00020037

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

Digitized with financial assistance from

on 27 November, 2018

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Heréfiarques & des Schifmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuftres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philofophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui fe font rendus recommandables en toutes fortes de Profeffions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRES

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plufieurs Familles illuftres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Roya[...], Républiques, Provinces, Villes, Ifles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux confidérables de l'ancienne [...] nouvelle Géographie, où l'on remarque la fituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouve[...]nt, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiftratures ou Titres d'Hon[...] les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Scien[...] les Actions publiques & folemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiftoire eft cu[...] & autres Chofes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hift[...] [...]ciles Généraux & Particuliers, fous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout e[...] de Remarques & de Recherches curieufes, pour l'éclairciffement des difficultez de l'Hiftoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

P[...]re. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très confidérablement.

[...]OME SECOND. *Lettres* B—CHEG.

260[...]

XX a 2
vol. 2
Vol 2

A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NEAULME.

LIBRAIRES

M. DCC. XL.

[...]rivilége de nos Seigneurs les Etats [...] de Weft-Frife.

! ʼ

2 2 D FF GH

B.

B.

B, est la seconde lettre de l'Alphabet dans toutes les Langues, à l'exception de l'Ethiopique & de l'Arménienne. Les Hébreux la nomment *Beth*, les Grecs lisent *Bêta*, & les Egyptiens *Vida*. Les Latins & les Occidentaux l'appellent *Bé*. Sa prononciation imite le cri & le bêlement des brebis. Cette lettre est du nombre des consonnes qu'on appelle *muettes*; parce qu'elles ont un son plus sourd & moins distinct que les autres. Le B, le P, l'F & l'V consonne, ont tant de rapport ensemble, qu'on les a souvent confondus, tant dans la prononciation que dans l'écriture. Quintilien remarque que dans *obtinuit*, la raison vouloit qu'on mît un B; mais que dans la prononciation on lui donnoit le son d'un P. *optinuit*. C'est pourquoi dans les manuscrits ces deux lettres sont souvent mises l'une pour l'autre, & dans les verbes composez de *sub* & d'*ob*, quand il suit un P, on change le B en P, comme *suppono* pour *subpono*; *oppono* pour *obpono*. On change de même le B en P toutes les fois qu'il suit un S, comme *scribo*, *scripsi*. Les Grecs changeoient aussi souvent ces deux lettres l'une pour l'autre; & Plutarque témoigne que c'étoit l'ordinaire de ceux de Delphes. Quand à l'V consonne, on le trouve souvent dans les Inscriptions Latines & Gréques pour le B, & de même le B pour l'V, consonne. Il y a même plusieurs Nations qui prononcent le B pour l'V, & l'V pour le B, ou d'un son moyen entre celui de l'un ou de l'autre. On écrit que les anciens Egyptiens exprimoient cette lettre dans leurs Hiéroglyphes par la figure d'une brebis, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le bêlement des brebis & le son de cette lettre.

B chez les Grecs est une lettre numérale, qui vaut deux, & quand il y a un accent au dessous, deux mille. B, dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*, *bixit*, pour *vixit*, *berna* pour *verna*.

B A A.

BAAC. *Cherchez* BRAZZA.

* BAACX (Joachim) d'Utrecht, naquit le dixième août 1562, & fut non seulement Curé, mais aussi Sécretaire de la Cour Provinciale. Il eut beaucoup de zéle pour la propagation de la Religion Catholique, & édifia le public par ses prédications & par ses Ecrits. Il a publié en Flamand, *L'Interpréte ou l'Avocat de tous les vrais Catholiques*; *Le pourquoi des mauvais Catholiques*; *L'Excommunication de tous Hérétiques, Politiques & faux Catholiques*. Il donna au Public en François, *Le Balai de la Conscience*. Il mourut à Utrecht le 24. *sept.* 1619. dans la 71 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

BAAHDIN MAHAMET GEBET AMELI, fameux Docteur Persan qui composa l'Abbrégé du Droit Civil & du Droit Canon en vint livres, qu'on appelle *la Somme d'Abas*, parce que ce fut par les ordres d'Abas *le Grand* qu'il le composa. On lui en attribue la gloire, quoiqu'il n'ait composé que les cinq premiers livres, son Disciple ayant achevé le reste. Il est vrai que Baahdin avoit fait non seulement le plan & la division de tout l'Ouvrage, mais aussi le canevas, ayant composé les argumens des vint livres, si étendus, qu'ils en sont comme des abbrégez. * Chardin, *Voyage en Perse*, &c. *tome* 3. *p.* 67.

BAAL, BEEL, ou BEL, est selon quelques-uns, le nom que les Assyriens donnérent à Nemrod, lorsqu'après sa mort ils l'adorérent comme un Dieu. On croit que ce Prince fut appellé *Bel*, par rapport à l'autorité dont il fut revêtu, & *Nimrod* à cause de sa rebellion; que le premier de ces noms, est celui que les Babyloniens lui ont donné, & le second celui sous lequel il est connu dans l'Ecriture. *Bel*, en langue Babylonienne, signifie *Seigneur*. *Baal* en Hébreu veut dire la même chose, & en ce sens il pourroit convenir au vrai Dieu; mais dans l'usage *Baal* & *Bel*, sont des noms de Dieux. *Baal* étoit le Dieu de quelques peuples du païs de Chanaan, *Nombres*, *ch.* 22. que Gédeon détruisit, *Juges*, *ch.* 6. Les Grecs croyoient que c'est le Dieu Mars; d'autres que c'est Saturne; & c'est le sentiment d'Eusébe, & de Théophile d'*Alexandrie*; quelques-uns, comme Hésychius, disent que *Baal* est le soleil. Selden dit que ces noms, *Bel*, *Baal*, & *Baalim* qui n'est que le pluriel de *Baal*, se trouvent employez dans l'Ecriture Sainte, pour désigner diverses Divinitez. Au reste, les Babyloniens & les Chaldéens adoroient leur idole sous le nom de *Bel*, & les Phéniciens avec les peuples voisins, adoroient leurs Divinitez sous le nom de *Baal*; la diverse prononciation de ces peuples causant cette différence. Les Grecs ont pris indifféremment *Baal* pour *Bel*, & *Bel* pour *Baal*. Cela est aussi arrivé à Joseph Historien Juif, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *ch.* 7. & *l.* 9. *ch.* 6. où il appelle le Dieu des Phéniciens *Bel*. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie & Cédrenus se sont étrangement mépris dans la signification qu'ils ont donnée à ce terme. Celui-ci parlant de son successeur Ninus, dit que les Assyriens dressérent à ce Héros la première statue, & qu'ils l'adoroient comme un Dieu, l'appellant *Baal*, c'est à dire, *Mars*, le Dieu de la guerre. L'autre dit la même chose presque en mêmes termes; mais il croit que *Baal* est un mot Persan, & que c'est la Divinité dont il est parlé dans le Prophéte Daniel, & dans l'Histoire des trois jeunes Hébreux. Quant à l'interprétation qu'ils lui donnent tous deux, elle est ridicule. Le Prophéte Osée fait assez entendre que le nom de *Baal* ne peut convenir au vrai Dieu. Voici comme il en parle, *ch.* 2. *v.* 16. & 17. *Il arrivera en ce jour là, dit le Seigneur, qu'il m'appellera Ishi, c'est à dire, mon mari; & qu'il ne m'appellera plus Baali, c'est à dire, mon Baal; car j'ôterai de sa bouche les noms des Baalims, & l'on ne se souviendra plus de leur nom.* Les Chaldéens se vantoient d'avoir parmi eux des Commentaires de quinze mille ans, dans lesquels ils célébroient les louanges de leur *Bel*, comme Créateur du monde. Alexandre, surnommé *Polihistor*, le rapporte, sur l'autorité de Bérose Sacrificateur de Bel. Dans la suite, ils adorérent premiérement sous ce nom-là le Soleil, qu'ils croyoient être le seul Dieu du ciel, suivant la remarque de Philon Biblien, l'Interpréte de Sanchoniaton. Enfin, on appella *Baal* ou *Bel* les astres & les Rois, dont la mémoire étoit en recommandation à la postérité, comme plusieurs croyent que Bélus fils de Ninus fut adoré sous ce nom. Ce qui est rapporté, au I. ou III. *des Rois*, *ch.* 16. *v.* 31. 32. que le Roi Achab consacra un temple dans Samarie à Baal, en faveur d'Ithobal Roi des Sidoniens son beau-pére, se doit entendre du Bel des Phéniciens. Et Sidon, ville maritime de la Phénicie, est la patrie de ce même Bel, qui est appellé *le Jupiter Thalassius* ou *Marin* des Sidoniens, selon Hesychius. Bel étoit donc le même que le Jupiter des Européens. Les Grecs toujours attachez à leurs fables, font venir d'Egypte ce *Bel* ou *Belus*, & le font fils de *Neptune* & de *Lybie*. On en peut voir l'Histoire fabuleuse dans Apollodore, *l.* 2. *des Dieux*. Elle est la plus suivie, mais mal à propos. Au reste, c'est de ce *Bel*, dont parle Virgile dans *l'Enéide*, *l.* 1. *v.* 733. & 734.

> *Implevitque mero pateram, quam Belus, & omnes*
> *A Belo soliti.*

Car les Carthaginois tiroient leur origine de la Phénicie. Servius, sur ce passage de Virgile, dit que ce que les Phéniciens appellent *Bal*, est nommé [illegible] par les Assyriens, qui le prenoient pour Saturne & pour le soleil. Giraldi & d'autres Auteurs remarquent que ces mots ont été corrompus dans quelques exemplaires, & qu'au lieu de *Bal* & *Bel*, on lit *Hal* & *Hel*. Ce *Bal* ou *Bel* des Phéniciens avoit un temple dans Balis, ville de Lybie, selon Etienne, & il étoit différent de celui des Babyloniens, comme Jupiter *Ammon* étoit différent de Jupiter *Capitolin*, & comme celui de Créte étoit différent de l'un & de l'autre; car comme les peuples de l'Europe appelloient la Divinité en général du nom de *Jupiter*, les Asiatiques l'exprimoient par le nom de *Bel* ou *Baalim*. Saint Epiphane témoigne que les Pharisiens appelloient l'étoile de Jupiter *Cochab-Baal*. L'Ecriture-Sainte ne parle nulle part des *Baalims* plus expressément que dans la prophétie de Jérémie, *ch.* 2. *v.* 28. où ce Prophéte reproche à Juda, qu'il a eu autant de Dieux que de villes; & c'est de quoi saint Paul fait aussi mention I. *Cor.* *ch.* 8. *v.* 5. lorsqu'il parle de plusieurs Dieux & de plusieurs Seigneurs, c'est à dire, de plusieurs Bels entre les Syriens, & de plusieurs Jupiters entre les Grecs. L'Histoire sainte, II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 33. *v.* 3. dit que Manassé redressa en faveur des Baalites, les autels qu'Ezéchias son pére avoit démolis, & qu'il en bâtit un dans le parvis du temple à toute l'armée des cieux, c'est à dire, à *Bel* ou *Baal*; car, selon que le remarque Eustathius, les Chaldéens donnoient le nom de *Bel* au ciel, & à toute l'armée des cieux, que les Septante appellent *toute la puissance céleste*, [illegible] Godwin croit que Baal est le même que Moloch, fondé sur la ressemblance des noms, parce que le premier signifie *Seigneur* & l'autre *Roi* ou *Prince*, & que l'on offroit à l'un & à l'autre les mêmes sacrifices. En effet, les Israëlites brûloient leurs fils en holocauste devant Baal, *Jérémie*, *ch.* 19. *v.* 5: ce qu'ils faisoient aussi extraordinairement devant Moloch; car il est remarqué dans le même Prophéte, *ch.* 32. *v.* 35. que les Israëlites bâtirent les hauts lieux de Baal, en la vallée du fils d'Ennon ou de Hinnon, pour faire passer par le feu leurs fils, & leurs filles, en l'honneur de Moloch. Mais les victimes ordinaires étoient des béliers, des agneaux & de jeunes bœufs, I. ou III. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 23. *& suiv.* L'on ne doit pas trouver étrange l'opinion qui veut que Jupiter ait été adoré par les Phéniciens, sous le nom de *Baal*, & Saturne sous celui de *Moloch*; puisqu'il est assez ordinaire dans les anciens Auteurs de voir les noms des planétes confondus; de maniére qu'on appelloit le soleil tantôt *Baal*, & tantôt *Moloch*, tantôt *Jupiter*, & tantôt *Saturne*. Servius, *sur le premier livre de l'Enéide*, assure que les Assyriens adoroient Saturne, (qu'ils appelloient aussi le *soleil*,) & la Déesse Junon. Et pour ce qui est de Baal, la chose est hors de doute; car les Phéniciens appelloient Jupiter *Baal-Semen*, c'est à dire, *Jupiter Olympien*, ou *Seigneur du ciel*: ce qui selon la Théologie des Payens, ne peut convenir qu'au soleil, qui est le Roi du ciel, avec le même droit que la lune en est nommée la Reine. Les Prêtres de Baal avoient cela de commun avec ceux de Bellone, qu'ils se faisoient des incisions avec des couteaux, & des lancettes, tant que le sang en couloit, comme il est remarqué au I. ou III. *livre des Rois*, qui a été cité cy-devant; dans Tertullien, *Apolog.* *ch.* 9; dans Lactance & dans d'autres anciens Auteurs. On croit que cette idole de Baal a été le premier monument de la superstition, & la source de l'Idolatrie. * Selden, *de Diis Syris*. Thomas Godwin, *des Cérémonies des Hébreux*, *l.* 4. *c.* 2.

BAAL, Roi de Tyr en Phénicie, succéda à Ithobal, & prit le gouvernement de cet Etat, qui fut ruiné par Nabuchodonosor. Il mourut l'an du monde 3445. & avant Jesus-Christ 590. Après lui, Tyr fut gouvernée, pendant treize ou quatorze ans, par des Juges qui dépendoient des Assyriens. * Joséphe, *contre Appion liv.* 1.

* BAAL, *fils* de Gabaon de la Tribu de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 30.

* **BAAL** ville de la Tribu de Benjamin, de laquelle il est fait mention * I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 33.

BAALA, ou **BAALAH** ville de la Palestine dans la Tribu de Juda, où l'Arche fut en dépôt pendant vint ans dans la maison d'Aminadab. C'est la même que *Cariathiarim* ou *Kirjath-Jéarim*. Il y avoit encore une autre ville de ce nom, qui fut de la Tribu de Juda, puis de celle de Siméon. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 9. 10. 29. *ch.* 19. *v.* 3.

BAALA, montagne de la Palestine qui borne la Tribu de Juda du côté du nord. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 11.

BAALAM, ville de la Palestine dans la demi-Tribu de Manassé. On croit que c'est la même que *Gethremmon* ou *Gath-Rimmon*, & *Jibleham*. * I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 6. *v.* 70. *Josué*, *ch.* 21. *v.* 25.

* **BAALATH**, ville de la Tribu de Dan, fut rebâtie par Salomon. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 18. II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 6. *Voyez* **BALAATH**.

* **BAALATHBEER**, ville de la Tribu de Siméon. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 8.

BAALBÉRITH, en langue Hébraïque, *signifie*, le Seigneur de l'alliance, *Dominus fœderis*. Bochart dit, que c'est le nom d'une idole de la ville de Béryte. Il présume que c'est *Beroë*, fille de *Vénus* & d'*Adonis*, que *Neptune* demanda en mariage, & qui fut donnée pour femme à *Bacchus*, laquelle donna son nom à la ville de *Béryte* en Phénicie, & en devint ensuite la Déesse. Cette Idole étoit adorée par les *Sichemites*, *Juges*, *ch.* 9. *v.* 4, & même par les Israëlites en général. *Juges*, *ch.* 8. *v.* 33. Ils tombérent dans cette idolâtrie après la mort de Gédéon. Diodore de Sicile parle d'une Déesse des Crétois nommée *Britomartis*, qui est apparemment la même que *Baal-Bérith*. Britomartis vient de *Marath-Berith* qui veut dire *Maitresse de l'alliance*. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Bochart, *Chanaan*, *l.* 2. *c.* 17. C'est dans cet endroit que les enfans d'Israël élevérent un temple à Baal, y prêtérent serment, & y firent alliance, pour reconnoître que Baal étoit Dieu. Ce lieu est dans la Tribu d'Ephraïm. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 4. Bochart, *p.* 559.

BAALE. *Voyez* **BAALA**.

BAALGAD, **BAGAD**, ou **BEGAD**, idoles des Syriens. Le premier nom est composé de *Baal*, Seigneur ou Dieu, & de *Gad*, Fortune; comme qui diroit, *Dieu de la Fortune*. Bagad ou Begad signifie *bonne fortune*. Dans l'Allemagne, les Juifs ont coutume d'écrire au dessus de la porte de leurs maisons, *Ba-gad* ou *Mazal-tob*, c'est à dire, *bonne fortune* ou *bon génie*, pour attirer la prospérité dans leur famille. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tome* 1.

* **BAALGAD**, ville située au pié du Mont Hermon dans la campagne de Liban. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 17.

* **BAALHAMON**, lieu dont il est parlé dans le *Cantique des Cantiques*, *ch.* 8. *v.* 11.

BAAL-HANAN, fils de Hachor. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 38. & 39. *Voyez* **BALANAN**.

BAALHASOR ou **BAHALHATSOR**, certain lieu près des terres de la Tribu d'Ephraïm, où l'on tondoit les brebis d'Absalom, & où ce Prince, ayant invité ses fréres à un festin, fit mourir Amnon, pour avoir violé Thamar sa sœur. * II *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 13. *v.* 23.

BAALHERMON, ou **HERMON**, montagne située auprès du Mont Liban, & qui est appellée *Baal-Hermon au ch.* 3. *des Juges*, *v.* 3. Puisque *Schirjon* & *Hermon* sont la même montagne, *Deut.* *ch.* 3. *v.* 9. il paroît du *Ps.* 29 selon l'Hébreu, & le 28 selon la Vulgate, *v.* 6. que celle de *Schirjon* étoit distincte du Liban. Eusébe distingue aussi l'Hermon du Liban. L'Hermon étoit couvert de neige & placé vers les frontiéres septentrionales de la Palestine, comme cela paroît par plusieurs passages de l'Ecriture Sainte. Le Juif, dont St. Jérôme s'est servi pour l'intelligence de l'Ecriture, lui assura que Baal-Hermon étoit situé au dessus de la ville de Panéas, & qu'en Eté on charioit la neige d'Hermon à Tyr: de là vient que dans le Targum cette même montagne est appellée *la Montagne de Neige de Césarée*, c'est à dire, de Panéas. Cette montagne est fertile en très-beaux sapins. On y voit aussi de grandes cavernes, dont il y en a une capable de contenir quatre mille hommes. Adrichomius dit qu'il y avoit là un Temple de Baal. C'est apparemment ce que veut dire St. Hilaire dans son Commentaire sur le *Ps.* 133 selon l'Hébreu, & le 132 selon la Vulgate. Il semble aussi que le Mont-Hermon a porté le nom de *Panium* ou de *Paneum*, & que la ville de Panéas située au pié de la montagne en a pris le nom. Joséphe dit que la source du Jourdain est auprès d'Hermon, & que le Panium est le sommet d'une montagne d'une hauteur immense. Mais le fameux Réland croit que Hermon avoit plusieurs sommets, dont le plus haut étoit dans le voisinage de Panéas, ce qui semble être confirmé par ce qui est dit *Josué*, *ch.* 13. *v.* 11., *de toute la montagne d'Hermon*. Le Tabor semble être opposé à la montagne d'Hermon au *Pseaume* 89 selon l'Hébreu, & 88 selon la Vulgate, *v.* 13. Quelques Savans, & entre autres Bochart ont cru que c'étoit par rapport à leur situation; mais il semble plutôt que le Psalmiste envisage les qualitez opposées des deux Montagnes. Tabor étoit agréable par sa verdure & sa fertilité; ce mont étoit couvert de toute sorte d'arbres & de plantes, au lieu que l'Hermon, situé dans la partie la plus septentrionale de la Palestine n'étoit jamais couvert que de neiges & de glaçons. Dans le *Pseaume* 133 selon l'Hébreu, & 132 selon la Vulgate, *v.* 3, il est aussi parlé d'une *montagne de Hermon*, *dont la rosée descend sur les montagnes de Sion*. Il est évident qu'il seroit ridicule de croire que le Psalmiste parle de l'Hermon situé à l'extrémité septentrionale de la Palestine, & éloigné de la montagne de Sion de cent milles d'Italie, puisque de cette maniére la rosée ne sauroit descendre d'une montagne sur l'autre. Il y a plus, l'Hermon dont nous avons parlé jusques ici étoit couvert de neige, même en Eté, & quand auroit-il donc reçu la rosée? Pour résoudre cette difficulté, il faut dire avec Réland, qu'il ne s'agit dans le *Ps.* 133, &c. ni de l'*Hermon* couvert de neiges, ni de la célèbre montagne de Sion dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Il y a un autre Hermon près du Tabor, & qui portoit encore ce nom du tem de St. Jérôme. Maundrell assure qu'il y tombe une rosée si copieuse, qu'elle mouille comme une pluye qui dureroit pendant une nuit tout entiére. Les *Montagnes de Sion*, peuvent être les petites collines qui environnent ce *Hermon*. Quoique l'on ne puisse pas entiérement démontrer, que ces petites collines ayent porté le nom de montagnes de Sion, on en trouve pourtant des vestiges, *Josué*, *ch.* 19. *v.* 17, où il est parlé d'une Sion, ville de la Tribu d'Issachar. Eusébe dit aussi, que *Sion*, *ville d'Issachar*, *se voit encore tout auprès du Tabor*; & par conséquent elle n'étoit pas éloignée de la montagne de Hermon. * Relandi *Palæstina*, *lib.* 1. *c.* 49.

BAALIA. *Voyez* **BEHALJA**.

BAALIM, plurier de **BAAL**, se rencontre souvent en l'Ecriture. * I. *Sam.* ou I. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 4.

***BAALIS**, Roi des Ammonites, donna ordre à Ismaël fils de Nathanias d'assassiner Godolias ou Guedalja qui avoit été établi par Nébucadnezar sur les restes du peuple de Juda qui étoient demeurez à Jérusalem depuis que ce Prince s'en fut rendu ma[illegible] * *Jérémie*, *ch.* 48. *v.* 14.

BAALITES, Secte d'impies, parmi le peuple d'Israël, qui adoroient *Baal*, ou l'idole de *Bel*. Nous lisons dans le *troisiéme livre des Rois*, qu'Achab & Jézabel sacrifioient tous les jours à cette idole; & qu'Elie ayant convaincu de superstition les Prêtres de ce faux Dieu, par un miracle qu'il fit à la vue d'Achab & du peuple, ces Sacrificateurs, au nombre de huit cens cinquante, furent tous mis à mort. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 18.

BAALMÉON, ville de la Palestine, bâtie par la Tribu de Ruben. Elle est quelquefois nommée Bath-Baalméon, *Josué*, 13. *v.* 17. Les Moabites la prirent ensuite sur les Rubénites & ils en étoient les Maîtres du tems d'Ezéchiel, *ch.* 25. *v.* 9. *de ce Prophéte*. Eusébe & St. Jérôme placent *Béelméon*, ou *Beelmaus*, à neuf milles d'Esbus, ou d'Esebon, près du mont *Baaru* ou *Abarim*. * Relandi *Palæstina*, *lib.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible*. *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 38. I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 5. *v.* 8.

* **BAAL-PEHOR**, idole infame des Moabites. * *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 2. & 3. *Deutéronome*, *ch.* 4. *v.* 3. *Josué*, *ch.* 22. *v.* 17. *Ps.* 105 de la Vulgate, & 106 de l'Hébreu, *v.* 28. *Osée*, *ch.* 9. *v.* 10. *Voyez* **BEELPHÉGOR**.

BAAL-PÉRATSIM. *Voyez* **BAAL-PHARASIM**.

BAAL-PHARASIM, ville des Philistins dans la Tribu de Juda, qui tire son nom de la confusion qui se mit dans leur camp à la vue de l'armée de David. En effet les Philistins n'ayant pu s'accorder touchant l'ordre de la bataille, David sut si bien profiter de leur mesintelligence qu'il les tailla tous en piéces. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 20.

* **BAALSÇALISÇA**, petit village dans la Tribu d'*Issachar*, d'où étoit ce charitable Païsan, qui apporta dans sa besace au Prophete *Elisée* des pains des prémices, des pains d'orge, & quelque peu de blé nouveau. Il y en eut assez pour fournir au dîner de cent Prophétes, qui étoient sous la conduite d'Elisée, & même, par un miracle inespéré, il en resta beaucoup. Elle paroît avoir été située dans le pays de *Scalisa* dont il est parlé, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4. Eusébe, & S. Jérôme la mettent à quinze milles de Diospolis vers le Nord dans la Région Thamnitique. * Réland, *Palæstina*, *l.* 3. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 42. I. *Sam.* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4.

* **BAALTAMAR**, ou **BAALTHAMAR**, plaine dans la Tribu de *Benjamin*, où toutes les autres Tribus se rangérent, pour venger l'insolent outrage, que quelques débauchez de cette même Tribu avoient fait à la femme d'un Lévite de celle d'*Ephraïm*. La guerre fut si sanglante, qu'il n'en échapa que six cens de la Tribu de Benjamin, qui se sauvérent sur un grand rocher, en résolution de se bien défendre, & de vendre chérement leur vie. On eut pitié d'eux, & on leur fit si bonne composition, qu'on leur accorda tout ce qu'ils voulurent, pour ne pas détruire entiérement cette Tribu. * *Juges*, *ch.* 20. *v.* 33. Cela arriva l'an du monde 2606 avant J. C. 1429. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

BAALTIS. *Voyez* **ASTAROTH & ASTARTE**.

BAAL-TSEPHON, idole. *Cherchez* **BEELZEPHON**.

BAAN, (Jean de) fameux Peintre né à Harlem le 20 févr. 1633. Il perdit ses parens à l'âge de trois ans. Son Oncle Piemans de Leide qui peignoit dans le goût de Jean Breugel, le prit dans sa maison & lui enseigna les principes de la Peinture. Il perdit cet Oncle en 1645, & passa à Amsterdam, où il continua de s'appliquer à la Peinture sous Bakker. Il fit de si grands progrès dans cet Art, que ses Condisciples en devinrent jaloux, & le chagrinérent en mille maniéres; mais son Maître le protégea, loua ses efforts & son assiduité, & le mena avec lui par tout, afin de le faire connoître. Dans ce tems-là, on vit deux grands Peintres en Hollande, *Antoine van Dyk* & *Rembrant*. Chacun avoit ses Sectateurs. Le Jeune Baan étoit embarrassé de savoir lequel des deux il imiteroit. Il se détermina pour *van Dyk*. En 1660, il alla à la Haye & y fit les portraits du Prince de Tarente, du Comte de Hoorn, & d'autres grands Seigneurs. Sa réputation passa la mer; le Roi d'Angleterre le fit venir pour faire son portrait & celui de la Reine. De retour d'Angleterre il fit les portraits du Duc de Zell, & de quelques beautez de sa Cour. Quelque tems après il travailla à celui du Grand Duc de Toscane, qui lui en paya cent ducats. Dans ce tems-là il peignit Corneille & Jean de Wit, deux fameux personnages des Païs-Bas. Il fit une seconde fois le portrait de Jean de Wit, de grandeur naturelle, dans un grand tableau, où Jean de Wit paroissoit assis sur un trophée d'armes, & s'appuyant d'un bras sur la bouche d'un canon. Dans l'air on voyoit des enfans voltigeans qui le couronnoient de lauriers, & la Renommée qui publioit ses louan-

louanges. A sa gauche étoit une femme, & plusieurs enfans qui vuidoient une corne d'abondance à ses piez. De l'autre côté, dans l'éloignement, on apercevoit la prise de Chattam & plusieurs vaisseaux de guerre brûlez. On voyoit des vaisseaux qui avoient arboré le pavillon de Hollande. Cette piéce fut placée dans la Maison de ville de Dordrecht, pour perpétuer la mémoire de ses exploits. Mais dans la fatale année de 1672, la populace s'assembla devant la maison de Baan, demanda les portraits des de Wits, & menaça de les enlever de force, si on ne les lui remettoit pas de bon gré. De Baan, qui avoit sauvé ces portraits de bonne heure, fut obligé de permettre qu'on fouillât toute sa maison. Cette fureur de détruire les portraits des de Wits se communiqua jusques à Dordrecht, où la populace tailla en piéces le magnifique tableau dont il a été parlé. Cette perte fut sensible à tous les Connoisseurs de la Peinture. La premiére esquisse de cette piéce est encore entre les mains des héritiers de Muis van Holy, Conseiller de Dordrecht, qui avoit épousé la fille de Jean de Wit. Dans la même année, de Baan eut encore une avanture assez singuliére. Lorsque le Roi de France eut pénétré jusques à Utrecht, de Baan reçut une lettre signée de la main du Duc de Luxembourg, pour lors Gouverneur d'Utrecht. Elle fut accompagnée d'un passeport signé par le Commandant Stoup. On invitoit de Baan par cette lettre à se rendre à Zeist, près d'Utrecht, pour faire le portrait de Louis XIV, & on lui promettoit de grandes récompenses. Cette proposition plut à de Baan; mais la crainte qu'on n'interprétât mal une telle démarche, fit qu'il demanda conseil au Prince de Waldeck. Le Prince fit sentir à de Baan combien la populace étoit à craindre, quand une fois elle avoit conçu quelque soupçon contre quelqu'un, & que ce voyage pourroit bien lui couter la vie. L'avis fut goûté, & le Duc de Luxembourg remercié de ses offres. Néanmoins de Baan conserva en France la réputation du meilleur Peintre en portraits, qu'il y eût dans les Païs-Bas, & le Roi ordonna au Comte d'Avaux son Ambassadeur en Hollande, de se servir de ses conseils, dans l'achat des piéces qu'il avoit commission de rechercher pour le cabinet de S. M. Fréderic Guillaume, Electeur de Brandebourg, offrit à de Baan *le titre de son premier Peintre & d'Inspecteur de son cabinet avec 6000 florins d'apointement. Mais la femme de ce Peintre, qui n'aimoit pas d'aller en Cour*, porta son mari à remercier l'Electeur de l'honneur qu'il lui faisoit. La piéce où de Baan a fait paroître le plus d'art & de goût, est le portrait du Prince de Nassau-Ziegen, qui, de même que tous ceux qui le virent, en fit un cas extraordinaire, & ordonna, avant sa mort, de renvoyer ce portrait à de Baan, qui le reçut après la mort de ce Prince, & commanda à ses heritiers de ne le vendre qu'à la Cour de Brandebourg. C'est ce que sa fille exécuta en 1702, lorsqu'elle le vendit au Roi de Prusse, qui, pour lors, étoit à la Haye. Elle en reçut 400 *Risdalers*. La grande réputation de de Baan, fit qu'on l'appella à la Cour de Frise, pour faire les portraits du Prince de Nassau, & de la Princesse son épouse. Là-dessus un Peintre de la Cour conçut une haine implacable contre de Baan, & résolut enfin de le tuer. Pour cet effet, il alla à la Haye, mais il ne trouva pas le moyen de l'attaquer en rue, parce qu'il marchoit toujours accompagné d'un gros chien, qui lui servoit de garde. Le scélerat changea de projet & se proposa de tuer de Baan dans sa maison. *Il alla le trouver*, sous prétexte d'être curieux de voir ses beaux ouvrages. Il fut bien reçu & conduit dans la grande sale, qui étoit remplie de peintures. De Baan lui montra une piéce après l'autre; & comme, dans une occasion, il tournoit le dos au Peintre, l'assassin tira son stilet, pour le percer par derriére; mais à point nommé, M. Bruinincks, un des meilleurs amis de de Baan, entra, & voyant cet homme avec un stilet à la main jetta un grand cri, qui attira tous les domestiques. Mais le traître voyant que son coup avoit manqué, se sauva si promptement, qu'il fut impossible de le saisir. De Baan essuya encore plusieurs attaques de la part de ses envieux; il perdit un jour, dans une occasion, le doigt du milieu de la main droite. Il eut un fils nommé Jaques, qui s'exerça aussi dans la Peinture, & qui mourut à l'âge de 27 ans, au grand regret du Pére, qui le suivit deux ans après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B A A N A, fils de Remmon ou de Rimmon de Béroth, de la Tribu de Benjamin, Chef des voleurs, se joignit à Réchab son parent. Ces deux scélérats, croyant faire plaisir à David, assassinérent Isboseth fils de Saül, l'an 2987 du monde, & avant Jesus Christ 1048, & portérent sa tête à David, qui, pour recompense, leur fit couper les piez & les mains, & les fit pendre près de la piscine d'Hébron. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 4. Josephe, *l.* 7. *des Antiq. Judaiq. chap.* 2.

* B A A N A, fils d'Ahilud vivoit du tems du Roi Salomon, & fut établi sur les villes de Tahanac & de Méguiddo, & sur tout le païs de Bethséan. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 12.

B A A N E N, ville. *Voyez* B A H N E N.

B A A N E S. *Voyez* l'article qui suit.

B A A N I T E S, Hérétiques, Sectateurs d'un certain BAANÉS, qui se disoit Disciple d'Epaphrodite, & semoit les erreurs des Manichéens, dans le IX siécle, vers l'an 810. * Pierre de Sicile, *Hist. du Manich. renaissant.* Baronius, *A. C.* 810.

* B A A N S T, nom d'une ancienne noble famille de Flandre, de laquelle il est fait mention dans les histoires des avant l'an 1300.

B A A R, *Barensis comitatus*, Comté d'Allemagne en Souabe, dans la Principauté de Furstemberg, vers la source du Danobe & du Neckre, proche de la Forêt Noire & des frontiéres du Brisgaw. Il est de petite étendue, & donne quelquefois le nom aux montagnes d'Abennow, qui sont tout auprès, & que l'on appelle *les montagnes de Baar*. * Baudrand.

B A A R, vallée. *Voyez* B A R A.

* B A A R A, une des femmes de Schaharajim de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 8.

B A A R A S, nom d'un lieu sur le Mont-Liban en Syrie, & d'une plante admirable qui y croit, dont l'Historien Josephe rapporte les vertus. Elle naît au Mont-Liban, au dessus du chemin qui conduit à Damas; & on ne commence à la voir qu'au mois de mai, lorsque la neige est fondue. Aussi-tôt que la nuit est venue, cette plante commence à s'enflammer, & à rendre de la clarté, comme un petit flambeau; mais dès que le jour vient, cette lumiére ne paroît plus, & l'herbe devient invisible. Les feuilles mêmes, qu'on a enveloppées dans des mouchoirs, ne s'y trouvent plus: ce qui autorise l'opinion de ceux qui disent, que cette plante est obsédée des démons, parce qu'elle a aussi une proprieté occulte, pour rompre les charmes & les sortiléges. D'autres tiennent qu'elle est propre à transmuer les métaux en or; & c'est pour cette raison que les Arabes l'appellent *l'herbe de l'or*. Mais ils ne l'oseroient cueillir, ni même l'approcher, pour avoir éprouvé plusieurs fois que cette plante fait mourir subitement celui qui l'arrache de terre, sans apporter les précautions necessaires; & comme ils ignorent ces observations, ils la laissent sans y toucher. Il y a quelques Naturalistes, qui disent que cette plante se nourrit d'une terre & d'une humeur bitumineuse; que lorsqu'on l'arrache de terre, il sort de sa racine une forte odeur de bitume, qui suffoque celui qui l'arrache; & que c'est pour cette même raison qu'elle éclaire de nuit. Car cette matiére bitumineuse, qui participe de la nature du souffre, s'enflamme, disent-ils, par l'intemperie de l'air de cette haute montagne, & rend de la clarté, jusqu'à ce que l'air, un peu échauffé par les rayons du soleil, fasse cesser cette flamme. Que si l'on s'étonne que cette plante ne se consume point, on doit considérer que ce qui s'enflamme, est le superflu de l'aliment nécessaire pour sa conservation, & que, lorsqu'il est consumé, la lumiére cesse; comme l'on peut remarquer en une lampe, où faute d'huile, la lumiére vient à manquer, bien que la méche ne soit point entiérement consumée du feu. Voilà ce que les Naturalistes rapportent de cette plante admirable, qui ne se trouve, disent-ils, qu'au Mont-Liban, dans les endroits plantez de cédres. * Josephe, *l.* 7. *de la Guerre des Juifs*, *c.* 25.

* B A A R L ou B A A R L E, village de Brabant, dépend en partie du Quartier de Turnhout, & en partie de la Baronnie de Breda. Il est fort ancien, puisqu'il en est parlé dans une lettre de Hilzonde ou de Hiliewide Comtesse de Stryen, écrite l'an 999. C'est aussi le nom du château situé dans la partie qui se trouve dans la Jurisdiction de Breda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alting, *Notit. Germ. Infer.* J. le Roi, *Notitia Marchionatus.*

* B A A R L A N D, beau & grand village de l'isle de Zuidbéveland en Zélande, vers le midi de la ville de Goes ou Ter Goes.

* B A A R L A N D, nom d'une noble famille de Zélande, qui fut éteinte dans le siécle passé dans la personne de Michel de Baarland Sécretaire & Pensionnaire de Ter Goes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Smallegange, *Armoiries & Chronique de Zelande.*

B A A R L A N D (Adrien de) *Voyez* B A R L A N D.

B A A R L A N D (Hubert de) *Voyez* B A R L A N D.

* B A A R S D O R P, village de l'isle de Zuidbéveland a appartenu d'ancienneté à une branche de la famille de Borssele dont ce village a tiré son nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* B A A R S D O R P, nom d'une branche de la noble famille de Borssele. Celui qui fut le premier Seigneur de Baarsdorp fut Wolphard de Borssele, fils de Wolphard IX. en 1232. Ses Descendans prirent le nom de Baarsdorp & quittérent celui de Borssele. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* B A A R S D O R P (Corneille de) Chevalier, Chambellan & Médecin de l'*Empereur Charles-Quint*, naquit à Baarsdorp dans la dépendance de Ter Goes. Il est l'auteur d'un Ouvrage intitulé *Methodus Universæ Artis Medicæ* en 5 tomes in folio, imprimé en 1538 à Bruges chez Hubert Crocus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Fr. Sweertii, *Athenæ Belgicæ.*

* B A A R S D O R P (Marin Corneille de) *fils du* précédent, fut Prêtre à Biezingen dans l'isle de Zuidbéveland, où il étoit né. Son zéle le porta, selon les maniéres de ce tems-là, à faire un pélerinage à Jérusalem. A son retour, il fut fait Directeur de l'Hôpital appellé Paterryken fondé en 1525, & il lui laissa tous ses biens par testament, pour l'entretien de quelques pauvres enfans qui devoient, dès leur neuviéme année, y être instruits dans la Religion Romaine, y apprendre à lire & à écrire aussi bien qu'un métier qui pût les mettre en état de gagner leur vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Smallegange, *Chron. & Antiq. de Zelande.*

* B A A R T (Arnould) né à Bruxelles fut habile Jurisconsulte, & eut une si heureuse mémoire, qu'il pouvoit réciter de suite par cœur les Pandectes de Justinien, & la plûpart des autres loix. D'Avocat il fut fait Professeur en Droit à Douai, & de là il fut élevé à la dignité de Conseiller du Roi au grand Conseil de Malines. Il mourut le premier juin 1627. On a de lui, *Lectiones Extraordinariæ III. Duaci habitæ, 1. De eo quod interest, 2. Ad L. Vinum 22. D. De rebus creditis si certum petetur, 3. Ad Tit. D. de eo quod certo loco; Nux feudalis.* Il a aussi donné au public le livre intitulé *Judoci de Bello-visu Practica Criminalis*; avec des remarques de sa façon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* B A A R T (Pierre) Docteur en Medecine, fut aussi bon Poëte en Latin & en Flamand. Il entendoit tout à fait bien l'ancien langage Frison, comme il l'a fait voir dans son Poëme qui a pour titre *Friesch Boere Practica*, dans lequel il s'est étudié à imiter Virgile. On a encore de lui en Flamand, *le Triton de Frise sur la conquête de la ville d'Olinde dans la Capitanie de Fernambouc*; & dans la même langue, *La trace de la vertu représentée dans les villes du monde.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B A A S A, ou B A H A S Ç A fils d'*Ahias*, de la Tribu d'Issachar, Roi d'Israel, fit mourir Nadad fils de Jéroboam Roi d'Israël, la troisiéme année du régne d'Asa Roi de Juda, c'est à dire, l'an 3082 du monde, 953 avant Jesus Christ. Si tôt que Baasa fut Roi, il fit mourir tous ceux de la Maison de Jéroboam, dont il n'échappa pas une seule personne, & déclara la guerre à Asa, Roi de Juda, dans le païs duquel il fit bâtir la forteresse de Rama, pour empêcher que qui que ce soit ne pût entrer ni sortir de la Tribu de Juda. Asa ayant appellé & fait venir à son secours Bénadad

Roi de Syrie, Baasa fut contraint d'abandonner Rama & de se retirer dans la ville de Thersa. Ce Prince s'abandonna à toutes les impiétez de Jéroboam. Dieu pour l'en punir, résolut d'exterminer toute sa postérité. Il lui envoya un Prophéte nommé *Jéhu*, qui lui déclara la vengeance que Dieu avoit dessein de tirer de son Idolatrie, s'il y persistoit. Baasa irrité de cet avis, fit mourir sur le champ le Prophéte, auquel il ne survécut pas long-tems. Il mourut l'an 3105 du monde, 930 avant Jesus Christ, après avoir régné 24 ans sur Israël, & fut enseveli à Thersa avec ses péres. Son fils *Ela* lui succéda, & ne régna que deux ans, Zamari ou Zimri un de ses Officiers l'ayant tué de sa propre main. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 27. *& ch.* 16. *v.* 1. 2. *& suiv.* Usserius, *in Annal.*

BABA, ou BABBA, *Baba*, ville de la Turquie d'Europe, dans la Basse Bulgarie, avec un grand port sur la Mer Noire, ou plutôt une façon de petit golfe, vers les bouches du Danube, entre Prostaviza & Tomaswar. Elle est encore assez peuplée, & sous la puissance des Turcs. * Baudrand.

BABA, nom d'un fameux Imposteur, Turcoman de nation, qui parut dans le Musulmanisme dans la ville d'Amasie l'an 638 de l'Hegire, & 1240 avant J. C. Il avoit un Disciple aussi fourbe que lui nommé *Isaac*, qui faisoit faire à ses Sectateurs cette profession de foi, *Il n'y a qu'un seul Dieu, & Baba est son envoyé.* Les Musulmans indignez de ce que Baba dégradoit ainsi leur Prophéte, & qu'il prenoit sa place, firent tous leurs efforts pour se saisir de sa personne; mais ce fut en vain: car il étoit suivi de tant de gens, qu'il mit bientôt sur pié une grosse armée, avec laquelle il ravagea & pilla une grande partie de la Natolie. Mais les Musulmans ayant eu recours aux Francs, & se joignant à eux, le poursuivirent si vivement, qu'il fut entiérement défait & sa Secte dissipée l'an de J. C. 1240. * Ben-Schohna.

BABAS, homme illustre par sa vertu & par sa prudence, rendit des services considérables à Hérode *l'Ascalonite*; mais son mérite donna de l'ombrage à ce Tyran, qui, pour recompense des bons conseils qu'il en avoit reçus, lui fit crever les yeux. Cet homme est aussi connu dans l'Histoire par la valeur de ses fils, & par la maniére cruelle dont ils furent traitez par Hérode Ascalonite. La cause de sa haine contre eux venoit de ce que lorsqu'il assiégeoit Jérusalem sous le régne d'Antigone, la plus grande partie du peuple, lassée de tant de maux que ce siége lui faisoit souffrir, vouloit lui ouvrir les portes: mais les fils de Babas qui étoient en grande autorité, & très-fidéles à Antigone s'y opposérent; parce qu'ils étoient persuadez qu'il étoit plus avantageux à toute la Nation d'être commandée par des Princes de la race royale que par Hérode. Quand donc ce dernier eut pris la ville, il donna ordre à Costobare Iduméen son beaufrére d'en garder les avenues pour empêcher de sortir ceux qui lui étoient contraires. Mais comme Costobare savoit quel étoit le crédit des fils de Babas parmi le peuple, il crut qu'il lui importoit de les conserver, pour s'en servir s'il arrivoit quelque changement: ainsi il les fit échapper, & les envoya dans ses terres. Hérode s'en défia; mais Costobare assura si affirmativement avec serment qu'il ne savoit ce qu'ils étoient devenus, que ce soupçon s'effaça alors de l'esprit d'Hérode. Mais Salome, sœur de ce Monarque, s'étant brouillée avec Costobare son époux, jusques à lui donner, contre l'usage de la loi, la lettre de divorce, manifesta à Hérode la conduite de Costobare à l'égard des fils de Babas. Aussi-tôt Hérode envoya dans les lieux où ils s'étoient retirez, & les y fit tous tuer *avec ceux qu'il croyoit coupables du même crime*, afin que ne restant plus, *dit Joséphe*, un seul de la parenté d'Hircan, personne n'osât résister à ses volontez quelque injustes qu'elles fussent. * Joseph, *Hist. Judaiq. l.* 15. *ch.* 12.

BABEK, surnommé *Horremi* ou *Horremdin*, c'est à dire, *le Professeur* ou *l'Auteur d'une religion de joye & de plaisir*, natif de la province d'Adherbigian, faisoit profession ouverte d'impieté, n'étant attaché à aucune religion ou Secte de toutes celles qui étoient connues en Asie. Il parut l'an 201 de l'hégire, & 816 de J. C. & se fit suivre en peu de tems par beaucoup de gens. Il se trouva enfin à la tête d'une grande armée avec laquelle il courut la campagne, défit & tua de sa propre main le Général que le Calife Al-Mamon avoit envoyé contre lui. Motassem, successeur d'Al-Mamon, fut obligé d'employer toutes ses forces pour le réduire; & ce ne fut qu'après bien des combats, qu'on se saisit de sa personne, & qu'on lui fit souffrir une mort cruelle, de même qu'à ses complices, qui avoient fait mourir une infinité d'innocens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BABEL, mot Hébreu qui signifie *confusion*; c'est le nom d'une ville & d'une tour dont il est fait mention dans la *Genése*, *ch.* 11. & que les Descendans de Noé entreprirent de bâtir après le déluge dans la terre de Sennaar, proche de l'Euphrate, voulant signaler leur nom avant que de se disperser par toute la terre. C'est à ce tems qu'il faut rapporter cette confusion des langues qui arrêta le travail de ceux qui vouloient élever une tour jusqu'au ciel. L'opinion commune est, qu'il n'y avoit eu jusqu'alors qu'un seul langage dans le monde; mais que cette confusion en fit naître plusieurs. *Genése*, *ch.* 11. *Voyez* saint Jérôme, *sur le ch.* 26. *de saint Matthieu.* S. Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 16. *c.* 3. *&* 11. Clément Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* S. Epiphane, *des Hérésies*, *l.* 1. *hérés.* 39. Le sentiment de Casaubon le fils est, que la confusion dont Dieu frappa les hommes lorsqu'ils bâtissoient la tour de Babel, n'étoit qu'un certain trouble dont ils furent saisis, qui faisoit qu'ils ne s'entendoient pas les uns les autres, & que la diversité des langues fut l'effet, & non pas la cause de la division des peuples; mais le texte de l'Ecriture-sainte paroît formellement contraire. Cependant saint Grégoire de *Nysse* autorise cette explication. La plupart des Anciens ont compté le nombre des langues de la confusion des chefs de famille descendans des quatre fils de Noé, qui sont au nombre de 70 selon l'Hébreu & la Vulgate, & de 72 selon la Version des Septante. Les Péres sont presque tous de ce sentiment, & s'en expliquent en divers endroits de leurs Ouvrages. Pacien de Barcelone est le seul qui en met 120, sans en donner la raison. Philastrius soutient que l'on se servoit de plusieurs langues avant cette confusion de la Tour de Babel; ce qu'Alfonse de Castro condamne comme hérétique. D'autres les fixent à un beaucoup moindre nombre, & les réduisent à six ou sept langues matrices.

Nemrod, un des petit-fils de Cham, qui étoit un des trois enfans de Noé, forma, selon plusieurs Interprétes, le dessein d'élever cette tour jusqu'au ciel, non seulement pour rendre sa mémoire eternelle, mais aussi pour en faire un asyle en cas qu'il arrivât un nouveau déluge. Il choisit pour cette entreprise une vaste campagne dans la terre de Sennaar, qui a été depuis connue sous le nom de *Chaldée*; & ce fut l'an du monde 1802 selon nous, 2233 avant Jesus Christ, & 2481 de la Période Julienne, qui est la 146 après le déluge. Phaleg, du tems de qui l'Ecriture remarque que la division des nations arriva, étoit âgé alors de quatorze ans, & par conséquent il étoit encore le dernier des Patriarches de la famille de Sem: ce que l'Ecrivain sacré a sans doute voulu faire entendre; & par là on voit comment Callisthéne a pu envoyer à Aristote des observations célestes de 1903 ans faites à Babylone: car on trouve ce nombre d'années depuis celle où nous fixons la fondation de la Tour de Babel, jusqu'à celle où Alexandre fit son entrée dans Babylone, qui est la 330 avant Jesus Christ. Le corps de l'ouvrage fut fait de brique, à laquelle on donna de la liaison avec du bitume, qui est fort commun en ce païs-là. Quoique l'on ne sache point précisément de quelle forme étoit cette tour, néanmoins l'opinion commune est qu'elle étoit ronde. Lorsqu'elle fut élevée jusqu'à une certaine hauteur, Dieu fit le prodige étonnant de la confusion des langues, pour en empêcher la continuation: d'où cette tour fut depuis nommée *Babel* ou *Confusion*. Les Poëtes Grecs & Latins, qui sont venus plusieurs siécles après, ayant ouï parler confusément de cette histoire, l'ont embellie à leur maniére, & ont feint que les Géans, voulant monter jusqu'au ciel pour en chasser les Dieux, entassérent plusieurs montagnes les unes sur les autres; mais que Jupiter lança ses foudres & accabla ces Géans sous les ruines des montagnes qu'il renversa sur eux. Il est aisé de faire l'application de cette fable à la vérité de l'Histoire. Nemrod, qui étoit de taille gigantesque, avec ses Sujets, est représenté par les Géans des Poëtes. La tour, qui devoit être d'une largeur & d'une hauteur prodigieuse, est ce que les Poëtes ont nommé les Monts Pélion, Ossa, &c. élevez les uns sur les autres.

On voit encore, dit-on, les ruines de cette fameuse tour à un quart de lieue de l'Euphrate vers l'orient. Le bas est à peu près de forme quarrée, & le circuit d'environ onze cens cinquante pas: le haut se termine presque par tout en pointes comme des pyramides. Ces ruines sont pour la plupart de briques qui n'ont point été cuites au feu, mais séchées au soleil. Elles sont jointes avec du mortier de terre, où l'on a mêlé de petits roseaux brisez, afin que ce mortier & la brique ne fissent plus qu'un même corps. Néanmoins dans quelques endroits où l'édifice devoit être plus solide, il y a des briques cuites au feu, jointes ensemble avec du bitume, ainsi que l'a remarqué *Pietro della Valle*, qui fit dessiner les deux plus beaux aspects de ces ruines, savoir, le septentrional & le méridional, & qui dans la suite étant de retour à Rome, fit présent de ces desseins au Pére Kircher Jésuite, lequel les a fait graver. *On doute*, avec beaucoup de fondement, que ces ruines soient celles de la tour de Babel; mais quelques Auteurs ne font aucune difficulté de le croire. Voici leurs raisons, qui ne sont pas sans replique. La premiére est, que c'est une tradition constante dans le païs, où l'on nomme ces grands amas de briques *Babel*, en langue Arabesque. La seconde est, que la situation de ces ruines est la même que celle de l'ancienne tour, & que le champ de Sennaar, où elle étoit bâtie, est en cet endroit. La troisiéme enfin, que l'Ecriture-sainte nous assure que cet édifice étoit de brique & de bitume, qui est la matiére que l'on voit dans les débris qui en restent aujourd'hui. * Le Pére Kircher, *Turris Babel*, *lib.* 2.

Il y a quelques suppositions dans cet article qui ne paroissent apuyées sur aucun fondement solide. 1. Que les Entrepreneurs de la tour de Babel ayent voulu se signaler avant que de se disperser sur toute la terre. Le texte Hébreu porte au contraire que le but de cette entreprise étoit en partie, *de peur qu'ils ne fussent dispersez*. 2. On attribue le projet de cette entreprise à Nemrod, cependant Moïse ne dit rien de tel. 3. On croit qu'une des vues des enfans de Noé étoit de se mettre, par cet édifice, à couvert d'un nouveau déluge; mais outre que l'Ecriture ne dit rien de semblable, & que la mémoire de la promesse de Dieu devoit être présente à l'esprit de Noé & de ses enfans, auroient-ils choisi une plaine dans cette vue. Tout ce que Moïse dit du dessein de ces Architectes est renfermé dans ces mots, *Aquerons nous de la réputation, de peur que nous ne soyons dispersez sur toute la terre.* *Genése*, *ch.* 11. *v.* 4.

Casaubon le fils n'est pas le seul qui croye que la diversité des langues fut l'effet & non la cause de la dispersion des peuples. C'est aussi l'opinion de l'Auteur *des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, &c. *lett.* 19. *p.* 435. &c. Il prétend *qu'être d'un même langage*, ne signifie dans le passage de Moïse, rien autre chose qu'*être parfaitement d'accord.* Ainsi il est dit, *Josué*, *ch.* 9. *v.* 2. que les Rois des Cananéens s'assemblérent pour combattre Josué & Israël, d'une *même bouche*, *Phé échad*, c'est à dire, d'un commun consentement, d'où vient que les Septante ont traduit *ὁμοῦ πάντες*, *tous ensemble*, & la Vulgate, *uno animo, eademque sententia.* On cite encore, I. ou III. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 13. Sur tout on ne doit pas oublier le passage de S. Paul, I. *Cor.* 1. *v.* 10. *τὸ αὐτὸ λέγητε πάντες*, ce que les différens Traducteurs ont rendu par ces mots, *parlez tous un même langage.* Or il est visible que l'Apôtre n'exhorte dans cet endroit les Corinthiens qu'à l'union des sentimens. De là l'on conclut que la confusion que Dieu fit glisser entre les Descendans de Noé, fut une diversité de sentimens; & qu'ensuite les familles étant dispersées, il en résulta plusieurs espéces de langues qui retinrent beaucoup d'affinité entre elles comme descendant de celle qui avoit été commune à tous.

Ceux qui réduisent à sept les langues originales qui partagérent les De-

Descendans de Noé après la confusion, nomment l'Hébraïque, la Gréque, la Latine, l'Allemande ou la Teutonique, l'Esclavonne, la Tartare, la Chinoise. On croit que les langues Chaldéenne, Syrienne, Cananéenne, Punique, Arabe, Arménienne, Ethiopienne & Persane, sont toutes sorties de la langue Hébraïque. On dérive de la langue Gréque, outre les quatre dialectes principales, l'Egyptien moderne. On croit que la langue Latine a produit l'ancien langage des Volsques, des Sannites, des Toscans, l'Italien, l'Espagnol, le Gaulois ou François. On place sous la langue Teutonique, l'Allemand vulgaire, l'Helvétique ou Suisse, la langue de la Souabe, de la Westphalie, de l'Autriche, des Païs-Bas, la langue des Cimbres, d'où sont sorties les langues que l'on parle en Dannemarck, en Suéde, en Norvége, en Angleterre. On soumet à la langue Esclavonne celle de Dalmatie, Moscovie, Croacie, Pologne, Bohême, Lithuanie, Vandalie. La langue des Tartares a produit celle des Turcs & plusieurs autres langues de l'Europe. Le Pére Alexandre, après Bochart, doute si la langue Persane est une langue originale. On peut voir tout cela plus au long dans les Auteurs qui ont ecrit des Prolégoménes sur l'Ecriture, & Bochart dans son *Phaleg. lib. 1. c. 15.* * Dom Calmet, *Comm. in cap. 11. Geneseos.* Sur l'article de *Babel voyez* encore le *Dict. de la Bible* du Pere Simon dans l'article de *Baal.*

BABELMANDEL, *Babelmandelia Insula*, isle d'Afrique au milieu du détroit de la Mer Rouge, où elle se joint à l'Océan. Elle a donné le nom au détroit de Babelmandel. On l'appelle aussi quelquefois *Nanus.* Elle a deux lieues de long, & un quart de lieue de large; mais elle est inhabitée, n'étant proprement qu'un rocher, & le passage qui la sépare de la terre ferme, est fort rempli de rochers: ce qui est cause qu'on l'attribue plutôt à cette partie-là qu'à l'Arabie, dont elle n'est guéres plus éloignée. * Baudrand.

BABELMENDEB, entrée du Golfe Arabique, étroite & dangereuse à cause des bancs, où il se fait quantité de naufrages. * Ludolf, *Histoire Ethiopienne, livre 1. chap. 2.*

BABELOT, Aumônier du Duc de *Montpensier* pendant les guerres civiles de France sous *Charles* IX, se distingua tellement par sa cruauté, qu'il s'est aquis une place bien remarquable dans l'Histoire. C'étoit un Cordelier, qui avoit quitté le Cloître pour suivre les Armées, par la haine implacable contre les Calvinistes, dont il étoit possédé. Elle étoit si peu conforme à son caractére & à sa profession, que loin de sauver la vie à ceux que le sort des Armes réduisoit à la discrétion de Montpensier, il sollicitoit obstinément qu'ils fussent punis du dernier supplice, & ne pouvoit souffrir que l'on pardonnât à aucun d'eux. Cette soif du sang Calviniste, que les deux premiéres guerres n'avoient pu étancher, s'augmentoit dans la troisiéme, lorsque les Soldats du Prince de Condé, Chef des Protestans, avertis que Babelot s'étoit enfermé imprudemment dans Champigny, ville de Poitou apartenant au Duc de Montpensier, livrérent un assaut si furieux, qu'ils emportérent la Place. Le plaisir de se voir maîtres de la personne de celui qu'ils regardoient comme leur bourreau, les rendit plus humains à l'égard de la Bourgeoisie de Champigny. Ils lui pardonnérent & dechargérent toute leur colére sur Babelot. Ils le pendirent à un gibet extraordinairement haut, &, si on lui donna le tems de se préparer à la mort, ce ne fut que pour avoir le loisir de lui faire des reproches de sa cruauté. La vengeance, que le Duc de Montpensier, qui l'aimoit, prit de son supplice sur les Calvinistes, quand le hazard ou la foiblesse les jettoit entre ses mains, mit pour quelques semaines la mauvaise guerre entre les deux Partis, c'est à dire, qu'ils ne se faisoient point quartier les uns aux autres. Les Soldats de *Brissac* égorgérent la Garnison de Mirebeau: quoi qu'elle eut capitulé dans les formes; & d'*Andelot* traita de même celle de S. *Florent. Brantome* croyoit Babelot capable d'une autre sorte de crimes, c'est à dire, d'inspirer à son Maître la brutalité de faire violer les Femmes. Varillas, *Histoire de Charles IX.* Brantome, *Mémoires, tome* 3.

BABEMÉSES. *Cherchez* BÉTIS.

BABENBERG (Ludolphe.) *Voyez* LUDOLPHE de BABENBERG.

BABENHAUSEN, bourg de la Souabe avec Abbaïe de l'Ordre de Citeaux province d'Allemagne. Il est dans le Duché de Wirtemberg, à deux lieues de Tubingue du côté du nord. Elle fut fondée en 1187 par Rodolphe de Tubingue, Comte Palatin; mais dans le tems de la Réformation de Luther, elle fut changée en Collége. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne ville de *Bibonum*, que d'autres placent à *Bebling*, village de la même contrée, situé entre Babenhausen & Tubingue. * Maty, *Diction. Géogr.*

BABENHAUSEN, bourg d'Allemagne, situé en Souabe sur la riviére de Guntz, entre la riviére de Burgaw & celle de Memmingen. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Febiana Castra*, que d'autres Géographes croyent être la ville de Burgaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

BABILONE. *Voyez* BABYLONE.

BABILONIS est un village de l'isle de Sardaigne, situé entre la ville d'Oristagni & celle d'Ignesias. On croit que c'est-là où étoit la ville que l'on nommoit autrefois *Populum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BABILUS Astrologue, vivoit du tems de Néron. Cet Empereur, effrayé de l'apparition d'une comête, consulta Babilus, qui répondit que l'Empereur pouvoit détourner sur les personnes les plus illustres de l'Etat le malheur dont elle le menaçoit. Ce fut le prétexte d'une cruelle persécution contre les Sénateurs les plus qualifiez. * Suetone, *Vie de cet Empereur.*

* BABINAGROD, petite forteresse dans l'Esclavonie dans une isle que fait la Save pas loin de Brod. En 1693, le troisiéme juillet, les Turcs furent battus devant cette place par le Général Kiba, qui leur fit lever le siége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *Empire Ottoman.*

BABINE, Terre noble en Pologne qui n'est pas éloignée de Lublin. Il y a long-tems que la maison de Psomka en est en possession, & qu'ils se nomment Seigneurs de Babine. Pierre Psomka est fort connu, parce qu'en 1351, il introduisit les Lithuaniens en Pologne, par des chemins détournez & donna par là occasion à plusieurs massacres. A la Cour du Roi Sigismond Auguste, il y eut un particulier de la famille de Psomka qui, conjointement avec Pierre Cassovius, Baillif de Lublin, forma une Société que les Ecrivains Polonois appellent *la République de Babine*, & que les Allemans nomment *la Société des fous.* Cette Société étoit réglée sur le modéle de la République de Pologne; elle avoit son Roi, son Chancelier, ses Conseillers, ses Archevêques & Evêques, ses Châtelains &c. *Psomka* portoit le titre de Capitaine dans cette République, *Cassovius* celui de Chancelier. Aussitôt que quelqu'un faisoit ou disoit quelque chose mal-séant ou à contre-tems, on lui donnoit une charge, & on lui adressoit la vocation, qu'il faloit bien se garder de refuser, de peur de tomber de mal en pis. Par exemple, lorsque quelqu'un parloit mal à propos, il avoit la charge *de la République*; s'il parloit des chiens, on le nommoit *Orateur* charge de *grand Véneur* de la Couronne; s'il se vantoit de son courage, on le créoit *Chevalier*, ou *Feld-Marschal*; s'il montroit un zéle bigot pour les affaires de Religion, on lui expédioit des lettres *d'Inquisiteur &c.* Lorsque le Roi de Pologne demanda un jour à Psomka, s'ils avoient aussi choisi un Roi dans leur République? *Sire*, répondit-il, *Dieu nous garde de penser à élire un Roi, tant que V. M. vivra, vous serez Roi de Pologne & de Babine.* La reponse ne déplut point au Roi, & il continua à demander jusques où s'étendoit la République? Psomka répondit, sur toute la terre, puisque David avoit dit *que tout homme étoit menteur.* Cette Société s'augmenta tellement, en peu de tems, qu'il n'y eut presque personne à la Cour, qui ne fût honoré de quelque emploi de la République, dont les Chefs étoient des plus accréditez auprés du Roi de Pologne. Le but de cette Société étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes Nobles à se garder de prendre de mauvaises maniéres. Une loi fondamentale de cette République étoit de n'y point recevoir de Calomniateurs. Le lieu où ils s'assembloient fut nommé *Gelda.* Ce mot qui à Dantzik signifie une espèce d'auberge où pour son argent on trouve des viandes toutes cuites, veut dire en Polonois *Babillage*, ou Conférence où l'on n'avance que des fanfaronnades & des hableries. Le Régiment de la Calotte, érigé depuis quelques années à la Cour de France, a beaucoup de rapport avec la République de Babine. * Sarnic. *Annal. Pol. l. 8. p. 395.* Dlugoss. *Hist. Pol. l. 9.* Gryph. *v. R. O. p.* 122.

BABINGTON, (Antoine) Gentilhomme de Derbyshire en Angleterre, poussé par un zéle aveugle, pour la Religion Catholique Romaine & par un desir excessif de mettre en liberté Marie, Reine d'Ecosse, se lia avec quelques autres pour assassiner la Reine Elizabeth. Jean Ballard Prêtre du Séminaire de Rheims avoit le plus contribué à porter Babington à cette détestable entreprise. Il y en a qui avancent qu'on lui avoit fait espérer que Marie l'accepteroit pour Mari. Babington se persuada d'autant plus aisément toutes ces chiméres, qu'il étoit jeune, beau, bienfait & riche, & qu'il avoit reçu plusieurs lettres écrites de la propre main de la Reine Marie. L'Ambassadeur d'Espagne, *Mendoza*, étoit aussi très interessé dans cette conspiration, qui devoit s'exécuter le 24 d'août 1586. Mais Walsingham, Secrétaire d'Etat, découvrit toute la trame par le moyen d'un des Conjurez, nommé *Polle.* Babington tâcha de se sauver par la fuite & se cacha pendant dix jours entiers, au bout desquels il fut découvert & condamné à subir la peine dictée en Angleterre contre les coupables de haute trahison. L'exécution se fit le 13 de septembre. Il eut pour compagnons de son supplice Jean Ballard, Jean Savage, Barnwel, Tickburne, Tilney & Abington. Ils furent tous pendus pendant quelque tems, & ensuite écartelez. Babington témoigna une constance extraordinaire. Sept autres complices de cette conspiration furent exécutez de la même maniére que les premiers, avec cette différence, qu'on les étrangla avant que de les écarteler. Plusieurs des Catholiques Romains placérent ces conspirateurs suppliciez au rang des Martyrs. Au reste il ne faut pas douter que cette conspiration n'ait hâté le supplice de la Reine Marie, qui fut décapitée par la main du bourreau. * Thuani *Hist. l.* 86. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 2. p.* 423. *& suiv.*

BABINGTON (Gervais) Evêque Protestant de Worcester en Angleterre, étoit né dans le Comté de Nottingham d'une famille illustre. Après avoir été reçu Docteur dans l'Université de Cambridge, il fut Aumonier du Comte de Pembrock, qui lui fit donner la Thresorerie de l'église cathédrale de Landaff dans la Principauté de Galles. L'an 1591, la Reine Elisabeth le fit Evêque de Landaff; en 1595, elle lui donna l'Evêché d'Excester; & trois ans après elle le fit passer à celui de Worcester. Il s'aquit de la réputation par ses prédications & par quelques livres de Théologie qu'il composa; mais qui ne sont pas grand' chose. Il mourut de la jaunisse en 1610, âgé de 60 ans. * *Herolog. Angl.*

BABOLCA & BABOLCHA. *Voyez* BABOLZA dans le Comté de Zygeth.

BABOLENUS ou BABOLEIN, premier Abbé de S. Maur des Fossez près de Paris, avoit été, à ce qu'on croit, Disciple de S. Colomban, & Moine du monastére de Luxeuil. Blidegisile, Diacre de l'église de Paris, & Fondateur du monastére de Saint-Maur des Fossez, ayant envoyé demander à Luxeuil un Sujet pour gouverner cette nouvelle Abbaïe, Babolénus fut envoyé, & consacré Abbé par l'Evêque de Paris. Il gouverna le monastére de S. Maur des Fossez pendant 22 ans, suivant l'opinion de ceux qui mettent sa mort en 660. Quelques-uns la reculent jusqu'à l'an 670, mais on s'accorde à la date du 26 de juin, auquel sa fête est marquée dans les Martyrologes. Il y en a qui prétendent qu'il fut tiré, non de Luxeuil, mais de l'Abbaïe de Solignac en Limosin. Sa Vie, donnée par Chifflet, est une piéce pitoyable. Dom Mabillon a donné un extrait des Auteurs qui ont parlé de Babolénus. * *Voyez* Baillet, *Vies des Saints*, 26 *juin.*

BABOLZA, BABOLITZA ou BAKOCHZA ville de la Basse Hongrie dans l'Esclavonie, sous la puissance du Turc,

Turc, entre Poséga & Zigeth, vers la Drave. Baudrand croit que ce pourroit être l'ancienne ville qui se nommoit *Mansuetinum* ou *Pons Mansuetinus.*

BABOLITZA. *Voyez* BABOLZA.

BABON. *Voyez* BÉBON.

BABOR. *Cherchez* BABUR.

BABOU (Laurent) Seigneur de Givray & du Solier, qui possedoit de grands biens à Bourges, épousa en l'an 1483 *Françoise* Ra, fille de *Renaud* Ra Procureur du Roi sur le fait des Aydes à Bourges, & de *Jacquette* Bourdin, dont il eut PHILIBERT, qui suit. Cette maison vient d'un Commis du fameux Jacques Cœur, Argentier de Charles VII.

PHILIBERT Babou, après avoir été successivement Sécrétaire du Roi, Argentier du Roi, Thrésorier de France & de l'Epargne, Surintendant des Finances & de la maison de la Reine Eléonor, mourut revêtu des charges de Maître-d'Hôtel du Roi & de Conseiller au Conseil privé. Il épousa *Marie* Gaudin, Dame de la Bourdaisiére, fille de *Victor* Gaudin Seigneur de la Bourdaisiére, &c. & d'*Agnès* Mahon. On conserve encore aujourd'hui précieusement dans la Maison de Sourdis, un Diamant de grand prix que le Pape Léon X donna à Marie Gaudin, de la beauté de laquelle il fut charmé, lorsqu'il la vit à Bologne, où elle étoit allée à l'occasion de l'entrevue du Pape & du Roi François I. Ce joyau est appellé par tradition domestique *le diamant Gaudin.* Philibert Babou eut de *Marie Gaudin.* 1. JEAN Babou, Seigneur de la Bourdaisiére, qui suit; 2. *Jacques* Maître des Requêtes & Evêque d'Angoulême, mort en 1532; 3. *Philibert*, Evêque d'Angoulême après son frére, puis Evêque d'Auxerre, & Cardinal, *duquel il sera parlé dans un article separé.* 4. *Léonor*, Pannetier du Roi, mort sans alliance; 5. *Claude*, mariée en 1534 à *Nicolas* Popillon Baron du Riau, morte en 1590; 6. *Antoinette*, alliée à *René* de Ligneris, Seigneur d'Azay, &c. 7. *Marie*, qui épousa, en 1542, *Bonaventure* Gilher Seigneur de Puigarreau; & 8. *Anne* Babou, Abbesse de Beaumont près de Tours.

JEAN Babou Seigneur de la Bourdaisiére, &c. Maître général de l'Artillerie, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*, épousa en décembre 1539, *Françoise* Robertet, fille de *Florimond* Baron d'Alluye, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut 1. GEORGE, qui suit; 2. *Jean*, Comte de Sagonne, Capitaine & Gouverneur de Brest, tué à la journée d'Arques en 1589, n'ayant eu de *Diane* de la Marck, veuve de *Jacques* de Cléves Duc de Nevers, & d'*Henri* de Clermont Vicomte de Tallard, qu'*Alfonsine* Babou, morte sans alliance, & *Jeanne* Babou, morte jeune; 3. *Philibert*; 4. *Fabrice*, morts jeunes; 5. *Marie* Babou, alliée à *Claude* de Beauvillier, Comte de Saint-Agnan; 6. *Françoise*, mariée à *Antoine* d'Estrées Seigneur de Coeuvres, Grand-Maître de l'Artillerie; 7. *Isabeau*, épouse de *François* d'Escoubleau Seigneur de Sourdis, &c. Chevalier des Ordres du Roi; 8. *Magdelaine*, alliée à *Honorat* Ysoré Baron d'Hervault, Gouverneur de Blaye; 9. *Diane*, mariée à *Charles* Turpin Seigneur de Montoiron; 10. *Magdelaine*, Abbesse de Beaumont près de Tours; & 11. *Anne* Babou, Abbesse de Beaumont après sa sœur, morte en 1613.

GEORGE Babou I. du nom, Seigneur de la Bourdaisiére, Comte de Sagonne, premier Gentilhomme du Duc d'Alençon, & Chevalier des Ordres du Roi en 1595, épousa *Magdelaine* du Bellay, fille de *René* Baron de Thouarcé, &c. & de *Marie* du Bellay Princesse d'Yvetot, dont il eut 1. GEORGE II. du nom, qui suit; 2. *Marie* Babou, Dame de la Bourdaisiére après la mort de sa niéce, mariée en février 1602, à *Charles Saladin* de Savigny, dit d'*Anglure*, Vicomte d'Estoges, Baron de Rosne &c. & 3. *Anne* Babou, Abbesse de Beaumont après ses tantes, morte en 1647.

GEORGE Babou II. du nom, Seigneur de la Bourdaisiére, &c. Capitaine de cent hommes d'Armes de la maison du Roi, fut tué en duel en 1615 à Bordeaux par le Comte de Barrault, ne laissant qu'une fille nommée *Louise* Babou, morte jeune, de *Jeanne* Hennequin sa femme, fille de *Nicolas* Seigneur du Perray, Président au Grand Conseil, laquelle prit une seconde alliance avec *Gilbert* Filhet, Seigneur de la Curée; & une troisiéme avec *Gabriel* d'Aremberg, Colonel des Suisses de Gaston de France, Duc d'Orléans. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.* Frizon, *Gallia purpurata.* Sponde, *Annal.* De Thou, *Hist.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des requêtes.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, &c.*

BABOU (Jean) Seigneur de la Bourdaisiére & de Thuisseau, Baron de Sagonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Echanson du Roi & de la Reine de Navarre, Gouverneur & Baillif de Gien, Maître de la Garde-robe de François Dauphin fils aîné de François I. puis du Roi Henri II. & de son fils François II. qui l'envoya son Ambassadeur extraordinaire à Rome, pour faire son obédience au Pape. Après la mort du Roi François II, il se retira en sa maison, d'où la Reine Catherine de Médicis le fit revenir ensuite pour lui donner le Gouvernement de la personne & de la maison de François Duc d'Alençon son fils. Il fut aussi Lieutenant de la compagnie de ses Gens d'armes, Capitaine de la ville & château d'Amboise, Gouverneur & Baillif de Touraine, & Gouverneur de la ville de Brest. Le Roi le pourvut, en 1567, de la charge de Maître général de l'Artillerie, qu'il exerça en trois batailles consécutives, & mourut le onziéme octobre 1569.

* BABOU, (Philibert) Cardinal DE LA BOURDAISIÉRE, Evêque d'Angoulême & puis d'Auxerre, étoit fils puîné de Philibert Babou, & de Marie Gaudin, Chevalier, Sieur de la Bourdaisiére, &c. Notaire & Sécrétaire du Roi & Thrésorier de France, & frére de Jean Babou Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître de la Garderobe d'Henri Duc d'Anjou depuis Roi, Gouverneur de Brest, Bailli de Touraine, & Grand-Maître de l'artillerie. Philibert Babou étudia, sous les plus excellens Maîtres de l'Université de Paris, & fut Doyen de S. Martin de Tours, puis Evêque d'Angoulême après son frére Jaques Babou mort le 26 novembre de l'an 1532. Il n'étoit alors que dans la 20 année de son âge. Depuis il fut Maître des Requêtes l'an 1553, sous le régne d'Henri II. qui l'envoya à Rome en qualité d'Ambassadeur. Il continua le même emploi sous François II. & Charles IX. durant le Pontificat de Paul IV & de Pie IV. Ce dernier le créa Cardinal, à la priére de Charles IX, en 1561. Deux ans après, le Cardinal de Lenoncourt lui remit l'Evêché d'Auxerre. * Frizon, *Gall. Purp.* Sponde, *in Ann.* De Thou, *Hist.* Aubéry, *Hist. des Card.* Blanchard, *Hist. des Mait. des Requêt.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. &c.* Le Cardinal Palavicin, dit que Pie eut envie de l'envoyer au Concile de Trente, en qualité de Légat, le croyant d'autant plus propre à accorder les difficultez qui surviendroient entre le Pape & le Roi de France, qu'il étoit François de naissance, mais Italien d'origine. Palavicin le nomme *Filiberto Naldi Signor della Bordisiera.* C'est probablement le nom de la famille Italienne dont ce Cardinal François étoit issu. Il mourut subitement à Rome le 27 janvier 1570, âgé de 75 ans, & fut enterré dans l'église de S. Louis des François, où l'on voit son épitaphe. Il laissa un fils naturel, nommé *Alfonse*, qu'il institua son héritier universel, en vertu d'une Bulle secrette, au grand mécontentement des Maisons d'Etrées & de Sourdis. Il y eut un grand procès à la Rote pour cette succession. Les Parens se défendoient par le droit commun contre les Bâtards, & principalement des Prêtres. Ils avoient la faveur du Roi de France & de quelques Cardinaux; mais Alfonse avoit celle de tous les Prélats de la Cour de Rome. Enfin ils s'accordérent moyennant vint mille écus qu'Alfonse leur donna. Ce Bâtard eut des enfans dont un, nommé *Fabrice*, fut Camérier d'Urbain VIII. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 1.

BABRIAS ou GABRIAS, Poëte Grec qui a mis les Fables d'Esope en vers iambes. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Suidas & Avienus, *in præf. Fab.*

BABUL, en Latin *Pattala*, une des plus grandes villes des Indes Orientales, dans une isle du fleuve Indus, & dépendante du Grand Mogol. Sa situation est très-agréable. Quelques-uns croyent que c'est la même que *Cambaya*, & d'autres la prennent pour *Patan.* * *Dict. Angl.*

BABUR ou BABOR, fils de Baisancor, petit-fils de Scharokh, & arriére-petit-fils de Timur ou Tamerlan. Son pére qui mourut à l'âge de 37 ans, l'an 837 de l'hégire, & de Jesus-Christ le 1433, laissa trois fils, Mirza Alaeddoulat, Mirza Mohammed & Mirza Babur, de qui nous parlons. Celui-ci eut beaucoup d'affaires à démêler avec ses fréres. Il convint avec Alaeddoulat que le païs de Khaboschan serviroit de limites entre leurs Etats. Après cette paix Alaeddoulat s'en retourna à Herat, & Babur à Asterabad capitale de la province de Giorgian. Babur eut aussi des démêlez avec son oncle Ulug-beg, qu'il chassa du Chorasan où il étoit entré. Il eut diverses autres guerres avec des succès differens, tantôt réduisant ses ennemis à l'extrémité, tantôt y étant réduit lui-même. Ses débauches firent aussi que quelques-uns de ses Gouverneurs se soulevérent, & l'obligérent à abandonner les desseins qu'il avoit sur les païs de ses voisins, pour défendre les siens propres & y rétablir la tranquillité. Après plusieurs accommodemens faits & rompus avec ses deux fréres, il eut enfin le bonheur de les avoir en sa puissance. Il fit mourir cruellement Mohammed, & ordonna de priver de la vue son frére Alaeddoulat. Les Ministres de cette exécution ayant pitié de ce Sultan, lui firent passer le fer chaud si adroitement sur les paupiéres, que ses prunelles n'en furent point offensées. Quelque-tems après, pendant que Babur étoit occupé ailleurs, Alaeddoulat sortit de prison & s'étant mis à la tête de plusieurs personnes, il suscita de nouvelles affaires à son frére. Mais elles furent appaisées par ses Généraux, qui obligérent Alaeddoulat à sortir du Chorasan & à se retirer de la ville de Rei. Babur eut encore beaucoup d'autres guerres à soutenir; après quoi s'abandonnant à la débauche, il en mourut dans la ville de Thous, fort regretté de ses Sujets. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BABUR, petit-fils d'Abusaïd Mirza, a régné dans la Transoxane, & fut chassé par Schaibek Khan, Roi des Usbeks l'an 904 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1498, & fut obligé de se réfugier à Gazna, & de là aux Indes, où il régna, & mourut l'an 937 de l'hégire, de Jesus-Christ 1530. Ce Prince fut pére de Humaiun Mirza; celui-ci fut pére de Galaleddin Akbar, qui fut pére de Gehanghir, dont le fils nommé *Schachgehan*, fut pére d'Aurenkzeb ou Orangeb, qui régnoit encore il n'y a pas long-tems dans les Indes. Ce second Babur étoit fils d'Omar Scheikh, fils d'Abusaïd. Omar Scheikh avoit eu en partage du vivant d'Abu-Saïd son pére, la ville & la province d'Andecan dans la Transoxane. Il y fut le maître pendant la vie & après la mort de son pére jusqu'en l'an de l'hégire 899, de Jesus-Christ 1493, qu'il perdit la vie par la chûte qu'il fit du haut d'un colombier. Son fils Babur lui succéda, & fut proclamé Sultan après sa mort. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BABYCA, lieu entre lequel & le Cnacion, les Lacédémoniens tenoient leurs assemblées. Aristote dit que Cnacion est la riviére, & que Babyca est le pont. Mais quelle place peut-il y avoir capable de tenir un grand peuple entre un pont & la riviére, puisque le pont est sur la riviére. * Plutarque, *dans la Vie de Lycurgue, & dans celle de Pélopidas.*

BABYLAS (Saint) Evêque d'Antioche, succéda l'an 238 dans ce siége à Zébin, & gouverna cette église pendant 13 années. Il est constant qu'il mourut en confessant la Religion de Jesus-Christ; mais les Auteurs sont partagez sur le tems & le genre de son martyre. Eusébe & saint Jérôme assurent qu'après avoir confessé la Foi de Jesus-Christ sous l'Empire de Déce, il fut mis en prison, & qu'il y mourut. Saint Chrysostome, qui a fait l'éloge de ce Saint, dit qu'il en fut retiré, pour être conduit au supplice. Saint Epiphane, Sozoméne & Théodoret lui donnent seulement la qualité de Martyr, & mettent tous son martyre sous l'Empire de Déce. Mais Philostorge, les Actes du martyre de saint Babylas, la Chronique d'Alexandrie, & la plupart des nouveaux Grecs, placent son martyre sous l'Empire de Carin & de Numérien, & portent qu'il a eu la tête tranchée. Ce qui a fait imaginer à quelques-uns, deux saints Babylas,

bylas, mais c'est sans fondement ; & il est plus vraisemblable que l'Evêque d'Antioche dont nous parlons, est mort dans le tems de la persécution de Déce, l'an 251. Saint Chrysostome rapporte que ce Saint chassa de l'église, & mit en pénitence un Empereur qui avoit fait mourir le fils d'un Roi, qu'on lui avoit donné en ôtage : ce que quelques-uns entendent de l'Empereur Philippe, que l'on croit avoir été Chrétien, & de qui Eusébe, dans le sixiéme livre de son Histoire, *ch.* 34, dit qu'un Evêque ne voulut pas le laisser entrer dans l'église, qu'il n'eût fait pénitence publique de ses crimes. Saint Chrysostome ne nomme point l'Empereur à qui cela est arrivé ; ni Eusébe, l'Evêque qui en a usé ainsi. La conformité de l'Histoire, & la concurrence du tems, fait entendre ces deux rélations d'un même fait, & supposer que c'est l'Empereur Philippe qui avoit fait mourir le jeune Gordien, que saint Babylas avoit chassé de l'église, & mis en pénitence. Mais cette Histoire en elle-même paroît suspecte. L'on a sujet de douter que l'Empereur Philippe ait été Chrétien ; & quand il l'auroit été, il n'y a pas d'apparence qu'il en ait fait profession publique ; encore moins qu'il ait été mis en pénitence. Les Reliques de saint Babylas étoient en très-grande vénération à Antioche, où il y avoit deux églises bâties en son honneur ; l'une ancienne, au delà de la riviére d'Oronte, dont il est fait mention dans saint Chrysostome ; & l'autre bâtie par Gallus, vis à vis du temple de Daphné, où ce Prince fit transporter les Reliques de saint Babylas ; & l'on prétend qu'aussi-tôt qu'elles y furent transportées, l'Oracle d'Apollon cessa. L'on rapporte que l'Empereur Julien étant venu à Antioche en 362, & ayant rétabli le temple de Daphné, il ne put avoir aucune réponse de l'Oracle, jusqu'à ce qu'il eût fait reporter les Reliques de saint Babylas dans son ancienne église. Quoi qu'il en soit, le temple de Daphné fut ruiné peu de tems après, par un tremblement de terre : ce que les Chrétiens attribuérent à l'effet des priéres de saint Babylas. * Eusébe, *l.* 6. *c.* 29. & 34. Saint Chrysostome, *Orat. de sancto Babyla. Orat. contra Gentiles. Homilia de Laudib. S. Pauli.* S. Epiphane. Philostorge. Sozoméne, *l.* 5. *c.* 19. & 20. Théodoret, *l.* 3. *Hist. c.* 10. 16. & 19. Evagre, *l.* 1. *c.* 16. *La Chronique Paschale. Les Actes de saint Babylas, publiez par* Bollandus. Tillemont, *tome* 3. *des Memoires Ecclés.* M. du Pin, *des III. premiers siécles, tome* 2. Baillet, *Vies des Saints*, 24 *janvier*.

BABYLONE, autrefois *Babel*, ancienne ville capitale de cette contrée d'Asie, que les Anciens appelloient *Chaldée* ou *Babylonie*, & de laquelle il reste à peine des marques, qui puissent bien faire connoître le lieu où elle a été, selon qu'il avoit été prédit par les Prophétes. Les Histoires témoignent que c'étoit une très-superbe ville, qui avoit été fondée par Nemrod, l'an 1802 du monde, 2233 ans avant Jesus-Christ, & 2481 de la Période Julienne, & que, longtems après, Sémiramis l'avoit beaucoup augmentée & embellie. Ses murs étoient de brique, cimentez de bitume, & avoient trente-deux piez d'épaisseur, & selon d'autres cinquante : tellement que deux chariots à quatre chevaux y pouvoient aisément passer de front. Ils avoient cinquante coudées de hauteur, & leurs tours étoient de dix piez plus hautes. L'enceinte étoit de trois cens soixante-huit stades, qui font plus de quinze lieues de France ; & l'on rapporte que les Ouvriers en faisoient un stade par jour. Les maisons ne touchoient *point aux murs ; mais* elles étoient éloignées presque de la longueur d'un arpent. La ville n'étoit bâtie que dans l'espace de quatre-vingt-dix stades, & même les bâtimens ne tenoient point les uns aux autres : ce que l'on avoit fait apparemment pour éviter les incendies. On labouroit & on semoit tout le reste, afin que s'il survenoit un siége, on se pût nourrir de ce qui provenoit de ce fonds. L'Euphrate passoit à travers, au milieu de deux beaux quais ; & ces grands Ouvrages étoient environnez de profondes cavernes, pour servir de décharge à ce fleuve, qui se débordant avec violence, auroit entraîné les maisons, s'il n'eût trouvé à se dégorger dans ces lieux souterrains. Pour joindre les deux côtez de la ville, il y avoit un pont de pierre, long de six cens vingt-cinq piez, large de trente, & assez solide pour résister à la rapidité du fleuve : on le comptoit aussi entre les merveilles de l'Orient. Car l'Euphrate traîne quantité de limon, qu'on eut grande peine à vuider pour trouver le tuf, & asseoir les fondemens. Il s'y amassoit des sables qui s'attachoient par succession de tems aux arches du pont, & qui arrêtans le cours de l'eau, la rendoient d'autant plus rapide, qu'elle étoit plus resserrée. Le château avoit vint stades de circuit, & ses tours trente piez dans la terre, & quatre-vints de hauteur.

Sur le haut du château étoient les jardins suspendus, que les Grecs ont fait passer pour une des merveilles du monde. Il y en avoit quatre ; chacun étoit quarré, & contenoit quatre arpens de terre. Ces terrasses étoient soutenues sur des colomnes, & étoient faites de pierres quarrées, sur lesquelles on avoit mis quantité de bonne terre, qu'on arrosoit par des pompes & des aqueducs secrets ; si bien qu'elles portoient des arbres qui avoient huit coudées de tour, & cinquante piez de hauteur, & dont les fruits étoient extrêmement beaux. Et cette grande masse, quoiqu'entr'ouverte par les racines de tant d'arbres, & chargée d'un fardeau si pesant, s'est conservée entiére pendant plusieurs siécles, parce qu'elle étoit soutenue de vingt murailles larges & fortes, distantes d'onze piez l'une de l'autre : de sorte que ceux qui la regardoient de loin, pensoient voir plusieurs montagnes toutes couvertes de forêts. On dit qu'un Roi de Syrie régnant à Babylone, fit autrefois bâtir ces jardins en faveur de sa femme, dont il étoit éperduement amoureux. Cette Princesse aimant passionément les bois & les forêts, pour jouir dans la ville des plaisirs de la campagne, persuada à son mari d'imiter les beautez de la nature, par un si rare artifice.

Voilà quelle est l'idée que Quinte-Curce, *liv.* 5. nous donne de cette ville, & voici ce qu'il ajoûte du génie de ses Habitans. " Il
„ n'étoit rien, *poursuit-il*, de si corrompu que ce peuple, rien de
„ plus savant en l'art des plaisirs & des voluptez. Les péres & les
„ méres souffroient que leurs filles se prostituassent à leurs hôtes
„ pour de l'argent, & les maris n'étoient pas moins indulgens à l'é-
„ gard de leurs femmes. Les Rois & les Satrapes, dans toute la Per-

„ se, n'avoient point de plus grand divertissement que leurs festins, où
„ régnoit la licence & la dissolution : mais les Babyloniens se plon-
„ geoient sur tout dans l'yvrognerie, & dans les désordres qui la
„ suivent. Les femmes paroissoient d'abord dans leurs banquets
„ avec modestie ; mais ensuite elles quittoient leurs robes, puis le
„ reste de leurs habits l'un après l'autre, déposant peu à peu la
„ pudeur, jusqu'à ce qu'enfin elles étoient toutes nues. Et ce n'étoient
„ pas des femmes publiques qui s'abandonnoient ainsi, c'étoient les
„ Dames les plus qualifiées, aussi bien que leurs filles.

La description que Prideaux nous donne de Babylone paroît plus exacte que celle qui a été fournie par Quinte-Curce. Les uns, dit Prideaux, attribuent la fondation de Babylone à Sémiramis, & d'autres à Bélus, qui est le Nimrod de l'Ecriture. Mais qui que ce soit qui en ait été le fondateur, il est certain que c'est Nabuchodonozor qui en fit une des merveilles du monde. Les principaux ouvrages qui l'ont rendue si fameuse, étoient premierement, les murailles de la ville ; 2. le Temple de Bélus ; 3. le Palais royal, avec ses jardins suspendus ; 4. les digues & les quais de la riviere qui la traversoit ; 5. le lac & les canaux faits à la main, pour la décharge des eaux du fleuve. Les murailles étoient, à toutes sortes d'égards, prodigieuses. Elles avoient 87 piez d'épaisseur & 350 de hauteur, & 480 stades de circuit, qui font 60 milles. Ce détail est d'Hérodote qui avoit été lui même sur les lieux, & qui est le plus ancien Auteur qui ait écrit sur cette matiere. Ceux qui ne leur donnent que 50 coudées de hauteur, en parlent selon l'état où elles étoient après le tems de Darius fils d'Hystaspe, qui pour châtier les Babyloniens qui s'étoient revoltez contre lui, fit abatre les murailles de leur ville à la hauteur qui vient d'être marquée, au dessus de laquelle elles n'ont jamais été élevées depuis. Ces murailles formoient un quarré parfait, dont chaque côté étoit de 120 stades ou de 15 milles ; chaque côté de ce grand quarré avoit 25 portes, ce qui faisoit cent en tout, toutes d'airain massif : d'où vient que lorsque Dieu promit à Cyrus la conquête de Babylone, il lui dit, *Esaïe, ch.* 45. *v.* 2. *Je romprai les portes d'airain.* Des 25 portes de chaque côté du quarré, alloient autant de rues qui aboutissoient aux portes du côté opposé, de sorte qu'il y avoit en tout 50 rues, qui se coupoient à angles droits, & dont chacune avoit 15 milles de long & 150 piez de large. Il y avoit quatre autres rues qui n'étoient bâties que d'un côté, étant bordées de l'autre par les remparts. Elles faisoient le tour de la ville, le long des murailles, & avoient chacune 200 piez de large. Comme ces rues se croisoient, elles formoient 676 quarrez, dont chacun avoit 4 stades & demi de chaque côté, ce qui faisoit deux milles & un quart de circuit. Ces quarrez étoient environnez de maisons hautes de trois ou quatre étages & dont le devant étoit orné de toutes sortes d'embellissemens ; l'espace intérieur étoit occupé par des cours ou des jardins. Une branche de l'Euphrate traversoit cette grande ville du Nord au Midi. On passoit cette riviere au milieu de la ville, sur un pont d'un stade de long & de 30 piez de large, & construit avec un artifice admirable, pour suppléer au défaut du fond de la riviere, qui étant entierement sablonneux, n'étoit pas propre à y construire les fondemens. Aux deux extrémitez du pont, il y avoit deux Palais ; le vieux au côté oriental du fleuve, & le nouveau, au côté occidental. Le premier contenoit 4 quarrez, & l'autre neuf. Le Temple de Bélus qui étoit proche du vieux Palais, remplissoit un quarré. La ville toute entiere, étoit située dans une vaste plaine, dans un terroir extrêmement gras & fertile. La partie de la ville qui étoit à l'Orient du fleuve, étoit l'ancienne cité. Celle qui étoit au Couchant, étoit l'ouvrage de Nabuchodonozor. Le plan de cette ville, avoit été, ce semble, formé sur Ninive, qui comme Babylone, avoit précisément 480 stades de circuit ; toute la différence que Nabuchodonozor y mit, c'est qu'au lieu que Ninive étoit en forme de quarré long, il fit Babylone exactement quarrée, figure qui la rendoit un peu plus grande que Ninive : mais Babylone ne fut jamais entierement bâtie, ni extrêmement peuplée. Un autre grand ouvrage de Nabuchodonozor à Babylone, c'étoit le Temple de Bel. Ce qu'il avoit de remarquable, ne venoit pourtant pas de ce Prince, mais avoit été bâti plusieurs siécles auparavant. C'étoit une tour prodigieuse qui étoit au centre de cet Edifice ; sa baze étoit un quarré, dont chaque côté étoit d'un stade, ce qui lui donnoit un demi mille de circuit. Elle consistoit en 8 tours bâties l'une sur l'autre. Cet ouvrage a surpassé de beaucoup la plus grande des Pyramides d'Egypte qu'on a mis au dessus de tous les ouvrages humains. Car quoi que sa base fût moindre que celle de la Pyramide, qui étoit un quarré de 700 piez de chaque côté, au lieu que l'autre n'en avoit que 600, la tour l'emportoit de beaucoup en hauteur. La mesure perpendiculaire de la Pyramide, n'étoit que de 481 piez, mais celle de la tour étoit de 600. Ce n'est donc pas sans raison que *Bochart* assure, que c'est la même tour qui fut bâtie, lors de la confusion des langues. Le plus haut étage étoit le plus saint, & celui où les principales dévotions se faisoient. Au sommet de la tour, il y avoit un observatoire, par le secours duquel, les Babyloniens s'étoient rendus habiles en Astronomie, plus qu'aucune autre Nation ; & y avoient fait en peu de tems les grands progrès que l'Histoire leur attribue : car lorsqu'Alexandre prit Babylone, le Philosophe *Callisthene* qui l'y avoit suivi, trouva qu'ils avoient des observations astronomiques, de 1903 ans, ce qui alloit jusqu'à l'an 115, après le Déluge, qui étoit le 15 depuis que la tour de Babel avoit été bâtie. Près du Temple étoit situé le vieux Palais des Rois de Babylone, qui avoit quatre milles de circuit. Vis à vis de l'autre côté du fleuve étoit placé le nouveau Palais, ouvrage de Nabuchodonozor ; il étoit quatre fois plus grand que l'autre. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'étoit ces jardins suspendus, si renommez parmi les Grecs. Amytis femme de Nabuchodonozor, ayant été élevée dans la Médie, dont Astyage son pere étoit Roi, s'étoit fort plue aux montagnes & aux forêts de ce païs là ; & comme elle souhaitoit d'avoir quelque chose de semblable à Babylone, Nabuchodonozor, pour lui complaire, fit construire ce monstrueux édifice. Les autres ouvrages attribuez à ce Monarque par Berose

&

& par Abydène, font les digues de l'Euphrate, les canaux & le lac artificiels, destinez à le décharger d'une partie de ses eaux dans le tems de ses crues. Ce lac fut fatal à la ville, lorsque Cyrus vint l'assiéger, ayant détourné le bras de l'Euphrate qui couloit dans la ville, & ayant fait entrer les troupes par le lit du fleuve qui fut alors à sec. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *l.* 2.

Les Babyloniens ont adoré le soleil & la lune; mais ils ne furent pas long-tems sans admettre d'autres Divinitez. Ils divinisérent Baal ou Bélus un de leurs Rois, & Mérodach-Baladan. Ils adoroient encore Vénus sous le nom de Milytta. Les femmes se prostituoient près de son temple à l'honneur de cette Divinité. Ils avoient coutume de compter leurs jours depuis le lever du soleil jusqu'au même tems du jour suivant; ils avoient cinq jours dans l'année qu'ils solemnisoient avec beaucoup de magnificence, & presque avec les mêmes cérémonies que les Romains célébroient leurs Saturnales.

Quoique Babylone soit appellée *Grande* par excellence, dans les prophéties de Daniel, *ch.* 4. & que le Roi Nabuchodonosor se glorifiât d'avoir dans ses Etats une ville d'une prodigieuse étendue, il faut bien se garder d'ajoûter foi aux exagérations fabuleuses des Grecs, qui firent croire à Aristote, ainsi qu'on le voit dans son *l.* 3. *de la Polit. ch.* 3. qu'elle égaloit presque la grandeur du Péloponnèse, & qu'on ne pouvoit la traverser en moins de trois journées de cheval. Le changement d'une lettre dans le Grec, a pu causer cette erreur, & a pu faire que l'on ait pris trois journées pour la troisiéme partie du jour, lorsque Xénophon, *l.* 7. dit que les ennemis étant entrez dans Babylone, ceux qui habitoient l'autre extrémité de la ville, ne furent point qu'elle fût prise, qu'à la troisiéme partie du jour, c'est à dire, trois heures après le soleil levé. Les Grecs, suivant les Babyloniens, divisent le jour artificiel en douze parties, comme le remarque Hérodote, *l.* 2. *c.* 109. Cela n'est pas difficile à croire d'une grande ville, où la nouvelle de l'entrée de l'ennemi, qui attaqua la ville un jour de fête, & avant l'aurore, ne pouvoit pas être sçue si promptement de tous côtez, en un tems où tout le monde étoit encore endormi. Xénophon dit que ceux de la forteresse n'en furent rien qu'il ne fût grand jour. Il n'y a pourtant aucun des Anciens, à la reserve d'Hygin, qui donne à Babylone moins de 360 stades, qui font 45000 pas Géométriques de circuit. Ctésias est de cette opinion. Il y en a même d'autres qu'il le font plus grand. Clitarque lui donne 365 stades, Quinte-Curce 368, Strabon 385 Dion Cassius 400, Paul Orose 470, Hérodote & Apollonius 480, Pline & Marcianus Capella 60000 pas. Il est difficile de se déterminer dans une si grande diversité d'opinions: mais il semble que le plus sûr est de suivre le sentiment de Ctésias & de Clitarque, qui demeurérent long-tems à Babylone. Les Anciens ont fort parlé de cette ville, à cause de la fabrique des étoffes de diverses couleurs, qui y étoit établie. * Pline, *l.* 8. *c.* 48. Tertullien, *du Vetément des femmes*, *c.* 1. Martial, *l.* 8. *Epigr.* 28. *l.* 9. *Epigr.* 77. *l.* 14. *Epigr.* 150. Lucrèce, *l.* 4. Plaute, *in Sticho*. Bochart, *l.* 1. *c.* 16. *de la Géographie sacrée.*

Les Babyloniens étoient fort adonnez à l'Astrologie: d'où vient que Tertullien appelle *Babylonien*, un Mathématicien ou faiseur d'horoscope. Pline va même plus avant, & dit que la connoissance des astres, que nous appellons *Astronomie*, prit son origine dans Babylone. C'est de quoi Claudien fait mention *dans son Poëme du quatriéme Consulat d'Honorius, & dans le Panégyrique du même Consul.* Cicéron en parle aussi *au liv.* 1. *de la Divination.* Horace, *l.* 1. *Od.* 11. *v.* 2. & 3. & Lucrèce, *l.* 5. *v.* 726.

Plusieurs même d'entre les Savans, ont cru que la ville nommée aujourd'hui *Bagdat*, est au même lieu qu'a été l'ancienne Babylone, dont quelques-uns lui font encore porter le nom. Pour découvrir l'origine de cette erreur, il ne faut que consulter le docte Bochart, *au l.* 1. *de la Géographie sacrée*, *ch.* 8. Les premiers Auteurs de ce sentiment ne pensoient point à l'ancienne Babylone; mais à Séleucie, par le voisinage de laquelle Pline, *l.* 6. *ch.* 26. dit que Babylone fut tout à fait épuisée & réduite en désert. Strabon n'est pas fort éloigné de son sentiment, lorsqu'il dit *au l.* 6. *de sa Géographie*, que les Perses, qui en furent les maitres jusqu'en l'année 331 avant Jésus-Christ, démolirent une partie de Babylone; que le tems en consuma une autre partie; que le reste fut dissipé par la négligence des Macédoniens, qui s'en emparérent sous Alexandre *le Grand*, en la même année 331 avant Jésus-Christ, & principalement après que Séleucus *Nicator* eut bâti Séleucie, sur le bord du Tigre, à trois cens stades de Babylone. Séleucie prit aussi le nom, & attira les richesses de Babylone: d'où vient que Pline ne l'appelle pas seulement *Séleucie Babylonienne*, pour la distinguer des autres, mais aussi *Babylone*. Etienne de Byzance lui donne le même nom, de même qu'Apollinaris Sidonius en son neuviéme Poëme, *v.* 20. *& suiv.*

Non cultam Babylona persequebo
Quâ largum fluvio patens alumno
Inclusum bibit hinc & inde Tigrim.

Il y a donc beaucoup d'apparence que Bagdat a été construite dans l'endroit où Séleucie étoit autrefois, ou du moins fort près de cet endroit-là; puisque les Géographes mettent l'une & l'autre sur les bords du Tigre, & presque à même distance de l'ancienne Babylone. Car les trois cens stades, que Strabon dit qu'il y a de Babylone à Séleucie, font près de trente-huit milles, c'est à dire, le chemin d'un jour, qu'il y a depuis Bagdat jusqu'aux masures de Babylone, suivant Texeira. Baudrand n'est pas tout à fait de ce sentiment, quand il dit que Bagdat, qui s'appelle autrement *la grande Séleucie*, est une grande ville bien fortifiée, & éloignée de cinquante milles de l'ancienne Babylone. Elle changea plusieurs fois de maitre sous la République sous & les Empereurs. Dans la suite elle tomba sous la puissance des Sarasins; & Maimon, l'un de leurs Princes, y régna l'an de Jesus-Christ 813. Depuis, elle fut prise par Hélacu, Roi des Tartares, qui remporta la victoire sur les Turcs, prit leur Calife, le fit mourir de faim, & lui fit encore jetter de l'or fondu dans la bouche. Les temples des Sarasins furent alors démolis, & la Religion Chrétienne commença à s'établir en ces païs-là, vers l'an de Jesus-Christ 1259. Ensuite la guerre s'étant allumée entre les Turcs & les Perses, Cha-Abas, Roi de Perse, s'empara de cette ville l'an 1625, mais il ne la garda pas long-tems; car Sultan Amurat la remit sous la puissance des Ottomans l'an 1638, & depuis ce tems-là elle n'a point changé de maître. Cette ville est tellement ruinée depuis plusieurs siécles, qu'à peine en reconnoit-on la place: quelques-uns la mettent sur l'Euphrate, où est Felouge, peut-être parce qu'on y voit de grandes ruines. Philippe de la Sainte-Trinité, Général des Carmes Déchaussez, croit que le lieu que l'on nomme Il ou Elle sur l'Euphrate, est Babylone, à cause de la grande quantité de ruines, & d'un gros monceau que l'on nomme encore *la Tour de Babel.* Il paroit que du tems de saint Jérôme elle étoit déja ruinée: car écrivant ses Commentaires sur Isaïe, & examinant si la prophétie d'Isaïe touchant Babylone étoit accomplie, il paroit qu'il apprit d'un frère Elamite, avec qui il demeuroit à Bethléem, que Babylone servoit de parc au Roi des Parthes, pour y renfermer les bêtes fauves. Pour savoir un détail de ce qui reste de l'ancienne Babylone, & l'état présent de la ville de Bagdat, il faut lire les Rélations de *Pierre de la Valle*, & celles de *Jean-Baptiste Tavernier.*

Au reste, Babylone, dans les Saintes Ecritures, est la figure du monde, du péché & de l'Antechrist, qui est comme un abbrégé de toutes les puissances qui s'élévent contre Dieu. * *Voyez* particuliérement Isaïe & l'Apocalypse, saint Augustin & saint Jérôme sur Ezéchiel. Quelques-uns veulent que Babylone se prenne pour l'ancienne Rome, au dernier chapitre de la premiére Epitre de saint Pierre, *v.* 13. à cause de l'idolatrie qui y régnoit du tems de ce saint Apôtre. * *Génèse*, *ch.* 11. *Daniel*, *ch.* 4. Hérodote, *l.* 1. Diodore, *l.* 2. Dion, *en la Vie de Trajan.* Joséphe, *l.* 1. *c.* 4. *des Antiq. Judaïq.* Saint Epiphane, *in Panar. l.* 1. *n.* 7. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 16. Pline, *l.* 6. *c.* 26. Salien & Torniel. Les Poëtes Grecs & Latins en font aussi mention, comme Aristophane, *dans ses Oiseaux.* Théocrite, *Idyll.* 16. de même que son Scholiaste. Tzetzès, *Chil.* 9. *Hist.* 175. Ovide, *Metam.* 4. Properce, *l.* 3. *Eleg.* 9. Lucain, *l.* 6. Martial, *l.* 9. *Epigr.* 77. Juvénal, *Sat.* 10. George Syncelle, *Chron.* Eusébe, *Antiq. des tems.* Usserius. Petau. Riccioli.

MONARCHIE DES BABYLONIENS.

Voyez l'article d'ASSYRIE.

BABYLONE, ville de l'Egypte, près du Nil, vis à vis de Memphis. Elle fut ruinée, & de ses ruines s'est formé le Grand-Caire, qui n'en est pas fort éloigné. Quelques Auteurs Protestans croyent que c'est de cette Babylone que saint Pierre a écrit sa premiére Epitre, l'autre Babylone étant alors déserte: mais il y a plus d'apparence que c'est de Babylone d'Asie. * Pearson, *de success. Rom. Episc.*

* BABYLONIEBROEK, nom d'un village de Hollande dans la dépendance de Heusden.

BABYLONIENNE, païs de l'Asie qui comprenoit autrefois la Chaldée, avec une partie de l'Assyrie: ce qui répond à peu près à l'Yérak d'aujourd'hui.

BABYS, étoit frére de Marsyas qui fut écorché par Apollon, pour avoir osé le défier à qui joueroit le mieux de la flûte. Comme Babys se mêloit aussi d'en jouer, il eût éprouvé le même sort que son frére, s'il n'eût été sauvé par l'intercession de Pallas, qui représenta à Apollon que cet ignorant étoit indigne de sa colére. * Erasme, *in Adag. Chiliad.* 2. *Cent.* 7.

BABYTACE. *Voyez* BARBYTHACE.

BACA, ville de la Tribu d'Aser, au pié du Mont Liban. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. Il y a aussi un village de ce nom appartenant à la même Tribu dans la Galilée.

BAÇAIM, ville du Royaume de Guzurate dans l'Inde en deça du Gange, est située proche de la côte du Golfe de Cambaye, à vingt lieues de Daman vers le midi. Les Portugais possédent cette place depuis l'an 1534, & y ont une bonne citadelle. Les églises y sont riches & magnifiques, les maisons très-belles, & les places fort grandes. La riviére qui baigne les murailles porte les plus grands vaisseaux en toute saison, & cette ville est très-considérable pour le commerce. On y trouve plus de noblesse qu'à Goa, d'où vient le Proverbe Portugais, *Fidalcos de Baçaim*, c'est à dire, *Gentilhomme de Baçaim.* * Delon, *Rélation des Indes Orientales.* Baudrand.

BACALA, ville de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Gange, sur la côte du Golfe de Bengale dans le Royaume d'Arracan. Quelques-uns la prennent pour la *Baracura* des Anciens. * Baudrand.

BACALAL (le Lac de) est dans la presqu'isle de Jucatan dans l'Amérique Septentrionale. On le trouve près du Golfe des Honduras, entre la ville de Valladolid & celle de Salamanque. * Mary, *Dict. Geogr.* Jean de Laet. Baudrand.

BACALAOS, terre de l'Amérique Méridionale, découverte l'an 1507, par Sébastien Gavot. * Davity.

BACANO. *Voyez* BACCANO.

BACAR, païs de l'Indostan. *Voyez* BAKAR.

BACAR, est le nom d'une vallée dans la partie septentrionale du Mont Liban, dans la Tribu de Nephtali, s'étendant à l'Orient jusqu'à Salmire, célébre ville de Syrie. Le terroir en est bon, abondant en pâturages & en troupeaux de gros & de menu bétail. Il y en a qui croyent que c'est le païs que les Latins appelloient *Ituræa Trachonitis*, qui appartenoit aux Tribus de Gad & de Ruben, & qui étoit célébre pour ses excellens Archers. Cicéron appelle ses Habitans *omnium gentium maximè barbaros*, c'est à dire, *les plus barbares de tous les peuples.* * Hoffman. *Dict. Angl.*

BACATHA, ville ou Bourg que S. Epiphane place dans l'Arabie, aux environs de Philadelphie, au delà du Jourdain. On trouve un Evêque de Bacatha dans les souscriptions de quelques Con-

Conciles. Charles de S. Paul, & ensuite le P. Labbe, croyent que Bacatha est la même que Bascatha dans la Tribu de Juda. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Il a abbrégé l'article de Réland, *Palæst. lib.* 3.

BACAUDE. *Voyez* BAGAUDE.

BACAY, en Latin *Bacaium*, ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Royaume ou païs de même nom qui appartenoit autrefois au Roi d'Ava. Cette ville est située sur la riviére de Pégu, environ à quatre cens mille pas au dessus de la ville de même nom, au septentrion, vers le Lac de Chiamay. * Baudrand.

BACBACAR. *Voyez* BAKBAKAR.

BACCANO, & BACANO, petite riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle a sa source dans le petit Lac de Baccano, qui est un peu à l'Orient de celui de Bracciano dans le Patrimoine de St Pierre; ensuite elle passe près de Monte Tivieri, & va se decharger dans le Tibre à deux lieues au dessus de la ville de Rome, au bourg de la Valcha, dont quelques-uns lui donnent le nom. Cette riviére qui s'appelle en Latin *Cremera* n'est connue que par la défaite des Fabiens, qui ayant entrepris de faire la guerre seuls contre les Veiens perdirent 306 personnes de leur famille en un combat donné près de cette riviére l'an de Rome 277. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* CREMERA.

BACCARAT, petite ville de France en Lorraine, située dans le Diocése de Mets sur la Meurte, entre Nancy & Estival, environ à neuf lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BACCARELLE (Gilles) fameux Peintre natif d'Anvers, excelloit à peindre des paisages. Son frére, GUILLAUME Baccarelle, s'est aussi rendu illustre dans cet Art; & l'on remarque que dans les derniers siécles on a toûjours vu de célébres Peintres de cette famille, non seulement à Anvers, mais aussi à Rome. Lorsque les Baccarelles venoient à mourir dans cette derniére ville, il y en avoit quelques uns de ceux d'Anvers qui prenoient leur place pour y soutenir leur réputation. * *Acad. Pict. part.* 2. *l.* 3.

BACCETI (Nicolas) de Florence, Abbé de Sainte-Luce, de l'Ordre de Citeaux, mourut l'an 1647, âgé de près de 80 ans. Nous avons de lui, *Septimiana Historia lib.* 7; *Dissertatio de Jure Historico*; *Alamnus soporatus*, *&c.* * Carolus de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

BACCHANALES, fête de Bacchus, dont Plutarque decrit en peu de mots la pompe & les divertissemens au *Traité de l'Avarice.* Il s'y passoit des choses si infames, que 568 ans après la fondation de Rome, & 186 avant Jesus-Christ, on y défendit sous de grandes peines de célébrer cette fête. Les Grecs distinguoient des Bacchanales de diverses sortes, d'anciennes, de nouvelles, de grandes, de petites, de champêtres, de printaniéres, d'automnales, de nocturnes, &c. & toutes ces différences, dont le détail seroit trop long, se trouvent dans Thucydide, *liv.* 2, dans Aristophane & son Scholiaste en plusieurs endroits, dans Plutarque, dans Cicéron au *liv. de la Nature des Dieux*, & dans plusieurs Auteurs Grecs & Latins. Cette fête eut son origine en Egypte, selon Hérodote, *l.* 2. & fut établie dans la Gréce par Mélampe, qui l'avoit apportée d'Egypte, selon Diodore de Sicile, *l.* 1. *de ses Antiq. c.* 2. Plutarque, *dans son livre d'Isis & d'Osiris*, fait aussi venir d'Egypte les Bacchanales. La Cérès des Grecs est, selon lui, l'Isis des Egyptiens, & leur Osiris est le Bacchus des Grecs. Les Athéniens, la célébrérent plus solemnellement que leurs voisins, & diviserent même les tems par la célébration de cette fête, avant que de les compter par leurs Olympiades. La forme & la disposition des Bacchanales dépendoient chez les Athéniens de l'Archonte ou premier Magistrat, comme nous l'apprenons de Pollux, *l.* 8. *c.* 9. Les Anciennes Bacchanales se célébroient en un certain lieu de l'Attique, où Bacchus avoit un temple; & quatorze femmes étoient établies pour cette cérémonie. Le souverain Prêtre de Bacchus étoit respecté de tout le peuple, qui lui donnoit la premiére place dans les spectacles. Les Prêtresses de Bacchus s'appelloient *Bacchantes.* Lorsqu'elles célébroient cette fête, elles couroient de nuit, vêtues de peaux de tigres ou de Panthéres, les unes échevelées avec des torches & des flambeaux allumez; les autres couronnées de pampres & de lierre, tenant à leur main un thyrse ou bâton entouré de lierre & de feuilles de vigne. Elles étoient toutes accompagnées de joueurs de cymbales, de clairons & de tambours, & faisoient des cris horribles. Les hommes marchoient ordinairement en habit de Satyres. Il y en avoit qui étoient montez sur des ânes, & d'autres qui menoient des boucs pour les immoler. Anciennement, comme le témoigne Athénée, *liv.* 5, cette fête se passoit fort simplement & sans aucune dépense; mais Antiochus la rendit pompeuse & magnifique; & Plutarque dit qu'Antoine, qui vouloit imiter Bacchus, fit son entrée dans plusieurs villes qu'il visitoit, & particuliérement dans Ephése, avec une pompe bacchique, qui fut tout à fait superbe. Les anciens Péres ont fort reproché aux Payens les désordres & les abominations des Bacchanales parmi les Grecs. On peut voir ce qui regarde les dissolutions de cette fête dans saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 7. *c.* 21, & dans Tertullien, *Apolog. c.* 37. Pierre Castellan a traité à fond de cette fête dans son livre intitulé *Eortologion*, qui a été imprimé *in* 8. à Anvers, & qui est postérieur à celui que Meursius a écrit sur la même matiére.

BACCHANTES, nom que l'on donna à des femmes qui suivirent Bacchus à la conquête des Indes, portant des thyrses ou bâtons couverts de pampres de vigne, de raisins & de lierre, & faisant des acclamations pour publier les victoires de ce Conquérant. Elles célébrérent ensuite en l'honneur de Bacchus, des fêtes que l'on appella *Bacchanales* ou *Orgies.* Ces Bacchantes ou ces Prêtresses du Dieu du vin, pendant la cérémonie, couroient vêtues de peaux de tigres, toutes échevelées, tenant à la main leur thyrse, des torches & des flambeaux, criant comme des furieuses avec des hurlemens effroyables, *Euhoe Evan*, *Euhoe Bacche*, c'est à dire, *Bacchus, fils vivant*; épithéte qui lui fut donnée par Jupiter, lorsque dans la guerre des Géans, Bacchus transformé en lion, se jetta de furie sur eux & les mit en piéces.

BACCHARACH ou BACHRAC, petite ville du Bas Palatinat sur le Rhin, où les anciens Electeurs Palatins demeuroient. Elle a été autrefois ville libre & Impériale, mais elle appartient présentement à l'Electeur Palatin. Elle est située dans le païs de Hundsruck, au pié du mont Voinsberg. Elle a un château nommé *Staleck*; & un Bailliage assez étendu. Cette ville est renommée pour son excellent vignoble; à cause de quoi les Auteurs l'ont appellée *Bacchi Ara.* Henri Etienne nous a laissé en vers un Eloge de son bon vin, & il suffira pour prouver l'origine de ce nom d'en rapporter les deux derniers vers

> *Bacchi igitur merito tribuit tibi nomen ab ara*
> *Bacchara, quicunque est primus tiui nominis auctor.*

En effet, de tous les vins du Rhin, celui de Baccharach, est estimé le plus excellent, & l'on n'en boit guéres en Allemagne qu'aux tables des Princes. L'Empereur Wenceslas lui donna beaucoup de réputation au commencement du XV siécle. Elle a encore dans son voisinage quatre anciens bourgs consacrez comme elle à Bacchus; Steugbach, qui est sur un côteau, *Scala Bacchi*; Diebach, *Digitus Bacchi*; Handbach ou Manersbach, *Manus Bacchi*; & Lorchbach, *Laurea Bacchi.* Le Rhin y est fort resserré; cependant il y a une petite isle du côté de la ville que les Habitans appellent *l'Isle-sainte*, où ils montrent un lieu dit, *la pierre de Bacchus.* * *Voyages curieux de* Charles Patin. Misson, *Voyage d'Italie, tome* 1. Baudrand.

BACCHERIUS (André Eligius) Jurisconsulte, naquit à Poperingen en Flandre. Il fut d'abord Avocat au Conseil de Flandre, & ensuite Professeur à Bourges en France, où il se maria. Il mourut en 1562. On a de lui deux cens neuf Théses sous ce titre, *Rationes de Jure, Personis & Rebus extra contractum acquirendis.* * Sanderus, *in Fland. Script. p.* 17.

BACCHERIUS (Pierre) *Voyez* BAKERE.

* BACCHERIUS (Jean Augustin) de Louvain, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, a enseigné pendant plusieurs années avec succès les Humanitez dans sa patrie. On a de lui, *Flavissa Poetica, sive Electorum Poeticorum Thesaurus sacro-profanus, Notis & Observationibus amoenis illustratus*, & l'on voit en plusieurs endroits de très beaux vers de sa façon. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 450. & 451.

BACCHESERAI. *Voyez* BACIESARAI.

BACCHIADES, nom d'une famille de Corinthiens, qui tiroient leur origine de Bacchis, fils de *Prumnis*, quatriéme Roi de Corinthe depuis Aléthès. Bacchis commença à régner l'an 3049 du monde, 986 avant J. C. Il eut six Rois successeurs de sa famille, qui régnerent cent quatre-vint huit ans. Téleste, qui est le dernier de ces Rois, ayant été tué par son cousin, selon Diodore, ou par Ariée & Pérantus ses ennemis, selon Pausanias, Automenès fils de Téleste régna un an: ensuite toute la famille des Bacchiades, qui étoient plus de deux cens, tenoient le gouvernement en commun, & élisoient tous les ans un d'entre eux, que l'on nommoit *Prytanus*, qui tenoit la place du Roi. Ces Prytanes gouvernerent pendant cent quarante-neuf ans, jusqu'à ce qu'ils furent chassez par Cypsélus, fils d'Etion, la troisiéme année de la XXX Olympiade, 658 avant Jesus-Christ. Les Bacchiades avoient tant de crédit, qu'ils sauvérent Achis, qui avoit déchiré Actéon, fils de Mélisse, en le voulant enlever d'entre les mains de son pere. On dit que Mélisse au desespoir, parut aux Jeux Isthmiens, & se plaçant devant l'autel, fit de terribles imprécations contre les Corinthiens, en cas qu'ils ne vengeassent pas la mort de son fils; après quoi il se précipita dans la mer. Quelques-uns disent que les Corinthiens, pour prévenir les maux que Mélisse leur avoit souhaitez, bannirent de leur ville les Bacchiades, qui s'étant embarquez, arrivérent en Sicile, & s'établirent entre les promontoires de Pachin & de Pelore. D'autres rapportent que les Corinthiens n'ayant point vengé la mort d'Actéon, furent affligez de la peste & de la famine; & qu'Archias, pour faire finir le mal, se retira en Sicile, où il bâtit Syracuse. Quelques-uns disent qu'Actéon fut déchiré par ceux qui célébroient les Orgies de Bacchus un jour de fête. * Plutarque, *in Amat.* Anaximéne de Lampsaque. Le commentateur d'Apoll. Strabon, *l.* 8. Diodore de Sicile. Velleius Paterculus. Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Grecq. & Rom. l.* 1. Pausanias, *in Corinth.* Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 407.

BACCHIARIUS étoit un Philosophe Chrétien qui, comme dit Gennade, voulant se débarrasser des soins & des biens de ce monde pour ne penser qu'à Dieu, changea souvent de demeure, afin d'avoir moins d'attache au monde. On a dans les Bibliothéques des Péres une lettre de cet Auteur très-bien écrite & très-savante, adressée à l'Evêque Januarius, touchant la faute d'un Moine qui avoit abusé d'une Religieuse. L'on y trouve quantité d'applications heureuses des cérémonies & des Histoires de l'Ancien Testament. On voulut lui faire des affaires; & pour parer la censure, il composa un livre de son apologie, que M. Muratori a fait imprimer. Cet Auteur vivoit vers le milieu du cinquiéme siécle. * Gennadius, *in Catal. c.* 24. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. l.* 2. Miræus, *in Auct. Script.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du V. siécle. Voyez* aussi BACCHARIUS qui est apparemment le même.

BACCHIDES ou BACCHUS, Eunuque de Mithridate fut envoyé par ce Prince, qui avoit été vaincu par Lucullus, pour faire mourir ses femmes & ses sœurs: ce qu'il exécuta à Pharnacie la seconde année de la CLXXVII Olympiade, & 71 ans avant Jesus-Christ. Il est sans doute différent d'un autre BACCHIDES, qui livra au même Lucullus la ville de Sinope, où il commandoit pour Mithridate. * Plutarque. Appien, *in Mithrid.* Strabon, *l.* 12.

BACCHIDES, Général de l'armée de Démétrius *Soter*, Roi de Syrie, fut envoyé pour établir Alcime dans la grande facrificature

des Juifs, l'an 162 avant Jesus-Christ. L'année suivante il revint en Judée avec vint mille hommes de pié & deux mille chevaux. Judas *Macchabée* l'attaqua avec huit cens hommes seulement : c'est dans ce combat que ce dernier fut blessé à mort en poursuivant un escadron qu'il avoit mis en fuite & après avoir fait des actions incroyables de valeur. Jonathas, qui avoit été élu Général des Juifs en la place de Judas son frére, s'opposa courageusement à Bacchides, qui le voulut faire tuer en trahison. Ce dessein n'ayant pas réussi, Bacchides retourna à Antioche après la mort d'Alcime, & laissa la Judée paisible. * I. *des Machabées*, 7. 8. 9. Joséphe, *l.* 12. *des Antiquit. Judaïq. c.* 18. *&* 19. & *l.* 13. *c.* 1. *&* 2.

BACCHILIONE. *Voyez* BACHIGLIONE.

BACCHILLE ou BACCHILLUS. *Voyez* BACCHYLLE.

* BACCHINI (Benoit) naquit le 31 aout de l'an 1651, à Borgo-San-Donnino, ville du Duché de Parme. Il reçut au batême le nom de Bernardin, mais il le changea en celui de Benoit lorsqu'il entra chez les Bénédictins. Il fit ses Humanitez à Parme dans le Collége des Jésuites, & les fit avec succès. A l'âge de 16 ans il entra dans l'Ordre de S. Benoit, & y fit profession à Parme en 1668. L'étude de la Philosophie & de la Théologie l'occupa ensuite. Il ne se contenta pas d'une Scholastique séche & décharnée, il lut aussi les Péres, les Conciles & l'Histoire Ecclésiastique. Ange Marie Arcioni Abbé de Saint-Benoit de Ferrare, le choisit pour son Sécrétaire, & cela l'obligeant à le suivre dans ses différens voyages, lui procura l'avantage de faire connoissance avec plusieurs Savans ; mais il se lassa d'une vie si distraite, qui l'empêchoit de s'appliquer à l'étude autant qu'il auroit souhaité. En 1688, le Duc de Parme craignant de se le voir enlevé par quelque Abbé de son Ordre, le fit son Théologien pour l'arrêter à Parme. Mais il n'y demeura pas long-tems, à cause d'une affaire qu'on lui suscita par rapport aux Religieuses Bénédictines de S. Alexandre de Parme, dont il avoit eu la direction, de sorte qu'il fut obligé de sortir de Parme. En 1691, le Duc de Modéne instruit de son mérite, le fit venir à Modéne, où il devint dans la suite Consulteur du saint Office. Il fut aussi nommé Professeur en Ecriture-Sainte à Bologne. Le Duc de Modéne étant mort le cinquiéme septembre 1694, son fils qui lui succéda, lui témoigna encore plus de bienveillance que n'avoit fait son pere ; & pour empêcher qu'on ne pût le lui ôter, il obtint qu'on le fit passer de la Province de Parme dont il étoit, à celle de Modéne. Vers la fin de 1696, Bacchini fit un voyage en différens endroits de l'Italie pour visiter les Bibliothéques & les Savans. A son retour, le Duc le fit son Bibliothécaire. En 1704, on l'élut Prieur de son Monastére de Modéne. En 1711, il fut fait Abbé de Saint-Pierre de la même ville. En 1713, il quitta cette Dignité pour passer à celle d'Abbé de Saint-Pierre de Reggio, qu'il conserva pendant six ans. En 1719, il alla remplir la même charge à S. Colomban de Bobbio. Le mauvais air de ce lieu-là, l'obligea à aller à Plaisance, d'où il passa à Padoue dans le dessein d'y demeurer le reste de ses jours, mais quelques raisons particuliéres ne le lui permirent pas, & il en sortit au mois de sept. 1720, pour aller à Ferrare. De là il retourna à Bologne pour y reprendre les exercices de Professeur en Ecriture-Sainte : mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade. Il y mourut le premier septembre de l'an 1721, âgé de 70 ans. On a de lui en Latin, *De sistrorum figuris ac differentiis, Anonymi Dialogi tres ; De Ecclesiastica Hierarchiæ Originibus.* Il a publié *Helenæ Lucretiæ Corneliæ Piscopiæ Opera ; Isidori Clarii Epistola ad amicos ; Agnelli Abbatis S. Mariæ ad Blachernas, & S. Bartholomæi Ravennatis liber Pontificalis, seu Vitæ Pontificum Ravennatum.* Il a aussi donné au public quelques Ouvrages Italiens, entre autres *Giornale de Litterati*, in Parma, 4. Il le commença au mois de janvier 1686, & en donna douze par an, qui tous ensemble faisoient un volume. Il continua sur ce pié-là jusqu'à la fin de 1690, que son Journal cessa. Quelque tems après, lorsqu'il demeuroit à Modéne, on l'engagea à reprendre son Journal dont il donna deux Volumes pour les années 1692 & 1693. Celui qui faisoit les frais de cet Ouvrage étant mort, il cessa de nouveau. Antoine Capponi, Libraire de Modéne, qui avoit imprimé les deux derniéres années, ayant dans la suite promis à Bacchini de lui fournir les livres dont il auroit besoin, il recommença de nouveau à travailler au Journal, & en publia encore deux volumes pour les années 1696 & 1697 : mais voyant que le Libraire ne lui tenoit pas sa promesse, il l'abandonna entiérement. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres, tome* 12. *p.* 258. *& suiv.*

BACCHIS. *Voyez* l'article de BACCHIADES.

BACCHIUS, fameux Gladiateur, qui vivoit du tems de l'Empereur Auguste, avoit pour concurrent Bithus, & ils étoient tous deux si égaux en âge & en force, qu'ils ne purent jamais se vaincre l'un l'autre, & qu'ils se tuérent tous les deux en même-tems : d'où est venu le proverbe, *Bithus contra Bacchium.* * Erasme, *in Adag.* Suétone, *dans Auguste.* Horace en parle aussi, *l.* 1. *Serm.* 1. *Sat.* 7. *v.* 20.

> *. . . . . . . uti non*
> *Compositus meliùs cum Bitho Bacchius :*

* BACCHIUS, premier Précepteur de l'Empereur Marc Antonin, pour la Philosophie, dont il fait lui-même mention dans ses Maximes, *l.* 1. 5. 7.

* BACCHIUS, Auteur Grec de Milet. Il avoit écrit de l'Agriculture, comme il paroit par Varron & Columelle, *l.* 1. *c.* 1. Pline aussi le cite plus d'une fois dans son *Histoire Naturelle.*

* BACCHIUS de Tanagre avoit écrit une *Explication des mots*, qui sont particuliers à *Hippocrate.* Il est cité par Erotien, dans la *Préface de l'Ouvrage*, qu'il a fait sur la même chose.

BACCHUS, célébre Divinité des Payens, étoit fils de Jupiter & de Sémélé, selon Orphée dans un de ses Hymnes, dans une autre il le fait fils du même Jupiter & de Proserpine. L'épithéte que les Poëtes Grecs & Latins donnent à ce Dieu, qui marque qu'il a eu deux méres, ne se doit pas expliquer à la rigueur, comme s'il avoit eu deux méres en effet ; mais seulement par allusion à l'office de mére que Jupiter lui rendit ; car la fable porte que de peur qu'il ne fût consumé par le feu avec sa mére Sémélé, à qui la curiosité de voir Jupiter dans l'appareil de sa Divinité couta la vie, il le tira du sein de sa mére & le cacha dans sa cuisse, pour achever ce qui lui restoit à fournir du terme des neuf mois. * Ovide, *au* 3. *liv. des Métamorphoses.* Orphée ajoûte que Sabasius enferma Bacchus dans la cuisse de Jupiter. D'autres Auteurs croyent que Sabasius étoit fils de Bacchus ou Bacchus lui-même, qui emprunta ce nom des Sabéens, chez qui il étoit adoré. Après que ce Dieu fut né, Ino sa tante le nourrit en cachette, & le mit entre les mains des Nymphes, qui eurent soin de l'élever. Méléagre croit qu'elles le tirérent elles-mêmes du milieu des flammes sans qu'il ait jamais été cousu dans la cuisse de Jupiter. Et Damarchus, *au* 9. *des Dionysiaques*, dit qu'il fut élevé par les Heures, filles de Jupiter & de Themis. Lucien, *dans les Dialogues des Dieux*, dit que Bacchus ne fut pas plutôt venu au monde, que Mercure le porta aux Nymphes dans une ville d'Arabie, voisine de l'Egypte, appellée *Nysa* : ce qui est conforme au témoignage d'Orphée, que dit que Bacchus fut élevé en Egypte. D'autres ont cru que les Hyades furent les nourrices de Bacchus, suivant le rapport d'Apollodore, *en son second livre des Dieux*, & d'Ovide, *au cinquiéme des Fastes.* Pausanias, *dans ses Achaïques*, écrit que c'étoit un bruit commun parmi les Habitans de Patras, que Bacchus avoit été élevé en leur païs dans la ville de Mesatis, & que peu s'en fallut qu'il ne fût pris par les Pans, qui lui dressoient continuellement des embûches. Les autres disent qu'il fut élevé dans l'isle de Naxos. Mais Sidonius Antipater veut qu'il ait été Thébain de même qu'Hercule ; & Lucien assure que sa mére étoit de Syrophénicie. Ce qui a donné lieu à cette diversité d'opinions, touchant le païs & l'éducation de Bacchus, c'est qu'il y en a plusieurs qui ont porté ce nom, & dont Cicéron fait le dénombrement *au troisiéme livre de la Nature des Dieux.* Il se trouve des Auteurs qui disent qu'aussi-tôt que Bacchus fut né, Mercure le porta par l'Ordre de Jupiter dans l'isle d'Eubée, où il le mit entre les mains de Macris, fille d'Aristée, qui frotta ses lévres avec du miel, & commença ainsi à le nourrir. Ils ajoûtent que Junon s'en étant apperçue, & ne pouvant souffrir qu'un enfant d'une de ses rivales fût élevé dans une isle qui lui étoit consacrée, en fit sortir Macris, qui se retira dans le païs des Phéaques, où elle éleva Bacchus dans une caverne qui avoit deux portes. Le Poëte Orphée n'est pas d'accord avec ces Ecrivains, touchant le nom qu'ils donnent à la nourrice de Bacchus, qu'ils appellent *Hippa* ; & il n'est pas non plus bien d'accord avec soi-même ; car dans son Hymne sur les Nymphes, il dit qu'elles nourrirent Bacchus. S'il en faut croire ce même Auteur, Bacchus étoit Hermaphrodite. Ovide lui donne une jeunesse perpétuelle, *Metam.* 4. *v.* 17. *& suiv.*

> ——— *Tibi enim inconsumpta juventa est,*
> *Tu puer æternus, tu formosissimus alto*
> *Conspiceris cœlo.*

On le peignoit jeune, avec un corps *tendre & délicat*, & on le mettoit entre les plus belles Divinitez : ce qui répond mal à la figure qu'on lui donne aujourd'hui. Toute l'Histoire fabuleuse de Bacchus se voit au long dans Diodore, *liv.* 4. & dans Nonnus, *aux Dionysiaques*, où il décrit ses exploits & ses principales actions ; comme ses voyages dans les païs plus éloignez ; les victoires qu'il remporta dans les Indes ; l'art de planter la vigne, de moissonner & de négocier, qu'il enseigna aux hommes. Les Prêtresses de ce Dieu tiroient leur nom du sien, & s'apelloient *Bacchæ* ou *Bacchantes* ; & de deux ans l'un elles alloient lui offrir des sacrifices sur le Parnasse, montagne de Béotie. Elles s'assembloient aussi en foule tous les trois ans sur la montagne de Cythéron, portant des thyrses à la main, pour y célébrer avec de grands cris & des hurlemens étranges, la fête que les Anciens appelloient *Orgies* ou *Bacchanales.* * Ovide, *Metam.* 9. Tous les Auteurs attribuent ordinairement le thyrse à Bacchus & aux Bacchantes. C'étoit une maniére de petite lance ou de bâton couvert de feuilles de vigne & de lierre mêlées ensemble, ayant au bout une pointe en forme de pomme de pin. Euripide, *dans ses Bacchantes*, appelle le thyrse un javelot de lierre ; & Ovide, *dans ses Epitres*, une lance de pampre. Antigonus & Marc-Antoine prirent les ornemens de Bacchus. Le premier voulant répréfenter ce Dieu, mit sur sa tête une couronne de lierre, & prit un thyrse à la place du sceptre. L'autre pour soutenir le nom de Bacchus, qu'il avoit commandé qu'on lui donnât, porta une couronne d'or entrelassée de lierre ; & tenant un thyrse à la main, il se fit porter par la ville d'Alexandrie, comme s'il eût été Bacchus lui-même. Bacchus n'avoit pas seul le privilége de porter le thyrse, les Bacchantes le portoient aussi. Les Poëtes content que par la vertu du thyrse, elles faisoient des prodiges suprenans. Dans Euripide une Bacchante n'a pas plutôt donné un coup de thyrse à un rocher, qu'elle en fait sortir une fontaine d'eau ; une autre ne l'a pas si-tôt jetté à terre, que Bacchus en fait rejaillir une fontaine de vin. On appella *Bacchanales* les fêtes de Bacchus.

Quinte-Curce, *liv.* 8. parle d'une montagne des Indes, que ceux du païs appellent *Méros* ; & c'est d'où les Grecs, dit-il, ont inventé la fable, que Bacchus étoit sorti de la cuisse de Jupiter ; parce que μηρὸς en Grec signifie *cuisse.* Ce fut là que les soldats s'avisérent de cueillir des feuilles de vigne & de lierre, & de s'en faire des guirlandes, courant ça & là par la forêt comme des insensez. Les montagnes & les vallées retentissoient des voix confuses de plusieurs milliers d'hommes, qui adoroient le Dieu tutélaire de ce bocage, & toute l'armée fut ainsi occupée durant dix jours à solemniser la fête de Bacchus. On répréfentoit ce Dieu dans un char de triomphe, traîné tantôt par des panthéres, tantôt par des tigres, qui lui étoient particuliérement consacrez, comme un embléme des effets du vin, qui, selon les sujets où il agit, dompte quelquefois les hommes les plus farouches, & quelquefois les rend furieux : ce qu'en termes

de débauche on appelle ordinairement *vin de ſinge* & *vin de lion*. Dans cet équipage il étoit accompagné de Siléne, courbé ſur ſon âne, & d'une troupe de Satyres & de Bacchantes, qui marchoient devant & derriére, & jettoient des cris horribles. Il n'y eut que les Scythes ſeuls qui ne voulurent point reconnoître Bacchus, diſant que c'étoit une choſe ridicule d'adorer un Dieu, qui rendoit les hommes inſenſez & furieux. On tient que le culte de cette fauſſe Divinité, tire ſon origine des Indiens, & qu'un certain Eleuthére a été le premier qui lui a dreſſé une ſtatue, & qui a enſeigné de quelle maniére on le devoit adorer. Bacchus avoit deux temples à Rome; l'un dans le ſecond quartier de la ville (où ſelon George Fabrice, eſt à préſent l'égliſe de ſainte Conſtance) hors la Porte Viminale; l'autre, beaucoup plus petit, dans le ſixiéme quartier, où on lui avoit dreſſé un autel commun avec Proſerpine. Les Indiens l'adoroient ſous le nom de *Dionyſius*; les Egyptiens ſous celui d'*Oſiris*, les Romains ſous celui de *Liber*; & les Grecs lui en donnérent pluſieurs, comme Διόνυσος, Βρόμιος, &c. Samuel Bochart croit qu'il a été nommé *Bacchus*, de *Bar-Chus*, c'eſt à dire, en Chaldéen, *fils de Chus*, & que c'étoit le même que *Nemrod*. *Voyez* LIBER. Les Curieux pourront conſulter le Sieur Triſtan, lequel dans *le ſecond Volume de ſes Commentaires Hiſtoriques* a donné l'explication d'un vaſe d'agathe, qui eſt dans le Thréſor de S. Denys. C'eſt un préſent de Charles III, dit *le Simple*, Roi de France, & ſans doute une des plus belles piéces qui ſoit dans l'Univers. Les figures en relief qu'on y voit ſont admirables. Elles ſe rapportent à Bacchus, & ce vaſe étoit une de ces ſortes de taſſes, que les Anciens nommoient *carcheſium*, dont on ſe ſervoit pour les ſacrifices. Bacchus en avoit de particuliers, & outre les Orgies, on célébroit à ſon honneur pluſieurs ſortes de fêtes, dont les Bacchanales étoient les plus renommées. * Ovide, *l.* 3. *Metam.* Natalis Comes, *l.* 5. *c.* 13. Euripide. Diodore, *l.* 5. *&c.* * Virgile, *Eclog.* 5. Pline, *liv.* 16. *chap.* 34. Euripide, *dans ſes Bacchantes*. Ovide, *dans ſes Epitres*. Saint Juſtin Martyr. Macrobe. Sénéque, *dans ſon Hercule furieux*. Nonnus, *liv.* 9. *des Dionyſiaques*. De-la-Cerda. Hérodote, *liv.* 4. Hygin, *Fab.* 225. Franç. Laziard, *Hiſt. c.* 16. André Alciat, *en ſes Emblêmes*. Claude Minoé, *dans ſon Commentaire ſur Alciat*. Samuel Bochart.

☞ Toute cette Hiſtoire Fabuleuſe de Bacchus demanderoit de longues réflexions, mais je la réduirai à deux articles, le premier de la naiſſance & de l'éducation de Bacchus, & le ſecond des Bacchanales.

Si l'on trouve dans les autres Fables quelque choſe de Phyſique, de Moral, & d'Hiſtorique, on ne trouve rien dans celle-ci qui ne touche la nature. Il n'y a perſonne qui ne ſache que par Bacchus on entend le vin; car de tous les Dieux des Payens il n'y en a point qui ſoit plus connu, & qui ait mieux conſervé ſon pouvoir & ſon crédit. Sémélé mére de Bacchus eſt donc priſe pour la Terre, qui produit la vigne, & qui la rend féconde par ſa graiſſe, & par ſon humidité. Et quand on dit que Jupiter enferma Bacchus dans ſa cuiſſe, l'ayant tiré du ventre de ſa mére, on veut montrer par cette fiction, que quand la vigne a pouſſé ſa grappe, & qu'elle a cru un certain tems, il faut qu'il vienne de la chaleur pour faire mûrir le raiſin, & que cette chaleur ſoit modérée. On nous figure cette eſpéce de chaleur par Jupiter qui enferma Bacchus dans ſa cuiſſe, parce que le ſang eſt plus modéré en cet endroit du corps qu'en pas un autre; & c'eſt pour cette raiſon qu'on dit que Jupiter eſt pére de Bacchus. Outre que la vigne ne peut bien venir qu'en des lieux chauds, ou pour le moins aux endroits où le chaud eſt modéré: & la Fable ſemble ne vouloir enſeigner autre choſe, en diſant, que quand Jupiter vint voir Sémélé, il n'y vint pas avec ce foudre dont il renverſa les géans, mais avec un foudre plus doux. Au reſte, on peut ici remarquer que Bacchus naquit deux fois, auſſi l'appelle-t'on *l'enfant deux fois né*; & l'on prétend peut-être montrer par cette double naiſſance, que la vigne a été connue auſſi-bien devant le déluge, qu'après le déluge. On dit qu'après qu'il fut né, on le donna à nourrir aux Nymphes. Quelques-uns tiennent que c'eſt pour répréſenter la fraîcheur & l'humidité modérée; car ſi la vigne, qui eſt l'arbre le plus humide de tous, a modérément de l'eau, ſon fruit en devient meilleur & groſſit en même tems: mais d'autres diſent que les antres des Nymphes, où il fut conſervé, & dont il eſt parlé dans cette Fable, ne ſont autre choſe que les caves où l'on met le vin pour le conſerver, & qui ſont, pour ainſi dire, les grottes de Bacchus. *Voyez* BACCHANALES.

BACCHUS, Eunuque de Mithridate. *Cherchez* BACCHIDES.

BACCHYLIDE, Poëte Grec, neveu de Simonide, étoit de la ville de Julis dans l'iſle de Cée, qui eſt dans l'Archipel ou Mer Egée. Il vivoit ſous la LXXII Olympiade, c'eſt à dire, 452 ans avant l'Ere Chrétienne. Il compoſa des Hymnes, des Odes, & des Epigrammes, dont il ne nous reſte que quelques fragmens. C'étoit le dernier des neuf Poëtes Lyriques, ſi célébres dans l'ancienne Gréce; mais il n'étoit pas le dernier pour la ſageſſe & la retenue avec laquelle il traitoit ſes matiéres. C'eſt un de ceux qu'Horace ſe propoſa comme un modéle qu'il pouvoit ſuivre. Ammien Marcellin rapporte que l'Empereur Julien avoit une eſtime toute particuliére pour les Ecrits de ce Poëte; & que comme ce Prince affectoit de paroître avec un extérieur compoſé, & une conduite réglée dans ſes actions, il en avoit tiré beaucoup d'excellens préceptes, entre leſquels il étoit particuliérement touché de celui où ce Poëte diſoit, *que la chaſteté eſt le plus grand ornement d'une belle vie*. Les Commentateurs de Pindare rapportent auſſi qu'Hiéron Roi de Sicile, préféroit les Poëſies de Bacchylide à celles même de Pindare, quoique celui-ci paſſât pour le Chef des Lyriques. * Euſébe, *in Chron.* Ammien Marcellin, *Hiſt. & ex eo* Lil. Gregor. Giraldi, *Dialog.* 9. *pag.* 1013. *tome* 2. Laurenzo Craſſo, *de Poët. Græc.* Voſſius, *de Poëtis Græc.* Tann. le Févre, *Vies des Poëtes Grecs*, *pag.* 93. 94. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Grecs*, *tome* 5.

BACCHYLLE ou BACCHYLLUS, Evêque de Corinthe, dans le ſecond ſiécle, écrivit ſous le Pontificat du Pape Victor, une lettre au nom des Evêques d'Achaïe, touchant la célébration de la Pâque, à l'occaſion de la diſpute qui s'étoit élevée entre ce Pape & les Aſiatiques, ſur le jour auquel on devoit célébrer cette fête. En ce tems-là les égliſes d'Achaïe ne la célébroient que le Dimanche, conformément à l'uſage de l'égliſe d'Alexandrie & de Rome. * Euſébe, *l.* 5. *Hiſt. c.* 23. S. Jérôme, *in Catal. de Script. Eccl.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. des trois premiers ſiécles*.

BACCIO, (Barthélemi) dit *Barthélemi de Saint-Marc*, Peintre Florentin, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, eſt connu ſous le nom de FRATE BARTHOLOMEO DA SAVIGNANO. *Baccio* eſt le nom de ſa famille; & *Savignano*, celui du lieu de ſa naiſſance dans le territoire de Prato en Toſcane. Il fut un des éléves de Côme Roſſelli; & depuis, après l'avoir quitté, il étudia la maniére de Léonard Vinci, ſous lequel il ſe perfectionna de telle ſorte, qu'il paſſa pour l'un des plus excellens Peintres de ſon tems. Il étoit dévot, & des amis du P. Jérôme Savonarole Dominicain, qui prêchoit alors à Florence, contre les mauvaiſes mœurs de ce tems-là. Ce grand homme employa ſon éloquence à déclamer contre les peintures laſcives, & perſuada à Baccio & à quelques autres de brûler tous les deſſeins qu'ils avoient de cette eſpéce. Enſuite les ennemis de Savonarole ayant obtenu une commiſſion pour le prendre, Baccio ſe retira auprès de lui, avec cent cinquante de ſes amis, pour le défendre, & tâcher de lui ſauver la vie. Mais malgré leur réſiſtance, qui couta la vie à pluſieurs, ce célébre Prédicateur fut pris & brûlé en 1498. Dans ce péril Baccio fit vœu de ſe faire Religieux de ſaint Dominique, ce qu'il accomplit peu de tems après. Il reçut le nom de Frére Barthélemi, prit l'habit à Prato le 26 juillet de l'an 1500, & fut envoyé au monaſtére de Saint-Marc de Florence, où ſes Supérieurs lui commandérent de continuer à s'exercer dans la Peinture. Il y travailla quelque tems, ſous Raphaël d'Urbin, qui lui apprit la maniére de finir un ouvrage, dans les régles de la perſpective. Cet excellent Peintre ne dédaigna pas d'imiter le coloris de Frére Barthélemi. Ce dernier fit divers tableaux: & comme ſes envieux lui reprochoient de ne ſavoir pas répréſenter le nud, il travailla à un ſaint Sébaſtien, que tout le monde admira. On dit que l'ayant expoſé dans l'égliſe de Saint-Marc, la beauté de cette figure fut une occaſion de pécher pour quelques femmes, & que les Religieux s'en étant apperçus, le mirent dans leur chapitre. Quelque-tems après, Jean Baptiſte della Palla l'ayant acheté, l'envoya en France, où le Roi Louis XII. le reçut avec quelques autres tableaux de Frére Barthélemi, qui mourut le huitiéme octobre de l'an 1517, âgé de quarante-huit ans. Il ne voulut point être fait Prêtre par reſpect, & ſe contenta de l'Ordre de Diacre. * Vaſari, *Vite de Pittori.* Serafino Razzi, *Iſtor. de gli Huom. Illuſt. Domin.* Félibien, II. *Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *p.* 278. *& ſuiv.*

BACCIO (Pierre Jacques) d'Arezzo, Prêtre de l'Oratoire à Rome, a écrit en Latin & en Italien la Vie de ſaint Philippe de Neri & d'autres Ouvrages. Un Auteur moderne l'a confondu avec André Baccius Médecin. * Miræus, *de Script. ſæc. XVII.*

BACCIO BALDINI, excellent Graveur. *Cherchez* BALDINI & MASO.

BACCIO ou BACCIUS (André) Médecin, natif de Saint-Elpidio, dans la Marche d'Ancone qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, profeſſa la Médecine à Rome, où il fut domeſtique du Cardinal Aſcanio Colonna, & où il aquit beaucoup de réputation. Mais il s'en eſt fait une plus durable par ſes Ouvrages. Les plus recherchez ſont, *de Thermis lib. VII.* imprimé à Veniſe en 1577 & 1588, & à Rome en 1622; *De naturali vinorum hiſtoria, lib. VIII*; *De venenis & antidotis*; *De gemmis ac lapidibus pretioſis*, *&c.* Il compoſa en Italien ce dernier Ouvrage qu'on a mis en Latin. Baccius vivoit encore en 1586. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Imagin. Illuſt. c.* 79. Vander Linden, *de Script. Medic.* &c.

*BACCIO DEL BIANCO, Peintre & Ingénieur d'Italie ſe mit au ſervice de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, où il compoſa de fort curieuſes machines. Il mourut à Madrit vers l'an 1660, dans la 60 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Marchetti, *p.* 90.

BACCIUS (André) *Voyez* BACCIO (André)

*BACENOR ou BAKENOR. *Voyez* l'art de DOSITHÉE.

*BACH chez les Anciens Allemans ſignifioit *un ruiſſeau, un torrent*, & de là vient qu'il y a en Allemagne tant de villes & de villages qui ſe terminent en *bach*.

BACH, petite ville de la Baſſe Hongrie ſur le Danube, & au Comté de Tolne, étoit autrefois plus conſidérable, & avoit même un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Colocza; mais il y a été uni à perpétuité depuis long-tems. Cette ville eſt en fort mauvais état, depuis qu'elle eſt aux Turcs. * Baudrand.

BACHA, PACHA ou BASSA, titre d'honneur qui ſe donne à toutes les perſonnes conſidérables de la Cour du Grand-Seigneur. Ils ſont ordinairement Gouverneurs de Provinces & de villes. On appelle auſſi le Bacha de la mer, celui qu'on appelle en France Amiral, qui commande les forces maritimes du Grand-Seigneur. L'origine de ce mot eſt Turque, ſelon Leunclave; car *Baſſa* ou *Baſſi* ſignifie *tête* dans la langue des Turcs, les Bachas étant les têtes, pour ainſi dire, ou les Chefs des provinces, quand ils deviennent Gouverneurs. Les Grecs ont de même appellé Κεφαλάδες, les Chefs ou Capitaines, du mot Κεφαλὴ qui ſignifie auſſi *tête*; & du mot Latin, *capite* venant de *caput*, nous avons fait le mot François *Capitaine*. *Bacha*, c'eſt ainſi que prononcent les Arabes; la véritable prononciation eſt *Pacha*. C'eſt comme les Turcs le prononcent, & comme il faudroit le prononcer avec eux. En effet, il vient du Perſan, *Pai ſchach*, c'eſt à dire, *pié de Roi*; les Souverains ou les Rois ont le pié, c'eſt à dire, *qu'ils ſont préſens dans leurs provinces par les Gouverneurs*. Chez les anciens Perſans, il y avoit un des principaux Officiers de la Cour qui s'appelloit *l'œil du Roi*, Βασιλέως ὀφθαλμός. Il eſt à remarquer que dans l'Em-

l'Empire Ottoman les Bachas ne peuvent transmettre à leurs enfans leurs richesses, non plus que leur dignité; ils en sont exclus, & le Grand-Seigneur est leur héritier. Les Bachas ne se prennent que d'entre les Pages & les Favoris de la Cour; car les autres Turcs ne peuvent aspirer à cet honneur. Les enfans des Bachas ne peuvent prétendre qu'à être Capitaines de vaisseaux, pendant que leurs péres Bachas peuvent s'élever à la dignité de Grand-Vizir, qui est la premiére charge de l'Empire, selon que leur mérite les distingue, ou que la faveur du Prince les regarde. * *Consultez* Jean-Bapt. Tavernier, *Rélation du Serrail.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Spelman. *Glossar. Archaeol.* Aristophane, *en ses Comédies.*

BACHARA, ville de la grande Tartarie en Asie, est située dans l'Usbeck, sur une riviére qui va se décharger dans la Mer Caspienne, environ à quarante lieues au dessous. * Maty, *Diction. Géogr.*

BACHARIUS, dit MASSÆUS, que d'autres nomment Bacchiarius, Bacciavius, ou Bachines, a été en estime dans le V siécle, vers l'an 460. Il étoit Anglois, ou, selon d'autres, Irlandois, & fut même Disciple de Saint Patrice. On dit qu'étant encore jeune il s'appliqua à la Poësie & aux Mathématiques, & qu'il composa un Livre d'Horoscopes. Ensuite il entreprit de voyager, & exécuta ce dessein. On lui en fit des affaires si fâcheuses, que pour éviter la censure, il se vit contraint de travailler à son Apologie, qu'il adressa à Saint Léon *le Grand.* Bacharius composa encore un petit Traité en forme de Lettre intitulé *De recipiendis lapsis*, que nous avons dans la Bibliothéque des Peres. * Gennade, *in Catal. c. 24.* Honoré d'Autun, *li. 2. de Lumin. Eccl.* Pitseus, *de Script. Angl.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl.* Vossius, *de Math. c. 63. §. 1. &c.* *Voyez* aussi BACCHIARIUS qui est apparemment le même.

BACHA-SERAI. *Cherchez* BACIE-SARAY.

BACHELIER, nom que l'on donnoit autrefois aux Gentilshommes, qui étoient au dessus des Ecuyers, mais qui n'ayant pas assez de bien ni de Vassaux, pour lever une compagnie de gens d'armes, marchoient sous l'etendart des Bannerets. Ils avoient néanmoins une enseigne qui finissoit en pointe, avec laquelle ils conduisoient leurs Vassaux. C'étoient ordinairement de jeunes Gentilshommes qui tâchoient de mériter le titre de *Banneret*, par leurs belles actions. Comme ils étoient inférieurs aux Chevaliers, Fauchet veut qu'ils ayent été ainsi appellez, au lieu de *Bas-Chevaliers*, en abrégeant le mot. Gilles Ménage ajoûte que ces Bacheliers étant d'ordinaire de jeunes gens, on leur a donné ce nom à cause de leur âge, les Picards appellant encore les jeunes garçons, *bacheliers*, & les jeunes filles *bachelettes.* Aujourd'hui même en Espagne *bacilier* signifie encore *un jeune homme.* De Hauteferre dérive ce nom de *baculus*, parce que, dit-il, ils s'exerçoient à combattre avec des bâtons & des boucliers. On peut remarquer sur ce sujet, que le Roi Charles V, dit *le Sage*, ayant donné la Lieutenance générale de son armée à Bertrand du Guesclin, ce dernier se voulut excuser de l'accepter, parce qu'il n'étoit que Bachelier: sur quoi ce Prince témoigna publiquement qu'il vouloit que tous les Grands du Royaume lui obeïssent. Les Bannerets & les Bacheliers commencérent à n'être plus considérez, durant les divisions & les diverses factions de ce Royaume, sous Charles VII. qui établit des compagnies d'ordonnance de Gens-d'armes. On ôta peu à peu le commandement des armées aux Bannerets, qui composoient néanmoins une très-belle milice, à laquelle tous les Braves aspiroient, comme à un degré peu inférieur à celui des Officiers de la Couronne. * De la Roque, *Traité de la Noblesse.*

A la guerre on appelloit Bacheliers, *bacularii*, les jeunes soldats, qui ayant donné des marques de leur bravoure dans la premiére campagne, recevoient la ceinture militaire ou les éperons dorez; & ceux-là étoient différens d'une sorte de cavaliers fort estimez, qu'on appelloit *Bucellarii.* * Pancirole, *de Not. Imp. Or. c. 47.* Dans les anciennes constitutions de l'Amirauté d'Angleterre, le nom de *Bachelliers* est attribué à toutes les dignitez qui sont au dessous de celle de Baron.

On appelle maintenant BACHELIERS, ceux qui ont soutenu des théses, après avoir fait leur cours en Théologie, en Droit ou en Médecine, dans quelque Université. Rhénanus croit que ceux qui ont achevé leur cours, sont appellez *Bacheliers*, du mot Latin *baculus* ou *bacillus*, qui signifie *bâton*; parce qu'on leur mettoit en main un bâton pour symbole de l'autorité, que la consommation de leurs études leur donnoit. Il fonde sans doute, son étymologie sur la coutume que les Anciens avoient de donner la liberté, des charges, des dignitez, & quelquefois même un Royaume, en présentant une lance, une verge ou un bâton. C'est pour cela qu'aujourd'hui même tous les contracts qui se passent en Angleterre, dans les Cours des Barons, entre le Seigneur & les Vassaux, qu'ils appellent *tenant par la verge*, sont accompagnez de cette cérémonie de présenter un bâton. Spelman dit qu'il n'est pas certain que ce soit là la véritable origine de ce mot: car on ne trouve nulle part qu'on ait donné un bâton aux Etudians, en leur donnant leurs degrez; à moins qu'on ne veuille que le bâton, que le Bedeau porte devant eux dans la cérémonie de la promotion, ait donné lieu à ce nom. Le Pape Grégoire IX. est le premier qui ait distingué précisément les degrez de Bachelier, de Licentié, & de Maître ou Docteur. Dans le XIII siécle, c'étoient les Bacheliers qui enseignoient publiquement; ils commençoient par lire & expliquer l'Ecriture Sainte, puis ils donnoient des Traitez sur le Maître des Sentences. Les premiers s'appelloient *Biblici*, & les seconds *Sententiarii.* Ils portoient le nom de *Bacillarii* ou *Bacalarii à Bacillo*; sans doute, parce qu'on appelloit ainsi les jeunes guerriers, qui s'exerçoient d'abord avec des bâtons, pour se battre ensuite avec des armes. Les Bacheliers s'exerçoient de même par de fréquentes disputes, ausquelles présidoient les Maîtres ou Docteurs. C'est là l'origine des actes. Lorsqu'ils avoient achevé le tems prescrit de leurs études & de leur cours, ils étoient licentiez par le Chancelier de l'église de Paris, & étoient ensuite reçus Docteurs. * Spelman, *In Gloss. Archaeol.*

En Angleterre il y a des Chevaliers, qu'on appelle *Batchelours*, ou Bacheliers; ce sont les plus communs de tous. Autrefois on ne conféroit cet honneur qu'aux Gens d'épée, qui avoient bien servi la Couronne, ou à des fils de Nobles, pour les exciter à la vertu. On les créoit Chevaliers, en leur mettant une épée & des éperons dorez, ce qui les faisoit appeller *Equites aurati.* Présentement on fait Chevaliers de cet Ordre des Medecins, des Peintres, des Mathématiciens, &c. Le Roi appelle par son nom celui qu'il veut faire Bachelier, & après lui avoir commandé de se mettre à genoux devant lui, il lui touche légérement l'épaule gauche avec une épée nue; après quoi il lui commande de se lever, en lui donnant le titre de *Sir* devant son nom de batême. Les femmes de ces Chevaliers ont le titre de *Ladi*, ou Dame, de même que celles des Baronnets; & c'est souvent pour trouver des partis avantageux qu'on recherche cette sorte d'honneur, qui donne la préséance sur les Ecuyers, & sur les simples Gentilshommes. * *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BACHERIUS (Pierre) *Voyez* BAKERE.

BACHET (Pierre) Seigneur de Méziriac (ou plutôt de Meyseria, comme ecrivent ceux du païs) de Vauluisant & de Lionières, Lieutenant Général du Bailliage de Bresse sous Henri II, puis Juge des appellations ou Juge-Mage, lorsque cette province retourna à la Savoye, passa en son tems pour un habile Jurisconsulte dont on a imprimé *deux tomes de Consultations*, & *un tome de Lettres* qu'il écrivit aux plus Savans de l'Europe, & de celles qu'il en reçevoit. Il vivoit en 1565. Il épousa en 1540, *Françoise*, fille d'*Antoine* de Soria, Gentilhomme Portugais & premier Médecin de Béatrix de Portugal, Duchesse de Savoye dont il eut JEAN Bachet Juge des appellations de Bresse, qui vivoit en 1586, & fut pére 1. de CLAUDE GASPARD qui suit; & 2. de *Guillaume* Bachet, Seigneur de Vauluisant, Président en l'Election de Bresse, qui fut bon Poete Latin & François, & mourut sans postérité.

BACHET (Claude Gaspard) Sieur de Méziriac, étoit de Bresse, d'une Famille noble & ancienne. Il étoit savant dans les Langues & particuliérement dans la Gréque, très-profond dans la connoissance de la Fable, de l'Algebre, des Mathématiques, & des autres Sciences curieuses. Mr. *Colomiez* dit qu'il avoit été Jésuite à l'âge de vint ans, & qu'il avoit fait sa premiére Classe à Milan, où étant tombé malade il se fit de nouveau séculier. *Il passa dans sa* jeunesse beaucoup de tems à Paris & à Rome. Depuis il se retira chez lui à Bourg en Bresse, & il y mena une vie la plus charmante, qu'on puisse imaginer. Il étoit déja connu, & compté en France entre les premiers de son tems, soit pour l'esprit, soit pour le savoir, & c'étoit assez pour satisfaire une ambition raisonnable, comme la sienne. Quant au bien, il étoit au commencement riche de cinq ou six mille livres de rente, &, enfin, de huit ou dix par la mort de *Guillaume Bachet*, son Frère aîné. Il ne se travailla point pour en aquérir davantage; au contraire, il évita les Charges publiques & les Emplois, que les autres recherchent avec tant de soin. Lorsqu'il étoit encore à Paris, on parla de le faire Précepteur du Roi *Louis* XIII: cela fut cause qu'il se hâta de quitter la Cour; & il disoit depuis qu'il n'avoit jamais été en si grande peine, lui semblant, qu'il avoit déja sur les épaules le pesant fardeau de tout un Royaume. Après s'être ainsi retiré, *il se maria, &, quoi qu'il pût prétendre à de fort riches partis, il aima mieux prendre une femme sans bien, mais de bon lieu, bienfaite,* d'une humeur fort douce, & qui se *rapportoit* parfaitement à la sienne. Il ne se repentit point de ce choix, & prenoit souvent plaisir d'en parler à ses Amis, comme de la meilleure chose qu'il eût jamais faite. La santé ne lui manquoit pas, & sa seule incommodité, étoit de légéres atteintes de goutte de tems en tems. La principale partie de son bonheur consistoit dans son esprit; car il l'avoit naturellement facile, sage, & modéré; il étoit de ceux à qui toutes choses plaisent, & qui se divertissent à tout. Il n'y avoit point de Science à laquelle il ne se fût attaché durant quelque tems; point de bel Art, qu'il ne connût, jusqu'à savoir travailler de ses mains. On le voyoit faire toutes sortes d'exercices, suivant la saison, ou suivant la compagnie qu'il avoit. Il mourut à Bourg en Bresse le 26 de février 1638 n'ayant guéres que quarante-cinq ans, selon M. *Pellisson*; mais en ayant davantage, selon Mr. *Bayle.* Il laissa entre autres enfans Etienne Bachet, Seigneur de Méziriac, Président au Présidial de Bresse, homme d'esprit qui mourut en février en 1708, âgé de 81 an, laissant deux fils qui ont pris le parti des armes. On a de lui un petit Livre de Poësies Italiennes, où il y a des imitations des plus belles comparaisons, qui sont dans les huit premiers livres de l'Enéide; un autre de Poesies Latines; plusieurs Poesies en François, en quoi il ne réussissoit que médiocrement. Il y en a dans le Recueil de 1621, appellé *Délices de la Poësie*, & dans celui de l'an 1627. On a de lui un volume, qui contient une partie des *Epitres d'Ovide*, traduites en Vers François, avec des Commentaires fort savans, & où il entre dans tous les recoins de la plus recherchée Mythologie; (Il y a une de ces Lettres d'Ovide, qu'il dit avoir été traduite vint ans auparavant par Guillaume Bachet, son frére aîné) la véritable vie d'Esope en François, car pour celle de *Planudes*, il est facile de voir qu'elle est toute fabuleuse; *Diophante* traduit de Grec en Latin, avec des Commentaires, qui ont été fort aprouvez par les Connoisseurs; un Livre de *Récréations Arithmétiques*, où il enseigne toutes les subtilitez, qu'on peut faire dans les jeux par les nombres, & dont on a pris une partie des *Récréations Mathématiques*; un Traité *De la Tribulation, traduit de l'Italien de Caccia guerra.* Son grand Ouvrage étoit la Traduction de *Plutarque*, qu'il avoit entreprise à l'envie de celle d'*Amiot*, où il avoit trouvé des milliers de fautes. Son travail étoit presque achevé, quand il mourut, mais il n'a pas paru jusques ici, & il ne seroit presque plus de saison, car son langage seroit suranné, comme il paroit par les Ouvrages qui sont publics. Il cite souvent dans ses Ecrits un Commentaire sur *Apollodore*, qui n'a point paru. Son Fils le vendit à Mr. d'*Alibert* Thrésonier de France à Montauban, pour le prix de quinze cens livres. Mr. d'Alibert s'étoit proposé de le faire imprimer à ses dépens; mais, ayant été surpris de la mort, il donna en mourant à un de ses

Amis ce Manuscrit, qui est tout de la main de Mr. de Méziriac. Cet Ami le donna depuis à Mr. *Cafe*, & Mr. Cafe à Mr. *Picard* de l'Académie Royale des Sciences. Mr. Picard le donna à Mr. l'Abbé *Galloys*, qui pour accomplir les bonnes intentions de Mr. d'Alibert l'offrit à plusieurs Libraires, qui n'ont pas voulu le faire imprimer, à cause que ce Livre est en Latin, & qu'il est sur une matiére fort abstraite. Mr. de *Méziriac* fut choisi pour remplir une place de l'Académie Françoise naissante, quoi qu'il fût absent; mais il ne fut jamais à Paris pour occuper ce poste; & lorsque son tour fut venu d'y faire un discours, il en envoya un, qui fut lu dans l'Assemblée par Mr. de *Vaugelas*. * Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise*. Bayle, *Diction. Critique*, au mot MÉZIRIAC. Patin, *Lettres*. Guichenon, *Hist. de Bresse*. *Mémoires du tems*.

BACHI. *Cherchez* BASCHI.

BACHIAM, BACHIAN & BACQUIAM, isle de l'Océan oriental, dans l'Archipel des Moluques, auprès de la Ligne. Cette isle est petite; mais elle est traversée de plusieurs canaux qui la rendent tres fertile, & qui semblent en faire plusieurs isles. Elle dépend du Roi de Bachiam, aussi-bien que la ville capitale du même nom, & plusieurs autres isles dites aussi de Bachiam: cependant les Hollandois y ont le Fort de Barnevelt, pour le commerce, qui consiste en épiceries. Elle est à trente milles de Machian, & un peu moins des côtes de l'isle de Gilolo. * Baudrand.

BACHIGLIONE, en Latin *Bachilio*, *Medoacus Minor*, riviére d'Italie. Elle coule dans les Etats des Vénitiens, où elle baigne Vicence & Este, & se décharge dans les Lagunes du Golfe de Venise. * Maty, *Diction. Géogr.*

BACHILLUS. *Voyez* BACCHYLLE.

BACHOR & BACHORA. *Voyez* BAHURIM.

BACHOVIUS ou BACHOFEN D'ECHT (Reinier) étoit d'une bonne famille de Cologne. L'Empereur Charles-Quint avoit donné, en 1525, des lettres de noblesse à Arnoul & Frédéric Bachovius. Reinier, dont nous parlons, étoit fils d'Henri, & eut deux oncles, Jean & Frédéric; l'un Médecin de l'Electeur de Tréves, & l'autre Jurisconsulte. Il naquit au mois d'août de l'an 1544, & fut élevé dans le négoce. Il se retira à Leipsic, où il épousa une fille de bonne maison, & où il exerça les dignitez d'Echevin, & de Consul ou Chef de la République. Sa profession ne l'avoit pas éloigné de la connoissance des Belles Lettres. Il apprit les Langues & la Jurisprudence, & étudia encore la Théologie. Depuis, se voyant obligé de sortir de Leipsic, pour avoir quitté le Luthéranisme & embrassé le Calvinisme, il se retira à Heidelberg, où il exerça divers emplois, & où il mourut le 27 février de l'an 1614. Bachovius avoit composé quelques Ouvrages. Il laissa un fils appellé comme lui, REINIER BACHOVIUS, qui sera le sujet de l'article suivant. * Melchior Adam, *in Vita Jurif. German.*

* BACHOVIUS (Reinier) fils du précédent, fut d'abord Professeur en Politique à Heidelberg, & ensuite en Jurisprudence dans l'année 1613. Il avoit été fait Docteur dès l'an 1599. Lorsque dans les troubles de Bohême, l'Electeur perdit le Palatinat, Bachovius se rendit premiérement à Heilbron, & ensuite son penchant l'emportant vers le Lutheranisme, il trouva par le moyen de Thabor, l'occasion de venir à Strasbourg, où la jalousie des Théologiens ne le laissa pas jouir d'un long repos. Ainsi la nécessité qui n'a point de loi, le força à chercher parmi les Catholiques, ce qu'il ne trouvoit pas chez les Luthériens. De cette sorte il obtint de Maximilien Electeur de Baviére la pension dont il avoit joui à Heidelberg avant son changement de religion. Mais quand les Suédois se furent rendus maîtres de cette ville, il retourna à la Religion Protestante, & fit là dessus un discours qu'il prononça publiquement dans l'Eglise, & prit pour cette action le dimanche où l'on a accoutumé de prêcher sur la parabole de la Brebis égarée. On ignore l'année de sa mort. On a de lui, *Examen Rationalium Fabri de Actionibus; De Pignoribus & Hypothecis; Exercitationes ad Fabrum de Erroribus Pragmaticorum; Commentarius ad Instituta; Strictura in Wesembecium; Commentarius ad πρῶτα*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gundling, *in Otiis*, *partie* 1. *c.* 5.

BACHOW. *Voyez* BACKOU.

BACHRAC, ville. *Cherchez* BACCHARACH.

BACHU, ville de Perse, *Cherchez* BACU.

BACHUR. *Voyez* BAHURIM.

BACIÉSARAY ou BACHASERRAI, *Baccasara*, ville capitale de la petite Tartarie, que l'on appelle autrement la Tartarie Précopite. Elle est située au milieu du païs sur le fleuve Kabarta, & est considérable pour être la demeure du Kam des Tartares de Crim. Elle pourroit bien être l'*Assyraui* des Anciens. Cette ville est plus longue que large, & se trouve entre deux montagnes qui lui servent de murailles. Les Juifs, les Arméniens & les Grecs qui y habitent ne payent au Prince pour tout tribut qu'un écu & un quart par an pour chacun, & les Tartares ne lui en donnent point d'autre que la dîme des esclaves qu'ils font dans leurs courses. Les maisons y sont assez bien entendues, & l'eau y est excellente. Le palais est commode, mais irrégulier, & dans l'entrée l'on trouve les tombeaux de deux Hans ou Khans qui y ont été enterrez: ce qui est rare, parce que le Grand Seigneur les dépose ordinairement, & les envoye finir leurs jours dans l'isle de Rhodes. Ces deux tombeaux sont si bien travaillez, qu'il vient d'abord dans l'esprit que les Princes de ce païs-là sont mieux logez après leur mort que pendant leur vie. * Tavernier, *Voyage de Perse*. Baudrand. M. de la Motraye. *Biblioth. Angloise*, *tome* 12. *partie* 1. *p.* 136. & 137.

* BACIS. Il y a eu, dans la Gréce, plusieurs Devins de ce nom, comme il paroît par *Clément* Alexandrin, *Strom. liv.* 1. & par Suidas. Plusieurs Auteurs Payens ont cité leurs Oracles. *Voyez la Biblioth. Grèque* de Jean Meursius.

BACKER (Jacques) excellent Peintre natif d'Harlingen, ville de Frise dans les Provinces-Unies, apprit la Peinture à Amsterdam, & y exerça cet Art avec réputation. Il s'adonnoit principalement à faire des portraits au naturel; & il étoit si expéditif dans son travail, que l'on remarque qu'une femme d'Harlem étant venue à Amsterdam, remporta le même jour son portrait achevé, où non seulement la tête, mais aussi la draperie, avoient reçu tous les embellissemens de l'Art. * *Acad. Pict. part.* 2. *l.* 3.

BACKER. *Voyez* BAKKER.

BACKEVEEN, village de la Frise, une des sept Provinces-Unies. Il est dans l'Oosterland, vers un grand marais, & les confins de la province de Groningue & du Sevenwolden. On l'appelle en Latin *Baduhennæ Lucus*, à cause d'une grande forêt que ceux du païs appellent *Seven-Walden* ou *Seven-Wolden*. On croit que c'est près de là que les Romains furent défaits, & perdirent neuf cens hommes dans une escarmouche. * Tacite. Hoffman. *Voyez* SEVENWOLDEN.

BACKIUS (Reinard) a publié un livre *in* 4. intitulé *Expositio Evangeliorum Dominicalium*, un Amphithéatre de la mort, & un Commentaire sur les Pseaumes en 1664. * Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova*.

BACKOU, ville de la Moldavie sur la riviére d'Arari, proche des frontiéres de la Valachie. Elle est assez peuplée, & fut ornée d'un Evêché suffragant de l'Archevêché de Colocza, par le Pape Clément VIII. Elle est à trente mille pas de Tarwisch, en allant vers Braslow. Elle est mal nommée *Brachow* & *Braislow* dans la plupart des cartes modernes. * Baudrand. M. Delisle dans sa carte de Hongrie, l'appelle *Bussovo* & *Busovo*, & la place sur la riviére de Migskovo.

BACLAN, païs de la Perse dans le Chorasan, près de la ville de Balche, & vers la riviére de Gihon. * Baudrand.

BACMEISTER (Luc) Ministre Luthérien, né à Lunebourg dans la Basse Saxe le 18 octobre de l'an 1530, fut élevé dans la doctrine de Luther, & étudia dans l'Université de Wittemberg. Depuis on le choisit pour être Précepteur des Princes de Danemarck, fils du Roi Christian III. Après la mort de ce Roi, la Reine sa veuve le choisit pour son Prédicateur ordinaire, & lui fit épouser la fille de Jacques Bordinge, son premier Médecin. Il fut encore Ministre & Professeur à Rostok & ailleurs, & mourut le neuviéme juillet de l'an 1608, âgé de 78 ans. Il a laissé divers Traitez de Théologie selon la doctrine des Protestans, *De modo concionandi*; *Theses de Sacramentis*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.*

* BACMEISTER (Luc) fils du précédent, naquit à Rostok en 1570. Il fit ses premiéres études sous Chytræus, & alla en 1587 à Strasbourg, après avoir visité l'île de Zeeland, la Scanie & la Suisse. Trois ans après il retourna dans sa patrie où il s'adonna à la Philosophie, mais à l'instigation de son pere, il s'appliqua à la Jurisprudence. Après la mort de son frére aîné qui avoit étudié en Théologie, il quitta, selon le conseil de son pere l'étude de Droit, & après avoir été reçu Maître ès Arts, il se rendit à Wittenberg en 1593, pour y étudier. Gaspard d'Ebeleben, Ministre d'Etat de l'Electeur, lui confia l'instruction de son fils. Bacmeister remarquant qu'il ne pouvoit pas s'avancer beaucoup par là, s'en retourna chez lui en 1597. L'année d'après, il alla visiter la Flandre & le Brabant, & fit dans cette occasion à Louvain connoissance avec Juste Lipse. En 1600, le Duc de Meckelbourg le nomma troisiéme Professeur en Théologie à Rostok, où auparavant il n'y en avoit eu que deux. Après cela il fut fait en 1604 Surintendant à Rostok; en 1605, Docteur; & en 1612, Surintendant des Eglises de Gustrow. Il mourut en 1638. On a de lui, *Oratio de Jubilæo*; *In Threnos Jeremiæ*; *Explicatio septem Psalmorum Pœnitentialium una cum Psalmorum XVI & XXII*; *Explicatio Typorum Veteris Testamenti adumbrantium Christum, ejusque personam, sacerdotium, sacrificium & beneficia*; *Disputationes Theologica XXIII, opposita Decretis Concilii Tridentini*; *Fasciculus Quæstionum Theologicarum*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Theol. Dec.* 4. *n.* 2. Freher, *in Theatro*, *p.* 476.

BACOCS ou BACOCZ (Thomas) Cardinal, Archevêque de Strigonie, & Ministre d'Etat en Hongrie, s'éleva par son propre mérite, sous le régne de Mathias Corvin & de Ladislas V. Il étoit Hongrois, & né de pauvres parens dans le village de Herdout au diocése de Vesprim. Son assiduité dans le travail & son expérience dans les affaires lui procurérent de l'emploi, dont il s'aquitta si bien que Mathias Corvin, le nomma à l'Evêché de Javarin, & le fit Conseiller d'Etat. Depuis il eut l'Evêché d'Agria, ensuite l'Archevêché de Strigonie; & Ladislas V. ayant été élu Roi de Hongrie en 1490, eut tant de sujet de se louer de Bacocz, sur lequel il se déchargeoit d'une partie des affaires de son Etat, qu'il lui obtint le chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI. lui donna le 25 septembre de l'an 1500. Cette nouvelle dignité augmenta son crédit & son pouvoir. Le Roi le déclara Ministre d'Etat, & Bacocz témoigna par sa fidélité & par ses services qu'il n'étoit pas indigne de cette confiance. En 1512, ce Prélat fit un voyage à Rome, où il se trouva à la mort de Jules II, & à l'élection de Léon X, en 1513. On y admira sa suite, ses richesses & sa magnificence. Le nouveau Pape le renvoya avec la dignité de Légat de Hongrie & de Bohême, où il fit prêcher la Croisade. Il s'opposa à la revolte des Hongrois, sous le régne de Louis *le Jeune*, fils de Ladislas, & mourut le 12 juin 1521. * Isthuanf. *Hist. Hung. l.* 5. & 6. Dubravius, *l.* 32. & 33. Paul Jove. Onuphre. Aubery, &c.

BACON (Robert) Prêtre Anglois dans le XIII siécle. On l'éleva dans les Sciences & dans la piété. Il étudia en Théologie dans l'Université d'Oxfort, où il parut avec tant d'éclat, qu'après avoir reçu les honneurs du doctorat, il en fut un des plus célebres Professeurs. Il écrivit des Gloses sur toute l'Ecriture, des Commentaires sur les Pseaumes, des Sermons, & la Vie de saint Edmond de *Cantorberi*, qui avoit été son precepteur. Nous avons ses Ouvrages dans Surius. Au reste, Bacon avoit commerce de lettres avec les Savans de l'Université de Paris, & n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuer à la gloire de celle d'Oxford: ce qui fut cause que le Pape Clément V, ajoûta depuis une Constitution pour les Professeurs,

seurs, dans les ordonnances qu'il dressa au Concile de Vienne, & qu'on publia sous le nom de *Clémentines*. Bacon mourut en 1248. * Math. Paris, *in Hist.* Nicolas Trivet, *in Chron.* Brianus Twynus, *l. 3. de Ant. Acad. Oxon.* Middendorp. *de Acad. l. 2.* Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

BACON (Roger) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint François dans le XIII siécle, fut surnommé *le Docteur admirable.* Il étoit d'une bonne maison des environs d'Ilchester, où il naquit en 1214. Les progrès qu'il fit dans les Sciences sont surprenans pour son siécle, & même pour le nôtre. Ayant fait de bonne heure ses études à Oxford, il alla ensuite à Paris, où il s'appliqua aux Mathématiques & à la Médecine. De retour à Oxford il se jetta dans les Langues & dans la Philosophie. Rien n'étoit pour lui ni trop profond ni trop difficile. Peu content de suivre les chemins battus, & de savoir ce que ses Maîtres savoient, il poussa loin les découvertes, & il y en a telle qui passe pour être plus moderne que lui, qui ne lui étoit pourtant pas inconnue. Depuis Archimède, la Nature n'avoit point formé d'esprit si pénétrant. Il fut accusé de Magie, & l'on dit même que son Général le cita à Rome & le fit mettre en prison, d'où il sortit après s'être justifié. Il avoit envoyé au Pape Clément IV. plusieurs instrumens de Mathématique de sa façon. On lui attribue l'invention d'une tête d'airain qui répondoit à ses questions, & dont ce Pontife fit grande estime; mais Seldénus a eu raison de rejetter cette tradition comme une fable. Il ne faut pas passer sous silence une découverte que personne ne lui attribue, & qui néanmoins lui appartient de droit, comme on en peut juger par la description qu'il en fait, où après avoir parlé de sa composition, il parle de ses effets en ces termes, *Modica materia adaptata scilicet ad quantitatem unius pollicis, sonum facit horribilem, & coruscationem ostendit violentam, & hoc fit multis modis quibus civitas aut exercitus destruatur.* Bacon écrivit un tres-grand nombre d'Ouvrages. Nous en avons quelques-uns, comme, *Specula Mathematica & Perspectiva; Speculum Alchemiæ; De mirabili potestate artis & naturæ; Epistola cum Notis.* Les autres sont manuscrits dans les Bibliothéques. On en pourra voir le dénombrement dans les Auteurs citez. Bacon mourut en 1284. * Pitseus, Lélande & Baleus, *de Script. Angl.* Willot, *in Athenis Sodal. Francisc.* Naudé, *Apolog. des grands hommes accusez de Magie, ch. 17. &c.* Bayle, *Diction. Critique. Biblioth. Angloise, tome 14. p. 456. &c.*

BACON ou BARCONDORP (Jean) Docteur de Paris de l'Ordre des Carmes, dans le XIV siécle, a tiré son nom du lieu de sa naissance, qui est un château dans la province de Norfolk en Angleterre. Ses principaux Ouvrages sont, Commentaires sur les quatre livres du Maître des Sentences, que nous avons de l'impression de Paris, de Venise, de Milan, &c. *Compendium legis Christi; Quodlibeta; Tractatus de Regula Ordinis Carmelitici; Compendium Historiarum & jurium, pro defensione ejusdem Ordinis, &c.* Il fut élevé à la charge de Provincial de son Ordre, & mourut l'an 1346 ou 1350. On l'enterra à Londres. * Trithéme & Bellarmin. *de Script. Eccles.* Jacques de Bergame. Jean de Piébe. Jean Balée. Pitseus, &c.

BACON (Nicolas) Garde du Grand Sceau ou Chancelier d'Angleterre, sortoit d'une famille noble & ancienne dans les Comtez de Norfolk & de Suffolk. Il se rendit tres-habile dans la Jurisprudence du Royaume, & exerça divers emplois sous les régnes d'Henri VIII. d'Edouard VI. & de Marie. Depuis, Guillaume Cécil, qui avoit été *Sécretaire d'Etat* sous Edouard VI. étant dans la faveur de la Reine Elisabeth, y appella Nicolas Bacon son parent, qu'il fit connoître à cette Princesse. Elle l'éleva à la charge de Conseiller d'Etat, puis à celle de Chancelier d'Angleterre. Mais une avanture assez particuliére pensa lui faire perdre son crédit auprès de la Reine. Les Grands & le peuple souhaitoient avec une passion extrême de la voir mariée. Bacon prit la liberté de le lui vouloir persuader, & fit même un grand discours pour lui prouver qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat qu'elle ne tardât pas davantage à choisir un époux. Il employa certaines raisons qui ne furent pas du goût de cette Princesse, & qui lui donnérent beaucoup de refroidissement pour lui. Il sut pourtant se maintenir en bon Politique jusqu'en 1578, qu'il mourut âgé de 69 ans, laissant une illustre famille, dont François Bacon a soutenu la gloire. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* De Thou, *Hist. Herologia Angl. &c.*

BACON (François) Baron de Vérulam, Vicomte de Saint-Alban, & Chancelier d'Angleterre, né en 1560, étoit fils de *Nicolas* Bacon. Il a été non seulement Jurisconsulte, Poëte & Historien; mais encore excellent Philosophe & savant Théologien. Son mérite l'éleva à la dignité de Chancelier d'Angleterre, que son pére avoit eue; mais sa trop grande facilité lui fit des affaires à la Cour sur la fin de sa vie. On dit qu'il étoit sévére, mais bon, libéral & honnête. Cette derniére qualité paroît dans ses Ouvrages, où quoique Protestant, il parle avec assez d'égard des Papes & des Catholiques. Ce grand homme mourut le neuviéme d'avril de l'an 1626, âgé de 66 ans. Sa Vie est à la tête de ses Ouvrages, qui sont, *Historia regni Henrici VII; De Sapientia Veterum; De Bello sacro; De naturali & Universali Philosophia; Silva Silvarum, sive Historia Naturalis; Historia Ventorum; Historia vitæ & mortis; De dignitate & augmentis Scientiarum; Novum organum Scientiarum; Nova Atlantis; Sermones fideles, Ethici, Politici, Oeconomici, sive Interiora rerum; Faber Fortunæ; Colores boni & mali*, &c. On a aussi de lui quelques Oeuvres posthumes, qui sont, *Histoire de la Densité & de la Rareté; Recherches Historiques sur le son & les choses qui frappent l'oreille, sur l'aimant; In felicem memoriam Elizabethæ, Angliæ Reginæ; Opuscules historiques & Politiques.* Il mourut si pauvre à cause de son excessive libéralité, qu'à peine laissa-t'il dequoi l'ensevelir. Un peu avant que de mourir, il écrivit une lettre à Jacques I. Roi d'Angleterre, par laquelle il le prioit de le secourir, de peur qu'il ne fût réduit en ses derniers jours à porter la besace; & que lui, qui n'avoit souhaité de vivre que pour étudier, ne fût obligé d'étudier pour vivre. On porta son corps, pour être enseveli, selon sa derniére volonté, dans l'église de St. Michel près de Saint-Alban. Là le Chevalier Meutes son Exécuteur testamentaire lui érigea un monument superbe de marbre blanc, où l'on voit le défunt assis & en posture d'un homme qui étudie, avec une épitaphe composée par le Chevalier Henri Wotton. On remarque comme quelque chose de fort singulier, que toutes les fois qu'il y avoit éclipse de Lune, encore même qu'il ne l'eût pas prévue, ou qu'il n'y pensât point, il tomboit tout d'un coup en défaillance, d'où il revenoit aussi tôt que la lune recommençoit à prendre sa lumiére. * *Voyez* les Lettres de Jacques Howel. Bayle, *Dict. Crit. Biblioth. Raisonnée, tome 3. partie 1. Art. 1.*

BACON (Thomas) étoit de Norfolc en Angleterre. Il a écrit sur la premiére partie de la Somme de saint Thomas, & une *Analyse de la Foi divine.* Il mourut en 1637. * Alegambe, *pag.* 432.

BACON, ou BACONERWALD, forêt de la Basse Hongrie, entre la ville de Javarin & celle de Vesprin. André, Roi d'Hongrie, combattant contre son frére Béla, y fut abandonné de ses gens, foulé & écrasé sous les piez de ses ennemis.

* BACORUS Rhodien, qui avoit écrit de la Géographie, comme il paroît par *Festus Aviénus*, dans sa Description des Côtes Maritimes.

BACOTI, nom de la Grande Magicienne que les peuples de Tonquin consultent, outre les deux Magiciens, *Tay-bou* & *Tayphonthouy.* Lorsqu'une mére, après la mort de son enfant, veut savoir en quel état est son ame, elle va trouver cette *Bacoti*, qui se met aussi tôt à battre son tambour pour appeller l'ame du défunt. Cette ame paroît devant elle, à ce qu'elle dit, & lui fait connoître si elle est bien ou mal. Mais ordinairement la *Bacoti* dit à la mére que son enfant est fort heureux. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

BACOUE (Léon) natif de Casteljaloux dans la Basse Guienne quitta la Religion de sa naissance, qui étoit la Réformée, & entra chez les Cordeliers. Il parvint ensuite à la prélature, & fut fait Evêque de Glandéve. On remarque que le Pére Léon Bacoue est le seul Huguenot converti qui soit parvenu à l'épiscopat sous le régne de Louis XIV. Ce Cordelier publia un Poëme Latin sur l'éducation d'un Prince, environ le tems qu'on devoit donner des Précepteurs à Monseigneur le Dauphin. Ce Poëme est intitulé *Institutio Principis.* Il le fit rimprimer à Paris en 1685, & mourut le 13 février 1694, en sa 94 année. Le Journal des Savans en parle dans l'année 1686. Ce fut ce Poëme qui éleva Bacoue à la dignité épiscopale, par les recommandations du Duc de Montausier. Jamais personne ne prit plus de plaisir que Bacoue à se faire appeller Monseigneur; & quand on y manquoit, (ce qui arrivoit souvent avant qu'il fût sacré,) il se mettoit fort en colére; comme le P. Ferrier le racontoit à l'Archevêque de Paris. * Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome 1. Journal des Savans du mois de janvier* 1686.

BACQUET (Jean) Avocat du Roi de la Chambre du Thrésor à Paris, sur la fin du XVI siécle, étoit non seulement tres-profond dans les matiéres du Domaine, dans le Droit Coutumier, mais aussi dans les loix Romaines. Il a composé plusieurs traitez, savoir, *des Droits de justice; des Transports de rentes; de la Chambre du Thrésor; des Droits & dépendances du Domaine; du Droit d'aubaine; du Droit de bâtardise; du Droit de déshérence; du Droit des francs-fiefs, nouveaux acquêts, annoblissemens, & amortissemens; & de l'Etablissement de la Chambre du Thrésor.* Il étoit mort avant l'an 1608, où l'on fit une nouvelle édition de ses Oeuvres, qui depuis ont été augmentées de plusieurs Remarques par Claude de Ferriéres, Avocat au Parlement.

BACQUIAM. *Voyez* BACHIAM.

BACQUOW. *Voyez* BACKOU.

BACTRES, capitale de la Bactriane sur le fleuve Bactrus, aujourd'hui *Bag-dasan*, selon Castaldi; & *Termend*, selon d'autres. Elle est voisine du mont Caucase, à 360 milles d'Alexandrie, & à 630 d'Antioche.

BACTRIANE, ancienne province de Perse, entre la Margiane, la Scythie, l'Inde & le païs des Massagétes. Elle répond aujourd'hui en partie au Chorasan, qui est une province de Perse, & en partie au Mawaralnahar, dit plus communément *Usbeck*, dans la Tartarie. Ainsi la Bactriane est aujourd'hui traversée par la riviére d'Albiamu ou Géhon, qui est l'*Oxus* des Anciens. Elle est entre la Perse, les Etats du Grand-Mogol, le Royaume de Thibet, & la Tartarie, dans laquelle elle est proprement comprise. La ville de Bactres en étoit la capitale; elle est peu considérable & presque ruinée. La riviére dite *Bactrus*, est la même que quelques Modernes nomment *Buschiau*, d'autres *Bag-dasau*, & d'autres *Bachora.* Elle se joint au Géhon. Zoroastre, Roi de la Bactriane, est renommé dans Diodore de Sicile & dans Justin. On prétend qu'il fut inventeur de la Magie, parce qu'il étoit Astrologue. Ses peuples apprirent aussi cette Science. * Diodore de Sicile, *l. 3. Biblioth.* Justin, *l. 1.* Strabon, *l. 11.* Pline. Sanson. Baudrand, &c.

BACTRIENS, peuples de la Bactriane, lesquels, selon le témoignage de Quinte-Curce, *l. 4.* étoient estimez les meilleurs soldats du monde; mais qui étoient brutaux, & ne tenoient rien de la politesse des Perses. Comme ils étoient proches voisins des Scythes, peuples fort belliqueux, & qui ne vivoient que de larcins, ils étoient toûjours en armes; ils avoient, comme eux, le visage affreux, la barbe hérissée, de longs cheveux pendans, & une taille si énorme, qu'ils firent peur d'abord aux Macédoniens, qui néanmoins les soumirent. Pline dit que les Bactriens envoyérent, l'an de Jesus Christ 142, des Ambassadeurs à l'Empereur Antonin, surnommé *le Débonnaire.* Quelques-uns tiennent qu'ils nourrissoient des chiens exprès pour dévorer ceux qui parvenoient à une extrême vieillesse, ou qui étoient épuisez par de longues maladies; & on ajoûte que leurs épouses, qui paroissoient en public fort ajustées, s'abandonnoient impunément aux Etrangers. * Strabon. Pline.

BACTRUS. *Voyez* l'art. de BACTRIANE.

BACU, BACVIC, BACHU ou BAKUIE, ville

le de Perfe fur la mer Cafpienne, & dans la province de Servan, eft renommée par fon commerce. Il y a près de la ville une fource qui jette une liqueur noire dont on fe fert par toute la Perfe au lieu d'huile à brûler. C'eft cette ville qui donne fon nom à la Mer Cafpienne, qu'on nomme diverfement, *Mare Cafpium* & *Hyrcanum*, Mer de Bacu, Mer de Sala, &c. Cette mer eft entre la Mofcovie, la Tartarie & la Perfe. Du côté de la Mofcovie, elle a le Royaume d'Aftracan, d'où elle reçoit le Wolga. Vers la Tartarie, elle a la Tartarie déferte, & le Mawaralnahar ou Usbeck, & elle reçoit Jaick, Jaicubi, Chefel, Albiamu ou Géhon, &c. Enfin, du côté de la Perfe, qu'elle a au midi & au couchant, on trouve les provinces de Tabareftan, Gilan, Servan, Zurie, &c. & elle reçoit l'Araxe & diverfes autres rivieres. * Texeira, *l.* 1. Jean de Perfe, *Relat.* Oléarius, *Voyage de Perfe*, &c. Baudrand.

BACVIK. *Voyez* BACU.

BACURIUS ou BATURIUS, Roi des Ibéres, peuples qui habitoient vers le mont Caucafe, du côté de la Mer Cafpienne. Il fe convertit avec fes Sujets vers l'an de J. C. 327, du tems de l'Empereur Conftantin, qui le fit Comte des Domeftiques, & Gouverneur de la Paleftine. Une efclave Chrétienne qui étoit en fa Cour, guérit la femme & le fils de ce Prince, & refufa fi généreufement les prêfens qu'on lui offroit, qu'il admira fa vertu. Quelque tems après s'étant trouvé à la chaffe, furpris d'une grande tempête, & d'une obfcurité horrible, qui féparérent de lui tous fes gens, il eut retours au Dieu en qui l'efclave croyoit, & promit de l'adorer feul, s'il le délivroit de ce danger. A peine eut-il formé ce deffein, que l'orage finit, & la clarté revint. Ce Prince s'aquitta de fa promeffe, & fit même pour fes Sujets la fonction d'Apôtre, bien qu'il ne fût pas encore Catéchuméne. * Rufin, *l.* 1. *c.* 10. Socrate, *l.* 2. *c.* 6. Ammien Marcellin, *l.* 13. Baronius, *A. C.* 337.

B A D.

* BADACER ou BADKAR, Capitaine des Gardes de Jéhu Roi d'Ifraël qui lui dit de jetter le corps de Joram fils d'Achab dans le champ de Naboth Jizréhélite que ce Roi impie avoit fait mourir pour avoir fa vigne. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 25.

BADACHXAN, BADASCHIAN, BUSDASIAN & BADAKHSCHIAN, *Badachhium*, ville d'Afie dans le Mawaralnahar, capitale de la province de même nom, vers les montagnes & les frontiéres de l'État du Grand-Mogol, & à treize journées de chemin de Balch. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Bactres, que d'autres placent à Balch. * Jacques Golius. Baudrand.

BADAD, pere d'Adad, qui fut le quatriéme Roi d'Edom, comme il eft marqué dans la *Genéfe*, *ch.* 36. *v.* 35. & dans le *liv.* I. *des Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 46.

BADAI, peuples de la Tartarie déferte qui adorent le Soleil, ou un morceau de drap rouge qu'ils élévent en l'air. * Cluvier, *l.* 5.

* BADAIAS ou BEDEJA, fut un de ceux qui au retour de la *captivité* de Babylone, quittérent les femmes étrangéres qu'ils avoient prifes contre la Loi. * *Efdras* ou I. *Efdras*, *ch.* 10. *v.* 35.

BADAJOX ou BADAJOZ, *Badajocium*, ville d'Efpagne, capitale de l'Eftramadoure avec Evêché fuffragant de Compoftelle: c'eft la *Pax Augufta* des Anciens. Pline l'appelle *Colonia Pacenfis*. Les Maures lui ont donné le nom moderne qu'elle porte aujourd'hui. Elle eft fituée fur la Guadiane, eft tres-bien fortifiée, & fert de boulevard à l'Efpagne contre les Portugais, qui l'affiégérent inutilement en 1658 & en 1705. Il y a de l'autre côté de la riviére le Fort de Saint-Chriftophle. La cathédrale de faint Jean eft au bout d'une grande place qui fert auffi de place d'armes, & où eft le palais du Gouverneur. On y trouve d'autres églifes, diverfes maifons religieufes, & un Collége de Jéfuites. Badajox eft fituée fur une petite éminence, où l'on voit un château bâti par les Maures. Ce fut là que mourut en 1580 la Reine Anne, femme de Philippe II. Roi d'Efpagne. * Pline, *l.* 4. *c.* 22. Refendius, *in Epift.* Mariana. Vafæus. Mérula. Baudrand.

BADAKSCHI, Poëte Perfien, natif de la province de Badakhfchian, vivoit fous le régne du Calife Moctafi. Il nous eft refté de lui un Divan ou Recueil de Poëfies en langue Perfienne. Il fit des vers à l'occafion d'un revers de fortune qui arriva dans la maifon de quelques Seigneurs de la Cour du Calife, dans lefquels il dit qu'il ne faut pas s'étonner de l'alternative qui fe rencontre dans les chofes du monde; puifque la vie des hommes fe mefure par une horloge de fable, où il y a toûjours l'heure d'en-haut & l'heure d'en-bas qui fe fuivent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BADALONA ou BADELONA, en Latin *Badalona*, *Batulo*, *Betullo*, étoit autrefois une petite ville d'Efpagne, qui eft réduite maintenant en un village, que l'on trouve fur la côte de la Catalogne, à trois lieues de la ville de Barcelone, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BADAN ou BEDAN, l'un des quatre Juges dont il eft fait mention dans I. *Sam.* ou I. *Rois*, *ch.* 12. *v.* 11. Ce nom ne fe trouvant point parmi ceux des Juges qui ont gouverné le peuple d'Ifraël, on a fait là-deffus diverfes conjectures. Les uns prétendent que par *Badan* il faut entendre *Jaïr*, qui peut avoir été furnommé *Badan* pour le diftinguer d'un autre *Jaïr* qui a vécu du tems de Moïfe comme on peut le voir dans le livre des *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 41. Ceci eft d'autant plus plaufible que dans le I. livre des *Chroniques* ou des *Paralipoménes*, *ch.* 7. *v.* 17., il eft parlé d'un Badan arriére-petit-fils de Makir ou Machir, & que dans le *ch.* 2. *v.* 22. il eft dit que Jaïr étoit petit-fils de la fille de Makir. Les Hébreux difent que par *Badan* il faut entendre Samfon, parce qu'il étoit de la Tribu de Dan. D'autres prennent *Badan* pour Abdon à caufe de quelque rapport & proximité qui fe trouve entre ces deux noms. Les Septante dans le paffage allégué au commencement de cet article, mettent Barac au lieu de Badan. * *Notes de la Bible de Des Marets.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BADARA, petite ville des Indes, a donné fon nom au Royaume de BADARA, petit païs de l'Inde, deçà le Gange, au Malabar, vers la côte de l'Océan, qui eft comme enclavé dans le Royaume de Calicut.

BADASCHIAN, ville d'Afie. *Cherchez* BADACHXAN.

* BADBURY, coteau à deux milles de Winbornminfter dans le Comté de Cornouaille. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 606.

BADE ou BADEN, *Bada*, & *Thermæ inferiores*, *Thermæ Auftriacæ*, *Aquæ Pannonia*, ville d'Allemagne dans la Souabe, avec titre de Marquifat. Elle a des bains qui la font renommer, & que l'on appelle *Thermæ inferiores*. On y ajoûte ce dernier mot, pour la diftinguer d'une autre ville de même nom, qui eft dans le païs des Suiffes; & elle eft environ à quatre ou cinq lieues au nord-eft de Strasbourg, & à huit au fud-fud-oueft de Spire. Le Marquifat de Bade, qui eft fur la ligne droite du Rhin entre le Brifgaw & le Duché de Wirtemberg, *Badenfis Marchionatus*, eft un petit païs d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, fous l'obéiffance du Marquis de Bade, qui eft Prince de l'Empire. Il eft étendu du feptentrion au midi environ dix lieues, & eft divifé en deux parties, favoir, en Haut & Bas Marquifat, qui obéiffent à deux Princes de la maifon de Bade, qui eft des plus anciennes d'Allemagne. Le Haut Marquifat de Bade eft plus au midi, où eft Bade, qui eft la principale du païs, avec les autres villes & Bailliages de Beinheim, de Buhel, de Grafenftein, d'Etlingen, d'Edingen, d'Eberftein, de Frawenburg, de Sultzberg, de Stolhoffen, de Raftadt, & de Mulberg. Bade eft fortifiée d'un affez bon château bâti fur une éminence, où le Prince fait fon féjour le plus ordinaire. Le Bas Marquifat de Bade eft plus au feptentrion: on l'appelle plus fouvent le Marquifat de Dourlac. Dourlac en eft la ville principale & la Réfidence du Marquis; il y a auffi le Marquifat de Hochberg, & le Bailliage de Pfortzheim. Le Marquis de Dourlac poffede encore le Landgraviat de Saufenberg, & les Seigneuries de Roteln, de Lahr, de Badenweiler, de Mühlberg dans le Brifgaw & dans l'Ortnaw. Il a auffi d'ailleurs une partie du Comté d'Eberftein, & partie du Comté Ultérieur de Spanheim au Bas Palatinat, & dans le Hondfruk fur le Nau, avec une partie de la ville de Creutznach. Il a de plus, la Seigneurie d'Ufemberg, & quelques Terres dans le Luxembourg; en Bohéme, Schlackenwerth, Theufing, Poderfem, Topelfgrun, Purles, Havenftein, Kupfferberg & Raudnitz; entre Ulm & Ausbourg, le Comté & le château de Guntzburg, avec les Terres qui lui furent données en 1693 par l'Empereur; & enfin le Fort de Kehl, que l'Empereur lui a donné auffi en confidération de fes fervices. Ces Marquis font Princes de l'Empire, & leur maifon eft très-noble & très-ancienne. Les uns les font defcendre des Rois des Goths, d'autres des Urfins, & d'autres des Seigneurs de Vérone. On prétend que l'Empereur Frédéric *Barberouffe* honora de fon amitié Herman de Zéringhen, dont la maifon étoit établie en Suiffe; qu'il le fit Marquis de Vérone; qu'il l'amena en Allemagne, & qu'il lui donna le Marquifat de Hochberg. D'autres s'infcrivent en faux contre ce fentiment, & foutiennent que Hochberg avoit des Marquis, du tems même de l'Empereur Conrad II. qui commença de régner l'an 1024. Ces derniers conviennent néanmoins que les Marquis de Bade defcendent des Comtes de Vindoniffe & d'Altembourg, & des Ducs de Zéringhen. BORCHTOLT ou BERTHOLDE laiffa deux fils, dont l'aîné, qui avoit même nom que lui, eut le Duché de Zéringhen. Le Cadet HERMAN eft tige des Marquis de Bade, ayant époufé *Judith*, héritiére de Bade, dont les fucceffeurs prirent le nom & les armes. Il fe retira au monaftére de Clugni, du confentement de fa femme, & y mourut, felon M. Imhof, l'an 1114; felon M. Hubner, *Table* 208, l'an 1076. M. Heifs dit qu'il fe retira à Cluny l'an 1130. Voilà des calculs bien différens. Quoiqu'il en foit, il eut pour fils HERMAN I. Marquis de Bade, qui mourut l'an 1180, felon M. Heifs, laiffant de *Berthe*, fille de *Matthieu* Duc de Lorraine, deux fils; HERMAN II.; & HENRI, qui fut Marquis de Hochberg, dont la poftérité manqua, après dix générations, en la perfonne de *Philippe*, dernier Marquis de cette branche, décédé en 1503, laiffant à *Chriftophle* Marquis de Bade, le Marquifat d'Hochberg, ainfi que nous le dirons au mot HOCHBERG. M. Imhof dit pourtant que HERMAN I. fut pére de HERMAN II. de qui vint HERMAN III. auquel l'Empereur Frédéric *Barberouffe* donna le gouvernement de la ville de Vérone: ce qui a fait croire qu'il étoit forti des Seigneurs de cette ville, & que ce fut cet HERMAN III. qui fut pére de HERMAN IV. Marquis de Bade, & de *Henri* Marquis de Hochberg.

I. HERMAN IV. mourut le 16 janvier 1243, ayant eu de fon mariage avec *Hermengarde* ou *Gertrude*, fille de *Henri* Duc de Saxe & Comte Palatin, laquelle lui avoit apporté fes droits fur les villes & Seigneuries de Pfortzheim de Dourlac, & d'Etlingen, HERMAN V, & RODOLPHE I. qui continua la poftérité, fon aîné n'ayant laiffé qu'un fils, *Frédéric*, qui auroit fuccédé par fa mére au Duché d'Autriche, fi à l'âge de 18 ans, il n'eût eu la tête tranchée dans Naples en 1269, avec Conradin dernier Duc de Souabe, qui fe prétendoit héritier des deux Siciles.

II. RODOLPHE I. Marquis de Bade, époufa *Cunigonde*, fille d'*Othon* Comte d'Eberftein, & fon héritier en partie. Par ce mariage, la plus confidérable portion de ce Comté entra dans la maifon de Bade, qui par la fuite des tems en a acheté ce qui lui manquoit. Il mourut le 19 novembre 1285, laiffant entre autres enfans, HERMAN VI. qui fuit.

III. HERMAN VI. Marquis de Bade, &c. époufa *Berthe* Comteffe de Tubingue, dont il eut deux fils, *Frédéric* & RODOLPHE II. Le premier demeura à Eberftein, & fa poftérité finit dans fes petits-fils.

IV. RODOLPHE II. du nom, Marquis de Bade, &c. mourut, felon M. Heifs, l'an 1295. Il réfidoit à Pfortzheim, & laiffa deux fils d'une Comteffe d'Eberftein, dont le cadet continua la poftérité: ce fut

V. Ro-

V. Rodolphe Wécher, Marquis de Bade, &c. qui décéda l'an 1356, ayant eu d'*Alix*, fille de N. Baron d'Ochsenstein,

VI. Frédéric Marquis de Bade, qui recueillit la succession de ses cousins, & laissa de la Comtesse *Marguerite* de Ferrette.

VII. Rodolphe IV. surnommé *le Grand*, Marquis de Bade, &c. dont on dit qu'il avoit douze piez de haut. Il fut Favori de l'Empereur Charles IV, & mourut le 25 mars 1372, ayant eu de *Mathilde*, fille de *Henri* Comte de Spanheim, sœur & héritiére en partie de *Jean* surnommé *l'Aveugle*, une partie du Comté de Spanheim, dont jouit sa postérité: leur fils fut

VIII. Bernard Marquis de Bade, lequel mourut le cinquiéme mai 1431, laissant de son mariage avec *Anne*, fille de *Louis* Comte d'Oetingen.

IX. Jacques Marquis de Bade, Comte de Spanheim, &c. qui se rendit recommandable par sa prudence & par sa sagesse, & mourut l'an 1453. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Charles* Duc de Lorraine, morte le 12 septembre 1493, dont il eut 1. *Bernard*, qui renonçant à son droit d'aînesse, & à l'alliance du Roi de France Charles VII, qui lui vouloit donner *Magdelaine*, une de ses filles, prit le parti de la retraite, mourut en odeur de sainteté l'an 1459, & fut canonisé par le Pape Sixte III. en 1480; 2. Charles qui suit; 3. *Marc*, Chanoine de Strasbourg, mort le dixiéme août 1478; 4. *George*, Evêque de Metz, mort en 1485; 5. *Jean*, Archevêque de Tréves, décédé le neuviéme février 1503; & 6. *Marguerite*, mariée à *Albert* Markgrave de Brandebourg, morte en 1507.

X. Charles Marquis de Bade, surnommé *le Belliqueux*, parce qu'il prit les armes pour Adolphe de Nassau, qui disputoit le siége de Mayence, contre Diether d'Isembourg, fut pris dans cette guerre, avec son frére l'Evêque de Metz, par Fréderic Electeur Palatin, qui soutenoit les intérêts du Comte d'Isembourg; & il lui en couta pour sa rançon la ville d'Hildesheim, & autres places du Comté de Spanheim. Il mourut le 24 février 1475, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Ernest*, dit *de Fer*, Archiduc d'Autriche, & sœur de l'Empereur *Fréderic* III, 1. Christophle, qui suit; 2. *Albert*, tué au siége de Damm en Flandres, le 23 juillet 1488, sans laisser d'enfans de *Jeanne*, fille de *Jean* de Nassau-Sarbruck; 3. *Fréderic* Evêque d'Utrecht, mort le 24 septembre 1517; 4. *Catherine*, femme de George Comte de Werdemberg; 5. *Zimburge*, épouse d'*Engelbert* Comte de Nassau-Breda, morte en 1504; & 6. *Marguerite* Abbesse de Lichtenthal, decédée le 24 janvier 1496.

XI. Christophle Marquis de Bade, &c. né le 13 novembre 1453, recueillit la plus considérable portion des biens de la branche de Hochberg, en vertu d'une transaction passée avec le Marquis *Philippe* de Hochberg, le 24 août 1490, par laquelle se reconnoissant descendus de la même famille, ils se donnoient réciproquement leurs biens, en cas de mort sans enfans. Cet acte fut confirmé en 1499, par l'Empereur Maximilien I. *Philippe* mourut l'an 1503, ne laissant de *Marie* de Savoye son épouse, qu'une fille unique, nommée *Jeanne* Marquise de Rothelin & de Neufchâtel en Suisse, laquelle épousa, l'an 1504, *Louis* d'Orléans I. Duc de Longueville, &c. *Christophle* hérita des autres Terres. Il ne voulut point, par générosité, se mêler dans la guerre suscitée par l'Empereur Maximilien I. à Philippe Electeur Palatin, quoique l'occasion fût belle pour recouvrer ce que la captivité de son pére lui avoit couté; mais il servit cet Empereur en Flandre, & il en eut pour recompense le gouvernement du Duché de Luxembourg, & quelques Terres en propre. Il mourut le 19 avril 1527, selon Rittershusius, ayant eu d'*Ottilie*, fille de *Philippe* Comte de Catzenellebogen, morte le 15 août 1517, 1. *Jacques*, qui fut Archevêque de Tréves, après son oncle, & qui eut tant de vivacité d'esprit, qu'étant encore jeune, il répondit dans une assemblée tenue à Cologne l'an 1505, aux Légats du Pape en Latin, aux Ambassadeurs de France en François, à ceux de Venise en Italien, aux Etats Généraux de l'Empire en leur langue naturelle. Prince habile dans les Sciences, qui, tout Prelat qu'il étoit, entendoit bien la guerre, & qui fut assassiné misérablement à Coblentz, par un homme de la lie du peuple, le 27 avril 1511, âgé de 40 ans; 2. Bernard, tige des Marquis de *Bade-Baden rapportée cy-après*; 3. *Charles*, Chanoine de Tréves & de Strasbourg, mort en 1508, âgé de 30 ans; 4. *Philippe*, qui eut pour son partage une partie du Comté de Spanheim, & qui mourut le 17 septembre 1533, ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Philippe* Electeur Palatin, & veuve de *Guillaume* dit *le Jeune*, Landgrave de Hesse, une fille nommée *Jacqueline*, qui survécut aux autres enfans de son pére, qui épousa *Guillaume* Duc de Baviere, & qui mourut le 15 novembre 1580; 5. *Rodolphe*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, décédé en 1533; 6. Ernest, tige des Marquis de *Bade-Dourlac, rapportée cy-après*; 7. *Wolfgang*, mort le 24 juin 1522; 8. *Marie*, Abbesse de Liechtenthal, morte en 1519; 9. *Ottilie*, Religieuse; 10. *Sibylle*, mariée à *Philippe* III. Comte de Hanau, morte en 1527; 11. *Rosine*, mariée à *François Wolfgang*, Comte de Zollern, morte en 1554; & 12. *Beatrix*, épouse de *Jean* Comte Palatin de Simmeren, morte le 15 avril 1535.

BRANCHE DE BADE-BADEN aînée de la maison.

XII. Bernard Marquis de Bade, second fils de Christophle, né en 1474, fut le Chef de cette branche. Il introduisit la Religion Protestante dans ses Etats, & racheta de sa niéce, Duchesse de Baviére, la ville de Creutznach. Il fut Gouverneur du Duché de Luxembourg pour Philippe II. Roi d'Espagne; & à l'âge de 60 ans, il épousa *Françoise* de Luxembourg, fille de *Charles* Comte de Brienne, avec laquelle il ne fut que deux ans, étant décédé en 1537. Elle se remaria à *Adolphe* Comte de Nassau, & mourut le 29 juin 1566, laissant de son premier mariage Philibert, qui suit; & Christophle, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frére*.

XIII. Philibert Marquis de Bade, s'attacha au Roi de France, & fut tué à la bataille de Moncontour, âgé de 33 ans, le troisiéme octobre 1569, laissant de *Mathilde*, fille de *Guillaume* IV. Duc de Baviére, morte le deuxiéme novembre 1565, 1. Philippe, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Jean-Guillaume* Duc de Cléves, morte en 1597; 3. *Anne Marie*, épouse d'*Albert*, libre Baron de Rosemberg; & 4. *Marie-Salomé*, femme de *George-Louis* Landgrave de Leuchtemberg, morte en 1600, agée de 37 ans.

XIV. Philippe Marquis de Bade, fut sous la tutelle du Duc de Baviére, qui rétablit la Religion Romaine dans les Etats de ce Prince; mais il mourut le septiéme juin 1588, âgé de 29 ans, sur le point d'épouser *Sybille* de Juliers. Ses Etats passérent à son cousin fils de *Christophle*.

XIII. Christophle Marquis de Bade, second fils de Bernard, né le 26 février 1537, eut pour son partage la Seigneurie de Rodomach. Il s'attacha au Roi de Suéde Gustave I. dont il épousa la fille *Cécile*, & mourut le deuxiéme août 1575, ayant eu 1. Edouard, qui suit; 2. *Christophle-Gustave*, né en 1566, aveugle & boiteux, mort en 1609; 3. *Philippe*, né en 1567, qui fut fait prisonnier en 1605, & mourut en 1620; 4. *Charles*, né en 1569, mort à Gênes en 1590 au retour d'Espagne; & 5. *Jean Charles*, Chevalier de Malthe, tué dans les guerres de Flandre, l'an 1599, âgé de 27 ans.

XIV. Edouard Marquis de Bade, dit le *Fortuné* ou *Fortunat*, né en Angleterre le 16 septembre 1565, passa ses jours à voyager, dissipant tout son bien, & abandonnant le soin de ses Etats, dont l'Empereur se vit obligé de confier la conduite aux Ducs de Baviére & de Lorraine, puis au Marquis de Bade-Dourlac son parent. Il avoit épousé *Marie*, fille de *Josse* Baron d'Aicke, Seigneur de la Riviére, Gouverneur de Breda: mariage qui fit contester à ses enfans la succession de leur pére, dont le Marquis de Dourlac resta en possession jusqu'en 1622, qu'il fut condamné à les restituer avec les fruits perçus, par sentence Impériale, qui fut confirmée par le IV. article de la paix d'Osnabruck. Edouard mourut à Bruxelles le huitiéme juin 1600, s'étant cassé la tête en tombant du haut d'un escalier. Ses enfans furent 1. Guillaume, qui suit; 2. *Albert*, qui se tua malheureusement lui-même, l'an 1626; & 3. *Herman-Fortunat*, né en 1596, qui demeura à Rodomach, & mourut en 1664. Celui-ci avoit épousé 1. *Antoinette* de Créange; 2. *Marie-Sidonie*, Comtesse de Falkenstein. Du premier lit sortirent, 1. *Marie-Sidonie*, mariée en 1662, à *Philippe-Fréderic-Christophle*, Prince de Hohenzollern-Hechingen, morte le 15 août 1686; & 2. *Charles-Guillaume-Eugéne*, Chanoine de Cologne, mort en 1666; & du second naquirent 3. *Philippe-Balthazar*, mort en 1662; & 4. *Marie-Eleonore-Sophie*, mariée en 1665, à *Jean-François-Desiré*, Prince de Nassau-Siegen, morte en couche trois ans après.

XV. Guillaume Marquis de Bade, né en 1593, fut fait Chevalier de la Toison d'or, & Juge principal de la Chambre Impériale de Spire, & mourut le 22 mai 1677, âgé de 84 ans. Il épousa 1. en 1624, *Catherine-Ursule*, fille du Prince *Jean George* de Hohenzollern, morte en 1648; 2. *Marie-Magdelaine*, fille du Comte *Ernest* d'Oetingen-Wallerstein, décédée le 31 août 1688. Il eut de la premiére, 1. Ferdinand-Maximilien, qui suit; 2. Léopold-Guillaume, *mentionné cy-après*; 3. *Guillaume-Christophle*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, mort en 1615, d'un coup de fusil, qui se déchargea malheureusement sur lui, étant à la chasse; 4. *Herman*, né en 1628, qui fut Chanoine de Cologne & de Paderborn, prit ensuite le parti des armes, & fut Maréchal de camp, Général des armées de l'Empereur, Président du Conseil de guerre, Gouverneur de Javarin, & principal Commissaire de sa Majesté Impériale à la Diéte de Ratisbonne, où il mourut le deuxiéme octobre 1691; 5. *Bernard*, né en 1629, mort à Rome en 1649; & 6. 7. deux filles non mariées. Le Marquis Guillaume eut de sa seconde femme, 8. *Charles-Bernard*, né le 14 janvier 1657, qui se signala pour le service de l'Empereur, & périt le cinquiéme juillet 1678, en défendant le pont de Rhinfelds, où les François avoient mis le feu. L'on ne put retrouver son corps. Sa sœur, *Marie-Anne-Guillelmine*, née le huitiéme septembre 1655, fut mariée en 1680, à *Ferdinand-Auguste* Prince de Lobkowitz, & mourut en 1703.

XVI. Ferdinand-Maximilien Marquis de Bade, né le 23 septembre 1625, épousa à Paris, l'an 1653, *Louise-Christine*, fille de *Thomas* de Savoye, Prince de Carignan, & de *Marie* de Bourbon-Soissons, morte le neuviéme juillet 1689. Ayant laissé sa femme à Paris, cinq ans après, il se retira dans les Etats de son pére, où il fut blessé malheureusement à la chasse, d'une arquebuse, sur laquelle il s'appuyoit, & qui se lâchant, lui perça le bras de deux balles: il mourut de cette blessure le huitiéme octobre 1669, laissant pour fils unique.

XVII. Louis-Guillaume Prince de Bade, né à Paris le huitiéme avril 1655, eut Louis XIV. Roi de France pour parrain. Son pére l'enleva à sa mére, lorsqu'il se retira dans ses Etats, ce jeune Prince n'ayant que trois ans. Il succéda à son ayeul, s'attacha à l'Empereur, auquel il rendit de grands services, dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, aux années 1687, 1688, & 1689; &c. défit dans cette derniére les Turcs le trentiéme août à Jagodina sur la Morave, où 6000 Turcs restérent sur la place; près de Nissa, le 24 septembre, avec pareille perte; & le 14 octobre à Vidin qu'il emporta après avoir défait un corps de 8000 Infidéles. Il étoit alors Général des armées Impériales. Enfin l'an 1691, il se signala par la mémorable victoire qu'il remporta sur les Turcs, à Salankemen en Esclavonie, sur les bords du Danube, le 19 août, où le Grand Visir Cuprogli resta, avec près de 20000 des siens. Le Prince de Bade fut battu à Fridling, par le Marquis de Villars, en 1702. Il commanda sur le Rhin les années suivantes, & se trouva à la bataille d'Hochstet sur le Danube en 1704, & au siége de Landau la même année. Ce Prince eut pour recompense le gouvernement de Javarin. Il mourut Maréchal de camp Général de l'Empire, le quatriéme janvier 1707, en sa cinquante-deuxiéme année, en réputation d'un des plus expérimentez Capitaines de son tems. Il avoit épousé le 27 mars 1690, *Françoise-Sibylle-Auguste*, fille de

Ju-

Jules-François Duc de Saxe-Lawembourg, dont il a eu 1. GUILLAUME-GEORGE, qui suit; 2. *Auguste-Guillaume*, né le 14 janvier 1706, Doyen d'Ausbourg en novembre 1721; 3. *Auguste-Marie*, née en 1604; & six autres enfans morts jeunes.

XVIII. GUILLAUME-GEORGE Prince de Bade, né le cinquiéme septembre 1703, a épousé en novembre 1721, *N.* fille d'*Adam-François-Charles* Prince de Schwartzenberg.

RAMEAU DE BADE-BADEN.

XVI. LÉOPOLD-GUILLAUME, frére de FERDINAND-MAXIMILIEN, naquit le 16 septembre 1626, servit l'Empereur dans [illegible] armées contre les Turcs, & mourut le premier de mars 1671. Il avoit épousé 1. en 1659, *Silvie-Catherine* Carette, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1666, *Marie-Françoise*, fille du Comte *Egon* de Furstemberg, & veuve de *Wolfgang-Guillaume*, Duc de Neubourg, morte en mars 1702, dont il a eu 1. LÉOPOLD-GUILLAUME qui suit; 2. *Charles-Frédéric-Ferdinand*, mort en 1680, âgé de 12 ans.

XVII. LÉOPOLD-GUILLAUME II, Marquis de Bade, naquit mort l'an 1667. Il demeure en Bohême dans la Seigneurie de Lobschitz, que son pére avoit eue de sa premiére femme.

BRANCHE DE BADE-DOURLAC
Cadette de cette Maison.

XII. ERNEST Marquis de Bade, fils puiné de CHRISTOPHLE, Chef de cette seconde branche, naquit le septiéme octobre 1482, & eut pour partage Pfortzheim & le Marquisat de Hochberg, avec les Seigneuries de Sufemberg, Badenweiller, & de Rotheim. Il embrassa comme son frére *Bernard*, la Religion Protestante, & mourut le sixiéme février 1553. Il épousa 1. en 1610, *Elizabeth*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg, morte le 31 mai 1518: 2. *Ursule* de Rosenfels, décedée le 26 février 1538: 3. *Anne* Bombastin de Hohenheim. Il eut sept filles mariées en differentes maisons, & trois fils, CHARLES, qui suit; *Albert* qui servit en Hongrie contre les Turcs, & mourut le 31 décembre l'an 1542; & *Bernard* mort le 20 janvier 1553.

XIII. CHARLES Marquis de Bade, né le 24 juin 1529, établit la Confession d'Ausbourg dans tous ses Etats, fit achever la citadelle de Dourlac, qui avoit été commencée par son pére, & bâtit une nouvelle place qu'il nomma *Carlsbourg*; enfin il mourut le 23 mars 1577. Il avoit épousé 1. le dixiéme mars 1551, *Cunegonde*, fille de *Casimir* Markgrave de Brandebourg, morte l'an 1558, laissant un fils *Albert*, mort le cinquiéme mai 1574, & une fille décédée l'an 1561: 2. le 31 juillet 1558, *Anne*, fille de *Robert*, Comte Palatin de Veldentz, morte le 30 mars 1586, dont il eut 1. *Ernest-Frédéric*, qui lui succéda, & qui embrassa le Calvinisme, mais qui mourut le 14 avril 1604, sans enfans d'*Anne*, fille d'*Ezard* Comte d'Oost-Frise, décédée en 1621; 2. *Jacques* qui eut le Marquisat de Hochberg pour son partage, qui se fit Catholique, & qui mourut le 7 août 1590, laissant d'*Elizabeth*, fille de *Florent*, Comte de Culembourg, une fille unique, *Anne* de Bade, qui épousa *Wolrath IV.* Comte de Waldeck; 3. GEORGE-FRÉDÉRIC, qui suit; 4. *Dorothée-Ursule*, mariée à *Louis V.* Duc de Wittemberg, morte en 1583: & 5. 6. *deux autres filles mortes jeunes.*

XIV. GEORGE-FRÉDÉRIC Marquis de Bade, *né en 1573*, & troisiéme fils de CHARLES, recueillit la succession de ses deux aînez. Après avoir perdu la bataille de Wimpfen contre Tilly en 1622, il fut proscrit par l'Empereur, parce qu'il soutenoit les interêts de l'Electeur Palatin. Il avoit cédé auparavant ses Etats à son fils aîné, & mourut à Genéve le 14 septembre 1638. Il épousa 1. en 1592, *Julienne-Ursule*, fille du Rhingrave *Frédéric*, morte en 1614: 2. la même année *Agathe*, fille de *George* Comte d'Erpach, décédée en 1621: 3. sur la fin de ses jours, *Elizabeth* Stoltzin, fille du Gouverneur de Stauffemberg. Du premier lit il eut 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Charles*, mort le 27 juillet 1625, âgé de 27 ans; 3. *Christophle*, tué à Ingolstadt le 30 avril 1632, âgé de 29 ans; 4. *Catherine-Ursule*, mariée le 24 août 1613 à *Otton* Landgrave de Hesse, morte en 1616; 5. *Anne-Amélie*, alliée en 1615 à *Guillaume-Louis* Comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1652; 6. *Sibylle-Madelaine*, mariée en 1629 à *Jean* Comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1644, & autres enfans morts jeunes. Du second lit il eut trois filles non mariées, dont une nommée *Elizabeth*, née en 1620, est morte en 1696.

XV. FRÉDÉRIC I. Marquis de Bade, que d'autres nomment le V, naquit le sixiéme juillet 1594, & mourut le huitiéme septembre 1659. Il fut Homme de Lettres, & marié cinq fois, 1. en 1616, à *Barbe*, fille de *Frédéric* Duc de Wirtemberg, décédée en 1627: 2. en 1629, à *Eléonor*, fille d'*Albert Othon* Comte de Solms-Laubach, morte en 1633: 3. en 1634, à *Marie-Elizabeth*, fille de *Wolrach* Comte de Waldeck, morte en 1643: 4. en 1644, à *Anne-Marie*, fille de *Jacques*, dernier Seigneur de Geroldsec en Souabe, & veuve de *Frédéric* Comte de Solms, dont il resta veuf en 1649: & en 1650, il se remaria pour la cinquiéme fois à *Elizabeth-Eusebie*, fille de *Christophle* Comte de Furstemberg. Il eut du premier lit 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Charles-Magne*, né le 27 mars 1621, qui se signala dans les armées, & mourut avant son pére le 19 novembre 1658, laissant de *Marie-Julienne*, fille de *George-Frédéric* Comte de Hohenloé, morte à Frailling lieu de sa résidence en 1675, un fils *Charles-Frédéric*, né le onziéme janvier 1651, qui se fit Catholique, fut Chevalier de Malthe, se distingua à la bataille de Senef, & mourut à Bâle en 1677; & une fille, *Charlotte-Sophie*, mariée en 1676 à [illegible] Comte de Linange-Hartesbourg, & morte en 1678; 3. *Sibylle*, née le même jour & an que sa tante *Elizabeth*, avec laquelle elle passa sa vie dans le célibat, occupée aux Sciences & aux vertus convenables à son sexe, & qui mourut en 1679; 4. *Barbe*, morte en 1649, âgée de 27 ans; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* Bannier, General Suédois: 2. à *Henri* Comte de Thurn en Suéde, & trois autres filles mortes jeunes. Du second lit, il eut *Gustave-Adolfe*, ou *Bernard-Gustave*, né le 14 décembre 1631, qui après avoir fait ses études, & voyagé en divers endroits, fit ses premiers exploits d'armes dans les troupes des Vénitiens, & servit les Suédois dans les guerres de Pologne avec ses fréres. Il passa de là à Rome en 1663, où il fit profession publique de la Religion Catholique, qu'il avoit embrassée en secret, dans le monastére d'Hermolsheim en Alsace, trois ans auparavant. L'année suivante il revint servir l'Empereur en Hongrie, & fut Major General de son armée: en cette qualité il se distingua au combat de Saint-Gothard, où il eut deux chevaux tuez sous lui, & fut blessé au visage. La paix étant faite avec les Turcs, il se retira à l'Abbaïe de Fulde, où il se revêtit de l'habit de saint Benoît, & prit le nom de *Bernard-Gustave*. Il y fut Coadjuteur des deux Abbez, & enfin Abbé lui-même de cette célébre Abbaïe. Le Pape Clément X. le fit Cardinal le 24 août 1671, & il mourut le 26 décembre 1677, âgé de 46 ans, à Hammelbourg, d'où son corps fut porté en son Abbaïe de Fulde.

XVI. FRÉDÉRIC II. ou VI. Marquis de Bade, né le sixiéme novembre 1617, fut Général des Cercles de l'Empire, & en cette qualité il prit Philisbourg sur les François en 1676, & mourut au mois de février 1677. Il avoit épousé en 1642, *Christine Madelaine*, fille de *Jean-Casimir*, Comte Palatin de Deux-Ponts, & sœur de *Charles-Gustave*, Roi de Suéde, morte le quatriéme août 1662, dont il eut 1. FRÉDÉRIC-MAGNE qui suit; 2. CHARLES-GUSTAVE, *mentionné après son frére*; 3. *Charles-Frédéric*, mort jeune; 4. *Christine*, née le 27 avril 1645, mariée 1. en 1665, à *Albert* Markgrave de Brandebourg-Anspach: 2. en 1681, à *Frédéric* Duc de Saxe-Gotha, morte en 1705; 5. *Catherine Barbe*, Chanoinesse d'Herfort, née le quatriéme juillet 1650; & 6. *Jeanne-Elizabeth*, née en 1651, mariée en 1673 à son neveu *Jean-Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte en 1680. Frédéric II. laissa *aussi deux fils naturels*, Frédéric & Jean Bernard, *Barons de Munzesheim, dont l'aîné est mort.*

XVII. FRÉDÉRIC-MAGNE, Marquis de Bade-Dourlac, né le 24 septembre 1647, mourut en juin 1709. Il avoit épousé en 1670, *Auguste-Marie*, fille de *Frédéric* Duc de Holstein-Gottorp, & sœur de la Reine de Suéde, dont il eut 1. CHARLES-GUILLAUME qui suit; 2. *Christophle*, né le 28 septembre 1684, qui sert dans les troupes des Etats Généraux; 3. *Catherine*, née en 1677, qui a épousé en 1701, *Frédéric* Comte de Linange; 4. *Jeanne-Elizabeth*, née en 1680, mariée en 1697 à *Eberard-Louis* Duc de Wirtemberg; 5. *Albertine-Frédérique*, née en 1682, alliée en 1704 à *Christian* Duc de Holstein-Sleeswik, Administrateur de Lubec, & six autres enfans morts jeunes.

XVIII. CHARLES-GUILLAUME, Marquis de Bade-Dourlac, Géneral de l'Artillerie, & Maréchal de camp General de l'Empereur, né le 27 janvier 1679, a épousé en 1697, *Magdelaine Guillelmine*, fille de *Guillaume-Louis* Duc de Wirtemberg-Stutgard, dont il eut 1. *Charles-Magne*, né le 21 janvier 1701, mort en 1713; 2. FRÉDÉRIC, qui suit; & 3. *Auguste-Madelaine*, née en 1706.

XIX. FRÉDÉRIC, Marquis de Bade-Dourlac, né en 1703.

RAMEAU DE BADE-DOURLAC.

XVII. CHARLES-GUSTAVE Marquis de Bade-Dourlac, frére de FRÉDÉRIC-MAGNE, né en 1648, se signala en diverses occasions de guerre, fut Général des Cercles de l'Empire, & Général de l'Artillerie. Il mourut en octobre 1703, ayant épousé en 1677, *Anne-Sophie* fille d'*Antoine-Ulric* Duc de Brunswik, dont il eut trois mâles morts jeunes; & *Christine-Julienne*, née le 12 septembre 1678, mariée le 28 février 1697, à *Jean-Guillaume* Duc de Saxe-Eisenac, dont elle fut la seconde femme, morte en 1707.

Les deux branches de la maison de Bade prennent séance tour à tour dans les Diétes; ce qui a été réglé par la paix de Munster. Mais la branche de Dourlac a cet avantage sur l'autre, qu'elle a deux voix aux Diétes de l'Empire, & aux particuliéres de Souabe; l'une pour Dourlac, l'autre pour Hochberg. Pour ce que ces Princes possédent dans le Comté de Spanheim, ils sont du Cercle du Haut-Rhin. La branche aînée est Catholique, la cadette Luthérienne. Le païs est tellement sous la domination de ces Princes, qu'ils peuvent mettre des impositions sur leurs peuples pour les dépenses publiques & autres, soit d'Etat, soit de famille, sans demander le consentement de leurs Etats. Ils n'ont aucune forteresse considérable.

* Bucelin, *in Geneal. Princ. Imper.* Gans, *Geneal. Austr.* Lonicerus, *de Reb. Germ. l. 7.* De Thou, *Hist. l. 44. & 45.* Brachelius, *Hist. sui temp. &c.* Rittershusius, *Geneal. Imper.* M. Heiss, *Hist. de l'Emp.* Imhof, *Notit. Imper. Les Souverains du monde.*

BADE ou BADEN, ville de Suisse, des plus belles du païs, & capitale d'un Comté qui porte le même nom. Elle l'a tiré de ses bains qui sont excellens; d'où vient que quelques uns l'appellent *Thermopolis*, d'autres, *le château des Etuves*, ou simplement *les eaux des Suisses, Aquæ Helvetiæ.* Du tems de Jules César ce n'étoit qu'un bourg fort renommé; mais il devint ensuite une de ces villes privilégiées, que les Latins appelloient *Municipia*. Après la défaite d'Othon, elle fut pillée par Cécinna, Général de l'Empereur Vitellius, environ l'an centiéme de Jesus-Christ, laquelle Ægidius Tschudius, qui étoit Gouverneur de ce Comté, fit mettre devant le pont de la citadelle l'an 1534. Cela se justifie encore par une autre colomne qui est dans le temple de la ville, & dont l'inscription fait mention d'Antonin Caracalla fils de l'Empereur Sevére. C'est dans cette ville que se tint le Congrès des Plenipotentiaires de l'Empire pour le Traité de paix avec la France, qui fut conclu & signé le septiéme septembre 1714. * Tacite, *l. 1. Hist.* Guilliman & Stumpf, *en sa Chron. l. 4. c. 21.*

Elle a eu des Comtes qui ont porté son nom, & dont la famille s'éteignit dans le XII siécle. Depuis ce tems-là elle fut sous la domination des Comtes de Kybourg, un desquels nommé HARTMAN, la donna à l'Evêque de Strasbourg, dont il la reçut ensuite comme un fief l'an 1244. Cette famille étant éteinte, Bade passa dans celle des Comtes de Habsbourg, qui réunirent ce Comté, avec plusieurs autres domaines, au Duché d'Autriche. Ce fut la cau-

fe du fecours que cette maifon donna à l'Archiduc Albert, lorsqu'il faifoit la guerre à la République de Zurich. Enfin, après la profcription de l'Empereur Sigismond, & après que Frédéric d'*Autriche* eut été excommunié par le Concile de Conftance; les Suiffes, entre les Terres qu'ils enlevérent à la maifon d'Autriche, lui ôtérent Bade l'an 1415. En ce tems-là fut rafée la forterefle nommée *Derftein*, qui étoit la plus confidérable de toutes celles que les Princes d'Autriche avoient dans la Suiffe. Peu de tems après, l'Empereur engagea la ville de Bade à la République de Zurich avec Bremgarten, Mellingue & Surfée; & ce Canton fit part de cet engagement à ceux de Lucerne, de Schwitz, d'Underwald, de Zug, & de Glaris. Il y appella auffi dans la fuite Uri, & enfin Berne. Ces huit Cantons y envoyent de deux ans en deux ans un Gouverneur, qui fe tient dans l'autre citadelle fituée auprès du pont.

Tous les Cantons Suiffes tiennent leurs affemblées générales dans cette ville, en des tems réglez, ou par extraordinaire, felon l'occurrence des affaires, parce que le lieu eft fort commode, fort agréable & fort fain. C'eft auffi où ils tiennent leurs Archives. Elle eft affife fur la riviére de Limat, qui vient du Lac de Zurich, & porte bateau; & bien qu'elle foit un peu preffée des montagnes, elles lui laiffent affez d'ouverture pour en rendre le féjour délicieux. Les bains qui la rendent fi célébre, ne font pas dans la ville, mais un peu au deffous, dans un village fort bien bâti, au milieu duquel on voit une grande place, autour de laquelle font de belles hôtelleries, qui ont chacune leurs bains en dedans, pour la commodité de ceux qui y vont loger. Il y en a trente, tant publics que particuliers, fans ceux qui font au delà de la riviére, où il y a auffi quelques maifons pour les païfans qui s'y vont baigner. Ces eaux font mêlées de beaucoup de fouffre, & de quelque peu d'alun; & l'on en peut voir les qualitez dans Munfter. Au refte, Bade eft du nombre des villes Suiffes qui ont des libertez & des franchifes particuliéres, & qu'on peut, felon Simler, appeller *ftipendiaires*, parce qu'à leurs propres dépens elles lévent des gens de guerre pour le corps de la République. Quoique les huit anciens Cantons en foient Souverains, néanmoins leur Baillif, qui y fait fa réfidence, n'y a point d'autorité; car elle fe gouverne par fes loix, & élit fes Magiftrats. Le petit Confeil eft compofé de douze perfonnes, qui conduifent les affaires de la ville, & qui vuident les procès tant civils que criminels. Le Grand Confeil eft de quarante, y compris les douze du petit, & le Chef de ces Confeils s'appelle *Avoyer*. Ce fut dans cette ville que fe tint la célébre conférence que les Cantons ordonnérent l'an 1526, fur les différens de la Religion, entre Faber, Eckius, Murnerus, & les Députez des Evêques de Conftance, de Bâle, de Coire & de Laufane d'un côté, & Oecolampade, & fes Compagnons de l'autre. * Simler. Plantin, *Defcription de la Suiffe.*

* B A D E, *Aquæ Pannoniæ, Thermæ Auftriacæ*, petite ville d'Allemagne dans la Baffe Autriche, au pié des monts, & dans la Baffe forêt de Vienne, à quatre milles d'Allemagne de Vienne. Elle n'eft confidérable que par fes bains & fes eaux minérales.

B A D E B O U, petit païs d'Afrique fur la côte de l'Océan, dans le païs des Négres, & au nord de la riviére de Gambie. * Baudrand.

B A D E G I S I L E, Evêque du Mans, fut Maire du Palais, de Chilperic I. Roi de France, par la faveur duquel il parvint à l'Evêché du Mans l'an 581, au préjudice de Théodulphe, qui avoit déja été nommé à cet Evêché. Badegefile étoit marié, lorsqu'il fut élu Evêque; & fans fe féparer de fa femme, il prit les Ordres facrez, pour faire les fonctions de l'Epifcopat. Il perféyéra dans les vices aufquels il étoit fujet, & fut très-cruel envers le peuple, dont il ufurpoit les biens. Malgré ces defordres, il ne laiffa pas de fe trouver au fecond Concile de Mâcon, tenu l'an 585, & figna avec les autres Evêques les Conftitutions fynodales. Il mourut l'année fuivante 586, d'une fiévre violente, qui le faifit à table, & l'emporta en peu de tems. Après la mort de Badegifile fa femme complice de fes crimes pendant les cinq ans de fon Epifcopat, eut l'impudence de vouloir jouir de tous les legs pieux qu'on avoit faits à l'églife, affurant que c'étoient les acquêts de fon mari. * Jean Bondonnet, *des Evêques du Mans.* Grégoire de Tours, *Hift. Franc. l. 6. c. 9.*

B A D E L O N A, ville d'Efpagne. *Cherchez* B A D A L O N A.

B A D E N. *Voyez* B A D E.

B A D E N O C H ou B A D E N O T H, en Latin *Badenacha* ou *Badenochia*, païs de l'Ecoffe feptentrionale, dans la Province de Murray, vers les montagnes & la petite province d'Athol. C'eft un païs froid & peu fertile, que la riviére de Spey fépare prefque en deux. * Camden. Timothée. Du Pont. Baudrand.

B A D E N W E I L E R ou B A D E N V I L L E, en Latin *Badenweilerium*, *Badenvilla*, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne. Ce bourg, chef d'une Seigneurie de même nom, eft fitué dans un petit païs qui appartient à la maifon de Bade, entre Bâle & Fribourg, à cinq lieues de la premiére & à quatre de la derniére. Ce lieu eft célébre pour fes bains chauds. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A D E N W E I S S ou B A D W E I S S. *Voyez* B U D W E I S S.

B A D E R I C, un des fils de *Bafin* Roi de Thuringe, fut tué, l'an de Jefus-Chrift 530, par fon frére Hermenfroi qui vouloit être feul maître des Etats que Bafin leur avoit laiffez. * Grégoire de Tours, *liv. 3.* Aimoin, *liv. 2.*

B A D E T (Arnould) François, Religieux de l'Ordre de faint Dominique, vivoit vers l'an 1510, dans la province d'Aquitaine. En 1499. il avoit publié à Avignon un Traité intitulé, *Breviloquium de mirabilibus Mundi*; & en 1520, on imprima à Lyon deux Ouvrages de fa façon, qui font, *Margarita Virorum Illuftrium*, & *Margarita Sacræ Scripturæ*. Il ne mourut qu'après 1531. * Miræus, *de Script. fæc. XVI.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

B A D G H I S ou B A D G I Z, petit païs de Perfe au Choraffan, qui eft ainfi dit de la ville de Badgiz fa capitale, outre laquelle il y a encore celles de Hérat & de Maruc.

B A D I A L S A M A N, fils de Huffain, fils de Manfur, fils de Bacra, fils d'Omar Scheikh, fils de Tamerlan, dernier de cette race, qui régna en Choraffan. Il avoit fuccedé à fon pére l'an de l'Hégire 911, & de J. C. 1505, & fut défait par Schaibeg Roi des Usbeks, qui l'obligea de fe réfugier en Perfe. Ifmaël Sofi, qui y régnoit alors, le reçut fort bien, & lui affigna la ville de Tauris pour fa demeure. Mais lorsque Selim, Empereur des Turcs, prit cette ville fur Schah-Ifmaël, l'an 920 de l'Hégire, il fut mené à Conftantinople, où il mourut l'an 923, qui eft le 1517 de Jefus Chrift. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

B A D I A (Thomas) de Modéne, fut d'abord Religieux de l'Ordre de faint Dominique, où il enfeigna la Théologie, & fut Maître du facré Palais. Il fut nommé Cardinal en 1542 par le Pape Paul III, & mourut en 1547, étant âgé de près de 64 ans. Il a écrit un livre de Queftions Phyfiques & Métaphyfiques, un Traité de l'ame, un Commentaire de la Providence divine. On conferve fes originaux dans la Bibliothéque des Dominicains de Florence. * Sauffay, *de Script. Ecclef. pag. 75.* Echard, *tome 2. page 132.*

* B A D I L L O ou R I O B A D I L L O riviére de l'Amérique Méridionale en Terre-Ferme dans la Province de Ste Marthe.

B A D I L L O N ou B O D I L L O N, Seigneur François, fut traité avec ignominie, par le commandement du Roi Childeric II, qui le fit étendre fur un pieu contre terre, & fouetter d'une cruelle maniére. Il fe joignit aux Grands du Royaume, irritez de cet outrage, & confpira avec eux contre le Roi. Ils l'attendirent à fon retour de la chaffe de la forêt de Lochonie (c'eft peut-être celle de Lyhons) & Bodillon, le plus furieux de tous, voulant fe venger de fa propre main, maffacra Childeric, & avec lui la Reine Blitchilde, qui étoit groffe, & un fils qui étoit encore enfant, l'an 673. * Paul Emile, *Hiftoire de France.* Mezeray, *en fon Abrégé Chron. tome 1.*

* B A D I O U, petite riviére de la Gafcogne propre, paffe à Brunes & fe jette dans une autre petite riviére qui fe rend dans l'Adour.

BADIUS (Joffe) dit en Latin *Jodocus Badius Afcenfius*, Imprimeur célébre à Paris, né en 1462, s'eft aquis beaucoup de réputation par les Belles Lettres dont il faifoit profeffion. On le furnomma *Afcenfius*, parce qu'il étoit d'Afche, qui eft un bourg dans le territoire de Bruxelles. Il étudia à Gand, puis à Bruxelles, & enfuite à Ferrare en Italie. Il fit un très-grand progrés dans les langues, & principalement dans la Grecque, qu'il enfeigna à Lyon & à Paris. C'eft dans cette derniére ville qu'il fit profeffion d'Imprimeur, qu'il fut un de ceux qui, en 1534, imprimerent le livre d'Alfonfe Caftro *contre les Héréfies*, & qu'il mourut fort âgé l'an 1535. Il imprima divers de fes Ouvrages, & il mettoit ordinairement ce vers à la premiére page de fes livres;

Ære meret Badius, *laude auctorem, arte legentem.*

Il publia, *Sylva Moralis contra vitia*; *Pfalterium B. Mariæ Verfibus Sapphicis*; *Epigrammatum lib. 1. Navicula ftultarum mulierum*; *Vita Thomæ à Kempis*; *De Grammatica*; *De conferibendis Epiftolis*; Des Commentaires fur Horace, Saluste, Valére Maxime, Quintilien, Aulu-Gelle, fur divers Traitez de Ciceron, &c. Afcenfius Badius fut, dit-on, le premier qui introduifit en France l'ufage des caractéres ronds, qu'il y apporta d'Italie vers l'an 1498. Mais M. Chevillier prouve que ceux qui ont avancé ce fait fe font trompez. Il étoit venu en ce Royaume, non feulement pour enfeigner le Grec à Paris, mais encore pour y établir cette belle imprimerie, connue fous le nom de *Prælum Afcenfianum*, de laquelle fortirent plufieurs bons livres en ces caractéres ronds; au lieu que jufqu'alors on n'en avoit eu en France que de Gothiques. Ses caractéres n'ont pas tout l'agrément de ceux des Etiennes; mais fes éditions font bonnes. Il laiffa pour fils CONRAD Badius, qui fe fit Calvinifte, & s'établit à Genéve, où il fut Imprimeur & Auteur, traduifit le premier livre de l'Alcoran des Cordeliers, & compila le fecond, ajoûtant à l'un & à l'autre de fanglantes Notes marginales; il fit auffi des vers François. Deux de fes fœurs épouférent de fameux Imprimeurs, l'une *Michel* Vafcofan, & l'autre *Robert* Etienne. Chevillier dans fon livre *de l'origine de l'Imprimerie*, a recueilli plufieurs éloges de Joffe Badius, & dit qu'il avoit été Profeffeur des Belles Lettres dans l'Univerfité de Paris, puis dans celle de Lyon, où il lifoit publiquement les Poëtes. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Gefner & Simler, *in Biblioth.* Miræus, *de Script. fæc. XVI. & in Elog. Belg.* *Pofteriora Scaligerana p. 22.* *Journal des Savans du 31 janv. 1684.* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Aut. tome 2.* Chevillier, *Orig. de l'Impr.* Bayle, *Dict. Crit.*

B A D K A R. *Voyez* B A D A C E R.

B A D K E I S T. *Voyez* B A D G H I S.

* B A D M I N T O N, bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocefter. Aux environs de ce bourg près des confins de Wiltfhire on trouve dans les plaines, des pierres d'une figure cylindrique de la groffeur & de la longueur d'un doit: le dedans eft un caillou tranfparent, & le dehors eft une croûte blanche dure qui l'enveloppe. On y voit auffi des trous en terre, qu'on appelle gouffres, où les eaux fe perdent & s'abyment fans qu'on les voye reparoître, quelque groffe pluye qu'il faffe. * Beeverell, *Délices de l'Anglet. p. 601 & 602.*

B A D O N V E I L L E R, bon bourg du Duché de Lorraine, eft fitué entre la petite ville de Baccarat & celle de Salin, à trois lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A D O U A R I. *Voyez* B A D U E R O.

B A D O U L A, petite ville du Royaume de Candi dans l'ifle de Ceylan, à huit lieues de la ville d'Yale, & douze du Pic-d'Adam. Elle a été prefque ruinée lorsque les Portugais occupoient quelques places fur les côtes de l'ifle.

BADRESITA. *Voyez* BÉDRASCHI.

* BADSEY, port à l'embouchure de la riviére de Dében dans la province de Suffolk en Angleterre. * Beeverel, *Del. de l'Angl. p.* 81.

BADUEL (Claude) en Latin *Baduellus* a vécu au XVI siécle. Il étoit de la Religion Réformée, comme il paroît par la traduction Latine qu'il fit de quelques Sermons de Jean Calvin, & qu'il publia à Genéve; comme aussi par les Actes des Martyrs qu'il fit imprimer dans la même ville, l'an 1556. Je ne doute point qu'il n'ait enseigné les Belles Lettres dans le Collége de Nismes, car on trouve parmi ses Ouvrages imprimez, *Oratio ad instituendum Gymnasium Nemausense de studiis Literarum*, & une autre piéce intitulée *de Collegio & Universitate Nemausensi*. Il écrivoit bien en Latin, & il étoit bon Orateur, bon Poëte & bon Chrétien. Ces deux derniéres qualitez paroissoient beaucoup dans son *Epistola Paraenetica ad Paulum filium de vero Patrimonio & Haereditate quam Christiani Parentes suis Liberis debent relinquere*. Les titres de ses autres livres se trouvent dans l'Epitome de la Bibliothéque de Gesner. Entre autres on y voit celui qui a pour titre, *De Ratione vitae studiosae ac literatae in matrimonio collocandae & degendae*. Les Abbréviateurs de Gesner ont oublié quelque chose, car ils ne disent point que Baduel ait composé en Latin l'*Oraison funébre de la Dame de S. Véran*. Le Catalogue de la Bibliothéque d'Oxford lui attribue des *Notes sur les Livres Apocryphes*, imprimées à Londres, l'an 1666. * Bayle, *Dict. Crit.*

BADUELA, Roi des Goths en Italie, plus connu sous le nom de *Totila*, sous lequel néanmoins il ne paroît pas sur les médailles. *Voyez* TOTILA.

BADUERO ou BADOUARI, une des plus nobles & des plus anciennes familles de Venise. Elle descend des *Partecipati*, qui, en peu de tems, ont eu trois Doges dans leur famille. *Ange Partecipato* ou *Partitiato* fut créé Doge en 809, en considération des bons services qu'il avoit rendus contre Pepin Roi de France. On dit que c'est sous lui que Charlemagne & Nicéphore l'Empereur Grec firent le traité dans lequel la liberté des Vénitiens a été confirmée en termes formels. C'est à ce même Doge qu'on attribue la fondation du Palais à la place de St. Marc, la division de la ville de Venise en certains quartiers & l'institution du *Pregadi* & de la *Garantie criminelle*. Il mourut en 827, & eut pour successeur son fils *Justinien Partecipato*, qui avoit deja part au gouvernement, du vivant de son pére, & du consentement du peuple. Il assista l'Empereur Michel II. contre les Sarrasins. & lorsque les Vénitiens reçûrent le corps de St. Marc, leur Patron, qu'ils apportérent d'Alexandrie d'Egypte, ce Doge posa les fondemens de l'Eglise dédiée à ce Saint. Il s'étoit auparavant associé, dans le gouvernement, son frére *Jean Partecipato*, qui lui succéda en 829. Il eut le bonheur de réduire ceux de *Malamocco* & les *Narantins*, qui s'étoient soulevez. Mais à la fin les Vénitiens eux mêmes, se rebellérent contre lui & le forcérent à se retirer dans un Couvent, en 836. Nonobstant ce contretems, quatre autres personnes de la même famille, qui se nommérent *Badueri*, parvinrent à la dignité de Doge. *Ursus Baduero* I. fut élu en 864. De son tems les Sarrasins infestérent beaucoup les côtes de Dalmatie; il les battit, & reçut en récompense de Basile I. Empereur Grec, le titre de *Protospataire*, dignité qui suit immédiatement celle de l'Empereur. Il mourut en 881. Son fils *Jean Baduero* lui succéda & eut beaucoup de démêlez avec le Comte de Comachio, qui avoit fait prisonnier le frére du Doge. En 887, il se démit du gouvernement, qui fut donné à *Petro Candiano* I. En 912, *Ursus Baduero* II. fut fait Doge; c'est sous lui que Rodolphe de Bourgogne, qui donnoit la loi en Italie doit avoir confirmé aux Vénitiens en 920 le droit de battre monnoye. Il reçut aussi la dignité de *Protospataire* de l'Empereur Grec. A la fin il se retira dans un Couvent en 932. *Petro Candiano* II. lui succéda, & celui-ci étant mort, *Pierre Baduero* fils d'Ursus II. fut élevé au *Dogat*. Il eut un gouvernement paisible, mais fort court; car il mourut en 942, & *Petro Candiano* III. lui succéda. Depuis ce tems-là, aucun Baduero n'est parvenu à être Doge de Venise, quoi qu'ils ayent toujours été en possession des premiers emplois de la République, ayant été Procurateurs de St. Marc, Ambassadeurs, & Sénateurs. *Jean André Baduero*, dont on voit le tombeau dans l'Eglise de St. Jean, fut le premier à se servir de grands vaisseaux dans un combat naval. *Albert Baduero*, qui fut Ambassadeur de la République à Rome en 1500, se fit fort estimer à cause de la fermeté & du succès, avec lesquels il soutint le jour du couronnement de Grégoire XIV. que les Ambassadeurs des têtes couronnées devoient avoir le pas sur les Sénateurs Romains. *Louis Baduero* fut *Baile* de Venise à Constantinople, & y conclut avec Soliman II. par un ordre secret du Conseil des X, une paix, par laquelle on céda toute la Morée aux Turcs. *Ange Baduero* un des plus habiles Sénateurs de son tems, fut accusé en 1607, d'entretenir une correspondance secrette, avec Alphonse de la Cuéva, Ambassadeur d'Espagne. Quoiqu'il tâchât de se défendre par un beau manifeste qu'il publia, il fut néanmoins condamné à la confiscation de ses biens & à perdre la qualité de Noble. On promit outre cela, une bonne récompense à celui qui le tueroit, ou le livreroit vif, entre les mains du Magistrat, afin qu'il fût pendu comme un traître. Cependant cette sentence fut mitigée & réduite à un an de prison, & à l'exclusion de toutes les charges. La famille des *Baduers* a aussi produit des personnages qui ont été en possession des premiéres dignitez Ecclésiastiques. *Jean Baduero*, natif de Florence, qui a été Patriarche de Venise & Primat de Dalmatie, fut honoré du chapeau de Cardinal par Clément XI. le 17 mai 1706, & le mois suivant il obtint l'Evêché de Brescia. Il mourut le 17 mai 1714, âgé de 65 ans. * André Morosini, *Hist. Venet.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p.* 29. 92. 133. 184. 470. 501. 520. *Palatii Fasti Ducal.* Nani, *Hist. Reip. Ven.* Bembi, *Hist. Ven.*

BADUHENNA, ou TANFANA: Cluvier prend ces deux noms pour ceux d'une même Déesse des anciens Germains. Il dérive ce nom de l'Arabe *Bedon*, qui signifie *principe*, & en Allemand *anfang*. Quoiqu'il en soit, *Tacite* parle de certaines forêts, dédiées à la même Divinité sous ces deux noms. La premiere étoit dans le païs des Marses, avec un Temple fameux, & l'autre dans la Frise; il appelle la derniére, le bois de Baduhenna, & les Habitans d'aujourd'hui l'appellent encore *hold pade*. Dans les environs on trouve les vestiges du nom *pada*, puisqu'une certaine colline est appellée *Padesloo*, c'est à dire, colline de *Pada*. Sur les frontiéres des Cattes, il y a une fontaine dédiée à *Pada*; c'est ce qui a donné le nom à *Paderborn*, c'est à dire, fontaine de *Pada*. Si l'on demande présentement pourquoi Tacite a écrit *Baduhenna* au lieu de *Pada*, nous ne répondrons pas avec le Dictionnaire Hollandois que Tacite a joint au nom de *Pada* une terminaison Belgique en *nne*, & que de *Padunne*, il ait fait *Baduhenna*; mais nous dirons plutôt, & avec plus de vrai-semblance, que *Hayne* est un ancien mot Allemand qui signifie un *bois franc*, une *forêt sacrée*, de sorte que l'on appelloit sans doute le bois consacré à Pada, *Padahayne* ou *Padenhayne* nom duquel un Romain pouvoit facilement faire Baduhenna, en substituant un B. à la place du P. Au reste cette forêt est située en Frise sur le Vlie dans la contrée qu'on appelle Zevenwolden. * Alting. *Notit. Batav. & Frif. Antiqua.*

BADWEISS ou BADENWEISS. *Voyez* BUDWEISS.

BÆ. BAE. BAF.

BÆBIUS. *Voyez* BÉBIUS.

BAEÇA, BAEZA, ville de l'Amérique Méridionale, capitale de Los Quixos, province du Pérou. Elle est entre la ville de Quito & celle de Sevilla del Oro. Les Espagnols, auxquels elle appartient à présent, la bâtirent en 1559. * Maty, *Diction. Geogr.*

BAEÇA, ville d'Espagne. *Voyez* BAEZA.

BAECX (Joachim) d'Utrecht. *Voyez* BAACX.

BÆHR (Louis) *Cherchez* BERE (Louis.)

BÆHR, étoit autrefois une bonne famille bourgeoise de Bâle, de laquelle étoit sorti *Hans Bahr*, Officier des troupes Bâloises dans la bataille de Marignan. Paul Jove dit, que lorsque Bæhr se vit environné de François, & qu'il eut reçu quatre blessures, il prit son drapeau & le déchira en mille morceaux, de peur qu'il ne tombât entier entre les mains des ennemis. Mais les Bâlois qui furent à la même bataille avec Bæhr, content son Histoire d'une autre maniére; ils disent qu'après qu'un coup de canon lui eut emporté les deux jambes, il eut encore la présence d'esprit de remettre son drapeau à George Werlin, un de ses combourgeois, qui le rapporta tout entier à Bâle, où on le voit encore aujourd'hui. * Paul Jove, *l.* 15. Urstisius, *Chron. Basil.*

BÆHR, ou BERUS (Oswald) Médecin à Bâle, né dans le Tyrol, environ l'an 1480, s'appliqua aux Belles Lettres, & régenta pendant quelque tems dans le Collége des Carmes à Strasbourg. Il étudia en même tems, la Théologie & la Médecine, & passa ensuite à Bâle, où, après y avoir exercé la Médecine, il en fut nommé Protecteur. Il fut fait Recteur de l'Université en 1529, dans le tems où elle avoit beaucoup diminué à cause des differens de Religion. Sous son second Rectorat en 1532, il eut la consolation de voir l'Université rétablie dans son premier lustre par les sages précautions du Magistrat. Le Senat Académique résolut & ordonna de publier le redressement de l'Université; surquoi Bérus fit afficher un Programme, contenant tout l'état de l'Académie renouvellée, avec les tâches & les noms des Protecteurs de chaque Faculté. Le Magistrat nomma dans la suite, Berus Médecin de la ville. Il a écrit un Commentaire sur l'Apocalypse. Il mourut âgé de 80 ans. *Ex Archiv. Acad. Basil.* Melchior Adam. Urstisius, *Chron. Basil.*

BAELEN (Henri van) *Voyez* BALEN.

BAENA, Chef de Voleurs. *Voyez* BAANA.

BAENA, bourg ou ville. *Voyez* VAENA.

BÆNGIUS, (Pierre) naquit à Helsingborg dans la Scandinavie en 1633. Son pére Eric Bængius en étoit Ministre. A l'âge de six ans on l'envoya à l'école de Strégnes en Sudermanie; & à l'âge de 16, il alla à l'Université d'Upsal. Il s'y fit si bien connoître, par sa bonne conduite, que le Colonel Silver Sparre le choisit pour Gouverneur de ses fils, avec lesquels il fit un voyage en Poméranie, & visita l'Université de Grypswalde, aussi bien que quelques autres de l'Allemagne. En 1658, il fut créé Maître ès Arts à Upsal, & fit ensuite un voyage en Danemarck. Il s'arrêta sur tout dans l'Université de Coppenhague. De là il passa en Allemagne & aux Païs-Bas & visita onze Universitez. Etant de retour dans sa patrie, il fut appellé à une Chaire de Théologie dans l'Université d'Abo en Finlande. Il commença les fonctions de cette charge à l'âge de 32 ans. En 1682, Charles XI. Roi de Suéde le nomma à l'Evêché de Wyborg dans la Carélie; il y régla fort utilement les affaires des Eglises aussi bien que celles des Ecoles, & y établit une Imprimerie. Il mourut en 1696. Voici les titres des Ecrits qu'il a laissez, *Commentarius in Epistol. ad Hebr.*; *S. Anigranii Vita*; *Historia Sueco-Gothica Ecclesiastica pars generalis*; *Tractatus de Sacramentis*; *Catechesis Lutheranus*; *Chronologia Sacra*; *Disputat. Valeria*; *Conciones funebres*. * Pippingy, *Memor. Theol. pag.* 1337. *& suiv.*

BÆRENFELS, (de) ancienne famille noble de Bâle. Le Château dont ils portent le nom étoit autrefois situé sur un rocher fort haut, au dessous du village de Greilingue, sur la Birse. Conrad de Bærenfels, fut deux fois chargé du Consulat de Bâle, en 1342, & en 1368. Werner de Bærenfels eut la même charge en 1376, & en 1382. Il fut tué à la bataille de Sempach en 1386, avec plusieurs autres de sa famille. *Arnold* de Bærenfels, fut aussi Bourguemaître de Bâle dans les années 1394, & 1402. Un autre Arnold de la même famille parvint au Consulat en 1435, & 1441. Jean de Bærenfels eut la même charge en 1459, & 1489. Ce fut alors qu'on bâtit la premiére arcade de pierre du pont qui est sur le Rhin à Bâle. Cette famille posséde l'office d'Echanson héréditaire dans l'Evêché de Bâle, & se divise aujourd'hui en deux branches, la Réformée, qui réside à Hagenheim, & la Lutherienne, qui fait

ſa demeure ordinaire à Grentzach. * *Diction. Allemand.*

BAERT (Arnould) Juriſconſulte. *Voyez* BAART.

BAERT (François) *Voyez* BAR (François.)

BAERT (Pierre) *Voyez* BAART.

BAESA, Roi d'Iſraël. *Voyez* BAASA.

BAETER ou BETHER. *Voyez* BETHORON la Haute.

BÆTIQUE, une des trois parties de l'Eſpagne, que les Romains avoient diviſée en Tarraconnoiſe, Bætique & Luſitanie. Elle tira ſon nom du fleuve Bætis, à préſent *Guadalquivir*, & comprenoit l'Andalouſie, avec une grande partie du Royaume de Grenade, qui ſont des païs tres-fertiles. Ses principales villes étoient alors *Hiſpalis* & *Corduba*, Seville & Cordoue. Aben Joſeph, Roi de Maroc en dépouilla Alfonſe Roi de Caſtille, l'an 1195, & depuis ce tems-là les Sarafins la tinrent juſqu'au régne de Ferdinand V. ayeul de l'Empereur Charles-Quint. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne.*

BÆTIS. *Voyez* BETIS.

BAETON, Hiſtorien Grec qui vivoit ſous la CXIV Olympiade, vers l'an 324 avant Jeſus Chriſt, compoſa un Ouvrage des Conquêtes d'Alexandre *le Grand*, où il décrivoit les marches qu'il avoit faites. Il eſt ſouvent allégué par les Anciens. * Athénée, *l.* 10. Pline, *l.* 6. *c.* 17. & 19. Solin, *c.* 55.

* BAEZA & BAEÇA ville du Royaume de Grenade ſur la rive droite du Guadalentin au nord-eſt de Guedia.

BAEZA ou BAEÇA, *Beatia*, *Biatia* & *Batia*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie & dans le diocéſe de Jaën, aſſez grande & aſſez peuplée, a une petite Univerſité. Elle a été autrefois le ſiége d'un Evêque ſuffragant de Tolède; mais lorſque cette ville tomba ſous le pouvoir des Maures, le ſiége épiſcopal fut ſupprimé & réüni à celui de Jaën en 1249. Baëza eſt ſur le Guadalquivir, près d'Ubéda; & ces deux villes furent priſes par les Chrétiens après la célébre bataille de Sierra Moréna, gagnée ſur les Infidéles le Lundi 16 Juillet de l'an 1212. Cette ville a eu divers hommes de Lettres, & entre autres, un ſavant Juriſconſulte, à qui elle a donné ſon nom. C'eſt GASPARD DE BAEZA, qui a vécu l'an 1540. Il traduiſit en Eſpagnol l'Hiſtoire de Paul Jove, & laiſſa divers Ouvrages de Droit. * Mariana, *Hiſt. Hiſpan.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Baudrand.

* BAEZA nom d'une famille d'Eſpagne iſſue de la Maiſon de Haro, car Ruy Lopez de Haro, obtint, à ce qu'on dit, de Ferdinand III. Roi de Caſtille, le gouvernement de la ville de Baeza à condition qu'il en porteroit le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *des Grands d'Eſpagne.*

BAEZA ou BAEÇA (Didac ou Diégo) Jéſuite, né à Ponferrada, bourg d'Eſpagne en Galice, prit l'habit de Religieux à Salamanque en 1600, enſeigna avec applaudiſſement, & prêcha avec beaucoup de zéle & d'une maniére Apoſtolique. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, des Sermons en Eſpagnol; *Commentaria Allegorica & Moralia*; *De Chriſto in veteri Teſtamento*; &c. Le Pére Baëza mourut à Valladolid le 15 août 1647, âgé de plus de 60 ans. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. S. J.*

BAEZA, ville de l'Amérique Méridionale. *Cherchez* BAEÇA.

BAF. *Cherchez* BAVON.

BAFFA, BAFFO ou BAFFE, *Paphos nova*, *Neapaphos*, ville de la Turquie dans l'iſle de Chypre & ſur ſa côte occidentale, avec un château & un port de mer, près du Cap de Griſoco, & devant les iſles de Mollis. Elle a un Evêché Grec & ſuffragant de l'Archevêque de Nicoſie; mais elle eſt peu conſidérable. Elle eſt à ſept milles des ruines de l'ancienne ville de Paphos.

BAFFIN ou BAFFINSBAY, *Baffini Sinus*, Golfe de l'Océan au deſſus de l'Amérique ſeptentrionale, dans les Terres Arctiques. Il a été découvert en 1623, par les Anglois, ſous Guillaume Baffin, qui a donné ſon nom à ce Golfe. * Sanſon & Du Val, *in Tab. Geogr.* Baudrand.

BAFFO (le Cap de) *Paphos Caput*, anciennement *Drepanum Promontorium*, Cap de l'iſle de Chypre, au midi de la ville de Baffo. On l'appelle auſſi *Capo-Bianco* ou le *Cap-Blanc.*

BAFFO. *Voyez* BAFFA.

BAG. BAH.

BAGA, bourg de la Catalogne en Eſpagne. Il eſt ſur la riviére de Lobregat vers ſa ſource, entre la ville d'Urgel & celle de Vic. * Maty, *Diction. Geogr.*

BAGAD, idole. *Cherchez* BAAL-GAD.

BAGADIUS, Evêque de Boſtre, Métropole de l'Arabie, dont le différent avec Agapius pour la poſſeſſion légitime de ce ſiége fut jugé dans un Concile de Conſtantinople, tenu l'an 394. * *Tome 2. Concil. p.* 1151.

BAGAIA, BAGY ou VAGAI, *Bagaya*, *Baga* ou *Vaga*, ville de Numidie en Afrique. L'Empereur Juſtinien la fit nommer *Theodoria*, du nom de *Theodore* ſon épouſe, après l'avoir fait environner de murailles. * Procopius, *l.* 1. *de Bell. Vand.*

Primien, Evêque Donatiſte de Carthage, y fit tenir un Concile l'an 394, contre le Diacre Maximien qu'il avoit excommunié. Ce dernier s'étant plaint de cette cenſure aux Evêques, ils s'aſſemblérent au nombre de vint cinq, & citérent Primien, qui n'y voulut pas venir. Depuis, ces Prélats Donatiſtes, au nombre de cent, s'étant encore aſſemblez dans un bourg nommé *Cabarſuſſi*, dépoſérent le même Primien, & mirent le Diacre Maximien en ſa place. C'eſt ce qui l'obligea de tenir ce Concile de Bagaia, où il fut abſous par trois cens dix Evêques, & où ſon Compétiteur fut condamné. * S. Auguſtin, *l.* 3. & 4. *cont. Creſcon. & in Pſalm.* 36.

BAGAMEDER, BAGAMEDRI, BAGAMIDRI, partie de l'Abyſſinie ou Haute Ethiopie, étendue du Levant au Couchant, depuis le Nil juſqu'à la ſource de la riviére de Tacaze, entre le Royaume de Tigre & les provinces de Bata & de Salou, & les Royaumes d'Amahara & d'Angote. Le païs eſt rempli de montagnes, & diviſé en treize petites provinces ou contrées. Il eſt ſéparé du Royaume d'Amahara par la riviére de Baſhlo. * Jérôme Lobo Portugais. Sanſon. Baudrand.

BAGAROTUS, Juriſconſulte célébre de Bologne, vivoit au commencement du XIII ſiécle, vers l'an 1200 & 1210. Il enſeigna le Droit Civil & Canonique, & laiſſa divers Traitez ſur le même ſujet, *De Ordine Judiciorum*, &c. * Alidoſi, *de Juriſt. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* &c.

BAGATHA, BAGATHAN, BIGTHA, BIGTHAN, BIGTHANA, BAGATHO & BAGATHOUS, un des Officiers d'Aſſuérus qui conſpirérent contre ſa perſonne, & qui furent attachez au gibet, la conjuration ayant été découverte par Mardochée. * *Eſther*, *ch.* 1. *v.* 10. *ch.* 2. *v.* 21. *ch.* 6. *v.* 2.

BAGAUDE ou BACAUDE: c'eſt ainſi que les Gaulois, dès le tems de Dioclétien, appelloient un *Larron*; & c'eſt de là qu'eſt venu le mot de *Bagauda* ou *Bagaudia*, qui, ſelon Proſper *en ſa Chron.* & Salvien, *l.* 5. ſignifie un *brigandage*, une *émotion de peuple*, une *ſédition* & un *ſoulévement de païſans*. Il doit y avoir eu près de Conſtantinople un peuple appellé *Baguate*, ſuivant une ancienne inſcription que l'on y a trouvée, & que voici.

D. M.
MEMORIS
FILI
ARRETI CHANARTÆ
PRINCIPIS GENTIUM
BAGUATIUM
QUI VIXIT
ANN. XVI.

Le nom de BAGAUDE fut donné à une des portes de la ville de Paris, lors de ſa nouvelle enceinte; & l'on nomme encore aujourd'hui une place qui n'en étoit pas fort éloignée, *Porte Baudets* ou *Porte Baudoyer*, qui eſt nommée dans les anciens titres *Bauda* ou *Porta Bauderii*. Tous ces anciens noms Latins ou François viennent par corruption de ſon ancien & véritable nom de *Porta Bagauda* ou *Porta Bagaudarum*. Pour entendre cette étymologie, il eſt néceſſaire d'obſerver que la Legion que Céſar laiſſa en garniſon dans un Fort qu'il fit bâtir ſur la riviére de Marne, où eſt aujourd'hui Saint-Maur, pour contenir les Pariſiens, ſe nommoit *Legio Alaudarum*; & que ce nom lui fut donné, parce que ceux qui la compoſoient avoient ſur leur caſque ou armement de tête la figure d'une alouette, nommée en Latin *Alauda*. De ce mot *Alaudarum*, ſe fit dans la ſuite par corruption celui de *Bagaudarum*. Ces troupes ayant pris alliance dans les Gaules, ſe multipliérent juſqu'au point de faire une eſpéce de nation particuliére, que l'on nomma *Bagauda*. Ainſi ce nom, qui avoit commencé par une ſimple déſignation d'une partie de leurs armes, devint un nom de faction. Ils devinrent dans la ſuite ſi puiſſans, qu'ils ſe rendirent les maîtres de cette province des environs de Paris, où leur Fort étoit bâti, & lui donnérent leur nom. Deux de leurs Chefs nommez *Amandus*, dont on a découvert depuis des monnoyes avec le titre d'*Auguſte*, & *Julianus*, eurent même l'audace ſur la fin du troiſiéme ſiécle, de ſe faire déclarer Empereurs par leurs troupes. Ce ſoulévement obligea l'Empereur Maximilien de paſſer dans les Gaules vers l'an 283. Il défit les Rebelles & fit raſer leur Fort enſorte qu'il n'en reſta que les foſſez. Cela n'empêcha pas que cette partie de la province Pariſienne ne retînt toûjours ce même nom, *Regio vel Patria Bagaudarum*, qu'elle a conſervé tant que les Romains en ont été en poſſeſſion. De là vient que comme la porte de l'ancienne Cité du côté du Pariſis, étoit nommée *Porta Pariſienſis*; celle-ci qui conduiſoit dans le quartier des Bagaudes, fut nommée *Porta Bagaudarum*, & depuis par différens degrez de corruption, *Porta Bagauda*, *porta Bauda*, Porte-Baudets. On donna auſſi ce nom à des païſans & eſclaves qui ſe revoltérent dans l'Armorique, & qui ſoulevérent preſque toutes les provinces des Gaules en deçà de la Loire en 435. Leur Chef s'appelloit *Tibaton*, qui fut pris avec les auteurs de la ſédition par les troupes d'Aetius, commandées par Litorius. Peu de tems après, les Bagaudes d'Eſpagne aux environs de Tarragone, ſe revoltérent vers l'an 452 ou 453, & ils y furent battus l'année d'après par les troupes Romaines & par celles des Viſigoths, conduites par Frédéric frére du Théodoric leur Roi. * Eutrope, *l.* 9. Oroſe, *l.* 7. *c.* 25. Iſidore, *in Chron.* &c. Cordemoy, *avant Clovis*, *l.* 4. De Tillemont, *Hiſt. des Empereurs*, *tome IV.* *Traité de la Police*, par M. de la Mare, *tome* 1.

BAGDAD (Béglerbéglic de) partie de la Turquie en Aſie, & un de ſes Gouvernemens généraux, qui eſt ainſi nommé de ſa ville principale Bagdad. Elle comprend une partie de la province de Yérach & des environs, où ſe trouvent dix Sangiacats ou petits Gouvernemens. * Baudrand.

BAGDAD ou BAGDAT, ville. *Cherchez* BAGDET.

BAGDAVILLE. *Voyez* BAGDET.

BAGDEDIN (Mahomet) Mathématicien Arabe, eſt compté ordinairement entre les Auteurs du X ſiécle. On lui attribue quelques Traitez de Géométrie, & entre autres un intitulé, *De ſuperficierum diviſionibus*, que Jean Duc de Londres & Frédéric Commandini Urbin, ont traduit en Latin. Ce dernier publia en l'an 1570 à Péſaro, ce Traité, avec un autre de ſa façon, qu'il avoit compoſé ſur le même ſujet. Cependant les Critiques ſont perſuadez que cet Ouvrage eſt d'Euclide, à qui Proclus en attribue un de même, & que Mahomet Bagdedin ne fit que le traduire en Arabe. * Proclus, *in Euclide*. Blancanus, *in Chron. Math.* Voſſius, *de Math. c.* 16. *S.* 4.

BAGDET ou BAGDAT, ville d'Aſie ſur le Tigre, eſt dans la province de Hiérach ou Yérach. C'eſt l'ancienne Séleucie, qui s'accrut tellement des ruines de Babylone, qu'elle en a porté le nom. Elle eſt jointe par un pont de bateaux à un fauxbourg, où, ſelon la tradition du païs, la ville étoit autrefois bâtie. Cette ſituation détruit l'opinion de ceux qui l'appellent Babylone; car l'ancien-

ne

ne Babylone étoit sur l'Euphrate, & Bagdet est sur le Tigre au lieu où étoit la ville de Séleucie. Les Arabes la nomment *Dar-al-sani*, c'est à dire, *lieu de paix*. Elle a environ trois milles de circuit. Elle étoit anciennement la résidence des Califes des Sarasins; puis elle a appartenu aux Rois de Perse, & étoit partie de la Perse. Ses murailles sont toutes de brique & terrassées en plusieurs endroits, avec de grosses tours en forme de bastions. Sur toutes ces tours il y a soixante piéces d'artillerie. La garnison que le Grand-Seigneur y entretient, est d'environ cinq mille hommes. Le château qui est à un coin de la ville, sur le bord de la riviére, est défendu par 300 Janissaires commandez par un Aga, & l'on y compte cinquante piéces de canon. La ville est gouvernée par un Bacha, qui le plus souvent est tiré du nombre des Visirs. Le Cadi ou Juge y fait aussi la charge de Moufti pour les affaires qui regardent la Religion. On y voit cinq mosquées, dont il y en a deux tres-belles, remarquables par leurs dômes couverts de tuiles vernissées de différentes couleurs. Il y a dix Caravanséras & plusieurs Bazars ou marchez qui sont tous voûtez, parce qu'autrement les Marchands n'y pourroient pas durer, à cause de la chaleur. On vient à Bagdet de tous côtez, soit pour le négoce, ou pour la dévotion; car les Perses croyent que leur Prophéte Ali y a demeuré. Il s'y trouve deux sortes de Mahométans: les uns observent la loi de Mahomet suivant l'Alcoran; les autres, que l'on nomme *Rafedis*, sont une Secte particuliére, & s'attachent à d'autres superstitions. Il y a des Chrétiens Catholiques, Nestoriens, Arméniens ou Jacobites. Les premiers ont une église desservie par les Péres Capucins; les seconds en ont aussi une: mais les autres vont faire leurs priéres dans l'église des Capucins, qui leur administrent les Sacremens. Il y a aussi des Juifs dans Bagdet; & tous les ans il y en arrive quantité qui viennent en dévotion au sépulchre du Prophéte Ezéchiel, qui est à une journée & demie de la ville. Vers le milieu du XVII siécle, en creusant les fondemens d'un Caravanséra, on trouva dans une petite cave un corps entier d'un homme vêtu en Evêque, avec un encensoir & de l'encens auprès de lui. Il paroissoit encore en ce lieu-là quelques chambres de Religieux; par où l'on peut croire ce que plusieurs Historiens Arabes rapportent, qu'au même lieu où Bagdet est bâtie, il y avoit anciennement un grand monastére, dans lequel demeuroient des Chrétiens. Les Turcs, sous le Grand-Seigneur Amurat, se rendirent Maîtres de cette ville en 1638, pendant que le Roi de Perse étoit occupé à la guerre contre le Grand-Mogol. A trois lieues de Bagdet, entre le Tigre & l'Euphrate, dans une distance presque égale, on voit au milieu d'une plaine un reste de tour, que ceux du païs appellent *la Tour de Nemrod*, & que le vulgaire croit être des ruines de la Tour de Babel. Mais ce que disent les Arabes est plus vraisemblable. Ils appellent cette tour *Agarcouf*, & tiennent qu'elle fût bâtie par un Prince Arabe, qui y allumoit un fanal pour assembler ses Sujets en tems de guerre. Elle a environ trois cens pas de circuit; & ce qui reste sur pié n'a qu'environ vingt toises de haut. Elle est bâtie de briques séchées au soleil, qui ont chacune dix pouces de Roi en quarré, & trois d'épaisseur. Ces briques sont rangées sur des couches de roseaux brisez & mêlez avec de la paille: en sorte qu'il y a six rangs de briques sur une couche ou lit de roseaux. Il est mal-aisé de juger de la forme du bâtiment, les piéces en étant tombées de tous côtez: il semble néanmoins qu'il étoit plutôt quarré que rond. Il n'y paroît rien qui ait du rapport à la description que Moïse fait de la tour de Babel dans l'Histoire de la Genése. * Tavernier & Thevenot, *Voyage de Perse*.

BAGELARD. *Voyez* ABELGARD.

BAGE-LE-CHATEAU, ville de la Bresse, est un Archiprêtré du diocése de Lyon, composé de la paroisse de cette ville, de celles des villes de Pont-de-Vaux, & de S. Trivier, & de trente autres paroisses, avec un hopital. Cette ville est un Marquisat, dont la Justice d'appel ressortit nuement au Parlement de Bourgogne, & au Présidial de Bourg. Outre la Justice ordinaire, il y a une Mairie. * Garreau, *Descr. du Gouvernement de Bourgogne*.

BAGEMDER. *Voyez* BAGAMEDER.

* BAGHAR, ville de la Grande Tartarie dans les montagnes au païs de Karachitay. * Baudrand.

BAGHARGAR (le) païs fort étendu de la grande Tartarie: on l'appelle autrement, *le Royaume de Tangut*. Il s'étend de l'occident à l'orient, & est borné au septentrion par les Kaïmachites, au levant par le Royaume de Tenduc, au midi par la Chine, & au couchant par le Royaume de Thibet. Sa ville capitale est Tangut, selon quelques Géographes; mais on n'a rien de bien certain de tous les païs de la grande Tartarie, où les Européens ne vont point.

* BAGIAH & BAGIAIAH, ville de la province d'Afrikiah, c'est à dire, de l'Afrique proprement dite, située sur une colline dont le pié est dans la mer. Elle abonde cependant en eau douce dont il y a une source dans son enceinte, outre les aquéducs qui y en portent des montagnes voisines. Il y a un petit port & une assez bonne rade. C'est la ville que les Anciens ont appellé *Vaga* & *Baga*, & nous l'appellons aujourd'hui *Bugie*. Léon d'Afrique l'appelle Beggia. *Voyez* BUGIE.

BAGIAT, petit païs qui s'étend entre l'Ethiopie & la Nubie, à l'occident de la Mer Rouge. Les peuples de ce païs sont fort hardis & entreprenans, & font des courses fréquentes sur leurs voisins. On les appelle au grand Caire *les Fouges*, & le Bey ou Bacha de Girge est souvent obligé d'envoyer des troupes pour reprimer leurs insolences. Jacuthi appelle ce païs *Bagiavarh*. Pline fait mention de B[illegible] entre les Arabes & les Ethiopiens. Edrissi, dans son premier climat, met ce païs à l'orient de la ville d'Asvan, & y place la montagne d'Alaki; ce qui ne s'accorde pas tout à fait avec les autres Géographes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

* BAGLIONI (Jean Paul) natif de Pérouse étoit d'une famille qui pendant l'espace de cent ans avoit eu la Régence entre les mains, & qui avoit produit plusieurs braves Guerriers. On a cru que cette famille étoit originaire de Baviére. Baglioni apprit le métier de la guerre sous le célébre Virginio Orsini, auquel il rendit de grands services dans le tems qu'il tâchoit à rétablir Pierre de Médicis à Florence. César Borgia fils du Pape Alexandre VI. chassa Baglioni par force de la ville de Pérouse où il étoit à peu près le maître. Mais après la mort du Pape, Baglioni non seulement se remit en possession de cette ville, mais tira aussi vengeance de César Borgia. Il fut fait ensuite Général de Florence, & causa beaucoup de dommage aux Pisans ennemis des Florentins. Mais ayant eu quelque démêlé avec ceux de Florence, il devint Général des Siennois qui le donnérent au Pape Jules II. Il servit sous le Duc d'Urbin & l'aida à remettre sous la domination du Pape, la Romagne dont les Vénitiens s'étoient emparez. Après la mort du Comte Pitigliano, il entra au service des Vénitiens & soumit à leur puissance diverses places dans le Trévisan, le Véronois & le Vicentin qui avoient été forcées de se soumettre à l'Empereur. En 1512, les troupes qu'il commandoit eurent le malheur d'être battues par deux fois, savoir à la Scala près de Brescia, & proche de Ravenne: mais ayant reçu un renfort de Suisses, il contraignit les François d'abandonner entiérement la Seigneurie de Venise & le Duché de Milan. Après la conquête de Brescia, il survint un différent entre Baglioni & Cordona Général Espagnol qui prétendoit selon l'accord fait entre eux, garder cette place pour le Roi d'Espagne. Alors les Vénitiens se joignirent aux François, & Baglioni sous le commandement du Général Liviano, se rendit maître de Crémone & de Lignago: mais dans la bataille de Vicenze il eut du dessous. Il défendit la ville de Pérouse contre François-Marie Duc d'Urbin, mais comme il y exerçoit une autorité sans bornes, le Pape Léon X. le fit venir à Rome, où il fut décapité en 1520. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. *Caprioli ritrati di Capit. illustri*, *p.* 86. Paul Jove, *in Elog.*

* BAGLIONI (Horace) fils du précédent, étoit un homme brutal & emporté, qui fut presque toujours au service des Florentins. Il servit aussi le Pape, & se trouva dans le château S. Ange, lorsque le Pape y étoit assiégé. Après cela il marcha vers Naples avec les troupes de Florence sous le commandement de Lautrec, aquit beaucoup de gloire à la conquête de Salerne, & fut tué devant Naples en 1528. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoires de* du Bellay, *l.* 3.

* BAGLIONI (Malatesta) autre fils de Jean Paul Baglioni, & frére du précédent, servit les Vénitiens sous le Général Liviano avec beaucoup de réputation, & reprit en 1512 avec l'aide du Duc d'Urbin la ville de Pérouse dont le Pape avoit été jusques là en possession. Il en chassa son Cousin Gentilis Baglioni qui s'étoit rebellé contre son pére, & prit en main la régence. Après cela, dans l'année 1526, il servit les Alliez d'Italie contre l'Empereur. Enfin il se mit au service des Florentins, & défendit la ville de Florence pendant un an entier contre les Impériaux; mais la ville étant réduite à la derniére extrémité, il la rendit contre le gré de quelques opiniâtres qui ne vouloient point entendre parler de capitulation. Il mourut environ deux ans après en 1533 d'une longue maladie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paul Jove, *in Elog.* Guichardin, *l.* 14. *ch.* 20.

BAGLIONI (Astor) Noble Vénitien, commandoit la garnison de Famagouste dans l'isle de Chypre en 1570 & 1571, pendant que Bragadin étoit Gouverneur de cette ville. Il fit paroître un courage extraordinaire en plusieurs occasions, & se rendit redoutable à Mustapha, Général de l'armée des Turcs, par la défaite de trois mille hommes que ce Général avoit envoyez pour empêcher la communication de Nicosie & de Famagouste. Pendant le siége de Famagouste il fit plusieurs sorties, chargea les Mahométans, en tua un grand nombre, encouragea les Officiers & les soldats, & s'exposa aux endroits les plus périlleux. Mais la ville avoit besoin de secours, & la République de Venise tarda trop long-tems à en envoyer: ce qui força Baglioni & les autres Commandans de la place de se rendre à composition. Mustapha leur accorda des compositions honorables; mais après s'être emparé de la ville, il fit enchaîner Baglioni, avec Bragadin, Tiepoli, & plusieurs autres Officiers, qu'il fit ensuite massacrer à la vue de Bragadin, lequel il reserva pour de plus cruels supplices. * Gratiani, *Hist. de Chypre*.

BAGNA-BEBUSSO, BILIBUSSA, en Latin *Bagnabebussa*, *Bilibussa*, anciennement *Heraclea Sintica*, ville de la Turquie en Europe. Elle est située sur la riviére de Stromona dans la Macédoine, & aux confins de la Romanie & de la Bulgarie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNACAVALLO, en Latin *Bagnacaballum*, anciennement *ad Caballos*, *Tiberiacum Gabenum*, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Ce lieu est dans le Duché de Ferrare, sur le Séno, entre Ravenne & Bologne, à cinq lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNAGAR, ville que l'on appelle autrement *Golconde*. *Cherchez* GOLCONDE.

* BAGNAKIAH, Peuples qui habitent entre le païs des Khozariens & celui des Grecs, confinant aussi vers le septentrion avec les Rus qui sont les Russiens ou les Moscovites. Ces peuples sont les Tartares que nous appellons aujourd'hui Nagaiens ou Nagaïski qui s'étendent en deçà & au dela du Volga, vers ses embouchures dans la Mer Caspienne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAGNALUCH. *Voyez* BANIALUCH.

BAGNARA, petite ville de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples. Cette ville a titre de Duché, & est située sur la côte de la Mer de Toscane, entre Gioia & Rhégio, à quatre lieues de la premiére, & à cinq de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNARÉA, ville d'Italie dans le païs d'Orviéte, de l'Etat Ecclésiastique, avec Evêché, qui dépend immédiatement du saint Siége. C'est le *Balneum Regis* ou *Balneoregium* des Auteurs Latins. Paul Diacre dit que Didier Roi des Lombards, avoit commandé de l'appeller *Rhoda*. Elle est illustre pour avoir été la patrie de saint Bonaventure, Général de l'Ordre de saint François, & Cardinal. Quelques Auteurs croyent que Bagnaréa est le *Novem*

Pagi de Pline. En 1600, on y publia des Ordonnances synodales. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BAGNERES, ville de France en Bigorre, dans la vallée de Campan, est l'*Aquensis Vicus* des Auteurs Latins, que d'autres prennent pour l'*Aqua Convenarum*, ou *Onesiorum* des Anciens. Elle est sur la riviére de l'Adour, à quatre lieues de Tarbes; & est célébre par ses bains d'eaux chaudes, connus dès le tems des Romains. Ils l'embellirent par des édifices, dont on a trouvé des restes dans des ruïnes, avec des médailles d'or & d'argent. Ces édifices furent ruïnez par les Goths, ennemis jurez des monumens de la magnificence Romaine. Bagnéres est encore aujourd'hui fort agréable par ses bains, qui au printems & en automne y attirent du monde des extrémitez du Royaume. * Oihénart. *Notit. utriusque Vasc.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Papyre Masson, *descr. Flum. Gall.* Sanson. *in Disq. Geograph.* Baudrand, *in Lex. Geogr. &c.* Bourgon, *Géographie Historique.*

* BAGNERES de Luchon, en Latin *Bagneris*, *Aquensis Vicus*, bourg de France, situé en Gascogne dans le Comté de Cominges à six lieues de la Ville de S. Bertrand, du côté du Midi. Quelques Géographes prennent ce lieu, où il y a de bonnes eaux minérales, pour celui qu'on nommoit anciennement *Aqua Onesiorum*, ou *Convenarum*, que d'autres placent à *Encausse* Village du Comté de Cominges, à trois lieues de la Ville de S. Bertrand, du côté de l'Orient; & d'autres à *N. Dame de Garrofan*, village du même Comté, à quatre lieues de S. Bertrand, du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNES, BANES & BANNES. *Voyez* BANNES.

BAGNI d'ASINELLO, en Latin *Aquæ Viterbienses*, bains qui sont près de la ville de Viterbe, dans le Patrimoine de saint Pierre, province de l'Etat de l'Eglise. Quelques Géographes croyent que la ville d'Etrurie, nommée *Fanum Voltumnæ*, étoit au lieu où sont les bains d'Asinello; mais d'autres la mettent à Viterbe même. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAGNI, ou GUIDI de BAGNI. Sansovin, Albert Villanus, & plusieurs autres croyent que la famille des Comtes Guido de Mutilano, de Bagni, de Battifolle, de Porciano, de Poppi, des Comtes Palatins de Thuscie, & des Marquis de Montebello, descend d'un certain Guidon parent de l'Empereur Otton I. qui l'avoit suivi en Italie, & dont il avoit reçu le Comté de Mutilano. Mais Ammirato & Gammurini soutiennent que cette famille est Etrusque d'origine. Gammurini reconnoit pour Fondateur de cette famille *Attalbert le Grand*, Marquis d'Etrurie, qui vécut au IX siécle; & Ammirato, dans la Généalogie de cette famille, imprimée en 1650, la commence par le Comte Guidon, fils de Tigrin Comte Palatin de Thuscie, qui vivoit encore en 1029. Son fils s'appelloit aussi Guidon & le petit-fils portoit le même nom. Celui-ci laissa deux fils dont le cadet, qu'on appelloit *Guidon Beccaria*, étoit Evêque d'Arezzo, & l'aîné, appellé *Guidon Guerra*, mourut Comte de Thuscie en 1131, & laissa un fils du même nom, qui en 1146 fit la guerre aux Florentins. Son fils *Renaud* fut nommé à l'Evêché de *Pistoia* en 1168, & *Guidon Guerra* III. l'autre de ses fils, épousa en premiéres noces *Agnès*, fille de Guillaume Marquis de Montferrat, & en secondes noces *Gualdrade de Ravigni*. Il eut cinq fils: 1. *Guidon*, Palatin de Thuscie, dont la postérité subsiste encore; 2. *Tigrin*, Palatin, & en 1238 *Podestat* de Pise, dont la postérité s'éteignit au XV siécle; 3. *Roger*, qui mourut sans enfans; 4. *Marcovaldo*, Palatin, dont la postérité finit environ l'année 1425; 4. *Aginulfe*, dernier fils de Guidon III. étoit aussi Palatin, & en 1237 Podestat d'Arezzo; son fils *Guidon*, *Comte de Roména* laissa quatre fils; (*a*) *Guidon*, qui fut Podestat de *Sienne* en 1253; (*b*) *Aginulfe*, Palatin & Podestat de *Sienne* en 1284; (*c*) *Baudinus*, nommé à l'Evêché d'Arezzo en 1284; (*d*) *Alexandre*, qui fut Comte de Roména. De ces quatre il n'y a que la postérité de *Guidon*, qui se soit soutenue jusques à nos jours. Ses deux fils *Guidon* & *Simon* diviserent d'abord la famille en deux branches. *Guidon de Battifolle*, fils de Simon, étoit du parti des Guelfes, & Palatin de Thuscie. En 1287, il fut Podestat de Sienne; & en 1316, Robert Roi de Naples l'envoya à Florence, en qualité de son Vicaire. Ses Descendans ont eu la charge de Podestat dans différentes villes; & quelques-uns d'eux ont rendu de bons services à la ville de Florence. Cette branche finit au XVI siécle. *Guido*, surnommé *Novello*, frére aîné de *Simon*, fut Comte de Modigliana & de Casentino, & suivit le parti des Gibelins. Il essuya par là plusieurs revers de fortune. Pendant que son parti faisoit la loi dans l'Etrurie, *Mainfroide* Roi de Naples lui offrit la charge de Podestat de Florence en 1261. Il commanda les troupes des Gibelins & prit Lucques en 1265. Mais *Charles d'Anjou*, ayant enlevé la vie & la couronne à *Mainfroide*, les Guelphes eurent le dessus à Florence, & Guidon fut obligé de quitter la ville. Il se retira à Sienne où il eut la charge de Podestat dans l'année 1269. Il occupa ensuite successivement la même charge à Arezzo & à Faventia. C'est de lui que descendent les Comtes *Guidi de Bagni*. Comme ils étoient du parti des Gibelins, ils furent contraints par les Florentins de se retirer dans la Lombardie. Richard de Bagni & ses fils, furent chassez de Florence en 1400. Leurs biens furent confisquez; & en 1407, on donna la Seigneurie de Bagni à Jean Gambacurta. A la fin les Comtes de Bagni se rassemblérent à Mantoue, & choisirent cette ville pour leur seconde patrie. *Guidon* laissa deux fils, *Guidon de Bagni*, & *Jean François*, Comte de Montebello. Le second servit sous les Papes Sixte IV. & Innocent VIII. Le Pape Innocent lui donna Montebello & plusieurs autres Terres, ce qui joint au bien qu'il eut d'Emelline Malatesta, rétablit parfaitement sa maison. Son fils *Nicolas* eut Gattea & Montescudulo, en récompense des services rendus aux Papes Léon X. & Clément VII. Mais Paul IV. confisqua tous ces biens, en 1555, à *Jean François* fils de Nicolas, & les donna à Antoine Caraffa. Cependant ils lui furent restituez après la mort de ce Pape. Pie IV. lui en reprit derechef une partie à l'instigation de l'Ambassadeur de France; & en 1564, il fut obligé de se présenter à Rome, où on le mit en prison, d'où il ne sortit que sur ses vieux jours. Alors on le remit en possession de tous ses biens & il porta le titre de Marquis de Montebello, parce qu'Antoine Caraffa l'avoit pris. Son fils *Fabrice*, Marquis de Bagni & de Montebello, fut fort en crédit auprès de François, Grand Duc de Toscane, & eut le titre de Ministre de ce Prince. Il avoit épousé Laure Colonne, fille de Pompée Duc de Zagarola. Il en eut deux fils, Jean François & Nicolas, qui feront le sujet des deux articles suivants. Revenons à *Guidon de Bagni*, frére aîné de Jean François dont il a été parlé jusques ici. Il demeura à Mantoue & eut cinq fils, dont l'aîné, nommé *Richard*, continua sa lignée par *Roger* son fils aîné. Jules, petit-fils de ce Roger fut grand-pére de *Jules*, des Comtes Guidi *de Balneo* ou de Bagni, Marquis & Seigneur de Montebello, & d'autres Terres, dans l'Etat Ecclésiastique, qu'il avoit héritées de ses cousins de la branche Romaine en 1664. Ce dernier *Jules Comte de Bagni*, &c. étoit encore en vie en 1698, & avoit eu six fils & deux filles de *Claudia Arrigonia*, son épouse. *Jean François*, l'aîné des fils, fut Gouverneur de Casal dans le Montferrat pour le Duc de Mantoue, & eut beaucoup d'enfans d'*Anne Delmati*. *Scipion*, le troisiéme fils de *Jules*, étoit d'abord Page de l'Empereur & passa ensuite dans le service, où il s'aquit beaucoup de réputation, sur tout en Italie, & contre les Turcs. Il eut un Régiment d'infanterie & s'avança si bien sous les trois Empereurs Leopold, Joseph & Charles, qu'en 1716, le onziéme Juillet, il fut créé Général Feld-Maréchal. Il est en même tems Gentilhomme de la Chambre & Conseiller privé de S. M. Impériale. Son épouse, qui est fille d'Etienne, Comte de Wurben, ne lui a point donné d'héritiers mâles. *Guidon*, le sixiéme fils de *Jules* a aussi servi dans les troupes Impériales; les trois autres fils de Jules sont entrez dans l'Etat Ecclésiastique. * Sansovin. Albert. Ammirato. Gammurini. Sigonius, *Hist. Ital.* Imhofii, *Geneal. 20. in Italiæ fam. p.* 139—152.

BAGNI (Jean-François) Cardinal, de la famille des Comtes de Bagni de Florence, fils de *Fabricio* Marquis de Montebello, & de *Laura* Pompeia Colonna, naquit en juillet 1565. Ses parens l'avoient destiné pour les armes, mais il témoigna une si forte inclination pour les Belles Lettres, qu'ils ne voulurent pas s'y opposer. Après avoir achevé ses études, il s'arrêta à la Cour de Rome, où il se fit aimer du Pape Clément VIII. Il suivit en France le Cardinal Aldobrandin, qui y alloit en qualité de Légat, pour y féliciter le Roi Henri *le Grand* sur son mariage avec Marie de Médicis. Ce Pape satisfait de sa conduite, lui confia d'autres emplois. Paul V. le fit Vice-légat d'Avignon; & depuis il fut deux fois Nonce sous Grégoire XV, & sous Urbain VIII. Le premier l'envoya Nonce en Flandre, & Urbain en France, après quoi il lui donna le chapeau de Cardinal en 1627. Il avoit alors l'Evêché de Cervia, qu'il permuta ensuite pour celui de Rieti. Ce Cardinal fut célébre par les éloges des Gens de Lettres, dont il fut le protecteur. Il en avoit plusieurs dans sa maison, & entre autres Gabriel Naudé, qui fut son Bibliothécaire. Mais s'il a été illustre par son amour pour les Lettres & pour les Savans, il l'a encore été par son grand desinteressement & par sa piété. Ce Prélat mourut le 24 juillet de l'an 1641. * Thomasin, *in Elog. Illustr. Viror.* Gassendi, *in Vita Peireskii &c.* Siri, *Mémorie recondite.* Bayle, *Dict. Crit.*

BAGNI, (Nicolas de Guidiis) Cardinal-Prêtre du titre de S. Eustache, étoit frére du précédent, & naquit en 1584. Il suivit d'abord l'avis de ses parens, & s'appliqua aux études. Mais comme l'on vit que son frére aîné avoit déja pris le parti de l'Eglise, on détermina Nicolas de Bagni à se marier à *Théodora de Gonzague*, de laquelle il eut un fils appellé *Fabrice*, Marquis de Montebello, qui mourut sans s'être marié. Nicolas de Bagni fit un voyage en Espagne, avec le Connétable Colonne. Philippe IV. lui assigna une pension de mille écus d'or sur le Royaume de Naples. Etant de retour il fut déclaré Général des troupes du Pape par Grégoire XV. qui l'envoya dans la Valteline en 1623, sous son frére *Horace*, Duc de Fiano. Lorsque ce dernier s'en retourna en Italie, il laissa tout le commandement à Nicolas de Bagni, qui devoit tenir ce païs en séquestre. Mais après que le Marquis de Cœuvres, Général François, fut arrivé avec une forte armée dans la Valteline, & qu'il eut apperçu que de Bagni avoit le cœur Espagnol, il l'assiégea dans Tirano, prit cette ville & plusieurs autres, & chassa de la Valteline le Général du Pape. Urbain VIII. lui donna le commandement des troupes dans la Marche d'Ancone; & après la mort du Prince Conti, arrivée en 1636, de Bagni eut le Généralat dans le Duché de Ferrare; & il le garda pendant sept ans. Son épouse & son frére aîné étant morts, il résolut de nouveau de se faire Ecclésiastique. Urbain VIII. qui étoit alors en guerre avec plusieurs Princes d'Italie & avec la République de Venise, & qui connoissoit l'expérience de Bagni dans le militaire, le créa Commissaire général de ses troupes. Ce même Pape l'envoya en qualité de Nonce à Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, & lui donna le titre d'Archevêque d'Athénes. Peu de tems après la mort d'Urbain VIII, de Bagni fut encore envoyé Nonce en France. Il y demeura plus de douze ans, jusques en 1656. Sa Nonciature étoit des plus difficiles, tant à cause des troubles intérieurs de la France, que de la mesintelligence qui étoit entre le Roi de France & Innocent X. au sujet des Barberins. Quoiqu'il s'opposât fort aux ordres que le Roi avoit donnez d'arrêter le Cardinal de Retz, & que d'ailleurs il s'aquitât tres bien de son devoir, malgré cela Innocent X. le soupçonna d'une trop grande intelligence avec le Cardinal Mazarin, & regarda quelques unes de ses lettres comme dictées par le Cardinal; de sorte qu'il lui retrancha les gages nécessaires pour son entretien, & le traita comme un Ministre inutile. Mais Alexandre VII. qui avoit été Sécretaire d'Etat sous Innocent X, en eut des idées beaucoup plus favorables, le rappella à Rome en 1656, & le créa Cardinal le 30 de mars 1657. Il lui conféra encore le 18 mai de la même année l'Evêché de Sinigaglia, qu'il résigna quelque tems aprés. Lorsqu'en 1660, Alexandre VII. eut taxé les Cardinaux, pour les faire contribuer aux frais de la guerre que l'Empereur Léopold eut à soutenir contre les Turcs, le Cardinal de Bagni, étant dépourvu d'argent comptant, ven-

dit son palais & ses meubles, & fournit de cette manière son contingent. Il mourut le 13 d'août 1663, âgé de 80 ans, au grand regret d'Alexandre VII, qui connoissant son érudition & son experience, en fit un très grand cas, tant en tems de paix qu'en tems de guerre. Ce Prélat avoit un grand attachement pour l'étude de la Physique, & l'on prétend que Descartes qui étoit fort connu & très-estimé du Cardinal Jean-François de Bagni, alla trouver Nicolas pendant qu'il étoit à la Valteline. * Gammurrini, *Fam. Toscane & Ombre*. Imhof, *Geneal. illustr. in Ital. famil. p.* 152. Baillet, *Vie de Descartes*.

BAGNALUC. *Voyez* BANIALUC.

BAGNIAS, ville Episcopale. *Cherchez* VALANIA.

BAGNIOLI. *Voyez* BAGNOLI.

BAGNO. *Voyez* BAGNI.

BAGNOLAS. *Voyez* BANNOLES.

* BAGNOLET, village de France, dans la province appellée l'Isle de France. C'est un endroit fort agréable à une lieue de Paris à l'est tirant vers le nord.

BAGNOLI ou BAGNIOLI (Jules-César) Poëte Italien, vers l'an 1590, étoit de Bagni-Cavallo, dans la Romandiole, & passa une partie de sa vie auprès de Michel Peretti, Prince de Vénatro, & neveu du Pape Sixte V. On dit que n'ayant point étudié, il entendoit pourtant très-bien la Morale, la Rhétorique, & la Poëtique d'Aristote. Il a laissé divers Ouvrages en vers Italiens, & est mort vers le commencement de l'année 1600, comblé de biens & d'honneurs. Bagnoli étoit un homme de beaucoup d'exactitude, & d'une grande justesse d'esprit. Il appliqua ses talens à la Poësie Italienne, à laquelle il réussit autant qu'aucun autre Poëte de son tems; mais comme il étoit trop difficile & trop scrupuleux, on peut dire qu'il affoiblit ses Ecrits, pour avoir voulu trop les limer. Il savoit donner à ses Ouvrages le lustre, & les autres qualitez qui leur étoient nécessaires; mais il ne savoit pas les finir. Les plus estimez de ses Ouvrages sont la Tragédie des *Aragonois*, & le *Jugement de Pâris*, où on ne trouve à redire que cette exactitude excessive qui les a rendus trop polis & trop achevez; car les pensées & les mots y sont dans un si grand jour, qu'il n'y point de place pour la moindre ombre. * Janus Nicius Erythraeus, *Pinac. I. Imag. illustr. c.* 45. *p.* 80. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8.

BAGNOLO ou BAGNUOLA, en Latin *Balneolum*, petite ville ou bourg du Royaume de Naples. Il a titre de Duché, & est situé à la source du Calore, dans la Principauté Ultérieure, aux confins de la Citérieure. * Maty, *Dict. Geogr.*

BAGNOLOIS ou BAJOLOIS, qu'on nommoit aussi *Concordois* ou *Concorois*, certains Hérétiques qui s'élevérent dans le VIII siécle, & qui suivoient les erreurs des Manichéens & des Albanois. Ils rejettoient l'Ancien Testament, & une partie du Nouveau, soutenant que Dieu ne prévoit rien de soi, qu'il ne crée point de nouvelles ames, que le monde avoit été de toute éternité, & semblables autres rêveries. Dans le XIII siécle une Secte de Cathares fut appellée du même nom. * Saint Antonin, *Sum. Hist. part.* 4. *tit.* 11. *c.* 7. Pratéole, *au mot* Bagnolois.

BAGNOLS, petite ville de Languedoc au Diocése d'Uzès, près de la riviere de Cése, dans un terroir extrêmement fécond en sources d'eau, environ à une lieue du Rhône, & à deux lieues du Pont-Saint-Esprit vers le midi. Il y a un autre bourg de ce nom dans l'Orléanois. * Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

BAGNONE, BANONE, en Latin *Bagnona*, *Bendelia*, bourg de la Toscane en Italie, est sur une riviére qui porte son nom dans la vallée de Macra, à deux lieues de la ville de Pontremoli du côté de l'orient. * Maty, *Diction. Geogr.*

BAGOAS, n'est pas tant un nom propre d'homme, qu'un nom commun, qui dans la langue Persane signifioit un *Eunuque*, comme Pline le témoigne, *l.* 13. *c.* 4. *Les plus belles palmes*, dit-il, *appellées* Royales, *parce qu'elles étoient gardées pour les Rois de Perse, croissoient à Babylone, dans le seul jardin de Bagoas; car c'est ainsi que les Perses appelloient les Eunuques qui ont quelquefois gouverné parmi eux.* Ce nom est aussi donné aux Eunuques du Roi dans Quinte-Curce, dans Sulpice Sévère, *l.* 2. *de l'Hist. Sainte*, & dans Suidas, *au mot* Bagoas. Ovide dit *au l.* 2. *des Amours, Eleg.* 2. *v.* 1.

Quem penes est dominam servandi cura, Bagoe.

Boxhornius, *dans ses Notes sur Tacite*, croit que notre mot de *Page*, vient de *Bagoas*.

BAGOAS, Eunuque, Egyptien de nation, gouverna longtems sous le Roi de Perse Artaxerxès *Ochus*, & commanda ses armées. Il empoisonna ce Prince, pour venger la mort du bœuf Apis, adoré par sa nation, l'an du monde 3697 & avant J. C. 338. Arsès, le plus jeune des fils d'Ochus, que Bagoas avoit mis en sa place, fut encore empoisonné par ce scélérat, environ trois ans après. Darius, surnommé *Codomannus*, qui succéda à Arsès, fit mourir Bagoas, qui avoit encore voulu attenter à sa vie, & le contraignit à boire du poison la même année, qui étoit l'an du monde 3699 & 336 ans avant Jesus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 17. Freinshemius, *au Suppl. sur Quinte-Curce, l.* 2. Joséphe, *l.* 11. *c.* 7. *des Antiq. Judaïq.*

BAGOAS, Eunuque Persan pour lequel Alexandre *le Grand*, avoit un amour criminel, fut tellement outré de colére contre Orsinès, Seigneur Persan, descendu de Cyrus, lequel l'avoit traité de concubine, qu'il jura sa perte. Alexandre, ayant fait ouvrir le sépulchre de Cyrus, pour rendre aux cendres de ce Conquérant des honneurs funébres, on reconnut qu'il avoit été pillé. On n'y trouva qu'un vieux bouclier tout pourri, deux arcs à la façon des Scythes, & un cimeterre; &, selon d'autres, quelques petits vases, & une litiére d'or; au lieu qu'on croyoit le trouver plein de thrésors, comme les Perses en faisoient courir le bruit. Bagoas prenant son tems, & se servant de cette conjoncture pour perdre Orsinès, représenta à Alexandre qu'il ne falloit pas s'étonner si les sépulchres des Rois étoient vuides, puisque les maisons des Satrapes regorgeoient de l'or qu'ils en avoient tiré; qu'il avoit toûjours ouï dire à Darius, qu'il y avoit trois mille talens dedans, & que de là étoient venues les profusions d'Orsinès. Ce discours de Bagoas irrita si fort Alexandre contre Orsinès, qu'il le fit arrêter, & mourir ensuite, sur les dépositions des faux témoins apostez par Bagoas, l'an du monde 3710 & avant Jesus-Christ 325. * Quinte-Curce, *l.* 10.

* BAGOAS, Eunuque, Valet d'*Holoferne*. Ce fut lui qui introduisit *Judith* dans la Tente de son Maître, & les laissa tous deux seuls: mais il fut surpris, quand revenant quelque tems après, il le trouva mort. *Judith, ch.* 12. *v.* 10. Quelques-uns écrivent *Vagoas*. *

BAGOAS CARUS. Il avoit ce nom à cause de la grande amitié qu'Hérode *le Grand* Roi des Juifs lui portoit; & l'on croit que ce Prince l'aima fort, parce que c'étoit l'homme du monde le plus beau & le mieux fait. L'amitié que son Maître lui témoignoit ne l'empêcha pas de concevoir une étrange aversion contre lui, à cause des grandes cruautez qu'il exerçoit dans la Judée. Cette haine fit qu'il entra dans la conjuration que les Pharisiens avoient faite de tuer Herode, pour donner la couronne à Phéroras; mais étant découvert, il fut puni de mort avec ses complices. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 3. *art.* 726.

BAGOÉ, Nymphe qui enseigna aux Toscans l'art de deviner par les foudres. Quelques-uns croyent qu'elle est la même que la Sibylle Erythrée, autrement nommée *Hérophile*. Les autres veulent qu'elle ait vécu après Hérophile, du tems d'Alexandre, & disent qu'elle est la premiére entre les femmes qui a rendu des oracles. * Alexander ab Alexandro, *l.* 3. *c.* 16.

BAGOLIN (Jérôme) de Vérone, florissoit en 1527, a expliqué les trois livres analytiques d'Aristote, & a traduit de Grec en Latin trois livres de Syrien fils de Philoxéne sur la Métaphysique d'Aristote. Il a aussi interprété les Commentaires de Philopone Grammarien sur Aristote de la génération & de la corruption. * Simler. Ghilini, *pag.* 127.

BAGOLIN (Jean-Baptiste) fils de Jérôme, mourut en 1552. Il a traduit en Latin les Questions naturelles d'*Alexandre Aphrodisien*, & un petit livre *du Destin*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BAGOPHANES, Gouverneur de la citadelle de Babylone & Gardien du thrésor, fit une entrée très-magnifique à Alexandre dans cette ville, pour ne pas témoigner moins d'affection que Mazée, l'an du monde 3704, & avant Jesus-Christ 331. Il fit joncher les chemins de fleurs, & dresser des deux côtes des autels d'argent, qui ne fumoient pas seulement d'encens, mais de toutes sortes d'autres parfums. Après lui, suivoient les présens qu'il offrit au Roi, qui étoient des troupeaux de bêtes, & des équipages de chevaux; avec des lions, des léopards & des panthéres. Alexandre voulut qu'il le suivit dans les autres guerres, & lui fit depuis beaucoup d'honneur. * Quinte-Curce, *livre cinquiéme*.

BAGOSES. *Voyez* BAGOAS.

BAGOT (Jean) Jésuite François, de Rennes, étoit entré dans la Compagnie en 1599, à l'âge de 19 ans. Son pere l'ayant redemandé, Henri IV. obligea les Jésuites à le lui rendre; mais ayant vaincu tous les obstacles, il rentra en 1611. Il enseigna la Philosophie pendant cinq ans, & la Théologie pendant treize. Il fut Censeur des livres à Rome, & Théologien du Général durant trois ans. De retour en France, il fut Supérieur de la Maison Professe à Paris, & y mourut âgé de plus de 70 ans, le 22 août 1664. On a de lui, *Apologeticus fidei, deux vol. in fol.* à Paris 1645; quelques Ouvrages contre les Jansénistes, & sur le droit d'entendre la Messe chez les Réguliers, &c.

BAGRADE, fleuve de l'ancienne Caramanie, lequel selon Sanson prend sa source dans les montagnes de la même province, & après avoir arrosé Pasagarde, se décharge dans l'Océan Persique, sous le nom de *Tisindon*. * Sanson.

BAGRADE, fleuve d'Afrique, près de la ville d'Utique. Ce fut sur ses bords que l'armée Romaine, sous la conduite d'Attilius Regulus, tua après de longs efforts, un serpent d'une prodigieuse grandeur. Sa dépouille, qui étoit longue, dit-on, de 120 piez, fut envoyée à Rome par rareté. Le fleuve Bagrade, nommé diversement par les Savans, *Bagrada*, *Bragada*, *Macar*, *Macra*, *Butana*, *Pagrarda*, est quelquefois arrêté à son embouchure par le sable qui s'y amasse, & se débordant alors, inonde les campagnes voisines de son lit. * Pline, *l.* 8. *c.* 14. Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 3. Ptolomée. Strabon. Polybe. Florus. Bochart, *Phaleg. p.* 2. *c.* 14.

BAGUETTE, que quelques-uns nomment *Divinatoire*, est une branche de coudrier fourchue, par le moyen de laquelle on prétend découvrir les mines, & les sources d'eaux cachées sous la superficie de la Terre. Celui qui porte la baguette marche lentement sur les lieux où il soupçonne qu'il y a des mines ou des eaux; & la tenant droite avec ses deux mains, on prétend qu'elle s'incline vers la terre, malgré la résistance de la main, aux endroits où il y a du métal ou de l'eau. Avant le XV siécle, on ne trouve rien de la baguette divinatoire dans les Auteurs. Depuis qu'on s'en est avisé, on lui chercha de beaux noms. On l'appella la *Verge divine*, le *Caducée*, la *Verge d'Aaron*. Les uns contestent le fait, & nient que cela soit possible. Les autres se rendent aux diverses expériences qu'on allégue, & en cherchent des raisons naturelles. Ils disent que les particules qui s'exhalent des sources d'eaux, ou des métaux, entraînent la verge de coudrier, & la déterminent à se baisser, pour la rendre paralléle aux lignes verticales qu'elles décrivent en se levant. Ces particules d'eau sont poussées au dehors par la chaleur souterraine, & par les fermentations qui se font dans les entrailles de la terre. La baguette étant d'un bois poreux, il donne aisément passage à ces corpuscules, qui sont extrêmement subtils & déliez. Ces vapeurs poussées par celles qui les suivent, & pressées par l'air qui pése dessus, sont forcées d'entrer dans les petits intervalles de la baguette; & par cet effort, elles la contraignent à s'incliner perpendiculairement, afin de se rendre paralléle avec les colonnes que forment

ment ces vapeurs en se levant. C'est ainsi que quelques-uns tâchent d'expliquer physiquement le mouvement prétendu de la baguette sur les métaux ou sur les eaux.

BAGY, ville de Numidie. *Cherchez* BAGAIA.

BAHAEDDOULAT, troisiéme fils d'*Adhadeddoulat* & petit-fils de *Bouiah*. Il avoit deux fréres aînez, dont l'un s'appelloit *Schorfeddoulat*, & l'autre *Samsameddoulat*. Ce dernier lui fit la guerre, & peu s'en fallut, qu'il ne le chassât de ses Etats. Mais il fut défait, & même le Général de ses troupes prit le parti de Bahaeddoulat, & joignit aux siennes le débris de celles de son ancien Maître. Le Sultan fortifié de ses troupes rentra dans l'Iraque Arabique, qui lui avoit été enlevée. Mais Abu-Nasser, qui avoit défait & tué le frére du Sultan, se rendit maître de la province de Perse, & s'y maintenoit avec les autres fréres. Abu-Ali, qui étoit le Général de Samsameddoulat, qui s'étoit rendu au Sultan, marcha contre Abu-Nasser & contre ses fréres, qui étant de jeunes Princes sans expérience, furent tous pris, à la réserve d'Abu-Nasser qui se sauva. Mais il perdit & ses Etats & ses fréres. Bahaeddoulat entra victorieux dans la ville de Schiraz capitale de la Perse. Il fit cependant poursuivre Abu-Nasser, qui en fuyant tomba entre les mains d'un de ses domestiques qu'il avoit mal-traité, qui lui coupa la tête & la porta au Général du Sultan. Par cette mort Bahaeddoulat se vit paisible possesseur de tous les Etats d'Abu-Nasser son parent, & en jouit jusques à l'an 403 de l'hegire, & 1012 de Jesus-Christ, qu'il mourut d'un accès d'épilepsie. Il laissa plusieurs enfans, dont l'aîné nommé *Soltanneddoulat* lui succeda dans ses Etats de Perse, & dans ceux de l'Iraque Arabique ou Chaldée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BAHAL & tous les composez de ce mot, doivent se chercher sous BAAL, hormis les deux noms suivans.

BAHAL-HANAN. *Voyez* BALANAN.

* BAHAL-ZEBUB. *Voyez* BEELZEBUB.

BAHALÉ. *Voyez* BAALA.

BAHALIM. *Voyez* BAALIM.

BAHALIS. *Voyez* BAALIS.

BAHALITES. *Voyez* BAALITES.

BAHALTAMAR. *Voyez* BAALTAMAR.

BAHALTIS. *Voyez* BAALTIS.

BAHAMA, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Lucayes, environ à cinquante lieues de la terre-ferme de la Floride. Elle donne son nom au Canal de *Bahama*, si renommé par son flux & reflux, par son agitation & par ses tempêtes. Ce Canal est entre la Floride & l'isle de Cuba. Elle fut découverte par Jean Ponce de Léon en 1512. Elle a treize lieues de long & huit de large. Les flotes Espagnoles passent pour s'en retourner de l'Amérique en Espagne par le Canal de Bahama qui est fort dangereux. * Sanson. Laet. Herrera.

BAHAMAN, fils d'Asfendiar & petit-fils de Kischtasb, succéda à son ayeul, à la Couronne de Perse, & fut surnommé *Ardschir Diraz Dest*, c'est à dire, *Artaxerxes Longuemain*. Il est aussi nommé *Ard*, dans la Chronique de ce Royaume. Ce fut, dit-on, parce qu'un grand Astrologue étant allé visiter son pére Asfendiar, tandis que Bahaman étoit au ventre de sa mére, lui présenta un panier, lui disant qu'il ne pouvoit offrir aucune chose plus propre pour l'enfant qui devoit naître, que ce qu'il apportoit: c'étoit un peu de farine, que les Perses nomment *Ar*, & du lait qu'ils appellent *Ard*: si bien que cet enfant fut plus connu par le nom d'*Ardschir*, que par celui de *Bahaman*. Il étoit de belle taille; & possédoit toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un Souverain. Ce Prince mourut fort âgé, & régna plus de 112 ans, si l'on en doit croire la Chronique de Perse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Texeira, *l.* 1. *c.* 18.

* BAHAMBAR, ville de la province de Ghilan sur la Mer Caspienne. Elle fut bâtie par Ardschir Babegan premier Roi de la Dynastie des Sassanides en Perse, & a changé depuis son nom en celui de Gergian ou Giorgian. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAHANA. *Voyez* BAANA.

BAHANA, ville d'Egypte située dans la Thébaïde Inférieure, près de Fium. Les Egyptiens, tant Chrétiens que Musulmans, croyent par tradition, que Jesus-Christ a bâti cette ville, de même que le Patriarche Joseph celle de Fium; qu'il appella en ce lieu-là ses Apôtres qui péchoient sur le fleuve du Nil; qu'il y avoit régné en personne, & laissé ses Apôtres pour ses successeurs dans cet Etat. Cette Fable n'a point d'autre fondement que le voyage que fit Jesus-Christ en Egypte pendant son enfance. Les Juifs ont été longtems maîtres de cette ville, comme successeurs prétendus des disciples de Jesus-Christ. Elle est sur un lac qui se forme de la décharge des eaux du Nil. Les gens du païs l'appellent *Mer de Joseph*; & il est si caché par des arbres fruitiers, qu'on ne l'apperçoit que de fort près. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAHARA. *Voyez* BAARA.

BAHAREIN ou BAHAREM. *Cherchez* BAHREM.

BAHARZAGHED, l'un des quarante-trois Empereurs Ethiopiens, dont la succession s'est continuée pendant 168 ans, à ce que rapportent les Chroniques des Abyssins. * Davity.

BAHASÇA. *Voyez* BAASA.

BAHASÇALISÇA. *Voyez* BAALSÇALISÇA.

BAHIA DE TODOS LOS SANTOS. *Voyez* BAYE DE TOUS LES SAINTS.

BAHIR, c'est dire, *Illustre*. Buxtorf a remarqué dans sa Bibliothéque des Rabbins, que les Juifs ont un livre de ce nom, qui est le plus ancien de tous les livres des Rabbins, où il est traité des plus profonds mystéres de la Cabale, & que ce livre n'a point été imprimé; mais qu'on en voit plusieurs passages dans les Ouvrages des Rabbins. L'Auteur se nomme *Rabbi Nechonia ben Hakkana*, qui vivoit selon les Juifs, en même tems que Jonathan, Auteur de la *Paraphrase Chaldaïque*, c'est à dire environ 40 ans avant Jesus-Christ. Le même Buxtorf s'est servi du témoignage de ce livre, pour montrer l'antiquité des points voyelles qui sont écrits au texte Hébreu de la Bible: mais il se trompe, parce que le *Bahir* n'est point un Ouvrage si ancien qu'il l'a prétendu. M. Simon a remarqué dans le Catalogue des Auteurs Juifs, que l'on a depuis peu imprimé en Hollande, un petit livre, qui est aussi intitulé *Bahir*; mais il dit qu'il n'y a pas d'apparence que ce soit l'ancien *Bahir* des Juifs, qui est beaucoup plus étendu, & qui n'a point été imprimé. *Bahir* & *Zohar* sont deux livres qui passent pour avoir été écrits, le premier un peu avant la naissance de J. C. & le second, un peu après. Ils parlent souvent des points voyelles, & en des termes très-formels. Cet argument seroit sans replique, si l'on étoit bien sûr que ces livres fussent aussi anciens que le prétendent les Juifs. Mais il y a de bonnes raisons qui convainquent qu'ils sont beaucoup plus modernes. Ces raisons sont tirées des livres mêmes, où l'on trouve quantité de choses qui le prouvent manifestement. Outre que pendant plus de mille ans après l'âge que leur donnent les Juifs, on n'a point entendu parler de ces livres, & qu'aucun Auteur ne les cite pendant tout ce tems-là. Ce qui donne lieu de soupçonner qu'ils n'ont commencé d'exister qu'au bout de ces mille ans. Le dernier a été imprimé plusieurs fois; mais pour le premier il n'est encore qu'en manuscrit. Ce sont deux livres Cabalistiques, qui ne sont recommandables que par l'obscurité de leur stile, & par les extravagans mystéres dont ils sont remplis. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome* 2. 1. *part. liv.* 5.

* BAHNEN petite ville de Poméranie vers les confins de la Moyenne Marche de Brandebourg, située sur un lac au sud-sud-est de Stetin dont elle est éloignée d'environ neuf ou dix lieues.

BAHREM, BAHAREM ou BAHAREIN, province de l'Iémen dans l'Arabie Heureuse. Il y a près de là, dans le Golfe Persique, une isle qui appartient au Roi de Perse, & qui est fort célébre pour la pêche des perles, qui sont les plus estimées de tout le monde, tant pour leur beauté que pour leur poids. On la fait au mois de Juin, de Juillet, d'Août & de Septembre; & elle doit être fort grande, puisqu'on y employe jusqu'au nombre de 3000 barques. Il y a dans cette province une bonne ville, avec une forteresse qui en est éloignée d'une lieue & demie. Quoiqu'il y ait de bonne eau, ce n'est pas néanmoins où les Pêcheurs vont se pourvoir d'eau douce: ils trouvent plus de commodité à l'aller puiser au fond de la mer aux environs de cette isle, où il y a trois sources d'eau vive dans des endroits qui n'ont qu'une demi-brasse d'eau quand la marée est basse, & qui quelquefois même paroissent à sec. Ils ont l'adresse de descendre dans la mer, & de recevoir dans des outres l'eau qui sort par l'ouverture de ces fontaines. Pour ce qui regarde la pêche des perles, les Pêcheurs sont tous Arabes, qui payent chacun un droit au Prince dont ils sont Sujets, pour avoir la permission de pêcher; & un autre droit au Roi de Perse, & au Sultan ou Gouverneur de Bahrem. Une partie de ces Arabes sont Plongeurs, & vont recueillir les coquilles ou nacres de perles; les autres demeurent dans la barque pour la conduire, & pour tirer la corde à laquelle les Plongeurs sont attachez. * Thévenot, *Voyage du Levant, tome* 2.

BAHURIM, ancienne ville de la Palestine de la Tribu de Benjamin. Elle étoit sur une *haute montagne*, vers les confins de la Tribu de Juda, environ à deux lieues de la ville de Jérusalem du côté de l'Orient, au delà de Béthanie. On l'appelle aujourd'hui *Bachuri*. Ce fut en cotoyant la montagne de Bahurim, que David donna un rare exemple de patience, souffrant paisiblement les insultes de Semei, & empêchant ses Généraux d'en tirer vengeance. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 16.

BAHUS, forteresse de Norvége, capitale de la province de même nom, bâtie par Haquin IV. Roi de Norvége en 1309. Ce château est situé sur un rocher, & environné de toutes parts des eaux de la riviére de Trolheme. Les Danois la cédérent aux Suédois en 1658, & l'assiégérent inutilement en 1678. La ville de Malstrand, proche du fort de Bahus, est considérable pour la pêche du harang; & les Suédois en sont aussi les maîtres, par le traité fait entre ces deux Couronnes à Fontainebleau en France l'an 1679. L'on voit au pié de la forteresse de Bahus la petite ville de *Kongal* ou *Kongel*, ainsi que le rapporte Samuel Puffendorf. * Sanson. Audiffret, *Géogr.*

BAHUS. (le Gouvernement de) province du Royaume de Norvége, & la plus petite des cinq parties ou Gouvernemens, qui est la plus avancée vers le midi, entre la Manche de Danemarck, ou le Cattegat au couchant, le Westrogotland au levant, & le Gouvernement d'Aggerhus au septentrion. Elle s'étend en long du Nord au Sud, l'espace de cent mille pas; mais sa largeur n'est à peine que de trente mille pas, & même quelquefois de quinze. Elle appartenoit cy-devant au Roi de Danemarck; mais il la céda l'an 1658, au Roi de Suéde, à qui elle obéit encore à présent. Elle est divisée en deux parties; sçavoir, *Inland*, qui est vers le midi; & *Vyckden*, qui est au septentrion. Elle a pour lieux considérables, la forteresse de Bahus, qui est la capitale, & Malstrand, Oldewal ou Odwalla & Kongel.

BAHYE, Rabbin. *Cherchez* BÉCHAI.

B A I. B A J.

BAIA DE TODOS LOS SANTOS. *Voyez* BAYE DE TOUS LES SAINTS.

BAJAMO (le) petit païs de l'isle de Cuba, une des Antilles dans l'Amérique septentrionale, où est le bourg de Saint-Sauveur, que l'on appelle aussi *Bajamo*. * Herrera. Baudrand.

BAIAN ou BAION (André) Prêtre Indien, natif de Goa dans les Indes, passa une partie de sa vie à Rome, où il s'occupa à enseigner la Grammaire. Il vivoit en 1630, sous le Pontificat d'Urbain VIII, & savoit assez bien le Grec & le Latin. On a de lui diverses piéces en prose & en vers, comme des éloges & des lettres assez ingénieuses. Ce Versificateur a tourné l'Enéide de Virgile en vers Grecs, & la Lusiade de Camoëns en vers Latins. Il a tra-

traduit la doctrine du Cardinal Bellarmin en vers élégiaques, & a composé divers Acrostiches & d'autres puérilitez de Collége en vers, qu'il a dediez au Pape Paul V. & à divers Cardinaux. Il a fait aussi la *Cardiographie* ou un Poëme en forme de cœur à l'honneur de saint Charles, qui est composé d'Acrostiches, contenant des Anagrammes, par lesquels le Cardinal Frédéric a loué la pieté & le zéle de l'Auteur pour la gloire de son oncle. Il a fait encore un grand nombre d'Epigrammes & d'Odes à la louange de divers Auteurs, deux livres d'Eloges, parmi lesquels il se trouve aussi de la prose; deux volumes de Poësies diverses; le Voyage de Lorete en vers élégiaques; mille vers élégiaques sur la naissance d'Homére, &c. Mais il n'y a rien que de trivial dans toutes ses Poësies, & l'on n'y remarque qu'une certaine facilité d'arranger les pieds de ses vers, & la bonne volonté qu'il a eu de rendre la Poësie Chrétienne. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* p. 30. 31. 32. 33. & 34. & Victorei. *ibid.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust.* c. 44. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Mirœus, *De Script. sæcul. XVII.* Lorenzo Crasso, *lib. de Poet. Græc.* in fol. *pag.* 34. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 5.

BAJARAC. *Voyez* ETENDARD CELESTE.

BAIARD. *Cherchez* BAYARD.

BAIARIA, riviére de Sicile, que d'autres nomment *Amirati*. C'est l'*Eleutherus* des Anciens qui se jette dans la Mer de Toscane, à côté de Palerme vers l'Orient. * Cluvier, *Descript. Sicil.*

BAJAZET I. de ce nom, cinquiéme Empereur des Turcs, succéda à son pére *Amurat* I. l'an 1389, qui étoit le 789 de l'hegire. Il fut surnommé *Gilderin*, c'est à dire, *éclair* ou *foudre*, afin d'exprimer la rapidité de ses conquêtes. Pour monter sur le thrône, il fit étrangler son frére Jacub ou Jacob, que le droit d'aînesse appelloit plus justement à la succession de l'Empire, & il introduisit le premier cette malheureuse coûtume qu'ont les Ottomans, de faire mourir leurs fréres à leur avénement à la Couronne. Il emporta d'abord sur les Chrétiens en 1391, 1392 & 1393, les provinces de Bulgarie, de Macédoine & de Thessalie, prit plusieurs places sur les Grecs, sur les Armeniens, & dépouilla presque tous les Princes Asiatiques de leurs Etats. Ce torrent de prospéritez fit trembler les Princes Chrétiens, & porta Sigismond Roi de Hongrie à proposer une ligue contre ce Tyran. La France lui accorda un secours considérable, qui fut conduit par Jean Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, avec deux mille Gentilshommes. Ils firent au commencement des actions d'une valeur incroyable; mais leur présomption les ayant engagez au siége de Nicopolis en Bulgarie, & leur ayant fait hazarder une bataille dans laquelle ils furent abandonnez des Hongrois, ils furent tous tuez ou faits prisonniers le 28 decembre 1395. Bajazet en fit massacrer plus de six cens en présence du Comte de Nevers, & le délivra ensuite avec quinze autres, pour lesquels ce Comte s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Après cet avantage, le Prince Turc alla assiéger Constantinople, que le Maréchal de Boucicaut délivra avec douze cens hommes. Ce Général revint en France avec l'Empereur Emmanuel II. qui venoit remercier le Roi Charles VI. de son secours, & lui en demander un nouveau. Comme les conquêtes de Bajazet continuoient, les Princes de l'Asie allérent implorer le secours de Tamerlan ou Timurlenc, Roi des Tartares, lequel après avoir subjugué les Parthes, faisoit trembler tout l'Orient. Ce Tartare donna bataille à Bajazet près d'Angora dans la Galatie, un Vendredi 28 juillet de l'an 1402. Il le fit prisonnier, & l'enferma, selon quelques Auteurs, dans une cage de fer, sans que les malheurs de sa captivité, & les indignitez qu'il y souffrit, fussent capables d'abbatre son orgueil. Ce Prince infortuné, disent-ils, ennuyé de vivre dans une si grande ignominie, se donna de la tête si rudement contre les barreaux de sa cage, qu'il en mourut l'an 806 de l'hegire, & 1403 de Jesus-Christ, après huit mois de servitude, & 15 ans de régne. Mais Petit de la Croix, Professeur en Langue Arabe au Collége Royal, Secretaire Interpréte du Roi pour les Langues Orientales, qui a donné au public en 1722, la traduction de l'Histoire de Tamerlan, écrite en Persan par un Auteur contemporain, rapporte que Bajazet mourut le 23 mars 1413, d'une attaque d'apoplexie dans le camp de l'armée de Tamerlan, proche le bourg d'Akcheher. Bajazet avoit eu divers enfans qui régnérent après lui, Issué ou Isa Zelebis, Soliman, Musa ou Moïse, & Mahomet I. * Chalcondyle, *l.* 1. Leunclavius, *l.* 6. Petit de la Croix, *Hist. de Tamerlan.*

BAJAZET II. parvint à l'Empire des Turcs après la mort de Mahomet II. son pére, l'an 1481. Zizim son cadet le lui disputa durant quelque tems, se fondant sur ce que Bajazet étoit venu au monde avant que Mahomet fut mis sur le throne; mais après avoir été battu en Asie, & avoir mendié du secours à Rhodes, il fut conduit en France, & de là en Italie, où il périt malheureusement en 1495. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été empoisonné. Bajazet prit sur les Vénitiens Lépante dans l'Acarnanie, Modon dans la Morée, & Durazzo sur la côte de l'Esclavonie. Il fut moins heureux en Egypte, où ses armées eurent toujours du pire. Les Janissaires lui donnérent aussi beaucoup de peine par leurs revoltes; & il avoit résolu de les faire périr, si deux Bachas ne l'en eussent empêché. Après un régne de 31 ans, il fut obligé, par la conspiration des Grands de la Porte, de mettre sa couronne sur la tête de son fils *Selim*, qui lui fit donner du poison par son Médecin lorsqu'il se retiroit en Thrace dans la ville de Didymothycos aujourd'hui *Dimotuc*. Ainsi mourut Bajazet âgé de 74 ans l'an de Jesus-Christ 1512, & 918 de l'hegire. * Chalcondyle & son Continuateur, *au l.* 10. & 11. Baudier, *en l'Invent.*

BAJAZET, Prince Turc, étoit fils de Soliman II, & frére de Selim II. Ce dernier, qui étoit destiné à l'Empire, n'avoit nulle bonne qualité, & n'étoit aimé que de son pére. Bajazet, au contraire, étoit un Prince bienfait, honnête, libéral, spirituel, & qui étoit chéri de tout le monde, particuliérement de sa mére *Roxane*. Son ambition lui fit tenter toute sorte de moyens pour faire tomber la couronne sur sa tête, ce qui le mit très-mal avec Soliman: mais sa mére, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce Prince, fit la paix de Bajazet, & obtint le pardon de son crime. Après la mort de la Sultane, il excita un nouvel orage qui retomba sur sa tête. La province de Cogni, où il commandoit, étoit près de celle dont Selim étoit Gouverneur, & ce voisinage entretenoit la haine des deux fréres. Soliman crut qu'il les devoit séparer, & leur donna d'autres Gouvernemens; mais Bajazet, croyant qu'on avoit dessein de le surprendre, hésita si longtems à obéir, qu'on se mit en état de l'y contraindre par la force. Il prit les armes, & perdit une bataille au mois de juin de l'an 1557, & 963 de l'hegire. Après ce malheur il se retira chez Tachmas ou Techmas Roi de Perse, où il fut étranglé avec quatre de ses fils. * De Thou, *Hist. l.* 24. Busbek, *in Epistolis.*

BAIDA, petite contrée de la grande Tartarie en Asie. Elle est le long du bord Oriental de la riviére de Piasda, vers son embouchure dans l'Océan septentrional. Les Moscovites l'ont découverte au commencement de ce siécle; mais ils n'y ont établi aucune colonie. * Maty, *Dict. Geogr.* Isaac Massa.

BAIDAVE, ou ALBIDAWY, fameux Commentateur de l'Alcoran, qui a tâché d'en éclaircir les difficultez en termes courts & intelligibles. Du Ryer, dans sa traduction de l'Alcoran, s'en est beaucoup servi; & souvent sans en avertir son Lecteur, il a fourré le Commentaire dans la suite du Texte. Il avoit accoûtumé de se nommer *Bedawi*; mais voici quel est son véritable nom, *Naserreddin, Abdallahi, Ebn Omar, Beidawy*. Il a encore composé d'autres Ecrits, comme par exemple, des Fondemens de la Religion, intitulé *Attawaliat*. Il mourut l'an de l'hegire 692, qui répond à l'an de J. C. 1292. *Edit.* Vatier. Pocock, *in Specim.*

BAIDU KHAN ou BAIDU OGUL, fils de *Targai*, fils de *Hulagu*, succéda l'an 694 de l'hegire, & 1294 de Jesus-Christ, à Gangiatu ou Kaikhtu dans l'Empire des Moguls ou Tartares de la race de Genghizkhan. Les Partisans de ce Prince ayant fait mourir son prédécesseur, le saluérent Empereur dans la ville de Hamadan, & le firent ensuite proclamer dans toutes les villes & provinces que les Moguls tenoient en Asie. Gazan fils de l'Empereur Argun-Khan, qui possédoit le gouvernement du Chorasan depuis la mort de son pére, voulut venger la mort de Gangiatu; & après plusieurs traitez qui ne furent point executez, il eut le secret d'attirer dans son parti les principaux de la Cour de Baidu. S'étant assuré d'eux, il envoya son Général Neuruz avec des troupes contre Baidu. A son approche Baidu fut abandonné de tous les siens. Il crut trouver une retraite dans la ville de Nakhgivan; mais Neuruz le poursuivit si chaudement qu'il l'enleva sur la route, & lui fit perdre la vie après un régne de huit mois seulement. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAIE ou BAIEL, *Baia*, ville. *Voyez* BAYES.

BAIER (Jean Guillaume) naquit à Nuremberg le onziéme novembre 1647, deux mois après la mort de son pére, qui étoit Marchand. Après avoir parcouru les classes du Collége, & avoir étudié quelque tems dans le *Collegium Ægidianum*, il alla à l'Université d'Altorf en 1664, âgé de 17 ans. Il y fut créé Maître ès arts en 1667. En 1669, il passa à Jene & fréquenta particuliérement les Leçons de *Musæus*. En 1673, il soutint des Thèses pour la Licence en Droit, par ordre du Duc Ernest de *Gotha*, prit le degré de Docteur, & eut commission, l'année suivante, d'enseigner publiquement l'Histoire Ecclésiastique. Il se conduisit si bien dans cet emploi, qu'en 1682 on le choisit pour conférer avec l'Evêque de *Tina*, qui cherchoit à réunir les Protestans avec les Catholiques. En 1694, il fut le premier Recteur & Professeur en Théologie à Halle; l'année suivante on l'appella à Weimar, pour y occuper les charges de Conseiller du Consistoire, de Chapelain du Prince, de Pasteur de la ville & de Surintendant général. Il y arriva le 16 de juin, mais fort indisposé, & mourut le onziéme d'octobre, à l'heure qui étoit l'anniversaire de sa naissance. On a de lui, *Compendium Theologiæ positivæ, homileticæ, historicæ, moralis & exegeticæ; Collatio Doctrinæ Pontificiorum & Protestantium*, item *Quakerorum & Protestantium*. Il usoit de beaucoup de douceur dans ses livres de Controverse, & dans son testament, il défendit de publier plusieurs traverses qu'il avoit eues. Il fut inhumé dans le même tombeau où l'on avoit mis *Christian Baier*, qui avoit lu en 1530, à la Diéte de l'Empire, la Confession d'Ausbourg, en présence de l'Empereur Charles-Quint. Jean Klesfentus, qui avoit prononcé l'Eloge funébre de Baier, lui fit aussi l'Epitaphe suivante.

JUNGITUR
BAIERO BAIERUS
AUGUSTANÆ CONFESSIONIS,
LECTOR ILLE, HIC DOCTOR,
AMBO
CONFESSORES AUGUSTI
JUNGUNTUR CORPORA
ANIMABUS JUNCTIS.

* Pipping, *Memor. Theol.* p. 1614.

BAIERDORFF, ou BAIERSDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

BAIEUX, Evêque d'Avranches. *Cherchez* JEAN DE BAYEUX.

BAIEUX, ville & Evêché. *Voyez* BAYEUX.

BAIF *prononcez Baïf* (Lazare de) Abbé de Charroux & de Grenetiére, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & Conseiller au Parlement de Paris, étoit d'Anjou, où il naquit dans la terre des Pins, proche de la Fléche, & non pas à Mangé, dans le Maine, comme d'autres l'ont cru. Sa Famille étoit noble & ancienne. Il étoit fils puîné de *Jean*, Seigneur de Baïf & de Mangé, & de *Marguerite* Chasteignier de la Rochepozay. Ses ancêtres s'étoient aquis beaucoup de réputation dans les armes, & il s'en aquit une très-grande dans la robe aussi bien que dans la connoissance des Langues Gréque & Latine,

dine. Le Roi François I. qui se faisoit un plaisir d'avancer les Savans, l'envoya Ambassadeur à Venise vers l'an 1531, & se servit ensuite de lui en diverses occasions auprès des Princes d'Allemagne & ailleurs. Ce Monarque pour le récompenser de ses services lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & une de Maître des Requêtes. Il composa divers Ouvrages, comme, une Traduction en vers François de l'*Electre de Sophocle*, qu'on publia à Paris en 1537, & une autre de l'*Hécube d'Euripide*. Mais celui de ses Ouvrages qui lui aquit le plus de réputation, est le livre qu'il composa en Latin des Habillemens des Anciens, & de l'Art de la Navigation, *De re vestiaria, De re navali, & de vasculis*, que Robert Etienne imprima à Paris, & Froben à Bâle en 1541. Il y a apparence qu'il eût laissé d'autres preuves de son savoir, s'il n'eût été prévenu d'une mort soudaine vers l'an 1545. Pendant qu'il étoit Ambassadeur à Venise, il avoit eu d'une Demoiselle de cette ville, celui qui sera le sujet de l'article suivant.

BAIF (Jean-Antoine de) fils *naturel de Lazare* de Baif originaire d'Anjou, naquit à Venise l'an 1531, durant l'Ambassade de son pére Lazare, qui le légitima depuis, & le fit élever avec beaucoup de soin. Il perdit son pére, étant extrêmement jeune, & étudia sous d'Aurat. Ronsard, qui étoit alors son compagnon d'étude, se couchoit extrêmement tard, & réveilloit de Baif qui prenoit sa place; de sorte que par cette émulation ils firent l'un & l'autre un merveilleux progrès dans les Sciences, & principalement dans les langues Greque & Latine. De Baif faisoit de bons vers en ces deux Langues. Il voulut éprouver si l'on pourroit faire des vers François mesurez à la façon de ceux des anciens Grecs & Romains; mais ce dessein ne lui réussit pas. Il publia divers Ouvrages de sa façon; comme les Amours de Francine & de Méline, imprimez à Paris en 1555, Mimes & Proverbes, Etrennes de Poësie Françoise, &c. On représenta en 1567, devant le Roi Charles IX, une Comédie dont de Baif étoit l'Auteur. Les gens de Lettres de son tems parlent très-avantageusement de lui. Il n'avoit pour tous biens qu'une maison à Paris, dans le fauxbourg Saint-Marcel, où il avoit établi une maniére d'Académie de Musique; & l'on y faisoit ordinairement des concerts, qui lui aquirent tant de réputation, que toutes les personnes de qualité y venoient, & que le Roi Henri III. même les honora souvent de sa présence. Mais les guerres civiles firent discontinuer ces agréables exercices à de Baif, qui mourut en 1592. Le catalogue de ses Poësies se trouve dans la Croix du Maine, mais plus amplement encore dans Du Verdier: le nombre en est trop grand pour pouvoir être mis ici en détail. Il suffit de dire en général qu'il a fait neuf livres de Poëmes divers; sept livres d'Amours; cinq livres de Jeux; cinq livres de Passe-tems; plusieurs traductions en vers, tant du Grec que du Latin, entr'autres celles des Pseaumes de David; de quelques Tragédies d'Euripide & de Sophocle; de quelques Comédies d'Aristophane, & de Térence; & deux gros volumes d'Odes, d'Elégies, d'Iambes, de Chansons, tous Ouvrages que l'on ne lit guéres à présent. De Baif étoit de la célébre Pleiade des Poëtes François, qui vivoient sous Charles IX, & elle avoit été imaginée par Ronsard, à l'imitation de celles des Poëtes Grecs. Les six autres étoient, Jean d'Aurat, Etienne Jodelle, Joachim du Bellay, Remi Belleau, Ronsard lui-même, & Pontus de Thiard. De Baif savoit assez bien faire des vers Grecs & Latins, il ne s'appliqua néanmoins qu'à la Poësie Françoise, où il n'a pas trop bien réussi; il ne put même parvenir à être bon rimeur. Son style avec cela est rude. Aussi le Cardinal du Perron disoit de lui, *qu'il étoit bon homme, mais fort mauvais Poëte.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. cap. ult.* Ste Marthe, *lib. 1. Elog. & tome 4. Gall. Christ.* La Croix Du Maine, & Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Oppheer, *in Chron.* Binet, *en la Vie de Ronsard.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes.*

BAIGNÉRES, ville de Bigorre. *Voyez* BAGNÉRES cy-devant.

BAIGNÉRES de Lochon. *Voyez* BAGNÉRES.

BAIGNEUX-LES-JUIFS, bourg du Bailliage de Châtillon sur Seine dans le Duché de Bourgogne, dans l'Archiprêtré de Duême, Archidiaconé de Flavigny, Diocése d'Autun. Il y a une Prevôté Royale ressortissante au Bailliage, dont M. de Bouthellier-Chavigny est Engagiste, & une Mairie. * Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourgogne.*

BAIGORRI (le) *Biguria*, pais de France dans la Basse-Navarre: il est de fort petite étendue, entre les frontiéres de la Haute Navarre à l'Occident, & le païs de Cize à l'Orient. Le lieu le plus considérable est saint Etienne de Baigorri. * Oihénart. Baudrand.

BAIKAL. *Voyez* BAYKAL.

BAIL (Louis) Théologien de Paris, Anglois d'origine, naquit à Abbeville. Il publia à Paris en 1648, un livre de l'examen des Ordinands, des Confesseurs & des Pénitens; & en 1666, une Bibliothéque *in 4.* des célébres Prédicateurs qui ont excellé depuis le commencement du monde jusques au commencement du XVII siécle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAILE, est un mot Lombard, qui signifie un Juge, ou un Consul du Commerce. Les Vénitiens donnent ce titre à l'Ambassadeur qu'ils envoyent à Constantinople. Ils portoient ce nom, dès le tems que les Empereurs Chrétiens commandoient encore dans cette ville, ils se nommoient en Latin *Bajuli*, comme qui diroit *Bailli*; & faisoient la charge de Consul & de Résident de Venise à Constantinople. Cette Ambassade dure ordinairement trois ans & sert en quelque maniére, de dédommagement, à ceux qui ont servi la République en d'autres Ambassades & qui ont sacrifié leur bien. Car on conte que le Baile peut, dans ces trois ans, gagner 100000 écus, tous frais faits, par le grand impôt qu'il a le droit d'exiger de tous les vaisseaux qui vont dans ce païs-là sous le Pavillon de Saint-Marc ou de la République. Outre ce Baile, les Vénitiens entretiennent encore en Turquie deux autres Officiers, dont les fonctions sont à peu près les mêmes, que celles du Baile, cependant on ne les appelle que Consuls, & André Morosini les nomme *Venetorum Negotiatorum Prætores.* L'un d'eux réside à Alep, le centre de tout le commerce de l'Asie; & l'autre fait sa demeure à Alexandrie, qui est le Magazin de tout ce que l'Egypte & presque toute l'Afrique ont de marchandises précieuses. La République des Vénitiens tâche de se conserver par ces deux Consulats, les priviléges & les libertez que les Empereurs d'Orient, les Rois de Jérusalem, & les Sultans d'Egypte, lui ont accordé autrefois. Ces deux derniéres charges sont ordinairement données à des Nobles Vénitiens peu riches, parce qu'il y a un gain considérable à faire, & qu'on n'est obligé à presque aucune dépense. Le Sénat à la coutume de les donner à vie, afin que ceux qui en sont revêtus, ayent tout le loisir de faire leur bourse. Les autres Consuls de Commerce que la République tient en Chypre, à Tripoli de Syrie, à Smyrne, dans l'Isle de Chio, à Rosette en Egypte, à Ancone & à Génes, sont toujours tirez des Citoyens ou principaux Bourgeois de Venise. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernem. de Venise, p. 122.* André Morosini, *Hist. Venet.*

BAILE (Louis) Prédicateur du Roi Jacques Stuart, qui unit les Royaumes d'Ecosse & d'Angleterre au commencement du XVII siécle, fut Auteur d'un livre intitulé, *Pratique de la piété*, célébre parmi les Protestans de sa Communion.

BAILE (Pierre) *Voyez* BAYLE.

BAILIUS (Guillaume) Jésuite François, reçut l'habit à Toulouse en *1577.* Après avoir enseigné en France & en Espagne, il s'adonna à la prédication, & prêcha pendant 25 ans avec beaucoup de succès. Il excelloit dans les points de controverse, & il étoit assez heureux pour ramener à l'Eglise Romaine la plupart des Protestans contre lesquels il entroit en dispute. Ce Pére a eu la gloire d'avoir chassé le premier le Calvinisme du Béarn, & d'avoir rétabli la Religion Catholique dans la ville de Xaintes. C'est de lui qu'on a appellé *Bailleux* ceux qui s'attachoient à la controverse. Il mourut à Bourdeaux en 1620. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

BAILLET (Thibaud) de Paris, *Président* au Parlement de Paris, fut pourvu par le Roi Louis XI. à son avénement à la Couronne, de la charge de Conseiller en cette Cour, qu'il exerça jusques en 1472, que sa Majesté l'honora de celle de Maître des Requêtes, qui avoit été remplie par son pére & par son ayeul. Quelque tems après, il fut encore fait grand Rapporteur de la Chancellerie de France; & enfin en 1483, il fut nommé Président à Mortier, & exerça ce dernier emploi sous Charles VIII, Louis XII, & François I, avec tant de capacité, de sagesse & d'intégrité, qu'il en mérita le glorieux titre de *bon Président.* Il mourut le 19 novembre de l'an 1525, & fut enterré dans la chapelle de sa famille en l'église de saint Merri, où l'on voit son épitaphe. Sa famille a été illustre dans la robe, & a eu des Maîtres des Requêtes, des Conseillers & des Présidens au Parlement.

BAILLET (Jean) frère de Thibaud, fut Conseiller au Parlement, puis aux Requêtes du Palais, & enfin Evêque d'Auxerre. Il mourut en 1513.

BAILLET (René) fils du même Thibaud, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, premier Président de Bretagne, & enfin Président à mortier à Paris. La Reine Catherine de Medicis l'employa pour ses affaires particuliéres, & il mourut en 1579. * *Voyez* l'Histoire des Présidens à Mortier & des Maîtres des Requêtes de Blanchard.

BAILLET (Adrien) né le 13 juin 1649, à la Neuville, village proche de Beauvais, d'un pére dépourvu de biens, fut élevé dans un couvent de Cordeliers voisin de ce village. Le Supérieur du couvent s'étant apperçu des talens de ce jeune enfant, le demanda au pére dans la vue de l'élever pour l'Ordre: mais le Curé ayant été consulté par le pére, s'y opposa, lui enseigna les Rudimens de la Langue Latine, & le mit au Collége de Beauvais. Après avoir fait toutes ses études au Collége de la ville de Beauvais, il y fut Régent des Humanitez. En 1676, il reçut les Ordres sacrez, & fut quelque tems employé à desservir une Cure de ce diocése qu'il quitta pour avoir plus de loisir de travailler. En 1680, ses amis le donnérent à M. de Lamoignon, alors Avocat Général, depuis Président à Mortier au Parlement de Paris, pour être son Bibliothéquaire. Il passa auprès de lui le reste de ses jours, sans se mêler en aucune maniére des affaires du monde, & mourut à Paris âgé de 57 ans moins quelques mois, le 21 janvier 1706. Baillet étoit d'une lecture vaste & profonde, & d'un travail assidu & prodigieux: il y a lieu de s'étonner qu'il ait pu tout lire, ayant tant composé; & tant composer, ayant tant lu. Son Ouvrage intitulé *Jugement des Savans*, est une preuve de la grande connoissance qu'il avoit des Auteurs & des Ouvrages de tout genre & de toute profession. Le premier volume est comme une préface ou un Discours préliminaire de tout l'Ouvrage, sur les régles pour bien juger des livres & des Auteurs, & sur les préjugez que l'on doit fuir, quand on en porte un jugement. Les trois volumes suivans regardent les Imprimeurs, les Critiques, les Auteurs de Dictionnaires, les Traducteurs François & Latins, &c. Ces trois volumes parurent en 1685. Il donna ensuite cinq volumes sur les Poëtes, & il auroit continué sur les autres Auteurs, suivant le plan qu'il en donna en 1694, s'il n'eût été arrêté en chemin. Les *Satyres personelles* qu'il opposa à l'Anti-Baillet de M. Ménage, les *Auteurs déguisez*, les *Enfans devenus célébres par les études*, sont encore de même genre, & comme des piéces détachées de son grand Ouvrage. Il publia en 1691, une Vie de M. Descartes, dont il fit depuis un abbrégé. Ayant perdu le dessein ou l'espérance de continuer son grand Ouvrage, il se jetta dans un autre genre de travail, sur des matiéres de Morale & d'Histoire Ecclésiastique. Le premier de ses Ouvrages en ce genre, dans l'ordre des tems, est le livre de la *Dévotion à la sainte Vierge*, & du culte qui lui est dû, qui parut en 1693. Il publia la même année un Ouvrage de la *Conduite des ames*, & enfin il donna d'excellentes Vies des Saints en quatre volumes *in folio*, précédées d'un Discours plein d'érudition sur la Vie des Saints. Il est le premier qui a fait les Vies des Saints de

de toute l'année, d'une juste étendue, & purgées de fables, de faux miracles, & d'Histoires supposées. On y trouve non seulement les Vies des Saints du Nouveau Testament, mais aussi celles des Saints de l'Ancien, l'Histoire des Fêtes mobiles de l'année, avec une Chronologie & une Topographie des Saints. En 1694, Baillet fit imprimer sous le nom de Mr. de la Neuville, en quatre volumes, son Histoire de Hollande, qui est la suite des Annales de Grotius. Il a été très-bien caché sous ce nom. Nous avons ses Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs, revus, corrigez, & augmentez par M. de la Monnoye, de l'Académie Françoise, imprimez en sept volumes in 4. en 1722, où la Vie de l'Auteur est rapportée. Baillet avoit un esprit vif & très étendu, une facilité merveilleuse à démêler le vrai d'avec le faux, une ardeur insatiable pour les Sciences, & une application infatigable au travail. Il négligeoit son stile, il se servoit de la premiére expression qui se présentoit à lui, & l'on ne voit point de ratures dans ses Ecrits. Il avoit fait en 32 volumes *in folio* écrits de sa main, le Catalogue de la Bibliothéque de M. de Lamoignon dans laquelle les livres étoient rangez selon les matiéres qu'ils traitoient & selon l'ordre Chronologique. Le Catalogue étoit proprement une Table des Matiéres, par le moyen de laquelle on trouvoit ce que les differens Auteurs avoient dit sur la même matiére. * *Journal des Savans.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle, tome 4.* Ancillon, *Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de plusieurs Modernes célébres dans la Rép. des Lettres, p. 291.*

BAILLEUL ou BELLE, *Balliolum* ou *Belliolum*, bourg & Châtellenie de Flandre à trois lieues d'Ypres. Il est fort grand & peuplé, avec une Châtellenie considérable. Les Flamands l'appellent *Belle*. Il appartenoit cy-devant aux Espagnols, mais ils le cédérent à la France en 1679, par le Traité de paix fait à Nimégue; & quoiqu'il ait été en partie brûlé l'année suivante, néanmoins il a été reparé en peu de mois. C'est le lieu de la naissance d'Antoine & de Jacques Meyer, de Gilles de Coninck, de François Thorius & de Guillaume Cornhuis, qui ont tous écrit.

* BAILLEUL, village de France en Anjou, au nord-ouest de la *Fléche* dont il n'est éloigné que d'une lieue & demie. Il est au nord est d'Angers à dix lieues ou environ.

* BAILLEUL, bisayeul de Nicolas Bailleul qui suit, bâtit le château de Bernecastle en Angleterre dans la province de Durham. * Beeverell, *Del. d'Angl. p. 203.*

BAILLEUL (Nicolas) Président au Parlement de Paris, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, étoit fils d'un autre NICOLAS, qui avoit rendu de grands services au Roi Henri *le Grand*. Il fut le premier de sa maison qui préféra les emplois de la robe à ceux des armes, & fut pourvû d'une charge de Conseiller au Parlement, puis de celle de Maître des Requêtes en 1616. Le Roi Louis XIII. l'employa dans diverses commissions importantes pour son service, comme aux Etats de Bretagne, de Normandie, &c. Ensuite il l'envoya Ambassadeur en Savoye, & à son retour il le nomma Président au Grand Conseil. Peu après Bailleul se démit de cette charge, pour accepter celle de Lieutenant Civil de *Paris*, dont il prêta serment le 27 février 1621. Ce fut pour lors qu'ayant acquis l'amour des peuples de cette grande ville, il fut élu Prevôt des Marchands, dignité dans laquelle il fut continué durant six années. En 1627, il fut fait Président à mortier, puis Chancelier de la Reine, & enfin en 1643, Surintendant des Finances, & mourut l'an 1652. Il avoit épousé 1. le 18 juin 1608, *Louise* de Fortia, fille de *Bernard*, Seigneur de Clairvaux, Conseiller au Parlement, morte le 31 octobre 1618: 2. le quatriéme février 1621, *Elisabeth* Mallier, fille de *Claude*, Seigneur du Houssay, Intendant des Finances. Du premier lit sortit 1. *Marie* de Bailleul, mariée le 22 février 1631, à *Claude* Mallier, Seigneur du Houssay, Conseiller d'Etat & Ambassadeur à Venise, où elle mourut le 14 juillet 1640: & du second vinrent 2. Louis, qui suit; 3. *Elisabeth*, mariée le 15 septembre 1643, à *Charles* Girard, Seigneur du Tillay, Conseiller au Parlement, puis Président en la Chambre des Comptes; 4. *Marie*, alliée 1. le 28 février 1644, à *François* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Maréchal des camps & armées du Roi; 2. le cinquiéme octobre 1645, à *Louis-Châlon* du Blé, Marquis d'Uxelles, Lieutenant General des armées du Roi, & de les provinces de Bourgogne, & Gouverneur de Châlon sur Saône, morte le 29 avril 1712, âgée de 86 ans; & 5. *Agnès* de Bailleul, mariée le 28 mars 1644, à *Henri* Foucault, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, Gouverneur de la province de la Marche, morte en novembre 1706.

Louis de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, Soisi, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le 21 août 1643, Président au Parlement le 20 août 1652, se démit de sa charge en faveur de son fils en 1689, & se retira en l'Abbaïe de Saint-Victor, où il est mort le onziéme juillet 1701 âgé de 79 ans. Il avoit épousé en 1647, *Marie* le Ragois, fille de *Claude* Seigneur de Bretonvilliéres, Secrétaire du Conseil, morte en mars 1677, dont il eut 1. NICOLAS-LOUIS, qui suit; 2. *Claude-Alexis* Comte de Bailleul, Brigadier des armées du Roi, & Colonel du régiment d'Orléans, mort le 29 mai 1699, sans laisser posterité de N. Rouillé; 3. *Louise-Magdelaine*, alliée 1. en mars 1681, à *Louis* Rolle, Seigneur de Gove, Secrétaire du cabinet du Roi: 2. à *Jean* Aubery, Marquis de Vatan, &c. Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Orléanois & Blaisois; 4. *Marie*, qui épousa *Henri-François*, Marquis de Franquetot, morte le 25 août 1712; 5. *Marie-Clemence*, alliée à *Jean* Guillemin, Seigneur de Cour-Champ, Maître des Requêtes; & 6. *Cécile-Angelique* de Bailleul, mariée à *Anne* Regnier, Marquis du Fouillé, morte le dixiéme juillet 1706.

NICOLAS-LOUIS de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, &c. fut reçu en 1677, Conseiller au Parlement, Président au Parlement en survivance de son pere en 1683, dont il prit possession en 1689, & mourut le 17 avril 1714, âgé de 63 ans. Il épousa 1. en octobre 1678, *Louise* Girard, fille unique de *Louis*, Seigneur de la Cour des Bois, Tillay, &c. Doyen des Maîtres des Requêtes, morte en septembre 1688: 2. *Charlotte* Du Frêne, veuve de *Jacques* Le Noir, Thresorier de France, & fille de *Firmin* Du Frêne, Sécretaire du Roi, morte le sixiéme novembre 1712, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut pour fils unique NICOLAS-LOUIS, qui suit.

NICOLAS-LOUIS de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le 13 août 1704, Président au Parlement le 18 juin 1714, dont il se démit en novembre 1718.

La Maison de Bailleul est des plus nobles & des plus anciennes du Royaume, originaire de Normandie, où ceux de cette famille se signalérent aux voyages de la Terre-Sainte, & à la conquête d'Angleterre. On assure qu'un Gentilhomme de cette famille ayant eu l'honneur dans une bataille de remettre à cheval un Duc de Bretagne, qui avoit été démonté, ce Prince, pour reconnoître ce service important, lui permit de joindre les armes de Bretagne à celles de sa famille. M. d'Hozier a dressé la Généalogie de cette maison, rapportée par Blanchard, *en son Histoire des Présidens à Mortier du Parlement de Paris.* * On pourra aussi voir les Eloges de Sainte-Marthe, *l. 3.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

* BAILLEUL (Jean) Prétendant à la Couronne d'Ecosse. *Voyez* BAILLOL.

BAILLEUL fils du précédent. *Voyez* BAILLOL.

BAILLI ou BAILLIF, Juge subalterne en France, des sentences duquel il y a appel aux Présidiaux ou aux Parlemens. Il avoit autrefois la même autorité que les Sénéchaux, & marchoit à la tête de la Noblesse, dans la convocation du Ban & Arriére-Ban. Les Ecossois donnent aussi le nom de *Baillis* à quelques-uns de leurs Juges; & les Anglois à ceux qui connoissent des vols & des brigandages. Lorsque la race des Capets commença de regner en France, les Ducs & les Comtes qui s'étoient rendus Souverains dans les provinces, y établirent des Baillis, dont les principaux furent ceux de Vermandois, de Sens, de Mâcon, & de Saint-Pierre-le-Monstier, appellez par une distinction particuliére, *Baillis de France, Baillis Royaux, Gardiens & Conservateurs des droits de la Couronne.* Le nom de *Bailli* signifie en vieux François, *Gardien*, & *Tuteur*; quelques-uns le tirent du mot *Bajulus*. *Voyez* BAJULE. * Du Cange, *Gloss. Infimæ Latinit.* Spelman, *Glossar. Archæol.*

BAILLI ou BAILLIF, (Roch le) en Latin *Bailliflus* connu sous le nom de *la Riviére*, qui vivoit en 1580, étoit natif de la ville de Falaise en Normandie, & fut Medecin ordinaire du Roi, puis de M. de Mercœur. Il s'aquit beaucoup de réputation par son savoir; mais sa maniére particuliere d'exercer la Medecine selon les principes de Paracelse, lui fit des envieux: ce qui l'obligea de faire l'apologie de sa doctrine. Le Bailli savoit aussi les Belles Lettres & la Philosophie. Il publia en 1578, un Traité intitulé, *Demosterion, sive CCC. Aphorismi continentes summam doctrinæ Paracelsicæ*; Un Traité de la Peste en 1580; Des Antiquitez de la Bretagne Armorique, &c. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Vander Linden, *Describ. Medic. &c.*

BAILLI (Yoland) veuve de Denys Capet, Procureur au Châtelet de Paris, mourut en 1514, âgée de 88 ans, & fut enterrée au cimetiére des saints Innocens. On y voit son épitaphe, qui porte qu'elle a pu voir deux cens quatre-vingt huit enfans issus d'elle. * Pasquier, *Recherches de la France, l. 8. ch. 50. p. 763.*

BAILLIAGE, dans l'Ordre de Malte, dignité après celle de Grand-Prieur. *Il y en a dans chaque Grand-Prieuré*, comme dans le Grand-Prieuré de France, le Bailliage de Morée & la Thresorerie. Le chef-lieu du Bailliage de la Morée est la Commanderie de Saint-Jean de Latran de Paris; & celui de la Thresorerie est la Commanderie de Saint-Jean en l'Isle, proche de Corbeil. * *Mémoires de l'Ordre de Malte.*

BAILLIAGE, en Latin *Balliviatus*, Jurisdiction inférieure & subalterne, dont les jugemens peuvent être reformez par les Présidiaux & les Parlemens. Comme ces Bailliages ont une certaine étendue qui leur est assignée, on nomme ce ressort un Bailliage: ce qui fait que l'on divise quelquefois les provinces en Bailliages.

BAILLIAGE DE LOCARNE (le) *Balliviatus Locarnensis*, petit païs d'Italie, qui faisoit autrefois partie du Duché de Milan, & qui fut cédé en 1512, aux Cantons Suisses, qui le possédent depuis ce tems-là. Il est un des quatre Bailliages d'Italie, comme on les appelle. Il est situé au pié des Alpes, & a au levant le Lac Major, au midi & au couchant le Duché de Milan. Son lieu principal est Locarne, qui lui donne le nom.

BAILLIAGE DE LOUGAN (le) *Balliviatus Luganensis*, que les Allemands appellent *Lugane*, est un des quatre Bailliages d'Italie, qui étoient autrefois du Duché de Milan, & qui sont présentement aux Cantons Suisses, auxquels ils furent cedez en 1512. Il est ainsi nommé de son lieu le plus considérable, & il est entre le Duché de Milan & les Bailliages de Locarne & de Mendris.

BAILLIS CONVENTUELS dans l'Ordre de Malte. On appelle ainsi les Chefs des huit Langues, parce qu'ils résident dans le Couvent de la Religion à Malte. *Voyez* LANGUE. Les Baillis Capitulaires sont les Chevaliers qui possédent les Bailliages de l'Ordre, comme le Bailli de la Morée, qui possede la Commanderie de Saint-Jean de Latran à Paris, érigée en Bailliage; & le Grand-Thresorier, qui jouit de la Commanderie de Saint-Jean en l'Isle, dans le Grand Prieuré de France. On les nomme Baillifs Capitulaires, parce qu'ils ont séance dans les Chapitres après les Grands-Prieurs. *Voyez* BAILLIAGE. * *Mémoires de l'Ordre de Malthe.*

* BAILLOL (Jean) Prétendant à la Couronne d'Ecosse, avoit pour Compétiteur Robert Brus. Il fondoit ses droits, sur ce qu'il étoit fils de Devergulde fille aînée de David Comte de Huntington Roi d'Ecosse. En 1292, Baillol fut reconnu pour Roi d'Ecosse par Edouard I. Roi d'Angleterre, auquel il prêta serment le jour de Noël. Mais il eut dans la suite bien des mortifications à essuyer. En 1293, Edouard I. fit sommer Baillol de se trouver à Westminster le lendemain de l'Ascension, pour répondre en personne

somme aux plaintes d'un certain Marchand de Gascogne, qui ne pouvant obtenir de Baillol le payement d'une certaine somme qui lui étoit encore due par Alexandre III. son prédecesseur, s'étoit addressé au Roi d'Angleterre pour en avoir justice. Huit jours après Baillol fut cité une seconde fois par Edouard I. auquel s'étoit addressé Madulphe Comte de Fyffe qui avoit été mis en prison par ordre du Parlement d'Ecosse, & puis ensuite mis en liberté, & il lui fut ordonné de comparoître devant Edouard le lendemain du jour de la Trinité en quelque lieu qu'il se trouvât. Le 13 de juin suivant, Edouard prenant en main la cause d'une Dame nommée Austrique, à qui Baillol avoit refusé de restituer l'isle de Man de laquelle il avoit été mis en possession par l'ordre même d'Edouard, sur la plainte de cette Dame qui demandoit justice à Edouard, il fut encore cité à comparoître en personne 15 jours après la S. Michel en quelque lieu que le Roi d'Angleterre se trouvât alors. Quelques mois, après Baillol fut cité pour la quatrième fois pour répondre à certaines plaintes que l'Abbé de Reading avoit faites à Edouard sur ce que la Cour d'Ecosse avoit admis l'appel de l'Evêque de S. André au Pape contre cet Abbé. Un an après, en 1294, Edouard prit encore occasion de traiter ce Prince avec la même hauteur, en lui ordonnant de comparoître devant lui, pour se justifier de ce qu'il avoit refusé de rendre justice à l'Evêque de Durham, sur certaine affaire qui regardoit son diocése. Tant de différentes citations sur de si légers sujets & sur les simples plaintes de quelques particuliers firent comprendre à Baillol qu'il s'étoit moins rendu Vassal qu'esclave du Roi d'Angleterre. Cependant comme, il n'avoit pris aucunes mesures pour secouer le joug, il n'osa se dispenser de se rendre auprès de lui, pour répondre à ces différentes accusations. Il voulut répondre par Procureur, mais on ne le lui permit point & il se vit contraint de se tenir à la Barre comme un simple particulier. Ensuite il présenta une requête par laquelle reconnoissant la Seigneurie directe du Roi d'Angleterre sur l'Ecosse, il supplioit Edouard de lui donner un délai pour consulter son Parlement. Il se retira le cœur outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, & dans la résolution de se délivrer d'un joug si pesant. Dans cette vue il fit alliance avec Philippe le Bel Roi de France qui étoit en guerre avec l'Angleterre: mais Edouard ayant appris cela marcha incessamment contre lui, lui donna bataille, & le vainquit: de sorte que Baillol & toute sa Noblesse, ne trouvérent point d'autre ressource que de se remettre à la merci d'Edouard, à qui Baillol résigna le Royaume. Après cette résignation, Edouard envoya Baillol en Angleterre & le fit enfermer dans la Tour de Londres. Dans la suite, on le transféra à Oxford, où il fonda un College qui porte son nom. En 1299 il fut remis entre les mains du Nonce du Pape qui en confia la garde à quelques Evêques François. En 1302, la paix ayant été conclue entre Edouard & Philippe le Bel, Baillol à qui ce traitté ôta toute espérance d'être jamais rétabli demeura sur ses terres en Normandie, & vécut tout le reste de sa vie en homme privé. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *l*. 9.

* BAILLOL, (Edouard) fils du précédent, à l'instigation d'Edouard III. Roi d'Angleterre qui lui donna du secours, fit valoir ses droits sur l'Ecosse, & fut si heureux dans cette expédition qu'en 1332 il gagna quatre batailles contre David Roi d'Ecosse & se fit couronner. Aussi tôt après cette cérémonie, il rendit hommage à Edouard III. pour le Royaume d'Ecosse de la même maniére que son pére l'avoit rendu à Edouard I. Après la bataille de *Holydown*, Baillol alla à Edembourg où il tint son premier Parlement. En 1334, les Ecossois se revoltérent contre Baillol, le surprirent & le chassérent d'Ecosse. Il se refugia à Carlisle, & conserva depuis le titre de Roi, mais sans aucun pouvoir effectif, & dans une dépendance si servile du Roi d'Angleterre qu'il n'étoit regardé que comme un Sujet. Ce Prince passoit sa vie d'une maniére assez triste, avec une pension de cinq marcs par jour qu'Edouard lui fournissoit, & il fut enfin obligé de lui céder tous ses droits sur l'Ecosse moyennant une pension de deux mille livres qui lui devoit être payée tous les ans. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. l*. 10.

BAILLON: on commença en 1553, à se servir du baillon contre les Protestans de France, pour les empêcher de parler au peuple, & de chanter les Pseaumes, lorsqu'on les conduisoit au supplice. On dit que l'*Aubépine* qui en étoit l'inventeur, fut quelques années après frappé d'une maladie pédiculaire, qui le mit dans un si grand desespoir, qu'il voulut se laisser mourir de faim. Cette résolution obligea ceux qui étoient auprès de lui, de le bâillonner, pour lui faire prendre de la nourriture par force. * *Histoire de l'Edit de Nantes*, *tome* 1. *p*. 14.

BAILLOU (Guillaume de) célébre Médecin, né vers l'an 1538, d'une famille considérable au Perche, vint étudier à Paris, où il reçut le bonnet de Docteur en 1570, & pendant sa licence il fit paroître dans les Disputes tant de force & de vivacité d'esprit, qu'on l'appelloit ordinairement dans l'Ecole de Médecine, *le fleau des Bacheliers*. Il fut Doyen de cette Faculté en 1580, & la réputation qu'il aquit dans l'exercice de son Art, le fit choisir par le Roi Henri *le Grand* en 1601, pour être premier Médecin du Dauphin son fils. Mais il préféra le calme de la vie domestique aux honneurs de la Cour, & s'appliqua à composer plusieurs Ouvrages qui ont été mis au jour long-tems après sa mort, & commentez par Jacques Thevart son petit-neveu. Il mourut étant le plus ancien Docteur de la Faculté de Médecine, en 1616, âgé de 78 ans. * M. Moreau, *de Illustr. Med*.

* BAILLY ou BAILY (David) né à Leyde, étoit fils de Pierre Baily, habile Peintre de son tems, qui voyant en son fils de l'inclination pour le dessein, lui donna quelques tailles-douces pour s'exercer à dessiner. Ce jeune homme étant venu chez le Graveur Jaques de Geyn, il eut envie de manier le burin, & s'occupa à la Gravûre pendant un an avec succès. Mais l'amour de la Peinture ayant repris le dessus, son pére le mit chez Adrien Verbrug, pour la lui faire apprendre. Après avoir demeuré quelque tems chez ce Maître, il alla en 1601 à Amsterdam pour se perfectionner dans ce bel Art, & travailla sous Corneille Vander Voort qui passoit pour le plus habile Peintre en portraits qui fût dans le païs, & profita pendant six années de ses enseignemens. D'Amsterdam il revint à Leide, mais l'envie de voyager ne lui permit pas d'y faire un long sejour. En 1608, il partit l'hiver pour Hambourg, d'où il alla visiter les principales villes d'Allemagne, comme Francfort, Nuremberg, Ausbourg, &c. Ensuite il alla par le Tirol à Venise, & de Venise à Rome pour y prendre les maniéres Italiennes par rapport à la Peinture. Mais il n'y demeura pas long tems, & retourna à Venise où il ne sejourna que cinq mois. Il revint enfin dans son païs par l'Allemagne, & passa par plusieurs Cours dans chacune desquelles il laissa des preuves de son habileté, sur tout à celle de Brunswic où le Duc tâcha de l'arrêter par une pension honorable pendant quelques années; mais les offres du Prince ne purent le retenir. Etant las de tous ses voyages, il arriva à Leyde en 1613, dans le dessein de s'y fixer. En 1623, il quitta le pinceau pour la plume, & fit succéder les couleurs à l'encre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, 1. *partie*.

. BAIN, Ordre Militaire en Angleterre. La marque de ceux qu'on y recevoit étoit l'écu de soye bleue céleste en broderie, chargé de trois couronnes d'or, avec ces mots, *trois en un*, pour marquer les trois vertus théologales. Ces Chevaliers avoient coutume de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or. Cet Ordre ne se donne guéres que dans la cérémonie du Sacre des Rois, ou de l'inauguration du Prince de Galles & du Duc d'York. Lorsque les Chevaliers prêtent le serment dans la chapelle d'Henri VII, ils sont vêtus d'un habit d'hermite, avec des sandales. Ensuite on les habille d'une robe magnifique; & lorsqu'on leur chausse les éperons, le Roi y met quelquefois la main. Cet Ordre fut institué l'an 1399 par le Roi Henri IV; & Guillaume Camden en rapporte ainsi l'origine. *Ce Prince étant au bain, fut averti par un Chevalier qu'il y avoit deux femmes veuves qui lui demandoient justice; de sorte qu'il sortit incontinent du bain, disant qu'il falloit préferer la justice qu'il étoit obligé de rendre à ses Sujets, au plaisir du bain; & ensuite il institua cet Ordre de Chevalerie.* Les statuts disent, *que c'est pour acquerir une pureté de cœur, & afin d'avoir l'ame monde* (c'est à dire, *pure*) *& des conditions honnêtes.* Ces Chevaliers portent un ruban rouge en écharpe. * Chamberlaine, *Etat d'Angleterre en* 1692. G. Camden, Salmonet, *Hist. des troubles de la Grande-Bretagne*.

BAINDT, Abbaïe de filles de l'Ordre de Citeaux, dans la Souabe près de Ravenburg. Elle fut fondée au commencement du XIII siécle par Conrard Schenck de Winterstette. Anne de Franckenhausen, qui mourut en 1244, en fut la premiére Abbesse. Cette Abbaïe est présentement séculiére & impériale, & l'Abbesse est du nombre des Princesses de l'Empire. * *Les Souverains du monde*.

BAINES (Rodolphe) Evêque de Coventry & Lichtfield en Angleterre, du tems de la Reine Marie, naquit dans le Comté d'Yorck, & fut élevé dans le Collége de Saint-Jean à Cambridge, où il fit de si grands progrès dans les langues Grecque & Hébraïque, qu'étant allé en France, il fut choisi pour être Professeur en Hébreu à Paris. Il y composa un Commentaire en trois volumes sur les Proverbes, qu'il dedia au Roi François I. Etant de retour dans son païs sous le régne de la Reine Marie, il fut fait Evêque de Coventry & Lichtfield; mais il fut déposédé la premiére année du régne d'Elisabeth, & mourut bientôt après de la pierre en 1560. * *Dict. Angl.*

BAINS, lieux où l'on se baigne. On distingue les bains en naturels & artificiels. *Les bains naturels* sont des eaux chaudes & médicinales, propres à la guérison de plusieurs maux, & dont le catalogue & les différentes vertus se trouvent dans Kircher, Bauhinus, Fallopius, Rulandus, & autres Auteurs. Le premier en marque 120 en Allemagne; 86 en Italie; 45 en France; 40 en Espagne; neuf en Hongrie; 16 en Illyrie; & 22 en Gréce & dans les isles voisines. Il ne donne point de nombre certain des bains de Pologne. Bekman fait mention des eaux chaudes de Bathe & de Buxton, où l'on voit neuf sources bouillantes, & des autres bains d'Angleterre les plus en réputation. Il y en a à Aix-la-Chapelle & à Bade en Allemagne, à Bade en Suisse, & à Bourbon-Lanci en Bourgogne, qui sont des plus renommez de l'Europe; comme aussi à Aigues-chaudes en Auvergne, à trois lieues de Saint-Flour. Les sources d'Alvenau & de Pfeffers dans le païs des Grisons, sont en réputation: elles ont beaucoup de soufre, & sont bonnes particuliérement pour les femmes & pour la guérison des fiévres invétérées, selon Sprecherus, *Pall. Rhæt. l*. 9. Celles de Brieg & de Leuk, au païs de Valais, sont fort claires, fort chaudes & fort soufrées. *Voyez* Munster & Simler. Les derniéres sont dans un lieu, dont l'abord est difficile, entre des roches affreuses, & sortent de cinq sources chaudes, qui ayant passé par des mines de cuivre & d'or, où il y a un peu de chaux, ne sont point désagréables à l'odorat. Celles de Saint-Martin dans la Valteline sont excellentes pour la goute, pour les femmes stériles & pour les maladies froides, selon Gaspard Sermon & Galérus. Il y en avoit aussi de fort célébres à Sélinunte ville de Sicile vers la côte méridionale, entre Agrigente, qui en étoit à 40 milles au levant, & le Promontoire Lilybée à 18 milles au couchant; comme encore près d'Himéra, ville maritime de la côte orientale de la même isle, à l'embouchure d'une riviére de ce nom, entre Panorme & Céphalédie. Cluvier en parle *dans son ancienne Sicile*. On remarque encore celles que Léandre appelle *Bagni Sabatini*, & communément *Bagni di Stigliano*, dans l'Etat Ecclésiastique en Italie, environ à huit milles de Bracciano. Mais les bains de Bayes & ceux de Tivoli, dont Ciceron fait mention, & où il alloit ordinairement, enrichis de statues & de peintures, étoient les plus magnifiques d'Italie: on en voit encore de très-beaux restes.

Les bains artificiels, qui étoient plutôt pour la netteté du corps & pour la délicatesse que pour la santé, étoient aussi de deux sortes; car on en bâtissoit pour l'été & pour l'hiver. Il y en avoit chez les Romains de publics & de particuliers. Les bains publics étoient des bâtimens magnifiques, qui renfermoient un bain pour les hommes & un autre pour les femmes. Au commencement ils étoient

ob-

obſcurs; mais dans la ſuite on les éclaira par haut, y donnant du jour par une ouverture faite à la voûte. Le baſſin dans lequel on ſe baignoit étoit environné d'un repoſoir ou d'un portique, où ceux qui vouloient ſe baigner, attendoient qu'il y eût place dans l'eau. A côté du bain étoit la chambre des vaſes, où il y avoit trois grandes cuves, l'une d'eau chaude, l'autre d'eau tiéde, & la troiſiéme d'eau froide, du fond deſquelles s'élevoient trois tuyaux qui portoient ces eaux vers le baſſin: enſorte que ceux qui s'y baignoient ouvroient le robinet de l'eau qui leur étoit néceſſaire, pour échauffer ou pour rafraîchir le bain. Les étuves à faire ſuer étoient proche des bains; leur figure étoit ronde, & elles recevoient du jour par en haut. Après le bain les Anciens ſe faiſoient frotter d'oignemens parfumez, & de certaines huiles preparées pour cet uſage. Ils prenoient ordinairement le bain avant le ſouper; & il n'y avoit que les débauchez qui ſe baignaſſent après le repas. Gordien avoit entrepris de faire conſtruire les bains en un même lieu: mais la mort le prévint, & l'ouvrage demeura imparfait. L'Empereur Aurélien en fit conſtruire pour l'hiver au delà du Tibre, leſquels ne furent que pour l'uſage des Empereurs; mais qui dans la ſuite furent auſſi ouverts au peuple le jour & la nuit. Les lieux ou réſervoirs pour conſerver l'eau qu'on y faiſoit venir par des aqueducs, & les canaux par où elles s'écouloient après qu'elles avoient ſervi, étoient d'une matiére ſi dure, qu'elle réſiſtoit au fer. Le pavé du bain étoit ou de verre, ou de carreaux de marbre de diverſes couleurs, comme en ceux des Empereurs Commode & Antonin. *Voyez* André Baccius, *l. 7. de Thermis.* Aujourd'hui, comme le remarque Dempſter, le peuple ignorant appelle *Thermes* à Rome tous les grands Palais, à l'imitation des Thermes de Dioclétien & d'Antonin: ce que Blondus a remarqué s'être pratiqué de ſon tems. Pline, *l. 9. c. 59.* attribue l'origine des bains à un certain Sergius, qui vivoit du tems de Pompée & de Mithridate. Le linge n'étant pas en uſage parmi les anciens Romains comme il l'a été depuis, ils avoient beſoin de ſe laver ſouvent pour ſe nettoyer le corps. Lorsque l'uſage des bains fut établi, les Ediles eurent grand ſoin de les entretenir, & d'en faire conſtruire aux quartiers de la ville, où ils étoient néceſſaires. Pline *le Jeune*, *l. 3. Epiſt. 1.* dit que d'ordinaire on entroit dans le bain à huit heures du ſoir l'été, & à neuf l'hiver; & que quand l'heure approchoit, on ſe promenoit l'été tout nud au ſoleil, s'il n'y avoit point de vent: après quoi l'on s'exerçoit à une eſpéce de jeu de paume, chaque bain ayant à ce ſujet un lieu fort proche bâti exprès. Les Romains trouvoient tant de plaiſir à ſe baigner de la ſorte, qu'il y avoit des jours où l'Empereur Commode y retournoit juſqu'à huit fois: au lieu que les Lacédémoniens, qui n'étoient pas voluptueux, ſe contentoient d'entrer nuds dans l'Eurotas, & de ſe laver dans les eaux de cette riviére. Les bains avoient trois chambres; la premiére qui étoit chaude, & où l'on ſuoit; la ſeconde temperée ou tiéde; la troiſiéme froide. L'Empereur Sévére ordonna que les femmes auroient leurs bains ſéparez de ceux des hommes, ſans avoir égard à la permiſſion que Commode avoit donnée de les joindre enſemble. Spartien fait l'Empereur Adrien auteur de cette ſéparation. *Voyez* Jules Capitolin, *Vie de l'Empereur Antonin le Philoſophe.* Il y avoit à Rome douze de ces bains très-magnifiques qu'on appelloit *Nymphea*, entre leſquels paroiſſoit particuliérement celui d'Alexandre Sévére.

Il y avoit dans les bains, comme dans les étuves, diverſes chambres pour ſervir à divers uſages. Il y en avoit pour ſe deshabiller, appellées par les Grecs, ἀποδυτήρια, & par les Latins *Spoliatoria*, c'eſt à dire, *chambre où l'on ſe dépouille*; d'autres pour s'eſſuyer, après avoir pris le bain; & d'autres pour ſe faire frotter d'huile, qu'on nommoit en Grec ἀλειπτήριον, & en Latin *Unctuaria*.

Après s'être baignez, ils ſe faiſoient frotter & ôter le poil du corps, ſoit avec des pincettes ou avec de petites étrilles d'argent, & paſſoient enſuite une pierre ponce par deſſus pour adoucir la peau, qu'ils oignoient d'huile de ſenteurs, la répandant goutte à goutte d'un petit vaſe appellé *Guttus*, *Glans*, *Ampulla*, ou *Lecythus*.

On récitoit ſouvent des Poëmes dans les bains; on y comptoit les nouvelles que l'on avoit appriſes pendant le jour, & on s'entretenoit de choſes agréables & divertiſſantes: d'où vient qu'on a appellé les bains *Garrula balnea*.

Il y avoit des valets pour les bains *Balnearii ſervi*, qui étoient chargez de chauffer les bains qu'on nommoit *Fornacatores*; d'autres appellez *Capſarii*, pour garder les habits de ceux qui ſe baignoient; quelques-uns dits *Alipta*, qui avoient ſoin de frotter & d'arracher le poil; & quelques autres nommez *Unctuarii*, qui oignoient & parfumoient le corps.

Publius Victor & Sextus Rufus font mention des bains ſuivans dans la ville de Rome:

D'*Agrippa*, dans la ſixiéme Region.

D'*Agrippine*, au Panthéon, près duquel on en voit encore pluſieurs autres.

D'*Alexandre Sévére*, dont il reſte quelques veſtiges dans l'égliſe de ſaint Euſtache.

D'*Antonin Caracalla*. Ce Prince commença l'édifice que Sévére acheva, près de l'égliſe des ſaints Sixte & Balbine, & près de celle de ſaint George au Mont-Aventin, où l'on voit encore pluſieurs ruïnes, & de beaux marbres.

D'*Aurelien*, au delà du Tibre, où il en reſte encore des marques.

De *Conſtantin*, au Mont-Quirinal, entre les bains de Dioclétien & l'égliſe de ſainte Suſanne, où étoit le Sénatule des Dames Romaines, que l'Empereur Heliogabale avoit établi en faveur de ſa mére. Il y en a encore quelques reſtes.

De *Décius*, au Mont-Aventin, où étoit le temple d'Hercule, & où eſt aujourd'hui l'égliſe de Ste Priſque.

De *Dioclétien*, où eſt l'égliſe de ſainte Suſanne.

De *Domitien* & de *Trajan*, au Champ de Mars, où eſt l'égliſe de S. Silveſtre.

De *Gordien*, où eſt l'égliſe de S. Euſebe. Il y avoit deux cens belles colonnes de marbre.

De *Néron* & d'*Alexandre*, où eſt l'égliſe de ſaint Euſtache. Le lieu s'appelle à préſent *Palazzo di Madama*, & on y voit encore quelques reſtes de ce bain.

De *Novatien*, où eſt aujourd'hui l'égliſe de ſainte Pudentiane.

D'*Olympias*, où eſt maintenant l'égliſe de S. Laurent.

Les *particuliers* & les *publics*, au delà du Tibre.

De *Philippe*, vis à vis de l'égliſe de S. Mathieu du Mont, où l'on en voit encore quelques ruïnes avec une ancienne inſcription.

De *Septimius* au delà du Tibre, entre l'égliſe de ſainte Cécile & celle de S. Chryſoſtome, où étoit le temple de Janus & l'Arc de Septimius.

De *Sévére*, au Mont-Aventin, entre la porte Capéne & celle d'Oſtie.

De *Tatius* ou *Titius*, près de l'égliſe de S. Pierre-aux-Liens, où il y en a encore des marques.

De *Tite*, au lieu appellé aujourd'hui *le Sette Sale*, près de l'égliſe de S. Pierre-aux-Liens.

De *Trajan*, au Mont-Eſquilin, où eſt à préſent l'égliſe de S. Martin.

Ce ne ſont pas là néanmoins tous les bains de l'ancienne Rome; car le ſeul Agrippa en fit conſtruire pour le public juſqu'à 170, & P. Victor en compton juſqu'à 800. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 1. c. 14.* Dempſter, *Paralipom.* Vitruve, *l. 5. c. 10.*

BAINS, ville. *Voyez* BINCHE.

* BAINT, petite riviére qui donne à un hameau dans le Duché d'York, le nom de *Bainbridge*, c'eſt à dire, *Pont ſur le Baint.* * Beverell, *Del. d'Anglet. p.* 183.

BAJOLOIS. *Cherchez* BAGNOLOIS.

BAION. *Voyez* BAIAN.

BAIONE, ville de France en Gaſcogne. *Cherchez* BAYONE.

BAIONE, dite *Baiona de Galizia*, ville d'Eſpagne dans la Galice. Elle eſt ſur la mer, à côté de l'embouchure de la riviére de Minho & de la ville de Tuy. Elle eſt petite, mais bien forte, avec un aſſez bon port. Il y a ſur la côte près de là trois petites iſles, qu'on appelle *les Iſles de Baione*. Quelques Modernes ont cru que cette ville eſt l'*Aqua Celina* de Ptolomée; mais Nonius & d'autres ſoutiennent que c'eſt *Orenſe* ſur le Minho. * Sanſon. Baudrand.

BAIRAM, fête des Turcs, qu'ils célébrent après le jeûne du Ramadan. Ils en ſolemniſent deux tous les ans. Le premier ſuit immédiatement le Ramadan, comme notre Pâque ſuit le carême, & on l'appelle *le grand-Bairam*. L'autre eſt nommé *le petit-Bairam*, & arrive environ ſoixante-dix jours après le premier. Pendant le Bairam le peuple demeure trois jours ſans travailler: on ſe fait des préſens les uns aux autres, & chacun ſe réjouit par des divertiſſemens extraordinaires. Cette fête doit commencer auſſi-tôt que l'on découvre la nouvelle lune qui ſuit le Ramadan; & ſi le ciel eſt couvert de nuages, elle retarde d'un jour, parce que la lune ne paroît pas. Mais ſi l'obſcurité de l'air continue pluſieurs jours, on ne laiſſe pas de commencer la fête. On publie le Bairam à Conſtantinople, par la décharge des gros canons qui ſont ſur la pointe du Serrail du côté de la mer; puis on bat du tambour, & on ſonne de la trompette dans toutes les places publiques, & chez tous les Grands de la ville. Tous les premiers Officiers de l'Etat qui ſont à Conſtantinople, s'aſſemblent dans le Serrail, pour rendre leurs reſpects au Grand Seigneur, & lui ſouhaiter que ces jours-là lui ſoient heureux: ce qui ſe fait avec beaucoup de cérémonies; enſuite le Sultan donne un magnifique dîner à ſes Officiers, & une veſte de martre zibeline à ſeize des plus conſidérables d'entr'eux. On fait entrer après cela les caroſſes des Sultanes du vieux Serrail, qui ont la liberté de ſe divertir & de faire bonne chere, pendant les trois jours du Bairam, avec les Sultanes & Dames du grand Serrail, tant que dure cette fête. C'eſt là comme durant cette fête que les ennemis ſe reconcilient très ſincérement, ſans quoi ils ne croiroient pas être en état de bien célébrer leur Pâque. Les amis, lorſqu'ils ſe rencontrent, s'entrebaiſent & ſe font mille vœux reciproques. Mais cette fête eſt ſouvent fatale aux Chrétiens lorſqu'ils ſont rencontrez par des Turcs yvres qui ne ſe font pas une affaire de les percer de pluſieurs coups de *Zaugiar*, ſachant que toutes ces violences leur ſont alors permiſes. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

BAIRUT. *Voyez* BARUTH.

* BAIS, BAIX & BAYS petite ville de Languedoc ſur la rive droite du Rhône dans le Vivarais entre Valence & Viviers. En 1573, les Reformez ſe rendirent maîtres de cette place, par la négligence des Gouverneurs de la Ligue. Le Duc d'Uzès la reprit un mois après en peu de jours: mais il ne put prendre le château défendu par Du Pont, ni les Forts qu'on avoit élevez pour ſa défenſe, de ſorte qu'il fut obligé de lever le ſiege avec perte de 300 hommes, après que la peſte eut emporté une partie de ſes gens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hiſt. de France, tome 3.*

BAIS, ville du Zanguébar, ſituée ſur la mer, entre les villes de Sofala & de Mombaze. Elle paſſe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de cette côte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

BAISANCOR, fils de *Cabla Kaan*, ſuccéda à ſon pere dans l'Empire des Mogols, avant que ces peuples ſe fuſſent repandus dans la province de l'Iran, c'eſt à dire, en deçà du fleuve Gihon. Ce Prince eut deux fréres nommez *Giacalengom* & *Giurinagia*. Le premier devint le Chef de la Tribu nommée *Taiaut*, & le ſecond de celle de *Sabiut*. Ces deux Tribus ſont les principales & les plus nobles de toute la nation. Baiſancor laiſſa un fils nommé *Tumenahian*, qui lui ſuccéda, & duquel les Mogols tirent la généalogie de *Genghizkan* en droite ligne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAISANCOR MIRZA, fils de *Jacoub Beg*, & petit-fils de *Haſſan Beg*, ou *Uſun Caſſan*. Quelques-uns le font neuviéme Prince de la Dynaſtie des Turcomans du Mouton Blanc, ſi l'on commence cette Dynaſtie par Thur Ali; ou le quatriéme, & même

me le cinquiéme, si on la commence par Hassan Beg. Ce Prince n'étoit âgé que de dix ans, quand il fut proclamé Sultan. Il y eut alors deux autres factions parmi les Turcomans, qui élevérent sur le thrône, l'une Massia Beg, frére de Jacoub; & l'autre Ali Beg, fils de Khalil. Mais aucun des trois ne régna paisiblement. Car Rostam Beg, fils de Massud, & petit-fils aussi de Hassan Beg, les chassa tous, & s'empara de leurs Etats. Baisancor, qui étoit sous la tutelle de Sofi Khalil Mirza, ne régna qu'un an & huit mois, & fut défait & tué par Rostam auprès de la ville de Berdaa, l'an de l'hégire 897, de Jesus-Christ 1491. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAISANCOR MIRZA, fils de *Mahmud*, fils d'*Ahmed*, fils d'*Abusaid*, est un des derniers Princes de la race de Tamerlan, de la branche de Miranschah, qui ont régné dans la Transoxane. Son pére Mahmud mourut l'an 900 de l'hégire, de Jesus-Christ 1494, à Samarcand, & laissa quatre fils, sçavoir, *Massud*, *Baisancor*, de qui nous parlons, *Ali* & *Veis* ou *Avis*. Baisancor, qui avoit le Gouvernement de Samarcand, étant attaqué par son frére Massud, & n'ayant pas assez de force pour lui résister, se tint caché & déguisé quelque tems dans cette ville, qu'il lui avoit abandonnée, & prit une occasion favorable d'en sortir, pour se retirer auprès de Khosru-Schah à la ville de Condoz. Il fut bientôt attaqué dans cette place par son frére Massud: mais Khosru Schah usa de tant d'adresse, qu'il délivra Baisancor de ses mains. Cependant Khosru Schah, qui étoit un grand fourbe, n'employoit ses stratagêmes que pour les ruiner tous deux. En effet, après qu'il se fut défait de Massud, qu'il obligea de s'enfuir en Chorasan auprès du Sultan Hussain, il attenta sur la vie de Baisancor, & devint par sa mort maître des païs de Condoz, de Bostan, de Hessar, & de Badakschan, l'an de l'hégire 905, de Jesus-Christ 1499. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BAISANGOR ou BAISANCOR étoit fils de Scharokh, & petit-fils de Tamerlan. Il fut pére de Mohammed Mirza qui en l'an 854 de l'hégire, & de J. C. 1450, dépouilla Abdalla son cousin germain de la souveraineté du Farsistan ou de la Perse proprement dite. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAISSAN, nom d'une petite ville située en Afrique, à seize milles ou environ de Tripoli en Barbarie. Elle est arrosée de plusieurs ruisseaux & fontaines, qui rendent son terroir le jardin de cette côte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* BAIVA (Jaques) de Portugal, Théologien, dont on admira la suffisance au Concile de Trente. Il fut depuis Interpréte de la doctrine du Concile qu'on y éclaircit contre ceux que l'on appelle les Hérétiques.

BAIVE, faux Dieu des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumiére & de la chaleur. On dit communément que c'est le soleil, d'autres croyent que c'est le feu; & quelques-uns rapportent qu'autrefois parmi ces peuples, le grand Dieu *Thor* étoit appellé *Tiermes* ou *Aijeke*, quand ils l'invoquoient pour la conservation de leur vie, & pour être défendus contre les insultes des démons; mais qu'il étoit nommé *Baive*, lorsqu'ils lui demandoient de la lumiére & de la chaleur. C'est pourquoi, disent-ils, on lui sacrifioit sur une même table ou sur un même autel, & l'idole *Thor* servoit pour le Dieu *Baive*. Encore à présent ces Idolâtres n'ont aucune figure particuliére de ce Dieu; soit parce qu'il est visible de lui-même, ou plutôt parce que, selon les plus intelligens dans les mystéres de cette superstition, *Thor* & *Baive* ne sont qu'une Divinité, adorée pour des raisons différentes. * Scheffer, *Hist. de Laponie.*

BAJULE, *Bajulus*, nom d'un ancien Magistrat du Bas Empire. Théodose *le Jeune* étant à Constantinople, établit un certain Antiochus, Intendant & Grand-Bajule, & depuis on trouve encore des Magistrats de ce nom. Le Grand-Bajule étoit proprement, selon la force du terme Latin, celui qui avoit comme porté dans ses bras l'Empereur encore enfant, ou plutôt, qui avoit eu soin de son éducation; & l'Histoire de France remarque que Charlemagne donna Arnoul pour Bajule, c'est à dire, pour Ministre, à son fils Louis Roi d'Aquitaine. On croit que de ce nom *Bajulus*, est venu celui de *Baillif*, qui se donne en France aux Juges des Seigneurs. Les Vénitiens ont eu un *Bajule* près des Empereurs Grecs. On appelle les principaux Officiers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem du nom de *Bajuli* ou *Baillis*. Il y aussi des *Bajules* ou *Baillis*, Officiers Ecclésiastiques dans les Eglises & dans les Abbaïes. * Flodoard, *Hist. Eccles. Rhemens.* l. 3. c. 24. Hincmar. *Epist.* 1. c. 2. Du Cange, *Glossar.* Spelman. *Glossar.*

BAIUS ou BAY (Michel) né à Melin dans le territoire d'Ath, l'an 1513, vint fort jeune à Louvain pour y faire ses études, & commença son cours de Philosophie en 1533, après lequel il reçut le bonnet de Maître ès Arts. Il fut fait Principal du Collége de Standonk en 1541, & régenta la Philosophie depuis l'an 1544, jusqu'à l'an 1550. Il prit des degrez de licence en Théologie en 1545, & le bonnet de Docteur en 1550. L'année suivante il fut choisi pour remplir la chaire de l'Ecriture-Sainte, à la place de Jean Léonard Hassels, qui étoit allé au Concile de Trente, avec Ruard Tapper, & Josse Ravestein Docteur de Louvain. En leur absence, Baius & Jean Hassels, ayant suivi dans leurs leçons une autre maniére d'enseigner que ceux qui les avoient précédez, en quittant la méthode des Scholastiques, pour expliquer les sentimens & les écrits des Péres, & principalement ceux de saint Augustin sur la Grace, avancérent des propositions qui parurent insoutenables à bien des gens. Tapper & Ravestein étant de retour à Louvain, en furent fort scandalisez, & le dernier ne put s'empêcher de s'écrier, *Quel est le diable qui a introduit ces sentimens dans notre Ecole pendant notre absence?* On vit bientôt naître à cette occasion des contestations entre les Théologiens des Païs-Bas, & particuliérement entre les Religieux de l'Ordre de saint François, qui étoient alors en grand crédit. Ceux qui étoient les plus zélez adversaires de Baius, tirent un recueil de dix-huit propositions qu'ils lui attribuérent, & qui furent envoyées à la Faculté de Théologie de Paris, par Pierre du Chêne, Gardien du couvent des Cordeliers de Nivelle, & par Gilles de Querceto, Gardien de celui d'Ath. On ne sait point le détail de ce qui se passa dans la Faculté de Paris sur ce sujet: on trouve seulement une Censure datée du 27 de juin 1560, qui porte le nom de la Faculté de Théologie de Paris, assemblée en Sorbonne, [illegible] quinze de ces propositions sont déclarées hérétiques, & les autres [illegible] fausses.

Les adversaires de Baius firent venir en Flandre des copies de cette Censure, & s'en servirent pour le condamner. Baius [illegible] se justifier, fit des Notes sur la Censure, & des explications de quelques-unes des propositions censurées. Le Cardinal de Granvelle, Gouverneur des Païs-Bas, voulut appaiser ce différent; mais les adversaires de Baius lui présentérent contre ce Docteur, un mémoire contenant plusieurs propositions qu'ils lui imputoient. Baius désavoua la plupart de ces propositions, & expliqua les autres. Il fut choisi avec Jean Hassels pour aller au Concile de Trente. Avant que de partir il fit imprimer une partie de ses Opuscules, & le reste après qu'il fut de retour. Ses adversaires en prirent avantage, & déférent au saint Siége plusieurs propositions, qu'ils prétendoient être tirées des Ouvrages de Baius. Ils obtinrent enfin de Pie une Bulle du premier octobre 1567, par laquelle le Pape condamne en gros respectivement soixante & seize propositions, comme hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses, & capables d'offenser les oreilles pieuses, avec cette clause néanmoins, que quelques-unes se pourroient défendre à la rigueur, suivant le propre sens des paroles, & suivant l'intention de ceux qui les ont avancées. C'est ainsi que Baius & ses Partisans ont expliqué cette clause, que d'autres entendent tout différemment, sçavoir, que quoique quelques-unes de ces propositions puissent se soutenir en quelque maniére, le Pape les condamne dans leur sens propre & naturel, qui est celui de ceux qui les défendent. Le nom de Baius fut épargné dans la Bulle, & le Pape ne la fit point afficher à Rome; il en commit seulement l'exécution au Cardinal de Granvelle, qui la montra aux Docteurs de Louvain: ils s'y soumirent. Baius, même après avoir écrit au Pape pour se justifier, fut contraint de renoncer aux propositions condamnées, & à se retrancher à soutenir qu'elles n'étoient point de lui, ou qu'elles avoient été dressées frauduleusement; en sorte qu'elles pouvoient avoir un mauvais sens, qui n'étoit point le sien. La Bulle fut ensuite publiée à Louvain; & la Faculté de Théologie de cette ville *interdit* à ses Membres de soutenir aucune des propositions condamnées. En 1575, Michel Baius fut élu Chancelier de l'Université de Louvain, & pourvû du Doyenné de l'Eglise collégiale de saint Pierre. Le Pape Grégoire XIII. confirma par une nouvelle Bulle la Constitution de Pie V. Le Jésuite Tolet, porteur de cette Bulle, la fit publier dans une assemblée de la Faculté de Louvain, & obligea Baius à signer un acte, par lequel il reconnoissoit qu'il avoit soutenu plusieurs de ses soixante & seize propositions, & qu'elles étoient condamnées dans le sens qu'il les avoit enseignées. La Faculté de Théologie de Louvain fit ensuite dresser par Lincœus une déclaration de ses sentimens, sur les propositions condamnées. En 1587, les Ecrits des Jésuites furent censurez par la Faculté de Louvain, & Baius fut un des Censeurs. Il mourut le 16 septembre 1589, ayant vécu 77 ans, & professé pendant quarante années. Outre les Opuscules qui ont donné lieu à cette contestation, il a fait des Ouvrages de controverse contre Marnix. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Cologne en 1696, & quelques-unes avoient déja été imprimées à Louvain en 1566. Tous ceux qui ont parlé de Baius, ceux mêmes qui ont été les moins favorables à ses opinions, comme le Cardinal de Granvelle, & François Tolet Jésuite, reconnoissent que c'étoit *un homme sçavant, de grande autorité dans l'Ecole, & avec cela très-humble & très-simple.* On ne peut nier qu'il ne fût fort versé dans la doctrine des Péres, & particuliérement dans celle de saint Augustin. Il suivit le premier dans la Faculté de Louvain une méthode nouvelle d'enseigner la Théologie, en évitant les questions & les termes de pure Scholastique, pour se conformer aux sentimens & à la maniére d'écrire des Péres. Il est cependant bon Logicien, net, précis & méthodique. Son style est simple, mais serré, & ne se sent point de la barbarie de l'Ecole. * *Vie de Baius à la tête de ses Oeuvres.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVI siécle.*

BAIUS ou BAY (Jacques) Docteur & Doyen de S. Pierre de Louvain, neveu de Michel Baius, naquit à Melin, qui est un village de Hainaut dans le territoire d'Ath, & mourut en 1614, ayant été souvent député pour les affaires de l'Université de Louvain, après avoir été Professeur Royal du Catéchisme. Il a laissé divers Ouvrages, *De Eucharistiæ Sacramento*, *lib. III*; *Institut. Christ. Relig. lib. IV. &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Miræus, *de Script. sæcul. XVI.* Bayle, *Dict. Crit.*

Il eut aussi un neveu nommé GILLES BAY, Docteur & Professeur en Théologie, qui exécutant les volontez de son oncle, fit bâtir, & employa tous les biens du défunt à la construction d'un Collége dans Louvain, qui fut achevé vers l'an 1625, & qui se nomme *le Collége du Bay.*

BAIX, ville. *Voyez* BAIS.

* BAIZE, gros bourg de France dans le Duché de Bourgogne, sur la riviére de Baize, au nord-est de Dijon, dont il est éloigné de cinq lieues.

* BAIZE petite riviére du Duché de Bourgogne, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans la Saone au dessus d'Auxonne.

* BAKAN, ville du Royaume d'Ava sur la rive gauche de la riviére d'Ava. D'autres appellent cette ville *Bakay* ou *Tapay*, & la font capitale d'un Royaume de même nom.

* BAKANANG, petite ville de Souabe dans le Duché de Wirtemberg sur le Murz au sud-est de Stugard dont elle est éloignée d'environ huit ou dix lieues.

BAKAR, le Royaume de BAKAR ou de BAKISCH, province du Mogolistan en Asie. Elle est bornée au nord par celle de Delli, au midi par celle de Sambal. Elle a au levant le Gange, qui la sépare de celle de Pama. Son étendue peut être de soixante

lieues

lieues de long, & de vingt-cinq de large. Bicanir en eſt la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAKAY, *Bacaium Regnum*, le Royaume de BAKAY, païs de l'Inde delà le Gange. Il étoit au Roi de Pégu; mais il a à présent son Roi, avec une ville capitale de ce nom, que l'on appelle BACAY. *Cherchez* BAÇAY.

* BAKBAKAR, Lévite & habile Architecte qui après le retour de la captivité de Babylone travailla au rétabliſſement de Jeruſalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 9. v. 15.*

* BAKBUK, Juif dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch. 2. v. 51.*

* BAKBUKIA, Lévite & Sous-chantre après le rétabliſſement de Jéruſalem, ſous la direction de Néhémie. * *Nehemie* ou II. *Esdras*, *ch. 11. v. 17.*

* BAKE (Laurent) Seigneur de Wulverhorſt, né à Amſterdam, fut un des plus célébres Poëtes Hollandois de ſon tems. C'eſt grand dommage que nous n'ayons d'autre Ouvrage imprimé de ſa façon que les Cantiques de la Bible publiez pour la premiere fois en 1685 à Amſterdam in 4to, chez les Héritiers de J. Leſcaille. On voit dans ces Cantiques une élévation qui ravit l'eſprit des Lecteurs. Il n'avoit pas moins de fineſſe & de ſel dans ſes Satires, & les traits qu'il y lançoit lui faiſant beaucoup d'ennemis, lui attirérent pluſieurs chagrins. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BAKEL, grand & beau village de la Mairie de Boiſleduc dans le Quartier de Peeland, à l'eſt-nord-eſt de Helmont.

* BAKENESSE noble famille de Nord-Hollande appellée autrefois Weſt-Friſe, fut entiérement éteinte en 1513.

BAKENOR ou BACENOR. *Voyez* l'art. de DOSITHÉE.

BAKER (Richard) auteur de la Chronique des Rois d'Angleterre, naquit dans le Comté d'Oxford, dont il fut auſſi grand Shérif ſous le régne de Jacques I. en 1621. Outre ſa Chronique, il fut l'auteur d'une explication de l'Oraiſon Dominicale, qui a été fort eſtimée. Il mourut au commencement des guerres civiles d'Angleterre ſous Charles I. * *Dict. Angl.*

BAKERE (Pierre de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit à Gand en 1517, fit profeſſion le 18 février 1538, & ayant étudié à Dilingen ſous Pierre de Soto, revint dans ſa patrie, où il fut reçu Docteur en Théologie le 12 octobre 1568. Il fut ſouvent Prieur en diverſes maiſons de ſon Ordre, & s'aquit beaucoup de réputation par ſon talent pour la prédication. Il prêcha ſur tout avec beaucoup de vivacité en pluſieurs endroits contre les Proteſtans contre qui il compoſa un livre intitulé, *In Miſſolitur-gas, Miſſa oſores*, qu'il publia dès l'an 1556, à Gand. On a encore de lui un excellent Traité, *De Chriſtianæ militiæ diſciplina*, qui après avoir été imprimé en 1568, à Louvain, le fut encore à Cologne en 1592, ſous le titre de *Speculum militiæ Chriſtianæ*; des Homélies ſur les Evangiles des Dimanches, & ſur les Epîtres qu'on lit en Carême; deux Dialogues contre les Calviniſtes; un autre contre les Joriſtes, &c. Bakere mourut le 11 février de l'an 1601, âgé de 84 ans. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

BAKEWEL ou BANKEWEL, *Bakeuellum*, ville ou bourg, ſelon quelques-uns, avec marché dans le Comté de Derby en Angleterre, eſt aſſez grand, quoiqu'il n'ait qu'une paroiſſe, & eſt exempt de toute juridiction épiſcopale. Il s'y fait un bon négoce en plomb & en toutes ſortes de denrées. Il eſt à 135 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BAKHANANG, ville. *Voyez* BAKANANG.

BAKHUIZEN (Ludolfe) naquit à Emden le 18 decembre 1631. Son Pere étoit Secrétaire de la ville, & ce fils lui ſervit de Clerc juſques à l'âge de 18 ans. Il quitta alors ſa patrie & alla à Amſterdam en 1650. Il entra dans un comptoir pour y apprendre le commerce, & M. *Bartelot* ſon patron en fut très-content, parce que non ſeulement il tenoit les livres en perfection, mais qu'il excelloit encore pour l'écriture. Il quitta cependant le commerce, pour ſuivre ſon penchant naturel, qui le portoit à la Peinture. Il alloit aux Chantiers, pour y deſſiner les vaiſſeaux que l'on conſtruiſoit. Il n'avoit jamais apris à deſſiner. La Nature étoit ſon original, & ſon ardeur pour le deſſein lui ſervit de Maître. Il réuſſit ſi bien, que dans peu, on lui payoit juſques à 100 florins d'un de ſes deſſeins. Albert van Everdingen fut le premier qui l'encouragea à peindre en couleur, & qui lui mit la palette en main. Il réuſſit en peu dans le mélange des couleurs, & ſa réputation s'accrut rapidement. Quand il y avoit quelque orage ſur mer, Bakhuizen entroit dans une chaloupe, & ſe faiſoit conduire dans un lieu d'où il pût conſidérer les flots irritez & le changement que les tempêtes produiſent dans l'air & dans l'eau. De retour chez lui il s'enfermoit, juſques à ce qu'il eût placé ſur la toile les images qu'il venoit de contempler. En 1665, les Bourguemaîtres de la ville d'Amſterdam lui firent peindre un grand tableau où l'on voyoit une multitude de vaiſſeaux, de Barques, de Chaloupes &c. telle qu'elle paroit en perſpective auprès de cette grande ville. Ils lui en payérent 1300 florins & lui firent encore un beau préſent. Le Tableau fut envoyé à Louis XIV. qui le reçut avec plaiſir & qui le fit placer au Louvre parmi d'autres belles piéces. Le Roi de Pruſſe, le Grand Duc de Florence, l'Electeur de Saxe, & pluſieurs autres Princes d'Allemagne, le firent voir dans ſa maiſon, & choiſirent de ſes tableaux. Pierre le Grand, Czar de Moſcovie, lui fit auſſi viſite, & ſouhaita qu'il lui fît pluſieurs deſſeins de vaiſſeaux. Comme ce Prince étoit fort curieux de la conſtruction des vaiſſeaux, il en fit lui même quelques deſſeins ſur le papier. S'il étoit poſſible de voir enſemble toutes les piéces que Bakhuizen a faites, on ne ſauroit aſſez admirer l'aſſiduité & la diligence de cet homme. Outre les tableaux, il a fait un bon nombre de planches gravées à l'eau forte. Il enſeignoit à écrire, ayant trouvé une méthode particuliére pour faire réuſſir ſes écoliers. Il conſerva juſques à ſa mort ſon aſſiduité au travail, & ne put obtenir de lui même d'être oiſif. C'eſt la coutume à Amſterdam, qu'on préſente un verre de vin à tous ceux qui ont aſſiſté à un convoi funébre. Prévoyant donc qu'il n'avoit plus guéres à vivre, il alla lui même acheter le vin néceſſaire pour ſon enterrement. Il prepara auſſi, dans differens petits paquets, le ſalaire de ceux qui le porteroient au tombeau. Enfin il fit un autre paquet dans lequel il mit autant de florins qu'il avoit d'années & marqua les noms des Peintres, qui aſſiſteroient au repas, qu'on devoit faire avec cet argent. Le rapport qu'il y a entre la Peinture & la Poëſie, lui fit aimer les vers, de ſorte qu'il étoit en relation avec les principaux Poëtes Flamands de ſon tems. Il mourut ayant plus de 71 ans. * Houbraken, 2. *partie.*

* BAKHZAR, ville de la province de Khoraſan, qui comprend une partie de l'ancienne Bactriane.

BAKINGLE, l'une des iſles Philippines dans l'Océan de la Chine, a douze ou quinze lieues de tour, & eſt ſoumiſe au Roi d'Eſpagne. * Sanſon.

BAKISCH ou BANKISCH, le Royaume de BAKISCH ou de BANKISCH païs de l'Indoſtan ou de l'Empire du Grand Mogol dans la partie ſeptentrionale, entre le Royaume de Kachemire au couchant, & celui de Naugracut au levant, ayant Beſhar pour ſa ville principale.

* BAKKER (Adrien) habile Peintre en hiſtoires, naquit à Amſterdam. Parmi ſes principales piéces, on eſtime ſur tout celle qui eſt placée dans la maiſon de ville d'Amſterdam au deſſus de l'entrée de la Chambre d'Audience, & dans laquelle eſt repréſenté le dernier Jugement. Il étoit neveu de Jaques Bakker Peintre de grande réputation. Il mourut en 1686. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, 3. *partie.*

* BAKKER (Jean de) appellé en Latin *Johannes Piſtorius* né à Woerden, fut le premier parmi les Hollandois qui embraſſa le Luthéraniſme. En ayant été convaincu, il fut mis en priſon à Utrecht dans la Cour de l'Evêque; mais il fut relâché après la Pacification de Gand. Enſuite le Seigneur de Warmont l'envoya à Jakobswoude où il fut Curé. Lorſqu'il fut envoyé aux Habitans de Woerden, il leur montra les marques des contuſions qui lui étoient venues des chaînes dont on l'avoit chargé. Dans la ſuite ſous le gouvernement de Marguerite de Savoye, ayant été pris une ſeconde fois, & jetté dans une priſon, il fut brûlé vif à la Haye. Il n'avoit pas encore 27 ans accomplis, lorſqu'il ſouffrit le martyre au mois d'août 1525. Ses Examinateurs eurent pluſieurs conférences avec lui pendant ſon empriſonnement, & il répondit à toutes les difficultez & objections qu'ils lui firent. On voit à Woerden dans l'Egliſe Luthérienne, le portrait de Bakker & la repréſentation de ſon martyre avec cette inſcription JOHANNES PISTORIUS WOERDENI NATUS; TESTIS VERITATIS HAGÆ MARTERYZATUS Anno 1525. Et plus bas en Hollandois ce paſſage pris du Pſeaume 116, ſelon l'Hébreu; & 115, ſelon la Vulgate, v. 15. *Toute ſorte de mort des bien aimez de l'Eternel eſt précieuſe devant ſes yeux.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Antiquitez de Rhynland, Deſcription du Diocèſe d'Utrecht*, 2. partie. Ces deux livres ſont en Hollandois. *Collectio Monumentorum Belgii Fœderati*, p. 323.

BAKKER (Jaques) *Voyez* BACKER.

* BAKKEREEL (Guillaume & Gilles) Peintres d'Anvers, & fréres, dont l'un s'exerçoit à peindre des païſages, & l'autre de grandes poſtures. Il y a toujours eu depuis long tems un Peintre de cette famille à Rome & deſqu'il venoit à mourir, un autre d'Anvers alloit remplir ſa place. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, 1. *partie.*

BAKKIUS. *Voyez* BACKIUS.

BAKKOW. *Voyez* BACKOU.

BAKMEISTER. *Voyez* BACMEISTER.

BAKOCHZA. *Voyez* BABOLITZA.

BAKON ou BAKONERWALD. *Voyez* BACON.

BAKU. *Voyez* BACU.

BAKUIE. *Voyez* BACU.

BAKWEL. *Voyez* BAKEWEL.

BAKZAR. *Voyez* BAKHZAR.

B A L.

BAL. *Cherchez* BALÊE.

BALA ou BILHA, *ſervante de Rachel.* Jacob en eut Dan & Nephthali, comme il eſt marqué dans le 30. *chap. de la Geneſe.*

BALA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Siméon. *Voyez* BAALA & SEGOR.

BALA, ville. *Voyez* BAALA.

* BALA, fils d'AZAZ. Il eſt dit de lui qu'il habitoit depuis Haroher juſqu'à Neco & Bahalméon, & de ſes Deſcendans que du tems de Saül ils firent la guerre aux Agaréniens. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 5. v. 8. & 10.*

BALA, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre. Il eſt ſitué dans le Comté de Mérionech, ſur le bord ſeptentrional d'un petit lac, à ſix lieues du bourg d'Harlech, vers le levant, & autant de la ville de Denbigh, vers le midi. Il jouit de pluſieurs immunitez. * Maty, *Diction. Géogr. Dict. Anglois.*

BALAAM, Prophete. On ne convient pas de la ville dont il étoit natif, ni du lieu où il demeuroit quand Balac Roi des Moabites l'envoya chercher pour maudire les Iſraëlites. On croit communément qu'il étoit fils de Béor, & qu'il demeuroit à Pethor, ville de Syrie, ſituée ſur l'Euphrate. Cependant au 23. *chap. du Deuteronome, verſ. 4.* il eſt dit qu'il étoit venu de Méſopotamie: & au *verſ. 7.* du même *chap.* il eſt appellé *Araméen.* Saint Pierre ſemble dire qu'il étoit de Boſor; mais le texte Grec lève l'équivoque, car il ſignifie qu'il étoit fils de Boſor. La tradition des Juifs du tems de S. Jérôme, étoit que Balaam étoit de Buz, fils de Melcha, & qu'il eſt le même qu'Eliu qui vint trouver Job. Les Anciens ſont partagez dans le jugement qu'ils portoient de Balaam. Philon, Origéne, S. Cyrille d'*Alexandrie* & S. Ambroiſe, croyent que Balaam étoit un idolâtre & un Magicien. L'Ecriture ſainte l'appelle *Devin*, nom qui ſe prend toûjours en mauvaiſe part dans

l'Ecriture. D'ailleurs Balaam offroit sur les hauts lieux des sacrifices aux fausses Divinitez. Saint Pierre parle de ce Prophete comme d'un trompeur. Neanmoins les anciens Juifs & quelques Commentateurs ont cru qu'il étoit un vrai Prophete, adorateur du vrai Dieu, qu'il consulta, qui lui apparut & qui l'inspira. Quoi qu'il en soit, Balac Roi des Moabites envoya les plus anciens de son peuple vers Balaam, pour le prier de maudire le peuple d'Israel. Ces Anciens vinrent donc trouver Balaam, à qui ils apporterent des présens, & lui dirent le sujet de leur voyage. Il les engagea de passer la nuit chez lui, & promit de leur déclarer tout ce que le Seigneur lui auroit appris. Dieu étant apparu à Balaam lui défendit de maudire les Israëlites, parce que ce peuple étoit béni. Aussi-tôt que Balaam fut levé, il dit aux Princes des Moabites qui l'étoient venu trouver, qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner quand ils voudroient, mais que pour lui il n'iroit pas avec eux, parce que le Seigneur le lui avoit défendu. Les Députez de Balac s'en retournerent vers leur Prince qui envoya une seconde députation à Balaam, beaucoup plus nombreuse, & composée de personnes plus qualifiées que celles qu'il avoit envoyées d'abord. Ces Ambassadeurs dirent à Balaam que leur Roi avoit dessein de lui donner tout ce qu'il souhaiteroit, pourvu qu'il maudit les Israëlites. Balaam parut peu sensible à ces offres & répondit que, *Quand même Balac lui donneroit plein sa maison d'or & d'argent, il ne pourroit dire autre chose que ce que Dieu lui avoit inspiré.* Il les engagea de passer la nuit, afin qu'après avoir consulté le Seigneur une seconde fois, il pût leur donner une réponse positive. Dieu apparut à Balaam, & lui ordonna de partir avec les Envoyez de Balac, à condition que Balaam exécuteroit ponctuellement les ordres du Seigneur. Le matin étant venu le Prophete se mit en chemin avec les Députez de Balac. Le Seigneur irrité contre Balaam, envoya un Ange qui se présenta l'épée à la main au milieu du chemin devant le Prophete, qui étoit monté sur une ânesse. Cet animal s'arrêta, sans que les coups que Balaam lui donnoit pussent le faire avancer. Dieu fit alors ouvrir la bouche de l'ânesse, qui parla à Balaam & se plaignit des coups qu'il lui avoit donnez. Balaam apperçut l'Ange qui étoit dans le chemin, se prosterna en terre & l'adora. L'Ange reprocha à Balaam les mauvais traitemens qu'il avoit faits à son ânesse, lui dit, que si elle ne s'étoit pas arrêtée, il auroit été tué, & lui commanda de ne rien dire que ce que le Seigneur lui ordonneroit. Balaam poursuivit son chemin. Balac informé de l'arrivée de Balaam, alla au devant de ce Prophete, & lui fit des présens, l'exhorta à sacrifier sur les hauts lieux, & à maudire les Israëlites. Balaam consulta plusieurs fois le Seigneur & bénit le peuple de Dieu, contre qui Balac vouloit qu'il prononçât des malédictions. Ce Prince marqua sa colére à Balaam, en ne lui donnant point les récompenses qu'il lui destinoit. Balaam recommençant à prophétiser, prédit *qu'il sortiroit une étoile de Jacob, & un rejetton d'Israël, qui frapperoit les Chefs de Moab, & ruineroit les enfans de Seth*, &c. Ce que la Tradition des Péres entend du Messie. Il prédit ensuite *la ruine des Amalécites & des Cinéens*: enfin avant que de partir, tout ce qu'il put faire pour nuire aux Israëlites, fut de conseiller à Balac d'envoyer les plus jeunes & les plus belles filles des Madianites dans le camp des Israëlites, afin de corrompre les jeunes hommes du peuple de Dieu. Balac, suivant son conseil, envoya dans le camp des Israëlites de jeunes filles, qui firent tomber dans la fornication & dans l'idolâtrie plusieurs des enfans d'Israël. Balaam s'en retourna ensuite dans son païs par le même chemin qu'il étoit venu. Il fut tué par l'armée des Israëlites, qui combattoit contre les Madianites. * *Nombres*, *ch.* 21. 22. 31. II. *Saint Pierre*, *chap.* 2. Joséphe, *l.* 4. *c.* 6. *des Antiq. Judaïq.*

☞ Il est assez difficile de comprendre comment l'ânesse de Balaam a parlé. Maimonides croit que le Dialogue de l'ânesse ne s'est passé que dans l'imagination de Balaam. Saint Grégoire de *Nysse* semble aussi croire que l'ânesse ne prononça aucune parole distincte & articulée; mais qu'ayant fait son cri ordinaire, Balaam accoutumé aux augures, entendit ce qu'elle vouloit dire. Mais la plûpart des Interprétes croyent qu'elle parla distinctement: le texte de l'Ecriture le fait assez entendre, & saint Pierre dit formellement que l'ânesse parla d'une voix humaine & intelligible. * Voyez *les Commentateurs du Deuteronome.*

B A L A A T H, ou *Bahalath.* Il y a eu trois villes de ce nom. La premiére étoit dans la Tribu de *Juda*; la seconde dans la Tribu de *Dan*; & la troisiéme dans celle de *Siméon*. C'est de ces villes, dont il est fait mention dans *Josué*, *ch.* 19. *v.* 44. dans I. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 18. & dans I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 6.

B A L A C, fils de *Séphor* ou *Tsippor*, Roi des Moabites, l'an du monde 2566, avant Jesus-Christ 1469, épouvanté des victoires que les Israëlites avoient remportées sur les Amorrhéens & sur tous les autres peuples qui l'environnoient, envoya chercher le Prophete Balaam pour prononcer des malédictions contre le peuple d'Israël. Balac ayant appris que le Prophete étoit en chemin, alla au devant de lui jusqu'à l'extrémité du païs d'Arnon, le conduisit dans une ville frontiére de son Royaume, fit tuer des bœufs & des brebis, envoya des présens à Balaam, & à tous les Princes qui étoient avec ce Prophete. Le lendemain Balac le mena sur les hauteurs consacrées à Baal, d'où ils virent l'extrémité de l'armée des Israëlites. Balaam ayant prédit des choses désagréables à Balac, ce Prince le conduisit sur le haut de la montagne de Phasga ou Pisga, & ensuite sur celle de Péhor afin qu'il y prononçât des malédictions contre les Israëlites: mais Balaam continuant à parler avantageusement de ce peuple, Balac surpris & fâché contre le Prophete, le pria de s'en retourner chez lui. Balaam en quittant Balac lui conseilla d'envoyer des femmes Madianites, pour corrompre les jeunes hommes du peuple d'Israël. Moïse marcha contre les Madianites, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu. Balac fut tué dans une bataille. * *Voyez* l'article de BALAAM, *Nombres*, *ch.* 22. 23. 24. &c.

B A L A C A S T E L, *Balacastellum*, bourg du Comté de Murray en Ecosse, sur la riviére de Spey, vers les confins du Comté de Banf, & de celui de Marr, au midi de la ville d'Elgin, dont il est éloigné de huit lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A L A C R E S, troupes de l'armée Macedonienne, étoient commandées par BALACER, fils de Nicanor, & Gouverneur de Pisidie, après la mort d'Alexandre *le Grand*. Perdiccas vengea sa mort par la ruine d'Isaurie & de Lavanda, villes de Pisidie, la premiére année de la CXV Olympiade, & 320 ans avant Jesus-*Christ.* D'autres font Balacer fils d'Amyntas, & disent qu'il commandoit *les* Phrygiens, que Freinshémius croit être les mêmes que les Balacres. * Diodore de Sicile, *l.* 18. Janus Gebhard. Arrien, *l.* 3. Quinte-Curce, *liv.* 4.

* B A L A - C U R I, bourg de l'isle de Man dans lequel l'Evêque fait sa résidence. * Beeverell, *Délices de l'Anglet. p.* 273.

B A L A D, ville de Turquie. *Cherchez* B E L E D.

B A L A D, Roi de Babylone. *Voyez* B A L A D A N.

B A L A D A N, est selon Usserius, le même que Nabonassar, qui fonda le nouveau Royaume de Babylone, l'an 747 avant Jesus-Christ. On croit que ce Chronologiste a raison, parce que Mérodach Roi de Babylone, qui envoya des Ambassadeurs à Ezéchias l'an 714 avant Jesus-Christ, est appellé fils de Baladan, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 20. *v.* 12, & que cette dénomination donnant à entendre que Baladan fut un Prince illustre, on ne peut le prendre pour un de ceux qui régnerent entre ces deux Princes. Il s'est trouvé des Auteurs qui ont prétendu que Mérodach est le même que Baladan, ce qui ne paroit pas soutenable.

B A L A G A N S K O Y, *Balaganskoia*, isle & ville des Moscovites, située dans la Sibérie, partie de la grande Tartarie. Ce lieu est sur la riviére d'Angara, qu'on peut regarder comme une des sources du Jenisey, sous le 125 degré de longitude, & le 54 & demi de latitude. * Voyez *la carte de M.* Witsen.

B A L A G A T E. *Voyez* B A L A G U A T E.

B A L A G N A (la) ou la B A L A G N E, *Balania*, païs de l'isle de Corse, en sa partie occidentale, *dans de là les Monts*, entre la riviére d'Ostricone & la ville de Calvi. Il peut avoir trente-cinq à quarante milles de circuit; *& il y a dans ce païs cinq petits quartiers qu'ils appellent les Piéves de Tuani, d'Aregno, de Saint-André, de Pino & d'Olmia.*

B A L A G N E Z. *Voyez* B U L A H U A N A.

B A L A G N Y. *Cherchez* M O N T L U C.

* B A L A G R U S avoit écrit une Description ou une Histoire de la Macédoine, citée par Etienne de Byzance.

B A L A G U A N. *Voyez* B U L A H U A N A.

B A L A G U A T E, *Balaguatæ regnum*, Royaume d'Asie dans la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Il fait partie de celui de Decan, & s'étend entre les branches de la montagne de Gate, au delà de laquelle sont les Royaumes de Golconde & de Narsingue. Il y a la ville de *Doltabad*, qui est fort marchande. Ce païs est célébre par les diamans & les pierres précieuses que l'on y trouve. Sanson. Baudrand, *Dict. Géogr.*

B A L A G U E R ou B A L A G U I E R, *Ballegarium*, *Valaguaria*, & selon d'autres, *Bergusia*, ville d'Espagne en Catalogne, avec un château & un pont de pierre, sur la riviére de Ségre. Le Comte d'Harcourt la prit en 1645, après un long siége, & la défaite de l'armée Espagnole en son voisinage: elle est à trois lieues de Lérida, & à douze de Manrése. * Sanson. Baudrand.

B A L A H, fils de Bénor. *Voyez* B E L A.

B A L A H U M. *Voyez* B U L A H U A N A.

B A L A K, Roi des Moabites. *Voyez* B A L A C.

B A L A L V A N O, *Balaluanus mons*, montagne de l'isle de Sumatra qui est une de celles de la Sonde en Asie. Cette montagne, qui est vers le milieu de l'isle, est une de ces terribles montagnes qu'on appelle *Volcans*; elle vomit quelquefois avec des flammes de grandes piéces de rocher. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A L A M B U A N, *Balambuanum*, ville de l'isle de Java en Asie. Elle a un port de mer à l'Orient de cette isle, & du côté de celle de Baly: & elle donne son nom au détroit, dit *Estrecho de Balambuan.* * Sanson. Baudrand.

Le Royaume de BALAMBUAN est un païs des Indes, dans la partie orientale de Java, sur le détroit de ce nom, & vis à vis de l'isle de Baly. Il est borné au septentrion par le Royaume de Panarucan, & a une ville capitale de ce nom.

B A L A M I R, Roi des Huns, vivoit dans le IV siécle, vers l'an 376. Après avoir passé le Bosphore Cimmérien & les Palus Méotides, au delà desquels ces peuples habitoient, il attaqua les Alains; & les ayant en partie défaits, & en partie unis à ses troupes il se jetta sur les Goths, dits *Grotunges*, & les battit. Ermeric, Roi de ces derniers, se tua lui-même, pour ne pas survivre à sa disgrace. Vithimir, son successeur, fut tué dans une bataille; de sorte que les Goths épouvantez demanderent à l'Empereur Valens quelques terres en deçà du Danube, pour s'y retirer. Ce Prince trop facile les leur accorda; & ce fut le sujet de sa perte & de la ruine de l'Empire. Balamir mourut peu de tems après. * Sozoméne, *l.* 6. *c.* 27. Ammien Marcellin, *l.* 31. Procopius, *lib.* 4. *de Bell. Goth.* Jornandès, *c.* 14. *&c.*

* B A L A N A N ou B A H A L H A N A N, fils de *Hacbor* ou *Achobor* de la ville de Rohoboth proche de l'Euphrate, succéda à *Saül*, dans le thrône d'Idumée, & en fut le septiéme Roi. Il eut pour successeur *Hadar*. * *Genèse*, *ch.* 36. *v.* 39.

B A L A N C E, en Latin *Libra*, nom que l'on a donné à un des douze Signes du Zodiaque, qui est composé de huit étoiles, lesquelles représentent, dit-on, la figure d'une balance. Le soleil entre dans ce Signe au mois de septembre, & fait l'équinoxe de l'automne; & c'est peut-être de là que cette constellation a été nommée *Balance*, parce qu'alors le jour & la nuit sont comme dans un équilibre, à cause de leur égalité: ce que Virgile explique ainsi dans le *l.* 1. *des Georgiques*, *v.* 208. 209.

Libra, die somnique pares ubi fecerit horas,
Et medium luci atque umbris jam dividit orbem,

Les Poëtes disent que c'est la balance d'Astrée, Déesse de la Justice, qui se retira au ciel pendant le siécle de fer. * Hesiode, *Theogonie.*

BALANDES. *Voyez* BALANTES.

BALANEOTE, ville de la Cilicie ou aux confins de cette province, dont Herode *le Grand*, Roi des Juifs, acquita les dettes. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *livre* 1. *chap.* 16.

BALANGIAR, *Balanguera*, ville capitale du païs de Khozar, ou Turquie, au nord de la mer Caspienne.

BALANOS, Roi des Gaulois, qui vivoit environ 165 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Tite-Live dit qu'il envoya des Ambassadeurs aux Romains, pour les assûrer d'un puissant secours contre Persée Roi de Macedoine; de quoi le Sénat lui fit si bon gré, qu'il lui envoya pour présent une chaîne d'or, avec deux coupes aussi d'or, qui pesoient deux livres, & de très-belles armes, avec un cheval richement enharnaché. * Tite-Live, *l.* 44.

BALANTES (les) peuples d'Afrique, au païs des Négres, sur la côte de l'océan, vers les Bissaux.

BALANTIN. *Cherchez* BALENDIN.

BALANTIUM, est le nom que le Poëte Naevius & d'autres Auteurs donnent quelquefois au Mont Palatin à Rome, parceque le bétail s'y étant plus nombreux qu'en aucun autre quartier de la ville, & y paissant, on y entendoit souvent bêler. * Jean Rosin. *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 4.

BALARES, nom que les peuples de l'isle de Corse donnerent aux exilez & que porterent aussi ceux qui sortirent de Carthage & des environs, pour venir habiter les montagnes de Sardaigne. Ils se joignirent aux Corses & aux Iliens, avec le secours desquels il leur fut aisé de s'emparer du païs. Bochart, qui ne fait qu'un seul peuple de ces trois, tire le mot d'Iliens du mot Syriaque *Ilai*, *haut* ou *élevé*; celui des Corses, d'un autre terme de la même Langue, qui signifie *forêt*, & celui de Balares, de *Barari*, mot Arabe, par lequel on entend un desert. * Tite-Live, *l.* 41. Pline. Strabon. Coelius Rhodiginus, 19. 20.

* BALARUC, Bourg de France en Languedoc, renommé par ses eaux minérales & par ses bains.

BALAS, BALASCH & BALASCHAN, noms qui conviennent indifféremment à trois Rois de Perse des anciennes Dynasties. Le premier fut *Balas*, fils de *Hermuz*, de la race des Askaniens ou Alchkanides. Il vivoit du tems d'Amram, pere de Moïse.

Le second est *Balas*, fils de *Baheram*, fils de *Schabur*, cinquiéme Roi de la Dynastie des Alchkaniens, qui succeda à son pere, & regna onze ans.

Le troisiéme est *Balas*, fils de *Schabur*, fils d'*Alsbeck*, de la même Dynastie, qu'il faut nécessairement suppléer dans la liste de ces Rois, que l'Auteur de Lebtarikh rapporte, pour en faire le nombre complet. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BALASAGUN ou BALASGUN, *Balasaguna*, ville & contrée du Turquestan au delà du fleuve Sihon ou Jaxartes, duquel elle est plus près que la ville de Casshgar. Elle étoit entre les mains des Musulmans; mais elle est maintenant possedée par des Tartares infideles, dit Abulfeda, qui lui donne 91 degrez 35 minutes de longitude, & 47 degrez 40 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BALASCH & BALASCHATE. *Voyez* BALAS.

BALASGUN. *Voyez* BALASAGUN.

BALASSIE, pais d'Asie. *Voyez* CANDAHAR.

* BALATA, est un fauxbourg de Constantinople qu'il ne faut pas confondre avec GALATA. * Spon, *Voyages*, *tome* 1. *Edit. de Lyon.*

BALATH-BEER. *Voyez* BAALATH-BEER.

BALATIMORE ou BALTIMORE, petite ville d'Irlande, qui a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. Elle est située dans le Comté de Cork en Mommonie, sur le Golfe de Baltimore, auquel elle donne son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALATIMORE (la Baye de) *Baltimora Sinus*; c'est un petit Golfe de la Mer de Bretagne. Il est sur les côtes du Comté de Cork en Irlande, à l'Orient du Golfe de Bantry. Ce Golfe est assez grand, plein de petites isles, & il a un bon port à la ville de Baltimore. * Maty, *Diction. Géogr.* Speed. Baudrand.

BALATON, en Latin *Volcea Paludes*, grand Lac de la Basse Hongrie, duquel sort la rivière de Sarwise. Ce Lac, qui est entre Vesprin & Canise, peut avoir environ six lieues de long sur deux de large. Les Allemans l'appellent *Plateze*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BALATORES, l'un des Rois Assyriens après Bélus, surnommé Xerxès II. Jules Africain lui donne trente ans de régne, & le fait commencer l'an 1643 avant J. C. selon son calcul. * Eusébe, *Chron.*

BALATRONS, *Balatrones*. C'est le nom qu'Horace donne aux débauchez de profession, dans la *seconde Satyre du premier livre*, *v.* 1. 2. 3.

> *Ambubajarum collegia, Pharmacopolæ,*
> *Mendici, Mimæ, Balatrones, & genus omne hoc*
> *Mæstum ac sollicitum est Cantoris morte Tigelli.*

Un ancien Commentateur tire l'origine de ce nom d'un *Servilius Balatro*, homme perdu de débauches. Il y a plus d'apparence que loin d'être le premier qui l'ait porté, il ne le reçut que comme une épithete convenable à ses déreglemens. Le même Commentateur croit que *Balatrones* peut venir de *Blaterones*, grands parleurs, du mot *blaterare*, ou enfin de *Barathrones*, formé de *barathrum*, gouffre; & cette etymologie est peut-être la plus raisonnable, par rapport à la maniére ordinaire des débauchez, qui est d'absorber tout ce qu'ils ont de biens, suivant ce que dit Horace, *l.* 1. *Epist.* 15. *v.* 31.

> *Pernicies & tempestas barathrumque macelli.*

Spelman veut que *Balatrones* descende de *balare*, danser. Quoi qu'il en soit, ce terme a subsisté; & l'Histoire remarque que l'Empereur Henri III. qui épousa à Ingelheim *Agnès*, sœur de *Guillaume* Duc d'Aquitaine, chassa honteusement les Farceurs, Balatrons & autres gens de même sorte qui s'étoient présentez à ses noces. Les Italiens appellent encore aujourd'hui les hommes de néant du nom de *Balatroni*: ce que nos François expriment par celui de *Belitres*. * Spelm. *Glossar.*

BALEAK, isle peu éloignée du rivage de la mer des Indes, & qui n'est qu'à une journée de l'isle de Ceylon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BALBANÉRA, la Sierra de BALBANÉRA, montagnes de la Vieille Castille en Espagne. Ces montagnes, avec celles d'Yangas, vers Rioja, sont celles qu'on nommoit autrefois *Distercius*, & font partie de l'ancienne *Idubeda*, anciennement *Helicoplis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALBANIN. *Cherchez* ALBANIN.

BALBASTRO, sur la rivière de Cinca dans l'endroit où elle reçoit le Vero, *Barbastrum*, *Balbastrum*, & selon d'autres *Belgida*, ville d'Espagne en Aragon avec Evêché suffragant de Saragosse. Cette ville fut prise sur les Maures vers l'an 1101, sous le régne de Pierre I. de ce nom Roi d'Aragon. * Mariana, *liv.* 10. *Hist. chap.* 7.

BALBAZEZ, Marquisat & Grandat d'Espagne, érigé le 17 decembre 1621, par le Roi Philippe IV, en faveur de Dom *Ambroise* Spinola. Le Chef de cette illustre maison étoit, en 1698, Dom *Paul* Spinola, Duc de San-Sévérino & del Sesto, Marquis de Los-Balbazez, Grand d'Espagne, Général de la Cavalerie dans le Milanez, & depuis Gouverneur de ce Duché, fils de *Philippe* Spinola Duc de San-Sévérino, &c. & petit-fils du célebre *Ambroise* Spinola Duc de San Sévérino. Le Marquis de Los-Balbazez avoit épousé D. *Anne* Colonne, fille de D. *Marc Antoine* Colonne VI. du nom, Prince de Palliano, de Botero & de Castiglione, Grand d'Espagne, &c. & d'*Isabelle* Gioeni Cardona, Princesse de Castiglione. Il se fit Prêtre après la mort de son épouse, & mourut en 1699.

BALBEC, *Balbeca*, petite ville presque ruïnée de la Phenicie, au pié du mont Liban avec un Archevêché des Grecs, entre Damas & Tripoli. Sa situation est fort agréable à cause d'une longue plaine qu'elle domine. C'est là où est ce château de Balbec, que quelques Voyageurs disent être un Ouvrage de Salomon, bâti pour sa femme, fille du Roi d'Egypte. Mais outre que Salomon n'a jamais possedé ce païs, qui dépendoit du Roi de Tyr, l'Ouvrage paroît bien plus moderne. On croit que cette ville est l'ancienne *Heliopolis*: elle est quarrée, & munie d'assez bonnes murailles, garnies de tours à distances égales. Ce qu'on appelle le château, est au sud-ouest de la ville: c'étoit autrefois un temple de Payens, auquel on avoit joint quelques autres bâtimens d'une grande magnificence. Ces anciens édifices ont souffert de grands changemens; on y en a ajoûté d'autres; & quoique l'architecture des nouveaux bâtimens soit assez belle, il est aisé de les distinguer des anciens. La premiére chose qu'on rencontre en approchant de ces ruines, est un petit bâtiment rond, tout de marbre. Il est environné de colomnes de l'ordre Corinthien, d'une grande beauté, lesquelles soutiennent une corniche qui régne tout autour du bâtiment, & qui est très-magnifique. Quoique ce qui reste aujourd'hui soit fort délabré, il ne laisse pas de servir d'Eglise aux Grecs. De cette ruine on passe à un autre grand bâtiment beaucoup plus ferme & plus solide: il est fort élevé & composé des très-grandes pierres quarrées; ce n'est cependant qu'une partie de l'ouvrage ajoûté, puisqu'on trouve en dedans quelques fragmens d'images dans les murailles, & des lettres Romaines renversées sur quelques pierres. De là on passe dans un beau portique qui a cent cinquante pas de long, & qui conduit au temple. Ce temple est un quarré long, qui a cent quatre-vingt douze piez de long, & justement la moitié de large. Il avoit autrefois à l'entrée, qui est au nord-est, un *pronaos*, ou avant-temple de cinquante-quatre piez de long, mais cette partie-là est tombée, les piliers qui la soutenoient s'étant rompus. Il est environné d'un portique magnifique, soutenu par des piliers de l'ordre Corinthien, lesquels ont six piez & trois pouces de diamétre, & environ quarante-cinq piez de haut. Ils sont faits chacun de trois pierres, & sont à neuf piez de distance les uns des autres, & de la muraille. Il y en a quatorze de chaque côté du temple, & huit au bout, en comptant ceux des coins. Tout autour des chapiteaux de ces piliers régne une belle architrave, & une corniche d'une sculpture admirable. Le portique est couvert de grandes pierres creusées en forme d'arcade, qui s'étend des piliers jusqu'à la muraille du temple; & l'on a taillé dans chacune de ces pierres la figure de quelque Dieu, ou Déesse, ou Héros du Paganisme. On a aussi taillé au bas du portique un aigle, qui étend ses ailes sur les deux nefs de la largeur de la porte, & à chaque côté de l'aigle une Renommée, ou Victoire. Cet aigle tient dans ses serres un caducée, & dans son bec les attaches ou rubans de deux guirlandes, dont les autres bouts sont soutenus de part & d'autre par les deux Renommées: c'est une piéce d'une sculpture admirable. La porte du temple a vingt & un piez de large, elle a de très-belles moulures, & est ornée de sculptures qui charment la vûe. Le temple a six-vingts piez de long, & soixante de large en dedans. Il y a deux rangées de pilastres dans les murailles, tout autour, l'une au dessus de l'autre, & entre les pilastres il y a des niches, qui semblent avoir été faites pour y poser des statues. De chaque côté il y a huit pilastres dans chaque rangée, & neuf niches. A vingt quatre piez de distance du haut bout du temple, on voit les restes de deux beaux piliers cannelez qui paroissoient avoir fait une division en cet endroit, & avoir soutenu un dais au dessus de l'idole, qui devoit être dans une grande niche à ce bout là. On voit encore à l'endroit qui reste de cette division, des reliefs qui

qui représentent Neptune, des Tritons, des poissons, des Dieux marins, Arion & son Dauphin, avec d'autres figures marines. Tout le dessus de ce bâtiment est renversé ; néanmoins tel qu'il est, il a un air de grandeur, qui fait connoître la magnificence de l'Architecture ancienne. A cent cinquante piez du temple on trouve une rangée de piliers de l'ordre Corinthien, fort massifs & fort élevez qui ont sans doute servi à un bâtiment superbe. Enfin autour des anciens bâtimens on voit un reste de la vieille muraille qui les environnoit, & qui est toute composée de pierres d'une grandeur monstrueuse. Mais il y en a trois sur tout, qui causent d'autant plus d'étonnement, qu'elles sont élevées dans la muraille à plus de vint piez de terre. Elles sont dans une même rangée bout à bout. La plus grande a soixante trois piez de long, chacune des deux autres en a soixante, elles ont toutes les trois douze piez de profondeur, & autant en large, les édifices modernes n'ont rien qui en approche. * Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, en 1697. Monconys, *Voyage*.

BALBEN (Auger de) troisiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda à *Raimond* du Puy en 1160. On ne sait point de quel païs il étoit, & il n'a pu se signaler par un grand nombre de belles actions, parce qu'il ne régna pas trois ans entiers. Baudouin III. Roi de Jérusalem, mourut la même année que le Grand-Maître Balben. C'est une chose remarquable que les Sarrasins excitant leur Prince Noradin à se jetter sur les Chrétiens dans un tems si favorable, ce grand Capitaine répondit qu'il ne falloit point affliger davantage les Chrétiens, & qu'il étoit raisonnable de compatir à leur juste douleur puisqu'ils venoient de perdre un si grand Roi. Balben eut pour successeur *Arnaud* de Comps. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

* BALBI, est le nom d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Vénise, mais qui n'est pas aujourd'hui en grande considération. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BALBI (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, illustre par son savoir, mais plus encore par sa piété, étoit de Gênes, & vivoit dans le XIII siécle. Sa patrie lui fit donner le nom de *Januensis* ou de *Janua*, sous lequel il est beaucoup plus connu. Justiniani en fait mention sous l'an 1298, & divers Auteurs en parlent très-avantageusement. Il écrivit *Catholicon, seu Summa Grammaticalis*, qu'il acheva l'an 1286, comme il le dit lui-même, & qui fut le premier Ouvrage sur lequel on a fait l'essai de l'Imprimerie ; *Postilla in quatuor Evangelia ; Liber Quæstionum Theologicarum animæ ad spiritum*, &c. On doit se garder de le confondre avec Jacques de Voragine, Auteur de la *Légende dorée*, & Archevêque de Gênes, *Archiepiscopus Januensis*. Car Gênes a été quelquefois appellée en Latin *Janua*. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Gesner, *in Biblioth.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Sixte de Sienne. Michael Pio. Antoine de Sienne. Alfonce Fernandez. Serafin Razzi. Possevin, &c. citez par l'Abbé Justiniani, *pag.* 312. Vossius, *de Hist. Lat.* &c.

BALBI ou BALBUS (Jérôme) Evêque de Gurck ou Goritz dans la Carinthie, vivoit vers l'an 1525. En 1530, on publia chez Gryphe à Lyon un de ses Ouvrages intitulé, *De Coronatione Principum*, qu'il dédia à l'Empereur Charles-Quint. Il écrivit encore *de Civili & bellica Fortitudine*, &c. * *Consultez* les Auteurs citez à l'art. de Jean Balbi.

BALBIANUS. *Voyez* BALBIEN.

* BALBIEN (Corneille) de Flandre, Médecin, passa sa vie en Italie, & donna au public en Italien *Le Miroir de la Chymie*, à Rome en 1629, en octavo. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* BALBIEN (Juste) de Flandre, Médecin a mis au jour, *Nova Ratio praxeos Medicinæ ; Tract. VII de Lapide Philosophico.* * Le même.

BALBILLUS, Gouverneur d'Egypte du tems de Néron l'an 55 de J. C. Il écrivit un Traité des particularitez de cette province. On lui attribue une Rélation de son voyage d'Egypte, où il traitoit des choses naturelles de cette Province. Séneque parle de lui très-avantageusement. Son nom est *Balbillus*, selon Tacite. Séneque de l'édit. de Paris 1627. fol. l'apelle *Babillus*. *Babillus* se trouve mal à propos dans les éditions de Pline. * Séneque, *l.* 4. *Quæst. Nat. cap.* 2. Tacite, *Ann. l.* 13. *c.* 22. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 25.

BALBIN (*Decimus Cælius Balbinus*) Empereur, descendoit de L. Cornelius Balbus Théophanes. Il fut Gouverneur d'Asie, d'Afrique, de Bithynie, &c. & Consul pour la seconde fois en 227. Après la mort des Gordiens, pere & fils, en 237, le Sénat le choisit avec Pupien pour les opposer aux Maximins, & les proclama Augustes. Le peuple averti de cette élection, se souleva, parce qu'il appréhendoit la sévérité de Pupien ; & les soldats s'étant joints au peuple, avoient résolu d'assommer Balbin. Il n'y eut point d'autre remede pour appaiser cette discorde, que de créer avec eux le jeune Gordien, qui étoit petit-fils de celui qui à l'âge de 80 ans avoit été élu Empereur en Afrique. La bonne intelligence étant rétablie entre le Sénat & le peuple, Balbin fut établi pour pourvoir à la ville de Rome, & Pupien prit la charge de la guerre. Mais bientôt après, le dernier fut tué avec son fils par les soldats ; & Maxime fut reçu à Rome avec une espéce de triomphe. Balbin en conçut une forte jalousie, sans oser néanmoins la faire éclater. Mais enfin les soldats ne pouvant goûter des Empereurs qui n'avoient été élus que par le Sénat, & s'étant apperçus que Maxime & Balbin étoient en mauvaise intelligence, ils se servirent adroitement de cette occasion pour les perdre tous deux. Un jour qu'on célébroit les Jeux Capitolins, Maxime & Balbin étant demeurez au Palais avec peu de leurs Gardes, les soldats enfoncérent les portes, & les massacrérent l'an 273. Balbin n'avoit commandé qu'environ un an. Il passoit pour éloquent, & étoit assez bon Poëte. * Jules Capitolin, *en la Vie de Maximin & de Gordien.* Hérodien, *l.* 7.

BALBIN (Bohuslaus ou Bogislas) Jésuite de Bohéme, né à Konigsgratz en 1611, a donné *l'Histoire de quelques églises* de son païs & des provinces d'alentour dédiées à la sainte Vierge, & célébres par ses miracles ; *la Vie du vénérable Ernest premier Archevêque de Prague ; les origines des Comtes de Gulistein ; & la Vie du B. Hroznate Martyr de l'Ordre de Prémontré* ; quelques *Ouvrages de Poësies*, &c. un *Abbregé de l'Histoire de Bohéme*. Il y fait de bons Mémoires ; le mal est qu'il ne fait presque que les indiquer. Cet Ouvrage ne laisse pas d'être fort utile. Il a fait aussi l'Histoire des Colléges de la Compagnie en Bohême. Son Histoire de Bohême fut d'abord imprimée sans nom d'Auteur, ensuite avec le nom du P. Balbin à Prague en 1677, *in fol.*

BALBO. (Jerôme) *Voyez* BALBUS.

BALBUENA (Bernard de) Evêque de saint Juan de Porto Rico, dans l'Amérique septentrionale, natif de Valdepeñas, village du Diocése de Tolede, étoit Docteur de Salamanque, lorsqu'il fut envoyé en Amérique, où il eut une charge de Judicature dans la Jamaïque ; ensuite de quoi il fut Evêque de Puerto Ricco en 1620. Il étoit dans cette ville lorsqu'elle fut pillée, en 1625, par les Hollandois qui lui emportérent sa Bibliothéque. Cet Evêque mourut en 1627. Il est peut-être un des meilleurs Poëtes que l'Espagne ait produits, quoiqu'il soit l'un des moins connus. L'on a de lui un Poëme Héroïque imprimé à Madrid, *in* 4. l'an 1624, sous le titre d'*El Bernardo, ò Victoria de Roncesvalles* ; des Bucoliques, au nombre des Eglogues, imprimées à Madrid l'an 1608, *in* 8. sous le titre de *Siécle d'or dans les bois d'Eriphile* ; un Ouvrage mêlé de vers & de prose, sous le titre de *la Grandeur du Mexique*, à Madrid en 1604, *in* 8. Voici comme Lopez de Véga parle de ce Poëte

Y siempre dulce tu memoria sea,
Generoso Prelado,
Doctissimo Bernardo Balbuena
Tenias tu el cajado
De Puerto Rico, quando el fiero Henrique
Olandes rebelado
Robo tu Libreria.
Pero tu ingenio no, que no podia ;
Aunque las fuerças del Olvido aplique
Que bien cantaste al Español Bernardo!
Que bien al Siglo de Oro!
Tu fuiste su Prelado, y su Tesoro :
Y Tesoro tan rico en Puerto Rico
Que nunca Puerto Rico fue tan rico.

Ces Ouvrages sont aujourd'hui ensevelis dans la poussiére. C'est ce que Dom Nicolas Antonio ne peut considérer sans concevoir une juste indignation contre le mauvais goût ou la négligence du siécle ; car si l'on examine sur tout son *Bernard*, l'on y trouvera, dit-il, de la majesté & de l'élévation dans les vers, de la fécondité & de l'invention, une variété qui plait infiniment, une netteté & une pureté de style qui ne le rend inférieur à aucun Ouvrage de ce genre. Ses comparaisons sont justes, ses descriptions riches & élégantes, ses traits de Géographie & d'Astronomie si exacts, que l'on s'imagine voir les objets de ses propres yeux, & que l'on n'a plus de question à faire sur ces points ; de sorte que *l'on peut dire qu'il a* passé tous les Poëtes Espagnols de fort loin dans l'art de représenter les choses au vif. * Lopes de Véga, *Laurel. de Apol.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hispan. Scriptor. tome* 1, *pag.* 172. 173. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 5.

BALBUS, nom de plusieurs Romains, illustres par leur naissance, par leurs emplois & par leur érudition. LUCIUS LUCILIUS BALBUS, excellent Jurisconsulte, Disciple de Mutius Scævola, & Précepteur du célébre Servius Sulpitius, florissoit vers l'an de Rome 670, & 84 avant Jésus-Christ. On a perdu les Ecrits de Balbus, à quoi, peut-être, son Disciple Sulpitius n'a pas peu contribué, en les inserant pour la plupart dans les siens. Il ne faut pas confondre, comme a fait Glandorp, ce Balbus avec QUINTUS LUCILIUS BALBUS, Philosophe Stoïcien, que Cicéron fait parler dans son Dialogue de la Nature des Dieux. LUCIUS CORNELIUS BALBUS THEOPHANES, fut Consul l'an de Rome 714, & 40 avant Jésus-Christ. Quoiqu'il fût né à Cadis, ses services dans la guerre d'Espagne contre Sertorius lui firent donner le droit de Citoyen Romain par Pompée. On le lui disputa dans la suite ; mais il y fut maintenu par l'appui de Crassus, de Cicéron & de Pompée, qui plaidérent pour lui ; & même il fut le premier des Etrangers qui fut honoré du Consulat : ce ne fut à la vérité que pour quelques jours, & vers la fin de l'année 714, par la mort apparemment de l'un des deux Consuls de cette année, qui étoient Cn. Domitius Calvinus & Asinius Pollio. Il étoit ami de César aussi bien que de Pompée ; & il s'entremit inutilement pour les accommoder pendant les guerres civiles. Cependant il s'attacha enfin au premier. Quoique déja très-riche par lui-même, il hérita de grands biens de Théophanès l'Historien, natif de Lesbos, par lequel il fut adopté & dont il prit le nom. C'est à cause de cette adoption que Capitolin le nomme *Balbus Cornelius Theophanes*, lorsqu'il dit que l'Empereur Balbin se disoit issu de lui. Il composa un Journal des actions de César, & eut pour neveu un autre CORNELIUS BALBUS, qui négocia avec le Consul Lentulus, qui tenoit pour Pompée en l'an 736 de Rome, qui triompha des Garamantes, & qui fut le premier des Etrangers honoré du triomphe ; quoique Velleius Paterculus ait attribué ces honneurs à l'oncle, en quoi il s'étoit trompé. Celui-ci, que l'on nomme Cornélius Balbus *Minor*, étoit Espagnol de naissance & d'origine comme son oncle. Ces deux Cornelius Balbus furent si riches que l'oncle en mourant laissa à chaque Citoyen Romain 25 dragmes, & que le neveu fit bâtir à Cadis une nouvelle ville. PUBLIUS OCTAVIUS BALBUS, bon Jurisconsulte a été contemporain de Cicéron, qui le loue pour la science du Droit Civil, pour son esprit, pour sa probité, & pour plusieurs autres belles qualitez. Cicéron ne donne pas moins de louanges à LUCIUS OCTAVIUS BALBUS qui vivoit dans le même tems. L'un de ces deux Octavius Balbus est apparemment celui de qui Valére

Maxi-

Maxime raconte que s'étant sauvé par une porte de derriére durant la fureur des Triumvirs, & entendant qu'on tuoit son fils dans sa maison, il retourna sur ses pas & se fit tuer. Appien rapporte la chose un peu autrement. * Ciceron, *in Bruto*, *pro Cornel. Balbo*, & les Commentateurs. Velleius Paterculus, *l. 2. c. 51.* Pline, *l. 7. c. 43.* Strabon, *l. 3.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BALBUS ou BALBO (Jérôme) François, dont Trithéme parle avec éloge. Il vivoit en 1494, & publia à Paris quelques Traitez qui furent estimez. Guillaume Tardif, du Puy-en-Velay, Lecteur du Roi Charles VIII, & deux ou trois autres, censurerent les Ouvrages de Balbus. Il leur répondit dans un Ouvrage particulier, intitulé *Rhetor gloriosus*. Sixte de Sienne, Soprani, Michel Pio, & d'autres se sont trompez au sujet de Jérôme Balbo ou Balbus, qu'ils font Génois & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & qu'ils confondent avec Jean Balbi, dont nous avons parlé cy-dessus. Il n'y a rien qui puisse favoriser ce sentiment, que l'autorité de Trithéme, de Gesner, de Simler & de Possevin condamne. * Justiniani, *Bibliot. Script. Ligur.*

* BALBUS, de Tralles avoit fait un Ouvrage, où il préféroit Ménandre à Démosthéne, comme nous l'apprenons de Phrynique dans son *Recueil des mots Attiques*.

BALCANQUAL, (Gauthier) Théologien Ecossois, député au Synode de Dordrecht, pour représenter les églises de sa patrie. Il n'approuvoit point la maniére en laquelle le Synode avoit fait retirer les Remontrans, comme il le marque en écrivant à l'Ambassadeur d'Angleterre. Il accuse le Moderateur d'avoir prononcé alors une sentence qui n'étoit point celle du Synode, n'ayant pas recueilli le tiers des suffrages. Il accuse encore le Moderateur de partialité, en ce qu'il ne fit lire dans l'assemblée, que ce qu'il y avoit de moins bon dans le grand Mémoire que les Remontrans présentérent au Synode. Comme il prévoyoit que *Lubbert* & *Gomar* étoient sur le point de mettre toute l'assemblée en confusion, il en écrivit à l'Ambassadeur d'Angleterre qui, par une lettre, exhorta efficacement le Président à conserver la paix dans le Synode. Il désapprouva fort la maniére en laquelle on prononça contre les Remontrans, & il en écrivit au long sa pensée à l'Ambassadeur. ,, Nous avons enfin, dit-il, terminé l'affaire des cinq articles: mais, ,, on ne sauroit comprendre, sans avoir assisté à cette derniére session, le chagrin que nous y avons eu. Les artifices que l'on a ,, employez, & sur tout les finesses du Modérateur (*c'étoit Jean Bogerman, Ministre de Leeuwarde*) sont trop palpables. Il a beaucoup frustré nôtre attente. La censure des Remontrans, qui est ,, une chose de grande importance, ne nous a été communiquée, ,, qu'un moment qu'on devoit la lire; & l'on s'attendoit que tout le ,, Synode diroit *Amen*, pour ne pas retarder le départ des Commissaires, qui devoient aller à la Haye. On prit beaucoup de peine, entre les sessions du matin & de l'après midi, pour obtenir l'approbation des Etrangers; mais nous n'avons pas voulu ,, nous mêler de cette affaire. Il est fâcheux que chaque personne, ,, qui ne veut pas soûtenir tous ces Canons, soit privée de son office. ,, L'on n'a jamais prescrit la créance d'un si grand nombre d'articles ,, sous peine d'excommunication, ni dans l'église primitive, ni dans ,, aucune église Reformée, &c. ,, Il souscrivit pourtant les Actes du Synode de la sorte *Gualtherus Balcanqualius, Scoto-Britannus, Presbyter, S. Theologiæ Baccalaureus*. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. tome 2. Acta Synodi Dordr. p. 307.*

BALCH, *Balchum*, ville du Royaume de Perse, capitale & au milieu de la province de Chorasan, dans une fort belle plaine, sur la riviére de Dehash, qui se jette dans celle de Gihon, douze lieues plus bas. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Charaspa, Zariaspa ou Bactre. * Abulfeda & Golius.

* BALCH ou BALCK, petite riviére qui prend sa source dans la Westphalie près de Balchusen, & qui après avoir traversé Cologne, se jette dans le Rhin trois lieues au dessous.

BALCHAUSEN. *Voyez* BALCKHAUSEN.

BALCHUSEN, anciennement *Belgica*, bourg du Duché de Juliers, partie du Cercle de Westphalie. Il est à la source de la petite riviére de Balck. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALCK. *Voyez* BALCH.

* BALCKHAUSEN, bourg du Landgraviat de Darmstad qui fait partie du Cercle du Haut Rhin, entre Heidelberg & Francfort à une distance à peu près égale.

BALDAD ou BILDAD, un des trois amis de Job qui vinrent pour le consoler: il est appellé *Suhite*, d'un pais de l'Arabie deserte habité par les Descendans de *Sue* ou *Sua*, fils d'Abraham & de Ketura. * *Job, ch. 2. v. 11.*

BALDE DE UBALDIS, (Pierre) un des plus célébres Jurisconsultes de son tems, qui vivoit dans le XIV siécle, étoit de Pérouse, & fils d'un savant Médecin nommé *François* Ubaldi, qui l'éleva avec beaucoup de soin. Balde apprit la Philosophie & les Belles Lettres, & étudia le Droit sous Bartole, dont il devint ensuite le concurrent. Il enseigna à Pérouse, où il eut pour Disciple Pierre de Beaufort, qui depuis fut Pape sous le nom de Grégoire XI. Depuis, il eut une chaire à Padoue; & enfin la réputation obligea Jean Galeas Visconti Duc de Milan, de l'attirer dans l'Université de Pavie. On dit qu'il mourut le 28 avril 1400, à l'âge de 76 ans, ayant été mordu à la lévre par un petit chien qu'il aimoit, & que cette morsure lui communiqua un venin subtil, qui lui causa une maladie incurable; d'autres veulent qu'il mourut en 1403. Ce célébre Jurisconsulte a laissé divers Ouvrages, *Super codice lib. IX; Super ff. novo, lib. XII; Super ff. veteri, lib. XXIV; Super ff. Infortiat, lib. XIV; Super II. Decretalium, lib. I; Concilia, &c.* Balde voulut être enterré avec l'habit de saint François. On voit son tombeau dans l'église des Cordeliers de Pavie, avec cette épitaphe qui se sent de la rudesse du siécle auquel elle a été faite.

Conditur hic Baldus, Francisci tegmine fultus,
Doctorum Princeps, Perusina conditur arca.

Ses deux fils, dont *Zénobius* l'aîné fut Evêque de Tipherne, excellérent aussi dans la connoissance du Droit. Ce que l'on dit de la dispute publique qui s'éleva pour une seule lettre, entre lui & son Collégue Bartole qui avoit été son précepteur, est assez particulier & digne de remarque. L'un soutenoit qu'il falloit ainsi lire un certain titre du Droit, qui est rapporté, *S. ult. l. si Creditor ff. de Distract. pignor.* Ils envoyérent tous deux des Députez à Pise, pour consulter les exemplaires nommez *Florentins*, & pour voir s'il y avoit dedans écrit *nullam venditionem*, comme le prétendoit Bartole, ou bien *ullam*, comme le soutenoit Balde. * Pratejus, *apud Jo. Calvini Lexicon. Jurid.* Fichard, *in Vit. Jurisc.* Pancirole, *de Clar. Leg. Interpr.* Wadingue, *Biblioth. Minor.* Paul Jove, *in Elog. c. 8.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin. Gesner. Labbe, Le Mire. Riccioli, &c.

BALDE (Ange) frére du précédent, avoit étudié avec son frére, & étoit savant dans le Droit, sur lequel il laissa quelques Commentaires, dont Trithéme fait mention: ce dernier met sa mort en 1423. Il y a eu encore un Pierre Ubaldi, qui fut un habile Jurisconsulte.

BALDE, BALDI ou BALDO (Bernardin) Abbé de Guastalla, naquit à Urbin en 1553. Sa famille, dite *de Cantagallina*, étoit originaire de Pérouse; il étudia à Pise & à Padoue, & se rendit savant dans les Mathématiques, & dans l'intelligence des Langues. Il écrivit divers Ouvrages sur la Méchanique, *De tormentis bellicis & eorum inventoribus; Commentaria in Mechanica Aristotelis*, qu'il publia en 1582; *De verborum Vitruvianorum significatione; De scamillis imparibus Vitruvii; Nova Gnomonices, l. V.* publié en 1595; *Heographium universale; De Firmamento & Aquis; Paradoxa Mathematica; Templi Ezechielis descriptio; Vitæ Mathematicorum, &c.* Bernardin Balde a laissé encore d'autres Traitez en Italien & en Latin. Il fut fait Abbé de Guastalla en 1586, & mourut en 1617 d'un rhume, qui lui dura quarante jours. * Vossius, *in Math. c. 44. §. 30, c. 49. §. 28.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imagin. Illustr. c. 2, &c.*

BALDE BALDI, BALDUS ou BALDIUS, de Florence, qui vivoit à Rome en 1630, fut Médecin ordinaire du Pape Urbain VIII. Mais ce ne fut pas pour long-tems, car il mourut quelque-tems après d'une maladie contagieuse. Il a laissé quelques Ouvrages, *Prælectio de contagione pestifera*, imprimé à Rome en 1631; *Iatrophysica*, imprimée en 1637; *De loco affecto in pleuritide*, publiée en 1640, à Paris; & en 1643, à Rome, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illust.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

BALDE (Jacques) Jésuite Allemand, Poëte Latin, né à Ensisheim l'an 1603, enseigna la Rhétorique, & prêcha depuis avec applaudissement à la Cour de Baviére: les Poësies qui sont de différentes espéces, lui ont aquis une grande réputation. Il mourut à Neubourg le neuviéme août 1668. Cet Auteur s'est mis au rang des premiers Poëtes Latins de ce siécle, par la qualité & par le grand nombre de ses Ouvrages, dont les principaux sont, 1. *La Batracomyomachie d'Homére, entonnée avec la trompette Romaine.* C'est un Poëme Héroïque divisé en six livres, auquel il a joint une Interprétation Latine de ce Poëme facetieux d'Homére, & a ajoûté une explication de l'usage que l'on peut faire de ce passe-tems de la Muse pour l'utilité de la vie humaine; 2. *L'Hécatombe, ou une Ode extraordinaire touchant la vanité du monde*, composée de cent strophes Latines, & d'autant de stances en vers Allemands: il a aussi mis le même Ouvrage en d'autres vers; 3. *Le Temple d'honneur bâti par les Romains, ouvert par la vertu & le courage de Ferdinand III*; 4. *L'Agathyrse* qui est une espéce d'Ode en vers Allemands, touchant *la Consolation des maigres*; 5. *La Gloire de la Médecine*, contenue en 22 Satyres, avec l'éloge de la *Tenuité*, ou de l'art de regarder de travers d'une mine fiére & assurée, & de l'*Antagathyrse contre les maigres*; 6. Quatre livres de *Poësies Lyriques*, & un cinquiéme d'*Epodes*; 7. Neuf livres de *Sylves*; 8. Diverses Poësies Héroïques, contenant des *Généthliaques*, des *Epithalames*, &c. 9. Un Recueil d'Odes Parthéniennes à l'honneur de la sainte Vierge. 10. *L'Uranie victorieuse, ou les combats de l'ame Chrêtienne contre les charmes & les tentations des cinq sens du corps*, Poëme en vers élégiaques; 11. La Tragédie de *Jephté*; 12. La *Poësie Osque*, *Drame Georgique* ou *Rustique* en vieux vers Latins, sur le style des anciens *Atellanes*, & le jargon qu'on appelloit *Osque* & *Latine*, touchant les maux de la guerre & les biens de la paix, &c. Le Pape Alexandre VII. fut si content de son *Uranie*, qu'il lui envoya son portrait en médaille d'or. Il y a dans les vers de Balde beaucoup de feu & de pensées assez extraordinaires. Il a assez bien imité Pindare, & lui ressemble aussi dans quelques-uns de ses défauts. Il ne paroît point assez lié non plus que lui, il n'est pas tout à fait pur, & il a des saillies qui ne sont pas du goût de tout le monde. Ses Poësies ont été imprimées *in 4.* à Cologne. Il y eut une contestation entre les Magistrats de Nuremberg à qui auroit la plume de Balde après sa mort. Celui à qui elle échut fit faire un étui d'argent afin de la conserver plus long-tems. * Nathan. Sotwel, *in Biblioth. Societ. Jesu, pag. 356, 357.* Claude van Stilesin. Stibus Galvid. Lantulius ou l'Abbé de Saint-Leu, &c. Baillet, *Jugemens des Savans.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BALDE (Camille) de Bologne, mourut en 1635. On peut bien le mettre dans le Catalogue de ceux qui ont écrit sur des sujets de néant; puisqu'outre le Commentaire sur les Physiognomiques d'Aristote publié en 1621, il a écrit sur la maniére de connoître les inclinations des hommes par leur tempérament, & sur les présages qu'on peut tirer de l'inspection des ongles. * Ghilinus, *vol. 2. pag. 49.* & Bumaldus, *p. 45.*

BALDE ou BALDÆUS (Philippe) né à Delft, fut Ministre de la Compagnie des Indes Orientales dans l'isle de Ceylon pendant dix ans. Il publia en 1672, une Description de l'isle de Ceylon, de Malabar & de Coromandel, *in fol.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BALDECK (Jean de) Doyen de Kilchberg, qui mourut l'an 1348, âgé de 186 ans, s'il n'y a faute de chiffre dans l'Auteur

dont

d'où cela est tiré. Etant parvenu à un âge extrêmement avancé, les dents lui tombérent, & il lui en vint de nouvelles; & ses cheveux qui étoient gris redevinrent noirs. Son tombeau qui est à l'entrée du chœur de l'église, porte l'inscription ou l'épitaphe suivante,

De Kilchberg canus, edentatus Decanus
Rursum dentescit, nigrescit & requiescit.

* BALDECK, village de Suisse au midi du Lac de Richensee, à l'Orient de la riviére d'Aa.

BALDELLI (Nicolas) Jésuite Italien de Cortonne enseigna six ans la Théologie Morale, & quatre ans la Scholastique à Rome. Il fut Pénitencier au Vatican, & mourut à Rome le 16 décembre 1655. Il s'étoit fait Jésuite en 1589, âgé de seize ans. Il a laissé deux tomes *in fol.* sur les Cas de conscience, imprimez à Lyon.

* BALDELLI (François) a traduit Philostrate de *la Vie d'Apollonius de Tyane*, & quelques autres Ouvrages, sçavoir *Historia di Diodoro Siciliano*, à Venise, in 4. en 1572, 2 vol. *Dione Cassio Niceo*, à Venise, in 4. en 1566. * Baillet, *Traité des Traducteurs*, N. 1001.

BALDENSEL ou BALDESELL (Guillaume) Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le XIV siécle, écrivit en 1336, à la priére de Tallerand, Cardinal de Perigord, une Relation d'un Voyage de la Terre-Sainte, sous le titre de *Hodœporicon ad Terram Sanctam*. D'autres disent qu'il entreprit cet Ouvrage à la sollicitation de Pierre Abbé du monastére, dit *Aula Regis*, qui est en Bohéme dans le diocése de Prague, & qu'il le dédia à ce même Abbé. Cette Relation étoit dans l'Abbaïe de Saint-Gal en Suisse, d'où Henri Canisius l'a tirée. Il l'a publiée, *tome 5. Ant. Lect.* * Vossius, *de Hist. Lat.* Miræus, *in Auct. Bibl. Eccles. &c.*

BALDENSTEIN. *Voyez* HALDENSTEIN.

BALDERIC, frere de Hermenfroy Roi de Thuringe. *Voyez* l'article d'AMALABERGUE.

BALDERIC ou BALDRIC, Evêque d'Utrecht, fils de *Ludger* X, Comte de Cléves, & frére du Comte *Baudouin*, succéda à Rabode en 917. Il chassa les Danois, augmenta les fortifications d'Utrecht, & fit rebâtir l'église cathedrale de Saint Martin. En 966, il alla trouver l'Empereur Othon I. en Italie, & en obtint le privilége de battre monnoye d'or & d'argent, avec confirmation des privileges de l'église collegiale de Tiel en Gueldres. Il gouverna l'Evêché d'Utrecht 50 ans, & mourut l'an 977. * Jean de Beka, *Chron.* Wilhelmus Heda, *Hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *Grande Chron. de Holl. &c.*

BALDERIC, Evêque de Noyon, au commencement du XII siécle, étoit fils d'*Albert*, Seigneur de Sarchinville & de Quens en Artois, fut Aumônier & Secrétaire du B. Liebert Evêque de Cambray, & de Gérard II. son successeur. Il fut aussi Chanoine & Chantre de Térouanne, Archidiacre de Noyon, & enfin Evêque de la même église après Rabode II. mort en 1098. Cette ville lui doit beaucoup. En 1101, il célébra un Synode pour le réglement de son diocése. Nous avons de lui la Chronique des Evêques d'Arras & de Cambray, en deux livres que George Colvener publia à Douay en 1615. Balderic composa encore la Chronique de Térouanne, & mourut l'an 1112 en cette ville, où l'on voyoit son épitaphe, avant qu'elle eût été ruinée par Charles-Quint. * Colvener, *in Præf. Chron. Ep. Camer.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *l. 2. de Hist. Latin.* Miræus, *in Auct. Biblioth. Eccles. & in cod. Don. c. 71.* Le Vasseur, *Annales de Noyon.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ. &c.*

BALDERIC, natif d'Orléans, selon quelques-uns ou de Mehun petite ville sur la Loire, comme veulent les autres, vivoit dans le XII siécle. Il fut Abbé de Borgueil l'an 1089, puis Evêque de Dol en Bretagne en 1114. En 1115, il reçut le *pallium* du Pape Paschal II. au Concile de Reims. Dès l'an 1095, il avoit assisté à celui de Clermont, tenu pour la Guerre sainte, dont il composa l'Histoire en quatre livres, qui contenoient ce qui s'étoit passé depuis qu'elle fut commencée, jusqu'à la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon en 1099. Il écrivit encore divers autres Ouvrages Historiques en prose & en vers, avec la Vie du B. Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevraud, qu'il entreprit à la priére d'une Abbesse nommée *Pétronille*. Michel Cosnier Curé de Fougeres a fait imprimer cette Vie, avec des Notes très-curieuses; & Du Chêne a mis les Poësies de ce Balderic dans le IV tome des Ecrivains de l'Histoire de France. On dit que ce Prélat mourut le septiéme janvier de l'an 1131. Mais s'il n'a été élu qu'en 1114, comment a-t'il donc gouverné son église durant 22 ans & 44 jours, ainsi que le marque son épitaphe. * Vincent de Beauvais. Cosnier. Vossius. Le Mire, &c.

BALDESCHI (Frédéric) dit *le Cardinal Colonne*, Archevêque de Césarée, natif de Pérouse. Après avoir été Assesseur du saint Office, fut nommé Cardinal Prêtre par le Pape Clément X, le 13 juin 1673, divulgué le 16 décembre 1674, du titre de Saint-Marcel. Il mourut à Rome étant Préfet de la Congregation du Concile, la nuit du troisiéme au quatriéme octobre 1691, âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'église de saint André *delle Fratte*.

BALDESELL (Guillaume) Chevalier Allemand. *Cherchez* BALDENSEL.

* BALDESMERE, (Barthélemi) l'un des Barons confédérez, & opposez à Edouard II. Roi d'Angleterre, étoit Seigneur du château de Leeds. La Reine qui alloit en pélerinage à Cantorberi, avoit envoyé devant quelques-uns de ses Domestiques pour lui préparer un logement dans ce château. Comme tous ceux de ce Parti étoient alors dans une extrême défiance à l'égard du Roi, l'Officier qui commandoit dans ce château, en refusa l'entrée aux Gens de la Reine. Il y en eut même un de tué. Bien loin que Baldesmere pensât à desavouer l'action de cet Officier, sur les plaintes qu'on lui en fit faites, il eut l'audace d'écrire à la Reine une lettre très insolente, dans laquelle il approuvoit expressément tout ce qui

s'étoit passé. Il étoit difficile que cette Princesse qui étoit fiere & vindicative, souffrit cette injure sans s'en ressentir. Comme elle voyoit bien que l'union des Barons étoit l'unique cause de l'insolence de Baldesmere, elle crut que pour pouvoir se venger plus aisément de celui-ci, elle devoit faire des efforts pour rompre cette confédération. Le Roi son Epoux attendoit patiemment une occasion favorable pour exercer sa vengeance: mais celle d'une femme ne sauroit souffrir de retardement. Dans le dessein où la Reine étoit de porter Edouard à la hâter, autant qu'il seroit possible, elle lui persuada que cette conjoncture lui étoit avantageuse, pour le tirer de la sujettion où il se trouvoit, qu'en se hâtant de punir le Commandant de Leeds, comme il le méritoit, il inspireroit une telle terreur aux Barons qui ne s'attendoient à rien moins, qu'ils ne penseroient pas même à se défendre, quand ils le verroient les armes à la main, & en état de les ranger à leur devoir par la force. Edouard ayant goûté conseil, donna des ordres pour lever des troupes. Mais de peur d'y rencontrer quelque obstacle, & afin de rassurer ses Sujets qui commençoient à prendre l'allarme de cette levée, il publia une proclamation dans laquelle il protestoit qu'il ne prenoit pas les armes pour faire la guerre à son peuple, mais uniquement pour punir l'insolence d'un particulier. Cette proclamation ayant produit un bon effet parmi le peuple, & les Barons n'ayant pas cru devoir engager le Royaume dans une guerre civile, pour l'amour d'un simple Officier, le Roi leva une armée sans opposition. Dès qu'elle fut en état de marcher il alla sans differer, assiéger le château de Leeds, & s'en étant rendu maître, il fit pendre le Commandant, avec quelques autres Officiers de la garnison. Cet heureux succès lui ayant fait oublier sa protestation, il se servit des armes qu'il avoit à la main pour se venger de ses ennemis. Le Lord Baldesmere qui avoit été la cause de cette guerre, & quatre autres Seigneurs avec lui furent décapitez à Londres. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 3. l. 9. p. 112. & suiv.*

* BALDI (Bernardin) a traduit de Héron l'ancien ses deux livres d'Automates, c'est à dire, de Machines qui se meuvent d'elles mêmes, & son Traité de l'Art de faire les Machines de guerre & les armes. Baldi étoit d'Urbin, Abbé de Guastalla, & mourut en 1597. * Baillet, *Traité des Traducteurs*, N. 1013.

BALDINI (*Baccio*) *Florentin*, excellent Graveur en taille-douce, fut élève de Maso Finiguerra, pour la gravûre. Il se perfectionna dans cet Art, en travaillant d'après les desseins de Sandro Boticelli. * Félibien, *tome 2. troisiéme Entretien sur les Vies des Peintres, p. 154.*

BALDIVIA, la troisiéme ville du Chili. En 1599, les peuples de ce païs s'emparérent de cette ville, & massacrérent tous les Habitans, à l'exception du Gouverneur qu'ils gardérent quelque-tems. Ils lui versérent en suite de l'or fondu dans la bouche & dans les oreilles, & après l'avoir fait mourir, ils firent une tasse de son crane. * *Voyages* de le Maire.

BALDO, Monte Baldo, *Baldus mons*, montagne de l'Etat de Venise en Italie, qui s'étend dans le Véronois, entre le lac de Garde & la riviére d'Adige, jusqu'au Tirol. * Maty, *Diction. Geogr.*

BALDOC (Radulphe) Evêque de Londres en 1313, & Auteur d'une Histoire d'Angleterre, dont Pitseus fait mention. *

BALDOCK, bourg dans la contrée de Broadwater dans le nord du Comté de Herford, à 30 milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

* BALDOCKE, (Sir Roger) fut Evêque de Norwich & Lord Chancelier d'Angleterre sous Edouard II. Mais après qu'Edouard eut été mis en prison, en 1326, par ses Sujets rebelles, que son indigne épouse porta à cette extrémité, le Chancelier eut le même sort, parce qu'il avoit été du parti des Spencers, que le peuple haïssoit. D'abord il fut mis sous la garde de l'Evêque de Londres, mais la populace l'en arracha de force, & demanda qu'il fût envoyé aux prisons de Newgate. Pendant qu'on l'y conduisoit, il reçut tant de coups & de blessures, que peu de tems après y être arrivé, il expira au milieu des plus vives douleurs. D'autres disent, que parce qu'on ne vouloit pas le faire mourir en public à cause de son caractére, on le laissa mourir de faim dans la prison de Newgate. * Walsingham, *in Chron.*

* BALDOUIN (Claude) Peintre. On remarque de lui qu'il a fait les desseins de quelques vitres de la sainte Catherine de Vincennes, & qu'il travailla beaucoup aux patrons des tapisseries de Fontainebleau. * Félibien, *cinquiéme Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 3. p. 117.*

* BALDRED Roi de Kent, fils de Cudred. Ce fut sous son régne qu'arriva la dissolution de l'Heptarchie après qu'Egbert Roi de Westsex eut fait la conquête du Royaume de Kent. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 3. p. 199.*

BALDRIC. *Cherchez* BALDERIC.

BALDUCCI (François) natif de Palerme en Sicile, a vécu à Rome, sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1630 & 1635, & est mort peu de tems après. Nous avons un volume de vers Lyriques de sa façon. * *Voyez* ce que Jean Victor Rossi, ou Janus Nicius Erythræus a dit de lui, *Pinacoth. II. imag. illust. c. 4.*

BALDUIN ou BAUDOUIN (François) Jurisconsulte. *Voyez* BAUDOUIN.

BALDUINUS, (Frédéric) Théologien célébre, naquit à Dresde en 1575. Son pére étoit Pelletier. En 1593, il alla à l'Université de Wittenberg, où il fut créé Maître ès Arts & Poëte couronné en 1597. Dans l'année 1601, il suivit à Ratisbonne les deux Théologiens, Gilles Hunnius & David Rungius, pour assister au Colloque qui devoit se tenir entre les Catholiques & les Protestans. Dans la suite il fut Diacre à Freyberg, & depuis Surintendant d'Oelsnitz dans le Voigtland. En 1604, il succéda à Rungius dans la chaire de Professeur en Théologie à Wittenberg. En 1607, il fut fait Surintendant des Eglises. En 1610, il suivit à Prague l'Electeur Christian II. en qualité de Chapelain. Les Conseillers du Prince tâchérent de lui persuader de garder cette char-

ge.

ge, mais il aima mieux l'air de l'Université que la vie de la Cour. Il mourut en 1627, & laissa les Ecrits suivans, *Hyperaspistes Lutheri contra Bellarminum; Diatribe de Antichristo; Commentarius in Prophet. Hag. Zachar. & Malachiam; Commentarius in Epistol. Pauli; Homiliæ Variæ; Collegium SS. Trinitatis; Casus conscientiæ; Commentaire sur les livres de Ruth, des Juges, de Josué, &c.* en Allemand. * Witte, *Memor. Theol.* p. 269. & *Diar. Biogr. ad ann.* 1627. Spizelii, *Templum honoris*, p. 77.

BALDUIN ou BALDUINI RITHOVIUS (Martin) premier Evêque d'Ipres, natif de Rythoven, village de la Campigne ou du Kempenland dans le Brabant Hollandois enseigna à Dilingen, & fut ensuite Doyen de saint Pierre, & Vice-chancelier de l'Université de Louvain. En 1557, il se trouva à la célébre Conférence de Wormes; & en 1562, au Concile de Trente. Lorsque le Pape Paul IV. eut érigé dès l'an 1559 l'église d'Ipres en Evêché, Balduin fut choisi pour en remplir le siége. En 1570, il présida au Concile de Malines, en l'absence du Cardinal de Granvelle. Il mourut de peste à Saint-Omer, le neuvième octobre de l'an 1583, après avoir célébré, en 1577, à Ipres un Synode, dont il publia les ordonnances. Ce Prélat a composé des Commentaires sur les quatre livres du Maître des Sentences, & un Traité intitulé, *Manuale Pastorum.* * Vander Haer, *de initiis Tumult. Belg.* l. 1. c. 11. Valere André, *Biblioth. Belgica.* Raissius, *Belg. Christ.* Gazet, *Hist. Ecclés. des Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Swertius. Beyerling. Le Mire. Sanderus, &c.

BALDUIN (François) Jurisconsulte. *Voyez* BAUDOUIN.

* BALDULPHE, fils d'Ella, Capitaine Saxon que Hengist avoit fait venir d'Allemagne, avec promesse de lui faire part des terres que Vortigerne lui avoit cédées. Baldulphe a eu aussi le nom de Cissénius. Il marcha dignement sur les traces de son pére, & il fut fait Gouverneur de Deïre. Dans le tems qu'il s'approchoit d'York pour secourir cette ville, il eut le malheur d'être battu par Cador, Neveu d'Arthur, qui dissipa tellement son armée, qu'il se vit dans la nécessité de se sauver tout seul & de se déguiser en Païsan. En cet équipage, il arriva heureusement au pié de la muraille d'York, & s'étant fait connoître, il fut tiré en haut avec une corde. Arthur ayant été obligé de lever le siége d'York, Baldulphe en sortit pour aller ravager la province de Lincastre. Quelque tems après il fut battu par Arthur, & après sa défaite alla joindre Cerdick à Lincoln. Arthur remporta encore dans la suite une victoire signalée dans la Dumnonie sur Baldulphe qui fut de nouveau défait proche de Cadbury, & qui perdit ensuite la vie dans la bataille qu'Arthur livra à Cerdick pour faire lever le siége de Bath. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, tome 1. l. 2. p. 109. 114. & *suiv.*

BALDUS. *Cherchez* BALDE BALDI.

BALDWIN, surnommé *Devonius*, Archevêque de Cantorbéri en Angleterre dans le XII siécle, étoit d'Excester dans la province de Devon ou Devonshire, d'où il tira le surnom de *Devonius*, & étoit né de parens très-pauvres. Il étudia avec beaucoup d'assiduité; & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint par son mérite l'Archidiaconé d'Excester, où il avoit déja enseigné avec réputation. Depuis il se fit Religieux de l'Ordre de Cîteaux; & à peine étoit-il sorti du noviciat, qu'on lui donna l'Abbaïe de Fordet, dans la même province de Devon. En 1181, on le mit sur le siége épiscopal de Winchester; & enfin en 1184, il fut élu Archevêque de Cantorberi. Il étoit bon, patient, charitable; & les Auteurs disent que cette grande bonté étoit devenue un défaut en lui. On assure même que le Pape Urbain III. se croyant obligé de lui faire connoître que cette trop grande facilité pouvoit avoir des suites fâcheuses, lui écrivit en ces termes, *Urbanus servus servorum Dei, Balduino Monacho ferventissimo, Abbati calido, Episcopo tepido, Archiepiscopo remisso, salutem, &c.* Baldwin fit le voyage de la Terre-Sainte, où il suivit le Roi Richard I. & mourut durant le siége qu'on avoit mis devant Acre en 1191. D'autres disent qu'il ne mourut à Tyr qu'en 1193. Il a écrit divers Ouvrages, *De corpore & sanguine Domini; De Sacramento Altaris; De Sacramentis Ecclesiæ; De Commendatione Fidei*, que l'on trouve dans la Bibliothéque de Cîteaux du Pére Tissier. * Harpsfield, *Hist. Eccl. Angl. Cent.* 12. c. 18. Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Arch. Cantuar.* Carolus de Visch, *Biblioth. Cister. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XII siécle.*

BALDWIN (Guillaume) Anglois, qui vivoit vers l'an 1550, a écrit divers Ouvrages, *De Adagiorum usu; De Similitudinibus & Proverbiis; Vita & Responsa Philosophorum, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.*

BALDWIN. NB. Ce que l'on ne trouve pas sur *Baldwin* doit se chercher sur BAUDOUIN.

BALE, fils de Beor ou Dinaba. *Voyez* BÉLA.

BALE, ville, Canton & Evêché. *Cherchez* BASLE.

BALÉARES, *Baleares insulæ* ou *Balearides*, isles de la Mer Méditerranée, près des côtes de Valence en Espagne, connues aujourd'hui sous le nom de *Majorque* & de *Minorque.* Il y en a quatre principales, qui sont Majorque, Minorque, Yvica ou Evice, & Formentaria. La premiére qui est à l'orient, a environ 120 milles de tour, & ses principales villes étoient autrefois Palma & Pollentia, aujourd'hui Majorque & Poglienza. Minorque est de la moitié plus petite. Quelques-uns tiennent, mais sans fondement, qu'elles furent appellées *Baléares*, d'un certain Baléus, compagnon d'Hercule, qui s'arrêta dans ces isles; mais d'autres, avec plus de vrai-semblance, dérivent ce nom du Grec βάλλειν, qui signifie *jetter* ou *darder*, parce que ces Insulaires se servoient du javelot & de la fronde avec une adresse admirable. Les Poëtes font souvent mention de leurs frondes. Virgile, *Georg.* l. 1. v. 309.

Stuppea torquentem Balearis verbera fundæ.

Et Ovide, *Metamorph.* l. 2. v. 727.

*Non secus exarsit, quam cum Balearica plumbum
Funda jacit; volat illud, & incandescit eundo.*

Lycophron & Florus, l. 3. c. 8. disent que, pour exercer de bonne heure leurs enfans à bien manier la fronde, les méres avoient accoutumé de mettre leur déjeûné sur quelque poutre élevée, & qu'ils ne pouvoient l'avoir qu'en l'abattant. Les Grecs se vantent d'avoir peuplé ces isles; les uns voulant avec Lycophron, que ce soient ceux de Béotie; & les autres, ceux de Rhodes, sous la conduite de Néoptoléme, qui étoit leur Chef à la guerre de Troye. Il n'est pas impossible que les uns & les autres soient venus jusques-là; néanmoins ni le langage de ces Insulaires, ni leurs coutumes, fort différentes de celles des Béotiens & des Rhodiens, ne témoignent pas qu'ils en tirent l'origine. Car de tous tems, ils ont vécu fort grossiérement, & se sont montrez éloignez de la politesse des Grecs, n'ayant pour toute maison que des cavernes, *domus illis antra fuere*; & pour tout vêtement, que des peaux en hiver, & rien du tout en été. Ils se frotoient d'un onguent composé de la gomme qui découle du lentisque, mêlée avec de la graisse de pourceau. Et pour ce qui est de l'argent & de l'or, ils en ignoroient tout à fait l'usage; *ignotum argenti pondus & auri.* Au reste, ils faisoient de grandes débauches de vin, bien qu'il n'en crût point alors dans leurs isles; & ils étoient si brutaux à l'égard des femmes, que lorsqu'ils faisoient des noces, tous les parens de l'épouse couchoient avec elle, avant qu'elle eût eu la compagnie de son mari. Lorsqu'ils s'enrôloient sous un Capitaine, il ne demandoient pour toute solde, que du vin & des femmes; & ils donnoient très-volontiers quatre hommes en échange d'une femme. Ils ne brûloient point les corps des défunts; mais après les avoir mis en piéces avec des bâtons, ils enfermoient les morceaux dans des urnes, qu'ils couvroient de pierres. Ils n'avoient pour toutes armes qu'un dard & trois frondes faites de certains joncs, l'une autour du cou, l'autre autour des reins, & la troisiéme à la main. On tient qu'ils en apprirent l'usage des Phéniciens, car, outre ce que Strabon remarque de ces peuples sur ce sujet, l'Ecriture Sainte nous dit qu'ils se servoient anciennement de frondes, de même que les Hébreux. C'est donc proprement à cause que ces Insulaires savent si bien lancer un javelot, & se servir de la fronde, qu'ils furent nommez *Baléares.*

C'est pour la même raison que ces peuples furent aussi appellez *Gymnetes*, & leurs isles *Gymnésies*, soit qu'on ait égard avec Strabon, à cet exercice auquel ils s'addonnoient, soit à cause qu'ils alloient nuds à la guerre, armez de leurs seules frondes, comme le témoigne Hésychius; & même, selon Tite-Live & Diodore, ils étoient nuds en tout tems. Mais Lycophron leur donne une petite tunique de peau qui leur couvroit une partie du corps. C'est aussi apparemment une fable, que ce que l'on raconte des Béotiens, qui se sauvant nuds d'un naufrage dans ces isles, leur donnérent le nom de *Gymnésies*, selon la remarque de Samuel Bochart. Pline, l. 8. c. 55, dit qu'il y a eu autrefois une si prodigieuse quantité de lapins, que les Habitans furent obligez de demander du monde à Auguste, pour en dépeupler leurs terres: ce qui n'est pas difficile à croire, puisqu'aujourd'hui même en Angleterre, il y a bien des lieux, où l'on reçoit de grands dommages de ces animaux. Les Maures envahirent ces isles, & en firent un Royaume particulier, quand ils descendirent en Espagne. Jacques I. Roi d'Aragon les en chassa en 1230. Alphonse d'Aragon se rendit maître de ces isles l'an 1348, après en avoir chassé un de ses parens, qui en étoit Souverain. A la bataille de Crecy, où les Anglois défirent l'armée de France en 1346, & où quantité de grands Seigneurs demeurérent sur la place, le Roi de Bohême & le Roi des Baléares furent du nombre des morts. Aujourd'hui ces isles qui étoient des dépendances du Royaume d'Aragon appartiennent à l'Espagne. Dans la derniére guerre les Anglois se rendirent maîtres de Porto-Mahon dans l'isle de Minorque, & elle leur est restée par la paix d'Utrecht. * Mariana, *Hist. d'Espagne.*

BALEAZARE, *Baleazarus*, troisiéme Roi de Tyr, commença son regne la 23 année après l'édification du temple de Jérusalem par Salomon, 1008 ans avant Jesus-Christ, 3706 de la Période Julienne, & du monde 3007.

BALÉE I. surnommé Xerxès, Roi des Assyriens, succéda à son pére Armius, l'an du monde 2111. C'étoit un Prince fort guerrier, & il fit de grandes conquêtes, non seulement dans la Syrie, mais même dans les Indes: ce qui lui fit donner le surnom de *Xerxès* qui signifie *Valeureux* & *Triomphateur.* Il mourut l'an du monde 2140, après avoir régné près de trente ans. * Bérose, Eusébe. Calvisius.

BALÉE ou BALL, (Jean) un des principaux Disciples de Wiclef, étoit un Prêtre Anglois, qui s'étoit sauvé de la prison où son Evêque l'avoit fait enfermer. S'étant refugié auprès de Wiclef en 1374, il prêcha sa doctrine, & y ajouta des heresies, pour exciter le peuple à quelque sédition. Il se servoit souvent du texte de l'Evangile, qui commande d'arracher l'ivraye, de peur qu'elle n'étouffe le bon grain; & il comparoit les Magistrats & la Noblesse à l'ivraye, enseignant qu'il falloit commencer une si belle action par les plus considérables d'entre eux. Plus de deux cens mille personnes suivirent ce Séditieux, & après avoir fait d'étranges ravages, investirent même la Tour de Londres, où le Roi & la Cour s'étoient réfugiez. Ils y entrérent malgré la garnison, massacrérent le Chancelier, le Grand-Thrésorier, & plusieurs autres Officiers, & réduisirent le Roi à leur proposer une amnistie pour les obliger à se retirer. Balée fut enfin pris à Coventri, & exécuté à saint Alban, en présence du Roi: chaque partie de son corps fut envoyée aux principaux lieux, dans lesquels il avoit prêché. * Varillas, *Histoire des Révolutions en matiére de Religion.*

* ☞ On peut opposer à M. Varillas, la réflexion de M. de Rapin Thoyras qui se trouve à ce sujet dans le *troisiéme tome de son Histoire d'Angleterre*, l. 10. p. 251. Il y a, *dit-il*, des Historiens qui ont voulu attribuer cette revolte aux Wicléfites ausquels on donnoit com-

communément le nom de Lollards : mais c'est sans aucun fondement. Il est certain que la Religion n'eut aucune part à ces mouvemens puisque le Duc de Lencastre, Protecteur de Wiclef étoit le principal objet de la haine des Revoltez. D'ailleurs Wiclef qui étoit alors dans sa Cure de Lutterworth ne fut jamais tiré en cause sur ce sujet.

B A L E'E ou B A L E U S (Robert) dit l'*Ancien* Jurisconsulte de Londres en Angleterre, qui vivoit vers l'an 1460, en réputation d'être très docte dans la connoissance du Droit. Il avoit aussi celle de l'Histoire, & il voulut l'employer à l'avantage de sa patrie, en composant la Chronique de Londres, un Traité de ses libertez, de ses Consuls, un Alphabet des Saints d'Angleterre, & l'Histoire d'Edouard III. * Pitseus, *de Script. Anglic.*

B A L E'E (Robert) dit *le Jeune*, Carme Anglois, composa les Annales de son Ordre, la Vie d'Elie, celle du Bienheureux Simon Stock, &c. Il mourut en 1505. * Pitseus, *de Script. Angl.*

B A L E'E, B A L ou B A L E U S (Jean) natif du Comté de Suffolk en Angleterre, prit l'habit de Religieux parmi les Carmes du Monastére de Norwich, étudia à Cambridge, & reçut ensuite les Ordres sacrez & la prêtrise. C'étoit un esprit inquiet, qui ne s'occupoit que de vers & de comédies. Il quitta le cloître pour embrasser la Religion Protestante, sous le régne de Henri VIII. Roi d'Angleterre vers l'an 1530, se maria publiquement, & prêcha la Réformation dans l'Archevêché d'York, où il se fit des partisans ; mais Edouard Lée, qui avoit succedé vers l'an 1531 au Cardinal Wolsei sur le siége d'York, fit emprisonner Balée, qui fut assez heureux pour se tirer d'affaire. Ensuite il alla prêcher à Londres, où Jean Stocks, Evêque de cette ville, le fit encore arrêter. Mais Cromwel, qu'Henri VIII. avoit fait son Vicaire, en se déclarant Chef de l'église d'Angleterre, lut avec tant de plaisir quelques Comédies de la façon de Balée, qu'il le fit sortir de prison. Après la mort de Cromwel, il fut obligé de sortir d'Angleterre, où il ne retourna que sous le régne d'Edouard VI. en 1547. Comme les Protestans étoient les maîtres sous ce régne, Balée fut pourvu de l'Evêché d'Ossori ou Kilkenni en Irlande ; mais la Reine Marie ayant rétabli la Religion Catholique en Angleterre en 1553, le nouveau Prélat de Kilkenni se vit obligé de prendre la fuite. On dit même qu'il fut pris par les Pirates ; & qu'ayant évité plusieurs sortes de dangers, il se retira en Allemagne. C'est là qu'il publia à Bâle son Ouvrage des Ecrivains de la Grande-Bretagne, en XIII Centuries, où il n'a fait presque que copier le livre de Jean Léland de Londres, Bibliothécaire du Roi d'Angleterre, qui avoit écrit sur le même sujet. On voit dans cet Ouvrage beaucoup d'aigreur & d'emportement contre les Papes, les Evêques, les Ecclésiastiques & les Religieux, qu'il traite de scélérats. C'est le caractére de l'Ouvrage de Balée ; sa bile s'y répand dans presque toutes les pages. On peut porter le même jugement de deux autres Traitez de cet Auteur, dont l'un est intitulé, *In Vitas Pontificum Romanorum* ; & l'autre, *Acta Romanorum Pontificum* ; & de deux ou trois de ses Comédies, entre 20 ou 23 qu'il avoit composées, la premiere étoit contre saint Thomas de *Cantorberi*, sous le titre, *De Imposturis Thomæ Becheti* ; & les deux autres contre les Religieux & les Catholiques, intitulées, *De Sectis Papisticis*, & *Proditiones Papistarum*. Lorsque Balée étoit chez les Carmes, il avoit écrit divers Traitez, *Fasciculus ex annalibus Scriptor. ab Elia*, *&c.* Depuis il en composa un très-grand nombre d'autres en prose & en vers, en Latin & en Anglois. Au commencement du régne d'Elisabeth, il revint en Angleterre, tint une prebende dans la cathédrale de Cantorberi, s'attacha à la desservir, & ne tint plus compte de retourner à son Evêché. Il mourut & fut enseveli à Cantorberi au mois de novembre 1563, âgé de 68 ans. * Pitseus, *de Script. Angl. p. 53. & suiv.* L'Auteur du livre intitulé *Heroologia Anglica*, *p.* 165. Verheiden. *in Elog.* Louis Jacob, *Biblioth. Pont. in Elench. Haret.* Spondanus, *in Ann.* Sandére. Labbe. Gesner, &c.

B A L E I N E. C'est le plus gros des poissons. M. Godeau les appelle des écueils vivans. Pline fait mention de quelques baleines longues de quatre arpens, d'autres de 200 coudées ; mais il se trompe ou il exaggere. Il y en a dont les os ou arrêtes sont capables d'étayer, ou de servir à construire de grands édifices. Les baleines du nord sont beaucoup plus grandes que celles qui atterrissent sur les côtes de Guienne ou de la Méditerranée. Il y en a pourtant en Amérique de fort grandes, qui ont jusqu'à 90 ou cent piez entre la tête & la queue, dont les nageoires ont 27 piez, les ouïes trois piez, & la largeur de la queue est de 23 piez. Il y en a de plusieurs sortes, qui produisent tous des baleinons vivans & parfaits animaux ; mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourrissent à la mamelle avec grand soin. La nourriture des baleines est une eau qu'elles savent tirer de la mer, à ce que disent Elien parmi les Anciens, & Rondelet, & Gesner parmi les Modernes. Elles vivent aussi d'un petit insécte, que les Basques nomment *Gueld*, qui est le *Pfillus marinus*, ou la *Puce de la mer*, qui se trouve dans le nord en grande abondance pour nourrir le gros poisson. En effet, dans la dissection des baleines, on ne trouve autre pâture dans leur estomac que de l'eau épaisse & de ces mêmes insectes, rarement quelques anchois ou petits poissons blancs ; mais jamais de gros poissons, ni de morceaux d'ambre, ainsi que Cardan & quelques autres l'ont voulu faire croire. On a quelquesfois trouvé deux ou trois hotteés d'herbes dans leur grand sac ou estomac. Les joues de la baleine sont quelquefois si amples, qu'elles sont capables de contenir le baleinon nouvellement né, comme dans une boëte, pendant les orages, selon Olaüs. La queue de la baleine lui sert à nager en frappant l'eau : elle s'en sert aussi à renverser les barques des Pêcheurs qui la poursuivent. Les Pêcheurs appellent bonnes baleines, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un seul évent sur le front, d'où sort assez lâchement une bruïne d'eau qui ressemble à de la fumée : ce qui les fait remarquer, lorsqu'elles viennent en haut pour respirer. Ces bonnes baleines sont femelles, & le plus souvent nourrices ; car c'est alors qu'elles sont les plus grasses. Il y a d'autres baleines, selon la remarque de Furetiére, & de ceux qui en ont écrit, qui éjaculent & font rejaillir leur fumée de la hauteur d'une lance, comme par une seringue. D'autres fument & respirent par deux ouvertures, toutes posées sur le front ; car c'est leur maniére de respirer, qui se fait à grand bruit : ce qui les fait entendre & reconnoître de bien loin, avant qu'on les voye. La baleine suit ponctuellement son baleinon, qui semble lui servir de guide.

Leur passage vient en hiver, depuis l'équinoxe de septembre, & elles s'arrêtent en un lieu, nommé *la chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien château de Ferragus, à une lieue de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer, pour éviter les profondes ténébres de la mer glaciale du Nord, où elles séjournent pendant tout l'été, (car elles aiment la lumiére & le soleil) afin de jouir d'un jour continuel de six mois : quand il se retire, elles courent en flote vers le pole du Sud. Il y a des baleines si grasses, que vives & mortes elles surnagent. Leur huile a une qualité merveilleuse ; car, quoiqu'elle soit toute bouillante, on y peut tremper la main sans se brûler. Elle sert à une infinité d'usages ; pour engraisser le brai ; pour enduire & espalmer les navires ; pour brûler à la lampe ; aux Drappiers, pour préparer les laines ; aux Corroyeurs, pour les cuirs ; aux Peintres, pour certaines couleurs ; aux Fourons, pour faire du savon ; aux Architectes & Sculpteurs, pour faire une substance ou détrempe avec cérose ou chaux, qui durcit & fait croute sur la pierre molle & vermeuse qui en a été enduite, & la fait résister aux injures de l'air : & les fanons, avec le membre génital, s'employent à faire des parasols, des évantails, des baguettes aux écuyers & aux huissiers, des corsets & des busques aux dames, & à plusieurs ouvrages des Tourneurs, Couteliers, &c.

Les baleines sont en si grande abondance au Nord de l'Islande, & vers Spitsberg, qu'en été ces monstres nagent & s'ébatent en grosses troupes, comme des carpes dans un vivier, ou du poisson blanc dans une riviére. Quand elles sont blessées, elles font un cri horrible, & toutes les autres qui le peuvent entendre, y accourent. Leur agilité alors est inconcevable ; car on en a vu une, qui, étant harponnée, entraîna le vaisseau six ou sept lieues loin, en trois quarts d'heure. On lit dans la plupart des Versions Françoises du Nouveau Testament, au *chap.* 12. de saint Mathieu, *v.* 40, que *Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine.* Quelques Interprétes, entre autres M. Simon, a cru que cette interpretation n'étoit pas exacte, parce que le mot, qui est dans l'original Grec, & celui de *Cete*, qui est dans l'ancienne édition Latine, signifie en général un grand poisson ; comme le mot qui est dans le texte Hébreu du Prophéte Jonas, n'a point d'autre signification. M. De Sacy même, dans son Commentaire sur ce Prophéte, dit qu'on croit communément que les baleines, quelque grandes qu'elles soient, ont le gosier trop resserré & trop petit, pour pouvoir avaler un homme tout entier.

En Angleterre, les baleines sont des poissons royaux, qui appartiennent au Roi, aussi-bien que les éturgeons. On ne doit point placer entre les baleines le grand poisson dont on tire cette matiére précieuse, par ses effets, que l'on nomme le *Sperme de baleine*, & en Latin *Sperma ceti*. Cet énorme poisson ne différe pas à la vérité des baleines par la grosseur, puisqu'on en a vu de 70 piez de long, & même de 100 piez & davantage. Mais il en différe à divers égards. 1. A l'égard de la figure, il a la tête plus grosse que la baleine ; il n'a qu'un évent sur l'extrémité supérieure de la tête, au lieu que la Baleine en a deux sur le front ; il n'a point de *fanons* ou de barbes dans la gueule, mais de grosses dents, fort aiguës, & en grand nombre ; sa chair n'est point propre, de même que sa graisse à faire de l'huile, au lieu que c'est là le grand profit que l'on retire des baleines ; il a le gosier fort large au lieu que la baleine l'a très étroit. 2. Il différe de la baleine eu égard à la nourriture ; la Baleine se nourrit d'algue, ou d'insectes qui entrent dans sa gueule en foule lorsqu'elle la tient ouverte ; mais le grand poisson dont on tire le *Sperme* se nourrit de poissons & paroît être très vorace. 3. Il différe de la baleine par la maniére en laquelle il se défend lorsqu'on l'attaque ; au lieu que la baleine fuit dès qu'elle est blessée. Il a même le cuir si dur, excepté dans une étendue de quelques piéz sur le dos, & à quelque distance de la queue, que, sans cela, il seroit invulnérable. 4. On ne tire aucun *Sperme* de la Baleine ; mais il se trouve en abondance dans le grand poisson dont nous parlons. Ce Sperme n'est pas le cerveau de cet animal, car comment en trouveroit-on sur la surface de la mer où ces monstres marins se jouent ; mais une espéce de *mucosité* qui se trouve dans leur cerveau. Ce poisson que l'on découvre de tems en tems dans les différentes parties de l'Océan, a été connu des Anciens sous le nom d'*Orca*. Les Basques le nomment *Byaris*, & les François *Cachalot*. M. *Hasæus* croit que c'est le Léviathan dont parle Job, & le grand poisson qui engloutit Jonas. *Jean Cabri* Académicien de Florence fait mention d'un de ces monstres qui échoua sur les côtes d'Italie en 1624, qui avoit, dit-il, la gueule si large, qu'un homme à cheval auroit pu y entrer commodément. * Hasæus *de Leviathane Jobi &c.* J. Savary, *Dict. du Comm.* Pline. Elien, *Mémoires Historiques. Le Dict. de Furetiére.*

B A L E N, (Mathias) naquit à Dordrecht le premier d'octobre 1611. Il étoit fort versé dans les Antiquitez & dans l'Histoire de sa patrie. En 1677, il donna en Hollandois au public une *Description de la ville de Dordrecht*, contenant sa fondation, son accroissement & toute son histoire. Pendant qu'il composoit cet Ouvrage, il avoit un libre accès aux Archives de la ville, ce qui le mit en état de travailler avec succès. Il faisoit des vers Flamands, qui étoient fort goûtez. *Voyez sa préface de la Description de la ville de Dordrecht.*

* BALEN (Henri van) Peintre fameux fut Disciple d'Adam van Oort. Il avoit une très belle ordonnance, & toutes les piéces qu'on a de lui font honneur à sa mémoire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

* B A L E N (Pierre Christophle van) a fait une description de Boisleduc dans laquelle il dit que de son tems on comptoit dans cette

te ville deux mille maisons bien bâties, sans compter les maisons des pauvres gens, les écuries & les remises. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweerts, *Athenæ Belgicæ.*

BALENDIN, BALANTIN ou BELENDIN (Jean Baptiste) Ecossois, qui vivoit vers l'an 1520, écrivit une Cosmographie, & une description de l'Ecosse. Il y a apparence que cet Ouvrage étoit en langue vulgaire, parce qu'il traduisit en cette même langue l'Histoire Latine d'Hector Boethius. * Simler, *in Append. Biblioth. Gesner.* Baleus, *de Script. Brittan.* Vossius, *de Math. c. 44. §. 5.*

* BALENDIN (Guillaume) Ecossois, a écrit & publié un livre qui a pour titre, *Libri XVI de tribus Luminaribus Romanis, sive Elogia varia ex operibus Ciceronis.*

BALERNE, Abbaïe de la Franche-Comté située dans le Bailliage de Poligny, sur la petite riviere d'Ain, à cinq lieues de la ville de Salins du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALESDENS (Jean) Parisien, Avocat au Parlement de Paris & au Conseil, fut reçu l'an 1648 à l'Académie Françoise, à la place de Malleville. Il avoit le Chancelier Séguier pour protecteur, & mourut l'an 1675, après avoir procuré au public l'impression du livre intitulé, *le Miroir du Pécheur pénitent*, & plusieurs autres Ouvrages. * Pelisson, *Histoire de l'Académie.* Bayle, *Diction. Critique, 2. édit.*

BALEURRE (Pierre de saint Julien) Doyen de l'église de Mâcon. *Cherchez* SAINT JULIEN BALEURRE.

BALEUS ou XERXES, Roi des Assyriens. *Voyez* BALÉE I.

BALEUS (*Balæus*) l'un des successeurs de Ninus au Royaume d'Assyrie, régna, selon Jules *Africain*, après Belochus, pendant 52 ans, dont le premier tombe, suivant le calcul de cet Auteur, sur l'an 1957 avant Jesus-Christ. * Eusébe, *in Chron.*

* BALFOUR (le Chevalier) Commandant de la Tour de Londres, ayant fait une déposition qui ne plaisoit pas à Charles I, fut dans la suite privé de son emploi par ce Prince. L'année suivante, c'est à dire en 1642, Balfour qui commandoit un corps de reserve dans l'armée des Parlementaires à la bataille d'Edge-hill, ayant pris en flanc l'Infanterie du Roi Charles I. fit pencher la victoire du côté du Parlement. En 1644, il reçut ordre de mener mille chevaux au Général Waller qui battit le Général Hopton. Quelque tems après, dans une occasion où les troupes du Parlement eurent du dessous, Balfour trouva moyen de sauver la cavalerie, en se faisant jour au travers des quartiers du Roi. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 8. p. 68. 178. 373. 494. 504.*

BALHARA, nom commun dans le IX siécle à tous les Empereurs des Indes, qui avoient sous leur dépendance les autres Rois de ce vaste païs. Ils gardoient encore ce nom au tems d'Abulfeda, dans lequel on lit qu'ils s'appelloient *Hoara*, ce qui n'est qu'une faute de Copiste. Cet Auteur donne quelque connoissance du lieu de leur résidence, en disant dans un endroit que les montagnes du Maabar, qui est ce que nous appellons le *Malabar*, tiennent au païs du Roi des Rois, ou Empereur des Indes, & dans un autre, que le païs de Chambalic touche en tirant vers le midi aux montagnes du Balhara. Il est vrai qu'on ne peut guéres tirer de là que des conjectures peu assûrées, mais il y a d'autres témoignages d'Ecrivains Arabes, qui paroissent conduire à la vérité. D'un côté, l'Auteur d'une Relation des Indes & de la Chine publiée par l'Abbé Renaudot, assure que le païs soumis au Balhara s'étend par terre depuis la côte appellée *Kemkem* jusqu'aux frontieres de la Chine: de l'autre, la Géographie Arabe dit que le siége de ce Prince est à Nahelwaraa, qui selon les Tables de Nassireddin, & d'Ulugbeg est à 102 degrez 30 minutes de longitude, & de 22 de latitude septentrionale. Or cette position ne peut convenir ni à Calicut, ni à Cochim, ni à Visapour, ni à aucune des autres villes qui ont eu quelque réputation depuis plusieurs siécles. Il seroit cependant très-difficile de nier que les Balhara ne fussent les ancêtres des Empereurs de Calicut, qui selon le témoignage des anciens Voyageurs, & même de quelques livres du païs, consultez avec soin par le fameux Historien Jean de Barros, ont eu cette autorité d'Empereurs & de Rois des Rois sur tous les Princes des Indiens; mais cela ne peut pas embarrasser, parce qu'on apprend des mêmes Historiens, que les Empereurs de Calicut, ne s'étoient établis que tard dans cette ville, à cause de la commodité du commerce du poivre. Il est donc vraisemblable qu'avant l'établissement de Calicut, ils étoient ou dans le Guzarate, ou dans les païs voisins, & plus septentrionaux; & ce qui fortifie cette conjecture, c'est que selon Barros toute la côte depuis la montagne de Gate, qui fait une bande longue & étroite, est appellée *Concan* ce qui est la même chose que Kemken. Et comme on apprend du même Auteur, que l'autre terre qui est plus au midi s'appelle *Decan*, il est naturel de conjecturer que le lieu de la résidence ancienne du Balhara, étoit la ville de Barygaza, au midi de laquelle Arrien assûre qu'étoit le Dacinabad, c'est à dire, comme il l'explique, *le Païs du midi*, Dakan signifiant le midi en Langue Indienne. * Renaudot, *Relations des Indes & de la Chine.*

* BALHARNE, riviere d'Asie dans la Perse & dans la province de Gilan, coule du sud-sud-ouest au nord-nord-est & se décharge dans le Golse de Kesker, au midi de la Mer Caspienne entre le 67 & le 68 degré de longitude, & entre le 37 & le 38 de latitude.

BALI, isle des Indes. *Cherchez* BALY.

BALIENUS, oncle de Catilina, ou Lucrétius *Afella* qui briguoit le consulat contre les intentions de Sylla. Cette action prévint les désordres qui pouvoient troubler la République déja fort agitée: ce qui n'empêcha pas que malgré la protection de Sylla, Belienus ne fût depuis accusé & condamné. * Asconius Pedianus.

* BALING, ville & Bailliage du Duché de Wirtemberg, au midi de Tubingen tirant vers l'occident, à la distance de 5 ou 6 lieues.

BALING, ville de Souabe. *Voyez* PALING.

BALINGEN. *Voyez* BALING.

BALINGHEM (Antoine) de Saint-Omer, né en 1572, entra chez les Jésuites en 1588, & mourut à Lille le 24 janvier 1630, après avoir écrit quelques Ouvrages, & en avoir traduit en François plusieurs autres. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica &c.*

* BALIN-TOBER, l'une des quatre Baronnies du Comté de Roscomen en Irlande dans la Connacie.

BALIS, *Balium*, bourg ou petite ville de la Turquie en Asie, située dans la Syrie entre Alexandrette & Samosate, à dix lieues de la ville d'Alep du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALISTA, à qui quelques médailles donnent le nom de *Servius Anicius Balista*, fut élu pour chef par les troupes Romaines, après que Sapor, Roi de Perse, eut fait prisonnier l'Empereur Valerien l'an 260. Ce Général avoit été Préfet du Prétoire sous cet Empereur. Il étoit très-habile dans le gouvernement d'un Etat, fort dans le Conseil, heureux dans l'exécution, & admirable sur tout pour savoir faire subsister les troupes. L'Empereur lui avoit souvent écrit pour le remercier des avis qu'il lui avoit donnez & dont il avoit profité. Balista s'étant mis à la tête des troupes qui l'avoient choisi pour Général, passa en Cilicie, où il faura Pompeïopole, ville maritime, dont les Perses étoient sur le point de s'emparer; & s'avançant dans la Lycaonie, où ils s'étoient répandus de tous côtez pour la piller, il se jetta sur eux, lorsqu'ils ne s'y attendoient pas: il en fit un grand carnage, & on dit qu'il leur enleva de grands thrésors, & les femmes même de Sapor. Comme l'Empereur Gallien associé à l'Empire avec son Pere Valerien, n'étoit point consideré des troupes, Balista pria Macrien d'accepter l'Empire, en y associant ses deux fils, ce que Macrien accepta avec le consentement des soldats. Ce Prince ne se contentant pas d'avoir usurpé l'Empire d'Orient, vouloit encore se rendre maître de celui d'Occident. Il laissa Balista pour défendre la Syrie contre les Perses, & marcha contre Gallien: mais ayant été défait, & tué avec ses enfans, Balista se soumit à Gallien; ce ne fut que pour un peu de tems, car il prit lui-même la pourpre, qu'il garda durant trois ans, jusques à l'année 264, qu'Odenat, Prince Sarasin, & qui avoit été déclaré Auguste par Gallien, pour se faire un mérite auprès de cet Empereur, fit tuer Baliste dans sa tente, par un simple soldat qu'il y envoya pour ce sujet. * Tillemont, *Hist. des Emp. tome 3.*

BALISTE, en Latin *Balista* ou *Ballista*, instrument de guerre, ou espèce de fronde, à l'usage des Anciens, pour jetter des pierres. Les Balistes, dit Vitruve, se faisoient de diverses manieres, qui ne servoient toutefois qu'à un même effet. Il y en avoit que l'on bandoit avec des manilles & des leviers; d'autres avec des mouffles; d'autres avec des vindas; & quelques-unes avec des roues à dents. Cette machine étoit faite à peu près comme nos arbalêtes, qui jettent des bales.

BALISTEL, bourg de Suisse. *Cherchez* BALSTAL.

* BALK, beau bourg de Frise à l'occident de Sloten. Son église, qui est belle, a une tour & un carillon. Il y a tous les ans une foire où il se vend de toutes sortes de marchandises & de denrées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BALK, nom d'une famille noble de Silesie.

* BALK (Everard) natif de Deventer avoit beaucoup d'esprit & de mémoire: ce qui contribua aux progrès qu'il fit dans la connoissance des Belles Lettres & de la Jurisprudence. Il fut appellé pour Professeur en Droit dans l'Université de Bourges, & ensuite dans celle de Harderwyk où ses veilles assiduës lui causerent le scorbut dont il mourut en 1625 à Deventer où il étoit allé pour voir ses parens & pour changer d'air. On a de lui, *Commentaria ad L. Quisquis; Commentaria ad L. Juliæ Majestatis; Oratio de commentario perdiscendi Juris ratione; Electorum Juris Civilis libri duo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Revius, *Hist. Daventr. l. 6. p. 675 & 676.* A. Moonen, *Chron. de Deventer*, en Flamand.

BALL, (Jean) *Voyez* BALÉE (Jean)

* BALLADOULY, bourg sur la côte occidentale de l'isle de Man entre l'Angleterre & l'Irlande. Il y a dans son voisinage une carriere de pierre qui est très dure & fort difficile à tailler. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 273.*

BALLENSTED, *Ballenstadium*, bourg du Cercle de la Haute Saxe, situé dans la Principauté d'Anhalt, près de la riviere de Secke, à deux lieues de la ville de Quedlimbourg du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALLESTER (Louis) Jésuite, natif de Valence en Espagne, entra chez les Jésuites en 1562, où il enseigna la Théologie & l'Hébreu, & eut la conduite de quelques maisons de la Compagnie. L'on raconte de lui que voulant arrêter la licence & le desordre du carnaval, il s'avisa d'un moyen assez extraordinaire. Il parut au milieu de la ville, le crucifix à la main, annonçant les jugemens de Dieu, & fit porter avec lui un corps mort, dont le spectacle parla plus efficacement que lui. Cela plut tellement à Dom Jean de Ribera Archevêque de Valence, Patriarche titulaire d'Antioche, qu'il voulut avoir le portrait de Ballester représenté dans cette action. Il mourut dans sa patrie, le premier de mai de l'an 1624, âgé de 80 ans. Nous avons deux Ouvrages de sa façon, imprimez à Lyon en 1617. *Onomatographia, seu descriptio nominum variis & peregrinis idiomatis, quæ in vulgata editione Bibliorum occurrunt; Hierologia, seu de sacro sermone lib. IV.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

BALLI (Joseph) Chanoine de Bari, dans le Royaume de Naples, né à Palerme en Sicile, étoit un des hommes de son tems qui avoit fait le plus de progrès dans la Philosophie & dans la Théologie Scholastique. En 1635, il vint à Padoue, où il publia deux Ouvrages de sa façon, *de foecunditate Dei, & de motu corporum naturali.* Depuis, en 1640, il fit un second voyage en cette même ville, pour y faire imprimer un Ouvrage sur l'Eucharistie, qu'il méditoit depuis 30 ans, & il y mourut peu de tems après le deuxième novembre, à l'âge de 72 ans. * Thomasin, *in Vit. Illustr. Vir.*

BALLIBRIT, *Ballibrita*, bourg d'Irlande, qui a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. Il est situé dans le Comté de Kings dans la Lagénie, à sept lieues de la ville de Queenstowne ou Marlborough, vers le couchant. * May, *Diction. Géogr.*

* **BALLICORA**, ville d'Irlande dans la Momonie au Comté de Corke, à l'est de Corke dont elle est éloignée d'environ cinq ou six lieues.

BALLIMORE, ville de la province de Leinster en Irlande, que les partisans du Roi Jacques II. prirent un grand soin de bien fortifier. Elle est entiérement environnée d'un marais. Quand les troupes du Roi Guillaume III. l'attaquérent en 1691, la chaussée, par où on pouvoit y aborder, étoit défendue par un vieux château, devant la porte duquel on avoit élevé trois petits forts. Celui du milieu étoit régulier, avec un fossé de vingt piez de large & dix piez de profondeur tout autour. Il y avoit quelques petites hutes pour la demeure de quelques personnes du menu peuple. Elle fut investie le 17 du même mois à midi, & l'on éleva des batteries pour les attaques. Le Gouverneur fut sommé inutilement de se rendre. On fit bréche à la place, & tout étant prêt pour l'assaut, la garnison se rendit à discrétion. Elle étoit de 830 hommes de troupes reglées, & de 250 Rapperies. * *Dictionnaire Anglois.*

BALLIN (Claude) Orfévre, né à Paris d'un pére qui étoit aussi Orfévre, a porté la beauté de son Art à un degré de perfection où personne avant lui n'étoit peut-être jamais arrivé. Il nous reste peu de choses des Anciens & des Modernes, qu'on puisse comparer à ses ouvrages. Il avoit un discernement juste, pour prendre ce qu'il y a de plus beau dans l'antiquité, & un génie tout particulier pour y ajoûter de son invention mille graces & mille beautez qu'on n'avoit point encore vues. Il commença par l'étude du dessein, en copiant chez son pére les tableaux du célébre Poussin, & en s'exerçant dans des Académies que plusieurs particuliers tenoient alors chez eux; car en ce tems-là l'Académie royale de Peinture & de Sculpture, & la Manufacture royale des Gobelins, n'étoient pas encore établies. Il travailloit en même tems à divers ouvrages d'orfévrerie, où il se rendit si habile, qu'à l'âge de 19 ans il fit quatre bassins d'argent où les quatre âges du monde étoient représentez. Comme ces sujets fournissent d'eux-mêmes de grandes idées, & qu'il sut les mettre dans leur véritable jour, on regarda ces quatre bassins comme quatre chefs-d'œuvres, & ils furent trouvez si beaux que quelque tems après on les fit dorer. Le Cardinal de Richelieu les ayant achetez, Ballin fit quatre vases à l'antique, du même dessein que les bassins, pour les accompagner & rendre l'assortiment complet. Sarrasin, le plus habile Sculpteur de ce tems-là, étonné de la capacité d'un homme aussi jeune que Ballin l'étoit alors, lui fit ciseler plusieurs bas-reliefs d'argent, & entre autres les singes de Vitruvien(?), qui sont d'une beauté singuliére. Il fit d'or émaillé la premiére épée & le premier hausse-col que Louis XIV. a portez, & le chef de saint Remi, que sa Majesté donna à l'église de Reims à la cérémonie de son sacre. On voit dans plusieurs églises de Paris, de même qu'à saint Denys & à Pontoise, des ouvrages de sa main, tous d'une beauté & d'une délicatesse qui n'auront peut-être point d'égales. Il a fait pour la Reine Anne d'Autriche, un miroir d'or de quarante marcs, que l'on garde encore. Il seroit à souhaiter que tant d'autres ouvrages qu'il a faits pour le Roi, sous les ordres de M. Colbert, Surintendant des bâtimens, fussent encore en nature. Il y avoit des tables d'une sculpture & d'une ciselure si admirable, que la matiére, toute d'argent & toute pesante qu'elle étoit, faisoit à peine la dixiéme partie de leur valeur. C'étoit des torchéres ou de grands guéridons de huit à neuf piez de hauteur pour porter des flambeaux ou des girandoles, de grands vases, pour mettre des orangers, & de grands brancards pour les porter où l'on auroit voulu: des cuvettes, des chandeliers, des miroirs, tous ouvrages dont la magnificence, l'élégance, & le bon goût, étoient, peut-être, une des choses du Royaume, qui donnoient une plus juste idée de la grandeur du Prince, qui les avoit fait faire. Ces beaux ouvrages, avec plusieurs autres du même Ballin, ont été fondus, pour fournir aux dépenses de la guerre. On a perdu par là un des grands ornemens du XVII siécle qu'il auroit pu opposer & à l'Antiquité la plus savante dans les beaux Arts, & à tous les siécles qui l'ont suivie; mais le Roi voulut bien sacrifier au bien public ces marques de sa magnificence, & disposer ses Sujets par son exemple, à faire de bon cœur la même chose de leurs plus beaux meubles d'argenterie. Ce qui peut consoler de cette perte; c'est que de M. de Launoy excellent Orfévre & habile Dessinateur, qui marche sur les traces de Ballin dont il a épousé la niéce, a dessiné la plupart de ces ouvrages avant qu'on les fondît; & comme on espére qu'il les fera graver, ce sera quelque consolation pour les Curieux dans une perte si grande pour les beaux Arts. Il reste aussi entre les mains des particuliers quelques petits ouvrages par lesquels on pourra juger de la beauté de ceux que l'on n'a plus. Le Roi, après la mort du Sieur Varin, lui donna la direction du balancier des médailles & des jettons, laquelle il exerça jusqu'à sa mort. On remarque que Ballin n'est presque jamais sorti de Paris: raison que l'on pourroit peut-être alléguer contre ceux qui croyent qu'il n'y a que ceux qui ont passé plusieurs années en Italie, qui puissent exceller dans les beaux Arts. Il mourut le 22 janvier 1678, âgé de 63 ans. * Perrault, *Les Hommes Illustres, qui ont paru en France pendant le XVII siécle, tome 1.*

BALLINASLOE, petite ville de la Connacie en Irlande. Elle est située sur la riviére de Socke dans la province de Roscommon, à dix milles d'Athlone au sud-ouest, sur le grand chemin de Gallowai. Ce fut là où campérent les troupes du Roi Guillaume III. avant la bataille d'Agrim en juin 1691. * *Dict. Angl.*

BALLINEKIL, *Ballinekila*, *Ballikenila*, bourg d'Irlande, qui a séance & voix au Parlement de ce Royaume. Il est dans le Comté de Queen, entre la ville de Queenstown & celle de Kilkenny, à quatre lieues de celle-là, & à six de celle-ci. * May, *Diction. Géograph.*

BALLINGA CARRIGI, château dans le Comté de Cavan en Irlande, où il y avoit garnison Irlandoise, & qui est naturellement si fort, qu'on croyoit impossible de le prendre sans canon. Mais le Colonel Wolsley s'étant présenté devant, les Irlandois se rendirent après une petite résistance, le 23 may 1690. * *Diction. Anglois.*

BALLINGLASSE, en Irlande. *Cherchez* BALTINGLASSE.

BALLISHANNON, ville maritime dans le nord de l'Irlande, & dans le Comté de Dunnagall, sur la côte occidentale, à huit milles au sud de la ville de Dunnigall. Elle a un port à l'embouchure de la riviére. * *Dict. Anglois.*

BALLOMER. *Cherchez* GONDEBAUD ou GOMBAUD.

BALLONYME, *Ballonymus*, pauvre Tyrien de l'ancienne race des Rois de Sidon, fut élevé sur le thrône de Tyr par Alexandre, à la recommandation d'Hephestion son Favori. * Diodore de Sicile, *l. 17.* C'est le même qu'ABDOLONYME. *Cherchez ce nom.*

BALLORINUS. *Voyez ci-devant* BALLONYME.

BALM, ou **PALM**, est un village du Canton de Soleurre, au dessus du Mosensée, sur le Buchegberg. Elizabeth Senne, *Baronne* de Bucheg vendit le droit de Patronage de *Balm*, à Mannus Aitrew de Soleurre en 1395, & celui-ci le revendit au couvent de St. Urbain en 1417. En 1522, la ville de Soleurre permit à ceux de Balm, avec le consentement de l'Evêque de Lausane, de bâtir une chapelle sur la montagne; & en 1560, ce Canton acheta le droit de Patronage & des dîmes de Balm, du Couvent de St. Urbain, pour 1600 livres. Les Barons de Balm étoient autrefois très-riches & fort accréditez à la Cour Impériale; mais après qu'Ulric de Balm eut été du nombre de ceux qui en 1348, assassinérent l'Empereur Albert I. dans les campagnes de Windisch, où est à présent le cloître de Kongsfeld, il causa la perte totale de sa famille. Il s'enfuit après cette action à Bâle, & se cacha au couvent des *Repenties de la Magdelaine*, qui étoit au *fauxbourg des pierres*. Quelque tems après il se retira dans son château d'Altbüren, & y mourut de chagrin. Le château de Balm fut démoli par les Autrichiens. Urstisius, *Chron. Bas. l. 3. p. 151.* Stumpf, *l. 7. p. 228.* Hafner, *Theatr. Solodur.*

BALME. *Cherchez* BAUME.

BALMIS (Abraham Ben R. Meir de) Médecin Juif, né à Lecci dans le Royaume de Naples, florissoit à Venise au commencement du XVI siécle. Il composa une longue Grammaire Hébraïque, qu'il a intitulée, *Mikneh Abraham*, *Pécule d'Abraham*, qui fut imprimée en Hebreu & en Latin à Venise par Daniel Bomberg l'an 1523. Il traduisit en Latin plusieurs Commentaires d'Averroès sur Aristote, & quelques Ouvrages d'Avem Pace. Il a fait outre cela un livre, *de Demonstratione*, & un autre *de Substantia Orbis*. *Voyez* la Bibliothéque de Gesner & la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci. M. Simon, dans son Histoire Critique du vieux Testament, dit que Balmis enseigna dans l'Université de Padoue; & selon Munster, ce Juif se plaisoit beaucoup plus à refuter ce que les autres avoient dit, qu'à établir quelque chose de certain. * Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica.* Gesneri *Bibliotheca.* Munster, *in præf. Grammat. Elia, apud Spizelium Fel. liter. pag. 958.* Bayle, *Diction. Critiq. 2. édit. à Roterdam en 1702.* Simon, *Hist. Critiq. du Vieux Testament, p. 536.* M. du Pin. *Hist. des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, édition de Paris en l'année 1710, in 12. p. 166.*

BALOANS, terme par lequel M. le Comte de Forbin désigne les Missionnaires Catholiques dans *ses Mémoires.*

BALOCHE (Antoine) Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ANTOINE BALOCHE.

BALOTH, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 15. ch. 24.*

BALOUFEAU (Jacques) qui se disoit Baron de Saint-Angel, étoit fils d'un Avocat au Parlement de Bourdeaux, & naquit à Saint-Jean d'Angély. Il dissipa tout son bien par ses débauches, & fut contraint par ses Créanciers de prendre le bonnet verd. Il fit ensuite les fonctions de Délateur en crime d'usure dans le département du Comté d'Auvergne; & après y avoir commis plusieurs concussions, il se retira en Champagne, où il épousa *Anne* Rolant. Mais il la quitta bientôt, & s'en alla à Montpellier, où il changea la qualité de Baron de Saint-Angel en celle de Baron de Sainte-Foi. Il y contracta un autre mariage avec *Françoise* du Portal, qu'il abandonna encore. Delà il se retira à Bruxelles, & y prit une troisiéme femme. Quelque tems après il vint à Dijon, & s'y maria pour une quatriéme fois. On y reconnut ses impostures, & on l'arrêta prisonnier; mais il s'évada, & vint à Paris, où ayant trouvé moyen de parler au Roi, il supposa, entr'autres choses, qu'un Génois avoit conspiré contre la personne de sa Majesté. Il reçut deux cens écus de récompense; & ayant été conduit à Bruxelles pour montrer ce Génois à des gens que le Roi y envoya, il dit que ce Génois étoit passé en Angleterre. Il tira cependant quelque argent & une chaîne d'or du Marquis de Spinola, qui lui fit espérer une pension de trois mille livres du Roi d'Espagne. Après cela Baloufeau passa en Angleterre pour suivre, à ce qu'il disoit, le Génois; & usant de son adresse ordinaire auprès du Roi de la Grande Bretagne, il en tira deux mille livres. Il accusa ensuite les Assesseurs(?), qui furent arrêtez & mis à la Bastille. Toutes ses fourberies ayant été reconnues, on lui fit son procès, & il fut enfin pendu à Paris en 1626. * *Mercure François.*

BALSAC, petite ville à deux lieues de Brioude en Auvergne, a donné le nom à la maison de Balsac, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis.

I. JEAN de Balsac, Seigneur d'Entragues, lequel aida le Roi Charles VII, de tous ses biens contre les Anglois, & épousa *Jeanne* de Chabannes, fille de *Robert* Comte de Charlus, dont il eut ROBERT, qui suit; & ROFFEC, qui continua la postérité.

II. ROBERT de Balsac, Seigneur d'Entragues & de S. Chamant, Conseiller & Chambellan du Roi, & Sénéchal d'Agénois

en 1458, ne laissa que trois filles, qui furent, *Anne*, mariée à *Guillaume* Seigneur de Joyeuse; *Marie*, alliée à *Louis* Malet, Seigneur de Graville, Amiral de France; & *Philippe* de Balsac, qui épousa *Louis* Seigneur de Montlaur.

II. Roffec de Balsac, Seigneur d'Entragues, second fils de Jean, fut Sénéchal d'Agenois, & Gouverneur de l'Isle pour le Roi Charles VIII. Il épousa *N.* dont il eut Pierre, qui suit.

III. Pierre de Balsac, Seigneur d'Entragues & de Dunes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Haute & Basse Marche, épousa *Anne* Malet sa cousine, Dame de Montagu, fille de *Louis* Seigneur de Graville, Amiral de France, dont il eut entr'autres enfans Guillaume, qui suit; & Thomas, qui fit *la branche des Seigneurs de Montagu, rapportée ci-après.*

IV. Guillaume de Balsac, Seigneur d'Entragues, de Marcoussis, &c. Gouverneur du Havre de Grace, épousa *Louise*, fille de *Jean* Seigneur d'Humieres, dont il eut, 1. François, qui suit; 2. *Charles* de Balsac, Seigneur & Baron de Dunes, Comte de Graville, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de S. Dizier, dit *le bel Entragues*, qui mourut l'an 1599, ayant fiancé, *N.* fille du Maréchal de Montluc, contre qui le Comte de Quailus prit querelle en 1578, ce qui fut cause du fameux duel de Quailus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac & Schomberg; 3. autre Charles, qui fit *la branche des Comtes de Clermont, mentionnée ci-après*; 4. *Gilles*, Seigneur de Cournancy, tué au siége de la Rochelle l'an 1573; 5. *Catherine*, mariée à *Edme* Stuart, Comte de Lennox, Seigneur d'Aubigny; & 6. *Louise* de Balsac, alliée à *Charles* Baron de Clere en Normandie.

V. François de Balsac, Seigneur d'Entragues, de Marcoussis, &c. fut fait Chevalier des Ordres du Roi par Henri III, lors de la premiere création l'an 1578, & Gouverneur d'Orléans. Il épousa 1. *Jacqueline* de Rohan, Dame de Gié, fille & heritiere de *François* de Rohan, Seigneur de Gié, & du Verger; 2. *Marie* Touchet, Dame de Belleville, mere de *Charles* de Valois Duc d'Angoulême, Comte d'Auvergne, fils *naturel* du Roi *Charles* IX. Du premier mariage vinrent 1. Charles, qui suit; 2. *César*, Seigneur de Gié, mort sans posterité de *Catherine* Hennequin, fille d'*Antoine* Seigneur d'Assy; & 3. *Catherine-Charlotte* de Balsac, mariée à *Jacques* d'Illiers, Seigneur de Chantemêle, dont elle eut entre autres enfans, *Léon* d'Illiers, Seigneur d'Entragues, de Chantemêle, &c. qui fut héritier de la maison d'Entragues, à condition d'en porter le nom & les armes. Du second mariage sortirent, 4. *Henriette* de Balsac, Marquise de Verneuil, mere de *Henri* de Bourbon Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, fils *naturel* du Roi Henri IV, morte l'an 1633, en sa 54 année; & 5. *Marie* de Balsac, mere de *Louis* de Bassompierre Evêque de Saintes, fils *naturel* de *François* de Bassompierre Maréchal de France.

VI. Charles de Balsac, Seigneur d'Entragues, &c. Gouverneur d'Orléans, fut pere de *Charles* de Balsac, mort jeune.

BRANCHE DES COMTES DE CLERMONT.

V. Charles de Balsac, dit *le Jeune*, troisiéme fils de Guillaume de Balsac, Seigneur d'Entragues, &c. & de *Louise* d'Humieres, fut Seigneur de Clermont-d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & fut tué à la bataille d'Yvry l'an 1590. Il épousa *Helene* Bon, veuve de *Charles* de Gondy, Seigneur de la Tour, Grand-Maître de la Garderobbe du Roi, & fille de *Pierre* Bon, Seigneur de Meuillon, Gouverneur de Marseille, & de *Marguerite* de Robins de Graveson, dont il eut, 1. Henri, qui suit; 2. Charles, qui fit *la branche des Barons de Dunes, mentionnée ci-après*; 3. *Louis* Chevalier de Malthe; 4. *Jean*, nommé à l'Evêché de Grenoble, mort l'an 1609; 5. *Nicolas* Coadjuteur d'Autun, mort l'an 1611; & 6. *Louise* de Balsac, morte jeune.

VI. Henri de Balsac, Marquis de Clermont d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, Seigneur de Mézieres, &c. épousa *Louise* Luillier, Dame de Boullancourt, &c. fille unique de *Nicolas* Luillier, Seigneur de Boullencourt, &c. Président en la Chambre des Comptes, & de *Louise* Boudet; dont il eut 1. *Louise* de Balsac, seconde femme de *Louis* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goello, morte en mars 1682; & 2. *Marie* de Balsac, alliée le 28 mai 1651, à *Jean-Gaspard-Ferdinand* Comte de Marchin, & du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Capitaine & Mestre de Camp Général aux Pais-Bas pour le Roi d'Espagne, morte le neuviéme novembre 1691, âgée de 74 ans, ayant eu pour fils unique *Ferdinand* Comte de Marchin, Maréchal de France, &c. mort des blessures qu'il reçut au combat donné près de Turin le septiéme septembre 1706.

BRANCHE DES BARONS DE DUNES.

VI. Charles de Balsac, second fils de Charles Seigneur de Clermont d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Helene* Bon de Meuillon, fut institué heritier par *Charles* de Balsac, dit *le bel Entragues*, Baron de Dunes, Chevalier des Ordres du Roi aussi bien que son pere, & épousa l'an 1606, *Catherine* Hennequin, fille d'*Antoine* Seigneur d'Assy. Elle prit une seconde alliance avec *César* de Balsac, Seigneur de Gié; & une troisiéme avec *Nicolas* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, & laissa de son premier mariage 1. *Jeanne* de Balsac, mariée à *Louis* Hurault, Seigneur du Marais; 2. *Alfonsine*, alliée à *Charles* Martel, Seigneur de Montpinçon; & 3. *Elizabeth* de Balsac, qui épousa en 1624 *Gaston* de Renty, Seigneur de Landalles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

IV. Thomas de Balsac, fils puîné de Pierre Seigneur d'Entragues, &c. & d'*Anne* Malet de Graville, Dame de Montagu, fut Seigneur de Montagu, & épousa *Anne* de Gaillard, fille de *Michel*, Seigneur de Longjumeau, Chilly, &c. & de *Souveraine* d'Angoulême, sœur *naturelle* du Roi *François* I. & il en eut, 1. Pierre de Balsac, qui suit; 2. *Robert* Seigneur d'Ambonville, la Breuerie, & Châtres sous Montlhery, qui épousa *Marie* le Maire, fille de *Gilles* Seigneur de Ferriere, Chanchecourt, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Legers, & de *Marie* Hennequin; 3. *Charles*, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, mort en 1627; 4. *Louise*, mariée à *Jean* de Créquy, Seigneur de Raimboval; 5. *Anne*, alliée à *Antoine* de Monchy, Seigneur de Montcavrel; 6. *Claude*, qui épousa *N.* Seigneur de Boilinger; 7. *Louise*, Abbesse de Sauvoir près de Laon; & 8. *Souveraine* de Balsac, mariée à *N.* Seigneur de S. Seply en Normandie.

V. Pierre de Balsac, Seigneur de Montagu, &c. épousa *Magdelaine* Olivier, fille de *François* Olivier, Chancelier de France, dont il eut pour fille unique *Anne* Balsac, mariée 1. à *François* de l'Isle, Seigneur de Trigny, Gouverneur d'Amiens; 2. à *Louis* Séguier, Baron de Saint-Brisson, Prevôt de Paris. * Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maison de France.* Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Castelnau*, l. 7. De Thou, *Hist.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes & des Présidens.* Le P. Anselme, *Généal. Hist.* Godefroy, *Offic. de la Couronne, &c.*

BALSAC (Robert) Anglois, qui vivoit vers l'an 1450, étoit homme de guerre, & laissa un Traité, *de Re Militari.* * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

BALSAC. *Voyez* BALZAC.

BALSAME ou ABSELAME (Pierre) *Cherchez* PIERRE.

BALSAMON (Théodore) Diacre, puis Garde des loix & des chartes de l'Eglise de Constantinople, *Nomophylax* & *Chartophylax*, & enfin Patriarche d'Antioche pour les Grecs, vivoit sur la fin du XII siecle. L'Empereur Isaac *l'Ange* avoit envie de mettre sur le siege de l'église de Constantinople, Dosithée, Patriarche de Jerusalem pour les Grecs; mais comme ces sortes de changemens sont contre les Canons; il vit bien que les Prélats s'opposeroient à cette nomination. Pour les faire donner dans son sens, il fit une fausse confidence à Balsamon, comme s'il eût eu dessein de lui donner l'Evêché de Constantinople. Celui-ci flaté agréablement par cet espoir, soutint dans l'assemblée des Prélats, que cette translation, bien loin d'être contraire aux Canons, leur étoit très-conforme, & les attira dans son sentiment. Mais il fut très-surpris lorsque l'Empereur disposa de cette dignité en faveur de Dosithée. Balsamon a écrit divers Ouvrages, dont nous avons une partie dans la Bibliothéque du Droit Canon de Justel; comme ses Notes sur le *Nomocanon de Photius*, & le Recueil des Ordonnances ou Constitutions Ecclesiastiques, avec les Notes de Charles-Annibal Fabrot. Au reste Balsamon, irrité de ce que les Latins étoient maîtres de la ville d'Antioche, dont il étoit Patriarche pour les Grecs, employa tout ce qu'il avoit d'esprit & de science à déchirer l'Eglise Romaine. Dans *ses Notes sur le Nomocanon*, dans *ses Méditations sur les priviléges des Patriarches*, & dans *ses Réponses à Marc, Patriarche d'Alexandrie*, il passe jusqu'à des excès qui ont été condamnez de ceux même de son parti. On ne sait point en quel tems il mourut, & on conjecture seulement qu'il a vécu jusqu'en 1214. M. Cotelier nous a donné deux lettres de cet Auteur; l'une adressée au peuple d'Antioche, sur les jeûnes qu'il doit observer; & l'autre à Théodose Supérieur, sur la réception des Novices dans les monastéres. * Nicetas Choniates, *l. 2. Hist. Isaaci Angeli.* Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin. Fabrot. Justel. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XIII siécle.*

BALSERA. *Voyez* BASSORA & HOSSEIN BACHA.

BALSHAM, (Hugo de) Evêque d'Ely en Angleterre, prit le nom de *Balsham*, qui étoit celui du village où il étoit né, suivant la coutume du Clergé de son tems. Il fonda, ce qu'on appelle la *Maison de pierre*, à l'Université de Cambridge, & la dota de quelques Terres, quelques autres Bienfaiteurs augmenterent dans la suite les fonds de cette maison. Il finit cette fondation en 1284, & mourut en 1286, après avoir été Evêque d'Ely pendant 28 ans.

BALSTAL ou BALISTEL, bourg de la Suisse, situé dans le Canton de Soleurre, à trois lieues de la petite ville d'Olten, vers l'Occident. Elle est considerable par ses bonnes mines de fer. * Maty, *Diction. Geogr.*

BALTANAS (Dominique de) Espagnol, né l'an 1488, à Villanova del Arçobispo, qui est un petit village sur les confins de la Murcie & du Royaume de Grenade, près de Cazorla, étudia à Salamanque, & y prit l'habit de Religieux parmi les Dominicains. Il a écrit plusieurs Ouvrages en Espagnol, & mourut en 1560. * Alfonse Fernandès, *de Script. Dominic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. &c.*

BALTHASAR, Roi de Babylone. Le Prophéte Daniel dit qu'il étoit fils de Nabuchodonosor, & décrit sa mort funeste, *chap.* 6. *Le Roi Balthasar*, dit-il, *fit un grand festin: & étant déja plein de vin, commanda qu'on lui apportât les vases d'or & d'argent que son pere Nabuchodonosor avoit enlevez du temple de Jerusalem. Il but dedans avec ses femmes, ses concubines, & les Grands de la Cour, en louant ses Dieux. Au même moment on vit paroître des doigts: & comme on vit la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier sur la muraille de la salle, le Roi fut saisi de frayeur.* Les mots que cette main écrivoit, étoient Mene Mene Thekel Upharsin ou Mané, Thechel, Phares. Personne ne put les expliquer que Daniel, qui les interpréta de la maniere suivante. Mané, *Dieu a compté les jours de votre régne, & il en a marqué l'accomplissement.* Thechel, *vous avez été pesé dans la balance, & vous avez été trouvé trop leger.* Phares, *votre Royaume a été divisé, & il a été donné aux Perses & aux Médes.* Le Prophéte ajoûte, *que cette même nuit Balthasar, Roi des Chaldéens, fut tué; & que Darius, qui étoit Méde, fut mis en sa place, étant âgé de 62 ans.* Les Chronologistes ont peine à déterminer qui est ce Balthasar; les uns le prennent pour Evilmerodach fils & successeur de Nabuchodonosor; d'autres pour le Laborosarchode de Bérose, qui succeda, selon cet Auteur, à Né-

à Nériglissor, & étoit petit-fils de Nabuchodonosor par sa mére ; il y en a encore qui le croyent le même que le Nabonide du même Bérose, ou Nabonnade du Canon de Ptolomée. Ce dernier sentiment est le plus insoutenable de tous ; car Nabonide ou Nabonnade, n'étoit point de la race de Nabuchodonosor, & il est le même que Darius Méde : aussi est-il abandonné présentement de tout le monde. Ceux qui croyent que Balthasar & Evilmérodach sont divers noms du même Prince, n'ont point d'autre raison de le croire, que la qualité de fils de Nabuchodonosor, qui est donnée à l'un & à l'autre : raison peu considérable pour qui fait attention à l'usage de l'Ecriture, qui donne souvent le nom de fils aux petits-fils. Il est certain que Daniel a suivi cet usage dans l'endroit qu'on a cité ; car le Prophéte Jérémie ayant prédit que les nations seroient soumises à Nabuchodonosor, à son fils, & à son petit-fils, Balthasar ne peut être que le petit-fils de Nabuchodonosor ; puisqu'il ne laissa pas de postérité, & que ce fut un étranger qui lui succéda. Il faut donc que le Prince que nous cherchons soit un des deux successeurs d'Evilmérodach, c'est à dire, ou Nériglissor, ou Laborosarchode : & comme on a remarqué à l'article d'Assyrie, que ce Laborosarchode est supposé ; & que Nériglissor ou Niricassolasçar doit être fils d'Evilmérodach, on doit s'assurer que c'est lui-même qui est appellé Balthasar par Daniel.

B A L T H A Z A R, nom que donne une Tradition peu certaine à l'un des trois Mages ou Rois, qui étant conduits par une étoile, vinrent adorer le Sauveur nouvellement né à Bethléem.

* B A L T H A Z A R ou B E L T S Ç A T S A R, nom imposé à Daniel par le Chef des Eunuques sous le régne de Nabuchodonosor. * *Daniel, ch. 1. v. 7.*

B A L T H A Z A R G E R A R D, de Villafar, ville du Comté de Bourgogne qui avoit été au Comte de Mansfeld, fut gagné par quelques Espagnols pour attenter sur la personne de Guillaume de Nassau, I. du nom, Prince d'Orange. Ce malheureux exécuta son dessein le dixiéme juillet 1584, en présentant à Delft des lettres au Prince, touchant la mort du Duc d'Alençon. Après en avoir attendu quelque-tems la réponse, comme s'il eût dû s'en retourner en son païs, il le tua d'un coup de pistolet qu'il lui tira dans le cœur lorsqu'il sortoit de table, & qu'il passoit dans une salle. Il fut en même tems poursuivi par des Gardes du Prince, & fut pris comme il étoit prêt de sortir de la ville. On le mit à la torture pour lui faire confesser qui l'avoit porté à cette action ; & l'on ne put jamais tirer d'autre réponse de lui, sinon, qu'il ne l'avoit entrepris que par inspiration divine. D'autres disent qu'il avoua qu'on lui avoit fait espérer la couronne du martyre dans le ciel ; & que dans cette espérance il auroit tué le Prince quand il auroit eu cinquante mille hommes autour de lui. Il fut coupé en quatre quartiers, qui furent traînez en autant d'endroits de la ville. Strada, Partisan des Espagnols, dit que ceux qui assistérent à ce spectacle, admirérent la constance & le courage de ce jeune homme de 26 ans ; mais il n'ose en venir jusqu'au point de louer son action, que Mézeray, *en son Abrégé Chronologique*, nomme *un attentat horrible*. * Jacques Auguste de Thou, *liv. 79. de l'Histoire de son tems*. Reidanus, *l. 3. des Annales*.

B A L T H A Z A R (Christophle) homme d'érudition & de mérite dans le XVII siécle, s'appliqua principalement à l'Histoire Ecclésiastique, & ce fut cette application qui lui donna un fort grand dégoût pour la Religion Romaine, & un grand désir d'embrasser la Protestante. Il étoit Avocat du Roi au Présidial d'Auxerre ; & comme il falloit se résoudre à quitter cette charge ou à ne changer pas de Religion, il fut quelque tems dans l'embarras de cette alternative : mais enfin la conscience gagna le dessus & l'obligea de quitter Auxerre, sa charge, ses parens, ses biens, ses amis, pour aller à Charenton, où il embrassa la Religion Réformée, dans laquelle il a persisté jusqu'à la mort, édifiant ses fréres tant par sa bonne vie que par ses discours. La dépense qu'il falloit faire à Paris étant trop grande pour l'état où il se trouvoit, & sa conversion le commettant trop dans une ville comme celle-là, il crut qu'il feroit bien de se retirer dans quelque province, & il fut ravi de se voir attiré à Castres par M. de Faur, jeune & riche Conseiller de la chambre mi-partie de l'Edit, qui le logea dans sa maison, & lui donna une pension raisonnable. Ce Conseiller s'estimoit heureux d'avoir chez soi un savant homme qui par ses instructions & par sa conversation lui pouvoit apprendre mille belles choses. Mais il ne demeura pas long-tems avec ce Conseiller, ayant dessein de travailler pour le public. Le Synode national de Loudun l'an 1659, lui accorda une pension de sept cens cinquante livres, payables par toutes les églises de France, selon la répartition qui en fut faite. Il avoit preparé avant la tenue de ce Synode des Dissertations Latines sur des matiéres importantes contre le Cardinal Baronius. Il en mit quatre ou cinq entre les mains d'un Ministre de Castres, l'un des Députez de la province du Haut Languedoc & de la Haute Guienne, qui furent présentées à M. Daillé, Modérateur de ce Synode national, & celui de tous les Ministres qui pouvoit le mieux juger de la bonté de ces piéces. M. Daillé en fut fort content, & en rendit un témoignage avantageux à toute la compagnie. Il les emporta à Paris, où l'on croyoit qu'elles seroient imprimées, car on les jugea dignes de voir le jour. Mais l'événement a fait voir, ou qu'on ne prit point de mesures pour cela, ou qu'on n'en put prendre. L'Auteur qui étoit fort vieux, & travaillé de la pierre, étant mort, & M. Daillé après lui, l'église de Castres a eu beau écrire lettres sur lettres pour retirer ces Dissertations, elle n'a pu seulement savoir ce qu'elles étoient devenues. M. Balthazar en laissa d'autres, qui n'étoient pas encore achevées, & quantité de recueils, qui consistoient presque tous en des billets séparez, où il avoit mis les autoritez & les témoignages dont il devoit se servir contre le Cardinal Baronius. C'est dommage que tout cela soit demeuré dans un coffre qui est au pouvoir de je ne sai qui. Il écrivoit bien en Latin : son Panégyrique de M. Fouquet est d'un beau stile ; on ne sait point non plus ce que cela est devenu. * Bayle, *Dict. Crit.*

* B A L T H A Z A R, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi Philippe IV naquit en 1629, après que la Reine eut déja mis trois Princesses au monde. Lorsqu'il n'avoit encore que trois ans, les Etats de Castille lui firent hommage. Ceux d'Aragon firent la même chose en 1645, après qu'il eut confirmé par serment leurs priviléges. Ensuite on demanda pour lui en mariage la fille aînée de l'Empereur Ferdinand III. mais à peine eut-on nommé des Ambassadeurs pour aller la chercher à la Cour de Vienne, que ce Prince mourut à Saragoce le deuxiéme septembre 1646, pour avoir fait trop d'usage des philtres. Les Médecins, pour prévenir un tel reproche, ne firent qu'augmenter sa maladie à force de le saigner, & en lui faisant prendre des remédes contraires à son mal. Cela causa la disgrace de son Maître d'Hôtel Dom Pedro d'Aragon. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatr. Europ.*, *tome 5. p. 965. 1188.*

* B A L T H A Z A R *de Sienne*, ainsi surnommé de la ville de sa naissance, fut un habile Architecte dans le XVI siécle, & appellé à cause de cela *le Restaurateur de l'Architecture*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices de l'Italie.*

B A L T H A Z A R M A R C Y. *Voyez* M A R C Y.

B A L T H A Z A R P E R U Z Z I. *Voyez* P E R U Z Z I (Balthazar)

B A L T H A Z A R C O R D E R I U S. *Cherchez* C O R D E R.

B A L T I M O R E, ville d'Irlande. *Cherchez* B A L A T I M O R E.

* B A L T I N (Adrien) né à Bruges en Flandre, Pensionnaire du Franc de Bruges, étoit un homme d'un solide jugement & tres-habile dans la Politique & dans le Droit Civil. Il fit en Latin à l'honneur de l'Archiduc Albert d'Autriche une belle Oraison Funébre, prononcée dans l'église des Fréres Mineurs & imprimée à Gand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B A L T I N G L A S S E ou B A L L I N G L A S S E, bourg de la Lagénie en Irlande. Il a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume, & se trouve à neuf lieues de la ville de Wicklo, dans le Comté de même nom, aux confins de celui de Kildare. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A L T I Q U E ou M E R B A L T I Q U E, *mare Balticum*, *Orientale*, *Suevicum*, que les Allemands & ceux du païs nomment *Ostzée* & *Die Belt*, les Flamands *Oost-Meer*, c'est à dire, *mer Orientale*, & les Suédois *Ostersoen* & selon d'autres *Ostersioen*, mer en Europe, entre l'Allemagne, le Danemarck, la Suéde & la Pologne. Elle a un tres-grand nombre d'isles, & c'est le *Sinus Codanus* des Anciens. Vers le couchant elle se joint à l'Océan, ou Mer d'Allemagne, par le célébre détroit de Sund ; & depuis s'élargissant, elle forme à la fin deux grands golfes, dont l'un est le golfe de *Bodles* ou de *Bothnie*, que ceux du païs nomment *Bothenzée*, & l'autre de *Finnes* ou de *Finlande*, que les Allemands appellent *Finnischzée*. Il y a encore les Golfes de *Riga* & de *Dantzick*, qui sont moins considérables. Corneille Tacite rapporte que c'est sur les côtes de cette mer qu'on trouve l'ambre. En effet, depuis tant de siécles qu'il vivoit, nous n'en avons point découvert qu'en cette mer particuliérement sur les côtes de la Prusse. On croit qu'il se forme sur les pins & sapins, qui sont sur le rivage de la mer, ou sur les bords des riviéres ; & que ces arbres ayant distilé l'ambre, principalement aux mois de juin, de juillet & d'août, la mer le reçoit & le jette ensuite sur les côtes durant les tempêtes. Cela a rapport à ce qu'en dit Pline, que l'ambre vient de quelques isles de l'Océan *septentrional*, qui lavent les côtes de la Germanie, & qu'il est produit de certains arbres qui ressemblent aux pins, de la même façon que la gomme vient sur les cerisiers. *Voyez* le mot AMBRE. * Davity, *du Monde*.

* B A L T U S (le Pére) Jésuite, a été choisi entre tous les Jésuites de France, pour exercer à Rome l'emploi de Censeur général des livres composés par des Auteurs de sa Compagnie. Lorsque M. Huet Evêque d'Avranches, fut attaqué sur son *Traité Philosophique*, il trouva un Défenseur dans le Pére Baltus, qui après avoir lu & examiné cet Ouvrage, déclare n'y avoir trouvé que ce qu'enseignent communément les Péres & les Docteurs de l'Eglise. * *Histoire de l'Académie Françoise* par M. l'Abbé d'Olivet, *p. 407. & 408.*

B A L V A N N A. *Voyez* B A L B U E N A.

B A L U C L A V A, *Balaclavia*, ville de la Turquie en Europe, située dans la presqu'isle de Krim, ou de la Tartarie Crimée, sur un petit Golfe de la côte occidentale, entre le Cap d'Inkermen & la ville de Tupetorkan. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Pallacium*. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A L V E, *Balva*, bourg ou petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Duché de Westphalie, sur les confins du Comté de la Marck, à trois lieues de la ville d'Arensberg du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A L U E (Jean) Cardinal, célébre sous le régne de Louis XI. étoit fils d'un Meûnier de Verdun, ou, selon d'autres, d'un Tailleur d'habits de Poitiers. Après avoir assez bien étudié, il s'attacha à Jean Juvénal des Ursins, Evêque de Poitiers, puis à Jean de Beauveau, Evêque d'Angers, qui le fit son Grand-Vicaire, & lui conféra un Canonicat dans son église. Depuis, Jean de Melun, Favori de Louis XI. présenta Balue au Roi, qui le fit son Aumônier, & lui donna les Abbaïes de Fécamp, du Bec, & de Saint-Ouen de Rouen. Ce Prince lui confia la charge d'Intendant des Finances, & le nomma à l'Evêché d'Evreux l'an 1463, qu'il quitta pour celui d'Angers en 1467, après avoir accusé Jean de Beauveau son bienfaiteur, de plusieurs crimes d'Etat, qui le convainquirent lui-même d'ingratitude. Jean de Melun ne fut pas mieux traité : car ce fut par les intrigues de Balue que Louis XI. lui fit couper la tête à Loches en 1468. Dès l'an 1464, le Roi avoit envoyé à Rome Adam Fumée Maître des Requêtes, demander pour l'Evêque d'Angers le chapeau de Cardinal, que Paul II. lui accorda le 18 septembre de la même année, en reconnoissance de ce qu'il avoit procuré la révocation de la Pragmatique Sanction, tant souhaitée par la Cour de Rome. Cette nouvelle dignité augmenta

la

la faveur de Balue. Il avoit tant d'inclination pour la guerre, qu'il se trouvoit à la revue des troupes, & payoit lui-même les soldats qu'on avoit levez contre cette Ligue, que les Mécontens nommerent *du bien public*. Les Seigneurs de la Cour étoient peu contens de ce procedé; & le Comte de Dammartin demanda au Roi la permission d'aller régler le Clergé, & de faire la fonction d'Evêque, puisque ce Prélat faisoit la sienne. Après une assez longue faveur, le Roi soupçonna la fidelité de Balue, qui ne s'étoit élevé que par ses fourberies, & cela contre lui, au sujet de l'entrevue de Peronne en 1468, dans laquelle ce Ministre exposa si témérairement la personne de sa Majesté. Balue indigné de ce que le Roi ne lui communiquoit plus ses affaires, eut commerce avec ses ennemis, par le moyen d'un domestique de l'Evêque de Verdun, nommé *Simon*, qui fut surpris avec les lettres qu'il portoit. On arrêta pour lors le Cardinal, & on le mit dans une prison, quelques-uns disent dans une cage faite exprès, où il demeura onze ans, malgré toutes les instances du Pape en sa faveur. Sur la fin de ce terme, on dit qu'il s'avisa de boire de son eau, & qu'on le crut malade d'une rétention d'urine: ce qui fut presque le seul motif de sa liberté. Ce fut en 1479, que le Cardinal Julien de la Rovère, Légat en France, obtint son élargissement. Balue alla à Rome, où par ses intrigues il aquit beaucoup de crédit, & de bons Bénéfices. Sixte IV. en 1484, l'envoya Légat *à latere* en France, où il voulut faire les fonctions, avant que d'avoir fait agréer les lettres au Roi, & les avoir présentées au Parlement, pour connoître s'il n'y avoit rien de contraire aux droits de la Couronne, & aux libertez de l'Eglise Gallicane. Charles VIII. en fut si offensé, qu'il lui défendit de prendre les marques de sa légation. Néanmoins cette difficulté fut levée; & le Légat retourna promptement à Rome, ayant sçu la mort de Sixte IV. qui lui avoit donné l'Evêché d'Albe. Le Pape Innocent VIII. le nomma Evêque de Preneste, & Légat de la Marche d'Ancone. On dit qu'il fut Protecteur de l'Ordre de Malthe. Enfin il mourut en octobre 1491, étant alors septuagénaire. Son corps fut apporté à Rome, & déposé en l'église de sainte Praxède, où se voit son épitaphe, ayant éprouvé en sa vie la bonne & la mauvaise fortune.

Il eut pour frere Nicole, qui suit; *Pierre*, mort sans alliance, & *N.* Balue, Evêque de Saint Pons de Tomieres.

II. Nicole Balue aquit les Terres de Villepreux, de Fontenay en France, de Noisi-le-Sec, des Porcherons, des Gouais, de Montramé & des Cervolles, fut reçu Clerc des Comptes en 1466; puis Maître des Comptes en 1467, & mourut en 1506. Il épousa *Philippe* Bureau, fille de *Jean* Seigneur de Moncias, Maître des Comptes & Trésorier de France, & de *Germaine* Hesselin, dont il eut, 1. *Jean* Baluë l'*aîné*, Seigneur de Villepreux, de Gouais & de Fontenay en France, Curé de Saint-Eustache à Paris, Grand-Archidiacre d'Angers & de Souvigny en l'église de Clermont en Auvergne, mort en 1525; 2. Jean Balue *le Jeune*, qui suit; 3. *Philippe*, Seigneur d'Ermet & de la Mote-Bonnot, mort sans alliance; 4. *Marie*, alliée à *Guillaume* de la Villeneuve, Seigneur de Bailli-en-Cruye & de l'Hébergerie, morte en 1518; 5. *Germaine*, mariée 1. à *Charles* bâtard d'Alençon, Baron de Cany & de Caniel en Normandie: 2. à *Claude* Brinon, Seigneur de Pleslis-aux-Tournelles; 6. *Etiennette*, Dame des Porcherons, qui épousa *Gérard* le Coq, Seigneur d'Esgrenay, Maître des Requêtes; & 7. *Marguerite* Balue, morte sans alliance.

III. Jean Balue *le Jeune*, Seigneur de Villepreux, de Gouais, d'Ermet, de la Mote-Bonnot & de Cervolles, Maître d'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, Ecuyer tranchant du Dauphin, vivoit en 1520, & eut de *Marie* Malingre sa femme, fille de *Jean* Malingre, Conseiller au Parlement, 1. Louis, qui suit; 2. Claude, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & 3. *Antoinette* Balue, mariée à *François* de Monnez, Seigneur de Monmart & du Bréau.

IV. Louis Balue, Seigneur d'Ermet, épousa en août 1543, *Isabelle* Spifame, fille de *Gaillard*, Seigneur de Bisseaux, & d'*Anne* de Marle, sa premiere femme, dont il eut, 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Charlotte*, mariée à *Charles* Bezinier, Seigneur de Bizy en Nivernois; 3. *Françoise*, & 4. *Antoinette* Balue.

IV. Claude Balue, fils de Jean Balue *le Jeune*, & de *Marie* Malingre, fut Seigneur de Villepreux, & mourut le 15 mai 1570, laissant de *Marthe* du Thiriel, qu'il avoit épousée en février 1563, pour fils unique *Claude* Balue, Seigneur de Villepreux, mort le 27 janvier 1576. * Philippe de Comines. Le Continuateur de Monstrelet. Robert Gaguin. Paul Emile. Mathieu & Mezeray, *in Louis XI. & Charles VIII.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Sponde, *A. C.* 1469. *n.* 4. 1480. *n.* 4. 1485. *n.* 3. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

BALUZE (Etienne) né à Tulle le 24 novembre 1630, est un des Auteurs du XVII siécle qui a rendu le plus de service à l'Eglise, & à la République des Lettres, par l'application continuelle qu'il s'est donnée de rechercher de tous côtez les manuscrits des bons Auteurs, de les conférer avec les éditions, & de les donner ensuite au public, avec des Notes pleines de recherches & d'érudition, suivant en cela les traces du Pere Sirmond. Etant encore Ecolier, il fit imprimer en 1652 un livre intitulé, *Antifrizonius*, contenant des remarques sur l'Ouvrage que M. Frizon Docteur de Sorbonne, avoit donné au public, sous le titre de *Gallia purpurata*. En l'année 1655, il fit encore imprimer à Tulle une petite Dissertation, pour marquer le siécle auquel avoit vécu Sadroc (en Latin *Sacerdos*) Evêque de Limoges. L'année suivante, il publia au même endroit une Dissertation, touchant les Reliques de saint Clair, de saint Lo, de saint Baumade, & de saint Ulard, que l'on conserve dans l'église de Tulle, où elles furent transférées dans le tems de l'incursion des Normands. En 1656, il fut invité de venir à Paris, par M. de Marca Archevêque de Toulouse, qui le prit auprès de lui en qualité d'homme de Lettres, auquel il demeura attaché tant qu'il vécut. Après sa mort il fut obligé de chercher un autre *Mecène*. Il fut prévenu par M. le Tellier depuis Chancelier de France, qui dans le dessein de l'attacher à l'Abbé *le Tellier*, son fils, depuis Archevêque de Reims, lui fit plusieurs gratifications, que sa reconnoissance lui a toujours fait publier. Ensuite avec l'agrément de M. le Tellier il fut choisi pour Bibliothécaire par M. Colbert, & ne contribua pas peu, par ses soins & par ses connoissances à embellir & à perfectionner la riche Bibliothéque de ce Ministre. L'Abbé *Faget*, ayant fait, en 1668, imprimer quelques Ouvrages de M. de Marca son parent, disoit dans la Vie de ce Prélat, qu'à l'article de la mort il avoit ordonné au Sieur Baluze de remettre tous ses papiers entre les mains du Président de Marca son fils. Ces paroles mirent de mauvaise humeur M. Baluze, d'ailleurs doux, & occasionnerent entre lui & l'Abbé des lettres fort dures qui ont été imprimées. En 1670, il fut nommé Professeur en Droit Canon au Collége Royal de France, chaire nouvellement érigée par sa Majesté dans ce Collége en sa faveur. Il donna plusieurs éditions du livre de M. de Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, avec la Vie de ce savant Prélat, & des Monumens anciens; un supplément au livre cinquiéme, qui étoit demeuré imparfait, & des Notes. L'Eglise & le Royaume de France lui doivent la belle édition des Capitulaires de nos Rois, rangez dans leur Ordre, ausquels il a joint les Collections d'Ansegise, & de Benoît Diacre, qu'il a enrichies de Notes: ils composent deux volumes *in fol.* imprimez à Paris en 1677. Il n'a pas rendu moins de service à l'Eglise Romaine, par l'édition des Epitres d'Innocent III. en deux volumes *in fol.* qui parurent en 1682. Il entreprit une nouvelle Collection des Conciles, pour servir de supplément à celle du Pere Labbe, dont le premier volume, qui va jusqu'au Concile de Chalcédoine, fut imprimé en 1683. Le dernier des volumes *in fol.* donné par M. Baluze, est celui qui est intitulé, *Marca Hispanica*, la Marche, ou les limites de l'Espagne, Ouvrage posthume de M. de Marca, qui contient une Histoire de la Catalogne, du Roussillon, & des Peuples voisins. Les Vies des Papes d'Avignon, ou l'Histoire des Papes qui ont tenu leur siége en France, depuis l'an 1300, jusqu'à l'an 1376, composent deux volumes *in quarto*, que M. Baluze donna en 1693. Il donna encore au public une grande quantité d'Auteurs *in octavo*, savoir, Salvien, & Vincent de Lerins, en 1663; Loup de Ferrieres en 1664; Agobard, Amolon, Leidrade, & un Traité de Flore Diacre en 1666; quatorze Homélies de Césaire d'Arles en 1669; les Conciles de la Gaule Narbonnoise en 1668; Reginon en 1671; le Traité d'*Antonius Augustinus*, sur la correction de Gratien en 1672; *Marius Mercator* en 1684. Outre cela il publia six volumes *in octavo* de différentes piéces, intitulez *Miscellanea*, c'est à dire, Oeuvres mêlangées, & des Opuscules de M. de Marca. Il travailla à quantité d'autres Ouvrages, & particulierement sur les Oeuvres de Saint-Cyprien, qu'il a conférées avec vingt-cinq anciens manuscrits. Il étoit très-versé dans la connoissance des manuscrits, des titres, & des livres imprimez de tout genre. Il écrivoit bien en Latin, savoit l'Histoire Ecclésiastique & Profane, le Droit Canonique ancien & moderne, & avoit bien lu les Peres. Il étoit doux, agréable, bienfaisant, communicatif, aimant ceux qui travailloient, & les aidant volontiers de ses lumieres, de ses mémoires & de ses manuscrits. L'Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne qu'il donna en 1708, en deux volumes *in fol.* qu'il avoit entreprise par les ordres du Cardinal de Bouillon auquel il étoit attaché depuis quelque tems, lui attira une lettre de cachet qui le relégoit à Lyon. Tout ce qu'on put faire en sa faveur fut d'empêcher un si grand éloignement. Il fut relegué successivement à Rouen, à Tours, & à Orléans. On le rappella après la paix; mais il perdit pour toujours la place de Directeur & de Professeur du Collége Royal, aussi bien que sa pension. Lorsqu'il fut revenu de son exil, il donna un septiéme tome de ses *Miscellanea*, *Historia Tutellensis*, *in folio*, & mourut le 28 juillet 1718, âgé de près de 88 ans. * *Journal des Savans de Paris*. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XVII siécle*, *tome* 5.

BALY, le Royaume de Baly, Royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie ou Haute Ethiopie, & en sa partie méridionale, vers le Royaume d'Adel. Il est séparé en deux par la riviere d'Aüaxe, qui le traverse, & a été occupé depuis long-tems par les Galles, qui le tiennent encore, & qui de là ont fait de grandes invasions dans l'Abyssinie. * Jerôme Lobo, Portugais.

BALY, *Balya*, isle de la mer des Indes, à l'orient de l'isle de Java, dont elle est separée par le Détroit de Balambuam. Elle n'a qu'environ quarante lieues de circuit, mais elle est fort peuplée; car il n'y a point d'hommes qui n'ayent plusieurs femmes, desquelles ils ont très grand nombre d'enfans: en sorte qu'on tient que cette isle peut nourrir elle seule 600000 personnes, le pais étant très-fertile. Les hommes sont noirs, & ont les cheveux fort crepus. On y voit quantité de bestiaux, de gibier & de volaille. La terre y produit du ris en abondance, dont le transport hors de l'isle est défendu; mais le fruit dont ils font le plus de cas chez eux, est le *cocos*, dont la chair est d'un goût exquis: ils ont coutume d'en extraire une huile très-saine. Les chevaux de cette isle sont petits, fort ressemblans à ceux de France: ils n'endurent que difficilement un Cavalier armé de pié en cap. Les gens riches parmi eux se font porter sur les épaules des esclaves, ou traîner dans des chars qui sont tirez par des buffles. Il y a des forêts d'orangers, de citroniers & de grenadiers, & beaucoup de coton, qui fait une partie de leur travail & de leur commerce. Ils n'ont point de négoce sur mer, si ce n'est leurs toiles de coton, qu'ils transportent à Java sur de petites barques, nommez *parous*. On y a aussi trouvé des mines d'or, mais le Roi ne veut pas qu'on les ouvre, de peur de donner à ses voisins l'envie d'y venir fouiller. Il a néanmoins une grande quantité de vaisselle d'or pour son usage. Les Habitans sont Payens, & adorent ce qu'ils rencontrent le matin au sortir de la maison. Ils ne portent point de barbe, & ils se l'arrachent, dès que le poil commence à paroître. Ils n'ont presque point de commerce. C'est néanmoins une rade commode pour les navires qui vont de la Terre-Ferme aux Moluques, à Banda, à Amboine, à Maccardo, à Timor, & à Solor; car ils y font aiguade, & y prennent des rafraîchissemens, parce que les vivres y sont à très bon marché. La capitale, qui donne le nom à l'isle, est très-belle, & le Roi y a un super-

ſuperbe palais. Il ſe montre fort rarement, & on s'adreſſe ordinairement au Miniſtre d'Etat, qu'ils appellent *Quillor*, ſous lequel il y a pluſieurs Gouverneurs de provinces. Le peuple y aime & reſpecte extrêmement ſon Roi, quoique ce Prince ſoit rude & impérieux, & s'oppoſe avec un courage extraordinaire à tous ceux qui veulent troubler le repos de l'Etat. Ces Inſulaires ont encore parmi eux cette malheureuſe coutume, qui eſt ſi ordinaire parmi les Bracmines habitans ſur les côtes de Coromandel: dès que le mari eſt mort, ſa femme, & toutes ſes femmes, s'il en a pluſieurs, ſont obligées de prendre leur parti, & de ſe faire brûler toutes vives ſur un bucher avec le cadavre du défunt; on jette dans le feu de l'huile, de la gomme & d'autres matiéres combuſtibles. Si une femme refuſe de ſe faire ainſi brûler, pour tenir compagnie à ſon mari, elle paſſe pour une miſérable le reſte de ſes jours; mais celles qui courent au bucher avec joye & avec tendreſſe pour leurs défunts, ſont reconnues & déclarées publiquement pour femmes de bien, & d'une vertu héroïque; en un mot dignes de vivre à jamais dans l'autre monde avec leurs maris. On dit que cette coutume s'introduiſit dans l'iſle de Baly, par un Roi du païs, afin d'arrêter par ce moyen l'infidélité & la perfidie des femmes, parce que, dès qu'elles s'aviſoient de ſe laſſer d'un mari, elles employoient le poiſon & toutes ſortes de ſtratagêmes pour s'en défaire. Le Prince perdoit ainſi quantité d'hommes: pour y remédier, il crut réfréner la fureur des femmes, en établiſſant cette barbare coutume. * Mandeſlo, *Voyage des Indes.*

B A L Z A C, ville & famille. *Voyez* B A L S A C.

B A L Z A C (Jean-Louis Guez, Seigneur de) natif d'Angoulême, prit ſon nom d'une terre qu'il avoit dans l'Angoumois, ſur la Charente. Son pére, nommé Guillaume Guez, mort en 1650, âgé de près de cent ans, avoit été au Duc d'Epernon, & lui-même s'attacha au Cardinal de la Valette, ce qui le fit connoître à la Cour, où il fut eſtimé du Cardinal de Richelieu, qui l'honora même de ſes lettres. Il paſſa pour l'homme de France le plus éloquent, & pour le reſtaurateur de la Langue Françoiſe. Cette réputation lui fit des envieux; & on ſait les différents qu'il eut vers l'an 1627, avec le P. Goulu, Général des Feuillans, & avec d'autres. Il mourut le 18 février de l'an 1654. & fut inhumé à Angoulême dans l'hopital de Nôtre-Dame des Anges, auquel il avoit légué douze mille livres, & ordonna par ſon teſtament que l'on le mit aux piez des pauvres qui y étoient déja inhumez. Il laiſſa auſſi un fonds de cent livres de rente par an, pour être employé de deux ans en deux ans à un prix de la valeur de deux cens livres. On le donne à celui lequel, au jugement de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, a le mieux réuſſi dans un Diſcours ſur des matiéres de piété, ainſi que l'avoit ordonné Balzac, qui étoit de cet illuſtre Corps. Quelques difficultez ſurvenues dans l'exécution de ſon teſtament, furent cauſe que ce prix ne put être propoſé & donné qu'en l'année 1671, après que Meſſieurs de l'Académie Françoiſe eurent fait ſavoir que le ſujet propoſé ſuivant l'intention de M. de Balzac, pour faire les diſcours, ſeroit *de la louange & de la gloire; qu'elles appartiennent à Dieu en propriété, & que les hommes en ſont ordinairement les uſurpateurs. Non nobis Domine, ſed nomini tuo da gloriam.* La valeur de ce prix eſt ordinairement employée à un Crucifix, à un S. Louis, ou quelqu'autre piéce de piété, qu'on donne le 25 d'août. Nous avons diverſes éditions des Oeuvres de M. de Balzac, entre autres, une en deux vol. *in fol.* avec une ſavante préface de M. l'Abbé Caſſagne, qui étoit auſſi de l'Académie Françoiſe, & Sous-Bibliothécaire de la Bibliothéque du Roi. Balzac faiſoit bien des vers Latins, & on en a de lui qui ſont dignes des ſiécles de la plus pure Latinité. On a un Recueil de ſes vers, partagez en trois livres. Ce ſont des piéces mêlées de différentes eſpéces de vers. Quelques-uns eſtiment que les Epiques & les Elégiaques ſont ce qu'il y a de meilleur; & ils donnent le prix entre les Epiques à ſon *Chriſt victorieux*; & à ſon *Amyntas*, entre ſes Elégies. * Lettres de M. Coſtar, *tome 2. lettre 24. page 596, & ſuiv.* Olaüs Borrichius, *Diſſert. des Poëtes Lat. pag. 111. & 112. n. 123.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes mod. tome 8. Mémoires du tems.*

B A M.

BAM, ville de la province de Kerman ou Caramanie Perſique, plus grande que celle de Sireſt. Elle eſt au 94 degré de longitude, & au 28 degré, 30 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

B A M A A L. *Voyez* B I M H A L.

B A M B A, province du Royaume de Congo en Afrique, avec un bourg de même nom, vers la côte de la mer, entre Loanda & la riviére de Zaïre. On lui a même donné le titre de Duché depuis quelques années.

B A M B A, province de l'Amérique méridionale, au Royaume de Popayan, & vers la ville de même nom, ſous la domination des Eſpagnols, qui y ont quelques bourgs. * Jean de Laët.

B A M B A, anciennement *Gueritum*, étoit autrefois une ville Epiſcopale de l'Eſpagne Tarragonoiſe; mais ce n'eſt plus préſentement qu'un village de la vieille Caſtille, à trois lieues de la ville de Valladolid.

B A M B A ou W A M B A, Roi des Viſigoths en Eſpagne, étoit ſorti du ſang royal, & fut mis ſur le thrône le même jour de la mort de Receſwind ou Receſvinte, le premier ſeptembre 672. Julien Evêque de Tolède parle des merveilles arrivées au ſacre de ce Roi. Après les cérémonies de ſon couronnement, il ſut que Hilperic ou Hilderic, Comte de Nîmes, avoit chaſſé le Prélat de cette ville, nommé *Aregius*, & avoit mis en ſa place l'Abbé Ranimir ſa créature; qu'outre cela il avoit rétabli les Juifs, & commis quelques violences dans la province de Languedoc. Ces violences l'obligerent d'envoyer contre Hilderic une armée commandée par un Seigneur nommé *Paul*, ſorti du ſang de ſon prédéceſſeur. Mais ce dernier ayant traité avec le Comte, ſe fit couronner Roi à Narbonne, & pilla toutes les égliſes de la province. Bamba vint punir cette lâcheté en 673. A ſon retour il fit périr une flotte de cent ſoixante navires Arabes, qui avoient tranſporté une armée d'Afrique en Eſpagne. Sept ans après Ervige, fils d'un Grec nommé *Ardabaſte*, que les Empereurs de Conſtantinople avoient exilé en Eſpagne, & qui avoit épouſé une couſine de Receſvinte, fit donner un poiſon lent au Roi Bamba, qui ſe retira dans un monaſtére le 14 octobre 680, après avoir régné huit ans, un mois & 14 jours. Le premier Canon du VIII Concile de Tolède, qui fut aſſemblé l'an 681 pour l'élection d'Ervige, remarque que Bamba lui céda le thrône. Bamba vécut encore ſept ans & trois mois, ou 10 ans ſelon Julien, dans cette maiſon Religieuſe. * Roderic, *l. 2. & ſuiv.* Mariana, *Hiſt. d'Eſp. l. 6.*

B A M B A R A, Royaume d'Afrique dans le païs des Négres. Il eſt aſſez grand, au nord-eſt de la riviere de Gambie.

B A M B E R G, ville d'Allemagne en Franconie, avec Evêché qui dépend immédiatement du ſaint Siége. Elle eſt ſituée ſur une colline, un peu au deſſus du confluent du Mein & du Rednitz. Les Auteurs qui écrivent en Latin, l'ont nommée, *Bamberga, Pamberga, Papeberga, Badenberga.* D'autres ont cru que c'eſt le *Bergium* des Anciens; mais Bamberg n'a été bâtie qu'environ dans le X ſiécle. Cet Evêché, qui confine avec la Bohême, le Haut Palatinat, les Marquiſats de Culenbach & d'Anſpach, & avec l'Evêché de Wirtzbourg, fut fondé l'an 1007 par l'Empereur Henri II. qui lui fit donation du Comté de Bamberg, dont l'Empereur Othon III. l'avoit inveſti, après la mort du Comte Albert, qui ayant été livré à ſes ennemis par la trahiſon de Hatton Archevêque de Mayence, avoit été mis à mort en 905. Il y joignit d'autres biens, ſituez dans la Carinthie, & le château d'Abach proche de Ratiſbonne; & il y établit Everard ſon Chancelier, pour premier Evêque. Entre autres privilèges qu'il accorda à cette égliſe, il y en a deux très-conſidérables; le premier eſt de relever immédiatement du ſaint Siége, & de précéder tous les autres Evêques d'Allemagne; ce qu'il n'obtint du Pape Benoît VIII. qu'à la charge d'une redevance annuelle de cent marcs d'argent, & d'un cheval blanc enharnaché. Le ſecond privilége eſt fondé ſur un Edit qu'on nomme *le fil de ſoye de ſainte Cunegonde*, par lequel il ordonne que les quatre grands Officiers de l'Empire ſeront ſes Officiers héréditaires, & lui feront hommage de leurs charges, & de quelques portions de leurs Etats. Ainſi, le Roi de Bohême eſt ſon grand échanſon, & lui fait hommage pour la ville de Prague; l'Electeur de Baviére eſt ſon grand-maître, & fait foi pour Averbach; l'Electeur de Saxe pour Wittenberg & Trebitz, en qualité de Grand-Maréchal; & l'Electeur de Brandebourg pour Cuſtrin, comme Grand-Chambellan. C'eſt ce qui a donné lieu à l'erreur de ceux qui prétendent que ces Electeurs ſont Vaſſaux de cet Evêque, pour leurs charges de Grands Officiers de l'Empire. Ils ont même des Vicaires particuliers pour ces charges, qui font hommage, & aſſiſtent à toutes les fonctions de l'entrée & du ſacre: le Seigneur d'Auffzas l'eſt pour le Roi de Bohême; le Baron Truchſes de Pommers-felden, pour le Duc de Baviére; le Maréchal d'Ebner pour le Duc de Saxe; & le Seigneur de Rothenhan, pour le Marquis de Brandebourg. Suidger, Evêque de Bamberg, fut élevé à la Papauté, ſous le nom de *Clément II*, après que l'Empereur Henri III. eut fait dépoſer le Pape Grégoire VI. au Concile de Sutri; & ſous le pontificat de Léon IX, l'égliſe de Bamberg fut affranchie, l'an 1053, de la redevance qu'elle payoit au ſaint Siége, auquel cet Empereur donna en échange la ville de Bénévent.

Cet Evêché a une étendue aſſez grande, & renferme pluſieurs Bailliages, dont les principaux, ſont ceux de Staffelſtein, Scheſlitz, Lichtenfels, Wieſman, Koenig, Steinach, Hochſtet, Nieſtein, Hertzogen-Aurach, Weiſchenfelt, & Kupfersberg. Bamberg en eſt la ville capitale, & a été ainſi nommée de l'ancien mot *Babenberg*, qu'on croit lui avoir été donné par *Babe* fille de l'Empereur Othon II. qui la fit aggrandir. L'Empereur Henri II. fit bâtir ſes murailles. Cette ville eſt aſſez jolie, mais elle eſt de peu de défenſe. Le Palais épiſcopal eſt très magnifique, avec de beaux jardins. Les autres villes de cet Evêché, ſont Forcheim, au confluent du Wiſent & du Rednitz, & Cronach, au confluent du Cronach, du Radach & de l'Haſlach; ces deux villes ſont aſſez bien fortifiées. Il y a encore quelques châteaux aſſez bons ſur la frontiére de Bohême, ceux de Kupfersberg & de Bodenſtein. Les Bailliages qui ſont dans la Carinthie, ſont gouvernez par un Vicedome, qui eſt ordinairement un Chanoine du grand Chapitre. Leur étendue eſt en longueur de 48 lieues de France, & de 16 en largeur: les principales places ſont Villach, Wolſberg, Lavemal & Greiffen. Les Archiducs d'Autriche, depuis Ferdinand premier ont diſputé l'immunité aux Evêques, prétendant qu'ils ſont Etats provinciaux de Carinthie, & par conſéquent obligez de payer les charges du païs, outre le contingent qu'ils payoient à l'Empire, comme membres du Cercle d'Autriche. Les Evêques en avoient fait ſouvent des plaintes aux Diétes: ce différent a été depuis terminé par une tranſaction. Les Sujets de cet Evêque profeſſent la Religion Catholique, & ne peuvent appeller de ſa Juſtice. Il y a à Bamberg une Univerſité, fondée par l'Evêque Melchior Othon Welt de Saltzbourg, mort en 1653.

L'Evêque de Bamberg eſt Directeur du Cercle de Franconie. Il a eu de grandes diſputes pour la convocation des aſſemblées, avec les Marquis de Bareith, qui prétendoient avoir le même droit. Il fut réglé l'an 1559, à la Diéte d'Ausbourg, qu'ils l'exerceroient conjointement à perpétuité; que quand l'un d'eux jugeroit à propos d'aſſembler les Etats du Cercle, l'autre n'y pourroit apporter aucun empêchement; mais que l'Evêque de Bamberg auroit ſeul le droit de faire les propoſitions, de recueillir les ſuffrages & de dreſſer les concluſions. Si on éliſoit un Empereur qui n'eût point de terre, l'Evêque de Bamberg ſeroit obligé de lui céder la ville de Bamberg, & de ſe retirer à Villach.

L'égliſe cathédrale de Bamberg eſt une des plus magnifiques d'Allemagne. Le Chapitre de cette égliſe eſt compoſé de vingt Chanoines Capitulaires & de quinze domiciliez. Ses dignitez ſont celles de Prévôt, de Doyen, d'Ecolâtre, de Cuſtode & de Cellerier.

CONCILE DE BAMBERG.

L'Empereur saint Henri assembla quarante-six Evêques, pour la dédicace de l'église de saint George de cette ville, le sixième mai de l'an 1011. Après la cérémonie, où Jean, Patriarche d'Aquilée, officia, ces Prélats y tinrent Concile, pour quelques affaires qui regardoient leur dignité. Théodoric de Luxembourg, frère de l'Impératrice Cunegonde, y fut accusé de s'être placé par des voyes illégitimes sur le siége de l'église de Mets, dont il étoit Pasteur; & on lui défendit de faire aucune fonction, avant que de s'être purgé de cette accusation. * Ditmar, *lib.* 6. Baronius, *A. C.* 1011.

LISTE DES EVEQUES DE BAMBERG.

1. *Everard*, Chancelier de l'Empereur Henri II. depuis l'année 1007 jusques en 1042.
2. *Suidger*, Chancelier du même Empereur depuis 1042 jusqu'en 1046 dans laquelle année il devint Pape sous le nom de Clément II.
3. *Hardevic* ou *Hezelin*, Chancelier de l'Empereur Henri III. mourut en 1054.
4. *Adelbert*, Comte de Pogen, petit-fils de l'Empereur Conrad II. mourut en 1060.
5. *Gonthier*, qui en 1066 mourut à son retour de la Terre Sainte.
6. *Herman* ou *Riecles*, qui fut pour cause de simonie déposé par le Pape Grégoire VII.
7. *Rupert* mourut en 1132.
8. *St. Othon* Comte d'Andechs, mourut en 1140.
9. *Egilbert* mourut en 1146.
10. *Everard* Duc de Baviére, mourut en 1172.
11. *Herman* Marquis de Misnie, mourut en 1177.
12. *Peppon*, Duc de Méran & Comte d'Andecht, mourut en 1192.
13. *Thimon* mourut en 1202.
14. *Conrad*, mourut le lendemain de son élection.
15. *Eckembert*, frère d'Etienne Roi de Hongrie, mourut en 1235.
16. *Peppon*, Duc de Méran fut déposé par l'Empereur Fréderic II. & mourut en 1242.
17. *Henri* de Castlogne mourut en 1257.
18. *Leopold*, Comte de Leiningen mourut en 1285.
19. *Arnould*, Comte de Solms mourut en 1295.
20. *Leopold*, Comte de Grundlach mourut en 1304.
21. *Wulfogh*, Baron de Stubenberg, Dominicain, mourut en 1319.
22. *Jean* mourut en 1321.
23. *Henri*, Docteur des Décrétales, Dominicain, mourut en 1329.
24. *Werntheo*, Echanson héréditaire de Reicheneck mourut en 1333.
25. *Leopold* d'Eglofftein mourut en 1341.
26. *Fréderic*, Comte de Hohenloe mourut en 1351.
27. *Louis* de Babembourg, mourut en 1363.
28. *Fréderic* Comte de Dreheding mourut en 1366.
29. *Louis*, Marquis de Misnie & Landgrave de Thuringe mourut en 1376.
30. *Lambert* de Buren, Chancelier de l'Empire se démit en 1398.
31. *Albert*, Comte de Wertheim mourut en 1421.
32. *Fréderic* d'Aufsass mourut en 1440.
33. *Antoine* de Rothenhan mourut en 1459.
34. *George*, Comte de Schaumbourg mourut en 1475.
35. *Philippe*, Comte de Henneberg mourut en 1487.
36. *Henri* mourut en 1501.
37. *Vite* mourut en 1503.
38. *George*, Maréchal d'Ebener, mourut en 1505.
39. *George* Echanson héréditaire & Baron de Limbourg, mourut en 1522.
40. *Wigand* de Redwitz.
41. *George* Fuchs de Rugheim mourut en 1556.
42. *Vite* de Wirtzbourg.
43. *Jean George*, Zobel.
44. *Martin* d'Eyb.
45. *Ernest* de Mengersdorff.
46. *Nithard* de Thungen mourut en 1598.
47. *Jean Philippe* de Gebsattel mourut en 1609.
48. *Jean Godefroi* d'Aschhausen mourut en 1622.
49. *Jean George* Fuchs de Dornheim mourut en 1633.
50. *François* de Hatzveld mourut en 1642.
51. *Melchior Othon Vite* de Saltzbourg mourut en 1653.
52. *Philippe Valentin* de Rieneck mourut en 1672.
53. *Pierre Philippe* de Dernbach mourut en 1683.
54. *Marquard Sebastien* Schenk de Stauffenberg mourut en 1693.
55. *Lothaire François* de Schönborn, élu le 16 novembre 1693, devint aussi, en 1695, Archevêque & Electeur de Mayence. En 1708 on lui donna pour Coadjuteur son neveu Fréderic Charles Schönborn, Vice-Chancelier du St. Empire Romain.
56. *Fréderic Charles* de Schönborn, neveu du précédent, Vice-Chancelier de l'Empire. Il avoit été donné pour Coadjuteur à son oncle dans l'Evêché de Bamberg le 13 décembre 1708. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BAMBERG, (Comtes de) leur famille étoit une des premiéres d'Allemagne, & descend, dit-on, des anciens Rois de Franconie. Le premier qui se soit fait connoître est *Henri Comte de Bamberg*, (d'autres l'appellent *Albert*) qui épousa Baba, sœur de l'Empereur Henri I. & fille d'Othon Duc de Saxe. Il a eu plusieurs fils, comme *Albert*, *Adelhard*, *Henri*. *Albert* est aussi nommé par les Historiens Comte Palatin de Bamberg ou de Papenberg. Au reste c'étoit un Seigneur fort belliqueux, à qui l'Empereur Louis III. surnommé l'*Enfant*, fils d'Arnolphe, donna une armée à commander, conjointement avec Henri Comte de Henneberg. Ils eurent ordre de marcher en Lorraine, & de contraindre Hugon à chercher l'investiture du Duché de Lorraine auprès de l'Empereur. Quelque tems après, Albert entra en guerre avec Rodolphe Evêque de Wirtzbourg & Comte de Franconie. Il chassa l'Evêque, prit & brûla la ville de Wirtzbourg. Conrad Comte de Franconie, que quelques-uns croyent avoir été frère de l'Empereur Louis, s'étant mêlé dans ces differens, s'en trouva fort mal; Albert le battit & le fit tuer. L'Empereur Louis III. n'avoit ni assez d'autorité, ni assez de forces, pour réduire Albert à son devoir, & ce fut en vain qu'il l'assiégea dans Bamberg. Enfin Hatton, Archevêque de Mayence, livra Albert à l'Empereur, mais par trahison. Il proposa à Albert de venir trouver l'Empereur avec lui, & lui promit de le ramener sain & sauf dans son château. Albert se fia à l'Archevêque, ils partirent ensemble; mais à peine avoient-ils fait quelques pas hors du château, que l'Archevêque lui dit, qu'ils ne feroient pas mal de dejeûner avant que de partir. Ils s'en retournérent donc au château & après y avoir dejeûné, ils partirent. A peine furent-ils arrivez auprès de l'Empereur, qu'on arrêta le Comte. Il fut condamné à mort, à la Diéte de l'Empire tenue à Fribourg. Lorsqu'on voulut faire souvenir l'Archevêque de la promesse qu'il avoit faite, il répondit qu'il l'avoit tenue, & qu'il avoit ramené Albert sain & sauf dans le château. La sentence de mort fut exécutée, & tous les biens d'Albert furent confisquez. Albert laissa deux fils *Leopold* & *Albert*. Le premier mourut sans héritiers; le second reçut le Marquisat d'Autriche en fief de l'Empereur Othon I. Sa famille subsista pendant 300 ans portant toûjours les titres de Marquis & de Duc d'Autriche. Elle finit dans la personne de Henri V. dont la fille unique, nommée *Gertrudis*, fut mariée à Herman V. Marquis de Bade. Pour ce qui est des fréres d'Albert de Bamberg, qui eut la tête tranchée, voici ce que l'on en écrit. *Adelhard* fut pris dans la guerre que son frère fit à Rodolphe Evêque de Wirtzbourg. On le traita fort mal en prison pendant un certain tems, au bout duquel on lui coupa la tête, par ordre de Gebhard frère de l'Evêque de Wirtzbourg. *Henri* un autre frère d'Albert, fut tué dans la même bataille. Enfin *Reinbold* le troisiéme frére d'Albert, fut tué par Conrad, fils de l'Empereur Arnulphe; c'est ce qui porta Albert à rendre la pareille à Conrad & qui fut l'occasion de la ruïne d'Albert. * Othon de Frisingen, *lib.* 6. *cap.* 15. Luitprand, *l.* 2. *c.* 3. Regino, *l.* 2. *Chron.* Scotus, *ad ann.* 908. Sigebert, *ad ann.* 910. Witichind, *l.* 1. Meibomius, *ad h. l. in t. l. Scr. Rer. Germ.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron. c.* 114. Brunnerus, *Chron. Bavar. partis* 3. *l.* 7. Bircken, *l.* 2. *c.* 4.

BAMBERG, que quelques-uns confondent avec la ville de ce nom, est un bourg de la Bohéme, sur les frontiéres de la Moravie, & près de la riviére dite Orlitz, à cinq ou six lieues de Glatz ou Glasco. * Sanson.

BAMBOCHE, Peintre Flamand. *Cherchez* LAER (de)

BAMBONKA, petit païs d'Afrique, assez avant dans les terres, au païs des Négres.

BAMBORROW, *Gambara*, *Bebba*; bourg qu'on appelloit autrefois *Bebamburg*. Il est dans le Comté de Northumberland, dans l'Angleterre septentrionale, à six lieues de la ville de Barwick & auprès de l'isle de Farne. * Maty, *Dict. Geogr.*

BAMBOUKALE. *Voyez* BAMBOUKKALE.

BAMBOURDOU, païs d'Afrique, assez avant dans les terres au païs des Négres, près des mines d'or, & du Royaume de Jaira.

BAMBOURG, PAMBOURG ou FAINBOURG, *Bamburgum*, bourg du Cercle de Baviére en Allemagne, dans le Gouvernement de Burchausen, sur la riviére d'Achza, à quelques lieues du Lac de Chiem, appellé *Chiemsée*, vers le nord. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Badarum* ou *Augusta-Badarum*, ville des Noriques, que d'autres mettent à *Obdach* ville de Stirie. * Maty, *Diction. Geogr.* Baudrand.

BAMBOURG, bourg d'Angleterre. *Voyez* BAMBORROW.

BAMBOUKKALE ou BAMBUCALE, *Bambucala*, autrefois *Hieropolis*, ville archiépiscopale de la grande Phrygie, dans l'Asie Mineure. Ce n'est plus présentement qu'un amas de ruïnes dans la Natolie, près du Madre, au couchant de la ville nommée *Eskihissar* ou *Laudichia*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BAMBRIDGE (Christophle) Archevêque d'York se trouvant à Rome pour y faire confirmer son élection, y reçut une commission de Henri VIII. pour y faire les fonctions d'Ambassadeur. En 1511, il fut fait Cardinal par le Pape Jules II. Tous les Auteurs assurent unanimement que Bambridge ne fut fait Cardinal que pour avoir travaillé à brouiller Henri VIII. avec la France. Il mourut à Rome le 14 juillet de l'année 1514. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 5. *l.* 15.

BAMBUCALE. *Voyez* BAMBOUKKALE.

BAMBURY. *Voyez* BANBURY.

BAMBYCATIENS, peuples voisins du fleuve du Tigre, qui sont peut-être les Habitans de Bambyce, ou Hiérapolis, dans la Coelé-Syrie. Ils avoient, dit-on, en si grande horreur l'or & l'argent, & toute sorte de métaux, dont on peut faire de la monnoye, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déserts tout ce qu'ils pouvoient en amasser, de peur que cela n'engendrât parmi eux la corruption & les vices, qui régnoient parmi les autres peuples. * Alexander *ab Alexandro*, 4. 15. Mais pour bien entendre ce trait d'Histoire, *voyez* au mot, BARBYTHACE, une conjecture de Saumaise qui paroît ingénieuse; car Alexander *ab Alexandro* semble avoir copié Pline & avoir nommé *Bambycatiens* ceux que Pline appelle *Barbyzatiens*.

BAMF, *Bamfia*, ville d'Ecosse, dans la partie septentrionale, & au Comté de Buquan, près de l'embouchure de la riviére de Doverne, dans l'Océan septentrional, & dans le Golfe de Murray, près du petit païs de Boyne. Elle a peu de circuit, & n'est considérable que par son Vicomté ou Jurisdiction, qui est assez étendue pour les choses civiles, & que l'on appelle *Bamfshire*, entre les provinces

vinces de Murray & d'Aberdeen, & l'Océan.

* BAMFI ou BANFI, famille de Comtes en Hongrie. On regarde comme la souche de cette famille Magnus Hahold qui a vécu en 1191. C'est de là qu'est issu George Comte de Bamfi qui en 1691, étoit Maître d'Hotel d'Abaffi Prince de Transylvanie, & qui en 1706 fut fait Conseiller privé de l'Empereur, Gouverneur de Transsilvanie & Commandant de Clausenburg ou Colosvar. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemm. partie* 3. Botskai, *in Appar.* Bonfinius, *de Reb. Hungar.*

BAMIAN, ville de la province de Chorasan, qui donne son nom à un païs particulier, qui s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. Elle est située au cent deuxiéme degré de longitude, & au trente-sixiéme degré, trente-cinq minutes de latitude septentrionale. Genghiskan s'en rendit maître après la prise de Balkhe & de Thalcan, & la désola entiérement l'an 618 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1221, à cause de la mort d'un de ses petit-fils, qui arriva pendant le siége. Cette ville avoit appartenu aux Sultans Gaurides ou Gourides de la seconde branche, & Fakhreddin, oncle de Giatheddin, Sultan de cette même famille, en avoit le gouvernement, joint à celui de la Province. Elle ne s'est point rétablie depuis que les Mogols ou Tartares de Genghiskhan l'ont ruinée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

BAMOTH, vallée dans le païs des Moabites proche le fleuve Arnon. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 19.

BAMOTH-BAAL, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, proche de la montagne de Phasga ou Pisga. * *Josué, ch.* 13. *v.* 17.

BAMPTON (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre des Carmes, vers l'an 1341, passa pour un des plus subtils Scholastiques de son tems. On lui attribue divers Ouvrages, *Lectura Scholastica in Theologia; Quæstiones ordo de veritate propositionum, &c.* * Lucius, *Biblioth. Carm.* Alegrius, *in Parad. Carm.* Pitseus, *de Script. Angl.*

BAN.

BAN, en Latin, *Banatia*, étoit autrefois une ville des Vocomages, maintenant ce n'est qu'un village situé sur la riviére de Findorn, à six lieues de la ville d'Invernesse, dans le Comté de Murray en Ecosse. * Mary, *Diction. Géogr.*

BAN & ARRIÉREBAN, mandement public fait aux Vassaux du Roi de se trouver au lieu d'assemblée, pour servir dans l'armée, ou en personne, ou par des gens qui les répresentent, à cheval ou à pié, à proportion du revenu & de la qualité de leurs fiefs. Le Ban se rapporte aux fiefs, & l'Arriéreban aux arriére-fiefs. Quelques-uns néanmoins disent que le Ban est le service ordinaire que chaque Vassal doit selon la nature de ses fiefs, & que l'Arriéreban est un service extraordinaire que les Vassaux rendent au Roi. D'autres croyent que le mot d'Arriéreban vient de l'Allemand *Heriban*, qui signifie *cry*, ou *proclamation du Seigneur*, & qu'ainsi c'est la même chose que Ban. Ces assemblées de Vassaux ont commencé dès le tems des Rois de la seconde race, & il en est fait mention dans les Capitulaires de Charlemagne; mais elles ont été plus fréquentes, sous les Rois de la troisiéme race. On voit dans la Chambre des Comptes plusieurs rôles pour le Ban & Arriéreban, datez des années 1216, 1236, 1242, 1253 & 1272. Ce dernier nous apprend que tous les Seigneurs des fiefs furent citez à Tours par le Roi Philippe III. dit *le Hardi*; que les uns devoient un nombre de Cavaliers, & les autres servoient d'aides; qu'il y en avoit qui alloient à leurs dépens, & d'autres qui prétendoient être défrayez; & que ceux qui étoient dispensez d'aller à l'armée, devoient fournir une redevance en argent, ou en avoine. Il y a de pareils rôles pour les années 1274, 1302, 1303 & 1314. Un rôle de l'année 1317, contient les noms des Princes, des Comtes, des Barons, des Seigneurs & des Gentilshommes qui furent mandez à Paris à la fête de saint Jean, pour aller en forme d'arriéreban combattre les Flamands, & dont les uns avoient cent hommes d'armes à leur suite, les autres soixante, cinquante, ou un moindre nombre. Les noms des Archevêques, des Evêques, des Abbez, des Prieurs, des Doyens & des Chapitres y sont aussi compris, avec ceux des Maires, des Consuls, & des Echevins des villes. En 1350, le Roi Jean assembla la Noblesse de son Royaume pour marcher contre les Anglois, & en 1353, il manda aux Bourgeois de Nevers, de Chaumont, & autres villes du Royaume, qu'ils eussent à envoyer à Compiegne le plus grand nombre de chevaux qu'ils pourroient, pour marcher en arriéreban contre le Roi d'Angleterre. Le Roi Charles V. convoqua le Ban & l'Arriéreban l'an 1369. François I. fit un réglement en 1535, par lequel il ordonna que tous les ans il se feroit une montre du Ban & Arriéreban, & que chaque Vassal y comparoitroit en personne. Les Ecclésiastiques étoient obligez d'aller, ou d'envoyer au Ban & Arriéreban, à cause des fiefs qu'ils possédoient. Lorsqu'ils y alloient eux-mêmes, ils avoient la conduite de leurs Vassaux, & les excitoient à combattre. Il y en a même eu quelques-uns qui se sont signalez dans les batailles par leurs propres actions, & par des défaites d'ennemis. Monstrelet remarque que Pierre Archevêque de Sens, frére de Jean de Montaigu, Grand-Maître d'Hôtel de France, portoit un bassinet ou casque au lieu de mitre, une cuirasse d'acier au lieu de chasuble, & une hache d'armes au lieu de crosse. Mathieu Paris, dans la vie de Richard I. Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, raconte aussi que Philippe de Dreux, Prince du sang de France, & Evêque de Beauvais, accompagné de son Archidiacre, avoit été fait prisonnier en une bataille contre les Anglois, dans laquelle comme le Pape Célestin III. l'écrivit au Roi d'Angleterre, *il avoit préféré la lance au bâton pastoral, la cotte de maille à l'aube, le bouclier à l'étole, & l'épée au glaive de la parole de Dieu.* C'est pourquoi les Anciens Peintres faisant les portraits des Pairs de France Ecclésiastiques, ont représenté l'Evêque & Comte de Beauvais, avec une cotte d'armes par dessus son surplis; & Loisel dit, que c'est de là que les Evêques ses Successeurs ont porté la cotte-d'armes du Roi à la cérémonie de son sacre & de son couronnement.

Les Evêques de Chartres ayant servi dans les armées comme Vassaux du Roi, étoient aussi représentez revêtus de leurs ornemens d'église, le casque en tête, & l'épée ceinte au côté, avec leurs armes accompagnées d'une crosse & d'une épée. On voit les armes des Evêques de Dole, surmontées d'une mitre à droite, & d'un casque à gauche. Mais les Ecclésiastiques obtenoient le plus souvent des dispenses pour le service personnel qu'ils devoient. Philippe-Auguste en accorda une à l'Evêque de Paris l'an 1190, & Philippe *le Hardi* fit la même grace à l'Abbé de saint Germain des Prez en 1270. Depuis ce tems, les Ecclésiastiques ont été dispensez entiérement du Ban & Arriéreban, par plusieurs lettres patentes, & encore par un Acte du vingt-neuf Avril 1636, entre Louis XIII. & le Clergé de France, moyennant quelques subventions, qu'ils s'obligérent de donner au Roi pour les besoins de l'Etat. Les Rois de France ont aussi exemté du Ban & Arriéreban les Bourgeois de plusieurs villes de leur Royaume, les Officiers du Parlement de Paris, les Secrétaires du Roi, & autres personnes privilegiées, à cause des autres services qu'ils rendent. L'Assemblée du Ban & Arriéreban s'est faite premiérement par des Seigneurs de marque, appellez *Missi Dominici*, c'est à dire, *les Envoyez du Prince*, ou *Legati Regales*, c'est à dire, *les Envoyez du Roi*, qui alloient dans les Provinces, pour assembler les Vassaux. Elle s'est faite ensuite par les Bannerets, dont chacun assembloit ses Vassaux sous sa banniére, après le mandement qu'il en avoit reçu du Roi, ou du Connétable de France. Depuis, le Roi a adressé ses lettres patentes aux Baillifs ou Sénéchaux des Provinces, & quelquefois aux Gouverneurs. L'an 1674, Louis XIV. convoqua le Ban & Arriéreban, & ordonna à tous Nobles, Barons, Chevaliers, Ecuyers & autres non nobles, Communautez & autres Vassaux, de se mettre en armes, & de se trouver prêts, aux jours & au lieu qui leur seroient désignez par le Gouverneur & Lieutenant Général de sa Majesté en *leur province*, pour aller joindre *le corps des troupes sous la conduite du Chef* qui seroit choisi *d'entre eux, afin de les commander selon la forme* accoutumée; ce qui s'est pratiqué de même dans les guerres des années 1689, & suivantes. * De la Roque, *Traité du Ban & Arriéreban.*

BAN de l'Empire, (*Bannum Imperii*) c'est l'exclusion d'un membre de l'Empire, de toutes les prérogatives & de tous les priviléges dont il jouissoit en cette qualité; de sorte que celui qu'on a mis au Ban, par un procès que l'Empereur & les Etats de l'Empire lui intentent, comme à un *perturbateur du repos public* ou comme à un *refractaire*, n'a aucune sureté, ni par rapport à sa personne & à sa vie, ni par rapport à ses biens. Toutes les actions qu'il pouvoit avoir contre ses débiteurs sont nulles, ses fiefs retombent au Seigneur; il est déclaré infame, indigne de toute société & de toute participation au service divin. Le pouvoir de mettre au Ban de l'Empire appartient à l'Empereur, & aux Etats de l'Empire. C'est en particulier la Chambre Impériale qui est en droit de faire le procès aux perturbateurs du repos public & aux refractaires, & de publier ensuite le Ban contre eux. Les ordonnances de la Chambre Impériale, aussi-bien que l'exemple d'*Albrecht*, Markgrave de Brandebourg prouvent clairement ce que l'on avance. Il est vrai que les Empereurs se sont quelquefois arrogez ce droit à eux seuls; comme Charles-Quint dans la guerre de Smalcalde, & Ferdinand II. dans les troubles de Bohême. Pour prévenir cet inconvénient on inséra, en termes exprès, dans la capitulation de Ferdinand III. & des Empereurs suivans, que lorsque l'Empereur auroit dessein de mettre quelqu'un au Ban, il lui feroit faire son procès selon les statuts de la Chambre Impériale; ou, en cas que l'évidence du crime rendît ce procès superflu, il prendroit du moins là-dessus les avis des Electeurs. Mais malgré ces précautions, on a vu encore les Electeurs de Cologne & de Baviére mis au Ban de l'Empire, quoique tout le corps de l'Empire en général, & quelques Electeurs en particulier, y eussent trouvé à redire. Les Electeurs sur tout n'étoient pas contens, de ce que l'Empereur ne leur en avoit fait part que par des lettres particuliéres. Ils auroient préferé de décider cette affaire dans une assemblée collégiale. Au reste comme les Princes s'étoient toûjours plaints de ce qu'ils n'avoient aucune part dans ce qui regarde les Bans de l'Empire, on y a pourvû dans la capitulation de Charles VI. par laquelle l'Empereur promet de ne rien entreprendre à cet égard sans le Conseil des Electeurs, des Princes & des Etats de l'Empire, & d'instruire le procès des coupables devant la Chambre Impériale. Il promet encore que, le procès étant fini, il en feroit examiner les actes à la Diéte de l'Empire, par des Deputez des trois Colléges, qui seroient choisis à nombre égal, de chaque Religion; qu'ensuite ces Deputez feroient leur raport aux Etats, qui formeroient là-dessus leurs conclusions finales. Il est à remarquer que l'exécution du Ban est commise ordinairement aux Cercles, ou aux Princes voisins des Etats de celui qui a été condamné, après que la sentence a été annoncée au coupable, par un Héraut de l'Empereur. Quelquefois on se contente d'afficher la sentence aux portes de la ville, ou de la publier au son de la trompette devant le château ou la ville qui viennent d'être mis au Ban. A l'égard des personnes, il y a cette différence entre les Séculiers & les Ecclésiastiques, que lorsque les seconds sont mis au Ban, ils ne perdent que les régales & les fiefs qu'ils tiennent de l'Empire; c'est ce qui fait que la sentence portée contre eux est appellée une *declaration de privation.* Ceci ne doit s'entendre que des Ecclésiastiques Catholiques Romains. Les biens de ceux qui sont mis au Ban de l'Empire, retombent aux personnes dont ils les tenoient; & lorsque les parents des coupables n'ont eu aucune part à leurs crimes, ils ne perdent point le droit de succession dans les fiefs. * [illegible], *ad Capit. Ferdin. III* Lundorp, *tome* 1. *Act. public, l.* 3. *& tome* 2. *cont. Capitulation de Charles VI. S.* 20.

BAN, nom de dignité dans quelques Etats de l'Europe & sur

tout

tout en Hongrie, Croatie, Esclavonie & Dalmatie. Anciennement, il y avoit en ces pais-là plusieurs personnes qui portoient le titre de Ban, mais ils n'avoient pas grande autorité, & n'avoient de commandement que sur 700 soldats. Dans la suite les Bans ne furent plus si communs, & se réduisirent à un ou deux dans ces Royaumes. Ils eurent à peu près le rang de Viceroïs, & furent élus par les Empereurs d'Orient tant que sous le nom d'Illyrie ils ont été maîtres de ces Etats. Mais lorsque ces contrées furent démembrées de l'Empire d'Orient, on a vu que ceux qui en étoient Gouverneurs prirent tantôt les titres de Comte & de Duc, tantôt ceux de Ban & de Roi. La dignité de Ban, comme elle est aujourd'hui, a commencé vers l'an 1100. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Voyez* B A N S.

BAN ou B A N D (le) *Bannus*, rivière d'Irlande, dans la province d'Ulster ou Ultonie. Elle a sa source au Comté de Down, puis étant accrue de quelques rivières moindres, elle traverse le Lac Eaugh ou Neaugh; delà passant par le nord, elle sépare le Comté d'Antrim des Comtez de Tyrone & de Colraine, & se jette ensuite dans l'océan septentrional, divisant ainsi la province d'Ulster en deux; sçavoir, en Cisterieure en deçà du Ban, & en Ultérieure au delà du Ban. * Speed. *Voyez* aussi B A N N E.

B A N A B E R, *Banabera*, bourg de la Lagénie en Irlande. Il est situé dans le Comté de Kings, sur la rivière de Shannon, à cinq lieues de la ville d'Athlone. Banaber a séance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction. Geogr.*

B A N A J A S de Cabséel, fils de *Jojada*, Capitaine des Gardes, & l'un des Chefs les plus braves de l'armée de David, étoit de race sacerdotale. David l'admit dans son Conseil secret. Dans un combat qu'il soutint seul contre deux fréres, qui passoient pour les plus vaillans des Moabites, il les tua tous deux. Depuis, se trouvant sans armes contre un Egyptien d'une grandeur prodigieuse, & avantageusement armé, il le tua de sa propre hache, qu'il lui arracha des mains. On remarque encore que sans avoir d'autres armes qu'un bâton, il assomma un lion qui étoit tombé dans une citerne, pendant un tems de neige. Il fut de ceux que David chargea de mettre son fils Salomon en possession du Royaume d'Israël. Depuis ce tems, Salomon ordonna à Banajas de couper la tête à Joab, auquel Banajas succéda dans la charge de Général d'armée l'an du monde 3021 & avant Jesus Christ 1014. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 8. v. 18. & I. ou III. *Rois*, *ch.* 1. v. 32. I. *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 11. v. 22. 23. & 24. &c. Josephe, *l. 7. des Antiq. Judaiq. c.* 10. & 11. *l.* 8. *c.* 1.

B A N A K E T, ville de la province de Transoxane. *Voyez* A S B A N I K E T.

B A N A R A, ville des Indes, au Royaume de Bengale, & joignant la rivière du Gange dans l'Empire du Grand Mogol, environ à quarante mille pas de la ville de Gouro, vers Hojobasse, dont il est à cent mille pas ou approchant. *Voyez* B E N A R E S.

B A N A R E S, ville de l'Inde, sur le Gange, que l'on appelle aussi *Banarsi*. *Voyez* B E N A R E S.

B A N A R S I. *Voyez* B E N A R E S.

B A N B U R Y, *Banburia*, bourg ou petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie septentrionale du Comté d'Oxford. Elle est située dans une plaine sur la rive occidentale de la rivière de Charwel; est estimée pour ses richesses, sa beauté & ses bons fromages, & n'est pas éloignée d'Oxford. Ce fut près de cette place que Kinrick, Roi des Saxons Occidentaux défit les Anglois, qui combattirent courageusement pour leur vie & pour leurs biens. Ce fut là même où Richard Nevile de Warwick défit Edouard IV. & le fit prisonnier: ce qui fit remonter Henri VI. sur le thrône. Sous le régne du Roi Charles I. cette ville fut prise en 1642, après la bataille d'Edgehill, & on y mit garnison pour le Roi. Deux ans après elle soutint un rude siége, & plusieurs assauts, jusqu'à ce que le Comte de Northampton en fit lever le siége. Dix semaines après, sçavoir en 1646, elle fut encore assiégée, sous le même Gouverneur qui la défendit auparavant, sçavoir Guillaume Compton, & qui ne pouvant être secouru, la rendit à des conditions honorables. Ceux de la famille des *Cecilles* ont été Comtes de cette place depuis l'an 1626. Elle est 23 à milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

B A N C D U R O I, Tribunal de Justice & Cour souveraine en Angleterre, que l'on peut nommer en Latin *Tribunal primarium*. On l'appelle *Banc du Roi*, parce que le Roi y présidoit autrefois en personne, & prenoit place sur un banc élevé, les Juges étant assis aux piez du Roi sur un banc inférieur. C'est dans cette Cour que l'on plaide les causes de la Couronne entre le Roi & ses Sujets. Elle prend aussi connoissance des trahisons, complots, ou machinations qui se font contre le gouvernement. Elle est ordinairement composée de quatre Juges, dont le premier est appellé *Lord Chef de Justice du Banc du Roi.* Il porte des robes & des livrées de la grande garderobe. La Jurisdiction de la Cour du *Banc du Roi* est générale, & s'étend par toute l'Angleterre. Il n'y en a point dans le Royaume qui soit plus indépendante, parce que la loi suppose que le Roi y préside toujours. L'autre Banc est celui que l'on nomme le *Banc commun*; c'est la seconde Cour de justice en Angleterre, en Latin *Tribunal secundarium.* On l'appelle *Banc commun*, parce qu'on y plaide les causes communes & ordinaires entre Sujet & Sujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles & personnelles à la rigueur de la loi. Le premier Juge de la Cour des Plaidoyers communs est appellé *Chef de Justice des causes communes* ou *du Banc commun*. Il n'y a présentement que quatre Juges: autrefois il y en a eu tantôt huit, tantôt sept, tantôt six, & quelquefois cinq. *Voyez* A N G L E T E R R E.

B A N C ou B A N C S, que les Latins nomment *Syrtis*, est un amas de sable sous l'eau dans la mer, où les vaisseaux sont en danger d'échouer & de périr. Ce sont proprement des sables entassez, qui n'étant pas assez profonds dans l'eau, font périr les vaisseaux. C'est pourquoi les Mariniers y mettent des tonneaux vuides attachez à des cordes avec une ancre ou de grosses pierres, afin que les vaisseaux s'en donnent de garde. *Cherchez* B A S S E S.

B A N C DE L'ACADIE (le) *Syrtis Acadia*, Banc de l'Amérique septentrionale, qui s'étend fort de l'orient à l'occident, le long de la côte méridionale de l'Acadie, dont il est pourtant assez éloigné.

B A N C DU CHIEN (le) *Syrtis Canis*, Banc de sable fort étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, & celles des Provinces-Unies & de Jutland à l'orient, par l'espace de cinquante lieues. Les Anglois & les Flamands l'appellent *Dogger-Banck*, & le regardent comme fort dangereux.

B A N C DE LA CASSE (le) *Syrtis Cassa*, Banc de la Mer Méditerranée qui tourne comme un goufre, engloutissant ce qui y passe. Il est à cinquante ou soixante milles des côtes de la Sardaigne, au couchant, en allant vers les isles de Majorque & Minorque; ainsi il est dans le Golfe de Lyon. Il n'est marqué dans aucune carte.

B A N C (le grand) *Syrtis maxima*, Banc dans l'Amérique septentrionale, & le plus grand banc de sable que l'on ait encore pu trouver, d'où lui vient son nom. Il est vers la côte orientale de l'isle de Terre-neuve, n'étant pas éloigné de plus de cinquante lieues du Cap de Rase à l'Est. Les Anglois l'appellent *Maine-banc*. Il s'étend en long du septentrion au midi, l'espace de cent soixante lieues, si on compte toutes ses pointes; mais seulement cent en longueur, si l'on prend l'endroit où il est le moins profond, & où on fait la pêche. Sa plus grande largeur du levant au couchant n'est guéres de plus de 40 lieues, s'étendant vers le sud-est de l'isle de Terre-neuve; & outre sa grandeur il est principalement remarquable par la grande pêche des morues, que les François & les autres Européens y font tous les ans.

B A N C AUX BALEINES (le) Banc de l'Amérique septentrionale, qui n'est pas fort considérable, au couchant du grand Banc, & au midi du Banc à Vert, s'étendant de l'est à l'ouest.

B A N C DE L'ISLE DE SABLE (le) Banc de l'Amérique septentrionale, joignant au midi l'isle de Sable dans la mer de la Nouvelle France, & au midi de l'Acadie.

B A N C DES ISLES (le) Banc dans l'Amérique septentrionale, joignant les isles S. Pierre, & au midi de la côte de Terreneuve.

B A N C DES ORPHELINS (le) Banc en Amérique dans le grand Golfe de S. Laurent en Canada, au devant de la Baye des chaleurs.

B A N C A VERT (le) Banc en Amérique près de la côte méridionale de l'isle de Terre-neuve, vis à vis des Bayes de Plaisance & des Trépassez.

B A N C JACQUET (le) ou LE PETIT BANC en Amérique, au levant du grand Banc; les Anglois l'appellent *Fals-Banc*, & il s'étend en long du septentrion au midi; mais il n'est guéres large. On y pêche aussi des morues.

B A N C DES PERLES (le) Banc de l'Amérique méridionale dans la Mer du Nord, & sur la côte du païs de Cartacas, près de Rencheria, entre la ville de Rio de la Hacha, & le Cap de la Vela.

B A N C DES PERLES (le) Banc de l'Amérique dans la Mer du Nord, vers la côte de Vénézuela, à trois lieues de l'isle de Marguerite, en allant vers celle de la Tortue, où l'on fait grande pêche de perles.

B A N C DE S. GEORGE (le) Banc de l'Amérique septentrionale, qui s'étend en long entre la nouvelle Angleterre au couchant, & le Cap de Sable, sur la côte de l'Acadie au levant. On l'appelle autrement *le Banc aux Anglois*.

B A N C DE BIMINI (le) Banc de l'Amérique dans la Mer du Nord près de l'isle de Bimini, une des Lucayes, & près de celle d'Abacoa sur la partie orientale de Bahama vers la Floride.

* B A N C BLANC (le) Banc de sable qui s'étend du sud-ouest au nord-est sur les côtes de Flandre.

* B A N C BLANC (le) Banc de sable qui s'étend de l'est à l'ouest au nord de la Frise, de la province de Groningue & de l'Oost-Frise.

* B A N C DE WITTE WATER ou BANC DE L'EAU BLANCHE, Banc de sable, entre les côtes de Frise, & le Banc de Welle à l'ouest de l'Angleterre.

* B A N C DE WELLE, Banc de sable à l'Orient d'Angleterre & des côtes de la Province de Lincoln.

B A N C A, isle des Indes avec une ville de ce nom. Elle est située vers la pointe orientale de la grande isle de Sumatra, de laquelle elle est séparée par le Détroit dit *de Banca*, vis à vis de Baroi, de Palimban, & du Cap du Lucapara. Depuis peu les Hollandois y ont un fort. * Sanson. Baudrand.

* B A N C A L I S, ville d'Asie dans l'isle de Sumatra, est située au premier degré 30 minutes de latitude, & au 118 de longitude selon la carte de M. Delisle.

* B A N C H E M (Jean de) naquit en 1540 à Leide de parens fort distinguez. Il donna de bonne heure de fortes espérances qu'il s'attacheroit aux Sciences & qu'il les cultiveroit. Il alla d'abord à Utrecht où il étudia sous Macropédius; de là il se rendit à Louvain où la Jurisprudence florissoit; de Louvain enfin il se transporta à Angers où il acheva ses études, & fut reçu Maître ès Arts. Etant de retour en sa patrie, il s'adonna à la pratique, & il y acquit une telle réputation que lorsqu'on érigea un Grand Conseil sur les Provinces de Hollande & de Zélande, Guillaume I. Prince d'Orange jetta les yeux sur lui & sur quelques autres d'une capacité reconnue pour en remplir les places. Cette nouvelle dignité ne l'empêcha pas de travailler pour le public. Il fut choisi avec Théodore de Louvain pour Arbitre entre le Magistrat de Leide, & l'Intendant des Digues de Rhynland. Après cela il termina aussi le différent survenu entre le même Magistrat & le Sénat Académique. Il fut ensuite choisi pour un des Curateurs de l'Académie. Enfin son mérite l'éleva à la charge de Président du Grand Conseil après la mort de Théodore Nieuburg. Il mourut le 19 nov. 1601. * *Gr. Dict. Univ.*

Univ. Holl. Orler, *Description de Leyde*, en Hollandois, *partie* 1. *Alma Academia Leydensis.*

BANCHIN de Londres, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, vivoit sur la fin du XIV siécle vers l'an 1382, & composa divers Ouvrages, *Contra positiones Wiclefi; Determinationes varias, &c.* Il avoit beaucoup de zele pour la Foi, dont il donna des marques dans le Concile de Londres, assemblé contre la doctrine de Jean Wiclef. Banchin y disputa contre les Partisans de cette Secte, & s'y aquit beaucoup de réputation. * Pamphilus, *Bibliotk. August.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BANCHO, Général Ecossois d'extraction royale, est fort célébre pour les victoires qu'il remporta sur les Montagnards rebelles d'Ecosse, & sur les Danois sous le régne de Donald VII. Il ternit sa gloire en conspirant avec Macbeth, & tuant son propre Roi. Mais la Justice le punit par les propres mains du même Macbeth, qui lui fit trancher la tête, sur la foi d'une prophétie, qu'après cette exécution sa postérité monteroit sur le thrône. * Buchanan.

BANCHOR. *Voyez* BANGOR.

* BANCK ou BANCKIUS (Laurent) natif de Norkopping en Suède fut Professeur en Droit dans l'Académie de Franeker pendant l'espace de quinze années. Il mourut le 13 oct. 1662. Il a donné au public en 1649 un livre qui a pour titre, *De Tyrannide Papæ in Reges & Principes Christianos.* Sept ans après il publia, *Roma triumphans, seu Inauguratio Innocentii X.* On a encore de lui, *De Banco Rupto; De Duelis; De Consiliis & Consiliariis Principum.* En 1651, il mit au jour, *Taxa Cancellariæ Romanæ.* Ce livre qui avoit déja été imprimé à Rome en 1514, a depuis ce tems-là été rimprimé en plusieurs endroits, comme à Paris, à Cologne, à Boisleduc, à Franeker, & en d'autres lieux. On y marque quelle amende on doit payer pour les plus énormes crimes & pour les plus infâmes péchez, tant pour les Ecclésiastiques que pour les Laïques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle, *Dict. Crit.*

BANCOCK, *Bancocum*, forteresse du Royaume de Siam, est une place très-importante, parce qu'elle défend le passage de la riviére, avec un fort qui est de l'autre côté. Selon quelques-uns, c'est la capitale d'une province de même nom dans le Royaume de Siam. Le Sieur de la Mare, Ingénieur François, que le Chevalier de Chaumont, Ambassadeur à Siam, y laissa en 1685, avoit travaillé à fortifier réguliérement cette place. * Tachard Jésuite, *Voyage de Siam.* Baudrand.

BANCOR. *Voyez* BANKOR.

BAND, riviére. *Voyez* BAN ou BANNE.

BANDA, nom commun à six des isles Moluques. Selon la carte de l'Asie publiée par Mr. Witzen, elles sont situées au 4 & 5 degré de latitude méridionale & au 170 de longitude. Ces isles sont Lontor avec un bon fort, longue de trois lieues sur une de largeur, & la plus grande de toutes; Néra, où est le principal fort nommé Nassau; Poloway; Polorin; Bassingin, & Gunapi ou Gunnanapi: celle-ci est déserte, à cause d'une montagne qui fume continuellement, & qui jette quelquefois des flammes, des cendres, & même des pierres. Ces isles produisent seules la muscade, & la produisent en une prodigieuse quantité; on n'y trouve pas un arpent de terre qui ne soit couvert de muscadiers; & en tout tems les arbres sont chargez de fleurs & de fruits verds ou mûrs. On y recueille aussi quelques fruits pour la nourriture des Habitans; mais il n'y a rien de toutes les autres choses nécessaires à la vie, si on ne les y apporte de dehors. Les Portugais découvrirent ces isles l'an 1511, par le moyen d'Antoine de Britto, & ils s'y établirent sans trouver beaucoup de résistance de la part des Insulaires, la plupart Mahometans, & qui s'étoient fait un devoir particulier de prier pour les morts, dans la pensée qu'ils ne ressusciteroient pas un jour, si on ne faisoit des priéres pour eux. Depuis, les Hollandois en ont chassé les Portugais, & ils y ont construit deux forts, dont la rade est si bonne, que les vaisseaux en approchent à la portée du mousquet, & y sont à couvert sous la défense du canon. Banda est un des six Gouvernemens généraux de la Compagnie des Indes Orientales, qui a eu soin de peupler cinq de ses isles de Hollandois, à qui on a donné des terres qu'ils cultivent à leur profit, mais avec l'obligation de porter au comptoir tout ce qu'ils recueillent. On leur y paye les noix muscades, appellées dans le païs *Palla*, un sol la livre, & quelquefois moins: pour le macis ou fine écorce des muscades, nommée autrement *Bonnapalla*, on leur en donne jusqu'à sept sols de la livre. L'air de Banda est admirable, & l'usage fréquent que les Habitans font des muscades, contribuant à leur fortifier l'estomac, on en voit entre eux, dit-on, qui vivent jusqu'à six-vints ans, & au delà. Au reste, ces isles sont sujetes à de grands tremblemens de Terre. * Mandeslo, *Voyage des Indes. Voyages de* Rechteren.

* BANDA, ville de la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange, est forte & considérable, & est dans le Royaume de Décan, à l'embouchure de la petite riviére de Déri, au nord de la ville de Goa.

BANDE, Ordre Militaire institué vers l'an 1330, par Alfonse XI. Roi de Castille. On l'appelle aussi de l'*Echarpe*, parce que les Chevaliers de cet Ordre portent une bande ou ruban de soye rouge, large de quatre doits en forme d'écharpe, de l'épaule gauche sous le bras droit. Suivant le réglement d'Alfonse, tous les Chevaliers doivent être Gentilshommes, & les cadets de leur famille. On n'en recevoit point qui n'eût suivi la Cour pendant dix ans, ou qui n'eût servi le Roi à la guerre des Maures. On pouvoit encore parvenir à cet honneur en prenant la bande sans la permission du Roi, si l'on venoit à vaincre le Chevalier qui avoit commission de punir cette liberté. Les Chevaliers ne pouvoient combattre que contre les Maures, lorsque le Roi ne commandoit pas les troupes en personne; & s'ils contrevenoient à ce réglement, ils étoient privez de la bande. Le mensonge, les railleries, la familiarité avec les Bourgeois, la négligence à se trouver aux exercices, qui étoient très-fréquens, tout étoit puni rigoureusement: les peines ordinaires étoient la défense de paroître à la Cour, de porter l'écharpe, de sortir de sa maison, d'avoir la conversation des autres Chevaliers pendant un tems: ils ne pouvoient impunément, ni se plaindre de leurs blessures, ni se vanter de leurs belles actions: il leur étoit défendu de jouer aux dez, & de donner à jouer: on ne leur permettoit pas de paroître à la Cour autrement qu'à cheval; la nécessité d'y paroître à pié, étoit une espéce de châtiment: le défaut d'adresse dans les Tournois paroissoit aussi punissable. Chaque Chevalier en se mariant recevoit la visite de tous les Chevaliers, qui faisoient un présent à son épouse. Tous ceux qui se trouvoient dans un lieu où l'un d'eux mouroit, accompagnoient son corps à la sépulture, & témoignoient leur douleur en s'abstenant de tous jeux pendant trois mois. Cet Ordre subsista quelque-tems. Jean I. à son avénement à la Couronne en 1379, créa cent Chevaliers. Il a été aboli depuis; & Philippe V. l'a renouvellé de nos jours. * Antoine de Guévara, *Lettres Dorées.*

BANDEL, BANDELLA ou BANDELLUS (Matthieu) né à Castro Novo dans la Lombardie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit neveu de Vincent Bandella, dont il écrivit la Vie. Il mit en Abbrégé celles de Plutarque, & traduisit l'Histoire d'Hegésippe en Italien; mais celui de ses Ouvrages qu'on a le plus estimé, c'est une Harangue qu'il prononça l'an 1513 à Ferme, dans laquelle il rapporte l'origine de cette ville, & ce qui y est arrivé de plus considérable. Les Habitans de Ferme la firent insérer dans leurs Archives. Ce Religieux étant en Italie, avoit lié amitié avec tout ce qu'il y avoit de Savans de ce païs. Il leur écrivoit souvent, & Alde Manuce, qui l'estimoit beaucoup, lui communiquoit tout ce qui lui venoit entre les mains; ce qui le rendit très-célébre. Mais s'étant attaché au parti de France, il s'attira la haine des Espagnols, qui après la prise de Milan pillérent ses papiers, brûlérent les maisons & les fermes de ses parens, confisquérent les legs faits à Bandello; & l'auroient traité lui-même très-cruellement, s'il ne s'étoit dérobé à leur fureur en se déguisant. La perte de ses papiers lui fut si sensible, qu'elle le détermina à quitter l'Italie. Il vint en France, & se retira à Agen auprès de César Frégose son intime ami. Ce fut dans cette ville qu'il publia ses Poëties Italiennes en 1545. Il en fut fait Evêque en 1551, ainsi qu'on l'apprend non seulement de Fontana, qui avoit consulté les Registres Consistoriaux, mais d'une lettre de Lucréce de Gonzague, imprimée à Venise en 1552; mais il ne jouit que de la moitié des revenus, l'autre moitié ayant été réservée à Hector Frégose, l'un des fils de César. Outre les Ouvrages de Bandello dont on a parlé, il fit imprimer à Lucques en 1554, une partie de ses Nouvelles Italiennes: le reste n'a été publié à Lyon qu'en 1573, douze ans après sa mort, qui arriva en 1561. Ces Nouvelles ont été blâmées avec raison dans un Auteur de son caractére. Boaisteau en a traduit une partie en François, & Belleforest l'autre. Janus Frégose frére d'Hector lui succéda. * Echard, *Script. Ord. Præd.* Bayle, *Dict. Crit. Gallia Christ. in. u. nov. edit.*

BANDELLA (Vincent) Général de l'Ordre de saint Dominique, qui étoit d'un petit village de Lombardie, dit *Chateauneuf*, fut élu Général de son Ordre en 1501, & mourut âgé de 70 ans dans la Calabre le 27 août 1506, après avoir composé quelques Ouvrages, entre autres, *Declarationes Constitutionum sui Ordinis; De singulari puritate Conceptionis Salvatoris nostri Jesu Christi. Libellus Collectorius de veritate Conceptionis B. Mariæ.* Cet Ouvrage-ci fut imprimé à Milan l'an 1475, l'autre à Bologne en 1481. Dans l'un & dans l'autre Bandella attaque la Conception Immaculée de la sainte Vierge. * Serafino Razzi, *de Gli Huom. Illustr. Domin.* Alphonse Fernandez & Sixte de Sienne, *de Vir. Illustr. Domin.* Miræus, *de Script. sæc. XVI.* Léandre Alberti, *l.* 3. *de Vir. Illust. Ord. Præd.* & *Descr. Ital.*

* BANDEMER, nom d'une noble & ancienne famille de Pomeranie partagée dans les branches de Schönenwolde, de Rotten & de Sellesen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælii, *Pomer. l.* 6. Frideborn, *Stet. Chron.*

BANDER, BANDERA ou MANORA, *Bandera*, ville du Mogolistan en Asie, dans le Royaume & sur le Golfe de Bengale, à l'embouchure la plus Orientale du Gange, environ à quarante lieues de la ville de Chatigan, du côté du couchant. * Sanson. Maty, *Diction. Geogr.*

BANDER-ABASSI, BANDER-KOMROM, GOMROM, *Bander-Abassium, Emporium Abassi, Gomroma*, ville de Perse sur la côte du Farsistan, vis à vis de l'isle d'Ormus. Le mot de *Bander-Abassi* signifie *Port d'Abas*, parce qu'Abas *le Grand* le prit sur les Portugais en 1612. Ils s'en étoient emparez sur le Roi de Laar en 1514, & y avoient bâti deux forteresses, afin d'avoir de l'eau & des vivres pour leur isle d'Ormus qui n'en sauroit avoir que de dehors. Les Anglois & les Hollandois y ont leurs comptoirs & leurs maisons bien bâties, sur le bord de la mer; & comme c'est la meilleure plage de tout le Golfe de Perse, c'est le grand abord de tous les vaisseaux qui viennent aux Indes, & qui en rapportent des marchandises pour la Perse, pour la Turquie & autres lieux de l'Asie, & pour une partie de l'Europe. L'air de Bander est très-mal sain, & si chaud, que les étrangers n'y peuvent guéres demeurer que pendant les mois de décembre, de janvier, de février & de mars. Les Habitans même du païs n'y demeurent que jusqu'en avril, & vont dès le mois de mai à deux ou trois journées de là chercher le frais dans les montagnes, où ils mangent ce qu'ils ont gagné pendant le tems du négoce. Au commencement d'avril le vent commence à changer, & devient en de certains momens si chaud & si étouffant, qu'il ôte la respiration. Les Arabes l'appellent *El-Samiel*, c'est à dire, *vent de poison*; & les Persans *Bade-Samhour*, parce qu'il suffoque & fait mourir subitement. Ce qui est de plus surprenant, c'est que, si l'on prend le bras ou la jambe, ou quelqu'autre partie du corps de ceux qui ont été étouffez, cette partie demeure dans la main comme une graisse gluante, & comme s'il y avoit un mois que le corps fut mort. Ce vent régne principalement au mois de juin, de juillet & d'août, & est quelquefois si ardent, qu'il brûle comme la foudre. Mais c'est une chose remarquable, que ceux qui sont sur quelque riviére ne souffrent aucune in-

incommodité de ce vent, en quelque état qu'ils se mettent. Il y a deux forteresses à Bander, l'une du côté de l'Orient, & l'autre du côté de l'Occident. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

BANDER-GONGO ou CONGO, *Congum, Bandera Congi*, ou *Congi Emporium*, ville de Perse éloignée de Bander-Abassi d'environ deux journées de voile. L'air y est bon, & l'eau excellente. Le commerce néanmoins ne s'y est pas établi, parce que depuis Ormus jusqu'à Bander-Gongo, il y a plusieurs isles, entre lesquelles la navigation est dangereuse, l'eau y est trop basse pour un vaisseau qui porte plus de vingt-cinq pièces de canon. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

BANDERMACHEN. *Voyez* BENJARMASEN.

BANDINELLI (Baccio) Peintre & Sculpteur de Florence : son véritable nom est *Barthelemi*, dont on a fait le diminutif *Baccio*. Son père étoit Orfèvre, & son Maître s'appelloit *Jean-François Rustici*, habile Sculpteur, chez lequel le fameux Léonard de Vinci alloit fort souvent ; car Rustico & Léonard étoient tous deux élèves d'André Verrochio, qui étoit Sculpteur, Peintre & Architecte, & qui avoit beaucoup de connoissance dans les Mathématiques. Quoique Baccio Bandinelli ait fait avec d'extrêmes soins toutes les études nécessaires pour devenir un savant Peintre, ses tableaux n'ont jamais été bien reçus, à cause du coloris qui n'en valoit rien. Ces mauvais succès lui fit abandonner la Peinture, & l'obligea de ne songer qu'à la Sculpture, dans laquelle il a réussi. Il avoit une grande estime de ses propres Ouvrages ; jusqu'à les mettre en parallèle avec ceux de Michel Ange, dont il supportoit la réputation avec peine. Il y en a à Rome & à Florence, où il mourut en 1559, âgé de 72 ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* BANDINI (Octave) Cardinal d'une noble famille de Florence, naquit en 1548. Il étudia dans sa jeunesse avec tant d'application que dès l'âge de 16 ans il fit avec applaudissement des Discours publics à Rome & à Florence. Après avoir visité les Universitez de France & d'Espagne, il se fit recevoir Docteur à Pise, & s'avança en peu de tems à la Cour du Pape. Grégoire XIII le fit Protonotaire en 1579. Les Papes suivans lui confièrent toutes sortes d'importans emplois jusqu'à ce qu'en 1596 il fut fait Cardinal par Clément VIII qui le fit en même tems Légat de la Marche d'Ancone. Il se mit, malgré les oppositions de l'Empereur, en possession de la ville de Comacchio pour le Pape. Il fut sous Clément VIII & sous les Papes suivans dans une telle considération, qu'après la mort de Grégoire XV, il eut quelque lieu d'espérer de parvenir au Pontificat : mais il en fut empêché en partie par l'Espagne, en partie par la haute opinion qu'on avoit de son mérite. En 1626, il devint Cardinal Doyen. On remarque que dans tous les postes où il s'est trouvé, il a toujours été du parti de la France, refusant même une pension que l'Espagne lui offroit pour l'en détacher. Ce fut pour cette raison que sous Sixte-Quint & sous Grégoire XIV, il fut privé du chapeau de Cardinal. Il mourut à Rome en 1629, après avoir eu sous dix Papes différens des emplois considérables à la Cour de Rome. Il fut le dernier de sa race. Il avoit quatre frères dont deux avoient comme lui embrassé l'Etat Ecclésiastique. Des deux autres, l'un s'étoit mis au service de France, & l'autre qui se tenoit en France fut pendant sept années détenu pour dettes en prison par le Duc d'Epernon. Ils moururent tous quatre avant le Cardinal. On remarque de lui cette singularité, que dans une nuit il grisonna tout à fait. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Lettres d'Ossat. Relationi del Caval. Delfino.*

BANDINUS, Théologien, a écrit un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, imprimé à Vienne en 1519. On ne sait pas bien le tems auquel il vivoit, ni s'il a pillé Pierre Lombard, ou si Pierre Lombard l'a pillé. * Thomasius, *in Tract. de Plagio, §. 493. & seq.*

* BANDITS, mot qui veut dire *Fugitifs* ou *Bannis*. On donne en Italie ce nom à ceux qui sont bannis par le Magistrat, ou qui de peur de tomber entre les mains de la Justice abandonnent leur païs, pour aller dans quelque autre exercer des brigandages & commettre des meurtres. Et comme ils peuvent facilement changer de climat, que d'ailleurs leur troupe s'accroit aisément par l'abord de tous les fainéans & vagabonds, & que souvent ils sont en intelligence avec quelques Grands Seigneurs, il arrive assez fréquemment qu'ils infestent les confins du Royaume de Naples, & de l'Etat Ecclésiastique, & rendent par là les chemins fort dangereux pour les Voyageurs. Ils incommodent même quelquefois des villes entières, sur tout lorsque ces deux Etats sont gouvernez par des Papes & des Vicerois d'une humeur douce. On fait ce qu'on peut pour les exterminer, mais personne n'y a mieux réussi que le Pape Sixte V, dans la fin du XVI siècle, & le Marquis del Carpio dans l'année 1686. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BANDO, *Bandum*, ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand-Mogol : il est entre le Jesselmère, Delli & Agra. Outre la ville capitale de même nom, il y a Toori, Mosfta, Godach, Amère, &c. Cette dernière est célèbre par le tombeau d'un certain Hoche Mondée, que les Mahométans honorent comme un grand Saint. On dit que le Roi Ekbar y alla à pié depuis Agra, pour obtenir un successeur par ses prières.

BANDOLE (Antoine de) Avocat au Parlement de Provence, dont le nom a paru à la tête d'une Traduction Françoise de Xiphilin, imprimée à Paris l'an 1610, *in 4.* Il avoit aussi fait imprimer dans la même ville en 1609, *les Parallèles de César & d'Henri IV*, à la tête des Commentaires de César traduits en François, & commentez par Vigenère. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BANDONBRIDGE, bourg de la Mommonie dans le midi d'Irlande, est dans le Comté de Cork, sur la rive septentrionale de la rivière de Band, à huit milles de Kingsale vers l'occident. * *Dict. Angl.*

BANDONINIA ou BLANDONIA, qui vivoit vers l'an 601, fut fille d'honneur de sainte Radegonde Reine de France, épouse du Roi Clotaire I. & se rendit ensuite Religieuse avec elle. Fortunat, Evêque de Poitiers, avoit commencé la Vie de cette Princesse, morte en 587. Bandoninia l'acheva. * Surius, *tome 4. ad diem 3. Aug.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 22. & de Hist. Lat. l. 3. c. 2.* Miræus, *in Auct. de Script. Eccles.* D. Jean Mabillon, *in Act. SS. Ord. S. Benedict.*

BANDOULIERS, nom de ces Voleurs près des Monts-Pyrénées, vers le Roussillon, dont l'Amiral de Coligny prit les plus vaillans pour grossir son armée en 1570. Ils furent ainsi appellez du mot *Vanda*, que les Gascons prononcent *Band*, qui veut dire *fonction*. On les nomma aussi *Pedrinals*, de certaines arquebuses qu'ils étoient appuyez contre la poitrine, ou parce qu'ils demeuroient auparavant dans les rochers, que les Espagnols appellent *Pedernals*. * Mezeray, *Hist. de France sous Charles IX.*

BANE ou BENE-PAKAK, ville de Palestine dans la Tribu de Dan, sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin. * *Josué, chap. 19. v. 45.*

BANE, solitaire Essénien, qui s'étoit retiré dans les Déserts de la Judée, où il pratiquoit tant d'austéritez, qu'à peine y a-t-il eu un homme qui ait mené une vie aussi austère que la sienne. Il ne se revêtoit que d'écorce d'arbres, ne prenoit d'autre nourriture que des herbes & des racines crues, & n'avoit pour lit que des pierres. Il se baignoit plusieurs fois la nuit & le jour dans l'eau froide, pour réprimer les impétuositez de la chair, & conserver sa chasteté. Flave Josephe, qui raconte cette Histoire, passa trois ans avec lui, depuis le seizième de son âge jusqu'au dix-neuvième, menant une semblable vie. * Josephe, *au commencement de sa Vie, écrite par lui-même.*

* BANE, petite rivière d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln, coule du nord au sud, & après avoir arrosé Horn-Castle, & Tineshall, se jette dans le Witham.

BANEN, ville. *Voyez* BAHNEN.

BANES. *Cherchez* BANNES.

* BANF, nom d'une Vicomté dans le nord-est de l'Ecosse, entre la mer & les Comtez de Murray, de Marr & de Buchan. Elle est arrosée sur les confins par les rivières de Spey & de Dovern & dans le milieu par celles d'Avin ou Awen, de Rinnes, de Fiddich, d'Yla & de quelques autres. Cette Vicomté se divise en cinq parties, qui sont de Strathdown ou Strathawen, Balvenie, Strath-Yla, Anie & Boine. La première ne produit que peu de grains, mais elle a de bonnes prairies. La seconde est montagneuse, mais cependant plus fertile que la première : on y trouve de l'alun & des pierres à aiguiser. La troisième est un païs plat, abondant en grains & en prairies. Les Habitans y font grand commerce de chairs & de fines toiles. La quatrième est propre à porter du blé. La cinquième est fertile en grains dans le voisinage de la mer, mais ailleurs son terroir ne vaut guères. La capitale de toute la Vicomté s'appelle aussi Banf, elle est située sur la rive gauche du Dovern assez près de son embouchure. Son port n'est pas bon & les Habitans s'occupent à l'agriculture. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beeverell, *Délices de l'Ecosse, p. 1258. & suiv.*

BANFI. *Voyez* BAMFI.

BANGENY, ville d'Ecosse. *Cherchez* BARGÉNY.

BANGIUS (Thomas) Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Coppenhague, naquit l'an 1600. Il acheva les Humanitez au Collège d'Ottensée dans l'isle de Funen, & puis il passa à Coppenhague vers la fin de l'an 1621, où il continua d'étudier avec beaucoup de progrès. *Gaspar Brochmand*, Professeur en Théologie & Evêque de Zélande lui donna son fils à instruire. Bangius fut Précepteur en même tems de *Christien Friis*, fils aîné du Chancelier de Dannemark. Après avoir eu cet emploi plus de cinq ans, il obtint pension du Roi, & s'en alla à Rostock, d'où il repassa à Coppenhague, lorsque les troupes de l'Empereur s'approchèrent de la Mer Baltique. Il acheva son cours de Théologie sous le Professeur Brochmand, & puis il fit un Voyage à Franeker, où il apprit le Rabbinisme & le Chaldaïsme sous *Sixtinus Amama*, dont il se fit fort estimer. Il étudia ensuite à Wittemberg. Il y reçut en en l'année 1630, une Lettre du Recteur & du Conseil Académique de Coppenhague, par laquelle on lui offroit la Profession en Hébreu. Il s'en excusa, alléguant qu'il n'étoit pas assez docte pour bien s'acquiter de cette charge : mais, comme il se vit exhorté par Brochmand, qui étoit alors Recteur, à ne point refuser ce qu'on lui offroit, il l'accepta, pourvu qu'il lui fût permis d'employer les revenus de cette charge, à étudier quelques années le Syriaque & l'Arabe sous *Gabriel Sionite*, qui enseignoit alors à Paris. Cette condition ayant été agréée, il se rendit à Coppenhague, & prit au mois de septembre 1630, possession de la profession en Hébreu, & peu après du Doctorat en Philosophie. Il exerça cette profession avec beaucoup d'utilité pour les Etudians jusques en l'an 1652, qu'il monta à la profession de Théologie vacante par la mort de Brochmand. Il fut promu au Doctorat de la même Faculté l'an 1653, en présence du Roi & de la Reine de Dannemark. Trois ans après, on lui conféra la charge de Bibliothécaire de l'Académie, & il fit la Dédicace du temple de la Trinité par une Prédication Latine. Etant tombé malade le onzième d'octobre 1661, il donna les principaux soins aux intérêts de son ame. Il se confessa & communia le sixième jour de sa maladie, & mourut le 27 du même mois. Il avoit épousé en 1638, la fille d'un Sénateur. Il en eut 14 enfans, huit fils & six filles. Ses Ecrits sont tous de sa science. Il publia en 1637, l'exposition du verset 24 du Chapitre 33 de *Jérémie*. Ses *Studia locorum Geneseos XLVIII. 16. Genes. IV. 1. Ps. XIX. 1.* parurent l'an 1636. Il publia l'année suivante, *Fontium Israelis Trias, Jesa, Alibera, Ruth.* Et l'an 1634, son *Exercitatio Glottologica, de ortu Linguarum*. Ses *Exercitationes de Literaria Antiquitate*, parurent l'an 1638. *L'Hermes & Pan Hebræus, quo Divinus absoluti Hebraici Lexicographi Exemplum proponitur*, fut imprimé en 1641. *La Phosphorus Inscriptionis Hieroglyphicæ, quæ Stellaburgum Regium Hafniense illustrat*, parut l'an 1648, & fut suivi l'année d'après du *Trophæum præteritorum Evangeliorum, quo ex Scriptis Pontificiorum ostenditur, verum esse Ecclesiam ipsam conterere sibi caput, & soli Christo convenire.* L'*Exercitatio Elenchtica de Nephilimis, Gigantibus vulgo dictis, opposita Jacobo Boulduco*, fut un fruit de l'an 1652. *L'Oliva Sacra paris reparata*, qui n'est qu'une Harangue, qui n'a pas laissé de faire mettre l'Au-

teur au nombre des Pacificateurs de Religion, fut un fruit de l'an 1654. Et le *Coelum Orientis & prisci Mundi*, un fruit de l'an 1657. On passe le titre de quelques autres Ouvrages. * Bayle, *Diction. Critique & les Auteurs qu'il cite.*

BANGOR, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles & le Comté de Carnarvan, avec Evêché suffragant de Cantorberi. Elle est située sur le détroit dit Menay, qui sépare le Comté de Carnarvan de l'isle d'Anglesey. Les Auteurs Latins la nomment *Bangorium* & *Bangoria*.

BANGOR, sur le Dée, *Bonium* ou *Bovium*, bourg d'Angleterre dans le Comté de Flint, où il y a eu autrefois une Abbaïe célébre, aujourd'hui ruinée. *Voyez* BANKOR.

BANI, Israëlite, qui, après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de quiter sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 10. *v.* 38. *Simon* l'appelle *Banna*, & dit que son nom signifie, *il vient pour lui répondre.* * *Dictionnaire de la Bible.*

Il y a eu un autre BANI, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone, au nombre de six cens quarante-deux. *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 2. *v.* 80.

Il y a eu un troisiéme BANI, que quelques uns nomment *Bania*. Il fut fils de *Sebémer*, ou *Sommer*, & pere d'*Amsi*, ou *Amosias*, Lévite, de la famille de *Mérari*, fils de *Kehath*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.* Je ne sai si ce ne seroit point ce *Bani Gadite*, un des trente de l'armée de *David*, dont il est parlé II. *Samuel*, ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 36.

* BANI, de la Tribu de Lévi, Gadite, étoit l'un des trente Braves de l'armée de David. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 36.

BANIALUCH, *Banialucum*, *Ulamumlucha*, sur la Ceuna, ville capitale du Royaume de Bosnie, sous la domination du Turc. Elle est au pié des montagnes, & sur les frontiéres de la Dalmatie, à trente milles des Palates. * Sanson.

BANIANS, peuples idolâtres, qui sont répandus dans toutes les provinces des Indes, mais dont on voit un plus grand nombre dans le Royaume de Cambaye, ou Guzurate, qu'en aucun autre lieu. Ils n'ont ni batême ni circoncision, ils croyent qu'il y a un Dieu Créateur de l'Univers; mais ils ne laissent pas d'adorer le diable, qui est, disent-ils, créé pour gouverner le monde, & faire du mal aux hommes. Il n'y a point d'autre lumiére dans leurs mosquées de la campagne que celle des lampes qui y sont perpétuellement allumées. Ces temples sont sans ornemens; mais les murailles sont barbouillées de figures d'animaux & de diables. Dans les villes, leurs Mosquées sont remplies de statues d'or & d'argent, d'yvoire, d'ébene, ou de marbre. La figure sous laquelle ils représentent le démon est effroyable. Le Bramin ou Prêtre du lieu se tient assis auprès de l'autel, d'où il se léve de tems en tems, pour faire quelques priéres, & pour marquer au front ceux qui ont adoré le diable. Il leur fait une marque jaune, en les frotant d'une composition faite d'eau & de bois de sandal, avec un peu de poudre de ris broyé. Ils ne se font point raser la tête, mais ils ne portent pas les cheveux fort longs. Les Mahometans les traitent à peu près comme les Chrétiens traitent les Juifs, dans les lieux où on les souffre. Les Banians ont de l'adresse, & se mêlent ordinairement du trafic. Les Hollandois & les Anglois s'en servent pour Courtiers & pour Truchemens, dans le commerce qu'ils font aux Indes. On leur donne souvent le nom de *Cherafs*, c'est à dire, *Banquiers*; parce qu'ils facilitent le négoce, en faisant la fonction d'Agens de change. Il n'y a point de métier qu'ils n'exercent, ni de marchandises qu'ils ne vendent; si ce n'est de la chair des animaux, du poisson, & en général de tout ce qui a eu vie; car ils croyent la métempsycose, & craignent de vendre un corps, dans lequel pourroit avoir passé l'ame de leur pére. Les enfans sont obligez d'embrasser, en se mariant, la même profession dont leur pére s'est mêlé. Ils les marient dès l'âge de sept ans, & attendent rarement jusqu'à celui de douze, particuliérement pour les filles. Les femmes ne se couvrent point le visage, comme celles des Mahométans, elles se parent de colliers & de pendans d'oreilles de perles fines, & plus leurs dents sont noires, plus elles se trouvent belles. Les enfans vont tout nuds jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, les filles aussi-bien que les garçons. Ils ont cela de commun avec les Mahométans qu'ils font consister la principale partie de leur religion dans la purification du corps: c'est pourquoi ils se lavent tous les jours, se mettant dans l'eau jusqu'aux reins, & tenant à la main un brin de paille, que le Bramin leur donne, pour chasser l'esprit malin, pendant que ce Bramin prêche ceux qui se purifient de la sorte. Les Banians sont divisez en quatre-vingt-trois *Castes* ou Sectes principales, sans les autres moins considérables, qui se multiplient presque à l'infini, parce qu'il n'y a presque point de famille qui n'ait ses superstitions & ses cérémonies particuliéres. Les quatre premiéres Sectes, ausquelles toutes les autres se rapportent, sont celles de CEURAWATH, de SAMARATH, de BISNOW, & de GOEGHY. *Voyez* ces mots en leur rang alphabétique, & l'article des BRAMINS. * Mandeslo, *tome* 2. Oléarius.

L'Arbre des BANIANS, qui se voit en Perse & dans les Indes, mérite qu'on en fasse ici la description. Les Perses l'appellant *Lul*, les Portugais *Arbor de Reys*, & les François l'*Arbre des Banians*; parce que les Banians se retirent sous ses branches, & y bâtissent des Pagodes & des Carvanseras, ou magasins & hôtels publics. Cet arbre d'un seul tronc fait une petite forêt; car de ses grosses branches il en sort d'autres petites qui descendent en bas, & qui peu à peu gagnant la terre, entrent dedans & y prennent racines; ce qui sert à soutenir & à nourrir les maîtresses branches, qui s'étendent jusqu'à plus de trois cens pas de long, ayant de ces supports d'environ quinze pas en quinze pas. Son fruit est de la grosseur d'une noix; la peau en est rouge, & le dedans est une graine qui ressemble au millet. Il n'y a que les chauve-souris qui en mangent, & elles font aussi d'ordinaire leurs nids sur ces arbres. Ces chauve-souris sont de la grosseur d'un bon poulet, & une de leurs ailes est longue de plus d'un pié & demi. Elles ne branchent pas comme les autres oiseaux; mais elles se pendent aux branches, & s'y accrochent par les piés, la tête en bas. On diroit de loin que ce sont de grosses poires qui sont sur l'arbre. C'est un grand ragoût pour les Portugais. * Tavernier, *Voyage de Perse*, & *Relation du Tonquin.*

BANINU. *Voyez* BENINU.

* BANISTER (Humphred) trahit en 1483, pour la somme de mille livres sterling, son Seigneur & son Bienfaiteur Humphred Stafford Duc de Buckingham qui s'étoit caché chez lui, & il le livra entre les mains de Richard III. qui le fit decapiter. On raconte que cette perfidie fut vengée de cette maniére par une direction de la Providence. Le fils aîné perdit l'usage de ses sens & mourut dans une étable à cochons. Sa fille aînée qui étoit très belle fut subitement frappée de lepre. Le second fils devint perclus de tous ses membres, & le cadet se noya dans un marais. Le pere même surpris en meurtre sur ses vieux jours, ne put qu'avec une extrême peine eviter de passer par la main du bourreau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hollinshead, *Chron. p.* 743. *The compleat Hist. of England, tome* 1.

BANK ou BANKIUS. *Voyez* BANCKIUS.

BANKISCH ou BANKISK. *Voyez* BAKISCH.

BANKOR, en Latin *Bankorium*, ancien monastére de la Principauté de Galles en Angleterre. Il avoit été bâti dans un bourg des Cornaviens, nommé *Bonium* ou *Bovium*, & entretenoit deux cens Moines. On en voit encore les ruïnes à l'embouchure de la Dée.

BANKWELL, bourg de la contrée de High-Peak dans le Comté de Derby. Il est sur le côté méridional de la riviére de Wye, qui à quelques milles de là se décharge dans le Derwent. * *Diction. Anglois.* *Voyez* BAKEWEL.

BANN de l'Empire. *Voyez* BAN.

BANNA. *Voyez* BANNO.

BANNARA. *Voyez* BANARA.

BANNE, BAN & BAND, *Bannus*, riviére de la province d'Ulvonie en Irlande. Elle sort du lac de Neaugh, & coulant du midi au nord, elle passe à Colraine, & peu après se décharge dans la mer. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Argita* que d'autres prétendent être le Lac Foyle, & d'autres le Lac de Swilly. * Maty, *Diction. Anglois.* *Voyez* BAN riviére.

BANNER. *Voyez* BANNIER.

BANNERETS. d'Argentré a prétendu que les Bannerets étoient des gens de qualité, qui avoient à leur suite un nombre considérable d'hommes à cheval pour le service du Roi & de l'Etat. Quelques-uns en attribuent l'institution à Conan Lieutenant de Maximus, qui commandoit les Legions Romaines en Angleterre, sous l'Empire de Gratien, l'an 383. Ce Général s'étant revolté partagea, dit-on, le Royaume d'Angleterre & la Bretagne, qu'il avoit conquise, en quarante Cantons, & distribua dans ces quarante Cantons quarante Chevaliers, avec pouvoir de rallier sous leur banniére ceux de leur quartier qui pourroient porter les armes. De là ils furent appellez *Bannerets*. Ce Conan établit sur les Bannerets trois Chefs, ou Lieutenans, qu'on appelloit *Mactierns*. Quoique cette Histoire de Conan soit fabuleuse, on ne peut nier que l'origine de la dignité des Bannerets ne vienne de Bretagne. De la Bretagne ils passérent en France; en sorte qu'avant les ordonnances de Gens de cheval, dressées par Charles VII. il y avoit deux sortes de Chevaliers; le *Banneret*, qui avoit assez de Vassaux, pour lever sa banniére, & le *Bachelier*, qui combattoit sous la banniére de son Seigneur. Quoi qu'il en soit, l'on peut recueillir de Froissard & de Monstrelet, qu'on donnoit autrefois ce nom en France aux Gentilshommes qui possédoient de grands fiefs, & qui avoient droit de porter une banniére dans les armées du Roi, sous laquelle marchoient cinquante Hommes d'armes, avec un grand nombre d'Archers & d'Arbalêtriers. Le Banneret, selon du Tillet, étoit celui qui avoit autant de Vassaux Gentilshommes qu'il en falloit pour faire une compagnie de Gens-d'armes, entretenus à ses dépens. Ragueau dit que le Chevalier Banneret devoit avoir au moins dix Vassaux & des moyens suffisans pour entretenir une compagnie de Gens à cheval; & qu'il pouvoit lever banniére, quoiqu'il ne fut ni Vicomte, ni Baron, ni Châtelain, & qu'il ne possedât qu'un fief sans dignité. Ce titre de Banneret étoit réservé à la haute Noblesse, & la banniére de ces Chevaliers étoit quarrée. C'est pourquoi les anciens Gentilshommes de Bretagne, selon Favin, portoient l'écu de leurs armes quarré, pour montrer qu'ils étoient descendus de Chevaliers Bannerets. Un ancien cérémonial nous apprend que le Banneret devoit avoir cinquante lances, outre les Archers & les Arbalêtriers; savoir vint-cinq pour combattre, & pareil nombre pour garder la banniére. Neanmoins il y en avoit quelquefois plus ou moins, selon la qualité des fiefs. On commettoit des Hérauts d'armes, pour vérifier si le Seigneur étoit assez puissant pour lever une banniére, & s'il avoit assez de Vassaux pour la garder en guerre, c'est à dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez, avec chacun son Sergent & son Ecuyer. Il y a eu aussi des Ecuyers Bannerets, qui possédoient des fiefs avec droit de banniére; mais ils n'avoient que des éperons blancs, pour être distinguez des Chevaliers Bannerets, qui portoient des éperons dorez. Dans l'origine du nom de Banneret, ce titre étoit personnel, & celui qui le portoit, ne tenoit cet honneur que de son épée & de sa valeur: mais depuis, il devint héréditaire, passant à ceux qui possédoient le fief d'un Banneret; bien qu'ils n'eussent pas encore l'âge de lever banniére, & d'avoir des Vassaux armez sous leur commandement. Il ne faut pas croire, comme quelques-uns se le persuadent, qu'il n'y avoit point de différence entre Baron & Banneret. Le contraire se voit dans un arrêt rapporté par du Tillet, qui contient que Gui Baron de Laval, soutint à Raoul de Coëtquen, qu'il n'avoit que la qualité de Banneret, l'appellant Chevalier au drappeau quarré; & que le Seigneur de Coëtquen se maintint Baron, parce qu'il avoit près de cinq cens Vassaux & de grands revenus. M. de Brieux a fait imprimer à Caën une petite piéce en vers François, composée par un Moine il y a près de 400 ans, touchant l'ordre & l'origine des Bannerets de Bretagne; elle commence par ces Vers Gaulois,

Banneret est moult grand honor
Tant à Roi, Prince que Signor,
Et sa fondation première
Vint d'Alexandre & sa banière,
Quand la Perse allait conquérant,
Et toute l'Asie querant.
L'Ordre de Bannerets est plus que Chevalier,
Comme après Chevalier avoir fait Bachelier,
Puis après Chevalier, Ecuyer; de manière
Qu'après le Duc ou Roi est toujours la bannière.

Autrefois les Rois d'Angleterre, ou leurs fils aînez Princes de Galles, étant à la tête de leurs armées, avoient coutume de faire sous l'étendart Royal des Chevaliers qu'on appelloit Bannerets. C'étoit une illustre récompense de leurs services, & ils précédoient tous les Gentilshommes; mais depuis deux siècles on n'a guéres vu de ces Chevaliers, & présentement il n'y en a point en Angleterre. *Voyez* BACHELIERS. * Suidas, au mot *Bandon*. Procope, *de Bell. Vandal. l. 2. sect. 1.* Froisard, *in obsidione Tracensi*. Joh. Gregor. *Theol. Syntagm. lib. 6.* Spelman, *Glossar. Archaiolog.* Math. Paris, *pag. 396. 403. 516. in Charta. A. C. 1274. tom. 5. Histor. Franc. & in Charta Philippi Pulchri Regis.* *Voyez* la matière des Bannerets traitée au long par Jean Seldenus, *de Titulis honor. part. 2. lib. 1. S. 26.* Charles Du Frêne, *Dissertatio IX. ad Joinvillam.* De la Roque, *Traité de la Noblesse.* Terchere.

BANNES, BAGNES ou BANES (Dominique) Religieux de l'Ordre des Prêcheurs, qui étoit de Mondragon, dans le Guipuscoa en Espagne; & selon les autres, de Valladolid, étudia à Salamanque, & y prit à l'âge de 15 ans l'habit de Religieux de l'Ordre de saint Dominique, où il fit dans la Théologie Scholastique des progrès qui lui ont aquis la réputation d'être un des plus illustres Interprêtes de saint Thomas. Il a composé cinq ou six volumes *in fol.* sur la Somme de ce saint Docteur; & outre cela, il a encore publié d'autres Commentaires sur la Dialectique d'Aristote, sur le Traité de la génération & de la corruption, &c. Il fut Confesseur de sainte Thérése, enseigna durant plus de 40 ans la Théologie à Alcala, à Valladolid & à Salamanque; & mourut à Médina del Campo le premier novembre de l'an 1604, âgé de 77 ans. * Razzi, *Huom. Illust. Domin. p. 304.* Alphonse Fernandez, *de Script. Domin.* Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Miræus, *de script. sæc. XVII. &c.*

BANNESDOWNE, *Bannesdonia*, montagne du Comté de Sommerset en Angleterre. La ville de Bathe est bâtie au pié de cette montagne, qu'on prend pour l'ancien *Mons Badonicus.* * Maty, *Diction. Géogr.*

* BANNIER, ou BANNER, nom d'une des plus anciennes familles nobles du rang des Comtes qu'il y ait en Suède. On en regarde comme la souche ISAAC BANNER qui vivoit en 1350. ISAAC II. son fils fut pére d'ISAAC III. qui fut Conseiller du Roi en 1408, & qui laissa ESCHILLE Seigneur de Venegiern, Conseiller & grand pére d'Axel, Seigneur de Diursholm & Conseiller. Il eut quatre fils, savoir 1. NICOLAS qui fut assassiné à Rostock; 2. PIERRE Vice-Amiral mort en 1567; 3. STENON; & 4. GUSTAVE. Ces deux derniers furent Conseillers, & decapitez en 1600 par Ordre du Roi Charles IX. à Lincoping pour avoir excité contre lui son frére Sigismond, & lui avoir conseillé de faire venir en Suède des troupes étrangéres au préjudice de la Religion. Gustave continua la postérité & laissa six fils, 1. SUANTO, Seigneur de Diursholm, Conseiller & Gouverneur de Riga, dont le plus jeune fils appellé SUANTO, comme lui, fut Grand Véneur, & mourut en 1673 laissant pour fils GUSTAVE, & dont le fils aîné nommé GUSTAVE fut, en 1668, Commandant de Malmoe & Député à la dédicace de l'Université de Lunden; 2. NICOLAS mort en Moscovie; 3. PIERRE Conseiller qui eut deux fils GUSTAVE Conseiller qui laissa deux fils, & CLAUDE Grand Véneur qui en laissa quatre; 4. JEAN *qui fera un article à part*; 5. AXEL Gouverneur de Westeras qui a laissé des fils; 6. CHARLES, dont on ne remarque autre chose que d'avoir été marié à une Comtesse de Bielke. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BANNIER (Jean) Suédois, Général des armées de Suède en Allemagne, a été célebre dans le XVII siécle. Il étoit bon soldat, infatigable, & fut tres-estimé du Roi Gustave, qui lui donna le commandement de son Infanterie & dont il fut servi fidélement, quoiqu'avec peu de bonheur. Il fut battu deux fois par le Général Papenheim en 1631, & l'année d'après il fut blessé près de Nuremberg. Après la mort du Roi de Suède, auquel on dit que Bannier ressembloit parfaitement de taille & de visage, ce Général prit le commandement de l'armée en 1636. Il défit deux fois les Saxons; & étant passé dans la Misnie, il y força plusieurs villes, & battit les Impériaux conduits par Hatsfeld, à la bataille de Witstoc donnée le quatriéme octobre. Ensuite il rentra dans la Misnie, où il prit Torgaw; mais depuis, ayant appris la jonction des armées ennemies, il fut obligé de se retirer près de Dresde, puis dans l'isle d'Usedom en 1637. L'an 1639, après avoir reçu 8000 hommes de Suède, il entra dans la Bohéme, & défit le Général Salis, que d'autres nomment Marrazini près de Chemnitz, & le Général Hofkirch près de Prague. L'année d'après il vint dans la Thuringe; & pendant l'hyver il s'approcha de Ratisbonne, où l'Empereur tenoit une Diéte au commencement de l'an 1641. Picolomini l'obligea de se retirer. Il fut alors attaqué d'une fiévre qu'il négligea d'abord; mais la sentant augmenter au mois d'avril, il se fit porter à Halberstadt, où il mourut le 20 mai. Les uns attribuent sa mort à un poison lent, & les autres à la fatigue qu'au milieu de sa maladie il fut obligé d'essuyer dans une marche très pénible de Bavière en Bohéme. Il n'avoit guéres plus de 40 ans. Il épousa en premières noces une Comtesse de Baden, qui mourut en 1640; & en secondes noces, trois mois après, une autre Princesse de Baden. On remarque de lui qu'il n'a jamais été vaincu en une bataille, & qu'il avoit une habileté particulière à se tirer d'affaire devant des armées beaucoup plus fortes que la sienne. Il n'avoit pas la même capacité pour les siéges qu'il levoit au moindre danger. Il fut toujours constant dans sa fidélité au parti Suédois, jusques là que l'Empereur ne put jamais l'ébranler, quoiqu'il lui offrit le titre de Prince de l'Empire, & la charge de Général de ses armées contre les Turcs. * Lunchius, *de Reb. German.* Thuldenus, *Hist. nostri temp. &c.* Puffendorf, *Hist. Suecica l. 11. 12. & 13.*

BANNO, BANNOGH & BANNA, bourg & port de mer dans le sud-est de l'Irlande, sur une baye de même nom, à quatre milles au sud de Glamine. * *Dict. Angl.*

BANNOCHBURN, que Maty appelle BANNOCHORN, petite ville d'Ecosse à deux milles de Sterling, sur une riviére de même nom. Elle est fameuse par une des plus célébres batailles qui se soient jamais données dans la grande Bretagne. En 1314, cent mille Anglois y furent défaits, sous le commandement d'Edouard Roi d'Angleterre, par trente mille Ecossois commandez par leur Roi Robert Brus. Deux cens Gentilshommes Anglois y furent tuez, & plusieurs faits prisonniers. Cette victoire délivra les Ecossois du joug des Anglois. * *Dict. Angl.* Maty, *Diction. Géogr.*

BANNOGH. *Voyez* BANNO.

BANNOLES, en Latin *Bannolæ*, *Aquæ calidæ*, petite ville de la Catalogne en Espagne, située à trois lieues de la ville de Girone, du côté du nord. On écrit aussi ce nom *Bagnoles*. * Maty, *Diction. Géogr.*

BANOCKBOURN. *Voyez* BANNOCHBURN.

BANQUIER, Négociant en argent. L'origine des Banquiers vient de ce que les *Guelphes* du tems des guerres civiles d'Italie, se refugiérent à Avignon, & dans le païs d'obédience, & comme ils étoient favorisez des Papes dont ils avoient soutenu le parti, ils se mêlérent de faire obtenir les graces & expéditions de la Cour de Rome, & s'appellérent *Mercatores & Scambiatores Domini Papæ*, selon Matthieu Paris. Mais comme ils se rendirent odieux alors par de grosses usures, on les appella *Corsins*, ou *Caorsins*, du nom de *Cahors*, ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui occupoit alors le S. Siége, étoit natif; à cause que de son tems ces Usuriers étoient en leur plus haute élévation; comme le dit *Adam Theveneau* en ses Commentaires sur les Ordonnances, au titre des Usures. Les Italiens en firent aussi pour eux le mot *Scarsi*, qui signifie avares; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte *Dante*, dans son enfer, met au même rang *Sodome & Cahors*, & y place tous les scélerats & Usuriers. Les marques de cette haine ont duré long-tems en France; & on appelle en Chancellerie les *lettres Lombardes*, les lettres qui s'expédioient en faveur des *Lombards & Italiens*, qui vouloient trafiquer, ou tenir banque en France, qui se taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Usuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fussent. Ce nom de *Caorsin* a été aussi donné à tous les Banquiers & Usuriers, qu'on a appellez en plusieurs titres Latins *Caorsini*, *Caturcini*, *Caursini*, *Corsini*, d'où est venu le proverbe, il l'a enlevé comme un *corps saint*, par corruption, au lieu de Caorsin: parce que ces gens étoient si cruels à leurs débiteurs, qu'ils les enlevoient & les faisoient mourir en prison. Aussi se rendirent-ils si odieux, qu'ils furent chassez de France par un édit de S. Louis en 1268, & par Philippe le Hardi; & d'Angleterre par Henri III. en l'an 1240, & 1251. * Furetiére, *Dict. Voyez* Caorsins.

BANS, *Banni*, étoient anciennement des Gouverneurs de province qui relevoient de la Couronne de Hongrie, comme ceux de Dalmatie, de Croatie, de Servie, &c. Ce nom est encore en usage parmi les Turcs, qui mettent les Bans en même rang que les Béglerbets, leur donnant, comme à ceux-ci, des provinces & des Royaumes entiers à gouverner. On avoit coutume de n'établir pour Bans dans ces provinces qui relevoient de la Hongrie, que des fréres ou fils de Roi, tant cette dignité étoit considérable. * Leunclavius, *in Onomast. Turcico-Arab. &c.* On croit que ce nom de *Bans* leur vient du mot *Ban*, *Banda* ou *Bannum*, dont on se servoit dans la moyenne Latinité ou du Bas Empire, pour signifier un *Etendart*, une *Banniére*; parce que ceux des provinces, dont ils étoient Bans ou Gouverneurs, étoient obligez d'aller à la guerre sous l'Etendart de ces mêmes Bans. *Voyez* cette matiére plus au long, & l'origine de ce nom dans Jean Selden, *de Titulis honor. part. 2. c. 2. n. 5.* Joh. Lucius, *de Regno Dalmatiæ, l. 6. c. 1.* Raynald, *A. C. 1200. n. 46. In Decretis Andreæ Regis Hungariæ. A. C. 1222. n. 25.* H. Charles du Frêne, *in Glossario.* Item, *Notit. ad Alexiadem, p. 347. & ad Cinnamum, p. 449.* Le Viceregent ou le Lieutenant Général du *Ban* ou Gouverneur, s'appelloit *Vicebannus*, ainsi qu'on le peut voir dans l'*Hierolexicon* de Macri; & la dignité de *Ban* s'appelle *le Bannat* ou *Banat*, pour dire un Comté, un Gouvernement, une Principauté. Turroczius, en parlant de Charles Roi de Hongrie, *c. 97.* dit, qu'il mit tout entre les mains de Denys, avec la dignité de Banat. Le même Historien, en parlant de la Reine Marie, *c. 1.* dit qu'elle éleva Etienne à l'excellent degré de Banat.

BANTACHIE & BANTAKIA, ville de l'Asie, située dans l'isle des Célébes, sur le bord occidental du Golfe de Macassar, environ à trente lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BANTAM, *Bantamum*, est la ville capitale de l'isle de Java, l'une des isles de la Sonde, au pié d'une colline, d'où descendent trois riviéres, dont l'une passe au milieu de la ville, & les deux autres coulent le long des murailles. Son port, nommé *le Port de la Sonde*, est toujours rempli de vaisseaux Européens & Indiens, que le commerce y attire. Les Anglois l'appellent *Bentam*; ils y avoient un comptoir & y faisoient un grand négoce; mais ils n'y vont plus depuis que les Hollandois se sont emparez de la ville. Le Roi de Bantam, qui est le plus puissant de toute l'isle, y a son palais, fortifié comme un château, qu'ils appellent *Pacebon*. Les rues ne sont point pavées; mais elles ne laissent pas d'être fort propres,

près, parce qu'elles ſont couvertes de ſable. Tous les jardins de la ville ſont plantez d'arbres de cocos. Au lieu de cloches, on s'y ſert d'un tambour auſſi gros qu'un de ces tonneaux d'Allemagne, qu'on appelle *ſoudres*, que l'on bat avec une groſſe barre de fer le matin, à midi, au ſoir, & lorſqu'on veut donner l'allarme. Les Habitans ont auſſi des baſſins de cuivre, qu'ils battent par meſure, & ſur leſquels ils forment un carillon, à peu près comme on fait ici avec les cloches. Toutes les perſonnes de qualité entretiennent un corps-de-garde à l'entrée de leur maiſon, & pluſieurs eſclaves y veillent la nuit, pour la conſervation de leur maître, parce qu'il n'y en a point qui ne craigne d'être ſurpris & tué la nuit par ſes ennemis. Les Portugais, les Hollandois, les Malays, les Guzurates, les Chinois, les Indiens & les Abiſſins, demeurent hors de la ville. On y marie les filles dès l'âge de huit ans, non-ſeulement parce que le païs eſt très-chaud; mais principalement parce que le Roi eſt héritier des biens de ceux qui en mourant laiſſent des enfans mineurs, dont il fait des eſclaves, auſſi-bien que des femmes, & des autres domeſtiques des défunts. Le mariage que l'on donne aux filles de condition, conſiſte en quelques eſclaves, & une certaine ſomme de *caxas*, qui paſſe pour très-conſidérable, lorſqu'elle monte juſqu'à trois cens mille, qui ſont environ vingt-trois écus de notre monnoye. Le Magiſtrat de Bantam a ſon ſiége dans la Cour du Paceban, où les parties comparoiſſent ſans Procureurs & ſans Avocats. Il n'y a qu'un ſeul ſupplice pour les criminels, qu'ils attachent à un poteau, & qu'ils tuent d'un coup de poignard. Les Etrangers y ont ce privilége, qu'en ſatisfaiſant à la partie civile, ils évitent la mort, pourvu qu'ils n'ayent point tué de ſang froid, & de guet-à-pens. Le Conſeil du Roi s'aſſemble ſous un grand arbre au clair de la lune, où ſe trouvent quelquefois plus de cinq cens perſonnes, qui ne ſe ſéparent point que quand la lune diſparoît. Au ſortir du Conſeil ils ſe couchent, & dorment juſqu'à l'heure du dîner. Les perſonnes de qualité, en allant par la ville, ſont porter devant eux une pique, & une épée dans un fourreau de velours noir, & obligent par cette marque de grandeur ceux qui ſe trouvent dans le chemin, à ſe retirer, pour s'aſſeoir ſur leurs talons, juſqu'à ce que ces Seigneurs ſoient paſſez. Ils ſe ſont ſuivre par un grand nombre d'eſclaves, dont il y en a un qui porte un paraſol. Ils vont tous les piez nuds, & ce ſeroit une honte parmi eux de porter des ſouliers par la ville; mais ils en ont ſouvent dans la maiſon. Il ſont tant d'état de leurs *Cris* ou poignards, qu'ils en ont toûjours un au côté, & qu'ils le mettent la nuit ſous leur chevet. Ils ſont idolâtres, & ont une grande Moſquée ou temple auprès du Palais du Roi; mais chaque Seigneur en a encore une dans ſa maiſon. Les Hollandois ſe ſont rendus maîtres de cette ville en 1680, en ſecourant le fils du Roi de Bantam contre ſon pere, qu'ils mirent en priſon, après l'avoir défait: de ſorte que les autres nations n'y peuvent aborder que par leur permiſſion. * Mandeſlo, *Voyage des Indes*. Tachard, *Voyage de Siam*.

BANTAM (le Royaume de) *Bantamum regnum*, païs des Indes, dans la partie occidentale de l'iſle de Java, qui regarde celle de Sumatra, & joignant le détroit de la Sonde. Il eſt ainſi nommé de ſa ville capitale, & ſon Roi poſſéde auſſi le Royaume de Jacatra; ce qui lui a ſouvent cauſé la guerre avec les Hollandois qui ſont à Batavia, ville qui n'eſt qu'à quinze lieues de celle de Bantam; mais préſentement le Roi de Bantam dépend d'eux, depuis qu'il les a appellez à ſon ſecours, & que ſous ce prétexte, ils ont mis garniſon dans ſa ville capitale, & qu'ils lui ont donné des Gardes, qui par honneur l'obſervent de près.

BANTIUS (Lucius) de Nole en Italie, étoit un jeune homme brave, & un des plus diſtinguez à la guerre parmi les Officiers de ſon âge. Annibal après la bataille de Cannes, ne ſe contenta pas de le faire tirer d'entre les corps morts, qui étoient ſur le champ de bataille, & de le faire panſer, mais le renvoya encore chez lui avec des préſens, dont il eut tant de reconnoiſſance, qu'il réſolut de livrer à ce Général Carthaginois tout le païs de Nole. Marcellus, Général des Romains, fut informé de ſon deſſein; & comme il falloit punir ce jeune homme, ou le gagner par douceur il aima mieux prendre ce dernier parti. En effet, ayant envoyé chercher Bantius, il lui parla avec tant de douceur, & d'une maniére ſi engageante, que cet Officier fut toûjours depuis plus attaché que perſonne aux intérêts du peuple Romain, ainſi que Tite-Live le raconte plus au long, *l. 23. c. 15. & ſuiv.*

BANTON, *Bantonia*, iſle d'Aſie dans l'Océan oriental. C'eſt une des iſles Philippines, vers la partie méridionale de l'iſle de Manille, ſous les Eſpagnols, qui la poſſédent aujourd'hui.

BANTRY ou BANTREY, ville maritime de la province de Mommonie ou Mounſter en Irlande, au ſud-oueſt. Elle donne ſon nom à la Baye de Bantrey, qui eſt célébre par un combat naval qui s'y donna le premier jour de mai 1689, entre une partie de la flotte Angloiſe, commandée par l'Amiral Herbert, depuis Comte de Torrington, & une eſcadre Françoiſe, qui venoit de porter du ſecours aux Irlandois. On prétend que quoique les François euſſent l'avantage du vent & un plus grand nombre de vaiſſeaux, ils perdirent pourtant plus de monde que les Anglois. * *Dict. Anglais.*

BAÑUS. *Voyez* BANE Solitaire Eſſénien.

* BANZA, ville d'Afrique entre la mer & le lac d'Aquilunda. * Hofm. *Lex. Univ.*

* BANZEUS, ou BANZÉE fils naturel de Pharnace Roi de Phrygie & de Myſie, & habile Général, battit la cavalerie d'Ageſilaüs près de Daſcylium. Son frére lui ordonna de tuer Ageſilaüs, mais il ne voulut pas ſe prêter à cet homicide. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Plutarque, *in Ageſilao*. Xénophon, *l. 2. de Reb. Græc.*

BAO. BAP.

BAORUCO, campagne de l'iſle de ſaint Domingue, une des grandes Antilles. Cette campagne, qui eſt entre la ville de ſaint Domingue & celle de Yaquimo, eſt un vrai déſert, où l'on ne trouve ni eau, ni aucune ſorte d'alimens, & peut avoir environ ſoixante lieues de long, & vingt de large. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAPAUME, ville des Païs-Bas dans l'Artois. Les François la prirent en 1641. Saint Preuil chargea la garniſon qui étoit ſortie par compoſition; mais il eut la tête tranchée, pour avoir manqué à la foi qui avoit été donnée. Depuis ce tems, elle eſt à la France, à qui elle fut auſſi cédée par l'article XLV de la paix des Pyrénées de 1659. Cette ville eſt très-forte, & eſt ſituée environ à cinq lieues d'Arras. Péronne eſt de l'autre côté. * Sanſon. Baudrand.

* BAPPO, Gouverneur de Rome ſous Valens, en CCCLXXII. Ammien Marcellin fait auſſi mention d'un Tribun de ce nom au *Liv. 15. de ſon Hiſtoire.* * Jac. Gothofredi, *Proſopograph. Cod. Theodoſiani.*

* BAPTEME, mot qui vient d'un verbe Grec qui ſignifie *laver, plonger, baptiſer.* Les Juifs avoient pluſieurs baptêmes ou purifications. Quelquefois ils ſe lavoient tout le corps en ſe plongeant dans l'eau; quelquefois ils ne lavoient que les habits, & d'autres fois ils lavoient le corps & les habits. Lorſqu'ils recevoient un Proſélyte dans leur Religion, ils lui adminiſtroient la circonciſion & le baptême, prétendant que ce baptême étoit une eſpéce de régénération qui faiſoit que le Proſélyte devenoit par là un homme nouveau. Lorſque S. Jean commença à prêcher la pénitence, il inſtitua une ſorte de baptême qu'il donnoit dans les eaux du Jourdain. Ce baptême étoit plus parfait que celui des Juifs, mais moins que celui de Jeſus-Chriſt. Celui de S. Jean promettoit ce que celui de J. C. exécutoit, & dont l'inſtitution ſe trouve, *Matth. ch. 28. v. 19.* Le mot de *baptême* ſignifie quelquefois *les ſouffrances* dans le ſtile de l'Ecriture. * P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BAPTEME de la croix, fête des Arméniens qu'ils nomment *Cachachuran*, mot demi-*Arménien* & demi-*Perſan*, qui ſignifie le baptême de la croix. Les Perſans aſſiſtent en foule au lieu qu'elle ſe ſolemniſe; ils l'obſervent eux mêmes & la marquent en quelques-uns de leurs Almanacs. Quelques uns de leurs Critiques prétendent, que c'eſt une imitation de la fête des *Guèbres*, qui ſont les reſtes des anciens Perſes, laquelle s'appelloit *Abhérian*, la fête de l'eau luſtrale. Voici de quelle maniére les Arméniens célébrent cette fête. L'Evêque, après avoir fait le ſervice dans l'Egliſe, étant revêtu de ſes ornemens pontificaux, ſuivi des Moines du Couvent, & de pluſieurs autres Eccléſiaſtiques, revêtus des habits avec leſquels ils officient, & précédé de la croix, de pluſieurs banniéres, de pluſieurs torches, fait trois fois le tour d'un baſſin rempli d'eau qui eſt dans la Cour du Monaſtére, chantant avec toute la ſuite, mais aſſez bas & ſans accord. Les Eccléſiaſtiques qui le ſuivent, tiennent, les uns de petites croix, d'autres des livres, d'autres des baſſins de léton, qui ſont des inſtrumens de muſique que l'on touche l'un contre l'autre. Après cette proceſſion de trois tours, l'Evêque ſe met dans ſa chaire poſée ſur le bord du baſſin, où il demeure environ deux heures à lire, & à chanter à diverſes repriſes. Après il ſe léve & approche d'une chaudiére remplie d'eau & placée ſur un trépié haut d'environ vint pouces, où il trempe & retrempe pluſieurs fois une croix d'argent. Enfin ayant prononcé à haute voix une priére, il trempe encore la croix. Cela fini les Arméniens ſe jettent ſur la chaudiére, les uns pour ſe laver le viſage & les mains, les autres pour y tremper leurs mouchoirs, d'autres pour emporter de l'eau. Ils s'en jettent les uns aux autres comme pour *s'aſperger*; enfin ils renverſent la chaudiére, & c'eſt où la joye & les cris redoublent. Le peuple s'imagine que le baptême des enfans n'eſt pas plus néceſſaire, que de baptiſer la croix, & de s'aſperger de l'eau où elle a été ainſi baptiſée. Les Arméniens ont une autre fête preſque ſemblable à celle-là, & qu'ils célébrent au cœur de l'Eté. Ils la nomment *Vaſtavar*. Ils ſe jettent les uns aux autres, dans l'Egliſe, & dans toutes les maiſons, des eaux de roſe, & d'autres fleurs, en mémoire, diſent-ils, de ce qu'on jetta de l'eau ſur le viſage des trois Apôtres, qui aſſiſtérent à la transfiguration, pour les faire revenir de leur pamoiſon. * Chardin, *Voyage, &c. tome 2. p. 451.*

BAPTEME ſur mer, cérémonie burleſque que les Matelots pratiquent à l'égard de ceux qui paſſent, pour la premiére fois, ſous la ligne, & qui ne ſe rachetent pas par quelque argent. Voici comment François Léguat décrit celle dont il fut le témoin.
„ Un des Matelots, *dit-il*, qui avoient déja paſſé la ligne, s'habil-
„ la de haillons, ſe fit une ceinture de corde, des chevéux & une
„ barbe d'étoupes, & ſe noircit le viſage. Dans cet état, tenant
„ une carte marine dans une main, un ſabre dans l'autre, & du
„ noir à noircir, il ſe préſenta ſur le pont, accompagné de ſes ſuf-
„ fragans habillez auſſi groteſquement que lui, armez de grils, de
„ poêles, de chaudrons, & de clochettes, avec quoi ils faiſoient
„ le charivari. Ils appellérent enſuite, un à un ceux qui devoient
„ être initiez, & après les avoir fait aſſeoir ſur le bord d'un cuveau
„ plein d'eau, ils leur firent mettre la main ſur la carte, & promet-
„ tre qu'en pareille occaſion ils feroient faire aux autres, ce qu'on
„ exigeoit actuellement d'eux. Après cela ils leur firent une mar-
„ que au front avec le noir, leur mouillérent le viſage avec l'eau
„ de la mer, & leur demandérent s'ils vouloient donner à l'équipa-
„ ge quelque choſe pour boire, leur promettant que, moyennant
„ cela ils ſeroient quittes de tout. Ceux qui refuſérent de donner,
„ on leur fit faire la culbute dans le cuveau; & on les lava & dé-
„ craſſa de tous côtez avec les balais du vaiſſeau. Comme la Fre-
„ gate & la Chaloupe n'avoient jamais paſſé la ligne, elles durent
„ ſubir la même loi & le Capitaine fut obligé de racheter l'éperon
„ de ſon vaiſſeau, les Matelots étant, ſans cela, en droit de cou-
„ per le nez au bâtiment. * F. Léguat, *Voyage, tome 1. p. 25. 26.*

BAPTES, Prêtres de Cotytto, Déeſſe de l'impudicité, étoit en grande vénération à Athénes. On y célébroit ſa fête durant la nuit par des danſes, mêlées de toutes ſortes de débauches & d'impuretez. Ces Prêtres furent appellez *Baptes*, du mot Grec βάπτειν, qui ſignifie *laver ou tremper*; parce qu'ils ſe plongeoient dans de

l'eau

l'eau tiède, comme le disent Suidas & Ange Politien, *c.* 10. *Miscell.* Eupolis ayant composé une Satyre contre l'impudicité de ces Baptes, ils le baptisérent dans l'eau tiède, & puis le jettérent dans la mer où il fut noyé. * Juvenal, *Satyre* 2. *v.* 92.

BAPTES (les) nom d'une Comédie composée par Cratinus, & qui lui couta la vie. Dans les commencemens que la Comédie paroissoit sur le théatre chez les Grecs, les Poëtes avoient la liberté de railler qui bon leur sembloit; mais le peuple devenu foible, par la puissance & le crédit d'un petit nombre de Tyrans qui s'étoient rendus les maîtres du Gouvernement, les Poëtes n'eurent plus la liberté de censurer, ni de faire aucune Satyre dans leurs piéces comiques. Dans les chœurs on ne railloit plus que les Ecrits de quelques Poëtes; ce qui se faisoit impunément, d'autant que les Tyrans aimoient à voir les Poëtes exposez à la risée publique. Mais Cratinus ayant osé imiter l'ancienne liberté des Poëtes, il composa une Comédie intitulée *les Baptes* ou *les Plongeurs*, *Immersores*, piéce fort piquante contre le gouvernement tyrannique. Ceux qui étoient parties interessées, furent si irritez, qu'ils firent prendre ce Poëte, lequel, par leur ordre, piez & mains liées, fut jetté dans la mer, afin qu'ainsi plongé, il representât en quelque façon le titre de sa Comédie. * Julius Scaliger, *Poetices*, *lib.* 1. *c.* 8. où il traite des differentes espéces de Comédies.

BAPTISTA FRANCO. *Cherchez* FRANCO.

BAPTISTE FRAGOSO. *Voyez* FRAGOSO.

BAPTISTE FULGOSE. *Voyez* FREGOSE.

BAPTISTE (Jean) *Voyez* JEAN BAPTISTE.

BAPTISTE MANTUAN. *Voyez* SPAGNOLI.

BAPTISTE EGNACE. *Cherchez* EGNACE.

BAPTISTE FREGOSE. *Cherchez* FREGOSE.

BAPTISTE, fille aînée de Galéas, Prince de Pesaro, & femme de Guido Comte d'Urbin, étoit si savante, qu'on l'appelloit ordinairement *le Prodige de son siécle*. Elle entra souvent en conférence avec les plus doctes d'Italie, & composa aussi deux Ouvrages; l'un *de la Vraye Religion*, & l'autre *de la Fragilité humaine*.

BAPTISTE (Joseph) natif de Naples. *Voyez* BAPTISTE.

BAPTISTERE. On appelle *Baptistére* les fonts où l'on baptise dans les églises; & on nomme ces églises *Baptismales*, pour les distinguer des chapelles, & des autres églises qui n'ont point le droit de baptiser. Les Apôtres & les premiers Chrétiens baptisoient dans les riviéres, ou dans les fontaines. C'est ce qui a fait dire à Tertullien, dans son livre du batême, qu'il n'y avoit aucune différence entre ceux qui avoient été baptisez dans le Jourdain par S. Jean & ceux qui avoient été baptisez dans le Tibre par S. Pierre. On veut prouver l'antiquité des baptistéres par les livres de la Hiérarchie Ecclesiastique, attribuez à saint Denys l'*Aréopagite*; mais on sait que ces livres n'ont pas l'antiquité que quelques Auteurs leur donnent. Comme il n'étoit pas permis aux Chrétiens, sous les Empereurs Payens, d'élever des bâtimens pour leurs cérémonies, ces fonts baptismaux étoient alors cachez dans des maisons particuliéres, & même hors des villes, afin qu'on ne les découvrît point. Mais aussi-tôt que les Chrétiens eurent la liberté de construire des temples, ils firent bâtir des baptistéres proche de ces temples. C'est pourquoi l'on voit encore aujourd'hui dans plusieurs villes d'Italie des chapelles où il y a des fonts baptismaux, bâtis proche des églises cathédrales. Il y en a une de cette sorte à Florence, & même dans toutes les villes épiscopales de Toscane. Il y a aussi une semblable chapelle près de l'église métropolitaine de Ravenne, & une de la même façon à Rome proche de l'église de saint Jean de Latran. Quelques-uns croyent faussement que Constantin y a été baptisé. Ce qui fait que ces fonts baptismaux ont été placez dans des chapelles près des églises cathédrales; c'est qu'il n'y avoit autrefois que les Evêques qui eussent le pouvoir de baptiser, & en leur absence les Prêtres, qu'ils commettoient pour cela. D'où vient qu'encore aujourd'hui le Rite Ambrosien ne permet point qu'on fasse la bénédiction des fonds baptismaux, les veilles de Pâque & de Pentecôte, que dans l'église métropolitaine, d'où les autres églises paroissiales prennent de l'eau qui a été benite, pour la mêler avec d'autre. Il semble qu'en France les baptistéres étoient placez dans les églises au tems de Clovis, comme il paroît par les paroles de Grégoire *de Tours*, lorsqu'il parle du batême de ce Prince. *Voyez* là-dessus Joseph Vicecomes, dans les Observations ecclésiastiques sur les cérémonies du batême, *l.* 1. Elles ont été imprimées à Milan en 1615. *Consultez* aussi le *Hierolexicon*, imprimé à Rome en 1677.

B A R.

BAR, *Barlum* ou *Barum*, sur la riviére de Kow, petite ville de Pologne dans la Podolie. Elle est extrêmement forte, est défendue par une forteresse sur un rocher, & est entourée d'un marais & de la riviére.

BAR, ville & Duché du Royaume de Naples. *Cherchez* BARI.

BAR (Duché de) ou BARROIS, païs entre la Lorraine & la Champagne, avec titre de Duché. Les Géographes le mettent ordinairement dans la Lorraine. On le divise en *Barrois Royal*, *à côté gauche de* la Meuse; & en *Barrois Ducal*, *à côté droit* de cette riviére. *Bar-le-Duc* en est la ville capitale; les autres sont moins considérables. Le païs est assez fertile. FREDERIC I. de ce nom, fut Comte, puis en 958 premier Duc de la Haute Lorraine, dite *Mozellane*. Pour repousser les Champenois, qui faisoient des courses dans son païs, il bâtit en 951 la ville de Bar, sur l'Ornain, en un lieu nommé *Basale*. Le nom de *Bar* qu'il lui donna, vouloit dire *Barriére*, parce qu'il prétendoit qu'elle en serviroit, qui arrêteroit les Champenois. Depuis on lui a donné le nom de *Bar-le-Duc*, pour la distinguer de *Bar-sur-Aube*, & de *Bar-sur-Seine*. *Frédéric* épousa *Béatrix*, fille de *Hugues* dit *le Grand*, & sœur de *Hugues* surnommé *Capet*, Roi de France, & mourut l'an 984, laissant divers enfans, entre autres, THÉODORIC, mort en 1024. Celui-ci fut pére de FRÉDÉRIC II. mort en 1034, laissant entre autres enfans, de *Marie* de Suéve son épouse, *Sophie* Comtesse de Bar, femme de *Louis* Comte de Montbeillard.

THIERRI I. leur fils épousa *Ermentrude* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II. dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne. Ils eurent divers enfans, dont le troisiéme RENAUD I. de ce nom, surnommé *le Borgne*, fut Comte de Bar, & laissa RENAUD II. dit *le Jeune*, lequel d'*Agnès* de Champagne, fille de *Thibaud* IV. eut *Henri* I. mort sans postérité en Palestine, l'an 1191, & THIBAUD I. mort en 1217. Ce dernier fut pére d'HENRI II. *dont on parlera dans un article separé*, & qui épousa en 1219, *Philippe* de Dreux, fille de *Robert* II. dit *le Jeune*, Comte de Dreux, & de sa deuxiéme femme *Ioland* de Couci. De cette alliance sortirent 1. THIBAUD II. qui suit: 2. *Henri*; 3. *Renaud*; 4. *Marguerite*; & 5. *Sibylle*.

THIBAUD II. épousa 1. *Jeanne* de Flandre, fille de *Guillaume* II. Seigneur de Dampierre, & de *Marguerite* de Flandre: 2. *Jeanne*, fille unique de *Jean* I. Seigneur de Toci, & mourut vers l'an 1288 ayant eu de son second mariage 1. HENRI III. qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Puisaye, mort sans lignée de *Jeanne* de Dreux; 3. *Charles*, mort en enfance; 4. *Thibaud*, Evêque de Liége, tué en une sédition à Rome en 1312; 5. *Renaud*, Evêque de Metz, mort en 1313; 6. *Erard*, Seigneur de Pierre-Pont & 7. *Pierre* Seigneur de Pierre-Pont, qui laissérent postérité; 8. *Philippe*, mariée à *Othon* IV. Comte de Bourgogne; 9. *Alix*, femme de *Matthieu* de Lorraine; 10. *Marguerite*; 11. *Isabeau*; & 12. *Marie*, qui prit alliance avec *Gobert* V. Seigneur d'Apremont.

HENRI III. Comte de Bar, épousa en 1293, *Eléonor* d'Angleterre, fille aînée du Roi *Edouard* I. de laquelle il eut 1. EDOUARD I. Comte de Bar, mort en 1336, laissant de *Marie* de Bourgogne, fille de *Robert* II. du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, *Eléonore*, premiére femme de *Raoul* Duc de Lorraine; & 2. HENRI IV. qui suit.

HENRI IV. épousa *Ioland* de Flandre, Dame de Cassel, de Bourbourg, &c. fille de *Robert* de Flandre, & de *Jeanne* de Bretagne, dont il eut 1. *Edouard* II. mort sans postérité; & 2. ROBERT, qui prit alliance avec *Marie* de France, fille du Roi *Jean*, & de *Bonne* de Luxembourg, par traité passé le 24 juin de l'an 1364. Le Comté de Bar fut érigé en Duché par *Jean*, en faveur de sa fille *Marie*; & le mariage qui fut consommé le cinquiéme octobre suivant, fut beni du ciel par la naissance de divers enfans, qui furent 1. *Philippe*, mort au voyage de Hongrie en 1366; 2. *Edouard* II. Duc de Bar, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 3. *Louis*, Cardinal, Duc de Bar, *dont nous parlerons plus bas*; 4. *Charles*, Seigneur de Nogent; 5. *Jean*, Seigneur de Puisaye, tué à la bataille d'Azincourt; 6. *Ioland*, femme de *Jean* Roi d'Aragon; 7. *Marie*, qui épousa *Guillaume* de Flandre, Comte de Namur; 8. *Bonne*, mariée à *Valeran* de Luxembourg III. du nom, Comte de Saint-Paul; & 9. HENRI, qui suit.

HENRI Seigneur d'Oisy, qui épousa *Marie* de Couci, Comtesse de Soissons & mourut au voyage de Hongrie en 1396, eut de sa femme 1. ROBERT, Comte de Marle & de Soissons, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de *Jeanne* de Béthune, Vicomtesse de Meaux, fille de *Robert* de Béthune, *Jeanne* de Bar, Comtesse de Marle, de Soissons, &c. mariée en 1435 à *Louis* de Luxembourg, Comte de saint Paul, &c. Connêtable de France, duquel elle eut divers enfans. Cette Dame mourut en 1462.

LOUIS de Bar fils de Robert de Bar & de Marie de France, Cardinal, *dont on parlera dans un article separé*, ayant perdu ses fréres, fut reconnu Duc de Bar. *Ioland* Reine d'Aragon, sa sœur aînée, y prétendit contre lui. Ces prétentions firent naître un procès qu'on termina en 1419. Car le 13 août de cette année, le Cardinal donna le Duché de Bar, le Marquisat de Pont, &c. à *René* d'Anjou, alors Comte de Guise, & petit-fils de la Reine *Ioland*. C'est donc par une donation de ce Cardinal, que RENÉ d'Anjou eut le Duché de Bar, & non pas par sa femme *Isabelle* Duchesse de Lorraine, comme quelques Auteurs modernes l'ont écrit. Ce Prince fut depuis Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence, &c. NICOLAS son troisiéme fils, porta le titre de *Duc de Bar*. Il eut entre autres enfans, JEAN qui suit; & *Ioland*, mariée à *Ferri* de Lorraine II. du nom, Comte de Vaudémont.

JEAN Duc de Bar, mourut en 1470, & eut *Nicolas*, mort sans postérité légitime en 1473. Sa tante *Ioland* lui succeda aux Duchez de Lorraine & de Bar. Ainsi le Duché de Bar passa dans la maison de Lorraine. Nous avons déja remarqué que la partie du Barrois, située à côté gauche de la Meuse, étoit le *Barrois Royal*. Elle a toûjours été tenue à foi & hommage des Rois de France, dont les Ducs & Comtes de Bar ont été Vassaux. L'autre partie à la droite de la Meuse, étoit sous le titre de *Marquisat de Pont-à-Mousson*. Dans le XVI siécle, les Princes de la maison de Lorraine, qui étoient tout-puissans en France, obtinrent de Charles IX. & d'Henri III, des droits de Régale pour le Duché de Bar, à la reserve du fief & du ressort. Le Procureur du Roi s'opposa à la vérification du contract passé entre sa Majesté & le Duc de Lorraine: de sorte que le Roi fut obligé de venir lui-même au Parlement en 1571. Depuis en 1575, Henri III. fit encore en faveur du Duc de Lorraine une déclaration, que le Procureur Général de la Guesle trouva contraire aux droits de l'Etat: ce qui l'obligea d'en faire de très-humbles remontrances à sa Majesté. Charles IV. Duc de Lorraine, donna si souvent des sujets de plainte au Roi Louis XIII. que ce Monarque en 1633. fit ajourner le Duc au Parlement de Paris, pour voir réünir ce Duché à la Couronne, faute d'hommage rendu. Mais ne comparoissant point, par arrêt du 30 juillet de la même année, le Parlement ordonna qu'on délivreroit commission au Procureur Général, pour faire saisir le Duché, jusqu'à ce que le Duc eût satisfait aux devoirs de Vassal. Le Roi fit encore donner une commission du grand sceau, non seulement pour exécuter l'arrêt, mais encore pour réünir à sa Couronne les droits royaux sur le Barrois:

 ce

ce qui fut exécuté. Quelque-tems après, le Duc de Lorraine fit avec le Roi un autre traité, qu'il n'observa pas mieux que le premier. Mais après diverses révolutions, par le 63 article de la paix des Pyrenées en 1659, le Duché de Bar fut remis au Roi, pour être uni à la Couronne de France; & par un traité particulier, que le feu Duc fit avec Louis XIV, le sixiéme février de l'an 1662, il lui céda tous ses Etats après sa mort. La France les a tenus jusqu'à la paix de Riswick en 1697. Par des articles du traité, la maison de Lorraine est rentrée en possession des Duchez de Lorraine & de Bar, & *Léopold* Duc de Lorraine & de Bar, prêta hommage en personne pour le Duché de Bar, à Versailles au mois de novembre 1699. François son fils qui lui a succédé, a prêté hommage à Louis XV. Roi de France. Le Duché de Bar est l'appanage des aînez des Ducs de Lorraine. Il se divise en quatre bailliages, sçavoir, de Bar, de Bassigny, de saint Mihel & de Clermont. * Du Chêne, *Histoire de Bar-le-Duc*. Du Puy, *Droits du Roi*. Vignier. De Rosiéres. Le Pére Anselme, &c.

BAR (Henri II. de) *Comte de Bar*, Seigneur de Ligni, fils de THIBAUD I. & d'*Isabeau* de Bar, sa deuxiéme femme, avoit de grandes qualitez, & se distingua à la bataille de Bovines, où il combattit auprès du Roi Philippe-*Auguste*. Après la prise du château de Risle, il fit raser cette place, & fortifier celle du Fau, qui est devant la ville de Toul. Il fit la guerre avec succès contre les Princes ses voisins, les contraignit de demander la paix, & alla ensuite à Rome, où il se croisa en 1237. Lorsqu'il fut de retour en France, il entreprit le voyage d'outre-mer en 1239, se trouva dans un combat près de Gaza où il fut blessé, & mourut quelque-tems après. D'autres assurent qu'il demeura mort sur la place. * Rigordus, *Vita Philippi Augusti*. Alberic. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Bar-le-Duc*.

BAR (Louis de) Cardinal, Duc de Bar, fils de ROBERT Duc de Bar, & de *Marie* de France, fille du Roi *Jean*, fut Evêque de Langres, puis de Châlons en Champagne, & enfin de Verdun. L'Antipape Benoît XIII. qui cherchoit à se faire des créatures, lui donna le chapeau de Cardinal en 1397. Alexandre V. lui changea son titre pour celui des douze Apôtres. Il se trouva l'an 1409 au Concile de Pise, en qualité d'Ambassadeur du Roi Charles VI. Le Pape l'envoya Légat en France & en Allemagne, pour porter ces peuples à lui rendre obéissance. Ce Cardinal fut enfin Evêque de Port, le changement de titre s'étant alors introduit parmi les Cardinaux, comme le dit Ciaconius. Il publia à Langres, en 1404, des Constitutions synodales, & eut un soin extrême de les faire observer. Il travailla aussi beaucoup pour le bien du Royaume, sur tout pour finir les divisions des maisons d'Orléans & de Bourgogne, qui furent la cause funeste de presque tous les maux qui mirent l'Etat à deux doits de sa ruine. Le Cardinal de Bar mourut, l'an 1430, à Varennes, petite ville du diocèse de Reims, où il a fondé un couvent de Cordeliers, & fut enterré dans l'église cathédrale de Verdun, où l'on voit son épitaphe, qui commence ainsi,

Hic situs est fulgens Ludovicus laude perenni,
Quem Barri genuit gens generosa Ducum.
Filia Regis erat genitrix, &c.

Il fut héritier des Etats de son pére, & donna le Duché de Bar, le Marquisat de Pont-à-Mousson, &c. à *René* d'Anjou, alors Comte de Guise, le 13 août de l'an 1419. * Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Frizon, *Gall. Purp*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. part. 2. in Episc. Ling. Catal. & Virld*. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Bar*. Richard. De Wassebourg. Le Pére Anselme, &c.

BAR, ou plutôt BAERT (François) Jésuite, né à Ipres en 1651, après avoir régenté les Humanitez & la Philosophie, fut envoyé à Anvers en 1681, pour aider le P. Papebroc dans le grand Ouvrage des Actes des Saints, *Acta Sanctorum*. Il donna d'abord la Vie de saint Adalgise Prêtre en Picardie, & en régla la Chronologie; ensuite la Vie de sainte Ninoque Vierge, des saints Hervaru ou Harvée, Majanus ou Mevennus Abbez, de saint Vouga ou Vinus Evêque, tous Saints de Bretagne, dont les Actes sont d'autant plus difficiles à débrouiller, que cette province fournit moins d'Historiens. Il a fait aussi des Notes tres-exactes sur les Actes Grecs des Saints Zénon & Zenas, Martyrs de Philadelphie en Arabie. Le Commentaire sur la Vie de saint Basile *le Grand*, fait connoître son érudition. Il avoit une grande connoissance de l'Histoire d'Hibernie, qu'il a débrouillée. Le P. Papebroc l'ayant envoyé à Cologne présenter à l'Electeur le dernier tome de Mai, il parcourut les Bibliothéques d'Allemagne, & en rapporta grand nombre de monumens utiles. L'Empereur Léopold le combla de graces. Il est mort le 27 d'octobre 1719, ayant travaillé au salut des ames avec fruit & édification. * *Elogium Baertii Auth. Guil. Cupero Præfix. tome 2. Act. SS. julii 1721.*

BAR-LE-DUC, sur l'Ornain, *Barro-Ducum*, ou *Barrum-Ducis*, ville de France, capitale du Duché de Bar, ou Barrois, sur la pente d'une colline, dont le bas est arrosé de la petite riviére d'Ornain, laquelle se jette dans la Saux qui se rend dans la Marne, au dessous de Vitry-le-François. Fréderic I. Duc de la Lorraine Mozellane fit bâtir cette ville en 951, dans un lieu dit *Bannis*. Depuis, elle a été souvent aggrandie & embellie par les Comtes & Ducs de Bar, & fut prise en 1632, 1635, &c. Il y avoit un fort château sur un rocher dont on a ruiné les fortifications & démoli les murailles. C'est ce qu'on appelle la ville haute, où est l'église collégiale de saint Maxe, qui a un Doyen & douze Chanoines; la ville basse est plus grande, les rues tres propres, & les maisons bien bâties. On y voit l'église collégiale de saint Pierre, fondée l'an 1315. par Edouard Comte de Bar, & dont les Ducs de Bar ont le patronage, de même que de saint Maxe; un monastére d'Augustins, & un autre de Religieux de saint Antoine, fondez sur la fin du XIV siécle; des couvents de Clarisses dont la Supérieure est appellée Abbesse, de Capucins, de Minimes, d'Annonciades; un Collége établi par Gilles de Trêves, Doyen de saint Maxe en 1581, dont les Jésuites sont en possession depuis l'an 1617. La Cure est desservie par un Curé Prêtre séculier, & par trois Religieux Bénédictins, qui sont envoyez par l'Abbé de saint Mihel, lequel est Curé primitif, comme Prieur de Notre-Dame de Bar. Bar est un Doyenné du diocèse de Toul, Archidiaconé de Rinel. Il y a aussi une Chambre des Comptes, & un Bailliage, dont les appels vont au Parlement de Paris. * Pouillié, *du diocèse de Toul*. Bourgon, *Geogr. Hist*. Baudrand.

Il y a quatre territoires ou Jurisdictions dans ce Duché; celui de Bar, celui de saint Michel, celui de Clermont, & celui de Bassigny. 1. Les lieux qui dépendent de la Jurisdiction de Bar, sont Bar capitale du Duché, *Barrum*; Louppi, *Luppeium*; Pierre-Fite *Petra-Ficta*; Souilly ou Seuilly, *Solliacum*. 2. Les dépendances de la Jurisdiction de saint Michel, ou, comme l'on dit communément, *de saint Mihel*, sont, la Chaucée, *Calciata*; Conflans au Jarvis, *Confluens*; Dun, *Dunum*; Foug, *Fagum*; Longwi, *Longus Vicus*; Mandres aux quatre Tours, *Mandra ad quatuor Turres*; saint Michel, ou saint Mihel, *S. Michaelis Municipium*; Pont-à-Mousson, *Montio*, ou *Montionis Pons*. 3. La Jurisdiction de Clermont s'étend sur Clermont en Argonne, *Clarus Mons in saltu Argonna*; Varennes, *Varenna*; Vienne le Château, *Vienna Castellum*. 4. Le territoire de Bassigni renferme Bourmont, *Borrensis Mons*; Châtillon, *Castellio*; Conflans en Bassigni, *Confluentes in Bassiniaco vel Bassiniaco*; La Marche, *Marchia*; La Motte, *Mota*. Les Ducs de Lorraine ont ajoûté à ces Jurisdictions Hatton-Châtel, *Hattonis Castrum*; Jamets, *Jametium*; Aspremont, *Asper Mons*.

BAR-SUR-AUBE, ville de France en Champagne, en Latin *Barium super Albulam* ou *Bar-Albula*, est sur la riviére d'Aube, & est renommée par ses bons vins. Cette ville a eu autrefois des Comtes particuliers. *Alix* Comtesse de Bar-sur-Aube, épousa *Raoul* II. Comte de Crépi & de Valois, lequel prit depuis en 1062, une seconde alliance avec *Anne* de Russie, veuve du Roi *Henri* I. & mére de *Philippe* I. *Raoul* mourut en 1066, laissant de sa premiére femme 1. le B. *Simon*, Comte de Crépi, qui se fit Religieux; & 2. *Alix* Comtesse de Valois, de Crépi & de Bar-sur-Aube, qui épousa *Herbert* IV. du nom, Comte de Vermandois. Leur fille unique *Alix*, porta toutes ces terres à *Hugues* de France, dit *le Grand*, troisiéme fils du Roi *Henri* I. Dans la suite, le Comté de Bar-sur-Aube a été réuni à la Couronne, avec le reste de la Champagne. * Sanson. Baudrand. Le P. Anselme.

BAR-SUR-SEINE, ville principale du Comté du même nom, qui est dépendant du Duché de Bourgogne, est appellée en Latin, *Barium ad Sequanam*. Elle est sur la riviére de Seine, qui y reçoit l'Ourse, l'Arse & l'Aigne, vers les frontiéres de la Champagne, & à cinq lieues au dessus de Troyes. Cette ville est assez agréable & bien bâtie dans une campagne fertile, avec des prairies le long de la riviére, & des coteaux de vigne qui en rendent les avenues extrémement agréables. Elle est située au bas d'une montagne, qui la couvre du côté de l'occident; à l'orient elle a dans toute sa longueur la Seine, qui lui sert presque de fossé. Cette ville est du diocèse de Langres, & en est un Doyenné. L'église paroissiale est dédiée à saint Etienne, & il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît dédié à la Trinité, avec une chapelle royale de trois Chanoines. Outre cette église, il y a un *Prieuré* des Mathurins, dit de *l'Hôtel-Dieu-le-Comte*, aussi dédié à la Trinité; un couvent d'Ursulines, un collége & un hopital. Outre cela Bar-sur-Seine est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance générale du Dijonnois, & un Bailliage principal ressortissant au Présidial de Troyes, & au Parlement de Paris. Il y a aussi une Prevôté royale ressortissante au Bailliage; une Mairie qui a la police; une Maîtrise particuliére des Eaux & Forêts de la Table de marbre de Paris; une Election de la Cour des Aides de Paris; un Grenier à sel de la même Cour, & de la direction de Dijon; & enfin une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne.

BAR-SUR-SEINE, Comté dépendant du Duché de Bourgogne, ainsi nommé du nom de sa principale ville, faisoit autrefois partie de la province de Champagne, dans laquelle il est entiérement enclavé; mais Charles VII. Roi de France le donna par le traité d'Arras en 1435 à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, & depuis ce tems-là, il a toûjours fait partie de la province de Bourgogne, aux Etats de laquelle il envoye ses Députez. Ce Comté est de cinq lieues de l'orient à l'occident, & de presque autant du nord au midi, où il confine au Bailliage de Châtillon sur Seine. On y trouve trois bourgs, Ricei-Hauterive, Ricei-le-Bas, Ricei-le-Haut, & dix-neuf autres paroisses. Il est presque tout rempli de montagnes, qui la plupart sont couvertes de vignes: les meilleurs vins sont ceux des Ricez; on les voiture à Paris, en Picardie & en Flandre; on en vend aussi dans le Bassigny, en Lorraine & en Champagne. Il y a une mine de fer à Ricei-les-Eaux. Le Comté de Bar-sur-Seine supporte la soixantiéme partie des impositions de la province de Bourgogne. * Garreau, *Descript. du Gouv. de Bourgogne*.

BARA, Roi de Sodome. *Voyez* BERAH.

* BARA ou BAAR, vallée dans la Tribu de Ruben, au voisinage du Lac Asphaltide. * Simon, *Dict. de la Bible*.

BARA, ville de l'Abyssinie en Afrique. On la met sur le Lac de Zaflan, dans le Royaume de Gorgan, entre la ville de Zaflan & celle de Gorgan.

BARABA petite ville des Moscovites située dans la grande Tartarie. Allard dans la carte qu'il nous a donnée de l'Asie & qu'il a extraite des Tables de Mr. Witzen, met la ville de Baraba au 110 degré de longitude & au 6[illegible] de latitude. Le païs où il la place porte en particulier le nom de Tartarie, comprise sous la Sibérie. Le même Géographe met à quelques lieues de cette ville un grand Lac, qu'il nomme *Baraba & Tamisk*, lequel recevant les eaux de plusieurs riviéres s'en décharge dans l'Irtis, par le moyen de la riviére de Latzick. Enfin, il met aussi au septentrion de Baraba le Désert de *Barabinsgskoy*, qui est une forêt fort étendue entre l'Oby & l'Irtis. Ce Lac de Baraba & la source de la riviére de Sibir sont environ dans la même latitude en laquelle Sanson met le païs de Calmuk.

ni, dans la grande carte de la Moscovie.

BARABALLI, de Gayete, Poëte Italien, étoit issu d'une ancienne maison, & bien fait de sa personne; mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, le fit servir de jouet à la Cour de Rome, pendant le pontificat de Léon X. vers l'an 1515. Ce Pape permit qu'on lui accordât l'honneur du triomphe, comme on avoit fait à Petrarque, pour voir de quelle maniere il soutiendroit son personnage dans cette grande cérémonie. On invita plusieurs Poëtes, en leur promettant de les rembourser des frais de leur voyage, & on fit une dépense considérable pour tout ce qui étoit nécessaire à une action si solemnelle. Au jour arrêté pour ce triomphe, les principaux Poëtes d'Italie allerent prendre Baraballi à son logis, & le conduisirent au festin qui étoit préparé chez le Pape. Baraballi étoit vêtu d'une robe triomphale, avec les autres ornemens des anciens Triomphateurs, & il en avoit assez la mine: car c'étoit un vieillard fort grand, beau de visage, & qui avoit l'air noble. Lorsqu'il fut arrivé dans le Palais, il récita d'un ton majestueux la piéce qu'il avoit composée, pour servir de chef d'œuvre. Tous les autres Poëtes feignirent de l'admirer, & les Juges lui décernérent le triomphe. Aussi-tôt il monta sur un éléphant, qui l'attendoit dans la Cour du Vatican, & il fut conduit en pompe vers le Capitole. Mais lorsqu'il fallut passer sur le pont, l'éléphant en fureur jetta le Triomphateur à terre, puis retournant sur ses pas, écarta & renversa toute la troupe des Poëtes. Ce qui parut surprenant, c'est que l'éléphant rentra dans la Cour du Pape avec sa docilité ordinaire. Peut-être avoit-il été effarouché par le grand monde, ou par le bruit des instrumens qui retentissoient de tous côtez. Ainsi finit le triomphe ridicule de Baraballi, qui se retira avec beaucoup de confusion & de dépit. * Varillas, *Anecd. de Florence.*

BARABAS. *Voyez* BARABBAS.

BARABBAS, homme séditieux & meurtrier, qui ayant été emprisonné pour ses crimes, fut relâché par Pilate, pour complaire aux Juifs, qui demandérent qu'on lui fit grace, selon la coutume qui se pratiquoit au jour de la fête de Pâques, plutôt qu'à Jesus-Christ, dont ils demandoient opiniâtrément la mort. * *Matthieu, ch. 27. Marc, ch. 15. Luc, ch. 23. Jean, ch. 18. Actes, ch. 3.*

BARABINSKOY. *Voyez* l'art. de BARABA.

BARACAN. *Voyez* PARKAM.

BARACH, ville de la Palestine dans la Tribu de Dan. * *Josué, ch. 19. v. 45.*

BARACH, fils d'*Abinoem* ou *Abigebam*, de la Tribu de Nephtali, quatriéme Juge des Israëlites, succéda à Samgar. Avec le secours de Débora, qui jugea aussi le peuple, il défit le Général Sisara ou Sisera, l'an du monde 2750, avant Jesus-Christ 1285, & délivra les Israëlites de la troisiéme servitude, qui avoit duré vingt ans, sous Jabin Roi de Chanaan. Après la défaite de Sisara, le peuple d'Israël fut trente-trois ans en paix, pendant lesquels on croit que Débora & Barach furent Juges. Ils furent ensuite asservis aux Madianites, jusqu'à l'an du monde 2790, & avant Jesus-Christ 1245. * *Juges, ch. 4.* Josephe, *l. 5. c. 6.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testam. au premier septembre.*

BARACHA. *Voyez* BERACA.

BARAC-HAGEB, premier Sultan de la Dynastie des Cara-Cathaiens, étoit natif du Cara-Cathai, du Cathai Noir, qui est au septentrion de la Chine. Il fut envoyé par le Roi des Mogols en ambassade à Mohammed Roi de Khouarezme. Ce Prince ayant reconnu dans Barac beaucoup de génie & de capacité, ne lui permit pas de retourner dans son païs après sa négociation achevée, & pour l'attacher à son service, il lui donna les plus beaux emplois de sa Cour, & entre autres celui de Hageb, c'est-à-dire, de Maître de Chambre, titre qui lui servit toujours depuis de surnom. Cette charge, qui lui donnoit beaucoup d'accès près du Prince, le brouilla si fort avec le Visir, qu'il fut obligé de se retirer auprès de Gelaleddin, fils du Sultan. Pour y arriver il prit la route de Kerman, dont Schegaeddin Rozeni étoit Gouverneur de la part du Sultan Mohammed. Ce Seigneur sachant que Barac devoit passer par son gouvernement accompagné de toute sa famille, dans laquelle il y avoit de très-belles femmes, résolut de lui couper chemin, pour les lui enlever. Il ne put néanmoins conduire son dessein si secrettement que Barac n'en fût averti. Sur cet avis, Barac, qui avoit peu de gens avec lui, fit prendre à ses femmes des habits d'homme, & marcha au devant du Gouverneur, qui ne s'attendoit pas d'avoir affaire à si forte partie. On se battit, Barac défit ses ennemis, & se saisit de la personne du Gouverneur & de son gouvernement. Ce furent là les commencemens de la puissance de ce Prince. Car s'étant ainsi installé dans la province de Kerman, il s'en rendit peu à peu le maître absolu, & sortit enfin entiérement de la dépendance. Le Sultan Mohammed ne le regarda plus même comme son Officier. Il lui donna en mariage, sa propre mére qui étoit encore jeune. Barac eut huit Successeurs dans sa Principauté, dont Mobarek Khouagé son fils fut le premier; car il lui laissa ses Etats, après avoir régné onze ans, l'an 632 de l'hégire, de Jesus-Christ 1234. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARACHEL. *Voyez* BARAKEEL.

* BARACHIAS, ou BERECJA, *fils d'Asa* & petit-fils d'*Elcana*, de la Tribu de *Levi*, habitant de Netophati, étoit portier de l'Arche. * I. *Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 39. ch. 9. v. 16. ch. 15. v. 33.*

* BARACHIAS, ou BERECJA, Pére d'*Asaph* Chantre célébre, contemporain de *David*, duquel il est si souvent parlé dans les titres des Pseaumes. * I. *Chroniq. ou Paralip. ch. 15. v. 17.*

* BARACHIAS, ou BERECJA, fils de *Mesezabeel* & pére de *Mesullam*, Juif, qui après son retour de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch. 3. v. 4. & 30. ch. 6. v. 18.*

BARACHIAS, ou BARACHIE Juif, étoit pére du Prophéte Zacharie, comme il l'assure lui-même au *chap. 1.* de sa Prophétie. * *Esaïe, ch. 8. v. 2. Matth. ch. 23. v. 35.* Ce nom a été encore commun à d'autres Juifs, nommez dans les livres de l'Ecriture, comme *dans le I. des Chron. ou Paralip. ch. 3. v. 20. dans le II. ch. 28. v. 12.*

☞ Les Savans ont agité quel étoit ce Barachias, dont le fils Zacharie fut tué entre l'autel & le temple. Quelques-uns ont cru que c'est celui qu'on nomme le dernier entre les Prophétes; mais cette opinion est peu probable, parce que le temple étoit pour lors détruit. Baronius croit que c'est le pére de saint Jean-Baptiste, qu'Hérode fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu livrer son fils durant le massacre des Innocens; & il prouve son sentiment par le témoignage de saint Pierre d'*Alexandrie*, dans ses Canons Ecclésiastiques, approuvez par le VI Synode général, *c. 13.* par l'autorité de saint Cyrille d'*Alexandrie*, de l'Auteur des Vies des Prophétes qu'on attribue à saint Epiphane, de saint Basile, de saint Grégoire de *Nysse*, d'Origéne, & par celles de divers autres Docteurs. Il ajoute que Nicéphore Calliste dit, après saint Hippolyte Martyr, que le pére du même Zacharie, lequel comme nous l'avons dit, avoit nom *Barachias*, fit refus de livrer son fils, & que ce fut la cause de sa mort. Mais saint Jérôme soutient que cette histoire est tirée d'un Auteur apocryphe, & que ce Zacharie est celui que le Roi Joas fit assassiner; comme il est remarqué dans le II. *des Chron. ou Paralip. ch. 24. v. 22.* que son pére, qui est appellé *Joïada*, pouvoit avoir deux noms, comme cela étoit assez ordinaire aux Juifs; ou que le nom de *Barachias*, qu'il portoit, n'étoit qu'un titre de sainteté, parce qu'en Hébreu il veut dire, *béni du Seigneur*. Plusieurs Modernes ont embrassé ce sentiment, & entre autres Jansénius, sur le 23. *ch.* de saint Matthieu, où il explique ce qui peut faire valoir son opinion, & où il fait une remarque particuliére au sujet de Zacharie, fils de Baruch ou Barachias, dont parle Josephe dans le quatriéme livre de la Guerre des Juifs. Plusieurs croyent que ce Zacharie est celui dont parle J. C. par un esprit prophétique. „ Il y a une circonstance, *dit Dom Calmet*, qui donne un grand „ poids à ce sentiment; c'est que le fils de Dieu menaçant les „ Juifs de leur entiere ruine, leur dit qu'il leur envoyera des Sages, „ des Prophétes, & des Savans, & qu'ils les maltraiteront, les outrageront, & les feront mourir, ensorte que tout le sang innocent, répandu depuis le sang d'Abel jusqu'au tems de Barachie, „ vienne sur eux. Il faut donc suivant l'idée du Sauveur, renfermer „ ici tous les justes, qui ont été mis à mort depuis le commencement du monde, non seulement jusqu'à sa mort & sa passion, „ mais aussi jusqu'à celle de ses Apôtres, & de ses disciples. Or „ quelque autre systême que l'on suive, soit qu'on entende par Zacharie le fils de Jehojada, ou le onziéme des petits Prophétes, „ ou le pére de J. Baptiste, ou Zacharie qu'Isaïe prit pour témoin „ du tems d'Achas, il restera toujours beaucoup d'espace qui ne „ sera pas compris par la menace de J. C.; au lieu qu'en prenant „ ce dernier Zacharie, on y trouve tous les caractéres propres à „ vérifier la Prophétie, 1. le nom; 2. le lieu; 3. le tems; un moment avant la destruction du Temple, & la dispersion des Juifs, „ qui est la fin de la menace que J. C. leur fait. „ Ce qui fortifie cette pensée, c'est que depuis la mort de Zacharie fils de Jehojada les Juifs avoient persecuté Jérémie jusqu'à la mort, & fait mourir tout récemment J. Baptiste; or on ne voit pas pourquoi ces cruautez ne devoient pas être ajoûtées à celles qui alloient faire fondre les jugemens de Dieu sur la Nation Juive. Mais D. Calmet pousse trop loin sa conjecture, quand il présume que ce Zacharie dont parle Josephe étoit Chrétien. Grotius, Hammond, & plusieurs autres sont dans les sentimens qu'a épousé le Savant Benédictin, que Zacharie dont parle J. C. est celui que les Zélateurs firent mourir. * S. Cyrille, *in Anthrop.* Origéne, *Hom. 16. in Matth.* S. Jérôme, *lib. 4. in Matth.* Nicéphore, *lib. 1. Hist. c. 14. & lib. 2. c. 3.* Baronius, *in Annal.* Josephe, *lib. 4. de Bell. Jud. c. 19.* D. Calmet sur St. Matthieu. *Voyez* ZACHARIE fils de Baruch.

BARACHIE. *Voyez* BARACHIAS.

BARACI, étoit autrefois une ville de l'isle de Sardaigne. Elle est maintenant détruite & on en voit les ruines près de la ville de Sassari. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARACOA, bourg de l'Amérique septentrionale, est situé sur un petit golfe, qui est tout auprès de la pointe orientale de l'isle de Cuba, du côté de cette pointe, qui regarde le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARAD. *Voyez* BÉRED.

BARAHONA, surnommé *Valdivielso* (Pierre) Espagnol, & Religieux de l'Ordre de saint François, prit l'habit en 1575 dans cet Ordre, où il professa la Théologie. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, une interprétation littérale, morale & mystique, sur le Pseaume LXXXVI selon la Vulgate, & LXXXVII selon l'Hébreu; sur l'Epitre de saint Paul aux Galates; sur l'Epitre aux Hébreux; *De arcano Verbo, &c.* Cet Auteur, qui vivoit encore en 1606, est différent de LOUIS DE BARAHONA DE SOTO, Médecin Espagnol, qui florissoit vers l'an 1580. Il a écrit des vers Latins & Espagnols, & a laissé un Ouvrage galant, intitulé *La Angelica.* * Wading. *Biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BARAJA. *Voyez* BERAJA.

BARAK, Juge &c. *Voyez* BARAC.

BARAKEEL, Buzite, de la Famille de *Ram*, fut pére d'*Eliu* ami de Job, & non son fils, comme dit *Simon*, dans son *Dictionnaire de la Bible. Job, ch. 32. v. 2.* Le même Auteur dit que ce nom signifie, *Foudre de Dieu.*

BARAKKHAN, fils de *Baisfur*, fils de *Moniice*, fils de *Giagathai*, fils de *Genghizkhan*, succéda à son cousin *Mobarek Schah*, mort sans enfans dans les Etats du Turkestan. Il voulut envahir le Chorassan sur Abaka-Khan Empereur des Mogols; mais cette entreprise ne lui ayant pas réussi, il tourna ses armes contre Coblai Khan ou Caan son parent, qui regnoit dans la Chine. Il fit dans ce païs-là de très-grands ravages; mais ne pouvant se rendre maître d'aucune place considérable, il fut enfin contraint d'en sortir, & de laisser jouir paisiblement Coblai de ce riche païs, qu'il avoit conquis. Un

Av-

Auteur rapporte que dans l'irruption que Barak fit dans la Chine, un de ses Mogols ou Tartares ayant tiré une fléche sur un nid d'hirondelle, fit tomber un ais qui fermoit un trou, dans lequel on trouva douze cens bourses ou sacs remplis de monnoye d'or; & que par un accident aussi surprenant, quelques cavaliers de la même armée ayant attaché leurs chevaux à un tronc de platane abattu par terre, cet arbre, qui est ordinairement d'une grosseur énorme, se trouva vermoulu, & dès le lendemain coupé en deux. Les Tartares le voyant creux, s'aviserent d'y fouiller, & ils en tirerent une grande somme d'argent, qui y avoit été cachée. Barak-Khan quitta la Religion Genghizkhanienne, & embrassa le Mahométisme dans la ville de Bokhara à son retour du Chorassan, & prit pour son surnom de Mahometan celui de *Gaiatheddin*. Il mourut l'an de l'hegire 638, de Jesus-Christ 1240. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARAMPOUR. *Voyez* BRAMPOUR.

BARANCA. *Cherchez* SANTACRUX.

BARANCA, riviére. *Voyez* BARRANCA.

BARANER. *Voyez* BARANIWAR.

BARANGES, Officiers qui gardoient les clefs des portes de la ville où demeuroit l'Empereur de Constantinople. Sous le régne de l'Empereur Michel IV, surnommé le *Paphlagonien*, vers l'an 1033, un de ces Baranges voulant forcer une femme de Thrace, elle lui arracha son coutelas, & lui en donna dans le cœur. Une si belle action fut louée de tous les Baranges, qui mirent une couronne sur la tête de cette femme, & lui donnerent tous les biens de celui qu'elle avoit tué pour conserver son honneur. Ce Barange fut privé de la sépulture pour punir son crime, même après sa mort. On peut ici remarquer que *Barange* étoit un mot Anglois, & que ces Gardes des clefs étoient ordinairement de ce païs. Anne Comnene dit qu'on les faisoit venir de l'isle de Thule, appellée maintenant Islande. * Cédréne, Jean Curopalate. Cantacuzéne, *l.* 1. *c.* 1.

BARANGUERLIS (le) que les Auteurs Latins nomment d'ordinaire, *Stagnum magnum*, *Tenesa Sinus*, *Sirbonis Palus*, grand étang d'Egypte sur les frontieres de la Terre-Sainte, & vers la côte de la Mer Méditerranée, où il se décharge. Il y en a qui le nomment le *Golfe de Tenese*, & d'autres *Stagnone*, c'est à dire, *le grand Etang*. Il avoit autrefois plus de cent vint mille pas; mais il est aujourd'hui bien moindre, & se remplit peu à peu. Il n'y a point de port à l'endroit où il s'écoule en la mer, ni même la moindre rade le long de cette côte près de l'étang: ce qui est cause qu'on l'évite soigneusement. Cet étang est éloigné de cent vint-cinq mille pas de Suez, ou de l'endroit le plus proche de la Mer Rouge.

BARANIA (la) grande riviére de l'Amérique septentrionale, qui a sa source dans le Mexique près de la ville de ce nom, & traverse les provinces de Méchoacan & de Gardalajara, où elle baigne la ville de ce nom. De là elle passe dans la province de Xalisco, & se décharge dans la Mer Pacifique, vers l'entrée de la Mer Vermeille. Sanson dans ses grandes cartes l'appelle *Esquitlan*, *Esquitlavia*. * Maty, *Diction. Géogr.* Herrera. Baudrand.

BARANIWAR, *Baranium*, *Varanianum*, petite ville de la Basse Hongrie, est située environ à deux lieues de Darda, du côté du nord, dans le Comté de Baraniwar, dont elle est la capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARANIWAR (le Comté de) *Baraniensis Comitatus*, petite province de la Basse Hongrie, située entre le Danube, la Save, la Sarwitze & le Comté de Zygeth. Baraniwar capitale, Darda & Ziclos en sont les lieux principaux. Les Turcs l'ont possédé plus de cent cinquante ans; mais les Impériaux le possédent depuis l'année 1684. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARANOVA, petite ville du Royaume de Pologne, située dans la Russie Rouge ou Noire, dans la Haute Volhinie, sur la riviére de Sluks, environ à 45 lieues de la ville de Lusuc, du côté du Levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARANZANO ou BARANZON (Redemptus) Clerc Régulier de la Congrégation de saint Paul, dite *Barnabites*, bel esprit dans le XVII siécle, naquit à Verceil dans le Piémont, & fut un sçavant Philosophe, qui l'un des premiers ait osé s'écarter de la route d'Aristote en philosophant: il fut aussi habile Mathématicien & bon Chymiste. Après avoir enseigné les Mathématiques & la Philosophie dans la ville d'Annecy, il vint à Paris, où il fut en grande liaison avec la Mothe-le-Vayer, qui le regardoit comme un des premiers esprits de son tems. Il eut aussi des rélations particulieres avec Bacon, Chancelier d'Angleterre. Il prêcha dans quelques églises de Paris, & mourut à Montargis dans une maison de son Ordre, à l'établissement de laquelle il avoit contribué, l'an 1623, âgé de 33 ans. Ses Ouvrages sont *Uranoscopia*, *seu Universa doctrina de Cœlo*, imprimée en 1617; *De novis Opinionibus Physicis*, *seu Corpus Philosoph.* en 1619. *Campus Philosophicus*, Lugduni 1620, in 8. Quelques Ouvrages de dévotion *sur la maniére de se confesser*, *&* *sur celle de méditer la Passion de J. C.* Une *Dissertation sur une Fontaine de la Roche en Savoye.* * La Mothe-le-Vayer, *Discours Chrétien de l'Immortalité de l'Ame*, *au 4. tome de ses Oeuvres*, in 12. *pag.* 172. Bayle, *Dict. Critiq.* Patin, *Lettres. Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres par le Pére Nicéron*, *tome* 3. *p.* 50. *&* 51.

BARAS, Général de l'armée d'Hormisdas Roi de Perse, perdit une bataille contre Maurice. Hormisdas attribuant cette perte à la lâcheté de Baras, lui envoya par dérision un habit de femme. Celui-ci piqué de cet affront, souleva ses peuples contre lui; & après lui avoir fait crever les yeux, & l'avoir mis en prison, éleva son fils Cosroës sur le thrône, l'an de Jesus-Christ 585. * Zonaras, *tome* 3.

BARASA. *Voyez* BOSSORA.

BARATA (François Dominique) Portugais, natif d'Erada, parcisse du bourg de Funda, Evêché de Guarda, prit l'habit des Trinitaires au Couvent de Lisbonne, fut reçu Docteur en Théologie à Coimbre, eut la chaire de Durando, & devint Recteur du College des Trinitaires à Coimbre. François Louis de Sylva, Archevêque d'Evora le nomma son Coadjuteur à cause de son grand mérite, le 29 août 1700. Il fut sacré Evêque dans le couvent des Trinitaires de Lisbonne par François-Joseph de Lancastro, Grand Inquisiteur, qui le fit Député du Saint Office de l'Inquisition d'Evora. Jean V. l'a nommé Evêque de Portalégre, où il est mort cinq ans après. Nous avons de lui un livre Portugais, intitulé *Sermao do Auto da fé, prégado a Coimbre le 14 juin 1699.* imprimé in 4. à Evora en 1717. * *Memoires de Portugal.*

BARATERIUS ou BARATIER, (Barthélemi) fameux Jurisconsulte du XV siécle, natif de Plaisance. Il enseigna à Pavie & à Ferrare le Droit Feodal Romain, & celui des Lombards; & voyant que Gérard Niger & Capégistus avoient très-mal rangé le dernier, il le mit en meilleur ordre, & envoya son manuscrit à Philippe Marie Duc de Milan, qui le fit mettre dans la bibliothéque de Pavie, & donna ordre aux Professeurs de Pavie d'expliquer cet Auteur dans leurs leçons. Ce manuscrit, & toute la bibliothéque passerent en France sous le regne de Louis XII. Nicolas Rigaut fit imprimer le livre de Baratier à Paris en 1612, sous ce titre, *de Feudis liber singularis.* Jean Schilterus fit imprimer ce même livre *in* 4. à Strasbourg en 1695, avec son véritable titre, qui est, *Libellus Feudorum reformatus.* * Jason, *in Prælud. Feudorum.* Pancirollus, *lib.* 2. *cap.* 101. Schilterus, *in Præfat. ad Monumentum.*

BARATHRE, lieu très-profond dans le païs d'Attique en Grèce, où l'on avoit coutume de précipiter les criminels. Il étoit revêtu de pierres de taille en forme de puits, & l'on y avoit attaché des crampons de fer, dont les uns avoient des pointes en haut, & les autres de côté, pour accrocher le criminel en tombant. Suidas rapporte qu'après y avoir jetté un Prêtre de Cybele, parce qu'il avoit voulu persuader aux Athéniens que cette Déesse alloit venir dans l'Attique pour chercher sa fille, il arriva une grande stérilité. L'Oracle ayant été consulté, répondit que Cybele ne s'appaiseroit point qu'on ne lui eût fait un sacrifice, & qu'on n'eût rempli cette abîme; ce que l'on fit. Ce nom est commun chez les Grecs, pour marquer toutes sortes de goufres & de concavitez de la terre. C'est d'eux que les Latins l'ont emprunté dans la même signification. Leurs Poëtes appliquent ce terme à ces gourmands declarez qui font leur idole de leur ventre. Horace dans les vers 31. & 32. de l'*Ep.* 15. *du livre premier*,

Pernicies & tempestas, barathrumque macelli,
Quidquid quæsierat ventri donabat avaro.

Plaute, *dans les Bacchides*, *Acte* 1. *Scéne* 2. *v.* 41. s'en sert pour désigner ces femmes de mauvaise vie, dont la lubricité est insatiable:

O Barathrum, ubi nunc es? ut ego te usurpem libens.

* Suidas, *in voce* Βάραθρον.

BARATIER. *Voyez* BARATERIUS.

BARATO, *Porto Barato*, en Latin, *Baratus Portus*, *Populonium Novum*, village avec un bon port, dans la Principauté de Piombino en Toscane, environ à deux lieues de la ville de Piombino, du côté de l'occident. Barato a été bâti sur les ruines de la ville Episcopale de Populonie, dont l'Evêché a été transferé à Massa. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARATON, famille qui a produit un grand Echanson de France, dont on rapporte ici la postérité depuis

I. JEAN Baraton, Seigneur de la Roche & de la Touche, qui épousa le sixiéme avril 1415, *Marguerite*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aubigné en Anjou, & de *Marie* de la Porte-Vézins, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean* Seigneur de la Motte; 3. *Marie*; 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Jusigné, Seigneur de Laubiniere; & 5. *Catherine* Baraton, Abbesse de Nioiseau.

II. FRANÇOIS Baraton, Seigneur de la Roche-Baraton & de Champiré, épousa *Anne* Feschal, dont il eut 1. OLIVIER, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frere aîné*; & 3. *Hervé* Baraton, dont l'alliance est ignorée.

III, OLIVIER Baraton, Seigneur de la Roche & de Champiré, Baron d'Ambriéres, ne vivoit plus en 1539. Il épousa 1. par contract du huitiéme octobre 1497, *Françoise* de Surgéres, fille de *Jacques* Seigneur de la Flocelière, & de *Renée* de Maillé: 2. le 15 octobre 1522, *Jeanne* de Cafault, l'une des Demoiselles de la Reine, fille de *Jean* de Cafault, Seigneur de S. Germain, & de *Jeanne* de Thévalle, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit issue *Renée* Baraton, Dame de la Roche & d'Ambriéres, mariée à *Christophle* Seigneur de Sévigné.

III. FRANÇOIS Baraton, fils puîné de FRANÇOIS Seigneur de la Roche & de Champiré, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & acquit en 1498 la Terre de Chalonges en Anjou. Il fut pourvu, en 1516, de la charge de Grand Echanson de France, dont il se démit en 1519, & épousa *Antoinette* de S. Maure, Dame de la Brosse, & de Montauger, fille de *Charles* Seigneur de Montauger, &c. & de *Catherine* d'Estouteville sa seconde femme, dont il eut 1. GABRIEL, qui suit; & 2. *François* Baraton, Seigneur de la Brosse & de Chalonges, qui épousa 1. *Barbe* de Mornay, Dame d'Achéres, fille de *Gilles* de Mornay, Seigneur d'Achéres, & de *Charlotte* de S. Simon sa premiére femme: 2. *Ambroise* d'Oympuis, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiére femme, *Anne* Baraton, Dame d'Achéres, mariée à *Merry* Lamy, Seigneur de Lamy.

IV. GABRIEL Baraton, Seigneur de Montauger, &c. épousa *Renée* d'Anjou-Méziéres, veuve d'*Hector* de Bourbon, Seigneur de Lavedan, & fille de *René* d'Anjou, Seigneur de Méziéres, & d'*Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint-Fargeau, dont il eut Louis, qui suit.

V. LOUIS Baraton, Seigneur de Montauger, Rivarennes, &c. épousa *Jacqueline* Pannart, fille de *Josselin* Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Françoise* d'Orvaille, eut pour fille unique *Guyonne* Baraton, Dame de Rivarennes, mariée avant l'an 1572, à *Jacques* de

de Brillouet, Seigneur de Riparfonds. * Le P. Anfelme, *Hift. des Grands Offic. &c.*

BARAZE (Cyprien) Jéfuite Miffionnaire des *Moxes* & d'autres Nations de l'Amerique, inconnues jufqu'à fon tems, étant parti de Lima vers l'an 1675, avec le Frere del Castillo Jéfuite, qui avoit déja pénétré dans le païs des Moxes, s'embarqua à Sainte-Croix *de la Sierra*, fur la riviere de *Guapay*; & après onze jours il arriva chez les Moxes. C'eft une vafte nation dont on ne connoît pas encore les bornes. On fait feulement qu'elle s'étend dans la Zone Torride depuis le dixiéme jufqu'au 15 degré de latitude méridionale. Les quatre premiéres années qu'il fut parmi ces peuples, il eut infiniment à fouffrir de la ftérilité du païs fouvent inondé, du froid & du chaud qui s'y font fentir tour à tour avec excès, de la Barbarie des Habitans, de la difficulté de leur Langue, de l'éloignement de leurs cabanes, &c. Il eut toûjours la fiévre quarte depuis fon arrivée; ce qui l'obligea enfin à retourner à Sainte-Croix de la Sierra. Dès qu'il fut un peu rétabli, il apprit à faire de la toile, pour l'enfeigner à fes Néophytes; & dans la fuite encore, fe faifant tout à tous, il leur rendit toutes fortes de fervices pour les gagner à Jéfus-Chrift. En ce tems-là le Gouverneur de Sainte-Croix de la Sierra, demanda aux Jéfuites des Miffionnaires pour les *Chiriguanes*, peuples fort femblables aux Moxes pour les mœurs. Le P. Baraze y fut envoyé. Il les trouva fi indociles au joug de la Foi, qu'il fut obligé de les abandonner pour retourner vers les Moxes, qu'il trouva mieux difpofez. Ils s'affemblérent au nombre de fix cens pour vivre fous la conduite du Miffionnaire; il les baptifa le jour de l'Annonciation. Après cinq années employées à cultiver cette églife naiffante qui s'étoit accrue jufqu'au nombre de plus de deux mille Néophytes, il vint au P. Baraze un fecours d'Ouvriers Apoftoliques, aufquels il abandonna le foin de cette églife naiffante. Il partit du païs des Moxes, & s'arrêta dans une contrée éloignée, dont les Habitans avoient à peine quelque fentiment d'humanité; & par une patience au deffus de tout ce qu'on peut imaginer, il vint à bout d'apprivoifer ces Barbares: il en fit même des Chrétiens fervens, qui en moins d'un an formérent une grande bourgade de plus de deux mille Chrétiens. Leur Apôtre devint encore leur Légiflateur pour le gouvernement politique; & ces hommes élevez dans une liberté féroce, apprirent de l'Evangile à fe foumettre avec docilité aux loix les plus rigoureufes. Pour les humanifer de plus en plus, Baraze leur apprit les Arts les plus néceffaires à la vie; & pour pourvoir à leur fubfiftance, il retourna à Sainte-Croix, où il raffembla jufqu'à deux cens vaches & taureaux, les feuls troupeaux qui puiffent vivre dans le païs des Moxes, & les y conduifit, aidé de quelques Indiens. Il bâtit auffi une églife, en y employant les Ouvriers qu'il avoit inftruits; & quelques années après, celle-là n'étant pas fuffifante, il en conftruifit une autre beaucoup plus grande. Ayant ainfi pourvu à leurs befoins, il jetta les yeux fur d'autres nations, avança vers l'orient; & après avoir marché pendant fix jours fans trouver aucune trace d'homme, il découvrit la nation des *Coferemonians*. Il les gagna tellement, que les Miffionnaires qui vinrent après lui, n'eurent pas de peine à les engager à venir à trente lieues établir une bourgade. Avançant toujours dans les terres, le P. Baraze fe trouva dans la nation des *Cirionens*, peuples Barbares, qu'il fut néanmoins adoucir. Il apprit d'eux qu'il y avoit dans leur voifinage d'autres peuples appellez *Guaranies*, les plus féroces qu'il eût encore vus. Ils pourfuivent les hommes comme on pourfuit les bêtes à la chaffe: s'ils les prennent vivans, *ils les entraînent avec eux*, & les égorgent l'un après l'autre, à mefure qu'ils font preffez par la faim. Ils n'ont point de demeure fixe, parce, difent-ils, qu'ils font fans ceffe effrayez par les ames de ceux dont ils ont dévoré les corps. Les Guaranies firent connoître au Pére plufieurs autres Nations; entre autres celle des *Tapacures*, & des *Baures*. Il falloit de nouveaux Ouvriers pour cultiver une vigne qui s'augmentoit confidérablement par la découverte de tant de Nations différentes: l'éloignement des villes Efpagnoles étoit un grand obftacle. Baraze entreprit de fe faire un chemin par cette longue chaîne de montagnes qui fe trouvent à la droite du Pérou, qu'il découvrit enfin après plus de trois ans de travail. Alors il envoya demander du fecours, & retourna à fa miffion par le nouveau chemin qu'il s'étoit tracé. De là il marcha à la découverte des *Tapacures*, autrefois mêlez avec les Moxes, dont ils ont confervé les mœurs. Ce fut par leur moyen qu'il eut quelque connoiffance des Amazones. Tous lui dirent que vers l'orient il y avoit une nation de femmes belliqueufes, telles qu'on nous dépeint les fameufes Amazones. La découverte la plus importante que fit le P. Baraze, fut celle des *Baures*, peuples plus civilifez que les Moxes. Leurs bourgardes font fort nombreufes; on y voit des rues & les places d'armes où leurs foldats font l'exercice. Ces peuples dociles en apparence, furent plus cruels que tous les autres. Ils fe jettérent fur Baraze, le percérent de plufieurs coups; & un d'eux lui ayant déchargé un grand coup de hache fur la tête, il expira fur l'heure, le 16 de feptembre 1702, dans fa foixante & uniéme année, après plus de 27 ans de travaux Apoftoliques. * *Lettres édifiantes & curieufes*, *X. Recueil*.

BARBA, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans le Royaume de Telemfin. * Maty, *Diction. Geogr.*

*BARBACOA, ville, & BARBACOAS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, vers le troifiéme degré de latitude feptentrionale, & entre le trois cent-dixiéme & trois cent-onziéme de longitude.

BARBADE, ou la BARBOUDE, *Barbada & Barbata*, ifle de l'Amérique, & l'une des Antilles, eft fituée à treize degrez vint minutes de latitude feptentrionale, entre l'ifle de Saint-Vincent & celle de Sainte-Alloufie qui eft déferte. Elle a environ huit lieues de long, cinq de large, & vint-cinq de tour. Sa figure eft ovale: elle eft naturellement forte, & peut fournir dix mille hommes de guerre: elle contient cinquante mille Habitans, outre les Efclaves Négres qui y font en grand nombre. Elle eft fort chaude, principalement pendant huit mois de l'année; & même la chaleur y feroit infupportable, fans de certains vents frais nommez *brifes*, qui fe lévent avec le foleil, & foufflent tant qu'il monte fur l'horifon. Cette ifle manque d'eau courante, & les Habitans font obligez de conferver l'eau de pluye dans des citernes. Il y a une riviére qu'on nomme *Twigh*, dont l'eau eft couverte d'une huile qu'on garde pour brûler dans les lampes. La Barbade fut découverte fous le régne de Jacques I. par le Chevalier William Curteen, qui revenant du Brefil, fut jetté par une tempête fur cette côte. Il la trouva toute couverte de bois, & ne crut pas qu'il y eût d'endroits habitables. En 1624, on y envoya d'Angleterre des Vaiffeaux; on y coupa les bois; on y planta des patates, du maïs, & on y laiffa des hommes pour l'habiter. Cette Colonie ne commença à fleurir que vers l'an 1627. Cette ifle fe peupla fi fort, qu'en 1650, l'on y comptoit près de cinquante mille Habitans Anglois, & qu'elle eft devenue la plus confidérable que les Anglois ayent dans les ifles Caribes. Elle a environ vint-cinq lieues de circuit, & fut donnée en propriété à Jacques Hay, Comte de Carlifle. Ils y ont trois petites villes, favoir à l'occident, *Sprightstown* ou *Little-Briftol*; plus au midi du même côté, & auffi fur la côte, *S. Michel* ou *Bridgetown*, qui eft la capitale de cette ifle, où il y a environ 1200 maifons bâties de pierres: les rües en font larges, les places publiques d'une grande magnificence, & les caroffes y roulent comme dans les meilleurs villes de l'Europe. Au midi de l'ifle, on a Oyftertown ou *Charlestown*; on met encore *Jamestown*, qui eft entre les deux premiéres places qu'on a nommées, au nombre des villes; & il y a plufieurs autres habitations au dedans des terres, ou fur la côte occidentale, mais ce ne font que des villages. Les Anglois y ont planté du tabac; mais le terroir n'y étant pas propre, ils fe font appliquez à y cultiver le coton, l'indigo, le gingembre. En 1645, ils y ont planté des cannes de fucre. Toute cette ifle eft fi fertile que deux cens navires grands ou petits y vont tous les ans charger les marchandifes pour les porter en divers ports d'Angleterre & d'Irlande. Il n'eft pas permis aux Habitans de trafiquer avec d'autres nations qu'avec les Anglois. Les arbres y font toûjours verds, auffi bien que les campagnes. Cette ifle a toute forte de fruits excellens; mais il n'y croît ni blé ni vin: les Habitans tirent leur vin de Madére, & le blé leur vient d'Angleterre & des autres Colonies. * *Etat préfent des Terres des Anglois en Amérique*, *p.* 36. &c. Rochefort, *Hift. des Antil.* Oldmixon, *Empire des Indes Occidentales*, en 1708.

BARBADE ou BARBUDE, ifle différente de celle dont il eft parlé dans l'article précédent, quoiqu'on en confonde les noms. Elle eft auffi, comme l'autre, une des Antilles de Barlovento; mais elle eft beaucoup éloignée de l'autre vers le feptentrion. Elle a au couchant l'ifle de S. Chriftophle, dont elle eft éloignée de 18 lieues, & au fud-oueft Antego à la diftance de douze lieues. Elle n'eft ni grande ni fertile, & elle ne produit qu'un peu de tabac & d'indigo. Les Anglois à qui elle appartient, y ont quelques Colonies. * Maty, *Diction. Geogr. Etat de la Grande Bretagne fous George II. tome* 3. *p.* 209.

BARBADIGO. *Voyez* BARBARIGO.

BARBADILLO (Alfonfe Jérôme de Salas) natif de Madrid, Poëte Efpagnol, étoit un des ornemens de la Cour d'Efpagne fur la fin du regne de Philippe III, & au commencement de celui de Philippe IV. C'étoit le tems le plus floriffant pour la Langue Efpagnole, qui étoit alors dans fon plus grand éclat, & au point le plus proche de fa perfection. Salas contribuoit à l'y maintenir par la beauté naturelle de fon génie, par fon éloquence & par fon favoir. C'eft ce qui paroît affez par le grand nombre de fes Poëfies. Outre le Recueil de fes *Rimes Caftillanes*, il a donné quelques *Poëfies Héroïques* fur des fujets de piété, & beaucoup de *Comédies* imprimées féparément en diverfes années. C'eft proprement dans ces derniéres piéces qu'il a fait paroître fon génie & le grand talent qu'il avoit pour expofer au jour la difformité des vices des Efpagnols, & pour réformer les mœurs en divertiffant agréablement. Il avoit pour cet effet une adreffe fort grande, le goût bon, & quelque chofe de cette qualité fi rare, qu'on appelle urbanité. Son ftyle eft net, clair, fans affectation, plein de fel & de douceur. Ce Poëte mourut vers l'an 1630. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan. tome* 1. *p.* 22. Baillet, *Jugement des Savans fur les Poëtes modernes*, *n.* 1416. *tome* 4. *de l'édition de Paris: & de l'édition de Hollande*, *tome* 4. *partie* 2. *n.* 1416. *p.* 39. & 40.

BARBADOS. *Voyez* BARBADE.

BARBAHILUL, Ecrivain Syrien, a compofé un Lexicon de fa Langue, qu'il a recueilli de plufieurs autres livres, favoir, de Jéfu-Bar-Ali, de Maruzia & de Gabriel. *Voyez* Ebed-Jéfu dans fon Catalogue des Ecrivains Chaldéens. Il fe trouve dans nos Bibliothéques, & Hottinger en parle affez au long dans fa Bibliothéque Orientale.

BARBANÇON, Principauté dans le Hainaut, & dans la Prevôté de Maubeuge à l'orient du Comté de Beaumont. Il y a eu en Picardie une famille de ce nom qui eft tombée dans celle du Prat Nantouillet. *Voyez* LIGNE.

* BARBANÇON. La branche des Princes de Barbançon qui s'eft éteinte l'an 1693, prend ce nom d'un beau village du Hainaut qui a un château renommé pour fes rares vitres. Il a été érigé en Principauté en 1614 par l'Archiduc en faveur de la Maifon de Ligne. Cette famille tire fon origine de ROBERT fils cadet de JEAN de Barbançon Prince d'Aremberg, qui en 1600 eut ALBERT de la Rhingravinne Claudia. Cet Albert fut fait Duc de Barbançon par l'Empereur Ferdinand II. Il fut auffi Sous-Doyen de l'Ordre de la Toifon d'Or. Il mourut en 1670, laiffant de Marie de Barbançon fon Epoufe, OCTAVE-IGNACE & ISABELLE. Ifabelle fut mariée 1. à *Albert-François* de Lalain Comte de Hoogftraten: 2. à *Ulric* Duc de Wirtemberg, & mourut à Paris le 17 août 1678. Son frere Octave-Ignace Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, Prince du St. Empire, Comte d'Aigremont & de la Roche, Vicomte d'Arte, Seigneur de Villemont, Gouverneur de Namur & Chevalier de la Toifon d'Or, fut tué dans la bataille de Lande ou de Neerwinde en Brabant le 29 juin 1693. Il avoit époufé

épousa Thérèse Manrique de Lara sœur du Marquis d'Aguilar. Il en eut plusieurs enfans, mais il n'en est resté que deux filles, savoir MARIE & EMANUELLE. Marie épousa en 1695, & dans la 21 année de son âge, Isidore Thomas de Cardone Amirante d'Aragon, qui mourut en 1699. Elle se maria en secondes nôces avec Gaspard de Zuniga, Viceroi de Gallice; & en troisièmes, avec Henri Auguste de Vignacourt, Comte de Lanoi. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BARBANÇON (Marie de) fille de *Michel* de Barbançon, Seigneur de Cany, Lieutenant du Roi en Picardie, sous Antoine de Bourbon Roi de Navarre, fut mariée à Jean de Barret, Seigneur de Neuvy sur l'Allier en Bourbonnois. Après la mort de son mari, pendant les guerres Civiles de France, sous le régne de Charles IX, cette Dame étant assiégée dans son château de Benegeon en Berri, par Montare Lieutenant de Roi en Bourbonnois, donna des preuves d'un courage extraordinaire. Elle ne s'étonna point de voir les tours & les murs de son château renversés, & elle défendit elle même la brèche la plus dangereuse, avec une demi pique à la main: ce qui fit tant de honte à ses soldats qui parloient de se rendre, qu'ils la suivirent, & repoussèrent les ennemis dans deux ou trois assauts. C'est par ces actions courageuses que Marie de Barbançon soutint le siége pendant quinze jours, & qu'elle l'eût sans doute soutenu plus long-tems, si la faim ne l'eût forcée de se rendre le sixiéme novembre 1569, s'étant fait promettre la vie, & à tous ceux qui étoient dans le château, à la charge néanmoins de payer sa rançon. Le Roi qui fut instruit de la bravoure de cette Dame, fit défendre à Montare & aux autres Capitaines de recevoir cette rançon, & la fit renvoyer avec honneur dans sa maison. * Hilarion de Coste, *des Dames Illustres*. M. de Thou, *Historia sui temporis*, &c.

BARBANDA ou BARBANDE, étoit une ancienne ville considérable dans la Haute Egypte, qui fut ruinée par les Romains. On en voit encore les masures entre la ville de Girgio & celle d'Asna. On dit qu'en remuant les ruines de Barbanda, on y trouve quelquefois des piéces d'or & d'argent.

BARBANE, riviére. *Cherchez* BOIANA.

BARBARA, village de la vallée de Mazara en Sicile, près de la riviére de S. Bartholomeo, environ à une lieue de la ville de Castel-à-Mar, du côté du midi. On y voit les ruines d'une ancienne ville, qu'on nommoit *Ægesta, Egesta, Acesta*, & *Segesta*. * Maty, *Diction. Geogr.*

BARBARES. Ce nom, selon Strabon, a été donné aux peuples étrangers qui ne parloient pas la Langue Grèque. On le dérive du mot *Bar*, qui en Langue Chaldaïque signifie *celui qui est de dehors*, ou *étranger*; & en Arabe *un desert*: d'où ce nom a pu être donné aux vastes solitudes d'Afrique, que l'on a appellées la Barbarie. Les Grecs ont donné le nom de *Barbares* à tous ceux qui n'étoient point de leur nation: c'est pourquoi S. Paul, *Actes ch. 28. v. 2.* nomme Barbares les peuples qui n'étoient pas de la Grèce, selon l'usage de ce tems-là. C'est pour la même raison que Plaute, selon Festus, appelle Barbare le Poëte Nævius, parce qu'il étoit Latin, & non pas Grec; & quand on lit dans le Prologue de l'*Asinaria*, *Marcus vertit barbare*, cela veut dire, *Plaute a traduit en Latin*; comme aussi dans *les Captifs* du même Poëte, *Jus Barbaricum*, veut dire *le Droit Latin*. Mais ce ne sont pas les Grecs seuls qui ont appellé Barbares ceux qui n'étoient pas de leur païs, & qui ne parloient pas leur Langue. Hérodote assure que les Egyptiens avoient la même coutume; & depuis que les Romains eurent conquis toute l'Italie, ils commencèrent aussi de nommer *Barbares* tous les peuples qui étoient hors des limites de leur Empire. Nous appellons aujourd'hui *Barbares* tous les peuples d'Asie, d'Afrique, & de l'Amérique, qui vivent sans loix, ou qui sont sauvages; comme les Montagnards, les Tartares, les Cafres, ceux du Cap de Bonne-Espérance, & les Cannibales ou Caraïbes, voisins du Brésil. Il y a aussi dans l'Europe des peuples qu'on peut nommer *Barbares*, comme les Turcs, les Tartares de la Crimée, & les Lappons.

BARBARIC. *Voyez* BARBARIGO.

BARBARICINS (les) *Barbaricini*, peuples de l'Isle de Sardaigne, dans les montagnes. Ils sont pour la plupart dans la province ou Cap de Cagliari. On appelle le quartier qu'ils habitent, les *Barbarias*. Il est divisé en trois parties, savoir, *Barbaria Bervi*, au quartier de Valence sur la côte orientale; *Barbaria Loiol*, au même quartier, & dans cette côte plus au septentrion; & *Barbaria Sevoli*, dans les Monts, vers le château de Gocian.

BARBARIE (la Mer de) *Mare Barbaris*, ou *Africa*. On entend quelquefois par la Mer de Barbarie toute la partie de la Mer Méditerranée qui est le long des côtes des Royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux isles de Sicile & de Sardaigne: mais quelquefois on ne comprend sous ce nom que ce qui baigne les côtes du Royaume d'Alger & de Fez. * Maty, *Diction. Geogr.*

* BARBARIE (Mer de) On entend quelquefois par Mer de Barbarie, celle qui mouille les côtes d'Ajan & de Zanguebar. * Sanson, *Carte de la Haute Ethiopie.*

BARBARIE, les Seiches ou Basses de Barbarie, en Latin *Syrtis Magna* ou *Major*. Ce sont les formidables écueils qui se trouvent dans le Golfe de Sidra, renfermé entre les côtes du Royaume de Tunis & de celui de Tripoli, partie de la Barbarie. On entend quelquefois par la tout le Golfe de Sidra. * Maty, *Diction. Geogr.*

BARBARIE, *Barbaria*, partie de l'Afrique renfermée entre l'Egypte à l'orient, le Biledulgerid & le mont Atlas ou l'Idusacal au midi, la Mer Atlantique à l'occident, & la Mer Méditerranée au septentrion. Sa longueur, depuis l'Océan Atlantique jusqu'en Egypte, est de six cens lieues d'Allemagne; & sa largeur, depuis le mont Atlas jusqu'à la Mer Méditerranée, est de quatre vingt lieues; mais cette largeur est plus ou moins grande, à mesure que les côtes & les montagnes avancent plus ou moins dans les terres. Marmol fait la Barbarie beaucoup plus grande, & lui donne plus de douze cens lieues Espagnoles de long, depuis la ville de Messe vers l'océan, jusqu'à Tripoli; & l'on peut ajoûter à cette longueur ce qui est entre Tripoli & le Désert de Barca, dont l'étendue est d'environ deux cens milles. Quant à la longueur depuis les Déserts de la Lybie Intérieure jusqu'aux côtes de la Mer Méditerranée, il compte cent quatre-vingts lieues Espagnoles. Les Géographes ne s'accordent pas bien sur la division de la Barbarie. Cluvier & Golnitz la divisent en six parties, savoir, Barca, Tunis, Trémécen, Fez, Maroc & Dara, dont la premiere est une province, & les autres cinq des Royaumes. Davity la partage en cinq Royaumes, Tripoli, Tunis, Alger, Fez & Maroc. Il met Dara dans le Biledulgerid. Le Royaume d'Alger comprend le Trémécen & le Télensin; & Barca est une dépendance de Tripoli. D'autres distinguent la Barbarie en trois parties; l'une orientale, qui contient le Barca; l'autre au milieu, où sont Tripoli & Tunis; & la troisiéme occidentale, qui renferme les Royaumes d'Alger, de Fez & de Maroc.

DES SAISONS DE L'ANNÉE DANS la Barbarie.

La Barbarie est située sous une des zones tempérées; mais toutes les côtes & les montagnes qui sont sur le bord de la Mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'en Egypte, sont plus froides que chaudes. Les pluyes commencent à tomber vers la mi-Octobre par toute la Barbarie; les mois de décembre & de janvier sont les plus rigoureux; cependant le froid n'y est pas si sensible qu'on ait besoin d'allumer du feu. En avril tous les arbres commencent à fleurir; & sur la fin du même mois on trouve des cerises mûres dans les Royaumes de Fez, d'Alger & de Tunis, & en quelques endroits du Royaume de Maroc. A la mi-may on y cueille des figues; vers le milieu de juillet on y mange en abondance des pommes, des poires, des prunes & des raisins; mais la recolte entière des fruits ne se fait qu'au commencement de septembre. Le Printems commence le 25 février, & dure jusqu'au cinquième may; & le tems est toûjours beau pendant ces trois mois. Ces peuples croyent que, lorsqu'il pleut depuis le 25 avril jusqu'au cinquième may, la recolte est abondante; & ils appellent cette pluye *l'Eau de Naisan*, c'est à dire, *Eau envoyée du ciel*. L'Eté dure depuis le 28 de May jusqu'au 16 d'août. Il y fait alors fort chaud, particuliérement dans les mois de juin & de juillet. L'Automne commence le 17 d'août, & dure jusqu'au 16 de novembre. Sur les montagnes du grand Atlas l'année n'a que deux saisons; car l'Hyver y dure depuis le mois d'octobre jusqu'en avril, & l'Eté depuis avril jusqu'en septembre inclusivement.

DES MOEURS ET DES COUTUMES des Habitans de Barbarie.

Les Habitans de Barbarie sont de trois nations différentes; savoir, les Africains originaires du païs, les Turcs & les Arabes. Il y a deux sortes d'Africains; les Blancs, qui demeurent sur les côtes & dans les villes des Corsaires, comme Alger, Tunis, Tripoli, Bonne, Bosie & Salé; & les Noirs, qui sont plus avant vers le midi. Un homme peut épouser plusieurs femmes en même tems; cependant la plupart n'ont qu'une femme légitime; mais ils entretiennent plusieurs esclaves & concubines. Les filles & les femmes se tiennent toujours voilées devant les hommes; & même le nouveau marié ne voit le visage de son épouse que le soir de ses noces. Jusques-là il n'en peut connoître la beauté que par le récit du pére & de la mére. Les enchantemens & les sortiléges sont fort communs en ce païs. Les Magiciens & les Sorciers leur servent de Médecins, & les guérissent avec des caractères & des paroles tirées de l'Alcoran. On y trouve néanmoins quelques Chirurgiens & quelques Apothicaires. Ils ont de ridicules superstitions, lorsqu'ils sont malades. Ils font porter des viandes sur les tombeaux de leurs Marabouts, qui sont les Saints de leur Loi; & si quelque bête en mange, ils s'imaginent que cet animal prendra le mal, & qu'ils en guériront. On remarque en eux une grande aversion pour le blasphême; & l'on assure que dans les Langues dont ils se servent, Africaine, Turque ou Arabesque, il n'y a aucune parole de jurement contre le nom de Dieu. Ils ont l'humeur assez douce entre eux; & dans tous leurs démêlez ils n'en viennent presque jamais aux coups, & beaucoup moins jusqu'à l'assassinat ou à l'homicide. Ils sont extrêmement sensibles sur le point d'honneur, en ce qui regarde la chasteté de leurs femmes. Ceux qui demeurent sous les tentes en pleine campagne ou sur les montagnes, comme les Arabes & les Bergers, sont vaillans, laborieux, doux & libéraux; mais les Habitans des villes sont fiers, avares, vindicatifs & de mauvaise foi. Ils ont peu d'intelligence pour le négoce, quoiqu'ils trafiquent continuellement; & ils ne savent ce que c'est que banque, lettres de change & envoi des marchandises d'une place à l'autre, parce qu'ils les portent eux-mêmes où ils les veulent vendre. Leurs Ouvrages font connoître la vivacité de leurs esprits & leur industrie. On en voit un bon nombre qui s'appliquent à l'Histoire, aux beaux Arts, & à l'intelligence de leur Loi. Ils s'adonnoient autrefois à la Philosophie, à l'Astrologie & aux Mathématiques; mais depuis environ cinq cens ans leurs Princes ont défendu l'étude de ces Sciences. Les peuples qui demeurent sur les côtes, se servent de piques & d'armes à feu; mais ceux qui habitent dans le milieu du païs, ne combattent qu'avec des lances, qu'ils manient fort adroitement. Les Habitans de Barbarie ne passent pas d'ordinaire l'âge de soixante-cinq ou soixante-dix ans, si ce n'est ceux qui se tiennent sur les montagnes, où l'on trouve des vieillards au dessus de cent ans, qui sont encore forts & robustes.

DES RICHESSES DE LA BARBARIE.

La Barbarie fournit les Etrangers de quantité de marchandises, comme de peaux de boeufs, de toiles de lin & de coton, de raisins, de figues, de dattes, &c. On peut juger des anciennes richesses

cheſſes de ce païs par les dépenſes que faiſoient les Rois de Fez. Il y en eut un qui employa quatre-cens quatre-vingt mille écus à bâtir un collège; un autre, ſept-cens mille à la conſtruction d'un château, & un autre quatre fois autant à rebâtir une ville. La Barbarie n'eſt pas aujourd'hui moins riche, comme il paroit par les revenus prodigieux des Rois de Maroc & de Fez, & des Bachas d'Alger, de Tunis & de Tripoli; & par leur commerce avec les François, les Anglois, les Hollandois, les Vénitiens, les Gènois, &c. ſans parler des marchandiſes défendues, dont les Corſaires traſiquent dans les ports d'Eſpagne & d'Italie, à quoi les Gouverneurs ferment les yeux. Le grand nombre de Moſquées, & les rentes deſtinées pour leur entretien, ſont encore des marques de la richeſſe du païs. Il y en a cent à Alger, trois cens à Tunis, autant à Fez, & ſept cens à Maroc, dont les principales ont deux cens ducats de rente par jour. Ajoûtez à cela que quand ceux d'Alger s'emparérent de Fez, ils y trouvérent vingt-ſix millions de ducats; & que quand Charles-*Quint* emporta Tunis, qu'il abandonna au pillage, les trois principaux Généraux de ſon armée eurent chacun pour leur part trois cens mille ducats. De plus les Juifs qui trouvent un aſyle aſſuré dans ces Royaumes, donnent beaucoup pour pouvoir impunément exercer leurs uſures. Mais ce profit n'eſt pas comparable au butin que font les Corſaires d'Alger & de Tunis. Ainſi la Barbarie ſeroit un païs invincible, ſi elle étoit bien unie, & ſi tous les Habitans ſavoient ſe ſervir des armes à feu comme les Turcs, & les Sujets des Royaumes de Fez & de Maroc.

DU GOUVERNEMENT DE LA BARBARIE.

Une partie de la Barbarie obéit à des Rois, comme à ceux de Maroc & de Fez, & à quelques autres Rois Arabes & Africains; l'autre partie, ſavoir les Royaumes d'Alger, de Tunis & de Tripoli, eſt gouvernée par des Bachas, qui dépendent du Grand-Seigneur. Il y a auſſi des Rois vaſſaux; comme ceux de Concoe & de Labez, qui ſont tributaires d'Alger, & les Chéques ou Princes des Arabes, qui ſont obligez de fournir une certaine ſomme d'argent, & un nombre de gens de guerre, en cas de néceſſité. On y voit encore des peuples qui forment une maniére de République; comme font ceux qui vivent ſous des tentes dans les plaines, ou ſur les montagnes. Dans toutes les villes où le Grand-Seigneur a un Bacha, il y a auſſi un Cadi ou Juge, qui connoit en dernier reſſort de toutes les cauſes civiles & criminelles. Par toute la Barbarie chacun plaide ſoi-même, excepté dans la ville de Salé au Royaume de Fez, où les Maures, qui en ſont les maîtres, plaident par Avocats & par Procureurs, à la maniére des Eſpagnols.

DE LA RELIGION DES PEUPLES de Barbarie.

Il y a en Barbarie des Mahométans, des Chrétiens & des Juifs. Pour les païſans qui errent dans les campagnes avec leurs troupeaux, ils n'ont preſque point de Religion. Les Mahométans obſervent les cérémonies des Turcs. L'Iman ou Marabou, c'eſt à dire, *le Prêtre*, fait la priére dans la moſquée, & le peuple répéte les mêmes paroles. *Ils nomment cette priére Sala.* Les femmes n'entrent point dans les moſquées, de peur que leur vue n'interrompe la dévotion des hommes. Ils ont des chapelets compoſez de cent grains de corail, tous égaux; & *lorsqu'ils les récitent*, à chaque grain qu'ils touchent, ils diſent *Sta-fer-Lah*; c'eſt à dire, *Dieu me conſerve.* Le Muphti, qui eſt le Chef des Marabous ou Prêtres, & des Santons ou Religieux, juge toutes les affaires eccléſiaſtiques. Ces Marabous ou Santons s'adonnent le plus ſouvent à la Magie, & ſont tellement reſpectez par les Maures, que lorſqu'on a commis quelque crime, on trouve un aſyle aſſuré dans leurs cellules, qui ſont proche des moſquées, ou à la campagne. Après leur mort, on les honore comme des Saints, & on allume quantité de lampes devant leurs tombeaux. Leur plus grande fête eſt celle de la naiſſance de Mahomet, qu'ils célébrent le cinquiéme de ſeptembre, avec une pompe extraordinaire, en chantant les louanges de ce faux Prophéte dans les rues, où ils ſont ſuivis d'un grand nombre de joueurs d'inſtrumens. Les carrefours ſont ornez d'une infinité de lampes allumées; parce que cette cérémonie ſe fait auſſi la nuit, qui eſt, diſent-ils, le tems de la naiſſance de Mahomet. Cette fête dure huit jours, pendant leſquels il eſt permis à toute ſorte de perſonnes, & même aux Chrétiens, d'aller la nuit dans les rues: ce qui leur eſt défendu dans un autre tems, ſous peine de punition corporelle. A l'égard de leurs funérailles, lorſque quelqu'un eſt mort, les parens louent de certaines femmes, qui pleurent le défunt avec des cris & des lamentations épouvantables, & qui ſe déchirent le viſage juſqu'au ſang. On ne met pas le corps de ſon long dans la biére, mais aſſis; & en l'enterrant, on tourne la tête du côté du midi, vers la Mecque. Leurs cimetiéres ſont aux environs des villes, en pleine campagne, & non pas dans les moſquées. Ils ſont fermez de murailles, & plantez de fleurs, ſoit pour ſervir d'ornement, ſoit pour marquer la fragilité de la vie. Voilà ce qui regarde la Religion des Mahométans. Les Chrétiens ne ſont maîtres en Barbarie, que de quelques places qui appartiennent au Roi d'Eſpagne; comme Larache, Oran, Ceuta, Mamaure. Les Portugais avoient cédé Tanger aux Anglois, qui l'ont depuis abandonné aux Maures. Gramaye écrit qu'il y a dans Maroc, dans Fez & dans la Libye, quelques reſtes d'anciens Chrétiens qui diſent la Meſſe, ſelon le Rit des Muſarabes, & environ cent quatre-vingts familles Gréques, qui ont une vénération particuliére pour ſaint Etienne. Il y a auſſi pluſieurs Chrétiens de toutes ſortes de nations, François, Eſpagnols, & Hollandois, qui ſont eſclaves des Corſaires, & qui ſont traitez avec des rigueurs & des cruautez inconcevables, principalement à Alger. Les Juifs de Barbarie ne différent point des autres. On y en compte plus de cent ſoixante mille familles.

DES HABITS ET DE LA NOURRITURE des peuples de Barbarie.

Les hommes portent de fort larges caleçons de toile, & par deſſus une robe rayée qui leur deſcend juſques aux genoux, attachée par devant avec des boutons d'or ou d'argent. Leur turban eſt de laine rouge, enveloppée d'une piéce de coton blanche, longue de cinq ou ſix aunes, qui fait pluſieurs tours; mais ceux qui ſe vantent d'être deſcendus de Mahomet, ou qui ont été deux fois en pélerinage à la Mecque, portent un turban tout rouge, avec le nom d'*Emirs*, & de *Chérifs.* Leurs ſouliers, qui ſont de cuir jaune ou rouge, finiſſent en pointe d'oreilles, reſſemblant plutôt à des pantoufles, qu'à des ſouliers; mais ils ſont ferrez par deſſous, à la maniére des Turcs. Ils portent cette ſorte de chauſſure ouverte, parce que c'eſt parmi eux une marque de civilité & de propreté, que de ſe déchauſſer à l'entrée des maiſons. Ils ont tous les cheveux raſez, excepté un petit toupet, qu'ils laiſſent au milieu de la tête, par où ils croyent que Mahomet les emportera en paradis. La plupart ſe font raſer le poil de la barbe, & ne reſervent que deux longues mouſtaches, d'autres portent la barbe longue & coupée en rond. Ils attachent à leur ceinture une gaine d'argent longue d'un pié, enrichie de pierres précieuſes, & garnie de trois beaux couteaux. Les femmes ſe couvrent la tête d'une toile de fin lin, & ont une robe qui leur deſcend juſqu'aux genoux. Lorſqu'elles veulent aller en ville, elles prennent des caleçons de coton qui leur pendent juſques aux piez, & s'enveloppent tout le corps d'un manteau, avec un linge blanc qui leur cache le viſage, à la reſerve des yeux: de ſorte qu'il eſt impoſſible de les reconnoître dans les rues. Mais en entrant chez leurs amies, elles quittent tout cela, avec leurs ſouliers qu'elles laiſſent à la porte, pour avertir le maître de la maiſon de n'y pas entrer, parce que le mari de celle qui rend viſite s'en offenſeroit. Les peuples de Barbarie ſe nourriſſent ordinairement de ris, de bœuf, de veau & de mouton. Le vin leur eſt défendu, ſuivant la loi de Mahomet; mais il y en a beaucoup qui ne ſe ſoucient pas de cette défenſe. Les fruits qui croiſſent en Barbarie ſont excellens & de tres-bon goût. Les raiſins, les figues, les ceriſes, les pêches, les abricots, les prunes, les coins, les grenades, les oranges, & les citrons, y ſont beaucoup plus gros & plus agréables qu'ailleurs. Les oliviers y ſont fort épais & fort hauts, & principalement dans les Royaumes de Maroc, de Fez & d'Alger; mais ceux de Tunis ne ſont pas plus grands que ceux de l'Europe. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique.* Marmol.

* BARBARIGO, nom d'une des plus anciennes, des plus riches & des plus puiſſantes familles dont le Corps de la Nobleſſe Vénitienne eſt compoſée, parmi ceux de la ſeconde claſſe. On dit que leurs ancêtres, avant l'invaſion d'Attila demeuroient dans l'Iſtrie, & que de là ils ſe retirérent, comme beaucoup d'autres, dans les Lagunes de Veniſe. L'origine de ce nom eſt rapportée de la maniére ſuivante par quelques-uns qui la tirent d'une Chronique manuſcrite de Paulus Gradenſis. Un certain Seigneur de Muggia en Iſtrie, nommé ARRIGO, aſſiſté de deux de ſes fréres, défit avec une extrême valeur une grande multitude de Saraſins, qui avoient formé le deſſein de s'emparer de Trieſte par ſurpriſe, & de la piller. Il leur fit couper leurs barbes dont il fit faire une eſpéce de collier qu'il ſe mit au cou pour faire ſon entrée triomphante à Muggia. On prétend qu'à cette occaſion du mot de *barbe*, & du nom d'*Arrigo*, on a fait le ſurnom de Barbarigo qui depuis à toujours été porté par les Deſcendans de ces fréres victorieux. Il y en a eu dix de cette famille qui juſques au commencement du XVIII ſiécle ont exercé la charge de Procurateurs de S. Marc, dont le premier, nommé JEAN, fut revêtu de cette dignité en 1378, & fut le premier qui apporta en Italie l'uſage de l'artillerie. De la même famille ſont ſortis deux Doges dont on parlera dans deux articles ſéparez, & pluſieurs tant Chevaliers de l'étole d'or, qu'Ambaſſadeurs & Senateurs. Elle a donné à l'Egliſe quantité d'Evêques & de Prélats, & outre cela trois Cardinaux qui furent ANGELO, GRÉGOIRE, & MARC-ANTOINE. On parle des deux derniers dans deux articles ſéparez. Le huitiéme juin 1706, MARC-PIERRE Barbarigo fut élu Patriarche de Veniſe par la République. JEAN FRANÇOIS, neveu du Cardinal Grégoire fera un article ſéparé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bembo, *Hiſt. Venet. l.* 1. Faroldo, *Annal. Venet. an.* 1379. Sabellicus, *Decad.* 3. *l.* 3. Sanſovin, *Chron. Venet. an.* 1442. Nani, *Hiſt. Veneta.* Moroſini, *Hiſt. Venet. Hiſtoria di Trieſte* del P. Ireneo della Croce, *p.* 570. *& ſuiv.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernem. de Veniſe.* Primo Damaſchini, *Spada d'Oriane, partie* 1. *pag.* 463.

BARBARIGO (Marc) Doge de Veniſe, ſuccéda à Jean Mocénigo en 1485. Il ne gouverna la République que durant neuf mois.

BARBARIGO (Auguſtin) Doge de Veniſe, qui ſuccéda à ſon frére Marc, mourut en 1501. Ce fut de ſon tems que les conquêtes de Charles VIII. allarmérent toute l'Italie. On fit contre lui une puiſſante Ligue à Veniſe le 31 mars 1495, & cette Ligue fut ſuivie de la bataille de Fornoue, donnée le cinquiéme juillet de la même année. Charles y défit les Alliez. Barbarigo fut plus heureux dans ſes autres entrepriſes. * Guichardin, *Hiſt. Ital.* Doglioni, *Hiſt. Venet. l.* 10. Paul Jove, &c.

* BARBARIGO (Auguſtin) fut envoyé par la République en ambaſſade à Philippe II. Roi d'Eſpagne. Dans la ſuite il fut fait Provéditeur général, ſe trouva en cette qualité à la fameuſe bataille navale qui ſe donna dans le Golfe de Lépante en 1571, & contribua beaucoup à la victoire que les Chrétiens y remportérent ſur les Turcs. Mais il y fut bleſſé à la temple d'un coup de fléche empoiſonnée dont il mourut une heure après. Dans la chambre du Sénat de Veniſe, on a élevé une ſtatue à ſon honneur. Les Chartreux ont ſon corps, & le montrent à ceux qui ſouhaitent de le voir. * Les mêmes.

BARBARIGO (Grégoire) Cardinal, Evêque de Padoue,

né le 16 septembre 1626, d'une noble famille de Venise, fut avec l'Ambassadeur de la République au traité de paix qui se fit à Munster en 1648, où il contracta une étroite amitié avec le Nonce apostolique Fabio Chigi, qui fut depuis Pape sous le nom d'Alexandre VII. lequel l'appella à Rome, le déclara son Prélat domestique, puis Evêque de Bergame, & enfin le cinquiéme avril 1660, Cardinal & Evêque de Padoue. Il mourut le 19 juin 1697, en sa soixante douziéme année, universellement regretté pour ses rares vertus, qui avoient fait jetter les yeux sur lui pour être mis sur la chaire de saint Pierre.

* BARBARIGO (Jean François) neveu du précédent, a été envoyé deux fois en ambassade en France: après quoi il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint la dignité de Primicier, (c'est ainsi qu'on appelle l'Evêque de Venise établi sur l'église cathédrale de S. Marc, & ne dépendant point du Patriarche) & ensuite il reçut du Pape Innocent XII. l'Evêché de Vérone. Il s'est fait une étude particuliére de rechercher la véritable origine de sa famille, & de publier les exploits de ceux qui s'y sont distinguez. Les Habitans de Muggia en reconnoissance de ce qu'il leur avoit quitté une somme d'argent qu'il avoit à prétendre d'eux, le déclarérent Protecteur perpétuel du Territoire de Muggia, & rendirent cette dignité héréditaire à ceux de sa famille. * Les mêmes.

BARBARIGO (Marc-Antoine) Cardinal, Evêque de Montefiascone, cousin du Cardinal Grégoire, naquit le sixiéme mai 1640. Etant Archevêque de Corfou, il eut des differents avec le Général Morosini pour le maintien des immunitez ecclésiastiques, ce qui l'obligea à quitter cette isle & à se retirer à Rome, où le Pape Innocent XI. lui fit donner une demeure dans la Chancellerie. Il le nomma Cardinal le deuxiéme septembre 1686, & lui donna l'Evêché de Montefiascone, où il passa ses jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 17 mai 1706, âgé de 66 ans. La République qui avoit soutenu les intérêts de son Général, bien loin de lui donner la pension dont elle gratifie ordinairement les Cardinaux Vénitiens, avoit confisqué tous ses biens, ce qu'il soutint toûjours avec une extrême patience. On prétend qu'il a fait plusieurs miracles après sa mort, & même pendant sa vie, dont on a tiré des extraits authentiques pour travailler à sa béatification. * *Mémoires du tems.*

* BARBARO, ou MONTE BARBARO, *Barbarus Mons*, anciennement *Gaurus Mons*, *Gaurani Montes*, montagne de la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. Cette montagne est près de la ville de Pouzzol. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BARBARO, est le nom d'une des principales familles de la Noblesse Vénitienne. Dans le IX siécle elle se transporta de Trieste à Venise, où elle a produit beaucoup de grands hommes, comme on peut le voir dans les cinq articles suivans.

BARBARO (Joseph) Sénateur de Venise, fut envoyé en Perse l'an 1472, & laissa une Description de son voyage, que nous avons dans le Recueil qu'il a fait, de ceux qui ont écrit de la Perse.

BARBARO (François) Noble Vénitien, a été un homme illustre dans le XV siécle. Il avoit non seulement beaucoup de savoir; mais aussi beaucoup d'adresse à manier les grandes affaires. Il n'étoit pas moins homme d'Etat qu'homme de Lettres, & il le témoigna dans tous les emplois publics, qui lui furent confiez; & principalement lorsqu'il fut Gouverneur de Bresce. On ne peut assez admirer la vigilance, la fermeté, la souplesse, & les autres grandes vertus, qu'il fit paroître, en défendant cette Ville, contre les forces du Duc de *Milan*, commandées par le fameux *Picinin*. Il eut à combattre les Ennemis de dehors, & ceux de dedans, & il vint à bout des uns & des autres. Les divisions étoient extrêmes dans la ville, où les *Avogadri* & les *Martinenghes* étoient les Chefs de deux Factions opposées. Il les engagea par son éloquence à se réünir, & à travailler de concert au bien de la cause commune. La longueur du siége, ou, du blocus, causa la famine dans la ville; la famine y causa la Peste, & néanmoins, parmi tous ces embarras, il eut l'avantage de rendre inutiles les efforts des Ennemis pendant trois ans, & de les contraindre de se retirer. Cela arriva environ l'an 1439. Il y a des Auteurs qui croyent, que notre François Barbaro est celui, qui a fait un livre *de Re Uxoria*, quelques Lettres, & quelques Harangues. C'est le sentiment de *Volaterran*, qui ajoûte qu'il avoit été Disciple de *Chrysoloras*, & qu'il oublia tout son Grec dans sa vieillesse. * Mr. Bayle, qui nous fournit cet Article, dans son *Dictionnaire Critique*, croit que Volaterran a bien pu se tromper.

BARBARO (Hermolaüs) petit-fils du précédent, fut l'un des plus savans hommes du XV siécle, & naquit à Venise le 21 mai 1454. Il fut chargé par la République de Venise de négociations tres-importantes, & fut député vers l'Empereur Frédéric, & vers Maximilien son fils Roi des Romains. Il étoit Ambassadeur auprès du Pape Innocent VIII, lorsque ce Pape le nomma au Patriarchat d'Aquilée, qui venoit de vaquer. Mais le Sénat de Venise, indigné qu'Hermolaüs eût accepté cette dignité sans son aveu, lui défendit, sous peine de dégradation & de confiscation de tous ses biens, de profiter de la nomination du Pape. Zacharie, pére d'Hermolaüs, mourut de regret, de n'avoir pu faire revoquer ces défenses. Hermolaüs, qui ne voulut pas renoncer au Patriarchat, mourut de peste à Rome, où il vivoit dans un espéce d'exil l'an 1493. Il avoit été désigné pour le Cardinalat, & la mort seule l'empêcha d'y parvenir. Barbaro fut auteur dès l'âge de dix-huit ans, & publia quelques Versions de Thémistius, de Dioscoride, avec des Notes. Le plus célébre de ses Ouvrages, est celui qu'il entreprit sur Pline: il y corrigea près de cinq mille passages, & en rétablit trois cens dans Pomponius Méla. Ce n'a pas toûjours été avec un succès égal, comme l'ont remarqué Pintianus, & le P. Hardouin, dans sa préface sur Pline, &c. * Bembo, *Hist. Venet.* Vossius, *de Hist. Latin.* Petrus Valerianus, *de Litter. Infelic.* Paul Jove.

BARBARO (Daniel) petit-neveu du précédent, publia un Commentaire sur les cinq Voix de Porphyre, l'an 1542. Deux ans après, il publia un Commentaire sur les trois livres de la Rhétorique d'Aristote, traduits par Hermolaüs. On lui doit l'édition des Dialogues de Spéron Spérone. * Gesner, *in Biblioth.* Bayle, *Dictio. Crit.*

BARBARO (Daniel) II. du nom, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, vivoit dans le XVI siécle, & assista au Concile de Trente, où il s'aquit beaucoup de réputation par son savoir. On a de lui *Græcorum Patrum Catena in Psalmos Davidis*, imprimé à Rome & à Venise en 1568; des Traitez d'Optique; & la *Prattica della Perspettiva*. Barbaro étoit un tres-habile Mathématicien. En 1559, pendant qu'il étoit Ambassadeur de la République en Angleterre, il avoit été nommé par le Pape Paul IV, Coadjuteur de Jean Grimani, Patriarche d'Aquilée, & il mourut l'an 1569, âgé de [illegible] ans. * Dandolo, *in Chron.* Miræus, *de Script. sæc. XVI.* Vossius, *de Math. cap. 26. S. 10. cap. 61. S. 7. & cap. 71. S. 24.*

BARBARUS. *Voyez* BARBARO.

* BARBASTE, petite ville de France dans le Duché d'Albret sur la Gelise, est au nord-nord-ouest de Nérac dont elle est éloignée de près d'une lieue.

BARBAT (Saint) Evêque de Bénévent, vint au monde sur la fin de 603. Il fut employé dans sa jeunesse à la prédication, & fut fait ensuite Curé de saint Basile, dans la petite ville de Morcone. Il fut obligé de la quitter, & revint à Bénévent. Il travailla à retirer les Lombards des superstitions qui leur étoient restées, & fut nommé Evêque de Bénévent l'an 663. Il assista au Concile de Rome tenu en 680, sous le Pape Agathon, souscrivit l'année suivante au sixiéme Concile général, contre les Monothélites, & mourut le 19 février de l'an 682, âgé de soixante-dix-neuf ans. * *Vie de saint Barbat dans* Bollandus. Baillet, *Vie des Saints, 19 février.*

BARBATH ou MARBATH, ville de l'Arabie Heureuse, située dans une petite province nommée *Schagr* ou *Hadhramuth*, qui est l'*Adramytæne* des Anciens. Cette ville qui en est la capitale, regarde vers le midi l'isle de Zocotora, dans l'Océan Ethiopien. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

BARBATIUS ou BARBIUS PHILIPICUS, esclave de naissance, mais homme d'esprit & de bon sens, après s'être échappé de la maison où il étoit esclave, s'insinua dans les bonnes graces du Triumvir Marc-Antoine, & fut élevé par sa faveur aux plus hautes dignitez. Un jour qu'il rendoit justice en pleine assemblée, il fut reconnu par son ancien Maître, de chez lequel il s'étoit dérobé. Alors Barbatius, sans se troubler de voir celui qui étoit en droit de le reprendre, le pria de ne dire mot, & le menant à son logis, lui donna une grosse somme d'argent pour sa liberté. * Ulpien, *l. 3. de Offic. Præt.* Suidas.

BARBATIUS (André) ou BARBATIA, célébre Jurisconsulte, qui vivoit dans le XV siécle, mort en 1482, étoit Sicilien, natif de Noto ou de Messine, & professa le Droit à Bologne. Divers Auteurs ne le nomment qu'André *de Sicile*. Il avoit fait de grands progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, sous Jean d'Imola. Forster l'accuse d'avoir eu un esprit trop pointilleux, & trop attaché à la dispute. Il écrivit sur le second livre des Décrétales, sur les Clémentines, des Cardinaux, &c. & mourut à Bologne, où il fut enterré dans l'église de sainte Pétrone où l'on voit son épitaphe. La famille dite *de Barbazzi*, est descendue de ce Docteur à qui on a aussi consacré cet éloge,

Ingenium velox & prompta memoria, clarum
Andreæ Siculi nomen ad astra ferunt.

* Forster, *in Vit. Jurisc.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Miræus, *in Auct.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Gilles d'Aurigni de Beauvais, *in præf. oper. Barbat. edit. A. C. 1517.* Simler. Possevin, &c.

BARBATO, *Barbates*, *Belo*, petite riviére de l'Andalousie en Espagne, qui coule dans l'Evêché de Cadis, & se décharge dans l'Océan Atlantique à Porto Barbato, entre la ville de Cadis & le Détroit de Gibraltar. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBATO, PORTO-BARBATO, *Barbata*, petite ville d'Espagne située dans l'Andalousie, sur l'Océan Atlantique à l'embouchure de la riviére de Barbato, où elle a un bon port. Quelques Géographes la prennent pour la ville de l'Espagne Bétique, que les Anciens nommoient *Belo* ou *Bella*, laquelle d'autres mettent à Conil, petite ville de la même côte; & d'autres encore à Bélona, petit village, qui est sur la côte près de la riviére de Barbato. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBAY (Pierre) natif d'Abbeville, a été l'un des plus fameux Professeurs de Philosophie que l'Université de Paris ait eu dans le XVII siécle. Après avoir professé pendant 14 ans au Collége de Beauvais, il se retira, fit imprimer son Cours, & mourut le deuxiéme septembre 1644.

BARBAZAN (Arnaud-Guilhem ou Guillaume de) Baron de Barbazan en Bigorre, dans la Gascogne, premier Chambellan du Roi Charles VII, Gouverneur de Champagne & de Laonois, Général des armées de sa Majesté, étoit fils de MENAUD Baron de Barbazan, & de *Rose* de Manas. Ses grandes qualitez l'ayant fait connoître à la Cour, il eut les plus beaux emplois de la Guerre, & rendit de signalez services à l'Etat. On reconnut tant d'honneur dans toutes ses actions, qu'on le nomma *le Chevalier sans reproche*. Le Roi Charles VII. même l'honora de ce beau titre, & le fit graver avec la devise, *Ut lapsu graviore ruant*, sur le sabre dont il lui fit présent après la victoire que ce vaillant homme remporta sur les Anglois, dans un combat singulier au mois de mai de l'an 1404, devant le château de Montendre en Xaintonge, & que l'on conserve encore aujourd'hui dans le château de Faudoas en Guienne. Le Roi avoit choisi Barbazan pour être Chef de six autres Chevaliers François, & pour combattre contre autant d'Anglois, dont le Chef étoit le Chevalier de l'Escale. Ce combat se donna à la tête des deux armées, de France & d'Angleterre, en présence de Jean de Harpedéne, Seigneur de Belleville, Sénéchal de Xaintonge,

nommé par le Roi de France; & du Comte de Rutland, nommé par les Anglois. Barbazan porta par terre le Chevalier de l'Escale d'un coup de lance; les six autres Anglois furent défaits, & le Seigneur de Belleville ramena les François victorieux à la Cour. Barbazan défendit très-courageusement la ville de Melun, que les Anglois avoient assiégée, fortit victorieux d'une sanglante rencontre près de la ville de Châlons, & fit plusieurs autres actions qui lui firent mériter le titre de *Restaurateur du Royaume & de la Couronne de France*. Ce titre est énoncé dans les lettres patentes du Roi Charles VII. de l'an 1442, qui lui confirma aussi celui de *Chevalier sans reproche*, & lui permit même de porter dans ses armes les trois fleurs de lis de France sans brisure. La maison de FAUDOAS les porte encore aujourd'hui, parce que Barbazan ne laissa point d'enfans mâles de *Sibylle* de Montaud sa femme; mais seulement une fille, nommée *Ouline* de Barbazan, qui fut mariée à *Louis* de Faudoas, Baron de Faudoas & de Montegut en Gascogne, qualifié comme ses ancêtres, premier Baron Chrétien de Guienne, & sorti d'une des plus distinguées familles de cette province, qui a produit les branches des Comtes de Sérillac & de Belin-Averton dans le Maine, (dont étoit François de Faudoas Gouverneur de Paris, & Chevalier des Ordres du Roi sous Henri IV.) & celle des Seigneurs de Séguenville en Guienne. Le Seigneur de Barbazan ayant été pris par les Anglois dans une occasion, ils le laissérent languir sept années dans une obscure prison au Château-Gaillard, à sept lieues de Rouen, jusqu'à ce que le brave la Hire l'en délivra en 1430, ayant surpris le château par escalade. Il fut dangereusement blessé l'an 1432, en combattant vaillamment à la bataille de Belleville, près de Nanci, où Charles VII. l'avoit envoyé au secours de René de Bar Duc de Lorraine, contre Antoine de Lorraine Comte de Vaudémont, & y resta prisonnier; mais il ne mourut que plus de six mois après. Le Roi fit porter le corps de ce grand homme dans l'église de saint Denys, lieu de la sépulture ordinaire des Rois de France, & ordonna qu'il y fût enterré avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on avoit accoutumé de faire aux obséques des Rois. Il fut mis dans la chapelle de Charles-Quint sous un tombeau élevé de bronze, sur lequel est posée son effigie avec deux belles inscriptions, qui s'y voyent encore aujourd'hui, en Latin & en François. La Françoise est gravée autour de son tombeau, en ces mots selon le langage de ce tems-là:

En ce lieu-ci gist dessous cette lame
Feu noble homme que Dieu pardoint à l'ame
Arnaud Guillem Seigneur de Barbazan,
Qui Conseiller & premier Chambellan
Fut du Roi Charles septiéme de ce nom,
Et en armes Chevalier de renom,
Sans reprouche, & qui aima droiture
Tout son vivant; par quoi sa sépulture
Lui a été permise d'être ici.
Priez à Dieu qu'il lui fasse mercí.

Voici la Latine comprise en six vers gravez sur une plaque de cuivre attachée à un pilier, au dessus du même Tombeau:

Belliger Arnaldus-Guillelmus, sanguine clarus,
De Barbazano Dominus, tibi septime Regum
Carole Consultor, Protocambellanus, in armis
Miles, & absque probro: favor aquis, terror iniquis;
Regni tuta fides: tumulo conditur in isto
Quem pius Astripotens sanctorum tollat in arce.

Comme les titres & les honneurs que Charles VII. a accordez à Arnauld de Barbazan sont tout à fait extraordinaires, on sera bien aise de voir ici un Extrait des Lettres patentes de ce Roi données le dixiéme mai 1432. *Charles, par la grace de Dieu, Roi de France, &c. ayant égard aux très-recommandables services qui nous ont été rendus, tant à nos très-chers Seigneurs & Prédecesseurs les Rois, qu'à nous, depuis nôtre avénement à la Couronne, par nôtre très-cher Arnauld-Guilhem de Barbazan, Chevalier sans reproche, nôtre Conseiller & premier Chambellan au fait des guerres & armées, tant deça que delà les Monts, où il commandoit en chef nos Armées*, (il est ici fait un récit de ses illustres actions, dont j'ai parlé,) *& pour plusieurs autres signalez services qui lui ont aquis le titre & nom de* Restaurateur de nôtre Royaume & Couronne, *&c. Permettons de porter le nom & titre de* Chevalier sans reproche, *comme aussi de porter, lui & ses descendans du nom & maison de Barbazan de Faudoas, les trois Fleurs de lys sans barre dans ses Armes. Et voulons qu'il soit enseveli dans l'Eglise de Saint Denys en France, dans nôtre Chapelle, & à nôtre côté, avec un Sepulcre relevé de bronze, avec l'Effigie & Statue dudit Chevalier de Barbazan, avec Epitaphe, & avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a accoutumé de faire aux Rois. Fait à Paris l'an de Grace mil quatre cens trente-deux, le 10 de mai, & la dixiéme année de nôtre régne.* Signé *CHARLES.* * Du Chêne, *Histoire de la Maison du Plessis de Richelieu, & Histoire d'Angleterre.* Le Laboureur, *Histoire de Charles VI.* Octavien de saint Gelais, Evêque d'Angoulême, *en son Séjour d'honneur.* Jean Chartier, *Chronique de saint Denys.* Alain Chartier, *Histoire de Charles VI. & de Charles VII.* Rouillard, *Histoire de la ville de Melun.* Mézeray, *Histoire de France.* Monstrelet. Du Bouchet, *Histoire Généalogique de la Maison de Montmorin.* Le Pére Phélibien, *Histoire de l'Abbaye de saint Denys.*

BARBE (Sainte) Vierge & Martyre, de la ville de Nicomédie, dans l'Asie Mineure, étoit fille d'un riche Seigneur, nommé *Dioscore*, homme fier, cruel, & fort adonné au culte des faux Dieux. Comme il vit que sa fille étoit Chrétienne, & que, ni par caresses, ni par menaces, il ne pouvoit la ramener à l'idolatrie, il s'abandonna à la fureur, & la livra lui-même aux bourreaux. Après plusieurs tourmens soufferts avec une constance admirable, ce pére barbare, appuyé de l'autorité du Juge, lui trancha lui-même la tête d'un coup d'épée. Les Auteurs ne sont pas bien d'accord touchant le lieu & le tems de son martyre; les uns le mettent sous l'Empereur Maximien; les autres, plus vraisemblablement, sous Maximin, qui succéda à Alexandre *Sévére* vers l'an 240. Métaphraste croit qu'elle mourut à Héliopolis; mais il y a apparence que ce fut à Nicomédie. Depuis, son corps fut transféré à Venise: mais on n'a aucun Auteur ni aucun monument digne de foi, où il soit fait mention de cette Sainte. * Papebroch. Tillemont, *tome 3. des Mémoires Ecclésiastiques.* Baillet, *Vies des Saints, 4 décembre.*

BARBE, Impératrice, étoit fille d'*Herman*, Comte de Cisse ou Cilley. Sigismond, Empereur, & Roi de Hongrie & de Bohême, l'épousa, après avoir perdu en 1392 *Marie* sa premiére femme. Barbe se deshonora par son libertinage & par ses débauches. Elle se moquoit de celles qui vivoient chastement, & sollicitoit publiment les jeunes Seigneurs Hongrois. Après la mort de l'Empereur Sigismond, arrivée en 1437, elle se voulut remarier à Ladislas Roi de Pologne, puis de Hongrie, qui étoit extrêmement jeune. Des personnes de piété lui conseillérent d'imiter la tourterelle dans son veuvage; mais elle répondit effrontément, qu'il valoit mieux suivre l'exemple de la colombe; laquelle, ayant perdu sa compagne, en cherche promptement un autre. Elle mourut peu de tems après à Konigingretz dans la Bohême, vers l'an 1441. * Æneas Sylvius, *Hist. c. 55.* Bonfinius, *l. 3. dec. 3. &c.*

* BARBE, Reine de Pologne, fille d'Etienne Zapol, Comte de Cépusc, Vaivode & Palatin de Transylvanie, & sœur de Jean Zapol, que quelques Grands de Hongrie élurent l'an 1526 pour Roi, après la mort de l'infortuné Louis II. Barbe épousa Sigismond I. Roi de Pologne qui succéda en 1506 à son frére. De ce mariage il vint une fille nommée Hédwige, qui fut mariée avec Joachim Electeur de Brandebourg. Barbe fut renommée pour sa piété, & quelques Auteurs lui donnent le nom d'*Esther*. Elle fut tendrement aimée du Roi son époux, & par ses rares qualitez elle gagna les cœurs de tous les Polonois. Elle mourut dans la troisiéme année de son mariage. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cromer, *Hist. Polon.*

BARBE. Les Anciens laissoient croître leur barbe, & l'usage de la couper ou raser n'est venu que dans la suite. Athenée remarque qu'Alexandre fut le premier des Grecs, qui imitant le luxe & la mollesse des Perses, se fit raser la barbe. Les Romains laissoient aussi croître leur barbe, tant sous les Rois, que dans les premiers tems de la République. On ne sait pas quand ils ont commencé à la raser. Tite-Live rapporte que l'an 369 de la fondation de Rome, Manlius Capitolin, ayant été fait prisonnier, la plus grande partie du peuple, affligé de son malheur, changea d'habit & laissa croître sa barbe; ce qui suppose que dès ce tems-là les Romains coupoient ou rasoient leur barbe. Cependant Varron & Pline disent que les premiers Barbiers vinrent de Sicile à Rome vers l'an 454, & que ce fut un nommé Ticinius Menas qui les y amena. Mais on ne commençoit à se faire faire la barbe qu'à l'âge de 21 ans. On trouva extraordinaire dans Scipion l'*Africain*, de ce qu'il avoit gardé sa barbe jusqu'à 40 ans. César-Auguste se la fit raser à l'âge de 25 ans. Néron & Caligula la firent couper à 20 ou 21 ans. Adrien fut le premier des Empereurs Romains qui la conserva; mais ses successeurs, à l'exception de quelques-uns, ne suivirent pas son exemple; leurs médailles en font foi. Celles d'Héraclius prouvent que cet Empereur avoit suivi l'ancien usage de garder sa barbe. Les Empereurs Grecs, & en général tous les Grecs des bas siécles, même les Ecclésiastiques, ont conservé l'usage qui est encore parmi eux, de porter de longues barbes. Les Latins au contraire ont suivi celui de se faire raser. Le jour que les jeunes Romains se faisoient raser pour la premiére fois, étoit une fête pour eux, & ils consacroient aux Dieux leurs premiéres barbes. Xiphilin dit que Néron consacra sa premiére barbe à Jupiter Capitolin. Les Philosophes avoient grand soin d'entretenir leur barbe, & la laissoient croître si grande, que c'étoit la marque qui les distinguoit. Les anciens Moines ont imité en cela les Philosophes. Les Prêtres de l'ancienne Loi portoient aussi des barbes; & les Juifs les ont aussi conservées. Les Goths & les Francs ne portoient qu'une moustache. Clodion ordonna aux François de porter de grands cheveux, & de laisser croître leur barbe, pour les distinguer des Romains. Cette coutume a duré jusqu'au Roi Louis *le Jeune*. Les Lombards portoient de longues barbes; & on prétend que c'est de là qu'ils ont tiré leur nom. Diodore de Sicile & Tacite assurent que les anciens Germains se faisoient raser la barbe. Othon I. introduisit en Allemagne la coutume de laisser croître la barbe; mais sous Frédéric I. on commença à se faire raser. Il y a un decret d'un Concile de Carthage, qui défend aux Clercs de porter de longs cheveux & de longues barbes, au moins suivant le texte présent, *Clericus nec comam nutriat, nec barbam*; cependant il y a une autre leçon qui porte, *nec barbam tondeat*; mais la premiére est la plus autorisée. Saint Epiphane fait un crime aux Messaliens, de ce qu'ils se faisoient raser la barbe. Grégoire VII. dit que tout le Clergé d'Occident s'est toûjours rasé depuis le commencement de l'Eglise. Les anciens Moines se faisoient raser. A présent les Occidentaux se font aussi raser. Les Grecs au contraire, & la plupart des Orientaux, portoient une longue barbe. Moïse avoit défendu aux Juifs de se couper la barbe à la maniére des Egyptiens, dont la barbe étoit seulement au bout du menton; comme on le remarque dans les cercueils des *Momies*, & dans les figures des Divinitez Egyptiennes qui nous restent; les hommes & les Dieux ayant les temples, les joues, & les lévres entiérement rasées. C'est ce bouquet de barbe, que les Egyptiens rasoient dans leur deuil. Moïse ne veut pas que les Israélites rasent le poil qui couvre les temples. Le Roi des Ammonites voulant faire insulte aux Ambassadeurs que David lui avoit envoyez les rasa d'une maniére différente de celle qui étoit prescrite par la loi. Chez plusieurs peuples on a regardé comme une flétrissure de couper la barbe à un homme. Hérodote raconte qu'un Egyptien ayant enivré quelques soldats, qui gardoient le corps de son frére attaché à une potence, leur coupa la moitié de la barbe, comme pour leur insulter, & enleva le corps de son frére. Plutarque dit que parmi les Lacédémoniens, quiconque est convaincu

vaincu de lâcheté dans la guerre, est obligé de porter, comme une marque ignominieuse, une partie de la moustache d'enhaut rasée, & l'autre entiére. Parmi les Arabes c'est une aussi grande infamie de couper la barbe à quelqu'un, que chez d'autres nations de donner le fouet publiquement, ou de marquer de la fleur de lis. Il y a parmi eux beaucoup de gens qui préféreroient la mort à ce genre de supplice. Quand une fois ils sont péres, & qu'ils ne rasent plus leurs barbes, on les en félicite, & ils ne peuvent plus la raser sans offenser leur Religion & leur honneur. Ils seroient même châtiez en Justice, comme d'un crime, si cela leur étoit arrivé. C'étoit anciennement la coutume de prendre la barbe & le menton de ceux que l'on prioit. On leur embrassoit les genoux de la main gauche, & on leur prenoit le menton de la droite. *Antiquis Græcis in supplicando mentum attingere mos erat*, dit Pline, *l.* 11. *c.* 45. Si c'étoit une femme on lui touchoit les joues. Encore aujourd'hui parmi les Turcs, on prend souvent la barbe pour la baiser; *Thevenot*, *l.* 1. *c.* 22. Les Arabes ont un souverain respect pour la barbe, & les femmes baisent la barbe de leurs maris, & les enfans celle de leurs péres, lorsqu'ils viennent les saluer. Les hommes se la baisent réciproquement, & des deux côtez, lorsqu'ils se saluent dans les rues, ou qu'ils arrivent de quelques voyages. Cicéron parle d'une statue d'Hercule, dont la barbe d'or étoit toute usée, à force d'être maniée par les Païsans, qui adoroient cette Divinité. * Spencerus, *de Leg. Hébr. l.* 3. *c.* 6. Darvieux, *Coutumes des Arabes*, *ch.* 7. D. Calmet, *Comm. in Lev. c.* 19. *v.* 27. *in* 2. *l. Reg. c.* 20. *v.* 9. *Hist. Grég. & Rom.*

BARBE DE CUIVRE. *Cherchez* AHÉNOBARBUS & DOMITIUS.

BARBEAUX, en Latin *Barbellum*, *Sacer Portus*, Abbaïe de France, située dans la Brie, sur la Seine, environ à une lieue au dessus de la ville de Melun. Elle est de l'ordre de Citeaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BARBECINES, nom de trois iles de l'Océan Atlantique, sont, selon le rapport de Dapper au nombre de trois, & sont situées au dessous des isles du Cap Verd.

BARBECINS. *Voyez* BÉRÊBÉRES.

BARBÉLA, *Barbéla*, riviére d'Afrique au Royaume de Congo. Elle arrose la ville de Saint-Salvador, capitale du païs, & se jette dans le Zaïre, un peu au dessus de son emboûchure dans l'Océan.

BARBENTANE, *Barbentana*, bourg de France situé dans la Provence, au confluent de la Durance avec le Rhône, cinq lieues au dessous d'Avignon. Quelques Géographes croyent que c'est le même lieu qu'on a appellé autrefois *Bellintio*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARBERANO, *Barberanum*, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Patrimoine de saint Pierre, sur la petite riviére de Biéda, entre le Lac de Bracciano & celui de Bolsêna. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARBERI (Philippe) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Syracuse d'une famille noble, & qui avoit eu des emplois honorables. Ferdinand, Roi de Naples, qui l'estimoit, le fit nommer en 1481, Inquisiteur de la Foi dans la Sicile, & dans les isles de Malte & de Gozze. On ne sait pas s'il vécut long-tems depuis, & on ne trouve point de Mémoires sur ce qui le regarde; cependant ce qu'on a de ses Ouvrages donne une grande idée de lui. Un de ces Ouvrages est un Recueil d'Observations sur les endroits de l'Ecriture dans l'explication desquels saint Jérôme & saint Augustin ne s'accordent pas. Il est moins important que celui qui suit *De animorum immortalitate*; & quelque excellent que soit celui-ci, il y en a encore un autre qui peut faire plus de plaisir à ceux qui s'intéressent pour la doctrine Thomistique. Il est intitulé, *De Divina Providentia, mundi gubernatione, hominum prædestinatione atque reprobatione.* L'Auteur s'y explique sur ces matiéres si difficiles, de même que Bannès & que les autres nouveaux Thomistes, à qui il fournit un moyen de prouver que leur doctrine étoit établie dès le XV siécle, contre ceux qui en veulent imputer l'origine à Bannès. Tous ces Ouvrages ont été imprimez ensemble en caractéres Gothiques avant 1500, mais on ne sait où. Le premier avoit paru à Rome dès l'an 1481, & il y en a encore un autre intitulé, *Virorum industriorum Chronica*, que l'Auteur, alors Professeur en Théologie, avoit publié dès l'an 1475. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BARBERIN, maison noble & ancienne qui a donné un Pape & plusieurs Cardinaux à l'Eglise, & dont les Ancêtres demeuroient autrefois à Semisondi en Toscane: mais cette ville ayant été ruïnée pendant les guerres des Florentins & de ceux de Fiésole vers l'an 1024, ils se retirérent à Florence. L'on n'en rapportera ici la postérité que depuis.

I. Frédéric Barberin, qui vivoit au commencement du XV siécle, & qui fut pére de Charles, qui suit; & d'*Antoine* Barberin, qui se retira à Rome, où il se fit des amis.

II. Charles Barberin fut pére 1. d'Antoine, qui suit; 2. de *François*, qui passa à Rome auprès de son oncle qui le fit élever avec soin, où il devint Référendaire de l'une & l'autre Signature & Protonotaire du saint Siége; 3. & de *Raphaël* Barberin, Chevalier de l'Ordre de saint Etienne, lequel étoit Mathématicien & Ingénieur. Il suivit dans les Païs-Bas le Marquis Vitelli, & servit sous le Duc d'Albe, qui l'envoya vers l'an 1570 en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes avec la Reine Elisabeth.

III. Antoine Barberin épousa *Camille* Barbadore, dont il eut 1. Charles II. du nom, qui suit; 2. *Maphée*, né en 1568, créé Cardinal en 1605, puis élu Pape en 1623, sous le nom d'Urbain VIII, mort le 19 juillet 1644. (*Voyez* URBAIN VIII.) 3. *Antoine* Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 4. *Marie* Barberin, alliée à *Ptolomée* Duglioli.

IV. Charles Barberin II. du nom, Duc de Monte Rotondo & d'Areti, mourut en 1630. Il épousa *Constance*, fille de *Vincent* Magaloti, & sœur de *Laurent* Cardinal de ce nom, dont il eut 1. Thaddée, qui suit; 2. *François* Cardinal, né en 1597, mort en 1679 *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 3. *Antoine* Barberin, Cardinal, Grand-Aumônier de France, &c. *qui aura aussi article cy-après.*

V. Thaddée Barberin, Prince de Palestrine, &c. Préfet de Rome, mourut en novembre 1647 à Paris, où son corps fut mis en dépôt en l'église des Carmes Déchaussez, d'où il fut porté en Palestrine, pour être enterré en la chapelle de sa maison. Il épousa *Anne* Colonne, fille de *Philippe* Duc de Taliacot, grand Connétable du Royaume de Naples, dont il eut 1. *Charles*, né le premier juin 1630, créé Cardinal par le Pape Innocent X. en juin 1653, mort le plus ancien des Cardinaux le 15 octobre 1704, en sa 75 année; 2. Maphée, qui suit; 3. *Nicolas* Chevalier de Malthe, Grand-Prieur de Rome, puis Prêtre de l'Oratoire, & enfin Carme Déchaussé; & 4. *Lucréce* Barberin, mariée en 1654, à *François* d'Este, Duc de Modéne, dont elle fut la troisiéme femme, morte le 24 août 1699.

VI. Maphée Barberin, Prince de Palestrine, &c. Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 26 novembre 1685, âgé de 53 ans, laissant d'*Olimpe* Justiniani, fille d'*André*, Prince de Bassano, 1. *François*, né en 1662, créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII. en 1690, sacré Evêque de Palestrine en mars 1721; 2. Urbain, qui suit; 3. *Thaddée*, mort le 15 février 1702, âgé de 37 ans, sans laisser postérité de *Silvie-Marie-Thérése* Dochesse de Muti, fille & héritiére de *Jacques* Duc de Muti, & de *Virginie* Caffarelli, qu'il avoit épousée le 17 septembre 1701; 4. *Constance*, mariée le 20 janvier 1681 à *François* Cajétan, Duc de Sermonette, morte en décembre 1687; & 5. *Camille* Barberin, seconde femme de *Charles* Borromée Comte d'Arone, mariée en avril 1689.

VII. Urbain Barberin, Prince de Palestrine, *Grand d'Espagne*, né en 1666, mourut le 28 septembre 1722, en sa 56 année. Il épousa 1. en 1690, *Cornélie* Zéna, fille de *François* Sénateur Vénitien, & de *Claire* Onoboni, morte en couche en septembre 1691, d'une fille morte peu après sa mére: 2. en 1693, *Anne-Marie-Félice* de Vintimiglia, veuve de *Blaise* de Vintimiglia, & fille de *François* Marquis de Gérace, Prince de Castelbono en Sicile, morte le cinquiéme janvier 1709, âgée de 27 ans, dont il eut *Maphée-Roger* Barberin, né le septiéme décembre 1699, mort le 24 mars 1703: 3. le 29 mai 1714, *Thérése* Boncompagnon, fille de *George* Duc de Sora, & d'*Hippolite* Ludovisio, dont il a eu *Cornélie* Barberin, née en décembre 1716. *Il laissa aussi un fils naturel, qui prétendit hériter de ses biens, & qui intenta procès au Cardinal Barberin à ce sujet.* * Imhof, *Hist. Geneal. Ital.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.* Divers Auteurs parlent de cette illustre Maison, & entre autres le Sieur de Gualdo Priorato, qui a fait l'Eloge du Pape Urbain VIII. & du Cardinal Antoine. *La maison des Barberins porte d'azur à trois abeilles d'or, deux en chef & une en pointe, l'écu en cartouche à l'Italienne.*

BARBERIN (Antoine) Cardinal, né en 1569, frére du Pape Urbain VIII, prit en qualité de frére lai l'habit chez les Capucins chez lesquels il fut Prêtre & Gardien. Le Pape son frére le nomma Cardinal du titre de saint Onuphre le septiéme octobre 1624. Il fut depuis Grand Pénitencier & Bibliothécaire Apostolique, & mourut le onziéme septembre 1646, âgé de 77 ans. Il a fait bâtir le grand Couvent des Capucins de Rome, où il est enterré, & où l'on voit gravées sur une tombe de marbre blanc ces paroles, qu'il ordonna qu'on mît pour épitaphe,

Hic jacet pulvis & cinis.

Postea nihil.

BARBERIN (François) Cardinal, né le 23 septembre 1597, neveu du Pape Urbain VIII. qui le créa Cardinal le 22 octobre 1623. Après avoir été Légat en France & en Espagne, il fut Vice-Chancelier de l'Eglise, & mourut Evêque d'Ostie & de Vélitre, Doyen du sacré Collége, le dixiéme décembre 1679, en la 83 année de son âge, & la 56 de son Cardinalat, en réputation d'avoir été le pére des pauvres, & le protecteur des Gens de Lettres.

BARBERIN (Antoine) Cardinal, Archevêque & Duc de Reims, Evêque de Palestrine, Pair & Grand-Aumônier de France, Camerlingue de la Sainte-Eglise, Commandeur des Ordres du Roi, Duc de Seigni, Abbé de Saint-Evroul, &c. frére du précédent, avoit été destiné à l'Ordre de Malthe, & fut fait Grand-Prieur de Rome lorsque son oncle fut élu Pape. Depuis il fut créé Cardinal en 1627. Il exerça ensuite la Légation d'Avignon & d'Urbin; & en 1629, il fut envoyé Légat à *Latere* en Piémont pour les affaires du Montferrat. Le Cardinal Antoine ménagea si adroitement les esprits & les intérêts de divers Princes, qu'il procura la paix à l'Italie. Le Roi Louis XIII. lui donna, en 1633, la protection des affaires de France. L'an 1641, il fut pourvu des Légations de Bologne, de Ferrare & de la Romagne; & fut nommé Généralissime de l'armée de l'Eglise, contre les Princes liguez. Après la mort du Pape Urbain VIII. son oncle, Innocent X. qui lui succéda en 1644, s'étant attaché à persécuter les Barberins, ce Cardinal fut obligé de se refugier en France, où il attira toute sa famille. On le reconcilia depuis avec le Pape Innocent X. en 1653. Ce fut en cette même année que le Roi le fit Grand-Aumônier de France. Il le nomma depuis à l'Evêché de Poitiers, & en 1657, il lui donna l'Archevêché de Reims. Le Cardinal Antoine mourut dans son château de Némi, à six lieues de Rome, le troisiéme août de l'an 1671, âgé de 64 ans. Divers Auteurs parlent avantageusement de lui, & lui ont dressé des éloges magnifiques; & d'autres en parlent tres-mal, comme Ferrand Palavicin dans son *Divertio celeste*, & ailleurs.

BARBERINI, c'est le nom qu'on donne à Vénise aux Nobles qui sont reçus au grand Conseil avant que d'avoir atteint l'âge de 25 ans, qui avoit été fixé en [illegible]3, sous le régne de Jean Soranzo Doge de Vénise. Voici de quelle maniére cette réception se fait, le jour de Ste. Barbe; ce qui a donné lieu au nom de *Barberini.*

tini. On met dans une boite, sur différens billets, les noms de tous les Nobles, qui ont passé la 20 année, & qui n'ont pas encore atteint la 25. Dans une autre boite il y a autant de bales qu'il y a de ces Nobles. Parmi ces bales il y en a 30 d'or, le reste est de cuivre. Le Doge tire ensuite un billet de la premiére boite, & le fait lire par son Secretaire; pendant qu'en même tems on a tiré une bale de la seconde boite. Ceux qui rencontrent des bales d'or, sont reçus dans le grand Conseil; les autres sont obligez de tenter la fortune l'année suivante, ou d'attendre qu'ils ayent atteint l'âge de 25 ans. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernem. de Venise*, p. 1315. Saint Didier, *de la Ville & Rep. de Venise*, p. 224.

BARBERIN (François) l'un des bons Poëtes de son tems naquit l'an 1264 à Barberino dans la Toscane. Comme sa mére étoit de Florence, il alla s'établir dans cette ville, où la profession de Jurisconsulte, & plus encore la beauté de ses Poësies, le firent extrêmement considérer. On a perdu la plupart de ses Ouvrages. Son Poëme qui avoit pour titre, *les Enseignemens d'amour*, a eu une meilleure destinée. Il fut imprimé à Rome, orné de belles figures l'an 1640, par les soins de Frédéric Ubaldini; & par ce moyen il fit sa Cour à la Maison de Barberin descendue de ce Poëte, & qui jouissoit alors de la Papauté. Il mit à la tête de cet Ouvrage la Vie de l'Auteur & quelques Eloges. A juger de cet Ouvrage par le titre, qui est un peu équivoque, on se pourroit figurer, dit Bayle, que ce Poëme est une école de coqueterie, comme les Oeuvres d'Ovide, *de Arte amandi*; mais on se tromperoit fort. Il n'y a rien de plus moral que ce Poëme de Barberin. Il ne contient que des régles qui apprennent leur devoir à ceux qui aiment la gloire, la vertu & l'éternité. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BARBERINO. Outre la ville de ce nom, dont il est parlé dans l'article suivant, il y en a une autre qui est aussi dans la Toscane, sur la riviére de Siéve, à dix lieues de l'autre, & à cinq de la ville de Florence du côté du septentrion. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBERINO, petite ville d'Italie dans la Toscane, est située sur une colline, en allant de Sienne à Florence; & a donné son nom à la maison des BARBERINS, féconde en hommes illustres.

BARBEROUSSE I. (*Aruch ou Horuc*) originaire de Mitylène, ville de l'isle de Lesbos, dans la Mer Egée, ou Sicilien, selon d'autres, exerça durant plusieurs années le métier de Pirate; & ayant passé en Barbarie, y rendit son nom célébre par ses brigandages & par sa valeur. Sélim Eutemi, ou Beni Tumi comme l'appelle Marmol, Roi d'Alger, le pria de lui donner du secours pour se délivrer d'un tribut qu'il payoit aux Espagnols. Le Pirate y vint, & s'étant rendu maître de la ville d'Alger, y étrangla le Prince dans le bain, & se mit sur le thrône. Ensuite il vainquit Amidalabde Roi de Tunis, & remporta plusieurs victoires; jusqu'à ce que le Marquis de Comarés Gouverneur d'Oran pour le Roi d'Espagne, le surprit au passage de la riviére de Huexda, à huit lieues de Tremécen, & le tua avec quinze cens Turcs qui l'accompagnoient l'an 1518. * Marmol, *l.* 5. Léon, *l.* 4. Paul Jove, *Hist. l.* 33.

BARBEROUSSE II. (Chérédin) succéda à son frére au Royaume d'Alger. Il prit d'abord Constantine, avec plusieurs autres places, se rendit quelques Rois tributaires, & chassa les Espagnols d'un Fort qu'ils avoient dans une petite isle, vis à vis d'Alger. Soliman II. Empereur des Turcs, le fit Général de ses armées de mer; & avec ce secours, il prit Tunis l'an 1535, ravagea la Sicile, fit souvent des descentes en Italie, épouvanta les Espagnols; & s'étant joint aux troupes de François I. commandées par le Duc d'Anguien, il assiégea avec lui Nice en 1543. Avant ce tems, l'Empereur Charles-Quint feignant de secourir Mulei-Hascen, enleva à Barberousse le Royaume de Tunis; mais ce malheur ne lui fit pas perdre les bonnes graces de Soliman, lequel lui donna la qualité de Bacha, avec l'Intendance des affaires de la Marine. Pendant que Barberousse, âgé de quatre-vingts ans, s'occupoit à Constantinople à remettre sa flotte en état, & à faire construire de nouvelles galéres, & qu'il ne laissoit pas d'avoir plus de commerce avec les femmes que sa vieillesse & son embonpoint ne lui pouvoient permettre, il tomba malade d'une diarrhée. Après que, par le Conseil d'un Médecin Juif, il se fut servi durant quelques-tems de jeunes enfans qu'on appliquoit sur les parties malades, & que ce remede eut entretenu les forces & les esprits, il lui survint une fiévre, dont il mourut en 1547. Son corps fut enterré en sa maison de Bisistach, qui est à deux lieues de Constantinople. Par la permission de Soliman, il laissa à *Asan* son fils, à qui il avoit déja donné le Royaume d'Alger, tout son équipage de mer, tous ses esclaves, & tout le reste de son bien. * Paul Jove, *in Elog. l.* 6. *Hist.* 33. 41. 44. Leunclavius, *Hist. Turc. l.* 18. Vigenére, *in Selim. II.* De Thou, *Hist. l.* 3.

* BARBEROUSSE, est un surnom donné à l'Empereur Frédéric I. *Voyez* FREDERIC I.

BARBERY, Abbaïe de France, située dans le Territoire de Bayeux en Normandie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBESIEUX. *Voyez* BARBEZIEUX.

BARBETA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Sileg en Pannonie, & florissoit vers l'an 1480. Il n'est connu que par une Histoire de Dalmatie, qu'on croit perdue, & qui n'auroit pu être que très-utile, au moins pour le tems où il vivoit. Le Pape Pie II, Fernandez, & d'autres encore, font mention de lui. * Echard, *Script. Ord. Præd. tom.* 1.

BARBETS (les) peuples de Piémont, ou les Vaudois des montagnes de Piémont, dans les vallées de Lucerne, d'Angrogne, de Pérouse & de Saint-Martin, au pié des Alpes, vers Pignerol, & dans les frontiéres de Dauphiné. Ils sont ainsi nommez de leurs Ministres, qu'ils appellent *Barbes*, & ils suivent la plupart la doctrine de Calvin. Ils n'ont aucune ville; mais seulement des bourgs & des villages. Le nom de *Barbes* que ces peuples donnoient à leurs Ministres, signifie *Oncle* en Piémontois. Ils se servoient de ce titre plutôt que de celui de Ministre ou de Pasteur, pour être plus cachez dans les lieux & les tems où ils avoient tout à craindre. Les Barbes étoient fort versez dans les Saintes Ecritures, & avant l'invention de l'Imprimerie, ils s'occupoient beaucoup à les transcrire, pour en répandre la connoissance. Leurs Disciples vivoient dans une grande subordination à leur égard. Ils avoient de tems en tems des assemblées de toutes leurs églises par Deputez. Tel fut le Synode au *Laux de Vaucluson*, où se trouvérent cent quarante Pasteurs des Vaudois venus de divers païs. La plupart des Barbes par prudence vivoient dans le célibat. Quelques-uns d'entre eux, savoir, George *Morel* du Dauphiné, & Pierre *Masson*, ou *Latomus* Bourguignon, conférérent en 1530, avec *Berthold Haller* à Berne, avec *Oecolampade* à Bâle, & avec *Bucer* & *Capiton* à Strasbourg. Gilles *Hist. Eccl. c.* 2. 5. Sculteti, *Ann. Ev. ad ann.* 1530. Ruchat, *Hist. de la Réformation, tome* 3. *p.* 252.

BARBETTE (Pierre) Archevêque de Reims, fut Archidiacre de Dunois en l'église de Chartres, & fut qualifié Chancelier de France en 1271. Il fut depuis Archevêque de Reims, & en cette qualité il couronna Marie de Brabant, troisiéme femme du Roi Philippe *le Hardi*, dans la sainte Chapelle de Paris en 1274, & sacra le Roi Philippe *le Bel* en 1286. Il mourut le troisiéme octobre 1300. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BARBEYRAC (Charles) natif de Cereiste, petite ville de Provence, a été un des plus savans & des plus illustres Médecins de l'Europe dans le XVII siécle. Son pére, qui étoit Gentilhomme, laissa quatre fils qui prirent tous le parti des Lettres ou des armes. Charles Barbeyrac qui étoit le troisiéme, après avoir fait ses Humanitez & sa Philosophie dans l'Académie de Die en Dauphiné, alla à Aix capitale de la Provence, où il commença d'étudier en Médecine; mais il en partit bientôt pour aller à Montpellier où il crut faire de plus grands progrès. Il y continua ses études avec beaucoup d'application, & y fut reçu Docteur le dernier d'avril 1649. Son premier dessein étoit d'aller s'établir à Paris; mais la réputation qu'il avoit aquise en fort peu de tems à Montpellier, & un mariage avantageux qu'on lui proposa, le déterminérent à s'y arrêter. En 1658, il y eut des Disputes publiques à l'occasion de deux chaires de Professeur vacantes par la mort de Jacques Duranc & du célébre Lazare Riviére. Charles Barbeyrac se mit sur les rangs, quoique la Religion Protestante, dont il faisoit profession, ne lui permit pas d'y prétendre. Il n'avoit en cela d'autre vûe que de faire connoître de plus en plus son mérite. Ces Disputes lui firent beaucoup d'honneur, & sa réputation augmenta si fort, qu'il fut en peu de tems le Médecin de Montpellier le plus employé. Elle se répandit bientôt dans le Royaume & dans les païs étrangers. On le consultoit de toutes parts pour les cas les plus difficiles, & on l'appelloit souvent en plusieurs villes des plus considérables du Royaume. Mademoiselle d'Orléans voulut l'avoir auprès d'elle; il refusa cet emploi, préférant sa liberté aux avantages qu'il auroit trouvez à la Cour. Le Cardinal de Bouillon le fit son Médecin ordinaire par brevet, avec une pension de mille livres, quoiqu'il ne fût pas obligé d'être auprès de sa personne. C'étoit principalement en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus pendant le séjour que son Eminence avoit fait en Languedoc. La plupart des Etudians, dont il y a toujours un grand nombre à Montpellier, tâchoient autant qu'il leur étoit possible, de profiter de sa conversation. Il y en avoit dix ou douze qui l'accompagnoient tous les jours chez ses malades. Il les entretenoit, chemin faisant, de la maladie qu'ils venoient de voir & des remédes qu'il avoit ordonnez, & il répondoit avec un jugement exquis & une présence d'esprit merveilleuse à une infinité de questions qu'ils lui faisoient sans cesse sur les plus importantes matiéres de la Médecine: de sorte qu'on peut dire que les plus habiles Médecins de l'Europe, qui avoient fait leurs études à Montpellier de son vivant, avoient été ses Disciples. Il avoit sur beaucoup de maladies des idées toutes nouvelles, mais claires & solides; sa pratique étoit admirable, fort simple & fort aisée; il l'avoit débarrassée de quantité de remédes inutiles qui étoient en usage avant lui, & qui ne servoient qu'à fatiguer les malades. Il n'en employoit qu'un petit nombre de choisis & des plus efficaces: & c'étoit si à propos, que jamais Médecin n'a eu des succès plus heureux & plus surprenans. En un mot il a fait une réforme presque générale dans la Médecine, & c'est à lui qu'on doit les beaux changemens qui ont été faits dans la pratique pendant sa vie. Il n'a laissé aucun Ecrit ni même des Observations. Il en pouvoit donner pourtant une infinité de très-rares & de très-curieuses; mais il étoit si occupé, qu'il ne lui étoit pas possible d'écrire: à peine pouvoit-il vaquer à ses affaires domestiques. Il étoit extrêmement désinteressé & charitable, & visitoit également les pauvres & les riches. Le célébre Locke, qui avoit connu particuliérement Barbeyrac à Montpellier, & qui étoit bon ami de Sydenham, disoit qu'il n'avoit jamais vu deux hommes plus ressemblans dans la doctrine & dans les maniéres. Enfin après avoir soutenu pendant près de cinquante ans, sans la moindre interruption, une très-grande réputation, il mourut d'une fiévre continue qui dura 15 jours, le sixiéme novembre 1699, dans sa soixante-dixiéme année. Il a laissé un fils qui est Docteur en Médecine & Thrésorier de France à Montpellier, & deux filles. Charles Barbeyrac avoit à Béziers un frére Ministre, qui sortit de France après la révocation de l'Edit de Nantes, & se retira à Lausanne en Suisse où il est mort. C'est le pére de Jean Barbeyrac, dont on va parler. * *Mémoires manuscrits.*

BARBEYRAC (Jean) fils d'Antoine, naquit à Béziers le 15 mars 1674, se retira à Lausanne en 1686 avec son pére, & commença en 1697, à enseigner les Belles Lettres dans le Collége François à Berlin. Quelques raisons qu'on ne dit point le firent renoncer à l'étude de la Théologie à laquelle son pére avoit voulu qu'il donnât tous ses soins, pour s'appliquer à la Jurisprudence, & particuliérement au Droit de la Nature & des Gens. On n'a pas de peine à deviner que les dangers qu'il prévit, s'il suivoit son esprit particulier dans une Secte, qui ne s'est néanmoins séparée de l'Eglise Romaine, que parce que ses Chefs ont prétendu que chacun devoit suivre son propre esprit, ont été le plus puissant motif de ce changement.

ment, auquel le Public n'a pas perdu. En 1710, il fut appellé à Lausanne pour y remplir la nouvelle chaire en Droit & en Histoire, que les Magistrats de Berne venoient d'y fonder; il y demeura sept ans, pendant lesquels il fut trois fois Recteur. En 1713, il fut fait membre de la Société Royale des Sciences de Berlin, & en 1717, Professeur du droit public & privé à Groningue, où il vivoit encore en 1729. On a de lui les Traductions de deux excellens Ouvrages de Samuel Puffendorf; savoir, du Droit de la Nature & des Gens; & des Devoirs de l'homme & du citoyen. Il a joint à l'un & à l'autre de fort bonnes Notes, & au premier une préface qui y sert d'introduction. L'édition la plus ample du Droit, &c. est de 1712; & des Devoirs, &c. de 1718. Il a encore traduit les deux discours de M. Noodt, du pouvoir du Souverain, & de la liberté de conscience, & divers Sermons de Tillotson. Le Traité du jeu, imprimé à Amsterdam en 1709 en 2. vol. *in* 8. est de sa composition, & l'on a encore de lui des Remarques de Critique & de Litterature, inserées en divers journaux, outre des Discours Académiques publiez à Genéve, à Lausanne, & à Amsterdam. Il donna aussi en 1724, une nouvelle traduction du Droit de la Guerre & de la Paix de Grotius avec de longues & d'excellentes Notes; & en 1728, un Traité sur la Morale des Péres, pour répondre au P. Ceillier Religieux Benédictin. Outre cela il avoit donné en 1723, la traduction, avec des Notes, du Traité de M. Bynckershoek, touchant le *Juge compétent des Ambassadeurs, tant pour le civil que pour le criminel*; & en 1725, il avoit composé & publié *la défense du droit de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, contre les nouvelles prétentions des Habitans des Païs-Bas Autrichiens &c.*

BARBEZIEUX, *Barbezilium*, petite ville ou bourg de France en Saintonge, aux confins de l'Angoumois, entre la ville d'Angoulême, & celle de Blaye, environ à sept lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Geogr.*

* BARBIANO (Alberic de) Comte de Cunio, fut un célébre Général d'armée dans le XIV siécle, & mit le premier la famille des Barbiani, Comtes de Belgiojoso, dans le lustre où elle s'est vue depuis. Après avoir appris pendant plusieurs années le métier des armes, sous Jean Aucutus, Bernabo ou Barnabon Visconti Duc de Milan l'employa avec un heureux succès dans plusieurs entreprises. Ensuite il servit, comme Général, le Pape Urbain VI. contre Clément VII. Antipape. Il battit Mennoja neveu de Clément, le fit prisonnier près de Marino, & reprit toutes les places fortes qu'il avoit conquises dans l'Etat Ecclésiastique. Après cela, il assista les Vénitiens contre les Génois, & lorsque Charles de Durazzo travailloit à se rendre maître du Royaume de Naples, il lui aida à en venir à bout. Il remporta près de Bari une victoire sur Louis d'Anjou, qui avoit dessein de faire la conquête de ce même Royaume, & de déposer le Pape Urbain VI. Il secourut si puissamment Jean Galéas Visconti Duc de Milan contre les Florentins & leurs Alliez, qu'ils furent forcez à demander la paix, & à lever le siége de Pise. Sous le même Duc, il marcha, contre François de Gonzagues, Seigneur de Mantoue, & l'obligea de s'engager dans de certains traitez. Il porta aussi ses armes contre Astorgius Manfrédi Seigneur de Faenza, & contre Jean de Bentivoglio, Seigneur de Bologne. Il battit le dernier près de Casalecchio, & prit la ville de Bologne. Ensuite il s'avança sur les terres de Manfrédi, contre qui il ne put exécuter ce qu'il avoit projetté, parce qu'il fut rappellé dans le Royaume de Naples, où Ladislas vouloit lui donner le commandement de son armée contre Louis II. d'Anjou qu'il défit de telle maniére qu'il l'obligea à abandonner ce Royaume une seconde fois. Après avoit été fait par le Roi Ladislas Grand Connêtable du Royaume de Naples, il mourut à Barbiano dans la 60 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. *Caprioli ritratti*, &c. Imhof, *Corpus Genealogicum, Hist. & Hispan.*

* BARBIANO (Jean Jaques de) Comte de Belgiojoso, de Cunio & de Lugo, naquit en 1565, de Louïs de Barbiano Commandant de Navarre. Il s'exerça de bonne heure dans le métier des armes, & entra à l'âge de 15 ans au service d'Espagne dans la guerre qu'elle eut contre Antoine Roi de Portugal. Après avoir fait plusieurs Voyages, il prit service dans les Païs-Bas sous le Duc de Parme, & fut blessé dangereusement devant Berg-op-Zoom. Il accompagna le Duc en France dans son expédition pour le secours de la Ligue, & il fut fait alors Général des troupes du Pape. Après le retour du Duc de Parme, il resta encore quelque tems auprès du Duc du Maine, aida à faire lever le siége de Rouen, & marcha au secours du Duc de Savoye. Etant rappellé dans les Païs-Bas il donna d'éclatantes preuves de sa valeur à la prise de Cambrai, au secours jetté dans Dourlens qui étoit bloqué, à la défense de Nieuport, à la délivrance de Boisleduc, & dans plusieurs autres occasions, & fut fait Général de la Cavalerie. En 1603, l'Empereur Rodolphe le prit à son service, lui confiant le Gouvernement de Caschau, & le commandement des troupes de la Haute Hongrie, où il remporta plusieurs avantages sur les Turcs. Mais il y fit de fort mauvais traittemens aux Protestans, les dépouillant de leurs Eglises & leur faisant payer de grosses amendes. Dans la suite, il maltraita la Noblesse, & fit mourir de faim, trois Nobles, qui étoient accusez de sedition. Il s'acharna sur tout contre le fameux Etienne Botschkay, de qui il extorqua une grosse somme d'argent. Par tous ces actes de sévérité, il fut cause qu'en 1604 plusieurs Grands de Hongrie & toute la Transsylvanie se détachérent du parti de l'Empereur. Il fut ensuite repoussé avec grande perte par Botschkay, perdit Caschau, & après s'être enfermé dans Zips, qui fut vigoureusement assiégé, il auroit été obligé de rendre cette forteresse, si elle n'eût été secourue par George Basta. Après cela il se rendit à Prague auprès de l'Empereur, mais il eut là quelque démêlé avec le Général Rusworm qui l'accusoit de l'avoir calomnié & mis mal dans l'esprit de S. M. Impériale. Cela alla si loin que ce Général tua François de Barbiano frére de celui qui fait la matiére de cet article, & Colonel au service de l'Empereur. Barbiano poussa cette affaire si vivement, qu'il en couta la vie à Rusworm. Mais comme il n'étoit pas vu de bon oeil à cause de la revolte des Transsylvains, & qu'on jugea qu'il seroit inutile en Hongrie à cause de la haine que les Protestans avoient conçue contre lui, il demanda sa démission, & retourna dans les Païs-Bas, où le Roi d'Espagne lui donna le gouvernement de tout le païs qui est entre Sambre & Meuse. Depuis ce tems là, il se tint presque toujours à Liége, où il épousa une femme riche. Il mourut en 1626, sans laisser d'Heritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Morigius, *della Nobil. di Milano, l. 4. c. 20.* Guaidos, *de vita & factis clar. Viror.* De Thou, *l. 131. 133.* Imhof, *Corpus geneal. Hist. Ital. & Hispan.*

BARBIER, (Louis) connu sous le nom d'*Abbé de la Riviére*, étoit natif de Montfort l'Amauri. Il avoit été Professeur en Philosophie au Collége du Plessis. La cause de sa fortune fut qu'il savoit parfaitement son *Rabelais*; ce qui lui servit à s'introduire auprès de *Gaston* Duc d'Orléans, qui prenoit un grand plaisir à lire cet Auteur. Gaston lui donna l'Abbaïe de S. Benoît sur Loire après la mort du Cardinal de Richelieu, qui s'en étoit pourvu sans l'agrément de S. A. R. à qui la nomination en appartenoit. Il lui fit encore obtenir, pendant la minorité du Roi, l'Evêché de Langres, qui est Duché & Pairie, & puis la nomination au Cardinalat. Mais la Duchesse de Chevreuse, fit revoquer cette nomination, pour la donner au Coadjuteur de Paris, son ami, appellé depuis le Cardinal de *Rets*. Amelot de la Houssaye dit que cette Dame n'employa jamais mieux son crédit, ni pour, ni contre. On disoit à la Cour, que l'Abbé de la Riviére avoit vendu si souvent le Duc d'Orléans son Maître, que personne ne pouvoit mieux en savoir le prix. * Amelot de la Houssaye, *Memoires &c. tome 1.*

BARBIER (Jean) d'AUCOUR. *Voyez* AUCOUR.

BARBIERI-D'A-CENTO, surnommé *le Guerchin*, fameux Peintre. *Cherchez* GUERCHIN.

* BARBITZ, famille de Silésie, qui porte le titre de Comtes de Fermamont, est, à ce qu'on dit, originaire d'Italie. JEAN FRANÇOIS *de Barbitz*, Seigneur Hereditaire de Barbet & Comte de Fermamont, transporta cette famille en Silésie. Il étoit Grand-Maître de l'Artillerie impériale & Membre du Conseil de guerre. En 1642, il commandoit l'Infanterie dans la bataille de Leipsik, & fut fait prisonnier par les Suédois. Il fut depuis cela Gouverneur de grand *Glogaw*, prit la petite ville de *Slawa* sur l'Oder, & y fit sa résidence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ, *Schles. Chron.* Puffendorf, *Histoire des guerres de Suede.*

BARBIUS PHILIPPICUS. *Voyez* BARBATIUS.

* BARBO, ancienne famille noble de Venise. Il en est sorti PIERRE Barbo qui, en 1464, fut élu Pape & prit le nom de Paul II. sous lequel nom il trouvera un article dans cet Ouvrage; MARC *qui a cy-dessous un article separé*; JAQUES, qui en 1234, dans le tems qu'il n'y pouvoit avoir que deux Procurateurs de S. Marc, fut l'un des deux; PANTALEON qui en 1366 refusa cette dignité; JEAN qui en 1396 en fut revêtu, comme aussi PAUL en 1501. De cette famille est issue une famille de Comtes, qui s'établit premiérement dans l'Istrie & ensuite dans la Carniole, & qui y fleurit encore aujourd'hui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *L'Honneur du Duché de Carniole.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise p. 245. 576.*

BARBO (Louis) Sénateur de Venise, ayant été fait Prieur des Chanoines Séculiers de *Saint-George in Alga* dans cette ville, s'y distingua tellement par sa pieté, qu'on le jugea propre à rétablir la reforme dans la célébre Abbaïe de Sainte-Justine de Padoue. Il avoit déja refusé celle de saint Cyprien de Murano, mais le Pape Grégoire XII. le contraignit d'accepter celle-ci; & pour le mettre mieux en état de la gouverner, il prit l'habit de l'Ordre de saint Benoît, & prononça ses voeux entre les mains de l'Evêque de Triferno, qui lui donna aussi la benédiction abbatiale le troisiéme fevrier 1409. Il n'eut d'abord que trois compagnons, qui étoient des Religieux de Clugni; deux Camaldules vinrent ensuite se joindre à lui, & il attira encore deux Chanoines de Saint-George. Ils conservérent tous leurs habillemens, mais ce défaut d'uniformité ne les empêcha pas de s'accorder ensemble sur la pratique de la régle de saint Benoît; & l'estime que le public fit d'eux, leur procura un si grand nombre de compagnons qui vinrent se mettre sous la conduite de Barbo, qu'il se vit obligé à faire de nouveaux établissemens. On lui en présenta de tous côtez, & il en auroit fait encore un plus grand nombre, s'il n'avoit exigé des Abbez Commendataires qui lui offroient leurs monastéres, une déclaration expresse qu'ils ne se mêleroient plus du spirituel, & qu'après leur mort la nouvelle Congrégation auroit une entiére autorité sur ces monastéres. Martin V. confirma cette Congrégation dès l'an 1417, & elle tint sept ans après son premier Chapitre général, où Barbo fut élu Président général. Il retenoit toûjours son Abbaïe de Sainte-Justine; mais l'an 1437, craignant qu'après sa mort elle ne retombât en commende, il s'en démit en faveur de sa Congregation. Peu après il fut fait Evêque de Trévise; & ayant gouverné cette église environ quatre ans, il mourut à Venise l'an 1443, & son corps fut porté à Sainte-Justine de Padoue. * Jacobus Cavacio, *Hist. Cœnob. S. Justinæ Patav.* Tornamira, *Orig. & Progr. della Congr. Cassin.*

BARBO, (Marc) Cardinal, étoit de Venise, cousin germain du Pape Paul II. Ce Pape, nommé Pierre Barbo, d'Evêque de Vicenze le fit Cardinal le onziéme septembre de l'an 1467. Cette promotion fut approuvée de tout le monde, & les Historiens les moins passionnez pour Paul II. avouent que ce Cardinal étoit un sujet digne des honneurs qu'il eut dans l'Eglise. Quelque tems après sa promotion, il fut pourvu du Patriarchat d'Aquilée. En 1471, Sixte IV. successeur de Paul, envoya le Cardinal Barbo Légat en Allemagne, en Pologne, & en Hongrie, pour terminer les differens que les Rois de ces deux derniers Etats avoient pour la Couronne de Bohême. Il étoit important pour le bien du Christianisme d'unir deux Princes, qui étoient les plus propres à faire tête aux Turcs. Le Cardinal Barbo en vint heureusement à bout, & s'aquit par cette réconciliation les justes louanges qui étoient

dues

dans à ses soins & à sa prudence. Etant arrivé à Rome, il rendit compte de sa Négociation, dans un Consistoire, & se mit ensuite à genoux pour demander pardon des négligences qu'il avoit pu aporter durant sa Légation, à exécuter les ordres du Pape & du sacré Collége. On admira sa vertu, & on loua hautement sa conduite. Ses services furent recompensez, par l'Evêché de Palestrino, dont il jouit jusqu'à l'année 1490, qui fut celle de son trépas. Il mourut l'onzième jour de Mars. * Sabellic, *Ennéade* 10. *l.* 6. Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 22. Dubravius, *l.* 31. Sponde, *A. C.* 1467. *n.* 1. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

BARBO (Paul) dit aussi SONCINI, du nom du lieu de sa naissance, qui est un petit bourg dans l'Etat de Venise, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & fit un Abrégé des Oeuvres de saint Thomas & de Capréole. Il mourut en 1494. * Léandre Alberti & Alfonse Fernandez, *de Vir. Illustr. Dominic.* Echard. *Scriptor. Ord. Præd.*

BARBORA, petite ville de la côte d'Ajan en Afrique, est située dans le Royaume d'Adel, sur le Golfe de Babelmandel, entre la ville de Zeila & le Cap de Gardafoy. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBOSA (Arias ou Arius) natif d'Aveiro, dans le Portugal, contribua beaucoup à faire fleurir les Lettres en Espagne, & à en chasser la barbarie, qui s'y étoit établie depuis plusieurs siècles. Il étoit fils de *Fernand* Barbosa, & de *Catherine* Figuera, ou de Figueredo, qui eurent un très-grand soin de son éducation. Ce jeune homme, peu content des Professeurs qui enseignoient dans les Universitez d'Espagne, & principalement dans celle de Salamanque, passa en Italie sur la fin du XV siècle. Il étudia sous Ange Politien à Florence, & y fit un merveilleux progrès dans les Langues, & principalement dans la Gréque que l'on cultivoit avec succès depuis la prise de Constantinople, après laquelle les plus habiles Grecs passerent en Italie. Vers l'an 1494, Barbosa retourna en Espagne, pour y faire refleurir cette Langue, qui y avoit été long-tems ensevelie dans l'oubli. Après avoir enseigné pendant vingt ans à Salamanque, avec Antonius Nebrissensis, il fut appelé à la Cour de Portugal, pour y être Précepteur des deux jeunes Princes Alfonse & Henri, qui furent ensuite Cardinaux, & dont le dernier fut Roi de Portugal en 1578. Ils étoient fils du Roi Emmanuel, & freres de Jean III. Arias Barbosa exerça sept ans de suite cet emploi, & se retira chez lui, où il mourut extrêmement âgé, vers l'an 1530. On a de lui divers Ouvrages en prose & en vers; des Commentaires sur le Poëme d'Arator; un volume de Poësies Latines *in* 8. qui est assez petit; *Quodlibetiles Quæstiones*; *De Prosodia*, *Epometria*, *&c.*

BARBOSA, est un des principaux Restaurateurs des Belles Lettres en Espagne, avec Antoine de Lébrixa & André de Résende. Il rétablit principalement l'honneur & l'usage de la Poësie dans son païs, tandis que les deux autres tâchoient de débrouiller, pour ainsi dire, & de polir les autres Arts. Il réussissoit mieux que Lébrixa ou de Nébrixa dans la Poësie. * Lilio Giraldi, *Dial. de Poet. sui temp.* Resendius, *in Encom. Erasm.* Schottus, *Biblioth. Hispan.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. tome* 1. *p.* 132. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 7. *n.* 1230.

BARBOSA (*Pierre*) Jurisconsulte célébre, & Chancelier de Portugal, florissoit en 1590. Il étoit de Viana, dans le diocèse de Brague, & fut Chevalier de l'Ordre de Christ. La grande connoissance qu'il avoit du Droit, le fit nommer premier Professeur dans l'Université de Coimbre. Quelque-tems après, le Roi Dom Sébastien le créa Conseiller de la Cour souveraine à Lisbonne. Enfin, après la mort de ce Roi, arrivée en 1578, & celle de Henri en 1580, Philippe II. Roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maître du Portugal, le choisit pour être un des quatre Conseillers du Conseil d'Etat, & le fit ensuite Chancelier du Royaume. Ses grandes occupations ne l'éloignerent pas si fort de son cabinet, qu'il n'eût encore le tems de travailler aux Ouvrages que nous avons de lui. En 1595, il publia celui qui a pour titre, *Commentarii ad interpretationem tituli Digestorum, soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur*, en deux volumes *in folio*. Barbosa mourut quelque tems après, & laissa divers Ouvrages, qu'un de ses Cousins s'étoit engagé de publier. En 1613, on donna ses Commentaires sur le titre des Digestes, *des Jugemens*, qu'on imprima à Lisbonne; & cet Ouvrage fut si bien reçu, qu'on le réimprima en 1615 à Francfort. Depuis, en 1662 on a encore publié à Lyon quelques Traitez posthumes de Pierre Barbosa, qui sont, *Commentaria ad Titulos de Legatis & de vulgari substitutione*; & *De probatione per juramentum.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

BARBOSA (Emmanuel) Jurisconsulte Portugais, naquit à Guimaranès, dans le diocèse de Brague. Il s'aquit beaucoup de réputation par sa doctrine, & fut choisi pour être Avocat du Roi dans la province d'Alentejo. Ses Ouvrages conserveront son nom à la postérité, & le mérite de son fils Augustin, dont on parlera dans l'article suivant, lui en fera un particulier qui ne finira jamais. En 1618, il fit imprimer à Lisbonne en un volume *in fol. Remissiones doctorum ad contractus, ultimas voluntates, & delicta spectantes in lib. I. II. & III. Constitutionum Lusitanarum.* Quelque tems après, Augustin Barbosa publia la première partie de cet Ouvrage de son pére sur les Ordonnances de Portugal, sous ce titre, *Remissiones Doctorum de Officiis publicis, Jurisdictione & ordine judiciario in variorum lib. I. II. & III. cum concordantiis utriusque Juris, Legum partitarum, ordinamenti, ac novæ recompilationis Hispanorum.* Ce fut en 1620. Augustin Barbosa mit à la tête de ce volume le portrait de son pére avec ces vers,

Barbosæ effigiem refero Emmanuelis. In illa
Et forma & facies sunt tibi nota Senis.
Septenos decies postquam compleverat annos
Natalis repetens tempora prima sui.
Hæc variis [illegible] legis, quæ scripserat olim,
In lucem pro[illegible] nati opera manu.

Ce bon homme, qui étoit alors âgé de soixante-dix ans, vivoit encore en 1635, que son fils publia son Traité, *De Potestate Episcopi*; & il ne mourut que sept ou huit mois après, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

BARBOSA, (Augustin) Evêque d'Ugento, étoit de Guimaranès en Portugal, fils d'Emmanuel dont on vient de parler. La Doctrine du Droit sembloit être héréditaire dans sa famille. Il s'y appliqua sous un pére très-habile, qui lui en inspira l'amour, & qui lui expliqua ce qu'elle avoit de plus rebutant & de plus difficile. Avec ce secours, il fit un très-grand progrès dans la Jurisprudence, non seulement Civile, mais encore Canonique, qu'il cultiva à Rome où il passa la plus grande partie de sa vie. Il n'y eut point d'établissement considérable, & il s'entretenoit du revenu d'un petit Bénéfice qu'on lui donna. Ce fut la dignité de Trésorier, dans le Chapitre de Guimaranès. Jean Victor Rossi, qui sous le nom de *Janus Nicius Erythræus* a travaillé aux Eloges des Hommes de Lettres de son tems, n'a pas oublié celui d'Augustin Barbosa. Il dit que ce savant Jurisconsulte demeuroit dans une malheureuse auberge à Rome, qu'il y vivoit pauvrement, & qu'il ne faisoit qu'un repas par jour. Il s'occupoit cependant à composer les Ouvrages que nous avons de lui, mais il n'avoit point de Livres; sa mémoire seule étoit sa Bibliothéque. Il passoit les jours entiers dans les boutiques des Libraires, où il lisoit les Livres dont il avoit besoin, & ensuite il écrivoit pendant la nuit ce qu'il avoit vu durant le jour. Le même Jean Victor Rossi fait encore, au sujet de Barbosa, un conte qui est assez singulier, & que je ne crois pas indigne de la curiosité des Lecteurs, qui ont vu celui de ses Ouvrages qu'on a le plus estimé, qui est, *De Officio Episcopi.* Il dit que Barbosa ayant un jour envoyé son valet au marché, il lui aporta pour son dîner de cette sorte de marée qu'on conserve dans la saumure, que le Marchand lui envelopa dans une feuille de papier écrit à la main. Ayant vu ce papier, par une certaine curiosité, qui est naturelle à tous les gens de Lettres, il s'empressa de lire ce qu'il y avoit d'écrit. Il fut surpris d'y trouver une Question de Droit Canon assez bien expliquée; & se doutant de ce que ce pouvoit être, il se fit conduire par son valet chez le Marchand qui lui avoit vendu la marée, & lui demanda d'où il avoit tiré le papier qu'il avoit vu. Le Marchand lui fit voir un gros Volume manuscrit, d'où il n'avoit encore arraché que cinq ou six feuilles. Barbosa l'acheta, & on assure que c'est son Traité, *De Officio Episcopi*, qu'il corrigea, & qu'il publia sous son nom. Cet Ouvrage n'est pas le seul que nous ayons de sa façon; il y en a encore d'autres, comme, *Remissiones Doctorum super varia loca Concilii Tridentini*; *Formularium Episcopale*; *Variæ Juris tractationes*; *De Officio Parochi*; *De Canonicis*; *Collectanea Doctorum, in Lib. I. II. III. IV. & V. Decretalium*; *Repertorium Juris Civilis & Canonici*, *&c.* Les Connoisseurs estiment que les premiers Ouvrages de Barbosa étoient tirez des Ecrits de son pére, & que c'est pour cette raison qu'ils sont beaucoup meilleurs, que ceux qu'il a lui-même composez, & qu'il a publiez sur la fin de sa vie. Quoi qu'il en soit, vers l'an 1632, il retourna en Espagne, & menoit à peu près à Madrid la même vie qu'il avoit menée à Rome. Il s'y occupa à juger quelques affaires ecclésiastiques & à composer, jusqu'en 1648, que le Roi Philippe IV. le nomma à l'Evêché d'Ugento dans la Terre d'Otrante. Il retourna à Rome, où il fut sacré Evêque le 22 mars de l'an 1649. Après cela il alla à Ugento, où il tâcha de remplir tous les devoirs d'un bon Prélat; mais ce ne fut pas pour long-tems, étant mort sept mois après, & dans la même année. Son corps fut enterré dans la Cathédrale, où l'on voit son tombeau avec une inscription qu'y fit mettre son frére Simon Barbosa Chanoine de Guimaranès. * Ughel, *tome* 9. *Ital. sacra.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. Imag. illust. ch.* 18. Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Huom. Letter.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* *&c.*

BARBOSA-BACELLAR (Antoine) Portugais, né à Lisbonne, fut successivement *Corregidor* de Castello Branco *Provedor* ou Intendant d'Evora, Président au Parlement de Porto, & ensuite à celui de Lisbonne. Il mourut le 14 février 1663, étant peu avancé en âge. Il a composé un Traité intitulé, *Status Veritatis*, un Commentaire sur Pomponius; une Rélation de la bataille de 1659, entre les Espagnols & les Portugais; & plusieurs piéces de vers Espagnols & Portugais. * *Mémoires de Portugal.*

BARBOSA (Simon) Portugais, frére du précédent, né à Guimaranès, Docteur en Théologie & Chanoine de l'Eglise Collégiale de saint Patrice, a accompagné son frére Augustin Barbosa à Rome, & a composé deux Traitez, dont l'un est intitulé, *Principia & lectiones communes, seu Regulæ tam Decisionum quam Argumentorum utriusque Juris*, imprimé *in* 8. à Lyon en 1620, & à Genève en 1650: l'autre, *Tractatus de Dignitate, Origine, & Significationibus mysticis Ecclesiasticorum Graduum, Officii divini, Vestium sacerdotalium & pontificalium*, *&c.* imprimé *in* 8. à Lyon en 1635. * *Mémoires de Portugal.*

BARBOUDE & BARBUDE. *Cherchez* BARBADE.

* BARBU (le) Bourgeois de Londres, ainsi appellé à cause de la longueur de sa barbe, étoit un homme hardi & factieux, affectant continuellement de prendre en main, la défense des pauvres & du menu peuple, & s'étoit aquis par là un grand crédit parmi la populace qui le regardoit avec une extrême vénération. En 1199, il se servit de cet avantage pour émouvoir une sédition dans la ville, à l'occasion d'une taxe, qui, selon lui, étoit uniquement à la charge des pauvres. Hubert, Archevêque de Cantorberi, qui exerçoit alors la charge de Grand Justicier ne put appaiser cette émeute, qu'en faisant mettre les principaux Bourgeois sous les armes. Le Barbu se voyant serré de près, se retira dans l'Eglise de l'Arc, où il fut saisi, & ensuite pendu avec neuf de ses Complices. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *l.* 7. *p.* 672.

BARBUDE. *Voyez* BARBADE.

* BARBULES, surnom de l'une des branches de l'illustre famille des Emiles ou Emiliens. *Voyez* EMILES.

BARBUS. C'eſt ainſi que l'on nommoit les Fréres Convers de l'Ordre de Grammont, parce qu'ils portoient la barbe grande. Comme ils avoient le maniement des biens temporels, ils vouloient auſſi uſurper le gouvernement de l'Ordre, & réduire les Prêtres ſous leur obéiſſance; mais ils perdirent leur cauſe. * Mézeray, *au régne de Philippe-Auguſte.*

BARBUSINSKOY, petite ville des Moſcovites. M. Witſen, dans ſa nouvelle carte de la Tartarie, place cette ville dans la contrée de Dauria, ſur la riviére d'Amur ou Yamour, vers ſa ſource, ſous le 118 degré de longitude, & le 57 de latitude. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBY, *Barbium*, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, ſituée dans un petit Comté qui porte ſon nom, ſur la riviére de l'Elbe, entre la ville de Deſſaw & celle de Magdebourg, à quatre lieues de celle-ci, & à cinq de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBY (le Comté de) petit païs d'Allemagne, ſitué dans la Haute Saxe, autour de la riviére de l'Elbe. Barby, qui lui donne le nom, en eſt le ſeul lieu conſidérable. Ce païs fut érigé en Comté par l'Empereur Maximilien I. l'an 1510. Il a eu ſes Comtes particuliers, dont la famille s'étant éteinte l'an 1659, ce Comté a paſſé dans la maiſon des Ducs de Saxe-Weiſſenfels, à la reſerve de quelques terres qui ont été réünies au Duché de Magdebourg, dont elles étoient des fiefs, & de la Seigneurie de Walter-Nieubourg, que l'Electeur de Saxe a donnée au Prince d'Anhalt-Deſſaw. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BARBY, noble famille d'Allemagne fort ancienne, mais dont la ſucceſſion ne peut-être diſtinctement marquée que depuis BURCHARD en 1149. Ce Burchard fut Général ſous l'Empereur Conrad III. ſe trouva à la bataille de Wynbergen dans le païs de Wirtemberg, & eut de ſa femme Mathilde GAUTHIER qui ſuit.

GAUTHIER, fils de Burchard, fut Général ſous l'empire de Conrad IV. & Gouverneur d'Unieburg, & eut pour fils,

GONTHIER I. qui vivoit en 1228, & qui fut en grand crédit auprès de l'Empereur Frédéric II. avec lequel il alla dans la Terre Sainte. Il épouſa Catherine Comteſſe de Stolberg, & en eut, BURCHARD II. & GAUTHIER II. qui ſuivent.

BURCHARD II. fils de Gonthier I. épouſa Guillelmine de Glechen, de laquelle il eut BURCHARD III. qui fut pere d'ALBERT I. qui ſuit. Il accorda de grands priviléges à la ville de Zerbſt, & la donna en dot à ſa fille. Il mourut en 1275.

GAUTHIER II. fils de Gonthier I. réduiſit en cendres Munch-Neuenbourg, & fit bâtir le château de Walter-Neuenbourg. Il mourut en 1278, laiſſant pour fils BUSON Comte de Barby Seigneur de Roſenberg qui vivoit environ l'an 1300.

ALBERT I. fils de Burchard III. eut la guerre avec Albert II. Electeur de Saxe. Il mourut en 1332. Il avoit épouſé Luitgarde Comteſſe de Hohenſtein, de laquelle il laiſſa HENRI qui fut Evêque de Brandebourg & mourut en 1351; & ALBERT II. qui ſuit.

ALBERT II. fils d'Albert I. rebâtit la forteresse de Mullingen que les Magdebourgeois avoient détruite, & épouſa Judith Comteſſe de Zwartzbourg dont il eut deux fils dont l'un fut GONTHIER II. qui ſuit; & une fille.

GONTHIER II. rebâtit le château & la chapelle des Comtes, de Barby, ſe trouva à la bataille de Dinklar dans l'Evêché d'Hildesheim où le Duc Magnus fut fait priſonnier. Il mourut en 1404, laiſſant trois fils & entre autres BURCHARD IV. qui ſuit.

BURCHARD IV. fils de Gonthier II. fut Seigneur d'Egeln dont il hérita par l'extinction de la famille de Hadmerſleben: mais il revendit cette Seigneurie à l'Archevêché. Il épouſa *Sophie* fille de Sigiſmond Prince d'Anhalt, dont il eut GONTHIER III. qui ſuit. Il mourut en 1420.

GONTHIER III. fils de Burchard IV. fut Conſeiller Privé de l'Empereur Frédéric III. Il épouſa *Catherine* Comteſſe de Reinſtein de laquelle il eut huit fils & trois filles. Il accompagna à Rome Chriſtierne Roi de Danemark, de Norvége & de Suéde, & fut Conſeiller de l'Empereur Maximilien I. qui lui conféra le titre & la dignité de Comte. Après la mort de pluſieurs fréres on voit ſucceder WOLFGANG le huitiéme fils.

WOLFGANG I. vivoit du tems de Luther. Il rendit de grands ſervices à cinq Electeurs de Saxe, ſavoir Frédéric, Jean, Jean Frédéric, Maurice & Auguſte. Ce dernier le nommoit ordinairement ſon pére. Wolfgang épouſa *Agnès* Comteſſe de Mansfeld, de laquelle il eut vint enfans, parmi leſquels WOLFGANG II. & JUSTE II. ont continué la poſterité. Celle de Wolfgang s'eſt éteinte dans la ſuite. Juſte qui avoit eu de hauts emplois dans la guerre en Danemark, en Hongrie & en France, eut deux fils dont l'un nommé ALBERT FREDERIC eut de Sophie Urſule Comteſſe d'Oldembourg AUGUSTE LOUIS né le cinquiéme août 1639, qui fut le dernier de ſa famille, & qui mourut le 17 oct. 1659. Il en eut outre cela quatre filles, l'une deſquelles nommée CHRISTINE ELIZABETH fut mariée en 1650 à Rodolphe Auguſte Duc de Brunſwik & de Lunebourg, & mourut en 1681. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rittershuſii *Geneal. partie 2.* Spener, *Theor. inſign. part. ſpec. l. 3. c. 9.* Imhof, *N. P. l. 9. Introd.* Tentzel.

* BARBY, noble famille du Duché de Magdebourg dans la Baſſe Saxe, a peut-être la même origine que celle dont on vient de parler dans l'article précédent. Quelcun de cette maiſon alla, en 926, s'établir dans la Marche de Brandebourg après que les Vandales en eurent été chaſſez. En 1213, GAUTHIER avec ceux d'Ammenſleben, bâtit la ville d'Umburg. En 1263, on trouve WICHMAN cité comme témoin dans une lettre patente de Walrad Evêque d'Halberſtad. En 1557, il eſt fait mention de HANS Capitaine de l'Archevêché. ANDRÉ Evêque de Lubek & Chancelier de Danemarc mourut en 1539. LEVIN de Loburg & de Caliſch fut, en 1666, Conſeiller de la Chambre auprès de l'Adminiſtrateur de l'Archevêché de Magdebourg. Il laiſſa un fils de même nom, qui en 1715, étoit Lieutenant-Colonel au ſervice de Veniſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Mark. Chron.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Leukfelds, *Antiq. Blankenb.*

BARBYTHACE ou BARBYTACE, ville du Royaume de Perſe, dont Pline dit, *l. 6. c. 27.* que les Habitans s'attachent à ramaſſer & enfouïr dans la terre autant qu'ils peuvent trouver d'or, afin que ce métal ne puiſſe être entre les mains de perſonne. Mais comme on ne trouve point ce trait d'hiſtoire dans aucun autre Auteur que dans Pline, Saumaiſe croit que Barbytace a été une ville où l'on gardoit le thréſor des Rois de Perſe; & que, pour le mieux cacher, on l'avoit enfoüi en terre. Il y a des Auteurs qui nomment cette ville *Babytace*. * *Voyez* cy-devant BAMBYCATIENS.

BARCA, fils de Bélus, Roi de Tyr en Fénicie, & frere de Pygmalion, paſſa, dit-on, de Tyr en Afrique avec ſes ſœurs Didon & Anna. Il fut le premier de l'illuſtre famille des *Barca*, dont Annibal étoit iſſu. * Appien, *in Lybicis.* *Voyez* BARCHA.

BARCA ou BARCÉ, grand païs d'Afrique dans la Barbarie, entre l'Egypte & le Royaume de Tripoli, le long de la Mer Méditerranée. Il eſt ainſi nommé d'une ancienne ville dite *Barcé*, bâtie, ſelon Hérodote, par Battus, fils d'Arceſilas; & depuis ruïnée par Amaſis Roi d'Egypte. L'étendue de cet Etat eſt fort conſidérable; car il a deux cent ſoixante & huit lieues de longueur, & près de quarante de largeur; cependant on n'y trouve preſque rien de remarquable, ſi ce n'eſt quelques villes, qui tant par leur ancienneté que par leur commerce, méritent quelque attention. La capitale eſt Barca, le *ſejour du Cadis ou du Sangiac*, qui adminiſtre la juſtice, & qui veille au bon ordre ſous l'autorité du gouvernement de Tripoli. Elle eſt *peuplée, grande*, & fermée de bonnes murailles. Les autres villes ſont *Cairoan*, autrefois *Cyrène*, qui a été ſi célébre dans *l'Antiquité*, & qu'on *appelle auſſi Carenna*; Paſſitin avec un petit port, à *laquelle Ptolomée donne le* nom de grande Cherſoneſe; *Frabucho*, qui a auſſi un port, & que les Anciens appelloient *Batrachus*; Laco, nommée *Antipyrgus*, Meſaloutar, Seloret, Albertou, tous ports de mer pour les vaiſſeaux marchands; Rora ou Roxar, qui a un bon port & une forteresse aſſez conſidérable, qu'on appelloit autrefois *Paretonium*, & qui commande à une certaine étendue de païs; Camera, ville de commerce; Eléocaro, ville maritime où ſe tiennent les Chefs de la plupart des Corſaires; Alcar, le rendez-vous des Marchands d'Egypte, &c. C'étoit dans ce païs, qu'on appelloit la petite Libye, qu'étoit autrefois le temple de l'oracle ſi célébre de Jupiter *Ammon*. Le ſoleil venant à donner ſur les ſables, y cauſe une telle chaleur, qu'elle embraſe toute la contrée; & ce ſable eſt ſi leger, qu'étant agité par le moindre vent, il enveloppe & couvre quelquefois les paſſans. C'eſt ce qui arriva à l'armée de Cambyſe, laquelle traverſant cette contrée pour aller piller les thréſors de ce temple, fut enſevelie dans les ſables. C'eſt pour cette raiſon que ceux qui voyagent en ce païs-là, doivent néceſſairement obſerver les étoiles, & marcher la bouſſole à la main, s'ils ne veulent pas s'égarer; parce que ces ſables changent ſouvent de face, & qu'il n'y a point de chemin ſûr. Alexandre, que le bonheur ſuivoit en tous lieux, paſſa ce deſert en quatre jours avec ſon armée; ayant fait de grands préſens à ce temple, il ſe retira ſans aucune perte. Ce païs, qui eſt ſtérile & inculte, produit une grande quantité de lions; & les ſables ne ſont remplis que de ſerpens & d'autres bêtes venimeuſes. Il y a auſſi un grand nombre de baſilics. Ce païs eſt à préſent ſous la domination des Turcs. *Voyez* AMMON. * Hérodote, *l. 4. in Melpomene.* Strabon, *l. 17.* Ptolomée, *l. 4. c. 4.* Pomponius Mela, *l. 1. c. 8.* Marmol, *l. 6. &c.* Metellus. Baudrand. *Les Souverains du monde, tome 4.*

BARCALON, nom du premier Miniſtre d'Etat du Royaume de Siam, dans l'Inde, au delà du Golfe de Bengale. Outre le ſoin qu'il a des affaires du Roi, il juge auſſi les Marchands & les Etrangers, avec les Oyas ou Juges ordinaires. * *Ambaſſade du Chevalier de Chaumont.*

BAR-CAPPARA, Rabbin, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, compoſa un Ouvrage, que les Juifs nomment *Toſaphta*, & dont ils ſe ſervent pour expliquer les choſes difficiles de la *Miſna*. * Génébrard, *in Not. ad Chron.*

BARCELONE, ſur la Mer Méditerranée, ville de Catalogne, au Royaume d'Eſpagne, avec titre de Comté, port de mer, Cour ſouveraine, Univerſité, Inquiſition & Evêché ſuffragant de Tarragone. Elle eſt grande, riche, belle, bien fortifiée, & ancienne. Quelques Auteurs ont cru qu'Amilcar Barca, Capitaine Carthaginois, la fit bâtir environ 300 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. C'eſt celle que Ptolomée appelle *Barcinon*, ſaint Paulin *Barcinus*, Jornandès *Barcinona*, & les autres *Barcino*, & *Barcelona*. Quelques-uns croyent que Barcelone a été République, & que c'eſt la ville que Pline nomme *Faventia*. Antoine-Auguſtin, entre autres, eſt de ce ſentiment. Il rapporte cette inſcription ancienne, *Col. F. I. A. Barc.* qu'il explique ainſi, *Colonia Faventia Julia Auguſta Barcino.* Quoi qu'il en ſoit, Barcelone fut ſoumiſe aux Romains, & dans le cinquiéme ſiécle, aux Viſigoths. Dans le VIII ſiécle, les Sarazins s'étant établis en Eſpagne, y ſoumirent Barcelone. Les Eſpagnols ſe mirent en état de la leur enlever, mais ce fut inutilement. Les François, plus heureux, la prirent en 801, Charlemagne en donna le gouvernement à Bera ou Bernard, qui l'exerça auſſi ſous Louïs *le Débonnaire*. Ces Gouverneurs, qui étoient alors nommez *Comtes*, ne ſe rendirent Souverains de cette ville que ſous Charles *le Chauve*, en 873, ou ſous Charles *le Gros*, en 884. GEOFROI ou WIFRED, dit *le Velu*, qui eſt le premier, mourut vers l'an 912, & l'on en rapporte ici la poſterité.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des Comtes de Barcelone.

I. WIFRED premier du nom, nommé communément II. dit *le Velu*, Comte de Barcelone, défit les Sarazins en pluſieurs occaſions, & mourut l'an 912. Il épouſa 1. *Guiſilde*, dont il eut

2. Ro-

2. *Ranulfe* ou *Raoul*, Evêque d'Urgel ; 3. *Wifred* II. du nom, Comte de Barcelone, mort de poison en l'an 911, sans enfans de *Garsende* sa femme ; 4. MIRON, qui suit ; & 5. SUNIER, *qui continua la postérité*.

II. MIRON Comte de Barcelone, mort l'an 928, ou le suivant, avoit épousé *Ave*, laquelle vivoit en 933, dont il eut 1. *Seniofred* Comte de Barcelone, mort l'an 967 sans postérité ; 2. *Wifred*, Comte de Besalu, tué vers l'an 954 ; *Olibu*, dit *le Cabrit*, *qui a fait la branche des* Comtes de Besalu, *rapportée cy-après* ; & 5. *Miron*, Comte & Evêque d'Urgel.

II. SUNIER, quatriéme fils de WIFRED premier du nom, Comte de Barcelone, fut Comte d'Urgel & Administrateur du Comté de Barcelone en 944, & mourut l'an 950, ayant eu de *Richilde* sa femme, 1. *Ermengaud*, mort jeune ; 2. BORREL qui suit, & 3. *Miron* mort jeune.

III. BORREL Comte de Barcelone & d'Urgel, succéda l'an 967 au Comte Seniofred son cousin, perdit sur les Sarasins la ville de Barcelone l'an 985, & mourut l'an 993. Il épousa 1. *Ledgarde* ; 2. *Aimerade*, dite aussi *Emerach*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. RAYMOND, dit *Borrel*, qui suit ; 2. ERMENGAUD, *qui fit la branche des anciens* Comtes d'Urgel, *rapportée cy-après* ; 3. *Bonfille*, Abbesse de saint Pierre de Barcelone en 986 ; & 4. *Ermengarde*, mariée à *Gérilbert* Vicomte de Barcelone.

IV. RAYMOND, dit *Borrel*, Comte de Barcelone, remporta de fameuses victoires sur les Sarasins dans les années 1003 & 1010, & mourut l'an 1017. Il épousa *Ermesinde*, fille de *Roger* II. du nom, Comte de Carcassonne, morte fort âgée l'an 1058, dont il eut BERENGER-RAYMOND, qui suit.

V. BERENGER-RAYMOND, dit *le Courbé*, Comte de Barcelone, mort à la guerre l'an 1035, épousa 1. *Sancie*, fille aînée de *Sanche*, Comte de Bordeaux & Duc de Gascogne ; 2. *Guisse*. Du premier mariage sortirent 1. RAYMOND-BERENGER, premier du nom, qui suit ; & 2. *Sanche*, Religieux de Saint-Pons de Tomiéres. Du second vint 3. *Guillaume* Comte de Manrese, mort sans postérité.

VI. RAYMOND-BERENGER, premier du nom, Comte de Barcelone, établit en 1068, du consentement des Grands & des Juges de la province, les coutumes dont se servent encore les Catalans, & mourut le 27 mai 1076. Il épousa 1. *Elisabeth* morte vers l'an 1055 ; 2. l'an 1053, *Adalmodie*, fille de *Bernard* premier du nom, Comte de la Marche, & d'*Amelie* héritiére du Comté de la Marche. Du premier mariage vinrent, 1. *Berenger* & 2. *Arnaud*, morts avant l'an 1045 ; & 3. *Pierre-Raymond*, empoisonné par sa mére à l'âge de dix ans. Du second sortirent 4. *Berenger-Raymond* Comte de Barcelone, qui eut un differend avec son frere pour le partage de la succession paternelle, l'assassina, & mourut à Jerusalem sans laisser de postérité ; 5. RAYMOND-BERENGER II. qui suit ; 6. *Agnès*, mariée à *Guigues* VI. du nom, dit *le Gras*, Comte d'Albon & de Grenoble ; & 7. *Sancie* de Barcelone.

VII. RAYMOND-BERENGER II. du nom, dit *Tête d'Etoupes*, Comte de Barcelone, succéda à son pere, & fut assassiné l'an 1082, par le Comte Berenger son frere. Il épousa *Mactaude*, fille de *Robert Guiscard*, Duc de la Pouille, dont il eut RAYMOND-BERENGER III. qui suit.

VIII. RAYMOND-BERENGER III. du nom, Comte de Barcelone, de Provence, de Besalu & de Cerdagne, né le onziéme novembre 1082, succéda à son pere la même année ; prit la ville de Majorque avec la flote des Pisans l'an 1114 ; se distingua à la bataille donnée contre les Mores en 1126 ; prit l'habit de Chevalier du Temple le 14 juillet 1131 ; & mourut sur la fin de ce mois de la même année. Il épousa 1. *Marie*, fille de *Roderic* ; 2. en février 1112, *Douce* Comtesse de Provence, fille unique de *Gilbert* Vicomte de Gevaudan & de Millau, & de *Gerberge* Comtesse de Provence, qui prit une seconde alliance avec *Gilbert* Comte d'Arles, dont vint *Stéphanie*, mariée à *Raymond* Seigneur de Baux. Du premier mariage vint 1. *N.* mariée par traité du premier octobre 1107, à *Bernard-Guillaume* Comte de Besalu ; & du second sortirent, 2. RAYMOND-BERENGER IV. du nom, Comte de Barcelone, qui donna origine à la seconde race des Rois d'Aragon ; (*Cherchez* ARAGON) 3. BERENGER-RAYMOND qui suit ; 4. *Mahaud Berengére*, premiére femme d'*Alfonse* VIII. du nom, Roi de Castille, morte en février 1149 ; 5. & *Ximene* de Barcelone, mariée à *Roger* III. du nom, Comte de Foix.

IX. BERENGER-RAYMOND Comte de Provence, mort l'an 1144, épousa *Beatrix* Comtesse de Merguell, dont il eut RAYMOND-BERENGER qui suit.

X. RAYMOND-BERENGER Comte de Provence, fut troublé dans la possession de ce Comté par les enfans de Raymond Seigneur de Baux ses cousins ; mais le differend fut terminé en septembre 1150, par l'entremise du Comte de Barcelone son oncle. Il fut tué en trahison selon quelques-uns le cinquiéme avril 1181, & selon d'autres, il mourut de la blessure qu'il reçut au combat de Nice en 1166, sans laisser d'enfans de *Richilde* de Pologne, veuve d'*Alfonse* VIII. du nom, Roi de Castille.

ANCIENS COMTES D'URGEL.

IV. ERMENGAUD I. du nom, second fils de BORREL, Comte de Barcelone, dont les ancêtres sont rapportez cy-devant, & de *Ledgarde* sa premiére femme, fut Comte d'Urgel. Il fut tué par les Sarasins à la bataille de Cordoue le premier septembre 1010, ayant eu de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, ERMENGAUD II. qui suit.

V. ERMENGAUD II. du nom, dit *le Pélerin*, Comte d'Urgel, mort l'an 1038 à Jerusalem, épousa *Constance*, laquelle vivoit l'an 1045, dont il eut ERMENGAUD III. qui suit.

VI. ERMENGAUD III. du nom, dit *Barbastre*, Comte d'Urgel, né l'an 1032, mourut l'an 1065, de la fatigue qu'il eut au siége du château de Barbastre sur les Sarasins, laissant de *Clémence* sa femme, ERMENGAUD IV. qui suit.

VII. ERMENGAUD IV. du nom, de *Gerb*, Comte d'Urgel, fit bâtir le château de Gerb, & mourut l'an 1092, ayant eu de *Lucie* sa femme, ERMENGAUD V. qui suit.

VIII. ERMENGAUD V. du nom, Comte d'Urgel, fut surnommé de *Mojeruca*, à cause qu'il fut tué dans un combat donné en ce lieu le 14 septembre 1102, épousa *Marie*, fille du fameux Dom *Pierre Ansurez*, Seigneur de Valladolid, dont il eut ERMENGAUD VI. du nom, qui suit.

IX. ERMENGAUD VI. du nom, dit *le Castillan*, Comte d'Urgel, mourut en Castille sans postérité le 28 juin 1154. Il épousa 1. *Douce* ; 2. *Arsende*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint *Ermengaud*, mort avant son pere, &c.

Après sa mort le Comté d'Urgel fut possedé par les Comtes de Barcelone, puis par les Rois d'Aragon dont JACQUES fils puîné d'ALFONSE IV. du nom, Roi d'Aragon, *fit la branche des derniers* Comtes d'Urgel *rapportée cy-devant.*

COMTES DE BESALU.

III. OLIBA surnommé *le Cabrit*, troisiéme fils de MIRON Comte de Barcelone, fut Comte de Besalu & de Cerdagne, & mourut l'an 990, ayant eu d'*Ermengarde* sa femme ; 1. BERNARD I. qui suit ; 2. WIFRED, dit *Guifred*, *qui fit la branche des* Comtes de Cerdagne *rapportée cy-après* ; 3. *Oliba* Evêque d'Ausone, mort l'an 1047.

IV. BERNARD I. du nom, dit *Taillefer*, Comte de Besalu, se noya en passant le Rhône le 26 septembre 1020. Il épousa *Tote*, dont il eut GUILLAUME-BERNARD, qui suit.

V. GUILLAUME-BERNARD, dit *le Gras*, Comte de Besalu, mort l'an 1052, avoit épousé *Adelaïs*, dont il eut 1. *Guillaume*, dit *Trous*, tué du consentement de son frere & de quelques Grands ; & 2. BERNARD-GUILLAUME, qui suit.

VI. BERNARD-GUILLAUME fut Comte de Besalu après la mort de son pere, & mourut fort âgé vers l'an 1111. Il épousa 1. *Ermengarde* ; 2. *N.* de Barcelone, fille de *Raymond-Berenger* III. du nom, Comte de Barcelone, desquelles il n'eut point d'enfans, & laissa ce Comté à Raymond-Berenger III. du nom, Comte de Barcelone son beau-pere.

COMTES DE CERDAGNE.

IV. WIFRED ou GUIFRED, second fils d'OLIBA, dit *le Cabrit*, Comte de Besalu, dont les ancêtres sont rapportez à l'article de BESALU, fut Comte de Cerdagne, & mourut l'an 1050. Il épousa 1. avant l'an 1007, *Guisse*, morte l'an 1020 ; 2. vers l'an 1026, *Elisabeth*. Du premier mariage sortirent 1. RAYMOND-GUIFRED, qui suit ; 2. *Guifred*, Archevêque de Narbonne, mort en 1079 ; 3. *Arnaud*, nommé dans le testament de son pere ; 4. *Guillaume*, Evêque d'Urgel ; 5. *Berenger*, Evêque de Gironne ; & 6. *Fides*, mentionnée dans le testament de son pere. Et du second mariage vinrent 7. *Bernard*, à qui son pere laissa par testament le Comté de Berga ; & 8. *Berenger*, nommé dans le testament de son pere.

V. RAYMOND-GUIFRED Comte de Cerdagne, mort l'an 1068, épousa *Adelaïs*, fille de *Pierre-Raymond* Comte de Beziers & de Carcassonne, & de *Rangarde* de la Marche, dont il eut 1. GUILLAUME-RAYMOND, qui suit ; & 2. *Henri*, vaillant Chevalier, qui vivoit l'an 1100.

VI. GUILLAUME-RAYMOND Comte de Cerdagne, mourut vers l'an 1096. Il épousa 1. *Elisabeth*, morte avant le mois de décembre 1071 sans enfans ; 2. *Sancie*, vivant en 1086, dont il eut 1. *Guillaume-Jourdain* Comte de Cerdagne, qui fit le voyage de Jerusalem l'an 1102, & mourut l'an 1103, d'un coup de fléche qu'il reçut auprès de Tripoli ; & 2. BERNARD-GUILLAUME, qui suit.

VII. BERNARD-GUILLAUME Comte de Cerdagne, mourut sans postérité l'an 1117, & laissa ce Comté à Raymond-Berenger III. du nom Comte de Barcelone.

Après la mort de Jean premier du nom, Roi d'Aragon & Comte de Barcelone, arrivée l'an 1395, ses Etats furent usurpez par son frere puîné *Martin*, au préjudice d'*Iolande* sa fille, mariée en 1400 à *Louis* II. Roi de Navarre. Les Habitans de Barcelone se séparerent des Aragonois, qui ne vouloient point de Prince étranger ; & s'étant gouvernez quelque tems en République, ils appellérent les Princes de la Maison d'Anjou, par une célébre ambassade envoyée à *René* Roi de Naples, &c. Comte de Provence, pour le presser de venir faire valoir ses droits, & prendre possession du Royaume d'Aragon. *Jean* d'Anjou, Duc de Calabre, fils du Roi *René*, se mit en campagne, remporta divers avantages, & mourut à Barcelone en 1470. Après sa mort, les Princes de la Maison d'Anjou ayant manqué en peu de tems, le Comté de Barcelone se soumit à *Jean* II. Roi d'Aragon. *Charles* Comte du Maine, qui avoit succédé au Roi *René* en 1480, nomma son heritier universel le Roi *Louis* XI. à qui ce testament fait en l'année 1481, remettoit tous les droits sur l'Aragon, & sur le Comté de Barcelone. Mais les guerres des François en Italie leur firent négliger ces droits. L'Empereur Charles Quint étoit si persuadé qu'ils étoient légitimes, que par le traité de Crêpi de l'année 1544, il en tira une cession du Roi François I. Les Catalans ayant secoué le joug des Espagnols en 1640, appellérent les François, qui furent maîtres de Barcelone jusqu'en 1652, que cette ville fut reprise durant les guerres civiles de France, après un siége de quinze mois. Pendant les derniéres guerres, les François emportérent Barcelone en 1697, sous le commandement du Duc de Vendôme. Ce Prince donna des marques d'une prudence & d'une valeur consommée pendant ce siége, qui, de l'aveu des plus habiles Guerriers, est un des plus beaux qui se soient faits depuis longtems. Les François rendirent cette place la même an-

année, par le traité de paix de Ryswick. Quoique les Habitans de Barcelone eussent prêté serment de fidélité au Roi d'Espagne Philippe V. qui s'étoit rendu chez eux en personne, & qu'ils eussent reçu de lui la confirmation de leurs priviléges, ils ne laissérent pas d'inviter peu après les Anglois & les Hollandois, de les venir assiéger, ce qu'ils firent avec succès. Le Gouverneur ayant été obligé de céder aux factions du dedans en octobre 1705, l'Archiduc Charles Roi d'Espagne sous le nom de Charles III, depuis Empereur VI. du nom, y fut reçu peu après, & proclamé Roi par ce peuple infidéle. L'année suivante pendant que l'Archiduc étoit dans cette place, le Roi Philippe V. assisté des François vint l'assiéger. Il prit le fort de Mont-jouy; mais les flotes des Alliez étant venues au secours des Revoltez il fallut abandonner cette entreprise, & se retirer le 12 mai 1706. Malgré le traité signé à Utrecht en 1713, qui portoit que les troupes de l'Empereur évacueroient la Catalogne, & qui fut exécuté, les Barcelonois persistant dans leur révolte, ne voulurent point reconnoître leur Roi légitime. Ils essuyérent un blocus d'un an, qui fut suivi d'un terrible bombardement, & enfin d'un siége de 62 jours de tranchée ouverte par le Maréchal de Berwick, au bout desquels la ville fut forcée par assaut le onziéme septembre 1714. La miséricorde du Vainqueur empêcha qu'elle ne fût pillée & brûlée, comme ils le méritoient: on leur accorda seulement la vie & l'exemption du pillage; & par-là ils perdirent tous leurs priviléges, dans lesquels ils ont été depuis rétablis par la clémence du Roi. Barcelone est située dans une plaine le long de la mer. L'ancienne ville est séparée de la ville neuve, par des murailles & par quelques portes. On a fermé l'une & l'autre d'une seconde muraille, fortifiée de fossez à fond de cuve, de hauts remparts, & de quelques tours & bastions. L'église cathédrale est grande, & ornée de deux hautes tours. Il y a un Chapitre composé d'onze Dignitez & de trente-quatre Chanoines, dont il y en a un qu'ils nomment *du Roi*: les autres sont onze Prêtres, onze Diacres, onze Sous-diacres, douze Bénéfices, qu'ils appellent *Pavordias* ou *Prévôtez*; deux cens Bénéficiers simples, huit cens autres Chapelains, quatre Hebdomadaires, &c. Il y a huit paroisses dans la ville, & deux cens treize dans tout le diocése. Il y a encore l'égiise Notre-Dame *de Pino*, avec divers palais, & nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses. Les Palais de l'Evêque, du Gouverneur, de l'Inquisition, &c. sont magnifiques. La place de saint Michel est des plus belles de la ville, les plus grandes rues y aboutissent, & elles sont toutes très-propres; ce qui est assez rare en Espagne. Le port est aussi fort commode, & rend la ville très-marchande. Il est d'un côté à l'abri des vents, à cause du Mont-jouy, qui s'avance en mer en forme de promontoire; & de l'autre, par un mole, long d'environ trois cens pas, & revêtu d'un quai. On y voit au bout le fanal, & une petite forteresse, où l'on tient garnison. Quatre Rois d'Aragon y sont morts en divers tems, savoir, l'an 1291 Alfonse III; en 1327 Jacques II; en 1336 Alfonse IV; & en 1479 Jean II. Nous avons le catalogue des Evêques de Barcelone dans le second volume d'*Hispania illustrata*. * Roderic de Tolede, *l. 6. de Reb. Hispan. c. 3.* Marinaeus, *l. 9.* Surita, *in Annal.* Momich, *Hist. de Catal.* Etienne Barellas, *Hist. de los Cond. de Barcel.* Denys-Jérôme Jorba, *Excell. de Barcel.* Du Puy, *Droits du Roi.* Mérosa. Nonius. Mariana. Baluze. Imhof, &c. *Cherchez aussi* ARAGON.

CONCILES DE BARCELONE.

Le premier fut assemblé environ l'an 540 par sept Evêques, qui y firent plusieurs Canons, dont il ne nous reste que dix. Il en fut tenu un autre sous le régne de Récarede, en 599 ou 603 selon d'autres, dont il nous reste quatre Canons. Les deux premiers sont contre les Simoniaques; le troisiéme, contre l'ordination des Laïques; & le dernier, contre les personnes qui se marioient, après avoir fait vœu de chasteté. Hugues, Cardinal, Légat du saint Siége, en tint un l'an 1064 où les loix des Goths furent abrogées.

BARCELONE (le Comté de) *Barcinonensis Comitatus.* Charlemagne ayant pris la ville de Barcelone sur les Maures, y établit un Gouverneur, sous le titre de Comte. Les successeurs de ce Gouverneur se rendirent propriétaires de ce Gouvernement, & l'aggrandirent; en sorte que dans la suite, il enferma les Comtez de Besalu, de Cerdagne, de Roussillon, d'Ampurias & d'Urgel, avec celui de Barcelone; mais tout cela fut uni au Royaume d'Aragon, par le mariage de Raymond V. Comte de Barcelone, avec Petronille, fille unique de Ramire II. Roi d'Aragon, qu'il épousa l'an 1137. * *Voyez* BARCELONE, ville.

BARCELONE ou BARCELONETTE, *Barcelona & villa Barcilona*, ville & vallée autrefois de Provence, & aujourd'hui dans les Etats de Savoye, fut bâtie en 1230, du tems de Raymond-Berenger V. de ce nom, Comte de Provence, qui lui fit donner le nom de *Barcelone*, en mémoire de cette ville de Catalogne, d'où ses ayeux étoient venus en Provence. D'autres disent qu'on avoit déja commencé à bâtir cette ville sous le régne d'Ildefonse ou Alfonse Comte de Provence; & qu'ayant été ruinée durant les guerres, on ne fit que la rétablir sous Raymond V. Elle est la principale place du territoire adjacent, que l'on appelle *le val de Barcelone*. Cette ville avec sa vallée a été cédée à la France par la paix d'Utrecht en 1713, & a appartenu au Comte de Provence jusqu'en 1388, que le Duc de Savoye s'en est emparé. * Baudrand.

BARCELOR, *Barcelorium*, ville des Indes sur les côtes de Malabar, avec un port assez commode, entre Goa, qu'elle a au septentrion, & Mangalor au midi. Elle est capitale du Royaume de Canara. Barcelor a été autrefois aux Portugais, à qui les Hollandois l'ont enlevée. On tient que le territoire de cette ville est un des plus agréables de l'univers. * Sur cela *consultez* un témoin oculaire Pietro della Valle, *Itiner. tome 4.* Sanson. Baudrand.

BARCELOS, sur la riviére de Cavado, en Latin, *Barcelum*. Cette ville n'étoit qu'un Comté qui appartenoit à la maison de Pereira, d'où elle est entrée dans celle de Portugal, & a été érigée en Duché, auquel les Rois d'Espagne ont attaché la Grandesse. Elle est au dessous de Brague, environ à une lieue de l'embouchure du Cavado dans l'Océan. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Celiobriga Celerinorum*. Melchior di Pegas a écrit en Portugais un traité des Antiquitez de Barcelos. * *Antiguidades de Barcelos.*

BARCENA, lac de l'Abissinie en Afrique. On le place dans le Royaume d'Amara, aux confins de Zanguebar, & sous la Ligne. On y met une ville de même nom sur sa côte septentrionale, & on en fait sortir la riviére d'Abawy. Enfin, on prétend que c'est celui que Ptolomée a nommé *Coloe*. Mais si ce lac est véritablement la source de l'Abawy, qui est le Nil, il doit être sous le douziéme degré de latitude. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARCEPHA. *Cherchez* MOISE BARCEPHA.

BARCEY. *Voyez* BARZETO.

BARCHA, est le surnom d'une illustre famille de Carthage, d'où sont sortis Annibal, & son pére Amilcar: c'est de-là qu'est venu le surnom de *Faction Barcinne*, *Barcinea Factio*, qui favorisoit le crédit & la puissance des Barches, & qui suivoient leur autorité, lorsqu'il étoit question de faire la guerre ou la paix. * Tite-Live, *lib. 21. c. 2. Bell. Punic. 2. An. M. G. 534.*

BARCHIN. *Voyez* BARCHON.

BARCHOCHEBAS. *Voyez* BARCOCHEBAS.

BARCHON DE LAYE ou BARCHIN, *Barchonium*, bourg ou petite ville d'Espagne, située dans la Castille Nouvelle, à sept lieues de Cuença du côté du midi. On conte une avanture assez singuliere arrivée en ce lieu l'an 1637. Un homme rêva toutes les nuits pendant long-tems, qu'il voyoit en un certain endroit d'une montagne voisine un château, dont le maître & la maîtresse lui montroient un lieu où il devoit y avoir quantité d'or & d'argent caché. Lassé de ces visions, il avertit le Magistrat du lieu. On fit creuser à la place que cet homme marquoit, dont on arracha les arbres. A douze ou quinze piez de profondeur, on découvrit des murailles, & enfin le château, tel que le songeur l'avoit vu; & qu'on le voit encore aujourd'hui, composé d'une Cour, de deux degrez, de plusieurs chambres, d'un moulin à bras, d'une cave & d'un puits, dans lequel on trouva des os de géant, & de grosses lames d'épée. On ne chercha pas le thresor plus avant. Le saint du conte présume qu'on en fut empêché par la crainte de faire une trop grande dépense en applanissant la montagne. Quoi qu'il en soit, la chose en elle-même n'a rien de fort difficile à croire, mais les songes ont fort l'air d'une fourberie, ou d'un embellissement de l'avanture. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARCKLOW. *Voyez* BARKLOW.

BARCKSCHAY, (Achace) Prince de Transylvanie, étoit de ce pays-là & de basse extraction; de sorte qu'il y en a qui assurent, que dans sa jeunesse, il a eu l'emploi de chauffer les fourneaux de poîles au service de George Ragotzky Prince de Transylvanie. Il se tira ensuite de cette bassesse par son esprit agréable & par sa conduite. George Ragotzky II. le fit Gouverneur de Caransebes & de *Lugas*, Juge supréme & Président de la Transylvanie. Il fut même confident de ce Prince, qui l'envoya en Ambassade auprès d'*Ali-Bassa*, & suivit son conseil en entreprenant la malheureuse expédition de Pologne. En 1658, Ragotzky II. céda le gouvernement à François Redey; mais ayant peu après changé de résolution, les Etats de Transylvanie députérent Barckschay à Ragotzky II. qui arrêta Barckschay, & ne consentit que les Etats se soumitent à lui, & que Redey renonça au gouvernement. Dans le tems que les Turcs firent la guerre à Ragotzky, Barckschay fut du nombre des Députez qu'il envoya au grand Visir, dont il obtint par de gros présens d'être lui même declaré Prince de Transylvanie. Il y en a qui assurent que Barckschay n'avoit pas besoin de faire des présens au Visir, pour obtenir cette faveur, parce qu'il lui avoit facilité la prise des villes de *Jeno*, de *Caransebes* & de *Lugas*. Quoiqu'il en soit, le Grand Visir passa plus avant dans la Transylvanie avec son armée & força les Etats assemblez à Schesbourg de prêter le serment de fidélité à Barckschay. Quelque tems après Ragotzky II. ayant eu quelque avantage sur Barckschay, ce dernier s'enfuit à Temeswar chez les Turcs, qui le reçurent avec toute la civilité imaginable; puis ayant quelque soupçon que Barckschay pourroit être d'accord avec Ragotzky II. ils le mirent en prison. Mais le Vayvode de la Valachie s'étant rangé du parti de Ragotzky, le soupçon des Turcs disparut; & convaincus qu'il avoit été mal fondé, ils résolurent de remettre par la force Barckschay en possession de la Transylvanie. Pour cet effet ils lui donnerent une armée avec laquelle il avança en Transylvanie, prit la *Porte de fer* en 1659, & battit Ragotzky dans une bataille rangée; ce qui fut suivi de la reddition des villes de Weissenbourg & de Domchourg. Ragotzky qui avoit augmenté ses forces par les alliances avec les Vayvodes de Valachie & de Moldavie, assiégea, à son tour, Barckschay dans Hermanstadt, & lui causa une telle frayeur, qu'il lui offrit de lui céder Hermanstadt & Déwa, pourvu qu'on lui laissât la Seigneurie d'Ormenges avec ses dépendances. La proposition fut du goût de Ragotzky, mais elle déplut aux assiégez, qui résolurent d'attendre le secours des Turcs, qui devoient faire lever le siége. Le secours vint, Ragotzky fut contraint de fuir, & mourut le 27 mai en 1660, d'une blessure qu'il avoit reçue à la bataille auprès de Clausenbourg. Barckschay fut ensuite fort traversé par Keminy, un des Généraux de Ragotzky II, mais à la fin ils s'abouchérent près du Fort de Gorgeny & conclurent de s'en tenir à ce que les Etats résoudroient à la Diéte de Kégen. Keminy y fut élu Prince de Transylvanie, & l'on promit quelques Seigneuries à Barckschay, qui fit semblant d'être content de l'élection; mais qui cependant écrivit en secret aux Turcs d'attaquer Keminy. En attendant il fut contraint de remettre au nouveau Prince la forteresse de Gorgeny, & les villes de Dewa & de Fogaros. Son frere André Barckschay fut pendu à Gorgeny; & lui même y fut aussi mis en prison. Enfin sous prétexte de le transporter à Kovar, il fut mis dans un carrosse & les deux personnes qui l'accompagnérent le firent massacrer dans un village nommé Kepa le

10 mai 1661. Gualdo assûre que les Etats de Transylvanie l'avoient condamné à la mort, ou que du moins ils avoient permis à Kéminy d'en faire ce qu'il trouveroit à propos. Sa premiere épouse mourut en 1660; & en 1661 il épousa la fille de Sigismond Banffy. Il avoit fait mettre cette inscription sur ses monnoyes, *De profundis clamavi ad te Domine*; & de l'autre côté, *Domine, salvum nos, perimus*. * Gualdo Priorato, *Vita di Leopoldo*. De Simeonibus, *de bello Pannonico*.

* BARCKSHIRE, province de l'Angleterre, & de celle de l'ouest. Les François l'appellent *le Comté de Bercs*. Elle est bornée au levant par le Comté de Surrey; au midi par celui de Hant ou Southampton; au couchant par la province de Wilt; & au septentrion par la Tamise, qui la sépare des provinces d'Oxford & de Bouckingham. Cette province a environ 43 milles de long, & 25 milles de large. On y compte cent quarante paroisses, & onze villes à marché, sçavoir, Reading la capitale au confluent de la Tamise & du Kennet, Abington, Windsor, Wallingford & Maidenhead sur la Tamise, Hungerford & Newberry sur le Kennet, Faringdon, Eastilley, Lambourn & Ockingham. Cette derniere ville, & Newberry sont des Baronies; Abington Comté: toute la province est du diocèse de Salisbury. Le païs est agréable, l'air bon, le terroir fertile. Ses principaux biens sont les bleds, le bétail, la volaille, le gibier, le poisson, la laine, & les bois, sur tout les chênes. Il y a une belle manufacture de draps à Faringdon. * *Etat de la Gr. Bret.*

BARCKSTEIN. *Voyez* PARKSTEIN.

BARCLAY (Alexandre) Evêque suffragant du diocèse de Bath en Angleterre, sous le régne d'Henri VIII, & d'Edouard VI, étoit Ecossois, selon quelques-uns. Cependant Pitseus croit qu'il naquit en Angleterre, & qu'il étoit du Comté de Devon, ou il fut Chapelain de Sainte-Marie d'Otteri. Il prit l'habit parmi les Bénédictins, d'où il passa dans l'Ordre de saint François; & enfin ayant été long-tems Aumonier de Thomas Cornera Evêque, il fut suffragant de Bath. Il est différent de Gilbert BARCLAY, Evêque de Bath, mort dès l'an 1452, sous le régne d'Edouard IV. Il a écrit divers Traitez, & il en a traduit d'autres de Latin en Anglois. Il est mort en 1581. * Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episcop. Bathon.*

BARCLAY (Guillaume) Jurisconsulte du XVI siécle, natif d'Aberdeen ville d'Ecosse, sortoit d'une des plus anciennes familles d'Ecosse. Il avoit lui-même passé sa jeunesse à la Cour; mais y ayant perdu son tems & son bien, & voyant son païs ruiné par les guerres civiles, il vint en France, où il se mit à étudier, quoiqu'en la trentiéme année de son âge. Il apprit le Droit à Bourges sous Cujas, & y fit en peu de tems un si grand progrès, qu'il se vit bientôt en état de le pouvoir enseigner. Le Pere Edmond Hay Jésuite son oncle, l'ayant attiré en Lorraine, lui procura une chaire de Professeur en Droit dans l'Université de Pont-à-Mousson, qu'on avoit fondée depuis peu. Ce fut vers l'an 1578 ou 1579. Guillaume Barclay y fut très-estimé du Duc de Lorraine, qui l'honora d'une charge de Conseiller d'Etat, & de Maître des Requêtes. Il y devint amoureux d'une Demoiselle de la maison de Malleville, qu'il fit demander en mariage. On la lui accorda, & il obtint de Jacques Roi d'Ecosse, une attestation datée du 28 mars 1580, par laquelle ce Prince témoignoit que la maison de Barclay étoit noble & ancienne, & alliée aux plus illustres familles d'Ecosse. Depuis, Guillaume Barclay, que l'on avoit desservi auprès du Duc de Lorraine, passa en 1603 en Angleterre, où le Roi Jacques I. avoit succédé à la Reine Elisabeth. Les Protestans n'y vouloient pas souffrir les Catholiques. Le Roi le reçut néanmoins avec bonté, & le fit même Conseiller d'Etat; mais la nécessité où l'on le mettoit d'embrasser la Religion Anglicane, le fit retourner en France en 1604. On lui fit avoir la premiere chaire de Professeur Royal dans l'Université d'Angers, où il mourut vers l'an 1605. Il fut enterré chez les Cordeliers. Il a écrit divers Ouvrages, *De Potestate Papæ*; *De Regno & regali potestate adversus Monarchomachos*; *In Titulos Pandectarum de rebus creditis & de jurejurando*; *Præmetia in Vitam Agricolæ*. * Philippe Thomassin, *in Vit. Doct.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illustr.* Laurenzo Crasso, *Elog. d'huomi. Letter. partie 2. &c.* Bayle, *Diction. Crit.* Ménage, *Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault*, p. 228.

BARCLAY (Jean) fils de *Guillaume*, naquit en France, lorsque son pere y étoit Professeur en Droit à Pont-à-Mousson, le 28 janvier 1582. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & l'an 1603, il suivit son pere en Angleterre, où il publia un très-beau Poëme, sur le couronnement du Roi Jacques, auquel il dédia la premiere partie de son *Euphormion*. Ce Prince charmé de son esprit, le vouloit retenir en Angleterre; mais son pere craignant que les sentimens des Protestans ne fissent impression sur son esprit, le ramena avec lui en France. Après la mort de ce savant Jurisconsulte, Jean Barclay retourna en Angleterre vers l'an 1606, où le Roi Jacques lui donna des emplois considérables. On dit même qu'il eut beaucoup de part à un Ouvrage de controverse que ce Prince publia, & qui est intitulé, *Funiculus triplex & Cuniculus triplex*. Ce qui a persuadé à divers Auteurs que ces sentimens n'étoient pas aussi orthodoxes que ceux de son pere. Il assûre pourtant qu'ils ont été toujours très-purs, & que la fréquentation des Protestans ne devint point contagieuse à sa créance. Quoi qu'il en soit, Barclay s'étant formé sur le style de Pétrone, acheva alors son *Satyricon Euphormionis*, en deux livres, & en fit l'Apologie. Mais n'étant pas satisfait de son séjour en Angleterre, soit que ce fût par un principe de conscience, ou par mécontentement, après un séjour de dix années à Londres il revint en France, & de là il passa à Rome en 1617, sous le pontificat du Pape Paul V. Sa réputation l'avoit devancé dans cette ville; il y trouva d'illustres protecteurs, entre autres le savant Cardinal Maphée Barberin, qui fut depuis Pape, sous le nom d'Urbain VIII. Ce Cardinal voulut bien tenir un des enfans de Barclay sur les fonts de batême, mais Barclay n'eut pas la satisfaction de le voir élevé au pontificat, cela n'étant arrivé qu'après sa mort. Paul V. & Grégoire XV. lui firent du bien. Barclay étoit extrêmement particulier & mélancolique: il avoit un beau jardin dans sa maison, où il s'occupoit l'après-midi à cultiver des fleurs; il passoit le matin dans son cabinet, & ne voyoit personne. Ce fut pendant son séjour à Rome en 1617, qu'il publia sa *Parænesis ad Sectarios*; mais comme cette sorte d'occupation doit être celle d'un Théologien, Barclay qui ne l'étoit point, n'y réussit pas trop bien, & aquit plus de gloire par son *Argenis*, que l'on imprima en France. Il avoit publié à Londres, un Traité intitulé, *Icon animorum*; l'Histoire de la Conjuration d'Angleterre; un Traité intitulé *Pietas*, contre le Cardinal Bellarmin, qui avoit combattu le Traité de son pere sur la puissance des Rois; & un Recueil de Poësies en trois livres. On attendoit d'autres Ouvrages de sa plume, lorsqu'il mourut à Rome, de la pierre, le 12 août de l'an 1621, âgé de 39 ans & six mois. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Onuphre; mais son fils lui fit dresser dans celle de S. Laurent un tombeau de marbre avec son buste dessus. Cependant comme ce tombeau se trouva vis à vis d'un autre que le Cardinal François Barberin avoit fait faire pour Bernard Guillaume son Précepteur, & qu'ils étoient tous les deux semblables, la veuve de Barclay qui étoit hautе & altiere, choquée de cette ressemblance, & ne pouvant souffrir que son mari illustre par sa naissance, & plus encore par son esprit & par son érudition, fût mis là en parallele avec un Pédant, voulut faire détruire le tombeau de son mari; (apparemment pour lui en faire construire un plus magnifique) mais n'ayant pû en obtenir la permission, elle en fit enlever le buste qui fut transporté dans sa maison. Il s'étoit marié à Paris, & avoit eu un fils à qui le Pape Urbain VIII. donna depuis des Bénéfices. Les vers de Barclay, que l'on a recueillis en trois livres, ne valent pas sa prose, mais la beauté de son esprit n'y éclate pas moins. Comme il s'est voulu proposer Pétrone pour modéle dans son *Argenis*, il a tâché aussi de l'imiter dans les vers: quoiqu'il en ait assez bien pris le tour, il ne l'a pourtant pû tellement suivre par tout, qu'il n'y ait aussi mêlé quelque chose de l'air qu'il avoit contracté de Lucain, & même d'Apulée. Mais d'ailleurs, il n'y est pas moins fertile en inventions, que dans son *Argenis*. Au reste, ses Poësies ne sont pas écrites par tout dans la derniere pureté de la langue en laquelle il écrivoit: il y a même de legeres fautes contre les régles de la quantité. Outre les livres dont on a parlé, on a encore de Barclay, *Notæ in Statii Thebaidem*, Ouvrage qu'il composa à l'âge de 19 ans, & qu'il dédia à Charles III. Duc de Lorraine; *Series patefacti atrocissimi parricidii*; *Apologia Euphormionis*. * Imperialis, *in Musæo Histor.* Thomasin, *in Vit. Illustr. Viror.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illustr. cap. 17. &c.* Smackr. Med. *in Observat. aliquot de Poetis quibusdam, &c.* Ghilini, & L. Crasso, *Elog. Ital.* Olaus Borrichius, *Dissertat. 4. de Poetis Latinis.* n. 190. pag. 149. Idem, n. 199. pag. 155. au sujet d'Owen. Bayle, *Diction. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, n. 1395, tome 5. Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome 17. p. 255. & *suiv.*

BARCLAY (Robert) né à Edimbourg en 1648, étoit fils du Colonel *David* Barclay, descendant des Barclays de Mathers & chefs de cette famille, & de *Catherine* Gordon, fille de *Robert* Gordon & de Gordonstone, fils du Comte de Southerland. Il fut élevé à Paris sous la tutelle de son oncle *Robert* Barclay, Président du Collége Ecossois de cette ville. Il retourna en Ecosse avec son pere, qu'il perdit peu de tems après à l'âge de seize ans l'an 1644. Bientôt après il s'associa aux Quakers ou Trembleurs, parmi lesquels il se maria à l'âge de 22 ans, & eut sept enfans qui lui ont survécu. Il passoit pour un grand homme, tant par rapport à son âge, que par rapport à ses dons naturels & aquis. Il écrivit plusieurs livres pour la défense du Christianisme, selon l'idée qu'en ont les Trembleurs; sur tout, une *Apologie pour la Théologie Chrétienne*, qu'il dédia au Roi d'Angleterre Charles II. Il l'écrivit en Latin, & la traduisit ensuite en Anglois. Le caractére qu'on a donné de Barclay après sa mort, c'est qu'il avoit un jugement solide; qu'il étoit fort dans le raisonnement, supportant le travail & la peine avec plaisir; d'une humeur gaye, sans être volage; d'une conversation aisée, & pourtant réguliere; savant homme & bon Chrétien; mais ce sont les Trembleurs qui parlent ainsi de lui. Il mourut âgé de 42 ans, le troisiéme octobre 1690, dans sa maison d'Urie, dans le Comté de Mearns en Ecosse. * *Dict. Angl.*

BARCLOU. *Voyez* BARKLOW.

BARCLOW. *Voyez* BARKLOW.

BARCOCHAB. *Voyez* BARCOCHÉBAS.

BARCOCHEBAS, BARCHOCHEBAS, BARCOCHAB ou BENCOCHAB, fameux Imposteur qui se disoit le Messie du tems que l'Empereur Adrien fit rebâtir la ville de Jérusalem l'an 132 de Jesus-Christ. Ce nom signifie en Hébreu *Enfant de l'étoile*, & il le prit, faisant allusion à la Prophétie, qui dit qu'une étoile naîtra de Jacob, *Orietur stella ex Jacob*. *Nombres, ch. 24. v. 17.* Barcochébas fortifia la ville de Biter ou Béthoron, entre Césarée & Diopolis, & se rendit maître de cinquante forteresses & de 980 villages dans la Judée, exerçant mille cruautez contre les Chrétiens. Il eut grand nombre de Sectateurs, par le crédit d'Akiba célébre Rabbin, qui l'autorisoit; & il fut Chef des Juifs qui cherchoient le moyen de se revolter, parce qu'ils ne pouvoient souffrir les abominations qu'ils voyoient exercer dans leur ville. L'Empereur Adrien y avoit élevé un temple à Jupiter, dans le lieu où étoit auparavant le temple du vrai Dieu, bâti par Salomon; il avoit placé sa statue dans le lieu appellé *le Saint des Saints*; il avoit dédié un temple à Venus sur le sépulchre de Jesus-Christ, & sur la créche de Bethléem. Rufus, Gouverneur de Judée, ne put appaiser cette sédition; & l'Empereur fut obligé d'y envoyer Julius Severus, célébre Capitaine, qu'il fit rappeller d'Angleterre pour cette expédition. Ce Général, après avoir coupé les vivres aux Juifs, & les avoir affoiblis en les ataquant séparément, en renferma les restes dans la ville de Biter, qui fut emportée après une défense de trois ans & demi, l'an 134 de Jesus-Christ. Barcochébas y fut tué

& les Thalmudistes rapportent qu'en le cherchant parmi les morts, on vit un gros serpent entortillé autour de son cou. Les Juifs furent presque entiérement détruits dans cette guerre, qui dura encore quelque-tems ; car il y en eut environ cinq cens quatre-vingts mille de tuez, outre une infinité d'autres qui perirent par la faim, les maladies & le feu. Barcochébas fut depuis appellé *Bar-cozabach*, c'est à dire, *fils de mensonge*. * Christian Matthias, *in Ælio Adriano*. Le Pére Pezron, *Antiq. des tems*.

B A R C O K, *Al Malek Al Dhaher Abusaid*, Circassien de nation, est le premier des Sultans d'Egypte, de la seconde Dynastie des Mammelucs, nommez *Borgites* & *Circassiens*. Il fut élevé sur le thrône après la déposition d'*Al Malek al Saleh Hagi*, qui fut le dernier Sultan de la première Dynastie des mêmes Mammelucs, surnommez *Baharites* & *Turcomans*, l'an de l'hégire 784, de Jesus-Christ 1382. Barcok avoit été pris en Circassie par un nommé *Othman*, qui le vendit aux Tartares de Crim, d'où il fut porté en Egypte, & vendu à un Officier des Mammelucs Turcomans. L'an 791, de l'hegire, de Jesus-Christ 1388, le Sultan Malek al Saleh Hagi fut rétabli & mis en la place de Barcok, qui fut emprisonné. Mais l'année suivante Barcok remonta sur le thrône. L'an 794, il fit son entrée au Caire ; & Cara Joseph, Prince des Turcomans, de la première Dynastie, surnommée du *Mouton noir*, s'étant rendu maître de la ville de Tauris, lui en envoya les clefs. Le Sultan en échange l'honora d'une veste, & le déclara son Lieutenant Général dans les Etats qu'il possédoit. L'an 795, le Sultan Ahmed, fils d'Avis, qui avoit été chassé de Bagdet par Tamerlan se vint jetter entre les bras du Sultan Barcok, qui lui fit de grands honneurs. Il lui apprit que Tamerlan avoit conquis la Perse, l'Iraque, la ville de Tauris, & presque toute la province d'Adherbigian, & que ce Prince lui avoit dépêché des Ambassadeurs. Sur ces avis, le Sultan fit suivre ces Ambassadeurs, & les fit périr avant qu'ils fussent arrivez en Egypte. Tamerlan, irrité de cette perfidie, tourna ses armes vers la Syrie, assiégea la ville de Roha ou Edesse qu'il prit d'assaut, & en fit passer tous les Habitans au fil de l'epée. Après cette vengeance il rebroussa chemin. L'an 796, Barcok partit d'Egypte, menant avec soi Ahmed, fils d'Avis, & marcha avec son armée du côté d'Alep, que Tamerlan menaçoit. Quand il fut arrivé à Damas, il congédia Ahmed avec de grands présens, & le fit revêtir de toutes les marques de la Royauté. Ahmed prit si bien son tems, qu'il rentra dans Bagdet : où, dès qu'il fut le maître, il fit battre la monnoye au nom du Sultan. L'an 797, Bajazet, premier du nom, Sultan des Turcs Ottomans, envoya une ambassade solemnelle avec de fort riches présens à Barcok, qui étoit de retour en Egypte, pour obtenir du Calife, qui demeuroit au Caire près de Barcok, le titre de *Sultan de Roum*, c'est à dire, *Empereur des Romains*. Il l'obtint, mais ce titre ne lui servit de rien contre Tamerlan. Barcok de retour en Egypte, apprit que Tamerlan étoit retourné vers les Indes. Delivré d'un si terrible voisin, il affermit son autorité dans la Syrie. L'an 801 de l'hégire, de Jesus-Christ 1398, ce Sultan plein de gloire & de bonheur, paisible possesseur de l'Egypte & de la Syrie, respecté de tous ses voisins, que Tamerlan même n'avoit osé attaquer, mourut à l'âge de 60 ans, dont il en avoit régné dix-sept ; & laissa pour successeur son fils *Zeineddin Farage*, surnommé *Malek al Naser*. On raconte que Barcok se voyant menacé par Tamerlan, dit, *Je ne crains pas ce boiteux ; car tous les Musulmans me secourront contre lui, qui s'est declaré l'ennemi juré du Musulmanisme. Mais s'il y a quelque chose à craindre pour l'Egypte, c'est du côté du fils d'Othman*, entendant par là Bajazet, Empereur des Turcs, ou quelqu'un de ses Successeurs. Ce fut là un prognostique de ce qui arriva sous Sélim I. du nom, Sultan des Turcs, qui non seulement conquit l'Egypte, mais extermina entiérement la race de Barcok, & la Dynastie des Mammelucs Circassiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARCONDORP (Jean) Docteur de Paris. *Cherchez* BACON.

B A R C O S (Martin de) Abbé de S. Cyran, l'un des grands hommes du dernier siécle, étoit né à Bayonne d'une des premiéres familles de la ville. Il étoit neveu par sa mére, de l'illustre Jean du Verger de Hauranne, qui lui donna les premiers élémens des Sciences & de la pieté. Ensuite il fut envoyé à Louvain avec M. d'Anguibert son cousin germain, pour finir ses études auprès du docte Jansénius, depuis Evêque d'Ypres, intime ami de M. du Verger. Quelques années après, celui-ci le donna par pure amitié à M. d'Andilli, pour prendre soin de l'éducation de son jeune fils, l'estimant plus heureux dans une telle occupation, qu'à la Cour du Cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait demander pour le prendre près de sa personne. M. d'Anguibert, qui servoit comme de Sécretaire à M. du Verger, étant mort, de Barcos alla prendre sa place auprès de son oncle, qui cultiva tellement sa pieté & son savoir qu'il en fit un saint & savant Ecclésiastique. Il n'entreprenoit rien de conséquence, que de Barcos son neveu n'eût part à la gloire de l'exécution. Il partageoit avec lui son travail & ses études. Ce fut alors que de Barcos lia une étroite union avec M. Arnauld Docteur, avec qui il fut depuis enveloppé dans la grande affaire de la fréquente Communion. Après la mort de Jean du Verger, la Reine Mére donna son Abbaïe de S. Cyran à de Barcos, dont elle connoissoit le rare mérite. Il en prit possession le neuviéme de mai 1644, & médita aussi-tôt d'y établir la réforme. Au bout de quelques années il y alla se renfermer, & donner lui-même l'exemple de ce qu'il vouloit faire pratiquer aux autres. Il commença par rebâtir tout à neuf les lieux Réguliers, releva les ruïnes de l'Eglise, meubla la sacristie, enrichit la bibliothéque. Ensuite il établit la réforme la plus exacte que l'on ait vue dans l'Ordre de saint Benoît en ces derniers siecles. Elle consistoit à suivre à la lettre la Régle de ce saint Patriarche ; & lui-même se trouvoit le premier à tout, de nuit & de jour, quoiqu'il retînt toujours son habit ecclésiastique, & qu'il n'eût fait aucuns voeux solemnels. Il mourut dans ces exercices de pénitence au mois d'août 1678, après avoir passé 35 ans dans la charge d'Abbé. * Diony. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 2. Mémoires du tems.*

B A R D (Pierre) natif du diocése de Tournay en Flandre, Religieux de l'Ordre des Célestins, fut fort aimé du Roi Louis XII. qui se servoit de son conseil, & qui se confessoit même à lui. Ce Prince lui offrit un Evêché, que ce Pére refusa par un sentiment d'humilité. Le Cardinal d'Amboise & plusieurs personnes illustres le considérérent beaucoup à cause de sa science & de ses vertus. Après avoir été Provincial général de son Ordre, il mourut à Paris l'an 1535, en réputation de sainteté. * *Hist. des Celestins, Ms. Biblioth. Paris.*

B A R D, *Bardium*, ville d'Allemagne dans la Poméranie Citérieure, & dans le territoire ou Seigneurie du même nom, avec un ancien château des Ducs, & un port assez ample de la Mer Baltique. Elle appartient au Roi de Suéde, à qui elle a été accordée par le traité de Westphalie. Elle n'est qu'à trois milles d'Allemagne des frontiéres du Duché de Meckelbourg au levant, & à sept de Rostock. L'Electeur de Brandebourg la prit en 1677, & deux ans après il la rendit aux Suédois, par le traité de paix fait à S. Germain-en-Laye près de Paris en 1679. * Bourgon, *Géographie Historique.*

B A R D (la Seigneurie de) païs dans la Poméranie Citérieure en Allemagne, est située entre le Duché de Meckelbourg, le Comté de Gutzkow, l'isle de Rugen & la Mer Baltique. Il a, suivant quelques-uns, environ dix lieues de long, & huit de large : il a titre de Duché. Bard en est la capitale, Stralsund & Damgarten en sont les villes principales. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

B A R D ou B A R D O, *Bardum*, petite ville, ou plutôt château & bourg de la Savoye dans le Duché d'Aouste, est situé sur une colline près de la riviere de Dorea-Baltea, entre la ville d'Aouste & celle d'Ivrée. Mal à propos quelques cartes nouvelles l'attribuent à l'Italie ; car il n'est point d'Italie, quoique situé *par delà* les Alpes. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

* B A R D A A, ville de l'Arménie Majeure que le Lebtarikh prétend avoir été fondée & bâtie par Alexandre le Grand. Ce fut dans cette ville que mourut la fille du Roi des Khozares, que Fadhel le Barmécide, Vizir du Calife Haroun Raschid devoit épouser l'an de l'hégire 172, & de J. C. 788. Cette mort fut cause que les *Khozares* firent la guerre à ce Calife. C'est du nom de cette ville qui n'est pas des plus considérables de la Grande Arménie, que plusieurs Auteurs ont été nommez *Bardai*, comme *Saadeddin Jusef*, plus connu encore sous le nom d'*Agem Sadeh al Mohafchi*, qui a écrit sur le livre de Beidhavi, intitulé *Anuar al tanzil*, qui est un Commentaire sur l'Alcoran. Il y a aussi un *Bardai* Auteur d'un Traité de Métaphysique qui porte son nom ; car on le nomme ordinairement *Bardaiat*. Il est dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 909. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* B A R D A N E fille de Darius le Méde ou de Cyaxare II. Roi des Médes, laquelle il donna en mariage à Cyrus premier Roi de Perse qu'il institua pour héritier de son Royaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chevreau, *Histoire du Monde*, *tome* 1. *p.* 109. *de l'édit. de la Haye en* 1698. *l.* 1.

B A R D A N E S, qu'on surnomma *le Turc*, étoit Général des troupes de l'Empire d'Orient, & entreprit de se mettre sur le thrône, sous l'empire d'Irène. On dit qu'un Solitaire lui conseilla d'abandonner ce dessein, qui lui couteroit ses biens & ses yeux. Bardanes fut proclamé Empereur par l'armée qu'il commandoit : mais sachant que Nicéphore, Patrice & Intendant des Finances, s'étoit déja mis la Couronne sur la tête, il refusa la pourpre, & fut même se confiner dans un monastére, où le même Nicephore lui fit crever les yeux vers l'an 803, craignant qu'il ne se repentît d'avoir refusé l'Empire. * Théophanes, *Misc. l.* 24. *t.* 25. Cedrène, *in Niceph.*

B A R D A N E S, Empereur d'Orient dans le huitiéme siécle, successeur de Justinien II. *Cherchez* PHILIPPIQUE BARDANES.

B A R D A S, dont il est parlé dans la Vie de S. Théodore *Studite*, étoit proche parent, & même, selon quelques-uns, pere de l'Empereur Léon l'*Arménien*. Il fut Patrice, & commandoit pour lui une armée en Orient, & étoit un homme violent qui persecuta cruellement les Catholiques en faveur des Iconomaques. Vers l'an 818, il se trouva malade jusqu'à l'extrémité dans Smyrne, où le même Théodore étoit prisonnier, pour avoir soutenu le culte des images. Un Catholique Domestique de Bardas, lui conseilla d'avoir recours aux priéres de ce saint homme. Bardas le fit, & promit de renoncer à ses erreurs. Sur cette promesse il obtint la santé par les priéres de Théodore. Mais étant retombé dans ses erreurs, il se vit attaqué du même mal, & mourut en un instant. * Michaël Studite, *in Vit. Theod.*

B A R D A S, Patrice de Constantinople dans le IX siécle, frére de Théodora, mére de Michel III. dit *le Buveur*, fut un des Tuteurs de ce Prince après la mort de Théophile au mois de janvier 842. Son ambition le porta à flater les mauvaises inclinations de son pupille, qui par reconnoissance lui sacrifia Théoctiste son autre Tuteur. Théodora ne put souffrir cette mort sans s'en plaindre : mais elle eut bientôt à ne songer qu'à elle-même, & on la chassa honteusement du Palais. Michel ne songea plus qu'à ses plaisirs, sans craindre qu'on lui en fît des reproches ; & Bardas gouverna avec une autorité absolue, sous le titre de Curopalate, ou Grand-Maître du palais. Pour aquérir cette liberté, il avoit fallu commettre encore une autre violence. Saint Ignace Patriarche de Constantinople reprenoit sévérement Bardas, & du mauvais traitement fait à Théodora, & de la maniére scandaleuse dont il vivoit. On le chassa ; Photius fut mis en sa place, & cet attentat fut la source malheureuse du Schisme de l'église Greque. Environ deux ans après, c'est à dire, en 860, Bardas se frayant un chemin à l'Empire, engagea Michel à l'honorer de la dignité de César : mais le peu de soin qu'il prit d'observer les caractéres de ceux qui contribuoient aux plaisirs de l'Empereur, fut cause de sa ruïne. Basile le *Macédonien*, homme de basse naissance, mais adroit & entreprenant, vint à plaire au Prince, dans la confidence de qui il entra, & comme il ne pou-

voit

voit faire une grande fortune tant que Bardas feroit à la tête des affaires, il s'appliqua à le rendre suspect, & n'eut pas de peine à en venir à bout. Bardas s'en apperçut, & voulut pourvoir à sa sûreté; mais on l'amusa par de vaines promesses, & lorsqu'on vit qu'il ne pouvoit échapper, on le fit mourir le premier avril de l'an 866. * Curopalate. Zonaras. Nicetas. Glycas.

BARDAS, dit *Sclére*, Général d'armée sous l'Empereur Jean Zimiscès s'acquit beaucoup de crédit & de réputation. C'étoit un homme ambitieux, hardi & entreprenant. Après la mort de Zimiscès en 975, il se souleva contre Basile II. & Constantin *le Jeune* Porphyrogenète, & se fit proclamer Empereur par les troupes. Basile II. quoique jeune, fit partir Pierre Phocas pour le combattre; mais celui-ci ayant été battu, Léon Maître de la garderobe marcha contre le Rebelle avec de nouvelles troupes; & après avoir défait en deux rencontres les factieux, il fut défait lui-même & fait prisonnier. Pierre Phocas fut encore plus malheureux, puisqu'il demeura sur le champ de bataille. Sclére équipa aussi une flote, mais elle fut battue. On lui opposa ensuite Bardas Phocas, que lui-même avoit autrefois rangé à la raison, sous le regne de Jean Zimiscès, contre qui ce Bardas s'étoit revolté. Une bataille donnée à Amorie en Phrygie, ne put terminer la guerre, on se retira avec égal avantage. Le lendemain les Généraux résolurent de se battre en duel. Sclére fut blessé dangereusement, & enlevé aussi-tôt par quelques-uns des siens: mais la plupart le croyant mort, prirent la fuite, & Sclére, vers l'an 986, fut réduit à chercher un asyle dans les Etats du Calife de Bagdat, qui le fit arrêter prisonnier. * Curopalate. Zonaras, &c.

BARDAXI (Blandus) Jurisconsulte d'Aragon, vers l'an 1599, est le même qui a composé *Commentaria in Foros Aragoniæ, &c.* *Consultez* les Auteurs citez après Joseph Bardaxi.

BARDAXI (Joseph) natif de Saragosse en Espagne, Religieux de l'Ordre des Carmes, a exercé l'office de Théologal dans l'église cathédrale de Gironne, & a fait imprimer des Sermons de sa façon. Il est mort en 1626. * Vincentio Blasco de Lanuza, *Hist. Ecclef. Arag. l. 3. c. 44.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BARDE (Jean de la) Conseiller d'Etat, Marquis de Marolles sur Seine, & frére de Denys de la Barde Evêque de Saint-Brieu, mort en 1675, a été Ambassadeur de France en Suisse sous le regne de Louis XIV. Il avoit été premier Commis de M. de Chavigny Secretaire d'Etat, dont il étoit parent, & se trouva aux conferences de Munster, comme Ministre du second ordre. Ayant déja été nommé pour l'ambassade de Suisse, il servit fidélement & habilement la France pendant tout le cours de cette ambassade. Il a fait en Latin l'Histoire de France, depuis la mort de Louis XIII. jusqu'en l'année 1652. Elle fut imprimée l'an 1671, *in 4.* & a été assez bien reçue du public. Le style en est bon; les choses y sont narrées sans flaterie, & avec beaucoup de connoissance des intrigues du cabinet. Il a encore fait un livre de controverse en Latin contre l'opinion des Protestans, touchant l'Eucharistie. Il mourut en juillet 1692, à l'âge de 90 ans, ayant eu de *Marie* Regnouard, morte en septembre 1674, 1. *Claude* de la Barde Marquis de Marolles, &c. reçu Conseiller au Parlement en 1658, mort le premier d'août 1679, sans postérité de *Catherine* Guyet, fille d'*Antoine* Maître des Comptes, morte le 25 novembre 1712; 2. *Denys* Docteur de la maison de Sorbonne, Chanoine de l'église de Paris, & Président de la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 16 février 1709, âgé de 71 ans; 3. ANNE-MARIE, qui suit; & 4. *Louise-Antoinette* de la Barde, mariée à *Jean* le Comte, Seigneur de Montauglan, Germonville, &c. Conseiller au Parlement, morte en octobre 1677, laissant pour fille unique, *Antoinette* le Comte, Dame de Montauglan, qui épousa *Louis-Anne-Jules* Potier, Marquis de Novion, Brigadier des armées du Roi, morte le premier de juin 1694, à l'âge de 23 ans, dont il est venu des enfans.

ANNE-MARIE de la Barde épousa *Jean* de Brion Marquis de Combronde, Baron de Salvert, &c. Conseiller au Parlement, & mourut le 28 février 1700, âgée de 64 ans. Ses enfans qui furent substituez au nom & armes de la Barde, furent 1. *Jean-Antoine* de Brion de la Barde, Marquis de Combronde & de Marolles, reçu Conseiller au Parlement en 1683, mort sans alliance le 15 décembre 1708, âgé de 43 ans; 2. NOEL-FRANÇOIS, qui suit; & 3. *Antoinette* de Brion de la Barde, mariée à *Charles* Amelot, Marquis de Mauregard, &c. Président à la troisiéme Chambre des Enquêtes.

NOEL-FRANÇOIS de Brion de la Barde, avoit été destiné à l'Etat Ecclésiastique, qu'il quitta après la mort de son frére aîné, & fut Marquis de Combronde & de Marolles. Il a épousé en août 1714, *N.* de Pommereu, fille de *Louis* Seigneur de la Bretesche, Maître des Requêtes, & de *N.* Bernard. * Wicquefort, *Traité de l'Ambassadeur*, *tome* 1. *pag.* 360. Le P. le Moine, *Traité de l'Histoire*. L'Abbé de Marolles, *Dénombrement des Auteurs. Memoires du tems.* Bayle, *Dict. Crit.*

* BARDE, petite isle d'Asie dans la presqu'isle deça le Gange à l'embouchure & au nord du Mendoa qui la sépare de l'isle où la ville de Goa est située.

BARDELEBEN. *Voyez* BARLEBEN.

BARDELLES, *Bardellæ*, Abbaïe de France dans le Berri, sur la petite riviére du Nahon, près de la ville de Valençay. * Mary, *Dict. Géogr.*

* BARDENFLETE, nom d'une très ancienne famille noble du Duché de Brêmen. * *Gr. Dict. Hist. Holl.*

BARDES, Poëtes & Musiciens des anciens Gaulois, étoient chargez de composer des vers à la louange des personnes illustres. Ils furent ainsi appellez d'un certain Bardus, fils de Druys, qui regnoit dans les Gaules. Il y avoit parmi les Gaulois quatre sortes de personnes comprises sous le nom général de DRUIDES, sçavoir, les VACERES, qui vaquoient aux mystéres de leur religion; les EUBAGES, qui étoient occupez à juger des prodiges, pour en tirer des conjectures de l'avenir; les SARRONIDES, qui rendoient la justice, & instruisoient la jeunesse Gauloise dans les Sciences & dans les beaux Arts; & les BARDES, qui célébroient en vers les faits héroïques des Grands Hommes. Diodore de Sicile marque que ces derniers étoient en si grande vénération parmi le peuple, que leur chant arrêtoit la fureur des gens de guerre. On croit que ces Bardes habitoient sur cette montagne du païs Auxois en Bourgogne, qu'on appelle encore *Mont bart* ou *Mont-Barre*, en Latin *Mons Bardorum*. * Ammien Marcellin, *l.* 15. Strabon, *l.* 4. Diodore, *l.* 5. Chasseneu, *in Catal. Gloriæ mundi, part.* 12. Dupleix, *aux Mémoires des Gaules, l.* 3. *c.* 15.

BARDESANES, Heréſiarque Syrien, qui vivoit en Mésopotamie dans le second siécle, & habitoit dans la ville d'Edesse, fut Disciple de Valentin; mais ensuite détrompé des imaginations de cet Heréſiarque, il écrivit contre lui & contre les Marcionites & contre les autres Sectes de son tems. Il abandonna une partie des erreurs de Valentin, mais il en retint pourtant quelques unes, & fut auteur d'une heréſie qui fut appellée de son nom. Il inventa plusieurs générations d'Eons; & nia la résurrection des morts. Il reconnoissoit à la verité la Loi, les Prophétes, & tout le Nouveau Testament; mais il recevoit aussi quelques Ouvrages apocryphes, & écrivit plusieurs livres avec beaucoup d'esprit & d'érudition. On tient qu'il étoit ami d'Abgar Prince d'Edesse, qu'il travailloit avec lui, & qu'il avoit part à ses études. Ses principaux Ouvrages sont deux livres traduits du Syriaque en Grec par ses Disciples, l'un contre Marcion & d'autres Heretiques, & l'autre *du Destin*. Ce dernier étoit adressé à Antonin, que saint Jérôme croit être l'Empereur Marc Antonin: mais il n'y a pas d'apparence que ce livre écrit en Syriaque fut adressé à un Empereur Romain; & Eusébe ne dit point que l'Antonin, à qui il étoit adressé, fût Empereur. Bardesanes avoit composé ce livre à la priére de ses amis, en forme de Dialogue. Eusébe en rapporte un long & beau fragment dans le sixiéme livre *de la Préparation Evangelique*, qui contient une vive peinture des mœurs des Chrétiens, & de celles de differens peuples. Il avoit encore fait quelques autres Ecrits. Saint Epiphane suppose que Bardesanes a été Catholique pendant quelque-tems; mais Eusébe, plus digne de foi, en parle comme d'un homme qui a toujours été dans l'erreur. Saint Epiphane rapporte qu'Apollonius de *Chalcédoine*, qui avoit enseigné la Philosophie à Marc-Aurele, & qui passoit pour le plus célébre Stoïcien de son tems, fit tout ce qu'il put pour faire apostasier Bardesanes, & que ce dernier resista courageusement à ses sollicitations, & composa même divers Traitez pour défendre la doctrine qu'on lui vouloit faire abandonner. Dans un autre endroit, il le compare à un vaisseau chargé de marchandises précieuses, lequel après avoir fait un heureux voyage, fait naufrage au port. Saint Jérôme remarque que son Traité du Destin étoit composé contre Abydas Astronome. Il laissa des Sectateurs nommez *Bardesanites* qui inventérent de nouvelles erreurs, & un fils appellé *Harmonius*, qui composa plusieurs livres, que saint Ephrem d'*Edesse* a refutez. * Saint Jérôme, *in Catal. c.* 33. Eusébe, *Hist. l.* 4. *c. ult. Praeparat. Evangel. l.* 6. S. Epiphane, *Hær.* 56. S. Augustin, *de Hær. c.* 35. Baronius, *An. Chr.* 175. Tillemont. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. des trois premiers siécles.*

BARDESANES de Babylone, qui vivoit dans le troisiéme siécle, composa du tems d'Alexandre *Sévére*, un Traité des Gymnosophistes, Philosophes des Indiens. Il divise ces Gymnosophistes en deux Ecoles, en Brachmanes & en Samanéens, dont il loue fort l'austérité, qui est si grande, qu'ils ne se nourrissent que des fruits qui viennent sur les arbres le long du Gange, & qu'ils se contentent d'un peu de ris & de farine qu'on leur donne. Leur prétendue sainteté est en si grande vénération, que le Roi du païs leur rend visite, & se prosterne devant eux, étant persuadé que le repos & la tranquillité de son Etat dépend uniquement de leurs priéres, ausquelles il se recommande avec beaucoup d'instance. C'est de S. Jérôme que l'on apprend ces particularitez; en voici les termes. *Bardesanes vir Babylonius in duo dogmata apud Indos Gymnosophistas dividit; quorum alterum appellat Brachmanas, alterum Samanæos; qui tantæ continentiæ sunt, ut vel pomis arborum juxta Gangem fluvium, vel publico oryzæ aut farinæ alantur cibo; & cum rex ad eos venerit, adorare illos solitus sit, pacemque suæ provinciæ in illorum precibus arbitrari sitam.* * Porphyre, *l.* 4. *de Abstin.* S. Jérôme, *l.* 2. *adversus Jovinianum.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3. *pag.* 483. & Jonsius, *Script. Hist. Phil. c.* 10.

BARDESEY. *Cherchez* ANDRO.

BARDET (Pierre) Avocat né à Montagut en Bourbonnois, le 15 décembre 1581, fit ses études d'Humanitez au Collége des Jésuites de Moulins, où il eut pour compagnon M. de Lingendes, depuis célébre Prédicateur, & Evêque de Sarlat & de Mâcon, & acquit avec lui une grande connoissance de la Langue Gréque. En 1614, il commença l'étude du Droit dans l'Université de Toulouse, sous Messieurs Maran & la Coste, Disciples du fameux Cujas. En 1617, il fut reçu Avocat au Parlement, & commença à recueillir les arrêts qu'il entendoit prononcer aux audiences, & continua de la sorte jusqu'en 1643, que les affaires du Palais, & principalement les écritures l'occupérent tellement, qu'il n'eut plus le tems d'assister aux audiences. En 1663, il se retira à Moulins, où il mourut le 20 septembre 1685, dans l'exercice d'une singuliére piété, qu'il avoit fait succeder à ses études & à ses emplois. La principale disposition de son testament fut pour procurer au lieu de sa naissance l'érection d'une eglise parroissiale, à cause de l'incommodité que les Habitans avoient d'aller à la paroisse un peu éloignée. Deux de ses neveux mirent entre les mains de M. Berroyer, Avocat au Parlement, son intime ami, les Arrêts dont il avoit fait le recueil, & qui ont été donnez au public sous ce titre, *Recueil d'arrêts du Parlement de Paris, pris des Memoires de feu M. Pierre Bardet, ancien Avocat en la Cour, avec les Notes & les Dissertations de M. Claude Berroyer, Avocat au même Parlement*, in fol. à Paris 1690. * *Journal des Sçavans, tome* 18. *p.* 489.

BARDEWICK ou BARDEWIK, en Latin *Bardevicum*, *Bardivicum*, étoit autrefois une ville considérable de la Basse Saxe, qu'on dit avoir été bâtie 990 ans avant Jesus-Christ. Henry

Léon

Léon Duc de Saxe, la ruina l'an 1184. Il n'y reste plus qu'un château & un petit village, situé sur la riviére d'Ilmenow, dans le Duché de Lunebourg, à une lieue de la ville de ce nom, qui a profité des pertes de Bardewick. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARDI, *Bardium*, *Bardinum*, petite ville ou bourg du Duché de Parme en Italie, sur la frontiére de la Principauté du Val-de-Taro. Il est situé sur un rocher escarpé, avec un bon château. Il a un territoire séparé qu'on appelle le *Marquisat de Bardi*. Le Prince de Val-de-Bar qui étoit de la maison de Landi, & les Princes de la maison de Doria y ont fait leur résidence. Il appartient à présent au Duc de Parme, à qui il a été vendu avec Compiano qui est en proche. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

* BARDILUS (Burchard) célébre Jurisconsulte a publié en 1676, *Conclusiones Theoretico-practica ad Pandectas.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARDIN (Simon) fut Capitoul de Toulouse en 1329 & 1340. Il étoit Docteur en Droit, & il en est fait mention dans une protestation que les plus qualifiez Habitans de Toulouse firent en 1335, contre un Arrêt du Parlement de Paris, injurieux aux Capitouls de la ville, que l'on condamnoit à une ample réparation, pour avoir fait pendre, en 1331, un Ecolier nommé Aymeric Berenger. Cette famille ne subsiste plus. * La Faille, *Annales de Toulouse.*

BARDIN (Pierre) Conseiller au Parlement de Toulouse en 1483, où il y avoit eu déja un autre JEAN Bardin, Conseiller au Parlement avant l'an 1420, fut un homme d'érudition. Il composa divers Traitez, savoir, un *de l'Immunité des Maisons*; un autre *de la Jurisdiction Ecclésiastique*, dont il rapportoit l'origine aux Empereurs & aux Rois; Un troisiéme qui avoit pour titre, *Moyens de reprimer la trop grande autorité des Evêques*; & un Commentaire sur le titre des Decretales, *De Episcopali audientia*; mais ces Ecrits sont perdus. * Le même.

BARDIN (Guillaume) fils du précédent, étoit Conseiller Clerc au Parlement de Toulouse en 1444. Il écrivit une Chronique, à laquelle il donna le nom d'*Histoire Chronologique*, qui commence en 1031, & finit en 1454. Elle est écrite en Latin assez simple; mais pur pour le tems auquel il écrivoit. La Faille s'en est beaucoup servi pour la composition de ses Annales de Toulouse, & il le cite souvent. Elle n'a jamais été imprimée; l'original étoit dans la Bibliothéque du Chancelier Seguier, & il y en avoit une copie dans la Bibliothéque Colbertine. Guillaume Bardin vivoit encore en 1464. & un de son même nom & surnom, étoit Conseiller Clerc au même Parlement en 1454. * Le même.

BARDIN (Pierre) de l'Académie Françoise, naquit l'an 1590, dans la ville de Rouen, capitale de la Normandie, de parens qui le laissérent plus avantageusement partagé des biens de l'esprit, que de ceux de la fortune. Il fit ses premieres études chez les Jésuites, & dès ce tems-là ses Maîtres jugérent qu'il seroit un homme extraordinaire; mais ses actions & ses Ouvrages firent connoître depuis, que l'on n'avoit pas conçu d'assez hautes espérances de lui. Il ne voulut pas étudier pour devenir savant, mais pour être plus honnête homme, & il songea moins à enrichir sa mémoire, qu'à polir sa raison, & à régler ses mœurs. Il étoit propre à toutes les disciplines, mais il s'adonna particuliérement à la Philosophie & aux Mathématiques, avec un succès qui le fit admirer des plus habiles. Après avoir ramassé les plus belles pensées des Auteurs sacrez & profanes, il crut qu'il devoit en faire part au public. Il consacra son premier Ouvrage à la gloire de Dieu, par la Paraphrase de l'Ecclésiaste, qu'il composa, & à laquelle il donna le nom de *Pensées Morales*. Cet Ouvrage ayant été reçu du public avec un applaudissement général, cela lui donna courage d'en faire un autre, qui fut la premiere & la seconde partie du *Lycée*, dans lesquelles formant un honnête homme, il fit sa peinture sans y penser. Il travailloit à la troisiéme partie, lorsqu'il périt malheureusement à l'âge de quarante-deux ans. Il avoit conduit Monsieur d'Humiéres dans sa jeunesse, & depuis il étoit demeuré auprès de lui, pour l'assister de son conseil dans les plus importantes affaires. Voyant ce Seigneur en danger de se noyer, il accourut pour le secourir, sans considérer le péril où il s'exposoit; & dans cet empressement il perdit la force & l'haleine, de sorte qu'il ne put résister à l'impétuosité de l'eau, laquelle tournoyant en cet endroit, & y faisant comme un goufre, l'emporta au fond sans qu'on le pût secourir. Huit jours avant sa mort, il avoit parlé dans l'Académie, & son esprit s'étoit élevé si haut, qu'on pouvoit juger dès lors qu'il commençoit à se détacher de la terre par quelque pressentiment secret de l'avenir. Monsieur Chapelain, par l'ordre de l'Académie, lui fit cette belle Epitaphe:

Bardin repose en paix au creux de ce tombeau:
Un trépas avancé le ravit à la terre;
Le liquide Elément lui déclara la guerre,
Et de ses plus beaux jours éteignit le flambeau:
Mais son esprit exempt des outrages de l'onde,
S'envola glorieux loin des peines du monde,
Au Palais immortel de la félicité.
Il eut pour but l'honneur, le salut pour partage;
Et quand au fond des eaux il fut précipité,
Les vertus avec lui firent toutes naufrage.

Ceux qui ont connu cet Académicien, lui rendent des témoignages fort honorables, & disent que sa conversation étoit douce, & qu'il savoit si bien tempérer la sévérité de la vertu, qu'elle n'étoit fâcheuse à personne. Bien que sa fortune fût au dessous de son mérite, il la trouva assez élevée; & pour la rendre meilleure, il ne fit aucune de ces diligences serviles que la coutume rend presque honorables. La beauté de son esprit paroît dans celle de ses pensées & de son style, qui peut-être n'a point d'autre défaut que d'être un peu trop diffus. On parle de quelques autres Ouvrages de lui, comme sont, *Le Grand Chambellan de France*, *dédié au Duc de Chevreuse*, & imprimé à Paris chez Du Val, l'an 1623; *Un Livre dédié au Roi*; & *une Lettre assez longue sur la possession des Religieuses de Loudun*. Il avoit résolu d'intituler son Lycée *l'Honnête homme*, & il se plaignoit que Monsieur Faret, à qui il avoit communiqué son dessein, l'avoit prévenu, & s'étoit servi de ce titre. Paul Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise.*

* BARDO, Archevêque & Electeur de Mayence, issu d'une noble famille de Wéteravie, fut premiérement Abbé de Fulde & d'Hirsfelt, & fut élu Archevêque en 1031. Ses prédications pathétiques lui firent donner le nom de second Chrysostome. En 1037, il fit bâtir l'Eglise cathédrale. On dit que dans la derniere prédication qu'il fit à Paderborn en 1051, il prédit le jour de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruschius, *de Episc. Mogunt.* Bucelin, *Germ. sacra, partie 1.*

BARDO, est un Palais situé à une lieue de la ville de Tunis, dans une plaine féconde. Muley-Hascem, Roi de cette ville, le fit bâtir, & Mourat-Bey l'embellit. Cet édifice étoit enrichi de colomnes de marbres & de porphyre; les dorures, les plafons, les peintures à l'Arabesque, le nombre des appartemens, la somptuosité des meubles, tout y marquoit la magnificence du maître. Les jardins plantez d'orangers, des allées palissadées de grenadiers & de jasmins, les ombrages, les prairies, les parterres, les canaux, les fontaines, y formoient le plus délicieux séjour de l'Afrique; mais les guerres civiles y ont défiguré tous les ornemens de l'Art, & y ont à peine laissé les beautez de la nature. Amouda, fils unique & seul héritier de ce Mourat, voulut par son testament que cette maison fût commune à ses trois enfans, afin que les plaisirs qui les y assembleroient, tinssent toujours leurs volontez unies. * *Histoires des dernieres révolutions de Tunis.*

BARDO, petite ville des Etats de Savoye. *Cherchez* BARD.

* BARDOLF (Richard) Lord, l'un des Rebelles, qui s'étoient révoltez contre Henri IV. Roi d'Angleterre, s'attacha à la personne du Comte de Northumberland. Il le suivit en Ecosse, & de là dans la Principauté de Galles. Ensuite ils revinrent en Ecosse, & après y avoir amassé un nombre de troupes assez considérable, ils entrérent en Angleterre, & pénétrérent jusques dans le Duché d'York, où Rokeby Grand Shérif d'York, quoique très-inférieur en nombre, battit les Rebelles. Le Comte de Northumberland fut tué sur la place, & le Lord Bardolf fut fait prisonnier, mais tellement blessé qu'il mourut peu de jours après. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 3. liv. 1. p. 396. 400. 403. 404.*

BARDSEY. *Voyez* ANDRO.

BARDT, ville de la Pomeranie. *Cherchez* BARD.

BARDT, (la Seigneurie de) partie de la Pomeranie Citérieure en Allemagne. *Cherchez* BARD.

BARDUS I. de ce nom, cinquiéme Roi, mais Roi fabuleux des anciens Gaulois, aimoit extrêmement la Musique & la Poësie, & établit des Savans qui en faisoient profession, & qui furent nommez *Bardes*. BARDUS II. autre Roi des Gaulois a vécu long-tems après le premier. Dupleix parle de l'un & de l'autre dans les Mémoires des Gaules, où il cite le Bérose supposé par Annius de Viterbe, source d'une infinité d'autres fables.

BARDUS (Jérôme) de Florence, Religieux Camaldule, vivoit sur la fin du XVI. siécle, & écrivit une Chronique qui finissoit en 1580.

* BARDUS (Marc Antoine) né à Sienne dans le Duché de Florence, fameux Jurisconsulte, a écrit en 1581, *De Tempore utili & continuo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BARDUS (François) a écrit & publié en 1635, *Commentaris de Conscientia dubia & scrupulosa.* * Les mêmes.

BAREDGE, ou LA VALLEE DE BAREDGE, *Baregiina Vallis*, petit païs de France dans la Gascogne, & en particulier dans le Comté de Bigorre, au pié des Monts Pyrénées. Cette vallée n'est pas de grande étendue, car elle ne contient que quinze ou seize villages ou châteaux; mais elle est très-célèbre par la bonté de ses eaux médecinales qui y attirent un grand nombre de personnes infirmes de toutes les provinces de France & d'Espagne. Le principal lieu de cette vallée est Baredge, village renommé pour ses bains. Il est à peu près au midi de Tarbe, dont il est éloigné d'environ dix lieues. * De Marca. Baudrand.

BAREILLES. *Voyez* VARILLES.

BAREITH. *Voyez* BAREYTH.

BAREND. *Voyez* BARENT.

BARENDS (Guillaume) *Voyez* BARENTIUS.

BARENSON (Guillaume) *Voyez* BARENTIUS.

BARENT (Dieteric) Peintre d'Amsterdam, fils d'un assez mauvais Peintre, mais Disciple chéri du Titien, chez lequel il demeura assez long-tems, & de qui il fit le portrait, qui se voit encore à Amsterdam, chez Pierre Isaac Peintre. Depuis son retour d'Italie, il fixa sa demeure en cette ville, où il fit de fort belles choses, & y mourut en 1582, âgé de 48 ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

BARENTIUS ou plutôt BARENTSON (Guillaume) Pilote d'un vaisseau, avec lequel les Hollandois ont eu le courage de pénétrer pour la troisiéme fois les païs les plus avancez du septentrion. Ce Pilote mourut l'an de Jesus-Christ 1596, dans cette expédition admirable, aussi digne d'être connue, dit Grotius dans l'Histoire, que celle de Vespuce & de Colomb. Il resta de ce long & pénible voyage douze personnes, tant matelots que soldats qui revinrent en assez bonne santé, au grand étonnement de tous ceux qui les virent. * Hugues Grotius, *Hist. l. 5.* Joh. Jac. Hofman, *Lexicon. Univers.*

* BARENTIN, village de France en Normandie dans le païs de Caux, au nord-nord-ouest de Rouen, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* BARENTON, village de France en Normandie dans l'Evêché d'Avranches, sur les confins du Maine, à l'est-sud-est d'Avranches, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BARESCATH, *Barescatta*, ville de la grande Tartarie en Asie. On la met dans le Mawaralnahar; mais on n'en indique pas la situation, & elle ne paroît pas dans les cartes de Sanson. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

BAREUTH. *Voyez* BAREYTH.

BAREYTH, *Baruthum*, ville de Franconie, est la résidence ordinaire du Marquis de Brandebourg de la branche de Culembach, qui a pris le nom de Bareyth. Elle n'est pas grande; mais elle est belle & bien bâtie, & dans un fort beau païs de chasse. Le château du Prince est commode, & accompagné de tout ce qui peut contribuer aux délices d'une Cour, qui est des plus polies d'Allemagne. *Voyez* BRANDEBOURG.

* BAREZZO-BAREZZI, Italien, a traduit en sa langue divers Ouvrages Espagnols, comme, 1. *Le Pecora ou Histoire* [illegible] de l'Espagnol Gérard, composé par Gonsalve de Cespède de Meneses, imprimé à Venise en 1630, *in quarto*; 2. *La Picara Giustina ou la Gueuse vagabonde* de François Ubeda; 3. *Le Gusman d'Alfarache* de Mathieu Aleman; 4. *Lazarille de Tormes*, ou le Gueux de Castille. * Baillet, *Jugement des Savans*, *N.* 988.

BARFLEUR, *Barofluctum*, bon bourg de France, situé dans le diocèse de Coutance en Normandie, sur le Cap de Wick, à cinq lieues de la petite ville de Cherbourg, du côté du levant. Ce lieu est devenu fameux par la défaite de la flote de France sur laquelle les Amiraux Russel & Almonde qui commandoient les flotes Angloise & Hollandoise, remportèrent une victoire signalée. * Maty, *Diction. Geogr.*

* BARFUS, famille noble de Gorzke, vint en 926 dans la Marche de Brandebourg. BERNARD HENRI de Blankenbourg fut Conseiller de l'Electeur. En 1704, il maria JEAN GEORGE premier Comte de Barfus. Il a été Veld-Maréchal du Roi de Prusse, premier Président du Conseil secret & Gouverneur de Berlin. Il eut plusieurs fils dont l'un nommé FREDERIC mourut en Hongrie dans la 13 année de son âge. FRANÇOIS HENRI fut Page du Roi de Prusse. En 1714, il y avoit aussi en Dannemark un Amiral du nom de Barfus. Autrefois ceux de cette famille s'étoient aussi beaucoup étendus en Poméranie, ayant en 1245, acheté du Duc la charge héréditaire de Président de Stettin avec toutes les immunités, & tous les privilèges; & depuis ce tems-là, cette place a été toujours depuis occupée par quelqu'un de cette famille. Mais cette ligne s'est éteinte, vers le milieu du XVI siècle. Il y a aussi eu en Silésie une branche de cette famille, mais elle s'est éteinte en 1718. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Marck. Chron. p.* 30. Micrælius, *Pommerl. l.* 2. *p.* 630.

BARGA ou BARGES (Pierre Ange de) *Voyez* ANGELI (Pierre).

BARGA, petite ville de Toscane en Italie, est sur la rivière de Serchio dans le Florentin, & presque entièrement enclavée dans les terres de Luques, entre la ville de ce nom & celle de Castel-Nuovo de Carfagnana, dont elle n'est éloignée que de deux lieues. * Maty, *Diction. Geogr.*

BARGÆUS, (Pierre Ange) excellent Poëte Italien & Latin du XVI siècle, natif de Barga, ville de la Toscane. On a imprimé ses Ouvrages dans une Collection divisée en cinq livres. On trouve encore plusieurs de ses pièces dans un livre intitulé *Deliciæ Poetarum Italorum*. Les meilleures sont ces deux, *Syrias & Cynegetica*. Il a aussi écrit en prose un petit Commentaire sur les Obélisques en général & en particulier sur celui qui fut érigé par les soins de Sixte V. à qui ce livre est dédié. On a encore de lui une lettre fort ample adressée à Pierre Usimbard, intitulée *de privatorum publicorumque ædificiorum Urbis Romæ Eversoribus*. * Gyraldi, *Dial. 2. de Poët. sui temp.* Hanckius, *de Script. Rom. partie* 2. Baillet, *Jugemens sur les Poëtes, tome* 4. *partie* 1. *n.* 1349. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725. *Voyez* ANGELI (Pierre).

* BARGALIO étoit Professeur en Droit à Sienne. *Voyez* Bayle sur ACCARISI (François).

* BARGALONE ou BARGELONE, petite rivière de France, prend sa source dans le Quercy, coule du nord-est au sud-ouest, & tombe dans la Garonne, proche d'un lieu nommé *la Magistère*.

* BARGALONE, autre petite rivière de la même province que la précédente, coule à peu près comme l'autre dans laquelle elle se rend un peu au dessus de Montesquiou.

BARGATES, Persien, trouva moyen de s'insinuer dans la confidence du Mage Smerdis, qui avoit usurpé le thrône. Ayant en son pouvoir les clefs du Palais, il donna entrée aux Conjurez dans la chambre de ce Mage, qu'ils trouvèrent couché avec une de ses Maîtresses. Bargates avoit auparavant détourné toutes les armes, avec lesquelles il auroit pu se défendre, & ainsi il leur fut aisé de s'en défaire, l'an du monde 3514 & avant Jésus-Christ 521. * Ctésias. Hérodote, *l.* 1.

* BARGE, bourg de Piémont sur les confins du Marquisat de Saluces, à l'occident méridional de Saluces, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BARGEAC, petite ville de France dans le Bas Languedoc & dans l'Evêché d'Uzès, à peu près au nord d'Uzès, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* BARGEDORF ou BARGEDORP, petite ville de la Basse Saxe à deux milles de Hambourg, sous la jurisdiction de Hambourg & de Lubek. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BARGEMON ou BARJAMON, *Bargemonum* & *Barjamonum*, petite ville de France en Provence, à cinq lieues de la mer, dans le diocèse de Fréjus & dans la Viguerie de Draguignan, étoit autrefois un appanage des cadets de la Maison des Comtes de Provence; comme il est facile de le prouver par diverses chartres que M. Du Puy avoit tirées du monastère de Cluni, de saint Victor & d'ailleurs, & qui sont dans la Bibliothèque du Roi. Le Pape Grégoire VII. fait mention de Bargemon dans une Bulle de 1084, adressée à Richard Abbé de Saint-Victor-lez-Marseille, le même qui fut fait Cardinal par Alexandre II, & non pas, comme quelques-uns l'ont cru, à Hugues qui étoit mort en 1060, & qui n'avoit été Abbé que durant trois ou quatre mois. Il est aussi parlé de cette ville dans une autre Bulle de Paschal II. adressée, l'an 1114, à Othon aussi Abbé du même monastère de Saint-Victor, & rapportée par Messieurs de Sainte-Marthe, dans le IV volume de la France Chrétienne, & par d'autres. Bargemon est située sur une colline fertile, couverte de vignes & d'oliviers, & entourée de de montagnes. Son nom signifie doublement montagne; car *Barg* & *Berg* en Celtique, veut dire *Mont*; & le nom de *Berger* tire son origine de ce mot. Il y a apparence que ceux qui vouloient expliquer celui de *Berg* par *Mont*, en formèrent le nom de *Bargemon*. Cette ville est célèbre par une image miraculeuse de Notre-Dame de Montaigu que l'on garde dans une église desservie par les Augustins Déchaussez. Bargemon est la patrie de *Louis* MORERI premier Auteur de ce Dictionnaire.

On joint ordinairement à Bargemon, FAYAS ou FAYARS, qui fut ruiné par les Sarasins dans le VIII siècle, au même tems que saint Porcaire, Abbé de Saint-Honoré de Lerins, & ses Moines furent martyrisez par ces Barbares; ou plutôt dans le IX siècle, pendant les courses que les mêmes Sarasins faisoient de leur forteresse de *Fraxinet*, dont Baronius, Sigebert & Luitprand parlent si souvent, & qui n'en est éloignée que de cinq ou six lieues. Les Historiens sont en peine de savoir où étoit cette célèbre retraite des Infidèles, nommée *Fraxinetum*. Elle étoit en Provence, dans le diocèse de Fréjus, près du Golfe de Grimaud, & au même lieu qui est nommé aujourd'hui *la Garde du Frênet*, en Latin *Garda Fraxineti*. C'est un bourg entouré de bois, que ceux du païs nomment *Maures*, pour marquer que ce fut la retraite des Sarasins, que Guillaume I Comte de Provence chassa entièrement vers l'an 980, auquel il ruina leur retraite du Fraxinet. Il est fait mention de *Fayas* dans les Archives du monastère de Cluni de l'an 1015, du tems que saint Odilon, Abbé du même monastère, fut appellé à Lérins. Quelques inscriptions, & des tombeaux qu'on a trouvez avec les pièces de monnoye, & les vases que les Payens mettoient dans les sépulcres, marquent son ancienneté. * Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence*. Gosellay, *Vita Johannis Cassiani*.

BARGEMON (Guillaume de) l'un des plus galants Poëtes de la Cour de Raimond-Berenger V. du nom, Comte de Provence, mourut extrêmement âgé vers l'an 1285, dans le Royaume de Naples, où il étoit allé pour le service du Roi Charles I. son Prince. * Nostradamus, *Traité des Provençaux*.

BARGENY ou BANGY, en Latin *Bergenium*, bourg ou petite ville d'Ecosse, dans le Comté de Carrick, près de la rivière de Gyrven, à quatre lieues de la ville d'Ayr, du côté du midi. Elle donne le titre de Lord à une branche de la famille d'Hamilton. * Maty, *Diction. Geogr.* *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 2. 260.

BARGES. *Voyez* BARGA.

BARGIORAS (Simon) c'est-à-dire, *fils de Gioras*, brave Capitaine séditieux & scélérat, défendit vigoureusement la ville de Jérusalem, lorsqu'elle fut assiégée & prise par Tite l'an de Jésus-Christ 70. Il fut pris, mené en triomphe, & eut la tête coupée à Rome l'année suivante. * Josèphe, *Guerre des Juifs*. Xiphilin, *en Dione*.

BARGU, grande plaine d'Asie dans la Tartarie à l'occident de l'Océan oriental, & à l'orient de la Sibérie.

BARGUA DE REGOA, *Bargua Regensis*, étoit autrefois une ville des Callaiques-Bracariens, qu'on nommoit *Tamabriga*. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un petit village, situé dans le quartier de Tra-los-Montes, province de Portugal, à sept lieues de la ville de Bragance, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

BAR-HADBESCIABA, Ecrivain Syrien, a composé selon Ebed-Jesu dans son Catalogue des disputes touchant les fausses Religions, une Histoire Ecclésiastique, & des Commentaires sur les Pseaumes, & sur l'Evangile de saint Marc. * M. Simon.

BARHEIT. *Voyez* BAREYTH.

BARHUT. *Voyez* BARRUT.

BARI, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché & Archevêché, qui a pour suffragans Bitonte, Molfeta, Giovenazzo, Ruvo, Conversano, Monervino, Polignano, Lavello & Bitetto. Elle est sur la Mer Adriatique, & est capitale d'une petite province, *dite la Terre de Bari*. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Barium*, *Barinum*, *Baris* & *Barutum*. C'est une ville très-ancienne, dont Strabon, Pline & Ptolomée ont fait mention. Tacite en parle aussi, & Horace, *l.* 1. *sat.* 5. *v.* 97. Bari a été soumise aux Romains; & après la décadence de l'Empire, elle est souvent tombée sous le pouvoir des Sarasins & des autres Barbares. Depuis, elle fut soumise aux Grecs, & souffrit beaucoup au commencement du XI siècle, sous l'empire de Basile. Vers l'an 1009, Mélès, Duc de Bari, fit soulever la Pouille & la Calabre contre les Grecs. Elle a eu ensuite des Ducs particuliers, & a reconnu les Rois de Naples, qui étoient sacrez en cette ville, aussi bien que ceux de Sicile. Le corps de saint Nicolas Evêque de Myre y fut apporté vers l'an 1087, lorsque la Lycie fut ravagée par les Barbares. Bari est une jolie ville bien peuplée, assez marchande, & dans un terroir extrêmement fertile. LA TERRE DE BARI fait partie de la Pouille, que les Anciens ont nommée *Apulia Peucetia*. Cette province, qui est le long du Golfe de Venise, entre la terre d'Otrante & la Basilicate, est une des douze provinces du Royaume de Naples, dans la Pouille, dont elle compose la meilleure partie; parce qu'elle est extrêmement fertile & bien cultivée, sur tout vers la côte du Golfe de Venise. Outre la ville capitale, elle a Trani, Ruvo, Molfetta, Giovenazzo, Andria, Altamura, Bisiglie, Bitonte, Conversano, Gravina. * Pline, *l.* 5. *c.* 11. Pomponius Mela, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 9. Sigebert, *in Chron. ad an.* 1087. Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

Le Pape Urbain II. célébra le premier octobre de l'an 1098, un Concile à Bari, où saint Anselme de *Cantorbery* disputa contre les Grecs. Il s'agissoit de l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine; & ce Saint y parla savamment de la procession du saint Esprit. Decio Caraccioli y assembla l'an 1607 un Concile diocésain, où l'on publia des Ordonnances synodales qui ont été imprimées.

BARI (Barthelemi de) ainsi appellé du nom de sa patrie, ca-

tra dans l'Ordre de saint Dominique, d'où il sortit pour être Evêque de Veglia, sous la métropole de Trani. Ughel remarque qu'il fut Aumonier de Charles II. Roi de Sicile, & qu'il est fait mention de lui dans les regitres royaux sous l'an 1327; mais il n'en dit rien de plus: les autres Ecrivains sont encore plus secs sur ce qui le regarde, & Altamura seul lui attribue des Commentaires sur le Pentateuque, sans dire s'ils ont été imprimez, ou en quelle Bibliothéque on les garde. * Echard. *Script. Ord. Præd. t. 1.*

BARIA. *Voyez* BERIHA.

* BARIAC (Gabriel) a publié en 1599, *Introductio in Artem Jesuiticam.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARJAMON. *Cherchez* BARGEMON.

BARJAN (Nicolas) de l'Ordre de saint Augustin. *Cherchez* NICOLAS.

* BARICELLE (Jules César) célébre Médecin a écrit. *Hortulus Genialis; De Sudore corporis humani libri quatuor.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAR-JESU-ELYMAS, faux Prophéte que S. Paul rendit aveugle en la ville de Paphos dans l'isle de Cypre, parce qu'il tâchoit de séduire l'esprit de Sergius Paulus, Proconsul Romain, pour le détourner d'embrasser le Christianisme l'an de Jesus Christ 45. Elymas est un mot Arabe qui signifie *Mage.* S. Denys dit, que Bar-Jesu écrivit depuis un livre contre la doctrine que saint Paul avoit enseignée. * *Actes, ch.* 13.

BARILLES. *Voyez* VARILLES.

BARJOLS, ville de France en Provence avec Balliage, que les Auteurs Latins nomment *Barjolium.* Elle est assez jolie, dans un terroir extrêmement fertile, & arrosé de divers ruisseaux. Barjols est dans le diocése de Fréjus, avec une église collégiale, fondée depuis l'an 1060, par Raimbaud Archevêque d'Arles. Cette église a possédé autrefois le corps de saint Marcel, Evêque de Die, dans une châsse d'argent. Lorsque la ville fut prise le sixiéme mars 1562, pendant les guerres civiles, les Protestans prirent la châsse, & brulérent les Reliques de ce saint Evêque. Depuis, les troupes de la Ligue prirent Barjols le 14 mai 1590, & ne la traitérent pas plus doucement que les autres. Robert Roi de Naples, &c. Comte de Provence, aima beaucoup cette ville, où il avoit été elevé; & en 1322, il la fit chef de Balliage, & y établit un Viguier. * Saxi, *Pontif. Arelat.* Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.*

BARJOLS (Elie dit de) *Cherchez* ELIE.

* BAR-JONA, c'est à dire, *fils de Jona*, ou *fils de la Colombe.* C'est le nom que Jesus Christ donne à S. Jean au *ch.* 16. *v.* 17. de l'Evangile selon S. Mathieu.

BARIQUICEMETO, *Bariquicemeta*, païs de la Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Il est dans la partie méridionale du gouvernement de Venézuéla, le long de la riviére de Bariquicémeto, qu'on nomme aussi *Baria* ou *Rio de S. Pietro*, qui va se décharger dans l'Orénoque conjointement avec le Pato, aux confins de la nouvelle Andalousie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARIS, ville de Pamphilie, dans la Pisidie, région de l'Asie Mineure, proche des sources du fleuve Cataractes, vers le Mont Taurus, à trente milles de la ville d'Antioche de Pisidie, du côté du couchant. Il y a un siége episcopal suffragant du Patriarche d'Antioche.

BARIS, montagne de Jérusalem. *Cherchez* ANTONIA.

BARIS, montagne d'Arménie. *Cherchez* BERIS.

BARISCIANO (Marquis de) *Cherchez* CARACCIOLI.

* BARKAN, bourg de Hongrie qui n'est séparé de Gran que par le Danube, & qui peut être regardé comme un des fauxbourgs de cette ville. Ce lieu est remarquable par deux victoires que les Chrétiens ont remportées sur les Turcs en 1664, & en 1683.

BARKASTED. *Cherchez* BERGAMSTEDT.

BARKIAROK, fils de *Malek Schah*, quatriéme Sultan de la maison des Selgiucides. Son régne fut beaucoup traversé par plusieurs revers de fortune. Il étoit l'aîné de tous les enfans de Malek Schah, & lui succéda l'an de l'hégire 485, de Jesus Christ 1092. Il eut affaire à une belle-mére, qui ayant eu un fils de Malek Schah, le voulut élever sur le Thrône. Il s'appelloit *Mahmud*, & n'étoit âgé que de quatre ans. Cependant il fut déclaré Sultan & héritier de tous les Etats de son pére, tandis que Barkiarok étoit à Ispahan, qui étoit alors le siége royal des Selgiucides. Il fut assiégé & pris par sa belle-mére dans Ispahan; mais quelques personnes lui donnérent le moyen de s'échapper. Il eut ensuite affaire à deux de ses oncles successivement. S'étant reconcilié avec Mahmud, dont la mére étoit morte, & vivant ensemble en bonne intelligence, quelques personnes se saisirent de lui, le livrérent à son frére; & on étoit prêt de le rendre aveugle, quand Mahmud mourut subitement de la petite vérole; & ceux qui s'étoient saisis de lui, furent les premiers à le proclamer Sultan aprés cette mort. Aprés cela un Visir qu'il avoit disgracié, suscita contre lui Mohammed, un autre de ses fréres, qui résidoit dans l'Adherbigian. Aprés plusieurs combats, on traita enfin d'accommodement; & par le traité Mohammed demeura maître des provinces de Syrie, de Mésopotamie, de Médie, d'Arménie & de Géorgie; le reste de l'Empire, savoir, la Perse, l'Iraque ou le païs des Parthes, le Chorassan, le Mazanderan, la province de delà le Gihon, le Kerman, & une partie des Indes de deçà le Gange, devoient appartenir à Barkiarok. Il mourut âgé de 25 ans, aprés en avoir régné 13. Il laissa son fils *Malek Schah* I. du nom pour son successeur. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARKINGE. *Cherchez* ADAM de BARKINGE.

BARKLAY. *Voyez* BARCLAY.

BARKLEY, *Barclayum*, bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocester à 89 milles Anglois de Londres. Il est sur le bord occidental de la Saverne, entre la ville de Glocester & celle de Bristol, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * *Diction. Angl.* Maty, *Diction. Géogr.*

* BARKLOW, petite place d'Angleterre dans le nord-ouest du Comté d'Essex. L'on y a découvert quelques anciens tombeaux, & comme il s'est donné là une bataille sanglante, où l'on fit grand carnage des Danois, les Habitans donnent le nom de *Danes-blood*, c'est à dire, *sang Danois*, aux bayes rouges de l'hiéble qui croissent en quantité dans ces quartiers. * Beverell, *Délices d'Anglet. p.* 74.

BARKSHIRE. *Voyez* BARCKSHIRE.

BARKSTEIN. *Voyez* PARKSTEIN.

BARKWAY, bourg d'Angleterre dans le quartier d'Edwinstrée, dans la partie septentrionale du Comté de Hartford. * *Diction. Angl.*

BARLAAM (saint) Martyr de Syrie en Cappadoce, dans le III ou le IV siécle, est fameux par les éloges que saint Basile & saint Chrysostome ont faits de lui. On ne sait pas le tems de son martyre; mais il est constant qu'il confessa généreusement la Foi de Jesus Christ. Saint Basile dit que c'étoit un homme grossier, & que cependant il répondit avec sagesse au Tyran. Il fut chargé de coups de fouets, & ensuite mis sur un chevalet, & déchiré avec des ongles de fer: enfin on mit sur ses mains étendues proche de l'Autel, des charbons allumez avec de l'encens, afin qu'en secouant ces charbons sur l'Autel, on pût dire qu'il avoit offert de l'encens aux idoles; mais par une constance invincible, il laissa percer sa main par le feu, plutôt que de la secouer. Saint Basile ne dit point par quel genre de mort il finit sa vie. Saint Chrysostome ne parle point des tourmens de ce Martyr; mais il rapporte le même fait de sa main brûlée par le feu. On ne sait point l'endroit où il souffrit le martyre. Saint Jean Chrysostome semble supposer que le corps de ce Martyr étoit à Antioche: & l'on voit par saint Basile que le jour de sa fête étoit fort honoré à Césarée de Cappadoce. Sa fête se faisoit au printems dans l'église d'Antioche. Les Grecs postérieurs l'ont mise au 16, ou 19 novembre, & c'est dans ce dernier qu'elle se trouve marquée dans le Martyrologe Romain. * S. Basile, *tome* 1. *Hom.* 18. S. Chrysostome, *tome* 1. *Orat.* 71. Ruinart, *Acta Martyrum sincera.* Tillemont, *Mémoires ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, novembre.*

BARLAAM, Moine de saint Basile, depuis Abbé de S. Sauveur de Constantinople, & enfin Evêque de Gieraci, vivoit dans le XIV siécle. Il fut envoyé l'an 1339, en Occident par Andronic *le Jeune*, vers Philippe Roi de France & Robert Roi de Sicile, pour leur demander du secours; & parce qu'il ne pouvoit espérer de l'obtenir, qu'en réunissant l'Eglise Gréque avec l'Eglise Romaine, il fut chargé de cette negociation. Il obtint des lettres des deux Princes pour le Pape Benoît XII. Il le vint trouver & lui proposa l'assemblée d'un Concile général pour la réunion, & cependant fit instance que l'on donnât du secours à l'Empereur Grec avant la réunion. Le Pape lui répondit que la question sur la procession du S. Esprit étoit une question décidée; qu'il étoit inutile d'assembler un Concile général. Pour le secours, il lui fut refusé, à moins que les Grecs ne se réunissent de bonne foi. Barlaam étant de retour à Constantinople, eut une grande contestation contre Palamas, & les Moines qu'il appelloit *Hesycastes* ou *Quiétistes*, qu'il accusoit de renouveller les erreurs des Messaliantes. Ces Moines croyoient voir la lumiére qui avoit paru sur le Thabor, & soutenoient que cette lumiére étoit incréée & incorruptible, quoiqu'elle ne fût pas de l'essence de Dieu. Ils disoient la même chose de toutes les autres occasions, dans lesquelles Dieu avoit fait voir sa gloire aux hommes, & prétendoient que les Saints mêmes & les Anges ne voyoient pas l'essence divine, mais cette lumiére incréée, qu'ils appelloient *l'opération de Dieu.* Barlaam déféra Palamas & ses Sectateurs à l'Empereur & au Patriarche de Constantinople, & il se tint un Concile dans cette ville l'an 1340. Barlaam y combattit les Palamites; mais son sentiment fut rejetté, & le leur approuvé. Ce jugement fut confirmé dans un second Concile, sur la fin de l'an 1341, ou au commencement de l'an 1342, qui condamna la doctrine & la personne de Barlaam. Ces jugemens enflérent le cœur aux Palamites, qui entreprirent de séparer les maris des femmes, de leur donner la tonsure monachale, & de mettre des troubles dans Constantinople. Le Patriarche Jean XIV. fit citer Palamas à un Concile, & le condamna, lui & ses Sectateurs; mais Jean Cantacuzéne s'étant déclaré en faveur de Palamas, chassa Jean en 1347, & lui substitua Isidore, qui mourut en 1349, & eut l'année suivante pour successeur Calliste, autre Palamite, qui assembla un cinquiéme Concile à Constantinople, en présence des Empereurs Cantacuzéne & Jean Paléologue, dans lequel la doctrine de Palamas fut approuvée, & Barlaam condamné avec ses Sectateurs. Barlaam étoit mort alors. Aprés avoir été condamné en Orient l'an 1342, il s'étoit retiré en Occident, avoit pris le parti des Latins, & avoit été fait la même année Evêque de Gieraci dans la Calabre. Avant que d'être en Occident, il avoit écrit un Traité contre la primauté du Pape, & contre le sentiment des Latins sur la procession du S. Esprit; mais depuis il soutint le contraire, dans les lettres qu'il a écrites aux Grecs, & qui sont imprimées dans la Bibliothéque des Péres. On a encore de lui un Traité de Morale suivant les sentimens des Stoïciens, *Ethica secundum Stoïcos*, qu'on peut voir dans le VI volume des anciennes leçons de Canisius. Le P. Labbe s'est trompé en faisant deux Barlaam, l'un Moine, & l'autre Evêque de Gieraci. * Nicéphore Gregoras. Boccace, *in præf. de Orig. Deor.* Sponde, *A. C.* 1332. 1339. *& seq.* Jean Cantacuzéne, *l.* 2. Pratéole, *de Hær.* Stapleton, *l.* 2. *de Majest. Eccles. Rom.* Pontanus, *in Not. ad Cantac.* Vossius, *de Mathem. cyc.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XIV siécle.*

BARLAAM, Solitaire de Perse. Le Martyrologe Romain moderne marque au 27 de novembre la fête de Barlaam & de Josaphat, comme de deux Saints des Indiens. On trouve dans les Actes de leur Vie sous le nom de Josaphat, un jeune Prince, élevé dans le luxe, qui sentant sa misére, & ayant oui parler de l'autre vie, desiroit d'être instruit. Dieu lui envoya un Hermite déguisé en Marchand, sous le nom de *Barlaam*, qui, sous prétexte de dé-

découvrit de perles & de diamans, l'instruisit de la Religion de Jesus-Christ. Le pere de ce Prince, indigné de ce que son fils avoit changé de religion, persécuta les Chrétiens, & fit son possible pour le faire renoncer à la foi qu'il avoit embrassée. N'en ayant pu venir à bout, il s'avisa de partager avec lui son Royaume, afin que les soins du gouvernement le détournassent de son application aux devoirs de la Religion Chrétienne. Mais ce Prince continua de vivre en bon Chrétien, convertit son pere, & remit sa couronne sur la tête d'un autre, qu'il connoissoit sage, vertueux & expérimenté. Etant descendu du thrône, il alla rejoindre son Maître Barlaam, dans la solitude, où il acheva saintement sa vie, dans les exercices de la pénitence, & dans la méditation continuelle des vertus célestes. Voilà l'histoire, qui est accompagnée de circonstances si extraordinaires, qu'on a peine à croire que l'Auteur n'ait pas enchéri sur la vérité. * *Vita Barlaam & Josaphat*, *in edit.* Damasc. & *apud Surium*. Huet, *Origine des Romans*. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de novembre*.

B A R L Æ U S ou de B A R L E (Melchior) Poëte Latin au XVI siécle, natif d'Anvers, & étoit fils de *Lambert Barlæus*, Chef-garde des Archers d'Anvers. Il publia dès l'an 1562, divers Poëmes ingénieux, comme *Brabantiados libri quinque*; *Antverpia Eucharistica*; *De Diis Gentium libri duo*; *De Raptu Ganymedis libri tres*; *Bucolica*; *Historia de domus Austriacæ epitomata*; *Oratio de Vitæ Romanæ felicitate*; *Carmen de rerum humanarum vicissitudine*; *Trajectum captum*. Son frere aîné GASPARD Barlæus, qui succéda à son pere en la charge d'Archiviste d'Anvers, se retira en Hollande, & y emmena son fils GASPARD, qui suit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

B A R L Æ U S (Gaspard) Orateur & Poëte Latin, neveu du précedent, naquit à Anvers en 1584. Il étoit Vice-Regent du College de Théologie à Leyde. Nous avons de lui plusieurs Poëmes. Lorsque *Sibrandus Lubbertus* attaqua le livre de Grotius, intitulé, *Pietas Ordinum Hollandiæ*, Barlæus refuta la préface de Lubbertus. Le fameux Pierre Cuneus l'en félicita en ces termes, *Vous avez défendu non seulement la cause de Grotius, mais aussi celle des Etats. C'est une cause favorisée, non par une faction de violens Zélateurs, mais par la plus saine partie de la nation.* On attribue à Barlæus une *Lettre de consolation*, adressée aux Eglises des Remontrans, à l'occasion du bannissement de leurs Ministres, où il y avoit quantité de traits vifs & hardis. Il avoit été Ministre en Hollande, avant le Synode de Dordrecht, & avoit suivi le parti des Remontrans: ainsi il fut enveloppé dans leur disgrace, & privé de toutes les charges qu'il possédoit, & même condamné à être excommunié, en cas qu'il ne se comportât pas mieux dans la suite. Il s'attacha ensuite à la Medecine, dans laquelle il prit des degrez, après l'avoir étudiée pendant deux ans, à Caën en France. Enfin, lorsque l'Ecole d'Amsterdam fut établie, il y fut appellé avec J. G. Vossius, & y professa la Philosophie. Il tomba malade au mois de novembre de l'an 1647. & l'on dit que durant sa maladie, son imagination se trouva embarrassée de certaine mélancolie, qui lui faisoit croire qu'il étoit de verre, & qu'il craignoit d'être cassé, quand il voyoit que l'on s'approchoit de lui. D'autres ont dit qu'il croyoit être de beurre ou de paille, & que dans cette fausse imagination, il n'osoit approcher du feu. On parle diversement de la fin de sa vie. Morhofius conte que Barlæus mourut dans un puits, & qu'on ne sait s'il y tomba par mégarde, ou s'il s'y précipita volontairement; d'autres disent qu'il mourut de mélancolie & de chagrin, de s'être vu préféré le Sieur Spanheim, dans une occasion où ce dernier fut récompensé. Quoi qu'il en soit, il mourut le 14 janvier 1648. Les Poësies de Barlæus furent imprimées à Leyde dès l'an 1628, puis en 1631. Elles contiennent trois livres de piéces *héroïques*; deux d'*Epigrammes*; & un de *Mélanges*, qui renferment des vers Scazons, des Iambes, des Epigrammes, des Eloges, des Enigmes, &c. Il réussit assez bien dans tous les genres de Poësies, auxquels il s'est appliqué; mais son style est plus élevé que pur, & les pensées plus sublimes que bien rangées. * Olaüs Borrichius, *Dissert. 5. de Poët. Latin. n. 175. pag.* 140. Samuel Sorbieres, *Lettre à M. Pélin, datée d'Orange*, *pag.* 442. Bayle, *Diction. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. n.* 1466. *t. 1. de l'édit.* d'Amsterdam 1725.

B A R L Æ U S (Lambert) frere du précédent, né à Bommel en Gueldre l'an 1595, fut Professeur en Grec dans l'Académie de Leyde. Il publia en 1632, le *Timon de Lucien*, accompagné de plusieurs Notes, qui n'ont rien de fort exquis, ni de fort profond, mais qui peuvent être utiles à la jeunesse. Il a encore fait un Commentaire sur la *Théogonie d'Hésiode*, qui fut imprimé après sa mort arrivée le 16 juin 1655. Il prononça à Leyde en 1641, sa harangue imprimée sous le titre *de Græcarum litterarum præstantia ac utilitate*. * Bayle, *Dictionnaire Critique*. Il y a eu encore un *Barlæus* Professeur en Logique à Leyde, & qui fut dépouillé de son emploi lorsque les *Remontrans* furent persécutez en Hollande en 1619. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reform. &c. tome* 2. *p.* 184.

B A R L A M O N T. *Voyez* B A R L E M O N T.

B A R L A N D ou B A R L A N D U S (Adrien) natif d'un village de ce nom, dans la Zélande, qui vivoit dans le XV siécle, étudia à Gand & à Louvain, où il enseigna depuis, & s'aquit beaucoup de réputation. Il fut le premier qui enseigna le Latin dans le College des trois langues de Buslidius dans les années 1518 & 1520. Il en partit pour accompagner & diriger dans un voyage en Angleterre, Antoine Sciepper de Grimberque, fils du Prince de Bergen. A son retour à Louvain, on le choisit pour remplir la chaire de Rhétorique, vacante par la mort de Jean Paludanus. Il a fait un grand nombre d'écoliers d'un savoir distingué. Il écrivoit en Latin avec beaucoup de clarté & de pureté, comme cela paroît par ses Ouvrages, qui furent tous imprimez ensemble à Cologne chez Bern. Gualterus en 1603. On a de lui, *Dialogi ad Juventutem latinamque formandam*; *Epistola de ratione studii*; *Aphorismi de Christianis hominis institutione*, *Institutio Artis Oratoriæ*; *Jocorum veterum ac recentium libri tres*; *Scholia in selectas Plinii secundi Epistolas*; *Scholia in Menandri Carmina sive Dicta*; *Argumenta & Commentarius in P. Terentii Comœdias*; *Enarrationes in quatuor libros priores Æneidos Virgilianæ*; *In primam Ciceronis Catilinariam*, & *Enarrationes IX*; *Epitome Chiliadum Adagiorum*; *Chronologia brevis ac Historia ab orbe condito ad annum* 1532; *De Literatis Urbis Romæ Principibus*; *de Ducibus Venetis*; *de Comitibus Hollandiæ*; *de Episcopis Ultrajectinis*; *de Rebus gestis Ducum Brabantiæ*; *de Urbibus Inferioris Germaniæ*. Il mourut en 1542. *Consultez* les Auteurs citez après Hubert Barland.

B A R L A N D (Hubert) Médecin natif d'un village de ce nom, dans la Zélande, vivoit en même tems qu'Adrien, en 1530, & eut part à l'estime d'Erasme, auprès duquel il passa à Bâle une partie de sa vie, & qui ne le loue pas moins pour son savoir que pour les charmes de sa conversation. Il composa les Traitez suivans, *Velitatio Medica cum Arnoldo Noot, Medicinæ apud Lovanienses Doctore*, où il montre que le commun des Médecins se sert mal des simples, comme du *Capillaire*, du *Spodium*, &c. & qu'Avicenne a fait bien des fautes à cet égard; *Epistola Medica de Aquarum destillatarum facultatibus*; *Epistola de Adriani Barlandi mortis genere*; *S. Basilii Oratio de agendis Deo gratiis*, & *in Julittam Martyrem*, deux Ouvrages traduits du Grec, aussi bien que le suivant, *Galenus de medicamentis parabilibus facilibus*. Il mit aussi une Préface, à la tête de Dioscoride, dans laquelle il promettoit la Traduction de tous les Médecins Arabes; mais il mourut trop tôt, pour pouvoir s'aquitter de ses promesses. * Erasme, *l.* 20. *Epist.* 101. Justus, *in Chron. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 391. Vander Linden, *de Script. Medic.* Miræus, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philosoph.* &c.

* B A R L A S I N A, village du Duché de Milan, en Italie, sur la riviere de Sevese entre la ville de Milan & celle de Come, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. On croit qu'il est le bourg de l'Insubrie que Ptolomée appelle *Brebia*.

* B A R L E B E N ou B A R D E L E B E N, noble famille dans les païs de Magdebourg & d'Anhalt, de laquelle étoit Burchard Evêque de Havelberg en 1340. KUNON alla avec l'Electeur de Brandebourg à Francfort en 1563, & se trouva à l'élection de l'Empereur. ERNEST CHRISTIAN étoit, en 1699, Conseiller d'Etat & Président du Prince d'Anhalt, & Sénéchal de Jever. En 1710, HANS CHRISTOPHLE étoit Major des Gardes de Grenadiers à Berlin, & CHARLES FREDERIC Gentilhomme de la Chambre chez le Roi de Prusse, & Cornette dans les Gardes du Corps. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beckman, *Anhalt. Hist. partie* 4. *p.* 327.

B A R L E D U C. *Voyez* le mot B A R.

B A R L E M O N T, village du Hainault, dans les Païs-Bas sur la Sambre, à quelques lieues de Mons vers le midi, & à un peu plus de Cambray vers l'orient. Elle appartient à la France.

B A R L E N G A, anciennement *Londobris*, *Erythia*, petite isle de Portugal, située vers la côte d'Estramadoure, vis à vis de la ville de Santarein. Cette isle en a plusieurs autres au septentrion, qu'on appelle de son nom *les isles de Berlenga*, entre autres la Barlengote, où il n'y a rien de remarquable qu'une tour, qu'on a pris la peine d'y faire bâtir, apparemment pour la défendre contre les Pirates. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A R L E N G A, ville. *Voyez* B E R L A N G A.

B A R L E N G O T E. *Voyez* l'art. de B A R L E N G A, isle.

B A R L E T ou B A R L E T A (Gabriel) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit en 1470. Il tiroit son nom de celui de sa patrie, qui étoit *Barletta*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Bari, & sur la Mer Adriatique, & vivoit encore lorsque les Turcs prirent Otrante. On a publié sous son nom des Sermons, qui ont à la vérité quelque chose de bon; mais dont les fausses plaisanteries, les quolibets, le style burlesque, sont une profanation des choses sacrées. Aussi Léandre Alberti soutient que ces Sermons ne sont pas de Gabriel Barlet; mais l'Ouvrage d'un ignorant qu'il avoit connu, & qui les publia sous le nom de cet excellent homme, pour leur aquerir quelque réputation. Cependant le P. Altamura dans sa *Bibliothéque des Jacobins*, n'a point allégué cette raison pour justifier son confrere: il est vrai qu'il cherche à excuser quelques endroits qui ont été relevez par Henri Etienne. Le P. Théophile Raynaud en avoit relevé quelques-uns sous le nom de Vacchile à *Valleriasa*. Il faloit que Barlet fût fort estimé par ses prédications, témoin le proverbe *nescit prædicare, qui nescit Barlettare*. Voici un échantillon de sa maniere de prêcher, tiré du Sermon du Mardi de la Pentecôte. Malus Presbyter, *dicit*, non dicit *Pater noster* cum corde. Incipit, *Pater noster*, *qui es in cœlis*, Prepara equum, ô serve, ut eamus ad villam. *Sanctificetur nomen tuum*. O Catharina, pone ad focum illam carnem. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. Prohibe catum a farcimine. *Et dimitte nobis debita nostra*. Da equo bladum. Les Sermonaires de Barlet portent ce titre, *Sermones à septuagesima ad feriam tertiam post Pascha*; *Item Sermones 28, de Sanctis*; *Item Sermones tres de pænitentia [illegible] sanctorum [illegible] Dei*, & *de [illegible]*, *& quatuor pro dominicis adventus in 8.* Le P. Quétif compte treize éditions de ces Sermons faites depuis l'an 1505, jusqu'en 1585: la plus belle est celle de Venise en 2. Vol. *in* 8. faite en 1577. * Léandre Alberti, *de Vir. illustr. Dominic.* & *Descript. Ital.* Séraphin Razzi, *Istor. illustr. Dominic.* Miræus, *de Script. sæcul. XVI.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs ecclés. XV siécle.* Bayle, *Diction. Critiq.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, &c. *tome* 3. *p.* 1. & *suiv.*

B A R L E T. *Cherchez* M A R I N de B A R L E T.

B A R L E T T E, B A R L E T ou B A R L E T A. *Voyez* B A R L E T (Gabriel).

B A R L E T T E, *Barolum*, *Barduli*, que Strabon appelle *Baretum*, ville du Royaume de Naples, dans la Pouille, & dans la province de Bari, sur la côte du Golfe de Venise. Elle est assez grande, & une des quatre places que l'on appelle *les quatre châteaux d'Italie*. C'est le séjour de l'Archevêque de Nazareth. On y voit au milieu de la grande place, une statue d'airain d'un Roi armé, haute de dix piez, que les Habitans assurent représenter l'Em-

K 2 pereur

pereur Héraclius. Cette ville ayant été autrefois assiégée par les Gaulois, souffrit une si cruelle famine, que les soldats furent contraints d'arracher les peaux de dessus leurs boucliers, & de les faire amollir dans de l'eau bouillante, afin de s'en nourrir. Ils mangeoient aussi, sans distinction, toutes les herbes & les racines qu'ils pouvoient arracher de la terre. Cette ville du territoire de Bari est à quarante degrez trente-cinq minutes de longitude, & à quarante-un degrez vingt minutes de latitude. * Baudrand, *Diction. Geograph.*

BARLINGUES. *Voyez* BARLENGA.

BARLOVENTO (les isles de) *Insulæ ad ventum*, partie septentrionale des isles Antilles, situées dans la mer de Nord en Amérique. On les appelle isles de *Barlovento*, parce qu'elles sont exposées au vent; en voici les principales, qui se suivent dans cet ordre en descendant du septentrion au midi, l'Anguille, Saint-Martin, Saint-Barthélemi, Saint-Eustache, Saint-Christophle, Niéves, ou l'isle des Neiges, Barbade, Antigoa, Montserrat, la Guadeloupe, la Désirade, la Marigalante, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie ou Sainte-Alousie, Saint-Vincent, la Barboude ou Barbade, Bequoya, Grenadille, Grenade, Tabago. Touchant l'air, la fertilité & les possesseurs de ces isles, *Voyez* ANTILLES.

BARLOW (Guillaume) Evêque Protestant de Chichester en Angleterre, se fit des amis à la Cour d'Henri VIII. qui lui donna l'Evêché de Saint-Asaph, vers l'an 1535. Depuis, il eut celui de Bath, uni avec celui de Wells; mais comme il étoit grand partisan de la Réformation, il fut exilé sous le régne de Marie, & se retira en Allemagne. Quelque-tems après, ayant sçu qu'Elisabeth étoit sur le thrône, il revint en Angleterre, & entra dans l'Evêché de Chichester, où il mourut en 1569. Il écrivit une Cosmographie, & d'autres Ouvrages. Quelques Auteurs confondent ce Guillaume Barlow, avec un autre Barlow nommé Thomas, qui étoit Evêque de Lincoln, sous le régne de Charles II, Roi d'Angleterre, *dont il sera parlé dans le second des articles suivans.* * Baleus, *de Scriptoribus Britanniæ.* Gesner, *in Bibliotheca.* Vossius, *de Math.* Godwin, *de Episcop. Angl. &c.* Bayle, *Dict. Crit.*

* BARLOW (Guillaume) Evêque de Lincoln en Angleterre vivoit du tems du Roi Jaques I. & se rendit célèbre par plusieurs Ecrits, entre autres par la Rélation de la trahison des poudres, & par celui qui a pour titre, *Defensio articulorum Protestantium adversus quemdam libellum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hendreich. Bayle.

BARLOW (Thomas) Evêque de Lincoln sous le régne de Charles II. Roi d'Angleterre, a été un très-sçavant homme. Il enseigna long-tems la Théologie dans l'Université d'Oxford, & Jacques Alting a soupçonné, peut-être sans raison, qu'on l'en tira, parce qu'il étoit trop bon Calviniste. Il avoit un zèle ardent contre l'Eglise Romaine, & il le témoigna entre autres par un Ecrit, où il soutenoit que suivant la doctrine qu'elle professe, le Pape peut déposer les Souverains & donner leurs Etats à d'autres. Le livre que M. Barlow publia sur cette matière fut traduit aussi-tôt en François, & publié sous ce titre, *Traité Historique sur le sujet de l'excommunication & de la déposition des Rois. A Paris, chez Claude Barbin.* On voit bien que le nom du lieu de l'impression est supposé. M. Barlow avoit beaucoup de livres & une grande lecture. Il mourut l'an 1690, ou environ. On a publié depuis sa mort quelques Opuscules trouvez parmi ses papiers. Quelques-uns le confondent avec Guillaume Barlow Evêque de Lincoln, qui florissoit sous le Roi Jacques I. *dont il est parlé dans l'article précédent.* * Bayle, *Dict. Crit.*

* BARLOW ou WALTERS, nom d'une des Maîtresses de Charles II. Roi d'Angleterre, & mère du Duc de Monmouth. Le Comte de Schaftsbury, ennemi du Duc d'York & qui tâchoit à le supplanter, fit répandre un bruit que le Roi avoit été véritablement marié avec Mlle Barlow, mère du Duc de Monmouth, & que le contract de mariage étoit dans une certaine cassette noire qui avoit été confiée à M. Gilbert Gérard. Le Roi, pour dissiper ce bruit, déclara qu'il n'étoit jamais été marié, ni n'avoit passé aucun contract de mariage avec Mlle Barlow ou Walters. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 9. l. 23. p. 456.*

BARMACH, fameuse montagne, sur la côte de la Mer Caspienne, dans le Schirvan ou Serran, qui est une des provinces du Royaume de Perse. Elle est d'une hauteur extraordinaire, & pousse du haut de son sommet une grande roche fort droite & fort escarpée de tous côtez; ce qui lui a donné le nom de *Barmach*, c'est à dire, *doigt*, parce qu'elle paroît comme un doigt étendu pardessus les autres montagnes voisines. Il fait extrêmement froid sur cette montagne, quoique dans sa plaine, qui est au bas, l'air soit fort doux. Sur la croupe de la montagne, & au pié de la roche, on voit les restes de plusieurs forteresses, dont la troisiéme paroît avoir été un donjon, pour servir de retraite. Les Perses croyent que ces Forts ont été bâtis par l'ordre d'Alexandre *le Grand*, qu'ils appellent *Iscander*, & que c'est Tamerlan qui les a démolis. C'est peut-être une des fortifications que les Anciens appelloient *Portæ Caspiæ*, dont on lit la description dans les Historiens Grecs & Latins. La roche pousse quelques arbres qui portent des figues assez bonnes. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

BARME (Roger de) Président au Parlement de Paris, qui vivoit sous le régne de Louis XII, & de François I, étoit de Paris, & fut si estimé dans le Barreau, qu'on le choisit pour être Avocat général. En 1512, il fut Prévôt des Marchands de Paris. Depuis, le Roi Louis XII. l'envoya Ambassadeur à Rome; & à son retour en 1517, François I. le revêtit de la dignité de Président à Mortier. Il mourut en 1523, & ne laissa de *Perette* de Bernay qu'une fille unique, *Marie* de Barme, femme de Guillaume de Vaudetar, Conseiller au même Parlement. Le corps du Président de Barme fut enterré dans l'église de saint Martin des Champs, dont il est considéré comme le restaurateur. * *Voyez* l'Auteur des Antiquitez de ce monastère, & Blanchard, *en l'Histoire des Présidens du Parlement de Paris.*

* BARMÉCIDES, nom d'une famille des plus illustres de toute l'Asie après les maisons Souveraines. Quelques-uns la font descendre des anciens Rois de Perse; mais son origine la plus connue se tire de la ville de Balkhe selon le sentiment de Zamakschari dans son livre intitulé *Rabi al abrar*. Cet Auteur dit que les premiers de cette famille avoient autrefois fait bâtir dans la ville de Balkhe cette superbe Mosquée nommée *Neu Behar*, nom qui signifie en Persien *nouveau Printems* ou *nouveau jardin*; qu'ils l'avoient fait construire sur le modèle du temple de la Méque, l'avoient couverte de riches étoffes de soye, & enfin accompagnée de 360 chapelles tout autour, dans lesquelles les Pélerins, dont le concours étoit fort grand, se retiroient pour y faire leurs dévotions. Ceux qui avoient l'intendance de cette Mosquée portoient le nom de *Barmek*, comme s'ils eussent été les Intendans du temple de la Méque; & parce que cette charge étoit attachée par droit de patronage aux Fondateurs, ils en conservérent toujours le titre & le nom. L'Auteur du *Megama al Tawarikh*, ou *Recueil des Histoires*, raconte l'origine de ce nom d'une manière fort différente. Il écrit qu'un nommé *Giafar* ayant été contraint durant les guerres civiles de sortir de la ville de Balkhe sa patrie & de se refugier ailleurs, il vint à la Cour de Soliman fils d'Abdalmalek Calife de la race des Ommiades qui faisoit sa résidence à Damas. Giafar s'étant présenté un jour au Calife, ce Prince changea en un instant de couleur, & commanda aussi-tôt qu'on le fit sortir de sa présence, parce qu'il portoit du poison sur lui, qu'il s'en étoit apperçu par le battement de deux pierres attachées à son bras, qui ne manquoient jamais de produire cet effet, lorsque le poison s'en approchoit. Giafar avoua qu'il en portoit dans le chaton de sa bague pour en prendre au cas qu'il lui arrivât quelque malheur imprévû, & comme il parloit la langue maternelle, qui étoit la Persienne, il s'exprima par le mot de *Bar* ou *Barmekum* qui signifie *succer* & qui veut dire aussi, *je suis Barmek* ou *Barmek*. Cette allusion fit que le nom lui demeura, & à toute sa postérité depuis ce tems-là. Le premier qui a donné le plus de lustre à cette famille, se nommoit Abu Ali Jahia Ben Khaled, Ben Barmek, personnage doué de toutes les vertus tant civiles que militaires, qui fut choisi par le Calife Mahadi pour Gouverneur de Harun Raschid son fils. Il eut quatre enfans nommez Fadhel, Giafar, Mohammed & Musa, qui ne dégénérant point des vertus de leur pere, portérent la réputation de cette Maison jusqu'au plus haut point où le mérite & la faveur joints ensemble peuvent élever une famille particulière. Il faut voir séparément les titres de chacun de ces personnages, & on y remarquera que cette famille a cela de particulier que la fortune l'ayant abandonnée & fait tomber dans la disgrace du Calife, la mémoire que les peuples conservérent du mérite & des qualitez de ces grands hommes, fit éclater encore davantage leur nom, de sorte qu'il s'est trouvé presque autant d'Historiens qui ont travaillé sur leurs Vies que les plus Grands Princes de l'Orient. L'Histoire qui est racontée dans le Nighiaristan donne encore mieux à connoître le grand mérite des Barmécides. On y lit que le Calife Harun ayant défendu sur peine de la vie que l'on parlât d'eux en quelque manière que ce fût, il se rencontra un vieillard nommé Mondir, lequel nonobstant la défense du Calife, venoit tous les jours devant une de leur maisons qui étoit abandonnée, & s'élevant sur une motte de terre qui lui servoit de tribune, entretenoit tous les passans des plus belles actions de ces Seigneurs & en faisoit un Panégyrique en forme. Le Calife ayant eu avis de la hardiesse de cet homme, le fit venir devant lui & le condamna à la mort pour avoir contrevenu à ses défenses. Mondir reçut agréablement cette sentence, & demanda seulement par grace, qu'il pût dire deux mots au Calife avant que d'être exécuté. Cette grace lui ayant été accordée, les deux mots qu'il avoit à dire, s'étendirent en un fort long discours, dans lequel il exagéra avec tant de force les obligations qu'il avoit à la famille des Barmécides, que le Calife qui l'écouta sans impatience, fut touché de ses paroles, & ne lui fit pas seulement grace de la vie, mais le régala encore d'une assiette d'or qui étoit à son couvert. Ce qui est le plus surprenant de la reconnoissance de ce vieillard, c'est qu'ayant reçû ce présent de la main du Calife, & s'étant prosterné en terre selon la coutume devant lui, il dit, Voici encore une nouvelle grace que je reçois des Barmécides. Ces paroles de Mondir passérent depuis en proverbe dans toute l'Asie, au rapport du même Historien. Un Poëte Persien de ce tems-là voulant desabuser les gens de la Cour, de la vanité des grandeurs du monde & de la faveur des Princes, par l'exemple des Barmécides, fit un quatrain dont le sens étoit

> *Nourrisson de la fortune qui suces pendant quelques jours le lait de la prospérité qui coule de ses mammelles empoisonnées,*
> *Ne te vante pas trop du bonheur de cet état, pendant que tu es couché dans le berceau suspendu & branlant de la vie;*
> *Souviens-toi seulement du tems auquel tu as vu la grandeur des Barmécides.*

Le Poëte se sert de l'allégorie du nourrisson qui succe le lait, pour faire allusion au nom de *Barmek* dont nous venons de voir l'origine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BARMEKIAN, que les Arabes appellent *Baramekah* signifie en Langue Persienne les Barmécides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BARMOUTH, lieu d'Angleterre dans la Principauté de Galles, sur la côte occidentale du Comté de Mérioneth, à peu près au sud de Harlech, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

BARNABAS, ou plutôt BARNABAZE, serviteur de Bagathois Eunuque du Roi Assuérus, découvrit à Mardochée Juif la conspiration de son maître contre ce Prince, & Mardochée le fit aussi-tôt savoir au Roi par la Reine Esther sa niéce. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. liv. 11. ch. 6.*

BARNABAS ou BARNABÉ (Saint) (Josè ou Joseph) appellé par les Apôtres *Barnabas* ou *Barnabé*, c'est à dire, *Enfant de Consolation* ou *d'Exhortation*, étoit Juif, de la Tribu de Levi, né dans l'isle de Cypre, où sa famille étoit établie. On croit qu'il fut élevé dans sa jeunesse à Jérusalem, & qu'il étudia sous Gamaliel avec saint Paul. Quelques Anciens prétendent qu'il fut un

des

des soixante & douze Disciples de Jesus-Christ; mais saint Luc en parle d'une maniere qui fait plutôt croire qu'il ne se joignit aux Apôtres, qu'après la mort de Jesus-Christ. Quoiqu'il en soit, il est certain que, depuis ce tems-là, il a été un des principaux Prédicateurs de l'Evangile, & qu'il a mérité d'être mis au nombre des Apôtres. On ne sait rien de sa Vie, que ce qui est rapporté par saint Luc dans les Actes, sçavoir, qu'il vendit une terre qu'il avoit, & qu'il en apporta le prix aux piez des Apôtres; que saint Paul étant venu à Jérusalem, trois ans après sa conversion, ce fut Barnabé qui le présenta aux Apôtres, & qui leur apprit comment de Persécuteur de Jesus-Christ, il étoit devenu le Prédicateur de son nom; qu'il fut envoyé à Antioche, pour y affermir les nouveaux Disciples; qu'il alla ensuite à Tarse en Cilicie, pour y chercher saint Paul, qu'il amena à Antioche, où ils demeurerent ensemble pendant un an entier; qu'il fit ensuite avec saint Paul, pour porter les aumônes à Jérusalem; qu'à leur retour il fut déclaré Apôtre des Gentils avec saint Paul, qu'ils voyagerent ensemble en divers lieux, prêchant la Foi de Jesus-Christ; qu'ils se séparerent, parce que saint Paul ne voulut pas accepter pour compagnon Marc; & que saint Barnabé l'ayant pris avec lui, s'en alla en Cypre. Jusqu'ici nous avons suivi les Actes des Apôtres. On ne sait plus rien de certain des circonstances de la Vie de saint Barnabé, ni de celles de sa mort. On croit qu'il est mort dans l'isle de Cypre, mais on n'a rien de certain sur le genre de sa mort. Les Grecs assurent qu'il fut martyrisé par les Juifs, dans la ville de Salamine. D'autres Eglises l'ont honoré comme un Confesseur. On fait sa fête au onziéme de juin. Saint Jérôme assure qu'il a écrit une lettre pleine d'édification pour l'Eglise, quoiqu'elle ne soit pas Canonique. Cette lettre est citée plusieurs fois par saint *Clément d'Alexandrie*, par Tertullien & par Origéne; elle a été publiée en Grec pour la premiere fois, sur une copie du Pere Hugues Ménard, par Dom Luc d'Achéry en 1645. Isaac Vossius & M. Cotelier, l'ont donnée depuis. Il y en a une ancienne version Latine, qui fournit quelques chapitres du commencement, que nous n'avons point en Grec. Les Critiques en jugent fort différemment. Ils conviennent tous qu'elle n'est point canonique; mais les uns la croyent de saint Barnabé; les autres assurent qu'elle est supposée. Les anciens Peres semblent avoir cru qu'elle est de saint *Barnabé*; & les conjectures qu'on apporte, pour prouver qu'elle n'est pas de lui, ne sont pas convainquantes. Théodore *le Lecteur* assure que le corps de saint Barnabé fut trouvé sous l'empire de Zenon par Anthéme Evêque de Salamine, l'an 488, avec l'Evangile de saint Matthieu sur sa poitrine. Cependant d'autres ont dit, qu'il a prêché dans la Ligurie, & qu'il a fondé l'Eglise de Milan. Tertullien & quelques autres lui avoient attribué l'Epître de saint Paul aux Hébreux; & plusieurs Auteurs ont cru qu'il pouvoit en avoir été le Traducteur, comme d'autres l'ont attribuée à saint Clément. * *Actes des Apôtres.* Clément d'Alexandrie, *l. 2. Stromat.* S. Epiphane, *tome 1. cont. Heref.* Tertullien, *l. de Pudicit.* Origéne, *l. 1. contra Celsum l. 1.* [illegible] Eusébe, *l. 1. Hist. c. 10. l. 2. c. 1. l. 3. c. 25. l. 6. c. 13 & 14.* S. Jérôme, *in Catal. Script.* S. Chrysostome, *in Act.* Oecumenius, *in Acta.* Tillemont, *Mem. de l'Hist. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siécles.* Baillet, *Vies des Saints.*

BARNABÉ ou BARNABAS. *Voyez* BARNABAS.

BARNABITES ou CLERCS RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT PAUL. On ne sait si ce fut à l'exemple des Clercs Réguliers Théatins qu'il se forma à Milan peu de tems après une Congrégation de Clercs Réguliers; mais leurs engagemens furent très-différens, puisque ces derniers se réserverent le droit de posséder des biens immeubles, & ne se distinguerent des Prêtres Séculiers que par les trois vœux ordinaires, & par l'engagement qu'ils prirent de faire des missions, de ne briguer aucune charge dedans ni dehors la Congrégation, & de n'accepter les dignitez qui leur seroient offertes au dehors, qu'avec la permission du Pape. Antoine-Marie-Zacharie jetta les fondemens de cette Congrégation à Milan vers l'an 1530, avec Barthélemi Ferrari & Jacques Morigia; mais il n'obtint un Bref qui la confirma qu'au commencement de l'an 1533, & ceux qui se joignirent à lui, ne firent des vœux solemnels que l'an 1535, après en avoir obtenu de nouveau la permission de Paul III. qui leur donna le nom de Clercs Réguliers de saint Paul, & qui les mettant sous la protection du saint Siége, les exempta de la jurisdiction des Ordinaires. Cette Congrégation ne fit point d'établissemens hors de Milan du vivant des trois Instituteurs; elle fut même longtems sans demeure particuliere dans cette ville; elle n'y eut que l'an 1542, un Oratoire sous le nom de saint Paul, qu'elle quitta trois ans après, ayant obtenu l'église de saint Barnabé, d'où vient qu'on les appelle Barnabites, suivant quelques-uns; car d'autres prétendent qu'ils sont ainsi appellez à cause de la grande dévotion qu'ils avoient à S. Barnabé, que l'on dit avoir fondé l'église de Milan. Cette Congrégation de Barnabites est étendue dans l'Allemagne, où ils furent appellez par Ferdinand II, & où ils sont Curez de l'Empereur à Vienne, dans la Bohême & dans la Savoye, où ils ont des Colléges; & dans l'Italie, où elle a quatre provinces, & dans chacune plusieurs Colléges; car c'est ainsi qu'ils nomment leurs maisons. En 1608, Henri IV. les appella en France, & ils ont formé une cinquiéme province dans ce Royaume. Le véritable institut de cette Congrégation est de confesser, de prêcher, d'enseigner la jeunesse, de diriger des Séminaires, de faire des missions & d'autres fonctions Ecclésiastiques, auxquelles les Evêques veulent bien les employer; aussi leur habit n'est point différent de celui que les Prêtres séculiers portoient dans le XVI siécle. Leur Général est triennal, mais on le peut continuer trois autres années; il en est de même de toutes les autres charges de l'Ordre. Leurs Chapitres se tenoient autrefois toujours à Milan; & présentement ils se tiennent alternativement dans cette ville & à Rome. La résidence du Général est dans Rome, à saint Charles *Catinari*. Charles-Quint Empereur leur a accordé de très-beaux priviléges. Ils enseignent dans les Universitez de Milan, de Pise, &c., sont Grands Pénitenciers de Bologne, & ont des Cures à Rome, à Naples, à Milan, à Turin, &c. Ils ont aussi fourni plusieurs Prélats à l'Eglise, Jacques Morigia Archevêque de Florence, mort Cardinal en 1708, & plusieurs grands hommes. Tels ont été Alexandre Sauli, l'Apôtre de l'isle de Corse; Confesseur de saint Charles Borromée; Augustin Torniel, Auteur des *Annales sacrées*; Barthélemi Gavant, Grand Rubricaire; Côme d'Ossene, Evêque de Tortone, qui avoit été un des Provéditeurs généraux de l'armée à la fameuse bataille de Lépante; Redemptus Baranzano, grand Philosophe, & plusieurs autres célébres dans la République des Lettres. Il y a aussi dans le Milanois des Religieuses de cet Ordre que l'on nomme *Angéliques*: elles en observent la Régle, & suivent la direction des Peres de cette Congrégation, comme fondées par les mêmes Fondateurs qu'eux. * Sponde, *A. C. 1533. n. 14.* Miræus. Val. Maddio, *Synopsis de Cleric. Regul. Congreg. S. Pauli.* Morigia, *Istor. dell' orig. di tutte le Relig. lib. 1. cap. 68.* Hermant, *Etablissement des Ordres Religieux.*

* BARNABOTI, nom que l'on donne aux pauvres Nobles Vénitiens, parce que dans la paroisse de S. Barnabé à Venise, il se trouve un grand nombre de Nobles qui sont fort mal à leur aise. Amelot de la Houssaye raconte que la plûpart de ces Nobles, vendroient volontiers, s'ils pouvoient, leur Noblesse pour une centaine d'écus, ou s'en démettroient volontairement. Le même Auteur assure que plusieurs d'entre eux sont recueillir pour eux des aumônes secretes dans les eglises, & que même il y en a parmi eux qui permettent à leurs filles de se prostituer pour de l'argent. Ils offrent leurs services aux Seigneurs étrangers pour leur faire voir les raretez de la ville, afin de gagner par là un repas ou quelque autre récompense. Les Nobles riches ont accoutumé d'acheter à beaux deniers comptans les voix de ces pauvres Nobles qui font un puissant parti dans le Grand Conseil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. de Venise, p. 478. 496.* Didier, *de la Ville & République de Venise, p.* 220.

BARNAGAS, selon Dapper, *dans sa Description de l'Afrique*, est un Royaume d'Afrique, dans la Haute Ethiopie, entre le fleuve du Nil & la Mer Rouge, le long de la côte d'Abex. Barua en est, dit-il, la ville capitale, & il y en a plusieurs autres qui sont peu considérables. Il ajoute que le pais est vaste, mais fort mal peuplé; que les Gallanes & les Turcs y ont très-souvent fait des courses; & que pour les en empêcher, le Vice-Roi de Barnagas envoye un tribut annuel de mille onces d'or aux Turcs qui possédent Suaquen sur la Mer Rouge. Mais, selon M. Delisle, Barnagas est un nom de dignité, & pour cette raison il appelle cette contrée *le Pais du Barnagas.* *Voyez* la carte de l'Egypte, de la Nubie & de l'Abissinie.

BARNARD-CASTLE. *Voyez* BERNARD-CASTLE.

BARNAVELDT, isle. *Voyez* BARNEVELDT.

BARNE, en Latin *Barna* ou *Varna*, ville de Bulgarie, connue par la grande défaite des Chrétiens, sous Uladislas Roi de Hongrie en 1444.

* BARNEKOW, ancienne famille noble de Poméranie, possede de grands biens dans l'isle de Rugen, & s'est étendue en Dannemark & en Norvege, ayant encore vers la fin du XVII siécle été en possession de Valsiöle dans la Scanie. DEBESLAW fut en 1372 à la Cour de Bogislas V. Duc de Poméranie. En 1450, RABAN fut Sénéchal de l'isle de Rugen, mais il fut assassiné par un Bourguemaître séditieux à Stralzund, où il avoit été envoyé par le Duc, pour y assister à la Diéte. Son fils JAROSLAS vengea de telle maniere cette mort, qu'il en couta plus de cent mille livres aux Habitans de Stralzund. Ce dernier fut en grand crédit auprès des Ducs de Poméranie, & continua la postérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *Chron. Pomer.*

BARNERUS (Jacques) d'Elbing, ville de Prusse, Professeur en Philosophie & en Médecine, né en 1641, publia en 1674 un Prodrome d'un nouveau Sennert in 4, & en 1675, un Traité sur l'Esprit de vin. Il avoit plusieurs autres Ouvrages prêts à paroître; mais on ne sait s'ils ont vu le jour. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARNES (Robert) Professeur en Théologie & Chapelain de *Henri VIII.* Roi d'Angleterre, fut envoyé en Allemagne par son Maître l'an 1535. Il conféra d'abord avec les Théologiens Protestans sur l'affaire du divorce de ce Prince. Il eut ensuite quelques audiences de l'Electeur de Saxe, & se joignit aux Ambassadeurs Anglois qui proposerent à cet Electeur une Alliance contre le Pape, & qui demanderent que *Henri VIII*, fût associé à la Ligue de Smalcalde. Ils faisoient espérer la Réformation de l'Angleterre; mais, au fonds, ils n'avoient pour but, que d'obtenir une approbation Doctorale du divorce de leur Maître, & une Alliance politique, afin de susciter plus d'affaires à l'Empereur, qui menaçoit de venger l'injure de sa Tante répudiée. Ils remporterent un avis des Théologiens de Wittemberg, qui ne leur étoit pas entierement favorable; mais ils en ôterent ce qui ne pouvoit pas plaire à ce Prince. La conduite de Barnès plut beaucoup au Roi d'Angleterre, ce qui fit qu'on l'employa pour entretenir correspondance avec les Princes Allemands. On l'envoya plusieurs fois à ces Cours-là; &, entre autres négociations, il fut employé le premier dans le projet du mariage d'*Anne de Cléves* avec Henri VIII. Il étoit bon Luthérien, & il ne le cachoit guéres dans ses Sermons. Car, pendant le Carême de l'an 1540, il refuta le Sermon que l'Evêque *Gardiner* avoit prêché contre la doctrine de *Luther*. Il prit le même Texte, que Gardiner avoit pris, & enseigna une doctrine toute contraire à celle que ce Prélat avoit établie touchant la Justification. Il attaqua même d'une maniere indécente la personne de cet Evêque, & plaisanta sur le nom de *Gardiner*, qui signifie un *Jardinier*. Les amis de Gardiner en porterent plainte au Roi, qui ordonna que Barnès, en feroit satisfaction, qu'il signeroit certains articles, & qu'il se retracteroit en chaire. Tout cela fut exécuté; mais de telle sorte, qu'on se plaignit, que dans une partie du Sermon, il avoit eu sa fi-

hardiesse de soutenir ce qu'il avoit retracté dans l'autre. Sur ces plaintes, il fut envoyé à la Tour par ordre du Roi, & il n'en sortit que pour aller souffrir la mort au milieu des flammes, car il fut condamné comme Hérétique par le Parlement, sans avoir eu la permission de se défendre. Il exposa sa créance peu avant que de mourir, rejetta la Justification par les œuvres, l'Invocation des Saints, &c. & fit supplier le Roi de s'employer à une bonne Réformation. Il y avoit long tems, que la liberté de sa langue lui avoit fait des affaires. Pendant la faveur de *Wolsey*, il prêcha si fortement à Cambridge contre le luxe des Prélats, que tout le monde devina sans peine qu'il en vouloit à ce Cardinal. Là-dessus, il fut amené à Londres, où les sollicitations de Gardiner & de *Fox* le firent sortir d'affaire, moyennant l'abjuration de quelques articles, qu'on lui proposa. Dans la suite il fut remis en prison sur de nouvelles accusations, & pour ce coup on crut assez qu'il seroit brûlé. Mais il se sauva, & passa en Allemagne où il s'appliqua entierement à la lecture de la Bible, & à la Théologie. Il y fit de si grands progrès, qu'il fut fort consideré & des Docteurs & des Princes. Lorsque le Roi de Danemark envoya des Ambassadeurs en Angleterre, il voulut que Barnès les accompagnât, ou que même il fût l'un d'eux. On a, pour le moins, deux Livres de Barnès. L'un contient les articles de sa Foi, l'autre est l'Histoire des Papes. Le premier fut imprimé en Latin, avec une Préface de *Pomeranus*, chez qui Barnès étoit logé en ce tems-là. On l'imprima en Allemand à Nuremberg, l'an 1531. Il contient 19 Theses, selon les principes de Luther, & plusieurs preuves tirées de l'Ecriture & des Pères. L'autre livre fut imprimé à Wittemberg en 1536, avec une Préface de Luther. Il contient la Vie des Papes depuis *S. Pierre* jusqu'à *Alexandre III*. Il le dédia au Roi d'Angleterre. * Seckendorf, *Histor. Lutheranismi*. Burnet, *Histoire de la Réformation d'Anglet.* Bayle, *Dict. Crit.*

BARNES (Jean) en Latin *Barnesius*, Moine Benedictin Anglois de Nation, a été un de ces Catholiques Romains, qui, à l'exemple d'*Erasme*, de *Cassander*, de *Wicelius*, de *Modrevius*, du P. *Paul*, & de plusieurs autres, ont fait profession toute leur Vie de la Catholicité, encore qu'ils y remarquassent une infinité d'abus, dont ils souhaitoient passionnément la Réformation. Il fit contre les Réservations Mentales un livre, qui ne plut guéres aux Jésuites, quoi qu'il l'eut dedié au Pape *Urbain VIII*. Il fut imprimé à Paris l'an 1625, sous le titre de *Dissertatio contra æquivocationes*. On l'imprima en François la même année & au même lieu, sous le titre de *Traité & Dispute contre les Equivoques*. Son *Catholico-Romanus Pacificus* imprimé à Londres en 1690, dans l'*Appendix du Fasciculus rerum expetendarum*, est tout plein de choses, qui ne sauroient être au goût de ceux qu'on appelle bons Papistes. Il souhaitoit, sans doute, de rapprocher autant qu'il pourroit, les deux Communions. La Cour de Rome lui en fut fort mauvais gré. Ce pauvre homme irreprochable dans ses mœurs étant à Paris, on se saisit de lui, & on lui ôta les habits de l'Ordre, pour le transporter en Flandre garrotté sur un cheval. On l'envoya ensuite à Rome, où il demeura dans les prisons de l'Inquisition, jusques à ce qu'il eut été transferé dans celle des Fous. Ce fut dans cette derniére station, qu'il finit ses jours, digne assurément d'une meilleure destinée. Il étoit Profès du Couvent des Benedictins de Douai, & il y avoit été Supérieur. Mais ne pouvant s'accorder avec les Religieux de son Ordre, il s'étoit retiré en France, & n'avoit point deferé aux sommations, que les Benedictins lui avoient faites de revenir à Douai, ou de se retirer dans quelque autre de leurs Couvents. Il logea à Paris près du College de Navarre, puis au College de Bourgogne, & enfin chez le Prince de Portugal, où le Chevalier du Guet l'arrêta le cinquiéme décembre, 1626. Il composoit une Réponse au Livre intitulé, *Apostolatus Benedictinorum in Anglia*, dans laquelle il eût inseré ses sentimens particuliers sur la Discipline de l'Eglise. Le P. *Théophile Raynaud*, déguisé sous le nom de *Stephanus Emmerius*, écrivit contre son Traité des Equivoques. * *Mercure François*, tome 12. & 14. Bayle, *Dict. Crit.*

BARNESLEY, bourg dans la partie occidentale du Comté d'Yorck. Il est bien bâti, & est à 126 milles Anglois de Londres. Il est estimé pour ses manufactures. * *Diction. Anglois.*

BARNESTABLE. *Voyez* BARNSTABLE.

BARNET ou HIGH-BARNET, c'est à dire, *Barnet le haut*, bourg dans la contrée de Casiho dans la partie méridionale du Comté de Hartford, assise sur une montagne à dix milles de Londres. Il est de quelque considération, pour ses eaux médicinales, dont le goût tire un peu sur l'alun. Mais il est célébre par la bataille qui s'y donna le jour de Pâques de l'an 1471, entre les deux familles d'Yorck & de Lancastre, où la premiére remporta la victoire. * *Dict. Angl.*

BARNEVELDT ou JEAN-OLDEN-BARNEVELDT, Avocat Général des Etats de Hollande, & l'un des Ministres de cette République, au commencement du XVII siécle, se rendit célébre par son habileté dans les négociations, & par les grands services qu'il rendit à sa République, à l'établissement de laquelle il avoit beaucoup contribué. Henri IV. Roi de France, Elisabeth Reine d'Angleterre, & presque toutes les autres puissances de l'Europe faisoient un extrême cas de ce grand homme, qui avoit passé par les Ambassades les plus célébres, & par les charges les plus importantes. Ayant été envoyé en qualité d'Ambassadeur auprès de Henri IV, il dé[t]ourna ce Prince de faire la paix avec les Espagnols en 1598. On lui donne la gloire d'avoir dégagé les places de la Brille, de Flessingue & de Rammekens des mains des Anglois: ce qui fut un coup très-avantageux pour éviter les effets de la haine & de la jalousie de ses ennemis, & sur tout du Prince d'Orange & de ses partisans. Il quitta sa charge en 1608, mais ayant été rappellé par tous les Etats de Hollande, il tranquillisa les affaires, adoucit les esprits, & les réunit tous à un même sentiment. En 1609, il avoit fortement conseillé la tréve qui se conclut pour douze ans, entre l'Archiduc & les Etats; & depuis, il empêcha par ses soins que ces derniers ne prissent part dans les troubles de Bohême. Maurice, Prince d'Orange, qui souhaitoit que les Provinces-Unies continuassent la guerre, parce qu'elle servoit à sa fortune, en conçut du chagrin contre Barneveldt, & le fit éclater au sujet d'*Arminius* & de Gomar Ministres Protestans, qui avoient des sentimens differens sur la prédestination. Arminius se mit à la tête de ceux qu'on nomma *Remontrans*, & Gomar fut le Chef des *Contre-Remontrans*. Ces deux partis troublérent la tranquillité des Provinces-Unies. Barneveldt se déclara pour les premiers, qui ne demandoient que d'être tolérez; & le Prince d'Orange fut pour les autres, qui ne les vouloient pas souffrir. Le Prince se trouvant le plus fort, fit tenir, en 1618 & 1619, le Synode de Dordrecht, où les Arminiens furent condamnez. Barneveldt ayant été pris, eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans, sous prétexte d'avoir voulu livrer le païs aux Espagnols, quoiqu'il le niât constamment, & qu'en effet on n'en eût trouvé aucune preuve dans ses papiers. Son crime étoit d'avoir refusé d'entrer dans le complot, à la faveur duquel le Prince Maurice vouloit, à ce qu'on dit, se rendre maître des Païs-Bas, & d'avoir défendu la liberté de sa patrie avec trop de zéle. Il fut exécuté le 13 jour de mai 1619. Gerard Brandt récite un peu différemment la cause de la haine du Prince Maurice pour Barneveldt, auquel il étoit pourtant redevable d'avoir été créé *Stadthouder*, *Général*, & *Amiral* de la Hollande & de la Zélande. Les Etats Généraux, dit *Brandt*, conclurent, en 1609, une tréve de douze ans avec les Espagnols. Cette tréve, qui ne plaisoit pas au Prince Maurice, fut faite principalement par le moyen du Pensionnaire de Rotterdam, & elle causa quelque froideur entre eux. Dans la suite plusieurs Ecclésiastiques regardérent Barneveldt comme un ennemi de l'Eglise, jettérent les yeux sur le Prince, & recherchérent sa protection. Diodati, Théologien de Genève, fit une mauvaise plaisanterie au sujet de la mort de Barneveldt, en disant que *les Canons du Synode de Dordrecht avoient emporté la tête de l'Avocat de Hollande*. La Princesse d'Orange déploroit publiquement la mort du Pensionnaire. *Le Prince Maurice*, disoit-elle, *& toute la Maison de Nassau, doivent regarder M. de Barneveldt comme leur Pere, à cause des bons services qu'il leur a rendus*. Le Président Jeannin rendit un augúste témoignage à la mémoire de Barneveldt dans une lettre écrite à Grotius, qui étoit actuellement en prison. Dans la suite, le second de ses enfans, nommé *Guillaume Seigneur de Stoutenbourg*, fit une conjuration pour assassiner le Prince, quoique son *frere aîné*, *René* Seigneur de Groeneveldt, l'en dissuadât. Le dessein fut découvert: Stoutenbourg se sauva en Brabant; mais Groeneveld, qui vouloit se retirer en Angleterre, fut arrêté, & eut la tête tranchée en 1623, n'étant coupable que d'avoir sçu les mauvais desseins de son frére, sans les avoir révélez. *Corneille* Vandermyle, qui avoit épousé leur sœur, homme considérable par sa naissance & ses Ambassades en France & à Venise, fut relégué en 1620, dans l'isle de Goerée, & y mourut en 1642. * Grotius, *Hist. Belgic.* Leutichius, *lib.* 5. Thuldenus, *Hist. Nost. Temp. l.* 1. Parival, *Hist. de ce siécle*, *l.* 2. Du Maurier, *Mémoires*, *&c.* Brandt, *Hist. de la Réformation*.

BARNEVELDT, que ceux du Païs-Bas nomment *Barnevelds-Eyland*, *Barneveldii insula*, isle de la Mer Magellanique, au midi de la terre de Feu & du Détroit de le Maire. Elle appartient aux Hollandois, qui la découvrirent en 1616, & lui donnérent le nom de *Barneveldt*, en l'honneur du fameux Jean Barneveldt Avocat Général de Hollande en 1588, après la mort de Paul Buïs. * Sanson. Baudrand.

* BARNEVELDT, petite isle au midi du Japon du côté le plus Oriental, à environ vint lieues de la côte, & au nord de l'isle du Prince dont elle n'est éloignée que par un petit trajet.

* BARNEVELDT, Fort que les Hollandois ont fait bâtir dans une petite isle, du nombre de celles qui portent le nom de Moluques. Les uns disent qu'il est dans l'isle de Bachiam, vers la côte occidentale de celle de Gilolo; les autres le mettent dans l'isle de Labua au midi de la même isle.

* BARNEVELDT, Grand & beau village dans le Veluu qui est un des trois Quartiers de la Gueldre Hollandoise. Il est bâti à peu près à la maniere des villes. Il est à l'orient d'Amersfort tirant tant soit peu vers le sud, & au nord de Rhenen.

* BARNEVILLE, bourg de France dans la Basse Normandie sur la côte occidentale de l'Evêché de Coutances. Il est à peu près au nord de Coutances, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BARNICHE, fleuve du Péloponnése, appelle auparavant *Enipée*, qui se décharge dans le fleuve Alphée. * Homére, *Odyssée*, *l.* 11. *v.* 287. Strabon, *l.* 7.

* BARNIME I. surnommé *le Bon*, fils de Bogislas II. Duc de la Poméranie Citerieure, succéda à son pére en 1220, & gouverna son Etat avec beaucoup de gloire. En 1255, il bâtit quelques villes, comme Griffenhagen dans la Poméranie propre, & Prentzlow dans la Marche Uckerane, contrée du Margraviat de Brandebourg. En 1258, il bâtit aussi Gartz. Il annexa la ville de Colberg au Diocèse de Cammin, & bâtit l'église cathédrale de Stetin. Il enleva Loitz & Demmin aux Habitans de l'isle de Rugen, & entra en guerre avec Jean Margrave de Brandebourg; mais cette guerre fut terminée par le mariage d'Edwige fille de Barnime avec l'Electeur. Il en eut trois fils 1. BARNIME II. qui suit; OTHON duquel est sortie la branche de Stetin; 3. BOGISLAS IV. qui a produit celle de Wolgast. La paix ne dura pas longtems. Barnime eut aussi la guerre avec la Pologne, & mourut pendant ce tems-là en 1278 à Dam lieu de sa résidence. Il y a eu plusieurs Barnimes Ducs de Poméranie, dont la suite se peut voir dans *le Recueil Généalogique* de Jaques Spener. *Voyez aussi* Rimerchusius.

BARNIME II. fils de Barnime I. succéda à son pére. Il reçut de Mislevoi ou Meslovin son Cousin les terres que ce Prince possédoit dans la Poméranie Ultérieure, mais les Polonois s'opposérent à cette donation. Il fut tué l'an 1285 par Moritzvitz qui le surprit en adultére, & il ne laissa qu'une fille.

BARNIME III. dit *le Grand*, fils d'Othon Duc de Stetin, fit, du vivant de son pére, la guerre à Louis Margrave de Brandebourg, au nom de tous les Ducs de Poméranie, & s'aquit la ré-

putation d'un grand Guerrier. Les campagnes de 1329 & de 1334, sont des preuves de sa valeur. La paix se fit en 1338; mais elle ne dura guéres. Jacques Rehebock, qui fut suborné pour se dire l'ancien Markgrave Waldemar, causa beaucoup de peine au Markgrave Louis. Barnime *le Grand*, instruit de la fourberie, se servit adroitement de cette occasion pour rentrer dans l'*Uckermarck* & dans la *Nouvelle Marche*. Il gagna diverses villes & se trouva en 1345, au siége infructueux de Francfort. Lorsqu'après la fraude découverte, Louis le Romain entra dans la Marche de son frére, ceux de Saxe & d'Anhalt s'y opposérent en qualité de plus proches parens des anciens Markgraves, & prirent les villes de Pasewalck & de Prentzlau. Barnime III. voyant cela, s'accorda avec le Markgrave Louis, battit ceux de Meckelbourg, qui avoient fait une irruption dans ses Etats, leur reprit Grimmen, Barth & Pasewalck & fit rentrer Louis dans la possession de la Marche. Il traita encore avec le Markgrave touchant les villes qu'il avoit prises dans l'*Uckermarck*, & fit tant qu'il reçut *Neu Angermunde*, Schwet, Stolpe &c. En 1337, il obtint une cassation de toutes les appropriations & partages du Duché de Stetin, qui s'étoient faits précédemment. Dans le même tems on traita une paix perpetuelle avec les Ducs de Meckelbourg, qui renoncérent à leurs prétensions sur Rugen. En 1359, Barnime III. eut encore quelque different avec le Markgrave Louis le Romain au sujet de l'Uckermarck; cependant l'affaire fut reglée de cette maniére, que les Ducs de Pomeranie, posséderoient les villes de Pasewalck & de Tangetau, jusqu'à ce qu'on leur eût payé 12000 marcs d'argent fin. Barnime étant vieux, fit bâtir la Chartreuse hors du vieux Stetin, dans la place où fut ensuite l'Oderbourg. Il mourut en 1368, après s'être acquis *le nom de Grand* par ses exploits. Jean de l'Osten, Chevalier de Waldenbourg, fit dans le XVI siécle une ample collection Historique touchant la Vie de Barnime III; mais elle n'a jamais été imprimée. * Micrælius, *Pommerl. l.* 3.

BARNIME XI. (d'autres l'appellent le X. parce qu'ils omettent son frére aîné qui mourut fort jeune) fils de Bogislas X. eut part au Gouvernement avec Grégoire son frére aîné, après la mort de leur pére, arrivée en 1523, & trouva d'abord bien des difficultez à combattre. Quelques villes refusérent de lui prêter hommage avant qu'on eût diminué les péages de Wolgast; cependant on les gagna par la douceur. Il se trouva aussi, parmi les Luthériens, plusieurs têtes chaudes, qui en suivant l'exemple de Thomas Muntzer, renversérent & brisérent les Images. On les éloigna avec leur Chef le Docteur Amande, & l'on rétablit les Images; cependant on permit aux Prédicateurs de proposer publiquement la Doctrine de Luther. L'Electeur de Brandebourg redemanda la dote qu'avoit eue Marguerite, premiére epouse de Bogislas X, morte sans héritiers. Ce fut en vain qu'on traita de cette affaire aux Diétes de Spire, de Prague & de Ratisbonne, jusques à ce qu'en 1529, elle fut terminée par la médiation de Henri Duc de Brunswik dans le traité de Grimmen. On eut aussi un demêlé avec la Pologne, qui retenoit la dote de la mére des deux Ducs, sous prétexte, qu'ils usurpoient sur la Pologne les deux villes de Lauenbourg & de Botow. La-dessus il y eut une entrevue entre Sigismond Roi de Pologne & le Duc George, dans laquelle ils conclurent, que les Ducs rabattroient 14000 florins d'Hongrie de leur prétension sur la dote de leur mére, & qu'en échange, au premier couronnement d'un Roi de Pologne, ils envoyeroient une Ambassade pour se reconnoître Feudataires de la Pologne à l'egard de ces deux villes. D'ailleurs on leur promit, que les patentes du fief leur seroient expédiées gratis. Le Duc George mourut en 1531, & laissa un fils nommé Philippe, qui fut élevé à la Cour de Heidelberg. Après l'arrivée de Philippe en Pomeranie, on procéda au partage des Etats. Barnime eut par le sort Stettin & ce qu'on appelle la Pomeranie Suédoise ou Royale, & Philippe eut Wolgast, Rugen & la Pomeranie Ducale. Il est à remarquer que ce partage ne se fit que pour huit années, au bout desquelles on jetta encore le sort, qui régla les possessions, comme elles avoient été auparavant. Pour ce qui est du droit de Patronage de l'Evêché de Cammin & de la plupart des péages, on les laissa en commun. En 1534, on introduisit publiquement la Doctrine de Luther à la Diéte de Treptow. L'année suivante le Docteur Jean Bugenhagen fit une visite generale des eglises & des écoles, & publia un reglement pour les eglises. Erasme, Evêque de Cammin voyant cela de mauvais œil, on distribua le gouvernement des eglises aux trois Surintendans, de Stetin, de Wolgast & de Stolpe. En 1541, on fonda le College de Stettin. Les deux Ducs eurent des affaires avec ce même Erasme Evêque de Cammin, parce qu'il prétendoit être un Etat immédiat de l'Empire. Il désista de cette prétention avant sa mort. Lorsqu'il fut question de remplir la place vacante, les deux Ducs ne furent pas d'accord, parce qu'ils avoient en commun le droit de patronage. A cette occasion on fit en 1544 ce reglement, qu'à l'avenir le Chapitre des Chanoines feroit l'élection de l'Evêque, en choisissant un de ceux que les Ducs lui proposeroient. Le Duc Philippe mourut en 1560, & Barnime se chargea de la tutelle de ses fils. Il fit ensuite plusieurs reglemens concernant les eglises, & fonda trois Consistoires, l'un à Stetin, l'autre à Gripswalde & le troisiéme à Colberg. En 1569, le Duc Barnime XI, qui n'avoit point d'enfans, après avoir sagement gouverné pendant 40 ans, céda le Gouvernement & ses Etats à ses neveux de Wolgast, ne se reservant que l'inspection supréme des affaires & la résidence de Stetin, avec quelques autres endroits, pour en pouvoir vivre d'une maniére convenable au rang qu'il tenoit. Il mourut enfin en 1573, dans son palais d'Oderbourg, qu'il avoit fait bâtir. Il étoit âgé de 72 ans, & quoiqu'il n'eût jamais surchargé ses peuples il laissa une somme considérable d'argent comptant. Il semble que le bonheur de la Pomeranie ait été enterré avec lui, le Duché de Stetin ayant été depuis fort peu heureux, & la Maison de Pomeranie s'étant entiérement éteinte peu de tems après. * Micrælius, *in Pommerl. l.* 3. *p.* c. Sleidan, *de statu Relig. l.* 8. Cramer, *Chron. Ecclesiast.* Chytræus, *in Chron. Sax. l.* 14. *fol.* 414. Seckendorff, *Lutheran. l.* 1. *s.* 54. & 168. *l.* 3. *s.* 4. 31. 35. &c. Spener, *in Syllog.* &c.

BARNIME XII. Duc de Pomeranie, fils de Philippe & de Marie, fille de Jean Electeur de Saxe naquit le 13 févr. 1549, & perdit son pére en 1560. Dans cette même année il alla à l'Université de Gripswalde, & en fut fait Recteur. Il passa ensuite avec son frére Ernest Louis à celle de Wittemberg, & retourna en Pomeranie en 1567, après quoi il fit un voyage en France & en Angleterre. Lorsqu'en 1569, son Oncle Barnime XI. partagea ses Etats entre ses neveux, celui-ci eut Rugenwalde & Butow, quoiqu'il ne dût entrer en possession du dernier qu'après la mort de son Oncle. Depuis le tems de ce partage jusques à la mort de Barnime XI. Barnime XII. se tint à Stetin auprès du Duc Jean Frédéric son frére. Ensuite il fit sa résidence à Rugenwalde, & en 1575 il alla à Ratisbonne avec Jean George Electeur de Brandebourg pour assister à l'élection du Roi des Romains. Le College des Electeurs lui donna la commission, avec Joachim Frédéric Duc de Lignitz, de porter la nouvelle de l'Election à Rodolphe. En 1576, l'Empire le choisit pour être envoyé en qualité d'Ambassadeur à Moscou, mais la mort de Maximilien II. rompit ce voyage. Le Duc Jean Frédéric son frére étant mort en 1600, il entra en possession de Stetin & y fixa sa résidence. Il reçut l'hommage en 1601, & tint une Diéte au mois d'octobre à cause des dettes que son frére avoit faites, & que le Duc s'étoit chargé de payer. Il n'executa du testament de son frére, que ce qui y avoit été conclu de son consentement, & n'approuva point l'aliénation de Friderikswalde, ni de quelques autres endroits. En 1602, il céda, suivant les reglemens faits, à son frére le Duc Casimir, les Bailliages de Rugenwalde & de Botow. Il mourut en 1603, le sixiéme sept. à la veille d'un grand changement qu'il alloit faire dans sa Cour & dans ses Etats. Son épouse étoit Marie, fille de Jean George Electeur de Saxe, de laquelle il n'eut point d'enfans. * Cramer, *Chron. Pomer.* Friedeborn, Spener, &c. *Voyez* les autres *Barnimes* dans l'article de POMERANIE.

* BARNOLY, bourg d'Asie dans l'Indostan, à cinq lieues de Surate, sur la route de Surate à Aurangeabad. * Thevenot, *Voyages, tome* 3. *l.* 1. *p.* 218, *au bas de la page, au dessous du texte, édition de* 1689, à Paris.

BARNSTABLE, *Barnastabula*, bourg du Comté de Dévon en Angleterre. Ce lieu, qui a séance & voix dans le Parlement, est situé sur la riviere de Taw, à trois lieues de son embouchure dans le Canal de Bristol, où il a un bon havre. * Maty, *Diction. Geogr.*

BARNUCE, bourg de Macédoine, situé proche de la ville d'Héraclée, dont il est parlé dans le septiéme livre de Strabon.

* BARO, femme savante qui s'adonnoit anciennement à la Philosophie, selon le sentiment de Suidas; d'où vient que de son tems, & même depuis, on avoit accoutumé d'appeller de son nom, comme par mépris, les Philosophes ignorans, c'est à dire, qui raisonnoient comme des femmes. Au contraire, dans la suite des tems le nom de *Baro* ou de *Baron* a eu un usage tout contraire, signifiant un homme d'autorité.

BARO (Balthazar) de l'Académie Françoise, né à Valence en Dauphiné, avoit été Secretaire du Marquis d'Urfé, après la mort duquel il fit imprimer la quatriéme partie de l'Astrée, & composa la cinquiéme sur ses mémoires. Depuis il se maria à Paris, fut fait Gentilhomme de Mademoiselle de Montpensier, & mourut âgé d'environ 50 ans vers l'an 1639. Sur la fin de sa vie il avoit obtenu deux offices de nouvelle création; l'un de Procureur du Roi au Présidial établi à Valence l'an 1635, & l'autre, de Trésorier de France à Montpellier. * Pelisson, *Histoire de l'Académie Françoise.*

BAROCHE, *Barocha*, ville du Royaume de Guzarate dans l'Empire du Grand-Mogol, & où la riviére de Narvor se jette dans le Golfe de Cambaye. Cette ville est renommée à cause de sa riviére qui a une proprieté particuliére pour blanchir les toiles. On y en apporte pour cet effet de tous les endroits de l'Empire du Grand-Mogol. Les Anglois y ont un fort beau logis, où demeure leur Président. Il y a quantité de Paons aux environs de Baroche; on les voit le jour par troupes dans les champs, & la nuit ils se perchent sur les arbres. Il est difficile de les approcher le jour, parce que s'ils découvrent le Chasseur, ils fuyent devant lui plus vîte que la perdrix, & enfilent des broussailles, où il est impossible de les suivre. Ainsi on ne peut bien les prendre que la nuit, & voici l'artifice dont on se sert. On s'approche de l'arbre avec une espéce de banniére, où l'on a peint des paons au naturel de chaque côté. Au haut du bâton il y a deux chandelles allumées, dont la lumiére surprenant le paon, fait qu'il allonge le cou jusques sur le bout du bâton, où il y a une corde à nœud coulant, que celui qui tient la banniére, tire quand il voit que le paon y a mis le cou. La ville de Baroche est encore considerable pour les belles perles, que l'on nomme perles de Baroche, pour une mine d'agathe, & plus encore pour son grand commerce. Quelques Geographes mettent à Baroche la Barigafa des Anciens, mais d'autres la mettent à Bisquint. * Tavernier, *Voyages des Indes.*

BAROCHE ou BAROCCIO (Frédéric) Peintre, natif d'Urbin, se rendit à Rome dans sa jeunesse, où il peignit plusieurs choses à fresque du tems du Pape Paul III, & s'en étant retourné à Urbin, il y passa le reste de sa vie. C'est un des plus gracieux, des plus judicieux & des plus habiles Peintres qui ayent jamais été. Il a fait quantité de portraits & de tableaux d'histoires; & son génie étoit particuliérement pour les sujets de dévotion. On reconnoît dans ses ouvrages un grand penchant pour la maniére du Corrége; & quoiqu'il dessinât plus correctement que ce Peintre, ses contours n'étoient ni d'un si grand goût, ni si naturels. Il exprimoit trop les parties du corps, & dessinoit les piez d'un petit enfant du même caractére qu'il auroit fait ceux d'un homme. Il faisoit les études au pastel, & les réduisoit ordinairement à sa maniére. Il se servoit pour faire ses Vierges d'une sœur qu'il avoit, & pour le petit Christ d'un enfant de cette même sœur. Il a gravé lui-même à

l'eau

l'eut fortes quelques-uns de ses tableaux, & mourut à Urbin en 1612, âgé de 84 ans. Vanius fut son Disciple. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

BARON, qualité ancienne & honorable parmi la Noblesse; mais particulierement en France, en Allemagne & en Angleterre. Quelques-uns croyent que ce nom a été tiré du mot Latin *Vir*, car comme *Baron* signifie une personne illustre en vertu & en naissance, de même *Vir* signifie un homme de courage & distingué du commun par sa vertu. Ce titre a été pris diversément, selon la difference des tems & des lieux. Par les Barons on entendoit anciennement en France, les Vassaux qui relevoient immédiatement du Roi; & ainsi ce mot comprenoit indifféremment les Ducs, les Marquis, les Comtes & autres Seigneurs. On le peut voir dans Aimoin & dans quelques autres Historiens, lesquels, lorsqu'ils introduisent le Roi parlant aux Seigneurs de sa suite, & les voulant exhorter à quelque action d'honneur, le font souvent commencer par ces mots, *Mes Barons*. Quand les Espagnols parlent de quelques personnes illustres, ils les appellent Barons ou *Varones*, prononçant souvent le B par l'V consonne, de même que les Gascons. Il n'y a que les Italiens qui prennent communément le mot de *Baron* pour un vagabond, qui est proprement un fainéant & un gueux. Mais pour restreindre le nom de Baron à sa propre & ordinaire signification, il n'est à présent que pour le degré de noblesse qui marche après les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Vicomtes, bien qu'il y ait d'anciens Barons en Allemagne & en France, qui ne voudroient pas changer leur titre de Baron pour celui de nouveau Comte, & qui ne céderoient pas même en des actions publiques, ni à des Comtes, ni à des Marquis. Les Barons sont fort considérez en Angleterre, & sont du nombre des Lords, ou Pairs, après les Vicomtes des Marquis. Il n'y avoit autrefois de Barons dans ce Royaume que ceux qui relevoient du Roi pour une Baronie entiere, laquelle devoit contenir treize fiefs, valant chacun treize livres sterlin par an: mais aujourd'hui on ne regarde point à la valeur de la Baronie. Le chef de la Baronie est quelque château ou terre, où le Seigneur fait sa demeure principale, qui ne peut être partagé entre des filles; & qui au défaut d'enfans mâles, appartient à la fille aînée, à la charge de doter ses sœurs. Mais cette terre tenue en Baronie n'anoblit pas le possesseur, s'il étoit roturier avant que de l'aquérir; quoiqu'elle l'oblige à tous les services qu'elle doit au Roi. Il y a même des Jurisconsultes qui prétendent que les Nobles tenant de ces sortes de terres, ne sont pas véritablement *Pairs du Royaume*, s'ils ne sont conviez *par lettres du Roi à venir au Parlement*. Ces sortes de lettres sont quelquefois réitérées; mais pour l'ordinaire ce sont des lettres patentes, s'il s'agit de faire un Baron dans une famille qui n'a pas encore joui de cet honneur. La Couronne des Barons est un cercle ou bourlet garni de six perles: le manteau qu'ils portent au Parlement a deux bordures, & il est doublé de quelque fourrure blanche; mais il ne peut l'être d'hermines: ils ne peuvent non plus avoir de dais. Le titre qu'on leur donne est celui de *Véritablement noble Seigneur*. On peut encore faire d'autres remarques sur cette qualité de Baron en Angleterre, comme, que le Grand Chancelier du Royaume, le Grand Thresorier, le Président du Conseil d'Etat, & le Garde du Sceau, ont la préséance sur tous les Ducs, s'ils sont Barons; & qu'on donne la qualité de Barons aux fils aînez des Comtes. Que si une femme noble de naissance, Duchesse, Marquise, Comtesse ou Vicomtesse épouse un Baron, elle prend seulement le rang & la qualité de Baronne; au lieu que si elle se marie à un homme de moindre condition, elle prend le rang selon sa naissance. Outre ces Barons il y en a d'autres dans la province de Chester qui ne relevent pas immédiatement de la Couronne, & il y en avoit autrefois dans toute l'Angleterre; mais ces Barons n'ont jamais été Pairs du Royaume. Anciennement les trois premiers Barons de France étoient de Bourbon, de Coucy & de Beaujeu; & ces Baronies ont été depuis réunies avec plusieurs autres à la Couronne. *Voyez* DUC. * Hofman, *Lexic. Univers.* Chamberlaine, *Etat d'Angleterre.*

Les Historiens font mention de plusieurs autres espéces de Barons, dont on peut voir un détail assez exact dans Hofman, tels que sont les Barons de Limpurg en Allemagne, les Barons d'Angleterre, les Barons d'Aragon, les Barons Châtelains, les Barons de la ville de Londres, d'Yorck, de Chester, de Feversham & de quelques autres villes en Angleterre; comme on a dit en France les Barons de Bourges, d'Orleans, ainsi que le marque Charles du Fresne. Ces Barons avoient de certains droits & privileges, de n'être pas tenus de répondre en justice sur certaines choses, hors l'enceinte des murs de leur ville. Il y a aussi des Barons Comtes dans le Droit Anglois. On appelle Barons Aumoniers les Archevêques, les Evêques, les Abbez & les Prieurs qui tiennent du Roi leurs terres ecclésiastiques par la Baronie; car on croit qu'ils ont reçu leurs Baronies de la libéralité & de l'aumône que leur en ont fait les Rois, quoique dans la suite des tems les autres Rois leur ayent accordé ces mêmes terres en propre. Les Barons dits du Parlement, sont connus en Angleterre & en Ecosse. On appelle en Angleterre les Barons des cinq ports, *de quinque Portubus*, ceux qui exercent cette fonction dans les cinq ports principaux d'Angleterre qui regardent le côté de la France, qui sont *Hastings*, *Douvres*, *Hith*, *Romney* & *Sandwich*. Ces Barons ont encore inspection sur les autres places dépendantes, comme sur la petite ville de Rye & de Winchelsey. Ces cinq Barons jouissent particulierement de ce nom & de plusieurs autres privileges considérables, accordez par les anciens Rois d'Angleterre, pour avoir défendu leurs ports en tems de guerre. *Voyez* DUC. Beverell dans le *Tome quatriéme des Délices de l'Angleterre* remarque que lorsqu'on couronne un Roi d'Angleterre, ils députent cinq Bourgeois qui reçoivent pour le tems de la cérémonie le titre de *Barons des cinq Ports*, & ont l'honneur de porter le dais du Roi, & de manger à sa table le jour du couronnement.

BARON (Eguinard) François, natif de Léon en Bretagne, célébre Jurisconsulte, qui vivoit dans le XVI siécle, enseigna le droit à Bourges avec François Duaren, qui étoit aussi Breton. L'émulation leur mit la plume à la main l'un contre l'autre; & ce dernier écrivit contre Baron l'Apologie de la Jurisdiction & de l'Empire. Depuis, leur conformité d'emplois servit à les réconcilier. Baron mourut le 22 août de l'année 1550 âgé de 55 ans; & Duaren voulant laisser à la postérité un témoignage de l'amitié qu'il avoit eue pour lui, fit son épitaphe. * Sainte-Marthe, *aux Elog. liv.* 1. Sponde, *A.C.* 1550. *n.* 19.

BARON (Vincent) en Latin *Baronius*, Religieux de l'Ordre de *S. Dominique* se fit estimer dans le XVII siécle par plusieurs livres qu'il publia. Il naquit à Martres au Diocése de Rieux en Languedoc. Il fit profession dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs à Toulouse l'an 1622. Il enseigna la Théologie plusieurs années avec applaudissement dans le Couvent de la même ville & il y fut Prieur. Il le fut aussi à Avignon; & au Noviciat général du Fauxbourg S. *Germain* à Paris. Il fut Definiteur pour sa Province au Chapitre général tenu l'an 1656, où il présida aux Théses dédiées au Pape *Alexandre VII*, qui lui acquirent l'estime de toute la ville & de tout l'Ordre. Il se trouva à l'Assemblée, où le Pape fit dire de sa part aux Définiteurs, & aux Peres du Chapitre, qu'il avoit un sensible déplaisir de voir la Morale Chrétienne, dans l'effroyable relâchement, où quelques nouveaux Casuistes l'avoient réduite, & qu'il les exhortoit à en composer une autre qui fût conforme à la doctrine de S. *Thomas*. Ce fut ce qui engagea le P. Baron à travailler aux Ouvrages, qu'il a composez sur cette matiére. Il fut encore élu Provincial, & ensuite le Pere Général l'envoya Commissaire en Portugal pour des affaires importantes, où il réussit avec tant de succès, que la Reine, la Cour, & tous les Religieux rendirent témoignage à son mérite par un Acte public. Il revint à Paris au Noviciat Général & y mourut le 21 janvier 1674, âgé de 70 ans. Outre plusieurs Poësies Latines, qu'il a laissées, comme des échantillons de sa capacité dans les Belles Lettres, il a fait imprimer les Ouvrages suivans, *Theologia Moralis*, à Paris, 1665. 2. *Volumes*, *& le premier Tome corrigé en* 1667; *Libri Apologetici contra Theophilum Raynaldum*, à Paris 1666, 2. *Vol. in* 8; *Mens S. Augustini & Thomæ de Gratia & Libertate*, 1666, *in* 8; *Ethica Christiana*, à Paris 1666. 2. *Vol. in* 8; *Réponse au Libelle Cardenas*, à Paris, *in* 8; *L'Hérésie convaincue*, à Paris, 1668. *in* 12; *Panegyriques des Saints*, à Paris, 1660. *in* 4. Le livre intitulé *Ethicæ Christianæ Septendecim Libri*, composé contre un certain *Matthieu Moya*, qui avoit pris le nom d'*Amadée*, fut censuré à Rome par les intrigues du Cardinal *Sforza*, qui s'y trouva offensé, & le Maître du Sacré Palais *Capisucchi*, qui l'avoit approuvé, fut déposé, & le Pere *Hyacinthe Libelli*, depuis Archevêque d'Avignon, mis en sa place. Capisucchi a été depuis rétabli, & ensuite fait Cardinal. La Congrégation de l'Indice a condamné quelques autres Ouvrages de Baron. * Bayle, *Dictionn. Critique.*

BARON ou BARRON (Pierre) Professeur en Théologie dans l'Université de Cambridge au XVI siécle, natif d'Etampes, à dix lieues de Paris, excita quelques troubles dans cette Université par certains dogmes qu'il y débita l'an 1590. On prétendit que cette doctrine approchoit beaucoup de celle des Pélagiens. Witaker, Tindall, Chadderton, Perkins, &c. la combatirent par des Sermons, par des leçons & par des livres: mais d'abord ils épargnérent le nom de leur adversaire, à cause de son grand âge. Cependant comme Baron continuoit de dogmatiser, & que dans sa Somme *trium de Prædestinatione Sententiarum*, il soutenoit une hypothése, qui dans sa Secte paroissoit hétérodoxe, Witaker se déclara son Antagoniste, & refuta cette Somme. L'affaire fut portée devant la Reine Elisabeth & devant l'Archevêque de Cantorbéry. On fit une assemblée de Prêtres & de Docteurs en Théologie à Lambeth. Witaker y fut mandé, & y soutint fortement l'opinion commune. Celle de Baron fut condamnée, & l'on dressa le 20 de novembre 1595, neuf articles qui furent reçus dans l'Académie. Baron fut congédié, & s'en retourna en France: ce qui rendit la paix à cette Université. Baron a fait, *Prælectiones* 39 *in Jonam*, imprimées à Londres en 1579; *Summa trium Sententiarum de Prædestinatione*; *De præstantia & dignitate divinæ Legis*. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit. in folio*, à Roterdam 1702.

BARON, fameux Acteur pour le Tragique. *Voyez* l'article de COMÉDIE.

BARONETS, Ordre héréditaire de Chevalerie en Angleterre, qui fut institué pour la petite Noblesse l'an 1611 par Jacques I. Ce Prince avoit limité le nombre de ces Chevaliers à deux cens: mais cela ne s'observe plus, & l'on en compte présentement un bien plus grand nombre. Ce sont les simples Gentilshommes qui recherchent le titre de Baronets, & ils sont les seuls qu'on y admette; mais cet honneur leur coute cher, car il faut qu'ils ayent mille livres sterlin de revenu, & qu'ils payent à la Thrésorerie la solde de trente soldats pour trois années, à huit sols par jour. Cet argent est destiné pour l'entretien des troupes de la province d'Ulster en Irlande. Les Baronets ont rang immédiatement après les fils puînez des Vicomtes & des Barons; ils ont le titre de Sires, & leurs femmes de Ladis; cependant ils sont du corps des Communes. * *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BARONI (Léonora) Dame Italienne, l'une des plus belles voix du monde, a été admirée dans le XVII siécle. Elle étoit fille de la belle *Adriana*, Mantouane, & se fit admirer de telle sorte, qu'une infinité de beaux esprits firent des vers à sa louange. On a un volume d'excellentes piéces Latines, Grecques, Françoises, Italiennes & Espagnoles, imprimé à Rome, sous le titre d'*Applausi poetici alle glorie della Signora Leonora Baroni*. Ceux qui voudront sçavoir en détail les perfections de son chant, n'ont qu'à consulter le Discours sur la Musique d'Italie, imprimé avec la Vie de Malherbe, & quelques autres Traitez à Paris en 1672. * *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit. in fol.* à Roterdam 1702.

BARONIUS (Cesar) né à Sora, ville épiscopale de la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples le 30 octobre 1538, de *Camillo* Baronio & de *Portia* Febonia, qui l'élevérent

avec beaucoup de soin. Il fit ses Humanitez à Véroli, sa Théologie & son Droit à Naples. Les troubles de ce païs l'obligérent de passer en 1557, avec son pére, à Rome où il acheva ses études de Droit sous César Acosta, & se mit ensuite sous la discipline de saint Philippe de Neri, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire, qui l'employa dans les instructions familiéres que ses Clercs faisoient aux jeunes enfans. Il reçut bien tôt l'Ordre de Prêtrise, par les conseils de saint Philippe de Neri, qui l'attacha à l'église de saint Jean-Baptiste. Baronius y commença une Congrégation de ce nouvel Ordre, & en fit autant dans l'église de sainte Marie *in Vallicella*, lorsqu'il y fut transferé en 1576, par S. Philippe de Neri. L'an 1593, il fut fait Supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire, par la démission volontaire du Fondateur. Le Pape Clément VIII. le choisit pour son Confesseur, l'obligea de se faire Protonotaire Apostolique, & le créa Cardinal le cinquiéme juin 1596, sous le titre des saints Nerée & Achillée. Il eut ensuite la charge de Bibliothécaire du saint Siége apostolique. Après la mort de Clément VIII, il eut bonne part au pontificat, ayant eu jusqu'à trente & une voix; mais les Espagnols lui donnerent l'exclusion, à cause de son Traité de la Monarchie de Sicile; & lui-même s'opposa fortement à son élection. Voici de quelle maniére Amelot de la Houssaye dans ses *Mémoires, &c. tome* 1. rapporte le fait. Le Cardinal Aldobrandin, *dit il*, & les François, vouloient le faire Pape dans le Conclave du mois de mars 1605, mais il en fut exclus unanimement par les Espagnols, à cause de son livre de la *Monarchie de Sicile*, & par les Vénitiens qui craignoient son humeur entiére. Le Cardinal Augustin *Valier*, appellé du nom de son Evêché *Verona*, s'expliqua au Cardinal Spinelli, qui lui demandoit sa voix pour *Baronius*. *Monseigneur illustrissime*, *dit-il*, ce sujet n'est point propre à porter un tel faix, il n'est ni Théologien, ni Canoniste; c'est un Ecrivain piquant; & tant s'en faut qu'il fut bon à gouverner l'Eglise Universelle, que je doute fort qu'il en sût bien gouverner une particuliére. Le Senateur André Morosini l'accuse d'avoir fait deux personnages opposez au sujet de l'interdit de Venise; d'avoir d'abord blâmé l'impetuosité de Paul V, & ensuite d'avoir exalté l'excommunication fulminée contre cette République. Il mourut le dernier jour de juin 1607, âgé de 68 ans & huit mois.

Il entreprit à l'âge de 30 ans les *Annales Ecclésiastiques*, sur le refus que fit Onuphre Panvinius d'y travailler, quelques instances que lui en fit Baronius, en présence de saint Philippe de Néri, qu'ils considéroient comme leur pére commun, & qui lui dit que ce seroit lui, & non pas Onuphre, qui composeroit l'Histoire Ecclésiastique. En effet, Onuphre étant mort peu de tems après, Baronius entreprit cet Ouvrage, & travailla pendant trente ans à recueillir & à digérer les matiéres, en lisant assidûment les anciens Monumens ecclésiastiques, tant dans les livres imprimez que dans les Manuscrits de la Bibliothéque Vaticane. Il commença par donner pour essai de son travail les Notes sur le Martyrologe Romain, imprimées l'an 1586. Il publia peu de tems après son premier tome des Annales Ecclésiastiques, qui contient les cent premiéres années depuis la naissance de Jesus Christ, avec un Apparat sur les Annales Ecclésiastiques, touchant l'année de la naissance de Jesus Christ, & ce qui l'a précedé. Ce tome est dédié à Sixte V. Le deuxiéme, dédié au même Pape, contient deux cens cinq ans. Le troisiéme, dédié à Philippe II. comprend l'histoire des cinquante-cinq années suivantes. Le quatriéme est dédié à Clément VIII. qui fut élevé au souverain pontificat en *1592*. Il ne contient que l'histoire de trente-quatre ans, qui finissent à l'an 395. Le cinquiéme va jusqu'à l'an 440. Il est dédié au même Pape, aussi bien que le sixiéme, qui finit à l'an 518. Il fut bientôt suivi des 7. 8. & 9. qui continuent l'Histoire Ecclésiastique, depuis cette année jusqu'à l'an 842. Le dernier de ces trois tomes est dédié à Henri IV. Roi de France. Le dixiéme, dédié à l'Empereur Rodolphe II. commence à l'an 843, & finit à l'an 1000. L'onziéme, dédié à Sigismond III. Roi de Pologne, & publié en 1605, continue jusqu'à 1099. Le douziéme, publié sous le pontificat de Paul V. l'an 1607, finit à l'an 1198. Ainsi l'on a dans ces douze tomes l'Histoire des douze premiers siécles de l'Eglise.

Cette Histoire de Baronius est composée en forme d'Annales, année par année, séparées les unes des autres, & désignées par les années des Papes, des Empereurs, & par les noms des Consuls. Il rapporte sur chaque année ce qui regarde les Eglises d'Orient & d'Occident, la succession des Papes, des Patriarches, des Empereurs & des Rois, les Actes des Conciles, les lettres des Papes, les loix des Empereurs qui concernent l'Eglise, les persécutions, les Martyrs, les Saints, les Auteurs ecclésiastiques, les heresies & leurs Défenseurs, en un mot, tous les évenemens qui peuvent avoir rapport à l'Histoire Ecclésiastique.

Le but qu'il s'est proposé dans cet Ouvrage a été, comme il le témoigne lui-même dans sa préface, de refuter les Centuriateurs de Magdebourg; ou plutôt d'opposer à leur Ouvrage fait contre l'Eglise Romaine, un autre Ouvrage de pareille nature pour sa défense. Il avoue que jusqu'alors il sembloit qu'on avoit negligé de faire l'Histoire Ecclésiastique exacte, complette & véritable. Il accuse Eusébe d'avoir favorisé le parti des Ariens, & d'avoir écrit la Vie de Constantin, dans la vûe de plaire à son fils Constance, qui étoit du parti des Ariens. Il trouve que la verité Catholique souffre entre les mains de Socrate & de Sozoméne, qui étoient Novatiens; que l'Histoire est trop resserrée & obscurcie par la briéveté d'Orose & de Sévere; & que la plupart de ceux qui ont écrit de l'Histoire Ecclésiastique, ont, sans examiner la verité, mêlé dans leurs narrations quantité de fables & de contes, qui font beaucoup de préjudice aux faits véritables.

Il seroit à souhaiter que Baronius se fut contenté de rapporter les faits de l'Histoire Ecclésiastique, sans entrer dans des controverses & dans des interêts particuliers. Cependant il faut avouer que son Ouvrage est d'une très-grande étendue, bien digéré, plein de grandes recherches, composé avec soin, & avec autant d'exactitude qu'on le peut espérer d'un homme qui entreprend le premier un Ouvrage aussi vaste & aussi difficile que celui-là. Il est vrai que l'on y a remarqué depuis plusieurs fautes de Chronologie & d'Histoire; que l'on a découvert plusieurs faits, dont il n'a point eu de connoissance; qu'il s'est servi de plusieurs monumens supposez ou douteux; qu'il a rapporté quantité de faits faux comme véritables; & qu'il s'est trompé en plusieurs endroits. Mais sans vouloir exagerer le nombre de ses fautes avec Luc Holstenius, qui disoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille faussetez dans les Annales de Baronius, quoiqu'on ne puisse nier qu'il n'y en ait beaucoup, il faut néanmoins avouer que son Ouvrage est très-bon & très-utile, & que c'est avec raison qu'il est appellé le *Pére des Annales Ecclésiastiques*. Il faut encore remarquer qu'il a été beaucoup plus exact dans l'Histoire des Latins que dans l'Histoire des Grecs, parce qu'il avoit une connoissance fort médiocre du Grec, & qu'il étoit obligé de se servir du secours de Pierre Morin, de Metius & du Pére Sirmond, pour les Monumens qui n'étoient point traduits en Latin. Son stile n'a ni la pureté ni l'élegance qui seroit à souhaiter dans un Ouvrage de cette nature; & l'on peut dire qu'il écrit plutôt en Dissertateur qu'en Historien; il est néanmoins clair, intelligible & méthodique.

Après ce que nous venons de dire sans aucune partialité, il est inutile de rapporter les differens jugemens que les Auteurs Protestans & Catholiques ont portés soit à l'avantage, soit au désavantage de Baronius, qui sont la plupart outrez de part & d'autre. Il a eu quantité d'Adversaires & de Critiques; il a eu aussi beaucoup d'Admirateurs, de Défenseurs, de Copistes, d'Abbréviateurs, de Continuateurs & de Traducteurs. Isaac Casaubon est un des premiers qui ait écrit contre lui. Il commença des Exercitations contre l'Ouvrage de Baronius; mais elles ne passent pas la trente quatriéme année de Jesus Christ, & regardent plutôt la controverse & l'explication de l'Ecriture-Sainte, que l'Histoire. Ces Exercitations n'eurent pas plutôt vû le jour en 1614, que des Auteurs Catholiques entreprirent la défense de Baronius contre ces Exercitations. Jean l'Heureux Jésuite, connu sous le nom d'*Eudæmon Jean*, fit une défense des Annales de Baronius contre les Exercitations de Casaubon, imprimée à Cologne en 1617. La même année Jules César Boullenger Jésuite, fit en François une Diatribe ou Dissertation contre ces Exercitations, contre laquelle Richard de Montaigu fit aussi des Animadversions, tant sur les Annales de Baronius, que sur les Exercitations de Casaubon; mais cet Ouvrage n'est pas fort considérable. Depuis ce tems-là, Henri Onius entreprit d'examiner les Annales de Baronius, année par année; mais outre que son Ouvrage ne passe pas l'an 300, il s'est plus arrêté aux questions de controverse, qu'à celles de l'Histoire. Augustin Reding, Abbé Allemand de l'Ordre de saint Benoît, a fait un livre contre cet examen d'Onius, où il traite les mêmes questions avec très-peu d'ordre. Son Ouvrage a été imprimé en 1680. Depuis l'Ouvrage d'Onius, on a vû paroître l'Anti-Baronius de Magendie qui n'est qu'un petit volume, contenant l'abbregé des Animadversions de Casaubon contre Baronius, avec quelques Notes de Blondel sur le commencement des Annales de Baronius, & quelques nouvelles Notes. Enfin le savant P. Pagi de l'Ordre de saint François, en a fait une critique en quatre volume *in fol*. dont le premier parut en *1697*, & les trois derniers en 1705, trois ans après sa mort. Avec le secours de cet Ouvrage, & de quantité d'autres Histoires ou Observations ecclésiastiques qui ont été faites depuis l'édition des Annales de Baronius, particuliérement des Memoires de M. de Tillemont, on pourroit faire une Histoire de l'Eglise, exacte, complette, & exempte des défauts qui se trouvent dans celle de ce Cardinal, que la plupart de tous ceux qui ont fait des Histoires Ecclésiastiques jusqu'à présent, n'ont fait que copier ou abbreger. Entre les Abbréviateurs, on estime particuliérement Henri Sponde Evêque de Pamiers, qui l'a aussi continué, & Jean-Gabriel Bisciola Jésuite, sans parler d'Aurelius Peruginus, Prêtre de l'Oratoire, qui en a fait un petit Abbregé. Abraham Bzovius Polonois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, & Oderic Raynaldus, Prêtre de l'Oratoire, ont fait en plusieurs volumes, des continuations qui sont beaucoup au dessous de l'Ouvrage de ce Cardinal. Son Histoire a été traduite en Italien, en partie par François Panigarole Evêque d'Aste, en François, par Claude Durand, Joseph de la Planche, & Anne Thomas; en Allemand, par Marc Fugger, Baron de Kirchberque; en Polonois, par les soins de Stanislas Carncovius, Archevêque de Gnesne; & en Anglois, par M. Hill, Docteur de Sorbonne, qui a corrigé toutes les fautes que l'on avoit remarquées dans cet Auteur, qu'il a amplifié considérablement, & sur lequel il a fait d'excellentes Dissertations & des Notes très savantes. Cette Traduction passe pour un chef-d'œuvre; & on assure qu'elle a des beautez que l'on ne remarque point dans l'original.

Les tomes des Annales de Baronius ont été imprimez à Rome à mesure qu'ils étoient achevez, & peu de tems après à Anvers par Plantin. On en a fait depuis deux éditions entiéres à Cologne, l'une en 1609, & l'autre en 1624, outre celle de Venise *in quarto*, qui n'est pas estimée. Le Martyrologe avec les Notes a été imprimé à Rome en 1586 & 1598; à Anvers en 1589; & à Paris en 1607.

Baronius a encore fait une espéce de *Parænése* ou *Remontrance* à la République de Venise, sur le sujet du différent qu'elle avoit avec le Pape Paul V. Il se fit aussi une affaire avec le Roi d'Espagne, en inserant dans l'onziéme tome de ses Annales un Traité de la Monarchie de Sicile, contre l'usurpation qui en avoit été faite par le Roi d'Espagne. Ce Traité fut défendu par un édit de Philippe III. Roi d'Espagne, donné le 30 octobre 1610, & le Cardinal Ascagne Colonne fit une censure de cet Ouvrage. Ce Traité de Baronius a aussi été imprimé séparément à Paris en 1609, & à Leyde en 1619; mais il n'a plus été inseré dans les éditions de son Histoire Ecclésiastique, faites dans les Etats du Roi d'Espagne.

Au reste, on ne peut que l'on ne loue & que l'on n'estime la mémoire de ce pieux & savant Cardinal, qui avoit beaucoup de religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé utilement pour le bien de l'Eglise & pour l'éclaircissement de

de l'Antiquité ecclésiastique. Il seroit à souhaiter qu'il eût été exemt des préventions que son éducation & son païs lui avoient inspirées. * Bellarmin. Sponde. Rainaldi. Canisius. Possevin. Aubery. Albi, *in Elogiis Cardinalium*. Janus Nicius Erythræus. Angelus Buccius. Le Mire. P. Freher, *Theatr. Virorum erudit. clarorum*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XVII siécle, tome 1.*

BARONIUS (Dominique) Prêtre & Prédicateur Florentin, au XVI siécle, écrivit assez fortement contre l'Eglise Romaine, & concourut dans le Piémont avec les Vaudois à maintenir la doctrine qui y étoit prêchée. Mais enfin, on le regarda comme un faux frere; parce qu'il soutenoit qu'en tems de persécution il n'étoit pas necessaire de témoigner exterieurement la Vérité. Celse Martinengue, Ministre de l'église Italienne de Genéve, écrivit contre lui sur ce sujet, & il y eut des repliques de part & d'autre. Ces livres sont devenus très-rares. Baronius fit une Messe à sa fantaisie, & la crut propre à pacifier les différens des deux Religions. Il se vit frustré de son attente; car les Reformez rejettérent ses ménagemens. * Pierre Gilles, *Histoire Ecclés. des Eglises Vaudoises*. Bayle, *Diction. Critiq.*

BARONIUS (Justus) de Santen, dans le Duché de Cléves, vivoit vers l'an 1604, & avoit été engagé dans la Religion Calviniste. Mais s'étant appliqué à la lecture des Péres, il fit abjuration à Rome entre les mains du Pape Clement VIII. Le Cardinal Baronius lui servit de Parrain. Il avoit le nom de *Calvin*, qu'on lui changea en celui de *Juste*. Ensuite il alla prendre des degrez de Théologie à Sienne, & de Jurisprudence à Pérouse, & il retourna en Allemagne, où il sortit de Heidelberg pour se retirer à Mayence. Il a écrit les Motifs de sa conversion; un Traité de préjugez, ou de prescriptions contre les Hérétiques, &c. * Miræus, *de Script. Sæcul. XVII. &c.*

* BARONIUS (Bonaventure) né en Irlande, a donné au public en 1664, *un Cours de Philosophie* en trois tomes; en 1676, *un Cours de Théologie* en six volumes; & en 1671, quatre tomes qui comprennent *plusieurs Ouvrages, par rapport aux Belles Lettres.* * Len. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARONIUS ou BARONIO (Vincent) natif de Meldola, dans la Romagne en Italie, a été un célébre Medecin, & vivoit l'an 1630. Il a laissé divers Ouvrages. * Vander Linden, *de Script. Medic.*

BARONIUS (Vincent) Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Voyez* (Vincent)

BARONNETS. *Voyez* BARONETS.

BARONNIES, contrée du Dauphiné. *Voyez* BUIS (Bailliage de)

BAR-OOZEBACH. *Voyez* BARCOCHEBAS.

BAROZZI (Jacques Vignole, ou de) *Cherchez* VIGNOLE.

* BAROZZI, noble famille Vénitienne, est estimée par quelques uns pour une des plus anciennes de la République. Elle étoit autrefois fort puissante, ayant eu plusieurs Généraux sur mer. En 1211, elle eut un Patriarche de Grado; en 1465, un Patriarche de Venise, & deux Evêques de Bergame & de Padoue. Mais aujourd'hui elle est tombée dans la bassesse, & se trouve réduite à peu de chose. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise*, p. 533.

* BAR-PANTHER, ou *fils de Panther*. S. Jean Damascéne, dit que *Lévi* descendu de David par Nathan eut pour fils *Melchi* & *Panther*. Panther engendra *Bar Panther* & de Bar-Panther sortit Joachim pére de la sainte Vierge. Les Juifs dans les fausses Vies qu'ils ont publiées de Jesus Christ, avancent que le Sauveur est né de l'adultére de Panther avec Marie sa mére. Le nom de Panther se trouve déja dans Origéne & dans le Talmud, & cela fait voir l'antiquité des fables & des calomnies des Juifs contre Jesus Christ. Au reste le Systême Généalogique de St. Jean Damascéne, n'est pas soutenable, puis qu'il est contraire à l'Evangile qui ne met entre Lévi & la Sainte Vierge que le seul Heli qui est apparemment le même que Joachim. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BARRA, petit Royaume de la côte de Guinée en Afrique, dont le Roi eut la hardiesse d'attaquer le comptoir des Anglois en 1663, à l'instigation, à ce qu'ils disent, des Hollandois. * *Dict. Angl.*

BARRA, BARRAY, l'une des isles Westernes, qui sont dans l'océan Calédonien, vers la côte occidentale de l'Ecosse, est environ à deux lieues de l'isle de Wust, du côté du midi, & n'a pas plus de deux lieues de long, & une de large. Kilbara & Borg en sont les lieux principaux: elle est fertile en blé; mais la pêche des morues que l'on fait aux environs, est le revenu le plus sûr des Habitans. Cette Isle & quelques autres encore plus petites du voisinage, appartiennent à *Mac-Neil*, qui se dit *Roi de Barra*, & prétend être le 34 successeur de sa famille en ligne directe. Ses Sujets sont Catholiques Romains, & ont une vénération particuliére pour *St. Barr*, leur Patron. * *Etat de la Grande Bretagne, &c. sous George II. tome 2. p. 287.*

BARRABAS. *Voyez* BARABBAS.

BARRABOA. *Cherchez* BRAVA.

BARRACONDA, ville de la Nigritie en Afrique, entre les branches du fleuve Niger, sur celle que l'on appelle *Gambea*, vis à vis de la ville de Catan.

BARRADAS (Sébastien) né à Lisbonne en 1542, entra dans la Compagnie de Jesus le 27 septembre 1558, & enseigna assez longtems à Coimbre, à Evora, & ailleurs; & s'étant adonné à la prédication, il mérita le titre d'*Apôtre de Portugal.* Il avoit beaucoup de savoir, une belle voix, un esprit naturellement éloquent, une grande douceur: & toutes ces qualitez étoient soutenues par une pieté solide & par un zéle admirable pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames. Nous avons deux Ouvrages de sa façon, *Commentaria in Concordiam & Historiam Evangelicam; Itinerarium filiorum Israel ex Ægypto, in terram repromissionis.* Il mourut l'an 1615, le 14 avril, âgé de 73 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Miræus, *de Script. Sæc. XVII. Mémoires de Portugal.*

BARRADY, riviére qui arrose la campagne de Damas. Cette riviére descend d'une montagne voisine, qui se fend en deux pour la laisser couler dans la plaine. La Barrady n'a pas soixante piez de large & on la passe sur un pont de pierre nommé *Dummar*. En sortant de la montagne, elle se divise en trois branches, dont la plus grande, qui est celle du milieu, se va rendre dans la ville de Damas, au travers d'un champ ouvert. Ce champ se nomme *Ager Damascenus*, & cette eau est distribuée dans toutes les fontaines & citernes de la ville. Les deux autres se divisent à droite & à gauche, font le tour du jardin, dans lequel les eaux se rendent par divers petits ruisseaux, qui les dispersent de la sorte par tout le bois. Ainsi il n'y a pas un seul jardin qui n'ait son ruisseau d'eau vive pour l'arroser. Ce qui reste de cette riviére se réünit dans un lit, au sud-est de la ville, & va se jetter à trois ou quatre lieues de là dans un marécage, où elles se perdent sans parvenir à la mer. Les Grecs, & les Romains aprés eux, nomment cette riviére Chrysorrhoas. Le savant Voyageur qui nous fournit cette description, dit, que par rapport à *Abana* & à *Pharphar* ou *Parpar* dont il est parlé II. ou IV. *Rois, ch. 5. v. 12.* il n'en a pas pu trouver les moindres traces, non pas même les noms. Il croit pourtant qu'elles n'étoient que des branches de la riviére de *Barrady*; & qu'il y a apparence, qu'une de ces riviéres anciennes, étoit la branche qui passe aujourd'hui au travers de *l'Ager Damascenus*, & qui va se rendre directement dans la ville. * Maundrell, *Voyage, &c. p. 203. &c.* *Voyez* ABANA & PHARPHAR.

* BARRANCA (Rio de la) riviére de l'Amérique méridionale dans la partie septentrionale du Pérou, fait à son embouchure un port commode nommé par les Espagnols *Puerto de Barranca*, où l'on peut jetter l'ancre à six ou sept brasses, & où les vaisseaux sont à l'abri des vents de mer & de terre. Il est à un degré 30 minutes au nord de Lima. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanson. Woden Roger, *Voyages vers la Mer du Sud.*

* BARRANIA, autrement RIO DE SANTIAGO, riviére de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Galice, sort du Lac de Chapala, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, & se décharge dans la Mer Pacifique à Sant-Jago.

BARRAULT (Jean Jaubert de) Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles, étoit fils d'*Emery* Comte de Barrault, &c. qui fut Ambassadeur en Espagne sous Louis XIII. En 1612, étant à Rome, il fut sacré Evêque de Bazas en Guienne, par le Cardinal de la Rochefoucault, & fut destiné pour être Grand Aumonier de la Reine d'Angleterre: mais les Protestans qui ne l'aimoient pas, firent si bien, qu'on fut obligé de rompre les mesures qui avoient été prises pour cela. En 1631, il publia deux volumes d'un Ouvrage de sa façon, intitulé, *Le Bouclier de la Foi contre les Hérétiques*: il avoit donné le premier en 1626. En ladite année 1631, il prit possession de l'Archevêché d'Arles, auquel il avoit été nommé aprés la mort d'Honoré du Laurens, présida à l'assemblée du Clergé de France tenue à Paris, & y mourut en 1643. Son corps fut porté à Bourdeaux, & enterré dans l'église de la maison professe des Jésuites, ausquels il laissa sa Bibliothéque. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BARRAUT ou BARRAUX (Le Fort de) bonne Forteresse du Dauphiné. Elle est sur la riviére d'Isére, sur les frontiéres de la Savoye, entre la Ville de Grenoble & celle de Chamberi, environ à huit lieues de la première, à trois de la derniére, & à deux de Montmelian. Le Duc de Savoye fit construire cette Forteresse vers l'an 1594. La Cour de France en fut avertie, & elle trouva mauvais que le Connétable de Lesdiguiéres Gouverneur de la Province, & qui demeuroit à Grenoble, la laissât construire paisiblement. Le Connetable écrivit à la Cour, qu'on eût patience, & que le Duc la construisoit pour le Roi. En effet, à peine fut-elle achevée, que le Connétable l'attaqua l'an 1589, la nuit du 13 de mars, au clair de la lune, & l'emporta de vive force en moins de deux heures, quoique la garnison fût avertie de son entreprise, & qu'elle l'attendît la méche sur le serpentin. Il s'en rendit maître, parce qu'elle étoit construite sur les terres de France qui l'a toujours possédée depuis ce tems-là. * Mézeray, *au régne de Henri IV. Histoire du Connétable de Lesdiguiéres.*

BARRAUX. *Voyez* BARRAUT.

BARRE. *Cherchez* BARRIÉRE (Pierre.)

BARREAUX (Jacques de Vallée, Seigneur des) né à Paris l'an 1602, d'une famille illustre & distinguée dans la Robe, étoit fils de Jacques Vallée Seigneur des Barreaux, Maître des Requêtes, & Président au Grand Conseil, & de Barbe Dolu, & petit-fils de Jacques Vallée Seigneur des Barreaux, de Chateauneuf & de Chenailles, Controlleur général des Finances sous le régne d'Henri III, a été un des beaux Esprits du XVII siécle. Il fit ses études chez les Jésuites avec beaucoup de succès, & parce qu'ils reconnurent que son esprit étoit capable de plus grandes choses, ils tâchérent de l'enrôller dans leur Compagnie; mais ni lui, ni sa famille ne voulurent prêter l'oreille à cette proposition. Il ne les aimoit point, & se déchaînoit quelquefois contre eux agréablement. Les liaisons qu'il eut avec *Théophile* contribuérent sans doute beaucoup à cela, comme aussi au libertinage qui l'a rendu si fameux. Il étoit encore assez jeune, lorsque son pére le fit pourvoir d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris. Son bel esprit y fut admiré, quoi qu'il n'ait jamais voulu rapporter aucun procès. Il se défit ensuite de sa Charge par les persécutions, à ce qu'on dit, du Cardinal de *Richelieu*, à qui Des-Barreaux n'avoit pas voulu céder sa maîtresse. Comme il aimoit extrêmement les plaisirs & la liberté, il quitta sans peine une dignité qui lui déroboit le tems de les goûter. La bonne chére & les divertissemens firent depuis son unique occupation. Il étoit voluptueux avec esprit, & portoit par tout l'agrément & la joye. Il étoit charmant dans les entretiens de table, connu & aimé des plus grands Seigneurs, & des plus honnêtes gens du Royaume. Il n'y avoit point de Province, où il n'eut des

aimé

amis particuliers, qu'il visitoit fort souvent, & il se plaisoit à changer de domicile, selon les saisons de l'année. Il a fait quantité de Vers Latins & François & de fort jolies chansons; mais il n'a jamais rien publié. Quatre ou cinq ans avant sa mort il revint de tous ses égaremens; il paya ses dettes; il abandonna à ses sœurs tout ce qui lui restoit de bien, moyennant une pension viagére de quatre mille livres, & se retira à Chalon sur Saone, le meilleur air, disoit-il, & le plus pur, qui fût en France. Il y loua une petite maison, où il étoit visité des honnêtes gens, & sur tout de Mr. l'Evêque, qui lui a rendu un bon témoignage. Il y mourut en bon Chrétien l'an 1674. Il avoit deux ou trois ans avant sa mort, signalé sa conversion par un sonnet pieux qui fut trouvé parfaitement beau, & qui mérite de trouver ici sa place

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité,
Toujours tu prens plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice:
Ton intérêt s'oppose à ma félicité;
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frappe, il est tems, rends-moi guerre pour guerre:

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit:
Mais! dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du Sang de Jesus-Christ.

Mais il paroît par les Lettres de *Boursaut*, qu'il ne se convertit pas immédiatement après avoir fait ce Sonnet. Ni ses parens, ni ses amis ne sauroient disconvenir de son grand libertinage; mais ils prétendent, que sa renommée a outré les choses selon sa coutume, & que sur la fin de ses jours il a pieusement aux vérités de la Religion; &, quant au reste, ils soutiennent, qu'il a toujours été, selon le monde, un honnête homme, un homme d'honneur, qu'il avoit un bon fond d'ame & de cœur; qu'il étoit honnête, officieux, charitable, bon ami, généreux & libéral. Mais l'idée d'honnête homme selon le monde, est bien éloignée de celle de bon Chrétien; & je ne sai même si l'on peut passer pour honnête homme, quand on entretient des commerces infames, comme on prétend que des Barreaux en entretenoit. Il ne se maria jamais, & n'eut point de frére; mais seulement deux sœurs, savoir, *Marie* Vallée, alliée à *Pierre* Violle, Seigneur de Guerquande, Président des Enquêtes du Parlement, morte en février 1692, sans laisser de postérité; & *Elisabeth* Vallée, mariée à *Jacques* Favier, Seigneur du Boullay-Thierry, &c. Maître des Requêtes, morte en décembre 1689, laissant deux filles, *Anne* Favier, mariée à *François* le Vêneur, Comte de Tilliéres, de Carouges, &c. morte le 30 mars 1704; & *Angélique* Favier, mariée le 14 décembre 1671, à *Denys* Talon, Avocat général au Parlement, puis Président à Mortier, dont il y a des enfans. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoire manuscrit.*

BARREIROS (Gaspard) natif de Viseu en Portugal, fut Chanoine de l'église Métropolitaine d'Evora. L'Infant Henri, Cardinal de Portugal & Archevêque d'Evora, l'employa en diverses négociations. L'an 1546, ce Prince l'envoya à Rome, où Barreiros se fit des amis illustres, entre autres, les Cardinaux Bembe & Sadolet. Dès-lors il conçut le dessein de divers Ouvrages; mais ses occupations continuelles l'empêchérent de les donner au public. En mourant, vers l'an 1560, il en laissa le soin à Loup son frére, qui étoit aussi Chanoine d'Evora, & qui les publia. Ils comprennent une Chorographie des villes qui sont depuis Badajox jusqu'à Milan; un Commentaire du pais d'Ophir, &c. On dit que Barreiros mourut avec l'habit de S. François. * Vasæus, *in Chron.* Ortelius, *in Thes. Geograph.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

BARRELIER, (Jacques) naquit à Paris en 1606, d'une famille noble. Il s'appliqua à la Médecine, sans vouloir recevoir le degré de Docteur; & entra dans l'Ordre des Dominicains en 1635. Sa plus grande application fut toujours pour la Botanique; & pour la perfectionner il fit de longs voyages en France, en Espagne & en Italie. Quelques-uns de ses voyages se firent par ordre de Gaston Duc d'Orléans. Barrelier entretenoit d'ailleurs une très-grande correspondance avec tous les Botanistes de son tems, & il en recevoit des avis. Son dessein étoit de publier une collection de toutes les plantes, qu'il avoit recueillies. Il en avoit fait graver plusieurs planches, & lui-même en avoit encore dessiné un grand nombre, selon la méthode de M. de Tournefort, avec les fleurs, les fruits, & les semences. Il mourut pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage en 1672. Mais Antoine de Jussieu Médecin François, publia l'Ouvrage de Barrelier sous le titre de *Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ* 1714, *in fol.* * Le Clerc, *Biblioth. anc. & moderne, tome 2, partie 2. p. 512.*

BARRÊME, *Barrema*, bourg de France dans la Haute Provence, sur la riviére d'Asse, entre la ville de Senès & celle de Digne. Ce bourg donne son nom à une vallée de quatre ou cinq lieues de long, & d'environ deux de large, dans laquelle il se trouve. * Maty, *Dict. Geogr.*

BARRES (Jean des) Seigneur de Chaumont-sur-Yonne, Maréchal de France, fut envoyé en 1311, avec Anceau de Joinville & Simon de Menou, pour la guerre qui se faisoit en Lorraine contre le Duc; & au mois de mars 1314, il fit hommage au nom du Roi, à l'Evêque d'Auxerre pour la terre de Dongy, confisquée par sa Majesté sur le Comte de Flandre. Ce Monarque le fit Maréchal de Flandre en 1318, & le commit le 27 septembre 1319, avec le Chancelier & Pierre Galeret, Maître des Requêtes, pour aller ajourner Robert III. Comte de Flandre à comparoître en personne à Paris au jour de Noël suivant. Le Roi lui fit différens dons dans les années suivantes, dont le dernier fut le six d'octobre 1322. Il épousa *Helissent*, Dame de Chaumont-sur-Yonne, fille unique & héritiére de *Guillaume* Sire de Prunay, laquelle vivoit encore en 1347, dont il eut *Pierre* des Barres, Chevalier, qui fut pere de *Guillaume* & de *Guy* des Barres. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

* BARRES (Antonius de) né à Salins ville de la Franche-Comté, fut envoyé à Louvain pour y faire ses études. Avant que d'avoir dix-huit ans accomplis, il publia *Arithmetica Practica libri quatuor*, en 1543. Dans la suite il fut reçu au nombre des Gentilshommes de Charles-Quint, & ce Prince étant mort, il en fit l'Oraison funébre à laquelle il donna ce titre, *Carolus Quintus cœlo donatus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 46.*

BARRETARIUS (Sébastien) Jésuite, natif de Florence en Italie, se rendit célébre dans les Belles Lettres vers l'an 1590. Pour imiter parfaitement le style de Cicéron, il écrivit de sa main tous les Ouvrages de cet Auteur: ce que Cicéron avoit fait de ceux de Demosthéne. Quoiqu'il s'attachât à enseigner la jeunesse dans le Collége, il ne laissoit pas d'avoir de fréquentes communications avec les plus doctes de son tems, & fut fort estimé de Jean Juvenal Ancina, Evêque de Saluces. * Nicius Erythræus, *Pynacoth.* Alegambe assure qu'il mourut fort âgé le 22 juillet de l'an 1622.

BARRETO (François) Portugais, Chanoine de la Cathédrale de Lisbonne, Inquisiteur à Evora, & puis Evêque des Algarves, où il a fait bâtir le grand Autel de sa Cathédrale, & le Palais Episcopal, étoit nommé à l'Archevêché de Brague, lorsqu'il mourut le quatriéme octobre 1679. On a de lui des Constitutions nouvelles pour son diocése, & un Traité, *de controversiis Episcopatus.* * *Mémoires de Portugal.*

BARRETO (Manuel) Jésuite Portugais, né à Feira dans l'Evêché de Porto, a travaillé pendant trente ans à la conversion des Infidéles dans le Japon, où il demeura même pendant le tems de la persécution de Daifusama. Il a composé un Dictionnaire Portugais-Japonois qui n'a point été imprimé. Il mourut le onziéme mars 1620, âgé de 56 ans. * *Mémoires de Portugal.*

BARREZ, ancien nom des Carmes, que l'on appelloit *Fréres Barrez*, parce qu'ils avoient des habits barrez & bigarrez de blanc & de noir; ce que l'on voit encore dans les vieilles peintures du Cloître de leur grand Couvent de la Place-Maubert à Paris. Voici quelle fut l'occasion de ces sortes d'habits de Religieux Carmes. Les Sarasins, après s'être rendus maîtres de la Terre-Sainte, défendirent à ceux de cet Ordre de porter des capuches blancs, non plus qu'aucun autre habit blanc; parce que le blanc étoit parmi eux une marque de distinction & de noblesse. Les Carmes alors furent contraints de suivre la coutume des Orientaux, & de prendre des manteaux bariolez. Etant passez en Occident avec cette sorte d'habits, ils y furent appellez *les Freres Barrez*. Ce qui arriva sous le Pontificat d'Honoré IV, environ l'an 1285. Mais dans la suite des tems ces Religieux reprirent leurs premiers habits blancs, ainsi que Trithéme le remarque, * *De Laudibus Carmelit.* 6. Dominicus Macer. Il y a eu autrefois des Gens d'Eglise qui portoient aussi des habits bigarrez. On a vu dans le cabinet de M. Contard, un Abbé habillé, partie de noir & de rouge, jusqu'au bonnet, ainsi que les Consuls de plusieurs villes. Le Concile de Vienne a défendu aux Ecclésiastiques de tels habits, qui étoient appellez *vestes virgatæ.*

BARRIANO, *Barra, Barrianum*, bourg du Bergamasque, province de l'Etat de Venise en Italie. Ce lieu est sur la frontiére du Milanois, à trois lieues de la ville de Créme, du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

BARRIENTO (Barthélemi) Grammairien Espagnol, fleurit dans l'Université de Salamanque. Il s'addonna tellement aux Mathématiques, qu'il fut soupçonné de Magie, & ne put jamais bien s'en justifier. Il a écrit *Silva Lilliorum variarum*, & un Commentaire sur le Songe de Scipion. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARRIERE (Jean de la) François, Instituteur de la Congrégation de Notre-Dame des Feuillans, ou de saint Bernard de la Pénitence, de l'Ordre de Cîteaux, naquit en 1544, à Saint-Seré, dans le Vicomté de Turenne en Querci. En 1565, il fut nommé Abbé des Feuillans, dans le diocése de Rieux, & prit possession de cette Abbaïe le 15 de juillet de la même année. Le nouvel Abbé vint à Paris, pour y continuer ses études, qu'il avoit commencées à Bourdeaux & à Toulouse, & il eut le bonheur d'y être conduit par le fameux Arnauld d'Ossat, depuis Cardinal. Il songea d'abord à renouveller le premier esprit de l'Ordre de Cîteaux dans ce monastére; mais ce grand dessein fut bientôt combattu par des obstacles qui paroissoient invincibles. Car il fut abandonné de tous ses Religieux, & fut quatre ans sans trouver aucun imitateur de l'exacte austérité qu'il avoit embrassée. Il fut même déferé au Chapitre général de Cîteaux, où il répondit avec tant d'humilité, que la bénédiction du Ciel se répandit sur ce nouvel Institut, qui fut confirmé par un bref de Sixte V. du cinquiéme mai 1586. Dans la suite le Pape Clément VIII. en modéra les mortifications qui étoient excessives. En 1587, l'Abbé, qui avoit déja fait un voyage à Paris, où il avoit été appellé par le Roi Henri III, y fut reçu avec soixante de ses Religieux, dans le nouveau monastére que ce Prince lui avoit fait bâtir. Pendant les troubles il demeura toujours fidéle à ce Roi, malgré les complots de la Ligue; & s'étant trouvé à Bourdeaux dans le tems de la mort funeste de ce Prince, il lui fit de magnifiques funérailles, dans lesquelles il prononça son oraison funébre. Ses Religieux entraînez par les fureurs de la Ligue, où quelques-uns d'entre eux étoient entrez, se soulevérent bientôt après contre lui, devinrent ses persécuteurs, & obtinrent de Sixte V. la convocation d'une Congrégation générale en Italie. Dom Jean de la Barriére se rendit à Rome, tandis qu'on tenoit en France contre lui un Chapitre général de Cîteaux, où présidoit le P. Alexandre *de Franciscis*, Dominicain, & depuis Evêque de Forli. Ce Commissaire de retour en Italie, interrogea l'Abbé sur les crimes dont on le chargeoit. L'Ab-

bé, quoiqu'innocent, avoua qu'il étoit un grand pécheur; & sur cet aveu, il fut suspendu de l'administration de son Abbaïe, avec défense de dire la Messe, & avec ordre de se presenter une fois le mois au tribunal de l'Inquisition. En 1598, le Chapitre de son Ordre demanda son rétablissement, qu'empêchérent les intrigues de l'Evêque de Forli. Enfin, le Cardinal Bellarmin sollicita cette affaire auprès du Pape Clément VIII. Il fut chargé de l'examiner, & après avoir reconnu l'innocence de ce saint homme, il le fit absoudre solemnellement. La Vie de Dom Jean de la Barriére, a été une suite continuelle de pénitence & de mortifications si extraordinaires, qu'elles surpassent même ce qu'on dit des anciens Anachorétes. Une vie si pénitente ne le rendoit point farouche. Il s'occupoit à prêcher avec beaucoup de zéle, & paroissoit toujours charitable, bon, honnête, & obligeant pour tout le monde. Il mourut en odeur de sainteté à Rome entre les bras du Cardinal d'Ossat, peu après son absolution, le 25 avril, jour de saint Marc, de l'an 1600, & fut enterré le 28 du même mois. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* D'Ossat, *en ses Lettres.* Du Saulay, *Martyrolog. Gallican.* Henriquez, *in Annal. & Menolog. Cister.* Dom Jean, *en sa Vie*, *&c.*

B A R R I E R E, dit la B A R R E (*Pierre*) natif d'Orléans, Batelier, & depuis Soldat, esprit noir & mélancolique, fut suborné pour tuer le Roi Henri IV, en 1593. Il fut découvert par le Pére Séraphin Banqui, Jacobin de Florence auquel il avoit communiqué son dessein, sans que ce Religieux eût pu l'en détourner. Barriére fut puni le 26 août à Melun, de la mort que méritoit un tel parricide, & il la souffrit sans appréhender les jugemens de Dieu. Il avoua dans son testament de mort, qu'il avoit été porté à ce crime par un Capucin de Lyon, par Aubry Curé de Saint André des Arcs à Paris, & par le Pére Varade Jésuite. * Dupleix. Mezeray. De Thou. D'Aubigné, &c.

B A R R O I S. *Cherchez.* B A R (Duché de)

B A R R O N (Pierre) *Cherchez.* B A R O N.

B A R R O S (Jean de) Portugais, qui exerça sous le régne de Jean III, vers l'an 1540, la charge de *Desembargador de Paço.* On lui attribue une Description de la province, entre Douro & Minho. *Consultez* les Auteurs citez après Jean de Barros Evêque.

B A R R O S ou B A R R I O S (Jean de) Espagnol & Religieux de l'Ordre de la Merci, fut nommé à l'Evêché de l'Assomption dans l'Amérique l'an 1550. Mais son peu de santé l'ayant empêché d'accepter cet honneur, on lui donna l'Evêché de Guadix, & il mourut peu de tems après à Toléde. Il a écrit l'Histoire des Rois Ferdinand & Isabelle. * Alfonse Remond, *l.* 13. *c.* 15. *Hist. Ordin. Merced.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.*

B A R R O S ou D O S B A R R O S (Jean) Portugais assez connu par son Histoire d'Asie, né à Viseo en 1496, de *Loup* ou *Lupo dos Barros.* Il fut élevé à la Cour du Roi Emmanuel auprès des Infans, où il fit un grand progrès dans les Lettres Greques & Latines. Depuis il s'attacha à l'Infant Jean, qui succéda au Roi son pére en 1521, & il eut une charge dans la maison de ce Prince, lequel étant monté sur le thrône, lui donna, l'an 1522, le Gouvernement de Saint-George de la Mine, sur les côtes de la Guinée en Afrique. Trois ans après, le Roi l'ayant rappellé à la Cour, le fit Thresorier des Indes: charge que les Portugais nomment *Tesoreiro da Casa da India*, & qui est très-honorable & de de grand revenu. Ses occupations continuelles ne lui firent pas négliger les Lettres; il les cultiva avec beaucoup de soin; & la connoissance que sa charge lui donnoit des affaires des Indes, lui inspira la pensée d'en écrire l'Histoire. Ce dessein fut approuvé par ses amis, & particuliérement par l'Infant Henri, Cardinal de Portugal, qui avoit beaucoup de part aux affaires pendant la minorité du Roi Dom Sébastien, lequel succéda à son ayeul Jean III. en 1555. Le même Cardinal avoit voulu engager Jean dos Barros à écrire l'Histoire du Roi Emmanuel: mais ce dernier s'en excusa, étant alors occupé à écrire son grand Ouvrage, qu'il a publié sous le nom de *Decadas d'Asia*, ou *Histoire de l'Asie ou des Indes.* Il donna la premiére Décade en 1552, la seconde en 1553, & la troisiéme en 1563. Pour l'achever, il se retira à Pompal, où il mourut en 1570, laissant divers enfans de *Marie* d'Almeide son épouse. La quatriéme Décade de son Histoire ne fut publiée qu'en 1615, par les ordres du Roi Philippe III. qui fit acheter les Manuscrits des Héritiers de Jean dos Barros. Divers Auteurs ont travaillé à la continuation de cette Histoire, telle que nous l'avons jusqu'à la douziéme Décade. Possévin donne de grandes louanges à cet Ouvrage, aussi-bien que M. de Thou. Mais le Sieur de la Boulaye-le-Goux, dans le jugement qu'il a donné sur diverses Relations des Païs étrangers, dit que celle de Jean dos Barros ressemble plutôt à du papier barbouillé, qu'à un Ouvrage digne d'être lu. Il s'en faut bien néanmoins que lui-même ait fait quelque chose d'aussi bon. Cette Histoire composée en Portugais, a été traduite en Espagnol par Alfonse Ulloa. Jean dos Barros avoit encore composé d'autres Ouvrages, comme, *Chronica do Emperador Clarimundo*; *Rhopica Pneuma*; *Grammatica Portugueza.* Il a aussi laissé quelques Manuscrits. * Emmanuel Severinus de Faria, *in Disc. de Juan. Barr.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.* De Thou, *Hist.* Teissier, *Addit. aux Eloges des hommes illustres de M. de Thou*, *tome* 3. *p.* 132 & 133. *de l'édit. de* 1715.

B A R R O S (Blaise de) Portugais né à Braga, entra dans la Congrégation des Hermites de saint Jérôme en 1516, & fut envoyé à Louvain pour y prendre les degrez. A son retour, le Roi Dom Jean III. le chargea de travailler à la réforme des Chanoines Réguliers, ce qui lui réüssit; & en 1545, il le nomma à l'Evêché de Leiria, qui venoit d'être érigé par Paul III. L'Université de Coimbre est redevable de son érection aux Conseils de ce Prélat, qui dès 1551 avoit renoncé à l'Episcopat pour vivre avec un seul domestique dans un couvent de son Ordre. Il avoit composé pour son diocése des Constitutions, qui ont été augmentées par D. Pédro de Castillo son Successeur, & imprimées en 1606, avant sa retraite. Il mourut le 31 mars 1559. * *Mémoires de Portugal.*

B A R R O S O, nom d'une illustre famille d'Espagne, connue sous le nom de BARROSO. De cette famille, qui florissoit particuliérement à Toléde, est sorti GARSIAS Barroso, Seigneur de Parla, pére de *Pierre* Gomez, qui par sa femme *Aldonce* de Ribéra, porta dans sa maison les biens & le nom de Malpica & de Valdepusa, & la dignité de Maréchal de Castille. La famille de BARROSO, depuis ce tems-là, a pris dans ses qualitez celle de Marquis de Malpica. GARSIAS Barroso eut d'*Aldonce* de Ribéra *Pagni*, pére de *François*, qui eut de *Figuéra*, *Pierre* Marquis de Malpica. Le fils de *Pierre* fut pére de *François*, lequel eut de *Jeanne* Henricla plusieurs enfans, un garçon nommé *Balthasar* Comte de Mavomoraz; & quatre filles, deux mariées; *Catherine*, femme d'*Henri* Davila Marquis de Povar; *Marianne*, femme de *Fréderic* de Rojas, Seigneur de Layos, Comte de Mora; & deux Religieuses, *Marie* & *Agnès*, qui ont fleuri dans ce siécle. * Phil. Jac. Spener, *Theatr. Nobil. Eur. tome* 2.

B A R R O S O (Pierre Gomez de) Cardinal, Evêque de Carthagéne, étoit de Toléde, fils de *Ferdinand* de Barroso, & de *Mencia Garcia* de Sotomayor. Il s'attacha à la Cour d'Alfonse XI. Roi de Castille, qui le choisit pour être Conseiller d'Etat. Depuis, ce Prince lui donna l'Evêché de Carthagéne en 1325, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Jean XXII. lui donna en 1327. Gomez fut Légat en Castille, puis en France, & mourut l'an 1348 ou 1349, à Avignon, où il fut enterré dans l'église des Religieuses de S. Dominique, dite de sainte Praxéde ou d'Espagne, qu'il avoit fondée près de la même ville. *Consultez* les Auteurs citez après Pierre de Barroso, Archevêque de Seville.

B A R R O S O (Pierre Gomez de) est différent de l'Evêque de Carthagéne, dont nous venons de parler. Ce dernier, qui étoit Archevêque de Seville, fut fait Cardinal par le Pape Gregoire XI, le huitiéme juin de l'an 1371, & mourut à Avignon le deuxiéme juillet de l'an 1374. Quelques Auteurs lui donnent aussi le nom d'Albornos. * Mariana, *Hist. l.* 17. Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Onuphre. Ciaconius, &c. Baluze, *Vita Pap. Aven.*

B A R R O S O, ou Terres de B A R R O S O, dans l'Archevêché de Brague au Royaume de Portugal. Ces Terres sont au milieu des montagnes & des rochers. La situation en est si sauvage & tellement inaccessible à cause des grands précipices & des hautes montagnes qui sont couvertes de neiges la plus grande partie de l'année, qu'il semble que ce soit plutôt une retraite de bêtes farouches, qu'une demeure d'hommes raisonnables. Ce païs, tout affreux qu'il est, ne laisse pas d'être peuplé, & il s'y voit des églises en grand nombre. Mais en l'année 1380, on n'y voyoit presque point de trace de la Religion Chrétienne; & les peuples y paroissoient aussi barbares par rapport à Dieu que par rapport aux hommes. Dom Barthélemi des Martyrs, alors Archevêque de Brague, plein de zéle pour tout ce qui regardoit son troupeau, contre l'avis de tout le monde, en voulut faire la visite comme des autres endroits de son diocése. Le bruit de la venue de l'Archevêque s'étant répandu dans les montagnes de Barroso, les remplit d'une joye qui fut universelle. Tous ces peuples qui n'avoient jamais vu d'Evêque accouroient en foule dans les chemins pour le recevoir, en dansant à la mode du païs. On voyoit quantité de gens masquez qui portoient de petits garçons habillez en filles, & qui faisoient mille tours & retours en sautant, avec de petites sonnettes, & en chantant des chansons impertinentes, dans lesquelles ils entremêloient des motets & des refreins, qui découvroient l'horrible ignorance où ils étoient des véritez de la Foi. L'un de ces refreins étoit, *Benie soit la sainte Trinité, sœur de Notre-Dame.* On peut juger par celui-ci quels étoient les autres. C'étoit-là la plus grande fête que ces pauvres gens pouvoient faire à leur Archevêque, & ils prétendoient se montrer vrais Chrétiens, en recevant avec cette musique, qu'ils croyoient sainte, un Prélat qu'ils revéroient comme un Saint. *Consultez* le *l.* 3. *ch.* 7. *de la Vie* de Dom Barthélemi des Martyrs, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Archevêque de Brague, *tirée de son Histoire écrite en Espagnol & en Portugais, par cinq Auteurs, dont le premier est le P. Louis de Grenade*, & mise en François par M. le Maître de Sacy, *édit. de Paris*, in 4. *chez Pierre le Petit en l'année* 1663. Cette Vie passe pour un chef-d'œuvre dans le genre Historique.

B A R R O W (Isaac) né à Londres en 1630, fit ses études à Oxford, aux dépens de Henri Hammond, après que son pére eut perdu son bien au service de Charles I, & s'avança beaucoup dans les Humanitez & dans les Mathématiques; mais n'ayant pu avoir d'emploi sous Cromwel, il prit le parti d'aller voyager dans le Levant. Sous le régne de Charles II, Barrow fut Professeur en Grec à Oxford en 1660, & quelques années après, il y enseigna les Mathématiques. En 1672, il fut Recteur du Collége de la Trinité, puis Vice-Chancelier de l'Université. On a de lui divers Ouvrages de Mathématique en Latin, & quantité de Sermons & d'autres Traitez de Théologie en Anglois. Il mourut le quatriéme de mars 1677, & fut enterré à Westminster, où l'on voit son épitaphe. * *Vie Angloise d'Isaac Barrow.*

B A R R O W (le) riviére d'Irlande, dans la province de Leinster ou de Lagenie. Elle coule à Caterlagh & à Laghlyn; & de là étant accrue de la Nure à Rosse, & peu après de la Sheure, elle fait le havre de Waterford, & s'y jette dans la Mer d'Irlande.

* B A R R O W, sur la Soure, bourg du Comté de Leicester en Angleterre. Il fournit la meilleure pierre de chaux, & la plus forte qui se trouve dans le Royaume. * Beeverell, *Dél. de l'Angleterre.*

* B A R R O W, riviére de la province de Westmorland en Angleterre se décharge dans celle de Lune. * Beeverell, *Dél. de l'Angleterre.*

B A R R O W B R I D G E. *Voyez* B O R O U G H B R I D G E.

B A R R O W I S T E S, Hérétiques. *Cherchez* B R O U N I S T E S.

B A R R U T ou B A R H U T, bonne petite ville d'Allemagne, dans la Basse Lusace sur la riviére de Dalis, aux confins de la Moyenne Marche de Brandebourg, au nord-ouest de Corbus

dont

dont elle est éloignée d'onze ou douze lieues.

BARRY, isle du Comté de Glamorgan en Angleterre, ainsi nommée, dit-on, d'un saint homme nommé *Baruch*, qui y est enterré. Elle donne le nom à la noble famille des Vicomtes de Barry en Irlande. *Giraldus* dit que sur la pente d'un rocher il y a une petite fente, sur laquelle, si on met l'oreille, on entend comme le bruit de maréchaux qui travaillent; quelquefois, comme le bruit des soufflets d'une forge; quelquefois comme celui des marteaux qui frappent sur l'enclume; quelquefois celui des meules à aiguiser & des instrumens de fer qui passent dessus, ou le bruit des étincelles qui s'échappent de la forge. * Camden, *Britannia*.

* BARRY (François) célèbre Jurisconsulte François dans le XVII siècle, a compilé & publié en 1653. *De successionibus Testati & Intestati*.

BARRY (Paul) Jésuite, Auteur du XVII siècle, qui a composé la Rhétorique Françoise, & les Actions sur la Rhétorique Françoise en deux volumes, & quelques Ouvrages de piété.

* BARRY (Girauld) a fait une Description d'Irlande sous le titre de *Mirabilibus Hiberniæ*, dans laquelle il a mêlé tant de Fables, que les personnes judicieuses ne peuvent qu'en être choquées. Ce défaut est fais excuse, parce qu'il pouvoit mieux tout savoir, ayant été envoyé en Irlande par *Henri II*, pour y accompagner son fils *Jean*, quand ce Prince alla prendre possession de cette isle. Cependant son Ouvrage a été traduit en Anglois par deux mains différentes. * *Biblioth. Angloise, tome 15. p. 396.*

BARRY ou BARY de la Renaudie (George) Chef de la conjuration d'Amboise. *Cherchez* LA RENAUDIE.

BARS, *Barsa*, petite ville de la Haute Hongrie, principale du Comté de ce nom, sur la rivière de Gran, mais sur une haute colline. Les Allemands l'appellent *Barsemburg*. Elle appartient à l'Empereur, & est à deux milles d'Allemagne du levant au couchant de Neuhausel, & à sept de Strigonie ou de Gran, vers le nord. Quelques-uns disent que c'est l'ancienne *Usenum*, ville des Jazyges Metanastes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARS (le Comté de) *Barsiensis Comitatus*, petite province de la Haute Hongrie, le long de la rivière de Gran. Elle appartient présentement à l'Empereur, comme Roi de Hongrie, après avoir été assez long-tems aux Turcs. Elle est bornée au septentrion par le Comté de Bistricz, au levant par celui de Hont, au couchant par le Comté de Komore, & au midi par celui de Strigonie; & elle a pour villes Bars, qui en est la capitale, Lewentz, Carpen & Schemnitz.

* BARSABAS (Joseph) surnommé *le Juste*, est un des septante Disciples de Jesus Christ. Après l'ascension de Nôtre Sauveur dans le ciel, les Apôtres étant assemblez dans l'attente d'être remplis du St. Esprit selon la promesse de leur Maître, St. Pierre dit qu'il falloit remplir la place de Judas, par quelqu'un de ceux qui avoient conversé avec eux pendant que Jesus-Christ étoit sur la terre. Les Apôtres approuvant cette proposition, en présentérent deux, savoir, Joseph appellé Barsabas & Matthias. Le sort tomba sur Matthias. Quelques Auteurs prétendent que Barsabas est le même que Barnabas le compagnon de St. Paul. Les Martyrologes d'Usuard & d'Adon mettent sa fête au 20 juillet, & disent qu'il travailla avec beaucoup de zéle & de fruit à la propagation de l'Evangile, & qu'il mourut dans la Judée. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Actes des Apôtres, ch. 1. v. 21. & 22.*

BARSABAS. *Voyez* JUDAS.

* BARSAIT ou BIRZAVITH, fils de Melchiel ou Malkiel. * I. *Chron. ou Paralip. ch. 7. v. 31.*

BARSANIENS ou SÉMIDULITES, Hérétiques, qui s'élevérent dans le VI siécle. Ils soutenoient les erreurs des Gadanaites, & faisoient consister leurs sacrifices à prendre du bout du doigt la fleur de farine, & à la porter à la bouche. * Saint Jean de Damas, *des Hérés.* Baronius, *A. C. 535. n. 74.*

* BARSE, petite rivière de France dans la Champagne, prend sa source à l'ouest de l'Aube au dessus de Vandeuvre, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se jette dans la Seine un peu au dessus de Troyes.

BARSEBAI *Al-Dakmaki al Dhaheri*, huitième Sultan d'Egypte de la seconde Dynastie des Mammelucs, nommez *Circassiens* ou *Borgites*, commença son régne l'an 825 de l'hégire, de Jesus-Christ 1421, après que Malek Al Saleh Tatar eut été déposé. Il reprit l'isle de Cypre sur les Chrétiens. Cette isle est toujours demeurée depuis tributaire de l'Egypte, & ce tribut a même été payé par les Vénitiens, quoiqu'ils s'en fussent rendus les maîtres, & Sélim Empereur des Turcs leur demanda la restitution de cette isle, en vertu du droit que les Mammelucs y avoient. Ce Sultan mourut l'an 841 de l'hégire, après avoir régné près de 17 ans. Il fut si modeste, qu'il défendit à ses Sujets de baiser la terre ou de se prosterner devant lui, & se contenta de donner seulement sa main à baiser. On le surnomma *Dakmaki* & *Dhaheri*, parce qu'il avoit été esclave d'un Seigneur d'entre les Mammelucs, nommé *Dakmaki*, qui en fit présent au Sultan Barkok, dont on a parlé cy-dessus. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARSÉE. *Voyez* BARZÉE.

BARSELONE, bourg ou petite ville de France, située dans l'Armagnac en Gascogne, sur la frontiére de la Gascogne propre, & sur la rivière d'Adour, à une lieue au dessus de la ville d'Aire. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARSEMBURG. *Voyez* BARS.

BARSENIA (Elie) Archevêque de Soba. *Cherchez* ELIE.

BARSIKETH, *Barsiketha*, ville de la Transoxane, qui est des dépendances de la ville de Schasch, située sur le fleuve Sihon, que l'on croit être l'*Isaurcis* des Anciens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARSILLAI. *Voyez* BERZELLAI.

BARSINE, fille d'*Artabaze*, Capitaine Persan, fut prise à Damas, par Parménion, Général de l'armée d'Alexandre. Parménion la présenta à ce Prince, qui en devint passionnément amoureux, & l'épousa. Il naquit de ce mariage un fils nommé Hercule, qui vécut jusqu'à l'âge de 14 ans selon les uns, & de 17 selon les autres. Il fut massacré avec sa mère par Cassander, lorsqu'il étoit sur le point d'être couronné, & de régner en la place de son pére la quatriéme année de la CXVII Olympiade, 309 ans avant J. C. * Diodore, *l. 12.* Justin, *l. 5.*

BARSIR, *Barsira*, ville de la province de Kerman ou Caramanie Persique, d'où sont sortis plusieurs Savans hommes, au rapport du Géographe Persien dans le troisiéme climat. Ce même Auteur dit aussi qu'elle n'est éloignée de Sirgian, ville de la même province, que de deux journées; mais il ne marque point sa position. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARSOD. *Voyez* BARZOD.

BAR-SUR-AUBE. *Voyez* le mot BAR.

BAR-SUR-SEINE. *Voyez* le mot BAR.

BARTAS (Guillaume Salluste du) Poëte François, prit son nom d'une petite Terre dans l'Armagnac près d'Auch. Il naquit en 1545, d'un pére qui étoit Trésorier de France, & il publia divers Ouvrages en vers, entre autres un Poëme de la Création du monde, intitulé *la première Semaine*, & qui fut reçu avec applaudissement. On y trouve pourtant des défauts, sans parler de l'enflûre & de l'obscurité de son style, semé de mots barbares. On peut dire que du Bartas fait plutôt l'Historien que le Poëte. Le Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, l'employa pour ses affaires en Angleterre, en Danemarck & en Ecosse, où le Roi Jacques VI, depuis Roi d'Angleterre, & premier du nom, voulut en vain le retenir. Il se servit également de la plume & de l'épée; car il commanda en Gascogne une compagnie de cavalerie, sous le Maréchal de Matignon, Gouverneur de la même province. Du Bartas étoit Calviniste. Il célébra par ses vers la bataille d'Ivri, gagnée par le Roi en 1590, & mourut l'année d'après, âgé de 46 ans.

☞ Entre les Poësies de du Bartas, nous avons 1. *La première Semaine ou la Création du monde*, en autant de livres qu'il y a de jours dans la semaine; 2. *La seconde Semaine ou l'Enfance du monde*; 3. *La Muse Chrétienne*, qui comprend *la Judith, en six livres*; *L'Uranie ou Muse céleste*; *le Triomphe de la Foi, en quatre chants*; *divers Sonnets*; *les neuf Muses*; *les Vers*; *la Foi*; *les Trophées*; *la Magnificence*; *Jonas*; *la Bataille de Lépante*; *la Victoire d'Ivry*; *le Cantique de la paix*, la suite de la *seconde Semaine*, &c. Le plus célébre de tous ses Ouvrages est celui de la *première Semaine* ou de la *Création*; & quoique ce soit un livre en langue vulgaire, on n'a pas laissé d'en faire en moins de cinq ou six ans plus de vingt ou trente éditions. Après l'Ouvrage de la *Semaine*, on peut mettre le Poëme de *Judith*, dans lequel il a suivi le style ampoulé de Lucain. C'est à ces deux Ouvrages qu'il faut rapporter la plupart des jugemens qu'on a faits de du Bartas. Ronsard ayant lu l'Ouvrage de la *Création*, en conçut tant d'estime, qu'il fit présent d'une plume d'or à du Bartas, en lui témoignant qu'il avoit plus fait en sa *Semaine*, que lui-même n'avoit fait en toute sa Vie. Ce jugement n'a pas été universellement applaudi; car la plupart des meilleurs Critiques regardent du Bartas plutôt comme un Historien, que comme un véritable Poëte; puisque son Poëme n'est qu'une narration simple & continue des choses arrivées à la création. D'ailleurs il n'a pas les conditions requises à un bon Poëte; car il faut pour cela de l'invention, de la disposition, & enfin de l'élocution. 1. Pour ce qui regarde l'invention, du Bartas n'en a point; il n'a rien qui soit à lui, & il ne fait que raconter une Histoire: ce qui est contraire aux régles de l'Art Poëtique, qui demande que dans un Poëme on enveloppe les Histoires de Fables, & que l'on dise les choses d'une manière qui surprenne, sans que l'on s'y attende. 2. Il n'a pas non plus la disposition; il va son grand chemin, sans se soucier d'observer ce que les anciens Maîtres ont écrit touchant l'ordonnance ou la constitution d'un véritable Poëme. 3. Pour l'élocution, elle est souvent mauvaise & impropre dans ses métaphores; ainsi, pour exprimer le soleil, au lieu de dire *le Roi des lumières*, il dira *le Duc des chandelles*; au lieu de dire *les couffiers d'Eole*, il dira *ses postillons*. Au reste on peut dire que la Semaine de du Bartas n'est point un Ouvrage tout à fait original: ce pourroit bien-être une imitation de l'Hexaméron de George Pisidès, Diacre de l'église de Constantinople, dont il a suivi le modéle. Malgré tout cela, cet Ouvrage a eu la fortune des livres les plus célébres, c'est à dire, qu'il a eu des Traducteurs, des Commentateurs, des Abbréviateurs ou Imitateurs, & des Adversaires. Il a été mis en vers Latins par Gabriel de Lerm, Gentilhomme de Languedoc, dont on voit la version au second tome des Délices des Poëtes Latins de France, & séparément de l'édition de Londres *in 8.* en l'an 1591, & de celle de Paris en 1584 & 1585. Il a été traduit en Italien en 1593; en Anglois & imprimé à Londres en 1621; en Espagnol, & imprimé à Anvers en 1612; & en Allemand; & enfin commenté par plusieurs en François. On dit que du Bartas avoit des sentimens fort modestes de lui-même, qu'il étoit homme de bien, & d'une grande intégrité de mœurs; en un mot, qu'il avoit toutes les bonnes qualitez d'un Poëte, sans en avoir les défauts. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 4. pag. 114. édit. in 4.* Du Verdier Vauprivas, & la Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Spondé, *A. C.* 1591. Joseph Scaliger, *in prim. Scaligeran. collect. Hon. pag. 87. 88.* Auguste de Thou, *lib. 99. Historiar. sui temp. & loco quasi pæegr. & ad ann. 1590. & tome 5.* Antoine Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 85. & suiv.* de l'édit. de 1715. *Perroniana collectio per Puteanum, p. 28. alter. édit. 30. 31.* Guillaume Colletet, *de l'Art Poëtique, au Discours de l'éloquence, pag. 30. 33. & au Traité de la Poësie morale, numb. 58. pag. 140. 141.* Gaspard Barthius, *in Advers.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, sur le mot *Bartassius.* Ger. Johan. Vossius, *in libro de Arte Poëtica, cap. 6. S. 4. pag. 32.* René Rapin, *Réflex. général. sur la Poësie, prem. part. pag. 39. & 40. édit. in 12. partie 2. des reflex. particul. Reflex. 33. & plus haut, à la reflexion XXI. de la seconde partie.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 7.*

* BAR-

* **BARTELS** (Gérard) Peintre habile dans les Païs-Bas, mourut de la chûte d'une pierre pesante qui lui tomba sur la tête. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p*. 9.

BARTEN, petite ville de la Prusse Ducale dans le païs de Bartenland, entre la petite ville de Gerdawen & celle de Rastembourg, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Geogr.*

BARTENLAND, petit païs de Pologne, dans la Prusse Ducale, appartenant à l'Electeur de Brandebourg. Les lieux principaux sont Barten, Allerbourg, Angerbourg, & Bartenstein, avec quelques autres moins considérables.

BARTENORA. *Voyez* **BARTHENORA.**

* **BARTENSLEBEN**, noble famille très ancienne & très considérable en Allemagne, & particuliérement dans la Marche de Brandebourg. Elle tire son origine de Bardo ou Bardon qui fut fait Chevalier par Charlemagne. On trouve dans le XII siècle Guntzel & Herman de Bartensleben. Guntzel qui étoit au service du Duc Henri surnommé *le Lion*, l'aida à soumettre les Vandales, & fut en recompense fait Comte de Swérin. Il contribua beaucoup à la victoire que le Duc remporta à la bataille de Demmin, où il demeura 2500 Vandales sur la place. En 1170, il fit le voyage de la Terre Sainte avec le Duc, & mourut en 1206. De quatre fils qu'il laissa, Frédéric fut en 1237 Evêque de Swérin, & Henri qui suit continua la postérité.

Henri, Comte de Swérin fils de Guntzel, avoit fait un voeu d'aller dans la Terre Sainte, & afin que dans son absence sa femme & son païs fussent en sureté, il les confia à Waldemar II. Roi de Danemarc. Mais ce Prince abusant de cette confiance, suborna la femme de Henri & eut avec elle un commerce honteux. Henri de retour ayant appris cet affront, fit semblant d'être bien content de Waldemar, vint vers lui dans l'isle de Luig qui est proche de l'isle de Fuynen, & l'accompagna à la chasse, de sorte que le Roi ne se défia de lui en aucune maniére. Mais un jour que fatigué de la chasse il s'étoit retiré dans une maison voisine du port pour y prendre son repas, Henri fit si bien boire la compagnie que le Roi, son fils, & leurs Domestiques tombérent dans un sommeil profond pendant lequel il fit lier le pére & le fils, & les fit transporter dans son vaisseau qui les porta à Swérin, d'où ils furent envoyez prisonniers à Danneberg. Waldemar ne put obtenir sa liberté, qu'il n'eût payé 45000 marcs d'argent, & qu'il n'eût subi encore plusieurs autres dures conditions. Il laissa un fils nommé Guntzel qui suit.

Guntzel II. Comte de Swerin fut fait prisonnier par Rodolphe Schenk, dans la guerre d'Albert Duc de Brunswik & de Lunebourg contre Henri Landgrave de Thuringe. Il eut quatre fils, savoir Jean, Guntzel, Nicolas & Helmont. Le premier qui fut Archevêque de Riga mourut en 1300. Les trois autres continuérent la postérité; mais la race des deux premiers s'éteignit par la mort de leurs fils, & celle de Helmont par la mort d'Othon surnommé *Rose*, son arriére-petit-fils qui mourut en 1352.

Herman frére de Guntzel I. qui vivoit en 1159, eut pour fils Guntzel III. qui se maria avec la fille de Sigefroy Comte d'Osterbourg & d'Altenhausen, de laquelle il eut deux fils, savoir Gonthier; & Hildebrand qui suit.

Hildebrand eut plusieurs enfans, entre autres Guntzel IV. qui suit, & Burchard dont la postérité s'éteignit par la mort de son fils Burchard II.

Guntzel IV. fils d'Hildebrand, épousa la fille de Henri de Wenden, de laquelle il eut cinq fils & une fille. Hildebrand le plus jeune fut Religieux, & les quatre autres, savoir Guntzel V. qui suit, Burchard III, Werner & Gonthier II. ont continué la postérité.

Burchard eut pour fils Gerhard. Werner eut un fils du même nom que lui, & dont le fils Busson épousa Elizabeth de Honlage. Gonthier II. épousa Cunégunde, & en eut plusieurs enfans. L'un deux nommé Hunert continua la postérité, qui s'éteignit dans la personne de son petit-fils qui s'appelloit de même nom que lui, & qui vivoit en 1500.

Guntzel V. qui fut Sénéchal de la Vieille Marche, eut une fille nommée Giselle, qui fut mariée premiérement avec Henri d'Alvensleben, & en secondes noces avec Ludolphe de Knesebek, & qui laissa quatre fils, Ludolphe & Guntzel VI. qui embrassérent l'état ecclésiastique, Hildebrand qui mourut sans enfans en 1393, & Guntzel VII. qui laissa Gonthier III. qui suit.

Gonthier III. de Bartensleben, arriére-petit-fils de Guntzel V. par sa fille Giselle eut deux fils, dont l'un fut Guntzel VIII. qui suit.

Guntzel VIII. Chevalier de la Vieille Marche servit dans la guerre de Pomeranie en qualité de Colonel sous Frédéric I. Electeur de Brandebourg. Il épousa la Baronne de Puflitz de laquelle il eut trois fils, Gonthier VI. qui suit; Guntzel IX. qui fut Prevôt de la Cathédrale de Magdebourg & qui mourut en 1443, &c.

Gonthier VI. fils de Guntzel VIII fit faire en 1446, une muraille autour de Wolfsburg. Il eut plusieurs enfans, entre autres Jacques, qui suit, Jean & Busson. Jean épousa *Amgarde* de Schulembourg de laquelle il eut cinq fils, parmi lesquels se trouvent Busson & Hans. Le premier qui avoit épousé Barthe de Harderberg de laquelle il eut Barthe mariée avec Ludolphe d'Alvensleben, mourut en 1548. Le second eut pour fils Joachim qui mourut en 1558, sans laisser d'héritiers.

Jaques, fils de Gonthier VI. eut guerre contre Othon Duc de Brunswik & de Lunebourg, mais il fut battu & mourut en 1480, laissant plusieurs enfans parmi lesquels se trouve Gonthier VII. qui suit.

Gonthier VII. fils de Jaques eut deux filles, Dorothée qui fut mariée avec François de Dorstet, & Hippolyte femme d'Eric Mandelslo. Il eut aussi quatre fils, dont l'un fut Guntzel X. qui eut deux fils, Gonthier IX. qui suit, & Guntzel XI. qui eut deux filles. Un autre appellé Jaques mourut sans enfans mâles, mais il eut une fille mariée à Guntzel XI, & qui se nommoit Elizabeth.

Gonthier IX. qui mourut en 1579, avoit épousé Sophie de Veltheim, de laquelle, outre une fille, il eut trois fils, Joachim qui mourut en 1620, Achatius & Guntzel XII. qui suivent.

Achatius qui mourut en 1636, eut deux femmes dont il eut plusieurs fils & filles. Des filles, Dorothée fut mariée avec Gebhard Paris de Werder, & Anne avec Christian Guillaume de Bartensleben. Des fils, Gonthier X. mourut en 1663. Hans Daniel épousa Anne Adelaïde de Veltheim, de laquelle il eut Jean Achatius mort jeune; Achatius Gonthier qui mourut en 1670; Henri Jules mort l'année d'après; Achatius Gonthier & Gebhard Verner.

Guntzel XII. fils de Gonthier IX. mourut en 1658, dans la 68 année de son âge. Il avoit épousé Marguerite Berlips, de laquelle il eut quatre filles & trois fils. Des filles, il y en eut trois de mariées, Armgarde avec le Colonel Marquard Ernest de Pentzen, Marie avec le Lieutenant Général Christophle de Kannenberg, & Agnès avec Lévin de Knesebek. Des fils, Joachim Frédéric fut Chanoine d'Halberstadt; mais Christian Frédéric eut un fils appellé Guntzel Ernest Gottlieb, mort jeune en 1677.

BARTENSTEIN, petite ville située dans le Bartenland, dans la Prusse Ducale, sur la riviere d'Alls, à quatre lieues au dessous d'Heilsperg, & à trois au dessus de Schippenpel. * Maty, *Diction. Geogr.*

BARTFAM. *Voyez* **BARTFELD.**

* **BARTFELD**, ville forte de la Haute Hongrie située sur une colline, n'est pas grande, mais elle a de grands fauxbourgs arrosez des riviéres de Tepla, de Leicka & de Brise. Les Imperiaux l'assiégerent & la prirent en 1684. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Hungar.*

BARTH (Pierre) *Voyez* **BARD.**

BARTH, ville & Seigneurie de Poméranie. *Voyez* **BARD.**

* **BARTH** avec le surnom de *Hörmaningen* nom d'une famille noble de Baviére, de laquelle quelques uns se sont signalez dans le IX siécle du tems de Louis *le Debonnaire*, dans les guerres contre les Vandales.

Herman qui vivoit au commencement du XIII siécle, étoit Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

Gaspard Barth de Kemptenhausen fut en 1350 Commissaire des Etats de Baviére.

En 1440, George Barth fut Conseiller du Duc de Baviére, & Ulrich son neveu fut Prevôt de la Cathédrale de Ratisbonne.

Louis Barth de Hörmaningen & de Polenbach, célébre dans l'année 1475, eut pour fils Jean & Balthazar qui suivent.

Jean se retira dans la Haute Saxe, & fut pére de Gaspard, qui fut Chancelier d'Albrecht Markgrave de Brandebourg qui étoit tout à la fois Cardinal, Electeur de Mayence & Archevêque de Magdebourg. Ce Gaspard eut pour fils 1. Charles Barth qui fut Professeur en Droit à Francfort sur l'Oder, Conseiller de l'Electeur de Brandebourg & Chancelier de Custrin, & qui mourut en 1597 à Halberstadt; 2. Gaspard Barth *qui aura un article séparé* sous le nom de Barthius.

Balthasar qui continua la postérité en Baviére. Il y eut aussi un Balthasar Barth qui fut Conseiller de trois Empereurs & qui vivoit encore au commencement du XVII siécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Sachs. Chron. c.* 110. Bucelin, *Stemmat. partie* 3.

* **BARTHARIUS**, ou **BARTHAIRE**, onziéme Roi des Lombards passe dans l'Histoire pour un Prince juste & pieux. Il mourut après un régne de huit ans. * Carion.

BARTHE (Paul de la) Seigneur de Thermes, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. dit le *Maréchal de Thermes*, naquit à Conserans, d'une noble famille peu avantagée des biens de la fortune, & vivoit sous le régne de François I, de Henri II, & de François II. En 1528, il se trouva au siége de Naples, & fut pris à son retour sur les côtes de la Calabre. Il sortit bientôt d'esclavage, & commanda cent chevaux à la conquête du Piémont en 1536, & deux cens en Picardie, où il se trouva en 1537 au secours de Térouanne, & en Piémont. On lui donna le commandement de seize cens Chevaux-legers au siége de Perpignan, en 1542. Ensuite il alla joindre l'Amiral d'Annebaut en Piémont, où il eut le gouvernement de Savillan, puis celui du château de Lans près de Turin. Il fit souvent tête aux ennemis; & quoiqu'il n'eût pas sujet de se louer du Seigneur de Bouiéres, Lieutenant de Roi, il servit pourtant utilement sous lui, combattit en qualité de Colonel-Général de la Cavalerie légére, à la bataille de Cerizoles en 1544, & contribua beaucoup à la victoire que les François y remportérent. D'abord il mit en déroute la Cavalerie Florentine, commandée par Rodolphe Baglioni; & se jettant sur un bataillon de sept mille Italiens, conduits par le Prince de Tarente, il le poussa avec une vigueur extraordinaire. Mais son cheval ayant été tué sous lui, il y resta prisonnier. Ce ne fut pas pour long-tems: le Duc d'Anguien, qui commandoit l'armée, le retira, donnant en échange Raymond de Cardonne Espagnol, Charles de Gonzague, & le Colonel Aliprand Madrucci, frére du Cardinal de Trente. On peut juger par là en quelle considération étoit de Thermes. L'an 1547, il prit le Marquisat de Saluces, & emporta le château de Ravel, qui passoit pour une des plus fortes places du Piémont. Le Roi, qui avoit besoin d'un homme de tête, pour envoyer en Ecosse, jetta les yeux sur lui. En 1549, ce Général poussa vigoureusement les Anglois, leur prit diverses places, & les tint serrez de si près dans leur isle, que le Roi leur ayant repris Boulogne, ils furent contraints de consentir à la paix. Depuis sa Majesté l'envoya Ambassadeur vers le Pape Jules III. en 1550. Il avoit ordre de

lui

lui conseiller la paix avec les Farnèses ; mais n'ayant pu en venir à bout, il défendit Parme en novembre 1550, contre les armes de ce même Pape & de l'Empereur, & fit revolter les Siennois le cinquiéme août 1552. Il fut alors Général du secours qu'on y envoya, & de l'armée navale qui passa en l'isle de Corse, où il fit de grands exploits ; mais il n'eut pas assez de troupes, pour pouvoir conserver ses conquêtes. En 1555, il commanda l'armée de Piémont & continua à rendre de grands services jusqu'aux années 1556 & 1557 que le Roi le rappella après la bataille de Saint-Quentin. En 1558, il commanda sous Monsieur de Guise, à la prise de Calais, dont le Roi lui donna le Gouvernement. Il fut nommé Maréchal de France en la place de Pierre Strozzi, mort le 20 juin, & prit ensuite Dunkerque & quelques autres places ; mais il perdit la bataille de Gravelines, où il fut blessé & fait prisonnier le 14 juillet, & ne fut mis en liberté que par la paix de Château-Cambresis en 1559. Depuis, il servit encore contre les Huguenots, après la conjuration d'Amboise, & mourut le sixiéme mai de l'an 1562, à Paris, où il fut enterré aux Célestins. Il avoit la réputation d'être homme de bien, bon ami, & sage Capitaine. Il ne laissa point de posterité de *Marguerite* de Saluces-Cardé son épouse. Il aquit peu de richesses, & institua son héritier *Roger* de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde son neveu, depuis Maréchal de France. Ceux de cette famille, dont il y eut un Capitoul de Toulouse en 1334, étoient anciennement Seigneurs des quatre Vallées, & leurs grands biens passérent dans la maison des Comtes d'Armagnac. La postérité fut pourtant continuée par les puînez, qui formérent la branche des Seigneurs de Thermes dont étoit ce Maréchal ; & celle des Seigneurs de Guilcard & de la Haye qui subsiste encore. Elle aussi produit plusieurs Prélats. * Paul Jove. De Thou. Paradin, *Hist.* Monluc, *Mémoires.* Le Baron de Forquevauls, *Vies des Capitaines François.* Le Feron. Godefroy, & le P. Anselme, *des Officiers de la Couronne.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* La Faille, *Hist. de la Noblesse des Capitoulz.*

BARTHELEMI (saint) fut mis au nombre des Apôtres de Jesus Christ. Quelques-uns ont cru qu'il étoit ce Nathanaël que saint Philippe amena à Jesus Christ ; mais cette opinion n'a aucun fondement. Eusébe assure qu'il prêcha l'Evangile dans les Indes : il dit même que Pantenus, Docteur d'Aléxandrie, étant allé dans le second siécle en ce païs, y trouva un Evangile de S. Matthieu, écrit en Hébreu, que S. Barthélemi y avoit laissé. Saint Jérôme dit aussi que Pantenus apporta cet exemplaire dans la ville d'Aléxandrie ; & c'est ce qu'on ne peut refuser de croire, si l'on n'en a de bonnes raisons ; mais on peut bien douter que le païs que ces Auteurs appellent Inde, soit le même que celui que nous connoissons sous ce nom ; & il y a assez d'apparence que c'est l'Ethiopie. D'autres disent qu'il a été en Lycaonie, & qu'il est mort Martyr en Arménie ; mais il n'y en a point de preuve. Ce qu'on dit du genre de son martyre, savoir, qu'il fut écorché, n'est pas mieux appuyé. Théodore le *Lecteur* rapporte que l'Empereur Anastase fit transporter le corps de saint Barthélemi à Dara, ville de Mésopotamie, où il y a eu une église dédiée en l'honneur de ce Saint. Cependant saint Grégoire de *Tours* nous apprend que de son tems on prétendoit avoir le corps de cet Apôtre dans l'isle de Lipari, près de la Sicile, où il y avoit aussi une église bâtie en son honneur. Anastase le *Bibliothécaire* assure que les Sarasins ravageant cette isle l'an 808, brisérent le tombeau de saint Barthélemi, & en dispersérent les os & les cendres ; mais qu'un Moine Grec qui demeuroit en Sicile, en ramassa les os, & qu'ils furent repris par les Lombards, qui les déposérent à Bénévent. Othon de Frisingen rapporte que l'Empereur Othon II. les demanda à cette ville, & qu'il les fit transporter à Rome, où ils demeurérent. D'autres disent qu'Othon III. les demanda aux Habitans de Bénévent, qui lui donnérent le corps de saint Paulin pour celui de saint Barthélemi. Quoiqu'il en soit, Rome & Bénévent disputent de la possession du corps de saint Barthélemi, quoiqu'elles ne l'ayent apparemment ni l'une ni l'autre. On a été long-tems dans l'église sans célébrer la fête de saint Barthélemi : on la trouve au 24 d'août dans plusieurs Martyrologes & on ne la fait à Rome que le 25. Les Grecs en font mémoire au onziéme de juin. Ce fut le jour de la fête de ce Saint qui fut choisi par la Cour de France en 1572, pour faire le massacre des Reformez. On peut en voir le détail dans plusieurs Historiens : c'est pourquoi on y renvoye le Lecteur curieux. On se contentera de rapporter ici ces paroles de Mézeray, *tome 5. de l'Abbrégé de l'Histoire de France p.* 155 & 156, de l'édition d'Amsterdam, 1688. Pour faire, *dit-il*, un petit tableau de cet horrible massacre, il dura sept jours entiers. Les trois premiers, savoir, depuis le dimanche, jour de S. Barthélemi, jusqu'au mardi, dans sa grande furie ; les quatre autres jusqu'au dimanche suivant, avec un peu plus de ralentissement. Durant ce tems il fut tué près de cinq mille personnes, de diverses sortes de mort, & plusieurs de plus d'une sorte, entre autres cinq à six cens Gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes grosses : les uns furent poignardez, les autres tuez à coups de halebarde, d'arquebuse ou de pistolet ; quelques uns précipitez par les fenêtres, plusieurs traînez dans l'eau, & plusieurs assommez à coups de croc, de maillet ou de levier. Il s'en étoit sauvé sept ou huit cens dans les prisons, croyant trouver un azyle sous les ailes de la Justice : mais les Capitaines destinez pour cela, se les faisoient amener sur une planche près de la Vallée de misére, où ils les assommoient à coups de maillet, & puis les jettoient dans la riviére. Un Boucher étant allé le mardi au Louvre dit au Roi qu'il en avoit tué cent cinquante la nuit précédente, & un Tireur d'or se vanta souvent, montrant son bras, qu'il en avoit expédié quatre cens pour sa part. * Eusébe, *l.* 5. *c.* 10. Grégoire de Nysse, *Homil.* 15. S. Chrysostome, *in Joan. Homil.* 19. *apud eund. Homilia de Apostolis, tome* 6. S. Jérôme, *de Viris Illustrib. c.* 36. *&* *Epist.* 84. Grégoire de Tours, *l.* 1. *c.* 34. Théodore le Lecteur, *l.* 2. *c.* 37. Othon de Frisingen, *l.* 6. *c.* 25. Les Martyrologes. Baronius, 31. 44. Bollandus. Tillemont, *tome* 1. M. Du Pin, *Prolégom. sur la Bible, tome dernier.* Baillet, *Vies des Saints,* 24 *août.*

BARTHELEMI (saint) l'une des isles Caribes. *Cherchez* SAINT-BARTHELEMI.

BARTHELEMI DE FOIGNY, Evêque de Laon, fut déclaré suspens l'an 1142, par Yves, Cardinal & Légat du Pape Innocent II, pour avoir autorisé le divorce illégitime entre Raoul Comte de Vermandois & sa femme. Il renonça tout à fait à son Evêché, & entra dans la Congrégation de Citeaux. Il a écrit une lettre à Samson Archevêque de Reims, pour se justifier de l'accusation que l'on avoit formée contre lui, d'avoir dissipé les biens de l'Evêché de Laon, en faisant voir que ce qu'il en a donné à l'église cathédrale, & aux autres églises de son diocèse qui en avoient besoin, est fort peu de chose ; & que son successeur a tort de vouloir le leur enlever. Cette lettre se trouve dans la derniere collection des Conciles, *tome* 10. *pag.* 1184. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XII siécle.*

BARTHELEMI (Pierre) Prêtre de Marseille. *Cherchez* PIERRE.

BARTHELEMI, Surintendant des Vaudois dispersez dans la Bohême, la Bulgarie, la Croatie, la Dalmatie, & l'Allemagne, florissoit environ l'an de Jesus Christ 1223. Matthieu Paris dans la Vie de Henri III. l'appelle *Gouverneur* ; car il gouvernoit les églises, & leur donnoit des Evêques à sa volonté. Il prenoit d'ordinaire ces qualitez, Barthélemi, serviteur des serviteurs de la sainte Foi, donne salut & bénédiction, *Bartholomæus, servus servorum sanctæ Fidei, salutem.* * Crantz, *Metr. l.* 8. *c.* 18. *&* *Sax. l.* 8. *c.* 16.

BARTHELEMI DE BRESCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Bresce, ville d'Italie, de la famille des Avocati, vivoit dans le XIII siécle, & savoit non seulement le Droit & l'Histoire, mais encore les Belles Lettres. Il enseigna le Droit avec réputation, & fut très-consideré du Pape Grégoire IX. Barthélemi donna sa vie pour la liberté de sa patrie, opprimée par le Tyran Ezzelin. Ce fut l'an 1258, qui étoit le 84 de son âge. Il laissa divers Ouvrages de droit, *Repertorium decreti, Disputationes Decretalium, &c.* Entre autres, une Chronique des villes d'Italie, où il parloit principalement de Bresce & de Bergame. * Trithéme, *de Script. Ecclés.* Volaterran, *l.* 21. Philippe de Bergame, *in Suppl. Chron. l.* 12, *ad ann.* 1240. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. &c.*

BARTHELEMI DE BRAGANCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit sorti de la noble famille des Bragances, né à Vicence, reçut l'habit de l'Ordre des Fréres Prêcheurs des mains de saint Dominique même. Sa pieté & son zéle pour la gloire de Dieu le firent succeder à S. Dominique dans la charge de Lecteur du sacré Palais. Ce fut un homme vraiment apostolique, qui parcourant toute la Lombardie, convertit un grand nombre de pécheurs & d'Herétiques. Le Pape Innocent IV, qui connoissoit le mérite du pére Barthélemi, le nomma Evêque de Nimésie, dans l'isle de Cypre, sous la métropole de Nicosie vers l'an 1250. Deux ans après, le même Pape l'envoya en qualité de Légat auprès de saint Louis, qui étoit pour lors en Syrie. Ce Prince fut très-édifié de la conduite du P. Barthélemi de Bragance ; il lui confia ses plus grands secrets, & se confessa quelquefois à lui. En 1256, Aléxandre IV. nomma le P. Barthélemi à l'Evêché de Vicence son païs. Toutes les vertus dignes d'un bon Evêque parurent avec éclat dans le gouvernement de son diocèse, où il eut beaucoup à souffrir, sur tout d'Ezzelin, Tyran de Vicence, qui le chassa de son église, où il ne put retourner qu'après la mort de cet ennemi, l'an 1260. Le peuple ravi de revoir son Pasteur, l'élut pour Prince temporel de la ville. Il fut envoyé Légat en Angleterre, puis auprès de saint Louis, qui chérissant toujours le mérite de cet Evêque, lui fit présent d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur, que le P. Barthélemi mit dans le couvent des Dominicains, qu'il fit bâtir à Vicence. Ce pieux Evêque mourut l'an 1270, & son corps ayant été trouvé entier environ cinquante ans après son décès, on le transporta dans un tombeau de marbre. Il a fait des Commentaires sur l'Ecriture Sainte & sur le livre *de cælesti Hierarchia*, qu'on attribue à saint Denys, deux volumes de Sermons, & quelques Opuscules. * Ughel, *Italia sacra, tome* 5. Sponde, *Auctuar. Chronol. ad Annal. Baronii.* Vinc. Font. *Theat. Dominic. pag.* 426. *Biblioth. Prov. Lomb. FF. Præd. an.* 1267. 20. *maii.* Echard, *tome* 1. *p.* 254.

BARTHELEMI DE VICENCE. *Voyez* BARTHELEMI DE BRAGANCE.

BARTHELEMI DE SUZE (Henri) *Voyez* HENRI DE SUZE.

* BARTHELEMI surnommé *Parvus* ou *le Petit*, originaire de Bologne en Italie, florissoit vers l'an 1302. Bumalde lui donne le nom d'*Apôtre de l'Arménie.* Ce nom lui convenoit assez, puisqu'il a traduit en Arménien toute la Bible, le Missel, les Oeuvres de St. Thomas & les Oeuvres Morales de S. Augustin.

BARTHELEMI DE PISE, dit ordinairement *Bartholomæus Pisanus à S. Concordia*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, composa en 1338 une Somme des Cas de conscience, dite, *Summa Pisanella*, outre une suite de plusieurs Sermons du Carême. Il mourut l'an 1347. * Trithéme & Bellarmin, *de Scriptura Ecclesiastica.* Léandre Alberti. Antoine de Sienne, & Alphonse Fernandez, *de Viris Illustribus PP. Dominicanorum, &c.* Simler & d'autres se sont trompez en attribuant à ce Barthélemi de Pise le célébre Ouvrage des *Conformitez* qui a été composé par Barthélemi Albici *qui aura son article plus bas.*

BARTHELEMI D'URBIN, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui vivoit au commencement du XV siécle, vers l'an 1410, s'attacha particuliérement à la lecture des Ouvrages de saint Augustin & de saint Ambroise, dont il fit un recueil par ordre alphabétique, sous ce titre, *Milleloquium Augustini & Ambrosii.* Il laissa encore d'autres Traitez, *de Bello spirituali, &c.* * Trithéme, *de Script. Ecclesiast.* Pamphile, *Biblioth. August. &c.*

BARTHELEMI, Prieur de la Chartreuse de Ruremonde,

de, mort en celle de Cologne en 1446, a fait un Traité Latin, de l'autorité du Concile sur le Pape. * *Nouvelle Bibliothèque Historique & Chronologique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, *édit. de Paris in 12.* 1695.

BARTHÉLEMI CONRADI, de Harlem, qui florissoit dans le XV siècle parmi les Chanoines Réguliers des Païs-Bas, a laissé divers Ouvrages de Théologie, & est mort en 1453. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BARTHÉLEMI DE COLOGNE, qui vivoit en 1494, savoit les Belles Lettres, & étoit Poëte. Trithême parle de lui avec éloge, & lui attribue divers Ouvrages, *Sylva Carminum; de Secta Diogenis, &c.* * Trithême, *de Script. Eccles.* Gesner. Possevin, &c.

BARTHÉLEMI ALBICI, Religieux de l'Ordre de saint François, natif de Pise, est Auteur du célébre Ouvrage des *Conformitez.* Cet Ouvrage a été imprimé *in fol.* l'an 1510, à Milan, chez Gothard Pontice, & est divisé en trois livres. Dans le premier, cet Auteur trouve douze conformitez de saint François avec Jesus-Christ; seize dans le second, & douze dans le troisiéme. C'est ainsi que se laissant emporter à un zéle indiscret & injurieux à l'humilité de saint François, il prétend élever ce glorieux Patriarche par-dessus les autres Saints, & prouver par là qu'il a fait des actions aussi éclatantes que celles du Fils de Dieu. Un grand nombre des Savans & pieux Religieux de cet Ordre ont censuré cet excès peu judicieux de Barthélemi. On lui attribue un autre Traité, *de Vita & Laudibus D. Mariæ Virginis*, en six livres, imprimé à Venise l'an 1596. Cet Auteur vivoit encore en 1399. * Possevin, *in Appar.* Henri Willot, *Athenæ Franciscanæ.* Wadinge, *Biblioth. Franciscana.*

BARTHÉLEMI DES MARTYRS, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Archevêque de Brague en Portugal, naquit au mois de mai de l'an 1514, dans la ville de Lisbonne. Son pére se nommoit *Dominique* Fernandez, & sa mére *Marie* Corrée, tous deux du bourg de Verlele, qui est proche de la même ville de Lisbonne, & d'une honnête famille. Il fut batisé dans l'église de Nôtre Dame des Martyrs, dont il porta depuis le nom, après avoir quitté celui de sa famille. En 1528, il prit l'habit de Religieux de saint Dominique; & après avoir reçu les honneurs du Doctorat, il fut choisi pour être Précepteur de Dom Antonio, fils de l'Infant Dom Louis, frére du Roi Jean III, & enseigna près de vingt ans la Théologie. Sa vocation à l'Archevêché de Brague fut assez singuliére. La Reine Catherine, sœur de l'Empereur Charles *Quint*, & veuve de Dom Jean III. Roi de Portugal, gouvernoit alors le Royaume durant la minorité de Dom Sébastien son petit-fils. Cette Princesse choisit pour son Confesseur le P. Louis de Grenade, qui étoit alors un des plus illustres ornemens de l'Ordre de saint Dominique, & qui avoit été élu Provincial en 1557, par les Religieux de Portugal. Il s'occupoit à faire la visite de la province, lorsque le siége de Brague vaqua par la mort de Balthazar Limpo, de l'Ordre des Carmes. La Reine offrit cet Archevêché au Pere Louis de Grenade, qui le refusa. Cette Princesse le pria de lui donner du moins un homme qui fût capable d'y être élevé. Ce bon Religieux recommanda cette grande affaire à Dieu pendant trois jours, & proposa dom Barthélemi des Martyrs, à qui la Reine donna cette dignité, briguée par plusieurs personnes de la Cour. Barthélemi des Martyrs refusa constamment cet Archevêché, quelques raisons que la Reine & le P. Louis de Grenade pussent lui dire pour lui persuader de l'accepter: de sorte que ce dernier fut obligé d'user de son autorité, & de le forcer de se rendre, en le menaçant de l'excommunication. Cette violence le fit tomber dans une tristesse qui lui causa une maladie dont il pensa mourir. Lorsqu'il fut guéri, il vint dans son diocése, où il remplit tous les devoirs d'un véritable Prélat. Il fut sacré le troisiéme septembre de l'an 1559, qui étoit le 45 de son âge, & le 30 de sa profession Religieuse. La Providence qui l'avoit fait monter sur le Siége de Brague ne le destinoit pas seulement pour être le flambeau d'un diocése particulier, elle voulut qu'il le fût de toute l'Eglise, & que sa vertu servît d'exemple à tous les Evêques du monde. En 1561, il se trouva au Concile de Trente, sous Pie IV, où il fit paroître tant de savoir & de fermeté, qu'il y fut généralement estimé. Ce fut lui qui persuada aux Péres du Concile, de commencer leurs séances par traiter de la réformation du Clergé. En 1563, il alla avec le Cardinal de Lorraine à Rome, où le Pape le reçut avec des marques particuliéres d'estime, de confiance & d'amitié. Il y parla avec une sainte liberté au souverain Pontife & aux Cardinaux; & ayant vu avec peine dans une assemblée qu'on y fit, que les Evêques étoient debout & découverts, pendant que les Cardinaux étoient assis & couverts, il en parla si fortement au Pape, qu'il lui persuada de changer cette coutume, tout à fait injurieuse à la dignité Episcopale. Ce fut dans ce même voyage que Dom Barthélemi lia avec le grand saint Charles, neveu du Pape, cette étroite & sainte amitié qui dura jusqu'à leur mort. Le seul motif de son voyage à Rome avoit été d'obtenir la démission de son Archevêché; mais le Pape le lui ayant refusé, il revint à Trente; & après la conclusion du Concile, il retourna à Brague, où il arriva au mois de mars de l'an 1564. Il continua à s'y aquiter de son ministére, jusques sous le Pontificat de Grégoire XIII. Enfin ayant obtenu la démission qu'il avoit tant souhaitée, il se retira à Vienne dans un monastére de son Ordre, où il mourut en odeur de sainteté le 16 juillet de l'an 1590, âgé de 76 ans & deux mois. Nous avons de lui, *Stimulus Pastorum; Compendium spiritualis doctrinæ*, & un Catéchisme en Portugais. Il avoit composé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez, comme, *Collationes spirituales; Annotationes in Psalmos & Cantica feriarum; in Jeremiam & alios Prophetas, &c.* Le P. Louis de Grenade avoit composé durant la Vie de Dom Barthélemi même, un petit abbregé des vertus de ce grand Prélat, dont le P. Louis de Cacegas, du même Ordre, voulut depuis composer l'Histoire. Mais étant mort avant que de la pouvoir achever, le P. Louis de Souza la continua, & en 1619, la publia en six livres. Louis de Mouginos, de Madrid, la traduisit en Espagnol en 1645. Nous avons en notre Langue une excellente Vie de ce grand Prélat, qu'on pourra consulter, aussi bien que Rodriguez de *Cunha*, Archevêque de Brague, & puis de Lisbonne, lequel publia en 1634 & 1635, l'Histoire Ecclésiastique de Brague en deux parties. * Alphonse Fernandez. Nicolas Antonio. Sponde, &c. *Consultez* surtout la Vie de cet illustre Archevêque, donnée au public par M. le Maître de Sacy, *édit. de Paris*, in 4. 1663.

BARTHÉLEMI (Charles) Ecuyer, Seigneur de Beinville, près de Compiégne, qui vivoit, dans le XVII siècle, avoit beaucoup d'érudition, & fut particuliérement estimé du Cardinal de Richelieu, & du Chancelier Séguier. Le premier parla avantageusement d'un de ses Ouvrages intitulé, *les Veritez Françoises opposées aux calomnies Espagnoles*, & lui donna le titre d'Historiographe, L'autre lui faisoit une bonne pension. Barthélemi avoit commencé un Traité considérable, par lequel il prouvoit combien la France avoit été favorable à l'Eglise; mais il ne put l'achever, étant mort à Paris assez jeune en 1641. L'Abbé de Cérisiers, qui étoit son ami, le fit enterrer dans l'église de saint Etienne du Mont, & porta ses Manuscrits dans la Bibliothéque du Chancelier Séguier.

BARTHÉLEMI DE SAINT MARC ou DA SAVIGNANO. *Cherchez* BACCIO.

BARTHÉLEMI de Soze. *Voyez* HENRI de Soze.

BARTHÉLEMI CARRANZA. *Cherchez* CARRANZA.

BARTHÉLEMI CAVALCANTI, de Florence. *Voyez* CAVALCANTI.

BARTHÉLEMITES, Clercs séculiers vivans en commun, ont pris ce nom de leur Fondateur Dom Barthélemi Holzaufer, qui jetta les fondemens de son Institut à Saltzbourg le premier d'août de l'an 1640. Ils sont établis en divers endroits de l'Empire, en Pologne & en Catalogne. Cette Congrégation, qui est destinée à former de bons Ecclésiastiques, est gouvernée par un premier Président, qui a soin de maintenir l'uniformité de la discipline dans tout l'Ordre, & par des Présidens diocésains, qui font la même chose dans les diocéses où ils sont établis. Ceux-ci, qui sont soumis aux Ordinaires, veillent sur les Curez & autres Ecclésiastiques de leur Institut; ils les visitent tous les ans, & ils font le rapport de leur visite aux *Ordinaires*, qui leur permettent aussi de s'assembler une fois l'an pour traiter de leurs affaires. Les *Doyens* ruraux sous l'autorité des Présidens diocésains, exercent les mêmes fonctions qu'eux à l'égard des *Ecclésiastiques* de leur Institut dans leur décanat; & il y a encore quelques autres degrez de subordination qui servent merveilleusement à maintenir la discipline. Un Curé de cet Institut est rarement seul, on lui donne autant qu'on peut un Aide; & si les revenus de sa Cure ne suffisent pas pour l'entretien de deux Prêtres, on y supplée par les revenus des autres Cures ou Benéfices plus riches, dont jouissent d'autres Barthélemites. Ceux-ci engagez par leurs vœux à donner ce qu'ils ont de trop à la Congrégation pour l'entretien de leurs Confréres, Curez, Séminaristes & autres, ont néanmoins la liberté d'assister leurs parens, & même de leur faire des legs. De leur superflu & de quelques donations qui ont été faites à la Congrégation, on entretient jusqu'à trois Communautez dans quelques diocéses. La premiére est pour le Séminaire commun des jeunes Clercs qu'on y éléve. Ils sont partagez en trois classes: les uns étudient les Humanitez, les autres la Philosophie, les troisiémes la Théologie & le Droit Canonique; les seconds promettent de vivre & de persévérer dans l'Institut; les troisiémes s'y obligent par serment: & cependant avec la permission des Supérieurs, ils peuvent retourner dans le monde tant qu'ils n'ont pas reçu les Ordres sacrez. La seconde maison est destinée pour les Curez & autres Bénéficiers de l'Institut, que leurs affaires appellent à la ville, ou qui souhaitent de faire une retraite. La troisiéme pour ceux qui sont cassez de vieillesse, ou que quelques raisons rendent incapables de faire les fonctions Ecclésiastiques, & pour ceux qu'on a mis en pénitence. On trouve encore dans ce superflu dequoi donner aux Curez qui n'ont pas assez de revenus pour assister leurs pauvres parens. Innocent XI. approuva les Constitutions de cette Congrégation l'an 1680, & la même année l'Empereur Léopold ordonna que dans tous les païs héréditaires les Barthélemites fussent préferez aux autres dans la collation des Bénéfices. On y ajoûta ensuite quelques articles aux Constitutions, qui furent encore approuvées par le même Pape l'an 1684. * *Voyez* ces Constitutions là-même, & Jacques Valseri, *Abbregé de l'Inst. du Clergé viv. en comm.*

* BARTHEMA (Louis) de Bologne en Italie, issu de parens nobles, suivit, sous l'Empereur Maximilien, l'envie qu'il avoit de voyager. Il alla d'abord en Ethiopie, ensuite en Egypte, en Arabie où il essuya une longue captivité, en Perse, en Syrie, & aux Indes. Quand il fut de retour en Italie, il donna au public une Relation de tous ses Voyages en six volumes. Ils ont été traduits en Hollandois & imprimez in quarto avec de belles figures. * *Gr. Univ. Dict. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTHÉNORA ou BARTENORAS (Abdias) célébre Rabbin d'Italie. Le Rabbin David Gantz dit que Barthénora a vécu l'an 5269 du monde. Il est Auteur du Commentaire sur les *Mischnajoth*, que Surenhusius publia à Amsterdam avec une Version Latine, il y a quelques années.

BARTHIUS (Michel) né à Anneberg, petite ville de la Misnie dans le Cercle de la Haute Saxe, étoit Médecin, & nous avons deux Epîtres de sa façon. Il florissoit vers l'an 1570. Il s'est aussi distingué par ses Poësies, & l'on trouve plusieurs piéces de lui dans les *Délices des Poëtes Allemands, tome* 1. Il a fait des Notes sur les Bucoliques de Virgile, & sur les Emblêmes d'Alciat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

BARTHIUS ou BARTH (Gaspard) l'un des plus savans Hommes, & l'une des plus fertiles plumes de son siécle, naquit à Custrin au païs de Brandebourg le 22 de juin 1587. Sa famille étoit d'ancienne Noblesse Bavaroise. Un de ses ancêtres se signala dans la guerre des Vandales à la suite de l'Empereur Louis *le Débonnaire* l'an 859, & y fut tué commandant la cavalerie. *Hermand de*

Barth,

Barth, de la même maison, fut Grand-Maître de l'Ordre Teutonique vers la fin du XII siècle. L'ayeul de *Gaspard*, l'un des principaux Gentilshommes de Baviere, s'établit dans le Cercle de la Basse Saxe, où il acheta plusieurs Terres. En 1545, il fut honoré de plusieurs beaux titres par l'Empereur & par les Etats de l'Empire, & fut Chancelier du Cardinal Albert *de Brandebourg* Electeur de Mayence. *Charles* de Barth, fils de Gaspard, fut Professeur en Droit, puis Conseiller de l'Electeur de Brandebourg, & son Chancelier à Custrin. Il mourut en 1597, laissant entre autres enfans GASPARD, qui a donné lieu à cet article. Il avoit tant d'ardeur pour l'étude, & une memoire si heureuse qu'à l'âge de neuf ans il récita par cœur, en présence de son pere, toutes les Comédies de Terence, sans manquer un seul mot. Après la mort de son pere, il fut envoyé à Gotha & ensuite à Eisenac, ou selon d'autres à Eisenac, & ensuite à Gotha pour commencer ses études. Il parcourut après cela plusieurs Universitez d'Allemagne. Il devint si habile en peu de tems, que son enfance fut admirée par de grands hommes, & qu'il composa plusieurs livres, avant que d'avoir atteint l'âge de douze ans. Ses études étant finies, il voyagea en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre & en Hollande, pour profiter des lumieres des Savans qui s'y trouvoient. Joseph Scaliger disoit en parlant de Barthius, *Natum esse hodie nostro aevo aeternitati ingenium, quod [illegible], literas aliquando ornare posse.* Il avoit une facilité merveilleuse à faire des vers; aussi en a-t'il publié beaucoup. Il apprit les Langues vivantes; & il a fait voir par les traductions de l'Espagnol & du François qu'il ne se contenta pas d'en acquerir une connoissance superficielle. Ses *Adversaria*, & ses Commentaires sur Stace & sur Claudien, témoignent qu'il avoit lu un grand nombre d'Auteurs. Il ne se borna pas, comme la plupart des Critiques, aux Auteurs profanes; il acquit de plus une grande connoissance des Auteurs Ecclésiastiques, & sur tout, de ceux qui ont vécu dans le moyen âge. Son attachement aux livres l'engagea à renoncer à toute sorte d'emplois, & à mener une vie de retraite dans Leipsic. Sur la fin de sa vie, il se détacha du monde & des études profanes, pour ne s'appliquer qu'à la grande affaire du salut. Les dernieres années de sa vie, il publia un volume de Soliloques l'an 1654, & mourut le 17 Septembre 1658, âgé d'un peu plus de 71 ans. Les Ouvrages qu'il laissa en manuscrit, ceux qui ont été imprimez, ceux qui périrent dans l'incendie de sa maison, & par d'autres accidens, sont en si grand nombre, qu'on a de la peine à concevoir, comment un seul homme a pu suffire à tant d'écrits. Barthius avoit eu deux femmes. Il épousa la premiere en 1630, & la seconde en 1644; mais il n'eut des enfans que de la seconde femme. Outre les Ouvrages dont on a parlé plus haut, il en a fait quantité d'autres. *Juvenilia Sylvarum, Sermonum, Elegiarum, Lyricorum, Epigrammatum & Iamborum.* Ce Recueil comprend toutes les Poësies que Barthius a faites depuis l'âge de douze ans jusques à celui de dix-neuf. *Panegyricus in obitum Laurentii Rhodomanni Historiarum Professoris; Manes [illegible]; Virgilii Ciris cum Commentario; Opuscula varia Poetica; Amabilium libri quatuor; Cave Canem*, titre d'une Satyre contre Scioppius; *Scioppius excellens*, autre Satyre contre Scioppius; Trois Ouvrages Poëtiques sous le titre de *Amphitheatrum*, &c. *De fide salvifica, libri duo, & de continentia, libri duo; Claudii Rutilii Itinerarium cum Notis; Phoebadii liber contra Arianos cum Animadversionibus; Paraphrasis Poetica Fabularum Aesopicarum; Zodiacus vitae Christianae; Pornoboscodidascalus Latinus*, Tragicomedie traduite de l'Espagnol de Rodrigue Cota, intitulée *Celestine; Erotodidascalus*, Traduction de la Diane de Gaspar Gil-Polo, Ouvrage Espagnol; *Philippi Cominaei Commentarii*, Traduction des Memoires de Philippe de Commines; *Willelmi Britonis Armorici Philippidos libri duodecim, cum Commentario; Notae in C. Plinii Caecilii Secundi Epistolas; Emendationes in C. Julii Hygini Fabulas.* Consultez aussi Thomas Spizelii *Templum honoris*, où l'on trouve un Catalogue exact des Ouvrages imprimez & manuscrits de Barthius. * Vander Linden, *de Script. Medic.* Vossius, Zeiler, &c. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit. in fol. à Roterdam* 1720. Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. 14. & *suiv.*

* BARTHIUS (Helvicus) Théologien qui avoit beaucoup de lecture & une grande connoissance des Langues, a écrit un livre qui a pour titre, *Commentaria in Habacuk*, en 16[illegible]. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTHOLE, né l'an 1300 à Sassoferrato, bourg de l'Ombrie, que les Anciens ont nommé *Sentinum*, vivoit dans le XIV siècle, & a été l'un des plus doctes Jurisconsultes de son tems. Etant jeune, il eut pour Maître, Pierre *de Assise*, homme savant & d'une rare pieté, qui lui enseigna tout ce qui regarde la Grammaire. Il s'appliqua dès l'âge de 14 ans à l'étude du Droit Civil, qu'il apprit à Perouse sous Cinus de Pistoye, Jacques Butrigare, & Reginier de Forli, & il fit un tel progrès dans cette Science épineuse, qu'à l'âge de vingt ans, il répondit publiquement sur le Droit, & reçut l'année d'après avec applaudissement, le titre de Docteur en Droit, qu'il soutint dans la suite avec honneur. Après avoir pris le parti du mariage à Perouse, il enseigna le Droit à Bologne, & dans les plus célebres Universitez d'Italie, & s'y aquit tant de réputation, qu'on venoit de toutes les extrémitez de l'Europe, pour étudier sous un si excellent Professeur. Il étoit extrêmement laborieux, & si attaché à ses livres, que rien ne l'en pouvoit tirer. Cet attachement le rendit très-sévére; & on dit même qu'exerçant une charge de judicature, il condamnoit à la mort, sur le moindre soupçon, avec une très-grande rigueur; ce qui le fit haïr du peuple. Pour en fuir la violence, il se retira à la campagne, où il composa une partie des Ouvrages que nous avons de sa façon, & qui sont écrits avec peu de politesse. Au reste, ils contiennent des choses singulieres, pour le fond & pour le sens. Les plus considérables sont ceux-ci, *Super Codice lib. IX; Super ff. veteri lib. XXIV; Super ff. novo lib. XII; Super ff. Infortiati lib. XIV; Super Institutis; Consilia, de Guelphis & Gibellinis*, &c. L'Empereur Charles IV, lui permit de porter les armes de Bohême; mais il ne put transmettre à ses Descendans cette marque d'honneur, car il ne laissa point de fils de sa femme qu'il avoit épousée à Perouse, où il mourut l'an 1355, âgé de 56 ans selon Trithême, de 50 au sentiment de Volaterran, ou de 46 comme le veut Paul Jove; ce qui paroit plus conforme à cet Eloge funèbre que lui dressa Myrtaeus,

Hic est Bartholus ille, Juris ingens
Lux & commodius explicator, hic est
Quem mors ante diem abstulit maligna,
Heu mors invida, & aevo iniqua nostro,
Quae leges iterum jacere cogis.

Et au dessous il y a, *Obiit anno MCCCLV. aetatis XLVI.* En voici un autre de Latomus que je ne crois pas indigne de la curiosité des Savans:

Unquam si poterunt perire leges,
Cum ipsis, Barthole, legibus perisses;
Ast si harum steterit perenne numen,
Non est quod timeas mori perennis.

Barthole voulut joindre à la Science du Droit la connoissance des Belles Lettres. Il apprit même la Langue Hebraïque, pour mieux pénétrer le véritable sens de l'Ecriture Sainte. *Voyez au mot* BALDE le différent qui s'éleva entre lui & Balde, son ancien Disciple, à l'occasion d'un seul mot. * Trithême, *De script. Eccles.* Volaterran, *Anthropol.* Paul Jove, *in Elog. c.* 7. Lancelot, *in Vita Barth. &c.* Jean Fichard, *in JC. Vitis.* Tursclin, *l.* 9. Paul Freher, *Theatr. Vir. Erud. Claror.*

BARTHOLIN (Richard) de Perouse, Poëte Latin, vivoit encore en 1515. Il composa une espece de Poëme en douze livres, intitulé l'*Austriade*, en l'honneur de la Maison d'Autriche, qu'il dédia à l'Empereur Maximilien I. au sujet de la guerre entre les Ducs de Baviere & les Princes Palatins, après un travail de dix ans. Il a encore fait un Itineraire. Joachim Vadian, Suisse, publia cet Ouvrage en 1515. Jacques Spiegel, de Schlestadt, y fit depuis de petites Notes; & Juste Reuber l'a encore fait imprimer, avec quelques autres Ecrivains de l'Histoire d'Allemagne. * Gasp. Barthii *Comment. in Stat. Papin. lib.* 2. *Thebaid. pag.* 279. & *ex eo* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova p.* 88. Janus Douza, *Praefat. seminis Annal. Batavicor. carmine conscript.* & *ex eo* Ger. Joh. Vossius, *lib.* 3. *de Histor. Latin. c.* 12. *p.* 679. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 92. *n.* 1242. *de l'edit.* d'Amsterdam 1725.

BARTHOLIN (Gaspard) fameux Médecin, naquit le 12 février 1585, à Malmoe ville de la province de Schonen, qui appartenoit alors au Danemark, & où son pere étoit Ministre. Il fit connoitre dès l'âge de trois ans, ce qu'on devoit attendre de lui, puisqu'il ne lui fallut que quatorze jours pour apprendre parfaitement à lire. Brochmand débite un fait sur le compte de Gaspard Bartholin, qui trouvera bien des incrédules; c'est que lorsqu'il commença à parler, il fut un an à prononcer des mots extraordinaires, entierement différens de ceux qu'il pouvoit entendre des personnes qui avoient soin de lui, & parmi lesquels on reconnut plusieurs termes Hébreux. Mais quoiqu'il en soit, il est certain qu'à l'âge de onze ans il prononça des Harangues Grecques & Latines en vers & en prose. Il fit ses études à Rostock & à Wittenberg, & voyagea ensuite en Allemagne, en France & dans les Pays-Bas. Faute d'argent, il fit presque tous ces voyages à pié. En 1607, il alla à Bâle pour y entendre les Leçons des Médecins; & en 1608, il passa en Italie & refusa la Chaire d'Anatomie qu'on lui offrit à Naples. Après avoir quitté l'Italie il retourna en France, où on lui offrit la place de Professeur en Grec à Sedan, qu'il refusa encore. Il repassa pour la troisiéme fois en Italie, s'arrêta à Padoue & s'y appliqua, non seulement à la Pratique, mais aussi à l'Anatomie. Il traversa ensuite le Tirol & revint à Bâle, où il fut créé Docteur en Médecine par Gaspard Bauhin en 1610. De Bâle il alla à Wittenberg & dans le Holstein, dans l'intention de faire encore quelques voyages, mais il fut enfin arrêté à Coppenhague où il fut fait Professeur de la Langue Latine. En 1613, on lui donna la Chaire de Médecine. Il demeura onze ans dans ce dernier poste, au bout desquels il tomba dans une maladie violente qui fit désespérer de sa vie. Se voyant à l'extrémité il promit à Dieu de ne plus s'appliquer à d'autre étude qu'à celle de la Théologie, s'il daignoit lui rendre la santé. Il guérit, & tint sa promesse. Conrad Aslach Professeur en Théologie étant mort quelque tems après, on lui offrit sa place & il en prit possession le 10 mars 1624. Peu de tems avant sa mort, le Roi le chargea de la composition de quelques abbregez, pour les Colleges. Il fut récompensé de sa peine par un Canonicat de Roschild. Une colique finit ses jours le 13 juillet 1629, à Sora où il étoit allé conduire son fils aîné. Il avoit épousé en 1612, Anne Fink, fille d'un Professeur en Médecine à Coppenhague, dont il eut six fils & une fille. Voici les titres des Livres qu'il a publiez, *Institutiones Anatomicae; Controversiae Anatomicae; Paradoxa Medica* 143; *Manuductio ad veram physiologiam ex sacris Literis; de Natura Theologiae; de Particularibus Scripturae Sacrae; Varii Tractatus & Dissertationes Physicae; Rhetorica; Ethica; Logica; Metaphysica; Specimen Animadversionum Anatomicarum; De corporis animati facultatibus; De Dialecto [illegible]; Exercitationes Miscellaneae; De Fontium Fluviorumque Origine ex pluviis; de Ovariis mulierum; Threnologia in obitum Annae Catharinae Reginae Daniae; Oratio de progressu & incremento Academiae Hafniensis; Epigrammata extemporanea & Fasciculus Carminum; de Lapide nephritico Opusculum Physico-Medicum; de Unicornu Opusculum; de Pygmaeis Opusculum; De studio Medico inchoando & absolvendo Consilium; De Aere pestilenti corrigendo Consilium; de Lotione Pauperum; Instruction sur la Cène*, en Danois; *Consilium de Studio Theologico inchoando & continuando; Méditation sur l'Oraison Dominicale*, en Danois; *Traité des deux Natures de Jesus Christ*, en Danois; *De la Guerre*, en Danois; *De la Visitation de la Vierge*, en Danois; *De la Benediction d'Aaron*, en Danois; *Systema Medicum & Chirurgicum.* * Bartholin, *de Medicis.* Brochmand, *Orat. de vita & morte Gasp. Bartholini.* Freher, *in Theatro, p.* 1355. Vander Linden, *de Script.*

Med. Albert Bartholin, *de Script. Dan. pag.* 17. *& suiv.* Moller, *Hypomn. ad Albert. Barthol. p.* 173. *& suiv.*

BARTHOLIN (Bartholin) fils aîné de Gaspard Bartholin naquit à Coppenhague le 21 sept. 1614. En 1641, il fut fait Professeur en Eloquence à Coppenhague; ensuite Antiquaire du Roi Frederic III; & enfin Doyen de l'Académie. Il mourut le 29 janv. 1690. On a de lui, entre autres Ouvrages, *Commentarius de Penulâ Antiquorum, Hafniæ* 1670; *De Philosophiâ studio Theologis, Iltis, Medicis, Philosophis & Oratoribus necessario, Oratio in obitum Christiani IV.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vinding, *Academia Hafniensis.* Witte, *Memor. Medicor.* Bartholinus, *de Scriptor. Dan.*

BARTHOLIN (Thomas) célébre Medecin de Coppenhague, second fils de Gaspard Bartholin, naquit le 20 oct. 1616. En 1634, il suivit les Académies, s'attachant à la Littérature, à la Philosophie, à la Théologie, mais sur-tout à la Medecine. Il fit le voyage de Hollande, vint à Leyde en 1637, se fit connoître à Saumaise, à Heinsius, à Vossius, à Golius, à Boxhornius, &c. & profita des instructions de ces grands hommes. Il apprit même l'Arabe sous Golius. Ensuite il voyagea en France; & s'étant arrêté quelque tems à Paris & à Montpellier, il alla en Italie, & demeura trois ans à Padoue, où il fut fait Protecteur de la Nation Allemande, & reçu par François Loredan Membre de l'Académie des *Incogniti.* Après cela, il parcourut toute l'Italie, & alla aussi visiter l'isle de Malthe. Il a donné une Relation de ce voyage dans l'Ouvrage qui a pour titre *Consilium de Peregrinatione Medica.* En 1645, il reçut à Bâle le degré de Docteur en Medecine. L'année suivante il retourna dans sa patrie, à Coppenhague, où il fut fait en 1647 Professeur en Mathématiques, en 1648 Professeur en Anatomie, & en 1654 Doyen perpetuel du College de Medecine. C'étoit un homme versé en plusieurs sortes de Sciences: ce qui attiroit à Coppenhague beaucoup d'Etrangers qui faisoient ce voyage tout exprès pour avoir le bonheur de l'entendre. Enfin en 1661, il reçut le titre de Professeur honoraire, & se retira à sa maison de Hogestad qui est dans le voisinage de Coppenhague, & qui fut en 1670 entierement consumée par le feu avec sa belle Bibliothéque & ses Manuscrits. Il raconte les particularités de cet accident fâcheux dans une Relation qu'il en dressa pour ses fils. Ce dommage fut en quelque maniere réparé par les bontez du Roi Christian V. qui le choisit pour son Medecin, rehaussa ses appointemens, & déchargea sa Terre de toute taxe. L'Académie de Coppenhague le fit aussi en 1672 Surintendant de leur Bibliothéque, & en 1675 le Roi l'éleva à la dignité d'Assesseur au Grand-Conseil de Danemark. Il mourut le quatrième décembre 1680, laissant cinq fils & trois filles. 1. GASPARD lui succeda dans sa charge de Professeur en Anatomie; 2. THOMAS fut Conseiller privé du Roi & Professeur en Antiquitez; 3. CHRISTOPHLE fut Professeur en Mathématiques; 4. un autre THOMAS, *qui aura un article séparé*, fut Professeur en Histoire; & 5. JEAN fut Professeur en Théologie. Parmi les filles se trouve MARGUERITE qui s'est distinguée par son habileté dans la Poésie & qui en a donné des preuves par plusieurs piéces qu'elle a composées dans sa Langue maternelle. Bartholin a fait quelques découvertes, au sujet des veines lactées, & des vaisseaux lymphatiques. En 1652 & 1653, il publia plusieurs Traitez. En l'année 1655, il fit imprimer une Apologie, pour ses découvertes anatomiques, contre Jean Riolan, Medecin de Paris. Il a encore composé divers autres Ouvrages de Medecine, & entre autres un, *de l'Usage de la Neige*, publié l'an 1661, à Coppenhague, avec un autre Traité de la Neige, de la façon d'*Erasme* Bartholin. Son fils *Gaspard* Bartholin II. du nom, fut Auteur d'un *Essai anatomique des parties du corps humain*, selon la pensée des Modernes, éclairci par de nouvelles Observations, imprimé à Amsterdam en 1701. Thomas Bartholin a fait plusieurs Ouvrages. On a de lui, *Anatomica Aneurysmatis dissecti Historia*; *De Unicornu Observationes novæ*; *De Latere Christi aperto Dissertatio*; *Antiquitates puerperii veterum*; *De Luce Animalium libri tres*; *De Armillis Veterum, præsertim Danorum, Schedion*; *Historiarum Anatomicarum Centuriæ VI*; *De Paralyticis Novi Testamenti*; *De Lacteis thoracicis in homine brutisque observatis Historia anatomica*; *Vasa Lymphatica in animalibus inventa*; *Vasa Lymphatica in homine inventa*; *Dissertatio anatomica*; *De Usu nivis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wormii, *Oratio in excess. Bartholini cum aliis accessionibus.* Jacobæi, *in funere Danis Æsculapii.* Hanæi, *Orat. parent.* Bartholinus, *de Script. Dan. p.* 38. *& suiv.* Mollerus, *in Hypomn.* Witte, *Memor. Medic.* Vander Linden, *de Script. Med.*

BARTHOLIN (Thomas) fils de Thomas Bartholin dont on vient de parler, naquit en 1659. Il témoigna beaucoup de penchant pour la Jurisprudence, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Coppenhague, de Leyde, d'Oxford, de Paris, de Londres & de Leipsic. Dès qu'il fut de retour dans sa patrie, il fut fait Professeur en Droit & en Histoire, Assesseur du Consistoire, Secretaire du Roi, Antiquaire & Garde des Archives. Il mourut le 5 novembre 1690. On a de lui, *De Holgero Dano*; *De Longobardis*; *Dissertatio historica de Ordinis Danebrogici a Christiano V. instaurati origine*; *De causis mortis à Danis Gentilibus contemtæ*; *Antiquitatum Danicarum libri tres*; *De legendis libris*; *Orationes & Carmina.* Il avoit aussi entrepris une Histoire Ecclésiastique du Nord, & il y travailloit: mais la mort ne lui permit pas de l'achever. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hanæi, *Orat. parent.* Beughem, *Biblioth. Histor. & Appar.* Molleri, *Notæ ad Bartholini Biblioth. Septentrionis Erudit.*

BARTHOLIN, (Albert) quatrième fils de Gaspard, fut Recteur du College de *Fredericksbourg* en Zélande, mais la foiblesse de sa santé l'engagea à renoncer à cet emploi, & à passer ses jours auprès de son frere Thomas. Il mourut le 17 de mai 1663, dans sa 43 année. Il avoit fait un livre intitulé, *de Scriptis Danorum*, que Moller a fait insérer dans sa *Bibliotheca Septentrionis Eruditæ*, en y ajoutant un grand nombre de belles remarques & d'amplifications. * Moller, *in Praf. & Hypomn.* Witte, *Diar. Biogr.* Heindreich.

BARTHOLIN, (Jacques) cinquième fils de Gaspard, étoit très-versé dans les Langues Orientales & mourut fort jeune à Heidelberg en 1653, dans le tems qu'il étoit nommé à une Chaire de Professeur à Sora. Il a publié quelques livres des Rabbins, comme *Maajan-hachochma*, ou *la fontaine de Sapience*, & *Bahir* ou *le livre illustre*, qui furent tous deux imprimez à Amsterdam en 1651. * Bartholin, *Cent.* 4. *Epist. Medic. n.* 48. Vinding, *Acad. Hafn.* Witte, *Diar. Biogr. tome* 1. Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomnem.*

BARTHOLIN, (Erasme) fut le cadet des fils de Gaspard, & naquit le 13 août 1625, à Roschild. Il voyagea depuis 1646, jusques en 1657, & parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne & les Pais-Bas. Il fit un séjour de trois ans à Leyde, & s'arrêta 18 mois à Padoue, où il fut Vice-Syndic & Conseiller de la Nation Allemande. *Il y* prit le degré de Docteur en Medecine en 1654. Après son retour dans sa patrie, il fut fait Professeur en Géométrie & en Medecine; & Assesseur du Consistoire, aussi bien que du Haut Conseil. Il s'est fait un grand nom par ses Ecrits, par ses recherches Physiques, & par plusieurs nouvelles découvertes. Voici les titres de ses meilleurs Ecrits, *Principia Matheseos universalis, seu Introductio ad Geometriam Cartesii*; *Heliodori Larissæi Opticorum libri duo Græce & Latine cum Animadversionibus*; *de Nivis figura Dissertatio.* Cette derniere piece a aussi été jointe à la Dissertation *de Usu Nivis medico*, de son frere Thomas. * Vinding, *in Acad. Hafn.* Barthol. *de Script. Dan.* Moller, *in Hypomnem.* Beughem, *in Biblioth. Med.*

BARTHOLIN, (Ivare) natif de Middelfart en Fyonie, fut Professeur en Langue Latine à Coppenhague en 1658, & en 1662, il eut la charge de Pasteur à *Stege* dans l'isle de Mone. Il perdit cet emploi, parce qu'il omit l'Exorcisme dans la liturgie du Baptême, & qu'il ne voulut pas épouser une personne, avec laquelle il s'étoit promis. On le mit à cause de cela aux arrêts dans le Couvent de Sora. Frederic II. le fit élargir, & lui donna l'inspection du Couvent de Sora & de celui de Ringsted. Il mourut dans celui-ci le 28 sept. 1683. Il a écrit, *Hypomnesis de extremo universali Dei Judicio & præparatione Christiana in instantem mundi finem.* * Vinding, *Acad. Hafn.* Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomn.*

BARTHOLOMEI DE SUZE (Henri de) Cardinal d'Ostie. *Cherchez* HENRI DE SUZE.

BARTHOLOMEO, DA SAVIGNANO. *Cherchez* BACCIO.

BARTHON (Elizabeth) *Voyez* BARTON.

BARTHSEMAH, Rabbin. *Cherchez* SIMÉON.

*BARTILIUS (Laurent) Polonois de naissance, mourut en son pais l'an 1633. Il est l'Auteur d'un livre, qui a pour titre, *Officium de sancto Michaele Angelo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *p.* 294. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTIMÉE, c'est à dire, *Fils de Timée*, étoit un aveugle de la ville de Jéricho, qui étant assis sur le chemin, qui conduit de là à Jérusalem, pour demander l'aumône, entendit que Jesus-Christ passoit, suivi de ses Disciples & d'une grande foule de peuple, & commença à crier, *Jesus fils de David, ayez pitié de moi.* Le Sauveur s'étant arrêté, le fit appeller. Cet aveugle quitta son manteau, vint à lui, & le pria de lui rendre la vûe, ce que Jesus lui accorda; & en reconnoissance d'un si grand bienfait, il suivit le Sauveur. Quelques-uns l'ont mis au nombre des LXXII Disciples. * *Marc, ch.* 10. *v.* 46.

BARTKE, ou mieux BARTZE rivière de la Pomeranie Royale en Allemagne, prend sa source dans deux ou trois lacs, qui sont près de la ville de Stralsund, dans le Duché de Bard, & se va décharger dans un petit golfe de la Mer Baltique, sur lequel la ville de Bard est située. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARTOLE, Jurisconsulte. *Voyez* BARTHOLE.

*BARTOLET (Fabrice) célébre Medecin étoit en grande vogue vers 1614. Il étoit né à Bologne en Italie. On a de lui, *De Respirationibus libri quatuor*; *Encyclopædia Hermetico-dogmatica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bumaldus, *p.* 65. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTOLI (Daniel) Jésuite Italien de Ferrare, né en 1608, se fit Jésuite en 1623. Il enseigna la Rhétorique pendant douze ans dans les principales villes d'Italie. Il passe pour un des meilleurs Ecrivains de son pais, & qui a le mieux sû sa Langue. Nous avons de lui l'Histoire de sa Compagnie en Italien, commençant par la Vie de saint Ignace, en plusieurs volumes *in fol.* & grand nombre d'autres Ouvrages sur différentes matieres. * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

BARTOLOCCIO ou BARTOLOCCIUS, (Jules) surnommé *de Celleno*, parce qu'il étoit né à Celleno dans la Toscane en 1613, entra dans l'Ordre de Citeaux en 1632, & prit le nom de Jules de St. Anastase. Il s'étoit entierement appliqué dès sa jeunesse à la Langue Hebraïque, & à la Philologie, qu'il y fit des progrès extraordinaires. Depuis l'an 1651, jusques en 1687, il fut Professeur de la Langue Hébraïque & de la Rabbinique au College des Néophytes, & des Transmarins à Rome. Il étoit aussi *Scriptor Hebraicus* de la Bibliothéque du Vatican, & Abbé de St. Bernard des Reformez de Citeaux & de St. Sebastien aux Catacombes. Il mourut d'apoplexie le premier novembre 1687, & laissa entre plusieurs savans Ecoliers D. Charles Joseph Imbonati, qui ajouta encore deux volumes à la grande Bibliothéque Rabbinique de Bartoloccius, qui jusques alors n'avoit été que de trois volumes. * Witte, *Diar. Biogr.* Imbonati, *tome* 1. *Biblioth. Hebr.* Wolfii, *Biblioth. Hebr.*

BARTON, bourg ou petite ville d'Angleterre, située sur l'embouchure de l'Humber, dans le Comté de Lincoln, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

BARTON (Elisabeth) appellée communément *la Sainte fille de Kent*, est célébre dans l'Histoire d'Angleterre, sous le régne d'Henri VIII. Elle avoit, dit-on, été long-tems affligée de convulsions, qui lui tournoient la bouche & plusieurs autres membres du corps; de sorte que plusieurs croyoient que cela ne pouvoit proceder d'une cause naturelle. La continuation de ce mal lui fit contracter une telle habitude de faire diverses contorsions extraordinaires, quel-

qu'elle la conserva après avoir été guerie. Elle fit part de ce secret à son Curé, qui lui conseilla de le mettre en usage. Quand le prétendu accès la prenoit, & qu'elle commençoit à faire ses contorsions, dans sa prétendue extase, elle recitoit quelques maximes dévotes, qui étoient toutes contre la corruption du siécle; mais principalement contre les Hérétiques & contre les Auteurs des nouvelles opinions: elle rapportoit aussi diverses visions étranges, qu'elle disoit avoir reçues de Dieu. Avec ces impostures, sa sainteté étoit admirée non seulement du commun peuple, mais aussi des personnes sensées; tels qu'étoient les Légats & les Nonces du Pape, Warham Archevêque de Cantorberi, Fisher Evêque de Rochester, & enfin presque toute l'Angleterre. Morus même voulut la voir; & quoique ce grand homme la regardât comme une fille fort simple, & qu'il la traite même de *Sotte Nonne*, dans une de ses lettres, on ne laissa pas de l'envelopper avec Fisher dans le malheur de cette pauvre fille, qui ayant parlé contre le divorce du Roi Henri VIII, en disant que si le Roi épousoit Anne de Boulen, il ne vivroit pas un mois après son mariage, & qu'il perdroit sa Couronne, fut condamnée à mort comme criminelle d'Etat le 22 avril 1534. Fisher fut accusé d'avoir été de complot avec cette fille dans tous les discours qu'elle avoit tenus, qui portoient à la vérité à la sédition, puisqu'elle disoit qu'Henri n'étoit plus Roi; & cela, parce que Fisher & Morus l'ayant examinée, avouoient qu'ils ne trouvoient en elle aucune marque de possession. Sandere la fait passer pour une Prophétesse; & il paroît que plusieurs choses qu'elle avoit predites, arriverent; entre autres que Marie regneroit avant Elisabeth. Enfin ou Dieu ou le démon la faisoient parler. * *Diction. Anglois. La grande réfutation de l'Hist. de la Réform.*

BARTSCH, riviére de Silésie, prend sa source sur les confins de la Seigneurie de Wartemberg & de la Pologne, traverse de l'est à l'ouest les Seigneuries de Militsch & de Trachenberg dont elle arrose les capitales, entre dans le Duché de Glogaw, & se jette dans l'Oder trois lieues au dessus de cette ville.

BARTSCIUS (Frédéric) Jésuite Prussien, entra chez les Jésuites à Rome l'an 1572, enseigna à Vienne en Autriche la Langue Gréque, la Théologie morale & la controverse, gouverna plusieurs maisons de son Ordre en Pologne & dans la Prusse, & fut Vice-Provincial de Pologne & de Lithuanie. Le Roi Sigismond III. le choisit pour son Confesseur. Il avoit passé neuf ans à la Cour, lorsqu'il suivit le Roi à la guerre de Moscovie. La contagion se mit dans l'armée devant Smolensko. Bartscius qui rendoit sans ménagement aux soldats malades tous les services dont il étoit capable, prit le mal, & en mourut le 21 de novembre 1609. Le Roi fit porter son corps à Wilna, où ses obséques se firent avec solemnité. La Reine Constance d'Autriche, sœur de l'Empereur Ferdinand II. y assista avec le Prince son fils, & un grand nombre de Seigneurs. On prononça son Oraison funébre. Nous avons de lui quelques Traitez de controverse, des Sermons & des livres de piété. * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

BARTZE. *Voyez* BARTKE.

BARVA, ville d'Afrique dans l'Abyssinie ou Haute Ethiopie, capitale du Royaume de Barnegasse, ou plutôt du païs du Barnagas, est située près du fleuve de Marabu, entre Calumo, Camarra, Zumana, &c. *Voyez* DOBARWA.

* BARUCH, fils de *Zachai*, Juif de Nation, étant de retour de la captivité de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 20.

BARUCH Prophéte, fils de *Néri* ou *Nérias*, & selon Joséphe d'une famille noble des Juifs, étoit Disciple & Sécretaire de Jeremie. Il écrivit par ordre de son Maître la prédiction des malheurs qui devoient arriver aux Juifs, & les lut au peuple l'an 3428 du Monde, & 607 avant Jésus-Christ. Il suivit Jéremie en Egypte; & après la mort de ce Prophéte en 3441, il alla à Babylone, & y fit part aux Hébreux captifs, des Prophéties qu'il avoit lui-même composées, où il parle de la venue du Fils de Dieu. Nous n'avons plus l'exemplaire Hébreu de la Prophétie de Baruch; mais on ne peut douter qu'il n'ait écrit en cette Langue, comme les fréquens Hebraïsmes dont elle est remplie le font connoître. On en a deux Versions Syriaques; mais le texte Grec paroît plus ancien. Les Juifs ne reconnoissent point cette prophétie comme un livre canonique, & elle n'est point dans le catalogue des livres sacrez d'Origene, de Meliton, de saint Hilaire, de saint Gregoire de *Nazianze*, de saint Jerôme & de Rufin. Mais dans le Concile de Laodicée, dans saint Cyrille, dans saint Athanase & dans saint Epiphane, elle est jointe à la Prophétie de Jeremie. Elle doit aussi être comprise sous le nom de ce Prophéte dans les catalogues des Latins; & en effet saint Augustin & plusieurs autres Péres citent ces Prophéties de Baruch sous le nom de Jeremie. * *Jeremie, ch.* 33. 43. 45. 51. *Baruch, ch.* 1. *v.* 1. Usser, *in Annal. Vet. Test.* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible.* Baillet, *Vies des saints de l'Ancien Testament.*

BARUCHA. *Voyez* BERACA.

BARULES, certains Hérétiques dont parle Sanderus, & qu'on nommoit ainsi, parce qu'outre qu'ils se persuadoient que le Fils de Dieu avoit pris un corps fantastique, ils croyoient que les ames avoient été créées avant la naissance du monde, & qu'elles avoient péché toutes à la fois. * Sanderus, *Hær.* 149.

* BARVOET (le Pére Alexandre) Jésuite, est l'Auteur du *Catalogue* des Manuscrits Grecs des principaux Ecrivains qui sont dans la Bibliothéque du Roi Catholique. Il fut imprimé à Anvers in 8, en 1648. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *de l'édit.* d'Amsterdam, 1725.

BARUSSES, cinq isles de l'Ocean oriental, qui selon la situation que Ptolomée leur donne, sont les mêmes que celles qu'on nomme aujourd'hui *Philippines*. Mercator croit que ce sont celles qu'on appelle aujourd'hui *Mindanao*, *Cailon* & *Sabus*, avec les deux autres du côté de Circeam. Baudrand dit que ce sont les isles *de Macassar*, *de Gilolo* & *de Ceram*, avec d'autres isles voisines, que l'on nomme souvent les *Moluques*. * Ptolomée. Mercator.

BARUT, ville de la Turquie en Asie. *Cherchez* BERYTE.

BARUTH Ben R. Isaac de Garmisa, Disciple d'Isaac *le Vieil*, surnommé *Ri*, a fait un Ouvrage intitulé *Sepher Hatterumah*, c'est à dire, *le Livre de l'Elévation*, comme il est remarqué dans les Notes du livre de Maimonides, intitulé *Hajad*. Il est traité dans cet Ouvrage de la maniere de tuer les animaux pour en manger; des animaux pris de force; de ceux dont il est, ou dont il n'est pas permis de manger; du divorce; de la cérémonie de déchausser le soulier à celui qui ne veut pas épouser la veuve de son frére mort sans enfans: ce livre a été imprimé.

* BARUTH, ville & Seigneurie du Cercle de la Haute Saxe, dans la Haute Lusace sur le Liebesche au nord-est de Bautzen dont elle est éloignée d'environ deux lieues, a été bâtie par Albert surnommé l'*Ours*, Electeur de Brandebourg, & a été donnée en fief à la famille de Schlieben. Elle appartient aujourd'hui aux Comtes de Solms de la branche de Zonnenwalde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Peckenstein, *Theatr. Saxon. partie* 1. Grosser, *Lausiz. Merkw.*

* BARUTH, famille noble du Duché d'Oels en Silésie, tire son nom de la Seigneurie de Baruth dont on vient de parler. BRUNON fut Evêque de Messen en 1209. HILDEBRAND est cité comme témoin dans un contract de vente de l'an 1216. THEONORE de Baruth, Seigneur de Newdorff, fut Gouverneur de la Silésie sous le Duc Jean Christian, & Conseiller du Duc de Brieg. En 1620, il fut chargé d'une commission importante pour la Porte, où il fut envoyé, & mourut dans la même année à Constantinople. Il fut enterré à Galata. WENTZEL fut en 1624 Conseiller de la Regence de Brieg. En 1670, JEAN WENTZEL Seigneur de Kreischen fut Senechal du Duché d'Oels, & THEODORE exerça le même emploi en 1673. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Luc. *Schl. Chron.* Spangenberg, *Adelsp. partie* 2. Sinapii *Olsnogr.* Schlegel *de Cella Veteri*, p. 39.

BARWICK, sur la riviére de Twede, *Bervicum*, *Bervicum*, *Bremenium* ou *Tuesis*, ville d'Angleterre sur les frontiéres d'Ecosse, a été autrefois soumise à l'Ecosse; mais elle fut prise diverses fois par les Anglois, qui la gardérent enfin sous le regne d'Edouard IV. C'est une grande ville, belle, bien peuplée, située sur une hauteur qui avance dans la mer, & arrosée au midi par la riviére; de sorte qu'elle fait une péninsule. Elle est divisée en haute & basse ville. Dans la premiére il y a un château qui paroît imprenable, bien qu'il soit presque ruiné. La basse ville est plus habitée, à cause de la riviére qu'on passe sur un très-beau pont. Barwick ne dépend pas du Lieutenant de la province de Northumberland, dans laquelle elle est située. Elle donne le titre de Duc à Jacques, fils naturel du Roi Jacques II. Maréchal & Pair de France. Cette ville a produit JEAN DE BARWICK, Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1340. Il a mérité l'estime des Gens de Lettres de son siécle, & a laissé divers Ouvrages, qui sont des Commentaires sur le Maître des Sentences; *Lectura Scholastica super prognosticis Astrologorum, &c.* * Camden. Leland. Pitseus.

BARWIK, ville de Perse. *Cherchez* BACU.

BARY ou BARRY. *Cherchez* LA RENAUDIE.

* BARZAIAS ou BERECJA, fils de Scimha. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 39.

BARZANA (Alphonse de) *Voyez* BARZENA.

BARZAPHARNES, Général de Pachorus, Roi des Parthes, servit utilement son maître à la conquête de la Syrie; & l'année d'après, l'an du monde 3995, avant Jesus Christ 40, vint au secours d'Antigone, Roi des Juifs, contre Herode son competiteur. Il prit prisonniers Hircan & Phasaël, fut cause de la mort de celui-ci, fit saccager le palais d'Herode, qui avoit pris la fuite, ravagea la ville & tout le païs des environs, & mena Hircan prisonnier à Babylone, après que son neveu lui eut fait couper les oreilles. * Josephe, *Antiquitez Judaiq.* l. 14. *ch.* 25.

BARZÉE (Gaspard) Jésuite de Zélande, né de parens peu avantagez des biens de la fortune, qui lui firent apprendre en son païs les premiers élemens des Sciences, fit sa Philosophie & sa Théologie à Louvain, d'où étant passé en Portugal, il se fit Jésuite à Coimbre en 1546. Simon Rodriguez, l'un des premiers Compagnons de saint Ignace, voulut qu'il reçût l'Ordre de Prêtrise six mois après son entrée dans la Compagnie. En 1548, le premier jour de Mars il s'embarqua à Lisbonne pour la Mission des Indes, déja cultivée par François Xavier. D'abord on l'employa à l'instruction de la jeunesse à Goa, où il enseigna la Grammaire, la Philosophie, & où il expliqua le livre des Proverbes. Ayant refusé le gouvernement de la province, dont S. Xavier vouloit le charger, il fut envoyé à Ormus, ville célébre dans le Golfe Persique, où il trouva Juifs, Infidéles, Mahométans, Chrétiens presque Payens, tous dans une affreuse corruption de mœurs: mais il y fit de grands changemens & réforma cette ville débordée. Il demeura trois ans à Goa, dont il sortit pour entreprendre la conversion des Infidéles; mais il y revint en 1553, pour gouverner la province: ce que sa mort, arrivée le sixiéme octobre de cette année, l'empêcha de faire. * Il y a plusieurs Vies de lui que l'on peut consulter, aussi bien que l'*Histoire de sa Compagnie.*

BARZENA (Alfonse de) Jésuite de Cordoue en Espagne, Disciple de Jean Avila, entra chez les Jésuites en 1565, après avoir surmonté toutes les difficultez qui s'opposoient à son entrée, & prêcha l'Evangile au Pérou & au Paraguay pendant 23 ans. Il apprit onze langues barbares, pour pouvoir se faire entendre de differens peuples. Il convertit & baptisa le dernier des Ingas, à qui le Royaume avoit appartenu, & le disposa à mourir chrétiennement. On l'appelle ordinairement *l'Apôtre du Pérou*. Il a composé plusieurs Ouvrages dans les langues qui ont le plus de cours au Pérou, & il est mort âgé de 70 ans l'an 1598, à Cusco, capitale de l'ancien Royaume des Ingas dans le Pérou. * Alegambe, *pag.* 17. Sotwel. *Bibl. Script. Soc. Jes.*

BARZETO ou BARCEY, *Barcetum*, bourg d'Italie, situé dans le Parmésan près de la riviére de Varo, entre les monta-

gnes de l'Apennin, environ à huit lieues de Parme, vers le midi oriental. Il y avoit autrefois à Barzéto un célébre monastére, fondé par un Roi des Lombards. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARZILLAI. *Voyez* BERZILLAI.

* BARZIUS (César) Jurisconsulte Italien, étoit également versé dans le Droit Civil & dans le Droit Canonique. On a de lui, *Decisiones Rotæ Bononiensis imprimé en* 1610, *en folio* à Venise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BARZIZIUS (Gaspard) qui mourut en 1428, nous a laissé *Commentaria in Ciceronem de Oratore, Senectute & Officiis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BARZIZIUS (Guinifort) florissoit vers l'an 1450. Il a écrit la Vie d'Alphonse Roi d'Arragon, & ses exploits contre le Dey de Tunis. * Les mêmes.

* BARZIZIUS (Christophle) né à Bergame sous la domination de la République de Venise, florissoit vers l'an 1500. On a de lui, *De Febrium cognitione & cura*; *Expositio in Antidotarium*, *&c.* * Les mêmes.

BARZOD, *Barzodia*, *Barsonia*, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Barzod, sur la riviére d'Hernath, entre la ville de Cassaw ou Cassovie & celle d'Agria. Elle appartient à l'Empereur. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARZOD (le Comté de) *Barzodiensis* ou *Barsoniensis Comitatus*, petite province de la Haute Hongrie. Elle est bornée au nord par les Comtez de Zemblin, & de Torna; au couchant par ceux de Gomor & de Sag, elle a celui d'Herwecz au midi, & celui de Chége au levant. Ce Comté est baigné par la Teisse, le Bodroch & l'Hernath. Ses villes principales sont Barzod, Agria, Anoth & Tokay. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A S.

BAS, *Basi*, bourg d'Espagne situé en Catalogne dans les Pyrénées. Ce lieu a titre de Vicomté, & il a eu autrefois un Evêché suffragant de Tarragone. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAS (l'Isle de) *Basa*, *Barsa*, petite isle de la Mer de Bretagne, située sur la côte septentrionale de la petite Bretagne, vis à vis de la ville de Saint-Pol de Léon. Il y avoit anciennement dans cette isle une petite ville qui portoit son nom, & un monastére célebre. Mais les Ariens ruinérent l'un & l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASA. *Cherchez* BAZA.

* BASA (Dominique de) fameux Imprimeur, étoit Vénitien, & s'établit à Rome sous le pontificat de Sixte V. qui lui donna la direction de la nouvelle Imprimerie du Vatican, à cause de son sçavoir, & de la grande experience qu'il avoit de ce bel Art. * Baillet, *Jugement des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 2. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725.

* BASADONNA, ancienne famille noble Vénitienne, de laquelle est issu PIERRE Basadonna qui a exercé plusieurs emplois dans la République, & qui par son mérite fut élevé à la charge de Procureur de St. Marc. Le Pape Clément X. le fit Cardinal en 1647. Il mourut en 1684, dans la 71 année de son âge. On raconte de lui, que dans le tems qu'il n'étoit encore que simple Sénateur, & que certain Ambassadeur eut été admis à l'audience du Doge Dominique Contarini, il fit à ce Doge ce reproche en plein Sénat, *Votre Altesse parle en Souverain, mais Elle peut s'assurer que si Elle passe les bornes de son pouvoir, il ne nous manquera pas de moyens pour la reprimer. Voyez* BASSADONA. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Gouvern. de Venise*, *p.* 137. 536. *Mercure Hist.*

BASALAS, ou PASSALUS. *Voyez* ACHEMON.

BASALTES, nom d'une certaine pierre dont Pline fait mention, *l.* 36. *c.* 7. ayant la dureté & la couleur du fer. On n'en vit jamais une plus grande, dit Pline, que celle qui fut mise dans le temple de la paix, bâti par l'Empereur Vespasien. Il y avoit dessus représentez de jeunes enfans au nombre de seize, qui jouoient sur le bord du Nil: ce nombre d'enfans désignoit un pareil nombre de coudées, pour marquer la plus grande hauteur à laquelle le Nil monte d'ordinaire lorsqu'il s'enfle & qu'il se déborde. On trouve quelque chose d'approchant de ces sortes de pierres plus noires que le jais, mais beaucoup plus petites, proche de Gaillon, maison de campagne de l'Archevêque de Rouen. C'est la remarque de Dalechamp, sur l'endroit cité de Pline. Ptolomée fait aussi mention du Basaltes.

BASAN, ancien païs de la Judée en Asie, entre le Jourdain, la Mer de Galilée, le Royaume de Galaad, & les montagnes d'Hermon ou de Seir & du Liban, étoit tres-fertile. Moïse le conquit sur le Roi Og, qui étoit de la race des Géans, & le donna à une partie de la Tribu de Manassé, dont il porta long-tems le nom, puis celui de Trachonite. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 33: *ch.* 32. *v.* 14. *Deuteronome*, *ch.* 1. *v.* 4. *ch.* 3. *v.* 1. *&c. ch.* 29. *v.* 7: *ch.* 32. *v.* 14. *Josué*, *ch.* 9. *v.* 10: *ch.* 12. *v.* 4. & 5: *ch.* 13. *v.* 11. & 12. & 30. 31.

BASCAMAN, ville de Palestine de la Tribu de Gad, où Tryphon fit assassiner Jonathas frére de Judas Machabée. * I. *Machab. ch.* 13. *v.* 23. C'est apparemment la même que Bésech, Bézek, Bézécath.

BASCARA, ville de cette partie de l'Afrique, que les Arabes appellent *Ausath*, c'est à dire, *moyenne*, qui comprend, commençant par l'Occident, tout ce qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à l'Afrique, proprement dite. Cette ville a un terroir abondant en toutes sortes de grains & de fruits, particuliérement de dates, qui sont excellentes. Elle appartient proprement au païs que l'on nomme aujourd'hui *Bélad* ou *Beled-al-Gérid*, & par corruption *Biledulgérid*, qui est la Numidie des Anciens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BASCARA petite ville de Catalogne en Espagne, entre Roses & Girone sur la rive droite de la riviére de Fluvia.

BASCAT (Bernard) Poëte François qui florissoit vers l'an 1353, étoit un Gentilhomme Limosin, allié des Papes Clément VI. & Innocent VI. qui tinrent le siége d'Avignon. Bascat s'y retira, & composa en langue provençale quelques Poësies amoureuses à la louange d'une jeune Demoiselle d'Avignon qu'il aimoit; mais la mort de cette Maîtresse lui fit quitter ces sortes de sujets. Il prit la résolution de passer toute sa vie dans le célibat, & ne s'appliqua plus qu'à composer des Ouvrages plus sérieux. Il y réussit, & aquit beaucoup de bien, dont il employa une grande partie à faire bâtir un hopital à Avignon, sous le titre de Saint-Bernard, qu'il dota richement. Ses armes se voyent sur le portail de cette maison. * Nostradamus, *Poëtes Provençaux.*

BASCATH, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, entre Lachis & Eglon. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 39. Jédida Mére de Josias étoit de cette ville-là. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 1.

BASCEMATH. *Voyez* BASMATH.

* BASCHARIAH, bourgade de Mésopotamie, fort proche de la ville de Mardin, fameuse par le campement que Tamerlan y fit, pendant que ses troupes subjuguoient cette province.

BASCHI-CAPOU-OGLANI, en Turquie, est l'Eunuque qui commande aux Portiers de l'appartement des femmes. *Baschi* signifie chef; *Capou*, porte; & *Oglan*, Officier, Valet. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BASCHI ou BACHI, joint à un mot qui précéde, signifie *chef*; comme Dogangi-Bachi, c'est à dire, *le chef des Fauconniers*; Berber-Bachi, *le chef des Barbiers*, &c. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BASCHI (Mathieu) Fondateur des Capucins, né dans le Duché d'Urbin, & Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs Observantins, au couvent de Montefalconi, assura que Dieu l'avoit averti par une vision, d'exercer une plus étroite pauvreté, & qu'il lui avoit montré la vraie maniére de l'habit de saint François; & étant sorti furtivement de son couvent, il obtint de Clément VII. la permission de porter un capuchon, tel qu'on le porte encore dans son Ordre, de vivre dans la solitude & de prêcher, à condition qu'il se représenteroit au Chapitre provincial tous les ans. Le zéle de Mathieu attira d'abord auprès de lui quelques Observantins, qui eurent beaucoup de persecutions à essuyer de la part de leurs Superieurs. La Duchesse de Camerino les fit celer, & Mathieu de Baschi fut élu Vicaire général en 1529. Mais deux mois après il renonça à cet emploi; & ne pouvant ensuite se résoudre à obéir, il sortit de son couvent, coupa son capuchon, & continua de prêcher en divers endroits. Il mourut à Venise en 1552. * Marcus Ulyssiponensis, *Hist. Seraphica.* Boverius, *in Annal. Capucin.* Sponde, *Ann.* 1525. *n.* 27. *&c.*

☞ Tout ce qu'on sait de Mathieu Baschi est pris de l'Histoire Séraphique de Marc de Lisbonne; mais il faut bien se donner de garde de croire que tout ce qu'on lit dans les diverses éditions de cette Histoire, soit du même Auteur. On ne trouve rien que de fort simple dans l'édition qui en fut faite en Portugais en 1588, dans l'édition Espagnole de 1590, & dans l'édition Italienne de 1591; mais dans celle qu'on fit en 1598 à Venise, on a ajouté une infinité de choses qui vont à persuader que Mathieu de Baschi fut un Thaumaturge. L'on y trouve sur l'institution des Capucins des visions & des miracles qui sont assez mal imaginez.

BASCI (Mathieu) *Voyez* BASCHI.

BASELIUS. *Voyez* BAZELIUS.

BASEMATH ou BASEMMATH. *Voyez* BASMATH.

BASENTELLE, *Basentellum*, ville d'Italie dans la Calabre, auprès de laquelle l'Empereur Othon II. par la trahison des Italiens, fut vaincu & pris prisonnier. Il se délivra par une chaloupe, & à la faveur de la langue Greque qu'il parloit fort bien, l'an de J. C. 980. * Sigonius, *l.* 7.

BASGAPE (Charles) de Milan, a écrit sur la Métropole de Milan; la Vie & les actions du Cardinal Charles; de l'église de Novare; une Concorde des Evangelistes; sur la Danse, &c. * Ghilinus, *vol.* 2. *p.* 51.

BASHIRE, d'autres écrivent BASIRE ou BAZIRE, (Isaac) Anglois natif de l'Isle de Jersey, où il vit le jour, vers le commencement du XVII siécle. Il fit ses études à Cambridge, & y fut créé Docteur en Théologie en 1640. Environ le même tems il fut fait Chapelain du Roi & ensuite Archidiacre de Northumberland. Dans le commencement de la Rebellion & des troubles il se retira à Oxford, & y prêcha fort souvent devant le Roi, au parti duquel il demeura constamment attaché. Lors qu'en 1646 le Roi fut obligé de céder, le Docteur Bashire entreprit un voyage en Levant, pour faire goûter aux Grecs la constitution & la Doctrine de l'Eglise Anglicane. Etant dans la Morée, il prêcha deux fois en Grec dans une assemblée d'Evêques & de Prêtres Grecs, à la sollicitation du Métropolitain d'Achaïe. Il passa de là en Syrie, s'arrêta quelques mois à Alep, & fit connoissance avec le Patriarche d'Antioche. Il continua sa route & alla dans la Palestine. Il fut trés-bien reçu à Jérusalem par le Clergé des Grecs & des Latins. Ces derniers lui procurerent l'avantage de voir le Temple du S. Sépulcre, parce qu'ils l'y introduisirent sous le titre de Prêtre. Il quitta la Palestine pour passer dans la Mésopotamie, d'où en 1653 il arriva à Constantinople. Il y séjourna pendant quelque tems; il avoit même formé le dessein de passer en Egypte. Résolu de retourner dans sa patrie, il prit sa route par la Transylvanie. Ragotzki II. le reçut fort bien, & lui offrit la Chaire de Professeur en Théologie. Mais ayant reçu la nouvelle du rétablissement du Roi Charles II, il prit congé du Prince de Transylvanie & s'en retourna en Angleterre. On le remit en possession de l'Archidiaconat de Northumberland & on lui donna encore une Prébende de Durham. Il possèda ces deux charges jusques à sa mort arrivée le 12 octobre 1676. Il a écrit en Anglois & en Latin. Les titres de ses livres Anglois sont ceux-ci, *le Sacrilége cité & condamné* par St. Paul, *Rom. ch.* 2. *v.* 22.

v. 22; Une Lettre adressée au Chevalier Richard Brown, contenant une *Relation de ses voyages & de ses travaux pour la propagation de la Doctrine & de la constitution de l'Eglise Anglicane, parmi les Grecs, les Arabes, &c.*; *L'Histoire du Presbytérianisme d'Angleterre & d'Ecosse*; *Sermon funèbre* prononcé à l'occasion de l'Evêque Cosin. On n'a de lui qu'une seule pièce en Latin, intitulée, *Diatriba de Antiqua Ecclesiæ Britannicæ libertate.* * Colier, *Supplément au Dictionnaire de Morery. Fasti Oxonienses.* Th. Smith, *Vita J. Cosini.*

BASIENTO, rivière du Royaume de Naples, qui prend sa source près de la ville de Potenza, dans la Basilicate, traverse toute cette province du couchant au levant, baigne le bourg de Bernarda, puis celui de Basiento, dont il prend le nom, & se décharge ensuite dans le Golfe de Tarente. Baudrand le nomme Vasento. * Maty, *Dict. Geogr.*

BASILE I de ce nom, Empereur d'Orient, surnommé *le Macédonien*, parce qu'il étoit de Macédoine, bien que quelques flatteurs le fissent descendre de la race des Arsacides, naquit vers l'an 814. De simple Ecuyer qu'il étoit, il fut associé à l'Empire par Michel III. *le Buveur*, qui il s'efforça de retirer de la vie pleine de desordres qu'il menoit; mais il perdit ses soins, & il fut même que ce Prince vouloit le faire tuer: ce qui lui fit prendre le parti de le prévenir. L'an 867, le 24 de septembre, il fut couronné Empereur, & il donna les premiers soins de son régne au repos de l'Eglise. Il chassa Photius du siége patriarchal, pour y remettre saint Ignace; & ne voulut souscrire au VIII Concile général assemblé l'an 869, à Constantinople, qu'après les Légats des Patriarches. Depuis il se laissa tromper par le même Photius, qu'il remit sur ce siége, & souscrivit au faux Synode qu'on tint l'an 879, contre le VIII Concile général. Il soutint depuis le parti de ce Patriarche schismatique, & se déclara contre les Papes qui ne vouloient pas le recevoir dans leur communion. Basile fit aussi la guerre en Orient avec bonheur, prit Samosate, & reprit plusieurs villes en Sicile sur les Sarasins. Les Russiens furent convertis à la Foi par ses soins. Basile étant à la chasse, qu'il aimoit beaucoup, fut terrassé par un cerf: alors un des siens l'ayant voulu dégager, le blessa au côté, dont il mourut, après un régne de 19 ans, le premier de mars de l'an 886, un peu après avoir fait sortir de prison *Léon* son fils & son successeur, qu'il tenoit enfermé depuis sept ans par les artifices d'un certain Théodore Santabarène. Son fils *Constantin*, qu'il avoit fait Empereur dès l'an 868, mourut avant lui. Basile avoit épousé du vivant de Michel *le Buveur*, Eudoxe, qui étoit une personne de naissance. Quelques Auteurs ont dit qu'elle avoit été Maîtresse de Michel, & que même elle étoit grosse, lorsque Basile l'épousa. Ce Prince avoit beaucoup de mérite & de piété, aimoit la justice, & se faisoit une joye de choisir des personnes de probité pour remplir les charges. L'affaire de Photius est la seule qui ait terni le cours de son régne. * Curopolate. Nicétas, &c. *Cherchez* PHOTIUS, Patriarche de Constantinople.

BASILE II. dit *le Jeune*, Empereur d'Orient, fils de *Romain* dit *le Jeune*, & de *Théophanie*, laquelle étant veuve, épousa Nicéphore Phocas. Il succéda avec son frère Constantin *Porphyrogénète*, à Jean Zimiscès l'an 975. Il prit à sa suite des troupes de Sarasins, les envoya en Italie, & prit Bari & Matera, avec le reste de la Pouille & de la Calabre, que Zimiscès avoit données à l'Empereur Othon, pour dot de la Princesse Théophanie sa fille. Il vainquit Bardas *Sclère*, qui s'étoit fait nommer Empereur par Phocas; & il défit encore le fils de ce dernier, qui avoit eu la même ambition. Il battit ceux de Tripoli, ceux de Damas, & sur tout les Bulgares, qui étoient les plus dangereux ennemis de l'Empire, & qui s'étoient rendus maîtres de la Servie, & des meilleures places de la Thessalie, ravageant les provinces circonvoisines avec une fureur étrange. En 1001, Basile les en chassa, & ils tentérent vainement de s'y rétablir. En 1013, Samuel Prince des Bulgares, voulut encore tenter la fortune. L'Empereur tailla en piéces une partie de ses troupes, & fit quinze mille prisonniers, qui furent plus malheureux que ceux qui moururent les armes à la main. Car Basile voulant faire un exemple de cruauté sur ces misérables, leur fit crever les yeux, & les renvoya dans cet état, ayant laissé un Borgne à chaque compagnie de cent hommes pour leur servir de guide. Samuel mourut de déplaisir, après avoir vu ces malheureux. Cette action barbare, commise de sang froid, a beaucoup diminué la gloire de cet Empereur, qui a été d'ailleurs illustre par ses vertus. Il mourut subitement en 1025, après un régne de 50 ans, laissant le thrône entier à Constantin *le Jeune* son frère, qui le tint encore 3 ans. * Zonaras. Cédrène, &c.

BASILE LE GRAND (Saint) Evêque de Césarée en Cappadoce, où il naquit vers l'an 326. Son pére s'appelloit *Basile*, & sa mére *Emmelie*. Il fut élevé dans la piété par son ayeule maternelle, nommée *Macrine*. Son pére, qui étoit le Docteur de tout le Pont, lui apprit les principes des Belles Lettres. Il prit ensuite des leçons du célèbre Libanius à Antioche & à Constantinople, & de là il alla à Athènes achever ses études sous Himérius & Procrése. Il y trouva saint Grégoire de *Nazianze* avec lequel il fit une amitié très-étroite, & Julien *l'Apostat*. Après avoir été quelque tems à Athènes, il revint dans son pais vers l'an 355, & y professa apparemment la Rhétorique. Quelque tems après il fit un voyage en Syrie, en Egypte & en Libye, pour visiter les monastéres fameux de ce pais. Il trouva la vie de ces solitaires si parfaite, qu'il résolut de suivre leur exemple; & en effet, quand il fut de retour en son pais, quoique son Evêque Dianius l'eût ordonné Lecteur, il se retira dans un lieu solitaire de la province du Pont, auprès du monastére de Sainte-Macrine, où il mena une vie religieuse. Ses fréres Pierre & Naucrace, & plusieurs autres de ses amis le vinrent trouver en ce lieu, & embrassérent la même maniére de vivre. Il leur fit des régles, & fut ainsi le premier Instituteur de la vie monastique dans le Pont & dans la Cappadoce. Saint Grégoire de *Nazianze* l'y vint aussi trouver, & ils y travaillérent ensemble à l'étude de l'Ecriture Sainte. Saint Basile se sépara de la communion de son Evêque Dianius, parce qu'il avoit signé la formule de Rimini, & ne se réunit avec lui, qu'après que cet Evêque eut déclaré au lit de la mort, qu'il avoit toujours cru dans son ame la formule de Foi du Concile de Nicée, & que c'étoit par surprise qu'il avoit signé celle de Rimini. Eusébe, qui succéda en 362 à Dianius, conféra l'Ordre de prêtrise à saint Basile, qui se retira peu de tems après dans sa solitude, parce qu'il avoit eu quelque demêlé avec son Evêque. Il se réconcilia néanmoins trois ans après avec lui, & s'aquit une si grande réputation, qu'après la mort d'Eusébe il fut élu Evêque de Césarée en Cappadoce l'an 370, le 14 de juin. Il n'accepta cette dignité qu'avec peine, & aussi-tôt qu'il y fut élevé, il fut persécuté par l'Empereur Valens, qui le fit solliciter par Modeste Préfet du Prétoire, de communiquer avec Eudoxe, & d'embrasser la doctrine des Ariens. S. Basile ne voulut jamais condescendre à sa volonté. Valens étant venu lui-même à Césarée par deux fois, ne put ébranler saint Basile: ce qui fit prendre à l'Empereur la résolution de le chasser de Césarée. On rapporte que dans le tems que Valens dictoit cet ordre, son fils tomba malade, & que sa maladie fit changer de résolution à ce Prince; qu'il envoya même quérir saint Basile, & qu'à son arrivée l'enfant de ce Prince fut presque guéri: mais qu'ayant été batisé par les Ariens, il tomba malade & mourut. Après sa mort, Valens voulut encore envoyer saint Basile en exil; mais il en fut détourné, à ce qu'on prétend, parce qu'en signant cet ordre, ses plumes se rompirent par trois fois. Ce prodige fit quitter à l'Empereur le dessein de le persécuter. Modeste, guéri par ses priéres, fut ensuite de ses amis. Saint Basile étant en repos, travailla à la réunion des Eglises d'Orient & d'Occident qui étoient alors en division au sujet de Mélece & de Paulin, deux Evêques d'Antioche. Les Occidentaux reconnoissoient Paulin pour légitime Evêque, & ne vouloient point avoir de communion avec Mélece, reconnu par les Orientaux. S. Basile fit tous ses efforts pour réunir le dernier à la communion de saint Athanase & du Pape Damase, & pour faire finir la dispute qui étoit entre l'Orient & l'Occident sur les trois hypostases. Car les Orientaux prenant le terme d'*hypostase* pour la personne, enseignoient qu'il y avoit en Dieu trois hypostases; les Occidentaux au contraire avec Paulin, persuadez que l'hypostase ou la nature & l'essence étoient la même chose, accusoient d'erreur ceux qui disoient qu'il y avoit en Dieu trois hypostases. Mais quoique saint Basile fît, il ne put venir à bout de terminer cette paix entre l'Orient & l'Occident, qui ne fut conclue que neuf mois après sa mort. Saint Basile eut encore des differents au sujet de la division de sa province de Cappadoce, que l'Empereur avoit partagée en deux. Anthime Evêque de Tyane, métropole de la nouvelle province, vouloit étendre ses limites, & saint Basile s'opposoit à ses entreprises. Ils furent principalement en contestation pour une petite ville nommée *Zazime*. Saint Basile, pour se la conserver, y érigea un Evêché, & le donna à son ami S. Grégoire de *Nazianze*; mais Anthime s'en étoit déja mis en possession: ce qui obligea saint Grégoire qui aimoit la paix, de se retirer d'un lieu où il ne se plaisoit pas. Saint Basile fut blâmé par Théodote de Nicople, & par d'autres Evêques Catholiques, d'avoir reçu à sa communion Eustathe de Sébaste, qu'il croyoit Catholique. Pour se justifier, il lui fit signer une profession de foi Catholique, jointe à celle du Concile de Nicée; mais quelque-tems après, Eustathe se déclara ouvertement contre saint Basile, se joignit aux Eudoxiens, combattit la Foi du Concile de Nicée & la Divinité du Saint Esprit. Saint Basile l'ayant appris, l'abandonna, se tenir bien avec Théodote & avec les autres Evêques Catholiques, & écrivit plusieurs lettres contre Eustathe. Il écrivit aussi contre Apollinaire, & prit part à toutes les contestations qui s'élevérent de son tems en Orient, au sujet de la doctrine de l'Eglise. Il mourut le premier janvier 379. Les Grecs font sa fête en ce jour; les Latins ont transféré sa fête au jour de son ordination.

La première édition des Oeuvres de saint Basile en Grec, est celle de Froben, imprimée à Bâle l'an 1532. Elle fut suivie de l'édition de Venise en 1535, & d'une autre plus ample de presque toutes les Oeuvres de saint Basile, à Bâle en 1551, par les soins de Janus Cornarius, qui les avoit fait imprimer en Latin en 1540. Wolfgang Musculus en fit faire une nouvelle édition Latine à Bâle en 1565, & y ajouta les Commentaires sur Isaïe & 20 lettres. Godefroi de Tilleman, Chartreux de Paris est le premier des Catholiques qui ait donné une édition Latine de toutes les Oeuvres de saint Basile. Elle parut à Paris en 1566; & fut réimprimée à Anvers en 1568 & en 1616; à Paris en 1571 & 1603; & à Cologne en 1618. Il y a outre cela deux éditions Grèques & Latines de toutes les Oeuvres de saint Basile, faites à Paris en 1618 & en 1638. La première imprimée par les soins de Fronton-du-Duc chez Morel, en fort beaux caractéres, est en deux volumes *in folio*. La seconde est moins belle, & ne contient rien de plus que la première, quoiqu'en trois volumes. Le premier contient des Homelies très-éloquentes, & rangées dans cet ordre, *Homiliæ IX in Hexaëmeron, XXII in quosdam Psalmos*; *Diversæ numero XXXI.* Il y a encore deux livres du Batême, des Commentaires sur les seize premiers chapitres d'Isaïe, & un Traité de la Virginité, que quelques-uns croyent n'être pas de saint Basile. Le second volume contient cinq livres contre Eunomius, le Traité du Saint Esprit à Amphilochius, les Ascétiques & les Morales, & diverses épitres. On ajoute à ce second volume XXIV Sermons de Morale, recueillis par Siméon Logothète, des Oeuvres de saint Basile, un Eloge de la vie solitaire, & deux ou trois autres Traitez qui ne sont point de S. Basile. Le troisiéme tome comprend un grand nombre d'excellentes lettres de saint Basile sur la Doctrine, la Discipline, la Morale & l'Histoire de son tems. Nous avons encore quelques Ouvrages attribuez à saint Basile dans la Bibliothéque des Péres; savoir, trois Liturgies, l'une Grèque & Latine, la seconde Latine, & la troisiéme traduite de l'Arabe par Victorius Scialach Maronite. M. Cotelier a aussi donné sous le nom de saint Basile, un Discours sur ces paroles du *chap.* 6. des Proverbes, *Ne vous laissez pas accabler au sommeil*, qui n'est pas indigne de S. Basile. * *Monument. Eccles. Gr.*

tome 1. S. Basile avoit composé sur toute la Bible, des Commentaires que nous n'avons plus. On a imprimé depuis peu à Paris chez Jean-Baptiste Coignard toutes les Oeuvres de saint Basile, & toutes celles qui lui ont été attribuées, avec une nouvelle traduction en trois vol. *in fol.* Le R. P. Dom Julien Garnier, Moine Benedictin de la Congrégation de Saint-Maur, a entrepris cette édition. Le texte de saint Basile est tres-correct, la traduction aussi exacte qu'élégante, les Notes solides, la Critique tres-sûre. On ne peut rien souhaiter de meilleur.

Saint Basile est un des Péres Grecs qui a le plus d'éloquence, de doctrine & de prudence; sa diction est pure & significative, ses expressions sont sublimes, son style est élégant, net & persuasif. Erasme n'a pas fait difficulté, non seulement de l'égaler, mais même de le préférer à Démosthene, & aux plus grans Orateurs de l'Antiquité Gréque. Ses Commentaires sur l'Ecriture sont tres-instructifs & tres-naturels; il excelle dans les Panégyriques; la force & la solidité de son raisonnement, & sa profonde doctrine paroissent dans ses Traitez de controverse; ses discours de Morale sont instructifs & touchans; ses lettres font connoître combien il étoit prudent & versé dans la Discipline canonique de l'Eglise. Il avoit aussi beaucoup d'érudition dans le profane, & il savoit tout ce qu'il y a de plus curieux dans les Poëtes, dans les Historiens & dans les Orateurs. Il avoit joint à cette érudition, une profonde piété; il étoit doux & affable à tout le monde, charitable envers les pauvres, & compatissant au malheur des autres. Il étoit d'une santé tres-foible, & sujet à plusieurs maladies; il en parle dans la plupart de ses lettres, & même dans quelques unes de ses Homélies. Saint Grégoire de *Nazianze* nous apprend qu'il étoit pâle, qu'il portoit toujours une grande barbe; qu'il étoit reservé dans ses paroles, souvent rêveur & pensif; & qu'il avoit une maniére particuliére dans ses habillemens, dans son lit, & dans son manger, que quelques uns voulurent imiter. De grands Saints ont travaillé à l'Eloge de saint Basile. Saint Ephrem, Amphilochius, saint Grégoire de *Nysse*, & saint Grégoire de *Nazianze* prononcérent son Panégyrique, & le dernier composa douze Epigrammes (comme il les appelle) pour servir d'épitaphe à son ami. Helladius lui succéda sur le siége de Césarée; & saint Jean de *Damas* nous apprend que ce Prélat avoit écrit la Vie de saint Basile, que nous n'avons plus. M. Hermant, qui l'a écrite fort au long, nous a aussi donné une excellente traduction des Ascétiques de ce même Saint. * S. Jerôme, *in Chron. & in Catal. cap.* 116. S. Grégoire de Nazianze, *Epist.* 38. *Orat. de laud. Basil. &c.* Théodoret. *Hist. lib.* 4. *cap.* 19. Gaudentius Bressien, *Orat.* 17. Photius, *Cod.* 141 *&* 143. Suidas. Socrate. Sozoméne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Fronton-du-Duc. Hermant. Tillemont, *Mémoires Ecclesi. tome* 9. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesi. IV siécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

B A S I L E (saint) Ordre Religieux qui a tiré son nom de saint Basile Evêque de Césarée en Cappadoce, qui donna des régles aux Cenobites d'Orient, bien qu'il ne fut pas l'Instituteur de cette vie Evangélique. Cet Ordre a toujours fleuri dans l'Orient; & tous les Religieux qui y sont aujourd'hui suivent sa Regle. S. Basile s'étant retiré dans la province du Pont vers l'an 357, y resta jusqu'en 362, avec les Solitaires, ausquels il prescrivit la maniére de vivre qu'ils devoient suivre, en faisant profession de la vie religieuse. Ensuite Rufin traduisit ces régles en latin: ce qui les fit connoître en Occident, où elles furent suivies par tous les Cénobites, jusqu'à ce que saint Benoît eût donné la sienne. On prétend que depuis l'établissement des Bénédictins, il n'y eut plus de Basiliens en Occident jusques à l'an 1057. Mais depuis cette année ils eurent beaucoup de monastéres en Italie. On en fait monter le nombre jusqu'à cinq cens dans le seul Royaume de Naples; présentement on n'y en compte que treize, vingt deux en Sicile, & quelques autres à Rome & aux environs. L'an 1573, le Pape Grégoire XIII. rétablit la régularité dans cet Ordre, qui avoit beaucoup dégéneré de sa premiére institution. Ils suivent le Rit Grec, en se conformant néanmoins en plusieurs choses à l'Eglise Latine: il y a même deux monastéres où l'on officie selon le Rit Latin. Celui de Saint-Sauveur de Messine est le plus célébre de tous, plus de quarante Abbaïes en ont dépendu. Dans le XVI siécle, le Cardinal Bessarion Grec de nation, & Religieux de cet Ordre, en réduisit les régles en abbregé, & les mit en 23 articles. Il y a en Espagne un assez grand nombre de Religieux de Saint-Basile, qui sont unis à ceux d'Italie, mais ils suivent tous le Rit Latin. Ils ne sont pas, pour ainsi parler, une Colonie des anciens Basiliens. Quelques personnes retirées dans un endroit du diocése de Jaen, eurent ordre de leur Evêque de suivre la Régle de saint Basile. Ils en firent profession, & l'un d'eux alla en Italie en 1561, pour renouveller ses voeux entre les mains des Supérieurs de l'Ordre. Quelques-uns d'entre eux sont réformez & suivent les Constitutions qui leur ont été données par Clément VIII. à quoi ils sont engagez par un quatriéme voeu. * Maurolicus, *Mare Oceanum Religionum.* Miræus, *de Orig. Ord. Rel.*, Odoardo Fialetti, *Habit. delle Relig.* Hermant, *Vie de S. Basile, tome* 2. Le Bullaire, *Const.* 58. *Gregorii XIII.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 1.

B A S I L E d'Ancyre, Prêtre & Martyr. Ce saint Martyr est différent de Basile Evêque d'Ancyre. Il avoit toûjours soutenu la Foi orthodoxe contre les Ariens; & on prétend qu'il la défendit dans un Concile de deux cens trente Evêques de Palestine, que l'on croit être le Concile de Jérusalem de l'an 335. Il fut accusé à la Cour de Constance, & le Concile de Constantinople de l'an 360 lui défendit de tenir aucune assemblée ecclésiastique. Sous l'Empire de Julien, il exhortoit publiquement les Chrétiens de demeurer fermes dans la Foi; & ayant un jour parlé hautement contre les sacrifices que faisoient les Payens, il fut arrêté & conduit au Gouverneur Saturnin, devant lequel il confessa courageusement la Foi de Jesus Christ. Saturnin le déféra à l'Empereur Julien, lequel étant arrivé à Ancyre, fit venir Basile, qui lui reprocha son apostasie. Cet Empereur irrité, ordonna au Comte Fromentin de lui faire arracher tous les jours sept morceaux de chair. La constance du Saint n'ayant point été ébranlée par ce supplice, Fromentin le fit percer avec des pointes de fer rouge, & ce Saint expira dans ces tourmens le 29 de juin de l'an 362. Les Actes de son martyre sont estimez véritables par plusieurs Savans: cependant il est visible qu'ils ne sont pas originaux, & qu'ils ont été composez après coup. Mais saint Grégoire de *Nazianze*, *Orat.* 21, & Sozoméne, *l.* 5. font mention de ce Martyr célébre parmi les Grecs, qui font sa fête au vingt-deuxiéme de Mars. Le Pére Dom Thierry Ruinart Bénédictin, a donné ses Actes après Bollandus. * Tillemont, *tome* 7. *des Mémoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

B A S I L E (Saint) Evêque d'Amasée, souffrit la persécution pour la Religion Chrétienne sous l'Empereur Licinius. Eusébe & saint Jérôme disent qu'il souffrit le martyre l'an 321, ou plutôt l'an 319, qui étoit le tems que la persécution de Licinius étoit en sa plus grande vigueur; mais il y a lieu de douter qu'il ait souffert la mort par le martyre; parce que saint Athanase, dans son Epître aux Evêques d'Egypte & de Libye, met au nombre des Evêques qui avoient défendu la Foi en 325, un Basile Evêque dans le Pont, & que Philostorge rapporte que Basile d'Amasée avoit assisté au Concile de Nicée. Les Actes de ce Martyr par Metaphraste, sont pleins de fables; néanmoins les Grecs & les Latins honorent ce Basile comme un Martyr au 26 d'avril. * Eusébe & S. Jérôme, *Epist. ad Episcop. Ægypti & Libyæ.* Philostorge, *l.* 1. *Histor.* Valois, *in Not. ad l.* 2. *de Vit. Constantini, c.* 1. *Actes* de Metaphraste. *Ménologe des Grecs. Martyrologe Romain,* Baillet, *Vies des Saints, au* 26 *avril.*

B A S I L E, Evêque d'Ancyre, qui passe pour Chef du parti des Semi-Ariens, fut ordonné Evêque d'Ancyre l'an 336, par les Evêques du parti d'Eusébe, en la place de Marcel, qu'ils venoient de déposer. Saint Jérôme semble dire qu'il étoit Arien. Il fut excommunié, & son ordination déclarée nulle dans le Concile de Sardique de l'an 347; mais il ne laissa pas de demeurer en possession de son siége. L'an 351, il se trouva au second Concile de Sirmich, où il disputa contre Photin, & y confondit cet Hérétique. Il fut un des plus grands adversaires des Ariens ou des Anoméens, c'est à dire, de ceux qui défendoient ouvertement l'erreur d'Arius, & qui soutenoient que le Verbe n'étoit point semblable au Pere: mais on le considére comme le Chef de ceux qu'on a depuis appellez *Demi-Ariens*, lesquels ne voulant point reconnoître que le Fils fut consubstantiel au Pere, disoient qu'il lui étoit semblable en toutes choses, & même en substance. Basile soutint fortement cette opinion, & la fit établir par l'autorité d'un Concile, qui se tint à Ancyre l'an 358. Il la défendit à Séleucie & à Constantinople, contre la brigue des Eudoxiens & des Acaciens. Il eut souvent dispute avec eux, en présence de l'Empereur Constance, auquel il parla librement, & lui reprocha de vouloir ruiner la doctrine des Apôtres. Cette liberté ne plut pas à ce Prince, qui lui reprocha lui-même d'être cause des malheurs qui affligeoient l'Eglise. Enfin Basile fut déposé par le parti des Acaciens dans le Concile de Constantinople de l'an 360, après avoir été accusé de plusieurs crimes. Il ne laissa pas de demeurer en possession de son siége, & fut même reconnu pour légitime Evêque, par des Evêques orthodoxes. Quoiqu'on le fasse Chef du parti de ceux qu'on appelle *Demi-Ariens*, il n'est pas certain qu'il fut Hérétique; au contraire, S. Basile en parle comme d'un Evêque Catholique; & saint Athanase avoue *dans son livre des Synodes*, que Basile d'Ancyre, & ceux de son parti, n'étoient différens de ceux qui faisoient profession de la consubstantialité, que de nom seulement. C'est pourquoi saint Hilaire & Philastre appellent les Evêques du Concile de Sirmich, tenu contre Photin, dont Basile d'Ancyre étoit le Chef, des Evêques orthodoxes & Saints. On ne sait point précisément en quelle année il mourut. Il y a apparence que ce fut sous l'empire de Jovien, ou au commencement de celui de Valens. Saint Jérôme nous apprend que Basile d'Ancyre avoit écrit un livre contre Marcel son prédécesseur, un Traité de la Virginité, & quelques autres Opuscules. Nous n'avons rien de lui; mais sa conduite & ses actions nous font connoître qu'il étoit homme d'esprit, éloquent, & savant dans la Théologie. * Athanase, *lib. de Synodis.* Basile, *dans ses Lettres.* Théodoret, *l.* 2. *c.* 25. S. Jérôme, *in Catal. c.* 89. Socrate, *l.* 2. 3. *&* 4. Sozoméne, *l.* 4. *&* 5. Philostorge, *l.* 3. *&* 4. Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Athanase.* Tillemont, *VII & VIII siécles des Mémoires de l'Histoire Ecclesi.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesi. IV siecle.*

B A S I L E, Evêque de Séleucie dans l'Isaurie, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, étoit un Prélat qui avoit beaucoup de piété & de savoir, mais qui s'ébranloit un peu trop facilement. Il y a apparence qu'il succéda à Dacien, qui souscrivit en 431 au Concile d'Ephése. Basile s'opposa d'abord aux décisions de ce Concile, pour favoriser Jean d'*Antioche*, dont les fausses raisons l'avoient presque persuadé. Depuis, en 448, il se trouva au Concile de Constantinople, & l'année d'après à celui qu'on a nommé *le Brigandage d'Ephése.* Dans le premier, il avoit condamné Eutyches, & dans le second, les raisons de cet Hérésiarque lui parurent plausibles, sur une confession de Foi trompeuse, Basile le reçut. Il en fut repris dans le Concile général de Chalcédoine en 451, où il fut même déposé; mais ayant reconnu sa faute, on le rétablit peu de tems après. Nous ne savons pas le tems de sa mort. Photius ne lui attribue que quinze Oraisons ou Homélies, quoique nous en ayons sous le nom de Basile de *Séleucie*, 40 traduites de Grec en Latin, par Claude Dausquei de *Saint-Omer*, Chanoine de Tournay. Ce dernier les fit imprimer l'an 1604, en un volume *in octavo*; & l'an 1622, on les joignit aux Oeuvres de S. Grégoire *Thaumaturge*, & de S. Macaire, qu'on publia à Paris. Elles avoient été déja imprimées, mais seulement en Grec, dès l'an 1596 à Leyde. La Version de Dausquei n'est pas exacte, & le P. Combefis en a remarqué les défauts, de même que les fautes du texte Grec, en le conferant sur les MSS. ce que Dausquei n'avoit pas fait. Nous avons encore sous le nom de Basile de *Séleucie*, *Demonstratio adversus Judæos, de adventu Christi;* & un Traité de la Vie & des Miracles de

sainte

sainte Thècle, en deux livres, traduit par Pierre Pantin, Doyen de Bruxelles. Il y a pourtant quelque apparence que cet Ouvrage est d'un Auteur, qui vivoit long-tems après Basile. Il est bien vrai que Photius lui en attribue un sur le même sujet; mais il marque expressément que cet Ouvrage étoit en vers, & celui qui nous reste est en prose; & outre cela le stile est très-different des Homélies que nous avons de ce Prélat, comme Pierre Pantin même l'avoue de bonne foi. Le Pere François Combefis, Dominicain, a publié en Grec & en Latin une Homélie de Saint-Etienne, qu'il attribue au même Basile, aussi bien que *Laudatio Sti Stephani Protomartyris*, *Oratio in Deiparam & Domini Incarnationem*. * *Concile de Chalcedoine*, *Act.* 5. & 6. Evagre, *l.* 2. *c.* 4. Photius, *Cod.* 168. Bellarmin. Le Mire. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

☞ Photius, & d'autres après lui, disent que Basile de *Seleucie*, étoit cet ami de saint Jean Chrysostome, auquel ce Saint adresse ses livres du Sacerdoce. Mais il n'y a pas d'apparence que Basile, qui assista l'an 451 au Concile de Chalcédoine, ait été fait Evêque en 372; puisque nous voyons, comme nous l'avons remarqué, que Dacien son prédécesseur dans l'Evêché de Seleucie, souscrivit l'an 431 au Concile général d'Ephèse. Socrate est tombé dans une autre erreur, où il a fait tomber plusieurs autres, comme George d'*Alexandrie*, l'Empereur Léon, Nicéphore, Calliste, Erasme, &c. Ces Auteurs peu exacts & peu attentifs à la Chronologie ont cru que ce Basile auquel les livres du Sacerdoce sont adressez, étoit le même que saint Basile *le Grand*, Archevêque de Césarée; mais il est sûr que ce dernier fut fait Prêtre en 362, long-tems avant que saint Jean Chrysostome eût seulement reçu le batême. Le Cardinal Baronius ne pouvant concilier ces deux opinions avec le tems auquel ont vécu ces deux premiers Basiles, en propose deux autres, dont l'un a été Evêque des Raphaniens dans la Syrie, & l'autre de Biblos dans la Phénicie, & qui ont tous deux souscrit au Concile général de Constantinople, tenu en 381. Enfin l'Auteur moderne de la Vie de saint Jean Chrysostome, juge que l'ami de ce Saint peut être Maxime, Evêque de Seleucie, qu'on nommoit aussi *Basile*, cette duplicité de nom n'étant pas sans exemple parmi les Grecs, non plus que parmi les Latins. Il y a plus d'apparence que l'ami de saint Chrysostome est le premier des Basiles que propose le Cardinal Baronius, & le même qui fut Evêque des Raphaniens dans la Syrie; car le même Saint dit dans le livre du Sacerdoce que ce furent les Prélats de Syrie qui sacrerent son ami. *Consultez* Baronius, & l'Auteur François de la Vie de saint Jean Chrysostome.

BASILE, Patriarche d'Antioche, dans le cinquiéme siécle, étoit illustre par sa fagesse, par sa pieté, & par son zéle pour la Foi orthodoxe, qu'il defendit contre les ennemis du Concile de Chalcédoine. Il fut élu en 456, & ne gouverna que deux années cette Eglise, car il mourut en 458.

BASILE, Prêtre de l'Eglise Romaine, dans le cinquiéme siécle, fut nommé par le Pape saint Léon *le Grand*, pour être un des Légats du saint Siége au Concile que l'Empereur Marcien devoit faire tenir à Nicée, & qu'on célébra à Chalcédoine l'an 451. Mais comme il n'est point parlé de lui dans les Actes de ce Concile, il y a apparence qu'il étoit mort avant sa célébration.

BASILE, Prêtre de Cilicie, qui vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, sous l'empire d'Anastase & de Zenon, composa une Histoire Ecclésiastique, dans laquelle il découvroit les brouilleries de l'Eglise d'Orient, touchant Pierre-Mongus, depuis le Pontificat de Simplicius Evêque de Rome, jusqu'à la mort de l'Empereur Anastase. Il avoit encore écrit deux autres livres d'Histoire, dont le premier commençoit à l'empire de Marcien, & finissoit à celui de Zenon; & au troisiéme qui commençoit au régne de Justin. Il avoit enfin composé seize livres contre Jean de Scythople, qu'il accuse de Manichéisme, & d'autres erreurs; mais particulierement du Nestorianisme. * Photius, *Cod.* 42. & 107. Nicéphore, *l.* 1. *Hist.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græc. c.* 22. Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du V siécle.*

* BASILE (Saint) *le Jeune*, Hermite, passant pour un espion, fut mené prisonnier à Constantinople sous Léon & Alexandre. Comme il refusoit de répondre aux questions qu'on lui faisoit, on le battit impitoyablement, & on le pendit par une jambe à un arbre. Trois jours après on l'exposa à un lion qui ne lui fit aucun mal. Ensuite on le jetta dans la mer, d'où il échappa heureusement. Enfin après plusieurs cruelles persécutions, ses miracles & la sainteté de sa vie, lui attirerent une telle estime, qu'Anastase & Irene le firent venir à la Cour, pour être édifiées & par son exemple & par sa doctrine. Il mourut en 952, & fut enterré dans la ville en un couvent de Religieuses. On célébre sa mémoire le 26 mars. * *Gr. D.P. Ussav. Holl.*

BASILE I. Patriarche de Constantinople, dans le dixiéme siécle, avoit été élevé dans un monastere, d'où il fut tiré pour gouverner l'église de Constantinople en 970. Il fut déposé en 974. & Antoine II. dit *Studite*, fut choisi pour remplir son siége.

BASILE II. surnommé *Camatere*, fut mis sur le siége Patriarchal de Constantinople l'an 1183. Il ne le tint que trois ans, au bout desquels l'Empereur Isaac l'Ange n'étant pas satisfait de sa conduite, l'en chassa, quoique le Clergé & le peuple fussent pour lui. * Banduri, *Imp. Orient.* *l.* 8. [illegible]

BASILE d'Acride, Archevêque de Thessalonique, dans le XII siécle, sollicité par le Pape Adrien IV. de se réünir à l'Eglise de Rome, écrivit une lettre, pour montrer que l'Eglise Grecque n'est point schismatique, & que la Romaine n'est pas au dessus de la Grecque. Elle se trouve dans la collection du Droit Greco-Romain, avec une réponse de cet Archevêque à quelques questions sur le mariage. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XII siécle.*

* BASILE. Il est fait mention, dans le Code Théodosien de trois Basiles, dont le premier fut Consul sous Gratien, en CCCLXXIX; le second Gouverneur de Rome en CCCLXV, sous Honorius; le troisiéme Comte des sacrées Libéralitez, sous le même Empereur en CCCCVIII. Diverses Loix de ce Code leur sont adressées. * Jac. Gothofredi, *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

BASILE I. de ce nom, Grand Duc de Moscovie, sur la fin du X siécle, fut d'abord appellé *Wolodimer*, & étoit fils de *Swiatoslaw*. Il reçut la Foi Chrétienne l'an 988, & au batême il prit le nom de *Basile*, qui a été commun à quelques-uns de ses successeurs. BASILE II. fils de Demetrius II. vivoit vers l'an 1400. Il laissa GEORGE III. qui fut pere de BASILE III. Son fils fut JEAN BASILIDE, à qui BASILE IV. succéda en 1505. Ce dernier, illustre par sa prudence, par son courage, & par divers avantages qu'il remporta sur les Tartares, mourut l'an 1533. BASILE SUISKI, qu'on couronna après le malheureux Demetrius, assassiné en 1606, prit le nom de BASILE-JEAN. * Sansovin, *l.* 2. *Chron.* Riccioli, *in Chron. Reform. &c.*

* BASILE Suiski, Grand Duc de Moscovie, monta sur le throne en 1606, après que Demetrius eut été égorgé par les Rebelles. Mais un nouveau Demetrius appuyé des Polonois lui disputa la Couronne, défit ses troupes à Corelsko en 1607, & l'année suivante à Bolchow. Le parti de Suiski s'étant enfin entierement dissipé, il fut déposé en 1610, & depuis renfermé dans la Citadelle de Gostin, où il finit misérablement sa vie. * Jacobus Bussenius, *de Rebus Moscoviticis.*

* BASILE (Iwan) autrement *Jean Basilide*, fils d'Iwan Basilowitz. Les Ecrivains Allemans, & les François leurs Copistes en ont dit tout le mal imaginable, après son Historien ou son Calomniateur *Paul Oderborn*. M. Jean Rousset, sous le nom de *B. Iwan Nestesuranoi*, dans son livre qui a pour titre, *Mémoires du régne de Pierre le Grand*, entreprend l'Apologie de ce Prince, & ne feint point de le préferer à tous les Souverains que la Russie eut eu jusques alors. Profond Politique, il connoissoit les interêts de ses Voisins, & savoit profiter de toutes leurs fausses démarches. Vaillant, il n'a manqué aucune occasion d'étendre les limites de son Empire. Il étoit très savant, & avoit même fait une étude particuliere de la Religion; c'est pourquoi on ne le vit jamais employer la force pour obliger les Chrétiens à changer de Secte. Il étoit persuadé que c'étoit l'ouvrage de la raison & de la conscience, & non celui de la violence & des supplices. Peu de Princes ont autant aimé la justice & l'ordre. Il a publié un grand nombre d'ordonnances très sensées & très équitables, & il étoit toujours disposé à écouter les plaintes de ceux qui croyoient avoir droit d'en faire. * *Biblioth. Raisonnée, tome* 1. *partie* 2. *p.* 419. *& suiv.*

BASILE, certain Médecin dans le XI siécle, & au commencement du XII, se couvrant d'un habit de Moine, couroit le monde pour enseigner les erreurs des Bogomiles, dont il étoit le Chef. Ayant fait ce métier durant plus de 50 ans, il fut enfin pris à Constantinople, où l'Empereur Alexis Comnène l'*Ancien* le fit brûler, vers l'an 1118. Euthymius Zigabenus, Moine Grec, a écrit contre cet Imposteur. * Zonaras, *in Annal.* Euthymius, *in Panoplia.* Baronius, *A. C.* 1118.

BASILE (Jean) de Padoue, Jurisconsulte & Cosmographe, qui vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1320, écrivit divers Ouvrages, & entre autres, un des Familles illustres de Padoue. * Bernardin Scardeoni, *l.* 2. Vossius.

BASILE, Pape imaginaire, dont Marianus Scotus fait mention. Il le met entre Formose, mort en 896, & Etienne VI. Sigebert s'est aussi trompé, sur la foi de Marianus. * Baronius, *in Annal.*

BASILE ACHOLIUS, ASCOLIUS ou ASOLIUS, que Prosper dans sa Chronique, appelle *Basile*, Archevêque de Thessalonique, a été un des plus illustres Prélats du quatriéme siécle, dont la foi étoit très-pure, la vie très-exemplaire, & qui avoit toutes les vertus nécessaires à un Pasteur du troupeau de Jesus-Christ. Il étoit de Cappadoce. Dès son enfance il s'enferma dans un monastere, où il passa sa jeunesse; & on dit que quand ses parens l'y venoient chercher, il répondoit qu'il n'avoit point d'autres parens que ceux qui font la volonté de Dieu. Dans la suite des tems, sa réputation se répandant beaucoup au delà de la petite cellule où il se cachoit, les peuples de Macédoine le conjurerent de vouloir être leur Archevêque, & les Prélats l'élurent pour cette dignité, étant persuadez, que quoiqu'il fût jeune d'âge, il y avoit long-tems qu'il surpassoit les autres en vertu. Il y a de l'apparence qu'il succéda à cet Evêque, que la violence de l'Empereur Constance avoit mis dans les sentimens des Ariens en 353; car saint Ambroise parlant d'Acholius, dit qu'il fut placé sur le siége de l'église de Thessalonique, afin que le mur & le fondement de la Foi y fussent rétablis par un Evêque, après que la porte de la Foi y avoit été fermée par un autre Prélat. Acholius eut beaucoup de part à l'amitié de ce saint Docteur de l'Eglise, qu'il connut à Rome, & à celle de saint Basile, à qui il envoya le corps de saint Sabas. La considération de son mérite fut très avantageuse à son siége, & aux Archevêques de Thessalonique ses successeurs; car le Pape Innocent I. témoigne que dans cette vue saint Damase lui avoit commis le soin de quelques provinces. C'est ce qu'on appelloit *le Vicariat de Thessalonique*. Théodose *le Grand* s'y étant trouvé malade en 380, y voulut être batisé par Acholius, & il y publia la Loi célébre datée de Thessalonique le 28 fevrier de la même année, par laquelle il déclare qu'il veut que tous les peuples de son obéïssance, suivent la Foi que l'Eglise Romaine avoit reçue de saint Pierre. Le Pontificat d'Acholius fut encore célébre, par le soin qu'il eut de conserver la ville de Thessalonique, contre la fureur des Goths, & de beaucoup d'autres nations barbares. Ces Evêques les chassa, non seulement par la force des armes, mais par celle de ses prieres, qui obtinrent que Dieu envoya la peste dans leur armée, & qui les réduisirent à prendre la fuite, & à demander la paix. Il se trouva au Concile général de Constantinople en 381, & à celui que le Pape saint Damase assembla l'année d'après à Rome, où il connut, comme il a été déja dit, saint Ambroise, qui dit qu'Acholius couroit d'église en église, avec tant de promptitude & de vigueur, que ceux qui étoient plus jeunes & plus robustes que lui, ne le pou-

pourroient suivre, parce que son corps étoit tellement assujetti à son esprit, qu'il n'en dépendoit nullement. Il mourut quelque tems après, & Adysius lui succéda. * S. Ambroise, *Epist.* 21. & 22. Socrate, *l.* 5. *c.* 6. Sozomene, *l.* 7. *c.* 4. Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Basile.*

BASILE DE FARIA. *Cherchez* FARIA.

BASILE PONCE. *Cherchez* PONCE (Basile)

* BASILEUS, Auteur Grec, qui avoit écrit de la Thériaque, selon le témoignage du Scholiaste de Nicandre.

BASILIC, que les Grecs nomment Βασιλίσκος, & les Latins *Regulus*, est une espèce de serpent très-venimeux, que l'on dit tuer par ses regards, & être le Roi des serpens ou des reptiles. Galien dit que le basilic est un serpent jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchâtres, en forme de couronnes: ce qui l'a fait nommer Roi des reptiles. Sa morsure, son sifflement & son toucher, font mourir tous les autres animaux; & aucune bête n'ose l'approcher, ni manger de sa charogne quand il est mort. On meurt subitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des bêtes mortes par sa morsure. Elien dit qu'il n'a pas plus d'une palme, que son venin est si pénétrant & si subtil, qu'il fait mourir les plus grands serpens par sa seule vapeur, & qu'il tue soudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche ou autres armes; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il passe; qu'il brûle les herbes, & rompt les pierres, tant sa vapeur est venimeuse. Solin, dit que ceux de Pergame achetérent chérement un corps mort de basilic; que l'ayant enveloppé dans un petit réseau d'or, en forme de filet, ils le suspendirent pour empêcher les oiseaux de faire leurs nids dans un temple d'Apollon, & les araignées d'y faire leurs toiles, parce que les murs de ce temple étoient ornez de quantité de tableaux du fameux Apelle. Quelques-uns croyent que Pline parle du basilic, sous le nom de *Catoblepas*. Il dit que la belette est son ennemie, & que si on en fait jetter une dans sa tanière, elle étouffe le catoblepas, ou le basilic, par son haleine & son odeur. Le Journal des Savans de Paris fait mention d'un basilic, lequel étant dans le puits d'une maison, occupée par un Boulanger, faisoit mourir tous ceux qui alloient tirer de l'eau; l'on ne trouva point d'autres remédes à des morts si soudaines, que de combler le puits. Nonobstant tout ce que l'on dit du basilic, il passe dans l'esprit de bien des gens pour un serpent fabuleux: il y en a qui en font cent contes ridicules. Les uns prétendent qu'il naît de l'œuf d'un vieux coq. D'autres disent que s'il regarde le premier quelqu'un, il le tue; mais que s'il est regardé le premier, il meurt lui-même. Que l'homme qui crache sur lui à jeun, ou quand il a communié, le fait mourir aussi-tôt, & mille autres choses merveilleuses. Mais toutes les relations que l'on fait du basilic ne sont guéres vrai-semblables, puisque, pour en parler certainement, il faudroit en avoir nourri quelques-uns. Il est fait mention du basilic dans le Pseaume 90, selon la Vulgate, & 91, selon l'Hébreu, *v.* 13; dans les Proverbes, *ch.* 23. *v.* 32, où Salomon avertit de ne se point laisser aller aux excès du vin, qui entre, dit-il, agréablement; mais il mord à la fin comme un serpent, & il répand son venin comme un basilic, *& sicut regulus venena diffundet.* Isaïe, *ch.* 11. *v.* 8. dit que dans le tems que le Messie naîtra, l'enfant se jouera sur le trou de l'aspic, & portera sans danger sa main dans la caverne du basilic; & dans le même Prophète, *ch.* 14. *v.* 29. il est dit que de la race du serpent il sortira un basilic. Les Auteurs qui en parlent, sont, * Pline, *l.* 8. *c.* 21. Solin, *l.* 27. *c.* 30. Galenus, *c.* 8. *ad Pison.* Elien, *l.* 3. *c.* 31. Horus, *Hieroglyph. l.* 1. *c.* 1. & *l.* 2. *c.* 57. Lucain, *l.* 9. *v.* 726. Saumaise, *Exercit. Plinianæ, p.* 370. Bochart, *Hieroz. part. poster. l.* 3. *c.* 9. & 10. *l.* 6. *c.* 38.

BASILICA, anciennement *Sicyon*, ville considérable du Péloponnèse, capitale de la Sicyonie. Elle est ruinée depuis longtems; il n'y reste maintenant que cinq ou six maisons, avec une église, de laquelle elle a pris le nom de *Basilica*, qu'elle porte aujourd'hui. Ces restes sont dans la Sacanie en Morée sur une montagne, auprès du Golfe de Lépante, à quatre lieues de Corinthe vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASILICATE, province du Royaume de Naples, qui comprend la plus grande partie de l'ancienne Lucanie, entre la Principauté Citérieure, la Calabre, la Terre de Bari, & le Golfe de Tarente. Cirenza en est la ville capitale; les plus considérables sont Venosa, Tricarico, Potenza, Lavello, Monte Pelose, Tursi, Melfi, Muro & Rapolla, qui sont toutes épiscopales. La Basilicate est une province peu fertile & mal peuplée.

* BASILICUS, Rhéteur Grec, qui avoit écrit *des Figures*, comme *Suidas* le témoigne. *Apsines* en fait mention, au commencement de sa Rhétorique. *Voyez* Joan. Meursii *Biblioth. Græca.*

BASILIDE, Hérésiarque d'Alexandrie, & Disciple de Simon *le Magicien*, qui vivoit dans le second siécle, s'imagina une suite ridicule de processions d'Eons, qui se terminoient à des Anges qui avoient créé le ciel; ceux-ci en avoient produit d'autres, qui avoient aussi chacun fait un ciel; & le nombre de ces cieux alloit à trois cens soixante-six, auxquels répondoient les jours de l'année. Il ajoûtoit que les Anges du dernier ciel avoient créé la terre & les hommes qui l'habitoient; & que leur Prince étoit celui qu'on appelloit *le Dieu des Juifs*; que celui-ci ayant voulu leur assujettir tous les peuples, sans qu'ils pussent leur résister, le Pére qu'ils disoient n'être point né, & n'avoir aucun nom, avoit envoyé son Fils pour les mettre en liberté, & qu'il avoit apparu en forme d'un homme; mais qu'il ne l'étoit pas; & que les Juifs avoient fait mourir à sa place Simon *le Cyrénéen*, auquel il avoit donné sa figure. C'est pour cela qu'il enseignoit qu'il ne falloit point croire en Jesus crucifié, & qu'il soutenoit que le martyre étoit inutile. Il permettoit indifféremment toutes sortes de voluptez charnelles, & se servoit d'images de cire, & pratiquoit toutes les impietez de la Magie. Il nioit la résurrection des corps, & soutenoit que de tous les péchez, Dieu ne pardonnoit que ceux qui se commettoient par ignorance. Il nommoit *Cochons* & *Pourceaux*, tous ceux qui ne suivoient pas ses erreurs; il admettoit la métempsycose, & croyoit que la foi étoit naturelle à l'âme, & que les hommes étoient bons ou méchans, dignes du salut ou de la damnation, par leur nature & non par leur volonté. Basilide se vantoit de suivre la doctrine de l'Apôtre saint Matthias, & prétendoit avoir eu pour Maître, Glaucias, qu'on disoit avoir été interpréte de saint Pierre. Il avoit supposé de fausses Prophéties, sous le nom de *Barcabbas* & de *Barcoph*, & composé un Evangile qui portoit son nom, sur lequel il avoit fait 24 livres de Commentaires, qui contenoient toute sa doctrine, & qui furent refutez de son tems même par Agrippa Castor. Il parut sous l'empire d'Adrien vers l'an 125 ou 130 de Jesus Christ, & laissa un fils nommé *Isidore*, qui suivit les erreurs de son pére, & composa aussi des Ouvrages pour les défendre; entre autres, un Commentaire sur leur Prophéte Barcoph; un livre d'Exhortations, des Morales; & un Traité de la seconde ame. Il eut aussi plusieurs Disciples, & sa Secte dura jusqu'au cinquiéme siécle. Agrippa Castor, Saint Justin Martyr, *Dialog. cum Tryphon.* Saint Irenée, Clément Alexandrin, & d'autres, ont refuté les impietez de Basilide. * Tertullien, *de Præscript. c.* 46. Clément Alexandrin, *l.* 2. 3. & 5. *Stromat.* 3. S. Irenée, *l.* 22. *c.* 2. *de Hær.* S. Epiphane, *Hær.* 23. S. Augustin, Baronius, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

BASILIDE de Scythopolis, Philosophe, fleurissoit dans le second siécle, du tems de Marc-Auréle-Antonin, qui l'estimoit beaucoup. On dit qu'il fut un des Précepteurs de Lucius Verus: mais Jules Capitolin n'en fait point mention. * Gesner & Simler, *Biblioth.*

BASILIDE, Evêque d'Astorga en Espagne, qui vivoit dans le troisiéme siécle, vers l'an 258, fut accusé de divers crimes, & entre autres d'avoir été du nombre des Libellatiques, c'est-à-dire, de ceux qui prenoient, durant la persécution, des lettres des Juges, par lesquelles on certifioit qu'ils avoient sacrifié aux idoles, afin qu'on les laissât vivre en repos. Il voulut rentrer dans son église, sans se soumettre à la pénitence ordonnée par les Canons: ce qui troubla la paix des églises d'Espagne. * S. Cyprien, *Epist.* 68.

BASILIDE souffrit le martyre à Rome avec Cyrin, Nabor & Nazare, tous Officiers de l'armée de l'Empereur Maxence, vers l'an 309. Après avoir été cruellement tourmentez dans la prison, par ordre du Préfet de la ville, ils furent présentez à l'Empereur; & n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles, ils furent condamnez à avoir la tête tranchée. On enterra leurs corps sur le chemin d'Aurèle, à quelques lieues de Rome. Leur culte étoit déja public dans l'église de Rome aux VI. & VII siécles, & on a toujours célébré leur fête au 12 de juin; mais leur Histoire est assez incertaine, parce que leurs Actes sont supposez ou corrompus. * *Acta apud Bollandum.* Les Martyrologes. Baillet, *Vies des Saints.*

BASILIDE, Patrice, qui vivoit dans le VI siécle, écrivit quelques Ouvrages. * *Consultez* les Auteurs citez après Basilide Philosophe.

* BASILIDE, Tyrien, étoit habile dans les Mathématiques. Il en est fait mention au XIV Livre de l'Ouvrage qui porte le nom d'*Euclide.*

* BASILIDE Grammairien Grec cité par Clément Alexandrin, *Stromat.* IV. & par l'Auteur du *Grand Etymologicon.* *Joannis Meursii *Biblioth. Græca.*

BASILDES ou HERACLIDES (Jacques) Imposteur. *Cherchez* JACQUES.

BASILIGOROD. *Voyez* BASILOUGOROD.

BASILIMPHA, en Latin *Nymphæum*, *Nymphius*, riviére du Diarbeck, province de la Turquie en Asie, qui se décharge dans le Tigre, entre la ville de Mosul & celle de Tekrit ou Tokrit. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASILINE, seconde femme de *Jule Constance*, frére de Constantin *le Grand*, étoit d'une race très-illustre. Elle fut mére de Julien *l'Apostat* qui naquit à Constantinople l'année 331, & elle mourut quelque tems après la naissance de ce Prince. Il paroît qu'elle a été Chrétienne, puisque l'on trouve qu'elle avoit donné des terres à l'église d'Ephèse; mais il y a apparence qu'elle fut engagée dans les erreurs des Ariens; car elle témoigna une extrême passion contre saint Eutrope, célébre Evêque d'Andrinople, & elle fut même en partie l'occasion de l'exil & de la déposition de ce saint Prélat. * S. Athanase, *ad Solit.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Julien, *Epist.* 51. Hermant, *Vies de saint Athanase & de saint Basile.*

BASILIPOTAMO ou VASILIPOTAMO, *Basilipotamus*, riviére de Gréce, en Morée, & dans la province de Tzaconie. Elle reçoit d'autres petites riviéres, & se jette dans la mer au Golfe de Castel Rampani. Les Anciens lui ont donné les noms d'Hermerus, de Marathon & d'Eurotas.

BASILIQUE, mot Grec, qui signifie une *Maison royale.* C'étoit à Rome un bâtiment public, construit superbement, où l'on rendoit la justice à couvert: en quoi la Basilique est distinguée de *Forum*, qui étoit une place publique exposée à l'air. Il y avoit dans ces Basiliques de grandes salles voûtées, & des galeries élevées sur de riches colomnes: des deux côtez des galeries étoient des boutiques où l'on vendoit les plus belles marchandises: il y avoit au milieu une grande place pour la commodité des gens d'affaires & des Marchands, à peu près comme dans le Palais à Paris. Les Tribuns y rendoient la justice, aussi bien que les Centumvirs. On y avoit construit des chambres, où les Jurisconsultes & les Législateurs de la République, se tenoient pour répondre sur les points de Droit, lorsqu'on les consultoit. C'est sans doute ce qu'a voulu dire Ciceron, *Epist.* 14. *l.* 2. *ad Atticum*, *Basilicam habeo, non villam, frequentia Formianorum*, parce qu'on le venoit consulter de toutes parts dans sa maison de campagne, comme s'il eût été dans une Basilique. Les principales Basiliques de Rome étoient *Pauli*, *Porcia*, *Sicinii*, *Sempronii*, *Caii*, *Lucii*, & *Argentariorum*, c'est-à-dire, *des Banquiers.* On en fit construire d'autres pour la commodité des Négocians & des Marchands, auprès de la grande place de Rome: les Ecoliers y alloient faire leurs déclamations pour paroître, & avoir un plus grand nombre d'auditeurs, selon le témoignage de Quin-

Quintilien, *l.* 12. *c.* 5. Les grandes & ſpacieuſes ſales que l'on appelle *Baſiliques*, ont été ainſi appellées, parce qu'elles étoient faites pour aſſembler le peuple, lorſque les Rois rendoient eux-mêmes la juſtice. Enfin on les prit pour ſervir d'égliſe aux Chrétiens. Depuis il eſt arrivé qu'on a bâti la plupart des égliſes ſur le modele des Baſiliques, qui différent des temples des Anciens, en ce que les colomnes ſont au dedans, au lieu que dans les temples elles étoient au dehors. * Vitruve, *l.* 5. *c.* 1. Perrault, *dans ſes Notes.* A l'égard des Chrétiens, voici la différence qu'il y a eu parmi eux entre les Baſiliques & les Temples. On appelloit Baſiliques les édifices dédiez au culte de Dieu & en l'honneur des Saints, ſpécialement des Martyrs. Le nom de Temple étoit propre aux édifices bâtis pour y célébrer les myſtéres divins, comme nous l'apprennent ſaint Baſile, ſaint Grégoire *de Nazianze*, ſaint Ambroiſe & ſaint Jérôme. Quelques Anciens, comme Minutius Félix, en ſon *Octavius*, ont dit que les Chrétiens n'avoient point de temples, & que cela n'étoit propre qu'au Judaïſme & au Paganiſme; mais dans la ſuite on a donné le nom de temples aux égliſes, celui de Baſiliques a été particuliérement donné à celles qui étoient deſtinées pour conſerver les reliques, & honorer la mémoire des Martyrs. * Bellarmin, *Controverſes*, *tome* 2.

Cicéron & les autres Auteurs Latins ont donné le nom de Baſilique à tous les édifices publics & d'une rare ſtructure, où l'on s'aſſembloit, ſoit pour rendre la Juſtice, ſoit pour les Harangues, ſoit pour traiter du Commerce; & quelquefois tout cela ſe faiſoit dans une même enceinte, comme on le pratique à préſent en pluſieurs lieux. C'eſt pour cette raiſon qu'on nommoit Baſiliques non ſeulement les Palais des Princes, mais auſſi les Maiſons de Ville, & les Places de Change où s'aſſemblent les Marchands, ce que l'on appelle *Bourſe* à Londres & à Amſterdam. Celle de Londres, qui eſt magnifique, ſemble être bâtie ſur le modéle de ces ſortes d'édifices publics qui étoient à Rome, ſelon que Vitruve nous les dépeint, c'eſt à dire, avec deux rangs l'un ſur l'autre de beaux portiques voûtez & appuyez ſur de riches colomnes, ſous leſquelles d'un côté l'on tenoit la Juſtice, & de l'autre on traitoit des affaires de négoce. P. Victor dit qu'il y en avoit dix-neuf de la ſorte à Rome; & Onuphrius Panvinius en met juſques à vingt-un. *Voyez* Jean Roſin, *aux Antiquitez Romaines*: & Sigonius, *de Judiciis*, *l.* 1. *c.* 28.

ANCIENNES BASILIQUES DE ROME.

Baſilique Alexandrine, bâtie par Alexandre Sévére près du champ de Mars.

Baſilique Antonienne, dans le neuviéme quartier de Rome.

Baſilique Argentaire, ainſi nommée, parce que l'on y vendoit toutes ſortes de vaſes ou de bijoux d'or & d'argent.

Baſilique de Caïus & de Lucius, bâtie par Auguſte entre le temple de ſainte Bibiane & les murs de Rome.

Baſilique de Fulvie, bâtie par le Conſul Paulus.

Baſilique de Julie, proche du temple de Jules Céſar.

Baſilique de Martiane, bâtie par Martiane, ſœur de l'Empereur Trajan, dans le neuviéme quartier de Rome.

Baſilique de Matidie, bâtie par cette Princeſſe, ſœur de l'Empereur Trajan, dans le neuviéme quartier de Rome.

Baſilique de Neptune, bâtie par Abaſcante, Affranchi d'Auguſte, proche du Cirque de Flaminius.

Baſilique d'Opimius, dans la place publique. Les Centumvirs s'y aſſembloient quelquefois pour y juger des procès de peu de conſéquence.

Baſilique Pauline, bâtie par Paulus, Conſul l'an 704 de la fondation de Rome, dans la place publique.

Baſilique de Pompée.

Baſilique Porcienne, bâtie par Caton l'an 566 de la fondation de Rome.

Baſilique Sempronienne, bâtie par T. Sempronius, proche du grand Cirque.

Baſilique de Sicinius, qui fut changée depuis en Baſilique Chrétienne.

Baſilique de Trajan, dans la Place publique.

BASILIQUES DES CHRETIENS A ROME.

Baſilique de ſainte Agnès, bâtie par Conſtantin l'an 19 de ſon régne.

Baſilique de Conſtantin, bâtie par cet Empereur dans le quatriéme quartier de Rome. On lui a donné depuis le nom d'égliſe de ſaint Sauveur.

Baſilique de la Croix, bâtie par Conſtantin.

Baſilique de ſaint Jean-Baptiſte, bâtie par Conſtantin dans le Palais de Latran.

Baſilique de ſaint Laurent, bâtie par Conſtantin proche la porte Eſquiline.

Baſiliques de ſaint Pierre & de ſaint Paul, bâties par Conſtantin.

Baſilique de ſaint Sauveur, bâtie par Conſtantin dans le Palais de Latran.

Baſilique de la ſainte Vierge, que l'on prétend avoir été bâtie par Calliſte I.

BASILIQUES, loix & ordonnances des Empereurs de Conſtantinople, du Grec Βασιλικὸς, qui ſignifie *Impérial*, dans le ſens que les Empereurs Grecs donnoient à ce mot; car ils s'attribuoient le nom de Βασιλεὺς, *Baſileus*, donnant aux autres Souverains celui de Ῥὴξ, *Rex*. Ces ordonnances écrites en langue Gréque, furent publiées par l'Empereur Léon VI. ſurnommé *le Philoſophe*, fils de Baſile, & frére de Conſtantin, vers l'an 883. Elles ſont diviſées en 60 livres; c'eſt pourquoi les Grecs appellent ce recueil Ἑξηκοντάβιβλος, c'eſt à dire, *Livre diviſé en ſoixante parties*, ou *Recueil de ſoixante livres*. L'Empereur Baſile en dreſſa le projet, & quelques-uns ont cru que le nom de cet Empereur pouvoit avoir

donné lieu de les appeller Baſiliques. * Cujas, *Obſervat. lib.* 6.

☞ M. Ménage prétend qu'il eſt faux que le livre des Baſiliques n'ait contenu que les Conſtitutions des Empereurs de Conſtantinople. Il dit que les Baſiliques, τὰ Βασιλικὰ, ſont les Loix des Empereurs; comme les Eparchiques, τὰ Επαρχικὰ, ſont les édits des Préfets du Prétoire; mais que les livres des Baſiliques ſont les Loix des Romains traduites en Grec, c'eſt à dire, le Digeſte, le Code Juſtinien, les Novelles de Juſtinien, à quoi on a ajoûté quelques Edits de Juſtinien, de Juſtin *le jeune*, de Tibére *de Thrace*, de Zénon, & de Baſile *le Macédonien*; que ce fut Sabbatius Protoſpatarius qui en fit la traduction par ordre de l'Empereur Léon; & que dans le même tems Photius Patriarche de Conſtantinople, fit la collection des Canons qu'il appella *Nomocanon*. * Ménage, *Anti-Baillet*, *tome* 1. *p.* 141. *& ſuiv. de l'édit.* de la Haye, 1690.

BASILIS, Auteur Grec, qui avoit écrit une Hiſtoire des Indes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il eſt ſouvent cité par les Anciens. * Athénée, *l.* 9. Pline, *l.* 6. *Hiſt. c.* 39. *&c.*

BASILISQUE, Empereur de Conſtantinople, étoit frére de l'Impératrice *Vérine*, femme de *Léon* dit *le Vieil*. En 368, il fut nommé Général de l'armée qu'on envoya contre les Vandales; mais étant d'intelligence avec les ennemis, & ayant même reçu une grande ſomme d'argent de Genſeric, il laiſſa brûler la flotte qu'il commandoit. Depuis il chaſſa du thrône l'Empereur Zénon, le contraignit de fuir en Iſaurie, & ſe mit en ſa place l'an 476. Ce Prince devint l'objet de la haine générale par ſes impiétez: il oſa condamner le Concile de Chalcédoine, prit ouvertement le parti des Sectateurs d'Eutychès, rappella les Evêques hérétiques exilez, & fit un édit en leur faveur, contre la déciſion du même Concile. Mais Zénon étant de retour avec une puiſſante armée, attira dans ſon parti Armatus Général des troupes de Baſiliſque, ſe reconcilia avec Vérine ſa belle-mére; & à ſa conſidération, donna la vie à ſon ennemi, qui s'étoit refugié dans la grande égliſe avec ſa femme Zénonide & ſes enfans. Cette ſeconde révolution arriva en 477, & Baſiliſque fut rélégué en Cappadoce, où il mourut de faim & de froid. Armatus que nous venons de nommer, avoit un fils nommé Basilisque, à la priére duquel ce Général ſe revolta contre le Tyran pour ſervir Zénon. Ce dernier lui avoit promis de le faire Céſar. Il s'aquitta de ſa promeſſe; mais peu après, le pére fut puni de mort comme un traître, par ordre même de Zénon; & le fils fut mis au nombre des Lecteurs de l'égliſe Notre-Dame, dite *des Blaquernes*, à Conſtantinople, *in Blaquernis*. Depuis on lui donna l'Archevêché de Cyzique dans l'Helleſpont, afin qu'il portât la pourpre, comme s'il eût été Céſar. Ce qui arriva l'an 484. * Procopius, *l.* 1. *de Bel. Vandal.* Evagre, *l.* 3. *ch.* 3. 4. *& ſuiv.* Nicéphore, *l.* 15. *c.* 27. *&c.*

BASILISQUE. On trouve dans le Martyrologe deux Martyrs de ce nom; l'un ſoldat, & un autre, Evêque de Comane, tous deux martyriſez au commencement du IV ſiécle. La mémoire du premier n'eſt fondée que ſur des Actes fort incertains. Le martyre du ſecond eſt atteſté par Pallade, dans la Vie de ſaint Chryſoſtome, qui rapporte que ce Saint, qui avoit ſouffert le martyre à Nicomédie ſous l'Empereur Maximin avec le Prêtre Lucien, apparut à ſaint Jean Chryſoſtome, dans le tems qu'on le conduiſoit en exil, & qu'il y avoit une égliſe proche de Comane qui portoit le nom de ce ſaint Martyr. * Pallade, *Vita Joannis Chryſoſt.* Sozoméne, *l.* 8. *ch.* 28. Théodoret, *l.* 5. *ch.* 34. Baillet, *Vies des Saints*, 22 *mai.*

BASILISSA. *Voyez* **ARGENTARO.**

BASILOGOROD. *Voyez* **BASILOUGOROD.**

BASILOUGOROD ou **VASILOUGOROD**, *Baſilopolis*, ville du Royaume de Caſan, dans cette partie de la Tartarie, qui eſt aux Moſcovites. Le Grand Duc Jean Baſile ayant conquis le Royaume de Caſan, fit bâtir cette ville ſur le confluent du Wolga & du Sura, & lui donna ſon nom. Elle eſt aſſez marchande à cauſe de la commodité des riviéres. * Sanſon.

BASILOWITZ (Jean) *Cherchez* **ZUSKI.**

BASILUZZO, en Latin *Baſiluſſa*, *Herculis inſula*, iſle de la Mer de Toſcane; c'eſt une de celles de Lipari. Elle n'a que deux milles de circuit, & elle n'eſt point habitée. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASILYSSE (Saint) *Cherchez* **BASSILLE.**

* **BASIN** (Saint) Archevêque de Tréves vers la fin du VII ſiécle, étoit iſſu de la famille des Ducs d'Auſtraſie. Il ſe retira dans le monaſtére de S. Maximin dont il fut Abbé; après quoi il fut élu Archevêque. Il fit bâtir pluſieurs Egliſes, & prit ſoin de l'éducation de ſon neveu qui lui ſuccéda dans l'Archevêché. Il eſt enterré dans le Monaſtére de S. Maximin, & ſa mémoire ſe célébre le quatriéme mars. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius.

BASIN (Thomas) Evêque de Lizieux, qui vivoit dans le XV ſiécle, avoit de la vertu & de l'érudition; mais ayant eu le malheur d'avoir déplu au Roi Louis XI, il ne put jamais revenir à Lizieux, d'où on l'avoit éloigné. Il écrivit diverſes Apologies, & mourut vers l'an 1480 ou 1486. * Gaguin, *in Ludov.* XI. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

BASIN (Bernard) Eſpagnol, Docteur de Paris, & Chanoine de Saragoſſe, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & écrivit entre autres Ouvrages, celui *de Artibus Magicis & Magorum maleficiis*, qui fut imprimé à Paris l'an 1506. * Miræus, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Du Boulay, *Hiſt. Univ. Pariſ. &c.*

BASIN DE BEZONS. *Cherchez* **BAZIN.**

BASINE, femme de *Baſin* Roi de Thoringe, chez qui Childéric I. de ce nom Roi de France, s'étoit retiré en 459. Elle fut ſi charmée de ce Prince qui l'avoit débauchée, qu'elle quitta ſon mari pour le ſuivre. Childéric l'épouſa, & elle fut mére de Clovis I. *Conſultez* Bayle dans ſon Dictionnaire Critique de l'année 1702, où il entre dans pluſieurs particularitez de la Vie de Baſine. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 8. Sigebert & Adon, *en la Chron.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *ch.* 12.

BASINE, fille de Chilpéric I. Roi de France, & d'Audouére, fut voilée par ordre de Frédegonde sa belle-mére, & mise dans le monastére de Sainte-Croix de Poitiers, d'où elle sortit en 589, avec Crodielde sa cousine, pour accuser Lubovére leur Abbesse, avec laquelle elles ne vivoient pas bien. Mais l'Abbesse fut déclarée innocente, & ces Religieuses furent excommuniées par une assemblée d'Evêques, tenue à Poitiers l'an 589. A la priére de Clotaire II. & de Gontran, le Concile de Metz leur donna l'absolution en 590. * Grégoire de Tours, *l. 9. c. 29. l. 10. c. 20.*

BASINGSTOKE, bourg qui donne le nom à une contrée de la partie septentrionale du Comté de Hamp en Angleterre, à 39 milles Anglois de Londres. C'est près de ce bourg, que le Duc de Bolton avoit une maison, d'une structure belle & magnifique, & la plus grande de toutes celles du Royaume; mais elle est présentement ruinée. * *Diction. Anglois.*

BASIRI, *Basirius fluvius*, riviére de Perse, qui coule dans la province de Kherman, arrose la ville de ce nom, & celle de Bassiri, selon les petites cartes de Sanson, & se décharge dans le Golfe d'Ormus. On croit que c'est le *Saganus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASIUS (Gui) surnommé *Baisius*, ou *de Baisphe*, natif de Reggio, & Archidiacre de Bologne, qui vivoit dans le XIII siécle, a rendu son nom célébre par un Ouvrage qu'il appelle *Rosarium*, qui est un Commentaire sur le livre du Décret de Gratien, & sur les cinq livres des Décrétales du Pape Grégoire IX. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.*

* **BASIUS** (Jean) né à Leuwaarden en Frise, donna dès ses premiéres années des marques de la vivacité de son esprit. Il fit ses études à Leuwaarden & à Leyde. De là il alla à Louvain, & ensuite en France, où il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique. Ainsi il retourna en son païs avec beaucoup de gloire, & s'y exerça pendant quelque tems à la pratique. Il donna au public, *Paradoxa Disputationes Juris Civilis*, qui furent imprimées en *folio*, à Bâle, l'an 1575. Il a fait aussi en vers Latins une rélation agréable & divertissante des Vacances de l'Automne. Sa haute capacité dans la Jurisprudence, le fit appeller par la ville de Delft pour remplir la charge de Sécretaire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica. p. 455.*

BASKIRIE. *Voyez* BASKRON.

BASKRON, PASCATIR, PASCHARTI, *Baskiria*, *Pascatiria*, *Paschartiria*, province de la Tartarie Moscovite, dont on n'a pas de connoissance exacte. M. Witsen, dans sa carte, lui donne plus d'onze degrez du couchant au levant, au lieu que Sanson ne lui en donne que sept. Il borne le Baskron au levant par les Kalmucs; au midi, par la grande Nagaïa; au couchant, par la riviére de Kama, qui la sépare des Tartares Czeremisses; & au nord, par la Permia-Welichi ou Perma-Weliki, & par une partie de la Sibérie. Il y met les sources du Jaick, du Tobol, du Kungur, & de quelques autres riviéres; & les petites villes suivantes Bir, Osa, Uinskoi, Nisne-Usolia, Perecop ou Vergno Usolio, Kungur, Karmaisna ou Kamaslinn, Werchina, & Kosakie Stadt, autrefois Shakalskich. Il paroît juste, dit Baudrand, de suivre les Rélations modernes plutôt que les anciennes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASLE, *Basilea*, ville libre de la Suisse, le IX entre les XIII Cantons. Elle est située sur le Rhin, à deux lieues au dessous de l'ancienne *Augusta Rauracorum*, dans une contrée fertile & riante, dont l'air est également pur & sain. Sa fameuse Université, son commerce & ses manufactures la rendent fort considérable. L'origine de cette ville est inconnue; cependant il est sûr qu'elle a commencé sous les Empereurs Romains. Il y a des Chroniques anciennes de Bâle qui disent que cette ville fut ruinée sous les Empereurs Valérien & Gallien par les *Allemans* qui passérent le Rhin en 260, & qui firent une irruption dans l'Empire Romain; mais ce n'est qu'une conjecture, nullement fondée sur aucun monument respectable. Ammien Marcellin dit que Valentinien II. qui régna depuis 378, jusques en 392, fit bâtir auprès de *Basilia*, au dessous d'*Augusta Rauracorum*, un *Robur* ou une tour contre les Allemans, & l'on croit, avec assez de vraisemblance, que cette tour est la même qui subsiste encore aujourd'hui & qui est joignante au Magasin du Sel: de sorte qu'il semble que dans ce tems-là Bâle n'étoit qu'un village, habité par une poignée de Pêcheurs, où les Romains plaçoient quelque avant-garde pour la sûreté de l'*Augusta Rauracorum*. Il est donc clair, que l'accroissement de cette ville ne doit être placé qu'après l'entiére destruction d'*Augusta Rauracorum*, & qu'elle s'est aggrandie sous les premiers Rois Bourguignons, sous les Rois François, & sous les seconds Rois de Bourgogne. C'est alors qu'elle fut peuplée & qu'un bon nombre de la Noblesse de Bourgogne y fixa sa demeure. L'Etymologie du nom de Bâle est fort incertaine. Quelques-uns dérivent ce nom de *Passus*, parce que les Romains avoient établi dans ce lieu-là un passage sur le Rhin. Quelques autres, donnant dans la Fable, disent que dans le tems, qu'on bâtissoit la ville, on avoit trouvé un *Basilic* où est aujourd'hui la fontaine des Corroyeurs, & que de là étoit venu le nom de la ville & les supports de son écu, qui sont deux *Basilics*. Mais pour refuter ce conte, il n'y a qu'à considérer que jusques en 1452, la ville de Bâle eut des Lions pour supports de ses Armes, & qu'alors seulement elle prit des Basilics, à l'occasion d'un Basilic desséché qu'on y avoit apporté. Ce qu'il y a de plus vraisemblable sur cet article, c'est que le nom de Bâle (*Basilea*) vient de *Basilia* ou *Basilea* qui étoit le nom de la mére de l'Empereur Julien; qui étant encore Lieutenant Général des armées des Romains, s'arrêtoit souvent & pendant long-tems, entre *Augusta Rauracorum* & Strasbourg. La ville de Bâle est partagée par le Rhin en deux parties fort inégales. La partie la plus grande, qui est du côté de France, & sur le bord occidental du Rhin, s'étend sur le penchant d'un mont en forme d'Amphithéatre. La petite qui est sur le bord oriental de ce fleuve est située dans une plaine fertile. Ces deux villes sont jointes par un pont, qui a 250 pas géométriques de longueur. Il fut élevé en 1226, par les soins de Walther de Roetein Evêque de Bâle secouru de la Bourgeoisie. Le Rhin y reçoit les deux petites riviéres de Birs & de Wies, dont les eaux servent à nettoyer la ville, à faire tourner divers moulins, & à plusieurs autres usages pour la commodité des Habitans.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la grande ville, c'est 1. l'Eglise Cathédrale que l'Empereur Henri II. fit bâtir depuis 1010, jusques en 1019, & qui est grande, belle & même magnifique. 2. La Maison de ville, où l'on voit un Tableau incomparable de Holbein, qui représente l'Histoire de la passion; pour lequel un Electeur de Baviére offrit autrefois 30000 florins d'Empire payables en sel. On y voit aussi la statue de *L. Munatius Plancus*. 3. L'Arsenal, qui est richement pourvu de toute sorte d'armes & d'un beau train d'Artillerie. L'on y voit encore une partie du butin que les Suisses firent, lorsqu'ils batirent Charles le Hardi, Duc de Bourgogne. 4. Le Palais des Markgraves de Bade-Dourlach, qui, après avoir été réduit en cendres sur la fin du siécle passé, fut rebâti avec beaucoup plus de magnificence par Frédéric VII. Markgrave de Bade-Dourlach & Pére du Prince régnant. 5. La Bibliothéque publique riche en manuscrits de conséquence, outre un très grand nombre de livres imprimez. A la Bibliothéque est joint un Cabinet de médailles & de peintures de Holbein, qui font l'admiration des Connoisseurs. 6. La place de S. Pierre qui est une charmante promenade ornée de très-beaux arbres. 7. Le Cabinet de médailles & de curiositez naturelles de M. Fæsch, joignant la place de S. Pierre. 8. Le Jardin de Médecine, qui est d'une vaste étendue. 9. Le cabinet de Platerus, à la rue des Augustins. 10. Il y a dans l'enclos de la cour de l'Eglise Françoise une longue galerie de peintures en fresque, qui représentent la *Danse des morts*. Le fameux Mérian Graveur de Bâle l'a donnée au public en *tailles douces*. 11. Le cabinet où Erasme de Roterdam etudioit, & qui se voit dans une maison particuliére, qui n'est pas fort éloignée de la Cathédrale. Toute la ville abonde en fontaines publiques fort ornées, & particuliéres très-commodes. Dans la petite ville on peut remarquer, 1. la *Chartreuse*, qui est aujourd'hui la maison de correction, où l'on éleve outre cela plusieurs pauvres orphelins aux frais du Magistrat. On y voit des tombeaux de Cardinaux & d'autres personnes de distinction, mortes pendant le Concile de Bâle. 2. Le Clingenthal, qui étoit une maison de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin, qui ne recevoit que des filles nobles.

Les horloges de Bâle devancent d'une heure celles des autres villes, de sorte que quand il est *dix heures* ailleurs il en est onze aux horloges de Bâle. Il y a deux sentimens sur l'origine de cette précipitation des horloges. Les uns disent que la ville étant assiegée, il se trouva des traîtres qui avoient promis à l'ennemi de lui en ouvrir les portes à une certaine heure de la nuit fixée entre eux, & que par un effet de la Providence divine, les horloges sonnérent, non l'heure qui avoit été marquée par les traîtres, mais la suivante; de sorte que les ennemis & les traîtres crurent avoir manqué leur coup, ce qui fit que les premiers décampérent & abandonnérent le siége. Ceux qui ne croyent pas qu'il faille ici recourir à un miracle, dont il n'y a aucune trace historique, disent que le Magistrat sachant la trame, fit faire ce manége aux horloges pour déconcerter les assiégeans & les traîtres. Le second sentiment est de ceux qui croyent qu'on doit placer le commencement de la variation des horloges de Bâle, au commencement du Concile, tenu en cette ville en 1431. En voici, disent-ils, la raison. Après que le Concile fut d'accord des heures auxquelles il s'assembleroit, plusieurs des Péres se rendoient si tard dans l'assemblée, qu'ils en retardoient considérablement les opérations. Pour obvier à cet inconvenient, on fut d'avis de faire avancer d'une heure les horloges. Mais quoique cette raison soit assez plausible, elle n'est fondée ni sur les Actes du Concile, ni sur les réglemens de Police qu'on fit alors pour la direction de cette assemblée Ecclésiastique.

Les Armes de Bâle sont d'argent à la crosse de sable. Il est vrai que la figure dont l'écu de Bâle est chargé, n'est pas simplement une crosse, parce que le bas de la figure se divise en trois parties; il paroît donc qu'il y a quelque composition. Il y en a qui croyent qu'elle est composée d'une *crosse* & de deux *rames* de Batelier liées ensemble; d'autres présument que cette masse est composée d'une crosse & de deux fers adossez, dont les Bateliers se servent pour remonter contre le cours des riviéres. Ces fers ont une longue pointe & une branche recourbée. En 1512, le Pape Jule II. donna à la ville la liberté de porter *d'or* la partie de ses armes qui est de *sable*, mais elle aima mieux garder ses anciens émaux. Au reste ces armes étoient communes à l'Evêque & à la ville, & les instrumens des Bateliers qui s'y trouvent, marquent le droit de la pêche que cette ville a sur le Rhin. De là vient qu'autrefois elle portoit le titre de *Pêcheur Héréditaire de l'Empire.*

Le Canton de Bâle est borné à l'Est par le Comté de Rheinfelden & le Frickthal; à l'ouest par le Sundgaw; au sud par le Canton de Soleurre & au nord par la Seigneurie de Roeteln, qui apartient au Markgrave de Bade-Dourlach. Le païs est uni depuis Bâle jusques à Liechstall & Sissach, mais au delà il est rempli de côteaux & de montagnes. Il y a autour de la ville & dans les meilleurs endroits du païs quantité de vignes. Plusieurs petites riviéres & ruisseaux fort poissonneux arrosent & fertilisent la campagne. Ce Canton est divisé en huit *Bailliages*, dont on change les Baillifs tous les huit ans. Les Baillifs de Farnspurg & de Waldenburg, sont tirez du petit Conseil, & perdent la charge de Conseiller, lorsqu'ils obtiennent le Bailliage. Ceux de Munchenstein & de Homburg doivent être tirez de la bourgeoisie, & ceux de Riechen & du petit Honingue sont Membres du petit Conseil: ils ne perdent point leur Consulat, & résident dans la ville; au lieu que les quatre autres ont chacun, dans leur Bailliage, un Château où ils demeurent. La ville de Liechstall, & ce qui en dépend, est sous la domination de la ville de Bâle, qui la fait gouverner par deux *Avoyers*, qui alternent tous les ans. Le Canton de Bâle a aussi part, avec les XI Cantons, aux quatre Bailliages situez au delà du Mont-S. Gothard, qui

qu'on obtint en 1512, de François Duc de Milan. Ces Bailliages sont, *Locarne*, *Lugano*, *Mendrisio* & *Val-Maggia* ou *Madia*.

De ce que nous avons dit sur l'origine de la ville de Bâle, il est évident, que dans ses commencemens elle fut sous la domination des Romains. Elle passa ensuite avec toutes les autres villes situées sur le Rhin, entre les mains de Clovis, premier Roi Chrétien de France. Ce fut sous lui & sous ses successeurs que le siége épiscopal établi à *Augusta Rauracorum* fut transporté à Bâle. Lorsqu'en 879, Boson, beau-frére & neveu de Charles le Chauve, se fut emparé, à la sollicitation d'Hermengarde son épouse, du Royaume d'Arles ou de Bourgogne, Bâle y fut comprise. Cependant les Evêques de cette ville, s'y conservérent presque toutes les Régales & prérogatives, comme la nomination à toutes les charges du gouvernement civil & criminel, le droit des péages, des impôts sur le vin & sur le blé, celui de battre monnoye, &c. En 917, sous le régne du Roi Rodolphe II. Bâle fut presque entiérement ruinée par les Hongrois, de sorte qu'elle resta désolée & déserte pendant quelque tems, jusques à ce que peu à peu elle fut rétablie & aggrandie. La Noblesse des environs, qui étoit aussi sous la domination des Rois de Bourgogne, ne contribua pas peu au rétablissement de la ville, parce qu'elle vint s'y établir en grand nombre. Les familles les plus considérables furent les suivantes, les *Munch*, les *Schaler*, les d'*Andlow*, les de *Barenfels*, les d'*Eptingen*, les de *Frick*, les *Flachsland*, les de *Reichenstein*, les de *Rotberg*, les d'*Offenbourg*, les *Vorgassen*, les de *Ramstein*, les *Ze Rhein*, les *Zerkinden*, les d'*Ulm*, les d'*Uffheim*, les de *Pfirt*, les d'*Efringen*, &c.

La ville de Bâle passa d'entre les mains des Rois de Bourgogne en celles de l'Empereur Conrad II, fut ville Impériale, & obtint quelques priviléges, considérablement augmentez par les Empereurs suivans. En 1061, ou 1063 selon d'autres, il y eut à Bâle une assemblée fort remarquable, dans laquelle Henri (qui dans la suite fut l'Empereur Henri IV.) étant encore sous la tutelle de sa mére, fut declaré *Patricien Romain*: ce qui, pour lors, étoit le premier degré pour parvenir à l'Empire. La même assemblée fit l'élection d'un Pape à la place de Nicolas II. On choisit *Cadale*, Evêque de Parme, qui prit le nom d'*Honorius* II. En 1210, *Luthold* de *Roetelein* Evêque de Bâle, accorda les *Tribus* à la Bourgeoisie, & qu'elles auroient un Chef sous le nom de *Tribun*. En 1252, on élut du Corps de la Noblesse le premier Bourguemaître, qui fut le Chevalier *Henri Steinlin*. Il y avoit dans ce tems-là à Bâle deux charges au dessus de celle de Bourguemaître, celle de *Baillif Impérial* & celle de *Préteur* ou de *Scultet*, comme cela paroît par un ancienne lettre de 1253, qui commence ainsi, *Petrus Advocatus*, *Otto Scultetus: Fratres*, *dicti Scalarii: Henricus*, *Magister Civium*, *dictus Steinlin: Consules & Universitas Civium Basiliensium &c.* En 1258, la jalousie qu'il y eut entre la Noblesse & les familles des *Munchs* & des *Schalers*, fit naître deux partis opposez, qui s'entredéchiroient & se persécutoient cruellement les uns les autres. Chaque parti s'étoit attaché des Princes, des Comtes & d'autres Seigneurs étrangers; ce qui mit une grande confusion dans la ville. Un de ces partis portoit *un Perroquet* dans un drapeau blanc, & l'autre avoit une *Etoile blanche* dans un étendart rouge. Le parti de l'*Etoile* succomba & fut obligé de quiter la ville, jusques à ce que l'Empereur Rodolphe de Habspourg réconcilia les deux partis & publia une amnistie générale en 1274. Ainsi ils rentrérent dans la ville, l'année après le siége de Bâle que l'Empereur Rodolphe avoit entrepris, étant encore Comte de Habspourg, & qu'il abandonna, ayant appris son élévation à l'Empire. En 1333, la ville de Bâle tint le parti de l'Empereur Louis V. qui étoit excommunié; par là elle encourut l'excommunication de Jean XXII; mais on n'en fit pas grand cas, & l'on fit sortir de la ville des Religieux qui prétendoient observer l'*Interdit*. Les Cordeliers & les Dominicains furent de ce nombre. Jean Vitoduranus assûre que le Légat qui vouloit publier la Bulle de l'excommunication, fut précipité dans le Rhin, de dessus la terrasse qui est derriére la Cathédrale. Quoiqu'il en soit, la ville demeura fidéle à l'Empereur jusques à sa mort; après quoi Charles IV. vint à Bâle en 1348, accompagné de l'Evêque de Bamberg qui avoit le caractére de Légat & la commission d'accorder l'absolution à la ville, après qu'elle auroit fait un aveu de sa faute. Mais Conrard de Bærenfels, Bourguemaître, répondit que la ville de Bâle ne croyoit pas avoir manqué à son devoir en demeurant fidéle à feu l'Empereur son Maître légitime, & qu'on n'avoueroit jamais qu'on eût eu tort à cet égard. Le Légat publia néanmoins l'absolution.

La ville de Bâle a toujours été fort sujette aux tremblemens de terre, dont elle a cruellement souffert de tems en tems. Voici les années dans lesquelles elle y a été exposée. En 1021: en 1346, la terrasse qui est derriére la Cathédrale s'éboula: en 1356, toute la ville fut presque renversée par onze secousses, qu'on sentit dans une même nuit. Les tremblemens de terre se sont encore fait sentir dans les années, 1372, 1415, 1416, 1428, 1492, 1533, 1548, 1552, 1571, 1577, 1584, 1601, 1604, 1610, 1612, 1614, 1621, 1675, 1687, 1711, 1721, & 1728. Si les tremblemens de terre ont été fréquens à Bâle, la peste n'a pas non plus épargné cette ville. Voici les années dans lesquelles elle en a été ravagée, 1094, 1314, 1349, 1439, 1439, 1502, 1541, 1564, 1576, 1582, 1583, 1594, 1610, 1629, 1667, & 1668.

Jean de Vienne, Evêque de Bâle, & Bourguignon de naissance, entra en guerre avec la ville en 1374, & soutenu de l'Archiduc Léopold il l'assiégea, mais en vain. Les Balois, à leur tour, ravagérent dans le Comté de Ferrette & dans l'Evêché de Bâle, les villes de Ferrette, de Befort, & de Porentru. Ils prirent & pillérent les châteaux de Pfeffingen & de Hafenbourg, après quoi ils y mirent le feu. L'Archiduc Léopold ayant fait pour 30000 florins de frais pendant cette guerre, l'Evêque lui hypothéqua la petite ville de Bâle. Cette partie de la ville ne consistoit d'abord qu'en deux villages; mais Henri Comte de Neuenbourg & Evêque de Bâle, aidé de la Bourgeoisie, les ceignit de murailles, & il y fit creuser des fossez en 1270: ce qui forma une petite ville, à laquelle il donna pour la gouverner un Préteur & vint Conseillers, tirez de la Noblesse. Les Evêques suivans la dégagérent des mains de la Maison d'Autriche; & en 1393, Frédéric de Blanckenheim Evêque de Bâle, la vendit à la grande ville pour 29800 florins, après quoi ces deux villes furent unies en un même corps.

CONCILES DE BALE.

Quelques Prélats mécontens de l'élection du Pape Alexandre II. s'assemblérent à Bâle l'an 1061. C'est ce que l'on apprend de Pierre Damien & de quelques autres.

En 1431, commença le Concile de Bâle, en conséquence de ce qui avoit été conclu au Concile de Constance, qu'à l'avenir on convoqueroit souvent ces sortes d'assemblées, pour réformer l'Eglise tant par rapport à son Chef que par rapport à ses Membres: ouvrage dont le Concile de Constance n'avoit pas pu venir à bout. Martin V. avoit premiérement convoqué un Concile à Pavie, mais à cause de la peste qui y régna, il le transféra à Sienne. Il le fit dissoudre, sous pretexte que les Députez d'Arragon étoient mal intentionnez envers le Pape. Mais dans le fond Martin V. n'aimoit pas à voir un Concile assemblé, & n'avoit sans doute convoqué celui de Sienne que pour sauver les apparences, & afin qu'on ne crût pas qu'il vouloit si tôt négliger les Décrets du Concile de Constance. Cependant l'Empereur Sigismond, qui souhaitoit de voir la fin des differens de Religion en Bohéme, porta le Pape à convoquer de nouveau un Concile à Bâle pour l'an 1431. Martin V. étant mort bientôt après, le Concile commença sous Eugéne IV. son Successeur, qui y envoya de sa part le Cardinal Julien Césarini. Guillaume Duc de Baviére fut nommé Protecteur du Concile. Le Concile contenta d'abord les Bohémiens & leur accorda la communion sous les deux espéces, mais pour le reste le succès n'en fut pas fort heureux. Eugéne IV. tenta de transférer le Concile à Bologne, par sa Bulle du 12 de novembre. Mais le Concile commença les Sessions le 14 de décembre & conclut dans la seconde Session que le Concile étoit au dessus du Pape, qui en devint encore plus opiniatre. La dissension entre le Concile & le Pape ne fit plus que s'augmenter. Le Concile cita le Pape, & seroit sans doute allé plus loin, si le Pape n'eût cédé, voyant que presque toutes les Puissances séculiéres s'attachoient au Concile. Après la quinziéme Session il envoya au Cardinal Césarini la confirmation du pouvoir de présider au Concile, & à quelques autres Présidens. Eugéne fut encore obligé de confirmer toutes les conclusions, que le Concile avoit faites pendant les quinze premiéres Sessions, touchant les affaires des Bohémiens, la réformation de plusieurs abus, & sur tout à l'égard de la décision de la seconde Session, que le Pape étoit au dessous du Concile. Les Sessions continuérent ainsi jusques à la vint-quatriéme, quoique le Concile se plaignît, de tems en tems, que le Pape, malgré sa confirmation des Décrets du Concile, entretenoit plusieurs abus. Cependant comme Eugéne s'excusoit le mieux qu'il lui étoit possible & promettoit de prévenir dans la suite les desordres, le Concile en demeura là. Mais dans la vint-quatriéme Session, tenue le cinquiéme de mai 1437, il s'éleva une grande dissension. Voici le fait. Le Pape avoit, plusieurs fois auparavant, menacé le Concile de le dissoudre, s'il osoit borner les revenus ou les priviléges du Pontife. Le Concile de son côté crut n'avoir rien à craindre, parce que dans sa seconde & troisiéme Session il avoit décrété que personne n'auroit le pouvoir de rappeller qui que ce soit du Concile, sous quelque prétexte que ce pût être, ni de le dissoudre, & parce qu'Eugéne, dans sa réunion avec le Concile, avoit encore confirmé ces Décrets. Nonobstant cela, lorsque dans la Session vint & uniéme on abolit les Annates, & tout ce que la Chancellerie de Rome avoit accoutumé d'exiger pour la ratification & la confirmation des Elections, pour le Pallium, pour les premiers fruits, les Bulles, les Sceaux, &c. & qu'on ne laissa subsister que la taxe de l'Ecriture; lorsqu'ensuite, dans la Session vint-troisiéme le pouvoir des Elections fut uniquement attribué aux Chapitres & aux Couvents, & qu'on en priva par conséquent la Cour de Rome, il s'éleva un terrible débat, de sorte qu'on vit bien que le Pape se sentoit vivement piqué, & qu'il ne prétendoit pas moins que de dissoudre le Concile. Le prétexte dont il se servit, fut tiré des Grecs, avec lesquels le Concile devoit tâcher de convenir, pour les réünir à l'Eglise Latine. Car quoique les Grecs fussent tombez d'accord sur les preliminaires avec les Députez que le Concile leur avoit envoyez à Constantinople, & qu'on fût déja convenu du choix des villes; le Pape fit néanmoins proposer au Concile les villes de Florence, d'Udine, &c. ou quelque autre ville d'Italie, où le Concile auroit couru de grands risques, à cause du pouvoir que le Pape y auroit eu. Lorsque l'on compta les suffrages dans la Session vint-quatriéme il se trouva qu'à peine la cinquiéme partie des Peres du Concile, étoit pour les villes d'Italie & que le plus grand nombre étoit pour Bâle, Avignon, ou quelque ville de Savoye, dont les Grecs devoient avoir un libre choix. Nonobstant tout cela les Légats du Pape, par une conduite directement opposée à la forme & aux Canons de tous les Conciles, ne voulurent pas permettre qu'on conclût à la pluralité des suffrages, & en empêchérent le Président du Concile par leurs cris & par le bruit qu'ils firent; de sorte qu'on fut obligé de tenir prête une garde bourgeoise, de peur que les Peres n'en vinssent aux mains. Le Président de l'assemblée ayant sçu pendant ce tems-là ranger de son côté les plus furieux de ses Antagonistes, vint enfin à bout de pouvoir prononcer la conclusion selon la forme accoutumée. Mais il se présenta une nouvelle difficulté. Les Légats refusérent le Sceau du Concile pour scéller cette conclusion. Ce Sceau étoit entre leurs mains enfermé dans une cassette à quatre serrures, dont ils n'avoient qu'une clef, les trois autres clefs étoient gardées par trois Péres du Concile. On choisit donc trois Arbitres, qui prononcérent que les Légats devoient donner le Sceau. Ils se soumirent à cette décision & la conclusion du Concile fut scéllée. Mais les Légats eurent recours à un autre ex-

pédient. Ils dresserent un Décret diamétralement opposé à celui du Concile, défoncérent la cassete du Sceau & scéllérent leur Décret. Quelques jours après on commença à murmurer de cette affaire, on épia secrétement les Couriers des Légats, & l'on en arrêta un hors des portes de la petite ville, sur lequel on trouva plusieurs piéces de ce Décret avec quelques lettres, qui découvrirent entiérement la fourberie qu'on avoit faite. Les coupables eux-mêmes, en particulier l'Archevêque de Tarente, un des Légats du Pape, furent obligez d'avouer leur crime. L'Archevêque fut gardé dans sa maison & les autres complices, d'un moindre rang, revêtirent les prisons. Mais peu de jours après, l'Archevêque de Tarente se sauva avec les autres Légats du Pape & leurs adherens, qui tous ensemble ne faisoient pas la dixiéme partie du Concile. C'est alors seulement qu'il y eut une rupture ouverte entre le Concile & le Pape. Le Pape voulant opposer un autre Concile à celui de Bâle, en assembla un à Ferrare & le transféra ensuite à Florence. Enfin il fit tant, par ses intrigues & par les exemplaires du faux Décret, que les Grecs abandonnérent le Concile de Bâle & se rangérent de son côté. Les Péres du Concile, à leur tour, publiérent & soutinrent par tout leur droit, firent des plaintes améres de la fourberie dont on avoit usé, & avertirent tout le monde de ne point se laisser tromper par le faux Décret. Ils citérent de nouveau le Pape Eugéne; & lorsqu'au lieu de comparoître il attaqua vivement les Peres du Concile, ils le suspendirent du Pontificat; & enfin dans la Session trente-quatriéme tenue le 25 de juin 1439, ils le déposérent entiérement. Depuis la mort de l'Empereur Sigismond arrivée pendant le Concile, les Electeurs, plusieurs Rois, & plusieurs Princes s'étoient donné de grands mouvemens, tant par leurs lettres que par des Ambassades, pour empêcher que cette dissension ne fût poussée jusques aux derniéres extrémitez. Dans le Concile même, lorsqu'il s'agissoit de la déposition d'Eugéne, les affaires alloient fort lentement; quoique la pluralité des voix fût toûjours contre le Pape. Eugéne IV. étant une fois déposé, le Concile confia à 32 personnes choisies, le pouvoir d'élire un nouveau Pontife; qui élurent le cinquiéme de novembre à la pluralité de 26 suffrages, Amédée Duc de Savoye, lequel après avoir cédé le Gouvernement à son fils, faisoit sa demeure à Ripaille. Il prit le nom de Félix V. Ces révolutions formérent plusieurs partis dans tout l'Occident. La plus grande partie de la France, la Bourgogne, les Ducs d'Autriche & de Baviére, la Savoye, le Duché de Milan & les Suisses furent dans le parti de Félix & du Concile. Plusieurs restérent neutres; de ce nombre furent, sans compter les autres Princes d'Allemagne, les Empereurs Albert & Frédéric III. qui tous deux confirmérent le sauf-conduit du Concile. Eugéne n'eut pas d'abord un grand nombre de Souverains de son côté, mais il ne laissa pas de posséder les provinces qui relévent du Pape en Italie, à l'exception de quelques unes qui s'étoient revoltées contre lui, ou que ses adversaires occupoient. Les choses restérent à peu près sur ce pié-là pendant huit ans. Mais lorsqu'après la mort d'Eugéne arrivée en 1447, les Cardinaux qui lui étoient demeurez attachez eurent élu *Nicolas* V. les affaires changérent de face tout d'un coup. Frédéric III. Empereur qui jusques alors avoit gardé la neutralité, prit le parti de Nicolas V. & ordonna à la ville de Bâle de congédier au plutôt les Péres du Concile. La ville loin d'exécuter ces ordres, travailla pour le Concile depuis le mois de juillet 1447, jusques en juin 1448, & tâcha de remontrer que cette assemblée étoit legitime, & qu'avec le consentement de l'Empereur Sigismond la ville s'étoit engagée à un sauf-conduit, jusques à ce que les Péres trouvassent à propos de se separer. Il est vrai que dans ces entrefaites plusieurs Membres du Concile avoient déja quitté la ville; mais ils n'y avoient été determinez que pour se conserver les Bénéfices qu'ils possédoient dans les terres des Princes opposez au Concile. Ceux qui se trouvérent encore à Bâle, & qui assistérent à la quarante-cinquiéme Session tenue le 25 de juin 1448, y prirent la résolution de se transporter à Lausanne. Mais ils ne tinrent dans cette derniére ville que quatre Sessions, dans lesquelles ils ne parlérent que d'un accommodément avec *Nicolas* V. & de la confirmation de son élection. De ce que nous venons de rapporter il est évident, que le Concile étoit en différent avec la Cour de Rome sur les articles les plus importans & les plus intéressans. Il ne faut donc pas être surpris de voir des Ecrivains qui en récitent l'Histoire si différemment, & que *Spondanus*, *Bzovius*, *Rainaldus* & quelques autres se déchaînent si furieusement contre le Concile de Bâle. D'ailleurs, on peut assurer qu'on n'a rien avancé dans ce récit, qui ne puisse être justifié par les Ecrits d'*Æneas Sylvius*, de *Nauclerus*, de *Trithéme*, d'*Aventin*, de *Mutius* & de plusieurs autres. On s'est sur tout servi de plusieurs piéces anciennes qu'on conserve dans la Bibliothéque publique de Bâle, & des Actes du Concile que *Jean de Ségovie* a composez avec un soin & une exactitude incomparables, & dont on garde un Original manuscrit dans les Archives de la ville. Avant que d'aller plus loin, il faut éclaircir ce qu'on a dit cy-dessus, que la France avoit tenu le parti du Concile même après la déposition d'Eugéne. On croit communément que le Dauphin (qui dans la suite fut Louis XI.) ne s'avança avec son armée jusques en Alsace, & même jusques aux portes de Bâle, que pour obliger le Concile à se dissoudre. Mais il est certain que Charles VII. n'étoit point mal intentionné à l'égard du Concile & que le but du Dauphin son fils, ne fut, d'un côté, que de secourir Sigismond Duc d'Autriche son beau-frére contre la Ligue des Suisses; & de l'autre, que d'entretenir ses troupes aux dépens d'autrui pendant la tréve avec l'Angleterre, & de leur procurer des occasions de s'enrichir par quelque butin, quoiqu'à cet égard il ait presque manqué son but.

Pendant que le Concile se tenoit à Bâle, la maison d'Autriche, & la ville de Zurich, prirent les armes contre les VII. Cantons Suisses. Les Bâlois se rangérent du côté des Suisses en vertu de leur confédérasion avec les villes de Berne & de Soleurre, faite en 1441. Le 26 d'août 1444, se donna la sanglante bataille à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Hopital de S. Jaques près de Bâle, entre 1600 Suisses & l'armée du Dauphin, forte de 30000 hommes. Comme la plus grande partie de la Noblesse de Bâle avoit pris le parti des Autrichiens & des François, on la bannit entiérement de la ville & on la priva du Droit de Bourgeoise. Dans les guerres contre Charles le Hardi Duc de Bourgogne, la ville de Bâle secourut encore la ville de Berne. Il y eut 800 Bâlois à la bataille de Granson, 2000 fantassins & cent maîtres à celle de Morat, & 600 à celle de Nancy. Bâle fut reçue dans la Ligue des Cantons Suisses, à la Diéte tenue à Lucerne le neuviéme juin 1501. Les Cantons de Fribourg & de Soleurre lui cédérent le pas; de sorte qu'elle se trouve le IX, parmi les XIII Cantons alliez.

Le Gouvernement de Bâle est *Démocratique*. Le pouvoir suprême est dans l'assemblée composée des Membres du petit & du grand Conseil, qui consiste en 280 personnes. Les Chefs de la ville sont deux *Consuls* ou *Bourguemaîtres* & deux *Tribuns* du peuple. Les quatre Chefs & les Membres du petit Conseil des 60, alternent dans le gouvernement; de sorte qu'un Consul, un Tribun & 30 Conseillers ayant été regnans pendant une année, depuis la S. Jean jusques au même jour de l'année suivante, ils sortent de la régence pour y rentrer ensuite, lorsque l'autre moitié du petit Conseil aura fini son année. Il y a un *Conseil privé* composé des quatre Chefs de l'Etat, & de neuf Membres du petit Conseil qui déliberent sur les affaires qui se présentent par rapport à la guerre, l'Etat ou la Police, & qui ensuite portent leurs délibérations au petit & quelquefois au grand Conseil. Le Thrésor de la ville est administré par trois Trésoriers tirez du petit Conseil. L'Inspection sur l'Eglise, l'Académie & les Ecoles est commise depuis l'an 1532, à quatre *Députez* ou *Scholarques*, dont trois se tirent du petit Conseil & le quatriéme est toujours le Sécretaire de la ville. Il y a encore un tribunal pour les affaires civiles, composé d'un Préteur & de 24 Assesseurs, qui alternent chaque année, tout comme le petit Conseil. Lorsque l'on appelle de ce tribunal, il y a des Juges d'appel nommez pour cela. Ils étoient au nombre de trois jusques en 1727, où l'on trouva à propos d'augmenter la Chambre d'appel de quatre nouveaux Assesseurs. Cette Chambre juge souverainement & en dernier ressort. Les affaires criminelles se jugent par le petit Conseil; mais le jour de l'execution, le *Préteur* qui préside dans l'assemblée, prononce en public la sentence contre le criminel.

La petite ville a un *Préteur* subdélégué & une Cour de justice pour les affaires civiles. Elle a aussi trois Confréries, dont chacune a le droit de mettre 12 de ses Confréres dans le grand Conseil de l'Etat.

L'Université de Bâle a été fondée par Pie II. en 1459, & avantagée de très-beaux priviléges. L'Evêque de Bâle en fut nommé le Chancelier & le Protecteur. Jean de Venningen fut le premier qui prit ce caractére le quatriéme d'avril 1460, jour de l'inauguration solemnelle de l'Université. George d'Andlow en fut le premier Recteur. (*Voyez son article.*) Cette Université a toujours eu, & a encore des Savans du premier ordre, dans toutes sortes de Sciences. En 1529, la ville de Bâle fit profession de la Religion Réformée. Au reste comme la Chambre Impériale ne cessoit de harceler les Bourgeois de Bâle par des citations, par des procès & des arrêts, *Jean Rodolphe Wetstein*, Bourguemaître de Bâle fut envoyé au nom de tout le corps Helvétique, au Congrès de paix, tenu à Osnabruck en Westphalie dans les années, 1647 & 1648. Il y obtint un Diplome d'exemption, & sut si bien négocier cette affaire, que la Souveraineté & l'Indépendance du Louable Corps Helvétique fut reconnue & confirmée dans un article exprès du traité de Paix. Il fut aussi stipulé & arrêté que l'on ne pourroit bâtir aucun Fort sur le Rhin au delà de la riviére depuis Bâle jusqu'à Philisbourg. Cependant Louis XIV. en fit bâtir un en 1685, à Huningue qui est à une portée de canon de Bâle.

Liste des Bourguemaîtres de Bâle depuis 1501, où la ville fut reçue dans le Louable Corps Helvétique.

Ann. de l'Elect.		Ann. de la mort.
1501.	Pierre d'Offenbourg. Il fut Capitaine des Bâlois lorsqu'en 1488, ils allérent en Flandre avec l'Empereur Frederic III. pour délivrer le Prince Maximilien. Il assista à la premiére Diéte où la ville eut séance, tenue à Bâle en 1502, au Logis de la Cicogne.	1514.
1503.	Guillaume Ziegler.	
1516.	Jaques Moyer du Liévre.	
1521.	Adelberg Meyer.	1548.
1522.	Henri Meltinger, qui quitta la ville en 1529, à l'occasion de la Réformation.	
1530.	Jacques Meyer du Cerf.	1541.
1542.	Hemman ou Amandus d'Offenbourg.	1558.
1544.	Théodore Brand.	1558.
1549.	Bernard Meyer.	1558.
1559.	Gaspar Krug.	1579.
1560.	François Oberriedt.	1562.
1564.	Sébastien Doppenstein.	1570.
1570.	Bonaventure de Brunn.	1591.
1579.	Ulric Schultheiss.	1599.
1592.	Luc Gebhart.	1593.
1594.	Jean Rodolphe Huber.	1601.
1601.	Jaques Oberriedt.	1608.
1602.	Remi Fæsch.	1610.
1609.	Melchior Hornlocher.	1619.
1616.	Jaques Goetz.	1614.
1616.	Jean Werner Ringler.	
1621.	Sébastien Spoerlin.	
1630.	Jean Frédéric Ryhiner.	1634.
1636.	Jean Rodolphe Fæsch.	1659.
		1645.

1645.	Jean Rodolphe Wetstein.	1666.
1660.	Nicolas Rippel.	1666.
1666.	Jean Rodolphe Burckhardt.	1683.
1667.	André Burckhardt.	1667.
1669.	Jean Louis Krug.	1683.
1683.	Emanuel Socin.	1717.
1684.	Jean Jaques Burchardt.	1690.
1690.	François Robert Brunnschweiler.	1690.
1691.	Luc Burckhardt.	1705.
1705.	Jean Balthasar Burckhardt.	1722.
1717.	Jean Jaques Merian.	1724.
1722.	André Burckhardt.	
1724.	Jean Rodolphe Wetstein.	

* Urstisius, *in Chron. Basiliensi*. Joh. Jacob. Gros. *Epitom. Chron. Basil.* Stumpf, *lib.* 12. *p.* 389. Patin, *Relat. Histor.* 3. *p.* 119. Steiner, *Desér. Helvet. pag.* 269. Marquard Freher, *in Not. ad Petr. ab Andlow*, *lib.* 2. *c.* 15.

L'Eglise Françoise de Bâle, est une des plus anciennes Colonies Françoises Réfugiées. En 1569, Marc *Peris* d'Anvers, réfugié à Bâle pour cause de Religion, étoit dans le dessein d'y établir une manufacture de soye. Comme il avoit plusieurs Ouvriers, qui n'entendoient que la Langue Françoise, il demanda au Magistrat la liberté d'avoir un Ministre, qui prêchât en cette Langue. *Feglin*, Pasteur de St. Léonard, s'opposa en chaire à cet établissement, & il présenta au Sénat une requête, datée du sixiéme juillet 1569, où il disoit les raisons qui l'engageoient à parler contre la demande de *Peris*. Il ne paroit point que cette demande ait été accordée. Mais il arriva en 1572, un événement tragique dans le Royaume de France, qui amena un grand nombre de François à Bâle. C'est la St. Barthelemi.

Entre ceux qui cherchérent un azile assuré, dans ce Canton & qui y furent reçus à bras ouverts, on compte des personnes très distinguées. On vit arriver en 1572, François & Odet de Coligni, fils de l'Amiral; le Comte Guido Paul de la Vall, fils d'Andelot; & la veuve de Téligny, gendre de l'Amiral de Châtillon. La veuve de ce dernier *Jaqueline d'Antremont* s'étoit retirée auprès du Duc de Savoye, où elle fut persécutée à cause de sa Religion, comme elle s'en plaint dans une lettre au Magistrat du Canton de Bâle, qu'elle remercie en même tems de la protection gracieuse accordée à sa famille. Ce ne fut qu'en 1575, que Henri Prince de Condé, fils de Louis de Bourbon, se rendit à Bâle, après être rentré de nouveau, à Strasbourg, dans le sein de l'Eglise Protestante.

Dès que ces illustres exilez, & tous ceux qui se trouvoient avec eux dans le même cas, se virent en sureté, ils se procurérent des exercices de la Religion qu'ils professoient. Cela se fit d'abord sans aucune permission positive de la part du Magistrat, dans la maison de Madame *Faulal*.

Les jeunes Seigneurs de Châtillon s'étant retirez à Berne sur la fin de l'année 1573, & le Prince de Condé étant rentré en France en 1576, pour se mettre à la tête des Religionnaires, l'assemblée de Messieurs les Pasteurs de l'Eglise Allemande crut qu'il ne faloit plus tolérer cette Eglise qui n'avoit point été avouée. C'est pourquoi le onziéme février 1577, ils présentérent un long Mémoire pour engager les François refugiez à s'unir à l'Eglise Allemande, & à ne plus avoir d'assemblées particuliéres. Le Sénat ordonna que Mrs. les Pasteurs, conjointement avec le Docteur Jaques Grynæus réfléchissent encore sur cette matiére. Cette vénérable Assemblée présenta donc un nouveau Mémoire le neuviéme mars, où l'on conclut, 1. que les François & les autres Etrangers, (car il y avoit des Espagnols & des Italiens) seroient obligez de fréquenter, tous les Dimanches au matin, les exercices de l'Eglise Allemande: 2. Que ces Etrangers pourroient avoir des exercices particuliers le Dimanche au soir, un Ministre, & des Anciens. C'est alors seulement que l'établissement de l'Eglise Françoise fut avouée par le Magistrat & le Ministére.

Le premier Pasteur de cette Eglise réfugiée a été *Virelius*, auquel succeda *Jean des Fosš*, mort au mois de février 1588. Après sa mort on ne s'assembla plus chez Madame Faulni, mais dans un poële du Collége supérieur par la permission du Magistrat.

Léonard Constant, fut demandé à l'Eglise de Lyon pour succéder à Jean des Foss, fut installé au commencement de juin 1588, & mourut de la peste le huitiéme *nov*. 1610, âgé de 71 ans. Ce fut pendant son pastorat, que le Roi Henri IV. fit écrire par M. de Turenne une lettre au Canton de Bâle pour lui témoigner, en des termes très forts, combien il étoit sensible à la protection accordée à ses Sujets exilez pour cause de Religion. Cette lettre est de l'an 1591, du 14 juillet.

Jaques Couet, fit les fonctions de Pasteur depuis la mort de Jean des Foss, jusques à l'arrivée de Léonard Constant, & refusa de se charger du Pastorat pour toujours. Jaques Couet étoit Parisien. Son ayeul étoit Filbert Couet, Seigneur du Vivier, Maitre des Requêtes d'une des Reines. L'on dit qu'en 1590, le Roi Henri IV. par des lettres datées de St. Denys du 17 juillet appella Jaques Couet avec quelques autres Pasteurs, pour prêcher tour à tour devant lui. Il n'accepta pas la vocation. Il eut de grands démêlez avec Antoine l'Escaille Ancien de l'Eglise Françoise, au sujet de la justification, ce qui engagea Couet à publier un livre sur cette matiére avec ce titre, *Apologia de nostra justificatione coram Deo*, c'est à dire, *Défense au sujet de la Doctrine de nôtre justification devant Dieu*. En 1593, il se trouva à la Conférence de Nantes, à la sollicitation de la Princesse Catherine de Navarre & de Bar, avec de la Touche, Ministre du Poitou, pour conférer avec le Pére Comelet Jésuite, & le Frére Esprit Capucin. Couet mourut le 18 janvier 1608, âgé de 62 ans. Il fut enterré dans l'enclos de l'église des Dominicains, où l'on lit encore cette épitaphe.

M. S.

Quem Gallia omnis, bonique omnes
extinctum lugent,
Cujus pietatem, erudit. var. facund. Sing. Prud.
Judicii dexteritatem gravist.
Eccles. Polit. Negot. Comprobat.
Prædicant omnes & admirantur,
JACOBUS COUETUS Parisiens.
Theolog. Sincer.
Fidus Christi Minister, & exul.
gener. & ingenio nobiliss.
à
Multis Principibus vocatus
Summi tandem Imperatoris κλήσει
respondit
An. Do. M. DC. VIII. XVIII. Janu.
Ætat. LXII.
Parenti optatiss.
Lib. mœstiss.
Pietat. extrem. h. m.
P.

Vallier Heizman du Val de St. Imier succéda à Léonard Constant, & ce fut sous son Pastorat que le Conseil, en 1614, accorda aux François l'église des Dominicains où ils s'assemblent encore aujourd'hui. Heizman mourut le 16 février 1641. Il eut pour successeur *Balthazar Octavius Amyraut*, natif d'Anspach, son gendre, qui, pendant quelque tems avoit été son Collégue. *Daniel Toussain* ou *Tossanus* exilé du Palatinat, fut depuis l'an 1639 jusqu'en 1648, Collégue d'Amiraut & il n'abandonna ce poste que pour être Recteur ou premier Régent dans le Collége de l'Université de Bâle. Amiraut ayant du goût pour Ste. Marie aux Mines, demanda en 1650 son congé, qui lui fut accordé. Le 14 août de la même année *Jean Schœnaure*, qui étoit Pasteur, à *Bencken* village du Canton de Bâle, fut élu pour succéder à Amiraut. Il ne demeura dans ce nouveau poste que jusques en 1661, que LL. EE. de Berne adressérent une vocation à Schœnaure pour remplir une Chaire de Professeur en Théologie, dans l'Académie de Lausanne.

Pour remplacer Schœnaure, on appella *Jean de la Faye*, qui se trouvoit alors à Genéve. Il avoit abandonné l'église de Loriol en Dauphiné dont il étoit Pasteur, parce que le Parlement de Grenoble le poursuivoit criminellement & l'avoit condamné aux Galéres, pour avoir fait imprimer un Ouvrage de son pére, intitulé *le Tombeau de la Messe*. La Faye accepta la vocation & commença ses fonctions au mois de septembre 1661. Il fit toute la charge jusqu'en 1662, qu'on lui donna pour Collégue *Jean George Muller*, ou *Molitor* de Lauzanne, qui ne demeura dans cet emploi que trois ans & demi, ayant été rappellé par son pére pour être son Vicaire successif dans les églises de Renan & de Prêly auprès de Lauzanne.

David Raud de Lauzanne, ou de Payerne, vint prendre la place de Molitor, & fut Pasteur de l'Eglise Françoise, depuis le premier avril 1666, jusques au premier juillet 1671 qu'il mourut, & fut enterré dans le temple. Pour remplir le poste vacant, on addressa une vocation à *M. Jean de Tournes*, Genevois. Il avoit desservi l'église du Poussin dans le Vivarés. Mais par l'arrêt donné en 1670 contre les Ministres étrangers, il fut contraint de sortir du Royaume. Ayant accepté la vocation il fit son Sermon d'entrée le deuxiéme juin 1672, & eut pour Collégue Jean de la Faye jusqu'au 27 de juillet 1675, que ce dernier se retira avec congé à Genéve, où il est mort. On a de lui quelques Ouvrages, entre autres un livret qui a pour titre, *Douze Questions Capucines répondues*. Il laissa deux fils Ministres, *Théodore de la Faye*, Pasteur de Loriol, & mort à Vevai, laissant trois fils qui se sont distinguez dans les études; & *Paul de la Faye*, Pasteur des églises de la Grave & de Val-Romey en Dauphiné, mort à Bâle. Ce dernier, qui avoit beaucoup de lecture, est Auteur de quelques Sermons & d'une Dissertation qui a pour titre *Entretiens Historiques*, ou *Dissertation sur cette Question, si l'Empereur Philippe a été Chrétien*; où il épouse l'affirmative contre le célébre M. Pictet.

M. de Tournes, pendant son long Pastorat, fut engagé de tems en tems à fonctionner seul; mais il eut aussi divers Collégues.

1. *M. Du Plessis* de Vaucouleur en Bassigni qui fonctionna depuis le premier août 1681, jusqu'en octobre 1682 qu'il fut congédié par l'Eglise & par le Magistrat. Ce fut à l'occasion de du Plessis que le Magistrat ordonna, que dans la suite M. l'*Antistes* & Messieurs les quatre *Députez* ou *Scholarques* seroient joints au Consistoire de l'Eglise Françoise pour en élire les Pasteurs.

2. *M. Prince* de Neûchatel, qui arriva à Bâle le 14 juillet 1682, ne fonctionna qu'un mois, la chaire lui ayant été interdite par M. l'*Antistes* en vertu de l'ordre du Magistrat, pour n'avoir pas voulu signer le *consensus*. Il se retira à Neufchâtel sa Patrie & fut Pasteur de l'église de St. Blaise, où il est mort en 1711.

3. *M. Jean Louis Magnet* de Codourcet en Dauphiné, élu le deuxiéme novembre 1682. D'abord il avoit étudié en Droit & avoit reçu les degrez de Docteur; ensuite il s'étoit tourné du côté de la Théologie. Il mourut le septiéme septembre 1691, laissant plusieurs enfans, entre autres deux fils Ministres, dont l'un a été Pasteur à Orange & ensuite à Zurich où il est mort; & l'autre est actuellement Pasteur de l'Eglise Françoise de Tournai.

4. *M. de Verchamp* & *Jaquelot* Ministres réfugiez fonctionnérent alternativement pendant quelque tems.

5. *M. Pierre Serre* de Val-Romey en Dauphiné, où il avoit servi un troupeau, fut pris comme Vicaire le huitiéme janvier 1693, & élu, pour second Pasteur, le 26 avril de la même année. Au mois de février 1696, on lui donna son congé & il se retira à Berlin.

6. On permit à M. de Tournes de prendre pour Vicaire M.

Paul Reboulet de Privas en Vivarès, qui avoit été Pasteur en France, & ensuite à Zurich. Mais en 1698, ayant été appellé par l'église de Coire, il suivit cette vocation.

7. *M. Cadere* qui ne fonctionna que sept mois, ayant accepté la vocation qui lui fut adressée par une Colonie dans les Etats de Hesse-Cassel.

Enfin M. de Tournes ayant demandé d'être entiérement déchargé de la Prédication, on lui accorda sa demande. Il ne finit pourtant sa carriére que le onziéme novembre 1713, âgé environ de 80 ans. M. *Reboulet*, qui avoit été son Vicaire, fut appellé pour faire ses fonctions Pastorales & fit son Sermon d'entrée le 12 juillet 1699.

Lorsque M. Serre se fut retiré, on appella pour le remplacer M. *Barthélemi Francois* de Genéve, qui arriva à Bâle le troisiéme octobre 1696, de sorte que pendant quelque tems il fut le Collégue de M. de Tournes & ensuite de M. Reboulet. M. Franconis mourut le deuxiéme juillet 1709, âgé de 45 ans. M. Reboulet ayant fonctionné quelque tems seul, on lui donna pour Collégue M. *Jean Rodolphe Osterwald* de Neufchâtel, qui fit son Sermon d'entrée le 23 février 1710. M. Reboulet mourut peu après, savoir, le 13 avril de la même année, âgé de 55 ans. Il est Auteur de deux petits Ouvrages de controverse, dont l'un a pour titre *Entretiens sur les Saints ajoûtez & sur la décadence des faux miracles*; & l'autre, *Essai de controverse*. Il a aussi donné au public, conjointement avec M. de la Brune, la rélation d'un Voyage, qu'ils firent ensemble dans la Suisse. L'illustre M. Iselin Docteur & Professeur en Théologie, qui aimoit & estimoit beaucoup M. Reboulet, prononça, à sa louange, une Harangue Latine en présence de toute l'Université. Le célébre M. Werenfels Docteur & Professeur en Théologie lui fit cette épitaphe.

Hoc jacet in tumulo Reboletus, fortè viator
Quis fuerit quaeris? Vir fuit ille Pius.
Haeccine tota viri est laus? Tota, sed omnia dixit
Qui de aliquo dixit, Vir fuit ille Pius.

* *Les Archives publiques. La Chronique de Bâle à l'an 1572. Les livres de l'Eglise Françoise. Des Mémoires particuliers.*

BASLE (l'Evêché de) Pour ce qui est de l'origine de cet Evêché, dont l'Evêque est Prince de l'Empire, on croit communément que le siége Episcopal fut premiérement à *Augusta Rauracorum* (Augst) & qu'il ne fut transféré à Bâle qu'après la destruction d'Augst. De là vient sans doute que l'Evêque de Bâle reléve de l'Archevêque de Besançon, comme autrefois l'Evêque d'Augst. Cet Evêché doit sur tout son aggrandissement à l'Empereur Henri II. qui en 1004 donna à Adalbéron Evêque de Bâle le droit de chasse dans les bois de l'Alsace, qui sont entre la riviére d'Ill & le Rhin, à six lieues de Bâle. Quatre ans après il y joignit encore les forêts de Brisgow, depuis Teggingen jusques à Gundelfingen & Berzingen. On a vu dans l'article de la ville de Bâle, que le même Empereur fit rebâtir la Cathédrale de cette ville. En l'année 1000, Rodolphe Roi de Bourgogne fit donation audit Evêque Adalbéron de l'Evêché de *Munster* dans le *Grandval*, avec tous ses droits, dépendances & jurisdictions. Henri II. donna encore à la Cathédrale de Bâle les Seigneuries & les châteaux de Pfeffingen & de Lanser; & l'Evêque accorda le premier en fief aux Comtes de Thierstein, & le second aux Comtes de Ferrette. En 1218, la ville de Breysach tomba entre les mains de l'Evêque de Bâle. Rodolphe de Habspourg conquit Breysach sur Henri III. Evêque de Bâle en 1264, mais il lui restitua cette place moyennant une rançon de 900 marcs d'argent. Cependant elle fut de nouveau assujettie à l'Empire, sans qu'on découvre les circonstances de cet événement dans l'Histoire. Henri III. dont on vient de parler, augmenta considérablement l'Evêché de Bâle par les achats qu'il fit. Gottfried de Habspourg lui vendit le château de Biederthan; les Comtes de Neu-Castel lui vendirent Porentru, & les Barons de Teuffenstein, le château & la Seigneurie de Teuffenstein en 1271. Il acheta encore en 1281, tout le Comté de Ferrette, excepté le château de Schœnberg & la Terre d'Illbourg, d'Ulric & de Thibaud son fils, Comtes de Ferrette; mais il le donna en fief à ce dernier. En 1309, Thibaud Comte de Ferrette donna à Othon, Baron de Granse & Evêque de Bâle, la ville & le château de Florimont, à condition qu'il le tiendroit en fief de l'Evêché. Ulric dernier Comte de Ferrette & Jeanne son épouse firent présent à l'Evêque Gerhard de Wippingen, du tiers de l'héritage qu'ils avoient eu de Berchtolde Comte de Strasbourg. Mais la famille des Comtes de Pfirt étant éteinte, Jean Senn de Munsingen Evêque de Bâle, donna le Comté de Ferrette en fief, en 1361, à Rodolphe Archiduc d'Autriche, qui avoit épousé la fille d'Ulric Comte de Ferrette. La ville de Bâle appartenoit autrefois à l'Evêque, mais peu à peu, par divers contracts, & même par vente, l'Evêché a renoncé à ses droits. Pour ce qui est de la petite ville, qui dépendoit ordinairement des Evêques de Bâle, on n'a qu'à consulter l'article de la ville de Bâle pour voir comment elle a été unie en un corps avec la grande ville. La ville de Bâle ayant embrassé la Réformation en 1529, les Evêques transférérent leur résidence à Porentru, & le Chapitre des Chanoines se retira à Freybourg, jusques à ce que cette ville tomba entre les mains de la France; alors ils fixérent leur demeure à Arlesheim, où ils sont encore aujourd'hui. (*Voyez* ARLESHEIM.) Les frontiéres du païs de l'Evêque de Bâle sont le Sundgow du côté du nord, le Canton de Bâle vers le Levant, le Canton de Soleurre au sud, & la Franche-Comté au Couchant. Les Officiers héréditaires de l'Evêché sont ceux-ci. La famille de Schœnauw a la charge de Sénéchal; les familles de Reichenstein & Lœwenbourg ont celles de Chambellans; ceux d'Eptingen celle de Maréchal; les de Bærenfels ont celle d'Echanson & ceux de Rotberg d'Ecuyer tranchant. L'Evêché de Bâle est aujourd'hui d'une fort grande étendue; il commence au Lac de Bienne & traversant le Jura il va presque jusqu'aux portes de la ville de Bâle & comprend les villes de Bienne, de la Neuville, de Porentru, de Dellemont, de Lauffen, de Munster dans le Grandval, avec tous les châteaux & villages qui en dépendent; la vallée de St. Imiers, le Freyberg, les Seigneuries de Zwingen, d'Esch & de Birseck. L'Evêque a encore sur le bord oriental du Rhin le Bailliage de Schliengen & les villages qui en dépendent. Il y a une alliance défensive entre les VII Cantons Catholiques Romains & l'Evêque de Bâle depuis l'an 1579. Elle fut solemnellement renouvellée en 1655, 1695 & 1712. Au reste l'Evêché de Bâle fait une partie du Cercle du Haut Rhin & selon la Matricule Impériale des contributions, dressée en 1521, l'Evêque doit fournir par Mois Romains 15 fantassins & deux Cavaliers, ou 84 florins à son choix, outre 30 florins pour l'entretien de la Chambre Impériale. Dans les Diétes de l'Empire, l'Evêque de Bâle a rang au dessus de l'Evêque de Liége, & alterne avec Brixen.

CATALOGUE DE TOUS LES EVEQUES DE BASLE.

St. Pantale fut, dit-on, le premier Evêque des Rauraciens. Mais aucun monument ni aucune Histoire autentique n'en fait mention. Ce n'est que dans les Légendes des Saints qu'on dit, que St. Pantale avoit descendu le Rhin jusques à Cologne avec Sainte Ursule & les 11000 Vierges. On ajoûte qu'il y souffrit le martyre & que sa tête fut rapportée à Bâle. Ceci arriva en 238. On laisse au jugement des Lecteurs à décider si l'Histoire de St. Pantale est mieux fondée que celle des 11000 Vierges, dont on le fait le compagnon de voyage. Il y a plus de sureté à l'égard des suivans: 1. *Justinien*, qui signa dans un Synode tenu à Cologne en 347, & se nomma Evêque des Rauraciens. 2. *Adelphe*, qui porta le même titre, assista au Concile d'Orléans en 514, & envoya à celui de Chalon, en 537, Asclépius son Député. Depuis Adelphe jusques en 741, les Chroniques ne font mention d'aucun Evêque. Voici donc la Liste des Evêques depuis 741.

1. *Walan*, environ l'an 741.
2. *Baldebert*, vers l'an 760.
3. *Waldon*, qui fut d'abord Abbé de Reichenau & Evêque de Pavie, avoit été Confesseur de Charles-Magne, qui lui procura l'Evêché de Bâle en 800. Mais comme Egin Evêque de Constance l'inquiéta beaucoup, il résigna son Evêché en 806, passa en France & mourut à St. Denys.
4. *Hatton* ou *Otton*, Abbé de Reichenau, parvint à l'Evêché par le secours de Charles-Magne. On s'en servit beaucoup pour les affaires de l'Empire & pour les Ambassades, sur tout pour celles de Constantinople; ce qui le détermina à quitter son Evêché en 822. Il a vécu jusques en 836.
5. *Ulric*, en 834.
6. *Wichand*,
7. *Friedebert*, vers l'an 838.
8. *Adelwin*, en 880.
9. *Rodolphe* I, depuis 886, jusques en 902.
10. *Iringe*, jusques en 913.
11. *Landeleus*, ou selon d'autres, *Wichardus*.
12. *Rodolphe* II, en 935.
13. *Adalbert*, en 976. Il y en a qui l'appellent aussi *Adalbéron*.
14. *Rodolphe* III.
15. *Adelbert* II. C'est du tems de cet Evêque que l'Empereur Henri II. fit bâtir & qu'il dota richement la Cathédrale de Bâle: On voit encore sur la façade la statue de Henri & celle de son épouse Cunegonde à cheval.
16. *Ulric* II, depuis l'an 1025, jusques en 1035. L'Empereur Conrad lui fit présent du château de Ribaupierre en Alsace, en 1034.
17. *Brunon*.
18. *Théodoric*, en 1043.
19. *Béringer*, en 1060. Henri IV. Empereur fit assembler du tems de cet Evêque un Concile à Bâle, dans lequel Honorius II. fut élu Pape en 1072.
20. *Burcard*, Baron de Hasenbourg en 1072.
21. *Rodolphe* IV. Comte de Hombourg, depuis 1102 jusques en 1112. Cet Evêque échangea avec l'Empereur le château de Ribaupierre contre l'Abbaïe de Pfeffers. Mais l'Abbé Gérold & le Couvent en ayant appellé au Pape Pascal, ce traité fut anéanti.
22. *Louis*, Comte de Ferrette, mourut en 1120.
23. *Berchtolde*, Comte de Neuenbourg en Bourgogne, mourut en 1132.
24. *Adelbert* III. Comte de Frobourg, mourut en 1140.
25. *Ortlébe*, Comte de Frobourg, mourut en 1166. En 1145, cet Evêque accompagna l'Empereur Conrad III. dans son voyage de la Terre-Sainte, & à son retour il eut pour récompense le droit de battre monnoye.
26. *Louis* II, mourut en 1178.
27. *Hugues*, Comte de Hasenbourg, mourut en 1179.
28. *Henri de Hornberg*, mourut en 1189. Il suivit l'Empereur Frédéric I. dans la Terre-Sainte, & y mourut.
29. *Lutholde*, Seigneur de Rœteln, mourut en 1213.
30. *Walther*, Seigneur de Rœtein, fut déposé en 1215.
31. *Henri*, Comte de Thun, mourut en 1238. Il changea l'Eglise paroissiale de St. Pierre & y établit un Chapitre de Chanoines, qui fut confirmé par le Pape Grégoire IX. en 1233. La Bulle de confirmation est datée de Viterbe du septiéme avril 1236.
32. *Lutholde*, Comte de Neuenbourg, mourut en 1249.
33. *Berchtolde*, Comte de Ferrette, mourut en 1262.
34. *Henri*, Comte de Neuenbourg, mourut en 1274. Il eut de grands differens avec Rodolphe, Comte de Habspourg au sujet des villes de Breysach & de Neuenbourg. En 1270, il fit une ville du petit Bâle, l'environnant de murs & de fossez. Rodolphe assiégea Bâle en Automne dans l'année 1273, après en avoir saccagé & brû-

sé un fauxbourg. Durant ce siége les Electeurs élirent Rodolphe, Empereur; l'Evêque apprenant cette nouvelle & se frappant la tête s'écria blasphêmatoirement, *Seigneur Dieu, tenez vous sur vos gardes, ou Rodolphe envahira votre Trône!* Cependant l'Evêque fut obligé d'aller féliciter le nouvel Empereur. Ils firent la paix & on ouvrit les portes de la ville à Rodolphe.

35. *Henri Gurtelknopf*, Francifcain. Il étoit fils d'un Boulanger d'Isny en Souabe. En 1285, il fut fait Archevêque de Mayence & mourut en 1288. Le Clergé de la Noblesse ne l'aimoit pas & lui fit cette épitaphe.

Nudipes Antistes, non curat Clerus ubi stes,
Dum non in Cœlis, stes ubicunque velis.

36. *Pierre Reich* de Reichenftein, mourut en 1296. Il fut en guerre avec Reginaud Comte de Mombéliard, qui nuisit extrêmement aux Bâlois, lorsqu'il battit l'armée de l'Evêque en 1288. Mais l'Empereur Rodolphe prit le parti de l'Evêque, s'empara de la ville & du Château de Montbéliard & força le Comte à se rendre.

37. *Pierre d'Aichspalt* ou d'Aspheltz, qui avoit été Medecin. En 1305, il fut fait Archevêque de Mayence & mourut en 1320.

38. *Othon*, Baron de Granfé, mourut en 1312. Il fit la guerre aux Comtes de Neuenbourg, mais avec très-peu de succès.

39. *Gerhard de Wippingen*, mourut en 1325.

40. *Jean*, de Châlons sur Saone, fut ensuite Evêque de Langres & mourut en 1335.

41. *Jean Senn* de Munfingen, mourut en 1365.

42. *Jean* de Vienne, mourut en 1380. C'étoit un Prélat fort guerrier. En 1367, il furprit, pilla & brûla la ville de Bienne, quoiqu'elle fût de sa propre dépendance. Cette démarche l'engagea dans une guerre avec les Cantons de Berne & de Soleurre. Les frais de cette guerre l'accablérent de dettes, de sorte qu'il fut obligé d'hypothéquer la Vallée de St. Imiers, Lauffen, St. Urfice, la Seigneurie de Birfeck & quelques autres Châteaux & villages appartenans à l'Evêché de Bâle. En 1373, il fut obligé, par la même raison, de vendre le droit de battre monnoye, à la ville de Bâle qui lui donna une grosse somme d'argent. L'année suivante il fut l'ennemi declaré de cette ville, & soutenu de Léopold Archiduc d'Autriche il l'assiégea, mais sans succès.

43. *Jean*, Baron de Bucheck, mourut en 1383.

44. *Imier*, Baron de Ramftein, mourut en 1391.

45. *Frideric*, Baron de Blanckenheim, avoit été auparavant Evêque de Strasbourg & accepta ensuite en 1393 l'Evêché d'Utrecht.

46. *Conrad Munch*, de Lands-Cron, resigna en 1395.

47. *Humbert*, Comte de Neuenbourg, mourut en 1403.

48. *Hermann Munch* de Monnchenftein, résigna en 1423.

49. *Jean* de Fleckenftein, mourut en 1431.

50. *Frideric Ze Rhein*, mourut en 1451. Ce fut pendant son Episcopat que l'on tint le Concile de Bâle depuis 1432, jusques en 1448.

51. *Arnald* de Rotberg, mourut en 1458.

52. *Jean* de Venningen, mourut en 1478. Ce fut sous lui que le Pape Pie II. fonda l'Université de Bâle.

53. *Gaspard Ze Rhein*, mourut en 1502.

54. *Christophle* d'Utenheim, résigna en 1527. De son tems commença la Réformation de Bâle.

55. *Rodolphe* de Hallweil, mourut en 1527.

56. *Jean Philippe* de Gundelsheim, mourut en 1555.

57. *Melchior* de Lichtenfels, mourut en 1575.

58. *Jaques Christophle*, Blarer de Wartenfée, mourut en 1608.

59. *Guillaume Rinck* de Baldenftein, mourut en 1628.

60. *Jean Henri* d'Oftein, mourut en 1646.

61. *Jean François* de Schœnau, mourut en 1656.

62. *Jean Conrad* de Roggenbach, mourut en 1693. De son tems fut bâtie la nouvelle Eglise Cathédrale d'Arlesheim.

63. *Guillaume Jaques Rinck* de Baldenftein, fut Coadjuteur en 1690, & succéda ensuite à son prédécesseur.

64. *Jean Conrad de Reinach*, élu en 1705. * Basilea facra; Urftifius, *Epit. Hist. Basil.* Imhof, *Notitia Proc. Imper.* 3. c. 37.

BASLE, Abbaïe. *Cherchez* SAINT-BASLE.

BASLE (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, après avoir professé long-tems la Théologie, & avoir reçu l'honneur du Doctorat, fut fait Evêque de Lombès sous la Métropole de Toulouse en 1389. On ne sait pas combien de tems il vécut, & Trithéme ne savoit pas qu'il eût été Dominicain; mais il avoit pris connoissance de ses Ouvrages, qui consistoient en un Commentaire sur les Sentences, un volume de Sermons, & un autre de Conférences à son Clergé, & de Discours prononcez en présence du Pape & du Sacré Collége. * Echard, *Scriptor. Ord. Præd. tome* 1.

* BASLEROI ou BALLEROI, bourg de France dans la Normandie, est située sur la rive droite de la Drome, au sud-sud-ouest de Bayeux dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BASMATH ou ADA fille d'Elon. *Voyez* ADA.

BASMATH ou MAHALATH, fille d'Ismaël, troisiéme femme d'Esaü. * *Genése, ch.* 36. *v.* 3. & *ch.* 26. *v.* 9.

BASMATH fille de Salomon Roi du peuple Juif & femme d'Achimaas ou d'Ahimahatz. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 15.

BASNAGE (Benjamin) vint au monde l'an 1580. Son pére avoit été obligé de chercher un asyle en Angleterre à cause des persécutions qu'on exerçoit en France. Il y servit pendant plusieurs années l'Eglise de Norwich, mais étant revenu dans sa patrie il fut élu Pasteur de celle de Carentan en Basse Normandie. Son fils lui succéda à l'âge de 21 an, & fut depuis appellé à celle de Rouen. Mais il ne voulut point se prévaloir de la permission que le Synode de la Province & ensuite le National, lui accordérent, & il n'abandonna point son premier troupeau plus considérable par la qualité que par le nombre des personnes qui le composoient. Son mérite ne fut point enterré dans un lieu si écarté. Il entra dans toutes les affaires de Religion qui s'agitérent pendant sa vie, & fut regardé comme un des Défenseurs de la liberté des Eglises Réformées par une fermeté inébranlable. Il fut Député de la Province, & ensuite mis à la tête de l'Assemblée de la Rochelle de 1622. Il eut beaucoup de part aux résolutions vigoureuses qu'on y prit, lorsqu'on fut convaincu qu'il y avoit une nécessité absolue d'armer pour sa défense, & que le Roi formoit le dessein de marcher à la tête d'un corps de cinquante mille hommes pour écraser tous ceux qui ne voudroient pas plier aveuglément sous ses ordres. Il signa le Projet de défense en qualité de *Moderateur Adjoint*; & pour en procurer plus sûrement l'exécution, on l'envoya en Angleterre solliciter du secours. Mais le Roi *Jacques* I. ayant promis beaucoup plus qu'il n'avoit dessein de tenir, Mr. Basnage passa en Ecosse où il avoit des amis. Il tâcha de réveiller non seulement le zéle, mais la charité des Peuples en faveur de ceux qui souffroient en France, & que les armées victorieuses du Roi Louis XIII. réduisoient à la derniere extrémité. La paix ayant été accordée, il revint en France, & assista comme Député de Normandie au Synode National qui se tint à Charenton l'an 1623. Son zéle continuant à le rendre de plus en plus suspect à la Cour, le Roi par un arrêt du Conseil l'interdit du Ministére & de la liberté de paroître au Synode National de l'an 1631; mais le Synode commença ses séances par des remontrances sur cet article, & elles furent si fortes que la Cour accorda aux Deputez qu'on lui avoit envoyez, ce qu'ils demandoient, & M. Basnage eut beaucoup d'influence dans les les délibérations que prit cette Assemblée. Celle d'Alençon en 1637, qui étoit aussi Nationale, lui fit encore plus d'honneur en le choisissant pour Président. Les infractions qu'on faisoit à l'Edit de Nantes, n'étoient pas les seules affaires qui l'occupérent; les troubles intérieurs paroissoient d'autant plus dangereux qu'ils partageoient les Eglises & les Académies. Le dogme de la Grace universelle avancé par Mr. *Amirant*, & une nouvelle méthode de concilier les Decrets de Dieu avec la Liberté de l'homme imaginée par M. *Testard*, échauffoient les esprits & causoient des disputes qui pouvoient avoir des suites fâcheuses. On prit le parti de la modération, on reçut les éclaircissemens des accusez, & on s'imposa un silence religieux sur ces matiéres impénétrables à l'esprit humain. M. Basnage eut encore beaucoup de part au Synode National de Charenton en 1644, où il occupoit la seconde place. Les affaires ecclésiastiques ne l'occupoient pas tellement qu'il ne travaillât à refuter les Controversistes & les Missionaires qui l'attaquoient. Il publia à 32 ans un Traité de l'Eglise & il fut chargé d'en composer un autre sur le culte excessif que l'Eglise Romaine rend à la Bienheureuse Vierge, mais il laissa son Ouvrage imparfait. Il mourut âgé de 72 ans la 51 année de son Ministére, & laissa deux fils, savoir, *Antoine* & *Henri*, qui ont continué à rendre son nom célébre, *& dont on va faire deux articles séparés.* * Mercure François, *Recueil des Traitez de Paix, tome* 3. *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 3. *Synodicon Galliæ, tome* 2.

BASNAGE (Antoine) fils aîné de Benjamin, né en 1610, fut Pasteur de Bayeux, lequel fut arrêté prisonnier au tems de la Revocation de l'Edit de Nantes à l'âge de 75 ans, sous pretexte de n'avoir pas observé assez exactement les Déclarations, en allant rendre les derniers devoirs à son fils & à sa femme qui étoient à l'article de la mort. Il fut transporté dans les prisons du Havre de Grace, où après qu'on eut éprouvé pendant quelque tems sa patience & sa foi, on lui rendit sa liberté. Il passa en Hollande & mourut à Zutphen âgé de 81 ans, auprès de son fils aîné SAMUEL BASNAGE DE FLOTTEMANVILLE *dont il sera parlé dans un article séparé.*

* BASNAGE (Samuel) de Flottemanville, fils du précédent, après avoir exercé son Ministére pendant plusieurs années avec son pére à Bayeux, fut obligé de quitter la France en 1685, & de se retirer à Zutphen. Comme il avoit toujours eu une grande application à l'étude, il continua de travailler avec succès. Ses *Exercitations* contre Baronius furent le premier fruit de sa solitude. Il commença où *Casaubon* avoit fini, & son dessein était de continuer, mais ayant remarqué qu'une Critique continuelle rendoit son Ouvrage moins agréable & que le Pére *Pagi* avoit exécuté le même dessein, il résolut de faire des Annales Ecclésiastiques dans lesquelles il trouveroit assez d'occasions de relever les fautes de Baronius & de pouvoir instruire le Public des matiéres ecclésiastiques. Cet Ouvrage paroissoit d'autant plus nécessaire aux Réformez que personne n'y avoit travaillé depuis les Centuriateurs de Magdebourg. M. le Sueur avoit écrit en François & les citations manquent dans son Ouvrage qu'il n'avoit pas achevé. D'ailleurs les Critiques ont déterré depuis quelques années un si grand nombre de Monumens, & si bien éclairci l'Histoire de l'Eglise, qu'il étoit nécessaire qu'on profitât de leurs travaux en mettant en œuvre ces piéces détachées. Mr. de Flottemanville l'a fait jusqu'à l'empire de Phocas en trois volumes *in folio*. Il a continué de travailler à ces Annales jusqu'à sa mort, arrivée à la fin de 1720, ou au commencement de 1721. Il les avoit déja poussées, jusqu'au delà du XIV siécle.

BASNAGE (Henri) du Franquénoi, ou Frankenet selon M. le Wier, second fils de Benjamin, vint au monde le 16 d'octobre 1615. Il suivit le Barreau & devint un des plus savans Jurisconsultes de son tems. Son intégrité donnoit un nouveau relief à sa réputation. On le choisit pour défendre les Droits de la Normandie, contre l'Edit du Tiers & danger. Il le fit de vive voix & par un Traité qui lui fit beaucoup d'honneur. Les Edits Bursaux ne se revoquent jamais, quelque raison qu'on puisse avoir pour l'obtenir, on n'aime pas même ceux qui tâchent d'en retarder l'exécution. Cependant Mr. le Chancelier conçut tant d'estime pour celui qui s'opposoit au *Tiers & danger*, qu'il le choisit pour exécuter avec plusieurs autres Jurisconsultes, le Projet qu'il avoit formé de réünir les Coutumes & les Loix différentes du Royaume & d'en faire une générale laquelle fût reçue dans toutes les Provinces. Ce Projet échoua, & M. Basnage continuant à approfondir les matiéres épineuses du Droit, publia un Traité des *Hypotheques* qui a été rimprimé plusieurs fois & qu'on regarde comme un Ouvrage achevé sur la matiére. Il travailla ensuite à un ample Commentaire sur la *Cou-*

tu-

tume de Normandie, il remonte jusqu'à l'origine des Loix des anciens Normands, & les compare avec le Droit Romain & les usages particuliers des Provinces de France. Il en dévelope le véritable sens & appuye ses Décisions sur un grand nombre d'Arrêts, dont il rapporte les motifs afin qu'on puisse en tirer des conséquences précises. Les affaires de Religion devenoient épineuses & fréquentes, c'est pourquoi on le choisit en 1677, pour Commissaire de l'observation de l'Edit de Nantes, afin de défendre autant qu'il étoit possible les Libertez des Eglises Réformées. Il s'aquitta de cette charge avec autant de prudence que de fermeté. L'Université de Leyde lui fit offrir une charge de Professeur Honoraire en Droit; mais quoi que les Etats Généraux demandassent pour lui la liberté de sortir du Royaume, on ne put l'obtenir. Après la Révocation de l'Edit de Nantes, il fut enfermé dans un Couvent & ensuite dans le vieux Palais à Rouen. Il recouvra sa liberté & finit ses jours le 16 octobre de l'an 1695, après avoir achevé sa quatre-vingtiéme année, & vu publier peu de tems auparavant la seconde édition de son *Commentaire* sur la Coutume de Normandie, auquel, malgré le nombre de ses années & ses travaux passez, il avoit travaillé avec beaucoup d'exactitude, & fait des additions considérables. Il a laissé trois fils, & une fille. Les deux aînez JACQUES & HENRI *auront chacun un article séparé*. Le troisiéme qui a pris le parti des armes au service des Etats Généraux, est mort en 1732. Sa fille appellée *Madelaine*, épousa en 1682, M. Paul Bauldry, qui étant sorti de France après la révocation de l'Edit de Nantes, fut fait Professeur en Histoire Ecclésiastique, à Utrecht.

BASNAGE (Jacques) naquit à Rouen le huitiéme août 1653, d'Henri Basnage dont on vient de parler. On l'envoya fort jeune à Saumur, pour étudier sous le fameux *Tannegui le Févre*, qui en fit son Disciple favori, & qui ne négligea rien pour le dégoûter de la profession de Ministre. *Vous ne connoissez*, lui disoit-il souvent, *cet état que par son beau côté, & vous ignorez combien il est déchu de sa premiére origine. Croyez moi, vous êtes trop honnête homme pour être Ministre; vous avez trop de candeur pour exercer cette charge, comme on l'exerce aujourd'hui, & vôtre franchise vous feroit des ennemis de la plupart de vos Collégues.* Il pouvoit entrer un peu d'animosité dans les paroles de Monsieur le Févre, car il étoit mécontent des Ministres de Saumur, qui avoient voulu lui faire de la peine. Quoiqu'il en soit, l'inclination du Disciple l'emporta sur les avis du Maître, & le jeune Basnage suivit le penchant qu'il se sentoit pour le Ministére. Rempli de la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dès l'âge de 17 ans, & sachant l'Espagnol, l'Italien & l'Anglois, il alla à Genéve, où il commença ses études en Théologie, sous Mrs. Mestrezat, Turretin, & Tronchin, & ensuite à Sedan où il les finit sous Mrs. Jurieu & de Beaulieu. Ses études finies, il retourna à Rouen, où il fut reçu Ministre au mois de septembre 1676, à l'âge de 23 ans, & son Ministére fut affecté à l'Eglise de cette ville. Il se maria en 1684, & épousa Anne du Moulin, fille de Cyrus du Moulin, & petite-fille du fameux Pierre du Moulin. Le temple de Rouen ayant été interdit le sixiéme juin 1685, Monsieur Basnage, obtint du Roi la permission de se retirer en Hollande, & se réfugia à Rotterdam, où il fut Ministre Pensionnaire, jusqu'en 1691, que les Magistrats le nommérent avec le Consistoire, Pasteur ordinaire de l'église Wallonne de cette ville. Il eut avec Monsieur Jurieu son beaufrére quelques démêlez, qui troublérent un peu son repos, mais qui n'interrompirent point ses études & son travail. Monsieur le Pensionnaire Heinsius dont Monsieur Basnage étoit devenu le favori, voulant l'avoir auprès de lui, le fit appeller en 1709 par l'Eglise Wallonne de la Haye, & se servit de lui non seulement pour les affaires de Religion dans lesquelles il s'employa avec un zéle infatigable, mais encore pour les affaires d'Etat. Il fut employé pour une négociation secrette avec le Maréchal d'Uxelles, Plénipotentiaire du Roi de France au Congrès d'Utrecht, & il s'en acquitta avec tant d'habileté, qu'il fut dans la suite chargé de diverses commissions importantes. Le Cardinal de Bouillon, qui étoit alors en Hollande, eut de grandes liaisons avec lui, & lui confia toutes les affaires qu'il avoit avec les Etats. Monsieur l'Abbé du Bois, qui depuis a été Cardinal & premier Ministre, étant allé à la Haye en 1716, pour y négocier une alliance défensive entre la France, l'Angleterre & les Etats Généraux, eut ordre de Monsieur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, de s'adresser à Monsieur Basnage, & de se régler par ses avis. Ils agirent de concert, & l'alliance fut conclue le 14 janvier 1717. Les services qu'il rendit en cette occasion lui valurent la restitution de tous les biens qu'il avoit en France. Monsieur Basnage étoit en commerce de lettres, avec plusieurs Princes, grands Seigneurs & Ministres d'Etat, & avec une infinité de Savans de France, d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre. Les Catholiques n'estimoient pas moins son savoir que les Protestans. Sa santé, qui avoit toujours été fort robuste, commença à s'affoiblir en 1720. A la suite des indigestions d'estomac, vinrent la fiévre, la jaunisse, & enfin un dérangement général, qui l'emportérent le 22 septembre 1723, dans sa 71 année. Il n'a laissé qu'une fille, mariée à Monsieur de la Sarraz, Conseiller Privé de guerre du Roi de Pologne.

Monsieur Basnage étoit vrai jusques dans les plus petites choses. Sa candeur, sa franchise, sa bonne foi, ne paroissoient pas moins dans ses Ouvrages que la profondeur de son érudition. L'Usage du monde lui avoit aquis une politesse, qu'on trouve rarement parmi les Savans. Affable, prévenant, populaire, officieux, il n'avoit point de plus grand plaisir que celui de rendre service, & d'employer son crédit en faveur des misérables. C'est le caractére que lui attribue le Sieur le *Wier*.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

1. *Examen des Méthodes proposées par Messieurs de l'assemblée du Clergé de France, en l'année 1682, Cologne* 1684, in 12. L'Auteur a commencé à se faire estimer dans son parti par cet Ouvrage, qui est fort bien écrit, mais auquel il n'a pas voulu mettre son nom. Il y

fait en passant diverses remarques sur l'Histoire Critique du Vieux Testament du P. Simon, qui lui attirérent une réponse très-vive de sa part.

2. *Considération sur l'état de ceux qui sont tombez, ou Lettre à l'Eglise de Rouen, sur sa chûte, Rotterdam* 1686, in 12.

3. *Réponse à Monsieur l'Evêque de Meaux, sur sa Lettre pastorale, Cologne* 1686, in 12. Cet Ouvrage est contre la Lettre pastorale de Monsieur Bossuet adressée aux nouveaux Catholiques.

4. *Divi Chrysostomi Epistola ad Cæsarium Monachum, juxta exemplar CL. V. Emerici Bigotii, cui adjunctæ sunt, tres Epistolica Dissertationes. 1. De Appollinaris Hæresi. 2. De variis Athanasio suppositis operibus. 3. Adversus Simonium, Rotterodami*, 1687, in 8. Item reimprimé sous le titre général de *Dissertationes Historico-Theologica, Rotterodami* 1694, in 8: édition augmentée d'une réponse au Pére Hardouin qui avoit critiqué son Histoire des Apollinaristes. Monsieur Basnage répond dans la troisiéme Dissertation à Monsieur Simon, qui l'avoit maltraité dans la Préface de l'Histoire Critique du Vieux Testament.

5. *La Communion Sainte, ou Traité sur la nécessité & les moyens de communier dignement, Rotterdam*, 1688, in 12. Item, cinquiéme édition fort augmentée dans le corps de l'Ouvrage, & d'un troisiéme & quatriéme livre pour apprendre ce que l'on doit faire, lorsqu'on s'approche de la table, & après la Communion, *Rotterdam* 1697, in 12. M. Basnage y a ajouté un livre dans lequel il traite *des Devoirs de ceux qui ne communient pas*. On a fait plusieurs éditions de ce livre qui a été si fort goûté même par les Catholiques, qu'on a cru pouvoir le faire servir à leur usage, & qu'il a été imprimé pour eux à Rouen & à Bruxelles. Monsieur de Flamare Prêtre, qui a été autrefois de la Religion Protestante, l'a inséré dans son Ouvrage intitulé, Conformité de la créance de l'Eglise Catholique, avec la créance de l'Eglise Primitive, & difference de la créance de l'Eglise Protestante, d'avec l'une & l'autre, Rouen 1701, in 12, deux tomes, prétendant qu'on ne peut trop l'estimer, & que les Fidéles ne le sauroient trop lire.

6. *Histoire de la Religion des Eglises Réformées, dans laquelle on voit la succession de leur Eglise, la perpétuité de leur foi, principalement depuis le huitiéme siécle, l'établissement de la Réformation jusques à présent, la persévérance dans les mêmes dogmes, avec une Histoire de l'origine & du progrès des principales erreurs de l'Eglise Romaine, pour servir de réponse à l'Histoire des Variations des Eglises Protestantes par Monsieur de Meaux, Rotterdam* 1690, in 8. 2. *tomes. Item* 1721, 2. *tomes* in 8. & 1725. 2. *tomes* in 4: éditions fort augmentées. Cet Ouvrage a été joint à l'Histoire de l'Eglise.

7. *Traité de la Conscience dans lequel on examine sa nature, ses illusions, ses craintes, ses doutes, ses scrupules, sa paix, & divers Cas de conscience avec des réflexions sur le Commentaire Philosophique, Amsterdam* 1696, *deux volumes* in 8. *On en a fait deux éditions à Lyon, en trois volumes* in 12. On trouve dans cet Ouvrage la réfutation des sophismes de Monsieur Bayle sur la Conscience errante.

8. *Lettres pastorales sur le renouvellement de la persécution*, 1698, in 4. Ces lettres sont au nombre de quatorze. M. Basnage n'y a pas mis son nom.

9. *Histoire de l'Eglise depuis Jesus Christ jusques à présent, Rotterdam*, 1699, in folio, 2. *volumes.*

10. *Traité des Préjugez faux & légitimes, ou Réponses aux Lettres & instructions Pastorales, de quatre Prélats, Messieurs de Noailles, Cardinal Archevêque de Paris, Colbert Archevêque de Rouen, Bossuet Evêque de Meaux, & Nesmond Evêque de Montauban, Delft* 1701, in 8. 3. *tomes.*

11. *Défense du Traité des Préjugez faux & légitimes, ou Réponse à la seconde instruction Pastorale de Monsieur Bossuet, Delft* 1703, in 8.

12. *Dissertation historique sur l'usage de la Benediction nuptiale, insérée dans l'Histoire des Ouvrages des Savans au mois de Janvier* 1703. Monsieur Basnage prétend y prouver, que le consentement fait l'essence du mariage, qu'ainsi on ne doit demander que cela aux nouveaux convertis, & que la Bénédiction nuptiale, qu'on les oblige de recevoir, précédée, de la confession & de la communion, n'a jamais été regardée comme une chose d'obligation.

13. *Dissertation sur la maniére en laquelle le Canon des saintes Ecritures s'est formé, pour servir d'Apologie à ce qu'il en a dit, dans l'Histoire de l'Eglise contre la préface d'un livre de* Monsieur Richardson, *insérée dans l'Histoire des Ouvrages des Savans au mois de Janvier* 1704.

14. *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament représentée en tailles douces, faites & dessinées par Romain de Hogue, avec une explication, On a ajoûté des vers à chaque figure, par Monsieur de la Brune, Amsterdam* 1705. Cette Histoire est recherchée à cause des figures. A peine a-t'elle été imprimée qu'on en a vu paroître une nouvelle édition contrefaite à Amsterdam sous le titre de *Grand tableau de l'Univers*, in 4, en 1706, avec d'autres figures, dans lesquelles on a retranché la description & l'histoire du Temple, avec toutes les cartes Géographiques. Elle a aussi été imprimée in 12, sans figures. Mr. L'Abbé Lenglet prétend que les Catholiques ne doivent point faire difficulté de se servir de ce livre, qui est très instructif & sans aucune partialité.

15. *Histoire des Juifs, depuis Jesus Christ jusques à présent, pour servir de supplément à l'Histoire de Joseph, Rotterdam* 1706, 5. *tomes* in 12. *Item nouvelle édition augmentée à la Haye* 1716, in 12. 15 *volumes.*

16. *Histoire des Juifs reclamée & rétablie par son véritable Auteur Monsieur Basnage, contre l'Edition anonyme & tronquée qui s'en est faite à Paris chez Roulland* 1710, *avec plusieurs additions pour servir de sixiéme tome à cette Histoire, Rotterdam* 1711, in 12. On ataque ici Monsieur du Pin, qui avoit fait imprimer à Paris l'Histoire des Juifs après avoir changé ce qu'il avoit jugé à propos, sans en faire connoître le véritable Auteur.

17. *Entretiens sur la Religion, Rotterdam* 1709, in 12. *troisiéme édition* 1713, *deux volumes* in 12. C'est un Ouvrage de controverse auquel il n'a pas trouvé à propos de mettre son nom.

18. *Dissertation sur l'antiquité de la monnoye & des médailles des*

Juifs,

Juifs, & sur la préférence des caractéres Samaritains aux Hébreux, *inserée dans l'Histoire des Ouvrages des Savans au mois de Janvier* 1709.

19. *Sermons sur divers sujets de Morale, de Théologie & d'Histoire Sainte, Rotterdam* 1709, in 8. *deux Tomes*.

20. *Prospectus novæ editionis Canisii, Dacherii, &c. Rotterodami* 1709. Monsieur Basnage entreprit cette année de donner une nouvelle édition des *Lectiones antiquæ Canisii*, mais bien plus ample qu'elle n'étoit. Les Libraires qui s'en étoient chargez, n'ayant pu en continuer l'impression, cédérent ce qu'ils avoient d'imprimé aux Sieurs *Wetstein*, qui ont publié ce grand recueil sous ce titre, *Thesaurus Monumentorum Ecclesiasticorum, & Historicorum, seu Henrici Canisii Lectiones antiquæ, ad sæculorum ordinem digesta, variisque opusculis aucta, Antuerpiæ* 1725, in folio, 7. *volumes*. Outre un grand nombre de piéces nouvelles dont cette édition est augmentée, Monsieur Basnage l'a enrichie de préfaces générales sur les Antiquitez ecclésiastiques, & a mis à la tête de chaque Ouvrage des préfaces particuliéres qui en font connoître le véritable Auteur, sans parler des petites Notes qui éclaircissent les endroits qui en ont besoin.

21. *Préface contenant des réflexions sur la durée de la persécution & sur l'état présent des Réformez en France*. Elle précéde une nouvelle édition du livre de Monsieur Claude, intitulé, *les Plaintes des Protestans cruellement opprimez dans le Royaume de France, faite à Cologne* 1713, in 12. Elle est plus longue que le livre même.

22. *Antiquitez Judaïques ou Remarques critiques sur la République des Hébreux, Amsterdam* in 8. *deux tomes*. C'est une espéce de supplément à Cunæus.

23. *Réflexions désintéressées sur la Constitution du Pape Clément XI. qui condamne le Nouveau Testament du Pére Quesnel, Amsterdam* 1714, in 8.

24. *L'Unité, la Visibilité, l'Autorité de l'Eglise, & la Vérité renversées par la Constitution Unigenitus & par la maniére dont elle est reçue, Amsterdam* 1715, in 8.

25. *L'Etat présent de l'Eglise Gallicane contenant divers Cas de conscience sur ses divisions, avec un Examen critique, des erreurs & de la conduite de Clément XI. Amsterdam* 1719, in 12.

26. *Instructions Pastorales aux Réformez de France sur l'obéissance due au Souverain* 1720, in 12. Monsieur le Duc d'Orléans Regent du Royaume, craignant que les nouveaux Convertis du Dauphiné, du Poitou & du Languedoc, ne se laissassent entraîner à quelque soulévement, par les Emissaires du Cardinal *Alberoni*, fit prier Monsieur Basnage en 1719, par Monsieur le Comte de Morville, alors Ambassadeur en Hollande, d'écrire à ceux dont on vouloit corrompre la fidélité, & de les affermir par ses exhortations dans l'obéissance qu'ils devoient au Roi. Il le fit & leur addressa une Instruction Pastorale, qui fut réimprimée à Paris par ordre de la Cour, & distribuée dans les Provinces suspectes. Elle eut l'effet qu'on s'en étoit promis; mais comme Monsieur Basnage travailloit dans la même lettre à prouver aux nouveaux Convertis l'excellence de la Religion Protestante, Monsieur de Catelan Evêque de Valence, se crut obligé d'y faire une Réponse, que Monsieur Basnage refuta par une seconde *Instruction Pastorale*, qui fut suivie de deux autres.

27. *Annales des Provinces-Unies, depuis les Négociations pour la paix de Munster, avec la description Historique de leur Gouvernement, tome I. in folio, à la Haye*, 1719. Ce volume qui commence en 1646, finit à la paix de Breda en 1667. *Tome II.* 1726. Ce volume va jusques à la paix de Nimégue en 1678. Monsieur Basnage a continué l'Ouvrage jusques en 1684, & a laissé un plan pour le conduire jusques en 1720.

28. *Nouveaux Sermons*, 1720, in 8.

29. *Dissertation Historique sur les Duels & les Ordres de Chevalerie, Amsterdam* 1720, in 8. C'est un Ouvrage curieux.

30. Il a aussi fourni beaucoup d'extraits à Monsieur Basnage de Bauval son frére, pour insérer dans son Histoire des Ouvrages des Savans. Il avoit promis une Histoire des Heresies, mais d'autres occupations l'ont empêché d'y travailler & il l'a laissée imparfaite. *Voyez* son Eloge à la tête du second volume de ses Annales des Provinces-Unies. * *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 294. *& suiv. Avis sur la tenue d'un Concile National en France*, ou *Reponse aux difficultez proposées par M. Du Pin contre ce Concile*, 1715, in 8.

BASNAGE, (Henri) Sieur de Bauval, second fils de Henri Basnage, & frére de Jacques Basnage, qui fait le sujet de l'article précédent, naquit à Rouen le septiéme août 1656. Il s'appliqua à l'étude du Droit, & fut reçu Avocat au Parlement de Rouen l'an 1676. Au lieu de suivre le Barreau, il alla à Valence continuer ses études, sous Monsieur de *Marville*, qui enseignoit avec beaucoup de réputation. Etant de retour il plaida avec succès & l'on voit dans le Commentaire sur la Coûtume de Normandie, divers arrêts rendus sur ses plaidoyers. Il s'attacha au Barreau comme son pére. Il avoit une grande pénétration d'esprit pour les affaires. Cependant une Profession si épineuse ne l'empêcha point de penser à des études plus agréables. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il publia un petit Traité sur la *Tolérance des Religions*, dans lequel on remarqua beaucoup de vivacité & de délicatesse. Il commençoit à avoir beaucoup d'emploi, lorsque la revocation de l'Edit de Nantes le fit passer en Hollande, en 1687. C'est là qu'il a composé la plupart de ses Ouvrages, qui ont fait sa principale occupation. L'Auteur y applique avec esprit les sentences des anciens Poëtes, & mêle parmi ses raisons plusieurs Maximes de Morale. Lorsqu'il arriva en Hollande, M. Bayle étant attaqué de quelques maux de tête qui l'empêchoient de continuer ses *Nouvelles de la République des Lettres*, avoit jetté les yeux sur lui pour remplir sa place. M. de Bauval eut peur que le stile sec & stérile du Barreau ne lui eût ôté les agrémens nécessaires pour réussir dans cet Ouvrage, il crut même qu'il y avoit de la témérité à succéder à un Auteur qui avoit remporté un applaudissement général. Mais *Audaces fortuna juvat*, il entreprit l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, & la continuëe près de vint-deux ans. Cette Histoire est trop connue pour en parler. Sans critiquer les Auteurs il faisoit sentir ce qu'il pensoit de leurs Ouvrages, & il ne leur donnoit des louanges qu'après avoir vû qu'ils les avoient justement méritées. Il fut souvent interrompu dans ce travail par ses démêlez avec M. *Jurieu*, qui furent très-âpres. La dispute commença par quelques extraits des Avertissemens de M. de Meaux qui déplurent à un Théologien très-vif, & qui n'avoit aucun ménagement pour ceux qui l'offensoient. Il crut écraser aisément sous le poids de sa réputation & de son autorité un Auteur qui ne faisoit que de naître. Son attaque fut injurieuse. Non seulement M. de Bauval repliqua, mais il dénonça au Synode la Doctrine de son adversaire. Il entra ensuite dans les démêlez de M. Bayle, & défendit généreusement son Ami. Deux Sermons, dans lesquels M. Jurieu vouloit autoriser la haine du Prochain par l'exemple des Prophétes afin de disculper la sienne, donnérent lieu à deux petits Ecrits que M. de Bauval fit contre une Morale si contraire à l'Evangile. On vit paroître de part & d'autre un assez grand nombre d'Ecrits commentez & piquans. Le tems assoupit ces démêlez qu'on avoit poussez avec trop de chaleur pour pouvoir les éteindre parfaitement. Pendant leur violence, Mr. de Bauval entreprit la Révision du Dictionnaire Universel de Furetiére. Cette édition dans laquelle il a été aidé par Mr. Huet Ministre Reformé, est bien plus ample & plus parfaite que la premiére. Il y corrigea un grand nombre de définitions mal faites dans la premiére édition, & il fit voir la délicatesse de son goût par le choix des exemples qu'il a tirez des meilleurs Ecrivains du tems. Le Dictionnaire Universel imprimé à Trévoux en 1704, *en trois vol. in folio*, n'est autre que celui-ci: tout y est semblable, méthode, orthographe, exemples, les articles sont les mêmes sans qu'on y ait changé un seul mot, on a laissé jusques aux fautes d'impression. Il y a à la verité quelques additions dont la plupart sont entiérement étrangéres au Dictionnaire. Ces additions qu'on prétendoit avoir faites, regardoient les Caraïtes ou quelques autres Sectateurs qui ne devoient point entrer dans un Dictionnaire, où il ne s'agit que des mots, & que M. Simon avoit placé là pour étaler son érudition, ou pour répéter ce qu'il avoit dit ailleurs. Enfin on lui fit voir que le prétexte de la Religion étoit faux puisqu'en citant quelques exemples tirez des Auteurs Réformez sur des expressions, on n'attribue pas leur sentiment à Furetiére. Quoique le Dictionnaire de Trévoux ne soit qu'une copie de celui de Rotterdam, cependant on a jugé à propos de retrancher les noms de l'Abbé Furetiére, & de Monsieur de Bauval, & même l'Auteur de l'Epitre dédicatoire à Monsieur le Duc du Maine, lui dit que le Dictionnaire lui appartient, & qu'il le peut regarder comme son Ouvrage, que c'est lui qui en a conçu le dessein, & que c'est sur le plan qu'il a bien voulu former lui même, qu'on s'est réglé dans l'exécution; & l'on ajoûte dans la préface que l'on s'est fait un plan tout nouveau. Monsieur de Bauval s'en est plaint fortement dans l'Histoire des Ouvrages des Savans. Ce trait pourroit augmenter fort bien, les Notes du livre de Menckénius, *de Charlataneria Eruditorum*. L'Auteur travailloit à une troisiéme édition de ce Dictionnaire lorsqu'il se sentit attaqué d'Hydropisie. Il ne laissa pas de s'occuper à ce travail jusqu'à ce que le progrès du mal lui apprit qu'il étoit incurable. Il mourut au mois de mars de l'an 1710, âgé de 54 ans, & voulut mourir dans son cabinet, au milieu de ses livres qui avoient fait la principale occupation & le plus grand plaisir de sa vie. Il n'a laissé qu'un fils vivant nommé *Pierre*. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 206. *& suiv.*

BASQUES, ou PAÏS DES BASQUES, en Latin *Vasconia, Vasconum Regio*, que quelques-uns nomment BISCAYE FRANÇOISE, païs de France en Gascogne, entre la Navarre Espagnole, le Béarn, les Landes, & cette partie de l'Océan, dite *Mer des Basques*. Il comprend trois petites contrées, savoir, la Basse Navarre, où est la ville de Saint-Palais, & Saint-Jean Pié-de-Port; le Païs de Labour, où est Bayonne; & la Vicomté de Soules, dont la capitale est Mauléon de Soules. Pierre de Marca parle ainsi de l'origine de ces peuples, après avoir marqué que la Gascogne étoit soumise à Charlemagne. „ Les Vascons originaires, qui resterent avec leur „ ancienne langue dans le païs de Soules, Navarre & Labour, après „ l'invasion que firent dans ce quartier les Vascons Espagnols, sont „ nommez communément *Bascos*, avec l'accent sur la premiére „ syllabe. Les anciens Novempopulains, qui voulurent accroître „ par leur jonction le Duché des Vascons, du tems d'Ebroïn, „ Maire du Palais, sont désignez par le terme de *Gascois*, avec un „ accent circonflexe sur la derniére syllabe. Néanmoins l'un & l'au„ tre de ces termes, *Bascos* & *Gascois*, viennent également du Latin „ *Vascones*. Il y a plus de cinq cens ans que l'on gardoit la même „ différence pour distinguer ces nations. Car Guibert, Abbé de „ Nogent, faisant l'Histoire de la Croisade pour la conquête de Jé„ rusalem, loue un Seigneur nommé *Gascon*; mais il ajoûte qu'il „ n'oseroit assurer s'il étoit de la *Gasconie* ou de la *Basconie*, c'est à „ dire, *Basque* ou *Gascon*. Cet Auteur conservoit fort bien l'analo„ gie des mots, conformément à la prononciation vulgaire. Mais „ ceux qui ont écrit depuis, l'ont corrompu par l'addition d'une „ lettre superflue L, comme dans la Chronique de Hugues, Moi„ ne de Vézelay, l'un des païs est appellé *Gasconia*, & l'autre, „ *Glasconia*. Le Synode de Latran, tenu sous Alexandre III. l'an „ 1179, nomme ces peuples *Bascules*, aussi bien que le Pape Lu„ cius II. en ses Epîtres; & Roger de Houeden, en ses Annales, „ *Basules*. Les Basques sont renommez pour leur adresse, pour leur fidélité, & pour leur intelligence dans le commerce qu'ils font avec les Espagnols. Ils ont de certaines conventions, qu'ils appellent *lies & passeries*. Leur Langue est toute particuliére, & ils se font distinguer par leurs tambours. Quelques Auteurs les nomment *Frontaliers*, parce qu'ils sont sur la frontiére du Royaume. * De Marca, *Hist. de Béarn, L.* 2. *c.* 29. Oihénart, *Notit. utriusque Vascon. &c.*

* BASQUEVILLE ou plutôt BACQUEVILLE, bourg de France dans la Normandie au païs de Caux est au nord de Rouen, tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ sept lieues.

BASRA, ville du Royaume de Fez en Barbarie, située dans la province de Hasbat, sur les confins de celle d'Asgar, environ à dix lieues de la ville de Salé vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

BASRA (Gabriel de) Auteur Syrien. *Cherchez* GABRIEL.

BASRAH. *Voyez* BASSORA.

BASS, *Bassa*, petite isle d'Ecosse dans le Golfe d'Edimbourg, & près de celle de May. Il y a un château sur un rocher inaccessible, & qu'on ne peut forcer que par la faim. La garnison du Roi Jacques II. s'y est maintenue plusieurs années contre les Ecossois; mais enfin ne recevant plus de provisions par le secours des François, elle fut contrainte de se rendre. On dit que les soldats qui y sont en garnison, s'y servent pour se chauffer, du bois que les oyes y portent pour faire leurs nids. * Sanson. Camden.

BASSA, ville. *Voyez* FASSA.

BASSA, titre honorable en Turquie. *Voyez* BACHA.

BASSAC, *Bassacum*, Abbaïe de France, située dans la Xaintonge, sur la Charante, fort près de la petite ville de Jarnac. * Maty, *Dict. Geogr.*

BASSADONA (Pierre) Cardinal, étant Procurateur de Saint-Marc à Venise, fut nommé Cardinal par le Pape Clément X. le 12 juin 1673, & mourut à Rome le sixiéme octobre 1684, âgé de 68 ans. *Voyez* BASADONNA.

* BASSÆUS (Eligius) mit au jour, en 1645, un livre intitulé *Flores Theologiæ Practicæ* en deux volumes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

BASSAN (Jacques du Pont) étoit fils d'un Peintre médiocre, nommé *François du Pont*, lequel de Vicenze, s'étoit venu établir à Bassano, charmé par la situation du lieu. Il eut un grand soin de l'éducation de JACQUES, dont nous parlons. Ce fils après avoir reçu de son pére les premiéres instructions de la Peinture, alla à Venise, où il étudia sous Boniface Vénitien, puis d'après les tableaux du Titien & du Parmésan. Lorsqu'il fut retourné à Bassano, il y suivit la pente de son génie, qui le portoit à peindre toutes choses d'après le naturel, qu'il eut toûjours présent dans l'exécution de ses Ouvrages. Quoiqu'il dessinât fort bien les figures, il s'attacha plus particuliérement à l'imitation des animaux & du païsage, & à cause que ces choses étoient plus communes & plus avantageuses dans le lieu de sa demeure: aussi y a-t'il parfaitement réüssi. C'étoit un excellent Peintre, sur tout dans ce qui regardoit le païsage; & dans les Histoires sérieuses, qu'il n'a pas si souvent traitées, si l'on ne voit pas toute la noblesse & toute l'élegance qui seroit à souhaiter, on y trouve du moins beaucoup de force, de fraicheur & de vérité. L'amour qu'il avoit pour son Art, & la facilité qu'il trouvoit dans l'exécution, lui ont fait faire une prodigieuse quantité de tableaux, qui se sont dispersez par toute l'Europe; car il travailloit ordinairement pour des Marchands, qui les transportoient en différens lieux. Il mourut en 1592, âgé de 82 ans, laissant quatre fils, FRANÇOIS, LÉANDRE, *Jean-Baptiste*, & *Jérôme*.

BASSAN (François) qui étoit l'aîné, se retira à Venise, & surpassa ses autres fréres dans sa profession. Il étoit fort rêveur, & sa mélancholie le jetta insensiblement dans une manie si étrange, qu'il s'imaginoit souvent que les Sergens le poursuivoient. Un jour entendant heurter un peu fort à sa porte, il crut qu'on le venoit prendre, & s'étant jetté par la fenêtre de sa chambre, il se cassa la tête contre le pavé, dont il mourut en 1594, âgé de 44 ans.

BASSAN (Léandre) son frére, suivit comme lui la maniére de Jacques leur pére; mais il ne donnoit pas à ses tableaux tant de force que François, & s'attacha plus particuliérement aux portraits. Celui qu'il fit du Doge Marin Grimani, lui procura le collier de Saint Marc. Il étoit propre sur lui, il aimoit la dépense, & fréquentoit les honnêtes gens, mais il s'étoit mis fortement dans la tête qu'on le vouloit empoisonner. On dit que ces sortes de foiblesses étoient naturelles aux quatre fils de Jacques du Pont, parce que leur mére avoit eu du penchant à la folie. Le Chevalier Léandre mourut à Venise, en 1623. Les deux autres fréres ne se sont guéres occupez qu'à copier les Ouvrages de leur pére. Jean-Baptiste mourut en 1613, & Jérôme, qui de Médecin, s'étoit fait Peintre, mourut en 1622. * De Piles, *Vies des Peintres.*

BASSAN, ville. *Voyez* BASSANO.

BASSAND (Jean) natif de Besançon, capitale de la Franche-Comté, fut Chanoine Régulier de saint Paul de Besançon, & prit ensuite l'habit de l'Ordre des Célestins, où il fut élu cinq fois Chef de la Congrégation de France. Henri IV. Roi d'Angleterre, fonda un monastére en sa Terre de Schêne, où il attira Bassand, l'année 1408. Martin I. Roi d'Aragon l'établit quelque-tems après, dans sa sainte chapelle de Barcelone, avec pouvoir d'y officier pontificalement, privilége dont il refusa de profiter. Le Pape Martin V. eut aussi beaucoup de considération pour ce Religieux, & voulut lui donner l'administration perpétuelle de son Ordre, qu'il n'accepta point. Il fut choisi par Charles VII. pour aller en ambassade à Bâle, vers Amédée Duc de Savoye, & pour lui persuader de renoncer au Pontificat, auquel il avoit été promu pendant le Schisme, sous le nom de *Felix V.* Après s'être heureusement aquité de cette commission, il fut appellé en Italie par le Pape Eugéne IV. pour y réformer quelques Monastéres de son Ordre. Il y mourut en réputation de sainteté l'an 1445. L'Evêque d'Aquila fit la cérémonie de ses obséques, & le Pére Jean Capistran, Vicaire général des Fréres Mineurs, prononça l'oraison funébre. * *Histoire des Célestins, MS. in Bibl. Paris.* Du Peyrac, *Antiquitez de la Chapelle du Roi de France.*

BASSANELLO ou BASSANO, *Bassanum*, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de Saint-Pierre, est située vers le confluent du Nére & du Tibre, qu'on y passe sur un pont de pierre, & près du Lac que les Anciens ont nommé *Lacus Vadimonis*, où P. Cornelius Dolabella, Consul Romain, défit l'an 471 de Rome, & avant Jesus-Christ 283, les Toscans joints aux Boyens Gaulois. * Tite-Live, *l.* 12. Polybe, *l.* 2. Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BASSANO, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, & l'Etat de Venise, sur la riviére de Brente, dans un païs extrêmement fertile, & sur tout en soye. Les Carrares, anciens Seigneurs de Padoue étoient de Bassano. Cette ville a donné son nom à de fameux Peintres, dont on vient de parler ci-dessus à l'article de BASSAN.

BASSANO (Lazare) tres-savant dans la connoissance des Langues, & sur tout de la Greque, enseigna long-tems à Padoue.

BASSANO (Roch) Homme de Lettres, estimé par son érudition & par sa probité, a fleuri dans le XVII siécle.

BASSANO, petite ville du Patrimoine de S. Pierre. *Voyez* BASSANELLO.

* BASSANO (Alvare de) Marquis de Sainte-Croix, fut un fameux Amiral Espagnol dans le XVI siécle. Son pére qui portoit le même nom, s'aquita avec valeur dans la guerre de Grenade, de l'emploi de Général des troupes de Ferdinand le Catholique & d'Isabelle de Castille. Sa mére s'appelloit Anne Guzman. Après avoir dans sa jeunesse fait plusieurs campagnes sur mer, dans lesquelles il s'étoit comporté en vaillant homme, il fut fait Général des Galéres d'Espagne par Charles-*Quint*. En 1550, le jour du couronnement de l'Empereur à Bologne, il prit sur les Maures la ville de Honna, & peu de tems après la forteresse de Giava, malgré les efforts que firent treize Galéres Turques & vint Françoises pour l'en empêcher. En 1544, il détruisit une escadre de plus de 24 vaisseaux François qui infestoient les côtes du Royaume de Galice. Ensuite, en qualité de Général des galions il reçut ordre de veiller à la sureté de la flotte d'argent, & il eut toujours beaucoup de bonheur dans toutes ses entreprises, tant contre les François que contre les Corsaires de Barbarie. Il vint à bout d'assurer les côtes d'Andalousie contre les Corsaires d'Afrique. En 1571, il ne contribua pas peu à la signalée victoire de Lépante contre les Turcs, mais il y reçut trois blessures. L'année suivante, il se rendit, dans un combat singulier, maître d'une Galére commandée par Mahomet Ucebi neveu du fameux Barberousse, sous les yeux d'Uchiali Amiral de la flotte Turque, & de Dom Juan d'Autriche. En 1580, lorsque Philippe II. Roi d'Espagne cherchoit à se rendre maître du Portugal, l'Amiral Bassano lui en facilita les moyens par la défaite de la flotte Françoise envoyée en 1583, au secours de Dom Antoine de Strozzi. Mais il ternit la gloire de tant de belles actions par les cruautez qu'il exerça contre les prisonniers, ayant fait ou pendre ou décapiter environ quatre vint personnes de distinction parmi les Portugais & les François, & ayant fait même jetter Philippe Strozzi dans la mer. L'année d'après il chassa entiérement Dom Antoine des isles Terceres, & commit contre les prisonniers des cruautez encore plus grandes que l'année d'auparavant. En 1586, il attaqua près du Cap Ste Helene l'escadre Angloise commandée par Edouard Drake, remporta un grand avantage & fit même Drake prisonnier. Enfin on lui donna la charge de premier ou de Grand Amiral pour commander la flotte surnommée *l'invincible*, & destinée contre l'Angleterre. Mais comme le Roi, bien loin d'écouter ses sages propositions, lui eut dit, *Vous ne vous montrez pas à mon égard, comme l'affection que j'ai pour vous le mérite*, ces paroles lui allérent tellement au cœur qu'il en mourut peu de tems après. Le Roi le regretta extrémement, & l'on assure qu'après le malheur de sa flotte à laquelle il avoit donné le nom d'invincible, il dit, *Les choses seroient allées d'une toute autre maniére, si le Marquis de Sainte-Croix ne fût pas mort.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* La Spada d'Orione, *di primo Damasfeluti, partie* 1. *p.* 417. Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2.

BASSANS (les) Peintres. *Cherchez* BASSAN.

BASSARA. *Voyez* BOSSORA.

BASSAREUS, un des surnoms de Bacchus, qu'on lui donnoit, à cause d'une espéce de chaussure ou de certains habits, dont se servoient ses Prêtresses, lorsqu'elles lui sacrifioient: ce qui leur faisoit porter le nom de *Bassarides*. D'autres tirent le mot *Bassareus*, du Grec Βάζειν, qui signifie, *crier*. Horace, *l.* 1. *Carm. Od.* 18. *v.* 11. a dit, en s'adressant à Bacchus,

——— Non ego te, candide Bassareu,
Invitum quatiam.

L'endroit où l'on faisoit ces sortes de chaussures ou vêtemens étoit dans la Lydie, & se nommoit *Bassareum*, d'où l'on a fait *Bassarides*. Perse, *Sat.* 1. *v.* 101. donne le nom de *Bassaris*, aux Prêtresses de Bacchus,

Et raptum vitulo caput ablatura superbo,
Bassaris, & Lyncem Mænas flexura corymbis.

L'ancien Scholiaste dit, en expliquant cet endroit du Poëte, que les *Bassarides* étoient des Bacchantes, ainsi nommées d'une sorte d'habits, qui alloient jusqu'aux talons, & que les Africains & les Thraces appelloient *Bassara*, *Bassaris*. *Quibusdam videtur à genere vestis, qua Liber Pater utebatur, demissâ ad talos, quam Thraces Bassarim vocant.* Mais Bochart donne l'étymologie de ce mot dans son *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 18. lorsqu'il dit que ce mot vient de l'Hébreu בצר *Bassar*, qui signifie la même chose parmi les Hébreux que le τρυγᾶν des Grecs, c'est à dire, *vendanger*. Bochart cite parmi les Grecs, Elien, *l.* 3. *Var. Hist. c.* 4. où l'on voit que le צ, *Tsade*, est tourné par les Grecs & par les Latins en deux *ss*, ainsi qu'il arrive souvent.

BASSASIOUCH. *Voyez* IMERETTE.

BASSE, isle de la riviére de Forth en Ecosse. *Cherchez* FORTH.

BASSEE (la) *Bassea*, sur la Deule, ville de Flandre sur les frontiéres de l'Artois, à quatre lieues de Lille. Elle a été souvent prise & reprise dans le XVII siécle, & elle est enfin restée aux François par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668.

BASSÉE (Eligius) *Voyez* BASSÆUS.

* BASSELIERS (Balthazar) d'Anvers, de l'Ordre des Fréres Mineurs de l'étroite observance, eut la charge de Défini-

tur

teur dans les Païs-Bas. On a de lui, *Conciones Morales fuper Evang. Johannis de Lazaro quatriduano redivivo.* Il eft mort en 1638. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BASSENTIN (Jaques) Ecoffois, qui vivoit dans le XVI fiecle, compofa divers Traitez de Mathématique, de l'ufage de l'Aftrolabe, de la Sphére, &c. *

BASSENTO, *Baffuetum*, *Bafentium*, riviére de la Calabre Citérieure, qui baigne Cofenze, & fe joint au Crate incontinent après. On affure que le célébre Alaric Roi des Goths, fut enterré dans le courant de cette riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASSES ou BAXOS, en Latin *Syrtis.* C'eft le nom que l'on donne aux écueils ou plages de la mer, aufquelles il y a des rochers à fleur d'eau. Il y a les Baffes de la Juive, de Barbarie, de faint Lazare, &c. qu'il faut chercher fous leur nom particulier. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BASSEWITZ, nom d'une des plus anciennes familles nobles de la Baffe Saxe. JEAN fut en 1421 Evêque de Brandebourg; JOACHIM en 1590, Confeiller Privé de Dinemark & de Meckelbourg. En 1710, il y avoit un Général de cette famille, qui fut né à la prife de l'isle de Rugen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chytraei *Saxonia.*

BASSI (Ange) dit *Politien*, l'un des plus favans Hommes que l'Italie ait produits fur la fin du XV fiecle, naquit en 1454 à Monte-Pulciano, petite ville de la Tofcane, nommée par les Latins *Mons Politianus*; & c'eft du nom de cette ville qu'il forma le fien. Auffi fe rendit-il célébre par fa politeffe, par fon efprit & par la connoiffance qu'il avoit dans les langues Gréque & Latine, qu'il profeffa onze années à Florence. Il avoit étudié fous un excellent Maître, Andronique de Theffalonique. Laurent de Médicis, qui attiroit tous les grands Hommes de fon tems à Florence, y arrêta Ange Baffi, qui étoit déja Prêtre, & lui fit avoir un Canonicat; ce qui n'étoit pas le premier bien qu'il avoit reçu de cette maifon, puifque Côme de Médicis, qui mourut en 1464, l'avoit fait étudier à fes dépens dès fa premiére enfance. Laurent le fit enfuite Précepteur de fes enfans, entre autres de Jean, qui fut depuis le Pape Léon X. Ce fut dans cet emploi que Politien vécut avec beaucoup de douceur & de tranquillité, jouïffant du commerce des Gens de Lettres, fur tout, de celui de Jean Pic de la Mirande ou de la Mirandole fon ami, & le compagnon de fes études. Il compofa alors ces belles Epitres Latines, dont les Savans parlent avec tant d'éloge; ces vers ingénieux, qui ont obligé Paul Jove de le nommer *le divin Poëte*; & fon admirable traduction d'Herodien. Mais la difgrace des Médicis qu'il prévoyoit devoir arriver, le chagrina tellement, dans la penfée que Laurent de Médicis y fuccomberoit, qu'il mourut de déplaifir l'an 1494. Les Florentins, qui avoient chaffé les Médicis, tirent des contes ridicules de toutes les créatures de cette Maifon. Politien n'y fut pas oublié. On publia qu'il s'étoit caffé la tête contre une muraille, défefpéré de n'avoir pu gagner le cœur d'une Dame qu'il aimoit. Paul Jove, Scaliger, & d'autres ont donné dans ces fables, & ce dernier en parle ainfi dans fes Poëfies,

* *Obfcæno moreris, fed Politiane, furore.*

Varillas, *dans fes Anecdotes de Florence*, a pouffé encore plus loin, en donnant une autre caufe plus infame de la mort de Politien. Il a ramaffé apparemment tout ce que les ennemis de celui-ci avoient écrit contre lui. Melanchthon, Louis Vives & d'autres, ont encore ofé écrire que Politien difoit qu'il n'avoit lu qu'une feule fois l'Ecriture, & qu'il fe repentoit d'avoir fi mal employé fon tems. Ce font encore des calomnies des Florentins. Angelo Baffi étoit un vertueux Eccléfiaftique, qui prêchoit le Carême dans l'églife dont il étoit Chanoine, & qui parla toujours avec piété des chofes faintes. Pierre Crinitus a été Difciple de Politien; il lui dreffa une épitaphe, que Paul Jove rapporte dans les Eloges des Hommes de Lettres: mais elle n'eft digne ni de l'un ni de l'autre. Il y en a auffi deux de la façon d'Arias Montanus. * Volaterran, *l.* 21. Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Joannes Pierius Valerianus, *de Infelic. Litter.* Erafme, *in Cicer.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 3. *c.* 8. *& de Poet. Lat. c.* 6. Poffevin. Gefner. Bayle, *Dict. Crit.*

BASSIAN. *Cherchez* BASSIEN.

BASSIANI. *Voyez* BASSIEN (Jean)

BASSIEN (faint) Evêque de Lodi, né en Sicile, fous le régne de Conftantin, avoit pour pére *Serge*, Gouverneur de Syracufe, qui l'envoya à Rome à l'âge de 12 ans, pour y faire fes études. Il y fut converti à la Religion Chrétienne par le Prêtre Gordien, & reçut le batême. Son pére, qui étoit Payen l'ayant appris, fut fort irrité contre lui: en forte que n'ofant retourner en fon païs, il demeura dans un village proche de Ravenne, où il vécut dans la folitude pendant cinquante-cinq ans. L'Evêque de Lodi dans le Milanois, étant venu à mourir, Baffien fut élu en fa place en 377. Il fe lia d'amitié avec faint Ambroife; affifta au Concile tenu à Aquilée, contre les Ariens en 381, & à celui que S. Ambroife tint à Milan contre Jovinien & contre les Ithaciens, vers l'an 390. Il fut un des Evêques qui affiftérent faint Ambroife à la mort; & après lui avoir rendu les derniers devoirs, il revint à Lodi, où il continua de gouverner cette églife pendant dix-fept ans. Il mourut le 19 janvier 413, âgé de 90 ans, & fut enterré dans l'églife des douze Apôtres, qu'il avoit bâtie & dédiée en préfence de faint Ambroife de Milan, de faint Félix de Côme & de quelques autres faints Prélats, & qui fut depuis appellée de fon nom. Ce qui regarde l'Epifcopat de Baffien, eft certain par les monumens du tems; mais pour fa naiffance, fon éducation, & ce qui lui arriva dans fa jeuneffe, tout cela n'eft fondé que fur des Actes affez incertains. * *Acta apud* Mombritium & Bollandum. S. Ambroife, *Epift.* 60. Paulin, *in Vit. Ambrofii. Concilium Aquilenfe & Mediolanenfe.* Baillet, *Vies des Saints.*

BASSIEN, célébre Capitaine dans le IV fiécle, époufa *Anaftafie*, fœur de Conftantin *le Grand.* Quelques Auteurs ont cru qu'il fut Céfar.

BASSIEN, Evêque d'Evafe, puis d'Ephéfe, fut obligé de difputer dans le Concile de Chalcédoine, en 451, ce dernier Evêché, qu'on lui conteftoit. Son Compétiteur Etienne s'étoit fait ordonner, auffi bien que lui; mais tous deux contre les Canons. Ils furent dépofez, & on leur donna 200 fols d'or de penfion fur cet Evêché. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du V. fiécle.*

BASSIEN, fils de l'Empereur Anaftafe I.

BASSIEN (*Baffiano Lando*) de Plaifance en Italie, Médecin célébre, vivoit dans le XVI fiécle, vers l'an 1550, & a écrit divers Ouvrages, *de Humana Hiftoria*; *de Incrementis*; *de Iatrologia*, *&c.* * Wolfgangus Jufius, *in Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* Riccioli, *Chron. Ref. &c.* *Voyez* LANDO (Baffiano).

BASSIEN. *Cherchez* CARACALLA.

BASSIEN ou BASSIANI, (Jean) de Crémone, Jurifconfulte, qui a été eftimé en 1190 & 1200. Il commença à faire valoir la Science du Droit, & il fut Précepteur d'Azon de Bologne. Baffien laiffa quelques Ouvrages de Droit, & entre autres une Somme dite *Summa Venerfa.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Fichard. Gefner, *&c.*

BASSIENS, Hérétiques dans le fecond fiécle, interprétoient mal ces paroles de Jefus-Chrift, *Ego fum Alpha & Omega*, * Saint Epiphane.

BASSIGNI ou LE BASSIGNI, en Latin *Baffinîacus Ager*, païs de France en Champagne, vers la Bourgogne & le Barrois, & vers les fources de la Marne &c. de la Meufe, du côté de la Lorraine. Il y en a qui difent que le Baffigni eft ainfi nommé à caufe de fa fituation fa plus baffe de la Champagne. Langres ou Chaumont, en font la ville capitale. Les autres villes font Bar-fur-Aube, Andelot, Clermont, Montigni-le-Roi, & Nogent-le-Roi, & font partie de la Champagne. Il y a encore dans le Barrois une partie de ce païs qu'on appelle *le Bailliage de Baffigni*, où font les petites villes de Chatillon-fur-Saône, la Marche, Goudrecourt & autres lieux. * Sanfon.

BASSILLE ou BASILYSSE (Sainte) fouffrit le martyre à Rome l'an 304, fous l'empire de Dioclétien, comme il eft marqué dans l'ancien Calendrier Romain, donné par Bucherius. * Bucherius, *Cycl. Pafchal.* Dom Thierri Ruinart, *Acta Martyrum.* Tillemont, *Hift. des Empereurs*, *tome* 3. Baillet, *Vies des Saints.*

BASSIO (Donat) *Voyez* BOSSIO.

BASSO (Sébaftien) a écrit douze livres de la Philofophie naturelle contre Ariftote, où il tâche de réhabiliter la Philofophie des Anciens, & de réfuter les erreurs d'Ariftote. * Sorell.

BASSO (Jérôme) Cardinal, natif de Savonne, étoit fils d'une fœur du Pape Pie IV. Il fut élevé à l'Evêché de Récanati par fon oncle, qui le créa Cardinal en 1477. Il devint dans la fuite Evêque de Sabine, & fut Protecteur des Gens de Lettres, jufqu'à en honorer plufieurs de bonnes penfions. Diverfes églifes reçurent de lui de riches préfens, & celle de N. Dame de Lorette fut achevée par fes liberalitez. Ce Cardinal mourut à Rome en 1507, & le Pape Jules II. fon coufin germain, lui fit ériger un tombeau dans l'églife de fainte Marie *del Popolo.* * Ciaconius. Aubéry, *Hift. des Cardinaux.*

BASSOLIS (Jean) Religieux de l'Ordre de faint François, & Difciple de Jean Scot, furnommé *Doctor ordinatiffimus*, s'eft rendu recommandable à la poftérité, par divers Traitez, *Commentaria*, *feu lectura in quatuor libros Sententiarum*, que nous avons de l'édition de Paris, qu'Oronce Fine fit imprimer en 1517, & qu'il dédia au Cardinal Grimani. Les autres font *Mifcellanea Philofophica & Medica*, *&c.* Baffolis vivoit environ l'an 1320. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Le Mire. Wadinge.

* BASSOLIS (Antoine) né à Toul, Evêché dans la Lorraine, en 1592, & mort là-même en 1622, dans la 30 année de fon âge, a compofé un livre qui a pour titre, *Commentaria in Dyonifii Alex. Periegefin.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *p.* 36.

BASSOLIUS. *Voyez* BASSOLIS.

BASSOMPIERRE (François de) Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général des Suiffes, & Maréchal de France, né le 22 avril 1579, fervit dans la guerre de Savoye l'an 1600, & en 1603 il paffa en Hongrie, où l'on voulut l'engager au fervice de l'Empereur; mais il avoit tant d'inclination pour la France, qu'il réfolut de s'y établir. En 1617, il exerça par commiffion la charge de Grand-Maître de l'Artillerie au fiége de Château-Porcien, & peu de tems après, il fut bleffé à celui de Rethel. Il fervit auffi l'an 1620 en qualité de Maréchal de Camp, au combat du Pont-de-Cé, aux fiéges de faint Jean d'Angeli, de Montpellier, &c. Le Roi le fit Maréchal de France le 29 août 1622. Il étoit déja Colonel des Suiffes, & en 1621 il avoit été envoyé Ambaffadeur extraordinaire en Efpagne, où il fe trouva à la mort du Roi Philippe III. En 1625 il eut le même emploi chez les Suiffes, & en 1626 en Angleterre. Il fe trouva au fiége de la Rochelle, à l'ataque du Pas-de-Sufe, en 1629 au fiége de Montauban, & il fe fignala toujours par fa conduite & par fon courage. Depuis, le Cardinal de Richelieu, qui le craignoit à caufe de fes bons mots, le fit arrêter le 25 février de l'an 1631, & le fit mettre à la Baftille, d'où il ne fortit qu'après la mort de ce Miniftre le 19 janvier 1643. C'eft pendant fa prifon qu'il compofa les Mémoires que nous avons de lui, & des Remarques fur l'Hiftoire de Louis XIII. écrite par Dupleix. L'Epoufe de Baffompierre ayant été reléguée à Eu, neuf jours avant la détention de fon mari, en mourut de douleur le dernier jour du mois d'avril fuivant. C'eft ce que dit Malleville dans fon Elégie d'Armide à Daphnis. Nous avons encore la rélation de fes ambaffades. Louis XIII. l'avoit fait Chevalier de fes Ordres le 31 décembre 1619. Lorfqu'il fut forti de la Baftille, on le rétablit dans fa charge de Colonel des Suiffes; & il dit lui-même, qu'on l'avoit deftiné pour être Gouverneur de la perfonne de fa Majefté, honneur dont il s'excufa for fon grand âge, & fur fes incommoditez. Ayant demeu-

meuré douze ans à la Bastille, il étoit devenu gros & réplet faute d'exercice. La premiére fois que la Reine-mére le vit, elle lui demanda en raillant *quand il accoucheroit? Quand j'aurai trouvé une sage-femme*, dit-il. Quelque tems après, étant en Brie, dans une des maisons du Duc de Vitri, il y mourut d'apoplexie le 12 octobre 1646. C'étoit l'homme de son tems, qui avoit le plus de brillant & de vivacité d'esprit: ce qui paroît assez par les réponses plaisantes & ingénieuses qu'il faisoit tres-à-propos en toutes sortes d'occasions. Il en fit de mortifiantes à la Demoiselle d'Entragues sa Maitresse, sœur d'Henriette de Balsac Maitresse d'Henri IV, communément appellée la Marquise de Verneuil. Le Maréchal passant au Louvre par la sale des Gardes rencontra sa Maitresse qui avoit plaidé longtems contre lui au Parlement de Rouen, prétendant être sa femme. Comme il la saluoit, elle lui dit, *Monsieur vous deviez bien me faire rendre les honneurs de Maréchale*. Eh! Mademoiselle, *répondit il*, pourquoi prenez-vous un nom de guerre? Offensée de la réponse, elle lui reprocha qu'il étoit le plus sot homme de la Cour. *Oui* répliqua-t'il, *si j'avois fait la sotise de vous épouser*. On a cru qu'il y avoit eu un mariage de conscience entre lui & *Marguerite* de Lorraine, fille de *Henri I.* Duc de Guise, & veuve de François de Bourbon Prince de Conty, morte en 1631.

Il laissa deux fils naturels; *N. de Bassompierre, Seigneur de la Tour*, né d'une Princesse, mort peu de tems après son pere; & Louis *de Bassompierre*, né de Marie *de Balsac*, qui fut Evêque de Saintes, & premier Aumonier de Philippe de France Duc d'Orléans, mort le premier juillet 1676.

Bassompierre descendoit d'OLRY de Dompierre, Seigneur de Bassompierre en Lorraine, qui vivoit en 1293, & laissa d'*Agnès* sa femme SIMON I. du nom, qui suit; & *Jean* de Bassompierre.

II. SIMON Sire de Bassompierre, premier du nom, étoit mort en 1333, & laissa de *Jeanne*, OLRY II. du nom, qui suit; & *Jean* de Bassompierre, qui vivoit en 1352.

III. OLRY II. du nom, Sire de Bassompierre, Chevalier, mourut avant l'an 1352, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, SIMON II. du nom qui suit.

IV. SIMON II. du nom, Sire de Bassompierre, vivoit en 1398, & fut pére de GÉOFROY I. du nom, qui suit.

V. GÉOFROY I. du nom, Sire de Bassompierre & de Longchamps, vivoit en 1409, & épousa *Jeanne* de Ripexéte, dont il eut JEAN qui suit.

VI. JEAN Sire de Bassompierre épousa 1. selon quelques-uns, *Jeanne* d'Orne, fille de *Jean*, & de *Gillette* de Leraveline, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Pulligny, fille de *Perrin*, & de *Catherine* de Harouel, laquelle fit en 1456, foi & hommage au nom de ses enfans à René Roi de Jérusalem, Duc de Lorraine & de Bar. De ce second mariage sortit entre autres enfans GÉOFROY II. du nom, qui suit.

VII. GÉOFROY II. du nom, Sire de Bassompierre & d'Harouel, Conseiller & Chambellan de René Duc de Lorraine, vivoit en 1479, & épousa *Philippe* Wisse, fille de *Wauldrain*, Seigneur de Gerbevilliers, & de *Claude* de Wauteonville, dont il eut entre autres enfans CHRISTOPHLE, qui suit.

VIII. CHRISTOPHLE Sire de Bassompierre & d'Harouel, qui fit son testament en 1522, avoit épousé en juin 1484, *Jeanne* de Ville-sur-Illon, fille de *Colignon* Sire de Ville, & de *Mahaud* de Ville, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Yolande*, mariée à *N.* Seigneur des Armoises; & *N.* de Bassompierre Dame de Remiremont.

IX. FRANÇOIS Sire de Bassompierre, d'Harouel & de Remonville, Bailli de Vosges, & chef du Conseil du Cardinal de Lorraine, fut l'un des exécuteurs du testament d'Antoine Duc de Lorraine, & fit le sien le 16 avril 1543. Il épousa par contract du sixiéme septembre 1529, *Marguerite* de Dompmartin, fille de *Guillaume*, Baron de Fontenay, & d'*Anne* de Neufchâtel-Montagu, dont il eut 1. *Claude-Antoine* Sire de Bassompierre, Baron d'Harouel, Seigneur de Remonville, &c. Bailli de l'Evêché de Mets, qui de *Barbe* du Châtelet fille de *Perrin*, Seigneur de Deuilly, & de *Bonne* Baudoche, eut pour fille unique *Gabrielle* de Bassompierre mariée à *Evard* de Livron, Seigneur de Bourbonne, Grand-Maitre de Lorraine; 2. *Bernard* Sire de Bassompierre mort sans postérité; 3. CHRISTOPHLE II. du nom, qui suit; 4. *Yolande*, Abbesse d'Epinal; 5. *Marguerite*, alliée à *Jacob* de Raville, Maréchal héréditaire de Luxembourg; & 6. *Anne* de Bassompierre mariée à *Gaspard* Seigneur de Nettancourt.

X. CHRISTOPHLE II. du nom, Baron de Bassompierre, Seigneur d'Harouel & de Baudricourt, Grand-Maitre d'Hôtel & Chef des Finances de Lorraine, & Colonel de 1500 Reitres entretenus pour le service du Roi en 1570, mourut en 1596. Il épousa en octobre 1572, *Louise* Picart, fille de *George*, Seigneur de Radeval, & de *Louise* de la Motte-Blequin, dont il eut 1. FRANÇOIS, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*; 2. GEORGE-AFRICAIN qui suit; 3. *Jean*, tué devant Ostende; 4. *Henriette*, premiére femme de *Timoléon* d'Epinay, Seigneur de S. Luc, Maréchal de France, morte en couches en novembre 1609; & 5. *Catherine* de Bassompierre mariée à *Tanneguy* le Véneur Comte de Tilliéres Carsuges, Ambassadeur en Angleterre.

X. GEORGE-AFRICAIN de Bassompierre, Marquis de Remonville, Seigneur du Châtelet, Baudricourt, &c. Grand Ecuyer de Lorraine, &c. mort en 1632, avoit épousé par contract du 21 juin 1610, *Henriette* de Tournielle, fille de *Charles-Emmanuel* Comte de Tournielle, &c. Grand-Maitre & Chef des Finances de Lorraine, & d'*Anne* du Châtelet, Dame d'honneur de la Duchesse de Lorraine, dont il eut 1. *Anne-François* Marquis de Bassompierre & de Remonville, Grand Ecuyer de Lorraine, Bailli de Vosges, & Général de l'artillerie de l'Empereur, tué en duel, sans alliance; 2. CHARLES qui suit; 3. *Gaston Jean-Baptiste* non marié; 4. *Yolande Barbe*, mariée par contract du septiéme avril 1633, à *Alexandre Timoléon* d'Hallowin, Seigneur de Wailly, Capitaine des Gardes de Gaston de France, Duc d'Orléans; 5. *Marguerite-Anne*, Abbesse d'Epinal; & 6. *Henriette* de Bassompierre, Dame de Remiremont.

XI. CHARLES de Bassompierre, Baron de Dompmartin, Colonel d'un Régiment dans les troupes de Lorraine, mort avant l'an 1665, avoit épousé *Henriette* d'Haraucourt Chambley, dont il eut deux fils & quatre filles, & dont l'aîné est

XII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH Marquis de Bassompierre, Seigneur de Châtelet. * Le P. Anselme, *Hist. des grands Offic. de la Couronne.*

BASSORA, ville capitale du Royaume ou Bachalic de Bassora, est située à l'extrémité de l'Arabie Déserte, sur les confins de la province d'Yerac, proche du fleuve Schat-el-Arab, qui n'est autre que l'Euphrate & le Tigre joints ensemble. Elle est à douze lieues du Golfe Persique, qui est nommé pour ce sujet *Golfe de Bassora*. Son port est tres-bon & tres-sûr; & depuis la destruction d'Ormus, on y voit quantité de vaisseaux chargez de marchandises des Indes. La situation de cette ville est si avantageuse, que l'on en pourroit faire une des plus belles villes du monde, & même une des plus riches, à cause du commerce que l'on y peut établir, avec presque toutes les nations de la terre. Quoiqu'il vienne beaucoup de raisins dans le terroir de Bassora, on n'y fait point de vin ni d'eau de vie, l'un & l'autre étant défendus, sous de tres-rigoureuses peines. Le Bacha néanmoins a quelquefois permis aux Péres Carmes d'en faire, moyennant une bonne somme d'argent qu'ils lui donnoient; mais comme cela leur coûtoit trop, ils font venir du vin de Schiras, pour dire la Messe, & pour régaler quelquefois les Voyageurs Chrétiens. Le Bacha de Bassora ne se change pas tous les trois ans, comme les autres de Turquie: il en est en quelque façon Gouverneur héréditaire, & obtient la survivance pour son fils, en faisant quelque présent au Grand-Seigneur. Outre son revenu ordinaire, qu'il donne à ferme, à la reserve de la douane de Bassora, il gagne encore beaucoup avec les Persans qui vont à la Mecque; car ils viennent tous passer à Bassora, & le Bacha leur vend les chameaux qui leur sont nécessaires, au prix qu'il lui plaît. Ils lui donnent encore chacun trente-cinq sequins, moyennant quoi, il les fait escorter par trois cens cavaliers jusques à la Mecque, & pendant le retour de la Mecque à Bassora. Les Sujets de ce Bacha sont ou Arabes ou Sabéens. Il y a aussi quelques Persans & quelques Indiens; & ceux-ci ont deux pagodes à Bassora. Il n'y demeure point d'autres Francs, que les Carmes Déchaussez, dont l'Eglise sert aussi aux Arméniens & aux Nestoriens, qui y viennent faire leurs priéres, lorsqu'ils se trouvent en cette ville; mais ils n'y disent pas la Messe. Les autres Francs, qui sont Portugais, ou Hollandois, ou Anglois, ne demeurent à Bassora que pour faire le commerce, & en attendant le vent pour s'en retourner. L'état de ce Bacha est assez considérable; car, outre la ville de Bassora, il a du côté de la Perse tout le païs de Gaban, dont la principale ville est Durach. Du côté de Bagdat, il a Dgezair, c'est à dire *l'isle*, où il y a un château, qui défend le passage de l'Euphrate & du Tigre, lesquels se joignent à la pointe de cette isle. Dans l'Arabie Heureuse, il tient le port d'Elcatif, & la ville de Lehsa. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome 2.*

BASSUS, nom commun à plusieurs Consuls Romains.

BASSUS (Cécilius) Chevalier Romain, causa de grands désordres dans la Syrie sous le régne d'Hircan II. Bassus s'étoit trouvé à la bataille de Pharsale dans l'armée de Pompée. Après la défaite de ce rival de César, Bassus se retira à Tyr, où déguisé en Marchand, il tâcha de se faire un parti, & de débaucher sous main les soldats de la garnison Romaine. Sextus César Gouverneur de Syrie eut le vent de ces menées & fit comparoître Bassus. Il répondit qu'il alloit servir sous Mithridate le Pergaménien, qui levoit alors des troupes pour faire la conquête du Royaume du Bosphore que César lui avoit donné. Le Gouverneur fut ébloui par cette réponse & il s'en contenta. Mais Bassus continua dans son dessein, & quand le nombre des Conjurez fut assez considérable, il se saisit de la ville de Tyr, fit courir le bruit que César avoit été battu & tué en Afrique, & que là-dessus on l'avoit nommé Gouverneur de Syrie. Il prit le titre de Président de cette Province; & par le moyen de ce faux exposé il se fit une armée à la tête de laquelle il marcha contre Sextus César; mais il fut battu & obligé de retourner à Tyr; où il fut long-tems à se rétablir des blessures qu'il avoit reçues dans ce combat. N'étant plus en état de faire tête à Sextus, il travailla à le perdre par trahison, & il y réussit. Sextus, jeune homme fort voluptueux, perdit tout l'attachement de ses Soldats. Bassus, par ses Emissaires, les porta à le tuer. Ils le firent, & aussi-tôt après ils se déclarérent pour Bassus, qui se rendit maître d'Apamée, la fortifia & y établit sa résidence. Quelques-uns des Soldats de Sextus s'étoient retirez en Cilicie; Antistius Vetus se mit à leur tête, & avec quelques autres secours rentra dans la Syrie. „ Antipater, *dit Joséphe*, pour témoigner sa reconnoissance „ des obligations qu'il avoit à Sextus César, & pour venger sa mort „ envoya du secours aux siens conduit par ses fils. " On assiégea Bassus dans Apamée, mais on fut contraint de lever le siége. L'Année suivante Statius Murcus, que César envoya pour succéder à Sextus, se joignit à Antistius, & de nouveau ils assiégérent Bassus dans Apamée. Pendant ce siége les deux partis sollicitoient les secours des Princes & des villes voisines. Alcaudonius Roi d'Arabie, que les uns & les autres avoient tâché de mettre dans leurs intérêts, vint avec toutes ses troupes, & se postant entre la ville & le camp des Assiégeans, qui couvroit le siége, mit son secours à l'enchére entre les deux partis. Bassus l'emporta & Pacore étant arrivé en même tems avec une armée de Parthes, les Césariens furent obligez, une seconde fois, à lever le siége. Q. Martius Crispus étant venu au secours de Murcus, on recommença le siége d'Apamée. Cassius vint le terminer. Dès qu'il parut, Murcus & Crispus, avec leurs troupes, se déclarérent pour lui. L'Armée de Bassus le força à prendre le même parti; la ville capitula; & Bassus, qui ne voulut pas s'embarasser dans la guerre civile, eut la permission de se retirer. * Joséphe, *Hist. des Juifs, l.* 14. *c.* 17.

Guerre des Juifs, *l.* 1. *ch.* 8. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 4. *p.* 331. *&c.*

BASSUS, surnommé *Lucilius*, succéda dans le Gouvernement de Judée, à Cérealis Vetilianus. Comme tous les factieux des Juifs n'avoient pas été ensevelis dans les ruines de Jérusalem, & que plusieurs s'étoient cantonnez & retranchez dans de tres-fortes places, pour soutenir leur revolte, il fit toutes ses diligences pour les aller assiéger & les faire périr. Il commença par attaquer le château d'Herodion, qui ne tint pas long-tems, & qui aima mieux composer, que d'être emporté d'assaut. Ensuite il se rendit à Machéronte, qui est au bord du Jourdain, de l'autre côté. Parce que c'étoit une place de la derniére importance, tant par son assiette avantageuse, que par ses ouvrages & ses retranchemens, dont les Rois de Jérusalem l'avoient fortifiée, & qui auroient pu fomenter la rebellion des Juifs, contre toutes les forces des Romains. Il y alla mettre le siége, & ordonna tout ce qui étoit necessaire pour le pousser avec honneur & avec succès. Il y trouva une tres-bonne garnison, composée de gens vaillans, résolus & déterminez à périr plutôt que de faire une lâcheté. Ce qui les animoit à se bien défendre, étoit qu'ils avoient un brave Commandant nommé *Eleazar*, qui agissoit également de la tête & du bras, & qui s'étoit déja signalé dans le siége de Jérusalem, par une infinité de tres-belles actions. Cet homme étoit continuellement aux prises avec les Romains, les repoussoit la plupart du tems avec perte; & ce qui étoit surprenant, on le voyoit toujours le premier au combat, & le dernier à faire retraite. Il ne sût pas néanmoins ménager sa bonne fortune, & sa trop grande hardiesse le perdit. Car un jour qu'il étoit au pié de la muraille se moquant des Romains, les insultant de paroles, & les chargeant d'injures, un soldat Egyptien appellé *Rufus*, homme d'une force de corps toute extraordinaire, le prit, le chargea sur ses épaules & le porta ainsi dans le camp des Romains. Bassus bien joyeux d'avoir un tel homme en son pouvoir, le fit dépouiller & déchirer à coups de fouet à la vue des Juifs. Un spectacle si horrible & si sanglant les jetta tous dans une si grande consternation, sur tout lorsqu'ils virent que Bassus avoit fait dresser une croix pour le faire mourir, qu'ils proposérent sur le champ de rendre la place, si on vouloit leur rendre Eleazar, sans lui faire davantage de mal. Ils se figuroient que tant que ce brave homme vivroit & seroit à leur tête, ils n'auroient rien à craindre, & pourroient même rétablir les affaires de la Judée. Eléazar leur fut rendu, & les Romains entrérent dans Machéronte. Ce ne fut pas sans porter le fer & le feu dans la basse ville, où ils tuérent dix-sept cens hommes, qui n'étoient point compris dans la capitulation, & qui même n'avoient été avertis ni de leur traité, ni de leur fuite. Toutes les femmes & tous les enfans furent mis dans les fers & traitez en esclaves. Les autres se retirérent dans la forêt de Jardes, qui n'en étoit pas éloignée. Cette retraite néanmoins ne put les empêcher de tomber dans les mêmes malheurs que leurs compagnons, qu'ils avoient si indignement trahis. Bassus les suivit, & après les avoir joints, il commanda à la cavalerie d'environner le bois, & à l'infanterie de le couper. Ces misérables se voyant si près de leur mort, & qu'il ne leur restoit plus la moindre espérance de salut, ne voulurent pas attendre que les Romains leur portassent l'épée aux reins. Il firent un dernier effort, ou pour vaincre ou pour mourir avec honneur, donnérent tous ensemble avec une fureur épouvantable, & des cris horribles sur les Romains, croyant s'ouvrir un passage pour se sauver: mais ils furent si vigoureusement reçus & repoussez que de trois mille qu'ils étoient, il ne s'en sauva pas un; & les Romains n'y perdirent que douze des leurs. Ce fut là que Judas, fils de *Jairus*, qui s'étoit signalé au siége de Jérusalem, fut tué en se défendant vaillamment. Bassus ne jouit pas long-tems du fruit de tant de belles victoires; car il mourut un peu après dans son Gouvernement, & eut pour successeur Flavius Silva. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 20. *&c.*

* BASSUS, Sophiste dont parle *Lucien*, dans son livre contre un Ignorant qui faisoit une Bibliothéque. Jean Meursius soupçonne que quelques Epigrammes Grécques qui portent le nom de *Bassus*, dans l'Anthologie, sont de lui. * *Bibliot. Græca* Joh. Meursii.

* BASSUS, Préfet du Prétoire sous Constantin *le Grand*, en CCCXIII. Il est encore fait mention de deux ou trois autres Bassus dans le Code Théodosien. * Jac. Gothofredi, *Prosopograph. Cod. Theodos.*

BASSUS JUNIUS, vivoit du tems de Néron, ou de Vespasien. Parce qu'il étoit grand parleur (ce que nous appellons autrement grand diseur de rien,) on le nomma *l'Ane blanc*, comme le remarque Quintilien, *l.* 6. *c.* 3. Il fut appellé *Ane*, selon la pensée de Turnébe, *l.* 28. *ch.* 33. à cause des fausses qu'il débitoit; *Blanc*, parce qu'il les débitoit avec une agréable naïveté qui faisoit rire. *Voyez* aussi Vossius, *de Hist. Lat.* *l.* 1. *c.* 22.

BASSUS (Annius) *Voyez* ANNIUS BASSUS.

BASSUS, Hérétique dans le second siécle, qui étoit Disciple de Cérinthe, d'Ebion & de Valentin, faisoit consister la vie des hommes & la perfection de toutes choses en vingt-quatre lettres & en sept astres, ajoûtant ridiculement qu'il ne falloit pas espérer son salut de Jesus Christ seul. * Philastrius, *de Her.* Prateole.

BASSUS. *Cherchez* AUFIDIUS BASSUS, GABIUS BASSUS, CESIUS BASSUS, & CESSELIUS BASSUS.

BASSY. *Voyez* BASSÉE (La)

BASTA (George) fameux Général d'armée au commencement du XVII siécle, étoit originaire de l'Epire; mais il naquit dans un village nommé *la Rocca*, près de Tarente. Il commandoit un Régiment de cavalerie Epirote ou Albanoise, quand le Duc de Parme prit possession du Gouvernement des Païs-Bas en 1579. & il se perfectionna beaucoup au métier des armes dans l'école d'un aussi grand Capitaine que l'étoit le Duc de Parme, qui ayant bientôt reconnu le mérite de George Basta, le fit Commissaire Général de la Cavalerie l'an 1590. Il n'y avoit point d'entreprise considérable, dont on ne lui donnât les principaux rôles. Pendant le siége d'Anvers en 1584. il eut ordre de tenir la campagne, afin d'empêcher qu'aucun secours n'entrât dans la place. En 1589, ayant été renforcer les troupes qui assiégeoient Bonn, il contribua à la prise de cette ville. Il suivit en France le Duc de Parme, pour le secours de la Ligue l'an 1590, & 1592, & il eut le commandement de l'arriére-garde pendant la premiére retraite. Il fut aussi de l'expédition du Comte Charles de Mansfeld en France l'an 1593. En 1596, étant au Païs-Bas, il jetta un secours de vivres dans la Fére, assiégée par Henri IV. Bayle, qui s'est fort étendu sur les louanges de Basta, assure que l'on n'a jamais vu plus de conduite, plus de secret, plus de diligence, qu'il en fit paroître dans cette occasion. Depuis il passa au service de l'Empereur. La Transylvanie & la Hongrie ont été le principal théatre de ses exploits. En 1601, commandant l'armée en Hongrie, il défit les Transylvains, qui s'étoient revoltez sous Sigismond Bathori, tailla en piéces dix mille hommes de leurs troupes dans la bataille de Mosin, & se rendit maître de quarante piéces de canon, de cent drapeaux, & de leur bagage. Il prit encore sur eux la ville de Clausembourg; & l'année suivante il les assiégea dans Bistricz, Nosenstad ou Neisa, dont ils s'étoient emparez, prit cette ville, & obligea ces Rebelles d'avoir recours à la clémence de l'Empereur. On l'honora de la dignité de Comte. Il est auteur de deux Traitez qui concernent la Discipline militaire; l'un intitulé *Maestro di campo generale*, imprimé à Venise en 1606, & l'autre nommé *Governo della cavalleria leggiera*, imprimé à Francfort en 1612. M. Naudé, dans son Ouvrage de l'Etude Militaire, dit que ces deux Traitez sont excellens. Il mourut en 1607, laissant un fils nommé *Charles*. * Ciro. Spontoni, *Hist. Transylv.* Strada, *de Bell. Belg. dec.* 2. *l.* 3. D'Aubigné, *tome* 3. *l.* 5. 9. De Thou, *l.* 102. *vers la fin*. Dandini, *Hist. de rebus in Gall. gestis*. Bayle, *Diction. Critiq.*

BASTA (Nicolas) Epirote de nation, fut un bon Officier de cavalerie au service des Espagnols dans le Païs-Bas, où le Duc d'Albe l'avoit amené l'an 1567. Il se signala à la défaite de la Noue devant Engelmunster en 1580. Le Duc de Parme lui rendit un témoignage fort glorieux quatre ans après, en l'envoyant au secours de l'Electeur de Cologne. Son pére, nommé *Démétrius*, avoit porté les armes 40 ans durant au service de la Maison d'Autriche. Il étoit apparemment parent de George Basta, qui précéde; quelques-uns même disent que c'étoit son frére. * Strada, *de Bello Belgico*. Bayle, *Dict. Crit.*

* BASTAS de Chios, Historien Grec cité par Hesychius.

BASTELICA, ou BASSILICA. *Voyez* BASTILICA, & SANPIETRO DORNANO.

BASTENACH. *Voyez* BASTOGNE.

BASTERNES. Plutarque, dans la Vie de Paul Emile, parle des Gaulois qui habitoient auprès du Danube, & qu'on appelle les *Basternes*. Philippe Cluvier, *l.* 3. *de l'ancienne Germanie*, *ch.* 43, fait une longue Dissertation sur ces peuples, & dit que c'étoit une nation Allemande, & non pas Gauloise, qui ayant habité l'isle de Peucé, étoient venus s'établir auprès du Danube, où il leur donne pour bornes du côté du nord le fleuve Apros, vulgairement Wieprz, qui entre dans la Vistule, le lac Amadoc, & le fleuve qui en sort près de la ville de Zaroba; à l'orient le Pont-Euxin & les embouchures du Danube; au midi ce même fleuve, qui porte le nom d'Ister; à l'occident le mont Alciburgus de Pologne, qu'on nomme à present *Gellemberg*, jusqu'à la ville d'Os, qui est Wieczyn. C'est là où sont aujourd'hui la Podolie, la Bessarabie, la Moldavie, la Valaquie.

* BASTHAM, ville du Khorassan ou de la petite province nommée Komus, qui est comprise avec celles de Semnan & de Damegan. Les Tables Arabiques lui donnent 89 degrez 30 minutes de longitude, & 36 degrez dix minutes de latitude septentrionale. Il y a eu plusieurs Auteurs natifs de cette ville, qui ont été surnommez *Al Bastham*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BASTI, ville. *Voyez* BAZA.

BASTIA ou LA BASTIE, *Bastia*, *Bastita*, ville capitale de l'isle de Corse, avec une bonne forteresse & un port assez commode. On croit que c'est le *Mantinum* ou *Mantinorum oppidum* des Anciens. Le Gouverneur que les Génois ont dans l'isle de Corse, fait son séjour ordinaire à la Bastie, où les Habitans sont bons pour la mer, & grands Pirates. L'Evêque de *Mariana destrutta* y fait aussi sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASTIA, petite ville ou bon bourg d'Italie, située sur une petite isle que forme le Panaro, dans le Duché de Modéne, à quatre lieues au dessous de la ville de Modéne. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASTIA, petite ville de Turquie en Europe dans l'Epire, vis à vis de l'isle de Corfou, entre la ville de Butrinto, & celle de Perga, à quatre lieues de la derniére, & un peu davantage de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASTIAN DEL PIOMBO. *Voyez* SÉBASTIEN DE VENISE.

BASTIDE (Ferdinand) entra chez les Jésuites à Salamanque l'an 1588, n'ayant pas encore dix-sept ans. Dans les Congrégations *de Auxiliis* il défendit la cause des Jésuites jusqu'à la fin de ces disputes, ayant relevé Pierre Arrubal. Bastide ne se tint point sur la défensive comme ses prédécesseurs; mais il attaqua. Le Pape Paul V. l'avoit ainsi ordonné, malgré les efforts des Dominicains. C'étoit un grand avantage pour Bastide; il sut en profiter, & il faut avouer qu'il porta de rudes coups à la prémotion de Bannès. Après les Congrégations, Bastide retourna en Espagne, où il enseigna la Théologie Scholastique pendant quelques années à Valladolid; mais ayant reconnu que les vœux qu'il avoit faits chez les Jésuites étoient nuls, à cause d'un empêchement dirimant, il en sortit & ne jugea pas à propos d'y rentrer. On dit que cet empêchement étoit qu'il n'avoit point été batisé. Quelques Thomistes ont écrit qu'en quittant l'habit des Jésuites, il avoit aussi renoncé à leurs sentimens sur la Grace & la Science moyenne; mais les Jésuites n'en conviennent pas. Bastide après avoir quitté les Jésuites, vécut encore long-

long-tems à Valladolid, où il fut Professeur en Théologie, Chancelier de l'Université, & Chanoine de la cathédrale. Il légua, dit-on, par testament aux Jésuites de Valladolid quatre gros volumes qu'il avoit composez sur les disputes *de Auxiliis*, pour les faire imprimer quand on en auroit la permission. * Henao. Ripalda. Theod. Eleuth. Thom. Le Blanc, &c. *in Hist. controv. de Auxiliis.*

* BASTIDE (la) DE SERON, petite ville de Languedoc, dans le Comté de Foix, est à l'ouest de la ville de Foix, tirant vers le nord, & en est éloignée de trois bonnes lieues.

* BASTIDE (la) village de Languedoc dans le Comté de Mirepoix, est au nord-ouest de la ville de Mirepoix, & en est éloignée d'environ trois lieues.

* BASTIDE (la) DE S. AMANS, petite ville de Languedoc, dans le Diocése de Castres, est située sur la petite riviere de Tore, au sud-est de Castres, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* BASTIDE (la) DE CLARENCE, petite ville ruinée, dans la Basse Navarre en France, est au nord-ouest de S. Palais, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* BASTIDE, mot usité dans les parties méridionales de la France, & particuliérement en Provence, pour dire *Maison de plaisance*. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marseille est plein de Bastides.

BASTIE (la) village de Savoye, qu'on place entre Moutiers en Tarentaise & Conflans sur le Doron. On prétend que c'est la ville de la Gaule Narbonnoise, qu'on appelloit autrefois *Obilunnum*. * Maty, *Diction. Geogr.*

BASTIE (la) ville de Corse. *Voyez* BASTIA.

BASTILICA ou BASTELICA, est une terre de l'isle de Corse, dont Sampietro d'Ornano, célébre Capitaine & Général des Corses, a porté le nom. *Voyez* SAMPIETRO D'ORNANO.

BASTILLE, *Bastilla*, château royal près de la porte Saint-Antoine, que Charles V. fit bâtir pour la défense de la ville de Paris contre les attaques des Anglois. On dit que ce fut Hugues Aubriot, Prévôt des Marchands qui en donna le dessein, & qui en posa la premiere pierre le 22 avril 1369. On remarque aussi qu'il y fut enfermé le premier; & cela pour crime de religion. L'an 1634, on y fit des fossez & des boulevarts aux environs. Ce château est composé de huit grosses tours, avec des appartemens qui sont entre chaque tour. C'est en ce lieu que l'on met une partie des prisonniers d'Etat. Il y a sur la plateforme de ce château plusieurs piéces de canon, que l'on tire dans les jours solemnels ou de réjouissance. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

BASTINGIUS (Jérémie) Professeur en Théologie dans l'Université de Leyde, naquit en 1554. à Calais où ses parens s'étoient refugiez, après avoir été chassez de Gand, parce qu'ils faisoient profession de la Religion Réformée. Ils élevérent dans les mêmes sentimens leur fils, qui étudia à Bréme, à Genéve & à Heidelberg, & qui se rendit habile dans l'intelligence des Langues, & principalement de la Grecque & de l'Hébraïque. Ceux de son parti l'appellérent à Anvers, où il fut Ministre de l'église des Protestans: mais cette ville ayant été prise par le Duc de Parme en 1585, il se retira à Dordrecht; & ayant été fait Professeur en Théologie dans la nouvelle Université de Leyde, il y mourut peu de tems après, le 26 octobre de l'an 1595. Il laissa un Catéchisme avec des Commentaires. * Meursius, *Ath. Batav.*

BASTION DE FRANCE, forteresse en Barbarie, à six milles de Bonne, entre les Royaumes d'Alger & de Tunis, le Cap Noir & le Cap de Roses. Il y avoit autrefois à trois milles de ce Fort, un édifice qui portoit le même nom, bâti l'an 1560 par deux Marchands de Marseille, du consentement du Grand-Seigneur, & qui servoit de magasin & de retraite à ceux qui pêchoient le corail, & qui y faisoient fleurir le commerce par les grains, les peaux, la cire & les chevaux qu'ils en transportoient. Mais plusieurs années après, ce bâtiment fut démoli par les soldats d'Alger. En 1628, le Roi Louis XIII. donna ordre au Sieur d'Argencourt, Gouverneur de Narbonne & Ingénieur, d'y bâtir un Fort; mais en ayant jetté les fondemens à trois milles de l'Ancien, il fut attaqué par les Maures & les Arabes, qui le contraignirent de quitter cet ouvrage, & de se rembarquer. Le Roi y envoya un Gouverneur, qui acheva cette forteresse, & qui y fut assassiné en 1633. Depuis, ses successeurs s'y sont maintenus jusqu'à présent. Il y a trois piéces de canon de fonte, pointées sur le bastion, & une assez bonne garnison. Son enceinte renferme un grand magasin pour les provisions & les marchandises, une chapelle & un hopital. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

* BASTION DE S. MICHEL, Fort ou Château dans le Duché de Mantoue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BASTOGNE, en Allemand BASTENACH, *Bastonia*, *Bastonacum* & *Belsonacum*, petite ville du Païs-Bas dans le Luxembourg, est près de la Forêt d'Ardenne, à trois lieues de Neuf-Château, & à huit de Luxembourg. Elle est si jolie & si bien bâtie, que ceux du païs la nomment ordinairement *Paris en Ardenne*. Elle est fort renommée pour ses foires de chevaux, & pour ses beaux marchez de blé. Les François qui la possédoient depuis 1681, l'ont cédée aux Espagnols en 1698. * Baudrand.

BASTON ou BOSTON (Robert) Religieux, Carme en Angleterre, natif de Nottingham, qui vivoit dans le XIII siécle, & au commencement du suivant, avoit été honoré de la couronne de Poëte. Edouard I. Roi d'Angleterre, qui aimoit à s'entretenir avec lui, le mena au voyage qu'il fit en Ecosse, où il ôta la Couronne à Jean Bailleul. Robert Baston eut ordre de composer un Poëme pour célébrer ses victoires: il le fit l'an 1304, & quelque tems après ayant été pris par Robert Brus, il fut obligé de travailler à un autre, où il louoit le triomphe des Ecossois. Il écrivit d'autres piéces, & mourut en 1310. * Baleus, *in Script. Britan. Cent.* 4. *c.* 96. Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.*

BASTON ou BOSTON (Philippe) Religieux de l'Ordre des Carmes, & frere du précédent, qui vivoit dans le XIII siécle, & dans le commencemens du XIV, étudia à Oxford, fut assez habile Prédicateur, & composa quelques Ouvrages, & mourut vers l'an 1320. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.*

BASTON ou BOSTON, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît vers l'an 1410, étoit un homme extrémement laborieux. Il se donna la peine de voir toutes les Bibliothéques d'Angleterre, & composa un Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, un Ouvrage de piété intitulé, *Speculum Cœnobitarum*, divisé en trois livres, & l'Histoire de son monastere, qui étoit celui de Buri ou de S. Edmond de Suffolck. * Pitseus, *de Script. Angl.*

BASTON, ville d'Angleterre. *Voyez* BOSTON.

BASTON, *Bostonium*, *Londinum novum*, ville de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Angleterre, avec un bon port sur la côte, près du cap Anne, & à quatre-vint-dix lieues Françoises de Manhatte au levant. Les Habitans qui écrivent *Boston* quand ils font mention de cette ville, prononcent *Boston*, suivant l'usage de leur langue; c'est sous ce nom qu'elle est connue dans tout ce païs-là. Il faut remarquer qu'elle est mal nommée *Bristow* dans les cartes modernes. *Voyez* BOSTON.

BASTONACH. *Cherchez* BASTOGNE.

* BASTONIER (Jean) de Braine-le-Comte en Hainaut Religieux dans le couvent de Saint-Martin à Tournai, fut fait Prieur de celui de Gembloux, & dans la suite se fit Chartreux dans la vue de mener une vie plus retirée. Il avoit pour devise *Sit in Deo Gaudium*. Dans le tems qu'il étoit encore dans l'Ordre de S. Benoît, il écrivit un petit livre intitulé, *De Ceremoniis & Consuetudinibus Reformationis Bursfeldensis*. Lorsqu'il se fut retiré chez les Chartreux, il composa plusieurs piéces de Poësie en vers François, particuliérement sur des sujets spirituels. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 455. & 456.

BASTONNADE, supplice usité en Perse. On jette le criminel sur le dos, & on lui attache les piez l'un contre l'autre avec une corde, qu'on guinde au haut d'un arbre, ou à un crochet, & avec de longs bâtons, deux hommes le frappant sur la plante des piez, à longs intervalles, & par mesures, mais fortement. *La régle est de ne donner pas moins de trente coups, ni plus de trois cens.* Le patient crie les hauts cris, les piez lui enflent & noircissent, & quelquefois les ongles tombent. Le reméde dont on se sert pour guérir ceux qui ont été châtiez de la sorte, c'est de les mettre dans le fumier, jusqu'à la moitié du corps, & de les y tenir pendant huit jours. Après cela on les traite trois semaines avec des fomentations d'esprit de vin, & d'autres drogues fortes. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 301.

BASVILLE, *Basvilla*, ville de l'Amérique, dans l'isle de la Martinique, une des Antilles. Elle a été bâtie par les François, il y a quelques années, du tems que le Sieur de Bas étoit Gouverneur de ces isles-là: c'est pourquoi elle porte son nom. Elle est proche du Fort-Royal, avec un très-bon port.

BASURURE, *Basururra*, fleuve de l'Amérique méridionale, dans le païs des Caribes, qui se jette dans la riviere des Amazones. * Pierre de Texeira, *Viage de la India Oriental*.

* BASY, village de Brabant au sud-sud-est de Bruxelles dont il est éloigné d'environ six lieues. C'est là que naquit Godefroi de Bouillon Roi de Jérusalem.

B A T.

BAT, mesure. *Voyez* BATH.

BATA, Royaume d'Afrique. *Voyez* BATTA.

* BATABATE, Sacrificateur de Cybele à Pessinunte en Cilicie, l'an de Rome DCLI, s'en alla à Rome, comme envoyé par la Déesse. Un Tribun, l'ayant traité de Charlatan, mourut peu de tems après de fiévre chaude. *Voyez* les Auteurs citez par Jean Freinshemius *dans son Supplément du* 68 *livre de Tite-Live.*

BATAGLIO. *Voyez* GARAPULA.

* BATAILLIER, riviére de France dans la Provence, coule du nord-ouest au sud-est, sépare l'Evêché de Toulon de celui de Frejuls, & se rend dans la mer vers le Cap Negro.

BATALE, *Batalus*, Joueur de flûte, exerçoit son Art avec mollesse & dissolution, & fut le premier qui se servit d'une chaussure de femme sur le théatre. De là vient que les Anciens appelloient *Batales* les hommes lascifs & efféminez. Les ennemis de Démosthene lui donnérent ce surnom. * *Consultez* Libanius & Hesychius.

BATALE d'Ephése, Poëte Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Libanius le fait Joueur d'instrumens; & Thomas Magister assure qu'il a été Comédien. Peut-être est-ce le même que celui qui précéde. * Vossius, *de Poet. Græc.*

* BATALHA, célébre monastere de Dominicains en Portugal, & le chef de trente huit cloîtres que cet Ordre possede dans ce Royaume-là. Il est dans l'Estrémadure près de la ville de Leiria, & fut fondé en 1386 par Jean I. qui lui donna ce nom, parce que dans cet endroit-là il avoit, avec une poignée de monde, gagné la bataille contre le Roi de Castille qui s'appelloit aussi Jean I. Il a toujours passé, pour un magnifique édifice. Le Fondateur y est enterré aussi bien que les Rois Edouard, Alphonse V. & Jean II. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Manuel de Faria y Sousa, *Epit. de las Hist. Portuguesas. partie* 3. *ch.* 11. 12. 13. & 14. *partie* 4. *ch.* 9.

* BATAN, ville ou bourgade de la Mésopotamie, des dépendances de la ville de Harran qui est l'ancienne *Carra*, d'où Abraham sortit pour venir en Palestine, & auprès de laquelle Crassus fut défait par les Parthes. Mahammed Ben Geber, grand Philosophe & grand Mathématicien, étoit natif de Batan; c'est pourquoi il est surnommé *Al-Batani*. C'est de ce mot que nous avons fait celui d'Albategnius que nous lui donnons. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BATASEK. *Voyez* BATHASECK.

BATAVES, anciens peuples du Païs-Bas, *Batavi*, ſont renommez dans les Ecrits des Anciens & dans les Commentaires de Céſar. Ils occupoient preſque toute l'iſle du Rhin, c'eſt à dire, *une partie de la Hollande méridionale, & une partie du Duché de Gueldre, & de la Seigneurie d'Utrecht.* Il eſt pourtant très-ſûr que le païs d'Utrecht, dans ſon premier établiſſement, renfermoit dans ſes limites deux anciens peuples, les Bataves & les Ménapiens. Aujourd'hui, ſous le même nom de *Bataves*, on entend pour l'ordinaire les Hollandois. *Voyez* HOLLANDE.

BATAVIA, autrefois JACATRA, ville d'Aſie aux Hollandois, dans l'iſle de Java, avec un port. Elle eſt à quinze ou vint lieues de Bantam, qu'elle a au couchant, vers le Détroit de la Sonde, & dans une plaine extrêmement fertile. Les Hollandois avoient un magaſin à Jacatra, & le commerce les y rendoit ſi puiſſans, que le Roi d'Angleterre en eut quelque ſorte de jalouſie. Les Anglois ſe ſervant de cette conjoncture, perſuadérent à ce Prince de leur faire la guerre, & lui donnérent même du ſecours. Le Roi attaqua, ſur la fin de l'an 1618, les Hollandois qui ſe défendirent juſqu'au mois de Mars de l'an 1619, où leur Général Koen, revenant des Moluques, non ſeulement les dégagea, mais prit & ruina Jacatra. Enſuite on fonda ſur ſes ruines une nouvelle ville, qui fut nommée *Batavia*, avec une forte citadelle pour la défendre. Cette citadelle eſt un Fort à quatre baſtions royaux revêtus de pierres de taille, mal bâti au rez de chauſſée ſans foſſé, & par conſéquent ſans eau. A une diſtance du rempart, qui n'eſt pas égale de chaque côté, on trouve ſeulement des canaux de vingt à vingt-cinq piez de largeur, qui défendent en quelque maniére l'approche du Fort; mais ils ſont guéables preſque par tout. Cette ville eſt très-bien fortifiée, & fut aſſiégée en vain en 1659 par le Roi de Bantam. Elle eſt la plus agréable de toutes les Indes, & paſſeroit pour très-belle en Europe. Les Hollandois l'ont bâtie à plaiſir, dans le deſſein d'en faire la capitale de leur Empire dans les Indes. Les rues y ſont longues & larges, toutes tirées au cordeau, entre deux allées d'arbres du païs, toujours verds, & qui donnent de l'ombre en tout tems. La plupart même ſont partagées en chemins fort unis, & en beaux canaux remplis d'eau, bordez d'arbres, comme en Hollande: ce qui eſt un grand ornement pour la ville, & une grande commodité pour les Habitans, qui peuvent aller preſque par tout à pié ou en bateau. Les maiſons y ſont très-jolies, & les meubles très-propres. Le circuit de Batavia eſt fort grand; & cette ville ne laiſſe pas d'être extrêmement peuplée de toutes ſortes de nations, de Malays, de Maures, de Chinois, & d'autres, qui payent un tribut par tête pour exercer librement le commerce. On y voit près de cinq mille Chinois, dont la plupart s'y retirérent pour ne ſe pas ſoumettre aux Tartares, lorſque ceux-ci ſe rendirent maîtres de la Chine. Comme les Chinois ſont laborieux & adroits, ils font tout valoir à Batavia: ils cultivent les terres, & il n'y a guéres d'autres artiſans qu'eux. On ne peut rien s'imaginer de plus agréable que les avenues de Batavia: les chemins qui aboutiſſent aux portes de la ville ſont bordez de rangées d'arbres fort élevez & toujours verds. Ces avenues ſont ornées de maiſons de plaiſance & de jardins bien entretenus. A une demi-lieue de la ville eſt le Fort de Jacatra, où il y a une garniſon de cinquante à ſoixante hommes. Au delà de ce Fort eſt le grand cimetiére des Chinois, où les Bonzes font ſouvent des feſtins pour les morts, faiſant accroire que ces réjouiſſances les ſoulagent & leur plaiſent. Ils ſe placent pour cette cérémonie dans un cabinet de feuillages, où l'on voit diverſes idoles groteſques, ſuſpendues aux branches qui couvrent ce cabinet. La plupart des tombeaux ſont autant de petits Mauſolées travaillez avec beaucoup d'art, & fort magnifiques. Leur temple, qui en eſt proche, eſt à peu près bâti comme nos petites égliſes au dehors & au dedans. Leurs Prêtres ſont revêtus d'habits qui ont quelque choſe de ſemblable à ceux des Chrétiens. Pendant le ſacrifice ils font quelques tours dans le temple en chantant & en marchant en cadence, au ſon de deux timbales & de quatre clochettes. Les deux autels, dont le principal eſt au fond du temple, & l'autre à la gauche, ſont parfumez de paſtilles, & ornez de chandeliers avec des cierges allumez. Les ſacrifices durent fort long-tems, & ils en font les cérémonies avec beaucoup de gravité & de modeſtie.

Nous avons dit que Batavia eſt le ſiége de la domination des Hollandois dans les Indes. Le Général qui y fait ſa réſidence ordinaire, a commandement ſur tous les autres Officiers; mais il eſt révocable au gré de la Compagnie, & il ſe peut auſſi défaire de ſa charge après trois ans de ſervice. Le Conſeil d'Etat eſt compoſé du Général, du Directeur général & de ſix Conſeillers. La pluralité des voix le doit emporter dans la déciſion des affaires; mais le Général, qui n'a ordinairement que deux ſuffrages, paſſe quelquefois ſur cette formalité, quand il veut ſe charger du ſuccès de quelque affaire & en répondre. Les charges de Conſeillers ſont de 2000 francs d'apointement par mois, & le Général n'a que douze mille livres par an, ſa maiſon entretenue; mais comme il a tout en ſon pouvoir, ſans être obligé de rendre compte, on peut dire qu'il a ce qu'il veut. Le Grand Conſeil ou Conſeil Suprême, qui eſt le Parlement du païs, eſt compoſé d'un Préſident, d'un Vice-préſident & de deux Procureurs Généraux, avec les Conſeillers. Ce tribunal peut juger & condamner le Général même. Le troiſiéme Conſeil eſt celui des Echevins, qui connoiſſent des choſes qui concernent la ville. Le quatriéme, qui répond à nos Préſidiaux ou Bailliages, prend connoiſſance des cauſes de moindre importance, juſqu'à la ſomme de cent écus ſans appel. Le Directeur Général tient le ſecond rang dans le gouvernement. Tout ce qui regarde le commerce paſſe par ſes mains; mais il eſt obligé d'en rendre compte. Il y a ſix Gouverneurs de province; ſavoir, celui de Coromandel, qui réſide à Palicate; celui d'Amboine, dont la capitale eſt Victoria; celui de Ternate, dont le Roi a été obligé de céder ſon Royaume à la Compagnie, qui lui fait une penſion de douze cens écus; celui de Banda; celui de Ceilan, qui fait ſon ſéjour ordinaire à Colombo; & enfin celui de Malaca. Après les Gouverneurs des provinces, les plus conſidérables ſont, le premier Marchand, les Commandeurs des places, (dont le principal eſt celui de Batavia) les Préſidens ou Chefs des Comptoirs. Pour la guerre, après le Général, tout le commandement ſe rapporte au Major Général. Ce commandement ſe partage enſuite entre les Capitaines de Batavia, qui deviennent Colonels quand ils ſont hors de la ville. On compte douze mille hommes de troupes réglées, & cent cinquante vaiſſeaux. * Le Pére Tachard Jéſuite, *Voyage des Indes.* Le Gust, *Voyage des Indes Orient. imprimé en 1712.*

BATAVIA; c'eſt le nom d'une riviére de la Terre Auſtrale, que les Hollandois ont découverte du côté de la mer. Elle eſt dans le païs particulier, dit *Carpentaria* ou *Carpenter-Landt.* * Baudrand.

* BATE, riviére d'Aſie dans la preſqu'iſle deçà le Gange, & dans le Malabar. Elle prend ſa ſource dans la montagne de Gate, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt, & ſe rend dans la mer entre le 19 & le 20 degré de latitude ſeptentrionale.

BATECALE, *Voyez* BATICALE.

BATEFORT. *Voyez* AUBEPIN.

BATEMBURGIQUES, Coureurs dans le XVI ſiécle, s'étant mis à la ſuite d'un Soldat ſéditieux, pilloient les égliſes, & renverſoient les autels. * Lindan.

BATEME, & BATISTE. *Voyez* BAPTEME & BAPTISTE.

BATEN (Henri) *Voyez* BATHEN.

BATENBOURG, *Batenburgum*, *Arx Batavorum*, petite ville avec citadelle, dans le Duché de Gueldre, à deux lieues de Nimégue. En 1568, deux fréres, Barons de Batenbourg, eurent la tête tranchée par ordre du Duc d'Albe, qui dit alors, *que la tête d'un ſeul ſaumon valoit plus qu'un grand nombre de petits poiſſons.* * *Hiſtor. Belg.*

* BATENSTEIN, Fort des Hollandois dans la Guinée en Afrique, dans la côte d'Or.

BATES, (Guillaume) Docteur en Théologie & Prédicateur fameux parmi les Presbytériens Anglois, naquit en 1625. Il étoit Paſteur à Duſtans dans la partie méridionale de l'Angleterre, mais en 1699, il fut dépoſé par l'acte de Conformité & mourut à Hackney en 1699. Voici le Caractére que J. How & Edm. Calamy lui donnent: C'étoit un des plus éloquens Orateurs de ſon tems, & verſé dans toute ſorte de Sciences, ce qui rendoit ſa converſation fort agréable aux Gens d'eſprit. Il avoit des talens très diſtinguez & du corps & de l'eſprit. Son ſtile étoit net & coulant. Il s'exprimoit avec tant de facilité dans la converſation, que ſes adverſaires étoient forcez de l'admirer. Tels étoient entre autres le Grand-Chancelier Finch, ſon fils Milord Nottingham & l'Archevêque Tilloſon. Ce dernier converſoit avec lui avec beaucoup d'ouverture & de familiarité. Le Roi Guillaume III. l'eſtima fort; & il lui auroit immanquablement donné un des plus beaux poſtes de l'Egliſe Anglicane, ſi Bates eût voulu tant ſoit peu ſe relâcher. Malgré ſa non-conformité, il ſoutenoit que tous les Chrétiens étoient obligez de ſe réunir dans des principes moderez. Quoiqu'il ſuivit en tout les ſentimens de Calvin, il ne laiſſoit pas de travailler continuellement à un projet de paix & de réünion en faveur de cette partie des Chrétiens, qui ſont d'accord ſur les principaux articles. Mais voyant les grands obſtacles qui ſe préſentoient de tous côtez, il crut que le meilleur étoit de s'en remettre à la divine Providence & conclut néanmoins fermement, que les articles ſur leſquels des perſonnes pieuſes & ſincéres ne ſont pas d'accord, ſont néceſſairement de peu de conſéquence & nullement comparables à ceux ſur leſquels ils ſont unis. Il a publié un aſſez grand nombre de livres; on les a recueillis en un ſeul volume à Londres, après ſa mort. On n'a pas mis dans la collection de ſes Ouvrages, ſes *Vitæ ſelectæ Virorum Eruditorum*, qui furent imprimées à Londres en 1681, *in* 4. Les principaux Ouvrages qu'il a publiez en Anglois ſont ceux-ci, *Réflexions ſur l'Exiſtence de Dieu & ſur l'immortalité de l'Ame, auſquelles on a joint un Diſcours de la divinité de la Religion Chrétienne; l'Harmonie des Attributs Divins dans la rédemption des hommes par J. C.; Les quatre fins; Le ſouverain bonheur; Sermons*, &c.

BATH, ſorte de meſure contenant la dixiéme partie du *Corus* ou *Gomer.* Il peſoit quatre-vingts livres, qui ſont huit conges, trois boiſſeaux, ou trois ſacs. Il tenoit autant que quarante-huit pintes ou ſetiers Romains, qui ſont ſoixante & douze ſetiers des Hébreux. Chaque pinte ou chaque ſetier peſoit vint onces. Cette pinte ou ce ſetier eſt ce qu'on appelle vulgairement en François *chopine.* La pinte vaut quatre ſetiers Romains, ou quatre chopines de Paris. Il faut remarquer que le Bath ſacré étoit bien différent du commun, le ſacré peſant moitié plus que l'autre. En effet, il eſt dit dans le *premier* ou *troiſiéme livre des Rois, ch.* 8. que la mer d'airain que fit faire Salomon, contenoit deux mille baths, & dans le *ſecond des Chroniques* ou *Paralip. chap.* 4. *v.* 5, il eſt dit que cette même mer tenoit trois mille baths. On ne ſauroit accorder ces deux textes qu'en diſtinguant le bath ſacré d'avec le commun, en diſant que ces trois mille baths étoient ſelon la meſure commune, & les deux mille ſelon la ſacrée. Artaxerxès ordonna à ſes Gouverneurs qui étoient dans la Judée, qu'on fourniroit aux Juifs toutes les années pour le ſervice du temple, & pour l'uſage des ſacrifices, cent baths de vin & autant d'huile. D. Calmet croit qu'on n'a aucune raiſon de diſtinguer deux ſortes de *Baths*, & que cela n'eſt point néceſſaire pour concilier les deux paſſages *des Rois & des Chroniques*, ſur la capacité de la Cuve d'airain. Il ajoûte qu'il ſuffit de remarquer que la *coupe* de la mer d'airain tenoit deux mille baths, comme cela eſt dit dans le livre des Rois, & que le *pié* qui étoit creux, en tenoit mille, ce qui fait les trois mille énoncez dans les Chroniques. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 22. *Ezéchiel*, *ch.* 14. *v.* 10. 11. 14. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 8. *ch.* 2.

BATH ou BATHE, *Bathonia*, *Aquæ Solis* & *Aquæ calidæ*, ville d'Angleterre ſur l'Avon dans le Comté de Sommerſet, avec Evêché ſuffragant de Cantorberi. Elle eſt aſſez bien bâtie, & ſi-

située dans une plaine tres-fertile. Le siége de l'Evêché étoit à Wels, où il avoit été fondé vers l'an 905. Depuis, vers l'an 1090, Jean de Villula de Tours, qui en étoit Evêque, transféra le siége à Bath, comme Guillaume de Malmesburi l'a remarqué. Cette translation fit naître un différent entre les Moines Benédictins de Bath, & les Chanoines de Wels, touchant l'élection de l'Evêque. Enfin on convint qu'à l'avenir l'Evêque prendroit le nom des deux villes, & que Bath seroit nommée la premiere; que quand le siége seroit vacant, un certain nombre de Deputez des deux églises choisiroit l'Evêque; & qu'il seroit installé dans les deux églises. Cela fut observé jusqu'au régne d'Henri VIII, mais les monastéres ayant été supprimez alors, le droit de l'élection est demeuré au Doyen & au Chapitre de Wels. Bath est encore considérable par ses bains, dont on prétend que les eaux sont propres à guérir plusieurs maladies, comme la paralysie, les rhumatismes, les foiblesses de nerfs, les écrouelles, &c. Ces eaux sont d'une couleur bleuâtre, ont une odeur forte, & exhalent des vapeurs tres subtiles. Il y a quatre bains chauds avec des siéges de pierre. L'un est triangulaire, de vingt-cinq piez en longueur, & autant en largeur d'un côté; sa chaleur n'est pas si forte que celle des autres; on l'appelle *Cross-Bath*, parce qu'autrefois il y avoit une croix. Le second bain est celui qu'on appelle *Hot-Bath*, le bain chaud; & il étoit en effet le plus chaud de tous, avant qu'on l'eût aggrandi. Les deux autres sont appellez les bains du Roi & de la Reine, & ne sont séparez que par une muraille. Celui du Roi a environ soixante piez en quarré, & plusieurs sources d'eau chaude au milieu, qui en augmentent la chaleur: c'est ce bain qui fournit les eaux au bain de la Reine, lequel n'a point de source; dans l'un & dans l'autre il y a une pompe. Il y a aussi à Bath une manufacture de draps, dont on fait un grand débit dans toute l'Angleterre. Cette ville n'est pas fort peuplée pendant les deux tiers de l'année, mais depuis le mois de mai jusques sur la fin de l'été, c'est une foire perpetuelle. Alors il y vient une foule incroyable de monde pour prendre les bains. * *Etat de la Gr. Bret.* Camden, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl.* Miræus, *Not. Episc. &c.*

B A T H A, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Telensin, sur la riviére de Mina, environ à trente cinq lieues de la ville d'Oran, du côté du midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Vaga* ou *Vaga*, que d'autres disent être *Tegdemet*, village de ladite province. * Maty, *Dict. Géogr.*

* B A T H A, ville d'Ethiopie, située sur les confins du Païs nommé par les Arabes *Berbera*, & que nous appellons ordinairement le Zanguebar. Elle est éloignée de huit journées de la ville de Bachi en tirant vers le Midi, & fort proche de celle de Givah, qui est aussi de Zanguebar. Toutes ces villes sont dans le premier Climat, selon Edrisi dans sa Géographie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* C'est peut-être la même que la précédente.

B A T H A L I E R (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Lyon, fit son cours de Théologie à Paris, où il fut reçu Docteur le cinquiéme decembre 1474. Sa pieté, sa doctrine, son éloquence le rendirent illustre; mais il n'en reste aucun monument que la Légende des Saints nouveaux, qui après avoir été traduite en François par un Carme, Maître en Théologie, fut mise entre les mains de Frére Julien, de l'Ordre de saint Augustin, & de Frére Jean Bathalier, pour revoir la traduction, & pour y changer & ajoûter ce qu'ils jugeroient à propos. Cette Légende ainsi revue, fut imprimée en 1476, à Lyon; & l'année suivante on imprima séparement dans la même ville les Vies des Saints, qu'ils avoient ajoûtées. * Echard. *Script. Ord. Præd. t. 1.*

* B A T H A N A R I U S, Comte de l'Afrique sous Honorius, en CCCCI, & beau-frére de Stilicon, à cause de quoi il fut tué, par ordre de l'Empereur. * Zosime, *l. 5.* Jacques Godefroi, *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

B A T H A N É E, contrée de la Trachonite dans la Tribu de Manassé delà le Jourdain, qui fut ruinée par Azaël Roi de Syrie. Elle fut une partie du domaine de Philippe, fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 9.*

B A T H A S E C K, ville de la Basse Hongrie. Vischer dans sa carte de la moyenne partie du Danube, place cette ville dans le Comté de Tolna, sur la Sirwitze, à une lieue & demie de son embouchure dans le Danube; mais Baudrand la confond avec Batha ou Baika, la met sur le Danube, la renferme dans le Comté de Batha, la fait épiscopale suffragante de Colocz, & prétend qu'elle est la même que *Bathanatii*, ancienne ville de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A T H E, ville d'Angleterre. *Voyez* B A T H.

B A T H E, *Bathia*, *Batha*, petite ville de la Hongrie sur le Danube, où il reçoit la riviére de Sarwitze dans la Basse Hongrie, & au Comté de Bathe, cinq lieues au dessus de l'embouchure de la Drave dans le Danube. Elle est petite; ce qui est cause qu'on a uni son Evêché à l'Archevêché de Colocz, dont il étoit suffragant. Elle appartenoit aux Turcs: mais à présent elle est presque réduite en village, à quatre milles de Hongrie, de Telne au midi, & à sept de Cinq-Eglises au levant.

B A T H E (le Comté de) *Bathensis Comitatus*, petite province de Hongrie, vers le bas du Danube, qui la partage en deux: elle est ainsi dite de la petite ville de Bathe, & sa plus petite partie est dans la Basse Hongrie: le reste est dans la Haute; mais tout est soumis à l'Empereur. Elle a au septentrion le Comté de Pest; au couchant celui de Tolne; au midi celui de Bodragh; & au levant le Comté d'Orod: & ses lieux les plus considérables sont Batha, Bathmonster & Bathaseck. Ce païs dépendoit cy-devant des Turcs.

B A T E C O M B E (Guillaume) Anglois, qui vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1420, & sous le regne d'Henri V, étudia à Oxford, & devint un des plus habiles Mathématiciens de son tems, comme il est facile de le justifier par divers Ouvrages de sa façon, qui sont, *De operatione Astrolabii; De Sphæra concava; De Sphæra fabrica & usu; De Sphæra solida; De conclusione Sophia.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Math. &c.*

B A T H E C O R, bourg ou village de la Tribu de Juda, qui ne mérite d'avoir place ici qu'à cause de l'inhumanité d'une femme Juive, qui en étoit. C'étoit une Dame nommée *Marie*, fille d'Eléazar, & fort riche. Après la mort de son mari, & lorsque l'Empereur Vespasien entra dans la Judée, elle s'alla refugier à Jérusalem avec un petit enfant qu'elle nourrissoit. Cette femme se trouva assiégée avec d'autres de son village dans cette capitale. Elle avoit fait porter tout son bien & tout ce qu'elle avoit de meilleur & de plus précieux, pour vivre & s'en servir dans sa nécessité. Tout cela lui fut bientôt enlevé par les Tyrans, qui fouillérent jusques dans les lieux les plus retirez, où elle avoit caché quelque peu de chose pour s'entretenir. Une action si tyrannique mit cette femme dans un tel desespoir, que se voyant si maltraitée & réduite à n'avoir rien du tout pour soutenir sa vie, il n'y a point de paroles outrageuses, ni d'imprécations, dont elle ne les chargeât, pour les obliger à la tuer: mais ils ne furent non plus touchez de ses injures que de sa misere. Enfin étant poussée à cette extrémité, que de ne pouvoir plus esperer le moindre secours, la faim qui la consumoit, & encore plus le feu que la colere avoit allumé dans son cœur, lui inspirérent une résolution qui fait horreur à la nature. Elle prit cet enfant qui pendoit à sa mamelle, le coupa en deux, en fit cuire une partie, & reserva l'autre pour la premiére necessité. L'odeur de cette viande abominable se répandit bientôt dans sa maison, où ces scélérats étant entrez, voulurent savoir où elle l'avoit prise. Elle la leur montra, & comme pour leur reprocher qu'ils étoient cause du crime qu'elle avoit commis, elle les pressa d'en manger; ce qu'ils ne voulurent pas faire, & sortirent tout tremblans de frayeur & d'épouvante. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 21. selon la Traduction de* M. Arnaud.

B A T H E N (Henri) de Malines, Docteur de Paris, Chantre & Chanoine de Liége, qui vivoit dans le XIV siécle, composa l'an 1350, dix livres *des Choses divines*, où il agite des Questions curieuses de Philosophie & de Musique. Il demontra aussi les erreurs des Tables, dites *Alphonsines*, du Roi Alphonse leur Auteur, &c.

* B A T H E N - M O R, lieu de la province de Hégiaz à une journée de la Mecque, fertile en palmiers & autres fruits, abondant en eaux courantes, où les Pélerins alterez de la Mecque trouvent toute sorte de rafraîchissemens.

B A T H I L L E. *Cherchez* B A T H Y L L E.

B A T H - K O L, c'est à dire, *fille de la voix.* C'est ainsi que les Juifs appellent un de leurs Oracles, dont il est souvent fait mention dans leurs livres, sur tout dans le Talmud. L'Auteur du supplément aux Cérémonies des Juifs a remarqué qu'ils admettent différentes sortes d'inspirations, & qu'ils croyent communément que la prophétie ou l'inspiration divine a duré chez eux jusques vers la quarantiéme année du second temple, à laquelle succéda une autre sorte d'inspiration qu'ils nomment *Bath-kol.* Les Rabbins, comme Buxtorf l'a observé dans son grand Dictionnaire, disent qu'après la mort d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, le saint Esprit se retira d'Israël, mais que cependant ils eurent l'usage de la *fille de la voix*; & ils ne manquent point d'histoires pour prouver qu'ils ont eu chez eux cet Oracle. * *Voyez* Buxtorf sur le mot *Bath-kol.* Prideaux prétend que le *Bath-kol* n'étoit pas une voix entendue, comme procédant du ciel, mais une maniére *de Divination* que les Juifs avoient inventée; comme les Payens avoient leurs *Sortes Virgilianæ.* En prenant un *poinçon* & un *Virgile*, ils enfonçoient l'aiguille dans le livre, & regardoient comme un Oracle les paroles que l'aiguille rencontroit, & les appliquoient à ce qu'ils avoient en tête, pour leur faire prédire ce qui arriveroit. Tout de même, dit-il, parmi les Juifs, quand on s'en rapportoit à la *Bath-kol*, on s'accrochoit aux premiéres paroles qu'on entendoit proférer après cette résolution prise; & il falloit qu'elles servissent d'Oracle. Ils appelloient cela *voix du Ciel*, parce qu'ils la regardoient comme une décision qu'il leur envoyoit pour fixer leur incertitude. Cette Histoire tirée du *Talmud* confirme cette pensée. *Rabbi Jochanan*, & *Rabbi Simeon Ben Lachish* ayant envie de voir *R. Samuel* Docteur de Babylone, dirent, *suivons ce que nous dira la Bath-kol.* En passant près d'une école, ils entendirent un jeune garçon qui lisoit ce passage du I. *livre de Samuel*, ou I. *Rois, ch. 25. v. 1. Et Samuel mourut.* Ils remarquérent ces paroles, & en conclurent, que leur ami *Samuel* étoit mort. Et l'évenement répondit à leur explication; car on trouva que Samuel de Babylone étoit mort dans ce tems-là. Les Chrétiens, lorsque la superstition se glissa parmi eux, imitérent les Payens & les Juifs dans cette maniére de Divination, & se servirent pour cet effet des Saintes Ecritures. Cette pratique superstitieuse est aussi ancienne que St. Augustin qui vivoit dans le quatriéme siécle, puisqu'il en parle. On voit qu'*Heraclius* Empereur d'Orient l'employa au commencement du septiéme siécle. Après une heureuse campagne dans la guerre qu'il avoit avec *Chosroës* Roi de Perse, ne sachant à quel païs se déterminer pour mettre ses troupes en quartier d'Hyver, il ordonna un jour de jeûne & de priéres dans l'armée, & après cela consulta la Bible de cette maniére, & régla ses quartiers suivant ce qu'il y trouva. Cette superstition se répandit encore davantage en Occident, & sur tout en France, où, pendant plusieurs siécles, quand il étoit question de consacrer un nouvel Evêque, on étoit accoutumé de consulter ainsi la Bible, & de juger quelles seroient sa vie, ses mœurs, & sa conduite, suivant ces paroles que le sort lui faisoit rencontrer. Les Normans portérent cet usage en Angleterre, quand ils en firent la conquête. A la consécration de Guillaume, second Evêque Normand du diocése de Norwich, les mots qu'on trouva à l'ouverture de la Bible pour lui, furent, *non hunc sed Barrabam, non pas celui-ci, mais Barrabas*; d'où l'on conclut qu'il ne seroit pas long-tems Evêque, & qu'il auroit un Successeur qui seroit un brigand: ce qui se vérifia dans la personne d'*Herbert de Losinga*, Normand, & Courtier général du Roi *Guillaume le Roux*, pour la Simonie. Quand il fut question de consacrer *Herbert*, le passage qui s'offrit aux consultans fut celui-ci, *Amice ad quid venisti? Compa-*

gnon,

geon, pourquoi es-tu venu ici? Il en fut frappé, sa conscience se réveilla, il confessa ses crimes & pour les expier il fit bâtir la cathédrale de *Norwich*, dont il posa la premiére pierre l'an 1096. Ensuite il transporta le siége Episcopal qui étoit à *Thetford*, & le fixa à Norwich. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome 4. pag. 51. & suiv. de l'Ed. d'*Amsterdam, 1722. *Voyez* SORT, & SORTS des Saints.

* BATHMEN, village fort ancien de l'Overissel dans le quartier de Sallandt, est la Sénechaussée la plus considérable de toute la Province. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Lindeborn, *Hist. Episc. Daventr. Overysselsche Chron.* Dumbar, *tome 2.* Monen, *Chron. de Deventer*, en Flamand.

BATHMONSTER, *Bathmonasterium*, petite ville de Hongrie, dans le Comté de Bath sur le Danube, environ à cinq lieues au dessus de la ville de Colocz. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BATHNE, ville de la Tribu d'Aser. * Simon, *Dict. de la Bible.*

BATHON. *Cherchez* BATON.

* BATHONE (François de) Carme Espagnol dans la Principauté de Catalogne, a donné au public, *Commentarius in Librum Sententiarum.* Trithéme dit qu'il a enseigné avec applaudissement dans l'Université de Paris, & qu'il s'est tellement signalé dans les Disputes, qu'il fut appellé le *Docteur sublime.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BATHORI, noble famille de Transilvanie qui a donné plusieurs Princes à cet Etat, & un Roi à la Pologne. L'origine de ce nom est incertaine. Les uns disent qu'il vient de la ville de Bathori dans le Comté de Zatmar, & dans la Haute Hongrie; les autres prétendent qu'il se tire de Bathon Roi de Pannonie dont Strabon fait mention. Cette famille s'est partagée en deux branches, sçavoir, de BATHORI de BATHOR; & de BATHORI de SOMLYO. OPOS BATHORI de BATHOR, étoit fort consideré à la Cour de Geysa I. Roi de Hongrie, pour son habileté, sa prudence & sa valeur. Il aquit beaucoup d'honneur & de gloire dans la guerre contre l'Empereur Henri IV. & contre le Roi Salomon qui avoit été déposé. ETIENNE BATHORI de SOMLYO vivoit dans le XV siécle. Il étoit Palatin de Hongrie, & fut tué dans la bataille de Varne, laissant un fils de même nom que lui, qui fut Vaivode de Transilvanie, & qui se distingua dans les guerres contre les Turcs; & ANDRÉ qui eut pour fils Etienne Bathori de Somlyo, Palatin de Hongrie, qui se trouva en 1526 à la bataille de Mohatz. Il mourut en 1535, laissant une fille appellée CLAIRE qui après avoir été fiancée avec Charles Duc de Monsterberg, suivit son pére de bien près. Il eut trois fils, sçavoir, ETIENNE, CHRISTOPHLE & ANDRÉ. *Les deux premiers auront des articles separez.* André le troisiéme fils d'Etienne Bathori de Somlyo eut un fils de même nom que lui, *& qui aura un article separé.* Enfin en 1613, cette famille s'éteignit par la mort du Prince Gabriel Bathori, & les biens qu'elle laissoit, échurent à la Maison de Ragotzki. * Ifluanff, *l.* 24. *& suiv.* Bonfinius, *l.* 1. Rewa, *de Monarchia Cent.* VI. Jongelini. *Catal. Palat. Hungar p.* 137. Toppeltini de Medgyes, *Origines & occasus Transylv. p.* 226. *&* 227. Czwittingeri, *Hungaria Literata, p.* 138. Nadany, *Florus Hungar.* Bethleni, *Epit. Rerum Transylv.*

Plusieurs de ceux qui viennent d'être nommez auront des articles separez.

BATHORI (Etienne) fils d'Etienne Bathori & frére d'André & de Christophle, fut élu l'an 1571, après la mort de Jean Sigismond, & fut agréé par Maximilien & Selim, l'un Empereur d'Allemagne & l'autre des Turcs. Il fut depuis mis sur le thrône de Pologne que Henri III. Roi de France venoit de quitter, fit de grands progrès contre les Moscovites, & mourut l'an 1586.

BATHORI (Christophle) frére du précédent qui fut élu Roi de Pologne, lui succéda en Transilvanie; & se voyant en bute à la Maison d'Autriche, parce qu'Etienne son frére avoit été preferé à Maximilien II. pour le Royaume de Pologne, il fut obligé de chercher de l'appui à Constantinople. Il chassa de son Etat les Unitaires ou Sociniens, & mourut l'an 1581, après cinq ans de régne. Sigismond son fils lui succéda.

* BATHORI (Sigismond) de Somlyo, Prince de Transsylvanie, fils de Christophle Bathori, naquit en 1572, & succéda à son pére en 1581. Amurath III. vouloit d'abord lui imposer un tribut onéreux, mais à la considération du Roi de Pologne son oncle il n'en fit rien. Bathori résolut cependant de faire contre les Turcs une Ligue, avec les Princes Chrétiens, mais les Etats de Transsylvanie le traversérent dans ses desseins. On dit qu'il y eut une conjuration formée contre lui, pour le livrer entre les mains des Tartares, & qu'après avoir fait assembler les Etats à Clausembourg ou Colozwar, il fit prendre quatorze des Conjurez parmi lesquels se trouvoit Balthasar Bathori son Cousin, & les fit mourir le 17 sept. 1594. Alors il envoya Etienne Bostkay vers l'Empereur Rodolphe II, & se mit sous sa protection, aux conditions suivantes, 1. Que tant que lui & ses Descendans vivroient, la Couronne de Hongrie n'auroit aucune prétension sur la Transsylvanie; 2. Qu'on le fit Chevalier de la Toison d'Or; 3. Qu'on lui donnât en mariage une Princesse de la Maison d'Autriche; 4. Qu'on ne fit aucune paix avec le Turc sans y comprendre la Transsylvanie; 5. Qu'en cas qu'il vint à être chassé de sa Principauté, on le dedommageât en lui donnant ailleurs dequoi soutenir sa dignité de Prince. Il fit ensuite une alliance avec les Princes de Valachie & de Moldavie, & prit en 1595 les armes contre les Turcs. Il gagna quelques batailles & se rendit maître de quelques places. Dans la même année on lui envoya pour femme Marie Christierne fille de Charles Archiduc d'Autriche; mais quoique cette Princesse fût recommandable par ses vertus & par sa beauté, elle n'eut pas le bonheur de lui plaire, & après lui avoir fait plusieurs mauvais traitemens, il la répudia & la renvoya en 1599 à Gratz auprès de sa mére. En 1596, il fit un voyage à Prague, & offrit à l'Empereur Rodolphe II. de faire une échange de la Transsylvanie contre les deux Duchez d'Oppeln & de Ratibor en Silesie. Mais il eut bientôt après sujet de s'en repentir, & au mois d'août de la même année, il prit la résolution de retourner en Transsylvanie déguisé en Moine. Il se rendit à Clausemburg, & demanda aux Bourgeois & à tout le païs, de lui renouveller leur hommage. Comme Waradin avoit refusé de le reconnoître, ceux de Clausembourg le reçurent de nouveau sans obstacle. Dès qu'il eut effectué ce projet, il céda ses Etats en 1599 à son cousin le Cardinal André, se reservant une rente annuelle de 25000 ducats. André ne posséda cette dignité qu'environ trois mois. L'Empereur & le Prince de Valachie lui firent la guerre, & défirent son armée près de Hermanstadt. *Voyez l'article qui suit.* Sigismond voyant que l'Empereur & le Prince de Valachie étoient en dispute au sujet de la Principauté de Transilvanie, revint sur les rangs, & tâcha de rentrer en possession de cet Etat par le moyen des Turcs & des Tartares. Il attira dans son parti le Prince de Moldavie, mais il fut défait par celui de Valachie. En 1601, dans le tems qu'il se tenoit en Moldavie, les Etats de Transilvanie, l'élurent de nouveau pour leur Prince, & le rétablirent dans la possession de cette Principauté. Il fit aussi semblant de vouloir entrer en quelque accommodement avec l'Empereur dans le même tems qu'il fondit sur les troupes du Prince de Valachie & du Général Basta; mais il fut battu à plate couture, & aussi tôt après tout se soumit à l'Empereur. Sigismond essaya de recouvrer ses Etats par le moyen des Turcs, & forma, mais inutilement, en 1602, le siége de Clausembourg. Il prit à la verité quelques places, mais il les reperdit bientôt après, & fut contraint par les articles du traité de paix, d'abandonner entiérement la Transilvanie. Ensuite il se rendit à Prague auprès de l'Empereur, de qui il obtint quelques Terres en Bohême. Il vécut tranquillement dans le château de Lobkowitz jusques à l'an 1610, mais comme on vint à le soupçonner d'avoir formé avec le Roi de Pologne quelques projets dangereux, on s'assura de lui & on le conduisit à Prague, où il mourut le 18 mars 1613, âgé de 41 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *l.* 127. Isthuanff, *de Rebus Hungar.* De Rewa, *de Monarch. Hung. Cent.* 6. Treterus, *de Episc. Warmiens. p.* 125. Ludolfs, *Schaubuhne, partie* 1. Le Vassor, *Hist. de Louis XIII. l.* 4. Toppeltini de Medgyes, *Origines & occasus Transylv. p.* 226. Kreckwitz, *Siebenburgen, p.* 79. *& suiv.* Bethleni, *Epit. Rerum Transylv.*

BATHORI (André) fils d'André Bathori frére des deux précédens, & par consequent leur neveu, fut envoyé par son oncle Etienne à Rome. Le Pape Grégoire XIII. le fit d'abord Protonotaire Apostolique, & ensuite Cardinal en 1584. En 1589, il fut fait Evêque de Warmie. En 1599, son cousin Sigismond lui céda ses Etats, se reservant pour son entretien, le revenu de quelques villes & de quelques châteaux. André, aussi tôt après son installation, en donna connoissance à George Basta Général de l'Empereur, avec promesse de tenir & de confirmer tout ce dont Sigismond étoit convenu avec lui par ses Députez. Mais l'Empereur ne se contenta pas de cela, & André après avoir fait inutilement tous ses efforts pour gagner les bonnes graces de ce Prince, voyant qu'il l'alloit bientôt avoir sur les bras, fut obligé de se mettre sous la protection des Turcs. Le 28 oct. de la même année, on en vint à une bataille proche de Hermanstadt, où l'armée d'André forte de 28000 hommes fut défaite par le Prince de Valachie. Le Cardinal se sauva par la fuite avec cent chevaux par des chemins étroits, où il falloit passer l'un après l'autre, & fut arrêté par des Païsans qui lui coupérent la tête & la portérent au Prince de Valachie. On imputa sa mort aux Impériaux: ce qui est certain, c'est qu'après la défaite du Cardinal, l'Empereur ignorant ou feignant d'ignorer sa mort, se plaignit de lui par des lettres très aigres au Pape Clément VII, l'accusant d'intelligence avec le Turc, & priant sa Sainteté de l'excommunier, & de priver du chapeau ce Cardinal qui n'étoit alors que dans la 33 année de son âge. * Treterus, *de Episc. Warm. p.* 122. *& suiv.* Isthuanff, *Hist. Hung.* Heidenstein, *in Hist. Hung.* Toppeltini de Medgyès, *Origines & occasus Transylv. l.* 4. *p.* 227. Kreckwitz, *Siebenburgen, p.* 118. *& suiv.* Czwittingeri, *Hungar. Liter p.* 47. *Lettre du* Cardinal d'Ossat *du* 13 *janv.* 1600.

* BATHORI (Gabriel) Prince de Transilvanie. Les uns disent qu'il étoit cousin d'Etienne Bathori Roi de Pologne; les autres soutiennent qu'il n'est point de la Maison *de Somlyo*, mais d'une branche de celle de *Bathor* qui étoit plus ancienne, & l'appellent à cause de cela *Gabriel Bathori de Bathor.* Il s'attacha d'abord au Cardinal André, après la mort duquel, il se retira à Eketh vers Etienne Bathori qui l'adopta, à condition de quitter la Religion Romaine & d'embrasser les sentimens des Photiniens. Dès que son Patron fut mort, il parvint à un tel degré de puissance, qu'après avoir persuadé Sigismond Ragotzki d'abdiquer, il fut reconnu Prince de Transsylvanie. Pour s'affermir dans ce poste, il se mit sous la protection des Turcs, conquit plusieurs places, & fit la paix avec Mathias Roi de Hongrie. Mais il se rendit odieux par ses débauches. Il excita les Heiduques à la revolte, & troubla le repos du Prince de Valachie qui s'étoit attaché à la Maison d'Autriche; mais il en fut vaincu. En 1611, Sigismond Roi de Hongrie envoya contre lui le Général Forgatsch avec une armée qui périt de faim & de froid. Quelque tems après un des principaux du païs, nommé André Nagy, se souleva contre lui, mais Bathori feignant de se reconcilier avec lui, le fit mourir. Cependant il excitoit tous les jours de plus en plus la haine publique contre lui, par ses cruautez contre ses Sujets, & particuliérement contre les Saxons qu'il vouloit chasser de son païs. En 1612, André Gintzgy qu'il avoit envoyé en ambassade à Constantinople, excita une seconde revolte. Pour y réussir, il avoit porté contre Bathori quelques accusations, à la Cour du Grand Seigneur qui là-dessus donna à Gintzgy le gouvernement de Transsylvanie, avec une armée pour en aller prendre possession. D'un autre côté, Gabriel Bethlem autrement Bethlem Gabor qu'il avoit envoyé en ambassade vers le Bacha de Temeswar, quitta son parti, & offrit à l'Empereur Turc de lui donner quelques places de Transsylvanie, si par son moyen il pouvoit se rendre maître de cette Principauté. Cette proposition fut agréée à la Porte, qui en mit par la force Bethlem en possession. (*Voyez* BETHLEM GABOR) Bathori eut recours à l'Empereur Mathias qui envoya à son secours une armée commandée par Nicolas Apaffi, stipulant qu'on lui remit avant

avant toutes choses, la forteresse de Grand Waradin entre les mains. Cette stipulation fit venir d'autres pensées à Bathori, qui chercha à se raccommoder avec la Porte. Apaffi en ayant eu le vent, forma avec quelques domestiques de Bathori le dessein de le faire mourir. Ce projet n'ayant pas réussi, il trouva en 1613 le moyen de l'attirer hors de Waradin, sous prétexte de lui faire voir son armée, & le fit tuer à coups de mousquet par quelques soldats qui en avoient reçu l'ordre. Sa famille s'éteignit en sa personne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lubiensky; *de motu civili in Polonia*, *l.* 35. *p.* 103. Isthuanff, *de Rebus Transylv.* Ludolfs, *Schaubahne.* Le Vassor, *Hist. de Louis XIII, l.* 4. Toppeltini de Medgyès, *Origines & occasus Transylv.* Kreckwitz, *Siebenburgen.*

BATHOS, vallée dans la Macédoine près du fleuve Alphée, où les Anciens croyoient que les Géans avoient combattu contre les Dieux. Pausanias rapporte qu'on avoit coutume d'y faire des sacrifices, en représentant des éclairs, des tonnerres & des foudres, pour imiter par cet artifice, le bruit & les feux de ce grand combat. * Pausanias, *in Arcadicis.*

BATH-SAMA. *Voyez* BETHSAMES.

BATHSCEBAH. *Voyez* BETHSABÉE.

BATHUEL, fils de *Nachor*, qui vivoit vers l'an du monde 2028, & avant J. C. 2007, fut pére de Laban & de *Rebecca*, femme d'*Isaac.* * *Genése, ch.* 22. *v.* 23. Joséphe, *l.* 1. *Antiq. Judaïq. c.* 15.

BATHUEL, nom d'une ville de la Tribu de Juda, dont il est parlé dans le *premier livre des Chroniques* ou *Paralipomenes*, *ch.* 4. *v.* 30.

BATHUEL, pére de Joël. *Voyez* BÉTHUEL.

* BATHYCLES, ancien Architecte, de la ville de Magnésie, bâtit à Amycles, 541 avant J. C. un petit temple consacré aux Graces. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*, *l.* 1. *p.* 45. Pausanias, *in Messeniacis*, *& in Laconicis*, *l.* 3.

BATHYLLE, jeune garçon de Samos extrêmement beau fut aimé de Polycrate, Tyran de cette Isle, & d'Anacréon, Poëte Lyrique; lequel voulant consacrer dans ses vers la beauté de Bathylle, a éternisé ses propres débauches & son penchant détestable. * Horace, *dans le livre des Epodes*, ou *le* 5. *livre des Odes*, *Ode* 14. *v.* 9. Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.*

BATHYLLE, fameux Pantomime, natif d'Alexandrie, vint à Rome pendant le régne de l'Empereur Auguste, & fut Affranchi de Mecénas. Il y introduisit avec Pylade une nouvelle maniére de danse, où l'on représentoit par des postures étudiées & par des gestes ingénieux, toutes sortes de sujets tragiques, comiques & satyriques. Ils firent une troupe à part, & ne voulurent point se mêler avec les autres Comédiens; de sorte qu'ils jouoient seuls leurs comédies muettes sur l'Orchestre, sans d'autres Acteurs que des Pantomimes. Pylade excelloit dans la représentation des sujets tragiques & majestueux; mais Bathylle réussissoit incomparablement mieux dans les sujets comiques ou satyriques. Cela leur donna occasion de se séparer & de faire deux bandes. * Plutarque, *Sympos. l.* 7. Lucien, *de Saltatione*, *&c.*

BATHYLLE, certain Poëte Romain, voulut passer pour Auteur de ce Distique, que Virgile avoit attaché de nuit à la porte du Palais d'Auguste.

Nocte pluit totâ, redeunt spectacula manè.
Divisum Imperium cum Jove Cæsar habet.

Mais ils ne jouit pas long-tems de cette gloire; car Virgile attacha au même endroit une seconde affiche, dans laquelle au bas du Distique contesté, il avoit ajoûté ce commencement de vers, *Sic vos, non vobis*, répété quatre fois. L'Empereur souhaitant que quelqu'un en achevât le sens, il n'y eut que Virgile qui le pût faire en cette maniére,

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.
Sic vos, non vobis, vellera fertis, oves.
Sic vos, non vobis, fertis aratra, boves.
Sic vos, non vobis, nidificatis, aves.
Sic vos, non vobis, mellificatis, apes.

Ainsi on reconnut le véritable Auteur du Distique; & Bathylle reçut l'affront qu'il méritoit. * *Vie de Virgile.* Giraldus, *Hist. Poet.*

BATHYRA. *Voyez* BATYRA.

BATICA. *Voyez* VATICA.

BATICALA, ville d'Asie dans la Peninsule de deçà le Gange, est située sur la côte de Malabar, entre Onor, Barcelor, Gorcopa & Mayandure, capitale d'un petit Royaume de ce nom, qui appartient au Roi d'Onor, & qui est tributaire de celui de Bisnagar. * Sanson. Baudrand.

BATICALE, ville de l'isle de Ceylan dans les Indes, appartenant aux Hollandois, est capitale d'un Royaume qui est le plus oriental de l'isle, & qui est séparé par des montagnes de celui de Colombo, où est la ville de même nom, avec un bon port, dont les Hollandois se sont rendus les maîtres, aussi-bien que de Chilao & de quelques autres places. * Sanson. Baudrand.

* BATICALE, riviére de l'isle de Ceylan dans la partie orientale, & dans le Royaume de Baticale, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord-ouest au sud-est, & se rend dans la mer après avoir arrosé la ville de Baticale.

BATILDE ou BAUDOUR (sainte) Reine de France, illustre par sa sagesse & par sa pieté, descendoit des Princes Saxons d'Angleterre, d'où elle fut enlevée, étant encore jeune, soit par des Pirates, soit par ses propres parens, suivant la coutume des Anglo-Saxons, qui vendoient leurs enfans. Quoiqu'il en soit, elle fut amenée sur les côtes de France, & achetée par Erchinoald Maire du Palais, que l'on appelle communément *Archambaud.* Il la donna à sa femme, dont elle gagna le cœur. Le Roi Clovis II. charmé de sa vertu, l'épousa, & elle fut mére de Clotaire III. de Childéric II. & de Thierry III. Après la mort du Roi, elle gouverna sagement le Royaume durant la minorité de Clotaire III. son fils. Elle fonda les Abbaïes de Chelles & de Corbie, & fit de grands biens à d'autres maisons religieuses. Depuis, elle prit l'habit dans le monastére de Chelles, où après avoir donné des marques d'une très-solide pieté, elle mourut saintement le 30 janvier de l'an 680 selon les uns, & 685 selon les autres; mais certainement après l'an 678 âgée de 55 ans. Le Pape Nicolas I. la canonisa. Elle fut enterrée dans la petite église de sainte Croix, qu'elle avoit fait bâtir, d'où son corps fut transferé le 17 mars par Louis *le Débonnaire*, dans celle de la sainte Vierge. Il repose à présent sur le grand Autel de l'Abbaïe de Chelles. Sa Vie a été écrite par un ancien Auteur; & elle est rapportée par Surius, par Bollandus & par le P. Mabillon. Nous l'avons aussi en nôtre Langue de la traduction du P. Etienne Binet Jésuite, & beaucoup meilleure de celle de M. Arnaud d'Andilly. * Baillet, *Vies des Saints.* Le Cointe. Du Saussay. Du Bois, *Hist. Eccles. Paris.*

BATILLE, serviteur d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, accusa son maître de lui avoir fait apporter du poison de Rome pour faire mourir le Roi, & dit qu'il l'avoit mis entre les mains de Doris & de Phéroras l'an du monde 4033, qui étoit celui de la naissance de Jesus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 7.

BATIMENA. Le Royaume de Batiména, petit païs de la presqu'isle des Indes, deçà le Gange, est au païs de Malabar, vers les montagnes & le Royaume de Cochin.

BATINEIS (Lauthier de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, natif de Florence, est Auteur d'un Ouvrage curieux qui n'a pas été imprimé, & qui est intitulé, *Capistrum Judæorum.* Dans cet Ouvrage l'Auteur se propose de prouver trois choses: la premiére, que le Messie a été promis; la seconde, que suivant l'usage que les Juifs font de l'Ecriture, & leur maniére de l'expliquer, le Messie n'est pas encore venu; la troisiéme enfin, que le Messie est venu: & c'est-là qu'il refute les difficultez que la seconde partie a pu faire naître. Par la lecture de ce Traité, le P. Echard croit voir que Sixte de Sienne s'est trompé en assurant que l'Auteur florissoit vers l'an 1417. *Il parle*, dit-il, *des guerres des Catalans dans la Romanie*, & assure que cinq cens d'entre eux avoient défait une fois quinze mille Grecs, & une autre fois vint mille; ce qui ne peut, ajoûte-t'il, être attribué à leur valeur, puisque ce sont des voleurs, des homicides, des adultéres, des parjures, des blasphémateurs; & il semble parler de tout cela comme de choses arrivées de son tems. Cet endroit donne lieu de croire qu'il vivoit vers l'an 1315. Mais dans un autre il marque que la captivité Romaine des Juifs duroit depuis 1320 ans; & il paroit par un autre passage, qu'il commence cette captivité au tems où Jérusalem fut détruite par Tite; car pour supposer comme il fait, que les Juifs croyent que le Messie doit venir 1335 ans après la destruction de Jérusalem, & leur prouver ensuite par l'événement, que cette explication est trompeuse, puisque dans cet espace de tems, ce n'est pas le Messie, mais l'Othoman, qui est venu; il faut qu'il n'ait écrit que 1335 ans depuis la destruction de Jérusalem. Ce qu'on peut donc dire de plus sûr à cet égard, c'est que cet Auteur s'explique si mal, qu'on a de la peine à l'entendre; ce qu'on feroit peut-être mieux, si on avoit un Manuscrit plus correct que celui qui est à la Bibliothéque des Jacobins de la rue S. Honoré à Paris.

BATISTE (S. Jean) *Voyez* JEAN BAPTISTE (saint)

BATISTÉRE. *Voyez* BAPTISTÉRE.

BATIS. *Cherchez* BETIS.

BATMANSON (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre des Chartreux, sous le régne de Henri VIII, en 1520, fut Prieur de la Chartreuse de Londres, où il mourut le 16 novembre de l'an 1531. Il écrivit des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, sur les Proverbes de Salomon, & d'autres Traitez de pieté. * Possevin, *de Appar. Sacro.* Petreius, *Biblioth. Carthus.* Pitseus, *de Script. Angl.*

* BATO, petite riviére du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la Mer Tyrrhéne, au nord de l'isle de Cirella.

* BATOCHINA, est le nom de la partie méridionale de l'isle de Gilolo, l'une des Moluques.

BATON ou BATHON, de Sinope, Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il laissa des Memoires de Perse qui sont souvent citez par Strabon, par Athénée & par Plutarque, qui alléguent d'autres Ouvrages de sa façon. Il est différent de BATTON Poëte, qui avoit écrit quelques Comédies. * Strabon, *l.* 12. Athénée, *l.* 10. *&* 14. Suidas. Vossius, &c.

* BATON de Jacob en Géométrie, est un instrument qui sert à prendre les hauteurs. Les Pilotes s'en servent ordinairement. Il est composé d'un long bâton & d'un autre plus court mis en croix appellé *Transversier* & *Marteau*, qui peut se mouvoir le long du grand bâton que l'on appelle *flèche.* Cet instrument a été aussi appellé *Croix géométrique* & *Verge d'or* par excellence, parce qu'il est le plus ordinaire, le plus commode, & cause le moins de dépense de tous les instrumens, quoiqu'il ne soit pas le plus juste. Il porte aussi les noms d'*Arbalête* & d'*Arbalestrille.* * Ozanam, *Dict. de Mathém.*

BATON de Jacob, est un bâton que Jacob apporta en Egypte à ce que disent les Auteurs de la Cabale, & dont il est amplement parlé dans l'article de Moïse. *Voyez* MOISE.

BATON ou BUTON, isle d'Asie dans la mer des Indes, est à l'orient de celle de Macassar ou Célébes, entre celles de Wawani, de Calinca & de Cabinces. * Sanson.

BATRACHOMYOMACHIE, *Batrachomyomachia*, est le nom d'un petit Poëme Grec, qui décrit le combat donné entre les Grenouilles, les Rats & les Souris, *Ranarum muriumque pugna*, & qui porte le nom d'Homére. Le Poëte Stace croit que c'est l'Ouvrage de ce grand Poëte; parce qu'il n'y a point eu, dit-il, de Poëte célébre qui n'ait donné, avant un grand Ouvrage, quelque

que petite piéce enjouée en vers négligez. C'est ainsi que Virgile a donné le *Culex*, & qu'Homére a donné la Batrachomyomachie. *Sed & Culicem legimus*, dit Stace, *& Batrachomyomachiam etiam agnoscimus. Nec quisquam est illustrium Poëtarum, qui non aliquid operibus suis stylo remissiore præluserit.* Statius, *Præfat. Sylvarum ad Stellam.* Plusieurs Auteurs ont douté que ce petit Poëme fût véritablement d'Homére. On pourroit appuyer leur doute sur plusieurs bonnes raisons. Parmi ceux-là on peut consulter Henri Etienne, *Schediasmatum*, l. 6. c. 22. dans un Traité intitulé, *Tigretis cari.* Petrus Nunnesius, *Comment. ad Phrynichi dictiones Atticas*; Gaspard Barthius, *Animadversion. in Stat.* 1. *p.* 5. Perrault, Auteur du Paralléle des Anciens & des Modernes, où il donne toûjours la préférence aux Modernes, a régalé le public d'une Traduction en vers François de la Batrachomyomachie.

BATRICIDES, Patriarche d'Alexandrie, qui mourut l'an 940, composa des Annales, depuis la création du monde jusqu'à son tems. Cet Ouvrage fut imprimé à Londres in 4. en 1658, par les soins de Seldénus & de Pocoke. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BATSAI ou BETSAI, Juif dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de trois cens vint-trois, * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 17.

BATTA, province du Royaume de Congo en Afrique, une de ses six parties, qui est fort grande, & la plus avancée au levant vers le milieu des terres. Elle est bornée au septentrion par les provinces de Sundi & de Pango; par celle de Pemba au couchant; & au midi par le Lac d'Aquilonda. Elle a le titre de Duché, & est arrosée de la riviére de Barbéla, qui la traverse, & près de laquelle est la ville capitale de Batta, qui lui donne son nom. Elle est dans la partie la plus septentrionale, environ à cent mille pas de la ville de S. Sauveur vers le levant.

BATTÆUS (Guillaume) étoit d'Irlande, & mourut en 1614. On le fait l'Auteur d'un livre si connu pour apprendre les Langues, & en particulier la Latine, & qu'on appelle *Janua Linguarum.* Alegambe l'appelle un Ouvrage admirable, qu'on peut appliquer à toutes les Langues. * Bliccius, *pag.* 207.

BATTAGLIA, Cardinal. *Cherchez* GOCTIUS DE ARIMINIS.

BATTEFORT, Maison. *Cherchez* AUBEPIN.

BATTEL, bourg d'Angleterre dans le Comté de Sussex, où l'on fait d'excellente poudre à canon. Il tire son nom de la grande victoire que Guillaume *le Conquérant* y remporta sur le Roi Harold le 14 octobre de l'année 1066. Pour en conserver la mémoire, ce Prince fit bâtir près de là une Abbaïe, nommée l'*Abbaïe de la Bataille. Battel Abbey.* * *Diction. Anglois.*

* BATTENBERG, ville d'Allemagne dans la Hesse est sur l'Eder au nord de Marpurg tirant vers l'ouest. Elle est éloignée de cette derniére d'environ cinq ou six lieues. On dit qu'elle a reçu son nom de Batto Roi des Cattes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Itiner. Germ.*

BATTERBY, petit lieu sur la riviére de Ware, à deux milles Anglois de Durham du côté du sud, est remarquable pour certaines pierres, d'un côté desquelles, lorsque la marée est basse, il sort en été une eau rougeâtre salée, qui devient blanche au soleil, & se change en une substance dure, dont les habitans du voisinage se servent au lieu de sel. * *Diction. Anglois.*

BATTI, Chef des Tartares, vint fondre dans la Russie avec une armée formidable vers l'an 1224, & après l'avoir soumise à son pouvoir, il réduisit dans une dure servitude tous les principaux Gouverneurs & Maîtres de ce païs, qui descendoient des Wareges, Auteurs du Royaume des Russiens. La Russie gémit sous le joug des Tartares jusqu'au tems de Basile, Grand Duc de Moscovie, qui l'an 1500, chassa les Tartares, & rétablit cette nation dans son ancienne liberté. Jusqu'alors les Empereurs des Tartares Zavolhensiens envoyoient dans la Russie des Gouverneurs, qui les traitoient fort durement, en usant de toutes sortes de vexations. L'on peut lire là-dessus Herberstenius, Petrus Petræus, & les autres Ecrivains, * *Rerum Moscov.* George Hornius, *Orbis Imper. pag.* 375.

BATTIER (Frédéric) fils de Simon Battier Docteur & Professeur en Droit à Bâle, naquit le 18 oct. 1648. Après avoir pris le degré de Maître és Arts, il s'appliqua à la Théologie & aux Antiquitez Hébraïques. Ayant été admis au Ministére en 1680, il alla à Metz, & y profita des leçons de M. Ancillon pour la prédication, & de celles d'un Rabbin pour la Langue Hébraïque. En 1686, il fit un voyage en Allemagne, aux Païs-Bas & en Angleterre. En 1690, il fut fait Pasteur de l'église de St. Alban à Bâle. C'est là qu'il s'est fort distingué par son zéle & par les soins empressez qu'il donnoit à ses Paroissiens. Il faisoit outre cela des leçons particuliéres aux Etudians qui se destinoient au Ministére, & il les continua pendant long-tems avec beaucoup de fruit. Il mourut au mois de juillet 1722. Il a publié des Sermons sur le Pseaume XV, selon l'Hébreu, & un Commentaire sur toute la Bible auquel il a travaillé conjointement avec feu M. Théodore Gernler Pasteur à Bâle d'un mérite distingué. * *Diction. Allemand de Bâle.*

BATTIER (Jean Jaques) frére du précédent, naquit le sixiéme février 1664. Après avoir fait ses études de Philosophie, il commença à étudier le Droit, & en 1690 il prit le degré de Docteur, ayant soutenu des Théses *de Suffragiis & eorum Jure.* En 1693, il fut élu Professeur en Rhétorique, & quelque tems après en Eloquence. En 1706, on lui donna la Chaire des Instituts & du Droit Public, & en 1714 il obtint celle du Code. En 1695, le Magistrat lui accorda la charge de Syndic de la ville. Il étoit également grand Jurisconsulte, & savant dans les Antiquitez Gréques & Romaines. Il avoit eu le dessein de publier un Homére avec des remarques, mais ses grandes occupations ne lui permirent pas de remplir son projet. On a de lui plusieurs Dissertations de Droit, de Politique & de Philologie que les Connoisseurs prisent beaucoup. Après avoir long-tems souffert les douleurs cruelles de la pierre, il prit enfin la résolution de se faire tailler. Il mourut peu de jours

après l'opération, au mois de septembre 1720. * *Diction. Allemand de Bâle.*

* BATTINGIUS (Rodolphe) natif de Frise, fut un habile Médecin & un célébre Mathématicien. On a de lui, *Methodus Astrolabii*, Parisiis, 1578, in 8. * Swertii, *Athenæ Belgicæ.*

BATTIS, jeune fille que Philetas, Poëte élégiaque a célébrée dans ses Poësies. * Ovide, *Trist. l.* 1. *Eleg.* 5. *v.* 2. en fait mention.

Nec tantum Coo Battis amata suo est.

BATTISTE (Joseph) Prêtre Italien, natif de Grotailles, terre du Royaume de Naples, dans la province d'Otrante, entre Brinde & Tarente, Poëte Latin & Italien, mort à Naples le sixiéme mars 1675. On a de lui trois Centuries d'Epigrammes Latines, imprimées à Venise, aussi-bien que ses Poësies Italiennes, & quelques autres Ouvrages separez. Il passoit pour un des meilleurs Ecrivains de ces derniers tems en l'une & en l'autre Langue; mais il réussissoit mieux dans les vers hexamétres & dans les pentamétres, que dans les lyriques. On rapporte qu'il avoit une aversion très-grande pour les Anagrammes, qu'il traitoit avec raison d'amusemens puériles. * Nicolas Toppi, *Biblioth. Neapolitan.* Laurent Crasso, *tome* 1. *Elog. partie* 1. *p.* 335. 336. *&c.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poët. modernes, tome dernier*, *p.* 134. *edit.* de Paris: *& tome* 4. *partie* 2. *n.* 1523. *p.* 358. *de l'édit.* d'Amsterdam, 1725.

BATTO, étoit fils de *Chungi* Roi des Tartares, & frére d'*Occtai*. Après la mort de son pere il monta sur le thrône. Résolu d'être Conquérant, il envoya ses fréres avec de bonnes troupes pour soumettre les autres parties; & les païs septentrionaux lui étant tombez en partage, il se rendit maître de la Moscovie, de la Russie, de la Pologne, de la Silésie, & ravagea entiérement tous ces païs. En étant venu aux mains proche de Lignitz, avec le Général Henry, il le défit dans une sanglante bataille, & tua Poppo, Chef & Grand-Maître des Croisez l'an 1240. Pour marque de sa victoire, il envoya neuf sacs tout remplis des oreilles d'une partie de ceux qu'il avoit taillez en piéces. * Bonfinius, *Dec.* 2. *l.* 7. M. Cromer, *l.* 8. Hofman, *Lexic. Univ.*

BATTLE. *Voyez* BATTEL.

BATTORI (Etienne) Roi de Pologne. *Cherchez* ETIENNE, & *voyez* BATHORI.

BATTUS, originaire de Lacédémone, jetta les premiers fondemens de la ville de Cyréne en Lybie; ce qui arriva selon Eusébe, sous la XXXVII Olympiade, environ 630 avant l'Ere Chrétienne. Ovide nomme le Poëte Callimachus, Battiade, parce qu'il étoit fils d'un Battus, qui descendoit de celui-ci.

Nunc quo Battiades inimicum devovet Ibin.

* Eusébe, *in Chron.* Strabon, *l.* 17. Ovide, *in Ibin*, *v.* 53.

BATTUS, Berger des environs de Pyle, ville du Peloponnése dans la Gréce, fut changé en pierre de touche par Mercure. Pendant qu'Apollon gardoit en Thessalie les troupeaux du Roi Admete sous un habit de Berger, Mercure lui enleva quelques vaches, qu'il cacha dans la forêt voisine. Personne n'avoit apperçu ce larcin que Battus; & Mercure craignant d'être découvert, tira parole de lui qu'il n'en diroit rien, après lui avoir donné la plus belle vache de celles qu'il avoit prises. Mais ne se fiant pas trop à la promesse de Battus, il feignit de se retirer, & revint quelque tems après sous une autre forme & avec une autre voix, lui offrit un bœuf & une vache, s'il pouvoit dire où étoit le bétail qui s'étoit égaré. Le bon homme qui vit que l'on doubloit la récompense, découvrit le larcin, & répéta même deux fois le nom du lieu où Mercure avoit caché son vol: (c'est de là, selon quelques-uns, qu'est venu le mot de *Battologie*) & alors Mercure, pour le punir de sa trahison, le changea en une pierre dure, qu'on appelle *pierre de touche*, & qui tient encore aujourd'hui de la nature de Battus, en ce qu'aucun métal ne la peut toucher, qu'elle ne découvre ce qu'il est. * Ovide, *Metam. l.* 2. *Fab.* 11.

☞ Dans cette Fable, on nous veut représenter par Mercure un homme adroit & dissimulé, & par Battus ceux qui se laissent corrompre par tous ceux qui se présentent, & prennent le parti de celui qui lui donne le plus.

BATTUS, mauvais Poëte, répétoit fort souvent les mêmes choses mal à propos: ce qu'Ovide *Metam. l.* 2. *v.* 702. *&* 703. semble attribuer au Berger Battus, qu'il fait parler à Mercure de cette sorte,

Sub illis
Montibus, inquit, erunt: & erant sub montibus illis.

C'est, dit-on, de ce Poëte ennuyeux, nommé *Battus*, qu'est venu le mot de *Battalogie*, qui n'est autre chose qu'une superfluité de paroles, & une vicieuse répétition des mêmes choses. *Voyez* Suidas, Hésychius, & Théophylacte, *sur le sixiéme Chapitre de S. Matthieu.*

BATTUS (Barthélemi) natif de Hambourg, mourut en 1634. Il a composé un Systéme de Théologie, un Traité de la justification & des bonnes œuvres; de la possibilité de l'apostasie des Saints; un Commentaire sur les Epîtres aux Galates, aux Ephésiens & aux Philippiens. * Henning Witte, *in Memoriis Theolog.* *p.* 486.

BATTUS (Barthélemi) natif d'Alost en Flandre, qui vivoit en 1510, écrivit un Ouvrage en deux livres, intitulé *Oeconomia libri duo, seu de Parentum erga Liberos, & Liberorum erga Parentes officiis*, qui fut imprimé l'an 1558 à Anvers. C'est proprement un Traité de ce que les Enfans doivent à leurs Péres, & de ce que les Péres doivent à leurs Enfans. Il épousa *Martina* Bellot, sœur de *Catherine*, mére de *Henri* Sinéce, dont il eut entre autres enfans, LÉVINUS BATTUS, né en 1545, qui fut Professeur en Médecine à Rostoc en Allemagne, où il s'aquit beaucoup

de bien & de reputation, & mourut d'apoplexie au mois d'avril de l'année 1591, laissant de sa premiere femme *Anne* Pogelian, LÉVINUS BATTUS, Avocat, & CONRAD BATTUS, Medecin. Celui-ci voyagea en France, en Italie, en Allemagne, & s'étant arrêté à Bâle, il y mourut de la maniere du monde la plus surprenante. Dans le tems qu'il devoit être marié, il se laissa tomber le long d'un escalier le 30 décembre 1605, & se tua malheureusement d'un couteau qu'il tenoit à la main, avec lequel il se blessa au petit ventre à l'âge de 32 ans. * Henri Smecius, *in Parent.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Melchior Adam, *in Vit. Germanor. Medicor.*

BATTUS (Abraham) Docteur en Théologie, & premier Professeur de cette Faculté dans l'Université de Gripswalde, Surintendant général, qui mourut en 1674, a écrit contre les Photiniens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BATTUS (Corneille) Médecin de la ville de Ter Veere, a publié une Cosmographie en Flamand. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BATUECOS ou LOS BATUECOS, *Batueci*, peuples d'Espagne, dans le Royaume de Léon, au diocése de Coria, dans une vallée très-fertile, que l'on appelle le *Val de Batuecas*, entre Salamanque au septentrion, Coria au midi, la riviére de Tormes au levant, & la Roche de France au couchant. Ils ne furent découverts qu'au siécle dernier par le Duc d'Albe, & cela par un pur hasard, ainsi que Mariana & plusieurs autres l'ont remarqué. On conjecture qu'ils sont des restes des anciens Goths, qui étoient demeurez cachez dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, de crainte des Maures. * Sanson.

* BATURIN, ville du Duché de Czernichow dans la Moscovie, sur les confins du Duché de Novogrod Sewierski, sur la riviére de Sem qui se jette près de là dans la Dezna. Mazeppa, fameux Général des Cosaques y faisoit sa résidence ordinaire; mais lorsqu'en 1708, il eut embrassé le parti des Suédois, cette place fut bientôt prise d'assaut par le Prince Menzikof qui détruisit entiérement le Palais de Mazeppa qui étoit dans le voisinage de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BATURIUS, Roi des Ibéres. *Cherchez* BACURIUS.

BATYRA, bourg de la Trachonite, au territoire de Bathanée, qu'Hérode *le Grand* Roi des Juifs donna au vaillant Zamaris, pour s'opposer aux courses des Arabes. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 17. *ch.* 2.

BAV. BAU.

BAVAI, fils de *Henadad* Juif, qui après le retour de la captivité de Babylone, travailla à la réparation de Jérusalem, étoit Capitaine du demi-quartier de Zeila. * *Nehemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 18.

BAVAIS ou BAVAY, vers la petite riviére d'Osneau, ville du Païs-Bas, dans le Hainaut, environ à trois ou quatre lieues de Valenciennes, & à cinq ou six de Mons, est très-ancienne, & il en est fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, & dans les Tables de Peutinger. Par le Traité de Nimégue elle fut cédée à Louis XIV. qui l'a fait démolir. Elle est nommée *Bagacum*, dans le premier, & *Bagacum Nerviorum*, dans les Tables. Les Auteurs Latins en parlent aussi sous le nom de *Baganum* & *Bavacum*; & on croit même que c'est le *Bavacum* de César, bien que d'autres jugent que ce dernier est *Beauvais*. Quoiqu'il en soit, Bavais a encore d'illustres marques de son antiquité, comme un cirque, un aqueduc, des inscriptions, des médailles, &c. Elle fut deux fois brûlée dans le XVI siécle, & on la répara toûjours; mais elle a été très-maltraitée dans les guerres du XVII siécle. Elle passe pour être le lieu où Milon tua Claudius. * Miræus, *in Annal. Belg. ad A. C.* 100. *& in Chron. ad ann.* 613. Guichardin, *Description des Païs-Bas*, &c.

BAVAROIS, vaillans peuples d'Allemagne, connus anciennement sous le nom de *Boieni* ou *Boiares*. Ils portérent autrefois leurs armes dans l'Italie, dans la Gréce, & jusqu'au delà de l'Hellespont. Ce sont les premiers des anciens Germains qui ayent passé les Alpes, & qui ayent arboré leurs étendarts sur les rives du Tibre, & du Thermodoon. Vers le tems de la mort d'Odoacre Roi d'Italie, en 493, ils occupoient la partie du Norique, qui étoit le long du Danube; (c'est ce qui fait aujourd'hui une partie de la Haute & Moyenne Autriche) & la seconde Rhétie, qui étoit située entre les riviéres d'Inn & du Lec; de sorte qu'ils avoient pour bornes, la Pannonie, la Suéve, l'Italie, & le Danube. On dit que Clovis les avoit subjuguez dès le tems qu'il soumit les Allemands; mais ils avoient toujours gardé leurs loix sous un Duc de leur Nation, qui étoit confirmé par le Roi d'Austrasie. Il falloit qu'il fût de la race des Agilolfingues ou Descendans d'Agilolfe, qui apparemment les avoit amenez en ce païs-là. Les Bavarois de nos derniers siécles, n'ont point dégénéré de la valeur des premiers; & ils ont arrêté le cours des victoires des peuples du Nord, comme leurs ancêtres avoient vaincus les peuples du Midi. On peut dire en général, que depuis que le sceptre Impérial a été transféré en Allemagne, les Empereurs n'ont guéres fait de conquêtes considérables sans les Bavarois. *Voyez* BAVIERE.

BAVAY. *Voyez* BAVAIS.

BAUBULA, village d'Espagne situé dans l'Aragon, sur le Xalon, à demi lieue au dessous de la ville de Calatajud, est bâti sur les ruines de la ville des anciens Celtiberes, laquelle on nommoit *Bilbilis*, & *Bilbis*, patrie du Poëte Martial. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAUCH, famille. *Voyez* BUCKEN.

BAUCIS, pauvre vieille femme, laquelle vivoit avec son mari Philémon dans une cabane en Phrygie. La Fable dit que Jupiter accompagné de Mercure, ayant pris une forme humaine, & parcourant la Phrygie, fut rejetté de tous les Habitans du païs, excepté de Philémon, & de Baucis sa femme, qui le reçurent avec joye. Ce Dieu voulant punir ces peuples de leur dureté, fit sortir Philémon & Baucis de leur maison, & leur commanda de le suivre sur le sommet d'une montagne, d'où regardant derriere eux, ils virent que les eaux avoient submergé tout ce païs, à la reserve de leur petite cabane, qui fut soudain changée en un temple. Jupiter voulant récompenser la piété de ses hôtes, & le bon accueil qu'il en avoit reçu, leur donna le choix de demander ce qu'il leur plairoit. Ils ne souhaitérent que d'être les ministres de ce te[mple], d'y vivre long-tems dans une étroite union, & de mourir aussi tous deux ensemble, sans que l'un vît les funérailles de l'autre: ce qui leur fut accordé. Ils eurent la garde & l'administration du temple pendant le reste de leur vie; lorsqu'ils furent parvenus à une extrême vieillesse, un jour qu'ils s'entretenoient à la porte de ce temple, ils furent tous deux métamorphosez en arbres. * Ovide, *lib.* 8. *des Métamorphoses*, *Fab.* 7. Le nom de *Baucis* se prend souvent pour une bonne vieille qui vend dans le marché des herbes de senteur. * Perse, *Sat.* 4. *v.* 21.

Dum ne deterius sapiat pannucea Baucis
Cum bene discincto cantaverit ocyma Vernæ.

☞ On peut dire que cette Fable de Baucis & de Philémon enseigne que l'hospitalité & la frugalité sont des choses très-agréables à Dieu. L'Ecriture Sainte nous en rend aussi témoignage, en nous apprenant que des Anges revêtus d'une forme humaine ont souvent conversé avec les hommes; & il se pourroit bien faire que cette Fable eût été tirée en partie de l'Histoire de Loth & de sa femme; de même qu'il y a apparence que les Poëtes ont emprunté celle d'Iphigénie, de l'Histoire de Jephté. On feint que ces deux bonnes gens furent métamorphosez en arbres, qui durérent long-tems après eux; pour montrer que la reputation des gens de bien est comme un arbre immortel, dont chaque siécle cueille des fruits, c'est à dire, de beaux exemples. Aussi les saintes Lettres, *Pseaume* 1. *v.* 3. répresentent les Justes comme des arbres plantez près des ruisseaux, qui rendent leur fruit en leur saison, & dont le feuillage ne flétrit point. On pourroit encore faire plusieurs belles réflexions morales sur cette Fable; Que c'est souvent parmi la pauvreté que Dieu se trouve, & non pas dans l'abondance de toutes choses; Que la maison d'un homme de bien est comme un temple, *où Dieu est toûjours présent*; Que par Jupiter, qui ne trouva qu'une cabane où on lui fit bon accueil, on fait voir qu'il y a peu de lieux dans le Monde où Dieu soit véritablement adoré; & qu'enfin la désolation du païs où on n'avoit point voulu le recevoir, montre que le châtiment suit de près le mépris qu'on fait des graces de Dieu.

BAUCO, *Bovilla*, bourg d'Italie, situé dans la Campagne de Rome, près de la Terre de Labour, entre la petite ville de Sora & le bourg de Frosinone: quelques-uns croyent que c'est le lieu célébre où Milon tua Claudius. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAUD (Pierre le) Aumônier de la Reine Anne de Bretagne, femme des Rois Charles VIII. & Louis XII, & Doyen de Saint-Tugal de Laval, naquit en Bretagne d'une famille qui étoit sortie par bâtardise de celle de Châteaugiron. Un Seigneur de cette maison l'engagea à travailler à l'Histoire de Bretagne, & la Reine Anne lui fit expédier des lettres pour avoir communication de tous les titres des Chapitres & des Abbaïes, des Communautez & des Archives du païs. Cet Ouvrage ne parut qu'en 1638, *in folio* à Paris, & l'on en pense encore diversement. Le P. D. *Guy* Lobineau, qui a donné au public une Histoire de Bretagne, qui l'emporte sur toutes les autres, prétend que le Baud mérite beaucoup de louanges: il lui trouve du discernement, ce que M. l'Abbé de Vertot ne veut pas reconnoître: & il semble en effet, que c'est un peu trop dire. Bertrand d'Argentré, qui a donné aussi une Histoire de Bretagne, avoit traduit en Latin celle de le Baud, mais cette Version n'est pas publique. * Le Long, *Biblioth. Histor. de France.*

* BAUDART (Guillaume) naquit en 1565, à Deinse dans les Païs-Bas en Flandre, de parens Protestans, qui se voyant obligez par la persécution de quitter leur patrie, se retirérent d'abord à Cologne avec leurs enfans, & ensuite à Emden, où ayant été instruit plus à fonds des points capitaux de la Religion Réformée, & ayant acquis la connoissance de la Langue Latine, il tourna toutes ses études du côté de la Théologie dans laquelle il fit de merveilleux progrès, aussi bien que dans les Langues Grecque & Hébraïque. Sa capacité le fit appeller pour Ministre à Sneek dans la Frise, & ensuite à Zorphen, où il se fit aimer de tout le monde. Il y exerça le ministere pendant 36 ans, édifia son troupeau par sa doctrine & par ses mœurs, & s'aquit une gloire immortelle. Il mourut dans le mois de décembre de l'année 1640, en même tems que Sébastien Damman son Collégue & son intime ami. Les livres qu'il nous a laissez sont presque tous écrits en Flamand. Il a rassemblé en deux volumes *in folio* ce qui étoit arrivé de plus mémorable dans l'Eglise & dans le Monde depuis l'an 1603 jusques à l'an 1624. Il a donné au public un livre, qui n'a de Latin que le titre de *Apophtegmata Christiana*. Ce livre qui a paru *in quarto*, fut en 1657 réimprimé à Amsterdam pour la dix-septiéme fois. Il mit aussi au jour *le Reveille-matin des Païs-Bas*, *la Vie de la Reine Elizabeth*. Celui qui a pour titre *Polemographia Belgica*, contient 200 tailles-douces qui représentent les guerres des Provinces-Unies contre les Espagnols, & qui sont accompagnées chacune de quatre vers Latins. A cause de la grande connoissance qu'il avoit des Langues, le Synode de Dordrecht lui donna aussi bien qu'à d'autres Savans la commission de travailler à une nouvelle Version de la Bible. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Lomejeri, *Dies Geniales*, *tome* 2. *Dissert.* 1.

BAUDE DE LA CARRIERE. *Cherchez* CARRIERE.

BAUDÉLE. *Cherchez* BAUDILLE.

* BAUDELOT DE DAIRVAL (Charles César) naquit à Paris le 29 nov. 1648, de *Jacques Baudelot* Commissaire au Chatelet, & de Marguerite Hallé. Il fit ses études à Beauvais & à Paris. Ses premiers vœux furent pour la Médecine, mais des raisons de famille l'obligérent à s'appliquer à l'étude du Droit. * Il

fit recevoir Avocat, suivit le Barreau, & plaida même avec quelque distinction. Un procès où sa mere étoit interessée, ayant été porté au Parlement de Dijon, il fut obligé d'aller l'instruire & le solliciter. Là pour se délasser des fatigues de la procédure, il parcourut les Bibliothéques & les cabinets, & cet amusement produisit bientôt en lui une passion vive pour les Antiquitez. Il acheta alors un cabinet de livres, de figures & de médailles qui étoit à vendre à Dijon, & à son retour à Paris, ce cabinet devint le seul objet de ses soins. Il lui facrifia tous les avantages du Palais, & il n'eut plus d'attention que pour ces debris de la savante Antiquité. La réputation qu'il s'aquit par son livre *de l'Utilité des Voyages*, publié pour la premiere fois en 1686, le mit en liaison avec les plus célébres Antiquaires d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, & lui procura, lorsqu'il y pensoit le moins, des lettres d'association à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Il se fit dans la suite peu de découvertes en Antiquitez, où il ne fut mêlé, & comme obligé de dire son sentiment. Madame, prévenue en faveur de son habileté, confia à ses soins son précieux cabinet de médailles d'or & de pierres gravées; & l'Académie des Inscriptions le choisit en 1705, pour être un de ses Membres. On peut juger de sa passion pour les Antiquitez par le fait suivant. M. de Nointel avoit rapporté de Constantinople deux marbres hauts d'environ cinq piez, chargez d'inscriptions, & dont l'un qui avoit plus de deux mille ans, contenoit les noms des Officiers & des principaux soldats que les Atheniens perdirent en une même année dans cinq expéditions differentes. De M. de Nointel ces marbres passerent avec plusieurs autres à M. Thévenot, Garde de la Bibliothéque du Roi de France, qui les plaça dans une petite maison de Campagne qu'il avoit au village d'Issy. Après la mort de M. Thévenot, M. Baudelot y alla, & trouva heureusement les héritiers de mauvaise humeur contre ces masses de pierre qui remplissoient une sale basse. Il leur proposa de les vendre, les acheta & ne les perdit point de vue. Sa joye lui prêta ce jour-là des forces extraordinaires pour les charger presque seul sur la première voiture qu'on trouva, & les conduire pas à pas jusqu'au Fauxbourg Saint-Marceau où il demeuroit. Il donna la même attention à leur transport, quand il alla loger dans le Fauxbourg Saint-Germain; mais il eut bien plus d'inquiétude. En attendant qu'il pût les placer dans son appartement, il les avoit rangez de son mieux dans la Cour. Cette décoration déplut à une jeune Dame qui occupoit le premier étage & le rez-de-chaussée de cette maison. Pour engager M. Baudelot à l'en délivrer, elle affecta un jour de faire arrêter des Boueurs qui passoient, & de leur demander combien ils vouloient pour emporter ces décombres. On ne manqua pas de le dire le soir même à M. Baudelot quand il rentra chez lui. Il frémit au récit d'une si noire conspiration, & quelque tard qu'il fût, il ne se donna point de repos que ces restes infortunez de la Grece, ne fussent en sureté dans son propre appartement. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 27 juin 1722, dans la 74 année de son âge. Il a laissé à l'Académie des Inscriptions ce qu'il avoit de plus cher, ses livres, ses médailles, ses bronzes & ses marbres antiques. C'étoit un homme dont la candeur égaloit l'érudition, affable, doux, modeste, bienfaisant, en un mot parfaitement honnête homme. Outre le livre dont nous avons deja parlé, on a encore de lui, *Lettre au Pere Chamillard sur quatre médailles*; *Réponse à M. Galland*; *Histoire de Ptolémée Aulete*; *Lettre à M. Lister de la Societé Royale de Londres*; *Panégyrique de Louis le Grand*, par Mezzabarba, *traduit du Latin en François* par M. Baudelot; *Portraits d'hommes & de femmes illustres*; *Explication d'une pierre gravée, du Cabinet de M. le Comte de Pontchartrain*; *Tête d'Alcibiade représentée sur une cornaline antique du cabinet du Roi de France*; *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées*, &c. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome 2. p. 272. & suiv.*

BAUDEMUN, troisiéme Abbé de Saint-Pierre du Mont-Blandin, qui est un monastere de l'Ordre de saint Benoît de Gand, qui vivoit dans le septiéme siécle, vers l'an 648, se trouva à la mort de saint Amand, dont il écrivit le testament. On croit qu'il composa le premier livre de la Vie du même Saint, que Milon continua. C'est cette même Vie que nous avons au troisiéme jour de fevrier dans les Recueils des Vies des Saints de Surius & de Bollandus. * Vossius, *de Hist. Lat.* Valere André, *Topogr. Belgica*, *p. 42.* Miræus, *in Auctar. de Script. Eccles.* Sanderus. Surius. Bollandus, &c.

* BAUDERON (Brice) Médecin François, natif de Paray dans le Comté de Charolois, a fleuri vers la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il travailla avec beaucoup de succès à la composition des médicamens, & il publia une Pharmacopée qui s'est aquis une très grande autorité. Elle est en François. Il s'établit à Mâcon & y pratiqua assez long-tems la Médecine. C'est de ce lieu-là qu'il date la préface d'un livre Latin qu'il fit imprimer à Paris l'an 1620, & dans laquelle il nous apprend qu'il avoit 80 ans, & qu'il pratiquoit la Médecine depuis 50. Il n'étoit plus en vie l'an 1623. * Bayle, *Dict. Crit.*

* BAUDESSON (Nicolas) de Troyes en Champagne, Peintre, excelloit à peindre des fleurs. * Felibien, *tome 4. Entretien X. sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *p. 396.*

BAUDET (Guy) Chanoine de Paris, Evêque de Langres & Chancelier de France, exerçoit cette charge en mars 1334, & le 27 décembre 1336. Il assista au traité fait entre le Roi Philippe de Valois, & Alfonse de Castille. Le 16 fevrier suivant, il fut élu pour assister à quelques assemblées consistoriales du Vatican; & l'année suivante il fut présent au traité de mariage de Charles de Blois & de Jeanne de Bretagne. Le Roi à sa considération fit de grands biens à l'église de Langres en août 1337, & l'employa à faire entre lui & le Comte de Hainaut un accord, qui se conclut à Montique sur Vincennes le 28 décembre 1337. Il mourut peu après. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BAUDICEA, *voyez* BAUDISEA.

BAUDIER (Michel) Gentilhomme de Languedoc, qui vivoit sous le régne de Louis XIII, étoit un Auteur assez fécond & laborieux, & publia quelques livres d'Histoire, dont voici les titres, *L'Histoire du Serrail*; *celle de la Religion des Turcs*; *celle de la Cour du Roi de la Chine*; *la Vie du Cardinal Ximenès*; *la Vie du Cardinal d'Amboise*; *la Vie du Maréchal de Toyras*; *l'Histoire du Ministere de Romien*; *le Soldat Piémontois, racontant au camp de Turin, ce qui s'est passé en la campagne d'Italie de l'année 1640.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

BAUDILLE (saint) ou BAUDELLE, Martyr de Nîmes, étoit constamment reconnu pour tel dans l'église de France, du tems de saint Grégoire de *Tours*. Mais les Actes qui en parlent, sont supposez, & tellement pleins de fautes, qu'on n'y peut ajouter aucune foi. * S. Gregoire de Tours, *l. 1. de Gloria Martyrum*, *c. 78.* *Acta apud* Papebroch. Baillet, *Vies des Saints*, *20. Mai.* On ne fait pas même le tems de son martyre.

* BAUDIS ou BAUDITZ, noble famille de Silésie dans le Duché de Lignitz. Elle a produit entre autres grands personnages WOLF HENRI qui suit.

* BAUDIS (Wolf Henri de) entra au service de Danemark dans le commencement de la guerre de trente années, & fut Colonel en 1625. Après la paix de Lubek il fut Général-Major dans les troupes de Suéde. En 1630, il causa beaucoup de dommage aux Impériaux près de Pyritz; & en 1631, il combattit avec beaucoup de valeur à la bataille de Werben où il se trouva en qualité de Lieutenant Général. En 1632, le Roi de Suéde l'envoya à Copenhague pour y traiter d'une conference entre les Princes Protestans: mais cela n'eut point de suite. Ensuite il fut fait Veld-Maréchal. Il prit plusieurs places dans le païs de Cologne, abandonna Andernach au pillage, & surprit les Espagnols près de Nimégue. En 1633, il fit lever le siége d'Andernach que les Espagnols assiégeoient. Enfin il quitta le parti de Suéde, prétendant qu'on lui refusoit la récompense que ses services méritoient. En 1635, il servit l'Electeur de Saxe en qualité de Général Veld-Maréchal, & fut battu près de Domitz. En 1636, il assiégea Magdebourg, & ayant été blessé à la hanche, il se retira du service. Depuis ce tems-là le Roi de Pologne l'employa en plusieurs ambassades auprès du Roi de Danemark. Il mourut vers l'an 1650. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Puffendorf. Chemnitz.

* BAUDIS (Gustave Adolphe) fils du précédent a servi contre les Suédois en qualité de Général Major dans les troupes de Danemark. Il fut Gouverneur d'Oldenbourg en 1715, & Président de Jever. Au commencement du XVIII siécle, un autre du même nom de Baudis, Général de Cavalerie sous le Roi de Pologne a donné des preuves de sa valeur en Pologne, en Poméranie, en Holstein & dans les Païs-Bas. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* *Grosser Lexic. Hist.* *t. 1. p. 28.*

BAUDISEA, VAUDISEA, ou VODISEA Reine de la Grande Bretagne, étant fort irritée contre les Romains, à cause de leur orgueil & de leur avarice, fit périr soixante & dix mille hommes, ou Romains, ou de leurs associez; mais ayant été vaincue par Suétone, elle fut empoisonnée l'an 62 de Jesus-Christ. * Camden.

BAUDISIUS (André) de Breslaw en Silésie, né le troisiéme juin 1557. Dès sa plus tendre jeunesse on remarqua en lui d'heureuses dispositions pour l'étude. Son pére l'envoya à Wittemberg pour se perfectionner dans les Sciences, & il y resta jusqu'à l'an 1578. Il parcourut les plus célébres Académies de l'Allemagne, où il apprit pendant cinq ans la Théologie, & y reçut le degré de Docteur en Théologie. En 1583, il revint dans son païs, où en qualité de Ministre, il fut chargé, de la conduite de plusieurs Eglises Luthériennes. En 1584 il se maria. On lui donna plusieurs postes considérables, dans lesquels il se distingua par sa science & par sa probité, & mourut le troisiéme janvier de l'an 1615, âgé de 57 ans passez. *Voyez* sa Vie écrite par Melchior Adam, parmi celles des Théologiens d'Allemagne.

BAUDITZ, famille. *Voyez* BAUDIS.

BAUDIUS (Dominique) savant Jurisconsulte, & Professeur en Eloquence à Leyde, né à Lille en Flandre, le huitiéme avril 1561, d'un pére qui avoit même nom que lui, & de *Marie* Hiems, étudia à Aix-la-Chapelle, où ses parens, qui faisoient profession de la Religion Réformée, s'étoient retirez dans le tems que le Duc d'Albe étoit Gouverneur du Païs-Bas. Baudius continua depuis ses études à Leyde, à Geneve & ailleurs; & étant revenu dans la premiere de ces villes, il y apprit le Droit sous Hugues Doneau, & reçut les honneurs du doctorat le premier juin de l'an 1585. Quelque-tems après il suivit les Ambassadeurs que les Etats envoyoient à Elisabeth Reine d'Angleterre. Depuis étant revenu en Hollande, il y fut Avocat à la Haye en 1587. Mais comme cet emploi ne l'occupoit pas assez, il résolut de faire un voyage en France, & il y demeura dix ans entiers à Paris considéré de tous les gens de Lettres. Le premier Président de Harlay, qui étoit un de ceux que Baudius voyoit le plus assidûment, l'engagea à accompagner son fils Christophle de Harlay, que le Roi Henri *le Grand* envoyoit Ambassadeur en Angleterre. Depuis il se retira à Leyde, où il fut nommé Professeur en Eloquence l'an 1611. Il y enseigna le Droit, & y mourut le 22 août de l'année 1613, âgé de 52 ans. Il eut quelques chagrins sur la fin de sa vie, pour s'être mêlé de publier des harangues, dans lesquelles il conseilloit aux Etats la tréve avec l'Espagne. Ses moeurs n'étoient pas des mieux réglées; & le vin, aussi-bien que les femmes, ont souvent terni sa réputation. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, des Poëmes Latins, des Harangues, & des Epitres, recueillies par ses amis après sa mort; *Monita civilis sapientia*, en vers iambes; *De Induciis Belli Belgici*; *Commentarius de Fœnore*, &c.

☞ Quoique les Poësies de Baudius ne vaillent point ses lettres, elles ne laissent pas d'être assez considérées. Il y en a de diverses espéces & sur divers sujets. On trouve qu'il a mieux réussi dans ses *iambes*, que dans ses *Odes*, ses *Elégies*, & ses pièces *lyriques*; qu'il est grave & nombreux, sur tout dans ses Choriambes, & que ses sentimens y sont plus beaux qu'ailleurs. On a recueilli ses Poësies en

en un corps, & on les a imprimées pour la premiére fois à Leyde en 1607, puis à Amsterdam, & ailleurs; mais ce qu'il fit à l'honneur d'Ambroise Spinola, ne parut qu'en l'an 1609, *in* 4. à Leyde. Jean de Wouwer lui consacra cet éloge funébre,

Vultus & ora finxerit artifex manus
Sculptoris, at mens indolesque pectoris,
Et illa vox, sermone melle fluens,
Miranda cunctis, æmulanda nemini,
Nec exprimi colore, nec cælo potest.
Monumenta laudis, ingeniique pignora,
Quæ sæculo sacrabit, ac nepotibus
Legenda linquet, (si qua fortibus sui
Spes est, & altas respicit mentes honor
Perennitatis in lararia) ferent
Illustre nomen, donec in terris erit
Qui Literas amabit & probos colet.

* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 192. Joannes Meursius, *Athen. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. German. Phil. &c.* Freher, *Theatr. Viror. eruditione clarorum.* Bayle, *Dict. Critique.* Olaus Borrichius, *Dissertat. de Poët. Latin. pag.* 192. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8. *& tome* 4. *partie* 1. *p.* 484. *de l'édit. d'Amsterdam*, 1725.

BAUDOIN (Jean) naquit à Pradelle en Vivarais. Sa jeunesse se passa à faire les études ordinaires, & ensuite à voyager. Il vint après à Paris, & après avoir été Lecteur de la Reine Marguerite, il se mit au service du Maréchal de Marillac. Sa principale occupation étoit de faire des livres, pour l'aider à subsister. Comme il travailloit *fami non famæ*, il ne se donnoit pas le tems nécessaire pour donner à ses Ouvrages la perfection qu'il auroit pu leur donner. En 1623, il fit par ordre de la Reine Marie de Médicis un voyage en Angleterre, pour traduire l'Arcadie de la Comtesse de Pembrock. Il fut aidé dans ce travail, à ce qu'on prétend, par une Demoiselle Françoise qui étoit depuis longtems en ce païs-là, & qu'il épousa depuis. Il savoit l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois, & il a traduit plusieurs Ouvrages de ces Langues. Il est vrai que plusieurs de ces traductions ne lui ont guéres couté, puisque lorsqu'il étoit pressé, il ne faisoit que retoucher celles que l'on avoit faites avant lui, & changer les expressions & les tours qui n'étoient plus à la mode, sans recourir à l'Original. Il fut admis à l'Académie Françoise dès ses premiers commencemens, & avant qu'elle fût établie par un Edit du Roi en 1635. Il mourut à Paris l'an 1650, âgé, selon M. Pellisson de plus de 60 ans. Il étoit de petite taille, & avoit le poil chatain & le teint vif. Il a traduit en François Dion Cassius; Suétone; Lucien; Velleius Paterculus; Salluste; Corneille; *les Fables d'*Esope; *les Fables de* Philelphe; *Les Homélies du Bréviaire*; *les Aphorismes de Droit de* François Bacon; *la Mythologie de* Noël le Comte, connu sous le nom de *Natalis Comes*; le livre intitulé *Vindiciæ Gallicæ adversus Alexandrum Patricium Armachanum*; *Traittez moraux & philosophiques de* Séneque; *les Lettres de* l'Abbé Suger; *deux Avertissemens de* Vincent de Lérins. On a de lui les Traductions suivantes d'Ouvrages Italiens, *La Métamorphose du Vertueux* de Laurent Selva; *Discours moraux sur les sept Pseaumes Pénitentiels*; *du* P. Innocent Cibo-Ghisi; *Histoire de la rebellion des Rochelois par* Sainte-Marthe l'aîné; *Histoire des Vents par* Fr. Bacon; *Pratique pour bien prêcher du* P. Jules Mazarini Jésuite, *la Cité de Dieu incarné, de* Vincenzio Gilberto Théatin; *la Jérusalem délivrée du* Tasse; *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem de* Giacomo Bosio; *les Vies des Saints & des Saintes de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem par* le même; *Histoire Apologetique d'Abdas Roi de Perse par* Pierre de la Vallée; *Sermons Théologiques & Moraux sur les Evangiles de toutes les solemnitez de Notre Seigneur & des Saints de l'année par* Hippolite Chizzola Chanoine Régulier de Latran; *Histoire Négropontique, ou les Amours d'Alexandre Castriot & de la belle Grecque par* Octavio Finelli; *Les Morales du* Tasse; & quelques autres Traitez du même Auteur; *Histoire des Guerres civiles de France par* Davila; *la Crésidée de* Manzini; *Négociations* ou *Lettres d'affaires ecclésiastiques & politiques.* Ses Traductions Espagnoles sont, *la Lice Chrétienne* ou *l'Amphithéatre de la Vie & de la Mort par* Pierre d'Ona Evêque de Gaëte; *Nouvelles morales par* D. Diego Agreda; *Histoire des Yncas Rois du Pérou par* Garcilasso de la Véga; *Lindamire, Histoire Indienne*; *l'Homme dans la Lune*; *Histoire des Guerres civiles des Espagnols dans les Indes par* l'Ynca Garcilasso de la Véga. Il a aussi traduit d'Anglois en François les piéces qui suivent, *l'Arcadie de la Comtesse de Pembrock par* le Chevalier Sidney, & plusieurs Ouvrages de François Bacon. Outre les Traductions il est aussi Auteur des piéces suivantes, *l'Entrée du Duc de Pastrane à Paris le* 13 *août* 1612; *Discours d'un fidèle François sur la Majorité du Roi*; *Diversitez historiques*; *les Avantures de la Cour de Perse en sept journées*; *Emblêmes avec des Discours moraux*; *les saintes Métamorphoses*, ou *les changemens miraculeux de quelques grands Saints*; *les Pénitentes illustres*; *le Prince parfait.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome* 4. *p.* 200. *& suiv.*

BAUDOSE, *Baudosa*, espéce d'instrument de musique à plusieurs cordes, dont Aymeri de Peyrat, Abbé de Moissac, fait mention dans la Vie de Charlemagne, qui est un manuscrit, au *numero* 1343 de la Bibliothéque du Roi de France. L'on trouve dans cette Vie, écrite en Latin, quelques vers rimez, qui sont dans un style assez particulier, la description d'un concert de plusieurs instrumens de musique. Voici quelques-uns de ces vers.

Quidam Baudosam concordabant
Plurimas cordas cumulantes.
Quidam triplices cornu tenebant,
Quidam foramina includentes;
Quidam choros consonantes,
Duplicem chordam perstridentes;
Quidam taborellis rusticabant,
Grossum sonum praemittentes.
Quidam cabreta vastonizabant,
Levis pedibus persaltantes.
Quidam lyram & citharam properabant;
Alios tactu praecedentes.
Quidam harpam alte pulsabant;
Prolixas Virgulas sic gerentes.
Quidam rebecam arcuabant
Muliebrem vocem confingentes, &c.

* Charles du Cange, *Glossar.*

BAUDOT DE JUILLY (Nicolas) natif de Vendôme, où son pére étoit Receveur des Tailles, & établi à Sarlat, est auteur de quelques Ouvrages historiques, écrits avec beaucoup d'art & de méthode. Le premier est l'Histoire de Catherine de France, Reine d'Angleterre, qu'il publia en 1696, étant encore jeune. Quoique tout y soit vrai dans les principaux évenemens, & que la bienséance y soit observée exactement, l'Auteur a avoué depuis, qu'il ne prétendoit pas se faire honneur de cet Ouvrage. *Germaine de Foix*, Nouvelle Historique, qui parut en 1701, & *l'Histoire Secrette du Connétable de Bourbon*, imprimée dès l'an 1696, sont à peu près du même genre; mais il y en a d'autres de lui plus solides, comme *l'Histoire de la Conquête d'Angleterre, par Guillaume Duc de Normandie*; *l'Histoire de Philippe Auguste, & celle de Charles VII.* L'Ordre & le style en sont le principal mérite; l'Auteur n'avoit consulté que les livres imprimez: on a encore de lui *l'Histoire des Hommes Illustres*, tirez de Brantôme.

BAUDOUIN, Archevêque de Cantorbéri. *Cherchez* BALDWIN.

* BAUDOUIN, Archevêque de Tréves, fils de Henri Blondel II. Comte de Luxembourg & frére de l'Empereur Henri VII, naquit en 1275. A peine eut-il atteint l'âge de trois ans qu'il perdit son pére, & fut élevé sous les yeux & par les soins de sa mére Béatrix qui le fit étudier, jusqu'à ce qu'ayant treize ans il fut capable d'être envoyé à Paris, pour y apprendre la Philosophie & sur tout les Mathématiques & la Physique. Après avoir donné cinq ans à cette étude, la guerre survenue entre la France & la Flandre, l'empêcha de pousser plus loin ses études: mais il les reprit au bout de deux ans, & étudia en Droit. Dans ce tems-là, il reçut nouvelle de Paris qu'il avoit été élu Archevêque de Tréves, & que comme il n'avoit encore que 23 ans, le Pape lui avoit donné dispense d'âge. Alors il alla avec ses fréres Henri & Walram, vers le Pape Clément I. qui étoit à Poitiers & qui l'installa de sa main. Il partit ensuite en hâte pour Tréves où il fit son entrée, accompagné de ses fréres, de sa mére & de sa sœur, & reçut l'hommage de la Noblesse, des villes & du Sénat. Les Bourgeois de Tréves lui ayant refusé l'hommage, on en seroit de part & d'autre venu aux armes, si Walram, frére de Baudouin n'eût trouvé moyen d'accommoder l'affaire. En 1309, son frére Henri fut élu Empereur. Ce Prince à la considération de Baudouin, fit à la ville & à l'Archevêché de Tréves présent de plusieurs places, & lui accorda des priviléges considérables. En 1310, l'Empereur Henri se mit en marche pour aller en Italie, & fut accompagné de Baudouin & de son monde. Trois ans après il fut envoyé en Allemagne avec une flotte de vaisseaux Génois, pour aller faire de nouvelles levées. Mais l'Empereur étant venu à mourir en Italie, Baudouin assisté de Pierre Archevêque de Mayence élut pour Empereur Louis de Baviére & ils le couronnérent à Aix-la-Chapelle au mois de novembre: mais Henri Archevêque de Cologne, élut Frederic d'Autriche & le couronna à Bonne. Cette division causa bientôt après une guerre qui fut cependant assoupie. Dans la suite Baudouin donna du secours à son neveu Jean Roi de Bohéme, & se déclara pour l'Empereur Louis contre son Compétiteur. L'Empereur en témoigna sa reconnoissance à l'Eglise de Tréves. En 1320, Pierre Archevêque de Mayence étant mort, Baudouin fut élu à sa place, mais il ne l'accepta pas. L'année suivante il eut guerre contre les Comtes de Spanheim & de Westerbourg & il les fit rentrer tous les deux dans leur devoir. Il eut encore du bonheur dans quelques autres entreprises, & augmenta son Etat de plusieurs places. Mais en 1328, Laurette veuve du Comte de Spanheim le fit prisonnier près de la Moselle, l'enferma dans le château de Starkenberg & l'y détint jusques à ce qu'il eut payé trente mille livres de rançon. La même année, Mathias Archevêque de Mayence étant mort, on sollicita de nouveau Baudouin, à remplir ce siége, mais il le refusa comme la premiére fois, se contentant de se charger pendant trois ans de l'administration des affaires du Diocése, qu'il remit au bout de ce tems-là entre les mains de Henri de Virnebourg. On lui présenta aussi les Evêchez de Worms & de Spire, mais il ne voulut point les accepter. En 1331, il appaisa un trouble qui s'éleva dans l'Abbaïe de Fulde. L'année d'après, il obtint de l'Empereur Louis pour son Diocése, non seulement la confirmation des anciens priviléges, mais aussi de nouvelles immunitez. En 1333, il eut avec Rodolphe Duc de Lorraine quelque démêlé qui fut terminé avec le tems. En 1335, il vint au secours de la ville d'Erfurt contre Frédéric Marquis de Misnie & Comte de Hohenstein: & comme cette ville refusoit de se soumettre à lui, il la fit rentrer dans l'obéissance en l'assiégeant, & lui fit outre cela payer une grosse amende. Dans la suite il s'occupa des affaires ecclésiastiques, & tint un synode à Tréves, pour travailler à la réformation des mœurs du Clergé. Il promit pour une certaine somme d'argent à Edouard Roi d'Angleterre de lui donner du secours contre Philippe Roi de France, & rendit ses forces si redoutables qu'en 1341 Philippe fit alliance avec lui. Cette même année-là Baudouin assembla un second Synode dans Tréves. Lorsque Charles IV. son neveu fut élu Empereur, il se l'ajoignit comme Tuteur de l'Empire. Enfin après avoir assisté à une Diete qui se tint à Mayence, & qu'il eut encore fait plusieurs choses mémorables, il passa le dernier tems de sa vie dans la solitude, pour s'y occuper des soins de son salut, & mourut en 1354, le 14 janvier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* P. Heuterus, *in Burgund. Hist. Annal.* Meierus, *ad ann.*

1288 & 1308. Hocsem. *in Theobaldo, tome 2. Leod. Episc.* Dubravius, *l.* 10. Trithème, *Chron. Spanh. ad ann.* 1334. Pampirius, *in Phil. S. 4. Annal.* Broweri, *Annal. Trevir. l.* 17, *tome* 2.

BAUDOUIN D'AVENES, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'Avênes dans le Hainaut, vivoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an [illegible]: car c'est en cette année que finit sa Chronique, qui commence par Charles de France, Duc de Lorraine, fils de Louis IV. dit d'*Outre-mer*, & frére de Lothaire. Nous avons cette Chronique en Latin & en François. La derniére est plus ample, ce qui fait croire que Baudouin ne l'a pas écrite en cette Langue. C'est de cette Chronique qu'Enguerrand *le Grand*, Sire de Couci, fit tirer une généalogie de la famille de Couci & de Dreux, sous le titre de *Lignage de Couci & de Dreux.* * Miræus, *in Auct. de Script. Eccles.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Du Chêne, *Généal. de Luxemb.*

BAUDOUIN, Chanoine Régulier de *Nineve*, Ordre de Prémontré en Flandre, étoit un homme laborieux, qui dressa, dans le XIII siécle, une Chronique, depuis la naissance de J. C. jusques en 1293. Il avoit une grande connoissance des anciens Chroniqueurs qui l'avoient précédé; mais souvent, faute de critique, il a adopté les opinions les moins sûres, & la Chronologie la moins exacte pour les tems reculez. Il a bien mieux réüssi dans les narrations des évenemens de son païs. M. Du Chêne le cite, & le prend souvent pour guide dans ses histoires des Maisons de *Gand* de *Guines*, & de *Flandre.* Jusqu'ici on n'avoit de cet Auteur que quelques lambeaux imprimez. Le P. Bianpain, Chanoine Prémontré d'Estival, l'a fait imprimer tout entier sur le manuscrit de Ninove en 1729, & l'a orné de Notes. C'est un jeune Prémontré qui fait honneur aux Ouvrages de feu son jeune confrére, qui mourut n'étant encore que Diacre. * Vossius, de *Hist. Latinis l.* 2. *c.* 60. Miræus & Valere André, *Biblioth. Belgica*, parlent de Baudouin avec éloge.

BAUDOUIN DE PADERBORN, connu sous le nom de *Baldewinus Parochus*, parce qu'il étoit Curé de Paderborn, vivoit vers l'an 1418, & composa une Histoire Universelle, qu'il finit en cette même année. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. Gesner Possevin. &c.

BAUDOUIN (Benoît) natif d'Amiens, fils d'un Cordonnier, & Cordonnier lui-même dans la boutique de son pere, étoit un très-habile Théologien. Il a fait entre autres Ouvrages un sçavant Traité *de Calceo antiquo & mystico*, pour faire honneur à son premier métier, comme il le déclare dans ce livre.

BAUDOUIN (François) en Latin *Balduinus*, Jurisconsulte, né à Arras le premier janvier 1520, d'*Antoine* Balduin ou Baudouin, Conseiller & premier Avocat du Roi, apprit les Lettres Gréques & Latines à Louvain, & s'attacha à la Jurisprudence. Etant encore jeune, il passa quelque tems à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, en la compagnie du Marquis de Bergopsom. On dit qu'un soir s'étant arrêté assez tard dans la chambre de ce Prince, & ayant extrêmement soif, il but effrontément le vin qu'on avoit préparé pour l'Empereur, qui admira cette hardiesse. Depuis, François Baudouin vint en France, & lia un commerce étroit avec Cujas, Budé, Baïf, Charles du Moulin, & plusieurs grands hommes de son tems. Il enseigna sept ans le Droit à Bourges; & depuis 1548, jusqu'en 1555, étant allé en Allemagne, il enseigna encore à Strasbourg, à Heidelberg & ailleurs. Il avoit fait un autre voyage en Allemagne, avant que de professer le Droit à Bourges; & avoit eu la curiosité d'y voir Calvin & les autres Chefs des Protestans. On dit même qu'il avoit eu du penchant pour leur parti; mais que la lecture d'un Ouvrage de George Cassander l'empêcha d'y entrer. Il avoit cependant fait amitié avec Calvin; mais l'esprit aigre & violent de cet homme ne plaisoit pas à Baudouin, qui s'accommodoit mieux de Bucer & de Mélanchthon, plus doux & plus honnêtes. Cependant Calvin le craignoit parce qu'il étoit persuadé du savoir & de l'éloquence de ce personnage, dont il avoit experimenté la force dans quelques disputes particuliéres. Ainsi leur amitié dégénéra en haine, & leur rupture souleva contre Baudouin tous ceux du parti de Calvin. Ils s'efforcérent sur tout de le décrier, parce qu'il avoit apporté dans le Royaume le livre de George Cassander, qui ne leur étoit pas favorable. On croit même qu'il en étoit l'Auteur, parce que Cassander n'avoit pas mis son nom à la premiere édition; & Calvin lui répondit avec sa bile ordinaire. Les Calvinistes haïssoient encore Baudouin, parce qu'ils le voyoient dans les bonnes graces du Cardinal de Lorraine, leur plus grand adversaire, & qu'ils s'imaginoient qu'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, qui l'avoit rappellé en France, & pris auprès de lui, ne les avoit abandonnez qu'à sa sollicitation. Il est vrai que ce Roi, qui aimoit Baudouin, reçut de bonne grace le *Livre de l'Institution de l'Histoire* qu'il lui dédia; outre qu'il lui donna la conduite d'un fils *naturel* qu'il avoit, nommé *Charles*, mort Archevêque de Rouen, & qu'il l'envoya à Trente, pour être son Orateur au Concile. Il étoit en cette ville, lorsque le Roi de Navarre fut tué au siége de Rouen en 1562. Cette mort ruina la fortune & les espérances de Baudouin, qu'on appella dans l'Université de Douay, puis à Besançon; d'où il revint à Paris. Comme la publication de divers Ouvrages lui avoit deja acquis une grande réputation, il fut très-consideré en France & en Allemagne; & l'on assure que lorsqu'il enseignoit à Paris, l'on voyoit très-souvent parmi ses auditeurs des Evêques, des Conseillers des Cours souveraines, des Chevaliers de l'Ordre, & d'autres personnes de qualité & de savoir. On en parla si avantageusement au Roi Henri III. qui étoit alors Roi de Pologne, que ce Prince le fit venir d'Angers, où il enseignoit depuis trois ans, & le fit Conseiller d'Etat. Il se disposoit à suivre ce Prince en Pologne, lorsqu'il fut emporté d'une fiévre chaude le onziéme novembre 1572, âgé de 53 ans. Il fut assisté à la mort par le P. Maldonat Jésuite & rendit les derniers soupirs dans le Collége d'Arras à Paris, entre les bras de Catherine Bidon sa femme, & d'une fille unique qu'il avoit eue de ce mariage, lorsqu'il enseignoit à Heidelberg. Son corps fut enterré dans le cloître des Religieux Trinitaires, dits *Mathurins*, par les soins de Papyre Masson, qui composa son éloge. Jean d'Aurat lui fit aussi un éloge funébre en vers. Nous avons plusieurs Ouvrages du droit Civil qu'il a composez, comme *Leges de re rustica; Novella Constitutio prima; De hæredibus & lege Falcidia; Prolegomena de Jure Civili; Commentarii in lib. IV. Instit. Commentarii ad leges Romuli & XII. Tabularum, &c.* Il publia encore d'autres livres d'Histoire, de Théologie & de Controverse. Il faut mettre en ce rang les préfaces & les Notes sur Optat, & l'Histoire de la Conférence de Carthage, la Préface & les Notes sur l'Histoire de la persécution des Vandales, de Victor de Vite; ses trois Défenses contre Calvin & Beze; & une Information écrite en François sur la reforme de l'Eglise; avec une Apologie contre celui qui s'étoit opposé à cette réformation, sous le nom d'un Prince François. On publia à Strasbourg en 1556 un libelle sous ce titre, *Réponse des Jurisconsultes Chrétiens contre Duaren, touchant les Monastéres & les Bénéfices*; mais il désavoua cet Ouvrage. Baudouin écrivoit avec autant de pureté & d'élégance que de facilité. Il étoit très-savant, non seulement dans la Jurisprudence, qu'il a commencé à traiter avec noblesse; mais encore dans l'Antiquité Ecclésiastique. Les Auteurs Protestans l'accusent d'avoir embrassé quatre fois leur Religion, & d'être retourné autant de fois à celle de ses péres. * Papyre Masson, *in Elog.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. Sponde, *in Ann. A. C.* 1564. *n.* 25. & 26. & 1573. *n.* 17. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 53. Miræus, *in Elog. Belg. & de Script. sæcul. XVI.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 221. *& suiv. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVI siécle.*

* BAUDOUIN (Balthazar) habile Théologien, & fort versé dans la connoissance de tous les differens qui divisoient alors les Théologiens, a écrit un livre qui a pour titre, *Papa & Papatus proprio gladio jugulatus*, imprimé en 1630. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BAUDOUIN (Christophle Adolphe) eut beaucoup de pénétration & de vivacité d'esprit, & fut grand Mathématicien & grand Astronome. Il a écrit un livre qui a pour titre, *Aurum auræ Hermeticum*, imprimé en 1675. * Les mêmes.

* BAUDOUIN (Jérôme) habile Philosophe, & grand partisan de la doctrine d'Aristote, a publié à Venise un livre qui a pour titre, *Aurea Expositio in libros aliquot Physicos Aristotelis.* * Les mêmes.

* BAUDOUIN (Frédéric) célébre Théologien de la Confession d'Ausbourg, naquit à Dresde en 1570. Il professa la Théologie à Wittenberg avec applaudissement. Parmi ses Ouvrages, on a une Explication des Epîtres de S. Paul, & un Traité touchant les Cas de Conscience. Il mourut en 1627. * Witte, *in Memor. Theolog. p.* 270.

* BAUDOUIN (Jacques) surnommé *de Sancto Barbatiano*, natif de Bologne, fut un très habile Jurisconsulte, florissoit vers l'an 1211, & a écrit sur le Droit Romain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *in JCt.*

BAUDOUIN (Jean) de l'Académie Françoise. *Voyez* BAUDOIN (Jean).

BAUDOUIN (Frédéric.) *Cherchez* BALDUIN.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE DE CE NOM.

BAUDOUIN I. de ce nom, Empereur de Constantinople, étoit auparavant Comte de Flandre & de Hainaut, & fils de BAUDOUIN VIII. dit *le Courageux*, & de *Marguerite* d'Alsace. Il se croisa avec les autres François l'an 1200, prit Zara avec les Vénitiens, remit sur le thrône le jeune Alexis, avec son pere Isaac l'*Ange*, & emporta Constantinople le 12 avril 1204, après avoir chassé le Tyran Murzufle, qui avoit étranglé Alexis IV. Les Princes croisez étant assemblez dans l'église des saints Apôtres, l'elurent Empereur le neuviéme de mai de la même année. Pour affermir sa nouvelle domination, il assiégea l'an 1205 Andrinople, d'où il fut contraint de lever le siége pour aller au devant de Joannice, ou *Calo-Jean*, c'est à dire, *Beau-Jean* Roi des Bulgares. Cette expédition fut très-malheureuse pour Baudouin; car le Roi des Bulgares l'attira dans une embuscade le 14 avril 1205, & après l'avoir retenu dans une étroite prison à Trinobis ou *Ternove*, capitale de la Bulgarie, il le fit mourir sur la fin de juillet 1206. Baudouin laissa ses droits sur l'Empire à HENRI son frére, qui fut couronné le 20 août de la même année. Ce malheureux Prince avoit épousé *Marie*, fille puînée de *Henri* I. Comte Palatin de Champagne, & de *Marie* de France, morte à Acre le 27 août de l'an 1204, dont il eut deux filles; *Jeanne* Comtesse de Flandre, décédée en 1244, sans laisser d'enfans; & *Marguerite* morte en 1279. Après la mort de ce Prince, on vit en Flandre un Imposteur, nommé *Bertrand Rans*, qui se disoit être le même Baudouin. Les peuples crédules le suivirent de tous côtez; mais la Comtesse *Jeanne* l'ayant fait prendre, le fit mourir à Lille au commencement du mois d'octobre de l'an 1225. *Voyez* RANS. * Du Cange, *Hist. de Constantinople.* Pierre d'Outreman, *Impp. Constantinop. ortu Valentianenses Belgæ.* Onuphre. Sponde. &c.

BAUDOUIN II. fils de PIERRE de Courtenay, Empereur de Constantinople, & de sa seconde femme *Yolande* de Hainaut ou de Flandre, sœur de *Baudouin* I. naquit sur la fin de l'an 1217, & succéda à son frére *Robert*, mort en 1228 ou 1229. Comme ce Prince étoit encore trop jeune pour gouverner l'Empire, on y appella Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, qui vint à Constantinople en 1234. Baudouin épousa *Marie*, fille de ce Prince, & fut couronné avec elle l'an 1239. En 1237, il étoit venu en France, demander du secours au Roi saint Louis, auquel il engagea ensuite le Comté de Namur. Il lui permit encore de dégager la Couronne d'épines de Notre-Seigneur, l'éponge & la lance dont il eut le côté percé, qu'il avoit engagées aux Vénitiens, pour une somme d'argent considérable. Saint Louis ayant aquitté cette somme, reçut les saintes Reliques à Sens l'an 1239. Baudouin, après son couronnement,

ment, déclara la guerre à Jean Vatacès, Souverain de Nicée, défit son armée, lui prit quelques places dans la Thrace, & en 1243 fit alliance avec le Sultan d'Iconie, le plus puissant des Princes infidéles. Peu de tems après, revenant en France, il se trouva au premier Concile général de Lyon l'an 1245. Ensuite ayant eu avis de la mort de Théodore Lascaris, il retourna à Constantinople, & crut pouvoir se rendre facilement maître de tout l'Empire. Mais dans le tems que son armée étoit occupée au siége de la ville de Daphnisi, sur la Mer Majeure, il se laissa lui-même surprendre par Alexis César, surnommé *Stratégopule*, l'un des Généraux de Michel *Paléologue*. Alexis entra dans Constantinople la nuit du 25 au 26 juillet 1261, par un aqueduc, que les traîtres lui enseignérent, sous les murailles de la ville, après que les Latins eurent tenu Constantinople 58 ans. L'Empereur revint en Italie, avec Pantaléon-Justiniani, Patriarche de Constantinople, & s'arrêta quelque-tems à Naples; où en 1267, il fit un traité avec Charles I. pour être secouru, afin de recouvrer son Empire. Mais ses soins furent inutiles. Il mourut l'an 1272, ne laissant de *Marie* de Brienne son épouse, qu'un fils unique, *Philippe* de Courtenai. * Nangis, *Vie de saint Louis, en la Chron.* Grégoras, *l.* 4. Du Cange, *Histoire de Constantinople*, *l.* 4. *&* 5. Du Bouchet, *Hist. de Courtenai*, *l.* 1. *c.* 5. Sainte-Marthe, *Histoire de la Maison de France.* Le P. Anselme, &c.

ROIS DE JERUSALEM.

BAUDOIN I. de ce nom, Roi de Jérusalem, qui étoit fils d'EUSTACHE Comte de Boulogne, suivit *Godefroi* de Bouillon son frére, dans la Palestine, où il posséda la principauté d'Edesse. Depuis, il fut mis sur le thrône, après Godefroi de Bouillon l'an 1100, & fut couronné le 25 décembre de la même année, par le Patriarche de Jérusalem. En 1101, il prit Antipatris, Césarée & Azote, & tua cinq mille Sarasins à Ascalon. Avec le secours de 70 vaisseaux Génois, il prit Acre le 24 mai de l'an 1104, après un siége de vingt mois; puis il soumit Tortose, & fut assiégé dans Rama, qui fut emporté; de sorte qu'il eut bien de la peine d'en échaper. Bernard, fils de Raimond Comte de Toulouse, prit l'an 1109 Tripoli, qu'il tint en titre de Comté de ce Roi, qui soumit Baruch & Saïde l'année d'après. Il donna aux Chrétiens, qui vivoient parmi les Arabes, des terres près de Jérusalem; & mourut l'an 1118, qui étoit le 18 de son régne. Ce Prince fut enterré au mont Calvaire, & ne laissa point de postérité. On mit cette Epitaphe sur son tombeau:

Rex Balduinus, alter Judas Machabæus,
Spes patriæ, vigor Ecclesiæ, virtus utriusque,
Quem formidabant, cui dona, tributa ferebant
Cedar & Ægyptus, Dan, ac homicida Damascus.
Proh dolor! in modico clauditur hoc tumulo.

En 1113, du vivant de sa femme, il se maria à *Adelaïde*, veuve de *Roger* Comte de Sicile: ce qui eut des suites fâcheuses. Peu de tems après, les Sarasins ayant défait & mis en fuite le Roi, assiégérent Jérusalem, & firent de furieux ravages aux environs de cette ville. * Guillaume de Tyr, *l.* 11. *&* 12. Robert, &c.

BAUDOUIN II. du Bourg, fils de *Hugues* Comte de Rethel, fut couronné l'an 1118, après qu'Eustache Comte de Boulogne, frére de Godefroi & de Baudouin I. eut renoncé aux prétentions qu'il avoit sur le Royaume de Jérusalem, craignant qu'une guerre civile ne ruinât la Religion dans la Terre-Sainte. Baudouin en 1120, tailla en piéces quatorze mille Sarasins, qui avoient vaincu Roger d'Antioche, & qui lui avoient défait neuf mille soldats. Il fut pris l'année d'après par les Barbares, & racheté l'an 1124, où il perdit la ville de Tyr. Ce Roi mourut au mois de septembre de l'an 1131, en la 13 année de son régne. Il avoit épousé *Morfise* ou *Morfie*, fille de Gabriel Sire de Méletin en Arménie, & il en eut quatre filles, *Melesinde* ou *Mellusine*, seconde femme de *Foulques* Comte d'Anjou, qui fut Roi de Jérusalem; *Alix*, mariée à *Boemond* Prince d'Antioche; *Hodierne* ou *Aldenare*, qui épousa *Raimond* de Toulouse, Comte de Tripoli; & *Lieffe* Religieuse. * Guillaume de Tyr, *l.* 12. *&* 13. Orderic Vitalis. Robert, &c.

BAUDOUIN III. fils de FOULQUES d'Anjou, lui succéda en 1143, sous la tutelle de sa mére *Melesinde*, qui gouverna le Royaume, ce Roi n'étant alors qu'environ en la 13 année de son âge. En 1145, la ville d'Edesse fut enlevée aux Chrétiens, dont les affaires étoient alors en tres-mauvais état dans la Palestine. Pour les rétablir, Louis VII. dit *le Jeune*, Roi de France, l'Empereur Conrad, & quelques autres Princes, sollicitez par saint Bernard, prirent la croix en 1146. Mais cette grande entreprise eut un succès tres-malheureux. Le Roi Baudouin assiégea Ascalon au mois de février de l'an 1153, & la prit le 20 août suivant, avec quelques places maritimes. Son courage & sa prudence soutinrent assez long-tems la domination des Chrétiens dans la Palestine. Il mourut le 23 février de l'an 1163, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Théodore*, niéce de *Manuel* Comnéne, Empereur de Constantinople. On dit que les Sarasins, sollicitant leur Soltan Noradin de se jetter sur les Chrétiens occupez à faire les funérailles du Roi Baudouin, *Il faut*, leur dit-il, *compâtir à leur juste douleur; ils viennent de perdre un si grand Prince, que le reste de l'Univers n'en a point de semblable.* AMAURI, Comte de Jaffa son frére, lui succéda, & fut couronné le 18 mars de la même année. * Guillaume de Tyr, *l.* 17. *&* 18. *Gesta Dei per Francos.* Othon de Frisingen. Saint Bernard, *in Epist.* *&c.*

BAUDOUIN IV. fils d'AMAURI, & d'*Agnès* de Courtenai, parvint à la Couronne après la mort de son pére, arrivée le onziéme juillet de l'an 1174. Raimond, Comte de Tripoli, gouverna le Royaume pendant la minorité du Prince, qui fut surnommé *Mezel*, c'est à dire, *Ladre.* Cette maladie l'empêcha de se marier; mais voulant pourvoir à la succession du Royaume, il fit épouser *Sibylle* sa sœur, à *Guillaume* Comte de Montferrat, dit *Longue épée*, dont elle eut BALDUIN V. que son oncle fit couronner le 20 novembre 1183, ce jeune Prince n'ayant que cinq ou sept ans. Depuis, Guillaume étant mort, Baudouin IV. remaria sa sœur à *Guy* de Lusignan. Il défit Saladin, qui venoit pour surprendre Jérusalem le 25 juillet 1177. Baudouin mourut l'an 1185. Son neveu ne lui survécut que d'un an, & l'on crut que sa [illegible] voit fait empoisonner, pour mettre la couronne sur la tête de son mari. * Guillaume de Tyr, *l.* 20. *&* 21. Sanut, *l.* 3. [illegible] 6. *&c.*

COMTES DE FLANDRE.

BAUDOUIN I. de ce nom, surnommé *Bras de fer*, Comte de Flandre, étoit fils, à ce qu'on prétend, d'*Audacker* ou *Odoacre*, qu'on fait Grand Forêtier du même païs; car, comme la Flandre étoit toute couverte de forêts, on donnoit le nom de Forêtiers aux Seigneurs que le Roi de France y envoyoit, pour la gouverner. Baudouin en 862, enleva *Judith*, fille de *Charles* II. dit *le Chauve*, son Roi, & jeune veuve d'*Eardulfe*, *Ethelwolf* ou *Etelulfe*, Roi d'Angleterre, du consentement de cette Princesse. Le Pape Nicolas I. l'ayant excommunié à la poursuite du Roi, il alla en 863 à Rome avec Judith; & le saint Pére, touché de sa soumission, & des larmes de la Princesse, interposa ses priéres auprès de Charles. Ce Prince lui pardonna, consentit au mariage qui se fit à Auxerre en 863, & donna la Flandre à Baudouin, en titre de Comté, sous l'hommage de la Couronne. *D'autres reconnoissent pour premier* Comte de Flandre LIDERIC, *qu'ils prétendent avoir vécu en 793.* Mais il est plus vraisemblable que Baudouin a été le premier Grand Forêtier de Flandre. *Il mourut en 877 ou 879*, & fut enterré dans l'Abbaïe de saint Bertin, laissant BAUDOUIN II. qui lui succéda, & *Raoul* ou *Radulphe*, Comte de Cambray. * Meyer, *Annal. Flandr.* Miræus, *in Annal. Belg.* *& Donationum piarum Codice*, *l.* 1. Flodoard, *l.* 3. *c.* 12. *Annales de saint Bertin*, *&c.*

BAUDOUIN II. dit *le Chauve*, Comte de Flandre, étoit fils du premier, auquel il succéda. Charles *le Simple*, lui ôta la ville d'Arras, vers l'an 898, encore qu'il l'eût assez bien servi contre les Danois & les Normands. Cette injustice irrita *Raoul* Comte de Cambray, *frére de Baudouin*, & Winomach Seigneur de Lille, Vassal du Comte. Ce dernier, imputant aux conseils de Foulques, Archevêque de Reims, principal Conseiller de Charles, l'injure que son Seigneur avoit reçue, l'attendit dans un bois, & l'assassina l'an 900. Ce Foulques en 892, avoit condamné dans un Concile de Reims le Comte, comme ravisseur des biens d'église. Baudouin mourut le deuxiéme janvier de l'an 918, & eut pour successeur son fils ARNOUL *le Grand*, qu'il avoit eu de *Gertrude* d'Angleterre, fille d'*Elfrede* Roi des Anglois, & sœur d'*Edouard* dit *le Vieil.* Outre ce Prince, il eut encore *Adolfe* ou *Atulfe*, Comte de Boulogne; & *Guinihilde*, qu'on fait femme de *Wifred* II. Comte de Barcelone. * Meyer & Miræus, *in Annal.* Flodoard, *l.* 4. *&c.*

BAUDOUIN III. surnommé *le Jeune*, Comte de Flandre, étoit fils d'*Arnoul* I. & d'*Alix* ou *Adelaïde* de Vermandois. Dès l'an 958, il commença de gouverner avec beaucoup de prudence; mais il mourut avant son pére en 961. Il avoit épousé *Mahaud* de Saxe, fille d'*Herman* de Saxe; laquelle prit une seconde alliance avec *Godefroy*, dit *le Captif*, Comte de Verdun. Baudouin laissa ARNOUL II. dit *le Jeune*, qui succéda à son ayeul. L'Auteur d'une Généalogie manuscrite, dit que ce Comte mourut de la petite vérole, & qu'il fut enterré à saint Bertin. *Balduinus morbo variola obiit, & apud S. Bertinum sepultus est.*

BAUDOUIN IV. Comte de Flandre & d'Artois, dit *le Barbu* ou *la belle Barbe*, étoit fils d'ARNOUL II. & de *Roselle*, fille de *Berenger* III. Roi d'Italie, & succéda à son pére l'an 989. Il prit Valenciennes, & quelques autres places; & auroit pu passer pour le Prince le plus fortuné de son tems, si BAUDOUIN V. son fils ne lui eût fait la guerre. Ce jeune Prince qu'il avoit eu d'*Ogive*, dite *Cunegonde* de Luxembourg, le chassa de ses Etats, où il fut rétabli par les soins du Duc de Normandie. Baudouin avoit pris une autre alliance avec *Léonore*, fille de *Richard* II. Duc de Normandie. Il mourut en 1034, ou, selon d'autres, en 1036. * Guillaume, Moine de Jumiéges, *l.* 5. *&* 6. *Hist.* *&c.*

BAUDOUIN V. dit *le Frison* ou *de Lille*, & depuis *le Débonnaire*, Comte de Flandre, fils du précédent, a été l'un des plus grands Princes de son siécle. On ne peut que lui reprocher d'avoir plutôt écouté son ambition que la nature, en prenant les armes contre son pére *Baudouin* dit *le Barbu*. Il le chassa même de ses Etats, dans lesquels il ne fut rétabli qu'avec le secours de Richard III. ou, selon d'autres, de Robert II. Duc de Normandie. Depuis, Baudouin V. lui succéda. En 1027, ce dernier épousa *Adéle* ou *Alix* de France, fille du Roi *Robert*. Il dompta les Frisons, se déclara en faveur de Geofroy III. dit *le Barbu*, Duc de Lorraine, contre l'Empereur Henri III. dit *le Noir*; & en 1037, il reçut en fief du jeune Empereur Henri IV, Valenciennes, Gand, Alost & d'autres places. Il fonda une église collégiale à Lille, vers l'an 1046, une à Aire en 1044, & une autre vers le même tems à Harlebeek. Après la mort de Henri I. Roi de France en 1060, Baudouin fut honoré de la tutelle du jeune Roi Philippe I. son neveu, & de la Régence du Royaume. Il s'en acquita avec beaucoup de probité, & mourut le premier jour de septembre de l'an 1067 à Lille, où il fut enterré dans l'église de saint Pierre, qu'il avoit fait bâtir. Les enfans qu'il eut d'*Adéle* de France, furent 1. BAUDOUIN VI. dit *de Mons*; 2. *Robert*, surnommé *le Frison*, Comte de Flandre; 3. *Eude*, Archevêque de Tréves; 4. *Henri*, Ecclésiastique; 5. *Mahaud*, femme de *Guillaume* le Bâtard, Duc de Normandie, puis Roi d'Angleterre; & 6. *Judith*, mariée 1. à *Tostic* Comte de Kent: 2. à *Guelfe* Duc de Baviére. * L'Auteur anonyme *de l'Histoire d'Emme Reine d'Angleterre.* Guillaume de *Poitiers*, *in Vita Guil. Conquis.* Guillaume de Jumiéges. Orderic Vitalis. Miræus, *Donationum piarum Codex.*

BAUDOUIN VI. Comte de Flandre & de Hainaut, qui

fut surnommé *de Mons*, parce qu'il se plaisoit beaucoup en cette ville, & que même il avoit épousé *Richilde*, fille & héritiere de *Rainier* VI. du nom, Comte de Hainaut, étoit un Prince pieux; mais qui eut peu de bonheur & de santé. Il mourut le 21 juillet 1070, & fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Hasnon, qu'il avoit réparée. Ses deux fils furent *Arnoul* III. Comte de Flandre, *le Malheureux*, qui fut attaqué par son oncle Robert *le Frison*, & qui fut tué à la bataille de Mont-Cassel en 1071; & *Baudouin*, qui fut Comte de Hainaut.

BAUDOUIN VII. surnommé *Hapeule*, ou *à la Hache*, Comte de Flandre, étoit fils de ROBERT II. dit *le Jérosolymitain*, & de *Clémence*, fille de *Guillaume*, surnommé *Tête Hardie*, Comte de la Haute Bourgogne, & sœur du Pape *Calixte* II. Quelques Auteurs le surnomment *le Jeune*, peut-être, suivant eux, parce qu'il étoit extrêmement jeune, lorsque son pere Robert mourut, & qu'il lui succéda l'an onze cens onze. Il prit le parti de Louis *le Gros*, contre Henri I. Roi d'Angleterre; & ayant été blessé en 1118, par un certain Hugues Botterau, à l'attaque d'un petit château, du *Bures*, dans le Païs de Caux près d'Arques en Normandie, il envenima si fort sa playe par ses débauches, qu'il en mourut à Aumale, au mois de juin de l'an 1119, âgé de 26 ans. Il eut pour successeur CHARLES, surnommé *le Bon*, que sa tante *Alix*, fille de *Robert* I, & sœur de *Robert* II. avoit eu de saint *Canut*, Roi de Dannemarck; bien que *Clémence* de Bourgogne, mere de *Baudouin*, qui s'étoit remariée à *Godefroy* le Jeune, dit *le Barbu*, Comte de Louvain, voulût faire donner le Comté à un bâtard de la Maison de Flandre, nommé *Guillaume* d'Ipres, qui avoit épousé sa niece. Baudouin VII. fut enterré sous un tombeau de marbre, dans l'Abbaïe de Saint-Bertin, à laquelle il avoit fait de grands biens. * Alberic, *in Chron.* Robert de Thorigny, *in Chron. Sigib. Cont.* Orderic Vitalis. Meyer. Le Mire, &c.

BAUDOUIN VIII. surnommé *le Courageux*, Comte de Flandre, & Comte de Hainaut V. de ce nom, étoit fils de BAUDOUIN IV. dit *le Bâtisseur*, & d'*Alix* de Namur. Il succéda au Comté de Hainaut en 1170; & en 1191, il devint Comte de Flandre, après la mort de *Philippe* d'Alsace, par son mariage avec *Marguerite*, fille de *Thierri* d'Alsace, & sœur du même *Philippe*. Ainsi la branche des puînez, venue de *Robert* le Frison, fut réünie à celle des aînez de cette même famille, sortie de *Baudouin* de Mons. Baudouin VIII. en 1192. fit hommage au Roi Philippe *Auguste*, auquel il livra le païs d'Artois, & mourut le 17 décembre de l'an 1195. De *Marguerite*, qu'il épousa en 1169, & qui mourut en 1194, il eut 1. BAUDOUIN IX. Empereur de Constantinople; 2. *Philippe* Comte de Namur, qui prit alliance avec *Marie* de France, fille du Roi *Philippe* II. dit *Auguste*, & qui mourut en 1212; 3. HENRI, Empereur de Constantinople, après son frere Baudouin; 4. *Isabelle*, premiere femme de *Philippe* II. dit *Auguste*, & mere de *Louis* VIII, morte à Paris en couche de deux jumeaux, le 15 mars de l'an 1190; 5. *Iolande*, seconde femme de *Pierre* II. de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, &c. qui succéda à l'Empire de Constantinople, après Henri son frere, mort en 1216, couronnée à Rome par le Pape Honoré III, le neuviéme avril, & morte en 1219, laissant divers enfans, entre autres *Baudouin* II. Empereur de Constantinople; 6. & *Sibylle*, mariée, selon quelques uns, à *Gérard* de Lagny, ou plutôt à *Guichard* IV. Sire de Beaujeu.

BAUDOUIN IX. *Cherchez* BAUDOUIN I. de ce nom, Empereur de Constantinople.

COMTES DE HAINAUT.

BAUDOUIN I. de ce nom, Comte de Hainaut. *Voyez* BAUDOUIN VI. Comte de Flandre.

BAUDOUIN II. du nom, surnommé *le fils de Richilde* ou *de Jérusalem*, Comte de Hainaut, étoit fils puîné de BAUDOUIN VI. dit *de Mons*, Comte de Flandre, & frere d'*Arnoul* III. surnommé *le Malheureux*. ROBERT *le Frison* ou *de Cassel* leur oncle, leur enleva les Etats de Flandre, & les défit à la bataille de Mont-Cassel, donnée le Dimanche de la Septuagésime, qui étoit le 20 février de l'an 1071. Le malheureux *Arnoul* y fut tué, & *Baudouin* manqua d'y avoir la même destinée. Orderic Vitalis, & le Moine de Jumiéges ont écrit, qu'il y étoit resté; mais il est sûr qu'il en échappa. Dans la suite, il perdit encore trois batailles contre le même *Robert* son oncle, qui lui enleva le château de Douay: de sorte qu'il fut obligé de s'accorder avec lui. *Baudouin* fut Comte de Hainaut, Valenciennes, Ostrevant, &c. & fut tué l'année 1098, en allant au voyage d'Outremer. Il avoit épousé en 1084. *Ide* de Louvain, de laquelle il eut 1. BAUDOUIN III. qui lui succéda; 2. ARNOUL, qui fit la branche des Seigneurs de Rœux, & qui épousa *Béatrix*, fille de *Gautier*, Châtelain d'Ath; 3. *Louis-Simon*; 4. *Henri*; 5. *Ide*, femme de *Thomas* de Marle, Seigneur de Couci; 6. *Alix*, qui épousa *Hugues* de Rumigni & de Florine; & 7. *Richilde*, mariée à *Amauri* Comte de Montfort, puis Chanoinesse à Maubeuge. * Chapeauville, *Anon.* Miræus, *in Notit. Ecclesiarum Belgii.* Baudouin d'Avênes. Orderic Vitalis, &c.

BAUDOUIN III. dit *le fils d'Ide* Comte de Hainaut, étoit un bon Prince, qui mourut jeune l'an 1120, & fut enterré dans l'église de sainte Waltrude de Mons, laissant d'*Iolande*, dite *de Gueldre*, fille de *Gérard* Sire de Wassemberg, & d'*Ermengarde* Comtesse de Gueldre, 1. BAUDOUIN IV. qui lui succéda; 2. *Gérard* Seigneur de Dorwert de Dalen, &c. 3. *Iolande*, femme de *Gérard* de Créqui; 4. *Gertrude*, qui épousa *Roger* Seigneur de Toeni; & 5. *Alix*, ou selon d'autres, *Richilde*, qui prit alliance avec *Thierri* d'Avênes, Châtelain de Tournay, & Seigneur de Mortagne.

BAUDOUIN IV. surnommé *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut, succéda à son pere en 1120, n'étant âgé que de 12 ans. L'inclination qu'il avoit à bâtir, lui aquit le nom de *Bâtisseur*. Il soumit les Habitans de Valenciennes, qui s'étoient revoltez, soutint une guerre contre Thierri d'Alsace, Comte de Flandre, ligué avec divers Princes. Baudouin mourut à Mons au mois de novembre de l'an 1170, âgé de 62 ans, & fut enterré à sainte Waltrude. Il eut d'*Alix* de Namur son épouse, 1. *Baudouin*, mort jeune, & enterré à Bins; 2. *Godefroi*, Comte d'Ostrevant, mort sans postérité, d'*Eléonor* de Vermandois; 3. BAUDOUIN V. qui suit. 4. *Guillaume*, Seigneur de Château-Thierri, qui épousa 1. *Mahaud* de Lalain; 2. *Avoye* de Saint-Sauve; 5. *Iolande*, mariée 1. à *Yves* de Soissons, Seigneur de Nesle; 2. à *Hugues* Campdavesne, Comte de Saint-Paul; 6. *Agnès* surnommée *la Boiteuse*, femme de *Raoul*, Sire de Couci; & *Laurence* ou *Laurette*, mariée 1. à *Thierri* d'Alost; 2. à *Bouchard* de Montmorency IV. du nom, de qui elle eut *Matthieu* II. Connétable de France. *Quelques Auteurs donnent encore deux fils naturels à* Baudouin IV. Henri, *Seigneur de Sebourg*, & Gerard, *Seigneur de Dolenvoer.* * Le Mire. Chapeauville. Du Chêne. Labbe, &c.

BAUDOUIN V. Comte de Hainaut. *Cherchez* BAUDOUIN VIII. dit *le Courageux*, Comte de Flandre.

* BAUDOUIN, fils naturel de Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne, fut Colonel sous le Duc Charles *le Hardi*, & eut le malheur d'être fait prisonnier avec son frere Antoine à la bataille de Nancy en 1477. Depuis cela, il alla en Espagne en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Maximilien, pour conclurre le mariage de son fils Philippe avec Jeanne de Castille & d'Aragon. Il épousa Marie de Manuel issue du sang Royal de Castille, & en eut Charles Seigneur de Bredam, qui fut Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Charles *Quint* & son Ambassadeur en diverses Cours. Le petit-fils de ce dernier fut fait, en 1614, Comte de Fallez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Erection de toutes les terres du Brabant.*

BAUDOUIN. NB. Ce qu'on ne trouve pas sur *Baudouin*, doit se chercher sur BALDUIN ou BALDWIN.

BAUDOUR. *Cherchez* BATILDE.

BAUDRAND (Michel-Antoine) Prieur de Rouvres & de de Neuf-marché, né à Paris le 28 juillet 1633, fils d'Etienne Baudrand Seigneur de la Combe, Conseiller du Roi, premier Substitut du Procureur Général de la Cour des Aydes, Thrésorier de France en la Généralité de Montauban, & Maître des Requêtes de feu son Altesse Royale Gaston de France. Commença ses études en 1640, & entra en Rhétorique en 1647, au College de Clermont, sous le Pere Briet, qui imprimoit son livre de Géographie ancienne & nouvelle, dont le jeune Baudrand corrigeoit les épreuves. Après avoir fait son Cours de Philosophie au College de Lisieux, sous M. Desperiers, le Cardinal Antoine Barberin le prit pour son Secretaire, l'emmena à Rome, où il assista avec son Eminence au Conclave où Alexandre VII. fut élu. Il s'y trouva encore après quelques voyages, à la mort d'Alexandre, & entra avec son Eminence au Conclave où l'on élut Clément IX. Ensuite il prit congé du Cardinal Antoine, & revint en France, où il s'appliqua à revoir le Lexicon de Ferrarius, qu'il augmenta de moitié, & qu'il fit imprimer à Paris chez François Muguet. On en fit peu de tems après des éditions à Padoue, à Genéve & à Bâle. En 1671, Baudrand accompagna le Marquis de Dangeau, qui alloit en Allemagne pour les affaires du Roi; & en 1673, il passa en Angleterre avec la Duchesse d'Yorck qui fut depuis Reine d'Angleterre. Il profita de tous ses voyages pour faire des observations sur la Géographie. Etant de retour en l'année 1677, il composa son grand Dictionnaire Géographique Latin qui a pour titre, *M. A. Baudrand Parisini Geographia ordine litterarum disposita.* En 1682, il fit des Notes sur le livre de Papire Masson, *des rivieres de France*, & en donna une nouvelle édition en 1685. Il commença ensuite son Traité *de l'Etat présent de l'Eglise Latine*, auquel il donne ce titre, *M. A. Baudrand Geographia Christiana sive Notitia Archiepiscopatuum & Episcopatuum totius orbis, quibus à Pontifice Romano providetur, aut antea providebatur juxta præsentem ipsorum statum*, qui n'est pas encore imprimé. Enfin, à la sollicitation de ses amis, il entreprit un Dictionnaire Géographique Universel en François; où il n'est parlé que de la Géographie nouvelle. Cet Ouvrage fut interrompu par le choix que M. le Cardinal le Camus, Evêque de Grenoble fit de l'Abbé Baudrand, pour être son Conclaviste à Rome. Il partit de Paris le 14 de février de l'an 1691, & alla trouver ce Cardinal à Antibe. Il le suivit à Rome, où il entra avec lui dans le Conclave le 27 mars, & y demeura trois mois & demi, jusqu'à l'élection d'Innocent XII. qui se fit le 12 juillet de la même année. Etant de retour à Paris, il continua son Dictionnaire François, qui a été donné au public en 1705 après sa mort, arrivée le 29 mai 1700, dans la soixante-septiéme année de son âge. Il a légué ses livres & ses papiers aux Religieux Benédictins de l'Abbaïe de Saint-Germain des Prez. Son Dictionnaire est très ample & d'un grand usage; mais il est impossible qu'il ne se soit glissé plusieurs fautes dans un si grand Ouvrage. Il s'étend d'ordinaire plus sur des bourgs & des villages que sur les villes. Sanson lui a reproché un grand nombre de ces fautes, dans sa critique qu'il a faite de la seule lettre A. Le Dictionnaire Géographique & Historique en François, fut imprimé par les soins du Pere Gelin Benédictin. Le Pere Niceron, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 2. p. 15*, dit que l'Editeur a gâté l'Ouvrage de Baudrand en l'augmentant, & que cette édition est tombée. * *Préface du Diction. Géograph. François de Baudrand, imprimé in fol. à Paris, en 1705.*

BAUDRAND (Henri) né à Paris, en 1637, étoit fils de N. Baudrand de la Combe, Ecuyer Sieur de Montreal, d'une famille noble originaire de Lyonnois. Après avoir fait ses études avec succès dans l'Université de Paris, il y prit le bonnet de Docteur en Théologie en 1666; & en 1669, il fut fait Curé de la paroisse de Saint-Sulpice dans la même ville. Les services qu'il y avoit rendus, l'avoient fait choisir pour remplir cette place. En 1696, se proposant de vivre dans la retraite, & voulant se donner un successeur qui entretint le bon ordre établi dans cette paroisse, il jetta les yeux sur le pieux Joachim Trotti de la Chetardie, avec qui il permuta sa Cure pour le Prieuré de Saint-Martin-les-Tours, & depuis il se donna tout entier aux exercices de pieté, & à la continuation de divers Ouvrages utiles qu'il avoit commencez, & qui n'avoient pas encore

vû le jour en 1723. Le plus considérable est un Recueil des Actes de la Faculté de Théologie de Paris, qui a été communiqué à plusieurs Savans qui l'ont cité, comme M. Simon, M. Witasse, M. l'Herminier, &c. On le garde en quatre vol. *in folio*, au Séminaire de saint Sulpice, pour lequel M. Baudrand conserva toujours une affection particuliére. Etant allé en 1699 à une maison de campagne qui lui appartenoit, à Beaune en Gâtinois, il y mourut au mois de novembre de la même année, étant âgé d'un peu plus de 62 ans, & il fût enterré dans l'église de ce lieu.

BAUDRICOURT (Jean) Seigneur de Baudricourt, de Choiseuil, &c. Maréchal de France, & Gouverneur de Bourgogne, fils de ROBERT Seigneur de Baudricourt, &c. & d'*Alix*, dite *Alarde* de Chambley se joignit en 1465 à Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, durant la guerre dite *du bien public*, & lui rendit de bons services. Depuis il s'attacha au Roi Louis XI. qui lui donna le Collier de l'Ordre de saint Michel, & le fit Gouverneur de Bourgogne. En 1488, il contribua beaucoup à la victoire de Saint-Aubin du Cormier, après laquelle il reçut le bâton de Maréchal de France. Il accompagna le Roi Charles VIII. à la conquête du Royaume de Naples, l'an 1495 ; & à son retour il mourut à Blois le onziéme mai 1499, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Beaujeu Dame de Brecy, veuve de Philippe de Culant, Seigneur de Jaloignes, Maréchal de France, & fille d'*Edouard* Seigneur d'Amplepuis.

Ce Maréchal étoit petit fils de LIEBAULT de Baudricourt, Conseiller & Chambellan de Robert Comte de Bar, qui le fit Gouverneur de Pont-à-Mousson en 1314, & de *Marguerite* d'Aunoy, Dame de Blaise, fille de *Philippe* Seigneur de Grandmoulin, & d'*Agnès* de Villiers, qui eurent pour enfans, ROBERT, qui suit ; *Marguerite*. & *Baume* de Baudricourt mariée à *Erard* de Guyneuvich, Seigneur de Beaurepaire.

ROBERT Seigneur de Baudricourt & de Blaise, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de Vaucouleurs en 1420, mena la Pucelle d'Orléans au Roi Charles VII. qu'il servit en plusieurs occasions, & vivoit en 1451. Il épousa *Alarde* de Chambley, veuve de *Jean* Seigneur de Manonville, & fille de *Ferry* Seigneur de Chambley, dont il eut, 1. JEAN Seigneur de Baudricourt, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article* ; *Robert*, Doyen de la sainte Chapelle de Dijon en 1495 ; 3. *Marguerite* alliée à *Geofroy* de Saint-Belin, Seigneur de Saxe-Fontaine, Bailli & Capitaine de Chaumont, mort à la bataille de Montlhéry en 1465, dont sont issus *N.* de Saint-Belin, qui n'eut point d'enfans, & *Catherine* de Saint-Belin, Dame de Saxe-Fontaine, &c. qui porta toutes les terres de la maison de Baudricourt dans celle d'Amboise, par le mariage qu'elle contracta avec *Jean* d'Amboise, Seigneur de Bussi ; 4. *Alix* de Baudricourt, mariée *à Simon* de Beftein, Seigneur de Bassompierre ; enfin, 5. *Jacquette* de Baudricourt, qui épousa *Henri* de Lenoncourt, Seigneur d'Harouel. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BAUDRY, frére d'Hermenfroy Roi de Thuringe. *Voyez* l'article d'AMALABERGUE.

* BAVE, petite riviére de France dans le Quercy, prend sa source vers les confins de l'Auvergne, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis se tournant du sud-est au nord-ouest, après avoir arrosé Saint-Seré, elle va se jetter dans la Dordogne, à l'endroit où cette derniére riviére fait un coude.

BAUER ou BAVERE (Jean Guillaume) excellent Peintre. *Voyez* BAUR.

BAUFFETI (Guillaume) Evêque de Paris. *Cherchez* GUILLAUME DE PARIS.

BAUGÉ ou BEAUGÉ, sur la riviére de Couënon, en Latin *Balgium*, petite ville de France en Anjou, où les Anglois furent défaits par les François, sous le régne de Charles VII. en 1420, a été bâtie par les Comtes d'Anjou, & est le siége d'une Sénéchaussée, dont on a diminué le ressort, pour former en 1603 le Présidial de la Fléche dont elle est à quatre lieues, à cinq de Saumur, & à sept d'Angers. En 1286, le Roi Philippe *le Hardi* assigna à la Reine *Marguerite* de Provence sa mére, deux mille livres de rente sur les Châtellenies de Baugé, & de Beaufort en Vallée. Le Roi Louis XI. donna à Charles Duc de Calabre, le Comté de Beaufort, &c. à condition de renoncer au droit qui lui pouvoit appartenir sur le Duché d'Anjou, Baugé, Saumur & Loudun. En 1480, le même Roi donna Baugé au Seigneur de Rohan, qui lui remit d'autres Terres ; mais cet échange ne subsista point. Le Roi Louis XII. vendit l'an 1513, au même Rohan, Baugé, Molierne, &c. à condition de rachat perpétuel, dont le Duc Charles d'Alençon acheta deux ans après la faculté. En effet en 1516, le Duc racheta Baugé, dont le Procureur du Roi demanda depuis la restitution à ses sœurs ; mais elles furent maintenues en la possession de cette Terre par arrêt donné le deuxiéme avril de l'an 1548. * Du Puy, *Droits du Roi.* Chopin, *l. 3. c. 16. §. 5.* Du Chêne, *Recherche des Antiq. de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

BAUGÉ, en Latin *Balgiacum*, petite ville de France en Bresse, avec titre de Marquisat, est située sur un côteau agréable & fertile, environ à une lieue de Mâcon. On ne doute pas qu'elle n'ait été autrefois plus grande & plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui ; & il y a même apparence qu'elle a été capitale de la Province de Bresse. Ce qui a rendu cette ville plus célébre, c'est d'avoir donné son nom à la célébre Maison des Sires de Baugé, qui ont été Souverains de Bresse durant plus de 400 ans.

BAUGÉ, Maison, a produit de grands Hommes. WIGUES ou HUGUES I. est le plus ancien Sire de Baugé, & celui que l'on considére comme tige de cette illustre famille. Il vivoit vers l'an 830, sous l'empire de Louis *le Débonnaire*, qui lui donna le gouvernement de ce païs, dont il se fit Souverain. Guichenon croit que ce *Hugues* fut fils de *Morin* Comte de Bresse, qui vivoit en 822, & dont Eginhart fait mention. Cette conjecture peut être véritable, quoiqu'il ne soit pas facile de la bien établir. Le Baugé a compris dans la suite tout ce qu'on appelle aujourd'hui *Basse-Bresse* ou *Dombes* depuis Cusery, jusqu'à Lyon, & depuis Bourg jusqu'à Baugé, avec les villes de Baugé, de Bourg & de Cusery, Chatillon, Saint-Trivier, Pont-de-Vele, Mirebel, &c. *Hugues* ou *Wigues* mourut vers l'an 867, & laissa FROMOND, pére de HUGUES II. Sire de Baugé. Ce dernier eut guerre avec Gerard Evêque de Mâcon. Le Pape Agapet II. & le Roi Louis d'*Outremer* prirent soin de les accorder vers l'an 954. *Hugues* mourut en 958, laissant HUGUES III. qui eut encore guerre avec Theotelme Evêque de Mâcon, auquel il céda l'Abbaïe de Saint-Laurent, & mourut vers l'an 970. Son fils LAMBERT lui succéda, & fut pére de HUGUES IV. mort vers l'an 1015, qui eut RODOLPHE, qui fit encore un traité avec l'Evêque de Mâcon. On dit que c'est le premier qui ait pris le titre de Seigneur de Bresse. On met sa mort vers l'an 1023. RAINAUD I. de ce nom, son fils, lui succéda, & rendit de très-bons services aux Rois de Bourgogne ou d'Arles, contre les Sarrasins, qui étoient dans les bois de Provence, dits *les Maures*. Il mourut selon Paradin, en 1072, & eut pour successeur GAULSERAN son fils, ou son neveu. Ce dernier eut avec Landri Evêque de Mâcon quelques differents que Hugues de Die, Légat du saint Siége termina par ordre du Pape. *Gaulseran* mourut en 1110, & laissa ULRIC, qui suit ; *Hugues* de Baugé, Chanoine de Mâcon ; *Gaulseran*, & *Etienne* Evêque d'Autun.

ULRIC ou ODULRICH, Sire de Baugé, Seigneur de Bresse, passa une transaction avec le Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, auquel il fit de grands biens. En 1120, il se croisa pour le voyage d'outre-mer. A son retour il prit l'habit de saint Benoît, dans un hermitage de la forêt de Brou, près de Bourg, & y mourut en réputation de sainteté. Guichenon lui donne pour femme une Princesse de la maison de Savoye, de laquelle il eut cinq fils ; *Ulric*, mort jeune ; RAINAUD II. qui suit : *Blandin*, qui n'est pas bien connu ; *Humbert*, Archevêque de Lyon ; & *Etienne*, Evêque de Mâcon.

RAINAUD ou RENALD II. mourut vers l'an 1153. Divers Auteurs ont crû qu'il ne laissa point d'enfans, & que *Blandin* son frére continua la postérité ; mais Guichenon prétend avoir des preuves littérales, que *Rainaud* II. fut pére d'*Ulric*, mort jeune, & de RAINAUD III. qui lui succéda.

RAINAUD III. que Vigner, Severt, & d'autres, font fils de *Blandin* de Baugé, eut guerre avec Gérard Comte de Mâcon ; & avec Humbert Seigneur de Beaujeu, lesquels désolérent le païs de Baugé, & firent prisonnier *Ulric*, fils de *Rainaud*. C'est dans cette fâcheuse conjoncture qu'il implora le secours du Roi Louis *le Jeune* ; auquel il écrivit les deux lettres que nous avons dans le quatriéme volume des Auteurs de l'*Histoire de France* de Du Chêne, *p.* 381. & 390. & dans l'*Histoire de Bresse* de Guichenon, *p.* 50. On ne sait pas quel succès eurent ces lettres. *Rainaud* III. mourut en 1180, & fut enterré dans l'église de la Musse, entre Baugé & Mâcon. Il laissa ULRIC III. qui suit ; & *Gui Rainaud*, Seigneur de Saint-Trivier.

ULRIC III. du nom, Prince très-vertueux, fit de grands biens aux églises & aux monastéres, & mourut en 1220. Il épousa 1. avant l'an 1185, *N.* de Chalons, Dame de Mirebel, veuve de *Josserand* I. du nom, Seigneur de Briançon, & fille de *Guillaume* I. du nom, Comte de Chalons ; 2. *Alexandrine* de Vienne, fille de *Gérard* Comte de Vienne & de Mâcon. Du premier lit sortit 1. *Guy* de Baugé, Seigneur de Mirebel, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut avant son pére, laissant pour fille unique, *Marguerite* de Baugé, alliée à *Humbert* V. du nom, Sire de Beaujeu, laquelle fonda vers l'an 1300 la Chartreuse de Poleteins en Bresse. Du second lit vinrent, 2. RAINAUD IV. qui suit ; 3. *Hugues*, Seigneur de Saint-Trivier & de Cusery ; & 4. *Béatrix*, mariée à *Aimé* de Genéve, Seigneur de Gex.

RAINAUD IV. du nom, Sire de Baugé & Seigneur de Bresse, n'avoit pas moins de piété que son pére. Il fit le voyage de la Palestine, & y mourut, ayant fait son testament le 18 juin 1249. Sa veuve se remaria à *Pierre* dit le Gros, Seigneur de Briançon, & mourut en 1265, comme on le voit par son tombeau, qui est dans le cloître de saint Vincent de Mâcon ; mais son nom n'y est connu que par la premiére lettre, qui le composoit, & qui étoit une S. Nous savons pourtant que c'étoit *Sibylle* de Beaujeu, fille de *Guichard* IV. Sire de Beaujeu, & de *Sibylle* de Hainaut. Leurs enfans furent GUY, Sire de Baugé qui suit ; *Rainaud*, *Alexandre* ; *Sibylle* ; *Béatrix* ; & *Jeanne*.

GUY, Sire de Baugé mourut en 1268, laissant de *Béatrix* de Montferrat, veuve d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* X. Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, & fille de *Boniface* I. Marquis de Montferrat, dit *le Géant*, & de *Marguerite* de Savoye, pour fille unique, *Sibylle*. C'est le sentiment de Guichenon, qui dit, que *Béatrix* prit d'autres alliances avec *Jean* Seigneur de Chatillon, & avec *Pierre* Seigneur de la Rone & de Saint-Bonnet ; mais d'autres soutiennent que la femme de Guy Sire de Baugé, & Seigneur de Bresse, étoit *Dauphine* de Lavieu, fille unique & héritiére de *Rent* de Lavieu, Chevalier, Seigneur de S. Bonnet & de Mirebel, issu des Anciens Comtes de Forez.

Quoiqu'il en soit, *Sibylle* fille unique & héritiére de GUY, porta le Baugé & la Bresse dans la Maison de Savoye, par son mariage avec *Amé* V. Comte de Savoye, qu'elle épousa l'an 1272, & dont elle eut trois fils & cinq filles. Elle mourut l'an 1294. Depuis, les Princes de la Maison de Savoye ont possédé la Terre de Baugé, à titre de simple Seigneurie, jusques à Louis Duc de Savoye, lequel l'an 1460, l'érigea en titre de Comté pour *Philippe* son cinquiéme fils. Le Roi François I. ayant soumis la Bresse en 1535, le Comté de Baugé fut possédé par divers Seigneurs. Mais le Duc *Emmanuel Philibert*, étant rentré l'an 1559 dans la possession de ses Etats, voulut s'accommoder de diverses Terres que le Comte de Tende avoit dans le Piémont & ailleurs. Il fit le 16 novembre de l'an 1575, un accord avec *Renée* de Savoye Comtesse de Tende, &c. sœur & héritiére d'*Honorat* de Savoye Comte de Tende, &c. & veuve de

Jac-

Jacques Marquis d'Urfé, Gouverneur de Forez. Elle lui céda ces terres, & le Duc lui donna en échange la terre de Baugé qu'il érigea en Marquisat pour elle & les siens, à la réserve des droits de souveraineté. Ainsi le Baugé entra dans la Maison d'Urfé. * Paradin, *Annales de Bourgogne.* Viguier, *Chron. de Bourgogne.* Du Chêne, *Hist. d. Bourgogne.* Severt, *in Episc. Matiscon.* Guichenon, *Hist. de Bresse, &c.*

BAUGÉ (Etienne de) dit *d'Autun*, parce qu'il fut Evêque de cette ville, étoit fils de GAULSERAN IX. Seigneur de Baugé & de Bresse. Etienne écrivit un Ouvrage, qui contient en tout vingt chapitres des sept Ordres Ecclésiastiques, des cérémonies & du Canon de la Messe, & de la réalité du saint Sacrement. Il se trouve dans la Bibliothéque des Péres, & Jean de Montoléon Chantre d'Autun le donna au public l'an 1517, sous ce titre *Tractatus de Sacramento altaris, & iis quæ ad illud, variosque ecclesiæ Ministros pertinent.* Bellarmin, Possevin, le Mire, & quelques autres se sont trompez, lorsqu'ils ont cru qu'Etienne d'Autun a vécu dans le X siécle vers l'an 950. C'est aussi le sentiment de Gareius Anglois, qui a dit la même chose dans son livre du Sacrement de l'Autel. Il est sûr qu'Etienne de Baugé a été fait Evêque d'Autun en 1113, qu'il a assisté à quelques Conciles qui ont été tenus en ce tems-là, comme celui de Tornus, & qu'il a été présent en 1129, au sacre de Philippe fils de Louis *le Gros.* Nous apprenons d'une Epitre de Pierre *le Vénérable*, Abbé de Clugni, qu'ayant renoncé à son Evêché, il se fit Religieux de la même Abbaïe de Clugny, & qu'il mourut saintement entre les bras de cet Abbé. * Pierre le *Vénérable, l. 1. Epist. 6.*

BAUGÉ (Hubert ou Humbert de) Archevêque de Lyon, étoit fils d'ULRIC Seigneur de Baugé, & frére de *Renaud* & d'*Etienne* Evêque de Mâcon. Humbert eut premiérement l'Archidiaconé d'Autun, & fut mis sur le siége Episcopal de cette ville en 1140, après la mort de Robert de Bourgogne. Son mérite le fit souhaiter à diverses églises. Celle de Lyon le ravit dès l'an 1148 à celle d'Autun; mais ce ne fut pas pour long-tems, parce que l'amour de la solitude le porta à se retirer parmi les Chartreux, où il mourut en réputation de sainteté. Pierre le *Vénérable* lui écrivit une lettre lorsqu'il n'étoit qu'Archidiacre d'Autun, pour lui persuader de quitter le monde. * Pierre le *Vénérable, l. 5. Epist. 6.* Suger, *Epist. 134.* Guichenon, *Hist. de Bresse.* Severt, *de Episc. Lugd. &c.*

BAUGÉ (Etienne de) Evêque de Mâcon en 1170, étoit fils d'ULRIC I. du nom, Seigneur de Baugé & de Bresse, & frére de *Humbert* Archidiacre, puis Evêque d'Autun. C'est à lui que Pierre le Vénérable écrit la *Lettre sixiéme du l. 1.* dans laquelle il lui parle de son oncle Etienne, frére du même Ulric, en ces termes: *Adsit tibi similis venienda venerabilis ille, & cum honore nominandus Dominus Stephanus Æduensis Episcopus, avunculus ut audio tuus, qui spretis parentibus, nobilitate, fastu, divitiis, ipsis etiam Episcopalibus infulis abjectis, pauperem Christum, pauper secutus est, &c.* * Bellarmin, *l. 2. de Eucharistia, c. 35. & de Script. Eccl.* Possevin, *in Apparatu sacro.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Hist. de Bresse, &c.*

BAUGENCI, BAUJENCI, BOIS-JENCI ou BON-JENCI, sur Loire, *Balgentiacum* & *Baugentiacum*, ville de France dans l'Orléanois, entre Blois & Orléans, est située dans une campagne fertile en blez, en vins & en chasse. Les Anglois prirent en 1428, la ville de Baugenci sous le Comte de Salisbury; mais l'année d'après ils l'abandonnerent à l'approche des François. Ceux qui gardoient le château & le pont, furent reçus à composition. Baugenci a eu autrefois des Seigneurs particuliers depuis environ l'an 1100. SIMON de Baugenci vivoit en 1278, & épousa *Amicie*, fille de *Pierre* de Brosse. En 1291, RAOUL Sire de Baugenci vendit divers droits au Roi Philippe *le Bel*, dont les successeurs en acquirent d'autres. Cette Terre passa depuis dans la Maison d'Orléans. Charles pére de Louis XII. la vendit le 14 juillet de l'année 1445. *François* d'Orléans Marquis de Rothelin, mari de *Jacqueline* de Rohan, fut Seigneur de Baugenci; mais par arrêt du 23 février 1543, cette Terre fut unie au Domaine de la Couronne; & par un autre arrêt du 16 août 1544, le même François d'Orléans fut encore condamné à se départir des droits qu'il prétendoit sur cette Terre. * Histoire de Charles VII. Du Chêne, *Recherches des Antiquit. de France.* Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Du Puy, *Droits du Roi, &c.*

CONCILES DE BAUGENCI.

Richard Cardinal, Légat du saint Siége sous le Pontificat de Pascal II. célébra le 30 juillet de l'an 1104, un Concile à Baugenci, touchant les nôces incestueuses du Roi Philippe I. & de Bertrade de Montfort, que ce Prince avoit épousée, contre l'avis des Grands du Royaume. Ils promirent de se séparer jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu dispense du Pape. En 1152, on assembla un autre Concile à Baugenci, pour connoître du degré de parenté qui rendoit nul le mariage du Roi Louis VII. dit *le Jeune*, & d'Eléonor ou Aliénor Duchesse de Guienne & Comtesse de Poitou, fille de Guillaume X. dernier Duc d'Aquitaine. Quoique Louis eût deux filles de la Princesse Eléonor, il lui rendit le Duché de Guienne & les autres Terres qu'elle lui avoit apportées par son mariage; elles les fit passer à l'Angleterre, par son second mariage avec Henri Duc de Normandie, & héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, connu sous le nom de Henri II. ce qui causa une cruelle guerre entre les deux Nations durant plus de 300 ans. Binius nomme le lieu de ce Concile *Floriú*, trompé par ce mot qui marque qu'il fut célébré le jour des Rameaux, que nous appellons *Pâques Fleuries.*

BAUGERAIS, *Baugerium*, Abbaïe de France dans la Touraine, à trois lieues de Châtillon sur l'Indre, du côté du septentrion. * Mary, *Dict. Geogr.*

BAUHIN, famille illustre de France, connue aussi sous le nom de *Bauyn*. Thomas Bauyn Conseiller en la grande Chambre à Paris vivoit en 1344, & fut présent lorsque le Roi Philippe fit enregistrer au Parlement la confirmation de l'Université de Paris le 21 mai 1345. Depuis ce tems-là, cette famille a toujours été florissante à Paris, n'ayant presque jamais manqué de Conseillers au Parlement, ou de personnes qui ayent occupé d'autres postes fort honorables. Elle est maintenant divisée en trois branches, dont l'une est à Paris, l'autre à Dijon, où elle fournit aussi des Conseillers au Parlement, & la troisiéme à Bâle. Les sujets des articles suivans sont tous de cette troisiéme branche.

BAUHIN (Jean) naquit à Amiens en 1511 le jour de St. Barthélemi. Il s'appliqua à la Medecine & à la Chirurgie. A l'âge de 18 ans il exerça la Chirurgie avec succès. Il fit aussi tant de progrès dans la Médecine, qu'étant encore assez jeune il fut consulté de plusieurs Princes, & en particulier de Catherine Reine de Navarre, qui lui donna le titre de son Médecin. La Version Latine du N. T. par Erasme, ayant été publiée à Paris en 1532, Bauhin la lut & en fut touché au point qu'il résolut de quitter l'Eglise Romaine. Il exécuta son projet & partit pour l'Angleterre avec quelques autres personnes qui étoient dans les mêmes idées. Il exerça la Médecine & la Chirurgie dans ce Royaume pendant trois ans, au bout desquels il retourna à Paris, & s'y maria âgé de 29 ans. Peu de tems après, sous le régne de François premier, il fut mis en prison pour cause de Religion & enfin condamné à être brûlé. Mais la Reine Marguerite, sœur de François I. que l'habileté de Bauhin avoit tirée d'une maladie fort dangereuse, peu de tems auparavant, intercéda pour lui & obtint sa grace. Elle le fit même son Médecin & son Chirurgien ordinaire. La persécution s'étant rallumée quelque tems après, il suivit le conseil de la Reine & se retira d'abord dans la forêt d'*Ardenne*, puis à *Anvers* où il exerça la Médecine pendant quelque tems. Il seroit tombé entre les mains de l'Inquisition Espagnole, s'il n'eût été averti à tems, par la femme du Gouverneur d'Anvers, qu'il avoit utilement servie dans une grande maladie. Profitant de l'avis il passa en Allemagne & fixa enfin sa demeure à Bâle. Il fut d'abord Correcteur dans l'Imprimerie du célébre Froben, mais dans la suite il commença d'exercer la Médecine & s'acquit une si grande réputation, qu'il fut consulté de tous cotez, tant de ceux de la ville, que des Etrangers. La Faculté de Médecine le nomma, non seulement Assesseur, mais aussi Doyen de son Collége. Il étoit fort zélé pour le culte divin & disoit ordinairement, qu'il avoit plus contribué à la guérison de ses malades, par la priére que par les remédes qu'il avoit prescrits. Il mourut âgé de 71 ans & laissa deux fils *Jean* & *Gaspar*, dont il sera parlé dans les deux articles suivans. * *Diction. Allemand de Bâle.*

BAUHIN (Jean) fils du précédent, étudia aussi la Médecine, & fut élu Professeur en Rhetorique à Bâle en 1566. En 1570, Ulric Duc de Wirtemberg lui adressa une vocation & lui offrit la charge de son Médecin. Bauhin accepta ces offres & partit pour Monbéliard, où il vécut pendant plus de quarante ans dans cette charge. Il mourut en 1613. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiez, *De aquis medicatis nova Methodus, & de fossilibus, stirpibus, insectis; Historia fontis, balneique Bollensis; Historia luporum aliquot rabidorum; de plantis à Divis sanctisque nomen habentibus; de plantis Absynthii nomen habentibus; Historia plantarum Universalis.* * *Le même.*

BAUHIN (Gaspard) frére du précédent, naquit à Bâle le 17 janvier 1560. A l'âge de 16 ans il commença à étudier la Médecine. En 1577, il alla à Padoue & s'y appliqua particuliérement à la Botanique & à l'Anatomie. Il visita ensuite l'Université de Montpellier & quelques autres d'Allemagne. Etant de retour à Bâle en 1580, il prit le degré de Docteur, que *Félix Platter* lui conféra. La Faculté de Médecine le chargea de donner des leçons en particulier d'Anatomie & de Botanique. En 1582, il eut la chaire de Professeur en Grec, & en 1588, il fut fait Professeur d'Anatomie & de Botanique. En 1596, Fréderic Duc de Wirtemberg l'honora du titre de son Médecin. En 1614, il passa à la Profession de la Médecine pratique & eut aussi le caractére de Médecin de la ville. Il fut quatre fois Recteur de l'Université, & huit fois Doyen de sa Faculté. Pendant le tems qu'il a été Professeur en Médecine, on a créé à Bâle 698 Docteurs en Médecine, dont il en avoit gradué 40. Pendant sa vie il a vu cinq fois la peste à Bâle. Il n'eut qu'un fils du second lit, nommé JEAN-GASPARD, qui suit. Il mourut en 1624 le cinquiéme decembre. Il a publié les Ouvrages suivans, *Theatrum Anatomicum; Institutiones Anatomicæ; De Hermaphroditis & monstrosis partubus; Phytopinax, seu enumeratio plantarum; Pinax Theatri Botanici; Prodromus Theatri Botanici; Catalogus Plantarum circa Basileam nascentium; Animadversiones in Historiam plantarum; De lapide Bezoar, &c.* * *Le même.*

BAUHIN (Jean Gaspard) fils unique du précédent, naquit le 12 mars 1606. Après avoir pris ses degrez de Philosophie, il se voua à la Médecine à l'exemple de ses ancêtres. Il fit un voyage en France, en Hollande & en Angleterre, & étant de retour dans sa patrie il prit le degré de Docteur. En 1629, on lui donna la chaire de Professeur en Anatomie & en Botanique, & 30 ans après il eut celle de la Médecine pratique. Fréderic Markgrave de Bade-Dourlach le nomma son Médecin en 1640. Léopold Fréderic Duc de Wirtemberg l'honora du même titre en 1648, & enfin Louis XIV. Roi de France lui donna le titre de Conseiller & de son Médecin en 1659. Il fut Professeur en Médecine pendant 55 ans, cinq fois Recteur de l'Université & 19 fois Doyen de la Faculté. Il créa 71 Docteurs en Médecine. Il eut sept fils de deux lits, dont quatre furent Docteurs en Médecine & trois Ministres de la Religion. Il mit la derniére main au Théatre Botanique que son pére avoit commencé, & en publia le premier volume. Il mourut en 1685, le 14 juillet, âgé de 79 ans. * *Le même.*

BAUHIN (Jérôme) troisiéme fils du précédent, naquit le 26 février 1637, & étudia en Médecine. Ayant reçu le degré de Docteur & fait un voyage en France & en Italie, il fut élu Professeur en Médecine à Bâle en 1660. Il a donné une nouvelle édition de *Tabernæmontanus.* Il eut deux fils d'Anne Faesch son épouse; 1. *Jean Gaspard*, né le 20 juin 1665, qui exerça la Médecine à Mon-

Mombéliard, ayant le titre de Médecin du Duc de Wirtemberg, & mourut le 19 mars 1705 ; 2. *Jean Louis* Licentié en Droit, qui vit encore, & a la charge de Conseiller à Bâle. Ils étoient tous deux fort jeunes lorsque leur pére mourut en 1667, âgé de trente ans. * *Le même.*

B A U H I N (Frédéric) frére du précédent, & sixième fils de Jean Gaspard, fut aussi un très bon Médecin. Sybille Duchesse Douairiére de Wirtemberg, le prit pour son Médecin. Il mourut âgé de 41 ans. * *Le même.*

* B A U H U I S (Bernard) en Latin *Bauhusius*, d'Anvers, homme d'une vie fort réglée, après avoir fait ses Humanitez, se trouva de l'inclination pour la Théologie. Ses parens à la sollicitation des Jésuites secondérent cette bonne envie, de sorte qu'il s'y appliqua & y fit de merveilleux progrès. Il entra ensuite dans la Société des Jésuites qui le reçurent à bras ouverts. Il répondit par ses savantes prédications à la haute opinion qu'ils avoient conçue de lui. Il étoit ami intime de François Zweerts. Il fut grand amateur de la Poësie Latine. On a de lui, *Epigrammata selecta; Protheus Parthenius, unius libri versus, unius versus liber, Stellarum numero sive formis MXXII. variatus.* Il mourut le 17 nov. 1619, dans la ville de sa naissance & dans la maison professe des Jésuites, au grand regret de son Ordre & de tous ceux qui le connoissoient. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweerts, *Athenæ Belgicæ.*

B A V I A (Louis) de Madrid en Espagne, Chapelain Royal dans l'église de Grenade, continua l'Histoire Pontificale de Gonsalve & d'Illesca. Son Ouvrage intitulé, *Historia Pontifical y Catholica*, contient deux volumes *in folio*. Il composa d'autres Ouvrages, & mourut en 1628. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

B A U J E N C I. *Cherchez* B A U G E N C I.

B A V I È R E (la) *Bavaria, Bojoaria*, & par les Habitans appellée *die Bayern*, grand païs d'Allemagne à titre de Duché, de Palatinat & d'Electorat. La Bohême & l'Autriche lui servent de frontiéres du côté d'Orient ; la Souabe du côté d'Occident ; la Franconie vers le septentrion ; & le Tirol vers le midi. Le païs en est beau, & le Duché de Baviére peut avoir soixante lieues du couchant au levant, & quarante du sud au nord : il est arrosé par un grand nombre de riviéres, dont les principales sont le Danube, l'Inn, l'Iser & le Lech. L'air en est tempéré & sain, le terroir beau & fertile ; & quoique chargé de montagnes & de bois, il ne laisse pas de produire du vin & quantité de froment & de bons pâturages. Il y a aussi quantité de mines d'argent, de fer & de cuivre ; cependant il n'est pas fort riche, parce qu'il manque de commerce. On y compte 35 grosses villes, dont Munich est la capitale & le séjour de l'Electeur, 94 bourgs, 4700 villages, & 720 châteaux. Les autres villes principales sont Braunaw, Burchausen, Fritingen, Ingolstadt, Neubourg, Ratisbone, Straubing, Wasserbourg, &c. La Baviére est partagée en quatre grands Bailliages, qu'on appelle *Régentes* ou Chambres des rentes, savoir, Munich, Landshut, Straubing & Burchausen. La justice y est rendue aux peuples qui dépendent de chaque Bailliage, dont les appellations sont portées au Conseil souverain du Duc. Quand au Haut Palatinat, qui par les derniers traitez de Westphalie en 1648, a été réüni à la Baviére, comme il étoit autrefois, c'est un Duché qui comprend plusieurs Comtez & plusieurs villes. Amberg est la plus considérable, & la Justice de tout le Haut Palatinat s'y rend en dernier ressort. Chamb qui est la ville capitale du Comté de même nom, appartient aussi au Duc de Baviére. Outre le Duché de Baviére & le Haut Palatinat, le Duc posséde encore le Landgraviat de Leuchtemberg, dont il hérita l'an 1556, par la mort de Maximilien-Adam, dernier Landgrave de cette province, suivant l'accord de confraternité héréditaire, fait entre la maison de Baviére & celle de Leuchtemberg, pour leur succession mutuelle. Il joüit aussi du Comté de Haag depuis l'année 1567, que mourut Ladislas dernier Comte de cette famille. Une même confraternité héréditaire de succession mutuelle est établie entre la Maison de Baviére & la Maison Palatine du Rhin. Le Duché de Baviére étoit autrefois un Royaume qui s'étendoit jusqu'aux frontiéres de Hongrie & au Golfe de Venise, comprenant les païs de Tirol, de Carinthie, de Carniole, de Stirie, d'Autriche & autres Etats, qui ont depuis appartenu à différens Princes. Par l'article X de la paix de Westphalie en 1648, l'Electorat, le Haut Palatinat & le Comté de Chamb, sont demeurez au Duc de Baviére. On y créa un huitiéme Electorat pour le Prince Palatin; à condition que si la branche Guillelmine vient à manquer, il n'y aura plus de huitiéme Electeur, & que la branche Rodolphine ou Palatine reprendra sa premiére dignité, & jouira des Etats qui en dépendent. Le Cercle de Baviére est une des neuf parties ou Cercles de l'Allemagne, ayant le second rang parmi les autres. Il est borné au levant & au midi par le Cercle d'Autriche, au couchant par ceux de Souabe & de Franconie, & au septentrion par le Royaume de Bohéme. Il comprend le Duché de Baviére avec le Haut Palatinat, l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchez de Frisingen, de Passau, de Ratisbone, le Duché de Neubourg, & la ville de Ratisbone, qui est la seule libre & Impériale qui soit dans ce Cercle. Les Princes puînez de la Maison de Baviére prennent séance aux Diétes de l'Empire parmi les Princes, où ils ont neuf ou dix voix, & ils ont rang immédiatement après les Electeurs séculiers. * Heiss, *Hist. de l'Empire, l. 6.* Iordan, *Voyages.*

B A V I È R E, Maison. La Baviére a eu des Princes tres-illustres, sans parler des Rois qui y ont régné depuis le cinquiéme siécle jusqu'au commencement du neuviéme. Celle d'aujourd'hui, depuis Othon de Wittelspach qui épousa vers l'an 1225, Agnès héritiére du Palatinat & de la Baviére, a donné deux Empereurs à l'Allemagne, & des Rois à la Suéde, au Danemarck & à la Norvége, divers Electeurs à l'Empire, des Comtes à la Hollande, &c. Il faut commencer par faire mention des Rois.

On croit qu'ALDIGER ou ALDEGER s'établit vers l'an 456 dans la Baviére, où il laissa en 504, THÉODON ou THEUDON I. qui fit la guerre aux Romains. THEUDON II. son fils lui succéda en 512. Celui-ci eut THEUDON III. qui mourut en 565, après avoir été batisé par saint Robert Evêque de Saltzbourg qui convertit à la Foi les Bavarois, laissant THÉODÉBERT ou DIEPERT, qui mourut l'an 569 ; & *Thassillon* I. mort en 598. GERBAUD I. succéda à son pére Théodébert ; & en 613, GEBHAUD II. son cousin régna après lui. Ce dernier, fils de Thassillon I. fut suivi de THEUDON IV. qui laissa en la même année 613, THÉODÉBERT II. Ces Princes se firent toujours la guerre, & ne regnérent que foiblement. Le dernier mort vers l'an 650, eut THEUDON V. qui laissa vers l'an 688, THEUDON VI. mort en 708, & pére de THEUDON VII. Ce dernier mourut sans postérité l'an 735. ODILLON fils de son frére *Hagipert* lui succéda & fut Duc de Baviére. Il fut défait par Carloman & Pepin en 743 & 747. THASSILLON II. d'autres disent THASSILLON III. son fils, lui succéda l'an 765, & épousa *Lieudberge*, fille de *Didier* Roi des Lombards. C'est ce même Thassillon, qui s'étant ligué avec Didier Roi des Lombards, fut dépouillé de ses Etats par Charlemagne, qui le relégua dans l'Abbaïe de Jumiéges avec son fils Theudon en 788, & divisa la Baviére en plusieurs Gouvernemens particuliers. L'Empereur Louïs *le Débonnaire* érigea la Baviére en Royaume, qu'il donna à Louïs son troisiéme fils en 819, lequel prit le surnom de *Germanique*, ensuite du partage qu'il fit avec ses fréres, après la bataille de Fontenay.

CARLOMAN, fils de Louïs I. fut Roi de Baviére, mourut l'an 880, & laissa de Litovinde sa concubine, ARNOUL Empereur, qui mourut en 899. Divers Auteurs prétendent que la Maison de Baviére est sortie de cet Empereur ; mais comme ces faits sont sans preuves, nous ne nous y arrêterons point. On doit dire la même chose de ceux qui se sont imaginé que cette Maison est venue d'Anténor Chef des Hénétiens & des Paphlagoniens, lequel après la ruïne de Troyes passa en Italie, où il fonda Padoue. Selon d'autres, ARNOUL, qui vivoit dans le IX siécle, est la tige de cette Maison: il fut tué par les Normands vers l'an 891. On croit qu'il fut pére de LÉOPOLD, tué vers l'an 908, en faisant la guerre contre les Hongrois. On met ensuite ARNOUL *le Mauvais*, qui se revolta en 913 contre l'Empereur Conrad son beau-pére ; & en 923, contre Henri I. dit l'*Oiseleur*. On prétend qu'il laissa deux fils, *Eberard* & *Arnoul*, Comte de Schiren, & qu'ils furent privez de la succession de la Baviére. D'autres disent qu'EBERARD eut *Léopold l'Illustre*, Marquis d'Autriche ; mais Léopold étoit fils d'Albert, & petit-fils de Henri Comte de Bebebergen. Il y en a qui assurent qu'Arnoul *le Mauvais*, chassa son frére *Werner*, pére d'*Eberard*, lequel recouvra la Baviére. Les anciens Auteurs parlent de cinq ou six Princes différens, qui ont porté en même tems le titre de Ducs de Baviére, comme l'Empereur Henri II. dit *le Saint* & *le Boiteux*, les Ducs de Saxe, les Guelphes, les Seigneurs de Souabe, les Comtes de Schiren & de Wittelspach, &c. Ces derniers, à ce qu'on assure, étoient les seuls de la Maison de Baviére descendus d'*Arnoul*, frére d'*Eberard*. Leur famille, dit-on, s'éleva encore après six degrez de génération. L'Empereur Lothaire II. du nom, de la maison de Saxe, élu en 1125, donna la Baviére à HENRI, dit *le Superbe*, Duc de Saxe. Ce dernier mourut en 1131, & laissa HENRI, dit *le Lyon*, lequel ayant de tres-grandes obligations à Frédéric I. dit *Barberousse*, n'en eut pas la reconnoissance que l'Empereur étoit en droit d'en espérer. Ce Prince ôta la Baviére à Henri *le Lyon*, & en investit vers l'an 1180, OTHON I. dit *le Grand*, Comte de Schiren & de Wittelspach, qui lui avoit toujours été tres-fidéle. Frédéric mourut en 1190, & Henri *le Lyon* en 1195. Celui-ci, avec le secours de ses amis, suscita des affaires à Othon ; mais sans lui pouvoir enlever la Baviére, parce que l'Empereur Henri VI. fils de Frédéric, se déclara en sa faveur. OTHON I. épousa *Gertrude de Saxe*, & en eut Louïs I. à qui l'Empereur Frédéric II. donna le Palatinat en l'année 1215. Aventinus dit que ce fut pour reconnoître les services que ces Seigneurs avoient rendus à lui, aussi-bien qu'à son pére Henri VI, & à son ayeul Frédéric I. Pour terminer tous les différents qui pouvoient renaître avec les successeurs de Henri *le Lyon*, OTHON II. dit *l'Illustre*, que Louïs I. avoit eu de *Ludmille*, épousa vers l'an 1225, *Agnès*, fille & héritiére de *Henri* Comte Palatin, fils de Henri *le Lyon*. Louïs I. mourut vers l'an 1231, & OTHON *l'Illustre* vers l'an 1245, où selon d'autres, en 1253. Ce dernier laissa LOUÏS *le Sevére*, qui suit ; & *Henri*, Duc de la Basse Baviére, pére d'*Othon*, élu Roi de Hongrie en 1305 ; & d'*Etienne*, qui prit en 1298 le parti d'Adolphe de Nassau. LOUÏS II. dit *le Vieil*, fut encore surnommé *le Sevére*, pour avoir fait mourir l'an 1255 ou 1256, sur un injuste soupçon, *Marie* de Brabant sa femme, fille de *Henri*, dit *le Magnanime*, Duc de Brabant. Il épousa en secondes noces *Anne*, fille de *Conrad* Duc de Mazovie ; & prit une troisiéme alliance avec *Mathilde*, fille de *Rodolphe* I. Empereur. De sa seconde femme, il eut *Louïs* de Baviére, qui épousa *Anne*, fille de *Frédéric*, Duc de Lorraine ; mais ce jeune Prince vingt-deux jours après son mariage, fut tué dans un tournoi par Craton, Comte de Hohenloë en 1288, ou selon d'autres, en 1289. De *Mathilde* il eut RODOLPHE & LOUÏS IV. qui suivent. Louïs *le Vieil* ou *Sevére*, mourut en 1294. Ses deux fils sont Chefs de deux grandes familles qui subsistent encore en Allemagne, & qui y ont fait diverses branches. Celle des Palatins du Rhin descend de RODOLPHE, qui étoit l'aîné ; & celle des Ducs de Baviére vient de LOUÏS, qui fut Empereur. Nous allons parler de l'une & de l'autre.

BRANCHE PALATINE DU RHIN ou RODOLPHINE.

I. RODOLPHE Duc de Baviére premier du nom, dit *le Bégue*, fut Electeur de l'Empire, & Comte Palatin du Rhin. Il épousa en septembre 1295, *Mathilde* de Nassau, fille d'*Adolphe* de Nassau, élu Empereur en 1292, & fit tout son possible pour terminer les différents que ce Prince avoit pour l'Empire avec Albert d'Autriche ; mais n'y ayant pu réüssir, il se jetta dans le parti de son beau-pére, qui fut tué à la bataille donnée près de Spire le deuxiéme juillet 1298. Depuis, Rodolphe se trouva en 1308, à l'éle-

l'élection de Henri VIII. de la Maison de Luxembourg, & à celle de Frédéric III. dit *le Beau*, de la Maison d'Autriche, auquel il donna sa voix. Louis Duc de Baviére qui prétendoit à l'Empire, & qui fut élu par d'autres, eut tant de chagrin de ce que son frére Rodolphe lui avoit refusé sa voix, qu'il se porta à toutes sortes de violences contre lui. En effet Rodolphe ne se croyant pas en sureté, se retira en Angleterre, où il mourut le onziéme août 1313, laissant de sa femme, qui mourut en 1315, 1. ADOLPHE, qui suit; 2. *Rodolphe* II. du nom, dit *l'Aveugle*, qui devint Electeur par la résignation de son frére aîné, & mourut en septembre 1353, âgé de 44 ans, laissant d'*Anne*, fille d'*Othon* Duc de Carinthie, *Anne* de Baviére, seconde femme de l'Empereur *Charles* IV, morte en janvier 1356; 3. *Robert*, dit *le Vieux* & *le Roux*, qui fut Electeur après la mort de *Rodolphe* II. son frére, fonda l'Université d'Heidelberg en 1346, & mourut le 16 février 1390, ne laissant point de postérité d'*Elisabeth* de Namur, ni de *Béatrix* de Bergues, ses deux femmes; & 4. *Mathilde* de Baviére, mariée à *Jean*, dit l'*Aveugle*, Comte de Spanheim.

II. ADOLPHE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, dit *le Simple*, parce qu'il céda ce qu'il possédoit dans la Basse Baviére à l'Empereur *Louis* son oncle, & l'Electorat à ses fréres, mourut le 17 février 1327, âgé de 21 ans, laissant d'*Ermengarde*, fille de *Louis* Comte d'Oetingen, morte l'an 1339, 1. ROBERT II. qui suit; & 2. *Mathilde* de Baviére, alliée à *Ménard* Comte d'Ortembourg.

III. ROBERT II. du nom, dit *le Dur* & *le Tenace*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, joignit au Palatinat le Duché de Deux-Ponts, Hornbach & autres domaines, fut Electeur après la mort de *Robert* son oncle, & mourut le 12 février 1398, ayant eu de *Béatrix*, fille de *Pierre-Ferdinand* ou *Etienne* Roi d'Aragon & de Sicile, morte l'an 1365, 1. ROBERT III. qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Guillaume* Duc de Juliers & de Bergues; & 3. *Elisabeth* de Baviére, mariée à *Procope* de Luxembourg, Marquis de Moravie.

IV. ROBERT III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, surnommé *le Bref* & *le Débonnaire*, fut élu Empereur l'an 1400, & mourut le 18 mai 1414. Il épousa 1. *N.* dont le nom n'est pas connu: 2. *Elisabeth*, fille de *Frédéric* III. du nom, Burgrave de Nuremberg, & d'*Elisabeth* de Misnie sa premiére femme. Du premier mariage sortit *Robert*, dit *le Pimpant*, mort en 1395, peu après la funeste bataille de Nicopolis, où il s'étoit trouvé, sans laisser de postérité d'*Elisabeth*, fille de *Jean* Comte de Spanheim, morte en 1415. Du second vinrent 1. *Frédéric*, dit *d'Amberg*, mort jeune; 2. LOUIS III. du nom, qui suit; 3. *Jean* Duc de Neubourg, qui fut en grand crédit auprès de l'Empereur Sigismond, & mourut le 13 mars 1443, après avoir épousé 1. *Catherine* sœur d'*Eric* IX. du nom, Roi de Danemarck & de Suéde, de laquelle il eut cinq garçons morts jeunes, & *Christophle* III. du nom, Roi de Danemarck & de Suéde, mort le sixiéme janvier 1448, sans enfans de *Dorothée*, fille de *Jean*, dit *l'Alchymiste*, Markgrave de Brandebourg: 2. *Béatrix* fille d'*Ernest* Duc de Baviére-Munich dont il n'eut point d'enfans; 4. ETIENNE, qui donna origine *à la branche des Ducs de* SIMMEREN, *rapportée ci-après*; 5. OTHON, Comte Palatin de MOSBACH, qui fut Administrateur de l'Electorat & du Palatinat pendant la minorité de *Louis* son neveu, & qui mourut l'an 1461, après avoir épousé *Jeanne* de Baviére, fille de *Henri*, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, dont il eut OTHON II. du nom, Comte Palatin-à-Mosbach, grand Mathématicien, mort le septiéme avril 1499; *Robert*, Evêque de Ratisbone, mort le premier novembre 1465; *Jean*, Chanoine & Administrateur de l'église d'Ausbourg; *Albert*, élu Evêque de Strasbourg en 1478, mort le 20 août 1506; *Marguerite*, alliée à *Reinhard*, Comte de Hanau; *Dorothée*, mariée à *N.* Landgrave de Leuchtemberg; *Barbe* & *Anne* de Baviére Religieuses; 6. *Marguerite*, alliée à *Charles* Duc de Lorraine, laquelle vivoit en 1434; 7. *Elisabeth*, premiére femme de *Frédéric* IV. du nom, dit *le Vieil*, Duc d'Autriche, morte en 1409; & 8. *Agnès* de Baviére, mariée en 1399, à *Adolphe* de la Marck, premier Duc de Cléves, morte l'an 1404.

V. LOUIS III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin & Electeur, surnommé *le Barbu*, *le Débonnaire* & *l'Aveugle*, fut Vicaire dans l'Empire en 1401, pendant le voyage de l'Empereur son pére, & se trouva au Concile de Constance l'an 1415, dont il fut déclaré Protecteur pendant l'absence de l'Empereur Sigismond, qui le chargea de garder le Pape Jean XXII, après qu'il eut été déposé au Concile, de peur qu'il ne retractât l'abdication qu'il avoit faite. C'est pourquoi l'Electeur le retint assez étroitement à Manheim, lui retirant ses domestiques, & ne lui laissant auprès de lui, pour le servir, que des Allemands, dont il n'entendoit point la Langue. Il assista puissamment les Chevaliers Teutoniques, & envoya des troupes à Antoine de Lorraine Comte de Vaudémont. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, devint aveugle sur la fin de ses jours, & mourut vers l'an 1438. Il épousa 1. l'an 1402 *Blanche*, fille aînée d'Henri IV. du nom, Roi d'Angleterre, & de *Marie* de Bohun sa premiére femme, dont il eut *Robert* de Baviére, dit *l'Anglois*, né en 1406, mort en 1426: 2. le troisiéme novembre 1417, *Mahaud*, fille d'*Amé* de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, & de *Catherine* de Genéve, morte le 14 mai 1436, dont il eut 1. LOUIS IV. qui suit; 2. *Frédéric*, né le premier août 1425, mort le 12 décembre 1476, dit *le Victorieux*, à cause de la bataille qu'il gagna près de Seckenheim sur Ulrich VII. Comte de Wirtemberg, sur Charles Marquis de Bade, & sur George de Bade, Evêque de Metz son frére, le premier juillet 1462. Tuteur de *Philippe*, dit *l'Ingénu*, son neveu, reconnu Electeur, à condition de ne se point marier; mais qui n'ayant pu garder le célibat, épousa *Claire* de Tettingen, de laquelle il eut LOUIS, *dont sont issus les Comtes de* LOWESTEIN, *dont la postérité sera rapportée à la fin de cet article, &* FRÉDÉRIC, *Chanoine de Worms & de Spire, mort en* 1474; 3. *Robert*, né le 27 février 1427, Electeur & Archevêque de Cologne, qui eut une guerre considérable contre son Chapitre, qui lui refusoit un subside & qui le déposa, élisant pour Administrateur de l'Archevêché Herman Landgrave de Hesse; qui fut soutenu par son frére Frédéric *le Victorieux*, qui engagea dans ses intérêts Charles *le Hardy*, Duc de Bourgogne, contre l'Empereur même Frédéric IV, qui avoit mis au ban de l'Empire l'Archevêque *Robert*, qui fut à la fin contraint de se soumettre, & qui mourut le 16 juillet 1480; 4. *N.* Religieuse à Gand; 5. *N.* Religieuse à Cologne; & 6. *Mathilde* de Baviére, alliée 1. en 1434, à *Louis* II. du nom Comte de Wirtemberg: 2. en 1452, à *Albert* II. du nom, dit *le Prodigue*, Duc d'Autriche, morte l'an 1482.

VI. LOUIS IV. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, dit *le Pieux* & *le Clément*, né l'an 1424, fut pendant sa jeunesse sous la tutelle d'Othon son oncle, & mourut le 13 août 1449. Il épousa à l'âge de 25 ans, en octobre 1444, *Marguerite* de Savoye, veuve de *Louis* III. Roi de Naples & de Sicile, & Duc d'Anjou, & fille d'*Amé* VIII. premier Duc de Savoye, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une troisiéme alliance avec *Ulrich* VII. Comte de Wirtemberg, & mourut en 1468 ayant eu de son second mariage, PHILIPPE, qui suit.

VII. PHILIPPE I. du nom, dit *l'Ingénu*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né posthume, succéda à l'électorat après la mort de *Frédéric*, dit *le Victorieux*, son oncle. Il eut une cruelle guerre contre Albert IV. Duc de Baviére, assisté des forces de l'Empereur, pour la succession de George *le Riche*, Duc de la Basse Baviére; mais il fit la paix, & mourut le 28 février 1508, âgé de 59 ans. Il épousa le onziéme mars 1474, *Marguerite*, fille de *Louis*, dit *le Riche*, Duc de la Basse Baviére, à Landshut, & d'*Amélie* de Saxe, morte le 25 février 1500, dont il eut, 1. *Louis* V. dit *le Pacifique*, Duc de Baviére, Comte Palatin & Electeur, né le deuxiéme juillet 1478, & mort de paralysie le 16 mars 1544, sans postérité de *Sibylle*, fille d'*Albert* Duc de Baviére-Munich; 2. *Philippe*, né le septiéme mai 1480, Evêque de Frisingen & de Naumbourg, mort en 1540, âgé de 61 ans; 3. ROBERT, qui suit; 4. *Frédéric* II. du nom, dit *le Sage*, né le neuviéme décembre 1482, qui succéda à l'Electorat au préjudice des enfans de son frére aîné, qui embrassa le Luthéranisme qu'il établit dans ses Etats en 1546; mais qui s'étant laissé débaucher par les Confédérez de la ligue de Smalcalde, fut obligé de demander pardon à l'Empereur de leur avoir donné du secours, & mourut le 26 février 1556, sans enfans de *Dorothée*, fille de *Christian* II. Roi de Dannemarck & de Suéde; 5. *George*, né le dixiéme février 1486, Evêque de Spire en 1512, mort le 27 septembre 1529; 6. *Henri*, né le 15 février 1487, Evêque de Worms, d'Utrecht & de Frisingen, mort le 13 janvier 1552; 7. *Jean*, né en 1488, Evêque de Ratisbone, mort en 1538; 8. *Wolfgang*, dit *le Sage*, né le 31 octobre 1494, mort sans alliance le deuxiéme avril 1558; 9. *Othon-Henri*, né le sixiéme mai 1496, mort le 21 suivant; 10. *Emilie*, mariée en 1513, à *George* Duc de Pomeranie, morte le septiéme janvier 1524; 11. *Hélène*, seconde femme d'*Henri*, dit *le Pacifique*, Duc de Meckelbourg; 12. *Elisabeth*, mariée 1. l'an 1498, à *Guillaume*, dit *le Jeune*, Landgrave de Hesse: 2. en 1513, à *Philippe* II. Marquis de Bade, morte le 24 juin 1522; & 13. *Catherine* de Baviére, Abbesse de Neubourg sur le Nekre.

VIII. ROBERT, dit *le Vertueux*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le 14 mai 1481, eut un grand différent pour la succession de son beau-pére, qui l'avoit institué son héritier; & ayant refusé les conditions avantageuses que lui offroit l'Empereur Maximilien I qui s'intéressoit pour Albert II. Duc de Baviére son gendre, Philippe *l'Ingénu* soutenant les intérêts de son fils, fit tête à l'Empereur avec le secours des Bohémiens, & fut mis au ban de l'Empire. Robert eut le malheur de tomber entre les mains de l'Empereur, qui le fit mourir de poison avec sa femme & son fils aîné en 1504, & l'année suivante on en vint à un accommodement. Il épousa *Elisabeth*, fille unique & héritiére de *George*, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, & d'*Hédwige* de Pologne, morte un mois après son mari, dont elle eut 1. *Robert*, mort de poison en 1504; 2. OTHON-HENRI, qui suit; & 3. *Philippe* II. dit *le Belliqueux*, Duc de Baviére, Comte Palatin, Chevalier de la Toison d'Or, né le douziéme novembre 1503, qui défendit la ville de Vienne contre les troupes de Soliman II. Empereur des Turcs, & l'obligea de lever le siége en octobre 1529, & mourut sans alliance le quatriéme juillet 1548.

IX. OTHON-HENRI, dit *le Magnanime*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le dixiéme avril 1502, fut rétabli par l'Empereur Maximilien I. dans la partie de la Baviére que l'Electeur Palatin & les autres Princes de la même branche possédent aujourd'hui. Il quitta en 1542 la Religion de ses ancêtres pour embrasser le Luthéranisme qu'avoit introduit dans ses Etats son oncle *Frédéric* pendant son gouvernement, auquel il succéda en la dignité electorale. Il mourut le 12 février 1559, sans enfans de *Susanne*, fille d'*Albert* IV. dit *le Sage*, Duc de Baviére-Munich, & eut pour successeur en l'Electorat FRÉDÉRIC III. dit *le Pieux*, Duc de Simmeren son parent.

BRANCHE DES DUCS DE SIMMEREN, *devenue électorale en* 1559.

V. ETIENNE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, quatriéme fils de ROBERT III. Electeur Palatin du Rhin, puis Empereur, & d'*Elisabeth* de Nuremberg sa seconde femme, naquit l'an 1385. Il eut en partage les terres de Simmeren & de Deux-Ponts, & mourut en 1459. Il épousa le dixiéme juin 1410, *Anne*, fille unique & héritiére de *Frédéric* Comte de Veldents & de Spanheim, & de *Marguerite* de Nassau, morte en 1444, dont il eut 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. LOUIS, qui a donné origine *à la branche des Ducs de* DEUX-PONTS, *rapportée ci-après*; 3. *Robert*, Evêque de Strasbourg, mort le 18 octobre 1478; 4. *Jean* Evêque de Munster, puis Archevêque de Magdebourg, mort le 13 novembre 1475; 5. *Etienne*, Doyen de l'église de Cologne, mort en 1481;

6 *Jean*.

6. *Jean*, Chanoine de Strasbourg; 7. *Marguerite*, morte sans alliance le 23 novembre 1426; 8. *Elisabeth*, mariée en 1443 à *Hesse*, dit *le Jeune*, Comte de Linanges; & 9. *Anne* de Bavière, mariée en 1455, à *Vincent* Comte de Meurs.

VI. FRÉDÉRIC Duc de Bavière & de Simmeren, Comte Palatin du Rhin, Comte de Veldents & de Spanheim, né l'an 1417, mourut le 28 novembre 1480. Il épousa l'an 1454 *Marguerite*, seconde fille d'*Arnoul* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Clèves, morte l'an 1486, dont il eut 1. JEAN I. du nom, qui suit; 2. *Robert*, Evêque de Ratisbone, mort le 29 avril 1507; 3. *Etienne*, Prévôt de l'église de Cologne; & 4. 5. 6. trois filles Religieuses à Trèves.

VII. JEAN I. du nom Duc de Bavière, Comte Palatin de Simmeren, de Veldents & de Spanheim, mourut en 1509, laissant de son mariage avec *Jeanne*, fille de *Jean* Comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1503, 1. JEAN II. qui suit; 2. *Frédéric*, Prévôt de Strasbourg; & 3. *Elisabeth* de Bavière, mariée à *Jean-Louis* Comte de Nassau-Sarbruck.

VIII. JEAN II. du nom, Duc de Bavière, Comte Palatin de Simmeren, Comte de Veldents & de Spanheim, né vers l'an 1486, fut Juge dans la Chambre Impériale de Spire, & mourut le 18 mai 1557. Il épousa 1. *Béatrix*, fille de *Christophle* Marquis de Bade, & d'*Ottilie* de Catzenellebogen, morte le 15 avril 1535; 2. *Marie-Jacobée*, fille de Louis Comte d'Oetingen, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, 1. FRÉDÉRIC III. qui suit; 2. *George* Comte Palatin, né le deuxième février 1518, qui se fit Luthérien, & mourut le 17 mai 1569, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieil*, Landgrave de Hesse, morte le quatrième janvier 1563; 3. *Richard*, né le 25 juillet 1521, qui fut Duc de Simmeren après la mort de son frère *George*, & mourut le 13 janvier 1598, sans enfans de ses trois femmes, sçavoir, de *Julienne*, fille de *Jean* Comte de Wiedt, qu'il avoit épousée en 1569, morte en 1576, ni d'*Emilie*, fille de *Christophle* Duc de Wirtemberg, morte le 25 mai 1589, ni d'*Anne-Marguerite* de Bavière-Lutzelstein, qu'il épousa en 1591; 4. *Guillaume*, né le quatrième juillet 1526, mort jeune; 5. *Elisabeth*, mariée à *George* Comte d'Erpach; 6. *Sabine*, mariée l'an 1544 à *Lamoral*, premier Comte d'Egmond, Prince de Gaure, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Flandre & d'Artois; 7. *Amélie*, mariée à *Philippe* Comte de Linanges-Westerbourg; 8. *Magdelaine*, alliée à *Philippe* Comte de Hanaw-Munzemberg; 9. *Brigitte*, Abbesse de Neubourg, morte en 1562; & 10. 11. 12. 13. quatre filles Religieuses.

SUITE DES ELECTEURS PALATINS.

IX. FRÉDÉRIC III. du nom, dit *le Pieux* par les Calvinistes, Duc de Bavière, Duc de Simmeren, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le 14 février 1515. Il établit le Luthéranisme dans ses Etats, à la persuasion de sa première femme, & succéda en 1559 à la dignité électorale & au Palatinat du Rhin, comme le plus proche parent paternel du Comte *Othon-Henri*. Peu de tems après il changea encore de religion, & suivit la doctrine de Calvin, dont il fut zélé partisan. Il envoya en 1567 & en 1568, de puissans secours aux Huguenots de France, & mourut le 18 octobre 1576. Il épousa 1. le 12 juin 1537, *Marie*, fille aînée de *Casimir* Markgrave de Brandebourg-Anspach, & de *Susanne* de Bavière, morte le 21 octobre 1567; 2. le 25 avril 1569, *Emilie* de Meurs, veuve de *Henri* de Brederode, & fille de *Humbert* III. Comte de Meurs, morte en 1602, sans enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Albert*, né en 1538, mort en 1553; 2. LOUIS VI. qui suit; 3. *Herman-Louis*, né en octobre 1541, qui fut noyé le premier juillet 1556, âgé de 15 ans; 4. *Jean-Casimir* Comte Palatin, né le premier mars 1543, qui fut Administrateur de l'Electorat pendant la minorité de *Frédéric* IV. son neveu, qui rétablit par force le Calvinisme dans le Palatinat, qui reçut l'Ordre de la Jarretière d'Elizabeth Reine d'Angleterre & qui mourut le sixième janv. 1592, après avoir eu d'Elizabeth, fille d'*Auguste* Electeur de Saxe, morte le deuxième avril 1590, *Marie*, née le 27 juillet 1576, morte le 22 février 1577; *Elisabeth*, née le cinquième mai 1578, morte le 27 octobre 1580; & *Dorothée* de Bavière, née l'an 1580, mariée le onzième août 1595 à *Jean-George* Prince d'Anhalt-Dessau, morte le 13 mai 1618; 5. *Albert*, né le 30 septembre 1546, mort en 1547; 6. *Christophle*, né le 13 juin 1551, qui fut tué au combat de Moock près de Nimégue, portant les armes pour les Etats des Païs-Bas-Unis contre le Roi d'Espagne le 14 août 1574; 7. *Charles*, né en 1552, mort en 1553; 8. *Elisabeth*, née en 1540, mariée le 12 juin 1558 à *Jean-Frédéric* II. Duc de Saxe-Gotha, morte le huitième février 1594; 9. *Dorothée-Susanne*, née le 19 novembre 1544, mariée le 15 juin 1560, à *Jean-Guillaume* Duc de Saxe-Weimar, morte le 29 mars 1592; 10. *Anne-Elisabeth*, née l'an 1545, alliée 1. le 17 janvier 1569, à *Philippe* II. Landgrave de Hesse-Rhinfels; 2. en 1599, à *Jean-Auguste* de Bavière, Comte Palatin-Lutzelstein, morte en 1609; & 11. *Cunegonde-Jacobée* de Bavière, née en 1556, qui épousa en 1580 *Jean* Comte de Nassau-Dillenbourg, & mourut en 1586.

X. LOUIS V. du nom, dit *le Facile*, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin & Electeur, naquit le quatrième juillet 1539. Ayant succédé à son père, il chassa les Calvinistes de ses Etats, & obligea ses Sujets de professer le Luthéranisme. Il aima les Gens de Lettres, fut toûjours passionné pour la paix, & mourut le 12 octobre 1583. Il épousa 1. le huitième juillet 1560, *Elisabeth*, fille de *Philippe* Landgrave de Hesse, & de *Christine* de Saxe, morte le 14 mars 1582; 2. le second juillet 1583, *Anne*, fille d'*Erard* II. Comte d'Oostfrise, & de *Catherine* de Suède, morte en 1621, sans enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Frédéric-Philippe*, né & mort en 1567; 2. *Jean Frédéric*, né & mort en 1569; 3. *Louis*, né & mort en 1570; 4. FRÉDÉRIC IV. qui suit; 5. *Philippe*, né & mort en 1575; 6. *Anne-Marie*, née en 1561, mariée le quatrième mai 1579 à *Charles*, Duc de Sudermanie, qui fut Roi de Suède, morte en juillet 1589; 7. *Elisabeth*, née & morte en 1562; 8. *Dorothée*, née en 1566, morte en 1568; 9. *Dorothée-Elisabeth*, née & morte en 1568; 10. *Christine*, née en 1573, morte jeune; & 11. *Elisabeth* de Bavière, née en 1576, morte en 1577.

XI. FRÉDÉRIC IV. du nom, dit *le Sincère*, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le cinquième mars 1574, fut pendant sa minorité sous la tutelle de *Jean Casimir* son oncle. Il quitta la religion Luthérienne pour embrasser celle de Calvin; de sorte que le Palatinat changea cinq ou six fois de religion en moins de 50 ans. Il mourut de la goutte le neuvième septembre 1610, ayant eu de *Louise-Julienne*, fille de *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier sa troisième femme, qu'il avoit épousée le 14 juin 1593 morte le 15 mars 1644, pour enfans, 1. FRÉDÉRIC V. qui suit; 2. *Louis-Guillaume*, né le 25 septembre 1600, mort le 30 suivant; 3. *Maurice-Christian*, né le huitième septembre 1601, mort le 18 mars 1605; 4. LOUIS-PHILIPPE Duc de SIMMEREN, né le 26 novembre 1602, mort en février 1655, ayant eu de *Marie-Eléonor*, fille de *Joachim Frédéric* Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1630, *Charles-Frédéric*, né le sixième janvier 1633, mort le 13 janvier 1635; *Gustave-Louis*, né le premier mars 1634, mort le cinquième août 1635; *Charles-Philippe*, né le dixième avril 1635, mort le 24 février 1636; *Louis-Casimir*, né le 17 septembre 1636, mort en 1653; *Louis-Henri-Maurice-François* Duc de Simmeren, né le premier octobre 1640, mort le 24 decembre 1673, sans enfans de *Marie*, fille puînée de *Henri Frédéric* de Nassau, Prince d'Orange, morte le 20 mars 1688; & *Elisabeth-Charlotte-Marie* de Bavière, née en 1631, mariée en 1660 à *George* Duc de Lignitz, morte le 20 mai 1664; 5. *Louise-Julienne*, née le 16 juillet 1594, mariée le quatrième mai 1612, à *Jean* de Bavière, II. du nom, Duc de Deux-Ponts, morte en 1640; 6. *Catherine-Sophie*, née le onzième juin 1595, morte sans alliance vers l'an 1657; 7. *Elisabeth Charlotte*, née le septième novembre 1597, mariée le 16 juillet 1616, à *George Guillaume* Electeur de Brandebourg, morte le 25 avril 1660; & 8. *Anne-Eléonor* de Bavière, née le 26 decembre 1598, morte le 23 mai 1606.

XII. FRÉDÉRIC V. du nom, dit *le Patient & le Constant*, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le 16 août 1596 fut élu Roi de Bohême en 1619. Il fut proscrit en 1621, & dépouillé de ses Etats & de l'Electorat, qu'on donna à Maximilien Duc de Bavière, & mourut le 29 novembre 1632. Il épousa le 14 février 1613 *Elisabeth*, fille de *Jacques* Roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Dannemarck, morte le 23 février 1662 dont il eut, 1. *Frédéric-Henri* Prince Palatin, né le premier janvier 1614, qui fut designé Roi de Bohême avec son père, & qui fut noyé près de Harlem en Hollande le septième janvier 1629; 2. CHARLES-LOUIS, qui suit; 3. *Robert* Prince Palatin, Duc de Cumberland, Grand Ecuyer & Vice-Amiral d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, &c. né le 19 décembre 1619 mort sans alliance le neuvième décembre 1682, *laissant* N. Batard, *qui fut tué au siége de Bude en 1686 &* Roberte *Dame de Hugles*; 4. *Maurice* Prince Palatin qui naquit le 27 décembre 1620, & qui périt sur mer en 1654, allant faire un établissement en Amérique; 5. *Louis*, né le 21 août 1623, mort le 24 decembre 1625; 6. *Edouard* Prince Palatin, né le sixième octobre 1624, mort Catholique à Paris le dixième mars 1663, qui épousa le 24 avril 1645, *Anne* de Gonzague, fille de *Charles* Duc de Mantoue & de Nevers, morte le sixième juillet 1684, dont il eut N. mort en 1651, sans être nommé, âgé de sept mois; *Marie-Louise*, née en 1646, alliée le dixième mars 1671, à *Charles-Théodore-Othon* Prince de Salm, morte le onzième mars 1679; *Anne*, née en 1648, mariée le onzième décembre 1663, à *Henri-Jules* de Bourbon, Prince de Condé, morte le 23 février 1723; & *Bénédicte-Henriette-Philippe*, née le 23 juillet 1652, mariée le 25 septembre 1668, à *Jean-Frédéric* de Brunswic, Duc d'Hanover; 7. *Philippe*, né le sixième septembre 1627, qui fut tué à la bataille de Rethel en 1650; 8. *Gustave Adolphe*, né le quatrième janvier 1632, mort en 1646; 9. *Elisabeth*, née le 26 décembre 1618, Princesse des plus sçavantes, que l'on parla de marier à Ladislas Roi de Pologne, mais qui fut Abbesse du monastère Luthérien d'Herforde en Westphalie; & qui mourut le huitième février 1680; 10. *Louise-Hollandine*, née le 18 avril 1622, laquelle se fit Catholique en 1658, se rendit Religieuse en l'Abbaïe de Maubuisson près de Pontoise, dont elle fut Abbesse en 1664, & où elle mourut le onzième février 1709, âgée de 86 ans; 11. *Henriette-Marie*, née le septième juillet 1626, mariée en 1651, à *Sigismond* Ragotzki, Duc de Mongatz, morte le 18 septembre de la même année; 12. *Charlotte*, née en 1628, morte le 24 janvier 1631; & 13. *Sophie* de Bavière, née le 13 octobre 1630, mariée le 17 octobre 1658, à *Ernest-Auguste* de Brunswic, Duc d'Hanover, créé neuvième Electeur par l'Empereur Léopold le 19 décembre 1692. Ce fut cette Princesse que le Parlement d'Angleterre déclara le 23 mars 1701, la première dans la succession à la Couronne d'Angleterre, après la mort du Roi Guillaume, de la Princesse de Dannemarck & de leurs enfans, & résolut que la succession s'étendroit sur ses héritiers Protestans; ce qui fut fait au préjudice de cinq branches aînées qui étoient Catholiques. Elle mourut le huitième juin 1714, âgée de 84 ans, laissant entre autres enfans *George-Louis*, qui après la mort d'Anne Reine d'Angleterre, monta sur le throne d'Angleterre, fut proclamé Roi le 12 août 1714, & mourut au mois de juin 1727, laissant de Sophie-Dorothée, fille unique de George Guillaume Duc de Zell, sa cousine germaine, George-Auguste, né en 1683 aujourd'hui Roi d'Angleterre; & Sophie-Dorothée, née en 1687, aujourd'hui Reine de Prusse.

XIII. CHARLES-LOUIS I. du nom, Duc de Bavière, Palatin du Rhin & Electeur, né le 20 décembre 1617, rentra dans le Bas Palatinat, & fut créé huitième Electeur à la paix de Munster en 1648, sous le titre d'Archithrésorier de l'Empire. Il mourut le septième septembre 1680, laissant de *Charlotte*, fille de *Guillaume* V. Landgrave de Hesse-Cassel, & d'*Amélie-Elisabeth* de Hanaw, qu'il avoit épou-

épousée le 22 février 1650, morte le 16 mars 1686, 1. CHARLES II. qui suit; 2. *Frédéric*, mort jeune; & 3. *Elisabeth-Charlotte* de Baviere, née le 27 mai 1652, qui se fit Catholique, & épousa le 16 décembre 1671, *Philippe* de France Duc d'Orléans, frére unique du Roi *Louis* XIV. morte le huitiéme décembre 1722, laissant postérité. *Cet Electeur laissa aussi de* Louise de Degenfeld *quatorze enfans naturels, dont il est parlé sous le mot* RAUGRAVE.

XIV. CHARLES II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le 31 mars 1651, mourut le 26 mai 1685. Il épousa le 20 septembre 1671, *Willelmine-Ernestine*, fille de *Frédéric* III. Roi de Dannemarck, morte sans enfans le 22 avril 1706. L'Electorat passa dans la branche de Neubourg après la mort de cet Electeur.

BRANCHE DES DUCS DE DEUX-PONTS, issue de celle de SIMMEREN.

VI. LOUIS, dit *le Noir*, Duc de Baviére, second fils d'ETIENNE Duc de Simmeren, & d'*Anne* Comtesse de Veldens & de Spanheim, eut pour son partage le Duché de Deux-Ponts; & son Ayeul maternel lui donna le Comté de Veldens. Il prit les intérêts d'Adolphe de Nassau, Archevêque de Mayence; ce qui lui causa une sanglante guerre contre Frédéric I. Electeur Palatin, qui s'empara de ses Etats. Il mourut le 19 juillet 1489, ayant eu de *Jeanne*, fille d'*Antoine* Sire de Croy, Comte de Porcéan, Grand-maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, qu'il avoit épousée en 1454, morte en 1504, 1. *Daniel*, mort jeune; 2. *Gaspard*, Comte de Veldens, né en 1458, mort le troisiéme sept. 1481, qui épousa le 19 avril 1478, *Amelie*, fille d'*Albert* Electeur de Brandebourg; mais qui se voyant impuissant, prit la résolution de se couper les parties viriles; ce qui obligea sa femme de le quiter, & son frére Alexandre de le faire enfermer comme insensé; 3. ALEXANDRE, qui suit; 4. *Albert*, Evêque de Strasbourg, mort en 1523; 5. *Philippe*, Chanoine de Strasbourg, mort en 1489; 6. *Jean*, Chanoine de Strasbourg & de Cologne; 7. *Samson*, qui tomba d'une tour à Deux-Ponts, & mourut sur la place le jour de l'Ascension 1480, âgé de six ans; 8. *Catherine*, Abbesse à Tréves, morte en 1524; 9. *Marguerite*, alliée à *Philippe* Comte de Nassau; 10. *Elisabeth*, mariée 1. à *Jean* Comte de Solms: 2. à *Louis* Comte de Nassau-Sarbruck; 11. *Jeanne*, Religieuse; & 12. *Anne* de Baviére, Religieuse, morte en 1520.

VII. ALEXANDRE Duc de Baviere-Deux-Ponts, dit *le Boiteux* & *le Valetudinaire*, Comte de Veldens, né en 1462, fit le voyage de la Palestine, & mourut le 31 octobre 1514. Il épousa *Marguerite*, fille de *Craton* V. Comte de Hohenloé, & d'*Heléne* de Wirtemberg, morte en 1522, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *George*, Chanoine de Cologne & de Tréves; 3. ROBERT, qui donna origine *à la branche des Comtes de* LUTZELSTEIN, *rapportée cy-après*; 4. *Jeanne*, Religieuse à Tréves, morte en 1520, âgée de 21 ans; 5. *Marguerite* Religieuse, morte en 1542; & 6. *Catherine* de Baviére, mariée à *Othon* Comte de Ridberg, morte en 1532.

VIII. LOUIS II. du nom Duc de Baviére-Deux-Ponts, &c. né en 1502, servit l'Empereur Charles-*Quint* contre la France, & embrassa le Lutheranisme, qu'il obligea ses Sujets de suivre. Il mourut le troisiéme décembre 1532, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* II. dit *le Vieil*, Landgrave de Hesse, & d'*Anne* de Brunswic, qu'il avoit épousée le dixiéme décembre 1525, morte le quatriéme janvier 1563, WOLFGANG qui suit; & *Christine* de Baviére, morte jeune en 1534.

IX. WOLGANG Duc de Baviére-Deux-Ponts, &c. né le 26 septembre 1526, fit profession du Luthéranisme, & hérita du Duché de Neubourg après la mort d'*Othon-Henri* Electeur Palatin, du consentement des Princes de la branche Electorale. Il conduisit en France des troupes au secours des Huguenots, & y mourut de fiévre en Limosin le onziéme juin 1569. Il épousa le dixiéme septembre 1545, *Anne*, fille de *Philippe* Landgrave de Hesse, & de *Christine* de Saxe, morte le dixiéme juillet 1591, dont il eut 1. PHILIPPE-LOUIS, *tige des derniers Duc de* NEUBOURG, qui suit; 2. JEAN, qui continua *la lignée des Ducs de* DEUX-PONTS, *rapportée cy-après*; 3. *Othon-Henri* Duc de Baviére, Comte Palatin de Sultzbach, né le 22 juillet 1541, mort le 19 août 1604, qui épousa en 1681, *Dorothée Marie*, fille de *Christophle* Duc de Wirtemberg, morte en 1639, dont il eut dix enfans morts jeunes, *Sabine* née le 25 février 1589, mariée en 1622, à *Jean-George*, Libre Baron de Wartemberg, & *Susanne* de Baviére, née en 1591, mariée en 1613, à *George-Jean* de Baviére Comte de Palatin de Lutzelstein; 4. *Frédéric* Comte de Veldens, né le onziéme avril 1557, mort le septiéme décembre 1597, qui épousa le 26 février 1587, *Catherine Sophie*, fille de *Henri* Duc de Lignitz, morte le dixiéme mai 1608, dont il eut trois enfans morts jeunes; 5. CHARLES, qui a fait *la branche des Princes de* BIRKENFELD, *rapportée cy-après*; 6. *Christine*, née le 28 février 1546, morte jeune; 7. *Dorothée Agnès*, née le 16 novembre 1551, morte le 14 février 1552; 8. *Anne*, née le deuxiéme juillet 1554, morte le 13 novembre 1576; 9. *Elisabeth* née le 14 juin 1555, morte peu après; 10. *Barbe*, née le 27 juillet 1559, mariée le septiéme novembre 1591, à *Godefroy* Comte d'Oetingen; 11. *Marie-Elisabeth*, née le quatriéme octobre 1561, alliée le deuxiéme septembre 1585, à *Emicon* Comte de Linanges; & 12. *Susanne* de Baviére, née le troisiéme octobre 1564, morte le 27 juin 1565.

BRANCHE DES DUCS DE NEUBOURG, issue de celle de DEUX-PONTS, *devenue électorale en* 1685.

X. PHILIPPE-LOUIS Duc de Baviére, fils aîné de WOLFGANG, *dont il est parlé dans l'article précédent*, naquit le premier octobre 1547. Il eut en partage le Duché de Neubourg, & mourut le deuxiéme août 1614. Il épousa le 27 septembre 1574, *Anne* de Cléves seconde fille de *Guillaume* Duc de Cléves, de Juliers, de Gueldre & de Bergue, & de *Marie* d'Autriche, morte en 1632, dont il eut 1. WOLGANG GUILLAUME, qui suit; 2. *Othon-Henri*, né le 28 octobre 1580, mort le 24 février 1581; 3. AUGUSTE, qui a fait *la branche des Princes de* SULTZBACH, *rapportée cy-après*; 4. *Jean-Frédéric*, né le 23 août 1587, qui eut Hippolstein en partage, & mourut le neuviéme octobre 1644, ayant épousé le septiéme novembre 1624, *Sophie-Agnès*, fille de *Louis* Landgrave de Hesse-Darmstad, dont il eut six enfans morts jeunes; 5. *Anne-Marie*, née le 18 août 1575, mariée le 29 août 1591, à *Frédéric-Guillaume* Duc de Saxe-Altembourg, morte le premier juin 1643; 6. *Dorothée Sabine*, née le 13 octobre 1576, morte le 12 décembre 1598; & 7. *Emilie-Hedwige* de Baviére, née le 16 octobre 1584, morte le cinquiéme août 1607.

XI. WOLFGANG-GUILLAUME Duc de Baviére, de Neubourg, de Juliers & de Bergue, Chevalier de la Toison d'Or, né le 25 octobre 1578, se fit Catholique en 1614. Il eut part aux affaires d'Allemagne, & soutint une guerre qui dura treize ans, contre l'Electeur de Brandebourg pour la succession du Duché de Cléves, qu'il prétendoit lui appartenir, à cause de sa mére qui avoit survécu son frére *Jean-Guillaume*; au lieu que *Marie-Eléonor*, aînée des deux sœurs, épouse d'*Albert* Duc de Prusse, dont la fille *Anne* avoit épousé *Jean-Sigismond* Electeur de Brandebourg, étoit morte avant le Duc de Cléves. Mais en 1630, il fit un partage provisionnel avec *George-Guillaume* Electeur de Brandebourg, par lequel il eut la jouissance des Duchez de Juliers, de Bergue, & de la Seigneurie de Ravenstein, ainsi qu'il est dit au mot CLEVES, & mourut le 20 mars 1653. Il épousa 1. le onziéme novembre 1613, *Magdelaine* de Baviére, qui contribua beaucoup à le faire rentrer dans la Religion Catholique, & fille de *Guillaume* V. Duc de de Baviére, & de *Renée* de Lorraine, morte en 1628; 2. le premier novembre 1631, *Catherine-Charlotte* de Baviére, fille de *Jean* Comte Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, morte le 31 mars 1651; 3. le neuviéme mars 1651, *Marie-Françoise*, fille de *François Egon* Comte de Furstemberg, morte en mars 1702. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniéres femmes; mais de la premiére il eut PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit; *Ferdinand Philippe*, né & mort en 1633; & *Eléonor Françoise*, morte jeune.

DERNIERS ELECTEURS PALATINS.

XII. PHILIPPE-GUILLAUME Duc de Baviére de Neubourg, de Juliers & de Bergue, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Chevalier de la Toison d'Or, fils unique de WOLGANG-GUILLAUME Duc de Neubourg, &c. dont il *est parlé en l'article précédent*, naquit le 25 octobre 1615. Il s'aquit une grande réputation par l'habileté de sa conduite, & succéda à l'Electorat du Rhin en 1685, après la mort de *Charles-Louis*, dont il étoit parent en ligne masculine, du septiéme au neuviéme degré. Il avoit agi fortement en 1669 & 1673, pour être élu Roi de Pologne, où il employa une bonne partie de la dote qu'il avoit eue de sa premiére femme; mais il n'eut pas le succès qu'il en attendoit. Ce Prince étoit attaché à la France, dont il reçut de grands secours; mais depuis que l'Empereur Léopold fut devenu son gendre, il se dévoua tout à lui; devint Chef de son conseil, donna un grand branle à tout l'Empire, & fut un des premiers mobiles de la ligue d'Ausbourg. Sur la fin de ses jours son païs fut pris & ruiné par les armées de France, pour le punir d'être entré dans des partis contraires aux intérêts de cette Couronne, & il mourut à Vienne le deuxiéme septembre 1690, en sa 75 année; & quoiqu'il ne portât pas la couronne, il ne s'est guéres trouvé de Prince, qui ait marié un si grand nombre de ses filles à tant de Rois & de Monarques. Il épousa 1. en 1642 *Anne-Catherine Constance*, fille de *Sigismond* Roi de Pologne, morte sans postérité le septiéme octobre 1651: 2. le 24 août 1653, *Elisabeth Amélie*, fille de *George* II. du nom, Landgrave de Hesse-Darmstadt, & de *Sophie-Eléonor* de Saxe, morte le quatriéme août 1709, laquelle se fit Catholique après son mariage, dont sortirent 1. *Jean-Guillaume-Joseph* Electeur Palatin, Chevalier de la Toison d'Or, né le 19 avril 1658, mort le huitiéme juin 1716, qui épousa 1. le 25 octobre 1678, *Marie-Anne-Josephe* Archiduchesse d'Autriche, fille de *Ferdinand* III. du nom, Empereur, & d'*Eléonor* de Gonzague, morte le 14 avril 1689, ayant eu un fils & une fille nez avant terme: 2. le 23 avril 1691, *Anne-Marie-Louise* de Médicis, fille de *Côme* III. du nom, Grand Duc de Toscane, & de *Marguerite Louise* d'Orléans, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Wolfgang-George-Frédéric-François*, né le cinquiéme juin 1659, Chanoine & Coevêque de Cologne, Doyen de Saint-Gerçon de la même ville, Chanoine aussi de Strasbourg, de Liége, de Munster, d'Osnabrug, de Passau, de Trente, de Brixen, & de Breslau, dont il pensa être Evêque, mort le troisiéme juin 1683; 3. *Louis-Antoine*, né le neuviéme juin 1660, Abbé de Fécamp en Normandie, Grand maître de l'Ordre Teutonique, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne, Chanoine de Liége & de Munster, postulé Coadjuteur de Mayence, & élu Evêque de Liége par une partie des Chanoines, mort peu après cette élection le quatriéme mai 1694; 4. CHARLES-PHILIPPE, qui suit; 5. *Alexandre Sigismond*, né le 19 avril 1663, Evêque d'Ausbourg, dont il reçut l'investiture de l'Empereur le 28 juillet 1719; 6. *François-Louis*, né le 24 juillet 1664, Evêque de Breslau & de Wormes, Chanoine d'Olmutz & de Cologne, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique après son frére, & Electeur de Tréves; 7. *Frédéric-Guillaume*, né le 20 juillet 1665, tué au siége de Mayence le 23 juillet 1689; 8. *Philippe-Guillaume-Auguste*, né le 18 novembre 1668, mort le dixiéme avril 1693 qui épousa le 29 octobre 1690, *Anne-Marie-Françoise*, seconde fille de *Jules François* Duc de Saxe-Lawembourg; & de *Marie-Hedwige* de Baviére, Comtesse Palatine de Sultzbach, qui prit une seconde alliance le deuxiéme juillet 1697, avec *Jean-Gaston* de Médicis, second fils de *Côme* III. du nom, Grand Duc Toscane, ayant eu de son premier mariage, *Léopoldine-Eléonor-Elisabeth-Françoise-Auguste*, née le 22 octobre 1691,

mi-

riée le cinquiéme février 1719, à *Ferdinand* Duc de Baviére, troisiéme fils de l'Electeur de ce nom; & *Marie-Anne-Caroline-Louise-Françoise* de Baviére, née le 30 janvier 1693; 9. *Jean*, né & mort le premier février 1673; 10. *Eléonor-Magdelaine-Thérèse*, née le sixiéme janvier 1655, mariée le 14 décembre 1676, à l'Empereur *Léopold*, morte le 17 février 1720; 11. *Marie-Adelaïde-Anne*, née le sixiéme janvier 1656, morte le 21 décembre suivant; 12. *Sophie-Elisabeth*, née le 25 mai 1657, morte le septiéme février 1658; 13. *Marie-Sophie-Elisabeth*, née le sixiéme août 1666, accordée en 1680 au Prince *Louis* de Bade; mais qui, le mariage s'étant rompu, épousa le deuxiéme juillet 1687, *Pierre* Roi de Portugal, dont elle fut la seconde femme, & mourut le quatriéme août 1699; 14. *Marie-Anne*, née le 28 octobre 1667, seconde femme de *Charles* II. Roi d'Espagne, mariée le 28 août 1689; 15. *Dorothée-Sophie*, née le 12 juillet 1670, mariée le troisiéme avril 1690 à *Edouard* Farnése, Prince de Parme, lequel étant mort le cinquiéme septembre 1693, elle épousa le huitiéme décembre 1695, *François* Farnése, frére de son premier mari; 16. *Hédwige-Elisabeth-Amélie*, née le 18 juillet 1673, mariée le onziéme février 1691, à *Jacques Louis* Prince Sobieski, fils aîné de *Jean* Roi de Pologne, morte le dixiéme août 1722; & 17. *Léopoldine-Eléonor-Joseph* de Baviére, née le 26 mai 1679, morte le troisiéme mars 1693.

XIII. Charles-Philippe Duc de Baviére, de Neubourg, de Juliers, de Bergue, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le onziéme novembre 1661, quitta en 1688 les Benéfices dont il étoit pourvu & la croix de Chevalier de Malthe, & fut nommé Gouverneur du Tirol. Il a succédé en 1716, à l'Electorat après la mort de son frére aîné. Il épousa 1. le 24 juillet 1688, *Louise-Charlotte* Radzivil veuve de Louis Marquis de Brandebourg, frére de l'Electeur *Frédéric* III. & fille de *Bogislas* Radzivil, Prince Polonois, morte en couche le 23 mai 1695: 2. le 15 décembre 1701, *Thérèse-Catherine*, fille de *Joseph-Charles* Prince Lubomirski en Pologne, morte le sixiéme janvier 1712, âgée de 27 ans. Du premier mariage sortirent 1. *N.* né & mort en 1693; 2. *Léopoldine-Eléonor-Josephe-Anne-Sophie-Philippine-Elisabeth-Jeanne-Louise-Charlotte*, née le 27 décembre 1689, morte en 1691; *Marie-Anne*, née le septiéme décembre 1690, morte jeune; & 4. *Sophie-Auguste*, née en 1693, mariée le deuxiéme mai 1717, à *Joseph-Charles* Duc de Baviére-Palatin, Prince héréditaire de Sultzbach: Et du second sortirent, 5. *Théophile-Elisabeth-Françoise-Félicité*, née le 13 novembre 1703, morte le 31 janvier 1705; & 6. *Anne-Elisabeth-Théophile-Félicité* de Baviére, née le neuviéme juin 1709.

BRANCHE DES PRINCES DE SULTZBACH,
issue de celle de NEUBOURG.

XI. Auguste Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, troisiéme fils de Philippe-Louis, Duc de Neubourg, & d'*Anne* de Cléves, naquit le deuxiéme octobre 1582. Il eut en 1615 Sultzbach en partage, & mourut le 14 août 1632. Il épousa le deuxiéme juillet 1620, *Hédwige*, fille de *Jean-Adolphe* Duc de Holstein-Gottorp, & d'*Auguste* de Dannemarck, morte le 12 mars 1657, dont il eut 1. Christian Auguste, qui suit; 2. *Jean-Louis*, né le 12 décembre, mort le 20 octobre 1649; 3. *Philippe*, Prince de Sultzbach, né le 19 janvier 1630, qui passa sa vie au service & dans les armées de l'Empereur, & de divers autres Princes, qui commandoit sous le Roi de Suéde quand il passa la mer sur la glace pour aller assiéger Coppenhague, & qui mourut sans alliance le quatriéme avril 1703, en sa 74 année, étant le plus ancien Maréchal de camp Général des armées de l'Empereur; 4. *Anne-Sophie*, née le sixiéme juillet 1621, mariée en 1647 à *Joachim Ernest* Comte d'Oetingen, morte le 25 mai 1675; 5. *Auguste-Sophie*, née le 22 novembre 1624, alliée le 20 janvier 1653, à *Venceslas-Eusébe* Poppel, Prince de Lobkowitz, Duc de Sagan, premier Ministre d'Etat de l'Empereur Léopold, morte le 20 avril 1682; & 6. *Dorothée-Susanne* de Baviére, née le septiéme août 1631, morte le 23 juin 1632.

XII. Christian-Auguste Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Sultzbach, &c. né le 16 juillet 1622, se fit Catholique en 1656, & mourut le 26 avril 1708, âgé de 86 ans. Il épousa le troisiéme avril 1649, *Amélie* de Nassau, veuve d'*Herman* Wrangel, Connétable de Suéde, & fille de *Jean* Comte de Nassau, & de *Marguerite* de Holstein, morte le 24 août 1669, dont il eut 1. *Jules-Auguste-Hiel*, né le premier décembre 1654, mort le 14 avril 1657; 2. *Christian-Ferdinand-Alexandre*, né le 17 août 1656, mort le troisiéme août 1658; 3. Théodore, qui suit; 4. *Hédwige-Auguste*, née le cinquiéme avril 1650, qui fut accordée le 25 juin 1665, à *Sigismond François* d'Autriche, Archiduc d'Inspruck, & qui, l'Archiduc étant mort avant l'accomplissement du mariage, épousa le neuviéme avril 1668, *Jules-François* Duc de Saxe-Lawembourg, & mourut le 23 novembre 1681; & 5. *Amélie-Sophie* de Baviére, née le 31 mai 1651, qui fit profession aux Carmélites de Cologne le 19 mars 1653.

XIII. Théodore Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Sultzbach, né le 14 février 1659, épousa le neuviéme juin 1692, *Marie-Eléonor-Amélie*, fille de *Guillaume* Landgrave de Hesse-Rotembourg, & de *Marie-Anne* de Lowenstein-Wertheim, morte le 27 janvier 1720, dont il eut 1. Joseph-Charles-Emmanuel, qui suit; 2. *Jean-Guillaume*, né le troisiéme juin 1698, mort le onziéme avril 1699; 3. *Jean-Christian*, né le 23 janvier 1700, qui a épousé le 15 février 1722, *Henriette* de la Tour, fille unique de *François-Egon*, Prince d'Auvergne, Marquis de Berg-op-zoom & de *Marie-Anne*, fille de *Philippe Charles* Duc d'Aremberg & d'Arscot; 4. *Jean-Guillaume-Auguste*, né en 1706, mort le 28 août 1708; 5. *Marie-Anne*, née le septiéme juin 1693; 6. *Christine-Françoise*, née le 26 mai 1696, Abbesse de Thoren; 7. *Ernestine-Elisabeth*, née le 15 mai 1697, mariée le neuviéme septembre 1719, à *Guillaume* de Hesse-Rhinfels; & 8. *Anne-Christine-Louise* de Baviére, née le troisiéme février 1704, mariée le 15 mars 1722, à *Charles-Emmanuel-Victor* de Savoye, Prince de Piémont, morte en couche le 12 mars 1723.

XIV. Joseph-Charles-Emmanuel de Baviére, Prince héréditaire de Sultzbach, né le deuxiéme novembre 1694, a épousé le deuxiéme mai 1717, *Sophie-Auguste*, fille de *Charles-Philippe*, Electeur Palatin, & de *Louise-Charlotte* Radzivil sa premiere femme, dont il a eu 1. *Charles-François-Philippe-Théodore-Joseph-Antoine*, né le 17 mars 1718; 2. *N.* née avant terme le septiéme mai 1719, morte le même jour; 3. *N.* qui vint au monde le huitiéme novembre 1719, au sixiéme mois de la grossesse de sa mere; 4. *Marie-Elisabeth-Auguste-Louise-Innocente-Caroline-Eulalie*, née le 17 janvier 1721, & 5. *Marie-Anne* de Baviére, née le 22 juin 1722.

SUITE DES DUCS DE DEUX-PONTS.

X. Jean I. dit *le Vieux*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, second fils de *Wolfgang* Duc de Baviére, de Deux-Ponts & de Neubourg, & d'*Anne* de Hesse, naquit le 18 mai 1550, & succéda à son pere au Duché de Deux-Ponts. Il eut un si grand attachement pour la Religion Protestante, qu'en 1588, il chassa tous les Catholiques de ses Etats, & que de Luthérien il se fit Calviniste, & mourut le 12 août 1604. Il épousa le premier octobre 1579, *Magdelaine* de Cléves, qui lui apporta ses droits sur ce Duché, fille de *Guillaume* Duc de Cléves & de Juliers, & de *Marguerite* d'Autriche, morte le 30 juillet 1633, dont il eut 1. *Louis-Guillaume*, né le 28 novembre 1580, mort le 26 mars 1581; 2. Jean II. du nom, qui suit; 3. Frédéric-Casimir, qui a fait *la branche des Ducs de* Landsberg, *rapportée cy-après*; 4. *N.* né & mort en 1588; Jean Casimir, qui fit *la branche des Ducs de* Kleebourg, *dont descendent les Rois de Suéde & les derniers Ducs de* Deux-Ponts, *mentionnez cy-après*; 6. *N.* né & mort le 18 septembre 1591; 7. *Marie-Elisabeth*, née le septiéme novembre 1581, alliée le 18 mai 1601, à *George-Gustave* Duc de Baviére, Comte Palatin à Lautrec, morte en 1637; 8. *Anne-Magdelaine*, née le premier janvier 1583, morte peu de jours après; 9. *Elisabeth-Dorothée*, née le 16 juillet 1586, morte le 23 novembre 1593; 10. *N.* née & morte le septiéme juin 1590; 11. *Amélie-Jacobée*, née le 18 septembre 1592; & 12. *Anne-Catherine* de Baviére, née le 22 juillet 1597, morte en novembre de la même année.

XI. Jean II. dit *le Jeune*, Duc de Baviére-Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, né le 26 mars 1584, eut l'administration de l'Electorat & du Palatinat du Rhin pendant la minorité de *Frédéric* V. élu Roi de Bohéme, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il vendit les droits qu'il avoit, à cause de sa mere, sur le Duché de Cléves, à l'Electeur de Brandebourg & à son cousin Wolfgang-Guillaume Duc de Neubourg, & mourut le 30 juillet 1635. Il épousa 1. le 28 août 1604, *Catherine* de Rohan, morte le dixiéme mai 1607: 2. le quatriéme mai 1612, *Louise-Julienne* de Baviére, fille de *Frédéric* IV. Electeur Palatin, morte en 1640. Du premier lit vint *Magdelaine-Catherine* née le 16 avril 1607, mariée en 1630, à *Christian* Duc de Baviére, Comte Palatin de Birckenfeldt, morte le huitiéme janvier 1648: & du second sortirent 1. Frédéric, qui suit; 2. *Jean-Louis*, né le 22 juillet 1619, mort le 15 octobre 1647; 3. *Elisabeth-Louise* Abbesse d'Hervorde en Westphalie, née le 16 juillet 1613, morte le . . . ; 4. *Catherine-Charlotte*, née en 1615, mariée le premier novembre 1631, à *Wolfgang-Guillaume* Duc de Baviére-Neubourg, morte le 20 mars 1651; 5. *Anne-Sibylle*, née le 21 juillet 1617, morte le 30 octobre 1641; 6. *Julienne-Magdelaine*, née le 24 avril 1621, mariée le 17 novembre 1645, à *Frédéric-Louis* Duc de Baviére, Comte Palatin à Landsberg, morte le 15 mars 1672; & 7. *Marie-Amélie* de Baviére, née le 19 octobre 1622, morte le premier juin 1641.

XII. Frédéric Duc de Baviére-Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, né le cinquiéme avril 1616, mourut le neuviéme juillet 1661. Il épousa le sixiéme avril 1640, *Anne-Julienne*, fille de *Guillaume-Louis* Comte de Nassau-Sarbruck, morte le 29 novembre 1667, dont il eut 1. *Guillaume-Louis*, né le 23 mars 1641, mort le neuviéme mai 1642; 2. *Frédéric-Louis*, né le dixiéme novembre 1644, mort le deuxiéme juin 1645; 3. *Charles-Gustave*, né en 1649, mort le cinquiéme février 1650; 4. *Elisabeth*, née le 20 mars 1642, mariée le 16 octobre 1667, à *Victor-Amédée* Prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 17 avril 1677; 5. *Sophie-Amélie*, née le 15 décembre 1646, mariée 1. en 1678, à *Sigefroy* Comte de Hohenloé-Nerstein: 2. en 1685 à *Jean-Charles* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Birckenfeldt, morte le 30 novembre 1695; & 6. *Charlotte-Frédérique* de Baviére, née le 22 novembre 1653, mariée en 1672, à *Guillaume-Louis* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Landsberg, morte le 25 septembre 1712.

BRANCHE DES DUCS DE LANDSBERG.

XI. Frédéric-Casimir Duc de Baviére, second fils de Jean I. du nom, dit *le Vieux*, Duc de Baviére-Deux-Ponts, &c. & de *Magdelaine* de Cléves, né le dixiéme juin 1585, eut Landsberg en partage, & mourut le 30 septembre 1645. Il épousa le 24 juin 1616, *Amélie* de Nassau, Dame de Montfort en Bourgogne, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Monpensier, morte le 20 septembre 1645, dont il eut 1. *Frédéric*, né & mort en 1617; 2. Frédéric-Louis, qui suit; 3. & *Charles-Henri*, né en 1622, mort en 1623.

XII. Frédéric-Louis Duc de Baviére, Comte Palatin à Landsberg, naquit le 17 octobre 1619, succéda en 1661 au Duché de Deux-Ponts, & vendit ses prétentions sur les Etats de Cléves, de Juliers & de Gueldre à Philippe-Guillaume Duc de Baviére & de Neubourg son parent. Après la mort de sa femme, il prit une seconde alliance avec une des femmes de la défunte, à condition que les enfans qui en naîtroient n'auroient point rang de Princes: il en eut quelques-uns. Il céda alors ses Etats à son fils, après la mort duquel il en reprit le gouvernement. Les François s'emparérent du Duché de Deux-Ponts pendant la guerre, & ce Prince infortuné mourut le premier avril 1681. Il épousa en 1645, *Julienne-*

Magdelaine de Baviére, fille de *Jean* II. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Deux-Ponts, morte le 15 mars 1672, dont il eut 1. *Frédéric*, né le troisiéme septembre 1646, mort le 21 octobre suivant; 2. GUILLAUME-LOUIS, qui suit; 3. *Gustave-Jean*, né le premier janvier 1651, mort le premier février 1652; 4. *Charles-Louis*, né en 1659, mort le 14 septembre 1673; 5. *Charlotte-Amélie*, née le 14 mai 1653, mariée le neuviéme juillet 1675, à *Jean-Philippe* Comte d'Isembourg, morte le neuviéme août 1707; 6. *Louise-Magdelaine*, née en 1654, morte le onziéme février 1672; 7. *Marie-Sophie*, née en 1655; & 8. *Elisabeth-Christine* de Baviére, née le 17 octobre 1656, mariée 1. en 1678, à *Emicon* Comte de Linanges-Hartemberg; 2. en 1692 à *Christophe-Frédéric* Comte de Dohna.

XIII. GUILLAUME-LOUIS Duc de Baviére, Comte Palatin à Landsberg, né le 23 février 1648, mourut avant son pére le 31 août 1675, à l'âge de 72 ans. Il épousa en 1672, *Charlotte-Frédérique* de Baviére, fille puînée de *Frédéric* Duc de Deux-Ponts, dont il eut 1. *Charles-Louis*, né le 18 août 1673, mort le onziéme novembre 1674; 2. *Guillaume-Christian*, né le cinquiéme juillet 1674, mort le 20 décembre suivant; & 3. *Willelmine-Sophie* de Baviére, née le 17 juillet 1675, morte le cinquiéme novembre de la même année.

BRANCHE DES DUCS DE KLEBOURG,
dont sont issus les Rois de Suéde.

XI. JEAN-CASIMIR Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, fils puîné de JEAN I. du nom, Duc de Deux-Ponts & de *Magdelaine* de Cléves, naquit le 12 avril 1589, & eut en partage le Duché de Klebourg. Ne pouvant pas espérer un grand établissement en Allemagne, il se retira en Suéde, & mourut le 17 juin 1652. Il épousa le onziéme juillet 1615, *Catherine*, fille de *Charles* IX. Roi de Suéde, & sœur du grand *Gustave-Adolphe*, morte le 17 juin 1638, dont il eut 1. *Charles-Frédéric*, né le troisiéme juillet 1618, mort le premier mai 1619; 2. CHARLES-GUSTAVE, qui suit; ADOLPHE-JEAN, qui a fait *la branche des derniers Ducs de* DEUX-PONTS *rapportée ci-après*; 3. *Jean-Gustave*, mort incontinent après sa naissance; 4. *Christine-Magdelaine*, née le 17 mai 1616, alliée en 1642, à *Frédéric* Marquis de Bade-Dourlac, morte en 1662; 5. *Marie-Euphrosine*, née le quatriéme février 1625, mariée le 17 mars 1645, à *Magnus-Gabriel* Comte de la Gardie, Grand Chancelier, puis Drossart de Suéde, mort le 13 novembre 1687; 6. *Eléonor-Catherine*, née le 17 mai 1626, mariée en 1646, à *Frédéric* Landgrave de Hesse-Eschwege, morte le troisiéme mars 1692; & 7. *Elisabeth-Amélie* de Baviére, née en 1603, morte jeune.

XII. CHARLES-GUSTAVE Duc de Baviére, né le huitiéme novembre 1622, fut déclaré par les Etats de Suéde en 1646, Prince héréditaire du Royaume, monta sur le thrône en 1654, par la démission de la Reine *Christine* sa cousine, & mourut le 23 février 1660. *Voyez* CHARLES-GUSTAVE. Il épousa le vingt-quatriéme octobre 1654, *Hedwige-Eléonor*, fille de *Frédéric* Duc de Holstein-Gotorp, morte le cinquiéme décembre 1715, âgée de 79 ans, dont il eut pour fils unique CHARLES XI. qui suit. *Il eut pour fils naturel* Gustave *de Carlson, Comte de Borringhem, qui servit les Hollandois, s'établit dans la West-Frise, & mourut le premier janvier* 1708, *sans postérité de* Sophie-Amélie *Baronne de Schwartzemberg, qu'il avoit épousée en* 1683.

XIII. CHARLES XI. Roi de Suéde, né le 24 novembre 1655, mourut le 15 avril 1697. *Voyez* CHARLES XI. Il épousa le 16 mai 1680, *Ulrique-Eléonor* de Dannemarck, fille de *Frédéric* III. Roi de Dannemarck, & de *Sophie-Amélie* de Brunswick-Lunebourg, morte le cinquiéme août 1693, âgée de 36 ans, dont il eut 1. CHARLES XII. qui suit; 2. *Gustave*, né le 14 juin 1683, mort le 15 avril 1685; 3. *Ulric*, né le . . août 1684, mort le huitiéme juin 1685; 4. *Frédéric*, né le septiéme octobre 1685, mort le 22 du même mois; 5. *Charles-Gustave*, né le 18 décembre 1686, mort le 13 janvier 1687; 6. *Hedwige-Sophie*, née le sixiéme juillet 1681, mariée le 12 juin 1698, à *Frédéric* Duc de Holstein-Gotorp, morte le 22 décembre 1708; & 7. *Ulrique-Eléonor*, née le troisiéme février 1688, mariée le quatriéme avril 1715, à *Frédéric*, Prince héréditaire de Hesse-Cassel.

XIV. CHARLES XII. du nom, Roi de Suéde, &c. né le 27 juin 1682, fut tué la nuit du onze au douze décembre 1718, reconnoissant la ville de Fréderiks-Hall en Norvége, sans alliance. *Voyez* CHARLES XII. Après sa mort les Etats élurent Reine la Princesse *Ulrique-Eléonor* sa sœur, le troisiéme février 1719. *Voyez* ULRIQUE.

BRANCHE DES DUCS DE KLEBOURG,
dont sont issus les derniers Ducs de DEUX-PONTS.

XII. ADOLFE-JEAN Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Klebourg, fils puîné de JEAN-CASIMIR Comte Palatin à Klebourg, & de *Catherine* de Suéde, naquit le onziéme octobre 1629, eut pour son appanage la moitié de la terre de Guttembourg en Allemagne, & acquit d'autres biens dans le Royaume de Suéde. Il est vrai que le Roi de Suéde son frére, qui l'avoit fait Généralissime de ses armées, lui avoit voulu augmenter son appanage; mais en 1664, les Etats de ce Royaume s'y opposérent. Après la mort de *Frédéric-Louis* Duc de Deux-Ponts, arrivée en 1681, il partit de Suéde pour se mettre en possession de ce Duché, & mit tout en usage pour engager le Roi de France dans ses intérêts; ce qui ne lui réussit pas. Il retourna en Suéde, & y mourut le 24 octobre 1689. Il épousa 1. le 19 juin 1649, *Elsi-Béate*, fille de *Pierre* Brahé, Comte de Wisinberg, morte le septiéme septembre 1653, dont il eut, *Gustave-Adolphe*, mort au berceau; 2. le 18 février 1661, *Elisabeth*, fille de *Nicolas* Brahé, veuve d'*Eric* d'Oxenstiern, Chancelier de Suéde, morte le deuxiéme mars 1689, dont il eut, outre quelques enfans morts au berceau, 1. *Adolphe-Jean*, né le 13 août 1666, mort en Livonie le 22 avril 1701; 2. GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD qui suit; 3. *Catherine*, née le 30 novembre 1662, mariée en 1696, à *Christophle* Comte de Guldenstiern, morte en mai 1720; & 4. *Marie-Elisabeth* de Baviére, née le 16 avril 1663, Chanoinesse d'Hervorde, qui se rendit Catholique à Paris le quatriéme mai 1700, & qui se retira en l'Abbaïe de Maubuisson près de Pontoise.

XIII. GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le deuxiéme avril 1670, embrassa la Religion Catholique en 1696. Il étoit à Deux-Ponts, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de Charles XII. Roi de Suéde. Ayant fait aussitôt assembler tous les corps, & ayant représenté son droit à la succession du Duché de Deux-Ponts, il reçut le sixiéme janvier 1719, le serment de fidélité du Clergé, de la Noblesse; & en reçut l'investiture de l'Empereur le 31 août 1720. Il épousa en juin 1707, *Dorothée*, fille de *Léopold-Louis* Duc de Baviére-Lutzelstein, de laquelle il se fit séparer par le Grand-Vicaire de Metz en février 1723. Ce qui fut approuvé par le Pape Innocent XIII, à cause de la trop grande proximité du sang qui étoit entre eux: néanmoins ce Prince ordonna à tous ses Sujets de l'honorer, non comme sa femme, mais comme sa parente, & de prier Dieu pour elle dans toutes les églises de ses Etats. Au mois d'avril de ladite année cette Duchesse sortit de la ville de Deux-Ponts au bruit d'une salve d'artillerie, & se retira à Strasbourg, où elle choisit sa résidence. Au mois de mai de ladite année, ce Duc a pris une seconde alliance avec *Louise-Dorothée* de Hoffman. Il mourut le 16 sept. 1731.

BRANCHE DES PRINCES DE BIRKENFELD.

X. CHARLES Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, cinquiéme fils de WOLFGANG, Duc de Deux-Ponts & de Neubourg, & d'*Anne* Landgrave de Hesse, naquit le quatriéme septembre 1560, & eut en partage le Comté de Birkenfeld. Il fut fort attaché au Luthéranisme, & mourut le sixiéme décembre 1600. Il épousa le 15 février 1585, *Dorothée* fille de *Guillaume* Duc de Brunswic-Lunebourg, morte le 15 août 1649, dont il eut 1. GEORGE-GUILLAUME, qui suit; 2. *Frédéric*, né le 19 octobre 1594, mort sans alliance en 1626; 3. CHRISTIAN, qui a fait *la branche de* BISCHWEILER *rapportée ci-après*, & 4. *Sophie* de Baviére, née le 19 mars 1593, mariée le 17 mai 1615, à *Craton*, Comte de Hohenloë, morte le sixiéme novembre 1676.

XI. GEORGE-GUILLAUME Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birkenfeld, né le sixiéme août 1591, mourut le 25 décembre 1669, âgé de 78 ans. Il épousa 1. le premier décembre 1616, *Dorothée*, fille d'*Othon* Comte de Solms-Sonnewald, morte en 1625; 2. *Julienne* Rhingrave de Grambach, qu'il répudia; 3. le septiéme mars 1649, *Anne-Elisabeth* d'Oetingen, veuve de *Godefroy-Henri* Comte de Pappenheim, & de *Jean-Philippe* Comte de Linanges, & fille de *Louis-Eberard*, Comte d'Oetingen, morte en . . . . Du premier lit vinrent 1. CHARLES-OTHON, qui suit; 2. *Dorothée-Amélie*, née le dixiéme mars 1618, morte le sixiéme août 1635; 3. *Anne-Sophie*, née le dixiéme avril 1619, Abbesse de Quedlimbourg, morte en 1682; 4. *Elisabeth-Julienne*, née le 28 octobre 1620, morte le 25 octobre 1651; 5. *Marie-Magdelaine*, née le 29 juillet 1622, alliée en 1644, à *Antoine-Gautier* Comte de Schwartsbourg, morte le 27 octobre 1689; & 6. *Claire-Sibylle* de Baviére, née le quatriéme janvier 1624, morte le 22 janvier 1628.

XII. CHARLES-OTHON, dit *le Boiteux*, Duc de Baviére, Comte Palatin, Prince de Birckenfeld, né le 26 janvier 1625, succéda à son pere en 1669, & mourut le 28 mars 1671. Il épousa le 27 septembre 1658, *Marguerite-Hedwige*, fille de *Craton* Comte de Hohenloë, morte le 24 décembre 1676, dont il eut 1. *Charles-Guillaume*, né le 12 août 1659, mort le huitiéme avril 1660; 2. *Charlotte-Sophie-Elisabeth*, née en 1661; & 3. *Hedwige-Eléonor-Dorothée*, née en 1663.

BRANCHE DE BISCHWEILER, *puis de* BIRCKENFELD.

XI. CHRISTIAN I. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, fils puîné de CHARLES Prince de Birckenfeld, & de *Dorothée* de Brunswik-Lunebourg, naquit le 24 août 1598, & servit dans les troupes de la Basse Saxe, puis dans celles de Dannemarck & de Suéde. Après la bataille de Nortlingue, il rentra dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand II, fit sa résidence à Bischweiler, que son beau-pere lui donna par engagement, & mourut le 27 août 1654. Il épousa 1. en 1630, *Magdelaine-Catherine*, fille de *Jean* II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin de Deux-Ponts, & de *Catherine* de Rohan, morte en 1648: 2. le 28 octobre de la même année, *Marie-Jeanne* de Helfenstein, veuve de *Maximilien-Adam* Comte de Leuchtemberg, & fille de *Rodolphe* Comte de Helfenstein, morte le dixiéme août 1665, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. CHRISTIAN II. du nom, qui suit; 2. JEAN CHARLES qui fit *la branche de* GELNHAUSEN, *rapportée ci-après*; 3. *Dorothée-Catherine*, née le troisiéme juillet 1634, mariée en 1649, à *Jean-Louis* de Nassau-Otweiler, morte en 1710; 4. *Sophie Louise*, née le 15 août 1635, morte le 15 septembre 1691; & 5. *Anne-Magdelaine* de Baviére, née en 1640, mariée le 18 octobre 1659, à *Jean-Reinhard* Comte de Hanau, morte le 12 décembre 1693.

XII. CHRISTIAN II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le 21 juin 1637, succéda en 1654 en la Principauté de Birckenfeld. Il se distingua en 1657, dans la guerre que la Suéde eut contre le Roi de Dannemarck, & en 1664, dans celle de l'Empereur contre les Turcs. Etant protégé par le Roi de France, dans les armées duquel il avoit servi en qualité de Lieutenant-Général, il se mit en possession en 1673, du Comté de Rapolstein & de toutes les autres Terres que cette maison possédoit en Lorraine & en Alsace, ausquelles prétendoit le Comte de Waldek; & mourut en mai 1717, âgé de 80 ans. Il épousa en 1667, *Catherine-Agathe*,

fille de *Jean-Jacques* Comte de Rapolstein, morte le sixiéme juillet 1683, dont il eut 1. CHRISTIAN III. qui suit; 2. *Magdelaine-Claude*, née le 16 septembre 1668, mariée le 27 février 1689, à *Philippe-Reinhard* Comte de Hanau, morte le 25 novembre 1704; 3. *Louise*, née & morte le 26 décembre 1669; 4. *Elisabeth-Sophie-Auguste*, née le septiéme août 1671, morte le huitiéme octobre 1672; 5. *Charlotte-Wilhelmine*, née le 18 octobre 1672, morte le troisiéme mai 1673; 6. *Christine-Catherine*, née avant terme, morte le 21 mai 1673; & 7. *Louise* de Baviére, née le 18 octobre 1678, mariée le 18 octobre 1700, à *Antoine-Ulric* Comte de Waldek.

XIII. CHRISTIAN III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birckenfeld, né le sixiéme novembre 1674, s'est attaché à la France, ainsi que son pere, & a été nommé par le Roi Louis XIV. Lieutenant-General de ses armées.

BRANCHE DE GELNHAUSEN, issue de celle de BISCHWEILER.

XII. JEAN-CHARLES Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, fils puîné de CHRISTIAN I. du nom, Comte Palatin à Bischweiler, & de *Magdelaine-Catherine* de Baviére-Deux-Ponts, né le 17 octobre 1637, servit long-tems dans les troupes des Etats Généraux de Hollande, & mourut le 21 février 1704. Il epousa 1. en 1685, *Sophie-Amélie* de Baviére, veuve de *Sigefroy* Comte de Hohenloe, & fille de *Frédéric* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, morte le 20 novembre 1695; 2. le 26 juillet 1696, *Marie-Esther* de Witsleben, d'une ancienne famille de Thuringe, & veuve de *N.* Seigneur de Broudie. Du premier lit vint *Magdelaine-Julienne*, née le 23 février 1686, mariée le 26 novembre 1704, à *Joachim-Frédéric* Duc de Holstein-Ploen, morte le cinquiéme novembre 1720: du second sortirent, 1. FREDERIC-BERNARD, qui suit; 2. *Jean*, né le 24 mai 1698; 3. *Guillaume*, né le quatriéme janvier 1701; 4. *Charlotte Catherine*, née le 19 décembre 1699; & 5. *Sophie Marie* de Baviére, née le cinquiéme avril 1700.

XIII. FREDERIC-BERNARD Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, &c. né le sixiéme mars 1697.

COMTES DE LUTZELSTEIN ou de la PETITE-PIERRE, de VELDENTS & de LAUTEREC.

VIII. ROBERT Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, &c. fils puîné d'ALEXANDRE, dit *le Boiteux & le Valetudinaire*, Duc de Deux-Ponts, & de *Marguerite* de Hohenloe, fut Chanoine de Cologne & de Strasbourg, qu'il quitta depuis. Ayant rendu de grands services à *Wolfgang* Duc de Deux-Ponts son neveu, ce Prince lui donna à titre d'appanage seulement les Comtez de Veldents & de Lauterec, dépendans de la Maison de Deux-Ponts. Il se fit Luthérien, & mourut en 1544. Il épousa en 1537 *Ursule*, fille de *Jean*, Rhingrave, & de *Jeanne* de Meurs, morte en 1601, dont il eut 1. GEORGE-JEAN, qui suit; 2. *Anne*, mariée en 1558, à *Charles* Marquis de Bade-Dourlac; & 3. *Ursule* de Baviére, alliée à *Ulric* Comte de Falkenstein.

IX. GEORGE-JEAN I. du nom, dit *l'Ingénieur*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le onziéme avril 1543, hérita des Comtez de Veldents & de Lauterec, & obtint d'*Othon* Electeur Palatin celui de Lutzelstein. Il eut aussi de Wolfgang, Duc de Deux-Ponts son cousin, la souveraineté des domaines que son pére n'avoit eus qu'à titre d'appanage; ce qui lui donna voix & séance à la Diéte de l'Empire en 1566. Il mourut le 18 mars 1592. Il épousa le 16 octobre 1563, *Anne-Marie*, fille de *Gustave* Roi de Suéde, morte . . . . . , dont il eut 1. GEORGE-GUSTAVE, qui suit; 2. *Jean-Auguste* Comte de Lutzelstein, né le 26 novembre 1575, qui mourut le 18 septembre 1611, sans posterité d'*Anne-Elisabeth* de Baviére, veuve de *Philippe* Landgrave de Hesse-Rhinfels, & fille de *Frédéric* III. Electeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1599, morte en 1609; 3. *Louis-Philippe*, né en 1577, qui fut tué d'un éclat de lance dans un tournoi le 14 octobre 1601; 4. *George-Jean* II. du nom, Comte de Lutzelstein, né en 1586, qui mourut en 1654, & qui avoit épousé en 1613, *Susanne* de Baviére, fille d'*Othon-Henri* Comte Palatin de Sultzbach, dont il eut *George-Othon*, né le 23 novembre 1615, mort en 1635; & *Philippe-Louis* de Baviére, né en 1619, mort en 1620; 5. *Anne-Marguerite*, née en 1571, mariée en 1591, à *Richard* Duc de Baviére, Comte Palatin à Simmeren, dont elle fut la troisiéme femme, morte en . . . . . ; 6. *Ursule*, née en 1572, mariée le dixiéme mai 1585, à *Louis* Duc de Wirtemberg, morte le cinquiéme mars 1635; & 7. *Jeanne-Elisabeth*, morte au berceau.

X. GEORGE-GUSTAVE Duc de Baviére, Comte Palatin de Lauterec, né le sixiéme février 1564, mourut le deuxiéme juillet 1634. Il épousa 1. en 1586, *Elisabeth*, fille de *Christophle* Duc de Wirtemberg, morte sans enfans le 18 février 1592; 2. le 13 mai 1601, *Marie-Elisabeth* de Baviére, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, Duc de Deux-Ponts, morte en 1637, dont il eut 1. *Jean Frédéric*, né le 12 janvier 1604, mort le 20 novembre 1632; 2. *George-Gustave*, né & mort en 1605; 3. *Charles-Louis*, né le cinquiéme février 1609, mort le 17 juillet 1630; 4. *Wolfgang-Guillaume*, né en 1610, mort en 1611; 5. LEOPOLD-LOUIS, qui suit; 6. *Anne Magdelaine*, née en 1602, mariée en 1617, à *Henri Wenceslas* Duc de Munsterberg, morte le 20 août 1630; 7. *Elisabeth*, née en 1607, morte en 1608; 8. *Sophie Sibylle*, née en 1612, morte en 1616; 9. *Marie-Elisabeth*, née en 1616, morte jeune; 10. *Marie-Amelie*, née en 1621, morte en 1622; & 11. *Magdelaine-Sophie* de Baviére, née en 1622, morte jeune.

XI. LEOPOLD-LOUIS Duc de Baviére, Comte Palatin, Comte de Lauterec, de Veldents & de Lutzelstein, né le premier février 1625, mourut le 29 septembre 1694, en sa 70 année, ayant survécu presque tous ses enfans. Il epousa le quatriéme juillet 1648, *Agathe-Christine*, fille de *Philippe Wolfgang* Comte de Hanau morte le cinquiéme décembre 1681, dont il eut 1. *Gustave-Philippe*, né le 17 juillet 1651, mort en 1679; 2. *Christian-Louis*, né le cinquiéme octobre 1656, mort le 15 avril 1658; 3. *Leopold-Louis*, né le 14 mars 1659, mort le septiéme mai 1660; 4. *Charles-George*, né le 27 mai 1660, mort le troisiéme juillet 1686; 5. *Auguste-Leopold*, né le 22 décembre 1663, mort le 30 août 1689; 6. *Anne-Sophie*, née le 20 mai 1650, qui se fit Catholique le deuxiéme janvier 1694; 7. *Elisabeth-Jeanne*, née le 22 février 1653, mariée en 16.., à *Jean* Rhingrave-Merchingen; 8. *Christine*, née le 24 mars 1654, morte le 18 février 1655; 9. *Christine Louise*, née le premier novembre 1655, morte le 14 avril 1656; 10. *Dorothée*, née le 16 janvier 1658, mariée en juin 1707, à *Gustave-Samuel-Leopold* Duc de Baviére-Deux-Ponts, duquel elle fut separée en le. . . 1723, pour cause de parenté, & se retira à Strasbourg; & 11. *Agathe-Eleonore* de Baviére, née le 29 juin 1662, morte le premier janvier 1664.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE, dite WILLELMINE.

I. LOUIS Duc de Baviére, puis Empereur IV. du nom, second fils de LOUIS, dit *le Sévére*, & de *Mathilde*, fille de *Rodolphe* I. du nom, Empereur, sa troisiéme femme, naquit en 1286, & mourut le onziéme octobre 1347. *Voyez* CHARLES IV. Il épousa 1. *Béatrix*, fille d'*Henri* III. du nom, Duc de Glogaw en Silesie, morte en 1323: 2. en 1324, *Marguerite*, fille & heritiere de *Guillaume* Comte de Hainaut, de Hollande & de Zelande. Du premier mariage sortirent 1. *Louis*, dit *le Vieux*, qui fut investi en 1322, par l'Empereur son pere, de l'Electorat de Brandebourg, qui vint à manquer en la personne de Jean IV. issu d'Albert *l'Ours*, de la maison d'Ascanie, qui mourut le 13 septembre 1361, & qui épousa 1. *Marguerite*, fille de *Christophle* Roi de Dannemarck, morte en 1341: 2. *Marguerite*, dite *la Difforme*, heritiere du Comté de Tirol & du Duché de Carinthie, qu'elle prétendoit porter à son premier mari *Henri* de Luxembourg, Marquis de Moravie, duquel elle fut separée par l'Evêque de Frisingen, après avoir fait serment qu'elle étoit demeurée avec lui comme avant son mariage, morte en . . . . . , ayant eu de son second mariage *Mainard*, mort de poison en 1363; 2. ETIENNE, dit *l'Agrafe*, qui suit; 3. *Mathilde*, alliée à *Frédéric* III. du nom, dit *le Sévére*, Marquis de Misnie, & Landgrave de Thuringe, morte le deuxiéme juillet 1346; & 4. *Agnès*, Religieuse à saint Jacques de Munich, vivante en 1352: du second mariage vinrent 5. *Guillaume*, dit *l'Insensé*, Comte de Hollande, de Zelande & de Frise, qui devint frénétique, & mourut enfermé en 1377, sans laisser de posterité de *Mathilde*, fille d'*Henri* Duc de Lancastre, qu'il avoit epousée en 1359; 6. ALBERT, qui fit *la branche des derniers Comtes de* HAINAULT, HOLLANDE & ZELANDE, *rapportez sous le mot* HAINAULT; 7. *Louis*, dit *le Romain & le Jeune*, né en 1328, qui fut Electeur de Brandebourg en 1351, par la cession de *Louis*, dit *le Vieux*, son frere aîné, mort en 1366, sans enfans d'*Ingelburge*, fille d'*Albert* I. du nom, Duc de Meckelbourg; 8. *Othon*, dit *le Fainéant & le Dégeneré*, qui fut Electeur de Brandebourg en 1366, après la mort de *Louis*, dit *le Jeune*, son frere, dont il fut depossedé en 1373, par l'Empereur *Charles* son beau-pere, dont il avoit la fille nommée *Anne*, & mourut en 1379, sans posterité; 9. *Elisabeth* de Baviére, mariée 1. à *Jean* Duc de la Basse Baviére: 2. à *Ulric* Comte de Wirtemberg.

II. ETIENNE I. du nom, dit *l'Agrafé & le Vieux*, succeda en 1347, au Duché de Baviére, & mourut en 1375. Il épousa 1. en 1328, *Elisabeth*, fille de *Frédéric* d'Arragon, Roi de Sicile, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite*, fille de *Jean* Burgrave de Nuremberg, dont il eut 1. ETIENNE II. qui suit; 2. FREDERIC, qui fit *la branche des Ducs de* BAVIERE-LANDSHUT, *rapportée ci-après*; 3. JEAN, qui fit *celle des Ducs de* BAVIERE-MUNICH, *aussi mentionnée ci-après*; 4. *Elisabeth*, mariée en 1310, à *Othon*, dit *le Hardy & le Joyeux*, Duc d'Autriche, morte en 1330.

III. ETIENNE II. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, eut INGOLSTAD en partage; ce qui donna le nom à sa branche. Il mourut en 1413. Il épousa 1. en 1365, *Thadée*, fille de *Barnabé* Visconti, Duc de Milan, morte en 1381: 2. *Marguerite*, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. LOUIS, dit *le Barbu*, qui suit; & 2. *Isabelle* de Baviére, mariée le 17 juillet 1385, à *Charles* VI. Roi de France, morte le 30 septembre 1435. Elle est fameuse dans l'Histoire de France par les troubles qu'elle causa dans le Royaume, & par l'aversion qu'elle prit pour le Roi Charles VII. son fils.

IV. LOUIS, dit *le Barbu*, Duc de Baviére-Ingolstad, Grand-Maître de France, étoit un Prince très-violent. Il vint en France, où il servit le Roi Charles VI. qui avoit épousé *Isabelle* sa sœur, qui lui procura la charge de Grand-Maître de France, qu'il possedoit en 1402 & 1405. Etant retourné dans ses Etats, où il avoit apporté des sommes considérables, il en prit occasion de traiter ses peuples avec dureté. Il vouloit instituer pour son héritier un bâtard qu'il avoit; ce qui fut cause de la guerre qu'il eut avec son fils, qui le fit prisonnier, & le mit entre les mains d'Albert Electeur de Brandebourg, des mains duquel Henri Duc de Baviére-Landshut, qui étoit ennemi mortel de Louis, se le fit livrer moyennant une somme considérable, & le retint pendant un long-tems en prison, où il mourut en 1447, âgé de 81 ans. Il épousa 1. *Anne* de Bourbon, veuve de *Jean* de Berry, Comte de Montpensier, & fille de *Jean* Comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* Comtesse de Vendôme: 2. le premier octobre 1413, *Catherine* d'Alençon, veuve de *Pierre* de Navarre, Comte de Mortain, & fille de *Pierre* II. Comte d'Alençon, morte sans enfans le 25 juin 1462. Du premier mariage vint Louis, dit *le Bossu*, qui suit.

V. LOUIS, dit *le Bossu*, Duc de Baviére-Ingolstad eut de grands differents avec son pere, ainsi qu'il est remarqué en l'article precedent, & mourut le septiéme avril 1445. Il épousa en 1435. *Marguerite*, fille de *Frédéric* Electeur de Brandebourg, morte sans posterité en 1465.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE-LANDSHUT.

III. FRÉDÉRIC Duc de Baviére, second fils d'ETIENNE I. du nom, dit *l'Agrafé* & *le Vieux*, eut Landshut en partage. Ce Prince sage & habile mourut le quatriéme décembre 1393. Il épousa 1. *Anne*, fille de *Berthold* Comte de Neuffen, morte en 1380: 2. *Magdelaine* Visconti, fille de *Barnabé* Seigneur de Milan, dont il eut 1. HENRI, dit *le Riche*, qui suit; 2. *Elisabeth*, mariée en 1400, à *Fréderic* I. du nom, Electeur de Brandebourg, morte le 13 novembre 1443; 3. *Magdelaine* de Baviére, alliée à *Jean-Mainhart*, Comte de Goricie.

IV. HENRI, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, eut de grands differents avec Louis *le Barbu*, auquel il succeda, & mourut le 30 juillet 1450. Il épousa en 1412, *Marguerite*, fille d'*Albert* IV. du nom, Duc d'Autriche, morte en 1447, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Othon* Duc de Baviére, Comte Palatin de Mosbach, morte en 1461; & 3. *Elisabeth* de Baviére, alliée en 1445, à *Ulric-Adamar* Comte de Wirtemberg, morte en 1451.

V. LOUIS, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, & Ingolstad, né en 1417, fut un Prince libéral, courageux & magnifique; mais si fier, qu'il déchira par mépris des lettres que l'Empereur Frederic III. lui écrivoit. Il fit sortir en un même jour tous les Juifs de ses Etats, & mourut le 17 janvier 1479. Il épousa *Amélie*, fille de *Frédéric* II. Electeur de Saxe, morte le 18 novembre 1502, dont il eut GEORGE, qui suit; & *Marguerite* de Baviére, alliée à *Philippe* de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Electeur, morte en 1501.

VI. GEORGE Duc de Baviére, dit *le Riche*, né en 1455, augmenta considérablement l'Université d'Ingolstad en 1472, & mourut le 29 novembre 1503. Il épousa en 1475, *Hedwige*, fille de *Casimir* IV. du nom, Roi de Pologne, morte en 1502, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. *Elisabeth*, mariée à *Robert*, dit *le Vertueux*, Duc de Baviére, Prince Palatin, fils de *Philippe*, Electeur, morte en 1504; & 3. *Marguerite* de Baviére, Religieuse, morte en 1520.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE-MUNICH.

III. JEAN Duc de Baviére, dit *le Pacifique*, troisiéme fils d'ETIENNE I. du nom, dit *l'Agrafé & le Vieux*, eut Munich en partage, & mourut le huitiéme août 1397. Il épousa *Catherine*, fille de *Mainhard* II. du nom, Comte de Goricie, Prince de Carinthie, morte en 1391, dont il eut 1. ERNEST, qui suit; 2. *Sophie*, mariée en 1389, à l'Empereur *Venceslas*, morte en 1428; & 3. *Guillaume* Duc de Baviere, qui fut défenseur du Concile de Bâle, & mourut le 13 décembre 1435. Il épousa *Marguerite*, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, dont il eut *Adolphe*, né en 1434, mort en 1437; & *Guillaume*, né posthume, mort en 1436.

IV. ERNEST Duc de Baviére-Munich, eut grande part à la faveur de l'Empereur Sigismond, qu'il assista en la guerre contre les Hussites, & mourut le 31 juin 1438. Il épousa *Elisabeth* fille de *Barnabé* Prince de Milan, morte en 1432, dont il eut ALBERT III. qui suit; & *Béatrix* de Baviere, mariée 1. à *Herman* Comte de Cleves. 2. à *Jean* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Neubourg.

V. ALBERT III. du nom, dit *le Pieux*, Duc de Baviére-Munich; naquit en 1396. Il est nommé III. de ce nom, quoique dans sa branche on n'eût point encore vu de Prince de ce nom avant lui; mais c'est qu'il y en avoit eu deux dans les autres branches qui portoient également le titre de Ducs de Baviére, & qui tiroient leur surnom des villes ou territoires de leurs partages, qui leur donnoient part au titre de Duché de Baviére, qu'ils sembloient posséder en solidité: ce qu'il est important de remarquer pour bien connoître l'Histoire des Princes d'Allemagne, & qui regarde les autres Maisons de l'Empire, aussi-bien que celle de Baviére. Il fut élu Roi de Bohéme l'an 1440, après la mort de l'Empereur Albert, qui laissa un fils posthume nommé *Ladislas*; mais il refusa la Couronne, ne voulant pas faire tort à un Innocent, & s'engager dans une guerre injuste. Il mourut le premier mars 1460. Il épousa 1. *Elisabeth* de Wirtemberg, veuve de *Jean* Comte de Werdemberg, & fille d'*Eberard* Comte de Wirtemberg, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1436, *Anne*, fille d'*Eric* Duc de Brunswick-Grubenhague, dont il eut 1. *Jean*, né en 1437, mort en 1473; 2. *Sigismond*, né en 1439, mort sans alliance en 1501; 3. ALBERT IV. du nom, qui suit; 4. *Christophle*, né en 1449, mort à Rhodes en 1493, au retour de la Palestine; 5. *Wolfgang*, mort en 1514, sans alliance; 6. *Marguerite*, alliée en 1463, à *Frédéric* de Gonzague, Marquis de Mantoue, morte en 1480; 7. *Elisabeth*, mariée en 1462, à *Ernest* Electeur de Saxe, morte en 1484; & 8. *Barbe* de Baviére, Religieuse à Munich, morte en 1472.

VI. ALBERT IV. du nom, dit *le Sage*, Duc de Baviére, né en 1447, herita de ses freres, morts sans postérité, & fit la guerre pour la succession des branches d'INGOLSTAD & de LANDSHUT, que *George*, dit *le Riche*, son cousin avoit laissée à *Robert*, dit *le Vertueux*, son gendre. L'Empereur Frédéric III. prit le parti d'Albert qui avoit épousé sa fille; & Robert étant mort de poison, on fit un accord avec les fils, ausquels on donna Neubourg sur le Danube. Albert mourut le 17 mars 1508. Il épousa en 1487, *Cunegunde* d'Autriche, fille de l'Empereur *Frédéric* III. & d'*Eléonor* de Portugal. *Cunegunde* étant restée veuve, se fit Religieuse dans le monastere des filles de Saint-François à Munich, & y mourut le cinquiéme août 1520, ayant eu pour enfans, 1. GUILLAUME IV. qui suit; *Louis* Duc de Landshut, né en 1495, mort en 1545, sans alliance; 3. *Ernest*, né l'an 1500, Evêque de Passau en 1517, puis Archevêque de Saltzbourg en 1540, dont il se démit pour se retirer en Bohéme, où il acheta le Comté de Glatz, & où il mourut le septiéme décembre 1560; 4. *Sidonie*, fiancée à *Louis* III. Duc de Baviére, Comte Palatin, Electeur, morte avant l'accomplissement du mariage en 1505; 5. *Sibylle*, mariée le 23 février 1511, au même *Louis* Electeur Palatin, morte le 18 avril 1519; 6. *Sabine*, née en 1492, alliée le deuxiéme mars 1511, à *Ulric* Duc de Wirtemberg, morte le 29 août 1564; & 7. *Susanne* de Baviére, née en 1502, mariée 1. le 25 août 1518, à *Casimir* Markgrave de Brandebourg: 2. le 16 octobre 1529, à *Othon Henri* Electeur Palatin, morte en 1543.

VII. GUILLAUME IV. du nom, dit *le Constant*, Duc de Baviére né le 23 novembre 1493, fut un des Chefs de la Ligue que firent, en 1538 à Nuremberg, les Princes Catholiques contre les Lutheriens, & mourut le 22 mars 1550. Il épousa en 1522, *Marie-Jacqueline*, fille de *Philippe* Marquis de Bade, morte le 19 novembre 1580, dont il eut 1 *Théodon*, né en 1526, mort en 1534; 2. ALBERT V. qui suit; 3. *Guillaume*, né en 1529, mort en 1530; & 3. *Mathilde* de Baviére, née le 14 juin 1532, qui fut promise à *Jean* Duc de Brunswick, lequel ayant été tué à la guerre en 1553, elle épousa en 1556, *Philibert* Marquis de Bade, & mourut le deuxiéme novembre 1563.

VIII. ALBERT V. dit *le Magnanime*, Duc de Baviére, &c. né le septiéme mars 1528, fut très-attaché à la Maison d'Autriche. Il introduisit dans ses Etats le droit d'aînesse, en vertu duquel son fils aîné lui succéda, sans les partager avec ses fréres, ainsi qu'il s'étoit pratiqué auparavant, & mourut le 24 octobre 1579. Il épousa le quatriéme juillet 1546, *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. du nom, Empereur, & d'*Anne* Reine de Bohéme & de Hongrie, morte le 16 octobre 1580, dont il eut 1. *Charles*, né le sixiéme septembre 1547, mort le septiéme décembre suivant; 2. GUILLAUME V. qui suit; 3. FERDINAND, qui a fait *la branche des Comtes de* WARTEMBERG, *rapportée cy-après*; 4. *Frédéric* né le 26 juillet 1553, mort en 1554; 5. *Ernest*, né le 17 décembre 1554, qui fut Evêque de Frisingen en 1565, de Hildesheim en 1573, de Liége en 1581, de Munster en 1595, & Archevêque & Electeur de Cologne en 1583, & mourut le septiéme février 1612; 6. *Marie-Maximilienne*, née le quatriéme juillet 1552, morte sans alliance le onziéme juillet 1614; & 7. *Marie* de Baviére, née en 1551, mariée en 1570, à *Charles* Archiduc d'Autriche, Duc de Stirie, &c. morte le 29 avril 1606.

IX. GUILLAUME V. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, &c. Chevalier de la Toison d'Or, né le 29 septembre 1548, a donné le nom de WILLELMINE à la branche des Ducs de Baviére. Il laissa le gouvernement de ses Etats à son fils en 1596, pour se retirer dans la solitude des Chartreux, près de Ratisbonne, où il demeura 30 ans, & où il mourut le septiéme février 1626, âgé de 78 ans. Il épousa le 22 février 1568, *Renée*, fille de *François*, Duc de Lorraine, morte le 23 mai 1602, dont il eut 1. *Christophle*, né & mort le 23 janvier 1571; 2. MAXIMILIEN I. du nom, qui suit; 3. *Philippe*, né le 22 septembre 1576, Evêque de Ratisbonne en 1579, créé Cardinal en 1596, & mort le 18 mai 1598; 5. *Ferdinand*, né le septiéme octobre 1577, qui succéda en 1611, à *Ernest* son oncle à l'Archevêché de Cologne & aux Evêchés de Liége & de Hildesheim, qu'il posséda avec ceux de Munster & de Paderborn, 38 ans, sans être Prêtre, & mourut le 13 septembre 1650; 6. *Charles*, né le troisiéme mars 1580, mort le 27 octobre 1587; 7. ALBERT, qui fit *la branche de* LEUCHTEMBERG, *rapportée cy-après*; 8. *Christienne*, née le 23 septembre 1572, morte le 27 avril 1580; 9. *Marie-Anne*, née le 15 octobre 1574, mariée le 29 avril 1600, à *Ferdinand* II. du nom, Empereur, morte le huitiéme mars 1616; 10. *Eleonor-Magdelaine*, née le septiéme octobre 1578, morte le 18 avril 1579; & 11. *Magdelaine* de Baviére, née le quatriéme juillet 1587, alliée en 1613, à *Wolfgang-Guillaume* Duc de Baviére-Neubourg, morte en 1628.

X. MAXIMILIEN I. du nom, dit *le Salomon*, né le 17 avril 1573, Duc de Baviére, &c. Electeur & Chevalier de la Toison d'Or, soutint les intérêts de la Maison d'Autriche en Allemagne, en récompense de quoi l'Empereur lui donna en 1623, l'Electorat & le Haut Palatinat, dont Frédéric V. dit *le Constant*, élu Roi de Bohéme, avoit été dépouillé, & mourut le 27 septembre 1651. Il épousa 1. le sixiéme février 1595, *Elisabeth* de Lorraine, fille de *Charles* II. appellé communément III. Duc de Lorraine, & de *Claude* de France, morte sans enfans le sixiéme janvier 1635: 2. le dixiéme juillet 1635, *Marie-Anne*, Archiduchesse d'Autriche, fille de *Ferdinand* II. Empereur, & de *Marie-Anne* de Baviére, sa premiére femme, morte le 25 septembre 1665, dont il eut 1. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGANG, qui suit; & 2. *Maximilien-Philippe-Jérôme* Duc de Baviére, né le 30 septembre 1638, qui fut Administrateur de la Baviére pendant la minorité de son neveu, & mourut le 20 mars 1705, sans enfans de *Mauricette-Fébronie*, fille de *Frédéric-Maurice* de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, qu'il avoit épousée le 24 avril 1668, morte le dixiéme juin 1706.

XI. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGANG Duc de Baviére, Electeur, né le 21 octobre 1636, se maintint dans une parfaite neutralité pendant les guerres d'Allemagne contre la France, & mourut subitement le 27 mai 1679. Il épousa le 22 juin 1652, *Henriette-Adélaïde*, fille de *Victor-Amédée* Duc de Savoye, morte le 18 mars 1676, dont il eut 1. MAXIMILIEN-MARIE, &c. qui suit; 2. *Louis-Amédée*, né le sixiéme avril 1665, mort le onziéme décembre suivant; 3. *Cajétan-Marie-François*, né le deuxiéme mars 1670, mort le septiéme décembre de la même année; 4. *Joseph-Clément*, né le cinquiéme décembre 1671, Archevêque & Electeur de Cologne, Evêque de Liége, de Hildesheim, &c; 5. *Marie-Anne-Victoire*, née le 18 novembre 1660, mariée le 18 janvier 1680, à *Louis* Dauphin, fils unique de Louis XIV, morte le 20 avril 1690, laissant postérité; 6. *Louise-Marguerite*, née le 18 septembre 1663, morte le neuviéme novembre 1665; & 7. *Iolande-Béatrix* de Baviére, née le 23 janvier 1673, alliée le 21 novembre 1688, à *Ferdinand* de Médicis, Prince de Toscane.

XII. MAXIMILIEN-MARIE-EMMANUEL-CAJÉTAN-LOUIS-FRANÇOIS-IGNACE-ANTOINE-JOSEPH-FÉLIX-NICO-

LAS-PIE II. du du nom, Duc de Bavière, Electeur, &c. né le onzième juillet 1662, fut élevé sous la tutelle de son oncle. Dès qu'il fut maître de lui-même il se livra tout entier à l'Empereur Léopold, se signala au siège de Neuhausel en 1683, & à la défaite des Turcs avant la prise de cette place, au siège de Bude l'année suivante à la tête de ses troupes, à la bataille de Mohatz en 1687; commanda la principale armée de Hongrie l'année suivante, & emporta Belgrade l'épée à la main le sixième sept. En 1689, il se trouva au siège de Mayence, conduisit en 1690 l'armée impériale sur le Rhin, & passa en 1692 aux Païs-Bas dont le Roi d'Espagne lui donna le Gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. L'on ne parlera point ici des raisons qui obligèrent ce Prince d'abandonner le parti de l'Empereur, pour prendre celui de Philippe V. Roi d'Espagne, son neveu; ses Manifestes en ont éclairci toute l'Europe. *Voyez* aux articles de LEOPOLD & de LOUIS XIV. ce que ce Prince fit ensuite de sa déclaration. Il fut mis au ban de l'Empire le 20 avril 1706, en même tems que l'Electeur de Cologne, son frère, & privez de leurs Etats, dans lesquels ils ont été rétablis par la paix d'Utrecht. Il mourut le 26 février 1726. Il épousa 1. le 13 juillet 1685, *Marie-Anne* Archiduchesse d'Autriche, fille de *Léopold* Empereur, morte le 24 décembre 1692: 2. le 15 août 1694, *Thérèse-Cunegonde* Sobieski, fille de *Jean* III. Roi de Pologne. Du premier mariage vinrent 1. *Léopold-Ferdinand*, né le 22 mai 1689, mort deux jours après; 2. *N.* né & mort le 28 novembre 1690; & 3. *Joseph-Ferdinand-Léopold-Antoine-Cajétan-Jean-Adam-Simon-Thadée-Ignace-Joachim-Gabriel* Prince de Bavière, né le 28 octobre 1692, qui fut reconnu par le Roi d'Espagne pour son héritier; mais il mourut, non sans soupçon de poison, le sixième février 1699.* Et du second mariage sont issus, 4. CHARLES-ALBERT, &c. qui suit; 5. *Philippe-Maurice-Marie-Dominique-Joseph*, né le cinquième août 1698, qui fut élu Evêque de Paderborn le 12 mars 1719, & de Munster le 21 du même mois; mais il mourut à Rome le 12 du même mois, jour auquel il avoit été élu Evêque de Paderborn; 6. *Ferdinand-Marie*, né le cinquième août 1699, qui a épousé le cinquième février 1719, *Léopoldine-Elisabeth-Françoise-Auguste* de Bavière, fille de *Philippe-Guillaume-Auguste* Comte Palatin du Rhin, frère de l'Electeur, & d'*Anne-Marie-Françoise* de Saxe-Lawembourg, dont il a *Maximilien-François de Paule-Marie-Joseph-Léon*, né le onzième avril 1720; & *Clément-François de Paul-Marie-Crescent*, né le 19 avril 1722; 7. *Clément-Auguste*, né le 16 août 1700, qui a été élu Evêque de Ratisbone le 26 mars 1716, par la démission de *Joseph-Clément* son oncle, de Munster le 26 mars 1719, de Paderborn le lendemain, & Coadjuteur de Cologne le neuvième mai 1722; 8. *Guillaume*, né le dixième juillet 1701, mort le 13 février 1703; 9. *Jean-Louis*, né le 21 juin 1702, mort le 15 juin 1705; 10. *Jean-Théodore*, né le troisième septembre 1703, qui fut élu Evêque de Ratisbonne le 31 juillet 1719 à la place de *Clément-Auguste* son frère; 11. *Maximilien-Emmanuel*, né le 21 décembre 1704, mort en mars 1709; & 12. *Marie-Anne-Caroline* de Bavière, née le quatrième août 1696, qui fit profession de Religieuse à Sainte-Claire d'Angers le 29 octobre 1720.

XIII. CHARLES-ALBERT-CAJÉTAN-JEAN-JOSEPH-GEORGE Electeur de Bavière, né le sixième août 1697, a épousé le cinquième octobre 1722, *Marie-Amélie-Joséphe-Anne-Thérèse-Cordule* Archiduchesse d'Autriche, fille de *Joseph* Empereur, & de *Willelmine-Amélie* de Brunswic-Hanover.

BRANCHE DE LEUCHTEMBERG.

éteinte en 1685.

X. ALBERT de Bavière, quatrième fils de GUILLAUME V. Duc de Bavière, né le troisième avril 1584, mourut le cinquième juillet 1666, ayant épousé en 1612, *Mechtilde*, fille & héritière de *George-Louis* Landgrave de Leuchtemberg, dont il eut 1. *Jean-François-Charles*, né en 1618, mort en 1640; 2. *Maximilien-Henri*, Archevêque de Cologne, Evêque de Liège, de Hildesheim & de Munster, né en 1621, mort le troisième juin 1688; 3. *Albert-Sigismond*, Evêque de Frisingen & de Ratisbone, né en 1623, mort en décembre 1685; & 4. *Marie-Renée*, née en 1619, morte en 1630.

BRANCHE DE WARTENBERG.

IX. FERDINAND de Bavière, second fils d'ALBERT V. Duc de Bavière, commença cette branche, né le 30 janvier 1550. Il épousa en 1588, *Marie*, fille de *George* Peter-Berk ou Petenberk, l'un des Courtisans du Duc Guillaume son frère, qui y consentit, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage, ne porteroient ni le nom ni les armes de Bavière, ne pourroient prétendre aucunes des Terres de ce Duché, tant qu'il y auroit quelque mâle de la famille WILLELMINE, & se contenteroient d'une pension annuelle, & de deux châteaux qu'on leur donneroit; mais que si la branche Willelmine venoit à manquer entièrement, & à n'avoir point de mâles, ceux de la branche de Wartenberg feroient revivre leurs droits sur le Duché de Bavière: transaction qui fut approuvée & confirmée par l'Empereur Rodolphe II. en 1589. Ferdinand mourut le 30 janvier 1608, & son épouse le quatrième décembre 1614. Leurs enfans furent 1. *François-Guillaume*, Comte de Wartemberg & de Schaumbourg, né le premier mars 1593, créé lui & ses frères Comtes du Saint Empire, pour en porter le titre tant que la branche Willelmine subsistera, Evêque d'Osnabruck, de Minden, de Verden & de Ratisbone, nommé Cardinal en 1660, par le Pape Alexandre VII. & mort le premier décembre 1661; 2. *Albert*, né en 1601, mort en 1620; 3. ERNEST-BENNON, qui suit; 4. *Ferdinand-Laurent*, né en 1606, qui épousa 1. *Julienne* Comtesse de Taxberg, morte en 1630, sans postérité: 2. *Marie-Claude* Comtesse d'Oeningen, morte en 1666, ayant eu *François-Ferdinand*, mort en 1674; *Jean-Ferdinand*, décédé en 1673; *Marie-Françoise*, épouse de *Jean-Jacques* Comte de Preising, morte en ...; *Marie-Gertrude*, mariée à *Louis* de Bertrand, Comte de la Pérule, Chambellan de l'Electeur, décédée en ...; & deux Religieuses. FERDINAND eut aussi des filles, savoir, 5. *Marie-Maximilienne*, née en 1589, morte en 1638; 6. *Marie-Magdelaine*, née en 1590, morte en 1620; 7. *Marie-Anne*, née en 1594, morte en 1629; 8. *Marie-Renée*, née en 1600, morte en 1641; 9. *Marie-Claire-Thérèse*, née en 1608, morte en 1652, & sept autres enfans morts en bas âge.

X. ERNEST-BENNON Comte de Wartenberg, né le 14 février 1604, épousa *Sibylle*, fille de *Jean* Prince de Hohenzollern, dont il eut JEAN-FERDINAND-ERNEST, qui suit; *François-Ernest*, décédé sans postérité; & *Albert-Ernest*, Evêque de Laodicée, suffragant de l'Evêque de Ratisbonne, Chanoine & Prévôt de cette église, Chapelain de l'Empereur.

XI. JEAN-FERDINAND-ERNEST Comte de Wartenberg, épousa *Anne-Elisabeth* Comtesse de Salms & de Neubourg, dont il a laissé,

XII. FRANÇOIS-MARQUARD Comte de Wartenberg, né en 1673. Il fut fait Chevalier de la Toison d'Or en 1696, & épousa en 1703 *Marie-Jeanne* de Melun, fille de *N.* Marquis de Risbourg, dont il est venu des enfans.

COMTES DE LOWENSTEIN.

L'on a cru devoir dire ici quelque chose des Comtes de Lowenstein, sortis de la maison Palatine; car quoiqu'ils ne tiennent point le rang de Princes, ils sont pourtant Comtes du S. Empire, & font en cette qualité une grande figure dans l'Allemagne. Voyez LOWENSTEIN.

FRÉDÉRIC Comte Palatin du Rhin, second fils de Louis *le Barbu* Electeur, est le Chef de cette maison. Il fut tuteur de son neveu Philippe *l'Ingénu*, & Administrateur de l'Electorat durant sa minorité; mais ayant conservé dignement le païs, & acquis même le titre de *Victorieux*, ainsi que nous l'avons dit cy-dessus, il se fit reconnoître Electeur en 1452, adoptant son neveu pour son fils & son héritier universel, promettant en même tems de vivre dans le célibat. Il ne put tenir sa promesse, & pour ne point faire de tort à son neveu, il se contenta de se marier en 1462, à *Claire* de Tettingen, Demoiselle, à condition que les enfans qui en proviendroient, n'auroient nul droit sur les biens du Palatinat, & se contenteroient du titre de Comtes du Saint Empire que l'Empereur Fréderic leur donna. Il leur assigna seulement quelques Terres pour appanage, que l'Electeur *l'Ingénu* retira après la mort de son oncle, arrivée le 12 décembre 1476, en leur donnant en échange le Comté de Lowenstein que *Fréderic* avoit acheté en 1441. Il laissa pour enfans Fréderic Chanoine de Spire & de Wormes, mort le 16 octobre 1474, &c.

I. LOUIS Comte de Lowenstein, né en 1462, mourut le 28 mars 1524. Il épousa 1. en 1488, *Elizabeth*, fille de *Hugues* Comte de Montfort, morte en 1503: 2. *Sophie* Beklin, veuve de *Conrad* Comte de Tubingue, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent entre autres 1. *Wolfgang*, né en 1493, accordé en 1503, à *Elizabeth*, fille de *Craton* Comte de Hohenloé, qui fut brûlé misérablement dans le château de Leolstein le 15 janvier 1512, sur le point d'accomplir son mariage; 2. FRÉDÉRIC qui suit; *Louis*, né en 1498, mort en 1536, sans laisser de postérité d'*Anne* de Limbourg; 3. *Elizabeth*, née en 1490, mariée en 1530, à *Oswald* Comte de Thierstein, Pfeffingen, & quatre filles Religieuses.

II. FRÉDÉRIC Comte de Lowenstein, né le 19 août 1502, mourut le troisième février 1541, laissant d'*Hélène*, fille de *Jean*, Libre Baron de Konigsek, 1. WOLFGANG qui suit; 2. *Fréderic*, né le 22 août 1528, mort le cinquième juin 1569, sans laisser de postérité d'*Amélie*, fille d'*Ernest* Marquis de Bade, morte en 1594; 3. Louis dont il sera parlé après la postérité de son frère aîné; 4. *Albert*, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, né le 17 janvier 1536, mort en juillet 1567; & 5. *Emérentiane*, née en 1531, mariée à *Conrad* Baron de Winnemberg, morte le 16 mars 1565.

III. WOLFGANG Comte de Lowenstein, né le sixième mars 1527, mourut le troisième décembre 1571, laissant de *Rosine*, fille d'*Arbogaste* Libre Baron de Hohenhoven, 1. *Henri*, né en 1553, mort le 20 juillet 1581; 2. *Wolfgang*, qui naquit le 19 août 1559, & mourut le 29 novembre 1596, laissant d'*Anastasie-Catherine*, fille de *Walrath* Comte de Waldeck, qu'il avoit épousée le 18 octobre 1585, 1. *Jean Casimir*, né le 29 août 1588, mort le dixième juin 1622, sans postérité de *N.* Dudley, fille du Comte de Leicester en Angleterre; & 2. *George-Louis*, né le 29 janvier 1587, qui épousa le sixième novembre 1620, *Elizabeth-Julienne* Comtesse d'Erpach, laquelle se remaria en 1636, à *Jean* Banier, Général du Royaume de Suède, & mourut en 1640. George-Louis mourut en 1633, laissant pour fille unique *Marie-Christine*, née à Venise en 1626, & filleule de la République, mariée à *Gabriel* Oxenstiern, Comte de Korsholm, & de Waza, Maréchal du Royaume de Suède, morte en 1673.

III. LOUIS II. fils puîné de FRÉDÉRIC Comte de Lowenstein, né le 13 février 1530, fut Président du Conseil Aulique de l'Empereur, & Gouverneur de Stirie & de Carinthie. Sa femme *Anne*, fille de *Louis* Comte de Stolberg, qu'il épousa en 1567, lui apporta les Comtez de Wertheim, de Rochefort, & de Montaigu, avec les Seigneuries de Chassepierre, Herbemont, &c. Il mourut le 13 février 1611, jour de sa naissance, âgé de 81 ans. Ses enfans firent deux branches, l'une dite de *Wirnembourg*, qui fait profession de la Religion Protestante; l'autre nommée de *Rochefort*, qui est Catholique: CHRISTOPHLE-LOUIS fut Chef de la première; & JEAN-THÉODORIC le fut de celle de Rochefort. Il eut encore entre autres enfans, *Louis*, né le 30 mai 1569, mort en 1635, sans postérité de *Gertrude*, fille de *Henri-Herman* de Bongmilchling; & *Wolfgang-Ernest*, né le cinquième août 1578, qui épousa, le neuvième mars 1625, *Barbe*, fille de *George-Fréderic* Comte de Hohenloé, dont il n'eut point d'enfans.

BRAN-

BRANCHE DE LOWENSTEIN-WIRNEMBOURG.

IV. CHRISTOPHLE-LOUIS Comte de Lowenstein-Wirnembourg, né le troisiéme mai 1568, mourut en fevrier 1618, laissant entre autres enfans d'*Elizabeth*, fille de *Joachim* Comte de Manderscheid, qu'il avoit épousée en 1592, & qui mourut en 1622, 1. FRÉDÉRIC-LOUIS qui suit; 2. *Ernest*, né en mars 1599, mort à Paris le 16 avril 1622; 3. *Jean-Herman*, né le 16 juillet 1601, mort le 30 avril 1620; & 4. *Catherine-Elizabeth*, née le troisiéme fevrier 1593, mariée à *Matthieu* Comte de Moncade, morte en octobre 1666.

V. FRÉDÉRIC-LOUIS Comte de Lowenstein-Wirnembourg, né le 25 mars 1598, fut retabli dans tous ses biens, Comtez & Seigneuries par la paix de Westphalie, & mourut en 1658. Il épousa 1. en 1622, *Anne Hedwige*, fille de *Louis-George* Comte de Stolberg: 2. *Agnès-Marie*, fille d'*Everard* Comte de Tubingue, veuve de *Wolfgang-Frédéric* Pappenheim-Biberach, dont il n'eut point d'enfans: 3. le 29 juillet 1644, *Sidoine*, fille de *Jean-Frédéric* Baron de Teuffenbach, morte en 1657. Du premier lit sont issus, 1. *Louis-Ernest*, né le quatriéme mai 1627, mort le 20 septembre 1681, qui avoit épousé le dixiéme juin 1661, *Catherine-Elizabeth*, fille d'*Ernest* Comte de Sayn & de Wingenstein, morte le 13 décembre 1671, dont il eut entre autres enfans *Joachim-Frédéric*, né en 1666, mort sans alliance le 28 juin 1689; *Eucharie-Casimir*, né en 1668, mort le premier janvier 1698, sans enfans mâles de *Juliane-Dorothée* Comtesse de Limpurg qu'il avoit épousée en 1693; 2. *Frédéric-Everard*, né le quatriéme août 1629, qui épousa 1. le 26 août 1667, *Ottilie*, fille d'*Othon* Comte de Lippe-Brack, morte le dixiéme octobre 1680: 2. le 25 mars 1681, *Susanne-Sophie-Louise*, fille de *Wolfgang-Frédéric* Comte de Hohenloë-Waldembourg, mort le 23 mars 1683, laissant entre autres enfans de son second mariage *Henri-Frédéric*, né le 15 fevrier 1682: 3. *Gustave-Axel*, né le deuxiéme décembre 1632, qui mourut le 26 mars 1683, trois jours après son frere *Frédéric-Everard*, mort sans posterité d'*Agathe*, fille de *Louis-Everard* Comte d'Oetingen, veuve de *Laurent* de Hofkirch, qu'il avoit épousée le quatriéme octobre 1657, morte en 1680; 4. *Albert*, fils de *Frédéric-Louis*, & de *Sidoine* de Teuffenbach sa troisiéme femme, né le 20 août 1647, épousa en 1670, *Charlotte-Ernestine*, fille de *Guillaume* Comte de Solms Greffenstein. Il mourut le 17 mars 1688, laissant entre autres enfans *Guillaume-Frédéric*, né le 19 fevrier 1673; *Louis-Maurice*, né le 22 avril 1678; *Dorothée-Sophie Florentine*, née le 17 juin 1679.

BRANCHE DE LOWENSTEIN-ROCHEFORT & WERTHEIM.

IV. JEAN-THÉODORIC, fils puîné de Louis II. du nom, Comte de Lowenstein, naquit en décembre 1584, fut Chef de la branche de Rochefort, & mourut le sixiéme mars 1644, en réputation de l'un des fameux Capitaines de son tems, laissant entre autres enfans de *Josine*, fille de *Philippe* Comte de la Marck, qu'il avoit épousée en 1610, morte le 26 fevrier 1626, 1. *Josine-Walburge*, née en 1615, mariée à *Herman* Comte de Berg, morte en 1683; 2. *Dorothée-Catherine*, née en 1618, mariée à *Ferdinand* Comte de Manderscheid; &

VI. FERDINAND-CHARLES Comte de Lowenstein-Rochefort, &c. né le 18 mai 1616, dont il est aussi fait mention dans la paix de Westphalie. Il mourut le 24 janvier 1672, laissant d'*Anne-Marie*, fille d'*Egon* Comte de Furstemberg, qu'il avoit épousée en 1651, morte le ... janvier 1705, 1. MAXIMILIEN-CHARLES qui suit; 2. *Philippe-Everard*, Prince & Abbé de Morbach & de Luders, Doyen de Strasbourg, Abbé de Saint-Vincent de Laon & de Saint-Jean des Prez, diocèse de Saint-Malo, né le 23 août 1657; 3. *François-Léopold*, né le 21 janvier 1661, Chanoine de Cologne, Major Général des armées de l'Empereur, mort à Zathmar en Hongrie en 1692; 4. *Ferdinand-Herman*, né en 1663, Chanoine de Cologne, Chevalier de Malthe, qui servit en Hongrie, & mourut en 1682; 5. *Jean-Ernest*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né en 1667; 6. *Guillaume*, Lieutenant Colonel d'un Regiment au service de l'Empereur, mort à Bude le 17 octobre 1693, âgé de 25 ans, sans posterité de *Catherine-Rosine* Comtesse de Waldstein; 7. *Marie-Anne*, mariée à *Guillaume* Landgrave de Hesse-Rheinfels, morte en 1688; 8. *Eléonore* Abbesse de Thoren; 9. *Ernestine-Barbe-Dorothée*, née le 23 octobre 1654, mariée 1. à *Eric-Adolphe* Comte de Salms; 2. à *Jean-Charles* Comte de Sereni, morte en novembre 1698; 10. *Amelie-Therése*, née en 1659, veuve de *François-André* Comte de Rolenberg; 11. *Magdelaine-Elizabeth*, née en 1662, seconde femme de *Walrad* Prince de Nassau-Usingen; 12. *Sophie-Marie*, née en 1664, épouse de *Philippe* de Courcillon Marquis de Dangeau, &c; 13. *Christienne-Therése*, née en 1665, mariée 1. à *Albert* Duc de Saxe; 2. à *Philippe-Erasme* Prince de Lichtenstein; 14. *Guillelmine*, née en 1671.

VII. MAXIMILIEN-CHARLES Prince de de Lowestein-Wertheim, &c. Conseiller d'Etat, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur du Milanois, né le 14 juillet 1656, mourut le 26 décembre 1718. Il épousa en 1679; *Marie-Polixène* Koonin de Belasy, Comtesse de Lichtemberg, dont il a 1. MAXIMILIEN-CHARLES-ANTOINE, né en 1681; 2. *Dominique-Marquard-Sébastien*, &c. né en 1690; 3. *Françoise-Therése*, née en 1679; 4. *Eléonore-Marie-Anne*, née en 1688; 5. *Marie-Léopoldine-Elizabeth Dorothée*, née en 1689. * Aventinus, *in Ann. Boior.* André Brunet, *in Annal. Boior.* Hundius, *Bavar. Stemmatogr.* Leodius, *Vita Frid. II. Elect. Palat.* Raderus, *Bavar. Sanct.* Gewoldus. Reyperus. Bertius. Lazius. Gais. Avenir. Beuter. Freher, &c. M. Heiss. *Hist. de l'Empire.* Ritterhausius, *Geneal.* Imhof, *Not. S. Imp.*

BAVIERE (Jean Guillaume) excellent Peintre. *Voyez* BAUR.

BAVILLE. *Voyez* BASVILLE.

BAVINCOURT. *Voyez* BOVINCOURT.

BAVIUS, Poëte Latin, vivoit environ 40 ans avant la naissance de Jesus Christ. C'étoit un miserable versificateur, qui s'imagina qu'il pourroit aquerir quelque réputation, en attaquant Virgile, qui le raille souvent dans les Eglogues, comme quand il dit:

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Maevi.

Bavius mourut dans la Cappadoce, vers l'an 720 de Rome, & 34 avant Jesus Christ. * Eusébe, *in Chron.* Lilio Giraldi, *de Poet. &c.*

BAULDRI (Paul) Professeur en Histoire Sacrée à Utrecht, naquit à Rouen en 1639, de *Paul Bauldri*, & d'*Anne Mazaré*. Comme le pére étoit fort riche, & avoit de la vertu, il fit élever son fils avec soin. Il étudia les Humanitez à Quevilly, village près de Rouen où les Reformez de cette ville avoient leur temple & un Collége. De là il alla à Saumur, où il étudia l'Hébreu sous le savant *Louis Cappel*, & se perfectionna dans les Langues Latine & Gréque par les soins de *Tanegui le Févre*, qui les enseignoit alors avec un grand succès, & à qui notre Paul Bauldri s'attacha particuliérement. Quand il eut quitté Saumur, il entretint toujours commerce de lettres avec ce savant Homme. M. le Févre lui dédia même un petit livre qu'il avoit écrit contre le premier Auteur du *Journal des Savans*, intitulé *la Censure de la Censure*, où il répondoit vivement à la Censure de ce Journaliste. M. Bauldri étudia en Théologie dans la même Academie, sous le même Louis Cappel, *Moïse Amyrauld*, & *Josué de la Place*, trois grands Hommes, qui rendoient alors l'Académie de Saumur très-célébre. Il passa de là en Angleterre & séjourna plusieurs années à Oxford, où il visita plusieurs Manuscrits de la Bibliothéque de cette fameuse Université. Il vit particuliérement & se fit aimer du Marquis de *Ruvigny* alors Ambassadeur de France en Angleterre, d'*Henri Justel*, Bibliothécaire du Roi de la Grande Bretagne, & de *Jean Fell*, Evêque d'Oxford. Il y avoit alors à Londres un Ministre de l'Eglise Françoise de cette ville, qui ayant négligé les voyes ordinaires de la vocation, en avoit reçu une du Roi même. Cette intrusion le rendoit odieux à son troupeau, & il en seroit survenu des disputes d'une fâcheuse consequence, si M. Bauldri n'eut trouvé un secret efficace, mais bien rare, de les terminer tout d'un coup. Il obligea ce Ministre de se désister de ses prétentions, moyennant trois mille livres, qu'il lui donna de son propre bien. Après avoir fait deux voyages en Angleterre, de retour dans sa Patrie, il se donna entiérement à l'étude; & augmentant tous les jours sa Bibliothéque, il s'attacha à en faire le plus d'usage qu'il put. Il avoit amené avec lui d'Angleterre un Arabe, qu'il entretint pendant un an, pour lui apprendre la Langue de son païs. Il se lia d'amitié particuliére avec le célébre *Emery Bigot* si estimé & si chéri de tous les Savans. Il entretenoit aussi commerce de lettres avec la plupart des Savans de l'Europe. Il épousa en 1682, à Rouen, *Madelaine Basnage*, fille d'*Henri Basnage*, & sœur de deux Savans dont nous parlons en leur lieu. Cependant les affaires des Réformez étant sur un si mauvais pié en France, qu'on en voyoit l'entiére ruine prochaine, M. Bauldri résolut de se réfugier en Angleterre. Mais les amis qu'il avoit en Hollande l'y appellérent, en portant le Magistrat d'Utrecht à lui offrir la Chaire de Professeur en Histoire Ecclésiastique par un Decret du cinquiéme mai 1685. Mais les richesses de M. Bauldri, qui montoient à trois cens mille livres, furent un obstacle à son départ. On ne vouloit pas qu'il emportât avec lui un si riche butin. L'Archevêque de Paris, à qui il étoit particuliérement connu, employa & les promesses & les menaces pour l'obliger à changer de Religion, & ne pouvant réüssir, il lui fit défendre de la part du Roi d'accepter la vocation d'Utrecht. Peu de tems après arriva la Révocation de l'Edit de Nantes, & M. *Bauldri* résolu de tout sacrifier à la Religion, quitta le Royaume, ses biens, & sa famille, & se réfugia en Hollande, habillé en valet, pour n'être pas découvert, & suivant un Capitaine, à qui il avoit donné cinq cens florins, pour cet effet. Sa femme, son fils & sa fille encore enfans, le suivirent au mois d'octobre, & n'échapérent à ceux qui veilloient pour empêcher que les Réformez ne sortissent du Royaume, qu'après beaucoup de peines & de dangers. Arrivé à Utrecht on lui donna d'abord la Charge de Professeur extraordinaire en Histoire Ecclésiastique, & neuf ans après celle de Professeur ordinaire. Il publia en 1692, une nouvelle Edition du Traité de *Lactance*, *de Mortibus Persecutorum*, & l'accompagna de savantes Notes. Il a aussi rédigé en vint Tables tout ce qui concerne les différens Calendriers, par lesquelles on trouve facilement à quels jours sont arrivez les évènemens dont il est parlé dans l'Histoire. Enfin, on trouve aussi dans les Journaux diverses Dissertations savantes de sa façon. Il avoit quelques autres Ouvrages ausquels il avoit travaillé, & qui n'ont pas vu le jour. Les Etats d'Utrecht s'employérent avec empressement pour faire obtenir à M. Bauldri par le Traité de Ryswick la restitution de ses biens; mais ce fut inutilement. Il mourut à Utrecht chargé d'années & d'infirmitez le 16 de fevrier de l'année 1706, aimé, & estimé de tous ceux qui le connoissoient, joignant à tous ses talens & à toutes ses autres vertus une modestie peu commune. * Adrien Réland, *Oraison Funébre de M. Bauldri.*

BAULDRY, ville de Suisse. *Cherchez* BOUDRY.

* BAULLERI (Jean) Félibien, dans le *cinquiéme Entretien sur les Vies & les ouvrages des Peintres*, *p.* 107, dit que Baulleri a été l'un des Peintres qui ont été employé dans le Louvre.

BAULME, *Balma*, ville de la Franche-Comté, à quatre lieues de Besançon, appellée par quelques-uns *la Baume-les-Nonains*. Il y a dans cette ville une Abbaïe de filles de l'Ordre de saint Benoît. On voit à deux petites lieues de cette ville une fameuse caverne, qui sert de glaciére à ce païs. L'entrée a environ vint pas de large. De là, par une descente de près de trois cens pas, on se rend à la porte de la grotte, qui est deux fois plus haute & plus large qu'une grande porte de ville. La caverne qui a trente-cinq pas de profondeur sur soixante de largeur, est couverte d'une espéce de

voûte de plus de soixante piez de haut: ainsi on voit clair par tout. Il pend de la voûte de gros morceaux de glace, qui font un très-bel effet; mais la plus grande abondance se forme du petit ruisseau, qui occupe une partie de la caverne. Son eau coule en hiver, & est glacée en été. Au fond on trouve des pierres qui ressemblent si parfaitement à des écorces de citrons confits, qu'il est difficile de n'y être pas trompé. Les paisans des environs jugent du tems qu'il fera par la pureté de l'air, ou par l'épaisseur des brouillards qui sortent quelquefois de la bouche de cette caverne; & suivant eux, les brouillards sont une marque de pluye pour le lendemain. * *Mémoires Historiques.*

BAULME, famille. *Cherchez* BAUME.

BAULON, nom d'un certain Athenien, qui portant par hazard une hache sur lui, en donna un coup à un bœuf, qui avoit devoré un gâteau destiné pour les fêtes joviales, & le tua sur le champ. * *Voyez les Scholies sur* Aristophane, dans la Comédie intitulée *Les Nuées*, *Acte* 3. *sc.* 3.

BAULX. *Cherchez* BAUX.

* BAUMAN, nom d'une des plus anciennes familles nobles de la Basse Alsace.

* BAUMAN (Christian) de Wolmedingen, mourut d'apoplexie en 1635, à l'âge de 48 ans. Alegambe l'appelle un homme d'un savoir extraordinaire, & d'un solide jugement. Il a écrit sur toutes les parties de la Philosophie d'Aristote, & cet Ouvrage a été prêt pour l'impression, mais il n'a pas encore été imprimé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAUMAN ou BAUMANS-HOHLE *Baumanni specus*, caverne remarquable dans le Comté de Regenstein, du Cercle de la Basse-Saxe en Allemagne. L'entrée en est ronde, & si étroite, que plusieurs personnes n'y peuvent passer ensemble; mais seulement l'une après l'autre. Elle est extrêmement profonde, & elle pénétre si avant dans le rocher, que quelques-uns y ont avancé jusqu'au delà de quatre milles d'Allemagne, vers la ville de Goslar. Assez proche de l'entrée, il y a une source d'eau fort claire, qui est bonne, à ce que l'on dit, pour guérir de la pierre. C'est une chose extraordinaire, que cette eau étant gardée dans un vase de verre, ne se corrompt point, & qu'il ne s'y amasse aucunes ordures ni limon. De la voûte de cet antre il tombe des gouttes d'eau qui se gélent & se petrifient en tombant, & forment des figures agréables. On nomme ces pierres *Stalactites*. Ceux qui y vont, les rompent pour les montrer par curiosité. Ils les réduisent aussi en poudre, & on s'en sert pour dessécher les playes des bestiaux. On trouve encore dans cette caverne quantité d'os de différens animaux, tous desséchez, que quelques-uns tirent de terre, & vendent aux ignorans pour des morceaux de corne de licorne, leur attribuant une vertu merveilleuse contre plusieurs maladies. Il s'y trouve encore des dents d'une grosseur prodigieuse; & il s'en est vu qui étoient trois fois plus grosses que celles d'un cheval. L'on y a trouvé un squelette de Géant. On y a aussi quelquefois vu des cadavres secs d'une grandeur extraordinaire, qui étoient peut-être les corps de ceux qui étant entrez dans cette caverne, s'étoient égarez dans les détours de ce labyrinthe obscur, & n'avoient pu en trouver la sortie. * Henr. Eckstormius, *Hist. Terræ Mot.*

* BAUMBACH, famille noble de Hesse, & des païs circonvoisins.

BAUME, ville. *Voyez* BAULME.

BAUME (sainte) c'est le nom qu'on donne au Roc, où la tradition des Provençaux, dénuée de témoignages anciens & authentiques, porte que sainte Magdelaine fit penitence durant trente ans. Il est en Provence près de saint Maximin, entre Aix, Marseille & Toulon, sur une haute montagne qui a trois lieues de hauteur, & dix d'étendue. Plusieurs Auteurs ont fait la description de ce lieu. Pétrarque qui avoit long-tems demeuré en Provence, en fit une en vers, qu'il adressa à Philippe de Cabassole, Cardinal, Evêque de Cavaillon; & c'est la même que Gabriel Siméonis de Florence publia l'an 1557, dans son Ouvrage des illustrations des Monumens anciens. Belleforêt en fait encore mention, aussi-bien que Bouche, Guesnay & d'autres qu'on pourra consulter. Voici ce qu'en dit M. *Piganiol de la Force.* La grotte où la Sainte se retiroit est renfermée par des grilles de fer, & plusieurs flambeaux y brûlent nuit & jour. A côté est une fontaine qui ne tarit jamais. L'eau en découle sur tout le rocher, excepté sur l'endroit où reposoit la Ste. Dans cette grotte on a fait une fort jolie Eglise; & à côté on a pratiqué un Couvent de Jacobins, capable de loger plus de vingt Religieux. On dit que ce Couvent fut fondé il y a près de de cinq cens ans par un Evêque de Mende. Il faut encore monter, pour arriver au S. *Pilon*, c'est à dire au S. *Piller* qui marque l'endroit où l'on dit que la Sainte étoit élevée sept fois le jour par les Anges. Tout auprès est une petite chapelle bâtie au bord du précipice, dans laquelle il y a un tableau qui représente cet enlévement. * *Nouvelle description de la France, tome* 3. *p.* 407.

BAUME de Judée, ou de Jericho; c'est un suc qui distille de l'arbrisseau qui porte le même nom, & qui n'a jamais plus de deux ou trois coudées de haut. On y faisoit des incisions au mois de juin, & ce suc, qu'on nomme *opobalsamum*, comme qui diroit le suc du *balsamum*, qui est le nom de l'arbrisseau, en couloit pendant le mois de l'incision, & pendant les deux suivans. Pour inciser ces arbrisseaux il faut se servir d'un morceau de verre ou d'un caillou, ou d'un couteau d'or, étant trop périlleux de se servir de fer ou d'acier. Pline dit que cet arbre ne se trouvoit que dans la Judée; & qu'il n'y en avoit que dans deux jardins, dont l'un étoit de vingt arpens, & l'autre d'un peu moins. Aujourd'hui il n'y en a plus en Judée. *Bellonius* & *Prosper Alpinus* soutiennent que cette plante n'est propre ni à la Judée, ni à l'Egypte, mais qu'elle vient originairement de l'Arabie Heureuse où elle croît sans être cultivée. Cependant quand on la transplante, & qu'on la cultive, elle rend une plus grande quantité de baume. Depuis que les Arabes se sont aperçus du grand profit que l'on pouvoit faire sur le baume, ils en ont multiplié l'espéce. Cependant il y a une loi qui défend de le multiplier sans la permission du Grand Seigneur. Joséphe dit qu'entre les curiositez que la Reine de Saba apporta de son Païs, qui étoit dans l'Arabie Heureuse, il y avoit une plante de baume. Il y a apparence qu'on la planta à Jericho, & que c'est de là qu'est venu le baume qui en a porté le nom. Le baume de Galaad ou le *Zori* étoit vraisemblablement une espéce de *térébentine*, dont on se servoit pour les blessures, & pour quelques autres maux. Outre le baume de l'Arabie, ou de la *Mecque*, il en vient plusieurs sortes de l'Amérique. Les plus considérables sont ceux du *Perou*, & de *Copaiba*. * Prideaux *Hist. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 237. *&c.* D. Calmet *Dict.*

BAUME, BAULME ou BALME, c'est le nom de diverses terres, & celui de plusieurs nobles familles de Dauphiné, de Bresse, de Bugei, de Bourgogne, &c.

BAUME-sur-Cerdon, famille. La Baume, ou la Baume-sur-Cerdon, est une famille de Bugey, d'où sont sortis les Comtes de Saint-Amour, les Seigneurs de Fromentes, &c. Cerdon est un bourg du même païs de Bugey, qui a sur un rocher un ancien château ruiné, dit *la Baume* ou *Balme*, d'où est venu le nom de *la Baume-sur-Cerdon*, que cette famille a porté. Le plus ancien dont nous ayons connoissance est HUGUES I. qui vivoit en 1080 & 1096. Il laissa divers enfans, entre autres, HUGUES II. Celui-ci fit de grands biens à la Chartreuse de Méria en Bugey, & eut sept fils; 1. HUGUES III. qui suit; 2. *Etienne*, Seigneur de Saint-Julien; 3. *Aimé*, Seigneur de la Bastie-sur-Cerdon; 4. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de PICARDERIE & du GENETET; 5. ISARD, qui a fait celle des Seigneurs de LANGE, de l'ASNE, & de MORTERI; 6. *Hismio*; & 7. *Gui*, qui se fit Chartreux après la mort de sa femme. Ces sept fréres vivoient en 1146 & 1160.

HUGUES III. épousa une Dame de la Maison de Binan, dans le Comté de Bourgogne, & en eut trois fils & une fille. Il prit l'habit chez les Chartreux de Méria. Le second de ses fils étoit GUILLAUME, qui fit la branche des Seigneurs de la BALME & de TERREAUX, en Valromey. L'aîné a été HUMBERT I. de ce nom, Seigneur de la Baume-sur-Cerdon, & de Fromentes. Il vivoit en 1200, & épousa *Huguette* de Beauregard, Dame de Fromentes, de laquelle il eut une fille & cinq fils, dont le troisiéme, ANTELME ou ANSELME, fut tige des Seigneurs de BOCHES, & le premier fut HUMBERT II. Celui-ci fit son testament le dixiéme novembre de l'an 1289, & laissa quatre fils & une fille; 1. JEAN, qui continua la postérité; 2. *Guillaume*, Abbé de Saint-Oyend de Joux en 1283, puis Abbé d'Ambronay en 1298; 3. *Pierre*, Evêque de Bellay en 1285; 4. un autre *Jean*, Abbé d'Ambronay, puis Evêque de Bellay en 1330. JEAN, prit alliance avec *Marguerite* de Coligny. C'est un de ceux qu'Amé Comte de Savoye nomme dans son testament, fait à Montmelian le 24 juin 1343, pour être un des Conseillers de son fils Amé VI. *le Verd*. *Jean* laissa six fils & deux filles, 1. ETIENNE, qui continua la postérité; 2. *Geofroy*, Chanoine & Comte de l'église de Lyon, mort en 1340; 3. *Humbert*, Chanoine de Saint-Paul, puis Custode & Comte de Lyon; 4. *Aimé*, Abbé d'Ambronay en 1338, puis de Saint-Vincent de Besançon en 1350; 5. AMBLARD, qui a fait la branche des Seigneurs de PERÈS, & des Comtes de SAINT-AMOUR; & 6. *Henri*, Chanoine de saint Nizier de Lyon. Divers Auteurs croyent qu'un *Henri*, dont nous parlons cy-après, a été fils de *Jean de* la Baume; mais Guichenon n'est pas de ce sentiment. ETIENNE eut beaucoup de part en l'amitié d'Eudes Duc de Bourgogne, & d'Amé VI. Comte de Savoye. Il épousa *Huguette* de Beauregard, morte en 1361 après son mari, dont il eut trois filles; & HUMBERT III. marié à *Catherine* de Luirieux. Ce dernier eut quatre fils, morts sans lignée, & trois filles; *Huguette*, femme de *Jacquemart* de Coligny & d'Andelot; *Aimarde*, alliée à *Gui* de la Palu, Seigneur de Varambon; & *Marie*, qui épousa *Amé* de Grolée.

AMBLARD de la Baume I. de ce nom, fils de JEAN, continua la postérité. Il rendit de bons services à Amé VI. Comte de Savoye. De *Marguerite* de Sales, qu'il épousa le dixiéme mai 1348, il eut cinq fils & une fille; 1. *Pierre*, lequel prit alliance en 1371, avec *Catherine* d'Etrées, de laquelle il eut quatre fils & une fille; 2. PERCEVAL, qui continua la postérité; 3. *Jean*, Moine à Ambronay; 4. *Guillaume*, Abbé de Saint-Oyend de Joux ou de Saint-Claude; 5. *Louis*; & 6. *Marie*, femme de *Jofferand* de Seix.

PERCEVAL de la Baume étoit un Seigneur de grand mérite, & eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Il eut d'*Isabelle* de Bouches, Dame de Pérès & d'Ansères; 1. *Claude*, mort sans lignée; 2. AMBLARD II. qui suit; 3. GUILLAUME, dont nous parlerons dans la suite; & 4. *Odet*, Prieur de l'Ordre de saint Benoît.

AMBLARD II. épousa 1. *Louise* de Maillelon: 2. en 1457, *Jeanne* de Germoles. Il en eut *Perceval*, Evêque de Mondevis en Piémont, en 1431, puis Abbé de Hautecombe, & Evêque de Bellay, après s'être trouvé au Concile de Bâle. Guichenon le fait fils d'AMBLARD II. & de sa seconde femme, qu'il n'épousa, selon lui, qu'en 1457, quoiqu'il avoue que *Perceval* étoit Evêque dès l'an 1431, ce qui fait croire qu'il étoit fils d'AMBLARD I.

GUILLAUME, dit *Morelet*, frére du précedent. Philippe Duc de Bourgogne le fit son Echanson en 1430, & l'employa en diverses négociations, aussi-bien que Louis Duc de Savoye, lequel en 1461, le créa Grand-Maître des Eaux & Forêts en ses Etats, en deçà les monts. *Guillaume* mourut à Turin vers l'an 1470, laissant de *Louise* de Genouste, qu'il avoit épousée en 1436, 1. PHILIBERT I. de ce nom qui suit; 2. *Louise*; 3. *Anne*; 4. *Marguerite*; 5. *Jeanne*; & 6. *Louis*, lequel de son mariage avec *Philiberte* de Tenay, qu'il épousa en 1481, eut deux fils & une fille, *Philibert*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, Commandeur d'Oréges, & Gouverneur de Bresse & de Bugey, qui eut beaucoup de part en l'amitié de de l'Empereur Charles-Quint & en celle de Philibert-Emmanuel Duc de Savoye, & mourut sans alliance; *Antoine* de la Baume son frére, aussi Chevalier de saint Jacques.

PHILIBERT de la Baume I. de ce nom, fut Echanson du Roi

Louis XI. & Grand-Ecuyer de Savoye, jusqu'en 1535, que les François prirent la Savoye & la Bresse. En 1470, il avoit épousé *Philiberte* de Saint-Trivier; mais s'en étant séparé, il s'allia avec *Françoise* Bouchard de Montluel, de laquelle il eut une fille. Philibert se remaria avec *Peronne* de Poupet, & il prit enfin une quatriéme alliance avec *Eleonor* de la Rame, qui le fit pere de trois fils & de trois filles. L'aîné des fils a été

PHILIBERT II. qui suivit le Roi François I. à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier, en 1525. Depuis, en 1531, Charles Duc de Savoye l'envoya Ambassadeur en Suisse. Son testament est de l'an 1565. De *Françoise* de Damas son épouse, fille de *François*, Baron de Digoine, il eut 1. Louis, qui suit; 2. *Aurelius*, Abbé de Luxeuil, &c; 3. *Anne*; 4. *Alexandre*; 5. *Jean*; & 6. *Peronne*.

Louis de la Baume, Prince de Sonnaie, Comte de Saint-Amour, &c. se trouva en 1569, à la bataille de Moncontour, où il avoit accompagné le Comte de Mansfeldt. Philibert-Emmanuel Duc de Savoye, lui donna l'année 1571, une charge de Chambellan ordinaire de sa maison, & l'envoya Ambassadeur en France, en Espagne, en Portugal & à Rome. En 1576, il le fit Chevalier de l'Annonciade, & le Roi d'Espagne lui érigea en Comté la Baronnie de Saint-Amour, dans la Franche-Comté. Louis de la Baume épousa 1. le 22 septembre de l'an 1560, *Claude* Tressonniere, dont il eut deux filles; 2. le neuviéme de l'année 1574, *Catherine* de Bruges, Princesse de Sonnaie, & ce mariage fut beni du ciel par la naissance de six fils & d'une fille.

EMMANUEL-PHILIBERT de la Baume l'aîné de tous, Comte de Saint-Amour, &c. né le 16 janvier de l'année 1577, servit dans les guerres des Païs-Bas, & mourut le 25 juin 1621. En 1599, il avoit épousé *Helene* Perrenot de Granvelle, & il eut de cette alliance trois fils & trois filles.

JACQUES-NICOLAS de la Baume, Comte de Saint-Amour, Marquis de Saint-Genis, &c. Chevalier de la Toison d'Or, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi d'Espagne, a servi utilement en diverses occasions. Il a été Capitaine des Chevaux-legers, Sergent general de bataille, & Capitaine general d'infanterie. Il s'est trouvé à dixsept sieges de villes, & à cinq ou six batailles. Il commandoit l'infanterie Espagnole à la bataille de Lens, que le Prince de Condé gagna, le 20 août de l'an 1648, & il y fut fait prisonnier. Il épousa *Marie* de Porcelet de Maillane, de laquelle il eut, 1. PHILIPPE de la Baume, Comte de Saint-Amour, qui fuit; 2. *Charles-Antoine*, mort sans posterité; & 3. *N.* alliée à *N.* Vilconti de Milan.

PHILIPPE de la Baume, Comte de Saint-Amour, Colonel d'Infanterie au service du Roi d'Espagne, reconnut pour sa femme, huit jours avant sa mort, *N.* dont il avoit eu *N.* Comte de Saint-Amour, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Sarre au service de France, puis Colonel des Dragons de Languedoc, qui a épousé en 1714 N. Guillart. Divers Auteurs parlent de cette illustre famille, dont on pourra voir la généalogie dans l'*Histoire de Bresse & de Bugey*, du Sieur Guichenon.

BAUME-MONTREVEL (la) Maison des plus anciennes de Bresse, suivant Guichenon en son Histoire de Bresse, a été féconde en hommes illustres. Montrevel est une ville de Bresse, à trois lieues de Bourg, & le plus ancien Comté de Bresse, de Bugey, & des Etats de Savoye. Il a été dans la Maison de Châtillon, & ensuite il est passé dans celle de la Baume, par le mariage d'*Alix* de Châtillon avec *Etienne* de la Baume II. de ce nom, dit *le Galois*. Les Auteurs modernes parlent diversement de l'origine de cette Maison. Le plus ancien Seigneur de la Baume, dont on puisse parler sûrement est

I. SOFFREY de la Baume, Chevalier qui vivoit ès années 1140 & 1160, & fut pere, 1. de BERNARD, qui suit; 2. de *Reynald*; & 3. de *Guillaume*, Ecclésiastique.

II. BERNARD de la Baume, Chevalier, qui vivoit l'an 1190, fut pere, 1. d'ISMIO, qui suit; & 2. d'*Ame-Gui* de la Baume, qui épousa *Guillemette*, dont il eut *Thibaut*, & *Alix* de la Baume, vivans en 1234.

III. ISMIO de la Baume, Chevalier, vivoit en 1215, & eut pour enfans, 1. *Gérard*, mort sans posterité; 2. ETIENNE qui suit; 3. *Thierry*; 4. *Eudes*; & 5. *Acharid* de la Baume, vivant l'an 1252, qui épousa *Elisabeth* de Bryviers, dont il eut *Humbert* & *Geofroi* de la Baume.

IV. ETIENNE de la Baume, Chevalier, vivoit l'an 1272, & épousa *Beatrix* de la Balme, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Josserand*, Seigneur de Cirézi; & 3. *Guichard*, Chanoine de Lyon & de saint Just, vivant l'an 1309.

V. PIERRE de la Baume, Seigneur de Vaulosin, Bailly de Bresse & de Bugey, fut l'un des Seigneurs de Savoye, qui promirent au Comte Amé de reconnoître pour son successeur le fils aîné qui naîtroit du mariage d'Edouard & de Blanche de Bourgogne, & vivoit l'an 1308. Il épousa *Marguerite* de Vassalieu, veuve de *Josselin* Seigneur de Grolée, & fille d'*Etienne* Seigneur de Vassalieu, mort l'an 1348, dont il eut, 1. ETIENNE II. du nom, qui suit; 2. *Perraguier*, Seigneur de Bruxes, qui laissa posterité; 3. *Guichard*, Doyen de l'Abbaïe de Tournus en 1330; 4. *Etienne*, Doyen de l'église de Lyon en l'an 1325; & 5. *Sibylle* de la Baume, mariée à *Etienne* Seigneur de Belregard en Comté.

VI. ETIENNE de la Baume II. du nom, dit *le Galois*, Seigneur de Vaulosin, rendit de grands services à Amé IV. Comte de Savoye, & au Roi Philippe *de Valois* qui le fit Grand-Maître des Arbalêtriers de France en l'an 1338, & lui donna le gouvernement de Perine d'Agenois, puis celui de Cambray, qu'il défendit vaillamment, contre Edouard III. Roi d'Angleterre, l'an 1339. Le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées, & Amé V. du nom, Comte de Savoye, lui donna la même charge vers l'an 1340; mais deux ans après, le Roi Jean le rappella en France pour le servir contre les Anglois. Il mourut vers l'an 1360. Il épousa *Alix* de Châtillon, Dame de Montrevel, fille & heritiere de *Renaud* Seigneur de Montrevel, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. *Lucie* de la Baume, Dame de Cuiselley, mariée l'an 1363, à *Amé* Seigneur de Viry en Genevois. *Il eut aussi pour fils naturels, Guillaume, vivant l'an 1402; & Etienne de la Baume, Seigneur de saint Denis de Chausson en Bugey, & de Cherveaux en Comté, Amiral & Maréchal de Savoye, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, qui se distingua à la prise de Gallipoli, & vivoit l'an 1402. Il épousa Françoise de Bavin, dont vinrent Antoinette, mariée à* N. *Seigneur de Salleneuve; & Marie de la Baume, alliée à* Louis *de Seyturier, Seigneur de Gerbais, de Belmont en Savoye, &c.*

VII. GUILLAUME de la Baume, Seigneur de l'Abbergement, &c. fut élevé en France, & fut nommé Conseiller & Chambellan du Roi Philippe *de Valois*, par lettres du 14 décembre 1345. Depuis il fut Tuteur d'Amé VI. Comte de Savoye, surnommé *le Verd*, & l'Histoire de Savoye lui donne l'éloge d'avoir été un des plus sages Chevaliers de toute la Guise. Il eut beaucoup de part aux grandes entreprises de son tems, en faveur des Rois de France, & mourut l'an 1360 avant son pere, d'une blessure qu'il reçut au siége de Carignan. Il épousa 1. l'an 1348, *Clemence* de la Palu, fille de *Pierre* Seigneur de Varembon, & de *Marie* de Luirieux; 2. le premier juin 1357, *Constance* Alleman, Dame d'Aubonne, fille de *Hugues*, Seigneur de Valbonnois, & de *Sibylle* de Châteauneuf. Elle se remaria à *François* Seigneur de Sassenage, & fit son testament l'an 1376. Du premier lit sortirent, 1. PHILIBERT qui suit; 2. *Beatrix*, alliée 1. l'an 1350, à *Simon* Seigneur de Saint-Amour en Comté; 2. à *Tristan* de Châlon, Seigneur de Châteaubelin, d'Orgelet, &c. & 3. *Alix* de la Baume, alliée 1. l'an 1360, à *Jean* de Corgenon, Seigneur de Meillonas, & de Chaumont; 2. l'an 1361, à *Guy* de Montrevel, Seigneur de Châtillon; & du second lit vint 4. JEAN de la Baume, qui continua la posterité, *& dont il sera parlé ci-dessous après son frere aîné.*

VIII. PHILIBERT de la Baume, Baron de Montrevel, de l'Abbergement, &c. suivit le Comte de Savoye en la guerre qu'il fit aux Valesans, assista au traité de paix fait en 1383, entre le Comte de Savoye & le Seigneur de Beaujeu, & mourut sans alliance, *laissant pour enfans naturels,* Guillaume, *Seigneur de la Charme, qui épousa* Gillette *de Dortans, & étoit mort l'an* 1430, *&* Aymée *de la Baume, mariée à* Antoine *de Montbrun, Seigneur de la Tour de Reflanges, Grand Châtelain de Bugey.*

VIII. JEAN de la Baume, Seigneur de Vaulosin, de Mornay & de Montagny, puis Comte de Montrevel après son frere aîné, se fit connoître à la prise du château d'Ornacieu en Dauphiné. Louis de France Duc d'Anjou, adopté par la Reine Jeanne de Naples, ayant levé en 1383, une armée pour la conquête des Etats de cette Princesse, lui en donna la conduite, & le fit depuis Comte de Cinople en Calabre. Ensuite il servit Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui le fit Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1409, & Lieutenant Général en Bresse. Dès l'an 1404, Louis de France Duc d'Orléans, lui avoit donné le collier de son Ordre du Porc-épic, & l'avoit employé pour ses affaires. Le Duc de Bourgogne & les autres Princes de son tems s'efforcérent souvent de l'attirer dans leur parti. Par lettres du 12 août 1410, le Roi Charles VI. le pria de le venir joindre avec le plus de Gens-d'armes qu'il pourroit avoir. Ce Roi lui donna très-souvent des marques de bienveillance, le créa son Conseiller & Chambellan, & à la priere de Henri V. Roi d'Angleterre, le fit Maréchal de France le 22 de janvier 1421. On dit qu'il délivra le même Roi assiégé dans Meaux, & qu'il le servit utilement contre les Anglois, lesquels voulant tâcher de se l'aquerir, lui firent donner le gouvernement de Paris. Il servit long-tems, & vivoit encore en 1435, car son testament est du 25 janvier de la même année. Il épousa par contract du cinquiéme novembre 1384, *Jeanne* de la Tour, fille unique d'*Antoine* Seigneur de la Tour d'Irlins & de *Jeanne* de Villars dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de l'Abbergement, &c. qui s'attacha au service de Jean Duc de Bourgogne, à la recommandation duquel le Roi le pourvut le 26 janvier 1418, de la charge de Maître des Arbalêtriers de France. Le Duc de Savoye le fit son Lieutenant Général & Bailli de Bresse, & il vivoit encore l'an 1466. Il épousa 1. *Catherine* de Thierry, fille & heritiere de *Gerard*, Seigneur de Noyers, Morillon, &c. & de *Gillette* de Cogny; 2. *Jacqueline* de Seyssel, Dame de Sandrans, &c. veuve de *Guillaume* Seigneur de Saint-Trivier & de Branges, & eut pour fille unique du premier lit, *Françoise* de la Baume, Dame de Noyers, &c. mariée par contract du dixiéme juin 1430, à *Jean* de Seyssel, Seigneur de Barjat & de la Rochette, Maréchal de Savoye, morte sans enfans en novembre 1459; 3. PIERRE de la Baume, qui a fait la premiere branche des Seigneurs du MONT-SAINT-SORLIN, puis COMTES-DE-MONTREVEL, *rapportée ci-après*; 4. *Antoinette* Dame d'Attalens, mariée le 24 octobre 1407, à *Antoine* Seigneur de Saint-Trivier; & 5. *Jeanne* de la Baume, alliée à *Claude* Seigneur de S. Amour & de Chiffonniere.

IX. JEAN de la Baume, Seigneur de Bonrepos, de Vaulosin, &c. fut Echanson du Duc de Bourgogne l'an 1404, Prévôt de Paris l'an 1420, Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut avant son pere. Il épousa le dixiéme août 1400, *Jeanne* de Châlon, Comtesse de Tonnerre & d'Auxerre en partie, fille de *Louis* Comte d'Auxerre, & de *Marie* de Parthenay, morte le 16 mai 1451, dont il eut CLAUDE qui suit.

X. CLAUDE de la Baume, Comte de Montrevel, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & des Ducs de Bourgogne & de Savoye, vivoit en 1485. Il épousa le neuviéme septembre 1427, *Gasparde* de Levis, fille de *Philippe* Comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduse, Dame de la Voute, dont il eut 1. JEAN II. du nom, qui suit; 2. *Louise*, mariée le onziéme mars 1454, à *Erard* Seigneur de Cusance, Belvoir, &c; 3. *Claudine*, alliée le 13 juillet 1454, à *Claude* de la Guiche, Seigneur de Chaslaut & de Martigny-le-Comte; & 4. *Claude* de la Baume, Seigneur de l'Abbergement, Vicomte de Ligny-le-Châtel, Chambellan du Duc de Bourgogne en 1471, & des Rois Charles VIII. & Louis XII, en 1483 & 1501, mort

mort sans enfans de *Marie* d'Oyselet sa femme, *laissant pour fille naturelle* Claudine *de la Baume, mariée le* 14 *janvier* 1501, *à* Pierre *d'Estrées, Seigneur de Lespinay*.

XI. JEAN de la Baume II. du nom, Comte de Montrevel, &c. fut Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne en 1460. Le Roi Louis XI. le fit Capitaine de la ville de Paris l'an 1467, & son Conseiller & Chambellan l'an 1481, ainsi que le Roi Charles VIII. l'an 1483. Il épousa le cinquiéme mai 1467, *Bonne* de Neufchâtel, veuve d'*Antoine* de Vergy, Seigneur de Montferrand, morte l'an 1481, ayant eu pour fille unique *Bonne* de la Baume, qui porta de grands biens à *Marc* de la Baume, Seigneur de Bussy, son cousin.

PREMIERS SEIGNEURS DU MONT-SAINT-SORLIN, & Comtes de MONTREVEL.

IX. PIERRE de la Baume, troisiéme fils de JEAN de la Baume, Comte de Montrevel, & de *Jeanne* Dame de la Tour-d'Irlins, sa premiere femme, fut Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, de la Roche-du-Vanel, d'Irlins, &c. & Ecuyer tranchant du Duc de Bourgogne l'an 1418. Il épousa le deuxiéme mars 1424, *Alix* de Luyrieux, fille de *Humbert* Seigneur de la Cueille & de Savigny en Revermont, & de *Jeanne* de Sassenage, dont il eut 1. *Jean*, Religieux de Cluny, Prieur & Seigneur de Conzieu; 2. *Quentin* Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mort à la bataille de Granson, sans laisser de posterité de *Claude* de Toraise sa femme, fille de *Jean* Seigneur de Torpes, & d'*Agnès* de Vaux; 3. *Guillaume*, Seigneur d'Irlins, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan du Duc de Bourgogne & du Roi Charles VIII, Gouverneur de Bresse pour le Duc de Savoye, qui suivit le parti de Charles Duc de Bourgogne, de Marie sa fille, & de l'Empereur Maximilien, & mourut en août 1490, sans enfans d'*Henriette* de Longwy, Dame de Chein, fille de *Jean* Seigneur de Raon, & de *Jeanne* de Vienne, Dame de Pagny; 4. GUY, qui suit; 5. *Alix*, mariée 1. le 12 avril 1442, à *Guillaume* de Saint-Trivier, Seigneur de Branges; 2. à *Claude* de Lugny, Seigneur de Ruffey; 6. *Jeanne*, alliée à *Claude* de Dinteville, Seigneur d'Eschenets & de Commarin, morte l'an 1510, âgée de 97 ans; & 7. *Françoise* de la Baume, qui épousa *Antoine* du Saix, Seigneur de Ressins en Beaujolois.

X. GUY de la Baume, Seigneur de la Roche-du-Vanel, d'Attalens, puis Comte de Montrevel après la mort de Jean II. son cousin, Chevalier de la Toison d'Or, & Chevalier d'honneur de Marguerite d'Autriche, Douairiére de Savoye, mort l'an 1516, épousa *Jeanne* de Longwy, fille de *Jean* Seigneur de Raon & de Givry, & de *Jeanne* de Vienne, Dame de Pagny, dont il eut; 1. MARC qui suit; 2. *Pierre*, Archevêque de Besançon & Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*; 3. CLAUDE, qui a fait la derniere branche des Seigneurs du MONT SAINT SORLIN, puis COMTES DE MONTREVEL, *rapportée cy-après*; 4. *Louise*, mariée le deuxiéme octobre 1472, à *Claude* de Savoisy, Seigneur de Seignelay, &c; 5. *Jeanne* de la Baume, alliée à *Simon* Seigneur de Rye, de Balançon, &c. morte le sixiéme mai 1517.

XI. MARC de la Baume, Seigneur de Bussy, puis Comte de Montrevel après la mort de son pére, se trouva à la bataille de Novare, fut fait par le Roi François I. Lieutenant-General au Gouvernement de Champagne & de Brie, sous M. de Guise, & fit son testament le 19 novembre 1526. Il épousa 1. le dixiéme juillet 1488, *Bonne* de la Baume, fille unique de *Jean* de la Baume, II. du nom, Comte de Montrevel, & de *Bonne* de Neufchâtel: 2. l'an 1508, *Anne*, Dame de Châteauvillain, Grancey, &c. veuve de *Jacques* de Dinteville, Grand Veneur de France. Du premier lit vinrent 1. *François* Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, mort sans enfans avant son pére; 2. JEAN III. du nom, qui suit; 3. *Etiennette*, mariée l'an 1514 à *Ferdinand* de Neufchâtel, Seigneur de Montagu, de Fontenay, d'Amance, &c. dernier mâle de cette ancienne Maison, morte sans lignée; 4. *Gerarde*, morte jeune; & 5. *Claudine* de la Baume, mariée à *Aymar* de Prie, Baron de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalêtriers. Du second lit sortirent 6. *Anne* de la Baume, alliée 1. l'an 1526, à *Pierre* d'Aumont, Seigneur de Couches & de Nolay; 2. à *Jean* de Hautemer, III. du nom, Seigneur de Fervacques & du Fournet; 7. *Catherine*, mariée à *Jacques* d'Avaugour, Seigneur de Courtalin, Boisruffin, &c; & 8. *Joachim* de la Baume, Comte de Châteauvillain, Baron de Grancey, qui par permission du Roi, & au désir de sa mére, prit le nom de Châteauvillain, sans quitter celui de la Baume. Le Roi Henri II. érigea en sa faveur la Seigneurie de Châteauvillain en Comté, & le fit Gouverneur & son Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne. Il épousa l'an 1534, *Jeanne* de Moüi, fille de *Nicolas* Seigneur de Moüi, &c. & de *Françoise* de Tardes, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de la Baume, Comtesse de Châteauvillain, mariée à *Jean* d'Annebaut, Baron de la Hunaudaye, morte sans posterité le quatriéme septembre 1572.

XII. JEAN de la Baume III. du nom, Comte de Montrevel, Seigneur de Pesmes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, fut établi Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, de Bresse & du Duché de Savoye, par lettres du onziéme décembre 1540, & mourut l'an 1552. Il épousa 1. le quatriéme août 1527, *Françoise* de Vienne, Dame de Bussi, veuve de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussy, & fille de *François* Seigneur de Listenois, & de *Bénigne* de Grandson; 2. le huitiéme août 1531, *Aimée* d'Alégre, fille de *François* Seigneur de Précy, & de *Charlotte* de Châlon, Comtesse de Joigny, dont il n'eut point d'enfans; 3. le 28 juillet 1536, *Hélène* de Tournon, Dame de Vassalieu, fille de *Just* Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Vissac, Dame d'Arlenc. Du premier lit vinrent 1. *Aymée* de la Baume, Dame de la Ferté-Chauderon, mariée le 16 décembre 1546, à *Jean* IV. du nom, premier Marquis de la Chambre, Comte de Luille, &c; & 2. *Françoise*, alliée le 16 décembre 1546, à *Gaspard* de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France: du troisiéme lit sortit 3. *Françoise* de la Baume, mariée 1. par dispense le 17 septembre 1548, à *François* de la Baume, Baron du Mont-Saint-Sorlin son parent: 2. le 20 novembre 1566, à *François* de Kaernevenoy, Seigneur de Carnavalet & de Noyen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Ecuyer & Gouverneur de la personne, Chef du Conseil, & Sur-Intendant de la Maison de Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de France.

DERNIERS SEIGNEURS DU MONT-SAINT-SORLIN, Comtes de MONTREVEL.

XI. CLAUDE de la Baume, troisiéme fils de GUY Comte de Montrevel, & de *Jeanne* de Longwy, Baron du Mont-Saint-Sorlin, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal & Gouverneur du Comté de Bourgogne, & Chambellan du Roi d'Espagne, mourut l'an 1541. Il épousa 1. le 30 août 1508, *Claudine* de Toulongeon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 25 decembre 1532, *Guillemette* d'Igny, fille & heritiére de *Claudius*, Seigneur d'Igny, Rizaucourt, &c. & de *Claire* de Clermont. Elle s'étoit remariée, l'an 1545, à *Jean* d'Andelot, Seigneur de Myons, & eut de son premier mariage 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Claude*, Archevêque de Besançon, & Cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé*; 3. *Péronne*, mariée l'an 1560, à *Laurent* de Gorrevod II. du nom, Comte de Pont-devaux, Gouverneur de Bresse; & 4. *Claudine* de la Baume, Abbesse de Saint-Andoche. *Il eut aussi pour fils naturel* Prosper *de La Baume, Abbé de Begard, Evêque de Saint-Flour en Auvergne*.

XII. FRANÇOIS de la Baume, Baron du Mont-Saint-Sorlin, puis Comte de Montrevel après la mort de Jean III. du nom, son beau-pére & son cousin, accompagna l'an 1552, l'Empereur Charles-*Quint* au siége de Metz, fut fait Lieutenant-Général de la compagnie d'ordonnance du Duc de Savoye le premier juillet 1560, Gouverneur de Savoye & de Bresse le 20 janvier 1561, & mourut l'an 1565. Il épousa le 17 septembre 1548, *Françoise* de la Baume, fille de *Jean* III. du nom, Comte de Montrevel, & d'*Hélène* de Tournon sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1566, *ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus*, avec *François* de Kaernevenoy, Seigneur de Carnavalet, &c. & eut de son premier mariage 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Emmanuel-Philibert*, né le 30 décembre 1561, qui fut Page du Duc de Savoye, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & des Ducs d'Anjou & d'Alençon, & fut tué en Flandre d'un coup de mousquet au talon, sans avoir été marié; 3. *Prosper*, né le 20 mars 1562, Doyen de Besançon, Abbé de Saint-Paul de la même ville, de Charlieu & du Miroir, mort le septiéme janvier 1599; 4. *Marguerite*, Dame du Mont-Saint-Sorlin, née le premier novembre 1559, mariée 1. le onziéme decembre 1572, à *Aymé* de la Baume, Seigneur de Crévecœur: 2. le 14 décembre 1578, à *Africain* d'Anglure, Prince d'Amblise, Baron de Bourlemont, &c.; & 5. *Anne* de la Baume, née le 13 janvier 1564, mariée à *Charles-Maximilien* de Grillet, Comte de Saint-Trivier, premier Chambellan du Duc de Savoye.

XIII. ANTOINE de la Baume, Comte de Montrevel, Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, né le 25 juin 1557, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Charles IX. le sixiéme août 1567, en considération des services de son pére; & le Roi Henri III. le fit Capitaine de trente lances des ordonnances l'an 1579. Il fut depuis premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoye, & étoit Lieutenant du Vicomte de Château-Clou à la bataille d'Issoire en Auvergne l'an 1590, où il fut fait prisonnier. Il commandoit un régiment de 1500 hommes au siége de Genéve l'an 1593, & après la mort de son beau-pére, il fut fait Grand Greyer & Colonel général de l'Infanterie au Comté de Bourgogne, dont il fut aussi Lieutenant Général, & fut tué au siége de Vezoul en Comté l'an 1595. Il épousa le 20 février 1583, *Nicole* de Montmartin, fille & heritiére de *Philibert* Baron de Montmartin, Lomans, &c. Grand-Gruyer & Colonel Général de l'Infanterie au Comté de Bourgogne, & de *Claudine* de Pontailler, dont il eut 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean-Baptiste* Seigneur de Saint Martin, Baron de Montmartin, Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, qui étoit destiné à l'église, & qui ayant embrassé la profession des armes, se signala sous le nom de la Baume, & de Marquis de Saint-Martin, dans les plus grandes affaires qui se passerent de son tems, tant en Allemagne qu'aux Païs-Bas, au service de l'Empereur & du Roi d'Espagne, où il aquit beaucoup de réputation. Il fut Capitaine des Gardes du Corps du Cardinal Infant, Gouverneur & Lieutenant-Général des armées du Roi d'Espagne au Comté de Bourgogne, Général de l'Artillerie en Allemagne, & mourut à Grey chargé de blessures, sans laisser posterité de *Lambertine* Princesse de Ligne sa belle-sœur, qu'il avoit épousée par dispense l'an 1640; 3. *Claudine-Prospére*, née le dernier mars 1588, mariée le 20 août 1608, à *Claude* de Rye, Baron de Balançon, Gouverneur de Breda, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Général de l'Artillerie, Gouverneur du Comté de Namur, & Général de l'Infanterie de Bourgogne aux Païs-Bas; 4. *Marguerite*, née le 20 août 1590, Abbesse de Saint-Andoche d'Autun; & 5. *Philibert* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, né le 26 mars 1586, qui étoit le second fils, qui fut fait Chevalier au siége d'Ostende l'an 1602, mort d'une chûte en courant le cerf, & qui de *Lambertine* Princesse de Ligne, fille de *Lamoral* Prince de Ligne, Gouverneur d'Artois, Grand d'Espagne, & de *Marie* de Melun, eut pour fille unique *Lambertine-Marie* de la Baume, alliée 1. à *Ernest-Christophle* Comte de Rietberg & d'Oostfrise, Maréchal de camp des armées Imperiales: 2. le 29 novembre 1642, à *Charles* de la Baume, Baron de Pesmes son cousin.

XIV. CLAUDE-FRANÇOIS de la Baume, Comte de Montrevel, &c. né le 18 mars 1586, fut fait Chevalier par l'Archiduc Albert, au camp devant Ostende le troisiéme février 1602, & Mestre de camp du Régiment de Champagne l'an 1619, par le Roi Louis XIII, se signala au combat du Pont-de-Cé l'an 1620, suivit le Roi en son voyage de Béarn, où ce Prince lui donna le gouvernement des villes de Sauveterre & d'Oléron, & le fit Maréchal de camp le

24 avril 1621. * Il se trouva ensuite au siége de Saint-Jean d'Angely, & mourut le dernier mai d'une mousquetade, qu'il reçut en forçant les barricades du fauxbourg de Taillebourg, ayant été nommé pour être Chevalier des Ordres du Roi, dont il avoit le brevet. Il épousa le cinquiéme juin 1602, *Jeanne* d'Agoult-de-Montauban-de-Vesc-de-Montlaur, fille de *François-Louis* d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Chrestienne* d'Aguerre Dame de Vienne. Louis d'Agoult, Comte de Sault son frére étant mort sans enfans, elle devoit hériter de cette riche succession; mais Chrestienne d'Aguerre sa mére, qui avoit epousé en premiéres noces Antoine Sire de Créquy, qui la prétendoit en vertu du testament du Comte de Sault son fils, la lui disputa longtems, & en emporta enfin la meilleure partie par la transaction du 13 septembre 1618. De cette alliance vinrent 1. FERDINAND de la Baume, Comte de Montrevel, qui suit; 2. CHARLES, qui a fait *la branche des Marquis de* S. MARTIN, *rapportée ci-après*; 3. *Marie*, Dame de Grimault, alliée à *Esprit* Alart, Seigneur d'Esplan, Gouverneur de Meulant, Grand Maréchal des Logis de France; 4. *Marguerite*, qui épousa *François* de Galles, Baron de Mirebel en Dauphiné, &c. Colonel Général de l'Infanterie Italienne en France; 6. *Jeanne*, Religieuse en l'Abbaïe de Jouarre, & 7. *Françoise* de la Baume.

XV. FERDINAND de la Baume, Comte de Montrevel, &c. Chevalier des Ordres du Roi, fut Mestre de camp du Régiment de Champagne, qu'il commanda n'ayant que 17 ans, aux siéges de Saint-Jean d'Angely & de Royans, où il fut dangereusement blessé; & s'en étant demis, il servit le Roi dans les plus importantes occasions de la guerre, & se trouva au siége de la Rochelle, aux guerres de Lorraine & de Picardie, aux voyages de Suse, de Pignerol, & de Languedoc. Le Roi le fit Conseiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes, Maréchal de ses camps & armées, Lieutenant-Général en Bresse & au Comté de Charolois, & enfin l'honora du collier de ses Ordres en 1661. Il mourut le 20 novembre 1678, âgé de 75 ans, ayant eu de *Marie* Ollier de Nointel, qu'il avoit épousée par contract du premier octobre 1623. 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louis*, Prieur de Marbos; 3. *François*, Chevalier de Malthe; 4. *Nicolas*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mort sans postérité, & *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 5. *Marie*, Abbesse de S. Andoche d'Autun; & 6. *Isabelle-Esprit* de la Baume, mariée le 17 février 1638, à *Louis-Armand* Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume, Marquis de S. Martin, servit au voyage d'Arras l'an 1645, où il fut blessé & fait prisonnier, servit en qualité de Volontaire sous le Prince de Condé en Catalogne, en Flandre, & pendant les mouvemens de Paris, & mourut avant son pére en l'an 1666. Il épousa le deuxiéme janvier 1647, *Claire-Françoise* de Saulx, Marquise de Lugny, Comtesse de Brancion &c. fille & héritiére de *Charles*, Baron de Tavannes, &c. Bailly de Mâconnois, & de *Philiberte* de la Tour-Occors, dont il eut 1. *Ferdinand-François*, Marquis de Sertigny, mort le 24 juin 1662; 2. JACQUES-MARIE, qui suit; 3. N. de la Baume; N. Mestre de camp de cavalerie; & plusieurs filles.

XVII. JACQUES-MARIE de la Baume, Comte de Brancion, Marquis de S. Martin après son pére, & Comte de Montrevel par la mort de son ayeul, fut nommé Brigadier des armées du Roi le 30 mars 1693, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet suivant, ayant eu d'*Alexandrine-Philippine-Thérése* de Lannoy, Comtesse du Saint Empire, morte le 20 mars 1710, 1. N. Comte de Montrevel, Capitaine de cavalerie, tué en Italie l'an 1701, sans avoir été marié; 2. NICOLAS-AUGUSTE, qui suit; & 3. N. de la Baume, Capitaine de cavalerie après son frére aîné.

XVIII. NICOLAS-AUGUSTE de la Baume, Comte de Montrevel, Mestre de camp d'un Régiment de cavalerie.

MARQUIS DE SAINT-MARTIN.

XV. CHARLES de la Baume, second fils de CLAUDE-FRANÇOIS Comte de Montrevel, & de *Jeanne* d'Agoult, né le 20 mars 1611, fut Marquis de Saint-Martin, Baron de Pesmes, &c. & Lieutenant de la Mestre de camp du Régiment des Gardes: depuis il se retira aux Païs-Bas au service du Roi d'Espagne, qui lui donna le Régiment de Bourgogne. Il épousa 1. par dispense le 29 novembre 1642, *Albertine-Marie* de la Baume sa cousine, veuve d'*Ernest-Christophle* Comte de Rietperg & d'Oostfrise, & fille unique de *Philibert* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, & de *Lamberrine* Princesse de Ligne: 2. l'an 1663, *Thérèse-Anne-Françoise* de Trasignies, fille d'*Othon* Marquis de Trasignies, Grand Prevôt de Nivelle, & de *Jacqueline* de Lalain-Hoochstrate. Du premier lit est sorti, 1. FRANÇOIS-ANDRÉ, qui suit: du second sont issus 2. *Marie-Françoise*, alliée à *Claude* de Damas-de-Breuil, Marquis d'Antigny, Gouverneur de Dombes; 3. *Albertine-Brigitte*, mariée le quatriéme juin 1687, à *Charles* de Gaucourt, Seigneur de Cluys, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry; & 4. *Charles-Antoine* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, qui a épousé *N.* de Poitiers-Vadans, dont il eut un fils.

XVI. FRANÇOIS-ANDRÉ de la Baume, Marquis de Saint-Martin, &c. *Voyez* Guichenon, *Hist. de Bresse.* Le P. Anselme, &c.

B A U M E (Nicolas-Auguste de la) Marquis de Montrevel, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, dernier des fils de FERDINAND Comte de Montrevel, fut élevé à la Cour avec les enfans de Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, Grand-Ecuyer de France. Lorsque le Roi arma pour la guerre d'Italie après l'affaire des Corses, il fut gratifié d'une compagnie de cavalerie. Une affaire d'honneur qui lui arriva à Lyon, dont il sortit deux fois avec avantage, l'obligea de sortir du Royaume. Il y revint en 1667, & se distingua si bien au siége de Lille, que le Roi, à la priére de M. de Turenne, augmenta en sa considération le Régiment Colonel d'une compagnie, à la tête de laquelle il fut dangereusement blessé l'année suivante d'un coup de mousquet à la cuisse, en dégageant un convoi que les ennemis avoient enveloppé au Pont-d'Espieres. Il fut un des premiers qui se jetta dans le Rhin, lorsque l'armée Françoise le passa en 1672. Il y reçut plusieurs blessures, entre autres un coup de sabre au visage. Ses services lui méritérent le Régiment d'Orleans cavalerie, qu'il commanda en se distinguant, sur tout à Senef, au secours d'Oudenarde & de Mastricht, & à Turquein. Il fut ensuite fait Colonel du Régiment Royal cavalerie, & le Roi le gratifia en même tems de la Lieutenance-générale de Bresse. Il se distingua à Cassel, & fut fait Commissaire Général de la Cavalerie, ayant servi en cette qualité avec grande réputation dans les plus vives actions qui se passérent en Allemagne. En 1688, il fut Maréchal de camp; il avoit servi au siége de Luxembourg. Il servit encore à la bataille de Fleurus & à la prise de Namur, & fut Lieutenant-Général en 1693, & en cette qualité il commanda des Corps separez, & fut chargé de garder la frontiére tous les hivers durant cinq années. Il eut aussi le Gouvernement de Mont-Royal. Enfin il fut honoré du bâton de Maréchal de France le 14 janvier 1703; du Commandement général du Languedoc contre les Fanatiques, qu'il défit en diverses occasions; du Commandement général en Guienne en 1704, & enfin du Commandement général dans les provinces d'Alsace & de Franche-Comté. Il mourut à Paris le onziéme octobre 1716, âgé de 70 ans, sans enfans de sa premiére femme, *Isabelle* de Veyrat de Paulian, Dame de Gellenas, veuve d'*Augustin* de Fourbyn, Seigneur de Souliers, & d'*Armand* de Crussol, dit *le Comte d'Usez*, & fille de *Jean* de Veyrat, Seigneur de Paulian, & d'*Isabelle* de Saint-Gilles, qu'il épousa en 1665, ni de *Jeanne-Aimée* de Rabodanges, veuve de *Bénédict-François* Rouxel, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des armées navales du Roi, qu'il avoit épousée l'an 1685, morte le 21 février 1720. * Guichenon, *Hist. de Bresse.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

B A U M E (Pierre de la) Cardinal, Archevêque de Besançon, natif de Bresse, & non du Comté de Bourgogne, comme Ciaconius, Frizon, Aubery & quelques autres l'ont écrit, étoit fils de Gui de la Baume, IV. du nom, Comte de Montrevel, & de *Jeanne* de Longui. Il fut premiérement Chanoine de Saint-Jean & Comte de Lyon; puis Abbé de Saint-Claude, de Notre-Dame de Pignerol, de S. Just, de Suze, du Moustier S. Jean; puis Prince du saint Empire, Evêque de Tarse, ensuite de Genève, Archevêque de Besançon, & enfin Cardinal. Le Duc de Savoye l'envoya au Concile de Latran, où il parut avec éclat. Il prit possession de l'Evêché de Genève en 1523, & s'y opposa avec zéle aux Calvinistes, qui le chassérent deux fois de la ville. Le Pape Paul III. le créa Cardinal en 1539, & il fut Archevêque de Besançon en 1542; mais il ne jouit pas long-tems de cette dignité; car il mourut le quatriéme mai 1544, & fut enterré dans l'église de Saint-Just. * Frizon, *Gallia purpur.* Chifflet, *in Vesont.* Guichenon, *Hist. de Bresse, partie* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. Aubery. Ciaconius, &c.

B A U M E (Claude de la) Cardinal, Archevêque de Besançon, Abbé de Charlieu, de Saint-Claude, &c. fils de CLAUDE de la Baume, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & de *Guillemette* d'Igny sa seconde femme, fut nommé à l'âge de seize ans Coadjuteur de Pierre de la Baume son Oncle, & Archevêque de Besançon par le Pape Paul III. l'an 1543. Dans le même tems les Chanoines qui ignoroient ce que le Pape avoit fait en faveur de Claude qui étoit fort jeune, élurent François Bonnalot, Abbé de Luxeuil. Cette élection fut cause d'un différent qui fut reglé en Cour de Rome. Ce Prélat s'opposa avec beaucoup de zéle à la doctrine de Calvin, & l'étouffa entiérement dans le Comté de Bourgogne. Il fit recevoir le Concile de Trente à Besançon, & fut ami des Gens de Lettres. Le Pape Grégoire XIII. le fit Cardinal du titre de Sainte-Pudentiane l'an 1578. Il mourut le 14 juin 1584, à Arbois, lorsqu'il alloit prendre possession de la charge de Vice-Roi de Naples. * Ciaconius & Aubery, *Hist. des Card.* Frizon, *Gall. Purpur.* Chifflet, *des Evêques de Besançon.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tome* 1. *p.* 154. Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey, partie* 3. *p.* 41.

B A U M E - S U Z E, famille. La Baume-Suze est une famille de Dauphiné noble & ancienne. Suze est un Comté qu'Antoinette de Sâlces apporta dans cette Maison vers l'an 1340, par son mariage avec Louis de la Baume. *Voyez* S U Z E.

B A U M E, B A U L M E ou B A L M E (Henri de la) connu sous le nom de *Henricus de Balmâ* ou *de Palma*, Religieux de l'Ordre de S. François, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1360. Quelques Auteurs croyent qu'il étoit natif de Bugey, & de la Maison de la Baume-sur-Cerdon, fils de Jean de la Baume, & de Marguerite de Coligny. Ce n'est pourtant pas le sentiment de Guichenon. Quoiqu'il en soit, Julie parle avantageusement de lui dans la Vie de sainte Colette, aussi bien que Molander, qui a continué Surius. Génébrard le met au nombre des Ecrivains Ecclésiastiques, sous l'an 1363. Il a fait un Traité de Théologie Mystique, qui est imprimé dans les Opuscules de St. Bonaventure, & que d'autres donnent à Jean de Parme. On dit qu'il mourut à Besançon. * Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey.* Chifflet, *Vesont. partie* 2. *p.* 293. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIV siécle.*

B A U M E L E B L A N C (la) *Cherchez* V A L L I E R E (la).

* B A U M E - L E S - M O I N E S, Abbaïe du Comté de Bourgogne ou de la *Franche-Comté*, est de l'Ordre de S. Benoît. Elle est au sud-sud-est de Dole dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

* B A U M E - L E S - N O N E S, petite ville du Comté de Bourgogne ou de la *Franche-Comté*, au nord-est de Besançon, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

B A U M G A R T (Valentin) Antitrinitaire, de Mémel de la Prusse Brandebourgeoise, fut premiérement Recteur de l'Ecole *Lubroviensis* en Pologne, & ensuite Prédicateur & Recteur à Clausenbourg en Transilvanie. Il écrivit divers Traitez, dont il n'y en

a qu'un qui ait vu le jour. En voici le titre, *Collat. Religion. Antitritheian. st. Dissertatio vulgari opinioni de tribus personis opposita.* Il mourut à Clausenbourg dans l'année 1670. * Sandii, *Biblioth. Antitrinitar.*

BAUMGART. *Voyez* BAUMGARTNER, famille.

* BAUMGARTEN, beau Monastére dans la Préfecture de Béchin en Bohéme.

* BAUMGARTEN, nom d'une ancienne famille noble de Baviére.

* BAUMGARTENBERG, Monastére de l'Ordre de Citeaux dans la Haute Autriche sur les confins de la Basse Autriche.

* BAUMGARTNER, famille de Barons dans le diocése d'Ausbourg, où elle est en possession de la charge héréditaire de la Maréchaussée.

BAUMGARTNER (Jérôme) Jurisconsulte de Noremberg, né le neuviéme mars 1498, eut grande part dans les affaires des Protestans, & fut ami particulier de Luther & de Mélanchthon, qui parle souvent de lui dans ses Epitres. On dit qu'il étoit bon, honnête, bien-faisant, & que toute la ville de Noremberg pleura sa mort arrivée en 1565. On mit cette épitaphe sur son tombeau.

Profuit omnibus, quibus potuit:
Nocuit nemini.

Il laissa un fils de même nom que lui, mort en 1602. * Erasme, *l. 27. Epist. ad Joan. Vergaj.* Melchior Adam, *Jurisconsf. Germ. &c.*

BAUMGARTNER (Jean) d'Ausbourg, Jurisconsulte célébre, étoit fils d'un homme d'esprit & de mérite, qui avoit été estimé de l'Empereur Frédéric II. & de Mathias Corvin de Hongrie. Celui dont nous parlons eut aussi beaucoup de part dans les bonnes graces de Maximilien I, de Charles-*Quint*, & de Ferdinand I. Il vécut encore sous le régne de Maximilien II, & de Rodolphe II; car on le trouve en 1596. Il exerça diverses charges considérables à Ausbourg. * Erasme parle du pére avec éloge, *l. 27. Epist. ad Joan. Vergaj.*

* BAUMKIRCHER (André Baron de) Seigneur de Slaning, étoit issu d'une famille noble qui tiroit son nom du château de Baumkircher dans le Tirol, & qui s'est éteinte en 1505. Il servit d'abord comme simple soldat dans les troupes de l'Empereur Frédéric V, ou selon d'autres Frédéric III, mais il eut le bonheur de gagner ses bonnes graces. Voici comment. Lorsqu'en 1452, les Hongrois & les Bohémiens voulant affranchir Ladislas de la tutelle de l'Empereur, livrérent bataille à l'armée de ce Monarque, la battirent, & tâchérent ensuite de se saisir de Weener-Neustadt où l'Empereur s'étoit retiré, Baumkircher, quoique soutenu de très peu de monde, les arrêta assez de tems à la porte de la ville, pour donner aux troupes dispersées celui de le venir secourir. Pour le recompenser d'un service si signalé, l'Empereur lui conféra la dignité de Baron, le fit Sénéchal de Stirie, & lui donna plusieurs Terres & châteaux. Il vit encore sa faveur s'augmenter lorsqu'en 1462, il fit rentrer dans leur devoir les Bourgeois de Vienne qui s'étoient revoltez, & qui tenoient l'Empereur assiégé dans la ville de sa résidence. Mais dans la suite il s'attira la disgrace de l'Empereur. Dès que ce Prince fut, en 1468, parti pour l'Italie, Baumkircher & son gendre Stubenberg, sous prétexte des arrérages qui pouvoient leur être dus, s'emparérent par force de plusieurs châteaux dans la Basse Stirie, & se mirent sous la protection de Mathias Roi de Hongrie. Cela engagea l'Empereur dans une guerre qui dura deux ans. Mais enfin Baumkircher voyant qu'il ne pourroit la soutenir plus longtems, demanda un passeport à l'Empereur, qui le lui accorda à condition qu'il se rendroit le 24 juillet 1474 à Gratz, & qu'il y jouiroit pendant 24 heures du bénéfice de ce sauf-conduit. Sur cette assurance il vint à la Cour, & employa tant de tems à faire son Apologie, qu'il fut obligé de demander prolongation du terme. L'Empereur lui fit dire qu'il consulteroit là-dessus son Conseil, & cependant le tems du sauf-conduit expira. Alors il voulut se sauver par la fuite, mais il fut arrêté à la porte, & un moment après un Ecclésiastique eut ordre de lui annoncer la mort. Pour se tirer d'un pas si fâcheux, il offrit à l'Empereur de lui céder tous ses biens, à la reserve de soixante mille florins en argent, mais ses offres furent rejettées, & il fut décapité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pantaléon, *Prosopographia, l.* 2. Spangenberg, *Adelsp. l.* 2. Birkens, *Miroir de l'honneur*, en Allemand, *l.* 5. *c.* 8. 19. *&* 20.

BAUMONT. *Cherchez* BEAUMONT.

* BAUNACH, riviere de l'Evêché de Bamberg, a donné son nom à un bourg de ces quartiers-là.

BAUNE (Renaud de) *Voyez* BEAUNE.

BAUNE (Jaques de) *Voyez* BEAUNE.

BAUNE, famille. *Voyez* BEAUNE.

BAUNE, ville. *Voyez* BEAUNE.

BAVON, Abbé. *Cherchez* BONNON.

BAVON ou BAF, sorti d'une très-noble famille de Brabant, vint au monde vers l'an 589. Après avoir mené une vie assez déréglée dans sa jeunesse, il fut converti par saint Amand en 643, & mourut le premier octobre 653. Il est honoré dans les Pais-Bas comme le Patron de Gand & de Harlem. * *Anonym. apud Mabill. sæculo secundo Benedict.* Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints, premier octobre.*

BAUR ou BAURE (Guillaume) Peintre de Strasbourg, disciple de Frédéric Brendel, eut un grand génie; mais la rapidité de son imagination l'empêcha de se purger du goût de son païs par l'étude des antiques & du beau naturel. Le sejour qu'il fit à Rome lui servit plutôt pour étudier le paisage & l'architecture qu'il a fait d'un grand goût, que pour le nud qu'il a très-mal dessiné. Il ne peignoit qu'en petit, à gomme sur du vélin, & assez légérement. Ses expressions générales & ses compositions sont d'une beauté, qui va souvent jusqu'au sublime. La *Vigne Madame* à Rome est le naturel dont il s'est servi pour étudier les arbres; comme le palais de Rome & les environs pour l'architecture. Il a gravé lui-même à l'eau forte les *Métamorphoses d'Ovide*, qui sont de son invention, & qui font un volume; & il a fait graver d'après ses desseins plusieurs sujets de l'Histoire-Sainte, & autres, par Melchior Kussel, qui font un autre volume. On peut juger par ces deux livres de l'étendue du génie de Guillaume Baur, qui mourut à Vienne peu de tems après son mariage en 1640. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres, p.* 421.

BAUSEN. *Voyez* BAUTZEN.

* BAUSESKI, place forte de Courlande proche de Libau.

* BAUSKE ou BAUTSKE, ville de Courlande dans la province de Sémigalle, avec un fort château, située sur une roche près de la riviere de Mussa à l'orient de Mitaw dont elle est éloignée d'environ cinq milles d'Allemagne. Cette place a été fort maltraitée par les Suédois durant la guerre de 1657.

* BAUTERSEM, Seigneurie & château dans le Brabant entre Louvain & Tillemont.

* BAUTON, Consul avec Arcadius l'an CCCLXXXV. *Symmaque* lui a écrit les XV & XVI Lettres de son quatriéme livre, & *S. Augustin* en fait mention dans son Livre troisiéme contre les Lettres de Petilien, *c.* 25. *Voyez* ce qu'en ont dit Jaques Godefroi, *sur* Philostorge, *l.* 11. *ch.* 6; Adrien de Valois, *de Gestis veterum Francorum, l.* 2; *&* François Juret, *sur la XV Lettre du quatriéme livre de Symmaque.*

BAUTRE, petite ville dans la partie occidentale du Comté d'Yorck en Angleterre, proche du Comté de Nottingham. On y fait un grand négoce de meules de moulin & de meules à éguiser. On les envoye de là à Hull. Ce lieu est à 117 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BAUTRU, famille originaire d'Anjou, a produit des personnes d'esprit, recommandables aussi par d'illustres emplois.

MAURICE Bautru Seigneur de Matras, Lieutenant-Général de la Prevôté d'Angers vers le milieu du XVI siécle, se distingua par son esprit, & fit quelques Ouvrages qui n'ont point vu le jour. Il fut pére de *Jean* Seigneur de Matras, qui brilla beaucoup dans le Barreau du Parlement. Antoine Loisel dans son Dialogue des Avocats, a parlé de lui en cette maniére, *Bautru voloit d'une plus grande aile qu'eux tous; je ne dirai point qu'il fut plus docte qu'aucun d'eux, mais il avoit la langue mieux pendue, & (il le faut dire) plus Angevine.* La Croix du Maine en parle aussi avec éloge. Il mourut en 1580, âgé de 40 ans. Les freres de ce *Jean* furent GUILLAUME qui suit, & *René* Bautru, Assesseur au Presidial d'Angers, & Maire de la même ville en 1604. D'Aubigné parle de lui dans le sixiéme chapitre de la Confession de Sanci, au sujet de *Marthe* Brossier de Romorentin, qui en 1599 se disoit possedée. Il fut pére de *Charles* Bautru, Docteur en Théologie, Chanoine d'Angers, connu sous le nom de *Prieur-des-Matras*, qui, pour le talent de dire des bons mots, ne le cédoit point à son cousin le Comte de Serrant. Il fut Auteur d'un *Traité sur l'Eucharistie*, & d'un *Eclaircissement sur le quatriéme article de la 76 Question de la troisiéme partie de la Somme de saint Thomas, savoir, si le corps de Jesus-Christ est dans le saint Sacrement avec toute sa dimension.* M. Ménard en parle fort avantageusement dans la *Liste des Ecrivains Angevins*, aussi-bien que M. Cousin, dans le *Journal des Savans du onziéme avril 1690*, à l'occasion de M. Ménage, où il dit que la mémoire fournissoit à M. Ménage quantité de bons mots qu'il avoit appris dans sa jeunesse, & dont les meilleurs étoient de M. le Prieur Bautru Des-Matras.

I. GUILLAUME Bautru I. du nom, fut Conseiller au Grand Conseil, & grand Rapporteur en la Chancellerie de France, & pére de GUILLAUME II. qui suit; & de NICOLAS, qui a fait la *branche des Comtes de* NOGENT, *rapportée ci-après.*

II. GUILLAUME Bautru II. du nom, Comte de Serrant, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut le septiéme mars 1665, en sa 77 année. Il épousa *Marthe* Bigot, fille de *N.* Maître des Comptes, dont il eut GUILLAUME III. qui suit.

III. GUILLAUME Bautru III. du nom, Comte de Serrant, Chancelier de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, mourut en 1711, âgé de 93 ans. Il épousa *Louise* Bertrand, fille de *Macé*, Seigneur de la Bazimére, Thrésorier de l'Epargne, mort en 1655, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Nicolas* Bautru, Marquis de Vaubrun, &c. *Marie-Magdelaine* Bautru, qui épousa *Edouard-François* Colbert, Comte de Maulevrier, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, morte le dixiéme mars 1700.

COMTES DE NOGENT ET DE VAUBRUN.

II. NICOLAS Bautru, Comte de Nogent, Marquis du Tremblay-le-Vicomte, fils puiné de GUILLAUME I. du nom, fut Capitaine des Gardes de la Porte, eut le bonheur & l'honneur, le premier jour qu'il parut à la Cour, de porter le Roi sur ses épaules, pour le passer par un endroit des Tuilleries où il y avoit de l'eau. Il mourut en septembre 1661, ayant eu de *Marie* Coulon, sœur de *N.* Coulon, Conseiller au Parlement, 1. *Armand*, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de la province d'Auvergne, Maître de la Garderobe du Roi, qui fut tué & noyé au passage du Rhin en 1672, laissant de *Diane-Charlotte* de Caumont, sœur du Duc de Lauzun, morte le quatriéme novembre 1720, en sa 88 année, 1. *Marie-Antoinette* de Bautru, mariée en 1686 à *Armand-Charles* de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, Lieutenant-Général des armées du Roi, &c.; 2. NICOLAS, qui suit; 3. *Louis*, Marquis de Nogent, Maréchal de camp & Gouverneur de Sommiéres, mort le 24 janvier 1708, sans enfans de *Magdelaine* Colbert-de-Torcis, veuve de *Louis* Joissier, Seigneur de la Jonchére, Thrésorier général de l'extraordinaire des guerres, qu'il avoit épousée en 1703, morte le troisiéme octobre 1714; 4. *Marie*, alliée à *René*, Marquis de Rambures, morte en mars 1683; & 5. *Charlotte* Bautru, mariée 1. à *Nicolas* d'Argouges, Marquis de Rannes, Co-

lo-

lonel Général des Dragons, & Lieutenant Général des armées du Roi: 2. en 1682, à *Jean-Baptiste-Armand* de Rohan, Prince de Montbazon.

II. NICOLAS-Bautru II. du nom, Marquis de Vaubrun & du Tremblay, Lieutenant Général des armées du Roi, Commandant en Chef dans la Haute & Basse Alsace, dans les villes & places de Brisac, Philisbourg, Béfort, &c. & Gouverneur de Philippeville, fut tué en 1675, à la bataille qui se donna au delà du Rhin, peu de jours après la mort de M. de Turenne. Il épousa *Marguerite* Bautru, fille de *Guillaume* III. du nom, Comte de Serrant, laquelle étoit sa niéce à la mode de Bretagne, dont il eut, 1. *Guillaume*, Abbé de Cormery, Lecteur de la Chambre du Roi; & 2. *Magdelaine-Diane* Bautru, mariée en 1688 à *François-Annibal*, Duc d'Estrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. * Sorbiére, *Lettres*. Menagiana. Bayle, *Diction. Crit. &c.*

BAUTRU (Guillaume) II. du nom, Comte de Serrant, Conseiller d'Etat ordinaire, Introducteur des Ambassadeurs, Ambassadeur vers l'Archiduchesse en Flandre, & Envoyé du Roi en Espagne, en Angleterre & en Savoye, a été un des beaux esprits du XVII siécle. Il se faisoit sur tout remarquer par ses bons mots, & par les fines railleries; & l'on trouve dans les Ecrivains de son tems plusieurs marques de cette espéce de réputation. *C'est un homme*, disoit Menage, *qui met une partie de sa Philosophie à n'admirer que très-peu de choses, & qui depuis cinquante ans a été les délices de tous les Ministres, de tous les Favoris, & généralement de tous les Grands du Royaume, & n'a jamais été leur flatteur.* Voilà ce qu'en dit M. Ménage, qui exagéroit quelquefois, quand il vouloit louer quelqu'un de ses amis. M. Bautru entra dans l'Academie Françoise dès le commencement de la fondation de cette Compagnie: son esprit & la protection du Cardinal Richelieu y contribuérent. Il mourut le septiéme mars 1665, en sa 77 année.

BAUTSCHENBURG. *Voyez* MITTAU.

BAUTSKE, ville. *Voyez* BAUSKE.

BAUTZEN, BAUSEN ou BUDISSEN, *Budissina*, *Bobeja*, ville d'Allemagne en Lusace, sur la riviére de Sprehe, qu'on appelle quelquefois *Budissen*. Elle est dans la Haute Lusace, dans l'*Etat* du Duc de Saxe, à qui elle appartient, & est à sept milles d'Allemagne de Dresde. Il y a à présent des Geographes qui en ont fait la capitale de la province, à cause que quelques Gouverneurs y ont fait leur résidence. Elle étoit autrefois ville libre & Impériale; mais dans le XIII siécle, Wenceslas *le Borgne*, Roi de Bohéme, la soumit à son obéissance. L'église sert aux Catholiques & aux Luthériens. * Boutgon, *Geogr. Hist.*

BAUVAL. *Voyez* BASNAGE.

BAUX ou LES BAUX, *Baucium*, petite ville de Provence, qui a eu autrefois titre de Baronie, qui porte aujourd'hui celui de Marquisat, & qui appartient au Prince de Monaco. Elle est située sur un rocher, avec un bon château, environ à deux ou trois lieues d'Arles, & dans un terroir fertile en vignes, en oliviers & en fruits. Mais cette ville est bien plus renommée par les Seigneurs de la Maison de Baux, si illustre par sa grandeur, par son pouvoir, & par ses alliances.

BAUX, Maison. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la Maison de Baux, qu'ils établissent sur des contes fabuleux, peu vraisemblables. Car plusieurs estiment que cette famille a pour tige Balthasar, un des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu dans l'étable de Bethléem, & c'est pour cette raison, disent-ils, que les Seigneurs de cette famille ont eu le nom de *Baltha*, *Balcio* ou *Bautia*, tiré de celui de Balthasar, & qu'ils ont porté dans leurs armes une étoile, ou comete à douze rais, faisant allusion à l'étoile miraculeuse qui fut le guide des Rois d'Orient. Ils ajoûtent que les Descendans de ce Prince s'arrêtérent dans la Gréce, & que sous l'Empire de Théodose *le Grand* & vers l'an 355, ils passérent en Provence, où ils bâtirent le château des Baux sur le rocher où l'on le voit encore aujourd'hui. Mais à parler de bonne foi, il y a peu de personnes tant soit peu raisonnables qui ne rient de ces contes, & je m'étonne que divers Auteurs assez éclairez ayent donné grossiérement dans toutes ces fables. Si l'on vouloit raisonner sur de simples conjectures, il y auroit plus de vrai-semblance à croire que cette famille de *Balthis* vint de celle de Balthes qui étoit si puissante parmi les Goths, comme nous l'apprenons de Jornandès. *Mox Gothis*, dit-il, *fastidium eorum increvit, verentesque ne longa pace eorum resolveretur fortitudo, ordinant super se Regem Alaricum, cui erat post Amalos secunda nobilitas* Balthorumque *ex genere origo mirifica, qui dudum ob audaciam virtutis* Baltha, *id est audax, nomen inter suos acceperat.* Quoiqu'il en soit, comme les Visigoths ont été en Provence, il n'est pas impossible que la famille des Balthes, ou des Baux s'y soit établie dans le cinquiéme ou sixiéme siécle. Il est vrai que les anciens titres n'en parlent que sous l'an 1040. Mais outre que les Sarrasins & les autres Barbares, qui ont si long-tems desolé la Provence, & qui ont brûlé tous ces documens & ces papiers anciens qui nous pouvoient donner des preuves certaines des anciennes familles, celle des Baux étoit dès la même année 1040, si illustre & si considérée, qu'il y a apparence qu'elle s'y étoit établie depuis plusieurs siécles, puisqu'elle s'allioit alors aux Maisons Souveraines, & que les Sceaux qui nous restent, témoignent qu'elle l'étoit déja. Pour le nom, on ne sait pas si cette famille a donné son nom au château des Baux, ou si c'est ce château qui le lui a donné. Au reste, ce nom est commun en Provence, où l'on nomme *Baus*, un rocher & un lieu élevé en précipice: l'on y dit aussi *debaussar*, pour se précipiter, ou tomber d'un lieu élevé. Il y a encore des terres, dites *Baussenques*. Ce sont soixante-dix-neuf villes, bourgs ou villages qui ont appartenu aux Barons de Baux. Ils avoient, dit-on, quelque sorte d'attachement mystérieux pour ce nombre de soixante-dix-neuf, parce qu'il étoit composé de sept & de neuf. Voici quels ont été les Barons de Baux qui ont été Seigneurs en partie du Vicomté de Marseille, qui ont été Princes d'Orange, qui ont porté le titre de Rois d'Arles, & qui ont prétendu à la souveraineté de Provence, se trouvant alors assez de forces & d'amis pour faire la guerre aux Princes qui en étoient Comtes. Le plus ancien dont nous ayons connoissance, est GUILLAUME, dit *Hugues*, qui vivoit en 1040 & 1050, & qui fut pére de RAIMOND de Baux, qui vivoit vers l'an 1110. Car c'est vers ce tems qu'il épousa *Etiennette-Stéphanie* ou *Stéphanette* de Provence, fille ou sœur de *Gilbert* Comte de Provence, & sœur puînée, ou tante de *Douce*, mariée à *Raimond-Berenger* Comte de Barcelone. D'autres Auteurs ne sont pas bien d'accord qu'*Etiennette* ait été fille de *Gilbert*, quoiqu'ils avouent que Raimond de Baux fut son mari. Il en eut quatre fils, 1. HUGUES, *dont nous parlerons dans la suite*; 2. *Guillaume*, qui se fit Moine; 3. BERTRAND I. qui suit; & 4. *Gilbert*, dont on ignore la succession. Vers l'an 1140, le Baron de Baux & ses quatre fils prirent les armes contre Raimond-Berenger Comte de Provence, prétendant avoir droit sur ce Comté, à cause d'*Etiennette* de Provence. Une partie de la Noblesse du païs se jetta dans leur parti, qui fut fortifié par le secours des Comtes de Toulouse & de Forcalquier. Mais dans la suite, & vers l'an 1150, ils furent obligez de consentir à un accommodement, par lequel, renonçant à tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur la Provence, on leur laissoit en propriété les terres *Baussenques*, sous condition de l'hommage qu'ils rendirent en même tems. HUGUES de Baux laissa vers l'an 1170, *Raimond*, qui mourut sans postérité. On croit que c'est ce *Raimond* qui fut Vicomte de Marseille, à cause de sa femme *Adelasie* ou *Alix*, & qu'ils vendirent la portion qu'ils avoient dans ce Vicomté aux Marseillois, pour le prix de quatre-vingt mille sols Royaux couronnez. BERTRAND I. de ce nom, troisiéme fils de RAIMOND, continua la postérité, & devint Prince d'Orange, par son mariage avec *Tiburge* II. fille de *Guillaume* II. & de *Tiburge* I. heritiére de cette Principauté, & sœur de *Guillaume* III. & de *Rambaud* IV. lequel mourut sans enfans, & lui céda ses droits. *Bertrand* I. fut assassiné par ordre de Raimond V. Comte de Toulouse, le jour de Pâques de l'an 1181. Il laissa trois fils, 1. GUILLAUME II. qui suit; 2. BERTRAND, *qui a fait la branche* des Seigneurs d'Istres, de Brantoux, &c. qui passérent depuis dans le Royaume de Naples; & 3. *Hugues*, qu'on croit mari de *Barrale* Vicomtesse de Marseille, & qui ne laissa qu'un fils Chanoine dans l'église d'Orange. GUILLAUME II. de ce nom, Baron de Baux, & V. Prince d'Orange, commença à régner en 1182. Il prit le titre de Roi d'Arles, dont l'Empereur Fréderic II. lui fit don, & eut de deux femmes, GUILLAUME VI. & RAIMOND I. GUILLAUME VI. succéda à son pére vers l'an 1225, & mourut en 1239, laissant 1. *Guillaume* VII. mort sans postérité; 2. BERTRAND, qui passa en Italie, où il fut tige des Ducs d'Andrie, de Tarente & d'Ursin; 3. *Hugues*, Grand Senéchal de Sicile; & 4. RAIMOND II. Prince d'Orange, &c. Celui-ci mourut vers l'an 1278, & eut deux fils & une fille. BERTRAND de Baux II. de ce nom, qui vivoit en 1300, laissa des enfans, qui se rendirent illustres en Italie, sous le régne du Roi Robert, & de Jeanne I. en 1307. Le second des fils de GUILLAUME V. étoit *Raimond* III. qui mourut sans postérité. La fille étoit *Beatrix*. RAIMOND I. de ce nom, Prince d'Orange, surnommé *le Vieux*, étoit fils de GUILLAUME V, & frére de GUILLAUME VI. Il mourut vers l'an 1282, laissant BERTRAND III. qui aquit les droits que ses neveux Bertrand II. & Raimond III. avoient sur la Principauté d'Orange. Celui-ci, qui vivoit encore en 1314, eut trois fils, *Guillaume*, mort avant son pére, laissant *Bertrand* & *Guillaume*, qui cédérent leurs droits sur la Principauté d'Orange, à leur oncle RAIMOND IV. qui suit, second fils de BERTRAND III. Le troisiéme nommé *Henri*, fut Chanoine à Autun. RAIMOND IV. Prince d'Orange & Baron de Baux, se rendit puissant, & eut entre autres enfans RAIMOND V. & *Bertrand*, Seigneur de Gigondas. RAIMOND V. mort vers l'an 1393, ne laissa de *Jeanne* de Genéve son épouse, que MARIE de Baux, Princesse d'Orange; & ALIX Baronne de Baux. L'an 1370, le même Raimond ayant été condamné à perdre la tête, pour crime de félonnie & de rebellion, la Reine Jeanne I. lui donna sa grace, à la priére de sa femme *Jeanne* de Genéve, & le rétablit en tous ses biens. MARIE sa fille porta la Principauté d'Orange dans la Maison de Châlon, par son mariage, vers l'an 1393, avec *Jean* de Châlon. ALIX Baronne de Baux, se voyant sans postérité, fit en 1425 ou 1426, son testament, par lequel elle institua ses héritiers ceux de sa Maison, qui étoient dans le Royaume de Naples, & à leur défaut, les Descendans de MARIE sa sœur. Mais malgré ce testament, les Officiers de Louis III. se saisirent de ces terres par droit d'aubaine, comme étant laissées à des Etrangers, convaincus de crime de félonnie, pour avoir pris les armes contre leur Prince. Depuis en 1429, *Louis*, Prince d'Orange, fils de *Marie* de Baux, eut du même Roi des lettres, datées du cinquiéme septembre de la même année, & adressées aux mêmes Officiers, pour entrer en la jouissance de ces terres; mais comme les prétentions n'étoient pas légitimes, il ne lui fut pas possible de s'y établir. Cependant la Baronnie de Baux fut unie au domaine Comtal de Provence, & y est restée jusqu'en 1641, que le Roi Louis *le Juste*, l'érigeant en Marquisat, la donna, avec la ville de Saint-Remi, à HONORÉ Grimaldi II. de ce nom, Prince de Monaco, lequel ayant secoué le joug des Espagnols, s'étoit mis sous la protection de la France.

La Maison de Baux a été illustre & puissante dans le Royaume de Naples, où elle a possédé des Terres considérables, & les premiéres charges de l'Etat. BERTRAND de Baux, Comte de Montescagiose, de Squilace & d'Andrie, épousa *Beatrix* de Sicile, fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, veuve d'*Azon* Marquis d'Est, morte en 1321, laissant de cette seconde alliance 1. FRANÇOIS de Baux Duc d'Andrie, duquel sont descendus les Ducs d'Andrie; & 2. *Marie*, qui épousa au mois de Juillet de l'an 1332, *Humbert* II. Dauphin de Viennois, & mourut dans l'isle de Chypre, où elle avoit suivi ce Prince en 1346. *Marie* de Sicile, petite fille du Roi *Robert*, & sœur de la Reine *Jeanne* I. étant veuve de *Charles* Duc de Duras son cousin, HUGUES ou JACQUES de Baux, Comte d'Avellin, lui fit épouser *Robert* son fils aîné; mais le pére & le fils ayant été tuez, *Philippe* de Sicile, Prince de Tarente l'enleva, & l'épousa vers l'an 1353. En 1382, JACQUES de Baux Prin-

Prince de Tarente & d'Achaïe, épousa *Agnès* de Duras, petite fille de *Jean de Sicile*, & prit le titre d'Empereur de Constantinople, & de Despote de Romanie. La Princesse son épouse étoit veuve de *Can* de Scale, dit *Signoris*, Prince de Verone, & elle mourut en 1387. RAIMOND de Baux des Ursins, Prince de Tarente, s'allia avec *Marie* d'Anguien, fille de *Jean* d'Anguien, Comte de Liche, & de *Sanche* de Baux. Après la mort de ce Prince, *Agnès* se remaria à *Ladislas*, surnommé *le Magnanime*, Roi de Naples, de Jérusalem, & de Sicile: alliances qui suffisent pour faire connoître en quelle considération a été la maison de Baux dans le Royaume de Naples. * La Pise, *Hist. d'Orange*. Nostradamus & de Bouche, *Hist. de Provence*. Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Ruffi, *Hist. des Comtes de Provence*. Vignier, *Hist. de Luxembourg*. Ammirato, *delle Famigl. Napolit.* Carlo de Lellis, *delle Famigl. di Napolit.* Ferrante della Marra, *Disc. delle Fam. estinte*, &c.

BAUX (Bernardin de) Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Commandeur de Saint-Vincent de Lanques, fut Général des galéres de France en 1518, après Prégent de Badoux. Il ne l'exerça qu'une année, & ne laissa pas de donner des preuves de sa valeur en d'autres occasions, particuliérement contre les Vénitiens & au siége de Marseille en 1524, & mourut en cette ville le 12 décembre 1527. * Ruffi, *Hist. de Marseille*. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic.* &c.

BAUZEN. *Voyez* BAUTZEN.

BAWAI. *Voyez* BAVAI.

BAX. BAY. BAZ.

* BAXIUS ou BACCIUS (Martin) de Thielt en Flandre, Licentié en Théologie, Curé d'Alost, & Thrésorier de l'Eglise d'Ipres, a publié en Flamand *des Prédications* pour toute l'année. Il a aussi travaillé à la correction du premier tome des Oeuvres de S. Augustin avec les Théologiens de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 655.

* BAXIUS (Nicaise) d'Anvers, & de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, enseigna pendant plusieurs années à Bruxelles & à Anvers, les Humanitez & la Langue Gréque. C'étoit un homme extraordinairement laborieux & d'une vertu exemplaire. Il faisoit de bons vers avec beaucoup de facilité, & écrivoit purement en prose, sans être ni laconique ni diffus. On a de lui, *Cornelii Valerii Rhetorica, versibus & exemplis illustrata; Phrases, sive loquendi Modi selectiores, e Variis concinnati; Syntaxis & Prosodia Græca, e Variis aliisque adornata; Poëmatum Libelli sive Musa IX. in queis Elegia, Odæ, & quædam e Græcis expressa.* Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Anvers chez Verdussen. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 677.

BAXOS, écueils. *Cherchez* BASSES.

BAXOS DE BABUECHA. *Cherchez* ABROLHOS.

BAXTER, (Richard) Anglois, fort considéré parmi les Presbytériens, qui servit d'Aumonier dans les troupes de Cromwell. Depuis la mort de Cromwell, Baxter n'avoit presque point eu de charge publique, mais il prêchoit en secret & étoit fort suivi, ce qui lui attira plusieurs chagrins, & entre autres le fit mettre trois fois en prison. Cela lui arriva pour la premiére fois en 1669. A la fin il fut chargé de prêcher les Dimanches & les Jeudis à Londres. Il mourut le huitiéme décembre 1691, jour auquel il avoit prédit qu'il mourroit. Il a beaucoup écrit en Anglois & en Latin. Voici les titres de ses Ecrits dans cette derniére langue, *De Catechisatione domestica; Aphorismi de justificatione & fœderibus; Apologia, Libellus rationalis pro Religione Christiana contra Gassendum & Hobbesium; Epistola de generali omnium Protestantium unione adversus Papatum; Dissertatio de Baptismo infantium e Scriptura demonstrato; Directiones ad reformationem Ecclesiæ; De Religione Graciana adversus Pierchium; De jure sacramentorum; Gildas Salvianus: vel Pastor reformatus; Catechismus Quakerianus; Clavis Catholicorum; De Regimine Ecclesiæ; De Rep. Sancta; De universali redemptione contra Calvinum & Bezam; Historia Conciliorum; Liber familiis pauperum inscriptus*, &c. * *Acta Eruditorum, troisiéme Supplement.* Clarcke, *Lives of eminent Persons.*

BAY (Michel du) *Voyez* BAIUS.

BAY (Jacques du) *Voyez* BAIUS.

BAYA DE TODOS LOS SANTOS. *Voyez* BAYE DE TOUS LES SAINTS.

BAYA, ville. *Cherchez* BATHE.

BAYARD ou BIART (Nicolas) Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit vers l'an 1410. Il a laissé, outre des Sermons, *Distinctiones Theologicæ; Placita Theologica; Lectiones variæ*, &c. * Alfonse Fernandez. Antoine de Sienne. Pitseus, &c.

BAYARD (Pierre du Terrail) l'un des plus sages & des plus généreux Capitaines de son tems, fut surnommé *le bon Chevalier sans peur & sans reproche*, & sortoit d'une noble famille de Dauphiné. Bayard est une Terre dans cette province, dont il porta le nom. PIERRE du Terrail son ayeul fut tué à la bataille de Montlehéry en 1465. AIMOIN son fils avoit épousé *Hélène* Aleman, fille de *Henri* Seigneur de Laval; & ce fut d'eux que naquit le Chevalier Bayard. Son trisayeul étoit mort l'an 1356, à la bataille de Poitiers, aux pieds du Roi Jean; son bisayeul fut tué en celle d'Azincourt en 1415; & son pére fut blessé dangereusement en celle de Guinegaste, ou des éperons. Au sortir de l'enfance, il fut donné pour Page à Philippe, Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, &c, qui étoit alors Gouverneur de Dauphiné, & qui fut depuis Duc de Savoye. Le Roi Charles VIII. le lui demanda en passant à Lyon, & ce Prince le mena l'an 1495. en Italie, à la conquête du Royaume de Naples, où il donna des marques incroyables de valeur, & sur tout à la bataille de Fornoue. Après la mort du Roi Charles, Louis XII. se servit de Bayard à la conquête de Milan, en 1499, & l'envoya encore en 1501 à Naples, où il soutint seul sur le pont l'effort de deux cens Chevaliers. Il fut encore envoyé contre les Génois, & fut employé au secours que le Roi donna à l'Empereur Maximilien I. en 1507. L'année d'après, il se trouva au siége de Padoue, secourut la Comtesse de la Mirandole, & le Duc de Ferrare, & servit sous le Duc de Nemours à la défaite d'André Griti, Général des Vénitiens, & à la prise de la ville de Bresse. C'est en cette ville où le Chevalier Bayard, qui avoit été très-dangereusement blessé, fit cette action tant vantée par les Historiens, & rendit aux filles de son hôte, deux mille pistoles que leur mére lui fit présenter par elles, pour racheter le pillage de sa maison. A son retour en France en 1514, le Roi le fit son Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné, après qu'il se fut trouvé l'an 1512, à la bataille de Ravenne; & l'année d'après à la journée des éperons, où il fut fait prisonnier. François I. ayant succedé à Louis XII. en 1515, vit combattre le Chevalier Bayard auprès de lui, à la bataille de Marignan contre les Suisses, & voulut être fait Chevalier de sa main, l'obligeant de lui donner l'accolade, à la maniére des anciens Chevaliers. Après cette grande action, Bayard qui étoit enjoué, tenant son épée nue à la main, *Que tu es heureuse*, lui dit-il, *d'avoir aujourd'hui fait Chevalier un si vertueux & si puissant Roi! Certes ma bonne épée, vous serez dores en-avant gardée comme une relique, & honorée sur toutes, & jamais je ne vous porterai, si ce n'est contre les Turcs, les Sarasins & les Maures.* Ensuite il fit deux sauts, & la remit dans son fourreau. Ce sont les propres termes de Champier, Auteur de sa Vie. En 1521, Bayard se trouva au siége de Pampelune, & ensuite défendit Mezieres contre Charles Quint, qui la battit pendant six semaines. Cette ville n'étoit pas des plus fortes; & l'armée de l'Empereur, qui étoit composée de quarante mille hommes de pié, & de quatre mille chevaux, la battit avec cent dix piéces de canon. Le Roi le combla d'honneur, & lui donna à commander cent Hommes d'armes de ses ordonnances. Il avoit deux fréres ecclesiastiques, *Philippe* & *Jacques* du Terrail: le Roi nomma le premier, qui étoit Doyen de Grenoble, à l'Evêché de Glandéves, & l'autre à l'Abbaïe de Saint-Josaphat. Philippe mourut en 1531. Le Chevalier Bayard suivit en 1523, l'Amiral de Bonnivet en Italie, & y reçut à la retraite de Rebec, un coup de mousquet, qui lui brisa l'épine du dos, au mois d'avril de l'an 1524. Se sentant blessé, *JESUS*, dit-il, *hélas mon Dieu! je suis mort.* Ensuite il se recommanda à Dieu avec grande contrition, baisa la croix de son épée, & dit quelques oraisons à haute voix. Il commanda qu'on le couchât sous un arbre, le visage tourné contre l'ennemi, & qu'on lui mit une pierre sous sa tête. *N'ayant jamais tourné le dos devant l'ennemi*, dit-il, *je ne veux pas commencer à la fin de ma vie.* Il pria le Seigneur d'Alegre de dire au Roi, *Qu'il mouroit très-content, parce qu'il mouroit pour son service, & que le seul regret qu'il avoit, c'étoit qu'avec la vie, il perdoit le moyen de le servir plus long-tems.* Incontinent après, il fit son testament militaire. Le Connétable Charles de Bourbon, qui poursuivoit l'armée des François, lui témoigna le déplaisir qu'il avoit de le trouver en cet état. *Ha! Capitaine Bayard*, lui dit-il, *que je suis marri & déplaisant de vous voir en cet état! je vous ai toujours aimé, par la grande prouesse & sagesse qui est en vous. Ha! que j'ai grande pitié de vous.* La réponse de Bayard fut héroïque. *Monseigneur*, lui dit-il, *je vous remercie: il n'y a point de pitié en moi, qui meurs en homme de bien, servant mon Roi: il faut avoir pitié de vous, qui portez les armes contre votre Prince, votre patrie & votre serment.* Ce Prince, loin d'être fâché de cette liberté, tâcha de se justifier par les motifs de sa disgrace. Bayard l'exhorta d'une voix mourante à se reconcilier avec le Roi, & à quitter le mauvais parti où sa passion l'avoit précipité. Un moment après, le Marquis de Pesquaire arriva, & lui donna toutes les marques possibles d'estime & d'affection. Bayard mourut quelque tems après, âgé de 48 ans seulement. Jamais homme n'a été plus universellement estimé. Le Roi le regreta toujours, & n'en parloit jamais qu'avec éloge. Le corps de ce grand Capitaine reçut tous les honneurs, qui auroient pu être rendus au plus grand Prince. Il fut porté en Dauphiné & enterré dans l'église des Péres Minimes de la Plaine, près de Grenoble. Le dernier de la famille de ce Chevalier fut tué au siége de Gravelines en 1644, & le nom & la Terre du Terrail passérent par la sœur de celui-ci dans la maison d'Estaing; car elle épousa *Jacques* Baron de Planta, tige des Comtes de Saillant, l'un des fils de *Jean* III. du nom, Vicomte d'Estaing. * Histoire du Chevalier Bayard. Symphorien Champier, *Vie de Bayard.* Expilli, *Supplément à l'Histoire de Bayard.* Du Bellay, *Mémoires, liv.* 1. & 2. Chorier, *Hist. de Dauphiné.*

BAYARD (Gilbert) Seigneur de la Font, Sécretaire d'Etat, & Général des Finances, sous le régne de François I. avoit été élevé auprès du fameux Robertet, aussi Sécretaire du Roi, & s'étoit rendu très-habile dans la connoissance des affaires d'Etat. On l'employa en diverses négociations; & en 1544, il se trouva au traité de Crépi, où il prit les titres de Conseiller & Sécretaire d'Etat du Roi & de ses Finances. Bayard avoit l'esprit délié, mais railleur & piquant; ce qui lui fit des affaires à la Cour. En 1547, après la mort de François I. le Connétable de Montmorency & la Duchesse de Valentinois, qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Henri II. changérent l'ordre des affaires; & pour se rendre maîtres du Cabinet & du Conseil, ils en éloignérent tous ceux qui leur étoient suspects. Ils firent arrêter Bayard, parce qu'il avoit fait quelques railleries sur l'âge & sur la beauté de la Duchesse; & peu après il mourut de déplaisir dans sa prison. * De Thou, *Hist. l.* 3. Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Secretaires d'Etat.*

BAYE, est un enfoncement de la mer dans les terres, & une maniére de petit Golfe, beaucoup plus large au dedans qu'à l'entrée, & différent en cela des anses de mer, qui sont plus larges par entrée que par dedans. Il y a une infinité de bayes, dont les plus connues sont la *Baye de Cadis*, la *Baye de Gibraltar*, la *Baye de la Rochelle*, ou *le Chef de Bays*, anciennement le Promontoire *Besium*, la *Baye de tous les Saints*, au Bresil. A l'égard des autres Bayes. *Voyez* Baudrand sous ce mot *Baye*, il en fait une énumération fort juste.

BAYE DE TOUS LES SAINTS, Golfe du Bresil, dans l'Amérique, qui joint la Capitanie de ce nom, & est proche de la ville de Saint-Sauveur, à qui souvent elle communique son nom, puisqu'on le nomme communément *la Baya de San Salvador* ou *San Salvador la Baya*. Ce Golfe a quelques isles, & des riviéres qui s'y rendent. Les isles sont, *Cannajra*, *dos Fontes*, *dos Frades* ou *des Moines*, *de Mare*, & *de Taparica* qui est la plus grande. Les rivieres sont, *Jeguaripe*, *Peroazu*, *Bataringa*, *Cachoere*, *Capaméma*, *Ararika*, *Matuju*, *Seregippe del Conde*, *Pitanga*, & *Tagézipa*. Les Portugais l'appellent *Baya de Todos los Santos*. Il n'y a point de Gouvernement dans tout le Bresil, qui soit plus peuplé, ni plus riche que celui de la Baye de tous les Saints. Il y a environ quarante moulins à sucre épars dans les Isles, dans les Anses, & sur les bords des riviéres qui se rendent dans la Baye. Il y croit du coton en grande abondance, & l'on y trouve souvent de l'ambre gris, sans parler des grosses baleines qui y sont poussées, & qui demeurent à sec sur le rivage de l'Isle de *Tabarica*. Outre la ville de *San-Salvador* il y en a une autre nommée *Parype* qui en est à quatre lieues au dedans des terres. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

* Les Bayes les plus remarquables après celle qui fait le sujet de l'article précédent sont

La Baye d'ANTONGIL
de BAFFIN
de BUTTON
de BONAVENTURE
de CADIX
de CARDRONAC
de CAVITA
des CHALEURS
de CHESAPEAK
de la CONCEPTION
de DINGLE
de DOUARNENES
de FRANCE
FRANÇOISE
de GALLOWAY
de GLENLUZ
de GUATIMALA
de HUDSON
de KNOCFERGUS
de SAINTE-ANNE
de S. AUGUSTIN
de SLEGO.

On les trouve chacune sous son nom.

BAYER (Jean Guillaume) *Voyez* BAIER.

BAYERDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

BAYERN, mot Allemand qui se dit pour BAVIERE. *Voyez* BAVIERE.

BAYERSDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

BAYES, *Baiæ*, ancienne ville, maintenant ruinée, dans le Royaume de Naples en Italie, proche du Golfe de Pouzzol, appelée autrefois *Baianus Sinus*. Cette ville a été en réputation du tems des Romains, qui avoient aux environs leurs maisons de campagne: ce qui a fait dire à Horace, *Epist. l. 1. Epist. 1. v. 84.* qu'il n'y avoit point de lieu au monde qui fut plus agréable & plus délicieux que Bayes.

Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.

Les premiers Empereurs avoient extrêmement aimé cette ville & ses environs. Les ruines qu'on y voit encore à présent, témoignent qu'elle fut autrefois très-magnifique. Strabon, Pline, Suétone, Tacite, Pomponius Mela, &c. parlent de Bayes dans leurs Ecrits. L'Empereur Caligula fit construire un pont de bateaux sur ce Golfe, qui se courbe en rond, de Pouzzol à Bayes, de la longueur de près de deux lieues Françoises. Il choisit ce lieu pour marcher en triomphe sur la mer; parce que Tibére ne voulant pas avoir Caligula pour successeur, avoit consulté Thrasyllus, grand Astrologue de ce tems-là, qui lui avoit dit qu'on verroit aussi-tôt Caligula régner comme Empereur, qu'aller à cheval sur le Golfe de Bayes. Pour faire dire vrai à cet Astrologue, Caligula étant parvenu à l'Empire, assembla une prodigieuse quantité de grands bateaux, dont il fit bâtir un pont pavé de pierres de taille, qui représentoit la terre ferme en pleine mer. Ayant achevé ce pont, il y passa & repassa pendant deux jours. Le premier jour, étant vêtu d'une cotte d'armes de pourpre brochée d'or, enrichie de pierres précieuses & armé d'une cuirasse, qu'il disoit être celle d'Alexandre *le Grand*, avec une couronne de chêne sur la tête, il partit de Bayes à cheval, & passant sur le pont, entra dans Pouzzol comme dans une ville de conquête. Le lendemain il retourna à Bayes sur un char magnifique: il y mena même comme en triomphe un jeune Prince de la race royale des Parthes, nommé *Darius*, qui étoit en ôtage à Rome. De là il repassa jusqu'au milieu du pont, où il harangua son armée, & se vanta d'avoir fait une chose plus merveilleuse que Xerxès, qui avoit joint l'Europe à l'Asie, par un pont de bateaux; mais dans un endroit de moindre étendue que le Golfe de Bayes. Cette ville a été le siége d'un Evêque; mais depuis qu'elle a été ruinée, l'Evêché a été transféré ailleurs. Bayes, tel qu'on le voit aujourd'hui, fut bâtie par l'Empereur Charles-Quint sur les ruines de l'ancienne ville de Bayes où étoit mort l'Empereur Adrien. On voit encore aux environs de l'ancienne ville de Bayes, les restes du pont de Caligula, & un bâtiment souterrain de cent cinquante pas de long, de quarante de large, & de trente de haut, soutenu par environ cinquante piliers de pierres cimentées, qu'on croit avoir été une citerne: un autre bâtiment souterrain nommé *Cento Camarelles*. Ils servoient pour loger la chiourme des galéres Romaines qui passoient ordinairement l'hiver à Bayes. * Suétone, *in Caligula*, *c.* 19. Dion Cassius. Horace.

BAYEUX, sur l'Aure, ville de France dans la Basse Normandie, avec titre de Vicomté, Bailliage, & Evêché suffragant de Rouen. Elle est capitale du petit Païs Bessin, à une lieue & demie de la mer. On croit que c'est des peuples de ce diocèse que parle César, sous le nom de *Bellocassi*. Ceux qui donnent un peu trop facilement dans les Fables, se sont imaginé que Belus étoit fondateurs de Bayeux. Les Auteurs Latins ont nommé diversement cette ville *Bajoca*, *Bajocassium Civitas*, *Juliobona Biducassium*, & *Bajocum*. Grégoire de Tours nomme ces peuples, *Baiocassini*; & Ausone *Bajocasses*, en parlant d'Attius Patera le pére, Professeur à Bourdeaux, *Carm.* 4. *v.* 7. *& seqq.*

Tu Bajocassis stirpe Druidarum satus,
Si Fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis e templo genus.

Bayeux fut souvent pillée & ruinée dans le neuviéme & dans le dixiéme siécle, par les Normands & les autres Barbares qui venoient du Septentrion. Elle est assez bien bâtie. Quelques-uns la divisent en haute ville, qui est la cité; & en basse ville, qui est le fauxbourg Saint-Jean, entouré de murailles, & voisin d'un autre fauxbourg dit *Saint-George*. Elle a de l'autre côté celui de Saint-Patrice. L'église cathédrale de Notre-Dame est très-belle, ses tours, son horloge, son portail, son architecture y attirent les regards des Curieux. Philippe & Louis de Harcourt, Evêques de Bayeux, ont beaucoup contribué à rendre cette église magnifique. Les Huguenots la pillérent l'an 1562. Le Chapitre est composé de cinquante Chanoines, entre lesquels il y a Doyen, Chantre, Chancelier, Thrésorier, Archidiacre, Sous-doyen, Sous-chantre, Ecolâtre, Théologal, &c. Le diocèse enferme plus de six cens paroisses, en quatre Archidiaconez & seize Doyennez, & plusieurs bonnes villes, comme Caen, Vire, &c. Saint Exupére, que ceux du païs nomment *Spire*, est le premier Evêque de Bayeux, où Renobert, Rufinien, Loup, Patrice, Manveus, Contessus, Vigor & Hugues, sont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre ceux-là on distingue Odon ou Eudes, frére de Guillaume II. Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, dit *le Conquerant*, les Cardinaux Renaud de Prie, Augustin Trivulce, Arnaud d'Ossat, Charles d'Humiéres, &c. Outre l'église cathédrale, il y a plusieurs paroisses, & grand nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses. Bayeux souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant la fureur des guerres civiles. François de Bricqueville de Colombiers, Capitaine du parti Huguenot, l'emporta en 1562, sur Julio Ravillo, qui y commandoit, & qu'on fit pendre à Caen. Les Calvinistes y pillérent les églises, renversérent les autels & les tombeaux, & y abolirent l'usage de l'ancienne religion. * César, *l.* 7. *Comm.* Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 27. *& l.* 9. *c.* 13. Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *Hist. l.* 29. *&* 34. *&c.* *Voyez* BESSIN.

CONCILES DE BAYEUX.

Guillaume Bonnet, Evêque de Bayeux, assembla vers l'an 1300 un Synode, où il publia des Constitutions synodales en 113 chapitres. C'est ce même Prélat qui fonda à Paris le Collége de Bayeux en 1308, qui fut l'année de sa mort. François Servien, Evêque de la même ville, y publia aussi des Ordonnances synodales en 1656.

BAYEUX (Jean de) Evêque d'Avranches. *Voyez* JEAN sous le titre de Cardinaux & Prélats du nom de JEAN.

BAYKAL (le Lac de) grand Lac de la grande Tartarie en Asie. M. Witsen, dans sa nouvelle carte des contrées de l'Asie & de l'Europe, le met entre le 115 & le 117 degré de longitude, & entre le 58 & le 59 de latitude. Il a environ vingt lieues d'Orient en Occident, & sept ou huit du sud au nord. Comme il est environné de montagnes fort hautes, il y souffle presque toujours des vents contraires, qui en rendent le trajet difficile. Les Moscovites y passent en allant de Tobolsk à Peking. Ils remontent la riviére d'Angara jusqu'à ce lac, qu'ils traversent; après quoi ils prennent le chemin par terre sur des chevaux ou des dromadaires, que les Tartares leur vendent, ou ils attendent de prendre cette voiture jusqu'à ce qu'ils ayent remonté la riviére de Selenga, qui s'embouche dans le Lac de Baykal, & qui les conduit à celui de Selenginskoy ou Cosogol, dans lequel elle prend sa source. * Le P. d'Avril, *Voyage de divers Etats d'Europe & d'Asie*, *&c.*

* BAYLE (Guillaume) fut Ministre de l'Eglise Réformée du Carlat, petite ville du Comté de Foix en Languedoc, où il mourut en 1685. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de sagesse, d'esprit & de zéle. Il avoit épousé Jeanne Bruguiére, d'une famille ancienne & considérable de ces quartiers-là, & il en eut plusieurs enfans parmi lesquels il y eut trois fils qui parvinrent à l'âge viril, savoir *Jaques*, *Pierre* & *Joseph* surnommé *du Peyrat*.

* BAYLE (Jacques) fils aîné du précedent, fut Ministre aussi bien que son pére, & lui fut adjoint dans le ministére, pour le soulager dans son grand âge. Il se distinguoit par sa prudence & par son éloquence. Il enseignoit à craindre Dieu, à honorer le Roi, & à lui rendre obéissance dans toutes les choses civiles; mais il avoit pour maxime de ne rien faire contre les lumiéres de sa conscience, & de défendre avec constance & fermeté la vérité qu'il avoit puisée dans la parole de Dieu, sans s'en laisser détourner ni par aucun intérêt temporel, ni par la crainte des hommes. On peut s'en convaincre par deux Discours qu'il fit, l'un, lorsque M. Daguesseau, Intendant de la Généralité de Montauban, vint au mois de mai de l'année 1685, faire lire dans l'Eglise du Carlat l'*Avertissement Pastoral* dressé par le Clergé de France, pour inviter, ou plutôt pour forcer les Réformez à rentrer dans le giron de l'Eglise Romaine;

l'au-

l'autre dans une occasion délicate au Consistoire de Carlat. On trouve l'un & l'autre dans l'Histoire de Monsr. Bayle & de ses Ouvrages, imprimée en 1716 chez Jaques Desbordes à Amsterdam, p. 99. & 109. Jaques Bayle fut mis en prison pour sa religion, premiérement à Pamiers & ensuite au Chateau-Trompette à Bourdeaux où au bout d'une captivité de cinq mois il mourut la même année que son pére, après avoir courageusement résisté à tous les efforts qu'on fit pour l'attirer dans l'Eglise Romaine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* B A Y L E (Joseph) le plus jeune des trois fils de Guillaume Bayle, surnommé *du Perret*, fut reçu Proposant en 1680 à Puylaurens. De là il alla à Genéve continuer ses études, & comme il n'étoit pas assez riche pour le faire à ses frais, son frére Pierre, *qui fait le sujet de l'article suivant*, pria M. Minutoli son ami, de lui chercher quelque condition. Sur cette recommandation M. Minutoli le prit chez lui pour enseigner ses enfans. Mais dans la suite son frére lui envoya assez d'argent pour payer sa pension & pour suffire à ses autres dépenses. En 1683, il alla de Genéve à Paris, où il mourut l'année suivante. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B A Y L E (*Pierre*) Professeur en Philosophie & en Histoire, de la Religion Réformée, célébre par les Ouvrages qu'il a donnez à la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'esprit & de politesse, naquit au Carlat, petite ville du Comté de Foix, le 18 novembre 1647, de *Guillaume Bayle* Ministre du lieu, & de *Jeanne Bruguiére* d'une ancienne famille du païs. Il marqua dès son bas âge beaucoup d'attachement pour les Lettres, & une grande avidité de tout sçavoir; ce qui fut cause qu'il s'appliqua long-tems aux Humanitez. Il avoit vingt & un ans achevez quand il commença la Logique. Il étoit né dans la Religion Reformée; mais à l'âge de 22 ans il fut porté à changer de Religion, par les entretiens qu'il eut avec le Curé de Puylaurens, siége de l'Académie, où il étudioit pour lors. Il ne demeura pas long-tems Catholique, & retourna dix-sept mois après à la communion Protestante. Pendant qu'il fut Catholique, il fit sa Philosophie au Collége des Jésuites de Toulouse; & après qu'il fut rentré dans la Religion Réformée, l'édit du Roi contre les relaps du 29 mai 1674, ne lui permettant plus de demeurer en France, il se retira à Genéve. Il fut quelque tems à Copet, proche de cette ville, dans la Maison du Comte Frédéric de Dohna, & prit soin des études des enfans de ce Comte. Mais comme cette occupation lui emportoit trop de tems, il prit la résolution de revenir en France. Après avoir demeuré quelque tems en Normandie, il arriva à Paris le premier mars 1675, où il fréquenta les Gens de Lettres. Cinq mois après, la Chaire de Philosophie de Sedan étant venue à vaquer, il alla la disputer, malgré trois Concurrens qui étoient de Sedan même. Il fit sa leçon inaugurale le onziéme nov. 1675. Le 14 juillet 1681, il fut dépouillé de son emploi en vertu d'un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui cassoit & supprimoit l'Académie de Sedan. Ce qui l'obligea de se réfugier en Hollande, où il fut élu Professeur en Philosophie & en Histoire à Roterdam. On érigea cette Chaire en sa faveur avec une pension de cinq cens florins. Le cinquiéme dec. 1681, il fit sa Harangue d'entrée qui fut généralement applaudie. L'Académie de Franeker voulut l'attirer en 1684, mais il préféra son poste, quoiqu'on lui fit des offres très avantageuses. Au mois de mars 1684, il commença les Nouvelles de la République des Lettres, qui eurent un succès prodigieux; il les continua jusqu'au mois de mars 1687, dans lequel une maladie dont il fut attaqué, l'obligea de les interrompre. Il recouvra quelque tems après la santé; mais il n'en jouit pas tranquillement; car ses ennemis lui ayant attribué l'*Avis aux Réfugiez*, livre satyrique contre les Réformez, & trop emporté pour le pouvoir despotique, dont il n'étoit que trop vrai qu'il étoit l'Auteur, quoique M. Basnage ait cru qu'il étoit de M. Pellisson, M. Jurieu l'attaqua vivement là-dessus, dans son Examen de ce livre qu'il qualifie de Libelle contre l'Etat, contre la Religion, & contre la Révolution d'Angleterre. Aussi tôt après on le priva de sa charge, nonobstant le désaveu qu'il fit de l'*Avis aux Réfugiez*, & les Apologies qu'il composa pour sa défense. N'ayant plus d'emploi de Professeur à remplir, il entreprit son *Dictionnaire Historique & Critique*, dont la premiére édition parut en 1696; la seconde, augmentée de plus d'un tiers en 1702; la troisiéme en 1715; la quatriéme en 1720, en quatre volumes *in folio*; & la cinquiéme en 1730. La maniére dont il parla de l'opinion & des raisons des Manichéens sur l'origine du mal, lui attira des adversaires qui l'accuserent de fournir des argumens aux Manichéens & aux Athées. Il défendit vivement sa religion dans *ses Entretiens de Maxime & de Thémiste*, qui ne parurent qu'en 1707 après sa mort, arrivée le 28 décembre de l'année 1706, lorsqu'il venoit de donner une copie de cet Ouvrage à l'Imprimeur. Ses Ouvrages sont, *Theses Philosophicæ*, imprimées dans un livre intitulé *Recueil de quelques piéces curieuses, concernant la Philosophie de M. Descartes*; *Dissertatio in qua vindicantur à Peripateticorum exceptionibus rationes quibus aliqui Cartesianorum probarunt essentiam corporis sitam esse in extensione*; *Lettre à M. L. A. D. C. Docteur de Sorbonne où l'on fait voir par plusieurs raisons tirées de la Philosophie & de la Théologie*, que les Cométes ne sont point des Présages d'aucun malheur, &c. La premiére Edition parut en 1681; la seconde en 1682, sous le titre de *Pensées diverses écrites à un Docteur*, &c. la troisiéme en 1699; & la quatriéme en 1704; *Les Nouvelles de la République des Lettres* depuis le mois de mars 1684, jusqu'au mois de mars 1687 exclusivement; *La Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg*, dont il se fit deux Editions en 1682, & une troisiéme en 1684; *Nouvelles Lettres de l'Auteur de la Critique Générale du Calvinisme de Mr. Maimbourg* en 1685; *Réponse de l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres à l'Avis qui lui a été donné, sur ce qu'il a dit en faveur du P. Malebranche, touchant le plaisir des Sens &c.* in 12; *Ce que c'est que la France toute Catholique sous le Régne de Louis le Grand*, in 12, 1686; *Un Commentaire Philosophique* sur ces paroles de l'Evangile, *Contrains les d'entrer*; *Réponse d'un Nouveau Converti à la Lettre d'un Réfugié, pour servir d'Addition au Livre de Dom Denys de Ste-Marthe, intitulé* Réponse aux Plaintes des Protestans in 12, 1689; *Avis important aux Réfugiez sur leur prochain retour en France*; *La Cabale chimérique, & la Chimére de la Cabale de Rotterdam*, imprimées en 1691; *Déclaration touchant un petit Ecrit* intitulé, *Courte Revue des Maximes de Morale*; *Entretiens sur le grand scandale causé par un livre* intitulé, *la Cabale chimérique*; *Dictionnaire Critique*; *Les Réponses aux Questions d'un Provincial*, cinq Volumes in 12, contenant plusieurs faits detachez qu'il n'avoit pu mettre en œuvre dans son Dictionnaire; *Janua cœlorum reserata*; *Avis à un petit Auteur des petits livres*; *Entretien de Maxime & de Thémiste ou Réponse à Mrs le Clerc & Jaquelot*; *Nouvel Avis au petit Auteur des petits Livrets*, &c. in 12. 1692; *Réponse pour Mr. Bayle à Mr. le Clerc*, &c. in 12, 1706. *Addition aux Pensées sur les Cométes*; *Lettres choisies* de M. Bayle, *avec des Remarques*. On a outre cela de lui diverses feuilles volantes, & autres petites Piéces insérées dans divers autres Ouvrages, ou publiées à part, comme, *Nouvelle Hérésie dans la Morale touchant la haine du prochain prêchée par M. Jurieu*; *Réflexions sur un Imprimé qui a pour titre*, Jugement *du Public, & particuliérement de l'Abbé Renaudot sur le Dictionnaire Critique*; *Lettre de l'Auteur du Dictionnaire Critique à M. le D. E. M. S. au sujet des procedures du Consistoire de l'Eglise Wallonne de Rotterdam*; *Mémoire de M. Bayle pour servir de réponse à ce qui le pourroit intéresser dans un Ouvrage imprimé à Paris sur la définition du bien & du mal, & au quatriéme article du cinquiéme tome de la Bibliothéque Choisie*; *Réflexions sur le septiéme article du sixiéme tome de la Biblioth. Choisie*; *Mémoire de M. Bayle sur quelques endroits qui le concernent dans les nouvelles additions de M. Teissier aux Eloges des Savans*; *Lettre sur ce qui a été dit de M. Arnaud d'Andilly dans les Nouvelles de la République des Lettres du mois d'Avril 1704.* Il a laissé plusieurs autres Ouvrages qui ne sont point imprimez; comme *des Leçons d'Histoire & de Philosophie*; *un Abrégé des Vies des Hommes Illustres de Plutarque*; *un Discours sur la Vie du grand Gustave*; *La Continuation de la Critique du Calvinisme*; *un Dictionnaire Mythologique*; des *Lettres*, &c. En 1727, on a imprimé à la Haye, en trois volumes *in folio*, ses Oeuvres diverses, qui ont été suivies d'un quatriéme volume. Bayle étoit un bon Philosophe, & excelloit sur tout dans la Métaphysique. Il avoit des mœurs très-réglées, une conversation agréable, une mémoire & une érudition prodigieuse. Il avoit l'esprit naturellement doux. Il étoit si laborieux que jusques à l'âge de quarante ans, il travailla quatorze heures par jour. Il écrivoit à un de ses Amis que depuis l'âge de vint ans, il ne se souvenoit presque pas d'avoir eu aucun loisir. Il étoit fort desinteressé. Il en donna une preuve, en refusant de dédier son Dictionnaire à un Seigneur Anglois qui lui faisoit espérer cent cinquante guinées de recompense. On l'a accusé d'avoir été un peu trop libre dans ses Ecrits, & d'avoir donné quelquefois dans le Pyrrhonisme. Mais quoiqu'on n'approuve pas ses sentimens sur la Religion, on ne peut que l'on n'avoue que la République des Lettres lui est bien redevable. Voici le caractére qu'en donnent M. Saurin & M. le Clerc. Le premier en parle ainsi dans le troisiéme volume de ses Sermons. *C'étoit un de ces hommes contradictoires que la plus grande pénétration ne sauroit concilier avec lui même, & dont les qualitez opposées nous laissent toujours en suspens, si nous devons le placer dans une extrémité ou dans l'extrémité opposée. D'un côté, grand Philosophe, sachant démêler le vrai d'avec le faux, voir l'enchainure d'un principe, & suivre la conséquence; d'un autre côté, grand Sophiste, prenant à tâche de confondre le faux avec le vrai, de tordre un principe, de renverser une conséquence. D'un côté plein d'érudition & de lumiére, ayant lu tout ce qu'on peut lire, & retenu tout ce qu'on peut retenir; d'un autre côté, ignorant, ou du moins feignant d'ignorer les choses les plus communes, avançant des difficultez qu'on a cent fois refutées, proposant des objections que les plus novices de l'Ecole n'oseroient alléguer sans rougir. D'un côté, attaquant les plus grands hommes, ouvrant un vaste champ à leurs travaux, les conduisant par des routes difficiles & par des sentiers raboteux, & sinon les surmontant, du moins leur donnant toujours de la peine à vaincre; d'un autre côté, s'aidant des plus petits esprits, leur prodiguant son encens, & salissant ses Ecrits de ces noms que des bouches doctes n'avoient jamais prononcez. D'un côté exempt, du moins en apparence, de toute passion contraire à l'esprit de l'Evangile, chaste dans ses mœurs, grave dans ses discours, sobre dans ses alimens, austére dans son genre de vie; d'un autre côté, employant toute la pointe de son génie à combattre les bonnes mœurs, à attaquer la chasteté, la modestie & toutes les vertus Chrétiennes. D'un côté, appellant au tribunal de l'Orthodoxie la plus sévére, puisant dans les sources les plus pures, empruntant les argumens des Docteurs les moins suspects; d'un autre côté, suivant la route des Hérétiques, ramenant les objections des anciens Hérésiarques, leur prêtant des armes nouvelles, & réunissant dans notre siécle toutes les erreurs des siécles passez.*

Le portrait qu'en fait M. le Clerc dans la *Bibliothéque ancienne & moderne*, *tome* 8, n'est pas plus favorable à ce Savant. Voici comme il s'exprime par rapport à son savoir & à ses connoissances. *Il ne savoit qu'un peu de Cartésianisme, & point du tout de Géométrie, puisqu'il avouoit qu'il n'avoit jamais pu comprendre la démonstration du premier Probléme d'Euclide, & qu'il a même voulu ergoter sur ses vieux jours contre l'évidence des Démonstrations Mathématiques. En fait de raisonnement il ne suivoit que la probabilité, & raisonnoit à tout moment* ad hominem, *sans aucun autre principe, & sans autre dessein que celui d'embarrasser des Lecteurs peu éclairez. Il y a infiniment plus de verbiage en son fait que de raisonnement solide. Il n'avoit lu aucun livre de la Philosophie expérimentale des Anglois, dont plusieurs avoient paru longtems avant sa mort, ni aucun des livres de raisonnement de la même nation, excepté quelques uns de ceux qui avoient été traduits. Il ne savoit pas plus de Théologie que ce qu'il pouvoit en avoir appris dans son Catéchisme, & dans les Prédications, ou dans quelques livres des François. Il n'avoit jamais étudié l'Antiquité Ecclésiastique, & très médiocrement la Grecque & la Romaine. Le Droit & la Médecine étoient des lettres closes pour lui. Il avoit quelque connoissance de l'Histoire des derniers siécles, sur tout par rapport à la France, & à la Vie de quelques Gens de Lettres, souvent assez obscurs. Il avoit pris beaucoup de peine à rechercher mille vetilles littéraires, & mille circonstances de néant. Il*

faut

faut avouer qu'il écrivoit avec beaucoup d'agrément, mais c'étoit seulement quand il n'étoit pas en colère.

Peut-être qu'en pesant sans prévention le bien & le mal que ses livres ont produit, on pourroit avancer qu'il seroit à souhaiter qu'il n'eût jamais écrit. * *Mémoires de Trevoux* 1707. Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 6, p. 251. & suiv.*

BAYLE, (François) savant Médecin, & Professeur royal dans la Faculté des Arts de l'Université de Toulouse, mourut le 24 Septembre 1709, en sa 87 année, ayant rempli jusqu'à la fin de ses jours les fonctions de Professeur. C'étoit un homme droit, qui regardoit sans envie le mérite des autres Savans, & qui fermoit les yeux sur le sien propre; grand & rigide observateur de la discipline, & qui dans les plus fâcheux accidens, fit paroître jusqu'à la fin la fermeté d'un Philosophe Chrétien. On voit par les différens Ecrits qu'il a donnez au public, qu'il étoit aussi grand Physicien qu'habile Médecin. Il donna l'an 1700, *une Physique en trois volumes* in 4. & a laissé plusieurs Ouvrages de Médecine, de Métaphysique & de Morale que l'on doit rendre publics. * *Mémoires du tems. Mercure de Novembre* 1709.

BAYLY (Louis) Théologien Anglois natif de Carmarden dans la Principauté de Galles. Il fit ses études dans le Collége Exonien d'Oxfort & s'acquit une grande réputation par sa prédication & par sa maniere de disputer. En 1613, il prit le degré de Docteur en Théologie, & en 1616, on lui conféra l'Evêché de Bangor. Il est Auteur du fameux livre intitulé, *La Pratique de la piété*, qui a été traduit presque en toutes les langues de l'Europe. Il y en a qui prétendent, que Bayly n'en est pas l'Auteur, mais que celui qui l'avoit écrit étant mort, le manuscrit tomba entre ses mains & qu'il le publia sous son nom: il y a cependant très-peu de vraisemblance dans cette conjecture. Il mourut en 1632, & fut enterré dans son Eglise à Bangor. On dit qu'il abandonna la Religion, quelque tems avant sa mort, & que par là son livre perdit considérablement de son crédit. Jean Bayly son fils, Chapelain de Charles I. & Gardien de la Maison de Christ de Ruthin, a fait imprimer des Sermons & quelques autres Ecrits. * A. Wood, *Antiq. Acad. Oxon.* J. Edward *Preacher*.

BAYON, *Bajonum*, petite ville de France en Lorraine, située sur la Moselle, entre la ville de Nanci & celle de Mirecourt, environ à cinq lieues de la première, & à quatre de la dernière. * Mary, *Dict. Geogr.*

* **BAYON**, bourg dans la Guienne, & dans la Généralité de Bordeaux.

BAYON (Jean de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dont on vient de parler, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & y avoit sans doute fait de bonnes études; puisqu'ayant été banni en 1326 de sa maison, & s'étant retiré à Moyenmoutier, Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît dans le diocèse de Toul, dont Bencelin son parent ou allié étoit Abbé, il fut chargé d'écrire l'Histoire de ce monastère. On a encore en manuscrit cette Histoire, dont le R. P. D. Jean Mabillon a fait grand usage dans les Annales de l'Ordre de S. Benoît. Il ne s'y est pas borné à l'Histoire Monastique; & on y trouve plusieurs choses curieuses touchant les Empereurs, les Princes d'Allemagne, les Ducs de Lorraine, & les Evêques voisins; mais on croit que D. Albert, Religieux de Moyenmoutier, qui copia en 1544 le seul manuscrit qui reste de cet Ouvrage, y a ajouté diverses choses dont on se seroit bien passé. Quoiqu'il en soit, l'Auteur finit à l'an 1166, & apparemment que la mort l'empêcha de pousser son travail plus loin; mais on ne sait rien de plus de ce qui le regarde. * Echard. *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BAYONA, ville d'Espagne. *Voyez* **BAIONE**.

BAYONE, village d'Espagne dans la Castille Nouvelle, entre la ville de Tolède & celle d'Alcala de Hénarès, près des rivieres de Xarama & de Tajuna. * Mary, *Dict. Geogr.*

BAYONE (les isles de) autrefois *Deorum Insulæ*, *Cicæ*, plusieurs petites isles de l'Océan Atlantique, situées sur la côte de la Galice en Espagne, fort près de la ville de Bayone, dont elles ont pris leur nom. * Mary, *Dict. Geogr.*

BAYONE (le Golfe de) *Bayonæ Sinus*, anciennement *Tarbellicus Sinus*, petite partie de la Mer de Gascogne. Ce Golfe est vers les frontières de la Terre de Labour & de la Biscaye. Il prend son nom de la ville de Bayone, & il porte aussi celui de *Mer des Basques*. * Mary, *Dict. Geogr.*

BAYONE, sur le confluent de l'Adour & de la Nive, qui se jette ensuite dans la mer, ville de France en Gascogne, & capitale du païs de Labour, avec Evêché suffragant d'Auch, est une des clefs du Royaume du côté d'Espagne, & une des plus riches, des plus fortes & des plus importantes. Son nom ancien est *Lapurdum*; celui de *Bajona* est moderne. Nicolas Sanson a cru que cette ville étoit *Aquæ Augustæ* ou *Tarbellicæ* de Ptolomée; mais on ne doute point que celle-ci ne soit *Aqs* ou *Dax*. Scaliger & Vinet croyent que les Boïens avoient leur étendue depuis le païs de Buch jusqu'à Bayone, & que cette ville étoit leur demeure. Vinet même a cru que le nom de cette ville étoit *Boïates*, mais de Marca & Oïhénart se sont inscrits en faux contre ces sentimens. Ils font voir que le nom de cette ville est tiré de la Langue des Basques: aussi Bayone est-elle dans leur païs, & dans cette petite contrée, dite *Labour*. *Ona* en Basque veut dire *bonne*; & *Baye*, *golfe*, *port*, c'est à dire, que le nom de Bayone est formé de ces deux mots Basques, qui signifient *bonne baye*, *bon port*. C'est dans le Fort de cette ville, dit *Lapurdum*, que le Tribun de la Novempopulanie faisoit sa résidence, comme il est marqué dans la Notice de l'Empire. Scaliger qui l'avoit pris pour *Lourde* en Bigorre, changea de sentiment, depuis que Savaron eut fait voir le contraire. L'Evêché de Bayone n'est pas aussi ancien que la plupart des autres de France; il n'y avoit, selon la Notice de l'Empire, qu'un Fort en cet endroit, & les choses n'étoient pas encore changées en 506, puisqu'au Concile d'Agde de cette année-là, où tous les Evêques de la Novempopulanie se trouvérent, on n'y voit point celui de Labour; mais on ne peut guères douter qu'il n'y ait eu un Evêque dans cette ville peu après, c'est à dire, au tems de Childebert, puisque dans l'accord des Rois, rapporté par saint Grégoire de Tours, il est dit que ce Prince aura Aire, Couserans, Labour & Albi, avec leurs dépendances; ce qui fait regarder ces lieux comme autant de citez. Ce n'est que dans le douzième siècle que le nom de Bayone a commencé à être employé dans les titres; encore celui de Labour n'étoit-il pas toujours négligé. Cette ville fut ruinée par les Normands vers l'an 845, mais ce malheur ne l'accabla pas. Au commencement du dixième siècle, St. Léon en fut le premier Prélat. En 980, Arsius Evêque de Labour déclara en présence de son Métropolitain les bornes de son Diocèse, qui selon la chartre qu'on en a encore, s'étendoit jusqu'à la rivière de Déva, de sorte que tout le Guipuscoa en faisoit partie, aussi-bien que quelques Cantons de la Haute Navarre; & les Vicomtes de Bayone possédoient encore les mêmes païs en 1177. Même il est dit en la Session XXXI. du Concile de Constance, que l'Evêché de Bayone, s'étendoit dans les trois Royaumes de France, de Navarre & de Castille; & il est certain que les choses furent ainsi jusques fort avant dans le XVI siècle; mais Philippe II. venant à craindre que la communication de ses Sujets avec leur Evêque, qui étoit François, ne fut préjudiciable à son service, se servit du prétexte que lui donnoit le progrès que faisoit la doctrine de Calvin en France, & demanda au Pape l'établissement d'un Vicaire général indépendant de l'Evêque, dans la partie du diocèse qui étoit soumise à sa domination, jusqu'à ce que cette doctrine fut détruite; ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. L'Evêque & le Chapitre de Bayone n'ont pourtant point été troublez en la jouissance des revenus qu'ils possédent en ces quartiers-là. En 1560, Bayone avoit pour Evêque Jean de Moustiers qui étoit un Homme de Lettres, & qui a écrit, *de Stationibus & Familiis in Orbe Christiano illustribus*. L'église cathédrale est dédiée sous le nom de la sainte Vierge & de saint Léon. Il y a plusieurs autres églises à Bayone, & diverses maisons Religieuses de l'un & de l'autre sexe. Bayone est une ville de grand commerce, & sa situation est admirable. L'Adour passe d'un côté le long de ses murailles, & la Nive la traverse, & la divise en deux parties inégales. Au bout de la ville est le confluent des deux rivières qui se joignent pour se jetter dans l'Océan, & forment un port commode & célèbre par le trafic. Les vaisseaux remontent jusqu'au milieu de la ville par la Nive, qui est très-profonde, quoiqu'elle ne soit pas si rapide que l'Adour. J'ai dit qu'elle divise Bayone en deux parties inégales. La plus petite est nommée *Neufbourg* ou *le petit Bayone*; l'autre partie est la plus grande. Il y a communication de l'une à l'autre par divers ponts. Celui qu'on appelle *le Pont-Majour* est le plus grand, & conduit à une rue de même nom, habitée par de riches Marchands. Il y a au milieu de la ville une place où est l'église cathédrale, & où aboutissent diverses grandes rues, comme celle qui va à la porte S. Antoine, & une autre qui descend dans le marché, où est une autre porte entre deux grosses tours, dont l'une sert d'horloge à la ville, qui a en cet endroit un quai pour les bateaux qui viennent du côté de Dax sur l'Adour. On y trouve le pont, dit *le Paregant*. On entre par ce pont dans le Neufbourg; & il y a une rue de même nom, au bout de laquelle est un château flanqué de six grosses tours qui défendent une des portes, dans l'endroit où la Nive entre dans la ville. Il y a un autre château dans la cité, où sont quatre tours rondes, avec des fossez remplis d'eau. Il y a encore un petit Collége à Bayone. La grande place où est le Palais de l'Audiance, est ornée d'un très-beau quai sur le port, qui est toujours rempli de vaisseaux de toutes les parties de l'Europe. Son port est assez fréquenté, quoique de difficile accès. Bayone a eu des Vicomtes ou des *Seigneurs* particuliers depuis la fin du neuvième siècle; & on trouve des Mémoires qui en font mention jusqu'à l'an 1193 & 1205, où ils ont manqué. Depuis, ce Vicomté a été comme confondu avec le Duché de Guienne. En 1130, Alfonse I. Roi d'Arragon, assiégea Bayone & la prit. On croit que ce fut en faveur d'un autre Alfonse, Comte de Toulouse. Gaston Prince de Béarn, l'assiégea encore en 1253, ou 1254 à compter à l'Angloise; car ce fut vers la fête de la purification. C'est en cette occasion que Matthieu Paris dit que Bayone est une place riche & considérable. *Elle est*, dit il, *située sur la mer, elle est la seconde ville de Gascogne, célèbre par son port & très bien pourvue de navires, d'Hommes de guerre & de Marchands, particulièrement de ceux qui font le commerce de vin.* Le Roi Charles VII. au mois de septembre de l'an 1451, mit la ville de Bayone à la Couronne. Les Habitans se sont toujours fait estimer par leur fidélité. Ils le témoignérent assez en 1595, 1596 & 1597, lorsque les Espagnols se servirent de toutes sortes de moyens & de trahisons pour surprendre cette ville, où s'étoit faite, en 1565, l'entrevue du Roi Charles IX. & de sa sœur Elisabeth Reine d'Espagne. Ils firent encore paroître leur fidélité, principalement sur la fin du XVI siècle, à l'avénement de Henri IV. à la Couronne. Il se fait proche de Bayone une pêche de Baleines. *Voyez* au mot **BALEINE** plusieurs remarques. * Grégoire de Tours, *l.* 9. *c.* 20. Oïhénart, *Notit. utriusque Vascon. ch.* 13. De Marca, *Hist. de Béarn*, *l.* 1. 5. & 7. Scaliger & Vinet, *in Ausonium*. Savaron & Sirmond, *in Sidonium Apollinarem*. Matthieu Paris, *Hist. Angl. an.* 1254. Du Puy, *Droits du Roi*. Du Chêne, *Antiq. des villes de France*. Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Sanson, *in Disq. Geogr.* De Callière, *Hist. du Maréchal de Matignon*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

☞ **LA BAYONNETTE**, qui est une espèce de petite épée longue d'un pié & demi ou environ, est venue originairement de la ville de Bayone. On appelloit autrefois *Bayonniers* les Arbalêtriers, à cause qu'à Bayone on faisoit les meilleures arbalêtes: de même que les pistolets ont pris leur nom de Pistoye, ville d'Italie en Toscane.

* **BAYONS**, bourg de France dans la Provence à côté gauche de la Durance au sud-est de Gap & au sud-ouest d'Embrun.

BAYRAS, Hérétique Jacobite, qui vivoit au commencement du septième siècle, fut un des Maîtres & des amis particuliers de l'Imposteur Mahomet, qu'il aida pour la composition de son Alcoran,

tan. * Prateole, ou du Préau.

B A Y S ou B A Y X. *Voyez* B A I S.

B A Z, en Latin *Oris*, petite isle dans l'occident de l'Irlande, vis à vis du Comté de Desmond, dans la Mommonie, au nord de la Baye de Dingle, que les Irlandois nomment *Blasque*. * *Diction. Anglois.*

B A Z A ou B A S A, *Basa*, *Baza*, *Basti*, près de la rivière du Guadalentin, ville d'Espagne dans le Royaume de Grenade, & sur les limites de la Murcie & de la Castille. Elle a été autrefois le siége d'un Evêché suffragant de Tolède; mais il n'y en a plus aujourd'hui. Alvarez Gomez dit dans la Vie du Cardinal Ximénès, que les Archevêques de Tolède y ont encore quelque droit. * Mérula. Sanson.

B A Z A (François) Italien, entreprit avec Salcédo de tuer le Prince d'Orange & François de Valois Duc d'Alençon, créé Duc de Brabant. Après qu'il eut été pris avec Salcédo, il confessa son crime, après quoi il se tua d'un coup de couteau dans la prison le 30 juillet 1582. Son corps fut trainé au gibet, où il fut pendu & mis en quatre quartiers. On attacha un écriteau au gibet, où il étoit marqué qu'il avoit entrepris cet assassinat par ordre exprès du Duc de Parme. Emmanuel de Meteren, *Hist. des Païs-Bas.*

B A Z A, Imprimeur. *Voyez* B A S A.

B A Z A C L E, lieu fameux au dessous de Toulouse, sur la Garonne, à cent pas des portes, où roulent incessamment vint-cinq ou trente meules de moulin, qui entretiennent de farine toute la ville. Parce qu'on y voit toujours attaché plusieurs mulets qui servent à la porter, le proverbe commun du païs employe le nom de *Desleur de Bazacle*, pour désigner un sot & un ignorant.

* B A Z A D O I S, *Vasatensis ager*, contrée de la Guienne dans le Gouvernement de Guienne, est entre la Guienne propre, les Landes, le Condomois & l'Agénois. Ses villes principales sont Bazas dont elle tire son nom, & qui en est la capitale, Nérac, la Réole, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A Z A I M ou B A C I M, ville des Indes dans le Royaume de *Cambaye*. Elle est à 19 degrez & demi de l'équateur, & à 15 lieues de *Daman*. Mercator le prend pour la *Barace* de Ptolomée. C'est de là que vient tout le bois que l'on employe à bâtir les maisons & les navires, & même on y fait la plus grande partie des vaisseaux. Cette ville est grande, mais peu habitée, à cause des guerres des Portugais, contre les Anglois & les Hollandois. Elle a un bon Havre, très-fréquenté des Marchands. Les Portugais tirent, en tems de paix, des terres de leur jurisdiction cent mille *pardans* toutes les années; qui font à peu près deux cent mille livres de France. Cette ville a un Gouverneur qu'on appelle le *Capitaine de Bazaim*. La Noblesse de la ville est presque toute Catholique. Les Jésuites, au nombre de quatorze ou quinze, y ont un Collége fondé en 1560. Dans ce tems-là plusieurs Payens embrasserent la Religion Chrétienne. Vers l'an 1588, on batisa neuf mille quatre cens personnes, tant au Collége de Bazaim, qu'aux lieux de résidence qui en dépendent; & un an après il y en eut treize cens qui reçurent aussi le Batême. Il y a deux classes dans ce Collége; dans l'une on montre à lire & à écrire; & dans l'autre on enseigne le Latin. Il y a un Séminaire où les jeunes gens du païs sont instruits en la vertu, & aux Belles Lettres, afin qu'ensuite ils puissent servir de Prêtres à ceux de leur Nation. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* B A Z A N, famille Espagne, issue des anciens Rois de Navarre, & nommée de Val-Bazan que Marie Ochoa apporta à son mari Fortunaius dans le douzième siècle. P I E R R E de Bazan, troisième Seigneur de Val-Bazan fut fait en 1456 Vicomte de Valduerna, & laissa deux fils; 1. J E A N R O D R I G U E Z, dont la postérité fut bientôt éteinte; 2. A L V A R E; dont le petit-fils qui portoit aussi le nom d'A L V A R E, fut fait en 1582, Marquis de Santa Cruz, après la victoire qu'il remporta près de l'isle S. Michel, sur Dom Antoine Bâtard de Portugal. Le fils d'Alvare, du même nom que son père & son bisayeul, fut Capitaine Général des Galéres d'Espagne, & mourut en 1646. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof.

B A Z A N I E N S. *Cherchez* B E Z A N I T E S.

B A Z A R I E, province des Scythes, dont les Habitans formoient des parcs remplis de bêtes fauves, choisissant pour cet effet de grandes forêts arrosées d'eaux, & les fermant de murailles, qu'ils garnissoient de tours pour la retraite des Veneurs. Alexandre *le Grand* étant allé en ce païs-là, ils lui firent voir un de ces parcs, où il y avoit quatre cens ans qu'on n'avoit chassé; & ce fut là où ce Roi eut l'adresse & le bonheur de tuer de sa main un lion d'une épouvantable grandeur qui vint droit à lui. Quoique ce combat lui eût réussi, néanmoins, parce que le péril avoit été grand pour Alexandre, les Macédoniens ordonnerent, selon leur coutume, qu'à l'avenir le Roi n'iroit plus à la chasse à pié, & sans avoir quelques-uns de ses Gardes & de ses Officiers avec lui. Pline, Ptolomée, ni Strabon ne connoissent point cette province de Bazarie. * Quinte-Curce, *liv.* 8.

B A Z A S sur la Beuve, ville de France dans la Guienne, avec Sénéchaussée & Evêché suffragant d'Auch. C'est une ville ancienne, dont Ausone, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours & d'autres ont parlé avec éloge, sous le nom de *Cossio* ou *Cossium Vasatum*, *Civitas Vasatica* & *Vasats Arenosa*. Ausone en fait aussi mention en parlant de Paulin, gendre d'une de ses soeurs. *Parent.* 24. v. 8.

Stirpis Aquitanae mater tibi: nam genitori
Cossio Vasatum, municipale genus.

Il en parle encore ailleurs; car cette ville étoit le lieu de la naissance de ses ayeux. Bazas n'a pas été inconnue à Ptolomée. Elle est capitale du petit païs, dit le B A Z A D O I S. Scaliger, Mérula, le P. Monet & d'autres se sont trompez en fixant les bornes de ce païs. Les peuples du Bazadois sont ceux que les Anciens ont nommez *Vasates*, qui étoient peut-être les mêmes que les *Cocosates* de César & de Pline, comme de Marca & le même P. Monet l'ont cru, bien que Sanson & d'autres n'ayent pas été de ce sentiment. Quoiqu'il en soit, Bazas est bâtie sur un rocher, dont le pié est lavé d'un côté par la petite rivière de Beuve, & dans un païs de bois & de landes, environ à une lieue de la Garonne. L'église cathédrale est dédiée sous le nom de saint Jean-Baptiste: Sextilius en est le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance. On trouve son nom parmi les souscriptions du Concile d'Agde en 506, & d'Orleans en 511. Orestes qui gouverna après lui, se trouva en 585 au Concile de Mâcon. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre autres, Girauld du Puy, Cardinal, mort en 1389, Bernard du Rosier, Amanieu d'Albert Cardinal, Arnauld de Pontac, &c. Le Cardinal Baronius, Bini, Claude Robert & d'autres, se sont trompez, lorsqu'ils ont cru que les Conciles tenus en 442 & 529 à Vaison, avoient été assemblez à Bazas. * Paulin, *Epist. ad Ausonium.* Sidonius Apollinaris, *l.* 5. *Epist.* 7. & *l.* 7. *Epist.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Grégoire de Tours, *l.* 6. *c.* 16. De Marca, *Hist. de Bearn*, *l.* 1. *c.* 10. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Monet. Sirmond. Scaliger. Mérula. Du Chêne, &c.

B A Z A T H A. *Voyez* B I Z T A.

* B A Z D A, château très-fort qui n'est éloigné de la ville de Nekhscheb que d'une petite journée. Abulfeda lui donne 89 degrez, 35 min. de longitude, & 36 degrez, 46 min. de latitude septentrionale. Quelques Géographes appellent cette ville Bazdad, & c'est de ce lieu qu'étoit natif l'Imam Mohammed que l'on surnomme Al Bazdadi, mort l'an 482 de l'Hegire, qui a composé un livre fort estimé sous le titre d'*Osul*, c'est à dire, *les fondemens du Musulmanisme*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

B A Z I E G E S en Latin *Badera*, bourg de France, situé dans le territoire de Toulouse en Languedoc, entre la ville de Toulouse & celle de Carcassonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A Z I N (Jean) Résident pour le Roi de France auprès du Roi de Pologne, naquit à Blois le 25 septembre 1538, d'une noble & ancienne famille du païs. La première charge qu'il eut, fut celle de Procureur du Roi à Blois. Il vint ensuite à Paris, où M. de Montluc, Evêque de Valence, qui tenoit un des premiers rangs dans le Conseil de la Reine Catherine de Médicis, le mit au nombre des quatre personnes qu'il choisit en 1572, pour le seconder dans l'importante négociation dont il fut chargé par le Roi & par la Reine-Mere. C'étoit de proposer aux Etats de Pologne le Duc d'Anjou pour succéder à Sigismond-Auguste, dernier Roi de la Maison des Jagellons. Les trois autres qui eurent part à cette négociation, furent Pierre Gilbert de Malloc, Conseiller au Parlement de Grenoble; Joseph Scaliger, fils de Jules; & Charles de Getas Lesberon, Abbé de Saint-Ruth. Bazin se trouva seul au rendez-vous qui lui avoit été donné à Strasbourg, les autres ayant cru que les désordres de la Saint-Barthélemi, arrivez en la même année, auroient rompu, ou du moins différé le *voyage* de M. de Valence. Ce Prélat donna ordre à Bazin de prendre le devant, pour se trouver à la Diète que l'on devoit tenir à Kalisch. Il y fit en Latin une harangue, qui fut suivie des applaudissemens de toute l'assemblée. Quelques tems après il fut envoyé à la Diète de Varsovie, puis de la petite Pologne, où il engagea la Noblesse de cette province dans les intérêts du Duc d'Anjou. Après avoir travaillé utilement à l'élection de ce Prince, il revint en France pour rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé de plus particulier en Pologne. Il y fut renvoyé en qualité de Résident; & lorsqu'il y fut arrivé, il étouffa les factions qui s'étoient formées parmi les Nobles, dont quelques-uns proposoient de faire une nouvelle élection, en cas que le Roi ne fût pas en Pologne, dans la fin de septembre. Il envoya des lettres aux petites Diètes de la grande & de la petite Pologne, & résista fortement à ceux qui demandoient une Diète générale, sachant qu'il y avoit des gens qui formoient le dessein de mettre la justice entre les mains du Sénat, & de l'ôter au Roi, sous prétexte qu'il n'entendoit pas leur langue, & ne savoit pas les loix du Royaume. Ces soins firent que tout fut tranquille, quand le Sieur de Rambouillet, Ambassadeur du Roi de France, arriva en Pologne. Alors Bazin, qui avoit demandé son congé, fut sur le point de se retirer; mais il reçut ordre de la Reine-Mere d'attendre l'arrivée du Roi, pour demeurer auprès de sa Majesté: ce qu'il fit. Quelque tems après, étant de retour en France, il y fut reconnu pour Protestant, ce qui l'obligea de sortir du Royaume; mais il ne fut pas long-tems sans y revenir, & il y mourut en 1592. Il laissa entre autres enfans, I S A A C Bazin, qui fut nommé l'an 1626, Député général de la Religion Reformée en France, auprès de sa Majesté: emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. * Bernier, *Histoire de Blois.*

B A Z I N (Claude) Seigneur de Bezons, Conseiller d'Etat ordinaire, avoit été Avocat général au grand Conseil en 1630, & Intendant de la province de Languedoc pendant vint ans. Il donna au public une traduction de la paix de Prague, où il n'a point mis son nom, & mourut Doyen de l'Académie Françoise le 20 mars 1684. Il avoit épousé *Marie* Targer, fille de *Louis* Targer Secrétaire du Roi, & de *Geneviève* Goulas, dont il eut 1. *Louis* Bazin, Seigneur de Bezons, Conseiller au Parlement en 1668, Maître des Requêtes en 1674, Intendant de Limoges, d'Orleans, de Lyon & de Bourdeaux, & Conseiller d'Etat en 1686, mort à Bourdeaux le neuvième août 1700, sans postérité de *Jeanne* de Guénegaud, fille de *Jean-François*, Maître des Comptes & de *Marie* Gargant, morte le 24 mars 1714; 2. J A C Q U E S, qui suit; 3. *Omer*, Chevalier de Malthe, mort en 1679 sur le vaisseau le Conquérant; 4. *Armand*, Abbé de Ressons, Evêque d'Aire en 1685, puis Archevêque de Bourdeaux en 1698; & 5. *Susanne* Bazin, mariée à *Louis* le Blanc, Maître des Requêtes, mort le quatrième juin 1699.

J A C Q U E S Bazin, Comte de Bezons, Maréchal de France, commença en 1667, de servir en Portugal sous le Comte de Schomberg, d'où il revint en France après la paix, & fut Cornette dans un régiment de cavalerie, & Aide de camp du Comte du Passage, qui commandoit l'armée de Catalogne. En 1668, il passa en Candie avec le Duc de la Feuillade, d'où il revint en 1669. En 1670, il

il alla en Vivarais avec les troupes que le Roi y envoya pour dissiper les Rebelles, & y servit d'Aide de camp auprès de M. le Bret, Lieutenant Général. Il fut fait Capitaine de cavalerie dans le régiment des Cuirassiers en 1671; se trouva au passage du Rhin, & à toutes les actions de ce régiment jusqu'au combat de Senef, où il fut blessé en 1674, commandant deux escadrons de son régiment, fut ensuite Colonel de cavalerie; se trouva à tous les siéges qui se formerent en Flandre, & au combat de Saint-Denys donné le 14 août 1678. Ayant été fait Brigadier en 1688, il servit au siége de Philisbourg & autres places du Palatinat; au combat de Walcourt en 1689, & à la bataille de Steenkerque en 1692, commandant le corps de reserve sous les ordres de Monsieur le Duc d'Orléans. Il fut fait Maréchal de camp en 1693, & peu après Inspecteur & Directeur général de la cavalerie; se trouva la même année à la bataille de Nerwinde, commandant encore un corps de reserve; & continua de servir jusqu'à la paix de Ryswyck en 1697. Le Roi lui donna le gouvernement de Gravelines en 1700, & l'envoya à Ath en 1701, pour se faisir de cette place, & en faire sortir la garnison Hollandoise, d'où il eut ordre d'aller servir en Allemagne sous le Maréchal de Villeroi. Etant passé en Italie la même campagne, il se trouva au combat de Chiari. En 1702, il fut nommé Lieutenant Général, & eut ordre de retourner en Italie; servit dans l'armée commandée par le Duc de Vendôme; se trouva aux secours de Sabionete, de Mantoue, & de Goito; au combat de Luzzara, & au siége de Governolo. Le Duc de Vendôme lui ayant donné le commandement de Mantoue, & de l'armée du bas Pô pendant qu'il passoit en Piémont, il fut blessé au passage que les Ennemis firent de la Secchia, ne quitta point l'armée, & se trouva à toutes les rencontres qui arrivérent pendant cette marche. Il étoit en 1704, au passage du Pô; & fut fait Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louis la même année. Etant revenu en France en 1705, il fut envoyé en la Haute Normandie, pour s'opposer aux descentes qu'y pourroient faire les ennemis, & eut le même commandement l'année suivante. Sur la fin de la même campagne il fut dépêché auprès de Monsieur le Duc d'Orléans à Briançon pour y commander l'armée. En 1707, il commanda le long du Rhône depuis le Lac de Genéve jusqu'à son embouchure, avec ordre de joindre l'armée du Maréchal de Tessé, si les ennemis vouloient pénétrer en France; se trouva avec lui à l'action de Sainte-Catherine & à la levée du siége de Toulon, & eut ordre de rester en Provence. Le Roi le pourvut, en 1708, du gouvernement de la ville & citadelle de Cambray, & l'envoya servir en Espagne sous les ordres de Monsieur le Duc d'Orléans. Il se trouva au siége & à la prise de Tortose. Le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France par lettres du cinquiéme mai 1709, en le renvoyant en Espagne. Il eut en 1710, le commandement des troupes qui devoient s'assembler sur la Moselle, puis de l'armée du Rhin avec le Maréchal d'Harcourt, & commanda au siége de Landau pris le 20 août 1713, & a été nommé Conseiller au Conseil de Régence après la mort du Roi Louis XIV. Il a épousé en 1694, *Marie-Marguerite* Le Meneitrel, fille d'*Antoine* Le Meneitrel, grand Audiencier de France, & de *Marguerite* Bernier du Metz, dont il a 1. LOUIS-GABRIEL, qui suit; 2. *Armand*, Abbé de Saint-Jouin-de-Marne; 3. *Jacques-Etienne* . . . 4. *Marie-Susanne*, alliée en janvier 1716, à *Jean* du Fay, Marquis de Maubourg, &c. 5. *Marie-Marguerite*; 6. *Louise-Jeanne*; & 7. *Catherine-Scholastique* Bazin de Bezons.

LOUIS-GABRIEL Bazin, Marquis de Bezons, Colonel du Régiment de Lirry en mars 1716. * Pellisson, *Histoire de l'Académie Franç.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *&c.*

BAZIOTHIA ou BIJOTHEIA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. Sanson croit que c'est la même que *Bersabée*. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 28.

BAZMAN & COBAD, deux hommes renommez pour leur valeur, & encore plus fameux par le combat singulier qui se donna entre eux à la vue des deux armées Persienne & Turquesque, & qui décida du sort de ces deux nations. Bazman étoit Turc & sujet de Paschenck, ou d'Afrasiab son fils, Roi de Turan ou Turquestan, qui avoit passé le Gihon avec une armée effroyable pour envahir l'Iran ou la Perse. Cobad étoit Persan, & combattit pour Naudhar, un des derniers Rois de la premiére Dynastie de Perse. Il fut stipulé avant le combat, que celui des deux qui vaincroit son ennemi, donneroit la victoire à son Prince & à sa nation. La foi fut gardée par les deux partis. Cobad ayant terrassé & tué Bazman, le Roi du Turquestan repassa le Gihon, & laissa en paix celui de Perse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

BAZOCHE, Jurisdiction établie au Palais à Paris, pour le jugement des procès & des differents qui surviennent entre les Clercs de Procureurs, ou autres particuliers qui plaident contre les Clercs. Cet établissement se fit vers l'an 1303, par le Roi Philippe *le Bel*, qui donna même le nom de Roi au Chef de cette Jurisdiction, dont les Officiers furent appellez Chancelier, Maîtres des Requêtes, Avocat & Procureur général, Grand Référendaire, Grand Audiencier de la Chancellerie, Sécretaires, Greffiers, Huissiers, &c. Il permit aussi à ce Roi de la Bazoche de porter la toque Royale, & au Chancelier de porter la robe & le bonnet. Il ordonna que les plaidoiries ordinaires se tiendroient deux fois la semaine, sçavoir, le Mécredi & le Samedi sur les cinq heures de relevée; & que tous les ans le Roi de la Bazoche feroit faire montre à tous les Clercs du Palais & du Châtelet. Il lui permit encore de faire planter un mai dans la Cour du Palais, avec tambours & trompettes, accompagné de tous les Clercs ses Sujets, sous la conduite d'un Colonel & de douze Capitaines. Le titre du Roi de la Bazoche fut aboli du tems de Henri III. mais la Jurisdiction a subsisté. Tous les ans à la Saint-Martin, après l'ouverture des audiences du Parlement, la Bazoche ouvre ses audiences, & les tient le Mécredi & le Samedi à midi dans la Chambre de Saint Louis. Le jour de l'ouverture des audiences on y fait des harangues; le Chancelier s'y trouve avec robe & bonnet, & les Officiers avec leurs toques & habits noirs. On y voit aussi des Procureurs de la Cour, qui sont Maîtres des Requêtes honoraires en cette Jurisdiction. Les Clercs de la Bazoche avoient aussi une loge à l'Hôtel de Bourgogne, pour y voir la Comédie le jour de Carême-prenant; mais en janvier 1641, le Roi par un arrêt de son Conseil d'Etat, fit défense aux Administrateurs de l'Hôtel de Bourgogne, d'y représenter la Comédie le jour du Mardi gras, en faveur des Clercs de la Bazoche, qui y alloient accompagnez du Prince des Sots. Ce Prince des Sots qui prenoit anciennement des provisions du Roi, & dont la fonction étoit de jouer tout le monde en public & en particulier, marchoit à Paris avec un capuchon & des oreilles d'âne, avoit une loge à l'Hôtel de Bourgogne, qui étoit le domaine affecté à sa Principauté, & avoit la conduite des jeux publics, où il présidoit. Sa conduite scandaleuse & celle de ses suppôts, les ayant rendus odieux à l'Eglise qui ne les admettoit point à la communion des Fidéles, des Particuliers qui prenoient le titre de Confreres de la Passion, réunirent les droits de ce Prince à leur Communauté, & aquirent en 1543 partie de l'Hôtel de Bourgogne, où ils représenterent les mystéres de la Passion. Dans la suite des tems ils eurent permission de faire jouer d'autres mystéres, & même des Tragédies & Comédies, telles qu'on les représente aujourd'hui: d'où vint que l'on appelloit leurs représentations, *les Jeux de pois pilez*; parce qu'ils mêloient le profane avec le sacré. Ils étoient obligez, comme avoit été le Prince des Sots, de donner le jour du Mardi-gras la Comédie & la collation aux Officiers du Royaume de la Bazoche, & de les aller inviter le Samedi précédent, & recevoient d'eux des gants & des dragées. Ils y avoient même été condamnez par arrêt contradictoire du Parlement de 1639; mais ils obtinrent des Lettres du Roi Louis XIII. pour abolir cette sorte de Bacchanale. Depuis, cet Hôtel a été réüni à l'hôpital des enfans trouvez de la ville de Paris par le Roi Louis XIV. * *Voyez les Antiquitez de Paris, par* Du Breuil, *Mémoires du tems.*

* BAZOCHE, village de France en Champagne au midi de la Seine, dont il n'est éloigné que d'un quart de lieue. Il est à peu près au nord de Sens, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* BAZOCHE ou BASOGE GOUET, bourg de France dans le Maine sur l'Yévre est à l'est du Mans, tirant vers le nord, & en est éloigné d'environ quatorze lieues.

* BAZOIS, contrée du Nivernois en France, dans la partie méridionale & occidentale de cette province. On y trouve entre autres lieux Châtillon en Bazois.

BAZUNA, ville assez peuplée, bâtie sur la Mer Iémanique ou Omanique, qui est l'Océan Ethiopique ou Oriental. Elle est située entre la côte des Caffres & le Zanguebar, & n'est éloignée que de six journées de la ville de Camus, qui appartient au pais des Caffres. On dit que les Habitans de Bazuna ne se nourrissent que de serpens & de grenouilles. Nous remarquerons par occasion, que le mot de *Caffre* en Arabe, signifie en general un homme qui n'a point de Religion; & en particulier, celui qui n'est point Musulman. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

BAZZANO, *Monte Bazzano*, ou *Offidio*, en Latin *Offidius Mons*, montagne du Royaume de Naples, située dans le territoire d'Aquila, dans l'Abruzze Ultérieure. * Maty, *Dict. Géogr.*

B D E. B Ê. B E A.

BDELLIUM, c'est une espéce d'arbre fort odoriférant, de la hauteur d'un olivier. Il a le bois noir, les feuilles semblables à celle du chêne, & ses fruits à ceux d'un figuier sauvage. Il répand par son écorce une espéce de gomme fort visqueuse, qui s'endurcit à l'ombre, & qu'on appelle *Bdellium*. Il y en a de deux sortes, le Scythique & l'Arabique. Le premier est noir & gluant; le second est transparent & sec. Il est fort amer, & empêche la corruption, & c'est pour ce sujet qu'on l'employe à embaumer les corps morts. Son odeur est fort douce, quand on l'infuse dans du vin. On en trouvoit quantité dans la terre d'Havilla, ou aux Indes. * *Genèse*, *ch.* 2. *v.* 12. La manne dont les Israëlites furent nourris dans le Désert, étoit de la couleur du *Bdellium*. * *Nombres*, *ch.* 11. *v.* 12. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* BÊ (Paul du) habile Médecin a publié en 1671, *Medulla Medicinæ Theoreticæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BEACHE, promontoire ou cap d'Angleterre dans la partie la plus méridionale du Comté de Sussex.

BÉAK (Antoine) Patriarche de Jérusalem. *Cherchez* ANTOINE.

* BEALOTH ou BEHALOTH, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 24.

BEALTH, *Bealta*, *Bullaeum*, village d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, & au Comté de Brecknock, sur la riviére de Wye, vers les limites du Comté de Radnor. Il y a un ancien château; & ce fut proche de là que fut tué Leolin dernier Prince de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Strongow, en l'an 1282, du tems d'Edouard premier Roi d'Angleterre.

BÉAN, ville de la Tribu de Gad, dont les Habitans faisoient des maux épouvantables aux Juifs dans le tems des guerres des Macédoniens, c'est à dire, vers l'an du monde 3871, avant Jesus-Christ 164. Ils furent assiégez par Judas Machabée, qui mit le feu à la forteresse où ils s'étoient retirez, & les y fit tous brûler. * I. *Mach.* *ch.* 5. *v.* 4. C'est *le Bean*, dont il est parlé, *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 3.

BEAREFORD, *Bearefordia*, ruïnes d'un bourg & d'un monastére que les Danois avoient bâti il y a plus de trois cens ans, dans les terres Arctiques sur les côtes du Groenland. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉARN (le) *Benearnia*, province de France, qui a eu titre de Principauté, au pié des Monts-Pyrenées. Elle a le Comté de Bigorre à l'orient; la Prevoté d'Acqs, la Basse-Navarre, & une partie du païs de Soule, au couchant; au midi les montagnes d'Arragon & celle de Roncal, qui sont de la Haute Navarre, & au septen-

ptentrion le Bas-Armagnac & une partie de la Gascogne. Pau en est la ville capitale. Les autres sont Lescar, Oléron, Nay, Orthez, Navarreins, Morlas, Sauveterre, Pontac, Lembége, Sallies, & 434 bourgs & villages ou châteaux, selon les remarques de M. de Marca, outre les cinquante qui sont au païs de Soule, deux Evêchez, Lescar & Oléron, & trois Abbaïes. La figure de sa situation approche de celle d'un triangle, dont la longueur, sans y comprendre les vallées, est de quatorze lieues de Gascogne, c'est à dire, d'environ vingt ou vingt-deux lieues de France. Sa largeur est inégale; la plus grande est de dix lieues, la médiocre de six, & la plus petite de deux. Il y a deux riviéres principales qui portent le nom de *Gaves*; dont l'une a sa source dans les montagnes de Bareiges en Bigorre, & est nommée ordinairement *le Gave Béarnois*. L'autre est celle d'Oléron, composée des Gaves d'Aspe & d'Ossau; & elle a sa source au plus haut des Pyrenées, où se fait la séparation du Béarn & de l'Espagne. Ces riviéres ou Gaves ne sont point navigables; mais elles sont extremement poissonneuses. Il y a de tres-hautes montagnes, & entre autres celle d'Ossau à trois têtes, & que l'on nomme *le Pic de midi* & *le Pic de tres-serous*, c'est à dire, *de trois sœurs*, parce qu'il y a trois pointes, dont les deux sont du côté d'Aragon. Du plus haut de cette montagne on découvre les deux mers, & les monts de Castille. Cette province n'est fertile que par le travail & l'industrie des Habitans. Il y a des eaux minérales, du sel & une grande quantité de bétail, qu'on y nourrit dans les montagnes. Le Béarn a été sous la domination de ses Princes naturels durant près de huit cens ans, depuis que Louïs *le Débonnaire* y établit des Vicomtes, après avoir condamné & banni Loup Centule, Duc de Gascogne, vers l'an 819. Plus de deux cens ans après, ce païs passa dans la Maison de Moncade, par le mariage de la Princesse *Marie*, fille unique du Vicomte *Pierre*, & sœur de *Gaston* V. mort sans enfans, avec GUILLAUME de Moncade, en 1170. GASTON VII. petit-fils de cette *Marie*, épousa *Marthe*, fille du Comte de Bigorre, & ne laissa que quatre filles, dont la seconde, *Marguerite*, porta ce païs à ROGER-BERNARD Comte de Foix. La Navarre y fut jointe, par le mariage de GASTON IV, avec *Eléonore* héritiére de ce Royaume. *François Phœbus*, Roi de Navarre, fut son petit-fils. *Catherine* sa sœur lui succéda, & fut mariée à JEAN d'Albret, qui laissa ses Etats à HENRI son fils, pére de *Jeanne* d'Albret, mére de HENRI IV. ayeul du Roi Louïs XIV. Le Roi Louïs XIII, ayant rétabli l'an 1620 la Religion Catholique en Béarn, d'où elle avoit été bannie depuis 50 ans, unit cette Principauté avec la Basse Navarre à la Couronne de France. Le Gouvernement des Seigneurs de Béarn étoit réglé par les coutumes du païs que l'on nommoit *Fors*; ils devoient juger les affaires de leurs Sujets en dernier ressort, dans la Cour dite *Major*, qui étoit composée des deux Evêques de Lescar & d'Oléron, & de douze Barons du païs. Depuis, Alain d'Albret, grand-pére & Curateur de Henri II. Roi de Navarre érigea un Conseil ordinaire & une Cour souveraine à Pau; & c'est de ce Conseil & de la Chancellerie de Navarre que le même Roi Louïs XIII. établit le Parlement de Pau, composé de quatre Présidens, vint & un Conseillers & trois Gens du Roi. Il y a encore en Béarn un Sénéchal, qui a cinq Lieutenants, dont les siéges sont à Pau, à Oléron, à Orthez, à Morlas, & à Sauveterre. La Chambre des Comptes de Pau & celle de Nérac ont été unies ensemble, & érigées en Chambre des Comptes de Navarre, composée de deux Présidens, de dix Maîtres des Comptes, d'un Procureur & d'un Avocat du Roi, & de deux Sécretaires. Mais au reste, pour le nom de *Béarn*, c'est une Fable qu'il soit tiré de celui des Suisses du Canton de Berne, lesquels ayant suivi Charles *Martel* contre les Sarazins, s'établirent, dit-on, dans ce païs. Médiaville, Cordelier de Morlas, est le premier qui ait inventé ce conte, que la Ferriére, Bertrand, Elie, & d'autres ont débité trop facilement, sans prendre garde que le nom de Berne est beaucoup plus récent que Charles *Martel*. En effet, la ville de Berne n'a été bâtie dans le païs des anciens Rauraques que vers l'an 1195. Le nom de *Béarn* est tiré de celui des anciens *Vénarniens* ou *Vénarniens*, d'où l'on a fait *Bénéarniens*, *Béarniens*, & *Béarn*. Il est parlé de la cité des Bénéarniens dans les anciens Itinéraires, & dans les Notices de l'Empire. On croit que cette ville est Lescar. Les Béarnois sont adroits, laborieux, fidéles, & bons soldats. Leur païs fut soumis aux Romains, puis aux François depuis Clovis, & ensuite aux Ducs des Gascons. Le païs n'est guéres fertile; il y a cependant quelques petits cantons, où l'on recueille du froment & du vin.

ORIGINE ET SUCCESSION DES VICOMTES de Béarn.

Louïs *le Débonnaire* ayant exilé Loup Centule Duc des Gascons, en 819, & voulant récompenser la fidélité d'un des fils de ce Duc, lui donna le Béarn en fief, sous le titre de Vicomté. Le nom de ce Seigneur & celui des deux suivans nous sont inconnus jusqu'à CENTULE I. qui vivoit en 905, & qui servit utilement Sanche Abarca Roi de Navarre, contre les Maures qui désoloient son païs. GASTON I. succéda à son pére CENTULE I. vers l'an 940, & fut suivi vers l'an 984 de CENTULE II. surnommé *le Vieux*, lequel laissa, vers l'an 1004, GASTON II. & *un fils naturel nommé* Anerloup, *qui fut Vicomte d'Oléron, & pére de* Loup *Aner*. GASTON II. laissa vers l'an 1012, CENTULE III. dit *le Jeune*, qui épousa *Angéla* de la famille des Comtes de Gascogne, & fut assassiné vers l'an 1060. GASTON III. son fils mourut avant lui. Il avoit pris alliance avec *Adelais*, sœur du Comte *Bernard* Tumapaler, & il en eut CENTULE IV. *Adelais* se remaria avec le Vicomte *Roger*, pére de *Hugues* & de *Hunaut*, Abbé de Moissac. CENTULE IV. succéda à son ayeul, & devint Comte de Bigorre, par son mariage avec *Béatrix*, fille de *Bernard* II. Ce Vicomte avoit épousé en premiéres noces *Gilla*, qui étoit sa proche parente: mais il en fut séparé vers l'an 1078 ou 1079, par ordre du Pape Grégoire VII. qui avoit nommé Juge de cette affaire Amatus ou Aimé Evêque d'Oléron, Légat du saint Siége. *Gilla* se retira dans un monastére, où elle mourut en odeur de sainteté. Depuis, Centule fut assassiné. GASTON IV. succéda vers l'an 1088, à son pere *Centule*, & laissa de *Béatrix* un fils de son nom qui devint Comte de Bigorre. GASTON V. fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon. A son retour, il conquit les Vicomtez de Soules & d'Acqs; il se trouva en 1118, à la prise de Sarragosse, qui étoit occupée par les Maures, & il assista les Rois d'Aragon contre ces Infidéles, qui le tuérent en 1130. Il avoit épousé une Dame nommée *Talese*, dont il eut *Centule* V. qui fut aussi tué dans un combat donné contre les Infidéles le septiéme septembre 1134, & GUISCARDE qui suit.

GUISCARDE succéda aux Etats de son frére. Elle étoit alors veuve de *Pierre* Vicomte de Gavaret, & mére de PIERRE qui fut Vicomte de Béarn & de Gavaret, & qui mourut vers l'an 1153, laissant un fils & une fille, GASTON VI, & MARIE. Le premier épousa *Sanchia* de Navarre, fille du Roi *Garcias Ramire*; & étant mort sans postérité, il laissa ses Etats à sa sœur MARIE.

MARIE lui succéda vers l'an 1170, & prit alliance avec *Guillaume* de la Maison de Moncade. Leurs fils furent GASTON VI. dit *le Bon*, & GUILLAUME-RAIMOND, tous deux Vicomtes de Béarn, & Seigneurs de Moncade. Le premier fut aussi Comte de Bigorre, par son mariage avec *Pétronille* ou *Péronelle*, fille de *Bernard* Comte de Comminges, & de *Stéphanie* dite *Béatrix*, Comtesse de Bigorre. Il prit parti dans les guerres des Albigeois, ayant mené du secours à Raimond *le Vieux*, Comte de Toulouse: ce qui lui fit une affaire avec le Pape. On l'accommoda pourtant sans peine; car il n'étoit point engagé dans les erreurs de ces Hérétiques. Gaston mourut vers l'an 1215. Son frére GUILLAUME-RAIMOND lui succéda. Celui-ci étant encore jeune, avoit, vers l'an 1193 ou 1194, assassiné Berenger, Archevêque de Tarragone, & avoit été excommunié pour ce crime par le Pape Lucius III. Mais il en avoit obtenu l'absolution en subissant la penitence qui lui fut imposée. Il mourut en 1223, & GUILLAUME son fils lui succéda. Ce dernier eut guerre avec le Roi d'Aragon; & s'étant accordé avec lui, il le suivit à la conquête de l'isle de Majorque occupée, par les Maures, & il y fut tué l'année 1229. Il avoit pris alliance avec *Garsende* de Forcalquier, veuve d'*Alphonse* II. Comte de Provence, ou selon d'autres, avec une fille de ce même Prince, & il en eut GASTON VII. qui fut un des plus grands hommes de son tems. Il eut beaucoup de part aux affaires de son siécle, & aux guerres contre les Anglois. Il mourut l'an 1290. En premiéres noces il avoit épousé *Marthe* ou *Aimée* de Bigorre, dont il eut *Constance*, morte sans postérité; MARGUERITE, qui lui succéda; *Marthe*; & *Guillemette*. Depuis en 1273, il prit une seconde alliance avec *Béatrix* de Savoye, fille de *Pierre* Comte de Savoye, dit *le petit Charlemagne*, & veuve de *Guigues* XI. Dauphin de Viennois; mais il n'en eut point d'enfans. MARGUERITE porta le Vicomté de Béarn dans la Maison de Foix. *Voyez* FOIX. * De Lescun, *Généal. des Seigneurs de Béarn*. Olhagaray, *Hist. de Foix, Béarn, & Navarre*. La Perriére, *Annal. de Foix*. De Marca, *Hist. de Béarn*.

BÉAT (saint) bourg de Gascogne. *Cherchez* SAINT BÉAT.

BÉATIANI (Augustin) a composé des vers qui se trouvent dans le *tome* 1. *des Delic. d'Ital. pag.* 334. Voici le jugement desavantageux qu'en porte Jules César Scaliger dans son *Art Poëtique*. *On a*, dit-il, *une lettre d'Augustin Béatiani au Pape Clément VII. écrite sans art. Il n'y a que des pensées triviales, & une versification commune, en sorte qu'on n'y trouve ni la pureté d'une épître, ni la majesté héroïque*. Il vivoit encore en 1547. * *Voyez* Hanckius, *de Scriptor. Rerum Romanar. pag.* 209.

* BÉATIANI (Augustin) s'est fait avantageusemen connôitre dans le XVI siécle par ses rares qualitez. Il étoit Chevalier de St. Jean de Jérusalem, & eut le bonheur de plaire à l'Empereur Charles-Quint, à François I. Roi de France & à d'autres Princes. Jove, Bembo, Novager & d'autres font de lui une mention honorable. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BÉATIANO (Jules César) Commandeur de l'Ordre de Jérusalem, de la famille des Comtes de Glapidis, natif d'Istrie, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il entendoit fort bien l'Art Héraldique, & il écrivit sur cette matiére un livre qui avoit pour titre *Araldo Veneto*, & comme il se disposoit à en donner un autre beaucoup plus complet avec le titre de *Del gran Blasone de Nobili Veneti*, il fut prévenu par la mort. Il dit que Dom Casimir Freschot se servit avantageusement des observations de Béatiano dans son livre qui a pour titre *De' Pregi della Nobilita Veneta*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boniface, *Hist. Trivig.* Burchelato, *Elog. degl' Huomini illustri di Trivigi. Hist. di Trieste* del P. Iréneo della Croce.

* BÉATIFICATION, acte ou cérémonie qui se fait à Rome pour béatifier un défunt. C'est une espéce de canonisation provisionnelle, & une simple permission que donne le Pape d'honorer un Saint d'un culte religieux, ou dans une église particuliére ou païs limité, ou dans un Ordre entier, jusqu'à ce qu'au bout de cinquante ans le Saint Siége juge s'il doit être véritablement reconnu pour Saint & être canonisé dans les formes. * Baillet, *Vies des Saints*.

BÉATILLUS (Antoine), de Bari dans le Royaume de Naples, publia à Naples *in* 4. en 1637, une Histoire de Bari. Marnavin dans sa préface, *de la Sainteté de l'Illyrie*, loue non seulement sa piété, son savoir & sa diligence; mais l'appelle encore un Ecrivain très-éloquent, l'honneur de Bari, & qu'on ne peut jamais assez louer. * *Voyez* Alegambe, *pag.* 36.

BÉATRIX, femme de FRÉDÉRIC I. & fille de *Renaud* Comte de Bourgogne, fut mariée à cet Empereur en 1156. Elle eut la curiosité d'aller à Milan pour voir cette ville si fameuse; mais le déplaisir que le peuple avoit de se voir privé de son ancienne liberté, éclata contre sa personne d'une maniére indigne. Les Mutins ayant pris cette Princesse, la mirent sur une ânesse le visage tourné du côté de la queue, qu'ils lui firent prendre en main au lieu de bride,

de, & la proménérent en cet état par toute la ville. Une action si insolente ne demeura pas long-tems impunie; car l'Empereur les ayant assiégez en 1163, prit & rasa leur ville jusqu'aux fondemens, à la reserve des églises. Il la fit ensuite labourer comme un champ de terre, & par indignation il y fit semer du sel au lieu de blé. Il y a même des Auteurs qui ont écrit que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie qu'à une condition honteuse, qui étoit de tirer avec les dents une figue que l'on mettoit au derriére de l'ânesse sur laquelle l'Impératrice avoit été montée; & il y en eut, dit-on, qui aimérent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. On croit que c'est de là qu'est venue cette sorte d'injure qui est en usage encore aujourd'hui parmi les Italiens, lorsqu'en se montrant un doigt entre deux autres, ils disent par mocquerie, *voilà la figue.* * Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*, II. *Entretien*, *tome* 1. *p.* 223. *& suiv. de l'edit.* de Trevoux, 1725. Krantius, *l.* 6. *Hist. Sax.*

BÉATRIX de Provence, Reine de Naples, de Sicile, &c. étoit la quatriéme fille & la principale héritiére de RAIMOND BÉRENGER V. Comte de Provence, &c. & de *Béatrix* de Savoye. Divers Princes la recherchérent en mariage, & elle prit alliance en 1245, avec *Charles* de France, fils du Roi Louis VIII. & frére de S. Louis, lequel avoit épousé *Marguerite* de Provence, sœur de la même *Béatrix*. Ses autres sœurs étoient Reines; *Eléonore* étoit femme de *Henri* III. Roi d'Angleterre; & *Sancie* avoit été mariée à *Richard* frére du même *Henri*, qu'on élut depuis Roi des Romains en 1257. Béatrix souhaitoit d'être Reine, aussi-bien que ses sœurs. La fortune lui fut favorable, & Charles fut investi des Royaumes de Naples & de Sicile par les Papes Urbain IV. & Clément IV. Ce Prince fut couronné à Rome avec Béatrix le sixiéme janvier de l'an 1265 ou 1266, à compter à la moderne. La Reine mourut l'année 1267, à Nocéra. Elle avoit fait son testament en 1261, & elle le refit le Mecredi 30 juin de l'an 1266: ce qu'on pourra voir dans le VI volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri. Béatrix eut divers enfans, & entre autres *Béatrix*, mariée en 1273, à *Philippe* de Courtenay, Empereur titulaire de Constantinople. * Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Nostradamus. Bouche. Ruffi. Le P. Anselme, &c.

BÉATRIX de Savoye, Comtesse de Provence, étoit fille de THOMAS Comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni sa seconde femme; car *Thomas* avoit épousé en premiéres noces *Béatrix* de Geneve. Cette Princesse fut mariée vers l'an 1269 ou 1270, avec *Raimond-Berenger* V. Comte de Provence, fils d'*Alfonse* ou *Ildefonse* II. Elle eut de cette alliance quatre filles, & elle mourut vers l'an 1266. Ce fut cette Princesse qui fonda en 1248, un monastére de Dominicains près de Sisteron, puis en 1260, une Commanderie de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. Son corps fut enterré dans l'église de S. Jean d'Aix, où l'on voit encore son tombeau. * Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Ruffi, *Histoire des Comtes de Provence.*

BÉATRIX de Portugal, Duchesse de Savoye, fille d'EMMANUEL Roi de Portugal, & de sa seconde femme *Marie* d'Aragon, dite *de Castille*, naquit à Lisbonne le 31 décembre 1504, & fut mariée par traité du 26 mars 1521, avec *Charles* III. Duc de Savoye. Les Historiens de son tems parlent très-avantageusement de cette Princesse, qui étoit belle, sage, vertueuse, & dont la constance éclata, sur tout lorsque le Roi François I. soumit la Savoye, & poussa ses conquêtes dans le Piémont. Elle mourut au château de Nice le huitiéme janvier de l'an 1538, après avoir donné neuf enfans au Duc Charles son époux, qui ne mourut que le 16 septembre de l'an 1553, sans avoir voulu songer à de secondes noces. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Lusit.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, &c.

BÉATRIX, fille d'HUGUES, dit *l'Abbé*, & sœur du Roi Hugues *Capet*, épousa N.... Comte de Rhinsfeld, & elle en eut *Conon*. Depuis elle prit une seconde alliance en 954, avec *Frédéric* Seigneur de Bar, premier Duc de la Haute Lorraine ou Mozellane, dont elle eut divers enfans, & mourut en 1005. * Flodoard, *in Chron.*

☞ Quant aux autres Princesses qui ont porté le nom de Béatrix, *voyez* le nom des Princes qui ont été leurs péres ou leurs maris, & la succession des familles considérables. Ainsi pour *Béatrix* de Castille, fille aînée de *Sanche*, IV. Roi de Castille, *cherchez* ALPHONSE IV. Roi de Portugal: Pour *Béatrix* de Claustral, *voyez* ANDRÉ, dit *Guignes* X. Dauphin de Viennois: Pour *Béatrix* de Pologne, *voyez* LOUIS IV. Empereur, &c.

BEATUS, Prêtre Espagnol, qui vivoit sur la fin du VIII siécle vers l'an 791, écrivit avec Ethérius, Evêque d'Osma, contre Elipand Archevêque de Tolède, un Ouvrage en deux livres, sous ce titre, *De Adoptione Christi Filii Dei.* Pierre Stévart ayant tiré cet Ouvrage de la Bibliothéque de Tolède, le publia à Ingolstad, & depuis on l'a mis dans la Bibliothéque des Péres. *Voyez* ÉTHÉRIUS.

BEATUS RHÉNANUS, Allemand, né à Schlestat en Alsace en 1485, étoit fils d'Antoine Bild, lequel ayant quitté Rhénen pour venir demeurer à Schlestat, fut surnommé *Rhenanus*. Son fils s'aquit beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres du XVI siécle. Il a laissé des Commentaires sur divers Auteurs, comme sur Tertullien, Pline, Tite-Live, Velleius Paterculus, Tacite & sur d'autres. Il a aussi composé une Histoire d'Allemagne. Beatus Rhenanus mourut à Strasbourg âgé de 62 ans, en 1547. Il n'avoit voulu ni se marier, ni entrer dans les charges publiques; & il laissa sa Bibliothéque, qui étoit très belle, à la ville de Schlestat, lieu de sa naissance. On le met ordinairement au rang des Auteurs suspects, ou parce qu'il donnoit dans les nouvelles opinions, ou parce qu'il avoit quelque penchant à les suivre: cependant il n'abandonna jamais la religion de ses péres. J. A. De Thou parle ainsi de lui sous l'an 1547: *Bien-tôt après*, dit-il, *Beatus de Schlestat excellent écrivain mourut le 20 de mai à Strasbourg âgé de 61 ans. Il étoit versé dans les Lettres humaines & dans l'Ancienne Théologie. Il avoit l'esprit doux, & n'aimoit point à disputer, car il a passé la plûpart de sa vie à rechercher les moyens de pouvoir convenir d'un commun consentement des points, dont on est en dispute pour le sujet de la Religion. Ce fut particuliérement pour cela qu'il eut toujours beaucoup d'estime & de respect pour Erasme, qui suivoit la même voye dans ces sortes de dissensions.* * Jean Sturmius écrivit la Vie de Beatus Rhenanus, qu'on pourra consulter, aussi-bien que de Thou, *Hist. l.* 3. Vossius, *l.* 3. *Hist. Lat. c.* 10. Boissard, *tome* 1. *fig.* 41. Ses Ouvrages furent imprimez à Bâle en 1551, & à Strasbourg en 1610.

BEAUBEC, *Bellus-Beccus*, ou *Bellum-Beccum* Abbaïe de France de l'Ordre de Citeaux, dans le païs de Bray en Normandie, à trois lieues de Gournay. * Sanson. Baudrand.

BEAUCAIRE, sur le Rhône, ville de France en Languedoc, avec titre de Sénéchaussée, à quatre lieues d'Avignon. Quelques Auteurs croyent que c'est l'*Urgenum* des Anciens. Les Modernes la nomment *Belloquadra* & *Belliquadrum*. Elle est renommée par la foire qui s'y tient toutes les années, à la fête de sainte Magdelaine, le 22 juillet. Cette ville a été autrefois dépendante de la Provence. Raimond Berenger I. de ce nom, Comte de Provence, la céda à Alphonse Jourdain Comte de Toulouse, par acte passé le 16 septembre 1125. Depuis elle fut prise durant les guerres des Albigeois; mais quelque tems après elle se soumit volontairement à Raimond *le Jeune*. En 1251, Charles de France, Comte de Provence, & Alphonse son frére, Comte de Toulouse, s'étant assemblez à Beaucaire, pour y régler quelques affaires importantes, ceux d'Avignon firent prêter serment de fidélité aux Habitans de Beaucaire le premier jour du mois de mai. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle. Les Huguenots la prirent en 1561, & après avoir abattu les autels & rompu les images dans les églises, ils y mirent une garnison, sous le commandement d'Ardouin de Porcelles. Les Catholiques de Tarascon, qui est de l'autre côté du Rhône, la reprirent bientôt après; mais ils en furent chassez le même jour, avec perte de douze cens hommes. Dans le XVII siécle elle a encore été prise; & le Roi Louis XIII. fit raser, en 1622, le château qui y étoit bâti sur un rocher du côté de la riviére. * Catel, *Hist. & Mémoires de Languedoc.* Bouchet, *Hist. de Provence.* De Thou, *Hist. l.* 32. *&c.*

BEAUCAIRE de Pégillon (François) en Latin *Belcarius Peguillio*, qui étoit sorti d'une des plus anciennes familles de Bourbonnois, fut Précepteur du célébre Cardinal Charles de Lorraine, qu'il suivit depuis à Rome, & qui lui céda à son retour l'Evêché de Mets. Beaucaire accompagna encore ce Cardinal au Concile de Trente, où il opina fort librement, & où il prononça une harangue imprimée dans l'*Histoire de son tems*; & après s'être demis de son Evêché en 1568, en faveur du Cardinal Louis de Lorraine, il se retira dans le château de la Chréte en Bourbonnois, où il commença à travailler à cette Histoire qui est en Langue Latine, & il l'acheva en 1588, l'ayant conduite depuis l'an 1462, jusqu'en 1567. Son dessein étoit de la continuer; mais apparemment les incommoditez de la vieillesse ne le lui permirent pas, & il mourut le 14 février 1591, âgé de 77 ans. Il déclare dans son Histoire qu'il n'avoit pas dessein de la faire imprimer, de crainte d'offenser quelques personnes: elle resta donc, selon ses intentions, dans sa Bibliothéque, jusqu'à ce que Philippe Dinet, Sieur de Saint-Romain, Gouverneur du Duc de Longueville, & son Envoyé en Suisse, qui trouva cet Ouvrage au château de la Chréte, le fit imprimer à Lyon l'an 1625. Beaucaire peu après son installation à l'Evêché de Metz, qui fut en 1555, avoit composé un Traité sur les *Enfans morts dans le sein de leurs méres*, contre les Calvinistes, qui prétendent que les enfans des Fidéles étant sanctifiez dès le ventre de leur mére, ceux qui meurent sans recevoir le batême, ne laissent pas d'être sauvez. Les Calvinistes y répondirent; & il en fit une seconde édition en 1567. Ce Prélat avoit pour frére JEAN de Beaucaire, Seigneur de Pégillon, qui avoit été élevé auprès du Connétable de Bourbon, & qui fut Sénéchal de Poitou. Celui-ci laissa un fils, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562, & une fille *Marie*, Dame de Villemonoois, fille d'honneur de la Reine Marie Stuart, & sa Favorite, qui épousa *Sébastien* de Luxembourg, Vicomte de Martigues, morte en 1613. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bayle, *Dict. Crit.*

BEAUCE, BEAULCE ou BEAUSSE, *Belsia*, Province de France, dont on place les bornes diversement. Quelques-uns la divisent en Haute, Moyenne & Basse. D'autres donnent particuliérement le nom de Beauce au païs qui est entre Paris & Orleans, & qui est extrêmement fertile en blez. Il y en a qui comprennent sous le nom de grande Beauce, le païs Chartrain, le Gatinois, la Puisaye, l'Orléanois, la Sologne, une partie du Blaisois vers la riviére de Loire, & même le Vendômois, & le Dunois du côté du Perche. Ainsi la Beauce auroit trente ou trente-cinq lieues de large, depuis Dreux jusqu'à Rémorentin, & près de cinquante, depuis le Maine jusqu'en Champagne; car elle auroit cette province & celle de Bourgogne au levant; le Berri & le Nivernois au midi: l'Isle de France & de Perche au septentrion; & le Maine, & une partie de la Touraine au couchant. Ses principales villes sont Chartres, capitale du païs, Orleans, Châteaudun, Estampes, Dreux, Montoire, Pluviers, Vendôme, &c. Nous parlerons ailleurs en particulier des provinces renfermées dans la Beauce.

BEAUCHAMP, païs près de Calais en Picardie, dont les Ducs de Sommerset en Angleterre, ont tiré une partie de leurs titres. * *Diction. Anglois.*

BEAUCHAMP. Ceux de la famille de ce nom ont possedé Bedford, Eton, Elmley, ont été Comtes & Ducs de Warwick, Seigneurs de Bergaveny, Powyke, Holt, Bletsho, S. Amand, Essex & Hacch. * *Dict. Anglois.*

BEAUCHAMP (Jean) fut Grand Maître de la chambre du Roi d'Angleterre Richard II. qui le fit Baron de Beauchamp & de Kidderminster; & l'on compte que c'est le premier qui ait été créé par lettres patentes. Il fut ensuite décapité par les Barons qui l'accusérent avec d'autres, d'avoir mal administré les affaires. * Camden, *Britannia.*

BEAUCHAMP (Richard) Comte de Warwick, naquit dans le Comté de Worcester en 1381, & vécut sous plusieurs régnes, savoir, sous ceux de Richard II. d'Henri IV. d'Henri V. & d'Henri VI. Ayant à peine 22 ans, la cinquiéme année du régne d'Henri IV, il jouta contre tous venans au couronnement de la Reine. Il défit Owen Glendover, qui s'étoit rebellé & le mit en fuite. Il combattit en bataille rangée à Shrewsbury contre les deux Pierces & les vainquit. Dans son voyage de la Terre-sainte, il fut défié par un Prince Italien à combattre contre lui avec la hache, l'épée & le poignard; & il l'eût tué de son épée, s'ils n'avoient été séparez. Il se signala en France dans plusieurs batailles. Le Roi Henri V. l'envoya au Concile de Constance avec un cortége de 800 chevaux. Il tua dans ce voyage un Duc Allemand, qui l'avoit défié au combat, & cela en présence de l'Empereur Sigismond & de l'Impératrice. Cette Princesse fut si charmée de sa valeur, qu'elle lui donna des marques publiques de l'estime qu'elle avoit pour lui. Il fut envoyé par le Roi Henri V. avec mille hommes d'armes pour escorter la Reine Catherine fille unique du Roi de France. Il combattit les Comtes de Vendôme & de Limosin, il en tua un de sa propre main, mit en fuite 5000 hommes & conduisit en sureté cette Princesse au Roi. Ce même Prince le fit Gouverneur de son fils durant sa minorité, & Lieutenant-général de la France. Il mourut le 30 avril 1439 à Rouen, d'où son corps fut transporté en Angleterre, & mis dans un tombeau d'une chapelle de l'église collégiale de Warwick, ou l'on peut voir son épitaphe & ses armes. * *Dict. Angl.*

BEAUCHAMP (Henri) Comte de Warwick, &c. fils du précédent, succéda aux titres & aux biens de son pére. Le Roi d'Angleterre Henri VI. qui avoit pour lui une affection toute particuliére, le couronna comme Roi des Isles de Wight, de Guernsey & de Jersey l'an 1445. Mais ce titre finit avec sa vie deux ans après. * *Dict. Angl.*

BEAUCHATEAU (N....) fils d'un Comédien du XVII siécle, fut Auteur à l'âge d'onze ans d'un volume *in* 4. de vers François, qui a pour titre *La Muse naissante*. Il s'en alla en Angleterre, où il fit profession de la Religion Protestante, & prit faussement le nom de *Lucancy*.

BEAUCLERC (Charles de) Seigneur d'Achéres & de Rougemont, Sécretaire d'Etat sous la Régence de Marie de Médicis, mére de Louis XIII, étoit fils de JEAN Beauclerc, Thrésorier Général de l'Extraordinaire des guerres, & d'*Anne* de Plancy. Son premier emploi fut de travailler sous le Sieur de Ruzé de Beaulieu Sécretaire d'Etat, en qualité de premier Commis; & ensuite il fut choisi par le Roi Henri IV. pour être Sécretaire des commandemens de Monseigneur le Dauphin son fils. Ce jeune Prince étant parvenu à la Couronne, créa en faveur de Beauclerc, une charge de Sécretaire des Finances, avec un office de Secretaire du cabinet, dont il le pourvut, en attendant qu'il vaquât quelque charge de Sécretaire d'Etat. Le Duc de Luynes, qui entroit en faveur, eut d'abord une estime particuliére pour Beauclerc, & voulut prendre son conseil sur ce qu'il avoit à faire dans l'état où il se trouvoit. Cet habile homme lui répondit, *Qu'il avoit besoin d'un chien fidéle*, c'est à dire, d'un véritable ami *qui aboyât incessamment à ses oreilles, pour l'empêcher d'ouïr les flatteries des faux amis, & pour l'avertir hardiment de toutes les fautes qu'il feroit*. Le Duc de Luynes reçut ce conseil avec plaisir, & pria Beauclerc de vouloir être cet ami fidéle; mais quelque tems après il l'éloigna des affaires. Après la mort de ce Favori, le Roi réduisit à deux le nombre des Intendans des Finances; & conservant le Président de Chevry, il donna l'autre charge au Sieur de Beauclerc, qu'il honora en 1624, de la charge de Sécretaire d'Etat. Le Cardinal de Richelieu, qui commençoit à s'introduire au ministére, appréhendant qu'il ne fit quelque obstacle à son élévation, ne put s'empêcher de dire, *Qu'il ne craignoit que deux hommes auprès du Roi, M. de Beauclerc, & Hérouard premier Médecin de sa Majesté*. Mais il reconnut bientôt que toute l'ambition de Beauclerc n'étoit que de travailler pour la gloire de son Prince. Lorsque le Roi fut obligé de quitter le siége de la Rochelle pour venir à Paris, le Cardinal demanda que Beauclerc demeurât auprès de lui; mais celui-ci crut que le devoir de sa charge l'engageoit de suivre le Roi, qu'il accompagna à Paris, où il mourut le douziéme octobre 1630, âgé de 70 ans. Il estima beaucoup plus l'honneur que les richesses; & l'on remarque qu'à la reserve de vint mille écus, que le Roi lui donna pour acheter sa maison à Paris, on ne peut presque pas dire qu'il ait aquis aucun bien, durant cinquante années qu'il a été dans les emplois, où tant d'autres s'enrichissent. Il épousa *Gabrielle* Robin, dont il eut MICHEL, qui suit; & *Antoinette* de Beauclerc, mariée à *François* de Rochechouart, Seigneur de Saint-Cyr &c. Ecuyer ordinaire de la Reine Anne d'Autriche.

MICHEL de Beauclerc, Marquis d'Estiau & de Mirebeau, Baron d'Achéres, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, épousa en 1629, *Marguerite* d'Estampes, Dame d'Estiau, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, &c. & de *Sara* d'Happlaincourt, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Dominique*; & 3. *Claude*, Chevalier de Malthe; & 4. *Antoinette* de Beauclerc, mariée à *Bernard* des Barres, Président au Parlement de Bourgogne.

CLAUDE de Beauclerc, Marquis d'Estiau & de Mirebeau, Baron d'Achéres, a épousé *Magdelaine* le Maître, fille de *Jean*, Seigneur d'Ardilliers, &c. & d'*Antoinette* d'Espinoy, dont il a *Charles*, & *Marthe-Magdelaine* de Beauclerc. * Fauvelet. Du Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.*

* **BEAUFOIS**, Abbaïe du Païs de Liége au sud-sud-est de Liége dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

BEAUFORT, *Bellofordia*, c'est un château de France, qui appartenoit autrefois à la maison de Lancastre. Jean de Lancastre dit *de Gand*, voulut que tous les enfans, qu'il avoit eus de Catherine Rouet, veuve d'Othon de Swinford, fussent appellez *Beaufort*. Ils furent ensuite Ducs de Sommerset & d'Excester, & Marquis & Comtes de Dorset. Henri de Sommerset Marquis de Worcester, descendant des anciens Ducs de Sommerset, reçut ce titre de Charles II. Roi d'Angleterre, qui la vint-quatriéme année de son régne le fit Président du Conseil dans la Principauté de Galles. Le 17 avril 1672, il fut fait Membre du Conseil privé du Roi, & le troisiéme juin suivant, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Ce Duc descendoit par la ligne masculine de GEOFROY dit *Plantagenet* Comte d'Anjou, fils de FOULQUE Roi de Jerusalem, & petit-fils de FOULQUE Rechin Duc d'Anjou, Touraine, & Maine, par *Mande* l'Impératrice sa femme, fille de *Henri* I. Roi d'Angleterre, fils du Roi Guillaume *le Conquérant*, septiéme Duc de Normandie, descendant de *Rollon* le Danois. Sur quoi il faut remarquer que les ancêtres ont tous eu le titre de Roi, de Duc, de Marquis ou de Comte, & ne sont point descendus à une plus basse dignité depuis plus de 700 ans. Le Grand-pére du Duc de Beaufort, dont nous parlons, tint le château de Ragland dans le Comté de Monmouth, qui appartient à sa famille, avec une garnison de 800 hommes pour le Roi Charles I. durant les guerres civiles, sans recevoir aucune contribution du païs; & fut enfin contraint de le rendre à Thomas Fairfax, Généralissime des troupes du Parlement, qui l'assiégea en personne, & qui fut obligé d'accorder des conditions fort honorables aux Officiers & aux Soldats: ce fut la derniére place qui resista à l'armée victorieuse. Ce château fut démoli, & on tira de très-grosses sommes de ce qu'on vendit des debris de ce château & des trois parcs, qui en dépendoient. On prétend que cette famille perdit dans cette occasion la somme de 100000 livres sterlin. Outre cela, ce même Marquis avoit prêté une grosse somme au Roi: il avoit entretenu la garnison à ses dépens, & avoit levé & fait subsister deux differentes armées, outre plusieurs autres dépenses, qui montent à des sommes incroyables. Badminton dans le Comté de Glocester est maintenant le séjour ordinaire du Duc de Beaufort, son château de Ragland ayant été entiérement démoli, comme nous l'avons dit. Il possede plusieurs autres places & Seigneuries très-considérables. *Voyez* les Ancêtres & sa posterité à l'art. d'ANGLETERRE.

BEAUFORT (Henri) Cardinal Evêque de Winchester, Anglois, fils de JEAN, Duc de Lancastre, & de *Catherine* Rouet, veuve d'*Othon* de Swinford, & frére du Roi *Henri* IV. Il étudia dans les Universitez d'Oxford, & d'Aix-la-Chapelle, & après avoir eu l'Evêché de Lincolne en 1397, il obtint celui de Winchester en 1404. Ensuite il fut employé dans les affaires les plus importantes du Royaume; car il fut trois fois Chancelier, & Ambassadeur en France. Depuis en 1417, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte; & passant à Constance, où l'on avoit assemblé un Concile general, il agit avec beaucoup de zéle, pour persuader aux Prélats de donner un Chef à l'Eglise. En effet, ils élurent le onziéme novembre, Martin V. qui donna depuis, en 1426, le chapeau de Cardinal à l'Evêque de Winchester. Ce Prélat étoit en Angleterre, où il avoit procuré la délivrance de Jacques I. Roi d'Ecosse, qu'on y retenoit prisonnier; & où il s'étoit opposé genereusement aux desseins du Roi Henri V. lequel pour entretenir la guerre contre la France, avoit résolu de lever de nouvelles décimes sur le Clergé. Henri de Beaufort éluda ce coup; mais pour témoigner que son intérêt propre ne le faisoit point agir, il fit present de vingt mille livres sterlin au Roi, dont ce Prince se servit dans une necessité très-pressante. Quelque tems après, le Pape Martin V. envoya ce Cardinal en qualité de Légat en Allemagne, où il fit publier la Croisade contre ceux qu'on appelloit les Hérétiques de Bohéme, qu'il alla attaquer en 1429. Cette entreprise n'ayant pas réussi, il repassa en Angleterre, où il employa l'argent que le Pape lui avoit envoyé, à faire des levées de soldats, qu'il joignit aux armées que les Anglois entretenoient contre la France. Ce procédé offensa extrêmement le Pape, qui en témoigna son chagrin. En 1431, le Cardinal de Winchester conduisit le jeune Henri VI. Roi d'Angleterre en France, & l'y couronna au mois de novembre, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Ensuite, il travailla à reconcilier les Ducs de Bourgogne & de Bedford, que leurs intérêts avoient mis en très-mauvaise intelligence; mais il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Sur la fin de sa vie il se retira à Winchester, où il fonda un hopital, & il mourut le onziéme avril de l'an 1447. *Avant que de s'être lié aux Ordres sacrez, il avoit eu d'Alicie, fille de* Richard, *Comte d'Arondel, une fille nommée* Jeanne, *qu'il maria à* Edouard *Stradling, dont la famille subsiste encore en Angleterre.* * Thomas Walsingham, *in Henr. V.* Monstrelet, *tome* 2. Goodwin. *de Episc. Winton.* Aubery, *Histoire des Cardinaux, &c.* Imhoff, *en son Hist. d'Angl.* Voyez *ses ancêtres* à ANGLETERRE *aux Rois sortis de la branche de* LANCASTRE.

* **BEAUFORT** (Thomas) Duc d'Excester, fils puîné de Jean de Gand Duc de Lancastre qui eut pour pére Edouard III. Roi d'Angleterre, & pour frére Henri de Beaufort Cardinal & Evêque de Winchester. Jean son frere aîné ayant refusé de reprendre le titre de Marquis de Dorset qu'on lui avoit injustement ôté, il fut conferé à Thomas en 1413. Il donna des marques de sa valeur en plusieurs occasions, & particuliérement à la defense de Harfleur, ville de Normandie contre les François, & à une bataille gagnée sur le Comte d'Armagnac. Il joignoit une prudence extrême à une profonde connoissance dans le maniement des affaires d'Etat, & sa capacité lui attira les emplois les plus honorables ayant été Comte d'Harcourt, Duc d'Excester, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Lord Chancelier, Lord Grand Amiral, & conjointement avec son frére Henri, Maître d'Hôtel du jeune Roi Henri VI. Il exerça toutes ces charges avec beaucoup de reputation & mourut en 1426 à Greenwich, sans laisser de postérité: il fut enterré à Edmondbury dans le Comté de Suffolk. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Britannia. L'Histoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. Herlyn, *Aide ou Secours pour l'Hist. d'Angleterre*, en Anglois.

BEAUFORT (Marguerite) Comtesse de Richemont & de Derby, arriére-petite-fille d'Edouard III. Roi d'Angleterre, & mére de Henri VII. étoit née dans le Comté de Bedford. Elle étoit si pleine de zéle & si dévote, à la maniére de son tems, qu'elle disoit que, si les Princes Chrétiens vouloient lever une armée

pour recouvrer la Terre-Sainte, elle s'offroit d'être leur blanchisseuse. Elle fonda les Colléges de Christ & de saint Jean à Cambridge, & mourut au commencement du régne du Roi Henri VIII. son petit-fils. * *Dict. Angl.*

BEAUFORT en Vallée, *Bellofordia*, ville de France en Anjou, avec titre de Comté, & Siege de Justice, sous le ressort du Présidial d'Angers. C'est une petite ville assez jolie près d'Angers & du Pont-de-Cé. Son Comté est de l'ancien domaine de la Couronne. Le Roi Philippe *de Valois* donna ce Comté à *Guillaume* Roger, frére du Pape Clément VI. vers l'an 1340. D'autres disent que Louis de France, Duc d'Anjou, frére du Roi Charles V. le donna encore à Roger, fils du même Guillaume, en 1371. Depuis, on le redonna en 1451, à René Roi de Sicile. En 1480, le Roi Louis XI. le reünit à la Courone. Charles VIII. le donna à Jeanne de Laval, veuve du même Roi René, pour en jouir durant sa vie. Elle mourut au château de Beaufort l'an 1498. Louis XII. reünit encore ce Comté à la Couronne; & il y demeura attaché jusqu'à ce que François I. donna l'Anjou & l'Angoumois à Louise de Savoye sa mére. Celle ci céda, en 1515, le Comté de Beaufort au Batard de Savoye, qui étoit son frére naturel; & Claude de Tende, fils du dernier, en jouït jusques en 1559, que ce Comté fut encore reüni à la Couronne. Ensuite, il a été possédé de nouveau par la Maison de Beaumanoir-Lavardin. * Chopin, *l. 3. c. 12. du Domaine*, S. 12. Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez, &c.*

BEAUFORT, petite ville de France en Champagne, avec titre de Duché, qui a appartenu à la Maison de Vendôme. Le Roi Henri *le Grand* l'érigea en Duché l'an 1597, en faveur de Gabrielle d'Etrées, qu'on nomma la Duchesse de Beaufort. François de Vendôme Pair de France, &c. a porté le titre de Duc de Beaufort. Cette ville porte presentement le nom de Montmorenci, & a été érigée en Duché, par le Roi Louis XIV, en mai 1688, en faveur de Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg, Gouverneur de Normandie, qui l'avoit aquise.

* BEAUFORT, Baronnie de France dans le Dauphiné, & plus particuliérement dans le Diocése d'Ambrun. C'étoit autrefois une terre de l'Empire, mais elle appartient à présent à l'Archevêque d'Ambrun. * *Dict. Univ. de la France.*

* BEAUFORT, village de France dans l'Anjou, est à l'est d'Angers dont il est éloigné de six à sept lieues.

BEAUFORT, *Bellofordia*, *Beforda*, petite ville du Duché de Savoye, à une lieue de la ville de Moutiers. Elle a une jurisdiction sur plusieurs villages, que l'on appelle *le Mandement de Beaufort.*

BEAUFORT CANILLAC. *Cherchez* ROGER.

* BEAUFOUR est le nom d'un lieu de France dans la Beauce où Philippe Auguste Roi de France, fut surpris par Richard I. Roi d'Angleterre, & où il eut beaucoup de peine à se sauver, après y avoir laissé son sceau royal & une partie des titres de la Couronne. * *Dict. Univ. de la France.*

BEAUFREMONT, Maison. La Maison de Beaufrémont, l'une des plus illustres & des plus anciennes de Bourgogne, étoit en réputation dès le XIV siécle. En 1314, ETIENNE de Montaigu I. Seigneur de Sombernon, venu d'un puîné de la Maison de Bourgogne, épousa *Marie de* Beaufrémont, Dame de Couches, dont il eut *Etienne* II. & PHILIBERT, tige des Seigneurs de Couches. PIERRE de Beaufrémont, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Seigneur de Charni, &c. épousa, par traité passé à Bruxelles le 30 septembre de l'an 1448, *Marie* légitimée de Bourgogne, fille de *Philippe* dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il eut trois filles. C'est lui qui fit publier en 1443, à l'exemple des anciens Preux, que douze Chevaliers garderoient, à une lieue de la ville de Dijon, un pas près d'un arbre, que Paradin nomme *l'arbre des Hermites*, & d'autres, *l'arbre de Charlemagne.* GUILLAUME de Beaufrémont, frére de *Pierre*, eut aussi un fils nommé PIERRE, Baron de Senecey, de Sei, &c. lequel laissa NICOLAS de Beaufrémont, qui fut Bailli de Châlon, Gouverneur d'Auxonne, &c. Il se trouva l'an 1576, aux Etats de Blois, où il harangua le Roi Henri III. Sa Harangue fut imprimée l'année suivante à Paris chez Mathurin Breville: & depuis on l'a mise dans le Recueil des Etats de France, imprimé à Paris l'an 1651. Outre cette piéce, le Seigneur de Beaufrémont en composa d'autres. Il traduisit en François le *Traité de la Providence* de Salvien Prêtre de Marseille, qu'on publia à Lyon chez Rouville, en 1575. Ce savant Gentilhomme mourut en son château de Sénecey le dixiéme février de l'an 1582. De Thou, Davila, Belleforêt, Draudius, Dupleix, Louis-Jacob, De Rubis, &c. parlent avantageusement de lui. Ce dernier lui dédia ses Commentaires sur la Coutume de Bourgogne. *Nicolas* de Beaufrémont eut de *Denyse* Paterin son épouse, fille de *Claude* Paterin, Vice-chancelier de Milan, & premier Président au Parlement de Bourgogne, 1. CLAUDE qui suit; & 2. GEORGE, *qui a fait la branche des* Barons de CRUSILLES, Marquis de Sei, &c.

CLAUDE de Beaufrémont, Bailli de Châlon, Gouverneur d'Auxonne, Baron de Sénecey, &c. harangua avec beaucoup d'éloquence & d'applaudissement, aux Etats de Blois, l'an 1588, & sa Harangue fut imprimée comme nous l'apprenons de la Croix du Maine & de Louis-Jacob. Il mourut l'an 1596, & laissa de *Marie* de Brichanteau, fille de *Nicolas* Seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Jeanne* d'Aguerre, morte en 1580, HENRI qui suit.

HENRI de Beaufrémont, Baron de Sénecey, Lieutenant de Roi au Comté de Mâconnois, Gouverneur d'Auxonne, & Chevalier des Ordres de sa Majesté, fut choisi en 1614, pour présider à la Chambre de la Noblesse, dans les Etats du Royaume tenus à Paris. Le Roi lui donna le collier de ses Ordres en 1619, & il fut tué au siége de Montpellier en 1622. Ce Seigneur avoit épousé *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, Comtesse, puis Duchesse de Randan, premiére Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante de la personne du Roi Louis XIV. durant son bas âge, morte le dixiéme avril 1677, âgée de 89 ans. De cette alliance il eut 1. *Henri* de Beaufrémont, Gouverneur d'Auxonne & de Mâcon, Mestre de camp du régiment de Piémont, qui fut tué de sang froid par un Allemand à la bataille de Sédan, le sixiéme juillet 1641, sans avoir été marié; 2. *Louis* Comte de Randan pris à la même bataille; & 3. *Marie-Claire* de Beaufrémont, Marquise de Sénecey, premiére Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mariée en l'année 1637, à *Jean-Baptiste-Gaston* de Foix, Comte de Fleix, tué au siége du Fort de Mardick, le 13 août 1646, morte le 29 juillet 1680.

Les autres branches des cadets de la Maison de Beaufrémont ont produit divers Hommes illustres, comme CLAUDE de Beaufrémont, Seigneur de Sei, &c. Gouverneur de Franche-Comté, lequel eut d'*Antoinette* de Vienne, Dame de Listenois & d'Arc, fille de *François* de Vienne, & de *Benigne* Granson; 1. ANTOINE de Beaufrémont, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Clairvaut; 3. CHARLES-LOUIS, *mentionné cy-après*; & 3. *Claude*, Evêque de Troyes.

ANTOINE, Seigneur de Listenois, Marquis d'Arc en Barrois &c. fut Conseiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'ordonnance, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, Chevalier de ses Ordres en 1585, & Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, où il fut reçu le onziéme février 1561. Il n'eut qu'un fils mort sans être marié.

CHALES-LOUIS de Beaufrémont, Marquis de Messimieux, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Général de bataille, épousa une de ses cousines du même nom, dont il laissa 1. N. . . . Marquis de Listenois, Colonel d'Infanterie & de Dragons au service de la France, tué à la bataille du jour de S. François à Enzheim, en 1674; 2. N. . . . Abbé de Luxeuil, mort; 3. PIERRE qui suit; 4. N. . . . Baron de Sei, puis Abbé de Luxeuil après son frére; & 5. N... Demoiselle de Beaufrémont, morte en 1705.

PIERRE de Beaufrémont, Marquis de Listenois, fut élevé Enfant d'honneur près du Roi d'Espagne. Après la conquête de la Franche-Comté, il vint en France; & son frére ayant été tué, le Roi le gratifia de deux régimens qu'il avoit. Il mourut en 1685, ayant eu de N. Desbordes, fille d'un Président du Parlement de Dijon, 1. N. Marquis de Listenois, Grand-bailli d'Aval en Franche-Comté, Colonel de Dragons, qui fut blessé dangereusement à Munderkingen sur le Danube en 1703. Il le fut encore l'année suivante, à la défense des lignes de Schellemberg près de Donavert; fut fait Chevalier de la Toison-d'Or en 1709, Maréchal de camp en 1710, & fut tué dans une sortie de la ville d'Aire le 24 septembre de la même année laissant de *Françoise-Louise* fille de *Louis* Comte de Mailly, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine, qu'il avoit épousée en 1706, une fille unique morte en avril 1716.

LOUIS-BENIGNE Marquis de Beaufrémont, puis de Listenois, sous-Lieutenant des Gens-d'armes Bourguignons, fut blessé avec son frére à Schellemberg en 1703, & à la bataille donnée à Malplaqué, près de Mons le onziéme septembre 1709, & eut le régiment de Dragons de son frére après la mort de celui-ci. Il fut nommé Chevalier de la Toison d'Or en mars 1711, se signala dans une rencontre près d'Arleux le 12 juillet de la même année, & fut fait Brigadier d'armée en août 1719. Il a épousé le cinquiéme mars 1712, *Hélène*, fille de *Louis-Charles* Prince de Courtenay, & d'*Hélène* de Besançon sa seconde femme. * Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Davila, *l. 7. & 9. des Guerres Civiles.* Mathieu, *Hist. d'Henri IV.* Paradin, *Histoire de Bourgogne.* Le P. Anselme, *Officiers de la Couronne.* De Thou, Draudius. Louis-Jacob, &c.

BEAUFREMONT (Claude) Evêque de Troyes en Champagne, fils de CLAUDE de Beaufrémont, & d'*Antoinette* de Vienne, fut Abbé d'Asei & de Balernes, & Thrésorier de Saint-Martin de *Tours.* En 1561, il fut placé sur le siege Episcopal de Troyes en Champagne, après qu'Antoine Caracciole, qui en étoit Evêque, eut embrassé le Calvinisme. *Claude* de Beaufrémont fut choisi par la Providence, pour réparer les maux que cette église avoit soufferts durant plusieurs années. Il mourut le 24 septembre de l'an 1593, âgé de 64 ans. * Nicolas Camusat, *in Prompt. Antiq. Tricas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BEAUGÉ. *Cherchez* BAUGÉ.

BEAUGENCI. *Voyez* BAUGENCI.

* BEAUGENDRE (Antoine) naquit à Paris en 1628, & entra en 1647 dans l'Ordre de St. Benoît. C'étoit un savant Homme & d'une conduite fort reglée, & il mourut en 1708, dans l'Abbaïe de St. Germain. En 1700, il donna au public *la Vie de Messire Jaques Benigne Joli Prêtre*, & en 1708, les Ecrits d'Hildebert V. Archevêque de Tours, & ceux de Marbode Evêque de Rennes. Outre cela, il traduisit en François les lettres d'Hildebert, mais on n'est pas assuré que cet Ouvrage ait vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BEAU-JEAN. *Cherchez* CALO-JEAN.

BEAUJEU, *Baujovium*, *Bellijovium*, *Bellijocum*, petite ville de France, qui a donné son nom au païs de Beaujolois, dont elle étoit autrefois la capitale, est située dans une plaine sur le ruisseau de l'Ardiére, à trois lieues de la Saône au couchant, à cinq de Mâcon au midi, & autant de la riviére de Loire. Les Seigneurs de l'illustre & ancienne Maison de Beaujeu tirent leur nom de cette petite ville, qui n'est plus qu'un bourg avec un château. * Sanson. Baudrand.

BEAUJEU, l'ancienne Maison de Beaujeu tire son origine de

I. BERAUD I. du nom, Sire de Beaujeu, qui vivoit vers l'an 950, & qui mourut avant l'an 967, épousa une Dame nommée *Vandelmonde*, dont il eut 1. *Guichard* I. du nom, Sire de Beaujeu, qui donna de grands biens à l'Abbaïe de Clugny, & mourut sans enfans d'*Adelmodis* sa femme; 2. *Etienne*, nommé dans un titre de Clugny; 3. HUMBERT I. du nom, qui suit; & 4. *Humfred* de Beaujeu, vivant en 977.

II. HUMBERT I. du nom, Sire de Beaujeu, vivoit du tems du

Roi Hugues *Capet*, & augmenta les donations faites par son pére à l'Abbaïe de Clugny. Il épousa *Emelde*, dont il eut, 1. *Béraud*, nommé en un titre de Clugny; 2. GUICHARD II. du nom; qui suit; 3. *Léotald* de Beaujeu, nommé dans un titre de Clugny.

III. GUICHARD II. du nom, Sire de Beaujeu, est nommé dans les lettres que le Pape Benoît VIII. écrivit vers l'an 1023, aux Prélats & Seigneurs de Bourgogne, touchant l'usurpation qu'ils faisoient des biens de l'Abbaïe de Clugny. Il épousa *Ricoaire*, dont il eut 1. HUMBERT II. qui suit; 2. *Guichard*; 3. *Dalmace*; 4. *Hugues*, nommez en une chartre de Saint-Vincent de Mâcon; 5. *N.* de Beaujeu, mariée à *Liébaud* Seigneur de Digoine; & trois filles mentionnées en un titre de l'Abbaïe de Clugny.

IV. HUMBERT II. du nom, Sire de Beaujeu, fonda l'église collégiale de Beaujeu, qui fut dédiée l'an 1070, par S. Jubin, Archevêque de Lyon, par Lande Evêque de Mâcon, & par Hugues Evêque de Die, & vivoit en 1096. Il épousa *Vandelmonde*, dont il eut 1. GUICHARD III. du nom, qui suit; 2. *Josserand*; 3. *Hugues*; 4. *Elizabeth*; & 5. *Vandelmonde* de Beaujeu, mariée selon M. du Bouchet à *Renaud* III. du nom, Comte de Joigny.

V. GUICHARD III. du nom, Sire de Beaujeu, fonda l'Abbaïe de Joug-Dieu en Beaujolois le 28 juin 1118, & mourut selon Paradin, en 1137. Il épousa *Luciane*, fille de *Guy* de Montlhéry, Seigneur de Rochefort en Iveline, Sénéchal de France, dont il eut HUMBERT III. qui suit.

VI. HUMBERT III. du nom, Sire de Beaujeu, épousa *Alise* de Savoye, fille d'*Amé* III. du nom, Comte de Savoye, & de *Mahaud* d'Albon-Vienne. On dit qu'ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, il se retira chez les Templiers, sans le consentement d'*Alise* sa femme, laquelle en ayant porté ses plaintes à Héraclius de Montboissier, Archevêque de Lyon, & à Pierre *le Vénérable*, Abbé de Clugny, frére de cet Archevêque, il fut obligé de retourner avec sa femme, & fut dispensé par le Pape du vœu qu'il avoit fait de combattre contre les Sarasins, à condition de faire quelque fondation pieuse. En effet, il fonda l'Abbaïe de Belleville, de l'Ordre de saint Augustin le 17 octobre 1159. Après la mort de sa femme il prit l'habit de Religieux à Clugny, où il mourut après l'an 1174. Ses enfans furent 1. HUMBERT IV. qui suit; 2. *Guichard*, mort en 1464; & 3. *Hugues* de Beaujeu.

VII. HUMBERT IV. du nom, Sire de Beaujeu, mort en 1189, avoit épousé *Agnès* de Thiern, Dame de Montpensier, fille de *Guy*, Seigneur de Montpensier, dont il eut 1. GUICHARD IV. qui suit; 2. *Pierre*, Prieur de la Charité-sur-Loire en 1219; & 3. *Alix* de Beaujeu, mariée à *Renaud* de Nevers, Comte de Tonnerre, après la mort duquel elle se fit Religieuse à Fontevrault, où elle vivoit en 1216.

VIII. GUICHARD IV. du nom, Sire de Beaujeu, &c. fut envoyé Ambassadeur à Rome vers le Pape Innocent III. par le Roi Philippe *Auguste* en 1210, & passant par Assise, il obtint de S. François trois de ses Religieux qu'il amena au château de Pouilly en Beaujolois, & fonda le couvent des Cordeliers de Villefranche. Depuis il fut envoyé en Angleterre, & y mourut en 1216. Il épousa *Sibylle* de Hainault, fille de *Baudouin* V. Comte de Hainault, autrement *Baudouin* VIII. Comte de Flandre, dit *le Courageux*, dont il eut 1. HUMBERT V. qui suit; 2. GUICHARD, qui fit *la branche des Seigneurs de* MONTPENSIER, *rapportée cy-après*; 3. *Henri*, Seigneur de Valromey; 4. *Louis*, destiné Chanoine de l'église de Lyon; 5. *Agnès*, seconde femme de Thibault VI. du nom, Comte de Champagne, morte le 12 juillet 1231; 6. *Marguerite*, accordée à *Henri* de Vienne; 7. *Philippine*, destinée pour être Religieuse à Fontevrault; & 8. *Sibylle* de Beaujeu, mariée 1. par traité du mois de janvier 1228, à *Renaud* Sire de Baugé: 2. à *Pierre* dit *le Gras*, Seigneur de Brancion, morte en 1265. *Voyez* BAUGÉ.

IX. HUMBERT V. du nom, Sire de Beaujeu, servit les Rois Philippe *Auguste* & Louis VIII. son fils, en la guerre contre les Albigeois. En 1231, il fit le voyage de Saint-Jacques & se trouva à Constantinople en 1239, au couronnement de Baudouin de Courtenay II. du nom, son cousin, Empereur, qu'il avoit accompagné avec plusieurs autres Seigneurs de France. A son retour il fut fait Connétable de France, fit son testament en juillet 1248, & ne vivoit plus en janvier 1251. Il épousa par contract du 15 juillet 1210, *Marguerite* de Baugé, Dame de Mirebel, fille de *Guy* Seigneur de Mirebel, dont il eut 1. *Guichard* V. du nom, Sire de Beaujeu, mort le neuviéme mai 1265, sans enfans de *Blanche* de Châlon; 2. ISABEAU, qui suit; 3. *Florie*, mariée à *Aimar* de Poitiers IV. du nom, Comte de Valentinois; 4. *Béatrix*, alliée à *Foulques* Seigneur de Montgascon; & 5. *Marguerite* de Beaujeu, Prieure de la Chartreuse de Poleteins en Bresse.

X. ISABEAU Dame de Beaujeu, épousa 1. *Simon* II. du nom, Seigneur de Sémur: 2. l'an 1247, *Renaud* I. du nom, Comte de Forez. De ce second mariage sortirent entre autres enfans, 1. GUIGUES VI. du nom, qui continua la postérité des Comtes de Forez; (*Voyez* FOREZ) & 2. LOUIS qui suit.

XI. LOUIS prit le nom & les armes de Beaujeu, qu'il laissa à sa postérité, fit son testament le 13 mai 1294, & mourut peu après. Il épousa en 1270, *Aliénor* de Savoye, Dame de Cordon, de Virieu & de Châteauneuf, morte le sixiéme décembre 1296, fille de *Thomas* II. du nom, Prince de Piémont, & de *Béatrix* de Fiesque sa seconde femme, dont il eut 1. GUICHARD VI. qui suit; 2. *Humbert*, Seigneur de Montmerle, mort sans lignée vers l'an 1322; 3. *Guillaume*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque de Bayeux en 1330, mort le 27 octobre 1337; 4. *Marguerite*, alliée en 1290, à *Jean* de Châlon, Seigneur de Rochefort; 5. *Léonore*, mariée en 1297, à *Humbert* V. du nom, Seigneur de Thoire & de Villars; & 6. *Catherine* de Beaujeu, qui epousa en 1303, *Jean* de Châteauvillain, Seigneur de Luzy.

XII. GUICHARD VI. du nom, surnommé *le Grand*, Sire de Beaujeu & de Dombes, Conseiller & Chambellan du Roi, servit très-utilement les Rois Philippe *le Bel*, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, Charles *le Bel*, & Philippe de *Valois*, en plusieurs occasions de guerre, & fit son testament le 18 septembre 1331. Il épousa 1. *Jeanne* de Genéve, fille aînée de *Rodolphe* I. du nom, Comte de Genéve: 2. *Marie* de Châtillon, fille de *Gaucher* V. du nom, Comte de Porcean, Connétable de France: 3. *Jeanne* de Châteauvillain, Dame de Sémur, fille de *Jean* I. du nom, Seigneur de Luzy. Du premier lit vint, 1. *Marie* de Beaujeu, mariée par traité de l'an 1328, à *Jean* Larchevêque, Seigneur de Parthenay. Du second sortirent, 2. EDOUARD, qui suit; 3. *Marguerite*, premiére femme de *Charles* Sire de Montmorency, Maréchal de France, morte en 1336; 4. *Aliénor*; & 5. *Blanche*, Religieuse à la Chartreuse de Poleteins. Du troisiéme lit naquirent, 6. GUICHARD, qui fit *la branche des Seigneurs de* PERREUX, *rapportée cy-après*; 7. *Guillaume*, Seigneur d'Amplepuis, dont la postérité finit en *Philibert* de Beaujeu, Seigneur d'Amplepuis, &c. Conseiller & Chambellan du Roi *François* I. mort après l'an 1536, sans enfans de *Catherine* d'Amboise, Dame de Chaumont; 8. *Robert*, Seigneur de Joux sur Tarare, mort au voyage d'Afrique l'an 1390, laissant postérité; 9. *Louis*, Seigneur d'Aloignet, mort en Afrique avec son frére; & 10. *Jeanne*, surnommée *Blanche* de Beaujeu, mariée en 1346, à *Jean* Seigneur de Liniére.

XIII. EDOUARD I. du nom, Sire de Beaujeu, né le jour de Pâques onziéme avril 1316, se trouva à la bataille de Crécy, en 1346, fut fait Maréchal de France en 1347, & fut tué en 1351, au combat d'Ardres, donné contre les Anglois. Il épousa en 1338, *Marie* du Thil, fille de *Jean* Seigneur du Thil en Auxois, & de *Marie* de Frôlois, dont il eut, 1. ANTOINE, qui suit, & 2. *Marguerite* de Beaujeu, mariée le 16 juillet 1362, à *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée.

XIV. ANTOINE Sire de Beaujeu & de Dombes, né le 12 août 1343, mort à Montpellier en 1374, avoit épousé *Béatrix* de Châlon, fille de *Jean* II. du nom, Seigneur d'Arlay, dont il n'eut point d'enfans. *Voyez* TREVOUX.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PERREUX ET DE SEMUR.

XIII. GUICHARD de Beaujeu, fils de GUICHARD VI. du nom, Sire de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteauvillain, sa troisiéme femme, fut Seigneur de Perreux & de Semur en Brionnois, & épousa par traité du 14 mai 1343, *Marguerite* de Poitiers Dame de Luzy, fille de *Louis* I. du nom, Comte de Valentinois, dont il eut 1. EDOUARD, qui suit; 2. *Philippe*, Chanoine de Chartres en 1354; 3. *Marie*, alliée à *Jean* de Montagu, Seigneur de Sombernon; 4. *Jeanne*, alliée le 30 juillet 1371, à *Hugues* Seigneur de Saint-Trivier; 5. *Blanche*, Religieuse à Marcigny; & *Alix* de Beaujeu, mariée 1. à *Josserand* de Lavieu, Seigneur de Fougerolles: 2. à *Etienne* de Sancerre, Seigneur de Vailly: 3. à *N.* Seigneur de Cousan, laquelle vivoit en 1418.

XIV. EDOUARD de Beaujeu, Seigneur de Perreux, succéda en 1374 à *Antoine* son cousin, aux Seigneuries de Beaujeu & de Dombes, & mourut le onziéme août 1400, sans enfans d'*Eléonor* de Beaufort. Il avoit fait don le 23 juin précédent à Louis II. du nom, Duc de Bourbon, des Seigneuries de Beaujeu & de Dombes, dont le sujet fut, qu'Edouard ayant enlevé une fille à Villefranche, fit jetter par les fenêtres l'*Huissier* qui lui signifioit un ajournement, pour répondre au crime de *rapt* dont il étoit accusé. Ensuite de cette violence, il fut arrêté & mené prisonnier à Paris, où s'ennuyant d'une longue prison, il donna ses terres au Duc de Bourbon, qui eut soin de le tirer d'affaire. C'est ainsi que le Beaujolois & Dombes passérent dans la Maison de Bourbon. *Marguerite* de Beaujeu, sœur d'*Edouard* I. du nom, qui avoit épousé *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, prétendit à la Baronie de Beaujeu; mais elle s'en départit moyennant la terre de Brezé en Mâconnois, & vingt mille francs d'or; ce qui fut approuvé par le Roi Charles V, & vérifié en la Cour du Parlement de Paris le 22 juillet 1375.

Depuis en 1522, LOUISE de Savoye, mére du Roi François I. y prétendit contre Charles III. Connétable de France, comme ayant succédé aux Droits de *Marguerite* de Bourbon. Cette affaire eut des suites fâcheuses; & ce ne fut qu'en 1560, que le Roi François II. en confirma la propriété à Louis de Bourbon II. du nom, Duc de Montpensier, & à *Louise* de Bourbon sa mére. La transaction, qui est du 27 novembre, fut approuvée par le Roi Charles IX, & homologuée au Parlement le 25 juin 1561. LOUIS II. eut FRANÇOIS, pére de HENRI, dont la fille unique *Marie* épousa *Gaston-Jean-Baptiste* de France, fils du Roi Henri *le Grand*, & frére de Louis *le Juste*. De cette alliance il eut *Anne-Marie-Louise* d'Orléans, Souveraine de Dombes, Duchesse de Montpensier, Baronne de Beaujolois, morte sans avoir été mariée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTPENSIER.

IX. GUICHARD de Beaujeu, second fils de GUICHARD IV. du nom, Sire de Beaujeu, fut Seigneur de Montpensier, & mourut avant l'an 1256. Il épousa *Catherine* de Clermont, dite *Dauphine*, Dame de Montferrand & d'Hermanc, dont il eut 1. HUMBERT, qui suit; 2. *Eric*, Seigneur d'Hermanc, qualifié Maréchal de France, qui suivit le Roi Saint Louis en Afrique, & y mourut au siége de Tunis l'an 1270, sans postérité d'*Alengarde* d'Aubusson; 3. *Louis* Seigneur de Montferrand, qui mourut le 26 septembre 1280, laissant postérité; & 4. *Guillaume* de Beaujeu, Seigneur de Sévans, qui fut élu Grand-Maître de l'Ordre des Templiers en 1288, & qui fut tué à la prise d'Antioche le 18 mai 1291.

X. HUMBERT de Beaujeu, Seigneur de Montpensier, d'Aigueperse, de la Roche-Dagoux, d'Hermanc & de Roanne, accompagna le Roi Saint-Louis en son voyage d'Outremer, se signala à la bataille de la Massoure en 1250, & fut fait Connétable de France après Gilles, dit *le Brun*, Seigneur de Trasegnies. Depuis il suivit encore le Roi Saint Louis en son voyage d'Afrique, & servit au sié-

siége de Tunis en 1270. Il contribua aussi à la prise de Pampelune, & à la réduction de la Navarre, sous le Roi Philippe *le Hardy*, qui le nomma en 1284, l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il mourut l'année suivante, laissant d'*Isabelle* de Mello, Dame de S. Maurice & de S. Prise, fille unique de *Guillaume* II. du nom, Seigneur de Saint-Maurice, &c. qu'il avoit épousée après l'an 1260, une fille unique, nommée *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpensier, &c. première femme de *Jean* II. du nom, Comte de Dreux, mariée en 1293, morte en 1308. *Voyez* DREUX. * Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Du Bouchet. Du Chêne. Le Feron. Godefroy. Guichenon. Le P. Anselme, &c.

BEAUJOLOIS, petit païs de France, avec titre de Baronnie, dont le nom est tiré de celui de Beaujeu, est situé entre la Saône & la Loire, le Lyonnois, le Forez, le Charolois & le Mâconnois: & Villefranche en est la ville capitale. Les bourgs les plus considérables après Beaujeu, sont Belleville, Thizi, Amplepuis, Perreux, Saint-Saphorin, &c. Ce païs est assez fécond en bled, vins, chanvres, &c. & on y fait grande quantité de toiles. Le Beaujolois passa de la Maison de Beaujeu à celle des Ducs de Bourbon l'an 1400, avec la Principauté de Dombes. François I. réunit le Beaujolois à la Couronne, après la mort du Connêtable de Bourbon, vers l'an 1531. *Voyez* BEAUJEU.

BEAULCE, province de France. *Cherchez* BEAUCE.

*BEAULIE ou BEAULIEU, petite ville de l'Ecosse septentrionale dans le Comté de Ross, est situé sur l'extrémité la plus occidentale du Golfe de Murray à l'ouest-nord-ouest de la ville d'Innernesse ou Invernesse.

BEAULIEU, ville d'Ecosse. *Voyez* BEAULIE.

BEAULIEU, *Bellus locus*, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît en France, dans la province de Champagne, près du Duché de Bar, & à deux lieues de la ville de Clermont en Argonne, du côté du midi, & autant de Sainte-Ménehoud. * Maty, *Dict. Geogr.*

BEAULIEU ou BEWDLEY. *Voyez* BEWDLEY.

* BEAULIEU, petite ville de France dans la Touraine sur la rive droite de l'Indre, au sud-est de Tours, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* BEAULIEU, petite ville de France dans la partie la plus méridionale du Limosin, vers les confins du Quercy, sur la rive gauche de la Dordogne, au sud de Tulle, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* BEAULIEU, petite ville ou Bourg de France dans le Berry sur une petite rivière qui entre dans la Loire à main gauche. Ce lieu est au nord-est de Bourges, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BEAULIEU (Sébastien de Pontault) Ingénieur. *Voyez* PONTAULT.

BEAULIEU (Géofroi de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui vivoit dans le XIII siécle, fut pendant vint ans Prédicateur & Confesseur du Roi S. Louis, & écrivit la Vie de ce Saint en forme de lettres. On dit que ce fut par ordre du Pape Grégoire X. C'est de cette Vie dont Surius a tiré celle qu'il rapporte sous le 25 août. Géofroi de Beaulieu vivoit encore en 1273. * Coccius. Le-Mire, &c.

BEAULIEU (Simon de) Cardinal, Archevêque de Bourges, étoit François de nation, & natif de Beaulieu en Brie, où sa famille étoit noble & considérable. Arnoul Wion a cru que ce Prélat avoit été Religieux de l'Ordre de Citeaux: mais il y a apparence qu'il se trompe; car Simon de Beaulieu fut Archidiacre de Chartres & de Poitiers, puis Chanoine de Bourges & de S. Martin de Tours. Le Pape Martin IV. qui avoit été Thrésorier de Saint-Martin de Tours, avoit toujours conservé beaucoup d'amitié pour Beaulieu, auquel il procura l'Archevêché de Bourges en 1281. Célestin V. le fit Cardinal en 1295. Il s'efforça de remplir parfaitement ses devoirs, & celébra un Synode provincial à Bourges en 1282. Le Pape Boniface VIII. l'envoya Légat en France, au sujet des différens d'entre le Roi Philippe *le Bel*, & Edouard I. Roi d'Angleterre. Bérard de Goth étoit Légat avec lui, & ils s'y employérent avec beaucoup de zéle; mais sans succès. Le Cardinal de Beaulieu mourut peu de tems après. L'Abbé Ughel dit que ce fut à Orviete, où l'on voit dans l'église de saint François son Epitaphe, qui marque sa mort au 18 août 1297. D'autres assurent que ce Cardinal décéda en France. En effet son épitaphe se trouve dans le chœur de l'Abbaïe de Joui en ces termes

Quem lapis iste tegit, Simon *virtute subegit*,
Justus perfidiam, largus avaritiam.
De bello *fuit iste* loco, Primas Aquitanus
Ex dono meriti, Prælatus Bituricensis
Vir Carnotensis, prius Archi-Bituricensis
Post fit Prælatus, Cardine fine datus:
Tres annos demas tantum de mille trecentis,
Et post quindenam, Matris Domini morientis,
Luna quæ re diem, tunc habuit requiem.
Qui legis hic plores, & Christum dulciter ores,
Transeat examen, & requiescat. Amen.

* Frizon, *Gall. Purp.* Ughel, *Ital. Sacra. Episc. Prænest.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ, l. 1. ch. 44.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ciaconius. Onuphre. Robert. Sponde, &c.

BEAULIEU (Augustin de) natif de Rouen, nommé ordinairement *le Général Beaulieu*, fit son premier voyage au païs des Négres, sur la côte d'Afrique en 1612, avec le Chevalier de Bricqueville, Gentilhomme de Normandie, dans le dessein d'y établir une colonie Françoise. En 1616, il se fit en France une Compagnie pour le commerce des Indes Orientales, & on y envoya deux vaisseaux, dont le premier fut commandé par de Nets, Capitaine de

Marine, & le second par Beaulieu. L'an 1619, les intéressez y renvoyérent deux navires avec une patache, & firent Beaulieu Général de cette petite flotte. Il détacha son Vice-Amiral au départ du Cap de Bonne Espérance, pour l'envoyer à Jacatra ou Batavia, dans l'isle de Java, une des isles de la Sonde; mais comme il étoit sur le point de se rembarquer avec sa charge, les Hollandois mirent le feu à son navire. Cela n'empêcha pas Beaulieu de revenir avec un seul vaisseau, chargé si richement, qu'il s'y trouva de quoi payer les frais du voyage, qui auroit été de grand profit, si l'autre vaisseau fût aussi revenu avec ses marchandises, qui étoient estimées plus de cinq cens mille écus. Beaulieu servit ensuite le Roi dans des occasions fort importantes, principalement en l'isle de Ré, & dans les guerres contre ceux de la Religion Réformée. Le Cardinal de Richelieu qui connoissoit son mérite, lui donna depuis le commandement d'un navire de cinq cens tonneaux pour aller avec l'armée, commandée par le Comte d'Harcourt, aux isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, sur la côte de Provence. Après la prise de ces isles, & au retour d'une expédition que l'armée fit en Sardaigne, il tomba malade à Toulon d'une fiévre chaude, dont il mourut en 1637, âgé de quarante-huit ans. * Thevenot, *à la fin du Voyage de Beaulieu, dans le second Volume de ses Recueil.*

BEAULIEU (Louis *le Blanc*, Sieur de) Ministre & Professeur en Théologie à Sedan au XVII siécle, a été un homme fort recommandable par son érudition & par sa vertu. Il naquit au Plessis-Marli, où son pére étoit Ministre, en 1614. S'il avoit 60 ans & six mois, comme on l'assure, au mois de février 1675, qu'il mourut, & non pas seulement depuis la suppression de l'Edit de Nantes, comme on le dit dans le *Mercure* de Paris de 1699. Il fit soutenir un grand nombre de Théses de Théologie, qui furent rassemblées en un Volume après sa mort, & imprimées en Angleterre. Le Public en fut si content, que cette Edition fut bientôt vendue. On en fit une autre au même païs l'an 1683. Il eut beaucoup de part à l'estime du Maréchal *de Fabert*, l'un des plus grands génies de son siécle. On fit imprimer à Sedan quelques-uns de ses Sermons l'an 1675. Ce n'est point là qu'il faut chercher le mérite le plus éclatant de l'Auteur, entant qu'habile Homme, mais dans ses Théses. Il y traite avec une merveilleuse netteté d'esprit, & avec beaucoup de pénétration les plus importantes matiéres de Théologie, & il s'attache principalement à écarter le mal-entendu, qui a tant multiplié les Controverses. Il cherche l'état de la question, il débrouille les équivoques, & il fait voir qu'il y a bien des disputes que l'on croit réelles, & qui ne sont que des disputes de mots. Cela lui fit du tort auprès de bien des gens, qui s'imaginérent, qu'il ne cherchoit qu'à faire rentrer les Réformez dans la Communion Romaine. Ceux qui connoissoient sa vertu & sa piété n'avoient garde de le soupçonner de cela. Ceux qui entroient bien dans le sens de ses Théses ne l'en soupçonnoient pas non plus. La pénétration de ce Professeur l'obligea d'éviter certains termes de la commune tradition, qu'il trouvoit un peu incommodes. Il le fit en particulier dans la matiére de la certitude du Salut. Cela donna lieu à une querelle, que lui fit Mr. *Arnauld*, qui l'accusa d'avoir renoncé aux sentimens des Calvinistes sur quatre Chefs dans la matiére de la certitude du Salut. Mr. de Beaulieu publia une Thése sur ce sujet, pour répondre à Mr. Arnauld; celui ci repliqua après la mort de son Adversaire; & Mr. *Jurieu* repoussa les attaques de Mr. Arnauld dans sa *Justification de la Morale des Réformez*, qui est, peut-être, le meilleur Ouvrage de ce Théologien. M. Nicole parle aussi de M. de Beaulieu dans son livre qui a pour titre, *Préjugez Légitimes contre les Calvinistes.* Mr. de Beaulieu n'eut point d'enfans. Sa veuve, qui étoit une femme fort éclairée & fort vertueuse, témoigna une constance héroïque dans la derniére persécution. On n'a jamais pu la contraindre à la moindre signature; de sorte qu'après bien des vexations qu'on lui fit souffrir, elle mourut, sans avoir donné aucune atteinte à sa profession, ce qui peut confirmer l'innocence des sentimens de son époux. Mr. *le Blanc* Conseiller au Présidial de Sedan, frére de Mr. de Beaulieu, tâcha deux fois de se sauver en Hollande, depuis sa signature, mais il fut attrapé sur les chemins & ramené dans son païs. On nous dit dans les *Remarques sur la Confession de Sancy*, que *le Roi lui a remis la peine des Galéres, à laquelle il avoit été condamné, pour avoir voulu sortir du Royaume contre les défenses.* * Bayle, *Diction. Crit.*

BEAUMANOIR, Maison. La Maison de Beaumanoir est une des plus considérables & des plus nobles de la province de Maine. Elle a possédé la Terre de Lavardin Baronnie, puis Marquisat pendant très-long-tems. On trouve dans le quatriéme Cartulaire de Saint-Germer, *fol.* 260, un PHILIPPE de Beaumanoir, Grand-Bailly du Beauvaisis, & depuis de Senlis en 1293: ce qui signifie qu'il étoit Bailly du Vermandois. La filiation de cette Maison n'est connue que depuis le XV siécle.

I. GUILLAUME de Beaumanoir, Seigneur de Landemont, étoit Chambellan du Roi en 1402, & fut pére de

II. JEAN de Beaumanoir, Seigneur de Landemont, Boisbille, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, qui fit son testament en 1459. Il avoit épousé *Marie* Riboulle, fille de *Foulques* Seigneur d'Assé-le-Riboulle & de Lavardin, & de *Jeanne* de Montéjan, dont il eut entre autres enfans,

III. GUI de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, Villeray, Landemont, &c. Il avoit épousé 1. en 1451, *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Blanchet*, Seigneur de Villebon, & de *Marguerite* de Vendôme: 2. *Marguerite* de la Faucille, fille de *Jean* de la Faucille, & de *Marguerite* Baraton, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. JEAN II. qui suit; 2. *Charles* vivant en 1485; 3. *Lancelot*, Abbé de Champagne; 4. *Julienne* de Beaumanoir, Dame de Dureal & de Lésigne, mariée 1. en 1447, à *René* de Champagne, Seigneur de Longchamp; 2. à *Robert* Ladvocat, Seigneur de Laugevinaye.

IV. JEAN de Beaumanoir II. du nom, Seigneur de Lavardin, &c. étoit mort en 1509. Il épousa 1. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame d'Antoigné, veuve de *Jacques* de Mathefelon, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Hélène* de Villeblanche, fille de *Pierre* Seigneur

gneur de Broon, & de *Jeanne* du Perrier, dont il eut 1. *Christophle*, vivant en 1509; 2. *Jacques*, mort en 1501; 3. FRANÇOIS, qui suit; 4. *Anne*, mariée à *Bonaventure* Seigneur de Mareuil & de Moulhart; 5. *Marie*, femme de *François* de Billy, Baron de Courville, & 6. *Marguerite* de Beaumanoir, Dame du Val, alliée 1. à *Jean* d'Argenlou, Seigneur de Vaubuson: 2. à *Raimond* Seigneur de Saintin.

V. FRANÇOIS de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, &c. étoit mort en 1544. Il avoit épousé le neuviéme juillet 1525, *Jeanne* de Tucé, veuve de *Claude* d'Aumont, Seigneur d'Estrabonne, & fille de *Baudouin*, Baron de Milleffe, & de *Françoise* Lesperrier, dont il eut 1. N. mort sans alliance; 2. CHARLES, qui suit; & 3. *Susanne* de Beaumanoir, mariée à *Jacques* de la Becaire.

VI. CHARLES de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, &c. appuya le parti Huguenot de tout son pouvoir, jusqu'en 1572, qu'il fut tué à la journée de Saint Barthelemi. Il avoit épousé 1. par contrat du 14 janvier 1545, *Marguerite* de Chourses, fille de *Felix* Seigneur de Malicorne, & de *Marguerite* de Bueil: 2. *Catherine* du Bellay, Dame de Langey, fille de *Martin* Seigneur de Langey, renommé pour ses Mémoires, & d'*Isabeau* Chenu, Princesse d'Yvetot. Ses enfans du premier lit furent 1. JEAN III. qui suit; & 2. *Magdelaine*, mariée en 1571, à *Olivier* du Feschal, Seigneur de Poligny. Ceux du second lit furent, 3. *Marthe*, alliée à *René* de Bouillé, Comte de Créance, Chevalier de l'Ordre du Roi, 4. *Marie*, morte sans alliance, & 5. *Elisabeth* de Beaumanoir, Dame de Langey, mariée en 1597, à *Louis* de Cordovan, Seigneur de Mainbray.

VII. JEAN de Beaumanoir III. du nom, Marquis de Lavardin, &c. Maréchal de France, dont l'éloge *sera rapporté ci-après dans un article séparé*, épousa *Catherine* de Carmain, Comtesse de Negrepelisse, Baronne de Launac, fille unique & heritiere de *Louis* Comte de Négrepelisse, & de *Marguerite* de Foix-Candale, dont il eut 1. HENRI I. qui suit; 2. *Jean*, Baron de Tucé, mort en 1615, qui de *Catherine* de Longueval, a eu pour fille unique N. de Beaumanoir, mariée à *Annibal* de Longueval, Vicomte d'Harcourt; 3. *Charles*, Evêque du Mans, mort le 21 novembre 1637; 4. CLAUDE, qui a fait *la branche des Vicomtes de* SAINT JEAN, *rapportée ci-après*; 5. *Claude*, Seigneur de Lavaré, Mestre de camp de Piémont, mort de ses blessures au siége de Saint-Antonin en 1622; 6. *Martin*, Baron de Milleffe, tué au siege de Saint-Jean d'Angeli en 1621; 7. *Emmanuel*, Abbé de Saint-Liguaire, 8. *Catherine*, mariée à *René* du Plessis, Marquis de Jarzé; & 9. *Jean-Baptiste-Louis* de Beaumanoir, Comte d'Antoigné, Lieutenant du Roi dans les Comtez du Maine & du Perche, qui de *Marguerite* de la Chevriere sa femme, a eu *Charles* Comte d'Antoigné, Lieutenant de Roi au Païs du Maine & du Perche; & autres enfans.

VIII. HENRI de Beaumanoir I. du nom, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort en Vallée, Seigneur de Malicorne, &c. Gouverneur des Comtez du Maine, du Perche & de Laval, mourut en mai 1633. Il avoit épousé *Marguerite* de la Baume, fille de *Rostaing* Comte de Suse, & de *Magdelaine* des Prez-Montpezat, dont il eut 1. HENRI II. qui suit; 2. *Emmanuel-Philibert*, Evêque du Mans, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, mort le 27 juillet 1671, & 3. *Magdelaine* de Beaumanoir, femme de *René* de Froulay, Comte de Tessé, morte le 25 décembre 1682.

IX. HENRI de Beaumanoir II. du nom, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, reçut un coup de mousquet au siége de Gravelines la nuit du 28 au 29 juin 1644, dont il mourut cinq jours après, âgé de 26 ans. Il avoit épousé 1. *Catherine* de Vassé, dont il n'eut point d'enfans; & prit une seconde alliance le dixiéme mars 1642, avec *Marguerite-Renée* de Rostaing, fille de *Charles* Marquis de Rostaing, & d'*Anne* Hurault-Cheverny, dont il eut un fils unique qui suit.

X. HENRI-CHARLES de Beaumanoir III. du nom, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne, lequel fut Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1687, & mourut le 29 août 1701. Il avoit épousé 1. le neuviéme février 1667, *Françoise Paule Charlotte* d'Albert, fille de *Louis Charles* Duc de Luynes, après la mort de laquelle il prit une seconde alliance le 10 juin 1680, avec *Louise Anne* de Noailles, fille d'*Anne* Duc de Noailles, morte en 1693. Ses enfans du premier lit sont, 1. *Anne-Charlotte* de Beaumanoir, née en 1668, mariée en 1690, à *Louis* de la Châtre, Comte de Nancey, dit le Marquis de la Châtre, Lieutenant Général des armées du Roi; & 2. N. Religieuse au Chassemidi. Ceux du second lit sont, 3. *Emmanuel-Henri* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant General en Basse Bretagne, né en 1684, mort Colonel de la cavalerie à la bataille de Spire le 15 octobre 1703, sans laisser de posterité de *Marie-Françoise* de Noailles sa cousine germaine, qu'il avoit épousée le 20 février précédent; & 4. *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, mariée le 23 janvier 1704, à *Louis Auguste* d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaunes, Pair de France, Vidame d'Amiens, &c.

BRANCHE DES VICOMTES DE SAINT-JEAN,
Vicomtes de Lavardin.

VIII. CLAUDE de Beaumanoir, quatriéme fils de JEAN de Beaumanoir III. du nom, Marquis de Lavardin, Maréchal de France, & de *Catherine* de Carmain, Comtesse de Negrepelisse, fut Vicomte de Saint-Jean, Maréchal des camps & armées du Roi, & mourut l'an 1656. Il avoit épousé *Renée* de la Chapelle, Dame de Varennes, de la Troussiere, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; 2. *Louis*, Baron de la Troussiere, qui a eu plusieurs enfans de *Jeanne Grenier*; 3. *Jean-Baptiste*, nommé Evêque de Rennes en 1677; 4. *Philibert* & 5. *Charles*, Chevaliers de Malthe, morts en . . .; 6. *Magdelaine*, alliée 1. à *Jean-Jacques* Marquis de Bitagoe; & 2. à N. Seigneur d'Ozeres, Capitaine aux Gardes, puis Gouverneur de Bapaume; 7. *Magdelaine*, Abbesse de Sainte-Perrine; 8. *Renée* 9. & 9. *Henriette*, Religieuses; 10. *Marie* de Beaumanoir; & 11. *Louise* de Beaumanoir, mariée à N. Seigneur d'Aubigny, Vicomte de Neufvillette.

IX. CLAUDE de Beaumanoir, Vicomte de Lavardin, Maréchal des camps & armées du Roi, Lieutenant Général des païs du Maine, de Laval & du Perche, mort le dixiéme mai 1676, avoit épousé *Marie* de Neuchéze, Dame de Baudement, fille de *Jacques* de Neuchéze, Seigneur de Baudement, & de *Jeanne* de Launay, dont il eut 1. N. de Beaumanoir, mariée en 1680, à *Pierre* de Thibaud, Seigneur de la Roche-Tulon, Colonel d'un régiment de Dragons; & 2. *Marie Claude* de Beaumanoir. * Le Corvaisier, *Hist. des Evêques du Mans*. De Thou, *Hist.* Godefroy & le P. Anselme, *Off. de la Couronne*. La Gingarrie. Du Chêne, &c.

BEAUMANOIR (Jean) dit le Maréchal de Lavardin, Marquis de Lavardin, Comte de Negrepelisse, &c. Gouverneur du Maine, de Laval & du Perche, étoit fils de CHARLES, & de *Marguerite* de Chourses. Il naquit en 1551, & fut élevé auprès du Roi Henri IV. qui n'étoit alors que Roi de Navarre. Dès l'âge de 18 ans il commença à porter les armes, & se trouva l'an 1569 au siége de Poitiers dans l'armée des Huguenots. Son pére avoit été un de leurs plus zélez partisans, & le Maréchal de Lavardin fut élevé dans la même créance; mais il se fit Catholique après la mort de son pére. En 1580, étant Colonel de l'infanterie Françoise, il emporta Villefranche en Perigord, Cahors, & quelques autres places. Depuis, étant devenu suspect aux Huguenots, il se retira auprès du Seigneur de Malicorne, son oncle maternel, pourvû du Gouvernement de Poitou, dont il eut la survivance. En 1586, on lui confia le commandement de l'armée du Roi pendant l'absence du Duc de Joyeuse; & l'année suivante il se trouva à la bataille de Coutras. Le Roi voulant récompenser ses services, lui donna le Gouvernement du Maine en 1595, l'honora du collier de ses Ordres, le fit Maréchal de France la même année, & érigea la terre de Lavardin en Marquisat. En 1602, ce Prince le choisit pour commander son armée en Bourgogne. * Depuis, le Maréchal de Lavardin fit les fonctions de Grand Maître au sacre de Louis XIII. lequel l'an 1612, l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre. A son retour, il mourut à *Paris* au mois de novembre de l'an 1614.

BEAUMARAIS. *Voyez* BEAUMARISH.

BEAUMARISH, en Latin *Bellomariscus*, bourgade d'Angleterre, dans l'isle d'Anglesei, avec un port au détroit de Menai. Elle dépend de la Principauté de Galles, & elle est assez Marchande. Edouard I. la fonda dans un lieu marécageux, d'où elle tire son nom. Elle a séance & voix au Parlement. * Speed, & Camden, *Descript. Angl.*

* BEAUMENIL, bourg de France en Normandie dans le diocése d'Evreux, avec titre de Baronie, est à l'ouest d'Evreux dont il est éloigné de six à sept lieues.

BEAUMONT ou BAUMONT, *Bellomontium*, petit bourg de Normandie dans le Coutantin, est près de la mer, entre Cherbourg, Valogne & Saint-Sauveur le Vicomte. * Sanson.

* BEAUMONT, bourg de France en Normandie dans le diocése de Lisieux, à peu près au nord de Lisieux, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BEAUMONT-LE-CHETIF, gros village de France dans le Perche au sud-est de Nogent-le-Rotrou dont il est éloigné de trois lieues.

* BEAUMONT, petite ville de France dans le Perigord, est au sud de Perigueux, dont elle est éloignée d'environ dix lieues, & au sud-est de Bergerac, à la distance de trois à quatre lieues.

BEAUMONT dans le Rouergue. *Voyez* BELMONT.

* BEAUMONT, bourg de France dans le Dauphiné, & dans le Valentinois, au sud-est de Valence dont il est éloigné de près de deux lieues.

BEAUMONT, ville des Païs Bas dans le Hainaut, avec titre de Comté, nommée par les Auteurs Latins *Bellus-mons* & *Bellomontium*. Elle est petite, mais agréable, & environ à quatre lieues de Binche & de Chimai, & à sept de Mons, proche des terres de Liége & de la Sambre. Elle appartenoit cy-devant aux Espagnols, qui la cédérent au Roi de France par la tréve faite à Ratisbonne en 1684. * Sanson.

BEAUMONT en ARGONE, *Bellomontium in Argona*, petite ville de France en Champagne, dans le petit païs d'Argone. Elle est près de la Meuse, entre Stenai & Mouson, & elle a beaucoup souffert pendant les guerres du XVII siécle. * Sanson.

BEAUMONT-LE-ROGER, *Bellomontium Rogerii*, sur la riviére de Rille, ville de France en Normandie, entre Evreux & Lisieux. Elle a titre de Comté, & a eu des Seigneurs renommez dans l'Histoire. ROGER, l'un de ses Comtes, la fit bâtir dans le douziéme siécle, ou du moins l'augmenta; & c'est de lui qu'elle a eu le nom de Beaumont-le-Roger. En l'année 1255, Raoul de Meulan transporta le Comté de Beaumont-le-Roger au Roi Saint Louis, qui en aquit tous les droits. Depuis, il a passé dans la Maison des Comtes d'Evreux Rois de Navarre; & l'an 1404, Charles III. dit *le Noble*, fit un traité avec le Roi Charles V. auquel il céda diverses Terres, & entre autres Beaumont. Le Roi érigea en sa faveur Nemours en Duché & Pairie. * Alberic, *in Chron.* Du Puy, *du Domaine du Roi.* Sainte-Marthe, &c.

BEAUMONT-SUR-OISE, *Bellomontium*, ville de France, dans l'isle de France, avec titre de Comté. Elle est située sur le penchant d'une colline, qui s'étend jusqu'au bord de la riviére d'Oise, qu'on y passe sur un beau pont, d'où vient qu'on nomme cette ville *Beaumont-sur-Oise*. Il y a au haut de la colline un château qui est ruiné. Cette ville n'a rien de remarquable qu'une belle rue, la paroisse avec Doyenné, & un marché qui s'y tient toutes les semaines. * Sanson.

BEAUMONT-SUR-OISE, ancienne Maison, tiroit son origine de

I. YVES I. du nom, Comte de Beaumont, qui souscrivit en 1028, avec les Grands du Royaume, la charte de confirmation que le Roi Robert accorda à l'Abbaye de Coulombe, de tous les droits qui avoient été attribuez par Roger Evêque de Beauvais, & par Odalric Evêque d'Orléans son neveu, & en souscrivit une autre en 1044. donnée en faveur de l'Abbaye de Saint-Maur des Fossez. Il épousa N. dont le nom est ignoré, & dont il eut 1. Geofroy Comte de Beaumont-sur-Oise, qui souscrivit en 1066, une chartre donnée par le Roi Philippe I. du nom, en faveur de l'Abbaye de Saint-Denys en France; 2. YVES II. qui suit; & 3. N. de Beaumont, mariée à Dreux I. du nom, Seigneur de Mello.

II. YVES II. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, fonda l'an 1080, le Prieuré de Sainte-Honorine de Conflans, & épousa 1. Judith, 2. Adele. De la premiere femme il eut 1. Alix de Beaumont, mariée à Hugues Seigneur de Grantmesnil en Normandie, Chevalier de grand renom, morte en juillet 1091: Et de la seconde sortirent 2. MATTHIEU I. du nom, qui suit; 3. Hugues, dont on ne connoît que le nom; & 4. Agnès de Beaumont, mariée à Bouchard III. du nom, Seigneur de Montmorenci.

III. MATTHIEU I. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, étoit Chambrier de France en 1139, s'empara de la Terre de Luzarches, & fit beaucoup de maux à son beau-pere. Il mourut vers l'an 1151, laissant d'Emme de Clermont, Dame en partie de Luzarches, fille puînée de Hugues I. du nom, Comte de Clermont en Beauvoisis, & de Marguerite de Roucy, 1. MATTHIEU II. du nom, qui suit; & 2. HUGUES de Beaumont, qui fit la branche de PERSAN, rapportée ci-après.

IV. MATTHIEU II. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, Chambrier de France, vivoit en 1174. Il épousa 1. une Dame nommée Mahaud; 2. Alix de Beaumont, Dame de Queue. De la premiere vinrent 1. Matthieu III. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise & de Valois, Chambrier de France, mort avant l'an 1214, sans laisser de posterité d'Aliénor de Vermandois, Comtesse de Valois & de Saint-Quentin, fille de Raoul Comte de Vermandois, dit le Vaillant, Senéchal de France, laquelle étoit veuve de trois maris, ayant épousé 1. Geofroy de Hainault, Comte d'Ostrevant; 2. Guillaume IV. du nom, Comte de Nevers; 3. Matthieu d'Alsace, dit de Flandre, Comte de Bologne; & 2. Philippe de Beaumont, mort sans lignée. Du second mariage sortirent 3. JEAN, qui suit; 4. Matthieu Seigneur de Luzarches, mort sans posterité; 5. Marie, & 6. Alix de Beaumont, premiere femme d'Anseau II. du nom, Seigneur de l'Isle-Adam.

V. JEAN Comte de Beaumont-sur-Oise, Chambrier de France, mort en 1220, épousa 1. Gertrude de Soissons, fille aînée de Raoul Comte de Soissons, & d'Alix de Dreux, sa premiere femme, dont il fut separé, & le mariage declaré nul pour cause de parenté: 2. Isabelle de Garlande, veuve de Guy le Bouteiller, Seigneur d'Ermenonville, & fille de Guillaume de Garlande V. du nom, Seigneur de Livry, & d'Alix de Châtillon, Dame de Clichy-la-Garenne. De ce second mariage vint Jean de Beaumont, vivant en 1262.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PERSAN.

IV. HUGUES de Beaumont, second fils de MATTHIEU I. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, fut Seigneur de Persan, & épousa Béatrix, dont il eut 1. YVES qui suit; 2. Guillaume, mort sans enfans d'Emeline d'Ermancourt; & 3. Hugues de Beaumont, Seigneur de Persan & d'Offemont, qui épousa Ade, dont il eut Béatrix de Beaumont, Dame d'Offemont, mariée à Guillaume de Thourotte; & 2. Marguerite de Beaumont, Dame de Persan, alliée à Gaucher de Thourotte, frere puîné de Guillaume.

V. YVES de Beaumont, Seigneur de Persan, épousa une Dame nommée Mahaud, dont il eut THIBAULT, qui suit; & Alix de Beaumont, dont l'alliance est inconnue.

VI. THIBAULT de Beaumont, Seigneur de Luzarches, fut aussi Comte de Beaumont-sur-Oise, & transporta ce Comté au Roi Saint Louis, qui lui ceda d'autres Terres en récompense.

L'Evêque & le Chapitre de Beauvais avoient eu auparavant des droits sur ce Comté, qui étoit mouvant d'eux, mais en 1222, le rachat avoit été remis par Milon de Nanteuil Evêque de Beauvais, moyennant un fief sis à Bury, qui avoit été donné à l'Evêché, & les dixmes de Bornel, qui avoient été données à l'Evêque & au Chapitre, ainsi que l'Evêque possede seul presentement. Ainsi le Comté étoit entierement libre, lorsque Saint Louis l'acquit. Peu après, Philippe le Hardi donna le Comté de Beaumont à Louis de France, Comte d'Evreux, son fils, lequel laissa PHILIPPE III. de ce nom, Roi de Navarre, pere de CHARLES II. dit le Mauvais. Celui-ci rendit ce Comté au Roi Jean, par traité passé le cinquiéme mars 1353, & le Roi le donna à Philippe son frere, Duc d'Orléans, qui mourut sans enfans en 1375. Il a aussi servi d'appanage à Louis XII. qui étant devenu Roi, le réunit pour la quatriéme fois à la Couronne. Peu après, il fut aliéné au profit du célébre Connêtable Anne de Montmorency; mais à condition que les Officiers seroient Royaux. Charles IX. le donna aussi en appanage au Duc d'Anjou son frere, depuis Henri III. Roi de France; & depuis il a été engagé au Sieur du Plessis, premier Ecuyer. * Du Chêne, Histoire de Montmorenci. Du Puy, Droits du Roi. Du Bouchet. Godefroy. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

BEAUMONT, Bellomontium, petite ville de France en Gascogne, & au païs de Lomagne, sur la Gimone, aux confins de l'Armagnac, à trois lieues de la Garonne, & sur le chemin de Lectoure à Toulouse.

BEAUMONT, Bellomontium, village du païs de Vaud en Suisse. Il est entre la riviere d'Orbe & le Mont-Jura, & est chef d'un petit Gouvernement qui dépend du Canton de Berne. * Maty, Dict. Geogr.

BEAUMONT-VILLE, Bellomontium-Villa, bourg de Normandie, situé près de Beaumont-le-Roger, du côté d'Orient. * Maty, Dict. Geogr.

BEAUMONT LE VICOMTE, Bellomontium-Vice-Comitis, ville de France dans le Maine, sur la riviere de Sarte, avec titre de Duché, entre le Mans & Alençon. Cette ville a été autrefois Vicomté, & c'est pour cette raison qu'elle a le nom de Beaumont-le-Vicomte. ROGER fut le premier Vicomte de Beaumont. RAOUL qui en étoit Seigneur, se trouva l'an 1093, à la translation des Reliques de saint Julien, premier Evêque du Mans. On croit qu'il étoit fils de Humfroy, que Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, laissa Gouverneur du Maine vers l'an 1070. Le même Raoul fonda en 1109, l'Abbaye des Religieuses d'Estival, à la persuasion d'un saint Hermite nommé Alleaume. On y établit l'Ordre de saint Benoît, & Godechilde sœur du Vicomte, en fut la premiere Abbesse. Raoul laissa RICHARD I. lequel épousa une fille naturelle de Henri I. Roi d'Angleterre, mort en 1135. & il en eut RICHARD II. & Raoul de Beaumont Evêque d'Angers, Prelat d'un tres-grand merite. Ce dernier fut élû en 1178, & l'année d'après, il se trouva au Concile général de Latran, sous Alexandre III. Pierre de Blois lui a écrit une Epître, qui est la 69 dans le recueil que nous avons de ses lettres. Il mourut le [illegible] du mois de mars, après l'an 1184. Guillaume de Chemillé qui lui succéda, mourut en 1202, & on élut en sa place Guillaume de Beaumont, fils de RICHARD II. & neveu du même Raoul. Il s'aquit beaucoup de reputation, & mourut le deuxiéme septembre 1240, comme cela est marqué dans son Epitaphe, qu'on voit encore avec la statue de ce Prelat dans le chœur de l'église d'Angers. Elle commence ainsi:

> *Bellimontensis Guillelmus & Andegavensis*
> *Præsul in hoc tumulo tumulatur vera columba;*
> *Cujus erat pietas sibi nescia ponere metas,*
> *Si numeres numeris quater X. cum mille ducentis*
> *Scire valebis perris tumulo præsente jacentis.*
> *Septembris lucis [illegible] dat [illegible] replicatum,*
> *Tot pater illustris hunc vexit Pontificatum.*
> *Quem tuum [illegible] quicumque [illegible] anno, &c.*

RICHARD II. eut RAOUL II. lequel fonda en 1218, le Prieuré de Looé, dont il fit present à l'Abbaye de la Couture. Depuis, en l'an 1235, il donna le Parc d'Orques à Marguerite Comtesse de Fif, sa niece, fille de sa sœur Constance, Dame de Conches. Marguerite ceda ce Parc aux Chartreux, qui s'établirent dans le Maine. Raoul fit cette donation avec le consentement de ses fils RICHARD II. & Guillaume: le premier épousa Mathilde, & ils firent en 1241 & 1243, de nouveaux bienfaits aux mêmes Religieux. Agnès leur fille unique, fut mariée en 1253, à Louis de Brienne, fils puîné de Jean dit d'Acre, Roi de Jérusalem, dont la posterité est rapportée sous le mot BRIENNE, où l'on voit que le Vicomté de Beaumont passa dans la Maison d'Alençon. PIERRE Comte d'Alençon, mourut en 1404, & Marie Chamaillart sa veuve en 1425. JEAN I. leur fils fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & il eut JEAN II. pere de RENÉ, mort en 1492. Ce dernier laissa Charles, mort sans alliance; & FRANÇOISE, laquelle étant veuve de François d'Orléans II. du nom, Duc de Longueville, se remaria le 18 mai 1513, à Charles de Bourbon Duc de Vendôme, qui mourut en 1537, & transmit le Vicomté de Beaumont à la Maison de Bourbon. Ce Vicomté étoit composé de Beaumont, de Frênai, de Sainte-Suzanne, de la Fléche, de Château-Gontier, de Pouancé, de Sonnois & de quelques autres Terres qui sont en partie dans le Maine, & en partie dans l'Anjou. En 1543, le Roi François I. érigea, à la consideration de la Duchesse de Vendôme, le Comté de Beaumont en Duché, & y établit deux siéges de Justice, l'un à la Fléche, & l'autre à Beaumont. Françoise d'Alençon mourut en l'an 1550, laissant ANTOINE Roi de Navarre, pere de HENRI IV. qui de la ville de la Fléche fit la capitale du Duché de Beaumont. * Du Puy, Domaine du Roi. Le Corvaisier, Hist. des Evêques du Maine. Sainte-Marthe, Gall. Chr. & Hist. Gen. de France. Du Chêne, &c.

BEAUMONT (Jean de) dit le Déramé, Seigneur de Clichy & de Courcelles-la-Garenne, Gouverneur d'Artois & Maréchal de France, au lieu du Sire de Noyers, qui s'en démit en 1315, rendit de grands services au Roi dans ses guerres de Flandre, où il étoit en 1317 & 1318. Il mourut à Saint-Omer au mois de juillet 1318. Il avoit épousé Jeanne, laquelle se remaria à Jean de Ferrieres, Chevalier, ayant eu de son premier mariage 1. JEAN, qui suit; 2. Jeanne, mariée à Pierre de Longny Ecuyer; & Isabelle de Beaumont, vivante en 1336.

JEAN de Beaumont, dit le Déramé, vivoit en 1326, & fut pere de THIBAUT de Beaumont, dit le Déramé, Seigneur de Clichy & de Courcelles-la-Garenne, mort avant l'an 1369, ayant eu de Catherine de Gourremiay JEAN de Beaumont, dit le Déramé, qui laissa pour enfans 1. Isabelle de Beaumont, Dame de Clichy, mariée à Louis de Carrieres; 2. Marguerite, alliée à Pierre d'Hargeville; & 3. Perrenelle de Beaumont, qui épousa Robert de Verneuil Seigneur de Drocourt. * Le P. Anselme, Hist. des Grands Offic.

* Divers Auteurs ont confondu les Maisons de Beaumont; car il y a plusieurs Terres de ce nom en France, & même dans le Maine. Outre Beaumont le Vicomte, il y a encore un autre BEAUMONT qui est sur la petite riviere d'en Vergeoe, entre Château-Gontier, Sablé & Antrêmes. Il y a aussi d'autres Maisons de Beaumont en Auvergne, Dauphiné, Poitou, &c. comme BEAUMONT Pauconville, BEAUMONT sur Vingeanne Comté du Bailliage de Dijon, BEAUMONT sur Grône Châtellenie Royale du Bailliage de Châlon sur Saône, BEAUMONT sur Bresbine, &c. Louis de BEAUMONT, Evêque de Paris, étoit de cette Maison, & fils d'un autre Louis de Beaumont, Seigneur de Forelts, Gouverneur du Maine, & frere de Thibaut Gouverneur d'Anjou. Il eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Roi Louis XI. En 1473, il fut mis sur le siége Episcopal de Paris, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & de pieté, & mourut le 18 juin 1492.

BEAUMONT (François) Poëte Anglois Dramatique, vivoit dans le XVII siécle, & étoit contemporain de *Fletcher*, de Ben Johnson & de Shakespear. Il étoit lié de grande amitié avec le premier, & ils composérent ensemble jusqu'à cinquante-deux piéces de théatre. Etant ensemble dans un cabaret, pour repéter les rolles d'une Tragedie, Fletcher entreprit de tuer le Roi dont il y étoit parlé. On l'entendit de dehors du lieu où ils étoient. Il n'en falut pas davantage pour l'accuser du crime de haute-trahison. Ayant montré qu'il ne s'agissoit que d'un Roi de théatre, l'accusation fut tournée en risée. * *Dict. Anglois.*

BEAUMONT (Rotrode ou Raoul) Archevêque de Rouen dans le XI siécle, fut Disciple de Gilbert de la Porée, avec *Yves de Chartres*, puis Archidiacre de Rouen, Evêque d'Evreux en 1139, & Archevêque de Rouen en 1164. Le Pape Alexandre III. l'engagea à faire un voyage en Angleterre auprès du Roi Henri II. en 1170 pour l'affaire de saint Thomas de *Cantorberi*. Deux ans après, il se trouva au Concile d'Avranches, & mourut sur la fin du mois de novembre en 1183, comme nous l'apprenons d'Albéric.

BEAUMONT (François) Baron des Adrets. *Cherchez* ADRETS.

* BEAUMONT (Mademoiselle) fille de condition du Vivarais alliée à la Maison de Villeneuve, fut mise dans un couvent après la mort de son pére qui étoit Reformé. Sa tendresse pour son pére, dont on lui disoit tous les jours qu'il étoit damné, la fit résoudre à examiner la doctrine des Protestans; mais bien loin de trouver son compte dans cet examen, elle fut confirmée dans ce qu'on lui avoit dit du danger de suivre la Reforme. C'est ce qui l'obligea à composer & à publier un livre dans la vûe de ramener ses fréres dans le giron de l'Eglise Romaine. M. Lenfant y a répondu par un livre qui a pour titre, Préservatif contre la Réunion avec le Siége de Rome, contre le livre de Mlle de Beaumont, Dame Proselyte de l'Eglise Romaine & contre les autres Controversistes anciens & modernes. * *Biblioth. Germ. tome 5. p. 1. & suiv.*

BEAUNE sur la Bourgeoise, *Belna*, ville de France en Bourgogne, à quatre lieues de la Saone, entre Dijon, Autun & Chalon. Elle est assurément très-ancienne; mais elle n'est point la *Bibracte* de César, comme divers Auteurs se le sont imaginé. Cette derniére ville est Beuvray. Beaune est forte d'assiette, bien bâtie, & dans un terroir extrêmement fertile en bons vins: ce qui a fait dire à Erasme, *vinum Belnense super omnia vina bibe.* Divers Ducs de Bourgogne y ont fait leur séjour ordinaire; & le Roi Louis XII. y fit bâtir le château qu'on y voit encore, avec grand nombre d'églises & de monastéres. Son hôpital fondé par Nicolas Rollin, Chancelier de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, est un des plus beaux bâtimens du Royaume. La célébre Abbaïe de Citeaux, Chef d'Ordre, est dans le territoire de cette ville. Elle a été le premier siége du Parlement de Bourgogne, sous le nom de *Jours Généraux*. Lorsque la Bourgogne fut retournée à la Couronne en 1361, par la mort de Philippe dit *de Rouvre*, le Roi Jean donna à ce Parlement la permission de juger souverainement. Depuis, la même province ayant été encore réunie à la Couronne en 1477, après la mort de Charles *le Téméraire*, le Roi Louis XI. fixa cette Justice souveraine, & l'érigea en Cour de Parlement. Beaune se souleva dans le même tems; & ce fut pour cette raison que le Roi établit en mai 1477, une Chambre du Conseil à Dijon, où le Parlement a résidé depuis. Beaune est un Archidiaconé d'Autun, dans lequel sont les Archiprêtrez de Beaune, de Nuys ou du *Vergy*, d'Arnay-le-Duc & de Couches. Il y a une église collégiale de Notre-Dame, avec paroisse, & quatre autres paroisses qui sont des annexes de la premiére; une Commanderie de Malthe dans le grand Prieuré de Champagne; un monastére de Chartreux sous le nom de Notre-Dame de Fontenay, fondé en 1328 par Eudes IV. Duc de Bourgogne; une Abbaïe de Bernardines, dite Notre-Dame du Lieu-Dieu, fondée par le Duc Eudes II. en 1140; des couvens de Cordeliers, de Jacobins, de Capucins, de Minimes, de Carmélites, de Dominicaines, d'Ursulines & de la Visitation; un Collége où les Prêtres de l'Oratoire enseignent les Humanitez; un hôpital de la Trinité ou de la Charité pour de pauvres orphelines; & enfin l'hôpital general dont on a parlé cy-dessus, fondé en 1443. Il y a aussi une Officialité de l'Archidiaconé, ressortissante à celle de l'Evêque. Quant au gouvernement civil, Beaune est un gouvernement particulier dans la Lieutenance générale de Roi du Dijonnois. Il y a un Baillage particulier, second siége du Dijonnois ressortissant au Parlement de Bourgogne, & au Présidial de Dijon; une Chancellerie aux contracts, qui ressortit ès mêmes Cours; une Mairie qui a la Justice ordinaire de la ville & la Police; les Justices du Chapitre de Notre-Dame, de la Commanderie & de la Chartreuse, qui ressortissent au Baillage; un Grenier à sel du Parlement & de la direction de Dijon; une Justice des Traites foraines du même Parlement; un Bureau de recette des mêmes traites; & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. Il est encore bon d'observer que Beaune est la troisiéme ville des Etats de la province, & la seconde qui nomme l'Elu du Tiers-Etat. Le Comté de Beaune fut réuni au Duché de Bourgogne par l'acquisition que le Duc Hugues IV. en fit en 1227, d'André de Bourgogne, Dauphin de Viennois. Le Baillage de Beaune est d'une figure presque ronde; il a sept lieues du nord au midi, & autant de l'orient à l'occident. Il est limité au levant par le Baillage de Nuys, au midi par ceux de Chalon, Montcenis & Autun; & au couchant & au nord par celui d'Arnai-le-Duc. Le païs est tout coupé de montagnes, qui comprennent le bon & grand vignoble de vingt-quatre paroisses. Ce qui est au delà du côté du couchant, est terres labourables, aussi bien que ce qui est à l'orient & au midi. La partie occidentale a encore des bois de haute-futaye, des taillis, & de bons pâturages. Il y a des mines de fer à Bouilland & à la Canche. Quoiqu'il y ait beaucoup de bled dans ce Baillage, le plus grand commerce est en vins; les meilleurs sont ceux de Volenay, de Pomard, de Beaune, de Savigny, de Chassagne & de Santenay; & pour les vins blancs ceux de Murfaut: les communs, qu'on appelle de Gamais & de l'arriere-côte, se débitent dans l'Auxois, d'où on améne souvent des bleds en échange, qui se voiturent sur la Saone pour la ville de Lyon. * Claudius Robert, *Belna*. Gouin, *Mein. Sequan.* Palliot, *Pari. de Bourg.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes, & Histoire de Bourg.* Chasseneu. Saint Julien Balliure, &c. Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourgogne.*

BEAUNE, petite ville de France, dans le Gâtinois, au couchant de la ville de Montargis, dont elle est éloignée de cinq lieues: elle a été autrefois plus grande.

* BEAUNE ou BEONE, petite riviére de France dans le Perigord, entre la Dordogne & la *Vezére*, coule du nord-est au sud-ouest, & se décharge dans la derniére un peu au dessous de Lavac selon la carte de Guienne de M. Delisle.

BEAUNE, famille originaire de la ville de Tours. JEAN de Beaune fut Argentier des Rois Louis XI. & Charles VIII. Il laissa JACQUES de Beaune, I. de ce nom, Baron de Samblançai, Surintendant des Finances du Roi François I. *& qui aura un article à part.* Il prit alliance avec *Jeanne* Ruzé, & en eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Martin*, Archevêque de Tours, mort en 1527; & 3. *Jacques* Evêque de Vannes, mort en 1511.

GUILLAUME de Beaune, Baron de Samblançai, &c. épousa *Bonne* Cothereau-Maintenon, qui le rendit pére de quatre fils qui sont 1. JACQUES II. de ce nom, Baron de Samblançai, Vicomte de Tours, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui n'eut de *Gabrielle* de Sade son épouse qu'une fille unique, *Charlotte* de Beaune, Dame d'atour & Favorite de la Reine Catherine de Medicis, mariée 1. à *Simon* de Fizes, Baron de Sauve, Secretaire d'Etat sous le Roi Charles IX. mort en l'an 1579, le 28 octobre 1584: 2. à *François* de la Tremouille, Marquis de Noirmoutier, morte le 30 septembre 1617, âgée de 66 ans; 2. *Renaud* Evêque de Mende, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1606, *dont on parlera dans un article séparé*; 3. JEAN Seigneur de la Tour d'Argi, pére de *Marie* de Beaune, femme d'*Anne* de Montmorency, Marquis de Thuri; 4. *Martin*, nommé Evêque du Puy, Abbé de Royaumont & Chancelier de la Reine Catherine de Médicis, *mort en 1565.* Ces quatre fréres eurent pour sœur *Marguerite de Beaune*, que d'autres nomment *Claude*, laquelle fut mariée 1. à *Louis* Burgensis, Seigneur de Montgauger, premier Médecin du Roi: 2. à *Claude* Gouffier Marquis de Boisy, Duc de Roannez & Grand-Ecuyer de France, dont elle fut la quatriéme femme. M. de Thou, *l. 3. de vita sua*, dit que ce fut en considération de ce mariage, que Roannez fut érigé en Duché. Cette Dame fut fort considerée de la Reine Catherine de Medicis, & procura par son crédit de beaux emplois à son frére l'Archevêque de Bourges. * Bayle, *Dict. Crit.*

BEAUNE (Jacques de) Baron de Semblançai, Surintendant des Finances sous François I. les administra avec beaucoup de satisfaction de la part de ce Prince, jusqu'à ce que Lautrec eût laissé perdre le Duché de Milan, faute d'avoir touché les sommes qui lui avoient été destinées. Le Roi, qui en fut informé par la bouche de ce Général, fit appeller Samblançai dans les premiers transports de sa colére. Au lieu de l'appeller son pére, comme il avoit de coutume, il le regarda de travers, & lui demanda pourquoi il n'avoit pas fait tenir à Lautrec les trois cens mille écus qui lui avoient été solemnellement promis. Semblançai, qui ne connoissoit pas encore le danger où il étoit, répondit avec l'ingénuité qui lui étoit naturelle, que le même jour que les assignations pour le Milanois avoient été dressées, la mére de sa Majesté étoit venue à l'Epargne, & qu'elle avoit demandé d'être payée de tout ce qui lui étoit dû jusques-là, tant en pensions & gratifications, que pour les Duchez de Valois, de Touraine & d'Anjou, dont elle étoit douairiére; qu'il lui avoit représenté qu'en lui donnant tout à la fois une si grosse somme, le thrésor royal seroit épuisé, & le fonds destiné pour le Duché de Milan diverti, contre ce que le Roi avoit ordonné le matin en sa présence, & dont elle avoit demeuré d'accord; mais que cette Princesse s'étoit obstinée à ne rien rabattre de ses prétentions, & l'avoit menacé de le perdre s'il ne lui donnoit tout ce qu'elle lui demandoit: & sur ce qu'il lui avoit remontré qu'il y alloit de sa tête, si Lautrec ne trouvoit point d'argent à son arrivée dans Milan, elle repartit qu'elle avoit assez de crédit auprès du Roi pour la mettre à couvert de toute poursuite, & qu'il n'auroit qu'à dire, lorsqu'on lui demanderoit compte du divertissement des deniers destinez pour l'Italie, qu'il l'avoit fait par son ordre. Le Roi pour achever de s'éclaircir, manda sa mére; & Samblançai répeta devant elle tout ce qu'il venoit de dire. Cela la mit dans une telle colére, que le respect qu'elle devoit à son fils ne l'empêcha pas de donner un démenti à Samblançai, ni de demander au Roi justice contre ce téméraire, qui la vouloit rendre criminelle de léze majesté: mais comme on eût pu justifier par la date des quittances qu'elle avoit laissées au thrésor royal, qu'elle avoit touché l'argent destiné pour Lautrec, elle avoua bien d'avoir demandé le payement de ses pensions; mais elle soutint que Samblançai lui avoit donné de l'argent, sans lui dire que c'étoit le même qui devoit passer à Milan. Elle nia tout le reste de ce qu'avoit dit Samblançai, & poursuivit sa détention avec tant d'ardeur, en protestant néanmoins que ce n'étoit que pour le mieux justifier du crime qu'il lui imposoit, que le Roi fut obligé de le faire arrêter dans son antichambre. Samblançai ne fut pas plutôt prisonnier, qu'on lui donna des Commissaires. Le peculat fut le seul crime sur lequel on instruisit le procès, & il fut condamné à mort, soit que les Juges apprehendassent d'irriter sa partie en opinant à de moindres peines, ou qu'ils fussent prévenus de la pensée, qu'on ne pouvoit long-tems manier les deniers du Roi, & avoir les mains nettes. L'exécution fut publique; mais sa mémoire fut justifiée quelque tems après. Amelot de la Houssaye *dans ses Mémoires* dit que René Gentil premier Commis de l'Epargne avoit remis à la Reine-Mére les quittances qu'elle avoit données en recevant l'argent. Ce fut sans doute la raison pour laquelle Samblançai ne put se justifier. Gentil fut pendu à son tour huit ou neuf jours

après,

après, malgré sa charge de Président. * De Thou, *Hist.* Mézeray. Varillas, *Histoire de France, du Régne de François I.*

BEAUNE (Renaud de) Archevêque de Bourges, puis de Sens, né à Tours en 1527, étoit fils de GUILLAUME de Beaune, Baron de Semblançay, & de *Bonne* Cotereau-Maintenon. Après avoir été Conseiller & Président des Enquêtes au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, & Chancelier de François Duc d'Anjou, frère unique du Roi Henri III, il devint Evêque de Mende, puis Archevêque de Bourges en 1581, & fut nommé Archevêque de Sens en 1595; mais le Pape Clément VIII. en refusa constamment les Bulles, quelque instance que lui en fit M. d'Ossat, parce que ce Prélat avoit donné l'absolution au Roi Henri IV. sans la participation de Rome, & avoit proposé même de faire un Patriarche en France. Le Pape ne se rendit qu'en 1602, qu'il accorda enfin ces Bulles si long-tems sollicitées. Il donna des marques de sa capacité dans les assemblées du Clergé, & fut député de ce Corps aux Etats de Blois en 1588, où il présida; mais son zèle pour le Roi & pour la Religion éclata sur tout à la Conférence de Suresne, près de Paris, où il prit hautement le parti du Roi Henri *le Grand*, que ceux de la Ligue, & les partisans d'Espagne refusoient de reconnoître pour Souverain, après la mort d'Henri III. En effet, après cette célébre Conférence, ce Monarque s'étant fait instruire, quitta la Religion Réformée, fit profession de la Foi Catholique, & reçut l'absolution dans l'église de saint Denys, des mains de Renaud de Beaune. Ce Prélat fut ensuite nommé pour haranguer le Cardinal Alexandre de Médicis, envoyé Légat en France pour ménager la paix entre les Couronnes de France & d'Espagne. Depuis, le Roi le fit Grand-Aumônier de France, & Commandeur de ses Ordres. Il mourut en 1606, à Paris, âgé de 79 ans, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit son épitaphe. * De Thou, *Hist.* l. 106. Spond. in *Annal.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Le P. Anselme, &c.

BEAUNE (Florimond de) Conseiller au Présidial de Blois, où il naquit en 1601, étoit fils de FLORIMOND de Beaune, originaire de Touraine, & Seigneur de Goutiour, à deux lieues de Blois. Il joignit la science des Mathématiques à la Jurisprudence, & fut fort estimé de René Descartes, qui alla à Blois pour s'entretenir avec lui. Bartholin le visita aussi de la part des Etats des Provinces-Unies, afin de conférer avec lui sur quelques matières très-difficiles. Florimond de Beaune inventa plusieurs instrumens astronomiques, & entre autres des lunettes d'un artifice admirable. Il mourut l'an 1652, âgé de 51 ans. * Bernier, *Hist. de Blois.*

BEAUPOIL, Maison très-ancienne originaire de Bretagne.

I. YVES de Beaupoil, Chevalier Seigneur du Haut & Bas Noëmalet, prit le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, contre Jean de Montfort. Après la mort de Charles, tué à la bataille d'Auray en 1364, Yves se retira auprès du Roi Charles V, qui lui ordonna des appointemens, & s'employa pour lui envers Jean de Montfort, alors Duc de Bretagne. Il se retira en Limosin auprès de Jean de Bretagne, Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, fils de Charles de Blois, & y mourut laissant 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. JEAN, qui fut Lieutenant de Roi en Périgord, & épousa l'héritière de la Force. Sa branche subsista jusqu'à *Philippe* de Beaupoil, Dame de la Force, qui porta cette Terre dans la Maison de Caumont, par son mariage avec *François* de Caumont, Seigneur de Castelnau, père de *Jacques-Nompar*, dit le Maréchal de la Force.

II. GUILLAUME de Beaupoil, mort en 1443, dans un âge très-avancé, épousa *Françoise* de Broon, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, & nièce du Connétable du Guesclin, dont il eut JULIEN qui suit.

III. JULIEN de Beaupoil fut fait Ecuyer du Roi Charles VII. le 13 décembre 1441. Il avoit acquis en 1440 la Terre de Sainte-Aulaire, qui vient du mot Latin *Sancta Eulalia*, située près d'Uzerche en Limosin, dont il prit l'investiture de Jean de Bretagne, Vicomte de Limosin, le septième novembre 1441. Il épousa en 1443, *Galienne*, fille de *Gaulcher-Hélie* Seigneur de Villac & de Puy-Seguin, & de *Jeanne* de Roffignac. *Marguerite* & *Louise*, sœurs de *Galienne*, étoient déja mariées, l'une à *Guillaume* d'Aubusson, Seigneur de Villac, l'autre à *Guiot* d'Aubusson son frère, Seigneur de la Feuillade. Dans le traité de paix fait à Nantes le 27 juin 1448, entre François I. Duc de Bretagne, & Jean Comte de Penthiévre, le Duc consent que Guillaume de Beaupoil, & Julien son fils, recouvrent leurs maisons, terres, héritages, &c. qu'ils avoient en Bretagne avant la journée de Chantocé, où s'étoient trouvez lesdits Seigneurs de Beaupoil; & l'an 1450, Julien vendit la Terre de Noëmalet à son parent Olivier de Broon. Il fit son testament le 27 septembre 1456. Ses enfans furent 1. JEAN, qui suit; 2. *François*, Protonotaire du saint Siége; 3. *Jeanne*, femme du Seigneur de Sainte-Fortunade, près de Tulle; 4. *Marie*, épouse du Seigneur de Verneuil, au Bas Limosin; 5. *Catherine*, mariée en la Maison de Pérille en Quercy; 6. *Antoinette*, alliée en la Maison de Razat en Périgord; 7. *Louise* & 8. *Françoise*, successivement Abbesses de la Règle de Limoges: la dernière mourut le 16 avril 1507.

IV. JEAN de Beaupoil I. du nom, Seigneur de Sainte-Aulaire, de Ternac, de la Grenerie, de Mallat, de Gironde en Poitou & d'Arfeuges en Beaujolois, fut Conseiller, Chambellan & Maître-d'Hôtel de Pierre de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche. Il fit son testament en 1511, ayant épousé en 1479 *Anne* Guichette, de la Maison de la Motte en Champagne, Demoiselle d'honneur & Confidente d'Anne de France, Duchesse de Bourbon. Leurs enfans furent 1. JEAN II. qui suit; 2. *Charles*, mort sans postérité; & 3. *Marguerite*, femme de *Jean* Baron de Saint-Chamans, Comte d'Escorailles.

V. JEAN de Beaupoil II. Seigneur de Sainte-Aulaire, &c. fut Maître d'Hôtel ordinaire du Roi François I. Capitaine de Mallere en Limosin, de Bréon & de la Tour en Auvergne, & Maître des Eaux & Forêts de cette province. Il accompagna le Roi son maître en Italie, & fut fort blessé au siége de Pavie. Son testament est de l'année 1540. Il avoit épousé en 1506, *Marguerite* de Bourdeille, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Germain*, Protonotaire du saint Siége; 3. PIERRE, *tige de la branche de* LANMARY, *rapportée ci-après*; 4. *Marie*, femme du Seigneur de Champniers; 5. *Louise*, mariée au Baron de Salels ou selon d'autres Salers; 6. *Gabrielle*, épouse du Seigneur de l'Isle de Périgord; 7. *Susanne*, Abbesse de Ligueux en Périgord; & 8. *Françoise*, Religieuse de Lavoute en Auvergne.

VI. FRANÇOIS de Beaupoil, Seigneur de Sainte-Aulaire, &c. fut Panetier des Rois François I & Henri II. Charles IX. le nomma le dixième octobre 1569, Chevalier de son Ordre, dont le Maréchal de Montmorency lui donna le collier le lendemain au Plessis-les-Tours. C'étoit en reconnoissance de la bravoure qu'il avoit marquée huit jours auparavant à la bataille de Moncontour, où il eut un cheval tué sous lui. Il avoit épousé en 1542, *Françoise* de Volvire de Ruffec, Dame des Estres en Anjou, dont il eut 1. GERMAIN, qui suit; 2. FRANÇOIS & 3. GABRIEL, qui ont eu des enfans. De l'un d'eux est issu N. de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Chanoine & Grand Vicaire de Périgueux, Abbé de Saint-Jean de Falaise, Député à l'assemblée du Clergé en 1715. FRANÇOIS Seigneur de Sainte-Aulaire, eut aussi de *Françoise* Volvire de Ruffec huit filles, dont une *Susanne* fut Abbesse de Ligueux après sa tante en 1607, & mourut en 1612, après avoir bien rétabli son Abbaye qui avoit été ruinée par les Huguenots.

VII. GERMAIN de Beaupoil, Seigneur de Sainte-Aulaire, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi Charles IX, & Chevalier de son Ordre, épousa en 1582, *Judith* de Carbonnières, issue d'une ancienne Maison en Auvergne, alliée dès le tems du Roi Henri I. aux Vicomtes de Comborn & de Ventadour. Il fit son testament en 1603, & laissa 1. *Antoine*, mort sans enfans; 2. HENRI, qui suit; 3. *Foucault* Chevalier de Malte; & quatre filles, dont une appellée *Susanne* fut Abbesse de Ligueux.

VIII. HENRI de Beaupoil, Seigneur de Sainte-Aulaire, épousa en 1610, *Léonore* de Taleyran, fille de *Daniel* Prince de Chalais, & de *Françoise* de Montluc, fille du Maréchal de ce nom, dont il eut 1. DANIEL qui suit; 2. *Susanne* & 3. *Henriette*, Religieuses en l'Abbaye de Ligueux. Après sa mort arrivée en 1614, sa veuve se remaria avec *François* de Cosnac, & devint mère de *Daniel* de Cosnac, Archevêque d'Aix, Commandeur des Ordres du Roi.

IX. DANIEL de Beaupoil, Seigneur de Sainte-Aulaire, épousa 1°. en 1632, *Jeanne* de Breuil, héritière de la Maison de la Fourcherie, dont il n'eut qu'une fille *Susanne*, Religieuse à Ligueux. Il se remaria en 1643 avec *Guionne*, dite *Angelique* de Blot, fille de *Philibert* de Blot-Chauvigni, illustre Maison d'Auvergne, & de *Guicharde* de Vigny d'Arbouze, sœur de la bienheureuse *Marguerite* d'Arbouze, Supérieure & Réformatrice du Val de Grace à Paris. Il en eut 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; 2. *André-Daniel* Evêque de Tulle en 1702, dont il se démit en 1720; 3. *Foucault*, Chevalier de Malthe, Capitaine de vaisseau du Roi, Secrétaire des commandemens du Grand-Maître de Malthe pour les affaires de France, son Grand Ecuyer, & Gouverneur de cette ville, qui fut nommé en decembre 1710, Grand-Croix & Grand-Maréchal de l'Ordre; 4. *Marie*, femme d'*Armand* Vicomte d'Aydie-Riberac; & trois Religieuses.

X. FRANÇOIS-JOSEPH de Beaupoil, Marquis de Sainte-Aulaire, Seigneur de Ternac, de Mallat, de la Grenerie, de la Fourcherie, &c. Lieutenant-général pour le Roi au Gouvernement du Haut & Bas Limosin, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, épousa en 1676, *Marie* de Fumel, fille de *Louis* Comte de ce nom en Agénois, & de *Marguerite* de Lévy de Mirepoix, dont il a eu 1. LOUIS qui suit; 2. *Daniel*, Colonel d'un regiment d'infanterie de son nom, mort devant Turin en 1706; 3. un troisième, Jésuite, mort vers l'an 1715, à l'âge de 25 ans; & trois Religieuses.

XI. LOUIS de Beaupoil, de Sainte-Aulaire, Colonel-lieutenant du régiment d'Enguien, fut tué au combat de Rumersheim dans la Haute Alsace le 26 août 1709. Il avoit épousé en 1701, *Marie-Thérèse* de Lambert, fille de *N.* Marquis de Lambert, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Luxembourg, dont il vint une fille.

BRANCHE DE LANMARY.

VI. PIERRE de Beaupoil de Sainte-Aulaire, second fils de JEAN II. eut pour son partage les Seigneuries de Coutures, de Celles & de Berry. Il avoit épousé en 1550, *Catherine* de Laurière, Dame de Lanmary, fille de *Jean* de Laurière, Seigneur de Lanmary, & de *Marguerite* de Saint-Chamans. Il en eut ANTOINE, qui suit; & ANNET, *tige de la branche de* FONTENILLE, & autres enfans.

VII. ANTOINE de Beaupoil, Sénéchal de Périgord, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, épousa en 1584, avec dispense du Pape, *Jeanne* de Bourdeille sa parente, Dame de Bernardière, de Beaumont, & de Douzillac, fille de *Gabriel* de Bourdeille, & de *Claude*, dont il eut MARC-ANTOINE, qui suit; & *Claude*, épouse du Seigneur de la Marthonie de Puyguilhem.

VIII. MARC-ANTOINE de Beaupoil, Seigneur de Lanmary, &c. épousa en 1624, *Gabrielle* d'Alégre, Dame de Chabanes & de Songes, fille de *Jean* d'Alégre, & de *Marie* de Sédiere, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *David*, marié à *Gabrielle* Jobert; 3. *Antoine*, Capitaine de cavalerie tué au siége de Mortare; 4. BON-FRANÇOIS, *dont nous parlerons ci-après*; 5. *Marie*, femme de *Pierre* Jobert, Comte de Nanthia; 6. autre *Marie*, Abbesse de Ligueux, qui se démit de son Abbaie en 1698, en faveur de sa nièce, & qui mourut en janvier 1708, âgée de 62 ans; & 7. *Susanne* Religieuse.

IX. FRANÇOIS de Beaupoil, Marquis de Lanmary, Seigneur de

de Coutures, &c. épousa en 1650, *Jacqueline* d'Aubusson, fille de *George* Comte de la Feuillade, & d'*Olympe* Grain de Saint-Marsaut, Vicomtesse de Rochemeaux, laquelle étoit veuve de *Philibert* de la Roche-Aymon, Marquis de S. Maixent, morte en janvier 1704. âgée de 83 ans, sans enfans de son dernier mariage.

IX. Bon-François de Beaupoil, Comte de Lanmary, &c. Mestre de camp du régiment d'Enguien, épousa en 1661, *Anne* de la Roche-Aymon, fille de *Philibert*, Marquis de S. Maixent, & de *Jacqueline* d'Aubusson de la Feuillade. Il en eut 1. Louis, qui suit; 2. *Henri-Louis* Chevalier de Malthe; 3. *Marie-Anne* épouse de *Louis-Christophle* de Cugnac, Marquis de Giversac; 4. *Antoinette*, Abbesse de Ligneux; & deux Religieuses.

X. Louis de Beaupoil, Marquis de Lanmary, Grand Echanson de France, Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine, mort à Casal Maggiore en l'armée du Roi, le 26 juillet 1702, avoit épousé en 1681, *Jeanne-Marie* Pérault; Baronne de Milly en Gâtinois, d'Augerville, de Rouvre, &c. Elle prit une seconde alliance le 31 janvier 1704, avec *Gilbert-François* de Rivoire Marquis du Palais, & mourut le 22 janvier 1719, ayant eu de son premier mariage, 1. Marc-Antoine-Front, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Louis*; 4. *François*, mort jeune; 5. *Hélène*; 6. *Julie*; 7. *Elizabeth*; & 8. *Sallas*, Religieuses.

XI. Marc-Antoine-Front de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Marquis de Lanmary, Seigneur de Coutures, de Celles, de Berry, de Chabanes, de Sorges, de Peudry, &c. Grand Echanson de France, a épousé le douziéme mars 1711, *N.* Neiret de la Ravoye, fille de *Pierre* Neiret de la Ravoye, Seigneur de Lisle & de Beaurepaire, Grand Audiencier de France, & Thrésorier général de la Marine, & de *N.* Valiére. * *Voyez* le P. Anselme. *Mémoires du tems.*

BEAUPORT, *Formosa statio*, *Portus Formosus*, petite Baye d'Afrique en Cafrerie: les Portugais l'appellent la *Baya Hermosa*. Elle est située à cet endroit de la cote qui s'étend vers l'orient entre le Cap de Bonne Espérance & la riviére de l'Infante.

BEAUPORT (le) *Portus Formosus*, port de l'Amérique dans la côte méridionale de l'Isle Espagnole, avec un château. On l'appelle *el Puerto Hermoso* dans le païs, où il s'étend l'espace de quelques lieues. Il est à dix-huit lieues de la ville de S. Domingue. * Tirin de Cussi.

BEAUPORTS. *Voyez* BEAUXPORTS.

BEAUPREAU, *Bellum pratum*, petite ville de France en Anjou, avec un beau château sur la petite riviére de Leure, à neuf lieues d'Angers, a été érigée en Marquisat en 1554. & en Duché-Pairie en 1562. Cette Terre, aprés avoir passé dans plusieurs familles, tomba dans la Maison de Gondy par le mariage de *Jeanne* de Scépeaux, fille de *Guy* Duc de Beaupreau, avec *Henri* de Gondy, Duc de Retz; *Catherine* de Gondy sa seconde fille la porta à *Louis* de Cossé Duc de Brissac. Elle appartient présentement à *François* de Neufville Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, qui épousa *Marguerite* de Cossé, fille de *Louis* Duc de Brissac, morte en 1708. *Voyez* SCÉPEAUX.

* BEAUQUENE, bourg de France dans la Picardie au nord d'Amiens, tirant vers l'est, à la distance d'environ quatre lieues.

* BEAUREGARD, petite ville de France dans la Principauté de Dombes, sur la rive gauche de la Saone, au sud-ouest de Dombes, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* BEAUREGARD, bourg de France en Auvergne, sur le Ricocher près de l'endroit où cette riviére se décharge dans l'Allier, à l'est de Clermont, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BEAUREVOIR, bourg de France en Picardie, au nord de Saint-Quentin tirant vers l'ouest, à la distance d'environ trois lieues.

* BEAUROUNE, petite riviére de France dans le Périgord, coule du nord au sud, & se rend dans la riviére de Lisle un peu au dessous de Périgueux.

* BEAUSARD (Pierre) né à Louvain en Brabant, étoit Docteur en Médecine, habile Mathématicien, & savant dans la Langue Gréque. Il a écrit & publié, *Praxis Arithmetices*; *Annulus Astronomicus.* Quatre ans aprés avoir publié le dernier, il mourut à Louvain en 1578. Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 723.

BEAUSSE. *Cherchez* BEAUCE.

BEAUTÉ, étoit autrefois une maison royale, sur la Marne, proche du Bois de Vincennes, ainsi nommée, parce que c'étoit un lieu fort agréable. Froissard dit que ce château étoit dans le Bois même de Vincennes; mais l'histoire de la Conférence qu'eurent ensemble l'Empereur Charles IV. & le Roi Charles V. & celle de la Vie de ce Roi, parlent de Vincennes & de Beauté, comme de deux differentes maisons royales. On voit encore quelques restes de cet ancien château de Beauté, où le Roi Charles V. mourut en 1380. * D. Mabillon. *de Re Diplomatica*.

BEAUVAIS, sur le Terain, ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, avec Baillage, Présidial, & Evêché, Comté-pairie, qui est suffragant de Reims. Elle est capitale du petit païs dit *le Beauvaisis*, qui renferme encore Clermont, Gerberoy, Bulles, &c. César qui parle avantageusement des Beauvaisins, dit qu'ils mettoient ordinairement soixante mille hommes sur pié, & qu'ils pouvoient en mettre jusqu'à cent mille. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Bellovacum*, *Bratuspantium*, *Cæsaromagus*, *Bellovaci*. Elle se rendit à César, fut depuis soumise aux Romains, puis aux François sous Clovis; & elle leur a été si fidéle, qu'on tient qu'elle n'a jamais été prise; ce qui la fait nommer *la Pucelle*. Les Anglois tâchérent de la surprendre en 1433, mais ils se virent contraints de lever le siége qu'ils y avoient mis. Charles *le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, ne fut pas plus heureux en 1472; car aprés avoir battu cette ville pendant vingt-six jours, il fut obligé de lever le siége. Dans le XVI siécle, Beauvais fut agitée par les troubles des guerres civiles pour la Religion. Odet Cardinal de Châtillon, Evêque de cette ville, étoit entré dans le parti des Protestans: ce qui y émut souvent les Catholiques, & principalement aux fêtes de Pâques de l'année 1561, où ce Prélat fit la Céne, dans la chapelle de son palais épiscopal, sans avoir voulu participer aux sacrez mystéres dans la cathédrale. Beauvais est une ville tres-agréable, assez bien bâtie, & entourée de fossez remplis d'eau de la riviére de Térain, dont une partie sert aux Ouvriers qui y fabriquent diverses étoffes. Les rues sont grandes & belles, & les maisons presque toutes de bois. Les Etrangers y considérent le marché, qui est peut-être le plus grand & le plus beau du Royaume; le palais épiscopal, qui est tres-fort & bien bâti, & le chœur de l'église de saint Pierre, qui fut commencé vers l'an 991. Cette église, qui est la cathédrale, est illustre par le thrésor des Reliques qu'elle posséde; par sa bibliothéque, qui a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui; & par son Chapitre, qui est composé de six dignitez, qui sont le Doyen, l'Archidiacre de Beauvais, le Chantre, le Thrésorier, l'Archidiacre de Beauvaisis, & le Souchantre; de quarante-deux Chanoines, entre lesquels il y a le Chancelier & le Pénitencier; de six demi-prébendes, de quatre marguilleries, & d'autres Chapelains, Chantres, &c. Tous ces Bénéfices sont à la collation de l'Evêque, & il n'y a que le Doyen seul qui soit élu par le Chapitre. Il y a encore dans la même ville six églises collégiales, savoir, saint Michel qui est tres-ancienne, & qui paroît avoir été un monastére ou une Abbaïe de Benédictins dans le IX siécle; saint Barthélemi, fondée par Hellon Chevalier, dont la fondation fut confirmée l'an 1037, par le Roi Henri I. qui voulut que l'Evêque fût le seul Supérieur du Chapitre; saint Laurent, dont l'ancienneté n'est pas connue; saint Vaast, fondée en l'église de saint Etienne par Guy Evêque de Beauvais, l'an 1072; saint Nicolas, fondée l'an 1078, par Raoul l'Enfant, Sénéchal de France; & Notre-Dame du Châtel. On y trouve aussi treize paroisses, & trois Abbaïes, savoir, Saint-Lucien, Saint-Symphorien, Saint-Quentin. La premiere est une Abbaïe de Bénédictins, qui en 1663. embrassérent la réforme de la Congrégation de saint Maur; la seconde, qui fut fondée en 1135, est aussi une Abbaïe de Bénédictins, mais mitigez. La troisiéme fut fondée en 1067, pour des Chanoines Reguliers, dont le célébre Yves de Chartres fut le premier Supérieur avec le titre de Prevôt; la reforme y fut introduite en 1636. Pour l'Abbaïe de Gomerfontaine, qui avoit été bâtie en 1217, pour des filles de l'Ordre de Citeaux, elle fut transférée en 1671, à Paris au fauxbourg Saint-Germain.* Les autres Communautez qui subsistent sont l'Hôtel-Dieu, connu dès le IX siécle; les Jacobins établis dès le commencement du XIII; les Religieux de l'observance de saint François en 1225; les Capucins en 1603; les Minimes en 1618; les Clarisses en 1480, au lieu des Beguines qu'on avoit reçues en 1308; les Ursulines en 1627. On croit ordinairement que saint Lucien a été le premier Evêque de Beauvais; mais il est difficile de bien établir cette vérité, ni de parler surement de ses successeurs jusqu'aux VIII & IX siécles. Depuis ce tems il y a eu de grands Prélats, & entre autres, Warin, mort en 1030, qui quelques années auparavant avoit assisté au Concile d'Orleans, & qui avoit disputé en présence du Roi Robert & de la Reine, contre Lisoye & Héribert dont la doctrine a été en partie suivie dans le XVI siécle; Philippe de Dreux, élu en 1175, qui se croisa en 1187, avec Philippe Auguste, se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210; & qui aprés avoir pris beaucoup de part à presque toutes les affaires de son tems, mourut en 1217; Jean de Marigny, qui dans l'assemblée des Pairs en 1328, contribua beaucoup à faire adjuger à Philippe de Valois la Régence du Royaume prétendue par Edouard Roi d'Angleterre; ce qui lui gagna les bonnes graces de ce Prince, qui le fit son Lieutenant-général dans les provinces de Languedoc, Xaintonge, & Limosin, & en 1346 Archevêque de Rouen; Philippe d'Alençon, élu Archevêque de Rouen en 1359, Cardinal en 1378, & Patriarche d'Aquilée deux ans aprés; Jean des Dormans transféré de Lizieux en 1359, fait Chancelier par le Roi Jean, qui en 1364 le nomma un des exécuteurs de son testament, créé Cardinal en 1368, & Fondateur du Collége de Beauvais à Paris, où il mourut en 1373; Miles II. aussi Chancelier, qui eut beaucoup de part aux affaires de son tems; Charles de Villers, qui publia en 1534 des Statuts synodaux; Nicolas Fumée, qui demeura ferme dans le parti du Roi pendant les guerres de la Ligue; René Potier, amateur des Belles Lettres; Nicolas Choart de Buzanval, dont la pieté a éclaté en diverses occasions; & Toussaint de Janson de Fourbin, Cardinal, &c. M. François-Honorat-Antoine de Beauvilliers, gouverne aujourd'hui l'église de Beauvais. Ces Prélats sont Comtes de Beauvais, Pairs de France, & Vidames de Gerberoy. Le Comté de Beauvais, faisoit partie de celui de Vermandois, qui fut uni à celui de Troyes. Eudes I. de ce nom, Comte de Blois, &c. eut de *Berte* sa seconde femme Eudes II. qui lui succéda; *Roger*, &c. Ce dernier fut Evêque de Beauvais vers l'année 996, aprés Hervé. Il avoit eu pour sa part de l'héritage de sa maison, Sancerre en Berri, qu'il échangea l'an 1015, avec son frére Eudes II, pour le Comté de Beauvais, qu'il donna à son église. Ainsi l'Evêque de cette ville est le véritable Comte patrimonial de Beauvais; & en cette qualité il est le premier des Comtes Pairs Ecclésiastiques, & est Seigneur temporel & spirituel de la ville & du domaine du Comté. Son pouvoir a été autrefois plus grand qu'il n'est aujourd'hui, depuis qu'on y a mis Election, Bailliage, Présidial, Mairie, &c. Car autrefois il n'y avoit aucun Officier royal que le Juge des Exempts, qui fut aboli en l'année 1550. Beauvais & le Beauvaisis ont produit de grands hommes, & entre autres Helimand Poëte, qui a vécu sous le régne de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*; Vincent de Beauvais, Religieux de l'Ordre de saint Dominique *qui aura un article séparé*; Jean-Cholet, Cardinal; Jean-Michel, Evêque d'Angers; Jean & Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, Claude de la Sengle, & Vignacourt, tous quatre Grands-Maîtres de Rhodes; Adrien Baillet, un des plus savans hommes du XVII siécle; Antoine Loisel, &c. Ce dernier a laissé des Mémoi-

moires de Beauvais qu'on pourra consulter, aussi-bien que l'Histoire de cette ville, écrite par Pierre Louvet. * César, *Comment. l. 2. 6. & 8.* Strabon. *l. 4.* Ptolomée, *l. 2. c. 9.* Grégoire de Tours. Adon de Vienne. Flodoard. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *du Domaine du Roi.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Damien de Templeux, *Description de Beauvais.* Jacques Grevin, *Description de Beauvais, &c.* Simon, *Suppl. à l'Hist. de Beauvais.*

CONCILES DE BEAUVAIS.

Le premier Concile de Beauvais fut assemblé en 845, sous le régne & en la présence du Roi Charles *le Chauve*. L'on y parla entre autres choses, de donner un Pasteur à l'église de Reims, qui n'en avoit point depuis qu'Ebon, qui avoit le plus contribué à la dégradation de Louis *le Débonnaire*, avoit été condamné par le Parlement de Metz, & avoit souscrit même à sa propre déposition. On traita aussi dans ce Concile des usurpations des biens d'Eglise, sous prétexte d'échange ou de précaire; & il y eut huit Canons, dont deux ou trois sont rapportez dans les Décrets au *ch. 2. De permut.* & au *ch. 1. Extr. de Prec.* car quoique le P. Sirmond ait attribué ce qu'on lit au dernier endroit, au Concile d'Epernay, cependant on s'en rapporte à Yves de *Chartres* & à Burchard, qui assurent qu'il est du Concile de Beauvais; & rien n'empêche qu'il n'ait été répété au Concile d'Epernay de l'an 846. Le Cardinal Baronius, Binius, Colvener, & quelques autres, se sont trompez, en marquant sous l'an 1034 un Concile à Beauvais. Ils n'avoient pas bien entendu ces paroles du Concile de Limoges tenu vers l'an 1031, *Audita sunt tamen monachorum monasterii Bellovacensis*, & ils ont pris Beauvais pour le monastère de Saint-Pierre de Belloc, dans le diocèse de Limoges; ce qui leur a fait croire qu'on avoit tenu en cette ville un Concile sur la contestation qui s'émut, s'il falloit donner le nom d'Apôtre à saint Martial, Evêque de Limoges. On tint un autre Concile à Beauvais en 1114, où présida Conon Evêque de Palestrine, Légat du saint Siége. L'Empereur Henri V. y fut excommunié, & Thomas de Marle, Seigneur de Couci, y fut aussi frappé des mêmes censures, & dégradé de noblesse, pour les sacriléges & les brigandages qu'il commettoit contre les églises, & sur les peuples des Evêchez de Reims, de Laon & d'Amiens. Le même Conon en tint un autre l'an 1120, & un en 1124. Selon quelques Auteurs, Louis *le Jeune*, Roi de France, en fit assembler un l'an 1161, contre l'Antipape Victor, opposé au légitime Pontife Alexandre III. Odet de Châtillon, Cardinal & Evêque de Beauvais, tint deux synodes, en 1554 & 1557, avant qu'il se fût déclaré pour les Réformez. Augustin Potier vers l'an 1645, & Nicolas Choart de Buzanval en 1653, ont publié des ordonnances synodales.*

BEAUVAIS, Maison qui portoit le nom de Châtelain de Beauvais, qui descendoit de *

I. GUILLAUME Châtelain de Beauvais, qui vivoit en 1225, & épousa *N.* dont il eut GUILLAUME II. qui suit.

II. GUILLAUME II. du nom, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Vacueil, vivoit en 1252, & épousa *Ellenor* Crépin, Dame de Ferrières, de Ry, & de saint Denys-le-Thibourt, dont il eut 1. GUILLAUME III. qui suit; 2. RENAUD, qui eut des enfans, *rapportez après ceux de son frère aîné*; & 3. *Marguerite* de Beauvais, première femme de *Jean* Seigneur de Créqui, dit *l'Etendart.*

III. GUILLAUME III. du nom, Châtelain de Beauvais, dit *le Velu*, Seigneur de Vacueil, de saint Denys-le-Thibourt, de Ry & de Ferrières, vivoit en 1309. Il épousa *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Robert* IV. du nom, Sire d'Estouteville, &c. & d'*Alix* Bertrand de Briquebec, dont il eut 1. COLART, qui suit; 2. *Alipes*, mariée 1. à *Robert* de Marigny: 2. à *Robert* d'Evreux, Seigneur de Valiquerville; & 3. *Jeanne* de Beauvais, alliée à *Jean*, Seigneur de Crevecœur, dit *le Flamand.*

IV. COLART Châtelain de Beauvais, Seigneur de Vacueil, &c. servit en 1346 en Normandie sous le Connétable d'Eu, & épousa *Marguerite* de Roye, Dame de Germigny, fille de *Dreux*, Seigneur de Germigny, & d'*Alix* de Garlande-Possesse, dont il eut, 1. GUILLAUME IV. qui suit; 2. *Jeanne*, Dame de Fayel, vivante en 1402, morte sans alliance; 3. *Marguerite* de Beauvais, Dame de Remaugis, première femme de *Pierre* du *Hamel*, Seigneur d'Aumont, Porte-Oriflamme de France.

V. GUILLAUME IV. du nom, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Vacueil, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & Grand-Queux de France, fut Gouverneur de Beauvais en 1359, servit le Roi dans ses armées pendant plusieurs années, & fut pourvu vers l'an 1367 de la charge de Grand-Queux de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée l'an 1390. Il épousa *Jeanne* de Rayneval, Dame de Cuillier, fille de *Raoul*, Seigneur de Rayneval, Grand-pannetier de France, & de *Philippe* de Luxembourg sa première femme, dont il eut pour fille unique *Jacqueline* Châtelaine de Beauvais, héritière de ses grands biens, laquelle épousa *Jean* de Bordes, & mourut sans enfans. Après sa mort *Aubert* d'Evreux, Seigneur de Valiquerville son cousin germain, recueillit sa succession, & fut Châtelain de Beauvais.

III. RENAUD de Beauvais, second fils de GUILLAUME II. du nom, Châtelain de Beauvais, & d'*Ellenor* Crépin, servit sous Raoul Comte d'Eu, Connétable de France en 1346, & se trouva à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier. Il épousa *Marguerite* de Trie, dont il eut PHILIPPE qui suit,

IV. PHILIPPE de Beauvais, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers avec son pére, servit sous Hue de Châtillon, Grand-maître des Arbalêtriers en 1368, & vivoit en 1388. Il épousa *Alix* dite *la Blonde*, Dame de la Forêt-le-Roi, dont il eut 1. *Pierre* de Beauvais, Seigneur du fief de Noyers, mort sans alliance; 2. *Colart* de Beauvais, dit *Colinet*, mort aussi sans alliance; & 3. *Jeanne* de Beauvais, Dame de la Forêt-le-Roi, mariée 1. à *Bureau* de Dicy, premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Roi: 2. à *Jean* Le Clerc, Chancelier de France, qui fut à cause d'elle Seigneur de la Forêt-le-Roi, & maintenu par arrêt du cinquiéme mai 1425, en la possession de la Châtellenie de Beauvais, & de toutes les Terres qui avoient appartenu à *Guillaume* II. du nom, Châtelain de Beauvais & à *Ellenor* Crépin, après la mort sans enfans d'*Aubert* d'Evreux. Ils vendirent ensemble cette Châtellenie à Estout d'Estouteville, Seigneur de Beaumont, qui prit depuis la qualité de Châtelain de Beauvais. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

BEAUVAIS, en Latin, *Bellovacum*, bourg de France dans le Haut Languedoc, sur la riviére de Tefcou, à trois lieues de Montauban du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEAUVAIS (Vincent de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Auteur célébre du XIII siécle, a donné occasion à un très-grand nombre de questions entre les Savans, qui ne sont pas encore bien d'accord sur ce qui le regarde. Saint Antonin s'étant avisé de dire en parlant de lui, qu'il étoit de Beauvais, Bourguignon & François, les Curieux s'empressant à expliquer cette énigme, ont prétendu, les uns que Vincent étoit né en Bourgogne, & qu'il avoit été Evêque de Beauvais; les autres qu'on l'avoit dit de Beauvais, parce qu'il avoit demeuré long-tems dans cette ville; & quelques uns ayant recours à d'aussi mauvaises conjectures, ont cru qu'il s'appelloit Bourguignon de son nom de famille. Comme il est sûr qu'il ne fut jamais Evêque de Beauvais, & parce qu'il n'y a point de vuide qu'il ait pu remplir, & parce que lui-même dans ses Ouvrages montre qu'il étoit soumis au Général de l'Ordre de saint Dominique; & que d'ailleurs il étoit d'usage dans le XIII siécle de distinguer les Religieux, & même les Docteurs les uns des autres par le nom de leur païs, on ne peut douter qu'il ne soit né à Beauvais: & si l'on veut justifier saint Antonin de son erreur, il n'y a qu'un moyen de le faire, qui est de dire qu'il appelloit Bourguignons les Picards, parce que de son tems le Duc de Bourgogne gouvernoit la Picardie pour le Roi. Quoi qu'on pense de cet expédient, on ne sait pas mieux, ni où Vincent fit ses études, ni où il se fit Religieux, quoiqu'il y ait assez d'apparence que ce fut à Paris. On ignore aussi s'il n'est pas ce Vincent Souprieur, que le Cardinal de Châteauroux nomma en 1246, avec l'Archidiacre Guarin, pour dresser la Régle des Fréres & des Sœurs de l'hopital de Beauvais; & tout ce qu'on en sait plus sûrement, c'est que saint Louis ayant fait bâtir le monastère de Royaumont pour des Religieux de l'Ordre de Citeaux, & s'étant plu à s'y retirer souvent, y appella Vincent, qu'il fit son Lecteur; ce qui lui donna beaucoup de crédit à la Cour, où l'on voit que non seulement il prêchoit souvent, mais encore qu'il veilloit à l'éducation des Enfans de France. Le plus considérable Ouvrage de ce pieux Religieux est celui qui est intitulé *Speculum majus*, c'est à dire, *Grand Miroir*, pour le distinguer d'un autre Ouvrage moins considérable, que son Auteur nommé Honorius, & dont on ne sait s'il étoit Anglois, ou natif d'Autun, avoit intitulé *Miroir ou Image du monde*, & qu'on a imprimé diverses fois, sous ce titre *De imagine mundi*. C'est Vincent lui-même qui donne la raison de ce titre. Il partagea ce grand Ouvrage en trois parties: il appella la première *Miroir Naturel*, & il y traita de l'Histoire de la Nature, non en raisonnant de lui-même, mais en compilant tout ce qui lui parut bon sur cette matière dans les Ecrivains qui l'avoient précédé, & en indiquant les sources; ce qu'il fit aussi dans les deux autres parties: la seconde il la nomma *Miroir Doctrinal*, parcequ'il y traitoit des Arts & des Sciences, entre lesquelles il n'oublia pas la Morale, ce qui est cause que quelques Anciens lui ont donné le nom de *Miroir Moral*; & la troisiéme qui contient l'Histoire du monde, il l'appella *Miroir historial*. Cet Ouvrage étoit fini dès l'an 1244, & l'Auteur comptant peu sur ce qui lui restoit de tems à vivre, avoit averti qu'il finissoit l'Histoire à cette année-là; mais son Prieur jugeant que son travail seroit utile s'il étoit abbrégé, (car il étoit autrefois d'une toute autre grosseur, quoiqu'il soit encore fort gros) lui ordonna d'y remettre la main, ce qu'il ne put faire qu'en indiquant à des Ecrivains qu'on lui donna les endroits qu'ils devoient copier, & ceux qu'ils devoient omettre; & comme cette maniére de travailler est sujette à divers inconvéniens, il arriva que la première fin de l'Ouvrage fut conservée, quoique l'Histoire fût continuée jusqu'à l'an 1253. Il a été fait diverses éditions de cet Ouvrage: la première est de Strasbourg de l'an 1476. Ce fut Jean Mentellin, qui la donna au public, le même qui selon le Médecin Mentel inventa l'Imprimerie, & qui néanmoins se contenta de dire de lui-même qu'il étoit un Maître très-fameux de l'Art d'Imprimerie, *Artis impressoriæ Magistrum famosissimum*. Il donna cet Ouvrage par parties, & le Miroir Historial avoit paru dès l'an 1473. La seconde est de Jean Amerbach à Bâle en quatre volumes *in folio*, comme la première, & elle parut à ce qu'on croit, en 1481. La troisiéme est de Nuremberg, en six volumes, à peu près aussi ancienne. Il y en a eu deux autres à Venise en 1484 & en 1494. La sixiéme parut dans la même ville en 1591, & la dernière à Douay en 1624, par les soins des Religieux Bénédictins de Saint-Vaast d'Arras, sous le titre de *Bibliotheca Mundi*. Toutes ces éditions ont un défaut: le prologue y est imparfait, parce que les Editeurs n'ont consulté que des Manuscrits, où on avoit omis diverses choses qui prouvoient que l'Auteur n'avoit fait que les trois *Miroirs*, qu'on a indiquez cy-dessus, & que le quatriéme *Miroir*, qui est le dernier volume de toutes les éditions, sous le nom de *Miroir Moral*, est l'Ouvrage d'un homme qui s'est caché sous le nom de Vincent de Beauvais. Le P. Echard, savant Dominicain, dans son Histoire des Ecrivains de son Ordre, a eu soin de donner tout ce qu'on avoit retranché de ce prologue, & de marquer les endroits où on y avoit changé quelques mots: il a aussi montré que ce *Miroir Moral* est travaillé sur un plan différent des trois autres *Miroirs*; qu'il a été écrit depuis l'an 1291, puisqu'il y est fait mention de la perte totale de la Terre-Sainte, qui n'arriva que cette année-là, lorsqu'Acre fut prise par les Infidéles; que la maniére dont il parle de S. Louis, fait voir qu'il écrivoit depuis sa canonisation, qui ne fut

faite

faite qu'en 1297; & même qu'il falloit que cet Ouvrage ne fût pas publié en 1300, puisque dans une table des *Miroirs* faite cette année-là il n'y est parlé que des trois premiers. Tout ce qu'on pouvoit opposer de plus raisonnable à ces preuves, c'étoit qu'Etienne de Salagnac, qui avoit cessé d'écrire en 1278, cite le *Miroir Moral* comme de Vincent de Beauvais, dans son Traité *De quatuor in quibus Deus Prædicatorum Ordinem insignivit*; mais cette objection s'évanouit dès qu'on jette les yeux sur le titre de cet Ouvrage, où il est dit qu'on y a ajouté beaucoup de choses omises par l'Auteur, & sur la préface, où Bernard de la Guyonie qui ne mourut qu'en 1331, déclare que c'est lui qui a fait ces additions, qu'il a eu soin de distinguer du premier texte, & du nombre desquelles est celle qu'on a objectée. Le même Pére Echard examine aussi le fond de ce *Miroir Moral*, qui est un assez bon Ouvrage, & il trouve que ce n'est qu'une compilation de divers Auteurs du XIII siécle, savoir, de saint Thomas d'*Aquin*, de Pierre de *Tarentaise*, & d'Etienne de *Bourbon*, autres Religieux Dominicains, de Richard *de Mediavilla*, Religieux de l'Ordre de Saint-François, & d'un Anonyme, Auteur du Traité *De consideratione novissimorum*, qui écrivoit après l'an 1291. Il rend à ces divers Auteurs tout ce que le faux Vincent leur avoit pris, montre en quoi il les a altérez: ce qu'il n'a pu s'empêcher de faire quelquefois d'une maniére qui découvre son larcin, en parlant de choses arrivées du tems de Vincent, comme Auteur éloigné de ce tems; & ce qu'il y a de singulier, c'est que comme ce Plagiaire n'étoit pas de l'Ordre de saint Dominique, & que vraisemblablement il étoit de celui de Saint-François, presque par tout où ses Auteurs ont parlé de saint Dominique & des hommes illustres de son Ordre, il y a substitué Saint-François & les hommes illustres de son Ordre; & quoiqu'il n'a pu le faire, il n'a pas laissé de fournir sa jalousie contre saint Dominique & son Ordre, en se passant d'exemples plutôt que de copier ceux qu'il trouvoit à la suite des raisonnemens de ses Auteurs. Il est à remarquer que Jean de Vignay Hospitalier de Saint-Jacques du Hautpas avoit traduit le *Miroir historial* en François, à la priére de Jeanne de Bourgogne femme de Philippe de Valois, & que cette Version fut imprimée sur velin comme nouvelle en 1495, à Paris en cinq volumes *in-folio*. Jean Amerbach imprima en 1487, à Bâle, cinq autres Traitez de Vincent, qui ont été imprimez aussi à Venise en 1494, à la suite du *Miroir historial*. Ces Traitez sont le livre de la Grace, où l'Auteur traite du mystére de la Rédemption, le livre des louanges de la sainte Vierge, dont Alvia a voulu faire présent à Pierre Comestor, parce qu'à la fin on lit quelques vers de lui, & où l'Auteur cite à son ordinaire beaucoup de Péres, & d'autres Ecrivains, ne manquant jamais à les indiquer, ce qui est commun à tous ses Ouvrages; le livre de saint Jean l'Evangéliste, qui est de même sorte que le précédent, un Traité de l'éducation des enfans de France; & une lettre de consolation à Saint Louis sur la mort de Louis son fils aîné. Ceux des derniers Traitez ont été traduits dès le XIV siécle en François. Les autres Ouvrages qui ne sont pas imprimez, sont un Traité de la sainte Trinité, qu'on garde à Saint Martin de Tournay; une explication de l'Oraison Dominicale, & de la Salutation Angélique, qui est dans la bibliothéque de Saint-Victor; un Traité de l'éducation d'un Prince, dédié à Saint Louis, & à Thibaud Comte de Champagne, & Roi de Navarre, qui ne se trouve qu'en Angleterre; & enfin un Traité de la Pénitence, divisé en quinze parties, & en cent quatre-vingt-quinze Chapitres. Il est composé de passages des Péres recueillis avec beaucoup d'ordre: on le garde dans la bibliothéque du Marquis de Seignelay, où est aussi un Traité *De fructibus gratiarum*, divisé en autant de parties, & composé de pareil nombre de chapitres. L'Auteur de cette derniére compilation, qui étoit Italien, & qui écrivit avant l'an 1303, avoit devant lui l'Ouvrage de Vincent; & il n'a fait que le suivre, en retranchant seulement une partie des passages des Péres en quelques endroits, & en continuant de les transcrire en d'autres. Comme on s'est trompé sur la naissance & sur les emplois de Vincent, on s'est trompé aussi sur le tems de sa mort. Il est certain qu'il mourut en 1264: on a encore son épitaphe qui justifie cette date. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 1.*

BEAUVAISIS. *Voyez* BEAUVOISIS.

BEAUVAL. *Voyez* BASNAGE.

BEAUVAU. Cette Maison très-illustre & très-ancienne, est originaire d'Anjou. Des Auteurs de considération la font descendre des anciens Comtes d'Anjou, & croyent que quand même les titres ne justifieroient pas cette origine, elle est assez prouvée par les distinctions singuliéres qui s'observérent dans les cérémonies de l'hommage que RAOUL Seigneur de Beauvau & de Jarzé rendit en 1023 au Comte d'Anjou; car au lieu que les autres Seigneurs s'acquitoient de ce devoir à genoux, tête nue & sans épée, Raoul de Beauvau fit hommage l'épée au côté, & le chapeau sur la tête à cause de leur parenté, *cum gladio & biretto propter parentagium*, ainsi que le porte un titre de l'Abbaïe de Saint-Serge d'Angers. La Chronique d'Anjou remarque que la Noblesse de cette province marchoit toujours sous la banniére de Beauvau; ce qui donne lieu de présumer que les Comtes d'Anjou reconnoissoient les Seigneurs de Beauvau pour leurs parens, puisqu'ils n'eussent pas souffert que la Noblesse de leurs Etats marchât sous une banniére étrangére.

I. Le premier de cette Maison dont on ait connoissance, est GEOFROI Seigneur de Beauvau, bienfaicteur de l'Abbaïe de Saint-Serge d'Angers, vivant en 1060, pére de JEAN qui suit.

II. JEAN Seigneur de Beauvau, & de Jarzé, souscrivit à la donation de son pére, & épousa *Berthe* de Mayenne, fille de *Geofroi* Seigneur de Mayenne, & de *Gervaise* de Châteaugontier, dont il eut GEOFROI II. qui suit.

III. GEOFROI II. du nom, Seigneur de Beauvau, épousa *Euphrosine* de Lude, dont il eut FOULQUES I. qui suit.

IV. FOULQUES I. du nom, Seigneur de Beauvau, ordonna par son testament fait en 1137, à son fils de le faire inhumer *ès pieds de Geofroi son géniteur, o parfaire le bastiment par lui enquemancé, de l'église monsieur Saint-Martin de Beauvau, ja par malengigne Sarrazins détruite.* Il avoit épousé *Jeanne* de Bouley-le-Châtel, dont il eut FOULQUES II. qui suit.

V. FOULQUES II. du nom, Seigneur de Beauvau, fut tué à la guerre contre les Infidéles; *Claudine* de Landevis sa veuve, donna en l'an 1200, aux Fréres de la Penitence, lors habituez à Angers, une maison provenante de sa dote, qu'elle avoit proche de leur couvent, pour prier Dieu pour le repos de son ame, & de celle de Foulques son mari. Leur fils fut ROBERT qui suit.

VI. ROBERT Seigneur de Beauvau, épousa *Judith* d'Acigné, dont il eut BAUDOUIN qui suit.

VII. BAUDOUIN Seigneur de Beauvau, prit alliance avec *Jeanne* de la Jaille. Ses biens furent saisis par arrêt du parlement en 1239, faute d'hommage dû au Roi pour cent livres de fond qu'il avoit aliené pour le mariage de son fils RENÉ qui suit.

VIII. RENÉ Seigneur de Beauvau, par lequel Messieurs de Sainte Marthe ont commencé la Généalogie de cette Maison, accompagna en 1265, Charles Comte d'Anjou, frére du Roi Saint-Louis dans son expédition de Naples. Après la réduction de ce Royaume, il en fut nommé Connétable, y mourut en 1266 des blessures qu'il avoit reçues, & y fut inhumé dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église de Saint-Pierre, laissant de *Jeanne* de Preuilly son épouse; 1. MATTHIEU qui suit; & 2. *N.* de Beauvau, qui s'établit en Calabre, d'où sa postérité se répandit en Espagne, & y a subsisté quelque tems.

IX. MATTHIEU Seigneur de Beauvau, Sénéchal d'Anjou, fit en 1281 rebâtir les Cordeliers d'Angers, où il fut inhumé avec *Jeanne* de Rohan sa femme. Leurs enfans furent 1. JEAN II. qui suit; 2. *Jamet* de Beauvau, mort sans lignée; & 3. MATTHIEU de Beauvau, qui a fait *la branche de la* BESSIÉRE & du RIVAU, *rapportée ci-après.*

X. JEAN Seigneur de Beauvau II. du nom, épousa *Jeanne* de Coulaine, fille du Seigneur de la Poissoniére en Anjou, dont il eut 1. JEAN III. qui suit; 2. *Jamet*, Lieutenant au Gouvernement de Tarente; & 3. *Marie* de Beauvau, femme de *Louis-Gilbert* Seigneur de Fontaines en Loudunois, dont sont issus les Seigneurs de Châteauneuf en Poitou.

XI. JEAN Seigneur de Beauvau III. du nom, Gouverneur de la ville & château de Tarente au Royaume de Naples, rendit de grands services aux Rois Louis I. & Louis II. Il avoit épousé *Jeanne* de Tigny, fille de *Jean* Seigneur de Tigny en Anjou, & d'*Agnès* du Plessis, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2. BERTRAND, qui *a fait la branche de* PRÉCIGNY, *rapportée ci-après.*

XII. PIERRE Seigneur de Beauvau I. du nom, fut aussi Seigneur de la Roche-sur-Yon, & de Champigny, Gouverneur d'Anjou & du Maine, Sénéchal d'Anjou & de Provence, exécuteur du testament de Louis II. Roi de Sicile en 1389, & Ambassadeur de Louis III. son fils, pour traiter son mariage avec Marguerite de Savoye fille du Duc Amédée. Il épousa *Jeanne* de Craon, veuve d'*Ingelger* d'Amboise II. du nom, Seigneur de la Rochecorbon, de Montils, de la Ferriére, de Marans, &c. & fille de *Pierre* de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé & d'Ingrande, & de *Catherine* de Machecou, qui consentit qu'on lui fît l'opération césarienne pour conserver la vie à son second fils, mort en 1421. De ce mariage sortirent 1. LOUIS qui suit; & 2. JEAN *Seigneur de Beauvau, dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

XIII. LOUIS *Seigneur de Beauvau, de Champigny, de la Roche-sur-Yon, &c. Grand Sénéchal de Provence*, Gouverneur & Capitaine de la Tour de Marseille, premier Chambellan de René I. Roi de Sicile, & son Ambassadeur à Rome vers le Pape Pie II. en 1472, mourut la même année. Il épousa 1. *Marguerite* de Chambley, fille de *Ferry* Seigneur de Chambley en Lorraine, & de *Jeanne* de Launay morte en 1456: 2. *Jeanne* de Baudricourt, dont il n'eut point d'enfans: 3. *Jeanne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* de Linieres. Du premier lit sortit 1. ISABEAU, qui suit; & du troisiéme vint 2. *Alix* de Beauvau, mariée à *René* de Beauvau, Seigneur de la Bessiére & du Rivau.

XIV. ISABEAU de Beauvau, Dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, fut mariée en 1454, à *Jean* de Bourbon II. du nom, Comte de Vendôme. Elle mourut en 1474, & fut enterrée en l'église de Saint-George de Vendôme auprès de son mari. De leur mariage sortit FRANÇOIS de Bourbon, Comte de Vendôme, bisayeul du Roi HENRI IV. & par cette alliance toutes les têtes couronnées de l'Europe descendent de la Maison de Beauvau.

XIII. JEAN Seigneur de Beauvau IV. du nom, fils puîné de PIERRE Seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Craon, fut aussi Seigneur de Sermaises, des Rochettes & des Essars, Sénéchal d'Anjou, Gouverneur du château d'Angers, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI. & de René Roi de Sicile, Duc d'Anjou & de Lorraine. Il vint au monde au moyen de l'opération césarienne, faite à *Jeanne* de Craon sa mére, *ainsi qu'il a été ci-devant remarqué*, & écartela les armes de Beauvau avec celles de Craon, que sa postérité porte encore à présent. Il mourut en 1468, laissant de *Jeanne* Dame de Manonville, fille unique & héritiére de *Jean* de Manonville en Lorraine, & d'*Alarde* de Chambley, sœur de *Marguerite* de Chambley, femme de *Louis* Seigneur de Beauvau, son frére aîné, 1. PIERRE qui suit; 2. *Jacques* mort jeune; 3. *Claude*, mariée à *Antoine* de Ville, Seigneur de Dom-Julien, Duc du Mont-Saint-Ange au Royaume de Naples; & 4. *Helene* de Beauvau, femme de *Charles* d'Estouteville, Seigneur de Villebéon. JEAN de Beauvau *eut encore d'une maîtresse*, Achille *de Beauvau, qui par sa bravoure sous le régne de René II. mérita le Gouvernement de Neuf-Château, & la charge de Grand-Maître de l'Hôtel de Lorraine, & laissa de* Jeanne *d'Abocourt sa femme*, Louise *de Beauvau, mariée à René de Fontainville.*

XIV. PIERRE II. du nom, Seigneur de Beauvau, Baron de Manonville & de Rorté, Sénéchal de Lorraine, Chambellan de René II. Roi de Sicile, mourut en 1521. Il épousa 1. *Marguerite* de Montberon, fille de *Guichard*, Seigneur de Mortagne, & de *Catherine* Martel; 2. *Agnès* de Bichoel. Du premier vinrent 1.

Alof de Beauvau, Conseiller & Chambellan d'Antoine de Lorraine, Bailli de Bar, mort en 1547, sans posterité de *Marguerite* d'Avernon; 2. RENÉ qui suit; 3. *Antoinette*, femme de *Pierre* d'Urfé, Bailli de Forez, Grand-Ecuyer de France; 4. *Françoise*, mariée à *Jacques* du Chatelet, Bailli de Saint-Michel; & 5. *Cécile* de Beauvau, Abbesse de Remiremont. Et du second lit sortit, 6. un fils unique nommé *Claude de Beauvau*, Seigneur de Sandaucourt, &c. lequel fut en 1541. Ambassadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*, pour négocier le mariage du Duc François de Lorraine avec Christine de Danemarck, & laissa trois filles de *Claude* du Fay, fille de *Jean* du Fay, & d'*Antoinette* de Bettancourt, savoir, *Marie* de Beauvau, Dame de Sandaucourt, alliée à *Claude* de Reinack, Seigneur de Saint-Balemont; *Nicole*, mariée à *Jean* de Damas; & *Claude* de Beauvau, femme de *Claude* de Marcossey.

XV. RENÉ Seigneur de Beauvau II. du nom, Baron de Manonville & de Rorté, Seigneur de Novian, de Tremblecourt, d'Hamonville, &c. Gouverneur de Darney, Sénéchal du Barrois, & Chambellan d'Antoine Duc de Lorraine, mourut vers l'an 1549. Il avoit épousé *Claude* de Baudoche, Dame de Panges, fille de *Claude* de Baudoche, Seigneur de Panges & de Moulins, & de *Jeanne* de Serrières, dont sortirent 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Alof* qui a fait la branche de RORTÉ, rapportée ci-après; 3. *Pierre* de Beauvau, Seigneur de Panges, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de François de Lorraine, Grand Prieur de France, mort sans posterité d'*Agnès* d'Elche; 4. JEAN de Beauvau, Seigneur de Panges, après son frère, *a fait la branche de* PANGES *rapportée ci-après*; 5. *Louis*, mort au voyage de Naples; 6. *Marguerite*, alliée en 1549, à *Jean* de la Guiche, Seigneur de Nanton, Bailli de Chalons; 7. *Françoise*, Chanoinesse de Remiremont; & 8. *Isabelle* de Beauvau, Abbesse de Saint-Hould.

XVI. CLAUDE Baron de Beauvau, Seigneur de Manonville, Novian, &c. Bailli & Gouverneur d'Hatton-Châtel, Gouverneur de la personne d'Henri Duc de Bar, puis de Lorraine, Grand-Maître de la Garderobe d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, mourut en 1597. Il avoit épousé 1. *Nicole* de Lutzelbourg, fille de *Nicolas* de Lutzelbourg, Seigneur de Fléville & de Germiny, & de *Marguerite* de Lucy; 2. en 1556, *Jeanne* de Saint-Baussant. Ses enfans du premier lit furent 1. CHARLES qui suit; & 2. *Claude* de Beauvau, mariée à *Jean* Fréneau, Seigneur de Pierrefort, &c. Ceux du second lit furent 3. *Louis* de Beauvau, Colonel dans les armées d'Alexandre Farnese, puis commandant 6000 hommes de pié & 800 chevaux Lorrains, pour le service de France, Capitaine fameux par les siéges & les batailles où il s'est toujours signalé, mort sans alliance en 1596, avec la réputation d'un grand Général; 4. *Françoise* de Beauvau, mariée à *Henri* Seigneur de Montricher; & 5. *Jean* de Beauvau, aîné du second lit, Marquis de Novian, Seigneur de Saint-Baussant, &c. Bailly de Bassigny, Sénéchal du Barrois, qui d'*Antoinette* d'Urre de Tessiere, fille de *Charles* d'Urre de Tessiere, Seigneur de Commercy, & de *Marie* de Marcossey, eut pour fils *Anne-François* de Beauvau, Marquis de Novian, auquel on donna le nom de *François*, parce qu'on l'avoit obtenu par l'intercession de Saint François de Paule, dont il porta l'habit jusqu'à l'âge de sept ans. Il se fit Jésuite sur la fin de ses jours, & fut fait Prêtre le troisiéme mai 1661, & ensuite reçu au noviciat des Jésuites, & mourut le 23 mai 1669. Il avoit épousé en 1637, *Marguerite* de Raigecourt, fille de *Bernard* Seigneur de Raigecourt, Sénéchal de l'Evêché de Metz, Général de l'Artillerie de Lorraine, Bailly & Gouverneur de Stenay, & de *Barbe* de Haraucourt. *Marguerite* de Raigecourt, pour entrer dans les pieux sentimens de son époux, fit publiquement, l'an 1660, vœu de continence perpétuelle entre les mains d'André du Saussay Evêque de Toul. De ce mariage sortirent 1. *Jacob* de Beauvau, qui se fit Jésuite avant son père, & mourut le 20 août 1694; 2. *Joseph-Gabriel-Bernard*, mort sans alliance; 3. *Marie-Joseph*, Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie du Pont-à-Mousson, morte le 24 septembre 1650; & 4. *Jeanne-Antoinette* de Beauvau, mariée à *Jean-Claude* de Cultigny, Comte de Vianges, Seigneur de Gung & de Passavant, Conseiller d'Etat, & Maréchal de Lorraine.

XVII. CHARLES Baron de Beauvau, Seigneur de Manonville, de Fléville, &c. premier Gentilhomme de la Chambre d'Henri Duc de Bar, Bailly & Gouverneur de Hatton-Châtel en 1577, sur la démission de son père, épousa la même année *Philiberte* de Saulx, veuve de *Jean* de Nicey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arc-sur-Tille, &c. & fille de *Theodore* de Saulx, & de *Catherine* d'Haraucourt, dont il eut 1. HENRI qui suit; & 2. *Antoinette* de Beauvau, femme de *Charles* de Mitry, Baron d'Orson, Gentilhomme de la Chambre de Charles Cardinal de Lorraine.

XVIII. HENRI I. du nom, Baron de Beauvau, Seigneur de Manonville, de Fléville, &c. Conseiller d'Etat d'Henri Duc de Lorraine, premier Gentilhomme de la Chambre, & Grand Gruyer de Lorraine, fit ses premiéres campagnes en Hongrie sous l'Empereur Rodolphe II, passa ensuite au service de l'Electeur de Baviére, d'où étant retourné en Lorraine, il fut nommé Ambassadeur vers le Pape Paul V. au sujet du mariage qu'Henri de Lorraine Duc de Bar avoit contracté avec Catherine de Bourbon, sœur du Roi Henri IV. La curiosité lui fit ensuite entreprendre différens voyages; il parcourut l'Europe, l'Afrique & l'Asie, & publia à son retour la relation de ses voyages. Il leva depuis un corps de 2000 hommes de pié, & de 1000 chevaux, qu'il joignit à l'armée du Comte de Mansfeld. Il avoit épousé en 1607. *Catherine* de Haraucourt, fille d'*Elisée* de Haraucourt, Marquis de Fauquemont, Gouverneur de Nancy, & de *Christine* de Marcossey, dont il eut pour fils unique HENRI II. du nom qui suit;

XIX. HENRI II. du nom, Marquis de Beauvau, Gouverneur de la jeunesse de Charles V. Duc de Lorraine, & d'Emmanuel Electeur de Baviére, Auteur des Mémoires de son nom, avoit épousé *Catherine* de Haraucourt sa cousine germaine, fille d'*Henri* Marquis de Fauquemont, Général de l'Artillerie, & d'*Anne* de Joyeuse, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Charles*, Chevalier de Malthe; 3. *François*, Grand-Prévôt de Saint-Dié; & 4. *Anne-Catherine* de Beauvau, mariée à *Jean-Nicolas* de Rousselz, Seigneur d'Aubigny & de Varneville.

XX. LOUIS I. du nom, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fléville, de Faims, &c. Conseiller d'Etat & Capitaine des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, épousa 1. *Charlotte* de Florainville, fille d'*Henri* de Florainville, Seigneur de Faims, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de Toronne, & d'*Eve-Françoise* de Lutzelbourg; 2. *Anne* de Ligny, fille de *François* Comte de Charmel, & de *Henriette* de Gournay. Ses enfans du premier lit sont 1. LOUIS qui suit; 2. *Paul*, Capitaine des Gardes du Corps de la compagnie des Carabiniers du Duc de Baviére, Gentilhomme de la Clef, tué à la bataille de Hochstet en 1704; 3. *Louise* de Beauvau, mariée à *Charles-Louis* Marquis de Bassompierre, Maréchal de l'Empire & de Lorraine. Ceux du second lit sont 4. *Catherine-Diane* de Beauvau, mariée 1. à *Anne-Joseph* Marquis de Bassompierre: 2. à *Charles-François* de Stainville, Comte de Couvonges, Conseiller d'Etat, Grand-Maître de l'Hôtel du Duc de Lorraine; & 5. MARC Marquis de Beauvau, de Craon & d'Harouel, Baron d'Autrey, de Saint-George & de Turckestein, Seigneur de Morlay, de Tombblaine, de Jarville, de Baxemont, de Chanteheu, &c. Conseiller d'Etat & Grand Ecuyer du Duc de Lorraine, qui a épousé le 16 decembre 1705, *Marguerite* de Ligneville, Dame d'honneur de Madame la Duchesse de Lorraine, fille de *Melchior* Comte de Ligneville, Seigneur de Tumejeus, Conseiller d'Etat & Grand Chambellan du Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Bouzey, dont il a eu 1. *Elisabeth-Charlotte-Anne*, Coadjutrice de Maubeuge; 2. *Marguerite-Gabrielle*, alliée le 19 août 1721, à *Jacques-Henri* de Lorraine, Prince de Lixein, &c; 3. *Françoise* & 4. *Marie-Philippe-Thècle* de Beauvau.

XXI. LOUIS Marquis de Beauvau II. du nom, Seigneur de Fléville, de Faims, Marquis de Novian, Conseiller d'Etat, Bailli d'Allemagne, Maréchal de Lorraine, &c. a épousé *Jeanne-Marie-Magdelaine* de Ludre, morte en couches le huitiéme avril 1715, fille d'*Henri* Comte d'Afrique, & de *Jeanne-Catherine-Magdelaine* de Savigny en Rethelois, dont il a 1. *Louis-Charles*; 2. *Louis*; & 3. *Anne* de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RORTÉ.

XVI. ALOF de Beauvau, deuxiéme fils de RENÉ Seigneur de Beauvau II. du nom, & de *Claude* de Baudoche, Dame de Panges, fut Baron de Rorté, &c. & épousa 1. *Claude* de Ludre, fille de *Jean* de Ludre, Chambellan d'Antoine Duc de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Hatton-Châtel, & de *Claire* de Saulx; 2. *Magdelaine* d'Epenses, fille & héritiére de *François* Seigneur d'Epenses, & de *Françoise* de Saquespée. Du premier lit sortirent 1. *Marguerite* de Beauvau, mariée 1. à *Claude* de Fresnels: 2. à *Jean-Philippe* de Savigni, Bailli de Vosges; 2. *Nicole* de Beauvau, mariée en 1566, à *François* du Mauloy, Seigneur de Nubecourt, Maréchal des camps & armées du Roi; & 3. RENÉ, qui suit. Du second lit vinrent 4. JEAN qui a continué la posterité, *& dont il sera parlé après celle de son aîné*; 5. *Alof*, Seigneur de Louvemont; & 6. *Maximilien* de Beauvau, Seigneur de Bignipont & de Metigny.

XVII. RENÉ de Beauvau, Baron de Rorté, &c. Sénéchal du Barrois, & Capitaine de Darney, épousa *Guillemette* des Salles, fille de *Philippe* des Salles, Baron de Combervaux, Seigneur de Chardogne, Vermoncourt, &c. Capitaine de Neuf-Château, & de *Renée* d'Haussonville, dont il eut 1. *René* de Beauvau, mort sans lignée; 2. *Marie*, alliée 1. à *George* Seigneur de Saint-Affier: 2. à *François* de Riquet, Seigneur de Barbey, Capitaine de cent Archers de la Garde du corps de la Duchesse Nicole de Lorraine.

XVII. JEAN de Beauvau, fils puîné d'ALOF de Beauvau Baron de Rorté, & de *Magdelaine* d'Epenses sa seconde femme, fut Seigneur d'Epenses, &c. & épousa 1. *Sara* des Salles, fille de *Claude*, Seigneur de Gotecourt: 2. *Jeanne* d'Angecourt, fille de *François*, Seigneur de Montlouet. Du premier lit vint *Samuel* de Beauvau, Seigneur de Vatimont, qui épousa *Françoise* d'Alamont; & du second lit sortirent 1. *François* de Beauvau, Seigneur de Nerbeu, mort au siége de Bois-le-Duc en 1630, sans laisser de posterité de *Marguerite* Pasquet; 2. *Jacques*, Seigneur de Mery, Colonel de cavalerie; 3. *Charles*, Seigneur de Nerbeu, Capitaine de cavalerie au régiment de Vatimont; 4. *Louis*, Seigneur de Grand-Ru, Lieutenant Colonel au régiment de son frere; 5. *Magdelaine*, femme de *Charles* de Mesnil, Seigneur de Clamy en Brie; 6. *Louise*, alliée à *Maximilien* Aubery, Seigneur du Maurier en Poitou; & 7. *Antoinette* de Beauvau, mariée à *Henri* de la Marche, Seigneur de l'Eschelle.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PANGES.

XVI. JEAN de Beauvau, fils puîné de RENÉ Seigneur de Beauvau II. du nom, & de *Claude* de Baudoche, Dame de Panges, fut Seigneur de Panges, Conseiller d'Etat, & Chef des Finances de Charles III. Duc de Lorraine. Il avoit épousé *Marie* de Sulcéde, fille de *Pierre*, Seigneur d'Anvilliers, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Panges, tué à la bataille d'Ivry en 1590; 2. GABRIEL qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Louis* de Fresnicourt, Gouverneur de Vitry-le-François; 4. *Magdelaine*, morte sans alliance; 5. *Blanche*, morte à Remiremont; & 6. *Diane* de Beauvau, mariée 1. à *Antoine* Myon, Seigneur d'Esquinvilliers; 2. à *André* de Faultrasu, Baron de la Mare.

XVII. GABRIEL de Beauvau, Seigneur de Panges, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, servit en Hongrie sous le Duc de Mercœur, & en France sous Henri de Bourbon, Prince de Condé. Il épousa 1. *Anne* de Bildstein: 2. *Claude-Françoise* de Grandmont, dont il eut des enfans.

BRANCHE DES BARONS DE PRECIGNY, & de PIMPÉAN.

XII. BERTRAND de Beauvau, second fils de JEAN III. du nom, Seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Tigny, fut Baron de Precigny, Conseiller & Chambellan du Roi, & premier Président Laïc de la Chambre des Comptes en 1462, fut aussi Conseiller, & Grand-Maître d'Hôtel de René Roi de Sicile, Capitaine du château d'Angers, & Sénéchal d'Anjou, & mourut en 1474, ayant été marié quatre fois, 1. à *Jeanne* de la Tour-Landry; 2. à *Françoise* de Brezé; 3. à *Ide* du Chastelet; 4. à *Blanche* d'Anjou, Dame de Mirebeau. Du premier lit il eut, 1. *Louis*, mort sans postérité; 2. ANTOINE qui suit; 3. *Jean*, Evêque d'Angers, & Administrateur de l'Archevêché d'Arles, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 4. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Lenoncourt, Seigneur de Gondrecourt; 5. *Charlotte*, alliée à *Yves* de Scépeaux, premier Président du Parlement de Paris; & 6. *Marguerite* de Beauvau, Dame des Essars en Anjou, mariée à *N.* de Magneville, Seigneur de la Haye-du-Puy. Du second lit sortirent, 7. *Jean*, Seigneur de Tigny, mort sans alliance; 8. *Jacques*, Seigneur de Tigny après son frere, mort sans postérité de *Marguerite* de Laval, fille de *Gui* de Laval II. du nom, Seigneur de Loue, & de *Charlotte* de Sainte-Maure; 9. CHARLES, Seigneur de Passavant, puis de Tigny après ses freres, qui fit *la branche de* TIGNY, *rapportée ci-après*; 10. *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Saint-Laurent-des-Mortiers, qui de *Louise* de Fontaine-Guérin, eut *Jean* de Beauvau, Seigneur de Saint-Laurent-des-Mortiers; 11. *Pierre*, Archidiacre d'Angers; 12. *Isabelle*, mariée 1. à *Pierre* de la Jaille, Grand Sénéchal de Provence: 2. à *Artus* de Villiers, Seigneur de la Chapelle en Loudunois; 13. *Madelaine*, alliée à *Charles* de Maillé, Seigneur de Chesselles & de Gravant; 14. *Charlotte*, mariée à *N.* de S. Simonian, Seigneur de Preaux. Du troisième lit il eut, 15. *René* de Beauvau, Baron de Moigneville, qui de *Marguerite* de Haussonville, fille de *Jean* de Haussonville, Sénéchal de Lorraine, & de *Magdelaine* de Haraucourt, eut pour fille unique *Magdelaine* de Beauvau, Dame de Moigneville, mariée à *Jacques* de Clermont d'Amboise, Baron de Bussy; 16. *Jean* de Beauvau, mort sans alliance; 17. *Germaine*, mariée 1. à *Jean* Juvenal des Ursins, Seigneur de la Motte-Josserand: 2. à *René* de Laval I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, &c. Du quatriéme lit vint, 18. *Bertrand* de Beauvau qui n'eut point d'enfans.

XIII. ANTOINE de Beauvau, Comte de Policastre, Baron de Precigny, &c. succéda à son pere en 1474, en la charge de premier Président Laïc de la Chambre des Comptes, fut aussi Conseiller & Chambellan du Roi, & Chevalier de son Ordre, & mourut en 1489, laissant entre autres enfans d'*Anne* Hingant, qu'on croit fille de *Raoul* Hingant, Seigneur du Hac, & de *Françoise* de S. Amadour, 1. LOUIS qui suit; & 2. *Marguerite* de Beauvau, femme de *Gilles* de Couvran, Baron de Sacé.

XIV. LOUIS de Beauvau, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandoeuvre & de Pimpéan, épousa *Reynaude* de Hure, dont il eut pour fils unique RENÉ qui suit.

XV. RENÉ de Beauvau, Seigneur de Pimpéan, &c. laissa d'*Olive* le Masson, fille de *René* le Masson, Seigneur de Fouletorte, 1. ANDRÉ qui suit; 2. *Gervaise*, femme de *Jean* de Savonnieres, Seigneur de la Bretesche; & 3. *Marguerite* de Beauvau, alliée à *Charles* de Savonnieres, Seigneur de Linieres.

XVI. ANDRÉ de Beauvau, Seigneur de Pimpéan, &c. épousa *Philippe* de Nagu, fille de *René*, Seigneur des Roches, premier Ecuyer du Roi Charles IX. & de *N.* Pot, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. *Renée*, mariée à *Lancelot* Barjot, Seigneur de Moussy, &c. & 3. *Gabrielle* de Beauvau, femme de *Louis* Arbaleste, Vicomte de Melun.

XVII. JEAN-BAPTISTE de Beauvau, Seigneur de Pimpéan, des Roches, &c. mourut en 1607, sans postérité de *Françoise* du Plessis, sœur du Cardinal de Richelieu, & fille de *François* du Plessis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Prévôt de l'Hôtel, & de *Suzanne* de la Porte. Après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance en 1603, avec *René* de Vignerot, Seigneur de Pontcourlay, dont elle eut des enfans, & mourut en 1615.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TIGNY, & de PASSAVANT.

XIII. CHARLES de Beauvau, troisiéme fils de BERTRAND de Beauvau, Baron de Precigny, & de *Françoise* de Brezé sa seconde femme, fut Baron de Passavant, puis de Tigny après la mort de ses freres. Il fut marié deux fois, & épousa 1. *Renée* de Chanverson, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Barbe* de Tillanges, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jeanne*, femme d'*Edmond* de Prie, Baron de Buzançois; 3. *Isabeau*, mariée en 1512, à *Jean* de Senoncourt, Seigneur de Belmont; & 4. *Charles* de Beauvau, II. du nom, Seigneur de Passavant, qui de *Barbe* de Choiseul, fille de *Nicolas*, Seigneur de Frolois, & d'*Alix* de Choiseul, eut pour fille unique *Anne* de Passavant, mariée, 1. à *Théodore* de Haraucourt, Seigneur de Peroye: 2. à *Antoine* du Chastelet, Seigneur de Chateauneuf, Bailli de Nancy.

XIV. JACQUES de Beauvau, dit *de Tigny*, II. du nom, Seigneur de Tigny, Ternay, &c. laissa d'*Anne* d'Espinay, fille d'*Henri* Sire d'Espinay en Bretagne, & de *Catherine* d'Estouteville, 1. JACQUES qui suit; & 2. *Marthe* de Beauvau femme de *Jacques* Gabory, Seigneur du Pineau & de la Chastiere.

XV. JACQUES de Beauvau, dit *de Tigny*, III. du nom, Seigneur de Tigny & de Ternay, épousa 1. *Anne* du Plessis, fille de *Charles*, Seigneur d'Illiers. Il eut du premier lit 1. CLAUDE qui suit; & du second, 2. *Esther*, femme de *Gilles* de Jupilles, Seigneur du Moulin-Carbonel; 3. *Jacqueline*, mariée à *François* Menard, Seigneur de Touchesprès & des Herbières en Poitou; & 4. *Marguerite* de Beauvau, alliée à *Charles* de Brie, Seigneur de Serrant.

XVI. CLAUDE de Beauvau, dit *de Tigny*, Seigneur de Tigny, &c. épousa *Anne* de Chazelles, fille de *Charles* Seigneur de Neuil sous Faye-la-Vineuse, dont il eut 1. *Jacques* de Beauvau, dit *de Tigny*, Seigneur de Tigny, mort en 1611, à l'âge de 32 ans, sans postérité; 2. *Claude*, mort en 1604, à l'âge de 20 ans; 3. CHARLES qui suit; 4. *Angélique*, morte en 1612, sans alliance; & 5. *Renée* de Beauvau, mariée à *Ancel* Chênel, Seigneur de Gresillon, & de la Roche-Mélange.

XVII. CHARLES de Beauvau, dit *de Tigny*, II. du nom, Seigneur de Tigny, a laissé de *Perrine* Guérineau sa femme, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Claude*, mort sans alliance.

XVIII. CHARLES de Beauvau, dit *de Tigny*, III. du nom, Seigneur de Tigny, mort en 1690, avoit épousé en 1645, *Jeanne* de Besnuisson, dont il eut 1. CLAUDE-CHARLES qui suit; 2. *Charles-René* tué à la bataille de la Marsaille; 3. *Françoise-Elisabeth*, mariée en 1695, à *Guillaume* de Laage, Seigneur de la Bretoliere; 4. *Charlotte*, alliée à *Vincent* Bohier, Seigneur de la Roche-Guillaume; & quatre filles Religieuses.

XIX. CLAUDE-CHARLES de Beauvau, dit *de Tigny*, Marquis de Tigny, lequel étant Mousquetaire, entra le premier dans la ville de Valenciennes, lorsqu'elle fut prise en 1677, fut blessé à la bataille de Fleurus, & se retira dans ses Terres, après 29 ans de service. Il épousa en 1695, *Thérèse-Eugénie-Placide* le Sénéchal, fille de *Mathurin-Anne*, Marquis de Kercado, & de *Louise* de Lannion, dont il a trois garçons, & deux filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BESSIERE, & Marquis du RIVAU.

X. MATTHIEU de Beauvau, troisiéme fils de MATTHIEU I. du nom, Seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Rohan, épousa *N.* le Roux, fille de *Hugues* le Roux, Seigneur d'Espeu, & d'*Alix* de Marmolin, & fut pere de

XI. GUILLAUME de Beauvau, Sénéchal & Gouverneur d'Anjou, qui de *N.* laissa pour enfans 1. MATTHIEU II. qui suit; & 2. *Jeanne* de Beauvau, mariée à *Jean* le Roux, *Ecuyer*.

XII. MATTHIEU de Beauvau II. du nom, Seigneur de la Bessiere, Ecuyer d'écurie de Louis II. Roi de Sicile, Capitaine du château de Tarente au Royaume de Naples, Capitaine du château d'Angers, & Gouverneur du Comté de Roucy, mourut le 28 décembre 1451, & fut inhumé en l'église des Dominicains d'Angers, où se voit son tombeau. Il avoit épousé *Jeanne* Bodineau, morte le 22 août 1450, enterrée avec son mari, dont il eut entre autres enfans PIERRE qui suit.

XIII. PIERRE de Beauvau, Seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, servit sous le regne du Roi Charles VII. en la guerre contre les Anglois, où il assista Jean d'Anjou, Duc de Calabre en 1440, & sous Jean bâtard d'Orléans, Comte de Dunois; fut blessé à la bataille de Castillon en 1453; & mourut trois jours après. Il avoit épousé en 1438, *Anne* de Fontenais, fille d'*Amaury* Seigneur de Saint-Cassien en Loudunois, & de *Marguerite* du Puy, dont il eut pour enfans, 1. RENÉ, qui suit, 2. *Jean*, Chanoine d'Angers; 3. *Renée*, élevée fille d'honneur de Marie d'Anjou, Reine de France, mariée à *Philippe* de la Rochefoucault, Seigneur de Melleran; 4. *Catherine*, femme de *Guillaume* de Prunelé, Seigneur de Herbaut & de Gazeran; & 5. *Françoise* de Beauvau, mariée à *Jacques* de Brisay, Seigneur de Douffan.

XIV. RENÉ de Beauvau, Seigneur de la Bessiere & du Rivau, Baron de Saint-Cassien, Ecuyer de Charles d'Anjou, Comte du Maine, & Capitaine de la ville de Mayenne, mourut le 25 mars 1510. Il épousa 1. en 1481, *Antoinette* de Montfaucon: 2. *Alix* de Beauvau, sœur consanguine d'*Isabeau* de Beauvau, femme de *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, fille de *Louis* de Beauvau, Seigneur de Champigny, & de la Roche-sur-Yon, & d'*Anne* de Beaujeu sa troisiéme femme. Il eut du premier lit 1. *François* I. du nom, Seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, mort sans postérité de *Jeanne* de Beauvilliers; 2. *Charles*, jumeau de *François*, Protonotaire Apostolique; 3. *Anne*, mariée en 1516, à *Jacques* de Pannevay, Seigneur du Rétail; 4. *Louise*, mariée à *Philippe* de Vernon, Seigneur de Grassay; & 5. *Marie* de Beauvau, mariée le septiéme fevrier 1518, à *Pierre* Ertault, Seigneur de Chemans. Du second lit sortirent 6. ANTOINE, qui suit; & 7. *Jacques* de Beauvau, Seigneur de Courville, mort sans postérité.

XV. ANTOINE de Beauvau, Seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. porta d'abord la qualité de Seigneur de Saint-Clair, & laissa de *Jacqueline* de la Mothe, fille de *Marheris* Seigneur des Aulnais, & de *Françoise* Fréneau, un fils unique, qui suit.

XVI. GABRIEL de Beauvau, Seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. qui se trouva à la bataille de S. Denys en 1567. Il fut marié trois fois, 1. à *Marguerite* Foucaut, Dame de la Salle, fille de *Pierre* Foucaut, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette* Goujault: 2. à *Françoise* du Fresne, fille de *René* Baron de Vaux, & de *Marguerite* de la Mothe: 3. à *Françoise* de la Jaille. Ses enfans du premier lit furent 1. *François*, Seigneur du Rivau, tué en 1569, à la bataille de Jarnac, sans alliance; 2. JACQUES, qui suit; 3. LOUIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* RIVARENNES, *rapportée ci-après*; & 4. *Gabrielle*, mariée à *Charles* d'Allemagne, Seigneur de Nallières. Du second lit il n'eut qu'une fille, 5. *Marguerite* de Beauvau, femme de *René* Vasselot, Seigneur de Dannemarie. Du troisiéme lit vint 6. *Gabriel* de Beauvau, nommé dans le partage des biens de la succession de son pere, fait en 1585.

XVII. JACQUES de Beauvau, Seigneur du Rivau, de la Bessiere, &c. servit sous les Rois Henri III. & Henri IV. se trouva au combat d'Arques, où il fut fait prisonnier, & fut blessé par un parti de la Ligue près de Poitiers, dont il mourut en mars 1592. Le Roi

l'avoit honoré du Brevet de Chevalier de ses Ordres au mois de janvier précédent ; mais sa mort en empêcha l'effet. Il avoit épousé *Françoise* le Picard, fille & héritiére de *Joachim* Seigneur du Boilet, dont il eut 1. JACQUES II. qui suit ; 2. *Renée*, mariée en 1606, à *Charles* de l'Hopital, Marquis de Choisi ; 3. *Françoise*, alliée à *Jean* de la Baume-le-Blanc, Seigneur de la Gafferie & de la Valliére, Baron de la Papelardiére en Touraine ; & 4. *Louis* de Beauvau, Seigneur de la Bessiére, qui épousa le dixiéme mai 1621, *Louise* Dollé, dont il eut 1. *Louis* de Beauvau, Prêtre ; 2. *François*, Baron de la Bessiére, Lieutenant au régiment de Piémont, puis Prêtre ; 3. *Gabrielle*, mariée 1. à *Bonaventure* Gillier, Baron de Saint-Gervais ; 2. à *Jacques* de Champagne, Seigneur de la Mothe-Ferchaut ; & 4. *Louise* de Beauvau, femme de *François* d'Alogny, Seigneur de la Chesne & de la Groye.

XVIII. JACQUES de Beauvau, II. du nom, Seigneur du Rivau, de la Bessiére, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant Général en Poitou, servit sous les Rois Henri IV. & Louis XIII. Il épousa 1. *Renée* d'Apchon, fille unique de *Charles* Seigneur d'Apchon, & de *Louise* de Chanlion-Argenton, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Isabeau* de Clermont, fille d'*Henri* Comte de Tonnerre, & de *Catherine Marie* d'Escoubleau-Sourdis, dont il eut 1. JACQUES III. qui suit ; 2. *Pierre-François*, Evêque de Sarlat, mort en 1701 ; 3. *Joseph*, Chevalier de Malthe, tué au service du Roi ; 4. *Louis* & 5. *Claude*, morts jeunes ; 6. *Henri*, Religieux Bénédictin ; 7. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Voyer, Vicomte de Paulmy ; 8. *Magdelaine*, mariée 1. à *Denys* Thevin : 2. à *Antoine* Marquis du Bellay ; & 9. *Antoinette* de Beauvau, Religieuse.

XIX. JACQUES de Beauvau III. du nom, Marquis du Rivau, Maréchal des camps & armées du Roi, & Capitaine des Gardes Suisses de Gaston de France, Duc d'Orléans. Ce fut en sa faveur que le Roi érigea en Marquisat la Terre du Rivau par lettres du 14 juillet 1664, sous le nom de Beauvau du Rivau, & mourut en 1702. De sa femme *Marie* de Campet, fille de *Samuel-Eusébe* de Campet, Baron de Saujon, & de *Marthe* de Viau-Chanlivaut, morte aussi en 1702, il laissa 1. *Jacques-Louis*, Enseigne de la Gendarmerie, mort sans alliance ; 2. *Gaston-Jean-Baptiste*, mort sur mer ; 3. *Gabriel*, Marquis du Rivau ; 4. *Pierre-Magdelaine* Marquis de Beauvau, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Inspecteur général de la Cavalerie legére de France, qui a épousé en 1711, *Marie-Thérése* de Beauvau sa cousine, fille de *Gabriel-Henri* Marquis de Beauvau & de Montgoger, Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans ; 5. *René-François* de Beauvau, Evêque de Bayone en 1700, de Tournay en 1707, Archevêque de Toulouse en 1713, & de Narbonne en 1719 ; 6. *Louis-Henri* & 7. *Joseph*, Capitaines de vaisseau, morts sur mer ; 8. *Marie-Catherine*, femme de *Claude* de Bullion, Marquis d'Atilly ; & 9. *Isabelle*, Demoiselle de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RIVARENNES & de MONTGOGER.

XVI. LOUIS de Beauvau, troisiéme fils de GABRIEL de Beauvau, Seigneur du Rivau, &c. & de *Marguerite* Foucaut, Dame de la Salle, sa premiére femme, fut Seigneur des Aulnais, de Bogny & de Rivarennes, & servit sous le Roi Henri IV. à la bataille d'Ivry, aux siéges de Paris, de Laon & d'Amiens. Il avoit épousé *Charlotte* de Brillouet, fille unique de *Jacques* Seigneur de Ripersons, & de *Guyonne* Baraton, dont il eut 1. LOUIS, qui suit ; 2. *Gabriel*, Evêque de Nantes en 1636, mort en 1678 ; 3. *Anne*, mariée 1. à *Antoine* d'Appelvoisin, Seigneur de la Chataigneraye : 2. à *Jean* de Bout, Seigneur de Larmond, Gouverneur d'Ardres ; 4. *Antoinette*, femme de *Jacques* d'Allemagne, Seigneur de Nallières ; & 5. *Françoise* de Beauvau, alliée à *Léonard* du Ménard, Seigneur de Veotenis en Limosin.

XVII. LOUIS de Beauvau II. du nom, Seigneur de Rivarennes & des Aulnais, Capitaine des Chevaux-legers, mourut au service du Roi Louis XIII. à Turin le sixiéme janvier 1641. Il avoit épousé *Charlotte* de Fergon, fille unique de *Martin* Seigneur de la Mothe-d'Ulleau en Poitou, dont il eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Jean-Louis*, Prieur de Notre-Dame du Pré ; & 3. *Louis* de Beauvau, Seigneur de Courquoi, qui de *N.* de la Chênaye, Dame de la Broise, eut *Louis* de Beauvau, Seigneur de la Broise, dont la fille unique a épousé *N.* Comte de Lucé.

XVIII. FRANÇOIS Marquis de Beauvau, Seigneur de Rivarennes, né en 1624, avoit épousé *Louise* de la Baume-le Blanc, fille de *Jean* de la Baume le-Blanc, Seigneur de la Valliére, & de *Françoise* de Beauvau du Rivau, dont il eut 1. *Martin*, tué à la bataille de Senef ; 2. *Jacques*, Capitaine des Gens-d'armes de Philippe de France d'Orléans, tué à la bataille de Cassel ; 3. *Gilles*, nommé Evêque de Nantes en 1677, mort le sixiéme septembre 1717 ; 4. GABRIEL-HENRI, qui suit ; 5. *Anne-Louise*, Religieuse à la Visitation ; & 6. *Thérése-Agathe*, Religieuse Carmélite.

XIX. GABRIEL-HENRI de Beauvau, Marquis de Beauvau & de Montgoger, Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, épousa 1. en 1682, *Marie-Angélique* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, Thrésorier général de la Marine & des Galéres de France, & de *Marie* Aune-Dieu : 2. en 1694, *Marie-Magdelaine* de Brancas, fille de *Louis-François* Duc de Villars, & de *Marie-Magdelaine* Girard sa seconde femme. Du premier lit sont issus, 1. *Marie-Thérése*, qui a épousé en 1711, *Pierre-Magdelaine* Marquis de Beauvau son cousin, Maréchal des camps & armées du Roi, & Inspecteur Général de la Cavalerie-légére de France ; & 2. *Henriette-Louise* de Beauvau, mariée en 1711, à *N.* Comte de Choiseul. Du second lit il a pour enfans 3. *Gabriel-François* ; 4. *Henri-Louis*, mort jeune ; 5. *Anne-Marie-Thérése* ; 6. *Anne-Agnès*, mariée le troisiéme juin 1717, à *Agésilas-Gaston* de Grossolles, Marquis de Flamarens, Mestre de camp de cavalerie, Brigadier des armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre

Militaire de saint Louis ; 7. *Magdelaine-Louise* ; 8. *Marie-Héléne* ; 9. *Louise-Marie* ; 10. *Gabrielle-Elisabeth*, & 11. *Marie-Candide* de Beauvau. * *Voyez* MM. de Sainte-Marthe, *Généalogie de Beauvau*. Ménage, *Hist. de Sablé*. *Mémoires Domestiques*.

BEAUVAU (Jean) Evêque d'Angers, Administrateur de l'Archevêché d'Arles, & Chancelier de René Roi de Sicile, Comte de Provence, &c. étoit fils de BERTRAND Baron de Précigny, & de sa premiere femme *Jeanne* de la Tourlandry. Il étoit Chanoine d'Angers en 1447, lorsqu'il fut mis sur le siége épiscopal de cette eglise, après la mort de Jean-Michel. En 1465, il eut une très-fâcheuse affaire avec le Chapitre de son église, pour avoir fait arrêter prisonnier un de ses Chapelains. On le mit en cause devant l'Archevêque de Tours, qui l'interdit des fonctions épiscopales, & qui enfuite l'excommunia. Le Cardinal de la Balue, qui avoit été son Domestique, le traita encore de la maniere du monde la plus indigne. Car il se servit de sa faveur auprès du Roi Louis XI. pour opprimer Beauvau, qui avoit été son bienfaicteur. Ses ennemis, pour le pousser à bout, le mirent mal avec le Pape Paul II. qui le déposa en 1465, & le condamna à s'enfermer dans l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, pour y faire penitence des crimes prétendus qu'on lui imposoit. Il supporta ces malheurs avec beaucoup de constance. En 1472, il fut rétabli sur son siége, & il y mourut en 1479. * Jean de Bourdigné, *Hist. d'Anjou*. Jean Hiretius, *Antiq. d'Anjou*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *Pontif. Arel. &c.*

BEAUVILLIER, Maison féconde en hommes illustres, a produit les Comtes & Ducs de Saint-Aignan. Robert Cousin nous a donné la généalogie de cette Maison. Nous nous contenterons d'en parler depuis EMERY de Beauvillier, Bailli & Gouverneur de Blois, Baron de la Ferté-Hubert, &c. qui épousa *Louise* de Husson-Tonnerre, laquelle succéda avec ses sœurs *Anne* & *Magdelaine*, aux biens de ses neveux *Claude*, tué à la bataille de Pavie en l'an 1525, & *Louis*, mort sans postérité en 1537. Elle eut le Comté de Saint-Aignan, qu'elle porta dans la Maison de Beauvillier, & fut mére entre autres enfans, de RENÉ de Beauvillier, lequel épousa *Anne* de Clermont-Tallart, fille d'*Antoine* II. Vicomte de Clermont, Bailli de Viennois, &c. & de *Françoise* de Poitiers, sœur de *Diane* Duchesse de Valentinois. *René* eut CLAUDE de Beauvillier, Comte de Saint Agnan, Gouverneur d'Anjou, &c. qui épousa en 1560, *Marie* Babou de la Bourdaisiére, fille de *Philibert* Babou, & de *Marie* Gaudin, & sœur de *Philibert* Cardinal, & de *Jean* Grand-Maître de l'Artillerie de France. Leurs enfans furent 1. HONORAT, qui suit ; 2. *Anne*, mariée 1. à *Orri* du Châtelet, Seigneur de Deuilli en Lorraine ; 2. à *Pierre* Forget, Seigneur du Frêne, Sécretaire d'Etat, morte sans postérité en 1636, âgée de 70 ans, & enterrée avec son second mari, mort en 1610, dans l'église de l'Abbaïe de Montmartre, dont *Marie* sa sœur étoit Abbesse ; & 3. *Claude*, Abbesse du Pont aux-Dames.

HONORAT de Beauvillier, Comte de Saint-Agnan, Baron de la Ferté-Hubert, Mestre de camp de la Cavalerie-legére de France, & Lieutenant Général de Berri, prit alliance avec *Jacqueline* de la Grange, fille de François de la Grange, Seigneur de Montigni, Maréchal de France, & de *Gabrielle* de Crévant, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Anne-Marie*, Dame d'atour de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, alliée le 29 novembre 1629, à *Hippolyte* de Bethune, morte en 1688, âgée de 78 ans ; & 3. *Anne Berthe*, morte sans alliance.

FRANÇOIS de Beauvillier Comte, puis Duc de Saint-Agnan, Pair de France, Comte de Seri, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre, Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur du Havre de Grace, Membre de l'Académie Françoise, de celle de Padoue, & Protecteur de celle d'Arles, s'est distingué par son esprit, par son courage & par sa politesse. Il se trouva à la retraite de Mayence sous le Cardinal de la Valette. En 1635, il fut blessé au visage au combat de Vaudrevange ; & l'année suivante il le fut à la cuisse au siége de Dole, & il se trouva au siége de Corbie, lorsque cette ville fut reprise. Depuis, il signala encore son courage en diverses occasions, & principalement aux siéges de Landreci, de Maubeuge, de Chimai, d'Ivoi, & de Gravelines en 1644, où il servit de Maréchal de camp, & où il fut dangéreusement blessé. L'Année suivante il se trouva au passage de la Colme, & à la prise du Fort de Linck ; & depuis il rendit de grands services dans le Berri en 1650, au siége de Sainte-Menehoud ; en 1653, à Montmedi dans la guerre contre les Anglois, & ailleurs. Sa Majesté le fit Chevalier de ses Ordres en 1661, & érigea en Duché-Pairie la Terre de Saint-Agnan. Il mourut à Paris le 16 juin 1687, âgé de 79 ans. Il épousa 1. en 1634, *Antoinette* Servien, fille de *Nicolas* Seigneur de Montigni, morte en 1680, dont il eut 1. *François*, Mestre de camp du Régiment d'Auvergne, jeune homme de grande espérance, & qui avoit donné des marques de sa bravoure au siége de Montmédi en 1657, au combat de S. Godard en Hongrie l'an 1664, & ailleurs, & qui mourut à Paris sans alliance le premier octobre de l'an 1666, âgé de 26 ans ; 2. *Pierre*, Chevalier de Saint-Agnan, Abbé de Ferriéres & de Saint-Pierre de Châlons, tué au combat de S. Godard contre les Turcs en 1664 ; 3. PAUL, *dont nous parlerons dans la suite* ; 4. *Anne*, Abbesse de Lieu-Dieu, morte en 1669 ; 5. une autre *Anne*, ancienne Abbesse de la Joye près de Nemours ; 6. *Elisabeth*, Abbesse de Beauvoir, puis de Lieu-Dieu, morte en 1704 ; 7. *Anne-Catherine*, Abbesse de Nidoiseau ; & 8. *Marie-Antoinette*, mariée le dixiéme janvier 1678, à *Louis* Sanguin, Marquis de Livry, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Capitaine des chasses des forêts de Livri & de Bondi, dont elle a des enfans. Ce Duc épousa en secondes noces le neuviéme juillet 1680, *Françoise* de Geré de Lucé, dont il eut 9. *François-Honorat-Antoine*, Evêque & Comte de Beauvais, né au mois d'avril 1681 ; 10. PAUL-HIPPOLYTE, *dont il sera parlé après les enfans de son aîné* ; 11. *Marie-Françoise*, mariée 1. le 23 janvier 1703, à *Jean* Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des armées du Roi, Gou-

Gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704: 2. le 12 mai 1710, à *Louis-François* Marquis de l'Aubepine.

PAUL Duc de Beauvillier, Pair de France, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, premier Gentilhomme de sa Chambre, Ministre d'Etat, Chef du Conseil Royal des Finances, cy-devant Gouverneur de Philippe V. Roi d'Espagne, de Louis Dauphin, & de Charles de France Duc de Berri, Maître de la garderobe du Roi d'Espagne, Gouverneur pour le Roi du Havre de Grace, Caudebec, Montivillier, Loches & pais adjacens, mourut le 31 août 1714, âgé de 66 ans. Il avoit épousé le 21 janvier 1671, *Henriette* Colbert, fille de *Jean-Baptiste* Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat, & de *Marie* Charon, Dame du Palais de la Reine, de laquelle il eut 1. *Louis* Marquis de Beauvillier, né le 20 janvier 1690, mort en novembre 1705. 2. *Paul-Jean*, Comte de Sery, né en 1691, mort en ....; 3. *Jean-Baptiste*, Chevalier de Beauvillier, né le troisiéme août 1693, mort peu de jours avant son aîné en novembre 1705. & plusieurs filles, dont l'aînée *Marie-Henriette* épousa le 20 Decembre 1703, *Louis* de Rochechouart, Duc de Mortemar, & mourut le quatriéme septembre 1718.

PAUL-HIPPOLYTE de Beauvillier, Duc de Saint-Agnan, Pair de France, par la démission de son frere paternel en 1706, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Ambassadeur en Espagne, a épousé le 22 janvier 1707, *Marie-Anne* de Montlezun, fille unique de *Jean-Baptiste-François* de Montlezun, Marquis de Besmaus, Mestre de camp de Cavalerie, & premier Cornette des Chevaux-légers de la Garde du Roi, & de *Marguerite-Genevieve* Colbert de Villacerf.

BEAUVILLIER (Marie de) fille de *Claude* de Beauvillier, Comte de Saint-Agnan, & de *Marie* Babou de la Bourdaisiére, naquit l'an 1574, au château de la Ferté-Hubert en Sologne, & fut élevée par une de ses tantes Abbesse de Beaumont, qui la rendit capable de devenir un jour utile à l'Ordre de saint Benoît. Marie avoit pris l'habit de cet Ordre dès l'âge de douze ans; mais elle ne fit profession que quatre ans après. Le Sieur du Fréne son Beaufrére lui fit donner l'Abbaïe de Montmartre, dont les Bulles lui furent expediées l'an 1598. Cette Abbaïe, qui est si riche présentement, n'avoit alors que deux mille livres de revenu, elle en devoit dix mille; la grange étoit saisie, la crosse engagée, & il ne s'y trouva point de meubles pour garnir la chambre de l'Abbesse. Le déréglement des Religieuses étoit encore plus grand que la pauvreté du couvent, il n'y avoit plus de clôture; & c'étoit une chose ordinaire d'en voir sortir des hommes qui avoient tenu compagnie aux Religieuses fort avant dans la nuit. Marie ayant entrepris de faire cesser d'abord au moins une partie des desordres, fut exposée à tout ce que la fureur a inventé pour perdre ses ennemis. On essaya contre elle le poison, & lorsqu'on l'eut manqué deux fois, on resolut d'employer le fer. Elle y seroit périe, si l'un de ceux qui étoient chargez de l'assassinat, ne l'eût découvert. La difficulté qu'il y avoit à faire rentrer dans le devoir des personnes qui s'en étoient si fort écartées, ne fit qu'augmenter son zéle. Elle y employa toute son adresse, & tout le crédit de son beau-frére; mais sans user de violence, & elle vint enfin à bout d'établir si bien la réforme, que pendant près de soixante ans qu'elle a été Abbesse, elle donna l'habit à deux cens vingt-sept filles, dont plus de cinquante sont sorties pour aller réformer, établir ou gouverner d'autres couvens de l'Ordre de S. Benoît. Elle mourut le 21 avril 1657, âgée de 83 ans. * Jacquet Bouette de Blemur, *Eloges Histor. &c.*

BEAUVOIR, ancienne ville de Dauphiné, autrefois le séjour des Dauphins, & à présent ruinée, avec un couvent de Carmes, fondé par Humbert Dauphin. Il y a encore deux petites villes de ce nom, l'une dans le Bas Poitou, & l'autre dans l'Auxerrois.

BEAUVOIR, nom d'une Maison illustre. *Voyez* GRIMOARD.

BEAUVOIR, Maison dont étoit CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chatelus, Maréchal de France. *Cherchez* CHASTELUS.

BEAUVOIR (Jacques) ou BELVISIUS, savant Jurisconsulte de Bologne, vivoit vers l'an 1270. Il fut Conseiller de Charles II. Roi de Naples, & composa des Commentaires *de Feudis.* * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidosi, *Descript. Bonon.*

BEAUVOISIS, & plutôt le BEAUVAISIS, petit païs de France, qu'on met ordinairement dans la Picardie, bien qu'il soit du gouvernement de l'Isle de France. C'est le païs des anciens Beauvaisins, dits *Bellovaci*, renommez dans les Commentaires de César. Beauvais en est la ville capitale. Les autres sont, Clermont, Gerberoy, &c. Loisel en met davantage, & étend beaucoup les limites du Beauvaisis, entre le Vermandois & le Soissonnois à l'orient; le Parisis au midi; le Vexin & le païs de Caux au couchant; & le Ponthieu & territoire d'Amiens au septentrion. *Voyez* BEAUVAIS.

BEAUXAMIS (Thomas) natif de Melun, Théologien de Paris de l'Ordre des Carmes, mourut en 1589. Il a publié quatre livres de la Foi & du Symbole; & quatre tomes de Commentaires sur l'Harmonie Evangélique, qui ont été en leur tems assez estimez. * Ghilini, *tome* 2. *p.* 231.

BEAUX-PORTS, port sur la côte de Candie, près de la ville de Lasée ou Thalasse, où mouilla le vaisseau qui conduisoit l'Apôtre S. Paul à Rome. * *Actes, ch.* 27. *v.* 8.

BEAWDLEY. *Voyez* BEWDLEY.

BEB. BEC.

BÉBAI, Juif, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de six cens vingt-trois. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 2. *v.* 11.

BEBAMBURG ou BEBBAMBOURG. *Voyez* BAMBORROW.

BEBBU. *Cherchez* EBIE.

BÉBEL ou BÉBÉLE, (Henri) natif de Justingen en Souabe, où son pere n'étoit qu'un Laboureur. Il commença ses études dans sa patrie & les continua en divers autres endroits. Il se rendit à Cracovie en 1495, comme il le dit lui-même. Il s'exerça dans les Langues, dans la Jurisprudence & principalement dans la Poësie à Tubingue. Maximilien I. Empereur le couronna Poëte en 1501. En 1497, on le fit Professeur à Tubingue. Il y expliqua les anciens Orateurs & Historiens & introduisit le premier, en Allemagne, le goût pour la pureté de la Langue Latine & écrivit plusieurs livres en ce genre. En 1501, il adressa à l'Empereur une Harangue *de Germaniæ Laudibus.* Il écrit aussi *de Germanorum antiquitate, Imperio, Gestis, Victoriis* &c. En 1508, il publia les Traitez suivans, *Apologia pro Imperatorum Germanicorum dignitate, contra Leonhardum Justinianum; Germanos Indigenas esse; de laudibus Suevorum.* On les trouve inserez dans le premier *tome Script. de Rer. Germanicarum* de Simon Scharde, & dans les *Polit. Imper.* de Goldaste. Il a encore écrit en Latin trois livres de Contes agreables, un Recueil de Proverbes Allemands avec leur explication; plusieurs Poësies. Ces derniers Ouvrages ont été imprimez en un seul volume *in* 4. en 1512, à Strasbourg sous le titre d'*Opuscula Bebeliana.* Il a aussi donné deux autres Traitez, l'un *de Magistratibus Roman.* & l'autre *de preditione Ducis Mediolanensis,* &c. * Lycosthene. Coccinius *apud Crusium in Annal. Suev. P.* 3. *l.* 9. *c.* 10. Adam, *Vit. Phil.* Gesnerus, *Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10. Pantaleon, *Prosopogr. P.* 3. Hanckius, *de Rom. Rer. Script. P.* 1. & 2. *c.* 50. Wharton, *in Append. ad Guil. Cave Hist. Liter.* Heumann.

BÉBEL ou BÉBÉLE, (Balthazar) Docteur & Professeur en Théologie à Wittenberg, Pasteur & Surintendant général, naquit à Strasbourg en 1632. Il fut en 1661, Pasteur & Professeur en Théologie, & en Antiquitez Sacrées dans la ville de sa naissance, & en 1662 il prit le degré de Docteur en Théologie. Après avoir refusé plusieurs vocations, il accepta en 1686, celle qui lui fut adressée de Wittenberg pour remplir les charges vacantes par la mort de *Calovius.* Il jouit peu de ses nouveaux emplois, ayant été frappé d'apoplexie en chaire où il étoit pour prêcher, la même année de son arrivée à Wittenberg. Il mourut quatre jours après cet accident, le deuxiéme octobre 1686, âgé de 54 ans. Voici les titres des principaux de ses Ecrits, *Polemosophia Victrix contra Walenburgios; de Remonstrantium Scepticismo; Historia Ecclesiæ Ante-diluvianæ; Historia Ecclesiæ Noachicæ; Antiquitates Ecclesiæ in tribus prioribus seculis; Antiquitates Ecclesiasticæ Seculi 4; Antiquitates Germaniæ, & in hac Argentoratensis Ecclesiæ Evangelicæ, Antiquitates Evangelicæ & Judaicæ ex quatuor Evangelistis erutæ; Responsum contra Constantium; De Aris & Mensis Eucharisticis Veterum; de Beneficiis Magistratus Politici Dissertationes quatuor; de Mediis Antiquissimis; Synopsis Historiæ & Doctrinæ Symbolorum.* * Pipping, *Memoria Theologorum.* Witte, *Diarium.*

BEBELINGUEN, bourg d'Allemagne. *Cherchez* BEBLIN.

BEBENBERGIUS ou BABENBERGIUS (Ludolphe) Allemand de nation, Professeur ès Droits, vivoit en 1225, ou, selon Bodin, en 1340. Il composa un Traité du zéle que les anciens Princes Allemands, & les Rois de France avoient témoigné pour la propagation de la Foi. Le Cardinal Marc Barbo, étant l'an 1472 Légat en Allemagne, y trouva cet Ouvrage dans la bibliotheque de Spire, & voulut en avoir une copie. C'est sur cette copie qu'on fit l'edition de Bâle en 1479. Nous en avons eu plusieurs autres depuis ce tems-là. *Voyez* LUDOLPHE de BABENBERG.

BEBERES, nom que les Turcs donnent aux Arabes qui demeurent en Barbarie.

* BEBIUS (Quintus) Tribun du peuple, dans le tems que l'on déliberoit si l'on entreprendroit la guerre de Macédoine contre le Roi Philippe, se mit, selon l'ancienne coutume, à blâmer le Sénat, & à lui reprocher tout haut, qu'il ne se plaisoit qu'à perpetuer les guerres, de peur que le Peuple ne jouit de quelque repos. Mais le Sénat ne put souffrir son audace, & après lui avoir fait les reproches qu'il méritoit, la chose ayant été mise sur le tapis, la guerre fut conclue malgré ses oppositions, l'an de Rome 553. C'est apparemment le même Q. Bébius surnommé *Sulca* que Tite-Live met au nombre des cinq Députez qui furent envoyez vers le Roi Persée, pour régler les affaires de la Macédoine, avec ordre d'aller de là à Alexandrie vers Ptolomée Roi d'Egypte pour renouveller amitié avec lui de la part du Sénat. * Tite-Live, 4. *Dec. l.* 1. *ch.* 6. & 5. *Dec. l.* 2. *ch.* 6.

* BEBIUS (Lucius Bébius *Dives*) fut fait Préteur l'an de Rome 564, & comme en cette qualité il alloit en Espagne, il fut surpris par les Liguriens qui lui tuérent presque tous ceux qui l'accompagnoient. Il fut blessé, & se sauva avec peu de ses gens, & sans Licteurs à Marseille, où il mourut trois jours après. * Tite-Live, 4. *Dec. l.* 7. *c.* 57.

* BEBIUS (M. Bébius Tamphilus) fut établi Triumvir ou Commissaire avec D. Junius Brutus, & M. Helvius, pour conduire une Colonie de Citoyens Romains à Siponte dans le territoire d'Arpinum, l'an de Rome 559. Il fut créé Préteur l'an de Rome 560. Ensuite après avoir conferé avec le Roi Philippe, il envoya Ap. Claudius au secours de la ville de Larisse. L'Hiver d'après il se joignit avec Philippe; ensuite s'étant séparé d'avec lui, il prit les villes de Phacium, de Phæstus, de Chireties, & de Piricium (ou Phrycus.) Après cela, il alla se rejoindre à Philippe qui assiégeoit Mallée, & sa venue fit capituler la ville. Ils reprirent ensemble toutes les places dont les Athamanes s'étoient emparez, & pendant que Philippe alla assiéger Limnée, il mit le siége devant Pellinée défendue par un certain Philippe de Mégalopolis qui fut obligé de se rendre. Tout cela se fit l'an de Rome 562. Il fut fait Consul l'an de Rome 570 (ou 573) avec P. Cornelius Céthégus. Pendant l'année de son consulat, ni lui, ni son Collegue n'eurent aucune guerre à conduire, & ils ne laissérent pas d'obtenir l'honneur du triomphe. C'est là le premier exemple qu'on en trouve dans l'Histoire

stoire

ftoire Romaine. Ce fut fous fon confulat que les Livres de Numa Pompilius furent trouvez. En remuant la terre au bas du Janicule, on découvrit deux coffres de pierre, l'un defquels portoit en fon infcription, que le corps de Numa Pompilius y repofoit; & l'autre marquoit par la fienne, qu'il y avoit des livres cachez. L'Ouverture en ayant été faite, on y trouva fept livres Latins, avec autant de Grecs. Les Latins traitoient des droits des Pontifes, & furent foigneufement gardez; mais parce que les Grecs fembloient parler en quelques endroits contre la religion, le Préteur Petilius les fit brûler par les mains des Sacrificateurs, de l'autorité du Sénat, & en préfence du peuple, afin que les Romains ne confervaffent rien dans leur ville qui pût détourner les hommes du culte des Dieux. * Tite-Live, *Dec.* 4. *l.* 4. *c.* 45. *l.* 5. *c.* 10. *l.* 6. *c.* 10. 13. 14. *l.* 10. *c.* 18. & 29.

* BEBIUS (Cn. Bébius Tamphilus) qui fut créé Préteur l'an de Rome 553. & qui en cette qualité commandoit dans la Gaule Cifalpine, entra inconfidérément dans le païs des Gaulois Infubriens, qui battirent fon armée, & lui tuérent plus de 6600 foldats. Le Conful L. Lentulus que l'on envoya pour tenir fa place, après lui avoir fait de fanglans reproches, lui donna ordre de fe rendre à Rome. Il fut fait Triumvir ou Commiffaire avec deux autres pour repeupler les Colonies de Siponte, fur la Mer Adriatique & de Buxente fur la Mer de Tofcane, l'an de Rome 567. Il fut créé Conful avec L. Emilius Paulus. NB. Dans l'édition de Tite-Live à l'ufage du Dauphin, ce confulat eft marqué dans l'année 570: mais les Faftes Confulaires qu'on trouve après le mot *Conful*, le mettent dans l'année 572. Il fut auffi un des cinq Députez que l'on envoya en Illyrie, l'an de Rome 587. * Tite-Live, 4. *Dec. l.* 1. *ch.* 49. 5. *Dec. l.* 5. *ch.* 17.

* B E B I U S (Lucius) fut député avec Domitius Enobarbus, & A. Sicinius Nerva pour aller en Macédoine examiner l'état des affaires. * Tite-Live, 5. *Dec. l.* 4. *ch.* 18.

* B E B I U S (Aulus.) Tite-Live raconte de lui, que quoique le Sénat approuvât le meurtre des Etoliens qui avoient favorifé le parti du Roi de Macédoine, il fut pourtant lui feul condamné, parce qu'il avoit fourni des foldats Romains pour exécuter ces violences. * Tite-Live, 5. *Dec. l.* 5. *ch.* 31.

B E B I U S, furnommé MASSA, Délateur dangereux, qui fe faifoit redouter par tout, vivoit du tems de l'Empereur Vefpafien. Juvenal en parle, *Sat.* 1. *v.* 35.

——— *Quem Maffa timet, quem munere palpat*
Carus,

Dans la fuite il fut condamné à mort, après avoir été accufé par les Betiques. * Pline, *Epift. ult. l.* 7.

* B E B I U S Macer étoit Gouverneur de la ville de Rome, lorfqu'Adrien parvint à l'Empire, & fut défigné Conful, l'année que Trajan étoit Conful pour la quatriéme fois avec Sex. Aniculenus Pétus. * Spartianus, *in Hadriano*, *c.* 5. Pline, *Epift. l.* 4. *Epift.* 9.

NB. Servius dans la remarque qu'il fait fur le 556 vers du livre cinquiéme de l'Enéide de Virgile, cite Bébius Macer. Ce pourroit bien être celui dont on vient de parler, mais il n'y a là-deffus aucune certitude.

* B E B I U S M A C E R, autre que *le précédent*, étoit Préfet du Prétoire ou Colonel des Gardes de l'Empereur Valérien. * Vopifcus, *in Aureliano*, *ch.* 13.

* B E B I U S L O N G U S, Chevalier Romain étoit un des compagnons d'étude de l'Empereur Marc-Antonin le Philofophe, plus connu fous le nom de Marc-Auréle. * Julius Capitolinus, *in Marco Ant. Phil. ch.* 3.

* B E B I U S M A R C E L L I N U S, qui avoit été Edile, fut accufé par un Délateur nommé Pollénius Sebennus, fous l'empire de Sévere, & condamné à perdre la tête. * Dion Caffius, *Hift. Rom. l.* 76.

* B E B I U S M E T I A N U S & M E C I A N U S, parens de Clodius Albinus par alliance, aida avec d'autres à le faire connoître aux Antonins. * Julius Capitolinus, *ch.* 6.

* B E B I U S M A C R I N U S Rhéteur célébre, a été du nombre de ceux qui ont dirigé les études d'Alexandre Sévére. * Ælius Lampridius, *in Alex. Severo*, *ch.* 3.

* B E B I U S. Pline, *l.* 7. *ch.* 53, en rapportant plufieurs exemples de morts fubites, parle entre autres de Cn. Bébius Tamphilus qui eft le même que celui dont nous avons parlé cy-deffus; mais quelques lignes plus bas, il fait mention d'un *Bébius Judex*, qui mourut en ordonnant un délai pour une affignation. Je ne fçaurois dire fi c'eft le même que quelcun des autres, ou fi c'en eft un différent.

* B E B I U S, Mont de la Campanie, jettant des feux & des flammes comme le Mont Etna. Hofman croit que *Bebius* fe dit par corruption pour *Bebbius* ou *Vefvius*, pris de *Vefuvius*.

B E B I U S (Philippe) Jéfuite, de Liége, mourut âgé de 68 ans en 1637. Il a laiffé *Thronus juftitiæ*; *porta cœli*; *Enthanafia*; des Commentaires fur les Odes d'Horace, & autres Ouvrages. * Alegambe, *pag.* 555.

B E B L I N, B E B L I N G E N & B E B E L I N G U E N, *Beblinum*, bourg d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe. Il eft fur un petit lac, où la riviére de Wirm prend fa fource, entre la ville de Tubingue & le bourg de Veyl. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville nommée *Bibonum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E B O N, Baron d'Abensberg ou Abenfperg, dans la Baviére, Seigneur de Rohr, Burgrave de Ratisbonne, vivoit du tems de l'Empereur Henri II. qui invita un jour à la chaffe tous les principaux Seigneurs qui fe trouvoient à Ratisbonne, mais qui leur fit dire en même tems qu'ils y vinffent avec une petite fuite. Bébon qui de deux femmes avoit eu 30 ou comme d'autres prétendent 32 fils & huit filles, voulut fe fervir de cette occafion pour préfenter fes fils à l'Empereur & les amena tous avec lui, fuivis chacun d'un valet. L'Empereur furpris d'un cortége fi nombreux, lui demanda pourquoi contre fon ordre, il avoit pris une fi grande fuite avec lui. Bébon lui répondit qu'il n'avoit amené que fes propres fils accompagnez chacun d'un valet, & lui en fit préfent en même tems. L'Empereur charmé de leur bonne mine, les baifa tous en les nommant fes fils, & les retint à fa Cour. Il leur donna dans la fuite de belles Seigneuries, & de grands emplois. On dit que d'eux font iffus plufieurs anciennes familles par toute l'Allemagne, mais qu'elles font toutes éteintes à la referve de celles d'Abensberg & de Traun. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aventinus, *Hift. l.* 5.

B E B R A. *Voyez* B I B R A.

B E B R E, B E S B R E ou C H A B R E (la) *Besbria*, riviére du Bourbonnois en France, a fa fource auprès de Montmorillon, reçoit le Val & la Teiche, paffe à la Paliffe & à Jaligne, & fe décharge dans la Loire, vis à vis de Bourbon-Lancy.

B E B R I A C U M, petite ville voifine de Crémone, dont parle Plutarque, dans la Vie d'Othon. Les uns difent que c'eft la ville, qui fe nomme à préfent *Bina* qui eft au feptentrion de Crémone, fur la rive droite & méridionale du fleuve Oglio, dans le territoire de Crémone. Les autres veulent que ce foit *Caneto*, petite ville du Duché de Mantoue, fur la rive gauche & feptentrionale du même Oglio, où il reçoit le Chiéfe, fleuve prefque au milieu entre Crémone & Mantoue. Ce fut là où Vitellius vainquit Othon. * Lubin, *Tables Géograph.*

B E B R I E R (Olympe Ségur, Dame de) *Cherchez* O L Y M P E.

B E B R Y C E, une des filles de Danaüs, qui fauva la vie à fon époux. Euftathius *in Dionyfium*, affure qu'elle s'enfuit avec fon mari dans un païs, qui dans la fuite porta le nom de *Bebrycie*. Apollodore, dans fa lifte des filles de Danaüs, la nomme auffi *Bebrycie*. Le même Auteur dit qu'il y en eut deux qui épargnérent leurs maris; mais la plupart des Grammairiens affurent qu'Hypermneftre fut la feule qui donna la vie à fon mari. Horace eft de ce fentiment, *Carm. l.* 3. *Od.* 11. *v.* 33. &c.

Una de multis, face nuptiali
Digna, perjurum fuit in parentem
Splendide mendax, & in omne virgo
Nobilis ævum.

B E B U S S O, ville de Turquie. *Cherchez* B A G N A.

B E C, nom que l'on donne en France à plufieurs pointes de terres, où deux riviéres fe viennent joindre; comme au Bec d'*Ambez*, où fe rencontrent la Garonne & la Dordogne, qui commencent en ce lieu à perdre chacune leur nom, & à prendre enfemble celui de *Gironde*. *Ambez* eft tiré du Latin *ambo*, à caufe des deux riviéres, entre lefquelles la terre fait une pointe; ce que l'on nommeroit *Cap* fur la mer. Le Bec d'*Ambez* eft à cinq lieues au deffous de Bourdeaux, & à deux au deffus de Blaye. C'eft ainfi qu'on appelle *Caudebec*, un bourg qui eft fur la Seine, à une pointe du païs de Caux; comme qui diroit *le Bec de Caux*.

B E C (le) *Beccum Herluini*, célèbre Abbaïe de Religieux Bénédictins de la réforme de S. Maur, eft ainfi appellée du nom du ruiffeau qui arrofe la vallée où elle eft fituée, à trois lieues de Rouen & dans le diocéfe. Auprès d'elle, du côté du nord, s'eft formé un bourg de fon nom, fur lequel elle a une entiére jurifdiction, avec titre de Baronnie. A un mille ou environ de diftance eft le bourg de Brionne, fameux par l'affemblée des Savans du païs que le Duc Guillaume y convoqua en 1050, pour difputer contre Bérenger. Cette Abbaïe doit fon origine au B. Herluin, qui en 1034, en jetta les premiers fondemens à Bonneville fur fon propre fonds, & qui en fut le premier Abbé. De là les incommoditez de ce lieu aride & champêtre la firent transférer quelques années après au lieu où elle eft aujourd'hui. Helloïs, mére d'Herluin, Odon & Roger fes fréres en furent les premiers bienfaicteurs. Les Defcendans de Gillebert, furnommé Crefpin, à caufe de fa chevelure, Comte de Brionne & neveu de Richard I. Duc de Normandie, confervérent toûjours une affection particuliére pour le Bec; & plufieurs d'entre eux fe firent Religieux. Quelques Dames de qualité, comme Helloïs & Eve veuve de Guillaume Crefpin, y prirent le voile facré, & y vécurent en recluſes foumifes à la Régle. Dès les premiéres années de la fondation de cette Abbaïe, il s'y forma une Ecole célébre fous la direction du docte Lanfranc, alors Prieur du monaftére, & depuis Archevêque de Cantorbéri. Sa réputation y attira grand nombre de Difciples du voifinage & des païs éloignez, dont S. Anfelme fut le plus illuftre. Les perfonnes de qualité y envoyoient à l'envi leurs enfans, pour y être élevez; les Clercs, les Maîtres mêmes des autres écoles, y alloient de toutes parts puifer dans la fcience de ce grand homme. Mais on y étoit encore plus appliqué à s'avancer dans la piété évangelique que dans les Sciences humaines. Ce furent là deux motifs qui portérent quelques Rois d'Angleterre, les Comtes de Meulan, & plufieurs autres perfonnes puiffantes, à enrichir le nouveau monaftére de leurs libéralitez. La plus infigne bienfaictrice fut l'Impératrice Mathilde, qui y choifit fa fépulture. En peu de tems le Bec fe vit en état d'entretenir une nombreufe communauté. Du vivant du B. Herluin elle étoit déja de cent Religieux, ou environ, & alla jufqu'à 180, fous S. Anfelme fon fucceffeur dans la dignité d'Abbé. De cette Communauté & de cette Ecole fortirent, au XI fiécle & au fuivant, plufieurs grands hommes qui illuftrérent la France, l'Italie & l'Angleterre; comme les Lanfrancs, les Anfelmes, les Guimonds, les d'Averfa, les Roberts, les du Mont & plufieurs autres. Le Pape Alexandre II, fes deux neveux & Yves de *Chartres* furent encore de ce nombre. En peu de tems l'églife de Cantorbéri en tira quatre Archevêques; les églifes de Rochefter, d'Evreux, de Bayeux, d'Avranches, plufieurs Evêques, fans parler d'un grand nombre d'Abbez, qui en fortirent pour aller gouverner les monaftéres de Weftminfter, de Bataille, d'Ely, de S. Edmond,

de sainte Valburge en Angleterre, de S. Etienne à Caën, de Jumiéges, de S. Evroul, du Mont-saint-Michel en Normandie. Le Bec se rendit si recommandable, que Guillaume Archevêque diocésain exemta à perpétuité cette Abbaïe & la paroisse du bourg qui en dépend, de la jurisdiction de l'Ordinaire: ce qui fut ensuite confirmé par plusieurs autres Archevêques du même siége, qui accordérent aussi les priviléges d'immunité aux autres églises qui dépendoient du Bec. Les Evêques de Bayeux, d'Evreux, de Lisieux & de Chartres en usérent de même à l'égard des églises de la même dépendance situées dans leurs diocéses. Tous ces priviléges furent depuis confirmez par 15 Papes & par 16 Rois tant de France que d'Angleterre, dans l'espace de cinq siécles consécutifs. L'Abbaïe du Bec a porté long-tems le titre de Chef d'Ordre, à cause de plusieurs monastéres qui en dépendoient, & qu'elle avoit établis tant en Normandie que dans les Royaumes de France & d'Angleterre, en y faisant observer ses usages & son institut. Les Abbez du Bec avoient soin d'assembler de tems en tems leur Chapitre général, où tous les Prieurs de ces monastéres, qui étoient amovibles au gré des Abbez, se trouvoient pour rendre compte de leur administration. Ce fut ainsi que se forma ce qu'on appelloit l'Ordre du Bec, qui fut long-tems en grande réputation de sainteté. L'on y portoit l'habit blanc, que l'on y prit pour le noir, depuis les disputes sur l'immaculée conception, c'est à dire vers le milieu du XII siécle, que l'on commença à célébrer cette fête sur l'autorité d'un Ouvrage qu'on attribuoit faussement à S. Anselme. On compte encore aujourd'hui 166 Cures, 18 Prieurez & 16 chapelles dépendantes du Bec. Les principales Cures sont S. Gervais & S. Jean en Gréve à Paris, S. Sévére à Rouen, saint Pierre de Montfort, S. André du Bec, & S. Pierre à Pontoise. Anciennement les Abbez du monastére avoient le pas immédiatement après l'Archevêque diocésain. A la fête de la dédicace de l'église métropolitaine, l'Archevêque célébrant la grand'Messe, l'Abbé du Bec, s'il étoit présent, présidoit au choeur; & si l'Archevêque n'officioit pas, l'Abbé étoit en droit de le faire. Le monastére du Bec souffrit de grands dommages pendant les guerres des Anglois au XIV siécle & au suivant. Après un mois de siége les ennemis se rendirent les maîtres du bourg qu'ils brûlérent, détruisirent la grande cour avec l'enceinte des murs soutenus de 15 tourelles que l'Abbé Géoffroi avoit fait construire dès le commencement de la guerre pour la défense de l'Abbaïe; rasérent une partie de l'église avec trois aîles du cloître, & donnérent aux soldats les revenus du monastére. A peine le Bec commençoit-il à se relever de tant de pertes, que les Religionnaires le pillérent en 1563. Mais depuis la réforme, qui y fut introduite en 1626, l'Abbaïe a commencé à reprendre son premier lustre. Ce qui reste de l'église fait juger que c'étoit autrefois un vaisseau magnifique. Le choeur passe encore pour l'un des plus beaux de la province. * Nicolas Trivet, *Chron.* Guill. de Nangis, *Chron.* Mabillon, *Annal. Bened. tome 4. & 5. Hist. manuscrite du Bec.*

BEC ou BEC-CRESPIN, Maison. La Maison de Bec, ou du Bec-Crespin, en Normandie, est ancienne, & féconde en hommes illustres. Elle a produit un Cardinal, des Archevêques de Reims & de Narbonne, des Evêques de Paris, de Laon, de Nantes, de Saint-Malo, & de Vannes, un Maréchal de France, des Chevaliers des Ordres du Roi, & d'autres grands personnages. Le Bec est une ancienne Baronnie de Normandie dans le païs de Caux; & il y a encore une Abbaïe de ce nom. On prétend que cette maison est sortie de celle des Grimaldi, Princes de Monaco, depuis le X siécle, & qu'elle s'établit en Normandie, où elle a fait diverses branches. Voici comme on rapporte la chose. Grimaldi, Prince de Monaco épousa *Crespine*, fille de *Rollon* ou *Raoul* I. de ce nom, Duc de Normandie, & en eut *Gui*, Prince de Monaco; & Crespin, surnommé *Ansgotus*, qui s'établit en Normandie. (Au reste, ce nom de Crespine, fille de *Rollon*, est inconnu, & ne se trouve nulle part dans les anciens Auteurs; & *Rollon* Duc de Normandie, n'eut de *Poppe*, fille de *Bérenger*, que *Gerlote*, dite *Adèle*, femme de *Guillaume*, surnommé *Tête d'Etoupes*, Duc de Guienne.) Ce Crespin, dit *Ansgotus*, épousa, dit-on, *Louise* ou *Helloïs*, qu'on fait fille de *Radolphe* Comte de Guines, &c. dont il eut Gilbert qui suit; *Raoul* ou *Rollon*; & *Herluin*. Ce dernier fonda l'Abbaïe du Bec. Il en fut premier Abbé, & mourut saintement, âgé de 84 ans. Il se présente une autre difficulté au sujet de cet Abbé. C'est que dans des anciens titres on voit les noms de ses fréres, différens de ceux qu'on trouve dans la généalogie de la Maison de Grimaldi, dressée par Charles de Vénasque. Un de ces titres parle ainsi, *Notum sit omnibus Christianæ religionis cultoribus, quod ego Abbas Herluinus filius Ansgoti, assistantibus & laudantibus fratribus meis Odone & Rogerio.* C'est de la Terre du Bec, & du nom de *Crespin*, qu'on a formé le nom de Bec-Crespin. Mais laissant à part ce que les Auteurs ont rapporté de cette Maison sans preuves, nous allons en rapporter la véritable généalogie.

I. Gilbert de Brionne, dit *Crespin*, Baron du Bec-Crespin, Capitaine de Tilliéres, aida Helloin ou Herluin premier Abbé du Bec en Normandie, à fonder l'Abbaïe de ce nom en 1034. Il épousa *Gonnor*, sœur de *Foulques* d'Aunou, dont il eut 1. Guillaume, qui suit; 2. *Gilbert*, Seigneur de Tilliéres; 3. *Robert*, mort sans alliance; 4. *Emme*, mére de *Pierre* de Condé; & 5. *Elise* du Bec, mariée à *Robert* Mallet.

II. Guillaume I. du nom, Baron du Bec-Crespin, fut l'un des Seigneurs qui souscrivirent la fondation des Abbaïes de S. Etienne, & de la Trinité de Caën, que fit Guillaume le Bâtard Duc de Normandie & Roi d'Angleterre surnommé *le Conquérant*, en 1082, & la confirmation des priviléges de l'Abbaïe de Fontenelles, faite au Concile tenu la même année à Oissel près de Rouen. Il suivit ce Prince à la conquête d'Angleterre en 1066. De son épouse *Eve* de Montfort, fille de *Simon* Seigneur de Montfort-l'Amaury, il eut Guillaume II. qui suit; & *Gisbert* du Bec, Religieux en l'Abbaïe du Bec, puis Abbé de Westminster en Angleterre.

III. Guillaume II. du nom, Baron du Bec-Crespin, se trouva à la défense du château de l'Aigle en 1118. Il tint le parti de Guillaume, fils de Robert III. Duc de Normandie, contre Henri I. Roi d'Angleterre en 1119, & assista au siége de Gisors en 1124. On lui donne pour femme *N.* heritiére d'Estrapagny, & pour fils Gosselin qui suit.

IV. Gosselin Baron du Bec-Crespin & d'Estrapagny, fut restaurateur de l'Abbaïe de Mortemer, & fut présent à la confirmation des priviléges du Prieuré de N. Dame du Pré, faite par Henri II. Roi d'Angleterre. Il épousa *Isabeau* du Plessis, Dame de Dangu, dont il eut 1. Guillaume III. qui suit; 2. *Robert*, qui fit plusieurs donations à l'Abbaïe de Mortemer; & 3. *Marcelie* du Bec, que l'on fait femme de *N.* Baron de Tancarville, puis de *Jean* de Gisors.

V. Guillaume III. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagny & de Dangu, fit du bien à l'Abbaïe de Mortemer en 1180. Il épousa *Eve* d'Harcourt, Dame de Lisores, fille de *Guillaume* Sire d'Harcourt, dont il eut 1. Guillaume IV. qui suit; & 2. *Isabeau*, Dame de Livarot, mariée à *Robert* de Neufbourg, Baron d'Asnebec.

VI. Guillaume IV. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, &c. fut l'un des Seigneurs mandez pour se trouver à S. Germain-en-Laye l'an 1236, pour aller rendre service à Chinon. Il épousa *Alix* de Sancerre Dame de Mauny, fille aînée d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, dont il eut Guillaume V. qui suit; & *Jean* Seigneur de Lisores & de S. Cler-sur-Epte, qui d'*Amicie* de Ferriéres morte en 1316, eut 1. *Jean*, Seigneur de Lisores; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Arquency; & 3. *Etienne*, mort en 1327, sans enfans. On donne aussi à Guillaume IV. un fils nommé Hugues qui fit la *branche des Seigneurs de* Bourri *rapportée ci-après.*

VII. Guillaume V. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagny, de Dangu, &c. qualifié Maréchal de France dans un arrêt du Parlement de la Toussaints en 1283, avoit suivi le Roi S. Louïs en son voyage d'Afrique en 1269. Il épousa *Jeanne* de Mortemer, fille unique de *Guillaume*, Baron de Varanguebec, Seigneur de la Luthumiére, &c. Connêtable héréditaire de Normandie, laquelle porta cette charge & ses terres à son mari. Ils firent ensemble plusieurs biens à l'Abbaïe de Gomerfontaine. Elle étoit morte en 1271, qu'il eut procès pour la jouissance de la charge de Connêtable de Normandie, qu'il prétendoit avoir pendant la minorité de ses enfans, & jouir de tous les droits en dépendans, ce qui lui fut refusé. Il eut pour enfans 1. Guillaume VI. qui suit; & 2. Jean qui continua *la postérité, qui sera rapportée après celle de son frére aîné.*

VIII. Guillaume VI. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, Estrapagny, Varanguebec, &c. est nommé entre les Chevaliers Bannerets, qui vivoient du tems du Roi Philippe *le Bel*, & fut mandé, le 12 novembre 1318, de se trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamands; & aussi à Lisieux vers les Députez du Roi au mois des Brandons de la même année. Il épousa *Mahaud* de Bomez fille de *Thibaud* Seigneur de Bomez & de *Marguerite* de Villebéon sa seconde femme, pour la succession de laquelle il eut un grand procès contre le Comte de Roucy, qui avoit épousé la fille aînée. Il étoit mort l'an 1330, auquel sa veuve obtint son douaire sur les terres de Normandie, & n'eut que deux filles, *Jeanne*, Dame de Varanguebec, Estrapagny, &c. mariée en 1334, à *Jean* de Melun, II. du nom, Comte de Tancarville, Grand Maître de France, morte le 30 janvier 1374; & *Marie* du Bec-Crespin, Dame de Louves, de Boutavant & du Bec-Crespin alliée à *Jean* de Châlon III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Grand Bouteiller de France, qui vendit la Terre du Bec-Crespin à Guillaume Seigneur des Bordes.

VIII. Jean du Bec-Crespin, Seigneur de Dangu, de Mauny & de Lisores, frére cadet du précédent, fit plusieurs biens à l'Abbaïe de Gomerfontaine en 1315, & il fut mandé avec son frére pour l'assemblée de Lisieux en 1318. Il épousa *Jeanne* Tresson, Dame de Thury, dont il eut 1. Guillaume VII. qui suit; 2. *Jeanne* mariée à *Guy*, Seigneur de Tournebu, auquel elle apporta plusieurs Terres qui formérent la Baronnie de la Motte-Cesny & de Grainbosc; & 3. *Jean* du Bec-Crespin, Seigneur de Dangu, qui épousa *Jeanne* d'Avaugour, dont il eut *Guillaume*, Seigneur de Dangu, mort avant l'an 1353, sans enfans d'*Agnès* de Trie; & *Blanche* du Bec-Crespin, Dame de Thury, mariée 1. à *Louis* Seigneur de Ferriéres; 2 à *Pierre* Sire de Preaux, vivante en 1367.

IX. Guillaume du Bec-Crespin, VII. du nom, Seigneur de Mauny, fut condamné à une amende par arrêt du Parlement tenu en février 1323. Le Roi lui fit l'année suivante don du droit de Tiers & danger qu'il avoit sur ses biens. Il épousa *Jeanne* de Moy, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* de Méricourt, ayant eu de son premier mariage, 1. Guillaume VIII. du nom qui suit; & 2. *Jeanne* mariée 1. en mars 1351, à *Raoul* du *Herpin* Seigneur de S. Saussieu; 2. à *Jean* Seigneur de Crévecœur & de Thois, duquel elle étoit veuve en 1380.

X. Guillaume du Bec-Crespin VIII. du nom, Seigneur de Mauny, puis du Bec-Crespin, qu'il retira des mains de ceux ausquels le Comte d'Auxerre l'avoit vendu, se trouva avec le Maréchal de Sancerre au recouvrement de la ville de Limoges en 1370, & continua de rendre ses services au Roi dans ses guerres. Le Connêtable de Clisson le retira de son hôtel pour s'en faire suivre au voyage que le Roi prétendoit faire sur les frontiéres d'Allemagne au mois de septembre 1388. Il épousa *N.* de Calletot, Dame des trois villes de S. Denys en la forêt de Lyons, dont il eut Guillaume IX qui suit; & *Ide*, mariée à Louis de Thibouville, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1419.

XI. Guillaume IX. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, de Mauny, suivit le parti du Roi dans les guerres contre les Anglois, à l'occasion de quoi ses Terres furent saisies & données à Jean Falcoff, Chevalier Anglois en 1418, & mourut avant l'an 1425. Il épousa *Jacqueline* d'Auvriches, dont il eut 1. Jean, qui suit; 2.

Robert, Evêque de Laon, qui succéda à son frére aîné dans ses Terres, dont il fit hommage en 1453, & mourut Archevêque de Narbonne en . . . . . & 3. *Jeanne* du Bec-Crespin, qui fut héritiére de ses fréres, étant mariée à *Pierre* de Brezé, Baron de Maulevrier, &c. Elle eut sous le Roi Louis XI, la garde du château de Rouen où elle introduisit le Duc de Bourbon, qui tenoit le parti du Duc de Berry. Cette ville ayant été remise par le Roi sous son obéissance, elle obtint abolition en janvier 1465.

XII. JEAN Seigneur du Bec-Crespin, de Mauny, de Gramesnil, &c. mourut après l'an 1451, sans enfans de *Marguerite* d'Amboise, sixiéme fille de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* du Bueil. Elle prit une seconde alliance le 25 août 1457, avec *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURRI & de VILLEBÉON.

VII. HUGUES du Bec-Crespin, que l'on tient fils de GUILLAUME IV. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, fut selon Charles de Vénasque Ferriol en sa *Généalogie de Grimaldi*, pére de JEAN, qui suit.

VIII. JEAN du Bec-Crespin épousa *Tiphaine* Paon, dont il eut entre autres enfans GUILLAUME qui suit; & *Michel* du Bec, Chanoine de Paris, Doyen de S. Quentin, qui fut créé Cardinal Prêtre du titre de S. Étienne *in Monte Cœlio* par le Pape Clément V, le 23 décembre 1312, & mourut en 1316, ayant fondé la chapelle de S. Michel en l'Eglise de Paris, où l'on voit la figure de S. Michel, sur une colomne, & celle du Cardinal sur une autre.

IX. GUILLAUME du Bec-Crespin, fut frére de JOURDAIN, qui suit.

X. JOURDAIN du Bec-Crespin épousa *Marie* de l'Isle, dont il eut GÉOFROY, qui suit.

XI. GÉOFROY du Bec, Seigneur du Bois-d'Illiers, de la Motte-d'Usseau, épousa *Marie* Postel, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. *Jean* du Bec, Chanoine & Trésorier de l'église de Rouen.

XII. GUILLAUME du Bec II. du nom de cette branche, devint Chef de cette Maison par la mort des mâles de la premiére branche. Il épousa *Catherine* de Brillac, fille de *George*, Seigneur de Courcelles, de la Maison d'Argy, dont il eut 1. JEAN II. qui suit; 2. *Charles* Conseiller-Clerc au Parlement, & Curé de S. Paul à Paris, mort en 1501, comme le porte sa tombe de cuivre dans le chœur de cette église, en ces termes, *Cy gît noble homme & sage, Maître Charles du Bec, en son vivant Conseiller du Roi notre Sire, en sa Cour de Parlement, Archidiacre de . . . . & Curé de cette église, Monsieur Saint-Paul, qui trépassa le septiéme jour* 1501; & 3. *Jeanne* du Bec, mariée à *Jean* Seigneur de la Roche-Andry.

XIII. JEAN du Bec II. du nom de cette branche, épousa en 1491, *Marguerite* de Roncherolles, Dame de Vardes, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Anne* mariée en 1508, à *François Saladin* d'Anglure, Vicomte d'Etoges; & 3. *Françoise* du Bec, alliée à *Jacques* de Fouilleuse, Seigneur de Flavacourt, dont il est venu des enfans.

XIV. CHARLES du Bec, Seigneur de Bourri & de Vardes, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Vice-Amiral de France, épousa *Magdelaine* de Beauvillier-Saint-Aignan, dont il eut 1. CHARLES II. qui suit; 2. *Philippe* Evêque de Vannes, puis de Nantes, & Archevêque de Reims, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, mort en 1605; 3. PIERRE, qui fit *la branche des Marquis* DE VARDES *rapportée ci-aprés*; 4. *Françoise* du Bec Dame du Plessis-Marly, mariée à *Jacques* de Mornay, Seigneur de Buhy & de la Chapelle.

XV. CHARLES du Bec II. du nom, Baron de Bourri, &c. épousa 1. *Marie* de Cléry, Dame de Goncerille: 2. *Jeanne* du Laurent, Dame de Branday. Du premier lit vinrent 1. GEORGE, qui suit; & 2. *Jean* Abbé de Mortemer & Evêque de S. Malo, qui composa des Paraphrases sur les Pseaumes de David, & mourut en 1610: & du second sortirent, 3. *René*; & 4. *Charles* du Bec, Seigneur de Villebéon, mort sans postérité de *Claude* Marquise de Mouy, Comtesse de Cerny, veuve d'*Henry* de Lorraine Comte de Chaligny, de la branche des Ducs de Mercœur, & fille & héritiére de *Charles* Marquis de Mouy, Châtelain de Beauvais, & de *Catherine-Susanne*, Comtesse de Cerny.

XVI. GEORGE du Bec, Baron de Bourri, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, mourut en 1585; ayant eu de *Marie* Jubert *ou selon d'autres* Joubert, fille aînée de *Claude* Jubert, Conseiller au Parlement de Rouen, & d'*Anne* Rémond, 1. *Charles*; 2. *Jean*; 3. *Nicolas*, morts jeunes; 4. *Elisabeth*, Dame de Bourri, mariée à *George* de Pellevé, Seigneur de Tourny; 5. *Charlotte* alliée à *François* Baron de la Luthumiére; & 6. *Françoise* du Bec, qui épousa *Jacques* de Pardieu, Seigneur de Maucomble.

BRANCHE DES MARQUIS DE VARDES.

XV. PIERRE du Bec, troisiéme fils de CHARLES Seigneur de Bourri, & de Magdelaine de Beauvillier, fut Seigneur de Vardes, & épousa *Louise* de Chanteloup, Dame de la Boisse, dont il eut RENÉ qui suit.

XVI. RENÉ du Bec, Marquis de Vardes, de la Boisse, &c. fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de la Capelle en Tiérache, & Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 décembre 1619. Il épousa 1. *Hélène* d'O, fille de *Charles* Seigneur de Franconville: 2. *Isabelle* de Coucy, Marquise de Vervins, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Jean*, qui fut tué en Italie en 1616 par des Bandits, & à qui la Maréchale de Goébriant sa sœur fit faire un tombeau dans l'église de N. D. de Consolation hors la ville de Gênes, lorsqu'elle y passa en 1646, & dont le Laboureur composa l'épitaphe; 2. RENÉ qui suit; 3. *Claude*, Marquis de la Boisse, mort sans postérité en 1671; & 4. *Renée* du Bec, mariée en 1632, à *Jean-Baptiste* Budes, Comte de Guébriant, Maréchal de France, dont elle resta veuve en 1643. Le Roi lui confia en 1645, la conduite de la Reine de Pologne (Louise-Marie de Gonzague) de Paris jusqu'en ses Etats, avec le titre de Sur-Intendante du voyage, & d'Ambassadrice extraordinaire de France, honneur qu'aucune Dame n'a jamais eu. Elle mourut à Périgueux le deuxiéme septembre 1659, étant désignée Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérése d'Autriche.

XVII. RENÉ du Bec II. du nom, Marquis de Vardes, &c. Gouverneur de la Capelle, épousa *Jacqueline* du Bueil, Comtesse de Moret, l'une des Maîtresses du Roi Henri IV, & fille de *Claude* du Bueil, Seigneur de Courcillon & de la Marchette, & de *Catherine* de Moncier, dont il eut 1. FRANÇOIS RENÉ qui suit; & 2. *Antoine* du Bec, Comte de Moret, Lieutenant Général des armées du Roi, tué d'un coup de canon au siége de Gravelines, le 13 août 1658, *laissant un fils* naturel Antoine *du Bec*, dit le Chevalier de Moret, *qui fut tué au siége de Lille en* 1667.

XVIII. FRANÇOIS-RENÉ du Bec, Marquis de Vardes, Comte de Moret, &c. Gouverneur d'Aigues-mortes, Capitaine des cent Suisses de la Garde ordinaire du Roi, fut fait Chevalier des Ordres le 31 décembre 1661. C'étoit un homme d'esprit; mais ayant encouru la disgrace de sa Majesté pour des intrigues à la Cour, il fut arrêté dans son Gouvernement d'Aigues-mortes, & conduit prisonnier en la citadelle de Montpellier. On lui rendit sa liberté quelque tems aprés; mais avec défense d'aller à la Cour. Il obtint enfin main levée de cette défense, & mourut à Paris le troisiéme septembre 1688. Il épousa *Catherine* Nicolaï, fille d'*Antoine*, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, & de *Marie* Amelot, dont il eut pour fille unique *Marie-Elisabeth* du Bec, née le quatriéme avril 1661, mariée le 28 juillet 1678, à *Louis* de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, &c. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.* Vénasque, Ferriol, *Généalogie de Grimaldi.* Le Laboureur. Du Chêne. Sainte-Marthe. La Roque. Théodore Godefroi. L'Auteur de la Vie de du Plessis-Mornai, &c.

BEC (Philippe du) Archevêque de Reims, Maître de la chapelle du Roi, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, étoit second fils de CHARLES du Bec, Seigneur de Bourri & de Vardes, Vice-Amiral de France, & de *Magdelaine*, ou selon d'autres, de *Marguerite* de Beauvillier. De Doyen de Saint-Maurice d'Angers, il devint en 1559 Evêque de Vannes, par la résignation de Sébastien de l'Aubespine; & ce fut alors qu'il se trouva au Concile de Trente. En 1566, il fut élevé sur le siége de Nantes, & s'attacha uniquement au Roi Henri *le Grand*. Il se trouva à son Sacre, & lui parla en véritable Prélat, sur les obligations d'un Monarque Catholique, & d'un Fils aîné de l'Eglise. Ce Prince approuva son zéle, & le nomma en 1594 à l'Archevêché de Reims. L'année suivante il le fit Commandeur de ses Ordres. *Philippe* du Bec, qui étoit très-digne de ces honneurs, mourut en 1605. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* BEC (Jean du) Théologien François qui florissoit dans le XVI siécle, a donné au jour en 1586 à Paris, *Sermones novem de excellentia Orationis Dominicæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BEC, Peintre. *Voyez* BEK.

BÉCA ou BÉKA (Sibert) de Gueldre, Religieux de l'Ordre des Carmes, a fleuri vers l'an 1320. Trithéme dit qu'il avoit une grande connoissance du Droit Canon, & de la Philosophie d'Aristote. Il fut Provincial dans son Ordre, & laissa divers Ouvrages, entre autres des Commentaires sur les quatre livres des Sentences, *Summa Censurarum Novi Juris, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Alegrin, *in Paradis. Carmelit.* Possevin, Vossius, &c.

BÉCA ou BÉKA (Jean) de la famille de Stoutenburg, Chanoine de l'église d'Utrecht, qui vivoit vers l'an 1350, composa une Chronique de la même église, qu'il dédia à l'Evêque Jean, & à Guillaume III. Comte de Hollande; parce qu'il parloit dans son Ouvrage, de ce qui étoit arrivé en Hollande. Il comprenoit ce qui s'étoit passé depuis S. Wilbrod, premier Evêque d'Utrecht, jusqu'en 1346. Nous avons diverses éditions de cette Chronique, par les soins de Suffridus Petri, de Bernard Furmer, & d'Arnoul Buchellius, sous ce titre, *Chronicum Episcoporum Ultrajectensium, & Comitum Hollandiæ.* * Trithéme, *de Script. Eccles.* Philippe de Leiden, *lib. de Sorte Princip. casu* 60. Meurier, *in Annal.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Valére André, *Biblioth. Belgica, &c.*

BÉCA ou BÉKA (Gosvein) Religieux de l'Ordre des Chartreux, vers l'an 1420, qui fut Prieur de la Chartreuse de Gand, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, dans la Théologie & dans les Belles Lettres. Divers Ouvrages de sa façon le témoignent. * Sutor, *in Vita Carthus. l.* 7. *tome* 3. *c.* 7. Dorlandus, *l.* 17. Petreius, *Biblioth. Carthus.* Bostius. Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BECAN, *Becanus*, Médecin. *Cherchez* GOROPIUS.

BECAN (Martin) Jésuite, né à Hilvarenbeek, village dans le Brabant Hollandois, enseigna pendant quatre ans la Philosophie, & pendant vint-deux ans la Théologie à Mayence, à Wirtsbourg, & à Vienne en Autriche. L'Empereur Mathias l'avoit arrêté dans la derniére de ces villes, où il fut Confesseur de Ferdinand II, & où il mourut le 24 janvier de l'an 1624, âgé de 63 ans. Nous avons de lui deux volumes *in folio*, dont le premier comprend la Somme de la Théologie Scholastique; & le second, divisé en cinq parties, traite de Controverse. Il a encore laissé *Analogia Veteris & Novi Testamenti*; *De Censuris Ecclesiasticis*; *De Jure & Justitia, &c.* outre un livre intitulé, *Controverse d'Angleterre*, où, en refutant le livre intitulé, *Tortura Torti*, il favorise la doctrine de ceux qui croyent qu'on peut en quelques occasions, attenter à la vie des Souverains; ce qui fit condamner cet Ouvrage par l'Inquisition, le troisiéme janvier

vier 1613. Il a aussi refuté en quatre livres, la République Ecclésiastique d'Antonius de Dominis. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, &c.

* BECAN (Jean) né à Aix-la-Chapelle, étoit Chanoine de la grande église de cette ville dont il a composé l'Histoire en Latin, sous le titre de *Historia Urbis Aquisgranensis*, imprimée à Aix in 4. en 1619. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Swertius, *Athenæ Belgicæ.*

BECAR. *Voyez* BAKAR.

* BECARD (Jean) natif de Flandre, Chanoine de Furnes dans l'Ordre de Prémontré, fut Professeur en Théologie dans cette ville, & devint ensuite Curé & Doyen de l'église paroissiale. On a de lui *Annales Præmonstratenses.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BECCAFUMI ou MECHERINO ou LE MICARIN (Dominique) de Sienne, étoit un Peintre célébre dans le XVI siécle. On dit qu'étant fort jeune, & conduisant les moutons de son pére, Laurenzo Beccafumi de Sienne le trouva près d'une riviére qui dessinoit sur le sable, & le jugea capable d'une autre profession que de celle de Berger. Il le demanda à son pére; & lorsqu'il l'eut pris à son service il l'envoya chez un Peintre, pour apprendre à dessiner. Depuis, Dominique peignit sous Pierre Pérugin; & ayant entendu parler de ce que Michel Ange & Raphaël faisoient à Rome, il y fit un voyage. Ce fut alors qu'il quitta le nom de Mecherino, que ses parens lui avoient donné dès son enfance, pour garder celui de Beccafumi, à cause de son Bienfaicteur, dans la famille duquel il s'allia depuis. Dominique travailla à Rome avec beaucoup de succès. Il y fit, entre autres, cet excellent tableau de saint Sébastien, qui se voit au Palais Borghése. L'Auteur d'un petit livre, qui a pour titre *les Monumens de Rome*, paroît enchanté de ce tableau. Il faut le voir, dans son style un peu précieux, faire tous ses efforts pour en rehausser le prix. Mais en lisant son Ouvrage, où il y a de bonnes choses, on est à la peine d'essuyer souvent des redites, & de revoir la même pensée sous différentes expressions; & chaque nouvelle peinture est toûjours une merveille sans seconde. Lorsque Beccafumi fut de retour à Sienne, il acheva ce beau pavé de marbre, qu'on voit dans l'église cathédrale, qu'un nommé Duccio, Peintre de ce païs, avoit commencé. Il alla aussi à Gênes, où il travailla pour le Prince Doria; & étant revenu à Pise, puis à Sienne, il y passa le reste de ses jours, & y mourut le 18 mai de l'an 1549, âgé de 65 ans. * Vasari, *Vite de Pittori.* Félibien, *Entret. des Peint.* Soprani, *Vite Pittor. Genoves.* pag. 276. *Monumens de Rome par* M. Raguenet.

BEC-CRESPIN. *Voyez* BEC.

BECCABENA. *Voyez* BENA.

* BECCARIA (Thrésor) issu d'une famille distinguée de Pavie, fut d'abord Religieux, ensuite Abbé, Général de l'Ordre de Val-Ombreuse, & enfin Evêque & Cardinal créé par le Pape Alexandre IV. qui l'envoya pour Légat à Florence, pour appaiser les divisions des Guelfes & des Gibelins. Mais ces premiers le soupçonnant de partialité pour les autres, se soulevérent, traînérent Beccaria au marché, & lui firent couper la tête le 12 sept. 1258. Son corps fut transporté dans le couvent de Val-Ombreuse, & sa mémoire fut honorée comme d'un Saint & d'un Martyr. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ferrarius, *Catal. Sanct.* Villan. *Hist. Florent. l. 6.* Volaterran, *Anthropologia, l. 21. Chron. Vallis Umbr.* Ciaconius. Victorellus. Oldoin. Wion, *Martyrol. Benedict. ad 2. sept.*

* BECCATELLE (Louis) natif de Bologne florissoit vers l'an 1550. Il écrivit la Vie du célébre François Pétrarque. Quelques uns prétendent qu'il a été Evêque de Raguse: ce qui est confirmé par Leo Allatius dans le *Petrarcha redivivus* de Thomasin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BECCATELLIS (Antoine Bononia de) né à Bologne florissoit vers l'an 1420, & il a laissé quelques Ecrits sous le titre de, *Orationes, Epistola, Carmina.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BECCIUS (J. B.) d'Arezzo, ancienne ville d'Italie autrefois fort considérable, a donné au public en 1668, *Veritas anagrammate explorans.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gregorio Leti, *in Italia regn. p. 490.*

BECCUS. *Voyez* VECCUS.

BEC-DE-LIEVRE, Maison noble & ancienne, originaire de Bretagne.

I. PIERRE de Bec-de-Liévre, Ecuyer, Seigneur du Bonexic, vivoit en l'an 1365, sous le régne de Jean IV. du nom, Duc de Bretagne, surnommé *le Conquérant.* Il épousa *Raoullette* Huguet, & eut pour fils THOMAS qui suit.

II. THOMAS de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, qui vivoit en 1411, eut pour fils GUILLAUME qui suit.

III. GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, Sécretaire de Jean V. du nom, Duc de Bretagne en 1426, épousa *Jeanne* Sorel, avec laquelle il vivoit en 1442, & dont il eut 1. THOMAS qui suit; 2. *Pierre* Doyen de Loheac & Guipri; 3. *Louis*, Recteur de sainte James de la Lande près de Rennes; 4. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs* DU BOISBASSET, *rapportée cy-après*; 5. CHARLOT, *tige de la branche des Marquis* D'HOCQUEVILLE de Normandie, *rapportée cy-après*, & 6. *Françoise* de Bec-de-Liévre, mariée à *Guillaume* Robellot, Seigneur de Quénelève & de la Voltais en 1466.

IV. THOMAS de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, épousa *Perinne* Gillot, dont il eut 1. RAOUL qui suit; 2. ETIENNE, *qui fit la branche des Seigneurs de* BURIE, *rapportée cy-après*; 3. THOMAS, *qui fit celle des Seigneurs de* GOUIE *aussi rapportée cy-après*; 4. *Pierre*, Doyen de Loheac; 5. *Guillaume*, Recteur de Comblessac; & 6. *Laurence* de Bec-de-Liévre, mariée à *Louis* de la FOUAIS, Seigneur du Boisauvager, dont sortit *Guillemette* de la Fouais, mariée à *Jean* Peschard, Ecuyer, Seigneur de la Botelibaye, parente des Seigneurs de Tournemine.

V. RAOUL de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, Lieutenant de Rennes, fut député en 1489, de la part d'Anne Duchesse de Bretagne vers le Roi de France, puis vers le Roi des Romains, & épousa *Guillemette* Challot, dont il eut 1. *Gilles*, mort en 1529 sans postérité de *Gillette* de la Châtre; 2. ETIENNE qui suit; 3. *Perinne*, mariée à *Jean* Peschard, Seigneur de la Thuanniére; & 4. *Roze* de Bec-de-Liévre, qui épousa *Jean* du Perret.

VI. ETIENNE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, Lieutenant de Rennes, épousa 1. *Gillette* de Vaucouleurs, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Gillette* du Han, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Pierre*, mort sans postérité; 3. JEAN, *tige de la branche des Seigneurs de la* MAUDETAIS *& de la* BULNAYE, *rapportée cy-après*; 4. *Gillette*, mariée 1. à *Jean* de Percherel, Seigneur de Beaulieu & de la Villeneuve; 2. à *François* d'Epiné; 5. *Françoise*, alliée à *René* du Boisadant, Seigneur du Lieu & de la Rossye, morte sans enfans; 6. *Claude*, qui épousa *François* du Plessis, Vicomte de Grenedan; & 7. *Gillette* du Bec-de-Liévre, mariée à *Guillaume* Guinguine Seigneur de la Chapelle.

VII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Chevalier Seigneur du Bonexic, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa *Françoise* du Chastellier, belle-sœur de *Bertrand* du Guesclin, fort du Connétable, dont il eut 1. *René*, Conseiller au Parlement de Bretagne, mort sans postérité; 2. JEAN qui suit; 3. *Françoise*, mariée à *Guy* de Renouard; & 4. *Marguerite* de Bec-de-Liévre, alliée à *Nicolas* du Bois, Seigneur de Chastellier.

VIII. JEAN de Bec-de-Liévre, Chevalier Seigneur du Bonexic, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa 1. *Guyonne* Cheville: 2. *Perronelle* de Villebéon, Dame de Boisfeuillet. Du premier lit vinrent quatre enfans morts jeunes ou sans postérité; & *Françoise* de Bec-de-Liévre, mariée à *Jean* Hingan, Seigneur de Guévisac, Conseiller au Parlement de Bretagne; & du second sortirent FRANÇOIS qui suit; & *George* de Bec-de-Liévre.

IX. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Chevalier Vicomte du Bonexic, épousa *Magdelaine* d'Epinai, dont il eut pour fils unique PIERRE qui suit.

X. PIERRE de Bec-de-Liévre, Chevalier Vicomte du Bonexic, épousa *Louise* Gabar, Dame du Teillac, dont il eut JEAN-BAPTISTE-ANTOINE qui suit; & N. de Bec-de-Liévre.

XI. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Vicomte du Bonexic, Seigneur du Teillac.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAUDETAIS, & de la BULNAYE.

VII. JEAN de Bec-de-Lievre, Chevalier, Seigneur de la Maudetais, Conseiller au Parlement de Bretagne, troisiéme fils d'ETIENNE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, & de *Gillette* du Han, épousa *Françoise* le Duc, dont il eut pour fils unique, FRANÇOIS qui suit.

VIII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de la Maudetais & de la Bulnaye, premier Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, épousa *Jeanne* Blanchard, fille de *Jean* Blanchard, Seigneur de Lesjonchére, Conseiller d'Etat, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; & 2. *Françoise* de Bec-de-Liévre, mariée à *Jean* du Pont, Seigneur de Chully.

IX. JEAN-BAPTISTE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de la Bulnaye, & de la Maudetais, Président au Parlement de Bretagne, épousa *Louise* d'Arony, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; & 2. *Louis* de Bec-de-Liévre.

X. JEAN-BAPTISTE de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur de la Bulnaye, premier Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, épousa *René* de Semaison, Dame de Tréambert, dont il a eu 1. GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS qui suit; & 2. N. de Bec-de Lievre.

XI. GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur de Tréambert, Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, a épousé *Françoise-Renée* Nobles, dont il a eu 1. HILARION qui suit; & 2. N. de Bec-de-Lievre, Chevalier de Malthe.

XII. HILARION de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur de Tréambert.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BURIE, éteinte.

V. ETIENNE de Bec-de-Liévre, Seigneur de Burie, second fils de THOMAS Seigneur du Bonexic, & de *Perinne* Gillot, épousa *Jeanne* d'Aune, dont il eut, 1. GILLES qui suit; 2. *Etienne* qui eut une fille unique; 3. *Périnne*, mariée à N. Beauchêne, Seigneur de Beaumanoir; 4. *Julienne* de Bec-de-Lievre, alliée à N. Seigneur de la Hairie.

VI. GILLES de Bec-de-Liévre, Seigneur de Burie, fut pére 1. de *Thiennette*, mariée à N.; 2. de *Julienne*, alliée à N. Sieur de Burie, & de Berthenais; 3. de *Gillette*, qui épousa N. Sieur de Glanquelan, auquel succéda le sieur de la Courpéan; & 4. de *Périnne*, morte sans enfans; & 5. d'*Olive* de Bec-de-Liévre, aussi morte sans enfans.

BRANCHE DE GOUIE, éteinte.

V. THOMAS de Bec-de-Liévre, Seigneur de Gouie, troisiéme fils de THOMAS, Seigneur du Bonexic, & de *Périnne* Gillette, épousa *Jeanne* le Chanoine, dont sortirent 1. *Guillemette*, qui épousa N. de la Porte, Seigneur Duval de la Porte; & 2. *Jeanne* de Bec-de-Liévre, alliée à N. Seigneur de Launay-Pérault.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOISBASSET.

IV. PIERRE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Boisbasset & du Hautbois, quatriéme fils de GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, & de *Jeanne* Sorel, fut Thrésorier Général de François II. du nom, Duc de Bretagne, & de la Duchesse Anne de

de Bretagne, qui donna ordre à Gilles de Collogon le deuxiéme avril 1491, selon le Pere Lobineau, de saisir ses biens pour le punir d'être entré dans les intérêts de Charles VIII, comme beaucoup d'autres, & fut marié deux fois, 1. à *Périnne* Trembley, dont il ne resta point d'enfans: 2. à *Jeanne* de Bourgneuf, fille de *N.* de Bourgneuf, Seigneur de Cucé, trisayeul du premier Président de ce nom au Parlement de Bretagne, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Artuse*, mariée à *N.*; & 3. *Françoise* de Bec-de-Liévre, qui épousa *Guyon* Breslé, Seigneur de l'Aubiniere au païs du Maine.

V. Louis de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur du Boisbasset, filleul du Roi Louis XII. eut pour fils 1. *Gilles*, qui épousa *Périnne* du Misle, & mourut sans enfans; 2. Pierre qui suit; & 3. *Pierre* de Bec-de-Liévre, Lieutenant Général des Eaux, Bois & Forêts de Bretagne.

VI. Pierre de Bec-de-Liévre, Seigneur du Boisbasset, Lieutenant Général des eaux, Bois & Forêts de Bretagne, épousa *Jacqueline* du Misle, sœur de *Périnne*, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. François, *tige de la branche de* Penhoet *& de la* Motte, *rapportée cy-après*; 3. *Jean* Recteur de la paroisse de S. Maur; 4. *Mathurine*, alliée à *Pierre* de la Vérunière du païs d'Anjou, puîné du Baron de Tonnerac en Poitou, & parent du Baron de Broslar; & 5. *Julienne* de Bec-de-Liévre, mariée à *N.* Ecuyer Seigneur de la Vallée Saint-Just.

VII. Jean de Bec-de-Liévre, Seigneur du Boisbasset, Lieutenant-Général des Eaux, Bois & Forêts de Bretagne, épousa *Louise* Pellerin, Dame de Penhoet, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *Mathurine*, morte sans enfans; 3. *Françoise*, mariée à *Jean* Prunée, Seigneur des Brignons; & 4. *Gillette* de Bec-de-Liévre, alliée à *Jean* Greüille, Seigneur de la Barre-Chevery.

VIII. François de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur du Boisbasset, épousa *Jeanne* de Limoges, Dame de Gorcheville, dont il eut Jean, qui suit; & *Françoise*, femme de *Guy* du Pont, Sieur de Chevilly.

IX. Jean de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur du Boisbasset, épousa *Louise* de la Ruée, dont il a eu 1. Julien, qui suit; 2. *Antoine*; 3. *Gilonne*; & 4. *N.* de Bec-de-Liévre, femme de *George* de la Motte, Sieur de la Vallée Plommudun.

X. Julien de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur du Boisbasset.

BRANCHE DE PENHOET, SORTIE DE LA BRANCHE du Boisbasset.

VII. François de Bec-de-Liévre, Sieur de S. Maur, Goello Penhoet, Conseiller au Parlement de Bretagne, fils puîné de Pierre Seigneur de Boisbasset, & de *Jacqueline* du Misle, épousa *Grégorienne* de la Corbinière, dont il eut François, qui suit.

VIII. François de Bec-de-Liévre, Seigneur de Saint-Maur, &c. épousa *Françoise* le Marchand, dont il eut 1. Guillaume, qui suit; & 2. Claude, *tige de la branche de la* Motte *& du* Brossé, *rapportée cy-après*.

IX. Guillaume de Bec-de-Liévre, Seigneur de Saint-Maur, &c. épousa *Julienne* Maur, dont il eut Guillaume, qui suit.

X. Guillaume de Bec-de-Liévre, Seigneur de Penhoet.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE & du Brossé, *sortie de la branche de* Penhoet.

XI. Claude de Bec-de-Liévre, second fils de François de Bec-de-Liévre, Seigneur de Saint-Maur, & de *Françoise* le Marchand, épousa *Gilonne* Coffad, dont il eut Gabriel, qui suit.

XII. Gabriel de Bec-de-Liévre, Seigneur de la Motte & du Brossé.

BRANCHE DES MARQUIS D'HOCQUEVILLE & de Quévilli, *établie en Normandie.*

IV. Charlot de Bec-de-Liévre, Seigneur de Chavaignes & de Sazilli en Anjou, cinquiéme fils de Guillaume de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, & de *Jeanne* Sorel, vint en France avec Anne Duchesse de Bretagne, femme de Charles VIII. Roi de France, épousa *Guyonne* de Beaune, Dame de Chavaignes en Anjou, belle-sœur du Cardinal de Briçonnet, & grand'tante de Renault de Beaune, Archevêque de Sens & Grand-Aumônier de France, se distingua en plusieurs occasions, notamment au siége de Boulogne, eut l'honneur de suivre le Roi dans la conquête du Royaume de Naples, & eut sept enfans, qui furent René, qui suit; *Guyot*, *Gilles*, *Charlotte*, *Jacques*, *Guy*, Chanoine en l'église cathédrale de Rouen, & *François* de-Bec-de-Liévre

V. René de Bec-de-Liévre, Seigneur de Sazilli, fut Podestat & Gouverneur, pour le Roi Louis XII, de la ville d'Alexandrie dans le Milanois, & depuis gratifié par le Roi d'une charge de Conseiller en l'Echiquier de Normandie en 1510, Garde des Sceaux de la Chancellerie après le Cardinal d'Amboise, & Député en plusieurs occasions vers sa Majesté. Il épousa 1. le 17 janvier 1515, *Marie* Osmond: 2. *Marguerite* de Bouhomes. Du premier lit sortirent 1. Charles, qui suit; & 2. *Françoise* de Bec-de-Liévre, mariée le deuxiéme avril 1542, à *Jean-François* de Bouhomes, Seigneur de Couronne & de Hautonne, Conseiller au Parlement de Normandie: & du second, 3. *Marie* de Bec-de-Liévre, alliée à *Adrien* Sire de Breauté, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante Hommes de ses ordonnances.

VI. Charles de Bec-de-Liévre, Seigneur de Sazilli, de Cavoye, de la Bergerode en Anjou, & de Quévilly en Normandie, fut député pour la Noblesse du Bailliage de Rouen aux Etats tenus à Caen le 15 octobre 1595. Il épousa 1. *Françoise* Sureau, Dame de Brumare, de Rinchoux, de Bonnemare & de Tartoux, & fille de *Thomas* Sureau, Seigneur de Brumare, de Rinchoux, de Bonnemare, de Fortaux, de Bosberouls, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Susanne* de Monchi: 2. le 27 septembre 1574, *Geneviéve* Ruzé, parente des Seigneurs d'Effiat. Du premier lit vinrent 1. Pierre, qui suit; 2. François, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Bonnemare, *rapportée cy-après*; & 3. *Charlotte* de Bec-de-Liévre, mariée à *Jean* de la Place, Ecuyer, Sieur de Fumechon & de Touffreville: & du second lit, 4. *Geneviéve* de Bec-de-Liévre, mariée à *N.* du Boofrenoult, Chevalier, Seigneur du Boofrenoult.

VII. Pierre de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur d'Hocqueville, de Quévilly, de Rinchoux, de Brumare, de Berthenuville, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épousa *Catherine* Martel, Dame d'Hocqueville & de Berthenuville, fille d'*Artus* Martel, Seigneur d'Hocqueville & de Berthenuville, & de *Catherine* Boyvin, dont il eut 1. Charles, qui suit; 2. *Pierre* Seigneur de Quévilly & de Gaillarbois, Conseiller au Parlement de Rouen, qui épousa *Marguerite* Marc de la Ferté, & mourut sans enfans; 3. Charles, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Frene-Saint-George, *& de* Romilli, *rapportée cy-après*; 4. *Geneviéve*, alliée à *Charles* de Gouel, Seigneur de Spar & de Normanville; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Clercy, Seigneur de Mojeaux, de Fresle & de Fuhot; 6. *Marguerite*, qui épousa *Pierre* de Vauclay, Seigneur de la Bataille; & 7. *Catherine* de Bec-de-Liévre, mariée à *Antoine* de Pissy, Seigneur de Combreny & de la Montellerie.

VIII. Charles de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur d'Hocqueville, de Brumare, de Rinchoux & du Hastre, Conseiller d'Etat par brevet de 1619, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & Mestre de camp d'un régiment par brevet du Roi du onziéme juillet 1620, commanda au siége de Canise, & épousa le deuxiéme octobre 1604, *Jeanne* Morand, Dame du Bois-d'Aubigny d'où sont sortis, 1. Pierre qui suit; 2. *Thomas*, Seigneur du Bois-d'Aubigny & du Bosc, mort sans enfans; 3. *Catherine*, mariée à *François* de Franquetot, Seigneur de Carquebois; & 4. *Magdelaine* de Bec-de-Liévre, alliée à *Marc-Aurele* de Giverville, Seigneur d'Argences.

IX. Pierre de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis d'Hocqueville & de Quévilly, Seigneur de Brumare, de Rinchoux, de Bois-d'Aubigny, de Cany, de Barville, Châtelain de Grainville-la-Teinturiere, de Bosville, d'Ovainville, Baron d'Archigny, Seigneur de Bertreville, de Berthenuville, de Criquetot, de Nestanville, de Crespeville, de la Marche, de Graigny, premier Président en la Cour des Aides de Normandie, pour qui le Roi Louis XIV. érigea la Terre de Quévilly en Marquisat en 1654, & qui eut l'honneur de recevoir de sa Majesté & de la Reine Régente plusieurs autres graces, épousa le 17 avril 1637, *Magdelaine* de Moy, bâtit & fonda l'église des Carmes Déchaussez de Rouen, & eut pour enfans, 1. *Pierre* de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis d'Hocqueville & de Cany-Caniel, Seigneur de Cauville, & de Cany-Barville, Châtelain de Grainville, Seigneur de Bertreville, de Berthenuville & de Graigny, premier Président en la Cour des Aides de Normandie, qui épousa *Anne* le Boulis, avec laquelle il fonda & fit bâtir l'hôpital des Péres de la Charité de Grainville-la-Teinturiere; 2. Thomas-Charles qui suit; 3. *Barbe*, mariée à *Pierre* le Guerchois, Seigneur d'Autretot, de la Garenne, de Sainte-Colombe, Procureur général au Parlement de Rouen; 4. *Geneviéve*, alliée à *Balthazar* le Marinier, Marquis de Cany-Caniel, Seigneur de Canville & de Cany-Barville; 5. *Magdelaine*, qui épousa *Charles* d'Auvray, Seigneur de Machonville, Grumesnil, Baron de Seant, Président en la Chambre des Comptes de Normandie; 6. *N.* & 7. *N.* de Bec-de-Liévre, Religieuses.

X. Thomas-Charles de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis de Quévilly & de Brumare, Seigneur du Bois-d'Aubigny, de Criquetot, de Nestanville, de Crespeville, de la Marche, de Saint-Ouen-le-Manger, Président à Mortier au Parlement de Normandie, épousa le dernier janvier 1674 *Marie-Anne* Pellot, fille de *Claude* Pellot, Chevalier, Seigneur de Trenniéres, premier Président au Parlement de Normandie, & de *Claude* le Camus, dont il a eu 1. Claude qui suit; 2. *Pierre*, dit *le Chevalier d'Hocqueville*, Enseigne de la Colonelle de Robec, puis Capitaine dans Bigorre, & Soulieutenant de la Colonelle des Gardes, mort à Tournay en l'année 1697; 3. *Charles-François* Religieux Bénédictin, Prieur de Bort en Limosin, de Besu, & de Saint-Aubin-des-Frênes en Normandie; 4. *Paul-René*, Prieur des Carmes Déchaussez de Rouen, & Visiteur général des missions en Angleterre; 5. *Alexandre-François*, Chevalier d'Hocqueville, Lieutenant de la Colonelle, & Capitaine dans le régiment de la vieille Marine, tué à la bataille de Cassano en 1704; 6. *Henri*, Chevalier de Brumare, tué au combat naval de Malaga sur le vaisseau de M. le Comte de Toulouse Amiral; 7. *Louis*, Chevalier, Marquis de Cany, Seigneur de Nestanville, de Crespeville, Conseiller au Parlement de Rouen, qui a épousé 1. le neuviéme mai 1711, *Emerique-Thérèse* Marc de la Ferté, dont il a eu une fille morte jeune: 2. le 15 avril 1715, *Marie-Anne* Gosté-de-Saint-Suplix, morte, qui n'a laissé qu'une fille nommée *Marguerite-Lydie* de Bec-de Liévre; 8. *N.* mort au berceau; 9. *Jeanne*, alliée à *Louis* Cartel, Président en la Chambre des Comptes de Normandie; 10. *Marie-Barbe-Ursule*, alliée à *Robert-Vincent* d'Emalleville, Marquis de Panneville, Baron de Freville; 11. *Geneviéve*, mariée à *Pierre* de Varroc, Seigneur de Lieville, d'Onesville, d'Herbouville; & 12. 13. 14. trois filles Religieuses.

XI. Claude de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis de Quévilly, Vicomte de Blosseville, Seigneur de Criquetot, de Saint-Ouen-le-Manger, de la Marche, & du Bois-d'Aubigny, Président à mortier au Parlement de Normandie, a épousé par contract du quatorziéme décembre 1703, *Magdelaine* Bouchard, Vicomtesse de Blosseville.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FRENE & de S. George, *sortie de la branche d'*Hocqueville.

VIII. Charles de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de Fre-

Frêne, de Saint George & de Romilly, troisiéme fils de PIERRE de Bec-de-Liévre, Seigneur d'Hocqueville, de Quévilly, de Brumare, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & de *Catherine* Mattel, s'allia avec *Anne* le Brument, dont il eut 1. *Pierre*, Seigneur de Frêne, mort sans alliance; 2. *René*, Marquis de Saint-George, Colonel du regiment du Roi, & Brigadier de ses armées, tué à la bataille de Saint-Denys en 1678, où il se signala en repoussant de plus de trois cens pas à la tête du régiment de sa Majesté, le Prince d'Orange; 3. *Charles*, Seigneur de Frêne, mort sans alliance; & 4. *Jeanne* de Bec-de-Liévre, alliée à *François* du Four, Seigneur de Nogent-le-Selq, de Boischerreuil, du Roncenay, & du Fief-Renault.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONNEMARE issue de la branche d'*HOCQUEVILLE.

VII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de Bonnemare, de Fariaux, de Farin, de Vilers, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fils puîné de CHARLES, Seigneur de Saxilli & de Quévilly, épousa *Anne* Hallé; dont il eut pour enfans, 1. *François*; 2. *Pierre*; 3. *Henri*, & 4. JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de Bonnemare, de Fariaux, de Farin, de Vilers, leva pour le service d'Henri IV. une compagnie de cent Hommes d'armes, qu'il continua de commander l'espace de trente-six années, sous les régnes de Louis XIII & de Louis XIV, & épousa *Allerge* de Malicorne, dont il eut pour enfans, 1. *Anne-Elisabeth*, mariée à *Jean* Lucas, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & Gentilhomme de la Chambre, Seigneur & Patron de Clermont, &c.; 2. *François-Henri*, qui épousa N. Avault, fille de N. Avault d'Amboise, Favori du Roi de Pologne; 3. *George-François*, Seigneur de Vilers, mort sans postérité, de *Magdelaine* Bouin de Vietot, veuve de N. de Sainte-Marie, Seigneur d'Aigneaux, Gouverneur de Grainville & de Saint-Lo; 4. *Marie Catherine*, qui épousa N. de Laubry, Capitaine des côtes; 5. JACQUES-PHILIPPE, qui suit; 6. *Pierre*, ancien Capitaine dans le régiment de la Marine; 7. *Charles*; 8. *Gilles*; & 9. *Claude* de Bec-de-Liévre, tuez au service de Louis XIV.

IX. JACQUES-PHILIPPE de Bec-de-Liévre, Seigneur de Bonnemare, a épousé *Magdelaine* le Marchand, dont est sorti JACQUES-GEORGE qui suit.

X. JACQUES-GEORGE de Bec-de-Liévre, Seigneur de Bonnemare, Lieutenant d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Mortemay, qui a épousé *Françoise* de Caqueray, dont il a eu 1. JEAN-JACQUES-RENÉ qui suit; 2. *Françoise*; 3. *Hélène*; 4. *Catherine*; 5. *Susanne*; 6. *Angélique*; 7. *Marie-Anne*; & 8. *Pierre-Marie* de Bec-de-Liévre.

XI. JEAN-JACQUES-RENÉ de Bec-de-Liévre, Seigneur de Bonnemare.

Cette Maison porte pour armes *de sable à deux croix tréflées, au pié fiché d'argent, accompagnée d'une coquille oreillée de même en pointe*, avec cette devise,

Hoc Tegmine tutus.

* Le Pére Lobineau, *Histoire de Bretagne*. Le Pére Toussaint Carme, *Armorial de Bretagne. Dictionnaire Héraldique*. Farin, *Histoire de la ville de Rouen. Regîtres des Parlemens de Bretagne & de Normandie; des Chambres des Comptes de Paris, Rouen & Nantes, &c.*

* BECH, (Lambert) dévot Ecclésiastique de Liége. Il avoit pris soin de la direction de quelques filles, & elles en eurent le nom de Beguines, comme je le dis ailleurs. * Pierre Coens, *in Disquis. Hist. de Origine Beguin. ed. A.* 1620.

BECH. *Voyez* BÊCHE.

BECHAI. *Voyez* BECHI.

BECHAI ou BAHYE, comme il est cité par Rabbi Manassès Ben Israël, dans son *Conciliador*, est un fameux Rabbin, qui a écrit des Commentaires sur les cinq livres de Moïse. Ils sont diffus, mais d'un style pur, & l'on y trouve le sens littéral, joint à l'allégorique & au mystique. Bechai fait paroître dans cet Ouvrage une grande Littérature Juive; & il s'étend même quelquefois sur les sentimens des Philosophes. Ce livre fut imprimé à Constantinople en 1517, & à Venise en 1526 & en 1546. Dans cette derniére édition, l'on a retranché quelques endroits qui étoient contre les Chrétiens. Il est Auteur de quelques autres Ouvrages, 1. du *Cadus farinæ* à l'occasion du passage du I. ou III. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 14: ce Traité renferme soixante Discours. 2. Il a fait un Traité qui a pour titre la *Table quarrée*, divisé en quatre Sections où il traite des cérémonies qui doivent être observées à table & dans les festins. Outre cela il a composé plusieurs Traitez Cabbalistiques, comme du *Tabernacle du Témoignage*; *de la Foi*; *des Dîmes*; *de la Méditation*; *du Secret de l'Eternel*. * Buxtorf, *in Biblioth.* Jo. Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

BÊCHE ou BECZ, sur la Teisse, qui se jette un peu au dessous dans le Danube, est un petit bourg de la Haute Hongrie, près du Comté de Témeswar. Ce lieu est remarquable par la victoire que le Prince Eugéne de Savoye y remporta sur les Turcs en 1697. * Bourgon, *Géogr. Histor.*

BECHER, (Jean Joachim) Docteur & Professeur en Médecine à Mayence, Médecin des Electeurs de Mayence & de Baviére, naquit à Spire en 1645. Son pére à l'âge de 28 ans, parloit & écrivoit facilement l'Hébreu, le Chaldaïque, le Samaritain, le Syriaque, l'Arabe, le Grec, le Latin, l'Allemand, le Flamand & l'Italien, & mourut à l'âge de 37 ans. Le jeune Becher se trouvant sans pére, sa patrie étant ravagée par la guerre, & son beau-pére ayant dissipé tout le bien de la famille, se vit obligé de quitter son pais natal à l'âge de 13 ans. Il employoit la nuit à étudier & le jour à enseigner, & gagna de cette maniére non seulement de quoi subsister, mais de plus il contribua à l'entretien de sa mére & de deux fréres cadets. Il étudia la Théologie après avoir fait sa Philosophie; il s'appliqua ensuite aux Mathématiques, à la Médecine &

enfin à la Chymie. A l'occasion des Mathématiques il apprit divers métiers, dont les usages & les priviléges lui firent naître l'envie d'étudier la Politique & le Droit. Pendant ce tems-là il avoit fait connoissance avec tout ce qu'il y avoit de gens célébres en Europe, mais particuliérement avec le savant Baron de Boinebourg. L'Empereur, les Electeurs de Mayence & de Baviére, & le Cardinal de Saltzbourg lui fournirent les moyens nécessaires pour les expériences de Mathématique, de Physique, de Médecine, & de Chymie qu'il avoit intention de faire. Plusieurs le soupçonnérent d'entendre l'Alchymie au supréme degré, & de posséder la pierre Philosophale. Comme il avoit souvent des pensées fort judicieuses & peu communes par rapport à l'économie & aux Finances, il fut appellé à Vienne, où il contribua beaucoup à l'établissement de plusieurs manufactures, d'une Chambre de commerce & d'une Compagnie des Indes. Mais l'envie que quelques Ministres de l'Empereur lui portérent, le perdit dans l'esprit du Monarque & causa sa ruine. Il ne fut pas moins malheureux à Mayence, à Munich & à Wurtzbourg; de sorte que pendant dix ans entiers il fut errant, sans pouvoir se fixer. A la fin il se tourna du côté de Harlem & y inventa une machine par le moyen de laquelle on dévidoit une grande quantité de soye fine en peu de tems, & avec très-peu de monde; mais ses ennemis l'obligérent encore à se retirer de Harlem. Il passa donc en Angleterre dans le dessein d'y couler doucement le reste de ses jours; mais il se trompa dans ses espérances. Ses ennemis vinrent encore à bout de diminuer son crédit en Angleterre, de sorte qu'il résolut de se retirer entierement du monde & d'établir une Société *Psychosophique*, dans laquelle on instruiroit la jeunesse dans les Sciences & dans les Langues. Cependant il se flattoit de pouvoir encore aller aux Indes ou de trouver une place à la Cour de Gustave Adolphe Duc de Meckelbourg-Gustrow. La mort renversa ces projets, & Becher mourut en 1685, à Londres, ou selon d'autres dans la Cornouaille. Voici la liste des Ouvrages qu'il a mis au jour, *Physica subterranea ejusdemque supplementa*; *Experimentum Chymicum novum*; *Trifolium Hollandicum, seu de Machinis necessariis ad opera serici, aquarum, molendinarum & artis fusoriæ metallorum*; *Prodromus historiæ mediante arena litterali extrahendi aurum per modum mineræ perpetuæ*; *Organum Philologicum pro verborum copia acquirenda*; *Methodus Didactica, ejusdemque praxis*; *Oedipus Chymicus*; *Aphorismi ex Dan. Sennerti Institut.*; *Institutiones Chymicæ*; *Panegyricus Lud. de Hornick dictus*; *Psychosophia*; *Metallurgia*; *Parnassus medicinalis illustratus*; *Discurs. politic. de incrementis & decrementis urbium, regionum, &c.* *Urna fortis fortuitæ Chymicæ*; *Elaboratorium Chymicum & portatile*; *De nova temporis dimetiendi ratione*; *De* [illegible]; *Discursus de confiscatione mercium Gallicarum*; *Atlas Philologicus*; *Lumen trinum*; *Physica mathematica*; *Methodus Gnostica*; *Mechanica practica*; *Ethica Christiana, seu Brevis manuductio ad Cœlum*; *Dispensatorium secretorum medicorum*; *Harmonia Linguarum artificialis*; *Novum Lexicon Hexaglotton*; *Nomenclatura Adamica, vel Scientiarum*; *Catalogus omnium Operum Becherianorum*; *Character pro notitia Linguarum universali.* Il prétendoit, dans ce dernier Ouvrage, fournir une Langue universelle, par le moyen de laquelle toutes les nations s'entendroient facilement. Il se disoit aussi l'inventeur d'un certain mouvement perpétuel, *quoad modum Physico-Mechanicum*, quoique quelques uns l'attribuent à Corneille Drebbélius. Outre les livres Latins il en a aussi donné quelques uns en Allemand, dont voici les titres en François, *La balance du bonheur & du malheur des hommes*; *Régles des alliances Chrétiennes*; *Théatre lugubre des massacres des François*; *Histoire des animaux, des plantes & des mines*; *la Folie sage & la folle Sagesse.* Il rapporte dans ce dernier Ouvrage plusieurs inventions fort utiles, & il y avance qu'il a beaucoup travaillé à perfectionner l'Imprimerie. * Witte, *in Diar.* Pasch. *de Invent. c.* 2. Henninius, *in Annot. ad Tollii Itinerar.* Tenzel, *Unterred. an.* 1693. *p.* 836. Hendreich.

BÊCHER ou BECHOR. *Voyez* BEKER.

BÊCHI, fils de *R. Joseph Pékuda*, Rabbin Espagnol, surnommé le *Vieux* pour le distinguer de R. *Bechai*, vivoit comme l'on croit environ l'an [illegible]160, puisque son Ouvrage a été traduit par un Rabbin qui vivoit quelques 50 années avant *Maimonide*, dont on place la naissance vers l'an 1131. Béchi a laissé un Ouvrage de Morale fort considérable, écrit en Arabe. Le Rabbin Judas fils de Tibbon le traduisit en Hébreu. Il est divisé en dix Sections. La 1. traite de *Dieu & de son unité*. La 2. *des œuvres de la création* par le moyen desquelles nous arrivons à la connoissance de Dieu. La 3. *du culte divin*. La 4. de la *confiance en Dieu*. La 5. des *actions, que l'on doit faire pour honorer Dieu, & de la fuite de l'hypocrisie*. La 6. de *l'humilité*. La 7. de *la pénitence*. La 8. de *l'excellence de l'homme & de l'ame par rapport à Dieu*. La 9. du *renoncement aux choses du monde*. La 10. de *l'amour de Dieu*. Ce Livre a été imprimé à Venise en 1589. Le R. Samuel Abatz de Hambourg l'a traduit en Espagnol, & il a été imprimé à Amsterdam en 1670. Le Rabbin Jacob Ben Isaac Zabalon a abbrégé cet Ouvrage sous le titre de [illegible] c'est à dire de *bonnes perles*. Cet Abbrégé a été imprimé à Venise. On a encore de Béchi, en Arabe, un livre qui a été traduit en Latin, sous le titre de *Officium Cordium*. * J. Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa*, *tome* 1. R. Ganz, *in Z. D. p.* 137.

BÊCHIN, *Bechinum*, *Brechinia*, petite ville du Royaume de Bohême, principale du Cercle de même nom, dans la Bohême propre, sur une montagne près de la riviére de Lauznicz, à huit mille pas de Tabor au midi. Elle a été fort maltraitée durant les révolutions de Bohême, & brûlée deux ou trois fois; mais à présent elle commence à se remettre. * Bourgon, *Géogr. Histor.*

BÊCHIRES, Βέχειρες, ou *Buzeri*, peuple de Scythie. * Pline, *l.* 6. *c.* 4. Suidas. Strabon, *l.* 12. Stephanus Byzantinus. Apollonius, *Argonaut. l.* 2. Priscien.

BÊCHIS (Gentilis de) Evêque d'Arezzo. *Cherchez* GENTILIS.

BECHMAN (Friedeman) naquit le 26 de juillet 1628, à Elleben en Thuringe, où son pére étoit Pasteur. Son pére étant

cont

mort en 1633, & sa mére en 1637. Balthasar Glassius son Oncle maternel, Medecin à Arnstadt, & Salomon Glassius établi à Gotha, prirent successivement soin de son éducation. En 1649, il passa à Jene & y entendit son frere Barthelemi Bechman Professeur en Philosophie, Slevogtius, Zeisoldus, Slevogtius & Sagittarius. En 1651, il fut reçu Maître ès Arts. En 1656, il fut fait Professeur en Philosophie à Jene. Ernest *le Pieux*, Duc de Saxe, l'aima beaucoup & lui fit enseigner la Langue Ethiopienne par un Abyssin. Il l'apprit en trois mois de tems. En 1668, il fut Professeur en Théologie à la place de Gerhard. Il mourut le neuviéme mars 1703. Outre plusieurs Dissertations Academiques, voici quels sont les Ouvrages qu'il a laissez. *Annotationes uberiores in compend. Hutteri; Theologia Conscientiaria; Institutiones Theologicæ; Theologia Polemica; Annotationes in Olearii Theologiam Moralem; Hæresiographia; Systema Physicum; Institutiones Logicæ; De Modo solvendi sophismata. Act. Erud. Lips. an. 1703, p. 138.*

BECHOR ou BEKER. *Voyez* BEKER.

* BECHORATH ou BECORAD fils d'Aphiah de la Tribu de Benjamin, bisayeul de *Kis* Pere du Roi *Saul*. * *I. Samuel*, ou *I. Rois*, *ch.* 9. *v.* 1.

BECICHEME (Marin) *Voyez* MARIN BECICHEME.

BECK (Cornelius) Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin. *Voyez* BEECK (Corneille)

BECK, (Sebastien) Théologien de Bâle, où il naquit en 1583. En 1610, il prit le degré de Docteur en Théologie, qui lui fut conferé par Jaques Grynæus. Il succeda la même année dans la Chaire de Professeur en Théologie à Amandus Polanus. En 1618, il fut envoyé au Synode de Dordrecht de la part du Magistrat de Bâle & y parut avec distinction, comme cela se voit par les Actes du Synode. Dans la 75 Session, Beck examina le quatriéme article des Remontrans au sujet de la Grace irresistible. Il refuta sept argumens dont les Remontrans s'étoient servis à la conference de la Haye pour faire voir que la Grace n'est pas irresistible. Il dit que les autres argumens ne méritoient point d'être refutez, puisqu'ils n'étoient pas fondez sur l'Ecriture Sainte, mais sur la raison. Il conclut en disant que la doctrine de la Grace resistible étoit un obstacle à la pieté; qu'elle détruisoit la confiance en Dieu; qu'elle renversoit la Religion Chrétienne, & qu'on l'avoit tirée des égouts de Pelage & de Socin. L'Assemblée de Dordrecht étant finie, Beck avant que de retourner à Bâle fit un voyage en Angleterre & en France. Il fut cinq fois Recteur de l'Université, & 24 fois Doyen de la Faculté de Théologie. Durant le tems qu'il fut Professeur en Théologie, il créa neuf Docteurs, tous célébres dans la suite. En voici les noms, *G. Pauli*, *Henri de Diest*, *M. Gervasius*, *Nic. Vedelius*, *Jean Philippe Parœus*, *Fred. Spanheim le Pere*, *J. Wolleb*, *Theod. Zwinger* & *Jean Buxtorf* le fils. Il mourut en 1654, & laissa un grand nombre de Dissertations Academiques. Son fils Christophle, né en 1626, fut fait Professeur en Rhetorique à Bâle en 1650, & mourut en 1658. * *Parentat. Seb. Becki habita à* Luc. Gernlero. Gerard Brandt, *Hist. de la Reformation &c. tome* 2. *p.* 89. & 90.

BECK, branche de la Maison de Holstein. *Cherchez* HOLSTEIN.

* BECK (Vander) famille noble dans le Duché de Bremen. DIBERIC, THEODORE ou THIERRI, signa comme témoin en 1245 une lettre donnée par Ulrich Comte de Rheinstein au Monastere de Walcenried. En 1380 JOSSE étoit Abbé de Stade, & ADOLPHE Membre du Conseil de l'Archevêque de Bremen. HERMAN fils de ce dernier eut la même dignité que son pere, & fut outre cela Prevôt d'Alten-Klooster ou du Cloître d'Alten. En 1663, OTHON étoit Capitaine de cavalerie dans les troupes de Lunebourg. Il eut quatre fils, dont l'aîné fut Lieutenant Colonel dans le service de France; le second, Major dans celui de Lunebourg; le troisiéme, Capitaine de cavalerie; & le quatriéme, Lieutenant dans les troupes Suedoises. Ce dernier a laissé trois fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mushardi, *Theatr. Nob. Brem.*

* BECK, famille noble de Barons en Baviere. HANS MICHEL accompagna en 1415, l'Archevêque de Saltzbourg au Concile de Constance. JEAN vivoit vers l'an 1425, & fut grand-pere de MARC qui a été Docteur en Droit Civil & Canonique, & Chambellan de l'Empereur Ferdinand I. HANNIBAL Beck de Leopoldsdorf fut en 1556 élevé à la dignité de Baron avec toute sa famille. Deux de cette Maison se sont distinguez sur la fin du XVII siécle, l'un comme Général commandant en Baviere, & l'autre comme Capitaine dans la guerre de Hongrie. CHARLES JULES Baron de Beck Chanoine de Breslau, accompagna en 1717 l'Archevêque de Treves à son retour de Silésie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman, partie* 2. Gabrielis Bucelini *Germaniæ Topo-Chronico-Stemmatographiæ sacra & profana, partie* 3.

* BECK (Jean Baron de) Général des Espagnols. On dit qu'il avoit été postillon, & qu'après cela prenant le parti des armes, il avoit fait si heureusement quelques campagnes en qualité de Partisan, qu'il fut, pour récompense, fait Colonel d'un regiment Allemand au service de l'Espagne. On a fort loué la valeur qu'il fit paroître dans la victoire que Piccolomini Général des Imperiaux remporta en 1639 sur les François près de Thionville. L'année d'après il tenta inutilement de secourir Arras & Aire, mais quatre mois après il reprit la derniére. Il se trouva en 1642, à la bataille que les Espagnols gagnérent sur les François, & comme on vouloit s'attacher à la poursuite des ennemis, on le laissa dans l'Artois & dans le Hainaut pour veiller à la conservation de ces deux provinces. Depuis ce tems-là, il fut presque toujours malheureux dans ses entreprises, quoi que pour les executer il s'exposât courageusement aux dangers. Le Roi d'Espagne, en considération de ses services, le fit Général de ses troupes. Il fut aussi Chambellan de l'Empereur, Gouverneur du Duché de Luxembourg & du Comté de Chimay, & fut honoré de la qualité de Baron. Enfin, dans la bataille que le Prince de Condé gagna en 1648, sur l'Archiduc Leopold, il mourut d'une blessure qu'il y reçut & que de desespoir il ne voulut pas laisser panser. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BECK ou BECKEN, *Beckum*, petite ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Munster en Westphalie, à la source de la riviére de Verse, entre la ville de Munster & celle de Lippe ou Lipstat. ALEXANDRE, Duc de Holstein-Sunderbourg qui mourut en 1627, l'avoit achetée de ceux de la famille de Quernheim. En 1641 Jean Christian fils aîné d'Alexandre, l'engagea au Comte d'Oldenbourg pour le payement d'une certaine dette. Lorsque Philippe Auguste quatriéme fils d'Alexandre épousa Claire fille du Comte d'Oldenbourg, son beaupere la lui remit pour une certaine somme, & c'est depuis ce tems-là que les Descendans de Philippe Auguste portent le nom de Holstein-Beck. * Maty, *Dict. Geogr.* Winckelman, *Oldenb. Chron. p.* 321. 360.

BECKET. *Voyez* BECQUET.

BECKINGHAM, ville d'Angleterre, dans le sud-ouest du Comté de Lincoln, située sur la riviere de Witham. * *Dictions. Anglois.*

BECKIUS (Matthias Frédéric) Prédicateur à Ausbourg, naquit à Kauffbeuren en Souabe, l'an 1649. Etant à l'Université de Jene, il s'appliqua particuliérement à l'Histoire & aux Langues Orientales. Il fit de si grands progrès, que dans l'Arabe & le Persan il surpassa Frischmuth son Précepteur. Ayant fait briller ses talens & son savoir dans plusieurs Dissertations publiées pendant son séjour à Jene, il fut appellé à Ausbourg pour desservir l'Eglise des Minorites, de laquelle il passa, dans la suite, à celle du St. Esprit. Beckius étoit d'une application surprenante. Outre le Grec, le Latin, le François & l'Italien, il savoit très-bien, l'Hébreu, le Chaldaïque, le Samaritain, le Syriaque, l'Ethiopien, le Persan, l'Arabe & le Turc. Son mérite extraordinaire lui procura une riche pension de la part du feu Roi de Prusse. Il mourut le deuxiéme février 1701. Quoique sa charge de Pasteur prît presque tout son tems, il trouva encore assez de loisir pour composer plusieurs Ouvrages, dont les suivans ont été imprimez, *Targum, seu Paraphrasis Chaldaica in I. & II. librum Chronicorum cum Versione Latina & Notis; Specimen Arabicum, seu bina Capitula Alcorani Latine versa cum notis & Animadversionibus; Martyrologium Ecclesiæ Germanicæ pervetustum Commentario illustratum; Monumenta antiqua Judaica Augustæ reperta; Ephemerides Persarum Latine versæ, commentariis illustratæ.* Voici les titres des principaux Ouvrages manuscrits qu'il a laissez, *Versio Itinerarii Benjaminis cum Notis; Appendix Notarum in Paraphrasin Chaldaicam Chronicorum; Responsio Philologica ad Varlenum quæstia; Ryshum veteres Esræ de Judææ & Maccabæis cum Versione & Notis; Observationes in Ostrinum; Bibliotheca Arabica; Menologium Russicum; Lexicon Russicum.* * Pipping, *Memoria Theologorum.*

* BECKLES, petite ville d'Angleterre dans la partie septentrionale du Comté de Suffolk, sur la rive gauche de la riviere de Waveney, vers les confins de Norfolk, au nord-nord-est d'Ipswich dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

BECKMAN (Jean Christophle) fils du précédent, naquit à *Zerbst* en 1641. Il fit ses études à Francfort sur l'Oder. L'Electeur de Brandebourg lui assigna en 1662, une pension pour voyager, à condition qu'il s'appliqueroit particuliérement à l'Histoire, afin qu'un jour il pût en être Professeur. Il passa donc par Hambourg à Groningue, à Franeker, à Amsterdam & à Leiden, & fit connoissance avec Des-Marets, Deusinge, Schock, Schotanus, Gronovius & Hornius. En 1663, il retourna à Amsterdam pour prendre des leçons dans l'Arabe & sur le Talmud, du Rabbin *Jacob Abendana*. Outre cela il fréquenta Messrs. de Wit & Blaeu, pour se perfectionner dans la Géographie. En 1664, il passa en Angleterre & s'arrêta à Oxford jusques en 1666, où il profita des belles Bibliothéques & s'aquit l'amitié de Wallis. En 1667, il s'en retourna à Francfort sur l'Oder, où la même année il fut fait Professeur en Grec. Il s'étoit aquis l'estime de la Societé Royale des Sciences de Londres, & elle fit imprimer dans les Transactions la lettre que Beckman lui avoit adressée de Francfort en 1668. En 1669, il fut fait Professeur en Langue Greque à Francfort. En 1670, il fut nommé Professeur extraordinaire en Histoire, & en 1676, il en fut declaré Professeur ordinaire. Il s'étoit fait créer Docteur en Théologie en 1672, & en 1673, il fut fait Bibliothécaire de l'Académie. En 1677, l'Electeur lui permit de faire un voyage dans la Silésie, la Bohéme, la Moravie & la Misnie. Il se lia fort étroitement avec Lambecius à Vienne, & à Breslau avec Monsieur de Lohenstein. En 1678, il établit à Francfort sur l'Oder le jardin de Medecine. En 1687, il fut fait Professeur en Politique; & enfin en 1690, on le nomma Professeur en Théologie. En 1706, il dirigea le Jubilé de l'Université de Francfort & en publia les Actes. En 1713, il célébra le Jubilé de la Réformation de la Marche, & il fit à cette occasion une Oraison qui a été imprimée. Il mourut le sixiéme mars 1717. Voici les Ouvrages qu'il a donnez au public. *Historia Orbis Terrarum Geogr. & Civ.; Meditationes Politicæ; Commentarius de Equestri Johannitico Ordine; Historia Anhaltina; Accessiones Historiæ Anhaltinæ; Notitia Academiæ & Jubilæi Francofurtani; Historia sive Memoranda Francofurtana cum catalogo Bibliothecæ universæ; Notitia Digulentium illustrium.* Il n'a pas eu le tems d'achever son Histoire de la Marche, mais il a laissé tant de matériaux à cet égard, qu'il seroit aisé de la mettre en état de voir le jour. *Mémoire Manuscrit.*

BECKMAN (Chrétien) fils d'André Beckman, Ministre de l'Eglise Protestante de Steinbac dans la Misnie, naquit à Borna dans la Misnie. Il mérite, si l'on en croit les Ecrivains d'Allemagne, une place honorable parmi les Savans; puisqu'il étoit bon Poëte, Homme de Lettres, & savant Théologien. Il eut le prix de Poësie sous Frédéric Taubman, & fut depuis l'an 1608, jusqu'en 1615, Recteur de plusieurs Colléges Protestans en Allemagne. On lui donna enfin en 1624, la Chaire en Théologie du Collége d'Anhalt, une paroisse à gouverner, & l'inspection sur les Eglises d'Anhalt. Il mourut en 1648, âgé de 68 ans, laissant deux fils. Il a beaucoup écrit, & les Allemands font grand cas de ses Ouvrages Théologiques. * Paul Freher, *in Theatro Virorum clarorum.*

BÉCLAS, nom forgé, dit-on, à plaisir par le célébre Photius, lequel ayant été mis sur le siége patriarchal de Constantinople par l'Empereur Basile, en fut chassé quelque tems après. Ce Prélat, pour rentrer en faveur & dans les bonnes graces de l'Empereur, imagina une Histoire, qu'il composa comme il voulut: elle étoit écrite en anciens caractéres d'Alexandrie, où il faisoit un détail de l'antiquité & de la noblesse de la famille de Basile. Parmi les endroits fabuleux de cette Histoire, il y en avoit un où il donnoit à l'Empereur le nom de ΒΕΚΛΑΣ. Photius par le moyen d'un nommé Théophanès, qui lui étoit affidé, fit mettre ce volume dans la Bibliothéque du Prince. Quelque tems s'étant écoulé, Théophanès, fort entendu à jouer son rolle, vint trouver l'Empereur, pour lui dire qu'en fouillant dans la bibliothéque, il étoit tombé par je ne sai quel hazard sur un ancien livre écrit en caractéres inconnus. Basile, curieux de sçavoir ce qui y étoit contenu, questionna Théophanès sur ce sujet, qui lui dit qu'il n'y comprenoit rien, & qu'il n'y avoit que Photius seul qui pût déchiffrer ces sortes d'écritures. Photius ayant été aussi-tôt rappellé de son exil par l'ordre de l'Empereur, commença par expliquer le *Béclas*, mot mystérieux, en donnant un nom propre à chaque lettre, & l'expliqua de cette maniére: B. *Basile*, qui étoit l'Empereur même; E, *Eudoxie*, le nom de l'Impératrice sa femme; C, *Constantin*; A, *Alexandre*; S, *Stephanus*, Etienne, tous trois fils de l'Empereur, ausquels il interprêtoit tout à leur avantage. Par cette ruse, Photius rentra dans la faveur du Prince, & s'y affermit si bien, qu'après la mort du Patriarche Ignace, il fut remis sur le siége de Constantinople, d'où il avoit été honteusement chassé quelques années auparavant. Cette Histoire est une agréable invention qui n'a aucune vérité. Nicétas est le seul Auteur qui la rapporte.

BECMAN. *Voyez* BECKMAN.

BÉCOLD (Jean) *Voyez* LEIDEN (Jean de)

BÉCOLLES. *Voyez* ALAIN dit *Becolif*.

BÉCON. *Voyez* BÉGON.

BECONSFIELD, bourg ou petite ville dans la partie du Comté de Buckingham qu'on nomme *Burnham*. Elle est sur une hauteur sur la route d'Oxford à Londres, dont elle est éloignée de 22 milles d'Angleterre. * *Dict. Anglois.*

BÉCORAD. *Voyez* BÉCHORATH.

BECQUET (Thomas) naquit dans le XII siécle, à Londres, d'honnêtes parens, qui vivoient de leurs rentes. Ayant fait ses classes dans cette ville, il alla à Paris pour y continuer ses études. De retour il eut un emploi dont il s'aquita avec beaucoup d'habileté. Il s'attacha à *Thibaud*, Archevêque de Cantorbéri, qui le reçut dans son Palais. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome pour les affaires de l'Eglise Anglicane; & il eut le bonheur de plaire aux Papes. Il étoit bel homme, & d'une taille avantageuse. Il avoit beaucoup d'esprit, de sçavoir, & d'éloquence, & l'ame grande. Il étoit gai & libéral, secouroit les pauvres & les affligez, & résistoit aux orgueilleux. Il passa la mer pour étudier en Droit à Bologne & à Auxerre. De retour, il fut fait Archidiacre de Cantorbéri, & ensuite, à la recommandation de l'Evêque de Cantorbéri & de l'Evêque de Winchester, il fut élevé à la charge de Chancelier d'Angleterre. Son Palais étoit richement orné, & sa table délicate, quoique dans le fonds il fût sobre. Thomas ne se distingua pas moins dans la guerre que dans la paix. Lorsque Toulouse fut assiégée par les Anglois, il avoit sept cens Cavaliers à sa solde. Il prit quelques châteaux, commandant lui même les propres troupes, armé d'une cuirasse, & le casque en tête. L'Archevêque Thibaud étant mort, Thomas lui succéda, & il fut sacré l'an 1162. Le nouvel Archevêque, zélé pour les droits de l'Eglise s'opposa quelque-tems au Roi; cependant intimidé par les menaces, & par l'exemple de tous les Evêques qui avoient souscrit à la volonté du Prince, il se rendit. Le Pape desaprouva, avec indignation, les décrets que le Roi avoit extorquez au Clergé. L'Archevêque se repentit de sa trop grande complaisance, & cessa d'assister à l'autel, jusques à ce qu'il eût été absous par le Pontife. Thomas continua à être l'objet de la colére du Roi, & de la persécution des Grands du Royaume, il se vit même obligé de se réfugier en France au sujet d'un appel qu'il avoit interjetté au Pape. Le Pape *Alexandre* III. étoit alors à Sens, où il reçut l'Archevêque avec de grandes marques d'affection; mais les Ambassadeurs que le Roi avoit envoyez au Pontife, pour justifier ses démarches, n'eurent pas lieu de s'en retourner contens. A leur retour le Roi exila tous les parens, & les domestiques de l'Archevêque, qui se retirérent en France. Peu de tems après, Thomas se retira à *Pontigny* dans une Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, où il fut entretenu avec ses domestiques. Le Roi d'Angleterre persécuta cet Archevêque, jusques dans le Couvent où il s'étoit réfugié, & d'où il fut obligé de sortir; mais Louis VII. eut soin de Thomas, & pourvut à son entretien. Le Pape ayant épousé fortement le parti de l'Archevêque, le Roi d'Angleterre se brouilla avec le Pontife, & ordonna qu'on ne payât point le denier de St. Pierre. Les Archives de l'Eglise de Lyon témoignent, que Thomas se réfugia dans cette ville, & que le Chapitre de la Metropole lui donna une maison, & une Seigneurie à la campagne. C'est pour cette raison, qu'après la mort de cet Archevêque, Olivier, Doyen de Lyon, fit bâtir, joignant l'Oratoire de Notre-Dame de Fourviére, une Eglise qui fut depuis dotée & augmentée par ses Successeurs. Le Roi de France tâcha de réconcilier l'Archevêque avec son Prince, mais comme Thomas se montra très attaché aux intérêts de l'Eglise, toutes ces négociations furent inutiles. Vers la sixiéme année de l'exil de ce Prélat, il se fit en France, où le Roi d'Angleterre étoit alors, une assemblée qui parut avoir réussi à reconcilier cet Ecclésiastique avec son Prince. Le Roi lui permit de retourner en Angleterre, & lui promit de lui faire rendre & l'Archevêché & tout ce qui lui appartenoit; mais il refusa de lui donner le baiser de paix jusques à ce qu'il eût passé la mer. L'Archevêque remerciant le Roi de France, lui dit, *Nos imus in Angliam ludere pro capitibus*. Par où l'on voit que le Prélat ne croyoit pas que la réconciliation de la part du Roi fût des plus sincéres. Louis VII. lui répondit, *Monsieur l'Archevêque, puisque votre R[oi] vous a pas donné le baiser de paix, si vous m'en croyez, vous [n'y] vous fierez point à lui; demeurez ici pendant mon régne; il ne vo[us] manquera rien.* Thomas répondit, *La volonté de Dieu soit faite*: après quoi il rejoignit à Amboise le Roi d'Angleterre, qui lui refusa encore le baiser de paix, & lui ordonna de se rendre en Angleterre. Le Prélat obéit, accompagné du Doyen de Salisburi, & il voulut qu'on le débarquât à Sandwich parce que ce port lui appartenoit, & qu'il avoit appris que s'il débarquoit à Douvres il y seroit assassiné. Il fut reçu à Cantorbéri avec de grandes démonstrations de joye. Il fit dans le Chapitre un Discours qu'il commença par ces paroles, *non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* Le Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas encore repassé la mer, ajouta foi aux discours par lesquels on lui représenta l'Archevêque parcourant le Royaume avec des gens armez, ce qui l'irrita furieusement contre cet Ecclésiastique. Quatre Barons épousérent la passion du Roi, & croyant lui faire plaisir se résolurent d'assassiner Thomas. Ces Barons étoient Rainold Fitz-Urse, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville, & Richard Brito. Ils exécutérent leur dessein le 29 décembre 1171, pendant que l'Archevêque étoit dans l'Eglise. L'Historien de Becquet *Guillaume Fitz-Stéphen*, Ecclésiastique, & qui appartenoit à l'Archevêque, témoin de la fin tragique de son Maître dit, qu'il se fit quantité de miracles auprès du tombeau du Martyr; & le Pape Alexandre III. en ayant été informé le mit au nombre des Saints, & ordonna d'en célébrer la fête. Mr. Echard dans son Histoire d'Angleterre, dit que Thomas Becquet étoit un homme d'un vaste génie, d'une grande habileté, & d'une vie fort austére; mais que ces qualitez étoient accompagnées d'une humeur hautaine, d'un grand faste, & d'un esprit populaire, qui nuisirent beaucoup à la nation. Environ cinquante ans après sa mort, les Docteurs de l'Université de Paris agitérent cette question, *Si Thomas étoit sauvé ou damné.* Les uns dirent qu'il méritoit la mort & la damnation, pour avoir résisté à son Souverain. Les autres assurérent que ses miracles étoient une preuve de son salut. On solemnisa un jubilé tous les 50 ans à Cantorbéri à l'honneur du Martyr. *Sommer* dit que l'an 1420, on vit dans cette ville cent mille Etrangers, d'Angleterre, d'*Irlande*, d'*Ecosse*, de France, & d'autres Païs. Les quatre Barons assassins n'étant pas assurez que le Roi les avouât, se retirérent au Nord de l'Angleterre, & en ayant été chassez, ils moururent misérablement dans les païs étrangers. L'an 1172, Henri II. étant en Normandie fit serment, en présence des Légats du Pape, qu'il n'avoit ni ordonné ni approuvé ce meurtre. Il fut absous sous ces conditions. 1. Qu'il ne s'opposeroit jamais à l'autorité du Pape, pendant qu'on le traiteroit comme un Roi Catholique. 2. Qu'il permettroit d'en appeller librement au Pape, dans toutes les causes ecclésiastiques. 3. Qu'il iroit dans la Terre-Sainte, ou qu'il y entretiendroit deux cens soldats pendant un an. 4. Qu'il aboliroit tout ce qui s'étoit introduit de son tems, dans son Royaume, au préjudice de l'Eglise. L'an 1174, le Roi, habillé en pénitent, se rendit auprès du tombeau du Prélat, où s'étant prosterné il reçut la discipline à nud, par les mains des Evêques, &c. L'an 1179, le Roi de France visita le tombeau de Thomas Becquet, offrit une grande coupe d'or, & donna plusieurs priviléges aux Moines. Henri VIII. fit détruire le tombeau superbe de S. Thomas, ordonna qu'on brûlât ses os, & qu'on rayât son nom du Calendrier. Il s'empara des richesses immenses qu'on avoit offertes à ce Saint. Il fit enchasser, dans une bague qu'il portoit au pouce, un diamant d'un prix inestimable que Louis VII. Roi de France avoit consacré au Martyr. *Godwin* rapporte que l'on remplit deux caisses d'or & de pierreries, des dépouilles du tombeau de l'Archevêque, & qu'elles étoient si pesantes qu'on eut besoin de huit hommes pour les porter hors de l'Eglise. Au reste Thomas Becquet a écrit divers Traitez, des Epîtres, & le Cantique à la sainte Vierge qui commence, *Gaude flore virginali &c.* * Roger, *in Annal.* Pitseus, *de illustr. Script. Angl. & de Cantuar. Archiep.* Héribert de Bosham. Baronius, *in Ann. Bibliothéque Angl. tome* 1. *dans l'extrait de l'Histoire Ecclés. de la Grande Bretagne par Jérémie Collier. Mémoires litteraires de la Grande Bretagne, tome* 16. *dans l'extrait du recueil des Historiens d'Angleterre par M. Sparre.*

BECSANGIL, *Bithynia*, province de la Turquie en Asie & partie de la Natolie ou de l'Asie Mineure, que l'on appelloit autrefois la Bithynie. Elle est bornée au septentrion par la Mer Noire, au couchant par la Mer de Marmora, & un peu par l'Archipel; au midi par la Natolie propre, & au levant par la province de Bolli. Elle fait partie du Gouvernement ou Béglirbeghe de Natolie, étant possédée par les Turcs depuis trois cens ans. Ses villes principales sont Burse, qui en est capitale, Isnich, Comidie, & Scutaret. * Jean Leunclaw.

BECS-DE-CORBIN, ou les Gentilshommes *au Bec-de-Corbin*, Officiers de la maison du Roi, instituez pour la Garde de la personne de sa Majesté. Ils n'étoient que cent au commencement; mais depuis on en a ajouté cent autres; & néanmoins on les a toûjours appellez depuis, les cent Gentilshommes. Ils marchent deux à deux devant le Roi aux jours de cérémonie, portant le Bec-de-Corbin, ou le faucon à la main, & ils doivent en un jour de bataille se tenir auprès de la personne de sa Majesté. Chaque Compagnie a son Capitaine, son Lieutenant & ses autres Officiers. * *Mémoires du tems.*

BECTAS AGA, Général des Janissaires, étoit fort en faveur auprès de Kiosem, Sultane Régente, ayeule de Mahomet IV. pendant la minorité de ce Prince. Il soutint l'autorité de cette Reine contre le parti des Spahis & des Bachas, qui prenoient les intérêts de la jeune Reine mere de Mahomet, & du Sultan son fils. Ses exactions ayant excité une sédition dans Constantinople, Soliman Aga, Chef des Eunuques Noirs, conseilla au Grand-Seigneur de créer un nouveau Grand-Vizir, qui eût du zéle pour la conservation de l'Empire, & qui pût s'opposer à l'orgueil de Bectas. La Reine Régente écrivit à Bectas tout ce qui se passoit dans le Serrail, & l'[…]

vertit que la jeune Reine étoit la cause de tous ces desordres : de sorte que pour y apporter du remède, il falloit faire déposer le Sultan Mahomet, & mettre sur le thrône son frère Soliman, dont la mére dépendoit absolument d'eux. Bectas ayant reçu cet avis, assembla le Conseil dans la Mosquée des Janissaires, & y manda le Grand-Visir, qui fit semblant d'approuver son dessein, & qui se retira, après avoir juré qu'il soutiendroit son parti contre la jeune Reine. Mais lorsque le Visir fut en liberté, il courut au Serrail ; & ayant rencontré Soliman Aga, qui faisoit la ronde autour de l'appartement de la vieille Reine, il y entra avec lui, & avec quelques Eunuques du Sultan, se saisit de la personne de cette Princesse, & la mit en lieu de sureté, d'où elle fut ensuite retirée, pour être étranglée. Bectas ayant sçu la mort de Kiosem, voulut en vain retenir les Janissaires dans son parti : le Grand-Seigneur le destitua, & fit Kara-Kassa-Ogli, Aga des Janissaires. Alors Bectas n'ayant plus d'autres ressources que la fuite, se travestit en Albanois, & se sauva chez un pauvre homme qui avoit été autrefois son confident, mais le lendemain ayant été découvert, il fut pris, & fut porté sur une mule jusqu'au Serrail, où il fut étranglé. Il étoit tellement en horreur au commun du peuple, qu'après sa mort, les Cuisiniers & les Aniers lui fourrérent leurs broches & leurs fourches dans le corps, lui arrachérent la barbe, & le traînérent avec toute sorte d'ignominie. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BECTASCHITES, Secte de Religieux parmi les Turcs, dont le Fondateur se nommoit *Bectasch*, & étoit Prédicateur de l'armée d'Amurat I, lorsqu'il vainquit le Despote de Servie. Ce Prince ayant été assassiné par un Croate, Bectasch, qui étoit fort proche de sa personne, ne voulut point se sauver ; mais se prépara à la mort. Dans cette résolution, il prit un habit blanc à longues manches, & les fit baiser à ses Disciples, leur recommandant l'observance de sa Régle. On dit que c'est de là que vient la coutume de baiser la manche du Grand-Seigneur. Les Religieux de son Ordre portent des bonnets blancs de plusieurs piéces, avec des turbans de laine tortillée comme une corde : ils sont aussi vêtus de blanc. Les Janissaires de la Porte font profession de suivre cette Secte, & les Historiens rapportent que Bectasch en mourant coupa une des manches de sa robe, & la mit de telle sorte sur la tête d'un Religieux de son Ordre, qu'un des bouts pendoit par derriére sur les épaules, lui disant : *Vous serez désormais Janissaires*, c'est à dire, *une nouvelle milice*. C'est pourquoi les Janissaires portent des bonnets qui pendent par derriére, comme une manche. Ils appellent ce bonnet à manche *Keche* ou *Zercola*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BECTASCHITES, autre Secte de Mahométans, qui est suivie par quelques Janissaires. Ils se nomment autrement *Zératites*, & le vulgaire les appelle *Mum-Scunduren*, c'est à dire, *ceux qui éteignent la chandelle*, car *Mum* signifie chandelle, *Scunduren*, celui qui éteint. On écrit néanmoins *Mum-Scunduren*. Cette Secte observe la Loi de Mahomet pour ce qui regarde le service de Dieu ; mais ceux qui en font profession ne croyent pas qu'il soit permis de donner des attributs à Dieu, & de dire qu'il est grand & qu'il est juste, &c. parce qu'il est un être très-simple, & que nos conceptions ne peuvent approcher de la perfection de son essence. Ces Bectaschites n'ont aucun égard à la proximité du sang, ni au degré de parenté, & commettent sans scrupule toutes sortes d'incestes, même les péres avec leurs filles ; & les méres avec leurs fils. Leur protecteur étoit Bectas Aga, Général des Janissaires dans le commencement du régne de Mahomet IV, lequel a été déposé en 1687 ; mais depuis la mort de Bectas, ils ont eu peu de crédit, & ne paroissent pas comme auparavant. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BECTOZ (Claude de) Religieuse du monastére de Saint-Honoré de Tarascon, où elle fut nommée *Scholastique*, & duquel elle fut depuis Abbesse, étoit fille de *Jacques* de Bectoz, Gentilhomme de Dauphiné, & de *Michelette* de Salvaing. Denys Faucher ou Fouchier lui enseigna la Langue Latine & les Belles Lettres, dans lesquelles elle fit un grand progrès. On dit que le Roi François I. lui faisoit l'honneur de porter ses lettres sur soi ; qu'il les montroit aux Dames de la Cour ; & qu'étant à Avignon, il lui alla rendre visite. La Reine Marguerite de Navarre l'alla aussi visiter, & dans toutes les occasions lui donna des marques de son estime. Cette Abbesse écrivit plusieurs Ouvrages en vers & en prose, tant en Latin qu'en François, & mourut l'an 1547. Elle avoit avec elle une de ses parentes, nommée CATHERINE de Bectoz, qui passoit aussi pour sçavante. Louis de Domenichi a fait son éloge dans *Nobiltà delle Donne.* François-Augustin, Evêque de Saluces, *Theatro delle Donne illustre.* Hilarion de Coste, *Eloge des Femmes Illustres, tome 2. part. 8. p. 735.* Paradin, *Hist. fui temp. l. 3. c. 1.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.*

BECZ en Hongrie. *Cherchez* BECHE.

BED.

BEDA (Noel) Docteur de la Faculté de Paris. *Cherchez* BEDE.

* BEDA (Saint) *le Jeune*, Moine, dans la Jurisdiction de la ville de Rovigo, est appellé un Confesseur de la Foi. Il étoit natif de Sise, & Charlemagne le fit étudier. Il servit ce Prince pendant l'espace de 45 années, mais enfin à l'âge de plus de soixante ans il se retira dans un Monastére, où après avoir mené une sainte vie, il mourut en 883. Il y fut enterré, & lorsque ce monastére fut ravagé, on sauva ses Reliques, & on les porta à Génes. Le Pape Sixte V. le canonisa l'an 1516. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius.

BEDACCHAN. *Voyez* BEDACHXAN.

* BEDAIN ou BEDOIN, petite place de France, en Provence dans le Comtat Venaissin, au nord-est de Carpentras, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

BEDAL, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, à cent soixante sept milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BEDAN. *Voyez* BADAN.

* BEDARIDE, petite place de France en Provence dans le Comtat Venaissin, au nord-nord-est d'Avignon, dont elle est éloignée d'environ deux lieues & demie.

* BEDARIEUX ou BEC de RIOUX, ville de France, en Languedoc, dans l'Evêché de Beziers, au nord de Beziers, tirant vers l'est. Elle en est éloignée de six à sept lieues.

BEDART, riviére. *Voyez* BEDAT.

* BEDAS, peuple de l'isle de Ceylan, occupe la partie de la côte orientale qui confine au Royaume de Jafanapatan & au païs des Malabares. Il vit dans les forêts sans commerce & sans Religion.

* BEDAT, petite riviére de France dans l'Auvergne, coule du sud-ouest au nord-est, & se jette dans l'Allier un peu au dessous de Maringues.

BEDE, dit *le Vénérable*, Prêtre Anglois, naquit l'an 673, dans un petit village dit *Girvie*, qu'on croit être le même que Neufchâtel sur la Trine, dans le Northumberland. Dès l'âge de sept ans, ses parens l'offrirent à saint Benoît de Biscope, Abbé de l'Abbaïe de Wiremouth, & fondateur de celle de Saint-Paul de Jarow, de l'Ordre de saint Benoît, comme c'étoit la coutume de ce tems ; & il fut élevé dans le monastére de Saint-Pierre & de Saint-Paul à Jarow, sous la conduite de saint Benoît & de saint Geolfride, qui en furent successivement Abbez. Il fut ordonné Diacre à l'âge de 19 ans, & ensuite fut fait Prêtre par Jean Evêque d'Hagulstad, à l'âge de 30 ans. Il s'appliqua fortement à l'étude, & profita si bien sous ses Maîtres, qu'il devint un des plus grands hommes de son siécle. Il étoit humble, exact, amateur de la Discipline, plein de bonté & de douceur. Le Pape Sergius I. souhaita de l'avoir auprès de lui à Rome, pour s'y servir de ses conseils ; mais il ne sortit jamais de son isle, où il se rendit familier avec toutes les Sciences, qu'il ne communiqua qu'à ses Religieux. Ce fut à leur priére qu'il composa sur les Epîtres de saint Paul des Commentaires que nous n'avons pas. Il laissa d'autres Commentaires sur l'Ecriture, l'Histoire des six âges, un Martyrologe & divers autres Ouvrages, que nous avons en huit volumes, imprimez à Bâle en 1563, & à Cologne l'an 1612. Mais comme il y a plusieurs Traitez qui ne sont pas de lui, & qu'il y en manque d'autres dont il est Auteur, il seroit à souhaiter que quelque sçavant Anglois nous en voulût procurer une nouvelle édition qui fût plus exacte que celles qui nous ont été données jusqu'ici. Bede mourut saintement le 26 mai, jour de l'Ascension de l'an 735, âgé de 63 ans. D'autres mettent sa mort en 733 ou 734, & le Cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce grand homme écrivoit encore en 776, & qu'ainsi il a vécu pour le moins 106 ans ; mais il se trompe, puisque le Vénérable Bede dit lui-même qu'il fut fait Prêtre à l'âge de 30 ans, & son Epitaphe marque qu'il le fut durant 33. Il assure aussi qu'il acheva son Histoire d'Angleterre en 731, étant âgé de 59 ans ; & Cutbert, Disciple de Bede, qui avoit assisté à sa mort, la met précisément à l'an 735. Outre cela, saint Boniface, Archevêque de Mayence, qui souffrit le martyre dès l'année 754, parle de Bede comme d'un homme qui étoit déja mort, & dès ce tems-là ses Ouvrages étoient recherchez comme ceux d'un Pére de l'Eglise. Les deux premiers tomes des Oeuvres de Bede ne contiennent que des Ouvrages sur les Arts & sur les Sciences. Le troisiéme renferme les Ouvrages Historiques & les Vies de plusieurs Saints, qui ne sont point pour la plupart de lui, non plus que le Martyrologe, & quelques autres Opuscules qui se trouvent dans ce recueil. Le quatriéme tome contient tous les Commentaires sur l'ancien Testament. Le cinquiéme, les Commentaires sur les Evangiles, sur les Actes, sur les Epîtres canoniques & sur l'Apocalypse. Le sixiéme tome, un Commentaire sur les Epîtres de saint Paul, qui n'est point celui de Bede, mais de Florus Diacre de Lyon, comme le Pére Mabillon l'a remarqué dans son premier tome des Analectes. Le septiéme tome contient diverses Homélies, & le dernier plusieurs Traitez omis dans les tomes précédens. Jacques Warcée fit imprimer à Dublin en 1664, quelques autres Traitez de Bede, & quelques lettres. Le P. Dom Luc d'Achery a donné dans son Spicilege, tome X. un Martyrologe en vers, qui porte le nom de Bede, & qui paroît être du tems de cet Auteur. Le style de Bede est clair & facile ; mais il n'est ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivoit avec une merveilleuse facilité ; mais sans art & sans réflexion. Il avoit beaucoup plus de lecture & d'érudition, que de discernement & de critique. Il recueilloit indifféremment tout ce qu'il trouvoit, sans faire paroître beaucoup de goût ni de choix. Ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte ne sont, comme nous l'avons remarqué, que des extraits des Commentaires des Ouvrages des Péres, qu'il a recueillis & liez ensemble. Il avoit marqué les Auteurs dont il avoit tiré chaque endroit, en mettant en marge la premiére lettre de leur nom ; mais la négligence des Copistes nous les a fait perdre. Son Histoire est assez exacte pour ce qui s'est passé de son tems : pour le reste, il ne faut pas trop s'y fier, parce qu'il se sert souvent de faux Memoires. Ce qu'il a fait sur les Sciences profanes, n'est ni fort profond, ni fort exact ; mais il sçavoit beaucoup pour son siecle. On lui a fait des affaires sur ce qu'il avoit changé le calcul ordinaire des années du monde, en préférant la Chronologie du texte Hébreu à celle des Septante, qui étoit alors reçue dans l'Eglise. Lorsqu'il mourut il travailloit à une Traduction en Langue vulgaire de l'Evangile de saint Jean. Voici l'Epitaphe de Bede, dont nous avons parlé dans cet article. Les Curieux ne seront peut-être pas fâchez de la trouver ici.

Beda Dei famulus, Monachorum nobile Sidus,
Finibus à terræ profuit Ecclesiæ.
Solers iste Patrum scrutando per omnia sensum
Eloquio vigens, plurima composuit.
Annos hic vitâ ter denis vixit triginta,
Presbiter officio, actibus egregius.
Jam septem viduâ stat terna Calendis,
Angligena Angelicam commeruit patriam.

Selon cette épitaphe, Bede auroit vécu 90 ans, *ter triginta* ne

ne pouvant signifier que *trois fois treize*. Il est d'ailleurs assez difficile de conclurre de ce vers & du suivant qu'il ait été Prêtre pendant trente trois ans. En voici une autre qui est beaucoup plus concise.

Hac sunt in fossa Bedæ Venerabilis ossa.

* Honoré d'Autun, *l. 4. de Luminar. Ecclesiast. c. 1.* Sigebert, *Script. Eccles. c. 68.* Guillaume de Malmesburi, *l. 1. c. 4.* Matthieu de Westminster. Piseus. Suite de *Sirmon.* Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin. Vossius. Baleus. Soprani, &c. M. du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du VII siécle.*

B E D E ou B E D A (Noël) Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, & Principal du Collége de Montaigu, qui vivoit au commencement du XVI siécle, étoit natif de Picardie. Il fut un des Docteurs de son tems, qui avoit le plus de crédit & d'autorité dans la Faculté dont il étoit Membre. Il en fut Syndic, & se signala non seulement dans les censures contre le Févre d'Etaples & contre Erasme; mais encore en empêchant la conclusion qui passoit à la pluralité des voix, en faveur du divorce de Henri VIII Roi d'Angleterre. Son emportement déplut extrêmement à la Cour; mais au lieu de se modérer, il poussa les choses si loin, en prêchant publiquement contre le gouvernement, qu'il fut condamné, par arrêt du Parlement de Paris de l'an 1536, à faire amende honorable. L'arrêt fut exécuté, & il fit amende honorable devant l'église de Notre-Dame de Paris, déclarant qu'il avoit parlé contre la verité & contre le Roi. Il fut remis en prison, puis envoyé à l'Abbaïe du Mont Saint-Michel, pour y être renfermé le reste de ses jours, qu'il y finit peu de tems après. Ses Ouvrages sont un Traité *de unica Magdalena*, contre le livre de le Févre d'Etaples & de Josse Clictoue, imprimé à Paris en 1519; deux livres contre les Commentaires de le Févre d'Etaples; & un troisiéme contre les Paraphrases d'Erasme en 1526. En 1529, il donna une autre Apologie contre les Luthériens cachez; une autre Apologie pour les neveux de sainte Anne, contre le Févre d'Etaples; un petit Traité intitulé, *Rétablissement de la bénédiction du Cierge Paschal*, & une Confession de Foi en François. * Miræus, *de Script. XVI sæc.* Jacobus Latomus, *Ep. ad Erasmum. Ep. 27. l. 28. Ep. Erasmi.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XVI siécle.* Bayle, *Diction. Crit.*

B E D E A U, Huissier de l'Université, qui porte la masse devant les premiers Officiers de l'Université dans les actions solemnelles. Les Officiers à verge des paroisses & des Confrairies, ont aussi le nom de Bedeaux. Ce mot vient de *Bideaux*, certains soldats, de *pedellus* ou de *Pedellus*, & *Pedellus* de *Pedum*, qui est cette sorte de verge ou de bâton dont se servent ces Huissiers. D'autres veulent que Bedeau tire son origine de *Bydel*, mot Saxon, qui signifie *Crieur, Sergent* ou *Heraut*. C'est ainsi que dans les vieux Manuscrits Saxons, les Evêques sont appellez *Dei Bedelli*, c'est à dire, *les Hérauts de Dieu*; & dans Ingulfe, *Hist. Croyl.* Edgar Roi d'Angleterre défend à tous ses Ministres, Bedeaux & Baillifs, &c. *Voyez* Spelman, *Glossar. Archaiol.*

B E D E J A. *Voyez* B A D A I A S.

B E D E L L (Guillaume) Evêque de Kilmore en Irlande, naquit l'an 1570, à Black Notley, dans la Province d'Essex. Il étudia à Cambridge, & y reçut le degré de Bachelier l'an 1599. Il sortit de cette Université, pour aller exercer le Ministére à S. Edmondsbury dans la Province de Suffolck, ce qu'il fit avec un grand zéle sans interruption, jusques à ce qu'il fut choisi pour Chapelain de l'Ambassadeur que le Roi *Jaques* envoya à la République de Venise. Bedell noua une amitié très-étroite avec *Fra Paolo*, pendant les huit années de son séjour à Venise. Lorsqu'il revint en Angleterre, il y amena le fameux *Marc Antoine de Dominis*, & y apporta divers Manuscrits du Pére Paul, & entre autres l'*Histoire du Concile de Trente*. Il alla reprendre son ancien poste de S. Edmondsbury, & s'occupa, parmi les fonctions du S. Ministére, à traduire en Latin l'Histoire de l'Interdit de Venise, & celle de l'Inquisition, que le P. Paul lui avoit données. Il les dédia au Roi. Il traduisit aussi les deux derniers livres de l'Histoire du Concile. Il fut pourvu d'un Benéfice considérable dans le diocèse de Norwich en l'année 1615. Il le posseda douze ans, fort appliqué à tous ses devoirs, & se souciant fort peu de faire du bruit dans le monde. Il étoit si peu connu, que personne ne put donner de ses nouvelles à *Diodati*, Théologien de Genève, qui étoit venu en Angleterre. Sa réputation ne laissa pas de passer jusqu'en Irlande, où on le nomma d'un commun consentement principal du Collége de la Trinité. Il n'accepta cette charge, qu'à condition que ses Supérieurs lui commanderoient de le faire; & comme le Roi Jaques le lui commanda, il obéit avec joye, & remplit admirablement les fonctions. Deux ans après, il fut pourvu de l'Evêché de Kilmore, & de celui d'Ardagh dans la province d'Ulster ou Ultonie en Irlande. Il étoit alors dans sa 59 année. Il trouva ces deux diocèses dans un grand desordre, & s'employa avec toute sorte d'activité à y reformer les abus. Il commença par celui de la pluralité des Bénéfices, & pour payer d'exemple, il resigna l'Evêché d'Ardagh, & ne retint que l'Evêché de Kilmore. Il fit des réglemens pour la résidence; il songea avec zéle à la conversion des Catholiques, & croyant, que rien n'y pourroit plus contribuer, qu'une Traduction de l'Ecriture en Langue Irlandoise, il fit travailler à cette Version. Cette affaire rencontra bien des obstacles. Il témoigna beaucoup de zéle pour la réunion des Luthériens & des Calvinistes. Il n'aprouvoit point ceux qui se servoient d'un style emporté contre le Papisme, & il ne les croyoit pas propres à desabuser les Errans. Ses maniéres étoient toutes differentes de leur méthode. Elles étoient remplies de la charité Apostolique, & ce fut cette bonhomie, qui, avec la protection de Dieu, le sauva de la fureur des Papistes, lorsqu'ils firent un si cruel massacre en Irlande l'an 1641. Sa maison, où plusieurs personnes avoient cherché un asile, fut épargnée pendant deux mois; &, enfin, lorsqu'on voulut employer la violence contre ces personnes, on garda ce ménagement pour lui, qu'on le pria de les renvoyer, faute de quoi, on lui déclara, qu'on avoit ordre de le faire. Il aima mieux s'abandonner à la discrétion des Rebelles, que de faire sortir de chez lui ceux qui s'y étoient refugiez. On le fit donc prisonnier avec ses deux fils, & on le mena dans le château de Lochwater, avec la petite troupe qu'on trouva chez lui. Il eut la liberté de prêcher dans la prison, & fort peu de tems après il fut élargi avec ses deux fils, par une échange de prisonniers. Il fut mené chez un Pasteur Irlandois, & mourut dans peu de jours, savoir le septiéme de février 1642, avec les dispositions les plus Chrétiennes que puisse avoir un véritable Prélat. Sa fin fut digne de la belle vie qu'il avoit menée; c'étoit le plus grand exemple, que ces derniers siécles pussent opposer aux saints Pasteurs de l'Eglise primitive. Les Catholiques d'Irlande, à qui la haine pour les Protestans, & l'esprit de rebellion inspirent plus de férocité, que la nature même de leur climat & l'éducation, admirérent sa vertu, & lui donnérent des marques fort signalées de leur respect le jour de sa sépulture. Sa science étoit grande, & il en auroit donné des témoignages au public par un plus grand nombre de livres, s'il avoit voulu mettre sous la presse tous ceux qu'il avoit composez. On n'en sauva presque rien. Les Rebelles dissipérent ses papiers, & toute sa Bibliothéque. Il avoit 72 ans, lorsqu'il mourut, & il étoit encore fort vigoureux, & n'avoit pas besoin de secours pour lire, sa vue étant encore fort bonne. * Le Docteur Burnet, *Vie de Guillaume Bedell.* Bayle, *Dict. Critiq.*

B E D E R, ville des Indes, dans la presqu'isle deçà le Gange, au Royaume de Décan, & au milieu des terres dans le païs de Balaguate, sur la riviere de Ganga. Elle a été prise depuis quelques années par le Grand-Mogol, à qui elle appartient à présent, & il l'a réunie à la province de *Telenga*, dont elle est la principale, avec un bon château. Elle est entre la ville de Doltabat & celle de Visapour.

* B É D E R K È S A, château avec Seigneurie de trois milles de longueur & de deux de largeur dans le Duché de Brémen sur les confins du petit païs de Hadeln. Lorsque la famille des Seigneurs de Bederkésa fut éteinte, il y eut dispute entre les Ducs de Lawembourg, les Seigneurs Vander Lith & la ville de Bremen, à qui en seroit le possesseur, & cela dura jusques en 1564, que la ville de Brémen en prit possession. Dans la suite, le Roi de Suéde en est devenu le maître par les traitez de Stade en 1654. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Musland, *Theatr. Nob. Brem.*

B E D E S E ou R O N C O, riviére d'Italie, qui prend sa source dans la Toscane, entre dans la Romagne où elle arrose Forly, y prend le nom d'*Acquedotto*, & va se décharger dans le Golfe de Venise, au dessus de Ravenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E D F O R D (Jean) Duc de Bedford, étoit troisiéme fils de Henri IV. Roi d'Angleterre, & de *Marie*, fille de *Humphrey de Bohun*, Comte d'Hereford, d'Essex & de Northampton. La veille du couronnement de son pére, il fut fait Chevalier du Bain avec beaucoup de pompe & de solemnité; & la quatriéme année de ce régne il fut fait Connêtable d'Angleterre, Gouverneur de Barwick sur la Twede, & Gardien des frontiéres d'Ecosse. Pour pouvoir soutenir ces dignitez avec honneur, il eut la confiscation des biens d'Henri Percy, Comte de Northumberland. La deuxiéme année d'Henri V. il fut appellé *Jean de Lancastre*, & fut Comte de Kendal & Duc de Bedford. Au Parlement tenu à Leicester, il obtint pour lui & pour ses héritiers la Seigneurie & les honneurs de Richemont; & la troisiéme année de ce même régne, il reçut en don les isles de Jersey, de Sarke & d'Averney. Quand Henri Comte de Northumberland, fut rétabli dans ses biens, le Duc de Bedford obtint pour son dédommagement la somme de trois mille marcs de revenu par an. La même année le Roi d'Angleterre étant en France, ce Duc fut fait Gouverneur d'Angleterre, & pour son entretien il eut plusieurs Seigneuries. Environ dans le même tems il fut retenu pour servir le Roi dans ses guerres pendant trois mois de l'année avec 200 hommes d'armes, dont quinze devoient être Ecuyers & le reste Chevaliers, outre quatre cens Archers. Il fut fait Généralissime par mer & par terre. S'étant embarqué pour chercher la flotte Françoise, il la rencontra près de Southampton, en prit huit vaisseaux, & en força de fuir trois autres, qui allérent échouer sur le sable. Un autre sauta en l'air avec huit cens hommes d'équipage. La cinquiéme année du même régne, il fut de nouveau établi Lieutenant de Roi, en l'absence du Souverain. Il y eut un contract de mariage conclu entre lui & une parente de l'Empereur Sigismond, mais qui n'eut point d'effet. Environ ce tems-là *Jeanne* Reine de la Pouille l'adopta pour son fils, & il contraignit les Ecossois à lever le siége de Roxborough. La septiéme année de ce même régne, il fut choisi de nouveau pour servir le Roi en France avec 26 Chevaliers, 113 hommes d'armes & 300 Archers. La huitiéme année de ce régne il assista le Roi dans la prise de la forte ville de Melun en France. La neuviéme il fut de nouveau fait Lieutenant du Royaume en l'absence du Roi, & fut Parrain du Prince Henri. La dixiéme année, il contraignit les François & les Flamands, commandez par le Dauphin, de lever le siége d'une place qui appartenoit au Duc de Bourgogne. A la mort du Roi, qui arriva peu de tems après, il fut fait Gouverneur de Normandie, Régent de la France, & protecteur du jeune Roi Henri VI. Après cela il prit Crotoi, entra dans Paris avec de grandes forces, fit punir de mort plusieurs personnes qui avoient conspiré contre les intérêts de l'Angleterre, & mit garnison Angloise dans divers Forts & châteaux du voisinage de Paris. La seconde année du régne d'Henri VI. il prit le château d'Ivre, & se maria avec *Anne*, fille de *Jean* Duc de Bourgogne. Il défit Jean Duc d'Alençon, reprit Verneuil que ce Duc avoit pris, fit le Duc lui-même prisonnier, tua 5000 François, mit garnison dans la place, & retourna à Paris. La quatriéme année de ce régne, il fut fait Amiral d'Angleterre, d'Irlande & de Guienne, Gouverneur de Calais & des frontiéres de Picardie. La huitiéme année il convoqua un Parlement pour la Normandie à Rouen, & prit S. Denys aux François. Trois ans après sa femme mourut, ce qui refroidit l'amitié qu'il y avoit entre lui & le Duc de Bourgogne. Elle fut enterrée dans la chapelle d'

d'Orléans à Paris, où on lui érigea un beau monument de marbre noir avec sa statue. Avant que l'année de son veuvage fût passée, il prit une seconde alliance avec *Jacqueline*, fille de Pierre de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Il mourut à Rouen le quatrième Septembre 1435, non sans soupçon de poison, & fut enterré dans la cathédrale de Notre-Dame dans un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe qui commence par ces paroles, *Cy gît très-haut & très-puissant Prince Jean, ci-devant Régent de France, Duc de Bedford, &c.* Camden dit qu'il fut tué dans un combat devant Verneuil, & qu'avec lui finit toute la prospérité des Anglois en France. On dit que Charles VIII. Roi de France voyant son tombeau, & quelques-uns de sa Noblesse lui conseillant de le détruire, il répondit, *Laissez reposer en paix maintenant qu'il est mort, celui qui faisoit trembler tous les François quand il vivoit.* * Voyez ses ancêtres à l'article d'ANGLETERRE. Dugdale. Cambden.

B E D F O R D, en Latin *Bedfordia*, ville & Comté d'Angleterre. La ville est sur la rivière d'*Ouse*, & a été le titre de quelques Princes d'Angleterre, comme de Jean, dit le Duc de Bedford, fils du Roi Henri IV, & frère de Henri V, Régent de France sous Henri VI. Il fait la matière de l'article précédent. * Camden.

B E D F O R D S H I R E, ou le Comté de Bedford, petite province du Royaume d'Angleterre, située vers le milieu du païs, entre les Comtez de Northampton & de Huntington du côté du septentrion, celui de Cambridge au levant, celui d'Hartford au midi, & celui de Buckingham au couchant. Ce Comté n'a pas plus de dix lieues de long, & cinq de large. Il est assez fertile vers le nord, mais presque inculte vers le midi. Bedford en est la ville capitale. On y trouve encore huit autres villes à marché, sçavoir, Dunstable, Woburn, Ampthill, Leighton, Luton, Shefford, Biggleswade & Potton. La province est toute du diocèse de Lincoln, & l'on y compte 116 paroisses. Ampthill est un Vicomté. Woburn est considérable par sa terre à foulon. Il y a près du Comté de Buckingham un ruisseau dont l'eau convertit le bois en pierre. Jean Russell Controlleur de la Maison du Roi d'Angleterre Henri VIII. fut créé Baron en 1538, & Comte de Bedford par Edouard VI. en 1548. Guillaume, cinquième Comte de cette famille, fut fait Marquis de Tavistock & Duc de Bedford par le Roi Guillaume III. * *Dict. Angl.* Maty, *Dict. Géogr.*

B E D G O S K Y, ville. *Voyez* B Y D G O S K Y.

B E D H A H. *Voyez* B E I D H A H.

B E D I F O R D, bourg de la contrée de Shebbear, dans la partie septentrionale du Comté de Devon en Angleterre. Il est situé sur la rivière de Towridge, trois milles au dessus de son confluent avec le Tow, & est principalement remarquable par son pont sur cette rivière, soutenu sur 24 piliers, lequel est si haut, qu'une barque de 60 tonneaux peut y passer & repasser avec ses mâts & les voiles déployées. Ce pont est très-solide, quoique les fondemens en paroissent [illegible]. * *Dillon*, *Anglois*.

B E D I Z - V E L E Z, *Velez*, ville d'Afrique au Royaume de Fez, & dans la province d'Errif, avec un château & un assez bon port, sur la côte de la Mer Méditerranée, sous l'obéissance du Roi de Maroc. On l'appelle aussi *Velez*. Elle est à un mille seulement de la forteresse du Penon de Velez, qui est aux Espagnols, & à seize lieues ou environ de Maroc au midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Acrath*.

* B E D L A M, B E D L E H A M, & B E T H L E E M est un grand hôpital dans un des fauxbourgs de Londres. Comme il tomboit en ruine, il fut rebâti en 1675, aux dépens de la ville de Londres. On dit qu'il a coûté 15000 livres sterling : aussi est-il regardé comme l'un des plus beaux édifices de cette grande ville. On y fait renfermer les fous & les lunatiques. * Beeverell, *Dél. de l'Angl. p.* 831.

B E D L E H A M. *Voyez* B E D L A M.

B E D M A R, Marquisat en Espagne, appartenant à la Maison de la Cueva. *Cherchez* C U E V A.

B E D O U I N S, anciennement appelez *Scenites*, parce qu'ils logent dans des tentes qui leur servent de maisons, du mot Grec σκηνὴ, *tente*, sont des Arabes qui habitent les déserts de ce païs, & dont le principal métier est de voler les Caravanes qui vont à la Mecque. Il y a quantité de coureurs dans toute l'Arabie; mais ceux qu'on appelle proprement Bédouins, sont dans les montagnes, à l'orient de la Mecque & de Medine. Lorsqu'ils sont les plus forts, ils se contentent ordinairement du pillage; mais lorsqu'ils rencontrent des Turcs, ils ne leur font guères de quartier. Ces gens ont des troupeaux de chameaux, de moutons & de chèvres, qu'ils mènent par tout où ils trouvent des pâturages, changeant de lieu lorsqu'ils n'y peuvent plus nourrir leurs bestiaux. Ils vivent du lait de ces animaux & de quelques gâteaux faits avec de la farine & du beurre ou du miel. Leurs déserts sont divisez en Tribus, & chaque Tribu en plusieurs familles, qui occupent différens quartiers. Le chef d'une famille se nomme *Scheik*, qui signifie *Capitaine*; & celui qui est le premier d'une Tribu s'appelle *Scheik-el-Kebir*, c'est à dire, *Grand Scheik*. Sultan Amurat voulut autrefois les loger dans des villes, & les exemter de tous droits; mais ils refusèrent ces offres, & aimèrent mieux demeurer sous leurs tentes. Leurs armes sont des lances ou demi-piques, des sabres & de grands poignards : ils ne se servent point d'armes à feu, & même ils ne savent pas les manier. Ils portent aussi des boucliers couverts de peau d'*homme-marin*. C'est un poisson de la Mer Rouge, qui a deux mains comme celles d'un homme, & dont la peau ressemble à celle d'un chamois. Ils ont d'excellens chevaux qui sont petits; mais prompts à la course & infatigables. On dit qu'ils sont Mahométans; mais ils n'observent point les cérémonies de cette Religion; & pour toutes prières ils disent quelquefois *Bismillah*, c'est à dire, *au nom de Dieu*. * Thevenot, *Voyage du Levant*.

* B E D R A S C H I ou B A D R E S I T A (Jacob) Juif très-célèbre florissoit à Barcelone vers l'an 5048 du Monde. Ganz l'appelle un homme fort versé dans la connoissance de la Loi, & le plus excellent Poëte de son siècle. Il a composé un livre Hébreu qui a pour titre *Bechinat Olam*, qu'Alard Uchtman traduisit en Latin & publia en 1650, sous le titre de *Examen Mundi*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

B E D R I A C. *Voyez* B E B R I A C U M.

B E D U A R I A (Bonaventure de) Cardinal. *Cherchez* B O N A V E N T U R E de Padoue.

B E D U I N S. *Cherchez* A S S A S I N I E N S.

B E D W I N, bourg d'Angleterre dans la contrée du nord du Comté de Wilt, que l'on appelle *Kings-Bridge*, c'est à dire, *le Pont du Roi*. * *Dict. Angl.*

B E E. B E F.

B E E C K (Corneille) Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin & Prieur de la Maison d'Utrecht, dite la *division des Apôtres*, qui vivoit dans le XV. siècle, composa & publia *Chronicon sui Monasterii*; *Oratio contra Proprietarios*; *Tractatus de Visitationibus Monasteriorum*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 143.

B E E C K (Pierre van) de Juliers, publia en 1620, un *in* 4, contenant une Rélation Historique de l'origine & des accroissemens de la ville d'Aix-la-Chapelle, des affaires de Charlemagne & de la coutume de couronner les Rois des Romains. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

B E E C K E. *Voyez* B E E K E.

B E E K ou B E C A (Jean van). *Voyez* B E C A.

* B E E K, village & Seigneurie dans la Mairie de Boisleduc sur la rivière de Mierle au nord-ouest de Helmont, dont il est éloigné d'une lieue ou environ, & au nord-est d'Eindhoven à la distance de près de trois lieues.

* B E E K E, petite rivière des Païs-Bas dans le Duché de Brabant au Quartier de Louvain, prend sa source vers les confins du Païs de Liège, coule du sud-est au nord-ouest depuis sa source jusques à Landen, & du sud au nord depuis Landen jusques à Leewe, où elle entre dans la Gheete.

* B E E L, ville forte de la Tribu d'Aser. * Simon, *Dict. de la Bible*.

B E E L. *Cherchez* B A A L.

* B E E L I A D A H, l'un des fils de David qui lui naquirent à Jérusalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 7.

* B E E L I K, ville du Duché de Westphalie sur la rivière de Moen au midi de Lipstad, tirant vers l'est, à environ six lieues de distance.

B E E L - P H É G O R, B E L P H É G O R, B E E L - P E O R ou B E E L - P E H O R, fausse Divinité que les Israëlites adorèrent à l'imitation des Moabites, selon le récit que Moïse en fait *au* 25. *ch. des Nombres*. Selden croit que c'étoit un faux Dieu des Moabites & des Madianites, & le même qui est nommé seulement *Péhor au chapitre* qui vient d'être cité, *& au* 31. *du même livre*, comme encore *au* 22 *de Josué*. Une lettre Hébraïque y dont la prononciation est difficile, & qui se change souvent en G dans les autres Langues, a fait qu'on l'a aussi nommé *Phégor*. Origène *Homel.* 20, *sur le livre des Nombres*, dit qu'il n'a rien pu trouver dans les Ecrits des Hébreux, touchant cette idole de saleté & d'ordure. *Beel-Phégor*, dit-il, *est le nom d'une idole qui est adorée dans le païs de Moabites, principalement par les femmes.* Le peuple d'Israël se dévoua à son service, & fut initié dans ses mystères. Origène ajoûte que Béelphégor marque une espèce de turpitude & de vilenie. Le Rabbin Salomon de Lunel, autrement Jarchi dans son Commentaire sur le *ch.* 25 *des Nombres*, croit que ce nom signifie *faire ses ordures devant quelqu'un*, & que les Idolâtres faisoient cette sale action devant Béel-Phégor. Le célèbre Moïse fils de Maimon approche de son sentiment, & l'explique un peu plus au long dans son livre intitulé *More Nevochim*, *partie* 3, *chap.* 46. que Buxtorf le fils a traduit en Latin. On a encore allégué d'autres raisons du nom de cette idole. Quelques-uns croyent qu'elle s'appelloit ainsi, à cause qu'elle avoit la bouche ouverte. Philon Juif est de cette opinion, & il semble qu'au lieu de *Béel-Phégor*, il avoit lu *Baal-Peghor*; ce qui peut signifier *la bouche*, ou *l'ouverture supérieure de la peau*. Saint Jérôme, *sur le ch.* 4. *& le ch.* 9. *du Prophète Osée & au premier livre contre Jovinien, chapitre douzième*, croit que le Béel-Phégor des Moabites & des Madianites est le même que le Priape des Grecs & des Latins. Isidore est de cet avis *au huitième livre des Origines*, & Rufin *au troisième livre sur Osée*. Ces Auteurs prouvent par les endroits de l'Ecriture Sainte, où il est parlé des fornications des Moabites & des Hébreux, que ces deux idoles, Béel-Phégor & Priape, étoient honorées par d'infames cérémonies. Ils alléguent aussi *le chapitre* 9. du Prophète Osée, où ceux qui servoient Béel-Phégor sont accusez de commettre des impudicitez, & de faire des choses abominables. Le Père Kircher suit aussi le sentiment de saint Jérôme, & dit que cette infame idole étoit venue d'Egypte, où les Hébreux avoient vu les détestables cérémonies d'Osiris. Scaliger conjecture que le nom de *Phégor* fut donné en dérision au Dieu des Moabites, qui s'appelloit *Baal-Rem*, le Dieu du tonnerre, que les Hébreux appellèrent par mépris le *Dieu du pet*, comme ils changèrent le nom du Dieu d'Accaron, *Béelzebuth*, qui signifie *le Dieu des mouches*, en celui de *Béelzebul* qui veut dire *Dieu des excrémens*, & comme ils donnèrent à *Béthel*, où étoient les veaux d'or de Jéroboam, le nom de *Beth-aven*, *maison d'iniquité*. Vossius, après S. Jérôme, croit que Phégor est le Dieu Priape. D'autres se persuadent que cette idole reçut son nom de quelque Prince qui fut mis au nombre des Dieux, ou de quelque montagne de même nom; car il y avoit dans le païs de Moab une montagne qui s'appelloit Pehor; & l'on croit que Baal y avoit un temple où on lui offroit des sacrifices. *Balac*, dit Moïse, *Nombres*, *ch.* 23. *v.* 28. *conduisit Balaam au sommet de Phégor, qui regarde vis à vis du désert de Jésimon.* Théodoret, *sur le Pseaume* 105 selon la Vulgate, & 106 selon l'Hébreu, fait venir de là le nom de Béel-Phégor, & Suidas en donne l'étymologie en ces termes : *Béel c'est Saturne, Phégor, le lieu où il étoit adoré, &* de

de ces deux noms a été formé celui de Béel-Phégor. Car comme Jupiter a été appellé *Olympien*, Mercure *Cyllénien*, à cause des montagnes de Thessalie & d'Arcadie, où ils étoient adorez, il y a apparence que Baal étoit appellé *Baal-Phégor*, à cause du mont Phégor où on lui sacrifioit. Il est fait mention au 34. *ch. du Deuteronome* de la maison de *Phégor* ou de *Beth-Phégor*, qui étoit dans le païs de Moab, auprès de la vallée dans laquelle Moïse fut enseveli. Les noms de *Beth-Dagon*, de *Beth-Shemesh*, *&c.* semblent être des preuves que Beth-Phégor se peut prendre là pour la montagne où étoit le temple de l'Idole; car les Hébreux appellent un temple *Beth*, c'est à dire, *maison*. Les Moabites offroient les sacrifices à Béel-Phégor, dont il est parlé dans les *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 2. *Les filles de Moab invitérent les Israëlites à leurs sacrifices; ils y mangérent & adorérent leurs Dieux, & Israël fut initié aux mystéres de Béel-Phégor*, & dans le Pseaume 105 ou 106, *ils furent initiez à Béel-Phégor, & ils mangérent les sacrifices des morts.* Par ces sacrifices des morts, quelques-uns entendent les sacrifices offerts à Béel-Phégor, qui étoit un Dieu mort. D'autres entendent par là les cérémonies des funerailles, & les offrandes que les Moabites faisoient aux morts. Selden prétend que Béel-Phégor étoit le Dieu des morts, ou le Pluton des Grecs; & que les offrandes que l'on faisoit aux Manes pour les appaiser, sont ces sacrifices des morts, dont il est parlé en cet endroit. Le P. Dom Augustin Calmet Bénédictin conjecture que Phégor est peut-être le même qu'Adonis ou Osiris, dont on célébroit les fêtes comme les funérailles des morts, avec des lamentations, des pleurs & d'autres cérémonies lugubres; & il prétend que la défense que Moïse fait aux Hébreux, *Levitique*, *ch.* 19. *v.* 26. *&* 27. de se raser, & de se faire des incisions dans la chair pour les morts, ont rapport au culte de Béel-Phégor. Cela paroît assez vrai-semblable; & il est certain que l'on honoroit ainsi Adonis; mais il se peut faire que deux différens Dieux ayent eu le même culte dans deux diverses habitations; & il paroît que les Hébreux n'appelloient pas Adonis *Phégor*, mais *Thammus*; car dans Ezéchiel, *ch.* 8. où la Vulgate porte, *plangentes Adonidem*, il y a dans l'Hébreu, *pleurant Thammus.* Le même Bénédictin avance encore un autre conjecture sur le Dieu Phégor, en prétendant que c'est l'*Or* des Egyptiens, fils d'Isis. Mais toutes ces conjectures n'ont rien de certain. * *Consultez* Vossius, de l'Idolâtrie des Payens, *l.* 2. *ch.* 7. *Voyez* BAAL. Selden, *de Diis Syris.* D. Augustin Calmet, *Dissert. sur les Nombres.*

BEELZEBUB ou BEELZEBUTH, c'est à dire, *Dieu mouche* ou *Dieu de la mouche*, étoit le nom d'une célébre Divinité des Accaronites, dont il est parlé II. ou IV. *Rois*, *ch.* 1. Quelques Auteurs ont cru que les Juifs lui avoient donné ce nom par dérision, parce que dans le temple de Jérusalem, on ne voyoit point de mouches sur les victimes. Scaliger est de cette opinion. Mais il est bien plus probable que les Accaronites avoient eux-mêmes donné ce nom à leur Dieu: ce qu'on peut prouver par les paroles d'Ochosias, qui envoya consulter ce Dieu Béelzebub. Il n'y a aucune apparence qu'il eût voulu consulter un Dieu dont il se moquoit. Maldonat est de ce dernier sentiment dans son Commentaire sur le *ch.* 10. de saint Matthieu. Cette Idole étoit donc appellée *le Dieu mouche* ou *de la mouche*, parce qu'on l'invoquoit contre les mouches. Ceux d'Arcadie sacrifioient tous les ans à un Dieu semblable, appellé *Myagros*. Les Juifs par l'horreur qu'ils avoient pour cette idole, appellérent le diable *Béelzebub.* On lit néanmoins dans la plupart des Exemplaires Grecs du nouveau Testament *Béelzebul*, qui signifie *un Dieu d'excremens*: ce que les Juifs auroient pu faire du mot *Béelzebub* par mépris pour cette idole. Cependant il y a bien de l'apparence qu'il faut aussi bien lire *Béelzebub* dans le Nouveau Testament, que dans l'Ancien; & que *Beelzebul* est une ancienne erreur des Copistes Grecs. *Voyez* BAAL.

BEELZEPHON ou BAAL-TSEPHON, Idole des Egyptiens. Ce nom est composé de *Béel*, *Seigneur* ou *Dieu*, & de *Tsephon*, *caché* ou *le septentrion*; comme qui diroit, *le Dieu caché* ou *le Dieu du Nord.* On donna aussi ce nom au lieu où cette idole étoit placée sur les confins de l'Egypte, vers la Mer Rouge. Rabi Aben Ezra dit que c'étoit un Talisman d'airain que les Magiciens de Pharaon avoient fait pour empêcher que les Israëlites ne quittassent furtivement l'Egypte. D'autres disent que les Egyptiens dressoient de ces Talismans en tous les endroits par où les ennemis pouvoient aisément faire irruption dans l'Egypte, afin que leurs efforts fussent arrêtez par la force magique de ces idoles. Il y en a qui croyent que cette Idole de Béelzéphon avoit la figure d'un chien, & qu'elle aboyoit lorsque quelque Israëlite passoit par ce lieu pour s'enfuir. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tome* 1.

BEEMSTER, *Beemstera*, campagne de la Hollande, dans la partie septentrionale, près de la ville de Purmerent. C'étoit autrefois un lac, que l'industrie & le travail des Hollandois ont desséché. Ce beau morceau de terre a 7545 arpens, sans compter les digues, les fossez & les chemins. Cet ouvrage fut commencé en 1608. Il étoit déja fort avancé en 1610, lorsqu'une inondation qui survint, remplit d'eau tout le Beemster. Cela ne découragea pas les Entrepreneurs, qui reprirent l'ouvrage, & le poursuivirent avec une telle vigueur & une si grande assiduité qu'il fut entiérement achevé au mois de mai. * Maty, *Dict. Geogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BEER ou BERA, ville de la Tribu d'*Ephraïm*, assez près de Siceleg, où *Jotham*, dernier fils de *Gédéon*, Juge d'Israël, se retira, pour éviter la cruauté d'*Abimélech*, qui avoit tué soixante & dix de ses fréres. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 21.

BEER. *Voyez* BEER-ELIM.

BEER ou LA PALU (Jean) Chanoine Régulier dans les Païs-Bas, natif de Diest dans le Brabant, s'aquit beaucoup de réputation par sa doctrine & par ses Ouvrages, & mourut en 1418. * Valere André. *Biblioth. Belgica.*

BEER (Martin) de Nuremberg, Théologien & Philosophe, né en 1617, a publié en 1663, un *Enchiridion* de Géographie ancienne & nouvelle. On a aussi de lui plusieurs Traitez Théologiques, principalement contre Jager Théologien Catholique. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BEERA, ville. *Voyez* BEER.

* BEERA ou BERA, dernier fils de *Tsophah*, de la Tribu d'*Aser*. * I. *Chronia.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 37.

BEERA ou BEERI, Chef de la Tribu de Ruben, qui fut mené en captivité en Assyrie avec toute la Tribu par Téglath Phalazar Roi des Assyriens. * I. *Chron.* ou *Paral. ch.* 5. *v.* 6.

* BEER-ELIM, c'est à dire, *Puits des Princes*, dont il est parlé dans *Esaïe*, *ch.* 15. *v.* 8. est apparemment le même dont il est parlé dans le *livre des Nombres*, *ch.* 21. *v.* 16. où il est simplement appellé *Beer.*

* BEEREN (Paul) natif de Hambourg, fut un habile Jurisconsulte. En 1621, il donna au public, *Dissertationes Academicæ ad seriem Institutionum Imperialium accommodatæ.*

* BEERENDREGHT, village avec Seigneurie en Brabant entre la petite ville de Sandvliet & le Fort de Lillo, fut en 1527 fortifié par les Espagnols pour la sûreté de leur convois.

BEERI, pere du Prophéte Osée. * *Osée*, *ch.* 1. *v.* 1.

BEERI, pére de Judith, femme d'Esaü, le fils du Patriarche Isaac. * *Genèse*, *ch.* 26. *v.* 34.

* BEEROTH ou BEROTH, ville du côté d'occident, de la Tribu de *Benjamin*, assez près de la Haute Kadès. Ce fut près de là que les Cananéens vinrent se camper avec une armée de trois cens mille hommes de pié, de dix mille de cheval, & de vint mille chariots, pour s'opposer aux conquêtes de *Josué*, qui les tailla tous en piéces, l'an du Monde 2584 avant J. C. 1451. * *Josué*, *ch.* 9. *v.* 17. Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 5. *ch.* 1.

* BEEROTH-BENE-JAKAN, est l'une des stations des Israëlites, dans le Desert. * *Deuteronome*, *ch.* 10. *v.* 6. Ce lieu n'est appellé que BENE-JAKAN dans le livre des *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 31.

Il y a aussi un très-beau Désert de ce nom proche le mont Hor, delà le Jourdain. * Simon, *Diction. de la Bible.*

BEER-RAMATH. *Voyez* BAALATH-BEER.

BEERSÇEBAH ou BEERZEBA. *Cherchez* BERSABEE.

BEES. *Voyez* BURGLOS.

BEESTERA, ville située dans la moitié de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. * *Josué*, *ch.* 21. *v.* 27. Les Septante lisent *Bosora*, & la Vulgate *Bosra*. Reland & D. Calmet croyent que c'est la même que Bostra qui dans les Notices Ecclésiastiques est nommée la Métropole de l'Arabie. * Reland, *Palæstina*, *l.* 3. D. Calmet. *Diction. de la Bible. Voyez* BOSRA.

* BEESTON, château situé vers la source du *Wever*, dans la Province de Chester, & sur la pointe la plus élevée d'une montagne escarpée, tellement qu'il n'est accessible que d'un côté. Ranulphe III. Comte de Chester le bâtit à son retour de la Terre-Sainte, & il y mourut l'an 1150. * Beeverell, *Dél. de l'Angl. p.* 510.

BEETZ (Jean) natif de Tillemont en Brabant dans le XV siécle, prit l'habit de Religieux parmi les Carmes, & enseigna la Théologie à Louvain, où il mourut le sixiéme de juin 1570. Il laissa divers Ouvrages, des Commentaires sur l'Epître de saint Paul aux Romains; un Traité du saint Sacrement de l'Autel; dix livres sur le Décalogue sous ce titre, *Præceptorum Divinæ Legis, &c.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alegrin, *in Parad. Carmel.* Valere André, *Biblioth. Belgica.*

BEFER, ville de Judée. *Cherchez* BEZEC.

BEFFROY, que l'on appelle dans la basse Latinité *Belfredus*, *Berfredus*, *Verfredus*, *Bersfeidus.* On appelloit autrefois de ce nom ces tours ou machines de charpente montées sur quatre grosses roues, qui égaloient autrefois les murs des villes qu'on ataquoit. Ses côtez étoient accommodez avec de grosses planches, & des clayes que l'on couvroit de plusieurs peaux de taureaux & de chevaux, pour la garantir de certains feux appellez *inextinguibles.* Les soldats étoient postez une partie dans de petites loges, & les autres tout au haut, d'où ils tiroient continuellement dans la ville des traits & des javelots sur l'ennemi. Au bas de cette tour il y avoit des hommes vigoureux & robustes, qui à force de bras avançoient la machine proche des murs: voilà ce que l'on faisoit avant l'invention de l'artillerie. On trouve la description de cette machine dans plusieurs Auteurs, dans les machines de guerre de Juste Lipse, & dans l'Empereur Léon, *in Tacticis*, *c.* 15. *num.* 30. Lamet, *l.* 2. *part.* 4. *c.* 22. explique fort exactement la maniére de ces tours où les anciens beffrois étoient construits, & montre comment on doit s'y prendre pour en construire de semblables. De là le nom de beffroy a passé en usage, pour signifier ces hautes tours que l'on éléve dans une place de guerre, comme dans une ville ou dans un camp, où il y a une cloche, où l'on fait le guet, & d'où on sonne l'allarme quand les ennemis paroissent; ce que les Latins nomment *specula.* Nicot dérive ce mot de *bée*, & de *effroi*, parce qu'il est fait pour béer & regarder, & ensuite donner l'effroi. Mais Du Cange dérive plus vrai-semblablement ce mot du Saxon ou Allemand *bell* qui signifie *cloche*, & *freid*, c'est à dire, *paix*; parce que dans plusieurs villes on sonne cette cloche, non seulement dans le tems de guerre; mais quelquefois en tems de paix, lorsque les Magistrats le jugent à propos, afin d'assembler les Communes pour le bien de la paix. *Voyez* Charles du Frêne, *Glossar.*

Ensuite le mot de beffroy est presque demeuré aux cloches qui sont dans les lieux les plus remarquables d'une ville, qu'on *ne* sonne qu'en certaines occasions, comme de réjouissance, d'allarmes ou d'incendie. Selon Pasquier, sonner le beffroy, n'est autre chose qu'une corruption de langage, pour dire sonner l'effroy. Il y a trois beffrois à Paris, celui de l'Hôtel de ville, celui du Palais & celui de la Samaritaine. On sonne le beffroy quand le Roi vient tenir son lit de Justice à son avénement à la Couronne, à la naissance des fils de France, & aux publications de paix.

BEFORD, BEDFORT ou BELFORT, *Befordia* & *Befortium*, place forte du Sundgaw en Haute Alsace à 14 lieues de Colmar, à 12 d'Huningen & de Bâle, à trois de Montbelliard, & à 16 de Besançon. Cette ville est située au pié d'un rocher

esc-

escarpé sur lequel a été construit anciennement un château, qui subsiste encore. La *Savoureuse*, petite riviére qui descend des Vauges, arrose le pié de ses glacis, & un de ses bras forme entre la vieille ville & la nouvelle un très beau canal revêtu. L'ancienneté de Befort se confirme par plusieurs titres, & entre autres par celui de Renaud de Bourgogne, Comte de Montbeliard, qui accorda en 1307, aux Habitans de cette ville, des priviléges considerables, pour les dédommager de l'entretien qu'ils se chargérent de faire des fortifications de leur enceinte, & des fanaux repandus sur les montagnes voisines, dont on voit encore un vestige sur celle de la Miotte. Sa banlieue, & 34 Communautez qui composent le Bailliage, ont fait depuis partie de l'appanage des Archiducs de la maison d'Autriche, & cela jusqu'en 1632, que cette ville fut prise par le Rhingrave Montjoy commandant pour les Suédois en Alsace, & reprise l'année suivante par le Duc de Féria pour les Impériaux; mais en 1634, elle fut du nombre des autres villes de la Haute Alsace qui ouvrirent leurs portes au Rhingrave, & les Officiers de la garnison du château s'étant rendus prisonniers de guerre par capitulation, les soldats Allemands suivant la même capitulation prirent parti dans les troupes Suédoises. En 1636, Mr. le Comte de la Suze, pour lors Gouverneur de Montbéliard, s'en empara pour le Roi, & pendant les guerres civiles, ce Seigneur étant entré dans le parti du Prince de Condé & du Comte d'Harcourt, le Maréchal de la Ferté mit le siége devant cette place le 25 décembre 1643, & s'en rendit maître le 23 février de l'année suivante après un siége opiniâtre & une défense des plus vigoureuses. Enfin l'Alsace entiére ayant été cedée au Roi de France en 1648, par le traité de Munster, Sa Majesté en fit don au Cardinal de Mazarin & à ses successeurs par lettres patentes du mois de décembre de la même année avec les Comtez de Thann, de Ferrête, de Altkirch, de Delle & d'Issenheim, ne s'en réservant que la Souveraineté: & c'est en vertu de ce don que Mr. le Duc de Mazarin-la-Meilleraye en jouit aujourd'hui. La conséquence de ce poste qui sert de clef & d'entrepôt aux Provinces d'Alsace & de Bourgogne, engagea dans la suite à faire construire une nouvelle enceinte autour de l'ancien château, où la beauté & la profondeur des fossez qu'on y a taillez dans le roc mérite l'attention des Curieux. Enfin la nécessité de faire à Béfort un établissement plus considérable, s'étant fait sentir de plus en plus, le Roi fit augmenter la ville de moitié, & la fit envelopper le 24 avril 1687, d'un corps de place regulier à tours bastionnées & contregardes, suivant le nouveau systême de Mr. de Vauban. Ces ouvrages, & ceux qu'on a établis sur les hauteurs qui avoisinent la place, la rendent aujourd'hui très respectable, & une des meilleures de la Province. La nouvelle ville est percée réguliérement & décorée avec symmétrie. L'Arsenal & les autres bâtimens du Roi sont dans le même goût. La nouvelle église paroissiale y est remarquable par la beauté & la richesse de son Architecture, qui la met au rang des plus parfaites du Royaume en ce genre, & le Chapitre qui la dessert est composé d'un Prévôt & de six Chanoines. Il y a plus de 400 ans que cette Collegiale est fondée. *Cet article a été communiqué tel qu'il est.*

BEG. BEH.

BEG ou BEY, en langage Turc, signifie *Seigneur*. Ce mot se joint souvent à d'autres, comme *Beglerbeg*, c'est à dire, *Seigneur des Seigneurs*: *Assembeg* ou *Hassambeg*, *le Seigneur* ou *le Prince Hassan*. * Ricaut, *de l'Emp. Ottoman*.

* BEGA (Corneille) Disciple d'Ostade, fils de Pierre Beguyn & de Marie fille du fameux Corneille de Harlem, étoit habile dans le Dessein & dans la Peinture. Bega devint un grand Maître, sur tout à peindre des compagnies de paisans, mais il étoit si débauché que son pére ne voulut plus le reconnoître pour son fils. Cet affront lui fit changer son nom de *Beguyn* en celui de *Bega*. On ignore quand il naquit, mais on sait qu'il mourut le 27 août 1664. Les piéces qu'il a faites servent d'ornement aux cabinets des Curieux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BEGABAR, ville au delà du Jourdain, étoit la patrie du Prophete Nahum. * Epiphane, *de Vit. Prophet. p.* 247. On croit qu'elle est la même que Beth-Abara. * Reland. *Palestina*, *l.* 3.

BEGAD, Idole des Syriens. *Cherchez* BAAL-GAD.

BEGAIGNON (Yves ou Evêne de) né à Plestin, paroisse du diocèse de Tréguier en Bretagne, de l'illustre famille des Rumen-Begaignon, entra jeune dans l'Ordre de Saint-Dominique à Morlaix; & s'étant aquis une solide réputation par sa piété & par sa doctrine, il fut choisi au plus tard en 1357, par le Pape Innocent VI. pour être son Penitencier, & quelque tems après fut fait Evêque de Tréguier. Messieurs de Sainte-Marthe & Fontana prétendent qu'il ne fut élevé à cette dignité que le 10 novembre 1362; mais Albert le Grand, Frison, Oldoin, prétendent qu'il succéda dès l'an 1360, à Hugues de Morlaix, qui effectivement fut transféré cette année-là à Saint-Brieux. Le R. P. D. Edme Marténe a fait imprimer dans son quatriéme volume d'Anecdotes, les Statuts synodaux de ce Prélat de l'an 1365, par la lecture desquels on apprend qu'il avoit déja tenu d'autres Synodes. On dit qu'il alla ensuite à Avignon, y ayant été appellé par Urbain V, qui le fit grand Pénitencier, & qu'il mourut dans cette ville en 1371. Du moins il est certain que Jean le Brun fut fait Evêque de Tréguier, & publia des Statuts synodaux, qu'on trouve dans le même recueil. On a fait une infinité de fautes en parlant de ce Prélat. Albert le Grand le met au nombre des Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris & même assure qu'il fut reçu en 1338. Cependant on ne le trouve point dans les Catalogues du XIV siécle; mais dans ceux du XV, on trouve un Yves Evenon du même nom, qui étoit en Licence en 1421. Le même, suivi par d'autres, prétend qu'Yves renonça bien à son Evêché de Tréguier en 1371, mais qu'il ne mourut qu'en 1378, à Rome; & qu'il étoit alors grand Pénitencier, Cardinal & Evêque de Palestrine. Cependant on trouve que sous le Pontificat de Grégoire XI. les Evêques de Palestrine furent Raimond de Canillac, Simon de Langham & Jean du Cros; que celui-ci étoit grand Pénitencier dès l'an 1371; qu'il suivit Grégoire XI. à Rome; qu'il ne mourut qu'en 1383; & qu'il eût pour successeur Guy de Malsec. A cette preuve on en joint une autre, qui est que l'Anonyme qui a écrit la Vie de Grégoire XI. quoique fort exact pour ce qui regarde les Cardinaux promûs par ce Pape, ne dit rien de Begaignon, & que Laurent Pignon Auteur presque contemporain ne lui donne point cette qualité; mais il ne faut pas chercher bien loin la source de l'erreur, c'est qu'on a confondu Yves Begaignon avec Hugues de Morlaix son prédécesseur, qui lui survécut. Cela est évident par le nom qu'on lui donne de Cardinal de Morlaix; on l'a dit Evêque de Palestrine, au lieu de dire Evêque de Sabine; & on en a fait un grand Penitencier, parce qu'Yves l'avoit été. Altamura l'appelle *Udo*, d'autres, *Hugo de Vitonia*, ce qui signifie apparemment *de Vannes*. * Echard. *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BEGARS, *Begardum*, *Gardum*, Abbaïe de France de l'Ordre de Cîteaux, située en Bretagne, dans le diocèse de Tréguier, & à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEGAT (Jean) naquit à Dijon vers l'an 1524, de *Nicolas Begat* Avocat du Roi au Bailliage de Chatillon-sur-Seine, & de *Françoise Agneau*. Il s'appliqua d'abord aux Langues & aux Belles Lettres, & ensuite au Droit où il a excellé. Il fut reçu Avocat au Parlement de Dijon en 1547, & il s'y fit distinguer par ses plaidoyers. Les Elus des trois Etats de la Province le députérent le septiéme février 1552 à la Cour, pour y solliciter la révocation d'une déclaration du Roi, par laquelle les Francs-Comtois étoient reputez *Aubains* en France. Il obtint le 18 avril 1553, un Arrêt portant qu'il ne seroit rien innové sur ce point à l'égard des peuples du Comté de Bourgogne. Les Elus des Etats, voulant reconnoître ces bons services, & ayant appris que, pendant son séjour à Paris, il avoit été pourvu par le Roi d'une charge de Conseiller-Clerc au Parlement, quoi qu'il fût marié, & que d'ailleurs cette charge eût été supprimée, ils écrivirent le huitiéme mai 1553, au Cardinal de Lorraine, & au Garde des Sceaux, pour lui faire avoir des lettres de dispense. Il les obtint le 18 du même mois & fut reçu en cette charge le neuviéme juin suivant. En 1554, il fut député par le Parlement à Paris pour porter les plaintes de la Compagnie contre *Lazare Morin* Procureur Général, qui s'absentoit sans le congé du Corps. Begat obtint tout ce qu'il voulut, & peu de tems après le Procureur Général reçut ordre de se défaire de son emploi. Le quatriéme mai 1562, il fut encore député en Cour pour représenter au Roi qu'on ne pouvoit enregîtrer au Parlement de Dijon l'Edit du premier janvier 1561, accordé aux Protestans. Begat réussit dans cette négociation délicate, ayant à dos le Chancelier de *l'Hôpital* qu'on savoit être l'Auteur de cet Edit. Mais en 1563, étant de nouveau député à Paris il ne put obtenir que le nouvel Edit accordé aux Religionnaires ne fût point enregîtré dans le Parlement de Dijon. Les Etats de Bourgogne ayant obtenu en 1566, des lettres patentes adressées à *Jean de la Guêle* premier Président du Parlement, pour procéder à la réformation de la coutume de la Province, avec deux Conseillers de la même Compagnie qu'il choisiroit, il jetta d'abord les yeux sur Begat dont les avis furent presque toujours suivis dans les assemblées que ces Commissaires tinrent pendant les années 1568 & 1569. Le Roi ayant rétabli en 1571, la charge de quatriéme Président au Parlement de Dijon, en faveur de Begat, il en fut pourvu sans aucune opposition de la part de la Compagnie. Mais il n'en jouit pas long tems, étant mort le 21 juin 1572, âgé de 49 ans. Il laissa plusieurs enfans de *Michelle Chasnot* fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, qu'il avoit épousée le huitiéme novembre 1547. Voici le titre de ses Ouvrages. *Remontrance de l'Assemblée des trois Etats du Duché de Bourgogne au Roi Charles* IX, sur l'Edit qu'il avoit accordé aux Protestans pour pouvoir exercer leur Religion. Quelque Protestant mit d'abord la main à la plume pour répondre à cette Remontrance. Begat fit une replique à cette réponse. *Commentarii rerum Burgundicarum à primis Burgundiæ Regibus, usque ad Carolum Ducem, qui apud Nanceium occisus est anno* 1476, *Autore Joanne Agno Begatio*; *Tractatus duo*, 1. *de retractu gentilitio*, 2. *de censu, reditu & emphyteusi*, *Lugduni* 1632; *Variæ Senatus Divionensis Decisiones*, *Begatii cura collectæ*. Elles sont inserées dans l'edition de la coutume de Bourgogne de M. le Président *Bouhier* qui a mis l'éloge de Begat à la tête de cet Ouvrage. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 6. *p.* 166. *& suiv.* De Thou, *lib.* 36. *ad an.* 1564. * Bayle, *Dict. Crit.* Taisan, *Vies des Jurisconsultes*, *p.* 63.

BÉGER, Laurent, naquit à Heidelberg le 19 avril 1653. Son Pére, qui étoit Tanneur de profession, lui laissa suivre la forte inclination qu'il se sentit pour l'étude. Après qu'il eut fini le cours des Humanitez & de la Philosophie, il se destina au Droit; mais son pére le sollicita de s'attacher à la Théologie, ce qu'il fit avec succès. Mais dès que son Pére fut mort, il retourna au Droit, & se fit donner ses licences. A l'âge de 22 ans, en 1677, Béger fut choisi par *Charles Louis*, Electeur Palatin, pour être son Bibliothécaire. Le même Electeur ayant fait faire, par le Baron de *Spanheim* qui étoit alors un de ses Conseillers, une belle collection de médailles en Italie, engagea Béger à s'appliquer à la connoissance des Antiquitez, & lui donna, outre la charge de Bibliothécaire, celle de Garde des Antiquitez & des raretez de son cabinet. Il conserva ces deux charges pendant la vie de *Charles* fils & Successeur de Charles Louis. Mais ce Prince étant mort en 1685, la Bibliothéque devant, en vertu de quelques traitez, appartenir au Landgrave de Hesse-Cassel, & le Cabinet de médailles & des raretez à l'Electeur de Brandebourg, les emplois de Beger cessérent. Cependant *Frédéric Guillaume* Electeur de Brandebourg, ayant connu par lui même le mérite de Béger, le revêtit de la dignité de Conseiller, & lui confia la garde de sa Bibliothéque & de ses médailles. Cet Electeur étant mort en 1688, *Frédéric* son successeur confirma Béger dans ses emplois, dont il jouit jusques à sa mort, arrivée à Berlin le 21 février 1705, dans sa 52 année. Il fut fait Membre de la Société Royale de Berlin, dans sa formation. Il a été

été marié deux fois, en 1683 & en 1693; mais il n'a point eû d'enfans. Il a laissé un bon nombre d'Ouvrages comme il paroîtra par la Liste suivante. *Considérations sur le mariage par Daphnæus Arcuarius*, en Allemand. Il avoit fait cet Ouvrage pour autoriser la Polygamie, à la sollicitation de l'Electeur *Charles-Louis*, qui, dégoûté de son épouse, étoit devenu amoureux de la Baronne de *Degenfeld*. Mais ensuite il réfuta son Ouvrage pour se justifier dans l'esprit de l'Electeur *Charles* qui avoit succédé à son pere en 1680. Cette réfutation n'a pas été publiée. *Thesaurus ex Thesauro Palatino selectus, sive Gemmæ & Numismata Cimeliarchii Elect. Palatini eleganti æra, ari incisa & Commentario illustrata*, Heidelb. 1685. *in folio*; *Observationes & Conjectura in Numismata quadam antiqua*, Col. Brand. 1691, *in 4to*; *Spicilegium Antiquitatis sive fasciculi variarum Antiquitatum, vel novis luminibus illustratarum, vel recens etiam editarum*, Col. Brand. 1692, *in folio*; *Thesaurus Reg. Elect. Brandeburgicus selectus, sive Gemma, Numismata, Imagines, Sigilla, aliaque in Cimeliarchio Reg. Electorali Brandeburgico asservata, ari incisa, & Dialogo illustrata, tribus tomis*, Col. March. 1696, *in folio*; *Meleagrides & Ætolia ex Numismate* ΚΥΡΙΕΩΝ *apud Goltzium, interspersis marmoribus quibusdam de Meleagri interitu, & Apri Calydonii venatione*, Col. Brand. 1696, *in 4to*; *Cranae Insula Laconica, eadem & Helena dicta, & Minyarum posteris habitata, ex Numismatibus Goltzianis, contra communem opinionem qua ad Helenam Atticæ respexit*, Col. Brand. 1696, *in 4to*; *Contemplatio gemmarum quarumdam Dactyliotheca Gorlai, à Jacobo Gronovio edita & illustrata*, Col. Brand. 1697, *in 4to*; *Bellum & excidium Trojanum ex Antiquitatum reliquiis delineatum, & illustratum*, Berolini 1699, *in 4to*; *Regum & Imperatorum Romanorum Numismata, à Comite Duce Croy collecta, ab Alb. Rubenio edita, recusa & Annotat. illustrata*, Col. March. 1700, *in folio*; *De Nummis Cretensium serpentiferis Disquisitio antiquaria, ubi de Cretensium origine, & de M. Antonii & Augusti Nummis Serpentiferis*, Col. Brand. 1702, *in folio*; *Colloquium quorumdam de tribus primis Thesauri Antiquitatum Græcarum Voluminibus*, 1702; *Lucernæ veterum sepulchrales Iconicæ à P. Santis Bartoli editæ, recus'æ, observationibus in Latinum versæ*, Col. March. 1702; *Numismata Pontificum Romanorum aliorumque Principum Ecclesiasticorum rariora, in Cimeliarchio Regio Elector. Brandeb. asservata, ari incisa & illustrata*, Col. Brand. 1703, *in folio*; *Alcestis pro Marito moriens, & vita ab Hercule restituta*; *Ulysses Sirenes prætervehens*; *Pœnæ infernales Tityi, Ocni, Sisyphi & Danaidum*; *L. Annæi Flori Epitome Romanarum libri duo priores*; *Examen Dubiorum quorumdam*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 4. p. 168. & *suiv.*

BEGERI, *Begeria*, petite isle d'Irlande, près de la ville de Wexford, dans un petit golfe, que forme la riviere de Slane à son embouchure. Vaineus croit que cette isle est celle qu'on appelloit anciennement *Andros*, *Edros* & *Hedros*, laquelle quelques autres Géographes jugent être l'isle de *Bardsey*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEGGE. *Voyez* BEGGHE.

BEGGH ou LE BEGUE (Lambert) Prêtre du Diocèse de Liége. Plusieurs croyent qu'il a été Fondateur des Béguines, & que le nom de Bégue lui fut donné à cause qu'il begayoit. Il mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul Evêque de Liége l'avoit envoyé. Ce Saint homme avoit prêché avec beaucoup de zèle contre la simonie, & l'Evêque qui se sentoit coupable, ne l'avoit pas entendu plus patiemment que les Ecclésiastiques à qui il avoit vendu les Bénéfices. Il ne trouva point de moyen plus sûr de le faire taire, que de le retenir en prison: on l'arrêta dans l'église, où il fut fort maltraité par ceux que ses discours avoient offensez, & ce ne fut apparemment que malgré lui que l'Evêque l'envoya à Rome. Lambert s'y étoit pleinement justifié, & il se préparoit à se venger de ses ennemis en faisant de nouveaux efforts pour leur conversion, lorsqu'il mourut. On assure qu'il avoit établi à Liége une Communauté d'hommes, que ceux qui lui en vouloient, s'aviserent d'appeller *Capuins*; elle ne subsista pas, mais les Béguines qui sont de son institution, subsistent encore. * Rickel, *Hist. Beggi-nagiorum Belgii.* Miræus, *Chron. Cisterc.* Petrus Coens, *de Orig. Begh.*

BEGGHARDS ou BEGGUARDS, BEGUINS & BEGUINES, certaine Secte d'Hérétiques, qui s'éleverent en Allemagne, sur la fin du XIII siécle. Ils étoient revêtus d'habits Religieux, sans garder aucune observance monastique, ni le célibat, & soutenoient des erreurs pernicieuses; car ils croyoient que l'homme peut acquérir en cette vie la béatitude finale avec tous les degrez de perfection dont il jouïra dans le ciel; que toute nature intellectuelle est de soi heureuse, sans le secours de la Grace, & que celui qui est en cet état de perfection, ne doit point faire de bonnes œuvres, non pas même rendre honneur au corps de Jesus Christ, lorsqu'on le fait adorer au peuple à la Messe, s'il ne veut se rendre imparfait. Ces Hérétiques qui trouverent beaucoup de partisans en Allemagne, furent condamnez dans le Concile Général de Vienne, l'an 1311, sous le Pape Clément V. Comme le peuple s'étoit laissé persuader que ces Imposteurs étoient Religieux du Tiers-Ordre de saint François, à cause que les véritables Religieux de cet Ordre dans le Païs-Bas, s'appelloient *Begghards*, comme on les y appelle encore à présent, le Pape Jean XXII. par sa Décretale de l'an 1320, après avoir derechef condamné ces Hérétiques, qui avoient changé de nom, déclara qu'ils n'étoient, ni du premier, ni du troisiéme Ordre de saint François, mais des Imposteurs exécrables. Les Religieux de ce troisiéme Ordre à Toulouse, étoient aussi nommez *Beguins*, à cause qu'un nommé *Barthelemi Bechin* leur avoit donné sa maison pour les établir dans cette ville; aussi les vouloit-on mettre au nombre de ceux qui avoient été condamnez par le Concile de Vienne; mais le même Clément V. par une Bulle de l'an 1319, & Benoît XII. par une autre Bulle de l'an 1336, déclarerent, que les condamnations des *Begghards* & *Beguins* d'Allemagne ne les regardoient pas. Il est à remarquer que les Religieux du Tiers-Ordre de saint François dans les Païs-Bas, ont retenu jusqu'à présent le nom de *Begghards*; à cause que long-tems avant que d'avoir reçu la Régle du Tiers-Ordre de saint François, & avoir été érigez en Congrégation réguliere, ils demeuroient dans des Communautez en plusieurs villes, vivant du travail de leurs mains, & qu'ils avoient pris *sainte Begghe* pour leur Patrone. * Les Clementines, *cap. cum de Bel. Dom. ad nostrum de Hær.* 6. &c. Prateole, au mot *Beg.* Sanderus, *Heref.* 160. & 161. Sponde, Bzovius & Raynaldi, 1310. & 1311. &c. Pierre Coens, *de l'Origine des Begguards.* Jean-Marie de Vernon, *Histoire du Tiers-Ordre de saint François.* François Bordon, *Chronolog. Tert. Ordin. S. Franc.* Wading, *Annal. Minor.* &c.

BEGGHE, fille de saint Pepin, dit *le Vieux*, ou de *Landen*, Maire du Palais d'Austrasie, & d'*Itte*, épousa *Anchise*, fils de saint Arnoul, depuis Evêque de Mets, & fut mere de Pepin surnommé *le Gros & Heristel*. Etant restée veuve, elle se consacra au service de Dieu, & fonda, en 680, le monastére d'Andenne, qui est aujourd'hui une Communauté de Demoiselles. Sigebert assure qu'elle mourut en 692; d'autres disent en 698.

BEGGHUINES, Congrégation de filles dévotes. *Cherchez* BEGUINES.

BEGGIE. *Voyez* BEILE.

BEGGUARDS, Hérétiques. *Cherchez* BEGGHARDS.

BEGLERBEG ou BEGLERBEY en Turquie, est un Gouverneur d'un des principaux Gouvernemens de l'Empire. Ce mot signifie *Seigneur des Seigneurs*; car *Beg* veut dire *Seigneur*, & *Begler* est plurier, qui signifie *Seigneurs*. Le Sultan donne à chacun de ces Béglerbegs trois enseignes, qu'on appelle *Tougs*, pour marque de leur qualité. Ils ont sous leur jurisdictions plusieurs Sangiacs ou Gouverneurs particuliers, & des Begs, des Agas, & autres Officiers qui leur obéissent. On distingue deux sortes de Beglerbegs; les uns ont un certain revenu assigné sur les villes, sur les bourgs, & sur les villages de leur Gouvernement, qu'ils font lever par leurs Officiers, en vertu de la commission qu'ils en reçoivent du Sultan. Ce revenu s'appelle *Chas*. Les autres ont pour appointemens une certaine rente, qui leur est payée par les Thrésoriers du Grand-Seigneur dans leur Gouvernement; & cet appointement se nomme *Saliane*. Il y a vint-deux Béglerbegs avec *Chas*; savoir, le Béglerbeg *de la Natolie*, qui a quatorze Sangiacs sous sa jurisdiction, & vint-deux châteaux dans l'étendue de son Gouvernement. 2. Le Béglerbeg de *Caramanie*, autrefois appellée *Cilicie*, qui a sept Sangiacs, & vint châteaux. 3. Le Béglerbeg du *Diarbek*, anciennement *Mésopotamie*, qui a dix-neuf Sangiacs, & cinq autres petits Gouvernemens, qui s'appellent *Hukiumets*, où il n'y a point de Timariots. 4. Le Béglerbeg de *Damas* en Syrie, qui a douze Sangiacs. 5. Le Béglerbeg de *Sivas*, ville de Natolie, qui a six Sangiacs sous sa jurisdiction. 6. Le Béglerbeg d'*Erzerum*, sur les frontieres de la Géorgie, qui a onze Sangiacs sous son Gouvernement. 7. Le Béglerbeg de *Van*, près de la Perse, qui a treize Sangiacs. 8. Le Bacha de *Tchildir*, sur les frontiéres de la Géorgie, qui a neuf Sangiacs. 9. Le Bacha de *Schehrezul*, sur les frontieres de Perse, qui a vint Sangiacs dans son Gouvernement. 10. Le Bacha d'*Alep*, dans la Syrie, qui a sept Sangiacs, & deux Agalik: on leur donne ce nom, parce qu'ils n'ont point de Timariots. 11. Le Bacha de *Marasch*, en Natolie, proche de l'Euphrate, qui a quatre Sangiacs. 12. Le Béglerbeg de *Chypre*, qui a sept Sangiacs & quatorze châteaux dans son Gouvernement. 13. Le Béglerbeg de *Tripoli* de Syrie, qui a quatre Sangiacs. 14. Le Béglerbeg de *Trébizonde*, sur le rivage de la Mer Noire: il n'y a point de Sangiacs dans ce Gouvernement; mais il y a huit châteaux bien fortifiez. 15. Le Bacha de *Cars*, proche d'Erzerum, qui a six Sangiacs. 16. Le Bacha de *Mosul*, anciennement *Ninive*, dans l'Assyrie, qui a cinq Sangiacs. 17. Le Bacha de *Rica*, qui a sept Sangiacs sous lui: tous ces Gouvernemens sont dans l'Asie. 18. Le Bacha de *Romélie* ou *Romanie*, qui est le plus considérable Gouvernement de l'Empire des Turcs en Europe: il a vingt-quatre Sangiacs. 19. Le *Capitan* ou *Capitaine Bacha*, ou comme les Turcs l'appellent encore, l'*Amiral de la Mer Blanche*, commande par tout où le pouvoir du Turc s'étend vers la mer, & a sous lui treize Sangiacs. 20. Le Bacha de *Bude* en Hongrie avoit vint-un Sangiacs dans son Gouvernement. 21. Le Bacha de *Temeswar* en Hongrie, avoit sept Sangiacs sous lui. 22. Le Bacha de *Bosnie* ou *Bossine* a huit Sangiacs sous lui. Voila le nombre des Béglerbegs avec *Chas*. Il y en a six avec *Saliane*, savoir, 1. Le Bacha *du grand Caire*, que les Turcs appellent *Misr*, a seize Sangiacs, à ce qu'on dit; car ils ne sont pas marquez dans les Régistres du Sultan. 2. Le Bacha de *Bagdad* ou *Babylone*, a vint-deux Sangiacs. 3. Le Bacha d'*Yemen*, dans l'Arabie Heureuse, faisoit sa résidence à Aden; mais cette place a été reprise par les Arabes, avec la plupart du païs, & est maintenant sous la puissance du Prince de la Mecque. 4. Le Bacha d'*Habesch* ou des *Abyssins* en Ethiopie, & sur la Mer Rouge, n'en a plus que le titre; ce païs n'appartenant plus au Turc. 5. Le Bacha de *Basra* ou *Bassora*, sur les frontiéres de Perse, est fort inquiété dans son Gouvernement, où le Grand-Seigneur ne se maintient qu'à peine. 6. Le Bacha de *Lahsa*, dans l'Arabie Heureuse, & vers Ormuz, a six Sangiacs dans son Gouvernement; mais ce païs est pauvre. On pourroit ajoûter ici les Gouvernemens d'Alger, de Tunis, & de Tripoli en Barbarie; mais ils sont presque devenus indépendans du Grand-Seigneur. Il y a cinq de ces Beglerbegs qui portent le titre de *Vizirs*, c'est à dire, *Conseillers d'Etat*, savoir, le Bacha de Natolie, celui de Babylone, celui du Caire, celui de Romanie, & celui qui étoit à Bude. Dans chaque Béglerbéglic ou Gouvernement, il y a trois principaux Officiers avec le Beglerbeg, qui sont le Mufti, le Reis Efendi, qu'on appelle autrement *Reis Kitab*, & le Defterdar. Le *Mufti* est le Chef de la Religion; le *Reis Efendi* est le Sécretaire d'Etat; & le *Defterdar* est le Thrésorier des Finances. Ces trois Officiers sont les principaux Conseillers des Beglerbegs, & Bachas des provinces. * Ricaut, *de l'Emp. Ottom.*

BEGLIERBEG ou BEGLIERBEY. *Voyez* BEGLERBEG.

BEGLIERBEGLIC ou BEGLERBEGLIC: c'est le nom que les Turcs donnent à leurs Gouvernemens généraux, qui ont sous eux plusieurs Sangiacats, qui sont leurs Gouvernemens particuliers. On appelle le Gouverneur de ces grands Gouverne-

mens

ment *Béglerbeg*, c'est à dire, *Seigneurs des Seigneurs*. *Voyez au mot* BE…

BEGOAL. *Voyez* BIGVAI.

BEGON ou BECON (Thomas) célébre Théologien du tems d'Edouard VI, fut Professeur en Théologie dans l'Académie d'Oxford. Lorsque Marie monta sur le thrône, il quita l'Angleterre & se retira en Allemagne, d'où il ne retourna dans sa patrie qu'après la mort de cette Reine. Sa vertu & son savoir lui procurerent une place de Prébendaire à Cantorberi, où il passa le reste de ses jours. Il mourut en 1570, âgé de 60 ans. Il a composé en Anglois quantité de Traitez sur la Religion, & ils ont été imprimez en trois volumes *in folio*. On n'a de lui en Latin qu'une Dispute *de Cœna Domini*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Herolog. Angl. p.* 179.

BEGON (Michel) né à Blois au mois de décembre 1638, d'une famille des plus considérables du païs, s'est rendu recommandable par son amour pour les Belles Lettres, & par son zéle pour tout ce qui regarde le bien public. Il avoit rempli les principales charges de la robe dans son païs, lorsque M. le Marquis de Seignelay son parent le fit entrer dans la Marine en 1677. Il fut successivement Intendant du Havre-de-Grace, des Colonies Françoises dans l'Amérique, des Galeres, & en même tems gratifié d'une place de Conseiller d'honneur au Parlement de Provence, ce qui n'avoit point encore été accordé à aucun de ses prédécesseurs dans cette charge. Il fut envoyé à Rochefort en 1688, & il a possedé l'Intendance de ce port avec celle de la Generalité de la Rochelle érigée en 1694, jusques à sa mort arrivée à Rochefort le 14 mars 1710. Son desinteressement ne lui a pas permis d'augmenter son bien dans ces differens postes si propres à faire une fortune considérable & legitime: les Belles Lettres étoient son unique passion, elles remplissoient tous les momens qu'un esprit d'ordre & vif lui faisoit trouver dans les plus grandes occupations. Il avoit une Bibliothéque bien choisie, accompagnée d'un riche cabinet de médailles & d'autres monumens antiques & remplie d'une infinité de curiositez naturelles qu'il avoit rassemblées des quatre parties du monde. Il honoroit les Savans, & ils n'auroient jamais eu un meilleur Patron s'il eut été en place. Il a fait graver les portraits de plusieurs François qui ont excellé en differentes professions & qui sont morts dans le XVII siécle; il a aussi rassemblé les Mémoires de leurs Vies qui ont servi à M. Perrault pour faire les Eloges de cent deux personnes qu'il a donnez au public sous le titre *des Hommes Illustres*. C'est aussi à M. Begon qu'on est redevable des découvertes qui ont été faites de son tems sur les plantes de nos Colonies de l'Amerique, dont celles du P. Plumier Minime, qui ont été imprimées au Louvre, font partie.

Il a laissé de son mariage avec Magdelaine Druillon trois garçons & cinq filles; l'aîné *Michel* est Intendant de Canada; le second, *Scipion-Jérome* est Abbé de saint Germer de Flers & Evêque de Toul; le troisiéme, *Claude-Michel* est Lieutenant de vaisseau, Capitaine de Gompiegne, & Chevalier de l'Ordre militaire de saint Louis. Deux de ces filles sont Carmélites à Blois, les trois autres ont été mariées; l'aînée à *Joseph d'Arnaffa*, d'une ancienne noblesse de Provence; la seconde à *Rolland Barrin*, Marquis de la Galissonniére, Lieutenant Général des armées navales du Roi; & la troisiéme à N. de *Foyal de Donnery* Gouverneur de Blois.

BEGUE (Lambert le) Prêtre du diocése de Liége. *Cherchez* BEGGH.

BEGUINES, filles vivant en communauté, & engagées par des vœux simples à garder la chasteté. Lambert Beggh, Liégeois, a donné le nom à cet Institut, parce que ce fut de la Communauté qu'il fonda l'an 1173 à Liége, que sortirent les filles qui allérent s'établir l'an 1207 à Nivelle, d'où elles se sont répandues par toute la Flandre, en France, & en Allemagne. Leurs maisons qui sont appellées Beguinages, comprennent plusieurs maisons renfermées dans un même enclos, avec une ou plusieurs églises, selon le nombre des Beguines. Il y a dans chaque maison une Prieure ou Maîtresse, sans la permission de laquelle elles ne peuvent sortir. Elles font trois ans de noviciat, avant que de recevoir l'habit, & lorsqu'elles le reçoivent, elles prononcent leurs vœux en particulier, & même au confessional, entre les mains du Curé de la paroisse où le Beguinage est situé. Ce vœu ne consiste que dans la promesse qu'elles font au Curé & aux Magistrats, de garder l'obéissance & la chasteté tant qu'elles demeureront dans le Beguinage. Comme elles en peuvent sortir, on peut aussi les en chasser. Les erreurs où tomberent les Beguines d'Allemagne, irriterent tellement les Péres du Concile de Vienne en 1313, qu'ils abolirent leur état comme suspect; mais comme ils permirent en même tems aux femmes & aux filles véritablement fidéles de vivre en chasteté & en pénitence, soit sans vœux ou avec des vœux, le Décret n'eut point de lieu en Flandre, où les Beguines ne donnérent aucun mauvais soupçon, & il n'en auroit pas eu non plus en France, si Philippe *le Bel* ne s'étoit pas tant interessé à le faire observer. Il n'y a presque point de villes dans les Païs-Bas, où il n'y ait un Beguinage, & malgré le changement de religion qui s'est fait à Amsterdam, on y en voit un fort beau où il y a environ 130 Beguines. Il a un cloître assez grand, & une église où il peut contenir aisément 1200 personnes, selon Misson en son *Voyage d'Italie, tome* 2. *lettre* 3. Celui d'Anvers est le plus nombreux de toute la Flandre. * Coens, *Disquis. Hist. de Orig. Beghin.* Mireus, *Chron. Cist. pag.* 185. Thomassin, *Discipl. Eccl. tome* 2. *partie* 4. *liv.* 1. *ch.* 62.

BEGUINS, Hérétiques. *Cherchez* BEGGHARDS.

BEGUMA, femme de Mahomet Hodabenda. *Voyez* l'article d'Abdilchan.

* BEHAIM de Schwartzbach, ancienne famille noble d'Allemagne. Elle tire son origine de Bohême; & il en est sorti plusieurs illustres personnages, & entre autres MARTIN, qui mérite bien d'avoir ici une place. Isabelle Duchesse & Régente de Bourgogne, épouse du Duc Philippe II. surnommé *le Bon*, lui ayant confié un vaisseau, il s'en servit pour parcourir l'Océan. Dans ses courses il découvrit l'isle de *Fayal* & les isles Açores qui en sont voisines. Ensuite il fit la découverte des isles de l'Amérique, & du détroit pour aller par l'occident aux Indes orientales, selon que le rapporte Wagenseil qui l'a tiré des Archives de Nuremberg. Jean Baptiste Ricciolus assure que Christophle Colomb s'est servi dans l'isle de Madére des cartes marines de Martin Behaim. L'on dit de plus qu'elles ont servi à Magellan pour la découverte du Détroit qui porte son nom. Il est le premier qui a trouvé l'usage de la boussole dans la navigation. Le 18 fevrier de l'année 1485, le Roi de Portugal le fit Chevalier. Il mourut à Lisbonne le 29 juillet 1506, laissant un fils de même nom que lui, qu'il avoit eu de Jeanne de Macedo fille de l'Amiral de Portugal. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wagenseil, *in Paneg. Bohem.* Ricciolus, *in Geogr. Reform. l.* 3. Freher, *in Theatro*.

BEHAIN ou BOHAIM. *Cherchez* JEAN BOHAIM.

* BEHALIA ou BAALIA, un des trente Braves de l'armée de David. * I. *Chron. ou Paralip. ch.* 12. *v.* 5.

BEHALOTH. *Voyez* BEALOTH.

* BEHAT, ou COW riviére d'Asie dans l'Indostan, prend sa source vers les confins de la province de Candahar. Après avoir coulé à peu près de l'ouest à l'est, elle va du nord nord-ouest au sud-sud-est, & se jette dans l'Inde vis à vis de Moultan. * *Voyez la Carte des Indes de* M. Delisle.

BEHEMOTH: ce mot signifie en général, *Bêtes de somme*, & toute autre sorte de bétail: il se prend, selon les Rabbins, dans Job, pour un bœuf d'une grandeur extraordinaire. Les Docteurs Talmudistes, & les Auteurs allégoriques des Juifs; entre autres R. Eliézer dans ses chapitres, disent que Dieu créa ce grand animal, appellé *Béhemoth*, le sixiéme jour, & qu'il pait sur mille montagnes pendant le jour, que l'herbe de ces mille montagnes repousse pendant la nuit; & que les eaux du Jourdain lui servent pour boire. Ils ajoutent que ce Béhémoth a été destiné pour faire un grand banquet aux Justes, à la fin du monde. Les Juifs les mieux sensez ne prennent pas ce conte pour une véritable histoire; mais ils disent que c'est une allégorie, qui signifie la joye & le plaisir des Justes, qui est figuré par ce festin. En effet, cette Théologie symbolique tient quelque chose du style des anciens Prophetes: nous en voyons même quelque exemple dans le Nouveau Testament. Mais les Rabbins proposent trop crûment leurs allégories, & y ajoutent certaines circonstances, qui les rendent le plus souvent ridicules. Samuel Bochart a montré dans la seconde partie de son *Hierozoicon, l.* 5. *chap.* 14. ou 15. que le Behemoth de Job est l'Hippopotame. * R. Eliezer. Job Ludolf, *Hist. de l'Abyssinie*.

BEHM (Jean) Théologien, né en 1578, & qui mourut en 1648, a publié une Chronologie depuis la création du monde jusqu'à la ruine de Jerusalem par Tite fils de Vespasien. Cet Ouvrage a été estimé. Il y explique divers endroits de l'Ecriture, & y refute Bérosiüs & Funccius. * Vossius, *de Scientiis Math.* Henning Witte, *Memor. Theol. pag.* 694.

BEHM (Michel) né en 1612, & qui mourut en 1650, enseigna la Théologie à Konisberg. Il a écrit sur le Baptême, sur le Franc-arbitre, & a examiné la question si Jesus-Christ s'est appellé le Fils de Dieu, à cause de sa Incarnation & de sa venue dans le monde. * Henning Witte, *in Memor. Theol. pag.* 761.

BEHON. *Voyez* BEAN.

BEHOURD, BEHOURT, BOHOURT, combat que l'on faisoit à cheval, la lance à la main, ou course de lances; ce mot est ancien, pour signifier une joûte, un choc de lances. Les anciens Romans font souvent mention de Behourd & de Tournois. En la basse Latinité, on l'a appellé *Behordium*, & en vieux François, on disoit *Behourder*, *Border* & *Behorare*, pour marquer ces exercices de jeunes gens, où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Espagnols ont encore retenu quelques espéces de ce jeu, qu'ils appellent *Cannas*. On disoit le jour *de Bouhordis*, ce que l'on pourroit dire en Latin *dies Hastiludii*. Le Behourd, parmi les gens de la campagne & la bourgeoisie des petites villes, étoit un jour assigné pour jouer ensemble avec des bâtons & des cannes; c'est ce qui se pratique encore en Angleterre en certains jours de l'année destinez pour ces sortes d'exercices: & c'est ce qui se pratiquoit aussi en France le premier & le second Dimanche de Carême (si l'on en croit Monet, dans son Inventaire des deux Langues.) Les Florentins disent encore *Bagordare* dans ce sens. L'origine de ce mot est assez obscure. *Voyez* là-dessus Charles du Fresne, *in Glossario*.

* BEHR (Christophle) célébre Mathématicien a fait beaucoup d'honneur à l'Allemagne sa patrie. On a de lui, *De fide Demonstrationum Archimedis & de Mediis geometricis per circinum & regulam indagandis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BEHUCHET ou BEUCHET (Nicolas) Seigneur de Mussy, de Louye & d'Escrennolles, Amiral de France, fut Maître des Eaux & Forêts en 1328, puis Thresorier de France en 1331. Le Roi Philippe *de Valois* en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus avant & depuis son avénement à la Couronne, lui donna en mars 1334, sept cent cinquante livres de rente à prendre sur le thresor, outre trois cent cinquante-trois livres quinze sols qu'il prenoit en Xaintonge sur les revenus de l'isle d'Oleron; le pourvût de la charge de Maître des Comptes en 1338, & du commandement de son armée de mer en qualité d'Amiral, conjointement avec Hue Quieret, avec lequel il passa en Angleterre en 1339, y brûla plusieurs places, se saisit du port & havre de Portsmouth, & fit par tout de grands ravages, & se retira chargé de butin; mais l'année suivante étant demeuré prisonnier dans un combat naval donné contre Edouard Roi d'Angleterre, ce Prince le fit pendre au mât d'un navire le jour de saint Jean-Baptiste 1340, en vengeance, dit Belleforêt, de ce que l'année precedente il avoit brûlé la ville d'Hantonne, & saccagé tout le païs des environs. Pierre le Marchand, qui avoit été son Clerc, & qui depuis se rendit Frére du Tiers-Ordre de saint François, fonda à l'intention de cet Amiral & pour le repos de son ame, le Prieuré de Notre-Dame du Bois d'Au-

d'Auvricher près de Harfleur. Il eut pour frére *Jean* Béhuchet, Chanoine de la Sainte Chapelle; & épousa *Philippe* de Dreux, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de Beaufort, & de *Marguerite* de la Roche. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Pouteau-demer, ayant eu de son premier mariage, *Jean* Behuchet, mort au service du Roi avant l'an 1358, & *Pierre* Behuchet, Seigneur de Muly, Loupe, &c. auquel Charles Duc de Normandie, Régent du Royaume, donna au mois de mars 1358, cent cinquante livres de rente que Jean Tournebu prenoit sur les terres de Muly & d'Esclignolles, & confisquées sur lui comme rebelle & ennemi du Royaume. * Le Pére Anselme, *Histoire des grands Officiers.*

BEI. BEJ. BEK.

BEJA BE'JAR ou BEXAR ville de Portugal, avec titre de Duché. C'est la *Pax Julia* des Anciens, comme les plus doctes Critiques en sont persuadez, bien que Molétius, Tarapha, & quelques autres la prennent pour Badajox. Beja a été Colonie Romaine, & on trouve encore aujourd'hui d'illustres monumens de son antiquité; comme des restes d'un aqueduc, des médailles, des inscriptions, &c. Elle est entre le Cadaon & la Guadiana, ou l'Anas, à deux lieues de celle-ci, & à dix ou douze de la mer. Son terroir est assez fertile, & la ville est riche & forte. Il y a des bains fort renommez, & un lac voisin nommé le Lac *Baxa* dont on dit une chose singulière: c'est qu'il fait un bruit & un mugissement semblable à celui d'un taureau, quand le tems se dispose à la pluye, & à quelque grand orage. Beja fut reprise sur les Maures l'an 1162. * Pline, *l.* 4. *c.* 22. Antonin, *in Itiner.* Ptolomée. Resendius. Vasæus. Barresio. Mérula. Clusius. Nonius. Mariana, &c.

BE'JA (François-Louis) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, a été surnommé PERESTRELLO, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Portugal, quoique d'autres soutiennent qu'il étoit né à Coimbre de parens fort nobles; qu'après y avoir étudié la Philosophie & la Théologie, il entra chez les Augustins réformez, où il enseigna la Théologie avec un si grand applaudissement que François Thadéo de Pérusia Général de son Ordre l'appella à Rome pour y enseigner la Théologie, qu'il enseigna aussi à Florence; que de là il passa à Bologne, où il fut Professeur de l'Ecriture Sainte & Lecteur en Théologie pendant seize ans. Il vivoit au commencement du XVII siécle, vers l'an 1610. Le Cardinal Paleoti Archevêque de Bologne le porta à expliquer dans son église métropolitaine la Théologie Morale, où tout le Clergé alloit pour entendre les décisions de ce qu'on lui proposoit; le fit son Théologien, & Député de l'Inquisition. Nous avons de lui deux tomes de Réponses des Cas de conscience qu'on lui proposoit, intitulez *Responsa casuum conscientiæ*, imprimez à Bologne en 1587, & à Venise en 1591, & quelques autres Traitez, entre autres, *De contractibus libellariis, De venditione rerum fructuosarum ad terminum, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. Memoires de Portugal.*

* BE'JAR ou VE'JAR, ville d'Espagne avec titre de Duché dans l'Estremadure à dix milles de Placentia. Elle appartient à la maison de Sommajor. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Grands d'Esp.* Cellarii *Geogr.*

BE'JAR DE MELÉNE, ville ruinée d'Espagne dans l'Andalousie. On croit que c'étoit la *Mellaria* des Anciens, entre Cadix & Tarifa; elle est célébre pour avoir été le lieu de la naissance de Pomponius Méla. D'autres la nomment *Bejer de Melle.* * Merula. Sanson.

BE'JAR (Duc de) *Cherchez* ZUNIGA.

BE'JAR, ville d'Espagne. *Voyez* BE'JA.

* BE'JAR, BIAR ou BUAR, village d'Espagne, situé dans le Royaume de Valence entre Origuéla & Xativa.

BEICHLINGEN (le Comté de) *Beichlingensis Comitatus*, païs d'Allemagne dans la Thuringe, partie du Cercle de la Haute Saxe. Ce Comté est borné au sud par le Duché de Weimar, au nord par le Comté de Mansfeldt: il a au levant & au couchant les Terres de Saxe-Hall & le territoire d'Erfurt. Ce Comté peut avoir sept lieues de long; sa largeur qui est inégale, pourroit être de trois lieues en compensant tout. Il n'y a de considérable que le lieu de Beichlingen, qui est à sept lieues d'Erfurt, & à huit de Mansfeldt. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BEICHLINGEN ou BEUCHLINGEN, ancienne famille noble de Misnie, où elle posséde encore aujourd'hui plusieurs Seigneuries avec le titre de Comte. Knaut en tire l'origine des Comtes de Beichlingen, & nomme Cono ou Conrad, Comte de Northeim, pour souche de cette famille, & le fait descendre de Witikind premier Duc de Saxe, & de l'Empereur Henri I. au sixiéme degré. Dans le XVI siécle HUBERT Comte de Beichlingen avoit le commandement des troupes Allemandes qui furent envoyées au secours du Roi d'Angleterre contre le Roi de France; mais en 1554, il eut le malheur d'être pris par les Impériaux en Lorraine. Il fut condamné à mort, mais dans le tems même que le bourreau étoit prêt à lui trancher la tête dans Metz, le Prince Maximilien lui fit obtenir son pardon, que sa femme avoit inutilement sollicité auprès de l'Empereur. Après cela il se mit au service des Protestans, & se trouva à la bataille de Mulberg. Là-dessus l'Empereur le proscrivit, & dans l'accord qu'il fit avec l'Electeur de Saxe, il donna à Hubert une exclusion formelle, & lui ôta toute espérance de pardon ou de grace. Cela le poussa à se mettre au service de France, où il finit apparemment ses jours. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ, *Sale des Comtes*, en Allemand. Spangenberg, *Miroir de la Noblesse*, en Allemand. Hubner, *Tab. Geneal.* 149. Albin, *Chronique de Misnie*, en Allemand. Fabricius, *Orig. Sax.* Muller, *Annal. Sax.* Seckendorf, *Hist. Lutheran.*

BEIDHAH, ville de la province de Perse, proprement dite, qui n'est éloignée de Schiraz, que de quinze ou seize lieues de France. Elle fut bâtie par Kischtasb ou Lohorasb, Roi de la seconde Dynastie de Perse, & fut nommée *Beidhah*, à cause de son château, dont la couleur étoit blanche, & la figure ovale. Il est sorti de cette ville, de savans hommes qui en ont porté le surnom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BEIE. *Cherchez* BEILE.

BEIER, de Francfort sur le Mein, dans la Franconie, a été connu sous le nom de HARTMANUS BEYERUS. Il naquit le 29 septembre 1516, & étudia à Wittemberg, où il fut élevé dans les sentimens de Luther, qu'il connut particuliérement, & se maria au mois de janvier 1542. On le choisit pour être Ministre dans son païs, où il mourut le onziéme août de l'an 1577, âgé de 61 ans. C'étoit un homme simple & humble; mais qui ne manquoit pas d'érudition. Il laissa divers Ouvrages de sa façon, entre autres des Commentaires sur la Bible; *Quæstiones Sphæricæ*, & plusieurs autres Ouvrages. Son fils JEAN-HERMANT Beier étoit un savant Médecin. Il l'avoit eu d'une troisiéme femme nommée *Catherine*, fille de *Sébastien* Lagarius de Mayence, qui avoit été Religieux Augustin, & qui quitta le froc avec Luther pour se marier. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

BEJER de MEILE, ville d'Espagne. *Voyez* BE'JAR.

BEIERDORFF ou BEYERSDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

* BEIERLINCK, (Laurent) Chanoine & Archidiacre d'Anvers, a été un homme d'une grande érudition, & extrêmement laborieux. Il naquit l'an 1578, dans la même ville d'Anvers, où il étudia chez les Jésuites. Ensuite il vint à Louvain, où ayant été promu au Doctorat, il eut aussi quelque Bénéfice jusqu'en 1605, que Jean le Mire Evêque d'Anvers le rappella, pour le faire Directeur de son Séminaire. Quelque tems après il lui confera une Chanoinie, & enfin Beierlinck obtint l'Archidiaconé d'Anvers, & mourut le 22 juin de l'an 1627, âgé de 49 ans. Il est surprenant qu'ayant si peu vécu, il ait pu tant écrire, & sur tout étant presque toûjours occupé dans les Prédications, dans la direction des ames, & dans les autres emplois de charité. Car nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon, comme, *Magnum Theatrum vitæ humanæ*, en sept volumes; *Biblia sacra variarum Translationum*, en deux tomes; *Opus Chronographicum*, qui est la continuation de la Chronographie d'Opmeer, depuis l'an 1570, jusqu'en 1612; *Promptuarium Morale super Evangelia Festorum*, & *Commune Sanctorum*, en deux volumes, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 618. & 619.

BEILE ou BEIE, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis, entre Constantine & Tunis. On croit que c'est la *Bulla Regia* des Anciens. Elle est située dans un terroir si fertile en blé, que ceux du païs disent que s'il y avoit deux Beies, il y auroit autant de grains de froment en Afrique, qu'il y a de grains de sable dans la mer. * Sanson. Baudrand.

* BEILING (Albert,) après la prise de Schoonhoven, commandoit dans le château qui fut assiégé en 1424, par Floris de Vythoek, l'un des Généraux de Jaqueline de Baviére Comtesse de Hollande, qui faisoit la guerre à son mari le Duc de Brabant qui avoit reçu l'hommage comme Comte de Hollande, & qui y avoit fait son entrée en cette qualité. Il fut obligé de rendre le château, la garnison fut faite prisonniére de guerre, & on lui laissa la vie sauve à l'exception de Beiling qui fut condamné à mort. Ce Héros intrépide demanda un mois de répit pour aller dire adieu à ses amis & pour mettre ordre à ses affaires, & cette permission lui fut accordée sur sa parole d'honneur de retourner dans le tems marqué. Après qu'il eut exécuté tout ce qu'il avoit envie de faire, il revint comme un second Regulus s'exposer à la mort, & il fut enterré tout vif. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Goudhoeven, *Chron. p.* 448.

BEILLY, Capitaine, natif de la ville d'Utrecht, en chassa la garnison du Roi d'Espagne, pendant les premiers troubles des Païs-Bas, & fit pendre Bloem ou Bloom qui en étoit Gouverneur. On dit que celui-ci ajourna son ennemi à comparoître devant le tribunal de Dieu; & que lorsque Moudragon entra dans Utrecht, par une bréche que son canon y avoit faite, Beilly fut pendu au même gibet, & à pareil jour, sur la fin de l'année. * Strada, *liv.* 1. *dec.* 2. *de la Guerre de Flandre.*

BEILSTEIN, en Latin *Bilistinum* & *Bilsteinum*, petite ville d'Allemagne dans la Véteravie, avec titre de Comté, qui a quelques villages qui en dépendent. Elle est entre Marpurg, Nassau & Coblents. Elle appartient aux Princes de Nassau & à ceux de la branche d'Hadamar. * Sanson. Baudrand.

BEILSTEIN, *Beilsteinum*, bourg ou petite ville de l'Archevêché de Tréves, sur la Moselle, environ à trois lieues de l'endroit où étoit la forteresse de Montroyal, qui est à présent démolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEILSTEIN, ville du Wirtemberg. *Voyez* PEYLSTAIN.

BEIMA (Jules) Jurisconsulte, étoit de Dockum dans la Frise, où il fut Conseiller dans la Cour souveraine de cette province. Il avoit appris le Droit à Orléans, & mourut à Leuwarden l'an 1515, âgé de 59 ans. Nous avons de lui, *Commentarius in Jus Civile Methodicum*; *Ad Institutiones Juris Imperatoris Justiniani*; *Tractatus Methodicus in universam materiam Contractuum*; *Commentarius exquisitus de pignoribus, usuris, fructibus & mora.*

BEINFELT. *Cherchez* BENFELD.

* BEINHEIM, petite ville d'Allemagne, située dans la Basse Alsace, sur la riviére de Sur, près de son Confluent avec le Rhin, vis à vis de la ville de Rastat. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEIRA, province ou Gouvernement de Portugal, qui comprend le païs, dit Ribeira de Coa, depuis Coimbre jusqu'à Guarda & Aveiro. Elle est située entre deux grands fleuves, le Tage & le Duéro, bornée au couchant par l'Océan, au midi par l'Estramadoure Portugaise, au sud-est par l'Estramadoure Espagnole, dont elle est séparée en partie par le Tage, & en partie par la riviére d'Elia, à l'orient par la province de Tra-los-Montes, & au nord par le Duéro. Elle s'étend en longueur du nord-ouest au sud-est de Feyra près de l'Océan, jusqu'à Salvaterra sur la riviére d'Elia, l'espace d'environ 54 lieues, & en largeur de Redondo jusqu'à Lamé-

en l'espace de trente lieues. Elle compose six parties ou Comarcas; une le long du Duéro, sçavoir celle de Lamégo; une le long de l'Océan, qui est celle d'Aveiro; deux au milieu du païs, qui sont celles de Coïmbre & de Viseu; celle de Castelbranço au midi vers le Tage, & celle de Guarda à l'orient aux environs de la Coa. Coïmbre, Guarda, Lamégo & Viseu, sont ses principales villes: elles sont toutes quatre Episcopales; Coïmbre a de plus le titre de Comté & de Duché. Il y a un Tribunal de l'Inquisition, & une célébre Université. La province est arrosée d'un grand nombre de riviéres, qui répandent par tout la fécondité. Elle a, comme on vient de dire, le Duéro à une de ses extrêmitez; & au milieu du païs le Vouga & le Mondégo, qui la traversent dans sa largeur. Outre ceux-là, on y voit le Zézare, anciennement *Ozecarus*, qui après y avoir coulé quelque tems, entre dans l'Estramadoure de Portugal; le Ponsul, l'Aravil & l'Elia, qui se jettent tous trois dans le Tage; & la Pavia ou Paiva, qui va porter ses eaux dans le Duéro. C'est le mont Herméno ou Stella, qui donne la source à la plupart de ces riviéres, & aux autres petites qui rendent la province assez fertile. On y recueille en quelques endroits d'excellent vin; mais il n'y a rien d'ailleurs de singulier, si ce n'est une sorte de pommes, que les Portugais nomment *Verdeais*, parce qu'elles conservent leur fraicheur toute l'année. * Colmenar, *Délic. du Portugal.*

BEIREUT. *Voyez* BAREYTH.

BEISSEL (Josse) d'Aix-la-Chapelle, Jurisconsulte, Philosophe & Orateur, qui vivoit en 1474, fut un des Conseillers de l'Archiduc d'Autriche. Il a composé en vers un Ecrit intitulé, *Rosacea tria cornamenta*, en l'honneur de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de sainte Anne; & un Traité de *Christiano ambitu*; *De optimo genere Musicorum*; *De mysteriis Rosarum*; *Gesta Flandrorum*, &c. Trithéme, Hermolaüs Barbarus, & Arnoul Bostius furent ses amis particuliers. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *de Hist. Lat.* &c.

* BEIT AL MOKDES, nom que les Arabes donnent à Jérusalem. *Voyez* JERUSALEM.

BEITHARIDES ou EBN BAITHAR, qu'on appelle aussi ABENBITER, fameux Médecin & Botaniste Arabe, natif de Malaga en Espagne, vivoit dans le XII ou XIII siécle. *Il quitta sa patrie pour se perfectionner dans la Médecine*, passa au Levant, parcourut toute l'Afrique & l'Asie. A son retour des Indes il alla au Grand-Caire & entra au service de Saladin, dont il fut fort estimé. Après la mort de Saladin, Beitharides retourna en Espagne & y écrivit les Ouvrages suivans, qui le rendirent très-celébre. *Mofredatos Tsahbi*; *de Medicamentis simplicibus*; *De virtutibus herbarum*; *De venenis & metallis*, &c. Bochart a profité de son Histoire des plantes, parce qu'il y est fait mention des propriétez d'un grand nombre d'animaux. Tous ses Ouvrages se trouvent dans la Bibliothéque de Leiden en plusieurs volumes. Selon Léon d'Afrique il mourut à Malex dans la 594 année de l'Hégire, qui répond à l'an 1197 de Jesus-Christ; de sorte que Hottinger a mal chiffré selon sa coutume, lorsqu'il le dit mort l'an 1216 de Jesus-Christ. Golius avance qu'il est mort à Damas l'an 646 de l'Hégire, c'est à dire, l'an 1248 de J. C. * Golius, *in Præf. ad Lex. Arab.* Leo Africanus, *in Biblioth. Hotting.*

BEITO-ALLAH, nom que les Mahométans donnent à la Mosquée de la Mecque en Arabie. Ce mot signifie *Maison de Dieu*. On l'appelle aussi *Kiblah*, parce que les Turcs doivent avoir le visage tourné de ce côté-là, lorsqu'ils font leurs priéres. *Voyez* KIBLAH.

BEITSCH, BISCHE, *Bichium*, *Bidiscum*, petite ville d'Allemagne dans le Vasgau, & dans le Comté de même nom, sur les frontiéres de la Lorraine. Les Allemands l'appellent *Beitsch*, & les François *Bische*. Elle est au pié des montagnes, près de la riviére de Schwolbe, qui y fait un étang. Il y a tout joignant sur une hauteur, un ancien château, très-fort par sa situation, sur un roc escarpé au milieu, entre la ville de Deux-Ponts & Haguenau. Il est à onze lieues de Strasbourg. Il appartient au Duc de Lorraine, quoique les François l'ayent pris en 1679. * Baudrand. Maty, *Diction. Géogr.*

BEITSCH ou BISCHE (le Comté de) petit païs d'Allemagne dans le Vasgau, entre le Palatinat du Rhin, l'Alsace au levant, & la Lorraine au couchant. Il s'étend en long du nord au sud, & étoit autrefois plus étendu, puisque le Duché de Deux-Ponts en faisoit partie, avant qu'il en eût été separé; aussi il est censé être en Allemagne, & il appartenoit aux Comtes de Hanau; mais depuis quelque années il a été cédé au Duc de Lorraine, auquel il appartient encore aujourd'hui. Il tire son nom de sa place la plus considérable.

BEIZA ou BEIZATH. Ce mot signifie en Hébreu un *œuf*, & une mesure usitée parmi les Juifs. Ils disent que l'œuf contient la sixiéme partie du *log* & par conséquent trois pouces cubes & quelque chose de plus. Le Beizath est aussi une monnoye d'or usitée parmi les Perses. Le Beizath pése quarante dragmes, & c'est de ce mot que le *Besant* a été formé, & non pas de la ville de Byzance. Un *Besant* valoit deux *Dinars*, & chaque Dinar valoit vint, ou vint-cinq dragmes. Les Perses disent que Philippe Roi de Macédoine devoit mille *Beizaths* ou *œufs d'or* de tribut à Darius Roi de Perse, & qu'Alexandre *le Grand* ayant succédé à Philippe, refusa de les payer, disant que l'oiseau qui pondoit ces œufs s'étoit envolé en l'autre monde. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BEK (Antoine) Patriarche de Jerusalem. *Cherchez* ANTOINE dit *Bek*.

BEK (David) fameux Peintre, né à Delft le 25 de mai 1621. Entre autres maîtres il a eu le Chevalier Antoine *van Dyk*, Peintre du Roi d'Angleterre. Sa politesse & son art le firent également estimer de presque toutes les Puissances de l'Europe. D'abord il fut en faveur auprès de Charles I. Roi d'Angleterre, & enseigna le dessein à Charles & à Jacques ses fils, au Duc de Glocester & au Prince Robert. Il passa ensuite successivement au service des Rois de France & de Danemark, & puis il entra chez Christine Reine de Suéde, qui en fit grand cas, lui fit de riches présens & l'éleva à la charge de premier Gentilhomme de la chambre. La Reine ayant eu envie de faire un voyage en France, Bek résolut de faire un tour en Hollande. Il en demanda la permission, qui ne lui fut accordée qu'avec peine, parce qu'on soupçonnoit que peut-être il ne reviendroit plus. C'étoit la vérité, car il mourut à la Haye en 1656. On crut qu'il étoit mort de poison. Pendant que Bek étoit au service de la Reine de Suéde, elle l'envoya en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Danemark & dans toutes les Cours d'Allemagne, pour faire les portraits des Rois & des Princes. La Reine fit ensuite présent à chacune de ces personnes illustres du portrait que Bek en avoit fait, ce qui valut beaucoup à cet habile Peintre, qui, à ce qu'on dit, avoit reçu neuf chaînes d'or avec des médailles, de tout autant de Rois ou de Princes, en y comprenant la Reine de Suéde. La maniére de peindre de Bek étoit fort vite & dégagée, ce qui fit que Charles I. Roi d'Angleterre lui dit un jour, *Bek, je crois que vous peindriez en vous promenant à cheval.* Les Peintres de Rome honorérent Bek du nom de *Jaspere d'or*. N'oublions pas de rapporter un accident fort singulier, qui arriva à Bek. Etant en voyage en Allemagne, une maladie subite le saisit & le jetta dans une si grande foiblesse, qu'on le crut mort. On le deshabilla & on le coucha sur de la paille dans une chambre où deux de ses Laquais vuidoient bouteille ensemble. L'un deux dit à l'autre qu'ils ne feroient pas mal de faire part de leur vin au défunt, puisque pendant sa vie il ne l'avoit point hai. Là-dessus on lui présenta le verre à la bouche; cette odeur ayant mis les esprits en mouvement le prétendu mort commença à en avaler quelques gouttes. Le Laquais, quoique fort surpris, redoubla la dose & le malade prit un nouveau trait de la liqueur. Il revint de cette maniére de son évanouissement & vécut encore quelques années. C'est cet accident qui fit dire ensuite que Bek étoit mort deux fois. * Houbraken, *Vies des Peintres, tome 2.* en Hollandois.

BEKA. *Cherchez* BECA.

BEKAVA ou BEKAWA, est une petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Lublin, qui n'a ni clôture ni place, & peu de Carchemas ou d'hôtelleries publiques. Elle a une église de brique assez bien bâtie. Les Juifs ont rendu ce lieu meilleur qu'il n'étoit. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* BEKER ou BECHER, fils d'*Ephraim*, qui fut fils de *Joseph*, & petit-fils du Patriarche Jacob. Il donna le nom à la famille des *Becherites.* * *Nombres, ch.* 26. *v.* 35.

* BEKER ou BECHOR, second fils du Patriarche *Benjamin*, fut pére de *Zemira*, *Joas*, *Eliezer*, *Elioenai*, *Homri*, *Jerimoth*, *Abija*, *Hanathoth*, & *Halemeth*. * *Nombres, ch.* 7. *v.* 8.

* BEKESTEIN, nom d'une branche de la Maison de Heemskerk, comme on le peut voir par un contract de fief passé par Jean Elu Comte de Liége, en faveur de Gauthier de Bekestein, où se trouvent ces paroles, *Et comme il nous est notoire, aussi bien qu'à nos Feudataires & à chacun que les* BEKESTEINS *descendent de la véritable Maison & famille de Heemskerk*, &c. Ce contract est de l'année 1380. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gouthoeven, *Chron. de Hollande*, en Flamand. Simon de Leeuw, *Batavia illustrata.*

BEKIA, *Bequia*, petite isle de l'Amérique méridionale, dans la Mer du Nord, parmi les Antilles de Barlovento, entre l'isle de Saint-Vincent & les Grenadilles. Elle est encore aux Caraïbes, anciens Habitans; mais elle n'a point d'eau douce & n'a qu'environ douze lieues de tour, avec un bon port.

* BEKINGHAM, petite ville ou bourg sur le Wisham dans la province de Lincoln en Angleterre.

* BEKKER (Balthazar) Théologien qui a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise Reformée des Provinces-Unies, naquit en Frise le 20 mars de l'an 1634. Son pére se donna la peine de l'instruire lui même jusques à la seiziéme année, & le mit en état de pouvoir fréquenter avec fruit les Académies. Il alla d'abord à Groningue où il étudia la Philosophie, l'Histoire & les Langues Orientales, pour faire un bon fondement à la Théologie dont il vouloit faire sa principale étude. Dans l'Hebreu il eut pour Maître le celébre Jaques Alting, avec qui dans la suite du tems il entretint une très étroite amitié, & dont il publia les Oeuvres qu'il enrichit d'une préface. De Groningue il alla à Franeker, où il s'appliqua à la Théologie. Coccejus avoit déja dès lors quitté Franeker pour remplir sa vocation de Leide. Il passa quatre ans & demi dans cette Académie, & il s'y seroit volontiers tenu plus long tems, s'il n'eût été appellé pour être Ministre à Oosterlittens en Frise. Les soins & le travail de la prédication ne l'empéchérent point de pousser vigoureusement ses études, non seulement par la lecture des Ouvrages des Savans, mais aussi par un commerce de lettres avec les hommes les plus illustres de son tems, & particuliérement avec Alting & Coccejus. De cette maniere il s'attira une haute estime, & fut en 1666 appellé Ministre à Franeker. Dans le tems qu'il étoit à l'Académie, il avoit pris goût à la Philosophie de Descartes qui étoit alors fort en vogue. Il adoptoit aussi en général les sentimens particuliers d'Alting & de Coccejus, mais sans les suivre en esclave: car il rejettoit quelques uns des principes du premier, sans pourtant que leur amitié en ait souffert la moindre atteinte; & il différoit du second au sujet de l'explication & de l'application des Prophéties. Il a publié en Frise quelques Ecrits sur des matiéres de Théologie, & sur le Catéchisme d'Heidelberg. En 1677, il donna au public un petit livre intitulé *Admonitio candida & sincera de Philosophia Cartesiana.* Cela lui attira diverses attaques vigoureuses qu'il repoussa fortement dans les Classes & dans les Synodes, & par des Ecrits qu'il mit au jour sous le nom de *Théologie de Frise* avec toutes les procédures de cette affaire, par lesquelles il paroit clairement que son livre, après avoir été condamné par toute la Frise, avoit ensuite par deux fois été approuvé de cette province entiére. Cependant comme il vit que ses adversaires étoient trop puissans, il chercha les moyens, en se détachant de la Frise, de trouver ailleurs quelque établissement. Il le trouva dans le beau village de Loenen, sur le Vecht. Il goûta

la plus de repos, & se trouva mieux en état de pousser ses études. Mais il n'y demeura pas longtems, car l'année d'après il fut appellé à Wesop. En 1677, il fut Ministre d'armée, & reçut ensuite en 1679, une vocation pour Amsterdam, où il fut confirmé le quatriéme décembre. Son livre sur les Cométes, fait à l'occasion de la Cométe qui parut en 1680 & 1681, qu'il publia en 1683, & dans lequel il prouve que les Cométes ne sont point des présages de malheurs, lui donna une haute réputation parmi les Savans, aussi bien que l'explication de la Prophétie de Daniel, dans laquelle il donna de grandes preuves de sa pénétration & de son savoir. Mais l'Ouvrage qui l'a rendu le plus fameux, est celui qu'il publia en Hollandois sous le titre de *De Betoverde Wereld*, c'est à dire, *le Monde Enchanté*. Il contient un examen de l'opinion commune touchant les Esprits, leur nature, leur puissance, leur conduite & leurs effets, &c. Ce livre est divisé en quatre parties, dont les deux premiéres parurent à Leeuwaarde en 1690. Tout l'Ouvrage fut l'année d'après imprimé à Amsterdam en *quarto*, & vit le jour sans être muni d'aucune approbation. Il prétendoit qu'étant Docteur en Théologie, il n'étoit pas obligé de se soumettre à cette formalité. Ce livre souleva contre lui les Consistoires, les Classes, & les Synodes, & attira contre son Auteur des Ecrits publics de toutes parts. On le somma de retracter ce qu'il avoit témérairement avancé dans cet Ouvrage, mais il ne voulut point reconnoître le Synode pour Juge. Enfin la chose alla si loin, que l'on prit la résolution de le déposer, & que l'on prononça contre lui cette sentence. *Le Synode Chrétien ayant employé tous les moyens de douceur pour obliger Le Docteur Balthasar Bekker à donner une rétractation suffisante de ses sentimens, sans pouvoir obtenir de lui de reconnoître le Synode pour son Juge compétent & de se régler sur les articles de satisfaction dressez par l'assemblée, a suivant les avis des Classes, declaré d'un consentement unanime ledit Docteur Bekker inhabile à exercer le ministére dans l'Eglise Reformée, lui a interdit la prédication, comme elle l'interdit par le présent acte; & copie de cette résolution & conclusion sera envoyée à la Classe & au Consistoire d'Amsterdam pour en observer le contenu.* On voulut signifier cette conclusion à Bekker, mais il s'étoit retiré & avoit laissé une protestation par écrit. Elle fut cependant exécutée, mais Messieurs les Bourguemaîtres eurent tant de bonté pour lui, qu'ils le laisserent jouir de ses appointemens jusques à sa mort. Quand il se vit en liberté, il donna l'essor à sa plume, & écrivit toutes les procédures qu'on avoit faites contre lui, y donnant le tour le plus odieux qu'il lui fut possible. Cela obligea le Synode de publier tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire. Le Consistoire ne voulut plus le reconnoître pour Membre, & lui défendit d'approcher de la table du Seigneur. Il mourut à Amsterdam le onziéme juin de l'an 1698, persistant dans ses sentimens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B E L.

BEL. *Cherchez* BAAL.

BEL. *Voyez* BELUS.

BEL (Jean le) Chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui florissoit au commencement du XIV siécle, avoit fait une Chronique, & avoit ramassé plusieurs Mémoires des guerres de son tems, en faveur de Jean de Hainaut, auquel il s'étoit beaucoup attaché. C'est sur ces Mémoires que Jean Froissart dit s'être fondé, & avoir dressé son Histoire, qu'il présenta à Philippe de Hainaut, Reine d'Angleterre, femme d'Edouard III. * Froissart, *Preface.*

BE'LA I. de ce nom, Roi de Hongrie, & fils de BOLESLAS *le Chauve*, partagea la Couronne avec son frére *André* I. vers l'an 1062, & le chassa avec le secours de Boleslas Roi de Pologne, qui lui donna sa fille en mariage. Béla mourut après un régne de trois ans en 1063. On dit qu'il fit battre de la monnoye d'argent, qu'il régla les poids & les mesures, & qu'il fit mourir tous les Hongrois qui avoient quitté la Religion Chrétienne, pour retourner à l'idolâtrie. GEISA son fils, craignant les armes d'Henri IV. Empereur, céda son Royaume à son cousin *Salomon*, fils d'*André* I. * Bonfinius, *l.* 1. *Hist.* Volaterran, *Geograph. l.* 8.

BE'LA II. du nom, Roi de Hongrie, fils d'ALMOS, fut surnommé *l'Aveugle*, parce que son frére *Coloman* lui avoit fait crever les yeux, & l'avoit exilé avec sa famille. Il fut rappellé après la mort de son oncle *Etienne* II. successeur & frére de *Coloman*, vers l'an 1132. & il régna avec beaucoup de prudence. Il fit la guerre à quelques revoltez, & entre autres à Borique, bâtard de Coloman, qui lui vouloit ravir la Couronne, & qui fut chassé. Béla II. épousa la fille du Comte de Servin, dont il eut BÉLA III. & deux autres fils, qui régnérent successivement après lui. Il mourut l'an 1141, en odeur de Sainteté. * Bonfinius, *Chron. de Hongrie.* Bonfinius, &c.

BE'LA III. du nom, Roi de Hongrie, porta la Couronne après son frére ETIENNE II. en 1173, & purgea le Royaume de quantité de Voleurs, qui pilloient de tous côtez. Il épousa l'an 1185, *Marguerite* de France, fille de *Louis*, dit *le Jeune*, sœur de Philippe *Auguste*, & veuve d'Henri *le Jeune*, dit *au Court Mantel*, Roi d'Angleterre. Béla III. mourut l'an 1196, laissant deux fils, EMERIC & ANDRÉ II. qui furent tous deux Rois. * Bonfinius & Krantz, *Metrop.*

BE'LA IV. du nom, Roi de Hongrie, fils d'ANDRÉ II. succeda à son pére l'an 1235, fut tres-vaillant, mais peu heureux. Il eut le malheur de voir son fils *Etienne* V. se revolter contre lui, & la Hongrie désolée par les courses des Tartares: de sorte qu'il fut contraint de prendre la fuite, & de se retirer dans les isles de la Mer Adriatique. Le Pape Clément IV. le réconcilia avec son fils, & Grégoire IX. publia une Croisade en sa faveur contre les Barbares. Dans ses disgraces, il eut la consolation d'avoir eu une sœur & une fille saintes, savoir, sainte *Elisabeth* de Thuringe sa sœur, & la bienheureuse *Marguerite*, qui prit l'habit de Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut rétabli sur le thrône par le secours des Chevaliers de Rhodes & des Frangipani, & mourut l'an 1260, ou 1275 selon Bonfinius, *l.* 2. *dec.* 8.

BE'LA, fils de BEOR, Roi des Iduméens, étoit de la ville de Dénaba. Il fut le premier Roi de ce païs, & Jobab, fils de Zara de Bosra lui succéda. * *Genése, ch.* 36. *v.* 32. 33. Il y en a eu un autre de même nom, fils du Patriarche Benjamin, qui fut Chef de la Famille des Bélaïtes.

BE'LAC, *Belacum*, ville de France dans la Basse Marche, avec Election, sous la Généralité de Limoges. Elle est sur la petite riviére de Vincon à une lieue & demie de son embouchure dans la Gartempe. Elle est au nord nord-est de Limoges, dont elle est éloignée de sept à huit lieues. La riviére sur laquelle Bélac est situé, est appellé *Vincon* dans Papire Masson, *Descr. Franc. per Flum. p.* 67. & dans Maty; *Vincon* dans les cartes de l'Orléanois par Sanson & par Frédéric de Wit; *Vinoan* ou *Vingan* dans la Carte du Lyonnois du dernier; *Uuicon* dans Baudrand & dans un Auteur moderne.

BE'LAD-ELBESCHARA, *Galilea*; c'est à dire, le païs de l'*Annonciation*. C'est ainsi que l'on appelle présentement cette partie septentrionale de la Terre-Sainte, que l'on nommoit autrefois *la Galilée*, & qui étoit fertile. Elle est presque deserte, depuis qu'elle est sous l'obéïssance des Turcs, n'y ayant aucun lieu qui soit remarquable, mais seulement quelques villages & quelques châteaux, comme le remarque allez au long le P. Nau, Religieux de la Société de Jesus, qui a fort voyagé en ces quartiers-là, & qui à son retour en France a donné une Relation exacte de tous les endroits remarquables de la Terre-Sainte.

BE'LAH, ville de la Tribu de Siméon. *Voyez* SE'GOR.

BE'LAH, ville de la Tribu de Juda. *Voyez* BALA.

BE'LAH, fils d'Hazar. *Voyez* BALA.

BE'LAH, fils de Beor. *Voyez* BE'LA.

BEL ALCAZAR ou en un mot BE'LALCAZAR, *Belalcazarium*, (selon les Maures ce mot signifie *beau palais*) bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, près de la Castille & de l'Estramadoure, sur la riviére de Cuyar, au nord-nord est de la ville de Cordoue dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

* BELANÇON ou BALANÇON, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, appellé autrement la Franche-Comté, au nord de Dole, tirant vers l'est, à la distance de trois à quatre lieues.

BELATUCADRUS, nom d'une fausse Divinité honorée autrefois en Angleterre, dont il est fait mention dans une inscription sur une vieille pierre dans la maison du Sieur Th. Dykes, au Comté de Cumberland, *Deo sancto Belatucadro Aurelius Diatova aram ex voto posuit. L. L. M. M.* L'on trouve encore une inscription du même Belatucadrus sur une autre pierre, *Belatucadro Jul. Civilis opt. V. S. L. M*; & sur une troisiéme, qui a échapé au Recueil des inscriptions de Gruter, & que Camden a communiquée, *Deo Belatucadro, Lib. votum fecit Jolus.* Seldenus, dans son Ouvrage *de Diis Syris*, croit que ce Belatucadrus est le même que Belénus & Abellion, nom que les Payens donnoient au soleil, qu'ils honoroient particuliérement. * Gérard Jean Vossius est de ce sentiment, dans son livre *de Orig. & Progressu Idololatriæ*, *l.* 2. *c.* 17. *Cherchez* BE'LE'NUS & LE MONT BE'LENAT. *Cherchez* MITHRA.

BELAY. *Cherchez* BELEY.

BELBAI ou ILBAI, comme écrivent quelques-uns, nom de Malek al Dhaher Abusaid, quinziéme Sultan de la Dynastie des Mammelucs Circassiens en Egypte. Il monta sur le thrône, âgé de plus de 70 ans, l'an de l'hégire 865, de Jesus-Christ 1460, & il s'y comporta si mal, qu'il en fut chassé par un soulévement général au bout de deux mois, qu'il avoit employez à faire du mal à chacun, & à deshonorer son régne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BELBAIM, montagne. *Cherchez* BELMA.

BELBAIS, *Belbaisa*, village d'Egypte, sur une des embouchures du Nil, vis à vis de la ville de Damiette. On croit que ce village est à la place de l'ancienne *Pelusium* ou *Pélouze*, ville Archiépiscopale, que Damiette s'est aggrandie de ses ruines, & que l'Archevêché de Pélouze y a été transféré.

BELBAY. *Voyez* BELBAI.

BELBINE, ville située à l'entrée de la Laconie, au dessus de Lacédémone, vers le nord, près du fleuve Eurotas, dont parle Plutarque dans la Vie de Cléoméne. Stephanus *de Urbibus*, qui en parle aussi, cite Pausanias, où elle est nommée *Belemina*. Les Arcadiens, près des frontiéres desquels elle est, prétendent qu'elle leur appartenoit, & qu'elle leur a été enlevée. * Lubin, *Tables Géographiques.*

BELBOK. *Voyez* BELBUG.

* BELBUG ou BELBOK, étoit une idole des anciens Vandales, de laquelle ils croyoient que procédoient toutes sortes de biens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crantzii *Vandalicis.* Helmold, *Chron. Slav.* Weber, *de Busiero*, *Sectio* 1.

BELCASTRO ou BE'LICASTRO, ville d'Italie dans la Calabre, avec Evêché suffragant de San Sévérino, est entre cette derniére ville & la mer. Cette ville est aussi un Duché qui appartient à une branche de la Maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. Les Auteurs modernes la nomment *Bellicastrum*. On la prend ordinairement pour la *Chonia* des Anciens; mais il y a peu d'apparence qu'elle ait été bâtie sur les ruines de *Petilia*, dont Strabon, Pline, Ptolomée & Pomponius Méla font mention. Ses Habitans prétendent que saint Thomas d'Aquin est né dans cette ville. * Leandre Alberti.

BELCHAMUS ou BELCHARUS. *Cherchez* FEUS BELCHAMUS, &c.

BELCHARUS. *Voyez* BELCHAMUS.

BELCHITE, *Belia*, petite ville d'Espagne, dans le diocése de Saragosse en Aragon, sur la riviére d'Aguas, entre la ville de Saragosse & celle de Montalvan. * Maty, *Dict. Geogr.*

BELCZ. *Voyez* BELZKO.

BE'LED ou BALAD, *Beledum*, petite ville de la Turquie en Asie, dans le Diarbeck près du Tigre, à quelques lieues au dessus de la ville de Mosul. * Maty, *Dict. Geogr.* Golle.

* BE'LEGNO, ancienne famille noble & distinguée de Venise.

... doit son origine à Dominique Silvio ou Selvo qui en 1071, fut élu Doge de Venise après la mort de Dominique Contarino. Sa femme, qui étoit sœur de Nicéphore III. Empereur d'Orient, lui persuada de faire la guerre à Robert Duc de la Pouille. Il eut d'abord quelques avantages, mais à la fin il fut battu & mourut en 1084. Il eut pour successeur Vital Valieri ou Phalieri. Cette famille a produit plusieurs Procurateurs de St. Marc, savoir, Dominique Selvo en 1198; Philippe en 1245; Marc en 1294, Paul, gendre du Doge Marc Cornaro en 1367; & Paul qui aquit par argent cette dignité en 1647. De cette famille étoit Catharin Belegno qui fut Ambassadeur de la République de Venise auprès de Charles Emanuel II. Duc de Savoye. Il eut quelque contestation avec le Comte Philippe d'Aglié, Chevalier de l'Annonciade, par rapport aux prétentions du Duc de Savoye sur l'isle de Chypre, & il lui fit entendre que ce seroit un grand avantage pour la République, que le Duc fût en possession de cette isle, puisque dans l'espace de deux mois il lui seroit aisé de la reduire sous la domination des Vénitiens.

* BELEGUANZE, mot défiguré pour marquer un certain Royaume d'Afrique dans la Haute Ethiopie, lequel n'existe point. Mais il y a deux Royaumes de l'Abyssinie dont l'un s'appelle *Bali* & l'autre Gans, dont on a fait mal à propos un seul mot.

BELELEY. *Voyez* BELLELEY.

BELEM, nom commun à un bourg, à un monastére & à un Fort en Portugal, près de Lisbonne. Le monastére a été bâti le premier, & a donné le nom à tout le reste. Le Roi Emanuel le fonda vers le commencement du XVI siécle, & le dédia à la sainte Vierge, sous le titre de la naissance de Notre-Seigneur; ce qui lui fit donner le nom de Bethleem. Le cloître & l'église sont deux bâtimens véritablement royaux. L'église est un vaste édifice, dont la voûte est extrêmement hardie, longue de quarante huit pas plus que la nef n'a de largeur, & large de vingt-huit depuis la séparation de la nef jusqu'au grand autel. La chapelle du grand autel est d'ordre Dorique, à neuf faces. Les quatre qui sont le plus éloignées de l'autel, sont séparées l'une de l'autre par de grandes colomnes de marbre blanc, du même ordre. Les cinq autres faces qui terminent le rond de la chapelle, ne sont séparées que d'une seule colomne. Cet ordre Dorique est chargé d'un autre qui est au dessus, & celui-ci d'un troisiéme plus petit, jusqu'à la coupole. Cette église est faite en croix; la voûte, les côtez & le pavé sont tout de jaspe, & de marbre blanc & noir; l'entrée est bordée de belles statues de marbre, & les colomnes sont relevées de grotesques en sculpture. Dans une niche près du grand autel, on voit un S. Jérôme en pierre, fort bien fait. Le Roi Emanuel destina cette église à être le Mausolée des Rois & de la Maison Royale. On y voit un grand nombre de tombeaux des Rois & des Reines, des Princes & des Princesses. Les premiers sont supportez par des figures d'éléphants, & ornez de quarreaux & de couronnes: les uns & les autres sont parfaitement bien travaillez en marbre blanc, noir & rouge, couverts de beaux rideaux de taffetas ou de velours rouge. Le cloître est occupé par des Hermites de Saint-Jérôme: il est grand, magnifique, & peut contenir jusqu'à deux cens Religieux: le dortoir a l'air d'un salon d'une Maison Royale. On voit dans le même lieu un Hôtel Royal destiné pour les pauvres Gentilshommes. On y entretient tous ceux qui ayant employé leur jeunesse au service du Roi, n'ont pas dequoi subsister dans leur vieillesse. Lorsqu'ils y entrent, on leur donne l'habit de l'Ordre de Christ. Le cloître & l'église de Belem sont construits sur les bords du Tage: vis à vis de ces deux édifices, on voit au milieu de la riviére une grosse tour quarrée, bâtie sur des pilotis avec une platte forme avancée. Cette tour est regardée comme la citadelle de Lisbonne, parce que tous les vaisseaux sont obligez de la saluer en passant, & d'y montrer leurs commissions & leurs billets de congé. La place d'armes est fortifiée de parapets garnis d'une grande quantité d'artillerie. C'est dans cette place que sont les cazernes, où demeurent les soldats de la garnison. Les logemens de la tour, qui sont à l'étage d'en-bas, servent de magazin, & ceux de l'étage d'en-haut servent à renfermer les prisonniers d'Etat. * La Neuville, *Hist. de Portugal*, *tome* 1 *p*. 40. Colmenar, *Délic. de Portugal*.

BELEME. *Voyez* BELLEME.

BELENAT (LE MONT) en Latin *Belenatensis mons*, tiroit, selon toutes les apparences, son nom du Dieu Belénus, c'est à dire, d'*Apollon* pris pour le soleil, que les anciens Gaulois honoroient avec Jupiter, Mercure & Mars préférablement aux autres Dieux. Cette montagne étoit dans l'Auvergne, entre Artonne & Riom; ainsi que Grégoire de *Tours* le dit dans son livre *de Gloria Confessorum*; mais elle est aujourd'hui entiérement inconnue aux Habitans du païs. * Hadrien de Valois, *Notit. Gall.*

BELENDEN. *Cherchez* BALENDIN.

BELENOPOLA, Parasite en titre d'office d'un Usurier d'Athénes nommé *Pamphile*. Ce Parasite étoit si avant dans les bonnes graces de son hôte, qu'il sembloit que les biens de Pamphile fussent communs entre eux deux. Aristophane le raille dans une de ses Comédies.

BELENUS ou BELENOS, nom que les Gaulois donnoient au soleil, qu'ils appelloient aussi *Mithra*. Quelques-uns croyent que ce mot est composé de *Bel* & d'*Enos*, qui signifie l'ancien Enos, que les Esséens & les Machabées reconnoissoient pour leur Chef; & disent que les Druides invoquoient peut-être le soleil sous ce nom; parce qu'ils tenoient quelque chose des Esséens & des Machabées. Mais cette opinion n'a aucun fondement raisonnable. D'autres jugent que *Belenus* est le même que *Belus*, qui étoit un des noms du soleil. *Belus* vient de l'Hébreu בעל: car toutes les superstitions viennent presque de l'Orient; ainsi *Abellio* & *Belatucadrus* viennent de l'Orient. Elias Schédius, persuadé que le nom de *Belenus* étoit mystérieux dans ses lettres, les a considerées selon leur valeur dans les nombres (à la maniére des anciens Grecs, dont les caractéres étoient en usage parmi les Druides) & a trouvé qu'elles faisoient 365, qui est le nombre des jours que le soleil met à faire son cours.

β	η	λ	ε	ν	ο	ς
2.	8.	30.	5.	50.	70.	200

Ces valeurs ramassées ensemble, font justement trois cens soixante-cinq. L'on en voit plusieurs inscriptions qui ont été trouvées à Aquilée, comme celle qui est sur un ancien autel fort long, *Apollini Beleno Aug. in honorem C. Parri*; & une autre, *Apollini Beleno C. Aquileiens. Felix*. Gruter en rapporte cinq autres encore, que l'on peut voir, *Inscript. Veter. pag.* 36. *Belenus* étoit honoré non seulement dans la Gaule Cisalpine, mais aussi dans la Transalpine. * Elias Schedius, *de Diis Germanorum*. *Voyez* BELLATUCADRUS & MITHRA.

BELEPHANTE, Chaldéen, fut choisi des siens pour faire connoître à Alexandre le péril dont les astres le menaçoient, s'il entroit dans Babylone. * Diodore de Sicile, *l.* 17. *p.* 622. *in Olympiadis CXIII anni quarti Historia*.

BELES, *Belesus fluvius*, anciennement *Subi*, petite riviére de la Catalogne en Espagne. Elle se décharge dans la Mer Méditerranée entre Barcelone & Tarracone. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELESBAT (Seigneur de) *Cherchez* HOPITAL (Michel de l')

BELESIS NABONASSAR. *Voyez* ASSYRIE.

BELESME. *Voyez* BELLEME.

* BELESTAD ou BELLESTAD, que M. Delisle appelle BALESTA dans sa carte de la partie occidentale du Languedoc, petite ville de France dans le diocése de Mirepoix, est au sud-est de Mirepoix, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BELESTE, *Belesta*, fontaine merveilleuse du Comté de Foix, dans le diocése de Mirepoix, laquelle a un flux & reflux, croissant & décroissant à toutes les heures du jour, depuis la fin de juillet jusqu'au commencement de janvier. * Davity.

* BELETH (Jean) Théologien François de Paris florissoit en 1162. Il a écrit *Rationale Divinorum Officiorum*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Olearius, *in Abaco*, *p.* 238.

BELEY, près du Rhone entre le Foran & le Seran, ville de France, capitale de Bugey, avec Bailliage, Election, & Evêché suffragant de Besançon. Les Auteurs Latins la nomment *Bellicum* & *Bellica*. Quoique cette ville soit assez ancienne, il seroit ridicule de donner dans les contes de Foderé, de Genan, & de quelques autres, qui lui ont cherché une origine fabuleuse. On dit que l'Evêché de Beley étoit autrefois à Nions dans le païs de Vaux, & qu'il fut transféré à Beley; mais on assure cela sans preuve, & sans marquer en quelle année se fit ce changement. Cette ville fut brûlée en 1338. On croit qu'Amé VIII. Duc de Savoye, la fit rétablir, & l'entoura de murailles, avec diverses tours. L'église cathédrale est dédiée sous le nom de saint Jean Baptiste, & le Chapitre a été autrefois Régulier, sous la Régle de saint Augustin. Il fut sécularisé en 1579, & il est composé de dix-neuf Chanoines, & de quatre dignitez, qui sont le Doyen, l'Archiprêtre, l'Archidiacre & le Primicier. L'Evêque est Seigneur temporel de la ville. Audax est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il vivoit en 412, & il a eu d'illustres successeurs, entre autres, saint Anselme, qui avoit été Général des Chartreux. Il seroit inutile de citer les Auteurs qui ont parlé de Beley, puisqu'il suffit d'indiquer l'Histoire de Bresse & de Bugey de Samuel Guichenon.

BELEZ. *Voyez* BELES.

BELFAST, ville maritime & riche d'Ultonie en Irlande, dans le nord, située à l'embouchûre de la riviére qu'on nomme *Lagan Water*, à quelques milles de Carrikfergus & & sur la baye de ce nom. * *Diction. Anglois*.

BELFORTE, *Befordium*, village du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près de la riviére de Métramno, au midi de la ville de Miléto. On y voit les ruines de l'ancienne *Subtinum* & *Subsicinum*, ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELGART ou BELGARDTEN, *Belgartia*, petite ville d'Allemagne, fort marchande, dans la Poméranie Ultérieure, sur la petite riviére de Persante. Elle est à l'Electeur de Brandebourg, & a été fort maltraitée durant la grande guerre d'Allemagne. Elle est dans le petit païs de Cassubie, à trois milles d'Allemagne de Colberg. * Bourgon, *Geograph. Hister.*

BELGEIDA. *Voyez* BALBASTRO.

BELGEIT, le Fort de Belgeit ou Belgique, *Arx Belgica*, ou *Arx Belli Visus*, forteresse des Hollandois, située en Asie dans l'isle de Néra, qui est une des principales Moluques de Banda. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BELGERN, & BELLGERN, ville d'Allemagne dans le Marquisat de Misnie, qui fait partie du Cercle de la Haute Saxe. Elle est située sur la rive gauche de l'Elbe, au sud-est de Torgaw dont elle n'est éloignée que d'environ une lieue & demie. Elle appartint d'abord à Henri Marquis de Misnie, & fut ravagée par Wiprecht de Groitsch. Elle vint ensuite dans la dépendance de l'Abbaïe de Buchaw dans le voisinage de laquelle elle se trouve. Enfin elle retourna aux Marquis de Misnie: mais Guillaume surnommé *l'Aveugle* la céda à l'Abbaïe de Wurtzen. Dans le tems de la Réformation, les Marquis de Misnie en devinrent de nouveau les possesseurs. On dit qu'en 1429 elle fut brûlée par les Hussites, & en 1637 par les Suédois. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Sohottgens, *Hist. de l'Evêché de Wurtzbourg*, en Allemand. Ditmar, *Mersch. Chron.* Knauth, *Prodromus*. Dresserii *Isagoge*, *Hist. partie* 3. Zeilleri, *Topographia*.

BELGES, en Latin *Belga*, peuples en général d'une des trois parties de la Gaule, qu'on appella *Belgique*, en Latin *Belgium*. C'est cette même partie qu'on divisa depuis en Belgique premiére, Belgique seconde, Germanie Supérieure, & Germanie Inférieure; & c'est là où l'on établit les Archevêchez de Trêves, de Reims, de Mayence & de Cologne. Jules-César parle avantageusement de la Gau-

Gaule Belgique, ou du païs des Belges, qu'il a placé *dans le premier livre de ses Commentaires*, entre le Rhin, l'Ocean & les rivieres de Seine & de Marne. Les autres Auteurs ont diversement marqué ses frontiéres. Junius & d'autres se sont tourmentez pour chercher l'origine du mot *Belgium*, sans y avoir bien réüssi. César avoue que de son tems les Belges étoient les peuples les plus vaillans de la Gaule; parce qu'ils étoient les plus éloignez du luxe, & qu'ils avoient continuellement guerre avec les Allemands. Aujourd'hui on donne le nom de *Belgique* à la Basse Allemagne, qui comprend les dix-sept Provinces des Païs-Bas. Elles sont entre la France, l'Allemagne, & l'Angleterre de laquelle elles sont separées par la mer. Entre ces dix-sept Provinces, il y a quatre Duchez, sçavoir, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldre; sept Comtez, Hollande, Zélande, Hainaut, Flandre, Zutphen, Artois & Namur; un Marquisat, qui est celui du saint Empire, où est Anvers; & cinq Seigneuries, Malines, Utrecht, Frise, Groningue, & Over-Issel ou Trans-Isilane. Ce païs n'est pas fort étendu; mais il est riche & bien peuplé, & le terroir en est fertile, sur tout en pâturages. Il y a diverses riviéres qui l'arrosent, & dont on a tiré des canaux, pour y entretenir le commerce d'une ville à l'autre. Les principales de ses riviéres sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Lys, la Moselle, la Sambre, &c. Il seroit inutile de parler ici particuliérement de chaque Province, de leur administration civile, de leurs Conseils, & de leurs coutumes; nous le faisons ailleurs. Il faut seulement remarquer qu'on y compte jusqu'à plus de deux cens villes closes de murailles; cent cinquante bourgs, qui sont égaux aux villes fermées, en grandeur & en richesses; & six mille trois cens paroisses, bien que toute cette contrée n'ait pas de circuit plus de trois cens quarante lieues de Flandre. *Voyez* FLANDRES, HOLLANDE, PAIS-BAS. * César, *l.* 1. *&* 2. *de Bello Gall.* Tacite, *l.* 1. *Annal.* Dion, *l.* 53. Ammien Marcellin, *l.* 15. Aubertus Miræus, *in Chron. Belg.* Petrus Divæus, *in Antiq. Gall. Belg.* De Thou, *Hist. l.* 40. Hutterus. Delfius. Robert Cenalis. Guichardin, Cluvier, &c.

BELGIAN, montagnes. *Cherchez* ALTAI.

BELGIDA. *Voyez* BALBASTRO.

BELGIOIOSA, BELJOYEUSE, en Latin *Belgiosium*, château & bourg de la Lombardie, au Duché de Milan, & dans le territoire de Pavie. Il est aux Comtes de Barbioni. Il est proche du Pô, & à cinq milles de Pavie au levant.

BELGIQUE, païs. *Voyez l'art. de* BELGES.

BELGIQUE (le Fort) *Voyez* BELGEIT.

BELGIUS, Roi qu'on fait fils de Lugdus: c'est le troisiéme Roi des anciens Gaulois, selon le Bérose supposé par Annius de Viterbe. On prétend que c'est lui qui donna son nom à la Gaule Belgique; mais ces Rois sont fabuleux. * Bérose, *l.* 5. Dupleix, *l.* 2. *c.* 14. *Mémoires des Gaules.*

BELGIUS, Capitaine Gaulois, qui passa dans l'Illyrie & dans la Macédoine, & se rendit si redoutable à ces peuples, qu'ils achetérent la paix de lui. Ptolomée *Ceraunus* ou *le Foudre*, ayant méprisé de se l'aquérir par cette voye, & ayant même osé lui donner bataille sous la CXXV Olympiade, & l'an 279 avant J. C. fut fait prisonnier, & eut la tête coupée, que les Gaulois portérent à la pointe d'une lance. Belgius fut tué peu de tems après. * Polybe, *lib.* 2. Pausanias, *in Phocicis.* Justin, *l.* 24.

BELGLAN, *Alcaius Mons*, Desert de l'Asie fort étendu dans la grande Tartarie, vers les confins des Kalmachites, avec des montagnes de même nom, qu'on prétend être partie du mont Imaüs, suivant quelques Rélations nouvelles. *Voyez* ALTAI.

BELGRADE ou ALBE-GRECQUE, *Alba Græca* & *Alba Bulgarica*, ville de Hongrie, dans la contrée appellée *la Rascie.* Elle est un peu au dessous de l'endroit où la Save & le Danube se joignent ensemble, & considérable par sa grandeur & par sa situation sur une colline, qui la rend forte. Elle avoit été autrefois vendue par le Despote ou Prince de la Servie, au Roi de Hongrie, auquel elle avoit été ainsi soumise jusqu'à l'an 1521, que le Sultan Soliman II. s'en rendit maître, ainsi qu'on le va marquer. Quelques uns la prennent pour l'ancienne *Taurinum*; mais cette derniere étoit trop éloignée du confluent du Save & du Danube, pour croire que ce soit la même que Belgrade. Il y a plus d'apparence que celle-ci s'étant accrue des ruines de l'autre, son voisinage a fait croire que c'étoit la même ville. Amurat II. & Mahomet II. l'avoient assiégée inutilement, celui-là en 1442, & l'autre en 1456. Soliman II. l'emporta enfin en 1521, & depuis les Turcs en furent les maîtres jusqu'en 1688, que les Impériaux la prirent, sous la conduite de Maximilien-Marie, Electeur de Baviére. Depuis, les Turcs la reprirent en 1690. Les Allemands la rassiégérent inutilement en 1693; mais le Prince Eugéne de Savoye Généralissime des troupes de l'Empereur, ayant remporté une signalée victoire près de cette place le 16 août 1717, elle fut prise deux jours après par capitulation. Les Hongrois la nomment *Nandor Alba*; & les Allemands *Griechisch-Weissenbourg.*

* BELGRADE, place de la Turquie en Europe, dans la Romanie proche de la Mer Noire, à l'Orient du Bosphore de Thrace ou Canal de Constantinople, est au nord de Constantinople, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

BELGRADO, petite ville des Vénitiens en Italie, dans le Frioul, près de la riviére de Tajamento, entre la ville d'Udine & celle de Concordia, à quatre lieues de l'une & de l'autre.* Maty, *Dict. Geogr.*

BELGRADO, anciennement *Hydralis*, petite riviére de la Romanie en Turquie. Elle se décharge dans celle de Chartericon, & toutes deux se jettent dans la riviére de Machiena ou Bintére, qui baigne la ville de Constantinople.

BÉLIAL, nom d'une idole des Sidoniens. Saint Paul donne ce nom à Satan. Saint Jérôme dit, que par les enfans de Bélial, on doit entendre les *enfans du démon*, c'est à dire, *les méchans*. Aquila explique ce mot par celui d'*Apostat*. Il renferme une espéce d'injure, & qui signifie à peu près la même chose, que nos mots François de *fainéant* ou de *vaurien*. * *Nombres*, *ch.* 22. *Juges*, *ch.* 6. & 8. Gregorius Gregorii, *Lexicum sanctum.*

BÉLIBE, Roi de Babylone, qui après deux ans d'interrégne succéda à Arkian. Bélibe ayant regné trois ans eut pour successeur Apronadius qui fut six ans sur le thrône. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 47.

BELICASTRO. *Cherchez* BELCASTRO.

* BÉLICE, riviére de Sicile, dans la Vallée de Mazara, après avoir reçu quelques petites riviéres, & entre autres le Belici-destro, se décharge dans la Mer d'Afrique entre Mazara & Sacca, à l'orient de la premiére, & à l'occident de la seconde.

BÉLICHE, nom que les peuples de Madagascar donnent au diable, auquel ils jettent le premier morceau de la victime, pour se le rendre favorable, ou pour appaiser sa colére. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

BÉLICI-DESTRO, (le) *Hypsa*, riviére de la Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a sa source à vint-cinq milles de Palerme au midi; puis s'étant accrue de quelques autres riviéres moins considérables, elle se rend dans la riviére de Bélice.

BÉLIDES ou DANAÏDES, nom des cinquante filles du Roi Danaüs, fils de Bel, surnommé *l'Ancien.* *Voyez* DANAÏDES.

BÉLIER, en Latin *Aries*, un des douze Signes du Zodiaque, lequel est composé de treize étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un bélier. Le soleil entre dans ce signe au mois de mars, & y fait l'équinoxe du printems, & le commencement de l'année astrologique. Les Poëtes feignent que c'est le bélier à la toison d'or, sur lequel Phryxus passa dans la Colchide, où il l'immola à Jupiter, dans le temple duquel il suspendit la toison. Ce bélier fut changé, disent les Poëtes, en la constellation qui en a retenu le nom. Les Mythologistes disent que l'on a nommé Bélier ce Signe, parce que le bélier est le symbole de la force, & qu'alors le soleil commence à se montrer plus fort & plus chaud. D'autres croyent que le bélier étant un des animaux consacrez à Mars, on en a donné le nom au signe du mois, où l'on commençoit à se mettre en campagne pour la guerre. * Natalis Comes, *Mythol.* Cæsius, *Cæl. Astronom.*

BÉLIER, machine de guerre dont les Anciens se servoient pour abatre les murs des villes assiegées: ce qui leur tenoit alors lieu de canons. Elle étoit faite avec une poutre semblable à un mât de navire, d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuses, dont le bout étoit armé d'une tête de Fer, proportionnée au reste; & de la figure de celle d'un bélier. Joséphe, *au chap.* 15. *du liv.* 3. *de la Guerre des Juifs*, remarque aussi que ce qui lui fit donner ce nom, est qu'elle heurtoit les murailles, comme le bélier heurte de sa tête ce qu'il rencontre. Cette poutre étoit suspendue & balancée par le milieu avec de gros cables, & poussée avec violence par un grand nombre d'hommes. Les assiégez trouvoient quelquefois le moyen d'en diminuer l'effet, en faisant emplir de paille quantité de sacs, que l'on descendoit avec des cordes du haut du mur, à l'endroit où le bélier alloit frapper; & ainsi les coups qu'il donnoit ne portoient pas, ou perdoient leur force en rencontrant une matiére si molle, & si facile à s'étendre. Mais dès que les assiégeans eurent reconnu cet artifice, ils trouvérent aussi de leur côté le moyen de couper de loin avec des faux, les cordes qui tenoient ces sacs attachez contre le mur.

BÉLIGRATZ, petite ville d'Allemagne au païs héréditaire de la Maison d'Autriche, & dans la Haute Caroiole, sur le torrent de Billi, & à trois milles d'Allemagne de Laubach.

BÉLIN (Jean) fameux Peintre. *Voyez* BELLIN.

BÉLIN (Jaques) fameux Peintre. *Voyez* BELLIN.

BÉLIN (Gentil) fameux Peintre. *Voyez* BELLIN.

BÉLIN d'Averon (Seigneur de) *Cherchez* FAUDOAS.

BÉLINA, village de Syrie, dans la Terre-Sainte. C'étoit autrefois la ville de Césarée de Philippe, *Cæsarea Philippi*, dont il est fait mention dans les Auteurs. Il est au pié du mont Liban, entre Tyr ou Sour au couchant, & Damas au levant, à plus de cent milles de Jérusalem, au septentrion.

BÉLINZONE, ville des Suisses en Italie. *Voyez* BELLINZONE.

BELJOCO, village d'Espagne, situé dans l'Aragon, près de la ville de Boria. Quelques Géographes le prennent pour la ville des Celtibéres, nommée autrefois *Belsinum* ou *Balsio*; laquelle quelques autres Géographes placent à Boria même. * Maty, *Diction. Geogr.*

BELJOYEUSE. *Voyez* BELGIOIOSA.

* BÉLIRA, petite riviére d'Espagne, prend sa source dans les Pyrénées, coule à peu près du nord au sud, traverse la vallée d'Andorre, & se rend dans la Ségre, après avoir arrosé la ville d'Urgel.

BÉLISAIRE, Général des armées de l'Empereur Justinien, & le soutien de son thrône, fut un des plus grands Capitaines de son siécle. En 529, il marcha contre Cabadès Roi des Perses, qui prit les armes au sujet de la protection que l'Empereur donnoit à Izanus Roi de la Colchide. Cette expédition fut très heureuse à Bélisaire, qui fut rappellé pour commander l'armée qu'on envoyoit en Afrique. En 1532, on fit un traité de paix avec les Perses. Il y eut au mois de janvier une si furieuse sédition à Constantinople, que Justinien proposa de se retirer; mais Bélisaire le rassura, & on soumit les Rebelles, qui avoient proclamé Empereur un certain Hypatius, soutenu par Probus & Pompée, neveu d'Anastase. L'an 533, Bélisaire ayant conduit en Afrique l'armée navale composée de cinq cens navires, emporta Carthage, & soumit en 534 Gilimer, qui avoit usurpé la Couronne des Vandales, après avoir fait massacrer son cousin Hilderic, fils d'Hunneric & d'Eudoxie. Ainsi l'Afrique fut réünie à l'Empire, après en avoir été séparée plus de cent ans, & la puissante Monarchie des Vandales Ariens fut absolument détruite. Gilimer fut pris & mené à Constantinople. Bélisaire traversa la ville à pié pour se rendre dans l'Hippodrome, où Justinien l'attendoit sur un thrône magnifique, pour lui conférer les honneurs

leurs de ce triomphe. Après un si grand avantage, on résolut de délivrer l'Italie de la tyrannie des Goths. Belisaire se prépara à cette seconde expédition. En 535, étant Consul, il passa dans la Sicile, où il prit Catane, Syracuse, Palerme, &c. & l'année suivante il alla assiéger avec une partie de son armée la ville de Naples. Les Goths avoient fait mourir leur Roi Théodat, à la persuasion de Vitigès, qui se mit sur le thrône. Cet attentat servit aux desseins de Belisaire, qui se présenta devant la ville de Rome, où il fut reçu le dixiéme décembre 536. L'année d'après, Vitigès l'y vint assiéger; mais il y trouva tant de résistance, qu'il se retira en 538. Deux ans après, ce malheureux Roi fut pris dans la ville de Ravenne avec toute sa famille, & Belisaire aima mieux conduire ses prisonniers dans Constantinople que de recevoir la couronne des Goths, qu'on lui offrit. Il préféra à la gloire d'être Roi la réputation d'être fidéle; mais il ternit la sienne par la basse complaisance qu'il eut pour l'Impératrice Théodore, par les ordres de laquelle il chassa le Pape Silverius, pour élever Vigilius sur le thrône pontifical. En 541, Belisaire ayant été envoyé en Orient contre les Perses, fit de furieux ravages dans l'Assyrie, & y demeura jusqu'en 543. Les affaires d'Italie avoient besoin de sa présence. Totila, qui avoit été élu Roi des Goths, après avoir pris Naples, Tivoli & d'autres places considérables, fit le siége de Rome, qu'il emporta en 546. Il ruïna ses maisons, renversa ses murailles, & la pilla pendant quarante jours. L'année suivante, Belisaire s'y jetta, rétablit ses murs, & la défendit. En 549, Totila la prit encore. Cependant Belisaire repassa en Orient, pour s'y opposer aux Perses. En 558, il repoussa les Huns, qui avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire. On dit qu'en 561, ce grand homme étant accusé d'être entré dans une conspiration contre Justinien, cet Empereur le dépouilla de ses biens, lui ôta ses charges, & lui fit crever les yeux. C'est le sentiment des Auteurs Latins, qui disent que Belisaire, pour avoir dequoi vivre, fut contraint de demander l'aumône dans les rues de Constantinople. L'Auteur de l'Histoire mélangée, écrit que l'année suivante il fut rétabli dans ses dignitez & Cédrénus assure qu'il mourut en paix dans Constantinople. Alciat est de ce sentiment contre Crinitus, Volaterran, Pontanus, & les autres. Quoiqu'il en soit, on montre encore à Constantinople une prison, que l'on appelle *la Tour de Belisaire*. Cette prison, est sur le bord de la Mer, en allant du Château des sept Tours au Serrail de Constantinople; & les gens du Païs disent, qu'il pendoit un petit sac attaché au bout d'une corde, comme font les prisonniers, pour demander sa vie aux passans, en leur criant, *donnez une obole au pauvre Belisaire, à qui l'Envie a crevé les yeux, & non pas le Crime.* On assure qu'il mourut le 13 mars de l'an 565. * Procopius, *l. 3. de Bell. Goth. 1. & 2. de Vand. & de Pers.* Agathias, Glycas. Zonaras, &c.

☞ On trouve l'image de Belisaire sur quelques médailles de l'Empereur Justinien. Pierre Gillius en fait la description d'une en ces termes. L'on voyoit d'un côté l'Empereur Justinien, recevant Belisaire, tout triomphant de la guerre contre les Goths, & de l'autre côté de la médaille on voyoit l'image de Belisaire, avec ces mots, *Belisaire, l'honneur du nom Romain. Belisarius, gloria Romanorum.* Cette entrevue de Belisaire avec l'Empereur, se fit dans le vestibule du palais de Constantinople. Ce Général y présenta à Justinien les dépouilles des ennemis, les Rois des Vandales & des Goths en leurs personnes, & les Royaumes qu'il avoit vaincus. L'Impératrice Théodore paroissoit au milieu avec l'Empereur, témoignant une joye particuliére, & environnée du Sénat & de toute la Cour, ainsi que le rapporte Procope. Les médailles qui représentent cette entrevue, sont pour la plûpart d'or ou d'argent. * Charles du Frêne, *in Dissertatione de inferioris ævi numismat.*

BELISAIRE (Louis) de Modene, Médecin, vivoit dans le XVI siécle. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De instrumento odoratus, &c.* * Vander Linden, *de Script. Med.* Simler, *in Epit. Bibliotb. Gesneriana.*

BELITZ. *Voyez* BELLITZ.

BELKNAP (Robert) Seigneur Chef de Justice des Communs Plaidoyers sous le régne de Richard II. Roi d'Angleterre. Lui & quelques autres Juges furent bannis par ordre du Parlement, quoiqu'à dire la vérité, les Membres de cette assemblée ayant levé 40000 hommes contre le Roi, l'eussent obligé malgré lui à consentir à divers bils, quelque peu justes qu'il les trouvât. * *Chronic. de* Baker.

BELKZO. *Voyez* BELZKO.

BELLAC. *Voyez* BELAC.

* BELLAFIN (François) Italien qui mourut en 1543, fut très habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *De Origine & temporibus Urbis Bergomi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

BELLAGINES, nom que les Goths donnoient à leurs loix municipales, selon Jornandès, *l. 1. c. 11. de l'Hist. de ces peuples.* Mais le mot est corrompu, & c'est proprement *Bilagines*. Car *By*, en ancien langage Saxon, signifie *habitation*; & les Goths appelloient ainsi leurs villes & communautez. Les Anglois les nomment encore aujourd'hui *Bilaws* ou *Burlaws*, ces mots tirant leur origine de l'Allemand *Baur*, c'est à dire, *Païsan*; & de *Law*, qui signifie *Loi*. * *Voyez* Spelman, *in Glossar. Archæol.*

BELLAGIO (Gui) Cardinal du titre de saint Chrysogon, étoit de Florence. Le Pape Innocent II. le créa Cardinal au mois de décembre de l'an 1138. En 1143, on l'envoya Légat du saint Siége dans le Royaume d'Aragon; & en 1147, Eugéne III. le nomma pour accompagner le Roi Louis *le Jeune* dans le voyage de la Terre-Sainte, où il eut la qualité de Légat. Il étoit de retour en 1153, & il mourut peu de tems après. * Baronius, *A. C. 1147. & 1163.* Mariana, *de Reb. Hispan. l. 10. c. 18.* Aubery, *Hist. des Card.* Onuphre, Ciaconius, &c.

BELLAIGUE. *Cherchez* BELLEAIGUE.

* BELLALES, l'une des principales familles ou Tribus du Royaume de Jafnapatan dans l'Isle de Ceylan dans les Indes orientales, depuis que le Christianisme y est établi: car avant cela les Brammes étoient plus considérables. Ils ont nue la partie supérieure du corps, & n'ont depuis le nombril qu'une espece de vêtement qu'ils font passer, entre les cuisses, & qu'ils ajustent en maniére de culotte. Ils n'ont sous leurs piez qu'une semelle attachée par dessus avec des courroyes. Ils s'occupent au labourage, & fouïent le grain avec des bœufs, comme faisoient les Israëlites. Ce sont les plus riches du païs, & ils ne se marient que dans leur propre Tribu. C'est dommage qu'ils sont toujours en dispute entre eux, & que pour un rien ils s'appellent les uns les autres en justice. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ph. Baldeus, *Description de l'Isle de Ceylan*, en Hollandois, p. 176.

* BELLAMIRA, contrée de la Valteline, & l'un des trente six départemens du Gouvernement de Teglio. * *Etat & Délices de Suisse, tome 4. p. 144. de l'édit. de 1730,* à Amsterdam.

BELLAMORE ou MER BLANCHE. *Voyez* BLANCHE (la Mer)

BELLAMORESKOY-LÉPORIE, *Laporia-Grandvicensis*, province de la Laponie Moscovite, du côté du midi. Kandalan, Kieler, Ominay & Soma, en sont les principaux lieux; & cependant ils sont peu considérables. Cette province s'étend sur la côte occidentale, & sur une partie de la septentrionale du Golfe, nommé *la Mer Blanche* ou *Bella-More*, dont elle tire son nom.

BELLANO, *Bellanum*, petite ville d'Italie, sur le bord oriental du Lac de Côme, à huit lieues de Côme, dans le Duché de Milan.

BELLARMIN (Robert) Cardinal, Archevêque de Capoue, né le quatriéme octobre 1542, à Montepulciano dans la Toscane, fils de *Cinthie* Cervin, sœur du Pape Marcel II. Dès l'âge de 18 ans il entra parmi les Jésuites le 20 septembre de l'an 1560. Il fit en si peu de tems de si grands progrès, qu'on le crut capable de prêcher, avant même qu'il fût Prêtre; car il ne reçut l'Ordre de Prêtrise qu'en 1569, par le ministère de Cornélius Jansénius, Evêque de Gand. Bellarmin étoit alors à Louvain, où il prêchoit en Latin avec tant de réputation, que les Protestans venoient, dit-on, d'Angleterre & de Hollande pour avoir le plaisir de l'entendre. Il enseignoit dans le même tems la Théologie & l'Hébreu, & s'occupoit à la lecture des Péres, de l'Histoire de l'Eglise, des Conciles, du Droit Canon; ce qui lui servit pour son Ouvrage des Ecrivains Ecclésiastiques. Depuis, étant revenu à Rome vers l'an 1576, le Pape Gregoire XIII. le nomma pour enseigner la Controverse contre les Protestans dans le nouveau Collége qu'il avoit fondé. Ce fut là qu'il travailla aux Traitez qui nous restent de lui sur ce sujet. En 1590, le Pape Sixte V. le donna au Cardinal Henri Cajetan, pour être son Théologien dans la Légation qu'il venoit exercer en France. Ensuite Bellarmin eut diverses charges dans son Ordre, dont il s'aquitta avec un merveilleux succès. Enfin le Pape Clément VIII. le fit Cardinal l'an 1599, & en 1601 Archevêque de Capoue, où il vint trois jours après avoir été sacré, pour y résider. L'an 1605, le même Pape étant mort, le Cardinal Bellarmin fut obligé de revenir à Rome, & s'y trouva à la création de Léon XI. & de Paul V. Ce dernier retint près de lui Bellarmin, qui quitta l'Archevêché de Capoue, ne croyant pas en conscience pouvoir le garder, & ne pas veiller à la conduite de son troupeau. Ceux de Capoue en témoignérent une douleur incroyable. Le Cardinal Bellarmin continua de servir fidélement l'Eglise jusqu'en 1621, que se trouvant mal, il sortit du Vatican où il logeoit, & se retira dans la maison du noviciat de saint André le 16 août, sous le pontificat du Pape Gregoire XV. qui le visita durant sa maladie, & qui l'embrassa deux fois avec beaucoup de tendresse. Ce Cardinal mourut le 17 septembre de l'an 1621, âgé de 79 ans. Il étoit fort charitable, donnant tous les ans la troisiéme partie de ses revenus aux pauvres. Il visitoit les malades dans les hôpitaux, & les prisonniers dans leurs cachots; ensuite il leur faisoit toucher de l'argent par main tierce, afin de n'avoir pas à essuyer leurs remercimens. Un pauvre lui ayant demandé douze écus, & ne se trouvant pas cet argent en poche, il lui donna son anneau afin qu'il le tenût comme un gage entre les mains de la personne qui voudroit lui avancer cet argent, bien entendu que lui Cardinal rendroit l'argent emprunté en retirant sa bague. Son principal Ouvrage est un corps de Controverse en quatre tomes *in folio*, dans les derniéres éditions. Il y traite les Questions avec beaucoup de méthode & de netteté: il rapporte d'abord sur chaque Question les erreurs des Hérétiques, & les sentimens des Théologiens Catholiques; il explique ensuite en peu de mots la doctrine de l'Eglise, ou le sentiment qu'il embrasse: il rapporte ses preuves, & propose enfin les objections, ausquelles il répond exactement: il tire ses preuves particuliérement de l'Ecriture Sainte, des définitions des Conciles, des témoignages des saints Péres, de l'Histoire Ecclésiastique, de la pratique de l'Eglise & du sentiment commun des Théologiens: rarement il se sert du raisonnement: il ne s'écarte point ordinairement de son sujet: il n'omet aucun des passages qui peuvent servir à sa cause: il rapporte ses objections dans leur force, & il répond en peu de mots. Son stile est serré, net & précis; il n'a pas l'élégance des Auteurs qui se sont appliquez à la pureté du langage & à l'ornement du discours; mais aussi n'a-t'il pas cette sécheresse, cette obscurité, cette barbarie qui se rencontre dans quelques Scholastiques. Il avoit beaucoup lu les livres des Protestans, & rapporte fidélement leurs sentimens. Quoiqu'il ne les épargne pas, il ne s'est point laissé aller aux invectives & aux emportemens de quelques petits Controversistes, qui ont eu plus de zéle que d'érudition & de capacité. Il seroit à souhaiter qu'il n'eût pas été si fort prévenu sur certaines opinions, & qu'il eût distingué avec plus de soin la doctrine de l'Eglise, des opinions des Théologiens Ultramontains. On ne peut nier que ses Controverses ne soient un des meilleurs livres qui se soient faits en ce genre, comme les Protestans l'ont eux-mêmes reconnu; puisque pendant 40 ou 50 ans, il n'y a point eu d'habiles Théologiens parmi eux, qui n'ayent choisi Bellarmin pour le sujet de leurs Ouvrages de Controverse. Ce qu'il a écrit de l'autorité du Pa-

Pape, tant pour le spirituel que pour le temporel, a été combattu, non seulement par les Protestans, mais aussi par les Auteurs Catholiques; & n'a point été approuvé en France, étant contraire à notre ancienne doctrine, & aux principes sur lesquels sont établies les Libertez de l'Eglise Gallicane & les droits du Royaume. Bellarmin a encore composé plusieurs autres Ouvrages, savoir, un Commentaire sur les Pseaumes, plusieurs Sermons, un Traité des Ecrivains Ecclésiastiques; des Traitez de la translation de l'Empire, des Indulgences & du Culte des Images; quatre Ecrits sur l'affaire de Venise; deux Traitez contre l'Ouvrage de Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne; un Ouvrage touchant la puissance du Pape dans le temporel, contre Guillaume Barclay; & plusieurs Traitez de dévotion, entre lesquels excelle le Traité des Devoirs des Evêques, adressé à l'Evêque de Fiano, plein d'instructions & de regles très-utiles pour les Prélats. Sa vie a été écrite par Jacques Fuligati, qu'on pourra consulter, aussi-bien qu'Alegambe, Possevin, Sponde, de Coste, Godeau, *Eloges des Evêques, &c.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII siécle, tome 1.* L'Abbregé de sa Vie se trouve dans les *Mémoires de Trévoux du mois d'Octobre 1709.*

BELLASIS (Thomas) Comte de Faulcomberg ou de Falconbridge, descendoit d'une ancienne famille du nord d'Angleterre. De cette même famille étoit HENRI Bellasis de Newborough dans le Comté d'Yorck, créé Baronet en 1611, fils & héritier de *Guillaume* Bellasis. De ce Henri sortit THOMAS, qui pour son mérite & pour les bons services qu'il rendit à Charles I. fut fait par ce Prince Baron du Royaume en 1627, sous le titre de Lord Faulcomberg, puis Vicomte de Faulcomberg de Henknowl, dans l'Evêché de Durham en 1643, & mourut en 1652. Il eut deux fils, HENRI & *Jean*. HENRI mourut avant son pére, & laissa deux fils, THOMAS, qui succéda dans les dignitez de son ayeul, & *Roland* Bellasis. THOMAS fut Capitaine de la compagnie des Pensionnaires du Roi Charles II. Ce Prince l'envoya en 1670, pour Ambassadeur extraordinaire aux Princes d'Italie. Le Roi *Guillaume* III. lui conféra le titre & la dignité de Comte de Faulcomberg en 1689, le fit Membre de son Conseil Privé, & Lord Lieutenant de la partie septentrionale du Comté d'Yorck. Il porte de gueulles à un chevron d'or accompagné de trois fleurs de lis de même. * *Dict. Angl.*

BELLASIS (Henri) Baron d'Angleterre, fils unique d'HENRI Bellasis, petit-fils de JEAN Seigneur de Bellasis, & frére cadet de Henri, Comte de Falconbridge, qui vivoit en 1701, & est peut-être encore vivant à présent. Le Lord Jean Bellasis, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du Roi Charles I. en diverses occasions, fut fait par ce Prince Lord Bellasis de Worlaby dans le Comté de Lincoln en 1645. Mais faisant scrupule de prêter le serment enjoint par le parlement en 1672, pour tous ceux qui avoient ou qui auroient désormais quelque charge près du Roi, il résigna tous les commandemens qu'il avoit, savoir, son gouvernement de Tanger au Comte de Middleton; sa Lieutenance de la partie orientale du Comté d'Yorck, & son gouvernement de Hull au Duc de Monmouth; sa charge de Capitaine des Pensionnaires à son neveu *Thomas*, depuis Comte de Falconbridge; & un Régiment d'Infanterie levé dans la guerre contre les Hollandois au Comte de Northampton, & mourut fort âgé en 1689. Il épousa 1. *Jeanne*, fille & heritiére de *Robert* Butler de Woodhall, dans le Comté d'Hereford: 2. *Anne* Crane, veuve de *Guillaume* Airmine: 3. *Anne* Paulet Marquise de Winton, dont il eut des enfans. Du premier lit sortit entre autres HENRI Lord de Bellasis, qui fut fait Chevalier du Bain au couronnement du Roi Charles II. & mourut en 1668, avant son pére. Il épousa 1. *N.* fille de *François* Rogers de Brianston, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Susanne*, fille de *Guillaume* Airmine, créée Baronnesse Bellasis d'Osgodby en mars 1674, dont il eut *Henri* Bellasis de Worlaby. * *Dict. Angl.* Imhoff, *Hist. des Pairs d'Angleterre.*

BELLATOR, Prêtre & ami de Cassiodore, florissoit l'an 550. Il a écrit plusieurs Commentaires sur l'Ecriture. Il a expliqué le livre d'Esther en six livres; celui de Tobie en cinq; celui de Judith en sept; la Sapience en huit & les Macchabées en dix. Outre cela il a traduit deux Homelies d'Origene sur Esdras. On n'a plus rien des Ouvrages de ce Prêtre, si ce n'est des Versions de quelques Opuscules d'Origene, comme le conjecture M. Huet. * G. Cave, *de Script. Eccl.* p. 339.

BELLAY, ville de France. *Cherchez* BELEY.

BELLAY. La maison du Bellay est considérable, non seulement par les grands hommes qu'elle a produits, par les dignitez qu'ils ont possédées, & les services importans qu'ils ont rendus à l'Etat; mais encore par son ancienneté. On en rapportera ici la posterité depuis BERLAY qui suit.

I. BERLAY, Sire de Montreuil en Anjou, qui vivoit du tems du Roi Lothaire, étoit, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, fils d'*Adelelme*, lequel étoit second fils d'*Emenon* Comte de Poitiers & d'Angoulême. C'est de ce Seigneur Berlay que la ville de Montreuil a été nommée Montreuil-Berlay, & par adoucissement Montreuil-Bellay. Il épousa *Adelais* de Saumur, sœur de *Gildouin* Seigneur de Saumur, originaire de Dannemarck, morte l'an 966, comme il paroît par un Cartulaire de l'Abbaïe de saint Nicolas d'Angers, dont il eut BERLAY II. du nom, qui suit; & *Aliner*, mariée à *Hugues* de Ste Maure.

II. BERLAY II. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, mourut en 1045. Il épousa *Gracia* d'Alençon-Beleime, laquelle prit une seconde alliance avec *Geofroy*, surnommé *Martel*, Comte d'Anjou, ayant eu de son premier mariage 1. GIRAUT, qui suit; 2. *Hugues-Renaud*, Thresorier de S. Martin de Tours, qui fut élu Archevêque de Reims en 1083, & mourut en 1096; & 3. *Pétronille* de Montreuil-Bellay, mariée à *Foulques*, dit l'*Oison*, Comte de Vendôme.

III. GIRAUT I. du nom, dit *le Bon*, Seigneur de Montreuil-Bellay, fut tué à Angers dans une sédition l'an 1066. Il épousa *Anne* d'Anjou, dont il eut 1. BERLAY III. qui suit; 2. *Gracia*, mariée 1. à *Gildouin* Seigneur de Doué; 2. à *Gautier* Seigneur de Montsoreau; & 3. *Audeburge* de Montreuil-Bellay, vivante en 1119.

IV. BERLAY III. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, vivoit en l'an 1105. Il épousa *Orguilleuse*, dont il eut 1. GIRAUT II. du nom, qui suit; 2. *Payen*, qui épousa *Isdis*; & 3. *Robert*, qui d'*Ameline* sa femme, eut pour fils *Gervais* de Bellay.

V. GIRAUT II. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, fonda les Abbaïes de Brignon & d'Asnieres-Bellay, & fut Favori du Roi Louis *le Jeune*, & Sénéchal de Poitou. Il eut guerre contre le Comte d'Anjou, qui l'assiegea dans son château de Montreuil, où il fut fait prisonnier, mené à Angers, mis en liberté, puis assiegé, pris & mené à Saumur en 1161, avec sa femme *Adele* & ses enfans, qui furent 1. BERLAY IV. qui suit; 2. *Raoul*; 3. *Giraut* Seigneur des Brosses mort sans enfans d'*Agnès* de Berrye; 4. *Agnès* mariée à *Sigebrand*, Seigneur de Passavant; & 5. *Amelie* du Bellay.

VI. BERLAY IV. du nom Seigneur de Montreuil-Bellay, fut à la Terre-Sainte avec Richard I. du nom, Roi d'Angleterre, & vivoit en 1203. Il épousa *Marguerite* de Thouars, dont il eut 1. GIRAUD III. qui suit; 2. *Berlay* V. du nom, qui fonda l'Abbaïe de Breberay; 3. HUGUES, tige de la *branche des Seigneurs du* BELLAY, *rapportée cy après*; & 4. *Jean* du Bellay.

VII. GIRAUD III. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, épousa *Marguerite* Avant, dont il eut pour fille unique *Agnès* Dame de Montreuil-Bellay, mariée 1. à *Guillaume* Vicomte de Melun: 2. à *Valeran* d'Ivry: 3. à *Estienne* de Saumur, laquelle eut des enfans de ses trois maris; & entre autres du premier vint *Adam* Vicomte de Melun, Seigneur de Montreuil-Bellay, qui laissa cette derniére Terre à sa posterité, d'où elle passa dans la Maison de Harcourt, qui la porta dans celle de Longueville, & fut vendue au Maréchal de la Meilleraye.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BELLAY & Marquis de THOUARCÉ.

VII. HUGUES du Bellay, fils-puîné de BERLAY IV. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, fut Seigneur de la Brosse en Alonne, qui fut appellée depuis Bellay, & vivoit en 1227. Il épousa *N.* sœur de *N.* Abbé de Loroux, de laquelle il eut 1. *Jean* Seigneur du Bellay, mort sans posterité; 2. HUGUES II. qui suit; & 3. *Foulques* du Bellay, Seigneur de Meaulne, qui laissa posterité.

VIII. HUGUES II. du nom, Seigneur du Bellay, mourut en 1260. Il épousa *Tiphaine* le Fournier, dont il eut 1. HUGUES III. qui suit; 2. *Josselin*; 3. *Lorentin*; 4. *Sibylle*, Prieure de Fontevrault; & 5. *Gervaise* du Bellay, Abbesse de Nioiseau.

IX. HUGUES III. du nom, Seigneur du Bellay, épousa *Isabeau* du Porcé, sœur de *Marguerite* Abbesse de Fontevrault, dont il eut 1. *Hugues* IV. qui vivoit en 1311, & mourut sans posterité d'*Agnès* de Villequier; 2. HUGUES V. qui suit; 3. *Guy*, mort sans enfans de *Philippe* de la Jumiliere; 5. *Olivier* Seigneur de la Roche-Ecot; 6. *Marguerite*, alliée à *Macé* du Rancion; 7. *Isabeau* & 8. *Béatrix* du Bellay, Religieuses à Fontevrault.

X. HUGUES V. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur du Bellay, mourut en 1325. Il épousa *Jeanne* de Villequier, sœur d'*Agnès*, femme de son frére aîné, dont il eut 1. HUGUES VI. qui suit; 2. *Jean* Seigneur de Gourtemanche, mort en 1390, sans enfans de *Jeanne* de Chancé; 3. *Isabeau*, mariée à *Foulques* d'Averton; 4. *Isabeau* & 5. *Aliue* du Bellay, Religieuses à Fontevrault.

XI. HUGUES VI. du nom, Seigneur du Bellay & de Villequier, se trouva aux batailles de Cerisoles & de Mont-Cassel, & vivoit en 1353. Il épousa 1. *Jeanne* de Beaucay, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Aliénor* de Doue, Dame de Giseux, dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Jean* du Bellay, dit *le Jeune*, mort sans alliance.

XII. JEAN I. du nom, Seigneur du Bellay & de Giseux, mourut en 1382. Il épousa en 1361, *Jeanne*, fille de *Pierre* Souvain, & de *Jeanne* d'Ancenis, dont il eut 1. HUGUES VII. qui suit; 2. *Olivier*, Prieur de Cooé; 3. *Jean* Evêque de Poitiers, mort en 1454; 4. *Jean* Seigneur de Préhabert; 5. *Jeanne*, mariée à *Louis* de Lorion, Seigneur de la Grise; 6. *Isabeau*, alliée à *Jean* Sire de Goulames, Seigneur de la Poissoniere; 7. *Marguerite*, qui épousa 1. *Jean* de Bugle, Seigneur de Vernay; 2. *Pierre* d'Aigret; 3. *Guillaume* de la Belliere; & 8. *Marie* du Bellay, alliée à *Jean* de Lonfeliere. *Il laissa un* bâtard *qui fut Capitaine d'une forteresse près de S. Riquier.*

XIII. HUGUES VII. du nom, Seigneur du Bellay & de Giseux, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Isabeau* de Montigny, Dame de Langey, dont il eut 1. *Jean* II. du nom, Seigneur du Bellay, Chambellan du Roi Charles VII. tué à la bataille de Crevant; 2. *Bertrand*, tué à la bataille d'Azincourt avec son pere; 3. *Pierre*, tué à la bataille de Verneuil; 4. JEAN III. qui suit; 5. *Jean*, Evêque de Fréjus, puis de Poitiers; 6. *Catherine*, mariée à *Louis* de Frémagon; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* Rouault, Seigneur de Boismenart, dont est venu *Joachim*, Maréchal de France; & 8. *Philippe* du Bellay, Abbesse de Ronceray.

XIV. JEAN III. du nom, Seigneur du Bellay, &c. Chambellan du Roi Charles VII. & de René d'Anjou Roi de Naples, Chevalier de l'Ordre du Croissant, commanda l'Arriereban, garda les barriéres des Etats-Généraux, & mourut en 1481. Il épousa *Jeanne* Logé, Dame de Bois-Thibault, dont il eut 1. EUSTACHE, qui suit; 2. *Louis*, Abbé de S. Florent; 3. *René*, Abbé de Notre Dame la Grande à Poitiers; 4. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* FLOTTE, *rapportée cy-après*; 5. *Martin*, Prieur de S. Michel de Thouars; 6. LOUIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LANGEY, *aussi mentionnée cy-après*; 7. *Jacqueline*, mariée à *Jean* Seigneur d'Ancerville; 8. *Jeanne*, alliée à *Louis* d'Ave, Seigneur de Songé; 9. *Françoise*, Abbesse de la Trinité de Caen; 10. *Jeanne*, fondatrice des Cordelieres de la Fleche; & 11. *Philippe* du Bellay, qui épousa *Jean* d'Angennes, Seigneur de Rambouillet.

XV. EUSTACHE Seigneur du Bellay, de Giseux, &c. Ecuyer tranchant, Conseiller Chambellan de René Roi de Sicile, Duc d'An-

d'Anjou en 1461, mourut en odeur de sainteté, s'étant fait Prêtre après la mort de sa femme *Catherine* de Beaumont, fille de *Louis* Seigneur de la Forêt, Gouverneur du Maine, & de *Jeanne* Jouffeaume, qu'il avoit épousée en 1470, & dont il eut 1. RENÉ, qui suit; 2. *Louis* Archidiacre de Paris, Docteur & Proviseur de Sorbonne, Conseiller-Clerc au Parlement; 3. *Thibaut* Religieux en l'Abbaïe de Saint-Florent; 4. *Louise*, mariée en 1491, à *Olivier* de Merichon, Gouverneur de la Rochelle & du païs d'Aunis; 5. *Jeanne* & 6. *Michelle*, mortes sans alliance; & 7. *Jean* du Bellay, Seigneur de Gonnor, qui épousa *Anne* Chabot, dont il eut 1. *René*, Seigneur de Gonnor, Gouverneur de Metz, qui épousa *Madelaine* de Malétroit, dont il eut pour fils unique *Claude* du Bellay, Baron de Gonnor, mort jeune; 2. *Joachim*, Chanoine de l'église de Paris, & fameux Poëte, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & 3. *Catherine* du Bellay, mariée à *Christophle* du Breuil.

XVI. RENÉ Seigneur du Bellay, de Gizeux, &c. fut un des tenans aux joûtes de Sandricourt en 1493. Il épousa *Marquise* de Laval, fille de *Pierre* Seigneur de Loué, & de *Philippe* de Beaumont, dont il eut 1. *Gilles*, mort en 1535, sans postérité; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Pierre* & 4. *François*, morts jeunes; 5. *Louis* Baron de Commequiers, mort en ôtage en Angleterre; 6. *Eustache*, Conseiller au Parlement, puis Evêque du Mans & de Paris, qui assista au Concile de Trente, & mourut en 1564. Il recueillit la succession de *François-Henri* Seigneur du Bellay son neveu, & substitua la Terre du Bellay à *René* du Bellay, un autre de ses neveux; 7. JACQUES, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 8. *René* Conseiller au Parlement; 9. *Anne* Abbesse d'Estival; 10. *Marguerite* Abbesse de Nioiseau; 11. *Catherine*, mariée à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé; 12. *Jeanne*, alliée 1. à *Tristan* de Châtillon, Seigneur d'Argenton: 2. à *N.* du Bouchet, Seigneur de Puigreffier; 13. *Philippe* & 14. *Jeanne* du Bellay, mortes jeunes.

XVII. FRANÇOIS Seigneur du Bellay, &c. mort en 1553, avoit épousé *Louise* de Clermont-Tonnerre, dont il eut pour fils unique *François-Henri* Seigneur du Bellay, qui mourut peu après son pere, & qui eut pour héritier *Eustache* du Bellay, Evêque de Paris, son oncle, *ainsi qu'il est remarqué ci-dessus*.

XVII. JACQUES du Bellay, frere puîné du précédent, fut Baron de Thouarcé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Anjou, & Pannetier du Roi Henri II. Il se trouva aux batailles de Saint Laurent, de S. Quentin, de Dreux, de Jarnac, de Saint-Denys, & à la journée de Coudun, & mourut en 1580. Il épousa *Antoinette* de la Palu, fille d'*Olivier* Seigneur de la Palu, & de *Marguerite* d'Arquenay, dont il eut 1. RENÉ, qui suit; 2. EUSTACHE, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* COURBE, *rapportée ci-après*; & 3. *Jeanne* du Bellay, mariée 1. à *Pierre* Seigneur de Thouarcé, Gentilhomme de la Chambre du Roi: 2. à *François* de Vauchin.

XVIII. RENÉ du Bellay, Baron de la Lande, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut député aux Etats-Généraux en 1588. *Eustache* du Bellay, Evêque de Paris, son oncle, lui donna ses biens, avec clause de substitution pour la Terre du Bellay, au profit de son fils aîné mâle, & de ses Descendans aînez mâles de degré en degré, & à leur défaut au profit du fils aîné mâle descendant de la fille aînée. Il mourut en 1611, ayant eu de *Marie* du Bellay, Princesse d'Yvetot, & Dame de Langey, fille aînée de *Martin* du Bellay, Seigneur de Langey, & d'*Isabelle* Chenu, Princesse d'Yvetot, 1. *Jacques*, mort jeune; 2. *Pierre*, Baron de Thouarcé, Capitaine de cent Hommes-d'armes, mort avant son pere, sans enfans de *Madelaine* d'Angennes; 3. MARTIN, qui suit; 4. *Claude*, Abbé de Savigné, mort en 1609; 5. *Marie*, alliée à *George* Babou, Seigneur de la Bourdaisiére, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont elle eut entre autres enfans *Marie* Babou, alliée à *Charles-Saladin* de Savigny-d'Anglure, & Vicomte d'Estoges, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 6. *Anne*, mariée à *Antoine* d'Appelvoisin, Seigneur de la Chataigneraye; 7. *Renée*, qui épousa *Gilbert* de la Haye; 8. *Anne* Abbesse de Nioiseau; & 9. *Isabelle* du Bellay, Prieure de Beaulieu.

XIX. MARTIN Marquis du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal des camps & armées de sa Majesté, & Lieutenant de Roi de la province d'Anjou, recueillit la substitution des biens de sa Maison, & mourut en 1637. Il épousa 1. *Louise* de Savonnieres, fille de *Jean* Seigneur de la Bretesche, & de *Guyonne* de Beauvau-du-Rivau: 2. *Louise* de la Châtre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *René* Marquis de Thouarcé, Lieutenant de Roi de la province d'Anjou, mort en 1627, avant son pere, sans laisser de postérité d'*Antoinette* de Bretagne, fille de *Charles* Baron d'Avaugour, Comte de Vertus, & de *Philippe* de Saint-Amadour; 2. CHARLES, qui suit; 3. *Martin*, 4. *Marie* & 5. *Louise* du Bellay, morts jeunes.

XX. CHARLES Marquis du Bellay, Prince d'Yvetot, &c. mourut sans laisser de postérité d'*Helene* de Rieux qu'il avoit épousée en 1632. Après sa mort la substitution fut déclarée ouverte au profit d'*Antoine-Saladin* d'Anglure-Savigny, Comte d'Estoges, fils aîné de *Charles-Saladin* d'Anglure, & de *Marie* Babou, Dame de la Bourdaisiére, *dont il est parlé ci-dessus*; en conséquence de quoi, leurs Descendans aînez mâles portent le nom & les armes du Bellay, & en possedent la Terre. *Voyez* ANGLURE.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA COURBE & de la FEUILLÉE.

XVIII. EUSTACHE du Bellay, Baron de Commequiers, second fils de JACQUES du Bellay, Baron de Thouarcé, & d'*Antoinette* de la Palu, épousa en 1558, *Guyonne* d'Orange, Dame de la Feuillée & de la Courbe, fille de *George* Seigneur d'Orange, &c. & de *Perronelle* de Lignéres, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. PIERRE, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *René*, Abbé de Fontaine-Daniel; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* PALU, *rapportée ci-après*; 5. *Marquise*, alliée à *Gedeon* de la Dimbiaie, & 6. *Renée* du Bellay, mariée à *Gallois*, Seigneur d'Acne.

XIX. CHARLES du Bellay, Seigneur de la Feuillée & du Bois-Thibaut, épousa *Radegonde* de Rochers, dont il eut 1. *Magdelaine*, morte sans alliance; 2. *René* Comte de la Feuillée, qui épousa 1. *Marie* de Tinténiac: 2. *Renée*, fille de *François* Marquis de la Marzeliere, & de *Françoise* de Harcourt, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Guyonne* 4. *Renée* & 5. *Marguerite*, Religieuses; 6. *Louise*, mariée à *Jacques* de Malnoë; & 7. *Gabrielle* du Bellay, qui épousa *René* de Sévigné, Conseiller au Parlement de Bretagne.

XIX. PIERRE du Bellay, Seigneur de la Courbe, frere puîné du précédent, fut Mestre de camp d'infanterie, puis Capitaine au Régiment des Gardes. Il épousa *Barbe* d'Aunieres, Dame de Ragion, fille de *Bonaventure*, Seigneur d'Aunieres & de *Françoise* de Hamon, Dame de Ragion, dont il eut 1. GUY, qui suit; 2. *Barbe*, alliée à *Jean* de Loubes; 3. *Guyonne*, Abbesse de Nioiseau; & 4. *Catherine* du Bellay, morte jeune.

XX. GUY du Bellay, Seigneur de la Courbe & de Ragion, Baron du Plessis-Macé, &c. Maréchal de camp & Capitaine de cavalerie, fut Chef du nom & des armes du Bellay, après la mort de *Charles* Marquis du Bellay, Prince d'Yvetot, & de *René* du Bellay, Comte de la Feuillée. Il épousa *Marie* de Plouvier, fille de *N.* Sous-gouverneur du Roi Louis XIII; dont il eut ANTOINE qui suit.

XXI. ANTOINE du Bellay, Seigneur de la Courbe, Chef de la Maison du Bellay, épousa en 1640, *Madelaine* de Beauvau, morte en 1666, dont il eut 1. FRANÇOIS-RENÉ, qui suit; 2. *Pierre-Gabriel*, mort à Malthe en 1679; 3. *Anne-Marie*, née en 1645, Chanoinesse à Denain en Flandre; 4. *Françoise-Charlotte*, Religieuse en l'Abbaïe de Ronceray; 5. *Henriette-Julie* du Bellay.

XXII. FRANÇOIS-RENÉ, connu sous le nom du Marquis du Bellay, Seigneur de la Courbe, &c. né en 1631.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA PALU & des BURTS.

XIX. JACQUES du Bellay, fils puîné d'EUSTACHE, & de *Guyonne* d'Orange, Dame de la Feuillée & de la Courbe, fut Seigneur de la Palu, & épousa en 1600, *Radegonde* de Marveillau, dont il eut 1. *Charles*, mort sans postérité; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, mort en 1622; 4. *Louise*, Abbesse de Nioiseau; 5. *Charlotte* 6. *Radegonde* & 7. *Marquise* du Bellay, Religieuses.

XX. LOUIS du Bellay, Seigneur de la Palu, des Burts, &c. épousa en 1644, *Anne* d'Acigné, dont il eut 1. *Honorat Louis*, né en 1645, mort sans alliance en 1666; 2. *Charles* Chevalier de Malte; 3. *Jean-Baptiste*, mort jeune; 4. *Anne-Madelaine*, mariée en 1680; 5. *Marguerite* du Bellay, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA FLOTTE.

XV. JEAN du Bellay, fils puîné de JEAN III. du nom, Seigneur du Bellay, & de *Jeanne* Logé, fut Seigneur de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes. Il alla en Italie avec René Roi de Sicile, & mourut en 1520. Il épousa 1. *Thomine* de Villiers: 2. *Jacqueline* d'Allerac, dont il n'eut point d'enfans: mais du premier lit étoit issu JEAN, qui suit.

XVI. JEAN du Bellay, Seigneur de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes, épousa 1. *Françoise* de Villeprouvé: 2. *Françoise* de Mailly. Du premier mariage vinrent 1. RENÉ, qui suit; 2. *Louise*, mariée à *Julien* le Vexil, Seigneur du Tertre; & 3. *Roger*, mariée à *Louis* du Plessis, Seigneur de Chaillou. Et du second sortirent 4. *Louis* Seigneur de Tuilieres; 5. *Claude*, mariée à *Antoine* de Mauville; 6. *Isabeau*, alliée à *François* Seigneur de Blavet; & 7. *Charlotte* du Bellay, qui épousa 1. *Jean* Bernard: 2. *Artus* Rolland, de Herbert.

XVII. RENÉ du Bellay, Baron de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Jeanne* de Souvré, sœur du Maréchal de France, & fille de Jean de Souvré, Seigneur de Courtenvaux, & de *Françoise* Martel, dont il eut 1. RENÉ II. qui suit; 2. *Diane*, mariée à *François* de Coneblanche; & 3. *Françoise* du Bellay, alliée à *François* Bellanger, Seigneur de Vautourneux.

XVIII. RENÉ du Bellay II. du nom, Baron de la Flotte, Gouverneur de Metz, & Lieutenant de Roi de la province de Touraine, épousa *Catherine* le Vayer, fille de *Philippes* Seigneur de Lignerolles, & d'*Anne* de Cabrienne, dont il eut 1. *Renée*, Dame de la Flotte, mariée à *Charles* Seigneur de Hautefort; & 2. *Catherine*, du Bellay, alliée à *Philippe* de Bigny, Seigneur d'Ainay.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LANGEY.

XV. LOUIS du Bellay, dernier fils de JEAN III. du nom, Seigneur du Bellay, & de *Jeanne* Logé, fut Seigneur de Langey, & épousa *Marguerite* de la Tour-Landry, dont il eut 1. *Guillaume* Seigneur de Langey, Gouverneur de Piémont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mort le neuviéme janvier 1543, sans laisser de postérité d'*Anne* de Créquy, Dame de Pontdormy; 2. *Jean*, Cardinal & Evêque de Paris, *dont l'éloge se verra ci-après*, mort à Rome Doyen du Sacré College le 16 février 1560, âgé de 68 ans; 3. MARTIN, qui suit; 4. *René* Evêque du Mans, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mort en août 1546; 5. *Jacques*, Colonel de mille hommes d'infanterie, tué au siége de Sarara en Sicile; 6. *Nicolas*, Chevalier de Malte, mort à Naples; 7. *Renée*, mariée à *Ambroise* de Gravy Seigneur de Coulleron; 8. *Louise* du Bellay, alliée à *Ambroise* d'Auré.

XVI. MARTIN du Bellay, Seigneur de Langey après la mort de son frere aîné, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant

en Normandie, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, mourut le neuviéme mars 1559. Il épousa *Isabelle* Chenu, Princesse d'Yvetot, dont il eut 1. *Marie*, Princesse d'Yvetot, & Dame de Langey, mariée à *René* Seigneur du Bellay son parent; & 2. *Catherine* de Bellay, alliée à *Charles* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin.

BELLAY (Guillaume du) dit le Seigneur DE LANGEY, & ordinairement connu sous ce nom, étoit fils aîné de Louis du Bellay, & de *Marguerite* de la Tour-Landry. Il signala son courage en diverses occasions, & se fit admirer par sa conduite & par sa valeur. Le Roi François I. se servit de lui en Piémont, où il l'envoya en qualité de Viceroi. Il y reprit diverses places sur les Impériaux, & le Marquis du Guast avouoit que le Seigneur de Langey étoit le plus excellent Capitaine qu'il eût connu. *Entre grands points de Capitaine qu'avoit M. de Langey*, dit Brantôme dans ses Mémoires, *c'est qu'il dépensoit fort en espions; ce qui est très-requis à un grand Capitaine, comme je le tiens de bien grands, & l'ai vu pratiquer, & étoit fort curieux de prendre Langue, & avoir avis de toutes parts: de sorte qu'ordinairement il en avoit de très-bons & vrais, jusqu'à savoir les plus privés secrets de l'Empereur, & de ses Généraux, voire de tous les Princes de l'Europe, dont l'on s'étonnoit fort, & l'on pensoit qu'il eût un esprit familier qui le servît en cela; mais c'étoit son argent, n'épargnant rien du sien, quand il vouloit une fois quelque chose. En quoi j'ai oui conter à M. le Cardinal du Bellay son frere, qui étoit un autre maître homme en tout, quelque Prélat qu'il fût, que bien souvent mondit Sieur de Langey, lui étant en Piémont, mandoit & envoyoit au Roi avertissement, de ce qui se faisoit ou devoit faire vers la Picardie ou Flandre, si que le Roi, qui en étoit voisin & plus près, n'en savoit rien, & puis après en venant savoir le vrai, s'ébahissoit, comment il pouvoit découvrir ces secrets, &c.* Le Seigneur de Langey avoit le corps tout cassé, & les membres perclus, par les grands travaux qu'il avoit soufferts à l'armée. L'an 1542, étant en Piémont sur la fin de la campagne, il crut qu'il devoit venir donner quelques avis importans au Roi, qui souhaitoit aussi de l'entretenir. Il se fit porter en litiére; mais ayant passé la montagne de Tarare, entre Lyon & Roane, il se trouva si mal au bourg de Saint-Saphorin, qu'il fut obligé de s'y arrêter, & il y mourut le neuviéme janvier de l'an 1543. Son corps fut porté dans l'église du Mans, dont son frére *René* étoit alors Evêque; & on lui dressa depuis un superbe monument, qu'on y voit encore aujourd'hui. Langey étoit savant, & après avoir servi le Roi à la guerre, & dans diverses ambassades, il voulut encore être utile à son païs, par des Ouvrages d'esprit. Il en composa plusieurs, dont on pourra voir le dénombrement dans la Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas. Entre autres il donna *l'Histoire de son tems*, qu'il divisa en *Ogdoades*, c'est à dire, en différentes parties de huit livres chacune. Cet Ouvrage en avoit sept, dont la premiére traitoit de l'antiquité des Gaulois & des François. Il fut Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & la Régente l'envoya en Espagne auprès du Roi François premier en 1525. Deux ans après il fut un de ceux qui assistérent aux jugemens des défauts contre M. de Bourbon. Le Roi l'envoya la même année en Italie, porter de l'argent aux Princes confédérez, & travailler au bien de la Ligue du Pape Clément VII. Il fut encore envoyé en Angleterre en 1529 & en 1533. Il étoit alors Gentilhomme de la Chambre du Roi. Etant Gouverneur de Turin en 1537, le Roi le fit passer en Allemagne pour demander une Diéte où les droits de l'Empereur & du Roi sur le Duché de Milan fussent discutez. Ses amis firent pour lui cette épitaphe,

Cy gît Langey, qui de plume & d'épée,
A surmonté Cicéron & Pompée.

On croit que ce fut Joachim du Bellay son cousin, qui lui dressa cet autre éloge funébre qui ne contient que ces deux Vers;

Hic situs est Langeus, nil ultra quaere viator.
Nil melius dici, nil potuit brevius.

* Paul Jove & de Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Brantôme, *Mémoires des Capitaines François.* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BELLAY, (Jean du) Cardinal, Evêque de Paris, né en 1492, étoit second fils de Louis du Bellay, Seigneur de Langey, & s'appliqua à l'étude des Belles Lettres avec tant de succès, qu'il eut la réputation de très-bien écrire en Latin, & de faire de très-beaux vers en cette Langue. Depuis, le Roi François premier lui confia des emplois considérables, & le nomma à quantité d'ambassades. Il se servit de sa faveur, pour l'avancement des Lettres, & se joignit au docte Budé, pour persuader au Roi de fonder le Collége royal: ce que ce grand Prince fit en 1529. Du Bellay, qui étoit alors Evêque de Bayonne, le fut successivement de Paris, du Mans, de Limoges, puis Archevêque de Bourdeaux, Abbé de saint Gildas, de Saint-Maur-des-Fossez, &c. En 1532, il fut nommé à l'Evêché de Paris après François Poncher. Il avoit été Ambassadeur en Angleterre dès l'an 1527, & il se présenta bientôt une autre occasion d'y faire un second voyage. Le Pape Clément VII. vint en 1533 à Marseille, où le Roi François premier se trouva, & l'on y conclut le mariage de Henri II. alors Duc d'Orléans, & de Catherine de Médicis, niéce du Pape. Guillaume Poyet, alors Président au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, devoit haranguer Clément; mais ayant reçu ordre de changer sa Harangue le jour même qu'il la devoit prononcer, il en fut si surpris, qu'il supplia le Roi de le dispenser de cette commission. On la donna à Jean du Bellay, qui parla avec l'applaudissement & la satisfaction de toute l'assemblée, quoiqu'il ne fût point préparé. M. Amelot de la Houssaye qui rapporte aussi cette particularité, ajoute que cette Harangue fut si agréable au Pape, que du Bellay en eut le chapeau de Cardinal pour récompense. Cependant M. Amelot trouve ce discours très médiocre. J'ai lu cette Harangue, dit-il, qui est imprimée, mais, à mon avis, c'est une piéce assez commune; & si tous ceux qui pourroient en faire autant en trois jours, méritoient un chapeau, nos Professeurs en Eloquence deviendroient facilement Cardinaux. Cet Evêque, *ajoûte le même Auteur*, étoit marié, chose dont on ne se faisoit pas grand scrupule dans ce tems-là. Il avoit épousé Blanche de Tournon, veuve de Jacques de Coligny, oncle de l'Amiral. * *Mémoires Hist. &c. tome 1. p. 392.* Le Roi traita avec le Pape des affaires de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & lui conseilla de ne rien épargner pour étouffer les semences du schisme qui commençoit à se former dans cet Etat. On résolut d'y envoyer l'Evêque de Paris qui se chargea volontiers d'une commission, dont les suites pouvoient être favorables à toute l'Eglise. Ayant pris la poste, il s'embarqua pour passer en Angleterre, où il porta le Roi à toutes sortes d'accommodemens raisonnables, pourvu qu'on lui donnât le tems de se pouvoir défendre par Procureur. Ce Prélat repassa la mer, & alla à Rome pendant l'hyver, sans craindre les incommoditez du tems & de la saison. Il obtint du Pape le délai que demandoit le Roi d'Angleterre, auquel il envoya un Courier, pour avoir la procuration qu'il avoit promise. Mais le Courier n'ayant pu être de retour près du Pape, au jour qu'on lui avoit fixé, les Agens de l'Empereur Charles-Quint firent tant de bruit, qu'on fulmina l'excommunication contre Henri VIII. & l'interdit sur son Etat. Ce fut malgré les protestations de l'Evêque de Paris, qui remontroit judicieusement qu'il y avoit de l'injustice de refuser un délai de cinq ou six jours à un grand Prince, qu'on arrêtoit depuis six ans par des remises, & des longueurs insupportables. Le Courier arriva deux jours après, & la Cour de Rome eut sujet de se savoir mauvais gré de sa précipitation, & de détester la violence de ceux qui avoient sacrifié la Religion & la gloire de l'Eglise à leurs intérêts & à leur ambition. L'Evêque de Paris en fut au desespoir: les procurations que le Roi d'Angleterre lui envoyoit, furent inutiles, & il ne fut plus en état de s'opposer à un Schisme, qu'il avoit espéré de détruire dans sa naissance. Après ce malheur, il continua à prendre soin des affaires de France sous le pontificat de Paul III. qui succéda à Clément; & ce fut le même Paul qui lui donna le chapeau de Cardinal, le 21 mai 1535. L'année suivante il se trouva dans un Consistoire, où l'Empereur Charles-Quint s'emporta furieusement contre le Roi François premier. Le Cardinal fut contraint de dissimuler son chagrin; mais sa mémoire lui fut si fidéle, qu'il retint mot à mot la Harangue étudiée de l'Empereur; & comme il importoit beaucoup aux affaires du Roi, qu'il sût d'original les desseins de Charles-Quint, ce Prélat prit la poste pour l'en venir avertir. Ce fut alors que Charles vint en Provence l'an 1536, pendant qu'il faisoit entrer le Comte de Nassau avec un corps d'armée en Champagne. Le Roi voulant s'opposer à cet ennemi, sortit de sa ville capitale, où il laissa le Cardinal du Bellay, qu'il établit son Lieutenant Général, pour subvenir aux nécessitez de la Picardie & de la Champagne. Le Cardinal montra dans cette occasion, qu'il étoit aussi intelligent dans les affaires de la guerre, que dans les intrigues du cabinet; il entreprit de défendre Paris, qui étoit dans le trouble, & le fortifia d'un rempart & de boulevards qu'on y voit encore aujourd'hui, & qui furent faits avec une diligence admirable. Il pourvut avec le même soin aux autres villes. Après la mort de Jean de Langeac, arrivée en 1541, *le Roi le* nomma à l'Evêché de Limoges; il eut l'Archevêché de Bourdeaux en 1544, & enfin il succéda en 1546, à René du Bellay son frére, Evêque du Mans. C'est ainsi que *le Roi récompensa la fidélité & le mérite de ce Cardinal, qu'il fit aussi Conseiller de son Conseil secret.* Mais après la mort de ce Prince en 1547, le Cardinal du Bellay fut privé de son rang & de son crédit, par les intrigues de ceux qui lui succédérent, & particuliérement par celles du Cardinal de Lorraine. Il se retira à Rome, où, par le privilége de son âge, il fut fait Evêque d'Ostie, & tint rang de Doyen des Cardinaux, pendant l'absence de ceux de Tournon & de Bourbon ses anciens. Il s'étoit défait de l'Evêché de Paris, & de l'Archevêché de Bourdeaux. Son mérite fut si estimé à Rome, qu'on parla de le faire Pape, après la mort de Marcel II. Il mourut dans la même ville le 16 février de l'an 1560, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'église de la Trinité du Mont. Ce grand Prélat a laissé à la postérité quelques Harangues, une Apologie pour le Roi François premier & trois livres de Poësies Latines, qui feroient honneur à un homme qui n'auroit paru dans le monde qu'en qualité de Poëte. Mais il en a eu d'autres qui l'ont rendu si recommandable dans l'Eglise & dans l'Etat, que celle de Poëte en a été presque obscurcie ou couverte. Ses vers ont été louez par Messieurs de Thou & de Sainte-Marthe qui disent qu'on y trouve cet air de noblesse, & les marques de ce grand cœur qu'il faisoit paroître ailleurs. François Rabelais fut son Domestique. Il eut aussi pour Sécretaire Nicolas Reince de Paris, dont l'Empereur ne put jamais corrompre la fidélité. Voici l'Epitaphe du Cardinal du Bellay. Quelques-uns disent pourtant qu'elle fut faite pour Joachim du Bellay son cousin, dont je parlerai dans la suite,

Bellajus hic jacet, ulterius ne quaere, viator,
Sit satis & tumuli significasse locum.
Nec tumulum & lacrymis, ipse immortalia scriptis
Carminibus posuit, sed monumenta sibi.

* De Thou, *Hist. l.* 16. & 26. Paul Jove, *l.* 23. & *in Elog.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 1. *p.* 10. *&* *Gall. Christ.* Sadolet, *l.* 5. *Epist.* 1. 2. & 3. & *l.* 9. *Epist.* 19. Le Chancelier de l'Hôpital, *Epist. l.* 1. 2. & 3. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.* Sponde, *in Annal.* Ughel, *Ital. Sacra.* Le Corvaisier, *Histoire des Evêques du Mans.* Salmonius. Macrinus. Onuphre. Victorel. Petramelarius. Le Continuateur de Nicole Gilles. Dupleix. Mézeray. Sleidan, &c.

BELLAY (Martin du) Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en Normandie, le troisiéme des fils de Louis du Bellay, fut Prince d'Yvetot, par son mariage avec *Isabelle* Chenu, de laquelle il n'eut que des filles. Le Roi François premier avoit beaucoup d'esti-

d'estime pour lui, & l'employa dans la guerre, dans des ambassades importantes, & dans diverses autres affaires, dont il s'aquitta parfaitement bien. Pour le récompenser de ses services, le Roi lui donna le Gouvernement de la province de Normandie, & le fit Chevalier de son Ordre. Du Bellay, qui avoit eu dès son jeune âge une grande inclination à l'étude, ménagea si bien son tems, malgré ses grands emplois, qu'il eut le loisir de travailler à ses Mémoires. Ils contiennent ce qui s'est passé de plus mémorable sous le régne de François premier depuis l'an 1515, jusques au tems de Henri II. Comme il eut l'honneur d'être l'un des plus fidéles Ministres du premier de ces Princes, il tint aussi à beaucoup de gloire d'être son Historien. Ses Mémoires ont été composez en François, & nous en avons diverses éditions, aussi-bien que de ceux du Seigneur de Langey son frére. Les Ouvrages de ces deux fréres ont été même traduits en Latin, & ils furent imprimez l'an 1574. à Francfort chez Maréchal, en un volume *in-folio*, & sous ce titre *Guillelmi & Martini Bellaiorum Historia Latine facta ab Hugone Surao*. Martin du Bellay mourut à Glatigny dans le Perche, le neuviéme mars de l'an 1559. * De Thou, *Hist. l.* 26. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

BELLAY (René du) Evêque du Mans, étoit le quatriéme frére des Sieurs du Bellay. Ses fréres lui procurérent l'Evêché du Mans en 1535. Enfin il se fixa dans son diocèse, où il tâcha de s'aquitter des devoirs d'un bon Prélat. Il passoit le plus beau tems de l'année à la campagne, où il étudioit la Physique, & il rassembloit dans son jardin les fleurs, les arbres & les simples, & les plus rares, & les plus curieux. En 1546, on le pria d'aller représenter au Roi François premier la misére & la pauvreté de son diocèse où le peuple étoit obligé de se nourrir de pain fait avec du gland, afin d'obtenir la décharge des gens de guerre. Il se chargea volontiers de cette commission de charité, & il y réussit, mais après s'en être aquitté, il mourut à Paris au mois d'août de la même année 1546. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame, & on porta son cœur au Mans. * Le Corvaisier, *Histoire des Evêques du Mans.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

BELLAY (Joachim du) Seigneur de Gonnor, fils puîné de JEAN du Bellay, Seigneur de Gonnor, & d'*Anne* Chabot, naquit à Liré dans les Mauges, à douze lieues d'Angers, & fut reçu Chanoine de l'église de Paris le 19 juin 1555. Il aquit beaucoup de réputation par ses Poëties, sous les régnes de François I. & de Henri II. Joachim du Bellay, dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il lui a dressé, parmi ceux des doctes François, ne se rendit pas moins illustre par la beauté de son esprit, que par la splendeur de ses ancêtres. C'est le premier, qui à l'imitation de Ronsard, se mit à cultiver la Poësie Françoise, & il y réussit trés-bien. On y voyoit tant d'abondance, & tant de facilité d'expression, qu'on le nommoit l'Ovide de son siécle. Le Cardinal du Bellay son cousin qu'il avoit accompagné à Rome, lui conseilla de composer des vers Latins. On estime un Poëme qu'il fit à la louange d'une Dame Italienne, nommée *Faustine*, un autre sur l'enlevement d'une belle fille, & quelques Epigrammes. Mais ces Poësies n'eurent pas tant de succès que celles qu'il fit en notre Langue, entre lesquelles on distingue ses deux livres sur la ville de Rome. Ses autres Ouvrages sont assez connus. Ceux qui seront curieux d'en avoir le dénombrement, le trouveront dans la Bibliothéque de la Croix-du-Maine, & beaucoup plus exact dans du Verdier-Vauprivas. L'édition qui en fut faite à Paris *in* 4. en 1561, est assez complete, aussi-bien que celle de l'an 1584, *in* 12. Du Bellay contracta durant son voyage d'Italie, une fâcheuse surdité qui l'empêcha d'être aussi souvent à la Cour qu'on l'y souhaitoit. Il fut nommé à l'Archevêché de Bourdeaux, par la faveur du Cardinal son parent; mais il mourut subitement de paralysie le deuxiéme janvier de l'an 1559, âgé de 37 ans, selon Sainte-Marthe, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris, où il étoit Archidiacre. Il se fit lui-même cette épitaphe :

Clara progenie, & domo vetusta,
(Quod nomen tibi sat meum indicarit)
Natus, contegor hac, viator, urna.
Sum Bellaius, & Poëta : jam me
Sat nosti, puto, non bonus Poëta,
Hoc versus tibi sat mei indicarint.
Hoc solum tibi, sed queam viator,
De me dicere, me pium fuisse,
Nec læsisse pios, pius si ipse es,
Manes lædere tu meos caveto.

† A. de Thou parle ainsi de lui, après avoir parlé du Cardinal de son nom, sous l'an 1560. „ Joachim du Bellai son parent, „ *dit-il*, digne sans doute, si ce n'est par sa fortune, au moins par „ son esprit illustre qu'il exerça particuliérement à la Poësie, mourut à Paris en la même année, le premier jour de Janvier âgé de „ 37 ans. De ses Ouvrages l'on estime particuliérement ses Regrets qu'il fit à Rome, lorsqu'il étoit à la suite du Cardinal son „ parent, ses Jeux Rustiques, & les autres choses qu'il composa „ pour Marguerite de France Duchesse de Savoye. Mais il ne fut „ pas si heureux dans les Piéces Latines qu'il publia tout de même à „ Rome. Voici une des Epitaphes qu'on fit à ce Poëte :

Bellaius Pater elegantiarum,
Bellaius Pater omnium leporum,
E curſu medio repente vitæ
Invitus abiit, Deo jubente,
Ut nunc factus ibi quiescat ultro,
Nulli obnoxius amplius labori.
Vos autem lepidi illius sodales,
Sacrificate calamum boni Poëtæ
Nequaquam vanis questibus replete,
Nam vixisse ... putare ... ...
Fama longior ad dissiset ætas,
Vitam cum superis agit beatam.

* De Thou, *Hist. l.* 6. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. Erudit. pag.* 37. *édit.* in 4. Joséphe Juste Scaliger, *in prima Scalig. p.* 129. & 130. Etienne Pasquier, *Recherches de la France l.* 7. *ch.* 7. *p.* 620. *Perroniana Collectanea, p.* 30. *in Joach. du Bellay.* Girolamo Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. part. second. p.* 115. & 116. Olaüs Borrichius, *Dissertat. de Poët. Latin. p.* 112. Charles Sorel, *dans la Biblioth. Franç. pag.* 202. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Antoine Godeau, *dans son Discours sur les Oeuvres de Malherbe, à la tête de l'édit.* Guillaume Colletet, *Art Poëtique. Traité du Sonnet, numb.* 7. *p.* 36. & 37. *numb.* 8. *pag.* 43. 44. & 45. & *numb.* 12. *pag.* 75. & 76. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 7.

BELLE, Châtellenie de Flandre. *Cherchez* BAILLEUL.

BELLE-AIGUE, *Bella-Aqua*, Abbaïe de l'Ordre de Citeaux, située dans la Basse Auvergne. * Maty, *Dict. Geogr.* Baudrand.

BELLEAU (Remi) Poëte François, né à Nogent-le-Rotrou, ville du Perche, s'attacha à René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, Géneral des Galéres de France, & le suivit au voyage qu'il fit l'an 1557, en Italie & ailleurs. Ce Prince estima beaucoup le courage de Belleau ; mais il fut si content de son esprit, qu'il l'engagea à se charger de la conduite de Charles de Lorraine son fils, qui fut le premier Duc d'Elbeuf, & Grand-Ecuyer de France. Belleau étoit un des sept Poëtes de son tems qui formérent la Pleïade Françoise, à l'exemple des Grecs. Il composa divers Ouvrages, & il traduisit les Odes d'Anacréon de Grec en François. On a considéré dans cet Ouvrage comme une chose assez singuliére, de voir qu'un homme aussi frugal & aussi sobre qu'étoit Belleau, eût pris plaisir à traduire le plus voluptueux des Poëtes Grecs ; mais il n'a pas conservé dans cette traduction toutes les graces naturelles de cet Auteur. On fit plus de cas de ses Pastorales ou Bergeries. Lorsqu'il falloit exprimer naïvement les choses, dit Scévole de Sainte-Marthe, en parlant de Belleau, ses vers bucoliques le faisoient avec tant d'adresse & de si bonne grace, qu'il sembloit être une vive peinture des choses qu'il vouloit décrire. C'est pour cette raison que Ronsard l'appelloit *le Peintre de la nature*, & que Pasquier disoit qu'il étoit l'Anacréon de son siécle. Il composa encore un excellent Poëme de la nature, & de la diversité des pierres précieuses ; c'est, selon quelques-uns, son meilleur Ouvrage, & qui a fait dire de lui, qu'il s'étoit bâti un tombeau de pierres précieuses ; parce qu'à l'imitation d'un Poëte Grec, il écrivit sur ce sujet. Il a encore fait quelques autres piéces en vers, & mourut à Paris dans la Maison du Duc d'Elbeuf le sixiéme mars de l'an 1577. Il fut enterré dans l'église des Péres Augustins près du Pont-neuf, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe, composée par Ronsard, &c. Distique numéral attribué à Louis Martel

Postera LVX *seXta est* MartI, *tibI* BeLLaqVe *Vates*
QVæ *saCIV* *ne* *siCLo* LVCIbVs *eXeqVIas.*

On a aussi mis sur son tombeau l'épitaphe suivante, où l'on voit l'année de sa mort

Poëta laureati, qui cum pietate & cum fide
Unde quinquagenariam pulcherrime
Omnibusque gratissimus vixit ætatem,
Exstinctos cineres Divæ Cæciliæ Sodalibus sollicitandos
Supremi voti observantissimi Curatores
Pridie Non. Mart. CIↃ. IↃ. LXXVII
Mæstissimi funere hoc in tumulo deposuerunt.

Baïf en parle aussi fort honorablement

O qualem, dit-il, *capsula Virum tegit*
Pravus, suavis, comis ille Bellaqueus
Prudensque, doctusque, elegansque
Hic jacet

On dit qu'il fut porté au tombeau par ses amis, qui lui dressérent divers éloges funébres. En voici un de la façon de Passerat,

Non ossibus ablis, ecelle vatum,
Te sed Hesperii ... flebunt ;
Sed plus Hesperiis dolent Eoi,
Nec jam divitias gemmae lapillis,
Quum magno ille mutat ... dolori,
Audite interiisse Poëta ;
Ne gemma in lacrymas liquescat omnis.

Voici les titres de ses Oeuvres imprimées, *Commentaires sur la seconde partie des Amours de Ronsard ; Les Odes d'Anacréon traduites en vers François ; Ode Pastorale sur la mort de Joachim du Bellay. Larmes sur le trépas du Marquis d'Elbeuf ; Les Bergeries, Traitté des Pierreries ; Eclogues sacrées ; L'Ecclésiaste de Salomon mis en vers François* ; Deux Poëmes, l'un intitulé *l'Innocence prisonniére*, l'autre *de la Vérité fugitive*, qui ont été traduits en vers Latins par Florent Chrétien ; *Poësies diverses ; Un Poëme en style Macaronique* qui est fort estimé par ceux qui s'y entendent, & qui a pour titre *Dictamen Metrificum de Bello Huguenotico & Rustrorum piglamine, ad Sodales.* Il étoit sourd aussi bien que Joachim du Bellay & Ronsard. * Jaques Auguste de Thou, *l.* 64. *Hist. sui Tempor. ad ann.* 1577. Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 3. *p.* 72. *édit.* in 4. Petronius, *seu potius Collectanea Perroniana, p.* 31. *seu* 34. *édit. varior.* Antoine du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 1058. La Croix-du-Maine, *p.* 429. Charles Sorel, *Biblioth. Franç.* in 12. *p.* 202. Mle de Scudery, *Roman de Clélie, tome* 8. *p.* 856. *sur la foi de M.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome*

7. p. 124 & *suiv. de l'édit. de* 1715. Francisci Zweerti, *Select. Christ. Orbis Del.* Voyez Baillet, *Jugem. des Sav. sur les Poët. mod. tome* 7. *ou tome* 4. *partie* 1. *de l'édition de* 1725. à Amsterdam.

BELLE-BAILLEUL. *Voyez* BAILLEUL.

BELLE-BRANCHE, *Bella-Branca*, Abbaïe de France de l'Ordre de Citeaux, située dans le Maine, sur la petite riviere de Vergeilte, à deux lieues du bourg de Sablé, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLE-ESTOILE, *Bella-Stella*, Abbaïe de France de de l'Ordre de Prémontré, située dans le païs Bessin en Normandie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLEFOND. *Cherchez* GIGAULT.

BELLEFORET (François de) naquit au mois de septembre de l'an 1530, proche de Samatan, petite ville du païs de Comminges dans la Guienne. Il n'avoit que sept ou huit ans lorsqu'il perdit son pére; & sa mére, quoique sans biens, ne négligea rien pour son éducation. Après avoir été nourri quelque tems chez la Reine de Navarre, sœur de François I. il alla étudier à Bourdeaux, & de là à Toulouse, où au lieu de s'appliquer au Droit, il s'amusa à faire des vers. Il vint ensuite à Paris, y lia d'étroites habitudes avec plusieurs Savans, & à force de faire des livres, il trouva moyen de subsister. Il mourut le premier janvier de l'an 1583, âgé de 53 ans, & fut enterré dans l'église des Cordeliers. Dans un âge si peu avancé il avoit publié plus de cinquante Ouvrages sur des matiéres différentes. Cette fécondité lui attira les éloges de diverses personnes; d'autres en ont pensé tout autrement, & la Popeliniére n'a pas craint de dire qu'il n'y avoit ni Langue, ni Science qu'il n'eût profanée, aussi-bien que Thevet. Il a traduit divers Traitez de Grec en Latin. On remarque entre ses principaux Ouvrages, l'Histoire des neuf Rois de France, qui ont porté le nom de Charles; les Annotations & observations sur les livres de Saint Augustin de la Cité de Dieu; l'Histoire universelle du monde; les Chroniques de Nicole Gilles, augmentées; la Cosmographie universelle, &c. Mais le plus considérable de tous, est les Annales ou l'Histoire générale de France. On y voit plusieurs choses rares, qu'on auroit peine à trouver ailleurs, & qu'il avoit tirées d'anciennes Chroniques; mais les meilleures choses y sont décrites d'une maniére si embarrassée, & l'Auteur y a joint tant de choses inutiles, & même tant de faussetez qu'on n'en tire quelque utilité qu'avec une extrême peine. On est choqué d'ailleurs, d'y voir les vers de la Franciade de Ronsard employez pour preuves; & comme il paroît par tout que Belleforêt a travaillé extrêmement à la hâte, & a trouvé bon tout ce qui étoit propre à grossir son Ouvrage, on ne sçait si l'on peut faire plus de fonds sur lui dans l'Histoire moderne, que dans l'ancienne Histoire. Outre les livres dont a parlé, on a encore de lui plusieurs piéces de Poësies, *Histoire des persécutions faites en Afrique par les Ariens sur les Catholiques*, traduite du Latin de Victor Evêque d'Utique; *Sermons de S. Cyprien Evêque de Carthage*, traduits en François; *Discours des présages & miracles advenus en la personne de Charles IX, & parmi la France dès le commencement de son regne; Remontrance aux François pour les induire à vivre en paix; Remontrance au peuple de Paris pour demeurer en la Foi de leurs Ancêtres; Histoires tragiques extraites des Oeuvres de Bandel; L'Innocence de Marie Stuart Reine d'Ecosse; Histoire du siége de Famagouste; Histoire de la guerre des Vénitiens, &c. contre les Turcs dans les années* 1570, 1571 & 1572, traduite en François du Latin de Pierre Bizare; *Plusieurs Harangues*; *Histoires prodigieuses extraites de divers Auteurs*; *Polydore Virgile, de Rerum Inventoribus*, traduit en François; *Louis Guichardin, Histoire des Païs-Bas*, traduite en François; *Epitres de Ciceron* traduites en François; Quelques livres de pieté, &c. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France*.

* BELLEFORIÈRE, Seigneurie dans l'Artois au nord de Doüay dont elle n'est éloignée que d'environ une bonne demi-lieue ou trois quarts de lieue.

BELLEFORIERE (Maximilien-Antoine de) Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, de Roye & de Tupigny, Baron de la Neuville-le-Roi, Chevalier des Ordres du Roi, servit à la bataille de Lens en 1648, au siége de Lille en 1667, & en d'autres occasions. Il fut pourvu du Gouvernement de la ville & chastellenie de Roye en 1652, & de la charge de Grand-Maître de la Garderobe en septembre 1653, fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du dernier decembre 1661, & fut pourvu en 1670 de la charge de Grand Véneur de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 12 juillet 1679.

I. Il descendoit de JEAN Seigneur de Belleforiére, qui servoit en Normandie en 1353, sous le Maréchal d'Audenehan, & en Picardie en 1355, sous le même Maréchal. Il servit aussi en Flandre sous le Seigneur de Coucy, & vivoit encore en 1383. On lui donne pour premiére femme *Marie* de Walhéres, & pour seconde *Agnès* de Rimaucourt. De la premiére vint *Jeanne* de Belleforiére, mariée à *Jean* de Chiévres, Châtelain de Lens: & de la seconde sortirent, 2. ROBERT qui fuit; & 3. *Pierre* de Belleforiére, qui fut commis à la garde de la ville d'Audenbourg, & fut tué auprès de Gand.

II. ROBERT Seigneur de Belleforiére, de Rerz, de Warendin & de Bernicourt, rendit en 1385 aveu de la Terre de Belleforiére au Duc de Bourgogne, Comte de Flandre & d'Artois, comme mouvante de son château de Lens, & servoit en Flandre en 1396. Les Mémoires de cette Maison portent qu'il épousa *Marie* fille de *Jacques* de la Viesville, Seigneur de Fiers, & de *Marie* de Ghistelles, dont il eut JEAN II. qui fuit.

III. JEAN II. du nom, Seigneur de Belleforiére & d'Itre, Conseiller & Chambellan de Jean & de Philippe Ducs de Bourgogne, mourut le dernier octobre 1438. Il épousa *Jeanne* de Landas, fille de *Maximien* de Mortagne, dit *de Landas*, Baron de Landas & de Bouvignies, & d'*Isabeau* de Bourzies, morte le premier mars 1440, dont il eut PERCEVAL qui fuit; & *Jacques* de Belleforiére, Seigneur de Roméry, qui d'*Anne* Bouvet sa femme, fille de *Jean* le Bout, dit *Bouvet*, eut pour fils *Philippe* de Belleforiére, Gouverneur du château de Hall en 1488, & fort renommé dans l'Histoire de Flandre, mort sans enfans d'*Isabelle* de Vaulxere.

IV. PERCEVAL, Seigneur de Belleforiére & d'Itre, étoit Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne en 1471, fut depuis Conseiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien I. fit son testament en 1475, & mourut âgé de 80 ans. Il épousa le 24 novembre 1452, *Jacqueline*, fille de *Renaud* de Longueval, Seigneur de Thenelles, & de *Jeanne* de Montmorency, dont il eut 1. *Michel*, Seigneur de Belleforiére & d'Itre, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Lens, & de Henin-Lietard, qui fit son testament en août 1513, & épousa *Jeanne* de Neuville, fille de *Jean* Seigneur de Bonbers, & d'*Isabeau* de Ligne, dont il n'eut point d'enfans, & qui prit une seconde alliance avec *Gilbert* de Lannoy, Seigneur de Willerval; 2. PIERRE qui fuit; & 3. *Jeanne* de Belleforiére, mariée le 16 juin 1469, à *Jean* de Sains, dit *Valgie*, Seigneur de Caveron & de Guyencourt.

V. PIERRE de Belleforiére, Seigneur de Thun-Saint-Martin & de Beaumanoir en Cambresis, succéda à son frere aîné ès Terres de Belleforiére, d'Itre, de Noyelle-le-Godart, &c. Il fut Gouverneur de Corbie en 1496, fut élu le 25 janvier 1515 Tuteur honoraire de Louis de Bourbon Comte de Marle, fils aîné de Charles Duc de Vendôme, dont il étoit Conseiller & Chambellan, & mourut en 1530. Il épousa par contract du 22 février 15[illegible], *Madeleine* de Coucy, fille aînée de *Raoul* Seigneur de Vervins & de Chémery, & d'*Hélène* de la Chapelle. Elle prit une seconde alliance le septiéme septembre 1535, avec *Antoine* de Hames, Seigneur d'Andutter, ayant eu de son premier mariage 1. CHARLES qui fuit; 2. CLAUDE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* THUN *& de* BELLEFORIÈRE, *rapportée ci-après*; 3. *Louise*, alliée à *Jacques* de Moreuil, Seigneur du Fresnoy & de Tinques; 4. *Magdelaine*, Abbesse d'Origny; & 5. *Antoinette* de Belleforiére, Religieuse à la Fére.

VI. CHARLES, Seigneur de Belleforiére, d'Itre, de Cagny le grand & le petit, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre, fut pourvu du Gouvernement de Corbie en juin 1556, & vivoit en 1567. Il épousa *Catherine* de Sarton, fille de *Philippe* Seigneur de Sarton, & de *Charlotte* de la Forêt, dont il eut 1. PONTHUS qui fuit; 2. *Robert*, Seigneur d'Olisy, Capitaine de Chevaux-legers, & Gouverneur de Bohain, qui fut tué en une sortie en 1594, sans laisser postérité de *Madelaine* d'Estampes, veuve de *Louis* de Hallencourt, Seigneur de Dromenil, & fille de *Jacques* d'Estampes, Seigneur de Valençay, & de *Jeanne* Bernard, Dame d'Estiau; 3. *Adrienne*, mariée à *Charles* du Châtelet, Seigneur de Moyencourt; & 4. *Antoinette* de Belleforiére, qui épousa *Antoine* de Hallencourt, Seigneur de Conteville.

VII. PONTHUS Seigneur de Belleforiére, de Cagny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Guidon de la compagnie des Gendarmes du Marquis d'Elbeuf en février 1579. L'année suivante il étoit Gouverneur de la ville de Corbie, où il fut tué lorsqu'elle fut surprise par le Seigneur d'Humieres, ayant vendu par contract du 28 novembre 1577, la Terre de Belleforiére à *Claude* de Belleforiére son oncle, Seigneur de Thun. Il épousa *Françoise*, Dame de Soyecourt & de Tilloloy, fille aînée & principale heritiere de *François* Seigneur de Soyecourt, instituée par son testament & codicile, en vertu desquels ses Descendans se sont qualifiez Seigneurs de Soyecourt, & de *Charlotte* de Mailly. Elle prit une seconde alliance avec *Thibaut* de Mailly, Seigneur de Remaugis & d'Ocrilliers, dont elle eut aussi des enfans. *Voyez* SOYECOURT. De ce mariage vinrent 1. *Albert* de Belleforiére, mort jeune le 25 février 1586; 2. MAXIMILIEN qui fuit; & 3. *Geofroy* de Belleforiére, Seigneur d'Itre & de Cagny, qui de *Léonore* de Bournonville sa femme, fille de *Louis* Seigneur de Querrieu, eut pour enfans 1. *Artus*, mort sans alliance; 2. *Thibaut*, mort à la bataille de Rocroy; 3. *Charles*, tué en duel près d'Amiens; 4. *François*, mort jeune; & 5. *Antoinette* de Belleforiére, morte de la petite vérole à l'âge de quinze ans.

VIII. MAXIMILIEN de Belleforiére, Seigneur d'Itre & de Soyecourt, Marquis de Guerbigny & Comte de Tilloloy, fut successivement Colonel d'un régiment d'infanterie, Maréchal de camp, & Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie & de Boulonois en 1634. Il commandoit dans Corbie, lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols en 1636, & mourut le 22 mars 1649. Il épousa par contract du 27 septembre 1618, *Judith* de Mêmes, fille de *Jean-Jacques* de Mêmes, Seigneur de Roissy, &c. Conseiller d'Etat, & d'*Antoinette* de Grossaine, morte le cinquiéme mai 1619, dont il eut 1. MAXIMILIEN-ANTOINE qui fuit; 2. *Charles*, Comte de Tupigny, tué en 1640, devant Bar-le-Duc, sans alliance; & 3. *Françoise-Antoinette* de Belleforiére, Religieuse aux Filles sainte Marie, rue saint Antoine.

IX. MAXIMILIEN-ANTOINE de Belleforiére, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Véneur de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 12 juillet 1679. Il épousa par contract du 23 février 1656, *Marie-Renée* de Longueil, fille de *René* Marquis de Maisons, Président au Parlement, Ministre d'Etat, & Surintendant des Finances, Capitaine des châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, & de *Magdelaine* de Boulenc-de-Crévecœur, Dame de Grisolles, morte le premier octobre 1712, dont il eut, 1. *Louis*, mort en 1674; 2. *Jean-Maximilien* Marquis de Soyecourt, Colonel du régiment de Vermandois, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans avoir été marié; 3. *Adolphe*, dit *le Chevalier de Soyecourt*, Capitaine Lieutenant des Gendarmes-Dauphins, mort le troisiéme juillet 1690, des blessures qu'il reçut à la même bataille; 4. MARIE-RENÉE qui fuit; & 5. *Elisabeth-Gabrielle* de Belleforiére, mariée 1. le [illegible] août 1682, à *Louis* de Romilley, Marquis de la Chénelaye en Bretagne; 2. le [illegible] octobre 1713, à *Joachim Joseph* du Mas, Comte de Broslay.

X. MARIE-RENÉE de Belleforiére, prit après la mort de ses fréres la qualité de Marquise de Belleforiére, &c. Elle épousa par contract du cinquiéme février 168[illegible], *Timoléon-Gilbert* de Seiglié-

gière, Seigneur de Boisfranc, &c. Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de Philippe de France, Duc d'Orléans, frère unique du feu Roi Louis XIV, mourt le premier février 1694, fils de *Joachim* de Seiglière, Seigneur de Boisfranc, &c. Chancelier & Garde des Sceaux du même Prince, & de *Geneviève* de Gedouin, dont elle eut pour enfans, 1. JOACHIM-ADOLPHE qui suit; 2. *Marie-Louise*, alliée le 22 mars 1710, à *Louis-Marie* Bois-Sujour, Marquis de Laigné, Lieutenant de Roi en Poitou; & 3. *N.* de Seiglière-de-Boisfranc, morte jeune.

XI. JOACHIM-ADOLPHE de Seiglière, Marquis de Soyecourt, Comte de Tilloloy, de Guerbigny, de Tigegny, Baron d'Isre, &c. après avoir fait la campagne de 1702, en qualité de Mousquetaire, fut fait Capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin étranger, en laquelle qualité il a servi au siège du fort de Keil, à la canonnade devant les lignes de Stolhoffen, à la prise de la petite ville de Gengenbach en février 1703, à la défaite du Général Comte de Sirum le 25 mars suivant, & à la prise d'Ausbourg le 16 décembre de la même année. Il a servi aux deux batailles d'Hochstet en 1703 & 1704, où il fut blessé d'un coup de fusil, & eut un cheval tué sous lui, fut fait Colonel du régiment d'infanterie de Bourgogne le 17 novembre 1704, servit en cette qualité au combat de Cassano en Italie en 1705, au siège de Soncino, à la bataille de Calcinato, & au siège de Turin en 1706, à la levée du siège de Toulon en 1707, à la bataille de Malplaquet en 1709, à l'affaire de Denain, aux sièges de Marchiennes & de Douay en 1712. Le Maréchal de Villars le choisit après la prise de cette dernière place pour porter au Roi les drapeaux des ennemis, & rendre compte du détail de ce siège. Sa Majesté le nomma Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en avril 1718, & Brigadier de ses armées le premier février 1719. Il a épousé le 29 janvier 1720, *Pauline-Constance* de Pas, fille d'*Antoine*, Marquis de Feuquières, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur des villes & citadelle de Verdun, & de *Marie* de Monchy-Hocquincourt, Dame d'honneur de la Princesse de Conti.

SEIGNEURS DE THUN ET DE BELLEFORIERE.

VI. CLAUDE de Belleforière, second fils de PIERRE, Seigneur de Belleforière, & de *Madelaine* de Coucy, fut Seigneur de Thun-saint-Martin en Cambresis, & acquit de *Ponthus* de Belleforière son neveu, aîné de sa Maison, la Terre de Belleforière, par contract du 25 novembre 1577. Il épousa 1. *Marie* de Saint-Blaise, fille d'*Oger*, Seigneur de Brugny, & de *Jeanne* de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans: 2. le neuvième mars 1565, *Marie* de Wallines, veuve d'*Antoine* de Habart, Vicomte d'Arleux, fille de *Hugues* de Wallines, Seigneur de Warlencourt, & de *Bonne* de Bonmarchiet, dont il eut 1. MAXIMILIEN qui suit; 2. JEAN, qui continua la *postérité rapportée après celle de son frère aîné*; 3. *Françoise* & 4. *Marie* de Belleforière, mortes sans alliance.

VII. MAXIMILIEN de Belleforière, Seigneur de Thun-saint-Martin, Capitaine de Chevaux-legers, fut tué au siège de Cambray en 1594, ayant eu de *Louise* de Bernimicourt sa femme, fille de *George* Seigneur du Maisnil, & de *Marie* de Pingies, 1. ROBERT qui suit; 2. *Françoise*, Religieuse à Bourbourg; & 3. *Marie* de Belleforière, mariée à *Antoine* de Bonmarchiet, Seigneur de Rossile & de la Brayelle.

VIII. ROBERT de Belleforière, Seigneur de Thun-saint-Martin, mourut sans enfans, ni de *Marguerite* de Wingles, qu'il avoit épousée le troisième décembre 1603, ni d'*Anne* de Tenremonde ses deux femmes.

VII. JEAN de Belleforière, fils puîné de CLAUDE, Seigneur de Belleforière, & de *Marie* de Wallines, fut Seigneur de Belleforière, de Sailly-au-Bois, de Courcelles, de Colincamps, de Saint-en-Ternois, & de Neuville-au-Cornil, & fut créé Chevalier par Albert Archiduc d'Autriche, par lettres du premier septembre 1612. Il épousa par contract du quatrième mai 1600, *Anne* de Nedonchel, Dame d'Isberg, fille de *François* Seigneur d'Isberg, Sevelinges, &c. & d'*Isabeau* de Bias, Dame de Ranicourt, dont il eut, 1. ALEXANDRE qui suit; & 2. *Madelaine* de Belleforière, alliée le 25 octobre 1622, à *Robert* de Lens, Seigneur de Blandecque.

VIII. ALEXANDRE, Seigneur de Belleforière, Sailly, &c. fut fait Chevalier, par lettres du 16 janvier 1644. Il épousa par contract du 16 juin 1635, *Anne-Catherine* de Sainte-Aldegonde, Dame du Palais de l'Infante Isabelle-Claire Eugénie, & fille de *Maximilien* Comte de Sainte Aldegonde, Chevalier de la Toison d'Or, premier Maître d'Hôtel d'Albert Archiduc d'Autriche, & Gouverneur d'Arras, & de *Marie-Alexandrine* de Noyelles, dont il eut 1. JEAN-MAXIMILIEN-FERDINAND qui suit; 2. *Eugène*; 3. *Philippe-Lamoral*; 4. *Robert-François*; 5. *Pierre-Ernest*, morts jeunes; 6. *François-Albert*, né le 13 . . . . 1645, reçu Chevalier de Malte en 1661; 7. *Eugène-Alexandre*, né le 18 novembre 1648; 8. *Louise-Alexandrine*, Chanoinesse à Nivelle; & 9. *Isabelle-Thérèse* de Belleforière.

IX. JEAN-MAXIMILIEN-FERDINAND, Seigneur de Belleforière, de Sailly-au-Bois, &c. né le 12 avril 1635, vivoit en 1711. Il épousa le 24 novembre 1667, *Justine-Hélène* de Henin, fille de *François-Antoine*, Seigneur de Querenain, & de *Justine-Hélène* du Bois, dont il eut PHILIPPE-EUGÈNE-IGNACE qui suit;

X. PHILIPPE-EUGÈNE-IGNACE, Seigneur de Belleforière, étoit Page de la grande Ecurie du Roi en 1691. Il a épousé *N.* dont il a des enfans. * *Voyez* la Morlière, *Hist. de Cambresis*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

BELLEGARDE, *Bellegardia*, place forte dans le Comté de Roussillon, sur un rocher escarpé dans les Monts-Pyrenées, au dessus du Col de Pertuis, & sur la frontière de Catalogne, entre Ceret & Jonquières. Elle fut prise l'an 1674 par les Espagnols, qui ne la posséderent pas long-tems; car les François commandés par le Maréchal de Schomberg, la reprirent l'année suivante. * Baudrand.

BELLEGARDE sur la Saône, *Bellegardia*, *Severiacum*, *Seregium*, ville de France en Bourgogne, avec titre de Duché, a été autrefois assez forte, & a eu le nom de SEURE; mais le Roi Louis XIII. l'ayant érigée l'an 1620 en Duché-Pairie, en faveur de Roger de Saint-Lary, on lui donna le nom de Bellegarde. Elle est environ à cinq ou six lieues de Châlon, au dessous de Verdun, & sur les frontières de la Franche-Comté. Bellegarde est aujourd'hui à M. le Prince; les fortifications en ont été démolies depuis la conquête de la Franche-Comté. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Géographie Historique*.

* BELLEGARDE, petite ville de France dans le Bas Languedoc & du diocèse de Nîmes, est au sud-est de Nîmes, & au nord-ouest d'Arles, à une distance à peu près égale de ces deux villes.

* BELLEGARDE, lieu du Gouvernement de Guienne en France, dans l'Armagnac, & à l'est de la ville d'Auch, dont il est éloigné de six à sept lieues.

BELLEGARDE, Maison.

I. JEAN de Saint-Lary, Seigneur de Gessac, Montgros, Fontignan en partie, fit son testament en 1485, & eut pour fils JEAN qui suit.

II. JEAN de Saint-Lary II. du nom, qui donna aveu de ses Terres au Sénéchal de Toulouse en 1503, & qui fut père de RAIMOND qui suit.

III. RAIMOND Seigneur de Saint-Lary, &c. qui épousa en 1498, *Miramonde* de Lagoursan, fille unique & héritière de *Roger* de Lagoursan, Seigneur de Bellegarde, dont il eut PÉROTON qui suit.

IV. PÉROTON de Saint-Lary, Baron de Bellegarde, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & Gouverneur de la ville & Sénéchaussée de Toulouse & de l'Albigeois, qui vivoit sous les règnes de François I. & de Henri II. fit son testament en 1569. Il épousa en 1522, *Marguerite* d'Orbessan, fille de *Pierre* Seigneur d'Orbessan, & de *Jeanne* de la Barthe, sœur de *Paul* Seigneur de Termes, Maréchal de France, dont il eut 1. ROGER, qui suit; 2. JEAN, Baron de Termes, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné*; & 3. *Jeanne* de Saint-Lary, mariée en 1551, à *Jean* de Nogaret, Seigneur de la Valette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général en Guienne.

V. ROGER de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde, Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa par dispense *Marguerite* de Saluces, veuve de *Paul* de la Barthe, Seigneur de Termes, Maréchal de France, son grand-oncle, & fille de *Jean-François* de Saluces, Seigneur de Cardé, dont il eut CÉSAR qui suit.

VI. CÉSAR de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde, Gouverneur du Marquisat de Saluces après son père, en récompense duquel le Duc d'Epernon lui fit avoir le Gouvernement de Saintonge, d'Angoumois & du païs d'Aunis. Il fut tué à la bataille de Coutras en 1587, à l'âge de 25 ans, laissant d'une Demoiselle, à laquelle il avoit promis mariage, *Octave* de Saint-Lary de Bellegarde, né posthume, qui par arrêt du Parlement de Bourdeaux fut reconnu légitime; néanmoins le Duc de Bellegarde son oncle, le mit en possession des biens de la Maison, & l'obligea de se mettre dans l'Etat Ecclésiastique. *Il en sera parlé cy-après dans un article séparé.*

V. JEAN de Saint-Lary, second fils de PÉROTON de Saint-Lary, & de *Marguerite* d'Orbessan, étoit destiné à l'Eglise, & fut Abbé de Nisors; mais le Maréchal de Termes son grand-oncle, l'ayant institué son héritier, à condition de porter son nom & ses armes, il prit la qualité de Seigneur de Termes, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la ville de Metz, & mourut en octobre 1586. Il avoit épousé *Anne* de Villemur, Sœur du Baron de Blagnac & d'Espalliez, dont il eut 1. *Roger* de Saint-Lary & de Termes, Duc de Bellegarde, Pair & Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, mort le 13 juillet 1646, en sa 84 année, sans laisser de postérité d'*Anne* du Bueil, fille d'*Honorat* du Bueil, Seigneur de Fontaines, qu'il avoit épousée en 1596, & *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 2. CÉSAR-AUGUSTE de Saint-Lary, qui suit; 3. *Jean* de Saint-Lary, qui étoit sourd, mort de peste à 14 ans; & 4. *Paule* de Saint-Lary, mariée à *Antoine-Arnaud* de Pardaillan, Seigneur de Montespan, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des Gardes du Corps.

VI. CÉSAR-AUGUSTE de Saint-Lary, Baron de Termes, Chevalier des Ordres du Roi, fut Chevalier de Malte & Grand-Prieur d'Auvergne; mais le Duc de Bellegarde son frère n'ayant point d'enfans, lui persuada de se marier, & se démit en sa faveur de la charge de Grand-Ecuyer de France. Il mourut d'une blessure qu'il reçut au siège de Clérac le 22 juillet 1621, laissant de *Catherine* Chabot, fille de *Jacques* Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, qu'il avoit épousée en 1615, & qui se remaria à *Claude* Viguier, Président au Parlement de Metz, & mourut en 1662, 1. *N.* de Saint-Lary, mort jeune; & 2. *Marie-Anne* de Saint-Lary, mariée par dispense, que le Duc de Bellegarde son oncle obtint, à *Jean-Antoine* de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Montespan, Duc de Bellegarde, aussi son neveu, fils de sa sœur, substitué à tous les biens de la Maison de Bellegarde, morte sans postérité le onzième juin 1714, en sa 92 année. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary, Seigneur de) avoit été destiné pour être Ecclésiastique; mais il eut plus d'inclination pour les armes. Il portoit le titre de Prévôt d'Oulx, & étudioit à Avignon, où ayant eu querelle avec un de ses compagnons qu'il tua, il se retira à Corse auprès du Maréchal de Termes son grand oncle maternel, vers l'an 1554. Depuis il fut Enseigne, & Lieutenant du même Maréchal en Piémont, où il se signala en diverses occasions, sous le nom du Capitaine Bellegarde. Le Maréchal de Termes étant mort en 1562, Roger de Bellegarde le vit

 él-

élever à des emplois considérables. Il s'attacha au Seigneur de Gondi, depuis Duc de Retz, & se fit aimer de ce Seigneur qui étoit en faveur, & qui l'avança à la Cour. Car après lui avoir donné la Lieutenance de la compagnie de ses Gendarmes, il lui procura encore une Commanderie de l'Ordre de Calatrava, qui étoit en Gascogne. Bellegarde agit utilement dans la Guienne & dans le Languedoc pendant les guerres civiles. En 1562, il se jetta dans Toulouse, pour y servir contre les Huguenots; & en 1565, il se joignit aux Volontaires qui passoient à Malte au secours de cette place, assiégée par les Turcs. A son retour il s'attacha au Duc d'Anjou, qui fut depuis le Roi Henri III, & fut fait Colonel de son Infanterie. Il servit sous ce Prince au siége de la Rochelle en 1573, & le suivit en Pologne. Peu de tems après il revint en Piémont, où il apprit la mort du Roi Charles IX. Tandis que le Roi Henri III. revenoit de Pologne, il disposa le Duc de Savoye & la République de Venise à bien recevoir ce Monarque; & ensuite il alla au devant de lui dans la Carinthie. Le Roi entrant dans ses Etats, le fit Maréchal de France par lettres données à Bourgoin le sixiéme septembre 1574, & lui assigna pour trente mille livres de revenu, *bref*, dit Brantome, *on le vit tout à coup si regorgé de faveurs, grades & biens, que nous ne l'appellions à la Cour que le torrent de la faveur, si que tout le monde s'en étonnoit, & ne faisoit-on que parler de ce torrent; même la Reine n'en faisoit que dire, vers laquelle le Roi l'envoya un jour avant qu'il vint pour lui annoncer son heureuse venue, & lui confier toutes ses plus privées affaires, qu'il ne vouloit commettre à autre qu'à lui. Je le vis venir dans le carrosse du Roi qu'il lui avoit prêté, qui tenoit fort bien sa morgue, &c.* Mais cette faveur ne dura pas long-tems. On lui donna quelques commissions fâcheuses, qu'il ne termina pas heureusement; & accablé de chagrin, il se retira en Piémont, où il avoit toujours entretenu quelque intelligence secrette avec le Duc de Savoye. Il trouva moyen de se rendre maître du Marquisat de Saluces, & chassa Charles de Birague, qui en avoit le Gouvernement. Cette affaire fit grand bruit à la Cour. La Reine Catherine de Médicis, qui s'étoit abouchée avec le Duc de Savoye à Grenoble, promit de voir le Maréchal de Bellegarde à Montluel près de Lyon, où elle se rendit au mois d'octobre de l'an 1579. Elle feignit de goûter les raisons du Maréchal, & lui confirma le Gouvernement de Saluces, qu'elle ne lui pouvoit ôter. Bellegarde prit dès-lors le titre de Lieutenant Général du Roi de-là les monts; mais il ne le porta pas long-tems, car quelques jours après il mourut soudainement de poison. Ce Maréchal épousa par dispense, *comme il a été remarqué ci-dessus*, *Marguerite* de Saluces, fille de *Jean François* Seigneur de Cardé, & veuve du Maréchal de Termes son grand-oncle. Il l'avoit aimée passionnément durant la vie même de son mari. *Il avoit promis*, dit encore Brantome, *qu'il ne passeroit pas en Piémont. Ce qu'il fit, & y demeura autant pour ce sujet, que pour tenir bonne compagnie à Madame la Maréchale de Termes sa tante, de laquelle il avoit été long-tems fort amoureux, que puis après il épousa avec dispense. Mais sur la fin on disoit à la Cour qu'il ne la traitoit pas trop bien, pour pratiquer le proverbe*, Amours & mariage qui se font par amourettes, finissent par noisettes.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary & de Termes, Duc de) Pair & Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, eut le bonheur d'avoir part à la bienveillance de trois grands Rois, qui le comblérent de biens & d'honneurs. Henri III. le fit Maître de sa Garderobe, puis premier Gentilhomme de la Chambre & Grand-Ecuyer. Henri IV. lui donna le Gouvernement de Bourgogne, & le fit Chevalier de ses Ordres en 1595. Louis XIII. le fit Duc & Pair en 1620. Il avoit résigné à son frére sa charge de Grand-Ecuyer, en laquelle il fut rétabli en 1621. Il s'en démit encore l'an 1639, en faveur de Henri Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinqmars. Il fut aussi premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston Duc d'Orléans, frére du Roi Louis XIII: ce qui fut cause des disgraces qu'il essuya.

BELLEGARDE (Octave de) fils de César Gouverneur de Saintonge, cousin de Roger Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, fut élevé chez les Religieux Bénédictins d'Auxerre. Louis XIII. le nomma à l'Evêché de Conserans en 1614, & il passa à l'Archevêché de Sens en 1623. Il soutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France avec beaucoup de vigueur dans une assemblée de Mante en 1640, & fut exilé & expulsé de l'assemblée du Clergé par l'organe du Surintendant des Finances, qui lui parla d'une maniére fort insolente. Ce Prélat étoit savant & fort versé dans l'Antiquité Ecclésiastique. Il fut le premier approbateur du livre *de la fréquente Communion*, d'Antoine Arnauld en 1643, & l'un des plus zélez défenseurs de la doctrine qu'il contient; comme il paroît par la lettre qu'il écrivit sur ce sujet au Pape Urbain VIII, le cinquiéme d'avril 1644, & par celle qu'il souscrivit avec plusieurs autres Evêques au Pape Innocent X. C'est lui, qui selon quelques-uns a composé le livre, ou plutôt le Recueil intitulé, *Augustinus doctor Catholicus, & contra Pelagianos*, qu'il adressa au Clergé du Diocèse de Sens. Il mourut en 1646, âgé de 59 ans. Mais M. Fay dans ses nouvelles Remarques sur Virgile, attribue cet Ouvrage au P. du Juannet, Prêtre de l'Oratoire. Il est enterré dans l'église métropolitaine de Sens. * *Mémoire manuscrit.*

BELLE-ISLE, en Latin *Calonesus*, isle de France sur les côtes de Bretagne, avec titre de Marquisat. Elle a environ six lieues de longueur, & deux de large, avec un bon port & quelques châteaux, vis-à-vis de Vannes & d'Auray, n'étant qu'à cinq ou six milles de la Terre ferme. Son port est défendu par une bonne citadelle, & le reste de l'isle par des rochers inaccessibles: elle est fertile en grains & en pâturages. Charles IX. l'érigea en Marquisat l'an 1573, & la donna au Comte de Retz, d'où elle passa à M. Foucquet Surintendant des Finances: elle appartenoit auparavant à l'Abbaïe de Sainte-Croix de Quimper. Belle-Isle est considérable par ses Salines, & par le passage ordinaire des vaisseaux le long de ses côtes. La flote des Anglois & des Hollandois parut à la hauteur de cette isle en 1703. Le Curé du bourg fit prendre des habits d'hommes aux femmes, qui parurent sur la côte en trop grand nombre, pour laisser aux ennemis l'espérance d'y pouvoir faire une descente: ainsi ils se retirérent sans avoir rien avancé. En octobre 1718, le Roi donna en échange du domaine de cette isle, qui appartenoit aux Marquis de Belle-Isle fils de M. Foucquet, les Comtez de Vernon, & d'Andely, avec le domaine de Beaucaire: ainsi Belle-Isle revint à la Couronne. Les Hollandois l'appellent *Borlin*. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Geogr. Histor.*

BELLE-ISLE, *Insula formosa*, petite isle de l'Amérique septentrionale dans le Détroit de Belle-isle, près de la côte de la nouvelle France, vers le Cap de Sable ou de Châteaux au nord, & l'isle de Terre-neuve, où est le Cap de Grace *ou* de Grat au midi. Elle donne le nom à ce Détroit, que l'on appelle *le passage de Belle-isle*.

BELLE-ISLE. *Cherchez* FORMOSA.

BELLE-ISLE. *Cherchez* FAIRE, isle.

BELLELEY, en Latin *Bellelagium*, Abbaïe de Prémontré dans l'Evêché de Bâle, au Bailliage de Dellemont à sept lieues de Porentru. Sigenaud Prévot de l'Abbaïe de Munster dans le Grand-val la fonda au douziéme siécle. Les vieilles chartres de cette Abbaïe en rapportent la fondation à l'an 1136, & l'attribuent à l'événement suivant. Sigenaud se divertissant un jour à la chasse rencontra une *Laye* d'une taille extraordinaire; il la poursuivit & enfin la tua. Mais en poursuivant la bête il s'étoit éloigné de ses gens & enfoncé dans un bois d'où il ne put plus sortir. Pendant trois jours entiers il en chercha inutilement l'issue, il se retrouvoit tous les soirs à son premier gîte. Il eut enfin recours aux priéres & aux vœux, & promit que s'il se tiroit de ce labyrinthe, il feroit bâtir dans cette même place une chapelle ou Oratoire à l'honneur de S. Augustin. Il sortit de ce bois le quatriéme jour & tint sa promesse la même année, ayant fait bâtir un Oratoire à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Autel de S. Augustin. Tels furent les foibles commencemens de cette Abbaïe qui s'étant enrichie peu à peu, est aujourd'hui fort considérable. *Gerold* en fut le premier Abbé & y introduisit la Régle de S. *Norbert* ou des Prémontrez. Ortlieb Evêque de Bâle contribua beaucoup à enrichir cette Abbaïe, en lui faisant présent d'une grande étendue de terres, de villages, de censes & de dîmes. Humbert Evêque de Bâle, mort en 1403, avoit aussi augmenté les biens de cette Abbaïe. En 1413, lorsque Henri *Nerr* de Dellemont étoit Abbé de Belleley, on lui accorda le privilége de se servir de la Mitre & de la Crosse. Enfin un Duc d'Autriche donna à l'Abbaïe de Belleley une Maison Religieuse située dans le Comté de Rheinfelden, nommée la *Porte des Cieux*. Cette Abbaïe est en alliance de combourgeoisie avec les villes de Soleurre, & de Bienne. Le nom de Belleley est vraisemblablement composé *de belle laye* à l'occasion de l'avanture de Sigenaud. Voici les principaux Abbez de ce monastére: 1. *Gerold* élu en 1136, mort en 1170; 2. *Louis* élu en 1170, qui députa quelques uns de ses Peres pour établir un nouveau Couvent à *Grand-Court*, & mourut en 1202; 3. *Henri III*, surnommé *Nerr* de Dellemont élu en 1401, qui étoit un homme fort savant, qui assista au Concile de Constance, qui fut fort estimé de Humbert Evêque de Bâle, & qui mourut en 1418; 4. *Jean* V. de Chételat élu en 1426, qui étoit fort recommandable par son savoir, qui assista au Concile de Bâle, où on lui confia plusieurs affaires importantes, & qui mourut en 1434; 5. *Pierre* IV. natif du pais d'Ajoie, élu en 1434, qui fut au Concile de Bâle, & mourut en 1439; 6. *Jean-George II. Voirol de Genevez*, élu en 1706, qui fit bâtir la nouvelle église avec les tours & y établit un carillon, & mourut en 1719; 7. *Jean-Baptiste* Sémon de Montfaucon en Freyenberg, ci-devant Docteur & Professeur en Théologie, qui fut élu en 1719, & qui vit encore. * Urstisius, *Chron.*

* BELLEME, ville de France dans le Haut Perche avec château. Son Domaine est très-considérable. On y tient ordinairement les Etats de la Province. Elle est sur les frontiéres du Perche du côté de la Normandie & du Maine sur un ruisseau qui se jette dans une petite riviére qui va se joindre à l'Huisne, ou Huigne. Les anciens Seigneurs du Perche prenoient le titre de Comtes de Bellême, & ils y faisoient leur résidence. * Bourgon, *Géogr. Historiq.*

BELLEME, ville de Savoye. *Voyez* AYME.

* BELLENCOMERE, ou selon d'autres BELLENCOMBLE, bourg de France dans la Normandie, & dans le Bailliage de Caux sur les confins du Roumois, est situé sur la rive gauche de la riviére de Saint-Sens. Il est au nord de Rouën tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ cinq lieues.

BELLENDIN (Guillaume) *Voyez* BALANDIN.

BELLENZONE. *Voyez* BELLINZONE.

BELLENTZ. *Voyez* BELLINZONE.

BELLE-PERCHE, est un bourg du Bourbonnois sur la riviére de l'Allier. On a cru que c'étoit le lieu de la naissance de Belle-Perche Evêque d'Auxerre.

* BELLE-PERCHE, *Bella pertica*, Abbaïe de France, située dans la Gascogne, sur la Garonne, à trois lieues de la ville de Montauban du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLE-PERCHE (Gautier de) qui vivoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1286, composa le Roman de Judas *Machabée*, qui fut continué par Pierre de Riez. On n'est pas bien assuré du lieu de sa naissance. La Croix-du-Maine semble croire qu'il étoit de Bourgogne. Gautier de Belle-Perche en Bourgogne, dit-il, autrement appellé Gautier l'Arbalestier de Belle-Perche, fut un ancien Poëte François, &c. * Claude Fauchet, *des anciens Poëtes François*. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BELLE-PERCHE (Pierre) Evêque d'Auxerre & Chancelier de France, né de parens peu élevez, dans la paroisse de Lucenay, sur la riviére de l'Allier en Nivernois, dont il devint Seigneur, & bâtit dans la suite le château de Belle-Perche près du bourg de Villeneuve. Il fut quelque tems Docteur, Régent en Droit Civil à Orléans, avant l'érection de l'Université de cette ville, puis Doyen de l'église de Paris, & Conseiller au Parlement.

Le Roi Philippe *le Bel* l'envoya en Berry & en Auvergne l'an 1296, & l'année suivante en Vermandois, puis ayant eu ordre de se rendre à Lausanne, il ioit jusqu'à Lyon, d'où ayant été rappellé, il alla à Arras avec Pierre de Grez Chantre de l'église de Paris, pour les affaires de Flandre, fit un voyage en Lorraine & en Barrois en 1299, & passa en Angleterre, d'où étant de retour on l'envoya en Flandre en 1300, & l'année suivante à Rome avec Jean de Dijon; puis il retourna en Cambresis avec l'Evêque de Soissons & le Comte de Savoye. Il fut encore à Amiens en 1302, pour la conclusion de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre; retourna à Rome en 1303, & se rendit à Lille en 1304 auprès du Roi, qui l'envoya en 1305, à Bourdeaux vers le Pape Clément V. qu'il accompagna à Lyon. Il fut élu Evêque d'Auxerre en 1306, & fut Chancelier de France & Garde du Séel Royal au mois d'Octobre de la même année: mais il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort à Paris le 17 janvier 1307. Il fut inhumé au chœur de l'église de Paris. Ce Prélat étoit savant dans le Droit Canon. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Baluze, *Vit. Papar. Avenion. tome* 1. *pag.* 584. 585.

BELLÉRE (Jean) célébre Imprimeur à Anvers, s'acquit une grande réputation par ses Ouvrages dans le XVI siécle. Il fit imprimer un Dictionnaire tiré de Robert Etienne & de Gesner, & en composa même un autre du Latin en Espagnol comme on le voit dans la Vie des Etiennes. Les Belléres ont fait rechercher leurs éditions à cause de la beauté de leurs caractéres, & de la bonté de leur papier. Ils se sont aussi établis à Doüay, où l'on a estimé les éditions de Balthazar. * Malinkrot, *Ars Typogr.*

* BELLERIVE, Fort bâti par le Duc de Savoye dans le Bailliage de Gaillard près du Lac de Genéve, au nord-est de Genéve, environ à une lieue & demie de la ville de Genéve. Ce fort incommode fort les Genevois.

BELLÉROPHON, fils de *Glaucus* Roi d'Ephyre, & d'*Eurimède*, est célébre dans les Ecrits des Poëtes. Il fut insensible aux avances amoureuses de Sténobée, fille d'Iobatès Roi de Lycie, femme de Proclus ou Proetus Roi d'Argos, chez qui Bellérophon s'étoit refugié, après avoir tué par malheur son frere Déliade, ou Pirène. Cette Princesse irritée l'accusa devant son mari, comme s'il eut attenté à son honneur. Proclus ne voulant pas violer le Droit des Gens, l'envoya en Lycie, avec des lettres adressées à Iobatès, pére de de Sténobée, qui avoit ordre de le faire mourir. C'est de là qu'est venu le proverbe, *Litteræ Bellerophontis*, pour signifier des lettres écrites contre ceux qui les portent. L'on dit dans le même sens, *des lettres d'Urie*, dont on voit à peu près la même Histoire au II. *liv. de Samuel ou des Rois, ch.* 11. *v.* 14. Bellérophon triompha des ennemis de ce Roi; & monté sur le cheval Pégase, il défit la Chimére. On l'appella *Hipponoüs* ou *Hipponomus*, parce qu'il avoit montré l'art de dompter les chevaux; & on le nomma Bellérophon, parce qu'il avoit tué Bellerus un des premiers citoyens de la ville de Corinthe, d'où il fut obligé de sortir, pour se retirer à Argos. C'est là que Sténobée le vit, & qu'elle l'aima. Iobatès l'exposa à de grands dangers; mais il en sortit par sa prudence & par son courage. Il défit les Solymes, les Amazones & les Lyciens. Il se servit d'un brigantin, ou selon d'autres, d'une petite flote, dont l'Amiral avoit un cheval aîlé pour banniére. Avec ce navire il courut par tout avec facilité, & défit un Corsaire qui avoit sa retraite sur le mont Chimére, & dont le vaisseau avoit un lion sur la proue, un dragon sur la poupe, & une chévre au milieu: c'est ce qui a donné occasion aux fables, que les Poëtes ont mêlées dans l'Histoire de Bellérophon, qui devint gendre & successeur de Iobatès, dont il épousa la fille appellée Philonoé. D'autres expliquent d'une maniére un peu différente l'Histoire de ces fictions. Bellérophon, disent-ils, fut un jeune homme de Corinthe des mieux faits de son tems, lequel ayant équipé un vaisseau qu'il nomma Pégase, alla cotoyer les côtes de Phrygie, où régnoit pour lors Amisodar, près du fleuve Xanthus, le long duquel s'élevoit une montagne nommée par les Habitans Themissa, où l'on montoit de la plaine par deux côtez. Du côté de la ville des Xanthiens, il y avoit de fort bons pâturages; mais le côté vers la Carie étoit désert & inaccessible: il paroissoit au milieu un gouffre, d'où sortoient par intervalles des tourbillons de feu & de flammes parmi des nuées de fumée. A cette montagne s'en joignoit une autre que l'on nommoit Chimére, sur laquelle il y avoit un lion, & au bas un gros serpent, qui incommodoient fort les Bergers & les Habitans d'alentour; mais Bellérophon ayant abordé en cette côte sur son vaisseau, nommé *Pégase*, à cause qu'il étoit bon voilier & alloit fort vite à la course, s'empara de ces montagnes mit le feu aux bois, & par ce moyen fit périr ces monstres: ce qui a donné lieu à la fable de dire que Bellérophon monté sur le Pégase avoit mis à mort la Chimére d'Amisodar. * Homére, *l.* 6. *Iliad.* v. 160. &c. Apollodore. Natalis Comes, *l.* 9. *c.* 3. Erasme, *in Adag. tit. Malum accersitum*. Ovide. Properce, &c.

BELLES-MAINS ou BELLISMES (Jean) Archevêque de Lyon, dit *ad Albas manus*, *de Bellismanibus*, & *Belmeis*, vivoit dans le douziéme siécle. Quelques Auteurs ont crû qu'il étoit de la Maison de Belléme, & fils de Guillaume dit *Talvas* Comte d'Alençon. Mais il est sûr qu'il étoit Anglois, & qu'il fut Archidiacre, ou, selon d'autres, Thrésorier de l'église d'York. Il avoit fréquenté les plus célébres Universitez de l'Europe, & nous apprenons de Jean de Salisbéry, qu'il avoit de l'esprit, de l'éloquence, du discernement, & qu'il savoit même assez bien les Langues. Ces belles qualitez étoient soutenues par un grand fonds de sagesse & de probité, & ce fut le degré par où il monta aux premiéres dignitez de l'Eglise. Il fut élu Evêque de Poitiers, en 1162, & nommé vers l'an 1178, pour aller prêcher aux Albigeois du Languedoc: l'année suivante il se trouva au Concile général de Latran, sous Aléxandre III, & fut ensuite choisi pour être Archevêque de Narbonne en 1180. Dans le même tems, l'église de Lyon ayant perdu son Archevêque Guichard, élut Jean de Belles-mains pour remplir sa place. Il étoit alors à Rome auprès du Pape Lucius III. Ce Pontife admirant le zéle de ces deux églises, prononça en faveur de celle de Lyon. Ce fut dans cette occasion qu'Etienne de Tournay écrivit à ce Prélat, pour lui témoigner la joye qu'il avoit de son élection à l'Archevêché de Lyon, & de le voir Primat des Gaules. Le Pape le nomma aussi Légat du St. Siége, & eut beaucoup de déference pour ce grand Prélat qu'il consulta dans diverses affaires importantes. Son mérite le rendoit trés digne de ces honneurs. Belles-mains fut trés-zélé pour son église & contribua à l'établissement du Chapitre de Fourviére, fondé en l'honneur de saint Thomas de *Cantorbery*, qui avoit été reçu & entretenu dans son exil, par l'église de Lyon. Il se crut obligé de contribuer à augmenter le respect qu'on avoit pour la mémoire d'un Saint qu'il avoit connu, & qui étoit de son païs. Jean de Salisbéry dit que Belles-mains fut empoisonné, & qu'il eut peine à se retirer du danger, où le poison l'avoit exposé. Il fit un voyage en Angleterre vers l'an 1194, & à son retour il se retira à l'Abbaïe de Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Nous ne savons pas en quelle année ce fut. Il y a pourtant apparence que cela n'arriva qu'après l'an 1198, parce que le Pape Innocent III. qui fut élu au mois de février de la même année, parle dans les Décretales de Jean de Belles-mains, qu'il nomme *Jean*, autrefois Archevêque de Lyon. C'est celle qui commence *Cum Marthæ*. Il avoit fait diverses questions au Pape sur plusieurs choses qui regardoient le Sacrifice de la Messe, & c'est le sujet d'une des Décretales d'Innocent III. qui a pour titre, *De la célébration de la Messe*. Nous apprenons de la Vie de saint Hugues Evêque de Lincoln, que l'occupation ordinaire de ce Prélat, dans la solitude de Clairvaux, étoit la lecture & la méditation des Pseaumes de David, dont il avoit si bien goûté la douceur, qu'ayant sans celle ces divines paroles à la bouche, il s'étoit insensiblement accoutumé à les avoir de même dans le cœur. On lui attribue quelques Ouvrages, qui sont, un Traité Historique, trente-deux Epîtres & quelques autres piéces qui ne sont pas venues jusqu'à nous. * Roger de Hoveden, *Annal. part. post. in Rob.* Robert du Mont, *An.* 1181. *Epist.* 163. & 174. Jean de Salisbery, *Epist.* 233. 270. 281. & 286. Etienne de Tournay, *Epist.* 33. 86. 92. Pitseus, *de script. Angl.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Besli, *des Evêques de Poitou*, &c.

BELLESME. *Voyez* BELLEME.

BELLESTAT. *Voyez* BELESTAT.

BELLE-VALLE, Abbaïe. *Cherchez* BELVAL.

* BELLEVAUX, Abbaïe de France dans le Comté de Bourgogne, dit autrement la Franche-Comté, de l'Ordre de Cîteaux, près de la rive droite du Lougnon, au nord-nord-est de Besançon, dont elle est éloignée d'un peu plus de trois lieues. * *Carte Géographique du Comté de Bourgogne* par Visscher, *dédiée à Guillaume III. Roi d'Angleterre*.

* BELLEVESVRE, petite ville du Duché de Bourgogne sur les confins de la Franche-Comté, & sur la Bruyne, ou selon d'autres la Braine. Elle est dans la Bresse Chalonnoise à l'est-nord-est de Chalon sur Saone, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

BELLE-VILLE, *Bellavilla*, petite ville de France, avec une Abbaïe de l'Ordre de saint Augustin, dans le Beaujolois, près de la riviére de Saone, vis à vis du païs de Dombes, à cinq lieues au dessous de Mâcon & à six de Lyon.

* BELLEUS (Charles) Frére Mineur de Raguse du Couvent de S. François, célébre par son habileté dans la Philosophie & dans la Théologie, grand Prédicateur & bon Poëte. En 1555, il fut Provincial d'Italie. Il enseigna avec beaucoup de gloire & de réputation la Philosophie & la Théologie en plusieurs endroits, sur tout dans les Académies de Catane & de Sienne. Enfin il enseigna la Métaphysique à Padoue depuis 1575, jusqu'en en 1580, qui fut l'année de sa mort. On a de lui *De secundarum Intentionum natura Tractatus*. Ce livre a été publié après sa mort chez Fr. de Franciscis en 1589 in 8. par les soins du Pere N. Oddon, Religieux du Mont des Oliviers à Padoue. Dans son Epître dédicatoire à Sixte V. il éleve jusqu'aux cieux le savoir de Belleus, & promet au public un autre livre de lui, lequel auroit pour titre *Formalitates*, mais on ignore qu'il ait été publié. Belleus a mis au jour en Italien *Dialogo per la Gerusalemme di Torquato Tasso*; & en Latin, *De multiplici sensu Sacræ Scripturæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibioth. Sicula.*

BELLE-VUE (Armand de) Dominicain. Quelques uns prétendent qu'il étoit Espagnol, mais son nom & ses Ouvrages indiquent assez que c'étoit un François. Etant autant recommandable par sa piété que par sa science, & fort zélé pour le bien de l'Eglise, le Pape Benoît XII. le fit Maître du Sacré Palais, l'an 1335. Il remplit dignement cet emploi, & mourut en 1340. Il a composé des Commentaires sur l'Apocalypse, & quelques petits Traitez sur la Logique. * *Dict. Hist. Prov. Arag. l.* 2. *c.* 31. Fontane, *Theatr. Domin.* & *Syllab. Magist. sacri Palat. n.* 16.

BELLE-VUE (Armand de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance en Provence, fut fait Docteur en Théologie vers l'an 1320, par le Pape Jean XXII. qui en 1327, le fit Maître du Sacré Palais à la place de Dominique Grima, qu'il venoit de faire Evêque de Pamiers. On a prétendu qu'il vivoit encore en 1332, & qu'il étoit mort en 1334, & qu'Armand de Saint-Michel lui succéda. Il avoit composé divers Ouvrages, dont quelques-uns ont été publiez. Le premier est une espéce de Dictionnaire des mots les plus difficiles de la Philosophie & de la Théologie. On en a fait diverses éditions, sous divers titres: celle de Venise de l'an 1586 est imparfaite. Le second consiste en 98 Conférences sur les Pseaumes, qu'on a imprimées en 1519 à Paris; en 1525 à Lyon; & en 1610 à Brescia, sous le titre pompeux de Sermons divins, *Sermones plane divini*. Jean de Vaz, qui est le premier Editeur, ne s'est pas borné à le louer dans le titre, il en a dit encore beaucoup de bien dans la préface, & il n'y a pas jusqu'à son style qu'il a trouvé admirable, quoiqu'il ne soit pas même médiocrement bon. Il est d'ailleurs soupçonné d'avoir changé les endroits où l'Auteur parloit de la Sainte Vierge d'une maniére à laquelle on ne trouvoit pas à redire de son tems, mais qu'on ne passeroit pas présentement: mais on ne sait pas s'il l'est d'avoir mis en François les Proverbes Provençaux tels qu'on les trouve dans un Manuscrit de la Bibliothéque du Marquis de Seignelay. C'est la diction de ces Proverbes qui fait connoître seulement la patrie de l'Au-

l'Auteur, dont divers Ecrivains ont parlé d'une maniére contraire à la verité; comme Fontana, qui a prétendu qu'Armand n'a été fait Maître du Sacré Palais que par Benoît XII. avant le pontificat de qui il étoit mort. Le troisiéme Ouvrage est un Recueil de priéres & de Méditations sur la vie & les bienfaits de N. S. Jesus-Christ, qui a été imprimé en 1503 à Mayence. Le reste n'a pas vu le jour, & est peu considérable, à la reserve de sa réponse à XIX articles qui lui avoient été adressez par le Pape Jean XXII. sur la vision beatifique. On ne la trouve qu'en Angleterre. * Echard, *Script. Ord. Præd. tomo 1.*

☞ On pourroit croire que ces deux articles ne regardent qu'une même personne, non seulement à cause de la conformité du nom, & de la charge de Maître du Sacré Palais, mais aussi à cause du tems où l'on marque que l'un & l'autre a vécu, & qui ne différe que de quelques années.

BELLEY, ville de France. *Cherchez* BELEY.

BELLGERN. *Voyez* BELGERN.

* BELLIA, nom d'une famille Romaine de laquelle il est fait mention sur une médaille rapportée par Fulvius Ursinus & par Charles Patin, laquelle a au revers un cheval ailé avec cette legende M. BELLIO. PROC. . . . . II VIR. Ce M. Bellion fut député vers la Reine Cléopatre, de la part du Triumvir Marc-Antoine, avec ordre de dire à cette Princesse d'aller l'attendre en Cilicie pour l'accompagner dans son expédition contre les Parthes, & de lui apprendre pourquoi elle avoit pris le parti de Cassius, & n'avoit envoyé du secours qu'à lui. Bellion qui prévoyoit que les charmes de Cléopatre désarmeroient à la premiére vue la colére de M. Antoine, se garda bien d'exécuter sa commission selon les ordres qu'il en avoit reçus, & il se contenta de la prier de venir dans le lieu où M. Antoine souhaitoit de la voir. Cette conduite discrette le mit en faveur, mais il la démentit bientôt, en quittant le parti de M. Antoine, sous prétexte que Cléopatre le méprisoit, pour prendre celui d'Auguste. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Anton. Augustinus, *de Familiis Romanorum.* Car. Patini, *Familia Romana.*

* BELLIA (César) frére d'Octave Bellia qui suit, naquit à Palerme en 1670. Il avoit beaucoup de génie pour la Poësie, & une grande inclination pour les Belles Lettres. Il a fait quantité de piéces Italiennes pour être mises en Musique. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BELLIA (Octave) issu d'une famille distinguée de Palerme naquit le 10 juin 1661. Son érudition lui aquit une haute réputation, & la vivacité de son esprit se fit voir dans des piéces de Poësie en Italien & en Sicilien. Il étoit habile en toute sorte de Sciences, & possédoit outre cela une éloquence qui lui attira souvent de grands applaudissemens dans l'Académie de Palerme. Par son affabilité, & par les agrémens dont son savoir étoit accompagné, il gagnoit les cœurs de tout le monde, non seulement à Palerme, mais aussi dans toute la Sicile & ailleurs. Il entendoit à fonds l'Italien, le François, le Grec & le Latin. Mais cet excellent homme qui se donnoit tout entier à l'étude, & qui donnoit l'espérance d'y faire tous les jours de plus grands progrès, mourut le 27 sept. 1693, à Castel-Nuovo au grand regret de tous les amateurs des Belles Lettres. On trouve son Eloge dans Pitanus, *in Carm. par. 2. p. 74. & in Artemisii Ferial. p. 66.* aussi bien que dans Ignace de Mazara dans son livre intitulé, *Exempla Officiosa p. 95. & 96.* Il a publié *La Lidaura Melodrama; l'Andromeda, Drama per Musica, Osservazioni alla Primavera, Egloga prima del Bacillo di D. Giov. Battista del Giudice, Il Capriccio, Cantata per Musica.* Il a aussi donné au public quelques Dialogues pour être mis en Musique. On a encore de lui des Poësies manuscrites qui sont entre les mains de M. Joseph Fernandez Président du Consistoire. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BELLICH, village d'Allemagne, situé sur le Rhin, près de Nuis & de Duisseldorp, environ à six lieues au dessous de la ville de Cologne. * Mati, *Dict. Géogr.*

BELLIENS, nom imaginaire de Secte, qu'aucune n'a jamais porté, mais que quelque Auteur ignorant a fabriqué, pour désigner les partisans du livre, publié sous le nom de *Martinus Bellius* qui est un nom supposé de *Castellion*, ou de quelque autre Savant de son tems qui a fait un livre sous ce nom, où l'on montre qu'il n'est pas permis de persécuter les Hérétiques.

BELLIEVRE, famille. La famille de Bellièvre est originaire de Lyon, féconde en hommes illustres, & a donné des Archevêques à la même ville de Lyon, un Chancelier à la France, des Présidens à Mortier, & un premier Président au Parlement de Paris. ANTOINE de Bellièvre vivoit vers l'an 1410, sous le régne de Charles VI. Il laissa BARTHELEMI, lequel eut d'*Odette* du Blé, de la maison d'Uxelles, un autre BARTHELEMI, qui fut Intendant de Charles Cardinal de Bourbon, Archevêque de Lyon. Il laissa CLAUDE de Bellièvre, qui fut pourvu en 1541, de la charge de premier Président au Parlement de Grenoble. Ce dernier épousa *Louise* Faye d'Espeisses, fille de *Pierre*, Seigneur d'Espeisses, & de *Mirande* Pancrin, dont le pére fut Podestat & Vice-chancelier de Milan, sous le Roi Louis XII. Claude de Bellièvre eut plusieurs enfans de cette alliance, & entre autres POMPONE, *dont nous parlerons plus bas*; & JEAN qui suit.

JEAN de Bellièvre, premier Président au Parlement de Grenoble, Seigneur de Hautefort, &c. fut pére d'*Anne* de Bellièvre, mariée à *Artaud* Rabot, Seigneur d'Illins, aussi premier Président au même Parlement.

POMPONE de Bellièvre Chancelier de France, né en 1529, mourut en 1607. Il épousa *Marie* Prunier, fille de *Jean* Prunier, Seigneur de Grignon, & de *Jeanne* de Remmard, Dame de Verny, dont il eut quatorze enfans, trois fils & onze filles; 1. NICOLAS qui suit; 2. *Albert* de Bellièvre, Archevêque de Lyon, savant dans les Langues, & principalement dans la Grecque, auquel le Roi Henri IV. fit l'honneur de l'appeller en son Conseil, & de le nommer l'an 1594 à l'Abbaïe de Jouï, & en 1599 à l'Archevêché de Lyon, & qui vers l'an 1604 céda cet Archevêché à son frére, & se retira dans son Abbaïe, où il mourut en 1621; 3. *Claude* de Bellièvre, Archevêque de Lyon, qui avoit été destiné pour être Conseiller au Parlement de Paris, qui étoit savant, aimoit les Gens de Lettres, & connoissoit à fond la langue Hébraïque, qui présida à l'assemblée du Clergé de France, & mourut le 19 avril 1612; 4. *Hélène* qui épousa, 1. *Jean* Prevôt, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller de la Cour des Aydes; 2. *Eustache* de Refuge, Seigneur de Courcelles, lequel a été Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Suisse, en Hollande, en Flandre, &c.; 5. *Louise*, mariée à *Charles* le Maîneau, Seigneur de Villiers-cul-de-sac; 6. *Denise*, femme d'*Artus* Henri, Seigneur de la Salle; 7. *Marie*, qui prit alliance avec *Robert* le Roux, Seigneur de Tilli, Conseiller au Parlement de Rouen; 8. *Madelaine*, Religieuse à Poissi; 9. *Marguerite* & 10. *Catherine*, mortes sans alliance; 11. *Anne*, Religieuse à Chelles; 12. *Marguerite*, mariée à *Laurent* Prunier, Seigneur de Saint-André, Président au Parlement de Grenoble; 13. *Elisabeth*; & 14. *Catherine*, femme de *Jean* Aubery, Doyen du Conseil, &c.

NICOLAS de Bellièvre, Chevalier, Seigneur de Grignon, né le 21 août de l'an 1583, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 21 août 1600, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'âge ordonné par les loix, pour être admis dans les charges de judicature; mais sa capacité, plutôt que la faveur du Chancelier son pére, lui fit mériter cet avantage. Depuis, il fut reçu Procureur Général au même Parlement, le onziéme janvier de l'an 1612. Deux ans après il eut la charge de Président à mortier, & il l'exerça jusqu'en 1642, qu'il s'en démit en faveur de son fils. Le Roi le fit Conseiller d'Etat, & il mourut Doyen du Conseil, le huitiéme juillet de l'an 1650, à Paris, où il fut enterré dans l'Eglise de saint Germain l'Auxerrois, auprès de son pére. Il avoit épousé, l'an 1605, *Claude* Brûlart, fille puînée de *Nicolas* Brûlart, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude* Prud'homme, & il en eut cinq fils & quatre filles, 1. *Pompone* de Bellièvre II. premier Président au Parlement de Paris, mort en 1657, sans postérité, *duquel nous parlerons plus bas*; 2. *Nicolas*, mort en enfance; 3. *Gaspard*, Chevalier de Malte, mort en 1640; 4. *Pierre*, Marquis de Grignon, Abbé de Saint-Vincent de Metz, & Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 16 janvier 1683, âgé de 72 ans; 5. *Charles* mort jeune; 6. *Marie* morte en enfance; 7. *Claude*, Abbesse de Longchamp, morte en 1670; 8. *Madelaine*, mariée en 1630, à *Gabriel* de Prudhomo, Marquis de Coubrionde, morte la derniére de cette famille, le septiéme mars 1660, âgée de 85 ans; 9. *Marie*, qui épousa en 1635, *Achille* de Harlay II. du nom, Comte de Beaumont, &c. Maître des Requêtes, puis Procureur Général au Parlement de Paris, morte le onziéme février 1657, âgée de quarante ans. * De Thou, *Hist.* Blanchard, *Histoire des Présidens au Parlement de Paris.* Godefroy, *Eloge des Chanceliers.* Le P. Anselme, *Offic. de la Cour.* P. Matthieu, *Hist.* Chorier, *Hist. & Etat Politique du Dauphiné.*

BELLIEVRE (Pompone de) I. du nom, Chancelier de France, & Seigneur de Grignon, né à Lyon en 1529, étoit fils de CLAUDE, Premier Président au Parlement de Grenoble, & de *Louise* Faye d'Espeisses. On le fit étudier à Toulouse & à Padoue, & à son retour il fut Conseiller au Sénat de Chamberi, que les François avoient pris. Depuis il exerça la Surintendance des Finances en 1575. En 1579, il fut Président au Parlement de Paris; & il servit si bien l'Etat dans diverses ambassades, & dans les emplois qu'on lui donna au dedans & au dehors du Royaume, sous les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, chez les Grisons, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Italie, & sur tout à la paix de Vervins, que le Roi *Henri le Grand*, pour l'en récompenser, le fit Chancelier en 1599. Ce grand homme avoit une parfaite connoissance des Belles Lettres, & aimoit ceux qui en faisoient profession. Il se trouva à la Conférence de Fontainebleau, entre Jaques Davy du Perron, depuis Cardinal; & Philippe du Plessis-Mornay. Le Chancelier fit la rélation de ce qui s'étoit passé en cette dispute, par ordre même du Roi. Depuis, il quitta les sceaux l'an 1605, & demeura Chef du Conseil; ou plutôt on lui ôta les sceaux pour les donner à M. de Sillery. Là-dessus le Chancelier dit un jour à M. de Bassompierre qui le visita à Artenai, „ M. vous voyez un homme, qui s'en va chercher une sepulture à „ Paris. J'ai servi les Rois tant que j'ai pu le faire, & quand ils „ ont vu que je n'en étois plus capable, ils m'ont envoyé reposer, „ & donner ordre au salut de mon ame, à quoi leurs affaires m'a- „ voient empêché de penser. *Un Chancelier sans sceaux est un Apo-* „ *ticaire sans sucre.* " Il mourut le septiéme septembre 1607, âgé de 78 ans. M. Pierre Fenouillet, Evêque de Montpellier, prononça son oraison funébre; & le Président de Thou, Papire Masson, Scévole de Sainte-Marthe, Bouchet, Miraumont, &c. ont fait son éloge. Il laissa un fils nommé *Nicolas* de Bellièvre qui en 1612, succéda à Jaques de la Guesle en la charge de Procureur Général au Parlement de Paris, par le crédit du Chancelier de Sillery. Nicolas étoit un bon homme, qui aimoit fort à boire. Ses valets le couchoient tous les jours sans qu'il se sentît mettre au lit. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires &c. tome 1. p. 393.*

BELLIEVRE (Pompone de) II. du nom, premier Président du Parlement de Paris, étoit fils de NICOLAS de Bellièvre, Président à mortier, qui mourut en 1650, & petit-fils de POMPONE de Bellièvre I. du nom, Chancelier de France. Il fut reçu Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat. Alors le Roi Louis XIII l'envoya Ambassadeur en Italie, puis en Angleterre; & dans ces deux grands emplois il fit paroître beaucoup de prudence & de politique. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il fut pourvu de la charge de Président à mortier par la démission de son pére en 1642. Il fut encore honoré de deux autres Ambassades, l'une en Angleterre, où le peuple avoit repris les armes contre son Roi, & l'autre en Hollande. Il fut envoyé en Hollande en 1651, pour déclarer aux Etats que le Roi de France les avoit choisis pour être les Médiateurs de la paix entre lui & le Roi d'Espagne. Antoine Brun, Ambassadeur d'Espagne, ayant donné chez lui la main aux Deputez des Etats, Bellièvre ne voulut point suivre ce cérémonial, disant qu'un Ambassadeur de France ne doit point se régler sur un Ambassadeur d'Espagne, qui est son in-

sérieux. Il partit de la sorte de la Haye pour aller informer le Roi, qui le mit à la tête du Parlement à la place de M. Molé, devenu Garde des Sceaux. Il exerça cette dignité avec beaucoup d'application & d'intégrité. Il entreprit l'établissement de l'Hopital général pour les pauvres, dont la plupart vivoient sans mariage, sans batême & sans sacremens, & ne connoissoient ni loix divines, ni loix humaines. Il mourut le 13 mars 1657, regretté de tout le monde, & ne laissa point de postérité de *Marie* de Bullion, fille de *Claude* Seigneur de Bonnelles, Président au Parlement de Paris, & Surintendant des Finances de France, morte le huitième mai 1649. Il en avoit eu 800000 francs. Il aimoit les femmes, & dépensoit beaucoup avec elles. Il passoit, tous les ans, les vacances à la Terre de Grignon, où il tenoit une table magnifique. Le premier nom de M. de Bellièvre étoit *Bec-de-lièvre*. On voit des lettres de François I. adressées à Maître René de *Bec-de-lièvre*, Conseiller en la Cour de Parlement à Rouen. La Cour des Aides de la même ville a eu un premier Président qui dans les régitres est nommé *Bec-de-lièvre*, Seigneur d'Hocqueville. * M. Patru, *Eloge de Messire Pomponne de Bellièvre*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 1. *p.* 306. *&c.*

* BELLIGEM (Persevalde) de Bruges, né aveugle, a enseigné dans le Collége de St. Gervais à Paris. Pour se consoler de son état il a fait des Notes & des Scholies sur la Déclamation de Quintilien pour l'Aveugle contre sa Belle-mère. Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 718.

BELLIN ou BELLINUS, Roi fabuleux des anciens Bretons, selon les Auteurs Anglois. Ils prétendent qu'il étoit fils de Dunuallo, & frère de Brennus, fameux Capitaine Gaulois, qui porta ses armes jusques dans l'Italie. Ils disent que ces deux frères se firent la guerre, & qu'étant prêts de se donner bataille, leur mère les accorda; que Bellinus accompagna son frère en Italie, & qu'à son retour il mourut chargé de gloire, laissant la couronne à son fils Gurguntius. Ainsi Bellinus auroit vécu vers l'an de Rome 364, & avant Jesus Christ 390, car ce fut en cette année que Brennus défit les Romains près de la rivière d'Allia, & prit leur ville.

BELLIN Evêque de Padoue, célèbre par sa sainteté, fut chassé par la Noblesse de cette ville, à cause de la sévérité de ses ordonnances. On voit son tombeau à 13 milles de Rovigo, où l'on a recours pour la guérison de la rage; & les Habitans du païs assurent que le seul attouchement de la clef des portes de l'église où il est, guérit promptement ce mal. Ce que témoigne aussi Cœlius Rhodiginus, qui étoit de ce païs, *l.* 17. *c.* 28.

BELLIN (Jacques) Peintre de Venise, qui vivoit au commencement du XV. siècle vers l'an 1400 & 1430, fut Disciple de Gentil de Fabriano. Il peignit plusieurs tableaux, & sur tout des portraits. On estima ceux de Pétrarque & de Laure, qui étoient de sa façon. * Ridolfi, *Vite de Pitt. partie* 1. Félibien, *Entr. des Peintres*.

BELLIN (Gentil) fils aîné de Jacques, & Peintre de profession, naquit l'an 1421. Le soin que son père eut de le bien élever, lui & son frère Jean, ne fut pas inutile; car ce sont eux qui ont eu la gloire d'avoir fait paroître dans Venise, les plus beaux ouvrages qu'on y eût encore vus. La République lui donna de l'emploi, & le fit travailler avec son frère à ces excellens tableaux qui sont dans la salle du Conseil, dont le sujet est ce qui se passa à Venise, lorsque le Pape Alexandre III. s'y retira en 1176, pour fuir la persécution de l'Empereur Frederic I. dit *Barberousse*. Mahomet II. Empereur des Turcs, ayant vu quelques tableaux de la façon de Gentil, en fut si charmé, que ne pouvant pas comprendre comment un homme mortel étoit capable de faire des ouvrages qu'il regardoit comme des choses toutes divines, il écrivit à la République de Venise, & la pria de lui envoyer ce Peintre. Bellin alla à Constantinople, & fit de très-beaux portraits pour le Grand Seigneur. Il peignit entre autres morceaux, la décollation de saint Jean-Baptiste, que les Turcs mêmes honorent comme un grand Prophete. Mahomet admira la disposition & le coloris de cet ouvrage; mais il y trouva un défaut; c'est que le cou étoit trop haut & trop large, étant séparé de la tête. Pour prouver la vérité de son observation par un exemple naturel, il appella un esclave & lui fit couper la tête en la présence de Bellin, auquel il fit remarquer que le cou séparé de la tête se retressissoit extrêmement. Mais ce jeu ne plaisoit pas au Peintre, il fut saisi d'une frayeur mortelle, jusqu'à ce qu'il eût obtenu son congé; car l'exemple de l'esclave, massacré si barbarement, ne sortoit point de son esprit. Le Grand-Seigneur lui fit de riches présens, lui mit lui-même une chaîne d'or de grand prix au cou, & le renvoya à Venise avec des lettres de recommandation pour la République, qui lui assigna une pension considérable pendant sa vie. Bellin fit encore divers ouvrages à Venise, comme celui où il représente les Ambassadeurs de la République, envoyez à Frédéric I. pour lui persuader de faire la paix avec le Pape Alexandre. Le nom de ce Peintre y est marqué dans ces vers:

> *Gentilis patria dedit hæc monumenta Bellinus,*
> *Othomano accitus munere factus Eques.*

Gentil Bellin mourut à Venise l'an 1501, âgé de 80 ans. * Vasari, *Vite de Pitt. Venet. partie* 1. *p.* 39. Félibien, *Entr. des Peintres*.

BELLIN (Jean) fils de Jacques, & frère de Gentil, eut plus de part encore que son frère à ces tableaux qui sont dans la salle du Conseil de Venise. Il peignit même avec plus d'art & de douceur que lui. Entre autres portraits il fit celui de Bembo, & celui d'une maîtresse que ce grand homme avoit avant qu'il fût Cardinal: ce qu'il exprime avec admiration dans un de ses Sonnets, où il parle de Jean Bellin avec éloge.

> *Credo ch'el mio* Bellin *con la figura*
> *T'habbia dato il costume anco di lei*, &c.

L'Arioste, qui étoit aussi de ses amis, en fait mention dans son Roland le Furieux, *Chant* 33.

> *E quei, che furo a nostri di, e son hora*
> *Leonardo, Andrea, Mantegna e* Gian Bellino;

Bellin mourut vers l'an 1512, âgé de 90 ans; car ce fut en cette année qu'il commença pour Alphonse I. Duc de Ferrare, une Bacchanale qu'on voit encore à Rome dans la Vigne Aldobrandine. La mort l'ayant empêché de la finir, le Titien y fit depuis un paisage admirable. * Vasari, *Vit. de Pitt.* Ridolfi, *Vit. de Pitt. Venet. partie* 1. *p.* 47. Félibien, *Entr. des Peintres*.

* BELLIN, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, située sur la rive gauche & au sud du Rhin, rivière qui traverse cette Marche du nord au sud, puis de l'est à l'ouest. Elle est au nord-nord-ouest de Berlin, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

BELLING-WOLDERSCHANS, *Bellingwoldanum*, le Fort de Belling-Wold, est un Fort situé dans la province de Groningue, près du Golfe de Dollert, bâti par les Hollandois durant leur longue guerre contre les Espagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLINI (Laurent) naquit à Florence, l'an 1643, d'une honnête famille. Ayant fini de bonne heure ses études d'Humanitez, il alla à Pise, où aidé des libéralitez du Grand Duc Ferdinand II, qui se faisoit sentir à tous ceux qui paroissoient avoir du goût & de la disposition pour les Sciences, il étudia sous deux des plus sçavans hommes de ce tems, Oliva & *Borelli*. Il apprit sous le premier la Physique; & la Méchanique sous le second. Les progrès qu'il fit dans ces deux Sciences furent si grands & si prompts, que de bon Disciple il devint en peu de tems un excellent Maître. Il n'avoit guères que vingt ans qu'il fut jugé capable de professer, & qu'on lui donna une Chaire de Philosophie à Pise. Il ne demeura pas long tems dans ce poste. Il avoit acquis de si grandes connoissances dans l'Anatomie, que le Grand Duc lui en procura la Chaire. Ce Prince se faisoit un plaisir d'assister à ses leçons & fut si content de son habileté, qu'il érigea pour lui en ordinaire, cette Chaire qui n'étoit qu'extraordinaire. Bellini, après avoir rempli ce poste pendant près de 30 ans, fut appelé à Florence à l'âge de 50 ans. Il y exerça la Médecine avec beaucoup de succès, & parvint à être premier Médecin du Grand Duc Côme III. Lancisi, Médecin du Pape Clément XI. qui l'estimoit beaucoup, le fit nommer premier Consulteur des consultations pour la santé de ce Pontife. Il est mort le huitième janvier 1703, âgé de 60 ans. Il a eu cette gloire que ses Ouvrages ont été lus & expliquez publiquement dès son vivant dans l'Université d'Ecosse par M. Pitcarn. On a de lui, *Exercitatio anatomica de structura & usu renum*; *Gustus Organum novissime deprehensum*; *Gratiarum Actio ad Sereniss. Etruriæ Principem*, *Quædam Anatomica ad Sereniss. Ferdin. II*; *Progymnasmata Mechanica*; *De Urinis & pulsibus*; *de Missione sanguinis*, *de Febribus*; *de Morbis capitis & pectoris*; *Opuscula aliquot de Urinis*, *de Motu cordis*, *de Motu bilis*, *de Missione sanguinis*, &c.; *Consideratio nova de natura & modo respirationis*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 5. *p.* 346. *& suiv.*

BELLINZONA, ou BELINZONA, en Latin *Bellitio*, *Bilitionum*, *Belinzona*, ville & Bailliage sur le Tesin, à deux lieues au dessus du *Lac Majeur*. Elle a trois châteaux l'un à côté de l'autre, par où l'on peut fermer le passage des Alpes; & elle appartient aux Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwalden. Bellinzona étoit autrefois un Comté, qui appartenoit à ses propres Comtes. Du tems de Maurice Empereur de Constantinople en 590, lorsque Childebert II. Roi d'Austrasie envoya une armée en Italie contre les Lombards, Bellinzona étoit déja une place forte, puisque les François furent obligez de l'assiéger, & que dans le siége ils perdirent *Ibolen*, leur Général. Ce Comté appartint ensuite aux Evêques de Côme. *Charles-Magne* confirma *Pierre* Evêque de Côme dans cette possession; & en 978, l'Empereur Othon II. fit la même chose à l'égard de l'Evêque *Adelgise*. Du tems de l'Empereur Frederic I. les *Rusconi* étoient Comtes de Bellinzona & ils en furent les maîtres jusques en 1306. Ce fut alors qu'on résolut de réduire Bellinzona par la force sous son ancienne obéissance. Mais *Franchin* & *Zanin* Rusconi, deux frères ne trouvant pas à propos d'attendre qu'on en vînt là, entrèrent en négociation avec la ville de Côme & lui remirent le château de Bellinzona pour la somme de 4000 Livres d'argent, qu'on leur paya. Azo Visconti ayant obtenu la souveraineté de Côme en 1335, restitua Bellinzona à Franchin Rusconi. La famille des Rusconi s'étant éteinte, Bellinzona passa par mariage entre les mains des Comtes *Sax* de Montsax; ce que le Duc de Milan ne voulant point souffrir, il les dépossèda par la force. Ils en furent privez jusques en 1402, lorsque Jean Galeasse mourut, & ne laissa pour héritiers que deux enfans qui étoient sous tutelle. Albrecht Comte de Sax, se servit de cette occasion & se rendit maître de Bellinzona. Les Tuteurs des jeunes Princes lui firent la guerre; les troupes des deux partis pillèrent & ravagèrent en passant les terres d'Ury & d'Underwalden, de sorte que ces deux Cantons résolurent de punir l'auteur de cette guerre, sçavoir le Comte de Sax, qui voyant qu'il étoit trop foible pour se maintenir, vendit Bellinzona, aux Cantons d'Ury & d'Underwalden en 1422. Philippe Marie Duc de Milan s'y opposa de toute sa force & soutint que Bellinzona étant un fief de l'Empire, le Comte de Sax ne pouvoit l'aliéner. Il envoya une Ambassade à la Diète de Bade & demanda qu'on engageât les deux Cantons à la restitution de Bellinzone. Le Duc ayant échoué, trama une trahison & se rendit par là maître de la ville & des châteaux de Bellinzona. Toute la Suisse en fut allarmée, &, excepté le Canton de Berne, tous les autres prirent en main la cause d'Ury & d'Underwalden, passèrent le Gothard & allèrent droit à Bellinzona. On en vint à une bataille, dans laquelle François Carmagnola Général des Milanois eut le dessus & se retira cependant dans la ville, ayant perdu 900 hommes. Les Suisses gagnèrent leurs montagnes; mais sensibles à leur perte ils résolurent en 1425, au mois d'août, de retourner à Bellinzona avec 4000 hommes. Ils campèrent au même endroit qu'ils

avoient choisi la premiére fois. Les Milanois qui craignoient les sabres & les hallebardes des Suisses, ne risquérent point le combat & se contentérent de se bien défendre de dessus les murs de la ville. Après un siége de trois semaines, les Suisses décampérent encore. Là-dessus on travailla à une pacification, qui fut enfin ratifiée le 12 juillet 1466. En vertu de ce traité, Bellinzona restoit au Duc de Milan qui, à son tour, devoit payer aux Suisses, pour leurs prétentions & les frais de la guerre, 30000 florins. Ce traité fut observé jusques en 1478, où sous le jeune Duc Jean Galéasse Sforza & la Mére Bona, il s'éleva une sanglante guerre entre le Canton d'Ury & le Duc, de sorte que tous les Cantons Suisses passérent le Gothard au milieu de l'Hiver & mirent le siége devant Bellinzona. Mais la vigoureuse défense de la part des Milanois & le grand froid les forcérent à lever le siége. Ils laissérent cependant 600 hommes à Jornico pour la défense de ceux d'Ury. Peu après, 15000 Milanois surprirent cette petite garnison le 28 décembre; mais les Suisses se défendirent si bien cette fois, qu'ils repoussérent l'ennemi, tuérent 1400 hommes, lui enlevérent huit fauconneaux & firent outre cela un riche butin. Il n'y eut dans cette action aucun Suisse tué, mais seulement plusieurs blessez. La nouvelle de cette surprenante victoire s'étant répandue dans toute la Suisse, on leva de nouveau des troupes par tous les Cantons & l'affaire parut plus sérieuse que jamais; c'est pourquoi Louis XI. Roi de France s'offrit pour Médiateur & procura un traité de paix, daté du jour de la Pentecôte de l'an 1479, en vertu duquel Bellinzona demeuroit au Duc, moyennant 24000 florins, qu'il payeroit aux Suisses. Cependant ceux d'Ury & d'Underwalden ne purent se résoudre à perdre entiérement de vue Bellinzona. Lorsqu'en 1499, Louis XII. se rendit maître du Milanois & de Bellinzona, ils redemandérent ce Bailliage, comme leur appartenant par droit d'achat, mais ils n'obtinrent rien. Louis Sforza Duc de Milan avoit pendant ce tems-là ramassé une armée de 18000 hommes, & s'étoit emparé de Novare. Ceux de Bellinzona l'ayant sçu, se rendirent maîtres de leur garnison Françoise & se rangérent du côté du Duc. Mais Louis XII. ayant repris Novare & fait prisonnier le Duc de Milan, ceux de Bellinzona furent épouvantez; c'est pourquoi, lorsque le *Land-Amman* nommé de *Beroldingen* y fut arrivé avec 800 hommes de la part des trois Cantons pour secourir le Roi de France, ils se rendirent à lui, & le suppliérent de les prendre sous sa protection. On accepta l'offre, & Bellinzona prêta hommage aux trois Cantons en 1500. Le Roi en fut fort choqué, ferma les passages & demanda fortement, mais en vain, la restitution de Bellinzona. En 1503, il s'attira à dos les Suisses, qui assiégérent *Locarno* avec une armée de 14000 hommes, & firent de si fréquentes courses dans le Milanois, qu'enfin Louis XII. fut obligé de plier, d'entrer en composition avec eux, & de céder aux trois Cantons la ville & le Comté de Bellinzona. Lorsqu'en 1512, les Suisses eurent rétabli Maximilien Sforza Duc de Milan, il confirma solennellement & dans toutes les formes la possession de Bellinzona aux trois Cantons, qui depuis ce tems-là y envoyent, tour à tour, un Baillif, qui gouverne pendant deux ans. * Guler, *Rhæt. l.* 13. *p.* 200. *& suiv.* Stumpf, *l.* 9. *p.* 281. Bullinger, *Histor. Helvet. Mscr. l.* 9. *c.* 6. *& suiv.* *Ægid.* Tschudy, *Chron. Mscr. partie* 1. *ad ann.* 1400. 23. & 26. Edlibach, *Histor. Helv. Mscr. p. m.* 383. Fuchs, *Chron. Mscr. m.* 276. Urstisius, *Chron. Basil. l.* 7. *p.* 498. *& suiv.* Simler, *de Rep. Helv. l.* 1. *p.* 367. *& suiv.*

BELLISMES. *Cherchez* BELLESMAINS.

BELLITZ, *Bellitjum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, située dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la petite riviére d'Ada, à six lieues de la ville de Brandebourg, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLOC. *Voyez* BELLOT.

* BELLO-CAMPO (Raphaël de) ou de Beauchamp, naquit à Douay en 1571. Il se fit Religieux en 1586, dans le monastére de Marchiennes. Ensuite on l'envoya à Douay pour étudier en Philosophie. Il revint après cela dans son monastére où il passa quelques années, & d'où il se rendit à Paris pour y apprendre la Théologie. Il visita ensuite les Académies de Bourges & de Caen. Il eut en France plusieurs emplois dans son Ordre. Il s'appelloit *Arnould*, mais il prit à Verdun en Lorraine celui de Raphaël. Il fut enfin rapellé à Marchiennes & envoyé depuis à Douay. On a de lui, *Synopsis Franco-Merovingica*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 756.

* BELLOCASSIUS (Etienne) a pris ce nom de la ville de Mont-Cassel en Flandre dans laquelle il est né. Il fut Secretaire du Chapitre de S. Donatien de Bruges. Il étoit habile Poëte & a publié *Silvula Carminum*; *Sanctilogium Flandriæ*. Etant prêt de mourir, il se fit cette épitaphe,

Cœlo animam, do corpus humo, do cætera mundo,
Ut capiat partem quilibet inde suam.

BELLOCLIVUS. *Voyez* ALAIN *dit Beaulif.*

BELLOI. *Voyez* BELLOY.

BELLON, Médecin. *Voyez* BELON.

BELLONAIRES. *Voyez* l'article de BELLONE.

BELLONE, Déesse de la guerre, étoit la compagne ou la sœur de Mars. Elle avoit des Prêtres, dits *Bellonaires*, qui se faisoient à son honneur des incisions sur le corps, comme le remarque Lactance. Tertullien ajoûte que ces Sacrificateurs répandoient leur propre sang pour le consacrer à cette Déesse; & qu'après l'avoir recueilli dans le creux de la main, ils le donnoient à ceux qui étoient initiez dans leurs mystéres. C'étoit une des principales Divinitez des Cappadociens, chez qui les Prêtres de Bellone étoient les premiers & les plus considérez après leurs Rois. Les Anciens la répresentoient diversement, avec une pique & un flambeau à la main, ou avec une espéce de fouet tout couvert de sang, armée de casque & de cuirasse, les cheveux épars & en désordre. Virgile, *Æn. l.* 8. *v.* 703. la répresente avec son fléau à la main.

Et scissâ gaudens vadit Discordia pallâ,
Quam cum sanguineo sequitur Bellona flagello.

Bellone avoit un temple à Rome dans le neuviéme quartier de la ville, du côté de la porte Carmentale, dans le Cirque de Flaminius; & c'est dans ce temple que le Sénat donnoit son audience publique aux Ambassadeurs des autres nations, lorsqu'il ne jugeoit pas à propos de les recevoir plus avant dans la ville, & y recevoit aussi les Géneraux d'armée, après leur retour de la guerre. Il y avoit dans ce temple une petite colomne qu'on nommoit *Bellica*, sur laquelle on mettoit une pique ou une espéce de pertuisane, lorsqu'on déclaroit la guerre à quelque ennemi, ou comme d'autres disent, par dessus laquelle les Consuls ou les Féciaux jettoient un javelot le plus loin qu'ils pouvoient, comme s'ils l'eussent jetté dans le païs ennemi, pour déclarer la guerre. Bellone étoit estimée avoir autant de pouvoir que le Dieu Mars. La Divinité contraire à ces deux-là, étoit *Pansus*, ainsi que Turnebe le remarque, *Adversar. l.* 15. *c.* 21. parce que le repos & la tranquillité auxquels il préside, est contraire à la guerre. On célébroit la fête de Bellone le quatriéme jour de devant les nones de juin, à cause qu'à pareil jour Appius lui avoit dédié un temple. Les Prêtres de cette Divinité, qu'on appelloit de son nom *Bellonarii*, se tiroient du sang, comme il a été remarqué, de toutes les parties du corps, pour l'appaiser par ce sacrifice. On croyoit qu'ils avoient le don de prophétie, prédisant les grands événemens de la guerre. Ils entroient pour cela en fureur; & tenant des épées nues en leurs mains, ils se faisoient des incisions aux bras & aux cuisses; & du sang qui en sortoit, ils en faisoient un sacrifice à Bellone, sans immoler d'autres victimes, ainsi que Tibulle le dit, *l.* 1. *Eleg.* 6. *v.* 45. ou selon l'édition *in usum Delphini*, *l.* 1. *Eleg.* 7. *v.* 51. *& suivans.*

Hæc ubi Bellonæ motu est agitata, nec acrem
Flammam, non amens verbera torta timet;
Ipsa bipenne suos cædit violenta lacertos,
Sanguineque effuso spargit inulta Deam:
Statque latus præfixa veru, stat saucia pectus,
Et canit eventus quos Dea magna monet.

Voyez cela plus au long dans Jean Rosin. *Antiq. Rom. l.* 4. *c.* 10. & *Paralipom.* Casaubon, *ad Lamprid. loc. cit.* * Tertullien, *Apolog. c.* 9. *de Pall. c.* 4. Lactance Firmien, *l.* 1. *c.* 21. Cartari, *de Imagin. Deor.* Stace, *l.* 2. *&* 7. *de la Thébaïde.*

BELLONIUS (Paul) Jurisconsulte de Pavie assez renommé, fut admis à cause de son mérite & de son habileté en Jurisprudence, dans le Sénat de Milan, & mourut en 1625. Il a écrit plusieurs Ouvrages, que l'on peut consulter dans Jérôme Ghilini, *in Theatro Ital. Virorum Litteratorum.*

* BELLONOTES, Peuples du Nord, dont il est fait mention entre les Peuples qui étoient dans le Camp d'Attila & dans les troupes de Majorien. * Sidonius Apollinaris, *in Panegyrico Aviti & Majoriani.*

* BELLOT, selon la carte de Guienne & de Gascogne de M. Delisle, ou selon d'autres BELLOC, bourg ou petite ville du Béarn, sur le Gave de Pau, est au nord-ouest de Pau, dont il est éloigné de sept lieues.

BELLOVESE, fils d'une sœur d'Ambigat Roi des Gaules, sortit de son païs avec Segovese, pour aller chercher de nouvelles terres. Ce dernier passa en Allemagne, & Bellovese descendit en Provence, où il secourut les Phocéenses, nouveaux Habitans de Marseille contre les Saliens. Depuis il entra en Italie, se rendit maître de cette partie, que nous appellons Lombardie, & y bâtit les villes de Milan, de Bresse, de Bologne, de Crémone, de Bergame, &c. Il favorisa le passage des autres Gaulois qui allérent s'établir dans ce païs, & fut cause par ses victoires qu'on donna le nom de Gaule Cisalpine à la meilleure & à la plus fertile partie de l'Italie. On met ordinairement la sortie de Bellovese des Gaules sous l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus Christ. * Tite-Live, *l.* 5. Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 26. Pétau. Cordemoy, *Hist. de France*, *&c.*

BELLOY (Pierre) Avocat Général au Parlement de Toulouse, né à Montauban d'une famille Catholique, étoit Gentilhomme, d'une maison originaire de Bretagne, qui s'étoit établie en Languedoc & ailleurs. A l'âge de 21 ans, il fut nommé Régent dans l'Université de Toulouse par l'Université même & par le Parlement. Après avoir fait la fonction d'Avocat à Toulouse pendant quatre ou cinq ans, il fut reçu Conseiller au Présidial de cette ville avec distinction par le Parlement de Paris. L'attachement qu'il eut pour la personne du Roi dans le tems des guerres civiles, lui attira la haine des Ligueurs qui cherchoient à le perdre. Henri III. le fit mettre en prison en 1587, par complaisance pour les Guises, qui l'accusoient d'ailleurs d'être un brouillon & un Hérétique, & d'avoir fait le livre pour lequel M. de Thou nous apprend que le Breton, qui en étoit l'Auteur, fut pendu en 1586. Pierre Belloy publia un Ouvrage contre la Ligue sous ce titre, *Apologie Catholique contre les libelles, déclarations, avis & consultations faites, écrites & publiées par les Liguez, perturbateurs du Royaume de France, qui se sont élevez depuis le décès de feu Monseigneur, frere unique du Roi, par E. D. L. I. C.* qui parut en l'année 1585, & qui a été traduit en Latin. Les Ecrivains de la Ligue le traitérent de libelle diffamatoire. En l'an 1587, l'Auteur qui étoit à Paris Député du Présidial de Toulouse pour solliciter une affaire contre les Notaires, fut mis à la Conciergerie. M. de Thou dit que ce fut par ordre du Roi. Après la mort du Duc de Guise on le transféra à la Bastille, d'où il s'évada après plus de deux ans de prison & se retira à Saint-Denys chez de Vic Gouverneur pour le Roi, qui le reçut, & le présenta depuis à ce Prince, qui pour récompenser sa fidélité, le fit Avocat Général au Parlement de Toulouse, charge qu'il exerçoit encore en 1609. Il étoit savant Jurisconsulte, & avoit beaucoup de lecture. Il avoit

déja publié quelques autres livres, dont la Croix-du-Maine fait mention. Du-Plessis-Mornay le reconnoît pour le vrai Auteur de l'*Apologie Catholique*. * Mornai, *Mémoires*. De Thou. Cayet, *Chronologie Novennaire*. Bayle, *Dict. Crit.*

BELLOZANNE, *Bellozanna*, Abbaïe de France de l'Ordre de Prémontré, située en Normandie, à une lieue de la ville de Gournay. * Mary, *Dict. Géogr.*

BELLUNE ou CIUTAD DI BELLUNO, *Bellunum*, ville d'Italie dans la Marche Trévisane, sous la domination de la République de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée, est située entre les montagnes. Elle est petite, mais agréable, & a eu divers hommes de Lettres, comme Piérius Valérianus & d'autres. C'est aussi la patrie de Titien Vecelli, un des plus grands Peintres de son tems.

BELLUNE (Urbain de) Cordelier. *Cherchez* URBAIN.

* BELLUNOIS, en Italien BELLUNÉSE, païs appartenant à la République de Venise, s'étend d'orient en occident quinze à seize lieues, & du midi au nord environ cinq lieues. Il est borné au nord par le Tirol, le Cadorin & le Frioul; à l'est par le Frioul, au sud par la Marche Trévisane, par le Feltrin & par l'Evêché de Trente. Bellune sa capitale en est le seul endroit considérable.

* BELLUS (Chérubin) Religieux Sicilien de l'étroite Observance de St. François fut bon Poëte & célèbre Théologien. Il excelloit dans la connoissance du Droit Pontifical, fort estimé de ceux de son parti. Il a eu en Sicile la charge de *Définiteur*. Il florissoit en 1632. On a de lui, *Ergasto Idillio primo*; *Le Lagrime di Maria Vergine nel Calvario*; *Clori Favola Pastorale*. Il composa ces Ouvrages sous le nom de Jérôme Bellus, avant que d'être Religieux. Depuis il publia, *L'Agnese Tragedia sacra*; *Il Martirio di S. Agata, Tragedia*; *Il Nascimento del Bambino Giesu, azione Drammatica*. Il avoit prêt à mettre sous la presse *Summa Casuum Conscientiæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BELLUS (François) natif de Sicca fut Religieux du troisiéme Ordre de St. François, Maître en Théologie, & fameux par ses prédications en Sicile & dans la Lombardie. Il florissoit vers l'an 1600. Il a écrit, *Libro della verità Christiana, nel quale s'apportano molte figure dell'antico Testamento intorno a i Misterii della nostra Fede*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BELLUTUS (Bonaventure) Frére Mineur de Catane, fut illustre par son habileté dans la Philosophie & dans la Théologie. Après s'être exercé dans l'étude des Belles Lettres, il s'appliqua à la Jurisprudence; mais dans le dessein de mener une vie plus parfaite, il se fit Religieux. Il se joignit à Barthélemi Mastrius, avec lequel il enseigna pendant plusieurs années avec succès la Philosophie de Scot, & la Théologie. Mais ils se séparérent en 1640, parce que Bellutus fut revêtu de la charge de *Définiteur* perpétuel. Cela l'obligea à retourner en Sicile, où on lui confia à Trapano l'instruction de la jeunesse. En 1645, il fut élu Provincial de la Sicile, où il fut aussi employé comme Commissaire général. Il fut fait ensuite Conseiller de l'Inquisition & Assesseur des Cardinaux Astalli & Bonadies, Evêques de Catane, où il mourut en 1676, à l'âge de 77 ans. Les Ouvrages qu'il a publiez conjointement avec Mastrius, sont, *Logica parva*; *Disputationes in Organum Aristotelis*; *Disputationes in octo libros Physicorum*; *Disputationes in libros de Generatione & Corruptione*; *Disputationes in libros de Cœlo, Mundo & Meteoris*; *Disputationes in libros de Anima*. Toutes ces disputes, furent après plusieurs éditions réduites en un corps sous le titre de *Philosophiæ ad mentem Scoti Cursus integer*. On a de lui seul, *De Incarnatione Verbi Dei*, *Moralium opusculorum miscellanea apparatu atque Resolutionum liber posthumus*. Il avoit aussi prêt pour la presse, un livre intitulé *de Sacramento Eucharistiæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BELMA ou BELBAIM, montagne près de Béthulie, célèbre pour avoir été le lieu où campa Holoferne, & celui où il fut enseveli, après que Judith lui eut coupé la tête. * *Judith, ch. 7. v. 3.*

BELMONT ou BELMONTE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, sur la côte de la Mer de Toscane, à une lieue de la ville d'Amantea, du côté du septentrion. * Mary, *Dict. Géogr.*

* BELMONT, village de France dans le Rouergue, au sud de Rhodez, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

BELMONT, lieu de Syrie, remarquable par un couvent Grec qu'un Comte de Tripoli a fondé. Il est situé à deux lieues de la ville de ce nom, sur un rocher élevé. Les Religieux assemblent leur Communauté par le son de deux maillets, dont on frappe une planche suspendue à la porte de l'église, parce que les Turcs ont les cloches en abomination. Leur service consiste en des Hymnes, & en de certaines priéres précipitées qu'ils prononcent avec peu d'attention, & qu'ils adressent à Notre Seigneur & à la Vierge. Henri Maundrell dans son Voyage d'Alep, dit qu'il assista au service du soir, & en parle de la sorte. *Le Prêtre qui officioit employa les deux tiers du tems à faire le tour de l'autel & à le parfumer avec un encensoir. Il fit ensuite le tour de l'assemblée, secouant son encensoir en avant & en arrière, & parfumant chacun des Assistans par trois vibrations réitérées. Vers la fin du service, on apporta dans le corps de l'église, une petite table couverte d'un linge, sur laquelle il y avoit cinq petits gâteaux placez en forme de croix. Au milieu de chaque gâteau, il y avoit un petit cierge allumé. A cette cérémonie le Prêtre lut l'Evangile qui récite le miracle par lequel Jésus-Christ avec cinq pains rassasia les troupes. Cela fait, on porta les pains dans la Sacristie, où ayant été rompus en petits morceaux, ils furent distribuez aux Assistans. Après que chacun en eut mangé, le Prêtre donna la bénédiction, & le service finit. Il y avoit des siéges des deux côtez du corps de l'église pour les Religieux, & on avoit placé des béquilles à côté de chaque siége à droite & à gauche. Cela est ordinaire dans la plupart des Eglises de ce païs-là. Les Prêtres s'en servent pour s'appuyer, parce que le service est quelquefois extrêmement long, & comme il ne leur est pas permis de s'asseoir, ce secours leur est nécessaire. Il y a quarante Moines dans ce couvent.* Maundrell les trouva dociles & industrieux, mais ignorans. On ne doit pas en être surpris, puisqu'ils sont obligez d'employer l'intervalle du tems qui leur reste, entre les heures de l'Office, non à l'étude, mais aux soins de leurs troupeaux, à la culture de leurs terres & à d'autres Ouvrages d'Agriculture. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

BELMONTINO, Principauté dans le Royaume de Naples, appartenant à la Maison Caraffe. *Cherchez* CARAFFE.

BELNON, Evêque de Meissen en Saxe, vint au monde l'an 1010, près de Goslar, fut élevé à Hildesheim, ville de la Basse Saxe, par Bernard Evêque de cette ville, & entra en Religion à l'âge de 18 ans. Après avoir vécu plusieurs années dans le monastére, il fut fait Chanoine de la chapelle Impériale de Goslar l'an 1051, & Théologal de cette église; & enfin nommé Evêque de Meissen l'an 1066, & ordonné par l'Archevêque de Magdebourg. Il fut enveloppé dans la persécution que Henri IV. fit au Clergé & à la Noblesse de Saxe, & soutint fortement les intérêts du Pape contre cet Empereur. Il alla à Rome, où il assista à un Concile, dans lequel le Pape excommunia l'Empereur. Etant de retour en Allemagne, il reprit la mission qu'il avoit commencée dans l'Esclavonie, & mourut le 16 juillet 1106. Il a été canonisé par Adrien VI. & l'on fait sa fête au 16 juin. Sa Vie a été écrite par Jérôme Emser. * Baillet, *Vies des Saints*, 16 *juin*.

BÉLOCHUS ou BÉLOTHUS, neuviéme Roi d'Assyrie depuis Bélus, commença de régner, selon Jule-Africain, l'an 2022 avant Jésus-Christ, & occupa le thrône pendant 35 ans. Il eut Balæus pour successeur. *Voyez* ASSYRIE. * Eusébe.

BÉLOGROD. *Cherchez* BIALOGROD.

BÉLOMANCE ou BÉLOMANTIE, en Grec Βελομαντεία, est le nom d'une espéce de divination ou d'augure, qui se faisoit avec des fléches. La maniére de faire cette cérémonie étoit différente, sur tout parmi les Orientaux, ainsi que le remarque Pocockius dans son Essai de l'Histoire des Arabes, dans lequel, sans nous arrêter à ce qu'il rapporte des fléches marquées, & que l'on jettoit dans un petit sac, au nombre d'onze, ou quelquefois plus, & que l'on en retiroit après, nous remarquerons seulement ce qu'il dit d'une espéce de sort, appellé *Alazlam* par les Arabes, dont voici la façon ou le cérémonial, si l'on peut user de ce terme: " Lorsque quelqu'un est dans le dessein d'entreprendre un " voyage, ou de se marier, ou qu'il a en tête quelque autre dessein " d'importance, ils ont coutume de consulter des fléches, qu'ils " renferment au nombre de trois dans un vaisseau: ils écrivoient " sur la premiére, le Seigneur m'a commandé, *Jussit me Dominus " meus*; sur la seconde, le Seigneur m'a empêché, *prohibuit me " Dominus meus*; mais ils n'écrivoient rien sur la troisiéme. S'ils " venoient à tirer du vaisseau celle sur laquelle il y avoit écrit " l'ordre ou le commandement, ils se mettoient aussi-tôt en état " d'exécuter avec joye leur dessein, comme si Dieu même le leur " eût commandé. S'ils tiroient la fléche qui défendoit, ils ne vouloient plus songer à ce qu'ils avoient en tête. Mais s'ils tiroient " la troisiéme où il n'y avoit rien d'écrit, ils la remettoient, pour recommencer l'augure ou le sort jusqu'à ce qu'ils en eussent tiré une " qui marquât l'ordre ou la défense de l'entreprise. " *Voyez* quelque chose de semblable dans Ezéchiel, *c. 21. v. 21. 22.* à l'occasion de Nabuchodonosor, Roi de Babylone. *Le Roi de Babylone*, dit Ezéchiel, *s'est arrêté à la tête des deux chemins; il a mêlé des fléches dans un carquois, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre; il a interrogé ses idoles, il a consulté les entrailles des bêtes mortes; le sort est tombé sur Jérusalem, & lui a fait prendre la droite, &c.* Et au *v.* 23, le même Prophéte ajoûte, *Cette consultation des Oracles paroîtra un jeu aux enfans d'Israël, &c.* L'Ecriture parle donc clairement de la Bélomance & saint Jérôme l'explique de même, avec un peu plus d'étendue. " Ce Roi, dit-il, se tiendra entre deux " chemins, & il consultera l'Oracle à la mode de son païs: il mettra des fléches dans un carquois, & les mêlera les unes avec les autres, inscrites de differens noms, pour remarquer à la premiére " qui sortira, quelle ville il doit assiéger la premiére. " *Voyez* ce que le même Pére dit sur Osée, *c.* 4. où il appelle *verges* ou *baguettes*, ce qui est ici nommé *fléches*. C'est ce que l'on appelle *la Rabdomance* ou *Rabdomantie*.

BÉLON, vaillant homme de l'armée d'Alexandre, qui avoit vieilli dans les armes, & de simple soldat ayant passé par tous les degrez, étoit parvenu à la charge qu'il avoit alors; mais qui au reste n'étoit propre que pour la guerre, & n'avoit rien de poli ni de civil dans ses mœurs. Ce fut lui qui opina le premier à la mort de Philotas, pour avoir conspiré contre la Vie d'Alexandre. * Quinte-Curce, *l. 6. ch.* 11.

BÉLON (Pierre) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris dans le XVI siécle, étoit de la province du Maine, né dans un hameau, dit la Soulettiére, près de Fouilletourte, dans la paroisse d'Oizé, vers l'an 1518. Il voyagea assez long-tems, & fit un volume de ce qu'il avoit vu dans la Judée, l'Egypte, la Gréce, l'Arabie, &c. Il composa aussi les Traitez de la Nature des poissons, des oiseaux, &c. fit des Commentaires sur Dioscoride, qu'il avoit traduit en François avec Théophraste, & publia d'autres Ouvrages très-curieux. Il fut très-consideré des Rois Henri II. & Charles IX, & gagna l'amitié du Cardinal de Tournon. Il préparoit plusieurs autres beaux Ouvrages, lorsqu'il fut tué près de Paris par un de ses ennemis en 1564. n'étant âgé que d'environ 47 ans. * Sommier, *in Epit. Biblioth. Gesn.* De Thou, *Hist. l.* 16. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Le Corvaisier, *Hist. des Evêques du Mans, &c.*

BÉLONA, village d'Espagne dans l'Andalousie, sur la côte du Lac de las Vegnas, près de la riviére de Barbato. On prend Bélona pour la petite ville de l'Espagne Bétique, qu'on nommoit

Bele, *Balo* & *Bello*, laquelle pourtant quelques Géographes mettent à Conil, & d'autres à *Porto Barbato*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELORADO ou VILLORADO, *Belliforamen* ou *Villoradium*, étoit autrefois une ville Episcopale de l'Espagne Tarragonoise ; maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Castille-Vieille, au pié des montagnes de Cogollos, entre Burgos & S. Domingo de la Calçada, à cinq lieues de cette derniére, & à onze de Burgos. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELOT (N.) Avocat au Conseil Privé du Roi Louis XIII, publia un livre qui le fit entrer avec peu d'honneur dans la fameuse Requête des Dictionnaires. Il avoit pour titre, *Apologie de la Langue Latine contre la préface de M. de la Chambre en son livre des nouvelles conjectures de la digestion, dédiée à Monseigneur Séguier, Chevalier Chancelier de France en 1657.* Voici ce qu'en dit M. Ménage dans la Requête des Dictionnaires :

La pauvre langue Latiale
Alloit être troussée en malle,
Si le bel Avocat Bélot
Du barreau le plus grand falot,
N'en eut pris en main la défense,
Et protégé son innocence,
En quoi certes & sa bonté
Et son zéle & sa charité
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître :
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces Paladins avanturiers,
Qui défendant des inconnues,
Ont porté leur nom jusqu'aux nues.

Bélot entreprit de prouver qu'il ne falloit pas se servir de notre Langue dans les Ouvrages savans ; & il allégua entre autres raisons, qu'en communiquant au peuple les secrets des Sciences, on a produit de grands maux. Il promenoit un autre Ouvrage, où il devoit faire valoir le détail de cette preuve. Cet Ouvrage devoit avoir pour titre, *la France, où la Monarchie parfaite.* * Bayle, *Dict. Crit.*

BÉLOTHUS. *Voyez* BELOCHUS.

BELPEHOR ou BELPHEGOR, idole. *Cherchez* BEELPHEGOR.

BELRIGUARDO, *Belriguardum*, magnifique Palais du Ferrarois en Italie, étoit sur une branche du Pô, à trois lieues de la ville de Ferrare, en tirant vers l'étang de Comacchio.

BELRIN. *Voyez* BELTIN.

BELSÇATSÇAR, *Voyez* BALTHAZAR.

BELSUNCE, Maison ancienne & illustre dans le Royaume de Navarre. Elle étoit autrefois en possession de deux châteaux de son nom ; l'un situé dans la Haute Navarre, où il subsiste encore, à six lieues de Pampelune ; l'autre dans la Basse Navarre en la Paroisse d'Ahéres, au païs d'Arberoue, diocése de Bayone, & à trois lieues de cette ville. C'est là que les Seigneurs de Belsunce ont fixé leur demeure depuis plusieurs siécles. On ne peut rien dire de certain sur leur origine ; la perte des titres, causée par les incendies survenus durant les guerres de Religion, mettant hors d'état de remonter jusqu'à la source. Mais s'il étoit permis en pareil cas, de s'appuyer sur des conjectures, les armes des anciens Vicomtes de Béarn, que la Maison de Belsunce porte depuis un tems immémorial, seroient un beau préjugé pour elle. Les Seigneurs de Belsunce sont en possession du titre de Vicomte, depuis le milieu du douziéme siécle. Le Chef de la Maison est Colonel né des milices du Val d'Arberoue, à la tête desquelles est la Noblesse du païs, dont il commande la principale partie : de plus dans les Assemblées des Etats de ce païs, il y précéde l'Alcade ou Juge Royal, & se place toujours au dessus de lui, à la tête du banc, pendant que le reste de la Noblesse est assise sur le même banc, au dessous de cet Officier. On verra dans le cours de cette généalogie, comment un Seigneur de Belsunce fut maintenu dans ce Droit de préséance l'an 1555. & quelles ont été les grandes alliances des Seigneurs de ce nom ; mais on n'a pu recouvrer le nom des femmes de quelques-uns d'entre eux.

I. ROGER Seigneur de Belsunce, transmit à sa postérité le titre & la dignité de Vicomte, par l'aquisition qu'il fit du Vicomté de Macaye au païs de Labour, & du château & Seigneurie de Pagandure, demeure ordinaire du Vicomte. Le tout lui fut vendu le jour de la Pentecôte 1154, par Raimond-Arnauld Vicomte d'Acqs II. du nom, moyennant 6000 florins d'or. Trente-neuf des principaux Habitans de Macaye, tous nommez dans l'acte, assemblez à la porte de l'église de saint Etienne de Macaye, promirent de reconnoitre à l'avenir Roger Seigneur de Belsunce pour leur Vicomte, & de s'aquiter envers lui & ses successeurs, de tous les devoirs de vassalité. Il fut pére de CHICON, qui suit.

II. CHICON de Belsunce Vicomte de Macaye, fut l'un des Seigneurs qui soûscrivirent à la chartre des priviléges accordez à la ville de Bayone, par Richard Roi d'Angleterre & Duc d'Aquitaine l'an 1170. Elle est rapportée toute entiére en Langue Latine *pag.* 29. *des Chroniques de la ville de Bayone*, mises au jour l'an 1663, par Bertrand Compaigne, premier Avocat du Roi en la Senéchaussée des Landes & Présidial d'Acqs. De lui naquit

III. GUILLAUME de Belsunce, Vicomte de Macaye, qui testa en 1209, laissant

IV. CHICON de Belsunce, II. du nom, Vicomte de Macaye vivant en 1240, pére de

V. GUILLAUME-CHICON de Belsunce, Vicomte de Macaye, marié en 1275, à *Michelette*, fille d'*Arnauld* Seigneur d'Urt, ainsi qu'il est marqué dans les *Chroniques de Bayone pag.* 85. Il en eut ARNAULD, qui suit, & trois autres fils.

VI. ARNAULD de Belsunce, Vicomte de Macaye, fut gratifié avec ses trois fréres, de pensions alors considérables, par le Roi Philippe *le Bel*, qui possédoit le Royaume de Navarre du chef de sa femme, pour les grands & importans services de leur pére, par brevet de l'an 1294, conservé dans les *Archives de Mixe.* Son fils fut

VII. GARCIE-ARNAULD de Belsunce, Vicomte de Macaye, qui fut fait Chevalier par Charles *le Bel* Roi de France & de Navarre, l'an 1322, ainsi qu'il est marqué dans l'Histoire de Navarre. De lui vint

VIII. GUILLAUME-ARNAULD de Belsunce, Vicomte de Macaye, Chevalier, Grand-Chambellan & Ricombre de Navarre. Il n'avoit encore que le titre d'Ecuyer, lorsque le Roi Charles II. Comte d'Evreux, surnommé depuis *le Mauvais*, lui fit don d'un certain bien pour en jouir pendant sa vie, à condition qu'il seroit obligé de le servir accompagné d'un Cavalier bien armé, & à ses propres dépens, durant quarante jours, dans ses armées en tems de guerre, ou de le suivre dans les chevauchées, (comme on parloit alors) en tems de paix, quand il lui seroit mandé de se rendre près de sa personne. Les patentes de ce don, datées de Tudela le premier mars 1350, sont rapportées par Oihenart, *Notitia Vasconia*, p. 109. Cet Auteur ajoûte, que ces sortes de patentes étoient nommées lettres de *Mesnade*, & que ceux à qui elles étoient accordées, étoient appellez *Mesnadiers*. Ils se trouvoient par là attachez particuliérement à la Cour du Roi, où ils avoient un rang distingué après les Ricombres. Du Cange marque que par ces lettres un homme devenoit Chevalier, & que ceux qui les avoient, étoient censez les Chevaliers de la Maison du Roi. Le même Prince éleva depuis ce Vicomte de Belsunce, au grade de *Ricombre*, titre qui répond à celui de Haut & Puissant Seigneur, & qui étoit en Navarre, comme en Espagne, le plus éminent, auquel la Haute Noblesse pouvoit prétendre. Le Roi n'entreprenoit rien de considérable sans prendre l'avis d'un certain nombre de Ricombres. Parmi les Maisons de Navarre établies en France, l'on ne connoit que celles de Grammont, de Luxe & de Belsunce, qui soient parvenues à cette dignité : les deux premiéres en 1350, & la derniére peu de tems après. Tant de distinctions attachérent fortement le Vicomte de Belsunce au Roi son Maitre ; il le suivit dans toutes ses malheureuses entreprises contre la France, & eut l'honneur d'être compris dans les lettres d'abolition accordées à ce Prince, par le traité de paix du 14 mars 1360, stile ancien. * *Archives de Pampelune & du Château de Bidache.* De son épouse *Agnès* de Luxe il laissa ANTOINE, qui suit.

IX. ANTOINE de Belsunce, Vicomte de Macaye, qui étoit Maire & Capitaine général de la ville de Bayone en 1372, titre que la Maison de Grammont s'est depuis rendu comme héréditaire. * *Chroniques de Bayone*, p. 84. Il épousa *Eléonore* d'Aroue, fille de N. . . . d'Aroue de Saint-Martin.

X. GARCIE-ARNAULD de Belsunce, II. du nom, Vicomte de Macaye, qui signa avec les Seigneurs de Grammont de Luxe, le Traité de paix fait en 1384, entre la France & l'Espagne. * *Archives du château de Bidache.* Il fut marié à *Blanche*, héritiére de la Maison & Abbaïe Laïque de Barvix, dont il eut ARNAULD, qui suit ; & *Gaston-Arnauld* de Belsunce, dont on rapporte ce qui suit. Vers l'an 1407, un dragon monstrueux qui avoit trois têtes, faisant de grands ravages aux environs de Bayone, le Cadet de Belsunce entreprit d'en délivrer le païs. Il alla attaquer ce monstre près de la Lissague, qui étoit le lieu de sa retraite, à demi-lieue de Bayone, & après un rude combat il le tua, mais il fut enseveli dans son triomphe, puisqu'on le trouva étouffé sous le cadavre du dragon. Son corps fut inhumé sous un tombeau qui se voit encore dans l'église des Dominicains de Bayone. Il est représenté armé de toutes piéces ; mais les caractéres de son Epitaphe ont été si effacez par le tems, que l'on n'y peut presque distinguer que les armes de Belsunce. L'on assure que la dépouille du monstre fut pendue au dessus de ce tombeau, & qu'on l'y voyoit encore vers l'an 1670. Ce qui est certain, c'est qu'en 1407, Arnauld Seigneur de Belsunce prit possession de la Terre de Lissague qui lui fut donnée avec ses dixmes, par l'Evêque & le Chapitre de Bayone, & que sa postérité en a joui depuis ce tems-là. De plus, les Magistrats de la ville donnérent au même Seigneur quatre maisons dans leur enceinte, & le privilége pour lui & ses Descendans de premiers Bourgeois, avec la franchise de tous droits d'entrée & de sortie. Ils en jouissent actuellement, en sorte que lorsque l'un deux se trouve à Bayone dans le tems de quelque grande cérémonie, comme procession générale, &c. on lui céde le premier pas, en cette qualité de premier Bourgeois, quoique le reste de la Noblesse n'ait aucun rang dans cette ville. Dans les billets de franchise qu'on expédie pour l'entrée ou la sortie des provisions des Seigneurs de Belsunce, on y exprime communément, que c'est en mémoire du dragon tué par un de cette Maison. Les Chroniques de Barcelone font mémoire de cet événement p. 85, & l'Histoire en a été écrite en Anglois, dans un livre imprimé sous ce titre, *combat d'Armaud-Gasson de Belsunce* (ce nom est défiguré par l'idiome étranger) *avec un dragon qui dévoroit ceux qui habitoient Bayone.* Le Canton qui avoit été ravagé par ce monstre, porte depuis ce tems-là, le nom *de Hiriburu*, que l'on prononce *Hiribourou*, qui en langage du païs, signifie *trois têtes.* Enfin c'est depuis cet événement que les Seigneurs de Belsunce, ont ajoûté un dragon à l'écu de leurs armes, par la permission du Roi de Navarre Charles III. dit *le Noble.*

XI. ARNAULD de Belsunce, II. du nom, dit ARNAUTON, Vicomte de Macaye, premier Seigneur de Lissaye, fut le premier qui écartela d'un dragon les armes de ses ancêtres. Il testa en 1446, & avoit épousé *Marie* de Léon, que l'on tient issue de la race des anciens Rois de Léon. Leur fils fut

XII. JEAN de Belsunce, I. du nom, Vicomte de Macaye, Seigneur de Lissague, fait en 1480 premier Maitre d'Hôtel de François-Phébus Roi de Navarre, Comte de Foix. Il s'allia avec *Madelaine* de Grammont, fille de *Gratian* de Grammont, Ricombre de Navarre, & de *Marguerite* que l'on surnomme de Navarre, & laissa

XIII. JEAN de Belsunce, II. du nom, Vicomte de Macaye,

Sei-

Seigneur de Lissague, Grand-Ecuyer en 1510 de *Jean* d'Albret Roi de Navarre, se maria à *Jeanne* de Chaux, fille de N. de Chaux, Vicomte de Baygori en Basse Navarre, Maison éteinte en la personne de Bertrand de Chaux, Evêque de Bayone, puis Archevêque de Tours, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, mort en 1641, & qui avoit l'honneur d'être parent du Roi Henri IV, par la Maison d'Albret. De cette alliance naquit

XIV. JEAN de Belsunce, III. du nom, Vicomte de Macaye, Seigneur de Lissague, premier Panetier du Roi de Navarre, puis son premier Maître d'Hôtel, enfin son Grand Chambellan. Il servit quelque tems en France, & le Roi François I. le mit au nombre des Cent Gentilshommes de son Hôtel, par lettres du 18 septembre 1531, à la place de Frédéric de Foix qui venoit de se retirer de cette compagnie. Le même Roi, par autres lettres du 31 decembre 1544, le fit Capitaine de 300 hommes d'infanterie. C'est à lui que l'Alcade du païs d'Arberoue voulut contester la premiere place dans l'assemblée des Etats de ce Canton, sous prétexte de prétention & que cette préséance blessoit l'autorité Royale dont il étoit revêtu: l'affaire portée au tribunal du Roi de Navarre, cet Officier fut debouté de sa prétention, & le Vicomte maintenu dans son droit, par arrêt de la Chancellerie du 29 avril 1455. Ses successeurs depuis en ont joui paisiblement. Antoine de Bourbon Roi de Navarre, destinoit ce Vicomte pour Gouverneur de la personne de son fils Henri, depuis Roi de Navarre; mais il mourut avant d'en pouvoir faire les fonctions. Il avoit épousé *Marie* d'Armendaris, fille de *François* Seigneur d'Armendaris en Basse Navarre, & de *Catherine* d'Armendaris sa cousine, qui avoient été mariez par dispense de Rome du 14 mai 1508, régitrée à l'Officialité de Bayone le septiéme juillet 1510. De cette alliance naquirent 1. JEAN de Belsunce IV. du nom, qui suit; 2. *Florence*, mariée à *Bertrand* de Harambure, Seigneur de Bicaffiri, Gouverneur de Mauléon & païs de Soule, mort au commencement de l'année 1561, suivant le stile d'aujourd'hui; 3. *Jeanne*, épouse de *Tristan* Aroue, Vicomte de Saint-Martin; 4. *Marie*, alliée à *François* d'Alsace Vicomte d'Urtubie; & 5. *Françoise* de Belsunce femme de *Jean* de la Lane Colonel de l'infanterie Béarnoise.

XV. JEAN de Belsunce IV. du nom, Vicomte de Macaye, Seigneur de Lissague, fut Ecuyer, Conseiller & Chambellan du Roi de Navarre, depuis Roi de France, Henri IV. du nom. L'extrême union qui étoit entre ces deux Couronnes, fit que le Roi Henri II. le fit Capitaine de 300 hommes de pié pour garder les frontiéres de Guienne; & dans sa commission en date du 14 mai 1553, il y est nommé Jean de Belsunce *le Jeune*, pour le distinguer de son pere: il fut ensuite Gouverneur des ville & château d'Acqs, & on le trouve en cette qualité dans plusieurs lettres & commissions des années 1558, 1560 & 1562. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être encore pourvu, étant Ecuyer du Roi de Navarre, de l'office de Capitaine & Gouverneur du château de Mauléon & Vicomté de Soule, après la mort du Sieur de Harambure son beau-frere, par lettres du Roi Charles IX. le quatriéme mars 1560, stile ancien. La Reine Jeanne de Navarre eut une grande confiance en lui, pour le bien de ses Etats, ce qui se voit par une lettre originale qu'elle lui écrivit de la Rochelle, où elle étoit le dixiéme septembre 1570. Le grand Henri son fils n'en eut pas moins, ainsi qu'on l'apprend par plusieurs lettres qu'il lui écrivit, entre autres une datée d'Agen le 25 février 1577, où ce Prince le prie que s'il ne peut le venir trouver & lui amener l'artillerie & les mille piques qu'il lui demande, il lui envoye au moins son fils, *vous assurant que je n'oublierai jamais le service que vous ou lui me ferez en cette occasion, avec les autres que j'ai reçus de vous, mais en aurai à jamais souvenance pour vous le reconnoître de pareille affection que je prie Dieu qu'il vous ait Monsieur de Belsunce en sa garde. . . . votre bon Maître & ami.* Signé *Henri*. Le même Prince prenant à cœur les intérêts de ce fidele serviteur, écrivit en sa faveur au premier Président de Bourdeaux, le 30 novembre 1579, pour lui recommander un procès que le Sieur de Belsunce son Conseiller & Chambellan ordinaire avoit en cette Cour, contre les Habitans de la Vicomté de Macaye, Sujets dudit Sieur de Belsunce. Le Roi Henri III. lui en avoit écrit une datée de Paris le douziéme octobre précedent, pour le prier de tenir la main, à ce que les Oeconomes députez par sa Majesté au régime & administration du revenu de l'Evêché & du Chapitre de Bayone, ne fussent point troublez dans la perception des fruits; l'assurant qu'il lui feroit en cela un plaisir très-agréable, *duquel* (continue ce Prince) *il me souviendra fort bien en quelque autre bon endroit, où vous me voudrez requerir pour vous ou pour les vôtres.* Toutes ces lettres originales font voir en quelle estime étoit ce Vicomte de Belsunce. Enfin le Roi son Maître convaincu que l'ayeul & le pere de ce Seigneur, n'avoient épargné ni leurs personnes, ni leurs biens & moyens pour la défense de son Royaume, contre l'usurpateur, durant les régnes de bisayeul & bisayeule, ayeuls, pere & mere de sa Majesté, & que par leur fidélité, dont ils ne s'étoient jamais départis, ils avoient perdu une bonne partie de leur bien; en reconnoissance de quoi & par forme de dédommagement, le Roi son ayeul avoit donné au pere du Vicomte par ses lettres patentes du 13 avril 1521, les dixmes des lieux d'Alhéres & Ifturits au pais d'Arberoue, confisquées sur les Sujets rebelles, don qui avoit été confirmé par les pere & mere de sa Majesté; pour ces causes, & en considération des grands & agréables services, n'ayant jamais été abandonné dudit Jean, Seigneur de Belsunce, soit dans ses armées, soit dans ses Conseils, sa Majesté lui fit & à toute sa postérité, un nouveau don irrévocable de ces mêmes dixmes, pour en jouir à l'avenir par lui & ses Descendans, comme d'un bien à eux appartenant. Les lettres de ce don sont datées de Pau le septiéme septembre 1582. Le Seigneur de Luxe, sans avoir égard aux édits de pacification, s'étoit emparé de la ville de Mauléon en 1568, & s'y étoit maintenu jusqu'au deuxiéme février 1587, que le Vicomte de Belsunce par exprès commandement du Roi de Navarre, reprit cette place sur lui. Etant rentré par ce moyen dans son Gouvernement, il se trouva dans la nécessité de faire de concert avec le Bailly du païs de Soule, des impositions sur les peuples, pour réparer & fortifier cette place & pour en entretenir la garnison; il y fit faire aussi le procès à quelques criminels coupables de conspiration, en conséquence des lettres du Roi de Navarre expédiées en son Conseil le 23 novembre 1587. Par la suite le Parlement de Bourdeaux entreprit de procéder contre le Vicomte de Belsunce pour ces faits; mais le Roi Henri IV. déclarant avoir autorisé & approuvé tout ce qui s'étoit fait, evoqua l'affaire à son Grand Conseil, par ses lettres données à Mantes le sixiéme juillet 1591, la deuxiéme année de son régne. Ce Vicomte avoit été marié du vivant de ses pere & mere, par contract du 21 decembre 1555, à *Catherine* de Luxe, fille de *Jean* Seigneur de Luxe, Chevalier, & d'*Isabeau* de Grammont. La Maison de Luxe fondit par une héritiére, niéce de *Catherine* sus-mentionnée, dans la Maison de Montmorency-Bouteville, d'où sont venus les Ducs de Montmorency Luxembourg, ce qui a donné de grandes alliances aux Vicomtes de Belsunce. Les enfans nez du mariage de Jean Vicomte de Belsunce IV. du nom, furent, 1. JEAN V. du nom, qui suit; 2. *Marchoi*, Gouverneur de Paymerol en Agénois, Mestre de camp d'infanterie, qui se signala à la bataille de Coutras en 1587. Le Pere Daniel en fait une honorable mention dans son Histoire de France. Dupleix en parlant de cette bataille, l'avoit nommé Belsouse; il l'a nommé depuis Belsunce, en parlant du siége de Rouen, où il le met l'un des quatre Guerriers qui avoient le principal commandement au camp Royal, sous le Maréchal de Biron. Il fut tué en s'opposant à une vive sortie des assiégez le 25 février 1592. Le Roi lui avoit fait don des Commanderies de Bonloc en Béarn & autres, & sa Majesté continua ce don par brevet expédié au camp d'Arnetal devant Rouen, le troisiéme avril 1592, à un frere du défunt: celui-ci se nommoit 3. *Charles*, & fut depuis Seigneur de Higuiéres en Béarn & Procureur Général au Parlement de Navarre; 4. *N.* de Belsunce s'attacha au service des Hollandois alliez de la France, & eut dans leurs troupes un régiment de son nom. S'étant trouvé à la défense d'Ostende, il y marqua tant de bravoure, que la garnison ayant perdu son Gouverneur, le choisit pour suppléer à sa place; il fut tué depuis dans une occasion où il commandoit l'avant-Garde de l'armée de Maurice de Nassau, Prince d'Orange; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* d'Aroue Vicomte de Saint-Martin. Son pere lui donna en dot une partie de la Terre de Lissague, & le Vicomte de Saint-Martin lui paya le prix de l'autre partie. Le Clergé, qui en avoit fait don autrefois à l'un des Vicomtes de Belsunce, intervint dans ce contract, & donna son consentement à cette aliénation; 6. *Diane* de Belsunce, épouse d'*Antoine* de Mesples, Seigneur d'Escossolles.

XVI. JEAN de Belsunce V. du nom, Vicomte de Macaye, Seigneur de la Maison-Forte-de-Pagandure, d'Alhéres, d'Ifturits, &c. Capitaine & Gouverneur du château de Mauléon & païs de Soule, soutint dignement la réputation que son pere s'étoit aquise. La Princesse Catherine sœur du Roi Henri IV. lui écrivit une lettre en date de Saint-Germain en Laye le premier mai 1594, où elle le qualifie, *Monsieur le Vicomte de Belsunce*. Elle lui recommandoit deux particuliers qu'elle affectionnoit, & le prioit affectueusement de les prendre sous sa protection, se flattant qu'alors personne n'oseroit plus les inquieter, ni les tourmenter. Le Roi Henri IV. lui donna par diverses lettres la jouissance de tous les fruits & revenus de sa Terre de Mauléon & de son Vicomté de Soule, afin qu'il fût plus en état de continuer ses services sur la frontiére; & la Chambre des Comptes de Paris ayant refusé d'enregistrer les derniéres lettres de continuation de ce don, pour neuf années, en date du huitiéme janvier 1606, sa Majesté leur envoya des lettres de jussion pour cet enrégistrement. Il se démit de son Gouvernement entre les mains du Roi Louis XIII. qui en pourvut son fils aîné par lettres du 15 novembre 1610. Par d'autres lettres du 28 février 1615, sa Majesté permit au pere & au fils d'exercer cet emploi l'un en l'absence de l'autre. Son pere & sa mere le mariérent par contract du 19 mars 1584, à *Rachel* de Gontault, fille d'*Armand* de Gontault, Seigneur de S. Geniez, de la Chapelle & d'Audault, Baron de Badefou, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes de ses ordonnances, Conseiller & Chambellan du Duc d'Anjou frere du Roi Henri III. Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de Navarre, en ses Royaumes de Navarre & païs souverains, Sénéchal au dit païs, & de *Jeanne* de Foix. La niéce de Rachel de Gontault, porta la Terre de Saint-Geniez & autres de sa Maison, dans celle de Montault, par son mariage avec Philippe de Montault I. du nom, Duc de Navailles; dont elle eut 1. N. Maréchal Duc de Navailles; 2. *Jean* de Belsunce V. du nom, qui fut pere de trois fils, savoir d'*Armand*, tige de la premiere branche, *qui sera rapportée ci-après*; d'*Elie* de Belsunce, présent au mariage du fils de son frere aîné, Capitaine dans le régiment de Montpouillan de la Maison de la Force, lorsque son Mestre de camp passa dans l'armée de M. le Prince, & que le Roi lui donna ce régiment d'infanterie par commission, du 24 mars 1653, ce régiment prenant alors le nom de Belsunce, & étant uni par lettres du Roi du 29 mars 1659, à celui du Duc de Modéne, dont cependant le Sieur de Belsunce eut toujours le commandement sous ce Prince, & à la tête duquel il fut tué; & de *Jacques* de Belsunce, qui a fait la deuxiéme branche de sa Maison, *rapportée ci-après*.

BRANCHE AINÉE DE BELSUNCE.

XVII. ARMAND de Belsunce, Vicomte de Macaye & de Méharin par sa femme, Seigneur des mêmes lieux que son pere, Capitaine & Gouverneur du château de Mauléon & païs de Soule, par lettres du Roi du 16 novembre 1610, Bailli pour sa Majesté du païs de Mixe, contrée de la Basse Navarre, dépendante du Vicomté & Evêché d'Acqs, vendit du consentement de sa femme, de celui de son fils aîné & de la femme de celui-ci, au Seigneur de Castelnau son gendre, le Vicomté de Macaye qui lui étoit déja presque tout engagé, & la maison seigneuriale de ce Vicomté nommée la Salle de Pagandure, moyennant la somme de 90937 livres, dont par-

partie servit à aquiter la dot de sa fille, à payer les légitimes de ses deux fréres *Elie* & *Jaques*, & à satisfaire quelques Créanciers de la Maison. Dans ce contract de vente, qui est du 13 novembre 1640, sont exprimées les mêmes redevances qui se trouvent dans l'acte d'acquisition de ce Vicomté, faite par Roger de Belsunce l'an 1154. Le Vendeur s'y reserva le droit pour son fils aîné, de porter le titre de Vicomte de Macaye, & que si l'Aquéreur ou ses successeurs vouloient revendre cette Seigneurie, les Seigneurs de Belsunce, successeurs dudit Armand, auroient toujours la préference sur ceux qui se présenteroient. Il avoit épousé par contract du 14 mai 1600, *Marie* Vicomtesse de Meharin fille & heritiere de *Bertrand* Vicomte de Meharin dans le païs d'Arberoue, Chambellan du Roi & Bailli du païs de Mixe, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. 3. 4. trois fils successivement Colonels du regiment de Belsunce, tous trois tuez pour le service du Roi; 5. *Esther*, mariée à *N.* du Pont Avocat général au Parlement de Navarre, morte avant la vente de Macaye; & 6. *Jeanne* femme de *Jaques* de Grenier, Seigneur de Casalounes, Aide des camps & des armées du Roi, Capitaine au régiment de Tonneins, puis Lieutenant Colonel du même regiment, présente à l'aquisition que fit son mari du Vicomté de Macaye, dont est venue *N.* heritiere de Macaye qui épousa *Armand* de Belsunce, Vicomte de Meharin son cousin *mentionné cy-dessus*.

XVIII. CHARLES de Belsunce, Vicomte de Meharin & titulaire de Macaye, Seigneur d'Aibéres, d'Iturits, &c. Bailly d'épée au païs de Mixe, fut marié par ses pére & mére par contract du 14 août 1639, à *Sara* de Ferriéres fille de *Samuel* de Ferriéres Ecuïer Conseiller du Roi au Presidial de la Rochelle, & de *Marie* de Genais. Il en eut 1. CHARLES II. du nom, qui suit; & 2. *Sara* de Belsunce, mariée à *Jacob* de Gassion, Seigneur du château d'Abere & d'Asson, Capitaine de cavalerie, mort en 1708. Il étoit neveu du Maréchal de Gassion.

XIX. CHARLES de Belsunce II. du nom, Vicomte de Méharin, Bailly de Mixe, reçut en 1700 commission du Roi, de regler de concert avec l'Intendant de la Province, les differents qui étoient entre le Haut & le Bas Navarrois, sur les limites des deux païs. De son épouse *Angélique* de Cizaux, fille d'*Henri Auguste* Marquis de Cizaux, Procureur général au Parlement de Navarre, il eut 1. *Armand* Vicomte de Meharin, Bailli de Mixe, mort en 1718, sans enfans de sa cousine *N.* de Grenier-Casalounes héritiere du Vicomte de Macaye, & remariée à *Antoine* d'Amader; 2. CHARLES III. qui suit; 3. *François*, Capitaine dans le regiment de Nivernois, mort en 1717; 4. *Louis*, dit le Chevalier de Belsunce, qui étant passé en Espagne avec le consentement du Roi Louis XIV, fut Lieutenant dans le régiment des Gardes Walones de sa Majesté Catholique, & ensuite Lieutenant Colonel de son régiment de Navarre, & qui après avoir servi avec ce régiment en Sardaigne & en Sicile, revint en France, où il obtint une pension du Roi & la commission de Lieutenant Colonel réformé à la suite de la ville de Bayone; & 5. *Armand* de Belsunce, mort en 1723.

XX. CHARLES de Belsunce III. du nom, Vicomte de Méharin, Bailly de Mixe, après la mort de son frére aîné, a servi long-tems en qualité de Capitaine dans le régiment de Nivernois. Il a épousé *Marie-Anne* d'Amedet, sœur d'*Antoine*, à qui sa belle-sœur s'est remariée. Il en a 1. *Armand*; 2. un autre fils, qui doit être nommé *Henri-François-Xavier*; & 3. *Marie-Anne* de Belsunce.

BRANCHE CADETTE DE BELSUNCE.

XVII. JACQUES de Belsunce, troisiéme fils de JEAN V. du nom, Vicomte de Macaye, fut Seigneur du château & Paroisse de Born dans la jurisdiction de Montflanquin en Agenois, de Saint-Just & d'Anrais. Il fut aussi Aide des camps & armées du Roi, par brevet du 16 août 1632, Capitaine d'Infanterie dans le régiment de Piémont par commission du 26 mars 1634, & Commandant pour le service de la ville & château de Soissons, durant l'absence du Duc de Montbazon Gouverneur, par lettres du Roi Louis XIII. du 12 juillet 1637. Il transigea avec son frére aîné Vicomte de Macaye, Capitaine & Gouverneur de Mauléon & païs de Soule, sur ses droits de legitime par acte passé à Paris, où tous deux se trouvérent par hazard le sixiéme mai 1634. Lors de la recherche de la Noblesse, il prouva la sienne, âgé lors de 70 ans, par titres qu'il produisit en février 1667, par devant le Sieur Pellot Intendant de Bourdeaux, & il fut reconnu pour Noble d'ancienne extraction. Il vivoit encore lors du mariage de son fils *Armand* en juillet 1668. Il avoit épousé par contract du premier décembre 1631, *Jeanne* de l'Esse, fille de *Jacob* de l'Esse, Seigneur du Coudray & de *Marie* de Loube, Dame de la Garevine. Cet acte fut passé à Châlons en Champagne, en présence de Jacques Nompar de Caumont Marquis de la Force, Maréchal de France, de Charlotte de Gontault de Biron, cousine dudit Jacques de Belsunce, d'Armand de Caumont, Maréchal des camps & armées du Roi, fils du Maréchal de la Force, & de Jeanne de la Rochefaucaud-de-Saveille son épouse. Jeanne de l'Esse étoit parente de cette derniére Dame, aussi-bien que de la fille du Maréchal de Chatillon, mariée à George Duc de Wirtemberg, Comte de Montbéliard, ce qui se justifie par plusieurs lettres originales de ce Prince, écrites à la Demoiselle du Coudray sœur puînée de la Dame de Belsunce, où il la qualifie, *Mademoiselle ma Cousine*. Du mariage de Jacques de Belsunce, naquirent neuf enfans, 1. *N.* de Belsunce, Capitaine dans le régiment de Belsunce, tué pour le service du Roi au combat du fauxbourg Saint-Antoine, où il commandoit les enfans perdus l'an 1652; 2. ARMAND, qui suit; 3. *Jacob*, Capitaine dans le régiment de Turenne, tué au combat de Stotzheim en 1674; 4. *N.* Lieutenant Colonel des Cuirassiers du Roi, tué à la bataille de Senef en la même année; 5. *Elie* dit le Comte de Belsunce, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, Colonel du régiment du Nivernois, créé Brigadier des armées du Roi le 28 avril 1694, que ses infirmitez ont obligé de se retirer du service, & qui vivoit en février 1724; 6. *Anne* alliée avant 1667, à *Jean* de Montalembert Seigneur de Monbeau, dont il a eu des enfans; 7. *Charlotte* mariée après le 21 juillet 1668, à *Jean* de Caumont-la Force, Marquis de Tonneins, l'un des fils du premier Maréchal de la Force; 8. *Olympe* femme d'*Antoine* Seigneur de la Lane, Colonel d'un régiment Hollandois, dont la fille unique a été mariée à *Nicolas* de Fumel Marquis de Montsegur, Baron de l'Isle; & 9. *Louise* de Belsunce, seconde femme d'*Armand Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair & second Maréchal de France de son nom, lequel elle épousa par contract passé au château de la Force le 22 septembre 1667.

XVIII. ARMAND, Marquis de Belsunce & de Castelmoron, Baron de Cavaudun, Seigneur de Born, en Agenois, Vieilleville, Sénéchal & Gouverneur des Sénéchaussées d'Agenois & Condomois le 30 mars 1699, a été Capitaine dans le régiment de Schomberg & servoit en cette qualité en Portugal sous le Comte de Schomberg l'an 1667, & ensuite Capitaine de cavalerie dans le régiment Royal. Il épousa par contract du 21 juillet 1668, *Anne* de Caumont-Lauzun; & le Maréchal Duc de la Force, présent à ce contract, lui fit donation de la Terre & Seigneurie de Castelmoron, en considération de ce qu'il épousoit sa petite-niece. Elle est morte le sixiéme octobre 1722, & étoit sœur d'*Antonin-Nompar* de Caumont Duc de Lauzun, mort le 19 novembre 1723, & troisiéme fille de *Gabriel* Nompar de Caumont Comte de Lauzun & de sa seconde femme *Charlotte* de Caumont-la Force. *Charlotte* de Caumont, autre sœur du Duc de Lauzun, épousa *Armand* de Bautru, Comte de Nogent, dont elle eut quatre enfans 1. *N.* . . . . de Bautru, Comte de Nogent, Lieutenant-Général des armées du Roi; 2. *N.* . . . de Bautru, dit *le Chevalier de Nogent*; 3. *Marguerite-Louise-Therese-Marie-Charlotte* de Bautru, mariée d'abord à *Amé-Blaise* Daydie Comte de Benauges, & en 1715, à *N.* . . . . Comte d'Arco; 4. *Marie-Antoinette* de Bautru-Nogent épouse de *Charles-Armand* de Gontault Duc de Biron, Pair de France. Les enfans nez du mariage du Marquis de Belsunce, sont au nombre de cinq, 1. *Armand* de Belsunce, Marquis de Castelmoron, Colonel en 1701 du régiment de Nivernois, puis en 1704 Capitaine Lieutenant des Gens-d'armes de Bourgogne, aujourd'hui Bretagne, Brigadier des armées du Roi le 30 janvier 1709, Chevalier de Saint-Louis, Commandant la Gendarmerie en Flandre, la campagne de 1712, mort de ses blessures le 28 juillet de la même année, le neuviéme de sa Maison qui a perdu la vie dans les armées, marié en 1700, avec *Anne* du Buisson Marquis de Bournazel & de Mirabel, Sénéchal de Rouergue, morte la même année de son mariage, sans laisser de posterité; 2. *Henri-François-Xavier* de Belsunce, Evêque de Marseille, nommé le troisiéme avril 1709, & sacré à Paris le 30 mars 1710, durant l'assemblée du Clergé à laquelle il étoit Député de la province d'Arles, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons diocése de Viviers, & de Montmorel diocése d'Avranches. Il avoit été pourvu de l'Abbaïe de la Réolle diocése de l'Escar, le 14 août 1688, étant très-jeune, mais il s'en étoit démis peu après. Le zéle & la charité de ce Prélat ont extrêmement éclaté durant la peste qui a affligé la ville de Marseille ès années 1720 & 1721, ayant sacrifié toutes ses facultez temporelles, & exposé journellement sa vie pour les secours spirituels des pestiferez; son desinteressement & la délicatesse de sa conscience ont ensuite brillé, lorsque le Roi l'ayant nommé le 16 octobre 1723, à l'Evêché de Laon, seconde Duché-Pairie du Royaume, il remercia sa Majesté cinq semaines après, ne croyant pas pouvoir quitter une épouse qui lui est si chere, pour en prendre une autre plus riche & plus honorable. Le Roi en considération de la Duché-Pairie dont il s'est privé, lui a accordé par une grace très-singuliére, de porter en premiére instance, à la grand-Chambre du Parlement de Paris, toutes ses causes, tant pour le temporel de ses Benefices, que pour sa jurisdiction spirituelle, si elle étoit attaquée, & ce par lettres patentes données à Versailles le 29 décembre 1723, régistrées au Parlement le septiéme février suivant. N'étant encore que Grand-Vicaire d'Agen, il donna au public, en 1707, l'Abbregé de la Vie de Mademoiselle Susanne Henriette de Foix de Candale, Princesse de la Tête-de-Buch, Dame de Montpont, &c. morte l'année précédente en odeur de sainteté. Elle étoit sa tante à la mode de Bretagne, étant née de Charlotte-Caumont-Lauzun, sœur du Comte de Lauzun son ayeul maternel. On a encore divers Ouvrages de ce Prélat, soit pour l'instruction, soit pour la consolation de ses diocésains. Les autres fils d'Armand Marquis de Belsunce, sont 3. *Antonin* de Belsunce, Capitaine de Frégate, mort à Saintes le 28 octobre 1722; 4. CHARLES-GABRIEL qui suit; 5. *Anne-Marie-Louise*, Grande Prieure de l'Abbaïe de Saintes, & depuis Abbesse de Ronceray à Angers, après que Françoise de Caumont-Lauzun sa tante s'en fut démise en sa faveur le 19 mars 1709.

XIX. CHARLES-GABRIEL de Belsunce Marquis de Castelmoron, Seigneur de Montpont, connu du vivant de ses fréres, sous le nom de Chevalier de Belsunce, a été Colonel du regiment de Belsunce. Il est depuis 1713, Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes Bourguignons, Chevalier de Saint-Louis, & pourvu à titre de survivance de son pére le . . . 1717, de la charge de Sénéchal & Gouverneur des Sénéchaussées d'Agenois & Condomois. Il a été fait Brigadier de cavalerie le premier février 1709. Il a épousé par contract du 30 avril 1715, *Cécile-Genevieve* de Fontanieu, fille de *Moïse-Augustin de* Fontanieu, Sécretaire du Roi, Intendant & Contrôleur general des meubles de la Couronne, & de *Cécile-Genevieve* d'Odun, dont il a *Antonin-Armand* de Belsunce, né le premier mai 1716.

Les armes de Belsunce, sont celles de Béarn, *d'or à deux vaches de gueulles, accornées, accolées & clarinées d'azur*: mais depuis 1407, ils écartellent au 2. & 3. *d'argent au dragon de sinople à trois têtes dont l'une est coupée & tient encore un peu au col, avec quelques gouttes de sang qui coulent de la blessure.*

BELT (le) *Belticum Fretum*, est le nom que l'on donne communément à deux détroits de la Mer de Dannemarck, & que l'on distingue en grand & petit. LE GRAND, large de quatre lieues, est entre les isles de Funen & de Zélande; & LE PETIT, nommé

mé autrement *Middelfart*, large de deux lieues, est entre la même isle de Funen & la terre-ferme de Jutland. Mais l'un & l'autre de ces détroits, qui ne sont pas trop profonds, ne servent que rarement de passage aux grands vaisseaux, qui, pour entrer de la Mer d'Allemagne dans la Mer Baltique, enfilent un troisiéme détroit appellé *le Sund*, entre l'isle de Zelande & la province de Schonen, dans la Gothlande en Suéde, parce que ce canal, qui n'a guéres qu'une lieue de largeur, est plus droit & plus profond. Le passage du Belt sur la glace par Charles-Gustave Roi de Suéde, avec son armée, est une des actions les plus hardies, & peut-être des plus surprenantes des guerres du XVII siécle. Il y périt quelques escadrons de cavalerie, qui furent engloutis dans les glaces qui s'entr'ouvrirent. Charles, qui marchoit lui-même à la tête des autres, continua son chemin sans s'épouvanter, en disant à ses Officiers, que pour éviter cet accident, il falloit prendre plus à gauche. Il n'y a peut-être point d'exemple d'une semblable bravoure dans toute l'Histoire ancienne.

BELTESCATSAR ou BALTHAZAR. *Voyez* BALTHAZAR, nom donné à Daniel.

BELTIN, *Beltinum*, village d'Egypte sur la côte de la Mer Méditerranée, proche d'un des bras du Nil, que l'on appelle à cause de cela, *le Bras de Beltin*, dans l'Errif ou la Basse Egypte, & au Calisit de Menouna; mais ce bras est fort petit, en sorte qu'à peine peut-il porter de petits bateaux. Il est entre Damiete au levant, & Rosette au couchant. Quelques-uns prennent Beltin pour l'ancienne *Beltina*, que d'autres mettent à Rosette.

BELTINGHAM, ville d'Angleterre, dans cette partie du Comté de Northumberland, qu'on appelle *le Randal-Ward*. Elle est à 212 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BELTSIG. *Voyez* BELTZIG.

BELTURBET, *Belturbetum*, petite ville d'Irlande, dans le Comté de Cavan en Ultonie, sur une petite riviére qui se décharge un peu après dans le Lac d'Erne. Cette ville a séance au Parlement.

* BELTZIG, ville de l'Electorat de Saxe sur la petite riviere de Weise au midi de Brandebourg & au nord de Wittenberg, à quatre lieues à peu près de l'une & de l'autre.

BELTZKO. *Voyez* BIELSKO.

BELVAL, Abbaïe de France, de l'Ordre de Prémontré, située dans le petit païs d'Argone en Champagne, à deux lieues de la ville de Beaumont, du côté du midi. * Mary, *Dict. Géogr.*

BELVÉDERE, bourg du Royaume de Naples, est situé dans la Calabre Citérieure, près de la Mer de Toscane, à cinq lieues de la ville de S. Marco, vers l'occident septentrional. On le prend ordinairement pour l'ancienne *Blanda*, ville des Brutiens, laquelle pourtant Holsténius place à Lauriani, qui est dans la Principauté Citérieure, à l'occident de la ville de Policastro. * Mary, *Dict. Géogr.*

BELVÉDÉRE, en Latin *Belvedera*, *Euryalus*. C'étoit autrefois un lieu agréable de la Sicile, près de la ville de Syracuse. Mais apparemment le tremblement de terre, qui a bouleversé entiérement cette ville, ne l'aura pas épargné. * Mary, *Dict. Géogr.*

BELVÉDERE, *Belvedera*, *Elis*, sur le fleuve Pénée, ville de Gréce au Turc. C'est la ville d'*Elis* ou *Elide* des Anciens; qui donnoit son nom à toute la province: elle le lui donne encore aujourd'hui; mais ses principales villes sont celles de Modon, de Coron, de Navarrin & de la Calamata, qui sont toutes sur la côte méridionale, & qui ont été conquises il y a déja longtems par les Vénitiens. Sous le nom de *Belvédere* on comprend non seulement l'Elide, mais encore le païs des Messéniens. *Voyez* MESSENE.

BELVEDERE, Principauté dans le Royaume de Naples, qui appartient à la Maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE.

* BELVER ou BELVES, bourg du Périgord en France, au sud-ouest de Sarlat, dont il est éloigné de cinq lieues.

BELVER-CASTLE. *Voyez* BELVOIR.

BELVES. *Voyez* BELVER.

BELUGARA, ville d'Afrique dans le *Monomotapa*. Elle est située sur la riviére de Sainte-Luce, au dessous de Sophala, à cinq degrez au delà du tropique du Capricorne, sur les côtes de la montagne de *Bezala*. Le païs y est fertile & abondant en chasse. L'Hyver y est au mois de juin, juillet & août. A une lieue ou environ de Belugara, il y a une caverne où les vents sont fort fréquens pendant les grandes chaleurs, comme les moussons d'Orient. Pour donner passage à ces vents, les Habitans ont fendu la montagne, par où ils soufflent jusques à la ville qu'ils rafraichissent. Cet air purifie tellement les corps qu'ils en deviennent comme incorruptibles. Ainsi ceux de Belugara, de Zenzana, & d'Albigara, vont ensevelir leurs morts dans cette caverne. Ces peuples sont Idolâtres ou Mahométans. La plupart au lever du Soleil se prosternent jusqu'à terre & la baisent, marmotant entre leurs dents certaines priéres. Quelques-uns ont embrassé le Christianisme. * *Voyage* de Vincent le Blanc, *partie* 2. *ch.* 3, Thomas Corneille. *Dict. Géogr.*

BELUGER (Claude) François, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, s'aquit beaucoup de réputation par l'intelligence qu'il avoit de la Langue Grecque. Il l'enseigna long-tems à Paris dans le Collége de Navarre, & composa de doctes Commentaires sur Homére. Pour les rendre plus utiles, il voulut voir les restes de Troye, & alla à l'âge de 50 ans s'embarquer à Venise vers l'an 1608, après avoir passé à Rome, où il fut estimé du Pape Paul V. Son voyage fut assez heureux, mais l'air d'Alexandrete lui causa une fiévre maligne, dont il mourut peu de tems après. Tous ses Ouvrages se perdirent. Beluger, étoit éperdument amoureux d'Homére. Il l'avoit continuellement entre les mains, il l'avoit appris par cœur, & il le portoit jusques dans les églises, où il le lisoit à la place des priéres. Il se fit peindre, d'après le récit d'Homére, le portrait de l'affreux Thersite, & il croyoit qu'on ne pouvoit rien voir de plus beau, ni de plus divin. * Jan. Nic. Erythræus, *Pinac. I. Imag. illustr. c.* 118. Morhof. Polyhistor. Gaddi, *de Script. non Eccl. tome* 1.

BELVOIR ou BELVER-CASTLE, *Bellus Visus*; *Beverium Castrum*, château dans le Duché de Lincoln en Angleterre, qui appartient au Comte de Rutland. C'est sans doute sa vue belle & étendue qui lui a donné son nom. Il est bâti sur les ruïnes de *Margidunum*, qui est une ancienne ville des Coritains. C'est près de là qu'on trouve la pierre nommée *astroites*, qui a des rayons semblables à des étoiles. On dit que c'est une marque assurée de victoire à celui qui la porte sur soi. C'est là une de ces erreurs populaires dont le monde est encore plein. * *Dict. Anglois.*

BELURGER. *Voyez* BELUGER.

BELUS, Roi d'Egypte, est célébre dans les Ecrits des Poëtes. C'est le même qu'Aménophis, fils de Ramessès. *Voyez* AMÉNOPHIS. La Fable dit qu'il étoit fils d'Epaphus & de Libye; mais selon les autres, Epaphus Roi d'Egypte, fut pére de Libye, laquelle de Neptune eut Bélus, Agénor, & Busiris. Bélus fut pére d'Egyptus ou Séthosis, qui donna son nom à l'Egypte, & de Danaüs ou Armaïs, qu'on mit sur le thrône d'Argos. Bélus ou Aménophis commença à régner l'an du monde 2494, selon Ussérius, ou 2525, & avant J. C. 1510. Son régne fut de 19 ans & 6 mois. * Eusébe. Ussérius, *in Annal.*

BÉLUS, Roi d'Assyrie, s'empara du thrône, dit Ussérius, après avoir vaincu les Arabes & les avoir chassez de Babylone, où il fixa le siége de sa domination l'an 1192 avant Jesus-Christ; & après un régne de 55 ans, il laissa ses Etats à Ninus son fils & son successeur, qui lui fit rendre des honneurs divins. Ce Chronologiste ajoute que Bélus fut le premier, comme dit saint Cyrille, *liv.* 3. *contre Julien l'Apostat*, qui osa prendre le nom de Dieu, & qui introduisit l'idolâtrie, en se faisant bâtir des temples, dresser des autels, & offrir des sacrifices en son honneur; à quoi contribua beaucoup son fils Ninus & la Reine Sémiramis. Nos autres Modernes ont une autre idée de Bélus, & le prennent, après plusieurs Péres, pour le Nembroch ou Nimrod de l'Ecriture; ce qu'on peut croire, pourvu qu'on ne le fasse pas Fondateur du grand Empire d'Assyrie, qui est bien plus récent. *Voyez* BAAL.

BÉLUS, Roi d'Orkney, fit une descente au nord d'Ecosse avec une armée sous le régne du Roi Evenus II. mais il fut entiérement défait. Toutes ses troupes furent tuées, ou noyées en se retirant confusément dans leurs vaisseaux; & Bélus persuadé qu'on ne lui feroit point de quartier, se tua lui-même. * Buchanan.

BÉLUS, ruisseau de la Phénicie, appellé aussi *Pagida* ou *Pacida*, & *Bélæus* par Joséphe, prend sa source du lac *Cendevia*, à 250 pas d'Acre ou Ptolémaïde. Il est petit, mais profond: & il passe par une vallée en rond d'environ 180 pas, où Pline dit que l'on a premiérement trouvé le verre. Il s'y amasse une quantité prodigieuse de sable, qui se change en verre: & ce qui augmente cette merveille, c'est que le sable que ce lieu avoit rendu transparent, perd cette qualité, si on le jette hors des extrémitez de cette vallée. Ce sable ne s'épuise point, quoi que l'on en transporte souvent, & que l'on en charge plusieurs navires: car les vents y en poussent du haut des montagnes voisines, & remplissent bien-tôt le lieu. Cette vallée admirable ne change pas seulement le sable en verre, mais même les métaux qu'on y laisse quelque tems. * Pline, *l.* 5. *c.* 17. & *l.* 36. *c.* 26. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 9. Strabon, *l.* 16.

* BÉLUT (Pierre) Conseiller au Parlement de Paris, & Seigneur propriétaire d'une place, située alors dans la rue des Marmousets, dans la même ville, fut obligé d'obtenir des Lettres de François premier Roi de France, pour avoir permission d'y bâtir une Maison, à cause que c'étoit un bruit commun, depuis plus de cent ans auparavant, qu'il avoit été défendu par un Arrêt du Parlement de faire aucun bâtiment en ce lieu. L'Histoire en rapporte ainsi la cause: on dit qu'autrefois en cette même place étoit la Maison d'un Patissier qui ayant tué un homme chez lui, & l'ayant mis par morceaux avec le secours d'un Chirurgien de ses voisins, en fit des pâtez qui lui aquirent la réputation du meilleur Patissier de Paris, à cause de la délicatesse de la viande. D'autres disent qu'il les faisoit avec la chair des pendus, qu'il alloit détacher du gibet. Quoiqu'il en soit, la chose fut trouvée si exécrable, que ce Patissier, dit-on, fut condamné à la mort, & sa Maison rasée, avec défense d'y bâtir. Encore qu'on ne pût point produire cet Arrêt, cette Histoire étoit néanmoins si commune que le Sieur Bélut ne voulut pas y faire bâtir sa Maison, avant que d'en avoir obtenu une permission expresse du Roi. * *Voyez* du Breuil, *Antiq. de Paris.*

BELZ, ville & Palatinat de Pologne. *Voyez* BELZKO.

BELZ, ville d'Afrique, *Cherchez* BEDIZ-VELES.

BELZANI (Valérianus.) *Cherchez* PIERIUS-VALERIANUS.

BELZELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

BELZIG, BELSIG, BELTSIG & BELTZIG. *Voyez* BELTZIG.

BELZKO, *Belza*, *Belzkum*, ville du Royaume de Pologne, dans la Russie Rouge, & la principale du Palatinat de même nom, est bâtie toute de bois, & assez petite, située dans les marais, entre Léopold & Zamoski, à cinq milles de Pologne de la riviére de Bug. * Sanson. Baudrand.

BELZKO (le Palatinat de) *Belzensis Palatinatus*, petit païs de Pologne dans la Russie Rouge, & un de ses Gouvernemens: ceux du païs l'appellent *Belzkie*, du nom de la ville principale. Il est étendu entre le Palatinat de Léopold, la terre de Chelm & la Volhinie, & est divisé en quatre territoires, qui sont ceux de Belzko, de Busco, de Grodla & de Grabau, ainsi que le remarque Starovolski.

B E M. B E N.

BEM ou BEMBE, ville de Perse, située selon les Géographes du païs à 74 degrez, 15 minutes de longitude, & à 28 degrez, 20 minutes de latitude. On tient que cette ville a été bâtie par le Calife Moutadés. Le grand Désert de Benbum en est pro-

proche. * Tavernier, *Voyages de Perse*, tome 1. l. 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* BEMA. C'eſt ainſi qu'autrefois dans l'Egliſe Gréque on appelloit le chœur où le Clergé prenoit ſeance, & où, à l'exception de l'Empereur, il n'étoit permis à aucun Laïque d'entrer. C'eſt auſſi le nom d'une fête que les Manichéens celebroient à l'anniverſaire de leur Chef Manès qu'ils mettoient dans un lieu élevé couvert de tapis précieux où l'on montoit par cinq degrez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Du Frene, *Gloſſarium*, p. 195.

BEMARCHIUS, Sophiſte de Céſarée en Cappadoce, a écrit les actions de Conſtantin en dix livres. Il a auſſi compoſé quelques Harangues, ſelon Suidas, qui ne marque point en quel tems vivoit Bemarchius. * Voſſius, *l. 2. des Hiſt. Grecs*, c. 17.

BEMARIN, *Bemarinus*, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Floride. Elle eſt au Roi des Apalèchites, ſituée au pié des montagnes, où eſt la ville de Meliſſot, capitale de ce païs des Apalèchites. * Laët. Sanſon.

BEMBE, famille, &c. *Voyez* BEMBO.

BEMBE, ville. *Voyez* BEM.

* BEMBO, une des plus anciennes familles nobles de Veniſe, dont les premiers ancêtres ont, dès l'an 800, contribué à la fondation de l'Abbaïe de St. George-Majeur. On dit qu'elle eſt originaire de Bologne. Lorſque Pierre Gradénigo II. Doge de Veniſe introduiſit en 1291 la forme de gouvernement qui ſubſiſte encore aujourd'hui, la propoſition en fut faite dans le Grand Conſeil par LEONARD BEMBO & par Marc Ducra, au nom & de la part du Tribunal qui porte le nom de *Quarantie Criminelle*. En 1401 FRANÇOIS BEMBO fut fait Evêque de Veniſe & mourut en 1417. BERNARD BEMBO eut pour fils PIERRE qui ſuit. Il en ſera parlé dans l'article de ſon fils le Cardinal Bembo. En 1615, JEAN BEMBO fut élu Doge à la place de Marc Antoine Mémo. Il avoit auparavant été en 1595 Provéditeur Général de mer, & s'étoit comporté vaillamment contre les Uſcoques. Après qu'il eut été revêtu de la dignité de Doge, les Vénitiens eurent quelque différent avec l'Empereur au ſujet de ces Bandits, & aſſiégérent Gradiſca. Mais l'affaire fut bientôt accommodée par la médiation du Roi d'Eſpagne. Ce Jean Bembo mourut en 1618. En 1695, Ambroiſe Bembo ſervant ſur mer en qualité de Capitaine extraordinaire, fut tué dans la bataille de Spalmadori. Outre les BEMBO dont on vient de parler, il y en a eu encore pluſieurs autres qui en tems de paix & en tems de guerre ſe ſont ſignalez chez les Vénitiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye. Nani.

BEMBO (Pierre) Cardinal, Noble Vénitien, fils de BERNARD Bembo, & d'*Helena* Marcella, naquit à Veniſe le 28 mai 1470. FRANÇOIS & MARC Bembo ſes oncles, excellens Capitaines, & divers autres, ont mérité des éloges pompeux du ſénat. BERNARD Bembo, pere du Cardinal, fut Gouverneur de Ravenne, & fut employé dans des negociations & des ambaſſades importantes. En 1481, il eut ordre de la République de mener du ſecours au Pape Sixte IV. preſſé par les troupes d'Alphonſe d'Aragon. Depuis, ayant été envoyé Ambaſſadeur à Florence, il y fit venir avec lui PIERRE Bembo ſon fils, qui s'y forma dans cette délicateſſe de ſtile, & dans cette pureté de langage Toſcan, qu'on admire dans ſes Ouvrages. Pierre Bembo voulut encore ſavoir la Langue Gréque, qu'il alla étudier en Sicile ſous Conſtantin Laſcaris. A peine étoit-il de retour à Veniſe, qu'il ſuivit ſon pere à Ferrare, où il fit ſon Cours de Philoſophie ſous Nicolas Leonicéno. Ses Ouvrages faiſoient du bruit en Italie, & ſes Poëſies ſur tout y étoient généralement eſtimées. On y louoit la douceur de ſon ſtile; mais on y blâmoit l'affectation qu'il avoit d'employer de vieux mots, pour exprimer ſa penſée avec plus de pompe & de majeſté. Au reſte pluſieurs de ſes Ouvrages étoient non ſeulement galans, mais même licentieux. C'étoit la ſuite d'un commerce illégitime qu'il entretenoit avec une Maîtreſſe, dont il eut trois enfans, *Torquato* & *Lucilio* Bembo, & une fille nommée *Héléne*, mariée à *Pierre* Gradénigo, Gentilhomme Vénitien. Ou cette inclination, ou l'amour qu'il avoit pour les Lettres, l'empêcha de ſe marier & d'accepter les emplois qu'on lui offroit dans la République. Il étoit continuellement dans ſon cabinet, & ne s'occupoit qu'à compoſer & à lire. Mais le Pape Léon X. ayant été élevé au pontificat en 1513, le tira de ſa ſolitude; & l'ayant choiſi pour être ſon Sécretaire, il l'expoſa malgré lui à cet embarras d'affaires, pour leſquelles il avoit témoigné tant d'averſion. Sa grande aſſiduité au travail, & ſes veilles continuelles le jetterent dans des maladies fâcheuſes, dont il ne ſe tira qu'avec peine. On l'obligea d'aller changer d'air à Padoue, où il étoit en 1521, lorſqu'il reçut les nouvelles de la mort du Pape. Bembo ſe retira à Veniſe, où il vécut agréablement parmi les livres & les Gens de Lettres, juſqu'à ce que le Pape Paul III. le créa Cardinal en 1538. Cette promotion, à laquelle il ne s'attendoit point, le ſurprit ſi fort, qu'il fut ſur le point de remercier le Pape de l'honneur qu'il lui vouloit faire. On dit même qu'il ne ſe ſeroit jamais réſolu à l'accepter, ſi entrant le lendemain au matin dans l'égliſe pour y faire ſes dévotions & recommander cette affaire à Dieu, il n'eût pris garde qu'au moment qu'il s'approchoit de l'autel, le Prêtre y liſoit ces paroles de Jeſus Chriſt à ſaint Pierre, *Pierre, ſuivez-moi*. Il crut que le Fils de Dieu lui parloit à lui même, & ne s'oppoſa plus au deſſein qu'on avoit de l'élever à une dignité qu'il n'avoit point recherchée. Bembo n'étoit point lié aux Ordres ſacrez, quoi qu'on en ait voulu dire; car écrivant à un de ſes parens une lettre datée du 24 décembre 1539. *Je ſerai fait*, lui dit-il, *à ces fêtes de Noël, & prendrai l'Ordre de prêtriſe, enſuite je m'inſtruirai à célébrer la Meſſe. Admirez le changement que Dieu a eu la bonté de faire en moi.* Le Pape lui donna l'Evêché d'Eugubio, puis celui de Bergame. Il ne négligea rien pour bien remplir tous les devoirs d'un bon Paſteur, & il mourut en 1547, dans la 76 année de ſon âge, pour s'être bleſſé au côté contre une muraille, étant à cheval. Il fut enterré dans le chœur de l'égliſe de la Minerve, où *Torquato* Bembo ſon fils lui fit dreſſer l'épitaphe qu'on y voit; & Jérôme Quirini ſon ami, prit le ſoin après ſa mort de lui faire dreſſer à Padoue dans la célèbre égliſe de ſaint Antoine une très-belle ſtatue de marbre. Jean de la Caſa a écrit l'Hiſtoire de la Vie de ce Cardinal, & a fait un dénombrement aſſez exact de ſes Ouvrages Italiens & Latins. Entre ces derniers il y a ſeize livres de Lettres écrites pour Léon X. dans le tems qu'il étoit ſon Sécretaire; ſix livres d'Epitres familiéres; un Dialogue, qui contient la Vie de Gui Ubaldo de *Montefeltro*, Duc d'Urbin; diverſes Harangues; l'Hiſtoire de Veniſe en douze livres, qu'il a traduite lui même en Italien, &c. Ces Ouvrages, & ſur tout le dernier, ſont écrits aſſez purement en Latin; mais avec une grande médiocrité de genie. Entre les pièces Italiennes, le Poëme qu'il a fait ſur la mort de ſon frère Charles, eſt une des meilleures; & on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau, rien de plus délicat, ni rien de plus paſſionné. Jules-Céſar Scaliger, Ambroſio Perſonus, Auguſtin Beatianus & divers autres, conſacrérent des éloges funèbres à ſa mémoire. Jules Scaliger le reprend d'une trop grande affectation qu'il a fait paroître en voulant imiter Cicéron, même dans ſes vers; il remarque de plus que le ſcrupule exceſſif qu'il a témoigné, dans la peur de bleſſer tant ſoit peu la pureté de la Langue Latine, l'a rendu ridicule: il blâme auſſi dans ce Poëte la hardieſſe qu'il a eue, & la licence qu'il s'eſt donnée d'appeller Jeſus Chriſt un Heros, en quelque ſens qu'il l'ait voulu faire entendre. * Jean de la Caſa, *in Vita Petri Bembi*, pag. 155. *Collect. Batt'li*, in 4. De Thou, *Hiſt. l. 3. ad ann.* 1547. Jules-Céſar-Scaliger, *Hypercrit. ſeu l. 6. Poetic. p.* 850. Joſeph Scaliger, *in prim. Scal. p.* 27. La Roche-Pozai, *Nomencl. Card.* Sponde, *in Annal.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Imperialis, *in Muſ. Hiſtor.* Ughel, *Ital. ſacra.* Boiſſa. Onuphre. Cabrera. Tipuinus, &c. Coſtar, *tome 2. de la deffenſe de Voiture*, p. 61. Olaüs Borrichius, *Diſſert. de Poet. Lat. p.* 94. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes mod. tome 7.* ou *tome 2. partie 3. p.* 256. *n.* 770. *de l'édition* d'Amſterdam 1725.

BEMBUS (Matthieu) natif de Poſen en Pologne, floriſſoit en 1640. Il fut Prédicateur du Roi Sigiſmond, & écrivit un livre ſous le titre de *Pax non Pax*; un autre, qui a pour titre, *Paſtor Vigilans*; & un troiſiéme, *Clariſſimum Belliter*, &c. * Alegambe, p. 332.

BEME, Allemand de nation, élevé chez le Duc de Guiſe, fut le principal exécuteur du maſſacre de l'Amiral de Châtillon. Ce fut lui, qui dès que la porte de la chambre eut été enfoncée, lui demanda, *es-tu l'Amiral?* & qui ayant ſçu par ſa réponſe ce qu'il demandoit, lui enfonça l'épée au travers du corps, & lui donna enſuite un grand coup d'eſtramaçon ſur le viſage. Le Duc de Guiſe lui ayant demandé, *ſi la beſogne étoit faite*, il répondit qu'oui; & exécuta l'ordre qui lui fut auſſi-tôt donné, de jetter le corps par la fenêtre. Ayant été pris en Xaintonge par la garniſon de Bouteville l'an 1575, il promit une groſſe rançon, & de faire ſortir Montbrun, que les Catholiques avoient pris en Dauphiné. La ſeule envie de ſauver Montbrun empêcha que l'on ne fit mourir Beme; c'eſt pourquoi dès qu'il ſçut que Montbrun avoit été exécuté, *il corrompit un ſoldat*, dit d'Aubigné dans ſon Hiſtoire, *qui le fauta ſur un bon cheval, un piſtolet à l'arçon de la ſelle. Bertauville, Gouverneur du lieu, le ſentant échapé, faute ſur un courtaut ſeul & empoigne Bême avec le ſoldat, & n'ayant armes qu'une épée, donne à tous les deux; le ſoldat ne l'attend point, mais Bême ſe met à crier*, tu ſais que je ſuis un mauvais garçon, *& tire ſon coup de piſtolet: l'autre en répondant*, je ne veux plus que tu le ſois, *met l'épée juſqu'aux gardes dans le ventre de ſon priſonnier.* Bèze dit à peu près la même choſe; M. de Thou raconte la choſe avec d'autres circonſtances; mais elle eſt la même dans le fonds. Un homme ſi infame ne mériteroit point de place dans ce Dictionnaire: mais on l'a fait pour apprendre aux Lecteurs la fin de ce perſonnage. * Bayle, *Dict. Crit.*

BEMESEL, ville de la Tribu de Juda. Cette place s'étant revoltée mal à propos contre Alexandre Roi des Juifs, s'attira ſi fort la colère de ce Prince, qu'il la donna au pillage à ſes ſoldats, fit tranſporter le peuple à Jeruſalem, & crucifier huit cens des plus apparens en ſa préſence, pendant qu'il dînoit, & ce triſte ſpectacle ſe paſſa à la vue des femmes & des enfans des ſuppliciez. * Joſephe, *l. 1. de la Guerre des Juifs.*

* BEMMEL (Gabriel) de Bruxelles, fut reçu Docteur en Droit à Louvain, en l'an 1610. Il a écrit *Triumphus SS. Ignatii de Loyola & Franciſcus Xaverii.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 253.

* BEMMEL (Jean George) fils du précedent, fameux Peintre de batailles. Il mourut à Noremberg le 18 juin 1723. * *Biblioth. Germ. tome 7. p.* 227.

* BEMMEL (Guillaume de) Peintre, l'un des meilleurs Diſciples de Herman Zachtleven, naquit à Utrecht. Après s'être bien exercé dans la Peinture, il alla à Rome, tant pour ſe perfectionner ſur d'excellens originaux que pour ſatisfaire l'envie qu'il avoit toujours eue de repréſenter des paiſages & des vues d'Italie. De là il tourna vers l'Allemagne où ſe trouvent la plupart de ſes ouvrages, ſur tout à Noremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *livre des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* BEMMEL gros village ancien avec château à côté droit du Wahal au nord de Nimegue tirant vers l'eſt.

BEMPDE (Jourdain van den) natif de Tournai, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique à Bruges le 26 novembre 1650, & quitta alors le nom de Gérard, qu'il avoit eu au batême. Il mourut à la fleur de ſon âge le onziéme mars 1671, un an après avoir publié un Poëme en Flamand ſur la paſſion. * Echard, *tome* 2.

BEMYSTER, bourg du Comté de Dorſet en Angleterre, capitale de ſon canton, à cent onze milles Anglois de Londres. Il eſt au nord-oueſt de Dorcheſter. * *Dict. Anglois.*

BEN, un des Lévites, qui avoient charge de ſe tenir devant l'Arche, pendant qu'on faiſoit les ſacrifices. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 18.

Il faut remarquer, que le mot de *Ben* ſignifie *fils* en Hébreu, & qu'il y a dans la Bible, pluſieurs noms qui commencent par ce mot. Quelquefois les Interprétes ont gardé le mot de *Ben* avec le ſuivant & en ont fait un nom propre: quelquefois, ils l'ont traduit par *fils d'un tel*, comme *Bengaber*, *fils de Gaber*. I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 13.

4. v. 13. C'est ce qui fait qu'on ne trouvera pas ici tous les noms, qui commencent par le mot de *Ben*. Il y a pourtant bien de l'apparence, qu'il y avoit divers enfans, qui ne portoient point d'autre nom, que celui de *fils d'un tel*. Cela étoit encore en usage, il n'y a pas long tems, en Angleterre, dans les Païs-Bas, & ailleurs, & cet usage n'est pas même tout à fait aboli. Ainsi le mot qu'on a traduit en Latin par *Joannides*, s'écrit en Flamand *Jansz*, par abréviation, & ne signifie autre chose que *le fils de Jean*. Les enfans de ceux qui étoient ainsi appellez redoubloient le nom de Fils, & disoient par exemple, *fils du fils de Jean*. Cette remarque peut fournir l'étymologie de plusieurs noms de famille.

BENA, BECCABENA, *Bena*, *Beccabena*, Royaume de la Nigritie en Afrique, dont les peuples sont appellez *Sanfes*, est situé au midi du Royaume de Madinga, & à l'orient de celui de Melli. La ville capitale a donné le nom à ce païs, qui est rempli de montagnes, où il y a des mines de fer plus fin que celui d'Europe. On y voit des serpens aussi gros que la cuisse d'un homme, moûchetez de diverses couleurs très-vives. Le Roi tient d'ordinaire un de ces serpens entre les bras, & le caresse comme on fait ici les petits chiens: c'est pourquoi on l'appelle *le Roi des serpens*. Ces peuples sont idolâtres, & croyent que les morts trouveront en l'autre monde tout ce qu'on enterre avec eux dans le tombeau: d'où est venu leur coutume, d'y mettre de grandes sommes d'or & d'argent, principalement dans les sépulcres des Rois & des grands Seigneurs, qu'on cache en des lieux écartez, ou en quelque endroit profond d'une rivière, dont on détourne les eaux, pendant qu'on y creuse le tombeau, pour lui faire reprendre ensuite son cours ordinaire. * Dapper, *Descr. de l'Afrique*. Jean Léon l'*Africain*.

BEN-ABDALHOKM. *Voyez* ABDALHOKM.

BEN-ABINADAB, c'est à dire, le fils d'Abinadab, un des douze Officiers du Roi Salomon, qui avoit l'Intendance de tout le païs de Nephat-Dor. Il avoit épousé Taphet fille de Salomon. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 11.

BENAC (Seigneurs de) *Cherchez* NAVAILLES.

BENAC (Lac de) *Voyez* BENACUS.

BENACUS, nom ancien d'un des plus grands Lacs d'Italie, dans l'Etat de Venise, appellé aujourd'hui *Lac de Garde*, selon Leandre. Cet Auteur remarque qu'il y a eu anciennement en ces quartiers-là, une ville appellée *Benacus*, d'où le Lac a pris son nom; & il en est parlé dans une ancienne inscription de l'*Orthographe* d'Aldus. Ce Lac est dans le Territoire de Vérone, entre de hautes montagnes, où les vents venant à s'engouffrer, y élèvent des ondes, comme sur la mer. Il s'étend en longueur du sud au nord l'espace de trente milles, & en a environ dix de largeur. Il est célèbre pour ses excellens poissons, & sur tout pour une sorte de carpes, qu'on ne trouve point ailleurs. Ce Lac se décharge par la rivière de Mincio dans celui de Mantoue, & de là dans le Pô. * Leandre. Alberti. Sanson.

BENADAD I. de ce nom, Roi de Syrie, que Josephe nomme *Adad*, étoit petit-fils d'Adad, fils d'Ebod. Ce Prince commença de régner avant l'an 3095 du monde, & avant Jesus-Christ 940, & se rendit redoutable aux Etats d'alentour. Il fit alliance avec Asa Roi de Judée, & lui donna du secours contre Baasa Roi d'Israël, qu'il empêcha la même année de continuer les fortifications qu'il faisoit faire à la ville de Rama. En 3134, fier de ses victoires précédentes, il vint avec trente-deux petits Rois, ou Gouverneurs des provinces voisines, assiéger Samarie. Achab voyant que Benadad lui imposoit des conditions insupportables, & qu'outre des sommes immenses, il lui demandoit encore ses femmes & ses enfans, se résolut à soutenir le siège. Dans une sortie qu'il fit avec sept mille hommes, il défit presque entièrement les ennemis, & les contraignit de lever le siège. L'année suivante il tailla en pièces cent mille Syriens: de sorte que Benadad ruiné se soumit à sa clémence. Achab fit la paix avec lui, & le renvoya en son païs contre l'ordre de Dieu, il en fut repris aigrement par un Prophète, & il eut sujet de se repentir de sa trop grande facilité, car Benadad reprit les armes contre lui, & le tua dans une bataille en 3158. Depuis, ce Roi de Syrie remporta quelques avantages sur ses voisins. L'an 3146 du monde, & 889 avant Jesus-Christ; il fut dangereusement malade, & sachant que le Prophète Elisée étoit à Damas, il lui envoya demander par Hazaël s'il guériroit. Le Prophète prédit à ce dernier, qu'il seroit Roi, & qu'il feroit de grands maux aux Israëlites. En effet Hazaël allant trouver le Roi, l'assura qu'il guériroit de sa maladie, mais le lendemain il l'étrangla, & se fit déclarer Roi. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20, 21. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 8. II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 18. Josephe, *Antiq. Jud.* *l.* 8. & 9.

BENADAD II. étoit fils de ce Hazaël dont nous venons de parler, & lui succéda vers l'an 3190 du monde, & avant Jesus-Christ 836. Joas Roi d'Israël, le vainquit en trois batailles, & recouvra sur lui les païs que son père avoit gagnez sur les Israëlites, ainsi que le Prophète Elisée l'avoit prédit depuis. Nous ne savons pas le tems de la mort de Benadad II. Rasin ou Retsin lui succéda. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 13. II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 24. Josephe, *l.* 9. *Antiq. Jud.* *c.* 9.

* BENAGIUS, Officier de Théodose *le Jeune*, en CCCCXVI. Il en est fait mention dans la Loi XVII, du Titre *de praediis*, dans le Code Théodosien.

BENAIA. *Cherchez* BANAIAS.

BENAKETH ou BENKATH, ville de la Transoxane, qui est des dépendances de celle de Schache. Elle est située sur une rivière qui porte son nom, & est fortifiée par un bon château. Abulfeda lui donne 90 degrez de longitude, & 41, 20 minutes, ou 40, 30 minutes de latitude. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BEN-ALTABAN, Rabbin. *Voyez* LEVI.

BEN-AMID. *Voyez* AMID.

BEN-AMMI. *Voyez* AMMON.

BENARES, BANNARA, BANARA, ville de l'Indostan ou Empire du Grand-Mogol, située sur le Gange, dans un très-beau païs. C'est où se tient l'école générale de toute la Gentilité des Indes, & où se rendent les Bramins & les Pendets, ou Docteurs du Paganisme. Il n'y a point de colleges, ni de classes, comme en Europe; mais les Maîtres sont dispersez par la ville, dans des maisons accompagnées de jardins. De ces Maîtres, les uns ont quatre ou cinq Disciples; les autres huit ou dix, & quelques-uns quinze ou vint, qui étudient pendant dix ou douze ans. Cette étude est longue, parce que les Indiens sont d'une humeur lente & paresseuse, & qu'ils ne sont guères animez au travail, par l'émulation, ou par les récompenses. Leur première occupation est d'apprendre le *Hanscrit*, qui est une ancienne Langue tout à fait différente de l'Indienne ordinaire, & qui n'est entendue que des Pendets & des Savans. C'est de cette Langue dont le P. Kirker a donné l'alphabet. Elle s'appelle *Hanscrit*, c'est à dire, *langue pure* ou *sainte* ou *divine*, parce qu'ils tiennent que ce fut dans cette Langue que Dieu donna les *Beths* ou *livres sacrez*, à Brama leur Prophète. Après qu'ils ont appris le *Hanscrit*, ils se mettent à lire le *Purane*, c'est à dire, *l'Abregé des Beths* ou *livres de la Loi*. Ensuite ils s'appliquent quelque tems à la Philosophie. Entre leurs Philosophes, il y en six fort célèbres, qui ont formé six Sectes différentes. Quelques-uns parlent des premiers principes des choses, d'une manière qui approche des opinions de Démocrite & d'Epicure. D'autres ont des sentimens à peu près semblables à ceux d'Aristote & de ses Interprètes. Quelques-uns ont des dogmes, qui ont quelque rapport à la doctrine de Platon; mais tout cela est tellement confus, que les Pendets n'entendent guères leurs premiers Docteurs, & ne se font pas mieux entendre à leurs Disciples. Ils ont quantité de livres de Médecine, qui sont plutôt des recueils de remèdes, que des Discours Physiques. Pour l'Anatomie, ils n'y connoissent rien, parce qu'ils n'oseroient ouvrir de corps, ni d'hommes, ni d'animaux. Ils s'adonnent fort à l'Astrologie; mais ils n'ont pas beaucoup de lumière dans cette Science, & ils feignent des fables, pour expliquer les éclipses du soleil & de la lune. Ils disent qu'un *Deuta*, c'est à dire, *un Dieu* ou *un Génie*, qui est malfaisant & ennemi du soleil, se saisit de cet astre, l'infecte & l'obscurcit quelquefois, & qu'un autre *Deuta* nommé *Rah*, ennemi de la lune, lui fait le même. Ils font trois sortes de *Deutas*; les uns, disent-ils, sont bons; les autres malins; & les autres indifférens, c'est à dire, ni bons ni mauvais. A l'égard de la Géographie, ils s'imaginent que la terre est plate & triangulaire, & que toute cette masse est soutenue sur la tête de plusieurs éléphans, qui causent des tremblemens de terre, quand ils se remuent. Dans le XVII siècle, il parut dans l'Indostan une fameuse cabale de ces Pendets de Bénarès, qui fit beaucoup de bruit, parce qu'elle avoit gagné l'esprit de Dara-Chah, & de Sultan-Sujah, fils de Chagehan, Grand-Mogol. Les Pendets de cette cabale tiennent la doctrine de ces anciens Philosophes, qui admettoient un esprit universel, & une ame répandue par tout le monde, de laquelle toutes les ames des hommes & des animaux, étoient des portions. C'est cette même doctrine, qui fait aussi la cabale des Soufys, & de la plupart des Savans dans la Perse. * Bernier, *Hist. du Grand-Mogol*, *tome* 3.

BEN-ARRAF. *Voyez* ARRAF.

BENAVARRI, BENVARRI, BENHUARRI, BENWARRI & BENAVARI, *Benavarium*, petite ville d'Espagne, capitale du Comté de Ribagorça. Elle a une citadelle, & est située aux confins de la Catalogne, à six lieues de la ville de Balbastro, du côté de l'est, tirant vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BENAVENTE, anciennement *Aritium*, *Aritium Praetorium*, autrefois petite ville de l'Espagne Lusitanique, maintenant village de l'Estramadoure Portugaise, situé sur le Tage, vis à vis d'Alanquer, & à neuf lieues au dessus de Lisbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BENAVENTE, bourg ou petite ville du Royaume de Léon en Espagne. Il est défendu par une citadelle, & est situé sur la rivière d'Ella, entre la ville de Léon & celle de Zamora. Le Roi Ferdinand II. y mourut. C'est un Comté qui a le titre de Grand d'Espagne, & qui appartient à la Maison de Pimentel. *Voyez* PIMENTEL.

BENAUGES, *Benalgia*, petit païs de la Guyenne propre, province de France, situé le long de la Garonne, au midi oriental de la ville de Bourdeaux. Le bourg de Cadillac en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

BENAVIDES (Michel de) né de parens d'une illustre noblesse à Carion de Condes, entra en 1568, âgé de seize ans seulement, dans l'Ordre de saint Dominique; & après y avoir enseigné la Théologie en divers endroits, avec un succès qui pouvoit le flatter beaucoup s'il avoit eu d'autres vues que de plaire à Dieu, il s'offrit volontairement au célèbre Père Jean Chrysostome, pour aller avec lui faire un établissement dans les Philippines. Il arriva à Manille le 25 juillet 1587, & aussi-tôt plein de zèle pour le salut des ames, il se chargea avec Jean Cobo, autre Religieux de son Ordre, du soin des Chinois qui venoient pour le commerce dans cette ville. On assure qu'ils eurent le bonheur d'en convertir plusieurs à la Foi; à quoi la charité qu'ils leur firent voir en leur procurant un hôpital, où ils leur rendoient eux-mêmes les services les plus bas, ne contribua pas peu. Ces premiers succès portèrent Bénavidès à entreprendre d'annoncer la Foi aux Chinois dans leur propre païs. Il y aborda en 1589, avec le Provincial Jean de Castro; mais arrêtez aussi-tôt, & conduits devant les Magistrats, toute la récompense de leur zèle fut d'avoir été jugez dignes de souffrir quelques mois la prison, & divers mauvais traitemens pour Jesus-Christ. Etant de retour à Manille, il fut choisi pour accompagner en Espagne, l'Evêque de cette ville, Dominique de Salazar, comme Procureur de la province des Philippines: & le fruit de ses négociations en cette Cour, fut une défense aux Gouverneurs de faire accompagner de troupes les Missionnaires, dont ce cortège

rendoit les travaux inutiles, & la suppression d'un Bref qui autorisoit les Evêques à visiter les Réguliers dans ces pais éloignez. Philippe II. donna en même tems une marque sûre de l'estime qu'il faisoit de Benavidès, en le présentant au Pape pour premier Evêque de la nouvelle Ségovie; mais le pieux Religieux s'en défendit autant qu'il lui fut possible, & il ne se rendit qu'aux ordres pressans de Clément VIII. Il ne fut pas plutôt sacré, qu'il partit avec vint Religieux de son Ordre pour Manille, d'où il alla prendre possession de son église, dans laquelle il y avoit au plus deux cens naturels du pais qui eussent embrassé le Christianisme; mais la Grace répondit si bien à son zéle, que de trois provinces dont ce diocèse est composé, il en convertit deux presque entiéres. Aussi sa charité pour les Indiens fut-elle toute extraordinaire; & les menaces ni les insultes des Espagnols ne l'empêchérent jamais de protéger ces malheureux, que la barbarie de leurs nouveaux maîtres éloignoit d'une Religion deshonorée par ceux à qui ils la voyoient professer. Philippe III. qui ne l'estimoit pas moins que son pere, le transféra ensuite à l'Archevêché de Manille: & comme il savoit que sa charité le rendoit très pauvre, il voulut que les provisions en Cour de Rome fussent levées aux dépens du thrésor royal: elles sont du 15 avril 1602. Benavidès continua de vivre dans sa nouvelle dignité, comme il avoit fait jusqu'alors, & mourut à Manille en réputation de sainteté le 26 juin 1607, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Lopès a publié une Rélation de la nouvelle église de Ségovie, qu'il avoit envoyée à Clément VIII. en 1598, & l'on assure qu'il a laissé un Dictionnaire Chinois, très-utile à ceux qui sont venus après lui. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

BENAVIDIUS (Marc) ou MARCUS MANTUA BENAVIDIUS, Jurisconsulte célébre, natif de Padoue fils de *Jean Pitre* Benavidio, Médecin, étudia avec grande application les Belles Lettres, & la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna pendant soixante ans à Padoue, avec un applaudissement extraordinaire. L'Université de Bologne, le Roi de Portugal, le Pape, & plusieurs autres Princes, souhaitérent de l'attirer chez eux; mais il préféra aux avantages qu'on lui offroit, le plaisir de vivre dans sa patrie, où l'on avoit pour son mérite toute la considération possible. Il fut fait trois fois Chevalier, en 1545, par l'Empereur Charles-*Quint*; en 1561, par Ferdinand I; & en 1564, par le Pape Pie IV. Il mourut le 28 mars 1582, en la 93 année de son âge. Ses plus beaux Traitez sont, *Collectanea super Jus Cæsareum; Apophthegmata legalia; Consiliorum tomi duo; Problematum legalium, libri quatuor; Topica; Encomium Sacerdotii; Observationum legalium, libri decem; Polymathiæ libri duodecim; De illustribus Jurisconsultis; Locorum communium libri tres; pro Jure-canendi; De privilegiis militaribus; De pupillorum favoribus, &c.* * Thomasini, *in Illust. Vivor. Elog. partie* 1. Ghilini. Simler.

BENCHOCHAB, fameux Imposteur. *Cherchez* BARCOCHEBAS.

BENCE, BENCI ou BENCIO (François ou Plaute) Jésuite, natif d'Aquapedente en Italie, avoit été Disciple & ami particulier du docte Marc-Antoine Muret, auquel il persuada de se faire Prêtre. Il écrivit divers Ouvrages en prose & en vers, *Annuæ Litteræ de rebus Societatis*, en quatre parties; un poëme intitulé, *Quinque Martyres è Societate Jesu in India, &c.* Divers Auteurs ont parlé avantageusement du P. Benci, comme Bozius, Strada, Jean Victor Rossi, & le Cardinal Baronius, qui lui rend ce témoignage: *Franciscus Bencius*, dit-il, *vir maxime pius & insigniter eruditus, qui & Musas reddit Christianas & flammare celestium amoris.* Il mourut à Rome le dixiéme mai 1594, âgé de 52 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. illustr. c.* 46. *&c. Scaligerana.* Antoine Teissier, *Elog. des Hommes savans, tome* 4. *p.* 191. *de l'édit. de* 1715. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes mod. tome* 7. *ou tome* 2. *partie* 3. de l'édit. de Hollande 1725. *p.* 393.

BENCIIS (Hugues de) de Sienne, célébre Médecin, vivoit en 1430. Trithème parle de lui avec éloge. Il composa des Commentaires sur Avicenne, sur les Aphorismes d'Hippocrate, sur Galien, &c. * Trithème.

BENCIO. *Cherchez* BENCI.

BENCOCHAB. *Voyez* BARCOCHÉBAS.

BEND, Société de Peinture, établie à Rome, depuis le tems de Raphaël d'Urbin, que l'on regarde comme en étant le principal Fondateur. Lorsque cette Société veut aggréger quelqu'un à son corps, il doit y avoir pour le moins sept membres. Voici le ceremoniel de ces réceptions. Le *Veld-Paap*, qui est le Président, est assis sur un siége élevé. Il propose, dans un discours bien étudié, qu'il adresse au *Vers*, c'est à dire, à celui qui doit être initié, les loix & les régles qui contiennent les préceptes de la Peinture, & les statuts inviolables de la Société. L'Aspirant ayant répondu, avec un profond respect, qu'il est disposé à exécuter tout ce qu'on lui a prescrit, le *Veld-Paap* lui met sur la tête une couronne de Laurier, & en même tems tous les confréres assistans crient à haute voix, *vive, vive, vive notre nouveau Confrére.* On lui donne alors le nom qu'il doit porter, & cette cérémonie s'appelle *batiser*. Lorsque Corneille le Brun fut reçu, on lui donna le nom d'*Adonis*. Cela fini on accorde au nouveau Membre, avec diverses cérémonies, ses lettres d'association, signées de tous les Assistans; après quoi on se rend dans l'appartement où la table est dressée, & où les Confréres se réjouissent aux frais du nouvel Associé. Au point du jour on se rend au tombeau de Bacchus, pour l'arroser. Il est à une bonne lieue de la ville dans une petite Eglise appellée *Ste Agnès*. Ce tombeau est d'un beau porphyre, ayant aux quatre coins une répresentation de Bacchus. Vis à vis, il y a une Hôtellerie, d'où l'on fait voir au nouvel Associé les plus belles vues de Rome, & où l'on se divertit tout le jour. Ici il est libre au nouveau Membre de payer toute la dépense, ou simplement la moitié. On ne reçoit plus personne dans cette Société, à moins qu'il ne sache ou le Flamand ou l'Allemand. * Corneille le Brun, *Voyage, &c. ch.* 2.

BENDA, ancienne ville de Macédoine, qui a eu un Evêché suffragant de Durazzo. Cette ville est aujourd'hui ruinée; mais le pais qui est à l'entour de ses ruines dans l'Albanie, porte encore à présent le nom de Benda, & est soumis au Turc. L'Evêque fait sa résidence dans le château de Mannuoli. * Sanson. Baudrand.

BENDAM. *Voyez* BADAN.

BENDARMASSEN ou BEMDARMASSIN. *Voyez* BENJARMASEN.

BENDÉCAR, ou BENDÉKER, c'est à dire, *fils de Déker*, un des douze Officiers du Roi Salomon, Intendant à Maccez, Salebin & autres contrées. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 9.

BENDEMIR, *Araxes, Bendemirius Fluvius*, riviére de Perse. Elle passe par la province de Fars, & près de la ville de Schiras sa capitale, & de là elle se rend dans le Golfe Persique. C'est l'Araxe des Anciens.

BENDER, ou TECKIN, place forte en *Bessarabie*, sur le Niester, à 20 lieues d'Allemagne de l'embouchure de ce fleuve qui se jette dans la Mer Noire. C'étoit autrefois un endroit des plus chétifs, mais depuis que les Turcs ont cédé *Kaminieck* à la Pologne, ils en ont fait une forteresse à la moderne. Un *Sangiac* y fait sa résidence; d'où vient que toute la contrée est appellée le *Sangiacat* de Bender. Au reste, cette place s'est rendue célébre par le séjour que Charles XII. Roi de Suéde y a fait, s'y étant retiré en 1709, après avoir été battu par les Moscovites auprès de Poltowa. On trouve encore un grand nombre de places en Turquie, en Perse & en Arabie qui portent toutes le nom de *Bender* ou de *Derbent*, qui est la même chose, l'un & l'autre signifiant une place sur les frontiéres, ou une clef de l'Empire; de là vient aussi que toutes les places qui portent ce nom sont bâties sur les frontiéres. * *Diction. Allemand.*

* BENDERMACRI, lieu de l'isle de Bornéo dans une petite isle sur la côte occidentale de cette même isle, sur la riviere de Succadana.

* BENDIDIA, nom d'une fête que les Thraces célébroient à l'honneur de Diane qu'ils appelloient *Bendis*. Du tems de Platon on commença à faire la même chose à Athénes, où l'on en célébroit la fête dans le port de *Pirée*, le 19 ou le 20 du mois de Thargélion, à la clarté des flambeaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BENDIS, est le nom que les peuples de Thrace donnoient à Diane, entendant par ce mot la terre, comme le témoigne Hesychius. D'autres veulent que ce fut la lune, comme Suidas & Phavorin. Les fêtes que ces peuples faisoient à l'honneur de cette Déesse, approchoient des Bacchanales. * Strabon, *l.* 9. Proclus, *liv.* 1. *sur le Timée.*

BENDOCDAR, Sultan de Babylone, & grand persécuteur des Chrétiens, se mit avec le secours de ses amis, sur le thrône, d'où il chassa le Souverain légitime. Il assiégea Acre avec trente mille hommes vers l'an 1263, ravagea l'Arménie, & mourut à Damas le 15 avril de l'an 1277, en venant combattre les Tartares. On croit que ce fut de poison. * Sanut, *l.* 3. *partie* 12. *c.* 6. *& suiv.* Haiton, *c.* 35.

* BENDSCHIN, petite ville de Silésie, de la dépendance de la Principauté de Jagerndorf, est au sud de Jagerndorf, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de deux lieues & demie. Elle est située sur la petite riviére de Hotsnitz.

BENE, petite ville d'Italie en Piémont, avec un ancien château & le titre de Comté, sur les frontiéres de Montferrat, & proche du Tanare. Elle donne le nom au païs voisin que l'on appelle *le Benése*, & est à cinq milles de Quiérasque. Dans le XVI siécle, le Comte de Béne étoit dans le parti des François, pendant que le Comte de la Trinité son frère, tenoit celui des Espagnols. En 1553, ce dernier persuada à Ferdinand de Gonzague d'assiéger Béne, ce qu'il fit; mais Montluc à la persuation de Brissac, s'y étant jetté avec quelques autres, ils firent lever le siége. Depuis, les fortifications de Bene ont été ruinées. * Montluc, *Mémoires.* * De Thou, *Hist. l.* 12. Plusieurs tiennent que la maison *del Béne* est originaire de France; qu'elle passa en Italie avec Charles, Comte de Provence & d'Anjou, frère de St. Louis; & qu'elle repassa d'Italie en France, lorsque les Angevins furent chassez de Naples. Ils fondent leur opinion sur le nom de l'ancienne Baronnie de *Béne* près de *Montfort l'Amaury*, où se voyent encore, en pierre, les armoiries & la devise de Messieurs *del Béne*, ou *de Béne*. Car ils sont ainsi appellez dans les Archives de Florence. Le même nom & les mêmes armes restent gravées sur un ancien tombeau, qui est à *Fiesole*, petite ville Episcopale, d'où l'on prétend qu'ils sont originaires, selon ces vers.

> *A Fesulis quondam descendens clara propago,*
> A Benio traxere Benes, *de nomine nomen*
> *Qui magni Ottonis miles calcaribus aureis*
> *Ornari meruit.*

Cela montre qu'un *de Béne* fut fait Chevalier de la main de l'Empereur Othon I. surnommé le Grand, qui régnoit dans le dixiéme siécle. Dans le Catalogue des Gonfaloniers de Florence on trouve un *Jacopo del Béne* qui le fut trois fois, 1. en novembre & décembre de l'an 1352; 2. en juillet & août de l'an 1355; 3. en mars & avril de l'an 1395. Il y a eu de cette famille deux Evêques d'Alby, un Evêque d'Agen, & un Evêque d'Orléans. Ce dernier signoit toûjours à l'Italienne, *del Béne*; ce qui s'observoit dans ses Mandemens, & dans tous les Actes qui s'expédioient en son nom. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 1. *p.* 404. *&* 405.

* BENE, petite riviére de France en Dauphiné coule du nord au sud dans le Gapençois, arrose Gap, & se jette dans la Durance.

* BENE-BERAK ou BENE-PARAK, ville de la Tribu de Dan. * *Josué, ch.* 19. *v.* 45.

BENEBERCH. *Voyez* BINBURG.

* BENEDEN (Laurent) ou BENEDIUS, Théologien, fut Curé de Laken dans le voisinage de Bruxelles. Il a publié plusieurs Ouvrages en Flamand, entre autres, le Miroir de la verité

té Catholique touchant le très saint Sacrifice de la Messe; De l'Origine de l'Eglise, & des miracles de Notre-Dame de Laken; De la Vie & des Vertus de S. Jean l'Evangeliste, &c. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 615.

BENEDICTI, Mathematicien qui étoit de Venise. *Consultez*, pour les Savans de ce nom, les Auteurs qui suivent, chez après Jean Benedicti Religieux.

BENEDICTI (Alexandre) natif de Verone, Medecin, a fait divers Ouvrages qui ont été beaucoup estimez.

BENEDICTI (Benedictus) ou de BENEDICTIS, Chanoine de Padoue, natif de Legnano sur l'Adige, qui est un bourg de l'Etat de Venise dans le Veronois. Il enseigna long-tems à Padoue, où il mourut de peste en 1631.

BENEDICTI (Dominique) Medecin, frere du précedent, mourut dans le même tems, & de la même maladie que son frere. L'un & l'autre avoient écrit. Les Ouvrages du dernier furent tous perdus.

BENEDICTI (Jean) Chanoine de Breslaw & de Cracovie, publia l'an 1550 à Mayence un Traité, *De Visionibus & Revelationibus tam naturalibus quam divinis*.

BENEDICTI (Jean) Docteur de Paris, dont Possevin fait mention au sujet des Concordances des Bibles, qu'il fit imprimer en 1562, avec des Notes. Il naquit à Verneuil dans le Perche, & mourut le 19 février 1573, âgé de 59 ans. L'Ouvrage que Possevin avoit en vue, étoit une Bible avec de courtes Notes.

BENEDICTI (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François, Professeur en Théologie & Prédicateur, publia, l'an 1584, sa Somme des pechez, & d'autres Ouvrages. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*. Vander Linden, *de Script. Medic.* Miræus, *de Script. sæcul. XVI*. Possevin, *in Appar.* Thomasini, *Elog. illustr. Vir. partie 2.*

BENEDICTI (Zacharie) *Cherchez* BENOIST.

BENEDICTINES, Religieuses qui suivent la régle de saint Benoît. Elles doivent leur institution à sainte Scholastique, sœur de ce Patriarche, à qui il fit bâtir le monastere de Plombariole à quatre milles du Mont-Cassin, où cette vertueuse fille attira avec elle plusieurs autres personnes de son sexe, pour y vivre religieusement à peu près sous la même Régle, que son frere avoit donnée aux hommes. Cet établissement a eu une heureuse fécondité, & il y a dans tout le monde Chrétien un nombre très-considérable de monasteres de filles qui suivent la même Régle. Il y en a en France plus de 116, tant Abbaies que Prieurez où le Roi nomme, sans parler de plusieurs autres couvens du même Ordre. Quelques-uns de ces monasteres observent la Régle de saint Benoît dans toute sa rigueur: on y mange toujours maigre; on n'y porte point de linge, & l'on y couche sur la dure: les autres ont pris la mitigation, qui leur permet des matelats, du linge, & l'usage de la viande trois fois la semaine.

Du nombre de celles qui suivent la Régle dans toute sa séverité, sont *les Benedictines de l'adoration perpetuelle du saint Sacrement*, qui aux autres austeritez ont ajouté l'obligation qu'il y aura nuit & jour une Religieuse à genoux, la corde au col au pied d'un poteau où est un cierge allumé au milieu du chœur, en état & posture de victime, pour réparer tous les outrages qui se font à Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & que le saint Sacrement fut exposé tous les Jeudis dans leur église. On doit cet établissement à CATHERINE de Bar, née à Saint-Diez en Lorraine en 1615. Elle fit profession religieuse à dix-sept ans dans un couvent d'Annonciades à Bruyéres, dont elle fut Supérieure deux ans après. Les guerres l'ayant obligée de sortir de ce monastere, elle se retira chez les Benedictines de Rambervilliers, & quelque tems après elle embrassa leur institut. On lui donna dans ce nouvel état le nom de Mére *Mechtilde*. Les malheurs des guerres la tirérent encore de Rambervilliers, & étant venue à Paris avec ses Religieuses en 1653, on leur établit dans la rue Cassette au fauxbourg S. Germain un couvent, dont la Reine Mére du Roi Louis XIV. se déclara fondatrice. C'est là que commença l'*Adoration perpetuelle* dont nous avons parlé; dévotion qui s'est communiquée jusqu'à onze couvens, où cet institut s'observe, & qui font comme une espéce de Congrégation. La Mére Mechtilde qui avoit été continuée toute sa vie Prieure de ce monastére de la rue Cassette par une élection triennale, y mourut le sixiéme avril 1698. * Hermant, *Histoire des Ordres Religieux*. Le P. Helyot, *même Histoire*.

BENEDICTINS. *Cherchez* S. BENOIST.

* BENEDICTIS (Christophe de) savant Jurisconsulte de Palerme, fut élu, en 1435, Juge de la Haute Cour Royale, comme cela paroît par les Archives du Royaume. En 1460, il fut envoyé par le Sénat de Palerme avec plusieurs autres, vers Jean Roi de Sicile qui pour lors faisoit sa résidence à Barcelone, pour le prier de retourner à sa Cour de Palerme. Ils prêtérent tous serment de fidélité au Roi qui les confirma dans tous leurs privileges. Il fut aussi Secretaire de Sicile, & mourut en 1475, à Palerme où il fut enterré dans l'église des Freres Minimes de S. François, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir lui même, & qu'il avoit dédiée à St. François. On y lit cette épitaphe,

CHRISTOPHORO DE BENEDICTIS SICILIÆ
MAGISTRO SECRETO CLARISSIMO, AC
UTRIUSQUE JURIS CONSULTISSIMO,
ET CONSILIARIO REGIO
JOHANNES F. POSUIT
MCCCCLXXV.

On a de lui, *Allegationes in causa*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Hall. Biblioth. Sicula, in Appendice*.

BENEDICTIS (Elpidio de) eut bonne part à l'estime & aux affaires du Cardinal *Mazarin*. Il étoit son Secretaire pendant la Nonciature de France, & il fut depuis son Agent à Rome. Il s'acquitta de cet emploi de telle sorte, que le Cardinal dans son Testament donna des louanges à sa fidelité, & à sa bonne conduite, & le recommanda au Roi de France. Cette recommandation ne fut pas infructueuse; car l'Abbé de Benedictis fut déclaré Agent de la France à Rome, & comblé de biens. Il fut chargé par les Heritiers du Cardinal de lui faire faire un service somptueux dans l'Eglise des SS. *Vincent* & *Anastase*, qui avoit été la paroisse de cette Eminence. Il s'en aquitta admirablement, & publia une description de cette Pompe funébre. On lui donna ordre de faire un service à la Reine *Anne* d'Autriche mére de *Louis* XIV, avec toute sorte de pompe dans l'Eglise de S. *Louis*, qui est celle de la Nation. Il le fit en homme, qui entendoit parfaitement ces sortes de Cérémonies. On peut voir la description de ces Funérailles dans un Livre, qu'il en publia. Il en fit un autre, qui est un monument authentique de son zéle, pour la gloire de son Bienfaiteur. Car, ayant su qu'il y avoit un Livre, qui diffamoit étrangement le Cardinal Mazarin, il publia en Italien un Recueil de divers Mémoires, qu'il crut propres à refuter cette Satire. Il l'augmenta peu après, & l'accompagna de réflexions politiques. Il a traduit en Italien le Traité du Prince de *Conti* du devoir des Grands. Il a aussi publié des Tables Chronologiques. Ceux qui auront vu la maison & le jardin, qu'il a fait bâtir auprès de Rome, ou, qui auront lu la Description, qu'il en a faite sous le titre de *Villa Benedicta Litteraria*, conviendront, qu'il entendoit l'Architecture, & que son goût étoit bon en fait d'ornement & de jolies propretez. C'est lui qui est l'Auteur des décorations, qu'on voit dans une Chapelle dédiée à S. *Louis*, dans l'Eglise du même Saint, laquelle Chapelle il a fait construire presque dès les fondemens. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BENEDICTUS ou BENOIT, Ministre Protestant de Moravie en Allemagne, fut brûlé pour la Religion vers l'an 1560. Le peuple fut si fâché de ce supplice, qu'il alla en foule de huit lieues à la ronde, pour voir le lieu de son supplice, & pour ramasser quelques restes de ses os. * *Dict. Anglois.*

BENEDICTUS LEVITA. *Cherchez* BENOIT, Diacre de Mayence.

BENEDICTUS (Cyprien) *Voyez* BENET.

BENEDIUS. *Voyez* BENEDEN (Laurent de)

BENEFELT. *Voyez* BENFELD.

BENEFICE. Le mot de *Bénéfice* est un terme dont on se servoit autrefois, pour signifier les fonds qu'on donnoit aux Soldats pour récompense de leurs services: on appelloit ces Soldats *Bénéficiers*, *Milites Beneficiarii*. C'est ce qu'on peut voir dans les livres qui traitent des fiefs. Ce nom a passé ensuite aux Ecclésiastiques, à qui on a donné de semblables fonds pour subsister; & on les a aussi appellez *Bénéficiers*, parce qu'ils jouissoient de semblables bénéfices. Leur véritable origine ne paroît pas avoir précedé le VIII siécle, lorsque l'on fit le partage des biens des églises: d'où vint ensuite le Droit nouveau sur cette matiére, dont les Papes retinrent la connoissance. Quoique cela soit vrai en général, on ne laisse pas de trouver quelques vestiges des Bénéfices dès l'an 500, sous le Pape Symmaque; mais cela n'étoit pas ordinaire. Dès ce tems-là on donna à un Clerc qui avoit bien servi l'église, un champ en fonds qu'il posseda, & dont il tira sa subsistance. On trouve de plus dans un Canon du premier Concile d'Orange, quelque vestiges de la fondation des Bénéfices, & du droit de patronage, tant ecclésiastique que laïque. Avant cela les Ecclésiastiques subsistoient des revenus des biens des églises & des oblations des Fidéles que l'Evêque distribuoit entre eux. Du tems de Charlemagne, les Curez & les autres Ministres de l'Eglise, jouissoient de revenus fixes & certains, & percevoient des dixmes; & cette coutume s'établit dans tout l'Occident. Ce fut alors que les titres ecclésiastiques furent appellez *Bénéfices*, & que chaque Clerc eut un revenu attaché à son titre. Dans les commencemens, ces Bénéfices seculiers ou réguliers avoient une fonction attachée, & obligeoient à résidence. Depuis on donna des Bénéfices en commende, qui furent appellez *Bénéfices simples*; parce qu'en les possédant ainsi, on ne se croyoit obligé à aucunes fonctions particuliéres. Telles sont les Abbaïes & les Prieurez en commende. Une infinité de Canonistes ont traité des Bénéfices. *Voyez* le Traité des Bénéfices de Fra-Paolo, & celui des revenus ecclésiastiques de Jerôme Acosta.

BENEFICES CONSISTORIAUX, grands Bénéfices, comme Evêchez & autres dignitez, ainsi appellez, parce que le Pape en donne les provisions, après une déliberation faite dans le Consistoire des Cardinaux. On donne ce nom en France aux dignitez dont le Roi a la nomination, suivant le Concordat fait entre le Pape Léon X. & le Roi François I. Mais ce Concordat n'a fait que renouveller un droit que les Rois de France avoient possedé dès le commencement de la Monarchie. Grégoire de Tours, Aimoin, & les anciens Historiens de France sont pleins d'exemples, qui prouvent que les Rois de la premiere race, disposoient des Evêchez. Ils en parlent en ces termes, *Talis episcopus ordinatus est jussu regis*, ou *assensu regis*, ou *decreto regis*. Cet ordre continua sous la seconde race. Loup Abbé de Ferriéres, rapporte que le Roi Pepin obtint le consentement du Pape Zacharie pour nommer aux grandes dignitez ecclésiastiques, ceux qu'il en jugeroit les plus capables pour le bien de son Etat. Hincmar Archevêque de Reims, & Flodoard, parlent aussi de ces nominations. Cela se voit encore dans le second Concile d'Aix-la-Chapelle, sous le Roi Louis *le Débonnaire*. Les Rois successeurs de Hugues *Capet* en ont ainsi usé. Fulbert Evêque de Chartres, qui vivoit dans le XI siécle, du tems du Roi Robert, le témoigne en plusieurs endroits de ses épitres. Dans le XII siécle plusieurs Papes disposérent absolument de ces Bénéfices; mais du tems de Philippe *Auguste*, vers le commencement du XIII siécle, les élections furent en usage, de sorte néanmoins que le Roi les autorisoit. Le Concordat a accordé au Roi le droit de nomination aux grands Bénéfices, que quelques-uns disent appartenir au Roi de France, en qualité de Roi, parce que le choix des Prélats est une chose importante pour la conservation de l'Etat, & qu'il est le premier Patron & Protecteur des églises de son Royaume. Les autres Rois & Princes souverains jouissent d'un

pareil droit ; & cette nomination a eu lieu en Hongrie, en Espagne, dans les Païs-Bas, dans l'Etat de Venise, & en Savoye : elle étoit aussi en usage en Angleterre & en Ecosse avant la Réformation. * Pithou, *Traitez des Libertez de l'Eglise Gallicane.*

BENEFICIER. *Voyez* l'art. precedent.

BENE-JAACAN, ou BENE-JAHACAN vint-huitiéme campement que firent les Israëlites depuis leur sortie d'Egypte. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 31.

* BENEMERINO (Gaspard) vint-deuxiéme Roi de Fez, trouva tant d'obstacles à se maintenir dans la dignité royale, qu'il résolut de passer en Espagne pour y demander du secours à Philippe III. Il s'y fit Chrétien, & sans songer au royaume qu'il avoit quitté, il porta les armes dans les Païs-Bas pour le Roi d'Espagne, & en Hongrie pour l'Empereur Rodolphe II. Le Pape Urbain VIII. le fit Commandeur de l'Ordre de la Conception Immaculée. Il mourut à Naples, où il fut enterré dans l'Eglise de Ste Marie de la Concorde. Il paroît par son épitaphe qu'il a atteint l'âge de cent ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices d'Italie, tome* 5. *p.* 22.

BENE-PARAK, ville. *Voyez* BARACH.

BENESCHOW. *Voyez* BENESSOW.

* BENESSOW ou BENESCHOW, petite ville de Bohême dans la Préfecture de Kaurzim au sud-ouest de Kaurzim, & au sud-sud-est de Prague. En 1420, elle fut brûlée par les Hussites. On y tint en 1451 la Diéte, dans le tems que la peste ravageoit la ville de Prague. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem. p.* 11. Balbin, *Miscell. Décade* 1. *l.* 3. *c.* 7. *§.* 4. *p.* 77. Vogt Tetzel, *Bohem. p.* 75.

* BENESSOW, petite ville de Bohême dans la Préfecture de Leitomeritz, sur la riviére de Pulsnitz au nord-nord-est de Leitomeritz. C'est dans Benessow que se fait le meilleur papier de toute la Bohême. * Les mêmes.

BENESUEF, BENESUAIF, BENISUAIF, EBENSUEF, ville de la Haute Egypte sur la rive gauche ou occidentale du Nil, à trente lieues ou environ au dessus du Caire. Elle est la capitale du Cassilif ou Gouvernement qui porte le nom de cette ville. Elle s'appelle en Latin *Hermopolis*, c'est à dire, *ville de Mercure*, & l'on assure qu'elle a donné la naissance à Hermès ou Mercure Trismégiste. Elle est au milieu d'une grande campagne où l'on recueille quantité de lin & de chanvre. Le lin est excellent, & c'est celui qu'on nomme *Alexandrin*, parce qu'on le transporte à Alexandrie, pour en faire commerce. * Marmol, *de l'Egypte, l.* 5.

BENET, BENETI, BENEDICTUS (Cyprien) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Aragonois, & selon quelques-uns, Docteur de l'Université de Paris, a fleuri en 1490, jusques vers l'an 1520. Il composa un Ouvrage qui fit assez de bruit, & qui contenoit quatre Traitez dédiez au Pape Jules II, puis à Léon X, sçavoir, *De prima orbis sede; De concilio; De ecclesiastica potestate.* Dans la suite il publia encore un Dialogue de l'excellence & de l'utilité de la Théologie, &c. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Eisengreinius, *Catal. Test. Verit.* Vincentius Blasius, *in Chron. Aragon.* Sixte de Sienne, Léandre Alberti, & Alfonse Fernandez, *in Biblioth. Vir. Illustr. Domini.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Aubertus Miræus, *de Script. sec. XVI.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Simler. Possevin, &c.

BENETON. *Cherchez* BONETON.

BENEVENT, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché & Archevêché, est située sur le confluent du Sabato & du Calore, dans une vallée fertile, à laquelle elle donne son nom. Les Papes sont souverains de Benevent, que les Auteurs Latins nomment *Beneventum*. On croit que Diomede bâtit cette ville, & qu'alors on la nomma *Maleventum*, comme nous l'apprenons de Pline & de Tite-Live ; mais depuis, les Romains y ayant envoyé une Colonie, changérent ce nom funeste en celui de *Beneventum*, qu'elle a depuis conservé. Benevent, que quelques-uns mettent dans le païs des Hirpiniens, & d'autres dans celui des Samnites, fut une des dix-huit Colonies qui envoyerent aux Romains un secours considérable d'hommes & d'argent, pour l'employer contre Annibal, qui avoit pillé le territoire de Benevent. Cette ville fut depuis ruinée par Totila vers l'an 545. Les Lombards la réparérent ensuite, & l'érigérent en Duché. Ces Ducs ont été assez célébres, & entre autres, GRIMOALD ou GRIMOALDE V. Duc de Benevent, qui chassa Aripert de dessus le thrône des Lombards, & qui s'y établit vers l'an 663. Le premier de ces Ducs fut ZOTHUS, qu'Autharis Roi des Lombards, établit vers l'an 598. ARAGISE Duc de Benevent, étoit gendre de Didier aussi Roi des Lombards. Charlemagne le vainquit l'an 787, & lui imposa telles conditions qu'il lui plût ; parce qu'il avoit fait ligue avec Tassillon Duc de Baviére son beau-frere. GRIMOALD II. Duc de Benevent, succéda à son pere ARIPERT, & fut assassiné en 818. En 1053, Henri III. dit *le Noir*, Empereur, donna le Duché ou la Principauté de Benevent au Pape Léon IX. qui étoit son parent, & qu'il avoit élevé au pontificat, en échange de Bamberg, qu'il voulut délivrer d'un don ou redevance qu'elle payoit toutes les années au saint Siége. Le Pape établit lui-même à Benevent un Duc ou Gouverneur, nommé *Rodolphe*, suivi en 1071 d'un autre nommé *Landulphe* ; mais depuis, cette ville a toujours été soumise au saint Siége. Ce fut proche de Benevent dans le quartier de Rosino, vers Sainte-Marie-de-Gradelles, qu'en 1266 Charles d'Anjou Roi de Naples, défit & tua Mainfroi, qui avoit occupé ce Royaume. Cette ville étoit autrefois capitale d'un Duché fort étendu, & a eu long-tems un territoire fort grand ; mais les Espagnols l'ont si bien resserré peu à peu, qu'il ne comprend plus que douze villages ou châteaux aux environs de la ville, qui dépendent toujours du saint Siége. Voici la suite chronologique de ces Ducs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Benevent.

1.	Zothus.	en 589.
2.	Arichis.	598.
3.	Aion, tué par les Esclavons.	648.
4.	Rodoald.	649.
5.	Grimoald I.	651.
6.	Romuald I.	661.
7.	Gisulfe I.	704.
8.	Romuald II.	707.
9.	Gisulfe II. chassé.	733.
10.	George.	733.
11.	Godescalque.	739.
	Gisulfe II. rétabli.	742.
12.	Aragise.	762.
13.	Grimoald II.	788.
14.	Sico.	818.
15.	Sicard fils de Sico.	839.
16.	Adelgise I.	840.
17.	Siconulfe contre Adelgise.	840.
18.	Aion fils d'Adelgise.	874.
19.	Simbaticius.	891.
20.	Vido ou Gui.	895.
21.	Adelgise II.	899.
22.	Athenulphe I. Duc de Capoue.	899.
23.	Landulphe I. & Athenulphe II.	915.
24.	Pandulphe & Landulphe II.	968.
	Benevent fut ensuite soumise par les Empereurs, & donnée en 1053, par l'Empereur S. Henri au Pape Léon IX, lequel établit	
25.	Rodolphe.	1053.
26.	Landulphe III.	1071.

Le Pape Victor III. qui avoit été Abbé du Mont-Cassin, étoit de la maison des Princes de Benevent. Cette ville a aussi donné le Pape Félix IV, & Grégoire VIII, à l'Eglise. C'étoit le païs des deux Orbilius, excellens Grammairiens, & d'Odofredus Denarius, qui enseigna le Droit à Bologne vers l'an 1200, & qui laissa divers Ouvrages. * Pline, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 9. 14. 22. 25. & 27. Appien Alexandrin, *l.* 4. Tacite, *l.* 15. *Hist.* Procope, *de Bell. Goth. l.* 1. Sigonius, *de Regn. Ital.* Blondus. Paul Diacre. Sabellic. Léandre Alberti. Ughel, &c.

CONCILES DE BENEVENT.

Le Pape Victor III, l'an 1087, y célébra un Concile, où l'Antipape fut excommunié avec ses Adhérans ; comme nous l'apprenons de Léon d'Ostie, *l.* 3. *ch.* 71. Urbin II. en assembla un autre en 1091, contre le même. On en tint un en 1108, contre l'investiture des Bénéfices par les Laïques ; un en 1113, pour quelques affaires de la Province & du Mont-Cassin ; un Synode en 1567, & un autre où l'on publia des Ordonnances en 1594.

BENEVENT (le Duché de) *Beneventanus Ducatus.* Etat que les Lombards fondérent en Italie vers le milieu du VI siécle. Il renfermoit la Campanie, le Samnium, la Pouille, la Lucanie, & une bonne partie du païs des Brutiens, c'est à dire, le Royaume de Naples, à la réserve des deux Abruzzes & des deux Calabres. Il fut éteint en 851, lorsque Louis II. Empereur chassa Adelgise d'Italie, & le contraignit de fuir dans l'isle de Corse.

BENEVENT ou BENAVENTE. *Voyez* BENAVENTE.

BENEVENT (Pierre) *Petrus Beneventanus*, Sécretaire d'Innocent III. Pape, sçavant Canoniste, fut choisi par ce Pape pour lui faire la collection des Décrétales.

BENEVOLE, Sécretaire de l'Empereur Valentinien l'*Ancien*, vers l'an 366, aima mieux perdre sa charge, que de signer un Edit contraire à la Religion Catholique, & favorable aux Ariens. * Ruffin, *l.* 2. *c.* 16. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 33.

BENEVOLENTE étoit Professeur en Droit à Sienne. *Voyez* ACCARISI (François.)

BENEWICIUS ou BENEWITZ (Pierre) *Cherchez* APIEN, APIANUS.

BENEZET (Saint) jeune Berger, étoit natif d'un lieu appellé *Almilat*, que Théophile Raynaud croit être Alvilar dans le Vivarais, à trois journées d'Avignon. On dit qu'en 1177, il fut inspiré de Dieu pour bâtir le pont d'Avignon ; qu'il alla dans cette ville, n'étant encore âgé que de douze ans ; & qu'ayant annoncé en public le sujet de son arrivée, il appuya ses discours par des actions si merveilleuses, qu'on fut obligé d'y ajoûter foi. L'Histoire Chronologique de l'église d'Avignon contient le récit de ces prodiges, dont le premier fut qu'il prit une pierre longue de treize piez, & large de sept, que trente hommes auroient eu peine à mouvoir, qu'en présence de tout le peuple, du Gouverneur & de l'Evêque, appellé *Pons* ou *Pontius*, il la porta lui seul depuis le palais royal jusqu'à l'endroit où il fonda la premiére pile du pont. Tout le monde contribua à l'avancement de cet ouvrage, qui fut achevé en 1178. Ce jeune Architecte bâtit ensuite un hôpital, où il institua des Religieux qu'on nomma *les Fréres du Pont*, parmi lesquels il se retira. Il y mourut l'an 1184, quatre ans avant que le pont fût achevé, & fut enterré dans une chapelle que l'on voit sur la troisiéme pile de ce pont du côté d'Avignon. Mais tout ce qu'on dit de Benezet & de la construction miraculeuse du pont d'Avignon, n'est établi que sur des monumens fort incertains. Ce pont a donné lieu d'en bâtir plusieurs autres sur le Rhône, où l'on avoit eu peine jusqu'alors de faire de semblables entreprises, à cause de la rapidité extraordinaire de ce fleuve. Mais il n'est pas vrai que ce soit le même Benezet qui ait construit le pont du Rhône à Lyon, ni celui de la ville nommée *le Pont-Saint-Esprit* ; car le premier n'a été bâti que sous le pontificat d'Innocent IV. vers l'an 1244, & l'autre en

l'an

l'an 1265, par le Prieur du monastére de cette ville, appellé *Jean de Triangles*. * Baillet en parle fort au long, *Vies des Saints du 12 avril*.

BENFELD ou BEINFELT, *Benfeldia* ou *Beinfeldia*, petite ville de France dans l'Alsace. Elle est située sur la riviere de l'Ill, environ à trois lieues de la ville de Strasbourg, de qui elle dépend. Autrefois elle a été très-forte & très-considérable; mais elle ne l'est plus aujourd'hui. En 1513, elle fut surprise & pillée par Ulrich Comte de Wirtemberg mais quelque tems après elle fut rendue à Berthold Evêque de Strasbourg. En 1592, pendant la guerre de Strasbourg, les Lorrains s'en emparérent, & la fortifiérent. Après eux, Léopold Archiduc d'Autriche & Evêque de Strasbourg en augmenta les fortifications: mais les Suédois en vertu de la paix de Munster, furent en 1650 obligez de les raser. * Sanson. Baudrand. Or. *Dict. Univ. Holl.* Cluvii, *Annal. Suev.* Zeiler *Topogr. Alsf. p.* 3.

BENGALE, *Bengala regnum*, Royaume d'Asie dans les Indes, sous la domination du Grand Mogol, occupe tout le bas Gange jusqu'à son embouchure, & donne son nom au Golfe de Bengale, qui est le plus grand, & le plus fameux de l'Asie. On divise ordinairement cet état en trois parties; en Prurop ou selon d'autres Pruror, qui est en deçà du Gange; en Patan, qui est au delà de ce même fleuve; & en Bengale, qu'on trouve le long de la côte. On assure que ce païs a environ 200 lieues du levant au couchant, & 120 du septentrion au midi, un peu plus de largeur, entre les Royaumes de Golconde & de Pégu. Ses villes principales sont Banaro, Bengale, que quelques Modernes prétendent être la ville de Chatigan que les Hollandois, qui font un grand commerce dans ce Royaume, distinguent de la ville de Bengale; Chatigan, Daka, Goura, Holobaff, Ougely qui est la capitale du païs, Patana ou Patna, Ragamehal, & Sanda. Le Bengale est le païs du monde le plus fertile en sucre, en soye, en ris, dont il fournit les provinces même les plus éloignées, en diverses sortes de fruits, en salpêtre, en laque, cire, civette, opium, poivre long, &c. Outre cela, dans tout ce païs, à prendre près de cent lieues de longueur des deux côtez du Gange, depuis Raje-Mehale jusqu'à la mer, ce ne sont que grands canaux, qu'on a autrefois creusez & tirez du Gange, bien avant dans les terres, pour le transport des marchandises. Ces canaux sont des deux côtez bordez de villages bien peuplez, & de grandes campagnes de ris, de sucre, & de froment, de trois ou quatre espéces de légumes, de moutarde, & de sezame pour faire des huiles, & d'un grand nombre de petits meuriers pour la nourriture des vers à soye. NB. Quoique l'on ait parlé cy-dessus de la ville de Bengale, quelques uns doutent qu'il y ait une ville de ce nom, & d'autres assurent qu'il n'y en a point. * Linschoten. Barbosa. Bernier, &c.

BENGERMARSSIN. *Voyez* BENJARMASEN.

BEN-GERSON, Rabbin. *Cherchez* LEVI.

BENGES ou GUNTZ, en Latin *Guntia*, *Sabaria*, petite riviere d'Allemagne, qui a sa source dans la Basse Autriche, où elle arrose Guntz, d'où elle passe dans la Hongrie, y baigne Sabarie, & après se joint au Raab à Rothenthurn ou Sarwar. * Maty, *Dict. Géogr.*

BENGI (Antoine) Seigneur de Puis-Vallée fit de si grands progrés dans l'étude du Droit qu'à l'âge de vingt-six ans il fut jugé capable de succéder au fameux Cujas, Professeur en droit dans l'Université de Bourges. Il exerça cet emploi depuis l'an 1595, jusqu'en l'année 1616, qui fut celle de sa mort, ayant eu souvent jusqu'à deux mille Ecoliers. Son mérite fut récompensé par plusieurs charges honorables qu'il eut dans la ville de Bourges, comme de Conseiller au siége de la Prevôté, & d'Echevin. Il fut élu à cette derniére charge en 1603, & l'exerça deux ans suivant la coutume. Il laissa entre autres enfans une fille mariée à *François* Pinsson, célébre Professeur de la même Université; un fils, qui fut Conseiller & Avocat du Roi au Présidial de Bourges, puis Avocat du Roi au Bureau des Finances. Il avoit composé un Traité des Bénéfices, qu'il n'eut point le tems d'achever: son petit-fils *François* Pinsson, Avocat au Parlement de Paris, y mit la derniere main, & le publia en 1620. * Bayle, *Dict. Crit. à l'art. de* PINSSON.

BEN-GORION ou GORIONIDES, c'est à dire, *fils de Gorion*, qui a pris le nom de Joseph l'Historien, parce qu'il a fait en Hebreu assez pur, un Abbregé de l'Histoire de Joséphe. Il se donne même pour le vrai Joséphe; mais c'est un auteur de l'onziéme siécle. Il est rempli de fables & plein d'anachronismes. On remarque qu'il y a quatre éditions de ce livre, dont la premiere est de Constantinople en 1510; la seconde de Bâle, avec la version Latine de Munster en 1541, mais qui est imparfaite, parce qu'il y manque quelques chapitres dès le commencement, & plusieurs à la fin, & qu'elle est estropiée en bien des endroits; la troisiéme de Venise en 1544; & la quatriéme de Zurich en 1546. Il y a de plus un Abbregé de cette Histoire de Ben-Gorion, avec une Traduction Latine de Munster, & cet Abbregé a été imprimé à Wormes en 1529. *Voyez* JOSEPHE.

BENGUELA, païs d'Afrique dans la Basse Ethiopie & le Royaume d'Angola, avec une ville de ce nom. Elle est sur l'Océan ou Mer de Congo, avec un bon port, & les Hollandois en sont les maîtres depuis quelque tems; mais ils n'ont seulement que la côte. L'air & les alimens y sont contraires aux Européens. Ce païs de Benguela a au midi la montagne de Zebil, & de l'autre côté les riviéres de Bengela & de Sanga, vers la ville d'Angola. * Sanson. Baudrand.

BENGUELA, ville capitale du païs dont on vient de parler, est habitée par des Blancs & par des Noirs; mais ces derniers sont en bien plus grand nombre. Les maisons n'y sont bâties que de terre & de paille mêlées ensemble. L'église, & même la forteresse, ne sont pas construites d'autres matériaux. * P. D. de Carli, *Voyage de Congo*.

BENHAIL, c'est à dire, *fils de Hail*. Josaphat Roi d'Israël l'envoya par les villes de son Royaume instruire le peuple, & le tirer de l'ignorance & de l'idolatrie. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 7.

BEN-HAMMI. *Voyez* AMMON.

BEN-HAUSEN. *Voyez* BENSHAUSEN.

BEN-HENNON. *Voyez* TOPHETH.

BEN-HENNON ou BEN-HINNON, c'est à dire, *fils de Hennon*, vallée près de Jérusalem, où Manassés Roi de Juda fit bâtir un temple à l'honneur de Baal. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 33. *v.* 6. *Voyez* aussi TOPHETH.

BENHUARRI. *Voyez* BENAVARRI.

BENI. *Voyez* BENIN.

BENI (Paul) natif de Gobio ou Ugubio dans le Duché d'Urbin, & Professeur dans l'Université de Padoue, a été un des plus savans hommes du XVII siécle. Non seulement il savoit les Belles Lettres & la Philosophie, mais encore la Théologie & les Sciences les plus sublimes. La République de Venise le choisit en 1599, pour enseigner les Lettres Humaines dans l'Université de Padoue. C'étoit un esprit de feu, & naturellement porté à la Critique. Il avoit été Jésuite, & vécu quelque tems dans leur Compagnie, qu'il quitta sur le refus qu'on lui fit de lui permettre de publier un Commentaire sur le Festin de Platon, l'obscurité de la matiere les obligeant de ne lui pas accorder cette permission. Il crut avoir trouvé de grandes fautes dans le Dictionnaire Italien que l'Académie de la Crusca de Florence avoit publié, & il mit au jour une Critique sous le titre de l'*Anticrusca* ou *Paragone della Lingua Italiana*. Paul Beni se fit encore des affaires avec la même Académie au sujet du Tasse, dont il prit hautement la défense, & pour lequel il fit divers Ouvrages. Dans l'un il compare assez témérairement l'Arioste à Homére, & le Tasse à Virgile: sa passion le porte même quelquefois à préférer le Tasse à ces deux Anciens; & dans un autre il répond à ce qu'on avoit critiqué dans les Ouvrages du Tasse. Ce dernier Traité est intitulé, *Il Commento, sopra il Goffredo di Torquato Tasso*, ou le Commentaire sur le Godefroi ou la Jérusalem du même Tasse, où l'on juge qu'il y a bien des inutilitez. Il en publia encore d'autres au sujet du *Pastor Fido* du Guarini. Toutes ces piéces étoient en Italien; mais il en a laissé un plus grand nombre en Latin. *Commentarii in sex libros priores Virgilii Æneidos; Commentarii in Aristotelis Poeticam & lib. Rhetor.; Commentarii in Sallustium; Platonis Poetica ex Dialogis collecta; Disputatio de Baronii Annalibus; Disputatio, an Oratori liceat in judiciis & concionibus affectus concitare; Disputatio de Historia; Disputatio de Auxiliis; Orationes LXXV; Decades tres in Platonis Timæum; Disputatio de Annalibus Ecclesiasticis Cardinalis Baronii*, &c. Beni avoit une très-belle Bibliothéque: il la donna en mourant, avec ses autres biens aux Théatins. Dès l'an 1611, il s'étoit fait élever un tombeau dans leur église; mais il ne mourut que le 12 février de l'an 1625. * Jacques-Philippe Thomasin, *in Elog. Vir. Illustr. partie* 1. Laurenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. Louis-Jacob, *Traité des Biblioth.* Imperialis, *in Mus. Hist.* René Rapin, *Avert. des Reflex. sur la Poétiq.* Pierre Mambrun, *Dissert. de Epico carmine.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poët. & l'Art Poétiq. tome* 5. *p.* 47. ou *tome* 3. *partie* 1. de l'édit. de Hollande 1725.

* BENI-ABUSAID, montagne d'Afrique dans le Royaume d'Alger dans la province de Tenés.

BENJAMIN, douziéme & dernier fils de Jacob, & le second de Rachel, naquit sur le chemin qui méne à Ephrata dans le païs de Chanaan, non loin de Bethléem, vers l'an du monde 2297, & avant Jesus-Christ 1738. Sa mere le nomma *Benoni* ou *fils de ma douleur*, parce qu'elle mourut en accouchant de lui; mais son pere lui donna le nom de Benjamin, c'est à dire, *fils de la droite*, ou selon d'autres, *fils des jours*, parce qu'il étoit né dans la vieillesse de Jacob. Depuis, l'an 2328 du monde, & 1707 avant Jesus-Christ, il fut mené en Egypte par ses fréres, pour obéir aux ordres de Joseph qui gouvernoit ce Royaume. Joseph ordonna à son Intendant de préparer un festin, parce qu'il vouloit manger avec ses fréres, & de donner à Benjamin une portion cinq fois plus grande que celle des autres. Joseph mangea avec ses fréres, à qui néanmoins il ne se fit pas connoître; mais il ordonna à son Intendant de remplir leurs sacs de blé, de remettre leur argent dedans, comme il avoit fait la premiere fois que la famine avoit fait venir ses fréres en Egypte, & de mettre sa coupe dans le sac de Benjamin. Aussi-tôt qu'ils furent partis, il envoya après eux l'Intendant de sa Maison, qui se plaignit de ce qu'ils avoient volé la coupe de son maître: ils s'excusérent fort de ce crime, & consentirent que celui qui se trouveroit coupable de ce vol demeurât prisonnier. On visita leurs sacs, & l'on trouva la coupe de Joseph dans le sac de Benjamin. Tous ses fréres furent alors dans une étrange consternation, & s'offrirent de demeurer prisonniers au lieu de leur jeune frére. Mais Judas fit plus d'instance que les autres, & représenta à Joseph la promesse qu'il avoit faite à son pere de lui ramener Benjamin, l'assurant qu'il ne pouvoit, sans être en danger de perdre la vie, apprendre qu'un fils qui lui étoit si cher, fût demeuré captif. Ce fut alors que Joseph, ne pouvant plus se retenir, se fit connoître ouvertement à ses fréres, pleura avec eux, & leur ordonna d'aller querir leur pere Jacob. Benjamin fut béni de lui, & fut Chef de la Tribu de ce nom, laquelle posséda les terres qui étoient entre celles de Juda & d'Ephraïm. Cette Tribu fut presque exterminée par les autres, pour venger la violence qui avoit été faite à la femme d'un Lévite dans la ville de Gibaa. * *Genese, ch.* 35. *& suiv. Josué, ch.* 18. *Juges, ch.* 19. *&* 20. Joséphe, *Histoire des Juifs, l.* 2. *ch.* 3.

BENJAMIN, Solitaire du quatriéme siécle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, vénérable par son âge & par sa vertu, avoit reçu de Dieu un don particulier de guérir les malades; en sorte que sans aucun remede, par le seul attouchement de sa main ou de l'huile, il guérissoit les malades en faisant une priére. Il devint lui-même hydropique, & son corps s'enfla à un tel point, que l'on ne put le faire sortir par la porte de sa cellule où il demeuroit. Pendant sa maladie, qui dura l'espace de huit mois, jusqu'à sa mort, il guérissoit tous les malades qui le venoient trouver, sans témoigner la moindre impatience de ce qu'il ne se pouvoit guérir lui-même. Il consoloit même ceux qui le venoient voir, leur demandant

avec instance d'offrir pour le bien de ſon ame leurs prières à Dieu, ſans ſe mettre en peine de ſon corps, qui ne m'a de rien ſervi, dit-il, tant qu'il a été en ſanté, *quod etiam, cùm ſanum eſſet, nihil profuit mihi.* * *Hiſtor. Trip. l. 8. c. 1.*

B E N J A M I N, Diacre & Martyr, ſouffrit pour la Foi environ l'an de Jeſus-Chriſt 422. Varanes Roi de Perſe, & grand perſécuteur des Chrétiens, l'avoit fait mettre en priſon, d'où il fut tiré deux ans après, par l'interceſſion d'un Ambaſſadeur de Théodoſe. Mais Varanés ne lui ayant accordé ſon élargiſſement qu'à condition qu'il n'enſeigneroit plus à perſonne la doctrine Chrétienne, Benjamin répondit qu'il ne pouvoit cacher la lumière, ni enfouir le talent que le Seigneur lui avoit commis pour en faire part aux autres: ſur quoi ce Roi le preſſa de renier le Dieu qu'il ſervoit. Ce ſaint Diacre lui fit une replique convainquante, par la comparaiſon qu'il lui donna du crime dont ſe rendroit coupable un Sujet qui voudroit quitter le parti de ſon Roi pour paſſer dans celui de ſon ennemi. Varanés emporté de colère, lui fit ſouffrir les plus rudes tourmens dans leſquels il rendit ſon ame à Dieu l'an 424. * Théodoret, *l. 5. c. 39.* Baronius.

B E N J A M I N ou R A B B I B E N J A M I N, natif de Tudéla dans la Navarre, Juif célèbre qui vivoit dans le douzième ſiècle, vînta preſque toutes les Synagogues du monde, pour connoître leurs coutumes, leurs cérémonies, & les Rabbins qu'elles avoient; & il en a donné une Rélation abbrégée, où il y a des choſes très-curieuſes & véritables. La première édition qu'on en fit à Conſtantinople eſt un peu fautive & aſſez peu nette. Arias Montanus ayant travaillé ſur cette édition, fit des fautes énormes dans la Traduction qu'il en publia. Conſtantin l'Empereur en a donné depuis une nouvelle Traduction imprimée à Leiden, qui n'eſt pas plus correcte; mais qui eſt accompagnée de Notes ſurchargées de citations Arabes & Hébraïques entiérement inutiles, parce qu'elles ne ſont pas tirées des Ecrivains originaux, & que ce Commentateur ignoroit juſqu'aux premiers élemens de l'Hiſtoire Mahométane. Le Rabbin Benjamin n'oublie rien pour relever la gloire de ſa Nation, & pour faire croire que les Tribus de la diſperſion ſont dans un païs éloigné où elles vivent ſelon leurs loix. Bartolocci & pluſieurs autres ont refuté cette fable. J. H. Hottinger *dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique* du douzième ſiècle, *p.* 241, taxe ce Rabbin d'une vanité ridicule au ſujet de ſa nation; cependant il avoue, de même que G. Barthius, que la Rélation de ce Juif renferme pluſieurs choſes utiles qu'on ne trouve point ailleurs. * Renaudot, *Rélat. des Indes, &c.* J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, tome* 1.

B E N I - A R A X, *Beniaraxa*, ville de Barbarie au Royaume d'Alger, dans la montagne, & environ à vint lieues d'Oran. Cette ville eſt ſans murailles: elle a néanmoins plus de deux mille Habitans. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Rumabara*, que d'autres mettent à *Barba*.

B E N I - A R A X I D, *Beni-Araxidia*, ou B E N I R A S I D, contrée du Royaume de Télenſin, partie de celui d'Alger en Afrique, autour de la rivière de Mina, aux confins du Royaume de Tenez. Elle a quelques plaines vers le nord, & quantité de montagnes vers le midi; mais elle eſt par tout fertile. Ses villes les plus remarquables ſont Batha, Beni-arax capitale, Cala & Moaſcar.

* B E N J A R M A S E N, B E N D A R M A S S E N, B E N D A R M A S E N & B A N D E R M A C H E N, *Bendarmaſia*, ville & Royaume des Indes, dans la partie méridionale de l'Iſle de Bornéo. La ville eſt ſituée ſur la rivière de Benjarmaſen.

B E N I B A C H U L, *Benibachula*, ville du Royaume de Fez en Afrique. Elle eſt dans la province du Royaume de Chaus, environ à ſept lieues de la ville de *Fez*.

B E N I - B E C I L ou B E N I B A S I L. *Voyez* B E N I - B A S I L.

* B E N I B A S I L, petite ville d'Afrique dans le Royaume de Fez, & dans la province propre de Fez, à peu près à l'oueſt de la ville de Fez dont elle eſt éloignée de ſept lieues.

B E N I B E S S E R A ou B E N I - B E S S E R I, grand païs d'Afrique dans la Libye, ou dans la contrée de Ségelmeſſe, qui eſt du Biledulgérid. Il eſt ſitué vers le mont Atlas, du côté du Royaume de Trémecen. * Jean de Léon. Marmol.

* B E N I C I (François Barberin) Prêtre d'Alicante, naquit le troiſième décembre 1642. Il poſſédoit les Belles Lettres, & la Juriſprudence. Il entendoit à fonds l'Arithmetique, l'Aſtrologie & la Géométrie. Il mourut en 1702 à Palerme où il avoit fait un long ſéjour, & fut enterré dans l'égliſe de St. Joſeph. On a de lui *L'Aritmetica Prattica libro primo.* Il a laiſſé les Traitez ſuivans prêts à être imprimez, *Aritmetica Prattica in diverſe tariffe, &c. Aritmetica Scholaſtica per ineguare con facilita &c. L'Agricoltura pratticabile, &c. Il Lunario perpetuo, &c. Del vero giorno della Paſſione &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

B E N I - G E B A R A, montagne de la province de Cuzt ou Chaus, dans le Royaume de Fez en Afrique, eſt fort peuplée, & les avenues en ſont très-difficiles; c'eſt pourquoi les Habitans y conſervent leur liberté. Ils y ont quantité de blé & de troupeaux, avec beaucoup de vignes, d'oliviers & d'autres arbres fruitiers. Pluſieurs fontaines les fourniſſent d'eau en abondance. Ainſi ils ont chez eux tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, & ils pourroient ſoutenir un ſiége de dix ans ſans craindre la famine. Ils ont juſqu'à ſept mille combattans, armez de mouſquets & d'arbalêtes. Ils payent un tribut au Roi de *Fez*, pour avoir le commerce libre dans la plaine, où il ſe tient un grand marché. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

B E N I G N E (Saint) Apôtre de Bourgogne & Martyr. On croit qu'il fut envoyé en ce païs par ſaint Polycarpe, Evêque de Smyrne en Aſie, qu'il arriva en France au commencement de l'empire de Marc-Aurele, & qu'après avoir paſſé par Langres & par Autun, il ſe rendit à Dijon, où il ſouffrit le martyre. S. Grégoire de *Tours* aſſure qu'on lui ſcella les piez dans une pierre avec du plomb fondu. Ses Actes portent qu'il fut enfermé dans la priſon avec des chiens furieux, qui ne lui firent pas néanmoins de mal; qu'enſuite on lui fit battre le col avec une barre de fer, & qu'on le perça d'un coup de lance. Les Actes du martyre de ce Saint ſont fort apocryphes, & l'on n'y peut faire aucun fonds, comme M. Bouillaud l'a remarqué. * *Actes de ſaint Benigne*, dans Surius & Bollandus. *Chronique de Dijon.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyr. cap.* 51. Baronius. Le Cointe. Bouillaud, *Diſſertat. ſur ſaint Benigne.* Tillemont, *tome* 3. *des Mémoires Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints.*

B E N I G N E (George) qui prenoit le titre d'Archevêque de Nazareth dans le XVI ſiècle vers l'an 1535, écrivit quelques Ouvrages de pieté, & un entre autres, qu'il dédia au Roi François I. ſous le titre de *Contemplationes Chriſtianæ.*

B E N I G N E ou B E N I G N O (Julio) docte Juriſconſulte, qui vivoit à Rome ſous le Pontificat de Clement VIII. & de Paul V, y exerça divers emplois, & porta même le titre d'un Archevêché *in partibus. Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* 3. *Imag. Illuſtr. ch.* 43.

B E N I G N O. *Cherchez* B E N I G N E.

* B E N I G N U S, Vicaire de la ville de Rome ſous Honorius en CCCXCIX. Il en eſt fait mention dans le Code Théodoſien & dans les *Epitres de* Symmaque, *l. 9. Ep.* 39. * Jac. Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

* B E N I G N U S (Grégoire) Religieux Franciſcain de Syracuſe illuſtre par ſon ſavoir & par ſa pieté, fut en 1507 élu pour Evêque de Caglio. En 1513, il fut Archevêque de Nazareth. Hippolyte Maraccus lui donne le nom de George Benignus. On lui attribue les Ouvrages ſuivans, *Quæſtiones de Natura Angelica; De Dialectica; Vexillum Chriſtianæ Victoriæ; De Aſſumtione B. Virginis Mariæ; Defenſio per Joannis Reuchlini Dialogis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

B E N I G N U S C O R N E L I U S, natif de Viterbe, vivoit au commencement du XVI ſiècle, & paſſoit pour fort habile Mathématicien & bon Géographe. Il ſe joignit à trois de ſes amis, & ils travaillèrent conjointement à corriger la Géographie de Ptolomée, qu'ils firent imprimer en 1507, avec permiſſion du Pape Jule II. Benignus Cornelius publia enſuite quelques autres Ouvrages.

B E N I G U A L I D ou B E N I G U E L I D, *Beniguelidus Mons*, contrée de l'Errif, province du Royaume de Fez en Barbarie. Ce ſont des montagnes dont les avenues ſont très-difficiles. Auſſi les Habitans ne payent qu'un petit tribut au Roi de Fez, pour avoir la liberté de trafiquer. Ils ont plus de ſoixante villages, recueillent tout ce qui leur eſt néceſſaire pour la vie, & peuvent mettre juſqu'à ſix mille hommes ſur pié. On dit que leur païs eſt un aſyle pour tous les criminels qui s'y retirent, & que c'eſt un privilége qu'ils ſe ſont confirmer par chaque Roi. * Sanſon. Baudrand.

B E N I - G U A Z E V A L, *Beniguazevalus Mons.* Ce ſont trois montagnes qui n'en ſont qu'une & qui ont enſemble dix lieues de long ſur trois de large. Elles ſont dans la province d'Errif, dans le Royaume de Fez en Afrique, proche de la montagne d'Alcai. Beniguazeval contient plus de ſix vints villages, avec une ville bien peuplée qui payent tous les ans plus de vint-cinq mille ducats au Roi de Fez. Dans la ville il y a beaucoup de Marchands & d'Artiſans Juifs. Le peuple y eſt ſi ſuperbe qu'il s'y entretue pour la moindre choſe. Ces montagnes peuvent mettre ſur pié plus de vint-cinq mille combattans qui s'offrent volontairement aux Seigneurs de Vélès & aux Rois de Fez, lors qu'ils ont beſoin de leur ſervice. Au plus haut de la montagne on voit une ouverture d'où ſortent quantité de flammes de ſoufre, comme du mont Gibel en Sicile. * Marmol, *de l'Afrique, tome* 2. *l.* 4. *ch.* 90. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

B E N I G U E L I D. *Cherchez* B E N I G U A L I D.

B E N I G U M I, *Benigumia*, païs du Biledulgérid en Afrique, dans la partie méridionale du Ségelmeſſe, autour de la rivière de Ghel, aux confins du Zuenziga. On appelle en Latin les peuples qui l'habitent, *Benigumarii.* * Maty, *Dict. Géogr.*

B E N I - H I N N O N. *Voyez* T O P H E T H.

B E N I - K E N A N E, petit païs de la Terre-Sainte en Syrie, eſt ainſi nommé, comme qui diroit *le quartier des Arabes*, dont en effet il eſt preſque rempli. Il eſt delà le Jourdain, où étoit autrefois la Tribu de Gad, & où depuis a été l'Iturée. * Le P. Michel Nau Jéſuite, *Rélation du Voyage de la Terre-Sainte.*

B E N I M. *Voyez* B E N I N.

B E N I M A G E R, *Benimagherus*, autrefois *Solis Mons*, montagne du Royaume de Maroc en Barbarie, ſituée dans la province de Ducala, vers les confins de celles de Maroc & d'Hea, au levant de la ville d'Aſafia, & du Cap de Cantin. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E N I M A R A Z, *Benimaraſius Mons*, anciennement *Septem Fratres*, montagne du Royaume de Fez en Barbarie, dans la province d'Habats. Les Anciens appellent cette montagne *les ſept Frères*, parce qu'elle a ſept ſommets qui ſe reſſemblent parfaitement. * Baudrand.

B E N I - M E R I N I S, nom d'une race de la Tribu des Zénétes d'Afrique, dont étoit Aben-Joſeph Roi de *Fez.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 1.

B E N I N, *Beninum*, ville d'Afrique dans la Guinée. C'eſt la plus grande, la plus belle & la mieux bâtie de toutes celles des Négres, & eſt ſituée ſur une rivière du même nom de Benin, qui ſe jette peu après dans le Golfe de Saint-Thomas. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique.*

B E N I N, *Beninum Regnum*, Royaume d'Afrique dans la Guinée, ſur la côte de l'Océan. C'eſt le plus grand & le plus conſidérable de tous ces quartiers-là, & eſt ainſi nommé de la ville capitale. On lui donne deux cens cinquante lieues de côtes, un air ſain, un terroir fertile, & des Habitans plus humains envers les Etrangers, que les autres Négres. Le Royaume d'Oveiro ou d'Owerre eſt renfermé dans celui de Bénin, & en dépend. Le Roi en eſt puiſſant, & fait ſa réſidence dans Benin, qui en eſt la capitale.

* B E N I N, rivière du Royaume de Bénin, coule à peu près du

du nord au midi, arrose la ville de Bénin, & se rend enfin dans le Golfe de Bénin.

BENIN (le Golfe de) *Beninus Sinus*, partie de l'Océan, sur la côte du Royaume de ce nom en Guinée.

* BENINGA ou BENINGHA, ancienne famille noble du Comté d'Oost-Frise, connue pour telle dès le XIV siécle. Le dernier de cette ancienne & illustre famille a été Folkmar Beninga, Seigneur de Grimersum, Doornum & Arral, Juge Aulique d'Oost-Frise, mort en 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BENINGHA. *Voyez* BENINGA.

* BENINU ou BANINU, Juif qui retourna de la captivité de Babylone. * *Néhemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 13.

BENIOATARES, nom d'une race de la Tribu des Zénétes d'Afrique, qui usurpa le Royaume de Fez sur les Benimerinis. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

BENI-ORIEGAN, montagne de la province d'Errif, dans le Royaume de Fez en Afrique, vers la côte de la Mer Méditerranée. Elle a trois lieues de long sur une & demie de large, & est plantée de vignes & d'oliviers. Il y a aussi quantité de cédres, qui est un bois odoriférant tres-propre à faire des galéres & d'autres ouvrages, qui sont fort en estime dans le païs. On n'y recueille que de l'orge, & il n'y a guéres de bétail. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

BENIRASID. *Cherchez* BENI-ARAXID.

BENISI (S. Philippe) *Cherchez* PHILIPPE.

BENISUAIF. *Voyez* BENESUEF.

BENI-TEUDI, ville de la province de Habat, dans le Royaume de Fez en Afrique, sur la riviére d'Erguile. Elle est maintenant ruinée; mais on y voit des restes de quelques superbes edifices & quelques anciens tombeaux, qui marquent que ce sont des sepulcres de personnes de grande qualité. Il a aussi trois belles fontaines avec de grands bassins de marbre & d'albâtre. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

BENITI (S. Philippe) *Cherchez* PHILIPPE.

BENI-USA ou BERVIRA, montagne de la province d'Errif dans le Royaume de Fez en Afrique, proche de celle de Guilid. Les Habitans de ces deux montagnes se font presque continuellement la guerre; & les femmes, pour peu qu'on les maltraite, s'enfuyent de l'une à l'autre, où elles se remarient: ce qui leur fait prendre les armes pour les recouvrer. S'ils font quelquefois la paix, c'est à condition que le nouveau mari quitera la femme du premier, ou remboursera les frais des noces, qui sont grands parmi les Maures. Ils ont quelques Alfaquis ou Docteurs de la Loi, qui les réglent là-dessus, mais qui ont plus de soin de s'enrichir que de maintenir la justice. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

BENI-YASGA, montagne de la province de Cuz ou Chaus, dans le Royaume de Fez en Afrique, proche du fleuve Gébu ou Suba, est peuplée de gens riches, qui sont bons soldats. Il y a par tout des terres fertiles en froment, avec quantité de vignes & d'oliviers, & plusieurs troupeaux de gros & de menu bétail. La laine y est si fine, que les femmes en font des étoffes aussi belles que celles de soye. Près de cette montagne, le fleuve de Gébu passe entre deux rochers si étroits & si escarpez que pour le passer, on se sert de cet artifice. Il y a dans le roc deux grosses poutres plantées de part & d'autre, où sont deux grands anneaux, par où passe un gros cable qui fait deux tours. A l'un des côtez est attaché un grand panier de jonc qui tient plus de dix personnes, & ceux qui veulent passer s'étant mis dedans, on les tire à bord par l'autre corde. Si quelquefois le panier vient à se rompre, on tombe dans la riviére de la hauteur de plus de quinze cens brasses, à moins qu'on n'ait le bonheur de se prendre aux cables pour être retiré. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

BENIZZI (St. Philippe). *Voyez* PHILIPPE.

BENKATH, ville. *Cherchez* BENAKETH.

BEN-MERODAC, surnom que quelques-uns donnent à l'un des huit derniers Rois de Babylone. Le Metasthene supposé par Annius de Viterbe, le fait regner après Mérodac. Sans s'arrêter à ces Fables, il faut consulter, sur la suite de ces Rois, la Table Chronologique *que nous en avons donnée*, sous le titre d'ASSYRIE.

BEN-MUSA, Mathematicien Arabe, vivoit dans le dixiéme siécle, vers l'an 910, ou, selon d'autres, dans le douziéme. En 1110, il avoit écrit un Traité, *De Figuris Planis & Sphæricis*. * Blancanus, *Chron. Math. pag.* 57. Vossius, *de Math.* 56. *§.* 24.

BENNET (Jean) Lord *Ossulston*, frère aîné de Henri, Comte d'Arlington, fut fait Baron du Royaume par le Roi d'Angleterre Charles II. * *Dict. Angl.*

BENNET (Henri) Comte d'Arlington, fut promu à cette dignité par le Roi d'Angleterre Charles II. Il descendoit d'ancêtres distinguez par leur mérite, & fut instruit dans toutes les Sciences, qui convenoient à un homme de sa qualité. Il quitta les études dans le tems des Guerres Civiles, & se signala en combattant sous le Roi Charles I. Autant qu'il étoit habile dans les Sciences & dans l'Art militaire, autant l'étoit-il dans la Politique, & il en donna des marques particuliéres dans les affaires dont il fut chargé près du Roi d'Espagne. Après le rétablissement de Charles II. il fut fait premier Secretaire d'Etat, Chevalier & Pair du Royaume. Il fut créé Baron d'Arlington en 1664. Vicomte de Thedfort, Vicomte d'Arlington & Seigneur dans le Middlesex, lieu de sa naissance en 1672, reçut enfin l'Ordre de S. George, & devint Grand Chambellan de la Maison du Roi. Il épousa *Isabelle* de Nassau, qui lui a survécu, fille de *Louis* de Nassau, Seigneur de Beverweert, fils de *Maurice*, Prince d'Orange, & Comte de Nassau. Il n'eut qu'une fille, qui épousa *Henri* Fitz-Roi, Duc de Grafton, fils *naturel* du Roi *Charles* II, qui ayant été tué au dernier siége de Cork en Irlande, laissa pour successeur le Duc de Grafton, qui vivoit encore en 1701. Henri Bennet, Comte d'Arlington, *dont nous parlons*, mourut âgé de 67 ans dans sa Maison du Parc de Saint-James le vingt-huitiéme août 1685. Le Roi Jacques II. l'avoit continué dans sa charge de Grand-Chambellan. On a imprimé de lui après sa mort un volume de Lettres en Anglois, qui ont été traduites en François. * *Diction. Anglois*, Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*.

BENNEWITZ (Pierre). *Voyez* APIEN, APIANUS.

* BENNING (Jean) né à Amersfort, fut fait en 1594 à Louvain, Docteur en Droit Civil & Canonique. Il y enseigna pendant quelques années en qualité de Professeur en Jurisprudence, & fit tellement briller sa haute capacité qu'on le fit Membre du Grand Conseil de Malines. Après avoir quelques années exercé cette charge avec beaucoup de gloire, Philippe III. Roi d'Espagne & l'Archiduc Albert avec l'Archiduchesse Isabelle, lui donnérent celle de Président à la Cour Provinciale de Luxembourg. Il a écrit une Analyse Historique & Geographique du Duché de Luxembourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Theod. Verhoeven, *Rer. Amersf. succincta Descriptio*, Zweerts, *Athenæ Belgicæ*.

* BENNING (Jaques) frère puîné du précédent, fut Professeur en Jurisprudence Civile & Canonique à Douay, où il mourut en 1611. * Les mêmes.

* BENNING (Janus Bodecher) né à Loosdrecht dans le petit païs de Goyland en Hollande, Professeur en Philosophie dans l'Académie de Leyden depuis la 25 année de son âge, se distingua aussi par la Poësie & par les Belles Lettres. Il mourut en 1640. On a de lui, *Oratio Inauguralis anno 1609 habita*; *Satyricon in corruptos Juventutis Mores*; *Sermones vers*; *Disputat. inter Physica & Ethica*; *Epigrammata Brasiliana*; *Poemata*; *Dissertatio Epistolica de Philosophia & Poëtices studiis conjungendis*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 436.

BENNINGDON, ville en Angleterre, dans le païs des Merciens, où on célébra, vers l'an 850, un Concile sous le régne de Bernulphe, Roi de ce païs. * Camden.

BENNO ou BRUNO. *Voyez* BRUNO.

BENNO, Cardinal. *Voyez* BENNON.

BENNON, Evêque de Metz dans le dixiéme siécle, étoit un saint Solitaire qui vivoit en pénitent dans les Alpes. On l'en tira en 927, pour le mettre sur le siége de l'église de Metz après la mort de Wiger ou Widric. Sa vertu irrita quelques scélérats qui se jettérent sur ce S. Prélat, & lui crevérent les yeux l'an 928. Les Auteurs d'un si horrible attentat furent excommuniez dans le Concile de Duisbourg, tenu dans le même tems. Flodoard, le Continuateur de Réginon, la Chronique de Strasbourg, & Guillaume, en font mention.

BENNON, Evêque de Meissen en Allemagne, qui succéda à Menwar en 1066, prêcha aux Esclavons, & mourut saintement. Le Pape Adrien VI. le canonisa le 31 mai de l'an 1523. Luther écrivit contre cette canonisation, & ses Disciples démolirent seize ans après le tombeau de ce saint Evêque.

BENNON ou BENNO, Allemand, qui vivoit dans le douziéme siécle, fut fait Cardinal par l'Antipape Guibert, qui se fit nommer Clément III. Il composa divers Ouvrages Satyriques, accusa Sylvestre II. de Magie, Grégoire VI. de Simonie, & écrivit la Vie de Grégoire VII, ou plûtôt une Satyre contre ce Pontife. Bennon étoit non seulement le plus zélé partisan de l'Antipape, mais lui-même entretenoit le Schisme avec un aveuglement extrême. On dit qu'il vivoit encore en 1092. Les Protestans parlent avec éloge de ce Cardinal, parce qu'il avoit été ennemi des Papes. * Baronius, *A. C.* 1099, 1044, 1073. & 1079. Ciaconius, *in Gregorio VII.* La Roche-Posai, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hist. des Card.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 46. Louis-Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

BENOIST (Saint) l'un des premiers Instituteurs de la Vie Monastique en Occident, né l'an 480, dans le Territoire de Nursie, ville du Duché de Spolete en Italie, fut élevé à Rome dès l'enfance, & y commença ses études. Il en sortit à l'âge de 16 ou 17 ans, pour se retirer dans le desert de Sublico, à quarante milles de Rome, où il passa trois ans dans cette affreuse caverne, sans que personne le sût, sinon saint Romain, qui lui descendoit du pain avec une corde. Ayant ensuite été connu des Moines d'un monastére voisin, ils le choisirent pour leur Abbé; mais leurs mœurs ne convenant pas à celles de saint Benoît, il se retira dans sa solitude, où plusieurs personnes le vinrent trouver, pour se mettre sous sa conduite; de sorte qu'en peu de tems il bâtit douze monastéres en cet endroit. De là il passa l'an 529 sur le Mont-Cassin, où il y avoit alors un temple d'Apollon, & des restes d'idolatrie. Il y instruisit les peuples des environs, les convertit, brisa l'idole d'Apollon, & fit bâtir deux chapelles sur cette montagne. Il jetta ensuite les fondemens du célébre monastére du Mont-Cassin, & il y établit une Communauté nombreuse. Ce fut là qu'il composa sa Régle, & qu'il jetta les fondemens d'un Ordre, qui se répandit en peu de tems dans toute l'Europe. Il y mourut, selon le P. Mabillon, le 21 mars 543; selon le P. Pagi, le 26 mars 544; ou, selon M. Lancelot, Auteur du livre de l'*Hemine*, l'an 547. On croit que son corps fut depuis transporté en France vers l'an 660, à l'Abbaïe de Fleury, dite S. *Benoît sur Loire*, comme non seulement les Historiens François, mais aussi Paul Diacre du Mont-Cassin l'assurent. Du tems de l'incursion des Normands, les Religieux de Fleury le transportérent à Orléans, d'où il fut reporté à Fleury en 883. Il fut conservé du tems des Huguenots par le Prieur de la maison qui le cacha dans sa chambre, & le remit dans l'église de l'Abbaïe en 1581. Les Moines du Mont-Cassin prétendent qu'il est resté chez eux, & qu'ils l'ont découvert en 1068. Saint Benoît a composé une Régle, que saint Grégoire trouve mieux écrite & plus prudente que toutes les autres, *Sermone luculentam, discretione præcipuam*. On lui attribue encore une Lettre à saint Remi, un Sermon sur la mort de saint Placide, un Discours sur le départ de saint Maur, une Lettre au même Saint, une autre de la Vie Monastique; mais aucune de ces piéces n'est de saint Benoît. Sa Vie a été écrite par saint Grégoire *le Grand*, dans le second livre de ses Dialogues. Paul Diacre, Moine du Mont-Cassin, en a aussi parlé dans l'Histoire des Lombards. Plusieurs Moines ont aussi depuis écrit son Histoi-

re,

re, & entre autres saint Léon d'Ostie. * Trithême, *de Vir. Illustr.* Arnoul. Arnulphe Wion, *Lignum vitæ.* Gabriel Bucelin. M. Antoine Scipion. Maurolicus. Hugues Mainard. Marguerite de *Blemur*, *Vies des Saints de l'Ordre de saint Benoît.* Voyez particuliérement le *tome 1. des Actes de saint Benoît.* Bolleau. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, VI siécle.* On peut y joindre les *Traitez Historiques de la translation & des miracles de saint Benoît en France*, écrits par Dieteric, Adalbert, Adreval, Adelaire, Aimoin, Pierre Diacre du Mont-Cassin, Didier, Tourtier, Du Saussay, Du Bois, Lauret.

Il n'y a point eu d'Ordre dans l'Eglise plus étendu, plus illustre, ni plus riche que celui de saint Benoît. Il subsiste depuis plus de treize cens ans, & a été souvent reformé par de saints personnages qui y ont renouvellé le zéle & la ferveur de l'observance reguliére. Ainsi saint Odon, Abbé de Clugni, commença la réforme de cet Ordre vers l'an 940, & mourut en 944. C'est de là qu'est venue la Congrégation de Clugni. Celle de sainte Justine de Padoue & du Mont-Cassin s'est établie en Italie en 1408, & s'est renouvellée en 1504. Celle de saint Maur en France a commencé en 1621, & a été féconde en grands hommes, qui s'y perpétuent par une espéce de succession, & qui enrichissent chaque jour l'Eglise & la République des Lettres de quelques unes de leurs excellentes productions. Outre cela, l'Ordre de S. Benoît a été la source de plusieurs autres qui suivent la Régle du S. Patriarche leur Fondateur, & qui en sont sortis pour faire de nouvelles branches dans l'Eglise. Les plus considérables sont les Ordres de Camaldoli, de Valombreuse, des Chartreux, de Cîteaux, de Grammont, des Célestins, des Humiliez, des Sylvestrins, & quelques autres dont nous parlerons ailleurs sous leur nom particulier.

Sa Chronique compte quarante Papes, deux cens Cardinaux, cinquante Patriarches, seize cens Archevêques, quatre mille six cens Evêques, quatre Empereurs, douze Impératrices, quarante-six Rois, quarante une Reines, & trois mille six cens Saints canonisez. Nous ne prétendons pas nous rendre garands de ce compte; & c'est avec raison que plusieurs grands hommes, après Baronius, ont blâmé ces Auteurs, qui par un amour déréglé pour leur Ordre, y ont fait entrer, contre toute sorte de vrai-semblance, les plus saints personnages de tous les siécles, comme fait Trithême qui en met grand nombre qui vivoient avant S. Benoît. Il est pourtant sûr que l'Ordre de S. Benoît a été un des plus illustres qui soient dans l'Eglise, & celui qui a produit le plus de grands hommes, de Saints, d'Ecrivains & de Sujets propres à être élevez sur les thrônes des Eglises, qu'ils ont gouvernées avec beaucoup de sagesse & de probité.

BENOIST (saint) dit *Biscope*, né en Angleterre l'an 628, Abbé de Cantorberi dans le septiéme siécle, sorti d'une famille illustre & puissante, porta les armes avec réputation, & fut Officier du Roi Oswy. Il quitta la Cour à l'âge de 25 ans, & fit le voyage de Rome. A son retour il s'appliqua entiérement à l'étude des Saintes Ecritures & aux exercices de piété, jusqu'à ce qu'au bout de cinq ou six ans, il retourna à Rome avec le jeune Prince Alfride, fils du Roi Oswy. Il se retira ensuite au monastére de Lérins, où il fit ses vœux monastiques, & après y avoir demeuré deux ans, il conduisit en Angleterre Théodore, qui devoit être Archevêque de Cantorberi. A son retour il fut fait Abbé de Saint-Augustin de Cantorberi; & laissant cette charge quelque tems après à Adrien, qui étoit venu d'Italie avec Theodore, il retourna encore à Rome en 671, d'où il rapporta divers livres touchant le culte Divin. Après la mort de Kenwalch, Roi des Saxons Occidentaux, auprès duquel il s'étoit arrêté quelque tems, il repassa en Northumberland, où il fonda le monastére de Girwic ou Jarow, à deux lieues de Wirmouth. Il retourna ensuite à Rome pour la cinquiéme fois, & visita plusieurs monastéres en Italie, pour en prendre les coutumes & les usages. Il se déchargea du gouvernement de l'Abbaïe de Jarow sur saint Geolfrid, & de celui de l'Abbaïe de Wirmouth sur saint Esterwin, & s'occupa particuliérement à établir la magnificence du culte extérieur & des cérémonies dans les églises d'Angleterre. Il amena avec lui de France des Vitriers, des Peintres, & d'autres Ouvriers, pour travailler à la décoration des églises. Il apporta aussi un grand nombre de livres & de tableaux, & plusieurs Reliques de Rome. Il introduisit le Chant Gregorien & les cérémonies Romaines en Angleterre. Après avoir beaucoup travaillé, il tomba en paralysie, & mourut le 12 janvier de l'année 690 selon les uns, ou de 703 selon les autres, âgé de 76 ans. Il avoit composé un Traité de la célébration des Fêtes, une Exhortation à des Moines, & quelques autres Ouvrages de pareille nature. * Béda, *Historia Abbatia Wirmouth.* Pitseus, *de Script. Angl. p. 113.* Dom Mainard, *in Martyr. Benedict.* D. Jean. Mabillon, *in Act. SS. Ord. S. Bened.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid.* Baillet, *Vies des Saints.*

BENOIST (saint) Abbé d'Aniane en Languedoc, dans le diocése de Montpellier, naquit dans cette province l'an 750. Il étoit fils d'*Aigulfe* Comte de Maguelone, qui se rendit recommandable par sa fidelité envers le Roi Pepin, & par la valeur avec laquelle il défit les Gascons, qui avoient fait une irruption dans les terres de son Gouvernement. Aigulfe envoya son fils Benoît à la Cour du Roi Pepin, où il fut élevé; il y eut ensuite la charge d'Echanson, & servit dans les armées. Après la mort de Pepin, il s'attacha au service de Charlemagne; mais enfin songeant à son salut, & frappé d'un accident dans lequel il pensa être noyé, il résolut de se retirer du monde, quitta ses parens, comme s'il eût eu dessein de se rendre à Aix-la-Chapelle; mais passant par la Bourgogne, il s'arrêta dans l'Abbaïe de Saint-Seine, au diocése de Langres, à cinq lieues de Dijon, renvoya ses gens en Languedoc, & se fit Religieux en cette maison. Il y passa deux ans & demi, dans des abstinences & dans des austéritez presque incroyables. L'Abbé de Saint-Seine étant venu alors à mourir, les Moines de cette Abbaïe voulurent mettre Benoît en sa place; mais comme ces Religieux vivoient peu réguliérement, il les quitta, & revint en Languedoc vers l'an 780, où il bâtit un hermitage près d'une chapelle dédiée à saint Saturnin, sur le ruisseau nommé *Anian.* Cette maison s'accrut peu à peu, & devint un monastére considérable, où il y avoit plus de trois cens Religieux. Le zele de Benoît d'*Aniane* le porta à travailler, non seulement à la réforme de la Discipline monastique & Ecclésiastique, mais encore à combattre l'erreur de Felix & d'Elipandus. Il fut le restaurateur de la Discipline monastique en France, & établit la réforme dans quantité d'Abbaïes. Louis *le Débonnaire* fit venir Benoît d'*Aniane* auprès de lui, & l'établit comme le Chef & le Général de tous les monastéres de France. Il assista au Concile d'Aix-la-Chapelle en 817, & présida à l'assemblée des Abbez, où il fit dresser, pour la maniére de vivre des Moines, des statuts qui furent autorisez par le Roi, & envoyez dans tous les monastéres, avec des Visiteurs pour les faire exécuter. Il mourut le onziéme février l'an 821, dans le monastére d'Inde, appellé depuis *de Saint-Corneille*, qu'il avoit établi à deux lieues d'Aix-la-Chapelle. Ce saint Abbé fut en France & en Allemagne ce que saint Benoît avoit été en Italie. Il avoit composé un Recueil des Régles des Moines d'Orient & d'Occident, intitulé *Codex Regularum*, avec une Concorde des régles, pour montrer les convenances de la Régle de saint Benoît, avec les Régles de la Vie Monastique. Il avoit encore dressé un Recueil des Homélies ou Traitez des Saints Peres. On a aussi de lui un Pénitentiel, imprimé dans l'addition des Capitulaires, & plusieurs lui attribuent l'ordre de la conversation monastique, qu'on croyoit auparavant de saint Benoît du Mont-Cassin. Le Code des Régles a été publié à Rome par Holsténius, & imprimé à Paris en 1663. Le même a aussi publié la Concorde des Régles, & le Recueil des Homélies. La Vie de Benoît d'*Aniane* a été écrite par Ardon Smaragdus, & a été donnée avec ses Ouvrages en 1648, avec des Notes & des Observations fort curieuses, par Hugues Mainard, savant Benédictin de la Congrégation de Saint-Maur; dans le Recueil de Bollandus, & dans les Actes de saint Benoît. Ardon avoit fait sa Vie sur une longue lettre écrite sur sa mort par quatre Religieux du monastére d'Inde. * D. Mabillon. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid. l. 3. c. 2. & 3.* Henschenius, *Dissert. sur Benoît d'Aniane.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du neuviéme siécle.*

BENOIST, Diacre de Mayence, connu sous le nom de BENEDICTUS LEVITA, vivoit en 840 ou 845, sous le régne de Louis *le Débonnaire* & de Charles *le Simple*, & sous le Pontificat d'Autcaire Archevêque de Mayence. L'Abbé Ansegise avoit fait un Recueil des Capitulaires de Charlemagne, & de Louis *le Débonnaire*; Benoît le Lévite continua cet Ouvrage, dont il parle en ces termes,

Quatuor explicitis, Lector venerande, libellis,
Qui Canonum recitant jura tenenda satis,
Quosque pater quondam collegit nobilis apte,
Ansegisus ovans dulcis amore Dei.
Autcario demum, quem nunc Moguntia summum
Pontificem tenuit, præcipiente pio,
Post Benedictus ego ternos Levita libellos
Adnexi, legis qui recitatur opus;
Quos patet inventos, præfatis pandit ut ipsa.
Distinctim titulis suppositisque suis.
Hos igitur relegens devoto pectore Biblos,
Gratanter studeas fundere, posco, preces,
Quatenus, æterno dentur munere cœlo
Hac pia sanxerunt qui quoque jura sibi.

Nous avons une excellente édition des Capitulaires, par les soins de M. Baluze, qui la publia en 1677. Les trois livres de Benoît le Lévite y sont corrigez sur dix-neuf differens Manuscrits. Il commença son Recueil après la mort de Louis *le Débonnaire*, arrivée en 840, & il les acheva avant celle d'Autcaire, décédé le 21 avril 846. * Serrarius, *Hist. Mogunt.* Baluzius, *in Præf. cap. n. 44.* Baronius. Sirmond, &c.

BENOIST, Religieux de Cluse, monastére de l'Ordre de saint Benoît dans le Piémont, étoit né à Toulouse, & fut élevé dans ce monastére par son oncle qui en étoit Abbé. Il fit voir autant de douceur que d'amour pour la Régle, ce qui le fit choisir pour Abbé après la mort de son oncle en 1066; mais Cunibert Evêque de Suse à qui cette élection déplaisoit, lui suscita des ennemis de tous côtez & le fit même mettre en prison. Guillaume successeur de Cunibert, & Grégoire de Verceil lui firent aussi beaucoup de peine, mais rien ne le détourna de son application à rétablir l'Ordre dans son monastére, où il s'étoit glissé quelques abus; & parce qu'il y trouva trop d'opposition dans la plupart des anciens Religieux, il leur permit d'aller demeurer en d'autres Abbaïes, & attira à lui un grand nombre de jeunes Gentilshommes qui profitérent beaucoup de ses saintes instructions. On ajoûte que les derniéres années de sa Vie furent aussi fâcheuses par les maladies dont il fut accablé, que les premiéres par les persécutions: elles ne furent pas néanmoins capables de diminuer rien de ses austéritez, & il mourut saintement le premier juin 1091. * Le Clerc, *Chron. Pedemont.* Mabillon, *Ann. Ord. Bened. tome 3.*

BENOIST, Cardinal, vivoit dans le onziéme siécle. Le Pape Urbain II. le créa Cardinal, & Paschal II. l'envoya Légat en France, où il assembla un Concile à Poitiers. Il y excommunia le Roi Philippe I. qui avoit répudié la Reine sa femme, pour se marier à Bertrade. Après le décès de Paschal, Benoît alla à Rome, & assista à l'élection de Gélase. * Onuphre. Baronius. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

BENOIST, Abbé de Péterborough, qui vivoit vers l'an 1200, prit l'habit de Religieux dans le monastére de Saint-Sauveur de Cantorberi où il fut Prieur, & il devint Abbé de Péterborough, de la Congrégation de Clugny. Il écrivit la Vie, & un Traité des miracles de saint Thomas de *Cantorberi.* * Piseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Latin.*

BENOIST de Norfolc, Anglois de Nation, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui vivoit dans le XIV siécle, demeu-

roit

roit à Norwich, où Antoine de Beck Evêque de cette ville, le choisit pour être son suffragant. Il écrivit divers Traitez, *Epistolæ hortatoriæ; Alphabetum Aristotelis, &c.* & il mourut vers l'an 1340. * Jo. Pamphilus, *Biblioth. August.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BENOIST (Guillaume) Docteur ès Loix, les professa avec beaucoup de réputation dans l'Université de Cahors vers la fin du XV siécle. Il y eut pour principaux Auditeurs *Amanieu* d'Albret, depuis Cardinal, frere de Jean Roi de Navarre; Louis d'Amboise, depuis Evêque d'Alby; Louis de Rochechouart, Monseigneur, depuis Légat d'Avignon; François-Guillaume de Clermont-Lodeve, depuis Archevêque d'Auch, Cardinal & Légat d'Avignon; Jacques le Roi, Abbé de Saint-Florent, puis de Caugni & Evêque de Clermont. Ce fut à ces illustres Disciples & à grand nombre d'autres, qu'il dicta pendant deux ans ses Leçons sur le Chapitre de Droit, qui traite *des Testamens*, & qui est intitulé *Raynutius*: elles furent depuis imprimées de son vivant en 1520. On en fit une seconde édition à Lyon en 1529. Claude Feydeau-Frumenteau, Parisien, Licentié en Droit, l'un des Ecoliers de Benoît, fit en 1520, l'éloge de cet Ouvrage & de cet Auteur; on le trouve à la tête du livre. Ce savant Professeur fut depuis Conseiller au Parlement de Bourdeaux, puis en celui de Toulouse. En cette derniere qualité, il fut l'un des Députez de la Compagnie, avec le premier Président Pierre de Saint-André, & le troisiéme Président Accurse Maynier, pour aller faire des remontrances au Roi Louis XII. On voit encore par les instructions qui lui furent données le 16 septembre 1510, qu'ils sont qualifiez *Ambassadeurs élus par la Cour de Parlement*. Il fut encore l'un des Députez du même corps vers le Roi François I. en 1514, pour le féliciter sur son avénement à la Couronne. Feydeau fait mention de deux fils de ce grand Homme; le premier nommé *Talabard*, qui fut Docteur Regent, après son pére, Recteur de l'Université de Cahors, & premier Consul de la ville; & le second nommé *Raymond*, qui fut Chanoine de l'église de Cahors, & tous deux prirent soin de l'édition de l'Ouvrage de leur pére.

La Famille de ce Professeur, qui est qualifiée *l'une des plus anciennes & des plus illustres de Toulouse*, a fourni sept Conseillers au Parlement, & onze Capitouls à la ville depuis l'an 1434, & est alliée aux plus considérables Maisons de Toulouse & de la province. * *Voyez la Généalogie* de Catel, *imprimée en* 1709. La Faille, *Annales de Toulouse, &c.*

BENOIST de Florence, célébre Mathématicien, florissoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490, & publia un Traité d'Arithmétique. * Ugolino Vérini, *lib. 2. de illustr. urbis Florent.* Vossius, *de Scient. Mathemat. cap.* 51. §. 10. *&c.*

BENOIST ou BENEDICTI (Zacharie) Chartreux, vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1508. Il étoit Italien, natif de Vicence, & Religieux dans la Chartreuse de Saint-André, près de Venise. Il avoit de l'inclination pour la Poësie, & composa en vers héroïques la Vie de saint Bruno, Patriarche de l'Ordre des Chartreux, que nous avons parmi les Oeuvres de ce Saint, publiées par Ascensius.

BENOIST ou BENEDICT (Jean) Médecin Allemand, a donné au public une Paraphrase Latine avec un Commentaire, sur les Ouvrages de Pindare *in* 4. Il est loué par Casaubon & par Barthius. Il a aussi corrigé les Versions Latines de Lucien, & particuliérement celle d'Obsopæus, & il a donné une nouvelle édition Grecque & Latine de cet Auteur en 1619. *in* 4. Mais selon la remarque de M. le Févre de Saumur, & de M. d'Ablancourt, il y a laissé quelques unes de ses fautes. * Baillet, *Jugemens des savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. de l'édition d'Amsterdam en 1725. *p.* 210. *n.* 481.

BENOIST (Jean) natif d'Evreux, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1510, fut ordonné Prêtre en 1517, & reçu Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1531. Il enseigna ensuite publiquement la Théologie dans cette ville avec un concours extraordinaire d'Ecoliers, ce qu'il faisoit encore en 1538 & en 1551. Le Cardinal de Guise s'appliquant à la réforme de l'Ordre du Val des Ecoliers, en fit nommer Benoît le quatriéme Abbé, & le vingt-septiéme Supérieur Général. Sa conduite dans l'Ordre justifia le choix qu'on avoit fait de lui; on y vit toutes choses changer de face, & les réglemens qu'il fit pour la discipline réguliére furent trouvez si bons, qu'on les renouvella après sa mort. Comme le seul desir d'être utile à l'Eglise l'avoit fait sortir de l'Ordre de saint Dominique, il conserva toujours pour lui beaucoup d'affection, & même il voulut mourir dans la maison qu'il avoit à Langres. Sa mort arriva en 1563, ou en 1565; mais plutôt en celle-ci. Il avoit fait imprimer en 1538, à Paris, des Introductions à la Dialectique; & on lui attribue aussi des Notes sur le nouveau Testament, mais elles sont d'un autre Jean Benoît, dont on va parler. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

BENOIST (Jean) né à Verneuil vers l'an 1483, fit ses études à Paris, où il fut reçu Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, il y fut aussi Curé des saints Innocens. On a de lui trois Ouvrages sur l'Ecriture Sainte; le premier consiste en Notes marginales sur toute l'Ecriture, qu'il fit imprimer en 1565, à Paris chez Macé, d'où vient qu'on appelle encore la Bible de cette édition *Biblia Benedicti*; le second est un Recueil de Scholies, tirées des Interprétes Grecs & Latins sur les quatre Evangiles, & sur les Actes des Apôtres, commencé par Jean de Gagny, & fini par celui dont on parle, qui parut en 1552; & le troisiéme est une nouvelle Concordance des deux Testamens par phrases. La Table des plus belles sentences de Jean Chrysostome, qu'on imprima avec ses Oeuvres en 1570, à Paris, pourroit bien être du même Auteur. Il mourut le 19 février 1573, âgé de 80 ans. * Launoy, *de Coll. Navar. part.* 2. *p.* 715. Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2. *p.* 191.

BENOIST (René) Angevin, Doyen de la Faculté de Théologie de Paris, & Curé de Saint-Eustache, prêchoit avec beaucoup de succès. Il contribua beaucoup à la conversion du Roi Henri *le Grand*, & à le faire recevoir dans le sein de l'Eglise, même avant qu'on eût reçu les ordres de Rome; mais la Version de la Bible qu'il avoit publiée dès le tems où il professoit la Théologie au College de Navarre, empêcha le Pape de lui accorder les Bulles pour l'Evêché de Troyes, auquel le Roi l'avoit nommé, après l'avoir choisi pour Confesseur. Cette Version étoit en effet la même que celle de Genéve, entiérement dépouillée en quelques endroits. La Faculté de Théologie de Paris, censura cet Ouvrage, & le déféra au Pape Grégoire XIII. qui le condamna par sa Bulle du troisiéme novembre 1575. Benoît refusa long-tems d'acquiescer à cette condamnation, & ce ne fut que seize ans après, c'est-à-dire, en 1584, qu'il fit un acte de soumission qui ne parut pas suffisant, parce qu'il étoit accompagné de quelques restrictions; mais en 1598, le desir de rentrer dans la Faculté en qualité de Doyen, le porta à acquiescer à la condamnation. Il mourut en 1608. * La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *de Episc. Trec.* D'Ossat, *en ses Lettres.* Mezeray, *Histoire de France, &c.* M. Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament, liv.* 2. *c.* 25. *Collect. Auth. Script. lat. translat. improb.*

PAPES DE CE NOM.

BENOIST I. (Saint) qu'Evagre & d'autres surnomment BONOSE, Romain de nation, fut élu après Jean III. le 16 ou le 17 jour de mai de l'an 573. De son tems, la ville de Rome fut affligée par la famine, & par les courses des Lombards. Benoît agit dans ces occasions comme un véritable pere des pauvres. Dans une ordination, il fit trois Diacres, quinze Prêtres, & vingt & un Evêques. Il se trouve une Epitre sous son nom, écrite à David, Evêque en Espagne, sur la créance que l'on doit avoir de la très-sainte Trinité. Il mourut le 30 juillet de l'an 577, après avoir tenu le siége quatre ans, quatre mois, & vingt-huit jours; ou, deux mois & quinze jours, selon les autres. PELAGE II. lui succeda. * Anastase, *le Bibliothécaire*. Baronius, *A. C.* 537. 577. Du Chêne, *Histoire des Papes, &c.*

BENOIST II. (Saint) succéda le 20 août de l'an 684, à S. LEON II. Il étoit Romain de nation, fils de *Jean*, & s'étoit appliqué à l'étude de l'Ecriture Sainte avec beaucoup d'assiduité. Constantin *Pogonat* déféra tant à sa vertu, qu'il laissa au Clergé la liberté d'élire les souverains Pontifes, sans qu'il fut besoin de faire intervenir, comme auparavant, l'autorité de l'Empereur ou de l'Exarque. On lui attribue deux Epitres, une à Pierre, Notaire; & l'autre au Roi des Visigoths, laquelle semble plutôt être de son Prédécesseur. Il mourut huit mois & dix-sept jours après son élection, c'est à dire, le septiéme ou huitiéme mai de l'an 685. On voit son tombeau dans l'Eglise du Vatican, avec cette épitaphe:

Magna tui, Benedicte Pater, monumenta relinquis,
Virtutum titulos; O decus, atque dolor!
Fulguris in speciem mentis splendore coruscans,
Flora sed exiguo tempore capta fluunt.
Cunctis Sacerdotum præstantia munia complex,
Et quo quisque bono claruit, unus habes.
Quippe quod à parvo, meritis crescentibus, auctus,
Jure Patrum, sellam Pontificalem foves.
Non hac ambitio rapuit tibi præmia honoris;
Indolis est fenebat, quam comitatur amor;
Et quòd sollerter Christi regis agmina Pastor,
Percipe salvati præmia cœlsa gregis.

Il eut JEAN V. pour successeur. * Anastase, *le Bibliothécaire, dans sa Vie.* Platine. Onuphre. Génébrard. Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST III. Romain, fils de *Pierre*, fut élu avec l'applaudissement de tout le monde, le 17 juillet de l'an 855, après la mort de LEON IV. & fut consacré le 29 septembre. Son humilité lui fit refuser le pontificat, qu'il n'accepta que par force, & sa constance lui fit souffrir sans murmurer les indignitez dont usa envers lui l'Antipape Anastase, qui se plaça sur le trône pontifical, d'où il fut bientôt chassé. Benoît mourut le 10 février de l'an 858, après avoir gouverné l'église deux ans, six mois, & dix jours, depuis son sacre. Il y a deux Epitres de lui, une à Hincmar, Archevêque de Reims; & l'autre aux Evêques du Royaume de Charles *le Chauve*, contre Hubert, Soudiacre, accusé de grands crimes. Presque toutes les autres Epitres de ce Pape sont perdues. Les Auteurs en parlent comme d'un homme simple, humble, & animé d'une véritable piété. NICOLAS I. lui succeda. * Anastase. Platine. Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST IV. Romain, fils de *Mammolus*, tint le siége après JEAN IX. Les Historiens disent seulement de lui, que dans un siécle de dépravation & de desordres, il gouverna l'Eglise avec une grande probité, & eut un soin tout particulier des pauvres. Il ne tint le pontificat que quelques mois de l'an 905, & eut pour successeur LEON V. * Volaterran, *en la Chron.* Platine, *en sa Vie.* Du Chêne. Papire Masson, *de Episc. Urb. &c.*

BENOIST V. fut élu Pape après JEAN XII, lorsque l'Eglise étoit affligée du Schisme de l'Antipape Léon, dit VIII. introduit par l'Empereur Othon. Ce Prince, après avoir pris par famine la ville de Rome le 23 juin de l'an 964, fit conduire le Pontife à Hambourg, en Allemagne, où il mourut le dixiéme juin de l'an 965, un an & quelques jours après son élection. Son corps fut rapporté à Rome en 999. JEAN XIII. lui succeda. * Ditmar, *l.* 3. *Chron.* Adam de Bremen, *l.* 2. *c.* 6. Baronius, *A. C.* 964. *n.* 1. 17. *& suiv.*

BENOIST VI. Romain, fils d'*Hildebrand*, fut Pape un an & trois mois après DOMNUS ou DOMNION II. On l'élut le 20 décembre 972. Boniface, surnommé *Francon*, Cardinal Diacre, le fit mettre en prison, & le fit étrangler en 974, par le moyen de Cinthius, homme puissant. Ensuite le même BONIFACE se mit sur le saint Siége. * Léon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 4. Platine. Onuphre. S. Antonin, §. 17.

BENOIST VII. passa de l'Evêché de Sutri en Toscane, sur le thrône des Pontifes, où il fut élevé le onziéme mai 975, après que l'infame BONIFACE, qui avoit fait étrangler Benoît VI. eut été chassé ignominieusement de Rome. On y reçut Benoît VII. avec de grandes démonstrations de joye. Ce Pape gouverna sagement l'Eglise dans un tems déplorable, & mourut le dixiéme jour de juillet de l'an 984, après neuf ans de siége, moins deux mois. JEAN XIV. fut mis en sa place, & le malheureux Boniface eut encore assez de partisans pour jetter ce nouveau Pontife dans une prison. * Platine & Ciaconius, *in Benedicto VII.* Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST VIII. sorti de la famille des Comtes de Tusculane, étoit Evêque de Porto, près de l'embouchure occidentale du Tibre dans la mer, lorsqu'il fut élu après SERGE IV. le septiéme juin de l'an 1012. La tyrannie de Grégoire Antipape l'obligea d'aller en Allemagne implorer le secours de l'Empereur Henri II. dit *le Saint* & *le Boiteux*, qui le rétablit sur le saint Siége. Ce Pape défit les Sarasins, qui de son tems s'étoient emparez d'une partie de l'Italie, & eut guerre contre les Grecs, qui ravageoient la Pouille. Depuis, à la priére de l'Empereur il passa en Allemagne, où il consacra l'église de saint Etienne de Bamberg l'an 1019, & mourut à Rome le 28 fevrier de l'an 1024, après avoir gouverné l'Eglise environ douze ans. Il tint un Concile à Pavie, où il publia huit Décrets. Il a écrit diverses Epîtres, qui nous sont presque toutes inconnues, si nous exceptons celles qu'il écrivit en faveur du monastére du Mont-Cassin. JEAN XX. son frére lui succéda. * Platine. Leo Marsicanus. Petrus Guillelmus. Martinus Polonus. Radulphe Glaber. Ciaconius. Du Chêne. Bini. S. Antonin. Baronius. Genebrard, *in la Chron.*

BENOIST IX. dit auparavant *Théophylacte*, étoit fils d'*Alberic* Comte de Frescati. Il fut mis l'an 1033, sur le siége des Papes, après son oncle JEAN XX, frére de BENOIT VIII, bien qu'il fût encore enfant. Sa jeunesse & son ignorance l'entraînérent dans des vices horribles, qui le firent chasser l'an 1043. On mit en sa place Jean Evêque de Sabine, qui prit le nom de *Sylvestre* III, & qui fut déposé par la faction des Comtes de Frescati. Benoît IX. fut rétabli, continua ses débauches scandaleuses, & résigna quelque tems après le pontificat à Jean, Archiprêtre de l'église Romaine, au rapport de Léon d'Ostie, *l. 2. c. 28.* Dans la suite, il occupa encore le siége pontifical à divers fois, sous Grégoire VI, après Clément II en 1047, & en 1048 après Damase II, vivant toujours dans ses débordemens & ses impietez. Il mourut l'an 1054. * Platine, *en sa Vie.* Onuphre. Sigebert. Trithéme. Genebrard, *en la Chron.*

BENOIST X. Antipape, auparavant nommé *Jean*, étoit Evêque de Velitri, & fils de *Gui* Mincius, de la noble famille des Comtes de Tusculane. Léon IX. le créa Cardinal; & lui donna l'Evêché de Velitri. Depuis, il s'éleva contre Nicolas II. élu legitimement l'an 1059. Il reconnut sa faute quelques mois après, & en demanda pardon au même Pontife, qui lui permit de vivre dans l'église de sainte Marie Majeure, sans pouvoir exercer aucune fonction du sacerdoce. On dit qu'il mourut bientôt après, le deuxiéme avril de la même année 1059. * Du Chêne. Platine. Onuphre. Ciaconius. Baronius, *A. C.* 1059. *&c.*

BENOIST XI. n'est mis que le IX de ce nom, par ceux qui rejettent Théophylacte, fils du Comte de Frescati, & Jean Mincius Antipape. D'autres qui omettent seulement le dernier, marquent celui-ci comme le X de ce nom. Il se nommoit *Nicolas* Bocasin, & étoit fils d'un Berger, ou, selon d'autres, d'un Greffier de la Marche Trevisane, où il naquit en 1240. Après être entré à l'âge de 17 ans dans l'Ordre de S. Dominique, il y apprit les Belles Lettres & la Théologie, & les y enseigna pendant l'espace de huit années. On l'élut ensuite Prieur, Provincial de Lombardie, & enfin Général de son Ordre en 1296, dans le Chapitre tenu à Strasbourg. Le Pape Boniface VIII. le créa Cardinal en 1298, lui donna l'Evêché d'Ostie, & l'employa dans diverses affaires importantes. Après la mort de ce Pape, Nicolas Bocasin fut élevé sur le siége Pontifical le 22 du mois d'octobre 1303. Au commencement de son Pontificat, il publia trois Bulles, qui annulloient celles du même Boniface contre le Roi Philippe *le Bel*, revoqua la condamnation contre les Colonnes, entreprit de secourir les Tartares pour la conquête de la Syrie, & n'oublia rien de ce qui pouvoit être utile au bien de l'Eglise. Il fut empoisonné à Perouse, huit mois après son élection, le sixiéme ou le septiéme juillet de l'année 1304. On remarque qu'il refusa de voir sa mére, qui le venoit voir, couverte d'habits magnifiques, & qu'il la reçut avec joye devant toute sa Cour, lorsqu'elle revint sous ses vieux haillons. Ce sage Pape, mort en odeur de sainteté, composa divers Ouvrages, des Commentaires sur Job, sur presque tout le Pseautier, sur l'Apocalypse, & sur S. Matthieu. Une partie de ces derniers ont été imprimez. Il écrivit encore, *De vitiosis*; *Sermones in diebus solemnibus*, *&c.* Le corps de Benoît XI. fut enterré dans l'église des Dominicains de Perouse, où l'on voit son tombeau, & cette épitaphe qui contient l'abbrégé de sa Vie.

> *O quam laudandus! quam dulciter est venerandus*
> *Iocundus ille Pater, primus extitit Ordine sacro*
> *Sancti Dominici Christi vigilantis amici*
> *Lector honoratus, post extitit ipse vocatus.*
> *Effectus talis frater, sic Dux Generalis;*
> *Sic Roma doctrina post hac sit cardo Sabina,*
> *Ostia, Velletri simul sibi dantque latis.*
> *Perficit Hungariæ Legatus jussa Sophiæ.*
> *Fit Pastor ipse Patrum, caput orbis, gloria fratrum;*
> *Est mitra dictus ter, nomine, vir Benedictus.*
> *Tercesu datus hic, primo sed Pontificatus*
> *Anno decessit, sine rebus subdita rexit.*
> *In cujus tactu mortis prosternitur casu.*
> *Hunc hominem sanctum reddunt miracula tantum,*
> *Innumeris signis dans grata juvamina dignis.*
> *Lector habe menti: currebant mille treceni*
> *Quatuor, appensis dum transit hic homo mitis,*
> *Mense, die sexta Julii sunt talia gesta.*

Sa Vie a été écrite par Nicolas Mauro, Jurisconsulte. CLÉMENT V. lui succéda. * Séraphin Razzi. Grégoire Luziani. Sienne. Ferdinand de Castille. Antoine de Sienne. Du Chêne. Louis-Jacob. Sponde. Rainaldi. Ciaconius, &c.

BENOIST XII. Religieux de l'Ordre de Cîteaux, avoit été nommé *F. Jacques Fournier* ou *du Four*, & par allusion à son habit, *le Cardinal Blanc*. Il étoit fils d'un Meûnier, nommé *Guillaume*, & natif de Saverdun au païs de Foix, sur l'Ariege. Après avoir achevé ses études dans son Ordre, il fut fait Docteur de Paris, Abbé de Font-Froide, dans le diocése de Narbonne, puis Evêque de Pamiers, de Mirepoix, Cardinal l'an 1327, & enfin Pape, après JEAN XXII. Son élection se fit le 20 décembre 1334, à Avignon, où il fut couronné le cinquiéme janvier suivant. Il continua les censures de son prédécesseur contre Louis de Baviére, & il excommunia certains Hérétiques, nommez *Fraticelli*, contre lesquels il avoit autrefois écrit. On admira les précautions qu'il prenoit en conférant les Bénéfices, & le refus qu'il fit de voir ses proches, disant que les Papes devoient être semblables à Melchisedech, qui n'avoit point de parens, & se servoit pour l'ordinaire de ces paroles du Roi Prophête, *Ps.* 18. selon la Vulgate & 19 selon l'Hébreu, *v.* 14. *Si les miens ne dominent point, je serai sans tache, & je serai purifié d'un très-grand crime.* Il travailla aussi pour la réforme des Ordres Religieux, & il reçut avec bonté les villes d'Italie, qui quittoient le parti des ennemis de l'Eglise, pour reconnoître le saint Siége. Ce saint Pape écrivit un Traité sur l'état des ames après la mort, question qui s'étoit élevée sur la fin du Pontificat de son prédécesseur, & qu'il décida conformément à la créance commune de l'Eglise, par une Constitution du 22 février 1336, déclarant Hérétiques ceux qui soutiendroient avec obstination quelques-uns des articles contraires. Les Historiens parlent avec éloge de Benoît XII. qui mourut à Avignon en odeur de sainteté le 25 avril de l'an 1342, après avoir tenu le siége sept ans, quatre mois, & six jours. Son corps fut enterré dans l'église métropole de Notre-Dame de Dons. CLÉMENT VI. lui succéda. Outre les deux Ouvrages dont nous avons déja parlé, Benoît XII. composa des Commentaires sur les Pseaumes; *De Statu Canonicorum*; *Decretale Religiosorum*; *Constitutio de Reformatione Benedictinorum*, la Vie de S. Jean Gualbert, Fondateur des Religieux de Val-Ombreuse. * *Le Ménologe de Cîteaux*, de Chrysostome Henriquez, & *le Martyrologe* Benedictin d'Arnoul Wyon, & de Hugues Mainard. Du Chêne & Bosquet, *in Benedicto XII.* Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Louis-Jacob, *Biblioth. Pontif.* Du Saussay, *in Martyr. Gall.* Ciaconius. Possevin. Bzovius. Rainaldi, &c.

BENOIST XIII. Antipape, dit *Pierre de Luna* ou *de la Lune* en Espagne, natif de Calpe, ou, selon d'autres, de Huesca, dans le Royaume d'Aragon, & fils de *Jean-Martin* de Luna, & de *Marie* Perez Gotor. On l'éleva dans l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique; mais son inclination le portoit à la guerre. En effet pendant les guerres de Castille, entre Pierre, dit *le Cruel*, & Henri, Comte de Tristemare, il porta les armes en faveur du dernier. Depuis, il reprit l'étude du Droit, & vint à Avignon, où l'on avoit transferé le saint Siége. Il enseigna le Droit dans l'Université de Monpellier, avec beaucoup de réputation, & fut pourvu de l'Archidiaconé de Saragosse, puis de la Prévôté de Valence en Espagne. Enfin le Pape Grégoire XI. le créa Cardinal du titre de Sainte Marie *in Cosmedin*, le 20 decembre 1375. Ce Pape qui consultoit le nouveau Cardinal sur toutes les affaires importantes, le nomma pour être un des Commissaires qui eurent ordre d'examiner le livre des Révélations de sainte Brigitte. Depuis, après la mort de Grégoire XI. arrivée en 1378, le Cardinal de Luna se trouva à l'élection de Clément VII. & le suivit à Avignon, abandonnant Urbain VI. qui étoit à Rome. Clément l'envoya Legat en Espagne, puis en France, où il fut presque toujours accompagné de saint Vincent Ferrier, affectant de parler continuellement contre le Schisme, & de protester que, s'il étoit à la place d'un des Papes, il n'y auroit jamais de considération assez puissante qui pût l'empêcher de travailler à la réunion des Fidéles sous un même Chef. Cependant après la mort de Clément VII, qui arriva le 16 septembre de l'an 1394, les Cardinaux de son obédience entrérent dans le conclave au nombre de vint-deux le 26 jour du même mois, & le 28 suivant ils élurent Pierre de Luna, qui prit le nom de *Benoît* XIII. Avant cette élection ils firent un acte, qu'ils signérent tous, par lequel ils promettoient que celui qui seroit élu, renonceroit au Pontificat, lorsqu'il en seroit requis par le Sacré Collége, pour finir le Schisme. Benoît oublia bientôt cette promesse, & fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir. Lorsque le Roi Charles VI, le Clergé de France, l'Université de Paris, & divers Princes de l'Europe, lui proposérent la voye de cession, il éluda cette proposition, & il promit ensuite d'y donner les mains, pour avoir le tems de prendre des mesures contraires. Enfin il leva le masque, & refusa ouvertement de tenir ce qu'il avoit promis. On l'arrêta à Avignon; mais il trouva moyen d'en sortir déguisé en 1403, & il se retira à Château-Renard, dans le Comté de Provence, où il trouva quelques troupes de sa Garde. Dans le Concile de Pise, tenu en 1409, Benoît & Grégoire XII. furent déclarez Schismatiques, Violateurs de leur foi, & déchus du droit qu'ils prétendoient avoir au Pontificat, ce qui se fit en la XIV Session tenue le cinquiéme du mois de juin; & le 26 du même mois les Cardinaux étant entrez au Conclave, y élurent Alexandre V. Benoît, loin de céder, créa de nouveaux Cardinaux, après qu'il eut été abandonné par la plus grande partie de ceux qui l'avoient élu. C'est de lui que le célébre Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, dit hautement qu'il n'y avoit que l'éclipse de cette lune fatale qui pût donner la paix à l'Eglise. Il faisoit allusion au nom véritable de Benoît, lequel en 1417 fut enco-

re

re une fois excommunié & déposé dans le Concile de Constance. Il se retira dans une petite ville du Royaume de Valence, nommée *Paniscola*, & y mourut au mois de septembre de l'an 1424, après avoir vécu trente ans dans le Schisme, & avoir obligé deux Cardinaux qui le suivoient, d'élire pour Pape Gilles de Munion, Aragonois, Chanoine de Barcelone, qui se fit appeller *Clement VIII.* * *Voyez* l'Histoire de ce Schisme, écrite par M. Du Puy, & par Theodore de Niem, jusqu'en 1410. Platine. Onuphre. Genebrard. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

BENOIST XIII. Pape, élu le 29 mai 1724, pour succeder à *Innocent XIII*, naquit à Rome le deuxième février 1649. *Ferdinand* Orsini son pere, étoit le dixième Duc de Gravina, dans le Royaume de Naples, Prince de Solofra & de Vallata, Comte de Muro, d'une Maison qui avoit eu un Cardinal dès l'an 1145. Sa mere *Jeanne* Frangipani de la Tolfa, étoit fille du Duc de Grumo, de la Maison des Frangipani, où la qualité de Senateur Romain est héréditaire. Cette branche des Orsini, ou comme on dit en France, des Ursins, étoit cadette de la branche des Ursins, Ducs de Bracciano, qui jouissoient des honneurs du *Soglio* à Rome, & dont le dernier mourut en 1698: ce qui a fait passer ces honneurs aux Ducs de Gravina, qui en sont en possession depuis 1718. Benoît fils de cette famille, fut le premier fruit du mariage de Ferdinand, & on le nomma *Pierre-François* au baptême. Il eut une éducation convenable à sa naissance; étude des Lettres & de l'Histoire, de la Philosophie, du Droit Civil & Canonique, & en un mot de tout ce qui pouvoit un jour le *rendre* égal aux plus grandes affaires; mais ses plus rapides progrès furent dans la pieté, dont sa vertueuse mere lui donnoit d'aussi grands exemples que de belles leçons. Cette Dame, dont la tendresse s'opposa quelque tems à la vocation de Pierre-François, en eut depuis une semblable, & mourut en 1700, Professe de l'Ordre de saint Dominique au monastère de Gravina, fondé par ses libéralitez. La crainte de lui faire de la peine, empêcha les Supérieurs de cet Ordre à Naples & aux environs, de recevoir Pierre-François parmi eux; mais le desir de répondre à la voix de Dieu qui l'appelloit, lui suggéra le prétexte de voir l'Italie, pour quitter le Royaume, & se rendre à Venise, où il prit l'habit le 12 août 1667, des mains du Pere Vincent-Marie Gentile, depuis Archevêque de Genes, qui lui fit prendre les deux noms de Vincent-Marie. Sa retraite fit du bruit dans le monde; le Duc de Bracciano, & le Cardinal Virginio Orsini son frere en porterent leurs plaintes au Pape Clement IX. qui voulut bien à leur priere examiner lui-même la vocation du Novice. On l'appella à Rome, & la fermeté dans le parti que la Grace lui avoit inspiré de prendre, charma le saint Pere, qui le dispensa de six mois de Noviciat, & lui permit de faire profession dès le 13 février 1668. Sans entrer dans le détail de ses études, il soutint dès 1670, avec applaudissement, des Theses de Theologie à Bologne, durant le Chapitre provincial; & au commencement de 1672, il en fit autant à Venise en présence du Sénat, de plusieurs Prélats, & de tout ce qu'il y avoit de Gens distinguez. Il devoit ensuite prêcher le Carême à Bologne, & de là se rendre à Brescia, où l'on assembloit de jeunes Profès, à qui on le destinoit pour Professeur de Philosophie; mais la Providence en disposa autrement. Le mariage de Dominique, Duc de Gravina son frere, avec une niéce du Cardinal Altieri, neveu de Clement X. fit naître à ce Pape une attention particuliere au mérite du jeune Religieux, qui venoit d'être ordonné Prêtre, & se persuadant avec raison qu'il seroit plus utile à l'Eglise dans un plus haut rang, il déclara le 22 février 1672, que frere Vincent-Marie Orsini, étoit le Cardinal qu'il avoit reservé *in petto* à la promotion du 16 mai 1671. Il eut beau opposer son incapacité, & la crainte de s'égarer des voyes du salut dans une dignité, à laquelle il ne croyoit être appellé de Dieu, que par la chair & le sang; Clement X. lui commanda par un bref du premier mars de l'accepter, & donna ordre ensuite à son General de l'amener à Rome, où il ne fut pas plutôt arrivé, que le Pape sans s'arrêter à ses prieres & à ses larmes, lui mit lui-même la calotte sur la tête. Les deux années suivantes, il fut nommé Préfet de la Congrégation du Concile, & aggregé à plusieurs autres Congrégations. Il fut aussi de cette assemblée de Savans, dans la Bibliotheque de la *Propagande*, où l'on traitoit principalement des Conciles, auxquels il s'est toujours appliqué depuis, aussi qu'à l'intelligence de l'Ecriture & des Peres, avec le succès qu'on peut voir dans les Ouvrages qu'il a publiez, principalement pour le bien des trois Diocèses, qu'il a gouvernez successivement. Son affection pour son Ordre, dont il étoit le quarante-huitième Cardinal, l'obligeoit de tems en tems à demander pour lui quelques graces, qu'il obtenoit toujours; mais cette affection, quoique très-sensible, lui faisoit moins d'honneur, que son attachement inviolable à observer tout ce qui s'observe dans ces Couvens où la Regle de saint Dominique est exactement pratiquée. Les autres dignitez Ecclésiastiques où il fut élevé dans la suite, & la Papauté même ne lui ont rien fait changer dans le genre de vie qu'il avoit embrassé. Le 17 janvier 1675, il fut fait Archevêque de Manfredonia, dans la Capitanate, ayant préferé ce siége, qui est pauvre, à celui de Salerne, que le Roi Catholique lui présentoit. Il fut sacré le cinquième février par le Cardinal Altieri, & se rendit aussi-tôt à son Eglise, au bien de laquelle il travailla avec un zéle, dont les Lettres Pastorales, & le Recueil des Synodes qui y avoient été tenus par le Cardinal Gallio, sont des témoins subsistans. Ce diocèse se ressentit de ses soins paternels, après même qu'il l'eût quitté par ordre d'Innocent XI, le 22 janvier 1680, pour gouverner celui de Cesene; car ayant appris qu'on y souffroit une extrême disette de grains, il acheta des bleds dans la Romagne, où est Cesene; & parce qu'on vouloit en empêcher le transport, il se chargea lui-même de leur conduite jusqu'à Manfredonia, où il les fit distribuer aux pauvres. Ses reglemens pour le bon ordre de la ville & du diocèse de Cesene, & ses Lettres Pastorales au Clergé, font voir qu'il ne diminua rien de son zéle pour le service de Dieu, & le salut des peuples confiez à ses soins; mais cette église ne le garda pas six années entieres, & le Pape Innocent XI. qui connoissoit son mérite, voulut le rendre utile à plus de gens, en le pourvoyant, comme il fit, de l'Archevêché de Benevent, le huitième decembre 1685. Il étoit dans cette derniere ville le Samedi cinquième juin 1688, lorsqu'un tremblement de terre qui la renversa presque toute, sapa le Palais Archiepiscopal, où il étoit alors seul avec un Gentilhomme. Ils furent précipitez l'un & l'autre du second appartement jusques sur la voute de la cave. Le Gentilhomme fut écrasé sous les ruines; mais l'Archevêque n'eut que de légeres blessures, quelques bouts de canne de roseau, ayant formé sur sa tête une espece de toit, sous lequel il avoit la liberté de respirer, & qui lui aida, dit-on, pour soutenir encore après, la chute d'une armoire. On le tira de-là au bout d'une heure & demie; il fut même au près, hors de la ville, le saint Sacrement à la main, & administra le saint Viatique à un malade; & parce qu'il attribuoit sa conservation à l'intercession de saint Philippe de Neri, il alla ensuite à Naples, dans le Couvent de son Ordre, d'où il se rendit nuds pieds à l'église des Peres de l'Oratoire, où repose le cœur de ce Saint. Benevent rétablie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, l'a reconnu en des monumens publics & durables pour son Restaurateur. Elle lui a encore d'autres obligations; aux Synodes qu'il y a tenus d'année en année, & qu'il a fait imprimer, le recueil des Conciles de cette province au nombre de XIX. qu'il a enrichis de ses Notes; les Capitulaires de l'église métropolitaine; les regles du Seminaire & tout le reste qu'il a publié pour le bien de la ville & du diocèse, sans compter pour beaucoup les efforts qu'il a faits en des écrits imprimez, pour prouver qu'on y conserve le corps de l'Apôtre saint Barthelemi. Le Pape Innocent XII. souhaita l'avoir pour successeur en l'Archevêché de Naples, qu'il ne put lui faire accepter. Clément XI. l'ayant mis dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, il opta en [1701] l'Evêché de Frescati; & en 1715 celui de Porto, comme Sous-Doyen du Sacré College, mais il en destina la plus grande partie des revenus à la fondation d'un hôpital à Porto, & le reste à la réparation d'une église. Les Ecclesiastiques refugiez à Rome, au sujet des immunitez du Royaume de Sicile, reçurent en même tems les effets de sa charité compatissante. On ne le voyoit que rarement à Rome, l'estime des Papes & des Congrégations, qui lui renvoyoient souvent la connoissance des plus difficiles affaires du Royaume de Naples, n'étant pas capable de l'y attirer, & ce n'étoit que pour celles qui exigeoient sa présence, qu'on obtenoit de lui de quitter son Archevêché pour quelques jours. Il s'en présenta une en 1716, Clément XI. l'ayant destiné à l'occasion des mouvemens du Turc, pour aller en Allemagne en qualité de Légat *à latere*; mais il fit remarquer lui-même les inconvéniens de cette Légation; & dès qu'on eût changé d'avis, il retourna à son diocèse, dont on ne put le tirer ni en 1719, ni en 1721, pour être Doyen du Sacré College. Il n'auroit pu néanmoins se défendre de prendre ce rang en 1724, s'il n'avoit été élu Pape. L'humilité du Sous-Doyen ayant long-tems empêché qu'on ne pensât à lui offrir une dignité qu'on sçavoit assez qu'il refuseroit, on proposa pour remplir le Siége de saint Pierre, divers Cardinaux, qui ne purent être agréez, & tous les efforts des differens partis pendant cinquante jours, ne servirent qu'à les lasser tour à tour; mais dès que les hommes se turent, Dieu parla, & tous concilierent d'abord sa voix, à la réserve de celui qui n'avoit cherché qu'à l'entendre pendant tout le Conclave. On ne fut qu'après avoir épuisé toutes les difficultez un jour entier, qu'il se rendit aux instances du Sacré College. Il prit le nom de Benoît XIII, pour faire mémoire d'un des trois illustres Papes que l'Ordre de S. Dominique a donnez avant lui à l'Eglise; & dans la cérémonie qui suivit son élection, il changea l'usage où étoient les Papes, de s'asseoir au milieu de l'autel, s'étant assis au côté de l'Evangile. Ses longues prieres, ses jeûnes & ses abstinences, la vente d'une partie des meubles du Palais & le retranchement d'un grand nombre d'Officiers inutiles, son assiduité à visiter les pauvres dans les Hôpitaux, à les consoler & à leur administrer les Sacremens, les grandes aumônes qu'il leur distribuoit, & sa facilité à leur donner audience, avec tout cela son zéle pour la reforme des mœurs & son application aux affaires, remplissoient les espérances qu'on avoit conçues de son élection, & le montroient aux yeux des hommes aussi grand que sa dignité. Son Pontificat a été traversé par des affaires très-délicates & importantes; les demandes du Portugal au sujet de M. Bichi, le refus du Cardinal de Noailles d'accepter la Constitution *Unigenitus*, celui qui fomentoit les Jansenistes en France; & la rejection de la Legende de Gregoire VII. par l'Eglise Gallicane. Benoît a constamment refusé d'accorder au Roi de Portugal ce qu'il souhaitoit, & est venu à bout de faire accepter la Constitution; mais ses efforts ont été vains en faveur de la Legende. Enfin Benoît chargé d'années & de saints travaux, mourut comme il avoit vécu, c'est-à-dire, dans des sentimens de pieté le 21 février 1730, ayant regné cinq ans, huit mois, & 23 jours; âgé d'environ 81 ans & 19 jours. Le Cardinal Coscia qui avoit été son Favori, & qui avoit abusé de son autorité, courut risque d'être massacré par la populace, & il l'auroit été, s'il n'eût pris la fuite avec une bonne escorte. Les Beneventins qui étoient à Rome trop favorisez sous ce Pontificat, étant devenus l'objet de la haine du peuple, se virent maltraitez & pillez par le peuple dès que Benoît eût fermé les yeux. * *Abbé Dominicains, préface du mot.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2. Relation du tremblement de Terre par lui-même, & autres Relations.*

BENOIT. *Voyez* BENOIST.

BENOMOTAPA, ville capitale du Royaume de Monomotapa, sur le fleuve du Saint-Esprit. Elle est éloignée de Cefala, du côté de l'Océan, de vint & un milles. * *Davity. Moreri.*

* BENSCHOP ou BENSCOOP, nom de deux beaux villages de Hollande, l'un dans le Comté de Leerdam, l'autre dans la Seigneurie d'Iselstein.

BENSERADE (Isaac de) naquit en 1612, à Lions ville de Normandie proche de Rouen. Il étoit issu de Paul de Benserade, Seigneur de Chépy, Chambellan du Roi Louis XII, Grand-Maître & Capitaine Général de son artillerie, Capitaine Gouverneur du château de Milan qui fut tué d'un coup de canon au siége de Ra-

Ravenne en 1612. Son pére étoit Grand-Maître des Eaux & Forêts, & du côté de sa mére il étoit allié à la Maison de la Porte, & de Vignacourt selon quelques-uns, ou de Wignerot selon d'autres. Il naquit de la Religion Réformée, mais il n'y fut pas élevé, car il étoit fort petit, lorsque son pére se fit Catholique. Il y en a qui prétendent qu'il étoit allié du Cardinal de *Richelieu*, qui lui donna pension & le fit élever avec beaucoup de soin. Cette naissance jointe à la beauté de son esprit, lui donnoit une honnête hardiesse, qui le rendit familier avec les plus grands Seigneurs de la Cour, dont il étoit tendrement aimé, & qui ne s'empressoient pas moins à l'avoir pour ami, que lui à leur faire sa Cour. Lorsqu'il dut recevoir la Confirmation, on le mena la veille voir l'Evêque, qui devoit le confirmer. Cet Evêque le voyant fort vif pour son âge, car il n'avoit encore que six ou sept ans, & sachant qu'il s'appelloit *Isaac*, nom qui sentoit le Huguenot, il lui demanda s'il ne vouloit pas changer de nom. *Que me donnerez-vous de retour?* répondit le petit Benserade. *On ne donne point de retour pour changer de nom*, lui répondit l'Evêque. *Je garderai donc le mien*, répliqua-t-il. *Vous avez raison, mon fils*, lui dit l'Evêque en souriant, *car quelque nom que vous ayez, vous sçaurez bien le faire valoir.*

Au sortir du College, il composa trois ou quatre piéces de Théâtre, qui réussirent, entre autres *Iphis & Janthe*, & *Marc-Antoine*. La Reine mére de *Louis XIV*, lui donna une pension de trois mille livres. Il s'attacha au Maréchal de *Brézé*, qu'il suivit dans toutes ses expéditions, & après la mort de ce Seigneur, il retourna à la Cour, où il brilla plus que jamais. Quoiqu'il vécût très-familiérement avec les plus grands Seigneurs de la Cour, ainsi que j'ai dit, il y vivoit avec une très-grande circonspection. *Vous vous étonnez*, disoit-il quelquefois à ses amis, *de voir la maniére dont je parle aux plus grands Seigneurs; sachez que je suis toujours sur mes gardes avec eux, & que personne n'observe mieux que moi les longues & les bréves en leur parlant. Ce sont des lions*, ajoutoit-il, *qui par leurs caresses affectées me rendent des piéges à tout moment. Ils seroient ravis que je m'échappasse à quelque chose de trop familier, pour avoir le plaisir de me donner un coup de patte; mais, Dieu merci, je ne leur ai point encore donné cette sorte de divertissement.* Il étoit bien fait de sa personne & d'une taille fort aisée, fort propre, & fort galant, qualité qu'il conserva jusques dans sa vieillesse, sans qu'elle lui donnât jamais du ridicule; ce qui demande dans un âge avancé bien de l'esprit & du bon sens. Il a excellé en l'art de railler finement & agréablement. Ses Poësies firent pendant plus de quarante ans les délices de la Cour & de toute la France, particuliérement pendant la jeunesse du Roi Louis XIV, par les vers admirables qu'il faisoit pour les Ballets que ce Prince dansoit ou faisoit danser tous les hivers, avant que l'Opéra fût en régne. Ces vers sont d'une espéce toute nouvelle, & dont il fut le premier Inventeur. Avant lui les vers d'un Ballet ne parloient que des personnages qu'on y faisoit entrer, & point du tout des personnes qui les représentoient. Benserade tournoit ses vers d'une maniére, qu'ils s'entendoient également des uns & des autres: & comme le Roi représentoit tantôt *Jupiter*, & tantôt *Neptune*, quelquefois le Dieu *Mars*, d'autrefois le *Soleil*, rien n'étoit plus spirituel, que les louanges fines qu'il lui donnoit sans s'adresser à lui. Le coup portoit sur le personnage & le contrecoup sur la personne; ce qui donnoit un double plaisir, en donnant à entendre deux choses à la fois, qui, belles séparément, devenoient encore plus belles étant jointes ensemble. Il en étoit de même de tous les Seigneurs & de toutes les Dames de la Cour, qui dansoient avec le Roi dans ces mêmes Ballets. Leurs qualitez, leurs talens, & quelquefois même leurs intrigues y étoient touchées si délicatement, qu'ils étoient obligez d'en rire les premiers. Ses autres Poësies étoient aussi fort spirituelles. Le Cardinal *Mazarin* les estimoit, & se faisoit honneur de dire qu'en sa jeunesse il avoit fait des vers, qui ressembloient à ceux de Benserade. Il lui fit donner une pension de deux mille livres, & une autre de mille écus sur l'Abbaïe de *Saint-Eloy*. En envoyant à une Dame de qualité une Paraphrase sur le livre de *Job*, il l'accompagna d'un Sonnet, qui fit tant de bruit, que le Lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici:

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa peine connue;
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misére nue,
Il s'est lui-même ici dépeint,
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre & se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Car s'il eut des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connois de plus misérables.

Comme ce Sonnet plut extrêmement, ceux qui n'aimoient pas qu'on lui donnât tant de louanges, prétendoient qu'il n'approchoit point d'un Sonnet que *Voiture* avoit fait pour une Dame sous le nom d'*Uranie*, & qu'ils lui opposoient. Afin que le Public puisse mieux les comparer on le mettra aussi ici.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le tems ne m'en sauroient guérir;
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rappeller ma liberté bannie.

Dès long-tems je connois sa rigueur infinie;
Mais pensant aux beautez pour qui je dois périr;
Je bénis mon martyre, & content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa Tyrannie.

Quelquefois ma Raison, par de foibles discours,
M'incite à la revolte, & me promet secours;
Mais lors qu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine & d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable & belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Toute la Cour fut partagée sur ces deux Sonnets, & il se forma comme deux partis, dont celui de Benserade s'appelloit le parti des *Jobelins*, & celui de Voiture le parti des *Uranins*. *Balzac* écrivit sur ce sujet & l'on trouve dans ses Oeuvres des Remarques sur les deux Sonnets. Monsieur le Prince de *Conti* prit le parti de Benserade contre Voiture, & Madame de *Longueville* sœur de ce Prince se déclara pour Voiture contre Benserade; ce qui fit dire à une personne très spirituelle.

Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un Démon, & tantôt par un Ange.

La question demeura indécise, & l'on convint seulement, que si celui de Voiture étoit le plus beau, au gré de quelques-uns, celui de Benserade étoit le plus galant, au gré de tout le monde. Benserade a fait toutes les Metamorphoses d'Ovide en Rondeaux, ce qui a paru un dessein bien bizarre à plusieurs personnes. Aussi a-t-on porté des jugemens tout différens sur cet Ouvrage, quelques-uns l'ayant tourné en ridicule, & d'autres l'ayant fort estimé. Il y a quelques-uns de ces Rondeaux qui sont fort beaux, il y en a de médiocres, & d'autres assez méchans. Chaque Rondeau rapporte ce qu'il y a d'essentiel dans cette Fable, avec des moralitez. Le Roi de France voulut bien faire la dépense de toutes les Estampes de ce Livre, qui sont belles & en très-grand nombre. Benserade a aussi fait plusieurs Ouvrages de dévotion, & entre autres l'*Office de la Vierge*, avec plusieurs priéres, & tous les *Pseaumes de David*. Il mourut à Paris en 1691. Les uns mettent sa mort au 15 octobre, comme M. Perrault; les autres, le 19 octobre, comme le Pére Niceron; d'autres, au 20 octobre, comme M. l'Abbé d'Olivet; d'autres enfin la placent au mois de novembre. Ce fut d'une saignée de précaution pour se faire tailler, qui lui coûta la vie, parce que le Chirurgien lui coupa l'artére. Il étoit Membre de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1674. Mr. Despreaux invitant les Poëtes à célébrer les grandes actions du Roi de France dans leurs Ouvrages, dit dans son Art Poëtique:

Que de son nom chanté par la bouche des Belles
Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

Ce Poëte a voulu nous faire entendre par là que Benserade avoit trouvé le secret de plaire à la Cour & aux Dames. Il lui reproche dans sa Satyre des Equivoques, de les avoir amusées par ces sortes de pointes. L'heureuse fécondité du génie de Benserade suppléoit toujours à la stérilité de la matiére, & les sujets les plus communs recevoient de lui des beautez & des agrémens dont on ne les croyoit pas capables. Il mêloit de fines & d'innocentes railleries dans les discours les plus sérieux, afin de les égayer. Outre tous ces avantages, il avoit une grande présence d'esprit, & on lui attribue quelques bons mots, qui marquent très-bien son caractére, & que le Lecteur sera bien aise de voir ici. Benserade se trouva un jour dans une Compagnie, où se rencontra une Demoiselle, dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte. Cette Demoiselle chanta. On en demanda le sentiment à Benserade, qui dit que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien. Une personne du premier mérite & de la premiére qualité disputant avec Benserade, on apporta à cette personne le Bonnet de Cardinal; Benserade dit, *parbleu, j'étois bien fou de quereller avec un homme, qui avoit la tête si près du Bonnet*. On raconte de lui qu'ayant un ami qui passoit pour impuissant, il l'en railloit quelquefois. Un jour qu'ils se rencontrérent dans la rue, son ami lui dit, *Eh bien, Monsieur, malgré vos malignes railleries, ma femme est accouchée depuis quelques jours. Oh! Monsieur*, lui répondit Benserade, *personne n'a jamais douté de Madame votre femme*. Enfin jamais homme ne fit admirer son génie dans une aussi grande jeunesse que Benserade, & jamais personne ne conserva mieux que lui la réputation qu'il s'étoit aquise. Les Poësies de Benserade ont été imprimées en deux Volumes in 12, après sa mort, en 1697. On y a mis sa Vie composée par M. l'Abbé *Tallemant*. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, on a encore de lui, *Cléopatre, Tragédie. La mort d'Achille & la dispute pour ses armes, Tragédie; Gustave ou l'heureuse ambition, Tragicomédie; Méléagre, Tragédie; La Pucelle d'Orléans, Tragédie*, que quelques uns attribuent à M. de la Menardiére; *Fables d'Esope en quatrains; Les Portraits des quarante Académiciens*, vivans en 1654. Ce dernier Ouvrage n'a pas été imprimé. * Perrault, *les Hommes Illustres, tome 2.* Ménage, *in variis Poëmatis Lat.* Despreaux, *de l'Art Poët. chant 4.* Charles Sorel, *de la Biblioth. Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans. Recueil de Poësies diverses. Journal des Savans, tome 4. partie 2. de l'édition* d'Amsterdam 1705, p. 440 & 1154. Bayle, *Dict. Critiq. Mémoires du tems.*

* BENSHAUSEN ou BENHAUSEN, bourg & Sénéchaussée dans le Cercle du Haut Rhin, & plus particuliérement dans le Comté de Henneberg qui est compris sous la Hesse.

BENSHEIM, ville d'Allemagne dans le Cercle du Bas Rhin, dans l'Archevêché de Mayence, & sujette à l'Archevêque de ce nom, est à l'Orient de Wormes, au midi de Darmstadt, & au nord d'Heidelberg, à 28 degrez 18 minutes de longitude, & à 49 degrez 36 minutes de latitude. * *Dict. Angl.*

BEN-SIRACH, ancien Auteur Hébreu, qui a écrit quelques sentences morales, & que les Juifs croyent avoir été petit-fils du Prophéte Jérémie. * Conrad Gesner, *en sa Biblioth.*

* BENT (Jean Vander) d'Amsterdam, Peintre, Disciple de *Jean van den Velde*, ne se sentant aucune inclination pour le mariage, se tenoit toujours chez des Etrangers. Pendant une absence de quelques jours, on lui enleva quatre mille francs en argent qu'il gardoit dans un coffre, & cette perte le jetta dans une mélancholie qui le conduisit au tombeau. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Flamand, *tome* 3. *p.* 133. 134.

BENT, société de Peinture. *Voyez* BEND.

* BENTHEM (Henri Ludolphe) Surintendant à Harbourg étoit un Théologien habile, moderé & d'une fort aimable conversation. Il avoit voyagé, non seulement pour sa propre utilité, mais aussi pour celle du public, auquel il communiqua à son retour, en Allemand, *l'Etat des Eglises, Universités & Colléges de Hollande & d'Angleterre.* Il a laissé quantité de supplémens pour ces deux Ouvrages. Il en avoit publié quelques autres, & travailloit à une *Apologie des Auteurs qui ont écrit sur la Vérité de la Religion Chrétienne.* On a aussi trouvé parmi ses papiers un *Examen de la Convenance qu'il y a entre l'Eglise Anglicane & la Luthérienne.* Il mourut à Harbourg le neuvième juillet 1724. * *Biblioth. German., tome* 7. *p.* 242.

BENTHEM ou BENTHEIM, ville & château d'Allemagne dans la Westphalie, & au Comté de même nom, dont elle est le principal lieu, est bâtie sur une roche proche de la rivière de Vecht, & à deux milles d'Allemagne d'Oldenzeel. Cette ville donne son nom au Comté de Bentheim, petit pais dans la Westphalie, possédé par une ancienne Maison partagée en trois branches ; l'aînée a le Comté de Teckelenbourg ; la seconde le Comté de Bentheim, & la troisième, le Comté de Steinfurt.

Le premier que l'on connoisse de la famille des Comtes de Bentheim, est EBERWEIN de Gueterswick, qui acquit ce Comté en épousant *Hedwige*, fille de *Henri* II. & sœur de *Simon* & *Bernard*, derniers Comtes de Bentheim. ARNOLD leur fils, fut père d'EBERWEIN II. qui ajouta à ce Comté celui de Steinfurt, en épousant *Mechtilde*, fille & héritière de *Baudouin*, dernier Comte de Steinfurt. Il fut père de *Bernard* & d'ARNOLD II. qui firent *les branches de* BENTHEM *& de* STEINFURT ; mais Bernard n'ayant laissé qu'une petite fille nommée *Marie*, ARNOLD III. petit-fils d'Arnold II. l'épousa, & réunit ainsi les deux Comtez pour la seconde fois. EBERWEIN III. fils d'Arnold, ayant épousé *Anne*, fille & héritière de *Conrad* Comte de Meckelbourg, acquit aussi ce Comté. Enfin ARNOLD IV. qui naquit de ce mariage, acquit les terres de Bedbourg, d'Alpen & de Hellenstein par son alliance avec *Magdelaine*, fille de *Humbert* Comte de Nuenar & de Limbourg ; & il eut encore depuis la Baronie de Lenep, le Comté de Limbourg sur la Lenne, & la Prévôté héréditaire de Cologne, de la succession d'*Adolphe* son beau-frère, mort en 1649, sans enfans. C'est lui qui est la *tige de tous les Comtes de* BENTHEM *d'aujourd'hui.* ADOLPHE son fils aîné, eut le Comté de Teckelenbourg, & fut père de MAURICE, qui eut neuf enfans ; mais il n'y en eut que deux qui eurent postérité ; *Jean-Adolphe*, qui n'a laissé que des filles, dont l'une nommée *Charlotte-Maurice* s'est faite Catholique en 1693 ; & FREDERIC-MAURICE, qui mourut au mois d'octobre 1710, âgé de 51 ans. Il avoit épousé en premières noces *Sophie-Thérèse*, fille de *Jean-Albert* Comte de Ronow, premier Ministre de Bareith ; & en secondes noces *Chrétienne-Marie*, fille de *Casimir* Comte de la Lippe-Bracke, de qui il a eu MAURICE-CASIMIR, aujourd'hui *Chef de cette branche*, né le 28 mars 1701 ; & deux filles.

ARNOLD V. second fils d'Arnold IV, eut les Comtez de Bentheim & de Steinfurt, & fut père de JOSSE, qui eut deux fils. L'aîné ERNEST-GUILLAUME, né en 1623, qui fut Comte de Bentheim, épousa *Gertrude*, fille de *Itterzen*, Sieur de Zeist, Juge dans le païs de Zutphen, qui étoit fort riche. L'Empereur l'anoblit, & la fit Comtesse de l'Empire ; mais la famille mécontente de cette alliance, n'oublia rien pour la troubler. Le neveu d'Ernest-Guillaume, dont on va bientôt parler, se fit Catholique, mit dans ses intérêts l'Evêque de Munster, & obligea son oncle à se faire Catholique, & à quitter Gertrude, pour épouser avec la dispense du Pape, *Isabelle* Comtesse de Limbourg. Cela arriva en 1678. Gertrude eut recours à la protection des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui après sa mort arrivée dès le 29 mars 1679, firent élever ses enfans, & enfin firent faire en 1691 à Bielfeld, un traité par lequel ils furent déclarez Comtes de l'Empire, comme héritiers de leur père, lequel étant mort le 26 août 1693, ils eurent le Comté de Steinfurt, les Seigneuries d'Alpen & de Haverkelweert, une pension de mille écus par an, & le droit de succéder à leur cousin au Comté de Bentheim, s'il étoit mort sans enfans. Cette branche, qu'on nomme de Steinfurt, est Luthérienne. ERNEST, né le 18 novembre 1661, en est le chef. Il épousa le premier mai 1701, *Isabelle-Justine* Comtesse de Horn.

Le neveu d'Ernest-Guillaume, qui lui fit répudier sa première femme, étoit ARNOLD-MAURICE-GUILLAUME, fils de PHILIPPE-CONRAD. Il naquit en 1663, fut d'abord Comte de Steinfurt, comme son frère, & ensuite Comte de Bentheim, suivant le traité de Bielfeld. Il fut aussi Grand Chambellan de l'Electeur Palatin, & épousa en 1692, *Jeanne-Elisabeth-Françoise*, fille de *Valentin-Ernest* Comte de Manderscheit. Il mourut le quatrième novembre 1701. Son fils HERMAN-FREDERIC, qui est chef de cette branche, est né en 1694. Il est Catholique.

La maison de Bentheim ne possède qu'une très-petite partie du Comté de Teckelenburg. *Anne*, femme du Comte Eberwein III. avoit une sœur mariée à *Philippe* Comte de Solms-Braunfels, dont les Descendans ont demandé leur part dans le Comté ; ce qui causa un grand procès, qui ne fut décidé qu'au bout de cent trente ans, le 13 décembre 1683. L'arrêt du Conseil Aulique de ce jour adjugeoit au Comte de Solms trois portions de tout l'héritage partagé en huit, avec le revenu depuis le commencement du procès. Il fut confirmé en 1696, mais l'année suivante les Députez de l'Empereur, de l'Electeur Palatin & de l'Electeur de Brandebourg, modérerent ce jugement en retranchant, à quoi l'Evêque de Munster s'opposa comme Seigneur souverain du Comté de Rheda, qui fait partie du Comté de Teckelenburg. Enfin le Comte de Solms s'empara en 1700 de tout le Comté, à l'exception de Rheda & de ce qu'y possède l'Evêque de Munster ; & peu après il le vendit au Roi de Prusse, qui fut soutenu dans cette acquisition par la Chambre de Wetzlar. Les autres biens de cette Maison sont les Comtez de Bentheim & de Steinfurt ; le Comté de Limburg en Westphalie, vers la rivière de Lenne ; les Seigneuries d'Alpen, de Lenep & de Hellenstein dans le diocèse de Cologne ; la Prévôté héréditaire de Cologne, où les Comtes ont un Subdélégué, auquel on doit remettre tous les Criminels une nuit avant qu'ils soient pendus ; la Seigneurie de Wevelinghoven, &c. une partie du Comté de Hoya, dont ils jouissent en relevant de Hesse-Cassel. Ces Comtes sont du Banc de Westphalie. * *Les Souverains du monde.* Baudrand. Bourgon, *Geogr. Hist.*

* BENTING ou BENTINK, une des plus anciennes & des plus nobles familles du Duché de Gueldre & d'Overissel, s'est toujours signalée dans les guerres des Ducs de Gueldre contre les Ducs de Bourgogne, & dans celles que les Provinces-Unies ont eues avec les Rois d'Espagne & de France. Les premiers dont les anciennes Chroniques font mention, sont

GOSWIN & JEAN BENTINK qui scellérent en 1368 avec d'autres Nobles, le contract de mariage d'Edouard Duc de Gueldre avec Catherine de Baviere. Goswin mourut sans héritiers ; mais Jean eut pour fils HENRI BENTINK, qui en 1400 fut investi de la Seigneurie d'Arenberg, appellée aujourd'hui Berrikhuizen ou Berinkhuizen. Il scella en 1418 le Traité d'alliance des villes de Nimègue, Thiel, Bommel ; Grave, &c. & laissa quatre fils, JEAN qui suit ; *Henri, Helmobe, & Rolle.*

JEAN BENTINK fils de Henri, surnommé *Vrolijcken* ou *Joyeux* [illegible], signa en 1436, avec d'autres Nobles, deux de ses frères, & les Regenters d'Arnhem, Harderwyk, Wageningen, Hattem & Elburg, le contract d'alliance des Gueldrois pour [illegible] la puissance de leur Duc ; ce qui fut bientôt après suivi par les Quartiers de Nimègue & de Zutphen. Il eut deux fils, JEAN qui suit ; & *Gerard Bentink*, qui en 1355, voyant que sa femme ne lui donnoit point d'enfans, transporta sa Terre de Bentink entre Deventer & Zutphen à Théodore Sukelman.

JEAN BENTINK, fils aîné de Jean Bentink, & dont la mère étoit de la maison de Heukelom, épousa N. de Berchem de noblesse Brabançonne. En 1464, il fut investi de la Terre de Berrikhuizen. Il eut pour fils HENRI qui suit ; & *Alert* mort sans héritiers.

HENRI BENTINK, fils aîné de Jean & de N. de Berchem épousa *Marguerite* Huls, fut en 1496 investi de la Terre de Berrikhuizen, & eut cinq fils & une fille, 1. JEAN qui suit ; 2. ALEXANDRE qui suit ; 3. HENRI qui suit ; 4. *Alert* qui épousa une fille de la famille de Voorst, & qui mourut sans enfans, &c. 5. N.... La fille fut Religieuse à Ste Agnès d'Arnheim.

JEAN BENTINK, fils aîné de Henri Bentink & de Marguerite Huls, fut Grand Ecuyer de Charles Duc de Gueldre, & fut en 1503 investi de la Terre de Berrikhuizen. Il étoit tellement dans les bonnes graces de ce Prince, qu'en 1573 il en obtint la Seigneurie de Loo, & fut élevé à la charge de Grand Veneur héréditaire du Veluw. De sa femme *Jeanne* d'Appeltorn ou Appelteren il eut quatre fils & quatre filles, 1. *Henri Bentink*, mort en 1530 sans avoir été marié ; 2. *Marguerite Bentink*, Mère du Monastère de Zutphen depuis l'an 1534, jusques en 1569 ; 3. *Feyer*, Religieuse dans le Monastère d'Isendoorn à Zutphen ; 4. *Adolphe*, Grand Veneur de Veluw, qui en 1543 fut investi des Terres de Berrikhuizen & de Westerhof & en 1547, de celle de Loo, & mourut en 1548, n'ayant point eu d'enfans de sa femme *Marguerite* de Varik ; 5. *Jean Bentink*, Prevôt d'Arnhem & Chanoine de Deventer ; 6. *Anne Bentink* qui épousa *Zeger* d'Arnhem, qui fut fait Grand Veneur en 1548, & qui se démit la même année de cet emploi en faveur de Philippe de Lalaing, Comte de Hoogstraten ; 7. *Alide Bentink* qui épousa *Philippe* de Varik qui en 1548 reçut l'investiture des Seigneuries de Loo & de Westerhof, & 8. *Charles* qui mourut en 1536 sans avoir été marié.

Descendans d'*ALEXANDRE BENTINK* second fils de *HENRI BENTINK* & de *MARGUERITE* Huls.

ALEXANDRE BENTINK second fils de *Henri Bentink* & de *Marguerite* Huls acquit en 1501, dans le Veluw, la Seigneurie d'Aller dont Gilbert d'Aller lui fit le transport, remit huit ans après au Duc de Gueldre sa maison de Schoonderbeek, & par le décès de son neveu *Adolphe* Grand Veneur du Veluw, fut investi en 1548 de la Terre de Berrikhuizen. Il épousa *Jeanne* de Zuilen de laquelle il eut, 1. CHARLES qui suit ; 2. *Adolphe* mort jeune ; 3. GUILLAUME qui suit ; 4. *Henri* qui épousa une fille de la noble famille de Cuilembourg, fut Drossart de Cuilembourg, & mourut sans laisser d'enfans ; 5. GUILLAUME ZUILEN, surnommé *le Long*, qui suit ; 6. *Marguerite* qui fut mariée à *Corneille* Lichey ; & 7. *Eusébie* mariée avec *Corneille* de Weede.

CHARLES BENTINK fils aîné d'*Alexandre Bentink* & de *Jeanne de Zuilen*, étoit Receveur général du Veluw, fut en 1550 investi de la Terre de Berrikhuizen, épousa *Catherine* de Haksbit, & en eut, 1. ALEXANDRE qui suit ; 2. *Philippe* qui fut Gouverneur de la petite ville de Straalen dans le Quartier de Ruremonde, épousa *Alfwerde* de Flodrof Dame de Elecht, & en eut *Jean* Drossart de Duren & trois filles ; 3. *Adolphe* qui fit le voyage d'Italie, où il se maria & où il mourut ; & 4. *Christine* morte sans avoir été mariée.

ALEXANDRE BENTINK, fils aîné de *Charles de Bentink* & de *Catherine* de Haksbit devint en 1555, Seigneur d'Aller, & en 1564 de Berrikhuizen, Conseiller de la Cour Provinciale de Gueldre, & Bourguemaître d'Arnhem, & épousa *Aude* de Bukhorst dont il eut, CHARLES qui suit ; 2. *Guillaume*, mort le 20 déc. 1640, sans

fans avoir été marié ; 3. *Jeanne Bentink*, mariée au mois de juillet de l'année 1616 avec *Jaques* Schimmelpenning Seigneur d'Engelenbourg & de Kiel, & morte en 1652 ; 4. *Christine Bentink* mariée en 1625 avec *Guillaume* de Haersolte Seigneur d'Yrst, morte en 1638 ; 5. *Alexandrine Bentink*, & 6. *N. Bentink* morte de la peste sans avoir été mariée.

CHARLES BENTINK fils d'*Alexandre Bentink* & d'*Alide* de Bokhorst, fut Conseiller à la Cour provinciale de Gueldre, & Bourguemaître d'Arnhem. En 1607, il fut investi des Seigneuries d'Aller & de Berrikhuizen, & épousa *Sophie* de Lawick, de laquelle il eut, 1. ALEXANDRE qui suit ; 2. *Guillaume* mort Enseigne au service de l'Etat ; 3. *Jeanne-Sophie* ; 4. *Catherine* ; 5. & *Gertrude*.

ALEXANDRE BENTINK fils de Charles Bentink & de *Sophie* de Lawick fut en 1625 investi des Seigneuries d'Aller & de Berrikhuizen ; fut Bourguemaître d'Arnhem, & épousa *Anne* Pyessen Vander Aa, de laquelle il eut, 1. *Charles Guillaume* ; 2. *Guillaume* ; & 3. *Gajsuin*.

GUILLAUME BENTINK troisième fils d'*Alexandre Bentink* & de *Jeanne* de Zuilen, épousa en 1557, *Lamme* Schimmelpenning, après la mort de laquelle il se maria avec *Sophie* N. De la première femme il eut, 1. *Jeanne* morte en 1584, sans avoir été mariée ; 2. *Judith* qui épousa *George Cancelier*, Capitaine de Cavalerie, mort en 1601, dans une bataille en Flandre, & qui se remaria avec *Thomas* Vander Capelle ; 3. *André* mort en 1584, sans laisser d'héritiers ; 4. CHARLES, qui suit.

CHARLES BENTINK, le plus jeune fils de *Guillaume Bentink* & de *Lamme* Schimmelpenning, Seigneur de Berenkamp, épousa *Antoinette* de Delen, dont il eut 1. ETIENNE qui suit ; 2. *Lambert* ; 3. *Guillaume*, mort en 1632 sans avoir eu d'enfans ; 4. *Gertrude* mariée à *Floris* de Bekel, Drossart de Lede ; 5. *Jeanne* qui épousa *Gerard* de Galen, Bourguemaître de Hattem ; 6. *Anne* ; 7. *André* mort Enseigne.

ETIENNE BENTINK fils aîné de *Charles Bentink* & d'*Antoinette* de Delen, fut Seigneur de Berenkamp, & eut pour femme *Judith* de Steenbergen, de laquelle il eut, *N. Bentink* Seigneur de Berenkamp, qui épousa une Demoiselle de Delen, & *N. Bentink* Vander Aa qui épousa une Demoiselle Schimmelpenning.

Guillaume Bentink dont on vient de voir la postérité par sa première femme *Lamme* Schimmelpenning, eut de la seconde, 5. LAMBERT qui suit ; 6. *Sander*, mort en 1614, sans avoir été marié ; 7. *Jeanne* morte la même année que son frère, sans avoir été mariée.

LAMBERT BENTINK, fils aîné de *Guillaume Bentink* & de *Sophie* N. Receveur du Cloître de Monnikhuizen hors d'Arnhem, épousa *Gertrude* Hackfort, qui hérita de la Seigneurie de Brieler, & dont il eut, 1. *Guillaume* Seigneur de Brieler ; 2. *Bernard* qui étant Etudiant à Utrecht fut tué en 1646 par un Baron Polonois ; & 3. *Jeanne*.

GUILLAUME ZUILEN BENTINK, surnommé *le Long*, cinquième fils d'*Alexandre Bentink* & de *Jeanne* de Zuilen, épousa en premières noces *Judith* de Zuilen de Nievelt, & en secondes *Judith* Ter Brugge. De la première il eut 1. *Jaques* qui épousa *N.* de Holswyk dont il eut une fille nommée *Anne*, mariée à G... de Rhenen ; 2. *Adrien* de Nievelt ; 3. *Judith* mariée à Utrecht avec *N.* de Ridtemberg. De la seconde, il eut, 4. *Judith* ; 5. *Jeanne* mariée avec *N.* de Pallant, & 6. *Charles*.

Descendans de *HENRI BENTINK* troisième fils de *HENRI BENTINK* fils de *JEAN* & de *MARGUERITE* Huis.

HENRI BENTINK troisième fils de *Henri Bentink* fils de *Jean* & de *Marguerite* Huis, surnommé *le meilleur* ou *le terrible*, épousa *Gerberich* Lerink, qui en 1516, après la mort de son frère *André Lerink*, hérita de la Seigneurie de Velden près de Zutphen. Il eut d'elle, 1. GUILLAUME qui suit ; 2. *Anne* mariée en 1530 avec *Adrien* Eerk ; 3. JEAN qui suit ; 4. *Henri* mort sans avoir été marié ; 5. ETIENNE qui suit ; & 6. *Gertrude* qui épousa *Henri* Vank.

GUILLAUME BENTINK fils aîné de *Henri Bentink* & de *Gerberich* Lerink, Dame de Velden épousa *N.* de Groef d'Erkelens, de laquelle il eut, 1. EUSEBE qui suit ; 2. ANDRÉ qui suit ; 3. LEONARD qui suit ; 4. *Henri* mort sans avoir été marié ; 5. *Gertrude*, mariée en 1556 avec *Pierre* Mulert.

EUSEBE BENTINK, fils aîné de *Guillaume Bentink* & de *N.* de Groef d'Erkelens Seigneur de Velden, fut en 1577 investi de la Terre d'Ekhoderwolde, & épousa en 1570 *Jeanne* d'Iserlum, de laquelle il eut, 1. *Guillaume*, qui fut tué devant Wagendonk sans avoir été marié ; 2. HENRI qui suit ; 3. *Jeanne* mariée 1. avec *Floris* de Bokhorst ; 2. avec *Gosuin* de Lawick Drossart de Brevoorde, qui en 1597 fut investi de la Seigneurie de Velden ; 4. *Sophie*.

HENRI BENTINK, Seigneur de Werkeren, de Diepenheim & de Schoonheten, fils d'*Eusebe de Bentink* & de *Jeanne* d'Iserlum fut en 1602 fait Drossart d'Isselmuiden, en 1611 Drossart de Sallant, & mourut le premier sept. 1639. Il avoit épousé sa Cousine *Elsabe* d'Iserlum de laquelle il eut, 1. *Sophie* morte à la Haye sans avoir été mariée ; 2. WULF, qui suit ; 3. *Eusebe-Burchard* Seigneur de Schoonheten, Capitaine & Major de Cavalerie qui épousa *Anne* Coenders, mort sans laisser d'héritiers ; 4. *Anne* mariée avec *Rodolphe* d'Echten Seigneur d'Echten, Drossart du pais de Drenthe, sans en avoir eu des enfans ; 5. BERNARD qui suit ; 6. *Agnès* mariée avec *Swiger* Alberda ; 7. *Guillaume*, Capitaine ; 8. *Henri*, Capitaine, mort en 1646, sans avoir été marié ; 9. *Jean* mort en 1631, sans avoir été marié.

WULF BENTINK fils aîné de *Henri Bentink* & d'*Elsabe* d'Iserlum, Seigneur de Werkeren, Drossart d'Isselmuiden en 1622, & Drossart de Vollenhoven en 1638, mourut dans le mois de novembre de la même année. Il épousa en 1623, *Tekla* Beninga, morte sans laisser d'enfans ; après quoi il se maria avec *Anne* de Haersolte, de laquelle il eut, 1. HENRI qui suit ; 2. *Elsabe* mariée à *Rodolphe* de Heuvel de Nyenhuis & de Hexelham, Lieutenant Colonel ; 3. *Guillaume*, Lieutenant Colonel qui épousa *Marguerite* de Laar Dame de Langevelsloo, de laquelle il eut *Wulf* marié avec *Agnès-Florentine-Hedwige* de Welvelde de Diepenbrock ; 4. *Anne* mariée à *N.* Terbrugge Colonel.

HENRI BENTINK fils aîné de *Wulf Bentink* & d'*Anne* de Haersolte, Seigneur de Werkeren, Drossart de Sallant, mourut en 1692, à Mastricht, où il se trouvoit en qualité de Commissaire Décideur de la part des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il avoit épousé *N.* Martens Dame d'Ancin & de Dorgel, & il en eut 1. *Anne-Elizabeth-Beatrix*, Chanoinesse d'Almeloo, morte en 1715 ; 2. *Mathilde-Helene-Beatrix* Chanoinesse de Hinnep ; 3. *Wulf* Capitaine de Cavalerie, mort en 1695, sans laisser d'héritiers ; 4. *Christophle*, Lieutenant Colonel, & Capitaine aux Gardes mort en 1706, sans avoir été marié ; 5. *Henri Guillaume*, Lieutenant Colonel ; 6. *Henriette Gaudelaire*, Chanoinesse de Wenzelo ; 7. *Bernard*, Seigneur d'Aller & de Wittenstein, Lieutenant Colonel qui eut pour femme *Sophie Agnès* Ter Brugge ; 8. *Christine-Sophie*, morte en 1707, sans avoir été mariée ; 9. *Gerard Theodore*, Capitaine, mort en Ecosse sans avoir été marié ; 10. *Willemine-Judith-Agnès*, mariée à *Guillaume Bentink* de Schoonheten.

Descendans de *BERNARD BENTINK* troisième fils de *HENRI BENTINK* & d'*ELSABE* d'Iserlum.

BERNARD BENTINK, troisième fils de *Henri Bentink* & d'*Elsabe* d'Iserlum, Seigneur de Diepenheim & Prévôt de Deventer, épousa le 11 déc. 1638, *Anne* de Bloemendaal, de laquelle il eut 1. HENRI qui suit ; 2. EUSEBE-BERNARD qui suit ; 3. *Eleonor Sophie*, mariée à *Robert* d'Iserlum Seigneur de Nyenhuis, Drossart de Sallant ; 4. HANS GUILLAUME Comte de Portland qui suit ; 5. *Isabelle* mariée avec *Alexandre* Schimmelpenning, Seigneur d'Engelenburg ; 6. *Anne Adrienne*, née en 1636, mariée à *Theodore* Borre d'Amerongen, Seigneur de Zandenburg & Grand Baillif d'Utrecht ; 7. *Anne*.

HENRI BENTINK fils aîné de *Bernard Bentink* & d'*Anne* de Bloemendaal, Colonel de Cavalerie & Drossart du pais de Twente, épousa *Ide-Magdelaine* d'Iserlum, de laquelle il eut, 1. *Anne-Agnès*, mariée à son Cousin *Guillaume Bentink* Seigneur de Schoonheten ; 2. *Mathilde Anne* mariée à *Lambert Juste* de Hambroek, Seigneur d'Arentshorst ; 3. *Jeanne-Isabelle*, mariée à *Jean Zeger* de Welvelde, Seigneur de Diepenbroek.

EUSEBE-BERNARD BENTINK, second fils de *Bernard Bentink* & d'*Anne* de Bloemendaal, Seigneur de Schoonheten, Grand Baillif de Hasselt & de Mastricht, épousa Elizabeth de Bracel, de laquelle il eut, 1. *Eusebe-Bernard-Burchard*, Colonel & Receveur général du pais de Twente, tué en 1706, dans une bataille, sans avoir laissé d'héritiers ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Schoonheten qui épousa 1. *Anne-Agnès Bentink* de Diepenheim, morte sans héritiers ; 2. *Willemine-Judith-Agnès Bentink* de Werkeren, Aller & Dorgel ; 3. *Henri-Adolphe*, Grand Baillif de Mastricht, marié à *Mathilde Anne* de Welvelde de Diepenheim ; 4. *Anne-Willemine*, mariée à *Theodore* de Lynden de Reden Sénéchal ou *Amptman*, & *Dykgrave* du Haut Betaw.

HANS-GUILLAUME BENTINK troisième fils de *Bernard Bentink*, & d'*Anne de* Bloemendaal né au mois de mars 1651 fut Favori de Guillaume III. Roi d'Angleterre, qui le fit Comte de Portland. Il épousa 1. N. Villers Dame d'honneur de la Reine Marie ; 2. Sara-Marthe Temple. Il mourut en 1710. De la première femme il eut 1. *Marie* mariée 1. au Comte d'Essex ; 2. au Comte de Darcy ; 2. *Anne Marguerite*, mariée à *Adrien* de Wassenaar Seigneur de Duivenvoorde ; 3. *Henri*, Duc de Portland, fait Viceroi de la Jamaïque il y a quelques années, mort dans cette Isle peu de tems après, marié avec *Noël* . . . ; 4. *Françoise Willelmine*, mariée à Mylord Biron ; 5. *Isabelle* mariée avec *Evelin* Pierpont Duc de Kingston. De sa seconde femme il eut 5. *Sophie* ; 6. *Elizabeth-Adrienne* ; 7. *Guillaume* ; 8. *Henriette* ; 9. *Charles-Jean* ; 10. *Barbe*.

Descendans d'*ANDRÉ BENTINK* second fils de *GUILLAUME BENTINK* & de *N.* de Groef d'Erkelens.

ANDRÉ BENTINK, second fils de *Guillaume Bentink* & de *N.* Groef d'Erkelens, a eu pour enfans, *Elizabeth* Prieure de Marienboom & GUILLAUME qui suit.

GUILLAUME BENTINK fils d'*André Bentink*, Drossart d'Embden, épousa 1. *N.* de Diepenbroek ; 2. *N.* Grovestin. De sa première femme il eut *Bindeluf* mariée à *Eeger* de Haersolte de Weltervelt & Wolfshagen, Receveur Général du Comté de Lingen & Dykgrave de Sallant. De la seconde il eut *Adrienne* mariée en 1651 avec *Simon* de Haersolte de Bredenhorst & de Zwaluwenborg, Capitaine de Cavalerie.

Descendans de *LEONARD BENTINK* troisième fils de *GUILLAUME BENTINK* & de *N.* de Groef d'Erkelens.

LÉONARD BENTINK, Gouverneur d'Alpen, épousa Ursule d'Elderen, de laquelle il eut, 1. *Anne* mariée à *N.* Eppinge, Capitaine ; 2. *Marguerite* mariée à *Juste* Stekke ; 3. *Gertrude* mariée 1. avec *Art* Jago ; 2. avec *N.* de Vere ; 4. *Guillaume*, Capitaine, marié 1. avec *Claire* Stekke ; 2. avec *Theodore* de Burrie de Horstwyk, ayant eu de la première *Guillaume*, mort sans avoir été marié, & *Anne* mariée 1. à *George* Vander Feltz Capitaine ; 2. à *Renaud* Huinge, Capitaine, morte sans enfans : Et de la seconde, 5. *Marguerite* mariée avec *Albert* Vander Hel Bourguemaître de Campen ; 6. *Jean*, Capitaine mort sans héritiers ; 7. *Ursule* morte sans avoir été mariée.

Descendans de *JEAN BENTINK* second fils de *HENRI BENTINK* & de *GERBERICH* Leerink.

JEAN BENTINK, second fils de *Henri Bentink* & de *Gerberich* Leerink, épousa en 1537, *Henriette* d'Averenk, morte en 1600, de laquelle il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Clémence* mariée 1. avec N. de Kamphuizen de Ghathorst; 2. avec N. de Harteveldt; 3. *Guillaume*, marié à *Henriette* d'Ammel, mort sans laisser d'héritiers; 4. *Gerberich*, mariée 1. avec *Jean* de Scherpenzeel, Juge de Doesbourg; 2. avec *Ernest* Momme, morte en 1596.

HENRI BENTINK, fils aîné de *Jean Bentink* & d'*Henriette* d'Averenk, Seigneur de Leeuwenberg & Drossart du Quartier du Velau, eut trois femmes 1. *Elizabeth* de Scherpenzeel morte en couches: 2. *Ermgarde* d'Ammel: 3. *Sophie* de Moerbeke. De la premiere femme il eut 1. *Sophie* morte jeune. De la seconde, 2. MARTIN qui suit; 3. *Elizabeth* mariée avec *Chrétien* de Berrevelt Capitaine; 4. *Clémence* mariée avec *Hans* Scharf, Capitaine & Gouverneur de Rhynberg; 5. *Marie* ou *Anneke*, mariée avec *Herman* de Vilsteren. De la troisiéme, 6. *Odilie*; 7. EVERARD de Brekkelencamp qui suit; 8. *Anne-Gertrude*, morte sans avoir été mariée; 9. *Marguerite* mariée avec *Philippe* de Hoorn, Capitaine; 10. *Alide* morte fort jeune; 11. JEAN qui suit.

MARTIN BENTINK, Seigneur de Leeuwenberg, fils aîné de *Henri Bentink* & d'*Ermgarde d'Ammel*, Colonel au service du Roi d'Espagne, épousa *Petronelle* Baronne de Bronkhorst & de Batenburg, de laquelle il eut 1. *Philippe-Henri*, 2. *Herman*, Capitaine au service d'Espagne; 3. *Anne-Charlotte*, morte sans avoir été mariée.

EVERARD BENTINK de Brekkelencamp, second fils de *Henri Bentink*, ou l'aîné de sa troisiéme femme *Sophie* de Moerbeke, mort en 1659, avoit épousé *Fenne* de la Mark, de laquelle il eut 1. *Herman-Henri* marié avec *Josine* ou *Justine* d'Ascheberg; 2. *Anne-Sophie*, Religieuse; 3. *Ursule*, Religieuse; 4. *Gérard-Adolphe*, qui en 1647 épousa *Lucrèce* de Kamont; 5. *Guillaume*; 6. *Elizabeth*, mariée avec *Arnould* Brockhuisde, Membre du Conseil d'Espagne, mort en 1660; 7. *Floris*, 8. *Théodore-Cornélie*, Religieuse; & 9. *Anne*.

JEAN BENTINK troisiéme & dernier fils de *Henri Bentink* Seigneur de Leeuwenberg, & second fils de sa troisiéme femme *Sophie* de Moerbeke, épousa 1. *Marguerite* de Voorst de laquelle il eut des enfans: 2. N. Lansberg Mulert qui ne lui en donna point. Les enfans de la premiere, sont, 1. *Henri-Frédéric*, Seigneur de Genswart & de Barlaham, qui en 1651, épousa *Elizabeth-Catherine-Ensibours*: 2. en 1655, *Laurence* Horn; 2. *Anne-Christophora*, morte en 1653, sans avoir été mariée; 3. *Marie* morte sans avoir été mariée; 4. *Petronelle*, 5. *Elizabeth*, & 6. *Ermgarde*.

Descendans d'*ETIENNE BENTINK* quatriéme fils de *HENRI BENTINK* & de *GERBERICH* Leerink.

ETIENNE BENTINK quatriéme fils de *Henri Bentink* & de *Gerberich* Leerink, Bourguemaître de Zutphen, épousa *Anne* Schimmelpenninck, de laquelle il eut, 1. *André* mort de la peste sans avoir été marié; 2. *Gerberich* Religieuse; 3. *Jutte*, morte en 1625, sans avoir été mariée; 4. *Henri*, mort en 1624, sans avoir été marié; 5. *Guillaume*, mort de peste sans avoir été marié; & 6. *Justes*.

Cette noble famille porte d'azur à la croix ancrée d'argent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BENTIVENGA DE BENTIVENGIS, Cardinal Evêque d'Albe & Grand Pénitencier de l'Eglise, natif d'Aquasparta, petite ville dans l'Ombrie, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François. Pendant qu'il étoit Gardien à Todi vers l'an 1276, il s'insinua dans les bonnes graces de l'Evêque Pierre Gaëtan, lequel ayant été transféré à l'église d'Anagnie, remit l'Evêché de Todi entre les mains du Pape Jean XXI. qui le donna à Bentivenga, qui étoit alors Confesseur du Cardinal Jean Caïetan, de la Maison des Ursins, qui fut fait Pape sous le nom de *Nicolas* III. & qui lui donna le chapeau de Cardinal en 1278. Depuis il le nomma encore à l'Evêché d'Albe, & le fit Grand Pénitencier de l'Eglise. On dit que Bentivenga mourut à Rome en 1290; mais d'autres assurent que ce fut l'an 1289 à Todi, où il fut enterré dans l'église de saint Fortunat de son Ordre. * Wadingue, *in Annal. Minor.* Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hist. des Cardinaux*, &c.

BENTIVOGLIO bourg & château d'Italie dans le Bolonois, est au nord de Bologne, tirant vers l'est, & en est éloigné de trois à quatre lieues. Il a été autrefois plus fort & plus considérable qu'il n'est à présent. Mais il fut ruiné par le Pape Jules II, & il est encore à présent en très-mauvais état. C'est de là que vient la Maison des Bentivoglio, qui ont eu la Principauté de Bologne durant plusieurs années.

BENTIVOGLIO. La famille de Bentivoglio, qui tire son origine, à ce qu'elle prétend, d'Enzius Roi de Sardaigne, a été alliée aux Rois d'Aragon, aux Ducs de Milan, & à divers autres Souverains. Elle a possédé assez long-tems la Seigneurie de la ville de Bologne. ANTOINE Bentivoglio y fut extrêmement considéré sur la fin du XIV siécle. Il eut de *Sancia* son épouse, *Thadée* & JEAN Bentivoglio I. de ce nom. Ce dernier, qui étoit adroit, courageux & entreprenant, se rendit maître de la ville de Bologne vers l'an 1400. Il eut des affaires continuelles avec les Puissances voisines qui protégeoient les Mécontens; & après avoir perdu une bataille, il fut tué vers l'an 1402. Depuis, les Bentivoglio se rétablirent avec le secours de leurs partisans. ANNIBAL Bentivoglio se rendit encore maître de Bologne, où il commanda jusques vers l'an 1445, qu'il fut assassiné dans l'église de saint Jean par les Canneschi & les Ghisleri, qui l'avoient nommé parrain d'une fille de leur Maison, après une feinte réconciliation. Tous les complices furent pris; on leur coupa les bras & les jambes, & leurs corps furent attachez par piéces au gibet. JEAN Bentivoglio II. de ce nom, succéda à son pére *Annibal*, sous la tutelle d'un de ses parens, qui gouverna jusques vers l'an 1462. *Jean* fut obligé de se maintenir par une cruelle politique. Il fit mourir plusieurs des Malvezzi, & chassa les Marescotti; parce que les uns & les autres faisoient des cabales secretes pour lui ravir le gouvernement. A cela près, il fut un des plus grands hommes de son tems, bon soldat, sage Capitaine, intrépide dans le péril, & l'ami du monde le plus fidéle. Il fit une ligue avec le Pape Sixte IV. & avec Hercule Duc de Ferrare contre les Vénitiens, battit Jérôme Riario, & s'opposa généreusement à César Borgia, Duc de Valentinois, fils du Pape Alexandre VI. Vers l'année 1506, le Pape Jules II. étant venu à Bologne, en chassa Jean Bentivoglio & toute sa famille. On y massacra quelques-uns de ses enfans, on pilla ses biens, sa maison même fut démolie par le peuple, & tout cela s'exécuta barbarement, contre la promesse qu'on lui avoit faite. Il se retira dans la ville de Milan, les autres disent à Busset dans le Parmesan, où il mourut en 1508, âgé de près de 70 ans. Le reste de la famille des Bentivoglio s'établit à Ferrare. CORNELIO, pére du Cardinal, fut deux fois Lieutenant en Italie pour le Roi de France. On lui donna le Collier de l'Ordre de saint Michel en 1560, & il fut très-attaché à la Maison de Guise. Les Princes de la Maison de Bourbon l'accusérent d'avoir laissé tomber le coffre qui tua François de Bourbon, Comte d'Anguien, à la Rocheguyon l'an 1545; mais il s'en justifia très-bien auprès du Roi de Navarre son frere. Cornelio Bentivoglio s'aquit beaucoup de réputation dans les guerres de Toscane, & fut depuis Généralissime d'Alfonse II. Duc de Ferrare. Il eut entre autres enfans d'*Elizabeth* Bendadei, 1. GUI Cardinal qui suit; 2. le Marquis HIPPOLYTE; 3. ENZO, pére du Marquis CORNELIO, qui a aussi laissé postérité; 4. *Jean* Bentivoglio, Abbé Commendataire de Saint-Valeri, &c. qui étoit neveu du Cardinal *Gui* Bentivoglio, mort le deuxiéme mai l'an 1694. * Bartholomeo Galeoti. Giovanno Carati & Alemanno, *Hist. di Bologna*, Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Roscio & Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Guichardin. Paul Jove. De Thou. Brantôme, &c.

BENTIVOGLIO (Gui) Cardinal, né à Ferrare en l'an 1579, de CORNELIO Bentivoglio, & d'*Elizabeth* Bendadei, fit un grand progrès à Padoue dans l'étude des Belles Lettres. Il y étoit en 1597, lorsqu'Alfonse Duc de Ferrare mourut au mois d'octobre. César son cousin, prétendoit lui succéder, & le Pape s'y opposa. Le Marquis Hippolyte Bentivoglio, frere de *Gui*, prit le parti de César, & se mit à la tête de ses troupes. Le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII. qui commandoit celles de l'Eglise, en fut extrêmement irrité. *Gui* quitta Padoue pour se rendre auprès d'Aldobrandin, & tâcher de calmer sa colére. Il en vint heureusement à bout; il contribua même à la paix, qui fut concluë au mois de janvier suivant, & qu'il avoit déja négociée avec le Cardinal Bandini, Légat de la Romagne. Après cet heureux succès, *Gui* Bentivoglio fut bien reçu du Pape, qui vint à Ferrare: le Pape lui donna une charge de Camerier secret, & lui permit d'aller achever ses études à Padoue. Lorsqu'il eut fixé son séjour à Rome, il s'aquit l'estime de tous les gens de bien par sa conduite, par sa prudence & par son honnêteté. Depuis il fut envoyé Nonce en Flandre, puis en France. Il s'aquitta si dignement de ces emplois, que le Pape Paul V. le nomma Cardinal dans la derniére promotion qu'il fit un peu avant sa mort, arrivée le 28 janvier de l'an 1621. Bentivoglio étoit alors en France, où toute la Cour & le Roi Louis XIII. le félicitérent sur sa nouvelle dignité. Ce Prince le chargea depuis de la protection de France en Cour de Rome, où il fut reçu avec tous les honneurs qu'il pouvoit raisonnablement espérer. Le Pape Urbain VII. ne trouva jamais d'ami plus fidéle & moins intéressé que le Cardinal Bentivoglio, qui entendoit parfaitement les affaires. Il étoit savant, sage, honnête & vertueux; il étoit aimé du peuple, estimé des Cardinaux, & avec ces grandes qualitez, on ne doutoit point qu'il ne dût être élevé sur le thrône pontifical après la mort d'Urbain, arrivée le 29 juillet de l'an 1644. Cependant le ciel en disposa autrement; car le Cardinal Bentivoglio étant entré dans le Conclave pendant les chaleurs, qui sont insupportables à Rome, il passa onze nuits sans pouvoir dormir; cette insomnie le jetta dans une fiévre dont il mourut le septiéme septembre de la même année 1644, âgé de 65 ans. Ce grand homme a laissé des Ouvrages qui rendront son nom vénérable à la postérité. Les plus importans sont, l'Histoire des Guerres Civiles de Flandre; la Relation de Flandre; des Lettres & des Mémoires. * Guido Priorato, *Scena de gli Huom. Illust. d'Ital.* Janus Nicius Erythraeus, *Pinac. II. Imag. Illustr.* Miraeus, *de Script. secul. XVII.*

BENTIVOGLIO (Françoise) femme de *Galeotti* Manfredi, Prince de Forli en Italie, se voyant méprisée par son mari, suborna deux Médecins, & feignant d'être malade, elle les fit entrer dans sa chambre, avec des armes cachées pour l'assassiner. Voyant que Galeotti se défendoit généreusement contre ces deux hommes, elle prit elle même un poignard qu'elle portoit, & lui en donna dans le sein. On dit qu'elle avoit sçu que ce Prince avoit contracté un mariage secret avec une Demoiselle de Fayence, avant qu'elle l'épousât; ce qui la porta à cette action de desespoir. * Fulgose, *l. 6. c. 1.*

BENTIUS (Hugues) de Sienne, mourut en 1438. Il a écrit sur les Aphorismes d'Hippocrate, sur l'Art de Gallien, un volume de Conseils, &c. * Ghilini, *tome 2. p. 239.*

BENTIUS (Jean) *Voyez* BENZIUS.

BENTIUS (Pierre) publia la *Rome triomphante* à Paris en 1614. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BENTIUS (Triphon) Italien, a composé quelques Poësies. *Voyez Delic. d'Ital. tome I. p. 397.*

BENVARRI & BENWARRI. *Voyez* BENAVARRI.

BENZÉLIUS (Eric) Docteur en Théologie, Archevêque de l'Eglise de Suéde, & Sous-chancelier de l'Université d'Upsal. Il devoit son élévation à son seul mérite. HENRI Benzélius son pére menoit une vie fort obscure dans un petit village de Westro-

Gotland, nommé *Benzeby*. Comme sa fortune ne lui permettoit pas de donner à son fils toute l'éducation qu'il auroit souhaité, il le confia à l'âge de sept ans à un de ses fréres nommé *Olaüs*, qui n'avoit point d'enfans, qui demeuroit à Upsal où il avoit gagné quelque bien dans le commerce, & qui aimoit tendrement son neveu. C'est ce qui le porta à mettre tout en usage pour rendre ce neveu digne d'une plus grande fortune que celle qu'il pouvoit lui laisser. Il lui fit apprendre les Langue Latine, Greque & Hebraïque. Benzélius répondit parfaitement aux bonnes intentions qu'on avoit pour lui. Le desir d'apprendre produisoit en lui un grand amour pour ses Maîtres; sa facilité à retenir engageoit ses Maîtres à l'instruire avec soin; & par le moyen de cette affection réciproque, il se distingua si fort par la connoissance des Langues que le Comte de la Gardie, Chancelier du Royaume de Suéde & de l'Université d'Upsal, le choisit pour être auprès de ses enfans. Après avoir employé le tems nécessaire à l'éducation de ces jeunes Seigneurs, Benzélius se mit à voyager. Il parcourut la Suéde & le Dannemarck; ensuite il traversa l'Allemagne pour aller en France, d'où il passa en Angleterre, & de là en Hollande. Il retourna encore une fois en Allemagne, dans le dessein de voir l'Italie: mais quelques affaires l'ayant rappellé en Suéde, il reprit le chemin d'Upsal, & y arriva vers la fin du mois de septembre 1665. La simple curiosité ne l'avoit pas porté à voyager, c'étoit le desir de se rendre plus habile dans les Sciences. Il consultoit les Savans de chaque païs par où il passoit, visitoit les plus belles bibliothéques, & revint chez lui avec des connoissances bien plus étenduës que celles qu'il avoit aquises par ses premiéres études. Etant de retour en son païs, il fut choisi pour remplir une Chaire de Professeur en Histoire & en Morale; & l'année suivante on lui donna celle de Professeur en Théologie, avec une place d'Assesseur dans le Consistoire. En 1668, il épousa *Marguerite* Odhélie, fille du Docteur *Eric* Odhelius, & niéce d'*Olaüs* Laurélius Evêque d'Arosen, morte en 1693, après avoir donné treize enfans à son mari. Benzélius épousa en secondes noces *Anne* Mackey en 1694. Il reçut le titre de Docteur en 1675. Deux ans après le Roi Charles XI. lui donna l'Evêché de Strengnes; & en 1700, il fut nommé à l'Archevêché d'Upsal. Il mourut le 17 fevrier 1709, âgé de 67 ans. Il a publié plusieurs Dissertations sur la vie des Patriarches, & sur d'autres points de l'Histoire Ecclésiastique. Il a aussi composé plusieurs Ouvrages de Théologie, dont le plus considérable est une Traduction entiére de la Bible en Langue Suédoise. * *Journal des Savans du mois de fevrier 1710. Supplément aux actes de Leipsic, tome 5. p. 373.*

BENZENAU. *Voyez* BIENZENAU.

* BENZIUS (Jean) de Bruxelles, a vécu & enseigné à Strasbourg. Il fut Disciple & ami de Jean Sturmius, & publia à l'usage des jeunes gens, *Thesaurus Elocutionis Oratoriæ Græco-Latinus; Loci Communes comparanda rerum & exemplorum copia accommodati; Erotemata in libros Ciceronis de Officiis, Amicitia, & Senectute.* Il est mort en 1599. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 457.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BENZO (Jérôme) de Milan, qui florissoit en 1556, a écrit trois livres sur les affaires du Bresil. * Zeiler, *partie 2. p. 14.*

BENZO (Nicolas) a écrit sur le Catarre en 1637. * *Voyez* Albert Bartholin, *in Dacis, p. 104.*

BENZON (Rutilius) Romain, a composé le Miroir des Evêques de Venise en 1595; six livres sur le Jubilé en 1599; & un Commentaire sur le Cantique de la Vierge Marie en cinq livres en 1606. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BENZONI, ancienne famille noble de Venise. Ses ancêtres étoient autrefois Seigneurs de Crême, où l'on voit encore le couvent de Ste Monique qu'ils y ont fondé. Les plus puissantes Maisons d'Italie se sont alliées avec celle de Benzoni, entre autres la Maison de Ferrare, les Pallavicini, les Sconi qui dans ce tems-là possedoient une bonne partie de la Lombardie. Dans le XIII siécle, la ville de Milan fut sous la domination de VENTURINO BENZONI, dans le XIV, le Pape Clément VI. éleva un certain Benzoni à la dignité de Gonfalonier de l'Eglise Romaine. Le premier Noble Vénitien de cette famille a été GEORGE BENZONI, qui fut si puissant, que la République qui dans ce même tems tâchoit à affermir sa domination en terre ferme, jugea nécessaire de l'attirer dans son parti, en lui donnant dans cette vue le titre de *Fils de St. Marc.* Depuis ce tems-là, les Benzoni se sont établis à Venise, & se sont alliez avec les Lorédani, les Capelli, les Grimani, les Suttci, les Malipiers & les Mocenigo. En 1669, *Elizabeth Benzoni* fut choisie pour Abbesse dans le Monastére *Delle Vergini* à Venise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise p. 568.*

BEO. BEQ.

BÉOLCUS (Angelus) Poëte Italien, comique, burlesque & bouffon, connu sous le nom de RUZANTES, étoit de Padoue, & passa pour l'homme le plus enjoué de son tems. Il composa diverses piéces en style burlesque, entre autres des Comédies, & mourut le 17 mars de l'an 1542, âgé de 42 ans. * Jacques Philippe Thomasini, *in Elog. Illustr. Viror. partie 1.*

☞ Le Ruzantes ne pouvant espérer de parvenir à la gloire des premiers Ecrivains Italiens, tels qu'étoient alors le Bembo, le Spéroni & quelques autres, qui excelloient dans le langage Toscan, par des écrits sérieux; il crut devoir prendre le contrepié, aimant mieux se voir le premier dans le genre le plus bas d'écrire, que de se voir le second dans le plus sublime. Pour se signaler par cet endroit, il rechercha tout ce qu'il y a de plus grotesque dans les gestes & le langage des villageois; & s'étant mis à converser avec les gens les plus facetieux de la campagne & à étudier leurs esprits, il sut si bien trouver dans l'air païsan qu'il se donna, le point du ridicule, du naïf & du plaisant, qui en fait tout l'agrément, qu'il charma les peuples par ses farces & par ses Comédies rustiques, & qu'il se faisoit suivre par une foule incroyable de monde, sur tout au tems du carnaval, qu'il habilloit ses Acteurs en Villageois portant des masques. Ces sortes de figures contribuoient encore à rendre l'action plus bouffonne & plus burlesque. Ce qu'il y a de particulier dans ses piéces comiques, c'est de voir que tout bas & tout populaire qu'est son style, il ne laisse pas d'avoir de la force & de l'agrément. On a un grand nombre de vers de Béolcus, & diverses piéces. Les principales de ses Comédies sont 1. *la Vaccaria*, 2. *l'Anconitana*, 3. *la Moschetta*, 4. *la Fiorina*; 5. *la Piovana*, &c.

BÉONE, riviére. *Voyez* BEAUNE.

BÉORGOR ou BIORGOR, Roi des Alains dans le cinquiéme siécle, avoit fait des desordres étranges dans les Gaules, & en Italie. Ricimer, Grand-maître de la Milice Romaine, le poursuivit, & l'ayant atteint près de Bergame, le défit le sixiéme de fevrier 464. * Paul Diacre, *l.* 16. Idatius & Bellarmin, *in Chron.*

BÉOTIE, *Bœotia*, province de Gréce, dite aujourd'hui *Stramulipa*, sous l'Empire du Turc. On la met ordinairement dans l'Achaïe ou Livadie. Elle étoit renfermée entre la Doride, la Phocide, la Thessalie, l'Attique, la Mer Egée ou Archipel, & le Négrepont. On la divisoit en Haute & Basse. La premiére comprenoit la ville de Lébadia, dite aujourd'hui *Badia*; Chéronée, célébre par la naissance de Plutarque; Orchomene; Platée, où Pausanias & Aristide Généraux des Lacedémoniens & des Athéniens, défirent Mardonius, la premiere année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jesus Christ; Leuctres, où les Thébains sous Epaminondas gagnérent une bataille contre les Lacedémoniens, sous la CII Olympiade, l'an 371 avant Jesus Christ; Amphiclée; Hyampolis; Coronée; Thespie, &c. La Basse Béotie contenoit Thébes, capitale de tout le païs, dite aujourd'hui *Stives*; Phocée; Mycalessus ou Malacuse; Anthédon; Acrephyum; Tanagrada, Aulis, Delium, &c. La Béotie étoit arrosée par les fleuves Asopus, Céphise, &c. On y trouvoit la montagne d'Hélicon, & la fontaine Aganippe célébre dans les Ecrits des Poëtes. Quelques Auteurs ont cru que Bœotus, petit fils d'Eole & fils de Neptune & d'Arné, ou fils d'Itonus, & petit-fils de Deucalion, donna son nom à la Béotie. Thucydide écrit que soixante ans après la prise de Troye, c'est à dire, vers l'an du monde 2911, & avant Jesus Christ 1124, les Béotiens vinrent s'établir dans la Cadméide, qui de leur nom fut depuis appellée *Béotie*. Quoi qu'il en soit, le nom des Béotiens & des Thébains, est célébre dans l'Histoire ancienne, où nous voyons qu'ils eurent beaucoup de part à toutes les guerres des Grecs. Myronide, général des Athéniens, ayant défait l'armée des Lacédémoniens, la quatriéme année de la LXXX Olympiade, qui étoit la 457 avant Jesus Christ, il subjugua la Béotie, les Locriens, &c. Deux ans après Tolmidas, Général des mêmes Athéniens, y fit encore de grands ravages. Depuis, les Thébains eurent beaucoup de part à la guerre du Péloponnése ou de la Morée. La troisiéme année de la XCII Olympiade, & 410 ans avant Jesus Christ, ceux de Chalcide, dans l'isle de Négrepont, s'étant revoltez contre les Athéniens, se joignirent aux Béotiens, & firent dans le detroit de l'Euripe une digue, pour empêcher les vaisseaux de passer. Six ans après, ils se trouvérent à la prise d'Athénes, & l'an 395 avant Jesus Christ s'étant alliez avec les Athéniens, les Corinthiens & les Argiens, ils s'opposérent aux Lacédémoniens; mais Agésilaüs remporta quelque avantage dans la Béotie. L'an 378 avant Jesus Christ, ils envoyérent des troupes dans l'isle de Négrepont. Depuis, leur destinée a été la même que celle du reste de la Gréce, jusqu'à ce qu'elle a été entiérement soumise aux Turcs dans le XVI siécle, & ses villes aujourd'hui n'ont plus que l'ombre de leur ancienne splendeur. L'air de ce païs passoit pour être très-épais, & ses Habitans pour être très-grossiers; Opinion, d'où sont nez ces proverbes, *Bœotica sus*, *Bœotia cantilena*, *Bœotica cantio*, & ce vers d'Horace:

Bœotum in crasso jurares aëre natum.

C'est pourtant de la Béotie que sont sortis Pindare, Plutarque, &c. Entre plusieurs origines des noms que l'on donne à cette province, celle que lui donne Ovide, passe pour la plus vraisemblable. Il dit que Cadmus fut conduit en ce lieu par un bœuf, & qu'il y bâtit Thébes de Gréce. *l.* 3. *Metam. v.* 9.

Bos tibi, Phœbus ait, solis occurret in arvis,
Nullum passa jugum, curvique immunis aratri:
Hac duce carpe vias, & qua requieverit herba,
Mœnia fac condas, Bœotiaque illa vocato.

* *Consultez* Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. Pausanias, *l.* 9. Laurembergius, *Græc. Ant.* Diodore de Sicile. Thucydide, *l.* 1. Horace, *Epist. l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 244. Erasme, *in Adag.* Meursius, &c.

BÉQUIA, isle de l'Amérique septentrionale. *Voyez* BEKIA.

BÉQUIN (Raimond) natif de Toulouse, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il se distingua tellement, qu'après avoir été fait Lecteur de l'Ecriture Sainte à Toulouse en 1312, on le destina en 1317, à prendre les degrez dans l'Université de Paris, ce qu'il fit. Sa réputation le fit choisir en 1321, par le Pape Jean XXII. pour succéder dans l'office de Maître du sacré Palais, à Guillaume de Laon, qui avoit été fait Archevêque de Vienne le onziéme avril de la même année. Le même Pape en 1324. le fit Patriarche titulaire de Jérusalem, lui donna le *Pallium*, & l'envoya dans l'isle de Cypre pour gouverner l'église de Lémissa ou de Nimocia, que Fontana a prise mal à propos pour l'église de Nimes. Percin a fait une autre faute à l'égard de Raimond Béquin, lorsqu'il a assûré qu'il avoit été Prieur de Toulouse, quoiqu'il n'ait pu lui trouver place entre les Prieurs de la maison de cette ville. Razzi s'est aussi trompé, lorsqu'il a fait succéder ce Patriarche à Pierre de la Palu, qu'il eut pour successeur. Jean XXII. l'avoit chargé de poursuivre vivement les Nestoriens & les Jacobites, & de travailler à leur retour dans le sein de l'Eglise Catholique; mais il ne put

pas

pas y travailler long-tems, la mort l'ayant enlevé dès l'an 1328. Nicolas Bertrand dans son Histoire de Toulouse, dit qu'il avoit composé quelques Ouvrages, mais il n'en connoissoit pas même les titres, parce qu'on n'en conservoit plus rien. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 1.*

B E R.

BÉRA, ville de Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. *Voyez* BEER.

BÉRA ou BERRE *Byrra*, petite riviére du Haut Languedoc en France, qui se décharge dans le Lac de Sigean, entre Narbonne & Perpignan. Elle est mémorable à cause d'une grande victoire que Charles Martel y remporta sur les Sarasins. * Maty, *Dict. Geogr.*

BERA, Roi, &c. *Voyez* BERAH.

* BERACA, BARACHA, ou BARUCHA, se rendit près du Roi *David* en Tsiklah, pour le défendre contre *Saül*, qui le poursuivoit. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* BERAH, ou BARA, Roi de Sodome, ayant refusé le tribut qu'il devoit à *Kédor-laomer*, Roi d'Elam, eut guerre avec lui, fut battu, & sa ville prise & pillée; mais il recouvra ses biens & tous les prisonniers par la valeur du Patriarche *Abraham*, l'an du monde 2121, avant J. C. 1914. * *Genése, ch.* 14. *v.* 2. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* BERAJA, ou BARAJA, Israelite, fils de *Sémei*, de la Tribu de *Benjamin*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 21.

* BERAIN, Avocat au Parlement de Paris, a fait de Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise, dans lesquelles, selon le sentiment du Pére Bouhours, il témoigne avoir beaucoup du génie de M. Menage. Ils ont l'un & l'autre la même Orthographe, qui tient un peu de celle des Maugréistes, ils ont à peu près les mêmes vues, & font les mêmes Questions dans leurs Remarques. M. Ménage se cite très souvent lui même, & M. Bérain ne cite guéres que M. Ménage, qu'il copie presque tout entier. M. Ménage & M. Bérain se fondent sur l'autorité des vieux Dictionnaires pour terminer les differens de la Langue. * Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 3. de l'édition d'Amsterdam 1725. *p.* 249. *n.* 760.

BERALD ou BEROLD, premier Comte de Savoye. *Voyez* BERTHOLD.

BERANGE, riviére. *Voyez* BERENGE.

BERANGER. *Cherchez* RAIMOND I.

BERAR, *Bararum Regnum*, Royaume de l'Inde propre, dans l'Empire du Grand Mogol, & en sa partie méridionale, a pour limites à l'orient le Royaume de Bengale; au septentrion celui de Marvay; & à l'occident celui de Candis, dans le même Empire: mais au midi il est limitrophe du Royaume de Golconde, dont il est séparé par la riviére de Guenga: sa principale ville est celle de Shapor.

BERATAMPHTHA. *Voyez* BETARAMPHTHA.

BERAULT (Nicolas) en Latin *Beraldus*, qui doit être compté parmi les Savans du XVI siécle, étoit natif de Languedoc, quoique quelques uns l'ayent cru natif d'Orléans, à cause du long séjour qu'il y fit en qualité de Professeur en Droit. Il fut Précepteur d'Odet de Coligny Cardinal, de l'Amiral de Coligny son frére, & de Chatillon. Erasme le loue en plus d'un endroit, & confesse que passant en 1500 par Orléans, pour aller en Italie, il logea chez lui, & qu'il en reçut mille marques de bonté. Il a travaillé sur Pline, quoique le Pére Hardouin n'en ait rien dit dans son catalogue des Commentateurs de cet ancien Auteur. Il témoigna dans la preface un juste chagrin des abus de l'imprimerie. Il publia encore, *Dialogus, quo rationes explicantur quibus dicendi ex tempore facultas parari potest, deque ipsa dicendi ex tempore facultate*, à Lyon 1534; *De Jurisprudentia vetere ac novitia Oratio, cum eruditorum ad Antiquorum lectionem ac studium exhortatione*, à Lyon 1533; des Notes sur le *Rusticus* & sur le *Nutricia* de Politien. Il est vrai qu'on ne sait pas certainement s'il est l'Auteur de ce dernier Ouvrage. Le catalogue d'Oxford contient un *Dictionarium Græco-Latinum Nicolai Beraldi*, imprimé à Paris l'an 1521, & un autre livre intitulé *Syderalis Abyssus*, dans la même ville en 1514. Il fut fort consideré d'Etienne Poncher, Evêque de Paris, & puis Archevêque de Sens, Prélat d'une grande autorité dans le Royaume, & le protecteur des Lettres. * Bayle, *Dict. Crit.*

BERAULT (François) fils du précédent, né à Orléans, embrassa la Réformation, & fit plusieurs Ouvrages de Poésie Latins & Grecs. Comme il étoit fort savant dans la langue Grèque, il l'enseigna dans Montbéliard, puis à Lausanne quand Béze y alla en 1549, & y enseignoit aussi l'an 1557. Il étoit à Genéve l'an 1561, & étoit principal du Collége de Montargis l'an 1571, d'où il alla à la Rochelle pour y exercer un semblable emploi. Henri Etienne le choisit pour traduire les deux livres d'Appien, qui contiennent les guerres d'Annibal & celles d'Espagne. * Bayle, *Dict. Crit.*

BERAULT, (Michel) Pasteur & Professeur en Théologie à Montauban vers la fin du XVI, & le commencement du XVII siécle. Après avoir conferé avec le Cardinal du Perron à Mante en 1593, il écrivit contre ce Prélat un traité intitulé, *Brieve & claire défense de la vocation des Ministres de l'Evangile.* Il fut accusé dans le Synode de Charenton qui se tint le premier septembre 1631, de s'être mêlé des affaires d'Etat, & d'avoir écrit un livre où il enseignoit que les Ministres peuvent porter les armes & répandre le sang. Ce fut le Sieur *Galland* Commissaire de la part du Roi pour assister aux Synodes, qui porta ces plaintes au nom de sa Majesté, & qui declara que le Roi prétendoit que les manuscrits du Professeur fussent supprimez & que le Synode censurât l'Auteur. Bérault fut ouï en conséquence de ces accusations. Il avoua ingénuement qu'il étoit l'Auteur de cet Ouvrage, mais qu'on le lui avoit comme arraché de force, pendant la confusion des derniers tems; que ce n'avoit jamais été sa pensée d'insinuer aux Ecclésiastiques qu'ils pouvoient prendre les armes, & répandre le sang; qu'il demeuroit attaché à la doctrine des Eglises Reformées, & aux arrêts des Synodes nationaux, conformes à l'Ecriture, qui avoient décidé que les Ministres ne doivent point se mêler des affaires d'Etat, parce qu'elles sont entierement opposées à leur profession, & beaucoup moins s'engager dans des factions militaires. Le Synode ayant approuvé ses soumissions, intercéda auprès du Roi par les Députez, afin que sa Majesté révoquât l'arrêt par lequel il avoit été cassé de ses emplois, & condamné à ne plus servir dans la même Province. Les Députez du Synode obtinrent sa grace, & il eut même le privilége de prendre séance dans l'assemblée. * Aymon, *Synodes nationaux de France, &c. tome* 2. *p.* 450. *&c.*

BERAULT (Claude) Auteur du Commentaire sur Stace *in usum Delphini*, mourut à Paris au mois de mars 1705. Il étoit Professeur royal en Syriaque depuis la mort de M. d'Herbelot. * Bayle, *Dict. Crit.*

BERAUN, que les Allemands nomment BERN, *Berauna* & *Verna*, ville d'Allemagne dans le Royaume de Bohéme, est située sur une petite riviére, qui en rend les environs agréables, à deux ou trois lieues de Prague, & auprès de Pilsen: mais Beraun est à demi ruinée depuis les guerres du XVII siécle. * Sanson.

BERBER, ville de Perse. *Cherchez* BILBER.

BERBERA, ville capitale d'une province qui porte le même nom, qu'on appelle *la Barbarie Ethiopique.* En effet elle est située sur la côte des Abyssins, qui regarde l'Océan Ethiopique ou Oriental, auprès d'un Golfe que Ptolomée appelle *Sinus Barbaricus*, qui est entre la Mer Rouge & la côte de Mozambique. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BERBICE, riviére de l'Amerique méridionale, coule du sud au nord dans la partie occidentale de la Guiane ou Goyane, & se décharge dans la Mer du Nord, entre l'embouchure de la Corrantine & celle d'Essekébe. Les Hollandois établirent une Colonie sur cette riviére au commencement du XVII siécle. * *Dict. Angl.* Maty, *Dict. Geogr.*

BERBIER (Claude Berbier du Metz) Lieutenant-Général des armées du Roi de France. *Cherchez* METZ.

BERBIESCA, ville d'Espagne. *Cherchez* BIRVIESCA.

BERCECIA. *Voyez* BARZAIAS.

BERCHAIRE. *Cherchez* BERTHIER.

BERCHEIM, *Berchemium*, *Bercamium*, anciennement, *Tiberiacum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, sur la riviére d'Erpe, dans le Duché de Juliers aux confins du diocèse de Cologne, entre la ville de Cologne & celle de Juliers. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BERCHEM, ancienne famille noble de Brabant, déja célébre du tems de Charlemagne, porta le nom de BERTHOUD jusques à ce qu'ARNOUD BERTHOUD y ajouta en 1150 le nom de BERCHEM. Cet Arnoud avoit été avec son oncle visiter le Saint Sépulchre. Il eut pour fils GAUTHIER BERTHOUD, nommé *de Berchem* lequel eut un fils du même nom, qui vivoit dans les années 1196 & 1202. Ce dernier eut aussi un fils nommé GAUTHIER comme son pére, lequel mourut à Anvers le onziéme août 1216. Il eut un fils nommé GUILLAUME BERTHOUD Seigneur de Ranst, de Berchem & de Cantecrode, qui mourut en 1308, laissant un fils appellé JEAN, Chevalier, mort en 1362. Ce dernier laissa un fils nommé GUILLAUME qui mourut en 1409, & qui fut pére de JEAN, mort en 1434. Jean fut pére de CONSTANTIN lequel eut pour fils GUILLAUME pére de JEAN. Ce dernier Jean eut pour fils JOACHIM qui mourut en 1574 à Bâle où il s'étoit retiré en 1544, à cause de l'Inquisition que l'on cherchoit à établir dans les Pais-Bas. Joachim fut pére d'ADELBERO qui se retira avec toute sa famille de Bâle à Marpurg, & de Marpurg à Bréme. Il eut pour fils GEORGE qui de sa seconde *femme* de Fehsden eut GEORGE qui fut Conseiller privé du Roi de Prusse, & qui mourut en 1701, sans laisser d'enfans mâles. Sa fille LOUISE fut mariée en 1692 à *Jean-Thomas-Matthias*, nommé *de Berchem*, Conseiller privé du Roi de Prusse, Intendant de la Cour, Directeur des salines, &c. Le Roi, le jour de son couronnement, le confirma dans la noblesse qui avoit été conferée à ses ancêtres par les Empereurs Ferdinand I. & Rodolphe, & dans le droit, pour lui & pour ses Descendans, d'y joindre le nom de *Berchem.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heda, *de Episc. Ultraj.* Wachtendonk, *in Vita S. Rumoldi, c.* 31. Rook, *le Heraut des Pais-Bas en Allemand*, Hiræi, *Annal. Tumult. Belg.* Butkens, *Troph. Brabant. f.* 342. 349. Tonjole, *Basilea sepulta retecta. Jurisp. Heroica.* Le Roi, *Notitia Marchionatus S. R. Imperii.*

* BERCHEM (Nicolas) né en 1624, fut un Peintre célébre fils de Pierre . . . . de Harlem, qui fut le premier qui s'avisa de peindre des poissons, & dans la suite peignit de petits tableaux dans lesquels il faisoit entrer une table couverte de toutes sortes de friandises dans des plats de porcelaine ou d'argent. Comme il n'avoit en son pere qu'un maître fort médiocre, il rechercha les meilleurs de son tems, & fit à son tour d'excellens Disciples. Il étoit civil, honnête, affable, & d'une conduite irréprochable. Il peignoit toutes sortes de sujets avec tant d'art, qu'on auroit eu de la peine à dire, à quoi son pinceau étoit le plus propre. Il mourut fort estimé en 1683, à Harlem où il fut enterré dans le Westerkerk ou Eglise occidentale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 2.

* BERCHEM (Lambert) Supérieur des Fréres Grégoriens ou Clercs vivans en communauté, fut Scholarque de Boisleduc. Il s'est distingué par sa piété, & a donné au Public, *Leges Scholasticæ ducenses; Enchiridion precationum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 161.

BERCHEM, bourg, &c. *Voyez* BERCHEIM.

BERCHEM (Guillaume de) Curé de Nielle, dans le Duché de Gueldre dans le XV siécle, a laissé un Abbregé des Chroniques de cette province jusqu'à l'an 1466, auquel il vivoit, outre quelques autres Ouvrages. * *Consultez la Bibliotheque des Ecrivains des Pais-Bas* de Valére André, Vossius, Simler, &c.

BERCHÉRE (Seigneur de la) *Voyez* l'article de la famille de LE GOUX.

BERCHORIUS ou **BERTHORIUS** (Pierre) François, natif du village de Saint-Pierre-du-Chemin, à trois lieues de Poitiers, prit l'habit de Religieux parmi les Benédictins dans le XIV siécle, & devint Prieur du monastére de Saint-Eloi de Paris, où sont aujourd'hui les Barnabites. Il composa un Dictionnaire Moral de toute la Bible, dans lequel il rapporte toutes les Histoires de la Bible selon le sens Moral; & l'Inductoire Moral divisé en trois parties. Ses Ouvrages ont été imprimez à Paris en 1521, en quatre volumes; à Venise en 1583, & en 1589, en trois volumes; & à Cologne, en 1620, aussi en trois volumes. Par ordre du Roi Jean, il traduisit Tite-Live en François. Il mourut l'an 1362, & fut enterré dans l'église de son Prieuré. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Posserin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *A. C.* 1350. *n.* 11. Vossius, *l.* 3. *des Hist. Lat. ch.* 9. Du Breuil, *Antiq. de Paris*, Du Chêne. La Croix-du-Maine. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIV siécle.*

* **BERCHT** (Jean de) de Dieft en Brabant, Chanoine de S. Sulpice, puis Religieux Régulier de l'Ordre de S. Augustin à Groenendale, se rendit recommandable par ses vertus & par son savoir. On a de lui en manuscrit, *Commentarius in Evangelium Lucæ; Commentarius in Psalmos Davidicos*, publié par Marc Mastelin Religieux du même Ordre, lequel a suppléé ce qui manquoit depuis le Pseaume 114, jusqu'au 135. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 458.

BERCHTOLDE, Evêque de Strasbourg, issu des Ducs de Teck en Souabe, défit le Comte de Ferrette, & ses alliez; & en 1228, il se signala près de Brisac, où il remporta une fameuse victoire sur plusieurs Princes Allemands. Il eut encore guerre contre Henri de Thuringe, Roi des Romains, qu'il vainquit deux fois. L'Empereur Frédéric II, rechercha l'amitié de ce Prélat, qui reprit le Landgraviat d'Alsace, après la mort de Henri dernier Landgrave, & qui mourut environ l'an 1244. * Franc. Guillimannus, *Episc. Argent.*

BERCHTOLDE I. Duc de Zéringuen, qui tire son origine de la famille de LANCELIN, fils de GONTRAND *le Riche*, dont le pére HUNFRED, eut pour pére le fameux ERCHINOALD, pére & Auteur de la Maison d'Autriche & de plusieurs Familles illustres. L'Empereur avoit promis à Berchtolde le Duché de Souabe; mais à la place de ce Duché, il lui donna la Carinthie. Il laissa trois enfans, 1. *Gebhard* Evêque de Constance en 1085; 2. BERCHTOLDE II, & 3. HERMANN, tous deux auteurs & péres, l'un de la branche de Zéringuen-Teck, & l'autre de Hochberg-Bade.

BERCHTOLDE II. Duc de Zéringuen, succéda à son pére BERCHTOLDE I. Ayant pris les intérêts & le parti de Rodolphe Duc de Souabe, élu Empereur, puis celui de Hermann, il réunit à ses autres Terres une grande partie du Duché de Souabe. Il mourut l'an mille cent onze, & laissa pour successeur son fils BERCHTOLDE III.

BERCHTOLDE III. Duc de Zéringuen, Fondateur de la ville de Fribourg en Brisgau, proche de Molsheim, ayant été tué en 1122, eut pour successeur son frére CONRAD, lequel mourut en 1152, & laissa deux enfans, BERCHTOLDE IV. & ADELBERG, tous deux auteurs des branches ou familles de Zéringuen, & de Teven.

BERCHTOLDE IV. Duc de Zéringuen, Fondateur de la ville de Brisac continua la guerre contre Raynaud de Bourgogne; mais le différent ayant été accommodé par l'Empereur en 1167, il lui fut enjoint de ne plus rien prétendre sur le reste de la Bourgogne, non plus que sur le Royaume d'Arles, que son pére avoit soumis, & de renoncer encore aux biens qu'il demandoit dans la petite Bourgogne & dans quelques autres Cantons. Il mourut en 1186, & fut pére de BERCHTOLDE V.

BERCHTOLDE V. Duc de Zéringuen, acheva de bâtir la ville de Berne, que son pére avoit déja commencée. Il accompagna Frédéric *Barberousse* dans la guerre de la Palestine, & suivit de même Frédéric II. Il vainquit les Rebelles qui s'étoient soulevez en Suisse. Il céda, soit qu'il le fit de son bon gré, ou qu'il fût gagné par argent, la Couronne Impériale à Philippe de Souabe. Il mourut de regret en 1258, de la mort de ses enfans, arrivée par la perfidie des Bourguignons, ou de sa seconde femme qu'il fit déculler pour cela. On conserve encore son image & son nom sur la monnoye du Canton & de la République de Berne. *Voyez* Stumpf, *l.* 7. *de Argovia*, *c.* 28. 29. 30. Jacob Spener, *in Syllog. Geneal. Hist.*

BERCHTOLSGADEN, gros bourg enclavé dans l'Archevêché de Saltzbourg, avec une *Prevôté*. *Cherchez* BERTOLSGADEN.

BERCI, BERSY, ou **DE BERSSI**, que d'autres nomment *Bersi* ou *Bersil* (Hugues) Chevalier & Poëte François vers l'an 1250. Il écrivit des Satyres contre les vices de son tems. Claude Fauchet, Etienne Pasquier, Henri Etienne, François de la Croix-du-Maine, &c. parlent de ce Poëte.

BERCKA. *Voyez* BERKA.

BERCKEL ou **BORCKEL**, riviére du Cercle de Westphalie en Allemagne. Elle prend sa source dans le diocése de Munster, où elle baigne Goesfeld & Vreden. Ensuite entrant dans le Comté de Zutphen, elle passe à Borkelo, à Lochem & à Zutphen, où elle se joint à l'Issel. * Maty, *Dict. Geogr.*

* **BERCKELAAR** (Jean) de Bosleduc a donné au Public, *Instructiones breves de rationes factæ Reformationis generalis, e S. Scriptura collecta; Dictionarium Germanico-Latinum; Orationum formulæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 458.

BERCS (le Comté de) *Voyez* BARCKSHIRE.

* **BERDESEY**, est une petite isle sur la côte du Comté de Caernarvan, & veut dire *Isle des oiseaux*. Elle s'appelloit anciennement *Adros*. On dit qu'il y a eu plus de vint mille saints Hommes, qui y ont vécu successivement dans la solitude. * Beaverel, *Délic. de l'Anglet. p.* 390.

BERDOA, vaste Désert d'Afrique dans la Nigritie, fait partie du Zaara, & est entre les Déserts de Gaoga au levant, & de Lempta au couchant, le Biledulgerid au nord, & le Royaume de Borneo au midi. Il tire son nom de la ville de Berdoa, qui est au milieu de ce Désert, precisément sous le tropique de Cancer.

* **BERDOE**, ville de Perse en Asie, est à 63 degrez 15 minutes de longitude, & à 33 degrez 30 minutes de latitude septentrionale. L'air de cette ville est excellent, il y a de bons pâturages en abondance; ce qui fait que les Habitans y nourrissent force bétail, & sur tout de bonnes mules. On les accoutume de bonne heure à aller l'amble en leur attachant les piez avec deux cordes d'égale longueur, soutenues au milieu par deux autres cordons attachez à la selle. On les proméne de la sorte soir & matin, & on leur régle le pas qui se rend fort doux. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *& dernier*, *p.* 393. *de l'édition* de Hollande, 1692.

BERDUN, ville. *Voyez* VERDUN en Aragon.

BÉRE (Oswaldus Berus) Allemand. *Voyez* BÆHR (Oswald)

BÉRE (Louis) d'une famille ancienne & distinguée à Bâle, naquit sur la fin du XV siécle de *Jean Bére*. On n'oublia rien pour lui donner une bonne éducation. Il fut envoyé à Paris où il fit de bonnes études, & où il obtint, avec honneur, les titres de Maître ès Arts, & de Docteur en Théologie. De retour dans sa patrie il fut aggrégé, l'an 1513, à la Faculté de Théologie, & l'année suivante il fut fait Doyen de cette Faculté, & Recteur de l'Université. Il se vit, peu de tems après, à la tête du Chapitre des Chanoines de l'église de S. Pierre, & Vicaire du Chancelier de l'Université. Dans la dispute de Bade, au sujet de la Religion, en 1526, il fut un des quatre Présidens de cette fameuse Assemblée; & il ne donna pas peu de poids aux sentimens d'*Eckius*, en souscrivant aux opinions de ce Docteur. La Religion Protestante prenant le dessus à Bâle, Bére se retira à Fribourg dans le Brisgaw avec Erasme, Glaréan, & plusieurs autres. Il ne fut pas moins consideré à Fribourg qu'à Bâle. Il y fut regardé comme l'appui & l'ornement de l'Université. La primauté du Chapitre, qui se retira à Fribourg, lui fut conservée, & outre cela il fut honoré de la charge d'*Ecolâtre*. Il a laissé quelques Ouvrages imprimez à Bâle en 1551, *in octavo*, *de Christiana preparatione ad mortem; Quorumdam Psalmorum expositio; Discussio Quæstionis, numquid Christiano homini ingruente pestilentia fugere liceat.* Erasme aimoit & estimoit extrémement Bére, aussi lui légua-t-il sa montre d'or. Bére mourut à Fribourg le 14 avril en 1554. * Ceci est extrait d'un écrit du célébre M. J. C. Iselin, qui se trouve dans la Bibliothéque de Bréme. *Classe quarta*, *p.* 312. *&c.* On peut aussi consulter Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.*

* **BERE** ou **BERE-KINGS**, bourg à marché en Angleterre dans le Comté de Dorset, est à l'est-nord-est de Dorchester, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

BEREA ou **BEREE**. *Voyez* BEREE.

BEREA. *Cherchez* BEROE.

BEREAU (Jacques) de Poitou, Poëte François, qui vivoit en 1560 & 1565, écrivit en vers divers Ouvrages qui lui acquirent de la réputation. * *Voyez la Bibliothéque Françoise* d'Antoine du Verdier-Vauprivas, *p.* 591.

BEREBERES, anciens peuples de la Barbarie en Afrique, originaires d'Arabie. On dit qu'ils passérent en Afrique avec Mélec-Ifriqui, Roi de l'Arabie Heureuse, & qu'ils peuplérent la partie orientale de la Barbarie; d'où se dispersant en divers lieux, ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Afrique. Ils étoient divisez en cinq Tribus, savoir, des *Musamudins*, des *Zénétes*, des *Haoares*, des *Zinhagiens* & des *Gemérès*; & de chaque Tribu sont sorties plusieurs lignées fort illustres, de sorte que les plus grands de l'Afrique en tirent leur origine. Après avoir demeuré quelques années à la campagne sous des tentes, ils eurent de grandes guerres ensemble; & les Vainqueurs s'établirent dans les plaines, parce qu'ils étoient fort riches en troupeaux: les autres se retirérent vers les montagnes, où se mêlant avec les anciens Africains, nommez *Gilobès* ou *Gétules*, ils bâtirent des villages & des bourgs. Les MUÇAMUDINS occupent la partie occidentale du Royaume de Maroc, & habitent aux environs du Mont-Atlas, dans l'étendue de quatre provinces, Héa, Sus, Guzula & Maroc: leur capitale est Agmet. Les ZÉNÉTES ont encore leurs anciennes habitations dans les campagnes de Trémécen, qui est la province la plus occidentale du Royaume de Fez, & s'appellent autrement *Chauiens*. Quelques-uns demeurent vers les montagnes du grand Atlas, & ont souvent la guerre avec le Roi de Fez. D'autres sont dans les provinces de Tunis & de Constantine, où ils vivent la plupart dans la campagne, comme les Arabes; mais les plus puissans sont ceux du Royaume d'Alger. Avec cette Tribu de Zénetes, sont mêlez les HAOARES, qui sont leurs Vassaux. Les ZINHAGIENS s'étendent depuis les montagnes de Barca jusqu'à celles de Néfisa & de Guénséris: & quelques-uns errent avec les Zénétes. Les GOMÉRES demeurent dans les montagnes du petit Atlas, vers la côte de la Mer Méditerranée, & occupent depuis la frontiére de Ceuta proche du détroit de Gibraltar, jusqu'au Télensin, province du Royaume d'Alger. De ces cinq Tribus, les Muçamudins, les Zénétes & les Zinhagiens, ont régné en divers tems dans la Barbarie, sur le déclin de l'Empire des Califes Arabes; car auparavant ils étoient gouvernez par des *Chéques* ou *Princes*. Mais pendant le régne de la Maison d'Idris, qui fonda la ville de Fez, la lignée des Mequinéciens d'entre les Zénétes, usurpa l'Empire du tems que les Abdéramites commencérent à régner en Espagne vers l'an 740. Ensuite une autre lignée de Zénétes, qu'on nommoit *Magaroas*, conquit plusieurs provinces; & après avoir vaincu les Mequinéciens, établit divers Etats en Barbarie; mais elle fut chassée par les Lumptunes, de la Tribu des Zinhagiens, que les Historiens nomment *Almoravides*; parce qu'ils avoient avec eux quantité de Moravites Mahometans. Les

Moahédins ou *Almohades*, de la Tribu des Muçamodins, furent ensuite maîtres de l'Afrique, qui fut après cela soumise aux Benimérinis d'entre les Zénétes ; & ceux-ci furent chassez par les Beniotames, à qui les Chérifs, qui régnent aujourd'hui, ont ôté l'Empire. De ces cinq Tribus étoient aussi descendus les Rois qui ont regné à Tunis, à Trémécen ou à Alger, jusqu'au tems que les Turcs se sont rendus maîtres de ces Etats. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

BEREBISTAS, vaillant Capitaine Gete, acquit tant d'autorité par sa valeur, que les Grecs lui déférérent le commandement souverain. Il fit de belles loix, pour obliger ses Sujets à la sobriété & aux continuels exercices du corps ; & par ce moyen, en peu d'années, il étendit très-loin les bornes de son Empire. Il passa l'Ister ou le Danube, & entra dans la Thrace, dans la Macédoine, & dans l'Illyrie. Il conquit tous ces païs, & tous ces peuples lui obéissoient avec tant de soumission, qu'ils se résolurent aisément d'arracher par son ordre toutes les vignes, & de ne plus boire de vin. Il fut accablé dans une sédition, lorsque les Romains étoient sur le point d'envoyer une armée contre lui. Ce Prince régnoit du tems d'Auguste, vers le commencement du premier siécle. * Strabon, *l.* 7.

BERECIA. *Voyez* BARACHIAS.

BERECYNTHE, montagne de Phrygie, où Cybéle Mére des Dieux étoit honorée, dont elle fut nommée *Berecynthia mater*. * Pline, *l.* 16.

* BERED ou BARED, ville de la Tribu de *Juda*, près de la fontaine d'*Agar*. * *Genése*, *ch.* 16. *v.* 14.

* BERED ou BARED, fils de *Sutelah*, de la Tribu d'*Ephraïm*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 20.

BEREE, ville de Palestine, près de Jérusalem. * I. *Machabées*, *ch.* 9. *v.* 4.

BEREGLAS, ville de Hongrie. *Cherchez* PERECZAS.

BERENGARI, Cardinal. *Voyez* BERENGER dans l'article de BERENGER (Raimond) troisiéme Grand-Maître, &c.

* BERENGE', petite riviére de France, dans la partie méridionale du Languedoc, au diocése de Montpellier, coule à peu près du nord au sud, & se décharge dans l'Etang de Pérault, avant son embouchure à l'orient de Montpellier à trois lieues de distance.

BERENGER I. de ce nom, fils d'EBERARD Duc de Frioul, & de *Gisle*, fille de l'Empereur Louis dit *le Débonnaire*, qui vivoit dans le neuviéme siécle, étoit un Prince ambitieux, cruel & emporté. Vers l'an 893, il se fit déclarer Roi d'Italie, contre Gui Duc de Spolete, qui le défit en deux batailles rangées. Berenger implora le secours de l'Empereur Arnoul, qui passa en Italie, où il soumit plusieurs villes, en 894 & 896. Depuis, en 898, les Italiens se souleverent contre Berenger, que son orgueil & sa cruauté rendoient insupportable. Ils appellérent Louis Bozon, Roi d'Arles & de Bourgogne, qui s'étant engagé témérairement dans le païs ennemi, se vit surpris par Berenger, auquel il demanda par grace de lui permettre de retourner en son païs. L'année suivante Bozon repassa les Alpes, à la tête d'une puissante armée, à laquelle tout céda ; il s'avança jusques à Rome, où il se fit couronner Empereur, & regna quatre ou cinq ans avec assez de bonheur. Mais Berenger le surprit à Verone, & lui fit crever les yeux l'an 904. Ensuite Berenger se fit couronner Empereur par le Pape Jean IX. la même année, & par le Pape Jean X. en 915. L'année d'après, il joignit ses troupes à celles de ce Pape, & des autres Princes, & défit les Sarasins, qui faisoient de grands désordres en Italie. Mais aveuglé par son bonheur, il irrita contre lui les Grands d'Italie, qui appellérent Rodolphe II. Roi de la Bourgogne Transjurane. Berenger, quoique surpris, ne négligea pas le soin de sa défense, & fit venir à son secours les Hongrois, qui ravageoient alors l'Allemagne, & qui l'avoient remplie de carnages & d'incendies. Ils ne commirent pas moins d'excès en Italie, & Berenger qui les y avoit attirez, y devint plus odieux que ces Barbares mêmes. Tout le monde s'y étant contre lui, il perdit une bataille le 28 juin de l'an 922, près de Plaisance où Rodolphe s'étoit déja avancé ; & il ne lui resta plus que Verone où il s'enferma, & où il fut assassiné en l'an 924. par la trahison de Flambert. Il ne laissa qu'une fille unique, *Gisle* ou *Giselette*, mére de BERENGER II. dit *le Jeune*. * Luitprand.

BERENGER II. dit *le Jeune*, fils d'ALBERT, Marquis d'Ivrée, & de *Gisle*, fille de *Berenger* I. se souleva vers l'an 930, contre Hugues Roi d'Italie & d'Arles ; mais il fut obligé de se sauver en Allemagne, vers l'Empereur Othon, auquel il alla demander du secours. Depuis, étant revenu dans le tems que les Italiens avoient abandonné Hugues en 945, il se rendit maître d'une partie de l'Italie, & prit le titre de Roi en 950, après la mort de Lothaire, fils du même Hugues. Le dessein de se maintenir, lui avoit fait envoyer l'Historien Luitprand à Constantin VIII. Empereur des Grecs, mais ce fut inutilement. Il exerça une tyrannie si violente sur ses Sujets, qu'ils furent contraints d'appeller Othon à leur secours. Adelais, veuve de Lothaire, que Berenger vouloit obliger d'épouser son fils Adelberg, fut encore un motif du voyage de l'Empereur d'Othon en Italie. Il y prit, l'an 961, Berenger qu'il envoya en Allemagne ; & ce Prince y mourut deux ans après à Bamberg, ville de Franconie. * Luitprand, *l.* 5. & 6. Léon d'Ostie, *l.* 1. Flodoard, *en sa Chron.* &c.

BERENGER ou BERENGUIER - RAIMOND, Comte de Provence & de Melgueil, étoit second fils de RAIMOND-BERENGER I. du nom, & de *Douce* de Provence, & frére de *Raimond-Berenger* II. qu'on nommoit alors le Prince d'Aragon. Berenger-Raimond, *dont nous parlons*, épousa *Béatrix*, héritiére du Comté de Melgueil, près de Montpellier. Il fit la guerre aux Seigneurs de Baux, qui le vouloient détrôner, & fut tué dans une bataille, selon quelques Auteurs, ou par des Corsaires au port de Melgueil, comme l'écrivent d'autres, l'an 1145. Son re-me fut de 14 ans, & il laissa pour fils unique *Raimond-Berenger* III. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence*. Zurita, *l.* 1. Garibai. Sam. Vignier, &c.

BERENGER (Raimond) Prince d'Aragon, Proviseur de S. Jean de Jérusalem, institua, en 1188, les Religieuses du même Ordre, qu'on appelle vulgairement *Maltoises*, dont il y a plusieurs Couvens en Espagne, & quelques-uns en France. *Voyez* SIXENNE.

BERENGER (Raimond) troisiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda en 1365 à *Roger* de Pins. Il étoit de la Langue de Provence, & de l'ancienne Maison des Berengers du Dauphiné, issu des Berengers Princes en Italie. Il fit ligue avec le Roi de Cypre en 1366, & après avoir joint ses troupes aux siennes, il alla prendre la ville d'Alexandrie d'Egypte, qu'il pilla & brûla. Il n'y perdit que cent Chevaliers, & en remporta un riche butin, & saccagea aussi la ville de Tripoli en Syrie. L'an 1371, le Pape Urbain V. envoya le Grand-Maître Berenger dans l'isle de Cypre, avec titre de Nonce du S. Siége, pour pacifier les troubles de ce Royaume, après la mort de Pierre Roi de Cypre, qui avoit été assassiné par ses fréres. Il se commettoit beaucoup d'abus, en l'administration des biens de la Religion, dans les provinces de deçà la mer ; c'est pourquoi le Grand-Maître indiqua un Chapitre à Avignon, où il avoit dessein d'être présent ; mais le Pape lui manda de demeurer à Rhodes, pour le bien public des Chrétiens. Quelque tems après Berenger voulut abdiquer, ce que le Pape empêcha, connoissant combien il étoit nécessaire à l'Ordre, & à toute la Chrétienté. Il tint deux Chapitres generaux, & ordonna, entre autres reglemens, que pour l'élection du Grand-Maître, on nommeroit deux Chevaliers de chaque Langue, au lieu qu'auparavant on les nommoit indifféremment de toutes les Langues ; & que chaque Religieux n'auroit qu'une Commanderie des grandes, ou deux des petites. Il mourut en 1373, & eut pour successeur ROBERT de Julliac. Le Cardinal Berenger ou *Berengari*, mourut le dernier de cette Maison en Italie dans le XVI siécle. Les Maisons de Sassenage, de Morges, du Guast, du Pipet, sont issues de la même Maison que ce Grand-Maître. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

BERENGER (N.) Marquis du Guast, Maréchal des camps & armées du Roi, fut tué à la défense de Saint-Venant en 1710, & N. Comte de Berenger son fils, Colonel du régiment de Bourgogne, épousa en 1708, N. de Surbeck, fille d'un Lieutenant Général des armées du Roi, & Colonel d'un régiment Suisse. * Les mêmes.

BERENGER, Archidiacre d'Angers, Thrésorier & Ecolâtre de Saint-Martin de *Tours*, dont il étoit natif, & qui vivoit dans le onziéme siécle, fit ses études à Chartres sous Fulbert, & continua de demeurer dans cette ville jusqu'à la mort de cet Evêque. On dit que dès ce tems-là, il fit paroître, qu'il avoit des sentimens particuliers, & que Fulbert de Chartres en mourant, le nota comme un homme dangereux. Après la mort de cet Evêque, il quitta Chartres, pour retourner à Tours, & fut choisi pour enseigner dans les Ecoles publiques de Saint-Martin. Il devint Camerier, puis Thrésorier de cette église ; mais il quitta la ville de Tours pour aller à Angers, & fut bien reçu par Eusébe Brunon, Evêque de cette ville. Berenger commença à y dogmatiser sur l'Eucharistie, & fut, à ce qu'on dit, le premier qui enseigna que le Sacrement de l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de Nôtre Seigneur : Opinion dans laquelle il engagea Brunon, Evêque d'Angers, & plusieurs autres, qui publiérent cette doctrine en France, en Italie & en Allemagne. Le Pape Léon IX. le condamna dans un Concile de Rome en 1050. Berenger se retira en Normandie, voulant attirer Guillaume Duc de Normandie dans ses sentimens. Il fut condamné dans une assemblée d'Evêques, tenue à Brionne, & dans le Concile de Verceil, tenu au mois de septembre de l'an 1050. Berenger chassé de Normandie, se retira à Chartres, où il n'osa se déclarer. Théoduin, Evêque de Liége, écrivit contre lui ; & Henri Roi de France, fit tenir à Paris au mois de novembre 1050 un Concile, qui condamna la doctrine de Berenger, sa personne & ses Sectateurs. Adelman, Clerc de l'église de Liége, & Ascelin, Moine de Saint-Evroul, écrivirent des lettres contre lui. Berenger écrivit une lettre à Richard, qui étoit à la Cour de France, afin que Richard intercédât en sa faveur. Léon IX. étant mort en 1054, Hildebrand, Légat en France de Victor II. tint un Concile à Tours, où il fit venir Berenger, qui prit le parti d'abandonner ses sentimens, & de s'obliger avec serment de tenir la doctrine de l'Eglise, touchant la réalité du corps & du sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie ; mais, ou il n'agissoit qu'avec dissimulation, ou il changea bientôt de sentiment : car après ce Concile il continua à dogmatiser, comme il avoit fait auparavant, & à faire des Ecrits pour soutenir sa doctrine. Nicolas II. qui succéda l'an 1058, à Etienne X. successeur de Victor, cita Berenger au Concile de Rome de l'an 1059, composé de cent treize Evêques de diverses Nations. Berenger y signa une Formule de Foi, dressée par le Cardinal Humbert, dans laquelle il reconnoit que le pain & le vin, après la consécration, ne sont pas seulement le Sacrement, mais aussi le vrai corps & le vrai sang de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, & qu'il est touché par les mains des Prêtres, rompu & moulu par les dents des Fidéles. Il brûla ses Ecrits, & le livre de Jean Scot. Cette profession de Foi sembloit être sincére ; mais Berenger ne fut pas plutôt revenu en France, qu'ayant trouvé le Roi Henri mort, & son fils Philippe en bas âge, il recommença à soutenir de nouveau son opinion. Le Pape Alexandre II. lui écrivit, pour l'exhorter à obéir ; mais il répondit, qu'il n'en feroit rien. Maurille, Archevêque de Rouen, assembla en 1063, un Concile de sa province dans la ville de Rouen, dans laquelle il fit dresser une profession de Foi, contraire à la doctrine de Berenger. Il fut déféré en 1075, à un Concile de Poitiers, où il pensa être tué. Brunon le déclara alors contre sa doctrine ; & enfin, Grégoire VII. cita Berenger à Ro-

Rome. Il y comparut dans un Concile tenu en 1079, & y figna une nouvelle Profession de Foi, dans laquelle il reconnoissoit que le pain & le vin qui sont sur l'autel, étoient changez, en vérité & en substance, en la propre chair & au sang de Jesus-Christ, & promit de n'enseigner plus rien contre cette Foi; néanmoins Bérenger fut encore accusé au Concile de Bourdeaux de l'an 1080, & obligé d'y rendre compte de sa Foi. C'est la derniére scéne où il a paru. Il passa le reste de ses jours dans l'isle de Saint-Côme, proche la ville de Tours, & y mourut le sixiéme janvier 1088, changé, selon les uns; & suivant les autres, dans ses premiers sentimens. Il a eu depuis sa mort quelques Sectateurs, mais en petit nombre. On l'a encore accusé d'avoir cru que le batême des enfans étoit nul; d'avoir parlé contre la sainteté du mariage; d'avoir méprisé les Péres; d'avoir nié que Jesus-Christ fut entré à travers la porte de la salle, où étoient ses Disciples, sans qu'elle se fut ouverte. Ce sentiment est une suite de celui qu'il avoit sur l'Eucharistie: pour les deux autres, il n'en est point accusé par ceux qui ont écrit contre lui. On a de lui une lettre à Ascelin, une à l'Abbé Richard: trois Professions de Foi; une partie de son Traité contre la seconde Profession de Foi. Le P. Mabillon a vu un Traité manuscrit contre la troisiéme. Ses autres Ouvrages sont perdus. Quelques Auteurs lui ont donné de grandes louanges. On fait tous les ans un service pour lui dans Saint-Martin de *Tours*. Toutes les années au jour de Pâques on va jetter de l'eau bénite sur sa tombe, & chanter le *De profundis*; lequel étant fini, l'Officiant dit à haute voix, *Priez Dieu pour l'ame de Berenger*. Hildebert, natif de Lavardin, d'abord Evêque du Mans, puis Archevêque de Tours, avoit été ami & Disciple de Bérenger, auquel il consacra cet éloge ou épitaphe, qui peut faire croire que son changement étoit véritable,

Quem modo miramur, semper mirabitur orbis,
Ille Berengarius non obiturus obit.
Quidquid Philosophi, quidquid cecinere Poetæ,
Ingenio cessit, eloquioque suo.
Cui vestis textura rudis, cui non fuit unquam
Ante sitim potus, nec cibus ante famem.
Quem natura parens cum mundo contulit, inquit,
Degenerant alii, nascitur ille sibi.
Vir sacer & sapiens, cui nomen crescit in horas,
Quo minor est quisquis, maximus est hominum.
Post obitum vivam secum, secum requiescam,
Nec fiat melior sors mea sorte sua.

Cependant Lanfranc & l'Anonyme de Chifflet, en parlent toûjours comme d'un Hérétique, & l'on fait qu'il avoit composé un Traité contre sa derniére Confession de Foi. Guillaume de Malmesbury avance que Bérenger fut tenu pour Saint par quelques uns, & très digne de louanges pour un nombre presque infini de bonnes actions qu'il avoit faites, sur tout pour ses aumônes & pour son humilité. Il fut non l'esclave de ses richesses, mais un bon Oeconome, les distribuant aux nécessiteux. Il étoit si éloigné de l'amour des belles femmes, qu'il n'en vouloit voir aucune de peur qu'il ne parût qu'il aimoit la beauté, pour laquelle son cœur n'avoit aucun penchant. * Théoduin de *Liége*, & Adelman, *Brexens. in Biblioth. PP*. Hildebert de Tours, *apud Matth. Malmesb.* Sanderé, *Hæres.* 237. Prateole, *au mot Bérenger*. Gratianus, *de Consecr. D.* 2. *c. Ego Berengarius*. Genebrard, *en sa Chron.* Baronius, *A. C.* 1004. 1028. 1035. 1059 1079, & 1088. Albéric, *in Chron.* Berthoul. Hugues, &c. Le P. Mabillon, *Siécle Bénédictin*, & *dans ses Analectes*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du onziéme siécle*.

B E R E N G E R (Jacques) de Carpi, publia en 1518, un Traité de la fracture du crâne; & un Commentaire sur l'Anatomie de Mundinus, à Bologne en 1521 in 4. * Konig, *Biblioth.*

B E R E N G E R (Pierre) de Poitiers, Disciple d'*Abélard*, prit fort à cœur les intérêts de son Maître, condamné par un Concile tenu à Sens en 1140. Et, parce qu'il regarda S. *Bernard* comme la principale cause de cette condamnation, ce fut contre lui qu'il jetta le plus grand feu de sa colére. Il écrivit une Apologie pour Abélard, où il expose, qu'on prépara le jugement du procès parmi les verres & les pots, & que l'Accusé voyant la mauvaise disposition de ses Juges, demanda que la cause fût renvoyée au Pape; qu'on ne laissa point de le condamner, & que S. Bernard prévint avec tant de promptitude l'esprit du S. Pére, qu'Abélard fut bientôt condamné à Rome, sans avoir été ouï, & sans même qu'on lui eût donné le tems de se présenter au Tribunal devant lequel il avoit évoqué sa cause. La-dessus l'Apologiste rapporte les raisons, qu'on pouvoit alléguer pour S. Bernard, savoir que *le zéle de la Maison de Dieu le rongeoit; que la lépre, qui défiguroit le Corps de l'Eglise, se seroit répandue au long & au large, si l'on n'avoit étouffé le mal dans sa naissance; & que, pour épargner au Lecteur la peine de parcourir plusieurs volumes, il avoit été à propos de donner une courte liste des Propositions pernicieuses d'Abélard*. On ne peut tirer d'affaires celui qui fut le Lecteur d'Extraits en cette rencontre; & soit que S. Bernard ait pris lui toute cette peine, soit qu'il ait produit avec ses Extraits ceux que d'autres lui fournirent, il est certain que cet endroit de sa Vie ne fait pas beaucoup d'honneur à sa mémoire. La liste, qu'il produisit, contenoit des choses qu'Abélard n'avoit jamais dites ni écrites, & des choses qu'Abélard n'avoit jamais entendues dans le sens qu'on lui imputoit. C'est ce que l'Apologiste entreprenoit de montrer dans la seconde partie de son Ouvrage, mais il fut obligé de la supprimer. En attendant cette seconde partie, qui ne vint pas, il fit comprendre à S. Bernard dans la première, que ce n'étoit point à lui à persécuter les autres sur leur doctrine, puisque ses Ecrits n'étoient pas exempts d'erreur. On lui soutint qu'il avoit enseigné, que l'Ame étoit créée au ciel, doctrine qu'il n'auroit pas manqué d'insérer comme un Monstre dans ses Extraits d'Abélard, si Abélard l'avoit débitée. Cette récrimination de Bérenger fut inutile. Il s'adressoit à une de ces personnes privilégiées, qui s'aquiérent le bénéfice de l'impunité, par les grands services, qu'ils prétendent avoir rendus à la cause. Il ne gagna pas davantage en représentant à ce Dénonciateur, l'indulgence qu'on avoit eue pour les erreurs de quelques Péres de l'Eglise. Outre cette piéce de Bérenger nous avons deux Lettres de sa façon, l'une à l'Evêque de Mende, l'autre contre les Chartreux. Elles sont imprimées avec les Oeuvres d'Abélard. Il soutient dans tous ses Ecrits le caractére d'un esprit ardent & aigre, que *Pétrarque* lui a donné. Mais Bérenger dit, que sa Critique contre les Chartreux ne tendoit qu'à les corriger de leur médisance. Au fonds les reproches d'Héterodoxie, qu'il a faits à S. Bernard, ne sont que de pures chicanes, & ne doivent servir, tout au plus, qu'à faire voir, que, quand on appuye trop rigidement sur certaines expressions, sans le revêtir de cet esprit d'équité, qui cherche le sens d'un Auteur dans le but & dans les principes de ses Ouvrages, on trouve aisément des Propositions erronées. On ne prétend pas, au reste, que toutes les erreurs imputées à Abélard ayent toutes un aussi mauvais fondement que celui-là; mais on ne le sauroit nier à l'égard de la meilleure partie; & ainsi les Amis de S. Bernard n'avoient pas sujet de se plaindre, de ce qu'on trouvoit des erreurs dans ses Ouvrages, en se servant contre lui de sa méthode. Ceux qui voudront savoir plus en détail, si Bérenger avoit raison de prétendre qu'Abélard n'étoit pas un Hérétique, qui eût mérité les persécutions qu'on lui suscita, feront bien de consulter Mr. *Du Pin*, qui a porté un jugement équitable sur la doctrine de ce Savant, & nommément sur les XIV Propositions extraites de ses Ouvrages, & lues dans le Concile de Sens. *On ne peut pas nier*, dit-il, *qu'il n'ait eu des sentimens Catholiques sur le Mystére de la Trinité, & qu'il n'ait cru les trois personnes divines d'une même Nature*; cependant quelque Théologiens, même Protestans, ont cru, qu'il avoit été le Précurseur de Socin. * Bayle, *Dict. Crit.*

B E R E N G O S I U S, Abbé de Saint-Maximin-lès-Tréves, qui vivoit vers l'an 1110, a écrit trois livres de l'Invention de la sainte Croix, des Sermons, & quelques autres Ouvrages, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, sous ce titre, *Libri tres, de Laude & inventione sanctæ Crucis; Libri de mysterio ligni Dominici, & de luce visibili & invisibili, per quem antiqui Patres meruerunt illustrari; Sermones quinque de Martyribus, Confessoribus, Dedicatione Ecclesiæ, & Veneratione Reliquiarum*. On lui attribue d'autres Ouvrages, que nous n'avons plus. * Bellarmin, *de Script. Ecclesiast.* Possevin, *in Appar.* Miræus, *in Auct. &c.*

* B E R E N G R I E S S, ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans l'Evêché d'Aichstadt, sur l'Altmol, à l'est-nord-est d'Aichstadt, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

B E R E N G U I E R - R A I M O N D. *Voyez* B E R E N G E R.

B E R E N G U I E R (Laurent) *Cherchez* B E I E R L I N C K.

B E R E N I C E ou P H E R E N I C E, fille, sœur, & mére de gens qui avoient vaincu dans les Jeux Olympiques. Elle est aussi nommée C A L L I P A T I R A. *Voyez* ce mot.

B E R E N I C E, femme de Ptolomée *Lagus* ou *fils de Lagus* Roi d'Egypte, fut mére de Ptolomée, dit *Philadelphe*, lequel étant le plus jeune de ses enfans, fut élevé sur le thrône, au desavantage de ses fréres. Bérénice vivoit encore sous la CXXIV Olympiade, & l'an 284 avant Jesus-Christ, lorsque le même Ptolomée *Lagus* mourut en la 40 année de son régne. * Pausanias, *l.* 1. &c.

B E R E N I C E, fille de Ptolomée *Philadelphe* & d'*Arsinoé*, ou plutôt, selon Justin, *l.* 26. *ch.* 3. fille de *Magas*, Roi de Cyréne & d'*Arsinoé*, épousa Ptolomée *Evergétes*, fils de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, frére utérin de Magas, dont la mére nommée Bérénice, veuve d'un Macédonien de petite condition, de qui elle avoit eu Magas, se remaria à Ptolomée *Lagus*, qui la rendit mére de Ptolomée *Philadelphe*. Le mariage de Bérénice & de Ptolomée *Evergétes* se fit la deuxiéme année de la CXXXIII Olympiade, & l'an 247 avant Jesus-Christ. L'an 508 de Rome, & 246 avant J. C. ce Roi ayant été obligé de faire la guerre aux Assyriens, Bérénice, pour obtenir que son mari retournât bientôt victorieux, voua sa chevelure à Vénus. A son retour elle coupa ses cheveux, & les pendit dans un temple; & comme on ne les trouva pas le lendemain, un Astrologue nommé Conon assura qu'ils avoient été enlevez au ciel, & mis parmi les Astres. Cela donna sujet au Poëte Callimaque d'en composer un Poëme que Catulle a traduit. Cette Bérénice étoit une sage Princesse, dont l'Histoire parle avec éloge. Son fils Ptolomée Philopator la fit mourir vers l'an 533 de Rome, & 221 de J. C. & puis il lui bâtit un temple sous le nom de Bérénice la Gardienne. * Ælien, *Var. Hist. l.* 14. *ch.* 45. Catulle, *Carm.* 67.

B E R E N I C E, fille de Ptolomée *Philadelphe*, fut mariée par son pére à *Antiochus* II, surnommé *le Dieu*, Roi de Syrie, la quatriéme année de la CXXX Olympiade, & 257 ans avant Jesus-Christ. Ce dernier avoit alors une autre femme, nommée *Laodice*, & il en avoit eu Séleucus, dit *Callinicus*, & Antiochus, qu'on surnomma l'*Epervier*. Huit ou neuf ans après, l'an 248, avant Jesus-Christ, Antiochus rappella Laodice, laquelle craignant l'esprit volage de ce Prince, l'empoisonna, & fit assiéger Bérénice, qui s'étoit retirée avec son fils dans l'asyle de Daphné, au fauxbourg d'Antioche. Ptolomée *Evergétes*, son frére, se mit en campagne pour la secourir; mais avant son arrivée, le fils de Bérénice tomba entre les mains de Cénée, Emissaire de Laodice, & fut massacré. Sa mére montée sur un chariot, poursuivit l'assassin, le tua d'un coup de pierre, & se renferma dans Antioche, où elle fut prise & étranglée. * Appien, *De Bellis Syriacis*. Justin. Polybe, *l.* 2. Polyen *Stratagemat. l.* 8. *ch.* 50. Valére Maxime, *l.* 9. *ch.* 10. *Ext.* 1.

B E R E N I C E, sœur, ou selon d'autres, fille de Ptolomée, dit *le Flûteur* ou *Aulétes*, Roi d'Egypte, étoit aimée des Egyptiens, lesquels étant mal satisfaits de leur Prince, le chasserent l'an 58 avant Jesus-Christ, & se soumirent à sa fille Bérénice. Elle se maria à Séleucus *Cybiosactes*, de la race des Séleucides; & depuis elle le fit étrangler, pour épouser Archelaüs, qui fut tué dans un combat. Ptolomée ayant été rétabli par les Romains, fit mourir sa fille Bérénice, la deuxiéme année de la CLXXXI Olympiade, & 54 ans avant Jesus-Christ. * Strabon, *l.* 12. & 17. Plutarque, *dans la Vie d'Antoine*.

BÉRÉNICE de Chio, l'une des femmes de Mithridate *le Grand*, eut ordre de ce Prince, qui venoit d'être défait par Lucullus, de prendre du poison de la main de Bacchide. Bérénice donna à sa mére une partie du poison que cet Eunuque lui offroit, & en ayant pris trop peu pour mourir promptement, Bacchide l'acheva, en l'étranglant la deuxiéme année de la CLXXVII Olympiade, & 71 ans avant Jesus-Christ. * Plutarque.

BÉRÉNICE, fille de *Costobare*, & de *Salomé*, sœur d'Hérode *le Grand*, épousa *Aristobule*, fils de ce Prince, & de *Mariamne*. Elle vécut assez mal avec lui, & ne contribua pas peu à sa mort, par ses rapports & par ses plaintes. Elle se remaria depuis à un oncle d'Antipater, autre fils d'Hérode, & après sa mort, elle alla à Rome, où elle fut très-considérée d'Antonia, femme de Drusus. Elle étoit morte lors qu'Agrippa son fils fit un voyage à Rome l'an 36 de Jesus-Christ. * Joséphe, *de la Guerre des Juifs*, *l.* 1. *ch.* 17. & 18.

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa l'*Ancien*, & sœur d'Agrippa *le Jeune*, Roi des Juifs, épousa son oncle Hérode, & vivoit vers l'an 50 de Jesus-Christ. Joséphe en a fait mention. " Quant à Bérénice, *dit-il*, la plus âgée des trois sœurs d'Agrippa, elle demeura quelque tems veuve après la mort d'Hérode, qui étoit tout ensemble son mari & son oncle; mais sur le bruit qui se répandoit qu'elle avoit des habitudes criminelles avec son frere, elle fit proposer à Polémon Roi de Cilicie, de l'épouser, & d'embrasser pour cela la Religion des Juifs, dans la créance qu'elle eut que ce seroit le moyen de faire connoître que ce discours étoit faux. Ce Prince y consentit, à cause qu'elle étoit extrêmement riche; mais ils ne furent pas long-tems ensemble : car elle le quitta par impudicité, à ce que l'on dit. L'Empereur Claudius l'avoit autrefois destinée pour être femme de Marc, fils d'*Alexandre* Lysimachus Alabarche, qu'il aimoit beaucoup, mais ce Marc étant mort avant que les noces se pussent faire, Agrippa l'*Ancien*, pére de Bérénice, la donna en mariage à Hérode son frére, pour qui il obtint de Claudius le Royaume de Chalcide. Cet Hérode mourut en l'an 48, laissant de Bérénice deux fils, nommez *Bérénicien* & *Hyrcan*. Bérénice étoit avec son frére Agrippa l'an 55, lorsque Saint Paul plaida sa cause en leur présence & en celle du Proconsul Portius Festus. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 25. & 26. Joséphe, *l.* 19. *Antiq. Judaiq. ch.* 4. & *l.* 20. *ch.* 5. & 5.

BÉRÉNICE, Dame vertueuse de la Lybie Pentapolitaine, femme d'un Juif nommé *Alexandre*. Catulle, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les fit mourir tous deux sur de fausses suppositions que Jonathas, Chef des Sicaires, employa contre eux par ordre de ce Gouverneur. Ce scélérat les accusa, & tout innocens qu'ils étoient, ils furent condamnez à la mort l'an quatriéme de la passion de Jesus-Christ. Ce fut le moyen lâche & perfide qu'employa Catulle pour assouvir sa passion pour les richesses considérables de ces deux malheureux. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 38.

BÉRÉNICE, ville que Pyrrhus bâtit dans la Chersonése d'Epire, dans le païs des anciens Thesprotiens, vis à vis de l'isle de Corcyre, aujourd'hui Corfou. * Lubin, *Tables Geographiques*.

BÉRÉNICIE, dite aujourd'hui *Bernicho* ou *Vernich*, *Berenike*, ville d'Afrique, dans le païs de Cyréne, & capitale de la province dite *Pentapole*, que les Modernes nomment *Mesrata*. On dit que ce fut un ouvrage de Ptolomée *Evergétes*, qui lui donna le nom de la Reine Bérénice sa femme & sa sœur. Bérénicie a été autrefois le siége d'un Evêque.

BÉRÉNICIE, ville d'Egypte sur la Mer Rouge. Ortelius en compte neuf de ce nom. * Strabon, *l.* 2. & 17. Pline, *l.* 5. & 6. Etienne de Byzance. Ptolomée. Pomponius Mela, &c.

BÉRÉNICIEN, fils d'*Hérode* Roi de Chalcide, & de Bérénice, fille du grand Agrippa. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5. *artic.* 140.

BERENICIUS. *Voyez* **BERONICIUS.**

BERESINA, riviére de Pologne, qui prend sa source dans le Palatinat de Minski, en Lithuanie, arrose la petite ville de Borislow, & va se décharger dans le Nieper, entre la ville de Rahaczow & celle de R[illegible]. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERETTIN (Pierre) de Cortone dans la Toscane, élevé & protégé dans la Maison de Sachetti à Rome, a été l'un des plus agréables Peintres qui ayent jamais paru. Son génie étoit fécond, ses pensées fleuries & son exécution facile. Comme son talent étoit pour les grands ouvrages, & que son imagination étoit vive, il ne pouvoit se contraindre à finir un tableau; ce qui fait que ses petits tableaux, quand on les voit de près, paroissent fort éloignez du mérite de ceux qu'il a faits en grand. Il étoit peu correct dans le dessein, peu expressif dans les passions, peu régulier dans les plis de ses draperies, & maniéré par tout. Mais on voit aussi dans presque tous ses tableaux de la grandeur, de la noblesse & de la grace; non pas cette grace particuliere que Raphaël & le Corrége avoient en partage, & qui touche vivement le cœur des gens d'esprit; mais une grace générale, qui plaît à tout le monde, & qui consiste plutôt dans l'habitude qu'il avoit de faire des airs de tête agréables, que dans un choix singulier d'expressions convenables à chaque objet. Car il avoit de la peine à retourner sur lui-même, & à descendre dans le détail de chaque chose. Il ne cherchoit qu'un beau tout ensemble; & les plafonds des églises, des galeries, des Palais des Grands, bien loin de l'étonner, étoient la paréere la plus convenable à son génie. Il en a donné des preuves authentiques à Rome, dans l'église neuve des Péres de l'Oratoire, dans le Palais des Barberins, dans le Palais Pamphile, & dans plusieurs autres lieux de Rome & de Florence. Son coloris n'avoit rien de mauvais, sur tout dans ses carnations, qui auroient été encore meilleures, si elles avoient été plus variées & plus recherchées. Pour les autres couleurs locales, il ne s'est écarté de l'Ecole Romaine qu'en leur donnant de l'union entre elles, & cet agrément que les Italiens appellent *Vaghezza*. Les ornemens qui accompagnoient ses ouvrages étoient d'une grande idée. Il faisoit le paisage d'un bon goût, & il a mieux entendu la Peinture à fraisque que tous ceux qui l'ont pratiquée avant lui. Pierre de *Cortone* étoit d'un naturel doux, d'un entretien agréable, de mœurs intégres, charitable, officieux, bon ami, & disant du bien de tout le monde. Il étoit si laborieux, que la goutte, dont il étoit fort travaillé, ne l'empêchoit pas de peindre; mais la vie trop sedentaire & l'excès de son application augmentant ce mal peu à peu, le firent mourir à l'âge de 60 ans en 1669. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* **BERETTARIUS** (Sébastien) Jésuite, natif de Florence en Italie, se rendit célébre dans les Sciences Humaines, vers l'an 1560. Pour imiter parfaitement le style de Cicéron, il écrivit de sa main tous les Ouvrages de cet Auteur : ce que Cicéron avoit fait de ceux de Démosthéne. Il se servoit de la main gauche, plus librement & plus promptement que beaucoup d'autres ne se servent de la main droite. Quoiqu'il s'attachât à enseigner la jeunesse dans le Collége, il ne laissoit pas d'avoir de fréquentes communications avec les plus doctes de son tems, & il fut fort estimé de Jean-Juvénal Ancina, Evêque de Saluces, Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. ult.*

BÉRETTI ou **VERETTI LANDI**, Marquis de Verzuso, Marquis de Castelletto Serrazolo, Comte de Cereto, est natif de la ville de Plaisance en Lombardie. Etant enfant, il fut Page de Ferdinand Charles Duc de Mantoue & s'appliqua pendant sa jeunesse aux études des Belles Lettres & de la Philosophie, dont il soutint des Théses en présence des Princes. Son Altesse le fit Sécretaire de ses complimens, le mena avec elle en Hongrie pendant deux campagnes, & étant de retour du siége de Belgrade, le fit son Secretaire d'Etat, puis son premier Ministre. Il fut envoyé à la Cour de Vienne, à la République de Venise, à la Reine de Pologne sœur du défunt Empereur Léopold, vers quelques autres Princes d'Allemagne, & à la Reine des Romains, pour le mariage de son Altesse, qui fut declaré à Modéne. Il fut encore dépêché en 1701, au Pape Clément XI. pour les intérêts de Mantoue, lorsque la guerre commença entre les deux Rois & la Maison d'Autriche. La Cour Impériale, qui se persuadoit avec beaucoup d'apparence, qu'il avoit servi de principal instrument, pour faire entrer le Duc son Maître dans les intérêts des deux Couronnes, de France & d'Espagne, confisqua ses terres & ses revenus, à mesure, que les armes victorieuses avançoient en Italie; mais l'attachement du Marquis pour le parti qu'il avoit embrassé, n'en devint que plus fort. L'an 1703, ayant quitté le service de son Altesse, & de son consentement, avec toutes les marques d'honneur & d'approbation de ce Prince, il fut nommé à l'Ambassade des Suisses & des Grisons par sa Majesté Catholique Philippe V. L'an 1705, au mois de décembre, le traité d'alliance entre sa Majesté Catholique & les Cantons Catholiques, fut conclu; & ratifié en 1706. En 1707, ce traité fut publié par cet Ambassadeur avec toutes les cérémonies accoutumées dans la ville de Lucerne. Ce Ministre a toujours conservé les Cantons Catholiques en bonne intelligence avec Philippe V, & les a si fortement attachez à cette Couronne, nonobstant la perte du Milanois, qu'ils n'ont jamais voulu reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Espagne, malgré tous les efforts que fit pour cela le Comte de Trautmansdorff Ministre de l'Empereur. Comme les Cantons Suisses Protestans s'étoient fait une maxime invariable de demeurer neutres dans l'affaire d'Espagne, cet illustre Marquis ne prit jamais le titre de Ministre de S. M. C. auprès d'eux; mais cela ne l'empêcha pas de recevoir en diverses occasions des marques de l'estime singuliére, que ces Cantons avoient pour son mérite personnel, aussi bien que de leur vénération pour son Auguste Maître. Il s'employa avec beaucoup de succès auprès des Cantons Catholiques pour ramener les esprits à la paix, & pour terminer la funeste guerre Civile de 1712. Mais sur tout le Canton de Lucerne sentit efficacement les effets de sa prudence, & de ses bonnes intentions pour le bien de sa République, dans ce qu'il fit pour empêcher & pour étouffer le soulévement de ses Sujets, qui fut sur le point d'éclater peu de semaines après la paix d'Arau, & avant même que la guerre avec les Protestans fut entiérement finie. L'opposition que fit paroître le Marquis Béretti-Landi à l'acceptation de la quadruple alliance, pour laquelle la France, l'Angleterre, l'Empereur & l'Empire firent tant d'efforts, ne doit point diminuer les louanges dues au Marquis Béretti-Landi; puisque le Roi d'Espagne ayant, après l'année 1720, jugé à propos d'accepter lui-même la quadruple alliance, sous les conditions avantageuses faites à sa Majesté, le choisit au mois de février de la même année pour son Plénipotentiaire à signer la quadruple alliance avec ceux de l'Empire, de la France, de l'Angleterre, & du Roi de Sardaigne, assemblez pour cet effet à la Haye. Il fut encore nommé Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai. Sa Majesté Catholique, pour reconnoître les services que lui a rendus le Marquis Béretti, l'a fait Chevalier de Saint-Jacques, & l'a declaré Gentilhomme de sa Chambre avec la Clef d'or. Elle l'a aussi nommé Ambassadeur auprès de la République de Venise, puis vers les Etats Généraux des Provinces Unies.

Sa famille est originaire de Pavie : ses ancêtres ont été Seigneurs de Frescarolo, & possédoient le fief qu'on nomme encore aujourd'hui la Tour de Béretti dans le Territoire de Lumeline. On les nommoit tantôt Véretti, tantôt Béretti, à cause de la Langue Espagnole, qui prononce également le B pour l'V, & le V pour le B. Une branche de cette famille s'est établie à Plaisance, & s'est alliée avec les Landi, Pallavicini, Anguissola, Scotti, & les plus illustres Maisons.

Ce Marquis a toujours fait profession des Belles Lettres. Il a composé des piéces de Poësie Latine & Italienne. Il sait différentes Langues, ce qui l'a fait aggréger à presque toutes les principales Académies d'Italie. * *Mémoires du tems.*

BERETZAZ. *Cherchez* **PERECZAZ.**

BERG & BERGHEN, *Montanus Ducatus*, le Duché de Berg, province du Cercle de Westphalie en Allemagne, est borné au nord, en partie par le Duché de Cleves & en partie par le Comté de la Marck; au nord-est, par le Comté de la Marck; à l'est par le Duché de Westphalie & par la Wetéravie; au midi, par la

la Wétéravie & par l'Electorat de Cologne ; & au sud-ouest, par le diocèse de Cologne, dont le Rhin le sépare presque entiérement. Ce Duché, qui peut avoir dix-huit lieues de long, & huit de large, est fertile le long du Rhin, mais montagneux & plein de bois vers le côté de la Marck. Ce païs eut des Seigneurs particuliers dès le dixiéme siécle ; mais ils fondirent dans la Maison des Comtes de Juliers. Gerard II. fut pere de Guillaume III. Comte de Juliers, & d'Adolphe Comte de Berg. Guillaume, fils de ce dernier, fut créé Duc de Berg par l'Empereur Venceslas en 1398. Adolphe Renaud, fils de Guillaume, fut aussi Duc de Juliers, par la mort du Duc Renaud, arrivée en 1423. Marie, fille de Guillaume VI. Duc de Juliers, porta le Duché de Juliers & de Berg à Jean *le Pacifique*, Duc de Cléves, &c. Ce Duché appartient aujourd'hui à l'Electeur Palatin, comme Duc de Neubourg. Dusseldorp en est la capitale. Les autres villes sont Sollingen, &c. *Voyez* le Duché de C L E V E S. * Sanson. Bourgon, *Géograph. Histor.*

B E R G, (Joachim de) *Cherchez* B E R G E R.

* B E R G (Jean van den) s'adonna dès sa plus tendre jeunesse à la Peinture, & fut mis entre les mains de Henri Goltzius pour y être instruit sur de bons fondemens. Dans la suite il trouva l'occasion de s'insinuer dans la faveur de Rubens, qui contribua beaucoup à lui élever le génie, & qui charmé de ses progrès l'avoit établi Intendant de toutes ses terres : ce qui l'obligea à se tenir la plûpart du tems à Ypres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres en Hollandois, partie* II.

* B E R G (Mathias van den) fils du précédent naquit en 1615, à Ypres, où son pére qui étoit au service de Rubens, faisoit ordinairement sa résidence. Cela donna à Mathias occasion de s'exercer dans la Peinture sous ce grand Maître. Il devint un très habile Dessinateur ; mais la coutume qu'il prit de copier les autres, l'empêcha d'entreprendre rien de lui-même, & de rien faire de son invention. Toujours est-il sûr qu'on trouve de lui une grande quantité de copies, mais rarement quelque production de son génie. Il mourut en 1687. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* II.

* B E R G (Théodore-Corneille van den) homme savant, né à Utrecht, fut Recteur dans cette ville, & composa un Ouvrage sur les malheurs & la corruption du Païs-Bas, sous le titre de *Prosopopeia afflicti & corrupti Belgii* ; & des Remarques sur la Description du diocèse d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Bibliot. Belgica*, p. 827.

B E R G, Comté du Banc de Wétéravie, dans le Comté de Zutphen, appellé ordinairement Baronie Van den Berge. La capitale est 's Heerenberg avec les bourgs de Gendringen, Etten, Zeddam, Netterden, Dydam, & Westervoort. La Maison des Comtes de Berg vient des Païs-Bas, où elle étoit connue sous le nom de Wallemer. Ce fut Othon fils de Jean II. qui fit entrer dans sa famille le Comté de Berg, par son mariage avec Sophie fille du dernier Comte. Oswald I. leur petit-fils fut fait Comte de l'Empire l'an 1473, par l'Empereur Frédéric III. mais ses Descendans négligérent cette qualité & les droits qui y sont attachez. Le Comte Albert Gouverneur de Gueldre, fut rétabli dans ses droits en 1653, & fut mis au nombre des Comtes de Wétéravie, après avoir fait voir que le Comté de Berg étoit séparé des provinces de Gueldre, & de Zutphen depuis plus de 400 ans. Le Comte de Berg qui est Catholique, demeure à 's Heerenberg dans le Comté de Zutphen près de la ville de Doteckum. Outre le Comté, il posséde la Baronie de Wisch, où est la ville de Burg, avec plusieurs villages ; & la Seigneurie de Boxmeer. Il a aussi le titre de Chambellan héréditaire du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen. * *Souverains du monde.*

B E R G A, château & bourg d'Espagne en Catalogne, dans la Viguerie de Manreze au midi de Poycerda, & au nord de Manreze sur la riviére de Lobregat. * Baudrand.

B E R G A I G N E (Joseph de) Archevêque de Cambray, né à Anvers, prit fort jeune l'habit de saint François de l'étroite Observance ; fut provincial en 1616, dans la province du Rhin, puis Définiteur & Commissaire général en Allemagne & en Flandre. Il eut l'administration de plusieurs affaires importantes pour le Roi d'Espagne, & pour d'autres Princes, dont il s'aquitta avec bonheur. On lui donna en 1637, l'Evêché de Boisleduc ; & en 1645, l'Archevêché de Cambray. Philippe IV. Roi d'Espagne, le choisit pour être un de ses Plenipotentiaires dans le traité de Munster, où la paix fut concluë en 1648. Il n'eut pas la joye de voir la conclusion de ce traité ; car il mourut à Munster au mois d'octobre 1647. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* B E R G A L L E (Charles) Frere Mineur à Palerme dans le couvent de St. François, très versé dans la Scholastique, Maître en Théologie, Inspecteur des études à Monopoli, à Messine, à Naples & à Assise, où il professa avec applaudissement la Philosophie & la Théologie, fut aussi un habile Prédicateur qui joignoit à sa belle taille une éloquence mâle. Il s'attira beaucoup de louanges par les prédications du carême en Sicile à Bologne & ailleurs. En 1657, il fut élu Provincial de Sicile, & gouverna à Palerme le couvent de St. François, pendant les années 1651, 1664, 1665 & 1666, d'une maniére qui lui aquit une estime universelle. Il mourut le 17 nov. de l'an 1679 à Palerme. On trouve son éloge dans la Bibliographie de St. Franchin, qui parle de quelques Ouvrages de Bergalle, dont il ne sait pas s'ils ont été imprimez, & qu'il a écrits en Italien. *Poësie Miscellanee, Tyrocinium Medica Facultatis ; Devi[illegible], Poëma Lirico.* Bergalle a lui-même publié un livre qui a pour titre, *de Objectis Philosophiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliot. Sicula.*

B E R G A M A S Q U E (le) en Latin, *Bergamensis Territorium*, province de Lombardie, dans la République de Venise, étoit autrefois du Duché de Milan, qui la borne au couchant & au midi. Depuis l'an 1428, elle appartient aux Vénitiens, qui s'en rendirent les maîtres. Elle a pour frontiéres, le Bressan & la Valteline. Le païs est extrêmement peuplé & fertile. La ville principale est celle de Bergame.

B E R G A M E ou B E R G A M O, *Bergamum*, ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant de Milan, est capitale du petit païs dit le B E R G A M A S Q U E dans la Gaule Transpadane, dite *Lombardie*. Ce païs contient les bourgs de Malpaga, San Pietro, San Giovanni-Battista, Clusone, Martinengo, Sovero, &c. Bergame est une ville forte, tant par son château, que par ses murailles & par sa situation avantageuse sur une montagne, qui lui donne une vuë de vint ou trente milles dans le Milanois ; car elle n'est qu'à une journée de Milan, entre Bresse, Crême, Lodi & Como ; & entre les riviéres de Brembo & de Serio, qui n'en sont pas extrêmement éloignées. La ville de Bergame fut batie par les Gaulois Cénomanois, ou Manceaux, qui passérent en Italie vers l'an 170 de Rome, & 584 avant Jesus-Christ. Ce seroit une chose ridicule d'en chercher plus loin la fondation, comme ont fait Leandre Alberti, & d'autres. Ces Auteurs qui donnent trop facilement dans les contes d'Annius de *Viterbe*, & de semblables Imposteurs, ont cru sur la foi d'une inscription imaginaire, que le Fondateur de Bergame étoit Cindus fils de Ligur, Roi d'Etrurie 1804 ans avant Jesus-Christ. Cette ville fut depuis soumise aux Romains. Paul Diacre la met entre celles qui furent ruinées par Attila. Les Lombards la réparérent. Elle passa ensuite sous la puissance de Charlemagne & de ses Successeurs, & depuis elle se rendit libre jusqu'en 1264, ou, selon les autres, en 1301, que Philippe Turriani en devint Tyran. Après Turriani, elle a eu pour Souverains les Visconti, les Suardi, les Gogliani, Martin de l'Escale, & Jean Pincinigo. Ce dernier fut assassiné vers l'an 1409, & Roger Suardi, que ses Habitans établirent Gouverneur, vendit Bergame à Pandolfe Malatesta : quelque tems après, elle fut soumise à Philippe Duc de Milan, vers l'an 1419, & après la mort de ce Duc en 1447, ceux de Bergame se soumirent aux Vénitiens. Mais en 1509, les Vénitiens ayant été défaits par Louis XII. à la célébre bataille d'Aignadel, donnée le 14 mai, ce Monarque prit Bergame. Elle revint encore vers l'an 1516 aux Vénitiens, qui l'ont conservée depuis. C'est une ville agréable & assez bien batie. L'église cathedrale a vint-quatre corps saints. Celle des Dominicains a des figures de bois rapportées si adroitement, qu'elles semblent peintes. C'est l'ouvrage d'un Frere de cet Ordre, nommé Frere Damien. Bergame a produit de grands hommes, comme Alberic de Rosate, Jacques-Philippe de *Bergame*, Auteur d'une Chronique imprimée dès avant 1485, Ambroise Calepin, &c. Le langage du Bergamois est le plus grossier de toute l'Italie : aussi est-il affecté par la plupart des Bateleurs de ce païs. * Pline, *l.* 3. *c.* 16. Diacre, *l.* 6. *Hist. Longob. & l.* 15. *Hist. Rom.* Merula, *de Antiq. Gall. Cisalp.* Corio, *Hist. Mediol.* Leandre Alberti. Guichardin. Paul Jove. Barthelemi de *Bresse*. Capreoli, &c.

B E R G A M E, *Bergamus*, *Bergamum*, ville de la Turquie d'Asie, dans une plaine au pié des montagnes, dans la Natolie propre, étoit autrefois fort considérable ; mais elle est présentement à demi ruinée, sous la puissance des Turcs. C'est un Archevêché des Grecs.

B E R G A M E (Jacques-Philippe de Foresta, dit de) *Cherchez* F O R E S T A.

B E R G A M S T E D T ou B A R K A S T E D, *Bergamstedum*, certain lieu près de Cantorberi en Angleterre. Bertuald ou Berthold, Evêque de Cantorberi, y tint un Concile l'an 698, sous le régne de Witred ou Wihtred. * *Voyez* les Conciles, & Baronius, *A. C.* 697.

B E R G A N Ç A. *Cherchez* B R A G A N C E.

B E R G A S, *Bergula*, *Bergula*, *Berguleum*, anciennement *Arcadiopolis*, *Pyrgus*, ville de la Turquie d'Europe en Romanie, au pié du mont Bassilisa ou Argentaro, près de la riviére de Larisse, avec un Archevêché Grec, entre la ville d'Andrinople & celle d'Aracléa.

B E R G E I C K. *Voyez* B E R G E Y C K.

* B E R G E N (Théodore van) Peintre fort estimé fut Disciple d'Adrien van den Velden. Il excelloit sur tout à représenter des bœufs, des vaches, des brebis, des chevaux & des paisages. Il étoit né à Harlem, & y faisoit ordinairement sa résidence. Il voulut tenter fortune en Angleterre, mais cela ne lui réussit pas. Ainsi, il retourna en Hollande, & y exerça sa profession avec un profit raisonnable. C'étoit un homme fort bien fait, beau comme un Adonis, parlant bien, aimant la joye, de sorte qu'il se faisoit aimer & qu'il étoit le bien-venu dans toutes les compagnies. Il aimoit fort la bonne chére, & quand il avoit reçu de l'argent, il le dépensoit en un jour, disant qu'il ne falloit point avoir de souci pour le lendemain. Ses amis firent une collecte pour subvenir aux frais de son enterrement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* B E R G E N (Gérard van) célébre Médecin d'Anvers a donné au jour, *Commentarius de Herba Panacea ; de Peste ; De præservatione & curatione morbi articularis & calculi ; de Aliis peste ; De Consultationibus Medicorum & methodica febrium curatione Commentarius.* Il étoit Médecin Juré d'Anvers, où il mourut le 15 sept. 1585. & fut enterré dans l'Eglise S. Jean. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zwegert, *Athenæ Belg.*

B E R G E N, *Berga*, ville d'Allemagne, capitale de l'Isle & Principauté de Rugen, sur la Mer Baltique, vers la Pomeranie. Elle a été aux Suédois depuis l'an 1630 : ce qui fut confirmé en 1648, par la paix de Westphalie, mais ils la perdirent en 1715. & elle leur fut enlevée par les Rois de Prusse & de Dannemarck.

B E R G E N, *Berga*, petite ville ou bourg de la Basse Saxe en Allemagne, est à huit lieues de la ville de Danneberg, dans le Comté de ce nom, & aux confins de celui de Lunebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E R G E N, en François M O N S. *Voyez* M O N S en Hainaut.

B E R G E N, ville capitale du Gouvernement de Bergen ou de Bergenhus en Norvege. *Voyez* B E R G H E N.

* B E R G E N, forte place dans la Principauté de Minden, sur le Weser au midi de Minden dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

BERGEN OP ZOOM. *Voyez* BERG-OP-ZOOM.

BERGEN, ville du Duché de Juliers. *Voyez* BERCHEIM.

BERGER ou JOACHIM de BERG, Jurisconsulte Allemand, Seigneur de Herndorf & de Claden, né en Silésie, le 13 mai 1526, étudia à Wittemberg, & embrassa les sentimens de Luther, dont il étoit ami, aussi-bien que de Mélanchthon. Depuis il voyagea dans les Païs-Bas, en Angleterre & en France, où il apprit le Droit à Paris, à Orleans & à Bourges, sous Anne du Bourg & sous François Duaren. Il alla encore à Padoue, à Venise, & de là étant revenu par Genéve dans son païs, il y exerça des charges importantes. Les Empereurs Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II l'employérent diverses fois pour les affaires de l'Empire, & l'envoyérent Ambassadeur en Dannemarck & en Suéde. Il revint dans son païs l'an 1565, se maria en 1569, quitta la Cour en 1571, & mourut le cinquiéme mars de l'an 1602, âgé de 76 ans. Il eut dix enfans de deux femmes qu'il épousa dans un âge avancé. * Melchior Adam, *in Vitis Jurisc. German.*

BERGER (Claude) *Voyez* CLAUDE BERGER.

BERGERAC, *Bergeracum*, ville de France dans la province de Perigord, avec siége royal de la Sénéchaussée de Perigueux. Elle est de grande importance, à cause du passage de la riviére de la Dordogne, sur laquelle elle est située. Les Anglois s'y étoient fortifiés dans le XIV siécle. Louis Duc d'Anjou, frere du Roi Charles V, la leur enleva vers l'an 1371, avec le secours du Connétable du Guesclin. Celle de Bergerac se sont rendus assez célébres dans les guerres de la Religion. Les Habitans y avoient reçu la Reformation, & se revoltérent en 1562. Depuis, cette ville fut souvent prise & reprise. En 1621, elle se soumit au Roi Louis XIII, qui en fit raser les fortifications.

BERGERAC. *Voyez* CYRANO de BERGÉRAC.

* BERGERDORFF, bourg du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Lawembourg, sur les confins du Holstein, est situé sur la riviére de Bille entre Lawembourg & Hambourg, à près de huit lieues de la premiére, & à environ quatre lieues de la seconde.

* BERGERET (Jean-Louis) Parisien, Avocat général au Parlement de Metz, puis premier Commis de M. de Croissy Ministre d'Etat, fut reçu à l'Académie Françoise le deuxiéme janvier 1685, à la place de M. Cordemoy, & l'emporta sur M. Menage. Une puissante brigue fit tomber cette place à M. Bergeret par une préférence injuste,

> *Dont la troupe de Ménage*
> *Appella comme d'abus*
> *Au tribunal de Phœbus*,

dit burlesquement M. Benserade dans ses portraits des quarante Académiciens, lûs en pleine assemblée le jour même que M. Bergeret fut reçu. * *Histoire de l'Académie* par M. l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 326. 327.

BERGES, famille. *Voyez* BERGHES.

BERGH-SAINT-VINOC, ville & Baillage. *Voyez* BERGUE-SAINT-VINOC.

BERGH (Maximilien de) *Voyez* BERGUE.

BERGHEICK. *Voyez* BERGHEYCK.

BERGHEN. *Cherchez* BERG.

BERGHEN, ville des Païs-Bas. *Cherchez* MONS en Hainaut.

BERGHEN, capitale d'un des cinq Gouvernemens de la Norvége, appellé Berghenhus. Les Anciens ont parlé de la ville de Berghen, comme d'un lieu opposé à l'isle de Thulé, lorsqu'ils ont dit que l'on s'y embarquoit pour aller dans cette isle. Elle est située sur le détroit de Carmesund. Il y a un fort château, appellé *Frederichsbourg*, où réside le Gouverneur que le Roi de Dannemarck y envoye. La ville, qui est Anséatique, est très-marchande à cause de la bonté de son port, où les vaisseaux de deux cens tonneaux sont à l'abri & en sureté. On y en voit de plusieurs nations différentes; mais les Norvégiens & les Allemands y sont en plus grand nombre. Les Marchands de Hambourg, de Lubek, de Dantzic & de Brunswik y ont leurs magasins particuliers, & outre cela une maison publique, qu'ils appellent *Cotter*. Il en transportent quantité de poissons pêchez en Janvier, & desséchez au froid, que les Allemands nomment *Stokfisch*. On y trouve aussi quantité de peaux & de fourrures, que l'on y apporte de plusieurs endroits; de sorte que cette ville passe pour être le magasin de toute la Norvége. Les plus longs jours d'été y sont de vingt heures, & les plus courts d'hyver seulement de quatre. Cette ville est épiscopale sous la métropolitaine de Drontheim. * Janson, *Theatrum Civitatum.*

* BERGHENHUS, ou Gouvernement de Berghen, *Bergensis Præfectura*, est un des cinq Gouvernemens généraux du Royaume de Norvége. Il est le plus méridional, & en même tems le plus occidental de tous. Il est baigné au midi & au couchant par l'Océan septentrional; il a le Gouvernement d'Aggerhus au levant, & celui de Drontheim au nord. Berghen sa capitale & Stavanger en sont les villes les plus considérables. * Maty, *Dict. Geogr.*

BERGHENHUS, *Berga*, ancien château de Norvége, sur une montagne près de la ville de Berghen. Le Gouverneur de toute la province de Berghenhus pour le Roi de Dannemarck, y réside ordinairement, comme dans la seule place forte de toute la province, qui n'est pas pourtant considérable.

BERGHES est le nom d'une Maison illustre, qui tire son origine en ligne directe de JEAN Sire de Glymes, fils *naturel* de *Jean* II. du nom, Duc de Lothier (on nommoit ainsi autrefois la Lorraine) *ou* de la Lorraine inférieure & de Brabant, & fut légitimé par l'Empereur Louis de Baviére par lettres données dans la ville de Francfort le 27 août de l'an 1344. Elle a été mise au rang de celles des Princes de la Maison de Brabant par cette legitimation, qui est l'unique, & s'est conservée jusqu'à présent, avec toute sorte de distinction par les alliances, les honneurs & les emplois, tant ecclésiastiques que séculiers. La maison ou famille de Glymes s'est partagée en trois branches, la premiere des Marquis de Bergopzoom laquelle s'éteignit en 1567; La seconde des Comtes de Grimbergen aujourd'hui Princes de Berghes: La troisiéme des Seigneurs de Tourines, de Bogiers, de Liancleue & de Longrange. Celui qu'on peut regarder comme la souche de la branche de Berghes, étoit Philippe Seigneur de Grimbergen, second fils de Jean le Batard. Parmi les Descendans de Philippe on remarque, 1. *Corneille* de Berghes qui en 1538 devint Evêque de Liége, & mourut en 1543; 2. *Robert* qui a aussi été Evêque de Liége, & qui a tenu le siége depuis l'an 1557, jusques en 1563; 3. *Maximilien* qui fut fait en 1550 Evêque & Duc de Cambray; qui, lorsque le Pape Paul IV, érigea à la considération de Philippe II. Roi d'Espagne, cet Evêché en Archevêché, en fut aussi revêtu le 22 mars 1562; qui en 1565, tint à Cambray un Concile provincial, pour remédier aux abus qui s'étoient glissez dans son diocése, & pour ordonner la publication du Concile de Trente; qui en 1566, se trouva à la Diete d'Ausbourg pour veiller de plus près à la sûreté des terres qui dépendoient de lui, & qui mourut en 1570; 4. *Godefroi*, fait en 1625 Comte de Grimbergen par Philippe IV. Roi d'Espagne, mort en 1635, laissant de sa femme *Honorée Marguerite*, outre quelques filles, sept fils dont le troisiéme fut Archevêque de Malines, & dont le fils aîné a continué la postérité des Princes de Berghes; 5. *Eugéne* Comte de Grimbergen, mort en 1670, laissant pour fils; 6. *Philippe-François* Comte de Grimbergen, Prince de Berghes, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Bruxelles. Le Prince de Berghes, Capitaine-Général de la province de Hainaut, & Gouverneur de la ville de Mons, qu'il défendit contre les François en 1691, étoit alors le chef de cette famille. * Strada. Butkens. Olivier de la Marche, &c. *Mémoire manuscrit.*

* BERGHEYCK, gros bourg du Brabant Hollandois dans la Mairie de Boisleduc. Il est dans la Campigne, appellée par les gens du païs *Kempenland*, au sud de Boisleduc, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BERGIER (Nicolas) né à Reims l'an 1557, étudia dans l'Université de Rheims, dont il fut Professeur, puis Précepteur des enfans du Comte de S. Souplet, Grand Bailli de la province. Après y avoir demeuré quelque tems, il embrassa la profession d'Avocat, où il se distingua. Les Habitans de Rheims, le firent leur Syndic, & le députérent souvent à Paris pour les affaires de la ville. Il lia étroite amitié avec Mrs Peiresc & du Puy, qui le portérent à exécuter l'Ouvrage qu'il avoit projetté sur les grands Chemins de l'Empire. M. Peiresc lui fournit quelques Mémoires pour le perfectionner. M. de Belliévre, Président à Mortier du Parlement de Paris, attira Bergier chez lui, & lui procura une pension de 200 écus & un brevet d'Historiographe. Bergier mourut le 15 septembre 1623, dans le château de Grignon, appartenant à M. de Belliévre. Il a eu un fils nommé Jean Bergier qui a été Procureur au Présidial de Rheims, & qui a fait imprimer les Ouvrages posthumes de son pére. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres *l'Histoire des grands Chemins*; *Le Bouquet Royal* ou *Relation du Sacre de Louis XIII*; *Un Traité du point du jour*; *Le dessein de l'Histoire des Antiquitez de Rheims, avec diverses curieuses Remarques touchant l'établissement des peuples, & la fondation des villes de France.* L'Histoire de Rheims étoit en seize livres, mais le fils n'en a fait imprimer que les deux premiers, & plusieurs autres tant imprimez que manuscrits. La Vie de saint Albert qu'il composa avec l'Histoire de la translation de son corps de Rheims à Bruxelles, qui se fit en 1612, à la requisition de l'Archiduc Albert, lui mérita une chaîne d'or, que ce Prince lui envoya. * Bayle, *Dict. Crit. 2. édition.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 6. *p.* 391.

BERGION ou BERGUION, & ALBION, deux fréres géants, fils de Neptune, lesquels voulant s'opposer à Hercule, qui étoit sur le point de passer le Rhône à son embouchure, furent tuez par une pluye de pierres & de cailloux, que Jupiter fit tomber du ciel. * *Voyez* ALBION. * Méla, *l.* 2. *c.* 5.

BERGIUS (Matthieu) natif de Brunswic, fut Professeur en Philosophie Morale à Altorf. Il a écrit des livres sur la Religion desquels *Gaspard Scioppius* dit que, si on les publie, on y verra corrigées bien des erreurs des Théologiens de son tems. Voici l'Epitaphe de Bergius.

D. O. M. S.

> *Bergius hic situs est vacemque in pulvere Christi*
> *Expectat vocem, qua sibi refituet.*
> *Summa hinc virtus, Christo se credere, Vultumque*
> *Illius æternum cernere semper avet.*

M. Matthias Bergius Brunsuic. in Altorf. Norib. Acad. & hic Professor hoc Epitaphium sibi ipse fecit. Obiit D. 22. Aug. An. Chr. M. D. XCII. cum vixisset annos 56.

* Gasp. Scioppius, *lib.* 4. *Suspect. Lect. Epist.* 1. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BERGIUS, (Jean) naquit à Stetin en Poméranie l'an 1587. Conrad Bergius son Pere étoit Docteur en Théologie & premiérement Professeur en Eloquence à Wittemberg, puis Recteur & Pasteur à Stetin. Jean Bergius perdit son pére en 1592, sa mére prit tout le soin imaginable de son éducation. Son assiduité jointe à un naturel heureux lui firent faire tant de progrès, qu'à l'âge de 15 ans il donnoit des leçons de Grec & de Latin à son frére cadet. Il passa à Neustat dans le Palatinat & ensuite à Heidelberg. En 1603, il alla à Strasbourg, & de là à Dantzic. En 1608, il passa en Angleterre & étudia à Cambridge, où il fut créé *gratis* Maître ès Arts en 1609. Après avoir fait quelque séjour à Oxford il alla à Paris, où il fut, pendant quelque tems, Gouverneur de deux jeunes Gentilshommes. En quittant la France, il se tourna du côté de Leiden; mais comme dans ce tems-là les controverses des Armi-

niens

niens agitoient les Théologiens Hollandois, il n'y fit pas un long séjour & s'en retourna en sa patrie. En 1612, il visita l'Université de Francfort sur l'Oder dans l'espérance d'y trouver quelque Chaire de Professeur; mais la contagion l'en chassa; cependant il y retourna en 1614. Quelque tems après le Chapitre & le Conseil de Colberg lui offrirent la charge de Recteur, mais il la refusa. Au mois de juin 1614, il fut donné pour Adjoint à Christophle Pelarge & à Jean Heidenreich Professeurs en Théologie. Il se chargea en même tems de la réforme de la Marche & de la défense des affaires Pelagiennes. En 1617, il fut fait Docteur & Professeur Ordinaire en Théologie. En 1618, Jean Sigismond Electeur de Brandebourg l'appella à la fonction de son Chapelain; il suivit cette vocation avec quelque peine & dans l'espérance de remettre bientôt sa place à un autre. Peu de tems après il fut envoyé avec Pelarge pour assister au Synode de Dordrecht, mais il n'alla pas plus loin que Francfort, où, Pelarge étant tombé malade, ils furent obligez de s'arrêter; quelques autres incidens survinrent encore & la députation n'eut pas lieu. En 1620, il fut obligé de suivre l'Electeur en Prusse en qualité de Chapelain. A son retour dans la Marche il voulut reprendre les fonctions de Professeur en Théologie, mais il fut contraint de garder le caractère de Chapelain, & de céder sa Chaire de Professeur à son frère Conrad. En 1631, il accompagna l'Electeur à Leipzic, où il y avoit une assemblée des Princes Protestans. Il y fut en conférence avec les Théologiens Luthériens, de même que les Théologiens de Hesse. Pelarge étant mort en 1633, on offrit à Bergius la charge de Surintendant Général des Eglises de la Marche; il la refusa & n'accepta qu'en 1637, le titre de Conseiller au Consistoire. En 1640 & 1641, il suivit encore l'Electeur en Prusse & assista au Colloque de Thorn. En 1646, il accompagna Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg, dans son voyage au païs de Clèves & à la Haye, & en 1650, à Prague. Il mourut enfin le 27 decembre 1658. * Witte, *Diar. Biograph. ad ann.* 1658. Becmanni *Notitia Universit. Francofurt. p.* 153.

B E R G I U S, (Conrad) frère du précédent naquit en 1592, après la mort de son père. Ayant fait ses études sous son frère & à Dantzic, il fit un voyage en France, en Allemagne & dans les Païs-Bas en qualité de Gouverneur de quelques jeunes Seigneurs. En 1624, il succéda à son frère & fut en même tems Pasteur de l'Eglise réformée. Il commença alors à composer son livre intitulé, *Principes & fondemens du véritable Christianisme*, qui dans la suite fournit matière à plusieurs difficultez. En 1629, il passa à Brême, où il fut fait Professeur en Théologie, Doyen & Pasteur de l'Eglise Collégiale de St. Ansgare. Il s'acquitta de toutes ces fonctions jusques à sa mort, arrivée en 1642. * Witte, *Diar. Biogr. ad ann.* 1642. Becmanni *Notitia Universit. Francofurt. p.* 155.

B E R G-O P-Z O O M ou B E R G U E S U R Z O O M, c'est à dire, montagne sur le Zoom, en Latin *Berga ad Zomam*, *Berga* ou *Mons supra Zomam*, & *Bercizoma*, ville des Païs-Bas dans le Brabant, avec titre de Marquisat. Elle est située en partie sur la rivière de Zoom, & en partie sur une petite montagne, à sept lieues d'Anvers. L'église de sainte Gertrude y fut érigée en collégiale vers l'an 1440. Berg-op-zoom a eu des Seigneurs particuliers depuis l'an 1212. L'Empereur Charles-Quint étant à Tournay en 1528, ou, selon d'autres, en 1533, en fit un Marquisat. Depuis les Hollandois s'en sont rendus maîtres après la mort du Marquis de Bergue, que la Duchesse de Parme avoit envoyé en Espagne, où il mourut l'an 1567. Ils ont très bien fortifié cette place, qui est une des plus régulières, joint à ce qu'elle est par sa situation dans des marais presque impraticables, avec un canal qui va jusques à la mer, défendu par divers forts. Le Commandeur de Requesens fut défait en 1574, près de cette ville, que le Prince de Parme assiégea inutilement en 1588, aussi bien que le Marquis de Spinola en 1622. Berg-op-Zoom passa dans la maison de la Tour en 1634, par le mariage de *Henriette Françoise* de Bergue avec *Frédéric-Maurice* de la Tour, Comte d'Auvergne. Elle appartient à présent à *Henriette* de la Tour, fille unique de *François* Egon, Prince d'Auvergne, laquelle a épousé le 15 février 1722, *Jean-Christian* de Bavière, Prince Palatin de Sultzbach. * Guichardin, *Description des Païs-Bas*. Strada & Grotius, *de Bello Belg*. Le Mire, &c.

B E R G S T E T ou B E R G S T A E D T E (le) *Urbes Montanæ*, petit païs du Royaume de Hongrie, au Comté de Bistrice dans la Haute Hongrie, & entre des montagnes, sur la rivière de Gran. Il comprend les villes de Chremnitz, New-Soll, Konisberg, Bucantz, Liebeten, Tiln, Schemnitz & quelques autres, qui sont assez petites, & qui ne sont considérables que parce qu'il y a des mines d'argent. On les appelle *Bergstet*, c'est à dire, *villes de montagne*, à cause de leur situation.

B E R G S T R A A T ou B E R G S T R A S S E (le) *Strada Montana*, quartier d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, au pié des montagnes, entre Heidelberg & Darmstad, sur le chemin de Francfort, où sont les petites villes de Starkenbourg, Heppenheim, Bensheim & Morlebach, qui sont de l'Electorat de Mayence. Elles avoient été engagées à l'Electeur Palatin en 1463, par Diterich d'Isembourg, Electeur de Mayence, dans le grand différent qu'il eut avec la Maison de Nassau; mais par la paix de Monster, Jean Philippe de Schonborn, Electeur de Mayence, rentra en possession de ce païs-là, ayant payé à l'Electeur Palatin le prix pour lequel il avoit été autrefois engagé: ainsi il est aujourd'hui de la dépendance de l'Electeur de Mayence, & s'étend jusqu'à Venheim, près d'Heidelberg.

B E R G U E (Maximilien de) premier Archevêque de Cambray, fit son entrée dans la ville de Cambray en qualité d'Evêque le 22 octobre 1559; & le 21 mars 1562, il prit une seconde fois possession de cette eglise, érigée en Archevêché par le Pape Paul IV. Il assembla ensuite un Concile provincial l'année 1565, pour réformer les abus qui s'étoient glissez dans l'étendue de son Archevêché, & pour ordonner l'exécution du Concile général de Trente. Il assista, pour les affaires de tout le Cambresis, à la Diète qui se tint à Ausbourg en Allemagne par les Princes de l'Empire. Après avoir donné plusieurs marques illustres de sa piété & de son zèle, Il mourut l'an 1570. * Guillaume Gazet, *Hist. Eccles. des Païs-Bas.*

BERGUE-SAINT-VINOC, ville des Païs-Bas en Flandre, avec Vicomté, au Roi de France. Ceux du païs la nomment *Winoxberg*, en Latin *Berga S. Winoci*, ou *Winoci Montium* & *Winoxberga*, & autrefois *Groenenberga* & *Mons viridis*. S. Vinoc étoit Breton, & s'étant joint vers l'an 680 à saint Bertin, Abbé de Sithieu, il fonda un monastère, & mourut le sixième novembre de l'an 717. Depuis, on bâtit à l'entour de ce monastère quelques maisons qui formèrent un bourg. En 950, on entoura ce bourg de murailles, & Baudouin, dit *le Barbu*, Comte de Flandre, y fit élever une forteresse en 1020. Le monastère étoit encore hors de la ville, & on l'y joignit en 1420 par de nouvelles murailles. Ainsi cette ville s'est toujours augmentée. Elle est environ à six ou sept lieues d'Ipres, & à une lieue & demie de Dunkerque, avec qui elle communique par des canaux tirez de la colline. Elle a titre de Vicomté, & de Châtellenie; & a beaucoup de villages sous sa jurisdiction, dans un païs très fertile. Bergue-Saint-Vinoc fut prise par les François en 1658, & elle leur est restée par le 39e article de la paix des Pyrénées en 1659. Ils y avoient déja fait bâtir le Fort-Royal.

* B E R G U E-S A I N T-V I N O C (Bailliage de) est une contrée de Flandre située entre le Bailliage de Furnes & celui de Bourbourg.

B E R G U E, ville. *Cherchez* B E R G H E N.

B E R G U E sur le Zoom. *Voyez* B E R G-O P-Z O O M.

B E R G U I O N. *Cherchez* B E R G I O N.

B E R G Z A B E R N, en Latin *Taberna Montana*, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Basse Alsace, située sur l'Erlabac entre les villes de Landaw & de Weissembourg. Cette ville est des Etats des Ducs de Deux-Ponts. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E R H É E, ville de Syrie. *Cherchez* B E R O É.

* B E R I, quatrième fils de *Tsopha* de la Tribu d'*Aser*. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 36. Son nom signifie *mon puits*, ou *fontaine*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

B E R I G A R D U S (Claude) l'un des habiles Philosophes du XVII siècle, étoit de Moulins en Bourbonnois. La réputation qu'il s'aquit dans l'Université de Paris, porta le Duc de Florence à l'attirer à *Pise*, où il enseigna la Philosophie pendant douze ans, & passa ensuite à Padoue pour la même profession. Il l'exerçoit glorieusement, lorsqu'en 1643 il fit imprimer à Udine un Ouvrage intitulé *Circulus Pisanus*; quoiqu'il fût muni de l'approbation du St. Office, bien des Théologiens l'ont condamné comme tendant à soutenir le Pyrrhonisme. Il en avoit fait imprimer un autre à Florence en 1632, intitulé, *Dubitationes Gal. Galilæi Lyncei*. La taille-douce qui se trouve au devant du livre imprimé en 1643 lui donne 51 ans; mais on n'y marque point l'année du siècle. On lui reproche de ne point reconnoître d'autre moteur du monde que la matière première. * Bayle, *Dict. Crit. 2. édition.*

B E R I G I A, ville de Hongrie. *Cherchez* P E R E C-Z A S.

* B E R I H A, ou B A R I A, quatrième fils d'*Aser* un des douze Patriarches. Il fut Père d'*Heber* & de *Malkiel*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 30.

B E R I L, *Beryllus*, pierre précieuse, que les Italiens appellent *aqua marina*, à cause de sa couleur qui est d'un verd pâle, en quoi elle diffère de la couleur de l'émeraude, qui est aussi verte, mais plus chargée. Saumaise croit que le Béril est la pierre précieuse que l'on appelle en France *œil de chat*. Il s'en trouve quelquefois de si grosses pièces, qu'elles peuvent servir à faire de fort beaux vases. M. Felibien dit, qu'il y en a beaucoup à Cambaye, à Montaban, au Pégu, & dans l'isle de Ceilan. Plus le Béril approche du verd de mer, & plus il est estimé. Le Béril est nommé la huitième entre les pierres qui servent de fondement à la nouvelle Jérusalem, dont il est parlé dans l'*Apocalypse*, *ch.* 21. *v.* 20. Solin parle au long du Béril, *c.* 52. Pline, *l.* 37. *c.* 5. parle de plusieurs sortes de Béril, que Solin avoit omis.

B E R I N G (Vitus) Danois, Poëte Latin, fut Professeur en Poësie à Coppenhague, & Historiographe du Roi de Dannemarck vers le milieu du XVII siècle. Il a laissé un assez un grand nombre de Poësies de toute espèce. Ses Epigrammes sont ce qu'il a fait de mieux. Ses Elégies sont assez belles. Ses Poëmes épiques qui sont en assez petit nombre, ne se soutiennent pas depuis le commencement jusqu'à la fin. Ses Lyriques ont de la douceur & de la force. Béring avoit plus de génie que d'étude; & on remarque qu'il avoit tant de penchant pour la Poësie, qu'il étoit Poëte, même dans sa prose, sans y songer. * Albert Bartholin, *in Catalogo Scriptorum Danorum*, *p.* 149. Olaüs Borrichius, *in Dissertat. altera de Poet. Latin. num.* 217. *p.* 165. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *tome* 8. ou *tome* 4. *partie* 2. *de l'édition* de Hollande, *n.* 1475. *p.* 188. 189.

* B E R I N G E N, petite ville du Païs de Liége, sur les confins du Brabant Autrichien, sur une petite rivière appellée *Swarte Beek*, c'est à dire, *Ruisseau Noir*. Elle est au nord-nord-est de Liége, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

B E R I N G H E N que l'on prononce *Beringan* (Henri) Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de la petite Ecurie, Gouverneur des citadelles de Marseille, &c. né au commencement du XVII siècle, fut très-célèbre par sa fidélité & par sa valeur. Il étoit fils de P I E R R E Beringhen, Grand Baillif & Gouverneur d'Etaples, & petit-fils de P I E R R E de Beringhen, qui étoit du Duché de Clèves. Henri eut dès ses premières années part aux bonnes graces du Roi Louis XIII. Ce Prince étant dangereusement malade à Lyon, & croyant mourir, confia un secret à Beringhen, avec ordre de ne le point révéler qu'après sa mort. Le Cardinal de Richelieu qui eut vent de cette confidence, le pressa de lui dire de quoi il étoit question: fidèle à son maître, il le refusa. Le Roi revint en santé; le Cardinal prit l'ascendant, & força le Roi d'ordonner à Beringhen de se retirer, & de ne plus venir à la Cour ni en France. Il passa au service de Gustave Adolphe Roi de Suède, qu'il

qu'il servit pendant les guerres d'Allemagne & se trouva à la bataille de Lutzen en 1632. Depuis il s'attacha au Prince Maurice de Nassau, qui le fit Capitaine de ses Cuirassiers; charge qu'il ne conferoit qu'à ceux de cette Maison. L'Electeur Palatin Charles-Louis, père de Henriette-Charlotte, femme de Philippe de France, Duc d'Orléans, frère du Roi Louis XIV, ayant servi dans cette compagnie, eut tant d'estime pour Henri de Béringhen, qu'il l'appella toujours son *Capitaine*. Après la mort du Cardinal de Richelieu, arrivée en 1642, le Roi Louis XIII. le rappella en France, & le pourvut de la charge de premier Ecuyer de la petite Ecurie. Sur la fin de ses jours il se retira de la Cour avec l'agrément du Roi, & mourut le 30 avril 1692, âgé de 89 ans. Il avoit épousé en 1646, *Anne* du Blé, fille de *Jacques* du Blé, Marquis d'Uxelles, & de *Claude* Phélypeaux de la Vrilliere, de laquelle il eut 1. *Henri* Marquis de Béringhen, tué d'un coup de canon au siege de Besançon en 1674; 2. JACQUES-LOUIS, qui suit; 3 *Jacques-Balthasar*, mort en 1667; 4. *Anne*, Abbesse de Faremoutier; & 5. *Marie-Claire* de Béringhen, Religieuse.

JACQUES-LOUIS Marquis de Béringhen, Comte de Châteauneuf, &c. Chevalier des Ordres du Roi, son premier Ecuyer, & Gouverneur de la citadelle de Marseille, mourut le premier mai 1723. âgé de 71 ans. Il épousa en 1677, *Marie-Elisabeth-Fare* d'Aumont, fille de *Louis* Duc d'Aumont, pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Magdelaine-Fare* le Tellier, dont il a 1. JACQUES-LOUIS, qui suit; 2. *François-Charles*, Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, Prevôt de Pignans, & Archidiacre de Melun en l'église de Sens; 3. *Henri-Camille*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Pézenas, Mestre de camp d'un Régiment de cavalerie, 5. *Anne-Marie-Magdelaine*, Abbesse du Pré-au-Mans; 6. *Louise-Charlotte-Eugénie*, Coadjutrice de Faremoutier en 1671; 7. *Anne-Beringue-Fare-Thérèse*, mariée en juillet 1701, à *Emmanuel-Armand* Marquis de Vassé, Brigadier des armées du Roi; 8. *Olimpe-Félicité*, Religieuse à Faremoutier; 9. *Marie-Louise*, alliée en 1715, à *Guillaume-Alexandre* Marquis de Vieuxpont, Lieutenant-Général des armées du Roi, Lieutenant pour sa Majesté au pais d'Aunis, & Gouverneur de Charlemont; & 10. *N.* de Béringhen, mariée en 1722, à N. de Courtarvel, Marquis de Pezé, Mestre de camp, Lieutenant & Inspecteur du régiment du Roi, ci-devant Gentilhomme de la Manche de sa Majesté, & Capitaine au régiment des Gardes Françoises.

JACQUES-LOUIS Marquis de Béringhen, Maréchal des camps & armées du Roi, premier Ecuyer de sa Majesté, Gouverneur des ville & citadelle de Marseille, a épousé le neuvième février 1708, *Marie-Louise-Henriette* de Beaumanoir-Lavardin, fille de *Henri-Charles* Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louise-Anne* de Noailles, dont il y a une fille. * *Voyez* le P. Anselme, *Mémoires de Puy-Ségur*.

BERIS, ou plutôt BARIS, montagne d'Arménie, au haut de laquelle quelques Anciens ont cru faussement que plusieurs personnes s'étoient sauvées du déluge universel, & que l'arche de Noé s'y étoit arrêtée. C'est encore le nom d'un fleuve de Cappadoce. * Arrien, *in Periplo*.

BÉRISSA, ville du païs des Négres, située justement entre celles de Gana & de Tocrur, dont la première est à son orient, & la seconde à son couchant. On compte de Bérissa jusqu'à l'une & à l'autre de ces villes douze journées de caravane, & autant jusqu'à Ardaghescia, qu'elle a vers le septentrion. * D'Herbelot, *Bibliotheq. Orient.*

BERITE. *Cherchez* BERYTE.

BERITIUS, Philosophe. *Cherchez* TAURUS DE BERYTE.

* BERKA petite ville de Thuringe, sur l'Ilm entre Weimar & Kranichfeldt, sous la domination des Ducs de Saxe-Weimar.

* BERKA petite ville de Thuringe sur la rivière de Werra sous la domination du Duc de Saxe-Eyzenach au sud-ouest d'Eyzenach, dont elle n'est éloignée que d'environ quatre lieues.

* BERKA, ancienne famille noble de Bohême, autrement nommée *Cerhowitz*. Elle est originaire de Croatie d'où elle vint en Bohême dans le VII siécle sous le premier Duc Czech.

BERKAMSTED. *Voyez* BERGAMSTED.

BERKEL, riviere. *Voyez* BERCKEL.

* BERKEL, village des Provinces-Unies dans la Hollande méridionale, & dans le Territoire de Delft, est à l'est tirant vers le sud de la ville de Delft, dont il est éloigné de deux lieues.

BERKELIUS (Abraham) publia en 1670, l'Enchiridion d'Epictète, & la Table de Cebès, avec de très-savantes Notes. Il donna aussi des Notes sur un fragment d'Etienne de Byzance, & inférant ensuite ce fragment dans l'Etienne, tel qu'on l'a, il fit imprimer ce Dictionnaire, qui parut en 1688, avec de savantes Notes de sa façon. Il mourut cette année-là même, peu avant que cet Ouvrage parût. * Baillet, *revû* par M. de la Monnoye, *tome 2. partie 2. de l'édition* de Hollande en 1725. *n.* 389. *p.* 376.

BERKEM. *Voyez* BERCHEIM.

* BERKENRODE, une des plus anciennes & des plus nobles familles du Kennemerland dans la Hollande, dès avant l'an 1100. Elle tire son origine de JEAN DE HAARLEM, qui en 1284 reçut en présent de Floris V. Comte de Hollande, la Seigneurie de Berkenrode, dont ses Descendans ont pris le nom.

JEAN DE HAARLEM de Berkenrode mourut en 1305, laissant pour fils,

ADRIEN qui fut pére de

JEAN qui mourut en 1380 & qui de sa femme *Emse-Paridaans*, eut deux fils, 1. HENRI dont il est fait mention en 1402, mort sans laisser d'héritiers; & 2. GÉRARD, mort en 1450, qui eut pour fils JEAN qui suit.

JEAN, Chevalier, mort en 1463 avoit épousé *Marguerite* de Noortwyk, de laquelle il eut 1. GÉRARD qui suit; & 2. *Eve* mariée à *Jean* de Schagen Chevalier, dont elle eut des enfans.

GÉRARD fils de *Jean* de Berkenrode, mort en 1457, avoit épousé 1. *N.* Uitenhoven; 2. *Elizabeth* d'Alkmade. Il eut de sa premiere femme GÉRARD qui suit.

GÉRARD, Chevalier, mort en 1497, eut deux femmes 1. *Catherine* d'Alkmar; 2. *Catherine* de Naaldwyk, veuve de Jaques Suys. Il eut de sa premiere femme GÉRARD qui suit.

GÉRARD, Bourguemaître de Haarlem, alla en 1503 recevoir le Prince d'Espagne, mourut en 1534, & eut de sa femme *Adrienne* Vander Goude 1. HENRI qui suit; 2. *Catherine*, mariée avec *Albrecht* de Tiesling Seigneur de Voorthuizen, dont elle eut pour fille *Adrienne* mariée à *Lancelot* bâtard de *Renaud* de Brederode; 3. *N....* de Berkenrode, mariée à *Charles* de Drenkwaart Baillif au païs de Putten, morte sans héritiers.

HENRI fils de *Gerard* de Berkenrode & d'*Adrienne* Vander Goude mort en 1546, avoit épousé *Erkenraade* de Berkestein, de laquelle il eut, 1. THÉODORE qui suit; 2. *Jean* qui épousa *Emerentia* Bisschops, de laquelle il eut *Erkenraade*, mariée 1. avec *Théodore* Berk dont elle eut des enfans; 2. avec *Jean* Berk, Chevalier & Pensionnaire de la ville de Dordrecht; 3 *Gérard* qui épousa *Gertrude* de Merthen, fut Baillif de Kennemerland, & mourut sans enfans; 4. *Corneille*, Thrésorier de la ville de Haarlem en 1572, qui ne laissa que deux filles; 5. *Jérôme*, qui fut Echevin de Haarlem en 1572, & qui ne laissa qu'une fille nommée *Agathe* qui de son mariage avec *Jean* d'Alkemade eut *Sybrand* d'Alkemade marié à *Béatrix* Duyst de Voorhout, & *Floris* d'Alkemade qui ayant épousé sa cousine *Geertruide* de Berkenrode en eut *Henri* d'Alkemade Seigneur de Berkenrode, mariée avec *Corneille* Baart, *Barbe* d'Alkemade, morte sans enfans; & *Marguerite* d'Alkemade mariée à *Théodore* de Ridder de Groenestein; 6. *Adrien*, Bourguemaître de Haarlem & Conseiller du Collége des Digues de Rhynland, mort en 1618. Dans le tems qu'il étoit Echevin, il rendit de grands services à la ville assiégée par les Espagnols, & pour tâcher d'en faire lever le siége, il alla non sans grand danger trouver le Prince d'Orange. Après la prise de cette ville, il s'en éloigna pour ne pas tomber entre les mains des Espagnols; mais lorsqu'en 1577, elle eut été reprise par le Prince d'Orange, ce Prince le fit l'un des quatre Bourguemaîtres. Il eut pour fils *Henri* Bourguemaître de Haarlem, mort sans avoir été marié.

THÉODORE fils de *Henri* de Berkenrode & d'*Erkenraade* de Berkestein épousa *Geertruide* de Zyl & mourut en 1559, ayant eu d'elle HENRI qui suit.

HENRI fils de *Théodore* de Berkenrode & de *Geertruide* de Zyl, épousa *Marie* Persyn, & fut en 1559 investi de la Seigneurie de Berkenrode après la mort de son pere. Il eut de sa femme, 1. *Théodore* ou *Dieterik* qui ne se maria point; 2. *Henri* mort sans avoir été marié; 3. *Geertruide* mariée en 1618 avec son Cousin *Floris* d'Alkemade, laquelle au défaut d'enfans mâles de sa race laissa la Seigneurie de Berkenrode à son fils *Henri* d'Alkemade qui en releva le fief au commencement de l'année 1649; 4. *Barbe* de Berkenrode; & 5. *Josina* ou *Justine*.

BERKHEIDEN, (Job van) fameux Peintre natif de Haarlem. Son pére l'avoit destiné à être Libraire; mais l'ardeur pour la Peinture prévalut dans le fils, de sorte qu'enfin il obtint la permission de s'y appliquer. Il y fit de si grands progrès qu'il excita son frére Gérard à se faire Peintre. Etant sorti de son apprentissage il se fixa entre Utrecht & Leyden, où il s'exerça à peindre des païsages & à imiter la nature. Il s'appliqua ensuite aux figures & à peindre des assemblées de paisans. Pour Gérard il s'attachoit à peindre des villes agréables, des perspectives, des Palais, des Eglises, & en particulier les vûes du *Heeregracht* & du *Keisersgracht* à Amsterdam, qui sont de larges canaux bordez des deux côtez de magnifiques bâtimens & d'arbres. Il orna ces perspectives d'un grand nombre de belles figures. Après avoir travaillé à la Peinture en Hollande, ces deux fréres firent un voyage en Allemagne. Ils s'arrêtérent pendant quelque tems à Cologne. Remontant ensuite plus haut ils allérent à Heidelberg, où étoit alors la Cour de l'Electeur Palatin. Là ces deux Peintres eurent occasion d'observer, tous les jours, le train & le tracas de la Cour; en particulier ils s'attachérent à contempler la suite de l'Electeur, lorsqu'il alloit à la chasse. Ils en firent deux tableaux où l'on voyoit l'Electeur, son Grand Veneur & les principaux de la Cour à cheval, qui, quoique peints en petit, étoient tous d'excellens portraits, & fort ressemblans. N'ayant pas le courage de présenter leurs piéces à l'Electeur lui-même, ils les placérent dans une galerie où il étoit obligé de passer, & apostérent une personne, qui pût répondre au Prince, au cas qu'il demandât de qui étoient les Tableaux. L'Electeur passant par la Galerie ne manqua pas d'admirer ces piéces & de s'informer à qui elles appartenoient. On lui présenta les deux fréres, qu'il reçut fort gracieusement, leur paya richement l'ouvrage qu'ils avoient fait & les régala encore chacun d'une médaille d'or. Quelque tems après ces Peintres s'en retournérent en Hollande. *Job* mourut en 1695, & Gérard son frére parvint à l'âge de 70 ans, au bout desquels il tomba malheureusement dans un canal, où il se noya. *Vondel*, Poëte Flamand, fit un Poëme exprès sur le Tableau du *Heeregracht*, d'où l'on peut voir combien il étoit estimé. * Houbraken, *Vies des Peintres*, *tome* 3.

* BERKHEIM ou BERKEM, ville de la Haute Alsace. Elle a cela de singulier qu'elle sert aux meurtriers d'azyle pour cent ans & un jour. * *Gr. Dict. Univ. citat.*

BERKLEY, petite ville d'Angleterre qui donne son nom à un quartier du Comté de Glocester, à l'orient de la Saverne, est remarquable pour son château, qui donna son nom à l'ancienne & noble famille de Fitz-Harding, sous le régne d'Henri II. laquelle descendoit de Robert Fitz-Harding, qui étoit du sang royal des Danois. Ce fut dans le château de Berkley, que le Roi Edouard II. fut inhumainement tué après avoir abdiqué la Couronne. * *Dict. Anglois.*

BERKLEY, ou BERKELEY, une des plus illustres & des plus anciennes familles d'Angleterre, qui porte le nom du Bourg de Berkley. Roger reçut le premier ce titre de Guillaume I. Roi d'Angleterre. Sa postérité le conserva jusques à ce qu'un

autre Roger qui eut une fille nommée Alix, mourut sans postérité mâle du tems de Henri II. Roi d'Angleterre. Robert Fitzharding dont le pére étoit le fils cadet d'un Roi de Danemarc, se trouva alors à la Cour d'Angleterre & fort en crédit. Il s'aquit donc le Château & le titre de Berkley, dont sa postérité jouit encore aujourd'hui. Fitzharding mourut en 1170. *Maurice* son fils lui succéda & pour mieux s'assûrer la possession du Château & du titre de Berkley, il paya non seulement mille Marcs d'argent à Richard I, mais de plus il épousa *Alix* fille unique de Roger, dans lequel s'éteignit la première Maison de Berkley. Il eut un fils nommé Robert, qui lui succéda, & celui-ci eut pour successeur son fils *Thomas*, qui laissa six fils & une fille. *Maurice* l'aîné, succéda à son pére dans ses titres & eut deux fils, dont le Cadet, sçavoir *Thomas*, (l'aîné étant mort avant le pére) hérita des titres. Il mourut en 1323, laissant quatre fils & deux filles. *Maurice* l'aîné, fit paroître beaucoup de valeur dans plusieurs campagnes. En 1317, il fut Juge de la partie méridionale de la Principauté de Galles & Gouverneur de tous les Châteaux qui y sont. Edouard II. le nomma Intendant du Duché d'Aquitaine en 1321, & l'appella *son cher Cousin*. Mais dans la suite ayant pris parti contre le Roi pour Thomas Comte de Lancastre, il fut mis en prison au Château de Wallingford, & y mourut en 1326. Il laissa cinq fils; 1. *Thomas*; 2. *Maurice*; 3. *Jean*; 4. *Eudes*; & 5. *Pierre*. *Maurice* servit avec beaucoup de distinction sous Edouard III. tant dans les armées, que dans le cabinet. Il est le pére commun des *Berkleys de Stoke-Gifford* en Glocestershire; des *Berkleys Bruton* en Sommersetshire, & des *Berkleys Beycourt* dans le païs de Kent. *Jean* est le pére des *Berkleys* de Shropshire. *Thomas*, l'aîné des cinq fréres fut aussi mis en prison comme son pére. La situation des affaires ayant changé, il obtint, outre sa liberté, la possession de tous les biens de son pére & fut chargé de garder dans son Château de Berkley le Roi Edouard II. qu'on avoit fait prisonnier. La politesse avec laquelle il traita ce Monarque le rendit suspect au parti, de sorte qu'il fut obligé de remettre la garde du Roi prisonnier & de son Château à Jean Lord Maltrayer, & à Thomas Gorney. Edouard II. ayant été cruellement massacré quelque tems après, il fut accusé d'avoir connivé à cette action infame. Mais il prouva son innocence, & que dans ce tems-là il étoit malade à Bradly. Là-dessus il fut absous, & Edouard III. en fit grand cas dans la suite. Thomas Berkley servit ce Roi dans les guerres d'Ecosse & de France, fut à la bataille de *Cressy*, & accompagna le Prince Edouard en France, où il fut un des principaux Officiers Commandans à la bataille de Poitiers. Sa suite étoit toujours fort nombreuse, n'ayant jamais moins de douze *Chevaliers* dont chacun avoit deux *Laquais* & un *Page*, & 24 Ecuyers qui avoient chacun son Page & son Laquais. Il mourut en 1361. Maurice son fils lui succéda & mourut en 1369, laissant quatre fils. *Thomas* qui étoit l'aîné, se signala dans divers combats sur mer & sur terre. Il fut Amiral d'Angleterre & Conseiller privé du Roi Henri IV. Il étoit grand protecteur des Savans, & mourut n'ayant pour héritière qu'une fille unique, *Elizabeth*, qui épousa Richard Beauchamp, Comte de Warwick. A Thomas succéda *Jacques* Berkley fils de son second frére, qui portoit aussi le nom de Jacques. Celui-ci brula, en 1405, quinze vaisseaux de la Flotte de France auprès de Milfordhave. Cette flotte étoit venue pour donner du secours à Owen Glendower, fameux Rebelle d'Irlande. Jaques Berkley mourut en 1463, & laissa quatre fils & trois filles. *Guillaume* l'aîné des quatre fils fut fort avant dans les bonnes graces d'Edouard IV. & en reçut le titre de Vicomte. Richard III. le créa ensuite Comte de Nottingham & Henri VII. lui accorda en 1489. le titre de Marquis de Berkley. Il tua le Vicomte Lisle dans un duel. Il fut marié trois fois & mourut sans laisser des enfans. Il céda tous ses biens à la Couronne pour exclurre de la succession son frére *Maurice*, parce qu'il avoit épousé la fille de Philippe Mead, qui n'étoit qu'Alderman de Bristol. Maurice laissa trois fils & deux filles. *Maurice* l'aîné des trois fut créé Chevalier du Bain au couronnement de Henri VIII. & en 1523 il fut du Parlement; mais les Terres de Berkley étant unies à la Couronne, il n'osa pas occuper le rang de ses ancêtres. Il mourut sans postérité. Thomas son frére puîné lui succéda, & fut créé Chevalier par le Comte Thomas Surrey son Général après la fameuse bataille de Flodden. Il mourut en 1532, & laissa un fils nommé Thomas, qui eut une fille & un fils de sa seconde épouse. Le fils naquit neuf semaines après la mort du pére en 1534, & fut nommé *Henri*. Après la mort d'Edouard VI. Henri de Berkley fut rétabli dans la possession du Château & des Terres de Berkley, & dans le rang que ses Ancêtres avoient tenu au Parlement. La Couronne avoit été en possession des biens de ses ancêtres pendant 61 ans. Il parvint jusques à l'âge de 79 ans & avoit eu deux femmes, 1. *Catherine* fille de Henri Howard, Comte de Surry; 2. *Jeanne*, fille du Chevalier Michel Stanhope & veuve du Chevalier Roger Townsend. Il eut de la première un fils nommé Thomas, qui fut créé Chevalier du Bain au couronnement de Jacques I. Il mourut avant son pére & laissa un fils nommé *George*, qui par conséquent succéda à son grand-pére. Il eut deux fils, *Charles* qui périt sur mer en allant à Dieppe, & George que le Roi Charles II. fit son Conseiller, & en 1679 Vicomte de Dursley & Comte de Berkley, dont on parlera dans un article séparé. Il mourut en 1698, & laissa Charles, qui du vivant de son pére avoit été du Parlement. En 1689, Guillaume III. l'envoya en Hollande avec le titre d'Envoyé extraordinaire & de Plénipotentiaire. Il y resta jusques en 1695, sous le titre de Lord Dursley. Après son retour il eut une place au Conseil secret du Roi. En 1699 & 1700, il étoit un des grands Juges & Gouverneurs Généraux d'Irlande. Il fut aussi Conseiller privé de la Reine Anne & Lord-Lieutenant du Comté de Glocester. Il épousa Elisabeth fille de Baptiste Noel, Vicomte de Campden & en a eu 1. *Charles*, Lord Dursley qui mourut jeune en 1699; 2. *Jacques* Lord Dursley, qui servit de bonne heure sur mer en qualité de volontaire, fut fait Capitaine d'un vaisseau de guerre en 1701, commanda le vaisseau nommé le *Boyne* au combat naval près de Malaga, qui se donna le 13 août 1704, prit séance dans la Chambre Haute du vivant de son pére le cinquième mars 1705, & fut Amiral du Pavillon blanc; 3. *Henri*, premier Page de la Reine Anne; 4. *George*; 5. *Marie*; 6. *Elizabeth*; 7. *Pénélope*; 8. *George*, Prébendaire de Westminster, mort en 1694; 3. *Elizabeth*; 4. *Théophila*; 5. *Arabella* mariée au Chevalier Guillaume Pouleney; 6. *Marie*, mariée au Comte de Tankerville; 7. *Henriette*; 8. *Arabelle*. Les armes de cette ancienne & illustre famille sont *de gueules avec un chevron, & dix pals traversans d'argent*. * *The Peerage of England*, tome 2. p. 15. Heylyn's *Help to Engl. History*. *The Compleat Hist. of England*.

BERKLEY (*George de*) Duc de Berkley, est descendu par ligne collatérale de *Guillaume* Lord de Berkley descendu de Mowbray, qui, en 1482, fut fait par Richard III. Vicomte de Berkley, du nom du château dont il est parlé dans l'article précédent, & qui étoit la demeure de cette famille. Il fut peu de tems après Comte de Nottingham, & Grand-Maréchal d'Angleterre, & enfin fut fait Marquis de Berkley par le Roi Henri VII. Mais étant mort sans enfans, tous ces titres finirent avec lui, à la reserve de celui de Lord Berkley, qui fut continué dans la ligne collaterale, jusqu'à ce que Charles II. créa George dont nous parlons, Vicomte de Dursley, & Comte de Berkley en 1679. Son pére s'appelloit GEORGE Lord Berkley, petit-fils de HENRI qui avoit épousé *Elisabeth*, seconde fille de *Michel* Stanhope de Sudburn, dans le Comté de Suffolk, de laquelle il eut deux fils & une fille. Le fils aîné *Jacques*, fut noyé en passant à Dieppe en 1640, l'autre fut GEORGE dont nous parlons. La fille nommée *Elisabeth*, fut mariée à *Edouard* Coke, fils & héritier de *Jean* Coke de Holkham dans le Comté de Norfolk, Chevalier, qui étoit fils d'*Edouard* Coke, Chef de Justice du Banc du Roi. Le Lord Berkley épousa *Elisabeth*, fille aînée de *Jean* Massingberg, Marchand de Londres, Membre de la Compagnie des Indes Orientales, de laquelle il a eu plusieurs fils & filles. L'aîné de ses fils, CHARLES Lord Dursley, fut employé pendant la vie de son pére en qualité d'Ambassadeur près des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

BERKLEY (*Jean*), Baron du Royaume d'Angleterre, cadet de *Charles*, est fils de JEAN *Berkley de Bruton, dans le Comté de Sommerset*. *Il descend des nobles & anciens Barons de Berkley.* Jean pour ses continuels services rendus aux Rois Charles I. & Charles II. fut fait durant l'exil de ce dernier, Baron de Berkley, de Stratherne, dans le Comté de Sommerset, en l'année 1658. Après le rétablissement de ce Prince, il fut fait Lord Lieutenant d'Irlande, & garda cet emploi durant trois ans; après quoi il fut envoyé Ambassadeur en France. Il tomba malade à son retour, & mourut à Londres l'an 1668. De sa femme *Christine*, fille d'*André* Riccard, Président de la Compagnie des Indes Orientales, laquelle étoit veuve de *Henri* Lord Kensington, il eut quatre fils, 1. *Charles*, mort jeune; 2. JEAN, qui fut pendant quelque tems Amiral de la flote d'Angleterre, dans la Manche; 3. *Guillaume*; & 4. *Maurice*, qui mourut jeune; & 5. une fille nommée *Anne*. Ses armes approchent fort de celles des Comtes de Berkley, comme étant une famille collatérale. * *Dict. Anglois*.

BERKSHIRE. *Voyez* BARCKSHIRE.

BERKSTEIN. *Voyez* PARKSTEIN.

BERLAND (*Pierre*) Archevêque de Bourdeaux, dit *le Bienheureux*, étoit de Medoc, né de parens pauvres, & de la lie du peuple. Il fut Chanoine de l'église métropole de saint André; & en l'année 1430, il fut élu Archevêque, avec l'applaudissement de tous les gens de bien. Il ne voulut pas recevoir la Pragmatique Sanction; & en 1448, il procura l'établissement de l'Université de Bourdeaux. Ce bon Prelat aimoit les Lettres, & savoit assez bien la Théologie & l'Histoire; on dit même qu'il avoit travaillé à une Chronique sainte. Ce fut de son tems que la ville de Bourdeaux fut soumise au Roi Charles VII. Pierre Berland mourut saintement en 1453. Le Roi Louis XI. avoit obtenu en 1481, du Pape Sixte IV, des Commissaires pour travailler aux informations de la vie & des miracles de ce Prelat; mais la mort de ce Prince, arrivée en 1483, interrompit le cours de ce procès verbal, qu'on faisoit pour la canonisation de Pierre Berland. * Gabriel Lurbeus, *de Vir. Illustr. Aquit.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Sponde, *ann. Christ.* 1453. *n.* 20. *&c.*

BERLANGA *ou* VERLANGA, *Berlanga*, *Valeranciana*, petite ville de la Castille Vieille en Espagne, est située dans les montagnes, qu'on nomme *la Sierra d'Urbion*, environ à sept lieues de la ville de Soria, & des ruines de Numance, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERLEBOURG, *Berleburgum*, gros bourg dans la partie basse du Cercle du Haut Rhin, dans le Comté de Wigenstein en Wéteravie, sur la rivière d'Eder, à quatre lieues de la petite ville de Dillenberg du côté du nord. Berlebourg est orné d'un beau château, où les Comtes de Wigenstein-Berlebourg font leur résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERLENGA. *Voyez* BARLENGA & BERLINGUE.

BERLEPSCH. *Voyez* BERLIPS.

* BERLICH (*Burchard*) naquit en 1601, à Tannenburg dans la Thuringe, où son pére étoit Senechal. En 1620, il alla à l'Académie de Jena, où il fit de tels progrès dans l'étude de la Jurisprudence, qu'en 1624, on lui donna la permission de l'enseigner. De là il se rendit à Leipsik, où en 1632 il fut fait Conseiller, & dans la suite Juge de la ville. En 1637, le Sénat l'envoya à Dresde, où l'Electeur le retint à son service, le fit Conseiller & Secretaire de sa chambre, & l'employa dans la suite en plusieurs conjonctures délicates. En 1651, il devint Conseiller Aulique, & lorsqu'en 1652, il se trouva à Prague avec l'Electeur, il fut fait Comte Palatin par l'Empereur. On a de lui, *De Jure Severorum*; *De Condict. furtiv.* *Discursus de Justitia materia*; *De aequalitate Collect.* *Synopsis Juris*; *Comment. hæreditar.* *Die peinliche halsgerichts ordnung Caroli V.* * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Freheri *Theatrum*.

* BERLICH (Matthias) célèbre Jurisconsulte de Saxe, naquit en 1586, à [illegible] en Thuringe & mourut en 1638. On a de lui, *Conclusiones practicabiles secundum Constitutiones Electorales, Decisiones aureae*. * Gr. Dict. Univ. Hist.

BERLICOM (André) publia à Rotterdam en 1656, douze livres d'Eloges sur la peinture des choses naturelles. * Koning, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BERLICOM (Basile) de Bois-le-duc, qui vivoit en 1590, a laissé l'Eloge de la Femme Forte, que l'on trouve dans les *Delic. Belg. tome 1, pag. [illegible]*.

*BERLICOM, BERLIKOM, BERLICUM & BERLIKUM, village avec Seigneurie du Brabant-Hollandois, dans la Mairie de Bois-le-duc, est à l'est de Bois-le-duc, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

BERLIKOM ou BERLIKUM. *Voyez* BERLICOM.

BERLIN, *Berolinum*, sur la riviere de Sprehe ou Sprée, ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, est grande, belle, bien [illegible], & est la capitale des Etats du Margrave de Brandebourg, qui y fait sa résidence ordinaire. Elle fut bâtie par Albert l'Ours, de la Maison d'Anhalt, en l'an 1142. Jean, dit *le [illegible]*, la fit fortifier en [illegible]. Elle l'est encore aujourd'hui assez régulierement, & en état de soutenir un long siege. La riviere la traverse, & la divise en deux parties, dont l'une a le nom de *Berlin*, & l'autre celui de *Cela* ou *Cologne*. L'Electeur Joachim II. bâtit en 1540 une partie du château, l'autre partie y a été ajoutée en 1591, par Jean George, & dans la suite par Joachim-Frederic. L'Electeur Frederic-Guillaume l'aggrandit d'une troisieme partie, qu'il fit nommer *Dorothée-stad*, du nom de la Princesse Dorothée de Holstein Glucksbourg sa seconde femme. Le Palais du Prince, bâti de neuf par les Rois de Prusse Frederic & Frederic Guillaume, diverses grandes places, des maisons régulieres, & de belles rues à la moderne, contribuent à rendre cette ville très-agréable. Dans le Palais se trouve 1. la Bibliotheque Royale dont tous les livres sont reliez en maroquin de levant & dorez sur le dos. On y a ajouté la Bibliotheque de M. Spanheim; 2. La chambre des Raretez; 3. La Chambre des Antiques & des médailles. De l'autre côté de l'eau se voit un magnifique Arsenal, ayant au-devant la maison du Gouverneur, & sur le derriere la Fonderie. Dans la partie de la ville qui s'appelle Dorothée-stad on voit l'Académie d'Architecture, de Peinture & de Sculpture. Par derriere sont les appartemens de la Société des Sciences, l'Observatoire en forme de tour & le Théatre Anatomique. Entre les ponts de Berlin, il y en a un qui se fait remarquer par sa longueur & par la statue équestre de l'Electeur Frederic-Guillaume. Il y a dans toutes les parties dont la ville de Berlin est composée, environ une vingtaine d'Eglises. Les François Réfugiez ont une église dans la partie qui s'appelle Frederik-stad, & une autre dans celle qu'on nomme le Werder. La riviere la rend marchande, & on y voit arriver continuellement de grandes barques qui y viennent de Hambourg, & des autres villes qui sont sur l'Elbe, & même sur l'Oder, car la Sprée répond à ces deux rivieres, par le moyen des canaux qu'on a eu soin d'y pratiquer. Ces avantages y font fleurir le commerce. Berlin a d'un côté des vignes, de l'autre des étangs, & de l'autre un bois rempli de gibier. * Ortelius. Baudrand.

* BERLINEKEN, petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg sur les confins de la Pomeranie, est au nord-nord-est de Kustrin, & au nord-nord-ouest de Landsperg, étant éloignée de sept à huit lieues de la premiere, & de quatre de la seconde.

BERLINGER, fils de *Nicolas* Berlinger, fut assez bon Poëte & bon Geographe, comme le témoignent les six livres en vers Italiens qu'il composa sur Ptolomée, accompagnez de plusieurs cartes gravées sur des planches de cuivre, & qu'il dédia à Frederic Duc d'Urbin, en [illegible].

BERLINGUE (Il) *Voyez* BARLENGA.

* BERLEPS ou BERLEPSCH, famille de Barons & de Comtes vient, à ce qu'on dit, originairement de Moravie sur les frontieres de Hongrie, & porta le nom de Bernewiko. Du tems de l'Empereur Henri IV. elle s'établit dans la Thuringe, & ensuite dans la Hesse, où en [illegible], elle bâtit près de la riviere de Werra le château de Berlepsch, & où elle obtint la charge héréditaire de premier Chambellan.

* BERLIPS (Guillaume-Louis) époux Marie-Gertrude, dont on parlera dans l'article suivant; & il en eut 1. *Pierre Philippe* qui fut [illegible] par le Roi d'Espagne & qui en 1697, fut fait Conseiller Aulique; 2. *[illegible]*, Chambellan de l'Empereur Joseph, mort en [illegible].

* BERLIPS (Marie Gertrude Comtesse de) étoit fille de Wolf de [illegible], & femme du précédent, qui par une mort subite la laissa veuve à l'âge de [illegible] ans. Aussitôt après qu'elle eut perdu son mari, elle fut placée à la Cour sur le pié de seconde Intendante auprès de l'Archiduchesse Marie [illegible], premiere femme de l'Electeur Palatin Jean Guillaume, qui n'étoit alors que Prince Electoral, & elle conserva cet emploi jusqu'à la mort de cette Princesse en 1689. L'Electeur la donna ensuite à la premiere femme du Prince Palatin Charles Philippe, laquelle étoit veuve d'un Margrave de Brandebourg, & née Princesse de Radzivil, pour l'accompagner en qualité de premiere Intendante, à Neubourg sur le Danube. En 1690, lorsque Marie Anne sœur de l'Electeur fut mariée à Charles II. Roi d'Espagne, Mad. Berlips fut [illegible] de la Maison, & de faire avec elle le voyage d'Espagne. En consideration de sa fidelité & de sa capacité, le Roi la fit *Dame d'honneur de la Reine*. Elle posseda cette charge jusqu'à la mort du Roi Charles II. Alors après avoir amassé de grandes richesses, elle quitta l'Espagne, & revint en Allemagne. * Gr. Dict. Univ. Hist.

* BERLO, ancienne famille du pais de Liége, porte à présent le titre de Comte. En 1667, un Baron de Berlo étoit Commandant de Dendermonde. En 1702, un Officier de cette famille étoit Commandant de Liége, lorsque cette place se rendit aux François. Son frere François-[illegible] étoit dans le même tems Chanoine de Liége. En 1702, mourut à Bruxelles une Comtesse de Berlo dans la [illegible] année de son âge. En 1717, un Comte de Berlo étoit Evêque de Namur. * Gr. Dict. Univ. Hist.

BERMEO ou VERMEO, ville d'Espagne. *Voyez* VERMEIO.

BERMICHAM. *Voyez* BROMICHAM.

BERMUDES, *Bermudae*, *Summeriae*, & *Æstivae Insulae*, isles de la Mer du Nord, à l'orient de la Virginie en Amérique, ont été ainsi nommées de Jean Bermudo ou Bermudez Espagnol, qui en fit la découverte. Le Roi d'Espagne avoit résolu d'y envoyer une Colonie l'an 1552, parce que c'est un lieu fort commode, & que les flottes qui passent par le détroit de Bahama, pour s'en retourner en Espagne, peuvent difficilement les côtoyer. Dans cette intention, il accorda en ce tems-là de grands privileges à Ferdinand Camel Portugais; mais ce dessein n'eut point de succès. L'an 1593, Barbotiere, Capitaine François, y fit naufrage par l'imprudence de son pilote, y brisa son navire. Vingt-six hommes échappez du naufrage, descendirent à terre, & entre eux Henri May Anglois, qui donna au public l'Histoire de ce naufrage. Enfin l'an 1609, George Summer, Chevalier Anglois, y fut poussé par la violence des vents, & quelques-uns de ses gens étant retournez en Angleterre, publierent tant les commodités de ces isles, qu'elles furent appellées par eux *les isles de Summer*. Trois ans après, c'est-à-dire l'an 1612, une Compagnie de Nobles & de Marchands, obtint une permission du Roi d'Angleterre, pour y mener des Habitans, dont le nombre fut de soixante, sous le commandement de Richard More. Ce Commandant y bâtit huit fortins en divers lieux, & eut pour successeur Daniel Tucker, lequel étant arrivé en ces isles l'an 1616, fit cultiver les terres, & planter quantité d'arbres. Il employa aussi ces nouveaux Habitans à faire venir, & à préparer le tabac. Butler succéda à Tucker l'an 1619. Il y mena plus de cinq cens Habitans, & n'en trouva pas moins. Il divisa les isles en certains départemens, qui furent bientôt si peuplez, car on y vit plus de trois mille Anglois dès l'an 1623, ce qui sembleroit étrange à ceux qui sçavent que ces isles ne sont pas comparables à l'Angleterre, ni pour le terroir, ni pour la bonté de l'air. L'isle de Saint-George est la plus grande & la plus renommée des isles Bermudes, qu'on appelle aussi *les isles d'Eté*. Elle est située à 32 degrez, 30 minutes de latitude septentrionale, & est parfaitement bien fortifiée par la nature, qui l'a tellement environnée de rochers, que si on ne connoît les passages, un vaisseau de dix tonneaux ne peut arriver dans le Havre, dans lequel les vaisseaux du plus grand port entrent avec le secours d'un bon pilote. Les Anglois ont encore fortifié la côte, en construisant plusieurs Forts, qui rendent l'isle presque imprenable. On n'y trouve point d'animaux venimeux, & ceux qu'on y apporte n'y peuvent vivre. Les araignées y sont de diverses couleurs, & en été elles font leurs toiles si fortes, que souvent les petits oiseaux y sont arrêtez & pris. Il y vient une sorte de cedre, dont le bois a une odeur très-agréable. Cette isle n'a pas plus de six lieues de long, & les autres sont fort petites, sçavoir, celles de Sommerset, de Saint-David, de Warwick & d'Irlande, avec d'autres plus petites. Toutes ces isles sont entourées de rochers, excepté en quelques endroits vers le septentrion. Elles sont éloignées de près de trois cens lieues de la Caroline au levant, étant entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre au nord, & les isles Antilles au midi. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde. Etat présent des terres des Anglois en Amérique, pag. [illegible]*.

BERMUDEZ (Jean) Espagnol, natif de Galice, qui vivoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1570, fit divers voyages en Ethiopie, & dans l'Etat des Abyssins. Passant à Rome, il fut bien reçu du Pape Paul III. qui lui donna le titre de Patriarche d'Alexandrie, ou plûtôt, comme on l'a vû dans l'article d'Abyssinie, Patriarche d'Ethiopie. Depuis étant retourné chez les Abyssins, il écrivit une Relation de leur Etat & de leurs mœurs, qu'il dédia à Sebastien Roi de Portugal.

BERMUDEZ (Jean) de Pedraza, Jurisconsulte Espagnol, fut Chanoine de Grenade, qui étoit sa patrie. Il a laissé un Traité des Antiquitez de cette ville, l'Histoire de son église, & quelques autres Traitez, & est mort en [illegible], âgé de 70 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BERN, ville de Suisse. *Voyez* BERNE.

BERN, ville de Bohême. *Voyez* BERAUN.

BERN, Abbaye. *Voyez* l'article suivant.

* BERN (Theodore de) Religieux de Prémontré dans l'Abbaye de Bern sur la Meuse proche de la ville de Heusden. Il vivoit vers l'an [illegible]. Zwetti l'appelle un homme très-sçavant, débonnaire & pieux. Ses écrits consistent en quelques Homélies, & quelques Traitez Historiques. * Gr. Dict. Univ. Hist. Zwetti, *[illegible]*.

BERNABON, de la famille de Visconti, Seigneur de Milan, étoit fils d'ETIENNE, & frere de *Galeas* II. & de *Matthieu* II. Son pere étant mort jeune, & *Luchin* son oncle l'ayant envoyé en exil, lui & ses freres, Bernabon passa le tems de son exil [illegible], auprès d'un Seigneur de la famille Doria, qui étoit de sa parenté du côté de sa mere. Depuis, Jean leur oncle, Archevêque de Milan, ayant succédé à Luchin, les rappella, & partagea entre eux l'Etat de Milan. Il mourut en [illegible]. Bernabon avoit épousé à [illegible] *Regina* de la Scala, qui prit la qualité de Reine. Il survécut à ses freres, se rendit redoutable, & exerça des cruautez inouïes contre les sujets, contre les voisins, & contre les Ecclésiastiques mêmes. Il fut excommunié par le Pape Urbain V. pour ses excès, condamné par l'Empereur Charles IV. pour ses perfidies, & fut défait l'an [illegible] par les troupes de l'Eglise, qui s'opposerent avec quelques Alliez à sa tyrannie. Bernabon [illegible] quelques [illegible] qui [illegible], fit brûler les maisons de [illegible], & [illegible] Cordeliers, qui le reprenoient de ses fautes. On remarque qu'il avoit cinq mille chiens qu'il fai-

foit nourrir à ses Sujets, dont tout le bien & la vie même reposoient de celle de ces animaux. Il eut de *Beatrix* sa femme, cinq fils, 1. *Marc*; 2. *Louis*, 3. *Rodolphe*; 4. *Charles* & 5. *Mastin*; & neuf filles, toutes mariées avantageusement, savoir, 6. *Viridis*, femme de *Leopold* II. Duc d'Autriche; 7. *Thadée* & 8. *Magdelaine*, mariées à *Etienne* & *Frederic* de Baviere; 9. *Valentine*, alliée à *Pierre* Roi de Cypre; 10. *Agnès*, femme de *François* de Gonzague; 11. *Catherine*, qui épousa son cousin *Jean-Galeas*; 12. *Antoinette* & 13. *Anglesie*, alliées avec *Conrad* & *Frederic* de Wirtemberg; & 14. *Lucie*, qui prit alliance avec *Edmond*, fils du Roi d'Angleterre. Bernabon eut encore plusieurs enfans naturels. Il avoit dessein de se défaire de son neveu Jean Galeas, qui fut le premier Duc de Milan, & qui étoit alors Comte de Vertus. Celui-ci affecta une très-grande simplicité, de peur d'être soupçonné par son oncle, & conspira si adroitement contre lui, que les amis s'étant déclarez à propos en sa faveur, il arrêta Bernabon, & le fit mettre en prison, où il mourut sept mois après, l'an 1385. âgé de 66 ans. Divers Auteurs ont parlé de Bernabon, comme d'un des plus grands hommes de son tems. Celui qui a travaillé à l'épitaphe de *Beatrix* son épouse, étoit de ce sentiment, & il l'y mêla avec Eloge en ces termes:

Italiæ splendor Ligurum Regina Beatrix;
Hic mitissima Christo reddidit ossa suo, &c.
Bernabos armipotens Vicecomes gloria Regum,
Natura pretium conspicuumque decus:
Qui Mediolani fraenos & lora superba
Temperat Ausonia, Quem timet omne latus:
Hac conjuge tori felix consorte laborum, &c.

* Paul Jove, *Med. Princ.* Corio, *part.* 3. *Hist. de Milan.* S. Antonin, *titul.* 22. *ch.* 2. 5. 16 *& suiv.* Sponde, &c.

* BERNAL (Augustin) naquit en 1587. à Magallo en Espagne, & entra dans la Societé des Jesuites en 1603. Il fut Professeur en Philosophie & ensuite en Theologie à Sarragosse & mourut en 1642. Le livre intitulé *Philosophia Universalis*, & dont il est l'Auteur, a été dans la suite imprimé sous un autre nom. * Gr. D. T. *Univ. Hist.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.*

BERNALD. Cherchez BERTHOLDE.

BERNALDE ou BERNARDE, *Bernalda*, *Bernarda*, bon bourg du Royaume de Naples, dans la Basilicate, sur la riviere de Basiento environ à deux lieues au dessus de son embouchure dans le Golfe de Tarente. * Mary, *Dict. Geogr.*

BERNARD (Montagne de Saint) Cherchez SAINT-BERNARD.

BERNARD, Roi d'Italie, étoit fils de PEPIN, & petit-fils de CHARLEMAGNE. L'an 810, à l'âge de douze à treize ans, il fut Roi d'Italie, où on l'avoit déja envoyé sous la conduite de Vala ou Galon, fils d'un autre Bernard son oncle. L'Archevêque de Milan le couronna à Monzce, & il repoussa vaillamment les Sarasins, qui étoient entrez dans son Etat. Quelque tems après la mort de Charlemagne, il se laissa mettre dans l'esprit qu'il pourroit detrôner Louis *le Debonnaire* son oncle, & que le Royaume lui appartenoit, comme au fils de l'aîné. Son complot fut découvert en 817, les troupes prirent la fuite au premier bruit de la marche de celles de l'Empereur, & il vint se jetter aux piez de ce Prince, qui étoit à Châlons sur Marne. On le conduisit à Aix, où il fut jugé: & ayant eu les yeux crevez, il mourut trois jours après, le 17 avril de l'an 818, ne laissant qu'un fils nommé PEPIN, Seigneur de Peronne & de Saint Quentin, qui fut pere d'un autre *Bernard*, mort sans posterité, & d'HERIBERT, qui a fait la branche des premiers Comtes de VERMANDOIS. Le nom de sa femme nous est inconnu. Tegan, Corévêque de Tréves, dit que Bernard étoit fils *naturel* de Pepin; les autres ne sont pas de ce sentiment. Quoiqu'il en soit, son corps fut enterré dans l'église de Saint Ambroise de Milan, où l'on voit encore le tombeau de ce Prince, avec cette épitaphe, *Bernardus civilitate mirabilis, caeterisque piis virtutibus inclytus Rex hic requiescit. Regnavit annis quatuor, mensis quinque. Obiit 15 Kalendas Mail, indictione XI. Filius piæ memoriæ Pepini.* * Thegan, *cap.* 22. *& suiv.* Nitard. Reginon. Le P. Anselme, &c.

BERNARD, Comte de Barcelone, & Grand Chambellan du Roi & Empereur Louis *le Débonnaire*, s'insinua dans la familiarité de l'Imperatrice Judith, avec laquelle on l'accusa d'avoir des privautez criminelles. Sa faveur le rendoit vain & arrogant, & lui fit grand nombre d'ennemis. Cependant il défendit très-bien la frontiere contre les Sarasins d'Espagne. En 829, il se trouva au Parlement, que l'Empereur tint à Wormes vers le mois d'août, & l'année suivante, les désordres de la Maison Royale ayant commencé d'éclater, il fut accusé d'en avoir été la seule cause; parce que les trois fils que l'Empereur avoit eus du premier lit, ne pouvoient souffrir que Bernard fût aussi bien qu'il l'étoit avec leur belle-mere Judith. En 831, Louis *le Débonnaire* s'étant reconcilié avec ses enfans, Bernard vint au Parlement à Thionville, pour combattre celui qui le voudroit accuser; mais personne ne s'étant presenté, il se purgea par serment. L'année suivante l'Empereur étant venu dans le Limosin, le priva de ses charges. Depuis en 844, il fut condamné par les Grands du Royaume, & fut mis à mort. Il avoit épousé une Dame nommée *Dodane*, de laquelle il eut deux fils, *Guillaume* & *Bernard*, qui perirent malheureusement. Nous avons parlé de sa mort ainsi que quelques Historiens l'ont rapportée; mais cependant dans un fragment d'une ancienne Chronique, d'Odo *Ariberius*, nous trouvons que ce Bernard Comte de Barcelone & de Toulouse, après avoir pris dans cette derniere ville la paix avec le Roi Charles *le Chauve*, en recevant ensemble la sainte Communion, il entra dans le monastere de Saint-Sernin pour saluer ce Monarque, & que lui ayant fait une profonde reverence jusqu'à terre, le Roi le prit par la main gauche pour le relever, & de la droite le tua d'un coup de poignard, qu'il lui enfonça dans le côté droit. Cet Auteur avoue que le Roi fut soupçonné d'avoir commis un parricide en cette rencontre: les galanteries de sa mere Judith avec le Comte Bernard, & la ressemblance que ce Prince avoit avec ce Seigneur ayant fait dire sourdement que Charles *le Chauve* pouvoit bien être son fils. Le Roi après avoir fait le coup, descendant de son thrône, & frappant d'un coup de pié ce corps mort, il s'écria; *Malheur à toi qui as souillé le lit de mon pere & de ton Seigneur.* Le CADAVRE de ce malheureux Comte ayant resté deux jours sans sépulture, Samuel Evêque de Toulouse, le fit inhumer solemnellement; dont il fut repris par les Officiers du Roi, & condamné à l'amende; ce qui arriva l'an 844. Borel a rapporté cette Chronique entiere dans ses *Antiquitez de la ville de Castres.* Baluze l'a aussi inserée dans ses *Notes sur Agobart Evêque de Lyon*, & La Faille l'a mise aux Additions pour la premiere partie de ses *Annales de Toulouse.* Il y remarque que la mort de ce Comte ainsi rapportée, s'accorde avec ce qu'en disent les Annales de Saint-Bertin & de Metz. * *Voyez les Annales de Saint-Bertin.* Thegan. Catineau, &c.

BERNARD, fils puîné d'ALBERT, surnommé *l'Ours* ou *le Beau*, Prince d'Ascanie, fut Chef de la Maison de Saxe, comme son frere OTHON I. le fut de celle de Brandebourg. Il eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Frederic *Barberousse*, qui l'investit, l'an 1180, à la Diéte de Wirtzbourg, du Duché de Saxe lequel fut ôté à Henri Leon, & qui joignit à ses armes le bouquet de rue. Il établit sa résidence à Wittenberg, qui lui fut donné par l'Empereur Conrad III, & bâtit la ville de Lawembourg, après que celle d'Ertembourg eut été détruite. Bernard s'opposa vigoureusement à Henri VI, qui vouloit rendre l'Empire héréditaire; & après avoir acquis la réputation d'un Prince très-genereux & très-équitable, il mourut l'an 1212. De *Judith* de Dannemarck, & de *Sophie* de Thuringe, il laissa ALBERT, dont est sortie la branche de Saxe, & HENRI, qui a donné le commencement à celle d'Anhalt.

BERNARD. *Voyez* ANHALT, SAXE, BRUNSWICK, LAWEMBOURG & WEIMAR, BADE, BIGORRE, COMMINGE, FOIX, GASCOGNE, TOULOUSE, ALBI.

BERNARD (Saint) ou BERN-HART, Archevêque de Vienne en Dauphiné, vulgairement dit *Barn-hart*, naquit l'an 778, d'une famille noble en Dauphiné. Après avoir été élevé près d'un Vertueux Ecclesiastique, il fut obligé par ses parens d'embrasser la profession des armes; mais après la mort de son pere, il la quitta, & fonda le monastere d'Ambournay en Bresse. Comme il étoit marié, il ne put y embrasser la vie Monastique qu'après que sa femme eut consenti qu'il la quittât. Ayant obtenu ce consentement, il se fit Moine dans cette Abbaye, & en fut ensuite élu Abbé. Trois ans après il fut élu Archevêque de Vienne, l'an 810, à la place de Volfere, & obligé d'accepter cette charge par un commandement exprès du Pape Léon III, à qui Charlemagne en avoit écrit. Il ordonna Agobard pour être Coadjuteur de Leidrade, Archevêque de Lyon, & se trouva du nombre des Prelats qui degraderent l'Empereur Louis *le Débonnaire*. Quand ce Prince fut rétabli, on lui fit son procès & à Agobard, dans l'assemblée tenue en 836, à Stramiac dans le Lyonnois. Il y comparut, & se retira ensuite avec Agobard en Italie, près de Lothaire, fils de l'Empereur, où il demeura jusqu'à ce que ce Prince eût fait sa paix avec son pere. Il continua ensuite de gouverner son église, & mourut le 23 janvier 842, ou selon d'autres 812, dans la 64 année de sa vie, & dans la 32 ou 34 de son Episcopat. Il fut enterré dans le monastere de Romans qu'il avoit établi. * Anonymus *apud* Bollandum. Thegan, *Histoire.* L'Auteur de la Vie de Louis *le Debonnaire.* Adon, *in Cronico.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Baluzius, *in Not. ad Agobard.* Chorier, *Hist. de Dauphiné. Etat du Dauphiné.* Mabillon, *Ex Secul. Benedict.* Bulteau, *Hist. Monastique d'Occident.* * Baillet, *Vies des Saints.*

BERNARD, né en Savoye, surnommé *de Menthone*, étoit fils de Richard Baron de Menthone, & se consacra malgré ses parens à l'Etat Ecclesiastique. Il étudia à Paris, & se retira ensuite à Aouste en Piémont, où il reçut les Ordres sacrez; & ayant été fait Archidiacre de cette église, il s'employa à la prédication, & aux missions dans les montagnes des Alpes. Il bâtit un monastere & un hopital sur une haute montagne du Valais, près d'un lieu où il y avoit un temple de Jupiter, qu'il fit abatre, & mourut dans la ville de Novare au Milanez, âgé de 85 ans, le 28 mai de l'an 1008. En 1131, son corps qui avoit été enterré proche de Novare, fut transporté dans la ville même où il est en grande veneration. Sa tête est à Tréves, mais on ne sait comment elle y est venue. On fait sa fête au 15 juin. * *Vie de ce Saint donnée par* Papebrock. Baillet, *Vies des Saints, mois de juin.*

BERNARD le Saxon, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, & Saxon, vivoit dans le onziéme siécle vers l'an 1090, sous l'empire de Henri IV. Ce Prince étant brouillé avec le Pape, Bernard, dont nous parlons, écrivit contre lui un Ouvrage très-emporté: *Scripsit*, dit Sigebert, *luculente quidem, sed mordaci stylo.* Il adressa cette piéce à Hardouin, Archevêque de Magdebourg. Ce Religieux composa encore d'autres Traitez, qui ne nous sont pas bien connus. * Sigebert, *de Script. Eccl. ch.* 166. Trithême, *de Script. Eccl. &c.*

BERNARD, Religieux de Clugni, qui vivoit en 1093, composa un Ouvrage intitulé, *Consuetudines Monasterii Cluniacensis*, qu'il adressa à l'Abbé Hugues. * Camuzat, Auteur de la Bibliotheque de Clugni, & Henri de Gand, qui fait mention de ce Bernard, *ch.* 2. *de Script. Eccl.* Trithême, &c.

* BERNARD, né en France, Abbé des Benedictins du Monastere de Saint-Victor à Marseille, & Cardinal Prêtre, dignité à laquelle il fut élevé en 1078, par le Pape Alexandre II. Il fut envoyé par Gregoire VII en qualité de Légat à la Diéte de Francfort, où il aida à déposer l'Empereur Henri IV, & à faire élire Rodolphe de Souabe. A son retour il fut pris par quelques partisans de l'Empereur, & fut détenu long-tems en prison; mais il en fut enfin délivré par l'entremise du Pape & de l'Empereur Rodolphe. Il fut ensuite envoyé Légat du Pape en Espagne, où il mourut

mit le 20 juillet 1079, avec la réputation d'un savant & pieux Prélat. Après sa mort, son frere Richard [illegible] Abbé de Saint-Victor, envoyé pour Légat en [illegible] & honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Grégoire VII. * [illegible] Trithême. Yves de Chartres, in Epist. Bertholde, Continuateur. Chron. Ciaconius. Olonio.

BERNARD d'Utrecht, dans les Pays-Bas, écrivit des Commentaires sur des Eglogues que Théodolus ou Théodulus [illegible] avoir composées sur la fin du cinquième siècle, & dans lesquelles il avoit introduit diverses personnes allégoriques, qui parloient de la Religion Chrétienne. Bernard d'Utrecht explique ces Allégories. On ne sait pas précisément en quel tems il vivoit; mais c'étoit avant l'an 1112, puisque Sigebert [illegible] de lui dans sa Chronique, qui finit en cette année. * Sigebert, de Script. Eccl. [illegible] Honoré d'Autun, l. 3. de Lumin. Ecclesiae, 13. Valere André, in Append. Biblioth. Belg. [illegible]

BERNARD (Saint) Abbé de Tiron, de l'Ordre de Saint-Benoît, qui vivoit dans le onzième & douzième siècle, se rendit illustre par sa piété & par ses miracles. Il étoit d'Abbeville, dans le Comté de Ponthieu en Picardie, où il fut reçu parmi les Bénédictins de Saint-Cyprien de Poitiers l'an 1066. On le fit Prieur de Saint-Savin en 1007, & vingt ans après Abbé du même monastere de Saint-Cyprien; mais il se retira dans une solitude du Maine, puis aux extrémités de la Bretagne, dans la presqu'isle de Chaussey, pour éviter d'accepter cette charge, qu'il ne put néanmoins refuser après la mort de Pagane [illegible] qui l'avoit désigné pour son successeur, & assista au Concile de Poitiers de l'an 1100. Les Moines de Cluny ayant voulu soumettre son Abbaye, & obtenu pour ce sujet une Bulle de Pascal II. il se retira dans un ancien désert du Maine, & se joignit à Robert d'Arbrissel, pour faire des Missions Evangéliques en Normandie. Les Moines de Saint-Cyprien s'étant venu trouver pour l'obliger à prendre la défense de leur monastere, il alla à Rome, & fut reconnu deux fois par le Pape; ce qu'il [illegible] de fermeté, qu'il eut cette audience, & gagna sa cause; mais il ne voulut point reprendre le dignité d'Abbé qu'on lui restituoit. Il se retira avec trois de ses Religieux dans la presqu'isle de Chaussey, & en ayant été chassé par les Pirates, il vint s'établir dans les bois de Savigny en Basse-Normandie. Il passa ensuite dans le Perche, où il établit un monastere dans les bois de Tiron, dont les fondemens furent jettés l'an 1109. Il y fit pratiquer à la lettre la Regle de saint Benoît. Il s'étoit appliqué à prêcher la parole de Dieu en plusieurs endroits du Royaume, & la réputation de sa sainteté s'étoit si fort répandue dans toutes les provinces, que sa solitude fut bientôt peuplée par un très-grand nombre de Religieux. Plusieurs autres Abbayes de France & d'Angleterre embrasserent le même Institut. Il forma une grande Congrégation, & mourut le 25 avril 1116, âgé de plus de 70 ans. * Geofroi, Vie écrite par Geofroi, qui vivoit de son tems, & que Bollandus a donnée depuis [illegible] Dissertations Historiques.

BERNARD UBERTI (Saint) Cardinal, Evêque de Parme, qui étoit de la noble Famille des Uberti de Florence, fut Abbé, puis Supérieur général de l'Ordre de Val-Ombreuse. Urbain II. l'ayant appellé à Rome, le fit Cardinal, & après la décès de ce Pape, Pascal II. l'envoya Légat vers Mathilde Comtesse de Toscane. Les Partisans ayant ouï parler de la vertu de ce grand homme, prirent la résolution de quitter le Schisme pour se remettre sous l'obéissance du saint Siége, & l'appellerent pour cet effet à Parme; mais il prêcha avec tant d'ardeur & de zele sur ce sujet, que le peuple s'irrita & le mit en prison. La Princesse Mathilde vint avec ses troupes, assiégea la ville de Parme, dans le dessein de délivrer ces moines; & Bernard, ayant été rendu à la liberté, [illegible] qu'on ne fît aucun mal. La derniere de ses Légations fut en Lombardie, pour réunir les Schismatiques. Ce fut pendant cette Légation qu'il fut élu Evêque de Parme par le Clergé & par le peuple. Il rétablit la paix entre le peuple de cette ville & ceux de Crémone, & mourut l'an 1133. * Ciaconius. Onuphre. Baronius. Aubery, Hist. des Cardin.

BERNARD, Patriarche d'Antioche dans le douzième siècle, fut mis en 1097 sur ce siége, après que la ville eut été reprise sur les Infidèles. Il avoit assisté avec le Patriarche de Jérusalem pour les intérêts de son église, qu'il gouverna pendant 36 ans. Quelques Auteurs ont cru que ce Patriarche est le même que Bernard, Archevêque d'Arles qui vivoit dans le même tems; mais il y a des preuves qui nous persuadent du contraire, comme l'avoue l'Auteur de l'Histoire de l'église d'Arles. Ce Patriarche mourut en 1136. * Baronius, in Annal. Saxi, Pontif. Arel. [illegible]

BERNARD (Saint) premier Abbé de Clairvaux, & l'un des Peres de l'Eglise, né l'an 1091, dans le village de Fontaine, dans la province de Bourgogne, étoit de parens nobles & pieux, & étoit fils de Tecelin, & d'Alix ou Aleth de Montbard. Ce Saint fut instruit dans les Sciences humaines par ceux qui les enseignoient dans l'église de Châtillon. Dès son enfance, on connut que ses inclinations étoient excellentes. S. Robert avoit fondé, en 1098, l'Abbaye de Cîteaux, où il s'étoit retiré avec un Religieux de celle de Molesme. Cette troupe de serviteurs de Dieu vivoit alors sous la conduite d'un vénérable Abbé, nommé Etienne Harding; mais ils pensoient toute [illegible] & de compagnons & des héritiers de leurs [illegible] & de leur pauvreté, parce que l'on [illegible] manière, quoique leur [illegible] dans le monde. Saint Bernard résolut de les suivre; & l'an 1113 âgé de 22 ans, il entra avec plus de trente de ses compagnons dans Cîteaux, quatre ans après l'établissement de cette Maison. L'an 1115, on fonda celle de Clairvaux, dans le diocèse de Langres, & saint Bernard y fut envoyé pour en être le premier Abbé, par Guillaume de Champeaux, Evêque de Châlons sur Marne, parce que le siége de Langres, [illegible] étoit alors vacant. Cette solitude fut bientôt peuplée; car saint Bernard y vit suivre de tant de monde, qu'il eut jusqu'à [illegible] novices. Son monastere étoit un Séminaire d'excellens hommes, & il en vit sortir un de ses Religieux qui occupa la Chaire de saint Pierre, six Cardinaux, & plus de trente Prélats. Il s'acquit si généralement l'estime des Papes, des Grands & des Peuples, qu'il n'y avoit presque aucune cause ecclésiastique, ni aucun différent considérable, ni aucune entreprise importante, où l'on n'eût recours à son conseil. C'est aussi par son moyen qu'Innocent II. fut reconnu souverain Pontife, & qu'après la mort de Pierre de Léon Anaclet, Victor, que les Schismatiques avoient mis à sa place, fit une abdication volontaire de sa dignité prétendue. Saint Bernard travailla à éteindre ce Schisme depuis l'an 1131, jusqu'en 1138. Il fit condamner Abailard au Concile de Sens l'an 1140; il attaqua la doctrine de Pierre de Bruis & de Henri son disciple; il confondit une autre sorte d'Hérétiques, qu'on nommoit Apostoliques; il s'opposa au Moine Raoul, qui prêchoit qu'il falloit tuer tous les Juifs; il poursuivit les Sectateurs d'Arnaud de Bresse, & fit condamner Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, & Eon de l'Etoile, dans le Concile de Reims l'an 1148; il prêcha la Croisade sous Louis le Jeune, il accorda souvent les différens des Princes, & donna des regles pour les Chevaliers Templiers. L'entreprise de la Croisade n'eut pas tout le succès qu'on avoit eu sujet d'en espérer, ce qu'il attribua aux péchés des Croisés. Quelques-uns l'ont appellé le Thaumaturge de son siécle, à cause de ses miracles. En effet il en a opéré un grand nombre, non en secret & dans Clairvaux, mais en public & à la vue de tout le monde. Le Cardinal Baronius a tellement honoré la mémoire & révéré l'esprit & les sentimens de ce Pere, qu'il parle ainsi de lui sous l'an 1153. „C'étoit, dit-il, un homme véritablement Apostolique, ou „ plutôt un vrai Apôtre envoyé de Dieu, puissant en œuvres & en „ paroles, qui a relevé en tous lieux & en toutes rencontres son Apo-„ stolat, par les prodiges qui suivoient sa prédication & ses discours; „ de sorte qu'on peut dire qu'il n'a été inférieur en rien aux grands „ Apôtres. Il a fondé durant sa vie même cent soixante Monaste-„ res, en toutes les Provinces de la terre. Mais quoique grandes „ qu'ayent été ses actions, on les doit estimer petites, en comparai-„ son de ce qu'il a exécuté si glorieusement pour notre Eglise. Il „ a agi en tant d'occasions mémorables & avec une telle sagesse & „ une telle autorité envers les Princes, qu'on le doit avant appeller „ l'appui de toute l'Eglise Universelle, que l'ornement de l'Eglise „ Gallicane. Sa mémoire sera toujours en bénédiction, & très-vé-„ nérable parmi les Fidèles, soit pour le réglement des mœurs & „ de la discipline, soit pour la confirmation des Hérétiques. Il mourut le 20 août 1153, âgé de 63 ans. Voici l'Epitaphe que Philippe de Bonne-Espérance, Abbé de l'Ordre de Prémontré, a fait à son honneur.

Clara fuit Vallis, sed Claris Vallibus Abbas
Clarior, his Clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, Clarus meritis, & Clarus honore,
Clarior ingenio, religione magis.
Mors est clara, cinis Clarus, clarumque sepulchrum,
Clarior exultat spiritus ante Deum.

Nous avons différentes Editions de ses Ouvrages; mais il suffira de parler des dernieres, après avoir remarqué que Jean Picard, Chanoine de Saint-Victor-lès-Paris, a publié les Epîtres de ce saint Docteur avec des Notes, & que divers grands hommes, & entre autres Pamelius, ont beaucoup travaillé à rechercher dans les Bibliothèques des Traités de ce Saint, qui y étoient parmi les anciens manuscrits. En 1642, Jacques Merlon Horstius nous procura avec succès une nouvelle édition des Oeuvres de saint Bernard en cinq volumes in folio. Depuis nous avons eu encore deux éditions plus exactes des mêmes Oeuvres de ce Saint, par les soins de Dom Jean Mabillon, savant Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qu'il publia en 1667, in 8. & en 1690, in folio, à Paris, en [illegible] parties, avec des Notes, une table Chronologique pour la Vie de ce Saint, & des éclaircissemens sur toutes les matieres obscures. La derniere de ces deux éditions est la plus exacte, & contient divers Traités que n'avoient point ailleurs. * Confultez les différentes éditions. La Bibliotheque des Ecrivains de Charles de Visch. Hildebert du Mans, Epist. 72. Pierre le Vénérable. Othon de Frisingen. L'Abbé Guerric. Jacques de Vitri. Henri de Gand. Trithême. Bellarmin. Possevin. Henriquez. Manrique, &c. & la Vie de saint Bernard, écrite par trois Auteurs, qui sont, Guillaume, Abbé de Saint-Thierri de Reims; Arnauld, Abbé de Bonneval dans le diocèse de Chartres; & Geofroi, Abbé d'Igni et de Clairvaux.

Nous avons une excellente Traduction de cette Vie en notre Langue, faite par Monsieur le Maistre. Le style de saint Bernard est vif, noble & serré, ses pensées subtiles, son discours agréable & délicat; il est également plein d'onction, de tendresse & de force; il est doux & véhément; il gagne l'esprit par les manieres insinuantes, & touche les cœurs par les mouvemens; ses expressions sont pressantes, ses avertissemens pleins de gravité, ses réprimandes efficaces, ses reproches tempérez de douceur; il fait donner des louanges sans flatterie, & dire des vérités sans offenser; sa science n'étoit pas une érudition curieuse, mais une doctrine utile au salut. Il est si plein de l'Ecriture Sainte, qu'il n'y a presque point de période où il ne se serve de ses paroles & de ses expressions. Saint Ambroise & saint Augustin sont ceux des Peres, qu'il a le plus suivis, & qu'il considere comme deux colonnes auxquelles il est inviolablement attaché. Il savoit aussi les Canons & les Regles de la Discipline de l'Eglise; mais il s'est particuliérement appliqué à la Morale & à la spiritualité. Ses Sentences Morales sont nobles, vives, [illegible], & contiennent de grands sens en peu de paroles. Il est ingénieux & agréable en allégories, il traite des dogmes à la maniere des Anciens, & non pas suivant la méthode des Scholastiques & des Controversistes de son tems; ce qui lui a fait donner le nom de dernier des Peres. * M. Du Pin, Biblioth. des Aut. Eccles. du douzième siécle.

BERNARD, Cardinal, Evêque de Porto dans le douzième

me siècle, surnommé de *Rennes*, parce qu'il étoit natif de cette ville, avoit été Disciple de saint Bernard, & Religieux dans l'Abbaïe de Clairvaux. Il fut ensuite Chanoine Régulier de saint Frigdien de Lucques, puis Prieur de Latran. Le Pape Eugène III. le créa en 1145, Cardinal Prêtre du titre de saint Pierre. En 1151, il l'envoya Légat en Allemagne avec un autre Cardinal, & ils déposerent à Wormes Henri, Archevêque de Mayence, qui étoit un homme de bien, & que ses Chanoines avoient, à ce qu'on prétend, accusé injustement. Les Légats, *dit la Chronique de Mayence*, „ étant arrivez à Wormes, y citerent l'Archevêque Henri, lequel „ se présentant & plaidant lui même sa cause, ne se put justifier de„ vant des Juges prévenus par ses ennemis. Ils condamnerent ce „ bon Prélat; & après l'avoir déposé contre toute forme de droit, „ ils lui substituerent le Chancelier Arnoul, qui avoit conduit tou„ te cette intrigue contre le vénérable Archevêque. Celui-ci ex„ trêmement surpris d'un jugement si injuste, ne manqua pas de „ présence d'esprit dans cette occasion. Si j'appellois, dit-il aux „ Légats, de votre sentence au saint Siége, je craindrois de ne „ pas trouver à Rome plus d'équité que j'en ai trouvé à Wor„ mes. J'en appelle donc à Notre Seigneur Jesus-Christ, qui „ est votre Juge & le mien, & un Juge souverain & très-équitable. „ Je vous cite à comparoître devant le tribunal de celui à qui vous „ serez obligé de rendre compte de vos injustices; car en ma cau„ se vous n'avez pas agi en Juges équitables, mais en hommes in„ téressez & corrompus par les présens de mes ennemis. Les Lé„ gats se moquerent de ses plaintes, & répondirent même en riant, „ qu'ils le suivroient volontiers, lorsqu'il leur en frayeroit le che„ min. Cependant Henri mourut deux ans après dans un monastè„ re de saint Benoît, où il s'étoit retiré. Ce fut le premier de Se„ ptembre de l'an 1153. Les Cardinaux qui l'avoient jugé ayant „ appris la nouvelle de sa mort, *Il est donc parti*, se dirent-ils l'un à „ l'autre en riant, *préparons-nous, il le faudra bientôt suivre.* Mais „ ils connurent par expérience qu'ils n'avoient pas sujet de railler; „ car en peu de tems ils moururent tous deux en un même jour, d'u„ ne maniere aussi épouvantable que peu ordinaire. L'un finit sa „ vie du même genre de mort dont on dit qu'Arius mourut; & „ l'autre étant devenu enragé, poussa le dernier soupir après s'être „ rongé les poings. Voilà ce que rapporte l'Evêque Conrad dans sa Chronique; mais le Cardinal Baronius l'a convaincu d'imposture; car il est sûr que ce Cardinal vivoit encore en 1156; que le Pape Adrien IV. l'envoya Légat en Allemagne; qu'après Adrien, Bernard suivit le parti d'Alexandre III. & qu'il ne mourut que vers l'an 1165 ou 1166. Il est différent d'un autre BERNARD, Chanoine Régulier de la même Congrégation de saint Frigdien de Lucques. Clément III. le fit Cardinal en 1188, & il mourut sous le Pontificat d'Innocent III, qui l'avoit envoyé Légat en Toscane. * Othon de Freisingen, *l. 2. c. 1. Vita Frid. I. c. 9.* Radevic, *c. 8. 9. & 10.* Baronius, *An. Chr.* 1153. Onuphre. Ciaconius, &c.

BERNARD, Ecclésiastique qui vivoit dans le XIII siècle, fonda vers l'an 1210, une Congrégation dite *des pauvres Catholiques*, pour les opposer sans doute aux Vaudois, qui se faisoient nommer *les Pauvres de Lyon*. * Sponde, *A. C.* 1210. *n.* 7.

BERNARD, Abbé de Fontcaud, de l'Ordre de Prémontré, dans l'Evêché de Saint-Pons-de-Tomières, en Languedoc, vivoit sur la fin du douzième siècle, & composa contre les Vaudois un Traité que nous avons dans la Bibliothéque des Pères. * *Consultez* le Paige, *dans sa Bibliothéque de Prémontré.* Possevin, *in Appar. sacr.* M. Du Pin, *dans sa Biblioth. des Aut. Ecclés. du douzième siècle.*

BERNARD, de Compostelle en Espagne, Prêtre, & selon d'autres, Thrésorier de cette église, qui vivoit dans le XIII siècle vers l'an 1210, avoit une grande connoissance du Droit, & beaucoup d'expérience dans les affaires ecclésiastiques. Ces bonnes qualitez le rendirent cher au Pape Innocent IV. qui le voulut avoir auprès de lui en qualité de Chapelain. Il écrivit divers Ouvrages, entre autres *Diplomata summorum Pontificum, & antiquarum Hispaniae Regum*, publié en partie par Ambroise Moralès, & mis dans le quatrième volume de *Hispania illustrata*. Bernard de Compostelle a fait la troisième compilation des Décrétales, un Commentaire sur les premiers livres des Décrétales, & un Recueil de Questions sur tous les cinq livres. * Trithème, *de Script. Eccles.* Possevin. Gesner. Moralès. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XIII siècle.*

BERNARD de Provence, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a fleuri dans le XIII siècle. Il naquit à Nîmes vers l'an 12[illegible], fit ses études à Paris, où il fut reçu Docteur, & y enseigna la Théologie l'an 1286, & les deux années suivantes. On assure qu'il eut divers emplois dans son Ordre en Provence; son vrai nom est Bernard de Trilia. Il avoit été Disciple de S. Thomas, & profita extrêmement sous un si excellent Maître. Il lui fit même honneur par son esprit & par ses Ouvrages. Car il laissa des Commentaires sur quelques livres de l'Ecriture; & un Traité de l'Ame en deux parties, dont la première traite de l'Ame en elle même, ou séparée du corps; & la seconde, de l'Ame unie avec le corps. Bernard de Provence mourut à Avignon le quatrième août de l'an 1292. * Seraphino Razzi, *Istor. de gli huom. illustr. Domin.* Alfonse Fernandez, &c. Echard, *tom.* 1. *p.* [illegible].

BERNARD SAISSETI. *Voyez* SAISSETI.

BERNARD du Mont-Cassin, connu sous le nom de *Bernardus Cassinensis*, Abbé du Mont-Cassin, de l'Ordre de Saint Benoît, vivoit dans le XIV siècle vers l'an 1340, & écrivit divers Ouvrages, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Les principaux sont, *Speculum monachorum*; *In Regulam sancti Benedicti*; *De praeceptis*, &c. * Trithème, *De Script. Eccles.* Possevin, &c.

* BERNARD de Plaisance, *Placentinus*, ou selon Trithème, *Parmensis*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique dans le XIV siècle. C'étoit un excellent Prédicateur. On assure qu'il a été en estime vers l'an 1330 & 40. Il laissa divers Ouvrages, *Expositio Missae, sermones varii*, &c. * Trithème, *de Script. Eccl.*

Siste de Sienne. Léandre Albert. Alfonse Fernandez, &c.

BERNARD *Guidonis. Cherchez* GUYONNIE (Bernard de la).

BERNARD (Jean) Archevêque de Tours, qui vivoit dans le XV siècle, avoit été Professeur ès Droits, Archidiacre & Doyen d'Angers, & Maître des Requêtes. Dès l'année 1441, il fut élevé sur le siége de Tours, où il célébra en 1448, un Concile provincial. Le Roi l'envoya à celui de Mantoue, & l'employa en diverses négociations. Il mourut le 24 avril de l'an 146[illegible]. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.*

* BERNARD D'ALBI. *Voyez* ALBI.

BERNARD (Gui) neveu de Jean Bernard Archevêque de Tours, Maître des Requêtes en 1439, & Archidiacre de Tours, fut envoyé en 1448, Ambassadeur à Rome avec l'Archevêque de Reims, [illegible] du Chastel & Jacques Cœur. Le Pape Nicolas V. les reçut avec beaucoup de bonté. A leur retour ils passerent vers l'Antipape Félix V. pour l'exhorter à donner la paix à l'Eglise. Gui Bernard s'acquitta très-bien de cette commission, & rendit d'autres services à l'Etat. Il eut l'Abbaïe de Saint-[illegible] de Reims, & fut Chancelier de l'Ordre de saint Michel en 14[illegible]. En 1453, le Chapitre de Langres le choisit, pour être Evêque après Jean d'Aussi. Il remplit tous les devoirs d'un bon Prélat, célébra divers Synodes, & mourut le 28 avril de l'an 1481. ETIENNE-BERNARD son frère ne fut pas non plus inutile à Louis XI. & à Charles VIII. * Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.*

* BERNARD, Archevêque de Saltzbourg étoit issu de la noble famille de Rohr & fut élu en 1466. Comme son diocèse étoit exposé aux partis qui ravageoient la campagne & que la crainte qu'on avoit des Turcs, s'augmentoit de jour en jour, il donna souvent à connoître, qu'il vouloit se démettre de sa dignité. Depuis l'Empereur Frédéric III. en eut avis, il l'engagea à lui promettre de n'en rien faire à son insçu & sans son consentement; parce qu'il avoit résolu de pourvoir de l'Archevêché de Saltzbourg Jean Vitesius Archevêque de Gran. Bernard qui ignoroit l'intention de l'Empereur, l'avoit destiné à [illegible] Tanneberg de Brixen. Cependant l'Empereur prit si bien les devants avec le Pape, que lorsque Bernard nomma en 1479 à l'Empereur, qu'il avoit pris une ferme résolution de résigner son Archevêché, il le fit venir auprès de Jean Gran, sous prétexte d'avoir avec lui une conférence sur la guerre avec le Turc, & lui fit si bien le [illegible] qu'il donna sa résignation par un écrit de sa main à Vitesius qui étoit présent. Mais lorsqu'à son retour il donna à son Chapitre connoissance de ce qu'il avoit fait, tous les Chanoines le prierent unanimement de demeurer leur Archevêque. Comme les Conseillers étoient aussi du même sentiment, il se rendit à leurs prières & retracta la parole qu'il avoit donnée. La dessus les Impériaux inquietèrent son Diocèse, & cela l'obligea à recourir à Mathias Corvin Roi de Hongrie qui étoit ennemi de l'Empereur & de Vitesius, mais les sommes d'argent avec lesquelles il fallut acheter le secours des Hongrois, monterent si haut que le pais en fut épuisé. Pour détourner ces fléaux, l'Archevêque se rendit secrètement à Vienne où il fit solemnellement sa démission, & ramena avec lui Vitesius, pour lui succéder. Le Chapitre s'adoucit aussi, d'autant plus que l'Empereur promit l'indemnité du dommage qu'on avoit souffert. Bernard ne laissa pas de retenir le titre d'Archevêque, jusqu'à sa mort qui arriva en 1487 dans le château de Simmning. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Metzger, *Hist. Salisb.* Hund, *Metr. Salisb.* Bucelin, *Germania sacra.*

BERNARD DE BIBIENNE, DANCE ou DE DIVITIIS, Cardinal, Evêque de Coutance en Normandie, qui vivoit au commencement du XVI siècle. Quelques Auteurs croyent qu'il étoit de la famille de Tarlati, originaire d'Arezzo, établie à Bibienne. Mais nous apprenons par les lettres du Pape Léon X, que ce Cardinal étoit né d'une famille peu considérable, & qu'il ne devoit son élévation qu'à son mérite. Dès l'âge de neuf ou dix ans il alla étudier à Florence, où s'étant fait distinguer par sa doctrine, il entra comme Domestique dans la maison de Laurent de Médicis, qui le choisit pour son Secretaire, & qui lui donna depuis la conduite du Cardinal Jean de Médicis son fils, que le Pape Innocent VIII. avoit reçu dans le Sacré Collège, bien qu'extrêmement jeune. Bernard de Bibienne s'acquitta très-bien de cette commission, & témoigna tant de zèle pour tous les Médicis, que le même Jean de Médicis ayant été fait Pape sous le nom de Léon X. le créa au mois de septembre 1513. Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. Le même Pontife l'employa depuis en diverses affaires, car il l'envoya Légat à l'armée destinée contre le Duc d'Urbin, vers l'Empereur Maximilien, & ailleurs. Et enfin en l'année 1518, il l'envoya Légat en France, pour publier une Croisade contre les Turcs. On lui fit à Paris l'entrée du monde la plus magnifique, & il anima l'esprit du Roi François I. [illegible] à la guerre contre les Infidèles. Ce qui [illegible] par une lettre de ce Légat au Cardinal de Médicis qui est la même que [illegible] a traduite en notre Langue. On y voit que ce Monarque offroit quarante mille hommes qu'il avoit dessein de commander en personne. Il l'auroit exécuté si le Pape & le Cardinal de Médicis, n'en eussent alors empêché l'effet par leurs injustes défiances, & par des pratiques secrètes contre la France. Bernard de Bibienne [illegible] ces manières si peu judicieuses, [illegible] en la Cour de Rome. On y désapprouva [illegible] le Pape ne laissa pas de lui être favorable; car étant arrivé à Rome en parfaite santé, il y mourut peu de mois après, le [illegible] novembre 1520, & on dit que ce fut de poison. Paul Jove, lui [illegible] donné dans des écrits [illegible]. Le Roi témoigna beaucoup de déplaisir de cette mort, il avoit une grande estime pour ce Cardinal, & lui avoit donné l'Evêché de Coutance en Normandie; ce qui peut servir à [illegible] de peu de bonne foi Guichardin, qui a écrit que Bernard de Bibienne n'avoit pas de bons sentimens pour la France. En mourant il ordonna que son corps fût porté dans l'Egli-

se de Notre-Dame de Lorete, dont il étoit protecteur. On le dépoša cependant dans l'église de sainte Marie *d'Ara cœli* à Rome, où l'on voit son épitaphe que ses neveux eurent soin d'y faire graver. PIERRE de *Bibienna*, frere de ce Cardinal, mourut Nonce du Pape à Venise, & BARTHELÉMI de *Bibienna* un autre de ses fréres ou de ses neveux, écrivit avec assez de réputation. Nous avons vint-deux lettres de sa façon, dans le Recueil de celles des Princes. Le Cardinal de Bibienne avoit lui-même écrit quelques piéces en vers, & avoit voulu honorer le fameux Raphaël d'Urbin de son alliance, en lui faisant épouser une de ses niéces. Celui-ci s'y étoit engagé; mais espérant que le Pape le feroit Cardinal, & d'ailleurs n'ayant pas beaucoup d'inclination pour le mariage, il avoit toujours différé d'accomplir sa parole. * Bembo, *in Epist. l. 7. 10. & 16. & in Hist.* Guichardin, *lib. 11. & 12.* Paul Jove, *in Elog.* Gamurini, *l. 1. c. 4.* Ughel, *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, de Episc. Constant.* La Roche-Pozai, *Nomencl. Cardin.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Belleforet. Vasari. Victorel. Ciaconius, &c.

BERNARD de Luxembourg, Religieux de l'Ordre de saint Dominique dans le XVI siécle, enseigna long-tems à Louvain, & mourut l'an 1535 à Cologne, où il étoit Prieur du monastére des Dominicains. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Catalogus Hæreticorum* en cinq livres; *Quodlibetum de Jubilæo, Tractatus de Purgatorio, De Ordinibus Militaribus, &c.*

BERNARD (Jacques) Gardien des Cordeliers du Couvent de Rive à Genéve, ayant résolu d'embrasser la Réformation en 1535, fit afficher aux portes des Eglises, & aux carrefours un Ecrit en forme de Théses, contenant cinq propositions contre le Sacrifice de la Messe, & la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, contre le culte des Images, contre l'invocation des Saints, contre le Purgatoire & contre les Voeux monastiques, qui seroient soutenues dans un mois en son Couvent sous lui Président, par un jeune Cordelier nommé *Louis-Bernard*, qui avoit déja quitté son habit. On ouvrit ces Disputes le 30 mai, & elles ne finirent qu'à la S. Jean, quoiqu'il n'y eût en tout ce tems-là que deux Docteurs qui se présentassent pour disputer contre ses Théses; l'un Dominicain, fort habile homme, nommé *le Pére Chapuis*, qui réduisit le Répondant & le Président, à de grandes extrémitez; & l'autre nommé *Caroli*, qui s'étoit fait Protestant, n'agit pas de bonne foi, & ne disputa pas aussi fortement qu'il eût pu, afin de laisser l'avantage à ceux de son parti. Le Conseil de Genéve, qui voulut assister à cette action comme Juge, avoit nommé quatre Secretaires, pour écrire ce qui se diroit de part & d'autre, afin que tout étant examiné dans une assemblée générale, par des Syndics, & deux cens des plus notables Bourgeois, on prît une derniere résolution, sur le parti qu'on devoit embrasser. Cependant le Gardien Bernard, pour faire voir à tout le monde qu'il ne doutoit point de la vérité de ses Théses, quitta son habit de Cordelier, & peu de jours après se maria avec la fille d'un Imprimeur de Genéve, à laquelle il apporta tout ce qu'il put enlever du Couvent, dont il avoit la garde. M. Ruchat remarque 1. que *Jean Chapuis* Dominicain, & que *Pierre Caroli* Docteur de Sorbonne se confessérent vaincus, & qu'ils déclarérent publiquement qu'ils embrassoient la Religion Réformée; 2. Que Jacques Bernard avoit deux fréres *Louis-Bernard* Prêtre de l'église de saint Pierre, & *Claude-Bernard* chez qui Farel, Viret & Froment faillirent d'être empoisonnez. On avoit gagné la servante qui mit du poison dans la soupe. Il n'y eut que Viret qui en mangea, & qui courut le risque d'en mourir. Les Députez de Berne, qui étoient alors à Genéve en parlent dans une lettre datée du 13 mars 1535, qu'ils écrivoient à leurs Principaux. Ils disoient que *Viret étoit si mal, qu'on n'en attendoit que la mort; que l'empoisonneuse avoit d'abord avoué son crime, & que comme on lui avoit demandé qui le lui avoit fait faire, elle avoit répondu qu'ayant été à la journée de Thonon, quelques Evêques le lui avoient fait proposer, par quelques-uns de leurs gens, lui promettans une grosse somme.* Cependant dans les Historiens de Genéve, on ne voit pas qu'elle ait accusé qu'un Chanoine nommé *Gonin Dorsieres*, & un *Prêtre*, de l'avoir poussé à ce crime. Les deux fréres de Bernard quittérent la Religion Romaine. * Maimbourg, *Hist. du Calvinisme.* M. Ruchat, *Histoire de la Réformation de Suisse, tome 5. l. 10. p. 234. &c.*

BERNARD (Barthélemi). *Voyez* BERNHARDI (Barthélemi)

BERNARD de Bruxelles, fameux Peintre, étoit en réputation dans le XVI siécle. On ne sait rien de positif du lieu ni du tems de sa naissance. Le séjour qu'il faisoit ordinairement à Bruxelles, peut lui en avoir donné le nom. Il fut fort estimé de l'Empereur Charles-Quint, pour lequel il fit ces belles chasses, où il a peint au naturel les portraits de ce Prince, & des Seigneurs les plus considérables de sa Cour. On a représenté ces chasses dans des tapisseries des Princes de la Maison d'Autriche, avec quelques autres qui ont été faites sur les cartons de cet excellent Peintre, par les ordres du même Empereur, & de la Duchesse de Parme. Bernard a aussi fait à Anvers un tableau du Jugement dernier, dont il dora le champ avant que d'y coucher les couleurs, afin que l'éclat de ce métal rendît le ciel plus radieux, & son embrasement plus naturel. Il a encore laissé seize cartons, qui représentent chacun un Prince ou une Princesse de l'illustre Maison de Nassau, que le Prince d'Orange a recouvrez, & que Jean Jordans, un des meilleurs Peintres d'Anvers a copiez en huile. * Vasari.

BERNARD (George) natif de Saint-Haon-le-Châtel, près de Roanne en Forès, qui vivoit vers l'an 1580, étoit Avocat à Lyon, où il publia quelques Ouvrages, & entre autres, un Sommaire de la Vie des Rois de France, pour ajoûter à leurs portraits; & un Traité de Droit intitulé, *Divisiones in quatuor libros Institutionum D. Justiniani Imper. quæ multum ex vasto Pandectarum & Cod. Tractatu delibato locis complicantur.* * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. pag. 448.*

BERNARD (Etienne) de Dijon, qui s'est aquis beaucoup d'estime dans le XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit

fils d'un autre *Etienne* Bernard, Secretaire du Roi, & d'*Anne* Bégault, & suivit le Barreau en qualité d'Avocat. Il fut Député par le Tiers-Etat de Bourgogne, pour se trouver aux Etats Généraux de Blois tenus en 1588, & il y harangua si bien sur les miséres du tems, que le Roi Henri III. voulut avoir sa Harangue, & l'assura qu'il avoit dessein de l'appeller auprès de sa personne, pour se servir de lui; ce que ce Prince auroit fait, s'il eût vécu plus long-tems. Depuis, il s'attacha au parti du Duc de Mayenne, fut élu Maire de Dijon, & en 1593 se trouva aux Etats de la Ligue à Paris, puis à la Conférence de Surenne. Ce fut dans le même tems que le Duc de Mayenne le fit pourvoir de la charge de Garde des Sceaux du Parlement de Bourgogne; & depuis il lui procura celle de Président en la Chambre de Justice établie à Marseille. Bernard contribua dans la suite à la réduction de cette ville, sous l'obéïssance du Roi Henri IV. avec qui le Duc de Mayenne étoit alors assez bien. Il venoit de faire sa paix, & avoit obtenu pour Bernard une charge de Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1596. L'année suivante sa Majesté lui donna l'Office de Lieutenant-General au Bailliage de Châlon sur Saône, où il mourut un Lundi 23 mars de l'an 1609, âgé de 56 ans. Il avoit publié sa Harangue faite aux Etats de Blois, une Relation de la réduction de Marseille, & une autre de la Conférence de Surenne. Il traduisit aussi en François le Traité de Jérôme Platus, *De bono statu Religionis.* Bernard avoit épousé *Marguerite* Paradin, & il en eut, entre autres enfans, JEAN Bernard, Conseiller au Parlement de Bourgogne, Auteur de divers petits Ouvrages en vers, & entre autres, de Distiques chronologiques ou numéraux, en quoi il réüssissoit assez bien; & le célébre *Claude* Bernard, dit *le pauvre Prêtre*, dont nous allons parler. * *Voyez* l'Histoire de M. de Thou. *Celle du Pere* Hilarion de Coste. *Celle de Marseille* de Ruffi. *Celle de France* de Dupleix. *Le Parlement de Bourgogne* de Palliot, & les autres Auteurs citez par le P. Louis Jacob, *de Clar. Script. Cabil.*

BERNARD (Claude) surnommé *le pauvre Prêtre*, & vulgairement appellé *le Pere Bernard*, né à Dijon le 16 décembre 1588, étoit fils d'*Etienne* Bernard, Lieutenant-General de Châlon sur Saône. Il avoit l'esprit vif, l'imagination forte, & l'humeur enjouée: ce qui le fit souhaiter dans toutes les belles compagnies, dès qu'il fut sorti du College. Son penchant l'entraînoit aux festins, aux spectacles, & aux autres divertissemens du siécle, lorsque M. Camus Evêque du Bellay, se rendit à Dijon, pour quelques affaires importantes de son Diocése. Pendant deux mois de séjour que ce Prélat y fit, il eut plusieurs entretiens avec ce jeune homme; & voyant en lui de belles dispositions, il lui parla de se faire d'église; mais Bernard ne voulant pas encore s'engager dans cet Etat, se donna à M. de Bellegarde, Lieutenant de Roi au Duché de Bourgogne, & Gouverneur de la ville de Dijon. Ce Seigneur, qui le chérissoit, étant appellé à la Cour, l'emmena avec lui, & pour avoir lieu de l'avancer dans l'Etat Ecclésiastique par son crédit, il lui fit prendre la soutane, & l'obligea d'étudier en Théologie. Bernard ne laissa pas de conserver son humeur enjouée, & de s'appliquer comme auparavant à représenter des Comédies, pour le divertissement des personnes de qualité dont il étoit connu. Mais enfin il se dégoûta du monde, & se mit sous la direction du P. Marnal Jésuite, qui lui conseilla de prendre les Ordres sacrez. Bernard reçut l'Ordre de Prêtrise dans l'église du noviciat des Jésuites, par les mains de l'Evêque du Bellay, & il célébra sa premiére Messe à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il assembla un grand nombre de pauvres, au lieu de ses parens, ne voulant plus d'autre qualité que celle de *pauvre Prêtre.* Après avoir servi vint ans dans l'Hôtel-Dieu, avec une ferveur incroyable, il fut inspiré d'aller à l'Hôpital de la Charité, au fauxbourg Saint-Germain, pour y consacrer ses soins & ses services au soulagement des malades. Comme il étoit éloquent & zélé, il faisoit des exhortations très-pathétiques; mais ses discours ne plaisoient pas à tout le monde, parce qu'il prêchoit d'une maniére apostolique & peu étudiée. Quelques personnes lui conseillérent de cesser ces exercices de piété; mais il méprisa la censure des mondains, & non seulement il continua ses prédications dans l'Hôpital de la Charité, mais aussi dans les prisons, & dans les places publiques. Il joignit les aumônes aux exhortations, & il distribuoit aux pauvres & aux prisonniers tout ce qu'il pouvoit amasser par les quêtes qu'il faisoit chez les personnes charitables. Son zéle le faisoit aussi monter sur les échafauts pour convertir, ou pour consoler les criminels condamnez à la mort; & Paris a vu une infinité de malheureux qui se sont convertis à la potence, ne pouvant résister à la force de ses exhortations & de ses priéres. Il entretenoit l'amitié des Princes & des Grands, pour avoir plus de moyens de soulager les pauvres: c'est pourquoi il résolut de recevoir chez lui ceux qui vouloient y manger en sa compagnie, pour jouir de sa conversation, qui étoit fort agréable. Il s'y est trouvé quelquefois jusques à cinq Chevaliers des Ordres du Roi, & six ou sept Evêques; on y a vu aussi des Princes & des Ambassadeurs, & toutes ces assemblées se terminoient toûjours à la gloire de Dieu, & au soulagement des affligez. Sa maison étoit aussi le rendez-vous des Ecclésiastiques, & il donnoit souvent la premiére soutane à ceux qui embrassoient cet état. Lorsqu'il alloit à la Cour, il disoit hardiment la vérité aux uns & aux autres; mais avec tant de grace & de douceur, que sa maniére d'agir, libre & franche, inspiroit toûjours du respect pour ses conseils. Enfin, le 16 mars 1641, au retour d'une exécution, où il avoit fait de grands efforts pour convertir un Criminel endurci, qui s'étoit rendu après une longue résistance, il fut attaqué d'une violente douleur de côté, dont il mourut le 23 de ce mois. Le même jour son corps fut porté à la Charité, & fut enterré en un endroit du cimetiére, qui est aujourd'hui renfermé dans l'enceinte de la nouvelle église. Son cœur fut porté aux Minimes de Châlon sur Saône, dans la chapelle de ses parens, où il fut reçu le 17 avril, avec beaucoup de cérémonie. Son frére fit ce Distique numéral, qui marque le tems de sa mort.

DIVI natalIs BernarDI ILLVXIt, & eIVs
ParIsIIs CorpVs, Cor CabILone IaCent.

Il avoit écrit quelques Poëmes François qui n'ont point été publiez. * M. le Gaultre, *Vie du vénérable Claude Bernard.*

BERNARD (Edouard) *Voyez* BERNHARD.

BERNARD LOUINO, habile Peintre, fut Disciple de Léonard de Vinci, dont il avoit si bien pris la maniére que souvent l'on a fait passer des piéces de Louino pour être de Léonard. * Felibien, *Vies des Peintres, tome 1. Entretien 2. p. 263.*

BERNARD d'ORLAY. *Voyez* ORLAY (Bernard d')

* BERNARD (Jean) de Bapaume, de l'Ordre de saint Dominique, Licentié en Théologie, & Prieur du couvent de Douay, a publié les deux petits livres suivans, *de Confraternitate Rosarii; De Sodalitate Nominis Jesu.* * Valére André, *Bibliot. Belgica, p. 459.*

BERNARD (Jacques) naquit le premier septembre 1658, à Nions en Dauphiné, de *Salomon Bernard*, Ministre Protestant & de Madelaine Gaïatin qui étoit d'une des meilleurs familles de Genéve. Lorsqu'il eut fait ses basses classes à Die, Académie des Réformez en Dauphiné, il fut envoyé avec son frere aîné qui mourut quelque tems aprés, à Genéve, pour y faire sa Rhétorique & sa Philosophie. Quand il eut fini sa Philosophie, il soutint des Théses avec M. Jean le Clerc son parent & son ami, & fit aussi avec lui sa Théologie sous Mrs Mestrezat, Turretin & Tronchin. Il s'appliqua en même tems à la Langue Hébraïque. Quand il eut achevé sa Théologie, il revint en France, & fut reçu Ministre en 1679, à l'âge de 21 an. Sa premiére église fut Venterol, bourg de Dauphiné, & la seconde, Vinsobre, dans la même province; mais s'étant trouvé du nombre de ceux qui avoient prêché dans des lieux interdits par les Edits du Roi, il fallut qu'il pensât à sortir de France en 1683, pour ne pas courir les risques d'être arrêté. Il s'en alla donc à Genéve, & ensuite pour plus grande sureté à Lausanne. Il y demeura jusqu'aprés la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il passa alors en Hollande, où à la recommandation de M. le Clerc, il fut mis au nombre des Ministres Pensionnaires de la ville de Ter-Goude. Il se maria ensuite, & alla s'établir à la Haye où il demeura plusieurs années, enseignant à la Jeunesse les Belles Lettres, la Philosophie & les premiers Principes des Mathématiques; ce qui l'y fit connoître & lui aquit quelques amis. Nonobstant son séjour à la Haye, il prêchoit à Ter-Goude toutes les fois que son tour venoit, & de tems en tems à la Haye. En 1705, il y eut une place vacante dans l'Eglise Wallonne de Leiden, où il fut appellé au mois d'octobre de cette année. Dans le même tems, M. Volder Professeur en Philosophie & en Mathématiques à Leiden, ayant été déclaré *Emérite*, & dispensé d'exercer sa charge, M. Bernard fut nommé Lecteur en Philosophie, & fit en même tems les fonctions de Ministre & de Professeur, mais il n'eut ce dernier titre que le 12 février 1712, aprés la mort de M. Volder. Il se bornoit à expliquer la Logique de Port-Royal, & la Physique de Rohault. Il faisoit aussi des leçons sur les six premiers livres d'Euclide & sur l'Algébre. Il n'avoit eu, quand il alla en Hollande, guéres d'autre idée de Philosophie que celle que l'on peut puiser dans Descartes & ses Disciples; mais il s'appliqua depuis à la lecture des Philosophes Anglois, & profita de leurs lumiéres. Quoiqu'habitué dès l'âge de 21 an à prêcher, il ne laissoit pas d'écrire ses Sermons & de les apprendre par cœur, persuadé que les Sermons écrits sont toujours plus exacts, & pour le fonds des choses, & pour l'expression, que ceux que l'on prononce de l'abondance du cœur. Le soin qu'il avoit de s'informer de ce qui se passoit dans son troupeau, le rendoit quelquefois incommode; mais par là il rendoit ses exhortations plus justes & plus utiles. Il n'a fait imprimer aucun de ses Sermons, mais on en peut juger par deux Ouvrages de Morale qu'il a publiez, & qui sont proprement des Traitez composez de Sermons qu'il avoit prononcez sur ces matiéres. Il s'occupoit encore, à dresser à l'éloquence plusieurs jeunes Théologiens, & leur donnoit des leçons sur l'Art de prêcher. Quoiqu'il un bon tempérament, il n'a pu résister longtems à tant de travaux & d'occupations. Il fut attaqué, au mois de mars 1718, d'une inflammation de poitrine, dont il avoit été menacé depuis long-tems. Il crut d'abord que ce ne seroit rien, mais aprés quelques jours de maladie, son mal augmenta considérablement, & l'emporta le 27 avril de la même année, à l'âge de 59 ans & huit mois. Il a laissé sa Veuve avec trois enfans, un fils & deux filles. En 1691, M. le Clerc, qui avoit fait jusqu'alors la *Bibliothéque Universelle*, ayant abandonné cet Ouvrage, M. Bernard se chargea de la continuation. Il fit la plus grande partie du tome 20, & les suivans jusqu'au 25, qui parut à la fin de l'année 1693, & qui fut le dernier, la mort du Libraire, ayant fait discontinuer cet Ouvrage. En janvier 1699, il entreprit de continuer la République des Lettres, interrompue depuis dix ans, & y travailla jusqu'au mois de décembre 1710. Le Libraire s'étant défait des exemplaires qui lui restoient, & M. Bernard n'ayant pu s'accommoder avec celui qui les avoit achetez, l'Ouvrage cessa de paroître jusqu'en 1716, que M. Bernard le reprit de nouveau. Il l'a continué jusqu'au mois d'avril 1718, c'est à dire, jusqu'à sa mort. Ses autres Ouvrages sont, *Recueil de Traitez de paix, &c. depuis l'an de J. C. 536, jusqu'à l'année 1700*, 4. vol. *in folio*; *Tableau des Etats de S. A. R. le Duc de Savoye, traduit du Latin*; *Traité de la Repentance tardive*; *De l'Excellence de la Religion*; *Supplément au Dictionnaire de Moreri, publié en 1716*; *Remarques sur les differentes éditions des livres*; *Dissertation où l'on fait voir qu'une Société de vrais Chrétiens est propre à se maintenir.* Le Journal Litteraire ajoûte qu'il a travaillé aux Journaux qui ont pour titre, *Histoire abbrégée de l'Europe*, & *Lettres Historiques*, dont il a fait les premiéres années. M. Bernard lisoit beaucoup, mais de bons livres, & dans un excellent ordre: ce qui lui a fait tirer de grands fruits de ses lectures. Il fut aux prises avec M. Bayle qui lui repliqua dans ses *Réponses aux Questions d'un Provincial.* Les Journalistes de Leipsic ayant fait au mois de mai 1713, un extrait de son *Traité de la Repentance tardive*, dont il fut choqué, il leur répondit par une lettre aux Journalistes de la Haye, inserée dans le *Journal Litteraire, tome 3. p. 413.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 1. p. 130. & suiv.*

BERNARD (Saint) Congrégation fondée par Mattéo Vergas, Espagnol de nation, qui renouvella l'an 1425, en Espagne, l'ancienne Régle de Citeaux. Elle fut approuvée par le Pape Martin V, & elle a eu de fameux Colléges à Salamanque, à Alcala & ailleurs. * *Voyez* Aubert Le Mire, *l. 5. c. 4.* Mariana. Henriquez, &c.

BERNARD-CASTLE, c'est à dire, *le Château de Bernard, Bernardi castrum*, prend son nom d'une des premieres familles Saxonnes, qui abordérent en Angleterre. C'est un bourg situé dans le diocése de Durham, aux confins du Comté d'Yorck sur la riviere de Tees, à cinq lieues de la ville de Durham, du côté du midi. * *Dict. Angl.* Maty, *Dict. Géogr.*

BERNARDE. *Voyez* BERNALDE.

BERNARDES (Diego) Portugais, né à Ponte-de-Lima, accompagna le Roi D. Sebastien en Afrique, pour y décrire ses grandes actions, mais il fut fait esclave, & ne revint en Portugal que quelques années aprés. Les Portugais assurent qu'il fut un de leurs plus excellens Poëtes dans le XVI siécle. Ses Oeuvres imprimées sont *Flores de Lima*, Lisbonne 1597, *in 8*; *Rimas Portuguezes Castellanas*, dans la même ville 1601, *in 4.* * *Mémoires de Portugal.*

BERNARDES (Manuel) né à Lisbonne le 20 août 1644, étudia avec succès les Belles Lettres, la Philosophie, le Droit Canonique, & la Théologie. Il étoit déja Prêtre & âgé de 30 ans, lorsqu'il entra dans la Congrégation de l'Oratoire. Ce fut là qu'il partagea tout son tems entre le confessional, la chaire & le cabinet. La necessité d'écouter une foule de penitens, & de prêcher souvent, ne l'empêcha pas de composer plusieurs livres, mais on assure qu'il ne s'occupa à ce genre de travail que par obéïssance pour ses supérieurs, à qui il les remettoit sans s'embarrasser de l'impression. Comme tout ce qu'il a donné consiste en Sermons, en méditations, & en réflexions spirituelles, on n'en donne pas le catalogue. Il n'étoit âgé que de soixante-six ans lorsqu'il mourut le 17 août de l'an 1710, & néanmoins il étoit tombé en enfance depuis quelque tems. * *Mémoires de Portugal.*

* BERNARDI (Guillaume) Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, a composé les livres suivans, *De Sacrarum Litterarum communione & sensu*; *De Ritibus Catholicæ Ecclesiæ*; *De Sepulturis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 307.*

BERNARDIN (Saint) dit DE SIENNE, parce que son pére étoit de cette ville, & de la famille des Albizeschi, & qu'il y passa lui-même la plus grande partie de sa vie, naquit en 1383, à Massa dans la Toscane. Ayant perdu sa mére Nera à l'âge de trois ans, & son pére à sept ans, il fut élevé par une de ses tantes jusqu'à l'âge de treize ans, que ses oncles Christophle & Ange Albizeschi le firent venir à Sienne, où il étudia la Grammaire sous Onuphre, & la Philosophie sous Jean de Spolète. Il entra quelque tems aprés dans la Confrairie des disciplines de l'hôpital de la Scala de Sienne, assista avec beaucoup de ferveur & de zéle les pestiferez, y pratiqua de grandes austeritez, & fit profession l'an 1405, de la Régle de saint François, dans le monastére de l'étroite observance de saint François, de la Colombiére prés de Sienne. Ayant été ordonné Prêtre, il s'adonna à la prédication, & s'aquitta de ce ministére dans plusieurs provinces de l'Italie avec beaucoup de réputation. Mais s'il s'est rendu célébre par ses talens & par ses vertus, il l'a été encore plus par sa patience, & sur tout par son humilité, que Dieu récompensa par le don des miracles, durant sa vie & aprés sa mort. Ses ennemis l'accusérent d'avoir avancé dans ses Sermons quantité de propositions fausses, & le déférérent au Pape Martin V. qui le renvoya absous, aprés l'avoir entendu. Ce saint homme aprés avoir refusé les Evêchez de Sienne, de Ferrare & d'Urbin, se contenta de la qualité de Vicaire général de l'Observance de saint François en Italie, afin d'avoir lieu d'y réformer, comme il fit, ou d'y établir de nouveau prés de trois cens monastéres. Il mourut à Aquila le 20 du mois de mai de l'an 1444, âgé de 61 ans, & le Pape Nicolas V. le canonisa en 1450. Nous avons divers Ouvrages de saint Bernardin de *Sienne.* Pierre Rodulfi, Evêque de Sinigaglia dans le Duché d'Urbin, les fit imprimer l'an 1591 à Venise en quatre volumes *in 4.* Depuis en 1636, le Pére Jean de la Haye, nous procura une seconde édition des Oeuvres de saint Bernardin, qu'il fit imprimer à Paris en deux tomes *in folio.* On voit dans le premier la Vie de ce Saint, écrite par le B. Jean de Capistran; une autre divisée en 69 chapitres; divers Eloges; la Bulle de sa canonisation, &c. avec un Carême intitulé, *Quadragesimale de religione Christiana*; un autre *de Evangelio æterno*; deux Avents, deux Carêmes, divers Sermons, & d'autres Traitez spirituels. Le second tome contient des Sermons & des Commentaires sur l'Apocalypse. * Wading, *in Annal. & Biblioth. Minor.* Willot, *Ath. Francis.* Trithéme & Bellarmin, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.* Possevin, *in Appar. Sacro.* S. Antonin. *Sponde.* Marc de Lisbonne. Rainaldi, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

* BERNARDIN (Théophile) de Sedan, Jésuite, a enseigné la Théologie, la Morale & les Controverses. Il a composé les Ouvrages suivans, *De perseverantia*, *Speculum perfectionis Religiosæ*; *Institutio Vitæ*; *De SS. Florentio, ejusque sociis Martyribus*; *De l'acquisition des Vertus*; *Cynosura Christiana, sive de eligendo vitæ statu.* Il mourut l'an 1625, à Arras, âgé de 56 ans, aprés avoir été 30 ans Religieux. * Valére André, *Biblioth. Belgica, 832.*

BERNARDIN DE BERNARDO. *Voyez* BERNARDO.

BERNARDIN DE PÉQUIGNY, Capucin. *Cherchez* PÉQUIGNY (Bernardin de)

BERNARDIN DE SAHAGUN, Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit vers l'an 1580, (les autres disent 1615) étoit Espagnol, & avoit passé dans les Indes, où il s'arrêta dans le Mexique. Il y apprit la Langue du païs, & y composa en cette Langue une Grammaire, un Dictionnaire, & d'autres Ouvrages, qui peuvent être d'usage pour les Missionnaires & pour les

les nouveaux Chrétiens du païs, & y composa aussi en Espagnol l'Histoire de la Religion, du Gouvernement, & des coutumes des anciens Idolâtres des Indes; un Traité de la Conquête de la nouvelle Espagne ou Mexique &c. * Antoine de Leon, *Biblioth. Ind. Occident.* Wading, *de Script. Ord. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* &c.

BERNARDIN DE TRÉVISO ou TREVISANUS. *Cherchez* TREVISANUS.

BERNARDIN DE TOME. *Cherchez* TOMITANUS.

BERNARDIN PINTURRICHIO. *Voyez* PINTURRICHIO.

BERNARDINS. *Voyez* CITEAUX.

* BERNARDO, ancienne famille noble de Venise, qui a donné à la République quatre Procurateurs de S. Marc, en 1455, en 1464, en 1560, & dans le XVII siécle. Le dernier fut aussi envoyé en Dalmatie en qualité de *Provéditeur*. En 1546, Michele Bernardo fut assassiné à l'instigation des fils de sa sœur, lesquels commirent ou firent commettre ce crime énorme pour se procurer la possession de ses riches thrésors. Mais le soldat qui se vendit pour exécuter cette barbare action, découvrit tout le complot, de sorte que l'on se saisit de ses deux neveux Louis & Marc Antoine Erizzo, dont le premier fut decapité, & l'autre condamné à une prison perpétuelle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise.*

* BERNARDO (Bernardin de) Prêtre de Trapano, fut un excellent Poëte, & il en a donné plusieurs preuves tant en Latin qu'en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BERNARTIUS (Ulmarus) premier Professeur en Droit Canonique de l'Académie de Louvain, naquit à Leke village de Flandre, dans la Châtellenie de Mont Cassel. Il fut six fois Recteur de l'Académie. Outre quelques petits Traitez qu'il a composez, on a de lui un Ouvrage qui porte pour titre *de Pactis Canonicis*. Il mourut à Louvain en 1570, dans la soixantiéme année de son âge, après avoir professé le Droit pendant 22 ans. Il laissa par testament une rente de soixante ducats pour faire étudier deux jeunes garçons dans la Jurisprudence. Il assista au Concile de Trente de la part du Clergé de Louvain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

BERNARTIUS (Jean) *Voyez* JEAN BERNARTIUS.

* BERNAU, BERNAW, PERNAU & BERNGAU, petite ville du Cercle de Baviére sur les confins de la Franconie dans le voisinage de Neumark.

* BERNAU & BERNAW, petite ville du Cercle de Baviere sur les confins du Royaume de Bohême entre Leuchtenberg & Tachau sur la petite riviere de Nab.

BERNAU en Brandebourg. *Voyez* BERNOW.

BERNAY, petite ville de Normandie en France, avec Abbaïe, située entre la ville de Lisieux & celle d'Evreux, à six lieues de la premiere, & à huit de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERNAZZANO de Milan, célébre Peintre, excelloit à faire le paisage. Il représentoit aussi fort bien les animaux; mais parce qu'il ne pouvoit dessiner la figure, il s'étoit associé avec César da Sesto, qui dessinoit d'une maniere assez agréable. On dit que Bernazzano imitoit si bien les fruits, qu'ayant peint quelques paisages à fresque contre une muraille, où il avoit aussi représenté des fraises, les unes meures, & les autres encore en fleur, il y eut des paons, qui, trompez par l'apparence de ces fruits, allerent si souvent les becqueter, qu'enfin ils rompirent l'enduit. * Felibien, *Vies des Peintres, tome 2. Entretien 3. p. 60.*

BERNBOURG ou BERNEBOURG, en Latin *Bernaburgum*, ville d'Allemagne dans la Haute Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, avec titre de Comté, est sur le confluent du Wiper & de la Sale, qui se jette peu après dans l'Elbe. Elle est défendue par un château assez beau, que fit bâtir le Prince Albert II. qui donna de très beaux priviléges à la ville de Bernbourg. Elle est à quatre ou cinq lieues de Magdebourg, & de Dessau. Elle est la residence d'un des Princes d'Anhalt-Bernbourg, qui possede encore quelques endroits aux environs. * Baudrand. Bourgon, *Géograph. Historique.*

* BERNBOURG. Les Princes de Bernbourg font une branche des Princes d'Anhalt & viennent de CHRÉTIEN *l'Ancien*, second fils de JOACHIM-ERNEST d'Anhalt. Il mourut en 1630, laissant CHRÉTIEN *le Jeune* qui a continué la postérité des Princes de Bernbourg, & FRÉDÉRIC qui fut la souche de la branche de Harzgerode.

CHRÉTIEN *le Jeune* avoit épousé en 1625, *Eléonore-Sophie* fille de *Jean* Duc de Holstein-Sonderbourg. Il en eut dix-sept enfans, dont l'un nommé *Victor-Amédée*, né le sixiéme oct. 1634, a continué la postérité, & a introduit dans sa maison le droit de primogeniture; ce qui fut confirmé par l'Empereur en 1678. Ce *Victor-Amédée* épousa, en 1667, *Elizabeth*, fille de *Frederic* Comte Palatin de Deux-ponts, & il en eut en 1668, 1. CHARLES-FRÉDÉRIC qui suit; 2. en 1669 LEBRECHT qui suit; 3. en 1674 *Jean George* qui fit paroître beaucoup de valeur dans la bataille de Leuze, & qui mourut le 29 sept. 1691.

CHARLES-FRÉDÉRIC épousa en 1692, *Sophie-Albertine* fille de *George-Frédéric* Comte de Solms-Sonnewald de laquelle, outre quelques Princesses, il eut en 1694, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

LEBRECHT épousa en 1692, *Charlotte* fille d'*Adolphe* Prince de Nassau-Schaumbourg, dont il eut quelques Princes & Princesses. L'aîné de tous est VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE né le septiéme sept. 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BERNE ou BERN, en Latin *Berna*, ville & Canton de Suisse, sur la riviere d'Aar. Berthold IV. Duc de Zéringhen, commença cette ville vers l'an 1174. Berthold V. son fils la fit continuer, & elle fut achevée vers l'an 1191. Son nom, qui veut dire *Ours*, a donné sujet à divers contes qu'on fait. On dit que Berthold IV. Duc, d'autres disent Comte de Zéringhen, ayant tué un de ces animaux, d'une grosseur effroyable, en jettant les fondemens

de cette ville, voulut lui faire porter le nom de cet ours. D'autres rapportent la chose diversement. Quoi qu'il en soit, l'ours forme le blason des armes de Berne; & les Bernois font nourrir de ces animaux dans les fossez de leur ville. On dit que Berthold V. mécontent des Habitans de sa ville nouvelle, la soumit à l'Empire du tems de Frédéric II. Celui-ci en donna le Gouvernement à Othon de Ravensbourg, mais les Bernois se rendirent libres, & obtinrent même de grands priviléges. Un Comte de Kibourg voulut les soumettre, sous prétexte qu'ils bâtissoient sur l'Aar un pont qu'ils n'avoient aucun droit de construire. Cette affaire eut des suites fâcheuses, & les Bernois ne s'en tirerent qu'avec le secours de Pierre Comte de Savoye, qui defit le Comte de Kibourg. Ce dernier étoit Eberard de Hapsbourg, Comte de Laufembourg & de Kibourg. Les Bernois eurent tant de reconnoissance pour Pierre Comte de Savoye, qu'ils le reconnurent pour leur Protecteur, par traité du 23 novembre 1266. On ajoûte que ce Comte ayant fait aggrandir cette ville, mérita le titre non seulement de Défenseur & de Tuteur, mais encore de Pére & de second Fondateur de Berne. En 1268, Philippe Comte de Savoye, fut encore reconnu Protecteur de cette ville après son pére, mort au mois de Juin de la même année. Cette alliance rétablit la liberté de Berne, que les Habitans pensérent perdre en 1286 & 1287, lorsque Rodolphe de Hapsbourg, élu Empereur, leur fit la guerre. Ils obtinrent néanmoins la paix, & se maintinrent jusqu'en 1353, qu'ils firent alliance avec les autres Cantons. Depuis ce tems, cette République s'est rendue très-puissante. La Religion Romaine y avoit toûjours fleuri, & les Bernois paroissoient zélez pour elle. Ils changerent de sentimens en 1527, car suivant l'exemple de ceux de Zurich, ils reçurent la doctrine de Zuingle; & après avoir publié quelques Decrets touchant la Religion, ils abolirent entierement dans leurs terres l'autorité du Pape. Depuis ce tems-là, ils ont toûjours fait profession de cette même doctrine. C'est dans cette ville qu'éclaterent particuliérement ces grandes disputes entre les Franciscains & les Dominicains, touchant la Conception immaculée de la sainte Vierge, en l'année 1507, dont on peut voir l'Histoire dans Stumpf, *in Chron.* C'est aussi dans cette ville que Valentin Gentilis fut mis à mort pour ses horribles blasphêmes contre la Religion. Berne est une ville riche & bien située; il y a trois grandes rues, dont les maisons sont toutes bâties de pierres de taille, & presque toutes élevées sur des portiques: ce qui forme une gallerie qui régne presque dans toute la ville, très-commode pour éviter les injures du tems. L'ancienne église de saint Vincent sert aujourd'hui de temple aux Habitans. L'Arsenal, qui est un des mieux fournis de la Suisse, & la Bibliothéque publique, méritent la curiosité des Etrangers. Berne est située sur une plate-forme, dans une maniére de presqu'isle, que forme la riviére d'Aar, qui lave cette ville en trois endroits différens; & le quatriéme est fortifié assez réguliérement, avec quatre grands bastions revêtus de fossez à fonds de cuve, qu'on voit toûjours remplis de l'eau d'un torrent voisin.

Le Canton de Berne est le plus grand & le plus puissant des treize. Il touche au levant ceux d'Uri, d'Underwald & de Lucerne, & le territoire de Bade & de Bremgarten; au couchant, les Comtez de Bourgogne & de Neufchâtel; au nord, les terres de Soleure & de la Maison d'Autriche; & au midi, le Vallais & la Savoye; il confine aussi de ce côté avec les terres de France, & bien près de celles de la République de Geneve. Ce Canton est de très-grande étendue, & occupe en longueur plus de quatre journées ordinaires de cheval, & plus de deux en largeur qui n'est pas égale par tout. En général, il est très-fertile, & fournit principalement des vins en abondance; mais particuliérement le païs de Vaux, l'un des plus beaux & des plus agréables du monde, lequel s'étend entre le mont Jura & le lac de Genéve, & enferme un long & excellent vignoble, appellé communément *la Côte*, capable de fournir tout le Canton, & d'en donner encore à ses voisins, pour ne rien dire des vins de la Vaux, que produit une autre côte, qui s'étend le long du même lac, entre Lauzane & Vevay. On croit que le Canton de Berne peut mettre jusqu'à 30000 hommes sous les armes. Ce païs est rempli de quantité de Noblesse, d'agréables villes & de beaux châteaux, & l'on pourroit presque dire que c'est une ville continuelle; ce que le Duc de Rohan, *dans la Relation de son Voyage des Païs-Bas*, disoit autrefois de la Hollande. Car en effet, les bourgs, les villages & les châteaux, se suivent de si près au païs de Vaux, qu'à les découvrir de loin, l'œil peut faire croire facilement qu'ils se touchent. Ce Canton se divise généralement en païs Allemand & en païs Roman. Le premier est ainsi nommé, parce qu'on y parle la Langue des Suisses, qui est comme un Dialecte de l'Allemand; & il comprend plusieurs contrées, comme le Haut & Bas Argow, le Haut & Bas Sibenthal, le Val-Hasel, &c. avec plusieurs bonnes villes & grands Baillages. Les quatre principaux, appellez *Landgerichte*, sont gouvernez par les quatre Banderets de la ville de Berne, sous les enseignes desquels ces Baillages marchent en guerre, savoir, Chonolfingen, Seftingen, Sternenberg & Zollikoffen. Les autres sont Aarbourg, Aarwangen, Biberstein, &c. avec les villes franches, gouvernées par des Avoyers, qu'on y envoye, comme sont Arberg, Aarow, &c. Le païs Roman, ainsi nommé, parce qu'on y parle la Langue Françoise, qui est un rejetton de l'ancienne Langue Romaine, & même la Savoyarde parmi le peuple, comprend, entre plusieurs belles contrées, celles qu'on appelle le païs de Vaux, parce que c'est une agréable vallée, qui s'étend depuis le mont Jura jusqu'au lac de Genéve. Ce païs comprend encore les Baillages suivans, Avanches, Lausanne, Morges, Moudon, Nion, Oron, Romain-Moutier, Vevay & Yverdun, avec quatre autres, que les Bernois possédent conjointement avec ceux de Fribourg, qui sont Morat, Echalans, Granson & Schwartzembourg. Il contient aussi les Mandemens d'Aigle, d'Olon, de Bex & d'Ormont, le Gouvernement de Beaumont, autrefois Abbaïe, au pié du Mont-Jura, près de Nion; & les Baronies d'Aubonne, de Chastelar, &c. La ville de Payerne jouït de grandes franchises, & a son Avoyer,

choisi entre ses Bourgeois pour la gouverner. Il est établi néanmoins par les Seigneurs de Berne, qui y mettent un *Schafner* ou *Receveur*, lequel demeure dans l'Abbaïe, & est comme un Bailli, bien qu'il n'ait aucune jurisdiction dans la ville, mais seulement sur deux ou trois villages voisins.

Avant le changement de Religion, Berne dépendoit pour le spirituel de l'Evêque de Lausanne; mais l'an 1528, on y établit un Consistoire, composé de huit Juges, deux du petit Conseil, quatre du grand, & deux Ministres, avec un Secretaire & un Officier. Pour ce qui est du gouvernement politique, il y a dans Berne un Conseil qu'on nomme le Conseil des deux cens, quoiqu'il soit composé de près de trois cens personnes, & le Conseil de vingt-cinq. Ses premiers Magistrats sont deux Avoyers, dont les charges sont à vie. Après eux sont les Bandérets, qui sont au nombre de quatre, & dont on parlera plus bas; ensuite deux Boursiers ou Trésoriers, dont l'un est pour l'ancien Territoire d'Allemagne, & l'autre pour le Territoire François. Il y a outre cela des Gens tirez du Conseil des vingt-cinq, qu'on nomme les Secrets, parce que si quelqu'un a des plaintes secretes à faire, ou quelque secret à réveler, c'est à eux qu'on s'adresse. Leur pouvoir est grand, puisqu'ils assemblent le Conseil des deux cens toutes les fois qu'ils le jugent à propos, & qu'ils peuvent accuser toute sorte de Magistrats, sans en excepter même les Avoyers. Les Baillis des soixante & douze Bailliages dont le Canton est composé, sont choisis par le Conseil des deux cens, qui les tire de son corps: ils sont en même tems Gouverneurs & Juges; leurs Offices sont pour six ans. Il n'y a que les Citoyens de Berne qui soient admis au Conseil des deux cens, & il faut être marié pour y avoir entrée. Les Seigneurs qui ont droit de justice, nomment des Juges qu'on appelle Châtelains, & qui jugent sans appel quand il s'agit de moins de deux pistoles. On appelle de leurs autres jugemens aux Baillis, & de ceux-ci au Conseil des deux cens, où les sentences de mort doivent être confirmées avant que d'être exécutées. L'adultère est puni de mort quand on y est surpris pour la troisième fois, & la simple fornication pour la cinquième. Tout homme qui peut porter les armes est enrollé, & sait le poste où il doit se rendre, & les armes dont il doit se servir. La ville de Berne est divisée en quatre corps, dont le premier est celui des Boulangers, le second des Bouchers, le troisième des Tanneurs, & le quatrième des Maréchaux. Chaque Citoyen de Berne est incorporé dans une de ces Societez, qu'ils appellent Abbaïes. Chacune d'elles choisit deux Bandérets, qui de quatre en quatre ans tour à tour exercent leur office, & ont outre cela un Bailliage à vie. Ils sont ainsi nommez des bannières des Abbaïes qui leur sont commises. Leur pouvoir est très-grand, sur tout celui des quatre qui sont en charge; car ils examinent & passent toutes sortes de comptes. Ce n'est que par eux qu'on peut être admis à l'élection des Offices, & personne ne peut être proposé pour le Conseil des deux cens sans leur approbation. Le changement de Religion qui se fit à Berne en 1528, fut précédé d'une dispute publique sur dix thèses qui renfermoient les articles controversez. La dispute dura 19 jours consécutifs, un seul excepté, ayant commencé le sixième janvier 1528, & n'ayant fini que le 25 du même mois. On s'assembloit deux fois par jour. On invita tous les Ecclesiastiques de tous les Cantons & des Païs circonvoisins. Il y eut un nombre prodigieux d'Auditeurs. Les Principaux tenans de la part des Protestans étoient *Haller* & *Colbius* Théologiens de Berne, *Zuingle*, *Oecolampade*, & *Farel*. Tout se passa en ordre sous la direction de quatre Présidens qui furent choisis, savoir *Joachim Vadian*, Bourguemaître de S. Gal, *Nicolas Prieser* Doyen de S. Pierre de Bâle, l'Abbé de *Gottstatt*, & *Conrad Schmid* Commandeur de *Kussnacht*. Un Prêtre de Soleurre, nommé *Jaques de Munster*, ayant assisté à cette Dispute en fit la rélation, dans une lettre à *Sigismond de S. Trudon* Chanoine de S. Victor de Mayence, où il se plaint amèrement de l'ignorance & de la corruption des Ecclésiastiques Romains. *Omnes res nostræ*, dit-il, *sola nostra inertia, & quia literatos nullos nostri Corypheï aluere. O tempora! ô mores! ô nostram socordiam! quam facile prohibuissent hoc malum tacuum, si studiosorum quam scortorum nostri Episcopi amantiores essent.* Cette Dispute se trouve dans un grand détail, dans le *second tome de l'Hist. de la Réformation de Suisse* par M. Ruchat. * Simler, *de la République des Suisses*. Plantin, *Hist. de la Suisse*. Bertius, *Descript. Germ.* Guichenon, *Histoire de Savoye*. Guilleman. Bullinger, &c.

CATALOGUE DE MESSIEURS LES AVOYERS de la ville de BERNE.

Elect. — *Mort.*

1218. Othon de Ravensburg, fut Bailli Impérial depuis l'an 1218, & la mort du Duc Berchtold, jusques en 1223, où Frédéric II. Empereur en fit une ville libre Impériale, & lui accorda le privilége de se gouverner par elle même.
1. 1223. Walther de Wædischweil, Baron d'Unterseen & Chevalier.
2. 1225. Cunon de Sumiswald.
3. 1227. Cunon de Jagsthorff.
4. 1229. Jaques de Grasbourg, Baron.
5. 1239. Guillaume de Boll.
6. 1244. Rodolphe Hoffmeister, Chevalier.
7. 1244. Berchtolde Bogner.
8. 1251. Pierre de Bubenberg, Chevalier.
9. 1253. Pierre Graf de Buchegg.
10. 1255. Ulric de Wippingue.
11. 1255. Burchard d'Egerten.
12. 1258. Henri de Bubenberg, Chevalier.
13. 1269. Cunon de Bubenberg, Chevalier.
14. 1272. Pierre de Bubenberg, Chevalier.
15. 1275. Pierre de Krambourg, Chevalier.
16. 1280. Nicolas de Munsingue, Baron.

Elect. — *Mort.*

17. 1284. Ulric de Bubenberg, Chevalier & Baron.
18. 1293. Jaques de Kienberg, Chevalier.
19. 1299. Cunon Muntzer, Ecuyer.
20. 1303. Laurent Muntzer, Ecuyer.
21. 1304. Philippe de Kien, Chevalier & Baron.
22. 1319. Jean de Bubenberg, Chevalier & Baron.
23. 1320. Berchtolde de Rumlingue.
24. 1323. Pierre d'Egerten Ecuyer.
25. 1325. Jean de Bubenberg, le jeune, Chevalier.
26. 1328. Jean de Krambourg, Chevalier & Baron.
27. 1330. Werner Muntzer, Ecuyer.
28. 1334. Jean de Bubenberg, Chevalier. En 1348, on l'exila de la ville, parce qu'on le soupçonnoit de s'être laissé corrompre par quelque présent; mais en 1364, on lui accorda sa grace & il fut admis au petit Conseil.
29. 1348. Pierre de Balm.
30. 1352. Conrad de Holtz, dit Schwartzenbourg.
31. 1354. Pierre de Seedorff.
32. 1355. Pierre de Krauchthal.
33. 1357. Jean de Spins, Chevalier.
34. 1358. Cunon de Seedorff.
35. 1362. Nicolas de Schwartzenbourg. Il fut déposé la même année, étant soupçonné d'avoir reçu des présens.
36. 1362. Jean de Bubenberg, Chevalier.
37. 1364. Pierre Schwab.
38. 1367. Ulric de Bubenberg.
39. 1372. Ulric d'Englisberg.
40. 1382. Jean Jaques de Seftingue.
41. 1383. Othon de Bubenberg, Chevalier.
42. 1391. Louis de Seftingue, Coseigneur d'Oberhoffen. 1407
43. 1407. Petermann de Krauchthal, Seigneur de Conolfingue.
44. 1417. Nicolas Hoffmeister, Chevalier & Seigneur de Twann. 1444
45. 1444. Ulric d'Erlach, Seigneur de Wyl & de Jægistorff 1465
46. 1447. Henri de Bubenberg, Chevalier & Baron de Spietz 1465
47. 1451. Rodolphe de Ringoltingue, Seigneur de Landshut 1458
48. 1457. Gaspard de Stein, Chevalier, Seigneur de Munsingue 1465
49. 1458. Thuring de Ringoltingue, Seigneur de Landshut. 1483
50. 1463. Nicolas de Scharnachthal, Chevalier & Seigneur d'Oberhoffen. 1480
51. 1465. Nicolas de Diesbach, Chevalier, Seigneur de Diesbach & de Signau. 1475
52. 1468. Adrien de Bubenberg, Chevalier & Baron de Spietz. 1479
53. 1470. Pierre Kistler, Boucher de profession, fut élu en dépit de la Noblesse. 1480
54. 1471. Petermann de Waberen, Chevalier, Colonel & Seigneur de Belp. 1491
55. 1479. Rodolphe d'Erlach, Seigneur de Wyl & Jægistorff, &c. 1507
56. 1481. Guillaume de Diesbach, Chevalier, Seigneur de Diesbach, Signau & Brandis. 1517
57. 1493. Henri Matter, Chevalier. 1508
58. 1507. Jean Rodolphe de Scharnachthal, Chevalier, Seigneur d'Oberhoffen. 1512
59. 1512. Jaques de Watteville, Colonel de 4000 hommes dans le Milanois. 1525
60. 1519. Jean d'Erlach, Baron de Spietz & Seigneur de Wyl, de Jægistorff & Colonel. 1539
61. 1529. Sebastien de Diesbach, Chevalier & Colonel. Il quitta Berne par dépit & s'en alla demeurer à Fribourg en 1534.
62. 1534. Jean Jaques de Watteville, Seigneur de Colombier. 1560
63. 1540. Jean François Nægelin, Seigneur de Munsingue & de Bremgarten. Il résigna la charge en 1568. 1579
64. 1562. Jean Steiguer, Baron de Rolle, de Mont le Vieux, de Mont le Grand & de Bierre, Seigneur du Rosey, de Cuarnay, de Beguin, de Mollens, de Munsingue & de Wichtrach. 1581
65. 1568. Béat Louis de Mulinen. Il résigna en 1579, & mourut la même année. 1579
66. 1580. Jean de Watteville. 1604
67. 1590. Abraham de Graffenried. 1601
68. 1597. Jean Rodolphe Sager. 1623
69. 1600. Albrecht Manuel, Seigneur de Cronay, résigna en 1632. 1637
70. 1623. Antoine de Graffenried. 1628
71. 1629. François Louis d'Erlach, Général, Baron de Spietz & Seigneur d'Oberhoffen. Il fut père de 36 enfans qu'il eut de Salomé Steiguer & de Jeanne de Graffenried, ses deux épouses. 1651
72. 1632. Claude Weyerman. 1636
73. 1636. Nicolas Dachselhoffer, résigna en 1665. 1670
74. 1651. Antoine de Graffenried, Seigneur de Carrouge, de Boriaux & de Cullayes, Coseigneur de Mezieres-le-Jorat. 1674
75. 1668. Samuel Frisching. 1683
76. 1675. Sigmond d'Erlach, Général & Baron de Spietz. 1699
77. 1684. Jean Antoine Kilchberguer, Seigneur de Bremgarten. 1696
78. 1696. Jean Rodolphe Sinner. 1708
79. 1700. Emanuel de Graffenried, Seigneur de Bellerive &

Elect.

	Elect.		Mort.
		de Vallemand.	1715
80.	1708.	Jean Frédéric de Villading, Seigneur d'Urtenen & de Matftetten & Chevalier de St. Marc.	1718
81.	1714.	Samuel Frifching, Seigneur de Rumlingue.	1721
82.	1718.	Christophle Steiguer. Il vivoit encore en 1731.	
83.	1721.	Jérôme d'Erlach, Baron de l'Empire, cy-devant Général dans les troupes Impériales, Chevalier des Ordres de Wurtemberg & de Bareith, Seigneur de Wyl, Sariswell, Baeriswell, Urtenen, Matftetten, Thunftetten, Hindelbanck, &c. Il vivoit encore en 1731.	

BERNEBOURG. *Cherchez* BERNBOURG.

BERNECASTEL, en Latin *Taberna Mosellanica*, ville d'Allemagne dans l'Electorat de Tréves, sur la Moselle, & sur les confins du Comté de Spanheim. Elle est assez petite; mais elle a été autrefois plus considérable, quand elle étoit ville Impériale. Elle n'appartient à l'Electeur de Tréves que du tems de Jean II. qu'elle fut tirée de la Matricule de l'Empire par Rodolphe I Empereur. Elle est à cinq milles d'Allemagne au dessus de Tréves, & Chef d'un Bailliage. * Bourgon, *Geogr. Histor.*

BERNECCER. *Voyez* BERNEGGER.

* BERNECK ou PERNECK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, au nord-nord-est de Bareith, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* BERNECK, château dans le Cercle de Souabe au Duché de Wirtemberg, à l'ouest-sud-ouest de Stugard, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

BERNEGGER (Matthias) naquit en 1582, à Hallstadt en Autriche, où son pere Blaise Bernegger étoit Juge & Conseiller. Il eut pour maître Wolfgang Pickler que dans la suite il entretint à ses dépens lorsqu'il fut chassé pour la Religion. De Hallstadt il alla à Wels, & de là en 1598 à Strasbourg, où il apprit l'Histoire & les Mathématiques, auxquelles il joignit la connoissance des Langues Françoise, Italienne & Hollandoise. Dans ses voyages de Bohéme, du Palatinat & du Tirol il se fit connoître aux Savans. Son mérite lui attira la vocation au Rectorat de Dourlach, mais il ne l'accepta pas, aimant mieux chercher son avancement à Strasbourg, où il fut Sous-Recteur des hautes classes. Dans ce tems-là Bilchius ayant été fait Professeur en Jurisprudence, il lui succéda dans la charge de Professeur en Histoire; & la place de Professeur en Rhétorique ayant été vacante pas deux fois, il fut obligé de la remplir chaque fois. Avec cela il fut fait Chanoine, & cela lui fourna les moyens & l'occasion de dresser une belle bibliothèque, & de travailler à mettre au jour les meilleurs Auteurs. Il commença par *Justin & Tacite* qui eussent été suivis de *Suétone, de Velleius Paterculus, de Tite-Live, d'Arrien, de Cicéron, de Sénéque*, & principalement de *Salluste, de Thucydide & de Polybe*, si la mort ne l'eût enlevé en 1640. Quatre ans auparavant il avoit été obligé de garder le lit, employant ce tems là à lire lui même, ou à se faire lire par d'autres. Dans quelques intervalles où il jouissoit de quelques momens de santé, il les mettoit à profit pour le bien de ses Auditeurs, se faisant quelquefois mener hors des portes pour leur enseigner la Géométrie & l'Arpentage: à quoi entre autres Silvius Nimrod Duc de Wirtemberg prenoit un plaisir singulier. Il fut extrêmement regretté des pauvres, auxquels il faisoit souvent distribuer le tiers de sa pension. Outre ses *Commentaires sur Justin & sur Tacite*, on a encore de lui, *Idolum Lauretanum; Canon sinuum, tangentium & secantium; Proxeneta Tuba pacis contra Scioppium; Tuba pacis Anti-Scioppiana; Respublica Argentoratensis Delineatio; Speculum Boni Principis; De jure eligendi Reges & Principes; Diatriba in Suetonii Tranquilli Augustum; Quæstiones Miscellaneæ ex Fiore; Galilæi de Proportionum Instrumento cum Notis; Idem de Systemate Mundi; de S. Scripturæ testimoniis in contentionibus mere naturalibus non usurpandis; Plinii Panegyricus cum Notis; Sphærica ac Geographia Compendium; Observationes Historico-Politicæ; Lupoldi de Bebenburg Tractatus de Juribus Regni & Imperii Romani, & Liber, Rabbi de Coronatione Liber; Logica Politica ad disputandum proposita, Oratio, quod de Bonifacio VIII. Papa dictum, intravit ut vulpes, &c. id æque vere de universis Papali regno dici posse; Panegyricus Ludovico XIII. Gallicarum Regi dictus; Laudatio funebris Gustavi Magni Suecorum Regis.* On a aussi quantité de lettres, entre lui & Grotius, Kepler & Schikkard, & enfin toutes sortes de Disputes sur l'Histoire & sur la Politique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Philosophorum, decade* 4.

BERNEK. *Voyez* BERNECK.

BERNERUS, Moine de saint Remi de Rheims, fut envoyé l'an 948, avec quelques Moines, pour établir la discipline monastique au monastére d'Homblieres, dans le Vermandois. Il envoya des Moines à Saint-Quentin pour prendre la place des Clercs de l'église de ce lieu, dont la vie n'étoit pas réglée. Il a écrit la Vie de sainte Cunegonde, & l'histoire de la translation de ses Reliques. * D. Mabillon, *II. sæcul. Bened.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du X. siécle.*

* BERNERUS (Lubert) de Zwoll, l'une des premiéres lumiéres des Clercs de la Congrégation de S. Jérôme & de S. Grégoire à Deventer, mourut à Zutphen, l'an 1398. On trouve sa Vie, & ses exercices de pieté dans les Oeuvres de Thomas. . . . * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 688.

BERNEVAL. *Voyez* BRUNEVAL.

BERNGAU. *Voyez* BERNAU.

BERNHARD (Edouard) naquit le deuxiéme mai 1638, dans la Province de Northampton. Il commença le cours de ses études à Londres âgé de dix ans, & y fit de si grands progrès qu'à l'âge de 17 ans il fut trouvé digne d'être reçu au nombre des Ecoliers du College de Jean Baptiste à Oxford. Le principal but de ses études étoit la Littérature Orientale & les Mathématiques, qu'il étudia sous Wallisius. Il y réussit si bien, qu'en 1667 il fut fait Procurateur de l'Académie. Ayant fonctionné dans cet emploi pendant un an, il passa en Hollande pour examiner les manuscrits que *Joseph Scaliger & Levin Warner*, avoient leguez à la Bibliothéque publique de Leide. Il examina aussi un Manuscrit Arabe de la Bibliothéque de Golius, contenant les 5. 6. & 7. Livres des Sections Coniques d'*Apollonius Pergæus*. A son retour en Angleterre on lui offrit, en attendant quelque chose de meilleur, le Vicariat de la Chaire de Professeur en Astronomie, car Wrennius qui avoit occupé ce poste, étoit nommé Inspecteur des Bâtimens du Roi. Bernhard ne manquoit pas d'occasions de s'avancer dans les emplois ecclésiastiques, mais il préfera toujours le titre de Professeur aux plus riches prébendes. En 1673, il eut à plein la Chaire d'Astronomie. Outre ses leçons publiques il s'étoit engagé à contribuer tout ce qu'il pourroit, à la *Collection des Mathématiciens* projettée par le Docteur Fell, qui cependant ne fut pas exécutée. En 1676, Charles II. l'envoya en France en qualité de Gouverneur de ses deux fils naturels, qu'il avoit eus de la Duchesse de Cléveland; mais Bernhard ne s'accommodant point de l'air de la Cour, qui ne convenoit pas avec son ingénuité naturelle, resta à peine une année en France. De retour en Angleterre il s'attacha à donner une édition de *Joséphe*. Il amassa pour cet effet tous les matériaux imaginables, afin d'en rendre l'édition plus complette. Mais le trop grand nombre des *variantes leçons*, les longues Dissertations qu'il y inséroit, & le choix qu'il avoit fait de la Version de Ruffin, firent que l'Ouvrage ne se finit pas; ce qui causa de grandes difficultez entre ceux qui étoient interessez à l'édition de cet Ouvrage. Tout cela causa bien du chagrin à Bernhard. Pour le dissiper, il médita un voyage en Hollande, auquel il fut entiérement déterminé par l'auction publique, qui s'y devoit faire, de la Bibliothéque de *Heinsius* en 1683. Il fut si agréablement reçu en Hollande, qu'il auroit volontiers accepté la Chaire de Professeur aux Langues Orientales à Leiden. Mais ses espérances ne furent pas remplies à cet égard; il fut donc obligé de prendre patience jusques en 1691, où Pierre Meweins, Evêque de Winton le nomma à la Cure de Brightwell. Pendant qu'il avoit cet emploi, il travailla aux Catalogues des Manuscrits de la Bibliothéque Bodleienne, & de quelques autres Bibliothéques publiques & particuliéres. En 1695, on annonça en Hollande l'auction de la Bibliothéque de Golius; Bernhard engagea le Docteur *Narcisse Marsham*, Archevêque de Dublin à se résoudre d'acheter à cette auction tout ce qu'il y auroit de bons & de rares Manuscrits Orientaux. Bernhard partit donc pour l'emplette & s'en aquitta parfaitement bien. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'il y mourut le 12 janvier 1696. Ses Collections & divers de ses Ouvrages en manuscrit, furent achetez & joints à la Bibliothéque Bodleienne. Voici le titre des Ouvrages qu'il a fait imprimer, *De mensuris & ponderibus; Orbis Eruditi Literatura à Charactere Samaritano deducta; Canon præcipuarum è stellis fixis secundum observata Majorum; Dévotions particuliéres*, ce dernier est écrit en Anglois. * Th. Smith, *Vit. Bernardi adnex. Epist. Huntingdoni.*

BERNHARDI (Barthelemi) né à Feldkirk en Souabe l'an 1487, fit ses Humanitez à Eysenac, & alla ensuite étudier en Théologie à Erford, où il fut fait Bachelier. Il fut fait Soudiacre à Brandebourg, & Diacre à Halberstadt. Quand il fut Prêtre, il en alla faire les fonctions à Coire chez les Grisons. Il en sortit pour aller à Wittenberg, où il enseigna la Physique d'Aristote. Mais il ne se borna pas à cette profession. Il se mit à étudier la Théologie, & fit connoissance avec Luther, qui l'estima tant, qu'il voulut présider à une Thése qu'il soutint sur les matieres de la Grace & du Libre Arbitre. Cette Thése, qui fit beaucoup de bruit, parce qu'on y accusoit de Pelagianisme les Théologiens de ce tems-là, fut soutenue en 1516, un an avant les fameuses Théses de Luther contre les Indulgences. En 1518, Bernhardi fut fait Recteur de l'Académie de Wittenberg, & bientôt après on lui donna le gouvernement de l'église de Kemberg, qui est dans le voisinage. Il gouverna cette église pendant 33 ans, & il lui fit embrasser la Réformation. Pour faire voir qu'il condamnoit le célibat des Prêtres, il se maria publiquement le jour de la saint Barthélemi de l'année 1521. Quoique Luther approuvât le mariage des Prêtres, il crut que Bernhardi s'étoit un peu trop pressé. Ce mariage en effet scandalisa les Catholiques. Le Cardinal Albert, qui étoit Electeur de Mayence, Archevêque de Magdebourg, & Evêque d'Halberstadt, écrivit à l'Electeur de Saxe, & le pria de lui envoyer Bernhardi à Hall, afin qu'il rendît compte de sa conduite. Bernhardi ne voulut pas y aller, mais il fit écrire par Mélanchthon une grande Apologie, datée du 21 octobre 1521, dans laquelle il prétendoit montrer par plusieurs passages de l'Ecriture, & par la pratique de l'Eglise ancienne, que le mariage n'est point défendu aux Prêtres. Cette Apologie est datée du 21 octobre 1521, & se trouve dans le second Tome des Oeuvres de Luther. Il présenta aussi sur le même sujet une requête à Frédéric Electeur de Saxe, par laquelle il le prioit de le protéger contre ses ennemis, qui lui faisoient un crime de ce qu'il avoit préferé la liberté évangélique à des raisons purement humaines. Cette affaire dura long-tems, & on fit beaucoup d'Ecrits de part & d'autre sur ce sujet. Bernhardi eut sept enfans de sa femme, deux garçons & cinq filles. Les Catholiques, que sa conduite avoit offensez, cherchérent les moyens de s'en venger sur lui & sur sa famille. Ils en trouvérent l'occasion quand les troupes de Charles-Quint vinrent dans la Saxe. La famille de Bernhardi fut recommandée aux soldats Espagnols. Si-tôt qu'ils furent entrez dans la petite ville de Kemberg, ils allérent à la maison du Ministre, & le pendirent dans son cabinet. Il fut détaché par sa femme; mais il fut pris une seconde fois, & traîné au camp de Torgau. Il revint pourtant bientôt après, & rentra dans sa maison & dans son église, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva dans la 64 année de son âge, le 21 de juillet 1551. * Joh. Henrici Feustkingii, *de primo Sacerdote marito Lutherano, Bartholomæo Bernhardi*, *Wittenbergæ*, 1705.

BERNIA ou BERNI (François) natif d'Amporrechio, dans le Florentin, Chanoine de Florence, Poëte Italien & Latin, qui vivoit dans le XVI siécle, avoit été élevé auprès de Jules de Médicis,

depuis Pape Clément VII. & fut ensuite Secretaire de Jean Matthieu Giberti, Evêque de Vérone. On lui procura un canonicat à Florence, où il mourut vers l'an 1536 ou 1537, sous le gouvernement d'Alexandre de Médicis. Le Berni a laissé diverses piéces en vers, dont le caractére est extrêmement enjoué. Il avoit commencé un Poëme des amours de Roland, qu'il n'acheva pas. Cet Auteur avoit un talent tout particulier pour la Poësie burlesque, & avoit le caractére bouffon. On a de lui en ce genre d'écrire un Poëme de *l'Etat des Bouffons en octaves* ou *stances* de huit vers; l'*Orlando innamorato* du Bojardo, dans les mêmes stances. Son Orlando reçut l'approbation de ceux du païs: on a même donné son nom à une des espéces du genre burlesque, qui est en usage chez les Italiens, & qu'on appelle *Bernesque*, à cause de lui. Ce Poëte, outre cela, étoit un Satyrique fort mordant. Pour faire comprendre combien il l'étoit, un autre Italien dit qu'ayant présenté le défi à Juvénal, pour faire voir par un essai de Satyres, laquelle des Langues Latine ou Italienne auroit le dessus dans ce genre d'écrire, ce Poëte ne voulut pas l'accepter. * Giuliano Ghilini, *nel Theat. d'Huom. Letter. parte* 1. Mascurat, *du Jugement des piéces qu'on a écrites contre le Cardinal Mazarin*, *p.* 216. Trajan Boccalini, *Ragguagli di Parnasso*, *Cent.* 1. *Ragg.* 60. *p.* 254. *& seq.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 453. *n.* 1371. *de l'édition* d'Amsterdam *en* 1725.

BERNIA (François) de Ferrare, est postérieur à celui de l'article précédent, & quelques uns le confondent avec lui mal-à-propos. * Ménage, *Antibaillet*, *tome* 1.

* B E R N I C E, que l'on met dans le nombre des Martyres, se noya à Hiérapolis en Syrie, plutôt que de souffrir l'insolence des Soldats Payens, vers l'an CCCVI. S. Chrysostome fait son Eloge, *tome* 1. *Homil.* 51. *Voyez* Theod. Ruinart *Acta sincera & selecta*.

B E R N I C H ou B E R N I C H O, ville. *Cherchez* B E R E N I C E.

B E R N I C H O, Martyre. *Voyez* B E R N I C E.

* B E R N I C I E, partie septentrionale de l'Ancien Royaume de Northumberland, a fait quelquefois un Royaume à part. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *l.* 3. *p.* 154.

* B E R N I C I E N S. Les Ducs de Northumberland ayant porté leurs armes en Ecosse, & conquis toute la partie de ce Royaume qui s'étend jusqu'au détroit d'Edimbourg, ils prirent le titre de Rois, & formérent le Royaume des *Berniciens*. Leur Royaume subsista jusqu'au VIII siécle, sous neuf Rois, dont le dernier fut Egfrid. * Beeverell *Del. de l'Angl.* *p.* 247.

B E R N I E R (François) Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, a été plus célébre par ses livres & par ses voyages, que par sa pratique. Il a pourtant laissé dans les Indes Orientales une réputation qui fait honneur à la France, ayant été Médecin du Grand-Mogol, & nous a donné l'Histoire de ce qui regarde les vastes Etats de ce Prince, ou de l'Indostan, dans le Royaume de Cachemire, &c. qui ont été imprimez plusieurs fois, & qui sont généralement estimez. Il nous a donné un judicieux Abbregé François de la Philosophie de Gassendi. Il défendit aussi vigoureusement ce savant Philosophe sur la doctrine des Atomes & du Vuide contre Jean-Baptiste Morin, Médecin & Professeur en Mathématiques à Paris, qui l'avoit attaqué. Une de ces Défenses a pour titre *Anatomia ridiculi muris*, imprimée à Paris en 1651, & l'autre, *Favilla ridiculi muris*, imprimée dans la même ville en 1652. Il mourut à Paris en septembre 1688. * Bayle, *Dict. Crit.* *Mémoires du tems*.

B E R N I E R (Jean) natif de Blois, pratiqua la Médecine dans le XVII siécle pendant plus de 50 ans, & fut un des premiers partisans de l'Emétique. Se trouvant dénué de biens, sa mauvaise fortune le rendit satyrique, & il n'employa son loisir qu'à critiquer. Il mourut à Paris le 18 mai 1698. Nous avons de lui des *Supplémens de l'Histoire de la Médecine*; un *Antimenagiana*; *Réflexions*, *pensées & mots ingénieux*, sous le faux nom de *Popincourt*; *Jugemens & observations sur les Oeuvres de Rabelais*; & une *Histoire de Blois*, à Paris en 1682. * Bayle, *Dict. Crit.*

B E R N I E U L E S, branche de la Maison de Créquy. *Voyez* C R E Q U I.

B E R N I N. *Voyez* B E R N I N I.

B E R N I N I ou B E R N I N (Jean-Laurent) vulgairement appellé *le Cavalier Bernin*, originaire de Toscane, & né à Naples, a excellé dans la connoissance de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, & dans la Science des machines & forces mouvantes. Il commença à paroître sous le pontificat de Paul V. qui prédit la grandeur où il arriva depuis, en voyant ses premiers ouvrages. Le Pape Grégoire XV. le fit recevoir Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, & Urbain VIII. lui donna la Surintendance de la fabrique de saint Pierre. Alexandre VII. & Clément IX. l'honorérent de leur estime & de leur amitié. La Reine Christine de Suéde voulut bien lui rendre quelques visites. Rome lui est redevable d'une partie de ses plus beaux ornemens. On compte dans la seule église de saint Pierre jusques à quinze différens ouvrages de son invention, dont un seul suffiroit pour éterniser sa mémoire. Entre les principaux qu'il y a élevez, on admire principalement le maître-autel & le tabernacle; la chaire de saint Pierre; les tombeaux d'Urbain VIII. & d'Alexandre VII; la statue équestre de Constantin; la Colonnade, c'est à dire, *les portiques soutenus d'un grand nombre de colonnes*, qui environnent la place ou le parvis de saint Pierre; la fontaine de la place Navone; l'église de saint André, du Noviciat des Jésuites, qui passe pour un bijou en fait d'architecture. L'on garde à Rome dans le cabinet de Kircher, quelques uns de ses ouvrages de sculpture: il y en a un entre autres qui représente fort naturellement un petit garçon qui tâche d'attraper une cigale. En 1665, le Cavalier Bernin fut appellé en France pour travailler au dessein du Louvre, & il y fut le buste du Roi, qui lui attira l'applaudissement de toute la Cour. Il s'en retourna avec un brevet d'une pension de deux mille écus que sa Majesté lui donna, & d'un autre de 500, pour son second fils qui l'accompagna en France: ce qui lui fit entreprendre la statue équestre du Roi. Jamais l'antique n'avoit mis en oeuvre un bloc de marbre si grand; car le piédestal, le cheval & la figure plus haute que nature, sont d'une seule piéce. Le Roi y étoit représenté montant sur une montagne laquelle marque le sommet de la gloire. Cette statue n'a pourtant pas répondu à l'attente que les Connoisseurs en avoient conçue; quoique cet habile homme y eût travaillé pendant quinze ans, & qu'elle eût coûté des sommes immenses. On a été obligé, à cause du peu de ressemblance & de l'attitude trop forcée, de la métamorphoser en Curtius, Romain, qui se dévoua pour Rome, & qui se précipita dans un abîme, qu'avoit formé la terre entr'ouverte. On nous permettra pour l'honneur de nos Sculpteurs François, d'opposer à cette statue équestre, ces deux groupes prodigieux de Mercure & de la Renommée, assis sur des chevaux aîlez, qui ont été posez dans les jardins de Marli au mois d'août 1702. Chaque groupe soutenu d'un trophée, a été fait d'un seul bloc de marbre; & tous deux, quoique travaillez avec un feu surprenant & une correction peu commune, n'ont coûté que dix-sept mois de travail au Sieur Coisevox de Lyon, déja célébre par tant d'autres excellens ouvrages. Le Cavalier Bernin a eu un goût tout particulier dans ses ouvrages de sculpture, & il a tendu à la perfection par un chemin tout différent de celui des Anciens. Il a recherché avec soin les différens effets de la nature, & personne avant lui n'avoit manié le marbre avec plus de facilité. Il semble même qu'il n'a quitté le goût antique que pour donner à ses figures plus de vie, plus de tendresse & plus de vérité. Il étoit d'une humeur austére, brusque & impétueuse: défauts parfaitement exprimez dans un buste de lui, que l'on a envoyé à Paris, & qui est très ressemblant. Il mourut à Rome le 29 novembre 1680, âgé de 82 ans. Son corps fut porté à Sainte-Marie-Majeure, lieu de la sépulture de ses ancêtres. * M. l'Abbé de la Chambre. Raguenet, *Monumens de Rome*. *Mémoires du tems*.

B E R N O L D E. *Cherchez* B E R T H O L D E.

B E R N O N ou B E R N O, Abbé de Clugni, vivoit dans le X siécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit fils d'un Comte de Bourgogne; mais il seroit difficile de le prouver. Il est sûr qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de la Baume, où il fut Disciple de saint Eutyque; qu'ensuite il eut la conduite de ce monastére, puis de celui de Gignac, duquel la Baume devint un Prieuré; & qu'enfin il fut premier Abbé de Clugni en 910. Bernon gouverna les Abbaïes de Gignac & de Clugni en même tems. Il eut aussi le Bourg-Dieu, le Prieuré de Souvigny, &c. sous sa conduite; & lorsqu'il se vit proche de sa fin, il donna le gouvernement de quelques uns de ces monastéres à Widon son parent, & des autres à S. Odon. Il mourut en odeur de sainteté le premier janvier de l'an 927. * *Consultez* Jean dans la Vie de saint Odon; Odillon dans celle de saint Majolus; Glaber Rodolphe; l'Auteur de la Vie de saint Hugues; Sigebert; & quelques autres Ecrivains qui parlent de Bernon, & dont les ouvrages sont dans la bibliothéque de Clugny.

B E R N O N ou B E R N O, Moine de Saint-Gal, puis Abbé de Richenou, près du Lac de Constance, étoit Allemand, & a vécu dans le XI siécle. Il rétablit la discipline réguliére dans son monastére, & fut très-estimé de plusieurs grands hommes de son tems. Il dit lui-même qu'il se trouva, l'an 1014, au couronnement de l'Empereur Henri II, dont le Pape Benoît VIII. fit la cérémonie à Pavie le 14 du mois de février. Vossius s'est trompé, lorsqu'il a cru que Bernon avoit été disciple d'Hincmar de Reims, mort dès l'an 882, mais apparemment il vouloit parler de l'autre Bernon Abbé de Clugni; car il marque le tems auquel a vécu l'Abbé de Richenou. Ce dernier mourut le septiéme janvier de l'an 1045, ou, selon d'autres, en 1048. Il laissa un Traité, *De Officio Missæ*, ou *De rebus ad Officium Missæ pertinentibus*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres; la Vie de saint Ulric Evêque d'Ausbourg; & celle de saint Meginrad Evêque & Martyr, donnée par Dom Mabillon, dans la seconde partie du siécle Bénédictin. Sigebert & Trithéme lui attribuent encore d'autres Ouvrages, *De Musica seu tonis*, *libri duo*; *De instrumentis Musicis*; *De adventu Domini ad Archiepiscopum*; *De jejunio Quatuor-temporum*; *De jejunio Sabbati*, *&c.* On a fait divers jugemens sur ses Ouvrages, dont on pourra voir la critique dans les Auteurs qui suivent. * Sigebert, *de Script. Eccl.* *c.* 156. Eckehard, *in Vita S. Noth.* *c.* 10. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *A. C.* 1014. Vossius, *de Hist. Lat.* *lib.* 2. *cap.* 44. Théophile Raimaud, *in Dyptem.* Surius. Gesner. Possevin. Le Mire. Sainte-Marthe, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XI siécle*.

B E R N O U L L I (Jacques) né à Bâle le 27 de décembre de l'année 1654, étoit fils de *Nicolas* Bernoulli, qui vivoit encore en 1706, âgé de 82 ans, & qui tient un rang considérable dans la République des Lettres. Il fit ses premiéres études avec soin. Au sortir des Humanitez, il apprit l'ancienne Philosophie de l'Ecole; & après avoir achevé son Cours, & reçu, selon l'usage ordinaire, ses degrez dans l'Université de Bâle, il s'appliqua à l'étude de la Théologie, moins par inclination, qu'à la sollicitation de son pére. Il aima la Poësie, & en fit les amusemens de sa jeunesse. On vit plusieurs piéces de sa façon assez agréables, en Allemand, en Latin & même en François; & l'on dit qu'il avoit beaucoup de facilité à composer des vers en ces trois Langues. Ce goût & ce talent pour la Poësie se trouvérent joints en lui avec le génie des Mathématiques; ce qui nous paroîtroit plus extraordinaire, si nous n'en avions des exemples devant les yeux. Son amour pour ces derniéres Sciences fut sa passion dominante. Son inclination se déclara de ce côté-là dès l'enfance; & l'on remarque comme un effet de cette inclination, le plaisir singulier qu'il prenoit à cet âge, de considérer des figures de Géométrie. Il devint Géométre sans l'aide des Maîtres, & dans les commencemens presque sans le secours des livres. On ne lui permettoit pas d'en avoir, & si le hazard lui en faisoit tomber quelqu'un entre les mains, il falloit qu'il se cachât pour le lire, afin d'éviter les réprimandes d'un pére sévére, qui

l'avoit

l'avoit destiné à d'autres études. Cette sévérité lui fit prendre pour sa devise Phaëton, conduisant le char du soleil, avec ces mots, *Invito patre sidera verso*: ce qui a particuliérement rapport à l'Astronomie. Il s'appliqua de plus en plus à l'étude des Mathématiques, & fit un tel progrès dans les connoissances géométriques, qu'à l'âge de dix-huit ans il donna des marques de la pénétration & de la subtilité de son esprit, en résolvant le fameux problême de Chronologie, dans lequel l'on demande la Période Julienne, les trois cycles du soleil, de la lune & de l'indiction étant donnez. Bernoulli commença ses voyages en 1676. Pendant son séjour à Geneve, il trouva moyen d'apprendre à écrire à Elisabeth de Waldkirch, qui avoit perdu la vue deux mois après sa naissance. Il fit à Bourdeaux des Tables Gnomoniques universelles, qui n'ont point encore été publiées; & après avoir vu la France en 1680, pour achever de se perfectionner, il retourna chez lui. Ce fut alors qu'il se mit à lire *la Recherche de la Vérité* du Pere Mallebranche, & la Philosophie de Descartes, dont il goûta extrêmement la méthode. Il parut dans ce tems-là une Comète; il en prédit le retour, & composa là-dessus en se divertissant un petit Essai dans sa Langue, & quelque tems après le traduisit en Latin. Il se mit ensuite sur le Rhin pour passer en Hollande, où il s'adonna tout aux méditations de la nouvelle Philosophie, & s'appliqua sur tout à cette partie des Mathématiques, qui consiste dans la résolution des problêmes & dans les démonstrations. Les Journaux de Leipsic & de Paris font une ample mention de deux de ses Ouvrages; le premier sur la Comète, & l'autre sur la pesanteur de l'air. Après avoir visité la Flandre & le Brabant, il se rendit à Calais, & s'embarqua pour l'Angleterre: il vit à Londres tout ce qu'il y avoit d'hommes célébres dans les Sciences, & en fut consideré. Il se trouva souvent aux conférences de la Société Royale de Londres, qui se tenoient toutes les semaines chez le fameux M. Boyle, de la ville de Corcke en Irlande, dont il s'aquit particuliérement l'estime. D'Angleterre il passa à Hambourg, & de là revint à Bâle, où il ouvrit un Collége, comme on l'appelle dans ce païs-là, d'expériences mêlées de Physique & de Méchanique. Il y parut avec éclat, & fit voir dans Bâle ce grand nombre de belles choses nouvellement découvertes, & qu'on n'y connoissoit pas avant lui. En 1687, la Chaire de Mathématique à Bâle étant venue à vaquer par la mort de Pierre Merian, Professeur très-estimé, on jetta aussi-tôt les yeux sur Bernoulli pour la remplir, & il fut élu d'un consentement unanime de tous les Magistrats. La réputation d'un si grand Géométre attira dans Bâle un nombre considérable d'Etrangers, qui venoient de toutes parts pour l'entendre. Un de ses principaux Ouvrages est l'excellent Traité qu'il a composé de l'Arithmétique des infinis, *De Seriebus infinitis*, dans lequel il dévelope les mystéres de l'Art les plus profonds & les plus cachez. Les Journaux de Leipsic & de Paris sont remplis de ses découvertes. Il a eu bonne part avec son frére Jean Bernoulli, au nouveau calcul de M. Leibnitz. M. Leibnitz ayant donné dans le Journal de Leipsic quelques Essais de son nouveau calcul différentiel, dont il cachoit la méthode, les fréres Bernoulli s'appliquerent à en chercher le secret. Ils y réussirent, & perfectionnerent tellement cette méthode, que M. Leibnitz, par une sincérité digne d'un grand homme, a déclaré qu'elle leur appartenoit autant qu'à lui. Ces deux fréres ont eu l'honneur d'être aggrégez à l'Académie royale des Sciences en 1699, & à celle de Berlin en 1701. Jacques Bernoulli mourut en 1705, le 16 d'août à l'âge de 50 ans & sept mois, & l'on n'a point trouvé de personne plus digne de remplir une Chaire qu'il a laissée vacante à Bâle, que son frére Jean Bernoulli, qui y a été mis la même année avec de grandes distinctions, qui s'est fait connoître par plusieurs Ouvrages dans la République des Lettres, & qui voit encore, de tems en tems, entre ses Disciples, des Professeurs en Mathématiques & des Académiciens. Comme Archiméde ayant trouvé la proportion de la sphére au cylindre circonscrit, fit graver cette figure sur son tombeau; de même Jacques Bernoulli a voulu qu'on gravât sur le sien une *spirale Logarithmique* avec ces mots, *eadem mutata resurgo*, faisant allusion à l'espérance des Chrétiens, représentée en quelque sorte par les propriétez de cette courbe, qu'il a la gloire d'avoir découverte le premier. * *Le Journal des Savans de Paris de l'année 1706, du* [illegible] *fevrier, p.* [illegible] *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, imprimée à Paris en 1708.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p. 52. & suiv.*

B E R N O U L L I (Nicolas) neveu du précédent & fils du célébre Géométre *Jean Bernoulli*, & de *Dorothée Falkner*, naquit à Bâle le 27 janvier, vieux stile, de l'an 1695. Peu de tems après sa naissance il fut transplanté à Groningue. Son pere y avoit été appellé pour remplir la Chaire vacante de Professeur en Mathématiques. Dix ans après *Jean Bernoulli*, étant rappellé dans sa patrie pour succéder à son frére, y revint avec toute sa famille. Nicolas Bernoulli donna dès les premieres années de sa vie des marques d'un génie fort vif & d'une mémoire fort heureuse. A l'âge de huit ans il parloit Allemand, François, Flamand & Latin. On n'oublia rien pour cultiver un génie qui promettoit beaucoup. Après le Cours des Humanitez il fut fait Maître ès Arts en 1711. Il se voua ensuite au Droit, sans abandonner l'étude des Mathématiques, où il avoit fait de grands progrès sous les yeux de son pere, si propre à lui donner le goût & la connoissance de ces Sciences sublimes. A l'âge de 16 ou 17 ans, il possédoit si bien la Géométrie & l'Algébre qu'il étoit en état d'en donner des leçons. Son premier essai fut sur son frére *Daniel Bernoulli*, qui se trouva si propre pour ces Sciences que dans peu le Maître s'apperçut que le Disciple pouvoit aller de pair avec lui. Nicolas Bernoulli ayant fait ses études en Droit sous l'illustre Jurisconsulte *Jacques Battier*, alors un des ornemens de l'Université de Bâle, reçut ses licences en 1715, après quoi on lui permit de voyager. Il parcourut d'abord l'Italie, où il se lia avec plusieurs Savans, sur tout avec M. *Fabrizius*: ensuite il se rendit à Paris où il fut estimé de Messieurs de *Montmort* & *Varignon*. Une maladie subite l'engagea à regagner incessamment sa patrie. Dès que sa santé eut été rétablie, son ami M. *Fabrizius* l'exhorta à retourner en

retourner en Italie. Il se rendit à ses sollicitations & à celles de M. *Venzino*, noble Vénitien, chez lequel il demeura deux ans pour lui enseigner les Mathématiques. Son pére le rappella auprès de lui en 1722, & peu de tems après son retour, une Chaire en Droit étant venue à vaquer, il fut un des trois Aspirans sur lesquels on jetta le sort, qui ne lui fut pas favorable; mais l'année suivante il fut choisi à Berne pour y enseigner publiquement la Jurisprudence. Il y demeura environ trois ans, & il ne quitta ce poste qu'avec peine, pour aller remplir une Chaire de Professeur en Mathématiques dans l'Université naissante de *Petersbourg*. Ce qui lui fit le plus de plaisir dans cette vocation, ce fut de se voir associé à son frere *Daniel* qui eut aussi une Chaire, pour lequel il avoit l'amitié la plus tendre, & qui étoit parfaitement réciproque. Ils arriverent à Pétersbourg le 27 octobre 1725. A peine y eut-il exercé sa profession, avec applaudissement, pendant huit mois, qu'il mourut d'une fiévre lente le 27 juillet 1726. Il y a quelques piéces de sa façon dans les Actes de Leipsic, & dans ceux de l'Université où il est mort. La Czarine voulut faire les frais de son enterrement. * *Acta Univ. Petropolit. manusc.*

BERNOW ou BERNAW, *Bernavia*, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la riviere de Pancke, à cinq lieues de Berlin, au nord-nord-est.

B E R N S T A D T ou B E R N S T A D, *Bernardi Urbs*, ville d'Allemagne dans la Silésie, est située sur la riviere de Veid ou Veida, & dans le Duché d'Olss, avec un ancien château des Ducs, environ à trois ou quatre lieues de Breslau, capitale de Silésie. * Sanson. Baudrand.

* B E R N S T A D T ou B O R N S T E D T E L, ville de la Haute Lusace dans la Haute Saxe entre Gorlitz au sud-sud-est & Zittaw au nord. Elle est éloignée de plus de trois lieues de l'une & de l'autre de ces deux villes.

B E R N U L ou B E R N U L P H E, Roi de Mercie en Angleterre, usurpa la Couronne sur Kenwulf ou Céolulfe son prédécesseur l'an de Jesus-Christ 823. & régna trois ans. Il fut vaincu par Egbert à Ellandun; & s'enfuyant vers les Est-Angles, c'est à dire, *les Anglois*, qui habitoient l'Orient d'Angleterre, ils le tuérent. * *Diction. Anglois.*

B E R N W A L D. *Voyez* B E R W A L D.

* B E R N W A R D, Evêque d'Hildesheim, étoit né Comte de Sommerschenbourg. Il avoit été Chapelain de l'Empereur Othon III. En 993, il fut fait Evêque d'Hildesheim, où en l'an mille un il fonda le Monastére de St. Michel. L'Electeur de Mayence vouloit lui disputer la direction du Monastere de Gandersheim; ce qui dans la suite a été une pomme de discorde; mais les Evêques maintinrent leur droit. Bernward mourut en 1024, & fut canonisé sur la fin du XIII siécle. On le regarde encore aujourd'hui comme le Patron du Diocèse d'Hildesheim. Sa Vie a été imprimée en Allemand à Hildesheim en 1540. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantz, *Metropol. p.* 88. Bucelin, *Catal. Episc. Hildesheim in Germ. S.*

* B E R N W O O D, forêt dans le Duché de Bukingham. * Beverell, *Délices d'Angleterre, p.* 518.

B E R O ou B E R O U S (Augustin) de Bologne, vivoit vers l'an 1530, & étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Les plus recherchez de ses Ouvrages sont, *Lectura super 1. 2. 3. & 5. Decretal. Conciliorum, tome 4. Quæstionum, tome 1. &c.* * Alidosius, *de Doct. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

B E R O A L D E (Philippe) naquit à Bologne-la-Grasse, le septiéme novembre 1453, professa les Belles Lettres à Paris, à Parme & ailleurs, mourut le 17 juillet 1505, & fut enterré en l'église de Saint-Martin de Bologne, laissant un fils nommé *Vincent*. Beroalde étoit un des premiers hommes de son siécle pour les Lettres. Il avoit une très-grande lecture; mais il manquoit un peu de jugement. Il s'appliquoit principalement à donner au jour les Auteurs les plus obscurs de l'Antiquité, & sa passion étoit de remettre en usage quantité de vieux mots bannis depuis long-tems de la Langue Latine. C'est ce qui paroît entre autres dans ses Commentaires sur *l'Ane d'or* d'Apulée, qu'il se rendit si familier, qu'il en devint comme tout hérissé dans les maniéres de parler & d'écrire. D'ailleurs il ne manquoit pas d'esprit; il avoit même de la subtilité & de la doctrine, comme il l'a fait voir dans ses Commentaires sur *Apulée* & sur les autres Auteurs qu'il a expliquez. Ses Opuscules furent imprimez à Bâle en 1513. * Erasme, *Dial. Ciceronian. p.* 162. Jean Pic *apud Jovium, num.* 51. F. Floridus Sabinus, *Apol. adv. Calum. L. L. & ibi* G. Vossius, *de Hist. Lat.* Gasp. *de Art. Critic. p.* 6. Baillet, *Jugemens des Sav. sur les Critiques Grammairiens, tome 2. édition de* 1722, *ou tome* 2. *partie* 1. de l'édition d'Amsterdam 1725, *p.* 406. *n.* 324. *& tome* 4. *partie* 1. de la même édition *p.* 94. *n.* 1243.

B E R O A L D E (Philippe) neveu du précédent, & non son fils, comme quelques-uns l'ont cru, fut sous le Pape Léon X, Bibliothécaire du Vatican; mais il mourut à 28 ans, avant que de prendre possession de cet emploi. Lilio Giraldi le met entre les excellens Poëtes de son tems; & Erasme en fait aussi mention, *in Ciceroniano*. Quand à la Poësie des deux Beroaldes, le pére étoit un fort médiocre versificateur; mais le fils, au sentiment de quelques-uns, excelloit dans les vers Lyriques. Il a fait aussi des Iambes, des Hendecasyllabes, des Epigrammes & des Elegies. Les vers de l'un & de l'autre se trouvent contenus dans le premier tome des Délices des Poëtes Latins d'Italie. Les Epiques sont de la façon du pére, & sont fort rampans. * Floridus Sabinus, *Lect. Subcisiv. l.* 2. *c.* 9. *&* 19. Pierius Valerianus, *l.* 1. *de Infelicitate Literatorum.* Paul Jove, *in Elog. c.* 52. *& l.* 3. *de Vita Leonis X.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in appar. sacro.* Lilio Gregorio Giraldi *de Poet. sui sæcul. Dial.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *édition de* 1722, *ou tome* 2. *partie* 1. de l'édition d'Amsterdam 1725. *p.* 406. *n.* 324. *& tome* 4. *partie* 1. de la même édition, *p.* 94. *n.* 1243.

* B E R O A L D E (Jean) natif de Palerme, fut un homme

très-

BER.

très-habile dans toutes les Sciences, célèbre par son savoir & par son éloquence, & distingué sur tout par une vie sans reproche. Toutes ces rares qualitez le firent estimer à la Cour de Rome, & lui firent avoir en 1548 premiérement l'Evêché de Télése, où il donna de grandes preuves de son éloquence, sur tout dans le discours qu'il fit aux Cardinaux sur l'élection d'un Pape. Ensuite il fut pourvu de l'Evêché de Ste Agathe en 1556, & il y pratiqua tous les devoirs d'un bon Pasteur. En 1557, il fut constitué Juge avec Prosper Rebiba, le Cardinal Annibal Bozzuti & Gabriel Sirlet, pour terminer le différent survenu entre l'Empereur Charles-*Quint* & Philippe II. Roi d'Espagne. Béroalde assista aussi au Concile de Trente, & sur tout dans la 18 & 19 Session. L'Ambassadeur du Roi d'Espagne étant venu au Concile en 1562, & ayant fait parler en son nom Galéace Brogora de Milan qui fit un discours à l'assemblée, Béroalde y répondit au nom du Concile. Dans la 19 Session qui se tint au mois de mai de la même année, il addressa aux Péres du Concile une belle Harangue en Latin. Après avoir sagement gouverné l'église, qui lui avoit été confiée, il mourut en 1566, & fut enterré dans l'église cathédrale. Il laissa par testament quelques legs à l'Hôpital des Incurables de Naples. On a de lui, *Oratio ad S. R. E. Cardinales de eligendo summo Pontifice*; *Oratio ad Patres Concilii Tridentini*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BÉROALDE (Matthieu) natif de Paris enseignoit la Langue Hébraïque à Orléans en 1565. Ceux de la Rochelle lui offrirent de l'emploi dans leur Collége l'an 1571. On doute qu'il l'ait accepté. Il étoit dans Sancerre, lorsque le Maréchal de la Châtre l'assiéga peu après la St. Barthelemi, & il rendit de grands services aux Habitans par ses bons & courageux conseils. Au sortir de Sancerre il se retira à Sedan, & y fit des leçons sur l'Histoire. On ne fut point édifié de la manière dont il parla de François I. dans ses Leçons. On ne sait pas bien en quel tems il fut Ministre de Genéve; mais on ne peut douter qu'il ne l'ait été, & puisqu'il y enseignoit la Philosophie l'an 1576, on peut croire qu'il y exerçoit alors le Ministére. Il publia un livre de Chronologie l'an 1575, où il y a sans doute beaucoup de savoir, mais au fond très peu de solidité. A force de vouloir faire honneur à l'Ecriture, il s'embarrasse dans des labyrinthes dont il ne sauroit se tirer. Il prétend qu'il ne faut suivre d'autre guide dans la doctrine de tems, que les Ecrits inspirez de Dieu. Scaliger a montré clairement la nullité de cette hypothèse; mais il s'est trop emporté contre l'Auteur. Il avoit une grande connoissance des Langues; il savoit la Théologie, l'Histoire & les Belles Lettres. On a de lui une Chronologie Latine. Il mourut avant l'an 1585, laissant pour fils FRANÇOIS qui sera le sujet de l'article suivant.

BÉROALDE (François) Sieur de Verville, Chanoine de S. Gatien de Tours, fils de *Matthieu Béroalde*, naquit à Paris le 28 d'avril 1558, & se fit Catholique après la mort de son pére. Il avoit de l'érudition & du génie; mais il ne choisit pas des matiéres qui fussent propres à perfectionner ses dons naturels. Il s'amusa à traduire le Songe de *Polyphile*, & puis à faire un Ouvrage de pareille trempe; ce fut *le Voyage des Princes fortunez*. Il l'appella *Stéganographique*. Il fit plusieurs autres Livres de Chymie, & plusieurs manières de Roman, fort capables d'ennuyer, & qui ne valent guéres mieux que les Ecrits de *Nervéze* & du Sieur *des Escuteaux*. Tels sont les *Avantures de Floride*; *le Cabinet de Minerve*; *la Pucelle d'Orléans*; *l'Histoire d'Hérodias*, &c. Il eût mieux fait, peut-être, de continuer à s'exercer sur les matiéres par où il se mit au monde. Dès l'âge de 22 ans, il publia des Commentaires sur les Méchaniques de *Jaques Besson*. Mais à peine eut-il tenté fortune par cette porte, qu'il courut après la Pierre Philosophale. On vit sortir de dessous la presse l'année 1583, ses *Appréhensions Spirituelles, Poëmes, & autres Oeuvres Philosophiques, avec les Recherches de la Pierre Philosophale*. L'année d'après, il fit imprimer un Poëme intitulé, *l'Idée de la République*. Mais celui de ses Ouvrages que l'on recherche le plus, est le *Moyen de parvenir*, Ouvrage bizarre, fantastique, obscur & rempli d'obscénitez. On y voit que l'Auteur n'étoit ni Catholique ni Huguenot, puisqu'il s'y moque également des uns & des autres.

BERODACH BALADAN. *Cherchez* MERODACH.

BEROE ou BÉRHÉE, *Beroea* ou *Berrhoea*, ville de Syrie, renommée dans les Ouvrages des Anciens, fut rétablie par Séleucus Nicanor. Presque tous les Géographes croyent que c'est l'*Alep* d'aujourd'hui. Elle a eu le siége d'un Archevêché, sous le Patriarchat d'Antioche. D'autres jugent qu'Alep est l'*Hierapolis* des Anciens. * Strabon, *l.* 16. Belon, *l.* 2. *Observ. c.* 102. Petrus Gillus. Le Mire. Sanson, &c. *Cherchez* ALEP.

BEROE ou BEREA, *Beroea*, *Berrhoea*, ville de Macédoine, près du fleuve Lydias, que quelques Modernes nomment *Caftore*, à dix-huit lieues de la ville de Salonique. C'est la *Berhée*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, *ch.* 17. *v.* 10. *&* 13. Strabon, Pline & Ptolomée parlent de cette ville. * *Consultez* Scaliger, *in Not. ad Euseb. Chron.* Miraeus, *in Notit. Episc. orbis.* Ortelius, *in Thesauro Geogr. &c.*

BÉROE, femme de Dorycle, dont Virgile a fait mention. * *Eneid. l.* 5. *v.* 620. *&* 646.

Fit Beroë Ismarii conjux longaeva Dorycli.

BEROE d'Epidaure fut, à ce que l'on dit, nourrice chez Semélé l'une des maitresses de Jupiter. Junon prit sa figure, lorsqu'elle conseilla à Semélé de prier Jupiter de venir la visiter dans tout l'appareil de sa gloire; ce qui fut cause de sa perte. * Ovide, *Metamorph. l.* 3. *v.* 278.

BEROLD, premier Comte de Savoye. *Voyez* BERTHOLD.

BEROLDINGEN, ancienne famille noble établie en Souabe & dans la Suisse. Le château dont elle porte le nom est situé dans le Canton d'Uri à trois lieues d'Altorff. Hedwige de Beroldingen fut Abbesse à *Séedorff* en 1107: & en 1184, vivoit Melchior de Beroldingen Chevalier de l'Ordre de saint Lazare & Commandeur de Jérusalem. André de Beroldingen, qui vivoit environ l'an 1480, est pére de toute la famille qui subsiste encore. Son fils Josué acheta le château de Steineck dans le Turgow, & rendit de grands services dans les armées de Charles-*Quint* & de Philippe II. Sébastien fils de Josué de Beroldingen, Colonel dans la sainte Ligue en France, laissa trois fils. *L'aîné* fut Doyen de Nôtre-Dame des Ermites en Suisse; on dit même qu'il a fait des miracles depuis sa mort. *Le second* fut Capitaine de la milice dans le Turgow, & *le troisiéme* nommé *Jean* fut Colonel en Espagne. En 1703, vivoit Jean-Dominique Bailler de Beroldingen, & Charles Conrad de Beroldingen, Chevalier & Colonel. Maurice de Beroldingen fut Secrétaire de Lugano. Sébastien Peregrin de Beroldingen, est encore aujourd'hui Abbé & Prince des Abbayes de Morbach & de Luders. Il fut élu le 19 janv. 1720. * Burgem, *Schw. Adel.* Bucelin, *Stemmat. p.* 4. Stumpff, *Schw. Chron. Mémoires manuscrits.*

BEROMI, ville. *Voyez* BAHURIM.

BÉRONICIUS, surnommé *le Poëte sans pareil* se fit connoître en Hollande vers l'an 1670. On en dit des merveilles. Il avoit une si grande facilité de parler sur le champ, qu'il récitoit en vers purs & élégans ce qu'il avoit oui une seule fois. Quelquefois il se divertissoit à traduire de Flamand en vers Grecs ou Latins les gazettes, en se tenant debout sur un pié. Quelques-uns l'éprouvérent. Ils lui donnérent une Epigramme Flamande, qu'il rédit sur le champ en Latin, & en très-peu de tems en Grec. Il parloit plusieurs Langues aussi facilement que sa Langue maternelle; entre autres, le François, l'Anglois, & l'Italien. On dit qu'un Savant du premier ordre n'osa se hazarder de parler avec lui en Latin. Il parloit le Grec comme sa Langue maternelle, & c'étoit la Langue qu'il aimoit le plus; il discouroit fort solidement de tous les anciens Auteurs qui avoient écrit en Grec & en Latin, & distinguoit fort bien les Auteurs supposez des véritables, & les expressions vicieuses de celles qui étoient conformes aux régles. Ce que nous venons de dire est un témoignage avantageux de la bonté de sa mémoire: mais on en sera plus convaincu, si l'on ajoute qu'il savoit par coeur Horace, Virgile, plusieurs Ouvrages de Cicéron, dont il récitoit des passages quand on vouloit, marquant de livre & le chapitre; de même que ceux de l'un & de l'autre Pline. Il savoit aussi Homére & quelques Comédies d'Aristophane. On n'a jamais sçu d'où étoit ce Béronicius, & il ne l'a jamais dit à personne. Il gagnoit sa vie à ramoner des cheminées, à aiguiser des couteaux, & à d'autres Arts méchaniques semblables. Il aimoit à boire; & on le trouva enfin étouffé dans un marais. Quelques-uns soupçonnent qu'il avoit été Professeur en France; d'autres l'ont cru Jésuite, ou de quelque Ordre Religieux. Tout cela est fort incertain. Ce qu'on regarde comme sûr, c'est qu'il est l'Auteur du livre qui a pour titre *Georgarchontomachia, sive expugnata Mediopolis libri duo*. Rabus la donna au public en 1692, avec une Traduction en Flamand & des Notes. Il y a ajouté à la fin du livre quelques piéces de Poësie du même Auteur. * Borremansius, *in var. Lectionibus, cap.* 6. *p.* 59. *& sequent.*

BÉROOT. *Voyez* BERYTE.

BÉROSE, Historiographe, naquit à Babylone, à peu près dans le tems qu'Alexandre s'en rendit maître, & y fut Prêtre du temple de Bélus. Les Anciens citent de lui trois livres de l'Histoire des Chaldéens ou de Babylone, dont l'Historien Josephe a conservé des fragmens très-curieux dans son premier livre contre Apion, & dans le premier livre des Antiquitez des Juifs. Cet Ouvrage fut présenté par son Auteur à Antiochus I. surnommé *Sauveur*, ainsi qu'il paroit par ce qu'en dit Pline, qu'il y étoit parlé de 480 ans d'observations célestes faites à Babylone, à commencer à l'Ere de Nabonassar. Il ne pouvoit traiter le sujet qu'il avoit choisi sans parler des Médes; ainsi ce qu'Agathias assure, qu'il est un des Historiens qui ont écrit les Antiquitez des Assyriens & des Médes, ne donne pas lieu de le croire Auteur d'un autre Ouvrage que de celui-ci. Athénée en cite le quatorziéme livre; ce doit être une faute de Copiste. Annius de Viterbe a composé sous le nom de Bérose, un Ouvrage plein de rêveries, & de choses contraires à ce que par la lecture des Anciens on apprend que Bérose avoit écrit. Cet Ouvrage trompa peu de gens dès qu'il parut, & il y a long-tems qu'il ne trompe plus personne. Bérose se méloit d'Astrologie; & ses prédictions charmérent tellement les Athéniens, qu'ils firent placer sa statue avec une langue dorée dans leur Gymnase. Il eut une fille, qui faisant profession comme lui de prédire l'avenir, fut Sibylle à Cume. M. Prideaux croit que *Bérose*, dont le nom, selon G. J. Vossius, signifie *fils d'Osée* a dédié son Histoire à *Antiochus Théos*. Tatien, dit-il, nous l'apprend; car cet Historien en parle de la sorte. " Bérose le Babylonien, *dit-il*, qui étoit Prêtre de Bélus à " Babylone, & qui vivoit du tems d'Alexandre, dédia à Antiochus, *le troisiéme après lui*, l'Histoire de Chaldée & de ses Rois, " qu'il a écrite en trois livres. " Le troisiéme après Alexandre est assurément Antiochus Théos; car Seleucus Nicator, fut le premier; Antiochus Soter le second; & Antiochus Théos le troisiéme. Selon Tatien donc c'est à lui que cette Histoire étoit dédiée. Mais comme le même Tatien dit, que Bérose vivoit du tems d'Alexandre qui mourut 64 ans avant la premiére année du regne de ce Prince, l'âge de l'Historien demande qu'on mette cette dédicace aussi haut qu'il est possible, & dès la premiére année de ce Prince. G. J. Vossius ne s'oppose point à ce sentiment. Car ayant rapporté le passage de Tatien tel qu'il est dans Eusébe, *l.* 10. *Praep. Evang.* & ensuite tel qu'il est dans Tatien même, il préfère la derniére leçon, *Magis*, dit-il, *Historia ipsa congruentem hanc lectio videtur. Sane proximus ab Alexandro est Seleucus Nicator, alter ab eo Antiochus Soter, tertius Antiochus Theos.* Quand Babylone eut pour maîtres les Macédoniens, Bérose apprit leur langue, & passa premiérement à Cos & y établit une Ecole où il enseignoit l'Astronomie, & l'Astrologie. De Cos il alla à Athénes. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c.* tome

tome 5. *p.* 112. *&* 113. Vossius, *Historicus Græc.*

BEROTH, l'un des campemens des Israëlites. *Voyez* BEEROTH.

BÉROTH, ville des Gabaonites, dans la Tribu de Benjamin. *Voyez* BEEROTH.

BEROTHAI, ville capitale d'Adarézer Roi de Soba, bornoit la terre des Israëlites du côté du nord. * II. *Samuel ou Rois, ch.* 8. *v.* 8.

BEROU, anciennement *Bilana*, *Bilbena*, petite ville de l'Arabie Heureuse en Asie, sur le Golfe de Baliera, à vingt ou vingt-cinq lieues de la ville de Mascalar, du côté du nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEROUS, *Cherchez* BERO.

BERQUIN (Louis de) Gentilhomme du païs d'Artois, fut brûlé pour la Religion à Paris, le 22 d'avril 1529. Il étoit Seigneur d'un village, dont il portoit le nom, & il fut considéré à la Cour de France, & honoré du titre de Conseiller du Roi. C'étoit un homme de bonnes mœurs, & qui pratiquoit régulièrement les préceptes de l'Eglise. Il étoit Laïque & garçon; cependant il ne s'éleva contre lui aucune sorte de médisance, par rapport à la chasteté. *Erasme*, à qui des gens non suspects avoient appris ces sortes de particularités, ajoûte, qu'ils lui avoient aussi appris, que Berquin abhorroit le Luthéranisme, & que le grand crime, qu'on trouvoit en lui, étoit qu'il faisoit profession ouverte de haïr les Théologiens chagrins & bourrus, & les Moines, qui n'avoient pas moins de férocité que d'ignorance. Il disoit beaucoup de mal d'eux tout ouvertement & sans façon. Ce fut l'acheminement à une guerre sanglante, qui commença par le démêlé qu'il eut avec *Guillelmus Quernus* un des plus ardens Inquisiteurs de ce tems-là. On ne tarda guères à le déférer comme Hérétique. On tira d'un livre, qu'il avoit donné au public, certaines Propositions, & là-dessus il fut constitué prisonnier; mais les Juges ne le trouvant pas criminel, le renvoyérent absous. Les Délateurs prétendirent, qu'il n'avoit évité la peine, que par l'autorité royale. Pour lui, il prétendit ne devoir rien qu'à la justice de sa cause, & ne se ménagea pas plus qu'auparavant. Il mit en François quelques-uns des livres d'Erasme, & y ajoûta quelque chose du sien. Tout aussi-tôt *Noël Béda* & ses Emissaires se remirent en campagne, firent quantité d'extraits de ces livres, & les ayant déférez, comme des erreurs pernicieuses, furent cause que l'Auteur fut renvoyé en prison. La cause jugée, il y eut des Moines, qui allérent lui prononcer la Sentence définitive qu'on avoit rendue contre lui. Elle portoit, que ses livres seroient brûlez, qu'il rétracteroit ses erreurs, qu'il se soumettroit aux satisfactions qu'on lui prescriroit, & que, s'il refusoit de le faire, il seroit brûlé. Comme c'étoit un esprit roide & intrépide, il ne se soumit à rien, & apparemment on l'auroit envoyé au feu, s'il n'y eût eu quelques Juges, qui s'appercevant de l'excessive animosité des Délateurs, firent en sorte, que l'affaire fut examinée de nouveau. Plusieurs croyent qu'à la recommandation de la Régente, mère de *François I.* on donna ce tour à la cause, afin de sauver Berquin. Sur ces entrefaites François I. revint d'Espagne, & sachant en quel péril étoit son Conseiller entre les griffes de la faction de Béda, il écrivit au Parlement de prendre bien garde à ce qu'on feroit, & qu'il vouloit lui-même connoître de la cause de Louis Berquin. Quelque tems après, on élargit ce Prisonnier. Ceux lui enfla de telle sorte le courage, qu'il eut bien la hardiesse de se porter pour Accusateur contre ses propres Accusateurs. Il leur intenta un procès d'irréligion, & il se flata de remporter pleine victoire. S'il avoit suivi les conseils judicieux d'Erasme, il auroit compté pour un grand triomphe de n'être pas opprimé par ces gens-là, & il n'eût point conçu l'espérance de les mettre à la raison. Mais, il étoit si résolu à oser résister en face à ceux avec qui Erasme, pour de très-bonnes raisons, lui conseilloit de n'avoir jamais à faire, ce fut de l'autre un grand avantage pour lui; puisqu'en devenant la victime de leur haine, il se procura la Couronne du Martyre. Il fut mis pour la troisième fois en prison. L'Arrêt rendu contre lui le condamnoit à faire amende honorable de ses erreurs, & à une prison perpétuelle. Il ne voulut point acquiescer à ce jugement. Il fut reconnu par-là que ses sentimens étoient erronez; il fut donc condamné comme un Hérétique opiniâtre à être étranglé en Grêve, & puis brûlé. Il souffrit la mort avec une extrême constance. Il étoit âgé d'environ 40 ans. On dit, que le Moine, qui l'accompagna sur l'échafaut, déclara qu'il avoit remarqué en lui quelques signes d'abjuration; mais il vaut mieux voir ce qu'Erasme a dit là-dessus. *Théodore de Béze* croyoit que Berquin eût été en France, ce que *Luther* fut en Allemagne, si François I. avoit fait pour lui ce que fit le Duc de Saxe pour Luther. Il est sûr que c'étoit un habile homme & un homme de courage. *Nicolas Bérault* étoit un de ses meilleurs Amis, comme l'assure *Badius Ascensius*, en leur dédiant les Oeuvres de *Politien.* * Erasme, *dans ses Lettres.* Sorel, *Biblioth. Franç.* Béze, *Histoire Ecclésiast.* Chevillier, *de l'Origine de l'Imprim.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BERRE, petite ville de France en Provence, à l'entrée de la petite rivière d'Arc, dans la Mer de Martigue, que l'on appelle aussi à cause d'elle l'*Etang de Berre.* Elle est à trois lieues de Martigue, & à cinq d'Aix, & est considérable pour la quantité de sel que l'on y fait.

BERRE ou BERA, petite rivière de France. *Voyez* BERA.

BERRE ou BIRRE. *Voyez* BIRRE.

BERRET ou BERRETTO (Pierre) de Narbonne, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XIV. siècle, fut Confesseur du Pape Clément VI. Maître du sacré Palais, puis Evêque de Grace, & ensuite de Vaison, après Pierre Gafa. Il vivoit vers l'an 1350, & écrivit divers Traitez, *Placita Theologica*, *Repertorium*, *&c.* On ne sait pas en quel tems il mourut. * Gesner, *in Biblioth.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Lucius & Jacob, *Biblioth. Carmel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Columbi, *de Episc. Vasion.*

BERRI, province de France, avec titre de Duché, *Bituricensis provincia*, qui a environ trente lieues de long, & 25 de large. Elle a au nord l'Orléanois propre & le Blaisois; à l'est le Gatinois & le Nivernois, aussi-bien que le Bourbonnois qui borne à l'orient la partie la plus méridionale du Berri; au sud le Bourbonnois & la Marche; & à l'ouest la Marche en partie & la Touraine. La rivière de Cher la divise en deux parties, savoir, le Haut Berri, qui est en deçà de la rivière de Cher, entre la Loire & le Cher au levant d'été, & le Bas Berri, qui est au delà du Cher, depuis le Cher jusqu'à la Creuse, au couchant d'hiver. Les villes du Haut Berri sont Bourges, Sancerre, Dun-le-Roi, Châteauneuf, Meun ou Mehun, Vierzon, Argent, Aubigny, Châtillon-sur-Loire, Concressaut, la Chapelle d'Angillon ou Dam-Gilon, les Aix d'Angillon ou Dam-Gilon, Henrichemont ou Bois-Belle, Montfaucon, &c. Les villes du Bas Berri sont Issoudun, Charost, Linières ou Lignéres, Châteaumeillant, la Châtre, Saint-Chartier, Aigurande ou Agurande, Bouffac, le Blanc en Berri, Châteauroux, Bourg-Déols, Levroux, Valençay, Saint-Agnan, Celles en Berry, Graçay, Lury, Vatan, Buzançais, Saint-Sévère, Argenton, &c. Cette province est féconde en grains, en vins, en pâturages, en bétail, &c. Les laines y sont admirables: c'est ce qui fait rechercher les draps de Berri, dont il y a grand nombre de manufactures. Cette province est arrosée de diverses rivières, qui rendent le païs fertile & agréable. La principale est la Loire qui sépare le Berri du Nivernois & du Gatinois. Les autres sont le Cher, l'Indre, l'Auron, l'Aurette, l'Evre ou l'Yévre, l'Arnon, la grande & petite Saudre, le Moulon, la Nerre, &c. L'air y est fort tempéré, & le terroir y produit du froment, du seigle, & des vins, qui en quelques endroits ne cédent guères à ceux de Bourgogne: tels sont les vins qu'on recueille à Sancerre, à Saint-Satur, & à Lavernuse; dans la plûpart des autres vignobles, ils sont foibles & ont un goût de terroir qui ne plaît pas. La bonté des pâturages contribue avec la température de l'air, à l'engrais des moutons, & à la finesse de leur laine. Ce païs produit encore beaucoup de chanvre & de lin; & l'on assûre qu'il y a plusieurs mines de fer & d'argent, mais on n'y fait point travailler, & l'on ne fouille qu'une mine d'ocre, qui est dans la Paroisse de Saint-Hilaire, auprès de Vierzon. Les Berruyers, *Bituriges*, ont été autrefois célèbres parmi les anciens peuples de la Gaule Celtique, par leur courage, & par les conquêtes qu'ils firent dans la Germanie, & en Italie. On peut voir ce qu'on en dit à l'article BITURIGES. César entra dans les Gaules, en un tems où ils ne donnoient plus de Rois aux Gaulois, comme ils avoient fait auparavant; ils étoient néanmoins encore très-puissans, & il observe lui-même qu'ils brûlérent vingt de leurs villes, dans la crainte qu'elles ne devinssent la proye des Vainqueurs. Auguste unit le Berri à l'Aquitaine. Dioclétien l'en détacha, & le rendit à la Gaule Celtique; mais Valentinien non content de rétablir la division d'Auguste, fit Bourges capitale de la première Aquitanique. Les Romains conservérent le Berri jusqu'en 475, que Bourges fut pris par les Visigoths qui ne conservérent pas long-tems ce païs, Clovis les ayant vaincus à la bataille de Vouillé. Cette Province fit depuis partie du Royaume d'Aquitaine, & eut ses Comtes, qu'on appelloit Comtes de Bourges, & qui sous la seconde race eurent aussi pendant quelque tems le titre de Ducs d'Aquitaine. Le Roi Raoul ayant vaincu Guillaume II. Duc d'Aquitaine, Comte de Berri & d'Auvergne, vers l'an 924, changea la face des affaires dans le Berri, & ordonna que le Vicomte de Bourges, Ebles Prince de Déols, & tous les autres Seigneurs qui relevoient auparavant du Comte de Berri, relévéroient à l'avenir immédiatement de la Couronne. Depuis ce tems-là, il cessa d'y avoir dans le Berri un Comte, qui le tînt tout entier ou en Seigneurie directe, ou à titre de Gouvernement. La ville de Bourges a été la première réunie au Domaine Royal. Elle avoit pour Seigneurs, des Vicomtes, qu'on ne connoît guères que par quelques titres, où l'on voit qu'ils se sont succédé les uns aux autres en cet ordre; Géofroi Papabaus, Géofroi Bosberas, Géofroi le Noble, Géofroi le Mesquin, Etienne, & Eudes-Harpin ou Herpin. Celui-ci voulant aller combattre les Infidèles dans la Terre Sainte, vendit Bourges & Dun-le-Roi, au Roi Philippe I. vers l'an 1100. Il eut le malheur d'être pris après s'être battu avec une valeur extraordinaire; & au bout de quelque tems, ayant été racheté, il revint en France, & se fit Religieux avant l'an 1109, à Clugny, où il mourut. Les Rois de France acquirent depuis d'autres domaines en Berri. La Châtellenie d'Issoudun fut acquise en 1200 & 1221, par Philippe Auguste, à titre d'échange. Celle de Mehun fut confisquée l'an 1332, sur Robert d'Artois III. du nom, pour crime de félonie & de trahison. On confisqua aussi en 1361, la Châtellenie de Vierzon, sur Guillaume Duc de Juliers, dont le fils consentit, en 1378, à la réunion de cette Seigneurie au Domaine, après qu'on lui eut assigné sept mille livres de revenu sur le thrésor; & il y eut encore d'autres réunions moins considérables. Il ne faut pas oublier, que ces cinq villes, Bourges, Issoudun, Dun-le-Roi, Mehun & Vierzon, sont appellées encore aujourd'hui les cinq villes Royales du Berri, & que ce sont autant de siéges particuliers du Bailli du Berri, qui a un sixiéme siége à Concorsaut ou Concressaut. Le Bailliage de Bourges est un des quatre grands Bailliages institués par le Roi Philippe Auguste. Il s'étendoit dans le Berri, dans l'Auvergne, dans le Nivernois & dans une partie de la Bourgogne jusqu'à l'Arnaux, au dessous d'Autun. Quelques Auteurs ont prétendu que le siége du Bailli fut établi à Saint-Pierre-le-Moutier; mais outre que ce Bailli a toujours été appellé Bailli du Berri, il est certain qu'il n'y a eu un Bailli à Saint-Pierre-le-Moutier que très-long-tems après, savoir, lorsque le Berri fut donné en appanage à Jean I. Il y avoit avant cet appanage deux siéges ou assises du Bailli dans le Berri, l'un à Bourges, & l'autre à Aubigny sur Nerre. Bourges a un Présidial, auquel ressortissent les appellations des Bailliages de la province dans les cas des Présidiaux. Il est de la première création de 1551. Pour dire de suite ce qui concerne la Justice dans ce païs, il est à propos d'ajoûter qu'on y trouve quatre Duchez-Pairies, savoir, Châteauroux, Saint-Aignan, Charost & Aubigny. Pour la Généralité, qui est à Bourges, & qui est composée de sept Elections, de Bour-

Bourges, Iſſoudun, Châteauroux, Blanc, la Châtre, Saint-Amant & la Charité, elle s'étend au delà du Berri dans la Touraine, le Blaiſois, le Poitou, la Marche, le Limoſin, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Auxerrois & le Gâtinois. Il ſe fait un très-grand commerce de beſtiaux dans tout le Berri, qui tire d'ailleurs de grands avantages de l'induſtrie des Habitans. La manufacture de draps qui eſt dans la ville de Châteauroux, occupe plus de dix mille perſonnes de cette ville & des environs; il y en a une autre à Aubigny, qui occupe plus de deux mille hommes: on en façonne auſſi un grand nombre dans les Elections de Bourges & d'Iſſoudun; & dans celle-ci, il y a de plus des manufactures de ſerges drapez, de bas au tricot & à l'éguille, & de chapeaux, qui entretiennent un très-grand nombre d'Ouvriers. Le commerce de bois & de poiſſons eſt auſſi de quelque conſidération. * On trouve en pluſieurs endroits de beaux étangs, mais il n'y en a nulle part davantage que dans l'Election de la ville que l'on appelle le Blanc en Berri, puiſqu'on en compte trois cens neuf dans la ſeule Terre du Bouchet. Enfin le chanvre croît dans l'Election de Bourges en prodigieuſe quantité, & il eſt ſi recherché, qu'il s'en débite pour plus de quatre cens mille livres par an; cependant les Habitans ſont ſi accoûtumez aux autres manufactures, qu'il ne s'en eſt point trouvé parmi eux qui ait entrepris de faire façonner des toiles. Le Comté de Bourges, & les autres parties de la Province acquiſe par les Rois, demeurérent unis à la Couronne juſqu'en 1360, que le Roi Jean érigea le Berri en Duché-Pairie pour JEAN de France ſon troiſiéme fils, à la charge de réverſion à la Couronne, au défaut d'enfans mâles, ce qui arriva; car ſes deux fils *Charles* & *Jean* de Berri moururent ſans poſtérité, & avant leur mére, qui ne vécut que juſques au 15 de Juin de l'an 1416. Un autre JEAN de France, fils du Roi Charles VI. porta le titre de Duc de Touraine & de Berri, & mourut de poiſon à Compiégne le cinquiéme avril 1416. Le même Roi Charles VI. donna le Berri en appanage à ſon cinquiéme fils CHARLES, qui fut enſuite Roi, & le VII. de ce nom. Cette province lui fut toûjours très-fidéle pendant les malheurs de la France, opprimée par les Anglois, qui n'appelloient ce Prince que *le Roi de Bourges*. En 1461, le Roi Louis XI. donna ce Duché à CHARLES ſon frére, qui fut depuis Duc de Guienne, & mourut de poiſon, ſans laiſſer d'enfans, le 12 mai de l'an 1472. Le Roi Louis XII. laiſſa le Berri pour uſufruit à la bienheureuſe JEANNE de France, après la diſſolution de leur mariage, & elle mourut à Bourges le quatriéme février de l'an 1504. François I. le donna pour appanage en 1517, à ſa ſœur MARGUERITE d'Orléans ou *de Valois*, alors Ducheſſe d'Alençon, puis Reine de Navarre, morte au château d'Odos en Bigorre, le 21 décembre 1549. En 1575, le Roi Henri III laiſſa encore ce Duché à ſon frére FRANÇOIS Duc d'Alençon, mort ſans avoir été marié, le dixiéme de juin de l'année 1584. Le Roi Henri *le Grand* l'accorda en uſufruit à la Reine Louiſe, veuve du même Roi Henri III. morte à Moulins le 29 janvier de l'an 1601; & depuis, le Duché de Berri fut uni au Domaine juſqu'à ce qu'il fut donné à CHARLES de France, troiſiéme fils de Monſeigneur Louis Dauphin, & petit-fils de Louis XIV. * Céſar, *l.* 7. & 8. *de Bell. Gall.* Tite-Live, *l.* 5. Aimoin, *l.* 5. *c.* 48. Jean Chaumeau, *Deſcr. Relig. Biturig.* & *Hiſtoire de Berri.* Labbe. Du Chêne. Beſli. Juſtel. Du Poy. Sainte-Marthe. La Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berri.* Le Pére Anſelme, &c.

BERRUYER (Philippe) Archevêque de Bourges, étoit de Tours & neveu de Guillaume Berruyer, qui avoit poſſédé cette même dignité. On l'avoit élevé fort jeune à l'Archevêché de Tours; mais il refuſa cette dignité, & fut enſuite obligé d'accepter l'Evêché d'Orléans en 1222. Grégoire IX. lui donna l'Archevêché de Bourges en 1236, pour établir la paix dans cette égliſe, où il y avoit eu de grandes diviſions depuis trois ans. La Reine Blanche l'appella au miniſtére, & cette Princeſſe en reçut de grands ſecours, pendant ſes deux Régences. Il étoit Chef du Conſeil Royal, lorſque les Comtes de Poitiers & d'Anjou gouvernoient; & tant qu'il vécut, le Roi Saint-Louis s'en ſervit avec beaucoup de ſatisfaction. Mais enfin ce ſaint Archevêque ſe retira dans une Terre de ſon diocéſe, où il mourut dans la 39 année de ſon Epiſcopat, l'an 1261. * La Chaiſe, *Hiſt. de S. Louis.*

BERRUYERES étoit d'une bonne famille de Paris, originaire de Berri, comme le porte ſon nom. Le Cardinal Mazarin, qui connoiſſoit ſon mérite, l'employoit dans ſes affaires ſecretes à Rome & ailleurs. On prétend, que ſous l'apparence d'un commerce de Belles Lettres, il avoit part aux intrigues de la Reine Chriſtine de Suéde. Par ſa mauvaiſe deſtinée, il ſe noya à la vue de Lisbonne, ſon vaiſſeau s'étant briſé contre les rochers, qui ſont à fleur *d'eau*, près de la montagne appellée *la Roque*, qui rendent l'entrée de ce port très-dangereuſe & très-difficile. Les Pilotes du païs ne manquent point de ſe venir offrir aux vaiſſeaux, qui paroiſſent ſur la côte; mais celui de M. de Berruyéres ayant refuſé ces ſecours, il périt avec un riche Joüaillier, & tous les Paſſagers, excepté un Capucin, qui gagna à la nage la pointe d'un rocher. M. de Berruyéres fut regreté de toutes les honnêtes gens qui le connoiſſoient. Il écrivoit poliment en François, en Latin, & en Italien. C'eſt à lui que M. de Launoy a adreſſé quelques-unes de ſes Lettres Critiques. Le cadet de ſes fréres, qui s'eſt retiré en Normandie, où il a du bien, a hérité de ſes Mémoires, de ſes Lettres, & de ſes autres Ouvrages, qui feroient honneur à ſon nom, s'ils étoient recueillis. Mais tout cela eſt miſérablement abandonné à la pouſſiére, & aux mites. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire, &c. tome* 1. *p.* 240.

BERRUYERS, peuples du Berri en France, poſſédoient autrefois toute la Celtique, & y formoient une Monarchie qui étoit la plus puiſſante des Gaules. Bourges étoit la capitale de leur Royaume, & leur Roi ſe nommoit *Ambigat* du tems de Tarquin *l'ancien*, cinquiéme Roi de Rome, vers l'an 599 avant Jeſus-Chriſt. On ne ſait point le nom de ceux qui lui ſuccédérent; mais Tite-Live nous apprend que deux neveux d'Ambigat, fils de ſa ſœur, nommez *Ségovéſe* & *Belloveſe*, ſe ſignalérent par les fameuſes Colonies qu'ils conduiſirent dans l'Allemagne & dans l'Italie. Ségovéſe ayant paſſé le Rhin & traverſé la forêt Hercinie, appellée aujourd'hui *la Forêt noire*, établit une partie de ſes gens dans la Bohême, l'autre ſur les bords du Danube, & la troiſiéme dans la Friſe & dans la Weſtphalie. Belloveſe prit ſon chemin du côté de l'Italie, paſſa les Alpes, & ſe rendit maître du païs qui a depuis été appellé *Lombardie*. Ses conquêtes firent donner le nom de *Gaule Ciſalpine* à la meilleure partie de l'Italie. Cette expédition ſe fit vers l'an 164 de la fondation de Rome, & 590 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. * Tite-Live. Le Pére Labbe, *Hiſt. Chronol.* Cordemoy, *Hiſtoire de France.*

BERRY. *Voyez* BERRI.

BERSA, Roi de Gomorrhe. *Voyez* BÉRAH.

BERSABEE, BEERSEBA ou BEERSCEBAH, ville de la Paleſtine, du côté de Gaza, & la même qu'on a depuis priſe pour Gibelin, ſelon Volaterran, Bochart & quelques autres. On lui donna le nom de Berſabée qui ſignifie *puits du ſerment*, *Puteus juramenti*, parce que le Patriarche Abraham & Abimélech Roi de Gerare y firent une alliance, qu'Iſaac fils d'Abraham confirma avec le même Abimélech ou ſon Succeſſeur. Iſaac y fut conſolé par une viſion divine. Jacob ſon fils y reçut une pareille faveur de Dieu. Le Prophéte Elie fuyant la colére de la Reine Jézabel, s'y retira. * *Généſe*, 21. *ch.* 26. & *ch.* 46. I. ou III. *Rois*, *ch.* 19. *Amos*, *ch.* 5. *v.* 4. & 5. Elle devint depuis du partage de la Tribu de Siméon, de la maniére que nous le voyons dans le livre de *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 2. Cette ville tomba dans l'idolâtrie, ſelon le témoignage de Saint-Jérôme, dans ſes Commentaires ſur le Prophéte *Amos*, *ch.* 5. *v.* 4. & 5. Ce n'eſt plus qu'un village qui ſe nomme aujourd'hui *Gaiéya* ou *Bethgeblin*. Cette ville avoit été d'abord donnée à la Tribu de Juda, *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 28; & enſuite elle fut cédée à la Tribu de Siméon. Cependant *au premier ou troiſiéme livre des Rois*, *ch.* 19. *v.* 3. elle eſt encore appellée Beerſçebah de Juda; mais c'étoit parce qu'elle ſe trouvoit dans le Royaume de Juda, par oppoſition à celui d'Iſraël. Les limites de la Terre-Sainte ſont ſouvent marquées de la ſorte depuis Dan, juſques en Beerſçebah, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 11. Dan étoit à l'extrémité ſeptentrionale, & Beerſçebah à la méridionale de la Paleſtine. Elle étoit éloignée de vingt milles de la ville d'Hébron du côté du midi. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *ch.* 7. dit que Berſabée étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, près des limites de l'Idumée. Du tems de S. Jérôme c'étoit encore une ville, comme il paroît par ce qu'il en dit *dans ſes Queſtions ſur la Genéſe*, *ch.* 17. *v.* 30. Jaques de Vitry, *Hiſt. Hieroſolim. ch.* 36. dit que Berſabée eſt ſituée au pié d'une montagne à l'entrée de la plaine à dix milles d'Aſcalon. Guillaume de Tyr, *Hiſt. l.* 14. *ch.* 22. la dit éloignée d'Aſcalon de douze milles. Il ajoûte qu'en Arabe on la nomme *Bethgabril*, c'eſt à dire, *la maiſon de Gabriel*. * Relandi, *Palæſtina*, *l.* 3.

BERSABÉE, mére de Salomon. *Cherchez* BETHSABÉE.

* BERSALA (Anne) fille & principale héritiére de *Wolfard de Borſelle* & de *Charlote de Bourbon-Montpenſier*, qui furent mariez enſemble le 17 de juin 1468, fut femme de *Philippe de Bourgogne*, fils d'*Antoine de Bourgogne*, Seigneur de Bévres, l'un des bâtards du Duc de Bourgogne *Philippe le Bon*. Elle lui apporta en dot la Seigneurie de Vere, qui eſt en Zélande, celle de Fleſſingue & quelques autres, & eut de lui un fils & deux filles. Son pere & celui de ſon mari firent une très-grande figure. On peut voir le mérite de cette Dame & ſes malheurs dans diverſes lettres d'*Eraſme*. * Fabert, *Hiſtoire des Ducs de Bourgogne.* Anſelme, *Hiſtoire de la Maiſon Royale.* Pontus Heuterus, *Rerum Burgundic. l.* 6. Bayle, *Diction. Critiq.*

BERSARIENS ou BÉVÉRARIENS, certains bas Officiers de la Cour de Charlemagne. *Voyez* Hincmar, *Epiſt.* 3. *ch.* 17. Quelques-uns prennent les Berſariens pour ceux que les Anciens nommoient *Beſtiarii*, qui étoient condamnez à combattre pour la vie contre les bêtes dans les Amphithéatres. Spelman les met entre les Chaſſeurs; & particuliérement entre ceux qui attaquoient les loups; & par les Bévérariens, il entend ceux qui alloient à la chaſſe du Caſtor, que preſque toutes les nations appellent *Bever*. Le Scholiaſtique de Juvénal, *Sat.* 12. le nomme *Beber*.

BERSCH ou BERSE, petite ville de la Baſſe Alſace en Allemagne, eſt dans le diocéſe de Straſbourg, entre la ville d'Ober-Ehenheim & celle de Rosheim, environ à une lieue de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERSECHE. *Voyez* BERZECHE.

BERSELLAI. *Voyez* BERZELLAI.

BERSELLO, ville d'Italie, en Lombardie, dans l'Etat du Duc de Modéne, ſur le Pô, & au Territoire de Reggio, eſt petite, mais forte, ayant un bon château, aux confins du Mantouan & de l'Etat du Duc de Parme, à huit milles de Parme, entre Crémone & Reggio. Ce fut là que mourut Othon Empereur Romain, après avoir été défait près de Crémone par Vitellius en l'année 69 de Jeſus-Chriſt, & l'an 822 de Rome. Le Comte de Soiſſons autrement le Prince Eugéne de Savoye Général des troupes de l'Empereur s'en empara l'an 1702, & y laiſſa une forte garniſon. Elle a été bloquée par les troupes de France.

BERSEMBOURG, ville de Hongrie. *Cherchez* BARS.

BERSIAMITES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent dans le Canada, ſur le bord ſeptentrional de la riviére de Saint-Laurent, vis à vis du Canada propre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BERSIL, Poëte François. *Cherchez* BERCI.

BERSIUS ou BERTSCHY (Marc) naquit à Roſchach ſur le Lac de Conſtance en 1483. En 1512, il vint à Bâle pour perfectionner ſes études en Théologie. En 1519, il fut élu Paſteur dans le petit Bâle; & en 1523, on le fit paſſer au Paſtorat de l'égliſe de S. Léonard dans le grand Bâle, laquelle il deſſervit pendant 45 ans. Berſius fut un des premiers Paſteurs Réformez de cette ville, & qui rendit des ſervices conſidérables à Oecolampade dans

l'Ou-

l'ouvrage même de la Réformation. Il eut aussi beaucoup de part au Mémoire Apologétique que le Clergé de Bâle présenta au Magistrat pour l'abolition de la Messe. Il mourut le 27 mars 1566, âgé de 83 ans. * *Archiv. Eccl. Basil.* Urstisii *Chronic.* Grotiu, *Epitaph.*

BERSMAN (George) Allemand, né le sixiéme mois de l'an 1538, à Annaberg, qui est une petite ville de Misnie, près de la riviere de Schop, & du côté de la Boheme, fit un grand progrès dans les Sciences, sur tout dans la Médecine, la Physique, les Belles Lettres, & les Langues. Il entendoit très-bien la Latine & la Greque, & voyagea en France & en Italie, pour y connoître ceux qui avoient le plus de réputation parmi les Gens de Lettres. Lorsqu'il fut de retour en son païs, il y enseigna en divers endroits, jusques à sa mort, arrivée le cinquiéme octobre de l'an 1611, qui étoit le 73 de son âge. Bersman mit les Pseaumes de David en vers, & fit des Notes sur Virgile, Ovide, Horace, Lucain, Cicéron, & sur d'autres Auteurs anciens. Il avoit eu quatorze fils & six filles de son mariage, avec une fille de Pierre Helleborn. * Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.*

BERSSI ou BERSY. *Cherchez* BERCI, Poëte François.

BERSUIRE. *Voyez* BRESSUIRE.

BERSY. *Voyez* BERCI.

BERTARITE. *Voyez* BERTHIER, Roi de Lombardie.

BERTAUT (Jean) Evêque de Séez, s'est aquis beaucoup de réputation par ses Poësies. Il étoit né selon quelques uns à Caen, selon d'autres à Condé sur Noireau en Normandie, ou à Condé sur Huisne dans le Perche. Son esprit lui fit d'illustres amis, & il fut estimé des Rois Henri III. & Henri *le Grand*, & de la Reine *Catherine* de Médicis, dont il fut le premier Aumônier. En 1594, on lui donna l'Abbaïe d'Aunai, puis l'Evêché de Séez en 1606. Il avoit servi de Secretaire du cabinet à Henri III. Il contribua par ses soins à la conversion de Henri *le Grand*, & mourut le huitiéme juin 1611. Nous avons diverses Poësies de sa façon, sur des sujets de piété, comme, des Cantiques sur la Naissance du Fils de Dieu; des Traductions de quelques Pseaumes de David; un Hymne de Saint-Louis, à l'honneur de la Maison de Bourbon, &c. Bertaut vivoit du tems de Ronsard & de Desportes, & il disoit ordinairement qu'il devoit à Ronsard tout ce qu'il savoit de Poësie; & qu'à l'âge de seize ans il étoit devenu amoureux des Ouvrages de Desportes. Il a plus de clarté que le premier, plus de force que le second, & plus d'esprit & de politesse que les deux ensemble. Il a fait quelques couplets de chansons si beaux, que Messieurs de Port-Royal en ont mis un dans leur Commentaire sur Job,

Felicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le souvenir!
Helas! il ne me reste
De mes contentemens,
Qu'un souvenir funeste
Qui me les convertit à toute heure en tourmens.
Le sort plein d'injustice,
M'ayant enfin rendu
Ce reste un pur supplice,
Je serois plus heureux si j'avois plus perdu.

Il a aussi fait dans sa jeunesse quelques piéces galantes. Bertaut étoit un Poëte fort retenu & fort reservé, si on le considere auprès de tous ceux de son tems. Il faut se mettre au siécle de Henri IV. pour bien juger de sa Poësie. Dans cet état, l'on n'aura aucune peine à croire le Cardinal du Perron, lorsqu'il assure que c'étoit un Poëte fort poli, & que ses vers étoient ingénieux. Quelques-uns croyent qu'il avoit puisé dans la lecture de Sénéque, certain style de pointes, & qu'il s'étoit entiérement formé sur ce modéle. * Jac. Dav. Perron, *in Collect. Perronian. per Franc. Puteum. p.* 33. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 3. *ubi de Episcopis Sagiensibus.* Régnier, *Satyre* 5. *p.* 20. Guillaume Colletet, *Discours sur l'Eloquence Françoise, à la fin de l'Art Poëtique, p.* 33. Charles Sorel, *dans sa Bibliothéque Françoise, Traité des Poëtes, p.* 203. Gilles Ménage, *in Epist. dedicat. Poemat. ad illustr. Duc. Montauf.* Nicolas Boileau Des Preaux, *dans l'Art Poëtique, Chant* 1. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poët. mod. tome* 8. ou *tome* 4. *partie* 1. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725. in 1724. *p.* 675. Huet, *Orig. de Caën, c.* 24.

BERTAUT (Jean) natif d'Amiens, Religieux Célestin, a été très-zélé pour la Discipline Ecclésiastique. Après avoir conduit heureusement quelques négociations importantes entre les Souverains, ils le chargerent de quelques Ambassades, & lui offrirent ensuite deux Archevêchez, qu'il refusa. Il fut envoyé au Royaume de Naples, l'an 1457. A peine y fut-il arrivé, que les Célestins d'Italie l'élevérent à la dignité de Général de l'Ordre, qu'il remplit avec une satisfaction égale des deux nations. Il étoit en chemin pour revenir en France, lorsqu'il mourut en Savoye, l'an 1472. * Histoire des Célestins, *Ms. in Biblioth. Paris.*

BERTE, Abbesse de Blangy en Artois, fille du Comte *Rigobert*, un des Seigneurs de la Cour de Clovis II. & d'*Ursane*, parente du Roi de Kent, fut mariée à l'âge de 20 ans à *Sigefroi*. Elle vécut 20 ans avec lui, & en eut cinq filles. Etant veuve elle se renferma dans le monastére qu'elle avoit fait bâtir à Blangy, sur la riviére de Ternois, au diocése de Terouanne, dans le païs d'Artois, & dont elle fut Abbesse. Elle fit bâtir trois églises dans ce monastére, & se démit de la charge d'Abbesse, pour y établir *Déotile* sa fille en sa place. Elle se renferma ensuite dans une cellule pour le reste de ses jours, & y mourut le quatriéme juillet 725, âgée de 90 ans. Son monastére subsista jusqu'à la fin du neuviéme siécle, qu'il fut brûlé par les Normands. Il a depuis été rétabli pour des Religieux de saint Benoît, que le Comte de Flandre y fit venir l'an

1032. Les Religieuses qui s'étoient retirées à l'approche des Normands, emportant avec elles les corps de sainte Berte & de ses deux filles, sainte Gertrude & sainte Déotile, vinrent en 895 à Mayence, où se tenoit alors un Concile dans le Palais Royal de Tribur. L'Abbesse d'Erstein près de Strasbourg, les reçut dans son Abbaïe, & fonda ensuite un autre monastére pour elles à Atrac, où elle les rétablit. Sa Vie écrite au commencement du dixiéme siécle, est pleine de faussetez & d'inepties. * Dom Mabillon l'a rétablie, *huitiéme siécle Bénédictin, partie* 1. Bulteau, *l.* 4. *c.* 31. Baillet, *Vies des Saints, quatriéme juillet.*

BERTE. *Cherchez* BERTRADE.

BERTEFLEDE. *Voyez* CHARIBERT.

BERTEL (Jean) Abbé d'Eternac dans le Luxembourg, natif de Louvain, prit l'habit de Religieux chez les Bénédictins de Munster ou Monster, qui est une Abbaïe dans la ville de Luxembourg, dont il fut élu Abbé en 1576, & qu'il gouverna jusques en 1594, qu'on lui donna celle d'Eternac, où il mourut en 1607. Il a composé l'Histoire du Luxembourg; des sept Dialogues, sur la Régle de saint Benoît, que nous avons; & le Catalogue des Abbez d'Eternac; *Commentarius de Diis ac sacrificiis Gentilium*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 459. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Abbat. Epterna.*

BERTELIER (Philibert) Gréfier de la Justice inférieure de Genéve. Il vivoit au milieu du XVI siécle. Il ne s'est fait connoître que par de mauvaises actions: mais, comme il en fit une, qui donna beaucoup de joye aux Controversistes, parce qu'elle leur fournissoit une ample matiére de déchirer la mémoire de *Calvin*, il se mit en état d'être cité comme quelque chose, & de faire figure dans la *Méthode* du Cardinal de *Richelieu*, *pour convertir ceux qui se sont séparez de l'Eglise.* Cette action fut, qu'il supposa que la République de Genéve l'avoit envoyé à Noyon, avec ordre d'y faire des perquisitions exactes touchant les mœurs & la vie de Calvin, & qu'ayant exécuté cette commission, il trouva que Jean Calvin avoit été convaincu de Sodomie, & qu'à la priére de l'Evêque, on commua la peine du feu en celle de la fleur de lis. Il se vanta d'avoir un Acte signé de Notaire, qui faisoit foi de ce procès & de cette condamnation. *Bolsec* dans son Histoire de Calvin, publiée l'an 1577, assure que lui & bien d'autres ont vu cet Acte; & voilà le fondement de l'horrible accusation, qui a couru par tant de bouches, & qui a été insérée dans une infinité de livres. La question de fait, si Calvin a été puni de la peine du fer chaud pour le crime de non-conformité, se réduit, de la part de ceux qui affirment, à la seule autorité de Bolsec, qui assure qu'il a vu l'Acte que Bertelier rapporta de la ville de Noyon. *Drelincourt*, dans son Apologie de Calvin, a prouvé invinciblement, que le témoignage de Bolsec ne vaut rien, dans les choses qui sont à la charge de Calvin. Celui de Bertelier ne sauroit être meilleur; car ce fut un homme de mauvaise vie, & contre lequel il y eut sentence de mort, comme on le peut voir encore dans les Archives de Genéve, & dans le livre de Drelincourt. D'ailleurs Bertelier n'avoit point eu à Genéve de plus inexorable partie, que Calvin. Mais, pour détruire cette accusation, il n'est pas nécessaire de se servir de justes reproches, qui rendent nul le témoignage de ces deux personnes. On trouve dans l'Acte même une marque infaillible de réprobation, comme le fait voir invinciblement M. Bayle dans son Dictionnaire. Il est étonnant, qu'un aussi grand Homme, que le Cardinal de Richelieu, ait fait fonds sur cette piéce de Bertelier, & qu'il s'appuye principalement, sur ce que la République de Genéve ne s'inscrivit pas en faux; comme si un Etat Souverain devoit prendre cause en main, dès qu'un Esprit satyrique s'avise de publier des fables sans fondement. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BERTELSGADEN. *Voyez* BERTOLSGADEN.

BERTHAIRE. *Cherchez* BERTHIER.

BERTHARITE. *Voyez* BERTHIER.

BERTHAULT (Pierre) natif de Sens, entra de bonne heure dans la Congrégation de l'Oratoire, où il enseignoit la Rhétorique dès l'an 1627. Il en sortit ensuite; & l'an 1659, il fut Archidiacre de Dunois dans l'église de Chartres; l'année suivante on lui donna un Canonicat dans la même église, dont il fut Sous-Doyen en 1666. Berthault est Auteur de deux petits livres fort connus, intitulez, l'un *Florus Gallicus*, & l'autre *Florus Francicus*, mais son Ouvrage le plus considérable, & où il y a beaucoup d'érudition, est le Traité *de Ara*, qui fut imprimé à Nantes en 1636. Il mourut fort âgé le 19 octobre de l'an 1681.

BERTHE ou EDITHBERGE, fille de *Charibert* Roi de France, & d'*Ingeberge*, fut mariée à *Ethelbert* Roi de Kent en Angleterre. Ce Prince étoit Payen, & Dieu se servit de la Reine Berthe pour l'attirer, par ses exemples & par sa vertu, à la Foi Catholique. Le Moine Augustin, envoyé en Angleterre par le Pape S. Grégoire *le Grand*, le batisa en 597. * Grégoire de *Tours*, *l.* 9. *c.* 26. Grégoire *le Grand*, *l.* 7. *Epist.* 30. Béde, *l.* 1. *c.* 27. 29. 30. *&c.*

BERTHE ou BERTRADE, que quelques Historiens ont nommée *au Grand-Pié*, étoit fille de CHARIBERT Comte de Laon, & épousa *Pepin* dit *le Bref*, depuis Roi de France. Elle fut mére de CHARLEMAGNE, de CARLOMAN, &c. mourut à Choisi le 12 juillet 783, & fut depuis enterrée à saint Denys, auprès du Roi son mari. * *Les Annales* de saint Bertin de Metz.

BERTHE, fille de CHARLEMAGNE, épousa saint *Angilbert*, Comte & Abbé de saint Riquier, mourut l'an 853, & laissa *Harnide* & *Nithard*, Abbé de saint Riquier. * *Consultez* le second livre de la Chronique de saint Riquier, publié par le P. D. Luc d'Acheri, *tome* 4. *Spicileg.*

BERTHE, fille de PEPIN I. Roi d'Aquitaine, & d'*Ingeltrude*, étoit femme de *Gérard* de Roussillon, dit d'*Alsace* dont le nom est si célébre dans l'Histoire. Elle mourut l'an 874, & est enterrée à Pontchiere avec son mari. Leurs enfans, *Théodoric* &

& *Ava*, moururent sans postérité. * *La Chronique de Vezelay*, &c.

BERTHE, fille de LOTHAIRE II. & de *Valdrade*, dans le dixiéme siécle, fut une des plus illustres Princesses de son tems. Elle étoit belle, courageuse, & avoit un esprit fin & délicat, qui la rendoit capable de toute sorte d'affaires. Elle épousa en premieres noces *Thibaut* Comte d'Arles, dont elle eut *Hugues*, qui fut Roi d'Arles, puis d'Italie l'an 926. * Après la mort du Comte Thibaut, étant encore extrêmement jeune, elle fit une seconde alliance avec *Adalbert* ou *Adelbert*, Marquis de Toscane, dit *le Riche*. La Princesse sa femme lui disoit quelquefois en raillant, *Qu'il falloit qu'elle fît de lui ou un Roi ou un âne*, & le bon homme se laissoit gouverner absolument. C'est elle qui fit une ligue pour perdre Berenger Roi d'Italie, qu'Adelbert avoit établi sur le throne; mais son mari vint à mourir, & cette perte rompit ses mesures. Elle avoit eu de ce second mariage *Gui* & *Lambert* Marquis de Toscane, & *Hermengarde*, mariée à *Adalbert* Marquis d'Ivrée. Après la mort du Marquis de Toscane, Berenger se saisit de Berthe & de Gui son fils, & les fit conduire prisonniers à Mantoue, où il leur proposa de lui remettre les principales villes, & les plus forts châteaux de la Toscane. Berthe refusa de le faire, & trompa par sa prudence l'ambition de Berenger, qui fut enfin contraint de la mettre en liberté, après s'être laissé prendre aux charmes de sa prisonniere. Elle ne survécut pas longtems à ce Prince; car Berenger fut tué en 924, & Berthe mourut en 925 à Lucques, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe, qui contient un abbregé de sa vie, & qui parle de son esprit & de l'empressement que les personnes de qualité avoient à rechercher son entretien. Mais le Lecteur en jugera mieux lui même en voyant cette ancienne Epitaphe qui n'est pas indigne de sa curiosité, quoi qu'elle se sente de la barbarie du dixiéme siécle.

Hoc requiescit tumulo Comitissæ corpus humatum :
Inclyta progenies Bertha *benigna, pia.*
Uxor Adalberti Ducis Italiæ fuit ipsa :
Regalis generis quæ fuit omne decus.
Nobilis ex alto Francorum germine Regum,
Carolus ipse pius Rex, fuit ejus avus.
Quæ sponte speciosa, igne spectabilior auro,
Filia Lotharii pulchrior ex meritis.
Perrexit felix fulsit dum vixit in isto,
Non infirmitas eam tangere potuit.
Consilio docto moderabat regmina multa,
Semper erat felix, gratia magna Dei.
Partibus ex multis gaudit Comites venientes
Mellifluum cujus quærere colloquium :
Exhibuit miseris mater carissima mansit,
Atque peregrinis semper opes tribuit.
Clarum hæc mulier sapiens, fortissima columna,
Totius virtutis gloria, lux patriæ.
Idibus octavis Martii migravit ab ista
Vita, cum Domino vivat ut in requie.
Mors ejus multos contristat. Proh dolor & heu !
Ejus populus plangit & attendunt.
Nunc Europa gemit, nunc luget Francia tota,
Corsica, Sardinia, Græcia, & Italia.
Qui legis versus istos, vel dicito mente ;
Perpetuam lucem dona ei Domine.
Amen.

An. Domin. Incarn. D. CCCC. XXV. Indict. XIII.
Obiit de mundo.

THIBAUT Comte d'Arles, premier mari de *Berthe*, *eut d'une maîtresse*, Boson, *qui fut Marquis de Toscane, & pére de* Berthe, *mariée 1. à* Boson *Comte d'Arles : 2. à* Raimond III. *Comte de Toulouse, & Duc de Guïenne, comme nous l'apprenons de Luitprand.* HUGUES Roi d'Italie, fils du même *Thibaut* & de *Berthe*, eut d'*Alda* ou *Adela*, Princesse Allemande, LOTHAIRE II. couronné Roi d'Italie en 949. Celui-ci épousa en troisièmes noces *Berthe*, fille d'un Seigneur Allemand, nommé *Burchard*, & veuve de *Raoul* ou *Adolphe* II. dit *le Faineant*, Roi de la Haute Bourgogne. Lothaire vécut assez mal avec elle, *& eut d'une maîtresse* Berthe, *dite depuis* Eudoxe, *mariée à* Romain, *fils de Constantin* Porphyrogenete, *Empereur d'Orient*. On assure qu'elle étoit une des plus belles Princesses de son tems. * Luitprand, *l. 2. 3. & 5.* Flodoard. Léon d'Ostie, & Sigebert, *in Chron.* Du Chêne, *Hist. de Bourgogne*. Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence*. Chorier, *Hist. de Dauphiné*, *tome 1. l. 10.* Octavio Strada, *in Vit. Imper.* Baronius, *in Annal.*

BERTHE, fille de *Conrad* I. & de *Mahaud* de France, & sœur de *Raoul* III. dit *le Faineant*, Roi de la Bourgogne Transjurane, épousa 1. *Eudes* I. Comte de Blois: 2. *Robert* de France en 995; mais comme elle étoit sa parente & sa commere, il fut contraint de la quitter trois ans après, à la poursuite du Pape Grégoire V. On dit que le Roi ne s'y résolut, qu'après qu'on lui eut assuré qu'elle avoit accouché d'un enfant difforme & monstrueux. Elle conserva le titre de Reine. *Voyez* Du Chêne, *tome 4. Hist. de France*. Pierre Damien, *l. 2. Epist. 15.* Glaber, *l. 3. c. 9.* Le P. Anselme.

BERTHE, Reine de France, fille de FLORENT ou *Florent* I. de ce nom, Comte de Hollande, & de *Gertrude* de Saxe, fut mariée l'an 1071, à *Philippe* I. Roi de France, dont elle eut 1. le Roi Louis *le Gros*, 2. *Henri*, mort jeune; & 3. *Constance*. Depuis elle fut répudiée sous prétexte de parenté en 1092. On la relégua à Montreuil-sur-mer, où la Chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens, dit qu'elle mourut l'an 1093; mais il y a apparence que ce ne fut que quelques années après. * *Voyez* les Lettres d'Ives de *Chartres*, & de l'Abbé *Suger*. Orderic Vitalis. Le Pere Anselme, &c.

*BERTHIER, BERCHAIRE, ou BERTHAIRE, Abbé & Fondateur du Monastére de Monstier-en-Der, en Latin *Dervum*, dans le Diocése de Châlons en Champagne. C'étoit un homme de qualité & de mérite. Le Roi Chilperic lui accorda un Privilege l'an 679. Il mourut saintement le 14 octobre de l'an 685. * *La Bibliotheque de Cluni. Les Antiquitez de Troyes de* Camusat. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

*BERTHIER, *BERTHARITE & PERTHARITE fils d'Aribert ou Aripert Roi de Lombardie, partagea après la mort de son pére le Royaume avec son frére Godebert, & fit sa résidence à Milan. Mais quelque tems après à l'occasion d'une dispute survenue entre eux, Grimoald Duc de Benevent se servit de cette division pour les en priver l'un & l'autre. Il fit massacrer Godebert, & chassa Berthier qui se retira vers Chagan Roi des Avares, mais qui à quelques années de là revint & se soumit volontairement à Grimoald. Ce Duc ne se confioit pas trop à Berthier & il tâchoit de s'en assurer. Il fit un festin, dans lequel il résolut de l'enivrer: mais Berthier en ayant eu avis, s'enfuit en diligence en France par l'adresse d'un valet de chambre qui lui étoit fidéle. Clotaire III. lui fit un bon accueil, & le secourut de son armée qui fut battue par Grimoald. Après cet échec, Berthier voulut passer en Angleterre; mais ayant appris la mort de Grimoald, il retourna en Italie, où il fut reçu à bras ouverts par les Lombards qui l'élurent pour leur Roi. Il régna 18 ans & il eut pour successeur son fils Cunibert. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paul Diacre, *de Gest. Longob. l. 4. c. 557. l. 5. c. 2—33. &c.* 32. 33. 37.

BERTHIER, frére d'Hermenfroy Roi de Thuringe. *Voyez* l'article d'AMALABERGUE.

BERTHIER ou BERTHAIRE, Maire du Palais de Neustrie, sous le Roi Thierri I. avoit épousé une fille de *Waraton*, qui étoit aussi Maire du Palais, & auquel il succéda en 698. Mais il étoit si cruel & si emporté, qu'il se fit des ennemis, qui sollicitérent Pepin *le Gros* ou *Héristel*, à lui faire la guerre. Celui-ci s'avança dans le Vermandois jusqu'à Testri, & défit en 687 Berthier, lequel fut assassiné quelque tems après par les siens, à la sollicitation de la mére de sa femme. * *Consultez* le Continuateur de Grégoire de Tours, *c. 94. & suiv.* Du Tillet. Mezeray, &c.

BERTHIER, Prêtre de Verdun, qui a fleuri vers l'an 917, a écrit la Vie des Evêques de Verdun, donnée par D. Luc d'Achery dans *le 12 tome, au Spicilége du dixiéme siécle*. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du dixiéme siécle.*

BERTHOLD ou BEROALDE premier Comte de Savoye. *Voyez* sous SAVOYE la succession chronologique des Ducs de Savoye. N. 1.

BERTHOLDE, Seigneur de Mirebeau en Poitou. *Voyez* BERTOLDE.

BERTHOLDE, BERNOLDE ou BERNALD, Prêtre de Constance, qui vivoit dans le XI siécle, continua la Chronique d'Hermannus Contractus, depuis l'an 1054. jusques à 1064; & il y a ajouté l'histoire de son tems, jusques à l'année 1100, qu'on croit avoir été celle de sa mort. Il étoit fidéle partisan du saint Siége; & c'est par cette raison que les Protestans en parlent peu favorablement. Le Pape dans le démêlé qu'il eut avec l'Empereur Henri IV, ordonna à Bertholde de recevoir dans le sein de l'Eglise ceux qui quiteroient le parti de l'Empereur, pour embrasser celui de Rome. C'est pour cela que ce Prêtre nomme les Partisans de l'Empereur, tantôt *Henriciens* ou *Guibertistes*, tantôt Schismatiques, Heretiques & Excommuniez. Au contraire il appelle ceux qui tenoient pour le Pape, les Catholiques, les Soldats de Jesus Christ, & les Défenseurs de l'Eglise. C'est ce qui fait dire au savant Cuspinien, *Bertholdus abunde de Henrico IV scribit, sed male affectus*. Nous avons sa Chronique sous ce titre, *Historia Bernaldi rerum suo tempore per singulos annos gestarum*. Le Pere Jacques Gretser & Sebastien Tengnagel ont publié d'autres piéces de Bertholde, *Varia opuscula pro Gregorio VII. Papa*. * On pourra consulter ces deux Auteurs. Honoré d'Autun, *l. 4. de Lum. Eccles.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal.* Possevin. Brower. Vossius. Le Mire. Cuspinien, &c.

BERTHOLDE, Marquis d'Est, dans le XII siécle, étoit fils d'*Azzo* IV, & frére d'*Albert* V, auquel il succéda vers l'an onze cens onze. Il épousa *Sophie*, dont il eut *Rainaud*, & mourut en 1118. * *Consultez* Baptiste Pigna, *dans son Histoire de la Maison d'Est.*

BERTHOLDE, Abbé de Fulde, en 1261, est plus connu par les expéditions militaires, que par les vertus religieuses. Tout le XIII siécle fut si fécond en scélérats, qui sortoient des courses des châteaux où ils s'étoient fortifiez, que les Abbez de Fulde furent presque toujours obligez d'avoir les armes à la main. Bertholde ne trouva pas que ses prédécesseurs eussent élevé assez de châteaux pour les reprimer. Il bâtit Lauterbak, & Brudenbak, acheta Hafelstein, & se sentant enfin assez fort pour aller attaquer les bandits, il les poursuivit partout, ruina plusieurs de leurs Forts, & changea celui de Blankau en un monastére de filles. Il travailloit ainsi à rétablir la tranquillité publique, lorsqu'il fut assassiné en 1270. Bertholde de Mackenzell son successeur, poursuivit les meurtriers, prit trente des complices qu'il fit mourir, & rasa la citadelle de Steinaw où ils s'étoient refugiez. * Brower, *Antiq. Fuld.* Brusch, *Coenob. Mon. Germ.*

BERTHOLDE DE RORBACH. *Cherchez* RORBACH.

BERTHOLDE, surnommé *le Noir*. *Cherchez* SCHWART.

BERTHOLDE, Evêque de Strasbourg dans le XIII siécle. *Voyez* BERCHTOLDE.

BERTHOLDE I. II. III. IV. & V. Ducs de Zeringuen. *Voyez* BERCHTOLDE.

BERTHOLDUS, Archevêque & Electeur de Mayence, homme paisible & savant, étoit Comte de Henneberg & fut élu à l'Electorat en 1484. C'est par son avis que l'Empereur fit l'alliance de Suabe & établit la Chambre Imperiale. Il remplit pendant long-

long tems la charge de Chancelier auprès de l'Empereur Maximilien I. mais à la fin il se retira dans sa résidence Electorale. Il eut une inspection des plus exactes sur les Communautez des Religieuses, & mourut le 19 décembre 1504. Bruschius dit, qu'il mourut d'une maladie, dont on ne soupçonneroit guères une personne de ce caractère. Mais comme dans ce tems-là, le mal vénérien n'étoit pas encore fort connu en Allemagne, & qu'il étoit peut-être alors plus contagieux, il se peut que Bertholdus l'ait hérité innocemment. On l'enterra dans l'Eglise Cathédrale de Mayence avec toute la pompe possible. * Serrarii *Moguntia*. Spangenberg, *Henneberg. Chron.* Bruschius, Boucein, *Vies des Electeurs de Mayence*.

BERTHOLDUS, Evêque de Strasbourg, fils de Henri Comte de Bucheck & Landgrave de Bourgogne, suivant le stile de ce tems-là, où l'on appelloit *la petite Bourgogne*, cette partie de la Suisse qui avoit autrefois fait partie du Royaume de Bourgogne. Et en effet le Château de *Bucheck* est situé dans cette contrée de la Suisse. Bertholdus fut d'abord Evêque de Spire, & passa à l'Evêché de Strasbourg en 1328. Walther & Burchard Seigneurs de Horbourg, ayant vendu cette Seigneurie au Comte de Wirtemberg, Bertholde s'y opposa, disant que Horbourg étoit un fief des Evêques de Strasbourg. Il eut là-dessus des difficultez avec le Comte de Wirtemberg. Il en eut aussi avec Rodolphe Marggrave de Bade, à qui l'Evêque avoit démoli le Château de Schaffen, pour se vanger d'une querelle que les Domestiques du Marggrave avoient eue avec ceux de Bertholde. Ils en vinrent à la fin à une guerre ouverte, qu'Othon Duc d'Autriche termina par sa médiation. Bertholde fut aussi du nombre de ceux qui voulurent reconnoître Louis le Bavarois pour Empereur légitime, ce qui lui attira bien des chagrins. Mais avant qu'il se fût déclaré ouvertement, il eut une querelle avec quelques-uns de ses Chanoines. Voici le fait. Gebhard de Fribourg, Prévôt du Chapitre des Chanoines de la Cathédrale de Strasbourg étant mort en 1337, une partie du Chapitre élut à sa place *Jean de Lichtenberg*, & l'autre partie lui opposa *Ulric de Signau*, qui étoit fils de la sœur de l'Evêque. Bertholde fut du sentiment des derniers. Mais nonobstant cela l'Electeur de Mayence confirma Jean de Lichtenberg. Bertholde, fâché de ce contretems, saisit à son tour une occasion de chagriner ses Chanoines, & voulut que ceux d'entre eux qui avoient des Cures & qui prétendoient être Prêtres, reçussent les Ordres. Jean de Lichtenberg & Conrad de Kirkel s'y opposèrent, & ayant appellé à leur secours Rodolphe de Hohenstein, ils se saisirent de l'Evêque à Haslo, dans la cour de la Prévôté, l'emmenèrent prisonnier à Waldeck auprès de Lichtenberg, & ensuite au Château de Kirkel. Ceci arriva en 1337. Le Pape prit en vain le parti de Bertholde en menaçant les auteurs de l'excommunication, car la ville de Strasbourg n'étoit point portée pour l'Evêque & n'avoit nulle intention de le soutenir, parce qu'elle étoit dans le parti de l'Empereur Louis. Enfin, après quatre mois de prison, l'Evêque se rendit à un accommodement, par lequel il promit à de Kirkel une grosse somme d'argent, & à de Lichtenberg la charge de Prévôt du Chapitre, avec quelques autres avantages. Mais à peine eut-il été mis en liberté qu'il désavoua tout ce qu'il venoit de promettre & ravagea le Château de Hohenstein, de sorte que la guerre entre lui & les deux Chanoines de Kirkel & de Lichtenberg continua toujours. L'Empereur Louis vint aussi exiger de l'Evêque qu'il reçût de lui l'investiture, ce que Bertholde refusa de faire. Là-dessus l'Empereur fit prendre les armes aux villes Impériales d'Alsace contre l'Evêque de Strasbourg. L'Evêque eut pour lui le Duc d'Autriche, l'Evêque de Bâle & quelques autres encore, de sorte que l'affaire devint sérieuse & se termina à une guerre ouverte. Mais comme la ville de Strasbourg se déclara hautement contre son Evêque, qui s'étoit fort épuisé par les grosses dépenses, il se soumit enfin à l'Empereur, & fit la paix avec ses ennemis, particulièrement avec Jean de Lichtenberg, avec lequel il vécut ensuite dans une parfaite intelligence, & fit tout ce qu'il put pour qu'il fût son Successeur dans l'Evêché de Strasbourg. Il mourut en 1353. Il est faux que la famille des Comtes de Bucheck se soit éteinte avec lui, Jean de Bucheck ayant été élu Evêque de Bâle en 1383, 30 ans après la mort de Bertholde. Il y a plus de vraisemblance que cet Evêque de Bâle fut le dernier de sa famille, puisque sa sœur Elizabeth apporta le Comté de Bucheck en mariage, à Herman de Bechbourg son époux. *Voyez* BUCHECK. * Albertus Argent. *de Bertholdo à Bucheck*, *apud Urstisium*, *tome* 2. Koenigshoven, *Elsass. Chronic.* Bruschius, *Episc. Germ.* Guilliman, *Episc. Argent.* Herzog *Elsass. Chronic. l.* 4. *c.* 69.

BERTHORIUS, *Cherchez* BERCHORIUS.

BERTI (Simon) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Florence, fut un des plus célèbres Prédicateurs de son tems, & s'aquit par là une très-grande réputation. La bonté de ses mœurs ne le rendit pas moins recommandable, & elle le fit choisir pour Prieur de la Minerve à Rome, & du couvent de Florence. Il fut aussi Vicaire Général de Toscane, reçut Docteur en 1482, & mourut à Lucques le 15 septembre 1491. Les Sermons de Berti, au moins son Carême, & soixante autres Sermons sont conservez en manuscrit dans la Bibliothèque de S. Marc à Venise. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BERTIER (Pierre de) Evêque de Montauban, étoit de l'illustre famille des Bertiers de Toulouse, & fils de JEAN Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, Président ès Enquêtes du Parlement de Toulouse, & d'Eleonor d'Espias de Gramagne. Son esprit le fit connoître au Roi Louis XIII. qui le nomma en l'année 1634. Coadjuteur d'Anne de Murviel, Evêque de Montauban. Il fut sacré Coadjuteur de Montauban en 1636, & on lui donna le titre d'Evêque d'Utique. En l'année 1638, il fut choisi par les Etats de Languedoc, assemblez à Carcassonne, pour porter au Roi les plaintes de la province, dont il s'aquita dignement en 1639. La Sorbonne le nomma en 1643, pour faire l'Oraison funèbre de Louis XIII. & en 1654 il fit au Roi Louis XIV. un très-beau Discours, lorsqu'il fut sacré à Reims. En 1645. il fut reçu Conseiller au Parlement de Toulouse, & la même année il fut choisi pour être un des six Présidens de l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris. On doit à ses soins le Recueil qu'on a fait des Evêques de Montauban. Ce Prélat avoit été un des fameux Prédicateurs de son tems, & c'étoit par ses Sermons qu'il avoit plu au Roi Louis XIII. Outre l'Oraison funèbre de ce Monarque, il fit encore celles du Cardinal de la Rochefoucaut, du Duc de Fronsac Maréchal de France, de M. de Montchal Archevêque de Toulouse dans Carcassonne, où ce Prélat mourut pendant la tenue des Etats de Languedoc en 1651, & celle de la Reine-Mère. Ce Prélat mourut dans un âge fort avancé en juillet 1674. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

La famille de Bertier, illustre depuis long-tems dans Toulouse, & qui dès l'an 1463, 1489, & 1507, avoit donné des Capitouls à cette ville, dans un tems où les plus grandes Maisons tenoient à honneur d'entrer dans le Capitoulat, a produit de grands Magistrats, & a donné dans le XVII siècle cinq Prélats à l'église. Nous ne parlerons ici que de PHILIPPE de Bertier, Seigneur de Montrabe, Président à mortier au Parlement de Toulouse, qui fut un des savans hommes de son tems. Nous avons de lui un volume intitulé, *Pithanôn*, c'est à dire, *Verisimilium*, &c. imprimé à Toulouse en 1608, dans lequel on trouve une *Notice de l'Empire Romain & de l'ancienne Police de l'Eglise*. Il est aussi Auteur d'un excellent Poëme Latin à la gloire des Saints dont les Reliques sont conservées à Toulouse, qui fut imprimé en 1610. L'Auteur mourut en 1618. La ville de Toulouse a placé son buste dans une galerie qu'elle a dressée à la gloire des illustres Toulousains. Il eut trois frères qui furent illustres; 1. *Jean* de Bertier, Chanoine & Archidiacre de Toulouse, Abbé du Mas-Garnier, de Saint-Vincent de Senlis & de Lieu-Restauré, Agent général du Clergé en 1595 & 1600, puis Evêque de Rieux en 1602, Chancelier de la Reine Marguerite de Valois, & Conseiller d'Etat, mort en juillet 1620; 2. *Bertrand*, Abbé de Lézat & Prévôt de l'église de Toulouse; & 3. GUILLAUME de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, lequel étant Capitoul de Toulouse en 1595, & en cette qualité Chef du Consistoire, signala son zèle pour le Roi Henri IV. contre les entreprises de la Ligue, & marqua tant de fermeté, que le Maréchal de Joyeuse, Gouverneur de la Province, fit rendre par le Parlement de la Ligue, qu'il manioit à son gré, un arrêt qui déposoit Bertier du capitoulat, en lui conservant pourtant tous les avantages attachez à sa dignité, comme s'il en eût exercé les fonctions pendant toute l'année. Le corps de ville avoit bien de la peine à se soumettre à un arrêt si injuste; mais cet homme généreux empêcha ses concitoyens de se faire des affaires pour lui. Il mourut en 1622, & fut père de JEAN de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, Président ès Enquêtes du Parlement de Toulouse, qui d'*Eleonor* d'Espias de Gramagne, eut 1. *Pierre*, Evêque de Montauban, *qui a donné lieu à cet article*; 2. FRANÇOIS qui suit; & 3. PHILIPPE de Bertier, de Montrabe, Président à mortier au Parlement de Toulouse, qui épousa *Marie* de Paule, sœur d'*Antoine* de Paule, Grand-maître de Malte, dont il eut entre autres enfans 1. JEAN, qui suit; 2. *Jean-Louis*, Evêque de Montauban en 1652, après son oncle, dont il se démit en 1675, mort Doyen des Prélats de France le septième juin 1682, en sa 84 année; 3. *Jean-Philippe*, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Agent général du Clergé pendant plusieurs années, & qui fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, & à l'hôpital de Toulouse; 4. *Bertrand* de Bertier, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui ne laissa que des filles de *Jacquette* de Catel, fille aînée de *Guillaume* de Catel, Conseiller au même Parlement, Auteur des Mémoires du Languedoc.

JEAN de Bertier, Baron de Montrabe & de Lauraguet, exerça long-tems la charge de Président à mortier qu'il avoit eue de son père. Il fut nommé premier Président du Parlement de Toulouse en 1632, & mourut en 1652, laissant 1. *Jean-Philippe* de Bertier, Seigneur de Montrabe, Maître des Requêtes, mort sans postérité en mai 1652; 2. *Antoine-François*, Evêque de Rieux, sur la démission de son oncle en 1657, mort le 29 octobre 1705, âgé de 74 ans; 3. *Catherine*, mariée à *Jean-Roger*, Marquis de Foix, Gouverneur du pais de Foix, Capitaine des Cent Suisses de la Garde de Philippe fils de France, Duc d'Orléans; & 4. *Marguerite* de Bertier, Ursuline à Toulouse, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Fabas, diocèse de Cominges en 1652, Abbesse en 1675, morte le 15 août 1704.

FRANÇOIS de de Bertier, frère de *Pierre*, Evêque de Montauban, *dont nous avons parlé ci-dessus*, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & eut pour enfans 1. FRANÇOIS, qui suit; & 2. *David-Nicolas* de Bertier, premier Evêque de Blois, mort le 20 août 1719, âgé de 67 ans.

FRANÇOIS de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, après avoir été Avocat général au Parlement de Toulouse, fut nommé premier Président du Parlement de Pau en 1703, puis de celui de Toulouse en juillet 1710. Il a épousé N. de Catelan, dont il a pour fille unique N. de Bertier, mariée en 1712, à N. Comte de Fumel. Il y a encore d'autres branches de cette Maison, qui ont donné des Grands Maîtres des Eaux & Forêts & des Officiers dans les armées du Roi. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* La Faille, *Annales de Toulouse*, & *Traité de la Noblesse des Capitouls*.

BERTILLE (sainte) première Abbesse de Chelles, étoit d'une des meilleures familles du Soissonnois. Elle vint au monde sous le règne de Dagobert I. & entra dans le monastère de Jouarre, où elle fut long-tems Prieure. Sainte Batilde Reine de France, veuve de Clovis II. la tira de ce monastère, pour la faire Abbesse du monastère qu'elle bâtissoit à Chelles. Elle y entra en 656, & mourut le cinquième novembre 702, âgée de 74 ans. * *Anonyme de sa Vie dans le P. Mabillon*, *troisième siècle*, *partie* 1. Baillet, *Vie des Saints du cinquième novembre*.

BERTILUS AQUILONIUS, *Voyez* AQUILONIUS.

BERTIN (saint) Abbé de Sithieu à Saint-Omer, parent de saint Omer, naquit dans le territoire de Constance. Il suivit saint Omer dans le monastère de Luxeuil en 693, puis à Térouane, &

 fut

fut choisi en 695, pour Abbé de Sithieu. Il se démit de cette charge en 696, & mourut l'an 709. Sa Vie a été écrite par Folcar, Moine de l'Abbaïe de Sithieu dans le XI siécle, donnée par le P. Mabillon, *troisiéme siécle Benedictin.* * Le Cointe. Bulteau. Baillet, *Vie des Saints du cinquiéme septembre.*

BERTIN ou BERTINI (George) Médecin célébre sur la fin du XVI siécle, étoit Italien, de la province de la Terre de Labour. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Medicina methodicè absoluta*, en vint-deux livres; *De Consultationibus Medicorum, &c.* Ces deux Ouvrages furent imprimez à Bâle en 1586 & 1587. Le premier est *in folio*, & le second *in 8.* * *Voyez* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* BERTIN (Jean Marie) de l'Ordre des Frères-Prêcheurs à Palerme se fit Religieux dès le commencement de sa jeunesse. Il fit de grands progrès dans ses études. Il enseigna, dans son couvent de Palerme, la Philosophie & la Théologie Scholastique, après avoir été honoré de la couronne de laurier en qualité de Maître ès Arts. Il fut deux fois Recteur de ce Collége, & Membre de l'Inquisition. Il s'appliqua particuliérement à la lecture de l'Ecriture Sainte & des anciens Péres. Il prêchoit avec une éloquence extraordinaire. Il eut beaucoup de dévotion pour la Ste Vierge, & enflamma du même zéle les cœurs de ses Auditeurs. Il avoit une grande affection pour ses Confréres, & les aidoit en tout ce qui dépendoit de lui. Il forma plusieurs Confrairies dans son Monastére, une pour les ames du Purgatoire, une autre à l'honneur de S. Pierre Martyr, une troisiéme des Prêtres Séculiers, une quatriéme pour le Saint Nom de Jésus, une cinquiéme de femmes nobles qui tous les lundis disent leur chapelet dans l'Eglise de St. Dominique. Il observoit étroitement la Régle de son Ordre. Sa modestie & sa probité lui attirérent l'amour & l'estime de tout le monde. Il mourut dans son couvent le 15 février 1669. Il est fait mention de lui avec éloge par Pius Coste dans son livre intitulé *Le Vittorie delle Penitenti Romani, l. 4. c. 29. p. 229*; par Joseph Marischettus, *in Mem. Sacerd. Schol. 4. p. 175. & Schol. 5. p. 249*; par Placide Carafa in *Resp. decipere, p. 29*; & par Vinc. Coronelli *in Biblioth. tome 5. n. 3940. p. 1293*, qui dit, peut être par une faute d'impression, que Bertin mourut en 1665. On a de lui, *Sacrosancti Rosarii Hortus*, en plusieurs volumes; *Sacrosanctissima Inquisitionis Rosa Virginea*; *Sacrosante Rose raccolte nella sacra solitudine*; *Teologia Mystica secondo la dottrina di S. Thomaso*; *Esercitio della Solitudine.* Il a laissé encore d'autres Ouvrages qui ne sont encore qu'en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BERTINORE, BERTINORO ou BERTINARO, en Latin, *Britinorium, Brettinorium, Bertinorium* & *Petra Honorii*, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est de l'Etat Ecclésiastique, sur les frontiéres de la Toscane, est située sur une agréable colline chargée de vignes, près de la riviére de Ronco ou Bedése, au midi de Ravenne, au nord-ouest de Faenza, & à l'est de Césene. L'Evêché étoit autrefois à Forlimpopoli, qui est aujourd'hui un petit bourg près de Bertinoro. * *Voyez* Matteo Vecchiazzani, *Hist. de Forlimpopoli*, imprimée à Forli en 1659.

BERTIUS (Pierre) étoit de Beveren, petit village en Flandre, où il naquit en 1565. A l'âge de sept ans, ses parens le menérent en Angleterre, où il apprit les Langues Gréque & Latine; & lorsqu'il fut revenu dans les Païs-Bas, il s'y perfectionna dans les Sciences, qu'il enseigna depuis avec réputation à Leiden & ailleurs. Il voyagea en Allemagne, en Pologne, en Bohême; & étant revenu à Leiden, il y exerça son emploi de Professeur près de 26 années. Après avoir été chargé du soin de la bibliothéque publique, il la mit dans le même ordre où on la voit aujourd'hui. Bertius fut déposé, pour avoir donné dans les sentimens d'Arminius: ce qui le fit sortir de Hollande. Il se fit Catholique à Paris en 1620, & y mourut en 1629. Son corps fut enterré dans l'église des Carmes Déchaussez. Le Roi Louis XIII. l'avoit nommé son Cosmographe. Bertius a écrit divers Ouvrages, *Commentaria rerum Germanicarum, libri tres*; *Ptolemæi Geographia*; *Breviarium totius orbis terrarum*; *Logica Peripatetica*; *Tabularum Geographicarum contractarum libri septem*, Amstelodami 1616, *in folio*; *Oratio de Modestia in appetenda gloria*; *Orationes variæ & Carmina*; *Nomenclator Bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ.* * Meursius, *Athen. Batavæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 723 & 724.*

BERTOALD, Maire du Palais sous Clotaire II. fut tué vers l'an 599, en allant lever des impôts dans la Neustrie. Brunehaud l'engagea dans cette dangereuse commission, pour donner sa charge à Protade, qu'elle aimoit. * Fredegaire. Dupleix & Mézeray, *Histoire de France, en Clotaire II.*

BERTOARE, fille de Théodebert I. de ce nom, Roi d'Austrasie & de Neustrie. Quelques Auteurs assurent que ce Prince l'avoit eue d'une troisiéme femme, dont nous ignorons le nom; d'autres soutiennent qu'elle fut fille de Théodébert II. Il est sûr qu'environ l'an 594, elle fut recherchée en mariage par Totila Roi des Ostrogoths. * Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France.* Adrien de Valois, *de Gestis Veterum Francorum, tome 1.* Le P. Anselme, &c.

BERTOLDE, Seigneur de Mirebeau dans le Poitou, ne se voyant pas en état de défendre cette place contre l'armée du Roi saint Louis, qui en étoit assez proche l'an 1242, s'alla jetter aux piez de Henri III. Roi d'Angleterre, à qui cette ville obéïssoit alors, & lui demanda s'il y avoit lieu d'espérer du secours pour se défendre, ou s'il lui ordonnoit de résister jusqu'à l'extrémité. Henri touché de ce zéle, & ne pouvant l'aider d'aucunes troupes, lui permit de ménager ses intérêts & ceux de sa famille comme il le pourroit. Bertolde se rendit ensuite au camp de saint Louis, pour lui prêter obéïssance; mais il y parut avec une résolution surprenante, & parla ainsi à ce Prince. *Je suis à vous, Sire, mais ne me regardez pas moins soumis par force, que si j'avois été pris les armes à la main. Le Roi, mon ancien Maître, ne m'ayant donné à vous & à ma famille, vous ne m'auriez eu que de cette maniére; comme je ne cesserai jamais d'être à vous, que lorsque vous ne voudrez plus de moi.* Alors le Roi lui tendant la main, *Je vous reçois*, dit-il, *avec joye, donnez vous de même: demeurez maître de votre place, & me la gardez.* * *Hist. de saint Louis* en 1688.

* BERTOLE (François) Jurisconsulte de Termini, célébre pour son habileté. Il s'établit à Messine où il se maria. Il plaidoit avec beaucoup de succès. Il mourut à Messine en 1701. Il est parlé de lui dans Vincentius Solitus, *in Hist. Term. tome 2. part. 6. c. 3. p. 154*, & dans Antoine Ferrarot, *in Addit. ad libr. de præeminentia*, &c. Il donna au public, *Allegationes pro Ill. & Rev. Domino D. Placido de Johanne Archimandrita Messanæ contra &c. Allegationes pro D. Anna Ghisia & Spadafora Marchionissa Montar.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BERTOLFE (Grégoire) de Louvain, Docteur en Droit Civil & Canonique, acquit une telle réputation dans la profession d'Avocat qu'il exerça à Bruxelles, que l'Empereur Charles-Quint, le fit premier Président des Etats de Frise. Il composa en Flamand un Ouvrage ou Recueil des Statuts & Ordonnances de Frise. Il mourut à Lewarden l'an 1527. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 299.*

BERTOLSGADEN, BERTELSGADEN ou BERCHTOLSGADEN, *Bertolgada*, ville d'Allemagne dans la Haute Baviére, est enclavée dans l'Etat de l'Archevêque de Saltzbourg, sur le ruisseau d'Acha, & appartient néanmoins au Prevôt de la ville, qui est un Prince Ecclésiastique relevant de l'Empire, à qui obéït aussi le petit païs qui est aux environs, que l'on appelle *la Prevôté de Bertolsgaden.* La ville n'est qu'à trois milles d'Allemagne de Saltzbourg, & fournit du sel à tout le voisinage. On voit une chapelle taillée dans la place. Le Prevôt de Bertolsgaden relève immédiatement du Pape. * Bourgon, *Geogr. Histor.* Baudrand.

* BERTOLUCCIO (Michel) Prêtre & Poëte Sicilien fort savant, sur tout dans les Humanitez. Il florissoit en 1630. Il a publié, *Miracolosi Prodigii di S. Agrippina in Despone di Mineo, Tragicomedia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BERTOU ou BERTULFE (saint) Abbé de Renti, né en Allemagne sous le régne de Sigebert Roi d'Austrasie, vint en Flandre, où il fut instruit dans la Religion Chrétienne par saint Omer, reçut le batême, & peu de tems après la tonsure cléricale. Le Comte Waubert le fit Intendant de sa maison, & lui donna ensuite la Terre de Renti, où Bertou établit un monastére qu'il gouverna quelques années, & mourut vers l'an 705, le troisiéme de février, jour auquel on fait sa fête. * *Sa Vie dans Surius*, Bollandus, *& dans le P.* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints.*

BERTOU ou BERTULFE, troisiéme Abbé de Bobio. *Voyez* BERTULFE.

BERTRADE ou BERTE, Religieuse de l'Ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Cologne, qui vivoit vers l'an 1020, étoit sœur de saint Wolfême, ou Wolfaim, Abbé de Bruwiller; & elle écrivit la Vie de sainte Adelaïde, ou Adéle, premiére Abbesse du monastére de . . . . où elle vivoit alors. Nous avons cette Vie dans Surius & dans Bollandus. Bertrade avoit beaucoup d'esprit & de piété, comme Conrad, Moine de Bruwiller le dit dans la Vie de saint Wolféme. * Surius & Bollandus, *ad diem. 5. Febr.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 43.* Miræus, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

BERTRADE, fille de Simon I. Comte de Montfort, fut mariée à Foulques Rechin Comte d'Anjou, de qui elle eut un fils du même nom que son pere, qui s'aquit une si haute réputation, qu'on l'invita à épouser en secondes noces l'héritière du Royaume de Jérusalem. Foulques avant que d'épouser Bertrade avoit déja répudié deux femmes qui s'appelloient l'une & l'autre Hermengarde. Bertrade le traita comme il les avoit traitées, & s'attacha à Philippe I. Roi de France, qui vint à l'aimer jusqu'à répudier la Reine Berthe, de qui il avoit des enfans, & entre autres Louis le Gros, qui lui succéda. Il ne put en venir à cet excès sans irriter contre lui la plupart des Prélats & des Seigneurs. Yves de *Chartres*, qui se récria le plus contre ces desordres, eut besoin de toute sa prudence pour se garentir des embûches de Bertrade. La crainte de l'excommunication ne put arrêter ni l'ambition de cette femme, ni la passion du Roi. Quelques Prélats oubliérent leur devoir jusqu'à les marier en 1093, & le Pape Urbain II. en fut si irrité, qu'il lança enfin l'excommunication qu'il avoit suspendue jusques-là. Elle n'auroit pas été capable de faire revenir le Roi de son égarement, si quelques Seigneurs n'en avoient pris occasion de se révolter. La crainte que leur exemple ne causât une défection générale, engagea Philippe à renoncer à Bertrade en apparence, & à faire couronner son fils Louis; mais lorsque le jeune Roi eut appaisé tous les troubles, il reprit sa maîtresse, qui eut enfin assez de bonheur pour devenir Reine, après la mort de Berthe vers l'an 1105. Quelques Historiens ont assuré qu'elle avoit tâché de faire périr Louis, & par de mauvaises impressions qu'elle donna de lui au Roi, & par le poison. Après la mort de Philippe qui arriva l'an 1108, elle fit d'assez grands efforts pour former un parti en faveur de Philippe son fils aîné, qui par son mariage avec Elizabeth héritiére du Comté de Mante, & de la Seigneurie de Mehun, devint un assez grand Seigneur; mais étant enfin convaincue de l'inutilité de ses prétentions, elle renonça au monde, & s'enferma dans un couvent. Outre Philippe elle eut un second fils nommé Fleury, & une fille nommée Cécile, alliée 1. à Tancréde neveu de Boémond Prince d'Antioche: 2. à Pons de Toulouse Comte de Tripoly. * Daniel, *Hist. de France.*

BERTRAM, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIV siécle, étoit suffragant de l'Evêché de Metz, & se rendit illustre par son savoir. On assure qu'il étoit Allemand, & qu'il mourut à Coblentz le 10 janvier de l'an 1387. Il laissa divers Ouvrages, & entre autres, deux Traitez, *de Schismate, & de Illusionibus Dæmonum*, qu'il dédia à Conon de Falkenstein, Archevêque de Tréves; des Sermons, &c. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Possevin. Suite de Sienne. Gesner, &c. Echard, *tome 1. p. 689.*

BERTRAM ou **IMTRAM.** *Cherchez* **RATRAMNE.**

BERTRAM (Corneille-Bonaventure) Ministre & Professeur en Langue Hébraïque, à *Genève* & à Lausane, né à Thouars en Poitou l'an 1531, a donné au public quelques Ouvrages, & entre autres, une *République des Hébreux*, qui est courte & méthodique. C'étoit un homme savant dans les Langues Orientales, qu'il avoit étudiées à Paris sous Angelo Canisio qui les entendoit parfaitement bien. De là étant allé à Toulouse & à Cahors, il s'attacha à l'étude du Droit; & cependant avec le secours de François Roaldes, Professeur de Jurisprudence en cette Université, il acheva d'acquérir une profonde connoissance de la Langue Hébraïque. Mais ce qui lui a donné le plus de réputation parmi ceux de son parti, c'est qu'il est le premier qui ait osé traduire entiérement la Bible en François sur l'Hébreu. Olivetan & Calvin, qui n'entendoient point cette langue, s'étoient beaucoup attachez aux anciens Interprêtes, qu'ils n'avoient osé abandonner entiérement. Mais Bertram, qui étoit Grammairien, se donna plus de liberté, avec l'aide de quelques uns de ses confréres. Il parle lui même de cet Ouvrage dans la préface d'un de ses livres intitulé, *Frankenthallenses Lucubrationes.* Après avoir quitté Genève, il s'en alla à Frankendal dans le Palatinat, où il exerça sa charge jusques en 1586. Appellé par la République de Berne, il enseigna à Lausanne où il mourut en 1594. Voici le jugement que les Catholiques Romains font de cette révision de la Bible de Genève par Bertram, & qui est celle dont les Réformez se sont servis depuis. On dit qu'il a en effet redressé quantité de passages qui n'étoient pas traduits assez à la lettre, dans les versions d'Olivetan & de Calvin; mais que d'ailleurs il a préféré mal à propos en plusieurs endroits, l'interprétation des Rabbins à celle des anciens Interprêtes. De plus, on prétend qu'il a corrompu quelques passages qui étoient fort bien traduits dans les premieres éditions, & qu'il s'est réglé principalement sur les Versions de Munster & de Tremellius. On ajoute qu'on y trouve des fautes qui ne peuvent être attribuées qu'aux préjugez des Docteurs de Genève. Corneille Bertram étoit assez heureux en conjecture & en critique de Grammaire. Il a donné au public une nouvelle édition du Thrésor de la Langue Sainte de Pagnin, augmenté d'un grand nombre d'observations, tant de Jean le Mercier, & d'Ant. R. Chevalier, que des siennes particuliéres. Il a fait aussi un parallele de la Langue Hébraïque, avec la Syriaque ou Araméenne, & un Commentaire de la Police des Juifs, qui passe pour le meilleur de ses Ouvrages. Il a aussi fait une Grammaire Hébraïque & Arabique. Il avoit épousé Geneviéve Denosse, niéce de la premiére femme de Théodore de Beze, chez qui elle avoit été élevée dès son enfance. Elle étoit aimée fort tendrement de sa tante. Bertram étoit bon Critique comme Théodore de *Beze*, Casaubon & plusieurs autres Savans personnages l'ont reconnu publiquement. * *Remarques Historiques.* Colomiez, *Gall. Orient. p.* 73. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Gram. Hébreux.* L'Empereur, *de Republ. Judæ. Præf.* Teissier, *Eloges des Hommes savans, tome* 4. *p.* 263. *& suiv.* de l'édition de 1715.

BERTRAND (saint) Evêque du Mans, étoit issu du sang royal & de la maison des Princes d'Aquitaine. Saint Germain, Evêque de Paris, eut soin de son éducation, l'instruisit aux Belles Lettres, & le forma à la vertu. Bertrand eut d'abord l'Archidiaconat de Paris, qui étoit alors la premiére dignité après l'Evêque, puis l'Evêché du Mans, l'an 587, par la faveur de Gontran, Régent du Royaume, pour Clotaire II. & la Reine Frédegonde. Ce Prélat ne fut pas plûtôt élevé à cette dignité, qu'il fut député avec quelques autres, vers des Princes Bretons qui avoient ravagé la France. Il les obligea de donner deux mille sols d'or, pour réparation du dommage qu'ils avoient fait, & de promettre de ne plus rien entreprendre sur les terres de France. A son retour, il s'appliqua aux fonctions de son épiscopat, qu'il fut contraint de quitter, après que Théodebert & Thierri eurent gagné une bataille contre le Roi de France Clotaire II. leur cousin, qui céda à ces Princes la plus grande partie des provinces de son Royaume, entre lesquelles fut comprise celle du Maine, avec sa ville capitale qui tomba en partage au Roi Thierri. Ce Prince pressa aussi-tôt Bertrand de quitter le parti de Clotaire, pour lui prêter le serment de fidelité; & sur le refus de ce Prélat, il le chassa de son Evêché, le priva de ses biens, & le mit en prison. Mais Bertrand fut rétabli après la mort de ces deux Princes, lorsque Clotaire eut recouvré la province du Maine. Cet illustre Prélat mourut le 30 de juin de l'an 623, en la 70 année de son âge & la 36 de son épiscopat. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de la Couture. * *Analectes de* Mabillon, *tome* 3. Grégoire de Tours, *l.* 9. *c.* 18. Le Cointe, *ad ann.* 600. Papebrock, *tome* 1. *mois de Juin.* Baillet, *Vies des Saints.* Jean Bondonnet, *des Evêques du Mans.*

BERTRAND, Comte de Provence, fils de GEOFROI, & d'*Etiennette*, dite *Douce*, ausquels il succéda environ l'an 1063, s'unit avec le Pape Grégoire VII. contre l'Empereur Henri IV, qu'il étoit bien aise d'éloigner de Provence; & s'opposa pour le même sujet à Aicard, Archevêque d'Arles, qui favorisoit le même Prince. Le Comte Bertrand mourut vers l'an 1090. L'on ne sait pas s'il laissa des enfans de *Mahaud*, qui étoit son épouse; car il n'est pas sûr que *Gilbert*, qui lui succéda, ait été son fils comme quelques Auteurs se le sont persuadé. * Bouche, *Hist. de Provence.* Ruffi, *Hist. des Comtes de Provence.*

BERTRAND (saint) Evêque de Comminges en Gascogne, fils d'ATTON-RAYMOND, & de la fille de *Guillaume* Comte de Toulouse, naquit vers le milieu de l'onziéme siécle. Il fut fait Chanoine & Archidiacre de l'église de Toulouse, & élevé l'an 1076, à l'Evêché de Comminges. Il mourut vers l'an 1126, le 15 ou le 16 d'octobre. * *Vita Bertrandi per Vitalem.* Baillet, *Vies des Saints.*

BERTRAND de Reims, Hermite, natif de la ville dont il portoit le nom, vécut long-tems fort religieusement dans la forêt de Partenay, & dans celle de Glaçon près de Tournay. Dans le tems qu'il se retira, on publia que le Comte Baudouin, Empereur de Constantinople, s'étoit sauvé d'entre les mains des Infidéles, & qu'il vivoit dans un hermitage. Cette conjecture fit croire à quelques gens, que Bertrand étoit le Comte Baudouin, & ce Religieux ne refusa pas les honneurs qu'on lui rendoit. Dans la suite, il osa même assurer qu'il étoit le Comte, & se laissa traiter magnifiquement dans les villes de Flandre & de Hainaut, où il fut reçu avec beaucoup de joye. Mais ce fourbe ayant été reconnu & convaincu d'imposture, fut pendu à Lille, avec des chaînes de fer en 1225. *Voyez* **RANS.** * Meyer, *Annales de Hainaut.*

BERTRAND (Guillaume) fut premier Président au Parlement de Paris, vers l'an 1340, après Hugues de Courcy, sous le Roi Philippe *de Valois.* On croit qu'il étoit de la même famille que les deux Cardinaux, nommez Pierre Bertrand. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des premiers Présidens au Parlement de Paris.*

BERTRAND, famille, qui a produit un Maréchal de France, dont on ne rapporte la posterité que depuis

I. GUILLAUME Bertrand, Baron de Briquebec, qui vivoit en 1066, & qui fut pere de

II. ROBERT Bertrand I. du nom, Baron de Briquebec, qui vivoit en 1082, & qui fut pére de

III. ROBERT Bertrand II. du nom, Baron de Briquebec, qui fut tué en une rencontre en 1138. Il épousa *N.* fille d'*Etienne* Comte d'Aumalle, & d'*Havoise* de Mortemer, dont il eut entre autres enfans,

IV. ROBERT Bertrand III. du nom, Baron de Briquebec, qui laissa de *N.* fille aînée de *Jourdain* Teilon, Seigneur de Teilon, & de *Lettice* de Coulhantin,

V. ROBERT Bertrand IV. du nom, Baron de Briquebec, Seigneur de Honfleur, qui fut un des Seigneurs de Normandie, auquel le Roi Louis VIII. fit écrire pour le couronnement de Louis son fils aîné en 1226. Il épousa *Jeanne* de Trie, dont il eut 1. ROBERT V. qui suit, 2. *Adeline*, mariée à *Thomas* Seigneur de Briqueville; & 3. *Guillaume* Bertrand, Seigneur de Thury, qui ne laissa que deux filles.

VI. ROBERT Bertrand V. du nom, Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, Connétable de Normandie, fut un des Seigneurs qui furent mandez de se trouver à Chinon le lendemain des octaves de Pâques 1242, pour aller contre Hugues de Lusignan, Comte de la Marche, & les autres Barons de Poitou, alliez du Roi d'Angleterre. Il épousa *Alix* de Tancarville, Dame de Feulgerolles, Salus, &c. fille de *Raoul* Vicomte de Tancarville, dont il eut 1. ROBERT VI. du nom qui suit; & 2. *Guillaume* Bertrand, Vicomte de Fauguernon, *qui laissa postérité.*

VII. ROBERT Bertrand VI. du nom, Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, &c. épousa *Alix* de Nesle, dont il eut 1. ROBERT Bertrand VII. du nom, qui suit; 2. *Guillaume* Bertrand, Evêque de Noyon, puis de Bayeux & de Beauvais, mort en mai 1339; 3. *Jean* Vicomte de Roncheville; 4. *Alix* mariée vers l'an 1285, à *Robert* IV. du nom, Sire d'Estouteville; 5. *N.* mariée à *Richard* de Courcy, Baron de Remilli; & *N.* Bertrand, morte étant fiancée à *Jean* III. du nom, Baron de Harcourt.

VIII. ROBERT Bertrand VII. du nom, Baron de Briquebec, &c. Maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa en mai 1318, *Marie* de Sully, fille aînée de *Henri* IV. du nom, Sire de Sully, dont il eut 1. *Robert*, mort à la bataille de Crecy en 1346; 2. *Guillaume* Bertrand, Vicomte de Roncheville, mort au combat de Moiron en Bretagne en 1351, sans laisser de posterité de *Jeanne* Bacon, fille unique & heritiere de *Roger* Bacon, Seigneur du Molay-Bacon; 3. *Jeanne* Bertrand *l'aînée*, Dame de Briquebec, mariée à *Guillaume* Paynel II. du nom, Baron de Hambuye, &c. 4. *Philippe*, Dame de Roncheville, alliée à *Gerard* Chabot V. du nom, Baron de Rais; & 5. *Jeanne* Bertrand *la Jeune*, mariée en 1353, à *Guy* Seigneur de la Rocheguyon, Chambellan du Roi. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

BERTRAND (Robert VII. du nom) Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, &c. Maréchal de France, & Lieutenant de Roi en Guienne, Xaintonge, Normandie & Flandre, fut employé dans les affaires du Roi en 1320, & alla en 1321 en ambassade vers le Roi de Bohéme. Le Roi l'envoya en Normandie en 1325, pour garder les côtes de la mer; & ce fut vers ce tems-là qu'il fut élevé à la dignité de Maréchal de France. La guerre étant survenue en Guienne contre les Anglois, il y fut envoyé avec le Comte d'Eu, pris le commandement de l'armée, & fut Lieutenant Général ès parties de Guienne & de Xaintonge, après qu'Alfonse d'Espagne, Seigneur de Lunel en fut parti. Etant de retour il fut envoyé à Bruges en 1328, d'où le Roi Philippe *de Valois* le manda pour assister à son sacre à Reims; après quoi il fut dépêché au païs d'Aunis & de la Rochelle, pour garder les côtes de la mer. En l'an 1335, le Roi le retint de son Conseil, & l'année suivante il fut un des Deputez de la Noblesse de Normandie à la Cour du Roi, pour obtenir la confirmation des privileges & franchises du païs; ensuite de quoi il fut choisi par ce Prince pour conclurre à Paris un traité d'alliance avec Ferdinand Roi de Castille, & établi Lieutenant de Roi ès Marches de Bretagne, & étoit mort en 1384.

BERTRAND (Pierre) dit *l'Ancien*, Cardinal, Evêque d'Autun, fils de MATTHIEU Bertrand, & d'*Agnès* l'Empereur ou l'Empériere, naquit à Annonay en Vivarais. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'étude de la Jurisprudence, & s'étant fait recevoir Docteur en Droit Civil & Canonique, il le professa long-tems dans les Universitez d'Avignon, de Montpellier, d'Orleans & de Paris. Son érudition lui fit des amis de tous ce qu'il y avoit de gens doctes à la Cour des Papes à Avignon, & des Rois en France. Il fut d'abord Chanoine, puis Doyen de l'église du Puy. Ensuite le Roi Philippe *le Long* le nomma Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, & la Reine Jeanne de Bourgogne le fit son Chancelier. Bertrand eut depuis l'Evêché de Nevers, qu'il laissa à

son neveu Pierre Bertrand du Colombier, pour prendre celui d'Autun; & enfin le Pape Jean XXII. le créa, en 1331, Cardinal du titre de saint Clément, en reconnoissance de ce qu'il avoit défendu courageusement les privileges du Clergé. Les Juges séculiers se plaignoient que la Jurisdiction Ecclesiastique étoit trop vaste, & qu'elle étoit contraire à celle du Souverain. Le Roi Philippe *de Valois*, voulant décider une affaire qui pouvoit avoir des suites très-fâcheuses, assembla les Prélats, & les Barons du Royaume à Paris. Pierre de Cugnieres, Avocat du Roi, parla pour les séculiers; & l'Evêque d'Autun défendit si bien le droit du Clergé, que le Roi prononça en leur faveur. Nous avons dans la Bibliotheque des Peres, & ailleurs, cette Harangue de Pierre Bertrand, qui composa aussi un Traité *De Origine & Usu Jurisdictionum*. Il fit diverses fondations pieuses, & entre autres celle d'un College à Paris, dit *le College d'Autun* ou *du Cardinal Bertrand*. Ce Prélat mourut en 1348, à Avignon, dans le Prieuré de Montaut, qu'il avoit fondé, & où il fut enterré. GUILLAUME Bertrand Evêque de Noyon, étoit frere de ce Cardinal. * Paul Emile. Du Tillet. Gaguin. Dupleix & Mezeray, *Hist. de France*. Onuphre & Ciaconius, *in Vita Pontif.* Du Breuil, *Antiq. de Paris*. Sponde, *A. C.* 1329. *n.* 11. 12. Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Aubery, *Hist. des Cardin.* Possevin, *in Appar. sacro, &c.*

BERTRAND POYET. *Voyez* POYET.

BERTRAND (Pierre de Colombier) dit *le Jeune*, Cardinal, Evêque de Nevers & d'Arras, étoit fils de BARTHELEMI Seigneur de Colombier en Vivarais, & de *Marguerite* sœur du Cardinal Bertrand *l'Ancien*. Ce fut pour reconnoître les grandes obligations qu'il avoit à son oncle, qu'il préfera son nom de Bertrand à celui de sa famille. De Chanoine du Puy en Velay, & selon quelques-uns, de Doyen de Saint-Quentin, & de Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, il succeda à Bertrand *l'Ancien* à l'Evêché de Nevers en 1326, & il le quitta depuis pour celui d'Arras en 1339. La grande vertu de son oncle, & son mérite particulier, lui firent avoir la pourpre de Cardinal, que le Pape Clément VI. lui donna en 1343, avec le titre de sainte Susanne. Il quitta depuis ce titre pour l'Evêché d'Ostie, & ce fut en cette qualité qu'Innocent VI. l'envoya Légat à Rome, pour couronner l'Empereur Charles IV. Il fut encore Evêque de Velletri. Il mourut au Prieuré de Montaut au mois de juillet 1365. Son corps fut porté dans l'église des Celestins de Colombier, qu'il fonda, & qu'il fit ses héritiers. * Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.*

BERTRAND, famille. Cette famille de BERTRAND, qui est de Toulouse, a été féconde en sages Magistrats, & en personnes illustres. JACQUES Bertrand, Seigneur de Villeles, &c. Avocat au Parlement de Toulouse, vivoit en 1480. Il eut d'*Agnès* de Faur, fille de *Michel* Coseigneur de Pujols, trois fils & deux filles. L'aîné des fils étoit BERNARD Bertrand, Seigneur de Villeles, &c. Procureur Général au Parlement de Toulouse, lequel fit son testament en 1519, ayant eu de *Catherine* de la Roche, 1. JEAN Bertrand, Seigneur de Frejan, Cardinal, &c. *dont il sera parlé dans un article séparé*; & 2. NICOLAS Bertrand, qui fut Président au Parlement de Toulouse, & mourut en 1548, laissant d'*Antoinette* Jourdain son épouse, 1. JEAN qui suit; & 2. *Françoise*, femme de *Germain* de Bourges, Docteur ès Droits. JEAN Bertrand, Seigneur de Caraurze, fut aussi Président au même Parlement de Toulouse, & mourut vers l'an 1594, ayant eu de *Marie* de Castelnau sa femme, trois fils & une fille.

Un autre NICOLAS Bertrand, de la même famille, neveu de *Jacques*, qui vivoit sous le regne de François I. fut Avocat au Parlement de Toulouse, & Professeur ès Droits. Il composa un Ouvrage, intitulé *Gesta Tolosanorum*; & un autre, *de Jurisconsultis*, où il y a beaucoup d'érudition. La Croix du Maine parle de lui avec éloge. Il mourut vers l'an 1527, car son testament est du 30 juillet de cette année, laissant 1. FRANÇOIS I. & 2. *Anne* Bertrand. FRANÇOIS Bertrand, I. de ce nom, quatriéme Président au Parlement de Toulouse, eut 1. NICOLAS qui suit; & 2. *François*, pere d'un autre de même nom, Conseiller. NICOLAS, Président, eut de *Blanche* de Gaillon, 1. FRANÇOIS II. Seigneur de Montesville, Conseiller au même Parlement; 2. *Nicolas*, &c. * Blanchard, *Eloge des Présidens du Parlement de Paris, & Hist. des Maîtres des Requêtes*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

BERTRAND (Jean) Cardinal, Archevêque de Sens, fils de BERNARD Bertrand, Procureur général au Parlement de Toulouse, où il fut lui-même premier Président. Son mérite le rendit cher à Anne de Montmorency; & à la recommandation de ce Seigneur, le Roi François I. le fit Président au Parlement de Paris, où il fut depuis premier Président. Il eut même quelque tems la commission de Garde des Sceaux en 1551. Cinq ou six ans après, étant veuf, il fut pourvu de l'Archevêché de Sens; & à la recommandation du Roi, & du Duc de Guise, qui avoit conduit au Pape les troupes, que lui envoyoit le Roi Henri II. contre Philippe II. Roi d'Espagne, le Pape Paul IV. le fit Cardinal en 1557. Il fut fort considéré à Rome, où il se trouva à la création de Pie IV. & à son retour, il mourut à Venise le quatriéme décembre 1560. Il avoit été marié avec *Jeanne* de Bitas, Dame de Mirebeau & de Villemor, dont il eut 1. *Guillaume* Bertrand, Seigneur de Villemor, Conseiller au grand Conseil, puis Maître des Requêtes, qui fut tué à Paris dans le massacre de la saint Barthélemi en 1572, quoique bon Catholique, sans posterité; 2. *Marguerite*, Dame de Mirebeau, femme de *Gaston* de Foix, Comte de Gurson, &c. & 3. *Magdelaine* Bertrand, Dame de Villemor, mariée à *Oudart* d'Hibers, Seigneur de Villemaste, &c. * Le P. Anselme, &c.

BERTRAND (Jean) Sieur de Caraurze, fils de NICOLAS Bertrand & d'Antoinette Jourdain, naquit le onziéme mai 1527. Il fut fait Conseiller au Parlement, avant que d'avoir l'âge requis pour être revêtu de cette dignité, & dans l'année 1589 il occupa la place de premier Président au Parlement de Toulouse, après que Duranti premier Président eut été massacré par les Ligueurs.

Il perdit son fils aîné âgé de 23 ans, qui en mourant laissa un fils de deux mois qu'il avoit eu de *Françoise* de Vabres de Chateauneuf. Il étouffa par sa prudence une conspiration qui avoit été formée contre l'Etat. Il mourut le premier novembre 1594. Il avoit de l'érudition, & aimoit fort la justice; mais il aimoit également le repos & la tranquillité d'esprit, comme font la plûpart des gens d'étude: ce qui lui donnoit de l'aversion pour les affaires, dont il s'éloignoit le plus qu'il lui étoit possible. Son savoir paroît dans son livre qui a pour titre *Bionomicon* ou *De Vitis Jurisperitorum*, que son fils *François* de Bertrand, Sieur de Caraurze, donna au public en 1618, avec la Vie du Président son pere. Baillet témoigne que ce livre est écrit d'une maniere trop séche, qu'il nous apprend trop peu de choses des actions & des écrits des Jurisconsultes, & qu'il n'a parlé que des Anciens dont il ne nous reste presque plus rien. Il ajoute que Bertrand a fait une infinité de fautes, & que Menage en a remarqué plusieurs dans ses Aménitez de Droit. C'est dans cette Vie que cet Ecrivain fait descendre les *Bertrands* des anciens Comtes de Toulouse. Il y en a même dressé une Généalogie, en cela plus ample que celle qu'en a donnée François Du Chêne dans son Histoire des Chanceliers. Mais quand cette Généalogie ne seroit pas sûre, la Maison des Bertrands a assez de lustre d'ailleurs, puisqu'elle a un Cardinal & Garde des Sceaux, un Evêque de Cahors, des Présidens au mortier, & plusieurs Conseillers au Parlement. * De la Faille, *Annales de la ville de Toulouse, partie* 2. *p.* 459. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 209. *n.* 204.

BERTRAND (Louis) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, naquit le premier jour de janvier de l'an 1526, à Valence, ville d'Espagne. A l'âge de 18 ans en 1544, il prit l'habit de Religieux de saint Dominique; & après avoir étudié en Théologie avec beaucoup de succès, il obtint une obédience de son Général, pour aller prêcher aux Indes Occidentales. On dit que dans la nouvelle Grenade il baptisa en un seul jour plus de quinze cens Payens. Lorsqu'il fut revenu de l'Amérique, après y avoir fait de grands progrès, il fut élu Prieur du Convent de Valence, & y mourut âgé d'environ 56 ans, le neuviéme d'octobre 1581 ou 1583, fête de saint Denys, auquel il avoit une dévotion particuliere. Il fut béatifié l'an 1609 par le Pape Paul V. * Hilarion de Coste, *Hist. Cathol. des Hommes & des Dames illustres.*

BERTRAND D'ARGENTRÉ, Historien & Jurisconsulte dans le XVI siécle, étoit Lieutenant-Général ou Grand Sénéchal de Rennes en Bretagne. Argentré est un bourg de la Basse Bretagne, qui a donné son nom à une famille très-considérable dans cette province dès l'an 1000. PIERRE d'Argentré fut l'un des plus savans hommes de son tems; & ce fut à son mérite que le Roi François I. accorda la charge de Grand Sénéchal de Rennes. Il eut pour fils BERTRAND, dont nous parlons, qui fut un des plus illustres ornemens de cette famille. Il étoit savant, magnifique, honnête, libéral, & l'ami du monde le plus généreux. On a de lui des Commentaires sur la Coûtume de Bretagne, & une Histoire de Bretagne, qu'il entreprit à la priere des Etats de cette province. Il avoit achevé d'autres Ouvrages, qu'il n'eut pas le loisir de faire imprimer; car ayant été obligé de sortir de Rennes pendant les factions de la Ligue, il en mourut de déplaisir le 13 février de l'an 1590, âgé de 71 ans. * *Voyez* la Généalogie de d'Argentré dans Du Puy, l'Histoire de M. de Thou, les Eloges de Sainte-Marthe, &c.

BERTRAND DU GUESCLIN, Connêtable de France. *Cherchez* GUESCLIN.

BERTRAND (Pierre) fils de Blaise de Montluc. *Cherchez* MONTLUC.

BERTRAND, Evêque de Toulouse dans le XIII siécle, fut l'un des plus riches Prélats qu'il y ait eu, si l'on en juge par la magnificence de son testament. Il étoit issu de la famille des Comtes de l'Isle; & ayant été élu Evêque de Toulouse en 1271, il mourut le dernier juillet 1285. Outre une infinité de legs qu'il fit à toutes les églises & Abbaïes de la province de Narbonne, & à plusieurs de celle de Guienne, il légua par un seul article mille calices de vermeil pour être distribuez à diverses églises; & après toutes ces libéralitez, il institua N. S. Jesus-Christ pour son héritier. On voit par son testament rapporté par Catel en ses *Mémoires de Languedoc*, quelle étoit la splendeur de la Maison de ce Prélat; puisqu'en parlant de ses domestiques, il y fait mention de 12 aumôniers, de quatre Gentilshommes, de 12 Ecuyers, sans compter les bas Officiers, qu'il nomme tous, jusqu'à ses Fauconniers, Ecuyers de cuisine, Coureurs & valets de pié, & autres semblables, en faisant quelques legs à chacun. Il paroît par le même testament, qu'il avoit trois bibliothéques, & qu'il faisoit pension tous les ans à trois Physiciens ou Médecins, & à deux Professeurs en Droit. Avant son décès il avoit fondé dans le chœur de son église douze prébendes & huit places de Clercs. Il fit aussi bâtir les chapelles qui sont autour du chœur de cette église, & donna deux tableaux d'argent de bas relief, l'un pour poser sur le grand autel, & l'autre pour servir de devant. Ce fut en sa faveur que le Roi Philippe *le Bel* se départit de tous les droits que sa Majesté prétendoit sur le château de Balma, & sur plusieurs autres lieux du temporel de l'Evêché. Son tombeau avec sa figure de bronze, & tout le grand-autel qu'il avoit beaucoup enrichi, périrent dans l'incendie du chœur de Toulouse, qui arriva le 28 novembre 1608. * La Faille, *Annales de Toulouse, année* 1285.

* BERTRAND (Paschase Gardier) de Verviers, dans le païs de Liege, grand Fleuriste, donna au public, quoiqu'il n'eût point étudié, des *Tables des principales Controverses entre les Catholiques & les Hétérodoxes de ce tems-là.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 711.

BERTRATIUS, BERTRUCIUS ou BERTUCCIUS (Nicolas) Médecin de Bologne, vivoit vers l'an 1250, ou, selon d'autres, vers l'an 1312. Il témoigne lui même qu'il étoit originaire de Lombardie, & qu'il s'établit à Bologne. Il

y acquit beaucoup de réputation, & composa divers Traitez que nous avons de lui, dont les principaux sont, *Compendium*, *five Collectarium Artis Medica*; *Methodus cognoscendorum morborum*; *Introductio in Medicinam practicam*, &c. * Wolfgangus Justus, *in Chron. Medic.* Castellan, *in Vit. illustr. Medic.* * Vander Linden, *de Script. Medic.* Bumaldi, *Bibliotheca Bonon.* &c.

BERTRUCIUS. *Voyez* BERTRATIUS.

BERTRUDE, Reine de France, femme de *Clotaire* II. de ce nom, étoit de Neustrie, sœur de la Reine *Gomatrude*, & de ce *Brunulfe*, que le Roi Dagobert I. fit tuer en 629. Elle eut pour fils le même DAGOBERT, qui épousa sa tante *Gomatrude*; & *Charibert* Roi d'Aquitaine. Sa vertu lui fit aimer du Roi son époux & de toute la Cour, à qui la mort l'enleva en 610. L'Auteur de la Vie de S. Ouen assure qu'elle fut enterrée dans l'église de S. Pierre de Rouen. Adrien de Valois & plusieurs des Modernes conjecturent que ce fut dans l'Abbaïe de S. Germain des Prez. * Gregoire de Tours, *l.* 7. Fredegaire, *c.* 46. Valois, *de Gest. Franc. tom.* 3. *p.* 13. Le P. Anselme, &c.

* BERTUCCIUS (Placidus) Prêtre de Messine, naquit le 12 juillet 1634. Il étoit fils de Placidus Bertuccius, & de Jeronyme Soprani issue d'une noble famille de Gênes. Dès sa plus tendre jeunesse il témoigna beaucoup d'inclination pour l'étude. Il étudia à Palerme la Philosophie & la Théologie, dans lesquelles il excella. Etant de retour à Messine, pour exercer l'autorité, il assista aux leçons de Medecine de Dominique la Scala, & il en retira un tel profit qu'il fut en grand secours aux malades du grand Hôpital de Messine. Il publia, *Il Desinganno al cuor fuggue*, [illegible] *Relazione de' diversi remedi adoperate à Salaga*. Il avoit aussi tout prêt à être imprimé un Ouvrage intitulé, *Sylva variarum Compositionum, quarum pleraque* [illegible] *Latino* [illegible] *literatura* [illegible] *ingenii* [illegible]. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

BERTUCCIUS ou BERTRATIUS. *Cherchez* BERTRATIUS.

BERTUE (Robert) Duc de Lindsey, fils de MONTAGU, fils de ROBERT Bertie, Lord Willoughby d'Eresby, & Grand Chambellan d'Angleterre, qui fut créé Comte de Lindsey dans le Comté de Lincoln, par le Roi Charles I. en 1626, & tué au service de ce Prince à la bataille de Hedge-Hill le 23 octobre 1642. Dans cette bataille son fils aîné Montagu, père du Lord de Montagu, voyant son père blessé & fait prisonnier, se rendit volontairement à un Capitaine de cavalerie des Rebelles, pour pouvoir secourir son père. Après avoir été mis en liberté par un échange, il continua à servir le Roi. Cette famille tire son origine de *Thomas* Bertie de Bersted, dans le Comté de Kent, Capitaine de Hurst-Castle dans l'isle de Wight. Son fils RICHARD, sous le regne d'Edouard VI. épousa *Catherine*, Duchesse douairière de Suffolk, fille unique & héritière de *Guillaume*, dernier Lord Willoughby d'Eresby, de laquelle il eut entre autres enfans, son fils aîné *Peregrine* ou *Pilgrim*, ainsi appellé, parce qu'il étoit né au delà de la mer, dans le tems que son père suivoit la persécution, sous le règne de la Reine Marie. *Peregrine* fut père de Robert *dont nous avons parlé*, & premier Comte de Lindsey. Depuis la mort de *Henri* de Vere, cette famille possède par droit d'héritage le titre & la dignité de Lord Grand Chambellan d'Angleterre. Le droit de cet Officier est, le jour du couronnement du Roi, de l'accompagner portant sa chemise & les autres habits; d'être le chef de ceux qui l'habillent, & de lui présenter un bassin d'eau en entrant à table & au sortir de table. Il lui revient quarante aulnes d'étoffe de soye couleur d'écarlate pour son habit de cérémonie; le lit dans lequel le Roi couche la nuit qui précede le couronnement, lui appartient avec toutes les dépendances, de même que le bassin & l'essuye-main qu'il lui a présenté, & la coupe dans laquelle il a présenté à boire au Roi, après en avoir fait l'épreuve. * *Diction. Angl.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*.

BERTUE (Jacques) Comte d'Abington, frère du père de *Robert* Comte de Lindsey, *dont il est parlé dans l'article précédent*, fils de *Montagu* Comte de Lindsey, & de *Brigide* sa seconde femme, fut créé Baron de Norris de Ricot dans le Comté d'Oxford, par le Roi d'Angleterre Charles II, puis Duc d'Abington dans le Comté de Berck en 1682. Le titre de Baron de Norris étoit dans la famille de sa *mère auparavant*, étant fille unique & héritière de *François* Lord Norris, Duc de Berkshire. Pour son origine paternelle, *Voyez* l'article précédent. * *Diction. Anglic.*

BERTULFE ou BERTOU, troisième Abbé de Bobio en Italie, parent de saint Arnoul de Metz, se retira dans l'Abbaïe de Luxeuil en 620. Attale, Abbé de Bobio, le fit venir dans son Abbaïe, & il fut élu en sa place de cet Abbé après sa mort. Il alla à Rome pour défendre les droits de cette Abbaïe contre l'Evêque de Tortone en Ligurie, Suffragant de Milan, & obtint du Pape Honorius un privilège en faveur de cette Abbaïe. Il mourut le 19 d'août l'an 640. Sa Vie a été écrite par Jonas, Moine de Bobio, contemporain. Surius l'a retouchée, sous pretexte de la polir, mais D. Mabillon l'a rétablie sur l'original. * Mabillon, *sæcula* II. *Benedict.* Bolland. *l.* 7. *c.* 43. Baillet, *Vies des Saints du 19 août*.

BERTULFE, Abbé de Renty. *Cherchez* BERTOU.

BERTULPHE (Hilaire) de Gand, qui vivoit au commencement du XVI siècle en 1500, étoit ami particulier d'Erasme, auquel il écrivit diverses lettres, qu'on peut voir dans le Recueil que nous en avons. Bertulphe étoit Poëte, & aimoit à boire: inclination dont son nez portoit des marques. On dit qu'Erasme l'ayant prié à dîner, l'engagea à lui faire des vers qui commençassent par ces mots, *Nasus Bertulphi*: ce que ce dernier fit sur le champ. * Swertius, *in Cler. Gandav.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 390.

* BERVA, ville la plus méridionale du païs habité par les peuples que les Arabes appellent *Kiafrinah*, & nous autres, *les Cafres*. C'est la côte de Cafrerie ou de Zanguebar. Edrissi dit que ces peuples n'ont aucune Religion. Ils sèrent seulement certaines pierres qu'ils frottent avec de la graisse ou de l'huile de poisson. La ville de Nédabs qui appartient à la même province, est plus septentrionale. Ces deux villes sont sur le rivage de l'Océan Ethiopique, à trois journées l'une de l'autre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BERUALD. *Voyez* BERWALD.

BERVAN, *Bervana*, ville de la grande Tartarie en Asie, dans le Royaume de Tibet, près du lac de Bervan. On conjecture que c'est la ville de *Sebeyum* au delà de l'Imaüs, que les Anciens appeloient *Chaurana*. Au reste, il y a apparence que Bervan est le même lieu que M. Witsen, dans sa grande carte, appelle *Parvana*, & qu'il place environ à vingt lieues des sources du Chesel, du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

BERVIE ou BERVY, *Bervia*, bourg de l'Ecosse septentrionale, situé sur la côte du Comté de Mernis, à trois lieues de la ville de Montrose, du côté du nord. Il a séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BERVINE, petite rivière du Païs-Bas dans le Duché de Limbourg. Après avoir arrosé Dalem, elle se rend dans la Meuse au Fort d'Elsen, appellé autrement le Fort de Norvegue ou de Navagnes, entre Visé & Maëstricht.

BERVIRA, montagne. *Voyez* BENI-USA.

BERVLIET. *Voyez* BIRFLIT.

BERULLE (Pierre) Cardinal, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France, né le 14 février 1575, sortoit d'une famille noble & originaire de Champagne, & étoit fils de CLAUDE de Berulle, Conseiller d'Etat. Après avoir fait de grands progrès dans la pieté, aussi-bien que dans les Sciences, & particulièrement dans la Théologie, il eut pour amis les plus saints & les plus savans Hommes de son siècle, sur tout S. François de Sales, & le B. César de Bus, qui l'ont persuadé de s'appliquer entièrement à établir la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Il y travailla en 1611, & Dieu benit ces heureux commencemens, car il se vit bientôt le père d'une nombreuse famille, & deux ans après il fit confirmer son Institut par le Pape Paul V. en 1613. Ce fut lui qui s'employa à réconcilier la Reine-Mere Marie de Medicis, veuve de Henri IV. avec Louis XIII. son fils, qui l'envoya à Rome, où le Pape & les Cardinaux admirèrent sa vertu. Les Espagnols louèrent hautement M. de Berulle durant un voyage qu'il fit l'an 1603 en ce Royaume, pour en amener des Carmelites en France, où il les établit. Ce grand Homme avoit fait vœu de n'accepter aucune dignité Ecclésiastique, & en avoit refusé plusieurs; mais le Pape Urbain VIII. l'ayant dispensé de ce vœu, lui commanda de recevoir le chapeau de Cardinal qu'il lui envoya en 1627. M. de Berulle se soumit à cet ordre, & mourut en disant la Messe, & en prononçant ces mots du Canon, *Hanc igitur oblationem*, le deuxième octobre de l'année 1629, en la 55 de son âge. Ainsi n'ayant pu achever le saint Sacrifice, il en fut lui même la victime: ce qu'on exprima par ce Distique:

Cœpta sub extremis nequeo dum sacra Sacerdos
Perficere, at saltem victima perficiam.

Le Cardinal de Berulle a composé divers Ouvrages; des Traitez contre les Hérétiques, des Opuscules de pieté, &c. que le P. Bourgoin, depuis Général de l'Oratoire, a eu soin de recueillir dans un volume. Il y a mis ensuite un Abrégé de la Vie de ce Cardinal. Le Sieur Habert de Cerisy en a composé une en notre Langue: ce que M. Doni Datichi a aussi fait en Latin. * *Vie du Cardinal Berulle* par Habert. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BERUS. *Cherchez* BERE.

BERVY. *Voyez* BERVIE.

BERWALD, ville d'Allemagne, dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg, est célèbre par l'alliance qu'on y fit en 1631, entre les Rois de France, de Suède, & les Princes d'Allemagne. Elle est au delà de la rivière de l'Oder, dans la Marche de Brandebourg, entre Konigsberg, Landsberg, Soldin, Furstenwald, &c.

BERWIK. *Voyez* BARWIK.

* BERY, ville ancienne entre les rivières de Terne & de Rodden dans la province de Shrewsbury en Angleterre. On en voit encore les ruines, & l'on y a déterré quelques médailles Romaines. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 563.

BERYLLE, fut Précepteur de Neron, & son Secrétaire pour les lettres Grecques. Il reçut une somme d'argent très considérable de ceux de Césarée, pour obtenir de l'Empereur son Maître un Edit qui cassât & révoquât les privilèges accordez depuis long-tems aux Juifs de cette ville. Ces lettres furent la semence de leur revolte contre les Romains. * Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 8. *edit.* 8[illegible].

BERYLLE, Evêque de Bostra en Arabie, qui vivoit dans le troisième siècle vers l'an 240, avoit gouverné quelque tems son église avec beaucoup de sagesse; mais il eut le malheur de tomber dans une hérésie, qui lui fit soutenir que le Fils de Dieu n'étoit pas une personne subsistante, distincte de celle du Père avant l'Incarnation. Plusieurs Evêques travaillèrent par diverses conférences à le tirer de cette erreur. Origène en vint à bout, car ayant reconnu quelle étoit l'hérésie de Berylle, & les fondemens sur lesquels il l'appuyoit, il lui fit voir si nettement en quoi il se trompoit, qu'il le convainquit de la vérité. On conserva long-tems les Actes de ces conférences, où l'on voyoit les sentimens de Berylle; & saint Jérôme témoigne qu'on voyoit de son tems le Dialogue d'Origène avec Berylle, qu'il place parmi les Ecrivains Ecclésiastiques. Il avoit aussi écrit diverses lettres au même Origène. * S. Jérôme, *de Script. Eccl. c.* 60. Eusèbe, *Hist. l.* 6. *c.* 33. Honoré d'Autun, *de Luminar. Eccl. c.* 62. Trithême, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siècles.*

* BERYTE (Taurus) Philosophe Platonicien vivoit du tems d'Antonin *le Pieux*. Il écrivit plusieurs livres, entre autres, *De Differentia Philosophia Platonica & Aristotelica*; *De corporali & incor-*

porris, & plusieurs autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Suidas. Gesner, *Biblioth.*

BERYTE ou BARUT, *Berytus*, sur la Mer Méditerranée, ville d'Asie en Phénicie, province de la Syrie, sur la côte, entre la ville de Tripoli & celle de Sidon. Cette ville fut aussi nommée *Beroë*, & l'on disoit que Saturne l'avoit bâtie. Elle avoit un bon port, dont on trouve la description dans l'Itinéraire de Phocas. Strabon dit qu'elle fut ruinée par Tryphon, & rétablie par les Romains. Après son rétablissement par Auguste, elle jouit du Droit Italique; & Agrippa y conduisit deux Légions. C'étoit l'une des trois villes où l'on enseignoit publiquement la Jurisprudence: les deux autres étoient Rome & Constantinople. Les incendies, les inondations & les tremblemens de terre qui la ruinérent en divers tems, n'empêchérent pas que les Ecoles de Droit ne s'y rétablissent. Théodose *le Jeune* accorda à l'Evêque de Béryte la dignité de Métropolitain; mais sans jurisdiction. Elle étoit sous le Patriarchat d'Antioche. Pline, Ptolomée & Denys l'*Africain* en font mention. Ce dernier parle des murailles de Béryte, assurant qu'elles étoient belles & agréables,

Antiquamque Tyrum, Beryti & mœnia grata.

Son nom vient du mot Phénicien *Ber*, qui signifioit *puits*, à cause de l'abondance de ses eaux, ou du mot *Beruti*, qui signifioit *force*. Les Habitans de cette ville se vantoient qu'elle avoit été fondée par Saturne. Le célébre Sanchoniaton étoit natif de Béryte, qui prit le nom de *Felix Julia*, après qu'on en eut fait une Colonie Romaine, sous l'Empire d'Auguste. Baudouin I. Roi de Jérusalem, le Comte Tancréde & d'autres Princes, avec le secours des vaisseaux Génois, prirent cette ville au mois d'avril de l'an 1110, & y établirent des Seigneurs particuliers. Quelque tems après, Gautier échangea cette ville avec le Roi de Jérusalem, pour la Blanchegarde. Baudouin III. Roi de Jérusalem, y mourut l'an 1162. Barut étoit alors une ville importante; mais elle fut reprise par les Infidéles, après la perte du Royaume de Jérusalem, & fut presque entiérement ruinée. Aujourd'hui elle ne subsiste que par un peu de commerce, qui n'y est pas fort considérable. Elle est entre Tripoli & Saide, & n'est pas extrêmement éloignée de Damas & du Mont-Liban. * Outre les Auteurs que nous avons citez, *consultez* Guillaume de Tyr & Jacques de Vitri, *l.* 1, *c.* 26. & 33. Bayle, *Dict. Crit.*

CONCILE DE BERYTE.

Il fut assemblé l'an 448, pour examiner les accusations des Prêtres d'Edesse contre Ibas leur Prélat, & contre Daniel de Carrhes en Mésopotamie, & Jean de Bazenés. On accusa le premier d'avoir avancé qu'il pouvoit être fait tel que Jesus-Christ fait Dieu; ce qu'il nia. On lui produisit encore le fragment d'une lettre écrite à Maris. C'est la même qui donna depuis sujet à une grande contestation dans l'Eglise. On dit que dans cette lettre Ibas traitoit S. Cyrille d'Hérétique; mais comme elle avoit été écrite avant la réconciliation de ce Prélat avec Jean d'*Antioche*, ces accusations n'eurent pas grands poids, & Ibas fut declaré orthodoxe. * *Voyez* les Actes du Concile général de Chalcédoine, *Act.* 9. & 10.

BERZECHE, BERZENCHE ou BRESENZ, bourg ou petite ville de la Basse Hongrie, situé dans le Comté de Sigeth, sur la Drave, au midi du Lac Balaton, & à huit lieues de Canise. * Maty, *Dict. Geogr.*

BERZELLAI ou BARZILLAI de Galaad, ami particulier de David, qui l'assista lorsque son fils Absalom voulut le détrôner vers l'an du monde 3010, & avant Jesus-Christ 1025. Berzellaï avoit encore dessein d'accompagner ce Prince; mais David le pria de retourner chez soi, ne voulant pas abuser de la bonté d'un homme qui étoit âgé de quatre-vints ans, & qui avoit une extrême amitié pour lui. Le contraire paroît par l'Ecriture & par Joséphe. David vouloit que Berzellaï vint avec lui à Jérusalem, mais il refusa ces offres, s'excusant sur sa vieillesse. David l'engagea donc à lui laisser *Achimas* son fils, ce que Berzellaï accorda sans peine. David recommanda à Salomon, dans ses derniéres heures, les enfans de Berzellaï. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 27. & *ch.* 19. *v.* 31. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 17.

BERZENCHE. *Voyez* BERZECHE.

B E S.

* BESA, Dieu adoré en Egypte & qui avoit un oracle à Abyde. * Hofman, *Lexic. Univ.*

BESAGNO. *Cherchez* BISAGNO.

* BESAI, Juif dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 49.

BESALU, *Bisuldunum*, petite ville d'Espagne en Catalogne, & dans le Lampourdan, sur la riviére de Fluvian, au pié des Monts-Pyrénées, a eu autrefois ses Comtes propres, avant que d'être réünie au Comté de Barcelone. Elle est éloignée de sept lieues de la côte de la Mer Méditerranée, ainsi qu'à huit de Roses, & à cinq lieues de Gironne. Besalu a une Abbaïe considérable. *Voyez* BARCELONE.

BESANÇON sur le Doux, ville capitale de la Franche-Comté, avec Université, Parlement & Archevêché, qui compte pour Suffragans Belley, Lausanne & Bâle. Il y en a eu autrefois d'autres, & on nomme Nions, Avanches ou Willisbourg, Yverdun & Colmar; mais ces villes n'ont plus de Siége Episcopal. Besançon est grande, belle, ancienne, & fait voir encore des restes illustres d'antiquité. Les Druïdes y firent les exercices de leur Religion, jusqu'à ce qu'elle céda à celle des Romains Vainqueurs des Gaules, qui regardoient Besançon comme une ville très-importante. Quoique sa situation moderne ne soit pas tout à fait conforme à la description que César en fait dans ses Commentaires, divers quartiers de cette ville ont encore le nom qu'ils avoient reçu de ces Vainqueurs, comme *Campus Martius*, le Champ-de-Mars; *Charitum Martis*, Charmont; *Collis Romæ*, Ronchau; *Vicus Castelli*, rue de Chasteur; *Vicus Rhea*, la Rhée; *Vicus Luna*, rue de la Lune; *Vicus Veneris*, rue de Venis, &c. Et hors la ville, Mont-Jouvot, Mercorio, Montermo, Mont-Delle, Chamuno, Champ-Vacha, Champ de la Veste, Chaf'Ese, Chaf'Eleule, Chamuse, Chaudane, &c. pour *Mons Jovis*, *Mons Mercurii*, *Mons Terminal*, *Mons Delli*, *Collis Neptuni*, *Campus Baccii*, *Campi Vesta*, *Campus Isis*, *Campi Eleusinii*, *Collis Musarum*, *Collis Dianæ*, &c. On y trouve tous les jours des urnes, des médailles, des inscriptions, des vases & divers instrumens dont on se servoit dans les sacrifices. Besançon étoit alors une ville très-florissante, & elle se maintint dans cet état pendant deux ou trois siécles, & principalement sous l'empire d'Aurélien, vers l'an 274; car on y éleva à ce Prince un arc de triomphe, dont on voit encore les ruines. Mais peu de tems après, cette ville fut prise & ruinée par les Allemands & les Marcomans, qui étoient entrez dans les Gaules avec Crocus. Elle étoit encore dans ce triste état, lorsque Julien l'*Apostat* y passa en 356, comme il le dit en écrivant au Philosophe Maxime. Quelque tems après, on rétablit Besançon, que les Vandales attaquérent en 406, sans la pouvoir prendre. Vers l'an 413, elle fut soumise aux Bourguignons, & Attila la ruina une seconde fois en 451 ou 452. On la rebâtit encore dans la même situation où elle est aujourd'hui. La riviére du Doux la sépare en deux parties inégales, dont la plus grande, en forme d'isthme, est fermée par un mont, sur lequel on a bâti depuis la citadelle. La ville s'étend dans la plaine jusqu'au bord de la riviére qui la sépare de l'autre partie, où l'on passe sur un pont de pierre. Besançon a été longtems ville libre & Impériale, ayant été faite telle par l'Empereur Henri I. & les Empereurs lui ont donné divers privileges. Ferdinand I. y fonda l'Université vers l'an 1564, qui fut celle de sa mort. Besançon étoit censée du Cercle du Haut Rhin, & gouvernée par ses Magistrats. Quoiqu'elle fût enclavée dans le Comté de Bourgogne, elle étoit seulement sous la protection de ses Comtes, & par conséquent du Roi d'Espagne, qui posséda ce païs-là jusqu'au 15 mai 1651, qu'elle fut tirée de l'Empire, qui l'accorda aux Espagnols, comme faisant partie du Comté de Bourgogne. Louis XIV. la prit avec le *reste de la Franche-Comté*, au commencement de l'an 1668 & *la rendit peu* de tems après par le traité d'Aix-la-Chapelle. Mais les mouvemens des Espagnols l'ayant obligé de tourner encore ses armes contre eux, il prit en 1674, non seulement la ville de Besançon, où ils avoient fait bâtir une citadelle, quoiqu'ils eussent promis le contraire; mais encore toute la Franche-Comté, & elle lui fut cédée en toute souveraineté par le traité de Nimegue, qui suivit en 1679, ce qui a fait perdre à Besançon le titre de ville libre Impériale, sans faire perdre à l'Archevêque celui de Prince de l'Empire, qu'il continue à porter. Le Parlement qui avoit été institué sédentaire à Dole en 1422, par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, fut transferé en cette ville par lettres patentes du Roi Louis XIV. du 22 août 1676; & par autres lettres du mois de mai 1691, le même Roi Louis XIV. transféra à Besançon l'Université qui étoit à Dole, pour la commodité des peuples de la province.

☞ Les Auteurs qui écrivent en Latin, nomment diversement cette ville, *Besontio*, *Vesontio*, *Bisuntium*, *Vesuntium*, & quelquefois *Chrysopolis*. Elle a eu deux églises métropolitaines, S. Etienne & S. Jean; mais depuis qu'on a bâti la citadelle sur le mont, où étoit la premiére, on a transporté les Reliques dans celle de S. Jean, dit *le Grand*. Ces Reliques sont très-considérables, & entre autres celle du saint Suaire. Le Chapitre de l'église de Besançon est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chantre, d'un Thrésorier, de deux Sous-Chantres, de quarante trois Chanoines, & de vint-quatre Chapelains. Le diocèse comprend environ sept cens quatre-vints paroisses, quinze Doyennez ruraux, & cinq Archidiaconez. On prétend que saint Lin a été le premier Evêque de cette ville. Il a eu d'illustres successeurs, & entre autres Chélidonius, qui vivoit du tems de S. Léon, (si toutefois il étoit Evêque de Besançon) Anitius, Amatius, Donat, Bernuin, Thierri ou Théodoric, Hugues de Salins, Hugues de Montfaucon, Hugues de Bourgogne, Etienne de Vienne, Amédée de Tremelai, Odon & Thibaud de Rougemont, Hugues & Jean de *Vienne*, Guillaume & Antoine de Vergi, avec les Cardinaux Jean d'*Abbeville*, Jean de la Rochetaillée, François de Condelmérius, Pierre & Claude de la Baume, & Antoine Perrenot de Granvelle. Ses Archevêques sont Princes de l'Empire, & ont pour Suffragans les Evêques du Belley, de Lausanne & de Bâle. Il y a encore à Besançon diverses églises collégiales, huit paroisses, les Abbaïes de Saint-Vincent & de Saint-Paul, un très-grand nombre de maisons Ecclésiastiques & Religieuses, avec un Collége de Jésuites. La ville est grande & bien bâtie; les rues sont propres, & il y a par tout de belles maisons, avec quantité de places & de fontaines magnifiques. Celle de la Maison de ville est des plus remarquables. C'est l'aigle à double tête des armes de Besançon, qui porte la statue de Charles-*Quint*, & qui jette de l'eau par ses deux becs. Outre ce bâtiment, les Palais de Canecroix & de Granvelle sont dignes de la curiosité des Etrangers, qui y admirent le grand nombre de statues & de peintures qu'on y voit. César, Tacite, Ammien Marcellin, Strabon, l'Itinéraire d'Antonin, Julien, & divers autres Auteurs anciens, parlent avantageusement de cette ville. * *Mémoires Historiques de la République Séquanoise* de Louis Gollut. *Histoire de Besançon* de Jean-Jacques Chifflet, que nous avons sous le titre de *Vesontio Civitas Imperialis*.

SYNODES DE BESANÇON.

Charles de Neufchâtel, Archevêque de Besançon, y tint un Synode l'an 1495. Claude de la Baume en célébra un en 1648. On cite aussi un Concile assemblé en cette province l'an 444, sous le Pontificat de saint Léon. S. Hilaire d'*Arles* y présida, & Chélidonius,

nius, que l'on croit Evêque de Besançon, y fut déposé. On ne doit point mettre au nombre des assemblées Ecclesiastiques celle que l'Empereur Frédéric I. tint en cette ville l'année 1157, après avoir épousé Béatrix, fille de Renaud Comte de Bourgogne, & en 1161 ou 1162. Car dans la première, il commença à rompre avec l'église; & dans l'autre, il ne chercha qu'à donner de nouveaux partisans à son Antipape Victor, qu'il avoit élevé contre Alexandre III. Le Continuateur d'Othon de *Freisinghen*, le Poëte Ligurinus, & Albert Crantz, en parlent assez particuliérement.

BESAR, Arabe, fils de *Jaside*, Poëte aveugle, à qui l'on demanda un jour ce qu'il aimeroit mieux être, si Dieu lui donnoit le choix d'être tel animal qu'il lui plairoit. Il répondit qu'il aimeroit mieux être *Alokab*, (c'est le nom que les Arabes donnent à un certain animal) parce que, ajouta-t'il, l'Alokab se retire dans des endroits inaccessibles à toutes les bêtes & à tous les animaux, & que les brebis sauvages le fuyent du plus loin qu'elles l'apperçoivent. * Damire, cité par Bochart, *Hier. part. poster. l. 1. c. 2.*

BESARA, bourg en la partie méridionale de la Tribu d'Aser, & au midi de Ptolémaïde, à vint stades de Gabaa. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* BESAS, Martyr qui souffrit la mort à Alexandrie l'an 249 ou 250. St. Denys d'Alexandrie en parle dans sa lettre à Fabien que l'on trouve dans Eusebe, *Hist. Eccles. l. 6. ch. 41. & 42.*

BESBRE. *Cherchez* BEBRE.

BESCHEBIEN (Pierre) Evêque de Chartres, né à Blois environ l'an 1380, d'une famille ancienne & considérable, se rendit fort savant dans la Médecine, & y joignit l'étude de la Théologie. *Marie* de Sicile, Reine de France, épouse du Roi Charles VII, le choisit pour son Médecin dans le tems que la Cour étoit à Blois. Cette Princesse le jugeant capable des dignitez Ecclésiastiques, lui fit donner la Prévôté de Normandie dans l'église cathédrale de Chartres, dont il fut ensuite élu Evêque en l'année 1432. Ce fut lui qui fit bâtir à Chartres le grand Perron des trois Rois, où est à présent l'Hôtel de ville, & mourut en 1459. On remarque à son occasion que dans les siécles passez, presque tous les Médecins des Papes, des Rois, & des autres Souverains, étoient Clercs, c'est à dire, de l'Ordre du Clergé; mais particuliérement les Professeurs qui faisoient des leçons publiques dans les Ecoles de Médecine, lesquels, non plus que ceux des loix, n'avoient pas la liberté de se marier. Ce ne fut qu'en 1452, que le Cardinal d'Estouteville, Légat en France, en apporta la permission. * Bernier, *Histoire de Blois.*

* BESCHIK-THASCH, Cap ou Promontoire sur le Bosphore de Thrace, du côté de l'Europe à quatre milles de Constantinople, ou plutôt de Galata. Les Anciens l'ont appellé *Jasonium*, & les Turcs lui ont donné le nom de Beschik-Thasch qui signifie *la Roche du Berceau*, à cause de sa figure. Les Européens appellent communément ce lieu *Bexiktasch*, & les Grecs modernes *Diplokionion*, à cause de deux colomnes qui y sont dressées. Khaireddin fameux Pirate surnommé Barberousse y est enterré. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BESCH-KILISSAH. *Voyez* CINQ-EGLISES.

BESECATH, *Voyez* BASCATH.

BESEGERT en Moscovie. *Cherchez* PASCHATIR.

BESELAM, surnommé Mithridate. *Voyez* BISCLAM.

BESELEEL, BEZALEEL ou BETSALEEL, fils d'*Uri* & de *Marie* sœur de *Moïse*, fut employé avec Ooliab ou Aholiab à la construction du tabernacle que Moïse fit faire dans le Désert, deux ans après la sortie d'Egypte, l'an du monde 2545 & avant Jesus-Christ 1490. Ces deux excellens Ouvriers firent tous les ornemens de bronze, d'argent, d'or, & de pierres précieuses, dont le tabernacle étoit enrichi; & Dieu leur avoit communiqué un talent tout particulier pour un si beau travail, comme il est marqué dans l'Exode *c. 31. v. 1.* jusqu'au *v. 12.* *Voyez* là-dessus le Commentaire littéral sur l'*Exode*, de Dom Augustin Calmet, savant Bénédictin, qui a paru en 1705. * Philon Juif, *l. 2.* Joséphe, *Hist. des Juifs, l. 3. c. 4.*

BESEMATH. *Voyez* BASMATH.

* BESERMEN, BEEZERMEN & BESSERMENY, ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Zabolcz, à peu près au midi de Tockay.

BESES ou BESOS, anciennement *Baetulo*, riviére d'Espagne qui coule dans la Catalogne, baigne Moncada, & se décharge dans la Méditerranée, environ à deux lieues de la ville de Barcelone du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BESETHA, montagne de Jérusalem, la plus haute de la ville. Elle joignoit en partie la ville neuve, & étoit la seule qui se rencontrât à l'opposite du temple du côté du septentrion. Réland, après Joséphe, dit que Bésétha étoit une colline vis à vis de la Tour Antonia, & qu'un profond fossé les séparoit. Joséphe nomme cette partie de Jérusalem, *la ville neuve.*

BESIERS, ville de France en Languedoc. *Cherchez* BEZIERS.

BESIGHAIM ou BESIGHEIM, *Besighaimium*, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne. Elle est dans le Duché de Wirtemberg, entre Stugard & Hailbron, sur la petite riviére d'Entz.

BESIGNANO. *Cherchez* BESIGNAN.

BESIMOTH. *Voyez* BETHJESIMOTH.

BESIRA, petit lieu à vint stades d'Hébron. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* BESKAT ou BESKET, bourgade qui est des dépendances de Scasche ville principale de la Transoxane. Il y a eu parmi les Musulmans plusieurs Gens de Lettres qui sont sortis de ce lieu & qui en portent le surnom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BESKOW. *Voyez* BESSEKAW.

BESLY (Jean) Avocat du Roi dans la ville de Fontenay en Poitou, dont il étoit natif, avoit une parfaite connoissance des Antiquitez de France; ce qu'il a fait assez paroître dans les Ouvrages qu'on a de lui; mais principalement dans son Histoire des Comtes de Poitou, que son fils a fait imprimer, avec quelque autres piéces. Il a aussi écrit plusieurs autres Traitez, inserez dans différens Auteurs, & citez par les plus savans hommes du XVII siécle, qui lui donnérent des éloges. Il mourut le 17 juin 1644. * Colomiez, *in Biblioth.* Le P. de saint Romuald.

BESME, Domestique du Duc de Guise. *Cherchez* BEME.

BESMELIANA ou BASMELIANA, village du Royaume de Grenade; province d'Espagne. Il est près de la côte, entre la ville de Malaga & celle de Vélez-Malaga. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Maenaca*, ville de l'Espagne Bétique: mais on est si peu assuré de la vraye situation de cette ancienne ville, que quelques-uns la placent à Almunecar, d'autres à S. Lucar la Mayor, & d'autres à Vélez de Malaga; ce qui est le sentiment le plus suivi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BESODIA, Juif, fut pére de Mosollam ou Mesçullam, qui au retour de la captivité de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem, avec les autres de sa nation. * II. *Esdras* ou *Néhémie*, *ch. 3. v. 6.*

BESOLDUS (Christophle) Jurisconsulte, né en 1577, mourut en 1638. Il enseigna le Droit à Tubingue & à Ingolstadt, & a écrit, *Consilia Juridica*, *Thesaurus Practicus*; *Politica Quaestiones*; *Historia Constantinopolitano-Turcica*, &c. Jean-Jacques Spadelius fit son Oraison funébre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BESONS, village. *Voyez* BEZONS.

BESOR, petite riviére de Turquie en Asie, dans la Palestine. Elle prend sa source dans la Tribu de Juda, arrose dans son cours la ville de Bersabée, & se décharge dans la Méditerranée, environ à une lieue de la ville de Gaza. David laissa proche de cette riviére deux cens soldats fatiguez, lorsqu'il poursuivit les Amalécites qui avoient brûlé la ville de Siceleg. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch. 30. v. 9. 10. &c.*

BESOS (le) *Cherchez* BESES.

BESOZZO, en Latin *Bisutium*, village d'Italie, situé dans le Milanois, sur le Lac Major. On croit qu'il a été fondé par les anciens Gaulois, & c'est tout ce qu'il a de considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

BESSA (Bernardin de) Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1270, étoit François de nation, de la province d'Aquitaine, & compagnon de saint Bonaventure, alors Général de son Ordre. Il composa la Chronique des Généraux; un Abbregé de la Légende de saint François; la Vie du Bien-heureux Christophle de Romandiole, &c. * Willot, *Athen. Franc.* Wadingue, &c.

BESSA, ville la plus méridionale du païs habité par les Cafres en Afrique. La ville de Nedoba, qui appartient à la même province, est plus septentrionale. Ces deux villes sont sur le rivage de l'Océan Ethiopique, à trois journées l'une de l'autre.

* BESSAMONIUS, Martyr Egyptien qui souffrit la mort avec 36 autres. *Voyez* Bollandus sur le mois de Janvier, & Theod. Ruinart *Acta sincera* &c.

BESSARABIE, *Bessarabia*, grande province d'Europe sous la domination du Turc, est entre la Podolie, la Moldavie, & les embouchures du Danube, le long de la Mer Noire, près de la campagne de Budziach, vers l'embouchure du Niester, où sont les Tartares Dobruces. Moncastro est la ville capitale de la Bessarabie, où l'on met encore Tirisso. D'autres disent que la ville principale est Bialogrod, &c.

BESSARION, Cardinal, Patriarche de Constantinople, & Archevêque de Nicée, qui vivoit dans le XV siécle, étoit de Trébizonde, sur les confins de l'Arménie en Asie; & eut pour maître George Gemiste Pléthon, l'un des plus savans hommes de son tems, sous lequel il fit un grand progrès dans les Sciences. Il prit l'habit de Religieux de saint Basile, & fut choisi pour être Archevêque de Nicée. Depuis s'unissant avec le Patriarche de Constantinople & l'Archevêque de Russie, ils persuadérent à l'Empereur Jean Paléologue de travailler à la réunion de l'Eglise Greque avec la Latine. Pour ce dessein, ils passérent en Italie, afin de se trouver à Ferrare, où le Pape Eugéne IV. avoit assigné le Concile, qui fut depuis transféré à Florence. Bessarion y harangua, & ayant souscrit à la doctrine du Concile, il mérita le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna en 1439. Depuis, ayant fixé son séjour à Rome, il écrivit contre Alexis Lascaris, Grégoire Palamas, & Marc d'Ephése, Métropolitain d'Antioche, qui engagea l'Empereur, & les Prélats Grecs à secouer le joug de l'obéissance qu'ils avoient jurée au saint Siége. Le Cardinal Bessarion porta ensuite le titre de Patriarche de Constantinople. On l'envoya Légat en Allemagne vers l'Empereur Frédéric III. & Sigismond son frére. Nicolas V. lui avoit déja donné la Légation, ou le Gouvernement de Bologne; & son mérite étoit si reconnu, qu'il eût été mis sur le Siége Pontifical après la mort du Pape, si le Cardinal Alain Breton, Archevêque d'Avignon, n'eût traversé ce dessein, comme injurieux, disoit-il, à l'Eglise Latine. Calixte III & Pie II. employérent Bessarion pour la ligue contre le Turc. Sixte IV. l'envoya Légat en France l'an 1471, & lui donna ordre de voir en même tems le Duc de Bourgogne. On dit que ce Cardinal ayant vu le Duc le premier, le Roi Louis XI. le trouva très-mauvais. Brantôme rapporte la chose, en l'égayant à son ordinaire; mais Pierre Matthieu la décrit plus sérieusement dans la Vie de Louis XI. " Cette légation, *dit-il*, fut la cause de la mort du Cardinal;
„ car l'ayant commencée par le Duc de Bourgogne, comme celui
„ qu'il estimoit le plus difficile à mettre à la raison, le Roi le trou-
„ va mauvais; & imputant cela ou à mépris, ou à passion particu-
„ liere, lorsqu'il se présenta à l'audience, il lui mit la main sur la
„ grande barbe qu'il portoit, & lui dit,

Barbara Graeca genus retinent quod habere solebant:

„ trait aceré, non contre la Gréce, qui donnoit le nom de Barba-„ re à toutes les autres nations; mais contre l'incivilité ou l'impru-„ dence de ce Cardinal qu'il planta-là, & qu'il fit expédier si „ promptement, qu'il connut que son séjour ne lui étoit non plus „ agreable que son indiscrétion. „ Le ressentiment de cet affront donna tant de chagrin à Bessarion, que peu après retournant à Rome, il tomba malade à Turin, & mourut à Ravenne le 18 novembre de l'année 1472, qui étoit la soixante dix-septième de son âge. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans une chapelle de l'église de saint Pierre, où il avoit préparé son tombeau, sur lequel on voit cette épitaphe.

Bessarion Episcopus Tusculanus, S. R.
Ecclesiæ Cardinalis, Patriarcha
Constantinopolitanus, nobili Græcia
Ortus, ortundusque, sibi vivens
Posuit Anno salutis M. CCCCLXVI.

Τοῦτ' ἔτι Βησσαρίων ζῶν ἑαυτοῦ σώματι σῆμα.
Πνεῦμα δὲ φευξεῖται πρὸς Θεὸν ἀθάνατον.

Paul Jove dit qu'après la mort de Paul II, les Cardinaux avoient élu Bessarion Pape; & que trois d'entre eux étant allez chez lui pour lui annoncer cette nouvelle, Nicolas Perrot son Camérier, refusa de leur ouvrir la porte du cabinet où ce Cardinal étudioit. Les autres élurent Sixte IV. On dit que Bessarion ayant appris ce qui s'étoit passé, en témoigna son ressentiment à son Camérier en ces termes, *Perrot*, lui dit-il, *ton incivilité me coute la tiare; & te fait perdre un chapeau de Cardinal.* Ce grand homme mérite des éloges éternels, par l'amour qu'il a eu pour les Lettres. Sa maison étoit la retraite des Savans, & l'on y voyoit ordinairement Argyrophile, Théodore de Gaze, Gémiste Pléthon, Philelphe, Blondus, Poggio, Laurent Valla, Andronic, Platine, Domitius, & divers autres, dont il fut l'ami particulier & le protecteur. Il avoit une très-belle bibliothéque, qu'il avoit enrichie de divers livres Grecs; & on assure qu'il en acheta pour trente mille écus. C'est cette même bibliothéque de laquelle il fit présent au Sénat de Venise, & que la République conserve encore aujourd'hui avec soin. Bessarion, qui s'étoit attaché à la doctrine de Platon, ayant vû un Ouvrage de George de Trébizonde, qui donnoit la préférence à Aristote, composa l'Apologie de Platon, dans un Traité qu'il intitula, *Contre le Calomniateur.* Outre cet Ouvrage, il en laissa divers autres de Philosophie & de Théologie, que nous avons séparément, avec ses Harangues & ses Epitres. Il seroit à souhaiter que quelqu'un se voulut donner la peine de recueillir dans un volume tous les Traitez de ce Cardinal. On a mis dans la Bibliothéque des Péres un de ses Traitez intitulé, *Liber de Sacramento Eucharistiæ, & quibus verbis corpus Christi conficiatur.* * Trithéme & Bellarmin, *De Scriptoribus Ecclesiasticis.* Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 24. Le Cardinal de Pavie, *in Epist.* Matthieu, *Hist. de Louis XI. l.* 11. Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Saint Antonin. Onuphre. Platine. Sponde. Rainaldi. Possevin. Le Mire. Varillas, *Anecd. de Florence, &c.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques du XV siécle.*

* BESSAULT, village de France en Guienne dans le Duché d'Albret, à peu près au midi de Bordeaux dont il est éloigné d'environ douze lieues, & à l'est d'Albret ou Labrit, à la distance de quatre ou de cinq lieues.

* BESSE, petite ville de France en Auvergne au sud-sud-ouest de Clermont, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

* BESSÉ, bourg de France dans le Maine, sur la rive gauche de la Braye, à l'est sud-est du Mans dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BESSE, ville de la Haute Hongrie, sur la riviére de Conze, au pié du mont d'Or. Assez près de cette ville est un lac sans fond, appellé *le Lac Faron.* L'on assure que lorsqu'on y jette une pierre avec violence, il en sort une vapeur qui excite des éclairs & du tonnerre. * Boisgon, *Géographie Histor.*

BESSEAU. *Voyez* BESSAULT.

* BESSEKAW, petite ville de Lusace sur la Sprêhe, au sud-sud-ouest de Francfort sur l'Oder, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Elle appartient depuis 1575 à la Maison de Brandebourg.

* BESSER (Jean de) Maître des Cérémonies à la Cour de Prusse, puis Introducteur des Ambassadeurs & Conseiller Privé de Guerre du Roi de Pologne, étoit excellent Poëte Allemand. Il publia l'Histoire du Couronnement du Feu Roi de Prusse *in folio,* & ses autres Ouvrages, *in octavo.* Il mourut à Dresde, le onziéme février 1729, dans un âge fort avancé. Le Roi avoit depuis quelque tems acheté sa bibliothéque. * *Bibliothéque Raisonnée, tome* 9. *partie* 1. *p.* 232. *Bibliothéque Germanique, tome* 17. *p.* 225.

BESSIN (le) en Latin *Bajocensis Tractatus*, pais de France dans la Basse Normandie, près de la ville de Bayeux, qui en est la principale, s'étend entre la Manche de France au septentrion; le pais d'Auge à l'orient; le Cotantin à l'occident, & l'Avranchin au midi. Il est divisé en deux parties, savoir, le Haut Bessin, qui se prend le long de la riviére d'Orne; & le Bas Bessin, qui est vers la riviére de Vire. Les principales villes de ce pais-là sont Bayeux, Caën, Saint-Lo & Vire. * *Voyez* au mot BAYEUX, où l'on trouve l'origine des noms de Bessin & de Bayeux.

BESSIN (le Port en) *Bajocensis Portus*, est un village sur la côte de Normandie, à l'embouchûre de la Drome, environ à deux lieues de Bayeux.

BESSON (Jacques) Mathématicien, natif de Dauphiné, & qui vivoit en 1570, fut Professeur à Orléans, & enseigna l'art de trouver les eaux & les sources souterraines, par des moyens secrets qui n'avoient point encore été découverts, dont il fit même un Traité, qu'il publia en 1569. Il inventa de nouvelles machines, & de nouveaux instrumens dans les Mathématiques, & en enseigna l'usage pour l'utilité publique. François Béroalde de Verville a fait des Commentaires sur ses Méchaniques. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.* Chorier, *Histoire de Dauphiné, tome* 2.

BESSUS, Gouverneur de la Bactriane pour Darius, se révolta contre ce Prince qu'il assassina, & prit le titre de Roi de Perse, après la perte de la bataille d'Arbelles, la troisiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jésus Christ. Spithamene, ou selon d'autres, Ptolomée *Lagus*, prit Bessus deux ans après, & le remit à Alexandre, qui lui reprocha son crime, & le livra à Oxathrès, frére de Darius. Ce dernier lui fit couper le nez & les oreilles, & le fit attacher à une croix, où les soldats le tuérent à coup de fléches. * Quinte-Curce, *l.* 6. & 7. Justin, *l.* 12.

BESSUS, fils parricide, dont Plutarque a fait mention. Ce scélérat découvrit lui-même son crime, en faisant mourir des hirondelles, qui lui reprochoient, disoit-il, d'avoir tué son pére. *Voyez* le Traité que Plutarque a fait sous ce titre, *Pourquoi la justice divine differe la punition des crimes.* *Voyez* encore les Paralleles historiques de Cassandre, où cette Histoire est bien circonstanciée.

BESTÉDE, château de l'Islande. *Cherchez* KRONINGESGARD.

BESTERCZE ou BISTRICZ, *Bistritia*, ville de la Principauté de Transsylvanie, est petite & mal peuplée, située dans une grande plaine sur la riviére de Besttercze, qui se rend dans le Samore. Elle est à huit milles d'Allemagne de Colosvar. *Voyez* BISTRICZ.

BESTIARII, étoient, chez les Romains, ceux qui combattoient contre les bêtes féroces dans les Amphithéatres & les Cirques, dont le pavé étoit tout couvert de sable. Il y en avoit de deux sortes, dont les uns étoient *volontaires*, qui avoient pour but de gagner une somme d'argent; les autres y étoient *condamnez* pour leurs crimes. Les premiers furent reputez infames & incapables d'aucun emploi. Le tems auquel ces sortes de spectacles se donnoient, étoit le matin; l'après dinée ayant été destinée pour les autres Gladiateurs. Il y en avoit qui se hazardoient d'attaquer même les Lions sans aucunes armes; & la maniére d'éviter leur fureur étoit differente; tantôt en échapant à la bête par leur agilité, ou en lui jettant quelque lambeau d'habit sur la tête; tantôt en lui tenant fortement la gueule fermée, ou en y enfonçant le bras si avant, que le Lion fût hors d'état de se défendre. Quelques-uns se servoient du feu pour s'en garantir. On a vû des femmes s'exposer à combattre les bêtes féroces. On croit que les Athéniens ont les premiers introduit ces sortes de combats; il est cependant très incertain si les Malfaiteurs qu'ils y condamnoient, étoient armez ou non. * Lucien, *in Taxaride.* Boulenger, *de Venat.* Casalius, *de Rom. splend.*

BESTON. *Cherchez* BASTON.

B E T.

BÉTA, riviére de l'Amérique Méridionale dans la province de Paria, se jette du côté de l'occident dans le fleuve Orénoque, dit aussi *Paria*, & *Yuiapari.* * Laet. Sanson.

* BETA, nom de la seconde lettre de l'Alphabet Grec, laquelle répond à nôtre B.

BÉTAH. *Voyez* BETÉ & BÉTEN.

BÉTANÇORE, BÉTANÇOS ou BÉTANZOS ville d'Espagne. *Cherchez* BÉTAUZOS.

BÉTANCOURT, Gentilhomme François. *Cherchez* BÉTHENCOURT.

* BETARMEN, BÉTARNEM, Médecin de Sicile, a écrit de la Médecine, mais on ne sait pas en quel tems il a vécu. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BETAU. *Cherchez* BETUWE.

BETAUZOS ou BETANÇOS, *Brevatia*, ville d'Espagne, dans la Galice, près de la côte de l'Océan, & vers le havre de la Corogne, à trois lieues de la ville de la Corogne, & à neuf de Compostelle. Quelques Géographes prennent Betançor pour la ville qu'on nommoit autrefois *Flavium Brigantium.*

BETÉ, ville de Syrie, que David Roi d'Israël prit sur Adarézer, & dans laquelle il trouva grande quantité d'or & de cuivre, qu'il fit emporter à Jérusalem, pour être employé à la construction des vases, & à d'autres usages du temple. Il fit la même chose de la ville de Béroth, que Joséphe appelle *Machon.* * II. ou IV. *Rois, ch.* 8, *v.* 8.

BETELFAGUY, ville marchande de l'Arabie Heureuse, située à cinq lieues de la Mer Rouge vers *Moka*, au Gouvernement de laquelle elle appartient. Elle n'est pas fortifiée, mais elle est défendue par une espéce de citadelle qui en est éloignée de la portée du mousquet. C'est là que se font presque toutes les emplettes du Caffé, qu'on appelle de Moka. * *Nouveau Voyage de l'Arabie.*

BETEN, ville de Palestine dans la Tribu d'Aser. * *Josué, ch.* 19. *v.* 25.

BETERA, village d'Espagne, situé dans le Royaume de Valence, entre Murviedro & Liria. Ce lieu a retenu le nom des Betrons, anciens peuples de l'Espagne Tarragonnoise. * Maty, *Dict. Géogr.*

BETFORD (Jean d'Angleterre, Duc de) *Cherchez* BEDFORD.

BETHABARA, bourg de l'ancienne Judée, sur le bord oriental du Jourdain, où l'on passoit cette riviére à gué: c'est où saint Jean commença à batiser, suivant le texte Grec; au lieu qu'on lit dans la Vulgate *Bethanie.* On conjecture que ce fut là où les Israëlites passérent le Jourdain à pié sec, ayant commencé leurs conquêtes par ce bourg, qui étoit vis à vis des campagnes de Jéricho.

BETHACARA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, située sur une montagne près de la Tribu de Benjamin. * *Jérémie, ch.* 6. *v.* 1.

* BETH-AGLA, ou BETH-HOGLA, ville de Judée dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 6.

BETH-AGLA, ou BETH-HOGLA, ville de Palestine

lehem dans la Tribu de Benjamin, sur les confins de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 18. *v.* 21.

BETHANAN, ville & contrée de la Judée, où étoit la ville d'Elon, sur laquelle Bendecar ou le fils de Deker fut établi, du tems du Roi Salomon. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 9.

BETHANATH, ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 36.

BETHANIE, bourg & château de Judée près de Jérusalem, où Jesus Christ ressuscita Lazare. C'étoit le séjour ordinaire de Marthe & de Magdelaine, comme il est marqué dans l'Evangile de saint Jean. Bethanie est différent d'un autre bourg de ce nom, qui étoit au delà du Jourdain, *Matth. c.* 21. *v.* 17. *Jean. c.* 11. *v.* 18. Le Poëte Sedulius a fait mention du premier, *l.* 4.

Talia Davidicam post facta reliquerat urbem,
Bethaniæ vicina petens, eâdemque reversus, &c.

BETHANOTH, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 59.

BETHARA, étang près de Jérusalem, appellé l'*Etang des Serpens*, que Tite fit combler pendant le siége de Jérusalem. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 5. *ch.* 12.

BETHARABA, ville de Palestine dans le désert de la Tribu de Juda, vers les confins de la Tribu de Benjamin. * *Josué, ch.* 15. *v.* 6.

* BETHARAMPHTHA, ville de Palestine dans la Tribu de Gad, qu'Hérode le Tetrarque fortifia, & orna de plusieurs édifices. Il lui donna le nom de Juliade, en l'honneur de Julie femme de l'Empereur Auguste. * Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *ch.* 3. *art.* 762.

BETHAVEN, désert de la Tribu de Benjamin. *Josué, ch.* 18. *v.* 12. Ce mot signifie *Maison idolâtre* ou *inutile*. C'est assez près de ce désert que les Philistins s'assemblérent pour combattre les Israëlites, du tems que Saül entreprit de sacrifier contre la défense du Seigneur. Leur armée parut si nombreuse & si formidable aux Israëlites, que sans oser les attendre, ils prirent la fuite, & s'allérent cacher dans des cavernes. Jonathas fils de Saül, ne s'abandonna nullement à cette terreur panique; mais par une résolution & une intrépidité peu commune, il ne prit que son Ecuyer, & ils commencérent eux seuls le combat, & jettérent une si grande confusion dans le camp des Philistins, que leur propre trouble fut cause de leur défaite. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 14. *v.* 23.

Le Prophete Osée donne le nom de *Beth-haven*, qui signifie aussi *Maison d'iniquité, maison de rien, maison d'impieté*, à la ville de Bethel, qui est dans la Tribu d'Ephraïm; à cause des veaux d'or que Jéroboam y fit dresser pour faire idolâtrer le peuple, & l'empêcher par là d'aller adorer le vrai Dieu dans Jérusalem. * *Osée, ch.* 14. *v.* 15. *ch.* 5. *v.* 8. *ch.* 10. *v.* 5.

BETHAZMOTH & BETH-HASMAVETH, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 7. *v.* 28.

BETH-BAAL-MEON. *Voyez* BAAL-MEON.

BETH-BARO ou BETH-BERA, grande campagne dans la Tribu d'Ephraïm, dans laquelle Gedéon défit les Madianites. * *Jugés, ch.* 7. *v.* 24.

BETHBERAI, ville de la Palestine. *Voyez* BETH-BIRI.

BETHBESSEN, ville dans le désert de la Tribu de Juda, où Simon & Jonathas taillérent en piéces l'armée de Bacchide, qui l'étoit venu assiéger, & l'obligérent enfin à se retirer & à demander la paix. Ce siége est mémorable dans l'Histoire, à cause des belles actions qu'y fit Simon pour le soutenir, & pour repousser les attaques des ennemis. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 62. *&c.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. ch.* 1. *art.* 468.

* BETHBIRI ou BEHTBIREI, ville de la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 31.

BETHCAR, ville de la Tribu de Dan. Ce fut jusques-là que les Israëlites sortis de Masphath frappérent les Philistins. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 7. *v.* 11.

BETH-CHOGLA. *Voyez* BETH-AGLA.

BETHDAGON, ville autrefois des Philistins, puis de la Tribu de Juda, aujourd'hui *Casendage*. * *Josué, ch.* 15. *v.* 41. *Juges, ch.* 16. *v.* 23. Il y avoit autrefois un temple très célébre dans la ville d'Azot, lequel s'appelloit *Bethdagon*, c'est à dire, *la maison de Dagon*. Il fut brûlé par Jonathas Machabée, avec tous ceux qui s'y étoient refugiez. * I. *Machab. ch.* 10. *v.* 84. Le mot de *Beth-dagon*, signifie, *la maison du poisson, de la tristesse*, ou *de la mélancolie*. Elle le fut véritablement aux Philistins en trois rencontres. La premiére, lorsqu'après avoir mis l'Arche du Seigneur dans le Temple de cette Idole, ils trouvérent ce faux Dieu par terre, les bras, les jambes, & la tête cassez. La seconde est, lorsque Jonathas brûla ce Temple, ainsi que je viens de dire, & fit périr par la flamme ceux qui s'y étoient retirez. La troisiéme, lorsque les Philistins s'y étant assemblez un jour de fête, pour y offrir des sacrifices, ils y firent venir *Samson*, à qui quelque tems auparavant ils avoient fait crever les yeux, par la perfidie de *Dalila*. Leur dessein étoit d'en faire leur jouet, & de s'en servir comme d'un spectacle de risée. Mais Samson voulant se venger de cette indignité, feignit d'être fatigué, & de n'en pouvoir plus, & pria le valet qui le conduisoit de le mener près des colonnes, qui soutenoient ce grand bâtiment, pour s'y appuyer. Le Valet l'y mena, & quand Samson y fut, il les ébranla avec tant de force, qu'il les renversa, & avec elles tout le bâtiment, qui n'accabla pas seulement tous ceux qui étoient en bas, en très grand nombre; mais encore avec eux trois mille personnes, qui s'étoient logées dans des galeries, pour voir ce spectacle, Samson fut lui-même enseveli sous ces ruines, avec tous les Satrapes des Philistins. * Simon, *Diction. de la Bible.*

BETHEL, ville de Samarie, nommée auparavant *Luza* ou *Luza*. Ce premier nom, qui veut dire *Maison de Dieu*, lui fut donné à cause de la vision que le Patriarche Jacob y eut d'une échelle, qui touchoit de la terre jusqu'au ciel, sur laquelle Dieu étoit appuyé, & les Anges montoient & descendoient, 162 ans après qu'Abraham se fut arrêté entre cette ville & celle de Haï, comme il est marqué dans *la Genèse, ch.* 12. & 28. Elle fut depuis encore nommée par mocquerie *Bethaven*, qui veut dire, *Maison d'iniquité*, à cause des idoles qu'on y adora par l'ordre de Jéroboam. Saint Jérôme fait cette remarque dans ses Commentaires sur le Prophete Osée, *ch.* 4. & 5. Le Roi Josias y détruisit un autel consacré aux fausses Divinitez, & que Jéroboam y avoit dressé. * I. ou III. *Rois, ch.* 13. II. ou IV. *Rois, ch.* 23. Torniel, *A. M.* 2114. *n.* 5. 2276. *n.* 6. On dit qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Sargorez*, & qu'elle est peu considérable.

☞ M. Simon dans son Dictionnaire de la Bible nous avertit que la plupart des Auteurs ont confondu mal à propos, la ville de Bethel qui étoit dans la Tribu de Benjamin, où Dieu se manifesta si souvent, & qui s'appelloit auparavant *Luz* ou *Luza*, avec une autre ville de même nom de la Tribu d'Ephraïm qui est près de Sichem, proche du temple de Baal & de la ville de Samarie, où Jéroboam, premier Roi d'Israël fit dresser le veau d'or, & où il se commit tant d'abominations & tant d'idolatries: ce qui fut que le Prophete Osée la nomme plusieurs fois dans ses Prophéties *Bethaven*, c'est à dire, *Maison d'idolatrie ou d'impieté*.

BETHEMEC, ville de Palestine dans la Tribu d'Aser, sur les confins de celles de Zabulon & de Nephtali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 27.

BETHENCOURT (Jean de) Baron de Saint Martin-le-Gaillard, dans le Comté d'Eu, Seigneur de Bethencourt & de Grainville-la-Teinturiére, dans le païs de Caux, voulant faire de nouvelles découvertes sur l'Océan occidental, engagea ses Terres de Bethencourt & de Grainville en 1401 à Robert de Braquemont son cousin, qui fut depuis Amiral de France en 1417. Bethencourt découvrit les Canaries au mois de juillet 1402, & conquit quelques unes de ces isles; mais ne se trouvant pas assez fort pour se rendre maître des autres, il passa en Espagne, où il reçut des vivres & de l'argent de Henri III. Roi de Castille, qui lui donna la souveraineté de ces isles, à condition qu'il lui feroit hommage de cette conquête. Il prit le titre de Roi, & eut pour successeurs Ménaud son neveu, Pierre Barbe, Fernand Peraza ou Peraca, & Diégo de *Herrera*. Ainsi Bethencourt est le premier Chrétien qui ait conquis les Canaries, quoiqu'il y ait eu des Avanturiers qui ayent abordé auparavant en quelques unes de ces isles pour les piller: car on dit qu'en 1395, ceux de Guipuscoa & d'Andalousie allérent à la découverte de ces isles, & qu'ils pillérent Lancelote. Jérôme Surita dit que Henri III. Roi de Castille, permit en 1401, la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, depuis Amiral de France, qui l'avoit servi dans les guerres contre le Portugal; que Braquemont en donna la commission à Jean de Bethencourt son parent; & qu'ensuite la Reine Catherine, veuve du Roi, la confirma; que Bethencourt se fit appeller Roi, & qu'il fit bâtir une forteresse à Lancelote, n'ayant pu se rendre maître de la grande Canarie. Sa postérité s'établit en Espagne, & Dom *Adrien* de Bethencourt, l'un de ses Descendans, ayant été été établi Gouverneur de Tortose après la prise de cette place par le Duc d'Orléans en 1708, fut blessé en défendant la ville contre les Allemands, qui la voulurent surprendre sur la fin de la même année, & mourut de ses blessures. * Jean de Verrier, *Hist. de la premiere découverte des Canaries.* Surita, *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin.* Benzoni, *Hist. du Nouveau monde.*

BETHENCOURT (Pierre de) l'un des Descendans de celui dont on vient de parler, naquit l'an 1619, au bourg de Villaflore dans l'isle de Tenerife, & fit voir dès sa jeunesse beaucoup de pieté. Ses parens étoient pauvres, & ne lui firent point apprendre les Lettres Humaines, mais ils lui donnérent une bonne éducation. L'an 1650, il alla à Guatimala, dans la nouvelle Espagne, & dans le dessein de se rendre utile dans l'état ecclésiastique, il voulut apprendre le Latin, & ne rougit point d'aller au College; mais ayant perdu trois années à cette étude, il s'appliqua à toutes sortes de bonnes œuvres dans son état; & quoiqu'extrêmement pauvre, il forma le dessein de bâtir un hôpital dans une petite maison qu'on lui avoit donnée. L'estime que le public vint à faire de sa vertu, aussitôt qu'il la connut, ne contribua pas peu au succès de cette entreprise, & il vint même jusqu'à instituer une Congrégation qu'on appelle de Bethléemites, pour le service des malades. Il eut bientôt assez d'aumônes pour faire des largesses aux hôpitaux, dont il n'avoit pas la conduite, & aux pauvres prisonniers. Son empressement à les secourir, & ses austeritez toutes surprenantes le firent aimer. Il mourut le 25 d'avril de l'an 1667, étant âgé de 48 ans, & l'opinion de sa sainteté attira à ses funérailles tout ce qu'il y avoit de plus considérable dans la ville. Sa Vie a été écrite en Espagnol par Dom François-Antoine de Montalvo.

BETHER. Il est parlé des montagnes de *Bether* ou *Bitther* dans le Cantique des Cantiques. L'Auteur de la Vulgate a lu les *montagnes du parfum, Cant. ch.* 8. *v.* 14. & plusieurs exemplaires Latins ont *Bethel* au lieu de *Bether*; *Cant. ch.* 2. *v.* 17. Mais l'Hébreu dans l'un & dans l'autre endroit a *Bether*. On demande ce que c'est que *Bether*, & quelle est sa situation. Quelques uns croyent que c'est *Betheron* appellée *Bither* dans Eusebe, *Bethara* dans Joseph, & Betira dans un ancien Itinéraire. Dans les Ecrits des Hébreux, il est souvent parlé de *Bether*, prise par l'Empereur Adrien dans la revolte de Barcochebas. Le nombre des Juifs qui s'y étoient renfermez, étoit si grand, *disent les Rabbins dans la Gémare*, que le sang des morts qui couloit dans la mer, entraînoit des pierres de la grosseur de quatre *Seahs* (mesure qui contenoit plus de neuf pintes) & qu'il couloit jusques dans la mer à la longueur de 4000 pas. Vous direz, peut-être, que c'étoit une ville maritime. Point du tout. Elle étoit à quatre milles de la mer. Plusieurs, comme on l'a dit plus haut, croyent que c'est la même que *Betheron*. D'autres veulent que ce soit *Bethoris*, entre Césarée & Diospolis, marquée

dans l'ancien Itinéraire dont on a parlé, ou enfin *Bether* marqué dans les Septante, en *Josué, ch.* 15. *v.* 6. & 61, entre les villes de Juda. Le P. D. Calmet, à la fin de cet article, dit que pour lui il tient que c'est *Betharon la haute* ou *Bethora*, entre Diospolis & Césarée. Eusébe parle de *Betharim* près de Diospolis, & en parlant de *Bether* prise par Adrien, il dit qu'elle étoit voisine de Jérusalem.

BETHESDA: c'est le nom d'un certain étang ou vivier de Jérusalem, autour duquel régnoient cinq galeries ou portiques, dans lesquelles se logeoient les malades qui attendoient qu'un Ange en vînt agiter les eaux. Le premier des malades qui y descendoit après cette action de l'Ange, étoit guéri de son infirmité. C'est pourquoi ce réservoir fut appellé Bethesda, c'est à dire, *Maison de Miséricorde*, quoiqu'il y en ait qui traduisent *Maison de l'égout* ou *de l'écoulement*. Ce vivier étoit situé auprès de la porte des brebis, dont il est fait mention en deux endroits du livre de Néhémie. Lightfoot soutient que cette porte regardoit vers le Midi & que ce vivier est celui, que Joseph appelle le réservoir de Salomon. Ce réservoir venoit de la fontaine de Siloé, ce qui ne contribuoit pas peu à lui donner de la réputation, à cause de cette fontaine. Au reste les Anciens avoient auprès de leurs Temples des réservoirs d'eau pour l'usage des sacrifices. Il y en avoit plusieurs au Temple de Jérusalem, & l'on prétend que celui de Bethesda étoit destiné à laver les entrailles des agneaux. C'est pourquoi quelques anciens exemplaires Grecs & la Vulgate portent, *il y avoit une piscine de moutons* & plusieurs croyent que c'étoit le sang des victimes qui échauffoit l'eau, & qui lui donnoit cette vertu. Mais toutes les conjectures & les différens canaux que Lightfoot a imaginez entre la fontaine de Siloé & le vivier de Bethesda, ont besoin d'être mieux prouvez pour être crus. * *Jean. ch.* 5. *v.* 2. *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 12. Josephe, *de Bello Jud. l.* 5. *c.* 13. Lightfoot, *Harm. Evang. p.* 532. *&* *in Disquis. præmissa Joh. c.* 5. Witsius, *Miscell. Sacra, tome* 2. *Exerc.* 11. §. 54. *& suiv.* *Voyez aussi* BETHSAIDE, lavoir, &c.

BETHGADER, nom d'un homme de la race de Caleb, & fils de Hareph. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 51.

BETHGAMUL, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, dans le Royaume des Moabites. * *Jérémie, ch.* 48. *v.* 23.

BETH-HANATH. *Voyez* BETH-ANATH.

BETH-HANOTH. *Voyez* BETHANOTH.

* BETH-HAPHRA, ou *Maison de Haphra*, c'est à dire, *maison de poussière*, ville de Benjamin. * *Michée, ch.* 1. *v.* 10.

BETH-HARABA. *Voyez* BETHARABA.

BETH-HARAN, ville de la Tribu de Gad dans la Pérée, que Josué prit sur Séhon, nonobstant sa grande résistance. Elle fut rebâtie long-tems après, & Philippe le Tétrarque en fit une très-belle ville, & une très-forte place, à laquelle il donna le nom de *Juliade*, en l'honneur de Julia, femme d'Auguste, l'an du monde 4027, la douzième de Jesus Christ. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 36.

BETHHASCHITTA. *Voyez* BETHSETTA.

BETH-HASMAVETH. *Voyez* BETHAZMOTH.

BETH-HÉMEC. *Voyez* BETHÉMEC.

BETH-HOGLA. *Voyez* BETH-AGLA.

BETH-HORON. *Voyez* BETHORON.

BETHIA. *Voyez* BITHJA.

* BETHJESIMOTH, quarante-troisiéme Campement des Israëlites. Il est dans les Déserts de Moab. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 49. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* BETHJESIMOTH, ville de la Tribu de Ruben. * *Josué, ch.* 13. *v.* 20. Simon, *Dict. de la Bible.*

BETHISY, ville. *Voyez* BETISI.

BETHISY, famille. *Cherchez* MEZIERES.

* BETHKEREM, rue de la ville de Jérusalem dont *Malchia* fils de *Réchab* étoit Capitaine, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 14.

BETHLEBAOTH, ville de la Tribu de Siméon. * *Josué, ch.* 19. *v.* 6. Quelquefois on l'appelle simplement *Lebaoth*, comme, *Josué, ch.* 15. *v.* 32.

BETHLEEM, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, à deux lieues de Jérusalem vers le midi, & à trente-deux de Nazareth, est appellée *Bethléem de Juda*, pour la distinguer d'une autre de même nom, qui est dans la Tribu de Zabulon. L'Ecriture-Sainte lui donne aussi le nom d'*Ephrata*, & ces deux noms signifient presque la même chose; car *Bethléem* signifie *Maison de pain*; & *Ephrata* veut dire, *Abondance de fruit.* Elle est aussi appellée *Cité de David*; parce que ce saint Roi y prit naissance. On y érigea l'an 1110, un Evêché suffragant de Jérusalem, lorsque les Chrétiens se furent rendus maîtres de la Terre-Sainte. La situation de cette petite ville est fort agréable; car elle est bâtie sur le haut d'une montagne de moyenne hauteur, environnée de collines & de vallées plantées d'oliviers, de figuiers, & de vignes dont le vin est très-excellent, avec de belles campagnes, qui rapportent des bleds en abondance. Mais les bâtimens sont ruinez, & il n'y reste plus qu'environ cent cinquante maisons, où demeurent des Turcs, des Maures, des Arabes, avec quelques Grecs, & Chrétiens Maronites qui vivent les uns de la culture des terres prochaines, & les autres de la vente des croix, des chapelets, & d'autres petits ouvrages de bois d'olivier & de térébinthe, qu'ils vendent aux Pélerins. La seule église de Notre-Dame est encore en son entier, & telle qu'elle a été bâtie par sainte Hélène, excepté une partie des ornemens qui ont été enlevez. Le bâtiment est de pierre de taille, en forme de croix; la nef a deux ailes de chaque côté, soutenues par quatre rangs de colonnes de marbre, toutes d'une pièce, tirant sur le porphyre. L'Autel du chœur & les deux chapelles qui sont aux côtez, ne sont pas moins magnifiques. Cette église n'est point voûtée; mais au lieu de voûte elle a une couverture de plomb, portée par une charpente de bois de cédre; & ce qui est remarquable, elle n'est point couverte en plate-forme, comme les autres églises & bâtimens de la Palestine, mais en toit pointu comme les nôtres. Les murs étoient autrefois revêtus de tables de marbre, que les Infidéles ont presque toutes emportées pour orner leurs mosquées. Il y a à chaque côté de la nef treize fenêtres qui donnent un grand jour dans toute l'église; & ces fenêtres sont ornées de figures à la mosaïque, qui représentent la vie, les miracles, la passion & la mort de Jesus Christ. Les couleurs des pierres de cette mosaïque sont si visibles & si éclatantes, & le fond d'un or si luisant, qu'il semble que l'ouvrage soit nouveau, quoiqu'il y ait environ quatorze cens ans qu'il est fait. Au dessous du chœur est la grotte où l'on tient qu'est né Jesus Christ. Elle a environ treize pas de longueur, cinq de largeur, & dix de hauteur. A présent on y descend par deux escaliers, qui sont aux deux côtez du chœur, vis à vis du grand autel. Au pié & au milieu des deux escaliers, est un petit autel de marbre, avec un cercle d'argent, environné de rayons comme un soleil, autour duquel sont gravées ces paroles, *Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est.* Devant l'autel il y a trois lampes d'argent qui brûlent continuellement. A cinq ou six pas de là, en un coin de la grotte, est une crêche de porphyre, que sainte Hélène, mère de Constantin, fit mettre en la place de l'auge, que l'on porta en l'église de sainte Marie Majeure à Rome. C'est dans cette auge ou mangeoire, proche de laquelle on croit qu'il y avoit un bœuf & un âne, que la sainte Vierge coucha le petit Jesus. La voûte de la grotte est soutenue de trois petites colonnes de porphyre, & ornée d'une belle mosaïque. Le pavé & les murs sont revêtus de tables de marbre gris ondoyé. Saint Jérôme dit que les Payens avoient élevé sur cette grotte une idole d'Adonis, amant de Vénus; & Génébrard dit que cette idole y fut mise par l'Empereur Adrien en 135. Les Grecs se sont rendus maîtres de l'église de Notre-Dame, & de la chapelle de la Nativité; leur logement, & celui des Arméniens, est du côté du midi. Vers le nord est le couvent des Religieux de saint François, avec l'église de sainte Catherine, où ils font l'Office. Ce couvent est fermé de hautes murailles, & ressemble plus à une forteresse qu'à un monastère. Les Religieux y reçoivent les Pélerins, & sont obligez de donner à manger à tous les Mahométans qui passent à Bethléem, & qui y font souvent du désordre, sans qu'il soit permis de s'en plaindre. On y voit une chapelle au lieu où l'on croit qu'étoit la chambre & l'oratoire de saint Jérôme, un autel sur le tombeau d'où le corps de ce Saint a été transporté à Rome, & plusieurs autres chapelles.

Voilà quel est l'état moderne de Bethléem, bien différent de celui où cette ville étoit au tems de la naissance de JESUS CHRIST. La ville de Bethléem a toujours été petite, & elle est quelquefois appellée *Bourg* dans l'Ecriture Sainte. Lorsque la Vierge y arriva avec saint Joseph, il étoit fort tard, & il n'y avoit plus de place dans l'hôtellerie publique. Sur quoi il faut remarquer que dans toutes les villes du Levant, & sur les grands chemins, il y avoit de grands bâtimens pour y recevoir les Voyageurs, comme il y en a encore à présent, que les Mahométans appellent *Carvanseras.* Dans ces sortes d'hôtelleries il n'y avoit que des magasins, des chambres, & des étables, sans meubles & sans autres commoditez que le logement, de même que dans les Carvanseras d'aujourd'hui. La Vierge & saint Joseph étant venus trop tard pour avoir place dans l'hôtellerie publique de Bethléem, cherchérent un lieu pour se mettre à couvert; & sortant de la ville du côté de l'orient, ils trouvérent à deux cens pas, une manière de grotte ou caverne, qui étoit peut-être une carrière, d'où l'on avoit tiré du sable, ou quelques pierres pour bâtir. Saint Jérôme la nomme souvent une caverne. Saint Augustin l'appelle une étable; parce qu'il y avoit une mangeoire d'animaux, comme de bœufs & d'ânes. Saint Cyprien l'appelle une petite maison: mais c'est un nom que l'on donne à toute sorte de demeure, même aux sépulchres, & aux nids des oiseaux. Quelques uns néanmoins conjecturent que c'étoit une maison qui appartenoit à un pauvre homme, lequel n'ayant de place que pour sa famille, mit la Vierge & saint Joseph dans son étable; & qu'ensuite ayant vu les prodiges de la naissance de JESUS CHRIST, il les reçut dans sa maison: c'est pourquoi l'Evangéliste dit, parlant des Mages, *Intrantes domum, invenerunt Puerum.* D'autres croyent que ce fut dans la grotte du lait où les Mages adorérent JESUS CHRIST. *Voyez* GROTTE DU LAIT. Pour la matière dont la mangeoire ou crêche étoit faite, il y a des Auteurs qui croyent qu'elle étoit taillée dans la grotte; d'autres disent qu'elle étoit de bois, comme on la voit à Rome à sainte Marie Majeure. Ces deux opinions peuvent être véritables; car il est vraisemblable qu'elle étoit pratiquée dans la pierre de la grotte, qui est une pierre fort tendre; & que pour la conserver, on pouvoit y avoir ajouté de petites planches, comme on voit ici les nôtres, qui sont de bois & de plâtre. * *Saint Luc, ch.* 2. Guillaume de Tyr, *l.* 11. *c.* 12. Jacques de Vitry, *c.* 56. Bellon, *l.* 2. *Observ. c.* 87. Baronius, *in Annal. &c.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

BETHLEEM, titre d'Evêché en France, dans le Nivernois. Les Barbares ayant chassé les Chrétiens de la Terre-Sainte, Rainaud Evêque de Bethléem, suivit, l'an 1223, Gui Comte de Nevers en France; & ce Seigneur lui donna l'administration d'un hopital, qui étoit à Clameci, petite ville de Nivernois, dans le diocèse d'Auxerre. Depuis on établit en ce même lieu un titre d'Evêque de Bethléem, à la nomination des Comtes & Ducs de Nevers. Géoffroi *de Perfectis*, succéda l'an 1225 à Rainaud, & ils ont eu des successeurs jusqu'aujourd'hui, quoique sans territoire & sans diocèse. * René Chopin, *Polit. sacra l.* 2. *c.* 4. *num.* 20. Aubert le Mire, *Geograph. Ecclef.* Gui Coquille, *Hist. du Nivernois.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Autiss. tome* 2. *p.* 296.

BETHLEEM, hopital des fous à Londres. *Voyez* BEDLAM.

BETHLEEM, bourg, monastère & Fort de Portugal. *Voyez* BELEM.

BETHLEEM (Notre-Dame de) Ordre Militaire institué par Pie II. le 18 Janvier 1459. Mahomet II. ayant pris l'isle de Lemnos, Calixte III. la fit reprendre par le Cardinal d'Aquilée; & son successeur Pie II. pour la conserver, créa l'Ordre de Notre-Dame de Bethléem, dont les Chevaliers devoient faire leur principale

pale demeure dans cette isle, & s'opposer continuellement aux courses que les Turcs faisoient dans l'Archipel, & dans le détroit de Gallipoli. Cet Ordre auroit été fort riche, le Pape y ayant uni les biens de plusieurs autres Ordres Militaires & Hospitaliers qu'il supprima; mais comme, peu de tems après, l'isle de Lemnos fut reprise par les Turcs, ce grand dessein s'évanouit, les Ordres supprimez furent rétablis, & celui de Bethléem n'est connu que par la Bulle de son institution que M. de Leibnitz a donnée au public dans le *Codex Gentium*.

BETHLÉEMITES, Religieux Hospitaliers dans les Indes occidentales, qui s'engagent à servir les malades, & qui tiennent des Ecoles publiques. Pierre de Bethencourt institua cette Congrégation vers l'an 1660 à Guatimala dans la nouvelle Espagne, d'où elle s'est répandue dans le Pérou & dans le Mexique. Innocent XI. par sa Bulle du 26 mars 1687, leur permit de faire des vœux solemnels sous la régle de saint Augustin; & le 27 juillet 1707, Clément XI. confirma la Congrégation, dans laquelle il y a aussi des maisons de filles. * Hélyot, *Hist. des Ord. Monast. tome 3. ch. 47.*

BETHLEHEM. *Voyez* BETHLÉEM.

* BETHLEM, est le nom d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de Hongrie & de Transilvanie. Dans le tems que Mathias I. ou Corvin étoit Roi de Hongrie, il y avoit deux hommes de ce nom, sçavoir George & Dominique, dont l'un étoit Ban d'un des Comtez de Hongrie & l'autre Vaivode de Transilvanie. Le fils de Dominique épousa la fille de Paul Kynisi qui se trouva à la fameuse bataille de Mohatz, où le Roi Louis perdit la vie. Entre autres enfans il en eut Gabriel ou Gabor qui laissa un fils nommé Wolfgang qui à cause de sa valeur étoit fort considéré d'Etienne Battori Roi de Pologne. Ce Roi l'employa à la conquête de Dantzik, dans la guerre contre les Moscovites & dans d'autres expéditions. Ce Wolfgang fut le pére de Bethlem-Gabor & d'Etienne dont il sera parlé dans des articles separez. Etienne eut pour fils Etienne & Pierre. De ce dernier sont nez George & Nicolas. George fut fait, en 1692, Général des troupes de Transilvanie, & devint ensuite premier Chancelier. Sa fille Catherine fut mariée, en 1695, au Prince Michel Abaffi.

BETHLEM-GABOR, c'est à dire, GABRIEL BETHLEM, Prince de Transilvanie, étoit fils d'un Gentilhomme de ce païs, qui avoit beaucoup de naissance, mais peu de richesses. Il étoit de la Religion Reformée, se mit parfaitement bien dans l'esprit de Gabriel Battori, Prince de Transilvanie, & passa aussi quelque tems à Constantinople, où il se fit aimer des Turcs par son courage. Il manquoit alors de toutes choses, & avoit si peu de crédit, qu'on assûre qu'un Marchand de Cassovie refusa de lui prêter cent écus. Son ambition le rendit ingrat envers Battori, qui l'avoit avancé; car il eut l'adresse de le rendre odieux aux Transilvains, & suspect aux Turcs; & avec le secours de ces derniers, l'ayant défait en 1613, il se fit proclamer Prince de Transilvanie. Après avoir affermi sa nouvelle domination, il songea à l'étendre plus loin. La fortune lui en offrit un moyen en 1619. La Bohéme s'étant revoltée, & ayant recherché son alliance, il se jetta dans la Hongrie, non seulement pour faire diversion en faveur de ses Alliez, mais encore pour conquérir ce Royaume. En effet, il y prit d'abord Cassovie ou Cassaw, Poson ou Presbourg & quelques autres places. Soutenu comme il étoit par les Rebelles & par les Protestans, il y avoit à craindre qu'il ne poussât plus loin ses conquêtes; car il s'étoit fait déclarer Roi de Hongrie, & avoit appellé les Turcs & les Tartares à son secours, au préjudice d'une tréve qu'il avoit faite avec l'Empereur. Sa Majesté Impériale lui opposa l'an 1620, le Comte de Dampierre, qui fut tué en voulant surprendre Poson; puis le Comte de Bucquoi, qui eut la même destinée. Mais par les lettres que Gabor écrivoit aux Infidéles, & qui furent interceptées, on découvrit qu'il avoit formé des desseins funestes à toute la Chrétienté: de sorte que les Hongrois commencérent à l'abandonner. Pour n'être pas accablé, il demanda la paix, & on la lui accorda, à condition qu'il renonceroit au titre de Roi de Hongrie, & qu'il se contenteroit de celui de Prince de l'Empire. Il quitta pour lors les armes: mais il les reprit encore plus d'une fois. Enfin, après plusieurs desavantages, il demanda la paix en 1624, & accepta toutes les conditions qu'on voulut lui prescrire. Bethlem épousa *Catherine*, fille de *Jean Sigismond* Electeur de Brandebourg, & tomba dans une hydropisie, dont il mourut le 15 novembre de l'an 1629. Il laissa à l'Empereur quarante mille ducats, avec un cheval, dont la selle étoit brodée de perles & de pierreries, & fit le même legs à Ferdinand II. & au grand Seigneur. * Lotichius, *l. 4. & suiv.* Adolphus Tholdenus, *Hist. Nost. Temp.* Lambecius, *Vita Ferdin. II. &c.*

* BETHLEM (Etienne) ou BETHLEM ISTHUAN, frére de Bethlem-Gabor, fut, après la mort de son frére, Lieutenant ou Stadhouder de Transilvanie sous sa Veuve; mais comme les Etats du païs faisoient difficulté de laisser le pouvoir souverain entre les mains d'une femme, ils lui déclarérent à la Diéte de Clausembourg qu'on appelle autrement Colosvar qu'elle eût à s'en démettre. Etienne auroit bien voulu lui succéder, mais craignant de ne pouvoir avoir pour lui toutes les voix, il prit le parti de faire offrir la Principauté de Transilvanie par son gendre David Comte de Zolyan à George Ragotsky, riche Seigneur dans la Haute Hongrie. Ce Prince l'accepta, mais étant venu au Grand Varadin, il apprit là que les villes avoient élu Etienne pour leur Prince. Cela causa beaucoup de troubles, mais Etienne voyant que son fils & son gendre demeuroient attachez au parti de Ragotsky, résolut de se désister de son droit, & de s'en remettre à une nouvelle élection qui se fit en faveur de Ragotsky. Après cela, Etienne se retira sur ses Terres en Hongrie, laissant à son fils Pierre celles qu'il possédoit en Transilvanie. Celui-ci avoit pour Intendant de ses domaines un homme qui étoit en quelque maniére parent de Ragotsky. Un jour à l'occasion d'un compte frauduleux qu'il lui présentoit, il lui donna un coup de bâton dont il mourut bientôt après. Ragotsky voulut là-dessus faire prendre Pierre qui avoit déja pris la précaution de se sauver à Etsched dans la Haute Hongrie. Etienne prit le parti de son fils, & pour se venger de Ragotsky, il se transporta à Constantinople, où il fit si bien que la Porte ordonna au Bacha d'Oven de faire une irruption en Transilvanie, & d'y mettre Etienne sur le thrône. Ragotsky de son côté demanda du secours à l'Empereur, mais il n'en put point obtenir, parce que l'Empereur lui-même avoit besoin de ses troupes dans la guerre où il étoit engagé contre les Rois de France & de Suéde. A ce refus, il s'allia sous main des Polonois & des Hongrois qui agissoient de concert avec ses Sujets pour le maintenir, de sorte que par ce moyen il gagna du tems pour se fortifier & se mettre en état de défense. Enfin les Turcs avec une armée de 25000 hommes fondirent sur la Transilvanie, & Ragotsky n'y opposa que 7000 hommes commandez par Sigismond Cornisch qui prit un poste avantageux pour attendre les secours qui devoient lui venir. Mais les Turcs ne lui en donnant pas le tems l'attaquérent, & l'obligérent à s'engager dans un combat, d'où il eut le bonheur de sortir victorieux. La bataille se donna en 1636 près de Schalonta. Ragotsky poussant sa fortune se mit en devoir de fondre sur les terres des Turcs: mais la même année on en vint à une paix, par laquelle Ragotsky demeura paisible possesseur de la Principauté de Transilvanie, moyennant qu'il restituât à Etienne les biens qu'il lui avoit pris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagrédo, *Memoires hist. p. 654.* Toppeltini *Orig. Transilv.* Kreikwitz.

BETHLEN, famille. *Voyez* BETHLEM.

BETHLEPHTON, ville & Toparchie de Judée dans l'Idumée, fut brûlée par Vespasien, au commencement de la guerre des Juifs. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 26.*

BETHMAACA, ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 20. v. 4.*

BETHMAON ou BETHMEHON, ville du Royaume de Moab dans la Tribu de Ruben. Le Prophéte Jérémie menaça les Habitans de cette ville d'une rude captivité en punition de leurs pechez. * *Jérémie, ch. 48. v. 23.*

BETHMARCABOTH, ville de Palestine dans la Tribu de Siméon. * *Josué, ch. 19. v. 5.*

BETHMAUS, bourg éloigné de Tibériade de quatre stades. * Josephe, *dans sa Vie.*

BETHMEON. *Voyez* BETHMAON.

BETHNABRE ou BETHNABRIS, bourg près de Gadora, au voisinage du Lac de Genésareth, en la partie méridionale de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. Elle fut pillée & brûlée par le Tribun Placide, au commencement de la Guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 25.*

BETHNEMRA ou BETHNIMRA, ville de Palestine, dans la Tribu de Gad. * *Josué, ch. 13. v. 27.* C'est la même que Nemra ou Nimra. * *Nombres, ch. 32. v. 3.*

BETHNOPOLI, *Bethnopolis*, petite ville de la Palestine, vers les confins de la Syrie & de l'Arabie Déserte, entre les montagnes d'Hermon, dans la demi-tribu de Manassé, qui fut ensuite appellée *Trachonite.*

BETHON, ville de Judée, qui s'étant revoltée contre son Souverain Alexandre *Jannée*, appella à son secours Démétrius *Eucerus* Roi de Syrie. Mais Démétrius s'étant retiré, Alexandre prit la ville par force, mit tous les Habitans dans les fers, & les envoya prisonniers à Jérusalem, vers l'an du monde 3951, avant Jesus Christ 84. Pour se venger ensuite de leur revolte, un jour qu'il régaloit ses Concubines dans un lieu fort élevé, & d'où l'on pouvoit découvrir d'assez loin, il en fit crucifier huit cens devant leurs yeux, & égorger en leur présence, pendant qu'ils vivoient encore, leurs femmes & leurs enfans. Cette inhumanité fit donner à Jannée le nom de *Thracide.* * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l. 13. ch. 22.*

BET-HORON surnommée la Basse, *Bethoron inferior*, ville bâtie par Salomon Roi d'Israël, ainsi qu'il est dit I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 1. v. 17.* Elle est dans la Tribu de *Benjamin*, & s'est acquise une mémoire éternelle, pour les trois signalées victoires qu'y remporta Judas *Machabée* sur les Macédoniens. La premiére de ces victoires fut contre Seron. Ce Général des Juifs défit une puissante armée avec une poignée de gens, tua huit cens des plus braves soldats des ennemis, & mit tout le reste en fuite. I. *Machab. ch. 3. v. 16.* La seconde fut encore plus signalée que la premiére. Lysias s'étant venu camper près de Bet-Horon avec une armée de soixante mille hommes, Judas eut assez de courage pour l'attaquer avec dix mille, lui en tua cinq mille, renversa & mit le reste en désordre, & Lysias, quoique brave, s'enfuit avec tout ce qui échappa à l'épée du Vainqueur. I. *Machab. ch. 4. v. 29.* Mais la troisiéme semble l'emporter sur les deux autres; ce fut lorsque Judas *Machabée* n'ayant que trois mille hommes, défit si entiérement l'armée de Nicanor composée de neuf mille hommes, qu'il n'en échapa pas un seul du carnage; & Nicanor n'eut pas un sort plus heureux. * I. *Machab. ch. 7. v. 39. &c.* La premiére de ces victoires arriva l'an du monde 3869, avant Jesus Christ 166; la seconde, l'an du monde 3873, avant Jesus Christ 162; & la troisiéme l'an 3874, avant Jesus Christ 161.

BET-HORON la Haute, en Latin *Bethoron superior*, étoit une ville de la Judée, dans la Tribu d'Ephraim, environ à sept lieues de Samarie, & s'appelloit *Bethoron supérieure*, à cause de sa situation sur une montagne. Elle appartenoit aux Lévites, & étoit celébre pour la victoire que Judas *Machabée* y remporta sur Nicanor, où ce Général du Roi de Syrie fut tué, & son armée absolument défaite. * I. *Machab. ch. 7.*

BETHPEHOR. *Voyez* BETHPHOGOR.

BETHPELET. *Voyez* BETHPHALET.

* BETHPHAGÉ, petit bourg dans la Tribu de *Benjamin*, à quinze stades de Jérusalem, au pié du Mont des Oliviers, &

à l'entrée de la Vallée de *Josaphat*. Anciennement, les Sacrificateurs s'y retiroient quelque tems, avant que d'entrer dans leurs fonctions, pour se bien disposer à un si saint Ministère, & y retournoient après être sortis de charge. On y nourrissoit aussi les Agneaux, qui devoient être reçus en sacrifice. C'est dans ce village que *Jesus Christ* envoya prendre l'ânesse, lors qu'en venant de Béthanie, il fit son entrée dans Jérusalem. * *Luc*, *ch.* 19. *v.* 29.

Il y a eu une petite ville de ce même nom dans la Tribu de *Ruben*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

BETHPHALET ou BETHPHELET, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 27. *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 26.

BETHPHESES, ville de la Tribu d'Issachar. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 21.

BETHPHOGOR, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben. * *Josué*, *ch.* 13. *v.* 20.

* BETHREHOB, nom de ville ou de contrée. * *Juges*, *ch.* 18. *v.* 28. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 10. *v.* 6.

BETHSABÉE ou BETHSHÉHÉBA, étoit femme d'Urie, l'un des Chefs de l'armée de David. Ce Prince qui la vit d'une plate-forme de son palais, lorsqu'elle se baignoit, fut si épris de sa beauté, qu'il en devint amoureux. Lorsqu'elle fut devenue grosse de David, ce Prince, pour couvrir sa honte, fit venir Urie de l'armée, croyant qu'il habiteroit avec sa femme; mais Urie ne voulut pas se retirer chez lui pendant que l'armée du peuple de Dieu étoit sous des tentes. Alors David permettant à Urie de retourner au camp, commanda à Joab de mettre Urie dans l'endroit où le combat seroit le plus rude, & de faire en sorte qu'il y fût tué. Depuis, ayant fait pénitence de ce crime, après les reproches que Dieu lui en fit par le Prophète Nathan, il épousa Bethsabée, environ un an après la mort d'Urie, l'an du monde 3001, & 1034 avant Jesus Christ. Elle fut mère de Salomon, lequel ayant succédé à son pere, la fit placer sur le thrône auprès de lui. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 11. & 12. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20.

BETHSAIDE ou JULIADE, bourgade de la Judée, dans la Tribu de Zabulon, au delà du Jourdain, sur le bord oriental de la Mer de Galilée. Ce bourg a été souvent honoré de la présence & des prédications de Jesus Christ, & a donné à l'Eglise cinq Apôtres, S. Pierre & André son frère, S. Jacques le *Majeur* & S. Jean son frère fils de Zébédée, & S. Philippe. Philippe, Prince ou Tetrarque de l'Iturée & de la Trachonite, en fit une belle ville, & la nomma *Juliade*, pour faire honneur à Julie, fille de l'Empereur Auguste, & femme de Tibère. Cette ville est aujourd'hui presque ruinée. * *Matth. c.* 11. *v.* 2.

BETHSAIDE ou BETHESDA, le lavoir des brebis, étoit une espèce de reservoir près du porche du temple de Jerusalem. Ce reservoir est appellé en Grec προβατικὴ, parce qu'il servoit à laver les moutons ou béliers, & autres animaux destinez pour les sacrifices. Les Hébreux le nommoient *Bethsaide*, qui signifie *la maison* ou *la place de l'eau qui court*, parce qu'il étoit plein d'eau qui couloit des citernes, qu'on tenoit fermées, & qui procédoient de la pluye qui y tomboit du porche du temple. Il étoit de deux piez de profondeur: les quatre côtez formoient un quarré long, revêtus de pierres de taille très-bien cimentées les unes aux autres. On peut encore voir les cinq porches à présent avec les marches par lesquelles le peuple y descendoit; mais le fond est plein de ronces & à sec. Dans certains tems de l'année, l'eau de cet étang étoit troublée par un Ange; & alors le premier malade, qui y pouvoit descendre, étoit infailliblement guéri, de quelque maladie qu'il fût affligé. Aussi y avoit-il toujours là un grand nombre d'impotens, d'aveugles, d'hydropiques, de paralytiques, & d'autres malades, qui attendoient dans les porches du temple que l'eau eût été troublée, comme nous le lisons dans saint Jean, *ch.* 5. Jesus-Christ y trouva un Paralytique qu'il guérit. Entre cet étang ou reservoir & les murailles de la ville, il y avoit une grande place, où l'on assembloit les bêtes, qui étoient destinées aux sacrifices. * Doubdan. *Voyez* aussi BETHESDA.

BETHSAMES ou BETHSÉMES, c'est à dire, *Maison du Soleil*, ou du *Ministère*, ville sacerdotale dans la Tribu de Juda, *Josué*, *ch.* 15, étoit appellée auparavant *Abel*, II. *Chron.* ou *Paral. ch.* 28. Elle fut donnée ensuite aux Lévites, *Josué*, *ch.* 21, & ce fut le lieu où l'on ramena l'Arche, qui avoit été prise par les Philistins, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 6. On lit *Bethsames*, dans l'édition de Rome, & *Bethsama*, dans Josephe. Ce fut où Dieu frappa cinquante mille hommes du peuple, pour avoir osé regarder dans l'Arche: ce qui étoit expressément défendu par la Loi, *Nombres*, *ch.* 4. *v.* 20. Mais Josephe, *Antiquitez des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 2, tient qu'il n'y eut que soixante-dix Bethsamites punis de mort: ce que Bochart confirme, * *de Animal. Bibl. p.* 1. *l.* 2. Saint Jérôme, *aux Quest. Hebr.* Rupert, Isidore, Lyranus & Tostat suivent le sentiment de Josephe pour le même nombre, & l'on peut consulter sur cela tous ces Auteurs. Il y a une autre Bethsamès, dans la Tribu de Nephtali, d'où cette Tribu ne put chasser les anciens Habitans, *Josué*, *ch.* 19. *v.* 38. *Juges*, *ch.* 1. *v.* 33. Une autre encore dans la Tribu d'Issachar, au pié du Mont-Carmel. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 22; & une autre dans la Tribu de Dan. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 9.

BETHSAN, ville de la Palestine, à la Tribu de Manassé. Etienne de Bysance l'appelle *Scythopolis*, & elle avoit encore porté les noms de *Methora* & de *Nisa*. C'étoit la plus grande ville de la région appellée *Décapolis*. Elle étoit située sous les montagnes de Gelboé, non loin du Lac de Genésareth. Après la mort de Saül, les Philistins attachérent son corps à la muraille de cette ville. Elle étoit autrefois considérable, & le siège d'un Archevêque. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais réduite en village; & son Archevêché a été transféré à Nazareth. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch. dernier*. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 5.

BETHSCITTAH ou BETHSETTA, ville & plaine dans la Tribu de Manassé, delà le Jourdain. Ce fut jusqu'à ses portes que Gédéon poursuivit l'armée des Madianites, & où il leur tua six-vint mille hommes, & fit un butin très-considérable en argent, en meubles précieux, en chevaux, & en chameaux. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 22.

BETH-SÉCA. *Voyez* BEZEC.

BETHSHÉHÉBA. *Voyez* BETHSABÉE.

BETHSÉMES, *Heliopolis*, ancienne ville d'Egypte, nommée *On* dans la Genèse, dont Putiphar, beau-père de Joseph, étoit Prêtre. C'étoit la principale ville de la Basse Egypte, qui fut prise par les Rois Pasteurs, & reprise sur eux par Amosis. Il y avoit dans cette ville un temple du Soleil, d'où elle a eu le nom d'*Heliopolis*. Manethon, célèbre Historien des Egyptiens, étoit Prêtre de cette ville. Ce fut dans cette ville qu'Onias Juif, fit bâtir un temple, pour l'opposer à celui de Jérusalem. On croit que cette ville avoit cent cinquante stades de tour: on en voit encore des ruines à deux lieues du grand Caire, du côté du levant, près du village de Matarea. Les Habitans de cette ville adoroient le bœuf Memphis qu'ils tenoient enfermé dans une chambre de fer. On dit que Denys l'Aréopagite, étant dans cette ville au moment de la mort de J. C. & voyant la terrible éclipse du soleil, qui arriva en ce tems-là, en porta ce jugement, *ou Dieu revêtu de chair, & innocent souffre, ou la machine de l'univers va se dissoudre*. Ce discours paroît d'abord une fraude pieuse mal imaginée. Au reste cette ville fut aussi appellée anciennement *On*, & l'on croit qu'elle fut bâtie par les Israëlites sous Busiris Roi d'Egypte, qui y fit sa résidence. * Maty, *Dict. Geogr.*

BETHSÉMES, ville de la Tribu de Juda. *Voyez* BETHSAMES.

BETHSETTA. *Voyez* BETHSÇITTAH.

BETHSIMOTH ou BETHJESIMOTH. *Voyez* BETHJESIMOTH.

BETHSUR, ville au septentrion de la Tribu de Juda sur les frontieres de celle de Benjamin, éloignée de Jérusalem de six milles, en tirant du côté du torrent de Cédron, *Josué*, *ch.* 15. *v.* 58. Roboam Roi de Juda la fit rebâtir & en fit une très-belle ville. Elle a passé pour une des plus fortes places de la Judée; & du tems de Juda *Machabée*, elle fut souvent le théâtre de ses victoires, & de la défaite des Macédoniens. La première fut quand Lysias entrant dans la Judée l'an du monde 3870, avant Jesus-Christ 165, avec une armée de soixante mille hommes de pié, & de cinq mille chevaux, vint mettre le siége devant *Bethsur*, la battit avec les machines, & la pressa vivement. Mais Judas *Machabée* vint au secours si à propos avec dix mille hommes, qu'il obligea Lysias de se retirer promptement avec perte de cinq mille des siens dans cette attaque. * I. *Machab. ch.* 6. *v.* 7. Il est vrai que l'année suivante elle tomba sous la domination d'Antiochus *Eupator*, & ce fut lors de cette célèbre bataille qui se donna entre lui & Judas *Machabée*, où son frère Eléazar fils de Saura, dit *Matathias*, fit une action très-hardie. S'appercevant d'un éléphant mieux enharnaché que les autres, & d'une plus grande taille; il crut que le Roi y étoit monté: il se fit jour avec son épée à travers les bataillons des ennemis, se mit sous le ventre de cette bête, la tua, & voulut bien être accablé sous sa chute, en donnant la mort à cet animal & à celui qui étoit dessus. Judas voyant qu'il avoit affaire à une armée incomparablement plus nombreuse que la sienne, & composée de cent mille hommes de pié, de vint mille chevaux, & de trente-deux éléphans, jugea qu'il n'étoit pas de la prudence de s'opposer davantage aux progrès de l'ennemi, & prit le parti de s'en retourner à Jérusalem, pour y continuer le siége de la forteresse. Cependant Antiochus divisa son armée en deux corps; en envoya un contre Jerusalem, & employa l'autre à continuer le siége de Bethsur. Les Assiégez se voyant sans espérance de secours, & manquant de vivres, parce que c'étoit l'année sabbathique, dans laquelle ils n'avoient rien recueilli, se rendirent par composition, sous la promesse qu'on leur fit qu'ils sortiroient avec armes & bagage. Ce Roi infidèle ne leur tint pas parole; car dès qu'il fut dedans, il les fit dépouiller tout nuds, & les chassa de la ville. * I. *Machab. ch.* 6. *v.* 31. Cette place demeura entre les mains des ennemis, jusqu'au gouvernement de Jonathas, que Simon son frère y vint mettre le siége, & la pressa si vigoureusement, que la garnison fut obligée de la rendre. * I. *Machab. ch.* 11. *v.* 65.

BETH-TAPPUAH ou BETH-TAPHUA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 53.

BETH-THAPHUA ou BETH-TAPPUAH. *Voyez* BETH-TAPPUAH.

BETHUEL. *Voyez* BATHUEL.

BETHUL, ville de la Tribu de Siméon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 4.

BETHULIE, *Bethulia*, ville de la Tribu de Zabulon en Judée, dans la Galilée, étoit forte par sa situation sur une montagne, à quatre ou cinq lieues de Tibériade. Il n'en est fait mention sous ce nom de *Bethulie*, que dans l'Histoire de Judith, qui eut le courage de couper la tête à Holoferne, Général de l'armée des Assyriens qui assiégeoient cette place, & l'avoient réduite à l'extrémité en lui coupant les eaux. Mais il en est souvent parlé sous le nom de *Bethléem de Zabulon*, comme dans le livre de Josué, *ch.* 19. *v.* 15, ou de *Bethléem de Galilée*. Cependant Vischer, dans sa carte de la Terre-Sainte, sépare *Bethulie* de *Bethléem*. Les Chrétiens bâtirent près de *Bethléem* une forteresse, qui fut nommée *Bethulie* des François. *Voyez* JUDITH.

BETHUNE (la) *Bethunia*, petite rivière de France en Normandie, se forme de trois ruisseaux, du côté de Neufchâtel, passe à Arques, & de là se rend dans la Manche à Dieppe, au pais de Caux.

BETHUNE, *Bethunia*, sur la petite rivière de Brette, ville des Païs-Bas dans l'Artois, à cinq lieues d'Aire, & à six de Lille, où il y a deux foires qui y font valoir le commerce. Les François la prirent en 1645, & elle leur fut cédée par le XXXV article de la paix des Pyrénées de 1659. Elle se rendit aux Alliez le 19 août 1710, après un long siége, & revint à la France par le traité d'U-

trecht en 1713. Béthune a eu des Seigneurs particuliers, qui étoient Avouez d'Arras. ROBERT I. de ce nom fonda vers l'an 999. l'église collégiale de saint Barthélemi. Il eut six successeurs de ce nom. ROBERT VI. laissa GUILLAUME, surnommé *le Roux*, pére de *Daniel*, & de ROBERT VII. Celui-ci qui prenoit la qualité de Seigneur de Béthune & de Teuremonde, & d'Avoué d'Arras, eut une fille unique, nommée MAHAUD, qui prit alliance avec *Gui* de Dampierre, Comte de Flandre, dont elle eut divers enfans, & entre autres ROBERT III. dit *de Bethune*, Comte de Flandre. *Voyez* FLANDRE. * André Hoius de Bruges, *Descript. Bethuniæ*. Le Mire. Meyer. Guichardin, &c.

BETHUNE. La Maison de BETHUNE, à qui la ville dont nous venons de parler a donné son nom, descend de ROBERT I. dit *Faisseux*, Seigneur de Béthune & de Richebourg, Avoué d'Arras qui vivoit en 1001, & dont la postérité est rapportée dans *l'Histoire de la Maison de Bethune*, donnée au public par Du Chêne, & que l'on ne commence ici qu'à

I. GUILLAUME de Béthune, Seigneur de Locres, qui s'établit en France, & mourut le 24 août 1243. Il épousa *Isabelle* Dame de Pontrohart, avec laquelle il fonda l'Abbaïe de Pontrohart en 1234, & eut pour enfans, 1. *Gilles* de Béthune, Seigneur de Molembecque, mort sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Berghes sa femme; 2. GUILLAUME II. qui suit; 3. *Mahaud* de Béthune, Dame de Molembecque & de Pontrohart, mariée 1. à *Jean*, Châtelain de Lille, II. du nom: 2. à *Robert* Seigneur de Wavrin, Sénéchal de Flandre; & 4. autre *Mahaud* de Béthune, alliée à *Raoul* de Mortagne, Seigneur de Novelle, Châtelain de Tournay.

II. GUILLAUME de Béthune, II. du nom, Seigneur de Locres, mourut avant son frére aîné, laissant de *Catherine* de Héboterne, fille de *Robert* Seigneur de Héboterne,

III. GUILLAUME de Béthune, III. du nom, dit *de Locres*, qui vivoit en 1279. Il épousa *Jeanne* de Neelle, dite *de Falvy*, fille de *Jean* Seigneur de Falvy & de la Herelle, & de *Jeanne* Comtesse de Ponthieu, Reine de Castille, dont il eut 1. GUILLAUME IV. qui suit; & 2. *Robert* de Béthune, vivant en 1339.

IV. GUILLAUME de Béthune, IV. du nom, Seigneur de Locres & de Héboterne, mort le troisiéme avril 1340, âgé de 70 ans, épousa Marie de Roye, Dame de Vendeuil, fille de *Matthieu* de Roye, Seigneur de la Ferté en Ponthieu, & de *Jeanne* de Vendeuil, dont il eut 1. *Matthieu* de Béthune, Seigneur de Locres & de Héboterne, mort en 1348, pére de trois filles; savoir, de *Marie* de Béthune, Dame de Locres & de Héboterne, mariée 1. à *Gauthier* IV. du nom, Seigneur de Hondescotes: 2. à *Philippe* Seigneur de Maldeghem; d'*Isabeau*, alliée à *Jean* Blondel, Seigneur de Méry; & de *Jeanne* de Béthune, Religieuse à Notre-Dame de Soissons, morte le deuxiéme novembre 1385; 2. *N.* dit *le Moine de Bethune*, qui suivit le Connétable du Guesclin en Espagne, commandant une compagnie de Gens de guerre; & 3. JEAN, qui suit.

V. JEAN de Béthune, Seigneur de Vendeuil & du Verger, mourut en 1373. Il épousa en 1351. *Jeanne* de Coucy, Dame de Hautaincourt, d'Austreiche, d'Esfornay & de Condé en partie, fille aînée d'*Enguerran* de Coucy, Vicomte de Meaux, & de *Marie* de Vienne, Dame de Rumps, dont il eut 1. ROBERT, qui suit; JEAN, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Marie*, Dame d'Escornay, alliée à *Eustache* Seigneur de Voudenay, de Mareuil & de Baye, laquelle par son testament de l'année 1400, laissa à son frére les Terres de Mareuil & de Baye; & 4. *Jeanne* de Béthune, Dame du Verger, mariée à *Jean* de Roye, Seigneur d'Aunoy, morte en 1380.

VI. ROBERT de Béthune, Seigneur de Vendeuil, & Vicomte de Meaux par la succession d'*Eléonore* de Coucy sa cousine, fut Capitaine de la ville d'Aire, puis de celle de Saint-Quentin, & mourut en 1408. Il épousa 1. *Jeanne* de Châtillon, fille de *Gaucher*, Seigneur de Porcean, & de *Jeanne* de Conflans: 2. *Jeanne* de Barbançon, fille aînée de *Jean* Seigneur de Barbançon, & d'*Yoland* de Liens, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3. *Isabeau* de Ghistelles, fille aînée de *Jean* Seigneur de Ghistelles, & de *Marguerite* de Remgleset. Du premier lit sortit 1. *Isabeau* de Béthune, Dame de Chaumont en Portien, morte sans alliance; & du troisiéme lui vinrent, 2. *Jeanne* de Béthune, Vicomtesse de Meaux, laquelle succéda à son pére en toutes ses Terres, & épousa 1. *Robert* de Bar, Seigneur d'Oisy, Comte de Marle & de Soissons: 2. *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, Comte de Ligny, &c. & mourut en 1450; & 3. *Jacqueline* de Béthune, mariée en 1415, à *Raoul* d'Ailly, Seigneur de Rayneval & de Varennes.

VI. JEAN de Béthune, fils puîné de JEAN de Béthune, Seigneur de Vendeuil & du Verger, & de *Jeanne* de Coucy, eut en partage les Terres d'Austreiche, d'Essigny & d'Anisy, recueillit celles de Baye, de Mareuil & de Beul, que *Marie* de Béthune sa sœur, Dame de Voudenay, lui avoit léguées par son testament, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa en novembre 1401. *Isabeau* d'Estouteville, veuve de *Gaubier* de Vienne, Seigneur de Mirebel, & fille de *Robert* Seigneur d'Estouteville, & de *Marguerite* de Montmorency, dont il eut 1. *Antoine* de Béthune, Seigneur de Mareuil & d'Hostel, tué par les Communes de Laon en 1430, sans laisser de postérité; 2. ROBERT II. qui suit; 3. *Guy* mentionné dans les Chroniques de Monstrelet; 4. JACQUES, dit *Jacotin*, duquel, selon M. Du Chêne, *sont descendus les Seigneurs de Bethune en Ecosse*; 5. *Catherine* de Béthune, Dame d'Austreiche, mariée à *Jean* de Hennin, Seigneur de Bossu, morte en 1438; & 6. *Isabeau* de Béthune, alliée à *Jacques* Seigneur de Hans, des Armoises & d'Escry, morte en 1453.

VII. ROBERT de Béthune, II. du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, d'Hostel & de Congy, Conseiller & Chambellan du Roi, servit le Roi Charles VII. dans ses guerres contre les Anglois; se trouva aux siéges de Montereau & de Pontoise, & étoit mort en 1476. Il avoit épousé en janvier 1450, *Michelle* d'Estouteville, fille de *Guillaume* Seigneur de Torcy & de Blainville, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Jeanne* Dame de Doudeauville de Novion, de Caumartin, &c. dont il eut 1. JEAN III. du nom, qui suit; 2. *Robert* Seigneur d'Hostel, mort sans enfans en 1511; & 3. *Catherine* de Béthune, mariée 1. à *Aubert* Seigneur de Margival & de Sainty: 2. à *Jean* du Pin.

VIII. JEAN de Béthune, III. du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, de Congy, de Novion, de Caumartin, &c. mourut en 1512, ou environ. Il épousa vers l'an 1480, *Jeanne* d'Anglure, fille de *Simon*, dit *Saladin* d'Anglure, Seigneur d'Estauges, & de *Jeanne* de Neufchâtel, Vicomtesse de Blaigny, dont il eut 1. *Jean* de Béthune, Baron de Baye, mort jeune vers l'an 1508; 2. ALPIN, qui suit; 3. *Ogier*, Archidiacre du Mans & de Châlons, mort en 1530; 4. *Marguerite*, alliée 1. en janvier 1497, à *Alexandre* de Crillon, Baron de Chapelaines: 2. en 1510, à *Jean* Seigneur de Las-Tours en Limousin; 5. *Isabeau*, Abbesse d'Andecies, morte vers l'an 1538; 6. *Jacqueline*, mariée 1. en janvier 1514, à *Christophle* du Châtelet, Seigneur de Cirey: 2. avant l'an 1530, à *Jean* du Châtelet, Seigneur de Dom-Julien; & 7. ROBERT de Béthune, Seigneur d'Hostel & de Treny, Vicomte de Charignon, Capitaine des Archers du corps du Duc de Guise, mort dans une rencontre contre les Luthériens d'Allemagne en 1563, qui épousa *Anne* de Louvain, fille aînée d'*Antoine* Seigneur de Rougnac, & d'*Antoinette* d'Orbec, dont il eut 1. GEORGE, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Robert*, mort sans enfans; 4. *Gabrielle*, Abbesse de Fervaques, & deux autres filles. GEORGE de Béthune, Seigneur d'Hostel & de Treny, Vicomte de Charignon, & Gouverneur de la ville de Laon, épousa *Jacqueline* de Willecq, fille de *N.* Seigneur de Gapannes, dont il eut pour fille unique, *Anne* de Béthune, Dame d'Hostel, Vicomtesse de Charignon, mariée à *Ferry* de Choiseul, Seigneur de Praslin.

IX. ALPIN de Béthune, III. du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, de Congy, &c. étoit mort en septembre 1546. Il avoit épousé en 1509, *Jeanne* Jouvenel des Ursins, fille aînée de *Jean* III. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Doue en Brie, & de *Louise* de Varie, dont il eut 1. JEAN de Béthune IV. du nom, Baron de Baye, qui suit; 2. *Antoine* Seigneur de Mareuil, mort avant l'an 1553, sans enfans de *Françoise* Viole, fille de *Jean* Seigneur de Fontenay, & de *Philippe* de Melun; & 3. OGER de Béthune, Seigneur de Congy & du Toulon, vivant en 1546, qui d'*Anne* Journée laissa 1. FLORESTAN de Béthune; 2. *Guy*, Seigneur de Mareuil & de Bonnin en partie, qui épousa *Françoise* de Courtenay, fille de *François* Seigneur de Bontin, & de *Louise* de Jaucourt, dont il n'eut point d'enfans; & 3. *Claudine* de Béthune, mariée 1. à *Etienne* dit *Saladin*, Baron d'Anglure: 2. à *Henri* d'Anglure, Seigneur de Bonnecourt. FLORESTAN de Béthune, Seigneur de Congy & de Toulon, Enseigne des cent Hommes d'armes de la compagnie du Prince de Condé, épousa *Lucrece* de Coste, fille de *N.* Comte de Benne en Piémont, dont il eut 1. *Léonidas* de Béthune, Seigneur de Congy, Mestre de camp d'un régiment François en Hollande, où il mourut sans enfans; 2. *Maximilien*, mort sans postérité; 3. *Cyrus*, tué en duel en 1615; 4. *Anne*, mariée à *Louis* des Marins, Seigneur de Villeneuve, Lieutenant du Maréchal de Vitry; 5. *Marie*, alliée en 1610, à *Philippe* de Harlay, Comte de Cesy, Ambassadeur à Constantinople; & 6. *Lucrece* de Béthune, mariée à *Armand-Léon* de Durfort, Seigneur de Born & de Balarbre, Lieutenant Général de l'Artillerie.

X. JEAN de Béthune, IV. du nom, Baron de Baye, Seigneur de Hautaincourt, Novion, Caumartin, &c. mourut au château de Coucy, où il s'étoit retiré vers l'an 1554, dépouillé de tous ses biens par sa mauvaise conduite. Il épousa 1. le 30 juin 1529, *Anne* de Melun, Dame de Rôny & de Villeneuve en Cherrie, fille de *Hugues* de Melun, Vicomte de Gand, &c. Chevalier de la Toison d'Or, & Gouverneur d'Arras, & de *Jeanne* de Hornes: 2. *Jeanne* du Pré, simple Demoiselle, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. FRANÇOIS de Béthune, Baron de Rôny, qui suit; 2. *Alpin*, qui suivit le Roi Henri II. en son voyage d'Allemagne, & mourut sans enfans; 3. *Marie*, alliée à *Jean* Raguier, Seigneur d'Esternay, &c. Ecuyer tranchant du Roi; 4. *Jeanne*, mariée en décembre 1556, à *Gabriel* de Torcy, Seigneur & Baron de Vendey; & 5. *Anne* de Béthune, Religieuse au Prieuré de Poissy.

XI. FRANÇOIS de Béthune, Baron de Rôny, Seigneur de Villeneuve en Cherrie, suivit le parti du Prince de Condé pendant les guerres civiles du Royaume; embrassa la Réformation; demeura prisonnier à la journée de Jarnac, & mourut en 1575. Il avoit épousé en janvier 1557 *Charlotte* Dauvet, fille de *Robert* Seigneur de Rieux, Président des Comtes, & d'*Anne* Briçonnet: 2. *Marguerite* de Louvigny, veuve de *Jean* Baron de Clerc, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. *Louis* de Béthune, Baron de Rôny, né en 1558, tombé dans un torrent d'eau, où il se noya à l'âge de 20 ans ou environ; 2. MAXIMILIEN Duc de Sully, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France, qui suit; 3. *Jean*, mort jeune; 4. *Salomon* Baron de Rôny, Gouverneur de Mantes, né en 1561, qui servit au siége d'Amiens, & au retour mourut à Beauvais le 19 septembre 1597, à l'âge de 36 ans, n'ayant eu qu'un fils mort au berceau, de *Marguerite* Clausse, veuve de *Henri* Seigneur de Fouss en Vexin, & fille de *Henri* Seigneur de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Denyse* de Neufville, qu'il avoit épousée en avril 1597, & qui fut recherchée pendant sa viduité par le Maréchal de Marillac, mais qui se rendit Feuillantine à Toulouse, & fut Prieure des Feuillantines de Paris, où elle mourut; 5. *Charles* de Béthune, mort jeune; 6. PHILIPPE Comte de Selles & de Charost, qui a fait branche *rapportée ci-après*; & 7. *Jacqueline* de Béthune, mariée en octobre 1584, à *Hélie* de Gontaut, Seigneur de Badefou & de Saint-Geniez, Gouverneur de Béarn, & Viceroi de Navarre.

XII. MAXIMILIEN de Béthune, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Grand Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France, Prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rôny &c.

&c. est celui qui a le plus contribué à l'aggrandissement de sa Maison. Il naquit à Rôny en 1559, & dès sa plus tendre jeunesse il s'attacha à Henri de Bourbon, alors Roi de Navarre, puis de France, dont il mérita les bonnes graces par ses services & sa fidelité. Ce grand Prince le fit d'abord son Chambellan, & se servit de lui à la bataille de Coutras en 1587, & ailleurs. Depuis, ce Seigneur se trouva encore au combat d'Arques, à la bataille d'Ivry, aux siéges de Paris, de Noyon, de Rouen, de Laon, &c. en 1589, 1590, 1591 & 1592. Le Roi le fit Grand Voyer de France en 1597, & Surintendant des Finances en 1598 & 1599. Quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans quand le Roi Henri IV. lui en confia le soin, & qu'ayant passé sa jeunesse dans la profession des armes, il ne dût pas avoir grande intelligence des Finances, il rétablit pourtant si bien les affaires de son Maître, qu'avec 35 millions de revenu que ce Prince avoit, il paya deux cens millions de dettes en dix ans, & fit en sorte que le Roi avoit, quand il mourut, trente millions d'argent comptant dans la Bastille. Il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, qu'il érigea l'an 1601, en Office de la Couronne. En 1602, le même Monarque lui donna le Gouvernement de la Bastille, & la Surintendance des fortifications; puis il l'envoya en Angleterre en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. A son retour il lui donna le Gouvernement de Poitou, érigea la terre de Sully-sur-Loire en Duché-Pairie au mois de février de l'an 1606, & le fit Grand-Maître des ports & havres de France. Quoique digne de ces honneurs & de ces charges, il en fut dépouillé après la mort funeste de ce grand Prince en 1610, & se vit contraint de se retirer dans une de ses maisons, où il mena une vie privée. Pour avoir sa démission de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, on lui donna le bâton de Maréchal de France le 18 septembre 1634. Il mourut en son château de Villebon au Païs-Chartrain le 21 décembre 1641, âgé de 82 ans, avec cet éloge, d'avoir été sincére, sage, discret, & très-exact à tenir ce qu'il avoit promis. On dit que la Brosse son précepteur, admirant son esprit, lui avoit prédit sa fortune. Nous avons sous son nom des Mémoires intitulez, *Oeconomies Royales*. Il avoit épousé 1. le quatriéme décembre 1583, *Anne* de Courtenay, fille puinée de *François* de Courtenay, Seigneur de Bontin, morte en 1589: 2. en 1592, *Rachel* de Cochefilet, fille de *Jacques* Seigneur de Vaucelas, morte à Paris le 30 décembre 1659, âgée de 93 ans. Il eut du premier lit MAXIMILIEN II. du nom, qui suit: & du second, outre cinq fils morts jeunes, vinrent, 1. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Ducs d'ORVAL, rapportée cy-après*; 2. *Catherine*, morte jeune; 3. *Marguerite*, alliée par contract du septiéme février 1605, à *Henri* Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, morte le 21 octobre 1650; & 4. *Louise* de Béthune, mariée le 20 mai 1620, à *Alexandre* de Lévis, Marquis de Mirepoix.

XIII. MAXIMILIEN de Béthune, II. du nom, Marquis de Rôny, Baron de Bontin, &c. né en 1588, fut Surintendant des fortifications & bâtimens de France, Gouverneur de Mante & de Gergeau, & fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France le 30 avril 1618, sur la démission de son pére, avant lequel il mourut le premier septembre 1634, âgé de 48 ans. Il avoit épousé le 14 septembre 1609, *Françoise* de Créquy, fille aînée de *Charles* Sire de Créquy, Duc de Lesdiguières, Pair & Maréchal de France, morte le 23 janvier 1656, dont il eut 1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, III. du nom, Duc de Sully, qui suit; & 2. *Louise* de Béthune, morte sans alliance le onziéme février 1679. *Outre ces deux enfans légitimes, il eut de* Marie *d'Esbournel, Dame de Grévillé*, N. *morte jeune*; *&* Anne *de Béthune, mariée 1. à* Timoléon *de Bauves, Seigneur de Contenant: 2. à* Henri *de Senneterre, Marquis de la Ferté, morte en 1658.*

XIV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, III. du nom, deuxiéme Duc de Sully, Pair de France, Prince d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rôny, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné & du Païs-Vexin, Gouverneur de la ville & château de Mante & de Meulan, mourut le onziéme juin 1661, âgé de quarante-sept ans. Il avoit épousé le troisiéme février 1639, *Charlotte* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Magdelaine* Fabry. Elle prit une seconde alliance le 29 octobre 1668, avec *Henri* de Bourbon, *légitimé* de France, Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le troisiéme juin 1704, âgée de quatre-vint un an, & dix mois; ayant eu de son premier mariage, 1. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS de Béthune, Duc de Sully, qui suit; 2. *Magdelaine-Françoise*, Carmelite à Pontoise; 3. *Marguerite-Louise*, Dame du Palais de la Reine, & Dame d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne, mariée 1. le 23 janvier 1658, à *Armand* de Grammont, Comte de Guiche, &c.: 2. le sixiéme février 1681, à *Henri* de Daillon, Duc du Lude, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & 4. *Marie-Thérèse* de Béthune, morte jeune en août 1658.

XV. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né le onziéme février 1640, fut Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, & mourut en juin 1694. Il avoit épousé le premier octobre 1658, *Marie-Antoinette* Servien, morte le 26 janvier 1702, âgée de cinquante-sept ans, fille d'*Abel* Servien, Marquis de Sablé, &c. Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, Surintendant des Finances, & d'*Augustine* le Roux, Dame de la Roche des Aubiers, dont il eut, 1. *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Béthune, Duc de Sully, Prince d'Enrichemont, Lieutenant-Général du Vexin François, Gouverneur de Mante & de Gergeau, né le 25 septembre 1664, mort le 24 décembre 1712, âgé de 48 ans, sans postérité de *Magdelaine-Armande* du Cambout, fille d'*Armand* Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* du Halgoet, qu'il avoit épousée le dixiéme avril 1689, morte le 30 janvier 1721, en sa cinquante-sixiéme année; 2. MAXIMILIEN-HENRI qui suit; 3. *Louise-Henriette*, Religieuse à la Visitation de Saint-Denys, morte le deuxiéme octobre 1702; 4. *Louise-Elisabeth*, Religieuse aux filles de sainte Marie de Saint-Denys en France; & 5. *Charlotte* de Béthune, morte jeune en avril 1672.

XVI. MAXIMILIEN-HENRI de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, après la mort de son frére aîné en 1712, prit séance au Parlement en cette qualité le 14 février 1713. Il a épousé *Marie-Jeanne* Guyon, veuve de *Louis-François* Fouquet, Comte de Vaux, Vicomte de Melun, & fille de *Jacques* Guyon, Seigneur de Champoulet.

BRANCHE D'ORVAL.

XIII. FRANÇOIS de Béthune, Comte, puis Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi, &c. fils de MAXIMILIEN de Béthune I. du nom, Duc de Sully, & de *Rachel* de Cochefilet, sa seconde femme, se signala l'an 1621, à la défense de Montauban pour le parti Huguenot, & donna en diverses occasions des marques de son courage. Il fut fait Maréchal de camp du régiment de Picardie en 1624, Mestre de camp du régiment de Picardie en 1625, puis en 1627 premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche. En 1633, Louis XIII. le fit Chevalier de ses Ordres; il eut le brevet de Duc en 1652, & mourut le septiéme juillet 1678, âgé de quatre-vints ans. Il épousa 1. en décembre 1620, *Jacqueline* de Caumont, fille de *Jacques* Nompar de Caumont Duc de la Force, Pair & Maréchal de France: 2. *Anne* d'Harville, fille d'*Antoine* Marquis de Palaiseau, morte le 18 novembre 1716. De sa premiere femme vinrent, 1. *Maximilien-Léonor*, tué à la prise de Piombino en 1646; 2. MAXIMILIEN-ALPIN qui suit; 3. *Philippe*, Vicomte de Meaux, mort en août 1658, laissant de *Geneviéve* de Mié, Dame de Goespré, une fille unique, nommée *Marie-Anne-Angélique* de Béthune, Religieuse à Port-Royal; 4. *Marie-Angélique*, Abbesse de Saint-Pierre de Rheims, morte le 28 février 1711, âgée de quatre-vint-trois ans; 5. *Françoise*, & 6. *Anne-Léonore-Marie* de Béthune, Religieuse en l'Abbaïe du Pont-aux-Dames. Du second lit sont issus, 7. *Louis* de Béthune; 8. *Armand*, Abbé de Senanques & de Pontiéres; 9. autre *Armand*, Chevalier de Malte; & 10. *Anne-Léonore* de Béthune, Religieuse à Beaulieu, morte en 1706.

XIV. MAXIMILIEN-ALPIN de Béthune, Marquis de Béthune & de Courville, Comte de Nogent, Baron de Montigny, Seigneur de Villebon, &c. mourut le 30 juin 1692. Il épousa le onziéme décembre 1668, *Catherine* de la Porte, fille unique de *George* de la Porte, Maître des Requêtes, & de *Françoise* Chevalier, morte le sixiéme août 1706, âgée de soixante-quinze ans, dont il eut 1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS qui suit; 2. *Louis-George*, Chevalier de Malte; 3. *Anne*, Demoiselle de Courville; 4. *Catherine* & 5. *Françoise* de Béthune, mariée à *N.* Marquis de Caulaincourt.

XV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, Marquis de Courville & de Villebon, Enseigne des Gens-d'armes du Roi, mourut avant son pére le huitiéme d'avril 1685, à l'âge de vint-huit ans. Il épousa le 22 décembre 1684, *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orléans, fille d'*Henri-Auguste* Marquis de Rothelin, & de *Marie* le Bouteiller de Senlis. Elle prit une seconde alliance avec *François* Bourdin, Marquis d'Assy, &c. premier Capitaine du régiment de Vermandois, & mourut le 27 août 1688, ayant eu de son premier mariage,

XVI. LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN de Béthune, Comte de Nogent, Marquis de Courville & de Villebon, Chevalier de la Toison d'Or, né posthume, Colonel du régiment d'infanterie de la Reine, premier Gentilhomme de la Chambre de Charles de France, Duc de Berry, &c. Il a épousé le dixiéme janvier 1709, *Louise* Desmaretz, fille de *Nicolas* Marquis de Maillebois, Ministre d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi, & de *Magdelaine* Béchameil, dont il a *Louise-Nicolle-Maximilienne*; & *Magdelaine-Henriette-Maximilienne* de Béthune.

BRANCHE DE SELLES ET DE CHABRIS.

XII. PHILIPPE de Béthune, fils puiné de FRANÇOIS de Béthune, Baron de Rôny, & de *Charlotte* Dauvet, fut Baron, puis Comte de Selles en Berry, & de Charost, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de Bretagne, & Gouverneur de Rennes. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III. après la mort duquel il se rangea près du Roi Henri IV. qu'il servit en ses guerres, & fut envoyé en 1599, en Ecosse en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & à Rome en 1601, comme Ambassadeur ordinaire. A son retour il fut pourvu de la Lieutenance de Roi de Bretagne & du Gouvernement de Rennes, dont il se démit peu après, & fut choisi pour être Gouverneur de la personne du jeune Duc d'Orléans, qui mourut en 1611. Il alla encore en 1616, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, vers les Ducs de Savoye & de Mantoue, & fut envoyé en 1619 vers l'Empereur & les autres Princes d'Allemagne, & en 1624 vers le Pape Urbain VIII. où il accommoda les affaires de la Valteline. Il mourut en 1649, âgé de quatre-vint-huit ans, ayant acquis beaucoup de gloire & de réputation en ses ambassades. Il épousa 1. en février 1600, *Catherine* le Bouteiller, fille de *Philippe* Seigneur de Moucy & de Vineuil, & de *Marie* Briçonnet: 2. en novembre 1608, *Marie* d'Alégre, veuve de *Jean* de Sabrevois, Baron de [illegible], & fille de *Christophle* d'Alégre, Marquis de Saint-Just, & d'*Antoinette* du Prat, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Philippe* de Béthune, né en 1601, mort au berceau; 2. HIPPOLYTE, qui suit; 3. *Henri*, né à Rome en 1604, Evêque de Bayonne, puis de Maillezais, & Archevêque de Bourdeaux, mort le onziéme mai 1680, âgé de 76 ans; 4. Louis de Béthune, qui *a fait la branche de* CHAROST, *rapportée cy-après*; & 5. *Marie* de Béthune, née à Rome en mars 1602, premiére femme de *François-Annibal* Duc d'Estrées Pair & Maréchal de France, mariée en 1622, morte subitement en février 1628, à l'âge de vint-six ans.

XIII. HIPPOLYTE de Béthune, Comte de Selles, Marquis de Cha-

Chabris, &c. Chevalier des Ordres du Roi & Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, né à Rome le 19 septembre 1603, servit aux siéges de Montauban, de Royan, de la Rochelle & de Corbie, & mourut le 24 septembre 1665, âgé de 62 ans, ayant par son testament supplié le Roi d'accepter une bibliothéque de deux mille cinq cens volumes manuscrits rassemblez par les soins de son pere & les siens, & qui ont été mis dans la bibliothéque Royale, outre des tableaux originaux des plus excellens Peintres d'Italie & autres, avec des statues & des bustes antiques de marbre & de bronze. Il épousa en novembre 1629, *Anne-Marie* de Beauvillier, Dame d'atour de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille d'*Honorat* de Beauvillier, Comte de Saint-Aignan, & de *Jacqueline* de la Grange-Montigny, morte le 12 novembre 1688, âgée de 78 ans, dont il eut 1. *Philippe*, Comte de Selles, né le troisiéme novembre 1630, mort le troisiéme mai 1658, sans enfans de *Marie*, fille de *Jean* d'Estampes-Valençay, Conseiller d'Etat, & de *Marie* de Gruel, Dame de Morville, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean-Baptiste* Gaston-Goth, Marquis de Rouillac, Duc d'Epernon, & mourut le 13 décembre 1697; 2. HENRI, qui suit; 3. *Armand*, né le septiéme août 1635, Evêque du Puy en 1662, mort en décembre 1703; 4. FRANÇOIS-GASTON dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 5. *François-Annibal*, Comte de Béthune, Chef d'Escadre des armées navales du Roi, qui a épousé *Renée* le Borgne de Lesquiffiou, veuve de *Robert* de Looer, Marquis de Coetjenval, Doyen du Parlement de Bretagne, dont est issue *Jacqueline* de Béthune, mariée à *Albert* Du Quesnel, Marquis de Coupigny; 6. *Hippolyte*, Evêque de Verdun en 1680, mort le 24 octobre 1720; 7. *Louis*, Marquis de Béthune & de Chabris, cy-devant Gouverneur d'Ardres & Comté de Guisde, Meître de camp d'un régiment de cavalerie, qui a épousé en 1677, *Elisabeth* du Grippon, veuve d'*Esme-Léonard* de Rezes, Marquis de Montsmes, Colonel du régiment de Champagne, & fille de *Jacques* Seigneur de Grippon, Président en la Cour des Aides de Normandie, & de *Susanne* de Vauy-Breillé, dont sont issus, *Hippolyte* Marquis de Béthune, Meître de camp de cavalerie, & N. mort jeune; 8. *Anne-Berthe*, Abbesse de Saint-Corentin près de Mante, puis de Beaumont-lès-Tours; 9. *Marie*, Abbesse de Montreuil près de Laon; 10. *Catherine* de Béthune, alliée à *N.* Marquis de Bonville.

XIV. HENRI de Béthune, Comte de Selles, après la mort de son frere aîné, né en 1632, mourut en novembre 1690. Il épousa *Marie-Anne* Dauvet, fille de *Nicolas*, Comte des Marests, Grand Fauconnier de France, & de *Charlotte* de Lezinnes, Dame de Vitry, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *N.* de Béthune, Capitaine de vaisseau; & 3. N. de Béthune, né le 24 mai 1677.

XV. LOUIS de Béthune, Comte de Selles, Chef d'Escadre, dit *le Comte de Béthune*.

XIV. FRANÇOIS-GASTON, Marquis de Béthune, fils puîné d'HIPPOLYTE de Béthune, Comte de Selles, & d'*Anne-Marie* de Beauvillier, après avoir servi à la tête d'un régiment de cavalerie dans la campagne de Flandre en 1667, fut Envoyé extraordinaire en 1671, pour le mariage de Monsieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frere unique du Roi Louis XIV. avec Madame Elisabeth-Charlotte de Baviére, Comtesse Palatine du Rhin, & signa le contract de leur mariage au nom de son Altesse Royale. En 1672, dans la campagne de Hollande il suivit le Roi, qui le fit Gouverneur de Cléves, & Commandant en chef des troupes que sa Majesté laissa dans le païs. Il fut fait prisonnier de guerre allant reconnoître les quartiers. Le Maréchal Sobieski ayant été élevé sur le thrône de Pologne en 1674, le Roi l'envoya complimenter par le Marquis de Béthune, son Envoyé extraordinaire, qu'il fit à son retour en 1675, Chevalier de ses Ordres. Sa Majesté le chargea du Collier des mêmes Ordres pour le Roi de Pologne, auquel il les conféra à Kolkieu le 30 novembre 1676. Il eut la même année le caractére d'Ambassadeur du Roi auprès de ce Monarque jusqu'en 1680, & il y servit utilement par ses négociations. L'année 1686, comme il étoit en Pologne, le Roi le nomma encore son Envoyé extraordinaire en cette Cour, où le Comte de Thun étant venu de la part de l'Empereur avec le même caractére, & ayant eu la hardiesse d'y publier des écrits injurieux à la France, & même à la personne sacrée du Roi, le Marquis de Béthune l'appella en duel, pour venger sur lui-même l'injure qu'il faisoit au Roi son Maître; mais des amis communs détournérent l'action, & le Comte de Thun fut rappellé peu après. Le Marquis de Béthune continua ses fonctions d'Envoyé extraordinaire en Pologne avec toute la prudence possible, & en soutint dignement le caractére jusqu'en 1691, qu'il fut envoyé par sa Majesté son Ambassadeur en Suéde, où il mourut le quatriéme octobre 1692. Il épousa le onziéme décembre 1668, *Marie-Louise* de la Grange d'Arquien, fille de *Henri* de la Grange, Marquis d'Arquien, depuis Chevalier des Ordres du Roi, & Cardinal de la Sainte Eglise, & sœur de *Marie-Casimire* de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne, dont il a eu 1. *Louis* Marquis de Béthune, Mestre de camp de cavalerie, tué à la bataille de Hochstet en août 1704; 2. LOUIS-MARIE-VICTOIRE, Comte de Béthune, qui suit; 3. *Marie-Catherine* de Béthune, mariée 1. le 22 mai 1690, à N. Kleski, Prince de Radzivil, Grand-Maréchal de Lithuanie, neveu du Roi Jean Sobieski: 2. en 1692, à N. Sapieha, Grand-Général du même Duché; & 4. *Jeanne Marie* de Béthune, mariée le sixiéme février 1693, à *Jean* Comte de Jablonowski, Grand-Enseigne de la Couronne de Pologne, Palatin de Volhinie, fils aîné du Comte de Jablonowski, Castelan de Cracovie, & Grand-Général de cette même Couronne.

XV. LOUIS-MARIE-VICTOIRE, Comte de Béthune, Mestre de camp de cavalerie de son nom, Brigadier des armées du Roi, épousa 1. en mars 1708, *Henriette* d'Harcourt-Beuvron, fille de *François* Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Angelique* Fabert, sa seconde femme, morte le sixiéme août 1714, âgée de trente-trois ans, dont il est venu des enfans: 2. *Marie-Françoise* fille de *François-Bernard* Potier, Duc de Gêvres, &c. & de *Marie-Magdelaine-Louise-Genevieve* de Seigliéres de Boisfranc, dont il a aussi des enfans.

BRANCHE DE CHAROST.

XIII. LOUIS de Béthune, Comte, puis Duc de Charost, Chevalier des Ordres du Roi, &c. quatriéme fils de PHILIPPE de Béthune, Comte de Selles, & de *Catherine* le Bouteiller, né le cinquiéme février 1605, fit ses premieres armes en Hollande, & à son retour en France, il fut Meître de camp du *régiment* de Picardie, dont il exerça la charge aux siéges de la Rochelle, de Privas, de Pignerol & de Saluces, au combat de Veillanes, & à l'attaque du Pont de Carignan en 1628, 1629, 1630 & 1631. Ensuite il eut la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & le Gouvernement de Calais. Il servit comme Maréchal de camp à la prise de Chavanry, & au combat d'Yvoi en 1631, à conduire le grand convoi à Aire en 1641, au siége de Perpignan en 1642, & en diverses occasions considérables. Sa Majesté, qu'il suivit en Flandre en la campagne de 1667, lui avoit donné le Collier de ses Ordres en 1661, le fit Duc de Charost en 1672, après qu'il se fut démis de la charge de Capitaine des Gardes, & il mourut le 20 mars 1681, dans sa soixante-dix septiéme année. Il avoit épousé en 1603, *Marie* Lescalopier, fille de *Jean*, Président au Parlement de Paris, & de *Marthe* Gobelin, morte en 1657, de laquelle il eut 1. ARMAND Duc de Charost, qui suit; & 2. *Louise-Anne*, mariée le 19 avril 1665, à *Alexandre* de Melun, Prince d'Epinoi, Chevalier du Saint-Esprit, & morte d'une fausse couche à Epinoi le 14 septembre 1666.

XIV. ARMAND de Béthune, Marquis, puis Duc de Béthune-Charost, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, Boulenois & Païs reconquis, Gouverneur particulier de la ville de Calais, a été Capitaine des Gardes du Corps, en survivance de son pere, dont il se démit en 1672, entre les mains du Roi, qui accorda en même tems à son pere des lettres d'érection du Comté de Charost en Duché-pairie, sous le nom de Béthune-Charost, lesquelles ne furent vérifiées au Parlement que le neuviéme août 1690. Il mourut le premier avril 1717. Il épousa le 22 février 1657, *Marie* Foucquet, fille unique de *Nicolas* Foucquet, Vicomte de Melun & de Vaux, Ministre d'Etat, Procureur général au Parlement & Surintendant des Finances, & de *Louise* Fourché, Dame de Quehillac, sa premiére femme, morte le 14 avril 1716, en sa 76 année, dont il a eu 1. *Nicolas* de Béthune, né le 20 août 1660, Docteur en Théologie, Abbé de Treport, mort le 21 septembre 1699, âgé de 39 ans; 2. *N.* né en 1661, mort en 1664; 3. ARMAND qui suit; 4. *Marie-Hippolyte*, née en 1664, Religieuse Carmélite à Paris; 5. *Marie-Armande*, née en 1668, Religieuse aux Filles sainte-Marie de Paris; 6. *Marie-Anne*, née en 1670, morte en 1681; 7. *Louis-Basile*, Chevalier de Malthe, Capitaine de vaisseau, né en 1674; 8. N. morte jeune.

XV. ARMAND de Béthune II. du nom, Duc de Charost, Baron d'Ancenis, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi en 1702, & Capitaine des Gardes du Corps du Roi en août 1711, fut nommé Gouverneur du Roi le 13 août 1722, & assista en cette qualité à la cérémonie de son sacre le 25 octobre de la même année. Il épousa 1. le 28 octobre 1680, *Louise-Marie-Thérèse* de Melun, sa cousine germaine, fille unique d'*Alexandre Guillaume* Prince d'Epinoi, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louise Anne* de Béthune, sa premiére femme, morte le 31 octobre 1683; 2. le 27 mars 1692, *Catherine* de Lamet, fille d'*Augustin* Marquis de Baule & de Blancfossé, Gouverneur de Dourlens, & de *Magdelaine* Gillet, morte le 12 novembre 1712, âgée de 51 ans. Du premier lit sont nez, 1. *Louis-Joseph* de Béthune, Marquis de Charost, né le 13 juillet 1681, Brigadier des armées du Roi en 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet le onziéme septembre 1709, laissant de *Marie* Brûlart, fille de *Nicolas* Marquis de la Borde, premier Président au Parlement de Dijon, & de *Marie* Bouthillier, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 18 décembre 1704, une fille unique, nommée *Marie-Thérèse* de Béthune, née le septiéme septembre 1709, quatre jours avant la mort de son pere, morte jeune; & 2. PAUL-FRANÇOIS de Béthune, qui suit. Du second lit vint 3. *Michel-François* de Béthune, Comte de Charost, né le 29 octobre 1693, mort de la petite vérole le 26 juillet 1711, en sa seiziéme année.

XVI. PAUL-FRANÇOIS de Béthune, Marquis de Charost & d'Ancenis, puis Duc de Charost, Pair de France sur la démission de son pere, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, né le deuxiéme août 1682, Maréchal de camp, & d'armées, a servi en Flandre en 1708, & fut fait prisonnier à la journée d'Oudenarde en 1709. Il a épousé le troisiéme avril 1709, *N.* Gorge d'Entraigues, fille de *Pierre* Gorge, Seigneur d'Entraigues, Secretaire du Roi, & Conseiller au Parlement de Metz, & de *Julie* d'Etampes-Valençay, sa seconde femme, dont est venu *Armand-Louis* Comte de Charost. * Outre les Historiens des Païs-Bas, *voyez* Du Chêne, *Histoire de la Maison de Béthune*. Godefroy & le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Dupleix, *sur Henri IV*.

BETHZACHERA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, où se donna ce grand combat entre Judas *Machabée* & Antiochus *Eupator*. * I. *Machab. ch. 6. v. 32.*

BETHZETH, ville de la Tribu de Juda, prise par Bacchidés, qui fit égorger tous ceux qui tombérent en sa puissance, & jetter leurs corps dans un puits, l'an du monde 3874, avant Jesus-Christ 161. * I. *Machab. ch. 7. v. 19.*

BETHZIMOTH. *Voyez* BETHJESIMOTH.

BETIQUE. *Voyez* BÆTIQUE.

BETIS, BÆTIS ou BATIS, ou BABEMESES, selon Josephe, Gouverneur de Gaza pour Darius, défendit avec peu de gens cette place contre Alexandre *le Grand*. Ce Prince y fut blessé dans une sortie d'un coup de fléche qui lui perça le harnois, & lui entra dans l'épaule. Betis le croyant mort, rentra dans la ville comme victorieux & triomphant: mais dans un second

affaux que les Grecs donnérent, il fut blessé de plusieurs coups, & abandonné des siens. Il ne laissa pas de combattre vaillamment, jusqu'à ce qu'étant enveloppé de tous côtez, il fut pris & mené à Alexandre, qui lui fit souffrir un rude supplice; car ce Prince commençant à changer de mœurs avec la fortune, & oubliant l'humanité, lui fit passer des courroyes à travers les talons, comme il respiroit encore; & l'ayant fait attacher à un chariot, il fut traîné par des chevaux autour de la ville, le Roi faisant gloire, dit Quinte-Curce, de suivre en cela l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. Cette exécution arriva la premiére année de la CXII Olympiade, & 332 ans avant Jesus-Christ. * Quinte-Curce, *l. 4. ch. 6.*

BETISAC (Jean) principal Conseiller & Ministre des violences de Jean Duc de Berri, fut brûlé vif pour un crime contre nature; & ce fut un sujet de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez. * Mézeray, *au regne de Charles VI.*

BETISI, *Betisiacum*, petite ville de France dans la province de l'Isle de France, au Comté de Senlis, & au pié d'une côte sur l'Oueasme, près de la riviére d'Oise, à trois lieues de Compiégne.

BETLEY, bourg du quartier du Comté de Strafford, qu'on appelle *Pyrehill*, en Angleterre. * *Diction. Anglois.*

BETLIS, ville de l'Arménie ou Turcomanie, à dix journées de Diarbékir, appartient à un Bey ou Prince du païs, qui est fort puissant; parce qu'il ne reconnoît ni le Grand-Seigneur, ni le Roi de Perse, au lieu que la plûpart des autres Beys relévent de l'un ou de l'autre. Ces deux puissances ont intérêt de se ménager avec lui, parce qu'il peut empêcher le passage à ceux qui prennent la route d'Alep à Tauris, ou de Tauris à Alep; car les détroits des montagnes sont très-faciles à garder, & dix hommes les défendroient contre mille. En approchant de Betlis, lorsqu'on vient d'Alep, on marche un jour entier entre de hautes montagnes escarpées, qui continuent encore deux lieues au delà, & l'on a de côté & d'autre les torrens & la montagne, le chemin étant taillé dans le roc en beaucoup d'endroits; de sorte qu'il faut que le chameau ou la mule y passe très-juste pour ne pas tomber dans l'eau. La ville est entre deux montagnes, qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de la portée du canon, & le château est sur une butte également distante des deux montagnes, & environ de la hauteur de la butte de Montmartre qui est proche de Paris. Elle est à peu près en forme de pain de sucre, & si escarpée de tous côtez, qu'on n'y peut monter qu'en tournoyant. Le haut est comme une plate-forme, où est bâti le château. Le Bey ou Prince de ce païs-là peut mettre sur pié vingt ou vingt-cinq mille chevaux, & quantité de très-bonne infanterie, composée de Bergers, qui sont toûjours prêts à marcher au premier commandement. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

BETMERSDORFF, *Betmersdorfium*, bourg du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est dans la Principauté d'Halberstadt, aux confins du Duché de Magdebourg sur la riviére de Selke, à quatre lieues de la ville d'Halberstadt du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BETON (David) Cardinal du titre de saint Etienne, Evêque de Mirepoix, puis Archevêque de Saint-André en Ecosse, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit fils du Baron de Balfour, de la famille des Betons, qui est des plus nobles en Ecosse, & fit ses études à Paris. Le Roi Jacques V. l'envoya l'an 1534, Ambassadeur auprès du Roi François I. qui le nomma à l'Evêché de Mirepoix, & le fit nommer Cardinal par le Pape Paul III. en 1538. Beton fut depuis Légat en Ecosse, où il succéda à son oncle Jacques Beton Chancelier, sur le Siége Archiépiscopal de Saint-André. Il s'opposa avec zéle à la Réformation & fit brûler George Sfocard ou Wischart, parce qu'il professoit la doctrine de Luther, & qu'il le regardoit comme Chef des Schismatiques. Son ardeur pour la défense de la Foi de l'Eglise Romaine, où ses differens avec le Comte de Lesle, furent cause de sa mort. Il fut assassiné un matin en sortant du lit l'an 1546, & son corps fut pendu avec ses habits de Cardinal, à la croisée d'une fenêtre de son palais. * Lesle Evêque, *l. 9. & 10. Hist. d'Ecosse.* Dempster, *Martyrol. d'Ecosse.* Paul Jove. Buchanan & Sponde, *Annal.* Gall. Christ. *tome 2.* Aubery.

BETONIE, *Betonia*, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Zaconie en Morée, à cinq ou six lieues de Malvasia, du côté du couchant.

BETONIM, ville de la Tribu de Gad. * *Josué, ch. 13. v. 36.*

BETRANION. *Voyez* VETRANION.

* BET-RAPHA, fils d'Esthon de la Tribu de Juda. * *I. Chron.* ou *Paralip. ch. 4. v. 12.*

BETRUCIUS ou BERTUCCIUS. *Voyez* BERTRATIUS.

BETRUCIUS ou BERTRUCCIUS (François) Religieux de l'Ordre des Minimes, fut fort versé dans la Théologie, illustre par sa pieté, & distingué par la prédication, au rapport de François Lanovius. On a de lui quelques Traitez en Latin, *De la Creature surnaturelle; De la Conception de la Vierge Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BETSAI. *Voyez* BATSAI.

BETSAIDA. Piscine. *Cherchez* PISCINE PROBATIQUE & BETHSAIDE.

BETSALEEL. *Voyez* BESELEEL.

BETSBURGIUS (Gilles) Jurisconsulte Flamand, a écrit *de Usura centesima, besse, triente, &c.* Il a fait aussi un Ecrit, où il examine si les Jurisconsultes peuvent entendre & expliquer le Droit Civil sans le secours de l'éloquence. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BETSCHAW, ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou dans la Préfecture d'Elnbogen, sur la riviére de Tepla au sud-est d'Elnbogen, dont elle est éloignée de quatre ou cinq lieues.

BETSELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

BETSER. *Voyez* BOZOR.

BETSKO, petite ville avec un château dans le Comté de Trentschin qui fait partie de la Haute Hongrie, au sud-est de Trentschin dont elle n'est pas éloignée. Elle est située sur la riviere de Waag. En 1708, Ragotsky se rendit maître de cette place par assaut, la pilla, & la brûla, mais il ne put prendre le château à cause de la vigoureuse résistance de celui qui y commandoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BETTINI (Mario) Jésuite Italien de Bologne, entra dans la Compagnie l'an 1595, âgé de 17 ans. Il enseigna pendant dix ans la Morale & les Mathématiques dans l'Université de Parme, & mourut à Bologne le septiéme novembre 1657. On a de lui plusieurs Ouvrages, *Rubenus, Hilaro-Tragœdia pastoralis*, à Parme 1614, *in 4.* piéce qui fut représentée dans les principales villes d'Italie, traduite en plusieurs Langues, & commentée par Denys Ronsfert, imprimée aussi à Bologne & à Lyon; *Clodoveus sive Ludovicus; Tragicum Sylvestadium*, imprimé plusieurs fois en Italie & en France, en Italien & en François; *Lycæum è moralibus, politicis & poëticis*, à Venise *in 4.* 1626, en prose, duquel Ouvrage la seconde partie contient une varieté singuliere de Fictions, & est intitulée, *Eutrapeliarum seu Urbanitatum Poëticarum libri quatuor*, à Venise, 1626. Son grand Ouvrage sont ses *Apiaria Philosophiæ Mathematicæ*, en 2 volumes *in folio*, à Bologne 1642, & 1645. Il a encore donné *Ærarium Philosophiæ Mathematicæ*, en trois tomes *in 4.* à Bologne en 1648.

BETTONA & BITTONA, bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie, dans l'Ombrie, près de la riviére de Topino, entre la ville de Spolete & celle de Perugia ou Perouse. C'étoit autrefois une ville Episcopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BETTUS (Jean) a laissé un Traité de la nature & de l'origine du sang, publié à Londres en 1669, *in 8.* & il y a joint l'Histoire de Thomas Parré Anglois, âgé de 152 ans & neuf mois. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BETULEE, dit aussi BETULEIUS, & vulgairement BIRCK (Sixte) Allemand, né l'an 1500, à Memmingen, dans la Souabe, étudia à Bâle, fit un grand progrès dans les Belles Lettres & dans la Philosophie, qu'il enseigna avec applaudissement, & fut Principal du College d'Ausbourg, qu'il gouverna pendant seize ans avec beaucoup de réputation. Il avoit beaucoup de goût & de disposition pour la Poësie. Les Comédies de *Susanne*, de *Judith* & de *Joseph*, qu'il a composées, en sont une preuve. Depuis, les Habitans d'Ausbourg l'appellerent chez eux, & il y mourut le 19 juin 1554, âgé de 54 ans, trois mois & 26 jours. Betulée avoit formé d'excellens Ecoliers, & entre autres Wolfgang Musculus, & Guillaume Xylander qui parle très-avantageusement de lui. Il a composé divers Ouvrages, *Symphonia in Novum Testamentum Græcum; Annotationes & Collationes in carmina Sibyllina & in Lactantium; Commentarii in libros Ciceronis de Officiis, &c.* * Pantaleon, *lib. 3. Prosopogr.* Crusius, *in Annal. l. 2. partie 3.* Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* De Thou, *Hist. l. 3.* Xylander, &c.

BETULEE ou BETULEIUS. (Sigismond) *Voyez* BIRCK.

BETUWE ou BETAU, la partie du Duché de Gueldre, qui est bornée par le Wahal & le Rhin, depuis le Fort de Schenk, jusques aux environs de Thiel & de Buuren. Elle se divise en Haut & Bas. On croit qu'elle retient le nom des anciens Bataves qui avoient leur habitation dans ce païs.

BETYLIA, pierres consacrées par l'onction, & qui étoient fort révérées chez les anciens Phéniciens & Cananéens. Sanchoniathon avance que le Dieu *Cœlus* avoit inventé & trouvé les *pierres ointes* qu'on appelloit *Betylia*. Les Phéniciens avoient un grand respect pour la pierre sur laquelle Jacob dormit en s'en allant en Chaldée, & les Juifs disent que les Cananéens en firent une idole. M. Jurieu entre d'autant plus aisément dans cette pensée qu'il est certain, *dit-il*, qu'à l'imitation de Jacob, ils joignirent dans la liste des pierres consacrées à leurs Dieux, lesquelles ils nommérent *Betylia*, du nom de Béthel, où Jacob avoit oint cette premiére pierre. Photius rapporte de Damascius, *que près d'Heliopolis, ville de Syrie proche du mont Liban, Asclepiade monta sur le Liban & y vit plusieurs de ces pierres, qu'on appelle Betylia ou Betylion, dont on dit des merveilles étranges.* L'une de ces merveilles que l'on racontoit de ces pierres, c'est que quelquefois elles s'élevoient en l'air. Aussi Damascius au rapport de Photius dit qu'il avoit *vû l'une de ces pierres se mouvant en l'air.* Philo Biblius ayant oui parler de ces merveilles, a jugé que ces pierres ointes, étoient des pierres vivantes. Et au lieu que Sanchoniathon avoit dit, *& le Dieu Cœlus inventa ces pierres ointes, qu'on appella Betylia*, Philo Biblius son traducteur dit, *& le Ciel inventa par un art extraordinaire ces pierres animées qu'on appelle Betylia.* M. Bochart soupçonne que ce changement vient de ce que Sanchoniathon avoit écrit נשפים *Neshaphim, ointes*, & que Philo Biblius a lû נפשים *Nephashim, les ames.* * Jurieu, *Hist. des Dogmes & des Cultes, &c. part. 4. ch. 5.* qui a tiré tout ceci de Bochart, où il y a encore plusieurs remarques sur ces pierres nommées *Betylia*, & entre autres que la pierre que Saturne dévora à la place de Jupiter étoit nommée *Betyle*, suivant le rapport d'*Hesychius*.

* BETZELINGEN, *Betzelinga*, petite ville, assez forte de Suisse dans le Canton d'Uri, à demi-lieue du bourg d'Altorf. C'est le lieu où les Habitans du Canton s'assembloient pour élire leurs Magistrats & pour régler les affaires générales. * Bourgon, *Géogr. Histor.*

BEV. BEU.

BÉVAGNA, *Bevania*, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Duché de Spolete, situé entre les villes d'Assise & de Todi, dans une vallée fort fertile & fort agréable, sur la riviére de Topino. Ses Habitans sont appellez *les Bevenati.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BEUCER, Ministre Protestant. *Cherchez* BUCER.

BEUCHET. *Voyez* BEHUCHET.

BEUCHLINGEN. *Voyez* BEICHLINGEN.

BEUCLIF, Théologien Anglois. *Voyez* ALAIN.

BEVE (Seigneurs de) branche de la Maison de Dreux. *Cherchez* DREUX.

BEVELAND ou LA BEVELANDE, *Bevelandia*, isle des Païs-Bas, dans les Provinces-Unies, au Comté de Zélande, en deça de l'Escaut, étoit autrefois plus grande; mais l'inondation qui arriva en 1532, par une grande tempête, fut cause que la mer ayant rompu les digues qui la renfermoient, noya une partie de cette isle, & en forma trois, sçavoir, la *Nord-Bevelande*, qui est petite, & la plus au septentrion, vers le bras oriental de l'Escaut, où il n'y a que quelques villages; la *Sud-Bevelande*, qui est vers le midi, & la plus grande des isles de Zélande, étendue du levant au couchant entre les deux bras de l'Escaut, l'espace de dix-huit mille pas, où est la ville de *Goes*, Gousse ou Ter Goes, qui est belle, & bien fortifiée, avec plusieurs villages vers la Flandre & le Brabant, & la petite isle de *Wolfersdike*, qui est entre les deux précédentes; il faut remarquer, selon Baudrand, qu'il n'y a point de bourg nommé *Beveland* dans l'isle de Nord-Bevelande, quoiqu'il y en ait un de marqué dans quelques cartes récentes. * Baudrand. Bourgoin, *Geographie historique.*

* BEVER, petite riviere d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, prend sa source dans l'Evêché de Paderborn, coule de l'ouest à l'est & se rend dans le Weser un peu au dessous de Beverungen qu'elle arrose.

BEVER ou BEVERN, branche des Ducs de Brunswic. *Cherchez* BRUNSWIC.

BEVERARIENS. *Cherchez* BERSARIENS.

BEVEREGIUS (Guillaume) *Voyez* BEVERIDGE.

* BEVEREN, village avec Seigneurie du Comté de Flandre dans la Terre de Beveren, au sud de Rupelmonde tirant vers l'ouest, & à l'ouest d'Anvers tirant vers le sud.

* BEVEREN (Terre de) païs dans le nord oriental du Comté de Flandre, borné à l'ouest par le Païs de Waas, au nord par la Terre de Kétanes, à l'orient par l'Escaut & au sud par le Païs de Waas.

* BEVEREN, ancienne & noble famille des Païs-Bas, descend, à ce qu'on dit, de Dierric ou Théodore, frere cadet d'Egbert Seigneur d'Auffel, & d'Ada fille de Baudouin, Seigneur des Païs d'Alost & de Waas, qui donna à sa fille en mariage la Terre de de Beveren. Ses descendans ont porté le nom de *Beveren*, mais ils ont retenu les armes de la Maison d'Auffel. Elle a aussi pris celles des Comtes de Louvain, parce qu'elle leur étoit alliée.

* BEVEREN (Jean de) naquit à Anessen en Hainaut, & florissoit au commencement du XVI siecle. Il enseigna au moins 23 ans la Philosophie à Louvain dans le College de Standonk. Il avoit l'esprit si subtil, que non seulement il passoit pour le plus habile Philosophe de l'Université, mais qu'on l'appelloit même l'*Aristote* de son siecle. Sur cette réputation le Grand Duc de Toscane lui fit adresser la vocation de Professeur en Philosophie avec une grosse pension, mais il préféra à ces honorables offres le plaisir de donner dans son païs natal des leçons à la noble jeunesse de sa patrie. Il mourut en 1563, comme on peut le voir dans cette Inscription qui se trouve sur sa tombe dans l'église de St. Pierre de Louvain.

MAG. JOANNES SIRIACOPS A BEVERIS
OBIIT ANNO DOMINI
M. D. LXIII. VI. NOVEMBRIS.

On a de lui, *Commentarii in libros Aristotelis de Physica Auscultatione; de Cœlo, de Animâ; de Generatione & Corruptione.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zwerii, *Athenæ Belgicæ.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 460.*

BEVERGERN, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans la basse partie de l'Evêché de Munster, entre la ville de Teckelembourg & celle de Rhene. Bevergern donne le nom à une contrée qui s'étend le long de la riviere d'Embs, entre le Comté de Bentheim, & les Comtés de Lingen & de Teckelembourg.

BEVERIDGE (Guillaume de) Evêque de Saint-Asaph en Angleterre, qui vivoit dans les XVII & XVIII siecles, étoit très-habile dans les Lettres Orientales; & quoiqu'il fût de la Religion Anglicane, il eut de grandes relations par lettres avec M. Bossuet, Evêque de Meaux, de qui il reçut beaucoup d'eclaircissemens pour les Ouvrages qu'il composa. Ces Ouvrages sont des *Instructions sur la Chronologie*, divisées en deux livres en latin, avec une *Arithmetique Chronologique* en deux petits livres. Deux volumes Latins des *Canons Apostoliques & des anciens Conciles reçus dans l'Eglise Anglicane*; & un *Code des Canons de la primitive Eglise justifié & éclairci.* Il mourut le cinquiéme mars 1708, âgé de 71 ans. * Mercure d'octobre 1709. * M. Du Pin, *Table Universelle des Auteurs Ecclesiastiques.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. de l'edit. d'Amsterdam, p. 353. n. 569.*

BEVERLAC. *Voyez* BEVERLEY.

BEVERLAND (Adrien) natif de Middelbourg en Zélande, fit ses Humanitez sous Isaac Vossius & s'y rendit extrêmement habile. Il s'appliqua aussi au Droit & fut reçu Docteur & Advocat. Comme Vossius avoit fait dans les Anciens, une ample collection d'obscénitez dont il a debité une bonne partie dans son Catulle, Beverland crut se faire aussi un nom par les mêmes & écrivit d'abord son livre *de Stolâ Virginali.* Il s'attira par là des jugemens peu favorables; mais son Traité intitulé *Peccatum Originale*, lui valut la prison. S'il n'eût suivi les avis de quelques-uns de ses amis, en brûlant son livre *de Prostibulis Veterum* & que cet Ecrit fût tombé entre les mains du Magistrat, il auroit payé chérement ses impudences. Mais il en fut quitte pour quelque séjour dans la prison, une somme considérable d'argent, & le serment de ne plus rien écrire dans ce genre. Il publia là dessus une brochure intitulée *Vox clamantis in Deserto*, Satyre contre le Magistrat & les Professeurs de Leyde, & puis en Angleterre, où il hérita quelques sommes de livres sterlin. Il employa la meilleure partie de cet argent en tableaux & en estampes obscénes, en bonnes médailles & en belles coquilles. Edouard Bernard touché de voir Beverland par les remontrances qu'en 1690, il témoigna beaucoup de regret d'avoir

causé tant de scandale par ses Ecrits, & qu'il publia un livre *de Fornicatione cavenda*, dans lequel malgré cela il y a bien des endroits choquants. Beverland étoit encore en vie en 1712, frappé d'une espéce de délire, & s'imaginant que 200 personnes avoient conjuré contre lui, pour l'assassiner. * Bentheim, *Etat des Eglises & des Académies d'Angleterre.* Halma, *Dict. Univ. Holl.*

* BEVERLEY, petite ville d'Angleterre, située dans le Comté d'Yorck, environ à deux lieues de la ville de Hull, du côté du nord. Quoiqu'il n'y ait pas de marques d'une grande antiquité, Cambden la prend pour l'ancienne *Petuaria*, ville des Parises. Quoi qu'il en soit, Beverley fut le principal séjour de Jean, surnommé *de Beverley*, Archevêque d'Yorck, qui ayant résigné son Archevêché dans sa vieillesse, y passa le reste de sa vie dans de pieuses méditations. Il mourut en 721. Les Rois Saxons accorderent à cette ville de grandes immunitez, & beaucoup de priviléges; ce qui la rendit riche & fort peuplée. La Reine Elisabeth en changea le gouvernement. Cette ville envoye deux Deputez au Parlement. * *Dict. Anglois.*

BEVERN ou BEVER. *Voyez* sous BRUNSWIK la branche de BEVER.

* BEVERNINGK (Jérôme) a été l'un des plus habiles hommes du XVII siecle, pour ce qui regarde les Ambassades & les importantes Negociations. Il étoit originaire d'une Maison Noble de Prusse. *Jean de Beverningk* son ayeul, Gentilhomme de Prusse, vint en Hollande l'an 1575, avec le Comte de Hohenlo. Les Etats lui donnerent une Compagnie d'Infanterie. Il devint ensuite Lieutenant Général de l'Artillerie. Il épousa la fille de *Dirck Long* Bourguemaître de la ville de Gouda, ou, comme l'on parle d'ordinaire, mais improprement, *Tergou* ou *Ter-Gouda.* Ce Magistrat étoit aussi Thresorier général de la Province de Hollande. De ce mariage sortit *Melchior de Beverningk*, Capitaine d'Infanterie au service des Etats Généraux, & Commandant aux Châteaux d'Argentan & de Dilem. Il se maria avec *Sibylle Standert*, fille de *Lienard Standert*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & Gouverneur de Knodsenbourg, vis à vis de Nimégue, & de *Catherine Hauffart*, fille de *François Hauffart* Chambellan de la Reine de Hongrie. Notre Mr. de Beverningk est sorti du mariage de Melchior de Beverningk & de Sibylle Standert. Il naquit à Tergou ville de Hollande le 15 d'avril 1614. Cette ville, qui se glorifie avec raison d'avoir produit un si grand Homme, le mit au nombre de ses Conseillers l'an 1645, & au nombre de ses Bourguemaîtres l'an 1665. Elle le députa l'an 1640, aux Etats de la Province. Il y donna de si bonnes preuves de sa capacité, qu'on ne tarda guéres à se servir de lui pour les affaires de conséquence. Les Etats de la Hollande le députerent avec Mr. *de Bredérode* l'an 1650, aux Etats d'Utrecht, pour les prier de se trouver à l'Assemblée extraordinaire des Provinces-Unies, qui se devoit tenir à la Haye. Les mêmes Etats de Hollande le députerent en 1651, pour assister à cette grande Assemblée des Provinces-Unies. La ville de Tergou le députa en 1653, à l'Assemblée des Etats Généraux. Il fut envoyé la même année au Protecteur & à la République d'Angleterre en qualité de Député Extraordinaire. Cette qualité fut changée l'année d'après en celle d'Ambassadeur Extraordinaire. Il conclut la Paix entre la Hollande & l'Angleterre le 22 d'avril 1654. Pendant le cours de cette Ambassade, on lui conféra la Charge de Thresorier Général des Provinces-Unies. Il la posseda jusqu'en 1665, & il ne tint qu'à lui de la garder plus longtems: car les Etats Généraux le prierent de continuer à exercer cet emploi, & ne consentirent à la démission qu'il leur demandoit, qu'après avoir vû, que ni leurs raisons, ni leurs prieres n'étoient point persuasives. On lui donna un témoignage très-avantageux, que l'on étoit parfaitement satisfait de sa conduite; & pour lui en donner un monument durable, le Conseil d'Etat lui fit présent d'une Coupe d'or émaillée. Il avoit eu le bonheur, l'an 1659, de contribuer avec d'autres Deputez à la cessation des differens, qui s'étoient élevez dans la Province de Groningue. On peut dire que cette sorte de bonheur étoit attachée à son étoile, & cela paroît par le grand nombre de Traitez de Paix ou d'Alliance, qu'il a conclus. Il fut envoyé deux fois à Cleves l'an 1666. La premiére fois il conclut une Alliance très-étroite avec l'Electeur de Brandebourg; la seconde il conclut la Paix avec l'Evêque de Munster. L'année suivante, revêtu du caractére d'Ambassadeur, il conclut avec l'Angleterre le Traité de Paix de Breda. Il fut envoyé, l'an 1668, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à Aix-la-Chapelle, pour le Traité de Paix entre la France & l'Espagne, & ce Traité fut conclu le deuxiéme de Mai. On le nomma, en 1668, pour aller avec le Prince *Maurice de Nassau* sous la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire vers l'Empereur; mais les Etats Généraux le révoquerent à l'égard de cette Ambassade. Les Etats de Hollande lui firent présent d'un beau service de vaisselle d'argent, pour lui témoigner combien ils étoient contens de lui & de ses Négociations. Il alla à la Cour d'Espagne l'an 1671, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, pour disposer Sa Majesté Catholique à mettre en negociation les differens avec la France, & il y réussit à la satisfaction de ses Maîtres. Il suivit, en 1672, Mr. le Prince d'Orange à l'Armée comme Député des Etats. Après cela, il se voulut donner du repos. Il crut qu'il devoit se contenter de la gloire qu'il avoit aquise, & qu'il s'étoit aquité de tout ce qu'un bon Sujet doit à sa patrie; mais on avoit trop besoin de ses talens, pour le laisser jouir de sa retraite, où il vouloit vivre. Les instances redoublées des Etats & de Mr. le Prince d'Orange, l'obligérent en 1673, à s'engager à l'une des plus importantes négociations, qui se fussent encore présentées. Je parle des Conférences de Cologne. M. de Beverningk y parut avec le caractére d'Ambassadeur Extraordinaire. L'enlevement du Prince de *Furstemberg* eut tout l'effet, que l'on avoit attendu de ce coup hardi; savoir la rupture des Conférences par rapport à la France. On ne laissa pas de négocier avec les Alliez de cette Couronne, & on le fit avec toute sorte de succès; car Mr. de Beverningk ramena dans l'Alliance des Etats Généraux l'Electeur de *Cologne* & l'Evêque de *Munster.* Il lui fut

Curateur de l'Académie qui est à Leide, l'an 1673. C'est une Charge qui ne se donne ordinairement, qu'à ceux qui ont servi la Patrie dans de grands Emplois. Lors qu'il crut jouir du repos, qu'il cherchoit depuis longtems, il se vit plongé dans la plus pénible de toutes les Négociations. On le sollicita si instamment d'aller à Nimégue comme Ambassadeur Plenipotentiaire de la République, pour la Paix générale, qu'après s'être excusé plus d'une fois, il ne put refuser cette importante & laborieuse commission. On ne sauroit dire les obstacles, qu'il lui fallut vaincre. Une adresse & une expérience moins consommée que la sienne, n'en seroient jamais venues à bout; car, excepté les Ambassadeurs de France, presque tous les autres travailloient incomparablement plus à éloigner le Traité de Paix qu'à l'avancer. Néanmoins, depuis la prise de Gand, il sembloit que la Paix étoit devenue, pour le moins, un mal nécessaire à la Hollande; & les Peuples comprenoient si bien les suites funestes, que la prise de cette place pouvoit avoir, qu'ils souhaitoient ardemment la fin de la Guerre. Mr. de Béveringk eut ordre d'aller trouver le Roi de France à son Camp de Wetteren, & on ne douta plus, après la réception qui lui fut faite, que la Paix ne se conclût. Elle fut en effet signée le dixiéme d'août 1678, entre la France & la Hollande: après quoi Mr. de Béverningk servit efficacement de Médiateur pour faire conclurre celle de la France avec l'Espagne, le onziéme septembre de la même année. Il conclut un Traité de Paix & de Commerce entre la Suéde & les Etats Généraux le 12 octobre 1679. Ce fut après tant de glorieuses & tant d'heureuses négociations, qu'il goûta enfin la vie tranquille, qu'il avoit tant souhaitée. Il se retira dans une belle Seigneurie, qu'il avoit à une petite lieue de Leide, où il s'occupa principalement à la culture de toutes sortes de plantes, qu'il faisoit venir de tous les endroits du Monde. Mais cette agréable & innocente occupation, si semblable à celle que de grands Princes ont fait succéder aux triomphes & au gouvernement de l'Etat, ne l'empêchoit point de travailler pour la République des Lettres. Il remplissoit avec beaucoup de vigilance la fonction de Curateur de l'Académie. Il sentit les commencemens de sa derniére maladie, peu après avoir passé une matinée à voir les Manuscrits de la fameuse Bibliothéque d'*Isaac Vossius*, qui avoit été achetée depuis peu pour l'Université de Hollande fondée à Leide. Il ne fut pas plutôt remonté dans son Carosse, qu'il frissonna. Ce furent les commencemens d'une fiévre, qui devint plus forte de jour en jour, & qui l'emporta le 30 d'octobre 1690, à l'âge de 76 ans. Son Epouse Dame *Jeanne le Gillon*, originaire d'une Famille noble de Picardie, lui a survécu. Il n'en eut jamais d'enfans, de sorte que, comme il étoit fils unique, il ne reste personne qui porte son nom en Hollande. Il fut enterré à Tergou, dans une Chapelle de marbre, qu'il avoit fait faire. Messieurs ses Parens y ont fait graver son Epitaphe sur une pierre de touche. C'est une fort belle Inscription, qui contient en abrégé une vie capable de remplir un juste volume. Elle est en beau Latin, & de la composition du célébre M. Grævius: ce qui nous fait croire que nous ferons plaisir aux Lecteurs de leur en faire part.

Perillustris. ac. Generosus Vir.
Hieronymus van Beverningk.
Thelinga Toparcha.
Senator. Judex. Consul. Goudanus.
In Consessu. Præpot. Ord. Gen. Assessor.
Iterum. aliquoties. extra. ordin.
Commerc. Belgic. Fœd. Ærario. Præfectus.
Lycei. Batavorum. Curator.
In Hispan. & Fœd. Belg. Finibus. regundis.
Adjutor.
Legatus. Wilhelmo III. in exercitu. datus.
Hagiensem... Clivium. II. Bredam.
Aquisgranum. Bruxellas. Madritum.
Coloniam Agripp. Noviomagum.
Ad Gall. item. Regem.
Wittera Menenarum. Castra. habentem.
Cum. potestate. res. componendi. missus.
Ad Cæsarem. vero. designatus. orator.
Re. ubi. perfecta. nunquam. reversus.
De. maximis. præterea. momenti. rebus. Domi.
De. amicitiis. parandis.
Et Fœderibus. pangendis. foris.
A. Patria. Patribus. passim.
Feliciter. consultus. & adhibitus.
Natus. Goudæ, 25 april. M DC XIV.
Mortuus Thelinga XXX. octob. M DC XC.
Satur. Honorum.
Hoc. Monumentum. condidit.
Cum
Optima. vitæ. Fortunarumque. Socia
Joanna le Gillon
Nata. Amst. XI maii. M DC XXXV
Mortua
ΘΑΝΑΤΩ ΠΑΝΤΕΣ ΟΦΕΙΛΟΜΕΘΑ.

Si Mr. de Béverningk avoit pris la peine de composer des Mémoires touchant ses Ambassades, ce seroit un Livre le plus instructif & le plus curieux, que l'on sauroit voir. Il a toujours réussi dans ses Négociations. C'est une gloire, dont on ne trouve presque point d'exemple parmi ceux qui ont eu tant d'affaires publiques à manier. Il étoit laborieux & adroit, & ne se rebutoit de rien. Les Ecrivains de France & ceux de Hollande s'accordent à lui donner de grands éloges. On peut voir en particulier ce qu'en ont dit, Mr. de *Wicquefort*, dans son *Traité de l'Ambassadeur*, *tome* II. & Mr. de *S. Didier* dans son *Histoire des Négociations de Nimégue*. Pour ce qui est de Mr. *Temple*, il fait paroître un peu de chagrin de la signature du Traité de Nimégue; mais il ne laisse pas d'avouer que Mr. de Béverningk appaisa les murmures de ses ennemis. Il auroit pu dire, que Messieurs d'Amsterdam lui écrivirent une lettre très-obligeante, pour le remercier de la conclusion de la Paix. Ils l'assurérent qu'ils avoient travaillé fortement auprès des Membres des Etats de Hollande, pour qu'il fût employé à cette négociation. Ils savoient bien, qu'il falloit un homme tel que lui, pour la faire réussir. Mess. les Magistrats de Tergou lui firent présent en 1679, de deux Chenets d'argent, en considération du Traité de Nimégue, & pour d'autres services importans rendus à l'Etat & à la ville. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BEVEROVICIUS. *Voyez* BEVERWYCK (Jean de)

BEVERUNGEN, *Beverunga*, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. Elle est dans l'Evêché de Paderborn, au confluent du Bever & du Weser, environ à huit lieues de la ville de Paderborn.

* BEVERWEERT, ancienne Seigneurie dans la Province d'Utrecht entre les villages d'Odyk & de Werkhoven, sur le vieux Rhin. Elle a appartenu à Maurice Prince d'Orange qui la donna à Louis de Nassau son fils naturel dans la maison duquel elle s'est jusques à présent conservée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BEVERWYCK, *Beverovicum*, bon bourg des Provinces-Unies, situé dans la Nord-Hollande aux confins de la Hollande méridionale, entre Harlem & Alckmar, environ à trois lieues de celle-ci, & à deux de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

BEVERWYCK (Jean de) naquit à Dordrecht le 17 nov. 1594, de *Barthelemi de Beverwyck*, issu d'une famille illustre dans le païs, & de *Marie Vésal*, parente du fameux Médecin de ce nom. Il apprit les Langues Grèque & Latine sous Gérard Jean Vossius, qui professoit alors dans l'Ecole de Dordrecht. De là, il alla à l'Académie de Leide, où il s'appliqua à la Médecine & aux Belles Lettres, & où il fut reçu Maître ès Arts & Docteur en Médecine avec un applaudissement universel. Le desir de se perfectionner dans la connoissance de la Médecine, lui fit quitter Leide après quatre années de sejour, pour aller en France. Il y étudia sous les plus fameux Professeurs qu'il y eût alors à Caen, à Paris & à Montpellier. Il alla ensuite à Padoue, & il s'y fit recevoir Docteur en Philosophie & en Médecine. Il passa après cela à Bologne, où il s'appliqua à la pratique sous les yeux de *Fabrizio Bartoloni*, qu'il accompagna pendant quelque tems dans ses visites. De retour à Dordrecht, il y exerça la Médecine avec un tel succès, qu'il fut fait Médecin de la ville, & Professeur en Chirurgie en 1625. En 1627, il entra dans la Magistrature; en 1628, il devint Echevin; en 1631, Président de l'Amirauté; en 1633, Curateur ou Administrateur de la Chambre des Orphelins; enfin, il fut député à diverses fois à l'Assemblée des Etats de Hollande & de West-Frise de la part de la ville de Dordrecht. Il épousa en premiéres nôces *Anne* de Duverden fille de Corneille de Duverden, Echevin d'Utrecht & Grand Baillif d'Amersfoort, & de Jeanne de Voort de la famille de Lokhorst; mais elle mourut en 1624, sans avoir eu des enfans. En secondes nôces il se maria, le deuxiéme nov. 1626, avec *Elizabeth* de Bakker fille de Guillaume de Bakker Echevin de Zierikzée & de Barbe Bax. Il en eut huit enfans, dont en 1677, il ne restoit qu'un fils appellé *Guillaume*, & deux filles nommées *Anne* & *Marie*. Il mourut en 1647, & fut enterré dans la chapelle de Ste Barbe dans la grande Eglise de Dordrecht. On mit sur sa tombe cette épitaphe

Lex hic tendendis, sanitatis regula,
Salus salutis civium, vitæ artifex,
Mortis fugator sedulus, Victor sua,
Scriptis superstes ipse post mortem sibi,
Dordrechti Apollo, & Æsculapius jacet.

Defuncto lubens mœrensque posuit

DANIEL HEINSIUS.

Il a fait voir sa capacité dans la diversité des sujets qu'il a traitez. On a de lui en Latin, *Idea Medicinæ Veterum*; *De Calculo Renum & Vesicæ*; *Exercitatio in Hippocratis Aphorismum de Calculo*, & *Spicilegium de Calculo*; *Epistolica Quæstionis de Vitæ Termino*, & *Medicinæ Encomium*; Αὐτάρκεια *Bataviæ*; *sive introductio ad Medicinam indigenam*; *Collectanea in Johannem Fernelium*, *Opus posthumum*; *Montanus* ἐλεγχόμενος, où il défend la Médecine & les Médecins contre les railleries de *Michel de Montagne*; *Thesaurus Salubrium*, *sive de Sanitate tuenda*; *Thesaurus Insalubrium*, *sive de Sanitate restituenda*; *de Excellentia fœminei Sexus*; *De Scorbuto*; *De Peste*. Il a aussi donné au jour plusieurs beaux Ouvrages en Hollandois. Celui de ses Ecrits qui a fait le plus de bruit est le livre qui a pour titre *Epistolica Quæstionis de Vitæ Termino*, & où il agite la Question, *si le terme de la vie de chaque homme en particulier est fixe ou immuable, ou s'il peut être changé*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vossius, *in Theol. Gent.* M. Balen, *Description de Dordrecht*, en Hollandois. Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 9. *p.* 100, & *suiv.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 460. & 461.

* BEVERWYCK (Vincent de) nommé aussi de Harlem, Théologien de Louvain, fut en 1525 établi pour Inquisiteur, aussi bien que pour Recteur ou Principal du Couvent des fréres Prêcheurs. Il étoit ennemi d'Erasme contre qui il publia un petit livre intitulé *Godevaart Toxander*. Erasme le réfuta, & en lui donnant le nom de *Médisant opiniâtre*, il en fait voir toutes les impertinences. *Voyez* Erasme dans la *derniére lettre du l.* 13. & *les* 90, & 93. *du l.* 19. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BEUF ou SAINT-PIERRE-DE-BEUF, village de France, au Gouvernement de Lyonnois, dans le Forez, sur la rive droite du Rhône, à peu près au sud de Lyon, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BEUGHEM (Corneille de) Médecin Hollandois, fit imprimer

primer, en 1683, un Recueil de tous les Ecrits de Médecine qui avoient été mis au jour depuis l'an 1650, jusqu'à l'année marquée cy-devant. C'est proprement une augmentation d'un plus recueil des Ecrits de Médecine, selon l'ordre alphabétique des Auteurs, fait par VANDER LINDEN, d'Enckhuysen, Médecin en Hollande, mort en 1664. La derniere édition de cet Ouvrage de Vander Linden, qui parut en 1662, est plus ample & plus correcte que les precedentes; mais il faut pour bien faire, joindre à cet Ouvrage, aussi bien qu'à celui de Beughem, le livre de l'Introduction universelle à la Médecine de Voglerus, qui a découvert plusieurs fautes de Vander Linden. * Voglerus, *Introd. Unive. c. 8. p. 42.* Witte, *Tomleg. Memor. praefat. p. 21. Journal des Savans du 5. avril 1680. p. 105.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques, tome 2. partie 1.* de l'edit. d'Amsterdam, *n. 203. p. 206. &* 207.

BEUIL. *Cherchez* BEUIL.

* BEVILAQUA (Boniface) Cardinal, étoit fils d'Antoine Bevilaqua, Comte de Macastorna, & naquit à Ferrare l'an 1571. Il fit ses études à Padoue, où il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canon. Sous le Pape Grégoire XIII, il vint à la Cour de Rome, où il fut fait Camérier; mais en 1598, Clement VIII. le créa Patriarche titulaire de Constantinople, & le fit la même année Cardinal. Ensuite il fut envoyé Légat en Ombrie & devint en 1601, Evêque de Cerva. Le Pape l'adopta avec ses deux freres Antoine & Alphonse, & leur permit de porter les armes de la famille d'Aldobrandini. Grégoire XV, à l'exaltation duquel il avoit beaucoup contribué, le fit Duc de Tornano. Il mourut à Rome le 28 mars de l'an 1627. Il fut toujours attaché au parti de la France de laquelle il etoit Pensionnaire. * *Gr. Dict. Unive. Holl.*

BEUKELSZ. *Voyez* BUCKELD.

BEUKHORST. *Voyez* BOUKHORST.

BEULAN, Prêtre Anglois, qui vivoit vers l'an 600, du tems de saint Grégoire *le Grand*, composa un Traité de l'Origine des Saxons d'Angleterre, sous le titre, *de Genealogiis Gentium*. * Pitseus, *de Script. Britan.*

BEULAN (Samuel) fils ou neveu du précédent, qui vivoit en 650, a composé divers Ouvrages, *Annotationes in Nennium; De Gestis Regis Arthuri; Historia itineraria.* * Pitseus, *de Script. Britan.* Vossius, *de Hist. Latinis, l. 2. c. 21*

BEURAY ou BEUREET. *Cherchez* BEUVRAY.

BEUREET. *Voyez* BEUVRAY.

BEUREN. *Voyez* BEYERN.

BEUREN, ville de Suisse. *Voyez* BUREN.

BEURLIN (Jacques) Allemand, natif de Darmstadt, Prévôt & Chancelier de l'Université de Tubingue, naquit en 1520. Il étudia en Théologie, & se rendit très-habile dans la controverse. Le Duc de Wirtemberg l'envoya au Concile de Trente avec Brentius, & quelques autres Protestans. Depuis, ayant été appellé à Tubingue, il y enseigna avec réputation, & fut nommé Prévôt & Chancelier de l'Université. En 1561, ayant eu ordre de se trouver au Colloque de Poissi, il mourut à Paris le 28 octobre âgé de 41 ans. Il avoit écrit un Traité de l'Incarnation, des Commentaires sur les Epitres de saint Jean, &c. * Pantaléon, *lib. 3. Prosopogr.* Crusius, *in Annal.* De Thou, *hist. liv. 28.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol. &c.*

BEURRE. la Tour de Beurre: c'est ainsi que l'on nomme une Tour fort haute de la cathédrale de Rouen en Normandie, où est suspendue, à ce que disent ceux du païs, la plus grosse cloche qu'il y ait en France: cette cloche pese quarante mille livres, ainsi que les vers que l'on lit dessus le font connoître.

Je suis nommée George d'Amboise,
Qui plus de trente-six mille poise;
Et si qui bien me pesera,
Quarante mille y trouvera.

Ce George étoit Archevêque de Rouen en 1500, lequel voyant que l'huile manquoit entiérement dans son diocèse pendant le carême, permit l'usage du beurre, à condition que chaque diocésain payeroit six deniers tournois. De l'argent qui provint de cette petite taxe ecclésiastique, on en fit une somme suffisante pour bâtir cette belle tour à qui le surnom de *Beurre* est toujours resté depuis. * Franc. Zwert, *in Notis in Itinerarium Magnum de Tintinnabulis*, *cap.* 00.

* BEURS (Guillaume) homme de basse extraction, se fit une belle réputation par son habileté dans la Peinture. Il s'appliqua d'abord aux païsages suivant les preceptes de son Maître Guillaume de Drillenburg. Il s'adonna ensuite aux portraits, & il y réussit si heureusement que s'il avoit pu s'empêcher d'aller grenouiller dans les cabarets, il auroit poussé loin sa fortune. La pauvreté l'obligea à se retirer à Groll où il s'occupa à peindre des fleurs & à enseigner le dessein aux jeunes gens, à l'usage desquels il composa un livre dans lequel il traite du mélange des couleurs à huile: mais cet Ouvrage est peu de chose. * *Gr. Dict. Unive. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie 1.*

BEUSEVILLE ou BEUSEVILLE-AU-PLAIN, village ou bourg de France dans la Basse Normandie, au diocèse de Coutances au nord-nord-est de Coutances, dont il est éloigné de neuf à dix lieues.

* BEUSEVILLE, village ou bourg de France dans la Normandie, au diocèse de Lisieux, au nord-nord-est de Lisieux dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

BEUSSON (Martin de) François de nation, & Bourgeois de Bâle, étant sur le chemin de Lucerne, & tenant des discours impies contre l'invocation de la sainte Vierge, fut accusé devant le Magistrat de Zurach par ceux qui l'écoutoient, puis brûlé l'an 1608. * Bochole, *en sa Chronique.*

* BEUST, noble famille de Saxe originaire de la Marche. On dit qu'en 1379, quatre de cette famille, qui étoient Officiers au service de l'Empereur, perdirent la vie dans la campagne de Baviere. HENRI de Beust fut ayeul d'ACHIM qui fut pere de GASPARD, de MELCHIOR, de HENRI qui fut tué à la bataille de Sivershausen en 1553, & de JOACHIM qui suit.

* BEUST (Joachim) fils d'Achim, naquit à Möckern le 19 avril de l'an 1522. Il y fit ses premieres études, & fut envoyé à Leipsic en 1539. En 1544, il voyagea en Italie, & reçut à Bologne la dignité de Docteur. Deux ans après il devint Conseiller de Maurice Electeur de Saxe, & ensuite Professeur à Wittemberg. En 1553, l'Electeur Auguste le fit son Conseiller, & en 1563, il eut le même caractère auprès des Princes d'Anhalt, Joachim, Ernest & Bernard. En 1586, il fut honoré du même emploi par l'Electeur Christian, qui en 1591, le fit Gouverneur des Princes ses fils. En 1580, il devint Conseiller du Consistoire de Dresde; il assista deux ans après au Colloque ou à la Conference de Quedlimbourg par ordre de l'Electeur, & fit avec d'autres Théologiens & des Seigneurs Séculiers la visite générale des églises & des écoles de Saxe. Il mourut le quatrième fevr. de l'année 1597, dans sa Seigneurie de Planitz près de Zwickaw. On a de lui, *Christianorum Libellus; Enarratio Evangeliorum & Epistolarum; Enchiridion de Arte bene moriendi; de Sponsalibus; Lectura in Tit. de Jurejurando; De Jure connubiorum & dotium; Oratio de dignitate Legum & Jctorum, &c.* * *Gr. Dict. Unive. Holl.*

BEUTHEN, petite ville de la Basse Silésie, & dans le Duché de Glogau, avec un château ancien sur l'Oder, au nord-ouest de Glogaw.

* BEUTHEN, petite ville de la Haute Silésie dans le Duché d'Oppelen. Elle est sur les frontières de Pologne au sud-est d'Oppelen dont elle est éloignée d'environ quinze ou seize lieues.

BEUTHER ou BEUTHERE (Michel) natif de Carlsbourg, ville du Duché de Bremen, dans la Basse-Saxe en Allemagne, étoit fils de *Michel* Beuthere, Gouverneur de Carlsbourg, & a excellé dans les Lettres Humaines, dans la Philosophie, & dans la Théologie. Après avoir fait plusieurs voyages pour communiquer avec les Savans, & avoir été employé pour des négociations importantes auprès de l'Empereur Charles-Quint, il s'établit à Strasbourg, où il expliqua publiquement l'Histoire & la Chronologie. Il composa plusieurs Ouvrages sur cette matiere, sur le Droit, sur la Philosophie, sur les Mathématiques & sur la Théologie & mourut en 1587, âgé de 65 ans. On remarque qu'il se ressouvenoit des airs que les servantes chantoient pour le divertir pendant qu'il étoit au berceau. * Melchior Adam, *Vitae German. Philos.*

BEUTRICH (Pierre) Allemand, natif de Montbéliard, dans le Duché de Wirtemberg, étudia dans son païs la Grammaire & la Philosophie, & vint ensuite apprendre le Droit en France dans l'Université de Valence en Dauphiné. Frédéric III. Electeur Palatin, le choisit pour être son Conseiller ordinaire; & lorsque ce Prince envoya, en 1568, son fils Jean Casimir en France, pour y mener des troupes auxiliaires aux Protestans, Beutrich eut ordre de le suivre. Il fit encore un voyage en ce Royaume; & dans la suite il commanda, vers l'an 1584, d'autres troupes qu'on envoya dans l'Archevêché de Cologne, pour y favoriser les desseins de Gebhard Truchses, Archevêque de cette ville. Ce Prélat ayant épousé Agnès de Mansfeld, vouloit établir dans son diocèse la Religion des Protestans, qui lui permettoit d'être Evêque & marié. Beutrich prit quelques bourgs dans cet Etat; mais il fut contraint de reprendre le chemin de son païs, où il mourut le 10 février de l'année 1587. Il étoit docte & éloquent, & aimoit beaucoup les Lettres, & ceux qui en faisoient profession. On dit qu'il avoit pour devise ces mots, *Arte, Sorte, Marte.* * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* De Thou, Strada, &c.

BEUVE (Jacques de Sainte-) Docteur & Professeur Royal. *Cherchez* SAINTE-BEUVE.

* BEUVERON, bourg de France en Normandie dans l'Evêché de Lisieux à l'ouest de Lisieux, tirant vers le nord, à environ cinq lieues de distance.

* BEUVERON, rivière de France, prend sa source dans le nord du Berry, coule à peu près de l'est à l'ouest, arrose dans son cours la Ferté-Aurain & Herbault, & se rend dans la Loire, deux lieues au dessous de Blois.

* BEUVERONE, petite rivière de France dans la Brie qui fait partie de la Champagne, prend sa source vers les confins de l'Isle de France entre Moussy-le-Neuf & Moussy-le-Vieux, coule à peu près du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la Marne au dessus d'Anet, entre Meaux & Lagny en Brie.

BEUVES, bâtard de la Maison de Bourgogne. *Voyez* BOURGOGNE.

* BEUVILLE, village de Lorraine, est à l'est de Verdun dont il est éloigné de cinq à six lieues. *Voyez* aussi CONFLANS EN JARNISI.

BEUVRAY, BEURAY ou BEUREET, *Bibracte*, bourg du territoire d'Autun, qu'on croit être l'ancienne *Bibracte*, dont César fait mention *au liv. 7. de ses Commentaires*, comme d'un lieu où il faisoit souvent hyverner ses troupes, & où il tint une assemblée des Députez de toute la Gaule. C'étoit en ce temslà un lieu célèbre & des plus considérables du païs, & il l'appelle de son nom *Julia*. * *Voyez* Adrien de Valois, au mot *Augustodunum Aeduorum*, qui est la ville d'Autun.

BEUVRON, bourg & rivière. *Voyez* BEUVERON.

BEUVRON, famille illustre de Normandie. *Voyez* HARCOURT.

BEUX, *Beuxum*, village proche de Seignelay en Bourgogne, où s'établit d'abord le célèbre Médecin nommé *Conseiller*, à qui l'on a donné le surnom de *Médecin de Beux*. C'est une chose surprenante, qu'un paisan élevé à la campagne, ait pu aquérir par lui-même une connoissance si particulière de toutes sortes de maladies par les urines, & de leurs remèdes, sans avoir étudié la Médecine dans les écoles, ni dans les livres. Il n'étoit pourtant pas si habile

qu'on

qu'on le faisoit; mais il avoit ce renom. Sur ce pié il étoit en vogue, & on y couroit; tant est vraye la remarque d'un bel esprit, *della opinione regina del mondo*. La réputation qu'il s'acquit, porta M. Colbert à l'obliger de venir demeurer à Seignelay, où on alloit le consulter de toutes parts. Il a laissé un fils très habile, & cent mille écus de bien, outre quantité de legs pieux qu'il a faits. * *Mémoires du tems.*

BEUZEVILLE. *Voyez* BEUSEVILLE.

BEW. BEX.

BEWDLEY, *Bellilocus*, bourg d'Angleterre, situé sur la Saverne, dans le Comté de Worcester, & à quatre lieues au dessus de la ville de ce nom. Il est propre & bien bâti, & un de ces bourgs royaux qui ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Le Roi Henri VII. y fit bâtir une maison, appellée *Tickell-Hall*, pour son fils aîné le Prince Arthur. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

BEWERLEY. *Voyez* BEVERLEY.

* BEX, beau & grand village du Canton de Berne dans la dépendance du Gouvernement d'Aigle, à l'orient du Rhône dont il n'est éloigné que d'environ une demi-lieue. C'est un des plus beaux villages du Canton de Berne, bâti comme une petite ville, avec des halles, ayant foires & marchés, & grand abord de monde. Il est au sud de la ville d'Aigle à la distance de deux ou trois lieues. Le temple paroissial a une belle tour de marbre. Il y a une saline. Au dessus de Bex on voit sur un monticule les masures d'un vieux château & une tour qui paroît encore de loin. * Plantin, *Descr. de la Suisse. Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 238. de l'édition d'Amsterdam, 1730.

BEXAR, ville. *Voyez* BÉJA.

BEY. BEZ.

BEY, nom d'un Gouvernement d'une côte de mer dans l'Empire du Turc. * *Voyez* BEG.

BEY-CURDE, c'est un Prince du païs que l'on nomme *Curdistan*, entre l'Arménie & la Perse. Il y a plusieurs de ces Beys qui se sont fortifiez sur les montagnes, & qui sont indépendans du Grand Seigneur & du Roi de Perse, parce qu'ils sont maîtres de certains détroits, où l'on ne peut les attaquer. Quelques uns néanmoins se sont mis sous la protection du Roi de Perse; & d'autres sous celle du Sultan. *Cherchez* CURDES. * Tavernier, *dans son Voyage de Perse.*

BEYLE, ville. *Voyez* BEILE.

BEYER (Hartman) *Voyez* BEIER.

BEYERDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

* BEYERLAND, est le nom de la partie orientale de l'isle de Voorn au midi de la Hollande méridionale.

BEYERLINK. *Voyez* BEIERLINK.

BEYERN, *Beyernum*, grand bourg situé sur le Danube, dans le Comté de Furstemberg en Souabe, est à quatre lieues de Dutlingue, & environ à cinq d'Uberlingue. On le prend pour l'ancienne ville de Vindélicie, qu'on nommoit *Brigoduram*, *Brigoduram* & *Brigobanna*, que Moletius met pourtant à Pfullendorf. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BEYERSDORFF, grand bourg à marché avec un ancien château dans le Marquisat de Culembach en Franconie. Il est sur le Pegnitz entre Forcheim & Erlang, au nord de Nuremberg dont il est éloigné d'environ cinq ou six lieues. Il appartient au Marggrave de Bareith.

BEYERUS (Hartmannus) *Cherchez* BEIER.

BEYLING. *Voyez* BEILING.

BEYMA (Jules.) *Voyez* BEIMA.

BEYSSEL. *Voyez* BEISSEL.

BEYZOVI, Auteur Persan, étoit *Cadi*, c'est à dire, *Juge*, & se nommoit *Nasiraddin Abdallah Binomar Albeizavi*. Il est mort l'an de grace 1299, & de l'Hégire 699. Son livre a pour titre *Nizam Attavarikh* & signifie l'ordre des Histoires Chronologiques. Il l'a composé en langue Persane. Il a traité de la plupart des Souverains de l'Asie, & particuliérement des anciens Mogols. Ce livre est dans la Bibliothéque du Roi de France, *n.* 1313. * *Histoire de Genghizcan, p.* 529.

BEZALEEL. *Cherchez* BESELEEL.

BEZANCON. *Voyez* BESANCON.

BEZANITES ou BEZANIENS, Secte imaginaire, qui n'a jamais subsisté que dans la tête de quelques faiseurs de catalogues d'Hérétiques. Il faut avouer que ceux qui ont fait des catalogues des hérésies les ont bien multipliées, & qu'ils ont fait de trois sortes d'Hérétiques sans fondement. Les uns, parce qu'ils n'ont jamais existé; les autres, parce qu'ils ont imputé des hérésies à des personnes qui ne les ont point soutenues; & les troisiémes, parce qu'ils ont attribué le nom d'hérésies à des dogmes qui ne méritent point ce nom. Philastrius, & presque tous les autres Auteurs qui ont fait l'histoire des hérésies, sont tombez souvent dans ces défauts. Voici ce que Prateolus, qui a le plus multiplié les hérésies, a dit de l'hérésie chimérique des Bezanites. Il s'éleva une Secte sous l'empire de Charles-Quint, & sous le pontificat de Jules III, environ l'an 1550, laquelle on nomma les *Bézanites*, ou les *Bézaniens*, à cause de Théodore de Bèze. Toute la preuve qu'il en pourroit rapporter, seroit qu'on a lu cela dans un livre de Lindanus; car il est vrai que Lindanus le débite, mais sans citer qui que ce soit. Ce qu'il y a de fort sûr, est qu'on ne hazarde rien en disant qu'il n'y a point eu dans le XVI siécle de personnes, qui en qualité de Disciples de Théodore de Bèze, ayent fait Secte à part. Il en est de même à l'égard d'un très grand nombre d'autres Sectes, qui remplissent l'alphabet de Prateolus. Peut-être, que la principale cause, qui le porta à faire mention de la prétendue Secte des *Bézanites*, fut l'envie de donner pour ornement à son Ouvrage les médisances, que l'on publioit contre Théodore de Bèze. Si, au lieu de récompenser Lindanus, on l'avoit châtié de ses mensonges, il n'eût pas été copié par tant de gens, & sur tout par un Chartreux d'Allemagne nommé Théodore Petreius. * Bayle, *Dict. Critique.*

BEZANS, piéces de monnoye de Byzance ou Constantinople. On donna ensuite ce nom à la monnoye des Orientaux: ainsi il y avoit des bezans Sarasinois, avant même que les Turcs occupassent la ville de Constantinople. Du Peyrat, *Liv.* 2. *de la Chapelle des Rois de France*, dit que les Bezans n'ont été reçus en France que sous la troisiéme race de nos Rois, depuis Louis *le Jeune*, qui apporta des bezans d'or pris sur les Arabes, & autres Infidéles qu'il avoit vaincus: de sorte que depuis ce tems-là les Rois commencérent à s'en servir, au jour de leur Sacre & de leur couronnement. Alors ils en présentérent treize à l'offrande de la Messe. Henri II. en fit forger treize exprès pour cette cérémonie, & ils furent nommez *Byzantins, valant environ au double ducat la piéce*, dit le Cérémonial. (Un double ducat étoit ce qu'est à présent un louis d'or.) * Le P. Ménestrier, *Origine des Armoiries.*

BEZDAH. *Voyez* BAZDA.

BEZE (Théodore de) ou BES-ZE (comme il avoit coutume de se signer lui-même) Ministre de Genève, a été illustre parmi ceux de la Religion Réformée, dont il a été le Chef pendant plus de quarante ans, depuis la mort de Jean Calvin. Il naquit le 24 juin de l'an 1519. à Vézelai, ville du Duché de Bourgogne, où sa famille étoit en considération. Son pére étoit *Pierre* de Bèze, & sa mére *Marie* Bourdelot. A peine étoit-il sevré, qu'on le mena à Paris, où *Nicolas* de Bèze son oncle, Conseiller au Parlement de Paris, l'ayant fait élever avec beaucoup de soin, l'envoya à Orléans, puis à Bourges, pour y étudier sous Melchior Wolmar, Allemand. Il fut entre ses mains jusqu'à l'âge de douze ans, pendant lesquels Wolmar lui fit lire la plupart des bons Auteurs Grecs & Latins, & lui inspira en même tems un grand amour pour la doctrine des Réformateurs. Le jeune Bèze joignit à une vivacité, & à une pénétration d'esprit, beaucoup d'amour pour l'étude, & une grande application au travail. Il se perfectionna par la connoissance des Arts, de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique, & même de la Dialectique. Wolmar lui montra aussi ce qu'il pouvoit tirer de la Philosophie, & quelque chose du Droit, à l'étude duquel on voulut l'appliquer, après que Wolmar eut quitté la France; mais Bèze n'eut point de goût pour la Jurisprudence. Il prit néanmoins le degré de Licencié en droit à Orléans l'an 1539, d'où il revint aussi-tôt à Paris. Théodore de Bèze avoit de très-bonnes qualitez. Il s'aquit l'affection de tous les hommes de Lettres qui le connurent, autant par sa politesse que par son esprit. Plusieurs Poëtes de son siécle, qui en produisit beaucoup, lui ont donné des témoignages de leur estime dans leurs Ouvrages. Son oncle *Nicolas* de Bèze mourut le 29 novembre de l'an 1532, & fut enterré dans l'église de saint Côme. Il l'avoit destiné à l'état ecclésiastique, & l'avoit déja fait pourvoir d'une Abbaïe considérable dans le Beaujolois, & d'autres petits Bénéfices. Bèze avoit sujet d'en espérer encore d'autres par le moyen de *Claude* de Bèze, un autre de ses oncles, Abbé de Froimont dans le diocèse de Beauvais; mais son esprit & ses amis lui firent tourner ses pensées d'un autre côté. Ayant achevé son Cours de Droit à Orléans, & reçu le bonnet de Docteur à l'âge de vingt ans, il suivit le penchant qu'il avoit pour la Poësie, & composa des Epigrammes & d'autres piéces de vers Latins, qui lui aquirent la qualité d'un bon & d'un agréable Poëte. Il composa dans sa jeunesse des piéces trop libres, qui lui ont été souvent reprochées. Elles sont imprimées & recueillies sous le titre de *Juvenilia Bezæ*. Les vers en sont tendres & délicats. Il fut accusé sur ses mœurs, & soupçonné qu'on ne pouvoit pas dire de lui ce qu'un ancien Poëte assure de soi-même, *Lasciva est pagina, vita proba*. Quoi qu'il en soit, il prit le parti de se retirer de France, se défit de son Prieuré de Longjumeau, & se retira à Genève au mois de novembre de l'an 1548. On dit qu'il se faisoit nommer Thibaut de Mai. Jean Crispin, qui étoit son ami particulier, le suivit dans ce voyage. C'est le même qui a écrit le Martyrologe à l'usage des Protestans. Ils résolurent tous deux d'établir une imprimerie à Genève, & de la rendre célébre par leurs Ouvrages; mais Bèze étant de retour d'un voyage qu'il avoit fait à Tubingue, pour y voir Melchior Wolmar son ancien maître, changea de dessein, ayant été prié par les Habitans de Lausanne, d'enseigner chez eux les Lettres Greques. Il le fit avec réputation, & ce fut alors qu'il composa sa Tragi-comédie d'Abraham sacrifiant, & qu'il commença de travailler à la traduction en vers des Pseaumes de David, que Marot n'avoit pu achever. Il composa encore un Traité du Droit que les Magistrats ont de punir les Hérétiques, à l'occasion de Michel Servet, que le Sénat de Genève avoit fait brûler en 1553. Toutes ces choses jointes à la complaisance qu'il avoit pour Calvin, le firent appeller à Genève, où après avoir enseigné durant quelque tems, il fut reçu Ministre à la place de Claude Pontanus. En 1561, il eut ordre de se trouver au Colloque de Poissi, & il y parla avec beaucoup d'éloquence; mais s'étant laissé emporter par la chaleur du discours, il osa dire que le corps de Jesus Christ étoit aussi éloigné du sacrement & de la céne, que le ciel l'est de la terre. Ces paroles scandalisérent les gens de bien, les Prélats en murmurérent, & le Cardinal de Tournon s'en plaignit avec zéle. Bèze en demanda pardon à la Reine, & lui écrivit depuis une grande lettre sur ce sujet, pour lui manifester, d'un côté le chagrin qu'il avoit eu que les Prélats se fussent scandalisez de son discours, & de l'autre pour lui expliquer sa pensée sur l'article de la présence de Jesus Christ dans le Sacrement. Cette lettre se trouve dans *Hist. Eccles.* de Bèze, *tome* 1. *p.* 522, &c. Cette conférence, qui n'eut pas le succès qu'on en avoit espéré, finit le 25 novembre. L'année suivante le massacre de Vassi arrivé le premier de Mars, ayant commencé la guerre civile, Bèze s'attacha auprès du Prince de Condé, & se trouva à la bataille de Dreux. La paix étant conclue en 1563, il se retira à Genève, & y succéda à Calvin. Il avoit déja publié sa Traduction Latine du Nouveau Testament; il en fit l'Apologie contre

Séba-

Sébastien Châtillon qui l'avoit attaquée : ses réponses étoient aigres. Béze n'avoit plus cette honnêteté qui l'avoit fait estimer dans sa jeunesse : il étoit devenu farouche, emporté, & peu respectueux, même pour les Princes. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, l'avoit autrefois appellé à Nérac, & Béze s'étoit flatté que ce Prince seroit sa conquête. Mais le parti que prit le Roi de Navarre de se faire Catholique, lui attira des invectives de la part de Béze, qui parle de lui avec mépris, qui le nomme *le Julien de son tems* dans une de ses lettres à Calvin, & qui traite la Reine Marie Stuart de *Médée*, en écrivant à Buchanan. On accusa Béze d'avoir suscité la Renaudie, pour former la conspiration d'Amboise en l'année 1560, d'avoir sollicité Poltrot à tuer le Duc de Guise en l'an 1563, & d'avoir porté les François à la revolte & au carnage durant les guerres civiles. Il tâcha de se justifier de ces accusations ; mais ses raisons ne parurent pas à plusieurs le justifier entiérement. En 1568, *Nicolas* son frére alla le trouver à Genéve : l'année suivante, il vint lui-même en France, pour faire changer une de ses sœurs qui étoit Religieuse ; mais elle refusa de l'écouter. Il avoit travaillé aussi inutilement auprès de son pere, auquel il avoit envoyé sa confession de Foi en François. En 1571, il présida à un Synode tenu à la Rochelle. Il fut aussi appellé dans diverses conférences à Berne & ailleurs, & fut consideré comme le plus accredité des Ministres Protestans de France, de Suisse, & des Païs-Bas. Après avoir perdu sa seconde femme dans un âge très-avancé, il en prit une jeune, qu'il appella *sa Sunamite*, faisant allusion à celle que l'on donna à David, pour le réchauffer dans son extrême vieillesse, & mourut à Genéve le 13 octobre 1605, âgé de 86 ans, trois mois & 19 jours. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il en a écrit un grand nombre d'autres, dont nous avons diverses éditions, & plusieurs catalogues. La seconde édition *in folio* est de l'an 1576. L'on peut regarder Béze comme Poëte Latin & François. Les principales d'entre les Poësies Françoises de cet Auteur sont, 1. la *Tragicomédie du sacrifice d'Abraham* ; 2. la *Continuation des Pseaumes de Marot*, qui n'en avoit traduit qu'environ le tiers ; 3. les *Cantiques*, qui sont dans l'Ancien & le Nouveau Testament. Ses Latines sont, 1. le livre *des Pseaumes*, en vers de différentes espéces ; 2. le *Cantique des Cantiques de Salomon*, en vers lyriques ; 3. des *Sylves* ; 4. des *Epigrammes* ; 5. des *Elegies* ; 6. des *Portraits* ; 7. des *Epitaphes* ; 8. des *Emblêmes* ; 9. & son *Caton le Censeur*, qu'il a surnommé *le Chrétien*. Béze étoit un des bons Poëtes de son siécle. Il est fâcheux pour lui que dans sa jeunesse il ait employé son talent à composer des vers licentieux, & encore plus, que ces Poësies ayent été réimprimées par les Etiennes en 1597, lorsque Béze avoit 78 ans, sans qu'il l'ait empêché ou qu'il s'en soit plaint. Janus Gruterus, & George Sigismond de Zeltissell, aussi Imprimeurs Protestans, furent les premiers qui mirent ces sortes de Poësies au jour. Il ne laisse pas d'y avoir parmi les Poësies Latines de Béze, des piéces fort sérieuses & fort sages, entre lesquelles il faut mettre son *Caton le Censeur*, sa Version ou Paraphrase sur le *Cantique des Cantiques*. Il avoit 80 ans, quand il cessa de faire des vers Latins, & sa derniére piéce est le Poëme qu'il fit à l'honneur du Roi Henri IV. Ses Poësies Françoises ont eu aussi assez de cours en France, sur tout la Tragicomédie *du sacrifice d'Abraham*, qui a été imprimée plusieurs fois, & mise en Latin par deux personnes différentes, sçavoir par Jean Jacomotius, & par Jacques Bruno. Ce fut à la sollicitation de Calvin qu'il acheva les Pseaumes de Marot en vers ; mais il y a de la différence entre ces deux Auteurs. Béze est fort inférieur à Marot, pour le tour, la fidélité & l'expression du sens de l'Ecriture.

Voici ce que M. Teissier dit de ce grand homme. Béze, *dit-il*, étoit d'une taille médiocre & assez pleine. Il avoit le visage bien fait, un maintien fort agréable, & une santé si bien établie qu'il disoit souvent, qu'il n'avoit jamais sçu ce que c'étoit que le mal de tête. Dieu lui avoit donné un esprit élevé au dessus du commun, un jugement exquis, une mémoire merveilleuse, une éloquence singuliére, un air si obligeant & une affabilité si engageante qu'il gagnoit le cœur de tous ceux qui le voyoient. Il avoit un sçavoir si sublime, une piété si exemplaire, que tout cela joint à sa longue vie l'ont fait appeller par quelques-uns le Phénix de son siécle. On lui a reproché les vers qu'il fit dans sa jeunesse, & qui furent publiez sous le titre de *Juvenilia* [illegible]. Mais outre qu'il les composa avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans, & qu'ayant bien-tôt après renoncé à tous les plaisirs du monde, il condamna lui-même ces Poësies, & fit ce qu'il put pour les supprimer, on sait que dans la suite sa Muse fut consacrée à des Ouvrages plus graves. Scaliger fit un Poëme sur la mort de Béze. M. de Thou étoit si charmé de cet Ouvrage, qu'il étoit transporté de joye lorsqu'il le lisoit, & qu'il l'avoit même appris par cœur, à ce que dit Casaubon, quoiqu'il y eût près de six vingt vers. Nicolas Rapin Grand Prévôt de France fit cet Epitaphe pour Th. de Béze.

Beza satis vixit, si famam & tempora spectes,
Cætera si vota metiris, acerbus abit.
Hunc dilexere Aonides juvenilibus annis,
Illum non etiam destituere senem.
Nam fama fatus & vita, tam cognitus orbi,
Quam sibi, supremum pandet obire diem.
Quod si immortalem calamum fere fata dedissent,
Debuerat nullo tempore Beza mori.
At si quid fecit dignum est durare futuris,
Æternum in Beza nomine numen erit.

L'Auteur d'un livre intitulé, *Jansenius Suspellus*, que l'on croit être un Jésuite, assure que toute la science de tous les Jansénistes joints ensemble n'est pas comparable à celle de Calvin & de Béze. *Quam multis*, dit-il en parlant aux Jansénistes, *licet ipsi vos ametis, & quam multis rebus similes aliis Novatoribus sitis, tamen si quotquot Janseniani & Lutetiæ, & circum Lutetiam quaqua versum, & aliquam Galliam sunt, conferantur in unum, nec ingenio, nec eruditione, nec sanctarum litterarum scientia, nec Patrum usu, nec solertia disputandi, nec scribendi & agendi vi ac dexteritate, vestri sunt Joanni Calvino, aut Theodoro Bezæ nequaquam pares.* Béze, âgé de 80 ans, étant allé voir le Roi Henri IV. qui assiégeoit le Fort Ste Catherine proche de Genéve, il en fut reçu avec beaucoup de marques de bienveillance, & même ce Prince lui fit présent de cinq-cens écus d'or pour témoigner l'estime qu'il faisoit de ce vénérable vieillard, qu'il voulut bien honorer du titre de son Pére. Outre les Ouvrages de Béze dont on a parlé, il a encore écrit une satire en style Macaronique contre le *Président Lizet*, sous le nom de *Benedictus Passavantius*. Au jugement de Naudé c'est la piéce la plus excellente qui ait jamais été faite en ce genre. Aujourd'hui on n'approuveroit pas qu'une personne grave prît ce tour dans des matiéres importantes. * Antonius Fayus, *de vita & obitu Theod. Bezæ*. Thuanus, *Histor. sui temp.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. Exter.* [illegible] *p.* 200. 203. *& seq.* [illegible] Hypomnemat. *de vita Theod. Bezæ*, & A. F. *inter vitas Theod. Bezæ* [illegible] *t.* 1. *p.* 225. & *p.* 231. [illegible] *tome* 3. *Deliciar. Poet. Gall.* par Ran. Gh. Etienne Pasquier, *dans ses Recherches sur la France*, *l.* 7. *c.* 7. & *ch.* 11. *p.* 629. Franç. de la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* & Paul Colomiez, *Biblioth. choisie, vers la fin*, *p.* 206. Joseph Scaliger, *in primis collectionis Scaligeranæ*, *p.* 27. *Poster. Scaligeran. collection. p.* 32. M. Nicole, sous le nom d'*Ant.* [illegible] *in Delectu Epigrammat. Lat. l.* 7. *p.* 371. Louis Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, *l.* 3. *à l'année* 1561. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 428. & *suiv. n.* 1360. Ant. Teissier, *les Eloges des hommes Savans*, &c. *tome* 4. *p.* 464. & *suiv.* de l'édit. de 1715. Gravenole, *in Epist. ad N. C. Amst.* 1687. Freherus, *Theat. Vir. clar. p.* 334. Blount, *in Censura Autor. Celeb. p.* 710.

Si l'on veut se donner la peine de lire l'article de *Béze* dans le *Dict. Crit.* de M. Bayle, & la *Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg*, l'*Apologie* de M. Jurieu pour *Béze* dans son livre qui a pour titre, *Histoire du Calvinisme & celle du Papisme mises en parallele, ou Apologie pour les Reformateurs, pour la Reformation & pour les Reformés, premiere partie, ch.* 8. & 9 : & d'y joindre la lecture de *la Vie de Théodore de Béze*, imprimée à Genéve en 1681, on y trouvera Béze amplement justifié de tout ce qui est à sa charge dans l'art. précédent.

BEZE, bourg & riviére. *Voyez* BAIZE.

BEZEC, BEZECH ou BEZECATH, *Bezeca*, ancienne ville de la Judée, dans la Tribu d'Aser, environ à deux lieues du Jourdain, & à quatre de la ville de Bethsan. Bézec étoit le lieu de la résidence du Roi Adonibézeck, qui fit couper les pouces des piez & des mains à soixante-dix petits Rois qu'il avoit vaincus. Il fut vaincu lui-même par les Israëlites, & traité d'une maniére aussi inhumaine qu'il avoit traité les autres. *Juges, ch.* 1. *v.* 4. 5. 6. 7. Saül assembla trois cens mille hommes à Bézec, pour aller secourir la ville de Jabis, assiégée par les Ammonites. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 11. *v.* 8.

BEZEDEL, forte tour près d'Ascalon. Les Juifs étant venus assiéger cette ville que les Romains occupoient, furent assez malheureux pour perdre dix-huit mille hommes en deux combats, avec Jean & Silas deux de leurs Chefs. Un nommé Niger Peraïte, qui étoit le troisiéme, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de tête & de cœur, se sauva dans la tour de Bézédel. Antoine, Gouverneur d'Ascalon, y mit le feu, pour faire brûler Niger ; mais il se jetta du haut de la tour dans une caverne, où les siens le trouvérent encore en vie trois jours après. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 2.

BEZER, Chrétien Grec, & Renégat, se fit Mahométan, pour recouvrer sa liberté, que les Sarasins, dont il étoit esclave, lui rendirent après son apostasie. Il alla ensuite à Constantinople, où il fut connu de l'Empereur Léon l'*Isaurien*, qui le prit en affection, lorsqu'il eut découvert que ce Renégat avoit les mêmes sentimens que lui à l'égard des images, que les Sarasins abhorrent, aussi bien que les Juifs. Ce fut par le Conseil de ce Bézer, & de Constantin, Evêque de Nacolie, que Léon précipita l'exécution du dessein qu'il avoit formé d'abolir le culte des images, vers l'an de Jesus-Christ 723. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes*. Théoph.

BEZESTAIN, nom que les Turcs donnent à une grande salle ronde, bâtie de pierres de taille, & environnée de boutiques, où l'on vend les marchandises les plus précieuses, à peu près, comme la salle du Palais à Paris. Il y en a deux dans la ville de Constantinople, qu'on appelle *le grand Bezestain*, & *le petit Bezestain*. * Thevenot, *Voyage du Levant*.

BÉZETH. *Voyez* BETHZETH.

BÉZIERS sur l'Orbe, ville de France dans le Bas Languedoc, avec titre de Vicomté, Viguerie Royale, Présidial & Evêché suffragant de Narbonne. Elle est grande & ancienne. Pline, Ptolomée, Pomponius Mela, &c. en font mention, & la nomment diversement, *Bæterra*, *Biteræ*, *Beterræ*, *Biterræ*, *Beteris*, *Biterrensis* & *Beterrensis civitas*. Béziers est située sur une colline, dont les avenues sont assez difficiles, & au pié de laquelle coule la riviére de l'Orbe. Elle est des mieux peuplées du Languedoc, & dans un quartier fort agréable. On ne sait pas qui a été le Fondateur de cette ville ; mais les anciennes inscriptions nous apprennent qu'elle étoit considérable dès le tems des Romains, & qu'elle devint Colonie du tems de Jules César ; car on y envoya les jeunes gens de la septiéme Légion : ce qui donna sujet à Pline de l'appeller *Colonia Septimanorum* [illegible], & on la répara sous Tibére. Elle avoit alors deux temples bâtis en l'honneur d'Auguste & de Julie ; on l'augmenta encore dans la suite, & elle fut très-florissante dans le quatriéme siécle. Les Goths la prirent dans le siécle suivant, & selon leurs coutumes, ils y ruinérent les plus beaux édifices, faisant gloire d'abolir tous les monumens de la magnificence des Romains. Béziers se rétablit & se maintint assez bien dans le huitiéme siécle, dans lequel elle souffrit beaucoup par les courses des Sarasins dans le Languedoc. En effet ces Barbares la prirent vers l'an 736 ou 737. Charles *Martel* les en chassa l'année suivante, & ruina entiérement cette place

place, de peur que les Infidéles ne s'y vinssent encore loger. Peu de tems après, les Habitans la rebâtirent, & elle reprit son premier lustre sous le régne de Pepin, de Charlemagne & de Louis le *Debonnaire*. Dans la suite elle eut des Gouverneurs particuliers, dits *Vicomtes*. Les Ducs de Septimanie avoient le gouvernement de la province, & celui des villes de Carcassone, de Narbonne, de Béziers, &c. où ils mettoient des Lieutenans, en qualité de Vicomtes. Durant la décadence de la Maison de France de la seconde race, ces Vicomtes se prévalurent des désordres de l'Etat, pour se rendre Souverains dans leurs gouvernemens. BERNARD-RAIMOND Trincavel, Vicomte de Béziers, vivoit vers l'an 1050, & épousa *Ermengarde*, sœur & héritiere de *Roger* III. Comte de Carcassonne. Il transigea avec Raimond Berenguer Comte de Barcelone, qui prétendoit à cette succession. BERNARD-ATHON son fils lui succéda en 1090, & épousa *Cécile*, Vicomtesse de Nimes, de laquelle il eut trois fils & trois filles; *Roger* Comte de Carcassone; RAIMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Alby; & *Bernard-Athon*, qui le fut de Nimes. Le premier mourut sans posterité, & RAIMOND Trincavel lui succéda. En 1150, il fit hommage au Comte de Barcelone; ce qui attira contre lui les armes de Raimond V. Comte de Toulouse, qui le fit prisonnier, & qui ne le remit en liberté qu'après s'être fait ceder une partie de ses Terres. Raimond Trincavel demanda du secours à Henri II. Roi d'Angleterre, qui le rétablit en 1160; mais en 1167, il fut massacré à Béziers, dans l'église de la Magdelaine, le jour de la fête de cette Sainte. Il laissa trois fils, *Trincavel*, *Raimond-Trincavel* & ROGER-TRINCAVEL. Ce dernier succéda à ses fréres; & avec le secours que lui envoya le Roi d'Aragon il prit Béziers, & fit massacrer tous ceux qui avoient contribué à la mort de son pére. Il épousa une sœur de *Raimond* V. Comte de Toulouse, & en eut RAIMOND-BERENGER, qui perdit tous ses biens, après s'être declaré pour les Albigeois avec Raimond VI. son cousin. Il fut pris dans Carcassonne, & mourut en l'année 1209 ou 1212, selon d'autres. Béziers fut prise & presque detruite par les Croisez le 22 juillet de la même année 1209, & plus de dix mille Habitans y perdirent la vie. SIMON Comte de Montfort, Général des Croisez contre les Albigeois, fut établi Vicomte de Béziers, & laissa ses droits à *Amauri* son fils, lequel les céda aux Rois Louis VIII & Louis IX, en 1222 & 1229. *Raimond-Beringer* avoit eu un fils nommé RAIMOND-TRINCAVEL, qui prétendoit rentrer dans l'héritage de sa famille, mais manquant d'appui & d'amis, il céda, l'an 1247, ses droits au Roi saint Louis, qui lui assigna 600 livres de revenu. Depuis, Béziers a toûjours été unie à la Couronne, & s'est très-bien rétablie; de sorte que le commerce y fleurit aujourd'hui avec d'autant plus de facilité, qu'elle n'est éloignée que d'environ deux lieues de la mer, & de trois lieues d'Agde. Elle souffrit beaucoup durant les guerres civiles pour la Religion, & sa citadelle fut démolie vers l'an 1633. L'église cathédrale de S. Nazaire est très-belle, & son Chapitre célébre. S. Aphrodise est le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance. Il a eu d'illustres Successeurs; & entre autres S. Giraud, mort en 1122. Béziers a encore deux Abbayes de saint Aphrodise, & de saint Jacques, diverses autres églises & monastéres, avec un College de Jésuites. Les rues y sont grandes & larges, aussi-bien que les places, entre lesquelles on estime celles de l'Hort, du Marché & de Fontaine. Le Palais Episcopal, la Maison-de-ville avec sa haute tour, le portail de l'église des Jésuites, & divers autres bâtimens méritent la curiosité des Etrangers. Si l'on en croit ceux de Béziers, l'origine de ce nom vient de *Bellerra*, à cause de la beauté & de la fertilité de son terroir; ce qui a encore donné lieu de dire, que si Dieu vouloit demeurer sur terre, il ne choisiroit pas d'autre séjour que celui de Béziers; *Si Deus vellet in terris manere, habitaret Biterris*. Strabon l'appelle *Bitera*, ainsi que Méla, *l.* 2. *ch.* 5. tous deux Géographes fort anciens. On remarque que les Cuisiniers de Béziers n'ont point leurs semblables en adresse, pour piquer délicatement les viandes fines. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 10. Pomponius Méla, *l.* 2. *ch.* 5. Aimoin. Robert d'*Auxerre*, Pierre des Vaux de Sernay ou de Vallernay, *Hist. ch.* 16. Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc*. Besse, *Histoire de Carcassone*. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Traité des Droits du Roi*, &c.

CONCILES DE BEZIERS.

Les Ariens, qui avoient à leur tête Saturnin d'*Arles*, s'assemblérent l'an 356, en synode dans la ville de Béziers. Les Actes de cette assemblée sont perdus, & nous n'en avons connoissance que par ce qui se trouve dans S. Hilaire, qui s'opposa à ces Hérétiques. Il s'y rendit dénonciateur devant les Evêques des Gaules, contre ceux qu'il croyoit les Chefs de l'Arianisme. Ce zéle le rendit odieux à ces faux Prélats. Ils s'en plaignirent à l'Empereur Constance, qui étoit alors à Milan, & ce Prince expédia un ordre pour le bannissement de Saint-Hilaire: ce qui fut le principal résultat de ce Conciliabule. Gautier Evêque de Tournay, Légat du saint Siége, célébra l'an 1233, un Concile à Béziers contre les Albigeois; & l'on y en assembla un autre l'an 1246, où l'on concerta les mesures que les Inquisiteurs de la Foi devoient prendre pour ramener les mêmes Hérétiques à leur devoir. Nous en avons les Actes en 37 Chapitres. On croit que ceux qu'Arnaud Sorbin publia en 1569, sont assurément de quelque autre Concile. Guillaume de Broa Archevêque de Narbonne assembla ses Suffragans à Béziers l'an 1255, & y fit publier des loix faites par le Roi S. Louis. En 1351, il y eut encore à Béziers un Synode des Evêques & Chapitres de la province de Narbonne, & l'on y publia huit réglemens. * Saint-Hilaire, *de Synod. ad Const. l.* 1 & 2. & *adv. Arian.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist. Sacr.* Guillaume du Puy-Laurens. Sponde. Labbe, &c.

BEZIMOTH. *Voyez* BETHJESIMOTH.

BEZOARD, pierre médicinale, qui est un excellent contre-poison, se trouve dans la fiente d'un animal, nommé *Pazan*. C'est une espéce de bouc ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois presque semblable à celui du cerf. L'oriental, qui est le plus estimé, vient de l'Inde, & sur tout dans le Royaume de Golconde & de Camnor. Dans la Perse & dans les Indes, il est fort ordinaire de trouver le Bézoard dans l'estomach des chévres, que l'on nourrit en certains pâturages. La figure des pierres de Bézoard est différente; les unes sont rondes, les autres oblongues, & les autres semblables à un œil de pigeon, à un rein, ou à une châtaigne. Leur couleur est différente aussi, tantôt cendrée, tantôt noire, quelquefois tirant sur le jaune, & quelquefois verdâtre; mais pour l'ordinaire d'un gris obscur ou d'un verd noirâtre. Elles sont composées de plusieurs couches ou enveloppes, comme les oignons, & sont les unes sur les autres, polies & luisantes, la seconde plus que la premiere, & ainsi des autres. Au centre de ces pierres, il y a une petite cavité, dans laquelle on trouve un peu de poudre, qui est de la même nature que la pierre, ou bien quelque paille ou quelque brin d'herbe, qui a donné lieu à la production de la pierre, & qui en a été la base. Leur grosseur est aussi diverse: il y en a qui ne pesent qu'une dragme, & d'autres qui en pesent douze & quinze, & même davantage. Pour les éprouver, on les frotte avec de la chaux détrempée dans l'eau: si elles sont bonnes, elles doivent devenir jaunâtres. On les éprouve encore en frottant du papier avec de la craye blanche, & en frottant ce même papier avec quelqu'une de ces pierres: si elles sont bonnes, les marques qu'elles y laisseront seront vertes.

Le Bézoard occidental, ou celui du Perou, est tout à fait différent, & se trouve dans plusieurs animaux, qui sont particuliers à ce païs-là. Dans les uns, le Bézoard est de la grosseur d'une noisette; dans les autres gros comme une noix; & dans d'autres, de la grosseur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui sont ronds, d'autres qui sont presque plats; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obscure. Les animaux dans lesquels on trouve cette pierre dans le Pérou, sont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs.

Quelques-uns disent qu'il y a un Bézoard de Perse qui se trouve dans le corps des Singes. Celui-ci est si fort, que deux de ses grains font autant d'effet, que la dose ordinaire de celui des chévres.

Il y a aussi un Bézoard qu'on appelle d'Allemagne, qui est une pierre qui se trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve aussi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *Oeufs de vaches*. Il y en a qui pesent jusqu'à 18 onces; mais ils sont peu estimez, & six grains de l'ordinaire font plus d'effet que trente de ceux-ci. Bartholin dit qu'en Dannemarck on en trouve souvent dans le ventre des moutons, & d'autres pierres qui se forment dans le ventricule ou dans les intestins des chevaux, qui chassent le venin des corps pestiferez, qu'on préfére & qu'on compare au Bézoard occidental. Celles-ci sont comme des pelotes de poil, qu'on croit être faites des restes des herbes qui n'ont pu être digérées. M. l'Abbé de Choisi, dans sa relation de Siam, dit que le Bézoard vient dans le ventre du hérisson, du singe, de la chévre, & quelquefois de la vache, & ajoûte que celui du hérisson est le meilleur. La plupart des Bézoards qu'on trouve en si grand nombre, ne sont que des compositions faites avec des magistéres de la rue, du scordium & d'autres semblables plantes, qu'on fait être très-propres pour faire suer. Ménage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *Pazar*, & qu'il vient de *Pazan*, qui est le nom de l'animal qui le porte. Bochart croit qu'il vient du Persan *Bedzahar*, qui signifie *Antidote contre les poisons*, composé de *Bed*, remède, & de *Zahar*, poison. * *Consultez* l'Ouvrage de Garcias ab Horto, qui en a fait une particuliére description.

BEZONS. *Cherchez* BAZIN.

* BEZONS, village de France dans l'Isle de France sur la Seine, au nord-ouest de Paris dont il est éloigné d'environ deux lieues. On y tient, au commencement de septembre, une foire qui y attire beaucoup de monde qui vient s'y divertir.

BHI. BIA.

BHIMONDEPATAM. *Voyez* BIMILIPATAM.

BIAFARA, ville d'Afrique dans la Guinée, est située sur la riviere dite *Dos Camarones*, & donne son nom à un Royaume qui est entre celui de Benin, le Niger & les Etats de Congo. * Dapper, *Descr. de l'Afrique*.

BIAFARA (le Royaume de) *Biafarum regnum*, païs d'Afrique dans le Congo septentrional, est borné au septentrion par le Royaume de Zanfara, qui fait partie du païs des Negres; au levant par le Royaume de Medra; au couchant, par celui de Benin; & au midi, par celui de Gabon, étant ainsi éloigné de la côte de l'Océan. Il prend son nom de sa ville capitale; mais les autres ne sont point considérables. On l'appelle autrement le Royaume de *Gossfede*. Les Habitans sont noirs, farouches & idolâtres. L'air n'en peut être que très-ardent, étant sous la ligne, & avancé dans les terres. Au reste on en a très-peu de connoissance.

* BIAFARES, peuple de la Nigritie au nord de Rio Grande, sur la côte de l'Océan Atlantique.

BIAGOLE. *Cherchez* BRAGOSE.

BIALA. *Voyez* BIALLA.

BIALACERKIEW ou BIALACERKIOW. *Bialacerva*, *Bialocerqua*, ville de Pologne, dans la Basse Volhinie ou le Palatinat de Kiow, est située sur la riviere de Ros, & assez mal bâtie. Cette ville, qui appartenoit autrefois au Roi de Pologne appartient depuis plusieurs années au Grand Duc de Moscovie. * Sanson. Baudrand.

* BIALCON, nom d'un Auteur qui avoit écrit de Médecine, cité par Pline, *Hist. Natur.* *l.* 28. *ch.* 19. en cas néanmoins qu'il

qu'il n'y ait pas faute dans le texte de Pline, comme quelques-uns le soupçonnent. *Voyez* le Pére Hardouin sur cet endroit.

BIALEGRODKO, *Bialegrodia*, ville de Pologne, située dans la Basse Volhinie, sur la riviere d'Irpien ou de Repin, environ à six lieues de la ville de Kiovie, vers le midi occidental. Cette ville est défendue par un bon château, & appartient aux Moscovites. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIALLA, petite ville de la Couronne de Pologne, dans la Polésie, province du Duché de Lithuanie, entre la ville de Bressici & celle de Lublin, à dix lieues de la premiére, & à vint-trois de la derniere. Il y a dans Bialla une de ces Académies qu'on appelle des *Ecoles Illustres*, & un magnifique Palais des Princes de Radzivil. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIALOGROD, BIALLOGROD, AKIERMAN & MONCASTRO, *Bialogroda*, *Biellogroda*, *Akiermana*, *Moncastrum*. C'est une ville de la Turquie en Europe, située dans la Bessarabie, sur le bord méridional du Niester, environ à deux lieues de son embouchure dans la Mer Noire. On croit que cette ville est l'ancienne *Tyras*; ou du moins, qu'elle a été bâtie de ses ruines. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIALY-KAMEN, *Bialy-Kamia*, petite ville du Royaume de Pologne, dans la Russie Noire ou Rouge, sur la riviere de Bug, environ à vint lieues de Lembourg, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIANA, petite ville du Mogolistan, en Asie. Elle est dans le Royaume d'Agra, au midi occidental de la ville de ce nom, & près de la riviere de Cambére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIANCHETTI, prononcez BIANKETTI (César) naquit le huitiéme mai 1585, dans une des plus illustres familles de Bologne, qui prétend tirer son origine de Robert Bianchetti, neveu de Theodoric le Saxon, Duc de Bourgogne, qui s'établit, dit-on, à Bologne vers l'an 804. Au tems de la naissance de César Bianchetti, il y avoit à Rome un Prélat de cette famille, nommé Laurent, qui après avoir exercé divers emplois honorables, fut honoré de la pourpre par Clément VIII, le cinquiéme juin 1596, & mourut en 1612. On conserve dans sa famille trois volumes de *Décisions de la Rote* qu'il a recueillies. César son neveu fut marié n'étant âgé que de dix-huit ans à Ermeline Gambalunga, de qui il eut neuf enfans, trois garçons & six filles. Ses emplois de Sénateur, de Gonfalonier de la Justice, & de Gardien des clefs du Palais ne l'empêchoient pas de donner tous ses soins à leur éducation, après la mort d'Ermeline, qui arriva en 1638. Il résolut de s'appliquer encore plus qu'il n'avoit fait à son salut; & pour se rendre en même tems utile au public, il entreprit de rétablir les Ecoles Chrétiennes, qui devoient être suivant leur institution, gouvernées par un Sénateur; mais qu'on avoit presque entiérement abandonnées. Une Confrairie de Gentilshommes, qui se forma alors par ses soins, le soulagea beaucoup dans cette pieuse entreprise; mais il voulut enfin que cette Confrairie eût des jours d'assemblées réglez; & lorsqu'il en fut venu à bout, il forma encore le dessein d'une Congrégation de gens qui vivant en Communauté, s'appliquassent à l'instruction des ignorans. Cette Congrégation, qu'on appelle à Bologne *de saint Gabriel*, a cela de particulier, qu'on n'y reçoit que des Laïques qui ayent un bien honnête & suffisant pour leur entretien; qu'ils portent tels habits qu'ils veulent, même de soye, mais noirs; & que quand ils vont en ville ils peuvent se faire suivre par leurs valets; mais que dans l'intérieur de la maison tout est commun entre eux. On n'y admet personne qu'après trois années de probation, & on n'y fait jamais de vœux; mais dans la distribution des emplois, on ne peut refuser celui auquel on est nommé. Cette Congrégation fut fondée l'an 1644, & approuvée peu après par le Cardinal François Barberin. Le pieux Instituteur mourut l'an 1655, étant âgé de 70 ans. Voyez *sa Vie écrite par* Charles-Antoine de Frate, *imprimée à Bologne en* 1704.

BIANCHETTI (Laurent) *Voyez* BLANCHETTI.

BIANCHI, (prononcez BIANKI) ou LE BLANC (Gérard) Cardinal, étoit fils d'un Laboureur dans le Duché de Parme en Italie. Ses parens priérent le Curé du village de lui apprendre la Grammaire, qu'il fut bientôt en état d'enseigner lui-même aux enfans d'un Gentilhomme, avec lesquels étant allé à Bologne, il y apprit le Droit avec succès, & exerça en peu de tems la profession d'Avocat en la Cour de Rome, où il aquit une si grande réputation, que le Pape Nicolas III. le fit Cardinal le 12 mars 1278. Quatre ans après, Martin II. l'envoya Légat en Sicile, après le cruel massacre des François, dit *les Vêpres Siciliennes*. Il eut le même emploi en France, & mourut le premier mars de l'an 1302, à Rome, où l'on voit son épitaphe de trente-six vers dans l'église de Latran. Il y a eu un autre Cardinal du même nom, ARCHANGE Bianchi, natif de Vigevano, que le Pape Pie V. éleva à cette dignité en 1566. * Garimbert, *l.* 3. *&* 4. Collenutio, *l.* 5. Dupleix, *Histoire de France.* Bzovius, *A. C.* 1290. *n.* 5. Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Onuphre. Ciaconius.

BIANCHINI (François) de Vérone, Chanoine de l'église de Saint-Laurent *in Damaso*, dans la ville de Rome, Camérier d'honneur du Pape, & Frere-Lay de la Congrégation établie pour la réforme du Calendrier Romain, a donné en 1703 deux Dissertations; l'une sur le Calendrier & sur le Cycle de Jules César, & l'autre sur le Canon Pascal de saint Hippolyte Martyr. Ces Ouvrages sont savans. M. Bianchini a été associé à l'Académie des Sciences de France, en la place de M. Bernoulli de Bâle. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XVII siécle.*

BIANCHINO (Barthélemi) Patricien de Bologne, qui vivoit vers l'an 1500. Il a écrit les Vies de Béroalde, & de Codrus Urceus. Il étoit grand Antiquaire & bon Poëte Latin. * Alberti, *Descr. Ital. & Hist. Bonon.* Bumaldi, *Bibl. Bonon.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 12. Hendreich.

* BIANDRA ou plutôt BIANDRATE, ancienne ville, maintenant petit village d'Italie, dans le Novarois, contrée du Duché de Milan, sur la riviere de Sessia, à l'ouest nord-ouest de Novare, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BIANZA, bourg d'Italie, dans le Montferrat au nord-est de Turin, dont il est éloigné de près de dix lieues.

* BIAR, BUAR ou BIAZ, bourg d'Espagne dans le Royaume de Valence, au sud-ouest de Valence, dont il est éloigné d'environ dix-huit lieues. Il est sur les confins de la nouvelle Castille.

BIAROLE ou BIAGOLE. *Voyez* BRAGOSE.

BIART (Pierre) Jésuite de Grenoble, a été célébre par les missions qu'il fit dans le Canada & dans les autres païs de l'Amérique septentrionale, où l'on dit qu'il fut persécuté de la maniere du monde la plus cruelle. Il enseigna la Théologie à Lyon, & mourut en 1622. Il publia une Relation de la Nouvelle France, & quelques autres Ouvrages. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.*

BIART. *Cherchez* BAYARD.

BIAS, fils de *Teutamus*, Philosophe, étoit de Priéne, ville de Carie, & fut l'un de ces sept à qui les Grecs donnérent le nom de SAGES. Il florissoit sous le régne d'Halyattes, Roi de Lydie, vers la XLII Olympiade, 610 ans avant Jesus-Christ, & l'an 144 de Rome. De son tems quelques Pêcheurs trouvérent un trépié d'or, avec cette inscription *au plus Sage*, τῷ σοφωτάτῳ. On le lui porta, & il le renvoya au temple d'Apollon. Valere Maxime dit que la ville de Priéne ayant été assiégée, les Habitans prirent la fuite, tâchant d'emporter ce qu'ils avoient de plus précieux. Bias fut le seul qui sortit les mains vuides. Sur quoi ayant été interrogé pourquoi il se retiroit sans rien emporter, il répondit, sûr qu'on ne lui ôteroit ni sa science ni sa vertu, *qu'il portoit avec soi tout ce qu'il possédoit.* Diogéne *Laerce* assure qu'il composa plus de deux mille vers sur l'Ionie, & qu'il expira entre les bras d'un fils de sa fille, en plaidant pour un de ses amis. Il disoit ordinairement, *qu'un homme qui ne pouvoit supporter l'infortune étoit véritablement malheureux, & que c'est une maladie d'esprit de souhaiter des choses impossibles.* Dans un naufrage, voyant que des impies invoquoient les Dieux, *Taisez-vous*, leur dit-il, *de peur qu'ils ne s'apperçoivent que vous êtes ici.* * Plutarque, *en sa Vie.* Valére Maxime, *l.* 7. *ch.* 2. *ex.* 16. Laerce. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. profanes.*

BIAS, fils d'*Amythaon* Roi d'Elide, accompagna son frére Mélampus, lorsqu'il alla trouver Prœtus Roi d'Argos, pour guérir ses filles qui étoient furieuses, & épousa une de ces Princesses, nommée *Iphianasse*. Mélampus eut l'autre, appellée *Lysippe*, avec une partie du Royaume d'Argos. * Apollodore. Pausanias. Diodore, *l.* 4.

BIASARUS. *Voyez* ABISARES.

BIAZ. *Voyez* BIAS.

B I B.

BIBACH. *Cherchez* BIBRACH.

BIBACULUS. *Cherchez* FURIUS BIBACULUS.

BIBARS, quatriéme Sultan de la premiére Dynastie des Mameluks, surnommez *Baharites*, avoit été esclave d'Aleddin al Bundokdar; de là vient que la plupart des Historiens l'appellent *Bondokdar*. On prétend qu'il fut le Chef de la conjuration contre Cotus son prédécesseur, & que ce fut lui-même qui le tua l'an de l'hégire 658, de Jesus-Christ 1259. Bibars reconnu pour légitime Sultan se rendit au Caire, qui lui ouvrit ses portes. L'année suivante il remporta trois victoires signalées sur les Tartares, qui avoient pris d'assaut la ville d'Alep, & fait passer au fil de l'épée la plus grande partie de ses Habitans. Dans le même tems Bibars reconnut pour Calife un nommé *Ahmed*, que des Arabes vagabonds lui avoient amené au Caire, & qu'ils disoient être fils du Calife Dhaher Billah, qui s'étoit enfui en Arabie. Il y avoit trois ans & demi que les Musulmans n'avoient eu aucun Chef de leur religion, lorsqu'Ahmed, à qui Bibars donna le nom de *Mostanser Billah*, fut reconnu pour Calife. Depuis ce tems-là les Califes furent dépouillez entiérement de leur puissance temporelle, & réduits à la spirituelle, n'ayant plus d'autres occupations que celles que pouvoient leur donner les affaires de la Religion; car ni Bibars, ni ses successeurs ne leur assignérent aucuns Etats. Bibars voulant rétablir son Calife dont on ne faisoit pas grand cas au Caire, le mena à Damas, d'où il l'envoya sous bonne escorte à Bagdet, pour le remettre en possession du siége de ses ancêtres. Mais les Tartares l'ayant rencontré, le tuérent avant qu'il y pût arriver. L'an 661 de l'hégire, Bibars se rendit maître par une insigne trahison du fort château de Crak. Deux ans après il prit la ville de Césarée en Palestine sur les Francs. Les Tartares lui enlevérent Damas; mais il la recouvra peu de tems après. L'année d'après il assiégea inutilement Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre; mais il prit à composition la ville & le fort château de Safet ou Safete. Il passa ensuite en Arménie, prit les villes de Sis & d'Ajas, & ruina tout le païs d'Haiton, Roi d'Arménie. Mais les Tartares vinrent au secours de ce Prince, & firent quitter à Bibars l'Arménie, & même la Natolie. Celui-ci irrité de ce mauvais succès, fit tailler en piéces à son retour en Egypte, tous les Habitans de la ville de Cara, qu'il ruina entiérement. L'an 666 de l'hégire, il prit la ville de Jafa, & peu après celle d'Antioche, dont il ruina les plus belles édifices, & emmena en captivité la plupart des Habitans. L'an 667 de l'hégire, il prit Alep aux Tartares, & y laissa fort peu d'Habitans en vie. En 668 de l'hégire, il attaqua une seconde fois en vain Ptolémaïde, mais il ravagea le païs. Il prit à composition le château de Masiat dont il chassa les Templiers, la ville d'Accaron, & le château de Curdes; où ayant appris la venue des Tartares, que les Francs avoient appellez à leur secours, il tourna du côté d'Alep, alla de là en Egypte, d'où il revint en Syrie; & il fit toutes ces expéditions dans la seule année 670 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1271. L'année suivante il obligea les Tartares de lever le siége de la forte ville de Bira en Mésopotamie, après quoi il retourna en Egypte. L'an

673 de l'hégire, il entra pour la seconde fois dans le païs de Sis en Arménie, qu'il pilla & ravagea entiérement. De retour de cette expédition à Damas, ayant appris l'an 674 de l'hégire, que les Tartares étoient retournez au siége de Bira, il marcha à eux; mais étant arrivé à Canis, il sçut qu'ils s'étoient retirez. Il reprit le chemin d'Egypte, & envoya la même année une armée en Nubie, qui ne retourna qu'après avoir pillé, ruiné & tué tout ce qui lui résista. L'an 675 de l'hégire, Bibars fit une autre guerre aux Tartares dans la Natolie, où il se donna plusieurs combats de part & d'autre. Mais enfin se trouvant inférieur, il se retira dans la ville d'Emesse, où il mourut. Un peu avant sa mort, il y eut une éclipse totale de lune. Les Astrologues prédirent qu'elle prognostiquoit la mort de quelque Prince. Le Sultan voulant détourner de dessus sa tête l'effet de ce présage, convia un Prince de la Maison des Jobites, nommé *Malek al Kaher*, & lui fit boire du vin empoisonné dans un repas qu'il lui donna. Mais Bibars, pour ôter tout soupçon, voulut boire après lui dans la même coupe, que l'on remplit d'autre vin. Il y resta assez de venin pour l'empoisonner lui-même. Ainsi ces deux Princes moururent tous deux de compagnie après ce funeste repas. Quelques-uns ont attribué la mort de Bibars à une dyssenterie, qu'il avoit gagnée en traversant à gué l'Euphrate, pour aller combattre les Tartares. Il avoit régné dix-sept ans & quelques mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIBARS II. du nom, douziéme Sultan de la premiére Dynastie des Mameluks en Egypte, ne régna qu'onze mois dans l'un des trois intervalles du régne de Malek al Nasser, fils de Kélaun, l'an de l'hégire 709, & de J. C. 1309. Il abdiqua lui-même, & fut ensuite étranglé par l'ordre de Nasser. *D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIBAUC ou BIBAUCIUS (Guillaume) Général des Chartreux, natif de Thielt, ville de Flandre, entre Courtray, Bruges & Gand, se distingua par son érudition, qui passa pour un prodige. Pendant qu'il étoit Professeur à Gand, la foudre tomba dans son école & maltraita plusieurs de ses auditeurs. Dans ce péril, il fit vœu de se faire Chartreux, & l'accomplit environ l'an 1500. Il exerça des emplois considérables dans cet Ordre, & fut élevé à la dignité de Général l'an 1521, après François du Pui. Bibauc exerça cette charge avec sagesse, & mourut le 24 juillet de l'an 1535. On lui attribue divers Ouvrages, *Orationes*, *Conciones Capitulares*, &c. Vigneul Marville *dans le tome second des Mélanges d'Histoire & de littérature*, p. 74. donne cet échantillon d'un Sermon de Bibaucius, prêché le jour de la Madelaine. Ce Prédicateur dit que *Marthe étoit une très bonne femme*, *satagens in terris*, *fort attachée à son ménage*, *très-pieuse*, *& qui se plaisoit beaucoup à aller entendre le Sermon & l'Office Divin; mais que Magdelaine sa sœur étoit une Coquette qui n'aimoit qu'à jouer, à causer & à perdre le tems; que cependant Marthe faisoit tout son possible pour la gagner & l'attirer à Dieu:* que pour cela *faciebat bonum socium*, *elle faisoit le bon compagnon avec elle, & étoit en apparence dans ses inclinations mondaines pour ne la pas effaroucher, de sorte que sçachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage elle lui dit des merveilles de la personne & des Sermons de Notre Seigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter; que la Magdelaine poussée de curiosité, y vint en effet; mais qu'arrivant trop tard, comme font les Dames de qualité, pour se faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & passant par dessus les chaises, se plaça* in conspectu Domini, *vis à vis du Prédicateur, & le regarda entre deux yeux avec une hardiesse épouvantable*, &c. * Petreius, *in Not. ad Chron. Dorlandi, & in Bibl. Carth. pag. 117. edit. Colon. 1609.* Chorier, &c.

BIBELSBURG. *Voyez* WIFLISBOURG.

BIBEN. *Voyez* PÉDENE ou PÉDENA.

BIBERA. *Voyez* BIBRA ou BIBRAN.

BIBERAC, ville. *Voyez* *BIBRACH.

* BIBERACH, village de Suisse dans cette partie du Canton de Zurich, qui est au delà du Rhin. Il est à peu près à l'est de Schafhouse dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BIBERBACH, Seigneurie avec château dans le Cercle de Souabe sur le Schmutter au nord d'Ausbourg dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

BIBERIUS, est un surnom que les Chevaliers Romains donnerent à l'Empereur Tibére, parce qu'il aimoit à boire; & d'autant qu'il aimoit fort le vin pur, que les Latins nomment *merum*, au lieu de *Tiberius Nero*, qui étoit son nom, ils disoient *Biberius Mero*.

BIBERPACH. *Voyez* BIBERBACH.

* BIBERSBURG, petite ville du Comté de Presbourg en Hongrie au nord de Presbourg dont elle est éloignée de près de sept lieues.

* BIBERSTEIN, petite ville du Cercle de Saxe dans le Marquisat de Misnie en Allemagne au sud-ouest de Dresde dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* BIBERSTEIN, gros bourg de l'Abbaïe de Fulde dans la basse partie du Cercle du Haut Rhin en Allemagne, à l'est de la ville de Fulde dont il est éloigné de près de quatre lieues.

* BIBERSTEIN, village avec château en Suisse dans le Canton de Berne sur la rive gauche de l'Aar au nord d'Arau dont il n'est éloigné que d'une grande lieue. Il avoit autrefois ses propres Comtes & Barons. Dans la suite il appartint à la Maison de Hapsbourg. En 1335, les Chevaliers de l'Ordre de St. Jean en furent les possesseurs. Dans le XVI siécle, il fut vendu au Canton de Berne, qui en a fait un Bailliage. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BIBERSTEIN, ancienne famille de Barons qui possédent dans la Basse Lusace Beskau, Storkau, Sorau, Forst & Tribel, & dans la Bohéme Friedlandt avec plusieurs autres terres. Elle tire de Suisse sa premiére origine, & porte le nom de ce village, dont on vient de parler dans l'article précédent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BIBESIA est une des deux Déesses ausquelles on offroit quelque chose d'agréable dans les banquets; l'autre Déesse s'appelloit *Edesia*. Les mêtiers étoient sous la tutelle de Bibésie, & les viandes sous la protection d'Edésie. Saint Ambroise, *Serm. 6.* assure que le monde alloit volontiers à ces sortes de repas de cérémonies, parce que l'on y faisoit une bonne chere & délicate; & que l'on y buvoit des *mesures inégales*, *accuratas equales*, ce sont les termes, & *inaequales mensuras*. Or ce Pére entend par mesures inégales, boire sans mesure. L'Empereur Sévére avoit coutume de dire que ce que l'on buvoit à ces festins, étoit mal nommé *mesures*; puisque l'on y buvoit immodérément & sans mesure: *Ut festivis*, dit Elius, *Severus Imperator mensuras convivarum non rectè dici autumat, cum sine mensura potarent*. Spartien, *in Pescennio Nigro, cap. 5.* Horace, *l. 2. Serm. Sat. 6. vers. 68.* donne un autre sens à ces mots, *inaequales calices*,

> *Siccat inaequales calices conviva, solutus*
> *Legibus insanis.*

Les mesures ou les coups sont inégaux, lorsque celui qui peut beaucoup boire, boit beaucoup, & que celui qui ne peut porter la boisson, ne boit que peu, c'est à dire, *que personne ne devoit être contraint à boire plus qu'il ne pouvoit, ni au dessus de ses forces.* Enfin la boisson, la quantité que l'on pouvoit boire, & la liberté d'en user, étoit sous les auspices de la Déesse Bibésie. * *Voyez* Saumaise, sur Spartien, *loco citato.*

BIBIANE (sainte) ou sainte VIVIENNE, Vierge & Martyre à Rome, souffrit la mort pour J. C. sous l'Empire de Julien, après sa mére Dafrose & sa sœur Demetrie; mais les Actes de son martyre sont très-faux. Sa fête est marquée dans le Martyrologe Romain au deuxiéme décembre. * Baronius, *ad ann.* 362. Baillet, *Vies des Saints du mois de décembre.*

BIBIANE, bourg. *Voyez* BIBIENA.

BIBIENA, bourg d'Italie dans le Piémont. Quelques-uns le prennent pour le *Forum Vibii* des Anciens. Les autres croyent que *Forum Vibii* est Castel-Fiori ou Paifans, dans le même païs vers le Pô. Quoi qu'il en soit, Bibiena a été le lieu de la naissance de BERNARD Divitius Cardinal, surnommé *de Bibiena* ou *de Bibiane*.

BIBIENNE, Cardinal. *Cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

BIBLE. On donne communément ce nom à la collection des livres sacrez, écrits par l'inspiration du Saint Esprit. Elle se divise en deux parties, qui sont l'Ancien & le Nouveau Testament. On appelle LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT les livres écrits avant la naissance de Jesus-Christ. Présentement, suivant la décision du Concile de Trente, Session quatriéme, nous avons les cinq livres de Moïse, appellez *le Pentateuque*, sçavoir, la Genese, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome; le livre de Josué; celui des Juges; le livre de Ruth; les deux livres de Samuel; les deux livres des Rois; (ces quatre livres sont appellez dans l'Eglise Romaine les *quatre livres des Rois*) les deux des Chroniques ou Paralipomenes; le premier & second livre d'Esdras; (Le second livre d'Esdras porte aussi le nom de Nehemie) ceux de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job; le Pseautier de David, contenant cent cinquante Pseaumes; les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique; Isaïe ou Esaïe, Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel, les douze petits Prophétes, & les deux livres des Machabées.

Les Protestans ne reçoivent pas pour Canoniques tous ceux à qui ce titre est donné par le Concile de Trente.

La Genese contient l'Histoire de la Création du monde, la Généalogie des Patriarches, la narration du déluge, le catalogue des Descendans de Noé jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, de Jacob, de Joseph, & l'histoire des Descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph.

Le principal sujet de l'*Exode*, est la Sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, & tout ce qui se passa dans le Desert sous la conduite de Moïse. Il renferme l'espace de 145 ans à compter depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du Tabernacle.

Le Lévitique contient les Loix, les Sacrifices & les cérémonies des Juifs.

Le livre des Nombres commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des Loix données au peuple d'Israël pendant les 39 ans qu'il fut dans le Desert.

Le Deuteronome, c'est à dire, *la seconde Loi*, est ainsi appellé, parce qu'il est comme une répétition de la premiére; car après que Moïse a raconté en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le Desert, il répete quantité de préceptes de la Loi. Il fut écrit le dernier des livres du Pentateuque, peu de tems avant la mort de Moïse. Moïse est certainement Auteur de ces cinq livres, quoique quelques Critiques en ayent douté sur de legéres conjectures.

Le livre de Josué contient l'Histoire du peuple d'Israël, depuis la mort de Moïse, pendant dix-sept ans ou environ, sous la conduite de Josué.

Le livre des Juges contient la continuation de l'Histoire des Juifs, jusqu'au tems de Samson.

Le Livre de Ruth est la description d'une Histoire particuliére, arrivée du tems des Juges.

Le premier livre de Samuel, ou *le premier livre des Rois* contient ce qui s'est passé sous le gouvernement des grands Prêtres Héli & Samuel, & sous le régne de Saül; & *le second*, ce qui s'est passé sous celui de David. Ces deux livres sont appellez par les Hebreux, *le livre de Samuel*. *Les deux derniers livres des Rois* contiennent l'Histoire du régne de Salomon, fils de David, puis celle des Rois d'Israël & de Juda, jusqu'à la captivité.

Les Chroniques ou *Paralipomenes* sont un recueil de quelques circonstances, qui avoient été omises dans les livres des Rois.

Le premier d'Esdras, composé par celui dont il porte le nom, contient l'Histoire de la délivrance des Juifs de leur captivité, & de leur rétablissement en Judée, depuis la premiére année de Cyrus, jusqu'à la vingtiéme d'Artaxerxès *Longuemain*. *Le second*, qui porte aussi le nom de *Nehémie* son Auteur, continue cette Histoire jusqu'au commencement du régne de Darius, surnommé *le Bâtard*.

Les livres de Job, de Tobie, d'Esther, de Judith, sont des Histoires particuliéres de ceux ou de celles dont ils portent le nom.

Les Pseaumes sont des Cantiques à la louange de Dieu, qu'on attri-

tribue à David, parce qu'il y en a plusieurs de lui, quoi qu'il y en ait qui sont d'autres personnes.

Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse & l'Ecclésiastique, sont des livres nouveaux qu'on attribue à Salomon, quoiqu'il n'y ait que les trois premiers qui soient certainement de lui.

Les livres des Prophètes contiennent avec *les Prophéties*, plusieurs instructions morales & quelques traits d'Histoire. Il y en a *quatre* appelez *Grands Prophètes*, qui sont *Isaïe* ou *Esaïe*, *Jérémie* avec son Secrétaire *Baruch*, *Ezéchiel* & *Daniel*, & *douze petits*, qui sont, suivant l'ordre Chronologique, *Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie* & *Malachie*. Le tems de ces Prophètes commence sous le regne d'Ozias, & finit quelques années après la captivité, & a duré près de 400 ans.

Les deux livres des Machabées, composez par différens Auteurs, contiennent l'Histoire des Juifs, sous la domination des Grecs, pendant 40 ans ou environ, qui finissent 130 ans avant Jésus-Christ.

Il y a une grande partie de ces livres qui ont été reçus comme sacrez & Canoniques par les Juifs, & par tous les anciens Chrétiens; mais il y en a quelques-uns que les Juifs n'ont point reconnus, & que les anciens Chrétiens n'ont pas tous reçus comme Canoniques; mais qui depuis ont été mis avec les autres par l'Eglise Romaine, dans le Canon des livres sacrez. Ces derniers sont les livres de Tobie, de Judith, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, & les deux livres des Machabées. Quelques-uns ont même douté des livres de Baruch & d'Esther. La Langue dans laquelle ces livres ont été écrits, si l'on en excepte ceux que les Juifs ne reconnoissoient point, est la Langue Hébraïque. Les anciens caractères étoient les Samaritains; mais depuis la captivité on s'est servi des nouveaux caractères Chaldéens. Ils ont été traduits en Grec plusieurs fois. La Traduction la plus ancienne & la plus authentique est celle *des Septante*, qu'on croit avoir été faite par soixante-dix Juifs, du tems & par l'Ordre de Ptolomée, fils de *Lagus* Roi d'Egypte. Aquila, Théodotion & Symmaque, en ont fait depuis de nouvelles: on en avoit encore trouvé d'autres de quelques livres de la Bible. Origène rassembla toutes ces Versions dans les Hexaples, où il les avoit décrites par colonnes, à côté du texte Hébreu, écrit en caractères Hébreux & Grecs.

Les Evangélistes, les Apôtres & les anciens Pères, se sont servis de la Version des Septante. L'ancienne Version Latine étoit faite sur la Version des Septante. Saint Jérôme a fait une nouvelle Version Latine de la plupart des livres de l'Ancien Testament, sur l'Hébreu. Elle a depuis été reçue, & c'est celle qu'on appelle présentement *Vulgate*, à l'exception de la Version Vulgate des Pseaumes, qui est différente de celle de saint Jérôme.

LES LIVRES SACREZ DU NOUVEAU TESTAMENT, sont les quatre Evangiles, le livre des Actes des Apôtres, les quatorze Epîtres de saint Paul, l'Epître de saint Jacques, les deux Epîtres de saint Pierre, les trois Epîtres de saint Jean, l'Epître de saint Jude, & l'Apocalypse.

On appelle *Evangile*, l'Histoire de la Vie de Jésus-Christ Notre Sauveur. Le premier des quatre Evangiles est celui de *saint Matthieu*, qu'il écrivit en Hébreu en faveur des Juifs; mais l'original Hébreu est perdu; la Version Grèque que nous en avons est très-ancienne. *Saint Marc* composa son Evangile à Rome avec saint Pierre. Il a suivi saint Matthieu en beaucoup de choses, & n'a presque fait que l'abbréger. *Saint Luc*, Disciple de saint Paul, Médecin de profession, voyant que plusieurs personnes se mêloient d'écrire l'Histoire de Jésus-Christ, sans en être bien informez, entreprit d'écrire son Evangile, pour faire une narration fidèle de ce qui s'étoit passé. Il est aussi Auteur du *Livre des Actes des Apôtres*, qui contient l'Histoire de l'Eglise, depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'à la quatrième année de Néron. Enfin, *saint Jean l'Evangéliste*, Disciple bien-aimé de Jésus-Christ, entreprit d'écrire son Evangile sur la fin de sa vie, près de cent ans après la naissance de Jésus-Christ, pour confondre l'erreur d'Ebion & de Cérinthe, qui disoient que Jésus-Christ étoit un pur homme & rien plus. Il a aussi écrit trois lettres, & l'on croit que l'*Apocalypse* est de lui.

Il y a *quatorze Epîtres de saint Paul*, qui ayant été converti miraculeusement, fut mis au nombre des Apôtres. Elles sont écrites, la 1. aux Romains, les deux suivantes aux Corinthiens, la 4. aux Galates, la 5. aux Ephésiens, la 6. aux Philippiens, la 7. aux Colossiens, la 8. & la 9. aux Thessaloniciens, la 10. & la 11. à Timothée, la 12. à Tite, la 13. à Philémon, & la dernière aux Hébreux.

L'Epître de saint Jacques est de celui qui étoit parent de Jésus-Christ.

La première Epître de saint Pierre est écrite de Babylone; *la seconde* est écrite vers la fin de la vie de cet Apôtre.

Enfin, *celle de saint Jude*, frère de saint Jacques & de saint Simon, fils d'Alphée, est écrite après celle de saint Pierre. Il y a peu de ces ouvrages qui n'ayent été reçus pour Canoniques dès le commencement de l'Eglise. On a douté si l'Epître aux Hébreux étoit de saint Paul, & l'Eglise de Rome n'a pas reconnu pendant quelque tems son autorité; mais toutes les autres Eglises la recevoient. L'Epître de saint Jude, la seconde de saint Pierre, la 2. & la 3. de saint Jean, ont été rejettées par quelques Anciens; mais elles ont été toujours estimées, & depuis on les a reçues dans le Canon.

On a fort douté de l'Auteur de l'Apocalypse, & elle a été rejettée par quelques Anciens; mais plusieurs autres ont fait son apologie, & l'ont mise au rang des livres Canoniques: & en effet, l'Eglise l'a depuis reçue.

Tous les livres du Nouveau Testament ont été écrits en Grec, excepté l'Evangile de saint Matthieu, & l'Epître aux Hébreux, qu'on croit avoir été écrits en Hébreu, & peu de tems après traduits en Grec. Les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament sont le fondement de la Religion des Chrétiens, & composent le volume à qui l'on donne communément le nom de BIBLE SACRÉE. * M. Du Pin, *Nouvelle Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siècles de l'Eglise*, tome 1. M. Simon, *Hist. Crit. du Vieux & du Nouveau Testament*.

BIBLES HÉBRAIQUES. Les Bibles Hébraïques sont manuscrites ou imprimées. Les plus anciennes manuscrites ne passent point sept cens ans: il est même très-rare d'en trouver qui ayent cette antiquité. Les meilleures sont celles qui ont été écrites par les Juifs Espagnols, comme le Rabbin Elias Lévita l'a remarqué dans son livre intitulé, *Massoreth, Hammassoreth*. Il y en a plusieurs de cette façon dans la bibliothèque du Roi de France, dans la bibliothèque des Pères Jésuites de Paris, & dans celle des Pères de l'Oratoire de la rue S. Honoré. Mais il n'y en a aucune qui passe cinq cens ans. Celles qui ont été écrites par les Juifs Allemands, sont les moins sûres de toutes, & le caractère même n'en est pas beau & quarré, comme est celui des Bibles Hébraïques Espagnoles.

Les manuscrits des textes Hébreux que les Juifs font faire pour l'usage de leurs Synagogues, demandent mille précautions superstitieuses. Ils doivent être écrits sur un parchemin bien net, & préparé par un Juif qui ne soit ni apostat ni hérétique. Il doit y avoir des couronnes sur certaines lettres. Il faut plier le parchemin en rouleau, y marquer diverses colonnes ou diverses pages fort exactement, & régler toutes les lignes avant que de les écrire. Il faut aussi se servir d'une certaine encre, dont ils croyent que Moïse a donné la composition. Enfin il ne faut pas que les lettres se touchent jamais. Il doit y avoir toujours entre elles l'espace d'un fil, & entre deux lignes l'espace d'une ligne, & toujours trente lettres, ni plus ni moins dans chaque ligne. Quant à un exemplaire destiné à un usage domestique, on n'y apporte pas toutes ces formalitez: on en trouve beaucoup dans les bibliothèques des Chrétiens; les meilleurs sont ceux qui ont été faits en Espagne. Les Juifs font un grand cas de celui de *Hillel*, qui étoit un Rabbin fort estimé, & qui vivoit selon quelques-uns avant Jésus-Christ; mais d'autres ne sont pas de ce sentiment, & croyent que c'est un Rabbin Espagnol, qui a été long-tems après les Docteurs Juifs de l'Ecole de Tibériade, qui ont composé *la Massore*, & qui a corrigé sur les plus anciens exemplaires, l'édition que ces Docteurs *Massorètes* avoient publiée. De toutes les anciennes éditions des Bibles en Hébreu, la meilleure, au sentiment des Savans, est celle du Rabbin *Jacob Hajim*, de l'Imprimerie de Bomberg, qui a été réimprimée à Venise l'an 1618. Cette édition n'est pas conforme à la première. * *Disquisitiones criticæ de variis Bibliorum editionibus*, 1684. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, septembre 1684.

BIBLES CHALDAÏQUES. On les appelle autrement *Paraphrases* ou *Targums*; & ce sont des Gloses que les Juifs ont faites sur la Bible, dans le tems qu'ils parloient le langage Chaldéen. Mais on y a ajouté beaucoup de choses dans la suite des tems; ce qui les rend moins exactes. Elias Lévita, dans la préface qui est au devant de son Dictionnaire Chaldaïque, parle de ces Paraphrases avec plus d'exactitude qu'aucun autre Juif. Les meilleures sont celles d'Onkelos, qui n'est que sur les cinq livres de Moïse; & celle de Jonathan, sur tous les livres que les Juifs appellent *Prophètes*, c'est-à-dire, *sur Josué, sur les Juges, sur les Livres des Rois, & sur les grands & les petits Prophètes*. Les Paraphrases Chaldaïques sur les autres livres de la Bible, sont la plupart remplies de fables, & elles ne méritoient pas d'être imprimées.

BIBLES SYRIAQUES. Il y a deux sortes de Versions Syriaques du Vieux Testament. La première a été faite sur le Grec des Septante, & n'a point été imprimée. L'autre, qui a été prise sur l'Hébreu, a été imprimée pour la première fois, dans la grande Bible de le Jay, & est en usage chez les Chrétiens d'Orient qui suivent le rite Syrien. A l'égard du Nouveau Testament Syriaque, quelques Auteurs le croyent très-ancien; mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'est pas ancien, & qu'il a été traduit sur le Grec. Jean-Albert Widmanstadius est le premier qui l'ait fait imprimer en 1562, à Vienne en Autriche, en très-beaux caractères Syriaques. * R. Elias Lévita. Le P. Morin. Konholthus, *de variis Bibl. editionibus*.

BIBLES SAMARITAINES. Les Samaritains ne reçoivent que les cinq livres de Moïse, qu'ils lisent en Hébreu, aussi bien que les Juifs, étant seulement différens d'eux pour les caractères, comme saint Jérôme l'a remarqué. Le P. Morin a fait imprimer le premier ce Pentateuque Hébreu des Samaritains, avec une version, qu'on appelle *Samaritaine*, quoiqu'elle soit dans une Langue, qui est presque la même que la Langue Chaldaïque. On trouve l'une & l'autre dans la grande Bible de le Jay, & dans la Polyglotte d'Angleterre. Les Samaritains ont outre cela une Version Arabe du Pentateuque, qui n'a point été imprimée, & qui est même fort rare. On en trouve deux exemplaires dans la bibliothèque du Roi de France. L'Auteur se nomme *Abusaïd*, & a ajouté quelques Notes littérales qu'on voit à la marge. Ils ont aussi l'Histoire de Josué; mais ils ne la regardent pas comme un livre Canonique, & elle ne convient pas avec le véritable livre de Josué, qui fait une partie de l'Ecriture-Sainte.

BIBLES GRÈQUES. Il y en a un très-grand nombre d'éditions. On peut néanmoins les réduire toutes à trois classes, savoir, à celle de Complute ou d'Alcala, qui a été imprimée dans la grande Bible du Cardinal Ximénès en 1515, & qui a été réimprimée dans la Bible royale ou de Plantin, dans la Bible de Commelin, & dans la grande Bible de le Jay. La seconde est celle de Venise en 1518, & qui a été réimprimée plusieurs fois par les Protestans d'Allemagne, à Strasbourg en 1526, à Bâle en 1545, avec une préface de Mélanchthon; au même lieu en 1550, avec la Version Latine; à Francfort en 1597, avec des Notes, que l'on croit être de François du Jon. La troisième est l'édition Romaine en 1587, tirée d'un ancien exemplaire, qui est dans la bibliothèque du Vatican. On donna l'année suivante l'édition Latine de cette édition Grèque, avec les Remarques de Flaminius; & le P. Morin de l'Oratoire a fait imprimer à Paris en 1628, le Grec & le Latin sur deux colonnes, en marquant les versets qui n'étoient point

dans

dans l'édition de Rome. Les Anglois ont fait imprimer dans leur Bible Polyglotte, cette édition de Rome, la croyant la meilleure de toutes. Outre toutes ces éditions Grecques de la Bible, les Anglois ont fait imprimer dans leur Polyglotte, les diverses leçons d'un très-ancien exemplaire, qu'ils ont appellé *Alexandrin*, parce qu'il leur avoit été envoyé d'Alexandrie en Egypte.

BIBLES LATINES. Nous ne prétendons point parler des Versions Latines de la Bible, faites dans ces derniers tems, n'étant point authentiques, mais seulement de celles qui ont été à l'usage de l'Eglise Latine. Il y en a de deux sortes, sçavoir, l'ancienne, & qu'on nomme aussi *Italique*, qui a été faite dès les premiers siécles, sur le Grec des Septante, & dont toutes les églises d'Occident se sont servies jusqu'après le tems du Pape Grégoire *le Grand*. L'autre, qui est en usage présentement, & qu'on appelle *Vulgate*, est la Version de saint Jérôme, qui a été faite sur l'Hébreu, à la réserve des Pseaumes, qu'on a toujours conservez de l'ancienne Vulgate, parce qu'on les chantoit dans les églises. Le Concile de Trente arrêta qu'on corrigeroit cette derniere Vulgate, qui est la Version de S. Jérôme, afin qu'elle seule eût cours dans toute l'Eglise Latine, sans en reconnoître d'autres; & c'est ce qui s'est observé exactement par les Censeurs de Rome, sous les Papes Sixte V. & Clément VIII. Avant les corrections de ces deux Papes, plusieurs avoient pris la liberté de la réformer, comme on peut voir dans l'édition Latine, qui a été imprimée dans la Bible de Complute. Les Théologiens de Paris & de Louvain s'appliquérent à cette correction, & principalement les derniers qui ont donné plusieurs éditions de la Vulgate, avec des réformations utiles & curieuses. Robert Etienne a aussi fait la même chose; mais la meilleure de toutes ces éditions Latines est celle de l'an 1541, *in folio*, où l'on voit aux marges les diverses leçons, tirées d'un grand nombre d'exemplaires manuscrits. Dom Nicolas Ramo Evêque Espagnol, faisoit tant de cas de la Vulgate, & si peu du Grec & de l'Hébreu, que voyant la Bible Polyglotte du Cardinal Ximenès, où la Vulgate est placée entre l'Hébreu & le Grec, dit que le Latin étoit comme J. C. crucifié entre deux Brigands. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome 1. p. 419.*

BIBLES ARABES. Il y a un très-grand nombre de Bibles Arabes, dont les unes sont à l'usage des Juifs dans les païs où ils parlent Arabe, & les autres à l'usage des Chrétiens du Levant qui parlent cette Langue. Celles qui sont à l'usage des Juifs, ont été toutes faites sur l'Hébreu; celles qui sont à l'usage des Chrétiens, ont été faites sur d'autres Versions. Les Syriens, *par exemple*, lorsque la Langue Syriaque n'a plus été entendue du peuple, ont traduit leur Bible Syriaque en Arabe. Les Cophtes ont aussi traduit de Cophte en Arabe l'Ecriture Sainte; afin qu'elle fut entendue du peuple, aussi bien que des Prêtres.

BIBLES PERSANES. Les anciens Péres ont fait mention d'une Version de l'Ecriture en Persan; mais il ne nous reste rien depuis longtems de cette ancienne Version. Les Juifs de Constantinople ont imprimé une Traduction du Pentateuque en Persan, dans le XVII siécle, en caractéres Hébreux. On l'a réimprimé en caractéres Persans, dans la Polyglotte d'Angleterre, où l'on a aussi imprimé une Version Persane du Nouveau Testament, qui est peu exacte; & à dire le vrai, ces deux Versions n'étoient pas dignes d'être publiées.

BIBLES ETHIOPIENNES. Nous n'avons pas de Bibles entiéres Ethiopiennes, mais seulement quelques morceaux; comme le Pseautier, le Cantique des Cantiques, le Nouveau Testament, qui avoient été imprimez séparément, & qui ont été depuis réimprimez dans la Polyglotte d'Angleterre. Cette Version a été faite sur le Grec des Septante, & peut-être même sur la Cophte, qui a été pris des Septante, parce que cette nation est dépendante des Cophtes. Pierre Séguier, Chancelier de France, avoit dans sa bibliothéque un très-grand nombre de livres manuscrits Ethiopiens; mais ces livres ne peuvent être d'aucune utilité: car ce ne sont que des Traductions peu exactes des livres Grecs.

BIBLES COPHTES. Ce sont les Bibles des Chrétiens d'Egypte, qu'on appelle *Cophtes* ou *Coptes*, & qui sont écrites dans l'ancien langage de ce païs-là. On n'en a rien imprimé jusqu'à présent; mais on en trouve des manuscrits dans quelques bibliothéques de l'Europe, & principalement dans la bibliothéque du Roi de France. Ce qui est à remarquer, c'est que comme cette ancienne Langue Cophte n'est plus entendue des Cophtes mêmes depuis un longtems, ils joignent ordinairement à la Version Cophte une autre Version Arabe, qui est la Langue de leur païs. Cela se voit dans les Bibles Cophtes manuscrites qui sont dans la bibliothéque du Roi de France.

BIBLES, en Langue Turque. Il y a quelques Traductions manuscrites en cette Langue. Jean Vugnadus fit traduire toute la Bible en Turc, comme le dit M. de Thou sous l'an 1565. Albert Bobavius Renégat Polonois, nommé depuis son abjuration *Ali-beg*, fit une Version de l'Ecriture en Turc, à la priére de *Levinus Varnerstus*. On ne connoit rien d'imprimé en cette Langue sur l'Ancien Testament; mais en 1666, Guillaume Seaman fit imprimer à Londres une Version du Nouveau en Langue Turque, différente de l'Arabe & du Persan.

BIBLES ARMENIENNES. Les Arméniens, en 1666, firent imprimer à Amsterdam une Bible en leur Langue, par les soins d'un Evêque Arménien, qui présida à cette édition. Elle fut faite sur le Grec des Septante, & ne fut pas du goût des Arméniens. On en imprima encore une autre à Anvers en 1670, par les soins de Théodore Petreius, & le Nouveau Testament séparément en 1668 & en 1698. M. Piques Docteur de Sorbonne croyoit la Version Arménienne très ancienne, & très propre à réformer le texte Grec sur lequel elle a été faite.

BIBLES GEORGIENNES. Les Géorgiens ont une Version de la Bible en ancien Géorgien; mais comme il n'est entendu que de peu de personnes, & que le peuple y est extrêmement ignorant, on ne trouve presque personne qui la lise, ni qui l'entende, si ce n'est quelques femmes qui sçavent par cœur quelques histoires de l'Evangile.

BIBLES FRANÇOISES. La première Bible Françoise dont on ait une connoissance assurée est celle de Pierre Valdo qui vivoit vers l'an 1160. Elle fut faite par Etienne de *Ansa* ou *Emsa*. On ignore s'il s'en trouve encore quelques exemplaires dans les anciennes Bibliothéques. Innocent III. écrivant à Bertram Evêque de Metz, témoigne que plusieurs Laïques poussez du desir de lire les Saintes Ecritures, avoient fait traduire en François les Evangiles, les Epitres de S. Paul, le Pseautier, les Morales de Job, & plusieurs autres livres. Cette Epitre d'Innocent III. est de l'an 1200. En 1294, *Guyard Moulins* acheva la Traduction, qui est extrêmement libre, & qui a été imprimée plusieurs fois sous le titre de *Bible historiale*, ou *historiée*. Ce n'est presque que la Traduction de l'Histoire Scholastique de Pierre *Comestor* ou le *Mangeur*. *Raoul de Presle*, suivant le P. le Long, & non *Nicolas Anssont*; fit en 1380, une Version qu'il dédia à Charles V. Roi de France. *Jacques le Févre d'Etaples* traduisit de Latin en François toute la Bible & la fit imprimer à Paris en 1528. Les Docteurs de Louvain ayant traduit la Bible de Latin en François, par l'ordre de l'Empereur Charles-Quint, la firent imprimer à Louvain en 1550. M. Simon prétend que pour le fonds elle ne différe point de celle de Nicolas de Leuse, Docteur de Louvain, imprimée à Anvers en 1534. Jaques Corbin, en 1643, fit imprimer une Bible Françoise qu'il avoit traduite par les ordres de Louis XIII. Roi de France, mais on la trouve trop barbare, parce que l'Auteur a voulu conserver le tour de la phrase Latine. *Isaac le Maître de Sacy* fit imprimer en 1671, une Version de la Bible avec des explications. Le Nouveau Testament a été traduit par plusieurs. Les principales Traductions des Catholiques Romains sont celles du P. Amelotte de l'Oratoire imprimé d'abord en 1666, & ensuite plusieurs fois; la Traduction de Mons imprimée à Amsterdam en 1665, attaquée par Clément IX, & enfin condamnée par Innocent XI; celle de M. Antoine Godeau Evêque de Vence, imprimée à Paris en 1668; celle du P. Simon imprimée à Trevoux en 1702; celle du P. Dom Jean Martianai imprimée à Paris en 1712.

Le Pére Bouhours *Jésuite* publia à Paris en 1697 la Version du Nouveau Testament qu'il avoit composée conjointement avec ses Confreres le P. le Tellier & le P. Besnier. Pendant l'impression de cet Ouvrage, l'Archevêque de Paris nomma des Reviseurs pour l'examiner & pour la corriger. La Version en est d'ordinaire un peu rude & obscure parce que l'Auteur a voulu s'attacher trop scrupuleusement au texte Latin qu'il traduisoit. Le P. Lallemant Jésuite a adopté cette traduction dans les explications du Nouveau Testament, qu'il a données depuis quelques années. La première Bible traduite par les Protestans est celle de *Pierre Robert Olivetan* qui, comme le rapporte *Th. de Bèze*, la traduisit sur l'Hébreu avec le secours de Calvin. Elle fut imprimée à Neufchatel en 1535, aux frais des Vaudois. Sébastien Castalion, ou Chatellion, fit imprimer à Bâle en 1555, une Traduction du Vieux & du Nouveau Testament; mais comme il étoit Savoyard & que la Langue Françoise lui étoit peu connue, il traduisit ridiculement, souvent dans un jargon presque inintelligible. On peut en juger par ce passage de l'Epitre de S. Paul aux Romains, *ch. 2. v. 25. 26. 27.* *Si tu viens à trépasser la loi, ton rognement devient avant-peau. Que si un empellé garde les ordonnances de la loi, certes son avant-peau lui sera compté pour rognement. Et celui qui de nature est empellé, & garde la loi te condamnera, toi qui as la lettre & rognement, & si trépasses la loi.* *Scévole de S. Marthe* l'excuse, & à cause de sa bonne intention, & parce qu'il s'étoit donné tout entier à l'étude des Langues Savantes. *Jean Diodati*, en 1644, donna une Version avec quantité de Remarques. M. des Marets a donné au public en 1669, une Traduction de la Bible avec les Notes de la Bible Flamande. M. David Martin fit imprimer en 1707, la Bible entiére avec des corrections & des Remarques de sa façon. On a encore une Bible plus moderne imprimée à Amsterdam en 1724, avec les argumens & les réflexions du célébre M. Ostervald de Neufchâtel. On a encore plusieurs excellentes Traductions du Nouveau Testament, celle de M. le Clerc imprimée à Amsterdam en 1703; celle de Messieurs de Beausobre & Lenfant publiée à Amsterdam en 1718; celle des Pasteurs & Professeurs de l'Eglise & de l'Académie de Genéve donnée en 1726. * D. Calmet, *Dict.* Th. de Bèze, *Hist. des Eglis. &c. tome 1. p. 30.* Scevole de Ste Marthe, *Poëm. & Elog. tome 2. p. 65.*

* BIBLES FLAMANDES. Il est fait mention d'une Bible de Delft, imprimée en 1477, en deux volumes *in folio*, en assez mauvais Hollandois. Cette Version fut faite sur la Vulgate. Le Long parle aussi de diverses Bibles Flamandes imprimées par les Catholiques Romains, en 1475 en deux volumes *in folio*, à Cologne; en 1477 à Delft *in quarto*; en 1479 à Ter Goude *in folio*, de laquelle édition Tollius dans son *Itinerarium*, & Henninius dans les Notes sur l'*Itinerarium* de Tollius, remarquent qu'elle étoit remplie de figures, & mêlée de contes de vieilles: en 1518, à Anvers; en 1525, à Louvain; en 1526 à Anvers *in folio*, chez Jaques Liesveldt; en 1528, 1529, 1532, & 1534, chez Vorsterman; en 1535, chez Liesveldt; en 1540 à Anvers en Latin & en Flamand *in folio*; en 1541, chez Henri Peeter *in folio*; en 1542, chez Jaques Liesveldt; en 1544 & 1545, à Anvers chez Vorsterman; en 1548 à Louvain *in folio*, édition revue par Nicolas de Wingh sur diverses Traductions dans laquelle il fut aidé par deux Théologiens de Louvain; en 1548 à Cologne chez Barthelemi Grave, Traduction revue, corrigée & approuvée par quelques Théologiens de Louvain qui y travaillérent par ordre de l'Empereur Charles-Quint. Le Long fait encore mention de Bibles Flamandes dans les années 1553, 1560, 1565, 1568, 1599, 1604, 1626, 1657, 1677; & de Nouveaux Testamens dans les années 1524, 1528, 1531, 1538, 1555, 1563, 1566, 1570, 1571, 1577, 1604, 1610, 1646, 1698, & de Pseautiers Flamans dans les années 1457, 1491 & 1529. De tout ce détail il paroît qu'on a eu dans les Païs-Bas des

Bi-

Bibles Flamandes de fort bonne heure; mais toutes ces Versions dont on vient de parler ont été publiées par les Catholiques Romains, & traduites sans doute de la Vulgate.

En 1527, on imprima *in octavo* une Bible traduite de l'Allemand de Luther en Flamand: mais elle n'étoit pas complette, parce qu'alors Luther n'avoit encore traduit la Bible qu'en partie, qu'il ne donna la Version de la Bible entiére qu'en 1534, & qu'elle ne fut imprimée qu'en 1535. Cette Version de Luther fut traduite en Flamand quelques années après; mais comme elle ne fut pas trouvée bonne, Philippe de Marnix, Seigneur de Ste Aldegonde, reçut ordre des Etats Généraux de traduire la Bible de l'Hébreu en Flamand, & fut gratifié pour cela d'une pension annuelle de 1400 francs, & de la somme de 300 francs pour le louage d'une maison. Il se rendit dans cette vue à Leide, comme Brandt le rapporte sur l'année 1614; mais il ne traduisit que les Pseaumes, & la mort l'empêcha d'aller plus loin. Helmichius & un autre Ministre qui avoient été ajoints à Ph. de Marnix, moururent aussi avant que d'avoir fini l'Ouvrage. M. Otthoi Recteur & Ministre à Zwoll dit quelque part que les premiéres Bibles Flamandes, publiées par les Réformez, ont été imprimées à Embden, savoir, en 1556 chez Etienne Mierdman & Jean Gaillard. Depuis cela, Nicolas Bieskens de Diest fit imprimer à Embden en 1560 une Bible en Flamand, & ensuite dans les années 1562 & 1563, chez Léonard der Kindsten. Sa traduction paroit pour la plus grande partie tirée de celle de Luther. En 1563, on imprima à Embden une Bible Flamande *in folio*, & en 1571 une autre *in quarto*. On trouve une Bible de la même sorte imprimée à Leide *in octavo*, en 1589, chez Jean Paets; & en 1611, chez le même.

Enfin il fut résolu au Synode de Dordrecht qui se tint en 1618, de faire une nouvelle Version sur les Originaux. Elle fut commencée en 1628 & achevée en 1632. Depuis cela elle fut revue de nouveau, & en 1637 on imprima cette nouvelle Traduction pour la premiére fois chez Ravenstein, par ordre des Etats Généraux des Provinces-Unies, avec d'amples Annotations & de nouvelles Tables.

Les Luthériens qui sont établis dans les Provinces-Unies ont aussi pour leur usage fait imprimer une Version Flamande traduite de celle de Luther. La premiére édition s'est faite en 1671 chez Christophle Conradi *in octavo*, la seconde en 1702, chez Lindenberg *in folio*, & la troisiéme revue & corrigée par les Ministres de l'Eglise Luthérienne d'Amsterdam, imprimée en 1724, chez Samuel Schoonwald *in quarto*.

BIBLES DANOISES. La premiére édition de la Bible Danoise, imprimée en 1550, fut faite par Pierre Palladius, par Olaüs Chrysostome, par Jean Synningius & par Jean Macchabée, en suivant la premiére édition Allemande de Luther. Jean Paul Resenius, Evêque de Zélande, donna en 1605, une nouvelle Traduction faite sur l'original. Christian IV. Roi de Danemarck, la fit corriger en 1633. Jean Michel donna le Nouveau Testament en 1524, & Christian fils de Pierre Chanoine de Lunden, en donna une nouvelle Version en 1531. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

BIBLES SUÉDOISES. En 1534, Olaüs & Laurent fils de Pierre, firent imprimer une Bible Suédoise, qu'ils avoient traduite sur la Version Allemande de Luther. Gustave Adolphe Roi de Suéde la fit retoucher vers l'an 1617. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES ANGLO-SAXONNES. On trouve une Version ancienne Anglo-Saxonne faite par Ælfric Abbé de Malmesbury. Guillaume L'Isle Anglois, fit imprimer à Londres, en 1638, les fragmens de la Bible traduite par Ælfric, mais Edmond de Thwaits publia la vraye traduction d'Ælfric à Oxford, en 1699. Matthieu Parker publia à Londres, en 1571, les quatre Evangiles en Langue Anglo-Saxonne; & Thomas Maréchal les fit réimprimer en 1665, en caractéres Anglo-Saxons, avec des Remarques de sa façon. Jean Spelman donna, en 1640, les Pseaumes traduits dans la même Langue. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES ESCLAVONNES. On a cru que Jérôme de Dalmatie a traduit toute la Bible en Esclavon; mais cette opinion n'est pas des mieux fondées. D'autres prétendent que la premiere Version de la Bible en cette Langue a été donnée par St. Cyrille & St. Méthode qui travaillérent à la conversion des Esclavons, environ l'an 880. Ce sentiment est confirmé par deux Historiens de Bohéme, dont l'un vivoit en 995, & l'autre en 1200. Cette ancienne Version a été imprimée par les Moscovites en 1581. La premiere Bible imprimée en Esclavon est celle qui fut traduite par Jean de Glogow, & imprimée à Cracovie. Cette Bible n'est pas entiére. L'Auteur mourut en 1507. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES BOHÉMIENNES. Les Thaborites firent imprimer une Version de la Bible sur la Vulgate à Venise en 1506. En 1579, la Bible entiére traduite sur les originaux parut au château de Cralitz en Moravie. C'étoit l'Ouvrage de huit Théologiens choisis que l'on avoit envoyez à Wittemberg & à Bâle pour y apprendre les Langues originales. Le premier tome fut imprimé en 1579, & le sixiéme & dernier en 1593. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES POLONOISES. La plus ancienne Version que l'on connoisse est celle qui fut faite par les ordres d'Hedwige femme de Jagellon Duc de Lithuanie qui embrassa le Christianisme en 1390. On parle encore d'une autre Bible Polonoise, traduite par André de Jassowitz, & écrite en 1455 par ordre de Sophie, Epouse de Jagellon Roi de Pologne; mais ces Bibles n'ont pas été imprimées. En 1599, on vit paroître à Cracovie la Traduction de la Bible en Polonois faite sur tout par Jacques Wiek Jésuite. Il en parut encore une à *Naumola apparemment Hayn dans la* Province de Silésie, & cela en 1608, de la Traduction de *Jérôme* ou de *Jean de Léopole*. Les Protestans publiérent en 1596, une Version faite sur celle de Luther. Elle fut réimprimée en 1632, & dédiée à Uladislas IV. Roi de Pologne. Les Sociniens firent imprimer en 1562, à *Brzeſcia* ville de Lithuanie, une Version Polonoise faite sur l'Hébreu & le Grec. En 1572, il en parut une autre de leur part à Cassau ville de Lithuanie, revue & corrigée par Simon Budneus. Ils ont aussi le Nouveau Testament séparément traduit par Valentin Smalius. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES RUSSIENNES ou MOSCOVITES. Les Russes publiérent une Version en leur Langue à Ostrovie en 1581, traduite sur le Grec par St. Cyrille Apôtre des Sclaves. Ernest Glik trouvant cette Traduction trop obscure en entreprit une nouvelle; mais étant mort en 1705, le Czar défunt fit continuer l'ouvrage, sans que l'on sache si cette Traduction a été publiée.

BIBLES CROATIENNES. Quelques Pasteurs de la Confession d'Ausbourg, ayant appris le triste état dans lequel se trouvoient les Chrétiens de Croatie, qui sont de la Religion Grecque, & qui jusques alors, n'avoient eu que quelques Bréviaires & Missels, formérent le dessein de leur procurer une Version du Nouveau Testament en leur Langue. Ils exécutérent heureusement leur projet & en donnerent une double édition en 1563. L'une est en caractéres *Cyrilliens*, & les noms de ceux qui se sont signez après la dédicace sont ceux ci, *Primus Truber Crainus*, *Antonius Dalmata*, & *Stephanus Consul Istrianus*, à Tubingue 1563: l'autre édition, quoique dans la même Langue est imprimée en caractéres *Glagolites*, & il n'y paroît que le nom de *Primus Truber*, Pasteur d'Urach en 1562. On a aussi un Testament en Langue Croatienne imprimé avec des caractéres Latins.

BIBLES ANGLOISES. On trouve dans les Bibliothéques d'Angleterre, quantité de Versions de l'Ecriture Sainte, écrites à la main, mais sans le nom du Traducteur. Jean Wiclef avoit déja traduit la Bible en Anglois selon la Vulgate, & y avoit ajoûté quelques Notes marginales. On en voit encore des Exemplaires Manuscrits dans plusieurs Bibliothéques d'Angleterre. Ce qu'on dit d'une Version Angloise plus ancienne que celle de Wiclef, & faite, à ce qu'on prétend, par Jean Trévisa Prêtre Anglois, n'est pas encore bien prouvé. Du tems de la Réformation, Guillaume Tyndal & Miles Coverdale entreprirent une nouvelle Traduction Angloise de la Bible & l'achevérent en 1526; mais Henri VIII. défendit de s'en servir & en fit brûler une partie. On croit cependant que la Version publiée ensuite sous le nom de Thomas Mathieu & de Jean Roger n'étoit pas différente de celle de Tyndal. Celle qui fut publiée à Londres en 1541, par l'autorité du Roi Henri VIII, fut revue & corrigée par Kuthbert Tonstal, Evêque de Durham, & par Nicolas Heath Evêque de Rochester. Cette Traduction fut l'année d'après interdite par une résolution du Parlement, & par ordre de Henri VIII; de sorte que pendant le reste du régne de ce Monarque, il n'y eut aucune Traduction publiquement approuvée. Mais dès qu'Edouard fut monté sur le thrône, Cranmer procura au public une nouvelle Version de la Bible que Tonstal & Heath avoient traduite, & y ajoûta une préface. Cette Bible vit le jour à Londres en 1549. En 1562, parut à Genéve l'édition Angloise de la Bible procurée par Coverdale, Goodman &c. exilez en cette ville. Cette Version est faite sur celle d'Olivétan; mais comme elle n'étoit pas du goût des Episcopaux, Parker Archevêque de Cantorbéri & quelques autres Savans qu'il avoit choisis, firent, du tems de la Reine Elizabeth, la Version appellée *l'Episcopale*. Elle fut publiée en 1571, & introduite dans le Culte public. Comme cette Version Episcopale ne suivoit pas fort exactement la Langue Originale, Jaques I. procura, en 1612, la Version nommée *la Royale*, à laquelle 47 Savans avoient travaillé, comme Andrews, Overal, Clark, King, Leveleus, Reinold & plusieurs autres. Cette Version rend fort fidélement l'Original; les façons de parler Hébraïques sont rapportées à la marge, & lorsque deux différentes explications d'un passage peuvent avoir lieu, l'une est dans la colomne du Texte & l'autre à la marge. L'Eglise Anglicane s'en sert encore aujourd'hui, quoique l'édition *de Genéve*, ne soit pas entiérement hors d'usage. En 1609, les Catholiques Romains firent aussi donner au public une Traduction Angloise de la Bible par le Collége de Douay, imprimée à Douay en 1610. Elle est accompagnée de Notes, & faite sur le Texte de la *Vulgate*. Il n'y avoit que le Vieux Testament, & elle a été imprimée à Paris en 1635. Le Collége de Rheims avoit déja donné une édition Angloise du Nouveau Testament en 1582. * Dorell, *Vindic. Eccles. Angl.* Bootius, *in Animadv. ad Vetus Testamentum.* Hody, *de Bibliar. Tex.* Simon. Le Long &c.

BIBLES en langage du païs de Galles. On imprima à Londres une Version de la Bible en cette Langue, qui est la véritable des anciens Bretons, sous le régne d'Elizabeth en 1588. Elle fut faite par Guillaume Morgan & Richard Davies & approuvée par les Evêques d'Angleterre. Elle a depuis été souvent retouchée & réimprimée. * *Diction. Allemand de Bâle*.

BIBLES GOTHIQUES. L'Histoire Ecclésiastique fait voir clairement qu'Ulphilas Evêque des Goths a traduit la Bible en Langage Gothique sur un Exemplaire Grec dès l'an 360. Mais jusques à présent on n'en a trouvé que les quatre Evangiles, que François Junius fit imprimer à Dordrecht en 1665, avec les Notes de M. Maréchal & un Dictionnaire pour l'expliquer. Ce Manuscrit fut trouvé dans l'Abbaïe de Werden, située dans le Comté de la Mark vers les confins de celui de Berg. Il est écrit avec des caractéres d'argent & les lettres initiales sont d'or, c'est pourquoi on appelle ce vénérable monument, *Codex Argenteus*. M. de la Gardie Chancelier de Suéde l'acheta pour 500 ducats & le transporta à Upsal, où ce Manuscrit est encore aujourd'hui conservé dans la Bibliothéque. Socrate, *Hist. Eccl. l.* 4. *Sozoméne*, *l.* 5. François Junius & Mareschallus.

* BIBLES en Langue Malaye. Divers Théologiens habiles animez de tems en tems par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ont employé leurs talens à traduire sur les Originaux, la Sainte Ecriture en Langue Malaye, entre autres Daniel Brouwer ou Browerius de Nidek, qui a traduit la Genése, le Prophéte Osée, &

tout le Nouveau Testament, & François Valentin qui a traduit tout le reste.

BIBLES ITALIENNES. Il est sûr qu'avant la Réformation on avoit déja une Traduction de la Bible en cette Langue, mais on doute avec raison si *Jaques de Voragine* en fit une dès l'an 1270. La première Version Italienne qui ait été imprimée, fut procurée par Nicolas Malerme ou Malherbe Bénédictin de l'Ordre des Camaldules & publiée à Venise en 1472. Antoine Brucioli en fit une autre sur l'original ou sur la Version de Pagninus, qui fut imprimée à Venise en 1532; mais le Concile de Trente la fit mettre dans l'Indice. Santes Marmochinus retoucha l'édition de Brucioli & la fit imprimer comme une nouvelle Traduction, à Venise en 1538. On imprima à Genève en 1562, une Bible Italienne. C'est la Traduction de Brucioli retouchée & beaucoup plus pure & plus élégante. Enfin Jean Diodati donna, en 1607, la Version Italienne de la Bible. Elle est faite sur les Originaux & accompagnée de Remarques. Le Nouveau Testament parut à part en 1608, à Genève & à Amsterdam, à Harlem en 1665. Quoique cette Traduction soit la meilleure qu'on ait en cette Langue, elle causa néanmoins la ruine de son Auteur, parce qu'il l'avoit fait imprimer à ses propres dépens. Maxime Théophile fit imprimer à Lyon, en 1551, le Nouveau Testament en Italien, dédié à François de Médicis Duc de Toscane. * *Disquis. Critic. de variis Bibl. edit.* Simon, *Critiq.* Le Long, *Biblioth. Sacra. Sentimens de quelques Théologiens de Hollande.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BIBLES IRLANDOISES. On avoit travaillé, pendant longtems, à donner au public une Traduction Irlandoise de la Bible; mais jusques au tems de Robert Boyle elle ne fut point imprimée. Ce fut ce grand homme qui fit imprimer à ses dépens à Londres *in quarto* la Traduction de l'Ancien Testament en Irlandois, procurée par l'Evêque Bedell. Le Nouveau Testament, avoit déja été imprimé de la Traduction de Dornwill. * *Dict. Allemand de Basle.*

BIBLES ISLANDOISES. Gudbr. Thorlacius fit, par ordre de Frédéric II. Roi de Danemarc, une Traduction de toute la Bible en Islandois, sur la Version de Luther. On l'imprima à Coppenhague en 1584. Outre cela on a imprimé séparément divers livres de la Bible, en cette Langue.

BIBLES, dans le langage des Grisons. La Sainte Ecriture parut pour la première fois traduite en cette Langue, à Coire en 1720. * *Diction. Allemand de Basle.*

BIBLES ESPAGNOLES. Quoique par les divers Manuscrits qui se rencontrent dans les Bibliothèques, on puisse se convaincre qu'avant le tems de la Réformation on avoit traduit en Espagnol plusieurs livres de la Bible, rien n'est cependant plus incertain que ce que du Fresne avance d'une Traduction Espagnole de toute la Bible, qui doit avoir été faite sous le Règne de Jaques dans le XIII siècle. Cassiodore de Reyna Protestant a fait une Version en Espagnol de toute la Bible sur les Langues Originales & sur la Traduction de Pagninus. Il la fit imprimer à Bâle *in quarto* en 1569, accompagnée d'Argumens & de Notes. Cyprien de Valera retoucha cette Version & la corrigea selon l'Original. Elle parut imprimée *in folio* à Amsterdam en 1602. François Enzinas, ou Driander publia à Anvers, en 1543, le Nouveau Testament Espagnol traduit sur le Grec, & le dédia à l'Empereur Charles-Quint. Les Juifs d'Espagne ont aussi des Traductions de la Bible à leur usage. La première qui ait paru en Espagnol à l'usage des Juifs est celle qui fut imprimée à Ferrare en 1553, faite par Jérôme de Vargas & Edouard Pinèle. Elle est en caractères Gothiques & dédiée à Hercule d'Est Duc de Ferrare, & avec son privilège. L'Edition de Ferrare fut réimprimée, en 1630, à Amsterdam, par les soins de Manassé Ben Israel, & en 1661, par ceux de Samuel de Cazeres. Au reste on imprima, en 1547, à Constantinople, un Pentateuque Hébreu, Espagnol, Grec moderne & Chaldaïque, & accompagné des Commentaires de R. S. Jarchi. Cette édition est très-rare. * Richard Simon, *Disquis. Critic.* Du Cange, *Glossar. Lat.* Le Long, &c.

BIBLES ALLEMANDES. Il y en a qui soutiennent que la Bible fut traduite en Allemand sous Charles Magne. Quoique la chose ne paroisse pas entièrement incroyable, vu le zèle de cet Empereur pour la Religion Chrétienne, on ne cite pourtant aucun garant ancien de ce fait. Les témoignages de Junius, d'Amerbach & de Claude d'Espence sont trop modernes pour être ici de quelque poids. Il est plus sûr que du tems de Louis le Débonnaire on traduisit toute l'Ecriture Sainte en rimes Allemandes; comme cela paroît par la préface d'un ancien livre Saxon imprimé chez Du Chêne. Mais cette Version rimée ne se trouve plus. Nous ne parlerons pas ici des quatre Evangiles traduits par Otfride Moine de Wissenbourg, ni du Pseautier que Notker Labéon Abbé de St. Gall doit avoir fait en 980. On a fait, dans la suite, plusieurs autres Traductions Allemandes de la Bible, dont on trouve des Exemplaires manuscrits & imprimez dans les Bibliothèques. En 1477, on imprima une Bible Allemande à Nuremberg, & dans la même année il en parut aussi deux éditions à Ausbourg. On la réimprima à Nuremberg en 1483, & à Ausbourg en 1480, 1483, & 1487. Il y en a qui soutiennent qu'en 1467, on avoit déja imprimé une Bible Allemande à Nuremberg. Luther entreprit là-dessus sa nouvelle Version Allemande de la Bible, & fut aidé dans ce travail par Bugenhagen, Justus Jonas, Mélanchthon, Cruciger, Aurogallus, Bernard Ziegler, Forster & quelques autres. En 1522, parut le Nouveau Testament; en 1523, le Pentateuque. En 1524, les livres Historiques avec Job & les Pseaumes. En 1527, les autres livres Poëtiques. En 1529, le Prophète Isaïe. En 1531 & 1532, les autres Prophètes. En 1534, parut toute la Bible; mais on y avoit changé la Version des Pseaumes & au lieu de se servir de celle que Luther avoit publiée en 1524, on avoit pris celle qu'il avoit faite en 1531. La raison de ce changement fut, parce que Luther avoit trop conservé les façons de parler Hébraïques dans la première Version, ce qui la rendoit obscure. Cependant comme il se trouva des personnes curieuses de lire la première Version des Pseaumes que Luther avoit faite, on l'insèra dans ses Oeuvres imprimées à Halle en 1570. La Bible de Luther fut encore réimprimée diverses fois de son vivant; il a fut tout revu & perfectionné l'édition de Wittemberg de l'an 1541. Dans cette même année on imprima aussi à Leipsic la Version Allemande de Luther sur une de ses premières éditions. George Rœrer, qui s'étoit employé à corriger les éditions de la Version de Luther, changea dans la suite, en divers endroits, cette Version, disant que Luther avant sa mort l'en avoit chargé & que la Faculté des Théologiens de Wittenberg y avoit consenti. Parmi le grand nombre d'Editions de la Version de Luther, les deux qui ont paru en différens tems à Bâle, accompagnées de Notes, méritent des éloges particuliers. Les Auteurs de la première furent Pierre Werenfels, Daniel Schœnawer, &c. Ceux qui donnèrent la seconde sont Frédéric Batier & Théodore Gernler. La Traduction de Luther en a produit plusieurs autres. Parmi les Catholiques, Jean Eccius donna une Version du Vieux Testament; Jérôme Emser traduisit le Nouveau, & Jean Dietenberger publia une Traduction entière de sa façon de toute la Bible; mais tous ces Auteurs n'ont travaillé que sur la Vulgate. Gaspard Ulenberg Professeur à Cologne donna aussi dans le XVII siècle une Version de la Bible en Allemand, par ordre de son Electeur. Les Théologiens de Mayence en donnèrent une en 1662, par ordre de Jean Philippe Electeur de Mayence. Les Réformez de Zurich firent aussi une Traduction de la Bible dans le Dialecte Allemand de la Suisse; mais comme cette Traduction de Zurich différoit très peu de celle de Luther, Jean Piscator donna une nouvelle Version Allemande de la Bible faite sur la Latine de Junius & de Tremellius, en comparant néanmoins celle-ci exactement avec les Originaux. Parmi les Sociniens Jean Crellius & Joachim Stegman firent imprimer à Racovie en 1630, une Traduction Allemande du Nouveau Testament. Mais Jérémie Felbinger fit une autre Version du Nouveau Testament, dans laquelle il a fait tous ses efforts pour accommoder ce divin livre à la Théologie Socinienne. Les Juifs ont aussi fait des Traductions de l'Ancien Testament à leur manière. Mathesius fait mention d'une Traduction du Pentateuque, & Luther paroît insinuer que de son tems ils avoient une Traduction des Prophètes. Parmi leurs Traductions modernes, celle de Joseph Athias, imprimée à Amsterdam en 1670, avec la permission des Etats de Hollande, & celle d'Uri Veibsch, publiée en 1679, avec la permission de Jean III. Roi de Pologne, sont les plus connues. Les deux dernières Versions Allemandes du Nouveau Testament qu'on ait, sont faites par deux Théologiens Luthériens; le premier nommé *Gaspard Ernest Triller* fit imprimer la sienne à Amsterdam en 1703. Le second, savoir, *Jean Henri Reits* publia sa Version la même année à Offembach sur le Mein. * Du Chêne, *tome 2. Script. Franc. p.* 326. Hottingerus, *in Bibliothecario, l.* 1. *ch.* 5. Usserius, *de scripturis Vernac.* Morhof, *von der teutschen Sprache, p.* 2. *ch.* 7. Mathesius, *de Vita Lutheri, Conc.* 13. Waltherus, *Offic. Bibl.* Frantzius, *de Interp. Script.* S. Mayer, *Hist. Version. Germ. Bibl. Lutheri.* Calovius, *in prologuio Bibl. illustrat.* Gerhard, *Exeges. Locor. loc.* 1. Sixt. Senensis, *Bibl. S. l.* 4. Gretser, *de novis Translat. Bibl. ch.* 1. Simon, *Hist. Critiq. du Vieux Testament.* Kortholt, *Descript. S. edit. ch.* 25. Pfeifferi *Critica Sacra.* Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

Il y a encore des Versions de l'Ecriture Sainte en d'autres langues vivantes que celles que nous avons rapportées, comme en Hongrois, & en quelques autres Langues.

Si l'on veut s'instruire plus exactement sur l'Histoire des Versions de la Bible, il faut consulter sur tout les Oeuvres Critiques de M. Simon sur le Vieux & le Nouveau Testament, & la Bibliothèque sacrée du P. Le Long.

BIBLIANDER ou BOUCHMAN (Théodore) né en 1514, à Bischoffzell, près de Saint-Gal en Suisse, étoit savant dans les Langues & dans la Théologie des Protestans, qu'il enseigna depuis l'an 1532, jusqu'en 1560, à Zurich où il mourut de peste le 24 septembre 1564. H. Alting dit que Bibliander sur la fin de ses jours, avoit embrassé la Doctrine d'Erasme touchant la prédestination; & qu'à cause de cela les Seigneurs de Zurich le déchargèrent des fonctions de sa charge, sous prétexte que son extrême vieillesse l'en rendoit incapable, & mirent à sa place Pierre Martyr. Bullinger dit en parlant de Bibliander, qu'il ne savoit pas s'il y avoit au monde un homme qui eût plus de politesse, de science & de pénétration que cet excellent Théologien. Il a écrit divers Ouvrages de Théologie, & sur l'Ecriture.

Ses Oeuvres imprimées sont, *Oratio ad enarrationem Esaiæ de sermone Prophetico; Commentarius in Apocalypsin; Purgatio Scriptorum Joannis Oecolampadii & Huldrichi Zuinglii, quâ & alia eorum edita defenduntur contra calumniatores; Apologia ad Episcopos & Doctores Ecclesiæ Christianæ, pro fine voluminis quod continet Alcoranum, & ejus Confutationes, & vita Mahumetis, atque successorum ejus; Emendatio textus Alcorani collatis exemplaribus Latinis & Arabicis, cum Annotationibus quibus doctrinæ Mahumeticæ absurditas, contradictiones, origines errorum, divinæque Scripturæ depravationes indicantur; Expositio vaticinii de restitutione Israelis, de instauranda urbe Jerusalem, & templo, terraque dividenda rursus inter Tribus, quod ultimis VIII capitibus Ezechielis legitur; Consultatio ad socios nominis Christiani, quanam ratione possit ac debeat repelli potentia Turcarum; Relatio fidelis ad omnium ordinum Reipublicæ Christianæ principes viros, populumque Christianum, quod à solo verbo Filioque Dei petenda sit exacta cognitio temporum præsentium & futurorum, & rerum Antichristi, optimaque moderatio Reipublicæ, totiusque vitæ Christianæ; Institutiones Grammaticæ de lingua Hebraica; De Numeris, Ponderibus & Mensuris, libri quatuor & alia quædam Grammatici operis, intelligentiæ Sacrarum Litterarum servientia; Quomodo legere oporteat Sacras Litteras; Compendium doctrinæ Christianæ ex S. Augustino collectum; De ratione temporum Christianis rebus cognoscendis & explicandis accommodata, liber primus, unà cum Demonstrationum Chronologicarum libro alio; Christiana & Catholica*

doctri-

doctrina, fides, opera; Ecclesiæ D. Petri Apostoli; Evangelica Historia, quam scripsit B. Marcus Petri discipulus & filius, primus Episcopus Alexandriæ, una cum Vita Joan. Marci Evangelistæ, collecta ex probatioribus Auctoribus, cum Protevangelio D. Jacobi; De legitima vindicatione Christianismi veri, libri antisophistici tres contra Sophisticam, hoc est, fucatam & imaginariam sapientiam; Sermo divinæ Majestatis voce pronunciatus in monte Sinai, & ipsius digito scriptus in duabus tabulis lapideis, de hominis officio, fine, & beatitudine, quem Th. Bibliander catholicè & compendiariè interpretatus est, ita ut specimen aliquod exhibuerit instaurandi veterem & sincerissimam Theologiam; De ratione communi omnium Linguarum Commentarius, cui adnexa est compendiaria explicatio doctrinæ rectè beatèque vivendi, & religionis omnium gentium & populorum, quam hoc argumentum postulare videbatur; De fatis Monarchiæ Romanæ somnium; Vaticinium Esdræ Prophetæ explicatum, non conjectione privata, sed demonstratione Theologica, Historica & Mathematica; Ad Julium III. & ceteros Ecclesiæ Romanæ Præsides, consideratio de Judæorum & Christianorum defectione à Christo; Item, *De Judæorum & Christianorum conversione ad Christum; Amplior consideratio Decreti Synodalis Tridentini; Oratio ad Germaniæ Principes, de restituenda pace in Germanico Imperio, exercitiisque politicis, deque conservandis sacris studiis, quos turbare studet Antichristus, & quid opis ad eas res conferant Literæ divinæ & humanæ; De summa Trinitate, & Fide Catholica liber; De Mysteriis Passionis Messiæ expositionis Historicæ libri tres; Christianismus sempiternus, verus & certus, in quo solo possunt homines beari, compendiosè expositus; Temporum à condito Mundo usque ad ultimam ipsius ætatem supputatio exactior, accommodata universæ historiæ, præcipuè libris Prophetarum & Apostolorum; Idem scripsit & illustravit Scholiis Concilium sacrosanctum D. N. Jesu Christi, Angelorum, Apostolorum, Prophetarum, Regum, Episcoporum & Doctorum excellentium in Ecclesia Dei Catholica, in quo demonstratur quomodo possit ac debeat per omnes populo Christiano succurri, per legitimam Ecclesiæ reformationem,* &c. Item, *Salomonis de sapientia vera Sermonem his adjunxit; Traductio Nahum Prophetæ juxta veritatem Hebraicam, adjecta etiam exegesi.* Il a aussi composé un Livre intitulé, *Commentarii de Lingua Hebraica*, des Commentaires sur tous les Livres du Vieux Testament, & quelques autres Ouvrages qui n'ont pas vu le jour.

Hottinger dit, que les écrits de Bibliander ont extrémement plu à tous ceux qui sont versez dans la Théologie, & sur tout sa Consultation contre les Turcs. On estime aussi son Traité, *De communi ratione Linguarum*. De Thou parle de lui sous l'an 1564. *Théodore Bibliander, dit-il, personnage sçavant en toutes choses, mourut fort vieux de peste à Zurich le 24 septembre.* Il ajoûte ensuite, *Bibliander, aidé par Conrad Pelican, & par Pierre Cholin, qui étoit très-sçavant en Grec, mourut après avoir mis la derniére main à la nouvelle édition de la Bible qui fut faite à Zurich en 1543. & que Léon de Juda avoit commencée. Deux ans après, Robert Etienne ajoûta dans son édition cette Traduction à l'ancienne, sans faire mention de ceux qui y avoient travaillé. Long-tems après les Théologiens Espagnols, après l'avoir revûe, la firent encore imprimer à Lyon par Guillaume Rouille.* A quoi il ajoûte, *J'ai cru qu'il falloit parler de cela, afin qu'on sût l'origine de cette Version si estimée parmi nous, & parmi les Espagnols; & pour faire voir combien pour la gloire de Dieu l'on pourroit tirer de profit des livres & de l'industrie de nos adversaires, si nous nous dépouillions de notre haine, & que nous voulussions nous revêtir de douceur & de charité.* On remarque après Hottinger qu'on a fort estimé *sa Consultation contre les Turcs*, & son Traité *de communi Ratione Linguarum*. * Gesner, *Biblioth.* De Thou, *Hist. l.* 36. Pantaléon, *l.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.* Zuinger, *in Theat.* &c. Ant. Teissier, *Eloges des Savans, tome* 2. *p.* 161. & *suiv.* de l'édition de 1715. Ruchat, *Hist. de la Reformation de Suisse, tome* 3. *p.* 505.

BIBLIANDER ou BOKELMAN. *Voyez* BOKELMAN (Patrocle).

BIBLIE ou BILLIE (*Bilia*) étoit femme de Duillius, Général Romain, qui triompha le premier à Rome pour une victoire navale. Son mari se plaignant de ce qu'elle ne l'avoit point averti que son haleine sentoit mauvais, elle lui répondit qu'elle croyoit que tous les hommes eussent la même incommodité. Plutarque rapporte la même chose de la femme d'Hieron de Syracuse, dans le traité intitulé, *Du profit qu'on peut tirer de ses ennemis.*

* BIBLIO, ville avec château de Portugal dans la Province de Tralos Montes dans le voisinage de Bragance. Cette ville fut prise en 1711. par les troupes du Roi Philippe.

BIBLIOLACHAS, nom qui fut donné à Didyme, pour avoir écrit jusqu'à trois mille cinq cens livres, selon Cœlius Rhodiginus, *l.* 10. *ch.* 6.

BIBLIOTHEQUE est le nom que l'on donne aux amas de plusieurs livres, & aux lieux qui les contiennent. Il est constant que dès qu'il y a eu plusieurs livres, les hommes ont été assez curieux pour les conserver, & ainsi les Bibliothéques peuvent passer pour aussi anciennes que les livres. A l'égard des livres sacrez, il n'y pas de doute qu'ils n'ayent été conservez dans le temple & dans les Synagogues des Juifs: mais on ne peut pas donner le nom de Bibliothéques à ces dépôts qui ne contenoient que les livres nécessaires pour la Religion. La premiére Bibliothéque dont il est parlé dans l'Antiquité, est celle de Ptolomée *Philadelphe*, composée par les soins de Démétrius Phaléreus, & qui devint dans la suite nombreuse & célébre. Quelques Auteurs ont dit qu'elle étoit de sept cens mille volumes; d'autres de trois cens mille; mais par le terme de volumes, il faut entendre des rouleaux, qui n'étoient pas à beaucoup près si chargez que nos volumes. Euménès & Attalus, Roi de Pergame, à l'envi de Ptolomée, rassemblérent plus de deux cens mille volumes, qui servirent à réparer la Bibliothéque d'Alexandrie, quand elle fut brûlée du tems de Jules-César. Cependant il y avoit encore du tems de Tibére une Bibliothéque à Pergame. Pisistrate Tyran d'Athénes, avoit amassé dans cette ville une Bibliothéque, qui fut enlevée par Xerxès, & que l'on dit que Nicanor rendit aux Athéniens. Il y en avoit une dans l'isle de Cnide, & Cléarque en établit une à Héraclée. Enfin on parle de celle d'Apamée, composée de vingt mille volumes. La premiére Bibliothéque dont il soit parlé dans Rome, est celle d'Asinius Pollion. Paul Emile y fit venir la Bibliothéque de Persée, Roi de Macédoine. César, & les autres Empereurs Romains eurent soin d'ériger des Bibliothéques publiques dans Rome. Vespasien en fonda une dans le temple de la paix, appellée la *Bibliothéque Ulpienne*. Les premiers Chrétiens n'avoient point d'autres Bibliothéques que les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, qu'ils conservoient dans leurs églises. On y joignit depuis les Actes des Martyrs; mais plusieurs Chrétiens s'étant adonnez aux Sciences, ils ramassérent plusieurs livres sacrez & profanes, & s'en servirent utilement pour la défense de la Religion. Zonare rapporte que Constantin établit à Constantinople une Bibliothéque, qui fut augmentée par Théodose *le Jeune*, jusqu'au nombre de cent mille volumes. Il en périt une partie par l'incendie arrivé sous Léon X. *l'Isaurien.* L'invasion des Barbares fut fatale aux Bibliothéques de l'Empire. Elles furent ensuite rétablies par Théodoric en Italie, & par Charlemagne en France. Les Turcs détruisirent toutes celles de l'Orient; mais les Grecs qui se sauvérent en Occident, y apportérent une partie des Manuscrits. Les principales Bibliothéques de l'Europe, sont à présent celle du Vatican, commencée par Nicolas V, augmentée par Sixte IV, & dissipée au sac de Rome, fait par l'armée de Charles de Bourbon. Mais en 1622, le Comte de Tilli ayant pris Heidelberg, transporta à Rome la Bibliothéque Palatine, formée & enrichie de toutes celles des monastéres que les Luthériens avoient détruits. Ce supplément avec ce qui étoit resté des anciens livres, a rendu la Bibliothéque Vaticane la plus considérable de toute l'Europe. Celle du Roi de France ne lui céde guéres. Elle doit son origine à Charles V. dit *le Sage*; elle fut augmentée par Louis XI. & par Louis XII. Enfin François I. ayant profité de la Bibliothéque de Côme de Médicis, la rendit une des plus belles de l'Europe. Depuis ce tems, elle s'est beaucoup augmentée sous le régne de Louis XIII. & de Louis XIV. du tems desquels on a fait venir plusieurs Manuscrits d'Orient, & recueilli un grand nombre de livres imprimez: en sorte qu'on y compte à présent jusqu'à dix-sept mille Manuscrits, & plus de soixante mille volumes imprimez. Mathias Corvin, Roi de Hongrie, avoit fait dans Bude, capitale de son Royaume, une Bibliothéque de cinquante mille volumes, tant imprimez que Manuscrits, mais Soliman ayant pris cette ville en 1526, cette Bibliothéque fut entiérement dissipée; & à peine en 1666, l'Empereur en put-il obtenir le peu qui restoit, qu'il joignit à celle de Vienne, dont Lambécius nous a donné le Catalogue, qui en fait connoître le prix. La Bibliothéque de l'Escurial en Espagne, est l'ouvrage de Charles-*Quint*, mais augmentée considérablement par Philippe II. des débris de la Bibliothéque de Muley Zidam Roi de Fez & de Maroc. Il y a des Bibliothéques publiques à Venise & à Milan, dans des églises, & dans plusieurs monastéres de tous les Etats. Enfin, depuis que les livres se sont multipliez par l'impression, les particuliers ont eu la louable curiosité de composer de grandes Bibliothéques. Entre celles-ci la plus riche en manuscrits, & une des plus nombreuses pour les livres imprimez, est celle qui a été formée par M. Colbert, Contrôleur général & Ministre d'Etat, & où il y a plus de neuf mille manuscrits. On a encore à Paris d'autres Bibliothéques célébres; entre autres celles de l'Abbaïe de Sainte-Geneviéve, de Saint-Victor, de Saint-Germain des Prez, du Collége-Mazarin, toutes bien fournies d'un grand nombre de livres.

BIBLIOTHEQUE de Ptolomée. On a dit un mot dans l'article précédent de cette fameuse Bibliothéque; mais elle mérite bien un article à part & de quelque étendue. Dans l'endroit du fauxbourg *Rhacotis* où l'on éleva la statue de *Serapis* que Ptolomée fit apporter de Sinope, on bâtit ensuite un fameux Temple à cette Idole appellé le *Serapeum* ou *Serapion* qu'Ammien Marcellin dit surpasser en beauté & en magnificence tous les temples du monde hormis le Capitole de Rome. Ce temple avoit aussi une Bibliothéque, qui a fait beaucoup de bruit dans tous les siécles suivans, pour le nombre & le prix des livres qu'elle contenoit. Ptolomée *Soter* avoit cultivé les Belles Lettres, comme cela paroît par la Vie d'Alexandre qu'il avoit composée, & qui étoit fort estimée des Anciens, mais que nous n'avons plus. Pour faire fleurir les Sciences qu'il aimoit, il fonda à Alexandrie une espéce d'Académie à laquelle on donnoit le nom de *Musæum*, où une société de Savans travailloit à des recherches de Philosophie & à perfectionner toutes les autres Sciences, à peu près comme celles de Londres & de Paris, & pour cet effet il commença par leur donner une Bibliothéque, qui s'augmenta prodigieusement sous ses Successeurs. Son fils Philadelphe en mourant la laissa composée déja de cent mille volumes. Les Princes de cette race qui le suivirent l'augmentérent encore; de sorte qu'enfin il s'y trouva sept cent mille volumes. Voici comment on s'y prit pour la former. On saisissoit généralement tous les livres Grecs & autres qui entroient en Egypte, & on les envoyoit au *Musæum* où l'on en faisoit faire des copies par des gens qu'on y entretenoit exprès; après cela on rendoit ces copies aux propriétaires, & l'on retenoit les originaux pour la Bibliothéque. Ptolomée *Evergétès*, par exemple, emprunta des Athéniens les Oeuvres de Sophocle, d'Euripide & d'Eschile; & ne leur renvoya que les copies qu'il en fit faire, les plus belles qu'il put, avec quinze talens dont il leur fit présent; mais il en retint les originaux, & les mit dans sa Bibliothéque. Comme le *Musæum* fut d'abord dans le quartier de la ville que l'on nommoit *Bruchion*, près du Palais Royal, ce fut là aussi que fut d'abord la Bibliothéque; & elle y auroit bien du monde. Mais quand elle fut si grossie qu'on y comptoit déja quatre cens mille volumes, on commença à mettre dans le *Serapeum* les livres nouveaux qu'on y ajoûtoit. Cette derniére Bibliothéque étoit donc comme un supplément de l'autre; aussi voit-on qu'on l'appelloit *sa fille*. Et avec le tems il se trouva dans cette derniére jusques à trois cens mille volumes. Ainsi toutes deux ensemble formoient le nombre de sept cens mille, que les Anciens donnent à la Bibliothéque des Ptolomées à Alexandrie. Dans la guerre qu'eut César avec

ceux

ceux d'Alexandrie, un incendie conſuma celle du *Bruchion* avec ſes 400000 volumes. Mais celle du *Sérapéon* n'eut point de mal, & apparemment que ce fût là que Cléopatre mit les deux cens mille volumes de la Bibliothéque de Pergame, dont M. Antoine lui fit préſent. Cette addition, avec les autres qui s'y firent de tems en tems, rendit la nouvelle Bibliothéque d'Alexandrie plus nombreuſe & plus conſidérable que la premiére; & quoique pillée plus d'une fois pendant les troubles & les révolutions qui arrivérent à l'Empire Romain, comme cela arriva particuliérement du tems d'Oroſius, elle ſe remettoit toujours de ſes pertes & recouvroit ſon nombre de volumes. Elle a ſubſiſté ainſi un grand nombre de ſiécles, ouvrant ſes thréſors aux Savans & aux Curieux, juſques au douziéme ſiécle, qu'elle eut enfin le même ſort que ſa mére, & fut brûlée par les *Sarrazins* quand ils prirent la ville l'an de grace 642. La maniére dont la choſe arriva eſt trop ſinguliére pour ne la pas mettre ici. Jean ſurnommé le Grammairien, fameux Sectateur d'Ariſtote ſe trouva dans Alexandrie quand elle fut priſe; comme il étoit fort bien dans l'eſprit d'Amri Ebnol-As Général de l'armée des Sarrazins qui eſtimoit beaucoup ſon ſavoir, il demanda à ce Général la Bibliothéque d'Alexandrie. *Amri* lui répondit que cela ne dépendoit pas de lui, mais qu'il en écriroit au Calife, c'eſt à dire, à l'Empereur des Sarrazins, pour avoir ſes ordres, ſans leſquels il n'oſoit pas en diſpoſer. Il écrivit effectivement à Omar Calife d'alors, dont la réponſe fut, que ſi ces livres contenoient la même doctrine que l'Alcoran ils n'étoient d'aucun uſage, parce que l'Alcoran, étoit ſuffiſant & contenoit toutes les véritez néceſſaires; mais que s'ils contenoient des choſes contraires à l'Alcoran il ne faloit pas les ſouffrir: & là-deſſus il lui ordonnoit ſans autre examen de les brûler tous. On les donna aux bains publics où ils ſervirent, pendant ſix mois à les chauffer au lieu de bois; ce qui fait bien voir le nombre prodigieux de livres qu'il y avoit. Selon Tertullien & S. Chryſoſtome la Bibliothéque d'Alexandrie où étoit la Verſion Gréque qu'on appelle des Septante, étoit celle du *Sérapéon*; mais ſelon Epiphane c'étoit celle du *Bruchion* & il n'y avoit dans celle du Sérapion que les Verſions *d'Aquila de Symmachus* & de *Théodotion*. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 3. *p.* 22. *&c.*

BIBLIS, l'une des célébres Martyres de Lyon, dans le tems de la perſécution de Marc-Auréle, avoit été du nombre de ceux qui avoient renoncé à la Foi. Comme les Payens reconnurent qu'elle étoit foible, ils crurent qu'étant appliquée de nouveau à la torture, elle déclareroit les crimes des Chrétiens; mais étant rentrée en elle-même, & réveillée comme d'un profond ſommeil, elle réfléchit ſur les peines qu'elle auroit à ſouffrir en enfer; & au lieu d'accuſer les Chrétiens, elle les juſtifia & dit, *Comment ſe pourroit-il faire que les Chrétiens mangeaſſent des enfans, eux à qui il n'eſt pas même permis de goûter du ſang.* Elle ſe déclara auſſi-tôt Chrétienne, & rentra par cette généreuſe confeſſion dans la ſociété des autres Martyres. * *Epiſt. Eccleſiaſt. Lugdun. & Vienn. apud* Euſebium, *lib.* 5. *cap.* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

BIBLIS, fille de Milet, & de la Nymphe Cyanée, n'ayant pu toucher le cœur de ſon frére Caune, qu'elle aimoit d'un amour inceſtueux, pleura tant, qu'elle fut changée en fontaine. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 11. *v.* 662.

> *Sic lacbrymis conſumpta ſuis Phœbeïa Biblis,*
> *Vertitur in fontem, qui nunc quoque vallibus illis*
> *Nomen habet Dominæ, nigraque ſub ilice manat.*

Mais Ovide lui-même dans l'Art d'aimer, *l.* 1. *v.* 283, rapporte la choſe autrement: il dit que cette fille au déſeſpoir de ne pouvoir venir à bout de ce qu'elle demandoit à ſon frére, ſe pendit.

> *Biblida quid referam? vetito quæ fratris amore*
> *Arſit, & eſt laqueo fortiter ulta nefas.*

Zénon rapporte au contraire, que ce fut Caune qui devint amoureux de ſa ſœur Biblis, & que n'ayant pu jouïr d'elle, il quitta ſon païs: que Biblis affligée de ſon départ, après avoir erré long-tems, ſe pendit avec ſa ceinture à un noyer, & qu'en ſe pendant, elle répandit des larmes, dont on dit que ſortit une fontaine, à laquelle les Habitans ont donné le nom de Biblis. Caune, après avoir été quelque tems errant, vint enfin en Lycie, où il épouſa la Naïade Pronoé, qui lui apprit le ſort qu'avoit eu ſa ſœur. Il eut d'elle Egiale, qui bâtit une ville, qu'il appella *Caune*, du nom de ſon pére. * Conon, *apud Photium*, *Cod.* 186.

BIBLISTES, nom donné à ceux, qui n'admettent que le le texte de la Bible ou Ecriture-Sainte, ſans aucune interprétation. * Sandére.

BIBLOS, iſle qui porte des perles,* ſituée dans la Mer Rouge. L'on prétend que ce nom lui vient d'un mot Hébreu *Bidelach*, c'eſt à dire, *perle*; & que dans la ſuite les Grecs adouciſſant ce terme, pour l'accommoder au génie de leur Langue, en ont fait Biblos. * *Conſultez.* Philoſtrate & Photius, *dans ſes Extraits*, & Samuel Bochart, qui en traite aſſez au long, *Hieroz. part. poſter. l.* 5. *ch.* 5.

BIBLUS. *Voyez* BYBLUS.

BIBONES, nom que l'on donnoit chez les Romains aux moûches, qui incommodent ſi fort dans les hôtelleries & dans les cabarets: c'eſt ce qui fait que Pline les appelle *les inſectes des hôtelleries, cauponarum animalia.* * Pline, *l.* 9. *ch.* 4. Le Poëte Afranius dit en parlant de ces moûches.

> *Dum ad me ſpectas fabulariique incipis,*
> *En ere in oculos tibi Bibones involant.*

Dans la ſuite on les a nommez *Muſciones*, comme qui diroit de petites moûches, *quaſi parvas muſcas*; on les a auſſi appellez *Vappones*, du mot Latin *Vappa* du vin éventé; d'autant que ces ſortes de moûches en ſont friandes, ainſi que du vin. C'eſt de ces ſortes de moûches dont l'Empereur Adrien parloit dans ſa réponſe ſi ingénieuſe au Poëte Florus, en les appellant *Culices*. Pétrone entend la même choſe par *tabernales alucitæ* ou ſelon l'édition de M. Berman *vernales alucitæ.* * Ælius Spartianus, *in Vita Hadriani Imper. ch.* 16.

* BIBRA ou BÉBRA, petite ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne au nord-nord-eſt de Weimar dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* BIBRA ou BIBRAN, ancienne & noble famille de Barons en Franconie. Le lieu dont elle prend le nom, eſt ſitué ſur le Tauber dans l'endroit où il reçoit le Golach, au midi de Wirtzbourg, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Frieſen, *Wirtzb. Chron.* Hoen, *Cob. Chron.*

BIBRAC ou BIBERACH, *Bibacum* & *Biberacum*, ville d'Allemagne dans le païs d'Algow ou Souabe, eſt Imperiale, ſituée ſur la riviére de Ruſs, & célébre par les eaux minérales qu'elle a dans ſon territoire, dites *les eaux de Jourdain.* Cette ville, qui eſt connue dès l'an 751, ſous le régne de Pepin *le Bref*, fut admiſe au nombre des villes Impériales vers l'empire de Frédéric II, dans le XIII ſiécle. Par le traité de paix de Weſtphalie, il doit y avoir un nombre égal de Catholiques Romains & de Proteſtans dans le Sénat. * Sanſon. Baudrand.

BIBRACTE, ville des Gaules en Bourgogne, proche Autun, autrefois fort célébre. *Voyez* BEUVRAY.

BIBRAN, famille de Franconie. *Voyez* BIBRA.

* BIBRAN, ancienne & noble famille de Barons en Siléſie de laquelle depuis plus de 400 ans eſt iſſu SIGISMOND BIBRAN, dont les Deſcendans ſe ſont arrêtez dans les Duchez de Schweidnitz & de Jauer, où ils poſſédent tout le païs qui s'étend le long du Bober, de Bunzlau juſques à Sprottau, dans le Duché de Glogau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BIBROQUES ou BIBROCES, ancien peuple qui habitoit autrefois dans une partie du Comté de Barck. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 783.

BIBRUC ou PINBURG. *Voyez* BIBURG.

BIBULUS (M. Calpurnius) Conſul Romain, épouſa Porcie, fille de Caton d'Utique, & fut Conſul avec Céſar l'an 695 de Rome, & 59 avant JESUS-CHRIST. Céſar propoſa d'abord la Loi Agraria au peuple, & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit lui aquérir ſon affection. Bibulus s'oppoſa à ces nouveautez; mais ce fut inutilement, parce que Lucullus & Caton qui le ſoutenoient, ne pouvoient rien, quand il s'agiſſoit de l'intérêt du peuple. Céſar perſuadé du peu de courage de ſon Collégue, ajoûta l'inſulte & le mépris à ſa foibleſſe; car il fit rompre en préſence de Bibulus les faiſceaux que les Licteurs portoient devant lui, & on en vint à cet excès de mépris, que de jetter de l'ordure ſur la tête de ce Conſul. Bibulus rebuté par de ſi ſanglans affronts, n'oſa plus paroître en public: il ſe tint caché chez lui pendant huit mois, ſe contentant de faire ſes oppoſitions par des placards qu'il avoit ſoin de faire afficher la nuit dans les places publiques, & au coin des rues. Comme ce Conſul ne paroiſſoit plus, & que Jules-Céſar étoit ſeul dans l'adminiſtration des affaires de la République, le peuple diſoit par raillerie, *Julio & Cæſare Conſulibus.* C'eſt ce qui donna encore lieu aux Romains de faire ce Diſtique rapporté par Suétone.

> *Non Bibulo quicquam nuper, ſed Cæſare factum eſt.*
> *Nam Bibulo fieri Conſule nil memini.*

Bibulus, fils de ce Conſul, compoſa un Abbrégé de la Vie de Caton, ſon ayeul maternel, comme nous l'apprenons de Plutarque, dans la Vie du même Caton.

* BIBURG, BIBRUC ou PINBURG, en Latin *Epinaburgum*, village du Duché de Baviére en Allemagne. Il eſt près de la ville de Paſſau & de Neubourg ſur l'Inn. On croit qu'il a été anciennement appellé Epona, que Welſerus prétend avoir été le nom de la Déeſſe que l'on y adoroit, & non pas de la ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIBURG, Abbaïe de Bénédictins en Baviére ſur la riviére d'Abenſt à peu près à l'eſt de Neuſtadt & au ſud d'Abenſperg.

* BIBURG ou VILSBIBURG, gros bourg du Cercle de Baviére, avec marché ſur le grand Vils au ſud-eſt de Landshut dont il eſt éloigné de trois bonnes heures.

BIC. BID.

BICANER, *Bicanera*, que quelques uns prennent pour *Bardearis*, ville des Indes, dans le païs de Baçar, qui eſt de l'Etat du grand Mogol. * Sanſon.

BICARS, pénitens Indiens, dont il y avoit un grand nombre dans le onziéme ſiécle. Ils demeuroient nuds durant toute leur vie, & laiſſoient croître leurs cheveux, de ſorte qu'ils leur couvroient tout le corps. Ils laiſſoient auſſi croître leurs ongles, & n'oſoient les couper, lors même qu'ils en étoient incommodez. Chacun d'eux portoit au col une écuelle de terre pendue à un cordon; & quand ils étoient preſſez de la faim, ils s'arrêtoient à la porte de quelques Indiens, qui ne manquoient pas de remplir leur écuelle de ris cuit. * Renaudot, *Rélations des Indes & de la Chine.*

* BICAYO, CAPO BICAYO, Cap de la côte méridionale de l'iſle de Mindanao, l'une des iſles Philippines. * Maty, *Dict. Géogr.*

BICCARI ou VICARI, *Biccarum*, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, ſituée entre la ſource du Biccari & celle du Bélice. Quelques Géographes prétendent que c'eſt l'ancienne *Hyccarum*; mais quelques-uns confondant ce nom avec celui d'*Hyccara*, placent cet ancien lieu à *Garbolangi*, autrement nommé *Muro Carini*, qui eſt ſur la côte occidentale de l'iſle, vis à vis de la ville de Palerme, où l'on ne voit qu'une tour avec quelques maſures. * Maty, *Dict. Géogr.* *Carte de la Sicile* de Sanſon, de De Wit & de Schenk.

BICCHIÉRI, ville d'Egypte. *Cherchez* **BOCHIR.**

* **BICENZA**, village d'Italie dans le Royaume de Naples, situé dans la Principauté Citérieure, sur la riviére de Bientino, à deux lieues de Salerne du côté du levant. Ce village est le reste de l'ancienne Picentia, capitale des Picentins. * Mary, *Diction. Géogr.*

BICESTER, bourg d'Angleterre, dans cette partie du Comté d'Oxford, qu'on appelle *Ploughly.* * *Dictionnaire Anglois.*

BICESTRE ou plutôt **BICÊTRE**, *Vencestria*, château au midi de Paris, dont il n'est éloigné que d'environ une demi-lieue, au dessus du village de Gentilly. On voit l'antiquité de ce lieu dans une chartre de l'an 1290, où il est marqué que cette maison appartenoit à un Evêque de Paris, & qu'elle s'appelloit la *Grange aux Gueux*; mais parce que ce château vint ensuite en la possession de Jean, Evêque de Winchester en Angleterre, qui y fit sa demeure, on l'appella le château de *Winchester*, que le vulgaire nomma depuis, par corruption du mot, château de *Bicêtre.* Il a toûjours gardé ce nom depuis, quoiqu'il ait été dans la suite du tems plusieurs fois démoli & rebâti, & qu'il ait appartenu à differens maîtres. Jean Duc de Berri fit bâtir en ce lieu un château, pendant la vie de Charles V. Roi de France; & sous le régne de Charles VI. les Bouchers de Paris suscitez & armez en faveur du Duc de Bourgogne, le pillérent & abatirent la plus grande partie de cet édifice, qui depuis fut relevé, & tomba encore en ruine. Le Roi Louis XIII. fit construire en la place un superbe hôpital pour les soldats estropiez à la guerre, que l'on en a tirez depuis pour y renfermer les pauvres mendians de la ville de Paris. Louis XIV. a depuis ce tems fait bâtir pour les soldats hors d'état de servir, au fauxbourg Saint Germain, l'hôtel Royal des Invalides, digne de sa générosité & de sa magnificence. * André du Chêne, *Antiquitez des villes & châteaux de France.* Godefroy, *Observations sur l'Histoire de Charles VI.*

BICHE, ville & Comté. *Voyez* **BEITSCH.**

* **BICHETTO** (Marianus) savant Jésuite de Palerme, bien versé dans les Sciences & dans la Littérature. Il mourut à Palerme le 17 juillet 1647. Il a donné au public sans y mettre son nom, *Argomento del funerale che si fa nel Tepio Maggiore di questa citta dal fedelissimo Regno di Sicilia à 20 febraro* 1647, *nella morte del Sereniss. Infante Baldassare Principe della Spagna, seguita in Saragoza d'Aragona à 9 d'ottobre* 1646, à Palerme chez Decius Cyrillus en 1647, *in quarto.* On voit aussi une Epigramme de sa façon dans le livre qui a pour titre *selecta Epigrammata*, à Palerme chez les Heritiers de Jaques Maringo en 1656, *in douze.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BICHI (Alexandre) Cardinal, Evêque de Carpentras, natif de Brême, Nonce Apostolique en France, fut nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, en 1614; puis fut Comprotecteur de France, & Abbé de Mont-Majour en Provence, & mourut à Rome le 25 mai 1657.

BICHI (Antoine) Cardinal, Evêque d'Osimo, Siennois, né le 30 mars 1614, fut nommé Internonce en Flandre, Evêque de Montalcino, d'Osimo & de Carpentras, puis Cardinal par le Pape Alexandre VII, le neuviéme avril 1657, publié le 19 novembre 1659, du titre de saint Augustin, Protecteur des Chartreux. Il mourut dans son Evêché d'Osimo en février 1691, âgé de 77 ans.

BICHI (Charles) Cardinal, & Abbé de Mont-majour-lez-Arles, né à Sienne le 6 mai 1638, après avoir été Auditeur général de la Chambre Apostolique, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, & mourut à Rome le septiéme novembre 1718, en sa 81 année & la 29 de son Cardinalat.

BICHIERI. *Voyez* **BOCHIR.**

BICHOR. *Voyez* **BIHAR.**

BICHRI. *Voyez* **BICRI.**

* **BICKEN**, noble famille de Barons dans le voisinage du Rhin, de laquelle un nommé PHILIPPE a été célébre dès l'an 1080. CONRAD, qui mourut à la fin du XV siécle, étoit Seigneur de Hayn, & cette Seigneurie fut portée dans la Maison de Bicken par une Comtesse de Nassau. JEAN-ADAM, qui fut Electeur & Archevêque de Mayence depuis 1601 jusqu'en 1604, fit tous ses efforts pour bannir de son Electorat la Religion Lutherienne. GASPARD son frére, fut le premier qui porta le titre de Baron de Bicken. Il mourut en 1688, laissant entre autres fils FRÉDÉRIC GUILLAUME, Chanoine de Mayence & de Tréves, Prévôt de Klingenmunster, Conseiller de Cour de l'Empereur, Conseiller Privé de l'Electeur de Mayence, & Stadthouder d'Erfort. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie des Electeurs de Mayence*, en Allemand, *p.* 659, *& suiv.*

BICLARE (Jean de) Evêque de Gironne. *Cherchez* **JEAN de BIDARE.**

BICON, Grec jaloux de la grandeur d'Athénodore son compatriote, qui s'étoit rendu le Chef, & comme le Roi des troupes Gréques qu'Alexandre *le Grand* avoit laissées par Colonies autour de Bactre, & qui s'étoient revoltées, lui dressa des embûches; & l'ayant convié à un festin, il le fit assassiner par un certain Boxus de Mauritanie. Le lendemain il assembla les troupes, & fit accroire à plusieurs qu'Athénodore l'ayant voulu perdre, il l'avoit prévenu; mais la plupart se doutérent de l'imposture, & peu à peu tous les autres l'ayant reconnue, ils prirent les armes résolus de le tuer à la première rencontre. Néanmoins les Chefs craignant que le mal n'allât plus avant, appaisérent les soldats sur le point de l'exécution. Bicon ne fut pas si-tôt delivré de ce danger contre son attente, qu'il conspira la mort de ceux qui l'avoient sauvé; mais son dessein ayant été découvert, on l'arrêta avec Boxus qui fut tué sur l'heure. Pour lui on résolut de le faire mourir dans les tourmens. On l'alloit mettre à la torture, quand les Grecs coururent tout à coup aux armes; de sorte que ceux qui le menoient au supplice, effrayez de ce tumulte, le laissérent là, croyant qu'on le vouloit enlever. Il se vint jetter nud, comme il étoit, entre les bras de ces Grecs, qui le voyant en ce misérable état, en eurent pitié, & commandérent qu'on le laissât aller: si bien qu'ayant évité la mort deux fois, il retourna en son païs avec ceux qui quittérent les Colonies qu'Alexandre leur avoit assignées. * Quinte-Curce, *l.* 9. *ch.* 7.

BICOQUE (LA) lieu du Milanois, à trois milles de Milan. Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, étant pressé par les Suisses, y fut défait dans un combat, le 27 jour d'Avril 1522.

* **BICRI, BICHRI** ou **BOCHRI**, fut pére du séditieux Sceba qui porta le peuple d'Israel, à se revolter contre David. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 20. *v.* 1.

BIDACHE, *Bidascia*, petite ville de Béarn, ou, comme on dit, entre le païs de Labour & la Basse Navarre, avec titre de Principauté, qui appartient à la Maison de Grammont. Elle a un château que l'Empereur Charles-*Quint* ne put jamais emporter. Bidache est à cinq ou six lieues de Bayone, & sur la riviére de Bidouse, qui commence d'y être navigable, par le moyen du flux & reflux, & qui se jette peu après dans l'Adour, au dessous de Guiche. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Histor.*

BIDASSE. *Voyez* **BIDASSOA.**

BIDASSOA, riviére qui sort des Pyrénées du côté de Maia, & se jette dans la mer près de Fontarabie. Elle sépare la France de l'Espagne; & c'est sur une isle que forme cette riviére, dite *l'isle des Faisans*, que le Cardinal Mazarin, & Dom Louis Mendez de Haro, conclurent le septiéme de novembre 1659, la paix entre les deux Couronnes, dont ils étoient Plénipotentiaires. On passe cette riviére au dessus d'Andaye, petit bourg qui est sur le bord du côté de France, vis à vis de Fontarabie. Les droits de la barque sont moitié aux François, & moitié aux Espagnols. Ceux-là tirent le payement quand on passe en Espagne, & ceux-ci le touchent de ceux qui viennent en France. * Sanson. Baudrand, *Dict. Géogr.*

BIDDELL ou **BIDDLE** (Jean) Antitrinitaire Anglois, né dans le Comté de Glocester, l'an 1616. Il étudia à Oxford sous Jean Oxenbridge, duquel il apprit plusieurs sentimens bizarres, & reçut le degré de Maître ès Arts dans cette Université. Il fut ensuite Maître d'Ecole à Glocester. Du tems des guerres civiles, où chacun commença à dogmatiser selon son caprice, Bidell se fit aussi un grand nombre de Sectateurs, à qui il enseignoit divers sentimens nouveaux. Là-dessus il fut démis de sa charge & vint à Londres, où il publia plusieurs livres dans lesquels il attaquoit la Divinité de J. C. On le cita à cause de cela devant le Parlement: en 1654 il fut condamné à une prison perpétuelle, & son Catéchisme à être brûlé publiquement. On tacha d'obtenir sa liberté sous Cromwell, mais en vain. Il fut ensuite transporté à Plymouth, & de là à l'isle de Sully, où il mourut dans la prison en 1658. D'autres écrivent qu'il avoit été deux fois mis en liberté sous Cromwell, qu'il ne fut remis en prison que sous Charles II, & qu'il ne mourut qu'en 1662. Ses sentimens étoient en tout conformes à ceux de Socin, excepté qu'il disoit que le saint Esprit est une personne, & qu'il est le premier de tous les Anges. On dit que ses Sectateurs qu'on nomme *Bidelliens*, ont encore en Angleterre des assemblées particuliéres. Il écrivit en Anglois 12 *Argumens pour prouver que le saint Esprit n'étoit pas Dieu*, & deux *Catéchismes*, presque entiérement conçus en termes de l'Ecriture. Tous ces trois livres ont été traduits en Latin par Nat. Stuckey. Jean Cloppenbourg a réfuté le premier Ouvrage de Bidell, & J. Owen a répondu aux Catéchismes. * Sandii *Biblioth. Antitrinit.* Wood, *Athen. Oxon.* Arnold.

BIDENTAL, c'est le nom que les Romains donnoient aux endroits sur lesquels la foudre étoit tombée. Car les Prêtres marquoient ces places avec un hoyau à deux dents & les gardoient ensuite afin que personne n'y marchât. D'autres disent que le nom de *Bidental* vient de ce que l'on sacrifioit un agneau de deux ans sur les lieux que la foudre avoit frappez. Au reste, il y avoit des Prêtres uniquement destinez à observer la foudre, & à appaiser les Dieux irritez, on les appelloit pour cette raison *Sacerdotes Bidentales* ou *Prêtres Bidentaux.* * Bulenger, *de Fulm.* Lomeier, *de Lustrat.*

BIDERMAN (Jacques) Jésuite, natif de Heching près de de Tubingue, dans la Souabe, enseigna la Philosophie à Dilingen, puis la Théologie à Rome, où il mourut d'apoplexie, le 20 août de l'an 1639. Il a laissé divers Ouvrages, comme *Corollaria Philosophica, libri octo; Opuscula Theologica, libri decem; Heroum Epistolæ; Deliciæ sacræ, &c.* Ce pére étoit un des meilleurs Poëtes qui ayent paru de son tems dans la Société. On a de lui diverses Poësies, ses Epigrammes ne sont pas estimées. Le Poëme Epique, dit l'*Herodiade*, ou le massacre des Innocens, en trois livres, est son meilleur Ouvrage. L'édition que l'on fit à Anvers, en 1634, des Epitres des Héros, des Epigrammes, & du Poëme de l'Herodiade, quoique tres-belle, est cependant tres-défectueuse. * Alegambe & Nathan. Sothwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poet. Lat. num.* 130. *p.* 125. *&* 126. Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 88. *n.* 1437.

* **BIDERMAN** (Laurent) natif de Zerbst, fut Maître ès Arts à Wittenberg, Docteur à Bâle & Chancelier à Dessau. Il exerça ce dernier emploi pendant seize ans. En 1603, un assassin caché qui avoit tiré dans un bois sur Christian II. Electeur de Saxe, accusa Biderman de l'avoir poussé à cela de compagnie avec Henri de Dunau Lieutenant Colonel, en lui donnant un bon fusil & huit écus, avec promesse de lui donner une demeure dans la Principauté d'Anhalt, & un présent de deux cens écus après avoir fait le coup. L'Electeur pria donc le Prince de Dessau, de vouloir bien envoyer à Dresde les deux accusez pour les confronter avec l'assassin. Le Prince le refusa, & demanda que la confrontation se fit, ou sur ses propres terres, ou sur celles d'un voisin: à quoi l'Electeur de Brandebourg s'offrit. Cependant il s'assura des deux accusez & les fit transporter dans le château de Gros Asleben. Par ces procédures l'affaire traina en longueur, de sorte que pendant deux ans, on ne fit presque rien, & qu'elle fut enfin portée à la Cour de l'Empereur, qui trouva bon qu'on menât à l'instant les deux accusez à Dresde; mais la Cour d'Anhalt s'y opposa, disant que cela étoit contre les Constitutions de l'Empire, & contre les droits des Souverains. Dans le tems qu'on étoit sur le point d'exécuter les deux as-

assassins à Dresde, le 29 janvier 1605, le Docteur Biderman & le Lieutenant Colonel Dunau y envoyérent un Notaire & deux témoins, avec une protestation solemnelle, priant que l'exécution fût différée jusques à ce que ceux de la part desquels ils venoient, eussent livré leurs justifications. Dans la suite on fit des écrits de part & d'autre, & l'affaire ayant été portée par les parens des accusez à la Chambre-Imperiale, plusieurs Grands s'efforcérent de la faire terminer; mais toutes ces démarches furent inutiles, & la mort seule termina le procès. Biderman mourut en prison le premier nov. 1606, après avoir le 22 oct. de la même année, fait une fort touchante déduction de son innocence en présence de deux Notaires & de quelques témoins. Dunau ne mourut qu'en 1609, le 18 avril. Biderman avoit épousé la fille du célébre Wésembécius, de laquelle il eut huit enfans, dont quelques uns ont été Conseillers à Zerbst. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist. l. 6. c. 1.*

BIDESTON, bourg d'Angleterre, dans la partie méridionale du Comté de Suffolk, qu'on nomme *Cesford*. * *Diction. Anglois.*

BIDIMA, isle de l'Océan oriental, en Asie, & l'une des isles des Larrons. Elle porte aussi le nom de *Sabavedra*. Les Européens l'ont découverte; mais ne l'ont pas conquise. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIDIN. *Voyez* **VIDDIN.**

BIDKAR. *Voyez* **BADACER.**

* **BIDLOO** (Géofroi) naquit à Amsterdam le 12 mars 1649. Après ses premières études, il se donna tout entier à la Médecine, & s'y fit recevoir Docteur. Revêtu de ce titre il ne demeura pas longtems sans emploi. En 1688, il fut fait Professeur en Anatomie à la Haye. En 1694, il passa de ce poste à celui de Professeur en Anatomie & en Chirurgie à Leyde. Guillaume III. Roi d'Angleterre, connoissant son habileté & son mérite, le choisit pour son Médecin, mais il n'accepta cette charge qu'à condition qu'il conserveroit toujours sa Chaire: ce qui lui fut accordé. Ce Prince étant mort entre ses bras en 1702, il reprit ses exercices que son assiduité auprès de lui avoit interrompus. Il est mort à Leyde, au mois d'avril 1713, âgé de 64 ans, laissant entre autres enfans Nicolas Bidloo, Docteur en Médecine, Médecin de Pierre *le Grand* Empereur de Moscovie, & Inspecteur de l'hopital de Moscou. On a de lui, *Anatomia humani corporis, centum & quinque tabulis per G. de Lairesse ad vivum delineatis demonstrata; Dissertatio de Antiquitate Anatomes; Oratio in funere Hermanni Med. Doct.; Vindicia quarumdam Delineationum Anatomicarum contra ineptas Animadversiones Fr. Ruyschii; Lettre à Antoine Leeuwenhoek sur les animaux que l'on trouve quelquefois dans le foye des brebis & de quelques autres bêtes; Gulielmus Cowper criminis literarii citatus coram Tribunali Societatis Britanno-Regiæ; Exercitationum Anatomico-Chirurgicarum decades duæ.* M. Bidloo a donné aussi au public un petit Ouvrage sur la dernière maladie de Guillaume III. Roi d'Angleterre. Il a publié en vers Hollandois un livre qui a pour titre, *Les Lettres des Apôtres Martyrs.* Il y suppose que les Apôtres les ont écrites avant leur martyre à leurs Disciples les plus fidéles, pour leur déclarer leurs dernières volontez, & les instruire de la vie qu'ils devoient mener, après qu'ils les auroient perdus. Il cultivoit beaucoup la Poësie Latine & Hollandoise, & l'on prétend qu'il y réussissoit. En 1719, on a imprimé un Recueil de ses Poësies Hollandoises. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 7. p. 125. & suiv.* Luiscius, *Dict. Histor.* en Hollandois.

BIDOURLE, petite riviére de France, qui coule dans le Bas Languedoc, baigne Sommiéres, & se décharge dans la Mer Méditerranée, près de Montpellier. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BIDOUSE**, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne, prend sa source dans la Basse Navarre qu'elle traverse du midi au nord, arrose St. Palais, Bidache & Guiche, & se jette dans l'Adour un peu au dessous de cette dernière ville.

BIDOUSSE. *Voyez* **BIDOUSE.**

BIDOUX (Prégent de) natif de Gascogne, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Grand-prieur de Saint-Gilles, & Général des galéres de France, est réputé par quelques Auteurs le premier qui ait été pourvu de cette charge, qui est mise au rang des Offices de la Couronne. Ils se fondent sur ce que ce généralat n'a pu avoir lieu que depuis la réunion du Comté de Provence à la Couronne, qui ne se fit qu'à la fin de 1480: c'est le sentiment d'Antoine de Ruffi dans son *Histoire de Marseille.* Cependant nous trouvons un Jean de Chambrillac Capitaine Général des galéres en 1410. Quoiqu'il en soit, Prégent de Bidoux fut honoré de cette dignité en 1467, & le Roi Louis XII. l'envoya en 1502 & 1509, avec ses galéres faire la guerre au Royaume de Naples. Il commandoit neuf galéres & huit galions au siége que ce Monarque mit devant la ville de Gênes en 1507, chassa jusques dans le port les vaisseaux de cette ville, contribua beaucoup à la remettre sous l'obéissance de sa Majesté, & fut présent à l'entrée que ce Prince y fit, comme à celle que le Roi de Naples & d'Aragon fit à Savonne lorsqu'il y vint trouver le Roi Louis XII au mois de juin 1507. Depuis il mena du secours à Gênes en 1513, & de là étant passé dans l'Océan, il attaqua les Anglois qui ravageoient les côtes de Bretagne, coula à fond huit de leurs gros vaisseaux, & perdit un œil dans une rencontre. La paix étant faite avec l'Angleterre, il retourna à Marseille en Septembre 1514, & peu après il alla faire le dégât sur les terres des Génois qui s'étoient revoltez. Il se démit ensuite de sa charge pour aller au secours de sa Religion, se trouva au siége de Rhodes, puis à celui de Marseille contre le Duc de Bourbon. A son retour d'Espagne où il avoit conduit par ordre de la Religion le Cardinal Campége, il attaqua & prit en 1528, une galiote des Turcs qu'il mena à Nice; mais il reçut dans le combat de si grandes blessures, qu'il mourut dans cette ville au mois d'août de la même année à l'âge de 60 ans. * Ruffi, *Hist. de Marseille.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BIDUMI. *Voyez* **IDUMÉE.**

B I E.

* **B**IE (Jaques de) naquit à Anvers en 1581. Il fut fort versé dans la connoissance des Antiquitez, & particuliérement des Médailles. On a de lui, *Imperatorum Roman. Numismata aurea a Julio Cæsare ad Heraclium; Imperatorum Roman. Numismata aurea, argentea, ænea a Julio Cæsare ad Valentinianum; Numismata Græcia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 401.*

* **BIE** (Adrien de) naquit à Lier en 1594. Il apprit l'Art de la Peinture sous Gauthier Abts. A l'âge de dixhuit ans, il alla à Paris, & se logea chez Rodolphe Schoot Peintre du Roi Louis XIII. Après s'être bien exercé sous les yeux de ce célébre Peintre, il alla à Rome, où il s'occupa pendant six ans entiers à tirer les plus beaux modéles. Ensuite il visita les principales villes d'Italie où il trouva occasion d'exercer son Art pour plusieurs Cardinaux. En 1623, il retourna en Brabant, où il fit de beaux tableaux pleins de personnages. Cet Adrien est le pére de Corneille de Bie qui a écrit un livre en Flamand avec un titre qui veut dire *le Cabinet d'or des Peintres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vie des Peintres, partie 1.* en Hollandois.

BIECZ, petite ville de la Haute Pologne, située sur la riviére de Wiseloke, dans le Palatinat de Cracovie, & aux confins de celui de Sendomir, à vint lieues de la ville de Cracovie, vers l'orient méridional. Il y a dans le territoire de Biecz de fort bonnes mines de vitriol. * Maty, *Diction. Géogr.*

BIEDA, bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Ce lieu qui étoit autrefois dans la Toscane, qu'on nommoit *Blera* ou *Blera*, est présentement situé dans le Patrimoine de Saint Pierre, sur la riviére de Bieda, entre Toscanelle & Sutri, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **BIÉDA**, petite riviére d'Italie dans l'Etat de l'Eglise & plus particuliérement dans le Patrimoine de Saint Pierre; coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans la riviére de Vela.

BIEDERMAN. *Voyez* **BIDERMAN.**

BIEL, petite ville ou bourg d'Espagne, situé dans la partie de l'Evêché de Pampelune, qui est dans l'Aragon, est sur la riviére de Biel, à près de vint lieues de la ville de Saragosse, vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **BIEL**, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, prend sa source près de la petite ville de Biel, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, reprend ensuite son cours du nord-nord-est au sud-sud-ouest, & se jette dans l'Ebre, dix lieues au dessus de Saragoce.

BIEL, ville de Suisse. *Cherchez* **BIENNE.**

BIEL (Gabriel) Allemand qui vivoit dans le XV siécle, étoit natif de Spire, ou, comme les autres disent, de Tubingue, dans le Duché de Wirtemberg, où il prit le bonnet de Docteur, & où il enseigna avec beaucoup de réputation la Théologie dans l'Université que le Duc Eberard y fonda l'an 1477. Il vécut en communauté parmi les Clercs réguliers, dits *de la Vie Commune*, fondez par Gérard *le Grand*, estimé pour sa science & pour sa pieté. Il composa quatre livres de Commentaires sur le Maître des Sentences, une Exposition sur le Canon de la Messe, divers Sermons; & on lui attribue encore un Traité, *de Monetarum potestate simul & utilitate*, imprimé à Nuremberg l'an 1542, à Cologne l'an 1574, & à Lyon en 1605. On dit que Gabriel Biel mourut l'an 1495: quelques autres assurent que ce fut dans le XVI siécle. Cet Auteur est un des meilleurs Théologiens Scholastiques de son tems. * Trithéme, *in Catal.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Miræus. Labbe. Possevin. Quenstedt, *de Patr. Illustr. Vir. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle.*

BIELA, ville de Moscovie. *Voyez* **BIELHA.**

BIELA, ville d'Espagne. *Voyez* **BIELLA.**

* **BIELA**, ou **WEISWASSER**, c'est à dire, *Eau blanche*, ville de Bohéme dans la Préfecture de Boleslaw, à l'ouest-nord-ouest de Boleslaw ou Jungbunczel. Dans son voisinage se trouve le plus grand Parc qui soit dans la Bohéme, ayant bien onze milles de circuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem. p. 12.* Balbin, *Miscell. decade 1. l. 3. c. 7. S. 4. p. 77.*

* **BIÉLA**, Château dans la Préfecture de Czaslaw dans le Royaume de Boheme, au sud-est de Czaslaw dont il est éloigné d'environ huit ou neuf lieues.

BIELA-OZERO. *Voyez* **BIEL-OZERO.**

BIELAWSKI, famille. *Voyez* **BULOW.**

BIELEFELD. *Voyez* **BILEFELD.**

* **BIELEN**, l'une des plus anciennes familles nobles de Thuringe & dont les biens sont dans le Comté de Schwartzbourg. GEORGE-HENRI florissoit en 1714. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muller, *Annal.* Spangenberg, *Adel-sp.*

BIELE-OZERO, ou **BIELE-JESIORO.** *Voyez* **BIEL-OZERO.**

BIELHA, ville de Moscovie, en Europe, dans la principauté de Bielki, dont elle est la capitale. Cette ville située sur une riviére qui porte son nom, est bien fortifiée, & defendue par un bon château. * Maty, *Diction. Géogr.*

BIELICA, petite ville de Lithuanie, dans le Palatinat de Troki, sur la riviére de Niemen, aux confins du Palatinat de Novogrodeck, & à six lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BIELIN** famille de Comtes dans la Préfecture de Leitomeritz. Le château dont ils prennent le nom est sur la Bilina à l'ouest de Leitomeritz dont il n'est éloigné que d'environ quatre lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Tab. Stemmat. p.* Okolsby, *Stemmat. Pol.* Hartknoch, *Description de Prusse*, en Allemand, *p. 453.*

* **BIELKE**, très ancienne & fort illustre famille de Suéde. KETILLUS qui vivoit vers l'an 1300, du tems du Roi Birger, étoit Chevalier. Il laissa deux fils & trois filles. TURC l'un de ses fils, Chevalier & Conseiller du Roi eut quatre fils, dont Nico-

COLAS, BENOIT & STÉNON ont continué la postérité. NICOLAS fut Drossart du Royaume, & eut pour fils ERIC. STÉNON eut un fils de même nom que lui, qui fut Drossart de Westmanie. BENOIT Conseiller du Roi eut pour fils STÉNON & TURON. Ce dernier qui étoit Drossart d'Uplande, eut pour fils STÉNON qui eut trois filles. Le premier des fils nommé STÉNON, Conseiller du Roi & Maréchal mourut en 1438, laissant pour fils TURON & ERIC. TURON, Conseiller du Roi & Drossart d'Uplande se maria deux fois. Du premier mariage il eut ERIC pére de TURON & de BRIGITTE qui dans la suite fut femme de Charles VIII. Roi de Suéde. Du second mariage sortit TURON Conseiller du Roi, pére d'ERIC, de STÉNON & de PIERRE. ERIC, Seigneur de Penhanner & Conseiller du Roi eut un fils nommé AXÉLIUS qui fut Seigneur de Heerezene, Conseiller du Roi & Gouverneur de l'Ostrogothie. Ce dernier eut pour fils Jean qui fut aussi Gouverneur de l'Ostrogothie, & qui d'*Elizabeth* fille d'Axélius Posse eut GUNILE qui en 1585 fut mariée à Jean III. Roi de Suéde. PIERRE troisiéme fils de TURON épousa *Catherine* de Wyck, de laquelle il eut deux fils, savoir NICOLAS & TURON, & trois filles, dont l'une appellée MARGUERITE fut la femme d'Axélius Bannier de Dantsholm. NICOLAS, Seigneur d'Alceroe & Conseiller du Roi, se noya le 20 mai de l'année 1555. Il avoit épousé *Anne* fille de Clément Hogenskield, de laquelle il eut HOGENSKIELD, TURON & CLAUDE. HOGENSKIELD qui étoit l'aîné prit le nom de sa mére, & fut Général du Roi Eric IV. qui étoit en guerre avec Fréderic Roi de Danemarc. Le Roi Jean successeur d'Eric, le fit Baron de Leckio le jour du couronnement, & puis Conseiller. Il épousa *Anne* fille de Suanta Sture, de laquelle il eut EBBA, SUANTA & STÉNON. En 1600, il fut décapité par ordre du Roi Charles IX, parce qu'il étoit attaché au parti de Sigismond Roi de Pologne. Son frére TURON qui eut aussi la tête tranchée en 1600, avoit épousé *Marguerite* Comtesse de Westerwyk, dont il eut deux fils & une fille nommée MARTHE qui fut mariée à *Gabriel* Comte d'Oxenstiern. NICOLAS l'un de ses fils, Seigneur d'Alceroe, & Trésorier du Royaume, épousa *Catherine* Comtesse d'Oxenstiern, de laquelle il eut TURON Seigneur d'Alceroe, ERFWALA, SIGRIDE mariée au Comte Auguste de Horn, & MARGUERITE mariée à *Ernest* Comte d'Oxenstiern. CLAUDE, troisiéme fils de Nicolas, & frére de Hogenskield & de Turon, Seigneur de Wyck, fut Drossart du Royaume. Il eut deux fils qui moururent jeunes, & cinq filles, l'une desquelles appellée CATHERINE épousa en premiéres noces *Canut* Ulph Sparr, en secondes *Charles* Lilie, & en troisiémes *Herald* Stake. La seconde fille nommée GUNILE fut mariée à *Nicolas* Guldenstiern, & les autres furent alliées aux maisons de Brahé, de Flemming, de Steenbok, de Rynnings & d'Oxenstiern. TURON second fils de PIERRE & frére de NICOLAS, Seigneur de Sahlestade, vivoit en 1570, fut Conseiller du Roi, & fut le premier qui prit le nom de Bielke. Il eut deux femmes. De la première il eut SUANTON, Baron de Krakerum, Conseiller du Roi & Chancelier du Royaume, qui en 1608 fut fait Baron par Charles IX, & qui épousa la Comtesse de Leeuwenhaupt, de laquelle il eut deux filles, CHRISTINE femme de *Charles* Bannier, & ANNE femme de *Nicolas* Brahé Comte de Wisingbourg. De la seconde il eut deux filles, dont l'une appellée CHRISTINE fut mariée à *Christian* Claude Comte de Horn, duquel elle eut deux fils, dont l'un fut NICOLAS Seigneur de Sahlestade & Conseiller du Roi. Il naquit en 1567, aida Charles Duc de Sudermanie contre Sigismond III. Roi de Pologne, & fit en sorte que ce Duc fut couronné Roi de Suéde. Il fut ensuite fait Baron, Conseiller Privé du Roi, Drossart de Smaland, Gouverneur de Finlande, & Grand-Maître de l'Artillerie sous Gustave Adolphe en Allemagne. Il eut pour fils entre autres STÉNON, GUSTAVE & TURON. STÉNON Baron de Korpo fut fait en 1657 Conseiller du Roi, & en 1672 Grand Trésorier. Il mourut en 1684, après avoir eu de sa premiére femme *Brigitte* Rosladin, CHARLES-FRÉDÉRIC, TURON, & quatre filles, dont l'une appellée MAGDELAINE fut femme de *Charles* Falkenberg, & une autre nommée CHRISTINE épousa *Charles* Bielk. GUSTAVE frére de STÉNON Baron de Korpo, Seigneur de Frosvich, Conseiller du Roi & Président de la Chambre du Conseil, fut employé par la Reine Christine & par le Roi Charles Gustave en plusieurs négociations importantes & en diverses Ambassades en Moscovie & auprès des Etats Généraux. Il mourut le 29 septembre 1661, peu de tems après son retour de Zwalbach où il étoit allé prendre les eaux. Il eut pour fils TURON, & pour filles MARIE, & MARGUERITE mariée à *Brahé* Baron de Horn. TURON troisiéme fils de NICOLAS, Baron de Sahlestade, épousa *Christine* fille de Suanton Bannier de Dantsholm, de laquelle il eut une fille nommée INGEBURGE, & un fils appellé NICOLAS-TURON BIELKE. Ce fils fut Grand Maréchal de la Cour, Conseiller du Roi, Gouverneur général de Poméranie, & posséda encore plusieurs hautes dignitez. Il fut en 1681 envoyé Ambassadeur ordinaire à Paris. Dans la suite il eut sous le Duc de Baviére le commandement de la Cavalerie au siége de Bude, & ce fut à cette occasion que l'Empereur le fit Comte. En 1689, les Vénitiens, après la mort de leur Général Othon Guillaume Comte de Konismark, lui offrirent cette haute dignité qu'il refusa. Quelque tems après il encourut la disgrace du Roi qui le dépouilla de tous ses emplois honorables, & le fit condamner à une perpétuelle prison; mais cette sentence fut en quelque maniére adoucie. Il épousa en 1669 une fille de Gustave Horn, Maréchal du Royaume, de laquelle il eut plusieurs fils & filles. Parmi les fils il s'en trouve deux qui sont parvenus à l'âge viril, savoir CHARLES-GUSTAVE & TURON-GABRIEL. Parmi les filles on compte EVE femme d'*Abraham* Brahé, SIGRIDE-CATHERINE, CHRISTINE-ANNE, & ULRIQUE-EBBA. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mellen, *in Theatr. Nobil. Suec.* Puffendorf, *de Rebus gestis Caroli* Gustavi. Rittershusius.

BIELKI, province de Moscovie, dans la partie occidentale, & vers les confins de la Lithuanie. Au midi elle est terminée par le Duché de Smolensko; au levant & au nord par le Duché de Reschow & à l'occident par la Lithuanie. Elle est divisée en deux parties inégales, par la riviére de Dwine, & a la ville de Bielki, qui n'est guéres considérable.

BIELLA-OZERO. *Voyez* BIEL-OZERO.

BIELLE, BIELLA ou BIELA, en Latin *Bugella*, *Gaumellum* & *Lammellum*, ville d'Italie en Piémont, au Duc de Savoye, est capitale d'un petit païs, dit LE BIELLÉSE, ou LE BIELLOIS, riche, bien peuplée, & ornée de diverses églises. Il y en a une de la sainte Vierge, où il y a grande dévotion. François II. Duc de Modéne, mourut à Biella en 1658. * Léandre Albert. Sanson, &c.

BIELLOGROD. *Voyez* BIALOGROD.

BIELLOIS (LE) en Latin *Bugellensis Præfectura*, petit païs d'Italie en Piémont, qui appartient au Duc de Savoye, depuis l'an 1379, est terminé au septentrion par les Alpes; au couchant par le Duché d'Aoust; au levant par le Vercellois, & par le petit Etat de Masseran; & au midi par le Canavois. Ceux du païs le nomment *le Biellése*, de la ville de Biella, la principale & la seule. Ce païs ne comprenoit cy-devant que vint-cinq villages ou châteaux; mais dans la nouvelle partition des provinces du Piémont, elle en comprend à présent quarante-deux. Il est à remarquer que ce païs est entiérement separé du Vercellois, ainsi qu'on le peut connoître par les descriptions qu'Augustin de la Chiesa Evêque de Saluces, Guichenon, & les autres, ont faites du Piémont, quoique Gruter, Magin, & d'autres Faiseurs de cartes en ayent fait une partie du Vercellois.

BIEL-OZERO ou BIELE-JEZIORO, Duché de Moscovie, dont la capitale, qui a le même nom, est située à l'occident du Lac Biel-Ozero. Il y a une forte citadelle, & sa situation, au milieu de plusieurs marécages, la rend presque imprenable; c'est pourquoi le Grand-Duc y renferme une partie de ses thrésors, & s'y retire dans les guerres, lorsqu'il est contraint de se mettre en un lieu de sureté. Biel-Ozero, dans la Langue du païs, signifie *Lac blanc*. * Guagnin, *Descript. de Moscovie*. *Voyez* BIELLA.

BIELSK ou BIELSKO, en Latin *Bielca*, ville de Pologne, capitale de la Polaquie. Elle est sur la riviére de Biala qui lui a donné son nom, avec une très-bonne forteresse, entre Varsovie & Brassici. * Sanson. Baudrand.

BIELSKI Province de Moscovie. *Voyez* BIELKI.

BIELSKO, Palatinat. *Voyez* POLAQUIE.

BIELSKOW. *Voyez* BILITZ.

BIEN-BOS. *Voyez* BIES-BOS.

BIEN MOURIR (Clercs Réguliers du) *Cherchez* LELLI.

BIENNE ou BIEL, terme qui en Allemand signifie une *Hache*. C'est le nom d'une ville fort ancienne de la Suisse, située à quelque distance au dessus du Lac du même nom, entre Soleurre & Neufchatel. Elle est alliée des XIII Cantons. On ignore son origine. En 1275, Rodolphe I. de Habspourg lui accorda les mêmes priviléges, qu'avoit la ville de Bâle, & qui lui furent confirmez dans la suite par les Empereurs Adolphe, Henri VII, & Sigismond en 1417 & 1434. Il y a plus de 400 ans que cette ville a une alliance offensive & défensive avec les Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre. Elle fit aussi alliance avec ses voisins les Comtes de Neufchatel en 1305, renouvellée en 1336. Cette ville reconnoît cependant pour son Seigneur territorial l'Evêque de Bâle, & elle lui prête hommage, mais en se reservant ses priviléges selon la teneur du traité de 1610. L'Evêque a encore aujourd'hui le droit de nommer à Bienne un Baillif, qu'il doit tirer du petit Conseil de la ville ou de la Noblesse de son Evêché. Ce Baillif préside dans le Conseil de la ville sans y avoir de suffrage ni le droit de former la pluralité, lorsque les suffrages sont égaux. Ce droit n'appartient qu'au Maire de la ville. Ce Baillif de l'Evêque assemble le petit & le grand Conseil; cependant il ne peut convoquer le dernier que du consentement du petit Conseil. Dans les affaires qui regardent l'intérieur de la ville, le Conseil & les Chefs peuvent s'assembler, dans l'absence du Baillif Episcopal; qui reléve du Conseil de la ville dans les causes *de meurtres*, *de dettes*, & *d'injures*; mais lorsque quelqu'un voudroit lui intenter procès sur l'administration de sa charge de Baillif, il faudroit s'adresser à l'Evêque. Le Baillif n'a pas le pouvoir d'emprisonner, d'imposer une amende, ni d'entreprendre aucune autre exécution sans l'avis du Conseil de la ville, à laquelle il est obligé de prêter serment. La justice criminelle s'administre par le petit Conseil au nom de l'Evêque & de la ville. Lorsqu'il s'agit de partager des biens confisquez ou des amendes pécuniaires, la ville a sa part de même que l'Evêque; ce privilége lui ayant été accordé par Jean Evêque de Bâle en 1468. La ville, en échange, jouit seule des péages, des impôts sur le vin & autres denrées, de ce qu'un Habitant qui quitte le païs est obligé de payer pour retirer son bien, & enfin de l'argent que les nouveaux Bourgeois payent pour obtenir la Bourgeoisie. Ceux de Bienne sont obligez d'aller au secours de l'Evêque en cas de guerre, & cela à leurs dépens; mais seulement dans le païs de l'Evêque, qui a aussi droit d'exiger d'eux des subsides, lorsqu'il est obligé à de grands frais à cause de la guerre; bien entendu pourtant qu'il exige alors la même chose de tous ses Sujets. La ville de Bienne n'a plus le droit de faire de nouvelles alliances sans le consentement exprès de l'Evêque. Elle est gouvernée par un *grand* & un *petit* Conseil. Le Chef de la Bourgeoisie a le titre de *Bourguemaître*. Les Habitans de cette ville sont de la Religion Reformée. Lorsqu'en 1316, Eberard Comte de Kybourg eut des querelles avec Gérard Evêque de Bâle, & qu'il mit le siége devant Bienne, cette ville fit une résistance si vigoureuse, qu'il fut obligé de le lever, & de prendre la fuite, dans laquelle ceux de Bienne le poursuivirent jusques aux environs de Soleurre. En 1367, Bienne eut un sort fort triste; car Jean de Vienne Evêque de Bâle irrité de ce qu'elle s'étoit al-

liée

liée avec la ville de Berne en 1352, assembla un nombre considérable de Cavaliers, entra avec eux dans Bienne le soir de la Toussaints, & surprit cette ville qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une visite de cette nature. Tout ce qui fit mine de se défendre fut massacré. On renferma les principaux Bourgeois dans le Château de Bienne, & d'autres furent emmenez prisonniers. Enfin on pilla la ville & on y mit le feu. Les Archives de la ville périrent dans cet incendie, & les tristes restes de la Bourgeoisie désolée furent obligez pendant dix ans de camper sous des cabanes le long du lac de Bienne, jusques à ce que la charité de leurs voisins les aida à rebâtir de nouvelles maisons sur les cendres des anciennes & à ressusciter ainsi leur ville éteinte. Vers le commencement du siècle passé la ville de Bienne se trouva encore dans des circonstances fort délicates. Jacques Christophle de Wartensée Evêque de Bâle étoit convenu avec le Canton de Berne, qu'il lui remettroit la ville de Bienne avec toute sa dépendance, contre de certaines dimes sur le Tessenberg, que les Bernois lui céderoient en échange. Ceux de Bienne qui craignoient de perdre leur suffrage à la Diéte de Bade, si ce troc avoit lieu, sollicitérent auprès des Cantons de les maintenir dans leur ancien état. Les Cantons de Fribourg & de Soleurre se donnérent bien des mouvemens en faveur de la ville de Bienne; enfin après bien des longueurs ce troc échoua par le traité de 1610, dans lequel est contenu tout ce qui regarde les privilèges de la ville de Bienne & les droits de l'Evêché de Bâle. Il y a longtems qu'il a été imprimé & ceux qui en voudront être instruits plus amplement, pourront le consulter. En 1718, la ville de Bienne eut de nouvelles difficultez avec Jean Conrad Evêque de Bâle. Voici le fait. La ville cassa son Sécretaire, pour de certaines raisons. Celui-ci se plaignit à l'Evêque d'avoir été démis de sa charge, sans qu'on lui eût donné le tems de se défendre. L'Evêque en écrivit fortement à la ville & lui enjoignit d'accorder audience au Sécretaire; mais la ville persuadée qu'une telle procédure donnoit atteinte au traité de 1610, différa d'obéir aux monitoires de l'Evêque. Monsieur Thellon Baillif Episcopal protesta là-dessus contre la conduite du Conseil de Bienne, qui à son tour fit aussi ses protestations. Le mal empira, parce que la Bourgeoisie irritée alla surprendre dans sa maison le Receveur de l'Evêque & le maltraita fort. Tout ceci, joint à la division qui se mit entre les Bourgeois, & à la disgrace Episcopale qui avoit été dénoncée, jetta la ville dans un désordre extrême; de sorte qu'elle fut contrainte à demander du secours au Canton de Berne, le plus ancien de ses Alliez. Berne accepta la médiation avec le consentement de l'Evêque & envoya une députation à Porentru au mois de juin 1720. Ceux de Bienne y envoyérent aussi quelques Deputez. On y fit un projet d'accommodement & la conférence finit. Les Magistrats de Berne & de Bienne trouvant dans le projet quelques articles trop onéreux, refusérent de le ratifier & toute cette affaire resta indécise jusques en 1721, où l'on tint une nouvelle conférence à Buren, dans laquelle on forma un autre projet, qui fut ratifié par les parties. De cette manière tous les troubles furent appaisez & les charges vacantes à Bienne furent remplies au mois de mars 1722. Au reste l'on sait que *Pierre*, Evêque de Bâle, donna différentes loix aux Biennois en 1296, 1300, 1305 & 1310. *Jean* Evêque de Bâle leur prescrivit aussi, en 1352, des Loix civiles & criminelles, dont on fait encore la lecture publique tous les ans avant que de prêter le serment. En 1388, *Imier* Evêque accorda à la ville de Bienne certains privilèges; & dans la patente il appelle ceux de Bienne *homines Ligii, justitiabiles & fideles subjecti*, se reservant pourtant *jurisdictionem, Dominium merum & mixtum, Imperium & superioritatem omnimodam.* La ville de Bienne porte deux haches dans ses armes. * Stumpf, *l.* 8. *p.* 267. Simler. Waldkirch. *E. B. H. partie* 1. *append. p.* 9. Tschudi, *Chron. Mscr. partie* 1. *p.* 629. *& ad an.* 1367. *p.* 1015. Urstisii, *Chron. Basil. l.* 4. *p.* 182. Haller, *Continuat.* Bullinger, *Histor. Mscr. l.* 37. Simler, *partie* 2. *l.* 10. *Acta Publica & Mercur. Helvet. ad dictos ann. Mémoire manuscrit, fourni de la Chancellerie de l'Evêque de Bâle.*

* BIENNE (le Lac de) ou de Nidaw, Lac de la Suisse entre le Canton de Berne & le Comté de Neufchatel. Il prend son nom, tantot de la ville de Bienne, tantôt de celle de Nidaw. Il peut avoir trois lieues de longueur, & une dans sa plus grande largeur. Il est fort abondant en poisson, & il est traversé par la rivière d'Orbe qui traverse aussi le Lac de Neufchatel. Les Allemans l'appellent *Bieler-zée.*

BIENTINA, petit bourg d'Italie dans la Toscane, tire son nom du Lac de *Bientina*, dit *Lago di Bientina* & *di Sesto*, au Grand-Duc de Florence.

* BIENTINA, le Lac de Bientina ou *di Sesto*, dans la Toscane. Il est fort petit, & se trouve entre les Etats de Florence & de Lucques, environ à deux lieues de la ville de ce nom, & à cinq de celle de Pise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIENZENAU, BENZENAU & PIENZENAU, ancienne famille noble de Bavière. On raconte qu'un nommé JEAN de cette famille commandoit dans la forteresse de Kufstein lorsqu'elle fut assiégée par l'Empereur Maximilien I. & que comme par dérision il avoit fait balayer les boulets que les Impériaux y avoient jetté, cela lui fit perdre la tête lorsque cette place fut obligée de se rendre. MAXIMILIEN-IGNACE-FRANÇOIS fut en 1657 Chambellan de l'Electeur de Bavière. Il laissa beaucoup d'enfans, aussi bien que son frère FERDINAND-FRÉDÉRIC. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. Germ. partie* 4. Knaut, *Prodr. Misn.*

* BIERBEEK, Baronnie des Païs-Bas dans le Duché de Brabant, au sud-sud-est de Louvain, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

* BIEREN, famille noble dans l'Evêché ou Duché de Magdebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist.* Okolski, *Orb. Pol. partie* 3. *p.* 135.

* BIERLING, (Frédéric Guillaume) fut Surintendant des Eglises du Comté de Schawembourg dans le Cercle de Westphalie. Il étoit aussi Professeur en Théologie. Il est mort dans la 53 année de son âge. Il s'est fait connoitre par divers Ouvrages, entre autres par des Dissertations *sur le Pyrrhonisme Historique; sur les Comtes de Schawembourg de la Maison de Holstein; sur l'usage politique de la superstition*, &c. Il a aussi publié des *Observations sur la Genèse.* * *Biblioth. Germanique, tome* 16. *p.* 208.

BIERNBURG. *Cherchez* BIORNEBOURG.

BIERVLIET, en Hollande. *Cherchez* BIRFLIT.

BIES-BOS ou BIEN-BOS grand marais ou Golfe des Provinces-Unies. Il est dans la partie méridionale de la Hollande, entre les villes de Dordrecht & de Gertruydemberg. C'étoit autrefois un païs bien peuplé; mais la nuit du 18 novembre 1421, le Wahal & la Meuse ayant rompu leurs digues, le submergérent, & y firent périr soixante & douze villages, environ cent mille personnes, & un nombre innombrable de bétail. On dit qu'il ne se sauva qu'un chat & un enfant dans un berceau. Le chat en sautant tantôt d'un côté du berceau, tantôt de l'autre, sauva l'enfant.

* BIESENRODT, ancienne famille noble de Saxe, portant le nom du château de Biesenrodt sur les confins de la Principauté d'Anhalt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Hist. Anhalt.*

BIESIUS (Nicolas) *Voyez* BIEZ (Nicolas).

BIESKI. *Voyez* BIELKI.

* BIES-SCADI, la partie des Monts-Crapacks, laquelle sépare la Russie Rouge de la Transsilvanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIESSING. *Voyez* BISSING.

BIÉTALA ou BIÉTULA, forteresse située à l'extrémité du Royaume de Baranola, dans la grande Tartarie, est fameuse pour être le séjour ordinaire d'un des deux Rois du païs que l'on nomme *Grand Lama*, ou *Grand Prêtre de la loi.* Cette forteresse qui occupe le haut d'une montagne, est fortifiée de plusieurs grosses tours quarrées. Hors de son enceinte, sur le terrein où les assiégeans pourroient se loger, on a élevé plusieurs redoutes, dont quelques-unes sont jointes par un mur au corps de la place; & afin que l'ennemi ne se prévale pas de la hauteur d'une autre montagne qui est tout proche, on en a fortifié le sommet par des tours quarrées, dont quelques-unes portent deux de leurs côtez en angles saillans vers la campagne, ainsi que les angles flanquez de nos bastions. Mais pour s'assurer encore mieux de ce poste, on a étendu son enceinte jusqu'à celle du château; & afin que les Assiégeans ne puissent pas gagner facilement le pie de ces deux montagnes, du côté par où elles sont accessibles, on a bâti un mur qui est flanqué de distance en distance par de grosses tours quarrées, dont quelques unes ont aussi leurs côtez disposez en angles saillans. * Kirker, *de la Chine.*

* BIETIGKHEIM, petite ville du Duché de Wirtemberg sur l'Entz au nord de Stutgarden dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

BIEVRE, dite aussi *la rivière des Gobelins & de Gentilly*, se jette dans la Seine prés de la Porte Saint Bernard à Paris. Elle a sa source au dessus d'un village dont elle tire son nom, vers le Val de Gallie & Vencourt; & après avoir coulé dans les terres de Chevreuse, elle passe au Pont-d'Antony, à Arcueil, à Gentilly, & au fauxbourg saint Marcel, où ses eaux servent pour diverses manufactures. Autrefois elle entroit par des canaux dans la ville, & passoit sous la rue dite *de Bièvre*, près de la croix des Carmes de la place Maubert. On est fort en peine de savoir quelle est la cause des inondations que cette rivière cause quelquefois dans le fauxbourg Saint-Marcel à Paris. Le 15 de mai 1526, elle se déborda si violemment, que l'eau alloit jusqu'au second étage des maisons. Le huitième avril de l'an 1579, elle s'enfla encore tout à coup, avec une si grande violence, qu'elle entraîna douze maisons, renversa le moulin, & le petit pont aux Tripes, & poussa ses eaux jusques dans le couvent des Religieuses Cordelières. Il y eut vingt-cinq personnes de noyées, & quarante de blessées. * Papire Masson. Elle est célèbre à cause de ses eaux qui sont excellentes pour teindre en écarlatte. *Cherchez* l'article de GOBELINS, où il y a quelques autres remarques curieuses.

BIEVRE, animal. *Cherchez* CASTOR.

BIEZ (Oudard de) Seigneur de Biez, Maréchal de France, vivoit sous les régnes de François I. & de Henri II, & fut Sénéchal & Gouverneur du Boulonnois. Il servit en 1528 en Italie & ailleurs, & depuis il fut créé Chevalier de l'Ordre de saint Michel en 1536. L'année suivante il jetta des vivres dans Térouanne, & fut fait Maréchal de France vers l'an 1543, par la faveur de M. le Dauphin. Le Roi François I. lui avoit commandé de bâtir un fort à la Tour-d'Andres, pour empêcher les vaisseaux Anglois d'entrer dans le port de Boulogne; il ne s'en aquitta point de la manière qu'on le lui avoit prescrit, ce qui irrita le Roi contre lui. On lui donna néanmoins le commandement de l'armée en Picardie, où il remporta quelques avantages considérables sur les Anglois. Au commencement du régne de Henri II. étant tombé dans la disgrace du Roi, il fut arrêté & condamné à perdre la tête; mais sa Majesté changea cette peine de mort en celle d'une prison perpétuelle: & après avoir été privé de l'Ordre de saint Michel, il fut envoyé au château de Loches. Depuis, ayant été mis en liberté, il vint à Paris, & y mourut de douleur, au mois de juin de l'an 1553. „ Son „ malheur, *dit M. de Thou*, n'arriva pas tant par sa faute, que par „ celle de son gendre, Jacques de Couci, Seigneur de Vervins, qui „ eut la tête tranchée au mois de Juin, pour avoir rendu Boulogne „ aux Anglois, contre l'avis des Chefs qui étoient en garnison, & „ contre la volonté des Habitans: ce qu'il aima mieux attribuer par „ sa propre confession à son peu de courage, qu'à la trahison dont „ on l'accusoit. Mais depuis, son fils, en considération de l'illu„ stre famille dont il étoit, & des grands services que ses ancêtres „ avoient rendus à cet Etat, obtint du Roi Henri III. que la mémoi„ re de son pére & de son ayeul maternel fut rétablie, & que la „ sentence qui avoit été donnée contre eux par des Commissaires & „ non par la Cour du Parlement, fût cassée. La publication des „ lettres patentes qui lui en furent expédiées, se fit au Parlement le „ premier jour d'octobre 1575. Ensuite on fit les obséques de ces „ deux Seigneurs, avec une grande magnificence, & le Héraut

„ d'ar-

„ d'armes de Valois y assista : ce qui ne se pratique ordinairement „ qu'à celles des personnes fort illustres. "

Il descendoit d'ARNOUL, Seigneur de Biez & d'Escouelles en Artois, qui vivoit l'an 1300, & épousa *Jeanne* de Créqui, fille de *Jean* & de *Mahaud* de Mailly, dont il eut JEAN, qui suit.

II. JEAN Seigneur de Biez & d'Escouelles, dit *le Sourd*, vivoit en 1369, & épousa *Alix* Quieret, fille de *Guy* du *Bohart*, Seigneur d'Heuchin & de Pontrouart, & de *Jeanne* de Poix, dont il eut 1. JEAN II. qui suit; & 2. *Nicole* du Biez, mariée à *Valeran* de Beauval, Seigneur d'Ococh & de Villerie.

III. JEAN II. du nom, Seigneur de Biez, Chevalier de l'Ordre du Roi d'Aragon, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Jeanne* d'Ollehain, fille de *Hugues*, Seigneur d'Estembourg, de Rollencourt, &c. & d'*Alix* de Waëncourt, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. ARNOUL, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BECOURT, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de Biez, mariée à *Philippe* de Boufflers, Seigneur de Beaudart.

IV. ANTOINE, Seigneur de Biez & d'Escouelles, mourut le 24 juin 1485. Il épousa *Isabeau* de Bergues-saint-Vinox, fille de *Pierre*, Seigneur de Cohem, & de *Jossine* de Ghistelles. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* d'Haverouit, Seigneur de Cormeilles, ayant eu de son premier mariage 1. OUDART, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Antoine* d'Haverouit, Seigneur d'Heltaut & de Vinzelles; & 3. *Barbe* du Biez, alliée à *Jean* d'Ococh, Seigneur de Loez.

V. OUDART, Seigneur de Biez, &c. Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article, & dont il est parlé cy-dessus*, épousa *Jeanne* de Senlis, fille de *Jacques*, Seigneur de Radinghen, & de *Philippe* d'Aliencs. Après la mort de son mari, le Roi lui fit don de tous les biens de ce Maréchal, & des amendes ausquelles il avoit été condamné, & elle eut de lui 1. *Isabelle*, Dame de Biez, mariée le septiéme septembre 1537. à *Jacques* de Coucy I. du nom, Seigneur de Vervins & de Chemery, Gouverneur de Landrecies, qui perdit la tête en juin 1549, pour avoir rendu la ville de Boulogne aux Anglois; 2. *Jeanne* du Biez, alliée à *Jacques*, Seigneur de Fouquesolles, qui fut tué dans une entreprise sur Boulogne.

SEIGNEURS DE BECOURT ET D'IGNAUCOURT.

IV. ARNOUL du Biez, second fils de JEAN II. du nom, Seigneur du Biez, & de *Jeanne* d'Ollehain, fut Seigneur de Becourt & Vicomte de Bergues, & épousa *Catherine* d'Enguinehault, fille & héritiere de *Lancelot*, Seigneur d'Enguinehault, & de *Marie* du Gardin, dont il eut JEAN, qui suit.

V. JEAN du Biez, Seigneur de Bécourt, d'Enguinehault, &c. épousa *Anne* de Beauval, Dame d'Ignaucourt & de Fontaines, fille puînée de *Philippe*, Seigneur d'Ococh, &c. & de *Catherine* d'Amiens, Dame de Bachimont, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Oudart*, Prieur d'Herly; 3. *Françoise*, mariée le quatriéme avril 1551, à *Jean*, Seigneur de Caulaincourt; 4. *Catherine*, alliée à *François* de la Bove, Seigneur d'Outremaincourt; & 5. *Jean* du Biez, Baron de Nielle, du Cauroy & de Cottebrune, Gouverneur d'Ardres & du Comté de Guines, Lieutenant de la compagnie des cinquante Hommes d'armes du Seigneur de Senarpont, & Gentilhomme de la maison du Roi, qui épousa en 1553, *Philippe* de Calonne, Dame de Nielle, fille de *Baudouin*, & de *Marguerite* de Framezelles, dont il eut *Jean*, Seigneur du Cauroy, mort jeune; & *Marguerite* du Biez, Dame de Nielle, du Cauroy, d'Alintun, & Baronne de Cottebrune, mariée à *Isambert* du Bosc, Seigneur du Bois-d'Annebout, Gouverneur d'Ardres.

VI. JACQUES du Biez, Seigneur de Bécourt, d'Enguinehault, de Fontaines, Gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, épousa en décembre 1535. *Jeanne* de Bouts, Dame de Ravecourt, fille de *Charles*, Seigneur d'Arsigneul, &c. & de *Catherine* d'Ognies, vivante en 1588, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Isabelle*, Dame de Ravecourt, mariée le 18 août 1563, à *François* de Nedonchel, Seigneur d'Iberghe; 3. *Françoise*, alliée 1. à *Jacques* de Rochebaron, Seigneur du Lignon: 2. à *Antoine* d'Ausse, Seigneur de Daminois; 4. *Jossine-Claire*, Religieuse de Sainte-Claire à Saint-Omer; & 5. *Antoinette* du Biez, Religieuse à Bourbourg.

VII. CHARLES du Biez, Seigneur de Bécourt, d'Ignaucourt, &c. mort avant l'an 1604, épousa *Claude* de Montgomery, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, Seigneur de Lorges, & de *Charlotte* de Maillé, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur du Biez & de Becourt, mort en 1612; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Charles*, Seigneur de Fontaines; 4. *Claude*, mariée en 1612, à *Jean* de Thomassin, Baron de Montbaillon, Gouverneur du Comté de Blammont, & Grand Gruyer de Lorraine; 5. *Charlotte*, Religieuse à Avenay; & 6. *Jeanne* de Biez, morte jeune.

VIII. ANTOINE du Biez, Seigneur d'Ignaucourt, de Becourt, &c. épousa *Claude* Boyvin, fille de *Jean*, Seigneur de Grandpré & d'Hercules, & de *Louise* des Prez, Dame de Savignies en Beauvaisis, dont il eut 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Guillaume*, mariée en 1631, à *Philippe* de Mailly, Seigneur de Haucourt; 3. *Marie* du Biez, morte sans alliance.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS du Biez, Seigneur d'Ignaucourt, d'Hercules, &c. épousa *Marie* de Moy, fille de *Nicolas*, Marquis de Boves, Seigneur de Ribeaupré, & de *Claude* de Montigny-le-Boulanger, dont il eut 1. ANTOINE-OUDART, qui suit; 2. *Charles-Michel*, Page du Roi en 1678; & 3. *Marie-Anne* du Biez, mariée le 21 janvier 1675, à *François* de Boufflers, Seigneur de Rouverel.

X. ANTOINE-OUDART, Marquis du Biez, Seigneur d'Ignaucourt, d'Hercules, de Savignies, &c. Maréchal des camps & armées du Roi en mars 1718, a épousé *Charlotte* de Moustiers-de-Mérinville, dont il est venu des enfans. * De Thou, *Hist. l.* 1. & 6. François de Beaucaire. Montluc. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c.*

BIEZ (Nicolas) Philosophe, Poëte & Médecin, né à Gand en 1516, étudia à Louvain, à Valence en Espagne, & puis en Italie, où il fut reçu Docteur. Etant revenu dans les Païs-Bas, il y fut extrêmement consideré à cause de sa probité & de sa doctrine, & y enseigna quelque tems. Le Duc d'Albe le fit demeurer auprès de lui, & l'Empereur Maximilien II. l'ayant choisi pour son Medecin ordinaire, l'appella à Vienne en Autriche, où il mourut en 1572 ou 1573. Il a laissé divers Ouvrages, *Oratio de Laudibus litterarum; De Arte dicendi; De Republica; De Varietate spudiorum; De Universitate; De Methodo Medicinæ; Theoretica Medicinæ libri duo, Commentarius in Artem Medicam Galeni.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 679. Miræus, *in Elog. Belgic. & de Script. sæcul. XVI.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

* BIEZELINGEN (Christian Jansz de) né à Delft, habile Peintre. Il fit un dessein de Balthazar Gerards, qui avoit assassiné le Prince d'Orange, quoique les Etats l'eussent défendu. Il trouva aussi le moyen de voir le corps du Prince, & il en fit une ébauche si ressemblante, qu'elle a été préferée à toutes les autres. C'est pourquoi lorsque Henri Gerritz Pot faisoit ce grand tableau qui pend dans la chambre des Echevins à la Maison de ville de Delft, il se servit de ce modéle. On raconte de Biezelingen qu'étant à bord d'un vaisseau pour dire adieu à quelques amis qui partoient pour l'Espagne, il se laissa persuader de faire le même voyage avec sa femme & deux enfans. Quand il fut arrivé à Madrit, il trouva de l'ouvrage à la Cour, & il y demeura jusques à la mort de sa femme. Alors il retourna en Hollande, où il épousa une autre femme avec laquelle il se retira à Middelbourg en Zélande, où il mourut dans la 42 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BIFAZZA, ville du Royaume de Naples. *Cherchez* BISACCIA.

BIFERNO, riviére du Royaume de Naples en Italie, prend sa source près de Bojano dans le Comté de Molise, arrose Guardia, & après avoir traversé une petite partie de la Capitanate, se décharge dans le Golfe de Venise, environ à une lieue de Termole vers l'orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

B I G.

BIGEN, ville capitale d'un petit païs qui porte son nom. Elle est dans la partie septentrionale du Jetsengo, région de l'isle de Niphon, laquelle isle est la principale de celles du Japon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BIGGAR, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la province de Tweedale, se décharge dans la Tweede un peu au dessous de Drumalier, Drumlar ou Drumelzar. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1082.

* BIGGAR, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Cluydesdale, au sud-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

BIGHTA. *Voyez* BAGATHA.

BIGIHON, capitale de Croatie. *Cherchez* WIHITZ.

BIGLESWORTH ou BIGLESWADE, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée de la partie orientale du Comté de Bedford. Il est situé sur la partie orientale de la riviére d'Ivell, sur laquelle il a un pont de pierre, éloigné de six milles Anglois de Bedford, vers l'orient. * *Dictionn. Anglois.*

BIGNE, Docteur de Sorbonne. *Cherchez* MARGUERIN DE LA BIGNE.

BIGNI. *Voyez* BIGNY.

BIGNON, ancienne famille originaire d'Anjou, est illustre par la piété, par la capacité, & par les emplois de ceux qui en sont sortis. Nous ne remonterons ici que jusques à ROLAND Bignon, qui naquit au mois de février de l'an 1559, & fut un des plus sçavans hommes de son siécle. Il porta dans le Barreau les lumiéres qu'il avoit aquises dans ses études, & se contenta d'y paroître en qualité d'Avocat: titre qu'honoroient alors la plûpart des gens de naissance & de merite, attachez à la modération des anciennes mœurs, & prévenus d'une espéce d'aversion contre la vénalité qui s'étoit introduite dans les charges. Il avoit épousé *Marie* Ogier, fille de *Christophle* Ogier, Avocat au Parlement de Paris, & en eut, outre deux filles, JÉRÔME Bignon, I. du nom, né le 24 août 1590, personnage digne de tous les éloges que peuvent mériter l'érudition la plus profonde, & la probité la plus constante. Nous en parlerons plus bas dans un article exprès. Ses enfans furent, 1. une fille mariée à *Etienne* Briquet, Avocat général au Parlement de Paris; & deux fils, sçavoir, 2. JÉRÔME; & 3. THIERRI, dont il sera parlé après la postérité de son aîné. JÉRÔME Bignon II. du nom, né à Paris le onziéme novembre 1627, fut héritier des vertus de son illustre pére, aussi-bien que de sa charge d'Avocat général, qu'il exerça depuis l'an 1656, jusques en 1673. Le Roi le nomma Conseiller d'Etat en 1678, & Chef du nouveau Conseil, établi pour l'enregistrement des armoiries en 1696. Il avoit été fait Conseiller d'honneur au Parlement dès l'an 1673, & possedoit outre ces dignitez, la charge de Grand-Maître de la bibliothéque du Roi, dont son pére avoit encore obtenu la survivance pour lui. M. Bignon mourut le 15 janvier 1697, âgé de 70 ans, après avoir joint à beaucoup de capacité & de literature, des sentimens de probité, de droiture, de douceur & de modestie, qui lui avoient justement attiré l'amour & l'admiration de tout le monde. Il a été enterré dans la chapelle de sa maison, à Saint-Nicolas du Chardonnet; & de son mariage avec *Susanne* Phélypeaux de Pontchartrain, sœur de M. de Pontchartrain, Ministre d'Etat, puis Chancelier de France, morte le 24 mars 1690, il a laissé quatre fils, 1. JÉRÔME Bignon III. du nom, né le onziéme août 1658, successivement Avocat du Roi au Châtelet de Paris, Conseiller au Parlement, Intendant de Rouen, de Picardie & d'Artois, Conseiller d'Etat en 1698, & nommé Prevôt des Marchands en 1708, marié avec N. Billard, fille de feu *Germain* Billard, fameux Avocat au Parlement de Paris; 2. Louis Bignon, né le 23 juillet 1659, cy-devant Capitaine au régiment des Gardes, & Major General des armées du Roi; 3.

Jean-Paul Bignon, né le 19 septembre 1662, Abbé de Saint-Quentin en Isle, Doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois, Conseiller, Prédicateur ordinaire du Roi, Conseiller d'Etat ordinaire, Président des Académies Royales des Sciences & des Belles Lettres, l'un des Quarante qui composent l'Académie Françoise, Bibliothécaire du Roi, & Intendant du Cabinet des Médailles, célèbre dans la République des Lettres, par l'inspection que le Roi Louis XIV. lui donna sur les Sciences, ausquelles il a fait continuellement sentir les effets de sa protection ; 4. Armand-Roland Bignon, Seigneur de Blanzy, Intendant des Finances, & de la Généralité de Paris, puis Conseiller d'Etat, né le 23 septembre 1666, cy-devant Avocat général en la Cour des Aydes, puis Maître des Requêtes. Il a épousé en secondes noces N. Hebert, fille unique de *Pierre-André* Hebert de Buc, Maître des Requêtes, & de *Françoise* Lavocat, dont il a 5. Jérôme IV. du nom, qui suit ; 6. *Paul*, Enseigne au régiment des Gardes, mort le septième juillet 1720, en sa 18 année ; 7. *Françoise-Susanne*, mariée en août 1715, à *Gilles* Brunet, Seigneur d'Evry, Maître des Requêtes ; & 8. *N.* Bignon, alliée le 16 avril 1721, à *Charles-Nicolas* Romé, Marquis de Fresquienne, Conseiller au Parlement de Rouen ; 9. Jérôme Bignon IV. du nom, Seigneur de Blanzy, Maître des Requêtes & Bibliothécaire du Roi, Intendant & Garde de ses médailles, & le quatrième de son nom, qui possède la charge de Bibliothécaire.

Thierri Bignon, second fils de Jérôme Bignon I. du nom, & frère de *Jérôme* II. né en 1632, fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, ensuite Président au Grand Conseil, & enfin premier Président de la même Compagnie. Il avoit épousé *Françoise* Talon, fille d'*Omer* Talon, Avocat général au Parlement de Paris, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne-Françoise* Bignon, mariée à *Michel-François* de Verthamon, Conseiller aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes, & aujourd'hui premier Président au grand Conseil, dont il est venu des enfans. M. Bignon s'est distingué toute sa vie par une justice incorruptible, par une piété sans fard, & par une application infatigable à toutes sortes de Sciences. Il avoit disposé de sa bibliothèque en faveur de l'aîné de ses petits-fils, la substitua au cadet en cas de décès, & mourut le 19 janvier 1697, âgé de 65 ans.

BIGNON (Jérôme) I. du nom, Avocat général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, étoit un de ces Génies extraordinaires, que les derniers siècles peuvent hardiment opposer aux plus grands personnages de l'antiquité. Il vint au monde l'an 1590, & eut le bonheur de naître d'un père le plus digne de l'être, qui eût encore paru. C'étoit le célèbre Roland Bignon, qui crut ne devoir confier qu'à soi-même l'éducation d'un fils, dont le naturel promettoit infiniment. Sous ce Maître consommé dans toutes sortes de Sciences, le jeune M. Bignon apprit les Langues, les Humanitez, l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence & la Théologie. Plein de ces connoissances, qu'il avoit épuisées avec rapidité, il fit part au public des fruits surprenans de ses méditations, dans un âge où les autres enfans ont à peine jetté les premiers fondemens de leurs études. A dix ans il publia sa *Chorographie* ou *Description de la Terre-Sainte*, beaucoup plus exacte que toutes celles qui avoient été mises en lumière ; & trois ans après, il donna les deux Traitez, l'un des *Antiquitez Romaines*, ensuite celui *de l'Election des Papes*, matière assez peu connue dans ce tems-là. Ces derniers Ouvrages firent grand bruit parmi les Savans, déja surpris de son coup d'essai : on vit les plus illustres d'entre eux s'empresser à l'envi d'entrer en commerce avec un jeune homme, dont les lumières pouvoient être tres-utiles aux vieillards même les plus avancez. Tels furent le fameux Scaliger, Casaubon, Grotius, Pithou, De Thou, le Févre, le Cardinal du Perron, de Sainte-Marthe, Marion, le Père Sirmond, & un grand nombre d'autres, qui tenoient le premier rang dans la République des Lettres. La réputation de M. Bignon vola même jusques dans les Cours des Souverains. Le Pape Paul V. l'honora des témoignages de sa bienveillance ; & le Roi Henri *le Grand*, prévenu pour lui d'une tendre estime, après l'avoir goûté dans quelques conversations, crut devoir le placer en qualité d'Enfant d'honneur auprès de Monseigneur le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XIII. M. Bignon parut dans ce nouveau poste avec des manières tout à fait aisées & polies. L'austérité d'une étude assidue n'avoit point obscurci les dispositions naturelles qu'il avoit pour le grand monde ; le tumulte & les engagemens de la Cour ne furent pas capables d'affoiblir l'inclination qu'il se sentoit pour les Sciences. On en eut des preuves sensibles à l'occasion d'un Ouvrage publié par Diego Valdez, Conseiller de la Chambre Royale de Grenade, pour établir la préséance imaginaire des Rois d'Espagne sur les autres Souverains. Le Traité *de l'Excellence des Rois & du Royaume de France*, où le système de l'Auteur Espagnol étoit absolument renversé, sortit en 1610 de la plume de M. Bignon, qui n'étoit encore que dans sa dix-neuvième année, & lui attira de grands applaudissemens. Il dédia ce livre au Roi Henri IV. qui l'engagea par ordre exprès à le pousser plus loin. Mais la mort funeste de ce Prince, arrivée peu de tems après, interrompit ce projet, & détermina même M. Bignon à se retirer de la Cour. Ce ne fut pas pour long-tems : il y fut rappellé à la sollicitation de M. le Fevre, nouveau Précepteur du jeune Roi Louis XIII, & ne put se défendre d'y demeurer jusqu'à la mort de cet ami. Il profita de cet intervalle pour travailler à l'édition des *Formules de Marculphe*, qu'il mit au jour en 1613, avec des Notes tres-savantes : Ouvrage incomparable, où M. Bignon ne se fait pas moins aimer par son caractère naturel d'honnête homme, & d'amateur de la justice, qu'il s'y fait admirer par la profondeur de son érudition inconcevable dans un homme de cet âge. En 1614, dans un voyage qu'il fit en Italie, il pratiqua ceux qui s'y distinguoient entre les plus habiles, & les convainquit par sa présence de ce que la renommée leur avoit annoncé de plus incroyable en sa faveur. Le Pape Paul V. lui donna des preuves convainquantes de son estime. Le Cardinal de Sainte-Suzanne, qui n'étoit alors que Secrétaire des Brefs, établit avec lui un commerce d'amitié tres-étroit : & le célèbre *Fra-Paolo*, charmé de sa conversation, l'arrêta quelque-tems à Venise pour en profiter. Au retour de ce voyage, M. Bignon se dévoua tout entier aux exercices du Barreau, où ses premières actions furent suivies d'un tres-grand succès. M. son père, juste estimateur de sa capacité, le fit pourvoir, en 1620, d'une charge d'Avocat général au grand Conseil ; & la réputation qu'il s'aquit dans ce poste fut si éclatante, que le Roi, quelque tems après, le nomma Conseiller d'Etat, & enfin Avocat général au Parlement de Paris, à la place de M. Servien, sur la fin de l'année 1625. Toute la France applaudit à ce choix : le Clergé même, qui avoit résolu de solliciter auprès du Roi la nomination d'un de ses Membres, suivant l'ancien usage, ne se contenta pas de renoncer à ses prétentions en faveur de ce digne Magistrat ; mais on députa vers sa Majesté, pour lui faire des remercimens, & vers M. Bignon pour le féliciter. En effet, jamais cette importante dignité n'avoit été remplie plus dignement ; car sans parler de ses talens naturels qu'on y vit briller dans toute leur étendue, il signala dans mille occasions sa vigueur à soutenir la dignité du Parlement, son zèle inviolable pour la justice, & sa fermeté d'ame inébranlable contre toutes les attaques de la faveur : vertus dont ses envieux entreprirent de lui faire des crimes, après la Harangue sincère, quoique respectueuse, qu'il prononça devant le Roi Louis XIII, séant en son lit de Justice l'an 1635, pour la vérification des édits. Mais ce Prince justement prévenu en faveur de M. Bignon, opposa la parfaite connoissance qu'il avoit de ses intentions, aux complots & à l'avidité des Gens d'affaires, déchaînez contre sa trop grande probité. En 1641, il résolut de ne plus vaquer qu'aux emplois qui l'occupoient dans le Conseil d'Etat, céda sa charge d'Avocat général à *Etienne* Briquet son gendre, & ne la reprit qu'après sa mort en 1645. Dans cet intervalle le Cardinal de Richelieu, quoiqu'assez mal intentionné pour M. Bignon, le fit nommer Grand-Maître de la Bibliothèque du Roi, persuadé que c'étoit l'unique voye de se reconcilier avec les honnêtes Gens & les Savans, indignez de la mort de M. de Thou, qui avoit possédé cette charge. L'amour que M. Bignon conservoit pour les Belles Lettres, la lui fit accepter ; & son désintéressement lui fit refuser dans la suite celle de Surintendant des Finances. Il n'eut jamais en vue que les intérêts de l'Etat, dont il mania les affaires les plus épineuses, soit domestiques, soit étrangères. On sait combien il eut de part à l'ordonnance de 1639, & avec combien d'équité il exerça les commissions de l'Arrièreban, des Amortissemens & du Domaine qui lui furent confiées en différens tems. La Reine Anne d'Autriche l'appella pendant sa Régence aux conseils les plus importans. Ce fut lui qui accommoda les différens de Messieurs d'Avaux & Servien, Plénipotentiaires à Munster, & qui travailla avec Messieurs de Brienne & d'Emery, au Traité d'Alliance avec la Hollande en l'année 1649. Il fut aussi choisi en l'année 1651, pour régler la grande affaire de la succession de Mantoue, & en l'année 1654, pour conclurre le Traité avec les villes Anséatiques. Enfin ce grand homme, qui avoit toujours fait servir la piété de base aux autres vertus, qu'il avoit constamment pratiquées, finit par une mort précieuse devant Dieu le cours d'une vie si glorieuse aux yeux des hommes. Ce fut le septième jour d'avril de l'année 1656. Outre ses Notes sur Marculphe, dont Messieurs ses Enfans accordèrent aux empressemens du public en 1666, une seconde édition considérablement augmentée, outre ses autres livres qui ont vu le jour, il avoit encore promis des Notes sur Grégoire de Tours, & des Origines du Droit François. Nous n'avons que quelques fragmens de ces Ouvrages, qu'il eût achevez, si ses grands emplois ne l'eussent obligé de faire une espèce de divorce avec les Belles Lettres. C'est encore à M. Bignon, dont la mémoire étoit prodigieuse, que nous devons la Rélation des Voyages de François Peyrard. Les découvertes de ce Voyageur, homme de bon sens, mais peu capable de s'énoncer par écrit, seroient demeurées ensevelies dans l'oubli, si M. Bignon ne l'eut attiré chez lui, l'invitant même à sa table, & n'eût pris soin de mettre tous les soirs sur le papier, ce qu'il tiroit à différentes reprises de ses entretiens.

BIGNY, famille considérable par ses alliances, descend de

I. Jean de Chévignon, lequel ayant épousé l'héritière de Bigny, en prit le nom, & fut père de Jean, qui suit,

II. Jean, Seigneur de Bigny, Pannetier du Roi, épousa le dixième juillet 1432, *Marguerite* de Montespedon, fille de *Jean* de Montespedon, Valet de chambre du Roi, Maître des Eaux & Forêts de Berry, & de *Drouette* de Bar, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Bigny, Echanson du Roi, Capitaine de la ville & château de Melun ; 2. Charles, qui suit ; 3. *Amanieu*, Commandeur de Lormeteau & de S. Pol ; 4. *Jeanne*, Dame de S. Priest, Dame d'honneur de la Reine ; & 5. *Marguerite* de Bigny, alliée à *George*, Baron de Clerc, morte le 20 décembre 1489.

III. Charles, Seigneur de Bigny, de Valenay & de Gréfinçay, fut Ecuyer d'Ecurie de Louis XI. en 1464, puis grand Ecuyer de France en 1466. Il épousa le 26 mars 1464, *Jeanne* Aranits, Dame de la Gorce, fille de *Jacques* Seigneur de la Gorce, & de *Catherine* de Combarel, dont il eut 1. Claude, qui suit ; & 2. *Anne* de Bigny, mariée 1. le 22 juin 1494, à *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Brévainde : 2. le 17 juin 1497, à *Pierre*, Seigneur de Bonnay.

IV. Claude, Seigneur de Bigny, Aisnay-le-Vieil, &c. aquit en 1514, la Terre de Préveranges en Berry, & épousa par contract du 21 mai 1505, *Jacqueline* de l'Hopital, fille de *François* Seigneur de Choisy, & de *Catherine* Lorfevre, dont il eut 1. Gilbert, qui suit ; 2. *Catherine*, mariée le 19 avril 1524, à *Charles*, Seigneur de Guicourt ; 3. *Jeanne*, alliée à *Antoine* Le Long, Seigneur de Chenillac ; & 4. *Antoinette* de Bigny, qui épousa *Antoine* de la Forêt, Seigneur de Grille, de Chambon, &c.

V. Gilbert, Seigneur de Bigny, d'Aisny-le-Vieil, [illegible] Préveranges, &c. épousa le septième mai 1531, *Charlotte* Lorfevre, fille de *Bertrand*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Valentine* L[illegible]llier, dont il eut *Joseph*, Seigneur de Bigny, mort en 1616, sans enfans de

Jean-

Jeanne de Montliard, fille d'*Antoine* Seigneur de Rumont, & de *Marie* de Harlay; & PHILIPPE, qui fuit,

VI. PHILIPPE de Bigny, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, de Préveranges, & du Breuil-des-Bivres, Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa le 12 février 1563, *Antoinette* de S. Pere, Dame de Giny, de Chandieu, &c. fille de *Jean* de S. Pere, Seigneur de Giny, &c. & de *Jeanne* de la Tournelle, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. GILBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs de* PRÉVERANGES, *mentionnée cy-après*; 3. CLAUDE, qui a fait *celle des Seigneurs de* CHANDIEU, *Marquis de Bigny, aussi rapportée cy-après*; 4. *Magdelaine*, femme de *Gedéon* de Thianges, Seigneur de la Beuvriere; 5. *Anne*, mariée à *Jean* de Leftang, Seigneur de Quincy; 6. *Ifabeau*, alliée à *Jean* d'Aubigny, Seigneur de Jauzac; 7. *Marie*, qui époufa *Jean* Bertrand, Seigneur de Boueix; & *Marguerite* de Bigny, mariée à *Claude*, Seigneur de la Troliere.

VII. JEAN de Bigny, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, &c. époufa le 19 février 1593, *Anne* Popillon, Dame de Boueix, fille de *Philibert* Baron du Riau & de Boueix, & de *Catherine* de S. Nectaire, dont il eut 1. PHILIPPE, qui fuit; 2. *Henri* Chevalier de Malte; 3. *Jean-Jacques-François*, auffi Chevalier de Malte; 4. PHILIBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOUEIX, *rapporté cy-après*; 5. *Antoinette*, mariée à *François* d'Albon, Seigneur de Chafeuil & de Sugny; & 6. *N.* de Bigny, Abbeffe de Sainte-Marie à Moulins,

VIII. PHILIPPE de Bigny Comte d'Ainay-le-Vieil, époufa le 25 avril 1621, *Catherine du* Bellay, fille de *René* Baron de la Flotte, & de *Catherine* Le Voyer, dont il eut 1. LOUIS-ARMAND, qui fuit; 2. *François*; & 3. *Silvie* de Bigny, Religieufe.

IX. LOUIS-ARMAND de Bigny, Comte d'Ainay, époufa le 23 janvier 1656, *Ifabelle* de Château-Bodeau, fille de *N.* Seigneur du Palais en Bourbonnois, morte le quatriéme octobre 1665, dont il eut 1. *François* Comte d'Ainay, mort fans alliance en février 1692; 2. *Marie*, alliée à *Louis* de Barbançois, Comte des Roches, Capitaine des Gardes du Prince de Condé; 3. autre *Marie*, qui époufa *Henri* de S. Germain, Comte d'Apchon; 4. *Louife-Françoife*, mariée à *Jofeph-Gafpard*, Marquis de Montmorin, morte le 28 novembre 1700; 5. *Catherine-Silvie*, mariée le 17 janvier 1681, à *Philippe* de l'Aubépine, Comte de Sagonne; & 6. *Catherine* de Bigny, Religieufe à Bourges, morte en 1679.

BARONS DE BOUEIX.

VII. PHILIBERT de Bigny, fils-puiné de JEAN Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & d'*Anne* Popillon, Dame de Boueix, fut Baron de Boueix, & époufa *Louife* de Brême, fille d'*Antoine* Seigneur de Bombon, & de *Claude* de Courtenay-Bléneau, morte le 20 juillet 1657, ayant eu pour enfans 1. *Edme* de Bigny, Seigneur de Villars, mort au fervice du Roi; & 2. *Henriette* de Bigny, mariée le premier avril 1660, à *Jofeph* de S. Julien, Seigneur de S. Marc.

SEIGNEURS DE PREVERANGES.

VII. GILBERT de Bigny, fecond fils de PHILIPPE Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & d'*Antoinette* de S. Pere, fut Seigneur de Préveranges, & époufa 1. par contract du 13 janvier 1608, *Louife* de Choiseul, fille de *Philibert* Seigneur d'Aigremont, & de *Jeanne* de Dinteville: 2. *Jeanne* Sestre. Du premier mariage vinrent 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Philippe* Seigneur de Senevois, qui époufa le 23 novembre 1654, *Jeanne* de Veilland; & 3. *Marie* de Bigny.

VIII. FRANÇOIS de Bigny, Seigneur & Baron de Preveranges, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saverne, époufa *Anne* de Crévecœur, fille d'*Edme*, Seigneur de Poilly, & de *Marie* Polliart, dont il eut HUBERT-EDME, qui fuit.

IX. HUBERT-EDME de Bigny, a époufé *Magdelaine* Boutet.

SEIGNEURS DE CHANDIEU, MARQUIS DE BIGNY.

VII. CLAUDE de Bigny, troifiéme fils de PHILIPPE Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & d'*Antoinette* de S. Pere, Dame de Chandieu, fut Seigneur de Chandieu, de Valenay & de Grefinçay, & époufa *Gafparde* de Courtenay, fille de *Gafpard* Seigneur de Bléneau, & d'*Edmée* du Chénay, dont il eut, 1. *Maximilien* Seigneur de Chandieu, qui époufa *Anne* de Boffue, fille de *Jacques* Seigneur de Longueval, & d'*Apolline* Tirel, morte le 26 janvier 1642, ayant eu pour fille unique *Anne* de Bigny, morte jeune; 2. PHILIPPE, qui fuit; 3. *François*, Seigneur de Valenay; 4. *Antoinette*, Religieufe à Charenton & à Bercy; & 5. *Marie* de Bigny, Religieufe aux Virginettes de Laon.

VIII. PHILIPPE Marquis de Bigny, époufa *Charlotte* de Longueval, fille d'*Antoine* Seigneur de Tenelles, & d'*Ifabelle* de Margival, dont il eut 1. HENRI, qui fuit; & 2. *N.* fille.

IX. HENRI Marquis de Bigny, époufa le premier février 1677, *Eléonore-Charlotte* de Gamaches, fille de *Claude* Comte de Gamaches, Vicomte de Rémon, & de *Catherine* de Nizier, dont il eut 1. *Charles-Claude*; & 2. *Balthafar* de Bigny. * La Thaumaffiere, *Hift. de Berry*. Le P. Anfelme, &c.

BIGOIS, *Bigois*, Nymphe qui avoit écrit dans la Tofcane un livre touchant l'Art d'interpréter les éclairs. On gardoit ce livre à Rome dans le temple d'Apollon, avec quelques autres de cette nature. * Servius, *in Æneide*, *l. 6. v. 72.*

BIGORRE, *Bigerrenfis Comitatus*, Comté de France en Gafcogne, a pour bornes à l'orient le Haut Armagnac; au nord le Comté d'Eftarac & le Bas Armagnac; au couchant la Principauté de Béarn; & au midi les Monts Pyrénées qui le féparent de l'Aragon en Efpagne. Sa longueur eft du nord au fud & a près de vint lieues d'étendue. Sa largeur eft fort inégale. Dans la partie méridionale, elle s'étend jufqu'à près de dix lieues, mais enfuite du milieu vers le nord, le païs va en étréciffant, de forte qu'il n'a que trois ou quatre lieues de large. On le divife en trois parties, qui font les Montagnes, la Plaine & le Ruftan. *Les Montagnes* font encloses entre celles de la vallée d'Aure à l'orient, celles d'Aragon au midi, celles de Béarn au couchant; & cet efpace contient deux principales vallées, qui font Lavedan & Barége. *La Plaine de Bigorre* eft de forme ovale, & commence à s'ouvrir près de la ville de Bagnéres d'un côté, & près de celle de Lourde de l'autre, jufqu'à celle de Vic-de-Bigorre, & un peu plus bas. Elle a cinq lieues de longueur, & environ une de large, à l'orient des côteaux dits *le Ruftan*, le long de la riviére de l'Arroz. Tarbe eft la ville capitale du Comté de Bigorre. Les autres font Bagnéres, Campan, Lourde avec un fort château, Saint-Séver de Ruftan fur l'Arroz, Vic-de-Bigorre, Rabafteins, Benac Duché, Parabére, & Antin auffi Duché, Caftelloubon dit Lavedan Vicomté, Barége, &c. Ce païs eft celui des anciens *Biberri* ou *Bigerrones*, dont parlent Céfar, Pline, Aufone & Sidoine Apollinaire. Les montagnes y fervent de barriére entre la France & l'Efpagne. Il y a quatre paffages difficiles, que les Habitans font obligez de garder, favoir, Azun, Cautéres, Barége & Campan, qui entre auffi dans la terre d'Aure. Le Bigorre fournit du marbre, du jafpe, de l'ardoife; & les montagnes y ont diverfes mines d'argent, de cuivre, de plomb & de fer; mais elles ne font pas ouvertes. On y voit la riviére de l'Adour, celles de l'Efche, de l'Arroz, le Gave de Lavédan, compofé de ceux de Barége, de Cautéres, & du ruiffeau d'Azun, & trois lacs. On appelle ordinairement ceux de cette province, *les Bigarrats*. Les Bigerrons en étoient les anciens Habitans, & l'on prétend qu'elle en a confervé le nom. Le Bigorre a fuivi la fortune de l'Aquitaine, fous les Romains & fous nos Rois de la premiére race. Il a eu depuis des Seigneurs particuliers.

ENELO ARISTA poffédoit ce païs, fous le titre de Comté vers l'an 828, avant que de fonder le Royaume de Navarre. Du Chêne a recueilli le nom de quelques Comtes, comme, de Donat Loup, du tems de Louis *le Débonnaire*; de Faquiléne, Comteffe de Bigorre; de Dato Donat, fous Charles *le Chauve*, & de Loup Donat. Pierre de Marca a cru qu'Enelo, premier Roi de Navarre, pouvoit être fils de Donat Loup, & de Faquiléne, & qu'il laiffa le Bigorre à Dato Donat, qu'il croit avoir été fon frére. Quoi qu'il en foit, les noms des Comtes qui font venus après, nous font inconnus jufques à RAIMOND, qui vivoit vers l'année 945. Il laiffa *Louis* en 960, fuivi de fon frére ARNAUD en 980. Ce dernier eut GARSIAS ARNAUD, qui vivoit encore en 1030, & fut pére de BERTRAND ROGER I. de ce nom, lequel époufa *Garfende*, dont il eut *Ermenfende*, dite *Gilberge*, femme de *Ramir*, premier Roi d'Aragon; & BERNARD II. Comte de Bigorre. Celui-ci époufa *Clemence*; & vifitant l'églife de Notre-Dame du Puy en 1060, il mit fa perfonne & fes biens fous la protection de la fainte Vierge, s'obligeant pour lui & pour les fiens, de payer tous les ans à la même églife une rente de foixante fous. BERNARD II. laiffa une fille unique, nommée *Béatrix*, mariée l'an 1078, à CENTULE de Béarn.

CENTULE fut affaffiné en 1096, & *Bernard* fon fecond fils, III. de ce nom, fut Comte de Bigorre. Il fit compiler les anciennes coutumes du païs, & mourut fans poftérité vers l'an 1113. CENTULE II. fon frére lui fuccéda; & en mourant vers l'an 1138 ou 1139, il laiffa une fille unique, nommée *Béatrix* ou *Béatris*, mariée à *Pierre* Vicomte de Marfan.

Ils eurent CENTULE III. qui leur fuccéda au Comté de Bigorre vers l'année 1170, & époufa *Matelle*, parente d'*Alfonfe* II. Roi d'Aragon, dont il eut *Etiennette* ou *Stéphanie*, femme de *Bernard* Comte de Cominges. Il ne fortit de ce mariage qu'une fille, nommée *Pétronille*, qui époufa 1. *Gafton* de Béarn, mort fans enfans en 1217: 2. Dom *Nunnez* Comte de Cerdagne, fils de *Sanche* Comte de Rouffillon, & frére de *Pierre* Roi d'Aragon; mais l'ayant quitté fous prétexte de parenté, elle époufa 3. dans la ville de Tarbes, le Dimanche après la Touffaints de l'an 1216, GUI, fecond fils de *Simon* Comte de Montfort, dont elle eut 1. ELIS, qui fuit; & 2. *Perrette* ou *Péronnelle*, mariée à *Raoul* de Teiffon.

ELIS ou ALIX époufa 1. ESQUIVAT II. de ce nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant, dont elle eut 1. ESQUIVAT Comte de Bigorre; 2. *Lore*, Vicomteffe de Turenne; & 3. *Jourdain*: 2. *Raoul* de Courtenay, Seigneur d'Illiers, &c. fils de *Robert* I. Seigneur de Champignelle, &c. dont elle eut *Mahaut* Comteffe de Chieti, mariée à *Philippe*, fils puîné de Gui de Dampierre II. de ce nom, Comte de Flandre. Alix mourut en 1255, & fut enterrée dans le chœur des Religieufes de faint Dominique à Montargis. *Pétronille* fa mére époufa 4. *Aimart* de Rancon; & ce dernier étant mort, elle prit vers l'année 1228, une cinquiéme alliance avec *Bofon* de Maftas, Seigneur de Coignac, dont elle eut *Mathe* ou *Marthe*, femme de *Gafton* VII. de Béarn. La Comteffe *Pétronille* fit en 1251, fon teftament, par lequel elle nomme fon héritier *Efquivat* fon petit-fils, auquel elle fubftitue *Jourdain* fon frére; & s'ils décédent fans enfans, elle fait une feconde fubftitution en faveur de *Mathe* fa fille, femme de *Gafton* de Béarn. Ces derniers prétendirent au Comté de Bigorre; mais par fentence rendue en 1256, par *Roger*, Comte de Foix, il fut adjugé à *Efquivat*, lequel époufa *Agnès*, fille du même *Roger*.

ESQUIVAT fe mit d'abord fous la protection de Simon Comte de Montfort fon grand oncle, auquel il donna fon Comté; mais ayant fujet de fe plaindre de lui, il prit d'autres mefures, & mourut à Olite en Navarre l'an 1283, ayant inftitué fon héritiére *Lore* fa fœur, Vicomteffe de Turenne. *Conftance* de Béarn, fille de *Mathe*, s'oppofa à cette donation, contraire au teftament de la Comteffe *Pétronille*. *Guillaume* Teiffon fils de *Perronelle*, & *Mahaut* de Courtenay, Comteffe de Chieti, prétendirent au Comté de Bigorre, dont l'églife du Puy & le Roi d'Angleterre difputoient la fouveraineté. Elle fut jugée en faveur de l'églife par arrêt donné en 1290, au Parlement de la Chandeleur. Mais Simon de Montfort fe prévalant de la premiére donation d'Efquivat, céda fon droit à *Thibaut* II. Roi de Navarre, auquel il remit le château de Lourde en 1265. *Thibaut* laiffa fes Etats l'an 1270, à HENRI, dit *le Gros*, fon frére, lequel mourut en 1274, n'ayant eu qu'une fille unique JEANNE, mariée en 1284, à *Philippe* IV. dit *le Bel*, Roi de France. Elle prit le titre de Comteffe de Bigorre, dont elle fit chaffer *Conftance*

de

de Béarn, par arrêt donné au Parlement de la Toussaints l'an 1290. L'église du Puy céda ses droits au Roi : ce qui fut encore confirmé en 1307. Philippe *le Bel* porta le titre de Comte de Bigorre avant que d'être Roi. Après sa mort, ce Comté fut censé être uni à la Couronne. En 1369, Edouard Duc de Guienne le donna à JEAN II. Seigneur de Grailli, lequel en fut destitué par les armes du Roi Charles V. Mais son petit-fils *Jean* Comte de Foix, Gouverneur de Languedoc, l'obtint en 1425, du Roi Charles VII. parce qu'il descendoit de *Pétronille*. Sa postérité en a joui jusqu'à Henri *le Grand*, lequel rapporta le Bigorre à la Couronne, lui unissant tous ses domaines par édit du mois d'octobre de l'an 1607. * De Marca, *Hist. de Béarn*, *l.* 1. & 9. Oihénart, *Not. utriusque Vasconiæ*. Olhagari, *Hist. de Foix*. Du Puy, *Droits du Roi*. Du Chêne, Sainte-Marthe. Du Bouchet, &c.

BIGOT (Guillaume) natif de Laval au païs du Maine, Médecin & Philosophe, a été un savant homme sous le régne de François I. On a cru que le docte Pierre du Châtel conçut quelque jalousie contre lui, & que par la crainte d'avoir un Concurrent qui le supplantât, il l'empêcha d'avoir accès auprès du Roi. Pierre Gallandius dans la Vie de du Châtel prétend que ce fut une calomnie, à laquelle Mélanchthon ajoûta foi trop légérement. En effet le moyen dont on prétend que du Châtel se servit pour rendre odieux Guillaume Bigot à leur commun maître, a tres-peu de vraisemblance. On dit que le Roi François I. entendant souvent les disputes de du Châtel, quelqu'un de la Cour le pria de vouloir bien aussi entendre Bigot. Le Roi demanda quelle sorte de Science il professoit ; & quelques-uns en ayant parlé avantageusement, du Châtel, qui ne vouloit pas que le Roi conçût trop bonne opinion de Bigot, dit *pourquoi le louez-vous tant? il est Aristotélicien*. Le Roi demanda ce que cela signifioit : du Châtel répondit qu'Aristote préfére le gouvernement Aristocratique au Monarchique, bien persuadé que par là il décréditeroit entiérement Bigot dans l'esprit du Roi : ce Prince demanda si Aristote avoit écrit cela, on lui répondit qu'oui, & que Bigot soutenoit les sentimens d'Aristote. Sur cela le Roi dit qu'Aristote étoit un fou, & qu'il n'avoit point envie d'entendre un homme qui soutenoit de telles sottises. Bigot a été loué comme un grand Philosophe par Jules-César Scaliger, *Exercitat.* 307. *ad Cardanum*. Il publia quelques Traitez, les uns en vers, les autres en prose. Quelques-uns de ces vers François ont été imprimez avec les Poësies de Charles de Sainte-Marthe, oncle de Scévole. Gesner parle d'un Recueil de Poësies, imprimé à Bâle l'an 1536, qu'il attribue à Bigot. Du Verdier Vauprivas a donné ce titre, *Guillelmi Bigotii Lavalensis Christianæ Philosophiæ Præludium, Opus tum aliorum tum hominis substantiam luculenter expromens rationibus, Tolosæ, in* 4. 1549. Il ne faut pas le confondre avec PIERRE Bigot, auquel Calvin écrivit en 1557, pour lui faire des reproches de ce qu'il n'abjuroit pas la Religion de ses péres, & à qui Camérarius écrivit en 1535 & 1538. * Bayle, *Dict. Crit.*

BIGOT (Emeric) né à Rouen l'an 1626, d'une famille distinguée dans la Robe, puisqu'il comptoit parmi ses ancêtres deux Présidens à mortier, un Avocat général & six Conseillers au Parlement, outre plusieurs Officiers à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides. LAURENT Bigot Seigneur de Tiberménil, étoit Avocat-général au Parlement de Rouen, lorsque la ville fut prise sur les Huguenots en 1562, & il contribua beaucoup à la justice qui se fit de plusieurs d'entre eux : ce qui lui a attiré les plaintes des Historiens du parti. Il mourut en 1570. Son fils EMERIC Bigot, Seigneur de Tiberménil, après avoir été Avocat-général, fut fait Président à mortier en 1578. Il s'étoit opposé la même année à la proposition qui fut faite aux Etats de Blois, d'exclurre de la succession à la Couronne de France le Roi de Navarre. Plusieurs de ses lettres ont été imprimées avec celles d'Etienne Pasquier. Il ne laissa point d'enfans. *Celui qui donne lieu à cet article*, eut pour bisayeul ETIENNE Bigot, l'un des fréres de *Laurent*, Avocat-général ; & pour pere JEAN Bigot, Seigneur de Somménil, mort Doyen de la Cour des Aides, laissant de *Barbe* Groulart son épouse, fille de *Claude*, premier Président au Parlement de Rouen, 1. *Jean* Seigneur de Somménil, Conseiller au Parlement de Normandie ; 2. *Nicolas* Seigneur de Cleuville, qui succéda à la charge de son pere ; & 3. *Emeric*, qui se rendit célébre dans le XVII siecle. L'amour qu'il avoit pour les Sciences, fit qu'il s'éloigna de toutes sortes d'emplois pour se consacrer tout entier à l'étude dans la bibliothéque qu'il avoit eue de son pére, & qu'il augmenta considérablement. On trouvoit dans cette bibliothéque tous les anciens Auteurs Grecs & Latins tres-bien conditionnez, quantité de petits livres sur des matiéres singuliéres, & des piéces fugitives qu'on auroit peine à rencontrer ailleurs. Cependant cette bibliothéque n'étoit pas complette. Il y manque bien des suites, & c'est sans doute ce qui a empêché M. Bigot d'en faire le catalogue comme on l'en avoit prié. Il y tenoit toutes les semaines des conférences, & se rendoit utile à tous les Savans de l'Europe, soit par ses lumiéres & ses avis, soit par les services qu'il s'empressoit de leur rendre. On mettoit à la tête de ses amis, Nicolas Heinsius & Gilles Ménage. M. Bigot voyagea en Angleterre, en Hollande, en Allemagne & en Italie, & y fit avec tous les Savans de ces païs-là une amitié qu'il a toujours entretenue. Il avoit une grande connoissance des livres, & un grand fond d'érudition : il communiquoit volontiers ses lumiéres, & il a contribué par ses avis & par son travail à la perfection d'un grand nombre d'Ouvrages, qui ont paru sous le nom de ses amis ; mais il n'en a donné qu'un seul en son nom, qui est le texte Grec de *la Vie de saint Chrysostome*, écrite par Pallade. Ni Fronton du Duc, ni Henri Savill, n'avoient pu venir à bout de trouver le texte Grec de cet Ouvrage dont on n'avoit qu'une Traduction Latine faite par Ambroise de Camaldoli. M. Bigot trouva le Grec à Florence dans la Bibliothéque du Grand Duc, & le publia à Paris en 1680. Il a joint à cet Ouvrage quelques piéces Gréques anciennes qui n'avoient point encore paru, & il avoit inséré dans ce volume le Latin de l'Epître de saint Chrysostome à Césarius ; mais elle parut si forte contre la Transsubstantiation que les Examinateurs le contraignirent de la supprimer. M. Bigot méritoit avec justice la réputation qu'il avoit, & l'estime des Savans & des honnêtes gens ; non seulement à cause de son érudition, mais aussi par le fond de probité qu'il avoit, & par sa rare modestie. On a imprimé depuis peu les Lettres qu'il a écrites à divers Savans, & celles que les Savans lui ont écrites. Il mourut d'apoplexie à Rouen le 18 octobre 1689, âgé d'environ 64 ans, généralement regreté de tous les gens de mérite. On a encore imprimé à Bâle en 1690, une lettre qu'il avoit écrite en 1672, à l'Evêque de Tulle, contre le livre de l'Abbé de Saint-Cyran, intitulé *le Cas Royal*. On ne sait point ce qu'est devenu le Catalogue qu'il avoit dressé de tous les Auteurs Grecs. Ce qu'il a laissé de bon, & qui mériteroit d'être recueilli, ce sont les savantes Notes qu'il a écrites de sa main sur des papiers volans & dans les marges du *Thrésor de la Langue Gréque de Henri Etienne*, sur celles de Plutarque & de quelques autres. Pour empêcher la dissipation de sa bibliothéque, que l'on estimoit plus de 40000 livres, il la substitua à sa famille par son testament, & en confia le soin à *Robert* Bigot, Seigneur de Montville, Conseiller au Parlement de Paris, avec un legs pour l'augmenter tous les ans ; cependant celui-ci étant mort en 1692, cette bibliothéque précieuse fut vendue en détail à Paris l'an 1706. Monsieur de Beauval nous apprend, qu'il n'y eut jamais de plus sincére ni de plus fidéle ami. *Il avouoit lui-même*, ajoute l'Auteur que nous venons de citer, *que c'étoit la louange qui le touchoit davantage*. Il étoit d'une probité peu commune dans ce siécle malheureux, & tellement ennemi du faste, que sa modestie alloit jusqu'à la simplicité dans ses mœurs. Son humeur pacifique & tranquille le rendoit incapable des éclats & des querelles, que la jalousie cause parmi les Gens de Lettres. Il savoit fort bien le Latin & le Grec, & personne en France n'entendoit mieux la Librairie, que lui. S'il avoit voulu un peu se contraindre & s'appliquer, il auroit rendu de très-bons services au Public. Nous apprenons de Mr. *de Vigneul-Marville*, qu'il étoit d'un esprit lent & froid ; mais judicieux, qui marchoit dans ses études avec des piez de plomb, pas à pas, le compas & la régle à la main. * *Journal des Savans du* 25 *mars* 1580. *Nouvelles de la République des Lettres du mois de juin* 1685. *Histoire des Ouvrages des Savans* 1690. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. du XVII siécle, tome* 4. *Ménagiana*. Bayle, *Diction. Critique*. *Mémoires du tems*.

BIGTA, BIGTHAN & BIGTHANA. *Voyez* BAGATHA.

* BIGVAI ou BEGOAI, Juif, qui remonta de la Captivité de Babylone, avec *Zorobabel*, *Josuah*, *Néhémie*, &c. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 7. Il y en eut un autre du même nom, dont les enfans revinrent de la Captivité, au nombre de deux mille cinquante-six ; car celui de ce nom, qui remonta lui-même ne pouvoit pas avoir encore tant de Descendans. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 1. *v.* 14.

BIGUBA, *Biguba*, Royaume de la Nigritie en Afrique. Il est le long du Niger, à l'endroit où il commence à se diviser. Il a au levant le Royaume de Mandinga ; au midi celui de Melli ; au couchant celui de Gambea ; & au nord celui de Tombut. Cantory sur le Niger en est la ville capitale. La plupart des cartes donnent aussi ce nom à tout le Royaume. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIHACS ou BIHATZ. *Voyez* WIHITZ.

BIHEL. *Voyez* BUHEL.

* BIHOR, en Latin *Comitatus Biboriensis*, est une province ou Comté du Royaume de Hongrie, ayant au nord le Comté de Zabolk ; à l'orient celui de Zatmar ; au sud celui de Thurtur ; & à l'ouest celui de Zolnok, selon la carte de Visscher. La principale ville du Comté de Bihar est le Grand Varadin.

* BIHOR, petite ville du Comté de Bihor au nord de Grand Varadin, selon la carte que Visscher a donnée de la Hongrie. Le même Auteur dans sa carte du cours du Danube, met Bihor au nord-est de Varadin.

* BIHRY, ville d'Asie dans la Perse, & dans le Farsistan. Elle est au sud-est d'Ispahan dont elle est éloignée d'environ cent lieues.

BIKEND, ville de la Transoxane à une journée de celle de Bokara, de laquelle elle dépend. Quelques-uns même la placent dans l'enceinte du grand mur de douze parasanges de tour, qui enferme toutes les bourgades de Bokara. Bikend a une muraille tres-forte, une belle mosquée accompagnée d'un portique, dont les ornemens sont enrichis d'or & d'azur. On ne convient pas bien de sa situation. Les uns lui donnent 96, les autres 97 degrez, 50 minutes de longitude, & 39 ou 40 de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIL. BIN.

BIL. *Voyez* BILL.

BILAGINES. *Voyez* BELLAGINES.

BILBAO ou BILBAU, *Bilbaum*, ville d'Espagne, capitale de la Biscaye, que l'on croit être la *Flaviobriga* de Ptolomée, est située sur la riviére de Nervio, dite autrefois *Ibaicaval* ou *Ibai-zabal*, à deux lieues de la mer, & est considérable par sa grandeur & par son commerce, qui y attire des Marchands de tous côtez. Bilbao est tres-bien bâtie, dans un territoire fertile, & où l'air est excellent. On prétend qu'elle fut bâtie, d'autres disent rétablie en 1300, ou environ, par Diégo Lopez de Haro, Seigneur du païs. Elle est au pié des monts, à quatorze lieues de Santerador, & à trente de Burgos. Son port est celui que les Anciens appelloient *Amanus* ou *Amanum*. * Petrus de Médena, *Descript. Hispaniæ*. Mariana, *l.* 15. *ch.* 3. Mérula, *Cosmogr. partie* 21. Nonius, &c.

BILBER ou BERBER, *Bilbera*, ville de Perse. On la trouve dans plusieurs cartes dans le Circan, contrée de Sigistan, & à la source de la riviére d'Ilmentel, qui va ensuite se décharger dans l'Ilment. On conjecture que Bilber peut être l'ancienne *Arbis*, ville de la Gédrosie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BILBILIS, ancienne ville des Celtibéres, dans l'Espagne Tarraconnoise sur le Xalon, étoit renommée pour l'excellent fer qu'on en tiroit. C'étoit la patrie du Poëte Martial, comme il le témoigne, *l. 1. Epigr. 62. v. 12.* Villeneuve croit que Bilbilis est aujourd'hui *Calatayud*; & Varrerius, que c'est *Xiloca*. BILBILIS est aussi, selon Justin, *l. 44.* le nom d'un fleuve du même païs, l'eau duquel a une vertu merveilleuse pour la trempe du fer. Cette riviére est appellée aujourd'hui, selon quelques-uns, *Rio Baubula*, & va perdre son nom dans le Xalon. * Pline. Ptolomée. Méla.

* **BILCAS**, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle est dans l'Audience de Lima. M. Delisle dans sa Carte du Pérou, du Bresil, & du païs des Amazones, place la source de cette riviére vers la fin du treiziéme degré de latitude méridionale, & au commencement du trois-cent-onziéme degré de longitude. Elle coule à peu près du sud-ouest au nord-est & se décharge dans la Vinoque.

* **BILCAS**, bourgade de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle est dans l'Audience de Lima sur la rive gauche de la riviére de Bilcas, à l'est-sud-est de Lima, dont elle est éloignée d'environ quatre-vint lieues.

* **BILCHES** ou **VILCHES**, village d'Espagne, dans l'Evêché de Jaën en Andalousie à trois lieues de la ville d'Ubéda vers le nord-ouest. Quelques Géographes mettent à Bilches *Abula*, ancienne ville de l'Espagne Bétique, que d'autres placent à *Villa-Gerda*, village du Royaume de Grenade. * Maty, *Dict. Géogr.*

BILD. *Cherchez* **BEATUS RHENANUS.**

BILDAD. *Voyez* **BALDAD.**

BILEAM. *Voyez* **BALAAM.**

BILECHILDE, premiére femme de *Théodébert* II. Roi d'Austrasie, étoit une jeune esclave très-bien faite, que Brunehaud acheta à Metz, & qu'elle fit épouser à Théodébert, qui en eut deux fils & une fille. Mais ce Prince ayant eu quelque sujet de se plaindre de la conduite de Bilechilde, la fit tuer l'an 609. * Frédegaire, *ch. 35. Chron.* Adrien de Valois, *de Gest. Veter. Francor. tome 2. p. 540. & 551. &c.*

BILECHILDE, Reine de France, femme de *Childeric* II, fut massacrée étant grosse, avec le Roi son mari, & un fils fort petit, par Badillon Seigneur François, lequel voulut venger de sa propre main l'affront qu'il avoit reçu de ce Prince, qui l'avoit fait étendre sur un pieu contre terre, & fouetter très-cruellement. En 1646, réparant l'église de saint Germain des Prez à Paris, on y trouva deux tombeaux de pierre, dans l'un desquels étoit le corps d'un homme, & dans l'autre ceux d'une femme & d'un petit enfant. L'inscription qui porte le nom de Childeric, avec quelques ornemens Royaux qui étoient dedans, firent connoître que c'étoient les tombeaux de ce Roi & de la Reine Bilechilde. * Mézeray. Cordemoy, *Hist. de France.* Mabillon, *Annal. Bened. l. 16.*

BILEDULGERID, *Biledulgeridia*, ou en Arabe, *Beledalgerid*, nom qui signifie, *branche de palmiers dépouillez*, parce que la chaleur excessive de ce païs fait tomber les feuilles. C'est un grand païs d'Afrique, qu'on croit contenir une partie de celui qui étoit habité par les anciens Gétules. Son nom signifie *une terre fertile en dattes*; fruit très-estimé dans ce païs, parce que les Habitans en font trafic. Il s'étend d'Orient en Occident, depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan; mais il n'est pas fort large. Il a la Barbarie au septentrion, & le Désert de Zara au midi, & est gouverné par quelques Rois Mahométans, dont le pouvoir est fort limité. Tarudante, sur la mer Océane, est la ville la plus considérable du Biledulgerid. On le divise en Susa, Dara, Segelmesse, Tafilet, Tegorarin, Zeb, le Biledulgerid propre, qui donne son nom à tout le païs, Fessen, le Désert de Barca, &c. Il faut pourtant remarquer que ces noms ont souvent changé, & qu'ils sont assez différens de ce qu'ils ont été du tems de Marmol, qui parle diversement de ce païs. " Il y a, *dit il*, quatre Déserts, Lempta, Hair, Zuenziga, " Zanhaga, ainsi appellez d'autant de villes qui ont le même nom. " On y compte aussi trois Royaumes, de Targa, de Berdoa & de Ganga, qui ont pris pareillement le nom d'autant de villes. " Mais ces noms ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui. Le Mont Atlas avance diverses de ses branches dans le Biledulgérid. Le Cap de Non, sur l'Océan, y a long-tems borné les navigations des Portugais, qui l'appellérent ainsi, parce qu'ils ne passoient pas plus avant vers le midi. Les Arabes sont assez puissans dans ce païs, & ils y sont à la solde des Rois, comme les Suisses en Europe. On assure qu'ils y chassent aux Autruches, & que cette chasse leur est utile; car ils mangent la chair de ces oiseaux, ils en vendent la plume, ils en apprêtent la peau pour en faire une maniére de valise, où ils mettent leurs hardes: & outre cela, ils font leurs sortiléges du cœur, leurs remédes de la graisse, & des pendans d'oreilles de la corne. * Jean de Léon, *Descript. Afr.* Marmol, *l. 7. ch. 53.* Cluvier. Sanson. Du Val, &c.

BILEFELDT, *Bilefeldia*, ville Anséatique d'Allemagne dans la Westphalie, est entre les montagnes vers Munster, dans le Comté de Ravensberg, avec un assez joli château, nommé Sparenberg. Elle appartient à l'Electeur de Brandebourg, avec tout ce Comté, & est à deux milles d'Allemagne de Hervorde, & à cinq de Lipstadt. * Sanson.

BILENOS, ville de la Turquie en Asie, dans le Beç-sangil, province de la Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BILGA** ou **BELGA**, de la famille d'*Eléazar*, Grand Sacrificateur des Juifs, & le quinziéme des vint-quatre établis par le Roi *David*, pour remplir cet emploi. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 24. v. 14.* Ce mot signifie, *sans mouvement*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* **BILGAI** ou **BELGAI**, Juif, qui étant de retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qui apposérent leur sceau à l'Alliance qu'ils renouvellérent avec Dieu. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch. 10. v. 8.*

BILHA, servante de Rachel. *Voyez* **BALA.**

BILHAM, ville. *Voyez* **BAALAM.**

* **BILHAN** ou **BALAAM**, fils d'*Eser*, de la famille d'*Esau*, fils du Patriarche *Isaac*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 1. v. 42.*

* **BILHAN** ou **BALAN**, fils de *Jédihabel* ou *Jadibel*, & pére de *Jebus*, *Benjamin*, &c. de la Tribu d'*Issachar*. Le nom de *Balan*, signifie *trouble* ou *précipice*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 7. v. 10.*

BILIBUSSA, ville de Turquie. *Cherchez* **BAGNABEBUSSO.**

BILIN. *Voyez* **BIELIN.**

* **BILITZ**, ville de Silésie dans le Duché de Teschen. Elle est à l'Orient de la ville de Teschen dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

BILIUS. *Cherchez* **BILLI.**

BILKAN, ville qui a donné son nom à un petit païs de la province d'Aran en Arménie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

BILL, signifie en Anglois toute sorte d'écrits, de comptes, &c. Mais en particulier on le prend pour un *Projet de l'acte de Parlement*, qu'on lit devant les deux Chambres, lesquelles l'ayant approuvé le présentent au Roi pour y donner son consentement. Cela étant fait, ce qui n'étoit que *Bill*, devient *Acte de Parlement*, ou Loi générale. *Voyez* ANGLETERRE à l'article du Parlement; on peut aussi consulter *l'Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome 2. p. 145.* &c.

* **BILLA**, petite riviére du Cercle d'Autriche, en Allemagne dans la Carniole, sur les confins du Frioul, après un cours d'environ cinq ou six lieues, se jette dans le Lisonzo.

* **BILLA**, bourg du Cercle d'Autriche, situé vers la source de la riviére de Billa dont il est parlé dans l'article précédent.

BILLAINE (Louis) Libraire de Paris, vers le milieu du XVII siécle, étoit l'un des plus entendus de son tems dans la Librairie. Il savoit non seulement de Latin & le Grec; mais encore l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, & le Flamand; & corrigeoit fort bien ses épreuves lui-même, quand il vouloit s'en donner la peine. Il mourut à Paris vers l'an 1681, & on remarque que depuis sa mort il n'y en a point eu en France de plus habile que lui dans sa profession. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs, tome 1. partie 2.* de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p. 42. n. 25.*

BILLAUT (Adam) Poëte. *Voyez* **ADAM** surnommé **BILLAUT.**

BILLE, en Latin *Billena*, riviére d'Allemagne, qui a sa source dans la province de Wagrie, sépare le Holstein de la Basse Saxe, & se jette dans l'Elbe à Hambourg. * Sanson. Baudrand.

BILLERBECK, *Billerbecum*, bourg de l'Evêché de Munster en Westphalie, est dans le quartier de Horstmar, à l'orient septentrional de la ville de Coesfelt. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BILLERBEK**, une des plus anciennes & des plus considérables familles de Pomeranie, qui posséde quelques Terres dans le Duché de Stetin, & qui s'est étendue dans le Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cramer, *l. 2. ch. 21.* Frideborn, *Stet. Chron.*

* **BILLERECAY**, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Essex est à l'est-nord-est de Londres, dont il est éloigné d'environ huit lieues. Il y a des cartes où il se trouve sous le nom de *Bellericay*, & de *Beleryeay*.

BILLEVELD. *Voyez* **BILEFELDT.**

BILLESDEN, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Leicester, qu'on nomme *Gartrey*. * *Diction. Anglois.*

BILLETTES (Gilles Filleau des) naquit à Poitiers en 1634, de Nicolas Filleau, Ecuyer, qui avoit épousé une Demoiselle d'une bonne noblesse de Poitou. Il eut deux fréres qui étoient ses aînez, M. de la Chaise, & M. de Saint-Martin, dont l'un s'est fait connoître par la Vie de saint Louis; & l'autre par la Traduction de Dom Quichote. Ces trois fréres vinrent à Paris & s'attachérent à Madame de Longueville, & à M. le Duc de Roanès. M. des Billettes, dont les mœurs étoient très réglées, vivoit sans ambition, & suivoit le goût qu'il avoit pour les études. Il étoit fort versé dans l'Histoire, dans les Généalogies des grandes Maisons de l'Europe & dans la connoissance des livres. Sur tout il possédoit le détail des Arts. Comme l'Académie des Sciences avoit conçu le dessein d'en faire la description, elle crut que M. des Billettes lui étoit nécessaire, & elle le choisit pour un de ses Pensionnaires Méchaniciens, à son renouvellement en 1699. Les Descriptions d'Arts qu'il a faites, paroitront avec un grand nombre d'autres dans le Recueil que l'Académie en doit donner au Public. Il mourut le dixiéme d'Août 1720, âgé de 86 ans. Il s'étoit marié deux fois, mais il n'a laissé aucun enfant. * *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1720.*

NB. Dans les Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences par M. de Fontenelle, de l'édition de la Haye 1731, *tome 2. p. 171*, il est dit que M. des Billettes naquit en 1632, & *p. 174*, qu'il mourut en 1720, âgé de 86 ans. Il y a faute dans ce calcul, & puisqu'il est mort à l'âge de 86 ans dans l'année 1720, il s'ensuit de là qu'il est né en 1634, & non en 1632.

BILLI ou **BILIUS** (André) de Milan, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui vivoit dans le XV siécle vers l'an 1420, laissa divers Ouvrages, de l'Origine des Turcs; une Histoire de Milan; une autre de Lombardie, un Traité de la propagation de son Ordre, &c. * Pamphile, *in Biblioth. August.* Vossius, *l. 3. de Hist. Lat. ch. 5. &c.*

BILLI, ville. *Voyez* **BILLY.**

BILLI, riviére. *Voyez* **BILLA.**

BILLICH (Everard) de Cologne, Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit dans le XVI siécle, parut avec réputation dans son Ordre, dont on lui donna plus d'une fois le gouvernement dans les Païs Bas. Il assista au Concile de Trente; & à son retour, il publia un Ouvrage contre Mélanchthon, Bucer, &c. intitulé, *Judicium Universitatis & Cleri Coloniensis contra calumnias, &c.* outre son Traité, *De dissidiis Ecclesiæ componendis.* Il assista à la Conférence des Théologiens Catholiques & Luthériens, qui se fit à Ratisbon-

bonne en 1546, par les ordres de l'Empereur Charles-*Quint* pour dreffer une Formule de Foi qui fût approuvée des deux partis. Billich mourut en 1572, étant alors Suffragant de l'Archevêché de Cologne. M. de Thou dit que ce Religieux mourut à Trente. * Poffevin, *in Appar. Sacro.* Lucius, *Biblioth. Carmel.* Cornelius Callidius, *de Illuftr. Germ. Script.* Le Mire, &c.

BILLIE. *Cherchez* BIBLIE.

* BILLIGRATZ, ville & Seigneurie avec château dans le Duché de Carniole, fur la riviére de Billi au fud-fud-oueft de Laubach dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

* BILLIKHEIM, petite ville du Bas Palatinat au fud de Landau, dont elle n'eft éloignée que d'une bonne lieue.

BILLINGHAM, bourg d'Angleterre dans le quartier du Comté de Northumberland, qu'on appelle *Tindale.* * *Diction. Anglois.*

BILLOM, ville. *Voyez* BILLON.

* BILLON (Hugues Seguin) natif d'Auvergne entra à l'âge de 16 ans dans l'Ordre des Dominicains, & après avoir donné plufieurs preuves de fa capacité, il reçut le degré de Docteur. Après cela il enfeigna publiquement pendant quelque tems dans le Monaftére de fainte Sabine. Dans la fuite il devint Archevêque de Lyon, & en 1288, il fut fait Cardinal du titre de fainte Sabine, par le Pape Nicolas IV. Le Pape Céleftin V. lui conféra auffi les Evêchez d'Oftie & de Vélitri. Billon mourut à Rome le 30 décembre de l'an 1296, en odeur de fainteté. On a de lui, *Commentaria in Threnos Jeremiæ; in quatuor libros Sententiarum; de Immediata vifione Divina effentia, contra Corruptorium Thomæ Aquinatis; Sermones*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. Ord. Prædicat.* Antoine de Sienne, *Bibl. Prædicat.* Ughel. Panvinius. Frizon.

BILLON (François de) Parifien, qui vivoit dans le XVI fiécle, étoit neveu d'un Evêque de Senlis; & l'on croit qu'il avoit été Sécretaire de Guillaume du Bellay Seigneur de Langey. Il fit un livre intitulé, *le Fort inexpugnable de l'honneur du fexe feminin*, qu'il dedia à Catherine de Medicis, & à quelques autres Princeffes. Son épitre dédicatoire eft datée de Rome *au camp antique de Mars* l'an 1550. C'eft un Ouvrage bizarrement conftruit, & dans lequel Henri Etienne a trouvé beaucoup de blafphêmes, qui confiftent en comparaifons entre les anciens Prophétes, & les Sécretaires du Roi de France. Il fut imprimé à Paris l'an 1555, *in* 4. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BILLON, ville de France en Auvergne, à cinq ou fix lieues de Clermont, eft dans un païs tres fertile, fur tout en vignes. On y fait diverfes fortes d'ouvrages & de manufactures. * Baudrand.

BILLY (Jean de) Abbé de Saint-Michel en l'Erm, qui vivoit dans le XVI fiécle, étoit fils de *Louis* de Billy de Chartres, Gouverneur de Guife pour le Roi François I, & frére de *George* & de *Jacques* de Billy, fi renommé par fes Ecrits & par fa piété, auquel il remit fon Abbaïe, pour fe retirer chez les Chartreux. Le Cardinal Charles de Bourbon faifoit grande eftime de Jean de Billy; auffi le fit-il venir de la Chartreufe de Bourg-Fontaine, où il avoit pris l'habit, pour le faire Prieur dans une autre qu'il avoit fondée en Normandie. C'eft là qu'il traduifit divers Ouvrages de Latin en François, & où il vécut jufqu'à environ l'an 1600. Il a mis au jour les Ouvrages fuivans, *Exhortation à tous François, pour exercer œuvres de miféricorde envers les Pauvres; Traitté des Sectes & des Héréfies de notre tems, du Latin d'Hofius; Une Traduction d'une Homélie de S. Chryfoftome, que perfonne n'eft offenfé que de foi même; Le Miroir fpirituel contenant l'inftruction de tous Chrétiens, du Latin d'Hofius; Dialogue de la perfection de la Charité, du Latin de Denys le Chartreux; Le Manuel du Chevalier Chrétien; L'Hiftoire de Barlaam mife en François & quelques autres.* * Petreius, *Biblioth. Carth.* Du Verdier Vauprivas, & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoife.* Teiffier, *Eloges des Savans, tome* 3. *p.* 195. de l'édition *de* 1715.

BILLY (George de) Religieux de l'Abbaïe de Saint-Denys, puis Abbé de Saint-Vincent de Laon, de Saint-Jean d'Amiens, & Evêque de Laon, compofa divers Traitez, & traduifit le Mémorial & le Manuel de Grenade, avec quelques autres piéces. Il étoit frére du fameux *Jacques* de Billy, Abbé de Saint-Michel en l'Erm. On met fa mort en l'année 1612. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. p.* 446. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 2.

BILLY (Jaques de) Abbé de Saint-Michel en l'Erm, naquit à Guife, dont fon pére *Louis* de Billy de Chartres, étoit Gouverneur pour le Roi François I. *Jean* fon frére, perfonnage d'un mérite fingulier, ayant réfolu d'entrer chez les Chartreux, lui remit fon Abbaïe de l'Ordre de Saint-Benoit. C'eft dans ce monaftére fur la mer, qu'il compofa ces Ouvrages que nous avons de lui, & qui rendront fon nom immortel. Outre la connoiffance des langues, il avoit celle des Péres, de la Théologie, des Mathématiques & du Droit. Il étoit encore Poëte Latin & François; & les piéces en vers qui nous reftent de lui en font une preuve invincible. Il traduifit de Grec en Latin les Oeuvres de faint Grégoire de *Nazianze*, & de faint Ifidore de *Péluse*, divers Traitez de faint Jean Chryfoftome, de faint Bafile, de faint Jean Damafcéne. Il a encore fait d'excellentes Obfervations fur les Péres Grecs, & a donné quelques Ouvrages de piété en profe & en vers. Voici les titres de fes Ouvrages imprimez, *Récréations fpirituelles recueillies des Morales de St. Grégoire le Pape fur Job; Confolations & inftructions falutaires de l'ame fidéle, extraites de St. Auguftin fur les Pfeaumes; Sonnets fpirituels en nombre de* 100, *recueillis pour la plupart des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, commentez en profe par le même Auteur; Les mêmes Sonnets* traduits en Latin & publiez fous le titre d'*Anthologia Sacra; Locutionum Græcarum per alphabeti ordinem in communes Locos digeftarum volumen; Sonnets fpirituels au nombre de cent, avec des Commentaires; Six livres du fecond avénement de N. S. J. C. avec un Traité de S. Bafile, du Jugement de Dieu; Les Quadrains fententieux de S. Grégoire de Nazianze, avec une briéve & familiére explication; Gregorii Nazianzeni Opera omnia una cum Nicetæ Serronii Commentariis in Panegyricas Orationes, intextis etiam quibufdam Pfelli enarrationibus in obfcuriora loca fecundæ Orationis de Pafchate, hæc omnia Latina facta per Jac. Billium, & Scholiis illuftrata; Sacræ Obfervationes; Ifidori Pelufiotæ Epiftolæ in Linguam Latinam converfæ.* Il mourut en l'année 1581, le 25 décembre âgé de 47 ans. Il étoit alors à Paris chez Génébrard fon ami intime. Son corps fut enterré à faint Séverin. De la famille de ces trois favans Religieux, il y a eu GEOFROY de Billy, Evêque & Duc de Laon, mort en 1612, & il refte encore des Gentilshommes de ce nom dans la paroiffe de Betz en Valois, entre Nanteuil & la Chartreufe de Bourg-Fontaine. * Aubert le Mire, *de Script. fæcul. XVI.* Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog. &c.* Thevet. Bayle, *Diction. Critique.*

BILLY (Jacques de) Jéfuite François, de Compiégne, né à Compiégne en 1602, entra dans la Société en 1619. Il enfeigna la Philofophie pendant trois ans; prêcha plus de vint ans, & fut Recteur des Colléges de Châlons, de Langres & de Sens; mais fur tout il s'appliqua aux Mathematiques, & on a de lui plufieurs Ouvrages dans ce genre, *Nova Geometriæ clavis Algebra*, Paris 1643, *in* 4.; *Tabulæ Lodoicææ de doctrina Ecclipfeon*, à Dijon 1638, *in* 4; *De proportione Harmonica*, Paris 1658, *in* 4; *Tumulus Aftrologiæ judiciariæ*, Paris 1659, *in* 4; *Diophantus Geometra*, Paris 1660, *in* 4; *Opus Aftronomicum, &c.* à Dijon 1661, *in* 4; *Crifis Aftronomica de motu cometarum*, à Dijon 1666, *in* 8; *Doctrina Analytica inventum novum*, à Toulouse, *in folio.*

* BILLY, petite ville de France dans le Bourbonnois, fur la rive droite de l'Allier, au fud-fud-eft de Moulins, dont elle eft éloignée d'environ fept lieues.

BILOW. *Voyez* l'article de la famille de BULOW.

BILSEN, *Bilfa*, petite ville du Cercle de Weftphalie en Allemagne, eft dans l'Evêché de Liége, au feptentrion de la ville de ce nom, entre celles de Maftricht & de Haffelt. La Seigneurie de Bilfen appartient à l'Abbeffe de Munfterbilfen, qui établit un Grand Bailli pour exercer en fon nom la Jurifdiction, qu'elle étend auffi fur plufieurs villages des environs. Le Chapitre des Chanoineffes de Munfter-Bilfen eft tres-confidérable. Il doit fes commencemens à fainte Landrade, niéce de Pépin de Landen, premier Duc de Brabant, laquelle s'y retira avec quelques Compagnes vers l'an 659. Elle y fit bâtir une chapelle que faint Lambert Evêque de Maftricht dédia à la fainte Vierge. On y a bâti dans la fuite du tems une tres belle églife, pareillement fous l'invocation de Notre-Dame, & au lieu d'un monaftére de Religieufes, il devint un Chapitre compofé de vint Chanoineffes qui ont à leur tête une Abbeffe, & de quatre Chanoines. Les Chanoineffes doivent être de la premiére qualité, & peuvent fe marier, auffi bien que leur Abbeffe; laquelle n'a néanmoins rien à dire dans le Chapitre, qui eft gouverné par quatre des plus anciennes Chanoineffes. Il y a dans l'églife de Munfter-Bilfen une image de la fainte Vierge, que l'on prétend être miraculeufe, & l'on dit qu'il y a toujours vers cette image un grand concours de monde pour implorer fon affiftance. Les Carmes ont commencé depuis peu à s'y établir. * *Délices des Païs-Bas, tome* 3. de l'édition de Bruxelles 1720, *p.* 311. & 312. Maty, *Dict. Géogr.*

BILSON (Thomas) Evêque de Winchefter où il étoit né, qui vivoit fous le régne de la Reine Elifabeth, & de Jacques I, fut élevé dans l'école de Winchefter, de laquelle il devint Maître dans la fuite. En 1596, il fut fait Evêque de Worchefter, & l'année fuivante il fut transféré à l'Evêché de Winchefter. C'étoit un homme fort favant, comme le témoignent fes Ouvrages fur le Gouvernement perpétuel de l'églife Chrétienne, & de la Defcente de Jefus-Chrift aux Enfers. Il fut fi eftimé pour fon favoir du Roi Jacques I, que ce Prince lui confia la révifion de la Traduction de la Bible en Anglois. Il mourut en 1618, après avoir gouverné l'églife de Winchefter vint ans. * *Diction. Anglois.*

BILSTEIN, ville de Véteravie. *Voyez* BEILSTEIN.

* BILTEN, village de Suiffe dans le Canton de Glaris. Tous les Habitans en font Réformez qui y ont une églife particuliére; au lieu qu'autrefois il dépendoit de la Paroiffe de Schennis, qui eft vis à vis, dans le Bailliage de Gafter, & de l'autre côté de la Lint. * *Etat & Délices de la Suiffe*, de l'édit. d'Amfterdam 1730, *tome* 2. *p.* 467.

BILZIER, ville. *Voyez* VYZA.

* BIMHAL ou BAMAAL fils de JAPHLET de la Tribu d'Afer. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7 *v.* 33.

* BIMILIPATAM & BHIMONDEPATAM eft une ville du Royaume de Golconde à l'eft-fud-eft de Golconde dont elle eft éloignée de 40 à 50 lieues. Les Hollandois y ont un Comptoir & une belle loge qui peut fervir de magazin pour y ferrer beaucoup de marchandifes. La Compagnie des Indes Orientales trafique depuis long-tems dans cet endroit-là, payant pour reconnoiffance un tribut de 500 francs qui fut aboli en 1676 par le Roi de Golconde. Le port de cette place eft fort bon: c'eft pourquoi les vaiffeaux de la Compagnie qu'on envoye de Malacca vers la côte de Coromandel, viennent à l'ancre devant Bimilipatam, & y trouvent toute forte de refraichiffemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. Havart, *Du Commerce de Coromandel, partie* 3. en Hollandois.

* BIMMEN, BYNNE & BYNE, village du Cercle de Weftphalie en Allemagne, dans le Duché de Cléves, fur le Wahal, à quatre lieues au deffus de Nimégue. On croit qu'il eft l'ancienne ville des Bataves que l'on appelloit *Quadriburgium* ou *Burginatium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIMONCHEER, ville de Perfe, eft felon Tavernier à 74 degrez dix minutes de longitude, & à 33 degrez trente minutes de latitude feptentrionale. Le même Auteur dit qu'il fe fait en cette ville-là un grand négoce de foye que l'on tranfporte ailleurs. * Tavernier, *Voyages de Perfe, tome* 1. *l.* 3. *ch. dernier, p.* 394, de l'édit. de Hollande 1692.

BIMINI, *Biminus*, ifle de l'Amérique feptentrionale, & l'une des Lucayes, eft au midi de celle de Bahama. Elle eft encore aux naturels du païs, & affez petite: il n'y a point d'Habitans Européens. L'abord en eft difficile, à caufe des écueils & de la mer qui eft extrêmement agitée. On affure qu'à cela près le païs eft affez

agréa-

agréable, & qu'il y a de belles fontaines. C'eſt ce qui y attiroit autrefois bien du monde, & ce qui faiſoit dire qu'il y avoit une fontaine, dont les eaux avoient la vertu de rajeunir. * Laët. Sanſon.

BIN ABDALLATIF. C'eſt l'Emir *Yahya* fils d'*Abdallatif Alcazbini Alſchiai*, mort en l'an de grace 1552, & de l'hégire 960. Son livre eſt en Perſan, & ſe nomme *Lubattavarikh*, c'eſt à dire, *la moëlle ou ſubſtance des Hiſtoires*, que l'on prononce en France par corruption *Lebtarie*. Il ſuivoit la Secte des *Schiais*, c'eſt à dire, celle que les Perſans profeſſent. Il traite de l'Hiſtoire générale d'Aſie en abbrégé, & finit par le régne de *Schah Iſmaël Sefevi* fils de *Scheic Haidar*. Iſmaël fut couronné Roi de Perſe en l'an de grace 1514. L'Auteur acheva ſon Ouvrage en 1541. Il mourut en 1552, en la ville de *Cazbin* où il étoit né. Son manuſcrit eſt dans la bibliothéque du Roi de France, *n.* 1499. Il a été traduit en Latin par M. Gaulmin, & M. Thevenot l'oncle l'a fait imprimer. * *Hiſtoire de Genghizcan, p.* 529.

BIN ALOUARDY. C'eſt *Zeinaddin Omar Bin Almouzaffar Bin Alouardy*, mort en l'an de grace 1358, & de l'hégire 760. Cet Auteur Arabe a traité de la Géographie qu'il a extraite de divers Auteurs Orientaux. Son livre eſt intitulé *Kharidatalagyaib*, c'eſt à dire, *perle admirable*, en un volume *in quarto*. Il traite des ſept Climats de Ptolomée & des raretez qui s'y trouvent, des minéraux, des plantes & des animaux, il y a dedans une Mappemonde Geographique à la maniére des Orientaux. Il a été traduit en Turc, & dédié à *Mir Oſman* fils d'*Eskender* Pacha. Il eſt dans la bibliothéque de M. Colbert. * *Hiſtoire de Genghizcan, p.* 530.

BIN CALICAN. C'eſt le Cady *Schamſeddin Aboulabbas Ahmed Bin Mehemed Albarmaky Alarbely Alchafay*, mort en l'an de grace 1281, & de l'hégire 681. Il a composé en Arabe le livre intitulé *Ouafiat à la Ayan*, la mort des Hommes Illuſtres, dont il fait l'Hiſtoire. Il étoit natif de la ville d'Arbelle en Aſſyrie, & fut fait *Cady* du Grand-Caire; il faiſoit profeſſion de la Secte des *Chafayes* qui eſt l'une des quatre eſtimées orthodoxes par les *Sunnis* Mahométans. Sa charge de Cady l'occupa tellement qu'il ne put achever ſon livre, mais pluſieurs doctes perſonnages y ont fait des ſupplémens, car celui-ci n'ayant parlé que de 846 Hommes Illuſtres, les uns y en ont ajoûté 30, d'autres 237, comme *Haremhi*, *Bin Albee*, *Bin Habib Halaby* & autres. * *Hiſtoire de Genghizcan, p.* 351.

BIN COURDADEBÉ. C'eſt *Abdallah* fils de *Courdadebé*. Son livre eſt une Géographie intitulée *Almaſalic* ou *Almamalic*, C'eſt à dire Routes & Empires. Il y marque les diſtances Itinéraires d'une ville à une autre, les revenus de l'*Yrac* & d'autres Provinces, & les dépenſes que le Prince eſt obligé d'y faire; il a outre cela composé un livre d'Hiſtoire dont *Maſaoudi* fait un bel éloge dans ſon livre *Murouge Addahab*, il eſt cité dans Abulféda. Il eſt mort l'an de grace 912, & de l'hégire 300. * *Hiſtoire de Genghizcan, p.* 533.

BIN KETIR FARGANI. C'eſt *Mehemed Bin Ketir Alfargani*. Le livre a pour titre *Alfuſoul Attalatin*, c'eſt à dire, *trente chapitres*. Il traite des mouvemens des cieux & de la Géographie. Il a été traduit par le ſavant Golius Hollandois qui l'a intitulé *Elementa Aſtronomica*, imprimé à Amſterdam en 1669. L'Auteur vivoit au tems d'*Almamon* Calife, lequel eſt mort l'an de grace 833. Ce même Auteur a fait un autre livre ſur le Planiſphére qui a pour titre *Almoubarrar Alkamil Fitaſtihbalkora*. * *Hiſtoire de Genghizcan, p.* 532.

BIN SCHAHNA. C'eſt *Mouhhib Addin Abilvélid Ibrahim Bin Méhémet Ibnal Achabhna* natif d'Alep, mort en l'an de grace 1478, & de l'hégire 883. Il a composé une Hiſtoire univerſelle ſous le titre de *Rouad Almanadir Fy Ilmalaouail* ou *Alaoûakhir*; les Jardins de belle vue ſur la Science des Anciens & des Modernes. Il traite de la création du monde, & de l'Hiſtoire depuis Adam juſques à l'hégire, & continue juſques à l'an de grace 1403; & de l'hégire 806; & il marque les prodiges qui doivent arriver avant le jour du jugement. Il a fait un autre livre de Droit intitulé, *Liſan Alhouccam Fymarifat Alahkeam*, c'eſt à dire, *la langue des Juges ſur la connoiſſance des arrêts.* Ce dernier livre eſt à la bibliothéque du Roi de France, *n.* 610. * *Hiſtoire de Genghizcan, p.* 533.

BINA. *Voyez* BINHA.

BINÆUS. *Voyez* BYNÆUS.

BINAROUX, BINAROS ou VINÉROS, *Binaruſia*, bourg ou petite ville d'Eſpagne, ſituée dans le Royaume de Valence, vers les confins de la Catalogne, à l'emboûchure d'une petite riviére dans la Mer Méditerranée, où elle a un port. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BINASCO, village d'Italie dans le Milanois, ſitué au milieu du chemin de Milan à Pavie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BINBROOK, bourg d'Angleterre dans le nord-eſt du Comté de Lincoln. * *Dict. Anglois.*

BINBURG ou BENEBERCH, petite ville d'Ultonie, dans le nord de l'Irlande, & dans le Comté de Tyrone, ſur le Blackwater, au nord-oueſt d'Armagh, dont elle eſt éloignée de deux lieues, & au midi de Dunganon à la même diſtance.

BINCHE, BINK ou BINS, *Binchium*, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, au Roi de France, eſt ſituée ſur un bras de la riviére de la Haine, à trois lieues de Mons. C'eſt une petite ville ancienne & agréable, dans un païs fertile, abondant en toute ſorte de chaſſe, & où l'air eſt tres-bon. C'eſt pour cette raiſon que Marie, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, y fit bâtir une tres-belle maiſon, que les François ruinérent en 1554. après la priſe de Mariembourg & de Dinant. On la rétablit depuis, & on lui donna le nom de *Marimont*. Les François en ſont maîtres depuis l'an 1667, auſquels elle a été cédée par le ſecond article de la paix concluë à Aix-la-Chapelle. Ils l'ont réparée, & y ont fait quelques fortifications, & l'ont conſervée juſqu'au traité de paix fait à Nimégue, par lequel les François l'ont renduë aux Eſpagnols. Elle eſt à quatre lieues de Maubeuge, & eſt renommée par les bons couteaux qu'on y fait.

* BINCHESTRE, *Bincheſtria*, ruïnes d'une ancienne ville des Brigantes, en Angleterre, nommée *Binonium*, *Binovium* & *Vinovium*. On y trouve ſouvent des piéces de monnoye des anciens Romains. Il y reſte encore deux ou trois maiſonnettes qui ſont dans l'Evêché de Durham, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty, *Dict. Géogr.*

BINCHIUS (Jean) eſt l'auteur d'un Ouvrage qui a pour titre, *Mellificium Theologicum, quinque partibus diſtinctum.* C'eſt un véritable pont aux ânes, où les jeunes Prédicateurs ignorans & pareſſeux peuvent apprendre à parler longtems ſur les principaux textes de l'Ecriture ſans jugement & ſans raiſon. Il étoit Allemand, & vivoit encore en 1665.

BINCK ou BINS, ville de Flandre. *Cherchez* BINCHE.

BINCKES. *Voyez* BINKES.

* BINDAUF ou BINTOF, ancienne famille Saxonne, de laquelle eſt iſſu ADOLPHE qui eut pour fils, 1. GEORGE qui ſe trouva en 1631 à la bataille de Lutzen, en qualité de Général des troupes de l'Electeur de Saxe; & 2. JEAN-RODOLPHE, Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empereur. GEORGE fils de Burchard, fut au commencement du XVII ſiécle, Grand Véneur de l'Electeur de Saxe. CHRISTOPHLE-ADOLPHE Bindauf, exerça auſſi la même charge; & ſon fils HANS-RODOLPHE, mort en 1701, étoit Capitaine des Grenadiers de l'Electeur de Saxe, & laiſſa un fils nommé GEORGE-RODOLPHE.

BINDIMIR. *Voyez* BENDÉMIR.

BINDON, ou ſelon l'ancienne prononciation Saxonne *Beandum*, eſt une ville du Comté de Dorſet, en Angleterre, ſitué dans le voiſinage du Froom, à l'endroit qui étoit autrefois un couvent. Kinegilſ, Roi des Saxons Occidentaux, vainquit, dit-on, dans cette contrée, les Bretons en une ſanglante bataille, l'an 614. Cette ville fut pendant longtems la réſidence du Lord Marney qui l'avoit euë de ſon épouſe fille du Chevalier Roger-Newborough. Une de ſes Deſcendantes la porta dans la famille des Howards; mais depuis l'année 1619 dans laquelle Thomas Howard mourut, le titre de Bindon fut vacant juſques en 1705, où la Reine Anne en gratifia Henri Howard, fils aîné de Henri Howard, Comte de Suffolk. * Heylin, *Help to Engliſh Hiſt. p.* 27. *Peerage of England, partie* 1. *p.* 192.

BINE. *Voyez* BIMMEN.

BINET (François) premier Général des Minimes, fut Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît au couvent de Marmoutier; puis il embraſſa la Religion de ſaint François de Paule, où il fit profeſſion à l'âge de 39 ans. Ce fut lui qui écrivit la Régle de ſon Ordre en qualité de Sécretaire du Patriarche ſaint François de Paule, qui l'envoya à Rome pour la préſenter au Pape, & pour en obtenir l'approbation. Il aſſiſta au premier Chapitre tenu à Rome en 1508, après la mort de ſaint François, & y fut élu Procureur général de l'Ordre. Il refuſa d'abord cette dignité; mais le Cardinal Sénogal, Preſident du Chapitre, & le Pape Jules II. l'obligérent de l'accepter; & après avoir été Procureur général de l'Ordre, il en fut encore élu Général: ainſi il exerça ces deux principales charges de ſa Religion l'eſpace d'environ vint ans, avec toutes les qualitez d'un parfait Religieux, & d'un digne Diſciple de ſaint François. Il en pourſuivit la canoniſation avec tant d'ardeur, que le Cardinal Simonetta s'étant apperçu de ſes continuelles ſollicitations, lui dit un jour, *Pére Général, vous avez travaillé pour un Saint, un autre travaillera pour vous,* Il mourut auſſi en réputation de ſainteté l'an 1520, au couvent de la Trinité à Rome, où repoſe ſon corps. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

BINET (Etienne) Jéſuite, étoit de Dijon. Il fut élevé aux premiéres charges de ſa Compagnie, qu'il gouverna près de quarante ans dans les provinces de France, de Champagne, de Lyon, & de Rouen; & mourut à Paris, où il étoit Recteur du Collége de Clermont, le quatriéme juillet de l'année 1639, en la 71 de ſon âge. On a de lui en François des Vies des Saints, & divers Ouvrages de piété, outre un livre intitulé, *Eſſais des Merveilles de la Nature*, qu'il publia ſous le nom de *François René*, qui étoit la ſignification de ſon nom Binet, *bis natus.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Sorel, *Biblioth. Franç. &c.*

BINETO (Marquis de) *Cherchez* CARACCIOLI.

BINEWITZ. *Cherchez* APIEN (Pierre)

BINGA ou BINGO, ville capitale d'un Royaume de même nom, eſt ſituée dans le Japon, ſur la côte méridionale de l'iſle de Niphon, vis à vis de celle de Chickock. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* auſſi BINGO.

BINGAZI. *Voyez* BE'RENICIE, ville d'Afrique.

BINGEN, *Bingium*, petite ville d'Allemagne au Cercle du Bas Rhin, & dans l'Electorat de Mayence, ſur l'emboûchure de la riviére de Nahe ou Nave dans le Rhin, entre Mayence & Coblents. Il en eſt fait mention dans Tacite, dans Ammien Marcellin, & dans l'Itinéraire d'Antonin. Les François l'appellent *Bingue*, avec un château ſur une colline, ſur le bord du Rhin, où il reçoit le Nau, que l'on y paſſe ſur un pont de pierre. Elle étoit autrefois ville libre & Imperiale; mais depuis elle fut tirée de la Matricule de l'Empire, lorſqu'on l'accorda à l'Electeur de Mayence, à qui elle eſt encore à préſent. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne de Mayence. L'on voit devant cette ville dans une petite iſle du Rhin, ou pour mieux dire, ſur un rocher, une vieille tour que l'on appelle *la Tour aux Rats*, & en Allemand, *Mauſz-Turn*, dans laquelle l'on croit, ſelon la tradition du païs, que Hatton II. Archevêque de Mayence, fut autrefois mangé des rats, en punition de la dureté qu'il avoit témoignée envers les pauvres dans un têms de famine, leur diſant injurieuſement qu'ils étoient les rats & les ſouris qui mangeoient le pain des riches. *Voyez* HATTON. * Sanſon, *in Exercit. Geogr. & in Diſquiſ. Geogr.* Briet, &c.

* BINGENHEIM, contrée fertile dans la Heſſe avec un bourg & un château. En 1650, le Landgrave Guillaume Chriſtophle reçut Bingenheim pour ſon appanage, & fut à cauſe de cela appellé Landgrave de Bingenheim. Il mourut en 16[illegible] ſans enfans mâ-

mâles, & son frère Frédéric se mit en possession, de ce païs en payant à la maison de Hesse-Darmstadt la somme de cent mille écus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winckelman, *Description de la Hesse, partie* 4. *c.* 4. en Allemand. Hubner, *Hist. partie* 5. en Allemand. *

BINGHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Nottingham, capitale de son canton. * *Dict. Anglois.*

* BINGO, ville & contrée dans la partie occidentale de l'isle de Niphon, la principale des Isles du Japon. La ville de Bingo est à l'ouest-sud-ouest de Méaco dont elle est éloignée d'environ cinquante lieues. C'est peut être la même ville que BINGA cy-dessus.

BINGUE. *Voyez* BINGEN.

* BINHA ou BINA fils de Mosa & pére de Rapha, descendant de Jonathan fils de Saül Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37.

BINI (Séverin) Docteur en Théologie, & Chanoine de Cologne, natif de Randelraidt, petit bourg dans le païs de Juliers, enseigna longtems la Théologie à Cologne, où il fut Chanoine de Notre-Dame, puis de Saint-Géréon, & de la métropole. Il publia l'an 1606 en cette ville, une édition des Conciles en quatre gros tomes, qui effaça celle de Merlin, de Grabbe, & de Surius. * Possevin, *in Appar.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 808.

BINK. *Voyez* BINCHE.

BINKES ou BINCKES, (Jaques) grand Capitaine sur mer, commandant sept vaisseaux de guerre de LL. HH. PP. Il se rendit fameux sur tout dans la guerre de 1676 & 1677, contre la France. En 1676, il fut envoyé avec ses sept vaisseaux en Amérique pour y agir contre les François. Le quatriéme de mai il arriva à l'embouchure de la riviére de Cajana & enleva aux ennemis la forteresse qu'ils avoient sur une Isle qui porte le nom de la riviére. Il fit la même chose à l'Isle de St. Martin & prit encore quelques vaisseaux François. Cette nouvelle étant venue en France, on envoya l'Amiral d'Etrées pour reprendre les places perdues. Lorsqu'il arriva, Binkes étoit avec sa flotte, devant l'Isle de Tabago. Le nombre des vaisseaux des deux Amiraux étoit à peu près égal, mais ceux du François étoient incomparablement plus forts & plus grands & montez de cinq fois plus de soldats. Les Hollandois n'avoient que 824 hommes & les François en avoient 4060. Les vaisseaux de ceux-ci étoient armez de 426 canons, au lieu que ceux des Hollandois n'en avoient que 296. L'attaque fut vive, & Binkes & les siens firent une vigoureuse résistance. A la fin du combat les Hollandois eurent cinq vaisseaux de guerre brûlez & deux vaisseaux de munitions; outre un brûlot & un Jagt qui eurent le même sort. En échange ils brulérent aux François trois vaisseaux de guerre, parmi lesquels étoit celui de l'Amiral; ils en prirent deux autres & deux furent fort endommagez, outre un brûlot mis en piéces par l'artillerie Hollandoise. D'Etrées avoit pendant ce tems-là fait donner un assaut au Fort de Tabago, mais il fut repoussé avec beaucoup de vigueur & y perdit du monde. Voyant donc qu'il avoit manqué son coup, il fut forcé de s'en retourner en France. Vers la fin de 1676, il revint avec une flotte plus forte que la premiére & se rendit maître du Fort de Tabago. Cette conquête fut due à un accident fatal, une bombe tomba dans le magazin de poudre qui étoit dans le Fort, & le fit sauter en l'air avec toute sa garnison. Binkes étoit alors à table avec ses Officiers, dans une sale au dessus du Magazin, & perdit ainsi la vie au grand regret de tous ses compatriotes, à qui les preuves de valeur qu'il leur avoit déja données, promettoient des services encore plus considérables. * L. Vanden Bosch, *La Vie & les Exploits des Grands Officiers de Mer*, en Hollandois.

BINNE. *Voyez* BIMMEN.

* BINNIGHEIM ou BINNIKEN petite ville de Souabe dans le Duché de Wirtemberg à l'occident du Nekker, & au nord de Stutgarde dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

BINNIKEN. *Voyez* BINNIGHEIM.

BINS ou BYNS (Anne de) d'Anvers, a mérité d'avoir place parmi les personnes savantes du XVI siécle. Elle avoit beaucoup de savoir, de piété & de vertu, & pour suivre l'inclination qu'elle avoit à l'étude, elle refusa de se marier, & s'occupa à instruire les personnes de son sexe. Elle composa en Flamand des Poësies contre les Protestans. Eloi Euchard ou Houchard de Gand, les traduisit en vers Latins, sous ce titre, *Apologia Rhythmica Annæ Binsiæ virginis Antuerpiensis, adversus hæreticos, versu elegiaco reddita.* Cet Ouvrage fut imprimé à Anvers en 1629, *in octavo.* Anne de Bins mourut vers l'an 1540. Aubert le Mire, Valére André, François Sweert, &c. parlent tres-avantageusement d'elle. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 59. Aubert le Mire, *de Script. XVI. sæcul. &c.*

BINS, ville. *Voyez* BINCHE.

* BINSDORF, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne dans la Basse Stirie, dans la Jurisdiction de Hohenberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BINSFELD (Pierre) originaire de Luxembourg, qui vivoit en 1600, étudia à Rome, & y prit le bonnet de Docteur en Théologie. Depuis, étant revenu dans les Païs-Bas, il fut Chanoine de Tréves, & Grand Vicaire de l'Archevêque. Il publia *Enchiridion Theologiæ pastoralis*, & d'autres Ouvrages de Droit Canon; *Commentarium in Tit. Decret. De Injuriis & damno dato; Comment. ad tit. de Simonia; Commentaria, in tit. Cod. de Maleficiis & Mathematicis, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 724.

* BINTAN, petite isle de la Mer des Indes, est à l'orient de l'isle de Sumatra à la fin du premier degré ou au commencement du second degré de latitude septentrionale.

* BINTZ, ou BUNTZ, petite riviére de Suisse, dans cette partie que l'on appelle *les Provinces Libres* ou *les Offices Libres*, prend sa source proche de l'Abbaïe de Muri, coule d'abord du sud au nord, puis du sud-est au nord-ouest.

BIO. BIP. BIR.

BIOBIO. *Cherchez* BIOPBIO.

BIOERNKLAU, (Matthias Milon de) natif d'*Arosen* en Suéde, fut d'abord Professeur en Eloquence dans l'Université d'Upsal & Sécretaire du Protocolle. En 1648, il fut fait Sécretaire d'Ambassade à la paix de Westphalie, & quelque tems aprés on le vit élevé au rang des Nobles & à l'emploi de Conseiller Aulique. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Biornklau*. A la fin il fut créé Président du Duché de Brémen. Aprés la pacification de Westphalie, il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur aux Cours de Vienne & de France. Il mourut en 1671, étant Chancelier & Conseiller du Royaume de Suéde. Il a écrit un Ouvrage intitulé, *Tabula in Hug. Grotii opus de Jure Belli & Pacis* qui furent réimprimées & augmentées en 1688. * Scheffer, *Suecia Literata, cum Molleri Hypomnem*, Witte, *Diar. Biogr.* Puffendorf, *Teutsche Kriegsgeschichte.*

BIOGRAD. *Cherchez* ZARA VECCHIA.

* BION, Poëte Bucolique, dont il nous reste quelques Idylles, d'un goût tout à fait exquis, naquit à Smyrne, & vivoit sous Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, vers la CXXIII Olympiade, & 288 ans avant Jesus Christ. Il passa une partie de sa vie en Sicile, & fut empoisonné, au rapport de Moschus son Disciple, qui lui donne de grands éloges, & dont les Idylles se sont conservées avec celles de son Maître. * Vie de Bion, *dans le livre de ses Idylles, traduites par* M. de Longepierre en 1686.

BION, Philosophe, natif de Borysthéne en Scythie, vivoit du tems d'Antigonus *Gonathas* Roi de Macédoine, sous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant Jesus Christ. Il fut Disciple de Cratès, ensuite il devint Cynique, puis il se rangea avec Théodore, qu'on surnomma l'*Athée*, & enfin avec Theophraste *Péripatéticien*. Il avoit un génie particulier pour la Poësie & pour la Musique, & se piquoit sur tout de dire de bons mots. Bion étoit un Athée, rempli de son propre mérite, qui alloit de ville en ville, pour y faire admirer son bel esprit, & pour s'y divertir. On dit qu'étant tombé dans une maladie dangereuse, il reconnut ses crimes, & en demanda pardon aux Dieux. Le Roi Antigonus lui envoya alors deux valets pour le servir. Il disoit, en dissuadant le mariage, *que la laide faisoit mal au cœur, & la belle à la tête.* Un grand parleur lui demandant une grace, *Si vous voulez*, lui dit-il, *que je vous l'accorde, ayez soin de m'en faire prier, mais n'y venez pas vous-même.* Se trouvant sur mer avec des Pirates, qui lui disoient qu'ils étoient perdus, si on les reconnoissoit: *Et moi aussi*, leur répondit-il, *si on ne me reconnoît pas.* Ayant rencontré un envieux extrêmement triste, *On ne sait*, dit-il à ceux qui le suivoient, *s'il lui est arrivé du mal, ou du bien aux autres.* * Diogéne Laërce, *l.* 4. *Vit. Phil.* Plutarque, &c.

BION, nom de dix grands hommes, dont parle Diogéne Laërce. *Le premier* contemporain de Phérécyde de Sciros, originaire de Proconnése, qui avoit composé des livres de Philosophie morale. Saint Clement d'Alexandrie assure qu'il avoit fait des abbrégez des Oeuvres de Cadmus de Milet, & cite quelques uns de ses Apophthegmes. Un *autre* de Syracuse, qui écrivit de la Rhétorique. *Le troisiéme*, Philosophe, *dont nous avons parlé. Le quatriéme* étoit de la Secte de Démocrite, & Mathématicien d'Abdére. C'est le premier qui a conjecturé qu'il y avoit de certaines régions, où les jours & les nuits duroient six mois. *Le cinquiéme* de Solos, a écrit de l'Ethiopie. *Le sixiéme*, Rhétoricien, composa neuf livres intitulez du nom des Muses. *Le septiéme* étoit Poëte Lyrique. *Le huitiéme* étoit Sculpteur, de Milet. *Le neuviéme* étoit Poëte Tragique. *Le dixiéme* étoit encore Sculpteur, de Clazoméne ou de Chio. * Phavorin. Clément Alexandrin, *Strom.* Plutarque & Diogéne, *in Bione &c.*

* BIONDO (Flavio) naquit à Forli en Italie, l'an 1388. Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude, & il le fit avec tant de succès, qu'étant allé à Rome dans un tems où les Savans étoient plus rares qu'ils ne le furent depuis, il y trouva bientôt des Patrons, même parmi les Cardinaux qui le recommandérent au Pape Eugéne IV, & lui firent obtenir auprès de lui la charge de Sécretaire. Ce Pontife le goûta si fort, qu'il l'envoya avec l'Evêque de Récanati en Ambassade à Florence, & ensuite à Venise pour des affaires de conséquence qu'il termina heureusement par son adresse & par sa prudence. La mort d'Eugéne IV. n'apporta aucun changement à sa fortune, & il conserva toujours son emploi de Sécretaire sous les Papes Nicolas V, Calixte III, & Pie II ses Successeurs. Il auroit même été élevé aux dignitez ecclésiastiques s'il n'y avoit mis obstacle en se mariant. Il eut de son mariage cinq garçons & quelques filles. Léandre Alberti nous apprend que ces cinq garçons furent tous savans. Biondo mourut à Rome, le quatriéme juin 1463, âgé de 75 ans, & fut enterré à la porte d'Ara Cœli sur le Capitole, avec une épitaphe qui est ainsi rapportée par George Fabricius dans sa Description de Rome.

> *Blondo Flavio, Foroliviensi, Historico celebri multorum Pontificum Secretario, Blondi quinque filii Patri bene merenti unanimes posuere.*
>
> *Vixit annos 75. Obiit pridie nonas Junii, anno Salutis Christianæ 1463. Pio P. M. sibi suisque favente.*

Ses Ouvrages sont, *De Roma triumphante Libri decem; Roma instaurata Libri tres; De Origine ac Gestis Venetorum; Italia illustrata; Historiarum ab inclinatione Romani Imperii ad annum 1440, Decades tres, Libri 31.* Biondo se glorifie dans son *Italia illustrata* d'avoir le premier copié dans sa jeunesse, & pendant qu'il étoit à Milan, le Dialogue de Cicéron intitulé, *Brutus* ou *De claris Oratoribus*, qui ayant ensuite été envoyé à Vérone au vieux Guarini, & de là à Venise à Léonard Justiniani, se répandit en peu de tems par toute l'Italie. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 16, p. 174, & suiv.*

BIOPBIO ou **BIOBIO**, *Biobius fluvius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Royaume de Chili. Il a fa fource dans les Monts des Andes, dits *Cordillera de los Andes*, & *Siera Nevada*; & il fe jette dans la Mer Pacifique, près de la ville de la Conception, vis à vis de l'ifle d'Aviquirina. * Laet. Sanfon.

BIORGOR. *Cherchez* BEORGOR.

* **BIORNEBOURG** ou **BIERNBURG**, *Biorneburgum*, ville de Suède dans la Finlande feptentrionale, a été ainfi nommée, comme qui diroit le *Château des Ours*. Elle eft fituée vers l'embouchure de la rivière de Cumo, dans le Golfe de Bothnie, vis à vis de la province d'Helfingie, mais peu confidérable, fans commerce & fans Habitans. * Sanfon. Baudrand.

BIORNO, Roi de Suède, envoya demander à l'Empereur Charlemagne des gens doctes & zélez pour prêcher l'Evangile dans fon Royaume. Cet Empereur nomma pour ce faint emploi, Herbert, & plufieurs Prêtres, qui y allerent vers l'an 813. Biorno voyant que la Foi s'établiffoit heureufement parmi fes peuples, envoya de nouveaux Ambaffadeurs à Charlemagne, pour lui demander un plus grand nombre de Miffionnaires. Mais la mort de cet Empereur étant arrivée en ce tems, ils s'adrefferent à fon fucceffeur Louis *le Débonnaire*, qui choifit pour la conduite de cette miffion, Anfcar, Religieux de Corbie, lequel y prêcha l'Evangile en 826, & fut enfuite Evêque de Hambourg. * Eginard. Baronius.

BIOULE (Comte de) *Cherchez* CARDAILLAC.

BIPP, *Caftellum Pipini*, Château du Canton de Berne dans le Buchsgow, entre Soleurre & Olten. Ce fut Pepin, Maire du Palais, & enfuite Roi de France après Childeric, qui le fit bâtir pour s'en fervir, lorfqu'il chafferoit de ce côté là. Les anciennes Chartres de l'Abbaïe de Munfter dans le Grandval, appellent cette contrée *Comitatus Pippinenfis*. Ce château fert aujourd'hui de réfidence au Baillif du Bailliage de Pipp. Au refte, ce ne fut qu'en 1463, que la ville de Berne entra en poffeffion de ce Château. * Stumpf, *l.* 7. Urftifius, *Chron. Bafil. l.* 1. *p.* 46. Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 108. Rhan. *Annal. Documenta publ. Helvet.*

BIR, ville de Turquie. *Cherchez* BIRO.

BIR, **BIRRE**. *Voyez* BIRRE.

BIRACH. *Cherchez* BIBRACH.

BIRAGUE (René) Cardinal, naquit à Milan d'une famille qui avoit toûjours fuivi le parti de la France, où il fe retira, pour éviter la fureur de Louis Sforce. Son pere fe nommoit *Galéas* de Birague, Ambaffadeur pour le Duc de Milan auprès de l'Empereur, & fa mére étoit de la famille de Trivulce. François I. le fit Confeiller au Parlement de Paris, puis Surintendant de la Juftice, & Préfident au Sénat de Turin. Il l'envoya au Concile de Trente, puis à Lyon, contre les Huguenots. Charles IX. le fit garde des Sceaux en 1570, & en 1573 Chancelier de France; & Henri III. lui obtint du Pape Grégoire XIII. le chapeau de Cardinal en 1578, après l'avoir déchargé des Sceaux, & le nomma Commandeur de fes Ordres à la premiére promotion de 1578. Ce Cardinal avoit été marié avant que d'entrer dans l'Eglife; & fa fille unique *Françoife* de Birague époufa *Jean* de Laval, Marquis de Nêle. Il mourut à Paris le 24 novembre 1583, âgé de 74 ans. On affure qu'il avoit coutume de dire de lui-même, qu'il étoit *Cardinal fans titre, Prêtre fans Bénéfice, & Chancelier fans Sceaux.* HORACE de Birague fon parent eut l'Evêché de Lavaur, à fa confidération. Celui-ci étoit fils de *Jérôme*, Chevalier de l'Ordre de faint Michel, & frére de *Louis*, Abbé de Flavigni, & de *Pompée*, Abbé de Saint-Vincent. CHARLES de Birague, un autre de fes parens, fut Confeiller d'Etat, & Chevalier des Ordres en 1580. Le Cardinal de Birague eut auffi les Abbaïes de Flavigni, de Long-Pont, de Saint-Pierre de Sens, & le Prieuré de Souvigni. Il fut enterré dans l'églife de fainte Catherine du Val des Ecoliers, où le Chancelier de Chiverni lui fit élever un tres-beau tombeau qu'on y voit avec fon épitaphe. M. Amelot de la Houffaye nous fournit les remarques fuivantes fur le Cardinal de Birague. Le Maréchal de Briffac, Gouverneur du Piémont écrivoit à Henri II. que le Préfident de Birague lui fervoit de Confeil pour la juftice, & de Capitaine pour la guerre. Tandis que ce Préfident faifoit donner l'affaut au Château de Cardé dans le Marquifat de Saluces, voyant deux Capitaines qui lâchoient le pie, il alla droit à eux avec une halebarde à la main, & les fit retourner à la brèche, difant, *c'eft-là Meffieurs, qu'il faut monter avec honneur*, & le Château fut emporté. Etant venu à la Cour de France, il y fut pourvû, 1. de la charge de Garde des Sceaux, par la démiffion volontaire de Jean de Morvillier, Evêque d'Orléans; puis de celle de Chancelier, par la mort de Michel de l'Hopital. Birague difoit fouvent, que le Roi ne viendroit jamais à bout des Huguenots par la voye des armes; au lieu qu'il lui feroit aifé de s'en défaire par la main des *Cuifiniers*, c'eft à dire, par le poifon. Aux Etats de Blois de 1576, ayant été accufé d'avoir dit, que tous les biens eccléfiaftiques appartenoient autant au Roi qu'au Clergé, les Evêques lui firent dire que s'il lui arrivoit encore de parler ainfi, ils en feroient leurs plaintes au Roi, & demanderoient qu'il fût dépofé comme un Hérétique. Brantôme dit que le Piémont n'auroit jamais été rendu au Duc de Savoye, fi le Chancelier de Birague, & Bourdillon fon gendre, ne fe fuffent pas laiffé corrompre par les libéralitez de ce Duc. Mézeray ne fait pas un portrait avantageux des lumiéres ni de la probité de ce Cardinal. *Il n'avoit point d'étude*, dit-il, *il ployoit comme un rofeau à tous les vents de la Cour, confidérant plus un valet en faveur, que toutes les loix du Royaume.* L'Avocat Servin en parle en ces termes. „ Ce Chancelier, *dit-il*, étoit Italien de nation & de Religion; bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en „ la juftice; de favoir n'en avoit point; au refte libéral, volup-„ tueux, homme du tems, ferviteur abfolu des volontez du Roi, „ ayant dit fouvent, qu'il n'étoit pas Chancelier de France, mais „ Chancelier du Roi de France. „ Il fut enterré avec beaucoup de pompe, le Roi affifta à la cérémonie, dans fon habit de pénitent, & par fon ordre *Renaud de Beaune* Archevêque de Bourges prononça l'Oraifon funébre. * Jean de Maumont & Thevet, *en fa Vie*. De Thou. Aubery. Petramellarius. La Croix-du-Maine. Le P. Anfelme, &c. Amelot de la Houffaye, *Mémoires &c. tome* 1. *p.* 420, *&c.*

BIRAGUE (Lapus de) de Caftiglione, dans l'Etat de Florence, qui vivoit vers l'an 1440, a traduit les Antiquitez Romaines de Denys d'Halicarnaffe & plufieurs des Vies des Hommes Illuftres de Plutarque; mais il n'y a ni fidélité ni bonne Latinité dans fes Traductions. Comme il n'avoit point de talent pour cet exercice, & qu'il a voulu s'attacher feulement aux termes de fes Auteurs, il n'en a point pris la penfée, & leur a fait perdre toute leur grâce. * G. J. Voffius, *de Hiftor. Lat. l.* 3. *c.* 10. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* D. Huet, *de Clar. Interpret. l.* 2. *p.* 164. Baillet, *Jugemens des Savans fur les Traducteurs Latins, tome* 2. *partie* 3. de l'édit. d'Amfterdam 1725. *p.* 290 *n.* 804.

BIRAN (Marquis de) *Cherchez* ROQUELAURE.

* **BIRCK** (Sigifmond de) appellé autrement **BETULIUS**, **BETULEIUS** & **BETULÉE**, naquit à Wildenftein, bourg de Bohéme à un mille d'Eger, le 25 avril 1626, & fut obligé dès l'âge de trois ans, de quitter fa patrie pour la Religion. Après avoir fait fes premiéres études à Nuremberg, il fut envoyé en 1645, à Jéna où il s'exerça dans l'éloquence, la Philofophie & la Jurifprudence; mais au mois d'octobre de la même année il fut obligé, faute de moyens pour fubfifter, de retourner à Nuremberg. Comme dès fa jeuneffe il avoit eu beaucoup d'inclination pour la Poéfie, fur tout dans fa langue maternelle, il fit connoiffance avec deux Poëtes célébres nommez Harfdorfer & Clajus; & en 1644, il fut reçu dans l'Ordre de *Pegnitz-fchaffer* fous le nom de *Floridan*. Enfuite il alla à Wolfenbuttel où le Duc Augufte lui confia l'éducation des deux Princes Antoine Ulrich & Ferdinand Albert. Quelque tems après, comme la vie de la Cour commençoit à l'ennuyer, il obtint fon congé accompagné de beaucoup de marques de bienveillance. Là-deffus il entreprit le voyage de la Baffe-Saxe, & fut appellé à Danneberg pour y inftruire une Princeffe de Meckelbourg. Dans la fuite, voyant que pour la conclufion de la paix d'Ofnabrug on avoit convoqué une Diéte à Nuremberg, il fe tranfporta dans cette ville pour y enfeigner à la jeune Nobleffe la Politique & la Poéfie. Il s'y fit connoître à plufieurs Ambaffadeurs, & on le chargea de la direction de la fête qui fe célébroit à l'occafion de la paix. L'Empereur Ferdinand III. lui donna une chaîne d'or & fon portrait, & il reçut le même préfent de l'Empereur Léopold. En 1658, Guillaume Duc de Weimar l'aggrégea à l'Académie qui porte le nom de *Compagnie Fructifiante*. En 1579, il fut fait Membre de l'Académie de *Ricovrati* de Padoue. Il mourut en 1681. Il a donné au public plufieurs Ouvrages en Allemand, comme, *La defcription du Danube*; *le Maufolée des Rois de Hongrie*; *L'Ulyffe Brandebourgeois*; *le Bois de lauriers de la Baffe Saxe*, & plufieurs autres. Il corrigea *le Théâtre d'honneur de la Maifon d'Autriche jufques à Maximilien I.* compofé par Fugger, l'augmenta, & l'embellit de tailles-douces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hendreich.

BIRCK (Sixte) *Cherchez* BETULÉE.

BIRCKERODE, (Janus) naquit à Birckerode en Zélande en 1623. Son pére y étoit Miniftre, & il envoya ce fils à l'Académie de Coppenhague en 1640. Il la quitta en 1646, pour aller à Leyde, où il entendit Saumaife, Heinfius, Boxhorne, &c. En 1648, il fit un tour dans les Païs-Bas Efpagnols & l'année fuivante il s'en retourna dans fa patrie, où il enfeigna la Philofophie dans des leçons particuliéres pendant quelques années. En 1651, il fut fait Recteur du Collége de *Slagels*, mais il ne garda pas ce pofte, & fit un voyage par la Hollande, la France, l'Allemagne & la Suiffe & ne revint chez lui qu'en 1657. En 1658, il eut une vocation pour la Chaire de Philofophie à Coppenhague, & en 1660, il fut fait Profeffeur en Grec. Il eut une Chaire de Profeffeur en Théologie en 1668, & n'en prit le degré de Docteur qu'en 1675. Il mourut en 1686, après avoir donné au public les Ouvrages, dont voici les titres, *De Vera Natura Philofophia*; *Collegium Phyficum*; *Collegium Ethicum*; *Synopfis Locor. commun. Theologicor.*; *Sacrarum Antiquitatum de Ortu Mundi Veftigia in Hefiodo aliifque Poëtis Græcis*; *de Græcanicis quibufdam antiquitatibus circa Ludos veteres Gymnicos*; *Diatribe de Legis Mofaicæ divina Origine & auctoritate*; *Lumen Hiftoriæ Sacræ*; *Fides Evæ de Meffiæ divina natura*, &c. Il a auffi publié des Exercitations contre les Athées, en 1660. * Bartholin, *in Danis*, *p.* 64. Pipping, *Memor. Theol. p.* 149. Witte, *Diar. Biograph. ad an.* 1686.

BIRCKHOLT. *Voyez* BIRKHOLTZ.

* **BIRDPORT**, bourg proche de la mer dans le Comté de Dorfet en Angleterre. Il n'eft confidérable que par fon marché, où il fe fait grand débit de chanvre & de cables pour les vaiffeaux. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 693.

BIREL (Jean) Général des Chartreux, Limofin de nation, fut propofé par les Cardinaux, pour être fait Pape après Clément VI. en 1352, & refufa le chapeau de Cardinal qu'Innocent VI. fucceffeur de Clément, lui voulut donner. Son zéle pour la gloire de Dieu & pour la converfion des ames étoit tres-ardent; & c'eft auffi ce qui lui fit entreprendre d'écrire des lettres à divers Princes, pour les porter à la pénitence. Il mourut le fixiéme janvier 1360, après avoir gouverné faintement fon Ordre durant quatorze ans. * Sponde, *Ann. Chrift.* 1352. *n.* 2. Dorlandus, *l.* 4. *c.* 22. *Chron. Carth.* Petrus Sutor, *l.* 2. *Vitæ Carth. Tr.* 3. *c.* 8. Petreius, *in Biblioth. Carth.*

BIRFLIT ou **BIERVLIET**. C'étoit autrefois une ville confidérable, maintenant ce n'eft qu'un bon fort des Provinces-Unies. Il eft bâti dans une petite ifle de la Flandre Hollandoife, à une lieue de la ville d'Ifendick, & à deux de Terneufe. Le douziéme novembre 1377, la mer fubmergea dix-neuf villages entre la petite ifle où eft ce fort, & celle où eft la ville de Terneufe. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIRGER, Roi de Suède, qui fuccéda, l'an 1282, à MAGNUS II. fon pere, fous la conduite de Turgel, gouverna au commencement avec beaucoup de fageffe, & affujettit la Carelie à fon Em-

Empire, après l'avoir soumise à Jesus Christ par la prédication de l'Evangile. Mais depuis, ayant épousé une femme Saxonne, il se porta par son conseil à tant de violences contre les églises & contre ses Sujets, qu'il fut chassé de ses Etats & mis en prison. On lui en céda pourtant une partie, à condition qu'il n'exerceroit plus ses violences. Il oublia ce qu'il avoit promis, & voulut reconquérir son domaine, avec le secours d'Eric Roi de Dannemarck. Deux de ses fréres, qui s'opposérent à son entreprise, le défirent, & l'obligérent de se contenter d'une moindre partie que celle qu'il avoit eue. Après quelques nouveaux mouvemens, il fut encore arrêté prisonnier, & mourut vers l'an 1319. ou, selon les autres, en 1326. Il avoit fait mourir lui-même dans des cachots *Eric* & *Valdemar*, ses fréres. Mathias Chelelmont gouverna le Royaume pendant la prison de Birger, auquel MAGNUS IV. dit *Smeik*, succéda. * Olaüs Magnus, *Hist. Suec. l.* 20. & 21.

BIRGER, Duc de Gothie, & Régent du Royaume de Suéde, épousa *Ingelburge*, sœur d'*Eric* XII, & en eut VALDEMAR, qui fut Roi de Suéde en 1250, après le même Eric. * Olaüs Magnus, *Hist. Suec. l.* 16. Crantz, *l.* 16. *Hist. Sept. &c.*

BIRGER, Evêque de Lincopin en Suéde, & selon d'autres, Archevêque d'Upsal qui vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1363, écrivit une Histoire Ecclésiastique, & quelque autres Ouvrages. * Sponde, *Anno Christ.* 1363. *n.* 7.

BIRGITE. *Cherchez* BRIGIDE (Sainte) Princesse de Suéde.

BIRI BAHANI, Docteur Turc, dont le nom entier est *Schaich Biri Mochammed Bahani.* Le Géographe de Nubie fait mention d'un fleuve à peu près du même nom. On ne sauroit cependant affirmer que le nom de ce Docteur en doive être dérivé. Il a fait un livre de dévotion intitulé *Aurad*, c'est à dire, *l'Approche vers Dieu*, qui est écrit partie en Arabe, & partie en Turc; il y enseigne quelle doit être la conduite des hommes envers Dieu dans toute sorte de circonstances; les priéres qui s'y trouvent sont un tissu de passages de l'Alcoran & parlent souvent d'une maniére sublime des attributs de la divinité. On y trouve aussi des Amulétes contre les sortiléges. Le Manuscrit, qu'on sauva à la prise de Belgrade en 1688, se trouve dans la Bibliothéque d'un célébre Professeur en Théologie, dans l'Université de Bâle & qui a eu bonne part à l'édition du Dictionnaire Historique Allemand.

BIRKA ou BIRKOPIN, *Birka*, ville de Suéde, capitale de l'Ostrogothie, a été autrefois considérable; mais aujourd'hui elle est ruinée: en sorte, dit Baudrand, qu'on en connoit à peine les vestiges.

BIRKENFELD, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, avec titre de Principauté, a donné son nom à une branche de la maison Palatine. Elle est dans le petit païs de Hundsruck, près du Nab, à cinq ou six lieues de la ville de Tréves. L'on y voit un château, où mourut Charles III. Duc de Lorraine le 17 septembre 1675. Elle appartient à la France depuis l'an 1679, avec le païs des environs, comme étant fief de l'Evêché de Metz. *Voyez* à l'article de BAVIÉRE, la généalogie des Princes de BIRKENFELD.

BIRKERODE. *Voyez* BIRCKERODE.

* BIRKHOLTZ, nom d'une ancienne famille noble, originaire de la Marche de Brandebourg, laquelle posséde à présent des terres seigneuriales dans les Marquisats de Misnie & de Lusace. Cette famille s'est aussi établie en 1580 dans le Duché de Meckelbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BIRKIN petite riviére d'Angleterre qui se décharge dans le Bollin dans la Province de Lancastre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 307.

BIRKOPIN. *Cherchez* BIRKA.

BIR-MAHOMET. *Voyez* PIR-MUHEMMED.

BIRMINGHAM, bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, sur les confins du Comté de Warwick au nord-ouest, dans la contrée de Hemlingfort. C'est une place assez grande, bien bâtie & bien peuplée, où il se fait un grand négoce en plusieurs sortes de manufactures, & principalement en fer & en ouvrages d'acier. * *Dict. Anglois.*

BIRNBECK (André) a écrit de la vérité fondamentale de la Foi contre Clauberge en 1673; un autre livre, qu'il nomme *Irrigunum virtutum*, en 1674; & de la Dignité des Clercs & des Prêtres, en 1676. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BIRO ou BIR, *Birtha*, ville de Turquie en Asie, est sur l'Euphrate, dans le Diarbeck, & moins considérable qu'autrefois, lorsqu'elle étoit le siége d'un Evêché suffragant d'Edesse. Ceux du païs l'appellent *Bérygeen*, selon Tavernier. * Ptolomée a fait mention de cette ville.

BIRON, petite ville de France dans le Périgord, une des anciennes Baronies du païs, que le Roi Henri IV. érigea en Duché en faveur de CHARLES de Gontault. Elle a porté depuis le titre de Marquisat jusqu'en 1723. que le Roi Louis XV. l'a de nouveau érigée en Duché-pairie.

I. GASTON de Gontault, Seigneur de Biron en Périgord, mourut en 1374, & laissa de *Marguerite* de Montferrand sa femme, 1. *Amaury* de Gontault, Seigneur de Biron, qui fit de grands biens aux Fréres Prêcheurs de Bergérac en 1399, & mourut sans enfans; & 2. GASTON qui suit.

II. GASTON de Gontault, II. du nom, Seigneur de Biron après son frére, qui épousa *Sibylle* de Chabanez, Dame de Lesparre, de Montagnac, de Civrac en Médoc, &c. dont il eut 1. GASTON III. du nom, qui suit; 2. *Armand*, Seigneur de Montault, mort sans postérité de *Dauphine* de Durfort; 3. *Jeanne*, dite *Comtesse*, mariée à *Marquis* de Gourdon, Seigneur de la Vercantiére; 4. *Catherine*, alliée 1. à *Guyon* de Foleté: 2. à *Jean* de Brusac; 5. 6. *Isabeau*, Dame de Bonnesons, & *Arnaude* de Gontault, mortes sans alliance.

III. GASTON de Gontault, III. du nom, Seigneur de Biron, succéda au Sire de Lesparre son oncle, & fit son testament en 1477. Il avoit épousé en février 1456, *Catherine* de Salignac, fille de *Raymond* Seigneur de Salignac, Sénéchal de Bigorre & de Querci, & d'*Alix* de Penne, dont il eut 1. PONS, qui suit; 2. *Armand*, Evêque de Sarlat, mort en 1531; 3. *Guy*, Protonotaire; 4. *Brandelis*, Seigneur de Brussac, *qui a fait la branche des* Comtes d'Arros *en Béarn*; 5. *Marguerite*, mariée à *Alain* de Carbonniéres; 6. *Catherine*, Religieuse aux Annonciades de Bourdeaux; 7. *Jeanne*, alliée à *Raymond* de Baule, Seigneur de Belcastel; 8. *Catherine*, mariée à *Michel* de Chassaignes, Seigneur de Genissac en Bordelois; 9. *Marguerite*, femme de *Robert* Chauveron, Seigneur de Dussac; & 10. *Catherine* de Gontault, mariée en novembre 1484, à *Bertrand* du Lur, Seigneur de Longa.

IV. PONS de Gontault, Baron de Biron, Seigneur de Montferrand, de Carbonniéres, &c. Ecuyer trenchant du Roi Charles VIII, fit bâtir la belle église de Biron, y fonda le Chapitre, se trouva à la journée de Fornoue, & fit son testament en May 1523. Il épousa 1. en février 1498, *Magdelaine* de Rochechouart, fille de *Jean* Seigneur de Mortemar, & de *Marguerite* d'Amboise: 2. *Marguerite* de Montferrand, fille & héritiére de *Jean* Baron de Montferrand, & de *Bernardine* de Lavedan. Du premier lit vint 1. *N.* de Gontault, mort à la journée de Marignan en 1515: & du second sortirent, 2. JEAN, qui suit; & 3. *Catherine* de Gontault, mariée 1. à *François* de Durfort, Seigneur de Duras: 2. à *Jacques* de Pons, Seigneur de Mirambeau.

V. JEAN de Gontault, Baron de Biron, Seigneur de Montault, de Montferrand & de Puybeton, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut employé en ambassades & en négociations vers l'Empereur Charles-Quint & vers le Roi de Portugal; se trouva aux batailles de la Bicoque en 1522, & de Pavie en 1525, où il fut blessé & resta prisonnier; servit au siége de Mets; & mourut à Bruxelles prisonnier du Seigneur de Mansfeld, des blessures qu'il avoit reçues à la journée de Saint-Quentin le dixiéme août 1557. Il avoit épousé *Renée-Anne* de Bonneval, Dame de Chefboutonne, fille de *Germain* Gouverneur du Limosin, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut 1. ARMAND, qui suit; 2. *Foucault*, Seigneur de Puybeton & de Laudian, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laissant de *Blanche* de Turges, une fille unique nommée *Charlotte* de Gontault, mariée à *Géofroi* de Durfort, Seigneur de Boissiéres; 3. *Jeanne* de Gontault, mariée à *Jacques* de Durfort, Seigneur de Boissiéres & de Salvian; 4. *Claude*, femme de *Jean* Ebrard, Baron de Saint-Sulpice, Ambassadeur en Espagne; & 5. *Jeanne* de Gontault, mariée 1. à *Pierre* Boussard, Baron de Briembourg: 2. à *Jean* de Caumont, Seigneur de Montpoüillan.

VI. ARMAND de Gontault, Seigneur & Baron de Biron, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, fut élevé Page auprès de Marguerite Reine de Navarre, & choisi par le Maréchal de Brissac pour porter le Guidon de sa compagnie de cent Hommes d'armes. Il se signala d'abord dans les guerres de Piémont, & fut blessé à la jambe pendant le siége du Fort-Marin, dont il fut boiteux le reste de ses jours. Pendant les guerres civiles, il se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Moncontour, & à divers siéges, où il se fit toûjours remarquer par son courage & par sa conduite. Aussi le Roi, l'en voulant recompenser, lui donna le bâton de Maréchal de France 1577, puis la Lieutenance générale du Gouvernement de Guienne, où il remporta de grands avantages sur les troupes des Réformez. Il fut fait Grand-Maître de l'Artillerie le cinquiéme novembre 1569, ce qui ne contribua pas peu à le sauver du massacre de la saint Barthélemi, parce que s'étant mis en état de défense, personne n'osa l'y aller attaquer, ni ceux de ses amis qui s'étoient réfugiez chez lui. Le Roi Henri III. le mit au nombre des Chevaliers du Saint Esprit en 1581; & en 1583, il l'envoya au secours du Duc d'Alençon, dans les Païs-Bas. Mais il y fut défait par le Duc de Parme, & eut le même désavantage au siége de Marans. Après la mort funeste de Henri III. il fut le premier qui se déclara pour Henri IV. en se rangeant auprès de ce Monarque. Il combattit utilement pour lui aux journées d'Arques, d'Ivry, & ailleurs, & lui soumit une partie de la Normandie. Ce fut lui qui dissuada le Roi de se retirer en Angleterre ou à la Rochelle, & qui lui persuada de tenir tête au Duc de Mayenne. Quelque tems après, ayant assiégé Epernay en Champagne, il y fut tué d'un coup de canon, en voulant reconnoître cette place le 26 du mois de juillet l'an 1592. Davila dit qu'il étoit alors âgé de soixante-cinq ans; mais d'autres assurent qu'il en avoit soixante-huit. Le Maréchal de Biron aimoit extrêmement les livres, & écrivoit sur ses tablettes ce qu'il y avoit de meilleur. Lorsqu'Henri IV. vint à la Couronne, il prédit que ce Prince ayant passé 36 ans de sa vie dans l'indigence, il seroit très avare quand il seroit en paisible possession du Royaume. Il avoit commandé en Chef en sept batailles, dont il portoit les marques en sept blessures. Il avoit pour devise une méche allumée, avec ce mot, *perit sed in armis.* Il avoit été Parrain du Cardinal de Richelieu. Il se glorifioit d'avoir passé par tous les grades militaires, depuis celui de simple soldat, jusques à la dignité de Général. Il disoit que c'étoit ainsi qu'il falloit devenir Maréchal de France, & non pas de simple *Clerc des vivres*, par où il tournoit en ridicule le Maréchal de *Rets.* Le Maréchal de Biron épousa *Jeanne*, Dame d'Ornesan, & de Saint-Blancart, fille & héritiére de *Bernard*, Seigneur d'Ornesan & de Saint-Blancart, & de *Philiberte* d'Autun, dont il eut 1. CHARLES de Gontault, Duc de Biron, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 2. JEAN, qui suit; 3. *Armand*, Seigneur de Saint-Blancart, tué au massacre d'Anvers l'an 1583, ayant eu d'*Hippolyte* de Lauziéres sa femme, Dame de la Chapelle & de Moissac en Querci, JEAN-CHARLES, *qui a fait la branche de Saint-Blancart*; 4. *Philiberte*, femme de *Charles* Pierrebussiére, Baron de Château-neuf; 5. *Charlotte*, premiére femme de *Jacques-Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France; 6. *Anne*, qui épousa *Odet* de Lanes, Baron de la Roche-Alais; 7. *Claude*, femme de *Charles* de la Rochefoucaut & de Roye, Comte de Roucy, morte en 1617; & 8. *Louise*, qui prit alliance avec *Brandelis* de Gironde, Marquis de Monclar.

VII. JEAN de Gontault, Baron de Biron & de Saint Blancart, Mestre de camp du régiment de Picardie, mourut en 1635. Il épousa 1. *Jacqueline* de Gontault, Dame de Badafol, fille d'*Hélie* Seigneur de Saint-Geniez & de Badafol, & de *Jacqueline* de Béthune dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marthe-Françoise* de Noailles, fille de *Henri* Baron de Noailles, & de *Jeanne-Germaine* d'Espagne, dont il eut 1. *Henri-Charles* de Gontault, Baron de Biron, Mestre de camp du régiment de Périgord, mort d'une chûte de cheval le 13 décembre 1636, à l'âge de seize ans; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Joseph*, Seigneur de Brisembourg, qui laissa un fils; 4. 5. 6. *Marie-Charlotte*, *Jeanne-Françoise*, & *Marie-Marthe* de Gontault, Religieuses à la Visitation de Saint Flour.

VIII. FRANÇOIS de Gontault, Marquis de Biron, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 13 mars 1700, âgé de quatre-vingts ans, épousa 1. *Elisabeth* de Cossé, fille de *François* Duc de Brissac, & de *Guyonne* de Ruellan, morte le 18 décembre 1679: 2. *Béatrix* le Dour, morte le dixiéme avril 1710, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage 1. *Louis*, mort jeune en 1668; 2. ARMAND-CHARLES, qui suit; 3. *Louise*, mariée en septembre 1684, à *Joseph* Marquis d'Urfé; 4. *Henriette-Marie*, morte sans alliance; & 5. *Marie-Magdelaine-Agnès* de Gontault, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée en juillet 1688, à *N.* de Nogaret, Marquis de Calvisson, Capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690.

IX. ARMAND-CHARLES de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, né le cinquiéme août 1644, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1704, a servi en Flandre en 1708, fut fait prisonnier à la journée d'Oudenarde le onziéme juillet de la même année, & fut blessé le deuxiéme juillet 1713 en montant la tranchée au siége de Landau, d'un coup de fauconneau au bras gauche qu'on fut obligé de lui couper le 20 août suivant, après la prise de cette ville, dont il fut nommé Gouverneur. Il fut nommé en juin 1719, premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans; & le Roi Louis XV. ayant érigé en sa faveur le Marquisat de Biron en Duché-pairie, il prit en cette qualité séance au Parlement le 22 février 1723, en présence de sa Majesté tenant son lit de Justice. Il a épousé *Marie-Antoine* de Bautru, fille d'*Armand* Comte de Nogent, & de *Diane-Charlotte* de Caumont-Lauzun, dont il a 1. LOUIS-ANTOINE, qui suit; 2. *Jean-Louis*, Chanoine de l'église de Paris, Abbé de Moissac; 3. *Charles-Antoine*, Marquis de Montferrand; 4. *Marguerite*, Coadjutrice de N. Dame de Saintes; 5. *Magdelaine*, alliée le 22 novembre 1715, à *Jean Louis* d'Usson, Marquis de Bonac; 6. *Judith*, mariée le sixiéme mai 1717, à *Alexandre* Comte de Bonneval, Colonel d'un régiment au service de l'Empereur; 7. *Geneviéve*, qui épousa le 13 mars 1720, *Louis* Comte de Grammont & de l'Esparre; 8. *Marie Antoinette Victoire*, mariée le 16 juillet 1721, à *Louis-Claude* Scipion de Grimoard de-Beauvoir-de-Montlaur, du Roure; 9. *Marie-Rensée*; 10. *Charlotte-Antoinine* de Gontault.

X. LOUIS-ANTOINE de Gontault, Marquis de Biron, Brigadier des armées du Roi en février 1719, a épousé en novembre 1715, *Geneviéve Charlotte* de Grammont, fille d'*Antoine* Duc de Grammont, Colonel du régiment des Gardes Françoises, & de *Marie-Christine* de Noailles. * *Voyez* le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

BIRON (CHARLES de Gontault Duc de) Pair, Amiral & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, fils aîné d'ARMAND de Gontault, se rendit très-célébre par son courage. Il acquit beaucoup de réputation aux journées d'Arques en 1589, d'Ivry en 1590, aux siéges de Paris & de Rouen, au combat d'Aumale en 1592, & ailleurs. Le Roi Henri IV. l'honora de ses bonnes graces, & lui donna la charge d'Amiral de France en 1592, dont il se démit en 1594, qu'il fut fait Maréchal de France, & fut pourvu du Gouvernement de Bourgogne, où il prit Beaune, Auxonne, Autun, &c. & fut blessé au combat de Fontaine-Françoise la même année, où le Roi le dégagea lui-même du milieu des arquebusades, le trouvant tout navré de coups d'épée, & tout étourdi d'un autre qu'il avoit reçu sur la tête, qui lui avoit ébloui les yeux, du sang qui couloit de sa playe. Depuis il servit dans la guerre contre l'Espagne, aux siéges d'Amiens, de la Fére, &c. & ravagea même l'Artois, où il fit prisonnier le Marquis de Varembon. Ensuite il prit la ville de Bourg en Bresse; & étant de retour d'Angleterre, où sa Majesté l'avoit envoyé en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, le Roi érigea la Baronie de Biron en Duché-pairie en 1598, & nomma aussitôt ce nouveau Duc, chef d'une ambassade que sa Majesté envoya à Bruxelles, pour voir jurer à l'Archiduc d'Autriche la paix de Vervins. En 1601, il passa en Angleterre pour faire des complimens de la part du Roi, à la Reine Elisabeth, de qui il reçut des honneurs extraordinaires; & au mois de janvier 1602, il fut Ambassadeur en Suisse, où il renouvella l'alliance avec les Cantons. Toute la confiance de son maître, & tant de graces & d'honneurs qu'il en avoit reçus, ne l'empêchérent pas d'être ingrat envers ce Prince. Il traita avec le Duc de Savoye & les Espagnols ennemis de l'Etat, qui le flatérent de lui donner en souveraineté le Duché de Bourgogne & la Franche-Cômté pour dote d'une fille du Roi d'Espagne ou du Duc de Savoye, qu'ils promettoient de lui donner en mariage. Son obstination fut si grande à nier sa faute au Roi, qui l'en sollicita diverses fois, que sa Majesté le mit entre les mains de la Justice, quoiqu'avec peine. Ayant été convaincu du crime de Léze-Majesté, il fut condamné d'avoir la tête coupée: ses biens furent confisquez, & le Duché de Biron fut éteint. Cet arrêt fut exécuté dans la Cour de la Bastille à Paris le 31 juillet 1602, en la quarantiéme année de son âge, & son corps fut enterré dans l'église de saint Paul. Il ne fut point marié, *& laissa de* Gillete *Sebillotte*, *Demoiselle de Sévenières, fille du Procureur du Roi de Dijon*, Charles *de Gontault de Biron, annobli & légitimé en novembre* 1618, *mort au siége de Dole sans alliance*. * Davila. Montluc. De Thou. Mézeray. Godefroy. Le P. Anselme. Dupleix. Matthieu, &c.

BIROTA ou BIROTUM, chariot à deux roues, qu'on atteloit de trois mulets, & sur lequel on pouvoit charger environ le poids de 200 livres. Constantin le Grand en ordonna l'usage pour la commodité du public, avec défense expresse d'y mettre plus de deux quintaux pesant. Lorsqu'on vouloit s'en servir pour transporter des personnes, il n'y en devoit avoir que deux ou trois tout au plus, selon l'ordre que Valentinien avoit fait; réglement qui a assez de rapport avec ceux qui s'observent en France à l'égard des chaises de poste. * *l.* 8. & *l.* 22. *Cod. Theod. de Cursu Publico.* Pancirolle, *Not. Imp. Orient. c.* 6. Du Frêne.

BIROUNI. C'est *Abu Rihan Mohamed-Ben Ahmed Albirouni Alcarismi.* Son livre traite de Mathématique & d'Astronomie, & est intitulé, *Canoun Almasaoudi*, c'est à dire, le *Canon Masaoudien*, ainsi nommé parce qu'il l'a dédié au Sultan *Masaoud* fils de *Mahmoud Subuktekine* Roi de Perse l'an de grace 1039, & de l'Hégire 431. C'est un des plus amples Ouvrages sur cette matiére. Il a aussi composé un autre livre où il réfute & condamne absolument les Talismans, la Magie, les Conjurations & les Prédictions des Almanacs. Ce dernier a pour titre *Adgiaib Attabiaja* ou *Algaraib Assanaaya*, c'est à dire, *les Merveilles de la Nature & de l'Art*. Il est cité par Albulféda sous le nom de *Canoun Almasaoudi*. * *Histoire de Gingbizcan*, *p.* 534.

* BIRRE, BIR, BERRE & BURREN est une Baronie dans le Comté de Kings-County ou Comté du Roi en Irlande, situé vers la frontiére de Tipérary sur la riviére de Kilmory. C'est un bon bourg, célébre à cause des verreries qui y furent établies dans le siécle dernier. On dit de cette Baronie qu'il n'y a pas assez d'eau pour y noyer une personne, qu'il n'y croit pas assez de bois pour y pendre quelcun, qu'il n'y a pas assez de terre pour l'enterrer. Quoiqu'on y trouve le rocher dès qu'on commence à creuser, cependant il y croit des pâturages si nourrissans qu'on y engraisse le bétail. * Ludlow. Beeverell, *Délices de l'Anglet. de l'Ecosse & de l'Irlande*, *p.* 1442.

BIRS, petite riviére qui a sa source dans l'Evêché de Bâle au dessous de *Pierre-pertuis*. Après avoir arrosé les vallées de Munster, de Dellemont & de Lauffen, elle passe auprès de Pfeffingen, Angenstein, Dorneck & Mœnchenstein & se rend dans le Rhin à un quart de lieue au dessus de Bâle. Au Printems on prend dans cette riviére une quantité prodigieuse d'une sorte de poissons que les Bâlois nomment des *Nasen*. L'endroit où se fait la pêche est un peu au dessus de l'embouchure de cette riviére. * *Diction. Allemand de Bâle*.

* BIRS ou BURS, riviére de Suisse, prend sa source dans le mont Jura, & après avoir traversé les vallées de Munster-Talsperg & de Lauffen, se décharge dans le Rhin un peu au dessus de Bâle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BIRSA ou BYRSA: c'est le nom qu'on donne à la ville de Carthage en Afrique, à cause de la forteresse de ce même nom, que Didon y fit bâtir, avec un temple d'Esculape au milieu. Ce mot veut dire *courroye*, parce que Didon ne demanda, dit-on, à ceux de la contrée pour la fondation de sa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit contenir; & qu'ensuite l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle en fit une grande enceinte. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 6. *c.* 15. Virgile, *l.* 1. *Æneid. v.* 371.

Mercatique solum facti de nomine Byrsam.

Ce mot vient du Phénicien *Bosra*, qui signifie une *Forteresse*, selon la remarque de Samuel Bochart, *dans son Chanaan*, *l.* 1. *ch.* 24. *Voyez* BYRSA.

* BIRSAH, Roi de Gomorre eut guerre contre Kédorlahomer Roi d'Hélam, fut tué dans une bataille, & son païs fut ravagé par les Assyriens. * *Genése*, *ch.* 14. *v.* 2.

BIRSECK, Château de l'Evêché de Bâle situé entre Dorneck & Mœnchenstein. Le Baillif du Bailliage de Birseck y fait sa résidence. Cette Seigneurie appartenoit autrefois aux Comtes de Frobourg; mais Louis de Frobourg & Hartman son fils la vendirent à Lutolde Evêque de Bâle en 1245. Jean de Vienne, Evêque de Bâle engagea ce Château & les villages qui en dépendent à Rodolphe de Ramstein en 1373; mais Jean de Fleckenstein acquitta la dette & dégagea cette Seigneurie. * Urstisius, *Chron. Basil. l.* 1. *p.* 25.

BIRSIG, petite riviére qui traverse la ville de Bâle, & qui, de tems en tems, s'enfle tellement par les torrens qu'elle reçoit, qu'elle inonde une partie de la ville & la met dans de grands dangers. Elle s'est considérablement débordée dans les années 1529, 1530 & 1701. * *Diction. Allemand de Bâle.*

* BIRTHALMER, gros bourg de Transsilvanie à deux lieues de Médwisch. Il croit de bon vin dans cette contrée-là. C'est là que demeure l'Evêque de la Nation Saxonne duquel tout le Clergé reçoit l'ordination. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr.*

BIRVIESCA ou BERBIESCA, petite ville d'Espagne dans la Castille vieille, à six lieues de Burgos, du côté du nord, est capitale de la contrée de Buréva. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BIRUN, nom de deux villes, dont il y en a une dans le païs de Khuarezme, d'où étoit natif Abu Rihan célébre Philosophe & Mathématicien, que l'on surnomme ordinairement *Al-Birouni*. L'autre appartient aux Indes, & est située dans la province de Sond qui s'étend le long du fleuve Indus. Elle n'est éloignée de Mansura que de quinze parasanges qui font trente lieues Françoises, & n'est peuplée que de Musulmans, depuis que les Sultans Gaznévides & Gaurides s'en furent rendus les maîtres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIRZAVITH. *Voyez* BARSAIT.

BIRZE, petite ville du Royaume de Pologne, dans la Samogitie, entre la ville de Mittau en Sémigalle, & celle de Breslaw en Lithuanie, à dix-neuf lieues de la premiere, & à vint-cinq de la derniére. Birze est honorée du titre de Duché. * Maty, *Dict. Géogr.*

B I S.

BISACCIA ou **BIFAZZA**, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la Principauté Ultérieure, avec titre de Duché, & un Evêché, réüni à celui de Saint-Ange de Lombardie, suffragant de Conza. Elle est peu habitée, & aussi peu considérable. * Léandre Alberti.

BISACCIONIUS, (Majolin) Comte de Jessi dans la Marche d'Ancone & Gentilhomme de la Chambre du Roi de France, étoit un Historien fort exact dans le XVII siécle. Il fit un long séjour en Allemagne & en apprit la Langue. Voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Memorie historiche della Mossa d'armi di Gustavo Adolfo in Germania l'anno 1630, insino al 1634; Historia Universale de' Turchi di Sansovino accresciuta, Historia delle Guerre civili, dopo l'anno 1610, al 1651; Sensi civili sopra il Capitano il Duca di Rohan; Descrizzione universale del Mondo di Luca de Linda; Albergo fabula; la Cleopatra; Clorinda; Cassandra; Ercole in Lydia; il Mithridate.* * Zeiler, *de Historicis*, p. 3. Hendreich.

BISACRAMENTAUX, nom que quelques uns ont donné à ceux qui ne reconnoissent que deux Sacremens, le Batême & l'Eucharistie, tels que sont les Protestans. * Pratéole.

* **BISAGNI** (François) Chevalier de Jérusalem, natif de Messine, étoit fort versé dans les Sciences, & d'une profonde sagesse. On a de lui, *Trattato della Pittura fondato nell'autorita di molti excellenti in questa professione fatte a commune beneficio de Virtuosi* à Venise 1642. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BISAGNO ou **BESAGNO**, en Latin *Bisamnis* & *Feritor*, riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes. Elle a sa source au mont Apennin, & se jette dans la Mer Méditerranée, vers la ville de Gênes, aprés avoir reçu quelques petits ruisseaux. * Léandre Alberti. Baudrand.

BISAGNO ou **BISÉGNA**, bourg & montagne de même nom. On trouve ce lieu dans l'Abruzze Ultérieure, province du Royaume de Naples, entre la ville d'Aquila & celle d'Ascoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BISAGOS**, ou **BISEGOS**, isles qui sont en grand nombre sur la côte occidentale d'Afrique, & qui occupent une partie du onziéme & une partie du douziéme degré de latitude septentrionale. *Voyez* aussi **BISSAUX**.

BISALTA, ville. *Cherchez* **ACANTHE**.

BISALTES, *Bisalta*, peuples de Scythie, qui, selon Servius, dans leurs courses & dans leurs expéditions, se nourrissent du sang des chevaux, mêlé avec du lait: ce qui a fait dire à Virgile, *l. 3. Georg. v. 461*, &c.

Bisalta quo more solent, acerque Gelonus;
Cum fugit in Rhodopen, aut in deserta Getarum,
Et lac concretum cum sanguine potat equino.

* Pline, *l. 1. c. 10. &c.* Ce nom leur a été donné du fleuve Bisalte, ou de Bisalte fils du soleil & de la terre. Suidas.

BISANCE, ville. *Voyez* **BYZANCE**.

BISANCE (Léon de) *Voyez* **LEON**.

BISANCE (Théodote de) *Voyez* **THEODOTE**.

BISANCE (Etienne de) *Voyez* **ETIENNE**.

BISANO. *Voyez* **BISAGNO**.

* **BISANTAGAN**, grande ville d'Asie dans le Royaume de Cambaye ou de Guzurat. Elle est à peu près au sud-ouest de Cambaye, dont elle est éloignée de près de quarante lieues, & au nord-est de Patan à la distance de vint-deux à vint-trois lieues.

BISANTINE (Histoire) *Voyez* **BYZANTINE**.

* **BISARCHIO**, village de l'isle de Sardaigne, dans la partie septentrionale à l'ouest, & près de la riviére de Coquinas, à l'orient de Sassari. Ce lieu qui est apparemment *Bresargia*, *Bresergia* & *Bresurgia* que l'on trouve sur les cartes, à été une ville épiscopale, dont l'Evêché à été uni à celui d'Alghéri.

BISARGO. *Voyez* **SISARGA**.

BIS-BOS, en Hollande. *Cherchez* **BIES-BOS**.

BISBURG. *Cherchez* **BITBUR**.

BISCARA, ville d'Afrique. *Voyez* **PESCARA**.

BISCAYE, que ceux du païs nomment *Viscaya*, province d'Espagne, a au nord cette partie de l'océan que l'on appelle Mer de Biscaye, en Latin *Oceanus Cantabricus*, les Asturies à l'occident; la Navarre à l'orient; & la Castille vieille au midi. Bilbao en est la capitale; les autres sont Orduna, saint Andéro, Larédo, &c. La Biscaye est tres agréable & tres-fertile. C'est le païs des anciens Cantabres, que les Romains eurent tant de peine à soumettre. Horace en fait souvent mention. Silius Italicus décrit avec beaucoup d'élégance les moeurs des ancient Cantabres, qui étoient si laborieux & si infatigables, que ni le travail, ni la faim, ni les incommoditez des saisons, n'étoient pas capables de leur faire quiter les armes, ni de les rendre paresseux à conserver leur liberté. Auguste soumit pourtant les Cantabres, & depuis ils ont eu presque la même destinée que les autres peuples d'Espagne. La Biscaye est ainsi appellée en langue du païs, selon Oihénart, à cause de la situation du païs, qui est fort rude & montagneux. Cette province avoit autrefois des Comtes particuliers de la maison de Haro, qui relevoient des Rois de Navarre. Le dernier étant mort au siége d'Algézire, le Roi Jean de Castille se rendit maître de ce païs, qui a demeuré depuis ce tems-là uni au Royaume de Castille, avec Durango, qui faisoit alors un Comté separé. Ce païs est divisé en plusieurs petits quartiers, qui sont les Mérindades de Garnica, d'Uribe, de Busturia, d'Arratia, de Bædia, de Corçona, de Durango, de Marquina, & de Prestaméro-Major, outre les trois villes de la côte, qui sont Larédo, Sant Andéro, & Castro-Urdiales, avec leurs terroires. Sous le nom de Biscaye on comprend aussi le Guipuscoa. * Strabon, *l. 3.* Pline, *l. 4. c. 20.* Pomponius Méla, *l. 2.* Horace, *l. 2. Ode 6. l. 3. Ode 8. l. 4. Ode 14. & l. Epod. 12. ad Iccium.* Mariana. Mérula. Petrus de Medina. Nonius, &c.

BISCAYE (la Mer de) en Latin *Cantabricum mare*, *Mare Biscaia*, est une partie de la Mer Atlantique, qui baigne la côte septentrionale de l'Espagne: elle prend son nom de la *Biscaye*, comme elle le prenoit autrefois des *Cantabres*, qui habitoient ces côtes.

BISCAYE ou **NOUVELLE BISCAYE**, en Latin, *Nova-Biscaia* province de la Nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. Elle a le nouveau Royaume de Mexique au septentrion; la province de Panuco à l'orient; Zacatécas au midi; & Culiacan au couchant. Elle a les Bourgs de Saint-Jean, de Sainte-Barbo, &c. avec trois mines d'argent. C'est ce que les Espagnols, qui en sont les maîtres, ont le plus considéré dans ce païs, qui n'est pas éloigné de Nombre de Dios, du côté de la riviére de Panuco.

BISCAYE Françoise. *Cherchez* **BASQUES**.

BISCHE, ville d'Allemagne. *Cherchez* **BEITSCH**.

* **BISCHMARK**, petite ville de la Pomerélie dans le Duché de Pomeranie, pas loin de Stargard. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **BISCHOFSHEIM**, ville de l'Evêché de Wirtzbourg dans le Cercle de Franconie, sur le Rönn, au nord de Wirtzbourg dont elle est éloignée de 14 à 15 lieues, & au nord-nord-ouest de Schweinfurt, à la distance d'environ sept lieues.

* **BISCHOFSHEIM**, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne à l'ouest-sud-ouest de Wirtzbourg, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Elle est sur la rive droite du Tauber.

* **BISCHOFSHEIM** ou **PISCHOFSHEIM** petite ville de Franconie sur le Strey, à peu près au nord de Schweinfurt, dont elle est éloignée d'environ sept ou huit lieues.

* **BISCHOFSHEIM**, petite ville de Souabe sur le Craigh, à l'est de Philisbourg tirant vers le sud, à l'ouest de Hailbron tirant vers le sud, & au sud d'Heidelberg tirant vers l'est.

BISCHOFSLAK. *Voyez* **LAKIUM**.

BISCHOFS-WERD, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquisat de Misnie, aux confins de la Lusace, environ à six lieues de la ville de Dresde, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISCHOFS-ZELL, ville de Suisse, située dans le Thurgow, sur la riviére de Sitter, entre Appenzell & Constance. Bischof-Zell appartient à l'Evêque de Constance, qui y tient un Bailli, lequel fait sa résidence dans le château, & retire la moitié des amendes. Elle dépend aussi des Suisses, ausquels elle doit fournir certain nombre de troupes en tems de guerre: mais nonobstant ces deux Maîtres, elle est presque libre. Ses Habitans se choisissent leurs Magistrats, disposent des péages qu'on y exige, & jugent souverainement toutes sortes d'affaires, tant civiles que criminelles. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BISCHOP** (Valentin) Jésuite, naquit à Bruges en Flandre en 1586. Il a publié en Flamand, l'Eloge de la Virginité, & l'Instruction des Vierges consacrées à Dieu, en trois livres. * Valére André, *Biblioth. Belgica, in Appendice, p. 867.*

* **BISCHOP** (Corneille) naquit le 12 février de l'an 1630. Il eut pour Maître dans la Peinture Ferdinand Bol sous lequel il fit de grands progrès. Il fut le premier qui peignit des personnages avec des couleurs naturelles, sur des morceaux de planches taillez selon les figures, de sorte que l'oeil trompé par cet artifice les prend d'abord pour des personnages vivans. Il travailla aussi en histoires. On dit que dans le Cabinet du Roi de France on voit de sa façon une piéce avec les jours & les ombres que donne une chandelle allumée dans l'obscurité. Le Roi de Danemark souhaitoit d'avoir Bischop pour son Peintre, mais la mort de ce Peintre ne le laissa pas jouir de cette satisfaction. Il mourut en 1674, âgé de 44 ans. Il eut deux fils Peintres, savoir *Jaques* & *Abraham*, qui furent tous deux Peintres en personnages. Jaques outre cela s'attacha aux oiseaux & y réüssit fort bien. Abraham s'appliqua principalement à peindre des lambris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie 2.*

* **BISCHOP** (Jean de) célébre Procureur à la Cour Provinciale de Hollande, fut en même tems un grand Amateur de la Peinture. Il excelloit dans le dessein, & imitoit parfaitement le tour & les maniéres des grands Peintres, & l'on découvroit tout d'abord le goût de Timoret, de Bassan, de Korals, de Paul Veronése, de Rubens, de Vandyk & d'autres Maîtres de la premiére volée; de sorte que les desseins qu'il a laissez sont fort estimez & extrémement recherchez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie 2.*

* **BISCHWEILER** petite ville d'Alsace au sud de Higuenau dont elle est éloignée d'une petite lieue. Elle a appartenu pendant quelque tems au Prince Palatin de Birkenfeld sous le titre de gage ou d'hypothéque. En 1699, elle a été dégagée par la Couronne de Suéde, & incorporée au Duché de Deux-ponts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BISCIA (Lélio) Cardinal, né à Rome le 15 juin de l'an 1575, de Bernardin Biscia, l'un des plus doctes Jurisconsultes de son tems. Lélio fit aussi beaucoup de progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut estimé des Papes Clément VIII, Paul V, & Urbain VIII, qui l'employérent en diverses affaires, & le dernier lui donna le chapeau de Cardinal, en 1626. Lélio Biscia aimoit les Lettres, avoit une belle bibliothéque, & se faisoit un plaisir d'obliger les Savans. Il mourut le 19 novembre de l'an 1638, & fut enterré dans la chapelle de sa famille qu'il avoit eu soin de réparer, & qui est dans l'église de saint François, sur le bord du Tibre. C'est là qu'on voit son tombeau & son épitaphe. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. illust. c. 33.* Jacobus Thomasinus, *in Illust. Viror. Vit. & Elog. &c.*

BISCIOLA (Jean-Gabriel) Jésuite frére aîné de Lélio qui suit, mourut à Ferrare le huitiéme février de l'an 1613, & fit

un Abbrégé des Annales du Cardinal Baronius, &c.

BISCIOLA (Lélio) Jésuite, natif de Modéne, reçut, aussi bien que son frére aîné, l'habit des mains de saint Ignace, en 1555. Il savoit les Langues, les Belles Lettres, la Théologie, & les enseigna avec applaudissement. Il mourut à Milan, extrêmement âgé en 1629, & laissa divers Ouvrages, *Horarum subcesivarum, seu rerum in omni genere excellentium, tomi duo*; *Observationum sacrarum, libri duodecim*; *Digressionum in Evangelia Matthai & Joannis, in Epist. Paul. ad Rom. Galat. & Hebr. libri quatuor*, &c. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Aubert le Mire, *de Script. sac. XVII.* &c.

BISCLAM, Gouverneur de Samarie pour les Rois *Cyrus* & *Artaxerxès* surnommé *Assuérus*. Il s'opposa au rebâtissement du Temple de Jérusalem, & en écrivit au Roi une Lettre qui se trouve, I. *Esdras* ou *Esdras*, *ch.* 4. Il fut cause que le Roi suspendit, & défendit la continuation de cet édifice pour quelque tems. Quelques uns le nomment *Belsem*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

BISCONTI (Paul) Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de Sicile, & fut Confesseur du Pape Nicolas V, puis Archevêque de Palerme. Il vivoit en 1470, & publia des Ouvrages de Théologie. * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Trithême, *de Vir. Illust. Ord. de Monte Carmel.* Possevin, *in Appar. sacro.* Alegre, *Parad. Carmel.* Rochus Pirus, *de Epist. Sicil.*

BISCOPE, Abbé de Cantorbéry. *Cherchez* BENOIST (saint) dit *Biscope*.

BISCOPSLACK, bourg d'Autriche. *Cherchez* LAKIUM.

BISE, riviére. *Voyez* BIESE.

BISEGLIA ou BISEGLIE que les Auteurs Latins nomment *Vigilia*, ville d'Italie, dans la terre de Bari, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Trani, est située le long de la mer, entre Trani, Molfetta, Bari, &c. est assez peuplée, & dans un quartier fertile & agréable.

BISEGNA. *Cherchez* BISAGNO.

BISEGOR. *Voyez* BISAGOR.

BISELLIUM: C'est le nom d'un siége à deux personnes qu'on présentoit dans les assemblées publiques à ceux qui avoient rendu de grands services à la Patrie & qui pour cette raison furent appellez *Bisellinires*. Il paroît que cette coutume fut plus en usage dans les villes municipales qu'à Rome même, puisque jusques ici on n'a vu que deux inscriptions antiques qui en fassent mention, & que toutes deux ont été trouvées dans des endroits fort éloignez de Rome. L'une de ces Inscriptions donna occasion à *Val. Chimentellius* de composer son savant livre, *De honore Bisellii*; & *Ughellus* fait mention de l'autre. On donne cependant encore d'autres explications au mot *Bisellium*; les uns croyent qu'il signifie qu'une même personne a possédé deux fois certaines charges honorables; d'autres disent qu'il marque qu'une personne a eu à la fois deux emplois du premier rang. Mais la premiére de ces trois explications sans doute est la meilleure, d'autant plus qu'il paroit par l'inscription de Pise que *Largennius Chresimus* paya une somme d'argent à sa ville pour jouir de l'honneur du *Bisellium*, ce qui ne peut s'accorder avec les deux autres explications. * Du Frêne.

BISENTAL, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la riviére de Schwarte, à sept ou huit lieues de la ville de Berlin, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISENTINE, petite isle de l'Etat de l'Eglise. Elle est vers le bord occidental du Lac de Bolsena, dans la province du Patrimoine de saint Pierre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISENTO, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, sur la riviére de Salino, environ à deux lieues de la ville de Civita di Penna. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISERTA VECCHIA, & RASAMILARA, bourg de la Barbarie en Afrique. Il est sur la côte du Royaume de Tunis, entre Biserte & Tabarque. Ce bourg est mal peuplé, quoiqu'il ait un assez bon port. On le prend pour l'ancienne *Hyppon Diarrhytus*, ville de l'Afrique propre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISERTE, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis, appellée par les Africains *Benfart* ou *Benesert*. Elle est sur la Mer Méditerranée, entre Carthage & Tabarque, vers le Bastion de France. On ne doute pas que Biserte ne soit l'Utique des Anciens: aujourd'hui c'est une retraite des Pirates. Pline & Ptolomée ont fait mention d'Utique, aussi bien qu'une infinité d'Historiens. * *Voyez* entre les Modernes Jean de Léon, Marmol, *l. 6. c. 7.* &c.

* BISET (Charles Emanuel) né à Malines en 1633, fut un Peintre fameux que sa science dans la Peinture fit appeller en France, où il étoit lorsque de Bie acheva son livre de la Vie des Peintres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BISHOPS-AUCKLAND, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Durham, au sud ouest de la ville de Durham, dont il est éloigné d'environ six lieues. Il appartient aux Evêques de Durham qui y ont une belle maison. C'est un des plus agréables lieux de la province, sur la Wére. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 218.

BISHOPS-CASTLE, c'est à dire, *Château de l'Evêque*, bourg d'Angleterre dans le sud-ouest du Comté de Shrop, dans la contrée nommée *Purflow*. Il députe deux Membres au Parlement. * *Dict. Anglois.*

* BISHOPS-TEIGNTON ou BISHOPS-TAUTON, bon bourg d'Angleterre dans la province de Dévon, vers l'embouchure de la petite riviére de Teigne ou Tynge. Ce lieu a autrefois été un azyle; c'est pourquoi un Evêque d'Excester nommé Jean de Grandson, Bourguignon d'origine, y bâtit une belle maison, afin que ses successeurs y trouvassent une retraite assurée, en cas que leur église fût exposée à quelque desastre. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 650. & 651.

BISIGNAN ou BISIGNANO, que l'on appelle en Latin *Bisidia*, *Desidia*, *Besidianum*, *Besinianum*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, & que les Habitans nomment BESIGNANO, a un Evêché suffragant de l'Archevêché de Rossano, & le titre de Principauté de la Maison de Saint-Séverin. Elle est sur une colline, près de la petite riviére de Cotili ou Coteli, qui se rend peu après dans celle de Crate. Elle est assez peuplée pour le païs, & défendue par une bonne forteresse, mais entourée de tous côtez de fort hautes montagnes. Besignano étoit dans le païs des Brutiens, & Tite-Live en fait mention. Elle n'est qu'à seize milles de Cosenza. * Léandre Alberti. Baudrand.

BISITAS ou DIPLOCIANA, *Bisitum* ou *Diplocianum Promontorium*, Cap de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie près de la ville de Constantinople, & on le prend pour celui que l'on nommoit anciennement *Jasonium Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISIUS. *Voyez* BIESIUS.

* BISMANTUA, *Bismantum*, montagne fort haute où il y a un village de même nom. Elle est dans le Territoire de Reggio, province des Etats du Duc de Modéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISMARK ou BISMARCHT, bourg ou petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, est dans la Vieille Marche de Brandebourg, vers le milieu du païs, entre la riviére d'Ucht & celle de Biele, au nord-ouest & à quatre lieues de la ville de Stendel. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISMEO, BIXMEO, bourg de la Barbarie, situé sur la côte du Royaume d'Alger, environ à dix lieues de la ville de ce nom du côté du couchant. On prend Bisméo pour l'ancienne *Vabar*, ville de la Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISNAGAR (le Royaume de) en Latin *Regnum Narsingaunum* ou *Bisnagarium*, païs de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, qui a pour frontiéres au septentrion, les Royaumes de Décan & de Golconde, & au midi celui de Malabar. Il est borné à l'orient par le Golfe de Bengale; & à l'occident par la Mer des Indes ou de Malabar. On l'appelle aussi quelquefois le Royaume de Narsingue; mais le premier nom est plus commun, & il le prend de la ville de Bisnagar sa capitale, ayant son propre Roi, qui est tres-puissant en ces quartiers-là. Ce Royaume est divisé en trois principales parties, qui sont le Bisnagar propre, le Coromandel, & le païs de Canara. Dans le Bisnagar sont les Royaumes de Bisnagar & de Tienlique, qui obéissent entiérement à ce Roi. Au païs de Coromandel, il y a les Royaumes de Coromandel & de Tamul, dont une partie a été conquise depuis quelques années par le Roi de Golconde; & le païs de Canara comprend les Royaumes de Baticala, de Gorcopa & d'Onor, qui sont vers la Mer de Malabar, & ne sont que feudataires du Roi de Bisnagar, dont les Princes de Gingis, de Madure & de Tanjaour, dépendoient cy-devant; mais depuis quelques années ils ont tant fait, qu'ils ne dépendent presque plus de lui. La ville capitale de tout ce païs est celle qu'on appelle aussi *Bisnagar*. Toutes ces contrées sont abondantes en toutes les choses necessaires à la vie. Il y a des mines d'acier tres-fin. On trouve quantité de diamans dans son territoire, qui produit aussi des saphirs, des améthystes, & d'autres pierres précieuses. Les anciens Habitans du païs sont quelques Chrétiens, que l'on nomme *les Chrétiens de saint Thomas*. Les Hollandois y possédent Onor, Barcelor & Mangalor, dans le Canara; Gueldria & Palicate, dans le Bisnagar. Les Portugais sont établis depuis long-tems dans Méliapour.

BISNAGAR PROPRE (le) une des trois parties du Royaume de Bisnagar, au milieu des terres, entre le païs de Canara à l'occident; le païs de Coromandel à l'orient; & le Royaume de Décan au septentrion, avec partie de celui de Golconde. Il est ainsi nommé de sa ville principale, & comprend le Royaume de Bisnagar plus étroitement vers les monts de Gate, & de Tienisque.

BISNAGAR ou CHANDEGRI, ville capitale du Royaume de même nom, bâtie sur une montagne, est tres-grande, forte & bien peuplée. On lui donne sept lieues de circuit, trois enceintes de murailles, & une bonne citadelle. * *Voyez* cy-dessus BISNAGAR (le Royaume de)

BISNOW, nom d'une Secte des Banians, dans les Indes, qui appellent leur Dieu *Ram Ram*, & lui donnent une femme. Ils parent leurs Idoles de chaines d'or, de colliers de perles, & de toutes sortes de pierreries, & chantent dans leurs Agoges ou Mosquées, des Hymnes à l'honneur de ces Divinitez, accompagnant leur chant de danses, de tambours, de flageolets, de bassins de cuivre, & d'autres instrumens, dont ils jouent pendant leurs priéres. Ce Dieu n'a point de Lieutenants, comme celui de la Secte de Samarath; mais il fait tout par lui-même. Ces Banians ne vivent ordinairement que d'herbes & de légumes, de beurre frais, & de lait. Leur meilleur mets est l'*Atschia*, qui est composé de citrons confits au sel avec du gingembre, de l'ail, & de la graine de moutarde. Ceux de cette Secte se mêlent la plupart de marchandise, & entendent merveilleusement bien le commerce. Leurs femmes ne se brûlent point sur le bucher de leurs maris, comme celles de la Secte de Samarath; mais elles demeurent toujours veuves. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius.

BISOCHES, Hérétiques. *Cherchez* FRATICELLI.

BISSARIO (Mathieu) célébre Jurisconsulte, étoit né d'une noble famille de Vicenze, dans l'Etat de Venise. Ceux de cette Maison ont un ancien droit de conduire le nouvel Evêque de Vicenze jusques dans son Palais Episcopal, lorsqu'il fait son entrée dans la ville pour prendre possession de cette dignité. Ils vont tous superbement vêtus au devant de l'Evêque, suivis de leurs domestiques & valets, & l'accompagnent à pié le long du chemin; l'aîné de cette famille tenant par la bride le cheval du nouvel Evêque, comme fit autrefois l'Empereur Constantin au Pape Sylvestre dans Rome, & l'Empereur Venceslas au Pape Grégoire XI. Anastase rapporte que Pepin, pére de Charlemagne, rendit le même honneur au Pape Etienne III. lorsqu'il vint en France; mais quoiqu'il le reçût avec beaucoup de respect, il n'est pas vrai qu'il marchât à pié à côté de lui, en tenant la bride de son cheval. * Marzari, *Histor. di Vicenza*.

BISSAUX (les) isle d'Afrique au païs des Négres. Elle est assez

assez grande sur la côte de l'Océan, où il y a un Roi principal, dit *le Roi des Bissaux*, qui reléve du Roi des Biafares. Il y a huit autres Gouverneurs qui relévent du même Roi; ils se disent aussi Rois, & possedent quantité de petites isles aux environs, qu'on appelle *les Isles des Bissaux & des Bisagos*. On dit qu'il y en a du moins trois cens sur la côte du païs des Negres, depuis le Cap Rouge jusqu'à la riviere de Sierre-Lionne, quoiqu'elles ne soient pas marquées dans toutes les cartes récentes de ce païs-là. * Sanson. Baudrand.

* BISSELIUS (Jean) Jésuite Allemand, né en Souabe dans le diocése d'Ausbourg en 1601, enseigna la Poësie & la Rhétorique pendant cinq ans, puis la Morale & la Controverse, & prêcha plus de trente ans. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages Poëtiques, Historiques, Ascétiques, dont Sotwel a donné le catalogue, jusqu'à l'année 1669.

BISSEXTE, jour intercalaire que l'on ajoûte de quatre ans en quatre ans, pour accorder l'année civile avec le cours du soleil. Jules César en fut l'inventeur; car ayant observé que le soleil achevoit son cours naturel ou annuel, en 365 jours & six heures ou environ, il fit ajoûter un jour à chaque quatriéme année, à laquelle on donna le nom de *Bissexte*, des deux mots Latins *bis sexto*; parce que les Romains, dans leur maniére de compter les jours, comptoient deux fois *sexto Calendas Martias*. La premiére fois en retrogradant pour le 24 février, qui devint alors le 25, & la seconde fois pour le jour inséré qui fait le 24. On donnoit place à ce jour intercalaire après le 23 février, qui étoit la fête des Terminales. Ce mois-là fut choisi plutôt qu'un autre, parce que c'est celui qui a le moins de jours, & qui étoit le dernier des mois chez les Romains. Car anciennement il n'y en avoit que dix, dont mars étoit le premier; janvier & février furent ajoûtez depuis. Mais on s'apperçut avec le tems qu'il y avoit erreur au Calendrier Julien, ou de Jules César; parce que le Bissexte ajoûtoit onze minutes d'heure, & quelques secondes au delà de la durée du cours que fait le soleil en un an, lesquelles étant ramassées, faisoient un jour en 133 ans, & trois jours en près de 400 ans: ce qui dans une longue suite eût changé l'ordre des saisons, & le tems de la célébration de la fête de Pâques; & l'équinoxe du printems que l'on avoit arrêté au 21 mars, se trouvoit déja descendu à l'onziéme du même mois: en sorte que Pâques se fût enfin trouvé en hyver, & Noël en été. C'est pourquoi le Pape Gregoire XIII, après avoir fait travailler sur ce sujet les plus célébres Astronomes, retrancha dix jours de l'année 1582, & pour prévenir un pareil desordre, il ordonna que dorénavant en quatre cens ans, on retrancheroit trois jours de bissexte. *Voyez* ANNÉE. Les Princes Protestans rejettérent ce réglement, parce qu'il avoit été fait par une puissance qu'ils ne reconnoissent point; & entre tous les Etats qui se sont séparez de l'Eglise Romaine, il n'y a que la Hollande qui l'ait observé; parce qu'elle étoit encore alors Catholique en partie. Quelques autres Etats s'y sont depuis conformez.

BISSIGNANO. *Cherchez* BISIGNAN.

* BISSING, BIESSING & BISSIN, noble famille de Barons près du Rhin, en Bohéme & dans la Principauté d'Anhalt, tire à ce qu'on dit son origine de Misnie. Becman regarde comme souche de cette famille HANS de Bissing qui vivoit dans le XV siécle. Il eut entre autres fils CORNEILLE qui continua la postérité en Misnie, & dont quelques Descendans se sont établis dans la Principauté d'Anhalt; & HENRI, souche des Barons de Bissing en Bohéme & près du Rhin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt*, *Hist. l. 7. p.* 202. Balbini *Tab. Stemmat. partie* 3.

BISSIPAT (George) surnommé *le Grec*, se sauva de Gréce en France, après la prise de Constantinople, par Mahomet II. l'année 1453. Il s'insinua dans les bonnes graces du Roi Louis XI. & épousa en Beauvaisis une riche héritiére nommée *Marguerite* de Poix, qui le fit Seigneur de Hannaches, de Blicourt & de Mazis. Ensuite il eut le commandement de deux navires François, qui furent envoyez dans l'Isle Verte, l'une des Philippines, pour y chercher des remédes nécessaires à la santé du Roi. * Guillet, *Hist. de Mahomet II.*

* BISSUS (François) de Palerme, célébre Médecin & Philosophe, habile dans toutes les Sciences, eut beaucoup de réputation non seulement en Sicile, mais en Italie & ailleurs. Les plus grands Seigneurs de Sicile, & les Gouverneurs du païs avoient une haute estime pour lui. Il posséda en particulier les bonnes graces de Ferdinand d'Avalos, Marquis de Piscari & Viceroi de Sicile qui le prit pour son Médecin. Marc Antoine Colonne Viceroi de Sicile le fit, en 1580, premier Médecin de la Sicile & des isles adjacentes. L'année d'après, ayant été confirmé dans cette dignité par une ample patente de Philippe II, il fit une magnifique entrée à Palerme en 1581, avec un cortége pompeux de la Noblesse & des Magistrats à cheval. Il ne se borna pas à la connoissance de la Médecine, mais il cultiva aussi les Belles Lettres & devint éloquent Orateur aussi bien qu'excellent Poëte. En 1573, une piéce de théatre de sa façon, fut représentée à Palerme pendant le carnaval par ordre du Magistrat & aux dépens de la ville. Il excelloit en toute sorte de connoissances, & on le mettoit à la tête de tous les Savans de Sicile. Il mourut à Palerme le 20 janvier 1598, & fut enterré dans l'église de sainte Marie chez les Franciscains de l'étroite observance. Baronius, Matthieu Bonia, Léonard Orlandin, Barthélemi Bonanno, Fortunatus Fidelis, & plusieurs autres savans hommes ont parlé de lui avec éloge. On a de lui, *Apologia in curatione ægritudinis Ill. Francisci Ferdinandi Avalos Piscariæ Marchionis & Siciliæ Proregis munificentissimi*; *Epistola Medica Paulo Refrisae de Erysipelate*; *Responsiones Apologeticæ Pauli Crisso in Apologiam Gerardi Columbæ*; *Oratio in obitu Marchionis Piscariæ Siciliæ Proregis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BISSUS (François) fils du précédent, fut Prêtre à Palerme, habile Théologien, & versé dans toutes les Sciences divines & humaines. Il étoit un éloquent Prédicateur, & il en aquit la réputation, non seulement en Sicile, mais aussi dans toutes les villes de l'Italie. On trouvoit en lui tout ce qui pouvoit rendre un Ecclésiastique parfait. Pour preuve de sa rare éloquence, on doit remarquer que devant prêcher dans l'église cathédrale de Palerme, il y eut une telle affluence de monde que dès que le Viceroi fut entré, on fut obligé de fermer les portes de l'église & de les faire garder par les Gardes du Viceroi. Il reçut le même honneur à Naples. Ses rares qualitez lui firent avoir les dignitez de Protonotaire Apostolique, & de Chanoine de l'église de Palerme. Depuis cela, il fut encore revêtu de differens autres emplois. Le Comte d'Albaliste le fit, en 1587, Juge du Royaume de Sicile, & il remplit ce poste avec honneur jusques en 1589. Le Viceroi Jean de Vintimille le revêtit en 1597 du même emploi. * En 1604, Philippe III. le fit Prieur de la sainte Trinité, & les Magistrats de Palerme firent tant auprès de sa Majesté qu'ils obtinrent pour lui l'Evêché de Patri. Dans tous les postes qu'il occupa il se conduisit toujours avec beaucoup de sagesse, de modestie & d'affabilité, & il se faisoit un véritable plaisir d'obliger tout le monde par des bienfaits. Lorsque par les loix il étoit obligé de punir les coupables, il adoucissoit leurs peines autant qu'il pouvoit. Il mourut à Careni le 14 août 1623. On a de lui en Italien quelques Sermons & Oraisons funébres. Il a laissé en manuscrit deux livres de Prédications pour le Carême, un livre de Sermons, & d'autres Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BISSY (Comte de) *Cherchez* THIARD.

BISTON, fils de Mars & de Callirhoé, bâtit une ville de son nom dans la Thrace. C'est de lui que les peuples de cette province ont été nommez *Bistous* ou *Bistoniens*. Hésychius, après quelques autres, en fait un peuple distingué des autres peuples de Thrace. L'épithéte de *Bistonien* a été donnée par les Poëtes au vent glacial, qui souffle du côté de la Thrace. * Etienne de Bysance. Hésychius. Pline, *l.* 4. *ch.* 11. Ovide, *Metam. l.* 30. *v.* 430.

BISTRICZ en Latin *Bistricia*, petite ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté de même nom, sur la riviére de Gran, appartient à l'Empereur, & est au pié des monts, à deux milles d'Allemagne d'Altsol. Elle donne le nom au Comté de Bistricz, *Bistriciensis Comitatus*, qui est une petite province au païs de la Haute Hongrie. Elle a pour frontiére le Comté de Lipton au levant & au nord; celui de Nitra au couchant; & celui de Bars au midi; & ce Comté est divisé en deux parties par la riviére de Gran qui le traverse. * Jean Sambuc & George Czipkes.

BISTRICZ, Comté. *Voyez* l'article précédent.

BISTRICZ, village de la Basse Hongrie sur le Danube, un peu au dessus de Péter-Varadin. On le prend pour le lieu de la Pannonie, lequel on nommoit anciennement *Bistrensis villa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISTRICZ, BESTERCZE ou NOESENSTADT, ville de la Turquie en Europe, dans la Principauté de Transsylvanie, sur la riviére de Bistricz, à onze lieues de Clausembourg.

BISTRICZ, château. *Voyez* BISTRIZIA.

* BISTRIZIA, fort château de la Haute Hongrie à l'ouest de la riviére de Wag, au commencement du 51 degré de latitude, vers les confins de la Moravie.

BIT. BIV. BIZ.

BITBUR ou BISBURG, petite ville ou bourg des Païs-Bas. Ce lieu est dans le Duché de Luxembourg, sur la frontiére de l'Evêché de Tréves, environ à cinq lieues de la ville de ce nom vers le nord. On prend ce bourg pour le lieu des anciens Tréviens, nommé *Beda*, *Bedensis* & *Bedaïcus vicus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BITCHU ou BITCOU, *Bitchuum*, ville de l'isle de Niphon, qui est la plus grande isle du Japon, est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & située dans le Jamaysoit, sur les côtes du Golfe de Méaco. * Maty, *Dict. Géogr.*

BITCOU. *Voyez* BITCHU.

BITETTO, *Bitettum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & de la province de Bari, avec Evêché suffragant de Bari, est une petite ville peu considérable & peu peuplée, entre Bari & Bitonte. Il est à remarquer, dit Baudrand, que son Evêché ne comprend que l'enclos de ses murailles, ainsi que quelques autres de la Pouille. * Léandre Alberti.

* BITFORD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Warwyck au sud-ouest de la ville de Warwyck, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est sur la rive droite de l'Avon.

* BITHIA ou BETHYA fille de Pharao, femme de Méred. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 18.

BITHON ou BITON, frére de Cléobis. *Voyez* CLÉOBIS.

BITHUS, célébre Gladiateur. *Cherchez* BACCHIUS.

BITHYES, femmes de Scythie, qui, si Pline en est cru, avoient deux prunelles à chaque œil, & qui avoient une telle force dans la vue, qu'elles enchantoient par leurs regards, & tuoient tous les animaux vivans, sur lesquels elles fixoient la vue pendant quelque tems. * Pline, *l.* 7. *c.* 2.

BITHYES, peuples de Thrace, ainsi nommez de *Bithys*, fils de Mars & de Sethe, ou plutôt du fleuve Bithys, ou Bithynius. Il avoient un des yeux garni d'une double prunelle, & l'autre marqué de la figure d'un cheval. Ils avoient encore ceci de particulier, qu'ils ne pouvoient se noyer, quand même ils tomboient dans l'eau avec leurs habits sur le corps. Pline & Plutarque les nomment *Thébiens* ou *Thibiens*. * Pline, *l.* 7. *ch.* 2. Plutarque, *Sympos. l.* 5. *Quæst.* 7. Etienne de Bysance.

BITHYNIE, province de l'Asie Mineure, où étoient les villes de Nicée, célébre par deux Conciles généraux; de Chalcédoine, aussi renommée par un Concile général; d'Héraclée, d'Apamée, de Burse, qui étoit en ce tems-là la plus considérable, &c. Ce païs est aujourd'hui dans la Natolie, vers la Mer Noire ou Pont-Euxin, & vers l'Archipel. Cette province avoit été appellée autrefois *Bebrycia*, *Cronia*, *Thessalis*, *Mallanda* ou *Mariandyne*, & ses Habitans descendoient de ceux de Mantinée dans l'Arcadie. La Bithynie a eu autrefois des Rois puissans; mais les successions en sont incer-

certaines & interrompues; car ces Princes ne sont connus que depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, jusqu'à Nicomède IV, pendant 210 années ou environ. Un certain Zipoëtès, Thracien, se fit Roi de Bithynie vers l'an 283 ou 281 avant Jesus-Christ. Nicomède *le Grand* lui succéda, & fut suivi de Zelas, qui laissa le Royaume à Prusias son frère. C'est vers celui-ci qu'Annibal se retira, dans l'espérance de l'engager à faire la guerre aux Romains. Mais ce Roi avoit d'autres mesures à prendre. Il fit même un voyage à Rome l'an 588 de la fondation de cette ville, 166 avant Jesus-Christ, & y fut très-bien reçu. Ce Roi fut suivi de trois autres du nom de Nicomède. Le dernier eut beaucoup de part aux bonnes graces de Jules César, & mourut sans postérité l'an 679 de Rome, 75 ans avant la naissance de Jesus-Christ, & nomma les Romains héritiers de ses Etats. * Strabon, *l.* 12. Pline. Appien. Velleius Paterculus. Florus. Dion. Pausanias. Ubbo Emmius. Scaliger. Pétau. Riccioli, &c.

* BITHYNUS fils de Démosthène. C'est un Auteur Grec cité par l'Auteur de l'*Etymologicum Magnum* au mot Ἡρωαι.

* BITIAS & PANDARE, fils d'Alcanor Troyen, furent élevez par leur mère Hiéra dans des bois consacrez. Ensuite ils accompagnérent Enée en Italie, & après avoir vaillamment combattu contre les Rutules, ils furent battus par Turnus. * Virgile, *Enéide, l.* 9. *v.* 672, *& suiv.*

* BITIAS, l'un des Grands de la Cour de Didon Reine de Carthage. * Virgile, *Enéide, l.* 1. *v.* 724.

* BITLIS ou BETLIS, ville de la Turquie en Asie, dans le Curdistan environ à cinq lieues du Lac de Van, du côté du midi. Cette ville a une bonne citadelle située sur une des montagnes qui l'environnent, & elle dépend d'un Prince ou Emir qui n'est sujet ni des Turcs ni des Perses. *Voyez* SOLTANIE.

BITO, *Bitum, Eudisum*, ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie, est séparé de celui de Bénin par de grandes montagnes, & confine encore avec ceux de Tibeldéra, Zanfara & Zegzeg, vers le Niger.

BITON, Mathématicien, qui vivoit, ou du tems d'Alexandre *le Grand*, ou un peu auparavant, vers l'an 335 avant Jesus-Christ, composa un Traité des Machines de guerre. * Vossius, *des Mathém. ch.* 48. §. 22.

BITON, un des fils d'Argie, Prêtresse de Junon. Lui & son frère Cléobis, traînérent le char de leur mère au temple, faute de boeufs. *Voyez* CLEOBIS.

BITONTE en Latin, *Bituntum, Butuntum, Budruntum, Butuntum, Botuntum*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Bari, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Bari, est une petite ville peu peuplée. Cornélio Mussi, Evêque de Bitonte, a été l'un des plus célèbres Prédicateurs de son tems. Nous avons des Sermons de sa façon: il publia en 1570 des ordonnances synodales.

BITSCH. *Voyez* BEITSCH.

BITSCHIUS (Gaspard) naquit de parens pauvres à Haguenau en 1579, & fit ses études à Strasbourg, où il fut premiérement fait Professeur en Histoire & puis en Droit. Il fut créé Docteur en Droit à Bâle, & mourut à Strasbourg en 1637, étant premier Professeur de sa Faculté & Conseiller du Comte de Henneberg. Il a écrit divers Ouvrages; mais on connoit sur tout celui qui est intitulé, *Commentarii ad Jus Feudale*. * Witte, *JC. dec.* 2.

BITTERFELDT, *Bitterfelda*, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans le territoire de Leipsic en Misnie, aux confins du Duché de Saxe & de la Principauté d'Anhalt, entre la ville de Wittenberg & celle de Hall, environ à six lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BITTONA, en Italie. *Cherchez* BETTONA.

BITUITUS, Roi des Auvergnats, qui vivoit 121 ans avant Jesus-Christ, étoit si puissant, qu'il mit cent mille hommes sur pié, pour combattre les Romains conduits par Fabius Maximus, qui le défit entiérement près de l'Isère en Dauphiné, & le mena prisonnier à Rome, lui & son fils Congentiat. Cette bataille se donna l'an 633 de Rome, & 121 ans avant l'Ere Chrétienne. Quelques Auteurs disent que Bituitus étant allé à Rome, y fut arrêté prisonnier; & d'autres assurent que Cn. Domitius acheva cette guerre, & qu'il prit en trahison Bituitus, que le Sénat relégua à Albe. * Pline, *l.* 7. *ch.* 50. Orose, *l.* 5. *ch.* 13. Florus, *l.* 3. *ch.* 2. Eutrope, *l.* 4. *ch.* 22. & Valére Maxime, *l.* 9. *ch.* 6. *exemp.* 3.

BITURIGES (les) en Latin *Bituriges*, peuples de l'ancienne Gaule. Ils étoient divisez en deux parties; *les Bituriges Vibisciens*, qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui *la Guienne propre*; & les *Bituriges Cubiens*, qui habitoient le *Berry*, où leur nom s'est conservé. Ces derniers dominérent long-tems sur toute la Gaule Celtique. L'an de Rome 164, ils firent une célèbre expédition, sous Bellovése & Segovése, neveux d'Ambigat leur Roi. Bellovése passa en Italie, & en conquit toute la partie qui fut appellée *la Gaule Cisalpine*, & puis la *Lombardie*. Et Segovése passa en Allemagne, & s'établit dans la Bohême, sur les bords du Rhin, & dans la Frise en Westphalie, d'où quelques-uns prétendent que ces peuples sortirent, environ mille ans après sous Pharamond, pour reconquerir la patrie de leurs ancêtres. *Voyez* BERRY.

* BIVAL, Abbaïe de France dans la Normandie au Païs de Caux. Elle est au nord-ouest de Rouen, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

BIVAR (François) né à Madrid en Espagne, fut Religieux de l'Ordre de Citeaux, au commencement du XVII siècle. Il enseigna la Philosophie & la Théologie dans son Ordre; ensuite il fut envoyé à Rome en qualité de Procureur général; & étant de retour dans son païs, il y mourut en 1636. Il avoit écrit divers Ouvrages, quelques Vies des Saints; un Traité des Hommes Illustres de l'Ordre de Citeaux, des Commentaires sur la Philosophie d'Aristote; un Traité de l'Incarnation, &c. Il publia aussi une Chronique de Flavius Lucius Dexter, que quelques Critiques traitérent d'imposture: ce qui l'obligea d'en faire deux Apologies, principalement contre Gabriel Pannot, Chanoine de Latran, & contre Matthieu Radérus Jésuite. * *Consultez* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Manriquez, *tome* 2. *Annal. Cisterc. ad ann.* 1164. Henriquez, &c.

BIVAR, *Bivaria*, ville de l'Esclavonie, province de la Hongrie, est située sur une isle de la Save nommée *Methbar*, qui est entre les embouchures de la Boina & du Drin. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIUDÉRE. *Voyez* BIUTHÉRE.

BIVERO (Jean Lopez de Palacios-Rubios, ou de) *Cherchez* LOPEZ de PALACIOS.

BIVERO (Pierre) né à Madrid en 1572, entra chez les Jésuites en 1593. En 1616, il fut envoyé en Flandre, où il fut Prédicateur des Archiducs Ferdinand & Isabelle Claire Eugénie, & Confesseur du Marquis d'Haiton Gouverneur des Païs-Bas pour le Roi Catholique. Il mourut, en 1656, Recteur du Collége de Madrid. On a de lui plusieurs Ouvrages en Espagnol, la plupart sur des sujets de piété. * Sotwel.

BIVONA, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, porte le titre de Duché, & est située entre des Rochers, vers la riviére de Calatabellotta, à deux lieues de la ville de ce nom vers le septentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIVORDAN (Louis) Chanoine Régulier de Valverd, étoit natif d'un petit village près de Louvain, dans le Brabant, & vivoit en 1430. Il composa divers Ouvrages de piété en vers. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 631.

* BIUTHÉRE, BIUDÉRE, BATHINIO, petite riviére de la Turquie en Europe, coule dans la Romanie, & se décharge dans la Mer de Marmara, où elle forme le petit Golfe de Biuthère, qui est entre la ville de Constantinople & celle de Sélivrée.

BIXMÉO. *Cherchez* BISMÉO.

BIZACÉNE ou PROVINCE BYZACÉNE, ancien païs d'Afrique connu des Anciens Auteurs, & principalement de Strabon, Ptolomée, &c. Il avoit la Tripolitaine au levant, l'Afrique Proconsulaire ou Carthaginoise au nord, la Numidie nouvelle prenoit son nom de sa capitale qui a été Episcopale & suffragante de Carthage. Ce païs est maintenant la partie méridionale du Royaume de Tunis, où sont les villes de Cairoan & de Capsa ou Caffa. * Maty, *Dict. Géogr.* Marmol, *l.* 6. *ch.* 22. Pline, *l.* 17. *ch.* 5. *l.* 18. *ch.* 10. Varron, *de Re Rustica*, *l.* 1. *ch.* 44. Silius Italicus, *l.* 9. *Notitia Imperii. Géographie d'Afrique dans l'édition d'Optade.* M. Du Pin. Baudrand.

CONCILES DE BIZACÉNE.

Le premier fut assemblé l'an 522, selon le Cardinal Baronius, en faveur des Evêques qui avoient été exilez, & qu'on rappella après la mort de Trasimond, Roi des Vandales. Dacien, Métropolitain, célébra le second en 541, pour la Discipline. L'Empereur Justinien lui écrivit qu'il étoit le Tuteur & le Vengeur des Canons, & lui promit de faire valoir les Décrets de son Synode. On en met un en l'an 602, à l'occasion de Clément, Primat de cette province: ce qui se peut voir dans le dixième livre des Epitres de saint Grégoire *le Grand*. Le dernier, auquel Etienne présidoit, fut tenu l'an 646, par quarante-deux Prélats, contre les Monothélites. * S. Grégoire, *l.* 10. *Epist.* 35. Baronius, *in Annal. &c.*

BIZANCE. *Voyez* BYZANCE.

BIZARRUS (Pierre) qui florissoit en 1565, a laissé plusieurs Ouvrages en vers & en prose. On trouve ses Poësies dans le *tome* 1. *Delit. Ital. p.* 436. Il a écrit sur les affaires des Génois; *Bellum Cyprium inter Venetos & Turcas; Descriptio Belli Pannonici sub Maximiliano II; De Motibus Belgicis & aliis Europæ fatis; Historia Rerum Persicarum; De optimo Principe; De bello & pace; De Philosophia & Eloquentia; Æmilii accusatio & defensio; Oratio pro L. Virginio contra App. Claudium; Varia Poëmata.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BIZE (Vedastus) Licentié en Théologie, & Curé de Fontaine dans le Diocèse d'Arras, a donné au public un livre qui a pour titre *De Providentia Dei circa res temporales*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 843.

BIZEBANI, nom que les Turcs donnent aux Muets du Grand-Seigneur. *Bi*, signifie *sans*, & *Zaban*, *langue*. Ils les appellent aussi *Dilsiz*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BIZES, Chef des peuples de l'isle de Naxos, posséda presque une autorité souveraine; mais sans prendre le titre de Roi. Il vivoit vers l'an du monde 3434, & 601 avant Jesus-Christ. On dit qu'il inventa le moyen de scier le marbre, & d'en faire des tables polies. * Pausanias, *in Eliacis.*

BIZJOTHEJA. *Voyez* BAZIOTHIA.

* BIZTA ou BAZATHA, un des sept Eunuques qui étoient toujours près de la personne d'Assuérus, & à qui ce Prince ordonna pendant le festin d'amener la Reine Vasthi. * *Esther*, *ch.* 1. *v.* 10.

* BIZY, village de France en Normandie dans l'Evêché d'Evreux, à l'est d'Evreux tirant vers le nord, à la distance de cinq lieues & demie, & dans le voisinage de la ville de Vernon.

B L A.

BLAARCOM. *Voyez* BLARIKOM.

* BLAARTHEM, village de la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, au sud-sud-ouest de la ville d'Eindhoven.

BLAAUW. *Voyez* BLAEU.

BLACADER, est le nom d'une Baronie en Ecosse, qui donne son nom à une ancienne famille de race de Chevalier, dont l'héritiére épousa un Gentilhomme du surnom de *Hume*, dont la postérité jouit encore de cette Baronie, & a été honorée des

des titres de Chevalier & de Baronnet par le Roi Charles I. * *Dict. Anglois.*

BLACBORN, *Blacborna*, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, entre la ville de ce nom & celle de Manchester, entre le Derwent & une petite riviére qui s'y décharge peu après. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

BLACK, Amiral d'Angleterre pour les Parlementaires, exerça cette charge en 1649, après le Comte de Warwick. En 1652, il se battit plusieurs fois contre les Hollandois; & l'an 1653, il fut blessé en signalant sa valeur dans un combat. La paix ayant été conclue entre les Etats de Hollande & l'Angleterre, il partit en 1655, avec une flote de vint-cinq vaisseaux que le Protecteur Cromwel lui avoit donnée, alla battre à coups de canon le château de Tunis, brûla neuf vaisseaux Turcs qui y étoient à la rade, & ayant pris terre avec douze cens de ses soldats, tailla en piéces trois mille Turcs, qui étoient campez à mille ou douze cens pas de cette place. De là il avança vers Alger & Tripoli, & mit à la raison ces Barbares, qui lui rendirent tous les esclaves Anglois, puis il poussa jusqu'à Cadis, où en 1656, il combattit vers la Baye une flote Espagnole, sur laquelle il prit deux charges d'argent. Cette victoire combla de joye les Parlementaires, qui d'un commun consentement avec le Protecteur Cromwel, lui envoyérent un diamant de grand prix, en lui promettant une recompense plus considérable, dont il ne put pas jouir; car il mourut de maladie en 1657. Les Parlementaires firent enterrer son corps magnifiquement. * Du Verdier, *Continuation de l'Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.*

BLACKBORN. *Voyez* BLACBORN. *

* BLACKMORE, montagne d'Angleterre, située dans l'Evêché & au midi de Durham. Quelques-uns croyent que cette montagne est celle que l'on nommoit autrefois *Badonicus Mons*, laquelle quelques autres placent dans le Comté de Sommerset, près de la ville de Bath, en Latin *Bathonia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BLACKNEY, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Glocester, dans la contrée nommée *Blidslow* sur le côté occidental de la Saverne, près de l'embouchure d'une autre petite riviére dans celle-là. * *Diction. Anglois.*

BLACKWATER, *Blackwaterra*, *Aqua nigra*, c'est à dire, *Eau Noire.* Il y a trois riviéres de ce nom. La *premiére* est dans l'Ultonie en Irlande. Elle coule entre le Comté de Tyrone & ceux de Monaghan, & d'Armach, & va se décharger dans le Lac de Néaugh, au coin qui joint la côte méridionale avec l'occidentale.

La *seconde* est dans la Mommonie en Irlande. Elle a ses sources dans le Comté de Kerry, traverse celui de Korke, & une partie de celui de Waterfort, baigne Lismore & Youghal, où elle se décharge dans la mer par une large embouchure, qu'on nomme *la Baye d'Youghal.*

La *troisiéme* est une petite riviére du Comté d'Essex en Angleterre. Elle baigne Maldon, & se décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

* BLADEL, village de la Mairie de Boisleduc, dans le Brabant Hollandois, presque au sud de Boisleduc dont il est éloigné d'environ six lieues.

BLADNOC, *Bladnoca*, autrefois *Devia*, riviére d'Ecosse, qui coule dans le Comté de Galloway, & se décharge dans la Mer d'Irlande, entre la ville de Withern, & le petit Golfe de Ferrytown. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLADUDUS, surnommé *le Magicien*, neuviéme Roi fabuleux des Bretons, anciens peuples d'Angleterre, succéda à son pére Budibratius. On prétend qu'il fit bâtir à Stanford un Collége public, & qu'il y fit venir d'Athénes de savans Professeurs. On dit aussi qu'il savoit très-bien les Mathématiques & la Magie, & qu'il se plaisoit à enseigner ces Sciences publiquement; qu'il excitoit de grandes tempêtes dans l'air; & qu'un jour ayant pris des ailes pour voler, il monta sur un lieu fort élevé, d'où ayant voulu s'élancer en l'air, il tomba par terre; & que s'étant brisé les os & cassé la tête, il mourut sur la place. * Pitseus, *de Script. Angl.*

BLAEU, BLAAUW, ou JANSSON (Guillaume) dit *Janssonius Cæsius*, célébre Imprimeur d'Amsterdam, au commencement du XVII siécle, avoit été ami particulier & Disciple de Ticho-Brahé. Ses Ouvrages Geographiques & ses impressions rendront sa mémoire éternelle. L'Atlas, le traité des globes, l'institution de l'Astronomie, & divers autres Ouvrages, sont de Blaeu, qui mourut le 18 octobre de l'an 1638, âgé de 67 ans. Ses fils *Jean* & *Corneille* Blaeu, ont achevé ce qu'il avoit heureusement commencé. * Vossius, *de Scient. Mathemat. ch.* 36. & 44. &c. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs de Hollande, tome* 1. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 78. *n.* 46.

BLÆRUS (Jean) *Voyez* BLERUS.

BLÆSIUS (Junius) *Voyez* BLÉSUS.

BLAGUHAINE. *Voyez* BLAQHAIN.

BLAIN (Pierre) Cardinal François, du diocése de Mende, proche parent du Pape Urbain V, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Il vint à Avignon un peu avant la mort de Clément VII, & s'attacha à l'Antipape Pierre de la Lune, nommé *Benoit XIII*, qui lui donna un Office de Référendaire, puis le créa Cardinal le 24 decembre de l'an 1396. Benoit étoit bien aise d'avoir sous son obéissance un homme du mérite & de la considération de Pierre Blain; mais celui-ci reconnoissant peu de bonne foi & de sincérité dans le procédé de l'Antipape, se retira l'an 1408 au Concile de Pise, où il fut mis au nombre des Cardinaux légitimes. Peu de tems après étant revenu à Avignon, il y mourut le 12 décembre de l'an 1409, & fut enterré dans l'église de saint André, où l'on voit son épitaphe en trente vers, qui le nomment BLAVI. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* La Roche-Pozai, *Nomencl. Card.* Victorel. Ciaconius, &c.

BLAINVILLE (Jean de Mauquenchy, Seigneur de) Maréchal de France. *Cherchez* MAUQUENCHY.

BLAINVILLE (Marquis de) *Cherchez* COLBERT

BLAINVILLE, petite ville, avec titre de Marquisat, dont la justice ressortit à la Cour souveraine de Lorraine, dans le diocése de Toul, Doyenné & Archidiaconé de Port. Ce fut Antoine de Lénoncourt, Primat de Nancy, qui fit entourer cette ville de murailles; & sa maison y donna dans le XVII siécle un établissement aux Religieux de saint Dominique, à la maison desquels on unit la chapelle de saint Claude. La Cure est réguliére, de l'Ordre de saint Augustin, depuis l'an 1292, qu'elle fut donnée à l'Abbaïe de Belchamp. * *Pouillié de Toul.*

BLAIR, *Blairia*, petite ville avec un château, est capitale du Comté d'Athol en Ecosse, & située sur une petite riviére, à huit lieues de la ville de Perth du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLAISE (saint) Evêque d'Oréto en Espagne (ville qui ne se trouve plus) souffrit le martyre à Cifuentès sous l'empire de Néron, & il y fut enterré. On montre sa tête à Lerma & à Tolède. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius, 3 *février.*

BLAISE (saint) Quoique le culte de ce Saint soit fort célébre parmi les Grecs modernes, & même dans l'Occident, il n'est guéres connu des Anciens, & les quatre sortes d'Actes de sa Vie donnez par Bollandus, sont indignes de foi. On croit qu'il fut Evêque de Sébaste en Arménie, sous l'Empire de Dioclétien; qu'il souffrit beaucoup pour la défense de la Foi de Jesus-Christ, & pour la conservation de son troupeau; qu'il vécut jusqu'au tems de l'Empereur Licinius, qui excita une persécution contre l'Eglise, où l'on en vouloit particuliérement aux Evêques & aux soldats. Il souffrit la mort vers l'an 316, à Sébaste, par les ordres d'Agricola Gouverneur de Cappadoce, qui fit aussi mourir quatre ans après dans la même ville, les quarante fameux Martyrs, dont saint Basile, & plusieurs Péres ont fait le Panégyrique. Mais tout cela se dit par conjecture. La fête de saint Blaise est marquée dans les Ménées, & dans les Martyrologes au 3 février. * *Acta apud Bollandum. Dissertation de* Bollandus *sur S. Blaise.* Baillet, *Vies des Saints.*

BLAISE (saint) Ordre militaire en Arménie. Les Chevaliers, qui suivoient la Régle de saint Blaise, portoient l'habit bleu & la croix d'or, qui servoit de brisure au lion d'Arménie. Les Rois de cet Etat établirent cet Ordre à l'honneur de saint Blaise, comme étant le Patron de leur Royaume. Le tems de l'institution de cet Ordre est incertain; mais il étoit composé de deux sortes de Chevaliers, dont les uns étoient destinez à faire le service divin, & à prêcher l'Evangile, & étoient de véritables Religieux; les autres combattoient & faisoient la guerre aux ennemis de la Foi. Cet Ordre a été aboli en Arménie, avec la Religion Chrétienne. * Favin, *Theatre d'Honneur & de Chevalerie.*

BLAISE. *Cherchez* ceux qui ont porté ce nom, par leurs noms de famille.

* BLAISE, riviére de Champagne, prend sa source dans le Bassigny, coule à peu près du sud au nord, jusques par delà Vassy, puis tourne de l'est à l'ouest, & se jette dans la Marne à Larzicourt.

* BLAISE, petite riviére de France qui prend sa source dans le Perche, entre dans l'isle de France, coule à peu près du sud-ouest au nord-est, arrose Dreux, & se décharge dans l'Eure trois ou quatre lieues au dessous de Nogent-le-Roi.

BLAISE (Abbaïe de saint) de l'Ordre de saint Benoît dans la Forêt Noire, située entre Waldshut & Villingen. On en dérive l'origine de quelques Hermites qui s'étoient retirez dans ce bois & qu'on appelloit les *Fréres de l'Alb.* Régenwerth, Baron de Seldenburen & Conseiller de l'Empereur Othon I, ayant perdu une main dans un combat se retira dans cette Société Religieuse en 949, ou selon d'autres en 962. Ce fut alors qu'on forma un Couvent, & qu'on bâtit l'église. *Béringer de Hohenschwanden* fut élu premier Abbé. Othon I. confirma tout cet établissement par une Lettre datée du jour de sainte Vérone en 963. On regarde généralement le Baron de Régenwerth, comme le premier Fondateur de cette Abbaïe. Il mourut en 964. En 1329, le Pape Jean XXII, accorda à l'Abbé de saint Blaise le droit de porter la bague, & de se servir de la Mitre & de la Crosse. L'Abbé étoit autrefois un Membre immédiat de l'Empire, mais depuis son exemption de l'Autriche, il n'a plus séance que dans les assemblées du Cercle de Souabe. Cette Abbaïe posséde la Seigneurie de Bondorff; les vallées de Tonnau & de Schœnau; la mine d'argent de Tonnau, ouverte en 1330; la Haute Justice du village de Fietzen; les Seigneuries de Blumeneck, de Bettmaringen, de Bérow, & la moitié de la Seigneurie de Guttenbourg. * Urstisius, *Chron. Basil. l.* 1. *p.* 65. & *l.* 2. *p.* 98. & *Basilea Sacra*, *p.* 133. & 191.

* BLAISOIS, en Latin *Blesensis Ager*, petite province de France renfermée dans le Gouvernement général de l'Orléanois. La Loire la divise en deux parties, dont la septentrionale a été de la Beauce, & la méridionale de la Sologne. Ses bornes sont au levant. L'Orléanois propre, au couchant la Touraine, au midi le Berry, & au nord la Beauce, le Perche & le Vendomois. Ses villes principales sont Blois capitale & Rémorentin. Sanson y enferme aussi Château-Dun. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLAKEMBOURG. *Voyez* BLANKENBOURG.

BLAKWATER. *Voyez* BLACKWATER.

BLAMONT. *Cherchez* BLANMONT.

BLAMPIN (Thomas) natif de Noyon en Picardie, prit l'habit de Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, en l'Abbaïe de Saint-Remy de Reims. Après avoir enseigné la Philosophie & la Théologie dans sa Congrégation, ses Supérieurs ayant trouvé en lui toutes les qualitez requises pour la conduite d'une nouvelle édition des Oeuvres de saint Augustin, il fut chargé de ce vaste & pénible travail. C'est lui qui a revu & corrigé sur un très-grand nombre d'excellens manuscrits que les Bénédictins avoient fait venir de différentes provinces de l'Europe, les Oeuvres de ce Pére de l'Eglise, qui ont paru sur la fin du XVI siécle, où Dom Thomas a sçu joindre à la pénétration d'esprit un jugement exquis, & à l'application au travail une diligence & une exactitude extraordinai-

te ; & l'on trouve dans toutes ses préfaces & ses Notes un air de cette modestie qui lui étoit naturelle, & qui étoit soutenue de beaucoup d'érudition Ecclésiastique. Ayant achevé cet Ouvrage, qui immortalisera sa mémoire, il demanda à ses Supérieurs un lieu de retraite pour ne plus s'occuper qu'aux exercices de piété ; mais il ne le put obtenir, & fut contraint d'accepter le Prieuré de Saint-Nicaise de Reims, puis ceux de Saint-Remy de la même ville, & de Saint-Ouen de Rouen ; & enfin fut nommé Visiteur de la province de Bourgogne. Il mourut dans l'exercice de cette charge à Saint Benoît sur Loire, par l'excès de ses austéritez, le 13 février 1710, en sa 75 année. * *Mémoires du tems.*

BLANC (Hugues le) Cardinal, étoit de Trente, & se rendit habile dans l'étude de la Philosophie & dans la Jurisprudence. Le Pape Léon IX. le fit Cardinal vers l'an 1049. Hugues, dont l'esprit étoit inquiet & remuant, soutint constamment le parti des Schismatiques, & mourut sous le Pontificat d'Urbain II, vers l'an 1096. Il publia une Apologie, par laquelle il tâchoit de se justifier d'avoir suivi le parti de Clément III. Avant cela il s'étoit soumis au Pape Alexandre II. qui l'envoya Légat en Espagne, où Mariana dit qu'il abrogea les Loix Gothiques. On l'employa encore en d'autres occasions, & on le surnomma *le Blanc*, à cause de la blancheur de son visage. C'est ainsi que le Cardinal Baronius parle de lui dans le XI *tome des Annales de l'Eglise* sous l'an 1080, *Unus quidem affuit Hugo nomine, candidus facie, nigerrimus mente, Cardinalis olim, &c.* * Onuphre. Ciaconius, Aubery, &c.

BLANC (Eudes le) dit l'ALERAN, Cardinal, Evêque de Port, natif de Casal, sorti de l'illustre Maison des Marquis de Montferrat. Il avoit fait beaucoup de progrès dans les Lettres, principalement dans les Mathématiques, & il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX, au mois de septembre 1227. L'année suivante le même Pontife l'envoya Légat en Allemagne, mais comme c'étoit pour y former un parti contre l'Empereur Frédéric II, son voyage n'eut pas tout le succès qu'il en avoit espéré. Lorsqu'il se vit arrivé à Liége, le peuple s'émut si fort contre lui, qu'il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer dans un château à la campagne, pour s'y mettre à couvert des insultes de cette populace mutinée. Il passa ensuite en Dannemarck ; & à son retour en Allemagne, il assigna un Concile provincial à Wirtsbourg. Les Princes ayant empêché les Evêques de s'y trouver, il partit aussi de cette derniére ville, sans avoir pu terminer aucune des affaires qu'il s'étoit proposées. En 1237, il fut encore Légat en Angleterre & en Ecosse. A son retour il vint s'embarquer à Gênes, & fut pris par les gens de l'Empereur, qui ne le mirent en liberté qu'en 1243. Le siége étant vaquant après la mort de Célestin IV. il se trouva à l'élection d'Innocent IV. qui lui donna l'Evêché de Port, & qu'il suivit en France, où il se trouva au Concile général de Lyon. Il mourut l'an 1251, dans la même ville, & y fut enterré dans l'église des Dominicains. Le Cardinal le Blanc avoit composé quelques Traitez d'Astrologie. * Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Villani, *l.* 6. *ch.* 82. La Roche Pozai, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

BLANC (Gérard) Cardinal. *Cherchez* BIANCHI.

BLANC (Bérenger le) Amiral de France, servit en qualité de Sergent d'armes du Roi dans les guerres de Gascogne, sous Amaury de Narbonne l'an 1298. Depuis il fut pourvu de la charge d'Amiral de mer, & l'exerçoit l'an 1316. Le Roi l'envoya en Flandre en 1318, avec le Comte d'Evreux, pour le fait de l'armée de mer ; & après diverses gratifications, il lui donna au mois de juillet 1321, la Terre de Gauquelle avec plusieurs héritages confisquez sur le Seigneur de Fiennes. Il ne vivoit plus en 1326.

BLANC (Pierre ou Péris II.) de la Maison des Blancs de Touraine, qui vivoit en 1400, rendit d'importans services à la France contre l'Angleterre. Il commanda l'Arriére-ban de sa province, & se signala en plusieures occasions à la tête de ce corps. Le Duc de Bourbon, persuadé de sa fidélité, lui confia sous le régne de Charles VII. toute la frontiére du rivage de l'Allier, pour défendre ce païs contre les Bourguignons & les Anglois, & il s'acquitta avec honneur de cet emploi. Il se distingua à la prise de Saint-Pierre-le-Moûtier, où il eut la conduite de l'avant-garde, avec laquelle il donna l'assaut, gagna le boulevart d'une porte, planta son étendard sur le bord des fossez, & enfin contraignit les ennemis à rendre cette ville au Roi, où cet illustre Capitaine entra avec la Pucelle d'Orléans. Il contribua encore à la prise de la place de Cuffy, & s'acquit beaucoup de gloire en plusieurs autres occasions. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BLANC (Vincent le) né à Marseille vers l'an 1553, commença à voyager dès l'âge de douze ans en 1565 ; ce qu'il continua de faire pendant 48 ans dans les quatre parties du monde. Nous avons une Relation de ses Voyages.

BLANC ou BLANCO (François le) Archevêque de Compostelle ou de Saint-Jacques en Galice natif du petit bourg de Capillas, dans le diocése de Léon en Espagne, fut Professeur en Théologie, Chanoine d'Oviédo, puis de Palencia dans le Royaume de Léon ; fut pourvu, en 1555, de l'Evêché d'Orense, dans la Galice ; & se trouva au Concile de Trente, où il parut avec distinction. Il fut transféré, en 1565, à l'Evêché de Malaga, dans le Royaume de Grenade ; & l'an 1574, à l'Archevêché de Compostelle, où il mourut le 20 avril de l'an 1581. Il composa quelques Ouvrages en Espagnol pour son diocése, comme, *Summa Doctrinæ Christianæ, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. &c.*

BLANC (Guillaume le) Evêque de Toulon, oncle d'un autre GUILLAUME, Evêque de Grace, étoit natif de Toulouse, & Chancelier de l'Université de cette ville. Il fut sacré l'an 1571, assista aux Assemblées du Clergé de Blois, & eut le Vicariat de la Légation d'Avignon. Ce Prélat, qui avoit quelque connoissance des Langues & des Belles Lettres, traduisit de Grec en Latin l'Histoire du Patriarche Xiphilin qui a abbregé Dion de Nicée, & quelques autres Traitez. Il en composa aussi en notre Langue sur le Célibat & les Sacremens, &c. contre ceux qu'il appelloit Hérétiques, & mourut à Avignon l'an 1588. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 1066.

BLANC (Jean) Bourgeois noble de Perpignan, capitale du Roussillon, se rendit recommandable dans le XV siécle par sa générosité & par sa fidélité pour son Prince. Se trouvant premier Consul, & en cette qualité Gouverneur de cette ville lorsque les François l'assiégérent en 1474, il arriva que son fils unique fut pris dans une sortie. Les Généraux François croyant l'intimider, lui envoyérent dire, que s'il n'ouvroit les portes de la place, ils feroient massacrer ce prisonnier à ses yeux ; mais ce généreux Gouverneur leur fit réponse que sa fidélité pour le Roi son Maître lui étoit beaucoup plus chére que son sang, ainsi qu'il abandonnoit son fils à leur volonté ; & que s'il leur manquoit des armes pour lui ôter la vie, il leur envoyeroit son propre poignard. Ses concitoyens, pour éterniser la mémoire de ce grand homme, firent placer à la porte de sa maison une inscription sur du marbre, que l'on voyoit encore en 1709, dans Perpignan, & qui porte que le maître de ce logis l'avoit emporté sur tous les Romains par sa fidélité : *Hujus domus Dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.* Ce qui releve davantage l'action généreuse de Blanc sur quelques autres de même nature, c'est qu'il lui en coutoit un fils qui étoit unique (car il fut tué) & que Jean II. Roi d'Aragon lui avoit donné permission de rendre la ville, plutôt que de l'exposer aux derniéres extrémitez de la guerre, cependant il les soutint pendant huit mois, & souffrit tout ce que la faim a de plus cruel, jusqu'à manger non seulement des chevaux, mais encore des chiens, des rats, des cuirs ; & ce que l'on ne peut lire sans frémir, de la chair humaine. Enfin il fut forcé de se rendre ; mais avec une capitulation très-honorable, à la mi-Mars 1475. Cette défense mérita à la ville de Perpignan le titre glorieux de *très-fidéle.* Il y a eu dans le XVII siécle un Chevalier de Malte du nom & de la famille de ce Bourgeois noble. * Bosch, *Hist. des Titres & honneurs du Roussillon.*

BLANC (Marc-Antoine le) de Padoue, célébre Jurisconsulte, qui florissoit dans le XVI siécle, vers l'an 1545, a publié divers Ouvrages, entre autres, *Practica ad Legem Cornel. de Sicariis.*

BLANC (Louis le Seigneur de Beaulieu) Ministre à Sedan. *Cherchez* BEAULIEU.

BLANC (N. le) de Dauphiné, qui vivoit dans le XVII siécle, étoit un homme plein de feu & de vivacité ; cependant jaune & mélancolique. Il s'étoit appliqué à l'étude des Belles Lettres, de l'Histoire & des Médailles. Il travailla par ordre du Roi à l'Histoire générale des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie, & donna au public cet Ouvrage en 1690. Il a encore publié une Dissertation sur les Monnoyes de Charlemagne, de Louis *le Débonnaire*, de Lothaire & de leurs Successeurs, frappées à Rome, qui prouvent que ces Rois ont eu le droit de souveraineté dans cette ville. M. le Blanc étant choisi pour travailler à l'Histoire auprès des Princes, mourut subitement à Versailles au mois de juin 1698. * *Mémoires du tems.*

BLANC (Thomas le) Jésuite François de Vitry en Champagne. Après la régence des Humanitez, de la Rhétorique & de la Langue Hébraïque, gouverna plusieurs maisons de son Ordre, & fut Provincial de Champagne. Il s'étoit fait Jésuite en 1617, & mourut à Reims le 25 d'août 1669. Parmi un grand nombre d'Ouvrages qu'il a faits, presque tous sur des sujets de piété, le plus considérable est un vaste Commentaire sur les Pseaumes en six volumes *in folio*, imprimé à Lyon en 1665, 1669, 1673, &c. * Sotwel.

BLANC (le Cap.) Le nom de *Cap blanc* est commun à quantité de Caps. *Voyez* CAP.

BLANC ou BLANCA, isle de l'Amérique. *Cherchez* BLANKA.

* BLANC (André le) Jésuite, natif de Gênes, publia en 1642, sous le nom de *Candidus Philalethes* un Ouvrage contre le dogme de la *Probabilité* ou contre le *Probabilisme*. Mais il n'est pas le seul parmi les Jésuites, qui ait écrit contre cette doctrine. Car Paul Comitolus Jésuite d'Italie, le fit en 1609, comme cela paroît par l'*Antiprobabilisme* du Pére Gisbert Provincial des Jésuites en Provence, qui fut imprimé à Paris en 1703. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BLANC-EN-BERRY. *Voyez* cy-dessous.

BLANCANUS (Joseph) Jésuite de Bologne, un des plus célébres Mathématiciens de son tems, savoit les Langues, l'Histoire, les Belles Lettres, la Philosophie & la Théologie, & mourut à Parme le septiéme juin de l'an 1624. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Aristotelis loca Mathematica ex universis ejus operibus collecta & explicata ; Dissertatio de Mathematicarum natura ; Clarorum Mathematicorum Chronologia ; Echometria ; Sphæra mundi, seu Cosmographia demonstrativa, Brevis Introductio ad Geographiam ; Apparatus ad Mathematicarum studium, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidosi.

BLANCARD ou BLANCHARD (Nicolas) a publié l'*Arrien*, sur l'expédition d'Alexandre, *in octavo*, l'an 1667, en Hollande ; & l'an 1683, il donna l'*Harpocration*, après l'avoir corrigé & traduit en Latin, avec les Notes de MM. de Maussac & de Valois. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. de l'edit. d'Amsterdam 1725. *p.* 375. *n.* 587.

BLANCAT (le Sieur de Saint) Poëte Latin, qui vivoit sous le Roi Louis XIII, fit des Sylves, qui parurent à Toulouse *in quarto* l'an 1635, avec ce qu'il a fait sur l'Histoire de France. Il a encore fait un Poëme sur la naissance du Dauphin Louis XIV, que le ciel donna à la France l'an 1638. Ce Poëte donne si fort dans le sublime, qu'il va quelquefois au delà, & tombe dans l'extrémité vicieuse. On en pourroit rapporter pour exemple ces deux vers, qui peuvent étonner pour la premiére fois, mais qui donnent quelque envie de rire la seconde.

Ille ore horrendum lituis respondet aperto,
Obscuratque tubas vagitu, & tympana terret.

C'est une répresentation un peu terrible d'un Dauphin au berceau; & si Rabelais eût voulu faire un Poëme héroïque de son *Gargantua*, ou de son *Pantagruel*, il n'auroit pas pu trouver de mots plus épouvantables, pour leur faire mettre en fuite toutes leurs nourrices. Aucun Poëte n'en a jamais tant dit, ni d'Hercule au berceau, ni d'Alexandre, ni d'Annibal, quoique Silius Italicus ait dit du dernier, qu'on voyoit renaître dans ses cris la colére de son pére contre les Romains. Blancat étoit un Poëte Gascon, plein de zéle, tout transporté de la joye publique & de son enthousiasme particulier, qu'il prenoit apparemment pour une véritable fureur poëtique. * J. L. Guez de Balzac, *Lettre quatorziéme du troisiéme livre, à Chapelain, du 20 décembre* 1638, *p.* 122. *&* 123. *de l'édit. de Holl.* Item, *Lettre seiziéme p.* 125. Item, *Lettre vint-septiéme &c.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 2. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725, *p.* 92. *n.* 1440.

BLANC-EN-BERRY, petite ville de France située sur la Creuse dans le Berry, aux confins de la Touraine, du Poitou & de la Marche, & à douze lieues de la ville de Poitiers vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLANCFORT. *Voyez* BLANKVOORT.

* BLANCHARD (Guillaume) Avocat au Parlement, étoit fils de François Blanchard, connu dans la République des Lettres par les Eloges des Présidens à Mortier du Parlement de Paris, depuis l'an 1331, jusqu'en 1647. Ayant été reçu Avocat en 1674, il consacra ses premiéres années à la Plaidoirie. L'emploi que ses talens lui procurérent au Palais, auroit suffi pour occuper tout entier un Avocat moins laborieux; mais après avoir satisfait à ce qu'exigeoit de lui la défense de ceux qui lui confioient leurs affaires, il trouva encore du tems pour se livrer à des recherches curieuses & utiles. Le fruit de ces recherches a été une Table Chronologique, contenant en abbregé, un recueil des Ordonnances, Edits, Declarations & Lettres patentes des Rois de France, qui concernent la Justice, la Police & les Finances, avec la date de leurs enregitremens dans les Gréfes des Compagnies Souveraines, depuis l'an 1115, jusqu'en 1688. Il en donna ensuite une seconde édition beaucoup plus ample, puisqu'elle s'étendoit depuis l'an 987, jusqu'en 1715. Il travailloit à en donner une troisiéme avec un grand nombre d'additions importantes, jusques à son tems, lorsqu'il mourut le 24 septembre 1724. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome* 1, *p.* 282, *& suiv.*

BLANCHARD (Nicolas) *Cherchez* BLANCARD.

BLANCHART (Jacques) naquit à Paris en 1600. Il étoit fils de GABRIEL Blanchart, natif de Coindrieu, lequel ayant été député à Paris pour les affaires de sa ville, & s'étant logé par hazard chez Jérôme Boléri, le meilleur Peintre de son tems épousa sa fille, dont il eut trois enfans, JACQUES, *Pierre* & *Jean*. Dès que Jacques eut commencé à faire quelques progrès dans l'Art de la Peinture chez son Maître Jérôme Boléri, il prit la résolution de voyager en Italie. Il se perfectionna quelque tems à Rome, d'où il fut obligé de sortir, parce que les François n'y étoient pas aimez. Il s'en alla à Venise, où il s'appliqua uniquement à étudier & à imiter les Ouvrages du Titien, du Tintoret & de Paul Véronése. Le progrès qu'il fit dans ce travail, lui fit mériter le surnom de *Titien Moderne*. Il fit à Venise, plusieurs tableaux que l'on y conserve encore. En passant par Turin, pour s'en revenir en France, il y fut arrêté par le Duc de Savoye, qui lui fit faire sept à huit tableaux des amours de Vénus & d'Adonis. Ces tableaux sont à Paris présentement, ayant été enlevez dans les débris du Palais des Favorites. De Turin il vint à Lyon, où il fit plusieurs tableaux, la plupart de sujets tirez des Métamorphoses. La fraicheur de son pinceau étoit merveilleuse pour les carnations, & pour en exprimer vivement la teinte naturelle. De retour à Paris, il peignit un salon pour M. Morin, fameux Fleuriste, où il fit quatre grands tableaux qui répresentent des Bacchanales, & qui peuvent être mis au rang de ses plus beaux ouvrages. Il en fit un d'une Vénus qui se chauffe, pendant que Cérès & Bacchus s'éloignent d'elle: *Sine Cerere & Baccho friget Venus.* Il peignit encore à Paris deux galeries; la premiére est dans la maison qui appartenoit au Président Perrault; & l'autre, où il répresenta les douze mois de l'année, étoit à M. de Bullion, Surintendant des Finances. Le meilleur de ses ouvrages est le tableau de la Descente du saint Esprit. L'ordonnance en est d'une beauté singuliére; mais sur tout la lumiére y est vive & si bien répandue de tous côtez, que cela approche en quelque maniére de l'idée de ce divin mystére. Blanchart est mort à 38 ans. Il fut marié deux fois, & eut de sa premiére femme un fils & deux filles. Le fils, qui embrassa de bonne heure la même profession, soutint avec honneur la reputation de son pére. On croit que de tous les Peintres François, il n'y en a point qui ait si bien colorié que Blanchart. On ne voit pas qu'il ait beaucoup fait de grandes compositions: mais ce qu'on voit de lui dans les galeries dont j'ai parlé, & son tableau qui est dans l'église de Notre-Dame, font assez voir qu'il ne manquoit pas de génie; & que s'il n'a pas fait de grandes compositions, c'est qu'on l'occupoit à des tableaux de Vierges, qui lui ôtoient l'occasion de traiter des sujets d'une plus grande étendue. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*. Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France, tome* 2.

BLANCHE de Valois, Impératrice, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon sa troisiéme femme, fut mariée vers l'an 1330 à l'Empereur *Charles* IV. de Luxembourg, & elle en eut quatre filles, 1. *Marguerite*, femme de *Louis* Roi de Hongrie & de Pologne; 2. *Elisabeth*, mariée à *Albert* III. dit *la Tresse*, Duc d'Autriche; 3. *Catherine*, qui épousa *Rodolphe* IV. dit *l'Ingénieux*, aussi Duc d'Autriche; & 4. *Anne*, femme d'*Othon* de Baviére, Marquis de Brandebourg. Blanche mourut l'an 1348, & fut enterrée dans l'église du château de Prague.

BLANCHE de Castille, Reine de France, illustre par sa prudence & par sa piété, étoit fille d'*Alphonse* IX. de ce nom, Roi de Castille, & d'*Aliénor* d'Angleterre. En 1200, elle fut mariée à *Louis* VIII. dit *le Lion*, Roi de France; & en 1223, elle fut couronnée à Reims, avec le Roi son époux, un Mardi 23 de May. Elle fut mére de neuf fils & de deux filles; & entre ses enfans, il y en a deux que l'Eglise reconnoît pour saints, saint *Louis* & la B. *Elisabeth* de France. Le Roi son époux la déclara par son testament Régente du Royaume, pendant la minorité de son fils. Cette sage Princesse inspira à saint Louis des sentimens d'une grande piété, lui répetant souvent qu'elle auroit mieux aimé le voir mort, que de le savoir en péché mortel. Sa Régence fut d'abord troublée par une puissante Ligue, mais sa prudence & sa politique dissipérent ces factions domestiques. Elle détacha du parti des Princes liguez, Thibaud Comte de Champagne, qui étoit amoureux d'elle, & de la foiblesse duquel elle sut adroitement profiter. Raimond Comte de Toulouse fut réduit à son devoir, & le parti des Albigeois fut entiérement détruit. Le Roi saint Louis son fils, dans le voyage d'Outre-Mer qu'il fit en 1248, la laissa Régente du Royaume, qu'elle gouverna très-sagement. Quelques uns disent qu'elle mourut à Melun; mais il est sûr que ce fut à Paris le premier du mois de décembre, qui étoit aussi le premier Dimanche de l'Avent de l'an 1252. On dit que cinq ou six jours avant sa mort elle avoit fait profession de l'Ordre de Citeaux, entre les mains de l'Abbesse de Maubuisson; & qu'après son décès, elle fut revêtue de l'habit de cet Ordre, sous ses ornemens royaux. Quoiqu'il en soit, son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Maubuisson; & on ajoûte qu'il fut porté sur les épaules des principaux Seigneurs de la Cour. Elle avoit fondé cette Abbaïe, celle du Lis, & divers monastéres de l'Ordre de saint Dominique & de saint François, qu'elle avoit pris sous sa protection. Une Histoire manuscrite de la ville de Mante, communiquée par M. de Vion d'Hérouval, dit que le cœur de la Reine Blanche fut enterré dans l'Abbaïe de saint Corentin près de Mante; d'autres assurent qu'il fut porté à l'Abbaïe du Lis, par l'Abbesse Alix, veuve de Jean de Dreux, Comte de Mâcon. * *La Vie de saint Louis, écrite par* Guillaume de Nangis. *Les Mémoires de Joinville, avec les observations de* M. du Cange. *Les Gestes de Louis* VIII. *La Vie de cette Reine.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme. Mézeray. Dupleix & la Chaise, *Hist. de S. Louis.*

BLANCHE de Bourgogne-Comté, Reine de France, fille d'*Othon* IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud* Comtesse d'Artois, fut mariée en 1308, à *Charles* de France, Comte de la Marche, qui fut depuis Roi, IV. de ce nom, & surnommé *le Bel*. *Philippe* son frére, qui fut aussi Roi & V. du nom, dit *le Long*, avoit épousé *Jeanne*, sœur aînée de *Blanche*. Les deux sœurs furent accusées d'impudicité; & Philippe & Gauthier de Launoy, fréres, leurs adultéres, après avoir été convaincus, furent écorchez tout vifs, traînez dans une prairie nouvellement fauchée, & eurent enfin la tête coupée; leurs cadavres furent pendus par les deux bras au gibet. *Blanche* fut confinée au château Gaillard d'Andeli, & fut répudiée en 1322, sous prétexte de parenté. Depuis, elle prit le voile de Religieuse en l'Abbaïe de Maubuisson, où elle fit penitence. * Sainte-Marthe, *Histoire de France*. Mezeray. Le Pére Anselme, &c.

BLANCHE de Navarre, Reine de France, fille de *Philippe*, III. du nom, Roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, fut mariée au Roi *Philippe de Valois*, veuf de *Jeanne* de Bourgogne, par contract passé à Brie-Comte-Robert le 29 janvier de l'an 1349. Deux ans après, elle accoucha d'une fille posthume, *Blanche* de France, qui fut promise le 16 juillet 1370, à *Jean* d'Aragon Duc de Gironde, & qui mourut l'année d'après à Béziers, en allant en Espagne. Son corps fut porté à S. Denys. La Reine Blanche y fut enterrée dans la chapelle de saint Hippolyte, étant morte à Neaufle-le-Châtel le cinquiéme octobre 1398. * Froissard, *Hist. de Charles VI.* Le P. Anselme.

BLANCHE de France, Reine de Bohême, fille du Roi *Philippe* III, surnommé *le Hardi*, & de *Marie* de Brabant sa seconde femme, fut fiancée avec *Jean* de Namur, fils aîné de *Guy*, Comte de Flandre, puis avec *Jean* d'Avênes, Comte d'Ostrevent, fils aîné de *Jean* d'Avênes de Hainault. Enfin cette Princesse fut accordée en 1299, à *Rodolphe* III, dit *le Debonnaire*, Roi de Bohême, dans l'entrevue qui se fit au mois de décembre à Vaucouleurs, entre le Roi Philippe & l'Empereur Albert I. Le mariage se fit l'année d'après, & Blanche mourut en 1305, à Vienne en Autriche, où elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers. * Le P. Anselme.

BLANCHE de France, Reine de Castille, étoit fille de saint Louis, & de *Marguerite* de Provence, & naquit à Japha en Syrie l'an 1252. En 1266, elle fut accordée à *Ferdinand* de la Cerda, Infant de Castille, fils aîné du Roi *Alfonse* X; en 1269, elle fut mariée à Burgos, par dispense du Pape Martin IV. Elle eut de ce mariage 1. *Alfonse*, Seigneur de Lunel; & 2. *Ferdinand*, Seigneur de Lara, qui furent privez du Royaume de leur ayeul. Ferdinand étant mort à Valladolid, au mois d'août de l'an 1275, la Reine Blanche revint en France. C'est elle qui fit bâtir à Paris une partie de l'église des Cordeliéres du fauxbourg Saint-Marcel, où elle passa le reste de ses jours dans la maison royale que la Reine sa mére lui avoit laissée. Elle y mourut le 17 juin de l'an 1320, & fut enterrée aux Cordeliéres de Paris, où l'on voit son épitaphe. * Le P. Anselme.

BLANCHE de Bourbon, Reine de Castille, fille de *Pierre*, I. de ce nom, Duc de Bourbon, fut accordée à *Pierre* Roi de Castille, surnommé *le Cruel*, & le mariage se fit en l'Abbaïe de Preuilli le neuviéme de juillet de l'an 1352. Cette Princesse n'étoit alors que dans la quatorziéme année de son âge, & avoit autant de vertu que d'esprit & de beauté. Le Roi son mari la traita de la maniére du monde la plus cruelle; & l'ayant long tems retenue en prison, il la fit enfin empoisonner à Médina Sidonia l'an 1361, n'étant âgée que de 23 ans. Elle fut enterrée à Tudéle. Les François ne laissérent pas cette mort impunie. *Voyez* l'article de PIERRE *le Cruel*. * Sainte-Marthe, *Hist. Genealog. de la maison de France*. Mariana, *l.* 16. *&* 17. *Hist. Hispan.* Mezeray. Le P. Anselme, &c.

BLANCHE d'Artois, Reine de Navarre, fille de *Robert* de

de France, I. de ce nom, Comte d'Artois, & de *Mahaud* de Brabant, fut mariée l'an 1269, par dispense du Pape, avec *Henri* dit *le Gros*, Roi de Navarre, & Comte de Champagne, dont elle eut *Jeanne*, mariée au Roi *Philippe* IV. dit *le Bel*. Le Roi de Navarre mourut en 1274. & Blanche prit une seconde alliance avec *Edmond* d'Angleterre, Comte de Lancastre. Elle fonda l'Abbaïe d'Argensoles, de l'Ordre de Cîteaux, qui eut pour première Abbesse la B. Ida, qui mourut à Paris le deuxiéme jour de mai 1302. * Sainte-Marthe. Oihenart. Le P. Anselme, &c.

BLANCHE, Reine de Navarre, étoit fille de *Charles* III. dit *le Noble*, Roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Castille. Quoiqu'elle ne fût que la sixiéme des enfans de ce Roi, elle demeura néanmoins héritiére de cet Etat après la mort de son pére, arrivée en 1425, & fut mariée fort jeune à *Martin* d'Aragon Roi de Sicile. Ce Prince étant mort à Cagliari le 25 jour de juillet 1409, elle prit l'an 1420, une seconde alliance avec *Jean* d'Aragon, Duc de Pennafiel, depuis Roi de Navarre & d'Aragon. Ils furent couronnez à Pampelune le 15 mai, jour de la Pentecôte, de l'an 1429, & la Reine mourut à Notre-Dame des Neiges en Castille, le premier avril 1441. Son corps fut porté dans la Navarre, où il est enterré dans l'église des Religieux de saint François de Tudéle. Elle fut mére de *Charles*, Prince de Viane, & de deux filles. L'aînée étoit *Blanche*, qui fut premiére femme de *Henri*, IV. du nom, dit l'*Impuissant*, Roi de Castille. Leur mariage fut conclu en 1436 ou 1437, selon Surita; & depuis, le Cardinal Cervantes, Evêque d'Avila en fit la cérémonie à Valladolid l'an 1440: mais Blanche fut démariée par sentence du Pape Nicolas V, l'an 1453, & mourut sans postérité en 1464, à Lescar, où elle est enterrée dans l'église cathédrale. * Surita, *l.* 12. Mariana, *l.* 22. *& suiv.* Oihenart, *Notit. utriusque Vasconiæ.* Galland, *Mémoires de Navarre.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Le P. Anselme, &c.

BLANCHE de France, fille posthume du Roi *Charles* IV. & de *Jeanne* d'Evreux, née à Châteauneuf près d'Orléans, le premier jour d'avril de l'an 1328, porta le titre de Comtesse de Beaumont, & fut mariée à *Philippe* de France, Duc d'Orléans, le 18 janvier 1344. Elle mourut sans enfans le septiéme février 1392. Son corps fut enterré à Saint-Denys, dans la chapelle de Notre-Dame la Blanche, & son cœur à Sainte-Croix d'Orléans, où l'inscription qu'on y voit, marque sa mort au septiéme janvier 1398; mais comme ceux qui l'ont dressée, ne vivoient que longtems après, ils se sont assurément trompez. Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France*; & *celle de Charles VI.* publiée par M. le Laboureur. Le P. Anselme, &c.

BLANCHE de Sicile ou d'Anjou, Comtesse de Flandre, fille de *Charles* de France, Comte d'Anjou & de Provence, Roi de Naples, de Sicile, &c. & de *Béatrix* de Provence, fut mariée à *Robert* III. dit *de Béthune*, Comte de Flandre, & mourut en travail d'enfant l'an 1272, ne laissant qu'un fils mort sans lignée. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Flines près de Douay.

BLANCHE, Reine d'Aragon, fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, qui de *Marie* de Hongrie sa femme, eut quatorze enfans. La onziéme étoit *Blanche*, qui fut mariée à Villabertran, le premier du mois de novembre 1295, avec *Jacques* II. Roi d'Aragon. Elle fut couronnée à Saragosse l'an 1296, & mourut à Barcelone le 14 octobre de l'an 1310. Son corps fut enterré au monastére de Sainte-Croix en Catalogne, où l'on voit son tombeau.

BLANCHE, femme de *Baptiste* de la Porte, Citoyen de Padoue, se rendit très-illustre par sa chasteté & par son courage dans le XIII siécle. Elle accompagna son mari, lorsqu'il fut envoyé de Padoue à Bessano, dans la Marche Trévisane, pour y commander la garnison en 1233; & elle défendit généreusement cette place avec lui, contre le Tyran Acciolin qui l'assiégeoit; mais la ville ayant été prise par trahison, son mari y fut tué, & Blanche fut menée captive à leur Prince. Ce Tyran charmé de la beauté & de la majesté de cette Amazone, qui parut sous les armes en sa présence, voulut la forcer; ce qu'elle évita en se jettant par la fenêtre. Lorsqu'elle fut guérie de cette chûte, Acciolin redoubla ses efforts pour jouir d'elle; & ne pouvant trouver d'autre moyen de contenter sa brutalité, il la fit lier sur un lit. Cette femme affligée dissimula son desespoir, & fit en sorte qu'on lui permit de voir son mari dans le tombeau, pour y pleurer sa mort. Le sépulcre étant ouvert, elle se jetta sur le cadavre de son époux, & par un effort extraordinaire, elle fit tomber sur elle la pierre qui couvroit le tombeau, dont elle fut écrasée. * Scardéoni, *Hist. Patav. l.* 3.

BLANCHE (la pointe.) *Voyez* ROSAPHAR.

* BLANCHE (la Mer) ou BELLA MORE, grand Golfe de la Mer de Moscovie ou de l'Océan septentrional. Il est renfermé entre les Provinces de Dwina, de Kargapol & la Laponie Moscovite. Ce Golfe est fort fréquenté à cause de la ville d'Archangel qui y est située & qui fait presque tout le commerce de la Moscovie avec le reste de l'Europe.

BLANCHE (la Mer) on appelle aussi de ce nom la Propontide ou Mer de Marmara. *Voyez* MARMARA.

* BLANCHE (la Blanche eau) petite riviére des Païs-Bas prend sa source dans la Principauté de Chimay, & coule à peu près de l'est à l'ouest jusques à Mariembourg, où elle se joint à une riviére qui s'appelle *l'Eau Noire.*

BLANCHEFLEUR, sœur du Roi Clovis. *Cherchez* AUDEFLEDE.

BLANCHEFORT, nom d'une Maison illustre du Limosin, dont on ne parlera ici que depuis

I. GUY de Blanchefort, Seigneur de Boislamy, de Saint-Clément & de Nozerolles, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, puis Sénéchal de Lyon, Bailli de Mâcon, & Gouverneur de Pierre-Encise, qui épousa en 1446, *Souveraine* d'Aubusson, fille de *Renaud*, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, & de *Marguerite* de Comborn, dont il eut, ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Boislamy & de Nozerolles, qui épousa 1. *Jeanne* de Collogne-Lignerac en Rouergue, dont il eut 1. GUY, dit *Guyot*, qui suit: 2. *Jeanne* de Layre, dont il eut pour fille unique, 2. *Françoise* de Blanchefort, Dame de Boislamy, mariée en décembre 1495, à *Jean* de Chabannes, Baron de Curton & de Saignes; 3. JEAN de Blanchefort, dont *la posterité sera rapportée cy-après*; 4. *Guy*, Grand-maître de Rhodes, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 5. *Louis*, Abbé de Ferriéres, mort en 1505; *Charles*, Abbé de saint Euvert d'Orléans & de la Victoire, élu Evêque de Senlis en 1503, mort en 1515; 6. ANTOINE, Seigneur de Beauregard; 7. *Françoise*, mariée à *Jean* de Lestranges, Seigneur de Duras; & 8. *Souveraine* de Blanchefort, alliée à *Jean* Pot, Seigneur de Rhodes.

II. GUY, dit *Guyot*, Seigneur du château du Bois, vivoit en 1516, & avoit épousé *Perette* Dupont, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2. *Philippe*, mort sans posterité.

III. PIERRE de Blanchefort, Seigneur du Château du Bois, Enseigne de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fut député de la Noblesse du Nivernois aux Etats Généraux de Blois, en septembre 1576, & fut exemté de l'Arriére-ban, par lettre du septiéme septembre 1557, en considération de ses bons & anciens services. Il avoit épousé *Léonarde* de Cléves, Dame d'Asnois, fille d'*Armand*, Seigneur de S. Germain-des-Bois, qui étoit fils naturel de *Jean* Duc de Cléves, Comte de Nevers, & de *Léonarde* Perreau. De ce mariage vinrent, ADRIEN, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Fondelin, Capitaine de deux compagnies de Gens de pié; 3. *Gabriel*, Chevalier de saint Jean de Jérusalem; 4. *Aimée*, qui épousa *Jean* d'Angélis, Seigneur de Béze; 5. *Charlotte* mariée à *Philibert* de Loron, Seigneur d'Argoile; 6. *Léonarde*, Religieuse en l'Abbaïe de Saint-Julien d'Auxerre; & 7. *Pierre* de Blanchefort, II. du nom.

IV. ADRIEN de Blanchefort, Seigneur d'Asnois en faveur duquel cette Terre fut érigée en Baronie en 1606, servit le Roi dans sa premiére jeunesse avec son pere, qui le donna à François fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon Comte de Flandre, lequel lui donna en juin 1578, une commission de lever deux cens hommes de guerre à pié. Le Roi Henri IV. le nomma Mestre de camp en novembre 1589, & lui donna un régiment d'infanterie en juillet 1594. Il fut député de la Noblesse du Nivernois aux Etats Generaux du Royaume convoquez à Paris. Il avoit épousé par contract du 12 septembre 1533, *Henriette* de Salazard, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. 3. *Anne* & *Jeanne* Religieuses.

V. FRANÇOIS de Blanchefort, Baron d'Asnois, de Saligny & de Saint-Germain-des-Bois, avoit épousé *Etiennette* Olivier, le 25 février 1611, dont il eut 1. ROGER, qui suit; 2. *François*, Baron de Sergine; 3. *Octave*, Abbé de Saint-Jean des Prez; 4. *François*, Chevalier de Malthe; 5. 6. *Aimée* & *Judith*, Religieuses; 7. *Barbe*, mariée à *Jean-Auguste* de Saugy, Seigneur de Mulagny.

VI. ROGER de Blanchefort, Baron d'Asnois, de Saligny & de Saint-Germain-des-Bois, avoit épousé *Françoise* de Béze, dont il eut 1. JOSEPH-FRANÇOIS qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Auguste*, Chevalier Seigneur de Ribourdin; 3. *Marie-Jeanne*, mariée à *Louis* de Boullinvilliers, Seigneur de Fouronne; 4. *Jeanne* Rogeon, Abbesse de l'Abbaïe de la Joye en Bretagne.

VII. JOSEPH-FRANÇOIS, Chevalier Marquis de Blanchefort, Baron d'Asnois, Saligny, Saint-Germain-des-Bois, Gouverneur de la province & païs de Gex, avoit épousé *Gabrielle-Charlotte-Elisabeth* Brûlard de Sillery, fille de *Roger*, Marquis de Puizieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Conseiller d'Etat d'épée, & de *Claude* Godet, Dame de Reinneville, dont il a eu pour fils unique FRANÇOIS-PHILOGÉNE, qui suit.

VIII. FRANÇOIS-PHILOGÉNE, Chevalier, Marquis de Blanchefort, Baron d'Asnois, de Saligny & de Saint-Germain-des-Bois, Gouverneur des provinces & païs de Gex, est le seul qui reste de cette illustre Maison.

II. JEAN de Blanchefort, second fils de GUY, fut Seigneur de Saint-Clément, de Saint-Séver & de Saint-Janvrin, Chevalier & Chambellan du Roi Charles VIII, Gouverneur & Maire perpétuel de Bourdeaux, & Maréchal des Logis de France, & mourut en 1494. Il avoit épousé *Andrée* de Norroy, Dame de Targé, veuve de *Jean* de Menou, & fille de *Charles* de Norroy, & de *Jeanne* Dame de Targé, morte en 1518, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louise*, alliée en février 1490, à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé; 3. *Françoise*, mariée 1. en avril 1493, à *Jean* bâtard du Maine: 2. en septembre 1498, à *Jacques* Girard, Seigneur de Passy en Nivernois; 4. *Catherine*, alliée en février 1494, à *François* de la Roche, Seigneur de Châteauneuf-sur-Siole en Berri; 5. *Marguerite*, qui épousa en février 1498, *Charles*, Seigneur de Gaucourt; & 6. *Jeanne* de Blanchefort, mariée en janvier 1501, à *Jean* Brachet, Seigneur de Magnac & de Péruse.

III. FRANÇOIS de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin, de Saint-Clément, de Targé, de Saint Sevére, de Mirebeau, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fit son testament en 1540. Il avoit épousé en février 1509, *Renée* de Prie, fille d'*Aymar* Seigneur de Prie & de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Claude* de Traves, dont il eut 1. GILBERT, qui suit; 2. *Jacques*, mort jeune; & 3. *Perrenelle* de Blanchefort, premiere femme de *George* Clermont, I. du nom, Seigneur de Galerande.

IV. GILBERT de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin, de Saint-Sevére, de Targé, de Mirebeau, Grand Maréchal des Logis du Roi, & Chevalier de son Ordre en 1568, épousa en janvier 1543, *Marie* de Créquy, fille unique de *Jean* VIII. du nom, Sire de Créquy & de Canaples, Prince de Poix, & de *Marie* d'Acigné, dont il eut, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Marie*, accordée à *Louis* d'Oignies, Comte de Chaulnes, tué à la bataille de Saint-Denys, & mariée à *Gilles* Seigneur de Mailly & de Boulencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil; 3. *Gilberte*, femme de *Jacques* d'Applaincourt, Seigneur d'Ardecourt, Gouverneur de Guise; 4. *Magdelaine*, mariée à *Antoine* d'Estourmel, Seigneur de Surville, Gouverneur du Châtelet, Lieutenant au Gouverne-

nement de Péronne, Mondidier & Roye; & 5. *Françoise* de Blanchefort, alliée à *Louis* d'Estourmel, Seigneur du Fretoy.

V. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin, &c. fut institué héritier de tous les biens de la maison de Créquy par le Cardinal de Créquy son oncle maternel, à condition par lui & ses successeurs, de porter le nom & les armes de Créquy, ainsi qu'il sera remarqué en parlant de cette Maison. * *Voyez* CREQUY & TURENNE.

BLANCHEFORT (Guy de) troisiéme fils de GUY Seigneur de Boislamy, &c. & de *Souveraine* d'Aubusson, quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidoit alors en l'isle de Rhodes, succéda en novembre 1512, à Emeri d'Amboise. Il étoit neveu du Grand-Maître & Cardinal d'Aubusson, & fut élu pendant son absence, étant Grand Prieur d'Auvergne. L'année suivante, il arriva à Rhodes une chose fort remarquable. Les Chefs des Langues se plaignirent au Conseil, de ce que le défunt Grand-Maître d'Amboise avoit fait mettre trois fleurs de lys de marbre sur la porte qu'il avoit fait bâtir au boulevard, proche du Palais du Grand-Maître: ce qui sembloit donner à la Couronne de France quelque supériorité sur la Religion, & ils demandérent qu'elles fussent ôtées. Après plusieurs contestations, les fleurs de lys furent portées par ordre du Conseil sur la muraille du quartier de France, & il fut permis aux autres Langues d'en faire autant des armes de leurs Princes. Le Grand-Maître de Blanchefort mourut en allant à Rhodes le 24 novembre 1513, proche de l'isle de Xante, & FABRICE de Carette lui succéda. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

* BLANCHELANDE, Abbaïe de France, située dans le Territoire de Coutances. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLANCHETTI (Laurent) Cardinal, après avoir été reçu Docteur en Droit en l'Université de Paris, fut à Rome, où le Pape Grégoire XIII. le fit Prélat de la sacrée Consulte, & Auditeur de Rote. Pendant cinq ans qu'il exerça cette charge, il composa trois volumes sous le titre de *Décisions de Rote*, qui ont été gardez dans la bibliothéque de Rimini. Sous le Pontificat de Sixte V, il fut envoyé en France avec le Cardinal Cajétan, puis en Pologne avec le Cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui ayant été élu Pape sous le nom de Clément VIII, le nomma Cardinal le cinquiéme juin 1596, le mit en même tems des Congrégations de la Signature, du Conseil & du saint Office, & le fit Protecteur de l'église de Lorette. Après s'être vû deux fois sur le point d'être élu Pape, il mourut l'an 1612 âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'église de Jesus. Il étoit frére de MARC ANTOINE Blanchetti, Sénateur de Bologne, & Chevalier de Calatrava, qui d'*Alexandra* de Carminati, d'une famille distinguée de Milan, laissa pour fils unique CÉSAR Blanchetti, qui épousa en 1602, *Ermeline* de Gambalunga, d'une ancienne famille de Rimini, dont il eut neuf enfans, savoir, 1. GEORGE-LOUIS Blanchetti, Sénateur de Bologne après son pére; & 2. JULES, Colonel d'un régiment du Pape, qui ont laissé une nombreuse postérité, qui subsiste encore; 3. *Jean* Abbé de *Monte Armato*, Protonotaire Apostolique & Prélat de la sacrée Consulte; 4. 5. 6. 7. 8. cinq filles Religieuses; & 9. *N.* Blanchetti, mariée à *Scipion* Buttigéri, d'une famille illustre de Bologne. César Blanchetti est nommé par quelques-uns Bianchetti, c'est ainsi que le nomme l'Auteur de sa Vie imprimée à Bologne. *Voyez* BIANCHETTI. * *Hist. des Ordres Relig. imprimée en 1719. tome 8.*

BLANCHETTI (César) *Voyez* BIANCHETTI.

BLANCHETTI (Jeanne de) native de Bologne, fille de *Matthieu* Blanchetti, & femme de *Bonsignori* de Bonsignoris, vivoit en 1390, & parloit bien les Langues Latine, Allemande & Bohémienne. * Bumaldi, *de Scriptor. Bonon.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BLANCHINO (Barthélemi) Patrice de Bologne en Italie, qui vivoit vers l'an 1500, composa divers Ouvrages, entre autres la Vie de Philippe Béroaldi, celle de Codrus Urceus, &c. C'étoit l'homme de son tems qui avoit le plus de connoissance des médailles & des autres piéces anciennes. Il faisoit aussi passablement des vers. Le Chevalier Casius lui dressa cet épitaphe.

La spoglia ha qui Bartholomeo Bianchino
Di Lettere, di Medaglie, & di Sculture
Vera hebbe cognition, e di figure
Gratia, & virtù che l'au fatto . . . .

* Léandre Alberti, *Hist. Bonon. & Descript. Ital.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. &c.*

BLANCKEN. *Voyez* BEVERUNGEN.

BLANCKENBERG, en Flandre. *Voyez* BLANKENBERG.

BLANCKENBERG, en Lorraine. *Voyez* BLANMONT.

BLANCKENBERG, en Westphalie. *Voyez* BLANKENBERG.

BLANCKENBERG, en Haute Saxe. *Voyez* BLANKENBERG.

BLANCKENBOURG. *Voyez* BLANKENBOURG.

BLANCKENHEIM. *Voyez* BLANKENHEIM.

BLANCKEWALT. *Voyez* BLANKWALT.

BLANCKHOFF. *Voyez* BLANKHOFF.

BLANCMENIL (Seigneurs de) *Cherchez* POTIER & LAMOIGNON.

BLANCO. *Cherchez* BLANC (François le)

BLANCPAIN (Thomas) *Cherchez* BLAMPIN.

BLANCROLET. *Cherchez* PONT-DE-L'ARCHE.

BLANCS ou FRÉRES BLANCS. *Cherchez* FRÉRES BLANCS.

BLANCS (les) & les NOIRS, noms de deux factions qui se formérent en 1300, dans la ville de Pistoye en Italie. Les Florentins voulurent les accorder & se divisérent ensuite, les uns prenant le parti des Blancs & les autres celui des Noirs. Charles de Valois, frére du Roi de France, & Vicaire de l'Empire dans la Toscane, entreprit d'appaiser ces troubles; & le Légat du Pape jetta un interdit sur la ville. Enfin les Blancs, qui avoient chassé les Noirs, furent contraints de sortir de Florence, & se retirerent à Forli, où ils se joignirent aux Gibelins, pendant que les Noirs s'allioient avec les Guelphes. Le Poete Dante fut chassé avec les Blancs, & crut se venger en parlant injurieusement des François dans ses Ecrits. * Blondus, *dec. 2. l. 9.*

BLANCS (les) *Voyez* ZAFFERAMINIS & CASIMAMBOUS.

BLANCS-MANTEAUX: c'est le nom qu'on donna aux Religieux de l'Ordre des Servites, ou Serviteurs de la sainte Vierge, Mére de Jesus-Christ, à cause qu'ils avoient des habits & des manteaux blancs. Cet Ordre, qui suivoit la Régle de saint Augustin, avoit été institué à Marseille, & fut confirmé par le Pape Alexandre IV. l'an 1257. Et comme ils s'établirent à Paris dans la rue de la vieille parcheminerie, cette rue & le monastére ont depuis retenu le nom de Blancs Manteaux, quoique ce monastére ait été donné dès l'an 1298, aux Religieux Guillelmites, qui avoient des manteaux noirs, & que les Religieux Benédictins de Clugni, qui sont aussi habillez de noir, y soient entrez en 1618, par la cession que leur en firent les Guillelmites de France, non sans opposition de la part de leur Général. Les Benédictins de Clugni l'ont encore cédé depuis aux Benédictins de la Congrégation de saint Maur, qui en sont présentement en possession. * Du Breuil, *Antiquitez de Paris.*

BLANDFORT, bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, située dans le Comté de Dorcester sur la Stoure, à moitié chemin entre Sturmister & Winborn-Minster, toutes trois sur la même riviére. Blandfort est bien peuplée & a beaucoup de Noblesse dans son voisinage. * *Diction. Anglois.*

BLANDIAC, bourg dans le diocése d'Usez en Languedoc, a donné son nom à JEAN DE BLANDIAC Evêque de Nîmes, puis Cardinal. Il étoit parent de Deucio, aussi Cardinal, & fut exécuteur de son testament. Ce Prélat, homme de bien & bon Ecclésiastique, avoit assez bien étudié le Droit Civil & Canonique, & eut l'Evêché de Nîmes en 1348, après Bertrand de Deucio ou de Deux son oncle. Il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent VI, le 17 septembre 1361, & porta le titre de *Saint-Marc*, qu'il quitta l'an 1372, pour opter l'Evêché de Sabine. En 1366, le Pape Urbain V. l'envoya, avec le Cardinal Gilles de Montaigu, à Paris, pour y travailler à la réforme de l'Université. Depuis, Grégoire XI. allant à Rome, le laissa à Avignon, en qualité de son Vicaire général dans le Comtat. Il s'attacha ensuite à Clément VII, & mourut le huitiéme juillet de l'an 1379, à Avignon, où il fut enterré dans l'église de saint Didier. * Onuphre. Victorel & Ciaconius, *in Vit. Pont.* Bosquet, *in Vit. Innoc. VI.* Frison, *Gall. Purp.* Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card. &c.* Baluse, *Vit. Pap. Aven. tome 1. p. 958.*

BLANDINE, du nombre des célébres Martyrs de Lyon, étoit une esclave d'une Dame Chrétienne, qui étoit foible de corps & d'une complexion très-délicate; cependant elle souffrit courageusement les tourmens pendant tout un jour, & lassa les bourreaux, sans rendre l'ame. Pendant ces longs & cruels tourmens, elle disoit continuellement, *Je suis Chrétienne, & on ne commet aucun crime parmi nous.* Elle fut renfermée dans la prison, d'où elle fut tirée quelques jours après, pour être conduite au supplice. On l'attacha à un poteau, & on l'exposa aux bêtes farouches. En cet état, elle encouragea les autres Martyrs: aucune des bêtes qui furent lâchées, n'ayant touché à son corps, on la détacha du poteau, & on la mit en prison pour la reserver à de nouveaux combats. Enfin, après que la plupart des autres Martyrs furent exécutez, Blandine fut amenée le dernier jour des Jeux publics dans le parterre de l'amphithéatre, avec un jeune garçon de 15 ans nommé *Pontique*, qu'elle encouragea jusqu'à la mort: elle resta ainsi la derniére. Après qu'elle eut été fouettée, déchirée par les bêtes, mise sur une chaise de fer ardente, elle fut enfermée dans un filet, & exposée à un taureau qui la secoua long-tems, & la jetta plusieurs fois en l'air avec ses cornes. Après tant de tourmens soufferts avec une constance que les Payens admiroient eux-mêmes, Blandine fut égorgée, comme les autres Martyrs. * *Epistola Ecclesiar. Lugdunensis & Viennensis, apud* Eusebium, *l. 5. Hist. ch.* 1. Baillet, *Vies des Saints*, 2 *juin.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siécles.* Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome 2.*

BLANDONIA. *Cherchez* BANDONINIA.

BLANDRATA (George) Hérétique Arien dans le XVI siécle, étoit Italien, & natif du Marquisat de Saluces. Il exerça la Médecine en Pologne & en Transylvanie, d'où étant revenu en Italie, il fut arrêté pour ses erreurs; mais s'étant sauvé des prisons de l'Inquisition de Pavie, il se retira à Genéve. On étoit prêt de lui faire de dangereuses affaires pour sa doctrine, qui avoit suscité Calvin contre lui, lorsqu'il se sauva en Pologne l'an 1558, puis en Transylvanie l'an 1563, où il avoit été appellé par le Prince Jean Sigismond, qu'il infecta de ses erreurs. Il fut aussi en grand crédit, & sur le pié de Médecin, auprès des Princes Christophle & Etienne Battori, lors même que ce dernier eut été élu Roi de Pologne. Blandrata répandit dans ce Royaume le poison du Trithéisme, sur tout lorsqu'il eut auprès de lui Valentin Gentilis & Fauste Socin, qu'il avoit fait venir de Suisse en 1578. Ils enseignoient un Arianisme rafiné, soutenant trois personnes & trois essences en la Trinité, & ajoûtant qu'il n'y avoit que le Pére qui fût l'unique vrai Dieu. Cet Hérésiarque abandonna depuis le parti des Unitaires, & fut étouffé dans son lit par un de ses neveux. Il vivoit encore l'an 1585, lorsque Bellarmin écrivoit son Traité de *Christo*; mais il étoit mort en 1592, quand Socin écrivit contre Wuie-

Wolékus. * Florimond de Raimond, *de la Naissance de l'Hérésie*, *l.* 2. *c.* 16. *n.* 5. Sponde, *ann. Chr.* 1531. *n.* 16. 1551. *n.* 33. 1566. *n.* 30. Bayle, *Dict. Crit.*

BLANES, *Blanda*, petite ville d'Espagne en Catalogne, avec un port de mer sur la côte de la Méditerranée, près de l'embouchure de la riviére de Todéra, dans le Vicomté de Cabréra, au diocése de Gironne, dont elle est distante de six lieues, & à dix lieues en deça de Barcelone. Elle est ancienne, & M. de Marca remarque que Pline en a parlé. Il y a un ancien château, & une petite isle au devant. Cette ville a donné son nom à une des plus nobles & des plus anciennes familles de Catalogne, *dont on va parler*.

BLANES, famille. Les Historiens Espagnols & Catalans, suivant les Archives de Barcelone, dont on a vu un extrait en bonne forme, disent que l'Empereur Charlemagne donna la ville & le château de Blanes à un Saxon nommé *Gines*, parent du fameux Witikind, en recompense des services qu'il en avoit reçus contre les Maures en Catalogne. C'est de ce *Gines* que ces Historiens assurent que sont issus tous les Seigneurs de Blanes. On voit par un privilége accordé par Raymond *Borell*, Comte de Barcelone l'an 1015, à tous ceux qui en 1001 l'avoient suivi avec armes & chevaux à la fameuse journée de Cordoue, que les Seigneurs de Blanes étoient de ce nombre, & qu'ils étoient dès-lors divisez en trois branches, dont l'une étoit établie dans le Vicomté de Cabréra; l'autre dans le Comté d'Ampurias, & la troisiéme en Roussillon.

Ces Seigneurs portent pour armes *de gueulles à la croix d'argent*. Leur tradition, & celle du païs, appuyée par plusieurs Auteurs Espagnols & Catalans, est que ce sont les armes de la Maison de Savoye, qu'un des Comtes de Savoye donna à Guillaume Seigneur de Blanes, dans le XIII siécle, le reconnoissant pour son parent, issu comme lui de l'ancienne Maison de Saxe. On produit de plus cette information faite à Barcelone le 23 février 1566, sur la noblesse de Vidal & de François de Blanes, qui justifie que leur Maison portoit depuis un tems immémorial les armes de Savoye, comme étant du même sang; & une requête présentée par les Consuls de la ville de Blanes en 1599, à leur Seigneur Dom Gaston de Moncade, II. du nom, Marquis d'Aytonne, Vicomte de Cabréra, tendant à ce qu'il leur conservât les armes de leur ville, disant que c'étoient celles de Savoye qu'ils avoient toûjours portées; à quoi ce Seigneur acquiesça, à condition pourtant qu'ils mettroient à droite celles de la Maison de Moncade.

Cette croix d'argent en champ de gueulles n'est point contestée aux Seigneurs du nom de Blanes, ils la portent incontestablement dès le commencement du XIII siécle, & c'est la même que portent les Ducs de Savoye. Mais si l'on en croit Guichenon dans son Histoire de la Maison de Savoye, les Comtes de Savoye portoient anciennement *d'or à l'aigle de sable*, ce qui paroît par leurs sceaux depuis l'an 1206, jusqu'en 1280, d'où cet Auteur conclut que c'étoient celles de la Maison de Saxe, depuis qu'Henri dit l'*Oiseleur* avoit été mis sur le thrône d'Allemagne en 920. Ce fut Amé V. du nom, Comte de Savoye & de Maurienne, qui le premier prit la croix d'argent pour ses armes, non pas après le secours qu'il donna aux Chevaliers de saint Jean de Jérusalem dans l'isle de Rhodes, vers l'an 1315, ainsi que plusieurs Auteurs l'ont écrit, mais plus de vingt années auparavant, comme il appert par son sceau au bas d'un acte de l'an 1293. On croit même que cette croix étoit les armes de la Principauté de Piémont. Or les Seigneurs de Blanes la portoient avant l'an 1227, d'où il semble qu'il faut conclurre qu'ils ne l'ont point reçue des Comtes de Savoye, qui ne la portoient pas alors, à moins qu'on ne veuille dire que ces Comtes donnérent à la Maison de Blanes les armes de Piémont.

On trouve dans l'Histoire des Comtes de Barcelone, un Amiral *de Blanes* qui se signala en diverses occasions à la tête des vaisseaux & des galéres de la Comtesse de Barcelone vers l'an 850. Il est à présumer que les autres Seigneurs de Blanes descendent de lui.

Voici la généalogie de cette Maison, non pas de toutes ses branches dispersées en Catalogne, Valence & Ampurias: mais seulement de celle qui est établie en Roussillon. Les premiers degrez se trouvent prouvez par les Mémoires manuscrits du Pére Jean-Gaspard Roig-&-Jaspi, Religieux Minime, natif de la ville de Blanes, & Historiographe du Roi d'Espagne, certifiez par lui véritables, le premier juillet 1672. Les derniers degrez sont appuyez sur divers Actes recherchez en 1625, par François Puigmau Notaire à Perpignan, & sur d'autres Actes originaux qui ont été communiquez.

I. RAYMOND de Blanes est le premier qui soit bien connu dans l'Histoire pour s'être trouvé avec son frére *Géofroi* dans l'armée du Comte de Barcelone Raymond *Borell* à la journée de Cordoue l'an 1001. Le Pére Roig-&-Jaspi dit qu'il n'a pu découvrir le nom du pére de ce Seigneur, mais que son ayeul & son bisayeul se nommoient l'un & l'autre *Gines*. Il fut pére de GÉRARD qui suit.

II. GÉRAUD de Blanes servit le Comte de Barcelone Raymond-Berenger, surnommé *le Vieux*, dans ses guerres contre les Sarasins. Il fonda pour des Chanoines Réguliers de saint Augustin, le monastére de Sainte-Marie de Roca Rossa, où plusieurs de ses Descendans furent inhumez. Son fils fut RAYMOND qui suit.

III. RAYMOND de Blanes, II. du nom, qui suivit le Comte de Barcelone Raymond, III. du nom, à la conquête de Majorque, vers l'an 1114. Il laissa VIDAL qui suit.

IV. VIDAL de Blanes mentionné parmi les principaux Seigneurs de Catalogne qui servirent le Prince d'Aragon Raymond-Berenger, Comte de Barcelone, dans la guerre qu'il fit avec le Roi de Castille contre les Maures l'an 1148. Il se trouva aussi à la prise d'Alméria l'année suivante. Son fils fut ARNAUD qui suit.

V. ARNAUD de Blanes, nommé dans le testament de Bernard de Palacio, Chevalier, du lieu de Massane, fait le cinquiéme février 1188, dans des Actes de l'an 1195. De lui naquit GUILLAUME qui suit.

VI. GUILLAUME de Blanes, I. du nom, Chevalier, qui se trouva avec le Roi d'Aragon Pierre II. au combat d'Ubéda l'an 1212, & à la bataille de Muret en 1215. Il mourut le premier août 1227, suivant son épitaphe, qui se voit dans le cloître de Roca Rossa qu'il avoit fait réparer. C'est à lui que les Auteurs Catalans disent qu'un Comte de Savoye donna ses armes. Il fut pére de GUILLAUME qui suit.

VII. GUILLAUME de Blanes, II. du nom, qui remit conjointement avec Géraud Vicomte de Cabréra, aux Habitans de Blanes & à ceux qui desormais viendroient s'y établir, certains impôts mentionnez en l'Acte de l'an 1242, conservé dans les Archives de la ville de Blanes. Il fonda conjointement avec sa femme *Guillemette-Marie*, fille de *Gérand* Vicomte de Cabréra, un Bénéfice sous le nom de *S. Jean-Baptiste*, dans l'église de son château de Blanes, le 13 mai 1245. Leur fils fut GUILLAUME qui suit.

VIII. GUILLAUME de Blanes, III. du nom, mort le premier juin . . . . . comme on l'apprend d'un Acte de son fils RAYMOND, qui suit, & qui fonda pour lui deux Anniversaires à pareil jour, dans l'église de sainte Marie de Roca Rossa.

IX. RAYMOND de Blanes, III. du nom, fonda le premier novembre 1322, les deux services *susmentionnez*, pour le repos de l'ame de Guillaume de Blanes son pére. Il accompagna l'année suivante l'Infant d'Aragon à la conquête de l'isle de Sardaigne. De son épouse *Aldonce*, fille de Dom *Pierre* de Fenollet, il laissa 1. GUILLAUME IV. du nom, qui suit; 2. *Vidal* de Blanes, Chanoine de Gironne & Abbé de Saint-Félix dans la même ville, puis Evêque de Valence, que le Roi d'Aragon Henri IV, dit *le Cérémonieux*, allant en Sardaigne pour y chasser les Rebelles, laissa dans Barcelone, avec Pierre de Moncade & deux autres Chevaliers, pour avoir soin de lui envoyer tout ce qui lui seroit nécessaire dans cette entreprise, qui fut l'an 1354; 3. *Raymond-Vidal*, qui par le testament de son pére eut les biens que celui-ci avoit au Royaume de Valence, où il s'établit & de qui vinrent les Comtes de *Villanueva*, d'où sont sortis d'autres Seigneurs du nom de Blanes, dont le Chef, Dom *Joseph* de Blanes & Villarose, Chevalier de l'Ordre de Montésa, est mort depuis l'an 1714, laissant des enfans; 4. *Arnaud* de Blanes, qui passa en Valence avec son frére *Raymond-Vidal* & y prit l'Ordre de Prêtrise; 5. *Marie* Religieuse au monastére du Val-de-Marie près de Massanet en Catalogne.

X. GUILLAUME de Blanes, IV. du nom, acquit en 1345, du Vicomte de Cabréra la Justice Criminelle de la ville de Blanes, ses prédécesseurs n'y ayant eu jusques-là que la Justice Civile; & il en paya cent mille écus estimez six sols piéce de notre monnoye présente. Il fit son testament à Barcelone le dixiéme mars 1346, & le 31 août 1350; & accompagna le Roi d'Aragon à l'expédition de Sardaigne l'an 1354. De son épouse *Grace*, il eut 1. RAYMOND IV. qui suit; 2. *Guillaume*; 3. 4. *Antoine* & *Vidal*, substituez à leur aîné Raymond par le testament de leur pére qui y parloit aussi de ses trois filles; 5. *Sibylle*; 6. *Girava*; & 7. *Alemarda* de Blanes. On croit que c'est de l'un des puinez de Guillaume IV. que descend la branche de la Maison de Blanes établie à Barcelone, dont le Chef étoit en 1723, Dom *François* de Blanes, Comte de Centelles, Gentilhomme de la Clef d'or, qui étoit Bailli Général de Catalogne lorsque l'Empereur Charles VI, n'étant encore qu'Archiduc, fit la conquête de cette province; & ce Prince voulant se l'attacher, lui donna le titre de Grand d'Espagne.

XI. RAYMOND de Blanes IV. du nom, passa en Valence l'an 1363, au service de Pierre IV. Roi d'Aragon, contre Pierre dit *le Cruel* Roi de Castille. Son Maître l'envoya son Ambassadeur en Angleterre, mais il fut pris par le Comte de Foix. Les frais qu'il fit dans ces occasions, l'obligérent de vendre en août 1387, la ville & le château de Blanes & de Pattefolls au Vicomte de Cabréra, d'où ils passérent avec ce Vicomté dans la Maison de Moncade. Sa veuve nommée *Blanche* se fit Religieuse au monastére de Valdonzella près de Barcelone, ayant eu 1. RAYMOND V. qui suit; 2. *N.* . . mariée au fils de *Bernard* de Cruilles; & 3. *Grace*, femme d'*Antoine* de Torrelles, qui conquit la Sardaigne. Elle vivoit encore en 1429.

XII. RAYMOND de Blanes, V. du nom, fut Conseiller & Major-Dome de Martin Roi d'Aragon, contre lequel il eut procès pour une rente de huit mille sols Barcelonois, au principal de deux mille deux cens quarante florins d'or d'Aragonois, qu'il avoit à prendre sur les revenus de ce Prince. L'affaire fut plaidée contre le Receveur des Domaines & le Procureur du Roi, sur quoi intervint un arrêt favorable à Raymond de Blanes, rendu à Saragosse le Mardi 23 mars 1400. Guillemette de Villademany, Vicomtesse de Narbonne, fille de Bernard de Villademany, faisant son testament le sixiéme octobre 1399, y fit honorable mention de François de Valgoméra & de Raymond de Blanes, Chevaliers, ses proches parens. Elle laissa cinq cens florins d'or Aragonois de rente annuelle & perpétuelle, pour être distribuez tous les ans à quelques filles de son lignage afin d'aider à les marier, ou à les faire Religieuses. L'an 1591, Galcéran de Valgoméra, distributeur de cette rente, la donna à une de ses filles pour se faire Religieuse; & comme son autre fille se maria dans la Maison de Blanes établie en Roussillon, ceux-ci étant ses héritiers ont droit de prétendre à cette distribution, étant de plus issus de Raymond de Blanes parent de la Fondatrice. Celui-ci testa à Barcelone le septiéme juin 1410, & fut enterré au monastére de Valdonzella, où se voit son tombeau avec ses armes. De son épouse nommée *Sibylle*, il eut GUILLAUME V. qui suit; & plusieurs filles dont les noms sont ignorez.

XIII. GUILLAUME de Blanes V. du nom, Chevalier, reçut de sa mére la rente de huit mille sols Barcelonois *mentionnée cy-dessus*, avec le principal qu'elle lui abandonna, par Acte passé à Barcelone le 30 avril 1423. Il est à présumer que la branche de sa Maison établie en Roussillon avant l'an 1001, y étant éteinte, cela lui donna envie de s'y transporter. Il y étoit certainement établi le 16 avril 1429, jour auquel la Reine Marie, femme d'Alphonse IV. Roi d'Aragon, le condamna de payer à l'Abbé & aux Religieux de Notre-Dame de la Grace, diocése de Carcassonne, qui avoient & ont encore de grands biens en Roussillon, la dixme d'une métairie sise au territoire de Pessilla, dont il étoit possesseur, & qui a toûjours depuis appartenu à ses Descendans. Le 31 août de la même an-

année, étant malade à Corneilla-la Riviére, sur les bords du Tech, deux lieues par delà Perpignan, il y fit son testament, & élut sa sépulture en l'église des Carmes de Perpignan. Il ne mourut pas de cette maladie; & le quatriéme mars 1451, il fit une donation au même monastére pour une fondation. Il y fait mention de son pére Raymond, Major-dome du Roi Martin & de sa femme Sibylle; de son ayeul Raymond & de sa femme Blanche, qui s'étoit faite Religieuse à Valdonzella; de son bis-ayeul Guillaume & de sa femme Grace; de ses deux femmes mortes alors, de leurs péres & méres, de ses sœurs sans les nommer, de plusieurs de ses enfans, & de feue sa tante paternelle, mére de Pierre de Torrelles. Il avoit fait un legs à cette Dame par son testament de 1429. Il mourut avant le sixiéme avril de la même année. Ses deux femmes furent 1. *Françoise* de Sagarriga, fille de *Raymond* de Sagarriga, Chevalier, & de *Barthélemie*: 2. *Sibylle* de Marça, fille de *Jean* de Marça, Damoiseau, habitant de Corneilla-la-Riviére, & de *Guillemette*. Elle étoit grosse lors du premier testament de son mari le 16 avril 1429. Du premier lit naquirent 1. MICHEL, qui suit; 2. 3. 4. *Raymond-Banderne*, *Raymond-Matthieu* & *Jacques-Jean*, morts avant le testament de leur pére de l'an 1429, & enterrez chez les Carmes de Perpignan; 5. 6. *Jean-Pierre* & *Antoine-Jean*, que leur pére disoit être inhumez au monastére de Valdonzella; 7. *Brigitte*, morte lors de ce testament, & enterrée à Salce en Roussillon, où son pére fonda une Messe tous les jours à perpétuité; 8. *Jeanne*, substituée par testament de 1429, au défaut d'enfans de son frére Michel, étant encore fille lors de la donation de 1451; 9. *Elisabeth*, substituée au défaut d'enfans de sa sœur Jeanne (ces deux substitutions faites à condition que si l'hérédité tomboit entre les mains des filles de Michel de Blanes, ou des enfans de Jeanne & d'Elisabeth, l'héritier seroit obligé de prendre lui & ses successeurs le nom & les armes de Blanes) & mariée à Perpignan l'an 1448, à *Nicolas* Jou, Docteur ès Loix; 10. *Sibylle-Raphaelle*, mariée avant le testament de 1429, à *Galceran* de Ribes, Chevalier, habitant de Minorque, morte veuve lors de l'Acte de 1451. Cette date donne lieu de présumer qu'elle étoit l'aînée de ses sœurs; quoique cependant elle ne fût appellée à la substitution qu'après elles & leur postérité, sans doute parce que son mari & elle étoient résidens en l'isle de Minorque, & que le testateur vouloit perpétuer son nom en Roussillon. Du second lit de Guillaume de Blanes, vinrent 11. *Brigitte*, née sourde & muette, veuve d'*Antoine* Vola, Damoiseau lors de l'Acte de 1451; & 12. *Marie*, née aussi sourde & muette, morte avant ledit Acte.

XIV. MICHEL de Blanes, I. du nom, portoit le nom de Sagarriga du chef de sa mére, lorsque son pére fit son testament en 1429. Comme il étoit né sourd & muet, il fut sous la curatelle de son pére tant que celui-ci vécut, & il y étoit encore le dixiéme janvier 1449, comme on l'apprend d'un Acte de ce jour-là. Son pére, par son testament de l'an 1429, lui avoit nommé pour Curateurs, lorsque *Raymond* Sagarriga son ayeul maternel seroit mort, *Eléonore*, Comtesse d'Evol, & *Claire* de Périllos, filles dudit *Raymond* Sagarriga, & *Guillemette* de Marça, belle-mére du Testateur. Après la mort du pére de *Michel* de Blanes, l'inventaire des biens du défunt fut fait par l'un de ses parens *Raymond* de Blanes, époux de *Jeanne* de Rodoy, le sixiéme avril 1451. De sa femme *Agnès*, fille de *Béranger* de Palolle, Damoiseau, qu'il avoit épousée par contract du 20 septembre 1425, il eut PIERRE, qui suit; & *Eléonore* de Blanes, mariée en 1454, à *Michel* de Canet, Damoiseau, Habitant de Perpignan.

XV. PIERRE de Blanes, épousa l'an 1457, *Eléonore*, fille d'*Arnaud-Quirch* de Viviers, Damoiseau, établi à Pia en Roussillon, dont naquit FRANÇOIS qui suit.

XVI. FRANÇOIS de Blanes I. du nom, Damoiseau. Il alla s'établir à Figuerres en Lampourdan. De son épouse *Françoise* de Viviers, fille de *Béranger* de Viviers, laquelle testa le 20 février 1520, il eut 1. *Guillaume-Raymond* de Blanes, marié en 1515, à *Jeanne* fille de *Thomas* de Marça, & d'*Angèle*. Elle étoit veuve en 1551, & testa le neuviéme août 1547, en faveur d'*Antoine-Jean* de Blanes, neveu de feu son mari. Ils n'avoient eu qu'une fille, *Yolande* de Blanes, morte Prieure du monastére de Saint-Sauveur à Perpignan, Ordre de saint Augustin, avant le 24 juillet 1578; 2. GUILLAUME VI. du nom, qui suit; 3. *Jeanne*, dont son neveu *Antoine-Jean* hérita, ainsi qu'il paroit par un Acte du 25 mars 1575.

XVII. GUILLAUME de Blanes, VI. du nom, Capitaine & Gouverneur de Villefranche en Cerdagne, fut pére d'ANTOINE-JEAN qui suit.

XVIII. ANTOINE-JEAN de Blanes, se maria avec Donna *Eléonore*, fille aînée de Dom *Ferdinand* d'Albert Seigneur de la Baronie & ville de Pons. Il fit son testament à Perpignan le 24 juillet 1578, & elle le huitiéme mars 1596. Leurs enfans furent 1. MICHEL II. du nom, qui suit; 2. *Guillaume-Jean Ferdinand*, nommé au testament de son pére; 3. Donna *Eléonore-Lucréce*, mariée à *François* Réart, Noble à Perpignan; 4. Donna *Polyxéne-Eléonore-Yolande*, alliée à Gironne avec *Raphaël* de S. Martin, Damoiseau. *Il eut aussi une fille* naturelle *nommée* Grace-Françoise, *qui épousa à Perpignan* Jacques *Clause*, *Damoiseau*.

XIX. MICHEL (Dom) de Blanes, II. du nom, fut substitué par le testament de son ayeul maternel, en date du 13 juillet 1570, à *Michel* d'Albert son fils aîné, qui mourant sans enfans, confirma cette substitution. Ce fut dans la suite la matiére d'un grand procès. Il épousa avant le cinquiéme février 1598, Donna *Angélique* de Valgoméra, fille & héritiére de feu Dom *Galceran*, Seigneur de Valgoméra, de Pollestres, de Fontcouverte & de Volpillére, Receveur général de Catalogne & de Roussillon, & de *Lucréce* de Lupia. Elle fit son testament le 27 décembre 1616, & lui le 25 mai 1622; mais il vivoit encore le septiéme avril 1625. Leurs enfans furent, 1. FRANÇOIS, qui suit; & 2. Donna *Victoire*, femme de Dom *Hugues* d'Ortaffa. Elle testa le 28 novembre 1631, laissant une fille unique, nommée *Cécile* d'Ortaffa.

XX. FRANÇOIS (Dom) de Blanes, II. du nom, Seigneur de Pollestres, de Fontcouverte, de Volpillére, &c. épousa par contract du 12 janvier 1623, Donna *Anne-Marie* de Ros, fille de Dom *Jean* Ros, & d'*Eléonore* Joan-de-Malars. Etant devenu veuf, il prit les Ordres sacrez, & fit son testament le 25 octobre 1639, laissant 1. JOSEPH, qui suit; 2. Dom *François* III. du nom, qui épousa sa cousine germaine Donna *Cécile* d'Ortaffa, *mentionnée ci-dessus*, & mourut en 1685, pére d'une fille unique Donna *Josephe* de Blanes, mariée par contract du 20 septembre 1682, à Dom *François* de Sagarriga; 3. Dom *Jean*, qui se fit Jésuite, & qui mourut Recteur du Collége de Vich en Catalogne.

XXI. JOSEPH (Dom) de Blanes, Seigneur de Pollestres, de Fontcouverte, de Volpillére, &c. Quoique son pére eût substitué aux enfans qui naîtroient de lui tous les biens & droits dont il le laissoit héritier, il vendit à Donna *Françoise* d'Albert sa cousine, du troisiéme au quatriéme degré, tous les droits à lui échus sur les biens de la Maison d'Albert, en vertu de la substitution faite par Ferdinand d'Albert son tris-ayeul. Ce contract de vente fut passé le 12 février 1671, & ladite Françoise vendit ensuite les mêmes droits à Dom Joseph de Pons, Baron de Montelar, depuis Lieutenant-Général des armées du Roi & Chevalier de ses Ordres. Il fit son testament le onziéme avril 1685, en faveur du fils aîné qu'il avoit de sa seconde femme, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé 1. par contract du 27 mai 1643, *Anastasie*, fille d'*André* Réart, de la ville de Perpignan: 2. par contract du 27 juillet 1674, *Magdelaine* de Planque, fille d'*Etienne* de Planque, Aide de camp des armées du Roi, Gouverneur d'Opoul, & de *Marie* d'Alibic. Elle prit une seconde alliance en 1687, avec *Guillaume* d'Ollandon, Seigneur de la Batisse & de Puis-Guillaume en Bourbonnois, commandant un bataillon du régiment de Saux, testa à Montpellier le dixiéme novembre 1701, & y mourut peu de jours après. Du premier lit naquirent 1. Dom *Joseph*, mort sans alliance; 2. Dom *André*, vivant en 1723, sans alliance; 3. Donna *Marie*, femme de Dom *Jean* Riu, morte...; 4. Donna *Gertrude*, mariée à Montpellier à *Sébastien* de Planque, Capitaine au régiment de Castries, frére de sa belle-mére, morte...; & 5. Donna *Thérése*, Religieuse Bénédictine au monastére de S. Daniel-lez-Gironne. Du second lit vinrent, 6. Dom *Ignace*, mort avant son pére; 7. Dom ETIENNE, qui suit; & 8. Dom *François*, Capitaine au régiment royal Comtois, mort en mars 1719.

XXII. ETIENNE (Dom) Marquis de Blanes & de Millas, dit, *Seigneur de Fontcouverte, &c.* né le septiéme novembre 1679, a été Colonel d'infanterie des milices du Roussillon en 1705. Le Roi Louis XIV. créa en sa faveur, & sans finance, la charge de Chevalier d'honneur au Conseil supérieur de Roussillon; & ce, *tant à cause de son illustre naissance & de l'attachement qu'il avoit toujours eu pour le service de sa Majesté, que parce qu'il avoit toutes les qualitez requises pour exercer dignement cet Office*; c'est ce qui est exprimé dans ses provisions du septiéme mai 1712. Etant revenu contre la vente faite par son pére, des droits qu'il avoit aux biens de la Maison d'Albert, en vertu de la substitution faite à ses ancêtres, il attaqua en Justice Donna Thérése de Pons, veuve du Marquis de Rebé, fille unique & héritiére du feu Baron de Montelar; & par arrêt contradictoire du 27 janvier 1718, rendu au Conseil supérieur du Roussillon, les terres & Seigneuries de Millas, Néfiac & Reigella, lui furent adjugées. Le Roi Louis XV. par ses lettres du mois d'octobre 1719, *voulant, à l'exemple du feu Roi, donner à Dom Etienne Marquis de Blanes, des marques de l'estime que sa Majesté faisoit de sa personne & de la distinction qu'elle faisoit de sa haute naissance, en faisant passer à sa postérité le titre de Marquis que le feu Roi avoit attaché à son nom*, érigea en Marquisat la ville & château de Millas, le terroir de Vulfric en dépendant, le village & château de Néfiac, le lieu & château de Reigella, le village & château de Pollestres, avec les terroirs de Barria & de Volpillére; le tout compris sous le titre de Marquisat de Millas. Enfin sa Majesté continuant à l'honorer de ses graces, a attaché à sa personne & à perpétuité à ses Descendans, héritiers & successeurs mâles, l'état & office de Conseiller, Chevalier d'honneur au Conseil supérieur du Roussillon; & ce, en considération de *son illustre origine commune avec les Ducs de Savoye, descendus de la Maison de Saxe*: le Roi ajoûtant qu'il veut par cette *prérogative faire connoître à la postérité l'estime qu'il fait de sa personne, tant par sa haute naissance, que par son zéle & son attachement à son service*. En conséquence, sa Majesté ordonne que *les Descendans, héritiers & successeurs mâles dudit Seigneur Marquis de Blanes, succédent audit état & office, & qu'ils soient tenus & regardez comme Chevaliers d'honneur audit Conseil ..... sans que pour ce ils ayent besoin d'autres lettres que de ces présentes*, expédiées à Meudon au mois de juillet 1723, & scellées le quatriéme août suivant. Il a épousé par contract passé à Grenoble le 19 avril 1702, *Françoise* d'Evrard, fille d'*Antoine* d'Evrard, Chevalier Seigneur de Courboin, Lieutenant-Colonel du régiment de Genlis, & de *Marguerite* de Saint-Oun, qui étoit niéce de Jean de Quinson, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en la province de Roussillon, Conflant & Cerdagne, mort à Perpignan le 17 mars 1713. Les enfans vivans du Marquis de Blanes sont, 1. Dom *Jean-Etienne*, né le 13 décembre 1702, élevé à Paris au nombre des Gentilshommes qui sont reçus au Collége de Mazarin, dit, *des quatre Nations*, après avoir fait les preuves de Noblesse qui y sont requises, puis au Collége de Louis *le Grand*; 2. Dom *Barthélémi*; 3. Dom *Guillaume-Géofroi*; 4. Dom *Joseph*; & 5. Donna *Jeanne*.

De la maison de Blancs, il y a eu encore,

RAIMOND de Blanes, premier Martyr de l'Ordre de la Mercy. Le Bullaire de cet Ordre, imprimé en 1623, par les soins de Joseph de Linas, Archevêque de Tarragone, & auparavant Général de cet Ordre, porte que ce Raymond de Blanes, Noble Catalan, fut reçu à Barcelone par saint Pierre de Nolasque Fondateur de l'Ordre de la Mercy, & envoyé à Grenade après sa profession pour le rachât des captifs, où les Infidéles le martyrisérent à coups de fléches, l'an 1236.

ARNAUD de Blanes, qui en 1380 & 1382, étoit Viguier de Rous-

Roussillon, emploi qui n'étoit rempli en ces tems-là que par des personnes du premier rang.

FRANÇOIS de Blanes, Evêque de Gironne, & Chancelier de Martin, Roi d'Aragon, assista au Concile tenu à Perpignan par l'Antipape Benoît XIII, & la même année il fut transferé à l'Evêché de Barcelone, où il mourut de peste le sixiéme fevrier 1410.

GEOFROY de Blanes, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, grand Prédicateur, Disciple de saint Vincent Ferrier, & son compagnon dans ses Missions Apostoliques. La réputation du Pére de Blanes fut si grande, que les Archevêques de Tarragone, de Saragosse, de Cagliari & de Consa, & plus de treize Evêques de la domination des Espagnols, accordérent ès années 1411 & 1412, quarante jours d'indulgence à ceux qui entendroient ses prédications, & autant à ceux qui assisteroient à sa Messe. Le Roi Ferdinand voulut l'avoir pour prêcher le Carême à sa Cour, & il le demanda au Pére Vincent Ferrier par une lettre du 19 fevrier 1413. Après avoir rempli sa carriére, ce Prince le renvoya avec une lettre de créance du 26 avril suivant, par laquelle il prioit le Pere Vincent Ferrier d'ajoûter foi à tout ce que lui diroit le Pére de Blanes de sa part. Il mourut à Barcelone l'an 1414. Sa Vie se trouve dans l'*Histoire des Saints de Catalogne*, écrite en Espagnol au commencement du XVII siécle par le Pére Antoine-Vincent Domence, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & il y dit que *ce saint Religieux sortoit de l'illustre maison des Seigneurs de Blanes, qui tiennent rang parmi les principaux Chevaliers de Catalogne.*

Outre les titres originaux sur lesquels cette généalogie a été dressée, & les autres Memoires manuscrits que l'on a cîtez, l'on a aussi consulté la *Chronique* de Pierre Tomich, *ch.* 34. *p.* 43. & *ch.* 35. *p.* 47. *l'Histoire des Comtes de Barcelone* par Diego, *l.* 2. *ch.* 149. & la *Coronique de Pierre IV. Roi d'Aragon*, par Pierre-Michel Carbonnel, *fol.* 178. *col.* 3.

BLANGI. *Voyez* BLANGIS.

* BLANGIES, BLANGIS ou BLANGY, village du Païs-Bas dans le Comté de Hainault, au sud-ouest de Mons, dont il est éloigné de deux bonnes lieues. C'est là où étoit campée l'armée des François, qui à cause de cela donnent à la sanglante bataille qui s'y donna entre les François & les Alliez le onziéme septembre 1709, le nom de *Bataille de Blangies*; mais les Alliez lui donnent celui de *Bataille de Malplaquet*. *Voyez* MALPLAQUET.

* BLANGIS, petite ville ou bourg de France dans le païs de Caux en Normandie, province de France. Elle est située sur la rive gauche de la Bresle, au nord-est de Rouen dont elle est éloignée d'environ quinze lieues, & au sud-ouest d'Abbeville en Picardie à la distance d'environ cinq lieues.

BLANGY, *Blangiacum*, *Blanziacum*, bon bourg des Païs-Bas, situé dans l'Artois, sur la riviére de Ternois, à l'ouest-nord-ouest d'Arras, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. Il appartient aux François, à qui les Espagnols l'ont cédé en 1659, par le traité de la paix des Pyrénées. Le monastére & l'église ont été bâtis par la Princesse Berte, fille du Comte Palatin, après qu'elle eut perdu son mari. Il y a une Abbaïe réguliére de l'Ordre de S. Benoît. * De Valois.

BLANGY, village du Hainaut. *Voyez* BLANGIES.

BLANKA ou BLANCA, isle dans la Baye du Mexique, sur les côtes de l'Amérique méridionale, à 12 degrez, ou 12 degrez 40 minutes de latitude septentrionale, à 40 lieues de la nouvelle Grenade au sud-ouest. Du côté de l'ouest il y a des campagnes ouvertes; à l'orient, ce sont des forêts pleines de petits arbrisseaux sous les grands arbres. Le terrein est stérile & plein de rochers. Il n'y a point d'autre eau que celle qui y tombe du ciel. Les forêts sont pleines de plantes épineuses, & les plaines produisent en abondance d'une espéce d'herbe dont les chévres s'accommodent si bien, que celles qu'on y a portées en ont produit des milliers. Il n'y habite ni Espagnols ni Indiens, mais les premiers y vont à la chasse des chévres, & les Hollandois pour la même raison & pour du sel. * *Dict. Angl.*

BLANKEN. *Voyez* BEVERUNGEN.

BLANKENBERG, *Blancoberga*, bourg de Flandre dans les Païs-Bas sur la mer, avec un pont & un château, environ à deux lieues de Bruges, & un peu plus d'Ostende. * Sanson. Baudrand.

BLANKENBERG en Lorraine. *Voyez* BLANMONT.

* BLANKENBERG ou BLANKENBOURG, petite ville avec château dans le Duché de Berg sur la Siege à l'est de la ville de Bonn, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* BLANKENBERG ou BLANKENBOURG, petite ville du Landgraviat de Thuringe au sud de Weimar, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Elle appartient au Prince de Rudelstadt. Le château qui est présentement ruiné, étoit autrefois le lieu de la résidence des Comtes de Schwartsbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLANKENBOURG, une des plus anciennes & des plus nobles familles de Poméranie, de Brandebourg, de Meckelbourg, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leukfeld, *Antiq. Blankenb. p.* 20. Micraelii *Pomerania*, *l.* 6.

BLANKENBOURG, *Blancoburgum*, bourg avec un château dans le Comté de Reinstein en Basse Saxe, environ à six lieues de la ville d'Halberstadt, du côté du midi. Ce bourg est chef d'un Comté que les cartes renferment dans celui de Reinstein, parce qu'ils ont été possédez autrefois par un même Seigneur. Le Comté de Blankenbourg est de petite étendue, & ne consiste presque qu'en des montagnes peu cultivées. Il a été réüni en 1599, par la mort de Jean George dernier Comte de Reinstein, au Duché de Brunswick, dont il étoit un ancien fief, & donne son nom à une branche de la Maison de Brunswick, qui porte le titre de *Brunswick-Blankenbourg*. C'est de cette branche que sont l'Impératrice régnante, & la mére du jeune Empereur de Moscovie qui a succédé à Pierre le Grand, & qui est mort en 1730. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLANKENBOURG, l'un des principaux lieux du Comté d'Oldembourg dans le Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est à l'est & dans le voisinage de la ville d'Oldembourg.

* BLANKENHAIN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, est au sud-sud-est de Weimar, dont elle est éloignée de trois lieues.

* BLANKENHEIM, petite ville de l'Eiffel en Allemagne au sud-sud-ouest de Cologne dont elle est éloignée d'onze ou de douze lieues. Blankenheim est le lieu principal d'un Comté de même nom.

* BLANKENHEIM (Frédéric Comte de) premier Evêque de Strasbourg, fut élu en 1393, pour cinquante & uniéme Evêque d'Utrecht, après la mort de Florent de Wevelikhoven, à la recommandation de Guillaume Duc de Gueldre. Il eut pour Compétiteur Roger de Bronckhorst, Thrésorier de l'Eglise de Cologne, soutenu par Albrecht de Baviére Comte de Hollande. Le premier eut 53 voix & l'autre n'en eut que 27. Le choix de Blankenheim fut confirmé par le Pape Boniface X. La plupart des Historiens, & sur tout ceux des Païs-Bas, parlent de lui comme d'un homme d'une science consommée & d'une grande valeur, & fort versé dans l'administration des affaires. Il n'y a que Guilleman qui dans son livre, *De Episcopis Argentinensibus*, le taxe d'avarice. Il entendoit fort bien le métier de la guerre, comme il le fit voir dans plusieurs occasions. Il porta ses armes contre les Seigneurs de Raasfeld en Westphalie, qui avoient longtems infesté son diocése, ravagea leurs terres, & détruisit leurs châteaux. Il assiégea & prit Coeverden, & le mit dans la dépendance de son Evêché, aussi bien que le Païs de Drenthe, après avoir auparavant, mais en vain, offert l'argent pour lequel ces terres avoient été engagées par son prédécesseur. En 1396, il attaqua dans son diocése le Fort de Reinestein, le prit, & le rasa. Il fit alliance avec Guillaume Comte de Hollande contre le Seigneur d'Arkel, prit son château d'Everstein, & le réduisit en cendres. En 1401, il marcha contre Groningue avec une puissante armée; mais il entra en accommodement. Après cela il appaisa avec bien de la peine, une revolte excitée dans Utrecht par les Partisans de la Maison d'Arkel. Il se démêla avec un grand courage de tous les embarras que lui suscita Jacqueline Comtesse de Hollande. Il mourut le neuviéme octobre de l'an 1423, au château de Vollenhove dans l'Overissel, après avoir gouverné son Evêché, pendant 30 ans, & fut enterré dans l'église cathédrale d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Castillion, *Chronol. Sacra. Belg.*

* BLANKHOFF (Jean) fils d'Antoine Blankhoff Peintre, naquit à Alkmaar de parens de basse extraction, en 1628. Son premier Maitre fut Adrien Teerling, qui étoit Peintre & Barbouilleur, le second Pierre Scheynburg, & le troisiéme César Everdingen. En le quittant, il se rendit à Rome, & dès qu'il y fut arrivé, il se fit recevoir dans la Société des Peintres, laquelle porte le nom de *Bend*, & dans laquelle personne n'est plus admis qu'il ne sache l'Allemand ou le Hollandois. On lui donna là le surnom de *Jan-Maat*, c'est à dire, *Jean Compagnon*. C'est sous ce surnom qu'il est le plus connu. Il fit trois fois le voyage de Rome. Il lui prit un jour envie de s'embarquer sur la flote qui partoit pour Candie, & comme il s'attachoit sur tout à peindre des tableaux qui représentent la mer, les vaisseaux & les tempêtes, il put avoir à son aise la satisfaction de peindre ces sujets d'après nature. Il est mort depuis l'an 1670. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres Flamands*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 253. & 254.

* BLANKVOORT, BLANKEVOORT ou BLANCFORT, nom d'une ancienne famille noble en Overissel. Il est fait mention dans l'Histoire des Turcs, écrite par Richard Knolles, de Bertrand Blankvoort, Grand-Maître de l'Ordre des Templiers qui fut fait, en 1147, prisonnier par les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire des Ordres Milit.* P. Valkenier, *l'Europe en confusion*, en Hollandois, *partie* 3.

* BLANKWALT (Juste) Licentié en Théologie & Chanoine d'Anvers fut non seulement ennemi du faste, mais fort salope dans ses habits & dans sa personne. Il se distingua par sa pieté & par son application à l'étude. En 1588, il publia à Anvers, *Modus placandæ iræ divinæ hoc tumultuoso tragico tempore; Descriptio Collarium.* Il mourut à Anvers le 19 mars 1600, & fut enterré dans l'église cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belgicæ*. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 508.

BLANMONT ou BLAMONT, *Blamontium*, *Albus Mons*, petite ville de Lorraine, avec titre de Comté, sur la Vesouze à dix lieues de Nancy qu'elle a à l'ouest tirant vers le nord. Blamont a été autrefois fortifié; mais aujourd'hui il est peu considérable. Le Comté est tombé dans la Maison de Lorraine, qui y a un siége Prévôtal, par le testament d'Olry Comte de Blamont, & Evêque de Toul. Il y a une église collégiale, fondée par Henri Comte de Blamont, & par Valburge de Fenestranges son épouse en 1382, pour six prébendes; mais leurs Successeurs ayant retiré le revenu de cinq prébendes, n'en laissérent qu'une, dont le revenu fut partagé. En 1473, Ferri Comte de Blanmont fonda une septiéme prébende; ces Comtes s'en reservérent le patronage, qui appartient présentement aux Ducs de Lorraine. La Cure fut unie au chapitre en 1407. Elle est du diocése de Toul, Archidiaconé de Port, Doyenné de Salmes. Il y a de plus à Blamont un hopital pour y loger les Passans. Il s'y établit des Capucins en 1627, & des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1629. * *Pouillié de Toul*. Sanson. Baudrand.

* BLANQUEFORT, bourg de France situé dans le païs de Médoc en Guienne au nord-ouest de Bourdeaux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BLANSAC ou BLANZAC, petite ville de France dans l'Angoumois sur la riviére de Nay dans un païs fertile, vers les frontiéres de la Xaintonge, au sud-ouest d'Angoulême, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

BLANSAC. *Voyez* ROCHE-FOUCAULT.

* BLANZY, village du Duché de Bourgogne, sur la Brébince, au sud-est d'Autun, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

* BLAQHAIN, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Carrik sur les confins de celle de Kyle, à l'est-nord-est de Bargény, dont elle est éloigné d'environ trois lieues.

BLAQUERNES, *Blaquernæ*, quartier de la ville de Byzance, vers le fond du port, du côté de l'occident, ainsi nommé, dit-on, d'un Prince Barbare, qui a régné des premiers en cette partie de la Thrace, & qui avoit son Palais en ce lieu; ou du mot Grec βλάχνον qui signifie *Fougere*, parce que cet endroit étoit autrefois couvert de fougéres. Ce fut là qu'on bâtit ensuite un des beaux fauxbourgs de Constantinople, dans lequel entre autres superbes édifices, on voyoit le magnique Palais des Blaquernes, appellé *Pentapyrgion*, à cause de ses cinq tours, où, depuis Anastase qui l'embellit extrêmement, les Empereurs alloient souvent demeurer quelque tems pour se délasser. On y admiroit aussi la célébre église que l'Impératrice Pulchérie avoit fait bâtir en l'honneur de Notre-Dame, de laquelle on gardoit le Suaire comme une Relique tres précieuse. Léon *le Grand* y ajoûta une magnifique chapelle en forme de Rotonde, pour y garder la robe de la même Vierge Mére de Dieu. Dans la suite des tems, comme les Barbares faisoient souvent des courses jusqu'aux environs de Constantinople, Héraclius fit enfermer ce temple & ce païs dans la ville. On voit encore quelques restes du Palais des Blaquernes, joignant la porte Xylocernos. * Du Cange, *Hist. de Constantinople.* Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

* BLASÆUS (Jaques) de Bruges en Flandre, fut Frére Mineur à Douay, & prêcha avec beaucoup d'éloquence & de zéle dans la plupart des villes de l'Artois & du Hainaut. Cela lui aquit une telle réputation qu'un 1596, il fut fait quatriéme Evêque de Namur; & en 1600, quatriéme Evêque de St. Omer. Il fit avec grand applaudissement en 1598 à Bruxelles l'Oraison funébre de Philippe II. en François. Ce fut à cette occasion que Juste de Weert Pensionnaire d'Anvers fit ce chronographe

OrIVs & oCCasVs, bonas & CarVLVs aVster
fLanXerVnt Cineres, Magne PhILIppe, tVos.

Blasæus après avoir été quatre ans Evêque de Namur & dix huit ans Evêque de St. Omer, mourut en 1618 dans cette derniére ville, & François Lucas naïf de Bruges, & Doyen de l'église de St. Omer, fit son Oraison funébre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Ath. Belg.*

BLASCO NUNNES, que quelques uns nomment *Velasco*, étoit un Seigneur Espagnol, qui ayant plusieurs fois reconnu les côtes du païs de Paria & de Darien, dans l'Amérique Méridionale, decouvrit proche le Golfe d'Uraba un isthme de cent mille pas qui sépare les deux grandes mers; & pour profiter de la commodité de ce passage, il fit bâtir quatre forteresses, ayant chassé par présens quelques-uns des Princes de ce païs, & vaincu les autres par la force des armes. Ce succès augmenta son ambition; il fut accusé & convaincu d'avoir voulu usurper la souveraineté dans ces terres conquises; en punition de quoi, il eut la tête tranchée par ordre du Roi d'Espagne. Sans cette perfidie, il méritoit une grande récompense, pour avoir frayé un chemin dans le Pérou à François Pizarre & à Diégo Almagre, qui y entrérent en 1525. * Jov. *l.* 24. Ciéza, *tome* 2. *ch.* 62.

BLASCO NUNNES VÉLA, Espagnol & Capitaine des Gardes du Corps, fut fait Viceroi du Pérou en 1543, avec les appointemens de 40 ducats par jour, pour faire exécuter les Loix que le Roi d'Espagne venoit de donner à ce païs, & qui étoient d'autant plus nécessaires, que les Espagnols abusant des privileges qui leur avoient été accordez lors de la découverte de ces terres, faisoient les plus indignes traitemens aux naturels du païs. Blasco arriva à Nombre de Dios le dixiéme janvier 1544, & peu après à Panama. Il mit en liberté tous les Indiens du Pérou qu'il y put recouvrer; mais il n'entra dans son gouvernement que le quatriéme mars. Tombès, la premiére ville qui le reçut, fut aussi la premiére, où il fit exécuter les nouvelles Loix: les Espagnols qui étoient tous autant de Tyrans, furent contraints de relâcher les esclaves; ils n'eûrent plus la liberté de charger de leurs effets le premier venu sans le payer; & ils ne purent plus exiger des alimens sans argent comptant. Il en fit autant à S. Michel, où les Ordonnances furent publiées, & à Truxillo; mais dans cette derniére ville, les Espagnols appellérent des Ordonnances & de leur exécution: ce qui ayant servi d'exemple à d'autres, les naturels du païs augmentérent le desordre, en se pressant trop de jouir de leur liberté & en refusant même de cultiver les terres, pour mieux mater ces impérieux maîtres. Le premier qui forma un parti considérable contre le Viceroi, fut Vacca de Castro, homme distingué, qui venoit d'avoir un Gouvernement important dans le Pérou. Blasco le fit arrêter; mais loin d'appaiser par là le tumulte, il ne fit que l'augmenter. Gonzalle Pizarro se présenta aux Mutins, qui le firent leur Capitaine Général. Les villes de Cusco, de Guamangua, de la Plata, &c. entrérent dans la ligue; & l'on vit bientôt ce Rebelle à la tête de quatre cens hommes, tant de cheval que de pié. Blasco n'auroit pas eu sans doute beaucoup de peine à se délivrer de cet homme, s'il avoit été moins méfiant. Après l'avoir fait déclarer Rebelle & criminel de léze-majesté, après avoir suspendu l'exécution des Ordonnances pour deux ans, il s'amusa à chicaner ceux qui l'accompagnoient sur la droiture de leurs intentions, il donna sur de simples soupçons des ordres de les faire mourir, & il les révoqua avec la même légéreté; & laissant connoître jusqu'aux simples pensées qu'il avoit eues, il obligea tout le monde à se donner de garde de lui; sur tout lorsqu'on vit qu'il avoit fait assassiner le Facteur du Pérou, Guillaume Suarès de Carvajal, homme tres-fidéle au Roi, & qui travailloit le plus utilement de tous à faire rentrer les séditieux dans leur devoir. L'indignation qu'on en conçut contre lui l'effraya: il voulut quitter Lima; mais les quatre Auditeurs qu'on lui avoit donnez en Espagne l'en empêchérent; & l'ayant entrepris une seconde fois, il fut arrêté, &, après plusieurs mauvais traitemens, confié à Alvarez, l'un des Auditeurs, qui se chargea de le reconduire en Espagne. Celui-ci ne s'étoit chargé de cette commission que pour délivrer le Viceroi lorsqu'il en auroit le moyen: il le délivra en effet à Gaura; & aussi-tôt il se vint joindre assez de gens pour lui donner la hardiesse de pousser à bout Gonzalle Pizarro, qui du consentement des trois autres Auditeurs & du Parlement, se qualifioit Gouverneur du Pérou; mais tout se réduisit à quelques avantages qu'il remporta sur quelques partis; & lorsque le Chef des Rebelles l'eut joint, il se vit bientôt poussé jusques hors du Pérou. Enfin y étant rentré pour une troisiéme fois, & ayant assemblé le plus de gens qu'il lui fut possible, il livra bataille auprès de Quito, avec beaucoup plus de courage que de prudence; & ayant été renversé sous son cheval, il eut la tête coupée par un Indien, qui avoit cette commission du Docteur Carvajal, frére de celui que Blasco avoit fait mourir injustement, comme on l'a remarqué cy-dessus. Blasco aimoit la justice, & étoit très-fidéle à son Maître; mais sa cruauté le rendoit insupportable. Lorsqu'il fut rentré au Pérou, il fit mourir plusieurs de ses plus fidéles serviteurs: il usoit aussi de paroles hautes & fiéres; ce qui ne convenoit pas à des gens, qui jusques là s'étoient regardez comme des Souverains. Les Auditeurs qu'on lui avoit donnez, contribuérent beaucoup à rendre son gouvernement odieux: comme ils étoient les premiers à violer les loix, il étoit obligé à les reprendre sévérement; ce qui lui ayant attiré leur haine, ils brouillérent toutes les affaires. Il n'y avoit que sept mois qu'il étoit au Pérou; lorsqu'ils l'arrêtérent, il y rentra pour la seconde fois en 1545, & pour la troisiéme l'année suivante, où il périt. On avoit attaché sa tête à une potence; mais Pizarro l'en fit ôter, & on l'enterra avec son corps le plus honorablement qu'il fut possible. * Lopès de Gomara, *Hist. Gener. des Indes Occid.*

* BLASÉRE (Louis de) d'une maison distinguée de Gand en Flandre, fut, au rapport de Zweert, un homme d'un grand mérite, versé dans la connoissance de presque toutes les Sciences, & qui rendit en plusieurs maniéres de grands services à sa patrie. Il fit le voyage de Jérusalem où il fut fait Chevalier, & il en fit la Rélation sous ce titre *Itinerarium profectionis à Ludovico Blaserio susceptæ in Terram sanctam, Ægyptum, Syriam, aliasque Asiaticas & Europæas regiones.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 631.

BLASON, Description des Armoiries, ou l'Art de les déchifrer. *Blasen* est un mot Allemand, qui signifie *sonner du cor* ou *de la trompe*, & on a pris de là le nom qu'on a donné à la Description des Armoiries, parce qu'anciennement ceux qui se présentoient aux lices pour les tournois sonnoient du cor pour faire savoir leur venue. Leurs Hérauts, après avoir reconnu s'ils étoient Gentilshommes, sonnoient aussi de leur trompe pour avertir les Maréchaux, crioient à haute voix, & décrivoient les Armoiries de ceux qui se présentoient. Lorsqu'on avoit paru deux fois dans ces tournois solemnels, qui se faisoient en Allemagne de trois ans en trois ans, la Noblesse étoit suffisamment reconnue & blasonnée, c'est à dire, annoncée à son de trompe par les Hérauts. Le mot de Blason s'est pris anciennement en France pour toute sorte de Description, quelquefois pour éloge, & quelquefois pour blâme ou médisance. *Blason* est l'origine de toutes ces significations, parce que dans les tournois on décrivoit les piéces de l'écu, on louoit ou on blâmoit les Chevaliers. Le Blason a commencé en France, c'est à dire, *que les François sont les premiers qui ont mis en régle les Armoiries; & qui en ont fait un Art.* C'est pourquoi les Anglois blasonnent en termes François. Les Italiens & les Espagnols ne sont guéres savans dans le Blason; & quoique l'usage des Armoiries soit ancien en Allemagne: l'Art de blasonner n'y est pas encore bien connu. M. Spéner l'avoue franchement dans la préface de son petit traité des Armoiries de la Maison de Saxe. *Voyez* ARMES ou ARMOIRIES. * Le P. Ménétrier, *Origine des Armoiries.*

☞ Il y a cette différence entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blason*, qu'Armoiries se dit de la devise ou des figures qu'on porte sur le bouclier ou sur la cotte d'armes, au lieu que Blason en est le déchifrement ou la Description. Tous les termes & jargons du Blason étoient de l'usage ordinaire de la Langue dans le onziéme siécle, où le Blason commença à se mettre en vogue; car alors les fautoirs, les fusées, les girons & les rustres, &c. étoient des piéces du harnois des Chevaliers; & c'est ce qui a fait dire au célébre Boileau Despreaux:

Aussi-tôt maint esprit fécond en rêveries
Inventa le Blason avec les Armoiries.

Le Blason répresente en image la naissance, la noblesse, les alliances, les emplois & les belles actions des Hommes illustres. Barthole a écrit du Blason & des Armoiries en Jurisconsulte, & le Président Chasseneu dans son Catalogue de la Gloire du monde. Plusieurs en ont écrit en Curieux & en Historiens, comme André Favin, Spelman, la Colombiére, Bara, Segoin, Gellot, Palliot, les Péres de Varennes & Ménétrier Jésuites, Philippe Moreau, Avocat Bourdelois, &c. Scohier Chanoine de Mons ou de Bergues en Hainault, qui dit que l'étude du Blason est un abyme, & que celui qui s'y est appliqué trente ou quarante ans, y trouve toûjours matiére d'apprendre. Cette pensée est à peu-près comme celle du P. Bouhours, Jésuite, qui croyoit bonnement que la Devise seule étoit un Abbrégé de merveilles, comme il le dit dans ses Entretiens d'Ariste & d'Eugéne. Le P. Ménétrier a fait une Bibliothéque de tous les Auteurs qui ont écrit du Blason, des Armoiries & des Généalogies, & en a fait un dénombrement de 300 Auteurs, qui en ont écrit en diverses Langues.

BLASPHÉMATEURS, Hérétiques. *Cherchez* THÉOCATAGNOSTES.

BLASPIL (Guernére Guillaume, Baron de) né le 26 février de l'année 1623, prit séance au Conseil de la Régence de Cléves en

en 1645, n'étant âgé que de vint-deux ans. A peine eut-il été deux ans dans ce Corps illustre, qu'il fut employé aux affaires étrangéres, ce qu'il continua jusqu'à sa mort. L'Electeur de Brandebourg son Maître le nomma Envoyé extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies en 1656. Il assista aux Traitez de paix faits à Breda en 1666, & fut fait cette même année Membre du Conseil d'Etat Privé de l'Electeur. On le choisit en 1670, pour être envoyé avec trois autres à la grande Convention circulaire tenue à Bilefelt, où les Envoyez de toutes les Puissances de l'Europe se trouvérent. En 1675, il fut nommé Ambassadeur plénipotentiaire à Nimégue avec M. de Somnitz. Il mourut le 23 de Novembre 1680, nommé Ministre Plénipotentiaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. * *Mémoire manuscrit.*

BLASTARES (Matthieu) Moine de l'Ordre de saint Basile, fit en 1335 un Recueil des Constitutions Ecclésiastiques, accompagnées des Loix Civiles, qu'il réduisit à certains chefs, suivant l'ordre alphabétique, auquel il donna le nom de *Syntagma*, qui signifie *un assemblage de Canons & de Loix par ordre.* Il y a vint-trois titres suivant l'ordre de l'alphabet des Grecs, & sous chaque lettre il y a divers chapitres, comme *des Agapes*, *de l'Anathême*, &c. Il rapporte plutôt le sens que les paroles des Canons & des Loix, & se contente même quelquefois de marquer les endroits où sont les Canons qui appartiennent à la matiére. On lui attribue aussi un Traité des Causes, ou Questions sur le Mariage, imprimé dans le Droit Grec-Romain de Leunclavius. * Doujat, *Histoire du Droit Canon.*

BLASTE, Sécretaire ou Chambellan du grand Agrippa, ayant été gagné par ceux de Tyr & de Sidon, détourna son Maître du dessein qu'il avoit de leur faire la guerre l'an de Jesus Christ 43, & le troisiéme de l'Empire de Claude. * *Actes, ch. 12. v. 20.*

BLASTÉMIR, Roi de Servie, vivoit vers l'an 880 de Jesus Christ. Constantin *Porphyrogénéte*, qui est le seul entre les Anciens qui parle de lui, ne nous en apprend pas autre chose, sinon que Présiam Roi de Bulgarie étant entré de son tems dans la Servie, y perdit presque toutes ses troupes; & qu'outre trois enfans mâles qui lui succédérent, il eut une fille mariée à Craïnam, Jupan de Trébigne, qui obtint de lui la souveraineté de son gouvernement: mais ce peu de mots sert à éclaircir un endroit de l'histoire de Dalmatie, que jusqu'à cette heure on a cru inexplicable. Car comme il est certain d'une part, que la Dalmatie, dont la Trébigne étoit une portion, dépendoit de la Servie au tems de Constantin *Porphyrogénéte*, & que de l'autre on apprend du Prêtre de Dioclée qu'après la mort du Roi Paulimir, qui vivoit vers l'an 870, tous les Jupans de la Dalmatie refusérent de reconnoître son fils posthume Tielcémir, & que ce Prince, & ses enfans pendant plusieurs années ne possédérent rien ou presque rien dans la Dalmatie, on voit en comparant le témoignage de cet Historien trop méprisé avec ce qu'on vient de dire de Blastémir, que ce Roi est le premier Roi de Servie, qui tint la Dalmatie sous sa souveraineté. Blastémir en mourant laissa ses Etats à ses trois fils, *Mourimir*, *Stroïmir*, & *Goinic*: le premier eut aussi trois fils, *Prieslas*, qui lui succéda, *Boréne* & *Etienne.* Prieslas fut pére de *Zacharie*, qui régna quelque tems; & Boréne, de *Paul*, prédécesseur de Zacharie. Goinic eut un fils nommé *Pétrislas*, qui déthrôna Prieslas: Stroïmir, fut pére de *Clonimir*, dont le fils appellé *Tzeeslilas* régnoit du tems de Constantin *Porphyrogénete*, de qui l'on a pris cette généalogie.

BLASTUS fit schisme à Rome avec un nommé Florin, du tems du Pape Victor. S. Irénée écrivit contre l'un & contre l'autre. Le livre qu'il fit contre Blastus étoit intitulé *de la Monarchie.* Ce qui peut faire croire que Blastus étoit Disciple de Valentin; mais on ne sait pas précisément en quoi consistoit son erreur. L'Auteur du Catalogue des Hérésies, attribué à Tertullien, dit qu'il enseignoit, qu'il falloit nécessairement célébrer la Pâque le 14 de la lune de Mars, sans attendre le Dimanche. Ce qui apparemment lui a donné lieu d'imputer cette erreur à Blastus, c'est qu'Eusébe parle du livre de saint Irénée contre Blastus, dans le même endroit où il parle de la lettre de ce Pére, touchant la dispute sur la célébration de la Pâque. * S. Irénée, *l. 3. c. 3.* Eusébe, *l. 5. c. 14. & 19.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

* **BLATNA**, ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture de Prachen au nord-nord-ouest de Prachatitz dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. Il y a là, proche d'un lac, un château qui fût bâti par les Chevaliers du Temple ou Templiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Miscell. dec. 1. l. 3. c. 8. S. 2. p. 87.*

* **BLATTENBERG**, montagne du Canton de Glaris, de laquelle les Habitans du païs tirent les tables d'ardoise, qu'ils polissent & garnissent ensuite de quadres de bois. Il les transportent eux-mêmes, en Allemagne, en Pologne, en Moscovie, en Hongrie, en France, en Hollande, en Angleterre, en Espagne & en Portugal. * Jean Henri Tschudy, *Chron. Glarus. p. 21.*

BLATTENZÉE. *Voyez* **BALATON.**

BLAU. *Voyez* **BLEAU.**

BLAUBEUREN, *Blaubura*, petite ville ou bourg du Cercle de Souabe en Allemagne. Ce lieu est situé dans le Duché de Wirtemberg, sur la petite riviére d'Ach, à trois lieues de la ville d'Ulm, du côté d'occident. Blaubeuren a été autrefois une riche Abbaïe, dont les revenus, avec ceux de quelques autres, sont employez à l'entretien de l'Université de Tubingue, & à d'autres œuvres pies. * Mary, *Dict. Géogr.*

BLAUEN, c'est le nom d'une montagne, qui fait partie du Jura; elle passe auprès de Bâle jusques dans le Leimenthal & dans le Sundgow. Il y avoit autrefois plusieurs châteaux. Ceux de *Blamont*, de *Furstenstein*, de *Schalberg*, de *Mænchsberg*, de *Blauenstein*, & de *Rotberg*, sont aujourd'hui ruïnez & à peine en connoît-on la place. Ceux de *Bledertham*, de *Sternenberg*, de *Pfeffingue* & de *Landskron* sont encore en état. Le dernier qui est fortifié, appartient à la France & il y a toûjours une garnison d'Invalides. * *Dict. Allemand de Bâle.*

BLAVET ou **LE PORT-LOUIS**, *Blavia*, *Portus Ludovici*, petite ville de France en Bretagne, avec un excellent port, est située sur l'embouchure de la riviére de Blavet, qui lui donne son nom. Ceux de la Ligue la donnérent aux Espagnols, par le moyen du Duc de Mercœur, Gouverneur de la province, & elle fut rendue par la paix de Vervins en 1598. Depuis, au commencement du régne de Louis *le Juste*, les Princes mécontens la fortifiérent, & le Duc de Vendôme la remit au Marquis de Cœuvres. Peu de tems après, le Roi la démolit, puis la fit rebâtir, après avoir connu l'importance de cette place. Vers l'an 1625, le Seigneur de Soubize, l'un des Chefs des Huguenots, surprit la ville de Blavet; & ayant attaqué la forteresse, il en fut repoussé par le canon. Les Ducs de Vendôme, de Retz & de Brissac accoururent au bruit, suivis de quantité de Noblesse, & chassérent les Huguenots, qui prirent la fuite pendant la nuit. * Mézeray, *Hist. de France.*

* **BLAVET**, riviére de Bretagne prend sa source dans l'Evêché de Quimpercorentin, coule d'abord de l'ouest à l'est, ensuite du nord au sud, puis du nord-est au sud-est, & enfin du nord au sud jusques à la mer. Elle arrose, après être entrée dans l'Evêché de Vannes, Pontivy, Hennebont, & Blavet ou le Port-Louis.

BLAUMPAIM (Michel) surnommé *Magister*, Anglois de nation, & Poëte, vivoit environ l'an 1250. Il est nommé par quelques uns *Michel Anglicus.* Mais il y a plus d'apparence que c'étoient deux Auteurs differens, dont l'un composa une Histoire de Normandie, & un Traité contre Henri d'Avranches: & l'autre laissa, *Eclogarum libri quatuor ad Episcopum Parisiensem*; *Eclogarum libri duo ad Ludov. Villerium*; *de Mutatione studiorum*; *Elegia deprecatoria*, &c. Baptiste Mantouan parle de Michel Anglicus, qui étoit de Beaumont dans le Hainaut. * Pitseus, *de Script. Angl. p. 322.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p. 670.* Ce dernier Auteur l'appelle uniquement *Michael Anglicus.*

BLAURERUS (Ambroise) Ministre Protestant en Suisse, naquit à Constance le quatriéme avril 1492. Il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe d'Aberspach, & y fit assez de progrès dans les Sciences; mais dans la suite ayant lu en 1523, les Ecrits de Luther, il quitta le cloître, & retourna chez ses parens, où il resta quelque tems. L'Abbé de son monastére voulut l'obliger à y revenir; mais Blaurérus prétendit n'y revenir qu'à certaines conditions, qui ne lui furent pas accordées. Il abjura ensuite la Religion Romaine, & prêcha avec son frére Thomas Blaurer la doctrine de Luther à Constance, où il s'étoit retiré. De là il alla à Berne, & se trouva avec Zuingle, Oecolampade, & plusieurs autres, à cette assemblée, où les Magistrats de cette ville changérent tout le culte extérieur, & les points essentiels de la Religion Romaine. Blaurer dans cette dispute, qui se fit au commencement de l'an 1528, s'offrit de répondre aux Ecrits qu'*Eckius* & le Dominicain *George Neuderffer* avoient écrit contre lui. Les Protestans d'*Herisau* gros bourg dans le Canton d'Appenzel, priérent en 1529 ceux de Constance de leur prêter Ambroise Blaurer pour un mois, ce qui fut accordé. En 1534, il fut un de ceux dont le Duc *Ulrich* de Wirtemberg se servit pour mettre en ordre l'Eglise dans ses Etats. *Erhard Schnepf* de Heilbron, Prédicateur de la Cour du Landgrave, zélé Luthérien, refusa d'abord de travailler de concert avec Blaurer, parce qu'il le regardoit comme étant dans les sentimens de Zuingle. Mais Blaurer ayant offert une Confession de Luther, & ayant dit que les Zuingliens pensoient de même, *Schnepf* s'en contenta, ne sachant pas que le sens, que Blaurer donnoit à quelques termes, étoit different de l'opinion des Luthériens. Aussi dans la suite *Schnepf* ayant publié que Blaurer pensoit comme les Luthériens au sujet du Sacrement, Blaurer déclara qu'il n'avoit point changé de sentiment en se servant de ce formulaire. Il mourut l'an 1567, âgé de 75 ans, & laissa quelques petits Traitez de dévotion à l'usage des Protestans. Calvin lui a donné de grands éloges dans ses épitres. * Sleidan, *Comment. l. 6. 21. &c.* Crusius, *in Annal. Suevic.* Melchior Adam, *in Vit. German. Theol. &c.*

BLAWHANC. *Voyez* **BLAQHAIN.**

BLAYE, *Blavia*, ville de France dans la Guienne, à six ou sept lieues au dessous de Bourdeaux sur la Gironde, qui est le nom qu'on donne à la Garonne après qu'elle a reçu la Dordogne. C'est une des plus anciennes places du Royaume; & l'on peut dire, des plus importantes, parce qu'elle garde le passage de la riviére, & empêche les vaisseaux ennemis de remonter jusques à Bourdeaux. On croit qu'il est parlé de Blaye dans l'Itinéraire d'Antonin, sous le nom de *Blavium* & *Blavutum*, mais les Manuscrits s'accordent peu, les uns ayant *Blavium*, les autres *Blanutum*, *Blauutum*, &c. Quoiqu'il en soit, Blaye étoit déja considérable sur la fin du IV siécle, du tems d'Ausone, qui en parle comme d'une place de guerre dans la douziéme de ses Epitres, écrite à Paulus, qu'il invite à le venir voir à Xaintes, &c. Et il est certain qu'il y avoit une garnison sous le commandement du Duc de l'Armorique, ainsi qu'on le lit dans la Notice des Dignitez de l'Empire. C'est dans cette ville que Charibert mourut l'an 567, & il fut inhumé dans l'église de saint Romain. Depuis on ignore qui d'entre les Ducs de ces païs-là fut maître de Blaye; mais on trouve qu'au commencement du XI siécle, Guillaume Comte d'Angoulême la prit sur le Duc de Gascogne, avec le secours du Duc d'Aquitaine, son Suzerain; & qu'Hilduin l'un de ses successeurs en retint la quatriéme partie pour lui, donnant le reste à Geofroy son frére à titre de Comté. Comme Blaye étoit située sur la frontiére des deux Duchez de Guienne & de Gascogne, c'étoit dans cette ville que se tenoient ordinairement les assemblées qui intéressoient les deux Ducs. Aussi voit-on qu'en 1028, les Evêques & les Seigneurs de Guienne & de Gascogne, s'y assemblérent pour l'ordination de Siguin Archevêque de Bourdeaux, & qu'après la mort d'Arnaud successeur de Siguin, il y eut à Blaye une assemblée pareille, où Geofroy fut établi & sacré Archevêque. Ceux du païs disent que le fameux Roland, neveu

 de

de l'Empereur Charlemagne, étoit Seigneur de Blaye, & qu'il fut enterré dans la même église. Les Huguenots, qui furprirent cette ville en 1568, ruïnerent tous les lieux facrez, & n'épargnérent pas ces tombeaux. Quelque tems après ceux du parti de la Ligue fe rendirent maîtres de Blaye, que le Maréchal de Matignon, alors Gouverneur de Guienne, affiégea en 1593, fans la pouvoir prendre; mais il y défit la flote Efpagnole, venue au fecours des Ligueurs. Blaye eft à deux lieues au deffous de la pointe du Bec d'Ambès, où eft le confluent de la Garonne & de la Dordogne. Elle eft bâtie fur un rocher, & tres-bien fortifiée: c'eft ce qu'on appelle la ville Haute. La ville baffe ou le fauxbourg, en eft féparée par une petite riviére où la marée remonte. Elle eft habitée par des Marchands, qui y ont de grands magafins de vin. Les vaiffeaux Anglois, & les autres étrangers qui remontent à Bourdeaux, laiffent leur artillerie à Blaye: ce qui s'obferve depuis l'an 1465, que le Roi Louis XI. l'ordonna. * Elie Vinet, *fur Aufone & Antiq. de Bourdeaux*. Gabriel de l'Urbe ou de Lurbe, *Chron. Bourdel.* Papire Maffon, *Defcript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des villes de France*. Sincerus, *in Append. Itin. Gall.* De Thou, *Hift. l. 44.* De Callières, *Vie du Maréchal de Matignon, l. 3. ch. 21.* Sanfon, *in Difquif. Géograph. &c.*

* BLAYE (le Cap de) Cap de France près de la ville de Blaye. Quelques uns l'ont pris pour le *Promontorium Santonum* de Ptolomée, que d'autres placent plus vraifemblablement au Cap de la Tremblade, ou à celui de Maumuffon. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLÉ. BLI.

BLÉ (du) Maifon ancienne en Bourgogne, tire fon origine de

I. GÉOFROY du Blé, Seigneur de Cormarin & de Maffilic, vivant en 1235, qui eut entre autres enfans,

II. GUILLAUME du Blé, Seigneur de Cormarin, qui obtint en 1267, de Hugues Duc de Bourgogne, que fa Terre de Cormarin feroit toûjours des fiefs de Bourgogne, & fut pére 1. de HENRI qui fuit; & 2. de *Guillaume*, Evêque de Châlon, qui aquit le château de Palleau pour fon églife, & mourut en 1294.

III. HENRI du Blé, Seigneur de Cormarin, reçut de Robert Duc de Bourgogne, par lettres de l'année 1279, deux cens livres de rente, en dédommagement de fon château de Cormarin, qui avoit été abattu. Il époufa *Jeanne* dont il eut entre autres enfans,

IV. EUDES du Blé, Seigneur de Cormarin, qui laiffa de *N.* fa femme, dont le nom eft inconnu, 1. ODET qui fuit; & 2. *Alix* du Blé, mariée 1. à *Guyot* de Gilley: 2. en 1350, à *Jean* de Saffres.

V. ODET du Blé, Seigneur de Cormarin, &c. étoit mort en 1380. Il avoit époufé en 1364, *Marguerite* de Breffe, fille de *Hugues* Seigneur de Breffe, & d'*Alix* de Bourbon, dont il eut 1. HUGUENIN qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Rabutin; & 3. *Marguerite* du Blé, alliée à *Jean* Pioche, Seigneur d'Aunoy en Nivernois, vivante en 1460.

VI. HUGUENIN du Blé, Seigneur de Cormarin, Echanfon & Ecuyer du Duc de Bourgogne, Panetier de Madame de Nevers, Capitaine & Châtelain de Châtel-Bélin en 1422, époufa 1. *Jeanne* de Magny: 2. vers l'an 1413, *Annette* de Saint-Aubin, fille de *Jean* de Saint-Aubin, Seigneur de Chaillaux, & d'*Anne* de Saint-Vérin. De fa premiére femme vint *Antoine* du Blé, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem; & du fecond mariage fortit CLAUDE, qui fuit.

VII. CLAUDE du Blé, Seigneur de Cormarin & du Bofchet, Capitaine & Gouverneur des Châteaux de Lordon & de Boutavant, vivoit encore en 1491. Il époufa *Agnès* d'Effertines, Dame de Colanges, fille & héritiére de *Pierre* d'Effertines, Seigneur de Colanges, dont il eut 1. *Huguenin* du Blé, II. du nom, Seigneur de Cormarin & de Colanges, mort fans poftérité, & qui donna tous fes biens à fon petit-neveu, à la charge de porter fon nom & fes armes; 2. *Philiberte* du Blé, mariée 1. en 1474, à *Jean* de Marcilly, Seigneur de Rouffay & de Magny: 2. à *Henri* Seigneur de Montfaucon; & 3. CATHERINE du Blé, qui fuit.

VIII. CATHERINE du Blé, époufa 1. *Jean* de Mandelot: 2. *Claude* de Laye, Seigneur de Rotilia, & eut de fon fecond mari HUGUES, qui fuit.

IX. HUGUES de Laye, Seigneur de Rotilia en Breffe, époufa *Marguerite* de Mandelot, Dame de Cuffy-la-Colonne & de Mandelot, dont il eut 1. HUGUENIN, qui fuit; & 2. *Antoinette* de Laye, Dame de Rotilia, mariée à *Antoine* de Montjouvent, Seigneur de la Perrouffe.

X. HUGUENIN de Laye, Seigneur de Cuffy-la-Colonne & de Mandelot, fut fubftitué aux biens de la Maifon du Blé, par Huguenin du Blé, II. du nom, fon grand oncle, à la charge de porter le nom & les armes de du Blé. Il époufa en juillet 1513, *Anne* de la Magdelaine, fille d'*Edouard*, Seigneur du Bofchet, Bailli d'Auxois, & de *Marguerite* de Hochberg, dont il eut 1. *Jean* du Blé Prieur de Saint-Marcel près de Châlons, de Ruilly en Berry & de Cône, Grand-Vicaire de l'Abbaïe de Clugny; 2. PÉTRARQUE, qui fuit; 3. *Gérard*, Chanoine de Châlon; 4. *Antoine*, Seigneur de Mandelot, de Cuffy-la-Colonne, &c.; 5. *Ifabeau*, Archiprieure de Lancharre; 6. *N.* Prieure de Marcigny; 7. *Marguerite*, Prieure de Puley; & 8. *Blaife* du Blé, mariée à *Pantaléon* de Saint-Clément, Seigneur de Teiffi & de Befanges.

XI. PÉTRARQUE du Blé, Seigneur de Cormarin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa en octobre 1537, *Catherine* de Villars-Sercy, Dame d'Uxelles, fille aînée de *Claude* de Villars, Seigneur de Sercy, Dame d'Uxelles, & d'*Anne* de Groflée, dont il eut 1. ANTOINE Baron d'Uxelles, qui fuit; 2. *Hugues*, Prieur de Saint-Marcel, de Cône & de Ruilly; 3. *Jean*, mort à la bataille de Lépante contre les Turcs en 1571; 4. *N.* tué en une rencontre pendant la Ligue; 5. *Nicole*, mariée à *François* Colombier, Seigneur de Savigny, & de Saint-Remiré; & 6. *Emare* du Blé, Archiprieure de Lancharre.

XII. ANTOINE du Blé, Seigneur de Cormarin, Baron d'Uxelles, &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, fervit dès l'âge de dix-fept ans au fiége de Brouage, puis à celui de Sedan, & à la défenfe de Chaumont contre les Reitres. Il affifta aux derniers Etats tenus à Blois; fe trouva à la journée d'Arques; où il eut deux chevaux tuez fous lui; aux fiéges de Paris & de Rouen, & en plufieurs rencontres en Champagne; à la défaite des Efpagnols à Marfeille, commandant la compagnie des Gens-d'armes du Duc de Guife; à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoye; fut toujours tres-confideré des Rois Henri III & Henri IV, & mourut le 19 mai 1616. Il avoit époufé en feptembre 1580, *Catherine-Aimée* de Beaufrémont, fille de *Nicolas*, Baron de Senecey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Prévôt de France, Bailli de Châlon, & de *Denyfe* Patarin, Dame de Crufilles, dont il eut 1. JACQUES Marquis d'Uxelles, qui fuit; 2. *Henri*, mort en 1669; 3. *Eléonore*, mariée à *François* de Nagu, Marquis de Varennes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aiguemortes; 4. *Conftance*, Abbeffe de S. Menoux en Bourbonnois; 5. *Angélique*, Archiprieure de Lancharre, où elle établit la réforme; & 6. *Minerve* du Blé, Prieure de Puley.

XIII. JACQUES du Blé, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, &c. fut pourvu en 1611, de la charge de Capitaine & Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, fur la démiffion de fon pére, & de celle de Confeiller d'honneur au Parlement de Bourgogne, comme Lieutenant-général de la Province. Deux ans après il eut une compagnie d'ordonnance, & fut Meftre de camp d'un régiment d'infanterie. Il commandoit en 1625, en qualité de Maréchal de camp dans l'armée du Connétable de Lesdiguiéres, qui faifoit la guerre à la République de Gênes, & fit la capitulation de la ville de Gavy, où il donna des preuves de fa valeur, & y aquit beaucoup de gloire. En 1628, il eut le commandement des troupes levées en France pour le fecours du Duc de Mantoue, & mourut au fiége de Privas en 1629, d'un coup de moufquet qu'il reçut. Il avoit été fait Confeiller d'Etat en 1613, défigné Chevalier des Ordres du Roi en janvier 1621, & avoit époufé en juillet 1617. *Claude* Phélypeaux, fille de *Raymond*, Seigneur d'Herbaut, Confeiller d'Etat & Thréforier de l'Epargne, & de *Claude* Gobelin, morte en 1641, dont il eut 1. LOUIS-CHALON Marquis d'Uxelles, qui fuit; 2. *Anne*, mariée en janvier 1646, à *Henri* de Béringhen, Seigneur d'Armainvilliers, &c. premier Ecuyer du Roi, Chevalier de fes Ordres, morte le huitiéme juin 1676; 3. *Claude*, Religieufe à Lancharre; 4. *Anne*, morte fans alliance; & 5. *Marie-Conftance* du Blé, Abbeffe de Saint-Menoux, puis de Faremouftier, morte le 30 mai 1685.

XIV. LOUIS-CHALON du Blé, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, Lieutenant Général des armées du Roi, & au Gouvernement de Bourgogne, né le 25 décembre 1619, fut tenu fur les fonts par le Maire & par l'Echevin de Châlon, qui le choifirent pour Capitaine & Gouverneur peu après la mort de fon pére; & en ayant obtenu les provifions, il en fit ferment entre leurs mains le onziéme février 1634. Dès l'âge de dix-huit ans il commença de porter les armes, fut pourvu peu après d'un régiment d'infanterie; & il ne fe paffa depuis point d'occafions où il ne fe diftinguât pendant les vint-deux campagnes qu'il fervit. Il avoit obtenu un brevet de Maréchal de France, & un autre pour être Chevalier des Ordres du Roi; mais ayant été bleffé au fiége de Gravelines, où il commandoit une attaque la nuit du neuviéme au dixiéme d'août 1658, il mourut dans le camp quatre jours après en fa 39 année. Il époufa 1. en février, 1644, *Gabrielle* de la Grange, fille unique de *Henri-Antoine* de la Grange, Seigneur de Montigny, & de *Marie* le Cirier, morte peu après fans enfans: 2. en octobre 1645, *Marie* de Bailleul, veuve de *François* de Brichanteau, Marquis de Nangis, & fille de *Nicolas* de Bailleul, Marquis de Château-gontier, &c., Préfident au Parlement, Chancelier de la Reine, & Surintendant des Finances, morte le 29 avril 1712, âgée de 86 ans, dont il eut 1. *Louis-Chalon* du Blé, Marquis d'Uxelles, né le 29 août 1648, qui fuccéda à fon pére en toutes fes charges, & qui mourut en Candie au mois d'août 1669, fans alliance; & 2. NICOLAS du Blé, Marquis d'Uxelles, qui fuit.

XV. NICOLAS du Blé, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de la Haute & Baffe Alface, fut deftiné à l'état eccléfiaftique, & pourvu de l'Abbaïe de la Buffiére du vivant de fon frére aîné, après la mort duquel il fut nommé Capitaine & Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon en 1669. Le Roi lui donna en 1674, pendant le fiége de Befançon, le régiment d'infanterie de Monfeigneur le Dauphin, vacant par la mort du Marquis de Béringhen fon coufin, & le fit Brigadier d'infanterie en février 1677. Il fervit en cette qualité aux fiéges de Valenciennes & de Cambray; fe trouva en 1678 aux fiéges de Gand & d'Ypres, & au combat de Saint-Denys près de Mons, donné le 14 août de la même année. Il fut fait Maréchal de camp en 1683, fervit au fiége de Luxembourg en 1684, & eut en même tems le commandement de la province d'Alface. Il fut fait Lieutenant Général au mois d'août 1688, fervit au fiége de Philisbourg fous les ordres de Monfeigneur le Dauphin, & y fut bleffé; fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 décembre de la même année; défendit la ville de Mayence affiégée par toutes les forces de l'Empire, & ne la rendit que par des ordres exprès du Roi, & après cinquante-fix jours de tranchée ouverte, le huitiéme feptembre 1689. Le Roi le nomma pour commander en Alface au mois d'avril 1690. Il fervit en Allemagne fous les Maréchaux de Lorge & de Choifeul en 1693, & dans les trois années fuivantes, & fous le Maréchal de Catinat en 1702; eut enfuite le commandement de la ville de Strasbourg en l'abfence du Marquis de Chamilly; & fut nommé Maréchal de France le 14 jan-

janvier 1703, dont il prêta ferment le fixiéme février fuivant. Il fut nommé, en 1710, Plénipotentiaire pour la paix avec l'Abbé de Polignac, depuis Cardinal; mais cette négociation n'eut point d'effet; en forte qu'après cinq mois de féjour à Gertruidenberg en Hollande, il revint en France fans avoir pu rien conclurre; mais les négociations ayant été renouées, il fut nommé par le Roi premier Plénipotentiaire, & conclut le Traité de paix d'Utrecht en avril 1713. Ses fervices ont été recompenfez du Gouvernement de la Haute & Baffe Alface au mois de novembre fuivant, & du Gouvernement de Strasbourg en janvier 1715. Après la mort de Louis XIV, il fut nommé Préfident du Confeil des affaires étrangéres, fut admis au Confeil de Régence en mars 1718, & a affifté au facre du Roi Louis XV, le 25 octobre 1722, où il porta la main de Juftice. Il n'a point été marié. * *Voyez* le Pére Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers.*

BLECHINGLY, bourg d'Angleterre dans la partie orientale du Comté de Surrey, dans la contrée nommée *Tanerède*, eft beaucoup déchu de ce qu'il étoit auparavant, lorsqu'il étoit fortifié, & qu'il y avoit un château beau & fort. * *Dict. Angl.*

* BLECHISFELDT, Campagne de la Tranffilvanie. On croit, par conjecture feulement, que cette campagne eft le lieu où étoit fituée l'ancienne *Peloda*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLÉDA, frére d'Attila, Roi des Huns, vivoit dans le cinquiéme fiécle, & ravagea l'Illyrie & la Thrace en 441. Trois ans après Attila le fit tuer, fur quelques foupçons qu'il conçut de fa fidélité. * Profper, *en la Chronique.* Paul Diacre, *l.* 15.

BLEICHERODE, *Bleicheroda*, bon bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, eft dans le Comté d'Hohenftein en Thuringe, fur la petite riviére de Bode, entre la ville de Northaufen & celle de Mulhaufen, à trois lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLEIDECK, village de Suiffe dans le Turgaw, Thurgaw ou Thourgaw, au nord-nord-oueft de la ville de Saint-Gall dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

BLEIDENSTAT ou BLEIDERSTAT, *Bleidenftadium, Bleiderftadium*, petite ville des Etats de Naffau en Vétéravie, eft fituée dans la Principauté de Dietz, à la fource de la riviére d'Aar, vers le couchant de la petite ville de Wisbaden, dont elle eft éloignée environ de deux lieues. * Maty, *Diction. Géogr.*

BLEINHEIM ou BLINDHEIM, village dans le voifinage de Hochftet dans le Cercle de Souabe fur les confins du Marquifat de Burgaw, a cela de recommandable qu'après la fameufe bataille de Hochftet du 13 août 1704, où le Prince Eugéne & le Duc de Marleborough remportérent une victoire fignalée fur les François & fur les Bavarois unis enfemble, il fut donné avec titre de Prince de l'Empire au Duc de Marleboroug, qui étant de retour en Angleterre où la Reine Anne lui fit préfent de la Seigneurie de Woodftok près d'Oxford, fit bâtir dans ce lieu-là un magnifique Palais auquel il donna le nom de Bleinheim en mémoire de cette infigne victoire.

* BLEISWYK (Nicolas de) natif de Delft, d'une famille diftinguée qui de tems immémorial a été affife au timon du gouvernement, vécut dans le XIV fiécle, & fut un favant homme. Il fut Docteur en Jurifprudence Canonique, & contribua beaucoup à la fondation du Collége érigé à l'honneur de St. Pancrace dont il a écrit la Vie qui a été longtems gardée parmi les livres d'églife de ce Collége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleifwyk, *Defcription de Delft*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLEISWYK (Jean de) iffu de la noble famille des Bleifwyk de Delft en Hollande, laquelle s'eft auffi répandue en Brabant où elle s'eft alliée avec les plus nobles familles du païs, naquit à Delft le huitiéme nov. 1483. A l'âge de 22 ans il fit le voyage de France & d'Efpagne, revint en Hollande au mois de feptembre de l'an 1507, & devint Prêtre dans la ville de fa naiffance. On lui rend témoignage d'avoir été un homme d'une grande piété jointe à une extrême bonté & affabilité. Sa devife que l'on trouve écrite de fa main dans plufieurs de fes livres, étoit *Difce mori*, c'eft à dire, *Apprens à mourir.* Il a donné un échantillon de fon favoir dans un Traité qu'il compofa *fur le Mépris des richeffes temporelles*, pour expliquer ce texte du *chap.* 22 des Proverbes de Salomon, *v.* 1. *La renommée eft plutôt à choifir que les grandes richeffes, & la bonne grace plus que l'argent ni l'or.* Il mourut à Delft le 25 août 1565, âgé de 82 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleifwyk, *Defcription de Delft*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLEKERS, habile Peintre en hiftoires & en perfonnages, natif de Harlem. Vondel parle de lui dans fes Poëfies, à l'occafion de deux beaux tableaux, favoir, *Vénus triomphante* que Blekers peignit pour le Prince d'Orange, & une *Danaé* pour le Baillif de Kennemerland, nommé de Halferen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

BLÉKING, *Blekingia*, province du Royaume de Suéde, fur la Mer Baltique. Elle a porté autrefois le titre de Duché, & appartenoit au Roi de Danemarck; mais elle a été cédée à la Suéde par la paix de Rofchild en 1658. Bléking a la Gothie au feptentrion, la Scanie au couchant, & la Mer Baltique au fud & à l'eft. Ses principales villes font, Rotembi, Chriftianftad, Chriftianopel, &c. Ces deux derniéres avoient été emportées par les Danois durant les guerres de 1676, & furent reprifes en l'année 1677, par le Roi de Suéde. * Sanfon.

BLEMMIDAS. *Cherchez* NICÉPHORE, dit BLEMMIDAS.

BLÉMYES ou BLEMMYES, ancien peuple d'Ethiopie, qui fut foumis par Florus Général, envoyé avec une armée par l'Empereur Marcien en 450. Un ancien Auteur parle des Blémyes dans le Sermon 35. *aux Fréres du défert*; & Pline auffi *au l.* 5. *c.* 5. *de fon Hiftoire Naturelle.* Ils difent que les Habitans de ce païs étoient comme fans tête, parce que, par une mauvaife habitude, qui s'eft tournée depuis en nature, ils la tenoient cachée & enfoncée entre les épaules, qu'ils avoient fi hautes, qu'on eût dit qu'ils avoient la bouche & les yeux fur l'eftomac; outre qu'ils portoient de grands cheveux qui les couvroient, & qui aidoient encore à faire croire qu'ils n'avoient point de cou. C'eft ce que Borel, favant Médecin, a remarqué fur la Rélation des voyages d'un de fes parens, *Cent.* 3. *Obferv.* 3. De là eft venue la fable que les Blémyes n'avoient point de tête. * *Voyez* Bochart, touchant l'origine de ce nom, qu'il tire des mots Hébreux *Bli* ou *Béli* & *Muach*, c'eft à dire, *fans cerveau*; Aldobrand dans Chottus & Dionyfius, *in Perieg.* 220.

BLENDA, *Blenda*, petite ifle de l'Archipel, près de la côte de la Morée, dans le Golfe d'Egine, au levant de l'ifle de ce nom, & au midi de la ville d'Athénes. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Belbina.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLENDECQ (Charles) d'Arras, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît a écrit en François l'Hiftoire de la délivrance des Poffédez de Soiffons. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 118.

BLE'NE, contrée fertile du Royaume de Pont, arrofée par le fleuve Amnias. Ce fut là où Mithridate, furnommé *Eupator*, défit entiérement, par fes Généraux, l'armée de Nicoméde, Roi de Bithynie. * Strabon, *l.* 32.

BLE'NEAU, *Bleneavium*, petite ville de l'Orléanois, province de France. Elle eft fur la riviére de Loing, dans l'Election de Gien, & à quatre lieues de la ville de ce nom du côté de l'orient, & appartient au Prince de Courtenay. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLE'NEAU, branche de la Maifon de Courtenay. *Cherchez* COURTENAY.

BLE'NOD, bourg du diocéfe & de l'Archidiaconé de Toul, chef-lieu d'une Châtellenie, dont l'Evêque eft Seigneur, & qui reffortit au Prédial de Toul & au Parlement de Metz. Hugues des Hazards Evêque de Toul, qui étoit né à Blénod, y fit bâtir en 1509, une églife paroiffiale qui eft fort belle; & ayant fondé, ou du moins réparé l'hopital, il y affecta un revenu confidérable pour nourrir les pauvres. * *Pouillié de Toul.*

* BLE'ONE, riviére de France en Provence. Elle eft dans le Diocéfe de Digne, coule du nord-eft au fud-oueft, arrofe Digne, & va mêler fes eaux avec celle de la Durance prefque vis à vis de Peyruis.

BLE'QUIN (Seigneur de) *Cherchez* CRE'QUY.

* BLERE', petite ville de France dans la Touraine fur le Cher, eft à l'eft de Tours tirant vers le fud, & en eft éloignée d'environ cinq lieues.

* BLERUS (Jean) Prieur du Monaftére de St. Jaques dans la ville de Liége, étoit originaire de Brabant & de la ville de Dieft. Il mena une vie exemplaire, & s'appliqua avec beaucoup d'affiduité à la lecture des livres de Théologie. On a de lui, *Hiftoria revelationis B. Julianæ Cornelienfis divinitus factæ, & inftitutionis Fefti Venerabilis Sacramenti.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 461.

BLE'SILE, fille de fainte Paule, qui vivoit au commencement du cinquiéme fiécle, une des illuftres Ecoliéres de faint Jérôme. Elle entendoit parfaitement le Grec; & l'Hébreu même ne lui étoit pas inconnu, comme nous l'apprenons du même S. Jérôme, *Ep.* 25.

BLESNAU. *Voyez* BLE'NAU.

BLE'SOIS. *Voyez* BLAISOIS.

BLE'SUS (Junius) Capitaine Romain, étoit oncle de Séjan, favori de Tibére. Outre les fervices qu'il avoit rendus à la République dans la Pannonie, où il avoit aidé Drufus à appaifer la fédition des Légions, la faveur de fon neveu le mettoit en grand crédit auprès de cet Empereur. C'eft pour cela que lorsqu'il fallut envoyer un Proconful en Afrique pour faire la guerre à Tacfarinas, Tibére propofa Lépidus & Bléfus au Sénat, qui de peur de déplaire à Séjan, que l'on craignoit autant d'offenfer que le Prince même, choifit ce dernier, quoiqu'il l'eftimât moins que fon Compétiteur. Mais encore qu'il femblât que la faveur plutôt que le mérite eût fait donner cette charge à Bléfus, l'heureux fuccès de cette entreprife lui aquit une grande réputation; & pour récompenfe, on lui décerna le triomphe, en déclarant néanmoins que c'étoit en faveur de Séjan. En effet, après la mort de Séjan, l'an 31. de J. C. Tibére dit mille maux de Bléfus, & chargea le Sénat de honte, pour l'avoir préféré à Lépidus, qui étoit un homme de grand mérite, & dont les mœurs étoient irréprochables. * Tacite, *Annal. l.* 3. *ch.* 72. 73. 74.

BLETTERANS, *Bleterum*, petite ville de la Franche-Comté, fur les frontiéres du Duché de Bourgogne, a été autrefois affez forte; mais aujourd'hui elle n'a plus de murailles. Elle eft fur la petite riviére de Seille, à l'eft de Chalon fur Saone, dont elle eft éloignée d'environ neuf lieues au fud de Dole prefque à la même diftance. * Sanfon.

BLETTERENS (Aynard de) Confeiller au Parlement de Paris, fut nommé premier Préfident de celui de Touloufe, lorfque le Roi Charles VIII. le rendit fédentaire l'an 1443. Il eut, dit la Faille, après la Chronique de Bardin, la réputation d'être un des plus grands Magiftrats de fon tems, fage, prudent & grand Jufticier, févére fans dureté, & craint de fes jufticiables, fans en être haï. Il étoit de facile accès aux Plaideurs, & toujours prêt de leur donner audience. Il s'informoit en fecret des déportemens des Juges fubalternes, pour les reprimander auffi en fecret lorsqu'il les trouvoit cenfurables. Il avoit une grande charité pour les pauvres, & ne laiffa que peu de biens après fa mort. S'il y avoit quelque chofe à défirer en ce grand homme, continue la Faille, c'étoit un peu plus de connoiffance qu'il n'avoit du Droit Romain, Science abfolument néceffaire au premier Officier d'un Parlement, dont tout le reffort eft régi par le Droit écrit. Bletterens mourut le huitiéme juin 1448. Le 19 novembre fuivant, le Parlement lui décerna des honneur funébres: la cérémonie s'en fit dans la grande falle de l'audience du Palais, qui fut toute tendue de noir,

avec

avec une litre de velours, chargée des écussons du défunt. A l'un des côtez de la salle, l'on avoit dressé un autel à paremens de velours noir, & au milieu sur une haute estrade, étoit élevée la représentation ou effigie de ce Magistrat, posée sur un cercueil, & le tout éclairé d'un grand nombre de cierges & de flambeaux. Tout le Clergé séculier & régulier s'étant rendu processionnellement au Palais, aprés quelques priéres, le convoi marcha vers l'église de saint Etienne. L'Abbé de S. Sernin faisoit l'office; l'effigie étoit portée par six Gentilshommes distinguez par leurs qualitez, savoir, MM. d'Antin, Théobon, Castelnau, Corabron, la Baume, & la Barthe, tous vêtus de grands manteaux de deuil, dont la queue étoit portée à chacun par un Page. Aprés marchoit M. de Meaux premier Président, qui avoit été reçû le 12 novembre, vêtu de sa robe rouge, précédé des Huissiers avec leurs baguettes, & suivi des Conseillers & autres Officiers du Parlement en robes noires; ensuite venoient le Sénéchal, le Viguier & les Capitouls suivis des Bourgeois, & ceux-ci des Métiers de la ville, portant chacun un cierge allumé. Le convoi s'étant rendu en cet ordre en l'église de saint Etienne, la Messe y fut célébrée par le même Abbé. Le premier Président lui donna ensuite à dîner, & aux six Gentilshommes sus-nommez. * La Faille, *Annal. de Toulouse*.

* BLEUE (la Mer) On donne ce nom à la partie septentrionale de la Mer Caspienne, vers les côtes de la Tartarie Deserte, & les embouchures du Wolga. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLIDA. *Cherchez* ISCH.

* BLICT (Adrien) Sécretaire d'Anvers. Il est le premier qui ait été revêtu de cette charge, & il eut pour successeur *Pierre Gilles*, en Latin *Petrus Ægidius*. On a de lui, *Collatio Moralis super his vulgaribus verbis Tiry, Miry, Boff*, in *octavo*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 8.

BLIER (saint) connu sous le nom de *Blitharius*, étoit un Prêtre Irlandois qui menoit une vie solitaire dans un endroit de la Champagne, nommé *Broyes*, proche de la ville de Troyes. L'on ne sait pas bien le tems qu'il vint s'y établir; mais après la mort de ce vertueux Ecclésiastique, Hugues Seigneur de Broyes, touché des miracles qui se faisoient à son tombeau, fit transporter son corps de la paroisse de Sezanne, où il étoit enterré, au château de Broyes, comme dans un lieu plus honorable. *Voyez* Adrien de Valois, au mot SEZANNA.

* BLIES ou BLIESS, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle du Bas Rhin. Elle traverse le Duché de Deux-Ponts à peu près du nord au sud jusques au dessus de Bliescastel, & coulant ensuite du nord-est au sud-ouest, elle retourne du nord au sud, & tombe dans la Sare au dessous de Guémund Sarguemines.

* BLIESCASTEL & BLISCASTEL, petite ville du Duché de Deux-Ponts dans la Seigneurie de Bliescastel, & dans le Cercle du Bas-Rhin. Elle est située sur la riviére de Blies à l'est de Sarbruk dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'ouest de Deux-Ponts, à la distance d'environ deux lieues.

BLINDHEIM. *Voyez* BLEINHEIM.

BLISCASTEL. *Voyez* BLIESCASTEL.

* BLISSEM ou BLISSÉMIUS (Henri) entra dans sa quinziéme année chez les Jésuites qui le chérissoient extrêmement à cause des talens particuliers qu'il avoit pour parler en public, & de sa forte application à l'étude de la Théologie, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'il l'enseigna avec applaudissement à Prague en Bohéme, où il fut fait Recteur du Collége des Jésuites. Il le fut ensuite à Gratz, & enfin Provincial de son Ordre dans toute l'Autriche. Il mourut à Gratz en 1586, après avoir fait imprimer à Ingolstadt ces deux Ouvrages de sa façon, *De Communione sub una specie*; & *de Ecclesia militante contra Herbrandum Tubingensem*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belgicæ*.

* BLITH, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, a la plus grande partie de son cours de l'ouest à l'est, & après avoir arrosé Sowolde ou Southwalde se jette dans la mer près du Cap ou de la Pointe d'Easton, en Anglois Easton Nesse.

* BLITH ou BLITHE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Warwick, prend sa source à quatre ou cinq milles de Coventry au sud-ouest. Elle sort près d'un petit lac ou étang, formé par trois ou quatre ruisseaux, au bord duquel on voit Kenelworth, grand & beau château situé fort avantageusement, assez bien fortifié & environné de Parcs. Le Blith coule droit au nord, reçoit le Cole qui vient de Coleshill, & se jette dans la Tame. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, &c. *p.* 486.

BLITILDE. Les Généalogistes modernes prétendent que c'étoit une fille de *Clotaire I*, & qu'elle épousa le Sénateur *Ansbert*, ayeul de saint *Arnoul*, Evêque de Metz, & tige des Rois de France de la seconde race. Cette difficulté a été éclaircie dans l'Ouvrage que Louis Chantereau le Févre a publié sur ce mariage d'Ansbert & de Blitilde.

B L O.

* BLOCCHIUS ou BLOCKIUS (Corneille) de la Haye, Licentié en Jurisprudence Civile & Canonique, quitta le monde pour entrer dans le Chapitre des Chanoines Réguliers à Utrecht, où il exerça la charge de Prieur en 1532. Il mourut le cinquiéme décembre 1553. On a de lui, *Tractatus de Simonia Religiosorum*; *Sermo de proprietatibus Religiosorum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 144.

BLOCHOVIUS (Gisbert) d'Utrecht, Chartreux à Cologne, qui vivoit dans le XVI siécle, composa quelques Ouvrages. * *Consultez* Petreius, *Biblioth. Carthus. p.* 105. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 289.

BLOCZIL, BLOCZIEL & BLOCZYL, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'Overissel, vers les confins de la Frise, à l'embouchure de la riviére d'Aa dans le Zuyderzée, est défendue par un bon fort, & est à une lieue de Vollenhove, & à quatre de Campen vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLOEM. *Voyez* BLUM.

BLOEMART. *Voyez* BLOMART.

BLOEMENDAL. *Voyez* BLUMENTHAL.

BLOIS, sur la Loire, ville de France, capitale du païs BLAISOIS, avec titre de Comté, Présidial ou Bailliage, & Chambre des Comptes. On la met ordinairement dans la Beauce, parce qu'elle étoit du diocése de Chartres, & que son Comté s'étendoit deçà & delà la riviére de Loire, vers la Sologne d'un côté, & jusqu'à Châteaudun de l'autre. Blois est une ville ancienne; & bien que nous ne trouvions point son nom dans les Commentaires de César, il y a pourtant apparence qu'elle étoit déja bâtie de son tems. Grégoire de Tours, Aigulphe, Aimoin, &c. en font mention, sous le nom de *Blesum*, *Blesa*, & *Castrum Blesense*. Elle est aujourd'hui le siége d'un Evêché, qui a été érigé en 1697, par le Pape Innocent XII, à la sollicitation du Roi Louis XIV. On a doté cet Evêché de menses Abbatiales, savoir, de l'Abbaïe de Saint-Laumer de Blois, de l'Ordre de saint Benoît; & de Bourg-moyen, de l'Ordre de saint Augustin. On a pris aussi les Prieurez de Saint-Laumer pour l'entretien des Chanoines. M. de Bertier en a été nommé le premier Evêque, & a été sacré au mois de septembre 1697. C'est une ville si agréable & si bien située, l'air y est si bon & la campagne si fertile, que c'est avec justice qu'on l'a nommée *la Ville des Rois*, non seulement parce qu'on y élevoit autrefois les enfans de France, mais encore parce que plusieurs des Rois de France y ont fait leur séjour ordinaire.

Ses premiers Comtes étoient de la famille de HUGUES *Capet*, tige de nos Rois de la troisiéme race. THIÉBERT ou THEODEBERT, quatriéme ayeul du même Roi HUGUES *Capet*, eut trois fils, dont le second nommé GUILLAUME, fut Comte de Blois, & fut tué vers l'an 834, laissant *Eudes*, qui mourut sans posterité en 865. Il avoit épousé *Gundilmode*, & des Actes anciens nous apprennent qu'en 847, ils firent quelques présens à l'église de Saint-Martin de Tours. ROBERT I. frére puîné de *Guillaume*, Comte de Blois, eut ROBERT II. dit *le Fort* & *un second Machabée*, qui succéda à son cousin *Eudes*. Celui-ci fut tué le 25 juillet de l'an 867, & eut d'*Adelaïde*, fille de l'Empereur *Louis*, dit *le Débonnaire*, EUDES & ROBERT III. couronnez Rois de France. ROBERT eut HUGUES *le Grand*, pére du Roi HUGUES *Capet*; & c'est ce HUGUES *le Grand*, qui donna diverses terres à THIBAUT I. dit *le Vieux* & *le Tricheur*, qui fut aussi Comte de Blois, & pére d'EUDES I. Nous parlons d'eux & de leurs successeurs, sous le titre de CHAMPAGNE. *Il suffit de remarquer au sujet de Blois, que* THIBAUT IV. dit *le Grand*, Comte de Champagne, &c. eut divers enfans de *Mahaud* de Carinthie, & entre autres THIBAUT dit *le Bon*, qui fut Comte de Blois & de Chartres. Vers l'an 1152 ou 1153, on le créa Sénéchal de France, & il rendit de grands services aux Rois Louis *le Jeune*, & Philippe *Auguste*. En 1158, il soumit le château d'Amboise, il assiégea Vendôme en 1161, & ayant suivi le dernier de ces Rois dans la Palestine, il y mourut au siége d'Acre vers l'an 1191. Ce Comte épousa en 1164, *Alix* de France, fille du même Roi LOUIS *le Jeune*, & en eut 1. *Thibaut*, mort jeune; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Henri*, mort dans son enfance; 4. *Philippe*, mort sans posterité; 5. *Marguerite*, mariée trois fois 1. avec *Hugues* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, Vicomte de la Ferté-Aucoul, &c. 2. avec *Othon* Comte de Bourgogne: 3. avec *Henri* Sire d'Avênes, *dont il sera parlé cy-après*; 6. *Elisabeth* de Blois, Comtesse de Chartres, mariée 1. à *Sulpice* III. du nom, Seigneur d'Amboise: 2. à *Jean* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, &c; & 7. *Alix*, Abbesse de Fontevrault en 1211.

LOUIS Comte de Blois & de Chartres, Seigneur généreux & zélé, ému par les prédications de Foulques, Curé de Neuilli, entreprit le voyage d'Outre-Mer. Il alla s'embarquer à Venise, se trouva au siége de Zara, de Constantinople, &c. & fut tué par les Bulgares à la bataille donnée près d'Andrinople le 14 avril 1205. Il avoit épousé *Catherine* de Clermont fille aînée & principale heritiere de *Raoul* I. Comte de Clermont en Beauvaisis, Connétable de France, & d'*Alix* de Breteuil, dont il eut 1. THIBAUT, qui suit; 2. 3. *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes.

THIBAUT *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, épousa 1. *Mahaud* d'Alençon, fille de *Robert* I. Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guierche: 2. *Clémence* des Roches, fille puînée de *Guillaume* des Roches, Sénéchal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sablé, mais il n'eut point d'enfans ni de l'une ni de l'autre, & il mourut vers l'an 1218.

MARIE d'Avênes sa cousine fut Comtesse de Blois, & mourut en 1241, laissant entre autres enfans de HUGUES de Châtillon, Comte de Saint-Paul, &c. JEAN I. du nom, Comte de Blois, dont *la posterité est rapportée à l'article de* CHATILLON. Son arriére petit-fils GUY II. du nom, vendit ce Comté en 1391, à Louis de France, Duc d'Orléans, pére de Charles qui laissa le Roi Louis XII, sous lequel ce Comté a été réuni à la Couronne. Il y a été parfaitement incorporé sous Henri II, comme héritier de la Reine Claude de France sa mére, fille du même Roi Louis XII, & femme de François I. Ce sont ces Princes qui ont le plus travaillé à l'embellissement de Blois. Elle est située sur le penchant d'une colline qui aboutit à la Loire, & environnée d'une grande campagne agréable & fertile. Il y a un château Royal, avec des jardins & un parc digne de la magnificence des Rois de France, & de la curiosité des Etrangers, qui y sont attirez par la politesse des Habitans de cette ville. Au reste on dit communément, plutôt sur une vieille prévention que par un discernement exact, que ce sont les peuples de France qui ont le meilleur accent: mais il est sûr que c'est dans l'endroit où la Cour fait sa résidence, qu'on doit chercher la délicatesse & l'agrément dans la prononciation. On passe à Blois la riviére sur un pont de pierre qui aboutit au fauxbourg de Vienne. L'église collégiale de saint Sauveur est au château. Cette ville a encore celle de saint Jacques, diverses paroisses, les Abbaïes de Bourg-moyen & de Saint-Laumer, & grand nombre d'autres églises & monastéres de l'un & de l'autre sexe. Cette ville éléve de très-bons Ouvriers, & les montres d'horloges de Blois sont renommées. On a trou-

trouvé près de cette ville de la terre sigillée, des anciens aqueducs, & les restes de l'Orchestre, qui servoit de grenier à Jules-César. C'est dans un village qui en porte le nom. Le Roi Henri III assembla deux fois en cette ville les États Généraux du Royaume, savoir, l'an 1576, où l'on conclut la guerre contre les Huguenots, & l'an 1588, où le Duc de Guise fut tué avec son frère le Cardinal. * Jean le Clerc, *Descript. du Pais Blaif.* Du Chêne, *Hist. de Châtillon, & Recherches des villes de France.* Claude Moislant & Pithou, *Hist. des Comtes de Champagne.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sincerius, *Itiner. Gall.* Sainte-Marthe. Du Bouchet. Dominici. Papire Masson. Le Père Anselme. Bernier, *Hist. de Blois.*

BLOIS, Cardinal. *Cherchez* CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux Blanches-mains*, & PIERRE DE BLOIS.

BLOIS (Gérard) Evêque. *Cherchez* GÉRARD, &c.

BLOIS (Henri) *Cherchez* SOLIAC (Henri)

BLOIS (Louis) *Cherchez* BLOSIUS, &c.

* BLOK (Daniel) naquit à Stettin en 1580. Il donna de bonne heure des marques de son inclination pour la Peinture: c'est pourquoi on le mit à Dantzic sous la conduite de Jaques Scherer habile Peintre. Il s'appliqua sur tout aux portraits & il y réussit fort bien. Il peignit pour Gustave Adolphe Roi de Suède la Maison des Ducs de Meckelbourg. Mais étant à la Cour, il perdit tout ce qu'il possédoit, par un embrasement causé par les troupes en 1651, de sorte qu'il eut de la peine à sauver même sa personne. Il mourut à Rostok dans la 80 année de son age. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLOK (Benjamin) fils du précédent, voyant que ses parens avoient été ruinez par un incendie, prit avec ses frères EMANUEL & ADOLPHE le parti d'avoir recours à la Peinture. Frédéric Adolphe Duc de Meckelbourg soutint la famille & prit en particulier Benjamin sous sa protection. Le premier coup d'essai de ce jeune homme fut de représenter à la plume le Duc depuis la tête jusqu'aux piez, & cette pièce lui attira une admiration universelle. Peu de tems après il peignit avec des couleurs toute la Maison de Saxe. Depuis ce tems-là, il fit aussi en Hongrie pour le Comte François plusieurs tableaux, & des pièces d'autel qui lui donnèrent une haute réputation. En 1659, après s'être muni des recommandations de ce Seigneur, il alla en Italie où il trouva accès dans tous les plus beaux Cabinets de Peinture. Il passa à Venise, à Florence & à Rome quelques années dans l'exercice de sa profession, & fit les portraits de plusieurs personnes de la première distinction, & entre autres celui du fameux Jésuite Athanase Kircher. Il retourna en suite dans sa patrie, où en 1664 il épousa *Anne Catherine* fille du célèbre Peintre Thomas Fischer de Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLOK (Jaques Reugers) Peintre d'une habileté si grande que Rubens alla lui rendre une visite à Ter Goude, & lui rendit ce glorieux témoignage, que parmi tous les Peintres de sa connoissance il n'en avoit trouvé aucun qui approchât de lui dans ce qui regardoit la Perspective & l'Architecture. Dans sa jeunesse il avoit visité l'Italie & la ville de Rome où il s'étoit exercé à la Peinture avec beaucoup d'application. Sa capacité dans cette partie qui concerne l'Architecture, fit venir au Roi de Pologne l'envie de l'avoir à son service. Il y fut estimé & chéri du Prince, mais les Courtisans lui portoient envie, & tâchoient de le traverser. C'est pourquoi après avoir obtenu son congé du Roi, il retourna dans sa patrie où il trouva occasion d'apprendre les Mathématiques du Colonel Persival qui étoit fort estimé de Frédéric Henri de Nassau Prince d'Orange. Ensuite il entra au service de l'Archiduc Léopold qui eut beaucoup d'affection pour lui, & qui, lorsqu'il étoit en campagne, lui donnoit sept francs par jour outre sa pension. Il tomba de cheval aux environs de Berg-St-Vinox, & il fut fort blessé de sa chûte. On fit par ordre de l'Archiduc tout ce qu'on pouvoit pour le rétablir, mais inutilement. Il en mourut & fut enterré dans l'église des Frères Prêcheurs. Sa veuve se retira en Brabant assurée d'une pension pour le reste de sa vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

BLOKHOVEN. *Voyez* BLOCHOVIUS.

* BLOKSBERG, BLOCKESBERG & BROKSBERG, est le nom de l'endroit le plus élevé de la montagne de Hartz dans le Comté de Blankenbourg, à cinq milles de Nordhausen, entre Oosterwieg & Wernigerode. Le sommet en est couvert de neige pendant presque toute l'année: Dans un tems serein, on peut voir de là, non seulement Magdebourg qui en est éloigné de quinze lieues, & Lunebourg distant de plus de trente, mais même la Mer Baltique qui en est à plus de quarante. Environ vers le milieu il est plein de marais, ce qui empêche qu'on ne puisse porter en bas le bois & le foin qui y croissent. Le Duc Henri Jules avoit pratiqué jusques à la moitié, pour les voitures, un chemin bordé de sapins, mais il est tout à fait ruiné. Tout au haut il y a une plaine avec deux grands marais quarrez & une fontaine claire. De là prennent leurs sources les rivières de Bode, d'Ocher, de Holtzemme & d'autres. M. Jean Praetorius dans un Traité particulier de Bloksberg, fait un ample récit des impertinences qu'on raconte au sujet des assemblées de Sorciers & de Sorcières, qui à ce qu'on prétend, ont leur rendez-vous dans cet endroit-là; & D. George Henning Behrens dans son *Hercynia Curiosa*, traite de la situation de cette montagne, & en fait une description physique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BLOKZIL, BLOKZIEL & BLOKZYL. *Voyez* BLOCZIL.

BLOM. *Voyez* BLUM.

BLOMART (Abraham) Peintre célèbre, né à Gorcum dans la province de Hollande en 1567, suivit son père à Utrecht, où il fut élevé & où il demeura toûjours. Son père étoit Architecte, & ses maîtres furent plusieurs Peintres médiocres, que le hazard lui avoit donnez: aussi compta-t'il pour perdu tout le tems qu'il avoit passé chez eux. Il se forma une manière sur la nature même, & sur le mouvement de son génie qui étoit facile, abondant, gracieux & universel. Il entendoit bien le clair-obscur, & faisoit les draperies de grands plis, qui faisoient un bon effet; mais le goût de son dessein tenoit de son païs. On voit quantité d'estampes faites d'après lui par de fort bons Graveurs. Il mourut en 1647, âgé de quatre-vints ans. Il eut trois fils, dont CORNEILLE Blomart, excellent Graveur, étoit le plus jeune. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BLOMBERG (Barbe) étoit une fille de bonne maison de Ratisbonne, du tems de l'Empereur Charles-*Quint*. On a cru pendant fort long-tems qu'elle étoit Maîtresse de ce Prince, & qu'elle lui avoit donné un fils, qui fut le célèbre Dom Juan d'Autriche; mais présentement la plus commune opinion est, qu'elle ne fit que servir de couverture à une grande Princesse dont Charles-*Quint* eut ce fils naturel; comme on peut le voir dans l'*Histoire des Guerres des Pais-Bas* par Strada. Dès le tems de Brantôme, on commençoit à douter, que la Dame qui passoit pour la mére de Dom Juan d'Autriche le fût effectivement. Voyez ses *Vies des Capitaines Estrangers*, *tome* 2. On doutoit moins que l'Empereur eût joui d'elle, quoiqu'on ne la lui eût d'abord amenée qu'afin qu'elle chantât devant lui; mais il ne s'ensuit pas qu'elle en ait eu des enfans. Quoi qu'il en soit Dom Juan d'Autriche mourut tres-persuadé que Barbe Blomberg étoit sa mére, & il la recommanda sur ce pié-là au Roi d'Espagne. Cette recommandation fut suivie de son effet. Philippe II. à qui la véritable mére n'étoit pas inconnue, fit tout ce qu'il falloit pour tromper le monde. Il fit venir en Espagne Barbe Blomberg la même année que Dom Juan mourut, lui fit un tres-bon accueil, & l'envoya quelque-tems après à Mazote dans le monastére Royal de Saint-Cyprien avec un bon équipage. Après y avoir vécu quatre ans, elle alla à Laréda, attirée par le bon air du lieu, & y mourut. Elle avoit été mariée, & avoit eu un fils, qui s'appelloit *Pyrame Conrad.* Dom Juan, qui le croyoit son frére utérin, le recommanda au Roi d'Espagne en mourant. Il servit sous le Duc de Parme. * Strada. Brantôme, *Vies des Capitaines Etrangers.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BLOMBERG. *Voyez* BLUMBERG.

BLOMENVENNA (Pierre) natif de Liége & Chartreux, mourut l'an 1536, en odeur de sainteté, après avoir passé vint ans dans son Ordre, où il avoit été Prieur & Visiteur. Il est quelquefois nommé du nom de son païs *Leodiensis*; ce qui a trompé Possevin, qui d'un Auteur en a fait deux. Nous avons divers Ouvrages de sa façon. *De Bonitate Divina Libri quinque*; *De Autoritate Ecclesiæ*; *De Effusione cordis*; *Expositio in Psalmum CXXVI*; *Contra Anabaptistas*; *Candela Evangelica*; *Enchiridion Sacerdotum*; *De Invocatione Sanctorum*; *Directorium parvum contemplari incohantium*; *Assertio Purgatorii*; *Contra Abusus Filiorum Ecclesiæ*; *Vita S. Brunonis*; *Sermo de eodem*; *Exhortatio ad Juvenes*; *De Natura Dei*; *De Vera Religione, & quinam appellandi veri Religiosi*; *Informatio de diversa ratione adorandi Deum, Sanctos & homines*; *Epistola ad Doctorem Arnoldum Tungrensem*; *Directorium aureum Contemplativorum Henrici Herpii*, qu'il publia sous son nom; *Commentaria in quinque Libros Mosis Dionysii Carthusiani.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 724. & 725. Possevin, *in Appar. sacro* Petreius, *in Biblioth. Carthus. &c.*

* BLONAY, Baronnie tres considérable de Suisse dans le Païs de Vaud. L'on peut dire que la Maison qui la possède, est l'une des plus illustres & des plus anciennes qu'il y ait non seulement en Suisse, mais même dans toute l'Europe, par l'endroit que je vais dire & qui est fort rare. C'est que les Seigneurs de cette Maison ont toujours possédé Blonay depuis sept cens ans pour le moins, de pére en fils, sans que jamais cette Terre ait passé en des mains étrangéres. Aussi n'ont-ils point d'autre nom de famille que celui de leur Terre. Ils sont étroitement liez à l'illustre Maison de Salis dans les Grisons. Pour dire quelque chose de Blonay même, c'est un grand village à une lieue au dessous de Vevay, dans un enfoncement au pié d'une montagne. Le Château est sur une hauteur, bâti partie à l'antique, & partie à la moderne, & l'on y jouit d'un tres bel aspect. La vue s'y promène à loisir sur tout le Lac, sur le païs voisin & sur la Savoye. Au dessous de Blonay, il y a dans la montagne une fontaine souffrée dans un lieu appellé Lalay, que l'on dit être bonne pour la guérison de quelques maux. Plusieurs en vont boire en été; d'autres en font porter chez eux. Blonay est le seul endroit dans tout le païs de Vaud où l'on se serve de trompette dans l'église pour le chant des Pseaumes. * *Etat & Délices de la Suisse*, de l'édition d'Amsterdam 1730, *tome* 2. *p.* 250.

BLOND (Michel le) excellent Graveur & Dessinateur de Francfort, où ses parens s'étoient retirez de Mons pendant les troubles de la guerre. Il fut d'abord destiné à être Orfèvre, mais il trouva tant de goût à manier le burin, & il réussit si bien, qu'il s'attacha uniquement à la Gravûre, dont il a laissé plusieurs monumens dans les divers Ouvrages, qu'il a faits. Il avoit outre cela un génie heureux, accompagné d'une éloquence naturelle, qui le rendoit agréable sur tout aux personnes de distinction; c'est pourquoi la Couronne de Suéde l'envoya avec le caractère d'Agent à la Cour d'Angleterre, où Charles I. le voyoit de tres-bon œil. Après le malheur arrivé à ce Monarque, le Blond se retira à Amsterdam, où il mourut en 1656. * Sandrart, *Academ. partie* 2. *l.* 3. *p.* 358.

BLONDEL (David) François, Ministre Protestant, étoit de Châlons en Champagne. Dès son jeune âge il eut du penchant pour les Lettres, & y fit un grand progrès; car il apprit parfaitement les Langues & la Théologie; mais il s'attacha sur tout à l'Histoire, dans laquelle il se rendit tres-habile. Il avoit une mémoire tres-heureuse, & une grande pénétration d'esprit, dont il se servit pour faire de nouvelles découvertes. Il entra dans le ministére dès l'an 1614, & l'exerça d'abord à Houdan. Dans la suite il parut avec éclat dans tous les Synodes qui se tinrent de son tems; d'abord en qualité de Sécretaire, emploi qu'il exerça vint fois dans ceux de l'isle de France; & souvent en qualité de Député dans les Synodes nationaux. Comme il avoit peu de talent pour la chaire, le Synode national de Charenton en 1645 le nomma Professeur honoraire,

avec pension. Outre son Ouvrage contre l'Histoire, ou selon lui la Fable de la Papesse Jeanne, nous avons encore de lui une réponse aux invectives de Chifflet, contre la Maison de France, sous le titre de *Assertio Genealogiæ Franciæ*; Un Traité des Sibylles; un autre *De Formula* REGNANTE CHRISTO; *Pseudo-Isidorus & Turrianus vapulans*, pour prouver la supposition des Epitres Décretales attribuées aux anciens Papes; Un éclaircissement sur l'Eucharistie; *Apologia pro sententia S. Hieronymi de Presbyteris & Episcopis*; Le Traité de la Primauté dans l'Eglise, &c. On promettoit de lui des Notes marginales sur les Annales du Cardinal Baronius, qu'un de ses amis devoit faire imprimer, & qu'un Ministre de Béarn appellé Magendie, prétend avoir publiées dans un livre qui parut à Amsterdam contre les Annales de Baronius en 1675. & qui a eu tres peu de succès. David Blondel s'étant extrêmement attaché aux Lettres, avoit negligé le soin de sa fortune, qui étoit tres-médiocre en France. Les Administrateurs de l'Ecole Illustre d'Amsterdam lui firent proposer d'y venir prendre le rang de Professeur en Histoire. Il accepta ce parti l'an 1650, & y remplit la place du célébre Gérard Jean Vossius. Cependant son assiduité au travail, & l'air d'Amsterdam, lui causérent une si grande fluxion sur les yeux, qu'il en perdit la vue, & qu'il mourut même quelque-tems après, le sixiéme avril 1655, âgé de 64 ans. Il avoit deux fréres plus âgez que lui, tous deux Ministres; l'un nommé AARON, & l'autre appellé MOISE, qui a publié un Traité de Controverse. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BLONDEL (François) Professeur en Médecine dans l'Université de Paris, étoit un fort savant homme; mais sa Science étoit indigeste au jugement de *Guy Patin*; d'ailleurs son entêtement contre la Chymie & contre l'Antimoine remplirent de troubles & de divisions la Faculté. Patin, quoi qu'il fût de son sentiment sur l'Antimoine, ne laissa pas de parler de lui, comme d'un grand Chicaneur, & d'un méchant Ecrivain. Personne, peut-être, n'a caractérisé d'une maniére plus ingénieuse ni plus agréable ce Médecin, que le Sieur *Lami*, comme on le peut voir dans la quatriéme Lettre, qui est au devant de ses Discours Anatomiques, imprimez à Rouen en 1675. Mais, comme Lami avoit été persécuté par Blondel, il faut prendre garde si la passion n'a point trop de part au tour malin qu'on remarque dans son portrait de Blondel. Le Sieur Devizé a tres-mal parlé du même Blondel en annonçant sa mort dans le *Mercure Galant*. On ne sait si les Livres, qu'il promettoit au Public, sont imprimez. On ne doit pas oublier, que le grand soin qu'il avoit pris de se remplir de Grammaire & de Critique, & de se charger d'une érudition sauvage, ne l'avoit pas empêché de se munir des finesses les plus profondes d'un malin persécuteur, & de savoir cacher sous cette enveloppe la violence du tempérament. Il ne s'opposoit aux nouveautez, disoit-il, que par zéle pour la Vérité & pour la Gloire de Dieu. Il ne faut pas le confondre avec un *François-Blondel* Médecin, qui a fait un Livre sur les Bains d'Aix-la Chapelle, imprimé à Aix, l'an 1671, *in* 12. * Bayle, *Diction. Critique.*

BLONDEL (François) Professeur Royal en Mathématique & en Architecture, a été fort estimé par l'intelligence qu'il s'étoit aquise dans tout ce qui regarde cette Profession. Il avoit été Gouverneur de *Louis Henri de Loménie*, Comte de Brienne. Il accompagna ce jeune Seigneur déja reçu en survivance de la Charge de Ministre & de Sécretaire d'Etat, il l'accompagna, dis-je, dans le voyage, qu'on lui fit faire, & qui commença au mois de juillet 1652, & finit au mois de novembre 1655. La Rélation Latine, que Blondel en fit, a été imprimée deux fois, savoir en 1660 & en 1662. Il a eu d'ailleurs des charges considérables à la guerre tant sur mer, que sur terre, & il a conduit quelques négociations auprès des Princes Etrangers; de sorte qu'il étoit parvenu, jusqu'à la dignité de Maréchal de Camp, & à celle de Conseiller d'Etat. Il eut l'honneur d'être choisi pour montrer les Mathématiques à Monseigneur le Dauphin, fils de *Louis XIV*, & c'est lui qui a donné le dessein des nouvelles portes, qui ont été faites à Paris, depuis la guerre de Hollande en 1672, & de tous les embellissemens, qui ont été ajoûtez à cette Capitale du Royaume. Il a même fait quelques-unes des Inscriptions, qui se voyent à ces nouvelles portes: car il n'étoit pas moins versé dans la connoissance des Belles Lettres, que dans celle de la Géométrie, comme il l'a témoigné par la Comparaison, qu'il a publiée de *Pindare* & d'*Horace*. Il a été Directeur de l'Académie d'Architecture, & Membre de l'Académie Royale des Sciences. Il mourut le premier jour de février 1686. Nous avons un grand nombre de Livres de sa façon, *des Notes sur l'Architecture de* Savot; *un Cours d'Architecture* en trois volumes *in folio*; *un Cours de Mathématiques*; *l'Art de jetter les Bombes*; *l'Histoire du Calendrier Romain*; *Nouvelle maniére de fortifier les Places*. Le Roi ne voulut pas que ce dernier Ouvrage fût mis au jour, avant que les fortifications, qu'il faisoit faire en plusieurs Places selon cette méthode, fussent achevées. Une pareille raison retarda la publication de son Art de jetter les Bombes. Il étoit Seigneur de Croisettes & de Gaillardon, fils de François Blondel, Seigneur de Croisettes, qui fut annobli par Lettres du mois de décembre 1654, & qui demeuroit à Riblemont dans l'Election de Laon. Il mourut à Paris, le 22 janvier 1686, âgé de 68 ans. * Bayle, *Diction. Critique.*

BLONDIN (Pierre) né le 18 décembre 1682, dans le Vimeu en Picardie, après avoir fait ses Humanitez dans la ville d'Eu, vint à Paris en 1700, pour y achever ses études. Pendant son cours de Philosophie, il prit differens Traitez de Mathématiques au Collége Royal: il alla ensuite aux écoles de Médecine, & au théatre de saint Côme; mais il se sentit particuliérement attiré au Jardin du Roi, où il suivit avec assiduité les démonstrations des plantes qu'y faisoit M. Tournefort, célébre Professeur en Botanique, dont il mérita bientôt l'amitié & l'estime plus qu'aucun autre de ses Condisciples. Il parcourut ensuite toute la Picardie, la Normandie & l'isle de France, pour y chercher de nouvelles plantes: ce qu'il fit avec tant d'application, qu'il trouva dans la Picardie seule plus de cent vint plantes qui n'étoient point au Jardin Royal, & que même on n'y connoissoit pas; & il en découvrit en France plusieurs espéces que l'on croyoit particuliéres à l'Amérique. Il entra dans l'Académie des Sciences en qualité d'Eléve de M. Reneaume. On n'a vu de lui qu'un seul Ecrit où il changeoit, à l'égard de quelques espéces de plantes, les genres sous lesquels M. Tournefort les avoit rangées. On prétend qu'il méditoit un nouveau systême de plantes: il joignoit la pratique à la spéculation, & composoit des médicamens de plantes, dont les succès lui avoient aquis dans sa province la réputation d'habile Médecin. Il fut reçu Docteur à Reims en 1708, & il alloit se mettre sur les bancs à Paris, où il étoit déja tres-connu & estimé des plus célébres de cette Faculté, lorsqu'il fut ataqué d'une grosse fiévre & d'une oppression de poitrine, dont il mourut le 15 avril 1713, dans la trente-uniéme année de son âge. * Fontenelle, *Hist. du Renouvellement de l'Académie des Sciences.*

BLONDUS (Flavius) Historien, natif de Forli, dans la Romagne, au XIV siécle, l'an 1388, fut Sécretaire du Pape Eugéne IV, & de quelques autres Papes, & se distingua par ses Ouvrages, où l'on voit beaucoup d'exactitude, quoique son style se sente encore un peu de la barbarie, que l'on commença de bannir dans son siécle. Les Ouvrages que nous avons de lui sont, *Romæ triumphantis Libri decem*, qu'il dédia au Pape Pie II; *Romæ instauratæ Libri tres*, qu'il dédia à Eugéne IV; *Italia illustrata Libri octo*; *Historiarum Romanarum decades tres*; *De origine & de gestis Venetorum.* Léandre Alberti dit que Flavius Blondus eut cinq fils tous savans. Il vecut en Philosophe, sans se soucier d'aquérir de grands biens, & mourut à Rome le quatriéme juin de l'année 1463, âgé de soixante-quinze ans. On l'enterra près de la chapelle de Notre-Dame au Capitole ou Campidoglio, ce qui donna sujet à Janus Vitalis de lui dresser cette jolie épitaphe:

Eruis è tenebris Romam dum, Blonde, sepultam,
Es novus ingenio Romulus atque Remus:
Illi urbem struxere rudem, celeberrima surgit
Hæc eadem studiis, ingeniose, tuis.
Barbarus illam hostis ruituram evertit, at isti
Nulla unquam poterunt tempora obesse tuæ.
Jure triumphalis tibi facta est Roma sepulchrum,
Illi ut tu vivas, vivat ut illa tibi.

Sigonius, qui traita les mêmes matiéres après lui, d'un style moins embarrassé & plus méthodique, l'a pillé en plusieurs endroits. * Gobelin, ou Pius II. *l.* 11. *Comment.* Paul Jove, *Elog. ch.* 14. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles. l.* 10. *Hist.* Volaterran. Possevin. Gesner. Le Mire. Vossius, &c.

BLONICZ, *Blonicum*, ville de la grande Pologne sur les frontiéres de la Mazovie, à sept ou huit lieues de Varsovie, est grande & assez peuplée; mais les maisons y sont toutes de bois. * Sanson.

* BLONITZA ou BLOTNITZA, petite riviére de Silésie dans le Duché d'Oppelen. Elle a son cours à peu près d'orient en occident, & tombe dans l'Oder à environ deux lieues au dessous d'Oppelen.

* BLOOT (Hugues) ou BLOTE, en Latin *Hugo Blotius* étoit apparemment issu de la noble famille de Bloot. Il a été le premier Bibliothécaire de l'Empereur à Vienne en Autriche. L'Empereur Maximilien lui confia la direction de la nouvelle Bibliothéque qu'il avoit dressée; & Rodolphe II. fut si content de sa conduite à cet égard, qu'en 1575, il le confirma dans cet emploi, dont il s'aquitta fort bien jusques à sa mort qui arriva l'an 1608. Il eut pour successeur dans cette charge Sébastien Tegnagel. Il étoit né à Delft en Hollande. C'étoit un éloquent Orateur d'une mine vénérable, & d'un esprit libertin. On a de lui, *Oratio in Duorum Juvenum Adriani Frisii Tigurini & Laurentii Histeri, Patricii Viennensis homicidas*; *Oratio Paranetica Lovanii habita ad Juventutem, an recte parentes liberos suos Lovanium moribus studiisque informandos mittant*; *Oratiuncula de Elephante nuper in has regiones invecto, & de Horologiis Lovaniensibus.* * Gr. Dict. Univ. Holl. Bleiswyk, *Description de Delft*, en Hollandois, *partie* 2. *p.* 771. Lambecii *Bibliotn.* Boxhorn, *Theatr. Holland. p.* 166.

BLOSIUS ou de BLOIS (Louis) de la Maison de Blois de Châtillon, fils d'*Adrien* de Blois, Seigneur de Juvigny, & de *Catherine* de Barbançon, naquit en 1506, à Donstienne, château dans le diocése de Liége, près de Beaumont en Hainaut. Il fut élevé auprès du Prince Charles, qui fut depuis l'Empereur Charles-*Quint*, & à l'âge de quatorze ans il prit l'habit de Religieux Bénédictin au monastére de Liesses en Hainaut. Sa vertu le fit choisir pour Coadjuteur de son Abbé Gilles Gipus, auquel il succéda l'an 1530. Depuis ce tems, après avoir refusé l'Archevêché de Cambray, que l'Empereur Charles-*Quint* le vouloit obliger d'accepter, il ne s'occupa que de la réforme de son monastére, & fit même de nouveaux statuts, que le Pape Paul III approuva en 1545. Il s'appliqua aussi à composer les Ouvrages qui nous restent de lui, & dont nous avons diverses éditions, avec les Notes de Jacques Frojus son Disciple. Sa Vie s'y voit à la tête de ses Ouvrages. On les a divisez en dix parties ou Sections, depuis l'édition qui s'en fit à Anvers en 1633, par les soins des Religieux du monastére de Liesses. Un Traité intitulé *Speculum Religiosorum*, sous le nom de Dacryanus qui est feint, & qui signifie *Pleureur*, est encore de Blosius, qui se déguisa ainsi pour avoir plus de liberté de reprendre les déréglemens de quelques Religieux de son tems. Blosius comblé de mérites & de vertus, mourut le septiéme janvier de l'an 1566, en sa 59 année. * André du Chêne, *Histoire de la Maison de Châtillon.* Franc. Zweert, *Athen. Belgica.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 631. *&* 632. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. Anonymus, *apud* Bollandum, *Vies des Saints, janvier.*

BLOTIUS. *Voyez* BLOOT.

BLOTNITZA. *Voyez* BLONITZA.

BLOUNT, c'est le nom d'une famille illustre d'Angleterre, qui a fait diverses branches, & dont plusieurs ont eu des charges hono-

honorables & des emplois importans en diverses occasions. CHARLES Blount, qui vivoit dans le XVII siécle, étoit de cette famille. Il traduisit la Vie du fameux Imposteur Apollonius de Thyane, écrite par Philostrate, & joignit à sa Version, quantité de Notes tirées pour la plupart des Manuscrits du Baron Herbert, grand Déiste de son tems. Ces Notes ne tendoient qu'à ruiner la Religion, & à rendre l'Ecriture Sainte méprisable, non par des raisons proposées gravement & sérieusement, mais presque toûjours par des railleries profanes & par de petites subtilitez. Ce livre impie imprimé à Londres en 1680, n'y fut condamné qu'en 1693. L'Auteur y publia la même année 1693, un Traité qui a pour titre *les Doutes de la Raison*, & l'accompagna de quelques autres Ouvrages de la même nature. Il fit une fin fort tragique cette même année: car étant devenu amoureux de la veuve de son frére, & prétendant la pouvoir épouser sans inceste, il composa un Traité pour le prouver; mais désespéré de ne voir aucune apparence d'en obtenir le consentement de l'Eglise Gallicane, il se tua lui-même. * Bayle, *Dictionnaire Critique, en ses Notes sur Apollonius de Thyane.*

* BLUM, BLOM & BLOEM, ancienne famille noble de Barons dans le Holstein, & originaire du Duché de Brunswick. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLUMBERG, FLEURMONT ou FLORIMONT, petite ville de la Haute Alsace à l'occident de Bâle dont elle est éloignée d'environ huit lieues. * Zeiler, *Topogr. Alsat.*

* BLUMBERG ou BLUMPERG, ville du Comté de la Lippe dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, au nord-est de Paderborn, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au sud-ouest de Hamelen, à la distance de près de cinq lieues.

BLUMBERG (Barbe) *Voyez* BLOMBERG.

* BLUMENTHAL & BLOEMENDAL, famille noble de Barons & de Comtes, est venue, à ce qu'on dit, dans l'année 926 en Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chassez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLUMENTHAL, château de Suisse, dans le païs des Grisons, donne le nom à une ancienne famille noble de laquelle est issu Jean Adalric qui en 1712 étoit Chancelier des Grisons. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BLUNT (Charles) Baron de Montjoy & Comte de Dévonshire, en Angleterre, descendoit de Gauthier Blunt qu'Edouard IV. avoit créé Baron de Montjoy. Il succéda dans ce titre à Guillaume son frére aîné, mort en 1594, qui lui laissa plus de dettes que de bien. Mais son bon air & son esprit lui procurérent assez de bienfaits de la Reine Elizabeth, pour qu'il pût vivre à la Cour. Il surpassa un jour en adresse le Comte d'Essex, dans un tournoi, & obtint le prix que la Reine lui envoya. Le Comte d'Essex ayant lâché là-dessus quelques paroles choquantes, le Baron se battit avec lui & eut le bonheur de le desarmer, dont la Reine témoigna autant de joye, qu'elle avoit marqué de chagrin au récit des paroles indiscrettes du Comte. Toute son inclination étoit pour la guerre & pour les voyages. Il a servi longtems par mer & par terre contre l'Espagne: il a aussi servi sous le fameux Chevalier Norris dans les guerres de Religion en France, & particuliérement dans la province de Bretagne. La Reine lui persuada à la fin de demeurer à la Cour, & après la mort du Comte d'Essex, elle lui donna le Gouvernement de Portsmouth. En 1600, elle le nomma Viceroi d'Irlande, & lui dit qu'il auroit l'honneur de calmer les guerres & la rebellion du Comte de Tyrone. Cette rebellion devoit son origine à des animositez particuliéres que la Cour regardoit comme des bagatelles, & pour l'extinction desquelles la Reine Elizabeth ne vouloit pas fournir les dépenses nécessaires. Les Irlandois se plaisoient dans ce desordre, espérant que ce seroit le moyen de rétablir la Religion Romaine. L'impunité des crimes rendoit le desordre universel; l'autorité & les maniéres caressantes des Chefs de la rebellion, leurs succès heureux, les secours d'Espagne & les indulgences du Pape, fortifioient tous les jours la revolte, & la rendoient plus dangereuse. A tout ceci se joignoit encore la jalousie entre les Généraux Anglois; le commandement partagé des troupes de cette nation; la finesse du Comte de Tyrone; ses tréves frauduleuses; ses soumissions & ses assurances hypocrites, & principalement la situation du païs, dans lequel les Habitans naturels marchoient sans aucune difficulté, au lieu que les troupes réglées des Anglois, avoient mille peines à faire leurs marches, par où elles ne pouvoient jamais joindre l'ennemi, ni le forcer au combat. Cette rebellion dura pendant six ans; mais à proprement parler, il y avoit quatre cens ans, savoir, depuis le tems de Henri II, qui avoit conquis l'Irlande, que ce païs nourrissoit la guerre dans son sein. A la fin Mylord Montjoy la fit cesser par son esprit & par sa valeur, comme la Reine le lui avoit prédit. Il arriva en Irlande le 24 février 1600, dans le tems fatal où il sembloit qu'elle alloit secouer le joug des Anglois. Mais dans les neuf premiers mois il fit tant de progrès, qu'on respecta généralement les ordres de la Reine Elizabeth. L'année suivante, les Rebelles se remuérent de nouveau, parce qu'il leur arriva du secours d'Espagne qui aborda près de Kingsale, & qui se rendit maître de cette ville le 23 septembre. Mais le deuxiéme janvier 1602, les Espagnols, après une capitulation solemnelle, furent forcez de quitter l'Irlande sous leur Général Dom Juan d'Aquila. Le troisiéme soulévement fut causé par l'arrivée d'Eugéne O'Hégan que le Pape avoit nommé Evêque de Ross. On réduisit encore cette fois les Rebelles, & leur Chef le Comte de Tyrone se rendit lui-même à la fin. Mylord Montjoy l'emmena avec lui en Angleterre, après avoir aussi soumis les villes de Cork, de Waterford & de Limmerick, qui s'étoient soulevées à la nouvelle de la mort de la Reine Elizabeth. Le Roi Jacques I. reçut fort gracieusement Mylord Montjoy de retour en Angleterre en 1603, & le créa Comte de Dévonshire, ce qui fit plaisir à toute la Nation. Le Roi n'avoit pas encore été couronné. Mylord Montjoy laissa pour monumens éternels de son heureuse expédition en Irlande, deux forteresses qu'il avoit fait bâtir. L'une est située à huit lieues d'Armagh, & fut nommée *Mont-Norris*, nom qu'il lui donna à l'honneur du Chevalier de ce nom; & l'autre située sur le bord du Lac Neaugh ou Sidney, & qui porte le nom de *Montjoy*. Il mourut en 1606, ayant toûjours soutenu la réputation d'homme prudent, courageux & savant. Il laissa tous ses biens à Montjoy Blunt son fils naturel, que Jacques I. créa Lord de Montjoy-Fort. Charles I. le fit ensuite Comte de Newport. Il épousa Anne, fille de Jean Lord Butler de Woodhall, dont il eut deux fils, George & Charles, qui moururent tous deux sans héritiers. * Cambden, *Britan.* De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 2. p.* 539. 548. 549. 616. 620. 645. 678. Doomsd. Dugdale. Rot. Pip.

* BLYENBURG, noble famille de Hollande. Les Chroniques des Païs-Bas parlent en 1250 d'un ADRIEN de Blyenburg que l'on prétend avoir été tué en 1255, dans une expédition de Guillaume II. Comte de Hollande, contre les Frisons Occidentaux. En mourant il laissa un fils nommé DIDERIK ou THIERRY de Blyenburg, Chevalier, qui a continué la postérité en Hollande.

* BLYENBURG (Adrien de) issu d'une noble famille, naquit à Dordrecht en 1560. Il savoit à fonds non seulement la Jurisprudence, mais aussi la Poësie, comme cela paroit par un Recueil de piéces de sa façon, imprimé à Leide *in octavo*, en 1588. En 1591, il fut fait Baillif de Dordrecht, & fut employé dans la suite en plusieurs députations en Hollande. Il épousa Alide Wyntges de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut le 23 février 1599, & fut enterré dans la grande église de Dordrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLYENBURG (Adrien de) fils unique de Jaques de Blyenburg, fut Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Seigneur de Naaltwyk, & Baillif de Dordrecht en 1616. Il fut employé en plusieurs députations & ambassades, étant non seulement un homme éloquent, mais un grand Politique qui avoit lu avec fruit les Histoires anciennes & modernes. A la science il joignoit la force & l'élégance de la Poësie. On a de lui quantité de belles & de savantes Lettres écrites en Latin, qui sont demeurées entre les mains de ses amis sans être imprimées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLYENBURG (Damas de) de la noble famille de Blyenburg naquit à Dordrecht en 1558. Il épousa Marie Vander Aa Dame de Hofwegen, qui mourut avant lui sans laisser d'enfans. Cela le toucha si sensiblement que pour faire diversion, il résolut de faire un voyage en Allemagne & en d'autres lieux, dans l'espérance que cela modéreroit sa douleur & la dissiperoit peut être avec le tems. Il partit en 1616, à l'âge de 50 ans; mais on n'entendit plus parler de lui. L'opinion la plus commune est qu'il mourut en Bohéme. Il étoit fort versé dans les Belles Lettres & dans les Sciences. On a de lui, *Cento Ethicus; Veneres Blyenburgica, sive Carmina Erotica; Epitome Operum B. Fulgentii in triginta capita distributa.*

BOA. BOB. BOC.

BOABDILES ou BOABDIL, que d'autres nomment *Ali Alcadurbil.* Les Espagnols l'appelloient communément *le Rey Chyquito*, c'est à dire, *le petit* ou *le jeune Roi.* Il fut le dernier Roi des Maures qui régna en Espagne. Ismael Roi de Grenade fut son grand pére & mourut le septiéme avril 1465. Son pére fut Albohacen qui avoit succédé à Ismaël. La plus grande partie des Sujets d'Albohacen se soulevérent contre lui à cause de son gouvernement sévére & malheureux; & se fondant sur son âge avancé aussi-bien que sur la perte de sa vue, ils élurent en 1482 pour Roi de Grenade son fils Boabdiles, qui y consentit par les sollicitations de sa mére. Albohacen se maintenoit cependant dans la possession de Malaga, de Baeça & de plusieurs autres villes, ce qui produisit une dissension si forte parmi les Maures, que par là ils furent enfin tous subjuguez. Boabdiles eut pour beau-pére Alatar, âgé de 90 ans, & qui par sa valeur s'étoit élevé d'une condition abjecte jusques au poste de Général d'armée. Alatar conseilla à son gendre de tenter une campagne contre les Chrétiens. Boabdiles suivit l'avis, mais avec très-peu de succès, car il fut battu sur les bords du fleuve Xénil, près de Lucéna; & pour surcroit de malheur, Boabdiles fut fait prisonnier, & son beau-pére fut du nombre des morts. Ferdinand le Catholique ravi de nourrir la dissension entre les Maures, accorda d'abord la liberté à Boabdiles, à condition que le Maure le reconnoitroit pour Maître, qu'il lui payeroit un tribut annuel de 12000 ducats, & que dans l'espace de cinq ans il accorderoit la liberté à 400 esclaves Chrétiens. Boabdiles laissa à Ferdinand pour ôtages son fils aîné & 12 jeunes Maures du premier rang. De retour chez lui il trouva que, pendant sa captivité, son pére s'étoit rendu Maître de Grenade & affermi dans plusieurs autres villes. On refusa même de le reconnoitre dans la suite pour vrai Musulman, à cause du traité honteux qu'il venoit de conclurre avec les Chrétiens. De cette maniére il n'y eut que la ville d'Almérie qui le reçut. Il en fut même chassé par des Bourgeois rebelles en 1485. Boabdiles se vit ainsi contraint de se retirer du côté de Cordoue & d'avoir recours aux Chrétiens. Sur ces entrefaites ceux de Grenade déclarérent Roi *Muley Abohardil*, frére d'Albohacen, qui jusques alors avoit été Gouverneur de Malaga, & dont la valeur égaloit la prudence. Il commença par faire étrangler son frére Albohacen à Almunécar. En 1486, les adhérens de Boabdiles le rappellérent, & l'aidérent à se rendre maître du Château d'Albaycin dans la ville de Grenade. Enfin après beaucoup de sang versé, on fit un traité en vertu duquel Abohardil restoit maître de Grenade, d'Almérie & de Malaga, & Boabdiles du reste du Royaume. Cependant cela n'empêcha point, que les deux partis n'eussent, de tems en tems, des disputes fort vives. Car en l'année 1487, qui suivit celle du traité, Abohardil ayant été battu par les Chrétiens près de Vélez, ceux de Grenade promirent d'obéir à Boabdiles, quoique peu de tems après ils prissent derechef le parti de son Oncle. Mais Ferdinand ayant à la fin enlevé les villes de Malaga, de Baeça, d'Almérie, de Guadix & plusieurs autres, il força Abohardil à renoncer à la Royauté & à se contenter de quelques Terres qui pouvoient rendre environ 10000 ducats. Abohardil n'en jouit que quelques années,

au bout desquelles il passa en Afrique. Pour ce qui est de Boabdiles, on lui dit qu'en qualité de Vassal du Roi de Castille on le laisseroit dans la possession paisible de la Grenade. Il sentit cependant de bonne heure, que Ferdinand ne cherchoit que la destruction totale des Maures. Ils crurent donc pouvoir le prévenir par les armes, mais ce fut précisément là l'occasion de leur entiére ruine, puisqu'ils fournirent à Ferdinand un prétexte spécieux de mettre le siége devant Grenade. Après une résistance vigoureuse & opiniâtre, cette ville importante fut obligée à capituler le 25 novembre 1491, & Boabdiles se soumit entiérement à son Vainqueur vers le commencement de l'année suivante. Ferdinand malgré cela accorda à Boabdiles la ville de Purchéna dans le Royaume de Murcie, avec de certains revenus, à condition qu'il méneroit la vie d'un particulier. Mais un changement de cette nature n'accommoda point Boabdiles, qui, peu de tems après, partit pour l'Afrique, avec tous les siens. Après le départ de Boabdiles, Ferdinand chassa de l'Espagne 170000 familles Maures, de sorte que leur nation ne put plus penser à rétablir leur ancienne puissance. * Mariana, *Hist. d'Esp. l.* 23. 24. & 25. Vasæus, *Rer. Hisp. Chron.* Charles Vérard, *Hist. expugnat. Regni Granat.*

BOAGRIO, *Boagrius*, torrent de la Gréce, remarquable en ce que dans certains tems il est presque à sec, & dans d'autres il s'enfle si prodigieusement, qu'il a deux milles de largeur. Il est aux confins de la Thessalie & de l'Achaïe, & se décharge dans le Golfe de Zeiton, vis à vis de la pointe occidentale de l'isle de Négrepont. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOAISTUAU. *Cherchez* BOISTUAU.

BOAMUND. *Voyez* BOEMOND.

BOANERGES, c'est à dire, *les enfans du tonnerre.* C'est le nom que Jesus-Christ donna aux deux enfans de Zebédée, Jacques & Jean, qui étoient du nombre de ses Apôtres. * *Marc, ch.* 3. *v.* 17.

BOARI, Royaume. *Cherchez* VOARI.

* BOARNO, village de l'Etat des Vénitiens. Ce lieu que l'on dit avoir porté autrefois le nom de *Vobernum*, est situé dans le Bressan sur la riviére de Chiése, à six lieues de Brescia du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOAVISTA, isle. *Cherchez* BONAVISTA.

* BOAZ est un mot Hébreu qui signifie, *en force* ou *force est en lui.* Ce nom fut donné au pilier du côté gauche du temple de Salomon. * I. ou III. *Rois, ch.* 7. *v.* 21.

BOBADILLA (Nicolas) Espagnol, l'un des neuf premiers compagnons de saint Ignace, avoit un esprit vif, un naturel ardent, une humeur ouverte & hardie, & un grand zéle pour la Foi Catholique. Etant à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint* en 1548, & se voyant aimé de la plupart des Princes d'Allemagne, il décria l'*Interim* autant qu'il le put, de vive voix & par écrit; & il le fit avec tant de bruit & d'éclat, que Charles-*Quint* commanda qu'on le renvoyât en Italie, & qu'on lui donnât néanmoins tout ce qui lui étoit nécessaire pour son voyage. Il s'en retourna avec joye, dit Orlandin, Historien de la Compagnie de Jesus, dans la pensée qu'il seroit bien reçu à la Cour de Rome; mais il se trouva trompé, lorsqu'il vit qu'à son arrivée, saint Ignace ne le voulut pas recevoir dans sa maison. Orlandin dit que ce saint Patriarche n'étoit pas encore bien informé de la cause pour laquelle on l'avoit chassé; mais il est plus vrai-semblable qu'il voulut témoigner par là, que la conduite de Bobadilla ne lui plaisoit pas. Comme il avoit de grandes habitudes à la Cour du Pape, il savoit fort bien que le Cardinal Moron & quelques Evêques du Concile avoient donné conseil au Pape, de ne se pas plaindre de l'*Interim.* En effet, on ne trouve pas que ce sage Pontife ait désapprouvé le rude traitement que saint Ignace fit à ce Pére Espagnol, dont le zéle avoit été indiscret. * Orlandin, *Hist. Societ.* Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme.*

BOBBA (Marc-Antoine) Cardinal, Evêque d'Aouste, né d'une très-bonne famille de Casal, après avoir beaucoup étudié, fut Sénateur au Sénat de Turin. Emanuel-Philibert Duc de Savoye, connoissant sa capacité, le mit dans sa confidence, le consulta pour les affaires de son Etat, & lui fit donner l'Evêché d'Aouste par le Pape Paul IV, en 1557. Depuis, Bobba se trouva l'an 1562, au Concile de Trente, comme Evêque, & comme Ambassadeur du Duc de Savoye. En 1556, le Pape Pie IV, à la recommandation du Duc de Savoye, le créa Cardinal Prêtre, du titre de saint Sylvestre. Il a écrit quelques Ouvrages, & entre autres des Poësies qui se trouvent dans le Recueil de vers intitulé *Carmina Illustrium Poëtarum Italorum.* Il a aussi publié une Harangue prononcée au Concile de Trente. M. de Thou qui lia une amitié étroite avec lui, pendant qu'ils étoient à Rome, dit qu'il avoit une heureuse facilité de faire des vers, d'écrire & de parler avec élégance. Lévinus Torrentius dédia au Cardinal Bobba son Poëme *de Bello Turcico* dans lequel il lui donne de grandes louanges. Il mourut à Rome le 17 mars de 1575, & fut enterré dans l'église de sainte Marie des Anges. Il y a eu plusieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade de la Maison de ce Cardinal, savoir en 1585, ASCAGNE Bobba, Comte de Bussolin, &c. Conseiller d'Etat du Duc Charles Emmanuel, premier Grand Prieur de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gouverneur du château de Nice, Capitaine des Archers de la Garde, puis Grand Chambellan de Savoye, dont le fils ALBERT Bobba, Marquis de Graglie, Comte de Bussolin, &c. Conseiller d'Etat, Gouverneur de Nice, grand Ecuyer du Prince de Piémont, Mestre de camp d'un régiment Allemand, reçut le collier en 1618. Celui-ci fut pére d'ASCAGNE Bobba II. du nom, Marquis de Graglie, &c. Grand-Croix des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Maréchal de camp, Grand Ecuyer, puis Grand Chambellan de Savoye, qui fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1618. * François Augustin de la Chiéza, *in Hist. Chron. Episcop. Pedem.* Ughel, *Ital. Sacra, tome* 4. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Petramellarius. De Thou. Le Mire, &c.

BOBBIO. *Voyez* BOBIO.

BOBENHAUSEN, *Bobenhausium*, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, est située sur la petite riviére de Gerinsprents en Vétéravie, environ à deux lieues de la ville de Hanau du côté du midi, & environ à une lieue de Seligenstat & d'Aschaffenbourg. Bobenhausen est capitale d'un Comté de même nom, qui est enclavé dans l'Archevêché de Mayence, & qui est dépendant du Comté de Hanau. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBER, *Boberus*, riviére du Duché de Silésie, coule dans la Basse Silésie, où elle prend sa source, près du bourg de Bober. Ensuite elle baigne la ville de Sagan, & se décharge dans l'Oder près de la ville de Crossen. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBER ou BOBERSBERG, *Bobersberga*, petite ville ou bon bourg du Duché de Silésie, est située dans le Duché de Crossen, en Basse Silesie, aux confins de la Lusace sur une montagne, dont le pié est arrosé par la riviére de Bober. Cette ville est au sud-sud-ouest de Crossen, dont elle est éloignée d'environ deux lieues, à deux lieues au dessus de la riviére de Crossen. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBI. *Voyez* BOBIO.

* BOBIERCA ou BUBIERCA, village d'Espagne dans l'Aragon, situé sur la riviére de Xalon, entre la ville de Calatajud & le bourg d'Arixa. On croit que ce lieu est l'ancienne *Voberca*, ville des Celtibéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBILE. *Cherchez* AUSTREGILDE.

BOBIO, BOBBIO & BOBI, en Latin *Bobium*, *Boium*, ville d'Italie, dans le Duché de Milan, avec Evêché suffragant de Gênes. Elle est située sur la riviére de Trabia, & a été soumise à la Maison de Malespine, à celle de Vermi, & à quelques autres. Cette ville doit son origine à saint Colomban, Irlandois, qui ayant été chassé de l'Abbaïe de Luxeuil, qu'il avoit fondée en Bourgogne, se retira en Italie l'an 614, & bâtit le célébre monastére de Bobio, qui subsiste encore dans cette ville. * Paul Diacre, *l.* 4. *Hist. Longob.* George Mérula, *l.* 1. *Hist.* Léandre Alberti, *Descript. Italiæ.* Aubert le Mire, *Notit. Episc. &c.*

* BOBIO (le Territoire de) petite contrée du Duché de Milan, en Italie. Quelques Géographes enferment ce païs dans le Territoire de Pavie, par lequel il est borné au nord-est. Les terres de la République de Gênes le bornent au midi, & le Plaisantin aux autres endroits. Tout le territoire de Bobbio, si l'on en excepte une petite vallée arrosée par la Trébia, est un païs fort montagneux, & l'on n'y voit rien de considérable que la ville de Bobio. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBIO (Ubert) Jurisconsulte de Parme, qui florissoit en 1227, est Auteur d'un petit livre qui a pour titre *Patria potestas*, & d'un Traité *de Positionibus*, qu'on trouve dans le *Tractatus Tractatuum, tome* 4. * Gui Pancirole, *in Jurisconsultis, l.* 2. *ch.* 30.

BOBIO. *Voyez* BOVIUS.

BOBO ou BOBONI (Nicolas) Cardinal, étoit neveu du Pape Célestin III qui l'employa en diverses affaires. Il servit aussi le saint Siége sous Innocent III, & mourut sous son Pontificat, qui dura depuis 1198, jusques en 1216. *Voyez* CELESTIN III. * Ciaconius, *in Eleg. Card.*

BOBON (Hugues, Hugution ou Hugotio) Cardinal, étoit d'une noble famille de Rome, & l'un des plus fameux Jurisconsultes de son tems, comme on le peut voir par les savantes décisions qu'il a données sur les plus difficiles matiéres du Droit Canonique. Le Pape Célestin III le créa Cardinal l'an 1191, & Innocent III lui donna la charge d'entendre en confession les assassins de Conrad, Evêque de Wirtzbourg, lesquels étoient allez à Rome, pour y recevoir l'absolution & la pénitence de leur crime. Il leur ordonna de faire amende honorable dans une place publique de Rome, & leur défendit ensuite de se servir jamais de leurs armes, de porter des habits de couleur, d'assister aux jeux publics, & de passer en secondes noces. Il les obligea encore à leur retour, lorsqu'ils seroient arrivez dans la premiére ville d'Allemagne, d'aller à l'église cathédrale la corde au cou, nuds piez, & en chemise portant des verges pour y être battus par les Chanoines, en présence du peuple. Ce Prélat mourut en 1210. * Ciaconius, *Chron.* Hirsaug. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

BOBONI. *Voyez* BOBON.

BOBURES, *Boburii*, peuples de la région de Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent dans le gouvernement de Vénézuéla, au midi du Lac de Maracaibo. * Maty, *Diction. Géogr.*

BOCA ou BOCALBALBEC, *Boca*, *Bocalbalbeca*, *Heliopolitanus tractus*, contrée de la Turquie en Asie. Elle est dans la Syrie, entre les montagnes de Liban & de l'Antiliban. On y voit la ville de Balbec, qui lui donne le nom, & celle de Damas. Cette contrée est la Cœlésyrie, ou Syrie Creuse particuliére des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCA ou BOCCA. *Voyez* BOUCHE.

BOCA ou BOCCA DEL INFERNO. *Voyez* INFERNO, & ainsi des autres.

BOCACE (Jean) né l'an 1313 à Certaldo, ville de Toscane, vivoit dans le XIV siécle. Son pére quoique pauvre paisan chargé de famille, ne laissa pas de tâcher de le pousser à quelque chose qui fût au dessus de sa naissance. Il le destina donc au négoce, & le donna à un Marchand Florentin qui l'amena à Paris. Bocace servit ce Maître pendant six ans; mais comme il témoignoit avoir des dispositions pour l'étude, on le fit changer d'occupation en lui faisant apprendre le Droit Canonique, comme une chose qui le pourroit enrichir; mais son inclination le portoit trop vers la Poësie pour faire de grands progrès dans la Jurisprudence. Ainsi dès que la mort de son pére l'eut rendu maître de disposer de sa destinée selon son goût, il quitta cet emploi, & s'abandonna tout entier à la lecture des Poëtes. Il se mit donc sous la discipline de Petrarque, & vendit son petit patrimoine pour être plus en état de chercher encore d'autres Maîtres; de maniére qu'il eut ensuite besoin de la charité d'autrui pour subsister. Il se fit traduire Homére en Latin, & procura à Léonce Pilate natif de Thessalonique une chaire de Profes-

seur

seur à Florence, pour l'explication de ce Poëte. La République Florentine honora Bocace du droit de bourgeoisie & l'employa à des affaires publiques. Elle le députa vers Pétrarque pour l'engager à revenir à Florence; mais celui-ci qui savoit les factions dont cette ville étoit partagée, bien loin d'écouter Bocace, lui persuada de s'en retirer. Bocace rôda donc en divers endroits d'Italie, & enfin s'arrêta à la Cour de Naples, où le Roi Robert lui fit un très-bon accueil. Il devint fort amoureux de la fille naturelle de ce Prince, ce qui fit qu'il séjourna un assez long-tems en ce païs-là. Il fut aussi assez de tems en Sicile, & il y eut beaucoup de part à la faveur de la Reine Jeanne. Les troubles de Florence étant appaisez, il y retourna; mais après peu de séjour, il se retira à Certaldo sa patrie, où il mourut l'an 1376, âgé de soixante-deux ans. Il n'avoit jamais voulu se marier, mais il laissa un bâtard. Parmi ses Ouvrages il y en a de doctes & de sérieux, d'autres très galans & pleins de contes. Entre ces derniers, son *Decaméron*, qui est un Recueil de *cent nouvelles galantes*, dont il y en a plusieurs de trop libres, est celui qui a le plus fait connoître Bocace. Il a été traduit en plusieurs Langues: il y en eut une Version Françoise faite par Laurent, qui fut suivie long-tems après d'une autre, que fit, à la sollicitation de Marguerite de Valois Reine de Navarre, Antoine le Maçon Sécretaire de cette Princesse, & Thrésorier de l'Extraordinaire des guerres. Les autres Ouvrages de Bocace sont *la Généalogie des Dieux*; avec un *Traité des Montagnes, Mers, Fleuves, Lacs, &c.* un *Abrégé de l'Histoire Romaine* jusqu'à l'an de Rome 724, avec un parallele des sept Rois de Rome & des Empereurs jusqu'à Néron inclusivement; *L'Histoire des Dames Illustres*; *De casibus Virorum Illustrium*, depuis Adam jusqu'à Jean Roi de France: celui-ci a été traduit en Italien, en Espagnol, en Anglois, & en François sous le titre de *Traité des Avantures des Personnages signalez*, par Claude Viart, à Paris 1578, *in octavo*. On voit à Certaldo son tombeau, avec sa statue de marbre & cette épitaphe.

> *Hac sub mole jacent cineres ac ossa Joannis,*
> *Mens sedet ante Deum meritis ornata laborum.*
> *Mortalis vita genitor Bocaccius illi,*
> *Patria Certaldum, studium fuit alma Poësis.*

Il excelloit beaucoup plus dans l'élégance de la Langue Italienne que dans celle de la Latine: en quoi il semble avoir surmonté tous les autres; mais sa prose paroit bien plus exacte & plus naturelle que ses vers. Quant à son style Latin, il est fort au dessous de Pétrarque pour la force du discours & la proprieté des mots & des expressions; en récompense, il l'a beaucoup surpassé dans la prose Italienne, dont toute la beauté lui est due, selon quelques-uns, quoiqu'il soit d'ailleurs fort inférieur à Pétrarque pour la Poësie. Enfin, sa prose est plus belle, plus exacte & plus naturelle que ses vers. Aussi disoit-on communément de son tems, que Pétrarque ne réussissoit pas bien en prose, & que Bocace ne faisoit rien qui vaille en vers. * Papire Masson, *Vita Bocatii*, p. 1. 118. 219. *tome* 2. *Elog.* Erasme, *Ciceronian. Dialog.* p. 155. Paul Jove, *Elog.* 6. Volaterran & Masser, *in Chron.* Gesner, Vossius. Joh. de la Casa, *Vit. Cardin. Bembi*, p. 141. *Collect. Angl. Batesf.* in quarto, *Londini.* Baillet, *Académie des Sciences*, *l.* 4. *p.* 264. *num.* 1. *La préface de la Grammaire Italienne de P. R. p.* 6. René Rapin, *Réflex. Genér. sur la Poët. partie* 1. *p.* 3. *édit.* in duodecimo: *partie* 2. *Réflex.* 39. *Réflex. particul. sur la Poët. partie* 2. *Réflex.* 16. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poët. mod. tome* 7. de l'édition de Paris, *& tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam 1725, *p.* 27. *n.* 1220. Bayle, *Diction. Critiq.*

BOCALBALEC. *Voyez* BOCA.

BOCANA, riviére. *Cherchez* BOIANE (la)

BOCARRO (Antoine) Portugais, succéda à Diégo de Couto dans l'emploi de premier Historiographe des Indes. Il continua l'Histoire des Indes depuis l'année 1611, où Couto l'avoit laissée, & en fit la XIII Décade qui finit à l'an 1615. Cet Ouvrage n'est pas imprimé, mais on le trouve dans plusieurs bibliothéques. * *Mémoires de Portugal.*

BOCARRO FRANCEZ (Manuel) Portugais, né à Lisbonne, y fut regardé au commencement du XVII siécle comme un des plus habiles Astronomes de son tems, & l'on assûre qu'il fut en même tems grand Médecin, & excellent Poëte. Il fit imprimer en 1624, à Lisbonne, une Histoire Latine abbrégée du Royaume de Portugal; & en 1626, on publia à Rome un Traité Portugais de sa façon, dont voici le titre, *Luz Pequena, Lunar e estillifera da Monarchia Luzitana.* Dès l'an 1619, il avoit publié des Observations sur la comète qui parut au mois de novembre en 1619. * *Memoires de Portugal.*

BOCCA-DI-FERRO. *Cherchez* BUCCAFEREI.

BOCCALINI (Trajano) Romain, fils d'un Architecte, florissoit au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V. Son inclination le portoit naturellement à la Satyre, & il choisit cette route, pour faire parler de lui dans le monde. La profession étoit pourtant dangereuse, & la destinée de Franco, qui fut pendu à Rome, l'en devoit dégoûter; mais le bon accueil qu'on fit à quelques unes de ses piéces, qu'il communiquoit manuscrites à ses amis, l'entêta si fort de son mérite, qu'il s'abandonna entiérement à son penchant. On le recevoit avec plaisir dans les Académies d'Italie, & dans les compagnies des Gens de Lettres, où il se faisoit admirer par ses discours de politique, & par sa critique fine & délicate. Les Cardinaux Borghése & Gaëtan s'étoient déclarez ses protecteurs, & lui faisoient même de grands biens: de sorte qu'il sembloit ne devoir plus rien apprêhender ni des hommes ni de la fortune. Ce fut alors qu'il publia ses *Ragguagli di Parnasso*, & la *Secretaria di Apollo*, qui en est une suite. Ces Ouvrages furent reçus avec des applaudissemens extraordinaires, & ce succès lui donna envie de pousser plus loin. Il fit imprimer la *Pietra di Paragone*, où il attaque vivement les Espagnols sur les desseins qu'ils avoient formez depuis longtems contre la liberté de l'Italie, & sur la tyrannie qu'ils exerçoient dans le Royaume de Naples & ailleurs. Ceux-ci s'en formalisérent, en firent des plaintes, & résolurent de s'en venger. Boccalini eut peur, & se retira à Venise, où il se fit d'illustres amis. Il venoit d'achever ses Discours politiques sur Tacite, dont on a fait deux éditions à Genéve, la derniére sous le titre de *Bilancia politica*, lorsqu'il fut assassiné de la maniére du monde la plus surprenante. Voici comme on dit que la chose se passa. Boccalini logeoit avec un de ses amis, lequel étant sorti de grand matin de chez lui, le laissa dans le lit. Un moment après, quatre hommes armez entrérent dans sa chambre, & lui donnérent tant de coups de sachets remplis de sable, qu'ils le laissérent pour mort. En effet, son ami étant revenu quelque tems après, le trouva dans un si misérable état, qu'il ne put jamais proférer une parole, pour se plaindre de la barbarie de ses assassins. Quelque diligence qu'on fit à Venise, on ne put les découvrir, quoiqu'on n'ignorât pas qui étoient ceux qui les avoient fait agir. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 149. *& Pinac. III. c.* 59. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Cornelius Tollius, *in Append. ad Pier. Valer. de Infel. Litter.*

* BOCCANGELINO (Nicolas) florissoit en 1604. Il étoit natif d'Espagne, & il se distingua par la connoissance qu'il avoit de la Médecine: ce qui le fit choisir pour Médecin de l'Empereur. On a de lui, *Tractatus de Febribus, morbis malignis, pestilentia*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCCAPADULI. *Cherchez* BUCCAPADULI.

* BOCCATIIS (Virginius de) célébre Jurisconsulte Italien a écrit, *Constitutiones Ægidianæ*, *Tractatus de Manutentione.*

BOCCHAR, Roi de Mauritanie. Masinissa lui demanda du secours pour lui aider à se mettre en possession du Royaume de son pére qui lui appartenoit, puisque son frére Capsula étoit mort, & à en chasser Laccumax & Mézétulus qui l'usurpoient, après avoir tué Capsula dans une bataille. Mais toutes les priéres & toutes les soumissions de Masinissa, ne purent rien obtenir de Bocchar, si ce n'est de le faire accompagner par quatre mille chevaux, & de le conduire en sûreté jusqu'aux frontiéres de son Royaume, lui laissant ensuite le soin de faire seul tout ce qu'il avoit projetté. L'Histoire ne nous apprend que ce seul trait du Roi Bocchar; car Solin a sans doute fait une faute, lorsqu'il dit que les Isles Baléares avoient appartenu à un Roi nommé Bocchor ou Bocchar. * Saumaise, *Exercit. Plinian. in Solinum*, *l.* 29. *c.* 30.

BOCCHAR, autre Roi de Mauritanie. *Voyez* BOCCHUS.

BOCCHEL. *Voyez* BOCHEL.

BOCCHI. *Cherchez* BOCHIUS.

BOCCHORIS. *Cherchez* BOCCHYRIS.

BOCCHUS, Roi de Mauritanie, pére de Volux, joignit ses armes à celles de Jugurtha son gendre, contre les Romains, & fut deux fois vaincu par Marius l'an 646 & 647 de Rome, 108 & 107 ans avant Jesus Christ. Ensuite, pour faire sa paix avec les Romains, il livra le même Jugurtha à Sylla, qui étoit Questeur dans l'armée de Marius, & eut une partie de son Royaume pour prix de sa trahison. * Plutarque, *en la Vie de Marius.* Salluste, *de la Guerre de Jugurtha.* Florus, *l.* 3. *c.* 1. Velleius, *l.* 2. *Cherchez* JUGURTHA.

BOCCHUS (Cornélius) que Pline marque entre les Auteurs Latins, en citant quelque chose de lui. Solin le cite aussi. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Pline, *l.* 16. *c.* 40. *l.* 37. *c.* 7. 9. *&c.* Solin, *c.* 6. 8. *&c.*

BOCCHYRIS ou BOCCHORIS, fils de Gnéphacte, Saïte, & Roi dans quelque contrée de l'Egypte, se rendit maître de toute la Basse Egypte vers l'an 774 avant Jesus Christ, & y regna 44 ans. Sur la fin de son régne, Sabacon Ethiopien, étant venu en Egypte avec une puissante armée, chassa Amysis l'*Aveugle*, Roi de Thébes, puis ayant défait Bocchyris, qui est le *So* dont il est parlé dans le II. ou IV. *L. des Rois*, *ch.* 7. *v.* 1, il le brûla vif, & se rendit maître de toute l'Egypte, donna des loix à ses peuples, & se distingua, quoique petit de corps, par de grandes qualitez, dont son avarice & sa cruauté ternirent l'éclat. * Diodore, *Hist. l.* 1. Syncelle, *Chronolograph.* Ussérius, *Annal.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 30.

BOCCONI (Paul de) *Voyez* BOCCONI (Silvio)

* BOCCONI (Mario). Pierre Gradénigo Doge de Venise ayant en 1298 reformé le grand Conseil, & n'y ayant admis que certaines familles, Bocconi se mit à la tête de celles qui étoient excluës, & qui par conséquent n'étoient pas contentes du nouveau gouvernement. Il entreprit d'enfoncer les portes de la chambre du grand Conseil & de tuer le Doge; mais il en fut puni par la mort qu'on lui fit souffrir publiquement & son parti fut abattu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise.*

BOCCONI (Silvio), naquit à Palerme en Sicile, le 24 avril 1633, d'une famille originaire de *Savone* dans l'Etat de Gênes. Après avoir fait ses études, il s'abandonna au penchant qu'il se sentoit pour l'Histoire naturelle. Les progrès qu'il y fit lui aquirent une très grande réputation & le firent bientôt mettre au nombre des fameux Physiciens, & des grands Botanistes. Les commencemens pouvoient le mener loin selon le monde; mais il renonça à tout ce qu'il en pouvoit espérer de plus avantageux, & entra dans l'Ordre de Citeaux, dans un âge déja mûr. Il quitta alors le nom de *Paul*, qu'il avoit reçu au batême, pour porter celui de *Silvio*, qu'on lui donna. Son changement d'état ne lui fit point abandonner le genre d'étude qu'il avoit embrassé par goût; il s'y addonna même plus que jamais, & parcourut pour aquérir de nouvelles connoissances, non seulement la Sicile, mais encore l'Isle de Malthe, l'Italie, les Païs-Bas, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne, & plusieurs autres Païs. En Allemagne, l'Académie des *Curieux de la nature* le reçut dans son corps en 1696. A Padoue, il fut fait Docteur & Professeur en Botanique. De retour en sa patrie, il se retira dans une maison de son Or-

Ordre, près de Palerme, où il est mort le 22 décembre 1704. Il a donné au public les Ouvrages suivans, *Della Pietra Belzuar minérale Siciliana lettera familiare*, *Monteleoni* 1669, *in* 4.; *Noviziato alla Segretaria, lettura grata non meno à Principi, che à loro Segretarii, per mostrare, con facilità, è brevità, l'arte d'un acorto Segretario*, *Genes*, *in* 12; Recherches & observations naturelles touchant le corail, la pierre étoilée, l'embrasement du mont Etna, Paris 1672, in 12; Nouvelle edition augmentée, Amsterdam 1674, in 8.; *Epistola Botanica*: cette lettre est insérée dans un Ouvrage imprimé à Naples en 1673, *in* 4. sous ce titre, *Bisarrie Botaniche di alcuni Simplicisti di Sicilia publicate, è dichiarate da Nicolo Gervasi*; Lettre écrite à l'Auteur du Journal des Savans touchant une gomme ou espéce de baume, qui est souverain pour les blessures, inférée dans le Journal des Savans du 20 janvier 1676; *Icones & Descriptiones rariorum plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ, & Italiæ, quarum unaquaque proprio charactere signata ab aliis ejusdem classis facile distinguitur, cum præfatione Roberti Morissonii*, *Lugduni* 1674, *in* 4; *Item Oxonii* 1674, *in* 4. *cum figuris*; *Osservazioni naturali, ove si contengono Materie Medico-physiche, è di Botanica, produzioni naturali, fossofori diversi, fuochi sotterranei d'Italia, & altre curiosità, disposte in trattati familiari in Bologna* 1684, *in* 8.; *Museo di Fisica è di esperienza variato è decorato di osservazioni naturali, note medicinali e Raggionamenti, seconde i principi de moderni, con una Dissertatione dell' origine, è della prima impressione delle produzioni Marine*, *In Venetia* 1697, *in* 4. *Ouvrage qui contient quarante-six observations*; Remarques sur plusieurs choses naturelles tirées du cabinet de Physique (en Allemand) Francfort 1697, *in* 12, *ce sont* 24 *Observations tirées de l'Ouvrage précédent*; *Museo di Piante rare della Sicilia, Malthe, Corsica, Italia, Piemonte è Germania, con figure* 133, *in Venetia* 1697, *in* 4. * Le P. Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 161. *& suiv.*

BOCCORIS. *Voyez* BOCCHYRIS.

BOCERUS (Henri) célèbre Jurisconsulte, qui florissoit en 1618, a composé divers Traitez, *De Regalibus*; *De Homicidio*; *De Bello & Duello*; *De Jurisdictione*; *De Furtis*; *De Torturis*; *De Donationibus*, *&c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BOCERUS (Jean) Danois, qui florissoit en 1550, & que G. Sabinus compare à Ovide, a écrit la Vie des Rois de Danemarck en vers. Ses Poësies se trouvent dans le *tome* 1. *Delic. Germ. p.* 656. * Lotichius, *p.* 4. *B. P. p.* 50.

BOCH, BOCHIUS ou BOCQUI (Jean) né à Bruxelles en 1555, étudia à Lille, à Ath & ailleurs, & se rendit trés-bon Poëte Latin. Depuis, étant entré chez le Cardinal Radzivil, il l'accompagna à Rome, où il étudia avec succès sous Bellarmin, depuis Cardinal, qui expliquoit alors les Questions de controverse contre ceux que l'Eglise Romaine regarde comme Hérétiques. Ensuite Boch ayant vu toute l'Italie, voyagea encore en Pologne, en Livonie, en Russie & en Moscovie. Il parle lui-même des avantures qu'il eut dans ses voyages. La plus extraordinaire fut qu'en allant à Moscou, il eut les piez gelez de froid, en sorte qu'on parloit de les lui couper. Un Chirurgien du Czar suspendit l'effet de cette sentence, & lui donna d'autres remédes. Cependant le quartier des Livoniens, où demeuroit Boch, ayant été surpris & pillé, il fut obligé de se sauver, & la peur lui donna des forces que la médecine n'eût peut être pas pu lui rendre. Lorsqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, le Duc de Parme le fit Sécretaire de la Maison de ville d'Anvers. Boch mourut le 13 janvier de l'an 1609. On dit qu'il s'étoit lui-même fait cette Epitaphe:

> *Quis situs hic?* Bochius, *satis est: nam cætera dicent*
> *Candor & integritas, ingeniumque viri.*

Il a écrit divers Ouvrages, *De Belgii principatu*; *Parodia Heroica Psalmorum Davidicorum*; *Observationes Physica, Ethica, Politica & Historica in Psalmos*; *Vita Davidis*; *Orationes*; *Poëmata*, *&c.* Les Poësies de cet Auteur se trouvent rassemblées en un Recueil imprimé à Cologne l'an 1615. Ce sont des Epigrammes, des Elégies, des piéces héroïques, & d'autres piéces qui ont fait dire aux Critiques des Païs-Bas, qu'il étoit un des premiers Poëtes Latins de son tems: aussi lui donnent-ils la qualité de *Virgile Belgique*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 461, *&* 462. Melchior Adam, *in Vit. Philosoph. German.* Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI. p.* 209. *ubi vocat grandiloquum Poët. & in heroïco versu regnantem*, *&c.*

* BOCH (Jean Ascagne) fils du précedent, naquit à Anvers, & marcha sur les traces de son pére. Il étudia d'abord dans l'Académie de Louvain, puis en celle d'Orléans, & fit dans l'une & dans l'autres de grands progrès dans la Jurisprudence. Ensuite il entreprit un voyage en Italie; mais étant attaqué d'une violente fiévre dans la Calabre au Royaume de Naples, il mourut au printems de sa vie, & rendit le dernier soupir, entre les mains de l'Abbé du monastére Del Campo qui l'avoit tendrement aimé. Il avoit l'esprit vif avec un beau genie pour la Poësie, comme on le peut voir dans le Recueil de ses Oeuvres que François Zweerts a recueillies & fait imprimer à Cologne chez Kinkius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweertii, *Athenæ Belgica*.

BOCHALINI (Jean François) Italien, fort versé dans la Médecine florissoit vers l'an 1546. On a de lui, *Apologia adversus aliquot Donati Murii in Hippocratem & Galenum convitia*; *Epistola de secunda in praegnantibus vena*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

*BOCHARA, BOCAR, BOGHAR, BOKARA, BOCKARA, BOCKORA, BOKHARAH, BUCHAR, BUCHARA & BOUCHARA, différens noms d'une ville de la grande Tartarie, en Asie. Elle est dans le Mawaralnahra ou Maurenaher sur la riviére de Sog, environ à dix lieues de son embouchure dans le Géhon ou Sihun, ou Abiamu qui est l'*Oxus* des Anciens. Elle est à quarante lieues ou environ de Samarcand. Cette ville capitale d'une contrée qui porte son nom, est forte & extrémement grande. On peut la diviser en ville & en fauxbourgs. La ville est défendue par une double enceinte de murailles, & par une citadelle appellé *Kohundiz*. Ses fauxbourgs au nombre de quinze, sont encore environnez d'une troisiéme muraille qui a de tour douze parasanges ou seize grandes lieues de France. Son terroir est fort beau, rempli de jardins & de maisons de campagne. Elle passe pour la patrie d'Avicenne qui a été un Médecin fort célébre. On la prend pour l'ancienne *Trybactra* ou *Tribactra*, capitale de la Sogdiane. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.* M. d'Herbelot qui donne à cette ville le nom de BOKHARAH, en fait une ample déscription dans sa *Bibliothéque Orientale*.

BOCHARD (Jean) Evêque d'Avranches en Normandie, Docteur en Théologie, & Confesseur du Roi Louïs XI, qui lui donna l'Evêché d'Avranches, assista à l'Assemblée des Etats Généraux, qui se tint prés de Tours en 1470. Le Roi lui ayant donné ensuite le soin de régler l'Université de Paris, il en bannit la Secte des Philosophes Nominaux, qui soutenoient que la science n'étoit que des noms, & non pas des choses, parce qu'il n'y avoit que les noms, qui fussent universels, les choses étant particuliéres. Le Roi confirma, en 1473, les réglemens de Bochard qui mourut en 1484, après avoir gouverné l'église d'Avranches avec beaucoup de zéle. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BOCHARD (d'Avénes) Soudiacre de Cambrai, & Chantre de l'église de Laon, a beaucoup fait parler de lui dans le monde, parce qu'oubliant son état & la confiance que Jeanne Comtesse de Flandre, fille de *Baudouin* Comte de Flandre & Empereur de Constantinople, avoit eue en sa conduite pour l'éducation de Marguerite sa sœur, il séduisit cette jeune Princesse & l'épousa l'an 1211. Ce mariage fut improuvé par le Pape Innocent III, & par ses successeurs, en sorte qu'aprés plusieurs excommunications lancées & réitérées contre Bochard, il fut contraint de la quitter. Elle épousa ensuite *Guy* de Dampierre, frére d'*Archambaud* de Bourbon. Les Historiens de Flandre n'ont point marqué ni le tems de la mort de Bochard, ni celui auquel Guy de Dampierre epousa Marguerite, qui fut l'an 1213. Aprés la mort de Marguerite, il y eut un grand différent entre les enfans qu'elle avoit eus de ces deux lits, sçavoir, *Jean* & *Baudouin*, fils de Bochard; & *Guillaume*, *Guy* & *Jean*, fils de Dampierre. * On peut consulter M. Baluze, dans ses Notes sur les Epitres d'Innocent III, imprimées à Paris en 1682, en deux volumes *in folio*.

BOCHART. La famille de BOCHART, originaire de Bourgogne, a produit de grands hommes.

I. GUILLAUME Bochart, Seigneur de Noroy, Gentilhomme servant du Roi Charles VII, étoit de Vézelay en Bourgogne. Il épousa *Catherine* Flamier, dont il eut 1. JEAN I. qui suit; 2. *Pierre*, Official de Beauvais; 3. *Henri*, Chantre de la même église; 4. *Louise*, femme de *Jacques* de Béze, Bailli de *Vézelay*; & 5. *Magdelaine* Bochart, femme de *Guillaume* Arbaleste.

II. JEAN Bochart I. de ce nom, Seigneur de Noroy, Conseiller au Parlement de Paris en 1490, épousa *Jacqueline* de Hacqueville, fille de *Raoul* aussi Conseiller au Parlement, & d'*Hélène* Hennequin. C'étoit un sage Magistrat, qui fut proposé pour être premier Président. Il eut 1. JEAN II. qui suit; 2. *Nicolas*, Abbé de Sully; & 3. *Magdelaine*, femme de *Nicolas* le Coq, Président en la Cour des Aides, &c.

III. JEAN Bochart II. du nom, Avocat au Parlement de Paris, se signala par ce plaidoyer hardi qu'il prononça en présence du Roi François I. touchant la Pragmatique Sanction contre le Concordat. Cette hardiesse lui fit des affaires à la Cour: il fut mis en prison, & n'en sortit que deux ans aprés, à la priére du Maréchal d'Annebaut, qui étoit son ami particulier. Il épousa *Jeanne* Simon, niéce de *Jean* Simon, Evêque de Paris, lequel lui donna sa Terre de Champigny. Il eut de ce mariage, 1. JEAN III. qui suit; 2. *Pierre*, Prieur de Thou sur Marne; 3. *Antoine*, Conseiller au Parlement, qui de *Françoise* Gayant eut *Claude* Bochart, premiére femme de *François* de la Porte de la Meilleraye, & ayeule du Cardinal de Richelieu; 4. ETIENNE, *qui a fait la branche de* MENILLET; 5. *Catherine*, femme d'*Antoine* Maynard, Président au Parlement; 6. *Marie*, alliée à *Jacques* de Lieur; & 7. *Jeanne* Bochart, alliée à *Nicolas* Charles, Seigneur du Plessis-Picquet, & bisayeule du Maréchal de la Meilleraye.

IV. JEAN Bochart III. du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, eut de *Jeanne* Tronçon, 1. JEAN IV. qui suit; 2. ROBERT, *qui a fait la branche de* LA BORDE; 3. *Claude*, Seigneur de Cauroy, pére de *Samuel* Bochart de Cauroy; 4. *Antoine*, Prieur de Ville-mez; 5. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Lotin, Seigneur de Charny, Maître des Comptes; 6. *Denyse*, femme de *Jacques* de Bouville, Seigneur de Muz; 7. *Catherine*, femme de *Jean* Luillier, Seigneur de Chalandre, Conseiller au Parlement; 8. *Anne*, femme de *Germain* Teste, Seigneur de la Chaussée; & 9. *Louise*, femme du Sieur de l'Hospitau.

V. JEAN Bochart IV. du nom, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, puis Conseiller au grand Conseil, épousa *Isabeau* Allegrain, dont il eut 1. JEAN V. qui suit; 2. *Charles*, Capucin, mort en 1624, *dont il est parlé sous le nom de* HONORÉ de CHAMPIGNY; 3. *Pierre*, Benédictin à Saint-Denys en France; 4. *Christophle*, Chartreux, mort en 1644; 5. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MARMOULIN ou selon d'autres MOURMOULIN; 6. *Paul*, Capucin; 7. *Antoine*; 8. *Marie*, femme du Sieur de Lugniéres, puis du Sieur de Prouville; & 9. *Magdelaine* Bochart, femme de *Jean* Sublet, Seigneur de Noyers, Maître des Comptes.

VI. JEAN Bochart V. du nom, premier Président au Parlement de Paris, mourut en 1630. Il avoit épousé en premiéres noces *Magdelaine* de Neufville, dont il eut 1. JEAN VI. qui suit; & 2. *Marie*, femme d'*Edouard* Molé, Conseiller au Parlement. Il prit une seconde alliance avec *Lia* de Vigny, dont il eut 3. FRANÇOIS Bochart, qui fit *la branche de* SARON, *dont il sera parlé cy-aprés*; 4.

Marc

Marc Bochart, Chanoine de Paris; 5. *Lis* Bochart, femme de *François* de la Guette, Seigneur de Chazay, Maître des Requêtes; & 6. *N.* Bochart, Religieuse.

VII. JEAN Bochart VI. du nom, Seigneur de Champigny, &c. Conseiller d'Etat, mort en 1647, eut pour fils unique de *Marguerite* le Charon son épouse, JEAN VII qui suit.

VIII. JEAN Bochart VII. du nom, Conseiller du Roi au grand Conseil, Maître des Requêtes, Intendant de Justice en Normandie, mort en 1691, épousa *Marie* de Boivin dont il eut plusieurs enfans, savoir, 1. JEAN qui suit; 2. *Guy*, Chevalier de Malte, tué au siége de Nimégue en 1672; 3. *Guillaume*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archidiacre de Rouen, Grand-Vicaire de Pontoise, puis Evêque de Valence, mort le quatriéme juillet 1705, étant député à l'assemblée du Clergé; 4. *Henri*, Abbé d'Auberive, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Prévôt de Saint-Pierre de l'Isle en Flandre, & Commissaire de sa Majesté pour le renouvellement du Magistrat de la même ville; 5. *Antoine*, Chef d'escadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Conseiller au Conseil de Marine, Lieutenant Général des armées navales, mort le 23 octobre 1700, en sa 70 année; 6. *Antoine* Bochart, Conseiller du Roi en ses Conseils, Doyen de l'église de Chartres, puis Thrésorier de la Sainte Chapelle de Paris; 7. *Marguerite*, veuve de *Jean-Paul* de Bournel; 8. 9. 10. 11. *Françoise*, *Catherine*, *Marie* & *Charlotte-Honorée*, toutes quatre Religieuses; & 12. *Magdelaine*, Abbesse de l'Abbaïe Royale d'Estrun en Artois.

IX. JEAN Bochart VIII. du nom, Seigneur de Champigny, Intendant en Canada, puis au Havre de Grace, mourut en décembre 1720. Il épousa *Magdelaine* de Chaspoux, morte en 1718, dont il eut JACQUES-CHARLES qui suit; *N.* Chantre de la Sainte Chapelle du Palais.

X. JACQUES-CHARLES Bochart, Seigneur de Champigny, Lieutenant de vaisseau, a épousé le 27 mai 1706, *Anne-Magdelaine* de Boisseret, morte le 26 mai 1716, laissant cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SARON.

VII. FRANÇOIS Bochart, dit *de Champigny*, Seigneur de Saron, second fils de JEAN V. & de *Lis* de Vigny sa seconde femme, fut Conseiller au grand Conseil, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, Intendant de Justice en Provence dès l'an 1637, puis dans le Dauphiné & à Lyon, où il se noya malheureusement en 1665. C'étoit un homme savant, aimant les Gens de Lettres, & dont le nom est célébre dans les Ecrits de Gassendi. Il laissa de *Marie* Loillier, 1. JEAN qui suit; 2. *François* Bochart de Charon, Chanoine de l'église de Paris, puis Evêque de Clermont, mort en 1715; 3. *Nicolas*, Capitaine au régiment des Gardes, puis Gouverneur des ville & château de Béthune, mort le 12 février 1706; 4. *N.* Chevalier de Malte, tué au siége de Gigery en 1664; 5. *Louis-Alphonse*, Chanoine de l'église de Paris, mort en 1690; & 6. *Marie* Bochart, épouse de *René* de Marillac, Doyen des Conseillers d'Etat & d'honneur au Parlement de Paris, morte le 13 août 1722.

VIII. JEAN Bochart, Seigneur de Saron, Conseiller au Parlement de Paris, dont il mourut Sous-doyen le 20 août 1709, avoit épousé *Marie* Caset de Vautorte, dont il a eu 1. ETIENNE qui suit; 2. *Jean-Jacques*, Prieur de Tupigny, Thrésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, Abbé de Vertus, mort le sixiéme octobre 1722; 3. *François*, Chanoine de l'église de Paris; 4. & 5. deux filles Religieuses.

IX. ETIENNE Bochart, Seigneur de Saron, Président aux Enquêtes du Parlement, épousa *Jeanne-Philiberte* Camus de Pontcarré, morte le premier mai 1711, dont il est venu des enfans. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement de Paris.*

BOCHART (Jean) Seigneur de Champigny, &c. premier Président au Parlement de Paris, fut Maître des Requêtes sous les Rois Henri III & Henri IV, Président aux Enquêtes, Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Venise, Intendant de Justice en Poitou, Controlleur général, puis Surintendant des Finances. Le Roi Louis XIII le mit à la tête du Parlement de Paris, après la mort de Jérôme de Hacqueville, au mois de novembre 1628. M. de Champigny ne jouit pas long-tems de cette dignité; car il mourut le 27 avril 1630. On remarqua qu'après avoir servi trente ans dans le Conseil, il se trouva au jour de sa mort n'avoir pas plus de bien que son pére lui en avoit laissé: ce qui est une preuve de sa probité & de son désintéressement.

BOCHART (Samuel) Ministre de la Religion Réformée à Caën, étoit de Rouen, & sorti de la famille de Bochart-Champigny, de la branche de Menillet. Car *Etienne* Seigneur de Menillet, fils de *Jean* Bochart II. épousa *Marie* Blot, dont il eut entre autres enfans *Marc*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort sans postérité; & *René*, qui fut Ministre de la Religion Réformée à Rouen, lequel laissa d'*Esther* du Moulin son épouse, *Samuel*, *dont nous parlons.* Il naquit à Rouen en 1599, & étudia les Belles Lettres à Paris sous Thomas Dempster, la Philosophie à Sedan, la Théologie à Saumur sous Caméron. Pour les Langues Orientales, il commença par l'Hébreu, & l'on prétend qu'il s'y étoit rendu si habile dès son plus bas âge, qu'il entendoit parfaitement non seulement le texte des Prophétes, mais encore les Commentaires des Rabbins. Il apprit ensuite le Syriaque, le Chaldéen & l'Arabe sous Capel à Saumur, & sous Thomas Erpenius à Leyde en l'année 1621, & l'Ethiopien sous Job Ludolf. Bochart n'avoit pas moins avancé à proportion dans les autres connoissances des Humanitez, de l'Histoire & de la Philosophie. Il avoit même quelque teinture de Théologie. Lorsqu'il fut de retour en France, on le fit Ministre de Caën, & il disputa publiquement contre le P. Véron, fameux Controversiste. En 1646, il publia son *Phaleg* & son *Chanaan*, qui sont les deux parties de la Géographie sacrée; & en 1663, on imprima à Londres son *Hierozoicon*, ou l'Histoire des Animaux de l'Ecriture. Ces deux Ouvrages, remplis d'une érudition presque inconcevable, ont acquis à Samuel Bochart une réputation qui ne mourra jamais. Son mérite l'a fait considérer non seulement parmi les personnes de sa communion, mais encore de tous ceux qui estimoient la science & la probité. Il ne seroit pas difficile d'en nommer plusieurs des plus illustres; mais il suffit de dire que la Reine de Suéde l'engagea, en 1652, à faire un voyage à Stockholm, où elle lui donna des marques publiques de l'estime qu'elle avoit pour son érudition. A son retour en France en 1653, il continua ses exercices ordinaires, & fut de l'Académie de Caën, qui étoit composée de grands hommes. Il mourut subitement, en parlant dans la même Académie, le Lundi 16 mai 1667, à l'âge de 68 ans. Ce qui a donné sujet à M. de Brieux de lui faire cette belle épitaphe,

> *Scilicet hac cuique est data sors æquissima, talis*
> *Ut sit mors, qualis vita peracta fuit.*
> *Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis,*
> *Musarum in gremio decubuit ille mori.*

Après son retour de Suéde il eut une dispute fort vive avec M. Huet ancien Evêque d'Avranches, qu'il accusa d'avoir omis de dessein prémédité dans ses *Origeniana* ce passage d'Origéne dans son Ouvrage sur saint Matthieu, *καὶ τὸ ἁγιαζόμενον βρῶμα διὰ λόγου θεοῦ καὶ ἐντεύξεως κατ' αὐτὸ τὸ ὑλικὸν εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ καὶ εἰς ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται: & cibus ipse per verbum Dei & orationem consecratus secundum illud ipsum quod materia constat, in ventrem abit, & in recessum ejicitur.* L'Evêque répondit vigoureusement & prétendit que c'étoit un pur oubli. On trouve ce démêlé dans le recueil de Dissertations par l'Abbé de Tilladet. On a encore quelques volumes de Sermons de Samuel Bochart. Bochart étoit riche, & laissa du bien à une fille unique, mariée à *N.* le Sueur, Seigneur de Colleville, Conseiller au Parlement de Rouen. Outre sa Géographie sacrée, & son Histoire des Animaux, il avoit encore composé un Traité des Minéraux, des Plantes & des Pierreries, dont la Bible fait mention; un autre du Paradis terrestre; des Commentaires sur la Genése, & un volume de Dissertations. Tout cela s'est perdu, à quelques fragmens près, que l'on a joints à l'édition de sa Géographie sacrée à Leyden en 1692, où l'on verra aussi sa Vie, qui est à la tête. On a encore fait à Utrecht une nouvelle édition de son *Hierozoicon*. Ces derniéres éditions sont plus correctes que les précédentes de France, d'Angleterre & d'Allemagne.

BOCHART (Matthieu) étoit cousin du savant Samuel Bochart, & ils ont été quelquefois confondus. Matthieu étoit aussi Ministre, mais à Alençon, & non à Caën. Il a publié quelques livres, qui l'ont fait passer pour un savant homme parmi les Réformez. Les principaux sont un Traité contre les Reliques, & un Traité contre le Sacrifice de la Messe. Il a fait aussi un Dialogue sur les difficultez que les Missionnaires faisoient alors aux Protestans de France, en vertu de ce qui s'étoit passé au Synode national de Charenton, touchant la tolérance des erreurs Luthériennes. Ce Dialogue étant tombé entre les mains de l'Electeur Palatin, lui parut propre à porter les Princes de la Confession d'Ausbourg à travailler à la réünion des deux Eglises Protestantes; ainsi il le leur fit voir pendant l'assemblée de Francfort. Cette nouvelle étant venue à la connoissance de l'Auteur, lui fit enfanter un livre Latin intitulé, *Diallacticon*, qu'il dédia à ce Prince. Il fut imprimé à Sedan en 1662, & contient un projet de réünion entre les Luthériens & les Calvinistes. Le livre qu'il composa contre le Sacrifice de la Messe, lui fit des affaires, comme le remarque M. Daillé, dans sa *Replique à Adam & à Cottibi.* On le traduisit en justice sur ce qu'il avoit donné aux Ministres la qualité de *Pasteurs*, contre les défenses. * Bayle, *Dict. Géogr.*

BOCHEIRA, ville d'Egypte. *Cherchez* BUHEIRA.

BOCHEL (Louis) François de Nation, s'aquit quelque réputation par ses Poësies. On en trouve dans le *tome 1. des Délices des Poëtes François, p. 546.*

BOCHEL (Laurent) a éprouvé en sa personne que quelque bien & quelque savamment qu'un homme écrive, il trouve cependant toujours des Critiques. Il naquit à Crépy au Duché de Valois dans le Gouvernement de l'Isle de France. Après une profonde étude dans la Jurisprudence, il voulut donner au public des marques de son savoir, en publiant *Decreta Ecclesiæ Gallicanæ*; *Enchiridion Christiani Jurisconsulti*; *Thesaurus Juris Publici.* Le P. Philippe Labbe a bien osé appeller ce dernier Ouvrage, un Magasin de plusieurs erreurs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

* BOCHER (Jeanne) appellée autrement *Jeanne de Kent*, Anabaptiste, du tems d'Edouard VI. Roi d'Angleterre, après avoir témoigné une opiniâtreté invincible, fut déclarée Hérétique, & comme telle livrée au bras séculier qui la condamna au feu. Mais quand on présenta au Roi l'ordre pour la faire exécuter, il refusa de le signer. Il étoit persuadé qu'il y avoit trop d'injustice & de barbarie dans cette sentence. Il fallut, pour le persuader, employer l'Archevêque Cranmer qui avoit beaucoup de pouvoir sur lui. Enfin le jeune Roi embarrassé plutôt que convaincu par les raisons du Prélat, signa l'ordre en pleurant, & lui dit qu'il se laissoit conduire par lui, mais que s'il faisoit mal, c'étoit à lui, c'est à dire, à l'Archevêque, à en répondre devant Dieu. Ce n'est pas là un des beaux endroits de la Vie de ce Prélat. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome 6. l. 16. p. 36.*

BOCHERVILLE. *Voyez* BOSCHERVILLE.

BOCHET ou BOSCHET (Pierre) Président au Parlement de Paris, obtint cette charge vacante par la mort de Jean de Montagu, dont il en prêta le serment en 1389, & en cette qualité il assista à l'élection du premier Président Popincourt, après la mort duquel il prétendit lui succéder, parce qu'il tenoit le second rang après lui; mais Henri de Marle lui fut préféré, parce qu'il étoit plus fort & plus laborieux, pour résister aux [illegible] de cette charge. Un certain Gendreau fut condamné à faire amende honorable,

&

& à demander pardon à Bochet, pour avoir présenté contre lui une requête au Duc de Berri, oncle du Roi. Ce Président mourut fort vieux en 1410. * Fr. Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement de Paris.*

BOCHETEL (Guillaume) Seigneur de Saffi, &c. Sécrétaire d'Etat, fils de BERNARDIN Bochetel, qui avoit possédé la charge de Sécretaire du Roi, aussi-bien que son grand-pére & son bisayeul, se forma dans les affaires sous le fameux Florimond Robertet, son ayeul. Le Roi François I. après lui avoir donné diverses marques de son estime, l'honora, en 1542, de la charge de Greffier de son Ordre; & en 1546, l'envoya avec l'Amiral d'Annebaut, entre Ardres & Calais, pour y conclurre la paix avec l'Angleterre. Le Roi Henri II. l'employa aussi pour traiter de la paix en 1549. Bochetel devint si puissant à la Cour, qu'il vit deux de ses gendres Sécretaires d'Etat, & qu'il procura l'Evêché d'Orléans & la dignité de Garde des Sceaux à Jean Morvillier son beau-frére. L'aîné de ses fils avoit eu la survivance de la charge de Sécretaire d'Etat; mais l'inclination qu'il avoit pour la profession des armes, la lui fit laisser à son cadet, que l'attachement extrême qu'il eut pour la Religion Reformée, en éloigna. Guillaume Bochetel mourut en 1558, ayant eu de *Marie* de Morvillier son épouse, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Bernardin*, Ambassadeur à Venise & en Allemagne, puis nommé à l'Evêché de Rennes, qu'il céda à Bernard de Marillac; 3. *Guillaume*, Abbé de Chalivoy; 4. *Jean*, Seigneur de Moriomyer, reçu Sécretaire du Roi, & mort sans être marié; 5. *Catherine*, femme d'*Antoine* Wicob, Seigneur de Coudron; 6. *Jeanne*, mariée l'an 1542, à *Claude* de l'Aubespine, Sécretaire d'Etat; 7. *Marie*, alliée 1. à *Jacques* Bourdin, aussi Sécretaire d'Etat: 2. à *Jacques* de Morogues, Seigneur de la Lande, &c.; 8. *Anne* alliée à *Edme* Riglet, Seigneur de Montgueux; & 9. *Gabrielle*, Religieuse.

JACQUES Bochetel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Thrésorier de la Maison de Mgr. le Dauphin, depuis Roi François II. &c. fut Ambassadeur dans les Païs-Bas, & eut de *Marie* de Morogues fille de *Jean* Sécretaire du Roi, &c. 1. *Jacques*, Chambellan de M. le Duc d'Anjou, frére du Roi; &c. qui fut tué à l'assaut donné à la ville d'Issoire en 1577; & 2. *Marie*, femme de *Michel* de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. * De Thou, *Hist.* Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Castelnau.* Fauvelet. Du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat.*

BOCHIR, BOUCHIER, BICCHIÉRI, autrefois ville d'Egypte, maintenant ruinée, où il ne reste plus qu'une tour, ou un château, situé sur le Cap de Bochir, au bord de la Mer Méditerranée, entre la ville de Rosette & celle d'Alexandrie. On croit que Bochir est l'ancienne *Canopus* ou *Canobus*, ville Episcopale, qui donnoit son nom à l'embouchure la plus occidentale du Nil. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCHIUS, BOCCHI ou **BOCQUI** (François) Italien de Nation, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il écrivit plusieurs Ouvrages, *Della Grandezza di Roma*, & divers autres Traitez de Politique qu'on publia à Florence & ailleurs.

BOCHIUS (Jean) *Cherchez* **BOCH.**

BOCHIUS (Jean Ascagne) *Voyez* **BOCH.**

BOCHNIA, petite ville de la Haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à sept lieues de la ville de ce nom, vers le levant, est considérable par le sel en pierre, que l'on tire de ses mines. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BOCHOUTE**, l'un des quatre Offices que la Généralité des Provinces-Unies des Païs-Bas posséde dans la Flandre Hollandoise.

* **BOCHRES**, l'un des Martyrs Persans qui souffrirent en Perse l'an 345. * Sozoméne, *Hist. Eccl. l. 2. ch.* 12.

BOCHRI. *Voyez* **BICRI.**

BOCHRU. *Voyez* **BOCRU.**

BOCHUS (Cornelius) *Voyez* **BOCCHUS** (Cornelius)

BOCINO, BUCINO, en Latin *Bucinum*, autrefois *Volceinum*, petite ville du Royaume de Naples en Italie, est située dans la Principauté Citérieure, au confluent de la riviére de Célo & de celle de Négro, & à six lieues de la ville de Conza vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCINO (Comte de) *Voyez* **CARACCIOLI.**

* **BOCK** (Nicolas) fut, à ce que l'on dit, envoyé en 1314, à Francfort pour l'Election d'un Empereur, avec ordre exprès de la part de son Maître Waldemar Electeur de Brandebourg de ne donner sa voix qu'à Frédéric d'Autriche: mais on ajoûte à cela qu'il effaça le nom de Frédéric qui étoit dans les instructions de l'Ambassadeur, & mit à la place celui de Louïs de Baviére, & qu'il contribua effectivement à son élection. D'autres prétendent que Louïs le gagna à force d'argent, & quelques uns veulent que le Roi de Bohême l'attira dans son parti par de grandes promesses. Il y en a enfin qui croyent que s'il ne suivit pas les ordres de l'Electeur, ce fut de peur que s'opposant au plus grand nombre, il n'encourût quelque disgrace. Ce en quoi les Ecrivains modernes conviennent, c'est que dès qu'il fut de retour, on le mit en prison, & que l'Electeur à tous ses repas le faisoit venir dans sa sale à manger où on l'attachoit à un pilier, & qu'après le repas on le remenoit en prison, où il mourut ayant été réduit au pain & à l'eau. Mais par les lettres de l'Electeur de Baviére au Pape, desquelles Nicolas Bourgond fait mention, il paroit que l'Electeur Waldemar fut lui même présent à l'Election & que par conséquent il n'y envoya personne de sa part. On sait d'ailleurs que Henri Marquis de Landsberg avoit promis à Frédéric d'Autriche de lui donner sa voix. Cependant dans les Actes de l'Election de ce Prince pour Roi des Romains, il n'est fait aucune mention de ce Henri. D'où il faut conclurre, ou que tout ceci n'est qu'une fable, ou que Bock a été Député de Henri de Landsberg & de Brandebourg, & non de Waldemar; d'autant plus que jusques au tems que se fit la Bulle d'Or, les parens des Maisons Electorales faisoient une même voix, qui lorsqu'on ne convenoit pas ensemble, se partageoit quelquefois en deux voix. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOCKARA ou **BOCKORA.** *Cherchez* **BOCHARA.**

BOCKE, *Boca*, bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne, est dans le diocése de Paderborn, sur la riviére de Lippe, entre la ville de Lippe & celle de Paderborn. * Maty, *Diction. Géogr.*

BOCKEBOURG ou **BOCKENBOURG.** *Voyez* **BUCKEBOURG.**

BOCKELDI (Jean) Héréfiarque. *Voyez* **MONASTÉRIENS.**

* **BOCKELHEIM**, est le nom de trois lieux dans le Palatinat du Rhin. 1. Gaw-Bockelheim à l'est de Creutznach; 2. Schlos-Bockelheim, à l'ouest-sud-ouest de Creutznach; & 3. Walt-Bockelheim à l'ouest de Creutznach.

* **BOCKELMAN** (Jean Frédéric) naquit à Steinfort ou Stenforde capitale d'un Comté de même nom enclavé dans l'Evêché de Munster. Dès sa plus tendre jeunesse il fit voir une forte inclination pour l'étude, où il fit de tels progrès que ses veilles furent recompensées par le titre de Docteur en Droit & par la charge de Professeur à Heidelberg. Dans la suite il fut appellé Professeur à Leide. L'Electeur lui donna aussi la dignité de Conseiller privé. Il mourut à Leiden en 1681, âgé de 48 ans. On a de lui, *Exercitationes ad Pandectas*; *Disputationes quinque Inaugurales*; *Compendiosa Methodus Juris Civilis Pandect. Cod. Novell.*; *Exercitationes de Actionibus*; *Compendium Institutionum*; *Tractatus de Navi & Navigatione.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCKELMAN (Henri) *Voyez* **BOKELMAN.**

BOCKELMAN (Patrocle) *Voyez* **BOKELMAN.**

BOCKENBERG, connu sous le nom de *Petrus Cornelissenius Bockenbergius.* *Voyez* **BOKKENBERG.**

BOCKENBOURG. *Voyez* **BOCKEBOURG.**

* **BOCKENHEIM.** Il y a dans le Palatinat du Rhin trois lieux qui portent ce nom. 1. Dans le Comté de Leiningen, à l'ouest-sud-ouest de Worms dont il est éloigné d'environ cinq lieues: 2. A l'Orient de Worms à près de quatre lieues de distance: 3. Au sud-sud est de Creutznach à une lieue & demie.

BOCKENHEIM, BUCKENHEIM. *Voyez* **BOUQUENON.**

* **BOCKHOLT** (Jean) de l'Evêché de Munster a écrit, *Memoria Crucis & Passionis Christi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCKHOLT, petite ville fortifiée d'Allemagne en Westphalie, dans le diocése de l'Evêque de Munster, à qui elle appartient, sur la riviére d'Aa, vers les frontiéres de Cléves & de Zutphen, est capitale d'une petite contrée qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCKHOUT. *Voyez* **BOCHOUTE.**

BOCKINGE (Radulphe) Religieux de l'Ordre de saint Dominique en l'année 1270. * *Consultez* Pitseus, qui en fait mention.

BOCKORA. *Voyez* **BOCHARA.**

BOCKWOLDE. *Voyez* **BUCHWALD.**

BOCLER. *Voyez* **BOECLER.**

BOCOLDE. *Cherchez* **LEIDEN** (Jean de)

BOCQUI. *Cherchez* **BOCHIUS.**

BOCQUILLOT (Lazare André) Prêtre Licentié ès Loix, Chanoine d'Avalon, s'étant appliqué à prêcher simplement & d'une maniére proportionnée à l'intelligence des simples, a donné au public ses Homélies, & a depuis fait imprimer en 1701, un Traité Historique de la Liturgie sacrée. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle.*

* **BOCRU** ou **BOCHRU**, second fils d'Asel de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 38.

BOCTONER ou **BUTONER** (Guillaume) Chevalier, natif de Sommerset en Angleterre, qui étoit Médecin, Historien, & Mathématicien, écrivit environ l'an 1460, un livre des Antiquitez d'Angleterre; quelques Traitez d'Astrologie, & d'autres de Médecine; *Collectiones medicinales*; *De Astrologia valore*; *Abbreviationes Doctorum*, &c. Quelques-uns le confondent avec Guillaume de Worchester; mais Vossius n'est pas de ce sentiment qui est celui des plus doctes Critiques. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *l.* 3. *c.* 7. *de Hist. Lat.*

BOD. BOE.

BOD, Idole des Indiens, auquel ces Idolâtres s'adressoient pour avoir des enfans. Il avoit des temples. Lorsqu'une femme avoit fait vœu à cette Idole, & qu'elle venoit à accoucher d'une fille, elle devoit la présenter au Bod, & la lui laisser. Lorsque cette fille étoit venue en âge, elle prenoit un logis dans la place publique devant le temple, étendoit un voile devant la porte, & se prostituoit à tout venant, sans s'informer de leur Religion, & sans autre soin que de convenir du prix. Tout ce qu'elle pouvoit ainsi amasser, elle le mettoit entre les mains du Prêtre de l'Idole, afin qu'il l'employât au bâtiment & à l'entretien du temple. * Renaudot, *Relat. des Indes.*

BODACHCATH, *Bodachcata*, ville de la Transoxane, laquelle est, selon quelques-uns, de la dépendance de celle de Schasche, & selon les autres, de celle d'Esfigiah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* **BODE** (Matthias) d'Amsterdam s'est distingué par ses Poësies tant en Latin que dans sa Langue maternelle. Il avoit été Disciple du Professeur Francius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BODEGRAVE, beau bourg de Hollande, sur le vieux Rhin & à peu près à moitié chemin d'Utrecht à Leide, à l'ouest de la premiére de ces deux villes, & à l'est de l'autre. Du tems des différentes factions des Hoeks & des Cabeliaus, les Hoeks qui étoient sortis de Woerden, attaquérent les Cabeliaus à Bodegrave,

& en brûlérent la plus grande partie en 1489. Le même sort lui arriva en 1507 de la part des Gueldrois, & il eut en 1672 beaucoup à souffrir des François qui y commirent tant & de si grandes cruautez qu'elles surpassent toute créance.

BODENHAUSEN, *Bodenhausium*, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, est dans la Hesse, sur la riviére de Werra, fort près du Duché de Brunswick, entre la ville de Cassel, & celle de Duderstat. * Maty, *Dict. Géogr.*

***BODENS, BODENUS** ou **BODENIUS** (Jean) de Boisleduc, Licentié en Théologie, Chanoine de l'église cathédrale de S. Jean dans la ville de sa naissance, fut pendant plusieurs années Curé de l'église de sainte Catherine. On a de lui, *Cantiones morales & doctrinales; De Præceptis Decalogi: De Fide & Symbolo; De Spe; De Oratione Dominica & Salutatione Angelica; De septem Sacramentis Ecclesiæ; De Sacrificio Missæ; De Peccatis*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 462 & 463.

BODENSÉE. *Voyez* **BODENZÉE.**

BODENSTEIN ou **CAROLSTADT** (André) *Voyez* **CAROLSTADT.**

BODENSTEIN (Adam) Médecin Allemand, de Carolstadt, fils d'*André* Bodenstein, connu sous le nom de *Carolstade*, s'attacha à la doctrine de Paracelse, & la fit assez valoir. C'étoit un esprit inquiet, & qui ne s'arrêtoit que peu de tems en un même endroit. Il mourut à Bâle en 1577, ayant laissé un Traité *de Herbis duodecim zodiaci signis dicatis; Isagoge in Rosarium chymicum Arnoldi de Villa Nova, De Podagra præservatione; Epistola ad Fuggeros in qua argumenta Alchymiam infirmantia & confirmantia adducuntur; & eam esse verissimam demonstratur, lapisque vere inventus ostenditur.* Il traduisit aussi divers Traittez de Paracelse en l'année 1575. Pendant que la maladie contagieuse ravageoit Bâle, il composa une thériaque, par le moyen de laquelle il se vantoit de guérir tous ceux qui seroient atteints de ce mal. Cependant l'année suivante, en étant attaqué, il ne put se guérir lui-même. * Simler, *in Epitome Biblioth. Gesn.* De Thou, *Hist.* Melchior Adam, *in Vita Germ. Med.* Teissier, *Eloges des Savans*, *tome* 3. *p.* 135 & 136. de l'édition de Hollande 1715.

BODENWERDER, *Bodenwerda*, petite ville de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Brunswick sur le Wéser; entre les villes de Hameien & de Corwey. * Maty, *Dict. Géogr.*

BODENZEE ou Lac de Constance. *Voyez* **CONSTANCE** (Lac de)

BODICÉE. *Cherchez* **BOUDIZÉE.**

BODILLON, Segneur François. *Cherchez* **BADILLON.**

BODIN (Jean) Jurisconsulte Angevin dans le XVI siécle, fit ses études à Toulouse, où il professa ensuite: son dessein étoit même de s'y établir pour toûjours en qualité de Professeur en Droit; & on croit que ce fut pour s'attirer la bienveillance des Toulousains, qu'il fit son Oraison, *de instituenda in Republica juventute*, qu'il adressa au peuple & au Sénat de Toulouse, & qu'il récita publiquement dans les Ecoles de cette ville. Mais il préféra enfin la Plaidoirie à la Jurisprudence, & quitta l'école de Toulouse pour le Barreau de Paris, où il ne réüssit pourtant pas, étant surpassé par Pithou, Pasquier & Brisson, ce qui le détermina à s'adonner à la composition des livres, où il eut plus de succès. Le premier Ouvrage qui parut de lui fut son *Commentaire sur les livres de la Chasse*, composez par Oppien, & sa *Traduction* en vers Latins de ces mêmes livres. Le tout parut en 1555, mais on accuse Bodin d'avoir pillé Turnébe, qui travailloit aussi en ce tems-là sur Oppien. Il publia en 1566, une *Méthode sur l'Histoire*; & en 1568, un *Discours sur les Monnoyes*, &c. Sa *République*, fut imprimée en 1576. En la même année, il donna des Tables de Droit, *Juris universi distributio*, & sa *Démonomanie des Sorciers* en 1579. Il avoit fait imprimer en 1576, une *Rélation des Etats de Blois*; & peu de tems avant sa mort il fit en Latin son *Théatre de la Nature universelle.* Il ordonna par son testament que ses livres *de Imperio & Jurisdictione, & Legis Actionibus, & Decretis & Judiciis*, seroient brûlez; ce qu'il fit exécuter de son vivant. Celui de ses Ouvrages qui a fait le plus de bruit est son *Heptaplomeron de abditis rerum sublimium arcanis*, que l'on nomme le *Naturalisme de Bodin.* Là il examine toutes les Religions, & il ménage de telle sorte les Interlocuteurs, que les Chrétiens, de quelque Religion qu'ils soient, ont toûjours le dessous: le triomphe est pour tous les autres, & sur tout pour les Naturalistes & pour les Juifs. Il laissa cet Ouvrage en manuscrit, & ses héritiers en prêtérent l'original au Président de Mêmes, qui en fit tirer une copie, d'où apparemment sont venues toutes les autres. Le manuscrit de Bodin tomba entre les mains de M. de Cordes, Chanoine de Limoges, qui le prêta à Grotius pour le réfuter lorsqu'il feroit réimprimer son Traité de la Religion Chrétienne; mais Grotius trouva qu'il n'en valoit pas la peine. M. Huet Evêque d'Avranches l'a pourtant fait dans sa *Démonstration Evangelique.* M. Dierman fit imprimer en 1683, beaucoup de particularitez touchant ces Dialogues de Bodin, & les combattit; sur tout le Naturalisme. Bodin qui avoit été Procureur du Roi Charles IX, & chargé d'une commission pour les forêts de Normandie, à la recherche des droits de Tiers & Danger sur tous les bois de ce païs-là, étoit Maitre des Requêtes & Conseiller du Duc d'Alençon dès l'an 1571. Le Roi Henri III se plaisoit beaucoup dans sa conversation, & poussa si loin sa considération pour lui, qu'il fit emprisonner Jean de Serre, qui avoit fait contre lui un Ecrit injurieux, & qu'il lui fit défense sur peine de la vie de publier cet Ecrit; mais cette faveur ayant été de peu de durée, il trouva moyen de se bien remettre auprès du Duc d'Alençon qu'il suivit en Angleterre en 1579, & en 1582. Il eut le plaisir & la gloire de voir des gens qui enseignoient en particulier dans Londres & dans Cambridge ses livres *de la République*, que les Anglois avoient mis en Latin, ce qui le détermina à les traduire lui-même en Langue Latine en 1583. Naudé faisoit un cas infini de ce livre. Lansius dans son Oraison contre la France, & dans celle pour l'Allemagne, ne lui est pas si favorable. Il l'accuse sur tout d'avoir fait des fautes considérables en parlant des affaires d'Allemagne. Boccalini a écrit que Bodin fut condamné au feu par Apollon, à cause que dans ses livres de la République, il avoit soutenu que les Princes doivent accorder la liberté de conscience à leurs Sujets. Bodin suivit son Maître en Flandre, & l'on prétend que ce fut lui qui lui conseilla de se saisir de la ville d'Anvers. Il avoit été Député du Tiers Etat de Vermandois aux Etats de Blois en 1576, & y avoit soutenu si vivement les intérêts du peuple, que cela lui fit perdre une charge de Maître des Requêtes, qu'on dit qui lui étoit destinée. Il fallut qu'il se contentât de celle de Procureur du Roi de Laon, qu'il avoit eue par les droits de son épouse *Françoise* Trouillart, sœur & héritiére de *Nicolas* Trouillart qui étoit revêtu de cette charge, & qu'il avoit épousée en 1576, retiré à Laon. Il persuada en 1587, aux Habitans de cette ville de se déclarer pour le Duc de Mayenne, & il écrivit deux lettres violentes en faveur de la Ligue. Enfin il mourut de peste à Laon en 1596, en sa 67 année, & fut enterré aux Cordeliers de la même ville, comme il l'avoit ordonné par son testament. Ménage dit que Bodin avoit été autrefois Protestant: M. de Thou avoit dit qu'il avoit été Carme dans sa jeunesse; mais les héritiers de Bodin ont toûjours dit que M. de Thou avoit été mal informé de cette particularité. On crut aussi qu'il mourut Juif, & Gillot l'écrivit ainsi à Scaliger, comme on le peut voir dans *la lettre 49 du troisiéme livre* des lettres Françoises écrites à Scaliger. D'autres écrivent qu'il mourut sans Religion. Comme il mourut pauvre, M. Cujas qui ne l'aimoit pas, tourna ainsi son nom en anagramme, *Joannes Bodinus, Andinus sine bono.* Il laissa un fils *Elie* Bodin, & une fille qui tomba en démence, qui ne fut pas mariée & qui vécut plus de 80 ans. Mornac dans son livre intitulé *Feriæ Forenses*, a fait ces vers à la louange de Bodin

> *Jani Bodini Gallicam Rempublicam*
> *Qui viderit, majus nihil fatebitur.*
> *In erudita luce prisci sæculi,*
> *Gallis hic, olim quod Quiriti Tullius.*

* Cujas, *Observ. l.* 18. *ch.* 38. Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 4. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Ménage, *sur la Vie du P. Ayrault.* Bayle, *Diction. Critiq. Répub. des Lettres, de juin* 1684. *art.* 1. &c. Teissier, *Eloges des Hommes savans*, *tome* 4. *p.* 263. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

BODIN (Constantin) fils de Michel Roi de Servie, succéda à son pére l'an 1077. Il avoit eu quatre ou cinq ans auparavant le titre de Roi de Bulgarie, son pére lui ayant permis de se livrer aux Bulgares qui mécontens du gouvernement de l'Empire, étoient venus lui offrir la Couronne; mais après avoir battu les Grecs, il fut fait prisonnier, & conduit à Antioche, d'où les Vénitiens gagnez par Michel le firent sauver. Le Prêtre de Dioclée, dont on a fait voir l'exactitude en plus d'un endroit, brouille tout ici; & après avoir dit en termes exprès que Bodin étoit fils de Prietlas, l'un des fils de Michel, il reconnoit ce qu'on a dit de sa naissance; après quoi il assure que Rodoslas, frére de Michel, régna 16 ans après sa mort entre lui & Bodin. On n'a pas assez de lumiéres sur l'Histoire des Rois de Servie pour connoitre la source de ces erreurs; mais on ne peut douter que Bodin n'ait succédé immédiatement, puisqu'Anne Comnéne assure qu'il régnoit en même-tems que Nicéphore Botoniate. A peine fut-il monté sur le thrône, qu'il entreprit de chasser ses cousins de la Zenta fils de Rodoslas, & il l'auroit fait, si l'Archevêque d'Antibari ne s'étoit interessé pour ces Princes. Il partagea ensuite la Rascie en deux Jupanies, dont il donna la propriété à deux Seigneurs nommez Volcan & Maur; puis occupé du soin d'aggrandir ses Etats, il entra dans la Bosnie, qu'il détacha du Royaume de Dalmatie, & dont il donna le gouvernement à un Seigneur nommé Etienne. On ajoûte qu'après la mort de Robert Guiscard, il chassa les Normands de Durazzo, qu'il rendit aussi-tôt à l'Empereur Alexis Comnéne. Il avoit épousé en 1081, la fille d'Argyre homme illustre de Bari, nommée *Jackinte*, de laquelle il eut quatre fils, *Michel, George, Archirizze*, & *Thomas.* Cette femme ambitieuse résolue de dépouiller les fils de Rodoslas de la Zenta, engagea Bodin à en faire arrêter deux d'entre eux, qui étoient venus le saluer à Scutari. Ce premier crime en attira plusieurs autres, les fréres des Princes arrêtez s'étant réfugiez à Raguse, cette ville fut investie incontinent par les troupes de Bodin, qui l'assiégea inutilement; & Cossare frére, ou Galant de la Reine y ayant été tué, il écouta la proposition qu'elle lui fit de faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir. On a conservé la mémoire du lieu où se commit ce crime; on choisit pour cette exécution la place d'une Eglise de saint Nicolas, d'où les fréres, & les autres parens de ces malheureux Princes les virent mourir de la main d'un bourreau. Bodin s'en repentit, dit-on, après, & néanmoins il continua le siége de Raguse, qui se défendit toûjours pendant sept ans, jusqu'à ce qu'enfin les Princes à qui elle avoit donné retraite ayant jugé à propos de se réfugier dans la Pouille, & de là à Constantinople, Bodin fatigué de la longueur de cette guerre, se contenta de bâtir un fort pour bloquer la place. Il régna 26 ans, & par conséquent mourut vers l'an 1103. * Du-Cange, *Familles Byzantines.*

BODIN. *Voyez* **VIDDIN.**

* **BODIUS** (Nicolas) Gardien des Fréres Mineurs à Dixmude étoit de Flandre. Il s'étoit dès sa plus tendre jeunesse fort appliqué à l'étude, où il fit de tres grands progrès. Il se fit Religieux & s'adonna à la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il écrivit un livre sous le titre de *Apologia adversus Epistolam non sobriam M. Francisci Almerici de regressu Spirituum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Ath. Belg.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* **BODIUS** (Alexandre) étoit Ecossois de naissance. On le met au nombre des Poëtes, & il mourut en 1601. * Les mêmes.

* **BODIUS** (Herman) publia à Cologne en 1531 un Ouvrage qui avoit pour titre *Unio dissidentium.* * Les mêmes.

* **BODIUS** (Robert) Ecossois & Théologien, a écrit sur l'E-

l'Epître de St. Paul aux Ephéſiens & mourut en 1627. * Les mêmes.

BODLEY (Thomas) Chevalier Anglois, ſortit d'Angleterre, lorſque la Reine Marie y perſécutoit les Proteſtans, voyagea beaucoup, & s'inſtruiſit dans les Belles Lettres hors de ſon païs. Lorſqu'il y fut retourné, ſous le régne d'Eliſabeth, il s'y aquit beaucoup d'eſtime. Il a illuſtré ſon nom & ſa mémoire, par la magnifique Bibliothéque qu'il a léguée à l'Univerſité d'Oxford, & que l'on nomme encore *la Bibliothéque de Bodley*. Ce ſavant homme mourut au mois de mars 1613. * *Ex Orat. funebri, in Vitis ſelectis Londini editis.*

BODMAN, en Latin, *Bodminia* ou *Boſvena*, ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille, a eu autrefois le ſiége d'un Evêché, & a été plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui: elle eſt près de la riviére d'Alan, environ à huit ou dix lieues du rivage de la Mer Britannique, & preſque autant de celle d'Irlande. * Camden. Sanſon.

BODMEN, *Bodmaticum* & *Podamum*, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, eſt dans la contrée qu'on appelle le *Hégow*, ſur le Lac de Conſtance, auquel on donne pour cette raiſon le nom de *Bodmenſée* ou *Lac de Bodmen*, & celui de *Bodenſée*. Ce bourg eſt à quatre lieues de la ville de Conſtance du côté du nord. * Mary, *Dict. Géogr.*

BODON. *Voyez* **VIDDIN.**

BODON-MUNSTER. *Voyez* **BADONVEILLER.**

BODROGH (le Comté de) *Bodrogenſis Comitatus*, province de la Haute Hongrie, a au nord les Comtez de Bath & de Zolnock, & eſt bornée aux autres endroits par le Danube, & par la Teiſſe, vers leur confluent. Ses villes principales ſont Bodrog capitale, Ségédin, & Titul. Depuis la priſe de Bude en 1686, toutes ces villes & tout ce Comté ſont tombez entre les mains de l'Empereur. * Mary, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

BODROGH, *Bodrogus*, riviére de la Haute Hongrie, a ſa ſource aux monts Carpatiens ou de Schneberg, & étant groſſie par les eaux de diverſes autres riviéres qu'elle reçoit, elle ſe jette dans le Tyſſa ou la Teiſſe à Tokay. * Sanſon. Baudrand.

BODROGH, *Bodroga*, ville de la Haute Hongrie, ſituée ſur le Danube, au couchant de la ville de Ségedin, dans le Comté de Bodrog, dont elle eſt la capitale. * Mary, *Dict. Géogr.*

* **BOD-VARI** ou **BOD-WARI**, ruïnes d'un ancien bourg des Ordovices, nommé *Varis*. On le trouve en Angleterre dans le Comté de Flint près de la riviére de Lloyd & de S. Aſaph. * Mary, *Dict. Géogr.* où il a mis *Cluyd* au lieu de *Lloyd*, parce qu'il ſe trouve dans pluſieurs cartes d'Angleterre.

BOEA, petite ville ancienne de Morée, eſt ſituée dans la Zaconie, près du cap Malio, au ſeptentrion de l'iſle de Cérigo. * Mary, *Dict. Géogr.*

BOÉCE, (Anicius Manlius Torquatus Severinus) en Latin *Boëtius*, iſſu des anciennes familles des Aniciens & des Torquatus, floriſſoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, & dans le ſixiéme. Après avoir été élevé dans l'étude des Sciences où il ſe rendit tres-habile, il fut Conſul en 487, & en 510, & fut premier Miniſtre d'Etat de Théodoric Roi des Goths. Ce Prince, au rapport de Caſſiodore, loue Boëce dans une lettre qu'il lui écrivit, de s'être enrichi dans Athénes, de toutes les dépouilles des Grecs, & d'avoir fait connoître les livres de Pythagore le *Muſicien*, de Ptolomée l'*Aſtronome*, de Nicomaque l'*Arithméticien*, d'Euclide le *Géométre*, de Platon le *Théologien*, d'Ariſtote le *Philoſophe*, & d'Archiméde le *Mathématicien*, par des Traductions ſi fidéles, qu'elles valoient les originaux. Boëce s'attacha particuliérement à la doctrine d'Ariſtote. Théodoric, ſur un ſoupçon qu'il avoit conçu contre le Sénat, de quelque intelligence avec l'Empereur Juſtin, fit arrêter Boëce, avec ſon beau-pére Symmaque, comme les plus illuſtres de ce corps. Boëce fut conduit à Pavie, où après ſix mois de priſon, il eut la tête tranchée le 23 octobre de l'an 524 ou 525, & non pas 521 ou 526, comme d'autres l'ont cru. On voit encore à Pavie dans l'égliſe de S. Pierre, ſon tombeau avec cette épitaphe

Mœonia & Latia lingua clariſſimus, & qui
Conſul eram, hic perii, miſſus in exilium.
Ecquid mors rapuit? Probitas me vexit ad auras,
Et nunc fama viget maxima, vivit opus.

Il compoſa dans ſa priſon les cinq livres de la Conſolation de la Philoſophie. On lui attribue pluſieurs autres Ouvrages de Théologie & de Philoſophie. Quoiqu'il n'ait pas été Eccléſiaſtique de Profeſſion, il a néanmoins compoſé deux Ouvrages de Théologie, ſavoir, un Traité des deux natures en Jeſus-Chriſt & un Traité de la Trinité. Ses Ouvrages ſont pleins de termes ſcholaſtiques, & il ſemble être le premier qui ait voulu expliquer nos Myſtéres par la Philoſophie d'Ariſtote. Henri Lorit Glaréanus de Bâle recueillit dans le XVI ſiécle tous ſes Ouvrages, & les fit imprimer l'an 1546. On a ſouvent publié en particulier la *Conſolation de la Philoſophie*, dont René Vallin nous a procuré la derniére édition. Pluſieurs Auteurs ont attribué à Boëce des Traitez qui ne ſont pas de lui, comme *de Diſciplina Scholarum*, qui eſt de Denys *le Chartreux*. Boëce avoit deux fils, l'un nommé de ſon nom, & l'autre *Symmaque* qui furent Conſuls en 522. Les livres de la Conſolation de la Philoſophie ont été traduits en Hébreu par le Rabbin *Samuel Benbeniſte*, comme le nomme Wolfius, ou *Ben Bans Char*, ſuivant Hottinger dans la *Biblioth. Orientale.* Bartolocci l'appelle *Ben Banaſt.* Cette Traduction ſe trouve manuſcrite dans le Vatican. * Procope, *in Goth.* Trithéme & Bellarmin, *des Ecrivains Eccleſ.* Caſſiodore, *dans ſes Epîtres.* Saint Iſidore, *l. 3. Origin. ch. 2.* Anaſtaſe, *en Jean I.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ.* Adon. Onuphre. Baronius. Poſſevin. Voſſius. Geſner. Aubert le Mire. Julius Martianus Rota, *in Vita Boetii.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 23 *octobre.*

BOÉCE ou **BOETIUS**, méchant Poëte de Tarſe, qui mit en vers la victoire d'Antoine, remportée aux champs Philippiques. Pour recompenſe d'un ſi mauvais Poëme, qui n'avoit pour tout mérite que la flatterie, il fut fait par Antoine Maître du lieu des Exercices publics à Tarſe. * Strabon, *l. 14.*

BOECHOLT, ville de Weſtphalie. *Voyez* **BOCHOLT.**

BOECLER (Jean Henri) Conſeiller de l'Empereur & de l'Electeur de Mayence, Hiſtoriographe de Suéde & Profeſſeur en Hiſtoire à Strasbourg, naquit à Cronheim dans la Franconie en 1611. Son pére qui étoit Paſteur dans cet endroit-là, l'inſtruiſit juſques à l'âge de dix ans & l'envoya enſuite au Collége de Heilbron où il jetta d'excellens fondemens dans les Langues Gréque, Latine & Hébraïque, auſſi-bien que dans la Philoſophie. Mais le Collége de Heilbron ayant été ruiné par la guerre en 1631, Boecler paſſa à Nuremberg, de là à Tubingue, & arriva au mois de mai à Strasbourg. Quelque tems après il y fut fait Profeſſeur en Eloquence, & en 1640 il eut une place de Chanoine de S. Thomas. En 1648, la Reine Chriſtine l'appella à Upſal pour y être Profeſſeur en Eloquence, & l'année ſuivante elle le nomma ſon Hiſtoriographe. Cependant comme le climat de la Suéde n'accommodoit pas Bœcler, il demanda ſon congé qui lui fut accordé, avec le droit de porter toûjours le titre d'Hiſtoriographe, & de tirer une penſion viagere de 800 écus. Il y en a qui rapportent, à d'autres raiſons qu'à celle de la ſanté, la retraite de Bœcler. Premiérement, diſent-ils, ce Profeſſeur encourut la diſgrace de la Reine Chriſtine, pour n'avoir pas voulu jouer ſon perſonnage dans une Comédie Gréque qu'elle avoit deſſein de faire répréſenter. Mais cela paroit s'accorder peu avec le congé honorable, le titre d'Hiſtoriographe & la penſion de 800 écus. En ſecond lieu, l'on dit que la maniére ſévére avec laquelle il traitoit les Etudians, les avoit indiſpoſez contre lui. On accuſe Bœcler d'avoir travaillé pendant ſon ſejour à Upſal à rabaiſſer *Freinshemius*, diſant de lui qu'il avoit pillé les Ouvrages de Bernegger; & l'on ajoûte que les Etudians d'Upſal, partiſans de Freinshémius, ſaiſirent de nuit Bœcler dans la place publique, & qu'ils l'étrillérent vigoureuſement. Auſſi-tôt qu'il fut de retour à Strasbourg on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Hiſtoire. L'Electeur de Mayence le nomma ſon Conſeiller en 1662. L'année ſuivante, l'Empereur le prit auſſi pour ſon Conſeiller, & lui accorda le titre de Comte Palatin, avec le privilége qu'il ſeroit héréditaire dans ſa famille & que toûjours le fils aîné en jouiroit. Il fut auſſi du nombre des Savans d'Allemagne à qui Louis XIV accorda quelques diſtinctions à cauſe de leur érudition. Il avoit formé le deſſein d'écrire une Hiſtoire univerſelle de tous les ſiécles, mais il n'en publia que le neuviéme & le dixiéme, parce qu'il mourut en 1692. Voici le Catalogue de ſes autres Ouvrages, *Comment. in Taciti capita 15 priora libri primi Annalium; Commentationes Pliniana; Nepos cum Notis & Indice; Herodianus cum Notis; Manilius cum Notis Scaligeri & Bullialdi; Annotationes in Terentium; in Velleium; Notitia Rom. Imperii; De auſpicio regio liber; Animadverſiones in Hippolyti à Lapide Diſſert. de ratione Status Imp.; Animadverſiones in Dan. Ottonis jus publicum; De Scriptoribus Gracis & Latinis; N. Teſtamentum Gracum; Commentatio in Grotii lib. de Jure Belli & Pacis; Lectiones Polybiana ad Cappellum; Tractatus de Amneſtia; Bibliographia Hiſt. Polit. Philol.; Hiſtoria univerſalis à Mundo condito uſque ad Chriſti nativitatem; Bellum Sueco-Danicum; Diſſertationes*, &c. * Witte, *in Memor. Philoſoph. dec. 9.* Paravicini, *Singularia, p. 151.*

BOECOP (Arnold de) qui étoit de Gueldre, & mourut en 1622, a écrit une *Lettre* ſur le nom *Hubertus*, & ſur les autres noms qui ont la même terminaiſon; & un *Dialogue* pour prouver que Juſte Lipſe étoit bon Catholique. * Alegambe, *p. 46.*

* **BOEDEDOE**, bourg de Guinée en Afrique dans le Royaume de Bénin, ſur la riviére de Bénin. C'eſt un des trois principaux Comptoirs des Hollandois ſur cette riviére. Le Roi de Bénin y met un Viceroi & quelques Officiers de Juſtice pour le gouverner, avec toute la contrée qui en dépend. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boſman, *Deſcription de la Guinée*, en Hollandois, *partie 3.*

BOÉDROMIES, fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire du ſecours qu'Ion fils de Xuthus leur donna, lors qu'Eumolpe fils de Neptune leur fit la guerre du tems du Roi Erechtée. Les uns diſent que ce nom vient d'un mot Grec, qui ſignifie *courir avec ardeur* ou *en faiſant des cris*, de βοὴ *cri*, & de δρόμος *courſe*, ou de βοηθεῖν *ſecourir*, & de δραμεῖν *courir*, parce qu'Ion étoit accouru en diligence pour ſecourir les Athéniens. Les autres croyent que cette fête étoit inſtituée en l'honneur de Théſée, parce qu'il avoit vaincu les Amazones au mois de juin, qu'ils appelloient *Boëdromion*. * Suidas. Pauſanias, *in Atticis.* Plutarque, *in Theſeo.*

BOEHM (Jacob) naquit en 1575, à Alt-Seidenberg, bourg du voiſinage de Gœrlitz dans la Haute Luſace. Ses parens étoient de ſimples païſans & il donna ſon nom à la Secte des *Bœhmiſtes*. Il ſuivit le genre de vie de ſon pére juſques à l'âge de dix ans, où il apprit à lire & à écrire dans une Ecole. Il apprit enſuite le métier de Cordonnier, fut reçû Maître dans cette profeſſion en 1594, & ſe maria la même année. En 1600, il tomba dans une extaſe de ſept jours, par laquelle ſon illumination, qui avoit déja commencé pendant ſes voyages, fut conſidérablement augmentée. En 1610, il eut une nouvelle extaſe. En 1612, il compoſa un livre intitulé l'*Aurore*, mais qui dans la réalité étoit d'une obſcurité preſque impénétrable. Grégoire Richter, premier Paſteur de Gœrlitz en ayant eu connoiſſance s'y oppoſa fortement, de ſorte que cette affaire fut portée devant le Conſeil, qui ordonna que le Manuſcrit du livre de l'Aurore dont il n'y avoit que les deux tiers de faits, fût remis à la Maiſon de ville. Mais en 1641, Paul Scipion Bourguemaître de Gœrlitz en fit préſent à George Pflug, Maréchal de la Maiſon de l'Electeur de Saxe. Pflug envoya enſuite ce Manuſcrit à Amſterdam où il fut imprimé. En 1619, Bœhm acheva ſon Traité *des trois principes*, & dans les années ſuivantes il donna pluſieurs autres piéces de la même force. En 1624, il fit un tour à Dresde, où il fut examiné par les Théologiens, qui, à ce qu'on dit, ne le trouvérent nullement coupable. Il mourut en 1624, le ſeptiéme novem-

vembre, après avoir communié entre les mains d'Elie Dieterich, qui ne lui accorda le Sacrement qu'après l'avoir examiné. Il fut enterré honorablement à Gœrlitz. Voici les titres de ses autres livres qu'il publia en Allemand, *De la triple vie de l'homme ; Réponses à 40 Questions touchant l'ame ; De la naissance, de la passion, de la mort & de la résurrection de Jesus Christ ; de l'Arbre de la Foi ; Livre de six articles ; Du Mystére céleste & terrestre ; De Scriptura rerum ; Des quatre Complexions ; de la véritable Repentance ; de la régénération ; Mysterium magnum sur la Genése ; de la Vie qui est au dessus des sens.* Tous ces Ouvrages ont été souvent imprimez ensemble & la meilleure édition est celle qui parut en 1682, à Amsterdam *in* 12. Pour ce qui est des jugemens qui ont été portez sur les Ouvrages de Bœhm, ils sont bien differens. Les uns, du nombre desquels est le fameux Henri Morus, en ont admiré la beauté & l'esprit ; les autres l'ont accusé d'avoir compilé les Ecrits de ceux de Théophraste Paracelse & d'autres Auteurs *Chymistes, Mystiques* & *Théosophiques* ; d'autres encore se sont contentez de disculper Bœhm sans lui accorder le moindre éloge. Enfin il s'est trouvé des personnes qui l'ont accusé d'avoir soutenu des dogmes pernicieux & qui ont écrit de gros volumes contre lui. David Gilbert est le premier qui soit entré en lice contre Bœhm, dans un Ouvrage qu'il publia en 1643. Théodore de Tschesch, Gentilhomme Silésien prit le parti de Bœhm & répondit à Gilbert, qui repliqua encore. Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter ici les titres de tant de brochures qui ont paru pour & contre les Ecrits de cet illuminé. Il suffit de dire que les protecteurs de Bœhm, ont été regardez comme des Sectaires, & qu'en Allemagne ils sont connus sous le nom de Bœhmistes. Abraham de Franckenberg & Théodore de Tschesch Nobles Silésiens sont les principaux défenseurs de Bœhm, le premier ayant écrit sa Vie, & l'autre ayant pris la plume plus d'une fois en sa faveur. L'on doit placer, sans doute, entre les admirateurs de Bœhm, feu M. *Poiret*. Bœhm est le seul, dit-il, au moins dont on ait eu des Ecrits jusques à lui, auquel Dieu ait découvert le fond de la nature, tant des choses spirituelles que des corporelles, & qui avec une pénétration toute centrale des choses Théologiques & surnaturelles, ait aussi connu d'origine les vrais principes de la Philosophie, tant dans la Métaphysique, & la Pneumatologie, que dans la vraye Physique. Poiret avoue que cet Auteur est si sublime & si obscur qu'il ne peut être vivement & réellement entendu de personne pour savant & grand esprit qu'on puisse être, si ce n'est que Dieu réveille & touche divinement & d'une maniére surnaturelle les facultez analogues à celles de l'Auteur. Les Oeuvres de Bœhm ont été traduites en Flamand & en Anglois. Franckenberg a traduit en Latin un petit Traité avec ce titre *Metaphysica de cælesti & terrestri mysterio*. Un Jurisconsulte nommé *Werdenhagen* a aussi traduit en Latin les 40 Questions de l'ame, avec ce titre *Psychologia vera I. B. T.* On a aussi publié en François sous le titre de *Miroir temporel de l'éternité* les livres *de Signatura rerum*. M. Poiret prétend qu'il n'y a rien de plus ridicule, que d'avancer, comme quelques-uns le font, que Bœhm a tiré ses connoissances de Paracelse. Il peut bien, dit-il, s'être conformé à lui en quelques termes & maniéres de s'exprimer, mais il n'y a rien du tout dans Paracelse, ni de ses trois principes, ni des sept formes de la nature spirituelle & corporelle qui sont pourtant les vrais & uniques principes de J. Bœhm, lequel on ne sauroit lire avec quelque discernement sans s'appercevoir & sentir qu'il ne parle pas d'emprunt, & que tout lui vient de source & d'origine. * Poiret, *Lettre touchant les Mystiques, p.* 51. *&c.* Sagittarii *Introd. ad Hist. Eccles. ch.* 35. *f.* 19. Colberg, *Hermetisch-Plat. Christenth. c.* 8. *p.* 307. *& suiv.* Arnold, *Ketzer Hist. partie* 2. *l.* 17. *ch.* 19.

* BOEHMISTES, est le nom que l'on donne aux Sectateurs de celui qui fait le sujet de l'article précédent.

BOEKHOLT, ville de Westphalie. *Voyez* BOCKOLT.

* BOEKHORST (Jean) habile dans l'art de peindre sur les vitres. C'est lui qui a peint la victoire remportée près de Damiéte, sur les vitres de la grande sale où s'assemblent les Magistrats de Harlem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 2.

BOEKHORST. *Voyez* BOUKHORST.

* BOEKHOVEN. (Antoine de) Avocat à la Cour provinciale d'Utrecht a traduit du Hollandois en Latin un livre qui traitte *du Droit de Bourgeoisie des Habitans d'Utrecht.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 62.

BOEKOP. *Voyez* BOECOP.

BOELISZ. *Voyez* BULIUS.

BOÉMOND I. de ce nom, Prince d'Antioche, & auparavant Prince de Tarente, étoit fils de ROBERT Guiscard Duc de la Pouille, & passa avec les Seigneurs François dans la Terre-Sainte, où il se signala à la prise de la ville d'Antioche, attaquée depuis le 21 octobre 1097, jusqu'au troisiéme juin 1098. Les Croisez lui en donnérent la Souveraineté. Depuis il soutint diverses guerres contre les Sarasins & les Grecs, & vint épouser en France l'an 1106, *Constance*, fille du Roi *Philippe* I. & de *Berthe* de Hollande, & mourut en onze cent onze au mois d'avril. Il fut enterré à Canosa dans la Pouille. * Pierre Diacre, *en la Chronologie, l.* 4. Guillaume de Tyr, *l.* 11.

BOÉMOND II, fils du premier, ne fut pas si heureux que son pére. Il épousa en 1126, *Alix*, fille de *Baudouin* du Bourg II. de ce nom, Roi de Jérusalem, & ne laissa qu'une fille nommée *Constance*, qui épousa 1. *Raimond* de Poitiers en 1135 : 2. *Raimond* de Châtillon en 1152. Elle eut du premier lit 1. BOÉMOND III. qui fut surnommé *le Bambe*, & qui épousa *Erine*, niéce de *Manuel*, Empereur de Constantinople ; 2. *Orgueilleuse* ; 3. *Sibylle* ; & 4. *Isabeau*. Il eut de la seconde 5. BOÉMOND IV, lequel étant puiné de *Raimond* Comte de Tripoli, priva ses neveux de la Principauté d'Antioche, & perdit un œil vers le Mont-Liban. Il épousa 1. *Plaisance*, fille de *Hugues* de Giblet : 2. *Mélisens* ou *Mélisende* de Cypre. Il eut quatre fils & deux filles de la deusiéme. Le second des fils & le sixiéme des enfans, fut BOÉMOND V. qui succéda à son pére, & qui mourut l'an 1251. Celui-ci eut de sa femme *Lucie*, fille du Comte *Paul* de Rome, BOÉMOND VI. qui épousa *Sibylle*, fille de *Hayton* Roi d'Arménie, & mourut l'an 1275. Il laissa son fils BOÉMOND VII. encore fort jeune ; ce qui causa de grandes dissensions entre l'Evêque de Tortose, que sa mere avoit mis auprès de lui, & Hugues de Lusignan son parent, qui prétendoit être Tuteur. Il mourut peu de tems après, sans laisser d'enfans de sa femme *Marguerite* de Beaumont. * Guillaume de Tyr, *l.* 11. 15. 19. *&c.* Sanut, *l.* 3. *partie* 12.

BOEN, BOUIN ou BOVIN, petite ville ou bourg de France dans le Forez, sur le Lignon, au couchant de la ville de Feurs. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson. Baudrand.

* BOENNE, petite ville de France, dans l'Orléanois propre, au nord-est d'Orleans, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

* BOEOTUS, Auteur Grec qui avoit écrit des Parodies selon le témoignage d'Athénée, *l.* 15.

BOERIUS (Nicolas) fils de Vincent Boérius & de Jeanne Fournier, natif de Montpellier, s'appliqua à l'étude du Droit avec un soin extraordinaire, & fut merveilleusement secondé par les grands talens naturels qu'il avoit. Il se fixa ensuite à Bourges, où il donna des leçons sur les Pandectes pendant quatre ans, au bout desquels il prit le degré de Docteur & fut un excellent Avocat. Quelque tems après le Roi lui donna le titre de son Conseiller, & enfin il eut la charge de Président à Bourdeaux, dans laquelle il fut près de 20 ans. Il a témoigné beaucoup de vigueur pour calmer les troubles d'Agen & pour punir les coupables. Il mourut en 1539, âgé de 70 ans, après avoir par testament laissé la plus grande partie de ses biens aux pauvres. Il a publié les Ouvrages suivans, *Consuetudines Biturigum cum Comment. Boerii ; Dini Muxellani Commentarius in Reg. Jur. Pontif. cum Boerii, Molinai, Franc. Cornelii & Gabr. Sarnina Annotationibus ; ejusd. Tract. de Ordine & præcedentia graduum utriusque Fori ; De Seditiosis ; De Auctoritate Legati à Latere ; De Eremitarum Statu & Vita.* Tous ces Ouvrages se trouvent dans le *Tractatus Tractatuum* imprimé à Venise en 1584. Il est encore Auteur des Ouvrages suivans, *Additiones ad Joh. Montani Tract. de Parlamentorum Galliæ & Concilii auctoritate ; Additiones ad Guil. Mandagotum, de Electionibus novorum Prælatorum per Math. Bossi. cum Frid. de Senis Tract. de permutatione beneficiorum ; Annotationes ad LL. Longobardorum ; Tract. de officio & potestate Georgii de Ambas. Repetitio in L. Consentaneum C. quomodo & quando Judex ; Consilia ; Decisiones Burdegalenses cum ejusdem Consiliis ; de custodia clav. portar. civit. cum Additionibus ad Joh. Moutan. & Ægidii Magistri decision.* * Alesmii, *Vita Nic. Boerii in* Leikheri *Vitis JCtorum.* Pancirollus, *de clar. legum Interpretibus, l.* 2. *ch.* 153.

BOESBEC. *Cherchez* BUSBEC.

* BOEST ou BOESTIUS (Philippe) Curé & Chanoine à Déventer, avant que la Réformation y fut introduite, étoit de Helmont petite ville du Brabant Hollandois. Lorsque l'Overissel eut embrassé la Réformation, Boest retourna dans son païs, & fit publier à Boisleduc, *Libellus Precum, sive Precationes Christianæ pro impetranda fide, spe & charitate Christiana.* Il étoit violent & mordant contre ceux qui suivoient une autre doctrine que la sienne. Il s'appropria & publia pour sien ce que Jérôme Savonarolle avoit écrit dans sa prison sur le Pseaume 30. Il s'arrogeoit le droit d'examiner les livres qui étoient sur le point d'être imprimez, pour leur donner ou leur refuser son approbation, & même pour y faire tels changemens qu'il trouvoit à propos, comme il le fit à l'égard de l'incomparable Erasme, dont les Oeuvres se voyent encore à Déventer, avec les changemens & les mordantes critiques de Boest. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athen. Belg.* Revii, *Hist. Daventr.*

BOETHIUS. *Voyez* BOETIUS.

* BOÉTHUS, pere de Simon. Ce dernier fut grand Prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3981, jusqu'en 3999. * Le P. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BOÉTHUS, Philosophe Péripatéticien, de Sidon. Il étoit contemporain de *Strabon*, comme il le témoigne dans son *l.* 12. Il avoit écrit des Livres de *Platon*, une explication d'*Aratus*, de la *Nature*, de la *Destinée*, &c. Voyez *la Biblioth. Grèque de* Jean Meursius.

BOETHUS DE TARSE, Poëte, vivoit l'an 712 de Rome. Il fit un Poëme sur la Victoire qu'Auguste & Antoine remportérent sur Cassius & Brutus. Strabon parle de lui, & dit que Boëthus étoit aussi mauvais Poëte, que citoyen, *l.* 4.

BOÉTIE (Etienne de la) Conseiller au Parlement de Bourdeaux, étoit natif de la ville de Sarlat en Perigord. Outre la Jurisprudence il avoit appris les Langues, & s'étoit acquis une particuliére connoissance de toutes les parties de la Philosophie, & sur tout de la Morale. Il composa des Vers Latins & François, avec une éloquence & une facilité admirable, & traduisit de Grec en François divers Ouvrages de Xénophon & de Plutarque qu'on estimoit beaucoup de son tems. Il écrivit encore des Discours Politiques sur l'édit de janvier 1562, & mourut d'une dysenterie le 18 août 1563, âgé seulement de trente-deux ans, neuf mois & dix-sept jours. Montagne fit un Discours éloquent sur les particularitez de la maladie & de la mort d'Etienne de la Boétie, qui étoit son ami particulier, & qui lui avoit laissé sa Bibliothéque pour gage de son amitié. Il recueillit ses Ouvrages, & les laissa à la postérité avec des éloges tres-dignes de l'un & de l'autre. De Thou parle encore de la Boëtie dans le 35 Livre de son Histoire sous l'an 1563. „ Cependant, *dit-il*, il mourut en France trois grands hommes de Lettres, Jean Brodeau, &c. Il ajoûte ensuite : „ Etienne de la Boëtie Conseiller de Bourdeaux, natif de Sarlat, mourut à Périgueux ayant à peine atteint l'âge de 33 ans, personnage de grand esprit, en qui une grande éloquence étoit jointe à une grande érudition qu'il accommodoit à la Science civile. Il avoit une prudence capable des plus grandes affaires, s'il n'eut point été si éloigné de la Cour & qu'il ne fût point mort, comme d'une mort précipitée, qui priva le public des fruits merveilleux de ce divin esprit. Néanmoins Michel de Montagne son ami a fait en sorte qu'il n'est pas mort entiérement, ayant fait imprimer quelques

„ uns de ses Ouvrages, qui sont remplis d'éloquence & de sentimens délicats. Il ne faut pas aussi passer sous silence le Livre „ qu'il intitula, *Le Contre-un*, où *de la Servitude volontaire*, dont „ nous avons parlé en son lieu, & qui fut publié dans un dessein „ contraire à l'intention de l'Auteur." De Thou parle en effet ailleurs de ce Livre. C'est sous l'an 1548, au sujet d'une sédition arrivée à Bourdeaux ou le Connétable de Montmorenci fit punir tres-sévérement les coupables. „ Etienne de la Boëtie de „ Sarlat, *dit-il*, qui a été depuis un des ornemens du Parlement de „ Bourdeaux, a fort bien parlé sur ce sujet dans un livre intitulé, „ *Le Contre-un*, ou *de la Servitude volontaire*; & bien qu'il n'eût „ encore que dix-neuf ans, il avoit un jugement qui surpassoit de „ beaucoup son âge. Mais ce livre fut depuis employé pour un au- „ tre, & pris en un sens bien contraire à celui de l'Auteur, par „ ceux qui le publiérent après la faint Barthélemi, qui n'arriva que „ vint quatre ans après, & par conséquent après la mort de la Boé- „ tie. Il étoit en sa jeunesse l'un des plus beaux esprits & des plus doctes que l'on pût rencontrer parmi ceux de son âge dans le seiziéme siécle. Les vers qu'il fit, tant en Latin qu'en François, étant encore fort jeune, ont tant de délicatesse & d'élégance, que personne depuis Ausone n'a tant fait d'honneur à son païs. Les Auteurs qui ont eu occasion de parler de lui, nous disent qu'il avoit l'ame aussi grande que l'esprit, & qu'il étoit capable, nonobstant sa jeunesse, de gouverner un Etat entier; mais il auroit été plus propre pour une République que pour une Monarchie. Il en donna des preuves dès l'âge de seize ans, dans son Traité qu'il intitula, *la Servitude volontaire*; mais il n'y a de louable dans cet Ouvrage que l'érudition, qui paroit toute extraordinaire pour un jeune homme de seize ans. M. de Thou dans le passage cité, lui donne dix-neuf ans au lieu de seize. * La Croix-du-Maine, *Bibl. Franç.* De Thou, *Hist. l. 5. & 35.* Sainte-Marthe, *l. 2. Elog.* Michel de Montaigne, &c. *Voyez* Teissier, *Eloges des Hommes Illust. tome 2. p. 102. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 4. partie 1.* de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p. 254. n. 1305.* & *le même, Traité des Enfans célébres par leurs études, p. 133. & suiv.*

BOETIUS EPO, Jurisconsulte célébre des Païs-Bas, né à Roorda, dans la Frise, en 1529. Il étudia à Cologne, puis à Louvain, & fit un si grand progrès dans la connoissance des Langues, que dès l'âge de vingt ans il expliquoit publiquement Homére. Depuis il enseigna non seulement en la même ville de Louvain, mais encore à Paris & à Nice en Provence; & l'envie de savoir l'ayant entraîné, comme il l'avoue lui-même, tantôt dans la Jurisprudence tantôt dans la Théologie, lui fit embrasser la doctrine de Calvin, qu'il alla consulter à Genéve, pour connoître s'il étoit digne de cette réputation qu'il s'étoit aquise, comme chef d'un puissant parti. Mais il n'en fit pas longtems profession, & étant rentré dans le sein de l'Eglise Romaine, il se fixa à la Jurisprudence Civile & Canonique, & reçut les honneurs du Doctorat à Toulouse, où il avoit étudié sous Berenger Ferdinand, l'un des plus savans Jurisconsultes de son tems. Ce fut l'an 1561, qui étoit le trente-uniéme de l'âge de Boëtius. Ensuite il revint à Louvain, où il enseigna, jusqu'à ce qu'ayant été choisi entre les Professeurs de la nouvelle Université de Douay, il y exerça cet emploi pendant vingt-sept ans, & y mourut le seize novembre de l'an 1599, âgé de plus de 70 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jésuites. Boëtius eut plusieurs enfans de *Marie* Cabillavia, d'*Ypres*, dont il en laissa dix en vie; & entre autres, BOETIUS EPO, Professeur en Droit Canon, mort en 1642. Les productions de son esprit ne mourront jamais. En voici la liste. *Sententia Homerica, Collectore & Interprete Boëtio; Oratio de Honorum Academicorum titulis; De Romana perfectaque Jurisprudentia fructibus genuinis; De Aureola Doctorali inserta Quæstionibus Heroicis; De Gente Physica inserta Quæst. Heroicis; Oratio funebris piissimis Philippi II. Regis Catholici Manibus, nomine Universitatis Duacensis, anno* 1598; *Antiquitatum Ecclesiasticarum Syntagmata IV. ad Reg. Cathol. & Ordines Belgii; Antiquitatum Ecclesiasticarum Syntagmata V. ad Gregorium XIII. Pontificem Maximum; Heroicarum & Ecclesiasticarum Quæstionum libri sex; Juliani Archiep. Toletani de futuro sæculo libri tres; Prælium Doctorale seu de Obligationibus faciendi præcluse compendium; De Dividuis & Individuis, ad Pand. hac de re Leges; De Juris Ecclesiastici patronatus individuitate; De Jure Suffragiorum, votorum & vocum; De Jure pactorum, præcipue nudorum; De eo quod interest ad Car. Molinæum; De pœnis legalibus; De Pœnis conventionalibus; De Pœnis Testamentariis; De Jure proventuum Ecclesiasticorum; De Antiquitate Missæ; De Idololatria; De Hierarchia Ecclesiastica; De Jure Jubilæi & Indulgentiarum.* Voici l'épitaphe qui fut mise sur son tombeau par son ordre

BOETII corpus quiescit hic EPONIS:
Animam respice, o Jesu, benigniter.

* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 112. & suiv.*

BOETIUS, HECTOR, Historien. *Cherchez* HECTOR BOETIUS.

BOETIUS. *Voyez* BOOT.

BOETSAW ou POESAW ancien nom d'Orangebourg. *Voyez* BOTZAW & ORANGEBOURG.

BOETSELAAR, (prononcez BOUTSELAAR) famille aussi ancienne que Noble des Païs-Bas, qui est proprement originaire du païs de Cléves, ou le village & le Château de Boetselaar subsistent encore aujourd'hui. Les Boetselaar y étoient dans une haute considération dès le onziéme siécle. Cette illustre famille s'étendit dans la suite dans le Duché de Gueldre, dans la Province d'Utrecht & principalement dans le Comté de Hollande. Plusieurs de cette famille ont été de tems en tems du corps de la Noblesse de Hollande, & ils en sont encore aujourd'hui; ce qui ne peut surprendre ceux qui savent qu'ils ont sacrifié, plus d'une fois, leur bien & leur vie pour le salut de ce Païs. Ils ont souvent suivi les Comtes de Hollande dans les combats & dans les siéges, mais ils se sont sur tout signalez, contre les violences des Espagnols lorsqu'il s'agissoit de la réforme de la Religion. Ils se liérent avec le Seigneur de Bréderode & le reste de la Noblesse du Païs, signérent la fameuse requête *des Gueux*, (c'est ainsi que les Catholiques Romains des Païs-Bas nommoient les Réformez) & la présentérent à la Duchesse de Parme, Gouvernante générale des Païs-Bas pour le Roi d'Espagne. Toute la Noblesse étant obligée de prendre la fuite depuis la présentation de cette requête, les Boetselaar eurent le même sort, & quelques uns d'eux errérent long-tems sans bien, & moururent enfin après avoir abandonné tous les avantages temporels en faveur de la liberté & de la Religion de leur Patrie. *Palsaurus Van den Boetselaar* vécut dans le Païs de Cologne vers le commencement du dixiéme siécle & mourut en 939. Il est enterré dans l'Abbaïe de Waldbay. *Otton van den Boetselaar* IV. de ce nom, fils d'Othon, mourut en 921. Il avoit épousé *Agnès* de Valder.

Le premier dont il est parlé depuis ce tems-là, est OTHON SIPHER qui en 1102 épousa *Jeanne* fille du Comte de Rees, de laquelle il eut 1. JEAN SIPHER qui suit; & 2. *Joachim* qui étoit Chanoine de Tréves en 1132.

JEAN SIPHER épousa en 1130, *Athanasie* de Wisch fille du Baron de Wisch, & petite-fille par sa mére du Comte de Seyn. Il en eut ROGER qui suit.

ROGER épousa en 1159, *Mabélie* fille du Baron de Valkenburg & de la Comtesse de Witgenstein, de laquelle il eut JEAN qui suit.

JEAN fils de Roger épousa en 1180, *Jeanne* de Schaapdries fille du Baron de Diele, & petite-fille par sa mére du Comte de Manderscheid, de laquelle il eut WESSEL qui suit.

WESSEL fils de Jean épousa en 1220, *Jeanne* de Reiffrecht, petite-fille par sa mére du Comte de Loon, & il en eut 1. JEAN qui suit, & 2. *Anne* qui en 1242 étoit Chanoinesse de Ste Marie à Cologne.

JEAN fils de Wessel épousa en 1240, *Alide* fille du Comte de Gennep, & petite-fille par sa mére du Comte de Solms. Il en eut 1. ROGER qui suit; & 2. *François* qui étoit Chanoine de St. Gérion à Bologne en 1254.

ROGER fils de Jean épousa *Mabélie* de Limbourg fille du Comte de Limbourg, & il en eut JEAN qui suit.

JEAN fils de Roger épousa en 1277, *Jeanne* fille du Baron d'Aspremont & de N... d'Elten, & il en eut ROGER qui suit.

ROGER fils de Jean, fut Grand Chambellan de Guillaume Empereur & Comte de Hollande. Il épousa en 1302, *Marie* fille du Baron de Laur & de Lathem & de N... de Wisch, & il en eut WESSEL qui suit.

WESSEL fils de Roger épousa en 1329, *Josine* ou *Justine* d'Appelthern, de laquelle il eut 1. ROGER qui suit; & 2. *N*... mariée au Seigneur d'Alpen.

ROGER fils de Wessel épousa *Elizabeth* de Bellandt, de laquelle il eut WESSEL qui suit.

WESSEL fils de Roger épousa *Lutgarde* de Rechteren, dont la mére étoit de la famille de Groesbeek, & il en eut ROGER qui suit.

ROGER épousa *Elburge* de Langerak fille de Jean Baron de Langerak, & d'Alferade de Polanen, & il en eut, 1. WESSEL qui suit; 2. *Gisbert*, Religieux à Egmont; 3. *Zweer* qui épousa *N.* de Schuilembourg Dame de Meulen, de laquelle il eut un fils & une fille dont les Descendans sont demeurez dans le païs de Cléves; 4. *Cunegonde* mariée à *Henri* Valkenaar.

WESSEL épousa *Judith* de Leedbergen Dame de Duuren & de Capelle, & mourut le 31 juillet 1492. Il eut de sa femme, 1. ROGER qui suit; 2. *N*... Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Jean* Gentilhomme de Marguerite Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme & Gouvernante des Païs-Bas; 4. *Othon* Abbé de Bern près de la ville de Heusden mort en 1556; & 5. *Elburge* mariée avec *Amelis* d'Amstel de Meinden, Seigneur de Croonenbourg.

ROGER fils de Wessel, épousa en 1528, *Barbe* d'Arkel fille du Baron de Heukelom, & il en eut, 1. WESSEL qui suit; 2. *Walburge* mariée en premiéres noces avec *Roland* de Bailleulmont de la Flandre Walonne, & en secondes avec *Adrien* de Noyelles, Seigneur de Marles & d'Artois; 3. *Gérard*, Prêtre; 4. *François*, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs; 5. *N*... Chevalier dans la Commanderie de Ste Catherine à Utrecht, & Commandeur de Catwyk en Hollande; 6. *Elburge* Abbesse de Rhynsbourg, qui fit présent à l'Eglise de St. Jean à Ter-Goude de cette belle vitre sur laquelle est représentée l'entrevue de Salomon & de la Reine de Scéba, & où elle s'étoit fait peindre elle même pour tenir la place de cette Reine; 7. *Walravine*; 8. *Jeanne* mariée à *Jean* de Soudenbalch, Chevalier, Seigneur d'Urk & d'Emmelort; 9. *Jean* qui épousa 1. *Dodon* de Holdinga de laquelle il eut *George* qui de son mariage avec *N*... Spiering eut *Anne*: 2. *Sophie* de Palses de laquelle il eut *Roger* mort sans enfans; & 10. *Anne*, morte sans avoir été mariée.

WESSEL fils de Roger, épousa *Françoise* de Praat de Moerkerke, de laquelle il eut, 1. FLORIS qui suit; 2. *Philippe*, mort jeune avant son pére; 3. ROGER qui suit; 4. *Catherine* mariée, 1. à *Jaques* de Flandre, Baron de Praat, de Béveren & d'Onléde: 2. à François de Haaften; 5. *Daniel* Seigneur de Merwéde, mort en 1591, sans avoir été marié; 6. *Othon* qui épousa *Catherine* Geisels de laquelle il eut deux filles; 7. *Louis* qui épousa *N*... de Kamphuisen du païs de Cléves, dont il eut, *Jean, Théodore & Wessel*; 8. *Wessel* qui ne fut point marié & qui mourut dans la bataille d'Oosterweel près d'Anvers en 1567; 9. *Agnès* mariée à *Jaques* Vander Meer, Gouverneur de la ville d'Ostende, au siége de laquelle il fut tué en 1604. Ce Wessel & ses fils Floris, Roger & Daniel, furent du nombre de ceux qui présentérent avec d'autres Gentilshommes à la Duchesse de Parme Gouvernante des Païs-Bas cette fameuse Requête dont il est parlé dans l'Histoire. Il fut obligé de s'enfuir hors du païs, d'abandonner tous ses biens, & de se retirer dans des lieux où il eut beaucoup à souffrir. Il mourut en 1575.

FLORIS fils de WESSEL, Seigneur de Langerak & de Karnis, fut obli-

obligé de s'exiler avec son pére pour la raison que nous avons alléguée dans l'article précédent. En 1568, on publia à Boisleduc une sentence contre lui par ordre du Duc d'Albe Gouverneur Général des Païs-Bas. Il fut banni de tous les païs de la domination d'Espagne, & tous ses biens furent confisquez, parce que dans St. Tron il avoit assisté à une assemblée de Réformez, qu'il avoit pris ces gens-là sous sa protection, qu'il avoit travaillé à la levée de quelques milliers d'Allemans d'infanterie & de cavalerie, qu'il avoit établi l'exercice de la Religion Réformée dans sa Seigneurie de Langerak où depuis six mois il ne s'étoit pas dit une seule Messe, & qu'avec ses fréres il avoit aidé à rompre dans Asperen les statues & les images des Saints, & à mettre en piéces tous les livres qui contenoient ou le culte ou la doctrine de l'Eglise Romaine. Il avoit épousé *Odille* de Flodorp Dame d'Odekerke, de laquelle il eut JEAN-GUILLAUME, THÉODORE-WESSEL, & FLORIS-HARTHART. Il mourut avant son pére.

ROGER, troisiéme fils de Wessel né en 1534, fut banni de son païs de même que son pére, & pour la même raison. Il épousa Agnès de Baillol, issue de Jean de Baillol qui devint Roi d'Ecosse en 1292. Il en eut 1. WESSEL qui suit; 2. *Gédéon* duquel descendent les Seigneurs de Langerak qui portent le nom de Boetselaar; 3. *Esther* qui fut mariée 1. à *Jaques* de Haveskerken: 2. à *Jean* Vanden Katholle; 4. *Marguerite-Elburge*, mariée 1. à *Charles* Séridos natif du Périgord en France: 2. à *Thierri* Turquet, nommé Mayerne; 5. *Cornélie* mariée 1. à *Gabriel* de Noyelles: 2. à *Jean* de Riviére, Seigneur de Gellikom.

WESSEL fils de Roger, né en 1566, épousa en 1598, *Amélie* de Marnix fille de Philippe de Marnix, Seigneur de Ste Aldégonde; Après la mort d'Amélie il fut fiancé avec *Anne* fille du Baron de Bottel, mais elle mourut la même année avant la consommation du mariage. Ensuite il se maria avec *Marie* de Zuilen, Veuve de Jean d'Uchtenbroek, & mourut en 1632 à l'âge de 66 ans. De sa premiére femme il eut 1. *Roger* mort avant son pére; 2. PHILIPPE JAQUES qui suit; 3. *Louise*.

PHILIPPE-JACQUES, fils de Wessel, épousa en 1631 *Anne* fille du Baron Vander Noot, après la mort de laquelle il se maria avec *Elizabeth* Vander Noot Cousine germaine de la premiére. De sa premiére femme il eut, 1. *Philippe* né en 1632; 2. *Anne Florentine*, née en 1633; 3. PHILIPPE-JACQUES qui suit; 4. CHARLES qui suit; 5. *Roger* en 1636; 6. *Amélie Louise*, née en 1638; 7. *Guillaume Maximilien* né en 1639.

PHILIPPE-JACQUES, second fils de Philippe-Jacques, né en 1634, fut Président du Collége de la Noblesse de Hollande, & de celui des Conseillers Députez ou du Conseil d'Etat de Hollande & de Westfrise. En 1656, il épousa *Cornélie* Vander Meile, & mourut en 1688, ayant eu de sa femme, 1. *Philippe-Jacques*, Seigneur de Raaphorst, né en 1656, marié avec *Marguerite* de Hardenbroek, & mort en 1686 sans laisser d'enfans: 2. *Agathe Pétronelle* morte en 1721, sans avoir été mariée; 3. *Anne-Adrienne*, morte jeune; 4. *Anne-Madelaine* née en 1661, & morte en 1721, sans avoir été mariée; 5. *Marie Cornélie* mariée à *Lamoral* Baron Vander Noot, morte en 1714, laissant une fille; 6. *Anne-Charlotte* morte jeune; 8. *Anne-Florentine*, morte fort jeune.

CHARLES, troisiéme fils de Philippe-Jacques & d'*Anne* Vander Noot, né le 30 août 1635, épousa 1. *Anne Catherine* Mus Dame de Waalsdorp: 2. *Sophie* Férens. Il mourut en 1708, laissant de sa premiére femme 1. *Philippe-Jacques* qui épousa Pauline Ibeman, & qui mourut en 1706, laissant un fils nommé PHILIPPE-JACQUES qui suit; 2. *Corneille*, mort sans avoir été marié; 3. *Elizabeth-Philippine*, mariée au Comte de Stirum dont la fille unique a épousé le Prince de Hessen-Philipsdal. De la seconde il eut, 4. *Jacques-Godefroi*, Membre du Collége des Nobles de Hollande, Député à l'Amirauté de la Meuse à Rotterdam, Baillif de la Haye, &c. qui épousa *N. de Jonge* d'Ellemeet, fille de Corneille de Jonge Seigneur d'Ellemeet, de Schiploiden, & Receveur Général de l'Union; 5. *Anne-Catherine* mariée à *Henri* de Stocken de Danemarc; 6. *Guillaume Louis*.

PHILIPPE-JACQUES, fils unique de Philippe-Jacques & de Pauline Ibeman, né le 23 mars 1690, a épousé *Constance-Marie* Durry, fille de Benjamin Durry, Seigneur de Haasen.

BOETZBERG, *Vocetius Mons*, Montagne de la Suisse, qui est une partie du Jurat. On est obligé de la passer lorsque du païs des Rauraciens ou du Frickthal on veut aller dans l'Ergow & à Bade. Cette montagne est haute & extrêmement rapide, ce qui cause de grandes difficultez à ceux qui sont obligez de la passer en carosse ou avec des voitures chargées de marchandises, de vins ou de bagages. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* BOETZELER ou BOUTZELER, (Roger) d'Asperen en Hollande, a publié un livre intitulé *Oratio de Bono Concordia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 805.

BOEUF, animal propre à l'agriculture, aussi-bien qu'à la nourriture de l'homme, & qui sert souvent à voiturer, comme le cheval. Chez les Athéniens il n'étoit pas permis de manger de la chair d'un bœuf qui servoit à labourer, comme on le peut voir dans Elien & dans Varron, qui appellent le bœuf, le compagnon de l'homme dans la culture de la terre, & le ministre de Cérés. „ Les „ Anciens, *dit-il*, avoient tant d'égard pour le bœuf qui laboure, „ que quiconque osoit en tuer un étoit puni de mort: " *Bos*, dit-il, *socius hominum in rustico opere & Cereris minister; ab hoc antiqui manus ita abstineri voluerunt, ut capite sanxerint, si quis occidisset.* Pline aussi l'appelle l'associé de l'homme pour le travail de la campagne, *socium*, dit-il, *laboris, agrique culturæ habemus hoc animal.* L'Empereur Domitien, au commencement de son régne, témoigna tant d'aversion pour le moindre carnage, se ressouvenant d'un vers de Virgile, *Georg. l.* 2. *v.* 537.

& ante
Impia quam cæsis gens est epulata juvencis.

qu'il avoit résolu de faire un édit, pour défendre d'immoler des bœufs. Le Poëte Aratus, *Phænom. v.* 125, dit que ce ne fut qu'au siécle de fer que l'on commença à manger la chair des bœufs qui servoient à labourer. Il étoit même défendu de sacrifier aux Dieux un bœuf qui avoit labouré, ainsi qu'on le voit dans Homére, *Iliade, l.* 10. *v.* 293, où Diomède dit, qu'il veut faire un sacrifice à Minerve. C'étoit une Loi dans Athénes, de ne point immoler de bœuf qui laboure, *boves ne mactato*, *βῦς μὴ καταβάλλειν*, ne tuez point ces sortes de bœufs; mais il semble que cette défense ne fut faite que de peur de manquer de bœufs pour labourer la terre, ainsi que Philochore le dit dans Athénée, *l.* 9. La superstition alla si loin dans la suite, que le bœuf fut mis au nombre des Divinitez, sur tout parmi les Egyptiens; peut être parce qu'ils prenoient cet animal pour le symbole du blé, depuis le tems de Joseph, qui interpréta les songes de Pharaon; mais ce que les plus sages d'Egypte avoient d'abord regardé comme un symbole immémorial, ou un signal, fut regardé par le commun des Egyptiens, comme une Divinité. Ce culte superstitieux s'étant enraciné dans l'Egypte, passa ensuite aux Indiens, avec plusieurs autres cérémonies d'Egypte.

Les Romains n'étoient pas si scrupuleux; ils offroient des bœufs en sacrifice à Cybéle, mére des Dieux, & on appelloit pour cette raison ces sacrifices *Taurobolia*, pour remercier cette Déesse de la terre de ce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de donter ces animaux, & de les dresser au labourage. Les Grecs offroient aussi des taureaux noirs à Neptune, pour marquer la furie de la mer, lorsqu'elle est agitée. Leur superstition alla jusqu'à faire à Jupiter des hécatombes, c'est à dire, des sacrifices de cent bœufs. Strabon dit que ces hécatombes viennent des Lacédémoniens, qui faisoient tous les ans un sacrifice de cent bœufs, au nom des cent villes, qui étoient de leur Jurisdiction. Mais dans la suite, ces dépenses ayant paru excessives, on réduisit ces sacrifices à vint-cinq bœufs, s'imaginant, par une subtilité puérile, que comme ces bœufs avoient chacun quatre piez, il suffisoit que le nombre de cent se trouvât dans ces parties pour faire une hécatombe. Un Ancien se voyant un jour en danger sur mer, ayant été surpris d'une furieuse tempête, promit d'offrir une hécatombe, s'il échapoit du naufrage; mais ne pouvant s'aquitter de son vœu, à cause de sa grande pauvreté, il s'avisa de faire cent petits bœufs de pâte, qu'il offrit aux Dieux protecteurs. Quelques Auteurs attribuent cette hécatombe ambiguë à Pythagore; car Diogéne Laërce dit que ce Philosophe ayant trouvé quelque nouvelle démonstration de sa trigonométrie, offrit aux Dieux une hécatombe de ces animaux artificiels.

Dans la Loi de Moïse, Dieu ne défend point de tuer le bœuf pour en manger la chair; au contraire, peut-être pour déraciner la superstition d'Egypte, il ordonne aux Israëlites de lui immoler des bœufs. Il est dit, *Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule vos grains; non ligabis os bovi trituranti.* Pour entendre cet endroit du *Deuteron. ch.* 25. *v.* 4. il faut savoir, que dans la Judée, dans l'Egypte, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans le Levant, on foule le grain à la campagne, après la moisson. On prépare une aire bien battue, & on dresse les gerbes l'une contre l'autre, en rond, autour d'un arbre l'épi en haut. On fait monter des bœufs ou des chevaux sur ces gerbes, ainsi dressées, & on les oblige de courir en rond tous ensemble sur les gerbes, pour en faire sortir le grain: ce qui se fait ordinairement dans la grande chaleur du jour: sur le soir on vanne le grain ainsi foulé, en le jettant au vent avec des pêles de bois: la menue paille s'envole au vent, & le grain retombe dans l'aire. On avoit coutume de mettre des muselières aux bœufs qui fouloient le grain, pour les empêcher d'en manger, & en quelques endroits on leur frottoit le museau de leur fiente, pour la même raison. C'est ce qui a donné lieu à un proverbe, rapporté par Suidas, *un bœuf dans le monceau*, pour marquer un avare qui vivoit au milieu des biens sans y pouvoir toucher. C'est cette inhumanité que Moïse défend ici, il veut qu'on laisse aux bœufs qui foulent le grain, la liberté d'en manger, n'étant pas juste, disent Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 4. *c.* 8. & Théodoret, en expliquant cet endroit, de priver ces animaux qui nous aident à faire venir le froment, de cette petite recompense de leurs travaux. Cette loi est aussi une leçon d'humanité pour les hommes, qui doivent traiter leurs Serviteurs & leurs Ouvriers d'une maniére pleine d'indulgence & de bonté. Enfin saint Paul nous avertit, I. *Cor. ch.* 9. *v.* 7. 8. & 9. que dans cette ordonnance de la Loi des Juifs, Dieu avoit moins d'égard aux besoins des bœufs, qu'à celui des hommes. Il entendoit que chacun vécût de sa profession, & que les Ministres de l'Evangile tirassent de ceux qu'ils instruisoient, les secours nécessaires à leur subsistance. Quelques uns, comme Fouseau, *apud Delrium Adag. Laër.* prennent cette loi à la lettre, contre ceux qui accabloient de travail les bœufs qu'ils avoient louez pour fouler leurs grains.

Les Indiens se servent de bœufs pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font quinze ou vint lieues par jour, & marchent jusqu'à soixante journées de suite. Ces bœufs sont différens des nôtres, en ce qu'ils ont sur les épaules une bosse fort grosse & fort charnue. Le Pére Ovale, en son voyage du Pérou, dit qu'il a vu des bœufs sentir l'eau de quatre à cinq lieues, & y courir, quelque force qu'on employât pour les arrêter. Les Athéniens firent marquer un bœuf sur leurs monnoyes: d'où est venu le Proverbe Grec, *le bœuf sur la langue*, qui se disoit d'un Orateur corrompu par argent.

Il y a un bœuf sauvage aux Indes qui est fort grand; & on dit que, quand il se trouve la queue embarrassée autour d'un arbre, il y demeure, plutôt que de souffrir la honte de perdre quelqu'un de ses poils. Cette derniére raison paroît frivole, c'est plutôt parce qu'il sentiroit trop de mal, s'il travailloit à débarrasser sa queue.

* Elien, *Var. Hist. l.* 5. *c.* 14. Varron, *l.* 2. *Re Rustica*, *c.* 5. Pline, *l.* 8. *c.* 45. *Voyez* là-dessus Scaliger contre Cardan, *Exercit.* 258. *sect.* 1. & au mot, APIDE.

BOEUF marin, est une autre sorte d'animal, qui ressemble au bœuf, & qui se nourrit dans l'eau. On en trouve dans le Nil & dans le Niger, selon ce que rapporte M. d'Ablancourt dans son Marmol. Cet animal est de la grandeur d'une genisse de six mois, & a la peau extrêmement dure, mais la chair fort bonne.

* BOEUS, Auteur Grec, cité par Athénée, *l. 9.* & par Antonin Liberalis, dans ses *Métamorphoses.* Il avoit écrit une *Ornithogonie*, ou une *Histoire des Oiseaux.* Il faut rétablir son nom dans Pline *l. 10. c. 3.* dans Joannis Meursii *Bibliotheca Græca*, & dans Joan. Harduinus, *ad Indicem Auctorum Plinii.*

BOF. BOG. BOH.

BOFFINGUE ou BOPFFINGEN, *Boffingia*, bonne ville, libre & impériale du Cercle de Souabe, en Allemagne, est enfermée dans le Comté d'Oetingen, & située sur la riviére d'Eger, un peu au dessus de la ville de Nortlingue. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOG, fleuve de Pologne. *Voyez* BOUK.

BOGAERT (Jacques) Médecin de Louvain, qui mourut en 1520, a composé *Collectaringo in practicam Avicennæ*, en cinq volumes. * Zweert, *Athenæ Belgica*, *p.* 356.

BOG-AFIORD, Golfe de la Mer du Nord, est dans la côte méridionale de l'isle d'Islande. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOGARRA, bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille. Il est à l'est d'Alcaraz dont il est éloigné de quatre à cinq lieues. Il est situé sur une montagne qui est à l'ouest du Royaume de Murcie.

BOGDAN KIMIELNISKI, Chef des Cosaques. *Cherchez* KIMIELNISKI.

BOG-DE-GICHT, petite ville de l'Ecosse septentrionale, est située dans le Vicomté de Banf, partie du Comté de Murray, sur la riviére de Spey, près de son embouchure dans le Golfe de Murray. Cette ville est défendue par un château. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOGDOI, peuples de la grande Tartarie. Les Chinois les appellent *Tartares Orientaux*, & les Monguls leur donnent le nom de *Niuchi* ou *Nuchi.* Ils ont les Monguls au couchant, la Chine au midi, l'Océan oriental au levant. Le P. Avril assure que le langage & les caractéres de ces Tartares, ont du rapport avec le langage & les caractéres des Perses; mais qu'ils écrivent de haut en bas, comme les Chinois. Il met dans leur païs les Tartares nommez *Diutchari* ou *Diourchu*, qui sont ceux qui ont conquis la Chine & qui y régnent. Ce sont apparemment les *Koejari*, que M. Witsen place au nord de la riviére de Quantung.

* BOGEN, POGEN & HOHEN-POGEN, petite ville ou Bourg avec marché dans le Cercle de Baviére, sur la riviére de Bogen qui se jette dans le Danube du côté gauche. Elle est à l'est-nord-est de Straubingen dont elle est éloignée de deux bonnes lieues.

BOGERUS, Prince des Bulgares, fut converti avec toute sa nation à la Foi de Jesus Christ, par sa sœur, qui avoit été instruite dans la Religion Chrétienne à la Cour de l'Impératrice Théodora. Dieu avoit auparavant disposé ce Prince & ses Sujets à recevoir l'Evangile en les affligeant de la peste & de la famine, l'an de Jesus Christ 845. *Voyez* BOGORIS.

BOGESUND, *Bogesunda*, petite ville de la Westrogothie en Suéde, est sur le bord septentrional du lac d'Alsungen, environ à huit lieues de la ville de Fallekoping, du côté du midi. En 1520, il s'y donna une bataille entre les Suédois & les Danois, où Sténo Sture, qui étoit alors Régent du Royaume de Suéde, fut blessé à mort. * Maty, *Dict. Géogr.* Chytræus.

BOGGIO, petite riviére de Suisse, dans le Comté de Chiavenne. Elle coule à peu près de l'ouest à l'est, & décharge ses eaux dans la Majéra.

BOGHAR. *Voyez* BOCHARA.

BOGISLAS ou BOGUSLAS, le plus jeune des fils de *Mistevon*, Roi des Vandales, & frére d'*Udon*, laissa un fils nommé SUANTIBORUS, qui fut vaincu par Béla, Roi de Hongrie, assisté des forces de Micislas Roi de Pologne. Cette défaite lui auroit été avantageuse, s'il eût persisté dans la profession du Christianisme, qu'il embrassa alors; mais ayant trouvé le moyen de recouvrer sa liberté, il reprit le culte des faux Dieux, & ne voulut plus ouïr parler de Jesus Christ. Il laissa quatre fils, *Wartislas*, *Ratibor*, *Suantopuleus*, & BOGISLAS I. qui partagérent entre eux la Poméranie. La Citérieure, qui est au deça de l'Oder, échut aux deux premiers, & l'Ultérieure aux deux autres. * Spéner, *Généalogie Historique.*

BOGISLAS I, après la mort de *Suantopuleus* son frére, (que Boleslas Roi de Pologne avoit fait prisonnier dans un combat, & qui ne laissa point d'enfans) régna seul dans la Poméranie de delà l'Oder, laquelle garda toûjours les mœurs & le langage des anciens Hénétes, & n'eut rien de commun avec la Poméranie de deçà, qui suivit les coutumes des Allemands. C'est de lui que sont descendus les Ducs de cette partie de la Poméranie, qui ont toûjours eu guerre avec les Danois, les Prussiens & les Polonois. BOGISLAS II, ou BOBISLAS, fils du précédent, fonda, à ce que l'on croit, l'an 1180, la fameuse Abbaïe d'Oliva, à une lieue de Dantzic. D'autres ajoûtent qu'il jetta aussi les fondemens de cette ville, après qu'il se fut rendu maître d'une forteresse que les Danois tenoient en ce lieu-là. Cette branche étant venue à faillir en *Mistevon*, l'an 1295, les Polonois prétendirent à sa succession, qui leur fut disputée par les Ducs de la Poméranie de deça: ce qui fut la cause de plusieurs guerres. * Spéner, *Généal. Hist.* Rittershusius.

BOGISLAS III, fils de BARNIME, régna vers l'an 1278.

BOGISLAS V. fils de WARTISLAS IV. de ce nom, commença la branche des Ducs de la Poméranie Orientale. Il fut gendre de *Casimir* Roi de Pologne, & beau-pére de l'Empereur *Charles* IV. Il aquit avec *Barnime* son frére, le Comté de Gutskou, après la mort de *Jean*, le dernier de ces Comtes, mort sans enfans, & obtint encore quelques terres de ceux de la Maison de Brandebourg. * Spéner, *Généal. Histor.*

BOGISLAS VI, fils de BARNIME V. qui avoit commencé la branche des Ducs de la Poméranie occidentale, mourut sans enfans. * Spéner, *Généal. Histor.* Rittershusius.

BOGISLAS IX, Duc de Poméranie, ayant méprisé l'ordonnance du Concile de Constance, pour la restitution des biens de l'Eglise, dont le Duc son pére s'étoit emparé, fut excommunié par le Pape avec ceux de Stralsund, qui avoient brûlé trois Prêtres faussement accusez d'avoir été les Auteurs d'une grande sédition. Il mourut l'an 1448, ne laissant qu'une fille nommée *Sophie*, qui fut mariée à *Eric* II. son cousin l'an 1459. * Spéner, *Généal. Histor.*

BOGISLAS X, dit *le Grand*, qui fut le dernier fils d'ERIC II. Duc de la Poméranie occidentale, posséda seul toute la Poméranie. Un certain Langius, simple païsan, lui donna des conseils, dont ce Prince se trouva fort bien. Albert Electeur de Brandebourg, lui déclara la guerre pour refus de rendre hommage; mais elle fut terminée par son mariage avec *Marguerite*, fille de l'Electeur *Frédéric* II. Depuis il accommoda ceux de Meckelbourg avec les villes confédérées; & fit le voyage de la Palestine, où il souffrit beaucoup. A son retour il trouva de grands changemens dans la Religion, Luther commençant à prêcher contre le Pape. Il mourut l'an 1523, & laissa d'*Anne* de Pologne sa seconde femme, 1. *George*, Prince de Wolgast; & 2. *Barnime* X, Prince de Stetin.

BOGISLAS XIV, le dernier de cette Maison qui ait possédé la Poméranie entiére, se vit contraint l'an 1627, de recevoir en son païs les troupes Impériales, lesquelles en trois ans, lui mangérent dix millions, & firent dans son Etat tous les desordres imaginables. L'an 1630, le Roi de Suéde entrant en Poméranie, força la ville de Stetin à lui ouvrir ses portes, & l'Empereur cédant au plus fort, fut contraint de retirer ses troupes de tout le païs. Il n'eut point d'enfans de sa femme *Elisabeth* de Holstein, & mourut le dernier de sa Maison l'an 1637. *Anne* sa sœur, veuve d'*Ernest* Duc de Croy, a vécu jusqu'à l'année 1660. Après sa mort son païs fut partagé entre le Roi de Suéde & l'Electeur de Brandebourg. * Spéner, *Généal. Histor.*

BOGLIO, ville de Savoye. *Cherchez* BUEIL.

BOGOMILES, Hérétiques. *Cherchez* BONGOMILES.

BOGORIS, Roi des Bulgares, qui avoit fait la paix avec Théophile Empereur de Constantinople, voyant qu'après la mort de ce Prince en 841, l'autorité souveraine étoit tombée entre les mains de Théodora, lui envoya déclarer la guerre, dans l'espérance de vaincre facilement une femme; mais cette courageuse Princesse commanda fiérement aux Envoyez de Bogoris de dire à leur maître qu'il la trouveroit à la tête de son armée les armes à la main, pour le punir d'avoir lâchement violé la paix. Bogoris surpris de cette réponse, eut tant d'estime pour l'Impératrice, qu'il renvoya lui demander la paix, laquelle se fit à condition que Théodora renvoyeroit la sœur de Bogoris, qui avoit été prise dans cette guerre; & que le Roi Bulgare rendroit aussi de son côté Théodore Cupharas, homme de tres-grand mérite. Cette Princesse Bulgare, qui s'étoit convertie à la Foi Catholique pendant sa captivité, n'épargna rien pour convertir le Roi son frére, que Théodore avoit déja souvent pressé de renoncer au Paganisme. Bogoris étoit déja fort ébranlé, lorsque la vue d'un tres-beau tableau du Jugement dernier le porta enfin à embrasser le Christianisme. Il avoit donné ordre à un Religieux nommé *Méthodius*, habile Peintre, de peindre des spectacles terribles, tels que des tableaux de chasses & de combats. Méthodius lui peignit le jugement universel avec ses circonstances les plus épouvantables; & prenant adroitement son tems, il l'instruisit de l'étonnante vérité que cette peinture répresentoit. Ce Prince en fut si vivement touché, qu'il demanda le batême. L'Impératrice Théodora lui envoya un Evêque qui le batisa, & lui donna le nom de *Michel* en 845. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

BOGOTA, païs de cette partie de l'Amérique Méridionale, qu'on nomme la *Terre-ferme*, est dans la partie méridionale du Royaume de la nouvelle Grenade, que l'on comprend quelquefois tout entier sous le Bogota. Santa Fé de Bogota est la ville capitale de ce païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOGRAS ou BEGRAS, *Pagræ*, *Porta Amani*, *Pylæ Amanitæ*, ville de la Turquie en Asie, est dans le Béglerbéilik d'Alep, en Syrie, environ à six lieues de la ville d'Alexandrette, vers le septentrion occidental. Ce lieu étoit autrefois un célébre passage du Mont-Aman, pour aller de la Cilicie dans la Syrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOGUD, Roi de Mauritanie fils du Roi Bocchus est aussi appellé Bocchus. Il aida Pompée à soutenir le parti de Sylla contre Hiérta & Domitius. César lui donna le nom de Roi. Il fit avec P. Sitius une invasion dans le Royaume de Juba, & prit la ville de Cirtha. Il servit aussi César contre les fils de Pompée, & fondit le premier sur l'armée ennemie près de Munda, dans la 45 année avant J. C. Après l'assassinat de César, il tint le parti d'Antoine, mais il fut pris par Agrippa à Méthone, & décapité. * Strabon, *l.* 17. Dion, *l.* 50. & 51. Plutarque. Appien. Hirtius. Orosius.

BOGUSLAS. *Voyez* BOGISLAS.

BOHAIM ou BEHAIM, Hérétique de Bohême. *Cherchez* JEAN BOHAIM, parmi les Hérétiques du XV siécle, *n.* 180.

BOHÉME, grand païs d'Allemagne, avec titre de Royaume, en Latin *Boiemum*, *Boiohemum* & *Boëmia*, a la Silésie & la Moravie au levant; la Lusace ou Lausnitz, & la Haute Saxe au septentrion; la Franconie au couchant; & au midi la Baviére. On dit que la Bohême est le plus haut païs de l'Europe parce que plusieurs riviéres en sortent, & qu'il n'y en a pas une qui y entre. Bien que ce Royaume soit en Allemagne, & que le Roi soit Electeur de l'Empire, la Bohême a pourtant ses Etats particuliers, ses coutumes, & sa Langue différente de celle des Allemands. Prague en est la ville capitale. Les autres sont Cuttemberg, Konigingretz, Pilsen, Czaslaw, Budweys, Eger ou Egra, Ziatecz ou Satz, Bohmisch-Broda, Glatz, Tabor, & grand nombre d'autres; car on y compte plus de cent villes, entre lesquelles il y en a près de quarante appellées *Villes Royales.* Les Anciens nommérent la Bohême

Boiémie ou *Boiohémie*, qui veut dire, *demeure des Boiens*, depuis que ces peuples de la Gaule, conduits par Ségovése, s'établirent en ce païs environ l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus Christ. Depuis, les Marcomans chassérent les Boiens, & quelques peuples d'Esclavonie leur firent le même traitement environ l'an 550 de l'Ere Chrétienne. Au commencement, ils furent gouvernez par des Ducs. Othon I. subjugua le Duc de Bohême, & soumit cette province à l'Empire à titre perpétuel; & Henri V donna en 1086, le titre de Roi à Ladislas, Duc de Bohême. Depuis, ces Rois furent Electeurs & Grands Echansons de l'Empire, & le Royaume fut électif. L'Empereur Othon IV fit admettre le Roi de Bohême, comme Prince privilégié, au nombre des Electeurs de l'Empire, en l'année 1208, & ce Roi fut confirmé en cette dignité électorale par la Bulle d'or de Charles IV, en 1356. Autrefois les Rois de Bohême recevoient le Royaume en fief de l'Empire, & cette cérémonie se faisoit sur la frontiére; après quoi on leur rendoit les étendarts des Principautez qui le composent, sans qu'ils fussent déchirez & donnez au peuple, comme le sont les Enseignes des autres fiefs de l'Empire. En cas de vacance, l'Empereur avoit droit de conférer le Royaume de Bohême, comme il peut faire des autres fiefs dévolus à l'Empire. Mais les Rois de Bohême se sont peu à peu détachez de l'Empire, & se sont exemptez des charges ausquelles ils contribuoient; de sorte que les Etats du Royaume prétendent avoir droit de s'élire un Roi. La Maison d'Autriche néanmoins s'est rendu ce Royaume héréditaire par les traitez de Westphalie en 1648. *Ferdinand* I. d'Autriche, ayant épousé *Anne*, sœur de *Louis* dernier Roi de Bohême, qui étoit mort sans enfans, & s'étant fait élire Roi l'an 1527, cette couronne, qui se donne toûjours avec quelque apparence d'élection, est demeurée depuis dans cette Maison. Le Roi de Bohême est le premier Electeur séculier, & opine après l'Electeur de Cologne; mais il n'assiste à l'assemblée des Electeurs que lorsqu'il s'agit d'élire un Empereur; car pour ce qui est des assemblées collégiales, où les Electeurs délibérent des autres affaires de l'Empire, il y a près de deux cens ans que les Rois de Bohême ne s'y trouvent pas, non plus qu'aux Diétes impériales. Cependant le septiéme septembre 1708, l'Empereur fit entrer à la Diéte de Ratisbonne, au Collége des Electeurs, un de ses Députez en qualité de Roi de Bohême, par forme de réadmission avec celui de l'Electeur de Brunswick. Les Etats de Bohême n'ont jamais été compris dans le gouvernement ni dans les Cercles de l'Empire; ils ne sont sujets à aucune de ses jurisdictions, ni aux mois Romains, aux taxes & aux contributions publiques, & ils ne doivent à l'Empire que ce que l'Empereur Léopold s'est imposé lui-même volontairement, qui se monte à 6000 livres par an pour la chambre impériale. Le Roi reconnoît l'Empereur & l'Empire comme son Seigneur souverain, auquel il rend foi & hommage pour ses Etats en qualité de premier Electeur séculier, & de Grand Echanson de l'Empire. Il se trouve au couronnement de l'Empereur & du Roi des Romains, & présente la coupe au Prince couronné, ou la lui fait présenter par le Baron de Limbourg, son Vicaire héréditaire. Au reste, il est en droit d'exercer dans toute l'étendue de ses Etats toutes les Régales & toute l'autorité que la royauté peut donner, pourvu qu'il ne passe pas les conventions & les loix du Royaume, en vertu desquelles il ne peut exiger des contributions ou des taxes, que les jours ausquels les Etats sont assemblez. Et à cet égard même, l'Empereur ne peut se mêler avec autorité de ce qui le regarde. La Bohême fut divisée l'an 1346, par l'Empereur Charles IV, en douze provinces, dans chacune desquelles il ordonna qu'on établiroit tous les ans deux Capitaines pour la gouverner, un Baron & un Noble. Ce même Empereur fit ériger l'église de Prague en Archevêché, avec cet avantage, que l'Archevêque de Prague auroit la prérogative que l'Archevêque de Mayence avoit auparavant, de couronner le Roi de Bohême. Le Duché de Silésie, le Marquisat de Moravie & celui de Lusace, relevoient de ce Royaume. Aujourd'hui la Silésie & la Moravie sont incorporées au Royaume de Bohême, & sont possédées par la Maison d'Autriche. La Lusace fut engagée, l'an 1620, par Ferdinand II. à l'Electeur de Saxe, qui en jouït à présent. Comme le gouvernement de Bohême est different de celui de tous les autres Etats, il est à propos de le faire connoître. Les affaires du Royaume se traitent dans six tribunaux, 1. le Conseil de la Régence ou le grand Conseil Royal, auquel préside le Grand Juge ou Burggrave de Bohême, & qui a sous lui dix-huit Lieutenans de Roi, & d'autres Assesseurs; 2. le Conseil ou la Chambre supérieure de la Justice, qui a pour Président le Grand-maître du Royaume; 3. la Chambre des Fiefs; 4. le Tribunal nouveau pour juger des appellations des vassaux Allemands dans leurs differents au sujet des fiefs, lequel a aussi son Président, son Vice-Président, & des Assesseurs ou Pairs de la Cour; 5. la Chambre Royale des Finances, qui a un Président & un Vice-Président; & 6. la Chancellerie, qui est toûjours à la suite du Roi. Chaque Cercle de Bohême outre cela est dirigé par deux Baillifs qui rendent la justice. Il y a dixhuit Cercles ou Préfectures. Les Etats sont composez du Clergé, des Seigneurs, de la Noblesse & de la Bourgeoisie. En Silésie, le grand Baillif à l'inspection & l'administration des affaires au nom du Roi. Il a sous sa direction le Conseil supérieur, qui est composé du Grand Chancelier, & d'autres Grands Officiers. La Chambre Ducale a un Président, un Vicé-Président & des Conseillers. Les Princes & Seigneurs qui ne reconnoissent pas cette Jurisdiction supérieure, ont leur dépendance immédiatement de la Couronne, & jouissent dans toute l'étendue de leurs Etats des prérogatives de la souveraineté, à l'exception de celle de faire la guerre & la paix. Ils ont leurs voix & leurs séances dans les Diétes des Princes. Pour les autres Principautez qui n'ont pas leur Seigneur en particulier, elles appartiennent au grand Duc de Silésie & au Roi de Bohême, & on les appelle des Principautez héréditaires. Les unes & les autres ont chacune leur Baillif ou Chef de Justice, qui dans les Principautez héréditaires dépend du Grand Baillif, & dans les autres, du Prince. Lorsqu'il arrive des affaires qui doivent être portées aux Etats, on convoque la Diéte des Princes. Ceux qui la composent sont tous les Princes ou Seigneurs qui possédent des Principautez ou des Seigneuries indépendantes; les Etats des Principautez héréditaires, y compris le Conseil de Breslau; les Etats du païs, & toutes les Seigneuries. Pour la Moravie il y a un Grand Baillif qui la gouverne au nom du Roi de Bohême, comme Markgrave de Moravie. Il est à la tête du Conseil Royal, qui est composé de trois Assesseurs, & dans lequel tous les Actes sont expédiez au nom du Roi. Cet Etat est divisé en cinq Cercles, qui ont chacun leur Baillif. Il y a encore d'autres Officiers de Justice, qui ne peuvent juger que dans de certains tems, & dans des cas particuliers, dont on peut appeller. Les Sectateurs de Jean Hus, les Taborites, les Vaudois, les Soldats de Picard & de Zisca, les Luthériens & les Calvinistes, ont successivement affligé ce Royaume; mais depuis la mémorable bataille de Prague, que Ferdinand II gagna l'an 1620, sur l'Electeur Palatin, qui lui disputoit cette Couronne, les Protestans ont été soumis, & la Religion Catholique y a été établie. Ferdinand II, qui avoit été élu Roi de Bohême en 1617, Roi de Hongrie en 1618, & qui étoit parvenu à l'Empire en 1619, après la mort de Matthias, se vit obligé de prendre les armes pour s'opposer aux revoltes de la Bohême. L'Empereur Ferdinand I. avoit permis aux Gentilshommes Protestans de cet Etat d'avoir des temples dans leurs terres. En 1616, ils en voulurent bâtir un à Brunau: l'Abbé, Seigneur du lieu, s'y opposa, & s'en plaignit à l'Empereur, qui commanda de l'empêcher jusqu'à ce que la cause fût décidée. Cet ordre fut méprisé, & on acheva le temple, sans se mettre en peine des défenses de l'Empereur. Mais Ferdinand ayant été couronné à Prague, ordonna la démolition de ce temple, qui fut la cause fatale d'une guerre déplorable. Les Protestans murmurérent hautement, & ces murmures furent suivis de cabales, d'assemblées secrettes, & enfin de revolte ouverte. Ils s'assemblérent publiquement à Prague, ils prirent les armes; & l'Empereur Matthias s'étant plaint par des Envoyez, qui étoient Guillaume Schlavata, Président de la chambre de Bohême, Joraslas Borzita, Comte de Martinitz, Philippe de Fabrice, & quelques autres, tous Officiers & personnes de mérite, les Rebelles tournant leur fureur contre ces Envoyez, que leur caractére leur devoit rendre sacrez, les firent jetter par les fenêtres de la salle où ils étoient assemblez. Ensuite ils chassérent les Jésuites, déposérent les Officiers royaux, & se déclarérent ennemis de ceux qui oseroient blâmer un procédé si insolent. C'est dans cet état que l'Empereur Matthias laissa la Bohême en 1619. Ferdinand II prit des mesures pour y punir les Rebelles qui avoient attiré les Silésiens & les Moraviens dans leur parti, & qui ménageoient de secrettes intelligences dans la Hongrie, dans l'Autriche, & dans toute l'Allemagne. Il prirent pour prétexte de leur rebellion, le dessein que la Maison d'Autriche avoit de se rendre leur Royaume héréditaire; ils soutinrent que l'élection de Ferdinand n'avoit pas été légitime; ils le privérent de la Couronne, & l'offrirent au Duc de Saxe, au Duc de Baviére & à quelques autres. Mais de tous ceux ausquels on la présenta, il n'y eut que Frédéric Electeur Palatin du Rhin qui voulut l'accepter, dans l'espérance de se maintenir sur le thrône avec le secours de Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne, son beau-pére, & celui des Hollandois & de quelques autres Etats, qui étoient dans ses intérêts. Les Rebelles de Bohême avoient pour chefs les Comtes de la Tour & de Mansfeld, fils naturels du Comte Ernest. L'Electeur Palatin fut élu Roi de Bohême en 1619. Il fit son entrée à Prague, & fut couronné au mois de Novembre; mais l'année suivante ayant perdu le huitiéme de ce même mois la célébre bataille donnée près de Prague, gagnée par le Duc de Baviére & par le Comte de Buquoy, Chefs de l'armée impériale, ce Prince perdit non seulement cet Etat, mais encore les siens, & se vit contraint de chercher une retraite dans les Païs-Bas. Cette victoire rétablit la paix dans la Bohême, & l'Empereur rentra dans ses droits, qui furent pleinement établis par les traitez de Westphalie en 1648. Voilà ce qui s'est passé dans le XVII siécle en Bohême.

Avant que d'entrer dans le détail de la succession des Ducs & des Rois de Bohême, il est bon de savoir que cet Etat étoit un païs presque tout couvert de bois, lorsqu'en 540 ou 550, ou bien, selon quelques autres, en 644, Czéchée & Léche fréres, y conduisirent une florissante Colonie, & défrichérent presque toutes les terres. On dit qu'après un interrégne assez long, le peuple fâché de se voir déchirer par des divisions continuelles, se soumit à un jeune homme, nommé *Croque*, fils de *Hlède*, qui remit les loix en usage, & qui poliça tres-sagement ces Etats. Il laissa un fils de même nom que lui, ou, selon d'autres, ces deux Princes ne sont que le même, pére de trois filles, nommées *Béla*, *Técha* & *Libussa*. Cette derniére, qui étoit tres-prudente, gouverna le Royaume avec succès durant 13 ou 14 ans. Ensuite étant pressée par ses Sujets de se marier, elle choisit pour époux un Laboureur, nommé *Primislas* ou *Przémysk*, âgé d'environ 46 ans, homme de conduite & de bon sens, qui commença de régner environ l'année 632, & qui mourut en 676, & non pas en 745, comme d'autres l'assurent. Il gouverna tres-sagement, il établit de bonnes loix, & eut son fils pour successeur. C'est depuis lui qu'il faut prendre la suite chronologique des Princes qui ont régné en Bohême.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS & Rois de Bohême.

Ans de J.C.	*LES DUCS.*	*Durée du régne.*
632.	Primislas ou Przémysk.	régna 44 ans.
676.	Nézamiste,	39.
715.	Minata,	20.
735.	Mogéne ou Vorice,	28.
763.	Wneslas ou Wenceslas I.	22.
785.	Crzezomisle,	19.
804.	Néclam,	35.
839.	Nostrice ou Hostivite,	17.

Ans

Ans de J. C.	LES DUCS.	Durée de régne.
856.	Borziroge ou Borivory I.	48.
904.	Spitigne ou Zpitifvéne,	2.
906.	Uratiflas,	10.
916.	S. Wenceflas II. Martyr.	16.
932.	Boleflas I. dit *le Cruel*,	35.
967.	Boleflas II. *le Débonnaire*,	32.
999.	Boleflas III. *le Roux* & l'*Aveugle*,	13.
1012.	Jacomire, Régent,	25.
1037.	Brzétiflas I. dit l'*Achille Bohémien*,	18.
1055.	Spigne ou Zpitchnive,	6.
	LES ROIS.	
1061.	Uratiflas ou Ladiflas I.	31.
1092.	Conrad I.	1.
1093.	Brzétiflas I.	7.
1100.	Borzivoge ou Borivory II.	7.
1107.	Suatoplook,	2.
1109.	Ladiflas II.	16.
1125.	Solaflas ou Sobieflas I.	15.
1140.	Ladiflas III.	34.
1174.	Soleflas ou Sobieflas II.	4.
1178.	Frédéric, dit *Bedziech*,	12.
1190.	Conrad II.	2.
1192.	Wenceflas III.	1.
1193.	Brzétiflas-Henri,	3.
1196.	Ladiflas IV.	5 mois.
1196.	Przémiflas ou Ottocare I.	35.
1231.	Wenceflas IV. dit *le Borgne*,	24.
1255.	Ottocare II.	23.
1278.	Wenceflas V.	27.
1305.	Wenceflas VI.	1.
1306.	Rodolphe I.	1.
1307.	Henri, qui fut dépofé,	3.
1310.	Jean de Luxembourg,	36.
1346.	Charles,	32.
1378.	Wenceflas VII. dit *le Fainéant*,	40.
1418.	Sigifmond,	19.
1437.	Albert,	3.
1440.	Ladiflas V.	18.
1458.	George Poderbrach, Podiebrak ou Poggebrach,	13.
1471.	Ladiflas VI.	45.
1516.	Louis,	10.
1526.	Ferdinand I.	36.
1562.	Maximilien II.	12.
1574.	Rodolphe II.	33.
1607.	Matthias,	10.
1617.	Ferdinand II.	20.
1619.	*Frédéric, Electeur Palatin, dépofé.*	
1637.	Ferdinand III.	9.
1646.	Ferdinand IV.	10.
1656.	Léopold-Ignace-François-Balthazar-Jofeph-Félicien I.	49.
1705.	Jofeph-Jacques-Ignace-Jean-Antoine-Euftache, mort en 1711.	6.
1711.	Charles VI. Empereur régnant.	

LES DIX-HUIT CERCLES ou PREFECTURES de la Bohéme Propre.

1. Le Cercle ou la Préfecture de Prague, ou *Pragensko.*
2. Le Cercle ou la Préfecture de Schlany, ou *Slansko*
3. Le Cercle ou la Préfecture de Rakonick, ou *Rakonickske*
4. Le Cercle ou la Préfecture de Podebroc, Podebrad, ou *Podbrosko*
5. Le Cercle ou la Préfecture d'Ultaw ou de Muldaw, ou *Ultawsko*
6. Le Cercle ou la Préfecture de Caurzim, ou *Caurzimsko*
7. Le Cercle ou la Préfecture de Leitomeritz, ou *Litomierzietsko.*
8. Le Cercle ou la Préfecture de Satz, Ziatecz, ou *Ziateczko.*
9. Le Cercle ou la Préfecture d'Elnbogen, ou *Loketsko*
10. Le Cercle ou la Préfecture d'Eger ou d'Egra, ou *Hebske*
11. Le Cercle ou la Préfecture de Pilfen, ou *Pilfensko*
12. Le Cercle ou la Préfecture de Prachen, ou *Prachensko*
13. Le Cercle ou la Préfecture de Béchim, ou *Béchimsko*
14. Le Cercle ou la Préfecture de Czaflaw, ou *Czaflawsko*
15. Le Cercle ou la Préfecture de Chrudim, ou *Chrudimsko*
16. Le Cercle ou la Préfecture de Glatz, ou *Glatzko*
17. Le Cercle ou la Préfecture de Hradetz, ou *Hradetzko*
18. Le Cercle ou la Préfecture de Boleflaw, ou *Bolesflawske.*

LES VILLES PRINCIPALES DU ROYAUME de Bohéme.

Breflaw, en Siléfie; Brin, en Moravie; Eger, dans la Bohême propre; Gros-Glogaw, en Siléfie; Olmutz, en Moravie; Pilfen, dans la Bohême propre; Prague, capitale du Royaume dans la Bohême propre.

LES VILLES PRINCIPALES DE LA BOHEME Propre.

Budweifs, Eger ou Egra, Glatz, Konigin-gretz, Leitomeritz, Loket autrement Ellebogen ou Elnbogen, Pilfen & Prague. Il y a encore d'autres villes confidérables de la Bohème, que les Auteurs omettent fouvent lorfqu'ils parlent de ce païs, comme Auffig, *Auftia*; Bohmifh-Broda & Deutfchenbrod, en Latin *Brodagemina Bohemica & Teutonica*; Cuttemberg, *Cutna*; Klataw, *Glatovia*; Jaromitz, *Jaromiria*; Littomiffel, *Littomefium*; Satz, *Satecium*; Tabor, *Taborium* ou *Taboria*; Tachaw, *Tachavia*; Bern ou Beraun, *Verona*; Cométaw ou Commota, *Commoda*; Launy, *Launa*; Nymburg ou Sülnibrod, *Lymburgum*; Mofta, *Mutha*; Pardubitz ou Pardowitz, *Pardubitia*; Teyn, *Tetina*, & quelques autres. * Cluvier, *German.* Bertius, *Defcript. German.* Æneas Silvius, *Hift.* Martin Boregck, *Chron. Bohem.* Aubert le Mire, *Hift. Bohem.* Cochlæus, *Hift. Huffit.* Gafpard-Barthold Pontanus, *Bohemia pia.* Przémiflas Pulkava, *Hift. Bohem.* Cofma Pragenfis, *in Annal.* Martinus Cochenus, *Hift. Bohem.* Joachim. Cureus, *Hift. Silef.* Henricus Ratelius, *Chron. Silef.* Wenceflas Hagecus, *Chron. Bohem.* Zacharias Theobaldus, *Hiftor. Belli Bohem.* Thuldenus, *Hift. noftri tempor. &c.* Heifs, *Hift. de l'Empire*, *l.* 6. édit. d'Amft. 1733. *tome* 3. *l.* 3. *p.* 81, *& fuiv. p.* 362, *& fuiv. tome* 4. *l.* 4. *p.* 339, *tome* 5. *l.* 6. *p.* 375, *& fuiv.*

BOHÊME (les Fréres de) font fouvent confondus avec les Picards, les Lollarts, les Adamites & les Vaudois. C'étoient proprement des Huffites qui refufoient de recevoir les Decrets du Concile de Bâle. Après qu'ils eurent perdu la bataille contre la Nobleffe de Bohême en 1434, & que leur Général Procope y eut été tué, ils tinrent leurs affemblées dans des déferts, dans des cavernes, ou dans des maifons particuliéres, & cela leur fit donner le nom de *Speluncales* & de *Jamnici*. Enfin le Roi George Poderbrad, Poderbrach ou Poggebrach leur donna le païs de Litiz fur les frontiéres de la Siléfie & de la Moravie, où ils faifoient le fervice divin dans le bourg de Kunwaldt, fe donnant mutuellement le nom de fréres & de foeurs. Dans la fuite, plufieurs familles confidérables de Bohéme & de Moravie s'y joignirent, & après avoir obtenu diverfes églifes de Ladiflas VI, ils fe répandirent dans les Provinces voifines. Lorsque Luther commença à s'élever contre l'Eglife Romaine, ils lui députérent deux d'entre eux pour l'affurer qu'ils avoient avec lui une conformité de doctrine, & ils firent traduire en Bohémien quelques uns de fes Ouvrages. En 1535, ils préfentérent à l'Empereur leur Confeffion de Foi, qui fut publiée en 1538, avec la préface de Luther. Comme dans la guerre de Smalcalde ils refuférent au Roi Ferdinand le fecours qu'il leur demandoit, il fit fermer leurs églifes, & chaffa leurs Miniftres. Ainfi plufieurs de ces Fréres fe retirérent en *Pologne*, en *Pruffe*, en *Tranffylvanie* & en *Suiffe*, *les uns embraffant la doctrine de Luther*, & les autres celle des Réformez. *Au commencement du XVII fiécle* on en trouva encore quelques uns en *Moravie*, qui, au rapport de Théobalde, fe conduifoient d'une maniére fort finguliére dans leurs affemblées, & aufquels *le* commun peuple donnoit le nom de *Cornelles*. Ils avoient autrefois quatre Evêques, un dans la grande Pologne, un en Bohême & deux en Moravie, égaux en autorité en conféquence d'un Acte d'un Synode tenu en 1500, où l'on avoit réfolu qu'aucun des quatre n'auroit aucune fupériorité fur les trois autres. Ils avoient auffi des Coévêques ou Vicaires des Evêques dans leur abfence, qui avoient féance dans les Confiftoires, & qui devoient avoir atteint l'âge de 35 ans pour le moins. Il y avoit outre cela parmi eux des Prédicateurs qui ne pouvoient exercer le miniftére avant l'âge de 30 ans, & qui devoient avoir de bons témoignages de la Communauté dans laquelle ils avoient converfé. Il fe trouvoit auffi parmi eux des Diacres qui avoient reçu les Ordres, & qui avoient le pouvoir d'adminiftrer les Sacremens du batême & de la fainte Céne. Enfin on y voyoit auffi des Acolythes que les Evêques ou les Anciens inftruifoient pour le fervice de l'Eglife. Les plus anciens d'entre eux devoient faire des Catéchifmes & même prêcher quelquefois. Les affemblées de ces Fréres étoient compofées de trois fortes de perfonnes, premiérement des Catechuménes qui étoient nez parmi eux ou qui s'y étoient rendus en quittant la Religion Romaine, & que l'on inftruifoit dans la Religion; en fecond lieu des Adultes qui étoient admis à la participation de l'Euchariftie après avoir rendu raifon de leur foi; en troifiéme lieu, de ceux qui afpirant à la perfection, s'étudioient à l'aquérir par le renoncement au monde. On peut y ajoûter une quatriéme forte de perfonnes, favoir, de ceux qui pour quelque fcandale qu'ils avoient donné, étoient exclus de la Communauté, où, après avoir donné des preuves de leur repentir, ils étoient admis de nouveau. Leur Difcipline Eccléfiaftique a toujours été fort eftimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lafitius, *de Ecclef. Difcipl. & Inftit. Fratr. Bohem.* Spanheim, *Hift. Ecclef. p.* 512. Arnold, *Hift. des Héréfies*, *l.* 15. *&* 16. *Hiftoire de la perfecution des Fréres de Bohême.* Hornius, *Hiftor. Ecclef. p.* 421. Hottinger, *Hift. Ecclef. fæc. XV.* Théobalde, *Guerre des Huffites*, en Allemand, *partie* 3. Micrælius, *Hiftor. Ecclef.* Caroli, *Memorab. Hift. Ecclef. tome* 1. *p.* 38. Hartknoch.

BOHÉMIENS, certains gueux errans, vagabonds & libertins, qui vivent de larcin, d'adreffe & de filouterie, & qui fur tout font profeffion de dire la bonne avanture au peuple crédule & fuperftitieux. Ils danfent fort agréablement. Borel dérive ce mot de *Boëm*, vieux mot François, qui fignifioit *enforcelé*. M. Pafquier, dans fes Recherches, en rapporte autrement l'origine. Il dit que le feptiéme avril 1427, il vint à Paris douze *Pénanciers*, c'eft à dire, *Pénitens*, comme ils le difoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui fe qualifioient Chrétiens de la Baffe Egypte, chaffez par les Sarazins; & qui s'étant adreffez au Pape pour confeffer leurs péchez, avoient reçu pour pénitence d'errer fept ans par le monde, fans coucher fur aucun lit. Leur fuite étoit d'environ 120 perfonnes, tant hommes que femmes & enfans, reftantes de douze cens qu'ils étoient à leur départ. On les logea à la Chapelle près de Paris, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, d'où pendoient des boucles d'argent. Leurs cheveux étoient tres-noirs & crêpez, leurs femmes tres-laides, Larroneffes & Difeufes de bonne avanture. L'Evêque de Paris les obligea à fe retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'ordonnance des Etats d'Orléans de l'an 1560, il fut enjoint à tous Impofteurs, fous le nom de *Bohémiens* ou *Egyptiens*, de vuider le Royaume, à peine des galéres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette forte de gens fortoient des Euxiens, peuples de la Perfide, qui fe méloient de prédire les chofes à venir. On donne aujourd'hui le nom de *Bohémiens* au Bifcayens.

ens, & autres vagabonds qui courent le monde, & qui se mêlent de dire la bonne avanture au peuple ignorant. * *Mémoires Historiques.*

BOHIER (Antoine) Cardinal, Archevêque de Bourges, étoit d'Issoire en Auvergne, fils d'ASTREMOINE Bohier, Baron de Saint-Ciergue, &c. & d'*Anne* du Prat, tante d'*Antoine* Cardinal du Prat, Chancelier de France. Ce dernier étoit encore plus particuliérement allié à la Maison du Baron de Saint-Ciergue, comme fils de *Jacqueline* Bohier, sœur d'*Astremoine*. Bohier prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Fécamp en Normandie, dont il fut depuis Abbé, aussi-bien que de Saint-Ouen de Rouen. Il fut nommé Chancelier, ou, selon d'autres, Président au Parlement de Normandie, Archevêque de Bourges vers l'an 1515, & fut créé le premier avril 1517, Cardinal Prêtre du titre de saint Anastase, puis de sainte Sabine par Leon X, à la recommandation du Roi François I. & par le crédit du Chancelier du Prat. Le Cardinal Bohier, qui étoit âgé, ne jouït pas long-tems de cette dignité, & mourut à Blois, où étoit alors la Cour, le 27 novembre 1519. Son corps fut porté à Bourges, & enterré dans son église avec cette épitaphe

Antonius jacet hic Bohierus, *origine quondam*
Arverna, eloquio vir meritisque gravis.
A puero Monachus, claustris compluribus Abbas
Dignus, & hac celebri Præsul in æde fuit.
Tempore non multo plures fortitus honores,
Cardineo tandem schemate clarus obit.

Ce Cardinal fit divers présens à sa métropole, où l'on voit encore une tapisserie, sur laquelle sont ses armes & sa devise, *Virtuti omnia parent.* Il eut deux fréres, THOMAS Bohier qui suit; & *Jean* Bohier, Chanoine & Chantre de l'église de Paris, Maître des Requêtes, Président, puis Evêque de Nevers. THOMAS Bohier, Baron de Saint-Ciergue, Seigneur de la Tour-Bohier, de Chenonceaux, de Chize, de Nazelle & de Saint-Martin le Beau, Chambellan des Rois Louïs XI, Charles VIII, Louïs XII, & François I, Général & Intendant des Finances, & Lieutenant pour le Roi en Italie, prit alliance dans la Maison de Briçonnet, & mourut en 1523, après avoir laissé quatre fils & cinq filles de *Catherine* Briçonnet, fille de *Guillaume*, depuis Cardinal, & de *Raoulete* de Beaune, 1. *Antoine*, Baron de Saint-Ciergue, &c. Gouverneur de Touraine, mort sans enfans; 2. *François* Bohier, Evêque de Saint-Malo, après son oncle Denys Briçonnet, vers l'an 1533, & mort en 1566 ou 1567, Prélat de mérite & tres savant, à qui Joachim Périon dédia sa Traduction Latine des Morales d'Aristote; & qui mit lui-même en notre Langue un Traité du Cardinal de Cusa, intitulé *la Conjecture des derniers jours*, que Michel Vascosan imprima l'an 1563, & dont Du Verdier Vauprivas fait mention dans sa *Bibliothéque Françoise*; 3. GUILLAUME Bohier, Baillif de Coutantin, &c. qui continua la postérité finie en la personne de ses petit-fils; 4. *Gilles* Bohier, Evêque d'Agde après Claude de la Guiche en 1547, & Doyen de Tarascon, &c. Le Cardinal Bohier avoit encore un frére de pére, *Henri* Bohier, Seigneur de la Chapelle, Baillif de Mâcon, Sénéchal du Lyonnois, &c. * Guaguin, *l.* 11. Jean Chenu, *Hist. Archiep. Bitur.* Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Garimbert, *l.* 6. La Roche-Pozay, *Nomencl. Cardin.* Gui Bretonneau, *Histoire de la Maison de Briçonnet, &c.*

BOHITIS, Prêtres des Habitans de l'isle Espagnole en Amérique, qui y étoient en grande vénération, lorsque les Espagnols entrérent dans cette Isle. Leur fonction étoit de prédire l'avenir, & de traiter les malades. Quand on venoit les consulter pour savoir l'avenir, ils mangeoient d'une herbe qu'on nomme Cohoba, ou en prenoient la fumée par les narines; ce qui leur causoit une espéce de transport, qu'on prenoit pour une faveur divine. Ce transport fini, ils récitoient tout ce qu'ils prétendoient avoir appris au conseil des Dieux, sans s'embarrasser de répondre aux questions qu'on leur avoit faites; & d'ordinaire ces discours étoient si obscurs, qu'on n'y pouvoit rien entendre. La même herbe leur servoit pour la guérison des maladies. Quand ils étoient appellez pour un malade, ils avoient soin d'en porter sur eux. Leur médecine est fort originale. Ils s'enfermoient avec le malade, tournoient autour du lui trois ou quatre fois, lui mettoient de leur salive dans la bouche, & après divers mouvemens de tête ils souffloient sur lui, & lui suçoient le col du côté droit. Cette opération se faisoit pour tirer, à ce qu'ils disoient, un os, une pierre, ou un morceau de chair, qui selon eux causoit la maladie. Ils montroient en effet quelque chose de cette sorte, qu'ils avoient cachée dans leur bouche, & que les femmes gardoient ensuite avec soin pour accoucher heureusement. Pour soulager ensuite le malade, qu'ils avoient fatigué par ces cérémonies, ils passoient légérement leurs mains sur tout son corps, jusqu'à la plante des piez; & s'il venoit à mourir, c'est que depuis qu'ils s'étoient retirez, il avoit fait quelque mal que les Dieux avoient puni de mort. Pour les sacrifices, toute la part qu'ils y avoient, étoit qu'ils entouroient l'idole, & qu'après diverses cérémonies, ils recevoient le pain d'offrande, le bénissoient, & le distribuoient aux Assistans. Ils avoient l'autorité de punir ceux qui n'observoient pas les jeûnes prescrits par la Religion du païs, & étoient habillez d'une maniére particuliére. Au reste ils pouvoient avoir plusieurs femmes. * Lopez de Gomara, *Hist. Gen. des Ind. Occ.*

BOHLIUS (Samuel) de Poméranie, qui mourut en 1639, a publié divers Ouvrages. *Commentarius in Orationem tertiam Esaianam*; *Tractatus de formali significationis eruendo*; *de Divisione Decalogi*; *de Matrimonio Comprivignorum*; *Ethica sacra*; *Commentarius in Proverbia Salomonis*, &c. * H. Witte, *in Theol. p.* 471.

BOHM. *Voyez* BOEHM.

BOHMISH-BRODA, *Broda Bohemica*, petite ville de la Bohéme propre, est dans le Cercle de Caurzim, à six lieues de la ville de Prague, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOHMISTES. *Voyez* BOEHMISTES.

BOHN (Jean) Médecin célébre, naquit à Leipsic, le 20 juillet 1640. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il passa à Iéne en 1658, & en revint en 1659. En 1663, il fit un voyage en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France & s'en retourna chez lui par la Suisse en 1665. Il prit le dégré de Docteur en 1666, & obtint la Chaire d'Anatomie en 1668. En 1690, il fut fait Médecin de la ville de Leipzic; & en 1691, il eut la Chaire de Thérapeutique. En 1700, il fut Doyen de sa Faculté & mourut le 19 décembre 1718. De 17 enfans qu'il avoit eus pendant son mariage de 50 ans, un seul fils & une seule fille lui ont survêcu. Il a donné plusieurs Ouvrages, comme, *Circulus Anatomicus*; *De Officio Medici duplici, clinici ac forensis*; *De renunciatione Vulnerum*; *De aëris influxu*; *De Alcali & acidi insufficientia ad principia corporum naturalium.* * *Programma Funebre.*

BOHOL, *Boholia*, petite isle de l'Océan oriental, est l'une des Philippines, & on la trouve entre celles de Mindanao & d'Abuyo. Elle appartient aux Espagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOHOURT. *Voyez* BEHOURD.

BOHUN, ancienne Maison considérable par ses alliances, & qui a donné une Reine à l'Angleterre, descendoit de

I. HUMFROY de Bohun, surnommé *le Barbu*, qui fut compagnon d'armes de Guillaume *le Conquérant*, & pére de HUMFROY II qui suit.

II. HUMFROY de Bohun, II. du nom, surnommé *le Grand*, épousa *Mahaud*, veuve d'*Edouard* de Saresbury, dont il eut HUMFROY III. qui suit.

III. HUMFROY de Bohun, III. du nom, Stuart de Henri I. du nom, Roi d'Angleterre, mourut le sixiéme avril 1187. Il épousa *Marguerite*, fille de *Milon* Comte d'Héreford, dont il eut HUMFROY IV. qui suit.

IV. HUMFROY de Bohun, IV. du nom, Comte d'Héreford, Connétable d'Angleterre, épousa *Marguerite* d'Ecosse, veuve de *Conan*, surnommé *le Petit*, Comte de Bretagne, & fille de *Henri* d'Ecosse, Comte de Huntington, dont il eut 1. HENRI, qui suit; & 2. *Marguerite* de Bohun, mariée à *Waleran* Comte de Warwick.

V. HENRI de Bohun, Comte d'Héreford, mort le premier juin 1220, avoit épousé *Béatrix*, fille de *Géofroy* Fitz-Pierre, Comte d'Essex, dont il eut 1. HUMFROY V. qui suit; 2. *Henri*, mort jeune; & 3. *Raoul* de Bohun.

VI. HUMFROY de Bohun, V. du nom, surnommé *le Bon*, Comte d'Héreford & d'Essex, mourut le 24 septembre 1275. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de N. Comte d'Euve: 2. *Mahaud* de Avénebury. Du premier mariage vinrent 1. HUMFROY VI. qui suit; 2. *Mahaud* mariée à *Anselme* Maréchal; 3. *Alix*, qui épousa *N.* Thony; & 4. *N.* de Bohun, alliée à *N.* de Quincy: & du second mariage sortit 5. *Jean* de Bohun, Baron de Haresfield.

VII. HUMFROY de Bohun, VI. du nom, mort avant son pére en octobre 1265, épousa 1. *Elénore*, fille de *Guillaume* de Breause-de-Brecknock: 2. *Jeanne*, fille de *Robert* de Quincy, dont il eut HUMFROY VII. qui suit.

VIII. HUMFROY de Bohun, VII. du nom, Comte d'Héreford & d'Essex, mourut en 1298. Il épousa *Mahaud*, fille de *Guillaume* de Fienles, dont il eut HUMFROY VIII. qui suit.

IX. HUMFROY de Bohun, VIII. du nom, Comte d'Héreford & d'Essex, Connétable d'Angleterre, fut tué au combat de Burowbridge le 16 mars 1321. Il épousa *Elisabeth*, fille d'*Edouard* I. du nom, Roi d'Angleterre, & veuve de *Jean*, Comte de Hollande & de Zélande, dont il eut 1. *Humfroy* IX, mort jeune; 2. *Jean* Comte d'Héreford & d'Essex, mort en 1335, sans enfans d'*Alix*, fille d'*Edmond* Fitz-Alan ou Fitz-Allen, Comte d'Arondel, ni de *Marguerite* fille de *Raoul* Baron de Basset, ses deux femmes; 3. *Humfroy* de Bohun, X. du nom, Comte d'Héreford & d'Essex, mort sans alliance le 13 octobre 1361; 4. *Edouard*, mort sans enfans; 5. GUILLAUME, qui suit; 6. *Enée*; 7. *Marguerite*, morte jeune; 8. *Elénore*; 9. *Marguerite*, alliée à *Hugues* de Courtenay, Comte de Dévon; & 10. *Isabelle* de Bohun, morte jeune.

X. GUILLAUME de Bohun fut créé Comte de Northampton en 1283, & mourut le 16 septembre 1360. Il épousa *Elisabeth* de Baldesmére, veuve d'*Edmond* de Mortemer, & fille de *Barthélemi* de Baldesmére, dont il eut 1. HUMFROY XI. qui suit; & 2. *Elisabeth* de Bohun, mariée à *Richard* Fitz-Alan ou Fitz-Allen, Comte d'Arondel.

XI. HUMFROY de Bohun, XI. du nom, Comte d'Héreford, d'Essex & de Northampton, mourut le 17 janvier 1372. Il épousa *Jeanne* Fitz-Alan ou Fitz-Allen, fille de *Richard*, Comte d'Arondel, morte le septiéme avril 1419, dont il eut 1. *Eléonore* de Bohun, Comtesse d'Essex & de Northampton, mariée à *Thomas* d'Angleterre, Duc de Glocester, & Comte de Buckingham, Connétable d'Angleterre, mort le troisiéme octobre 1399; & 2. *Marie* de Bohun, Comtesse de Héreford, premiére femme de *Henri* IV. du nom, Roi d'Angleterre, mariée en 1380, morte en 1394, dont elle eut entre autres enfans HENRI V. Roi d'Angleterre. * Imhoff, *en son Histoire des Pairs d'Angleterre.* Cambden. Dugdale, &c.

BOI. BOJ.

BOI, communément appellé *Il Siracusano*, le Siracusain, a été un fameux Joueur d'échets, qui fut considéré à la Cour d'Espagne, sous le Roi *Philippe* II. Il reçut de ce Monarque plusieurs beaux présens. Il en reçut aussi beaucoup du Pape *Urbain* VIII, & il ne tint qu'à lui d'en recevoir un bon Evêché; car on le lui offrit: mais il ne voulut pas être homme d'Eglise. Ayant eu le malheur d'être pris par des Corsaires, & de se voir réduit à l'esclavage, il trouva le moyen d'apprivoiser par son intelligence du jeu des échets ces Esprits Turcs & farouches. Ils l'admirérent là-dessus, le traitérent humainement, & n'exigérent de lui pour toute rançon, que les leçons qu'il leur donna durant quelques mois sur ce jeu. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BOJADOR, Cap de l'isle de Luçon, l'une des Philippines,

nes. C'eſt la pointe de l'iſle qui joint la côte ſeptentrionale avec l'occidentale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJADOR, Cap du Biledulgérid en Afrique, dans la contrée de Teſſet, vis à vis de l'iſle Canarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJANE (la) BOCANA & BARBANE, *Barbana*, riviére de la Turquie en Europe, prend ſa ſource dans le petit Lac de Plava en Albanie; & ayant reçu le Zem & la Moraccia, elle traverſe le Lac de Scutari, baigne la ville de ce nom, où elle s'enrichit des eaux du Drinaſco, & va ſe décharger dans le Golfe de Veniſe, entre la ville de Dulcigno & le Golfe du Drin, auquel elle donne quelquefois ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJANO, *Bojanum*, *Bovianum*, ville du Royaume de Naples en Italie, eſt dans le Comté de Moliſe, vers la ſource de la riviére de Tiferno, à trois lieues de la ville de Moliſe, du côté du midi. Bojano eſt une ville ancienne des Samnites, & elle a eu le titre de Colonie Romaine. Aujourd'hui elle eſt petite & peu conſidérable, quoiqu'elle ait un Evêché ſuffragant de Bénévent, & porte le nom de Duché, qui appartient à la Maiſon de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOJANOWA, petite ville de la Baſſe ou Grande Pologne dans le Palatinat de Poſnanie ſur les frontiéres de Siléſie entre Poſnanie au ſud tirant vers l'oueſt, & Breſlaw au nord tirant auſſi vers l'oueſt.

BOIARDO (Matthieu-Maria) Comte de Scandian, aſſez connu par ſes Poëſies, natif de Reggio dans le Modénois, vivoit au commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1520, & compoſa divers Ouvrages, entre autres un Poëme *des Amours de Roland & d'Angélique*, dont nous avons pluſieurs éditions. Il ſuivit dans ce Poëme le goût de ſon ſiécle, & l'inclination des gens de ſa nation, qui en ce tems-là étoient furieuſement entêtez des livres de Chevalerie & de Romans. Le Poëme de Boiardo a été effacé enſuite par celui de l'Arioſte: en effet ſon Ouvrage eſt un tres-méchant modéle pour le Poëme Epique. * René Rapin, 2. *partie des Réflex. ſur la Poëtique, Réflexion III. & XVI.* Baillet, *Jugemens des Sav. ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie* 1. de l'édition d'Amſterdam 1725, *p.* 149. *n.* 1261. *bis.*

BOJARES ou BOJARS, nom des Seigneurs de la Cour du Czar ou de l'Empereur de Moſcovie. Il y en a ordinairement trente, qui ſont les principaux Membres du Conſeil d'Etat, & qui ſont obligez de demeurer à Moſcou, & de ſuivre le Prince lorſqu'il va ailleurs. Tous les matins ils vont ſaluer le Czar, en préſence duquel ils ſe frappent le front, pour marque de leur fidélité. Leurs hôtels ſont grands & magnifiques. Lorſqu'ils ſortent à cheval, ils portent à l'arçon de la ſelle une petite timbale qu'ils frappent de tems en tems avec le manche de leur fouet, pour avertir le peuple de leur faire place. Dans les jours de cérémonie, ils ſont vêtus d'une tunique de brocard, enrichie de groſſes perles, & couverte d'un grand bonnet fourré de renard noir. Ils ne ſont pas ſeulement employez aux affaires d'Etat, mais auſſi au jugement des procès & des affaires particuliéres, où ils ſe trouvent en qualité de Préſidens. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

BOJARES eſt auſſi le nom que l'on donne aux Nobles de la Tranſſylvanie, qui ſont parens ou alliez de l'illuſtre famille des anciens Vaivodes, dont quelques uns ſont élus pour Princes de ce païs. Ce nom ſignifie *Seigneur.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BOICH (Henri) Docteur en Droit. *Cherchez* HENRI BOICH.

BOICHOLT. *Voyez* BOCKHOLT.

BOID, eſt le nom d'une famille qui avoit un grand pouvoir en Ecoſſe ſous le régne de Jacques III. Roi d'Ecoſſe. ROBERT, le chef de la famille, & ſon frére *Alexandre*, qui avoit charge d'inſtruire le Roi dans les affaires de la guerre, & qui fit ſi bien, que lui & ceux de ſa famille devinrent les Favoris du Prince, lui perſuadérent de ſe ſouſtraire à l'autorité de ſes Tuteurs, & l'eurent par ce moyen entiérement à leur diſpoſition. Ils l'emmenérent de Sterling à Edimbourg; ce qui ayant été mal reçu des Etats, ils furent forcez d'implorer le pardon du Roi. Peu de tems après ROBERT Boid fut établi Régent du Royaume pendant la minorité du Roi; & ſon fils THOMAS épouſa la ſœur aînée de ce Prince. Cette famille étant ainſi montée au plus haut degré de gloire, où des particuliers puiſſent prétendre, devint l'objet de l'envie de tout le monde, & ce fut là le ſujet de ſa perte. Les *Kennedis*, qui eſt une autre famille puiſſante d'Ecoſſe, & qui étoit ennemie des Boids, profitant de l'abſence de Thomas Boid, qui étoit allé en Danemarck pour conduire en Ecoſſe la nouvelle Reine, le mirent mal dans l'eſprit du Roi avec toute ſa famille. Robert s'enfuit en Angleterre; Alexandre eut la tête tranchée; Thomas fut déclaré rebelle; ſon mariage avec la ſœur du Roi fut caſſé, & elle fut mariée à un autre. Il mourut à Anvers, où Charles Duc de Bourgogne le fit enterrer honorablement. Ainſi la famille des Boids, la plus floriſſante d'Ecoſſe dans ce tems-là, s'éleva & fut renverſée dans peu d'années, tant eſt fragile la faveur des jeunes Princes. Le Comte Kilmarnock a le ſurnom de *Boid.* * Buchanan.

BOIENS, *Boii*, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui étoient tres-célébres du tems de Céſar, occupoient la partie d'Auvergne qui eſt entre l'Allier & la Loire, avec le Bourbonnois. Ils étendirent enſuite leur domination dans le Berri, & comme ſi les Gaules n'euſſent pas ſuffi pour les contenir, une partie ſous la conduite de Ségovéſe s'établit dans la Bohême; d'où étant chaſſez par les Marcomans, ils paſſérent le Rhin, & ſe retirérent dans la Vindélicie, entre l'Inn & l'Iſer, qui prit pour cela le nom de *Bojoaria*, d'où eſt venu celui de Baviére. * Céſar. Tacite. Cluvier. *Voyez* BITURIGES.

BOIENS, autres peuples de la Gaule Ciſpadane, c'eſt à dire, en deçà du Pô, en l'ancienne Italie, où ſont maintenant les Duchez de Parme & de Modéne.

BOJITES (les) ont rétabli le Royaume de Perſe, environ l'an 932; car après que les Califes, Princes des Saraſins, ſe furent rendus maîtres du Royaume de Perſe, à la fin leur pouvoir diminuant de jour en jour, les Sultans ſe revoltant chacun dans leurs provinces, commencérent à ſe faire chacun un Royaume à part. Les principaux parmi ceux-là étoient les fils de Bojas, que l'on croyoit deſcendre des anciens Rois de Perſe, & par conſéquent de Darius fils d'Hiſtaſpe. Ce Bojas avoit trois fils, *Alis*, *Aſen*, & *Achmed*, élevez dès leur jeuneſſe dans le métier de la guerre. Alis ayant ramaſſé une troupe de Brigands, après pluſieurs actions de valeur & de courage, ſe joignit à Martawige Roi d'Aſſyrie. Ses forces s'augmentant de jour en jour, il quitta Martawige, s'empara de la Perſe & des provinces voiſines, & les ayant partagées entre lui & ſes deux fréres, il fut affermi dans ſon nouveau Royaume par le Calife Muktaſibille. Les Bojites s'étant ainſi rendus maîtres de la Perſe, firent briller autant que jamais l'ancienne famille & la gloire de la nation, qui ſembloit enſevelie depuis pluſieurs ſiécles. Alis eut le ſurnom d'*Amadudda ulus*, c'eſt à dire, *Roi des Rois*, & ſa poſtérité a régné en Perſe l'eſpace de cent vint ſept ans, juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 1055, dans laquelle année les Selgiucides, ſortis des Turcs, ſuccédérent aux Bojites, deſquels le dernier Roi fut Mélécra. * George Hornius, *Orbis Imper. p.* 418. Joachim Feller, qui a fait des Notes ſur cet Auteur, dit que les Bojites s'appellent auſſi les Pujans, *Pujani.* *Voyez* PERSE (la)

BOILEAU (Gilles) Avocat au Parlement, a traduit du Grec d'Arrien l'abbrégé de la Philoſophie d'Epictéte, & a fait en François la Vie de ce même Philoſophe. Il a écrit auſſi deux Diſſertations contre M. Ménage & contre M. Coſtar; & l'on a imprimé de lui après ſa mort une Traduction en vers du quatriéme livre de l'Enéïde de Virgile, & quelques autres Poëſies. Il étoit de l'Académie Françoiſe; & la cabale que firent ſes ennemis, pour l'empêcher d'être admis dans cet illuſtre corps, y cauſa pendant quelque tems une eſpéce de guerre civile, qui ſe termina par ſa réception. Il eut pour pére *Gilles* Boileau, Greffier de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, homme fort eſtimé pour ſa probité & capacité: on cite à propos de cela une épigramme jolie, que le fils, étant encore jeune, fit après la mort de ſon pere, pour mettre au bas de ſon portrait. En voici les vers:

Ce Greffier dont tu vois l'image
Travailla plus de ſoixante ans;
Et cependant à ſes enfans
Il a laiſſé pour tout partage,
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
Dont ſon fils l'Avocat enrage.

Son génie le portoit à la Satyre, & il étoit frére aîné du célébre M. Boileau Deſpreaux, dont *il ſera parlé cy-après*, & mourut Intendant des menus plaiſirs du Roi, l'an 1669, âgé de 38 ans.

BOILEAU (Jacques) frére du précédent, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Sorbonne, né le 16 mars 1635, étudia les Humanitez avec ſuccès dans le Collége d'Harcourt; fit ſon cours de Philoſophie au collége de Beauvais en l'Univerſité de Paris, ſous le célébre Roger Omoloy; parut avec éclat ſur les bancs de Sorbonne, dont il fut Prieur depuis le mois de mars 1660, juſqu'au même mois de l'année 1661, & reçut le bonnet de Docteur le 22 mai 1662. Il fut enlevé de Paris en 1667 par M. Gondrin Archevêque de Sens qui le fit *Doyen* de ſon égliſe, & ſon Grand Vicaire; mais il revint à Paris en 1694, & fut pourvu par le Roi d'un canonicat de la ſainte Chapelle de Paris. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages curieux, ſavoir, un Eclairciſſement d'un paſſage de ſaint Auguſtin, cité dans la petite Perpétuité de la Foi, imprimé en 1667; un Recueil de diverſes piéces touchant les cenſures de la Théologie de la Faculté de Paris, contre Vernant & Amadée Guiménius, qui parut peu de tems avant le précédent. La même année il publia encore un Ecrit Latin ſous le titre de *Marcelli Ancyrani ad Decretalem ſuper ſpecula de Magiſtris*, pour faire voir que les Profeſſeurs en Théologie des Univerſitez ne ſont point compris dans cette Decrétale, & qu'elle ne leur accorde point le privilége de pouvoir joüir du revenu des Prébendes ſans reſider. En 1676, il donna un petit écrit Latin, ſous le nom de Claude Fonteius, *de Antiquo Jure Presbyterorum in regimine eccleſiaſtico*, dans lequel il entreprend de montrer que du tems de la primitive Egliſe, les Prêtres ont eu part au gouvernement avec les Evêques. La même année il publia un Traité François, pour montrer que la contrition eſt néceſſaire pour obtenir la rémiſſion des péchez dans le ſacrement de pénitence. Le plus conſidérable de ſes Ouvrages eſt ſon Traité *in quarto, de Antiquis & majoribus Epiſcoporum cauſis*, imprimé à Liége, ou plutôt à Lyon, en 1678. Il donna en 1681, un Traité *de Sanguine Corporis Chriſti poſt reſurrectionem*, ſur la lettre 146 de ſaint Auguſtin, contre le Miniſtre Alix, dans lequel il prouve que ce Saint n'a jamais douté que le corps glorieux de Jeſus-Chriſt n'ait du ſang. L'Hiſtoire Latine de la Confeſſion auriculaire contre le Miniſtre Daillé, parut en 1683; & en 1685, un Traité de l'adoration de l'Euchariſtie, avec un Ecrit ſur le retranchement de la coupe. En 1686, M. Boileau donna au public le texte Latin de Ratramne ſur l'Euchariſtie, avec une Traduction Françoiſe, une préface, & des Remarques. En 1691, il fit imprimer un petit Traité François, touchant les empêchemens du mariage, où il ſoutient le ſyſtéme de M. Launoy, contre les livres de Galéſius & de M. Gerbais. Il fit réimprimer en 1695, ſa Diſſertation *ad Decretalem ſuper ſpecula*, & y en ajoûta une autre de même nature, ſur la Décrétale, *ad Audientiam de Clericis non reſidentibus*, avec un Traité, *De tactibus impudicis prohibendis*, dans lequel il prouve que ces ſortes d'attouchemens ſont des péchez mortels; & un *Colloquium Criticum de ſphalmatis Virorum in Re Litteraria illuſtrium*, où il reprend quelques fautes, dans leſquelles il croit que d'habiles gens ſont tombez, fait lui-même d'aſſez groſſes fautes, & donne quelques reſtitutions de paſſages des Péres. En l'année 1700, il fit imprimer à Paris un livre intitulé, *Hiſtoria Flagellantium, ſeu de recto vel perverſo flagrorum uſu apud Chriſtianos*, dans lequel il blâme l'uſage des diſciplines volontaires. Les Journaliſtes de Trevoux en firent la

cri-

critique dans leurs Mémoires du mois de juin 1703. Le Pére du Cerceau Jésuite en avoit fait une critique particuliére. M. Despreaux prit le parti de son frére, & fit cette Epigramme,

Non, le livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes Péres,
Ces rigiditez salutaires,
Que, pour ravir le Ciel, saintement violens,
Exercent sur leurs corps tant de Chrétiens austéres.
Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler & d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
Et combat vivement la fausse piété,
Qui sous couleur d'éteindre en vous la volupté,
Par l'austérité même, & par la pénitence
Sait allumer le feu de la lubricité.

Il publia en 1704, un livre intitulé, *Historica Disquisitio de Re Vestiaria hominis sacri vitam communem more civili traducentis*, dans lequel il prétend qu'il est assez indifférent aux Ecclésiastiques de porter des habits trop longs ou trop courts. On lui attribue encore un petit livre intitulé *Dokimastes*, ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ, *sive de Librorum circa Res Theologicas approbatione*, *Disquisitio Historica*, dont l'Auteur reprend quantité d'erreurs, de fautes, & de bévues, qui se trouvent dans des livres approuvez, & un Traité sur la pluralité des Bénéfices, qui a paru en 1709 & 1710. En 1712, il donna une nouvelle édition Latine de Rattamne avec des Notes, avec une préface en Latin, & une réfutation de ce que le Pére Hardouin Jésuite avoit avancé contre Rattamne dans son livre de *Sacramento Altaris*. On peut joindre à ces Ouvrages, la Traduction qu'il fit en François du Traité de Grenade, *du Devoir & de la Vie des Evêques*; une édition Latine du Pastoral de saint Grégoire, sur un ancien manuscrit, avec une Epitre dédicatoire à M. l'Archevêque de Sens, & une préface; l'édition du petit Traité de Denys *le Chartreux*, de la Vie des Chanoines, imprimé à Cologne en 1670, avec une Epitre dédicatoire au même Archevêque, & une préface; des observations Latines contre le livre fait par M. Gaudin, contre celui de M. Joly, sur ce qui est dit dans le Martyrologe d'Usuard, de l'Assomption de la Vierge; & enfin des considérations sur le Traité Historique du P. Maimbourg, sur l'établissement & les prérogatives de l'église de Rome. En 1713, M. Boileau donna une Dissertation contre le P. Hardouin Jésuite, pour prouver que le Céphas qui fut repris par saint Paul à Antioche, est saint Pierre, premier des Apôtres. Il mourut le premier août 1716, Doyen de la Faculté de Théologie de Paris. * *Journal des Savans de Paris*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesiast. du XVII siécle, tome 5.*

* BOILEAU (Nicolas) Sieur Despreaux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, frére puiné du précédent, naquit à Paris le premier novembre 1636. Il commença ses études au Collége de Beauvais, & il découvrit dès lors le talent merveilleux qu'il avoit pour la Poësie. A peine avoit-il dix-huit ans, qu'il composa une Ode sur le bruit, qui courut alors, que les Anglois alloient faire la guerre à la France. Il a inséré cette piéce dans la derniére Edition de ses Oeuvres, après l'avoir corrigée en quelques endroits. Au sortir de sa Philosophie, ses Parens l'engagérent à étudier en Droit, & il y fit de si grands progrès, qu'il fut reçu Avocat dans un âge très-peu avancé. Mais, quoiqu'il eût toutes les dispositions desirables pour le Barreau, l'inclination, c'est à dire, le premier de tous les talens, lui manquoit. Il résolut donc de prendre un autre parti, & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais, il se détermina à y faire un Cours en Théologie. Mais il ne put soutenir longtems les Leçons d'une Scholastique épineuse. Il s'imagina que, pour le suivre plus habilement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit, & il renonça à la Sorbonne. Alors il se livra tout entier à la passion qu'il avoit pour les Belles Lettres, & sur tout pour la Poësie, comme il en parle lui même dans sa cinquiéme Epitre. Indigné contre le mauvais goût qui régnoit alors, & qui faisoit regarder de très-médiocres Ecrivains, comme des modéles à suivre, il composa là-dessus quelques *Satires*, qui en lui attirant la haine & le ressentiment d'une Légion de mauvais Poëtes, le mirent dans une grande réputation auprès des personnes d'un discernement exquis. On fut charmé de trouver pour la premiére fois dans ce genre de Poësie l'harmonie de la versification & la pureté du stile jointes à ce caractére de chasteté, qui jusqu'alors avoit été banni de la Satire Françoise. Chacun s'empressa d'avoir des copies de ces nouveaux Poëmes, qui, enfin, ne manquérent pas d'être imprimez sans la participation de l'Auteur, défigurez par quantité de fautes, & accompagnez de quelques autres piéces, qu'on sembloit par là vouloir attribuer à Mr. Despreaux; quoiqu'elles fussent fort éloignées de son génie. Cela engagea le jeune Auteur à publier lui-même ses Satyres, telles qu'il les avoit composées, & elles parurent en 1666, imprimées à Paris au nombre de huit, avec le *Discours au Roi*. Elles étoient précédées d'une Préface de l'Auteur, sous le nom du Libraire, laquelle ne se trouve que dans les premiéres Editions. Les mouvemens, que ce Livre excita sur le Parnasse François, & les plaintes de ceux qui blâmoient hautement la liberté, que prenoit Mr. Despreaux de nommer les Auteurs qu'il critiquoit, l'obligérent à composer sa neuviéme Satire, & un *Discours sur cette sorte de Poësie*, où il justifie sa conduite par divers raisonnemens, & par l'exemple des Poëtes Satiriques Latins & François. En 1669, Mr. Despreaux adressa au Roi une Epitre, où il le loue sur la paix, qu'il venoit de conclurre avec l'Espagne, & sur le soin qu'il prenoit de procurer le repos & l'abondance à ses Sujets. Cette piéce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette maniére plus d'une Edition. M. Despreaux l'ayant jointe ensuite à ses autres Ouvrages, la fit précéder d'un petit Avertissement, où il apprenoit au Lecteur, que, suivant l'avis, qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince *de Condé*, il avoit retranché de cette Epitre la *Fable de l'huître*, qui en faisoit la conclusion. Il fit depuis entrer cette Fable dans l'Epitre qu'il écrivit à l'Abbé *des Roches*. Quelque tems auparavant, il avoit composé une petite piéce en prose, intitulée *Dialogue des Morts*, dont le but étoit de faire sentir le ridicule de quelques piéces de Théatre & de quelques Romans, qui avoient alors une grande vogue. La *Pucelle* de *Chapelain* sur tout, *le Grand Cyrus* & *Clélie*, Romans de Mademoiselle de *Scudery* n'y étoient pas épargnez. Mais l'estime de Mr. Despreaux pour cette illustre fille, & son respect pour quelques Personnes distinguées, que ce Dialogue auroit pu interesser, l'ont empêché de le donner au Public. La rapidité des Conquêtes du Roi en Hollande l'an 1672, fournit l'occasion à notre Poëte d'adresser une nouvelle Epitre à ce Prince, où il fait l'Histoire de cette Campagne, & une Description pompeuse de ce fameux passage du Rhin, sur lequel on a porté divers jugemens. Les bruits desavantageux, que répandirent ses ennemis, au sujet de cette Description, dont ils publioient, que le Comte de *Bussy*, n'avoit pas été satisfait, engagérent Mr. Despreaux à écrire en 1673 une Lettre à ce Seigneur, qui lui répondit par une autre, où il lui marquoit une parfaite estime. Ce fut environ dans le même tems, que Mr. Despreaux composa cet Arrêt burlesque en faveur d'*Aristote*, & contre la nouvelle Philosophie, dont l'effet fut si heureux, qu'il obligea l'Université à supprimer la Requête, qu'elle alloit présenter sur cela au Parlement. Quelque tems après arriva l'affaire du Duc de *Nevers*, à l'occasion des deux Tragédies de *Phédre & Hippolyte*, composées, l'une par Mr. *Racine* Ami intime de Mr. Despreaux; & l'autre par *Pradon*, que le Duc favorisoit. Cette affaire fut enfin accommodée par quelques personnes du premier rang, qui voulurent bien s'en mêler. Quelque tems après Mr. Despreaux composa son *Lutrin*, piéce ingénieuse dans laquelle il a fait voir, mieux que dans aucun autre de ses Ouvrages, la beauté & la fécondité de son génie: puis que d'un sujet aussi stérile que celui-là, il a su tirer une si grande variété d'incidens, & les orner de si belles Episodes. Mais ce qui fait une des plus grandes beautez du Lutrin, c'est, sans doute, les traits de Satyre, qui y sont agréablement répandus, & qui montrent que Mr. Despreaux n'a pas eu moins en vue d'instruire, que de divertir ses Lecteurs. Les quatre premiers Chants de ce Poëme parurent dans l'Edition de 1674, mais les deux derniers ne furent publiez qu'en 1683. La même Edition de 1674, offrit encore deux nouveaux Ouvrages de Mr. Despreaux, *l'Art Poëtique* qui est un chef-d'œuvre, & le *Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours*, traduit du Grec de *Longin*; & elle est accompagnée d'une circonstance bien glorieuse pour l'Auteur; c'est que le Roi déclare dans le Privilége, qu'il lui accorde, que *c'est en vue de donner au Public, par la lecture de ses Ouvrages, la même satisfaction que Sa Majesté en a reçue.* Le Roi non content de ce témoignage avantageux, le gratifia aussi d'une Pension, comme nous l'apprend Mr. Despreaux lui-même dans une Epitre qu'il écrivit quelque tems après à Mr. de *Guilleragues*. En 1677, le Roi choisit Mr. Despreaux conjointement avec Mr. Racine pour travailler à son Histoire, honneur qu'il accompagna d'une gratification considérable, après avoir assigné une Pension à l'un & à l'autre. En 1678, les nouveaux Historiens allérent voir l'Armée de Flandres, & se trouvérent au Siége d'Ipres. En 1683, Mr. Despreaux donna une nouvelle Edition de ses Ouvrages, plus ample & plus correcte que les précédentes. A peu près dans le même tems naquit sa dispute avec Mr. l'Evêque d'*Avranches* au sujet du passage de la Genése cité par Longin, comme un exemple du Sublime. Il fut aussi reçu comme Membre de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions. Il le fut dans la premiére en 1684. L'année suivante il publia une nouvelle Edition de ses Oeuvres, augmentée de son Remerciment à l'Académie Françoise, & de cinq Epigrammes, dont il y en a deux contre l'Abbé *Cotin*, une contre un Athée, & une contre *Desmarais*. Mr. Despreaux eut beaucoup de part à la fameuse Dispute, sur la préférence des Anciens & des Modernes, qui naquit à l'occasion du Poëme, intitulé *le Siécle de Louis le Grand*, composé en 1687, par Mr. *Perrault*. Cette querelle fit éclorre divers Ouvrages en vers & en prose, que les deux Partis s'opposoient réciproquement. L'*Ode Pindarique* de Mr. Despreaux sur la prise de Namur, ses *Réflexions sur Longin*, & quelques *Epigrammes*, doivent leur naissance à cette Dispute. Toutes ces piéces parurent dans l'Edition de 1694, où l'on inséra aussi *La Satire contre les Femmes*, qui avoit été publiée séparément, sans compter huit nouvelles *Epigrammes* sur divers sujets. En 1695, il composa une *Epitre* adressée *à ses Vers*; en 1696, il en fit une autre écrite *à son Jardinier*; & en 1697, il en publia une troisiéme *sur l'Amour de Dieu*, adressée à Mr. l'Abbé *Renaudot*. Quelque tems après, Mr. *Perrault* & lui s'étant réconciliez, malgré la diversité de leurs sentimens, ils se donnérent réciproquement des marques d'une estime véritable, & d'une sincére amitié. En 1699, année de la mort de Mr. Racine, Mr. Despreaux adressa une nouvelle *Satyre sur le vrai & le faux honneur* à Mr. de *Valincour*, Successeur de Mr. Racine dans la place d'Historiographe du Roi; & deux ans après, en 1701, parut la derniére édition, qu'il ait donnée de ses Ouvrages, & celle qu'il appelloit son *Edition favorite*, précédée d'une nouvelle Préface, & augmentée de diverses piéces, dont les unes avoient été imprimées séparément, & les autres ne l'avoient point encore été. On fit une nouvelle Edition de ces Ouvrages sur celle-là à Amsterdam en 1707, dans laquelle on mit au bas des pages, quelques endroits des Poëtes Latins imitez par Mr. Despreaux. L'Extrait que les Journalistes de Trévoux donnérent de cette Edition, déplut, dit-on, à Mr. Despreaux. On prétend même que ce fut le mécontentement qu'il en eut, qui lui inspira le dessein d'une nouvelle Satire, où il s'adresse à l'Equivoque comme à une Personne, & l'apostrophe comme la cause de la chûte d'*Adam*, de l'Idolatrie Payenne, des Hérésies, qui ont défiguré le Christianisme, du sang qu'ont répandu tour à tour les Hérétiques & les Orthodoxes, & enfin du relâchement, qui s'est glissé dans la Morale Chrétienne, où elle a introduit le Dogme de la *Probabilité*, celui de la *fausse Attrition*, &c. Il se proposoit de publier cette Satire, dans la nouvelle Edition, qu'il préparoit de ses Ouvrages, & pour laquelle il avoit obtenu le Privilé-

ge, sur la fin de l'année 1710. Mais les obstacles, que l'on forma contre cette Edition, dont il y avoit déja cinq feuilles d'imprimées, rebutérent Mr. Despreaux, qui aima mieux la supprimer entiérement, que de la mutiler. Il fit dans la même année un Discours apologétique pour justifier cette piéce. Ce Discours se trouve dans l'édition de Genéve 1716. C'est là qu'il montre à quelle occasion il composa cette Satyre; & qu'il a été en droit d'ataquer vivement la doctrine de l'équivoque. Ce n'est pas qu'il aimât à se mêler dans les disputes des Théologiens. Il déclare lui-même en écrivant à M. *Des-Maizeaux* qu'il n'avoit pris aucun parti sur les démêlez au sujet de la Grace. „ Pour ce qui regarde, *dit-il*, le démêlé sur la „ Grace, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sen„ timent, & tantôt d'un autre; de sorte que m'étant quelquefois „ couché Jansèniste tirant au Calviniste, je suis tout étonné que je „ me réveille Moliniste approchant du Pélagien. Ainsi, sans con„ damner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec S. Paul, *ô altitu„ do Sapientiæ!* Mais après avoir quelquefois, en moi même, tra„ duit ces paroles par *ô que Dieu est sage!* j'ajoute aussi en même „ tems, *ô que les hommes sont fous!* Je m'imagine que vous entendez „ bien pourquoi cette derniére exclamation, & que vous n'y com„ prenez pas un petit nombre de volumes." Il avoit eu un démêlé avec les Journalistes de Trevoux à cause de l'extrait peu favorable qu'ils avoient donné de ses Ouvrages dans leurs Mémoires du mois de septembre 1703, ce qui produisit quelques épigrammes qui se trouvent dans les Oeuvres de Boileau de la derniére édition. Mais la guerre ne fut pas terminée par là. Boileau se plaint qu'on l'a ataqué de nouveau; aussi son dernier trait satyrique est-il lancé, avec toute la force qui lui restoit, contre les Journalistes, & s'adressant à l'Equivoque, il lui dit

Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimez,
Dans ce Païs par toi rendus si renommez,
Où l'Orne *épand ses eaux, & que la* Sarte *arrose:*
Ou, si plus surement tu veux gagner ta cause,
Porte la dans Trévoux, *à ce beau tribunal,*
Où de nouveaux Midas un Sénat monacal,
Tous les mois, appuyé, de ta sœur l'ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

Boileau en composant ses vers, faisoit ordinairement le second avant le premier, & quand le second vers étoit plus foible que le premier il l'appelloit le *Frére chapeau*; faisant allusion à l'usage des Moines qui sont accompagnez d'un Frére quand ils sortent du Couvent. Il ne se fioit point tellement à lui même qu'il ne fit revoir ses Ouvrages à M. Patru. * *Oeuvres de* Boileau *avec des Eclaircissemens Historiques donnez par lui même in 4. à Genéve 1716.* Il y avoit longtems, qu'il avoit quitté la Cour, & qu'il vivoit dans une espéce de retraite, dont la ville & la campagne partageoient le loisir. Peu répandu dans le grand Monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'Amis, dont il faisoit toujours ses délices, il a tranquillement attendu la mort, que lui annonçoient chaque jour des douleurs aigues, des évanouissemens, & une fiévre presque habituelle, qui l'emporta enfin le 13 de mars, 1711, lorsqu'il étoit âgé de 74 ans & quelques mois. Ses Amis ont procuré une nouvelle Edition, de tous ses Ouvrages, si on en excepte la *Satyre sur l'Equivoque*; mais on en a fait une nouvelle à Amsterdam sur celle-là, où l'on a mis cette Satire, & diverses autres piéces, qui ne sont pas dans celle de Paris. * Des Maizeaux, *Vie de Mr. Boileau Despreaux.* Mr. de Boze, *Eloge de Mr. Boileau. Journal des Savans, tome 53. p. 350. & suiv.*

BOINE, petit Comté dans le nord d'Ecosse, au nord de celui de Buchan.

BOINE, riviére. *Voyez* BOYNE.

BOINEBOURG, (Conrad) fameux Guerrier, chéri de Charles-Quint qui l'éleva à la qualité de Baron de l'Empire. Il fit le premier essai de sa valeur dans la bataille de Pavie; & lorsque l'année suivante le Général *Frousberg* se vit incommodé, il ne fit pas difficulté de confier tout le commandement à Boinebourg. Il ataqua Rome & la prit d'assaut & assiégea Clément VII, dans le Château St. Ange qu'il força à une capitulation avantageuse, par laquelle le Pape devoit payer 400000 écus aux troupes de l'Empereur. Mais comme le payement de cette somme tardoit trop, Boinebourg fut en danger parmi ses soldats, qu'il appaisa de sa propre bourse. En 1528, il défendit la ville de Naples contre les François, & après les avoir obligez à lever le siége, il les suivit & leur enleva un riche butin. En 1532, il assista au siége de Florence. En 1542, il commanda l'infanterie Impériale contre les Turcs, sur lesquels il conquit plusieurs places en donnant de grandes preuves de sa valeur. Dans la guerre de Smalcalde il servit l'Empereur & se rendit maître du Château de Mansfeld en 1547. En 1557, il se trouva à la bataille de S. Quentin. Boinebourg ne fut pas moins heureux Joueur que vaillant Guerrier. Pendant le siége de Florence il gagna à Philibert Prince d'Orange tout l'argent que Clément VII lui avoit envoyé pour le payement des troupes; cette perte mit le Prince d'Orange hors d'état de se tirer d'affaire avec honneur, de sorte que l'on ne pensa plus qu'à finir promtement la guerre. L'on dressa donc un projet d'accommodement, que les Florentins ne voulurent cependant point goûter. Ils firent avancer *Ferucci* leur Commissaire Général pour faire lever le siége aux ennemis. Le Prince d'Orange voyant cela prit une résolution désespérée & s'enfonça, avec ses gens, au milieu des ennemis; mais cette témérité lui couta cher, puisqu'il y perdit la vie. Boinebourg se fixa à la fin en Souabe & eut un fils de Susanne de Neuhausen, veuve de Jean Diéteric de Wintersletten. Son fils fut tué devant Troyes en 1591, mais sa postérité est encore florissante en Souabe. * Varchi, *Storia Fior.* Humbr. *v. Rh. Adel. tab. 231. seq.* Spangenberg, *Adelsp. P. 2. p.* 236. Spener, *Op. herald. P. Spec. p. 394. seq. Vies de George & de Gaspard de Fronsberg.*

BOINEBOURG, (Jean Chrétien Baron de) Conseiller privé de l'Empereur & de l'Electeur de Mayence & Grand-Maréchal du même Electeur, naquit à Eisenach le 12 avril 1622. Après avoir fait ses études à Iéne, à Helmstadt & à Marpourg il alla en 1642 à la Cour d'Eisenach, & de là à celle de Hesse-Braubach, où le Landgrave Jean faisoit sa résidence. Celui-ci l'envoya en 1645 à Stockholm. Il en revint l'année suivante & s'arrêta pendant quelque tems en Saxe. En 1648, il alla encore à la Cour du même Landgrave & lui rendit des services considérables dans les differens qu'il eut avec son frére le Landgrave George II. Il eut diverses vocations en Oost-Frise, en Suéde, & à la Cour de Saxe-Gotha, mais il les refusa toutes. En 1656, il fit profession de la Religion Catholique Romaine & entra dans le service de Jean Philippe, Electeur de Mayence. Depuis ce tems-là, il n'y eut presque aucune affaire importante dans l'Empire qui se terminât sans l'avis de Boinebourg. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, il fut envoyé à Munich, pour sonder si l'Electeur de Baviére accepteroit l'Empire: il assista fort souvent aux Diétes de l'Empire à Ratisbonne. Son credit s'augmenta considérablement auprès des Puissances & il obtint à la Cour de Mayence des charges que le frére de l'Electeur lui envioit. L'Electeur trouvant même que Boinebourg devenoit trop puissant le priva en 1665, de tous ses emplois & le fit mettre en prison. Le prétexte dont on se servit contre lui fut une lettre satyrique, qu'il avoit écrite contre Reiffenberg, qui avoit été envoyé en France pour demander du secours contre Erfort. On fouilla là-dessus tous ses papiers secrets, mais on n'y trouva rien qui pût le rendre suspect, c'est pourquoi il fut élargi après cinq mois de prison. Avant d'en sortir on lui fit prometre, que de sa vie il ne songeroit à se venger de ce qui lui étoit arrivé; & pour le consoler de ce qu'on lui avoit fait, l'Electeur donna la fille de Boinebourg en mariage à son néveu, fils du frére de l'Electeur. Depuis cela Boinebourg se retira de la Cour, & passa ses jours en partie sur ses terres, & en partie à Francfort, s'attachant presque uniquement aux études. Cependant il accepta encore quelques Ambassades, & entre autres celle en Pologne, pour recommander aux Polonois d'élire pour leur Roi, Philippe Guillaume Comte Palatin. Au reste il entretenoit une correspondance fort étendue & composa quelques livres, comme cinq livres *De usu errorum in Republica*, qui n'ont pas été imprimez, & une *défense du Droit de l'Electeur de Mayence au couronnement de l'Empereur.* Tous les livres de sa Bibliothéque avoient les marges chargées de remarques savantes écrites de sa main. Il laissa d'Anne Christine Schutz de Holzhausen son épouse, un fils nommé *Philippe Guillaume, dont il sera parlé cy-après.* * Puffendorf, *de Frider. Wilhelm. l. 7. §. 37. l. 10. §. 79. & 87. de Carolo Gustavo l. 4. §. 45.* Boineburgii, *Epistola ad Dietericum.* Struvii, *Acta Litter. Fascic. 3.*

BOINEBOURG, (Philippe Guillaume, Comte & Seigneur de) fils du précédent, naquit le 21 novembre 1656. Etant encore fort jeune il obtint des Canonicats à Mayence, à Tréves, à Spire & à St. Alban. En 1670, il alla à Strasbourg où il étudia sous Bœckler & Obrecht; & en 1672, il passa en France sous la conduite de M. de Leibnitz. En 1675, il visita plusieurs autres Cours. L'Electeur de Mayence l'employa dans les affaires les plus importantes, & l'envoya même auprès de l'Empereur Léopold, qui en fit son Chambellan en 1680, & qui en 1690 le nomma son Conseiller Aulique. En 1694, il alla à Dresde en qualité d'Envoyé de l'Empereur & fit un traité d'alliance avec Frédéric Auguste, le Successeur de George IV. En 1697, il prétendit à la charge de Vice-Chancelier de l'Empire, & ne l'ayant pas obtenue, l'Empereur l'éleva au rang de Comte; l'envoya à Francfort comme Ministre Plénipotentiaire & Commissaire général de l'Empire; & le nomma son Conseiller intime. Il conserva cette derniére charge sous les Empereurs Joseph & Charles VI. En 1702, l'Electeur de Mayence le nomma son Lieutenant à Erfurt; & en 1706, il l'envoya en Saxe pour observer les intérêts de l'Empire pendant les troubles des Suédois. Il mourut à Erfurt le 23 février 1717, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de St. Wipert. Il avoit le port majestueux & joignoit à une grande affabilité une prudence consommée dans les affaires politiques. Il faisoit grand cas des gens de Lettres & porta pendant onze ans le Titre de *Recteur très magnifique* de l'Université d'Erfurt, à laquelle il légua la riche Bibliothéque de son pére, & dix mille écus en argent comptant pour servir de fond, dont les rentes seroient employées à l'entretien d'un Bibliothécaire & d'un Professeur en Droit public & en Histoire.

* BOINEBURG, BEYMELBURG & BEMILBURG, nom d'une ancienne famille noble de Comtes & de Barons. On en voit des traces dès l'année 996, & il se trouve des Ecrivains qui en font venir l'origine dès le tems de Jules César.

* BOINGK, sorte de monnoye que Jeanne Reine de Naples fit battre. L'Historien Eggerik Béninga qui mourut en 1562, dit que de son tems, elle avoit encore cours à Naples. Voici ce qu'il en dit. Il raconte que Kano le Jeune, Seigneur de Broekemerland dans l'Oostfrise mourut en 1376; qu'il avoit eu deux fils, Okko & Imelo, & deux filles, Elburge & Dodo; Qu'Imelo étoit mort quatre ans avant la mort de son pére en 1372; Qu'Okko fit le voyage de Naples où il entra au service de Jeanne Reine de Naples; Que ses sœurs craignant que la succession de leur pére ne tombât en des mains étrangéres se transportérent à Naples pour ramener leur frére Okko dans leur païs; Que la Reine qui avoit pour lui une haute estime, ne vouloit pas le laisser aller, mais qu'aux instances redoublées de ses sœurs qui témoignoient une si grande amitié pour leur frére, cette Princesse leur accorda la grace qu'elles souhaitoient d'elle, en leur demandant quel mot signifioit *frére* en leur païs; Qu'elles répondirent que c'étoit *Boingk*, & que la Reine en mémoire de cet événement fit battre de la monnoye à laquelle elle donna le nom de *Boingk*. Ubbo Emmius qui fait mention de cette particularité, ne la nie pas à la vérité, mais il a bien de la peine à y ajoûter foi. Comme on ne sauroit prouver que le mot de *Boingk* ait jamais signifié *frére* en Oostfrise, G. Outhof donne là-dessus une conjecture assez vraisemblable. Il dit que *Boingk* étoit le nom d'une fa-

mille

mille noble de ce païs-là comme on le peut voir dans le *l.* 23. d'Ubbo Emmius; Que la Reine de Naples apprenant des sœurs d'Okko qu'il devoit retourner dans son païs pour s'y marier, leur demanda comment s'appelloit la future Epouse de leur frére; Qu'elles la nommérent *Boing* ou *Boingk*, & que la Reine en leur accordant le congé d'Okko, fit battre de la monnoye qu'elle appella *Boingk*, pour témoigner par là l'estime qu'elle faisoit d'Okko & l'amitié qu'elle avoit pour lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* G. Outhof, *Rélation de toutes les inondations*, en Hollandois, *p.* 339. & 340.

BOJORIX, Roi des Boiens établis en Italie au deça du Pô, vivoit environ 194 ans avant Jesus Christ, & eut guerre avec les Romains. Il attaqua Sempronius leur Général jusques dans son camp. Les Romains s'efforçoient d'en sortir, les Gaulois d'y entrer; & ni l'un ni l'autre des partis ne pouvoient s'ébranler, jusqu'à ce que Q. Victorius & C. Atinius, dont l'un étoit Capitaine de la premiére Cohorte, & l'autre Tribun de la quatriéme, s'avisérent d'arracher les Enseignes des mains de ceux qui les portoient, (ce qu'on n'avoit jamais fait que dans une occasion de desespoir.) Ils les jettérent parmi les Gaulois, & portérent ainsi les soldats Romains à tenter l'impossible, pour sauver leur honneur. Cela n'empêcha pas que les Gaulois qui attaquérent le camp d'un autre côté, n'y entrassent par la porte questorienne, & ne taillassent en piéces tout ce qui leur résista. L. Posthumius, Atinius & Sempronius furent tuez en cette rencontre. Néanmoins le Consul y ayant envoyé de nouvelles troupes, les Boiens ou Gaulois furent contraints de se retirer. * Tite-Live, *l.* 34.

BOJORIX, Roi des Cimbres, ou pour le moins, jeune Seigneur du premier rang parmi ce peuple, qui fit une irruption dans l'Italie l'an 649 depuis la fondation de Rome, qui répond à la 3930 du monde, & à la 103 avant J. C. & que Marius batit quatre ans après. Lorsque M. Aurêle Scaurus fut fait prisonnier par les Cimbres après la premiére bataille, qui se donna dans le tems que ces derniers étoient encore dans les Gaules, il leur conseilla de ne pas passer les Alpes, parce que les Romains étoient invincibles en Italie; Bojorix regardant ce conseil comme un défi, se leva & transperça Scaurus au milieu du Conseil de guerre des Cimbres. Dans l'abbrégé du 67 livre de Tite-Live, il y a ces mots, *à Bojorige feroce Juvene occisus est*, ce qui semble confirmer que Bojorix ne fut qu'un Général des Cimbres. Mais il y a des Savans qui lisent ainsi ce passage, *à Bolo Rege feroce occisus est*, & selon cette leçon Bojorix disparoîtroit entiérement, sur tout n'y ayant aucun autre Ecrivain ancien qui parle d'un Bojorix Roi des Cimbres. * Freinshémius, *in Supplem. Livian.*

BOIS D'ANNEMETS (N...) Gentilhomme de la Basse Normandie, ayant été envoyé jeune à Paris, s'attacha au Sieur de Puislaurent, qui le donna à Gaston de France, dont il fut fait premier Maréchal des Logis. C'étoit un homme extrêmement fin & adroit; cependant mauvais Courtisan. S'étant rendu au camp devant la Rochelle sans l'ordre de son Maître, il encourut sa disgrace à tel point, qu'il se crut obligé de se retirer dans son païs, d'où il alla en Italie, où il y avoit guerre, pour trouver quelque occasion de se signaler. Il étoit à Venise en 1627, & y ayant eu prise avec le Sieur de Ruvigny, autre Gentilhomme François, il fut tué en duel. On imprima en 1667, à Leide, un Mémoire sous le titre de *Mémoires* d'un Favori de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, & il y en a eu une seconde édition en 1702, à Amsterdam. On en parle très-avantageusement. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

BOIS ou SILVIUS (André du) Prieur de l'Abbaïe de Marchiennes dans le diocése d'Arras, vivoit dans le XII siécle. A la persuasion de Pierre Evêque d'Arras, il composa une Histoire des Rois de France de la premiére race, sous ce titre, *De rebus gestis & successione regum Francorum ex familia Merovingica*, qui est la même que Dom Raphaël de Beauchamp publia l'an 1633, à Douay, avec des Annotations, sous le titre de *Synopsis Franco-Merovingica*. André du Bois laissa encore quelques Traitez, & mourut l'an 1194. * Raphaël de Beauchamp, *in Synops.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 56.

BOIS (Jacques du) publia en 1635, un livre de la vérité & de l'autorité sacrée contre Wittichius; un Dialogue Théologique-Astronomique en 1653; un Commentaire sur les Actes des Apôtres, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOIS (Nicolas du) Chancelier de France. *Cherchez* BOSC.

BOIS (Siméon du) en Latin *Bosius*, natif de Limoges, avoit appris les Langues sous Jean d'Aurat, & y avoit fait beaucoup de progrès, aussi-bien que dans la Jurisprudence Civile, qu'il étudia à Bourges sous Duaren. *Des savantes leçons de l'un*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *il apprit à rendre la justice à ses Concitoyens, parmi lesquels il exerça la premiére charge de judicature; & par les bonnes instructions de l'autre, il entreprit de commenter les Epîtres de Cicéron à Atticus.* Il mourut fort jeune, vers l'an 1580, à Limoges, où il fut enterré dans l'église de saint Pierre, & on crut qu'il avoit été empoisonné. Il y a apparence que c'est le même Siméon Silvius qui traduisit en François le Commentaire que Marsile Ficin a laissé sur le Banquet de Platon. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3. Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BOIS ou SILVIUS (Jean du) natif de Lille en Flandres. & Professeur en Médecine à Douay, a été célébre dans le XVI siécle. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De morbi articularis curatione; Academiæ Duacensis & Professorum Encomium; Dialogi seu privatæ puerorum collocutiones; Tabula Pharmacorum; Declamatio de Lue venerea; De Studiosorum atque eorum qui corporis exercitationibus minus addicti sunt, valetudine curanda; Morbi populariter grassantis præservatio & curatio.* Il mourut en 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 562 & 563. Vander Linden, *de Script. Medic.*

* BOIS (Eustache du) fut l'un des Peintres que l'on employa à Fontainebleau pour la réception de l'Empereur Charles-*Quint.* * Félibien, *tome* 3. *p.* 119. *V. Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, de l'édit. de Trevoux 1725.

BOIS du OLIVIER (Jean du) Abbé de Beaulieu, François, avoit été Célestin; & étant sorti de cet Ordre avec la permission du Pape Clément VIII, le Cardinal Séraphin Olivier, qui l'aimoit beaucoup, l'adopta dans sa famille, & lui procura l'Abbaïe de Beaulieu. Il avoit accompagné ce Cardinal à Rome, où il prononça son Oraison funébre en 1609. Depuis il s'y fit des affaires, pour avoir témoigné trop d'antipathie contre quelques Religieux; & en 1611, il fut arrêté & mis à l'Inquisition. Quelques-uns disent qu'on l'accusoit d'avoir tué un homme à Avignon d'un coup de poing, & ajoûtent qu'il mourut en prison. Mais des Mémoires plus sûrs nous apprennent que le Pape Grégoire XV le fit sortir, & qu'il mourut peu de tems après dans la même ville de Rome le 28 août 1626. Il composa divers Ouvrages, & entre autres, *Biblioth. Floriacensis*, en 1605. * Jan. Nic. Erythræus, *Pin. I. Imag. Illust. ch.* 81.

* BOIS (Ambroise du) habile Peintre, naquit à Anvers. Henri IV, Roi de France, l'employa à peindre la Galerie de la Reine à Fontainebleau. Il peignit ensuite dans le cabinet de la Reine l'Histoire de Tancréde & de Clorinde. Il fit outre cela plusieurs tableaux sur les cheminées des appartemens du Roi & de la Reine. Il représenta l'Histoire de Theagéne & de Chariclée qui est dans la chambre ovale où le Roi Louis XIII naquit. Après avoir fait dans la chapelle deux grands tableaux il en commençoit un autre, lorsqu'il tomba malade, & mourut âgé de 72 ans, en 1615. * Félibien, *tome* 1. *p.* 127. *VI. Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, de l'édit. de Trevoux 1725.

BOIS ou SILVIUS (François du) natif de Braine-le-Comte dans le Hainaut, Chanoine à Douay, où il professa la Théologie pendant plus de 30 ans. Il naquit en 1581, & mourut le 28 février 1649. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, des Commentaires sur la Genése, & sur la Somme de saint Thomas; *De statu hominis post peccatum*, ou *Sententiarum liber*; *De præcipuis fidei Controversiis; Explicatio doctrinæ D. Thomæ, de primo Motore; Instructiones Pastorum S. Car. Borromæi; Enchiridion Petri Binsfeldii, Notationibus auctum & illustratum; Summa Conciliorum Barthol. Carranzæ additionibus illustrata; Commentarii in Summam integram D. Thomæ Aquinatis; Commentarius in Genesin; Resolutiones Casuum variæ; Orationes Theologicæ; Oratio Apologetica pro D. Thoma Aquinate; Oratio de sanctissima Trinitate; Officia parva septem; La Régle de S. Benoît.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 241. Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

BOIS (Philippe Goibaud Sieur du) de l'Académie Françoise, étoit un homme d'un esprit fort net, & qui joignoit une piété solide à une parfaite connoissance des Belles Lettres. Il avoit été Gouverneur de Louis-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, mort en 1671, & étoit d'une fort bonne famille de Poitiers. Il a mis en notre Langue les Lettres, les Confessions, les deux livres de la véritable Religion & des Mœurs de l'Eglise Catholique, le livre de l'Esprit & de la Lettre, & les Sermons de saint Augustin sur le nouveau Testament; les Offices, les Traitez de l'Amitié, de la Vieillesse & des Paradoxes de Cicéron. Tous ses Ouvrages sont accompagnez de Notes savantes & curieuses, & ont été imprimez à Paris chez Jean Baptiste Coignard. Il mourut d'une fiévre maligne le premier juillet 1694. * *Mémoires du tems.*

BOIS (Gérard du) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, natif d'Orléans, entra fort jeune dans cette Congrégation, & y expliqua long-tems les Humanitez. Il aima toujours l'Histoire, & y fit paroître du goût & de la critique, dans les conférences particuliéres que l'on faisoit dans la Maison de saint Honoré à Paris, & dans celles qu'il fit publiquement pendant deux ans à saint Magloire. Il travailla à l'édition du dernier volume de l'Histoire Ecclésiastique du Pére le Cointe, & fut choisi par M. de Harlai, Archevêque de Paris, pour écrire l'Histoire de l'église de Paris. Il en fit un volume qui finit au onziéme siécle, lequel fut achevé d'imprimer en 1690. Le second tome qu'il a laissé en mourant, va jusqu'au XV siécle. Il contient beaucoup d'Actes qui n'ont jamais paru. Le Pére Ripe est chargé de le revoir, & de le donner au public. Le Pére du Bois mourut à Paris le 15 juillet 1696. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle*, *tome* 4.

* BOIS (Etienne du) naquit au mois d'octobre de l'an 1650, d'une famille noble dans la paroisse de Bretteville-sur-Bordel, à trois lieues de Caën en Normandie, d'où il prit ensuite le nom d'Abbé de Bretteville, sous lequel il est plus connu. Après avoir fait ses études, il s'engagea l'an 1667 dans la Compagnie des Jésuites, mais il n'y demeura qu'onze ans, en étant sorti en 1678. Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes Ecclésiastiques qui vouloient se donner à la prédication, & c'est à cela que se rapportent tous les Ouvrages que l'on a de sa façon. La fertilité de son esprit lui en auroit fait produire beaucoup d'autres, si une mort prématurée ne l'avoit enlevé à l'âge de 36 ans, au mois de décembre 1688. Ses Ouvrages sont, *l'Eloquence de la Chaire & du Barreau selon les principes les plus solides de la Rhétorique sacrée & profane; Essais de Sermons pour le Carême & pour tous les Dimanches de l'Année; Essais de Panégyriques.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres*, *tome* 16. *p.* 154. *& suiv.*

* BOIS (Engelbert Des) après avoir été Chanoine & Archidiacre de Cambray, ensuite Prévôt de S. Pierre à Lille, fut fait Evêque de Namur. Il a donné au public une Traduction latine d'un Livre composé par un Jésuite, & intitulé, La pratique des bonnes intentions. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 204.

* BOIS (du) nom de deux Peintres qui étoient fréres. Quoiqu'ils ayent passé leur vie à Londres & qu'ils y soient morts, ils avoient pourtant pris leur naissance dans le Païs-Bas. Ils firent leur principale occupation des portraits, & ils y réüssissoient si bien que chacun vouloit être peint de leur main. Il est aisé de comprendre qu'avec un si beau talent ils amassérent beaucoup de bien, mais comme ils n'avoient ni femme, ni enfans, ni Domestiques, & que d'ailleurs ils faisoient très maigre chére, ils n'y firent pas une grande bréche. L'aîné étant mort, l'autre quoique fort âgé se maria avec la fille de Guillaume van de Velde, fameux Peintre dans tout ce qui concernoit la mer; mais ce mariage ne lui servit qu'à abré-

ger ſes jours. Il mourut peu de tems après laiſſant ſa Veuve en poſſeſſion de tout ce que ſon frère & lui avoient amaſſé. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 332. *& ſuiv.*

BOIS (du) *Voyez* HAYE (Jean de la, dit *Sylvius*.)

BOIS (Guillaume du) Cardinal, Archevêque de Cambray. *Cherchez* DU BOIS.

BOIS AUBRY, Abbaïe de France dans la Touraine, de l'Ordre de ſaint Benoît, à cinq lieues de l'iſle Bouchard, du côté du midi. Quelques-uns l'appellent l'Abbaïe de *Luzay*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOISBELLE ou ENRICHEMONT, *Boſcabellum*, bourg de France dans le Berri, entre Bourges & Sancerre, avec titre de Principauté, à la Maiſon de Bethune-Sully. Il y a un tres-beau château. * Sanſon. Baudrand.

* BOISCHOT, famille noble en Brabant, où elle poſſède le Comté d'Erps, dont elle porte le titre. Celui qu'on en regarde comme le Chef eſt GERLACH de Rovére, Chevalier & Seigneur de Starkenburg qui vivoit au milieu du XIII ſiécle. Son arriére petit-fils GUILLAUME de Starkenburg épouſa en 1306 *Marguerite* de Boiſchot dont les Deſcendans ont porté le nom joint au leur pendant quelque tems, & puis enſuite ſeul, en laiſſant celui de leur propre famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 2. *L'Erection des Terres du Brabant.*

BOIS-COMMUN, *Boſcum-Commune*, bourg de France, où l'on voit un vieux château, ſitué ſur la riviére des Oudes, ou, ſelon les cartes, des Oudes, dans le Gâtinois. Il eſt à ſix lieues de Montargis, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOIS-DAUPHIN, Maréchal de France. *Cherchez* LAVAL.

BOIS-DE-TRAHISON ou BOIS-DE-GANELON, *Proditionis Sylva*, forêt entre Paris & Pontoiſe, ſur le bórd de la Seine, ainſi appellée, parce que l'on dit que le fameux Ganelon y dreſſa autrefois des embûches à pluſieurs Commandans de l'armée de Charlemagne. On remarque qu'il y a un endroit de cette forêt, dont le bois coule d'abord au fond de l'eau, quoique celui des autres endroits flotte deſſus. * André du Chêne.

BOISI. *Cherchez* GOUFFIER.

BOISJENCY. *Cherchez* BAUGENCI.

BOIS-LE-DUC, BOLDUC ou BOSLEDUC, *Boſcum Ducis*, *Sylva Ducis*, *Belducum*, & vulgairement dans la Langue du païs, *s'Hertogen-Boſch*, ville des Païs-Bas dans le Brabant Hollandois, avec Evêché ſuffragant de Malines, eſt ſituée ſur la riviére de Dommel, & ſur l'Aade qui perdent leur nom dans la Dieſe qui eſt un canal creuſé dans Boisleduc & qui ſe rend dans la Meuſe à Crévecœur, à une lieue & demie ou environ de Boisleduc. Cette ville fut bâtie dans une plaine, couverte d'un bois où les Ducs de Brabant ſe plaiſoient à chaſſer. Mais le Duc Henri, pour s'oppoſer aux courſes que ceux de Gueldre faiſoient dans ſon païs, fit couper vers l'an 1172 ce bois, où l'on jetta les fondemens de Bois-le-Duc, que Géofroi fit achever en 1184, comme cela ſe voit dans ces mots, où la lettre *D* n'eſt point numérale,

GodefrIdVs dVX e sILVa feCIt oppIdVM.

Cette ville eſt naturellement forte, plus par ſa ſituation dans un lieu environné de riviéres & de prairies couvertes d'eau, que par ſes fortifications. Les foſſez y ſont remplis de l'eau des riviéres que nous avons nommées, & qui entrent dans la ville par divers canaux; ce qui ſert extrêmement pour la commodité des Habitans. Ils y ſont preſque tous ſoldats, quoiqu'ils ne négligent pas le commerce : ce qui les fait ſurnommer *Marchands Guerriers*. Au reſte la ville eſt grande, belle, bien bâtie & tres-peuplée. L'égliſe cathédrale de ſaint Jean eſt une des plus magnifiques des Païs-Bas, & eſt ornée en dedans proche la porte du nord d'une horloge tres-rare, mais qui depuis longtems ne va plus, parce qu'on a perdu le ſecret dont le mouvement de toute la machine dépendoit. La place du marché, où les plus grandes rues viennent aboutir, eſt belle & vaſte, & eſt embellie du beau frontiſpice de la Maiſon de ville. Bois-le-Duc ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle pendant les guerres civiles de la Religion; & les Hollandois penſérent la ſurprendre en 1585, lorſque le Comte de Hohenloë y entra avec deux cens ſoldats. Mais il fut enfin repouſſé, n'ayant pu ſe faire ſoutenir par ſes gens. Dans la ſuite les Hollandois, après pluſieurs tentatives, s'en rendirent enfin les maîtres en 1629, par la valeur & la conduite de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, & ils en ſont aujourd'hui ſouverains. Le Pape Paul IV y avoit fondé un Evêché l'an 1559, & François Sonnius en fut le premier Prélat. Mais depuis que les Hollandois poſſédent cette ville, les Evêques font leur réſidence à Geldorp. Bois-le-Duc eſt capitale d'un grand païs, dit la *Mairie de Bois-le-duc*, qui comprend plus de cent villages. Cette ville a produit de grands hommes, comme François Mercator, Henri Boon, Henri Agilæus, Diodore & Nicolas Tuldenus, Jean Boden, Jean Haſius & divers autres, dont on parle ailleurs. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.* Jean-Baptiſte Grammaye, *in Taxandr. & Hiſt. Brabant.* Sanderus. Le Mire. Gazey.

BOISOT (Louis) Amiral de Zélande. *Voyez* BOYSOT.

BOISOT (Jean-Baptiſte) né à Beſançon au mois de juillet de 1636, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, originaire de Dijon, qui depuis quelques ſiécles s'étant partagée en trois branches, au Païs-Bas, en Hollande, & en Franche-Comté, a fourni par tout de grands hommes, ſoit pour le miniſtére, le commandement des armées, ou les premiers emplois de la robe. Il étudia les Humanitez à Beſançon, s'appliqua enſuite à la Philoſophie, & acheva ſon cours à treize ans. De Beſançon il paſſa à Dole, pour s'y faire graduer en Droit Civil & en Droit Canon, ayant alors ſeize ou dix-ſept ans. Il ſe rendit enſuite à Paris, où il ſe polit en peu de tems, & apprit parfaitement la Langue Françoiſe. Il y apprit auſſi la Langue Gréque, & y aquit l'amitié de M. Pelliſſon. Il paſſa de France en Italie, employa près de trois ans à ce voyage, & parcourut tout ce païs, remarquant par tout avec ſoin les divers effets de la nature & les beautez de l'art, & étudiant les mœurs, les inclinations des peuples, l'eſprit du miniſtére, & les intérêts des Souverains. Etant à Rome, il aquit la protection du Cardinal Azzolini, qui le préſenta à la Reine Chriſtine de Suéde, & qui voulut même l'attacher auprès de cette Princeſſe, dans le deſſein de le pouſſer aux importans emplois de la Prélature. Mais l'Abbé Boiſot, autant ennemi du tumulte & de l'aſſujettiſſement des Cours, qu'ami de la liberté des Muſes, & de la tranquillité du cabinet, réſiſta à tous les charmes de l'ambition. Il partit de Rome après avoir obtenu du Pape, à la recommandation de la Reine & du Cardinal, dont on vient de parler, les Prieurez de la Loye & de Grande-Cour, ſituez en Franche-Comté, où il retourna après avoir parcouru l'Allemagne. A ſon retour, le Clergé le députa aux Etats de la province; & ce fut durant le cours de cette députation, qu'il acheta du Comte de Saint-Amour, héritier de la Maiſon de Granvelle, la Bibliothéque du Cardinal de ce nom, qu'il augmenta juſqu'à ſa mort, avec beaucoup de ſoin & de dépenſe. En 1668, il fut chargé d'une négociation importante, pour laquelle il fut envoyé auprès du Marquis de Mortare, Gouverneur du Milanois. Cette négociation eut tout le ſuccès qu'on en avoit eſpéré, & aquit beaucoup de réputation au Négociateur. Dans les différentes révolutions de la Franche-Comté, il paſſa en Eſpagne; demeura près de deux ans à Madrid, & deux mois entiers dans l'Eſcurial, pour en viſiter la bibliothéque, où l'on dit que quoique ſimple particulier, il ne trouva rien de ſi curieux que ce qu'il avoit chez lui. Le Comte Hernan Nunez, qui l'avoit connu à Madrid, paſſant à Beſançon pour ſe rendre à la Cour de Danemarck, où il alloit en qualité d'Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, fit tout ce qu'il put pour l'engager à être du voyage, perſuadé qu'un homme de ce mérite feroit beaucoup d'honneur à l'ambaſſade; mais l'Abbé, qui avoit réſiſté aux ſollicitations du Cardinal Azzolini, & à la douceur du climat d'Italie, ne fut point tenté d'aller s'expoſer aux âpres rigueurs du Nord. Il avoit mis ſon cœur à ſon thréſor de Granvelle; c'eſt ainſi qu'il appelloit les Mémoires du Chancelier & du Cardinal, l'un premier Miniſtre de l'Empereur Charles-*Quint*, & l'autre du Roi Philippe II. Il vouloit ranger ſelon l'ordre des tems ces Mémoires, compoſez de tous les Traitez faits ſous les régnes de ces deux Princes, & d'une infinité de lettres originales des Papes, de tous les Souverains de l'Europe, & de tous les Miniſtres qui vivoient alors, écrites en Latin, en François, en Eſpagnol, ou en Italien. Mais comme les lettres étoient la plupart en chifre, celles qui contenoient pluſieurs feuillets, ſouvent pour ainſi dire, démembrées, & les autres pêle-mêle, le travail n'en pouvoit être que tres-pénible: il en vint cependant à bout, à force de tems & de ſoins. Il trouva la clef des chifres, forma plus de cent volumes de tant de piéces curieuſes, les fit relier en ſa préſence, pour les fixer une bonne fois, & après les avoir fixées, en fit un extrait ample & exact, afin de pouvoir retrouver ſans peine & ſur le champ ce qu'il voudroit. M. Leibnitz a tiré de lui des ſecours utiles pour ſon Recueil des Traitez des Princes, qu'il a publié ſous le nom de *Codex Diplomaticus*; & l'Evêque de Nîmes, pour ſon Hiſtoire du Cardinal Ximénès. M. Pelliſſon l'avoit auſſi prié de mettre à part tout ce qu'il pourroit trouver parmi ſes papiers qui regarderoit la Religion de près ou de loin. C'eſt de là que nous eſt venu le Bref de Pie IV, pour la communion ſous les deux eſpéces. L'Abbé Boiſot s'étoit auſſi fait un cabinet rempli de marbres & de bronzes antiques, de médailles de toutes eſpéces, dont il avoit ramaſſé une ſuite fort complette, & qu'il déchifroit heureuſement; d'onyces, & d'autres pierres gravées, parfaitement belles; d'excellens tableaux de la main des meilleurs maîtres; de productions extraordinaires de la nature, & d'une infinité d'autres choſes rares. Mais de peur qu'on ne le raillât ſur cette inclination, il en plaiſantoit le premier, & ſe donnoit en riant la qualité de *grand Babioliſte*. Il apprit auſſi la Langue Hébraïque, il lut les Péres Grecs & Latins, les Conciles, & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. La Franche-Comté ayant été cédée au Roi de France par le Traité de Nimégue, ce Prince le nomma à l'Abbaïe de Saint-Vincent de Beſançon, qui eſt le troiſiéme Bénéfice de la Province. S'étant engagé dans la Prêtriſe, il ſe crut obligé plus que jamais à faire un bon uſage de ſon tems & de ſon bien. Il recevoit de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Eſpagne, & preſque de tous les endroits de l'Europe, des Lettres des perſonnes les plus diſtinguées, par leur mérite & par leur ſavoir. Il répondoit à chacun, ou en Latin, ou en ſa propre Langue. M. Pelliſſon l'invita d'aller à la Cour, où il fut fort bien reçu du Roi & de tous les Miniſtres. Engagé enſuite dans un procès, où il croyoit l'honneur de ſa famille intéreſſé, il ſe rendit à Dijon, où ſans le miniſtére d'aucun Avocat, il plaida ſa cauſe avec tant de force & d'habileté, qu'en la gagnant il s'aquit l'eſtime de tous ſes Juges. Pendant ſon ſéjour à Dijon, il fit l'épreuve d'un ſecret qu'il avoit d'apprendre à écrire à un jeune enfant en moins de deux heures, ce qui cauſa de l'admiration à tous ceux qui en furent témoins. Pendant la diſette qui fut générale en 1694, il ſe priva du néceſſaire pour ſoulager les malheureux; & après leur avoir diſtribué en peu de mois plus de douze mille cinq cens livres, on le vit obligé d'emprunter vint piſtoles pour la ſubſiſtance de ſa maiſon. Dans l'exercice de ces bonnes œuvres, il ſe ſentit tout à coup ſaiſi d'une de ces fiévres malignes, qui emportérent tant de monde en France, environ dans ce tems-là. Il mourut le quatriéme décembre 1694. Par ſon teſtament il nomma pour héritier ſon frère le Préſident, & laiſſa aux Bénédictins de ſon Abbaïe une partie de ſes tableaux, ſes buſtes, ſes médailles de bronze, ſes Manuſcrits, ſa Bibliothéque, & un fonds de deux mille écus, dont le revenu doit être employé à l'augmenter, à condition qu'elle ſera publique deux fois la ſemaine. Les Magiſtrats de Beſançon, pour marque de leur reconnoiſſance, lui firent faire un ſervice aux dépens de la ville, où ils aſſiſtérent en corps, ce qui ne s'obſerve que pour les Souverains, ou pour les Gouverneurs de la province. On a fait eſpérer que les Bénédictins de Saint-Vincent feront imprimer un Recueil de toutes les piéces, & l'Inventaire des curioſitez qu'il leur a laiſſées, avec le catalogue de ſes livres imprimez & de ſes Manuſcrits. On

n'a d'imprimé de l'Abbé Boisot, que quelques lettres dans le *Journal des Savans*. On a trouvé parmi ses papiers un projet de l'Histoire du Cardinal de Granvelle, qu'il avoit dessein d'écrire, & où il auroit découvert les mystéres les plus secrets du régne & de la politique de Philippe II. * *Journal des Savans, tome 23. p. 183.*

BOISRATIER (Guillaume) Archevêque de Bourges, étoit sorti d'une famille illustre de cette ville, où il fut Doyen de la Métropole de saint Etienne. Depuis étant venu à Paris, il fut Chanoine de la Sainte-Chapelle, Maître des Requêtes de Charles VI. & Conseiller au Grand Conseil, étant déja Archevêque de Bourges. Il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1415, se trouva au Concile de Constance en 1417, & mourut en 1421. On voit son tombeau dans le chœur de l'église de Bourges avec cette épitaphe,

Eloquio clarus studioque & floridus olim
Bononiæ leges, Doctor, utrasque legens,
Guillelmus Boisraterii, *qui nobilis urbe*
Natus, in hac Primas fulsit Aquitaniæ,
Biturigum Præsul, regni perscriptus, honorum
Gestor, opem cunctis rebus & arte ferens.
Regis amans, inopumque pater, fideique Sacerdos,
Carne subactus humo, sidera mente rapit.

* Monstrelet, *Hist.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Thomas de la Taumassiére, *Histoire de Berri.*

BOISROBERT (François Métel de) Abbé de Châtillon sur Seine, natif de Caën, s'est rendu célébre par son esprit, & se poussa dans le monde par la faveur du Cardinal de Richelieu. Il a laissé diverses Poësies, des Lettres, &c. & est mort en 1662, l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Il railloit agréablement, & avoit le génie naturellement tourné à la plaisanterie, qualité qui lui aquit les bonnes graces du Cardinal de Richelieu; & son principal soin étoit de délasser l'esprit de cette Eminence, en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la ville. Ce divertissement étoit si utile au Cardinal, que son premier Médecin avoit accoutumé de dire, *Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous guérir; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une dragme de Boisrobert.* Boisrobert a fait diverses Poësies Françoises, dont quelques-unes se trouvent en divers Recueils de vers faits par plusieurs Auteurs. Outre cela, on a de lui un livre d'*Epîtres*, ou de Discours en vers, à la maniére d'Horace; plusieurs Poëmes Dramatiques; une Tragédie intitulée, *Didon chaste*, ou *les Amours d'Hiarbas*; deux Tragicomédies, qui sont *Paléne* & *le Couronnement de Darie*; trois Comédies, la premiére, qui est de son invention, intitulée *les trois Orontes*; & les deux autres qui sont, *la Jalouse d'elle-même*, & *la folle Gageure*, tirées de l'Espagnol de Lopez de Véga. Il y a aussi quelques Ouvrages de lui parmi les piéces dramatiques du Cardinal de Richelieu; car il étoit un des cinq Auteurs de son Eminence, pour le théatre. Il en étoit même le bel esprit. Sa mémoire est grande dans l'Académie Françoise, quoique ses vers n'y soient guéres estimez. Les Distiques mis au bas de ses Hommes Illustres, n'ont ni sel, ni agrément, ni pointe, ni force, & ne sont pas de bon goût. Ses autres vers ne valent pas beaucoup mieux. Il a fait *la Pandore, les Epîtres à Mélissus, le Vigneron, le Berger*, &c. On ne sait point s'il ne fut point Auteur du *Recueil de Contes* publiez sous le nom de son frére le Sieur d'Ouville, ou du moins s'il n'y eut point grande part. Les meilleurs sont tirez de Béroalde, & du *Moyen de parvenir*, qu'il savoit par cœur. * Jean Chapelain, *dans la preface de son Poëme de la Pucelle. Lettre de Costar au second tome* in 4. *&c.* Pellisson, *Relat. Hist. de l'Académie Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 250. *n.* 1497, &c. *Recueil des Poëtes François, depuis Villon jusqu'à Benserade. Recueil d'Epigrammes Françoises.*

BOISSAC. *Voyez* **BOISSAT.**

BOISSARD (Jean-Jacques) né à Besançon l'an 1528, a publié plusieurs Recueils qui sont d'une grande utilité pour l'intelligence des Antiquitez Romaines. Il leva lui-même le plan de tout ce qu'il put trouver d'anciens monumens en Italie; & pour satisfaire le goût qu'il avoit là-dessus, il visita toutes les isles de Corfou, de Céphalonie & de Zante. Il alla aussi dans la Morée, & auroit poussé jusqu'en Syrie sans une maladie qui l'arrêta à Méthone. Revenu en son païs, il fut Gouverneur des fils d'Antoine de Vienne, Baron de Clervaut, & voyagea avec eux en France, en Allemagne & en Italie. Il avoit laissé à Montbéliard les Antiquitez qu'il avoit rassemblées avec tant de peine, & il eut le chagrin de les perdre presque toutes, lorsque les Lorrains ravagérent la Franche-Comté. Il n'eut de reste que celles qu'il avoit fait transporter à Metz où il s'étoit retiré; mais comme on connut l'intention qu'il avoit de faire part au public de ses Recherches, on lui envoya de toutes parts plusieurs desseins & plusieurs crayons des vieux monumens; & avec ce secours il donna quatre volumes *in folio* des Antiquitez Romaines, sous le titre *de Romanæ urbis Topographia & Antiquitate*, le tout enrichi de plusieurs estampes gravées, celles des deux premiers volumes par Théodore de Bry, habile Graveur Liégeois, établi à Francfort; & celles des deux autres volumes par les deux fils de ce Théodore. De plus Boissard publia la Vie de 198 personnes illustres avec leurs tailles-douces. Cet Ouvrage qui a pour titre *Theatrum Vitæ humanæ*, est divisé en quatre parties *in quarto* dont l'impression commença en 1597, & finit en 1599. Son traité *de Divinatione & Magicis Præstigiis* ne fut imprimé qu'après sa mort arrivée à Metz le 30 octobre 1602. Ses Ouvrages sont estimez des Antiquaires, & sont devenus fort rares. On a aussi de lui des emblêmes, & un volume d'Epigrammes Latines, d'Elégies & de Lettres, qui ne sont pas si estimées que ses autres Ouvrages. * Jean Hallervord, *in Biblioth. Curios. seu Supplement. Biblioth. Gesnerian.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova, p.* 119. Olaüs Borrichius, *Dissertat.* 3. *de Poët. Lat. num.* 125. *p.* 113. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 418. *n.* 1359. Bayle, *Diction. Critiq.*

BOISSAT ou **BOISSAC** (Pierre de) Vice-Bailli de Vienne, sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit Jurisconsulte & Historien, & possédoit fort bien la Langue Gréque. Nous lui devons l'Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem de Malte, & celle de la Maison de Médicis, sous le titre de *Brillant de la Reine*, &c. Il se distingua sur tout par sa probité, par son zéle pour la Religion, & par son amour pour sa patrie, à laquelle il rendit de bons services durant les guerres civiles. Outre la charge de Vice-Bailli, il eut encore celle de Lieutenant Civil & Criminel de Vienne, où il mourut l'an 1616, & fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de saint André le Bas, où l'on voit son épitaphe. * Chorier, *Histoire du Dauphiné. Antiquité de Vienne, & Etat politique de Dauphiné.* Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise, &c.* Jean Chapelain, *dans la préface de son Poëme de la* Pucelle. *Lettres de* Costar, *tome* 2. *in quarto.* Baillet, *Jugemens sur les Poëtes Modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 249. *n.* 1497.

BOISSAT (Pierre de) fils du précédent, Seigneur de Licieu & d'Avernay, a été un des plus savans hommes de son tems, en toute sorte de littérature, & mourut vers l'an 1662. On a de lui un Recueil de Poësies Françoises, peu lues aujourd'hui. Son Charles *Martel* lui a couté du tems & du travail; mais le public n'a point paru faire beaucoup d'attention à cet Ouvrage. * Les mêmes.

BOISSAT (André de) fils aîné du précédent, Seigneur de Licieu, de Villeneuve de Plat, de Gages & de Lauzanes, s'est aquis beaucoup d'honneur dans le service. Il a été Gouverneur de Silles, Lieutenant Général des armées du Roi, a commandé en chef la cavalerie de l'armée de Catalogne, & étoit un des quatre Lieutenans-Généraux du blocus de Paris dans le commencement du régne de Louis XIV. * Les mêmes.

BOISSAT (Pierre de) frére du précédent, homme de beaucoup d'esprit, Colonel du régiment de Bentivoglio, a été de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1634, & de son mariage avec *Clémence* de Clermont de Chaste, il n'est resté qu'une fille nommée *Françoise-Gertrude* de Boissac, qui a été mariée à *Charles* de Chabo, Marquis de Saint-Maurice en Savoye. Pierre mourut en 1662, & sa place à l'Académie fut remplie par Furetiére. * Les mêmes.

BOISSAT (Jean de) frére de Pierre de Boissat, Vice-Bailli de Vienne, duquel parle l'article premier de Boissat, Seigneur de Coirieu, épousa en 1565, *Françoise* de Corbeau, dont il eut 1. *André*, qui fut marié à *Marguerite* de Bérenger, en 1609; & 2. PIERRE, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, qui épousa en 1610, *Charlotte* de Villars. C'est dans la Descendance seule de ce dernier, que subsiste aujourd'hui cette famille, qui posséde le fief de Coirieu, & les Terres de Saint-Didier, de Gages & de Lauzanes. Elle porte pour armoiries, *de gueulles à la cottice d'argent, accompagnées de six besans d'or*, & a pour devise, *ni regret du passé, ni peur de l'avenir.* * Les mêmes.

BOISSIÉRES (Claude) de Dauphiné, célébre Mathématicien, a vécu vers l'an 1550 & 1555, & composa divers Ouvrages, entre autres, la *Rithmomachie*, qu'il dédia à Antoine Escalin des Aimars, Baron de la Garde. * *Consultez* les Auteurs citez après Jean de Boissiéres.

BOISSIÉRES (Jean de) de Montferrand en Auvergne, qui vivoit dans le XVI siécle, donna au public une Histoire des Croisades l'an 1583; un Recueil de Poësies; & une Traduction de Roland *le Furieux.* * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Chorier, *Hist. de Dauphiné, &c.*

BOISSIEU. *Cherchez* **SALVAING.**

BOISSY. *Cherchez* **GOUFFIER.**

BOISTUAU ou **BOAISTUAU** (Pierre) dit *Launay*, natif de Nantes en Bretagne, *a été*, dit La Croix-du-Maine, *homme tres-docte & des plus éloquens Orateurs de son siécle, & lequel avoit une façon de parler autant douce, coulante & agréable, qu'autre duquel j'aye lu les Ecrits.* Il composa un Traité sous le titre de *Théatre du Monde*, dont on fit plus de vint éditions, & publia encore quelques autres Ouvrages. Pierre Boistuau mourut à Paris l'an 1566. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Gesner, &c.

BOISY, Seigneurie au païs de Chablais en Savoye, proche du Lac de Genéve, appartient aux aînez de la maison de Vérace-Budé. Il y a eu de cette Maison un vaillant Capitaine nommé BOISY, Chevalier de l'Ordre, qui commandoit avec Montejan un parti de cinq à six cens chevaux, sous le régne de François I. Lorsque l'Empereur Charles-Quint, après avoir saccagé la ville d'Aix, résolut d'attaquer Marseille, Boisy & Montejan firent dessein de surprendre les ennemis, mais ayant fait avancer leurs gens avec trop de précipitation, ils furent envelopez & faits prisonniers, leurs forces étant trop inégales. * Mézeray, *au régne de François I.*

Il y a encore une autre Seigneurie de ce nom en France, dont Gouffier de Boisy, qui vécut sous François I, porta le nom. Les Supplémens de *Moréri* ont attribué à ce dernier la Seigneurie de Boisy en Chablais, en le plaçant dans la maison des de Vérace-Budé, quoiqu'il soit certain, que dans le tems où Gouffier de Boisy fut à la guerre, la famille des Budé ne possédoit pas un pouce de terre en Chablais, puisqu'elle n'acheta la Terre de Boisy qu'après s'être retirée à Genéve; ce qui arriva sous le régne de Henri II, après la mort du célébre Guillaume de Budé, dont ils descendent.

BOITZENBOURG, *Butzenburgum*, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est située dans le Duché de Meckelbourg sur l'Elbe, à trois lieues au dessus de la ville de Lawembourg. On léve à Boitzenbourg un péage fort considérable, qui appartient aux Ducs de Meckelbourg-Gustrow. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJUC (Mahomet dit) *Voyez* **MAHOMET II.**

BOK. BOL.

BOK (Nicolas) *Voyez* BOCK.

* BOKELMAN (Henri) Ministre de Ham ou Hamme, ville capitale du Comté de la Marck en Westphalie, outre la Théologie dans laquelle il étoit fort versé, entendoit aussi fort bien les Langues Latine, Gréque, & Hébraïque, & le Syriaque. Il possédoit à fonds les Mathématiques & la Poësie. En 1600, il eut grande apparence d'être appellé à Déventer en Overissel, mais les divisions entre les Magistrats & le Consistoire firent manquer la chose. Il laissa deux fils, savoir, *Patrocle* & *Charles*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Revii, *Daventr. illustr. l. 5.*

* BOKELMAN (Patrocle) fils aîné du précédent, se donnoit souvent le nom de *Bibliander* qui veut dire en Grec la même chose que son nom peut signifier en Allemand ou en Flamand. Après avoir fait avec honneur son Cours de Théologie, il fut appellé pour être Ministre de Wyhé village de Salland dans l'Overissel entre Déventer & Zwoll. Ensuite il reçut une vocation pour Wulfraat dans le Duché de Berg, & eut pour successeur à Wyhé son frére Charles, & son neveu Daniel. C'étoit un homme d'un esprit vif & qui savoit raisonner de tout. Il entendoit la Musique, la Peinture, & le Manége, ce qui doit paroître assez surprenant dans un homme qui s'étoit dévoué à la Théologie & à la prédication. Il avoit aussi une parfaite connoissance de la Poësie. On a de lui, *Paraphrasis Poëtica Psalmi Davidis CI. ad Ill. Marchionem Georg. Wilhelm. Elector. Brandenb. Haredem*; *Threnodia in pramaturum obitum Ernesti Marchionis Brandenb. & S. Joh. Ord. in Marchia, Saxonia, Vandalia* &c.; *Triumphus Groninganus*. Il a aussi travaillé en Allemand sur le 15 *Verset du troisiéme chap. du livre de la Genése*. Révius, dans sa *Daventria illustrata*, dit qu'il a plusieurs petites piéces de Poësie de Bokelman lesquelles n'ont pas encore vu le jour, entre autres *Papomachia ad Sibrandum Lubbertum*; *& Elegia ad Janum Douzam*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOKELSON. *Voyez* LEIDEN (Jean de)

* BOKKENBERG (Pierre) connu sous le nom de *Petrus Cornelissonius*, naquit à Ter-Goude en Hollande l'an 1548. Il fit ses études à Louvain où il fut fait Bachelier. Après avoir reçu l'Ordre de prêtrise, il prêcha à Loo petite ville dans le nord de la Flandre. En 1576, il obtint la Cure de St. Nicolas à Mont-Cassel en Flandre. Il lui prit ensuite envie de faire le voyage de Rome à pié avec Henri Peltanus, mais étant arrivé à Ulm il changea de dessein, & alla à Vienne, puis à Erlau en Hongrie & ensuite à Brinn en Moravie, où il voulut entrer dans la Société des Jésuites, qui sous prétexte qu'il étoit d'une complexion trop délicate, ne voulurent pas le garder; mais en le renvoyant ils lui donnérent un témoignage authentique de sa bonne conduite. De là il s'en alla à Prague, d'où il se transporta à Munich auprès du Duc Guillaume dont il fut le Chapelain jusques en 1582. Le 17 mars, muni des recommandations du Duc, il se rendit à Milan auprès du Cardinal Charles Borromée qui fut depuis canonisé. Ensuite il retourna à Munich où il fit, en forme de lettre, une ample Rélation de son voyage de Milan. Il y inséra les raisons de son retour à Munich, & l'éloge du Cardinal. Comme il n'y trouvoit pas ce qu'on lui avoit promis, il prit le parti de retourner dans sa patrie: mais comme il passoit à Ausbourg, on lui donna une place de Régent dans l'Abbaïe des Barnabites de Keizersheim en Souabe. Cependant, ne pouvant obtenir ce qu'on lui avoit fait espérer il revint à Ter-Goude en Hollande, où ayant appris l'heureux succès de l'établissement de l'Académie de Leide, il s'y transporta. Il y vit le célébre Lipse, il y commença à travailler à son *Catalogue des Comtes de Hollande*, & il y traduisit en Flamand la priére d'Azarias, qui se trouve dans les additions au livre de Daniel, & que l'on place quelquefois dans le *troisiéme chapitre* après le *v.* 23. Il ne trouva pas encore là ce qu'il souhaitoit, ce qui le fit résoudre à se rendre auprès de René Vander Burg Seigneur de Varik, qui lui donna la Cure du village de Varik, mais comme ceux de Thiel ne cessoient de le tourmenter, il revint à Ter-Goude où il composa en deux volumes un livre qui avoit pour titre *Chronologia ab Orbe condito*, & qui est encore en manuscrit dans cette ville. Il y composa l'*Explication du 31. Pseaume*, laquelle n'a pas encore été imprimée. Depuis ce tems-là, comme il venoit souvent à la Haye, il y fit connoissance avec deux Ministres Réformez de Woerden, savoir, Jean Sigarius & Zeger Koningsberg, qui lui firent avoir du goût pour leur doctrine qu'il embrassa en 1588. Il épousa ensuite la fille de Jean Wykersloot Recteur de l'Ecole Latine de Woerden. Comme il se trouvoit alors dans un état assez commode, il alla faire sa résidence à Leide, où il s'appliqua à l'Histoire de son païs. Il y composa ses *Annales Hollandia* dont il présenta trois volumes aux Etats de Hollande qui lui firent un présent de cinq cens écus & qui rehaussérent sa pension. Il mourut à Leide en 1617, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'Eglise de St. Pierre. Outre les livres dont on a parlé, on a encore de lui, *Pontifices Ultrajectenses & Antistites Egmondani*; *Historia & Genealogia Brederodiorum*; *Prisci Batavia & Frisia Reges*; *Historia & Genealogia Egmondanorum*; *Veterum Frisiorum Disciplina Militaris*. * *Gr Dict. Univ. Holl.* J. Orler, *Descript. de Leiden*, en Hollandois. Boxhorn, *Theatr. Holl.* Fr. Zweert, *Athena Belg.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 732.

BOKHAH, ville d'Afrique sur la côte de Sofala. C'est la plus méridionale de toute la côte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BOKHARA ou BOKHARAH. *Voyez* BOCHARA.

BOL (Jean) célébre Peintre Flamand, natif de Malines, excelloit à peindre le païsage, particuliérement en détrempe & en mignature, & les Tapissiers de Bruxelles l'employoient ordinairement à faire des desseins de tapisseries. Il mourut en 1593, âgé de 60 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres.*

* BOL (Ferdinand) célébre Peintre en portraits. Il n'avoit que deux ou trois ans quand il vint à Amsterdam. Il apprit sous le fameux Rembrand. La Nature & la Fortune le favorisérent également. Outre quantité d'excellens portraits, on voit plusieurs belles piéces de sa façon dans les Hopitaux, dans la maison de ville d'Amsterdam & ailleurs. Il mourut fort âgé en 1681. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BOLAKI, fils de *Kosrou*, qui étoit fils aîné de *Géhanguir*, Roi des Indes. Son pere Kosrou étant mort avant lui, il fut nommé successeur à la Couronne par son grand-pére Géhanguir en 1627, & recommandé à Asouf-kan, Généralissime des armées, & premier Ministre d'Etat; mais ce Ministre, qui avoit fait épouser sa fille à Kourom, depuis nommé Cha-géhan, frére de Kosrou, trahit les intérêts de Bolaki, & autorisa l'usurpation de son Gendre. Il engagea dans le parti de Cha-géhan la plupart des Seigneurs de la Cour; & pour mieux cacher son jeu, & surprendre le Roi Bolaki, qui voyoit peu clair dans les affaires, il fit courir le bruit que Cha-géhan étoit mort; & qu'ayant souhaité d'être enterré auprès de Géhan-guir son pere, on apportoit son corps à Agra. Le stratagême fut conduit adroitement, Asouf-kan persuada à Bolaki d'aller au devant du corps de son oncle, lorsqu'il seroit à une lieue d'Agra. Cependant Cha-géhan marchoit inconnu; & lorsqu'il fut à la vue de l'armée qui étoit proche d'Agra, il se mit dans une biére, où il avoit assez d'air pour respirer. Cette biére ayant été portée sous une tente, tous les principaux Chefs, qui étoient d'intelligence avec Asouf-kan, vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt; le jeune Roi de son côté étoit sorti d'Agra pour venir à la rencontre. Ce fut alors qu'Asouf-kan fit ouvrir la biére, & que Cha-géhan se levant parut aux yeux de toute l'armée, dont les Généraux & les Officiers le déclarérent Roi, avec des acclamations publiques. Le jeune Roi Bolaki, apprenant en chemin cette fâcheuse nouvelle, en fut si troublé, qu'il prit la fuite, & se retira en Perse, où le Roi lui assigna une pension digne d'un grand Prince. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

* BOLANI, noble famille de Venise, & même des plus anciennes, mais qui par succession de tems se trouve fort abbaissée. Marc Bolani fut Procureur de S. Marc en 1513. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 537.

BOLANI (Dominique) de Venise, qui vivoit sur la fin du XV siécle vers l'an 1473, dédia un Ouvrage de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge à Nicolas Marcel, Doge de Venise. Il assista au Concile de Trente en qualité d'Evêque de Brescia. * Trithéme, *de Script. Eccl.*

BOLBONE, *Bolbona*, Abbaïe de France, de l'Ordre de Citeaux dans le Comté de Foix, contrée du Haut Languedoc. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLCANES, *Vulcani insula*, isle de l'Océan oriental, est une de celles que l'on appelle *les isles des Larrons* ou *Marianes*. Elle est bien cultivée de ses Habitans naturels, & a pris son nom d'une montagne qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLCKENHAIM, BOLKENHAIM ou BOLCKENHAYN, *Bolkenhemium*, petite ville du Royaume de Bohême, est dans le Duché de Schweidnitz en Silésie, à deux lieues de la ville de Jawer, du côté du midi. Il y a dans Bolckenhaim Evêché & citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLDO, *Boldum*, bourg de la Turquie en Asie, est dans la Phénicie en Syrie, près de la ville de Giblet, & a été autrefois une ville épiscopale, appellée *Paltus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLDUC. *Cherchez* BOIS-LE-DUC.

BOLDUZ KHAN, fils de MINGHELI ou MICHEL, fils de Timur Tasch, fut proclamé Roi des Mogols d'une nouvelle Dynastie, qui s'établit parmi ceux qui s'étoient réfugiez dans la montagne d'Erkené Kün, après qu'ils eurent reconquis leur ancien païs natal. Bolduz étoit issu de la race de Kiah fils d'Ilkhan, & eut pour successeur GIUBINÉ son fils, qui ne laissa qu'une fille nommée *Alancava*. C'est de cette nouvelle Dynastie des Mogols que descend *Genghiz-Khan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BOLEN (Anne de) *Voyez* BOULEN.

BOLENA, en Latin, *Bolina*, ville d'Achaïe, dans le Péloponnése, aujourd'hui *la Morée*, avec Evêché suffragant de Patras, à cinq lieues du Golfe de Lépante. Cette ville étoit située assez près de la même ville de Patras. * Pausanias, *in Achaicis.* Etienne de *Byzance*.

BOLENBERG ou BOLENBOURG, petite ville ou bourg du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne. Ce lieu est situé dans le Duché de Meckelbourg, sur un petit Golfe de la Mer Baltique, entre la ville de Wismar & celle de Travemunde, à cinq lieues de la premiére & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLÉNE, petite ville de Provence, dans le Comté Venaissin, & dans le diocése de Saint-Paul-Trois-Châteaux, est située sur le penchant d'une colline, au pié de laquelle passe la petite riviére de Letz, entre le Rhône, Saint-Paul, Grignan, Suse, Orange & le Pont-Saint-Esprit, & a été autrefois plus forte qu'elle n'est aujourd'hui. On y voit encore des restes de son château. Elle appartient au Pape, étant dans le Comté de Vaison. Elle souffrit beaucoup dans le XVI siécle pendant les guerres civiles. Cette petite ville a encore produit de grands hommes, & divers Ecrivains.

ROIS DE BOHEME.

BOLESLAS I. de ce nom, dit *le Cruel*, Roi ou Prince de Bohême, étoit fils puiné de WRATISLAS & de *Drahomire*, & frére de saint *Wencessas*, qu'il assassina le 28 septembre de l'an 929 ou 932, pour se mettre sur le thrône. Il se défendit durant 14 ans contre l'Empereur Othon, qui vouloit le priver de ses Etats, pour le punir de ce fratricide: enfin il fut contraint de recevoir la paix, sous condition de payer une sorte de tribut, de satisfaire par une pénitence publique pour la mort de saint Wencessas, & de rappeller les Catholiques, qu'il avoit exilez du Royaume. Boleslas mourut le 15 juillet de l'an 967, âgé de cinquante-huit ans. * Martin Boregk, *Chron. Bohem.* Jeannes Dubravius, *Hist. Bohem.* &c.

BOLESLAS II, dit *le Pieux* & *le Débonnaire*, Roi de Bohême, étoit le plus jeune des fils de BOLESLAS I, & se distingua par sa douceur, par sa piété, & par son courage. Il fit des courses jusques dans la Russie, & sur les confins de la Pologne. En 976, il défit à Pilsene l'armée de l'Empereur Othon II, commandée par Henri Duc de Baviére. Depuis il conclut la paix avec Othon III, fils d'Othon II, par l'entremise de son frére *Mieslas*; & il appella en Bohême Dumar *le Saxon*, qui étoit un personnage très zélé pour la Religion, & qu'il fit Evêque. Boleslas mourut l'an 999. * Dubravius, *Hist. Bohem.* Wenceslas Hagecius, *Chron. Bohem.* Martinus Cuthenus, *Hist. Bohem. &c.*

BOLESLAS III, dit *le Roux*, *l'Avare* & *l'Aveugle*, Roi de Bohême, fils de BOLESLAS II, auquel il succéda, perdit par sa négligence tout ce que son pére avoit conquis avec tant de bonheur, dans les provinces voisines. Son oncle *Mirebo* s'étant saisi de sa personne, le fit aveugler, & se rendit maître de Prague, & de diverses autres places, qu'il laissa à son fils, nommé *Boleslas*. Ce Prince, chassé de ses Etats, implora le secours des Esclavons & des Saxons. Par leur moyen, il fut reçu dans la ville de Budweis, au mois d'avril de l'an 1008, & après avoir traîné une triste vie, il mourut l'an 1027, âgé de plus de quatre-vints ans. *Jaromire*, le puiné de ses fils, fut nommé Régent de la Bohême, & fut aveuglé par *Ulric* son aîné. * Dubravius. Cuthenus, &c.

ROIS DE POLOGNE.

BOLESLAS I. de ce nom, surnommé *Grobius*, Duc, puis Roi de Pologne, succéda l'an 969 à son pére MICISLAS ou *Mieceslaus*, qui avoit été batisé. Il reçut le premier le titre de Roi, du Pape Sylvestre II, & de l'Empereur Othon III, qui affranchit, l'an 1001, son païs de la dépendance de l'Empire. Ce Prince travailla avec beaucoup de zéle pour le bien de la Religion, & pour celui de ses Etats. Il se fit payer tribut par les Prussiens, les Russiens, & les Moraves; châtia la révolte de ces derniers, & rétablit Suopocus Duc de Russie, que son frére Jaroslaus avoit détrôné. Son pére lui avoit fait épouser *Judith*, fille de *Geiza* Duc de Hongrie, de laquelle il eut MICISLAS II. qui lui succéda, & qu'il maria à *Rixa*, fille de *Ranifroi*, Palatin du Rhin. Il mourut l'an 1025. * Martin Cromer, *Hist. de Pologne.* Guagnini. Dlugosse, &c.

BOLESLAS II. dit *le Hardi* & *le Cruel*, né en 1043, fut élu Roi de Pologne, après CASIMIR I, son pére, l'an 1058. Il fit la guerre aux Bohémiens & aux Russiens avec assez de bonheur, & vainquit André usurpateur de la Couronne de Hongrie sur Béla, qui fut rétabli. Il rendit le même service à Izaslaus, Prince de Kiovie, son cousin, après avoir puni ses Sujets rebelles. Une jeunesse si vertueuse, animée de zéle pour la Religion, toujours animée pour la justice, & toujours victorieuse, dégénéra en vices, en sacrilége, & en tyrannie. Les délices d'un quartier d'hyver en Russie, corrompirent son esprit martial. On assure qu'à son retour, il punit, contre la volonté des soldats, les femmes, qu'une absence de sept ans, pendant lesquels dura cette guerre, avoit fait manquer à leur honneur. Il leur fit prendre des chiens pour les alaiter au lieu de leurs enfans. Il s'abandonna aux crimes de rapt & d'adultére, & à toutes sortes de cruautez. Stanislas, Evêque de Cracovie, le reprit de ses débauches, & cette liberté irrita contre lui Boleslas, qui le fit assassiner pendant qu'il disoit la Messe, le cinquiéme mai de l'an 1079. Le Pape Grégoire VII excommunia Boleslas, lequel étant maudit de tout le monde, quitta son Royaume, & se tua lui-même de désespoir, ou l'année d'après, ou en l'an 1081. Les autres disent qu'il fut mangé des chiens à la chasse, & d'autres qu'il fit pénitence dans un monastére, où il vécut inconnu près d'Inspruck. Il est sûr qu'il se retira en Hongrie avec *Mieslas* son fils, qu'il avoit eu de *Wisoslave*, fille d'un Prince de Russie, & qu'il y mourut en désespéré. * Cromer. Crantz. Dubravius, &c.

BOLESLAS III, surnommé *Crivousti* ou *Lévre-torte*, né en 1085, succéda l'an 1103, à LADISLAS I, frére de *Boleslas* II, Roi de Pologne, & rétablit par ses grandes actions la gloire d'un nom, que son oncle avoit rendu odieux. Les Bohémiens, qui l'attaquérent, sentirent deux fois l'effort de ses armes dans leur propre païs. Il punit encore trois fois la légéreté des Pomeraniens revoltez, en trois voyages qu'il fit contre eux, & vainquit autant de fois les Russiens; mais la derniére fois ceux-ci l'ayant surpris dans une embuscade, l'obligérent de fuir. On dit qu'il en mourut de déplaisir un an après. Ce Prince avoit fait la guerre depuis l'âge de neuf ans, & s'étoit trouvé dans quarante-sept batailles. Dans celle qu'il donna l'an 1109. près de Breslaw, il défit l'Empereur Henri V, qui fut contraint de lui demander la paix. Boleslas alla trouver l'Empereur pour la conclurre, & elle fut suivie d'une double alliance, savoir, entre Boleslas, qui étoit veuf de *Sbislava* fille de *Michel* Duc de Kiovie, & *Alix* sœur de *Henri*; & entre *Ladislas* fils de *Boleslas*, & *Christine* fille puinée de l'Empereur. Boleslas soutint encore une guerre domestique contre un de ses fréres naturels, nommé *Sbingée*. Il lui pardonna souvent ses revoltes, & ses conspirations; mais ses Sujets l'obligérent enfin de le faire mourir. Enfin ce Prince juste, Religieux, libéral & sans reproche, mourut en l'an 1139, après un régne de 37 ans, laissant sept enfans de sa seconde femme; 1. LADISLAS; 2. BOLESLAS IV; 3. MIECISLAS; & 4. CASIMIR II, qui régnérent; 5. *Henri*, Duc de Sendomir & de Lublin, tué dans une bataille donnée contre les Prussiens en 1167; 6. *Suatoslava*, femme de *Suantibore* Duc de Pomeranie; & 7. une autre fille qui épousa *Colomann* Prince de Halicie. * Cromer. Guagnini. Sarovolscius, &c.

BOLESLAS IV, dit *le Frisé* ou *le Cheveln*, fils de BOLESLAS III, fut élu Prince de Pologne en 1146, après *Ladislas* son frére, qu'on avoit chassé. Il lui donna la Silésie, à la priére de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, défit les Prussiens rebelles, les obligea de [illegible] batiser, & mourut après un régne de 27 ans en 113[illegible] 1. *Anastasie*, fille du Prince de Halicie: 2. *Agnès*, fille de *Léopold* Marquis d'Autriche, de laquelle il eut *Boleslas* & *Lescus*, morts jeunes.

BOLESLAS V. dit *le Chaste*, parce qu'il vécut en perpétuelle continence avec *Cunegonde* de Hongrie sa femme, fille de *Béla* IV, fut élu Roi de Pologne, n'étant encore qu'enfant, après LESCUS *le Blanc*, son pére, l'an 1227. *Conrad* Duc de Masovie son oncle, se saisit de sa personne & du gouvernement. Boleslas fut retiré de ses mains par Henri Duc de Breslaw, son cousin, à qui, sous pretexte de tutelle, demeura toute l'autorité: Henri *le Pieux* succéda à ce dernier. L'an 1240, les Tartares firent leurs premiéres courses dans la Pologne, pillérent Cracovie, & toutes les autres villes, désolérent même la Moravie & la Silésie, où le Duc de Breslaw fut tué. Boleslas étoit comme exilé chez Béla, son beau-pére; & la Pologne divisée en deux parties, savoir Conrad & Boleslas *le Chauve*, fils de Henri *le Pieux*. Les Polonois, lassez de ces desordres, rappellérent leur Prince, & défirent Conrad. Ils remportérent une célébre victoire sur les Tartares en 1267. Ces Barbares avoient pillé une seconde fois Cracovie en 1258; mais étant encore revenus neuf ans après, ils furent défaits par Pierre, Palatin de Cracovie, le neuviéme juin, dans le tems que Boleslas étoit en priéres. Ce bon Prince fit canoniser saint Stanislas, & mourut le 10 décembre de l'an 1279. *Cunegonde* son épouse prit l'habit de sainte Claire, & alla terminer saintement ses jours à Sandecie l'an 1292. Deux Princes de Pologne, du même nom de BOLESLAS, l'un dit *le Débonnaire*, & l'autre *le Chauve*, moururent aussi presque en même tems. * Michow, *l.* 3. Cromer, *l.* 9. Dubravius. Guagnini, &c.

* **BOLESLAS** dit *Switrigal*, Grand Duc de Lithuanie, étoit le propre frére de Ladislas Jagellon Roi de Pologne, & possédoit d'abord la Podolie. Mais comme il étoit du parti des Croisez, & qu'il causoit beaucoup de chagrin, & au Roi son frére, & à Alexandre Vitold Grand Duc de Lithuanie, on s'assura de lui, & on le retint neuf ans dans les fers. Mais après la mort d'Alexandre Vitold en 1430, le Roi son frére lui donna le Grand Duché de Lithuanie, mais il paya ce bienfait d'une telle ingratitude, que le Roi le fit prendre bientôt après, & ne le relâcha que lorsqu'il vit que les Polonois prenoient les armes en sa faveur. L'année d'après, le Roi lui envoya quatre Ambassadeurs, pour lui dire qu'il eût à lui remettre la Podolie, mais il répondit par un soufflet à celui qui lui fit ce message. Cela fut cause d'une guerre où les Lithuaniens furent battus. Comme d'ailleurs ces peuples étoient mécontens du gouvernement de Boleslas, & las de sa tyrannie, ils élurent en sa place l'an 1432, Sigismond Starodubski. L'année suivante, Boleslas se jetta sur la Lithuanie avec une armée composée de Tartares, de Prussiens, de Livoniens & de Lithuaniens; mais il fut obligé de se retirer sans rien faire. En 1435, il fit encore une tentative, mais il fut entiérement défait, & contraint par là de mener une vie misérable dans le château de Lutzko jusques à sa mort qui arriva l'an 1452. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugosse, *Hist. Polon. l.* 11. *& suiv.*

DUCS DE SILESIE.

* **BOLESLAS I.** surnommé *le Long*, Duc de Silésie, qui passe pour l'Auteur & la souche de la famille des Ducs ou des Princes qui ont porté le nom de Piast dans la Basse Silésie, fut le fils aîné de Ladislas II, Grand Duc de Pologne & de Silésie, & d'Adélaïde fille de l'Empereur Henri IV. Il naquit en 1127. Son frére voulant ôter à ses fréres leur part de sa succession, il leur fit la guerre, mais il fut vaincu & contraint en 1146 de se retirer en Allemagne vers l'Empereur Conrad duquel il étoit allié. Il laissa à Cracovie sa femme, Boleslas qui fait le sujet de cet article, & ses deux autres Fils Micislas & Conrad. Mais ses ennemis ayant pris cette ville, les firent conduire en Allemagne, où Boleslas fut pendant quelque tems élevé chez l'Abbé de Fulde. Adélaïde demanda du secours à l'Empereur Charles III, & ce Prince étant mort en 1152, elle s'adressa à son Successeur Frédéric, à la Diéte de Wirtzbourg. Ce Prince l'écouta favorablement, & obligea en 1158 les Polonois de rétablir Ladislas II, dans la possession de ce qui lui appartenoit de la succession de son pére en Pologne & en Silésie. Mais Ladislas mourut le deuxiéme juin de l'année 1159 à Aldenbourg, dans l'Evêché de Bamberg, lorsqu'il étoit en chemin pour retourner en Pologne. Ses fils après sa mort, n'osérent continuer leur marche, mais ils se tinrent avec leur mére en Franconie. En 1161, Boleslas alla trouver l'Empereur Frédéric I, dans le tems qu'il faisoit le siége de la ville de Milan, & tua là en présence de toute l'armée un Chevalier qui défioit les Allemans. Il retourna en Allemagne avec l'Empereur, qui en 1163 envoya aux Ducs de Pologne, savoir à Boleslas Crispus ou *le Frisé*, à Micislas, & à Henri I, ordre de restituer à leurs neveux ce qui leur revenoit de la succession de leur pére. Mais ils retinrent les provinces Polonoises de Cracovie, de Siradie & de Lencici, & ne leur rendirent, en 1164, que la Silésie & quelques villes, dont ils furent obligez de se contenter, parce que l'Empereur étoit engagé dans de grandes guerres. Cette même année Boleslas leur Oncle, Régent de Pologne, ayant assemblé une Diéte, pour faire la guerre aux Infidéles de Prusse, ils s'y trouvérent & se réconciliérent avec les Polonois. Mais Henri I, Duc de Sendomir & de Lublin ayant été tué dans cette guerre l'an 1167, & Boleslas son frére étant convenu avec son frére Micislas à la Diéte de Cracovie, que les biens laissez par Henri mort sans enfans lui appartiendroient, & ensuite à leur plus jeune frére Casimir, Boleslas *le Long* & ses fréres firent la guerre à leur oncle qui s'étoit rendu fort odieux par les malheureuses suites de la guerre de Prusse: mais par l'entremise du Clergé ils firent la paix, dont les conditions furent qu'ils posséderoient la Silésie entiére & qu'ils la partageroient entre eux. Boleslas eut le milieu pour sa part, savoir, Breslaw, Lignitz, Brieg, Schweidnitz, Jauer, & Olse: Micislas eut la Haute Silésie, savoir les Principautez d'Oppelen, de Ratibor, de Teschen, de Jagerndorf & de Troppaw; Conrad surnommé *Loripes*, c'est à dire, *aux piez tortus*, eut dans la Basse Silésie les Duchez

chez de Grand-Glogaw, de Sagan & de Croſſen. Ce dernier étant venu à mourir en 1178 ſans enfans, il laiſſa à Boleſlas toute ſa part. Là-deſſus Miciſlas prit les armes contre Boleſlas, & ſe rendit maître de Breſlaw. Caſimir II, ſurnommé *le Juſte*, qui venoit d'être fait Régent de Pologne, employa ſon entremiſe pour les accommoder, fit rendre Breſlaw à ſon légitime Seigneur; donna à Miciſlas quelques terres dans le Palatinat de Cracovie, comme la Principauté d'Auſchwitz, qui eſt demeurée annexée à la Siléſie juſques à l'an 1454; fit une nouvelle diviſion de la Siléſie, ſavoir, en Baſſe Siléſie à laquelle fut jointe la partie du milieu, en quoi conſiſtoit le partage de Boleſlas; & en Haute Siléſie qui fut celui de Miciſlas. Boleſlas s'attacha à améliorer ſon païs en y bâtiſſant des villes, & en y attirant des Allemans. En 1175, il fonda la célèbre Abbaïe de Leubus ſur l'Oder, de l'Ordre de Cîteaux, & mourut en 1204 dans la 77 année de ſon âge. Il eut pour femme, 1. *Wenceſlavine*, Princeſſe de Ruſſie; 2. *Adélaïde* fille de Berenger Comte de Sultsbach. De la premiére il eut, 1. *Jaroſlas* qui devint en 1198 Evêque de Breſlaw, qui fit la guerre à ſon propre pére, & qui mourut en 1201; 2. *Boleſlas* mort jeune, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à voyager; 3. *Ottilia* ou *Alga*. De ſa ſeconde, il eut 4. *Henri* I, ſurnommé *le Barbu* qui fit ſouche; 5. & 6. *Conrad* & *Jean* morts jeunes; 7. *Adelaïde* mariée à Théobald II, Duc de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gunther, *in Ligur.* Kadlusko, *Hiſt. Pol.* Dlugoſſe, *Hiſt. Pol. l.* 4. *& ſuiv.* Cromer, *de Polon. Reb.* Curæi *Annal. Siléſ.* Schikfus, *Chron. de Siléſie*, en Allemand, *l.* 1. *c.* 19. *l.* 2. *c.* 2. Hankius, *de Siléſ. Reb. c.* 11. *&* 12. Zepko, *Gynæc. Siléſ.*

* BOLESLAS II. ſurnommé *le Chauve* ou *le Cruel*, & en Polonois *Rogatka*, Duc de Lignitz, fils aîné de Henri II, Duc de la Baſſe Siléſie & de la Grande Pologne, & d'Anne Princeſſe Royale de Bohéme, naquit en 1217. Lorſqu'il perdit ſon pére qui fut tué dans une bataille contre les Tartares, il avoit déja atteint l'âge de majorité, & cela détermina la Nobleſſe des Palatinats de Cracovie & de Sendomir à l'élire pour Duc de la petite Pologne & pour Régent du païs. Sa Mére aſſiſtée de l'Evêque Thomas régnoit dans la Siléſie avec trois fils qu'elle avoit outre Boleſlas. Boleſlas peu de tems après ſon élection, ayant fait voir qu'il avoit un eſprit inquiet & porté à brouiller les choſes, les Polonois eurent de la peine à le ſouffrir. Dans la guerre qu'il eut en 1242, contre Conrad Duc de Maſovie & contre Suantopolque Duc de Poméranie, il perdit la petite Pologne. Ceux de la grande Pologne rappellérent les fils de Ladiſlas ſurnommé *Spitacer* qui avoit été chaſſé, ſavoir, Prémiſlas & Boleſlas. Après avoir perdu ce qu'il poſſédoit en Pologne, il inſiſta ſur le partage de la Siléſie, qui ſe fit en 1243, de telle maniére, qu'ayant la prérogative du choix il prit pour lui le Duché de Breſlaw & toutes les terres qui en dépendent, mais il laiſſa à ſon frére Henri les Duchez de Lignitz & de Glogaw, promettant à ſes deux fréres Conrad & Ladiſlas qui avoient embraſſé l'état eccléſiaſtique, de les contenter avec de l'argent. Dans la ſuite il ſe repentit du choix qu'il avoit fait, & força Henri à faire une échange avec lui. Peu de tems après Conrad revint de Paris où il avoit étudié dans l'Univerſité, & fit que ne voulant pas demeurer dans l'état eccléſiaſtique, il prétendoit avoir la part qui lui revenoit de la ſucceſſion de ſon pére. Là-deſſus, Boleſlas ſouhaita de faire un nouvel échange avec ſon frére Henri, promettant de ſatisfaire Conrad qui vouloit bien continuer à ſuivre le parti qu'il avoit pris d'abord. Henri ne voulant pas y condeſcendre Boleſlas aſſiégea Breſlaw, mais après avoir continué le ſiége pendant trois mois, il fut obligé de le lever. Il munit ſon païs de châteaux qui lui facilitoient le pillage, engagea en 1247, les villes de Gorlitz & de Sittau, remit le ſiége devant Breſlaw, & fut fait priſonnier dans cette expédition. Lorſque ſon frére Henri l'eut relâché ſous promeſſe de contenter Conrad, il commença à commettre des hoſtilitez contre la Grande Pologne, & vendit en 1250, à Jean & à Othon Marquis de Brandebourg le château & le païs de Leubus qui eſt préſentement la Nouvelle Marche, inveſtit pour la troiſiéme fois la ville de Breſlaw avec auſſi peu de ſuccès que les deux fois précédentes, & ravagea le païs d'alentour. Il attira dans ſon parti quelques Grands de Pologne dans le deſſein de recouvrer ce païs, mais il perdit ſon propre païs en même tems que ſes forces, & tomba dans une telle pauvreté qu'il étoit ſouvent obligé de voyager ſeul, ou tout au plus avec un valet. Comme il ne pouvoit payer les ſoldats qu'il avoit dans ſes châteaux dont nous avons parlé, ils pilloient ſon propre païs. Il conſerva pourtant Lignitz. Croſſen ſe donna à Conrad qui fortifié du ſecours de Primiſlas Duc de Gneſne & de Caliſch fit la guerre à ſes fréres, & après qu'il eut fait ſon frére Henri priſonnier, Thomas Evêque de Breſlaw, & les Etats du païs, portérent Boleſlas à lui céder Glogaw, Sagan, Sprottaw, Croſſen, & tout ce qu'il poſſédoit en Luſace. En 1256, Boleſlas fit enlever de nuit le ſixiéme octobre l'Evêque Thomas & deux Chanoines, parce que l'Evêque refuſoit de lui vendre les dixmes de ſon païs pour la ſomme de dix mille marcs, & les enferma dans une tour à Lignitz. Là-deſſus l'Archevêque de Gneſne l'excommunia, & le Pape Alexandre IV ordonna en 1257, une Croiſade contre lui. Mais il ſe mit fort peu en peine de tout cela, & contraignit l'Evêque à lui céder les dixmes, & de lui payer outre cela deux mille marcs. Les Chanoines furent obligez de lui donner quelques piéces d'écarlate. Après cela, il invita ſon frére Conrad à le venir voir à Lignitz, dans le deſſein de s'aſſurer de lui: mais comme il vint bien accompagné, il prit lui-même Boleſlas, le mena à Glogaw, & lui enleva l'argent qu'il avoit reçu de l'Evêque. En 1266, ſon frére Henri III mourut, & en 1270, ſon autre frére Ladiſlas Archevêque de Saltzbourg. Henri IV, frére de Henri III, étoit leur héritier, mais il ſe ſaiſit de lui en 1273 à Jeltſch & le garda dans le château de Lehn. En 1277, Boleſlas ſe jetta dans les Etats de Henri IV, & livra bataille à ceux de Breſlaw & à leurs Alliez, à Prémiſlas Duc de Poſnanie, & à Conrad Duc de Glogaw, les vainquit & fit Prémiſlas priſonnier. Ainſi Henri fut obligé de céder la Nouvelle Marche, Striegaw, Strehlen, Greiffenberg, & d'autres villes, avant que Prémiſlas & lui fuſſent mis en liberté. Boleſlas mourut enfin le 17 janv. 1278, & fut enterré dans le monaſtére de Ste Croix qu'il avoit fondé à Lignitz. Il avoit épouſé en premiéres nôces l'an 1243, Hédwige fille de Henri, Prince d'Anhalt, & qui mourut en 1275. Sa ſeconde femme fut Adélaïde, fille de Sambor Duc de Poméranie, laquelle, à cauſe que Boleſlas entretenoit une concubine dont il avoit eu Jaroſlas, refuſa de demeurer avec lui, & retourna à pié chez ſon pére. De ſa premiére femme il eut 1. *Hédwige* née en 1244, mariée à Conrad Duc de Maſovie; 2. *Agnès* née en 1245, mariée à Ulric VI, Comte de Wirtemberg; 3. N... née en 1246, mariée à Louis de Hakkeborn; 4. *Henri* V, né en 1248; 5. *Bernard*, né en 1249, qui à cauſe de ſon agilité à la danſe, fut ſurnommé le *Danſeur* ou le *Sauteur*, & qui mourut en 1277; 6. *Anne* née en 1251, Abbeſſe de Trebnitz; 7. *Conſtance* née en 1252, morte dans l'enfance; 8. BOLESLAS ou *Bolko* qui ſuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe, *l.* 7. Michow, *Hiſt.* Cromer, *Annal. Siléſ.* Schræmi *Genealogia Ducum Siléſ.* Schikfus, *Chron. de Siléſie*, en Allemand.

* BOLESLAS ou BOLKO ſurnommé *le Glorieux* ou *le Guerrier* Duc de Schweidnitz, Seigneur de Furſtemberg, le plus jeune des fils du précédent, naquit en 1253. Lorſque ſon pére mourut en 1278, il n'eut pour ſon partage que Lemberg & Buntzlaw, & même cette derniére place lui étoit retenue par ſon oncle le Duc de Glogaw. Cependant en 1286, pour rendre le partage plus égal, il eut encore Schweidnitz, Jauer & Munſterberg, & devint un puiſſant Prince. Dans l'entrée publique & ſolemnelle qu'il fit, il voulut que pour marque de ſa ſouveraineté on portât devant lui une épée nue, que l'on montre encore aux Curieux dans la ville de Schweidnitz. Il gouverna fort ſagement ſes Etats, introduiſit les ſervices que devoient rendre les Chevaliers, les régla à proportion de leurs biens, & fit de ſes Terres la diviſion qu'on obſerve encore aujourd'hui. Il embellit la ville de Schweidnitz de pluſieurs bâtimens, y fit élever un Fort, & introduiſit en Siléſie le divertiſſement de tirer à l'oiſeau. En 1295, il fonda le monaſtére des Religieuſes de Ste Claire dans la ville de Strehlen, & en 1297 le fameux Couvent de l'Ordre de Cîteaux dans la ville de Griſſau, où il a été enterré. Henri ſon frére qui mourut le 22 février de l'an 1296, lui confia la tutelle de ſes fils Boleſlas, Henri & Ladiſlas, qu'il accepta en même tems que le château de Zobten. Quoiqu'il eût beaucoup chagriné ce frére pendant ſa vie, lui enlevant tantôt une place tantôt une autre, il s'aquita pourtant en honnête homme de la tutelle de ſes fils. Il força par les armes Conrad Duc de Glogaw à leur rendre ce qu'il avoit pris à leur pére, & établit un fort bon ordre dans leurs Etats. Il munit de citadelles & de murailles les villes de Brieg, de Namſlch & de Glogaw, & amaſſa pour ſes pupilles une ſomme de ſix cens mille marcs. En 1297, il aſſiſta au couronnement de Venceſlas Roi de Bohême. Dans la ſuite il fortifia Landshut. Il mourut le 30 janvier de l'an 1302. Il avoit épouſé Beatrix fille, à ce qu'on dit, d'Othon *le Long* Marquis de Brandebourg, & il en eut, 1. *Bernard* Duc de Schweidnitz; 2. *Henri* Duc de Jauer; & 3. BOLESLAS qui ſuit. Ces trois fils eurent pour Tuteurs Herman *le Long*, leur oncle maternel, Marquis de Brandebourg; & le Seigneur de Henneberg. Ces trois fréres régnérent longtems enſemble. Il eut pour filles, 4. *Conſtance* mariée à Primiſlas Duc de Glogaw, & qui devint enſuite Abbeſſe de Tzaniza dans le Palatinat de Cracovie; 5. *Judith*, mariée à Etienne Duc de Baviére; & 6. comme quelques uns le prétendent, *Catherine* mariée à Othon Roi de Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe, *l.* 7. *&* 8. Cromer. Curæus. Schikfus. Zepko, *Gynæc. Siléſ.* Naſonis *Phœnix Redivivus.*

* BOLESLAS ou BOLKO, troiſiéme fils du précédent, Duc de Siléſie, Seigneur de Furſtemberg & de Munſterberg, régna longtems en communauté avec ſes fréres, mais dans la ſuite il eut pour ſon partage la Principauté de Munſterberg. En 1321, il vendit la ville & fortereſſe de Glatz pour une petite ſomme à Jean Roi de Bohéme. Il fit pendant ſa vie pluſieurs choſes extravagantes, mais il en témoigna beaucoup de repentir avant ſa mort qui arriva en 1341. Il avoit épouſé *Judith* fille de Louis Comte de Savoye & de Berthe Comteſſe de Bart, & il en eut *Nicolas*, Duc de Munſterberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe. Zepko, *Gynæc. Siléſ.* Schikfus, *Chron. de Siléſie*, en Allemand. Balbini *Miſcell. Regni Bohem. decade* 1. *l.* 8. *partie* 3. *p.* 218.

BOLESLAW, petite ville d'Allemagne, dans le Royaume de Bohéme, & ſur la riviére de Gizera, eſt nommée par les Habitans *Jung-Buntzel*, c'eſt à dire, *Boleſlaw la Jeune*, ou *la Neuve*, pour la diſtinguer d'une autre ville de ce nom, dite *Alt-Buntzel*, c'eſt à dire, *Boleſlaw l'Ancienne*. Cette derniére eſt ſur le confluent de la même riviére de Gizera & de l'Elbe, environ à deux ou trois lieues de Prague, & elle n'a rien de conſidérable.

BOLESLAW, ville de Siléſie. *Voyez* BUNTZLAW.

BOLEYN, BOLEN, BOLLEN, BULLEN ou BOULEN (Anne de) *Voyez* BOULEN.

BOLGAR, Royaume. *Cherchez* BULGAR.

BOLGIUS, Prince des Celtes. *Voyez* BELGIUS.

BOLI. *Voyez* BOLLI.

* BOLINA, Nymphe qui pour réſiſter à l'amour empreſſé d'Apollon, prit d'abord la fuite, & puis ſe jetta dans la mer. Ce Dieu touché de compaſſion, lui donna l'immortalité. * Pauſanias, *au l. ſeptiéme* ou *dans les Achaïques*.

BOLINA, ville d'Achaïe. *Voyez* BOLÉNA.

BOLIUS (Jacques) Profeſſeur en Langue Greque à Konigsberg en Pruſſe publia, en 1647, une Diſſertation ſous ce titre, *Juſta & moderata abſentia ab exequiis & juſtis funeribus, funeri linguæ Helleniſticæ paratis, excuſatio & venia, quam ab iis, qui Idiotiſmum Hebræum in novi Teſtamenti tabulis negando, ſuum linguæ Helleniſticæ procurant, ab iis vero qui ſolæciſmos & barbariſmos eidem impingendo, prorſus efferunt ac contumulant, impetrare conabitur, &c.* * Placcius. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BOLKENHAIM. *Voyez* BOLCKENHAIM.

BOLKO. *Voyez* BOLESLAS.

* BOLKOWITZ, petite ville de Siléſie, dans le Duché

de Glogaw, au sud de la ville de Glogaw, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

BOLLANDUS (Jean) Jésuite, né à Tillemont, dans les Païs-Bas, le 13 août 1596, entra à 16 ans dans la Compagnie de Jésus. Il acquit beaucoup de réputation, non seulement dans les Païs-Bas, où il enseigna assez long-tems, mais encore dans les païs étrangers. Ce fut lui qui fut choisi pour exécuter le grand dessein que le P. Héribert Rosweide avoit eu de recueillir tout ce qui pourroit servir aux Vies des Saints, sous le titre de *Acta Sanctorum*. Il falloit du discernement, de l'érudition, & de l'assiduité au travail: le P. Bollandus avoit toutes ces qualitez. En 1643, il publia les Saints du mois de janvier, en deux volumes *in folio*. Cet Ouvrage eut un succès qui augmenta, lorsque Bollandus eut donné les trois volumes des Saints du mois de février. Il travailloit à la continuation, & il avoit fait commencer le mois de mars lorsqu'il mourut le 12 septembre 1665, âgé de près de 70 ans. Dès l'an 1635, il avoit demandé un second; on lui donna le P. Godefroy Henschenius, qui continua le travail, ayant eu à son tour le P. Daniel Papebrochi; & ces deux infatigables Compilateurs publierent les Saints du mois de mars l'an 1668, en trois volumes, & mirent à la tête du premier l'éloge de Bollandus, de qui les Continuateurs ont acquis le surnom de *Bollandistes*. Les Actes des Saints du mois d'avril parurent aussi en trois tomes l'an 1675. Le P. Papebroch y inséra une longue Dissertation sur la maniere de discerner les fausses piéces d'avec les véritables dans les Cartulaires. Le mois de mai fut coupé en plusieurs morceaux; & l'on publia en 1680, les Saints des seize premiers jours de ce mois, en trois volumes. L'âge du P. Henschenius & le peu de santé de son Collegue, firent résoudre les PP. Jésuites de leur associer le P. Cardon, mais il mourut lui-même en 1678, & le P. Henschenius en septembre 1680, âgé de plus de 80 ans. On lui substitua le P. François Baert, & le P. Conrad Janning. Ils donnerent en 1685 un tome des Saints du 17, 18, & 19 mai, & un autre de ceux du 20, jusqu'au 24. L'année suivante parut un volume des Saints du même mois depuis le 25 jusqu'au 28, & en 1688 ceux des trois derniers jours de mai; en sorte que ce mois seul contient sept volumes. Celui de juin fut aussi partagé en plusieurs tomes: le premier qui vit le jour en 1695, contient les six premiers jours: le second qui parut en 1698, commence au septiéme jour, & finit au 16: le troisiéme tome va depuis le 16, jusqu'au 19, & fut imprimé en 1701: le quatriéme sortit de dessous la presse en 1707, & contient les Saints depuis le 20 jusqu'au 24, & le dernier qui finit avec le mois, fut donné au public en 1709. Ainsi l'on eut alors les six premiers mois de l'année en XXIII volumes *in folio*. Le P. Jean-Baptiste Sollier avoit été associé au travail du dernier volume. Ce gros recueil peut être fort bien comparé à un rets jetté en mer, qui prend toutes sortes d'Actes & de Vies des Saints, bonnes, médiocres, mauvaises, vrayes, douteuses & fausses. Le P. Bollandus étoit plus porté à prouver les traditions populaires; Henschenius & Papebroch paroissent avoir été moins timides, & ont pris la liberté, ou plutôt la commission que le premier leur avoit donnée, de remarquer & de corriger les fautes dans lesquelles il étoit tombé. On lui a nommé des Continuateurs, qui poursuivent ses desseins. *Voyez* l'Eloge de Bollandus qui est au commencement du sixiéme volume des Vies des Saints, qui est le premier de ceux du mois de mars. Voici un éloge funébre que lui a dressé le Pere Rapin

Bollandus factum Fastis dum scriberet omnem,
Mors imperfectum barbara rupit opus;
Mandabat scriptis Divos, Divumque labores,
Et quæ quisque olim venit ad astra viâ.
Scriptori mensis processerat unus & alter,
Tertius inceptum non male fecit iter.
Parce tuo, Bollande, queri de funere, Fastis
Hic demum ipse tuis annumerandus eras.

* Alegambe, *in Biblioth. Script. Societ. Jes.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* 463. Aubert le Mire, *de Script. sæcul. XVII. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle*, *tome* 2.

BOLLEN. *Voyez* BOULEN.

BOLLERBRUN, lac proche du village d'Altembeck, dans la Westphalie, qui se déborde deux fois par jour dans une campagne pleine de sable, avec un bruit extraordinaire, & qui rentre dans son lit quelques heures après, par un flux & reflux fort remarquable. * Beckman, *Itinerar.*

* BOLLES, ville dont parle Plutarque dans la Vie de Coriolan, & qu'il dit n'être pas éloignée de Rome. On la nommoit en Latin *Bola* ou *Bolæ*, & *Vola* & *Bovila*. Elle étoit à cent stades ou environ de la ville de Rome, chez les Eques, peuples du Latium. Il faut remarquer avec Merula, *partie* 4, *ch.* 22. qu'il y avoit une autre place, qui portoit le même nom de *Bovila*; mais elle étoit plus éloignée de Rome vers le fleuve Garigliano. Cette derniere place est nommée dans le Martyrologe Romain, *Babucum in Hernicis*. Les Auteurs, pour ne pas distinguer ces deux places, en parlent avec beaucoup de confusion. * Lubin, *Tables Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

* BOLLI, *Bolli*, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie, dans la contrée de Bolli, sur une petite riviére, qui va se décharger dans la Mer Noire, près de Samastro. Quelques Géographes prennent Bolli pour l'ancienne *Abæi Teichos*, ville qui étoit sur la côte de la Paphlagonie; & d'autres pour l'ancienne *Sazala*, qui étoit dans la petite Arménie. Mais le lieu où l'on place aujourd'hui Bolli, est fort éloigné de l'une & de l'autre de ces deux anciennes villes, & particuliérement de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLLI, *Bolli*, païs de la Turquie en Asie, est une partie de la Natolie propre. Ses bornes sont au couchant le Becsangil, au midi la Chiouta & la Chiangare, au levant l'Aquile, & au nord la Mer ... Quelques Géographes donnent à ce païs le nom de ... Il répond à deux petits païs des Anciens, qu'on nommoit la Paphlagonie propre & l'Honoriade. Ses principales villes sont Bolli dans les terres; Penderachi, Samastro, & Sinopi, capitale du païs, toutes trois sur la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOLLIN, riviére d'Angleterre dans le Comté de Chester. Elle sort de la forêt de Macklesfield, ou Maxfeld, venant de deux sources qui sont au pié de la montagne nommée Shuttinglow. Elle passe d'abord à Maxfeld, beau & riche bourg, situé sur une hauteur dont il lave le pié. De Maxfeld, le Bollin coule du sud-est au nord-ouest, & reçoit une petite riviere nommée Birkin, & se jette ensuite dans le Mersey. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 307.

BOLLINGEROOK. *Voyez* BULLINGBROOK.

BOLLUS (Didac, ou Jacques de Torrès) Jésuite Espagnol né de parens nobles, fit son noviciat sous le P. Balthasar Alvarez, & passa ensuite au Pérou, où il gouverna quelques maisons de la Compagnie. Il étoit Supérieur à Quinto en 1593, lorsqu'il s'y éleva contre le Roi d'Espagne une sédition, qu'il appaisa par sa prudence, non sans s'exposer beaucoup. Le Roi témoigna au Viceroi combien il ressentoit le service que Bollus lui avoit rendu, & le lui témoigna à lui-même, lorsqu'il passa en Espagne en allant à Rome. Le Pape Clément VIII loua aussi sa prudence, & le Cardinal Borromée Archevêque de Milan, lui fit de grands présens, entre autres, de trente-deux calices dorez pour la mission de Paraguay qu'il établit peu de tems après. Il y passa avec 60 Jésuites, & mourut à la Plata dans le Pérou après une longue paralysie en 1638, âgé de 87 ans. * Sotwel.

BOLLWEIL, château & Seigneurie en Alsace près de Sultz. Après l'extinction de la famille des Barons de Bollweil, cette Baronnie passa dans les mains des Comtes de Fugger, mais le Roi de France en fit présent dans la suite à Messieurs de Rose, pour récompense de leurs services. Ils y ont fait diverses réparations considérables. * Tromsd. *Topogr. Alsat.*

* BOLM, païs d'Afrique dans la partie occidentale de la Guinée, sur la côte de l'ouest, est borné du sud-ouest au nord-est par la riviére de Madrebomba.

BOLM ou BOLMEN. *Voyez* BOLMEN.

* BOLMEN, selon Sanson dans sa carte particuliére des provinces d'Ostro-Gothlande & de Smalande, & BOLNA selon M. Delisle dans sa seconde carte des Couronnes du nord, est un Lac qui s'étend en longueur du sud-sud-ouest, au nord-nord-est, l'espace d'environ cinq lieues.

BOLNES. *Voyez* BOLMEN.

BOLOGNE, dite LA GRASSE, *Bononia*, ville d'Italie sous la domination du S. Siége, avec Archevêché, & Université célébre, est une des plus grandes & des plus belles villes d'Italie, & la seconde de l'Etat Ecclésiastique. On la nomme ordinairement Bologne *la Grasse*, à cause de la bonté de son terroir, qui est aux extrêmitez de la Lombardie. Il y a grand nombre de sources qui l'arrosent en tombant du mont Apennin, au pié duquel elle est située, & près de la petite riviére de Réno. C'est pour cela que Silvius Italicus, *Punicorum*, *l.* 8. *v.* 601. en parle ainsi

Ocni priscum domus, parvique Bononia Rheni.

Les Auteurs parlent diversement de la fondation de Bologne; les uns prétendent qu'elle a été bâtie par les Grecs; d'autres veulent que ce soit par les Toscans, & qu'elle ait été habitée par les Gaulois. Il est sûr que c'est une ville très-ancienne. Les Romains y envoyérent une Colonie, & furent maîtres de Bologne jusqu'au huitiéme siecle ou environ, qu'elle fut soumise par les Lombards. Pepin & Charlemagne la prirent sur ces peuples barbares, & depuis elle fut soumise aux Empereurs. L'absence de ces derniers, après qu'ils eurent transféré leur siége en Allemagne, donna commencement à la République de Bologne. Leurs differents avec les Papes l'établit, & cette ville se rendit si puissante qu'elle soutint une guerre de trois ans contre la République de Venise avec quarante mille hommes; qu'elle en eut d'autres contre le Marquis de Ferrare, les Seigneurs de Milan, & les autres Princes d'Italie; & qu'elle tint tête à l'Empereur Frédéric II, dans une guerre où Enzelin fils naturel de ce Prince fut fait prisonnier. Les Bolonois possédoient la meilleure partie de la Romagne, qu'ils perdirent avec leurs libertez par leurs divisions fréquentes. Elles commencérent dans le XIII siécle, & ont duré plus de deux cens ans. Les premiéres factions furent celles des *Jeremei* & des *Lambertazzi*, qui furent chassez l'an 1274, avec leurs partisans, au nombre de plus de quinze mille. Quelque tems après Bologne se soumit au saint Siége, & dans la suite elle tomba sous la domination des Bentivoglio, des Canetules & des Pepoli. Ils se dépossédoient les uns les autres. ANNIBAL Bentivoglio fut massacré vers l'an 1445, laissant *Jean* son fils qui fut maître de Bologne. Ce dernier fit mourir plusieurs des Malvezzi, chassa les Mareiconi, & détruisit tous ceux qui lui étoient contraires; mais avec toutes ces précautions il ne put éviter sa ruine; car le Pape Jules II le chassa lui-même en 1506. Depuis, Bologne s'est donnée au saint Siége. Elle est gouvernée par un Légat *à latere*, que le Pape y envoye, & par un privilége particulier elle a un Ambassadeur ordinaire à Rome, où elle est traitée plutôt comme sœur que comme sujette, parce qu'elle s'est soumise d'elle même à l'Eglise. La ville de Bologne est très bien bâtie, & la plupart de ses rues sont faites en galeries par arcades: de sorte qu'on y peut marcher sans être incommodé ni du soleil ni de la pluye. Elle a cinq ou six milles de tour, & est plus longue que large; la forme de sa structure ressemble assez bien à celle d'un vaisseau. Il y a au milieu de la ville la tour *de gli Asinelli*, qui est fort droite & fort haute, & qu'on appelle le mât de ce navire. Outre cette tour il y a encore celle *de la Garisenda* qui penche d'un côté. Bologne n'a pour toutes fortifications qu'une simple muraille de brique, avec quelques tours de même. L'église métropole de Bologne est celle de saint Pierre, bâtie sur le dessein de saint Pierre de Rome. La largeur de sa grande voûte est admirable; le chœur est très-propre, & il a au dessous une cave enrichie de diverses Reliques de Saints. Le mai-

maître autel est orné de quelques colomnes de marbre, & le clocher est détaché de l'église, dont le chapitre est tres-auguste. S. Apollinaire prêcha l'Evangile à Bologne, & on croit que saint Zama en fut le premier Evêque, & fut consacré par le Pape saint Denys, vers l'an 270. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a neuf ou dix reconnus pour Saints, de grands hommes, divers Cardinaux, & entre autres Gabriel Paléote qui fut le premier Archevêque de Bologne, après que le Pape Grégoire XIII, qui étoit lui-même Bolonois, de la famille de Boncompagnon, eut érigé l'an 1583, cette église cathédrale en métropole. Ses suffragans sont aujourd'hui Parme, Plaisance, Reggio, Modène, Crême & Borgo. Quant à Saint-Donnino, Cervia & Imola, que le même Pape avoit soumises à la métropole de Bologne, ils ont été depuis rendus à celle de Ravenne par Paul V. Outre Grégoire XIII, cette ville a donné quatre souverains Pontifes à l'Eglise, savoir, Honorius II, dit auparavant *Lambert Fagnani*; Luce II, de la famille de *Caccianemici*; Innocent IX, de celle de *Ludovisi*. L'église de saint Petronio est au bout de la grande place de Bologne. Léandre Alberti, qui écrivoit il y a plus de cent ans, croyoit que cette église ne seroit achevée qu'à la fin du monde. On y travaille continuellement, & il n'y en a néanmoins que la moitié de fait. Ce fut dans cette église que l'Empereur Charles-*Quint* fut couronné par le Pape Clément VII, en 1529. Le couvent des Dominicains est un des plus magnifiques de Bologne. On voit dans l'église le tombeau de saint Dominique, Fondateur de cet Ordre, & une Bible en parchemin, que l'on dit être venue d'Esdras. Le chœur est derrière le grand autel: il est remarquable par les siéges qui sont tous de mosaïque, ou de pièces rapportées mises en couleur avec tant d'art, qu'elles représentent l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament. On dit que c'est l'Ouvrage d'un frére Lai nommé François Damien de *Bergame*. Le monastère des Religieuses de *Corpus Domini* de l'Ordre de sainte Claire, est un des plus célèbres de cette ville. On y voit le corps de sainte Catherine de Bologne, Fondatrice de cette maison, & fille de *Jean* Vigri. Les églises de saint Paul, de saint Etienne, de saint Jean du Mont, de la Passion, des Jésuites, &c. le monastère de Saint-Sauveur, ceux des Cordeliers, des Carmes, des Augustins, des Servites, des Olivetains, qui sont sur un petit mont hors de la ville, sous le nom de Saint-Michel-aux-bois, & divers autres, y sont tres dignes de la curiosité des Etrangers: car Bologne est peut-être la ville du monde où il y a le plus d'églises magnifiques, & de belles maisons Religieuses. On y trouve aussi par tout de grandes rues, de jolies fontaines, de belles places, & plusieurs palais extrêmement magnifiques; entre lesquels les plus beaux sont ceux de Malvezzi, de Campeggi, de Bentivoglio, de Facchinetti, de Pepoli, de Cespi, &c. Le Palais du Légat est magnifique; les maisons sont généralement bien bâties, & en été on y laisse presque toûjours les portes ouvertes; de sorte que les passans voyent aux fonds des cours, des jardins d'où s'exhale une odeur agreable des fleurs d'orange & de jasmin. Il y a grand nombre de Noblesse à Bologne, & plusieurs hommes de Lettres. On y voit le cabinet du célèbre Ulysse Aldrovandus, avec 187 volumes *in folio*, écrits de sa main, & plus de 200 sacs remplis de feuilles détachées, & de manuscrits. *Voyez* ALDROVANDUS. Il étoit de Bologne, & cette ville a été toûjours féconde en Gens de Lettres, & en illustres Ecrivains. Les Curieux pourront consulter la Bibliothèque des Ecrivains de Bologne, de Jean-Antoine Bumaldi. L'Université de cette ville est tres-ancienne & tres-célèbre. On prétend qu'elle fut fondée par Théodose *le Jeune*, du tems de saint Petrone Evêque de Bologne, vers l'an 425. Au moins est-il sûr que pour la Jurisprudence Civile & Canonique, elle est la première de toute l'Italie, où l'on dit en proverbe, *Bononia docet*. Les Colléges sont tres-bien bâtis, & remplis de grand nombre de Docteurs. Il y a celui des Espagnols fondé par le Cardinal Albornoz, & celui des Jésuites, qui sont tres-beaux. Outre l'Université, Bologne a l'Académie *de gli Otiosi*, des Oisifs. C'est une célèbre compagnie de gens d'esprit, qui se sont nommez oisifs par antiphrase, pour signifier qu'ils ne le sont jamais moins que lorsqu'ils semblent affecter de l'être. A cinq milles de Bologne, il y a au Mont-Guardit une dévotion à la Vierge. La ville a fait faire un chemin couvert pour aller à l'abri des injures du tems en procession jusques-là. Il seroit inutile de citer tous les anciens Auteurs qui parlent de Bologne, & il suffit de consulter le grand nombre d'Historiens que cette ville a produits, comme Léandre Alberti Bolonois, qui fait aussi mention de sa patrie dans la Description de l'Italie, Giovanni Garzo, Pompeio Vizani, Bartholomeo Galeoti, qui a aussi composé un Traité des Hommes Illustres de Bologne. * Sigonius, *de Episcop. Bonon.* Gaspard Bombaci, *Memor. Sacr. di Bolog.* Francesco Amaldi, *della Nobilità di Bologna.* Bartolomeo Dulcini, *de vario Statu Bonon.* Nicolas Paschali Alidosi, *Origine de tutte le Chiese di Bolog. & Dottori Bolog.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Gherardaccio. Cherubino. Ughel, &c.

CONCILE DE BOLOGNE.

Quelques Auteurs parlent d'un Concile de Bologne, assemblé en 1310, sous le pontificat de Clément V; mais il est sûr que ce fut à Cologne au sujet de l'affaire des Templiers. On dit qu'un Archevêque de Bologne y présida: ce qui donne sujet de croire que ce fut en cette ville, où l'on a publié des ordonnances synodales en 1535, 1586 & 1634. Le Concile de Trente fut transferé à Bologne l'an 1547, à cause de la peste qui étoit en cette premiére ville, & l'on y tint la IX & la X session, qui sont les derniéres, sous Paul III. La premiére de ces deux sessions fut tenue le 21 avril de l'an 1547, & l'autre le deuxiéme juin de la même année.

BOLOGNE, ville de France. *Voyez* BOULOGNE.

* BOLOGNE, bourg du Gouvernement de Guienne en France, dans l'Armagnac, au sud-ouest de Toulouse, dont il est éloigné d'environ treize lieues & au sud d'Auch à la distance de neuf lieues.

BOLOGNINI (Louis) de Bologne, Docteur ès Droits, dans le XV siécle, & célèbre dès l'an 1470, composa divers Ouvrages, *Lectura super totum Jus Civile Canonicum, Liber Consiliorum, Tractatus de Indulgentiis, Historia summorum Pontificum*, etc. Le Pape Jules II l'envoya en qualité de Légat en France à la Cour de Louis XII, & au retour de sa légation il mourut en 1508, à Bologne, âgé de 61 ans. Il avoit légué aux Religieux de l'Ordre de saint Dominique sa bibliothéque qui étoit considérable. * Alidosi, *de Jurisc. Bonon.* Léandre Alberti, *Hist. Bonon.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Pancirolle, *de Clar. Jurisconf.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Taisan, *Vies des Jurisconf. p.* 75.

* BOLOGNINO (Guillaume) d'Anvers, Licentié en Théologie, après avoir professé la Philosophie à Louvain fut fait Curé de la paroisse de Saint-George, & devint ensuite Chanoine de Notre-Dame. On a de lui, *Tractatus de veneranda antiquitate Fidei seu Secta Calvinistica adversus Ministros Silva-ducenses; De Judice Controversiarum in materia Religionis; Fasces reformata Coenae.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 307.

BOLONOIS (le) *Bononiense territorium*, que les Italiens nomment *il Bolognese*, province de la Lombardie, dans l'Etat de l'Eglise, faisoit autrefois partie de la Romagne, & est ainsi nommée de la ville de Bologne sa capitale. Elle est bornée au septentrion par le Duché de Ferrare; à l'orient par la Romagne; à l'occident par le Duché de Modène; & au midi par la Toscane, dont elle est séparée par le Mont-Apennin. Ce païs est tres-agréable & tres-fertile en toutes choses, & fort arrosé de tous côtez; mais il n'a point d'autre ville considérable que sa capitale, étant d'ordinaire gouverné par un Cardinal Légat de la part du Pape. Les lieux que l'on trouve les plus remarquables dans le Bolonois, après la capitale, sont Castel-Bolognese, Bentivoglio, le palais de Rossi. Baudrand dit que ce païs fut donné à l'Eglise par le Roi Pepin, & par son fils Charlemagne Roi de France & Empereur. * Sanson. Baudrand.

BOLSANO. *Voyez* BOTZEN.

BOLSEC (Jérôme) Carme de Paris, vers l'an 1550, prit du goût pour la doctrine des Reformez, & se réfugia à Ferrare. Il fit amitié avec Calvin; mais il se brouilla avec lui au sujet des dogmes sur la Grace, & il rentra depuis dans le sein de l'Eglise Romaine. Il composa en 1577, la Vie du même Calvin, où il en fait un portrait affreux; & en 1582, il publia une partie de celle de Bèze sous ce titre, *Histoire de la Vie, Mœurs, Doctrine & Deportemens de Théodore de Bèze, dit le* Spectable, *Grand Ministre de Genève; selon que l'on a pu voir & connoître jusqu'à maintenant, en attendant que lui même, si bon lui semble, y ajoute le reste.* Les Protestans s'inscrivent en faux contre plusieurs faits rapportez dans ces deux Vies. Bolsec composa d'autres Ouvrages, dans lesquels il prenoit le titre de Théologien & de Medecin; car depuis son retour en France, il exerça la Medecine à Autun & à Lyon, où il demeuroit en 1582. Il mourut peu d'années après. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Ce que l'on vient de dire n'étant pas suffisant pour bien faire connoître Bolsec, nous y joindrons ce qu'en dit Bayle dans son *Dictionnaire Critique*.

* BOLSEC seroit un homme tout à fait plongé dans les ténébres de l'oubli, s'il ne s'étoit rendu fameux par certains Ouvrages satiriques que les Moines & les Missionnaires citent encore, quoiqu'il faille avouer qu'ils en parlent moins souvent que l'on n'en parloit sur la fin du XVI siécle & au commencement du XVII. Voici ce qu'on trouve concernant ce personnage dans les livres des Protestans. Jérôme Bolsec étoit un Carme de Paris qui ayant prêché un peu librement dans l'église de St. Barthélemi, jetta le froc aux orties, & s'enfuit au delà des Monts auprès de Renée de France, Duchesse de Ferrare. C'étoit le commun asyle de ceux qu'on persecutoit pour les nouvelles opinions. Il s'érigea en Medecin & se maria promtement, & fit je ne sai quoi qui fut cause qu'on le chassa. Il s'en alla à Genéve sur le pié de Medecin, & ne trouvant pas qu'il se distinguât assez de ce côté-là, il entreprit de trancher du Théologien, & dogmatisa d'abord en secret sur le Mystére de la Prédestination suivant les principes de Pélage, & puis il eut la hardiesse de faire un discours public contre le sentiment reçu. Dès-qu'on eut appris les conversations qu'il avoit eues avec certaines gens pour les infecter de son Pélagianisme, Calvin l'alla voir, & le censura doucement; ensuite il le fit venir chez lui, & tâcha de le tirer d'erreur: mais cela n'empêcha point Bolsec de se produire en public avec un discours rempli d'insultes contre le Décret de la Prédestination éternelle. On croit que sa hardiesse fut d'autant plus grande, qu'il s'imagina que Calvin n'étoit pas du nombre de ses Auditeurs. Il eut cette pensée, parce qu'il ne le voyoit pas à sa place. C'est que Calvin n'étant venu qu'après le commencement du Sermon, se tint caché dans la foule derriére les autres. Mais il se montra tout d'un coup dès que Bolsec eut fini, & le réfuta si fortement par l'Ecriture, par St. Augustin & par la raison, que lui Bolsec fut le seul qui n'eut point de honte d'être terrassé de la sorte. Ce ne fut pas tout. L'un des Magistrats qui ont droit de mettre les gens en prison, étoit présent à cette assemblée. Il ne manqua pas sur le champ d'user de son droit, il traita Bolsec de séditieux & le fit emprisonner. La cause fut discutée fort amplement; & enfin de l'avis des églises Suisses, le Sénat de Genéve déclara Bolsec convaincu de sédition & de Pélagianisme, & comme tel le bannit des terres de la République, à peine du fouet s'il y revenoit. Voilà ce qu'on fit le 23 dec. 1551. Il se retira dans un lieu du voisinage qui dépendoit du Canton de Berne, & y causa tant de troubles qu'on le bannit de toutes les terres de ce Canton. Il s'en retourna en France, s'adressa à ceux de la Religion, premiérement à Paris, ensuite à Orléans, & témoigna un grand desir d'être promu à la charge de Ministre, & de rentrer en grace avec l'Eglise de Genéve; mais la persécution qui s'éleva contre le parti, lui fit naître une autre dessein. Ce fut celui de reprendre sa premiére Religion & la pratique de la Médecine. Il fut s'établir à Autun: il fit le mari commode en faveur des Chanoines du lieu, & témoigna une passion très violente contre l'Eglise Reformée. Cette compagne dont il étoit si peu [illegible] seconde femme. Il changea de demeure plus d'une fois: il dem-

toit à Lyon l'an 1582, comme il paroit par le titre d'un Ouvrage qu'il fit imprimer alors à Paris contre Théodore de Béze, livre dont nous avons cy-dessus rapporté le titre & qui avoit été précédé de l'*Histoire de la Vie, Mœurs, Actes, Doctrine, Constance & Mort de Jean Calvin jadis Ministre de Genéve*, qui fut imprimée à Lyon l'an 1577. Ces deux histoires sont entiérement indignes de foi, tant à cause que l'Auteur les a écrites rempli de ressentiment pour les affronts qu'il avoit reçus, que parce qu'il se trouve manifestement convaincu de calomnie sur les points les plus atroces. On ne voit presque plus d'Ecrivain de réputation, qui n'avoue que cet Auteur est suspect. La Croix-du-Maine le fait Auteur de quelques livres qui sont partis d'une autre plume, & il se munit à faux du témoignage de Théodore de Béze. Du Verdier Vau-Privas savoit de meilleures nouvelles que lui des Ecrits de notre Bolsec. Outre les deux Histoires dont j'ai parlé, il lui attribue *le Miroir de Vérité au Roi Charles IX, aux Princes & Seigneurs de son Conseil, du jugement fait par Salomon en son bas âge au commencement de son régne, au lustre & réflexion duquel Miroir apparoit le vrai moyen d'appaiser les troubles & séditions du Royaume de France.* Il fut imprimé l'an 1562.

BOLSENA ou BOLSENE, ville d'Italie, autrefois de la Toscane, & aujourd'hui du Patrimoine de saint Pierre, est la *Volsinium* des Anciens. Elle a eu le siége d'un Evêché transféré à Orviéte, qui n'en est pas loin. Bolsene donne son nom à un Lac, qui fait le sujet de l'article suivant.

* BOLSENA ou BOLSENE (Le Lac de) tire son nom de la ville de Bolsena ou Bolsene. C'est un grand Lac à peu près rond dans le Patrimoine de S. Pierre. Il a cinq ou six lieues de circuit, & l'on y voit deux isles nommées *Bizantina* & *Martana*. Cette derniére est remarquable par la mort d'Amalazonte Reine des Goths & mére d'Athalaric. Théodat qu'elle épousa, & qu'après la mort de son fils elle éleva sur le thrône, la fit mourir dans cette isle, & l'y étrangla lui-même. Les Farnéses ont eu leurs tombeaux dans cette même isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLSOVER, ville d'Angleterre dans le Comté de Derby, grande, bien bâtie, & célébre par sa fabrique de pipes. Elle a un joli château bâti sur le penchant d'une colline. On croit que les Danois y entretenoient garnison. Il y avoit deux grands retranchemens, qu'on peut encore voir. Elle est à cent quarante-quatre milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BOLSWERT ou BOLSWART, *Bolsverda*, ville de la Frise propre dans les Païs-Bas, à une lieue de Sneek, & environ à trois lieues de Leeuwarden, est une de celles qui entra autrefois dans la ligue des Allemands. Elle a eu divers Ecrivains, & entre autres celui qui fait le sujet de l'article suivant.

BOLSWERT (Pierre de) ainsi nommé, parce qu'il étoit de la ville de Bolswert, étoit fils de Jacques Nauper. Il fut frére Lai chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin, dans le monastére de Thabor. Il savoit les Mathématiques, & sur tout la Géométrie, outre que la Langue Latine ne lui étoit pas inconnue. Suffridus Petri dit qu'il fut même quelque-tems Secrétaire de l'Empereur Charles-Quint. Il composa une Histoire de Frise, depuis l'an 781, jusqu'en 1550, qui est le tems auquel il vivoit. * Suffridus Petri, *Decad. 2. Script. Frif.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 725.*

BOLTON, *Boltonia*, petite ville d'Angleterre, est près d'un petit Golfe dans le Comté de Lancastre, & dans la contrée appellée *Salford*, environ à deux lieues de Lancastre du côté du nord. * *Dict. Anglois.*

BOLTON, petite ville d'Angleterre, située sur le Wherf en Yorckshire. Le château qui s'y trouve, fut autrefois la demeure de l'ancienne & illustre famille de Scrope, dont plusieurs générations ont eu place dans le Parlement sous le titre de Lord Scrope de Bolton, pour les distinguer des Lords Scropes de Masham & d'Upsal. *Emmanuel*, Lord Scrope de Bolton, que Charles I créa Comte de Sommerset, fut le dernier de sa race. *Marie*, sa fille naturelle hérita le château de Bolton & ses dépendances, & fut mariée deux fois; premiérement à *Henri*, fils puîné de Henri, Comte de Monmouth, & en second lieu à *Paulet*, Marquis de Winchester. Celui-ci fit bâtir un magnifique château dans le Diocése de Wenslai, à un mille de Bolton, & l'appella Bolton. Il fut à cause de cela créé Duc de Bolton le neuviéme avril 1689. Il mourut le 26 février 1699, ayant eu de son mariage, 1. *Charles*, qui succéda à son pére dans le titre de Duc de Bolton & qui fut marié trois fois, 1. avec *Marguerite*, fille unique de Milord Coventry; 2. avec *Françoise*, fille de Guillaume Ramsden de Byrom en Yorckshire, dont il eut *Charles*, Marquis de Winchester; *Henri*; *Marie*, mariée à Charles O Neal, Irlandois; & *Françoise*, qui épousa Jean, Lord Mordant, fils aîné de Jean Charles, Comte de Peterborough: 3. avec *Henriette* Crofts, fille de Jaques Duc de Monmouth, qui lui donna en 1698, un fils, qui est Lord Nassau Paulet; 2. *Guillaume*, Lord Paulet; 3. *Jeanne*, mariée avec *Jean*, Comte de Bridgewater; 4. *Elizabeth*, qui épousa *Tobie* Jenkins de Grimston. * Heylyn's, *Help to English History, p. 229. Peerage of England, partie 1. p. 80.*

BOLUS, Philosophe de la Secte de Démocrite. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il composa un Traité de Médecine, & une Histoire.

BOLUS, Philosophe Pythagoricien, différent du précédent: celui-ci est Auteur de quelques Ouvrages marquez par Suidas.

BOLZANO, *Bolzanum*, petite ville d'Italie dans le Vicentin, à deux lieues de la ville de Vicenze, & qui dépend de Venise. * Léandre Alberti, *Atlas de* Blaeu. Sanson.

BOLZANO, ville de l'Evêché de Trente. *Voyez* BOTZEN.

B O M. B O N.

BOMARZO, en Latin *Polimartium* & *Polymartium*, étoit autrefois [illegible] ville épiscopale de l'Etrurie, mais ce n'est maintenant [illegible] qui a titre de Duché, & qui est situé entre Viterbe à l'ouest & Orta à l'est.

BOMBAIN ou BOMBAIRA, *Bombaina*, ville & isle dans les Indes Orientales, dans le Royaume de Decan, entre Surate au nord, & Goa au sud. L'isle, qui est petite, fut cedée aux Anglois par les Portugais, pour une partie de la dote de Catherine femme de Charles II. Roi d'Angleterre. * *Diction. Anglois.*

BOMBARDE, ancienne piéce d'artillerie, grosse & courte, avec une ouverture fort large; quelques-uns l'ont appellée *Basilic*, & d'autres *Passevolant*. Il y a eu des bombardes qui ont porté jusqu'à trois cens livres de balle. Pour les tirer, on les balançoit sur des cordages, soutenus par des chévres ou grues de charpente: on s'en servoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une charge de poudre. Les bombardes ont été en usage avant l'invention des canons. Froissard fait mention d'une bombarde qui avoit cinquante piez de long, & *qui faisoit si grande noise au décliquer*, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieues durant le jour, & de dix pendant la nuit: ce qui causoit une si grande épouvante, qu'il sembloit que tous les diables fussent en chemin. Il parle aussi d'une bombarde portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer empennez. Ce sont les termes de l'Historien. Casimir Polonois, dans sa *Pyrotechnie*, dit que les Danois ont été les premiers qui se sont servis de cette machine. Quelques-uns dérivent ce mot de *Lombarde*, croyant qu'elle venoit de Lombardie, & les Espagnols l'appelloient ainsi; mais Ménage & Vossius le font venir du Grec βόμβος, ou du Latin *Bombus & ardeus* à cause du grand bruit qu'elles faisoient en les déchargeant. *Voyez* ARMES. * *Mémoires Historiques.*

BOMBASIUS ou BOMBASIO (Gabriel) Poëte Italien, natif de Reggio dans le Modénois, vivoit dans le XVI siécle, & étoit allié de l'Arioste. Il a laissé diverses piéces de théâtre, qu'il écrivit en sa Langue naturelle, & quelques Harangues Latines. C'étoit un homme qui aimoit la propreté jusqu'à l'affectation, franc, sincére; mais railleur, & qui poussoit quelquefois les choses trop loin. Le Duc Octavio Farnése, qui mourut en 1568, le nomma son Résident à Venise pour des affaires de très-grande importance, & lui confia la conduite de son petit-fils Odoardo ou Edouard Farnése, qui fut depuis Cardinal. Bombasio suivit ce Prince à Rome; & après avoir beaucoup souffert de la pierre, il y mourut subitement dans son carosse vers l'an 1590 ou 1595. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. cb. 40. &c.*

BOMBASIUS ou BOMBASIO (Paul) de Bologne, qui vivoit au commencement du XVI siécle, s'aquit beaucoup de réputation par la connoissance qu'il avoit de la Langue Gréque & de la Latine. Il les enseigna publiquement à Naples & à Bologne, & entra depuis chez le Cardinal Antoine Pucci en qualité de Secrétaire. C'est dans cet emploi qu'il se fit d'illustres amis, & que le Pape Clément VII, qui s'entretenoit quelquefois avec lui, l'honora de sa bienveillance. Il jouissoit en 1527 de ces avantages, lorsqu'accompagnant dans le Château-Saint-Ange le Cardinal son patron, il fut tué par les Impériaux, qui avoient pris la ville de Rome. * Joannes Pierius Valerianus, *de Infelic. Litterat.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BOMBE, grosse boule de fer qu'on remplit de feux d'artifice & de cloux, & qu'on jette dans les places assiégées pour les ruiner. Mezeray, *au régne de François I.* dépeint les bombes de cette sorte. „ Ce sont, *dit-il*, de certaines grosses grenades longues ou rondes, „ que l'on charge de poudre à canon, & que l'on tire avec un „ mortier pour les faire tomber en quelque endroit, où elles font „ un double fracas, & par la pesanteur de leur chûte, & par la violence de la poudre. On met à la lumiére de la bombe une fusée, „ qui est tellement compassée, qu'elle ne donne le feu à la poudre „ de la bombe qu'un moment après qu'elle est tombée. Pour jetter la bombe, on porte la méche à la fusée, & en même tems à „ la lumiére du mortier, qui chasse la bombe en l'air. " M. Blondel, qui a fait un Traité de l'Art de jetter les bombes, croit que l'usage des mortiers est aussi ancien que celui du canon. On en trouve un exemple dès l'année 1495, au siége de Naples, sous Charles VIII. On tient que ce fut un Habitant de Venloo, sur la fin du XVI siécle, qui inventa les bombes. Les Hollandois disent qu'un Ingénieur Italien en fit des épreuves à Bergopzoom, avant que l'Habitant de Venloo y eût songé; que les premiéres qu'on ait fait servir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck, lorsque le Comte de Mansfeld l'assiégeoit en 1588; & qu'on ne s'en servit pas en France avant le siége de la Mothe en 1634. Casimir au contraire assure que les François en jettérent dans la Rochelle; que l'Ingénieur qui les jetta étoit un Anglois nommé *Malsus*; & qu'au siége de Thorn en Prusse, les Polonois se servirent contre les Suédois d'une maniére extraordinaire de jetter sans mortier des pierres qui pesoient plus de huit cens livres. * *Mémoires Historiques.*

BOMBERG (Daniel) célébre Imprimeur natif d'Anvers, s'alla établir à Venise, où il commença à imprimer en Hébreu l'édition de la Bible, qui parut *in quarto*, l'an 1511. Il en fit dans la suite beaucoup d'autres impressions *in folio*, *in quarto* & *in octavo*. Il avoit appris l'Hébreu de *Felix Pratensis* Italien, qui lui fit entreprendre une édition de la Bible Rabbinique, c'est à dire, *avec les Commentaires des Rabbins*. Elle vit le jour *in folio*, en 1517, & l'Imprimeur la dédia au Pape Léon X; mais les Juifs n'estimérent point cette édition, & le Rabbin Jacob Haiim en fit imprimer une autre par le même Bomberg en IV. volumes *in folio*, en 1525. C'est lui qui commença l'impression du Talmud l'an 1520, qu'il n'acheva que quelques années après en XI volumes *in folio*. Il imprima trois fois cet Ouvrage, & chacune de ces impressions lui coutoit cent mille écus. Enfin on dit qu'il a imprimé des livres pour plus de quatre millions d'or. Les deux derniéres de ces éditions sont plus amples & plus belles que la premiére, & sont plus estimées qu'une quatriéme édition que Bragadin en a donnée depuis à Venise, & plus encore que celle que Buxtorf a publiée à Bâle; parce que celle-ci n'est pas si belle à beaucoup près, & que Buxtorf s'est donné la liberté de corriger les Paraphrases Chaldaïques suivant ses idées, & selon l'analogie de la Grammaire. Bomberg a dépensé

mit son fonds à l'impression du grand nombre d'excellentes éditions de Bibles Hébraïques & de Rabbins qu'il a données, pour la version, correction & impression desquels, il entretenoit quelques centaines de Juifs des plus Savans. * Vossius, *préface du Traité des Sybilles*. *Supplément du Journal des Savans du mois de mai 1707*. Chevillier, *Origine de l'imprimerie*. Bayle, *Dict. Crit.*

BOMBI, *Bombus*, fort grand bourg du Congo en Ethiopie, est dans le Duché de Bamba, & a son Seigneur particulier, qui porte le titre de Marquis, & qui est sujet du Duc de Bamba. * Maty, *Dict. Geogr.*

BOMBINI (Paul) natif de Cosence dans la Calabre, qui vivoit sous le pontificat de Paul V, & sous celui d'Urbain VIII, en 1615 & 1630, étoit Orateur, Philosophe & Théologien, & savoit les Langues & les Belles Lettres. Bombini entra chez les Jésuites, & y enseigna dans le Collége Romain. Il en sortit depuis, & fut reçu dans la Congrégation des Somasques. Nous avons quelques Traitez de sa façon: une Vie de saint Ignace; l'Abbrége de l'Histoire d'Espagne, qu'il publia en 1634. &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c. 7.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Ext. Hispan.*

* BOMBLE (Florentin) naquit à Zutphen le 15 décembre 1666. Il s'appliqua particuliérement à la Théologie, & comme il y avoit fait de grands progrès il fut de bonne heure capable d'exercer le Ministère. Avant que d'avoir 22 ans accomplis, il fut appellé à Ytens en Frise, l'année d'après à Ondega, Nyega & Opeinde, & en 1694, à Sneek. Trois ans après, on lui adressa une vocation pour Zwoll en Overissel, & l'année suivante pour Amsterdam où il a rempli glorieusement les devoirs de sa charge pendant 23 ans. Il mourut le 25 janv. 1722. Il écrivit contre Frédéric Leenhof qui avoit été son Collegue à Zwoll, & qui avoit publié un Ouvrage qui avoit pour titre *Hemel op Aarde*, c'est à dire, *Le Ciel sur la Terre.* On a aussi de lui un Recueil de Sermons, imprimé à Leeuwarden chez Nauta en 1702. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Jean van Staveren, *La Mort des bien-aimez du Seigneur*, en Hollandois.

BOMBON, *Bombona*, province de l'Amérique Méridionale, dans le Pérou, vers le Lac de Chincacocha & le fleuve de Xauxa, dit aussi *Rio de Maragnon*. * Laët, Sanson.

BOMILCAR, Général des Carthaginois, fut si allarmé des exploits d'Agathoclès en Afrique, qu'il fit dessein de lui soumettre la ville de Carthage: ce qu'il eût executé, sans une sédition qui s'éleva dans le camp des ennemis. Les Carthaginois indignez de cette perfidie, firent pendre Bomilcar au milieu de la grande place, afin qu'il reçut la punition de son crime au même lieu où il avoit autrefois reçu les ornemens de sa dignité. Cela arriva vers la CXVIII Olympiade, & l'an avant Jesus Christ 308. * Justin, *l. 22. ch. 7.*

BOMILCAR fit assassiner Massiva, à la sollicitation de Jugurtha; & ayant depuis conjuré avec Nabdalsa contre le même Jugurtha, il fut puni de sa trahison. * Salluste, *de la Guerre de Jugurtha.*

BOMMALIA (Jean de) *Voyez* BOMMEL (Jean de)

BOMMEL, *Bommelia*, place forte du Duché de Gueldre, dans les Païs-Bas, donne son nom à l'isle de Bommel, que forment la Meuse & le Wahal depuis le Fort St. André jusques au dessus de Gorcum, & qu'en langage du païs on appelle *Bommeler-weert* ou *Bommelre-weert*. La place de Bommel est à côté gauche du Wahal. Othon VII Comte de Gueldre, la fit entourer de murailles en 1229, & Raimond I. y fonda un Collége de Chanoines en 1303. Quelques-uns la nomment *Saltbommel*, c'est à dire, *Bommel des Sablons*, pour la distinguer d'un petit village qui n'en est pas loin, dit *Maasbommel*. La ville de Bommel fut prise en 1672 par les François, qui se rendirent en même tems maîtres de toute l'isle de Bommel & qui abandonnèrent l'une & l'autre l'année suivante. Cette ville a donné son nom à Jean de Bommel qui fait le sujet de l'article suivant. * Valére André, *Topogr. Belgica*, *p.* 54.

* BOMMEL (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Bommel, quoique d'autres assurent qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Brabant, près de Judoigne. Il vivoit en 1471, étoit Docteur de Louvain, & Inquisiteur de la Foi. Nous avons de lui des Commentaires sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste & sur l'Apocalypse; un Traité du Sacrement de l'Eucharistie; *de Virtutibus Theologicis*; *Contra Monachos proprietarios*; *Planctus religiosi*, *&c.* Ce dernier Traité est une plainte qu'il fait sous la personne de Jéremie, contre les Religieux qui ne s'acquitent pas bien de leur devoir. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 463.

* BOMMEL (Henri de) Prêtre, ainsi appellé du lieu de sa naissance a fait l'Histoire de la guerre de ceux d'Utrecht contre ceux de Gueldre, en 1542. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Koning, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOMMEL (l'Isle de) *Voyez* BOMMELER-WEERT.

* BOMMELER-WEERT ou BOMMELRE-WEERT, est le nom que les Habitans du païs donnent à l'Isle de Bommel. Cette Isle commence à St. André où le Wahal communique avec la Meuse par le moyen d'un petit canal, & finit un peu au dessous de Loevestein où le Wahal perd son nom dans la Meuse avec laquelle il se joint un peu au dessus de Gorcum. Cette isle a de longueur en ligne droite d'orient en occident quatre à cinq lieues, & une lieue & demie de large dans sa plus grande largeur. En suivant le cours des deux rivières qui l'environnent, elle a bien au moins douze lieues de tour. D'autres croyent que l'isle de Bommel est l'isle dont parle César & qu'il nomme *Insula Batavorum*. Sanson dans ses Remarques sur l'ancienne Gaule, dit que c'est ce qui se trouve entre l'ancien Canal du Rhin, & le Wahal qui tombe dans la Meuse: ce qui comprend aujourd'hui le Bétau qui est du Duché de Gueldre, & une bonne partie de la Hollande meridionale.

BOMMENE ou BOMMENEDE, *Bommena*, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'isle de Schouwen, vis à vis de la ville de Gorée. Cette ville avec son territoire est de la province de Hollande, quoique tout le reste de l'isle soit de Zélande. * Maty, *Dict. Geogr.*

BOMONIQUES, jeunes hommes de Lacédémone, qui faisoient gloire à l'envi de tenir bon contre des coups de fouet, qu'on leur donnoit dans les sacrifices qu'on faisoit à Diane. Ces jeunes gens souffroient ainsi cette peine quelquefois durant une journée entière, & souvent jusqu'à en mourir avec joye: ce qui les animoit, étoit le défi qu'ils se faisoient l'un à l'autre à qui soutiendroit plus constamment & plus longtems un si dur traitement. Cette ridicule cérémonie se faisoit d'ordinaire en présence des méres de ces enfans, lesquelles les encourageoient elles-mêmes à ces sortes de supplices par des exhortations & par des chants d'allégresse. *Lacedæmone*, dit Plutarque, *pueri per integrum diem flagellis cæsi sæpenumero ad mortem usque ante Dianæ Orthiæ aram, læti alacresque durant, atque inter se de victoria certant, quis diutius magisque fortiter verbera perferat.* Et en parlant des méres qui ambitionnoient de voir leurs enfans faire partie de ce spectacle, il dit, *quod fiebat in matrum pariumque præsentia, quæ patientiam filiorum in ictibus fortiter ferendis vociferantissimè laudabant.* Ce qui a fait dire au Poëte Stace, *Theb. l. 8. v. 435 & 436.*

> ——— *Dilecta genis incrementi obeerrant*
> *Taygeta, & pugnæ, laudataque verbera matri.*

Il faut voir là-dessus Jean Meursius, *Græcia Feriata l. 2. & Comment. ad d. L.* Ce nom vient de Βωμὸς, *Autel*, parce qu'ils étoient fouettez devant l'autel de cette Déesse, & de νίκη, *victoire*, comme si l'on disoit victorieux à l'autel, *Ad aram victores.* * Plutarque, *in Institutis Laconicis*, *p.* 239. de l'edit. de Francfort, 1599.

* BOMSDORF, ancienne famille noble originaire de la Basse Lusace. Cette famille s'est aussi vraisemblablement répandue en Bohéme, où elle porte le titre de Comtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BON, Evêque. *Voyez* BONET.

BON, nom du Cap le plus septentrional de toute l'Afrique, est sur la côte du Royaume de Tunis, au septentrion de la ville de ce nom, & il est tourné du côté de la Sicile. Les Anciens l'ont appellé *Hermæa* ou *Mercurii Promontorium.*

BON, ville d'Allemagne. *Voyez* BONNE.

BON ou BONET (Saint) Chancelier d'Austrasie. *Cherchez* BONET (S.)

BON (Laurent) Religieux Servite, ou de l'Ordre des Serviteurs de la Vierge, qui vivoit sur la fin du XIV siécle, vers l'an 1390, laissa des Commentaires sur le Maître des Sentences, &c.

BONA (Jean) Cardinal, Religieux Réformé de l'Ordre de Citeaux, naquit à Mondovi, ville de Piémont le dixiéme octobre de l'an 1609. Sa famille étoit une branche de celle de Bonne de Lesdiguiéres en Dauphiné, & dès son enfance il fit voir l'inclination qu'il avoit pour la vertu & pour la solitude. Il se consacra à Dieu dans un monastère de l'Ordre des Feuillans, & fit profession dans un couvent proche de Pignerol, n'étant encore âgé que de quinze ans, au mois de juillet de l'an 1625. On l'envoya en 1627. à Monte-Grasso près d'Ast, pour y faire sa Philosophie. Quand il en eut fini le cours, il retourna à Pignerol, où il étudia la Théologie sans le secours d'aucun Maître. Depuis on l'envoya étudier à Rome, où il professa la Philosophie & la Théologie, & y fit un grand progrès dans les Sciences. Etant revenu dans son païs, il fut fait Prieur, puis Abbé de sa maison, & enfin élu Général de la Congrégation en 1651. Le Cardinal Fabio Chigi, qui étoit ami particulier du pére Bona, témoigna une joye extrême de cette élection, & voulut faire tenir le Chapitre général à Rome, pour lui faire continuer cette dignité; mais le sage Abbé, qui s'en douta, le fit tenir à Gênes, & se fit nommer un successeur. Trois ans après on l'élut de nouveau; & le Cardinal Chigi, qui étoit Pape dès l'an 1655, sous le nom d'*Alexandre* VII, lui défendit de quitter cette charge. Mais Bona en sollicita la permission avec tant d'instance, que le Pape la lui accorda, à condition qu'il ne sortiroit point de Rome. Pour l'y attacher plus étroitement, il lui donna divers emplois. Il le fit Consulteur de la Congrégation de l'Indice, puis Qualificateur du Saint Office, d'où il passa à la charge de Consulteur dans le même Tribunal. Clément IX les lui continua, lui en confia de nouveaux, & le créa Cardinal le 29 novembre de l'an 1669. Ce Pontife étant mort peu de tems après, tous les gens de bien souhaitérent que Bona pût être son successeur. C'est à ce sujet qu'on fit cette jolie Epigramme.

> *Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit;*
> *Fortè erit ut liceat dicere Papa Bona.*
> *Vana solæcismi ne te conturbet imago,*
> *Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.*

Ce ne fut pourtant point lui qui fut élu; mais Altiéri, qui prit le nom de *Clément* X. L'éclat de la pourpre Romaine n'enfla point le cœur du Cardinal Bona, & les affaires dont il étoit chargé, ne l'empêchérent point de vaquer à l'étude & à la priére. Il entretint un commerce de Lettres avec tous les Savans de l'Europe; il revit ses Ouvrages, & mourut aussi saintement & aussi tranquillement qu'il avoit vécu, (après avoir fait un testament digne de sa piété) à Rome le 27 octobre 1674, en sa 65 année, & y fut inhumé en l'église de saint Bernard. Les Ouvrages que nous avons de lui sont; *De divina Psalmodia*; *Manuductio ad cœlum*; *Via compendii ad Deum*; *De rebus Liturgicis*; *De Discretione spirituum*; *De Discretione vitæ Christianæ*, *&c.* Dans le livre de la Psalmodie Divine, il traite amplement tout ce qui regarde l'Office Divin. Le Traité de la Liturgie contient tout ce qui se peut dire sur les rites, les priéres & les cérémonies de la Messe. Les autres Ouvrages sont des livres de piété, très-utiles pour ceux qui aspirent à la perfection de la vie Chrétienne. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII siécle.*

BONAC (Marquis de) *Cherchez* DUSSON.

BONACINA (Martin) Ecclésiastique de [illegible] Docteur en Théologie & en Droit Civil & Canon. Le Pape Urbain VIII

VIII l'envoya Nonce en Allemagne; mais Bonacina mourut avant que d'arriver à Vienne en Autriche, l'an 1631. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages, qui sont, une Théologie morale; un Traité de l'Election des Papes; & un autre des Benéfices. * Janus Nicius Erythræus a travaillé à son éloge, *Pinac. partie* 3. *c.* 3.

BONACIOLI (Louis) Médecin célébre de Ferrare, qui vivoit en 1530, a écrit, *de Uteri partiumque ejus confectione; de Conceptionis indiciis, &c.* * Janus, *in Chron. Medic.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

BONACORSI (Bonacurtio) Cardinal, natif de Macérata, Thrésorier général de la Chambre Apostolique, fut nommé Cardinal par le Pape Clément IX, le 29 novembre 1669. Il mourut Légat à Bologne le 17 avril 1678, en la 58 année de son âge, & en la huitiéme de son cardinalat.

BONACORSI (Hippolyte) de Ferrare, savant Jurisconsulte, qui vivoit dans le XVI siécle, composa divers Ouvrages, & est Auteur du *Repertorium Alphabeticum de præsumpt.* & de plusieurs autres Traitez de Droit.

BONACURCE, après avoir été engagé dans la Secte des Hérétiques Cathares du XII siécle, & un de leurs Docteurs à Milan s'étant converti, fit contre eux un Traité qui a été donné par le P. Dom Luc d'Achery dans le XIII tome du Spicilége. Il y expose leurs dogmes, ceux des Passagins, autres Hérétiques, & ceux d'Arnaud de *Bresse.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII siécle.*

BONACURSIO. *Voyez* BONACORSI.

BONADE (François) de Xaintes, Prêtre de S. Jean d'Angely, qui vivoit en 1531, a publié le Pseautier en vers Elégiaques. Il composa aussi des Commentaires sur les Cantiques, sur les Lamentations de Jérémie, sur les Epitres de saint Paul; un Traité *de Triumphali resurrectione Christi, &c.* * Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

BONAFÉDE (Nicolas) natif de S. Juste dans la Marche d'Ancone, Camérier du Pape Alexandre VI, & Protonotaire Apostolique, étoit un homme de tête, dont les souverains Pontifes se servirent en diverses occasions. Il fut nommé Gouverneur de Tivoli en 1497, pour y appaiser une espéce de guerre civile qui s'y étoit excitée; & en 1504, il fut nommé Evêque de Chiuli. Il étoit Gouverneur de Bologne en 1512, lorsque Gaston de Foix, Duc de Nemours, Général des troupes du Roi Louis XII s'en empara, & Bonafède y fut arrêté prisonnier. Etant délivré, on lui donna le gouvernement de Pérouse, qui fut suivi de ceux de la Romagne, de Benévent, de Forly, de Modon & de la Marche d'Ancone en 1520. Enfin il eut celui de Rome par trois fois, se trouva même à la tête des armées du Pape, & mourut en 1533. * Michel Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

BONAIR ou BONAIRES, isle de l'Amérique septentrionale. C'est une des Antilles de Sotavento, & on la trouve entre celle d'Aves & celle de Curaçao, environ à neuf lieues de la derniére, & à huit de la premiére. Les Hollandois en sont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONAIRES, ville. *Cherchez* BUENOS AYRES.

BONAMICO (Lazare) de Bassano dans la Marche Trévisane, étoit fils d'un Laboureur, qui l'avoit destiné à suivre sa profession. Mais il avoit une si grande inclination pour les Lettres, qu'il obtint qu'on lui en laisseroit apprendre les principes. Ce fut avec tant de progrès, qu'on se crut obligé de le laisser continuer. Il se rendit les Langues & l'Antiquité familiéres. Il apprit le Latin & le Grec sous Calphurnius & sous Mallure, & la Physique sous Pomponace. Renaud Polus, qui l'avoit vu à Padoue, l'engagea à le suivre à Rome, où il étoit en 1526, lorsque cette ville fut pillée par l'armée de Charles-Quint, & où Lazare Bonamico perdit ses livres & ses Ecrits. Après ce malheur il se retira à Padoue, où il fut Professeur en Eloquence, & où il passa paisiblement le reste ses jours, sans que rien fût capable de l'en tirer; quoique ceux de Bologne lui fissent des offres tres-avantageuses pour l'engager à venir enseigner dans leur Université, & que Ferdinand, alors Roi de Hongrie, & même le Pape Clément VII, n'eussent rien négligé pour l'attirer dans leurs Cours. Il étoit si savant en la belle Literature qu'il surpassa de bien loin tous les beaux esprits d'Italie. Il s'attacha particuliérement à l'étude de la Philosophie, où il fit de grands progrès. Erasme disoit que Bonamico étoit un des plus illustres Héros de la République des Lettres, & Speron Sperone assure qu'il étoit parvenu au plus haut faîte du savoir, où puisse atteindre un homme de sa profession. Il fut extrémement aimé & estimé des Savans de son siécle, & sur tout des Cardinaux Bembo & Sadolet. Il avoit accoutumé de dire qu'il aimeroit mieux parler comme Cicéron que d'être Pape, & qu'il auroit préféré l'éloquence de cet Orateur à l'Empire d'Auguste. Il a laissé, *Epistola carmine conscripta; Epistolæ quindecim soluta oratione; Concetti della Lingua Latina;* & plusieurs Epigrammes & Elégies Latines. Il mourut le huitiéme février de l'an 1552, à l'âge de 73 ans. De Thou parle ainsi de lui: *En Italie*, dit-il, *Lazare Bonamico de Bassano mourut à Padoue le huitiéme de février, déja fort âgé; car il avoit alors 73 ans.* Le jour d'après sa mort, Jérôme Négro Vénitien fit son Oraison funébre, pour ainsi dire, sur le champ. Lazare Bonamico est différent de FRANÇOIS BONAMICO, qui est aussi célébre par son érudition. * De Thou, *Hist. l.* 11. Joan. Imperialis, *in Musæo Hist. &c.*

BONANDREA, anciennement *Apollonia*, ville de Barbarie, au pais de Barca, dépend de l'Egypte, avec un assez bon port, autrefois appellé *Naustathmus*, sur la côte de la Mer Méditerranée. Elle étoit épiscopale; mais elle est réduite à présent en village, & n'est qu'à trente-cinq mille pas de Cairoan. Cette ville donne son nom au Cap de Bonandrea, *Bonandrea Caput*, autrefois *Zephyrium Promontorium*, Cap de la côte de Barca en Barbarie, au septentrion de la ville de Bonandrea.

* BON[illegible] famille noble du Duché de Brémen, originaire d'E[illegible] famille s'est aussi établie en Pologne par Jean Bonar de Wiesemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BONARELLI (Gui Ubaldo) originaire d'Ancone, né dans le Palais de Gui Ubaldo Duc d'Urbin, le 25 décembre de l'an 1563, étoit fils du Comte *Pierre* Bonarelli & d'*Hippolyte* Montevecchi. Ce Comte avoit hérité des biens du Comte Antoine Landriani son oncle, l'un des principaux Ministres du Duc, & fut lui-même employé dans le Ministére. Il eut grand soin de l'éducation de Gui son fils, qui dès l'âge de douze ans soutint des théses de Philosophie. Ensuite on l'envoya en France, où il étudia en Théologie à Pont-à-Mousson. Dans un voyage qu'il fit à Paris, on y eut si bonne opinion de sa capacité, qu'on lui voulut persuader d'y enseigner la Philosophie. Mais étant obligé de repasser en Italie, il resta quelque tems à Milan auprès du Cardinal Borromée, neveu de saint Charles. Le Duc de Ferrare étant mort en 1597, Bonarelli se donna à César Duc de Modéne, qui l'envoya vers le Pape Clément VIII, puis en France auprès du Roi Henri IV, pour y ménager ses intérêts auprès de l'un & de l'autre; ce qu'il exécuta tres-avantageusement pour ce Prince. A son retour à Modéne, étant tourmenté de la goutte, il alla changer d'air à Ancone; & se sentant soulagé, il fit un voyage à Rome, où il se fit estimer de tous les Gens de Lettres & de toutes les personnes de qualité. Quelque tems après, il revint à Modéne; mais une affaire de conséquence pour sa famille l'ayant obligé de faire un second voyage à Rome, il mourut en chemin dans la petite ville de Fano le huitiéme janvier 1608, âgé de quarante-cinq ans. Outre la *Filli di Sciro*, il composa des Discours Académiques. Le Comte Bonarelli a partagé sa vie d'une maniére un peu differente de la conduite des autres Poëtes, qui ont commencé pour la plupart par les amusemens de la Poësie, & qui ont fini par des exercices plus graves & plus sérieux. Bonarelli ayant fait ses études à Paris, passa sa jeunesse, ainsi qu'on l'a remarqué, dans la réputation d'un Philosophe & d'un Théologien aussi profond qu'on est capable de le devenir dans l'Ecole d'Aristote & de saint Thomas. Ayant perdu son pére à Modéne après son retour de France en Italie, il fut employé par le Duc de Ferrare en ses Ambassades differentes, qui le firent passer encore pour un Politique & pour un homme d'Etat; mais personne ne s'étoit encore avisé de croire qu'il fût Poëte, & lui même ne se l'étoit pas encore imaginé, jusqu'à ce qu'il en fit l'épreuve par la composition qu'il donna d'une piece pastorale, sous le titre de *la Philis de Sciro*, FILLI DI SCIRO. Ce fut à cet essai qu'on le reconnut soudainement pour un grand Maître en Poësie. Il remplit cette Eglogue de tant de fleurs & de beautez Poëtiques, il y mêla tant de graces & tant de traits de la plus grande délicatesse, qu'on a jugé que c'étoit la seule piéce parmi tant d'autres de ce genre que l'Italie a produites, qui pût aller de pair avec le *Pastor Fido* de Guarini, & l'*Aminte* du Tasse même. On a fort blâmé Bonarelli d'avoir introduit dans sa piece une Nymphe nommée Célie, qui aime également deux Bergers tout à la fois, mais avec tant de passion & de fureur même, qu'elle ne trouve que la mort qui puisse terminer le différent. Bonarelli entreprit de prouver que ce point, qu'on lui reprochoit, n'étoit pas une faute. Il prétendit même justifier toute sa piéce, par un Traité Italien qu'il fit exprès pour la défense de ce double amour, sous le titre de *Discorsi in difesa del doppio amore della sua Celia.* C'est une piéce pleine d'esprit & d'érudition. Bonarelli a donné dans cet Ouvrage des preuves de son habileté & de la beauté de son génie; mais il n'a pas suffisamment prouvé ce qui étoit en question, & l'on considérera toujours cet endroit de sa Philis, comme une faute de jugement tres-importante. Pour ce qui regarde les maniéres & les expressions dans cet Ouvrage, le P. Rapin a remarqué que l'Auteur pensoit toujours moins à dire les choses naturellement, qu'à les dire avec esprit. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. partie* 1. *ch.* 6. *p.* 15 *&* 16. Laurenzo Grasso, *Elog. d'Huom. Lett. partie* 2. *p.* 99. *&* 101. Rosteau, *Sentiment sur quelques livres qu'il a lus, p.* 64. *dans la Biblioth. de sainte Genev.* René Rapin, *Réflex. génér. sur la pratique, p.* 91. *édit. in* 12.

BONAROTA ou BUONARUOTI, plus connu sous le nom de MICHEL-ANGE, Peintre, Sculpteur & Architecte tres-célébre, étoit fils de *Louis* Buonaruoti Simoni, de l'ancienne Maison des Comtes de Canosse, & naquit en 1474, dans un château appellé Chiusi, dans le pais d'Arezzo, où son pére & sa mere demeuroient alors. Quelque tems après leur retour à Florence, ils le mirent en nourrice dans un village nommé *Settignano*, dont la plupart des Habitans étoient Sculpteurs, le mari même de la nourrice; ce qui faisoit dire à Michel-Ange qu'il avoit succé la Sculpture avec le lait. Il avoit une si forte inclination pour le dessein, que ses parens furent obligez de le mettre sous Dominique Ghirlandajo. Il avoit alors 14 ans. A l'âge de seize ans, il se mit à tailler des figures de marbre, qui surprirent tous ceux qui les virent, & qui se soutenoient auprès de l'Antique. Laurent de Médicis le prit chez lui, où il travailla jusques à la mort de ce digne Protecteur des Arts. Après cela, il quitta Florence, & se rendit à Venise & à Bologne. Puis il alla à Rome où il fit des Ouvrages, qui lui ont mérité une réputation éternelle. Il avoit aquis une connoissance exacte du corps humain: aussi a-t'il dessiné plus savamment, & mieux sçu les attachemens des os & des muscles, qu'aucun Peintre dont on ait les ouvrages. D'abord il y eut quelque jalousie entre Raphaël d'Urbin & lui, mais le premier étant mort à la fleur de son âge, Michel Ange eut le loisir de le surpasser. Il avoit un grand goût de dessein, & excelloit sur tout à peindre le nud, quoique sa maniére fût un peu séche. Son tableau le plus célébre qui est à fresque, est celui du Jugement universel, qu'il peignit à Rome. Sa grande habileté dans l'Architecture n'éclata pas moins dans tous les édifices qu'il entreprit à Rome & à Florence; mais ce qui le combla de gloire, fut le nouveau dessein qu'il traça de l'église de saint Pierre à Rome. Il a été exécuté, hors dans le frontispice, qui est tres-inférieur au reste. Le Pape Jules II, qui l'employa, lui donna souvent des marques de son estime & de sa bienveillance. Michel-Ange fut aussi aimé & recherché par les Papes Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, & Paul IV. Il fut aussi tres-considéré du

du Roi François I, de l'Empereur Charles-*Quint*, de Côme de Médicis, des Vénitiens, même de Soliman Empereur des Turcs, & de tout ce qu'il y avoit de Princes & de grands Seigneurs en Europe. Ce grand homme mourut à Rome en 1564, âgé de quatre-vingts huit ans, onze mois, ou selon M. Teissier, de 90 ans; & peu de tems après, son corps fut transporté à Florence, où tout ce qu'il y avoit de beaux esprits dans les Arts & dans les Sciences, travaillérent à lui faire des obséques magnifiques. Son corps fut accompagné par 80 des plus excellens Ouvriers de son tems. Ce fut *Côme* de Médicis qui voulut qu'on le transportât de Rome à Florence. Pendant que le Pape Jules demeuroit à Bologne, il ordonna à Michel Ange de faire sa statue de la hauteur de cinq brasses, & de la jetter en bronze. Dès que Michel Ange en eut fait le modéle de terre, il le montra au Pape. Cette figure haussoit un bras dans une attitude si fiere, que le Pape demanda à Michel Ange, si elle donnoit la bénédiction ou la malédiction. Il répondit, qu'elle avertissoit le peuple de Bologne, d'être plus sage à l'avenir. Et ayant demandé au Pape s'il ne mettroit pas un livre en l'autre main, *mettez y plutôt une épée*, repliqua Jules, *car je ne suis pas un Homme de Lettres*. Michel Ange voulant désabuser ceux qui étoient prévenus en faveur des anciens Sculpteurs, fit une statue de Cupidon, & lui cassa un bras; après quoi il enterra le reste dans un lieu où il savoit bien qu'on devoit fouiller. Quelque tems après, cette statue ayant été trouvée, passa parmi les Connoisseurs pour une Antique, jusques à ce que Michel Ange leur eût fait voir le bras qu'il avoit réservé pour les convaincre de prévention. Bonarota mourut dans le celibat. Ses Poëmes ont été donnez sous ce titre, *Rime di Michel Angelo Buonarroti, raccolte da Michel Angelo suo nepote, in Firenza* 1622, *in quarto*. Un Poëte fit son portrait dans ce distique,

Quis pinxit melius, quis finxit, duxit in aere,
Marmora quis sculpsit, doctius aut cecinit!

Il y a eu un autre *Michel Ange Buonaroti* appellé *il Novello*, qui a publié quelques Ouvrages Italiens en prose & en vers. * Vasari, *en sa Vie*. Félibien, *Entretien sur les Vies des Peintres, tome* 2. *p.* 255. *& suiv. Entretien* 4. de l'édit. de Trévoux 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 180. de l'édit. de Hollande 1715. Vinc. Paravicini, *Singularia, p.* 146.

BONART ou BOONART (Nicolas) Jésuite, étoit de Bruxelles, & enseigna la Philosophie à Douay, & la Théologie à Louvain. Depuis il fut envoyé en Espagne, & mourut à Valladolid en 1610. C'étoit un homme d'une grande literature, & qui avoit conçu le dessein de divers Ouvrages. Il en laissa quelques uns, qui ont été estimez, & entre autres, un qu'il écrivit contre un Traité de Grotius, intitulé, *Mare liberum*. Celui du P. Bonart avoit pour titre, *Mare non liberum* ou *Demonstratio Juris Lusitani ad Oceanum & commercium Indicum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 707.

BONART (Olivier) Jésuite, natif d'Ypres, a laissé un Ouvrage des Heures Canoniques en trois livres; des Commentaires sur l'Ecclésiastique, qu'il publia en 1634, &c. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 679.

BONASIENS, Hérétiques dans le quatriéme siécle, qui disoient que Jesus-Christ n'étoit Fils de Dieu que par adoption. * Baronius.

BONATUS (Guï) de Frioul, Astrologue, qui vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1282, écrivit *Theorica Planetarum*, & *Astrologia Judiciaria*, imprimez à Venise l'an 1506, &c.

BONAVENTURE ou BAHYA DE BONAVENTURA, *Saint Bonaventure*, Golfe de l'Amérique Méridionale dans le Popayan.

* BONAVENTURE (Romain) issu de parens nobles de Rome, fut fait Cardinal par le Pape Innocent III, & envoyé Légat en France par le Pape Honorius III. Il y assista au Concile convoqué contre les Albigeois, & porta Louis XII à faire une croisade contre eux. Raimond Comte de Toulouse leur Chef l'empêcha par une ferme declaration; mais peu de tems après, lorsque Louis XII fut mort, il agit hostilement. Alors Bonaventure fit en sorte qu'on tournât contre eux les armes qu'on devoit employer contre l'Angleterre. Il se trouva même à la bataille où ils furent défaits. Là dessus Raimond se soumit entiérement, & Bonaventure leva l'excommunication lancée contre lui. Honorius III, connoissant sa capacité dans la Jurisprudence, lui confia les affaires les plus épineuses, & lui donna le Gouvernement des villes maritimes de la Campagne de Rome. Grégoire XIII l'envoya de nouveau en France avec le titre de Légat, & ce fut dans ce tems-là qu'il introduisit le Tribunal de l'Inquisition à Toulouse. Il fut envoyé en Angleterre par le même Pape en la même qualité. Pendant son absence on lui conféra l'Evêché de Porto, & à son retour, le Vicariat de la ville de Rome, lorsque le Pape n'y étoit pas en personne. Après avoir avec honneur exercé pendant quelques années cette derniére charge, le Pape étant venu à mourir, on lui souhaitoit la dignité Pontificale, mais il mourut quelques jours après le Pape, en 1241. Il a fait un grand amas des choses qui concernent les privileges, les décisions & les Ordonnances des Papes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bzovius. Oderic. Raynald, *in Annal.* Ciaconius. Oldoin. Ughel.

BONAVENTURE (Saint) Cardinal, dit *le Docteur Séraphique*, nommé auparavant JEAN-FIDANZE, étoit fils de *Jean* Fidanza & de *Marie* Ritelli, naquit à Balnea Régia, vulgairement *Bagnarea*, petite ville de Toscane l'an 1221. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François l'an 1243, étudia sous Alexandre de Hales, fut reçu Docteur de Paris avec saint Thomas, l'an 1255, & enseigna la Théologie en cette ville & ailleurs, avec un grand applaudissement. Depuis, n'étant âgé que de trente-quatre ans, il fut fait Général de son Ordre l'an 1256, & le gouverna avec tant de prudence & de zéle, qu'il rétablit parfaitement la discipline réguliére dans son institut. En 1265, le Pape Clement IV envoya au Pére Bonaventure les provisions de l'Archevêché d'Yorck en Angleterre, que ce saint homme refusa. Après la mort de ce Pape, le Siége ayant vaqué près de trois ans, & les Cardinaux ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un nouveau Pontife, en laissérent le choix à saint Bonaventure, s'engageant par un compromis solemnel de reconnoître celui qu'il nommeroit, quand ce seroit lui même. Il choisit Thibaut Archidiacre de Liége, qui étoit dans la Terre-Sainte, & qui prit le nom de *Grégoire* X. Ce Pape le fit Cardinal, Evêque d'Albe l'an 1272, & lui ordonna de se trouver au deuxiéme Concile général de Lyon. Il assista à la premiere Session tenue le septiéme de mai de l'an 1274, & mourut quelques jours après dans cette ville, un Dimanche 14 juillet. Sixte IV le mit au catalogue des Saints l'an 1482; & Sixte V, en celui des Docteurs de l'Eglise en 1588. Le Cardinal Pierre de Tarantaise, depuis Pape, sous le nom d'*Innocent* V, fit l'Oraison funébre de ce Saint, dans l'église de son Ordre, où le Pape & tous les Péres du Concile se trouvérent. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers de Lyon, & transporté, en 1434, dans la nouvelle église que les Cordeliers bâtirent dans cette ville, où il demeura jusqu'à ce que dans le XVI siécle les Huguenots s'étant rendus maîtres de la ville de Lyon, enlevérent sa châsse d'argent, brûlérent ses os, & jettérent ses cendres dans la Saône. On dit que sa tête fut sauvée par un Religieux de son Ordre, & qu'on la conserve encore dans la ville de Lyon. Les Mathurins de Fontainebleau prétendent en avoir une machoire. Saint Bonaventure étoit d'une vertu & d'un mérite si éclatant & si avéré, que ses ennemis mêmes ne pouvoient s'empêcher de le louer. Luther le reconnoissoit pour un excellent homme, *Bonaventura praestantissimus vir*. Bellarmin disoit qu'il étoit chéri de Dieu & des hommes, *Deo hominibusque amabilis*, & Alexandre de Hales disoit d'ordinaire qu'il sembloit qu'Adam n'eût point péché dans le frere Bonaventure, *in fratre Bonaventura Adam peccasse non videtur*. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages, dont Gerson recommande la lecture aux Religieux, assurant que de tous les Docteurs Catholiques, c'est celui qui lui paroît le plus propre & le plus sûr pour éclairer l'entendement & pour enflammer le cœur. Trithéme en parle aussi avec éloge. La plupart de ses Ouvrages sont mystiques ou spirituels. Ils composent huit volumes *in folio*, imprimez à Rome en 1588. Les deux premiers contiennent les Commentaires sur l'*Ecriture*; le troisiéme les Sermons; le quatriéme & le cinquiéme les Commentaires sur le Maître des Sentences; le sixiéme & le septiéme des Opuscules Moraux; le huitiéme les Opuscules qui concernent les Religieux. On tient que c'est lui qui introduisit l'usage d'adresser une priére à la Vierge après Complies, & de sonner la cloche pour en faire souvenir les Fidéles; & qu'il donna lieu à l'institution des Confrairies, à l'exemple de celles qu'il établit à Rome, en 1270. * *Vie de saint Bonaventure dans* Surius. Henri de Gand, *de Script. Eccles. c.* 47. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclesiast.* Sponde. Bzovius & Raynald, *in Annal. Ecclesiast.* Wading, *in Annal. Biblioth. Min.* Jean Gerson dans le Traité des livres que les Religieux doivent lire, & dans celui de l'*Examen des Doctrines*. Saint Antonin. Volaterran. Sixte de Sienne. Possevin. Aubery. Théophile Raynaud. Le Mire. Eisengreinius. Du Boulay, *Histoire Universelle*. Marc de Lisbonne, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle*. Baillet, *Vies des Saints*, 14 *juillet*.

BONAVENTURE DE PADOUE Cardinal, Général de l'Ordre de saint Augustin, étoit de la famille de *Bonaria Peragia*, ou, selon la liste des Cardinaux créez par Urbain V, *Badvaliis de Peraga*, & naquit à Padoue, dont il a porté le nom, le Jeudi 22 juin de l'an 1332. Il entra chez les Augustins, & s'y distingua par son esprit. On dit qu'il étudia dans l'Université de Paris, & qu'il y enseigna même la Théologie. Après la mort du Général de Beauregard, Bonaventure de *Padoue* fut mis en sa place, dans le Chapitre tenu à Verone le 17 mai 1377. Le Pape Urbain VI lui donna le chapeau de Cardinal en 1378 selon Cottelorio, ou selon d'autres en 1384. Son zéle pour les libertez de l'Eglise lui attira la haine de Francisco Carrario Tyran de Padoue, qui le fit assassiner d'un coup de fléche, lorsqu'il passoit le Pont-Saint-Ange à Rome l'an 1385; d'autres disent en 1389, 1396 ou 1398. Sa mort est exprimée dans ce distique

Qua bona tam cupide caelo ventura rogabas
In te livoris missa sagitta dedit.

Il avoit composé divers Ouvrages, des Commentaires sur les Epîtres Canoniques de saint Jean & de saint Jacques, & sur le Maître des Sentences; des Vies des Saints; des Sermons; *Speculum Mariae*, *Breviloquium*; *Ternarium de regimine conscientiae*, *&c.* Son corps fut enterré dans l'église de saint Triphon, d'où on le transporta depuis dans celle de son Ordre, où l'on voit son tombeau dans la chapelle de saint Nicolas de Tolentin, avec cette épitaphe qui se sent de la barbarie du siécle où elle a été composée

Hic Bonaventura *est, qui doctus dogmate sacro,*
Augustinae tuis heremis jam praefuit orbis,
Padua profectus ad solium Cardinis, inde
Anni milleni decies septemque triceni
Additis his novem Christi requievit in urbe.
Caeli cives animam, tu possides ossa sepulchre.

Bonaventure de *Padoue* étoit ami de Pétrarque, dont il prononça l'Oraison funébre en 1369. Nous avons encore une Lettre que ce dernier lui écrivit sur la mort de Bonsembiante son frére. * Pétrarque, *Rer. Senil. l.* 11. *Epist.* 25. Scardéoni, *Antiq. Patav. l.* 2. Joseph Pamphile, *Biblioth. Augustin.* Curtius, *in Elog. Augustin. Illust.* Onuphre. Ciaconius. Sponde. Bzovius. Crusenius. Aubery. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. du XIV siécle*.

* BONAVENTURA (Caltagirone) Général des Carmes Déchaussez, natif de Sicile, vivoit en 1600. [illegible] il se trou-

trouva au traité de paix de Vervins, dont il avoit fait la proposition l'année d'auparavant. Henri IV Roi de France avoit pour lui une très haute estime. Clément VIII, le nomma pour Patriarche de Constantinople, & l'envoya en France au sujet du Marquisat de Saluces.

BONAVENTURI ou BONAVENTURA (Fréderic) natif d'Urbin, où il vivoit sur la fin du XVI siécle, fut élevé près du jeune Duc François-Marie. Il s'avança extrêmement dans les Sciences, & principalement dans l'intelligence de la Langue Greque & de la Philosophie. Le Duc d'Urbin, l'employa en diverses négociations auprès du Pape Grégoire XIV, du Duc de Savoye & ailleurs. Bonaventuri entraîné par l'amour des Sciences, se retira à la campagne pour y étudier, & y mourut peu de tems après, âgé de quarante-sept ans, laissant douze enfans de *Penthésilée* Carpegna son épouse. Nous avons de lui divers Traitez de Philosophie, *De ventis, De octomestri Partu, De Monstris, De Æstu maris; De Via lactea; De Calore calido; De Jure Regni, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. cap.* 151.

BONAVISTA ou BOAVISTA, isle de l'Océan Atlantique, est une de celles du Cap-Verd, & la plus orientale de toutes. * Maty, *Dict. Geogr.*

BONCIARI (Marc-Antoine) de Pérouse, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, étoit de basse naissance. Il avoue de bonne foi que la fortune n'avoit rien fait pour lui, que ses parens étoient peu considérables par leur naissance, que son grand-pere étoit Tanneur, & son pere Cordonnier; mais il s'éleva par son propre mérite, & son esprit lui tint lieu de noblesse. Il eut le bonheur d'étudier sous le savant Muret, & il contracta sous lui cette maniére aisée & délicate de s'exprimer, qui est le caractére de tous ses Ouvrages. Bonciari se retira à Pérouse, où il enseigna, aimé & honoré non seulement de tous les Gens de Lettres, mais de toutes les personnes de considération de son tems. Il enseigna le Latin à son propre pére, qui se voulant faire Jésuite à l'âge de quarante-sept ans, fut obligé de faire ses études à cet âge-là. Il devint aveugle sur la fin de ses jours, & mourut au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V. Nous avons divers Traitez de sa façon en prose & en vers; un volume d'Epitres; une Grammaire Latine; une Rhétorique; & divers Poëmes; *Triumphus Augustus; Seraphides, libri tres &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. cap.* 53.

BONCOMPAGNON, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape sous le nom de GRÉGOIRE XIII, & dont on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. CHRISTOPHLE Boncompagnon, Bolonois, qui aquit de grands biens dans le négoce, & épousa *Angéle* Marescalca, dont il eut 1. BONCOMPAGNON Boncompagnon, qui suit; 2. *Hugues*, né le neuviéme février 1502, créé Cardinal par le Pape Pie IV, le 12 mars 1565, puis Pape le 13 mars 1572, sous le nom de GRÉGOIRE XIII, mort le dixiéme avril 1585, *laissant pour fils naturel*, Jacques, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; (Voyez GRÉGOIRE XIII.) 3. *Louis*; & 4. *Jacqueline* Boncompagnon, mariée à *Ange-Michel* Guastavillani, dont elle eut pour fils unique *Philippe* Guastavillani, né le 30 septembre 1540, créé Cardinal en 1574, mort le 17 août 1587.

II. BONCOMPAGNON Boncompagnon, Sénateur de Bologne, épousa *Cécile* Bargellini, dont il eut 1. *Philippe* né le dixiéme septembre 1548, créé Cardinal le dixiéme juin 1572, mort le septiéme juin 1586, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 2. *Christophle*, Archevêque de Bénévent en 1575, mort le cinquiéme octobre 1607; 3. *Jérôme*; 4. *Jean-François*; & 4. *Sébastien* Boncompagnon.

III. JACQUES Boncompagnon, fils *naturel* du Pape GRÉGOIRE XIII, qui lui procura de grands biens, fut fait Duc de Sora, Marquis de Vignole, &c. & épousa *Constance* Sforce, fille de *François*, Comte de Santa-Fiore, dont il eut 1. GRÉGOIRE, qui suit; 2. *François*, créé Cardinal par le Pape Gregoire XV en 1621, Archevêque de Naples en 1626, mort le neuviéme décembre 1641; 3. *Sforce*, Marquis de Vignole; & 4. *Julie* Boncompagnon, mariée à *Jean* de Guevara, Duc de Bovino.

IV. GRÉGOIRE Boncompagnon, Duc de Sora, &c. épousa *Léonore*, fille de *Jean-Baptiste* Zagata, dont il eut 1. HUGUES, qui suit; 2. *Jérôme*, Archevêque de Bologne en 1651, créé Cardinal par le Pape Alexandre VII en 1664, mort en janvier 1684, âgé de soixante-sept ans; 3. *Jean-Baptiste*, Sénateur de Bologne; 4. *Jacques*, aussi Sénateur de Bologne; & 5. *Constance* Boncompagnon, mariée à *Charles* Ruffo, Duc de Bagnara.

V. HUGUES Boncompagnon, Duc de Sora, &c. mourut en octobre 1676, ayant eu de *Marie* Ruffo, fille de *François-Marie*, Duc de Bagnara, 1. GRÉGOIRE, qui suit; 2. *François*, Archevêque de Bologne, mort le 27 février 1690; 3. *Jean*, qui succéda en 1690, à son frere en l'Archevêché de Bologne, & qui fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII en 1695, & envoyé par lui à Modéne en 1699, pour saluer la Reine des Romains; 4. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, qui a épousé le 29 mars 1702, *Marie* Boncompagnon sa niéce, fille de *Grégoire*, Duc de Sora, &c.; 5. *Eléonore* mariée à *Jean-Baptiste* Borghese, Prince de Sulmone & de Rossane, Chevalier de la Toison d'Or &c. morte le neuviéme septembre 1695; 6. *Marie-Jéronyme*; 7. *Marie-Cécile*; & 8. *Marie-Angélique* Boncompagnon, Religieuse.

VI. GRÉGOIRE Boncompagnon, Duc de Sora, Marquis de Vignole, Prince de Piombino, né en 1641, mourut en février 1707, âgé de soixante-six ans. Il épousa 1. *Flaminia* Gallio, fille de *Ptolomée*, Duc d'Alvito, morte en 1679; 2. le 19 octobre 1681, *Hippolyte* Ludovisio, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino & de Vénouse. Du premier lit vint, *N.* mort en naissant. Et du second sortirent, 1. *Hugues*, né en 1684, mort jeune; 2. *Marie*, née en mars 1686, mariée le 29 mars 1702, à *Antoine* Boncompagnon son oncle; 3. *Constance*, née en septembre 1687, alliée le 23 m[...] 1710 à N. Salviati, Prince de Rocamassa; 4. *Thérèse*, née en février 1692, mariée le 20 mai 1714, à *Urbain* Barberin, Prince de Palestine; 5. *Julie* Boncompagnon, née en janvier 1695. * *Voyez* Imhoff *en ses Familles d'Espagne & d'Italie*.

BONCOMPAGNON (Philippe) de Bologne, Cardinal de saint Sixte, neveu du Pape Grégoire XIII, qui le nomma Cardinal en 1572, vint Légat à Venise, pour y saluer le Roi Henri III, à son retour de Pologne, exerça divers autres emplois importans, & mourut à Rome l'année 1586, âgé de trente-huit ans, sous le pontificat de Sixte V.

BONCONVENTO ou BONCONVENT, *Bonus Conventus*, petite ville d'Italie dans la Toscane près de Sienne, est située sur une colline qui a l'Ombrone au pié en allant vers Rome. C'est dans Bonconvento que mourut l'Empereur Henri VII, de la Maison de Luxembourg; mais il ne fut pas empoisonné, dit Baudrand, par un Religieux, comme quelques personnes mal informées ou mal intentionnées l'ont écrit, sans avoir examiné ce qu'en disent les Historiens contemporains qui prouvent le contraire. * Léandre Alberti.

BONCOURT, *Boncurtium*, village sur la riviére d'Eure, à cinq quarts de lieues de Passi, dans le diocése d'Evreux en Normandie, fut brûlé dans les quatre années qui ont précédé l'an 1670, par un feu extraordinaire, dont on n'a pu découvrir ni la nature ni la cause. Il prit à la plupart des maisons en divers tems, tantôt dans les chambres, tantôt dans les granges, tantôt dans les écuries, & quelquefois aux murailles & sur les fumiers. C'étoit une espéce de feu folet qui alloit, venoit & se jouoit sur toutes sortes de matiéres. Il étoit très-ardent & d'une couleur bleuâtre, & exhaloit une puanteur assez grande. Ayant une fois pris à une maison qui étoit jointe à deux autres, il consuma la premiére & la derniére sans toucher à celle du milieu. Avant l'incendie, il y avoit bien, dans le village, quatre-vints maisons qui furent brûlées, à la réserve de deux ou trois. On a remarqué que, pendant les quatre années que ce feu a paru, il étoit plus ardent sur la fin du mois d'août & vers le commencement de septembre; que, quand le feu devoit prendre, on appercevoit seulement quelques nuées rougeâtres dans l'air; & que ces années-là les terres rapportoient à l'ordinaire toutes sortes de fruits. Ce qu'il y eut encore de particulier, c'est qu'environ quinze ou seize maisons, qui ne sont qu'à cinquante pas du village, & qui composent un hameau, furent exemptes de l'incendie, malgré la proximité. L'Intendant de la Généralité de Rouen en fit dresser, l'an 1670, un procès verbal, qui fut certifié véritable par le Lieutenant de Passi, & par le Doyen Rural du diocése d'Evreux. En 1704, un semblable feu consuma une partie des arbres du clos de l'Abbaïe du Bec en Normandie: on crut que c'étoit le feu du tonnerre qui s'étoit attaché aux racines des arbres. On l'éteignit en faisant un grand fossé, où l'on jetta beaucoup d'eau. * *Mémoires du tems.*

BONDELMONT, Chevalier Florentin, avoit promis de prendre en mariage une Demoiselle de la famille des Amidées: les noces ayant été différées, il se laissa gagner par une Dame de la famille des Donati, qui lui persuada d'épouser sa fille. Les Amidées ne pouvant souffrir cette injure, résolurent d'en tirer vengeance, & assassinérent Bondelmont le jour de Pâques, lorsqu'il alloit à l'église. Ce meurtre causa un grand désordre dans la ville de Florence, & la Noblesse se divisa l'an 1215, en deux partis dont ceux qui étoient pour les Bondelmonts prirent les noms de *Guelfes*, & ceux qui soutenoient les Donati s'appellérent les *Gibelins*. * Villani, *l.* 5. *cap.* 38.

BONDELMONT (Christophle de) de Florence, Mathématicien, qui vivoit dans le XV siécle, composa l'an 1422 un Traité des isles de l'Archipel. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 9. *de Math. ch.* 70. § 8.

BONDÉNO, *Bondenum*, petite ville des Etats de l'Eglise en Italie, est dans le Ferrarois, à l'embouchure du Panaro, dans le Pô, & à quatre lieues au dessus de la ville de Ferrare. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONDOKDAR, Sultan. *Cherchez* BIBARS.

BONDONIZA, est la place d'une ancienne ville des Locriens Epicnémidiens, nommée *Scarphia, Scarphe, Scarfia*, qui a été entiérement engloutie par un tremblement de terre. Elle étoit sur le fonds du Golfe de Zeiton, en Achaïe, contrée de la Gréce. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONE, *Bona, Hippon, Hippo Regius*, ville de la province de Constantine, dans le Royaume d'Alger en Afrique, ou de Tunis, selon Marmol, sur la côte de la Mer Méditerranée. L'ancienne ville qu'on appelloit *Hippone*, fut détruite par le Calife Odman en 651. Quelque tems après, les Mahometans en bâtirent une autre à une lieue de là, vers l'occident, que les Arabes nommérent *Beled-el-Ugneb*, c'est à dire, *lieu des Jujubes*, à cause de l'abondance qu'il y a de ces fruits aux environs. Les Chrétiens l'ont nommée *Bone*, de l'ancien nom *Hippone*, ou parce que c'est le meilleur & le plus fertile païs de toute la Barbarie. Le château est situé sur une colline qui commande à la ville. Ce fut le Roi de Tunis qui le fit bâtir vers l'an 1300. Bone a un petit port, où les vaisseaux marchands trafiquent de cuirs, de laines, de dates & d'autres denrées qui croissent dans le païs. A l'orient de la ville, est une espéce de longue plage qui se recourbe, où l'on pêche le corail; & les Génois y firent construire une forteresse sur un roc, pour se défendre des Corsaires, en faisant cette pêche, qu'ils affermoient du Roi de Tunis. L'Empereur Charles-Quint, après avoir pris Tunis en 1535, envoya André Doria avec trente galéres & deux mille hommes de guerre pour se saisir de la ville de Bone; mais il la trouva abandonnée par les Habitans. Quelque tems après il en fit ruïner les fortifications; mais les Turcs qui s'en sont emparez, l'ont fortifiée & repeuplée. On voit près de cette ville la place de l'ancienne ville d'Hippone, que saint Augustin son Evêque a rendue célébre, & qui fut tellement ruïnée par le Calife Odman l'an 651, qu'il n'y reste que les ruïnes d'une église & d'un ancien Palais qu'on voit sur le bord de la riviére de Jadoc. En 393, on y tint un Concile

 pour

pour la Discipline ecclésiastique, & S. Augustin, qui n'étoit encore que Prêtre, y disputa de la Foi & du Symbole. * Pline. Strabon. Ptolomée. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6.

BONEF. *Bonefa*, Abbaïe d'hommes, de l'Ordre de Prémontré, située dans le Comté de Namur, au septentrion de la ville de ce nom, est sur la Méhaine ou Méhaigne, & près de la frontiére du Brabant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONEFIDIUS. *Voyez* BONNEFOY.

BONELLE. *Voyez* BONNELLE.

BONELLI (Charles) Cardinal, arriere-neveu du Pape Pie V, fut Archevêque de Tarse *in partibus*, puis de Corinthe, Gouverneur de Rome, Nonce en Espagne, & nommé Cardinal du titre de sainte Anastasie par le Pape Alexandre VII, le 14 janvier 1664. Il mourut à Rome le 27 août 1676, & y fut inhumé à sainte Marie sur la Minerve.

BONELLI (Michel) *Voyez* BONELLO.

BONELLO ou BONELLI (Michel) Cardinal, né en 1541, à Bolcho, petite ville assez près d'Alexandrie de la Paille, étoit fils de *Michel* Bonelli, neveu du Pape Pie V, qui fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1585. Antoine étoit son nom de batême, qu'il quita depuis en entrant dans l'Ordre de S. Dominique, pour prendre celui de Michel. Il étudioit à Pérouse, lorsqu'il apprit l'élection de Pie V, son grand oncle, qui ne créa que lui seul Cardinal en 1566. Ce Pape affecta de lui donner son chapeau rouge, & la qualité qu'il avoit eue de Cardinal Alexandrin, avec son titre de sainte Marie sur la Minerve, qui est un convent de l'Ordre de saint Dominique, où Michel Bonello avoit reçu l'habit & fait profession. Il lui confia aussi l'Intendance générale du Domaine de l'Eglise, quoiqu'il n'eût que vint-cinq ans, & lui donna la dignité de Camerlingue, & le Prieuré de Rome. Il l'envoya ensuite Légat en Portugal, en France & en Espagne, pour exciter les Princes Chrétiens à faire une croisade contre les Turcs. Il s'en aquitta avec honneur; & à son retour il administra les derniers sacremens à son oncle. Il contribua beaucoup à l'élection de Grégoire XIII, & ce fut sous le pontificat de ce Pape qu'il eut l'honneur de présider à plusieurs assemblées de Religion & d'Etat. Il ne fut pas moins employé sous Sixte V & sous Grégoire XIV, lequel en 1591, lui accorda le bonnet rouge que les Cardinaux Reguliers ne portoient point, & que Pie V lui avoit toujours refusé. Pendant ses légations, il se fit estimer des Princes, avec lesquels il traita. Philippe II, Roi d'Espagne lui donna un buffet complet de vermeil, & pension de sept mille écus, avec la ville de Boscho, qu'il érigea en Marquisat; & le Roi de France Charles IX lui fit présent d'un diamant de grand prix, richement enchassé, avec cette inscription, *Non minus una solida est pietas. Ne pietas possit mea sanguine solvi.* Il fut Evêque d'Albe, & en 1598 il mourut à Rome où il fut enterré à sainte Marie sur la Minerve, où depuis on lui a dressé un superbe Mausolée avec son Epitaphe. * Petramellarius. De Thou. Sponde. d'Ossat. Aubery, *Hist. des Cardinaux*, *&c.*

* BON-ENFANT (Jean) ainsi appellé ou du nom de son Monastére, ou, ce qui paroît plus vraisemblable, de la simplicité de ses moeurs, fut Chanoine Regulier à Liége dans le Monastére des *Bons-enfans*. On a de lui, *Speculum Mortalium*; *Speculum Solitariorum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 463 *&* 464.

* BONER (Maidus) jeune homme d'un grand savoir & d'une grande espérance, né à Venlo en Gueldre, & mort en 1614, à la fleur de son âge. On a de lui, *Declamatio pro Scloppo*, *opposita vituperio Sclopi Erycii Puteani.* Il étoit Docteur en Droit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

BONESIDA. *Voyez* BURGLOS.

BONESTABLE. *Voyez* BONNESTABLE.

BONET (saint) en Latin *Bonitus*, vulgairement *Bon*, Evêque de Clermont, né vers l'an 623, étoit d'une des meilleures familles d'Auvergne, & fut élevé avec grand soin dans l'étude des Lettres & dans la piété. Il étoit encore dans les Ecoles du Droit Civil, lorsqu'il perdit son pére *Theodate*, après la mort duquel il alla à la Cour de Sigebert Roi d'Austrasie, qui le choisit pour son grand Echanson, puis pour son Référendaire ou Chancelier. Thierri III ayant réüni l'Austrasie à la Monarchie Françoise, après la mort de son cousin Dagobert II, fils de Sigebert, donna à Bonet le gouvernement de Provence ou de Marseille, dont il joüit pendant neuf ans, jusqu'à ce que son frére Avit, Evêque de Clermont, étant au lit de la mort, le demanda pour successeur au Roi Thierri en 689. Bonet gouverna cette église pendant dix ans, au bout desquels il lui vint un scrupule touchant sa vocation. Il alla consulter un Solitaire qui demeuroit à Solignac, Disciple de saint Eloi, appellé *Theau*, & sur la réponse qu'il en reçut, il se démit de l'épiscopat avec l'agrément du Roi. Il fit établir Nodobert Evêque en sa place; distribua son bien aux hôpitaux, aux églises & aux monastéres, & alla se renfermer dans l'Abbaïe de Manlieu au diocése de Clermont, où il demeura près de quatre ans; mais par une résolution assez surprenante dans un Reclus de 80 ans, il quitta ce monastére pour aller à Rome visiter le tombeau des Apôtres. Passant par Lyon, il réconcilia l'Evêque Gaudin avec le Gouverneur de Bourgogne. Il fut bien reçu en Italie par Aripert II, Roi des Lombards; & l'on prétend qu'en récompense il obtint pour lui, par ses priéres, la victoire qu'il remporta dans la bataille de Pavie de l'an 705, sur son ennemi. Bonet revint l'année suivante de Rome à Lyon, où il demeura quatre ans, & où il mourut le 15 janvier de l'an 710, âgé de 86 ans. * *Vie de S. Bonet*, écrite par un Moine contemporain dans Bollandus. Savaron, *dans les Origines d'Auvergne.* Pierre Damien, *Epist.* 9. *&* 10. *l.* 1. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints*, 15 *janvier.*

BONET (Pierre) né en Provence, Docteur en Médecine, eut tant de réputation, que Charles Emmanuel Duc de Savoye, le voulut avoir pour Médecin; mais comme il ne s'accommodoit pas des maximes de la Cour, après quelques années de service, il demanda la permission de se retirer à Lyon, ce que le Duc ne lui accorda qu'avec peine, & qu'après l'avoir comblé de présens. Il n'eut qu'un fils nommé ANDRÉ, qui suit.

BONET (André) fils du précedent naquit à Lyon, & fut Docteur en Médecine comme son pére. Il se maria 1. à *Marguerite* Frelon, dont il n'eut que des filles. Après la mort de sa femme, il se retira à Genéve, où il fut fort employé, non seulement dans la ville & dans le voisinage, mais même dans des païs fort éloignez, comme il paroît par les originaux des lettres du Landgrave de Hesse, qui sont entre les mains de ses Descendans, & qui marquent l'estime que les Grands faisoient de lui, aussi bien que le peu d'attachement qu'il avoit pour le bien & pour l'aggrandissement de sa fortune. Le desir de perpétuer son nom par ses Descendans le fit consentir à un second mariage. En ce tems-là, qui étoit l'an 1613, il s'étoit retiré à Genéve une famille illustre, nommée *Pinelli-Borzoni*, sortie quelques années auparavant de Gênes, où elle occupoit les premiéres dignitez. L'église Romaine avoit alors un Cardinal de ce nom, & la mére de ce Pinelli Borzoni étoit de la famille des *Savelli*, qui tenoit à Rome un rang de Prince. Ce fut à *Marguerite Pinelli Borzoni*, qui étoit de cette famille, niéce du Cardinal *dont on vient de parler*, & réfugiée à Genéve pour la Religion, qu'André Bonet se maria. Il en eut deux fils, JEAN & THEOPHILE, *dont on va parler.*

BONET (Jean) né en 1615, fut reçu Docteur en Médecine en 1634, n'ayant encore que dix-neuf ans. Son pére le maria en 1636, à *Anne* du Port, fille de *Jacob* du Port, Seigneur de Moullepté, Boimaison, &c. & de *Jeanne* du Chêne, Dame de Violette, fille de *Joseph* du Chêne, petit-fils de *Guillaume* Budé, & Médecin de la personne du Roi Henri *le Grand*. De ce mariage de Jean Bonet sont nez plusieurs enfans, dont les deux aînez, ANDRÉ & *Jean-Antoine*, sont Docteurs en Médecine à Genéve. Leur pere eut tant de réputation en son tems, qu'il fut obligé de mener une vie ambulatoire, & de faire bien souvent des voyages dans des païs fort éloignez. En 1668, il fut contraint de passer un an entre Orléans & à Paris, pour satisfaire des personnes distinguées qui se confioient à lui. La réputation qu'il aquit dans cette derniére ville, lui attira des envieux parmi ceux de sa profession; mais les plus savans & les plus raisonnables lui donnérent des marques de leur estime. On en peut voir des preuves dans les lettres de Guy Patin; & parmi ses papiers on en a trouvé de Messieurs Vallot, Daquin, Bourdelot, &c. qui lui témoignent combien ils l'estiment. Enfin, étant de retour dans sa patrie, il y mourut le jour de Noël 1688. Il est fâcheux qu'il n'ait laissé au public aucun monument de sa capacité. Il est vrai qu'il avoit entrepris un Traité *de Catarrhis*, qui étoit assez avancé, pour en faire un juste volume; mais ayant vu celui de Schneider sur le même sujet, & se voyant prévenu par cet Auteur sur la plupart des choses qu'il avoit méditées, il abandonna ce dessein, & étouffa son Ouvrage avant sa naissance.

BONET (Théophile) frére du précedent, fameux par ses Ouvrages de Médecine, naquit à Genéve le cinquiéme mars de l'an 1620. Il fut très-soigneux de recueillir ses observations; & de digérer ce qui a été écrit par d'autres sur toute la pratique de la Médecine, à quoi son génie le portoit naturellement, plus qu'à visiter ses malades, & très-attentif à étudier le cours de la nature, & les causes des maladies: ce qui le rendit habile dans ses prognostics, & heureux dans sa pratique. Son pére lui manqua dans sa minorité, & ce fut sa seule inclination pour la Médecine, qui le détermina à embrasser cette profession. Il ne voulut se faire recevoir Docteur qu'en 1643, après avoir visité plusieurs Académies fameuses. Peu d'années après son retour à Genéve, il épousa la niéce de sa belle-soeur, *Jeanne* Spanheim, fille de *Frédéric* Spanheim, & soeur des illustres *Frédéric* & *Ezéchiel* Spanheim, morte en avril 1700. *Voyez* SPANHEIM. Théophile Bonnet fut dans les premiéres années de son Doctorat, Médecin du Duc de Longueville, Souverain du Comté de Neuchâtel; & ne se mit guéres à écrire que sur la fin de ses jours, lorsqu'une surdité qui lui survint l'obligea à se retirer des malades, pour se renfermer dans son cabinet. Ce fut alors, c'est à dire, pendant les dix ou douze derniéres années de sa vie, qu'il eut le loisir de recueillir tout ce qu'il avoit examiné avec soin, & éprouvé pendant plus de quarante ans de pratique. Le public, qui a fait un accueil si favorable à ses Ouvrages, y a trouvé une étude consommée, du discernement, de la pénétration & de l'exactitude. Le premier Ouvrage qu'il donna au public fut *Pharos Medicorum*, *&c. in octavo.* Ce qui le porta à écrire ce livre, fut les fréquentes fautes où il voyoit tomber le commun des Médecins, & les bévues que plusieurs Auteurs commettoient dans leurs livres. Plusieurs grands hommes, comme Septalius, Rhodius, Ballonius, &c. avoient déploré ce malheur avant lui, & employé toutes les lumiéres de leur esprit & leurs connoissances, pour faire éviter ces écueils où alloient échouer la plupart des Médecins. Théophile Bonet crut qu'il serviroit utilement le public, s'il réduisoit en peu de mots sous certains chefs, ce qu'ils avoient écrit de meilleur, & s'il suppléoit à ce qui leur manquoit par ce que sa pratique ordinaire lui avoit appris; afin qu'on pût par ses préceptes se précautionner contre les ambiguitez de la médecine. Ce livre étant devenu rare, il en donna une seconde édition aux instances de plusieurs Savans; il l'augmenta de plus de la moitié par de nouvelles remarques, le purgea de quelques fautes, qu'il avoua ingenûment, & lui donna le nouveau titre de *Labyrinthi Medici extricati*, *&c. in quarto.* Cette édition fut suivie en 1680, d'une troisiéme *in folio* qui a pour titre *Mercurius Compitalitius*, *&c.* Le but de l'Auteur dans cet Ouvrage, qui differe en quelque chose de celui des deux éditions précédentes, est de diriger son Lecteur dans toute la conduite qu'il doit tenir dans la cure des maladies, selon les différentes complications des causes, & de montrer comment, pour parvenir à la guérison, il faut modifier en cent façons les préceptes généraux que donne la Médecine. L'expérience & le raisonnement que l'Auteur joint par tout, sont sans doute les meilleurs guides qu'on puisse prendre. Ce dernier Ouvrage fut traduit en Anglois en 1684, & les Traducteurs disent dans leur préface qu'on ne sauroit assez louer le dessein qu'a eu M. Bo-

net

net dans ce livre, & la maniére dont il l'a exécuté. Mais comme toute la pratique de la Medecine n'a pour but que de rétablir ou de conserver le corps humain dans son état naturel, & qu'il est pour cet effet d'une nécessité absolue de connoître la constitution du corps hors de cet état naturel, afin de savoir la raison de tant de symptomes différens & d'y pouvoir remedier, il composa son *Sepulcretum* ou *Anatomia Practica* en deux volumes *in folio*, imprimez pour la premiere fois à Genève en 1679; & où, par l'ouverture des cadavres, il fait toucher au doit les causes cachées d'un nombre infini de maladies, & les parties qui avoient été le siége du mal. Mais avant que de le publier, il en donna un essai de quelques feuilles, pour avoir le jugement des Savans sur son projet. Il reçut un grand nombre de lettres, qui sont à la tête du premier tome, qui le solliciterent fortement de mettre au jour un Ouvrage si utile & si nécessaire. M. Bonet est le seul qui ait publié un livre de cette nature. Il est également utile, & pour penétrer dans les véritables causes des maladies, & pour les déraciner. En 1700, on en fit une nouvelle édition à Genève, par les soins de M. Manget, Docteur en Medecine de cette ville. M. Bonet donna ensuite deux volumes *in folio* sous le titre de *Medicina Septentrionalis collatitia*, &c. qui comprennent divers cas rares & importans de théorie & de pratique, qui sont arrivez dans les parties septentrionales de l'Europe, qu'il a recueillis de divers fameux Auteurs, & où il a joint ses expériences & ses raisonnemens. Le dernier & le plus grand de ses Ouvrages, & qui parut en 1691, est son *Polyalthes* ou *Thesaurus Medicinæ Practicæ*, &c. en trois volumes *in folio*. C'est un choix judicieux de tout ce qui a été écrit sur la pratique de la Medecine. Afin de le faire avec méthode, il a pris pour texte la pratique de Jean Jonston, & en forme de Commentaire il rapporte le plus essentiel de tout ce que les Médecins anciens & modernes ont dit de plus sensé, tant sur les causes, que sur les signes & la guérison des maladies. Il y a joint les remedes Chymiques & Galéniques les plus éprouvez, & a accompagné le tout de ses propres Notes, soit pour étendre ce que le texte ne fait qu'indiquer, soit pour éclaircir ce qu'il y a d'obscur, ou pour suppléer à ce qui manque dans les Auteurs, ou enfin pour les corriger. Ces Ouvrages renferment en abbrégé & d'une maniére aisée & méthodique tout ce qui a été écrit de meilleur jusqu'au tems de l'Auteur sur la pratique de la Medecine, & on peut leur donner en quelque sorte le titre de Bibliothéques completes. Depuis qu'ils ont paru, tous les Auteurs dont il s'est servi n'ont pas été fort recherchez, & ont perdu presque toute leur utilité. Ceux qui voudront avoir une idée plus complete de ces livres, peuvent consulter les Journaux de Leipsic, de Paris & de Hollande, à moins qu'ils n'aiment mieux avoir recours aux livres mêmes. Il a traduit de François en Latin ces deux Ouvrages, *Theodori Turqueti de Mayerne Tractatus de Arthritide una cum ejusdem aliquot consiliis medicinalibus è Gallico in Latinum versus, Genevæ 1671, in 12. Ibid. in 1674, & Londini 1676, in octavo; Jacobi Rohaultii Tractatus Physicus è Gallico in Latinum versus* 1674. M. Bonet, épuisé par un travail si long & si assidu, mourut d'hydropisie le 29 mars 1689, âgé de 69 ans & 24 jours. Il avoit une grande connoissance des Belles Lettres, un jugement solide, une mémoire heureuse, & il accompagnoit toutes ces bonnes qualitez d'une grande modestie. * *Bibliothéque Univers. tome* 23. Luiscius, *Diction. Hist.* Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 5. *p.* 363. *& suiv.*

BONET (Paul) natif de Narbonne en Languedoc, & Religieux de l'Ordre des Carmes à Lunel, qui vivoit au commencement du XV siécle, vers l'an 1410, écrivit divers Ouvrages Historiques, *Viridarium mundi, Viridarium Ordinis Carmelitani, &c.* & fut assez bon Prédicateur. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

BONET ou BONNET (Philibert) Docteur ès Droits, Juge & Lieutenant Général du Baillage de Beaujolois, qui vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1530, écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & entre autres un Traité des procès judiciels, pour savoir si c'est mal fait que de plaider; & un autre imprimé à Paris l'an 1558, sous ce titre, *Des grands biens, vertus & bontez que Dieu a donnez aux femmes.* * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* BONET (Laurent) d'Arras a donné au public *Institutiones Linguæ utriusque* Orthographiam, Etymologiam, Syntaxin & Prosodiam complectentes. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 120.

BONET de Lates, Juif Médecin, inventa un anneau Astronomique par le moyen duquel il pouvoit tous les jours découvrir la hauteur du soleil & des étoiles, & dire de jour & de nuit qu'elle heure il étoit. Il expliqua en Latin dans un Ouvrage entier les qualitez & l'utilité de cet anneau. Il dédia ce livre au Pape Alexandre VI, avec ce titre, *de annuli Astronomici utilitate.* Il fut imprimé à Paris en 1506. L'Auteur sentant que son Latin n'étoit pas des plus purs, s'excuse par ce distique

> *Parce, precor, recitans, quæ sunt errata Latinæ;*
> *Lex Hebræa mihi est, Lingua Latina minus.*

* Joh. Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, tome* 1.

BONETON (Jean) Avocat au Parlement de Grenoble, & Substitut du Procureur du Roi dans le XVI siécle. Il écrivit quelques Ouvrages, & entre autres des Remarques sur Gui Pape. * Nicolas Chorier a fait son éloge dans l'Histoire de Dauphiné, *tome* 2, *& dans l'Abbrégé de l'Hist. de Dauphiné.*

* BONEWEL, c'est à dire, *fontaine des os*, nom d'une fontaine d'Angleterre dans le Comté de Hereford près de Richards-Castle. Cette fontaine, où l'on voit quelques petits poissons, a son fonds toujours rempli de petits os, comme de grenouilles ou de poissons; & quelque peine qu'on prenne à la nettoyer de ces os, on y en retrouve bientôt d'autres en pareille quantité, sans qu'on sache d'où ces os viennent. * Beeverell, *Délic. d'Angleterre, p.* 453.

BONFADIO (Jacques) Italien, né à Salo auprès du Lac de Garde, ou plutôt à Gazano, fut Secretaire du Cardinal Bari, puis du Cardinal Ghinucci. Dégoûté de cet emploi, après avoir erré quelque tems dans le Royaume de Naples, il passa à Padoue, puis à Gênes, où il fit des leçons publiques sur la Politique d'Aristote. On le chargea d'en faire aussi sur la Rhétorique; & il y réussit si bien, que la République Génoise le fit son Historiographe, & lui assigna pour cette charge une bonne pension. Il mit au jour les cinq premiers livres des *Annales* de cet Etat; mais il y parla si librement & si satyriquement de quelques familles, que cela lui attira des ennemis. Ils examinérent sa vie, & on le trouva coupable d'un crime qu'il faut taire, de sorte qu'il fut condamné à être brûlé vif; mais à force de sollicitations, son supplice fut commué en celui d'avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en 1560, selon M. de Thou; & selon Ghilini, en 1551. Il écrivit le jour de sa mort aux personnes qui avoient tâché de le servir, & leur promit de leur apprendre comment il se trouveroit en l'autre monde, si cela se pouvoit, sans les épouvanter, & leur recommanda aussi son neveu *Bonfadino*. *Jean Matthieu, Toscan*, dans son livre intitulé, *Peplus Italiæ*, accuse les Génois d'avoir fait mourir Bonfadius sans sujet. Voici comment il s'exprime.

> *Bonfadium letho das, scelerate Ligur.*
> *Historiæ æternum cujus, fera Genua, vivis,*
> Immeritum *sæva lege necare potes!*
> *Mitius est quod te spumanti vertice marmor*
> *Tundit, & es scopulis durior ipsa tuis.*

Cependant *Paul Manuce*, quoiqu'ami de Bonfadius avoue dans ces vers qu'il étoit tombé dans ce crime exécrable.

> *Lapsus erat miser in culpam Bonfadius, Index*
> *Detulerat Patribus, nec inanis ipse probarat.*

Bonfadius écrivoit également bien en Latin & en Italien comme Manuce le reconnoit,

> *Hic & Romano eloquio, & præstillis Hetrusco,*
> *Mansuetus, facilis, dulcis sermone disertus.*

Outre l'Histoire de Gênes il a laissé la Description du Lac de la Garde, laquelle, suivant *Ménage*, est une piéce incomparable. Il y a aussi de lui, *Orazioni, Lettere familiari*; & des Poësies Grèques, Latines & Italiennes. * Bayle, *Diction. Critiq.* De Thou, *Hist. l.* 26. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 15. *& suiv.* de l'édition de 1715.

BONFATTI, bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, est près de la Mer Tyrrhène, environ à trois lieues de la petite ville de San-Marco, du côté du couchant. On prend Bonfati pour l'ancienne *Hyela*, ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONFINIUS (Antoine) natif d'Ascoli, qui vivoit sur la fin du XV siécle en 1495, savoit les Belles Lettres & les Langues, & fut connu de Mathias Corvin, qui le fit venir en Hongrie. Ce fut à la persuasion de ce grand Prince qu'il entreprit l'Histoire de ce Royaume, qu'il a conduite jusqu'en 1495. Elle contient quatre décades & demie, c'est à dire, XLV livres, que Martin Brenner de Bestercze ou Nosenstadt en Transylvanie fit imprimer l'an 1543; mais en 1568, Jean Sambuc de Tyrnaw ou Durn en Hongrie, nous en procura une édition plus exacte, & y ajouta même quinze livres qui n'étoient point dans la premiére de Brenner. Le même Sambuc publia en 1572, un autre Ouvrage de Bonfinius, intitulé *Symposion Beatricis, seu Dialogorum de fide conjugali & virginitate, libri tres.* Raderus le blâme d'avoir trop imité le style des Payens. Outre ces Ouvrages, Bonfinius, traduisit de Grec en Latin les Vies des Sophistes de Philostrate, la Rhétorique d'Hermogéne, le livre d'Aphthonius. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Simler, *in Append. Biblioth. Gesnerianæ.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* Aubert le Mire, *in Auctuario.* Raderus, *Bavar. sancta, tome* 2. *p.* 191. Zeiler, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

BONFRERIUS (Jacques) Jésuite, né en 1573, à Dinant dans le païs de Liége, se fit Jésuite en 1592, & enseigna à Douay la Philosophie, la Théologie & la Langue Hebraïque, qu'il possédoit aussi bien que la Grèque. Depuis il fut nommé pour expliquer l'Ecriture, & s'attacha uniquement à cette étude, dont le fruit nous est resté dans ces excellens Commentaires qu'il a publiez sur le Pentateuque, sur Josué, sur le livre des Juges, & sur celui de Ruth. Il a donné au commencement de son Pentateuque des Prolégoménes sur l'Ecriture, d'une utilité & d'une netteté merveilleuse. Il a encore publié l'*Onomasticon* des lieux & des villes de l'Ecriture Sainte, composé par Eusébe, & traduit par saint Jérôme, & y a joint de savantes Notes: Ouvrage très-utile pour la Géographie sacrée & pour l'Ecriture-Sainte. Son Commentaire sur le Pentateuque, a été imprimé à Anvers en 1625, & l'*Onomasticon*, avec les Commentaires sur Josué, sur les Juges & sur Ruth, à Paris en 1631. Il mourut à Tournay le neuviéme mai 1643, âgé de 70 ans. * Franciscus Zwerti, *Athen. Belgicæ.* Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 400. Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle.*

BONGARS (Jacques) Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi, natif d'Orléans, fut consideré comme un des plus habiles Critiques de son tems. Il étudioit à Strasbourg en 1571, & avoit pour Précepteur un Anabatiste. En 1576, il fit son Cours de Droit sous Cujas. Etant à Rome en 1585, il fit une réponse hardie à la Bulle que le Pape Sixte V fulmina cette année-là contre le Roi de Navarre & contre le Prince de Condé. En 1587, il publia en Allemagne un Ecrit dont M. de Thou parle avec Eloge. Il avoit été employé près de trente ans dans des négociations importantes par le Roi Henri IV, pour lequel il fut Résident plusieurs fois vers les Princes d'Allemagne, soit pendant que ce Prince n'étoit que Roi de Navarre, soit après qu'il fut parvenu à la Couronne; il eut même pendant

quelque tems le titre de son Ambassadeur. Il mourut à Paris le 29 juillet 1612, âgé de 58 ans, sans avoir été marié. Une Demoiselle Françoise, nommée *Odette* Spifame de Chalange, à laquelle il avoit fait l'amour près de six années, s'étoit rendue en 1597, à Strasbourg (où il étoit alors) pour l'épouser; mais elle y mourut le même jour qu'on avoit destiné pour la cérémonie des noces. Outre une édition de Justin qu'il a procurée au public, nous avons encore des lettres Latines parfaitement bien écrites, & d'un caractère d'honnête homme, desquelles MM. du Port-Royal firent une Traduction Françoise, lorsque M. le Dauphin commença d'apprendre la Langue Latine, & qui fut imprimée à Paris en 1668. Il y en a eu depuis une édition plus correcte que les précédentes, qui parut à la Haye en 1695. La République de Berne en Suisse a une Bibliothèque où l'on a mis presque tous les livres de Bongars, qu'il avoit recherchez avec une tres-grande exactitude. Il avoit aussi amassé d'assez bons manuscrits, qui étant restez à Strasbourg, y furent achetez par l'Electeur Palatin, & transportez depuis à la Bibliothèque du Vatican avec plusieurs autres livres de ce Prince, lorsque sa Bibliothèque fut dissipée. Bongars étoit Calviniste; il desaprouva pourtant les guerres de ceux de son parti. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BONGEVILLE (Guillaume de) Normand, Moine de l'Abbaïe du Bec, qui vivoit dans le XIII siécle, voyagea en divers païs, & sur tout en Angleterre; ce qui lui inspira la pensée d'en laisser une Chronique, qu'il commence à l'année 1000, & qu'il continue jusqu'à 1280, c'est à dire, jusqu'à son tems.

BONGOMILES ou BOGOMILES, ainsi nommez, comme qui diroit, *ceux qui implorent la misericorde divine*; (*car Bog en Esclavon signifie Dieu, & Milui signifie ayez pitié de nous*) furent des Hérétiques qui s'élevérent dans le douziéme siecle, & qui suivoient les erreurs de Basile Médecin. Ils s'adonnoient extrêmement à la priére; mais ils rejettoient les livres de Moïse; n'admettoient de l'Ancien Testament que le Pseautier & les XVI Prophétes, & recevoient tout le Nouveau. Ils confessoient la sainte Trinité, mais de parole seulement, attribuant au Pére seul tous les trois noms, & disoient que le fils & le saint Esprit n'avoient été que depuis l'an du monde 5500, qui revient à peu près à la naissance de Jesus-Christ, & s'étoient confondus avec le Pere 33 ans après. Dieu avoit (selon eux) auparavant un autre fils, nommé *Satanael*, qui s'étant revolté, & ayant attiré les Anges à son parti, fut chassé du ciel avec eux; puis il fit un second ciel de tout le reste des créatures visibles, trompa Moïse, & lui donna l'ancienne loi. C'est lui dont Jesus-Christ est venu détruire la puissance, & l'ayant renfermé dans l'enfer, il a retranché la derniere syllabe de son nom, qui étoit Angélique, en sorte qu'il ne se nomme plus que *Satanas*. Ils disoient que l'incarnation du Verbe sur la terre, sa mort, sa résurrection, tout cela n'avoit été qu'en apparence, & un jeu joué pour confondre Satanaël; c'est pourquoi ils regardoient les croix avec horreur. Notre batême n'étoit pour eux que celui de Jean, parce qu'il se fait avec l'eau, & rebatisoient ceux qu'ils pervertissoient, d'un batême qu'ils prétendoient être celui de l'esprit. Ils disoient que les Demons s'enfuyoient d'eux; mais que tous les autres hommes avoient chacun le leur, qui leur faisoit commettre toutes sortes de péchez, & ne les quittoit pas même à la mort. Ils rejettoient aussi l'Eucharistie, l'appelloient le Sacrifice des Démons, & ne reconnoissoient d'autre communion ni d'autre céne, que de demander le pain quotidien, en disant l'oraison dominicale, qu'ils récitoient au moins sept fois le jour & cinq fois la nuit, traitant toute autre priére de multitude de paroles qui ne convenoit qu'aux Gentils; mais ils ne prioient jamais dans les eglises, regardant tous les temples matériels, à commencer par celui de Jérusalem, comme l'habitation des Démons. Ils ne reconnoissoient pour saints que les Prophétes, les Apôtres & les Martyrs; traitoient les images d'idoles; comptoient pour reprouvez les Evêques & les Pères de l'Eglise, comme adorateurs d'images; & entre les Empereurs ils ne tenoient pour Orthodoxes que les Iconoclastes. Tous les Catholiques étoient regardez par eux comme des Pharisiens & des Sadducéens; & les Gens de Lettres comme des Scribes à qui il ne falloit pas communiquer leur doctrine. Les deux Démoniaques qui habitoient dans des sépulchres, signifioient selon eux les deux Ordres du Clergé & des Moines, logez dans les eglises où l'on garde les os des morts, c'est à dire, les Reliques. Les Moines étoient encore les renards, qui ont leurs tanniéres; & les Stilites logez en l'air sur les colomnes, étoient les oiseaux qui ont leurs nids, & que Dieu nourrit. Leur habit étoit pourtant semblable à celui des Moines pour mieux se cacher & s'insinuer plus facilement pour débiter leurs erreurs, mais ils se croyoient tout permis pour dissimuler leur doctrine, & d'user de tous moyens pour sauver leur vie, ce qui les rendoit tres-difficiles à découvrir. Ils condamnoient le mariage & défendoient toute union de sexe comme s'ils n'avoient point de corps: ils défendoient aussi de manger de la chair & des oeufs, & ordonnoient de jeûner tous les mécredis & les vendredis. * Baronius, *A. C.* 1118. Euthymius. Pratéole, Sanderus, *Her.* 138. Fleury, *Histoire Ecclésiast. tome* 14.

BONI, petite ville de France sur la riviére de Loire, entre Nevers & Orléans, dans le petit païs de Puysaye en Beauce, un peu au dessus de Briare, est un poste important pour le passage de la Loire; ce qui a exposé cette ville à de fréquentes révolutions pendant les guerres civiles. Les Huguenots la prirent en 1561, & la pillérent: elle fut reprise par les troupes du Roi, puis elle revint encore aux premiers, jusqu'en 1568, que les Catholiques l'emportérent. Elle ne souffrit pas moins dans les guerres de la Ligue. * Sanson. Mézeray.

BONJENCI. *Cherchez* BAUGENCI.

BONIFACE, Comte de l'Empire Romain, dans le cinquiéme siécle, qui avoit aquis une grande réputation à la guerre, fut envoyé en Espagne contre les Vandales, & fut tellement traversé par Castinus son Collégue, l'an 422, qu'il passa en Afrique, où les services qu'il rendit à l'Empire, lui aquirent de grands biens. Il contracta amitié avec saint Augustin, dont la conversion fit assez d'impression sur son esprit, pour lui faire promettre à Dieu d'embrasser la vie monastique; mais ce saint Evêque lui persuada de mener plutôt une vie Chrétienne dans le monde, où il pourroit rendre de grands services à l'Eglise. Boniface épousa depuis une femme Arienne, permit que sa fille fut batisée par les Ariens, & se laissa même aller à quelque débauche: ce qui obligea saint Augustin de lui écrire une excellente lettre, & de l'excommunier, pour le punir d'avoir fait tirer par force un Criminel d'une église, où il s'étoit retiré. Il reconnut sa faute, rendit le Criminel, & fut rétabli dans la communion. Quelque tems après il fut accusé de revolte, & fut attaqué en Afrique en 427 & 428. Il se défendit avec courage, & appella Genseric à son secours; mais ayant fait la paix avec l'Empereur Valentinien III, il fut chassé d'Afrique par les Vandales. Aëtius le poursuivit aussi, & le vainquit dans un combat, où il reçut une blessure, dont il mourut trois mois après, l'an 432. * Prosper, *en la Chronique.* Procope, *l.* 1. *de Bello Vandalorum.* Paul Diacre, *l.* 14.

BONIFACE (SAINT) dit auparavant *Winfride* premier Archevêque de Mayence, qui vivoit dans le VIII siécle, entra à l'âge de sept ans dans le monastère d'Escaucastre près de Kirton, où est à présent Excester l'an 687. Il y vécut saintement, y fit ses études, & y expliqua l'Ecriture Sainte à ses fréres. A l'âge de 30 ans, il fut ordonné Prêtre, & fut député par un Synode d'Evêques du païs de Westsex du Royaume d'Ina, vers l'Archevêque de Cantorberi. Après s'être aquité de cette commission, il quitta l'Angleterre pour prêcher l'Evangile aux nations barbares. En l'année 715, il arriva en Frise; mais la guerre qui étoit en ce païs l'obligea de retourner en Angleterre. Il alla ensuite à Rome, d'où il fut envoyé l'an 719, par Grégoire II, pour prêcher l'Evangile en Allemagne. On croit que ce fut alors que le Pape changea son nom de Winfride en celui de Boniface. Il prêcha d'abord dans la Thuringe, puis dans la Hesse, dans la Frise, & dans le païs de Saxe. Après avoir établi la Foi de Jesus Christ dans ces provinces, & avoir converti plusieurs milliers de personnes, il fit un second voyage à Rome, où il fut sacré Evêque l'an 723, par Grégoire II, qui le renvoya avec des instructions & des lettres de recommandation. Etant de retour, il continua de prêcher l'Evangile dans la Thuringe, dans la Hesse, & dans la Baviére, & reçut le *pallium* de Grégoire III, avec la permission d'ériger des Evêchez dans ces païs nouvellement convertis. Le respect qu'il avoit pour le saint Siége, lui fit entreprendre un troisiéme voyage à Rome; mais il n'y demeura pas longtems, & revint promptement en Allemagne. Sa principale attention fut alors d'établir une coutume uniforme dans la discipline & dans les moeurs, d'abolir les superstitions, de tenir des Conciles & d'ériger des siéges épiscopaux où il en falloit. Il en érigea trois dans la Baviére, savoir, à Saltzbourg, à Freisingen, & à Ratisbonne, outre celui qui étoit à Passaw. Il en établit aussi trois autres, l'un pour la Thuringe à Erfurt; le second pour la Hesse à Burabourg, dont le siége a été transféré longtems après à Paderborn; & le troisiéme pour la Franconie à Wirtzbourg. Il en érigea un à Eichstat, ville du Palatinat de Baviére où il mit pour Evêque saint Willibaud. Il assembla un Concile d'Evêques d'Allemagne, où il fit divers réglemens. Il en tint aussi deux en France; l'un à Lestine au diocése de Cambray, & l'autre à Soissons. Jusqu'ici Boniface avoit eu seulement la qualité d'Evêque, & de Vicaire du saint Siége, sans avoir de titre particulier. Pepin & les Seigneurs François crurent qu'il étoit à propos de lui en donner un, en lui destinant d'abord l'Evêché de Cologne; mais le siége de Mayence étant venu à vaquer par la déposition de Gervolde, Boniface fut mis en sa place, & cette eglise érigée en métropole: ce qui fut confirmé par le Pape Zacharie, qui lui soumit cinq villes épiscopales, savoir, Tongres, Cologne, Wormes, Spire, Utrecht, & les Evêchez nouvellement érigez, ou ceux qui avoient dépendu de Wormes, c'est à dire, Strasbourg, Wirtzbourg, Burabourg, Erfurt, Eichstat, Constance & Coire. Il se défit bientôt de cette dignité en faveur de Lulle son Disciple, qu'il mit en sa place, du consentement du Roi Pepin, dont il est qualifié Archi-chancelier dans une lettre patente de l'an 752, des Evêques du clergé, & des Seigneurs de la province, après en avoir demandé la permission au Pape. Il se retira à Utrecht, pour prêcher l'Evangile dans la Frise, où il fut enfin massacré par les Payens, le cinquiéme de juin de l'an 754, dans un lieu où il étoit venu pour donner la Confirmation à une grande multitude de nouveaux batisez. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Fulde, qu'il avoit établie dix ans auparavant. La mort de cet illustre Martyr fut vengée bientôt après: car un des Généraux du Roi Pepin étant allé avec une puissante armée à Dockum, où étoient les meurtriers de ce saint Prélat, il passa au fil de l'épée tous ceux qu'il put joindre. On bâtit depuis un monastére au lieu où Boniface avoit souffert le martyre. Serrarius a donné au public un Recueil des lettres de Boniface, de Lulle, de saint Adelme, & de plusieurs autres de ses Disciples, de ses amis, ou des Princes & des Papes qui lui ont écrit. Le stile des lettres de Boniface est dur & barbare; mais elles sont de bon sens. Il savoit assez bien les régles de la Discipline ecclésiastique; il étoit entiérement dévoué au saint Siége; & il avoit beaucoup de sincérité, & un zéle ardent pour la réformation des moeurs, principalement du Clergé, & pour la conversion des Infidéles. On lui attribue encore la Vie de saint Livin, que le Pére Mabillon croit être d'un Auteur plus ancien. Son Traité de l'Unité de la Foi, n'est pas venu jusqu'à nous. Le Pére Dom Luc d'Achery nous a donné dans le dixiéme tome du Spicilége, une piéce intitulée, *Statuts de Boniface de Mayence*, qui contient divers réglemens pour les fonctions & la vie des Prêtres, avec un catalogue des Fêtes; mais cet Ouvrage ne peut point être le livre de l'Unité de la Foi, comme quelques uns l'ont prétendu; & il y a lieu de douter s'il est véritablement de Boniface de *Mayence*, d'autant que l'on y trouve qu'il fait s'adresser à l'Empereur, quoique du tems de Boniface, il n'y eût point d'Empereur en Allemagne. * *Vie de Boniface de Mayence, écrite par saint Willibaud, & par le Moine Othelon dans Bollandus, & dans Dom Mabillon.* Bulteau,

Hist.

Hist. Monast. d'Occident. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du VIII siécle.*

BONIFACE Diacre, Martyr d'Afrique fous les Vandales. *Voyez* LIBERAT.

BONIFACE ou BONIFACIO (Jean) de Rovigo, dans l'Etat de Venife, célébre Jurifconfulte, Poëte & Hiftorien, fils de *Sébaftien* Bonifacio, & d'*Impératrice* Mirana de *Padoue*, fit un grand progrès dans les Sciences, & étudiant en Droit à Padoue, il y compofa quelques piéces de theatre, qui méritérent l'eftime des Connoiffeurs. Après s'être marié à Trévife ou Trévigni, avec *Elizabeth* Martinagi, fille unique & héritiére de *Marc-Antoine*, il vint s'établir dans cette ville, dont il écrivit l'Hiftoire, & il s'y aquit tant de réputation par fes belles qualitez, que la République de Venife l'engagea à accepter la charge de Confeiller de Juge, ou d'Affeffeur, dont il s'aquitta trés-dignement, & avec beaucoup de probité. Ce fut alors qu'il compofa les Traitez de Droit que nous avons de fa façon. En 1588, il publia celui qu'il a intitulé, *Commentario fopra le feudale Lege Veneta.* La ville de Padoue avoit déja reconnu pour fon Citoyen Jean Bonifacio, qui y avoit époufé l'an 1610 en fecondes noces, une Dame nommée *Danila* Grompa, & qui s'y étoit retiré peu après, pour achever fes Ouvrages. Il mourut le 23 juin de l'an 1635, âgé de 88 ans, après s'être dreffé lui-même, dès l'an 1630, cette épitaphe, qu'on y voit dans l'églife de faint Jacques.

Amice Lector, falve;
Cupis fortaffe fcire
Cujus fit hoc Monumentum?
Joannis Bonifacii Sebaftiani F.
Honeftiffimis Parentibus nati,
In Liberalibus Difciplinis educati;
Jurifconfulti, Hiftorici, Afjefforis,
Civis Rhodigini, Tarvifini, Patavini,
Propinquis benefici,
Amicis grati,
Principibus viris chari.
Qui fi magna non fecit fcribenda;
Plura tamen fcripfit legenda.
Quæ fi tu bene infpexeris,
Qualis ipfe fuerit, melius intelliges,
Et illius memoriam fervabis.
Et bene vale.
M. DC. XXX.

Jean Bonifacio laiffa divers Ouvrages, un Traité, *de Furtis & de componendis Epitaphiis.* Les autres font en Italien, favoir, l'Hiftoire de Trévife en douze livres; *l'arte de Cenni; Methodo delle Leggi della Seren. Rep. Veneta*; Ses Difcours Académiques; quelques Piéces de théatre, &c. * Jaques Philippe Thomafin, *Illuft. Vir. Vita, &c.*

PAPES DE CE NOM.

BONIFACE (faint) I. de ce nom, Romain de naiffance, fuccéda à *Zofime*, mort le 26 décembre de l'an 418. Son élection fut troublée par quelques Clercs, qui ordonnérent Eulalius. L'Empereur Honorius, qui avoit été prévenu en faveur du dernier, par une Rélation de Symmaque, Préfet de la ville, envoya un refcrit pour maintenir cet Antipape; mais ayant été mieux inftruit, il ordonna à Boniface & à Eulalius de fe rendre à Ravenne, & y affembla en 419, les Prélats des Gaules, d'Italie, & d'Afrique. Eulalius ne voulut pas attendre leur jugement, & s'en retourna à Rome, nonobftant la défenfe de l'Empereur, & y excita une fédition. Honorius irrité de cette entreprife, envoya ordre au Préfet de le chaffer de la ville, & y renvoya peu de tems après, Boniface, qui fut mis en poffeffion du faint Siége, & confirmé le 15 août 419, par un Synode d'Evêques. Ce Pontife ayant reçu des lettres que Julien *le Pélagien* écrivoit à fon prédéceffeur, les envoya à faint Auguftin, qui y étoit horriblement déchiré; & ce faint Docteur y répondit par quatre livres, qu'il dédia à Boniface, intitulez, *Contre les deux Epitres des Pélagiens.* Nous avons trois Epitres, & divers Decrets de Boniface. Anaftafe *le Bibliothécaire* dit que dans une ordination qu'il tint au mois de décembre, il créa treize Prêtres, trois Diacres, & trente-fix Evêques. Il mourut le 15 octobre de l'an 423, après avoir tenu le fiége cinq ans moins deux mois & trois jours. On mit fon corps dans le cimetiére de fainte Félicité Martyre, où l'on mit depuis trois Infcriptions en vers, dont la premiére ne contenoit que ce Diftique,

Atria magnifici funt membris plena fepulti
Sedis Apoftolicæ Bonifaci, Præfulis almi.

Saint CÉLESTIN I. lui fuccéda. * Saint Profper & Marcellin, *in Chron.* Anaftafe. Platine. Papire Maffon, & du Chêne, *in Vit. Pontif.* Béde. Ufuard. Adon, &c. *in Martyr.* Petrus de Natalibus, *l. 4. c.* 160. Trithéme, *de Script. Ecclef.* Coccius, *in Thefauro.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Gratianus, *in Decret.* Baronius, *A. C.* 418. 423. *& Martyrol.* Socrate, *l. 7. c.* 11. Sigebert. Onuphre. Génébrard, *Chron.* Baillet, *Vies des Saints.*

BONIFACE II, Romain de naiffance, mais fils d'un Pére Goth appellé *Sigivulte*, fut fait Pape après *Felix* III, le 15 octobre de l'an 529. Quelques mécontens lui oppoférent Diofcore, qui mourut peu de tems après. Boniface, qui avoit vu le trouble arrivé au fujet de fon élection, craignit que la même chofe n'arrivât après fa mort, & convoqua à Rome un Synode d'Evêques au mois de décembre 531, pour y apporter un remède auffi dangereux que le mal; car il défigna le Diacre Vigile pour fon fucceffeur, & fit figner cette défignation par les Prélats, devant le fepulchre de faint Pierre. Cette nouveauté contraire aux faints Canons, fut révoquée par un autre Synode. Boniface reconnut fa faute, & mourut après

avoir tenu le fiége deux ans & vint-fix jours, ou felon d'autres, trois ans & deux jours, le 17 octobre de l'an 532. On lui attribue ordinairement une Epitre écrite à Eulalius d'Aléxandrie, pour la réconciliation de l'Eglife de Carthage avec l'Eglife Romaine. Quoique Baronius, Bini & Poffevin la croyent d'un autre Auteur, elle eft pourtant citée fous le nom de Boniface par Bellarmin, Génébrard, Coccius, Ciaconius, & par quelques autres. Il eft auteur d'une lettre à Céfaire d'*Arles*, datée du 25 janvier 530, fous le confulat de Lampade & d'Orefte. Ce Pape, au fujet des affaires d'Illyrie, tint à Rome en 531 un Concile, dont Holfténius nous a donné les Actes. Il eut pour fucceffeur JEAN II.

BONIFACE III, Romain, fuccéda à *Sabinien*, fucceffeur de faint Grégoire, en 606, & ne tint le pontificat que huit mois & vint trois jours; car il fut élu le 15 février, & mourut le 12 novembre. Le même faint Grégoire s'étoit fervi autrefois de lui pour remplir la charge d'Apocrifiaire; c'eft à dire, *de Nonce de l'Eglife* auprès de l'Empereur Phocas. Boniface obtint du même Phocas que le titre d'*Evêque Univerfel* ne feroit donné qu'à celui de Rome, quoique quelques Patriarches de Conftantinople euffent voulu l'ufurper. Le Cardinal du Perron traite de ce point d'hiftoire en fa réponfe au Roi de la Grande Bretagne. Boniface tint un Synode contre les Prélats qui fe nommoient des Succeffeurs. Il avoit pendant fa nonciature écrit à S. Grégoire des épitres que nous n'avons plus; elles font perdues, auffi-bien que les Actes de ce Concile, dont nous avons parlé. BONIFACE IV occupa le fiége après lui. * Baronius, *A. C.* 606. Bini, *tome 4. des Concil.* Du Perron, *Ref. au Roi de la Gr. Bret. l. 1. c.* 34. Anaftafe. Platine. Du Chêne. Papire Maffon, &c. *in Vit. Pontif.*

BONIFACE IV, natif de Valéria, ville de la province Marficane, dite aujourd'hui le Duché de Marfi, dans l'Abruzze Ultérieure, étoit fils d'un Médecin nommé *Jean.* Il fut élu le 18 feptembre 607, c'eft à dire, dix mois & fix jours après Boniface III, le fiége ayant vaqué pendant tout ce tems. Ce Pape obtint de l'Empereur Phocas le Panthéon, temple célébre dans les Ecrits des Anciens, qu'Agrippa avoit fait bâtir en l'honneur de Jupiter *le Vengeur*, & des Dieux du Paganifme, l'an 729 de Rome, 25 ans avant la naiffance de Jefus Chrift. Boniface le changea en une églife dédiée fous le nom de la Mére de Dieu & des Martyrs; c'eft Notre-Dame de la Rotonde. Il tint le pontificat fix ans, fix mois & treize jours, mourut le huitiéme du mois de mai de l'an 614, & fut enterré dans l'églife de faint Pierre, où l'on voit fon épitaphe. On lui attribue diverfes Epitres qui font perdues, & nous n'avons plus que les Actes d'un Concile qu'il célébra en 610, pour les affaires de l'Eglife d'Angleterre, où Béde dit que Mellitus Evêque de Londres affifta. Quelques uns croyent que ces Actes font fuppofez. Les Traitez *de Arte Alchymica, de Prærogativa Petri, Paræneftis ad Scotos, & Doctrinale fidei*, ne font pas de lui, quoique Thomas Dempfter & d'autres l'ayent cru. Il y a plus d'apparence qu'un autre en eft auteur. DEUS-DEDIT fuccéda à Boniface IV. * Baronius, *in Annal.* Bini, *tome 4. des Concil.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

BONIFACE V, Napolitain, fut élu après *Deus-dedit.* Il défendit aux Juges de faire violence à ceux qui auroient recours aux afyles des églifes. Son pontificat fut de fept ans, dix mois un jour, depuis le 24 décembre de l'an 617, jufqu'au 25 octobre de l'an 625. Le Pape HONORIUS I. qui fuccéda fur le Siége Romain, lui fit graver une épitaphe fur fon tombeau, dans l'églife du Vatican. On lui attribue diverfes Epitres Decrétales, dont nous n'avons plus que trois ou quatre. * Anaftafe. Platine. Ciaconius. Du Chêne, &c. *in Vit. Pontif. Roman.* Béde. Coccinus. Poffevin. Baronius, Onuphre.

BONIFACE VI. Romain, eft mis par quelques uns entre les fouverains Pontifes, & fut créé, dit-on, deux jours après la mort de Formofe, le 16 décembre 896, & chaffé quinze jours après. Le Cardinal Baronius prouve que ce Boniface étoit un trés-méchant homme, dont l'élection ne fut point canonique: auffi fa mémoire fut-elle condamnée par le Concile Romain fous le Pape Léon IX, en 1049. S'il a été Pape, il faut qu'il foit mort le troifiéme janvier de l'an 897; car ETIENNE VI fut créé le feptiéme ou le huitiéme du mois. Flodoard avoue que cet Etienne fuccéda à Formofe. * Flodoard, *l. 4. Rom.* Baronius, *anno Chrifti* 897 *&* 904.

BONIFACE VII, Antipape, furnommé *Francon*, tint le fiége par violence un an & un mois, après avoir fait étrangler Benoît VI en prifon, l'an 974. Depuis, Benoît VII fut élu Pape légitime, & le faux Pontife, qui fut chaffé, déroba les thréfors de l'églife de faint Pierre en fe retirant à Conftantinople; d'où il revint après la mort de Benoît en 985. Alors il fit mourir Jean XIV qui avoit fuccédé au même Benoît VII, & occupa encore la chaire de faint Pierre pendant quatre mois en 985. Il mourut de mort fubite, & fut traîné par les piez après fa mort. * Baronius, *A. C.* 974. 985. Onuphre. Ciaconius. Du Chêne, &c.

BONIFACE VIII, auparavant nommé *Benoît Cajétan*, étoit fils de parens Catalans. Ils avoient pris ce nom de Cajétan, parce qu'ils avoient demeuré à Cajéte avant que de faire leur réfidence à Anagnie, lieu de la naiffance de Boniface, qui fut élu Pape après la démiffion de Céleftin V, auquel par fes artifices, il perfuada d'abdiquer. Le pére de Boniface, nommé *Leufroi* Cajétan, l'avoit fait élever avec beaucoup de foin dans les Sciences humaines; & dans la Jurifprudence Civile & Canonique. Il étoit encore fort jeune, lorfqu'il reçut les honneurs du doctorat, & il fe fit bientôt connoître à la Cour de Rome, où il exerça les charges d'Avocat confiftorial, & de Protonotaire du faint Siége. Depuis il fut Chanoine de Lyon, & fut créé Cardinal par le Pape Martin II, le 23 mars de l'an 1281. Nicolas III l'envoya en 1290, Légat en France avec Gérard Bianchi. Céleftin V fut depuis élu à Péroufe le cinquiéme juillet de l'an 1294. Le Cardinal Cajétan, qui étoit continuellement auprès de lui, intimida fi fort ce faint homme, par des menaces ridicules, lui difant qu'il feroit damné, s'il ne laiffoit

le gouvernement de l'Eglise à quelque personne qui fût plus capable que lui de la conduire, que Celestin, qui avoit la conscience tendre, fit une abdication volontaire du Pontificat dans la ville de Naples, le troisiéme decembre de la même année. Benoît fut élu lui-même Pape le 24 du même mois, & s'assura de Celestin, qu'il enferma dans un château, où il mourut quelques tems aprés. Le nouveau Pape, qui prit le nom de Boniface VIII, voulut commencer son pontificat par faire la paix entre les Princes Chrétiens; mais il ne la put pas procurer entre la France & l'Angleterre, & acheva seulement celle de France & d'Aragon; commençant lui même, avec le Roi Philippe *le Bel*, une guerre qui lui coûta la vie. Boniface, voulant obliger tous les Rois à la guerre sainte, fit dire aux Rois de France & d'Angleterre, de mettre bas les armes, à peine d'excommunication. Philippe répondit qu'il ne prenoit loi de personne, lorsqu'il s'agissoit de gouverner son Royaume; & que le Pape n'avoit droit en cela que de l'exhorter, & non pas de commander. Depuis, ce Pape ayant érigé l'Abbaïe de saint Antonin de Pamiers en Evêché, l'an 1296, en pourvut Bernard Seisset, esprit séditieux, & ennemi de Philippe. Ce Prince ne voulut pas consentir à cette élection; & aprés quelques différents, qui durérent deux ou trois ans, il fut si outré d'une harangue téméraire que lui fit l'Evêque de Pamiers, & des discours injurieux qu'il tenoit de sa personne, qu'il le fit arrêter en 1301. Boniface depécha l'Archidiacre de Narbonne pour lui commander de mettre Bernard en liberté; & lui fit signifier une Bulle, portant que le Roi étoit sous sa correction, & que la collation des Benefices ne lui appartenoit pas; par une seconde, il suspendoit tous les privileges accordez au Roi; par une troisiéme, il ordonnoit à tous les Prelats du Royaume d'aller à Rome; & par une quatriéme, il excommunioit Philippe. On ne parle pas ici des lettres vives & picquantes, que Philippe & Boniface s'écrivirent pendant ces divisions; elles sont assez connues. D'un autre côté le Pape enflammé de haine contre les Gibelins, persecuta furieusement la maison des Colonnes, qui soutenoit ce parti; & sur tout Sciarra, lequel ayant été pris sur mer par les Pirates, & mis à la rame, dit qu'il préferoit les miséres de l'esclavage, à ce qu'il avoit à craindre des violences de Boniface. On remarque aussi que lorsque l'Archevêque de Génes se présenta devant le Pape au premier jour de Carême pour recevoir des cendres, selon la coutume de l'Eglise, il lui en jetta une poignée devant les yeux, & lui dit, *Souvenez-vous que vous êtes Gibelin, & qu'un jour vous serez réduit en cendre avec les Gibelins*. Le Roi se servit de cette haine mutuelle entre les Gibelins & Boniface, pour le faire venir de gré ou de force à un Concile qu'il vouloit faire assembler à Lyon. Il envoya l'an 1303 Sciarra Colonne en Italie, avec Guillaume de Nogaret son confident, lesquels ayant pratiqué les Gibelins, entrérent dans Anagnie, où étoit Boniface, & le prirent le septiéme septembre, veille de Notre-Dame. Le Pape devoit publier le lendemain une Bulle, par laquelle il excommunioit le Roi, dispensoit ses Sujets de son obéissance, & donnoit son Royaume au premier occupant. Il l'avoit même déja offert à l'Empereur Albert: & pour l'y engager, il avoit confirmé son élection: mais Albert ne se voulut point charger d'un si dangereux présent. Le quatriéme jour de la détention de Boniface, le peuple d'Anagnie chassa les François; & le Pape qui se sauva, mourut d'une fiévre chaude le 12 octobre de la même année 1303, aprés huit ans, neuf mois & dix jours depuis son avénement au Pontificat. Le chagrin de l'affront qu'il avoit reçu, & d'un soufflet que lui avoit donné Sciarra Colonne le plongea dans la maladie qui lui fut mortelle. Ce fut lui qui canonisa saint Louis Roi de France, en l'an 1297, & qui institua le Jubilé de siécle en siécle, en 1300. Au reste ce Pape étoit sçavant à la maniére de ce tems-là; mais artificieux, violent, superbe, & ambitieux jusqu'à l'excés. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre sous un superbe Mausolée, qu'il s'étoit lui-même élevé durant sa vie. Boniface avoit composé divers Ouvrages: car outre un grand nombre d'Epîtres, deux Discours qu'il fit à la canonisation de saint Louis, & l'Oraison *Ave Virgo gloriosa*, on lui attribue quelques Traitez, comme *de Regulis Juris; Rescriptum de Indulgentiis anni Jubilei; Consilentia de Privilegiis Doctorum & Studentium almæ urbis; De Christianæ fidei & Romanorum Pontificum persecutionibus, &c.* Il est vrai que ce dernier Traité est attribué à Boniface Simonéta, *dont nous parlerons dans la suite*. Le Pape Boniface fit encore le Sexte des Décretales. C'est le nom qu'on donna à une Collection qu'il fit faire l'an 1298, par Guillaume de Mandagot, Archevêque d'Ambrun, par Berenger Fredoli Evêque de Beziers, & par Richard de Sienne Vice-chancelier de l'Eglise Romaine, depuis Cardinaux. Il ne voulut pas inserer ces nouvelles Constitutions dans le livre des Decretales de Grégoire IX, ou pour la commodité des Etudians, comme on le croit, ou pour avoir le plaisir de faire quelque chose de nouveau, voulant que le Sexte fût comme un supplément aux cinq livres des Decretales qu'on avoit déja. Ce livre est composé de nouvelles Decretales faites durant soixante ou soixante-huit ans, tant par Grégoire IX, aprés la Collection qu'il avoit publiée, que par les Papes suivans, & par Boniface méme, qui y inséra encore les Décrets de deux Conciles généraux de Lyon, tenus en 1245, & 1274. Cet Ouvrage est divisé en cinq livres. BENOÎT XI fut successeur de Boniface. * Du Chêne. Papire Masson. Ciaconius, &c. *in Vit. Pontif.* Du Puy, *Differ. de Philip. & de Bonif.* Saint Antonin. Eckius. Volaterran. Possevin. Trithéme, &c. Ricobaldi. Gilles Colonna. Constantin Cajetan, & Victorel, *in Defens. Bonif.* Onuphre. Genebrard. Petrarque. Villani, &c. rapportez par Sponde & Bzovius, *A. C.* 1296, 1297 *& suivantes*.

BONIFACE IX, nommé auparavant *Pierre* Thomacelli, étoit de Naples, d'une famille noble à la verité, mais réduite à la derniére misére. Son pére étoit *Nicolo Tomacello* & sa mére *Gratiosola Filimarini*. Elle eut la consolation de le voir Pape, avantage qu'aucune mére n'avoit eu avant elle. C'est ce que porte l'épitaphe de cette femme que le Cardinal Ascanio Filimarini lui fit dresser en 1647, dans le dôme de Naples. *Gratiosola Filimarina, magna matri, maxima Sobolis Bonifacii noni, quæ indito jam infanti Petri nomine, vidit vivens quod nulli antea datum, juvenem filium Orbis terræ patrem, non minus gestiens ab illo filium vocari quam matrem. Vidit non modo triplici coronatum tiara sed coronantem Reges*, (on entend le jeune Ladislas, fils de Charles III, Roi de Naples, qui avoit été privé de ce Royaume par Urbain VI, prédécesseur de Boniface) *procumbentes filii pedes osculata quorum caput; immo quem genuit, adoravit*. Boniface de pauvre Ecclesiastique fut fait en 1381 Cardinal du titre de saint George, puis de saint Anastase, & ensuite Pape, aprés *Urbain* VI, le deuxiéme novembre 1389, dans le tems que les Cardinaux qui étoient à Avignon, avoient élu Clément VII, puis Benoît XIII. Ce Pontife institua les Annates des Bénéfices, célébra le Jubilé en 1400, & feignit de s'empresser beaucoup pour finir le Schisme, pendant qu'il faisoit des brigues secretes pour se maintenir sur le saint Siége. On le loue d'une pureté admirable, qui lui fit préferer la mort à un remède qui choquoit cette vertu; mais les excès qu'il permit à ses parens, sont blâmez de tous les Ecrivains. Théodore de Niem, qui avoit été son Domestique, parle de lui avec beaucoup de mépris, au sujet de son avarice insatiable, & le blâme d'avoir introduit des moyens illicites pour tirer de l'argent des Bénéfices, & d'avoir deshonoré son pontificat, en faisant commerce de toutes sortes de graces & de provisions, qui avoient coutume de se donner en Cour de Rome. Boniface IX mourut le premier octobre de l'an 1404, aprés avoir été Pape quinze ans moins trente-quatre jours. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe fastueuse. On lui attribue des Epîtres & des Constitutions. INNOCENT VII lui succéda. * Platine. Onuphre. Du Chêne. Ciaconius, & Papire Masson, *in Vit Pontif.* Théodore de Niem, *Hist. Schol. l. 1. & 2.* Du Puy, *Hist. du Schisme*. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Saint Antonin, *Hist.* Wading, *in Annal. Minor.* Sponde & Bzovius, *aux Annales*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 1. p. 436.*

HOMMES ILLUSTRES DU NOM DE BONIFACE.

* BONIFACE, Comte de Savoye fils d'Amedée IV, & de Cécile fille de Raimond Comte de Provence, succéda à son pére en 1253, ou, comme d'autres le veulent, en 1246. Il assista Marguerite Comtesse de Flandre contre ses fils rebelles. En s'en retournant il fit le siége de Turin, parce que cette ville aussi bien que le Marquis de Montferrat & les Habitans d'Asti l'incommodoient par leurs hostilitez. Ayant eu le bonheur de remporter sur eux tous quelque avantage à Rivoli, il commença à les mépriser, de sorte que, quoique le nombre de ses gens fut fort inferieur à celui des ennemis, il ne fit aucune difficulté de s'engager avec eux dans un combat, où il fut pris avec son intime ami le Marquis de Saluces, & mené à Turin. Mais le Pape Alexandre VI demanda qu'on le relachât, & menaça d'excommunication en cas de refus. Ceux de Turin firent peu de cas des demandes du Pape, & firent à Boniface de fort mauvais traitemens: ce qui lui donna un tel chagrin qu'il en mourut en 1256, ou, selon d'autres en 1263. Quelques uns prétendent qu'il fut secretement empoisonné. On racheta son corps pour une grande somme d'argent, & on l'enterra à S. Jean de Maurienne. Comme il n'avoit point été marié, il eut pour Successeur son neveu fils de son frére Pierre, à l'exclusion de sa sœur Constance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guichenon, *Hist. de Savoye*. Paradin. Vander Burch, *Saband. Duc Hist.*

* BONIFACE (Balthasar) naquit vers l'an 1584, à Créme ville de l'Etat de Venise, de Boniface Bonifacio célébre Jurisconsulte & Assesseur de cette ville & de Paule Carniani aussi jurisconsulte & Assesseur. Il s'est donné le surnom de Rhodiginus ou de Rovigo, parce qu'il a demeuré longtems dans cette ville. On l'envoya, dès qu'il eut treize ans, à Padoue, où il fut reçu Docteur en Droit à l'âge de 18 ans. Peu de tems aprés on le choisit pour professer dans le College de Rovigo, & il y enseigna les Institutes de Justinien. Le troisiéme octobre 1619, il fut nommé Professeur en Humanitez Gréques & Latines à Padoue; mais il refusa ce poste, aimant mieux étudier pour lui même, que de travailler à l'instruction des autres. Cependant ayant été appellé l'année suivante 1620, à Venise, pour y former une Académie destinée à élever la jeune Noblesse, il se laissa persuader d'y expliquer les Institutes du Droit Civil. Le Pape Urbain VIII, qui aimoit les Gens de Lettres, prévenu de la capacité & du mérite de Bonifacio, le nomma aux Evêchez réunis de Setia & de Gerapetra en Candie; mais cette nomination n'ayant pas eu son effet pour plusieurs raisons, ce Pontife pour le dédommager lui donna l'Archidiaconé de Trévise. Aprés cela, il contribua à l'érection d'une nouvelle Académie pour la Noblesse Vénitienne à Padoue, & par un Décret du Sénat de Venise de l'an 1636, il en fut le premier Directeur. Il forma dans la suite à Trévise une Académie semblable à celles qui se trouvent dans presque toutes les villes d'Italie, & ceux qui y furent aggregez prirent le nom de *Solliciti*. Il fut fait Evêque de Cabo d'Istria le 24 novembre 1653, & mourut l'an 1659, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans sa cathédrale prés de l'autel de l'Epiphanie qu'il avoit fait construire à ses dépens. Il a beaucoup écrit, mais son stile est peu châtié, & quoiqu'il eût de l'érudition, il y a peu d'exactitude dans ses Ouvrages. Les Latins sont, *Stichidicon libri decem & octo; Elegia Contarena; De Archivis liber singularis; Prælectiones & Civilium Institutorum Epitome; Castellara in Martialem; Polypus Originis; Latinarum Poëmatum pars altera; Historia Ludicra; Epistola ad Dominicum Molinum; Urania ad eundem; Vita Bonifacii Bonifacii Jurisconsulti & Assessoris; Leo Victor, seu Epicinium Nicolao Contareno Venetiarum Principi; Panegyricus ad Vitum Mauricenum; Inauguratio Francisci Contareni Principis Venetiarum; Eleutherica ad Dominicum Molinum*, & quelques Oraisons ou Harangues prononcées en différentes occasions. Il fit aussi imprimer un de ses Ouvrages avec celui de Sigonius, à cause du rapport & de la conformité du sujet. Ce livre a pour titre, *Caroli Sigonii Judicium de Historicis qui Res Romanas scripserunt*

runt ab Urbe condita ad Caroli Magni Imperatoris tempora. Acceſſerunt de eiſdem Scriptoribus Excerpta a Balthaſare Boniſacio, & Ordo Romanæ Hiſtoriæ legendæ. Ses autres Ouvrages ſont en Italien. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 16. p. 366. & ſuiv.*

BONIFACE, ville. *Voyez* BONIFACIO.

BONIFACIO (Jean) Juriſconſulte. *Voyez* BONIFACE (Jean)

BONIFACIO & BONIFACE, *Boniſacium*, ville d'Italie, dans l'iſle de Corſe aux Génois, que l'on croit être *la Palla* de Ptolomée. Elle eſt au midi de l'iſle, avec un port extrêmement commode, & une forterelle bâtie par les Génois, & qui paſſe pour une des meilleures de l'Europe, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe dans une preſqu'iſle. Elle eſt marchande & aſſez bien bâtie. Elle fut aſſiégée en 1420, par Alphonſe V, Roi d'Aragon en perſonne, & il fut obligé d'en lever le ſiége, aprés y avoir été bien battu par les Génois, comme l'écrit amplement Obert Forglietta, dans ſon hiſtoire de Gênes. Les François prirent Boniſacio en 1553.

* BONIFACIO (le Canal de) ou les Bouches de Beitomnaire, anciennement *Sardinius Sinus, Fretum Hetruſcum, Taphros Fretum*, Détroit de la Mer Méditerranée, lequel prend ſon nom de la ville de Boniſacio. Il eſt entre l'iſle de Sardaigne au midi, & celle de Corſe au nord. Il peut avoir environ trois lieües de largeur & ſix de longueur.

BONIFACIS (Pierre de) Gentilhomme de Provence, docte Chymiſte, & Poëte Provençal dans le XIV ſiécle, compoſa quelques Ouvrages, & mourut en 1383. * Noſtradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

* BONIMATOUR, bourg de France dans la province de Poitou, ſur la rive gauche de la Vienne, au nord-eſt de Poitiers, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

BONIZO, Evêque de Sutri à huit lieues de Rome, puis de Plaiſance en Italie, fut aſſaſſiné en 1089 par les Plaiſantins, parce qu'il ſoutenoit les intérêts du Pape. Ils lui arrachérent les yeux, & lui coupérent les bras & les jambes avec une cruauté barbare. L'Empereur Henri IV s'étant rendu en Lombardie l'an 1082, chaſſa Bonizo de ſon Evêché. On parle beaucoup de la piété & du ſavoir de cet Evêque. Lambecius dit, que l'on trouve dans la Bibliothéque de l'Empereur, un abbrégé de toutes les œuvres & ſentences de St. Auguſtin, intitulé le *Paradis Auguſtinien* en huit livres par Bonizo, & dedié à St. Jean Gualbert Abbé de Valombreuſe. Il a encore composé un *Décretal*, ou une collection de Décrets eccléſiaſtiques, tirée de l'Ecriture & des Conciles, & diviſée en ſept livres ſelon les lieux communs, avec un abbrégé des Papes, depuis *St. Pierre* juſques à *Urbain* II. Ce prelat avoit composé un Abbrégé de l'Hiſtoire des Papes. * Lambecius, *tome* 5. Berthold de Conſtance, *in Continuat. Hermanni Contracti.*

BONLIEU, Abbaïe de France dans la Marche, ſur la riviére de Tarn, à quatre lieues d'Aubuſſon, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BON-MONSTER, petite ville ou bourg d'Eſclavonie, province du Royaume de Hongrie. Ce lieu eſt dans le Comté de Sirmiſch, ſur le Danube, environ à dix lieues d'Eſſek, & autant de Belgrade. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONN, ville d'Allemagne. *Voyez* BONNE.

BONNACURCY (Jean de) *Cherchez* BONNECOURCY.

BONNE, ville d'Afrique. *Cherchez* BONE & HIPPONE.

BONNE DÉESSE, en Latin *Bona Dea*, Nymphe Dryade, femme de *Faune* Roi d'Italie, dont les Dames Romaines célébroient la fête de nuit. On dit qu'elle avoit été ſi chaſte, que jamais aucun homme n'avoit vu ſon viſage, ni ſçu ſon nom: c'eſt pourquoi les hommes n'aſſiſtoient point à ſes ſacrifices. Le myrthe n'étoit point employé à parer ſes autels, parce que cet arbre étoit dedié à Vénus Déeſſe des Amours. Du tems de Cicéron, P. Clodius profana les cérémonies de cette fête, & ſe gliſſa dans la maiſon de Jules-Céſar, alors ſouverain Pontife, en habit de femme, pour y ſuborner Mutia femme de Céſar, qui y célébroit la fête de la Bonne Déeſſe avec les Dames Romaines. Quant à l'averſion de la Bonne Déeſſe pour le myrthe, quelques Auteurs, entre autres Lactance, diſent qu'ayant bu avec excès, & s'étant enivrée, ſon mari Faunus la fit mourir à coups de bâton faits de branches de myrthe; & que ce Prince tres-affligé dans la ſuite de cette mort, fit dreſſer à ſon épouſe un autel comme à une Divinité. C'eſt pour cette raiſon qu'on n'y apportoit jamais de myrthe, & qu'on y mettoit une cruche pleine de vin, couverte d'une nape. Ce ſacrifice ſe faiſoit tous les ans dans la maiſon du Grand Pontife, & par les mains de ſa femme pour le peuple, à la Bonne Déeſſe. Par cette Bonne Déeſſe on entendoit la terre, & c'eſt pourquoi on lui ſacrifioit pour le peuple, à qui rien n'eſt plus cher que les fruits de la terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendit auſſi à Rome par cette même Divinité une ancienne Reine d'Italie, nommée FAUNA; car la plupart des Dieux du Paganiſme avoient un double rapport de cette ſorte; & voici quelle en fut l'occaſion, ſelon quelques autres Auteurs. Il eſt certain que dans les premiers tems tous les cultes ſe rapportoient à des êtres matériels, comme au ciel, aux aſtres, à la terre, à la mer, aux bois, aux fleuves, & à d'autres ſemblables, que les premiers hommes croyoient groſſiérement les ſeules cauſes de tout le bien & de tout le mal qui arrive dans le monde; mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi celles de la nature, la vénération religieuſe qu'on avoit conçue pour ces êtres, s'étendit bientôt avec plus de raiſon aux perſonnes qui en avoient inventé le culte, & qui avoient ſçu le perſuader. Cette vénération augmenta inſenſiblement dans la ſuite des âges, par le reſpect que l'Antiquité imprime, & le relief qu'elle donne à toutes choſes; & comme les hommes ont toujours eu un penchant à imaginer les Dieux ſemblables à eux, par la raiſon que donne Cicéron (que rien ne paroît ſi excellent à l'homme que l'homme même) on vint peu à peu non ſeulement à diviniſer les Inventeurs de ces cultes, mais encore à les confondre avec les Divinitez qu'ils avoient inventées. De là vint que l'on honoroit la même Divinité en divers endroits du monde ſous des noms differens, comme tous les Mythologiſtes en conviennent; parce que c'étoient les noms des illuſtres perſonnes qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers païs. Il y a donc apparence que ç'avoit été Fauna qui avoit inventé la premiére le culte de la terre, du moins en Italie; puiſqu'on l'y confondit depuis avec cette Divinité. Elle l'appella la BONNE DÉESSE par excellence, avec le plus juſte ſujet du monde, puiſqu'il n'y en a point qui faſſe plus de bien aux hommes.

Quand le Sexe de cette Reine n'auroit pas ſuffi pour faire imaginer cette Divinité plutôt femelle que mâle, puiſqu'on les confondoit enſemble; ce qui porte les fruits, comme la terre, a une reſſemblance ſi naturelle avec la femme plutôt qu'avec l'homme, qu'il n'en faudroit pas chercher d'autres raiſons; & c'eſt auſſi apparemment pourquoi les femmes étoient chargées ſeules de cette cérémonie, & que les hommes en étoient exclus. Cette excluſion pourroit bien venir auſſi de ce que la Tradition portoit que cette bonne Reine avoit été ſi chaſte, que jamais autre que ſon mari ne la vit, ni ne ſçut ſon véritable nom; celui de Fauna ne lui ayant été donné dans la ſuite des tems qu'à cauſe que ſon mari s'appelloit Faunus. C'étoit donc pour honorer la memoire de ſa pudeur que ces myſtéres furent interdits à tout mâle, ſans en excepter le Grand Pontife même, chez qui on les célébroit, & qui préſidoit à tous les autres. Car il étoit obligé d'abandonner ſa maiſon avant qu'on les commençât, & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient, de quelque qualité qu'ils fuſſent. On cachoit même les peintures qui repréſentoient quelque animal de ce ſexe. Les Veſtales y étoient appellées, & la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit, comme le dit Juvenal, *Sat. 6. v. 340.*

——— Velari pictura jubetur
Quæcumque alterius ſexus imitata figuram eſt.

Les Grecs ſacrifioient auſſi à la Bonne Déeſſe, qu'ils appelloient la *Déeſſe des femmes*; & ils diſoient que c'étoit une des Nourrices de Bacchus, qu'il étoit défendu de nommer par ſon véritable nom. * Cicéron, *l. 5. Epiſt. ult. l. 6. Epiſt. 1. & l. 15. Epiſt. 23. & Orat. de Haruſp. Reſponſis*, où il appelle cette fête les Myſtéres des Romains par excellence, *Myſteria Romana*. Plutarque, *Quæſt. Rom. Q. 20.* Macrobe, *Saturn. l. 1. c. 12.* Lactance, *in Sexto Claudio, l. 1. c. 22.* Roſin, *Antiq. Rom. l. 2. c. 19. l. 3. ch. 26. & l. 4. c. 9.*

BONNE, *Bonna, Colonia Julia, Bonna Verona*, ville de la Baſſe Allemagne, dans le diocéſe de Cologne, eſt ſituée ſur le Rhin, à quatre lieues de Cologne, & dans une belle campagne entourée de coteaux couverts de vignes & de bois. Divers Auteurs ſe ſont imaginé ſans fondement qu'elle avoit été bâtie par les Troyens aprés la ruine de leur ville; & nous apprenons de Florus que Druſus y fit faire un pont ſous Auguſte. En parlant du premier, il dit qu'il fit bâtir ſur le Rhin plus de cinquante châteaux, & fait enſuite mention de Bonne: *Per Rheni ripam quinquaginta amplius caſtella direxit, Bonnam & Geldubam pontibus junxit, &c.* Il eſt certain que de ces paroles on doit ſuppoſer que cette ville étoit déja bâtie. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt l'*Ara Ubiorum* des Anciens. Ptolomée en parle ſous le nom de *Bonna*, & il en eſt fait mention dans Tacite, dans Ammien Marcellin, dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans les Tables de Peutinger. Son nom ſe trouve auſſi dans quelques Medailles d'Auguſte, rapportées par Goltzius ſous le nom de Colonie, *Col. Julia Bona.* Elle eſt entre Cologne & Andernach, aſſez bien fortifiée, avec des foſſez remplis d'eau. C'eſt le lieu de la réſidence ordinaire de l'Archevêque Electeur de Cologne, qui en eſt Seigneur, & qui y a un tres-beau château. La maiſon de ville eſt auſſi tres-bien bâtie, avec diverſes peintures & une horloge, dont le carillon eſt mélodieux à la façon du païs. La principale égliſe eſt dédiée ſous le nom des Saints Caſſius, Florent & Malutius Martyrs, c'eſt une collégiale. On prétend que ſainte Hélène, mére de Conſtantin *le Grand*, la fonda aprés avoir trouvé les corps de ces Martyrs, qui étoient ſoldats de la Légion Thébaine. Charles Truchſes, frére de Gebhard Archevêque de Cologne, s'empara de Bonne en 1583, lorſque ce Prélat eut épouſé Agnès de Mansfeldt; mais elle fut depuis remiſe aux Catholiques. Cette ville, où l'on célébra un Concile vers l'an 945, a éprouvé ſa part des malheurs qui ont ſuivi les guerres d'Allemagne. Elle fut priſe par le Duc de Parme Gouverneur des Païs-Bas dans le XVI ſiécle. Les François s'en étoient emparez avant la derniére guerre du ſiécle paſſé. Elle fut repriſe par les Allemands en 1689, & par les Hollandois en 1703. Enfin elle fut renduë à l'Electeur de Cologne par le Traité de paix en 1714. * Gilles Gelenius, *Hiſt. Urbis Colon.* Florus, *l. 4.* Bertius, *Comment. German. l. 13.* Cluvier, *Germ. Antiq. &c.* Crantz, *l. 9. ch. 8.* Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* Strada, *Dec. 2. l. 5. & 10. de la Guerre de Flandre.*

BONNE, *Bonna*, petite ville de Savoye en Foucigny, ſur le ruiſſeau de Menoy ou Monole, à trois ou quatre lieues de Genéve. Simler dit que ſon nom ancien étoit *Bauta*. On aſſure auſſi qu'elle reçut ſon nom de celui de la maiſon de BONNE, qui s'eſt depuis établie dans le Dauphiné, où elle a eu le Connétable de Leſdiguiéres. *Voyez* LESDIGUIERES.

BONNE, Ducheſſe, fille de GODEFROI dit *le Vieux*, Comte d'Ardenne, étoit femme de *Charles* de Lorraine, Duc de Lorraine, & mére d'*Othon* Duc de la Baſſe Lorraine; d'*Ermengarde*; de *Gerberge* V; & de *Charles* I, Duc de Lorraine.

* BONNE de Luxembourg, fille de *Jean* de Luxembourg, Roi de Bohéme, & femme de *Jean* I, Roi de France, naquit à Melun en 1332. Elle fut toujours tendrement aimée de ſon Epoux, mourut en 1394, & fut enterrée à Maubuiſſon, prés de Pontoiſe. Les Hiſtoriens en parlent comme d'une Princeſſe fort ſpirituelle & tres libérale envers les pauvres. Elle eſt auſſi célébre dans l'Hi-

stoire par ses enfans qui furent quatre fils & sept filles. Les fils furent, 1. *Charles-Cinq* Roi de France; 2. *Louis*, qui fut la souche de la seconde ligne d'Anjou; 3. *Jean* Duc de Berry; & 4. *Philippe* le Hardi Duc de Bourgogne, Bisayeul de Charles *le Hardi*. Pour ce qui regarde les filles, 5. 6. 7. *Agnès*, *Blanche* & *Catherine* moururent fort jeunes; 8. *Jeanne* fut mariée à *Charles* le Mauvais, Roi de Navarre; 9. *Marie* épousa *Robert*, premier Duc de Bar; 10. *Isabelle* fut donnée en mariage à *Jean Galéas* I, Duc de Milan qui pour l'avoir donna deux cens mille écus, 11. *Marguerite* entra dans le Monastére de Pouly, où elle vécut très-saintement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hist. de France.*

BONNE de Savoye, Duchesse de Milan, fille de Louis Duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, fut recherchée en mariage par *Edouard* Roi d'Angleterre, mariée le neuviéme mai 1468, au château d'Amboise, avec *Galéas-Marie* Sforce, Duc de Milan, fils de *François* Sforce, & de *Blanche-Marie* de Milan. Elle mourut en 1485, après son mari, qui fut assassiné en 1476.

BONNE d'Artois, Comtesse de Nevers, puis Duchesse de Bourgogne, fille aînée de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, & de *Marie* de Berri, fut mariée 1. à Beaumont en Artois le 20 juin de l'an 1413, à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, &c. troisiéme fils de *Philippe* de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & fut mére de *Charles* & de *Jean*, Comtes de Nevers, dont, après la mort de Philippe son mari tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, elle eut soin pour les élever: 2. en 1424, à *Philippe* III. dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, dont le mariage se fit à Moulins-lez-Engilberts le 30 novembre, & cette Duchesse mourut l'année suivante 1425, à Dijon, sans laisser de postérité de son second mariage. Monstrelet dit qu'elle fut enterrée aux Chartreux. * Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maison de France.* Du Chêne. Le P. Anselme, &c.

BONNE de Bourbon, Comtesse de Savoye, fille de PIERRE I. de ce nom, Duc de Bourbon, &c. & d'*Isabelle* de Valois, & sœur de *Jeanne* Reine de France, mariée à Paris dans l'Hôtel de Saint-Paul en l'année 1355, à *Amé* VI. Comte de Savoye, dit *le Verd*. Guillaume de la Baume l'accompagna au Pont-de-Vêle, où le Comte la vint recevoir. Cette Princesse fut l'ornement de son siécle, & se fit sur tout admirer après la mort du Comte son époux en 1383, & celle d'*Amé* VII son fils, dit *le Rouge*, en 1391. Elle se chargea de la tutelle d'*Amé* VIII, son petit-fils, malgré les oppositions de *Bonne* de Berri; & en 1389, elle remit l'administration à son petit-fils, qui manqua de reconnoissance pour elle. Il fit difficulté de lui remettre les Terres de son douaire: ce qui chagrina si fort *Louis* II, Duc de Bourbon, frére de cette Princesse, qu'il passa jusqu'à Grenoble, dans la résolution de lui en demander raison les armes à la main; mais quelques Seigneurs portérent le Comte à lui faire satisfaction. La Comtesse se retira au château de Mâcon, où elle mourut le 19 janvier 1402. * Sainte-Marthe, *Histoire Généalog. de la Maison de France.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Le Pére Anselme.

BONNE de Berri, Comtesse de Savoye, fille de JEAN de France, Duc de Berri & d'Armagnac, fut accordée le huitiéme mai 1372, à Valence en Dauphiné, à *Amé* VII, dit *le Rouge*, Comte de Savoye, & son mariage se fit à Paris au mois de décembre de l'an 1376. Le Comte mourut en 1391, & laissa la tutelle de son fils *Amé* VIII, à *Bonne* de Bourbon sa mére, jugeant que *Bonne* de Berri son épouse, étant jeune & bienfaite, ne vivroit pas le reste de ses jours dans le veuvage. Cette Princesse ne laissa pas de disputer la Régence à *Bonne* de Bourbon sa belle-mére. Toute la Savoye prit part à cette querelle, & se vit à la veille d'une Guerre Civile. Le Roi Charles VI y envoya les Evêques de Noyon & de Châlons, & les Sieurs de Couci, de la Tremoille & de Giac, qui terminérent cette affaire. *Bonne* de Berri prit une seconde alliance par contract passé à Mehun sur Yevre au mois de décembre 1393, avec *Bernard* VII. du nom, Comte d'Armagnac, depuis Connétable de France, & mourut le 30 juin de l'an 1434. Elle eut divers enfans de ces deux mariages, & entre autres, du premier lit *Bonne* de Savoye, mariée le 24 juillet de l'an 1403, à *Louis* de Savoye Comte d'Achaïe, de la Morée, &c. dont elle n'eut point d'enfans. Elle fonda l'Hôtel-Dieu de Carignan, & mourut le quatriéme mars 1431. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Pignerol. * Sainte-Marthe, *Histoire Généal. de la Maison de France.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Le Pére Anselme.

BONNE Sforce, Reine de Pologne, seconde femme de *Sigismond* I. du nom, Roi de Pologne, & fille de *Jean-Galéas* Sforce, Duc de Milan, & d'*Isabelle* d'Aragon, fut menée en Pologne en 1518, & y eut cinq enfans, un fils & quatre filles. Cette Princesse avoit beaucoup de vertu & de tendresse pour le Roi son mari: ce qu'elle fit bien paroître par son assiduité auprès de sa personne pendant qu'il vécut, & particuliérement lorsqu'après trente années de leur mariage, ce Prince tomba dans une langueur & une indisposition continuelle, qui dura jusqu'à sa mort. Pendant ce tems, elle voulut seule avoir le soin de lui donner tout ce qui lui étoit nécessaire, quelques remontrances que son mari lui fit pour l'obliger à prendre un peu plus de repos. Après la mort de *Sigismond* I, *Bonne* eut quelque mécontentement du Roi *Sigismond* II son fils, qui avoit absolument voulu se marier en secondes nôces à *Barbe* Radzivil, veuve de *Gastold* Seigneur Lithuanien. Alors elle prit le parti des Princes & des Seigneurs de Pologne, lesquels indignez de ce que leur Roi avoit épousé la veuve d'un simple Gentilhomme son Vassal, s'étoient retirez de la Cour. Mais quelque tems après, la Reine *Barbe* étant morte subitement à Cracovie, peut-être de poison, les troubles du Royaume furent appaisez, & le Roi & la Reine sa mére se réconciliérent ensemble. Cette réconciliation néanmoins ne dura pas long-tems; car la Reine ayant souvent fait des reproches au Roi son fils, sur cette alliance, qu'elle trouvoit fort inégale, *Sigismond* lui répondit un jour brusquement, *qu'il n'avoit pas fait tant de deshonneur à sa Maison & à la Couronne de Pologne, lorsqu'il avoit épousé* Barbe *publiquement & en face d'église, qu'elle l'avoit deshonorée, en se mariant secrettement à* Pappacoda, *homme de basse condition.* Ces discours furent l'origine d'une grande désunion. L'Empereur Charles-*Quint* & Ferdinand Roi des Romains, son frére, en furent bientôt avertis par leurs Ambassadeurs qui étoient alors en Pologne, & par Catherine d'Autriche, Reine & troisiéme femme de Sigismond-Auguste. Alors ces deux Princes résolurent d'entretenir la discorde entre la mére & le fils, & d'empêcher par ce moyen que la Reine & les Polonois ne s'unissent ensemble une seconde fois, pour secourir Isabelle Reine de Hongrie, qui vouloit rétablir son fils Etienne ou Jean-Sigismond dans ses Etats, que Charles-*Quint* & Ferdinand avoient envahis. Ils écrivirent à *Bonne* des lettres fort engageantes, que cette Reine reçut avec d'autant plus de plaisir, qu'ils étoient tous deux de la Royale Maison d'Aragon, d'où elle étoit sortie: c'est pourquoi elle se détermina sans beaucoup consulter, à quitter la Pologne & le Roi son fils. Dans ce dessein, elle lui demanda permission de se retirer dans ses Terres de la Pouille, à l'extrémité de l'Italie: & l'ayant obtenue elle s'y rendit, après avoir été reçue magnifiquement dans tous les Etats de Charles-*Quint* & de Ferdinand, & particuliérement à Venise, où trois ans après, vers l'an 1558, elle mourut comblée d'honneurs, mére d'un Roi & de trois Reines. Son fils fut, comme nous l'avons dit, le ROI SIGISMOND II. surnommé *Auguste*, qui étoit né en l'année 1520, & qui mourut le 18 juillet de l'année 1572, à Knichin, sur les frontiéres de la Lithuanie & de la Masovie. Ce Prince ne laissa aucun enfant de trois femmes qu'il eut, & fut le dernier des Jagellons ou des Princes Lithuaniens, qui ont régné dans la Pologne près de deux cens ans. L'aînée des filles de cette Reine étoit *Isabelle*, mariée à *Jean*, Roi de Hongrie & Vaivode de Transylvanie. *Sophie*, la cadette, fut mariée à *Henri*, Duc de Brunswick, surnommé *le Jeune*. *Anne*, la troisiéme, épousa *Etienne* Bathori, Vaivode de Transylvanie, lorsqu'il fut élu Roi de Pologne, après qu'Henri III eut quitté son Royaume de Pologne, pour venir régner en France. *Catherine*, la quatriéme & la derniére, fut mariée à *Jean* de Vasa, ou de Suéde, Duc de Finlande, qui fut depuis couronné Roi des Suédois, des Goths & des Vandales. On a blâmé mal à propos cette Reine, d'avoir fait son héritier Pappacoda, Seigneur Napolitain, de la noble Maison de Pappacoda, qu'elle avoit épousé secrettement; car selon les Historiens qui tiennent le parti de la Maison d'Autriche, Philippe II, Roi d'Espagne, fils de l'Empereur Charles-*Quint*, fut le véritable héritier de cette Reine: ce qui a donné lieu à ce grand procès entre les Rois d'Espagne & les Princes de Pologne, lequel est encore indécis. Les autres Historiens soutiennent que ce testament est faux, & que la Reine *Bonne* n'a jamais fait son héritier, ni Philippe II, Roi d'Espagne, ni Pappacoda; mais qu'elle a laissé tous ses biens à ses filles & à son fils *Sigismond-Auguste*, Roi de Pologne, avec lequel elle s'étoit reconciliée quelques mois avant sa mort: c'est pourquoi elle avoit envoyé prier les Vénitiens de lui prêter leurs galéres, pour la conduire en Pologne. * Hilarion de Coste, *des Dames illustres.*

BONNE, Paisanne, native de la Valteline, paissoit ses brebis à la campagne, lorsqu'elle fut rencontrée par Pierre Brunoro, illustre Guerrier Parmesan. Cet Officier ayant remarqué de la vivacité & de la fierté dans cette jeune fille, la prit, l'emmena avec lui, & en fit sa concubine. Il prenoit plaisir à la faire habiller en homme pour monter à cheval, & pour l'accompagner à la chasse: & Bonne s'acquittoit admirablement bien de ces exercices. Elle étoit avec Brunoro, lorsque, pour servir le Comte *François Sforce*, *il prit parti contre Alphonse Roi de Naples*, & *elle le suivit lorsqu'il* rentra au service du Roi Alphonse son premier Maître. Quelque tems après, Brunoro voulut retourner avec Sforce, & délibera des moyens de s'enfuir; mais il ne put les exécuter si secrettement, que son dessein ne vint à la connoissance du Roi de Naples, qui le fit arrêter & mettre en prison. Aussitôt Bonne résolue de délivrer Brunoro, alla trouver tous les Princes d'Italie, le Roi de France, Philippe Duc de Bourgogne, & les Vénitiens, desquels elle obtint des lettres de recommandation, pour procurer la liberté de Pierre Brunoro. Alphonse, sollicité par de si grandes puissances, fut obligé de l'élargir, & de le rendre à cette généreuse fille, qui sçut encore ménager pour son Amant auprès du Sénat de Venise la conduite des troupes de cette République, avec vint mille ducats d'appointement. Alors Brunoro considérant les grandes obligations qu'il avoit à Bonne, résolut de l'épouser, & la prit pour sa femme légitime. Bonne, après son mariage, fit de plus en plus paroître la grandeur de son courage, en se trouvant à toutes les rencontres, où elle combattoit vaillamment. Elle devint fort intelligente en l'art de la guerre, & l'on en vit les effets en diverses occasions, principalement dans l'entreprise des Vénitiens contre François Sforce Duc de Milan, où elle força les ennemis de rendre le château de Pavono près de Bresce, après y avoir fait donner un assaut, dans lequel elle parut à la tête, les armes à la main. Enfin le Sénat de Venise ayant une entiére confiance en la conduite de Pierre Brunoro, & en la valeur & prudence de sa femme, les envoya à la défense de Négrepont contre les Turcs; & ils défendirent si bien cette isle, que pendant tout le tems qu'ils y demeurérent, les Turcs n'oserent plus rien entreprendre de ce côté-là. Brunoro mourut en la ville de Négrepont, où il fut enterré fort honorablement. L'illustre Bonne s'en revenant à Venise, mourut en chemin l'an 1466, dans une ville de la Morée, laissant deux enfans de son mariage. * Hilarion de Coste, *Histoire des Femmes illustres.*

BONNE-LESDIGUIÉRES, nom d'une famille illustre. *Cherchez* LESDIGUIÉRES.

BONNECOMBE, *Bona Cumba*, Abbaïe de France de l'Ordre de Cîteaux, dans le Rouergue, à trois lieues de la ville de Rhodès, du côté du midi. * Mati, *Dict. Géogr.*

BONNECOURCY ou BONNACURCY (Jean de) Religieux Cordelier, natif de Lucques en Italie, étudioit à Paris au commencement du XVI siécle, sous le régne du Roi Louis XII, & osa mettre cette assertion dans ses Théses de tentative, *que le Pape étoit au dessus du Roi pour le temporel.* Il fut condamné à être dé-

dépouillé de son habit de Cordelier par le Bourreau, puis fut revêtu d'un autre mi-parti de jaune & de verd, & fut conduit devant l'image de la sainte Vierge, qui est sur le portail de la chapelle basse du Palais. Là, tenant une torche ardente de cire bigarrée, comme l'habit qu'on lui avoit mis, il déclara à genoux & la corde au col, *qu'impieusement & contre les commandemens de Dieu & les maximes orthodoxes, il avoit soutenu de pernicieuses erreurs, dont il se repentoit, & crioit merci à Dieu, & en demandoit pardon au Roi, à la Justice & au Public.* Après cette exécution, il fut conduit par le Bourreau en ce même équipage, jusques à Ville-Juif, où il reçut son habit de Cordelier, & on lui donna treize livres, pour se retirer où il voudroit, avec défense de retourner jamais dans le Royaume, à peine d'être pendu. * Bouchel, dans *le Recueil des Decrets de l'Eglise Gallicane.*

BONNE ESPERANCE. *Cherchez* CAP DE BONNE-ESPERANCE.

BONNE-ESPERANCE, *Bona spes*, Abbaïe de France, de l'Ordre de Prémontré, est située dans le Hainaut, diocèse de Cambray. * Baudrand.

BONNEFIDIUS. *Cherchez* BONNEFOI.

BONNEFOI (Benoît) Jésuite François d'Auvergne. On a de lui, *Historia orta & oppugnatæ hæresis in Gallia, &c.* depuis 1534, jusqu'en 1662, à Toulouse, deux volumes *in quarto*; *Series seu Historia Episcoporum Marcilianensium*, à Toulouse 1652 & 1663, *in folio*; *Epitome rerum gestarum in inferiore Occitania pro religione, ab anno* 1610, *ad annum* 1657, à Montpellier 1657, *in octavo*, &c.

BONNEFOI (Enemond ou Edmond) connu sous le nom de *Bonnefidius*, l'un des plus célèbres Jurisconsultes de son tems, & Médecin, né le 20 octobre 1536 à Chabeuil, petit bourg du Dauphiné, dans le Valentinois. Il étoit Professeur dans l'Université de Valence, & l'an 1572, il fut sur le point d'être enveloppé avec Joseph Scaliger dans le massacre de la saint Barthelemi. Tous les deux furent redevables de leur salut aux soins de Cujas. La peur dont Bonnefoi fut frappé, lui fit concevoir un tel chagrin contre son païs, qu'il se retira à Genève, où il finit ses jours le huitième février 1574, n'étant âgé que de 38 ans. Ses Oeuvres Latines, & entre autres, son Traité du Droit Civil & Canonique dans l'Orient, font voir combien son érudition étoit solide. Cujas parle de lui en ces termes dans *le livre 5. de ses Observations, ch. 28.* Ce passage d'Hesychius m'a été montré *par Edmond de Bonnefoi mon très savant Collégue, qui a joint une parfaite intelligence des trois Langues*, Hébraïque, Grecque, & Latine, *& une insigne piété & intégrité à une profonde connoissance du Droit. Que si l'on me demandoit en mourant ce que l'on demanda à Aristote, parmi tous ceux qui enseignent la Jurisprudence, je ne pourrois indiquer à mes Disciples que Bonnefoi.* Outre son livre intitulé *Nota in tres libros Juris Orientalis*, il y a une *lettre Latine* de sa façon dans le livre des Paradoxes de Laurent Joubert. * De Thou, *Hist. l.* 52. Chorier, *Histoire de Dauphiné, &c.* La Monnoye, *Nouveau Menagiana, tome* 3. Teissier, *Eloges des Savans, tome* 3. *p.* 32. & 33. de l'édit. de Hollande 1715.

BONNEFONS (Jean) natif de Clermont en Auvergne, fut Lieutenant Général à Bar-sur-Seine. Il aquit beaucoup de réputation par sa *Pancharis*, qui fut traduite en François par Gilles Durant, Seigneur de la Bergerie, Avocat au Parlement. Il mourut sous le régne du Roi Louis XIII, comme on l'apprend de l'épitaphe que Jean Pinon lui fit, datée de 1614. Il composa aussi d'autres Ouvrages en vers François & Latins, qui lui aquirent beaucoup de réputation. Mais ses vers Latins étoient infiniment plus estimez que les autres. Il écrivit en cette Langue d'excellens Phaleuques dans le goût de Catulle, entre les Anciens, mais c'est de la molesse la plus lascive, & de la galanterie la plus efféminée. Entre les Modernes, il a si bien imité Jean Second de la Haye, célébre Poëte Hollandois, dans *ses Baisers*, que quelques Auteurs passionnez pour ces sortes de Poësies trop libres, ne font point difficulté de dire que ce sont des piéces toutes d'or, & d'une douceur qui passe celle du miel. Il y a en effet dans ces vers Phaleuques un certain air tendre & délicat, que l'on ne trouve presque point dans aucun Poëte. Dans ses Poësies Françoises, Bonnefons a uni le bon sens de Marot pour le Rondeau & le Madrigal : il a même plus de pureté dans l'expression. Il eut un fils de même nom que lui, qui se mêla aussi de faire des vers Latins, & l'on a une piéce de sa façon sur la mort de Henri IV. * La Croix-du-Maine, *Bibliotheque Françoise.* Olaüs Borrichius, *Dissertat.* 3. *de Poët. Latin. num.* 123. *p.* 113. René Rapin, *Réflexions générales sur la Poësie, p.* 44. & 45. *édit. in douze, partie* 2. *du même Traité, Réflexions particulieres*, XXXII. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8. ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 456. *n.* 1373. de l'édit. de Hollande 1725. La Monnoye, *dans le Menagiana.*

BONNE-FORTUNE, *Bonæ Fortunæ Insula*, isle d'Asie, située dans l'Océan Indien, environ à 55 lieues de la côte occidentale de l'isle de Sumatra, & à 24 lieues de la ligne équinoctiale, vers le Pole Antarctique. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONNE-FORTUNE, *Insula Bonæ Fortunæ*, isle de la Mer du Nord. On la met entre les Terres Arctiques, & elle est située au septentrion de la Terre de Labrador en Amérique, à l'endroit où commence le Détroit de Hudson & celui de Davis. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BONNELLE, bourg de France dans l'Isle de France, au sud-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BONNELLES (Marquis de) *Cherchez* BULLION.

BONNER (Edmond) Evêque de Londres, fut un cruel Persécuteur des Protestans sous le régne de Marie Reine d'Angleterre. Il étoit fils *naturel* de GEORGE Savage, Prêtre, Curé de Davenant dans le Comté de Chester, qui étoit aussi fils *naturel* de GEORGE Savage de Clifton, dans le même Comté, Chevalier de la Jarretiere, & du Conseil Privé d'Henri VII. Environ l'an 1512, il commença à étudier à Oxford, & ayant fait de suffisans progrès dans l'étude de la Philosophie & des Loix, il fut fait en 1519 Bachelier en Droit Canon, & un mois après il obtint le même dignité dans le Droit Civil. Quelques années après, il fut fait Chapelain du Roi Henri VIII. Il étoit alors grand partisan des Lutheriens, aussi bien que Défenseur du divorce de ce Prince avec Catherine d'Espagne, & favorisoit de tout son pouvoir les procédures du Roi, pour abolir l'autorité du Pape dans le Royaume. Il fut aussi dévoué à Thomas Cromwel Secretaire d'Etat, comme il parut entre autres choses, par plusieurs reparties aigres & piquantes qu'il fit à l'Evêque Gardiner. Enfin, il devint *Maître des Facultez*, sous l'Archevêque Crammer, alors Archidiacre de Leicester, à la place d'Edouard Fox, fait Evêque de Hereford. On appelle *Maître des Facultez*, le premier Officier d'une Cour établie, sous l'Archevêque de Cantorberi, pour donner des dispenses. Par le crédit de Cromwel, il fut envoyé Ambassadeur aux Cours de Danemarck, de France, de Rome & de Vienne. En 1538, il fut fait Evêque de Hereford; mais avant que d'être consacré, il fut fait Evêque de Londres le premier octobre 1539, étant alors en ambassade. Après la mort de Henri VIII, la Religion Réformée fit de grands progrès sous le régne d'Edouard VI, son fils. Bonner parut d'abord lui être favorable; mais il changea bientôt après. On lui ordonna un jour de prêcher en faveur de la Réformation. Il le fit, mais d'une maniére qui marquoit bien qu'il étoit plus porté à la trahir qu'à la défendre. D'ailleurs il oublia l'article de l'autorité du Roi, qui étoit alors un des principaux; parce qu'il renversoit l'autorité du Pape. On le poursuivit. Il fut mis en prison, & privé de son Evêché. Mais ayant été rétabli par la Reine Marie, il parut fort zélé pour la Religion Romaine, & procura la mort cruelle de plusieurs Protestans. Après que la Reine Elisabeth fut parvenue à la Couronne (car il vécut assez longtems pour voir quatre régnes différens) refusant de prêter le serment de suprématie, il fut dépossédé pour la seconde fois, & envoyé prisonnier à Marshalsea, où il vécut dix ans, gai & content, jusqu'à sa mort, arrivée en 1569: ce qui fit dire à ses ennemis, qu'il ressembloit à Denys le Tyran de Syracuse, hardi & cruel dans la prospérité, patient & gai dans l'adversité. * *Dict. Anglois.*

* BONNESTABLE, petite ville de France, dans la province du Maine, est au nord-est de la ville du Mans, & en est éloignée de cinq à six lieues.

BONNET. *Cherchez* BONET.

BONNET-TOIRAS (Saint) Maréchal de France. *Cherchez* SAINT-BONNET.

BONNEVAL, *Bonavallis*, petite ville de France dans la province de Beauce, & dans le *Païs Chartrain*, est située sur le Loir, qui y reçoit le ruisseau dit *la Mesleme*, dans un païs fertile, environ à six lieues de Chartres, & à trois de Châteaudun. Il y a une célébre Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, qui a donné son nom, & pour ainsi dire, naissance à la ville. Cette Abbaïe a produit de grands hommes, entre autres Arnaud de Bonneval ou de Chartres, célébre par ses liaisons avec saint Bernard. * Sanson.

BONNEVILLE ou LA BONNE VILLE, en Latin, *Bonnopolis*, *Bonna*, petite ville de Savoye, capitale de Foucigni, est située sur la rive droite de la riviére d'Arve, qu'on y passe sur un pont de bois, à deux lieues de Cluse, à une de la Roche, à cinq d'Annecy, & environ à autant de Genève. Bonneville est au pié des montagnes; une plaine qu'elle a au delà de la riviére jusqu'à la Roche, dépend du Genevois. Cette ville est peu considérable; mais plusieurs nobles Maisons de Savoye, comme de saint Alban, de Millet, &c. en sont sorties. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

BONNEVILLE, *Bonna*, *Bonnopolis*, petite ville de l'Evêché de Bâle. Elle est située sur le bord du Lac de Bienne, & elle est Capitale d'une Châtellenie, dont dépend le territoire de Diesse. Elle est aussi appellée *Nemstat*, ou *Neufville*. Les Habitans de cette ville & de son ressort sont Réformez. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONNI, nom d'homme. *Voyez* BANI.

BONNI, ville. *Voyez* BONI.

BONNIVET. *Cherchez* GOUFFIER.

BONNON ou BAVON, Abbé de Corbie ou Corvey, en Allemagne dans la Westphalie, qui vivoit du tems des Empereurs Arnoul & Louis IV, sur la fin du IX siécle, & au commencement du X, a écrit l'Histoire de son tems avec assez de soin. * Adam de Brémen, *l.* 1. *c.* 35. Possevin, *in Appar. sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 38.

BONNUS (Herman) de Westphalie, qui mourut en 1548, a écrit la Vie de quelques Martyrs, la Chronique de Lubec, & la *Chronique de Carion* qu'il a traduite en Latin. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BONNY. *Voyez* BONI.

BONNYERES (Marc de) né à Arras en 1595, & mort en 1631, publia l'*Avocat des Ames du Purgatoire.* * Alegambe, *p.* 322. Mireſ. c. Tirin, *p.* 346.

* BONO, famille qui pendant les guerres contre les Génois fut admise au nombre des familles nobles Vénitiennes dans la personne de *Nicolas* Bono. Elle a donné à la République deux Procurateurs de S. Marc, savoir, *Alexandre* en 1570, & *Philippe* dans le tems de la guerre de Candie. Dans le XVI siécle, *Alexandre* Bono pour se faire valoir, feignit qu'il y avoit une conspiration contre l'Etat, mais l'affaire ayant été approfondie, on découvrit la fourbe dont l'auteur fut décapité. En 1608 *Octavien* Bono fut Baile à Constantinople. Sur la fin du XVII siécle cette famille étoit nombreuse, riche & puissante. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise, p.* 198. 248. 324. 388.

* BONOMI, une des plus anciennes & des plus nobles familles de Trieste. Dès l'année 1200, il est fait mention d'un certain PIERRE BONOMI, fils de DANIEL I, & pére de DANIEL II, qui eut pour fils JEAN ANTOINE, lequel mourut en 1688, au siége de Trieste qu'il vouloit secourir contre les Vénitiens. Cette famille s'est répandue non seulement en Lombardie & dans le Royaume de Naples, mais aussi en Allemagne. Parmi les personnages illustres que cette famille a produits, on peut entre autres remarquer PIERRE BONOMI, Secrétaire & Conseiller des Empereurs Frédéric III, Maximilien I, Charles-Quint, & Ferdinand I, Grand Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or, & Comte Palatin

latin à la Cour de l'Empereur. Maximilien I. l'envoya en ambassade à Milan pour contracter une Alliance avec Louis Sforce contre la France. Dans le même tems, ce Prince lui offrit l'Evêché de Vienne & celui de Trieste. Il choisit le dernier, & il obtint de grands privileges pour la ville & pour son diocèse. Il mourut en 1546, âgé de 88 ans, après 46 années d'episcopat. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. di Trieste del Padre Ireneo della Croce.*

* **BONOMI** (Pierre) different du précédent fut envoyé à diverses fois par l'Empereur Rodolphe II, & par Mathias à Bude, à Belgrade, & à Constantinople, pour faire avec les Turcs des traitez de paix, de tréve, &c. Il étoit aussi Commissaire general & Président du Conseil de guerre pour les troupes qui étoient sur les frontiéres de Hongrie. En 1620, il alla par ordre de Ferdinand III en Pologne pour y demander du secours au Roi Sigismond contre les Rebelles de Bohême, de Silésie, de Moravie & d'Autriche. Il eut dans ce voyage tant de fatigues à essuyer, qu'il en mourut à son retour. * Les mêmes.

BONOMI (Jean-François) dans le XIV siécle, natif de Bologne en Italie, se rendit célébre par ses Ouvrages, dont les principaux sont, *Monarchia Apollinis; Democritus, sive morales Risus; Chiron Achillis, sive Navarchus humanæ vitæ; Heraclitus, sive morales Fletus, &c.* * Trithéme, *de Scriptor. Eccles.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie 2. &c.*

* **BONOMI** (Jean-François) different du précédent, natif de Crémone, étoit, en 1585, Nonce Apostolique en Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. di Trieste del Padre Ireneo della Croce.*

* **BONOMI** ou **BONOMINUS**, Médecin qui a vécu vers l'an 1530. Il écrivit divers Ouvrages, & s'acquit beaucoup de réputation par son savoir, comme nous l'apprenons de Trithéme.

BONONI (Jérôme) de Trévise, qui vivoit au commencement du XVI siécle, savoit les Langues, les Belles Lettres, & avoit une grande connoissance de l'Antiquité; mais il fut accablé de maladies pendant plus de vingt *ans*, & eut encore le chagrin de voir un de ses enfans sourd, & un autre insensé. Dans les guerres d'Italie, ayant été obligé de quitter sa patrie, il mourut de douleur & de misére. * Joannes Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litter.*

* **BONONI** (Aloisius) Sicilien, Baron de Monte-Franco, Chevalier, naquit à Palerme & eut pour pére François Bononi. Il fut doué d'excellentes qualitez, qui lui firent avoir des emplois considérables. En 1526, il fut Thrésorier du Roi; en 1566, Capitaine de la ville de Palerme; & en 1573, Intendant des Domaines royaux. Il fit bâtir dans Palerme une Eglise à l'honneur de St. Nicolas, & fonda un couvent pour les Carmes. Il mourut à Palerme le 16 juin 1574, & fut enterré, dans l'Eglise de St. Nicolas. On a de lui en Italien quelques piéces de Poësie par lesquelles on peut voir qu'il étoit bon Poëte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BONONIA** (Balthasar de) issu de parens nobles à Palerme ville de Sicile, s'est autant distingué par son savoir que par ses emplois dans la ville de sa naissance. En 1602, elle le députa, pour aller faire des complimens de félicitation au Duc de Féria, nouveau Viceroi de Sicile, & il eut le bonheur de gagner en fort peu de tems ses bonnes graces, & de se faire estimer des autres Ministres d'Etat. Il a mérité de grandes louanges pour sa pieté & sa libéralité envers les pauvres. On sait aussi qu'il assista puissamment les Clercs Réguliers qui se dévouent au service des malades, en leur faisant bâtir une maison dans Palerme. La douceur de sa conversation fit que ses Citoyens pleurérent amérement sa mort qui arriva le 19 dec. 1625. On a de lui en Italien, *Descrittione della Casa è Famiglia de' Bologni; Conforto de' Giustitiati a morte per quei trè di che stanno nella Capella de' Bianchi; Fiori, è Meditationi del Rosario, di Maria Vergine da contemplar le ogni Pater nostro & ogni Ave Maria raccolti dalla Scritture Sacre, è formati in ottava rima; Ceremoniale dell' illustriss. Senato di Palermo; Del titolo di Baroni, Conte & altri Titoli della Sicilia.* Ces deux derniers Ouvrages n'ont pas encore été imprimez, & sont sous la garde du Magistrat de Palerme, & dans la Bibliothéque des Péres Jésuites. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BONONIA (Jean de) Sicilien de nation, Archidiacre de Palerme, Bachelier de la Faculté de Paris, & Chapelain de l'Empereur Charles-Quint, fut Professeur à Louvain au XVI siécle. Il se trouva l'an 1553, à l'assemblée des Théologiens, qui à l'instance de cet Empereur examinérent, si un certain païs, qu'il ne nomme pas, & en faveur duquel on avoit fait une Version de l'Ecriture, devoit jouir de la permission de la lire. Ils décidérent unanimement qu'il ne falloit point continuer cette permission. Bononia étoit un des plus échauffez contre les Versions de l'Ecriture en Langue vulgaire, & il soupçonnoit d'hérésie ceux qui les autorisoient. Il fit imprimer un livre à Louvain en 1555, sur les matiéres de la Prédestination, sous ce titre *de Æterna Dei Prædestinatione & Reprobatione*, &c. Géry dans son Apologie des Censures de Louvain & de Douay de l'an 1588, contre Lessius, en porte un jugement peu avantageux; mais il n'en est pas un Juge compétent. * Bayle, *Dict. Critique.*

BONOSE. Bonose & Procule, deux Tyrans qui s'élevérent dans les Gaules environ l'an 281. Procule se disoit François, quoique né à Abenga ville de la côte de Génes. Bonose étoit Espagnol fils d'un Professeur en Rhétorique. Il se firent reconnoître Empereurs à Cologne. Ils furent poussez à cet attentat, le premier par sa femme *Viturgia* & par les Lionnois qui étant notez pour quelques mutineries, s'imaginoient de pouvoir, par là, éviter le châtiment; le second par la crainte qu'il eut d'être puni de ce qu'il avoit laissé surprendre & brûler par les Germains les barques de la flotte Romaine qu'il commandoit sur le Rhin. Ils croyoient être soutenus par les peuples d'Allemagne, qui épousérent plutôt le parti de Probus que celui de ces deux Tyrans. Ils périrent tous deux près de Cologne. Proculus fut vaincu & tué avec sa femme & ses enfans, comme il vouloit se jetter entre les bras de la Nation Françoise. Bonose tint plus longtems. Vopiscus dit, *qu'il fut trahi par les François mêmes & qu'il est ordinaire à cette nation de tromper & de fausser sa foi.* Bonose étoit le plus grand buveur de son tems; & Aurélien avoit coutume de dire de lui, qu'il étoit né pour boire, & non pas pour vivre, *non ut vivat natus est, sed ut bibat.* Quand quelques Ambassadeurs des nations barbares le venoient trouver, il buvoit si souvent à leur santé, qu'il les enivroit, pour savoir d'eux ce qu'ils avoient de plus secret. Il fut défait, puis pendu vers l'an 28•, par le commandement de Probus, qui donna la vie à ses deux fils, & à leur mére *Hunila*, fille d'un Roi des Goths. Comme Bonose étoit un furieux buveur, un de ses ennemis qui le vit au gibet, l'appella *Bouteille pendue, Amphoram pendere, non hominem.* * Vopiscus, *in Probo & Bonoso.*

BONOSE, Evêque de Sardique dans la Macédoine, sur la fin du IV siécle, enseigna que la sainte Vierge n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement, & publia les erreurs de Photin. Le Concile de Capoue, tenu l'an 389, ordonna à Anysius de Thessalonique de le juger avec les Prélats voisins. Ces Juges subdéleguez le condamnérent, & interdirent même la communion à ceux qu'il avoit ordonnez. * Prateole, au mot *Bonose.* Baronius, *A. C.* 389. *n.* 73.

BONOSE, certain Scholastique, de qui Saumaise a trouvé ces paroles dans un ancien exemplaire: J'ai vû un homme suspendu par le chemin, sur lequel il étoit, & qui avoit la plante du pié plus large que le chemin, *Vidi hominem pendere cum via, cui latior erat planta, quam semita.* C'est une espéce d'énigme, où il est parlé d'un Danseur de corde. Le même Bonose a une pensée à peu près semblable de l'inceste. * Saumaise, Hofman, *Lexic. Univ.*

BONOSE, Martyr sous l'empire de Julien. *Voyez* **MAXIMILIEN.**

BONOSE, surnom de **BENOIT I.** Pape. *Voyez* **BENOIT I.**

* **BONOSIEN**, Gouverneur de la ville de Rome en l'an 409, sous l'Empereur Honorius. * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

BONOTI. *Voyez* **BONOMI.**

BON-PORT, port de mer, sur la côte de l'isle de Créte, où saint Paul aborda pendant sa navigation l'an 60 de J. C. * *Actes, ch.* 27. *v.* 8.

BON-PORT, est un port de la *Mer Noire*, qui est à l'embouchure du Borysthéne. On croit que c'est celui que les Anciens ont appellé *Achæorum Portus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

BON-PORT, *Boni Portus*, Abbaïe de France en Normandie, de l'Ordre de Citeaux, du diocèse d'Evreux, est sur la Seine près du Pont de l'Arche, & à trois lieues au dessus de Rouen. * Maty, *Dict. Geogr.*

BONSEMBIANTÉ de Padoue, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, dans le XIV siécle, frére de Bonaventure de Padoue, Général du même Ordre, & Cardinal, mourut à Venise le 28 octobre de l'an 1369, qui étoit le 42 de son âge. Pétrarque lui a consacré un éloge magnifique, dans la lettre qu'il écrivit à Bonaventure son frére, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de cette mort. Bonsembiante avoit composé divers Ouvrages. * Pétrarque, *Rer. Senil. l.* 11. *Epist.* 14. Joseph Pamphile, *Biblioth. Aug.* Curtius, *in Elog. Vitor. Illust. August. &c.*

BONS-HOMMES, Religieux établis l'an 1259, en Angleterre, par le Prince Edmond, professoient la Régle de saint Augustin, & portoient un habit bleu. Sponde croit qu'ils suivoient l'Institut du Bienheureux *Jean le Bon*, qui vivoit en ce siécle. On donna en France ce nom aux Minimes, à cause du nom de *Bon homme*, que Louis XI avoit coutume de donner à S. François de Paule leur Fondateur. Les Albigeois affectoient aussi de prendre ce même nom de *Bons hommes.* * Polydore Virgile, *Hist. Angl.* l. 16. Sponde, *A. C.* 1359. *n.* 9.

* **BONSTET** (Albert de) ou **BONSTETTEN**, issu d'une famille de Barons, fut Doyen du fameux Hermitage de Suisse, Comte Palatin du Palais de Latran, Chapelain de la Cour impériale, & Confesseur de Maximilien I. On 1491, il écrivit dans sa solitude *Historia Domus Austriacæ* qu'il dédia à Charles VIII, Roi de France qui étoit pour lors fiancé avec Marguerite d'Autriche fille de Maximilien I. Ce livre n'a pas encore vû le jour, & l'original s'en trouve en manuscrit dans la bibliothéque de l'Empereur à Vienne. Cette histoire consiste en 54 chapitres, commençant par les fabuleux Régens Juifs de l'Autriche, & finissant au tems où vivoit l'Auteur. Cet Ouvrage n'est qu'un tissu de fables, & pour ce qui regarde ce qu'il peut y avoir de vrai, il l'a copié presque mot à mot d'Enéas Sylvius, comme il est aisé de le voir en confrontant le 24 chapitre de nôtre Auteur, avec le 27 de l'autre. On dit que dans un petit livre qui a pour titre, *De Majoribus Maximiliani I*, & qu'il dédia à l'Empereur, il fait venir des Scipions la famille des Comtes de Habsbourg: mais Lazius traite cet Ouvrage de pures bagatelles. Enfin on trouve de lui dans Surius sur le dixiéme nov. la Vie du célébre Hermite *Nicolas Tolentin* qui, à ce qu'on prétend, vécut quelques années sans manger. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lazius, *in Geneal. l.* 1. *p.* 20. Schonleben, *in Prolegom, partie* 1. *c.* 3. Lambecius, *in Biblioth. Cæsar. l.* 2. *c.* 1. *p.* 4. *& in Append. l.* 4. *p.* 304. Cave, *Hist. Liter. partie* 2.

BONTEKOE (Corneille) célébre Professeur en Médecine à Francfort sur l'Oder, naquit à Alkmaer, ville de la Hollande septentrionale, perdit sa mére dès la cinquiéme année de son âge, fit son apprentissage en Chirurgie dans le lieu de sa naissance, & peu satisfait de ce qu'il y avoit appris, passa à Leide, pour se perfectionner dans cet Art sous de meilleurs Maîtres. Il en trouva deux des plus habiles, Silvius Delboë & Thierri Craanen, & profita si bien de leurs avis, qu'il fut reçu Maître avec un grand applaudissement de tous ceux qui l'avoient entendu répondre & disputer de Médecine. Alors il retourna à Alkmaer, dans le dessein de s'y établir, & épousa une de ses parentes, de laquelle il eut deux enfans, qui moururent peu après leur naissance. Sa femme étant morte bientôt

après,

après, il passa à de secondes noces avec une Demoiselle de la ville de Hoorn, de laquelle il n'eut point d'enfans, & dont il reçut beaucoup de sujets de chagrin. Nonobstant ces disgraces, il étudia à fonds la Philosophie de Descartes, & en tira les plus belles lumiéres qu'il ait eues pour réformer la Médecine. Il résolut ensuite de s'établir à la Haye, dans l'espérance d'y trouver des gens de sa profession plus raisonnables que ceux dont il avoit éprouvé la jalousie dans sa patrie. Son espérance fut trompée, & il trouva à la Haye un grand nombre de gens, qui ne sachant presque rien en Médecine, publiérent contre lui une infinité de satyres. Leur déchaînement l'obligea à mettre la main à la plume, pour expliquer les principes & sa méthode. Il commença par la publication de son livre du thé, & continua avec de grandes dépenses la recherche des nouveaux remédes; & après avoir passé cinq ans dans cet exercice, il prononça un Discours sur la fiévre, dont il y a eu plusieurs éditions. Il se retira peu de tems après à Amsterdam, où il eut toûjours le même malheur de se faire de nouveaux ennemis par son seul mérite; de sorte qu'il se résolut de chercher ailleurs le repos qu'il n'avoit pu trouver dans son païs. Il choisit donc Hambourg pour le lieu de sa nouvelle demeure; & il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il y composa un Traité sur l'année climactérique, à l'occasion de ce que l'Electeur de Brandebourg étoit entré dans la 63 de son âge. Cet Ouvrage plut tellement à son Altesse Electorale, qu'elle invita l'Auteur à venir à Berlin, où elle le prit pour son Médecin, & lui donna une chaire de Professeur à Francfort sur l'Oder. Dans le tems qu'il sembloit se devoir promettre de jouir d'un peu de repos, & de goûter le fruit de ses peines, il fut enlevé du monde par un accident imprévu dans la trente-huitiéme année de son âge. La postérité a rendu justice à son mérite. Ses Ouvrages sont estimez, & ont été imprimez à diverses fois. On les a même publiez en François en deux volumes *in* 12, imprimez à Paris en 1699. * *Journal des Savans*, *tome* 27. *p.* 796.

B O N T E M S (André) Cardinal, natif de Pérouse, fut Evêque de cette ville, après avoir eu l'administration du Prieuré de Sainte-Luce de Florence. Le Pape Urbain VI le créa le 18 septembre 1378, Cardinal, du titre de S. Marcellin & de saint Pierre, & l'établit Gouverneur dans la Marche d'Ancone. Depuis il se trouva en 1389, à l'élection de Boniface IX, & étant retourné dans son Gouvernement, il mourut l'année suivante à Récanati, où il fut enterré dans l'église cathédrale. Nous avons encore des lettres que le Pape Boniface IX écrivit à Antoine de Saint-Paul de Naples, par lesquelles il lui commandoit de prendre les meubles du Cardinal Bontems, & de les remettre au Marquis André Tomacelli son frére: ce qui justifie ce que Théodore de Niem a dit de l'avarice de ce Pontife. * Contelorius. Ciaconius. Aubery. Ughel, &c.

* B O N T E M S (Augustin) d'Arras, Religieux de l'Abbaïe de Lobbes dans le Païs de Liége, a écrit en vers Héroïques les Vies de Landelin, d'Ursmar, d'Ermin & de Dodon Abbez de Lobbes. Il a composé encore d'autres piéces de Poësie. * Valére André. *Biblioth. Belgica*, *p.* 94.

B O N T I N (Seigneur de) *Cherchez* C O U R T E N A Y.

B O N T I U S (Guillaume) de Louvain, qui vivoit dans le XV siécle, se fit estimer par les progrès qu'il fit dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Il fut Doyen de saint Pierre de Louvain, Archidiacre d'Anvers, &c. & mourut l'an 1454, laissant divers Ouvrages de sa façon, dont les principaux sont, *Quodlibetum de Usuris & redemptione vitalium; De Contractibus Mercatorum; Differentiæ Legum ac Canonum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 308.

B O N T I U S (Gérard) Professeur en Médecine dans l'Université de Leiden, sur la fin du XVI siécle, étoit un homme d'une profonde érudition, & très-savant dans la Langue Gréque. Il étoit de Rylwyk, petit village dans le païs de Gueldre, & mourut à Leiden le 15 septembre de l'an 1599, âgé de 63 ans. * Melchior Adam, *in Vit. German. Medic.*

* B O N T I U S (Régnier) Professeur en Médecine & en Philosophie à Leide, second fils du précédent, naquit à Leide en 1576. Après avoir fait ses études, il se donna tout entier à la Philosophie, & ensuite à la Médecine. Il réüssit fort bien dans l'une & dans l'autre, & avant que d'avoir 23 ans accomplis, il enseigna la Physique avec applaudissement. Il pratiqua de même la Médecine pendant quelques années, & se fit connoître à la Cour où il fut appellé par Maurice & Henri Princes de Nassau, qui le choisirent pour leur Médecin en lui donnant une bonne pension. Cela augmenta beaucoup sa réputation, & lui fit avoir dans les années 1619 & 1620 la dignité de Recteur Magnifique de l'Académie de Leide. Il mourut en 1623, & fut enterré dans l'église de St. Pierre, âgé de 47 ans. On lui fit une épitaphe honorable. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Orlers, *Descript. de Leiden*, en Hollandois. *Collect. Monument. Belg. Foeder.*

* B O N T U D A, ruines que l'on voit dans la Basse Hongrie, près de la ville de Komore. Quelques Géographes croyent que c'est la place d'une ancienne ville de la Haute Pannonie que l'on nomme *Bregætium*, *Bregetio*, *Brigitio* & *Bergentio*, laquelle d'autres mettent à Komore ou à Sungonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

B O N V I S I (Jérôme) Cardinal, Evêque de Lucques, dont il étoit natif, après avoir été Archevêque de Laodicée, puis de Thessalonique & de Trébisonde, fut Nonce à Cologne, & nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII, le neuviéme avril 1657. Il mourut en son Evêché de Lucques en févriet 1677, âgé de 70 ans.

B O N V I S I (François) Cardinal, Evêque de Lucques, neveu du précédent, après avoir été Nonce à Cologne, en Pologne & à Vienne, & Archevêque de Thessalonique, fut élevé à la pourpre par le Pape Innocent XI, le premier septembre 1681, & mourut en son Evêché de Lucques en août 1700, âgé de 77 ans.

* B O N V O I S I N (Pierre) de S. Omer, naquit en 1570, & entra dans la Société des Jésuites où il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1600. On a de lui *Vera effigies Charitatis Christianæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 725.

B O N Y. *Voyez* B O N I.

* B O N Z E R (Adrien) naquit en 1533 à Ter-Goude, fit ses études à Louvain, excella dans la Philosophie, alla ensuite étudier la Théologie dans le Collége du Pape Adrien VI, & fut ensuite fait Curé & Doyen de Middelbourg en Zélande. Cette ville s'étant renduë en 1577 au Prince d'Orange, Bonzer en sortit avec la garnison Espagnole, & se retira en Flandre, où il fut bientôt après Curé de Dixmude, & Chanoine de l'église de St. Martin d'Ypres; mais cette place ayant été aussi obligée de se soumettre au même Prince, il revint à Ter-Goude. Dans la suite, les Espagnols ayant repris Ypres, il y retourna, & y fut remis en possession de son Canonicat; mais il n'en jouit pas longtems, & mourut en 1592, après avoir fondé une bourse pour un Etudiant en Théologie dans le Collége du Pape Adrien VI, à Louvain, & s'être aquis la réputation de bon Prédicateur, sur tout à Ypres où il fut enterré dans l'église cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Fasti Acad. Lovan.* Bokkenberga, *Epist.* 15. J. Walvis, *Descript. de Ter-Goude*, en Hollandois.

B O N Z E S, Ministres de la Religion des Japonnois, qui affectent une grande continence & une admirable sobriété. Ils ont diverses Universitez, où ils enseignent les Mystéres de leur Secte, & vivent en communauté. Les filles vivent de même dans des maisons en particulier. On donne encore ce nom à quelques autres Prêtres de ces peuples Idolâtres des Indes. Parmi ces Bonzes, il y en a eu un nommé *Combadaxi*, que les Japonnois regardent comme un homme admirable, ayant entre autres appris de lui les Lettres & les Sciences, mort, à ce qu'ils disent, il y a environ 800 ans. Ce Bonze étant fort âgé, se fit bâtir un temple d'une magnificence extraordinaire, disant qu'il vouloit aller dans une caverne, comme s'ennuyant de cette vie, qu'il vouloit s'y reposer, non pas pour deux ou trois jours (ce terme eut été trop court pour son imposture) mais pendant dix mille millions d'années, au bout duquel tems il assuroit, avec un ton de Prophéte, qu'il viendroit un Docteur incomparable dans la Chine, & que lui-même reviendroit au monde. Les Japonnois croyent comme un article de foi, que cet homme vit encore; qu'il ne fait que se reposer, en attendant que ce tems soit expiré: c'est pourquoi tous les ans à pareil jour que celui de sa retraite dans la caverne de ce temple, ils célébrent une fête à son honneur, & lui adressent leurs priéres & leurs vœux. * *Voyez* sur cela une lettre de Gaspard Vilele Jésuite, *l.* 3. *Epist. Japon.* dans Pierre Mathieu & Vossius, *de Idol. l.* 1. *ch.* 23. S. François Xavier, *Epist.* Le Mire, *Pol. Eccl. l.* 2. *ch.* 9.

B O N Z I. La Maison de Bonzi de Florence, est recommandable par son ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a produits. Elle a possédé les plus grandes charges de cette République; puisque trois de ce nom en ont été Ducs ou Souverains Gonfaloniers; & que vint-quatre du même nom ont été Prieurs de la liberté, ou Chefs des bandes de cet Etat, ce qui en étoit la seconde dignité, & presque tous revêtus du titre de Senateur,

Primasque accepis honores
Hæc domus: ast nobis incertus originis author,

dit le Poëte Verrini. En effet, rien n'est plus incertain que l'origine de cette Maison. Quelques uns (& c'est le sentiment le plus vrai-semblable) l'attribuent aux Comtes de Bonsignori, l'un desquels chassé de Sienne par la faction des Gibelins, laissa un fils nommé C E N N I N O B O N Z I, qui fut reçu, l'an 1130, parmi les Nobles de la République de Florence. La filiation en est depuis parfaitement établie par le Prioriste de Florence. Nous ne parlerons que de ceux qui ont été les plus illustres par leurs emplois, & les plus distinguez par leur mérite.

D O M I N I Q U E de Bonzi III. du nom, fut Ambassadeur à Rome & en France, où il obtint du Roi Charles VIII, la restitution de la ville de Pise: il fut aussi Général de la République, & épousa *Constance* Vettori, fille de *Pierre* Vettori, Sénateur, & d'*Aviciene* de Médicis.

R O B E R T de Bonzi, Ambassadeur vers le Pape Clément VII, pour la paix de la République, servit dignement le Roi François I, dans les guerres d'Italie. Il avoit épousé *Elisabeth* Soderini, sœur de *Marie* Soderini, femme de *François* de Médicis, cousin germain de *Côme* Grand Duc de Toscane, dont il eut *Lucréce* de Bonzi, femme de *Julien* de Médicis.

A N T O I N E de Bonzi, Evêque de Terracine, fut envoyé Nonce extraordinaire par le Pape Clément VII, vers le Roi François I, pour traiter du mariage de Catherine de Médicis sa niéce, avec Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi.

F R A N Ç O I S de Bonzi, Chevalier de saint Jean de Jérusalem, s'aquit une grande réputation dans les guerres civiles de France, sur tout au siége d'Amiens, avec le Maréchal de Biron: il fut tué commandant une compagnie de Chevaux-legers, qu'il avoit levée à ses frais & dépens.

T H O M A S de Bonzi fut Evêque de Béziers en 1576, après le Cardinal Strozzi son oncle, dans le tems que Damville Montmorency, qui avoit quitté le parti du Roi pour prendre celui des Huguenots, défit les troupes des Catholiques. Ce Prélat défendit courageusement la ville de Béziers contre Damville, qu'il fit rentrer dans son devoir en 1578. Ensuite il fut envoyé Ambassadeur par Henri III, vers François, Grand Duc de Toscane. Il mourut à Béziers en 1603, âgé de quatre-vints ans & comblé d'honneur & de gloire. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

J E A N de Bonzi, Cardinal & Evêque de Béziers, fils de D O M I N I Q U E, Sénateur de Florence, & premier Ministre du Grand Duc de Toscane, reçut à Padoue le bonnet de Docteur en Droit Canonique & Civil, & aquit une si grande réputation à la Cour de Rome, que François, Duc de Toscane, le choisit pour arbitre du différent qu'il avoit avec le Pape Clément VIII, touchant leurs limites, en quoi il réüssit si bien, que ce Duc le fit Sénateur, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge requis. Le Roi de France Henri IV le nomma ensuite à l'Evêché de Béziers, dont il prit possession en 1598. Ce fut lui qui eut l'honneur de faire le mariage de Marie de Médicis avec le Roi Henri IV, qui créa en faveur de ce Prélat, la char-

charge de grand Aumonier de la Reine: ce fut aussi pour récompenser ses services qu'il lui donna sa nomination au chapeau de Cardinal, qu'il reçut du Pape Paul V en 1611, & depuis il assista aux Etats Generaux du Royaume. Il prit pour Coadjuteur dans son Evêché de Beziers, *Dominique* de Bonzi son neveu, pour lequel il obtint la survivance de sa charge de Grand Aumonier de la Reine: ensuite il se retira à Rome, où il assista à la création du Pape Grégoire XV en 1621, & y mourut peu de tems après. Son corps y fut enterré, & depuis transféré aux Theatins de Florence, où la Maison de Bonzi a une magnifique chapelle. Son neveu & son Coadjuteur *Dominique* de Bonzi étoit mort avant lui le 30 avril 1621. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

THOMAS de Bonzi, Evêque de Beziers, fils de PIERRE Comte de Bonzi, fut Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, qui le nomma à l'Evêché de Beziers à l'âge de dix-neuf ans. Il remplit néanmoins très-dignement tous ses devoirs, & il fit batir une belle chapelle ornée de marbre & de jaspe, en l'honneur de saint Charles Borromée, dans l'église des Dominicains de cette ville, où il mourut l'année 1628, en odeur de sainteté, âgé seulement de vint-sept ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jésuites. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CLÉMENT de Bonzi, Evêque de Beziers, fils de PIERRE de Bonzi, Senateur de Florence, & de *Lucréce* Manelli, s'aquit beaucoup de réputation pendant les guerres civiles de France dans le XVII siécle. Les sollicitations du Duc de Montmorency, qui avoit pris les armes contre le Roi Louis XIII, ne purent ébranler la fidélité inviolable de ce Prélat, qui leva un régiment d'infanterie à ses dépens. S'étant mis à la tête, il alla en 1637, secourir Leucade ville de Languedoc, que les Espagnols tenoient assiégée, & se joignit au Maréchal de Schomberg, qui défit entiérement les ennemis. Il fit aussi plusieurs belles fondations dans son Evêché, où il mourut en 1659. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PIERRE de Bonzi, Cardinal, Archevêque de Narbonne, Grand Aumonier de la Reine & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, né à Florence le 15 avril 1631, de FRANÇOIS Comte de Bonzi, Senateur, & de *Christine* Riari, fut élevé en France auprès de Clément de Bonzi Evêque de Beziers son oncle, & prit le parti de l'Eglise dès l'âge de vint-quatre ans. Le Cardinal Mazarin eut pour lui une estime & une confiance particulière, & il le destina aux affaires étrangéres. Le grand Duc de Toscane le fit son Ministre auprès des deux Rois aux conferences de Saint-Jean-de-Luz, & de Fontarabie. Ce fut là qu'il fut nommé Evêque de Beziers, & Abbé d'Aniane par la mort de Clément de Bonzi son oncle. Peu de tems après il eut l'honneur de traiter avec le Roi le mariage de Mademoiselle d'Orléans avec le Prince de Toscane; & sa Majesté le nomma son Ambassadeur extraordinaire auprès du Grand Duc, pour conduire à Florence cette Princesse. Etant encore à Florence le Roi lui donna l'ambassade de Venise. Il étoit question d'obtenir de cette République un libre passage sur ses terres pour l'armée que le Roi envoyoit en Hongrie. La négociation étoit difficile; mais elle fut si bien conduite, par l'Evêque de Beziers, que le Sénat lui accorda tout ce que le Roi désiroit. Il n'étoit pas à la fin de cette ambassade, que sa Majesté lui donna celle de Pologne pour empêcher que le Roi Casimir, qui régnoit alors, n'abdiquât. Le succès de cette négociation ne fut pas moins heureux que celui de la précédente, & il revint de cette ambassade avec la nomination au Cardinalat, dignité que le Pape Clément X lui donna en 1672. Quand il fut de retour à la Cour, le Roi Casimir se démit de la Couronne. Le Roi envoya encore l'Evêque de Beziers en Pologne pour l'Election d'un nouveau Roi. La brigue étoit forte pour un sujet opposé aux intérêts de la France; mais l'Evêque de Beziers la dissipa par sa vigilance & par son habileté ordinaire, & il fit élire Michel Wisnoviefchi également agréable à la nation & à la France. A son retour le Roi le nomma à l'Archevêché de Toulouse, & à l'ambassade extraordinaire d'Espagne; & en moins de trois ans, il fut Grand Aumonier de la Reine, Cardinal & Archevêque de Narbonne. Il eut l'honneur de concourir à l'élection de trois Papes, Innocent XI, Alexandre VIII, & Innocent XII, toûjours honoré dans ces trois Conclaves, d'une confiance particulière du Roi, & de l'estime de tous ses Confréres. A la fin de l'année 1688, il fut associé à l'Ordre du S. Esprit. Ses libéralitez contribuérent beaucoup à la construction du Séminaire de Narbonne, qui est un des plus beaux du Royaume. Il y fonda aussi un petit Séminaire pour les pauvres Ecclésiastiques de son diocése, & il éleva dans sa métropole un autel d'une magnificence extraordinaire. Il mourut à Montpellier le onziéme juillet 1703, âgé de soixante & treize ans, généralement regretté de tout le Languedoc, après avoir présidé pendant trente ans, aux Etats Généraux de cette province. Son corps fut porté à Narbonne, & enterré dans son église métropolitaine, où il avoit ordonné sa sépulture.

Ce Cardinal laissa deux sœurs, *Elisabeth* de Bonzi, veuve de *René-Gaspard* de la Croix, Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc, Gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, morte le 13 novembre 1708, âgée de 82 ans; & *Marie* de Bonzi, veuve de *N.* Marquis de Cailus, Baron des Etats de Languedoc.

BOO. BOP. BOQ.

BOOLSWART, ville. *Cherchez* BOLSWERT.

BOONART. *Cherchez* BONART.

BOONER-SCHANS, c'est à dire, *le Fort de Booner*, *Booneranum Castrum*, est dans la province de Groningue, aux confins du Comté d'Embden, environ à une lieue du Golfe de Dollert, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BOOR ou BOORT (Henri) Recteur de l'Ecole Latine de Boisleduc, a donné au public un livre intitulé *Fasciculus Morum* imprimé en 1569. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 343.

BOOT ou BUTHE, *Boota*, *Butha*, isle d'Ecosse dans le détroit ou bras de mer d'Aran ou Golfe de Cluid ou de Clyde, entre l'isle d'Aran & la province d'Argile. Elle s'étend l'espace de huit mille pas en long; mais elle n'est pas si large. Les uns assûrent qu'elle est peu habitée. Baudrand, au contraire dit, qu'elle est assez peuplée, & cite sur cela Timothée du Pont. Elle est très fertile en blez & en pâturages, & considérable par la pêche du hareng. On croit que c'est de là qu'est sortie la famille Royale de Stuart. * Camden. Sanson. Miege, *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BOOT ou BOODT, dit BOÉTIUS (Anselme) de Bruges, Médecin de l'Empereur, composa en 1609, un Traité *de Gemmis & Lapidibus*, & ajouta depuis un troisiéme volume aux deux que Typotius a intitulez, *Symbola divina & humana Pontificum, Imperatorum, Regum*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 60.

BOOT ou BOTIUS (Gérard) Médecin du Roi d'Angleterre, étoit de Gorcum en Hollande, & frére d'ARNOLD Boot aussi Médecin. Ils ont écrit divers Ouvrages, *Philosophia naturalis reformata*, publié en 1641; un autre en Hollandois intitulé, *les Heures agréables*, &c.

BOOT (Arnoul) *Voyez* l'article de BOOT (Gérard)

BOOT (Richard) Médecin des Etats d'Irlande, a composé un livre intitulé, *l'Histoire Naturelle du Royaume d'Irlande*, qui a paru d'abord en Anglois, & a été depuis quelques années traduit en François. Il est rempli de plusieurs Remarques belles & curieuses, touchant ce païs, sur ce qui se trouve de minéraux, de métaux, de plantes. Il a fait *une petite Dissertation* sur les ports de mer du païs, qu'il dit être les meilleurs, les plus commodes & les plus beaux de l'Europe par leur situation naturelle. Il parle aussi des *Habitans* du païs, & prétend qu'ils sont naturellement bons, constans dans la Religion qu'ils ont une fois embrassée, braves à la guerre, & très-ingénieux, quand ils s'adonnent à quelque Art ou à quelque Science; que les troubles qui agitent les isles Britanniques depuis plus d'un siécle, empêchent que ces bonnes qualitez ne brillent autant qu'elles le devroient. Il cite là-dessus plusieurs exemples, & n'oublie pas le célébre M. Boyle de la ville de Corke, & Directeur de la Societé Royale de Londres, ni Jacques Usserius, Archevêque d'Armach, que le Cardinal de Richelieu mettoit au nombre des Savans du premier ordre, lorsqu'il disoit qu'il ne connoissoit que trois hommes véritablement savans, Hugues Grotius en Hollande, Jérôme Bignon en France, & Jacques Usserius en Irlande. Il dit en passant, que les Irlandois, depuis l'établissement du Christianisme dans leur isle, se sont toûjours plu à venir en France, & qu'ils ont la douceur & presque le génie du François, quoique le langage des uns & des autres soit fort différent. Mais une remarque qui paroit singulière, c'est ce qu'il avance touchant les Evêques de ce païs. Il soutient comme une remarque constante jusqu'à nos jours, que jamais aucun Evêque Catholique d'Irlande n'a quitté sa Religion, depuis que l'Evangile y a été prêché. Si la remarque est vraye, on peut assûrer hardiment qu'elle est unique & pour ainsi dire, personnelle à ce païs: on pourroit douter un peu de cette remarque, puisqu'il y a plusieurs Irlandois Protestans. Le Sieur Boot paroit judicieux dans tout ce qu'il rapporte, & il y a peu d'Ouvrages mieux exécutez dans ce genre. Il seroit à souhaiter que nous eussions une Histoire dressée sur le même plan, de tous les païs du monde, au moins de ceux de l'Europe. M. Tournefort auroit été très-propre à faire une telle *Histoire Naturelle* du Royaume de France. Ce Médecin, ou plutôt cet habile Botaniste, étudioit fort la nature, & ne s'attachoit pas, comme certains Médecins, à faire de beaux Discours, qui ne servent de rien dans la pratique.

BOOTES, signe céleste. *Voyez* LE BOUVIER.

BOOTH (Henri) Comte de Warington, fut avancé à cette dignité du titre de *Lord de la Mére*, qu'il avoit auparavant, depuis la révolution d'Angleterre procurée par le Roi Guillaume III. Son pére *George* Booth, Gentilhomme de mérite, se distingua par sa fidélité pour le Roi Charles II, & par le zéle pour son service, qui lui fit entreprendre son rétablissement dans le tems de l'usurpation de Cromwell. Il fut à la tête du soulevement, qui se fit pour cet effet dans le Comté de Chester. Mais il fut défait par Lambert, & pris dans le tems que s'étant déguisé, il cherchoit à s'échaper, & envoyé à la Tour. Il en fut tiré après le rétablissement de Charles II. & créé ensuite Lord de la Mére de Denham-Massey, dans le Comté de Chester. Après sa mort, son fils, *de qui nous parlons*, hérita de ses biens & de ses dignitez. Il épousa *Marie*, fille de *Jacques* Langham de Colebroock. Lors de l'entreprise du Duc de Monmouth, il fut accusé du crime de haute trahison, & courut risque de perdre la vie: mais il se défendit si bien, que les Pairs le justifiérent le 24 juin 1686. Il favorisa la descente du Prince d'Orange de tout son pouvoir & amassa des forces considérables pour son parti. Depuis ce tems il fut toûjours fortement attaché aux intérêts du Roi Guillaume III. & de la Reine Marie. Ce Seigneur descend du côté paternel d'une ancienne & noble famille des Comtes de Chester & de Lancastre; & du côté des femmes, des *Masses*, *Mountfort* & *Clintons*, familles distinguées du Royaume. Sa mére étoit *Elisabeth*, fille de *Henri*, Comte de Stanford. Il mourut en 169.... laissant deux fils & deux filles. GEORGE, Comte de Warington, son fils, succéda à ses biens & à ses dignitez. * Dugdale. Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

BOOZ, fils de *Salmon*, l'un des ayeuls de David, épousa Ruth, & en eut Obed, grand-pére de David. Ils sont comptez parmi les ancêtres du Fils de Dieu, selon la chair. Les Auteurs ne conviennent pas du tems auquel il faut fixer l'Histoire de Ruth. La grande Chronologie des Juifs la met sous le Juge Aod; Abulensis croit que ce fut sous Barach ou Gedéon; Genebrard & plusieurs autres, qui soutiennent que ce fut sous Abesan ou Ibsan, mettent trois Booz. Joseph *Comestor*, dans l'Histoire Scholastique du livre de Ruth, & Lyranus ont écrit que cette Histoire arriva du tems d'Heli. Salian suit la seconde opinion; mais il croit qu'il y a eu trois Booz. Torniel assûre à la vérité que cette avanture arriva du

tems

tems de Barach; mais il condamne l'opinion des trois Booz, comme contraire à l'Ecriture, & explique assez clairement toute cette controverse. D'autres croyent que l'Histoire de Ruth peut être arrivée sous Abesan ou Ibsan, vers l'an du monde 2829, & avant Jesus-Christ 1206. Ce qui appuye cette opinion, c'est qu'il est dit dans le premier des Rois, que Jessé, pere de David, étoit vieux, lorsque ce Prophete naquit: ce fut l'an du monde 2919, & 1116 avant J. C. Jessé étoit donc âgé pour lors d'environ soixante ans. Il pouvoit être né lui-même, selon le cours ordinaire, en la trentiéme année ou environ, de son pere Obed, & ce dernier fils de Booz étoit venu au monde vraisemblablement peu après le mariage de son pere, qu'il faudroit fixer consequemment vers l'année 2829 du monde, & 1206 avant Jesus-Christ. Mais l'opinion la plus probable est que Booz épousa Ruth vers l'an 2760 du monde & 1275 avant J. C. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 5. ch. 11.* Lyranus, *in cap. 1. Matth.* Abulensis, *q. 34 in cap. 1. Matth.* Salian, *A. M. 2721.* Torniel, *2748. n. 1. & seq.* Petau. Scaliger. Riccioli, *Coron. Reform. &c.*

BOPART ou BOPPART, *Boparcium, Boppardia*, petite ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Tréves, est sur le Rhin, entre Coblents & Saint-Goar, & dépend de l'Archevêque & Electeur de Tréves. Elle a été autrefois ville libre & Impériale; mais elle fut engagée en 1312, à Baudouin Electeur de Tréves, par l'Empereur Henri VII son frere; & en l'an 1494, elle fut unie à perpetuité à l'Electorat de Tréves, sous Jean de Bade qui en étoit Archevêque & Electeur: ainsi présentement, elle est dans cet Electorat. Sa situation est dans le païs de Hundsruck, au pié d'une colline, sur le bord du Rhin, près des monts de Pellernich, & sur les frontiéres du Bas Comté de Catzenellebogen. Elle n'est qu'à deux milles d'Allemagne au dessous de Saint-Goar au septentrion, à cinq de Bingen, & autant de Coblents. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Géograph. Historique.*

BOPFFINGEN, ville d'Allemagne. *Cherchez* BOFFINGEN.

BOPPART. *Voyez* BOPART.

BOQUERAN ou LA BOQUERANA, petite isle de la Mer des Indes en Asie. Elle est située environ à huit ou dix lieues de l'isle de Bornéo, du côté de celle de Mindanao. Elle est petite & peu considérable. * Sanson. Baudrand.

BOQUIN. *Cherchez* BOUQUIN.

BOQUIR. *Voyez* BUHEIRA.

B O R.

*BOR (Pierre) naquit à Utrecht en 1559, de parens nobles, & il y passa sa jeunesse. Ensuite il alla demeurer à Harlem: en 1578, n'ayant justement que dix-neuf ans, de là à la Haye & puis à Ryswyck où il passa quatre années, au bout desquelles il choisit pour son sejour Beverwyk, d'où il se transporta de nouveau à la Haye où il étoit encore en 1617. Enfin il retourna à Harlem. Il ne savoit point d'autre Langue que sa Langue maternelle & le François, mais il suppléoit à ce défaut par la lecture des meilleures Traductions dans l'une & dans l'autre Langue. Dès sa plus tendre jeunesse, il eut une extrême inclination pour l'Histoire, & une forte application à en découvrir la verité. Il travailla sur tout à l'Histoire des Païs-Bas, aidé des Mémoires que lui fournissoient quantité de personnes de distinction qui avoient eu grande part aux affaires de la République, & dont il sut faire un merveilleux usage. Il donna au jour, en 1595, les trois premiers tomes de son Histoire des Païs-Bas, & en 1601 les trois autres. On fut charmé de cet Ouvrage, & les Etats d'Utrecht voulant de leur côté contribuer à sa perfection autant que cela dépendoit d'eux, publierent une Déclaration, par laquelle ils exhortoient tous ceux qui avoient des Mémoires secrets propres à l'éclaircissement de la verité de l'Histoire de leur païs, à les communiquer à Bor. Aidé & fortifié par de si bonnes pieces, il poursuivit son Ouvrage qui consistoit en trente sept livres. Il commençoit son Histoire à l'année 1555, & la finissoit à l'année 1600. Elle avoit pour titre en Hollandois, *L'origine, le commencement & la suite des guerres des Païs-Bas*, en six volumes *in folio*, & parut à Leide & à Amsterdam en 1621; & dans les années suivantes. Elle fut imprimée en 1679 à Amsterdam en quatre volumes *in folio*. Outre cette Histoire, il écrivit encore en Hollandois, à l'âge de 73 ans, un livre qui a pour titre *L'origine, le commencement & la suite des guerres des Païs Bas, pendant la Regence de la Duchesse de Parme, du Duc d'Albe, & du Grand Commandeur Requesens, le tout reduit en tourfous*. En 1617, il donna au public, *La situation, & la conquête de Baisleduc*. Outre cela on a encore de lui deux Tragedies en prose, savoir, *Apollonius Prince de Tyr*, & *Apollonius & sa fille Tarsia*. Par la faveur des Etats de Hollande jointe à son merite, de Notaire il devint Conseiller & Receveur de la Hollande septentrionale. Il épousa en 1613, *Marine* Boot issue d'une noble famille de la Hollande meridionale, & veuve de Guillaume Sas Procureur à la Cour Provinciale de Hollande. Elle eut pour frere Godefroi Boot, Chevalier, & pour sœur Gertrude Boot mariée à François Kniep Greffier de la Cour de Hollande, par le moyen duquel Bor eut accès aux Archives du païs. Deux ans après, les Etats de Hollande lui firent une pension de six cens francs par an, à condition qu'il continueroit son Histoire. Il le fit, & revit outre cela fort exactement les six premiers livres qu'il augmenta. Il travailla constamment jusqu'à sa mort qui arriva le 16 mars 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Theod. Schrevelii, *Harlem.* S. Ampzing, *Descript. de Harlem*, en Hollandois. *Resolutions de Hollande, de septembre 1615. Lettres* de Hooft, *p. 97.* Beverwyk & Balens, *Descript. de Dordrecht*, en Hollandois. Mander.

*BORA ou *BOURA, ville maritime d'Egypte, auprès de laquelle on pêche une espece de poisson nommé *Kefal* que les Italiens appellent *Cephala*. L'un & l'autre de ces noms est tiré du Latin *Cephalus*, qui est une espece de Muge, des œufs duquel on fait la boutargue. Ce poisson & sa boutargue s'appellent aussi *Bori* ou *Buri* du nom même de la ville. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BORBO, *Borbus fluvius*, petite riviére d'Italie, prend sa source dans le Canavez, contrée de Piémont, & se décharge dans le Tanaro à Asti. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORBORG. *Voyez* BOURBOURG.

BORBORITES, Secte de Gnostiques, dans le second siécle laquelle, outre les infamies de ces Heretiques, nioit encore, selon Philastrius, le jugement dernier. *Voyez* GNOSTIQUES. * Saint Epiphane, *Hær. 25. & 26.* Saint Augustin, *ch. 5. des Héres.* Baronius, *A. C. 120. num. 57.*

BORCA, bourg d'Afrique dans le Royaume de Biafara, sur la riviére de Borca, environ à soixante lieues, de la ville de Biafara vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORCÉE & PHOEBUS, deux Capitaines dans l'armée du jeune Agrippa, qui allerent dans Jerusalem durant le siége de cette ville par les Romains, pour tâcher de porter les factieux à quelque accommodement. Ils leur promirent que s'ils vouloient mettre bas les armes, & se soumettre à eux, ils leur obtiendroient leur pardon; mais ces mutins, sans donner le tems à ces Députez de parler, prirent des pierres, tuerent Phœbus; & à peine Borcée put-il sortir de la ville, chargé de blessures, & tout couvert de sang. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 38.*

BORCH, famille. *Voyez* BURG.

*BORCH (Guillaume Vander) Gentilhomme de la province d'Utrecht, ayant de l'inclination pour la Théologie, s'y donna tout entier à Cologne. A la fin de l'an 1632, il fut fait Curé de l'église de St. Nicolas à Utrecht avec Jean Puttkamer. C'est apparemment le même qui fut ensuite envoyé à Mountfort, & qui en 1637 y mourut de la peste qui ravageoit le païs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. de l'Evêché d'Utrecht*, en Hollandois, *partie 1. p. 318.*

BORCH, *Burgum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, est située dans le Duché de Magdebourg, province du Cercle de la Basse Saxe sur l'Elbe, entre les villes de Magdebourg & de Tangermunde, à quatre lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORCHDORF. *Voyez* BORGDORF.

BORCHLOEN, ville de l'Evêché de Liége. *Cherchez* LOOST.

BORCHOLM, *Borcholmia*, petite ville & forteresse de Suede dans l'isle d'Oeland, près de la Gorie. * Baudrand.

BORCHOLT, *Borcholtum*, sur le Bever qui se rend dans le Weser, est une petite ville d'Allemagne dans la Westphalie, & appartient à l'Evêque de Paderborn.

BORCHOLT, ville de l'Evêché de Munster. *Voyez* BOCKOLT.

BORCHOLTEN (Jean) Jurisconsulte assez renommé, né à Lunebourg dans le Cercle de la Basse Saxe, l'an 1537, enseigna avec réputation à Rostoc & à Helmstadt, où l'on dit qu'il mourut au mois de novembre de l'an 1594, âgé de 57 ans. Nous avons divers Ouvrages de Droit de sa façon. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Jurisc.*

BORCHWORM, *Borchwormia*, petite ville ou gros bourg de l'Evêché de Liége, est le principal du Comté de Hasbain, & est situé sur la riviere de Jecker, entre la ville de Liége & celle de Tillemont. * Maty, *Dict. Géogr.*

*BORCK, ancienne famille noble de Poméranie. Elle possede dix nobles arriere-fiefs, quantité de villages, & les villes de Labes, de Regenwalde, de Wangerin, de Strahmehl & de Falkenbourg. On dit qu'elle doit son origine aux anciens Teutons qui ont habité dans la Poméranie avant le cinquiéme siecle, avant que les Sclavons & les Vandales s'y fussent établis. On croit que quelques uns de cette famille se sont transportez dès l'an 450 en Angleterre avec les Anglo-Saxons; & qu'on trouve encore & en Angleterre & en Ecosse des familles qui non seulement ont le même nom, mais aussi les mêmes armes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BORCKEL, riviére. *Cherchez* BERCKEL.

BORCKELO. *Voyez* BORKELO.

BORCKEN, *Borca*, petite ville ou bourg de l'Evêché de Munster en Westphalie, est située dans le Bailliage d'Ahaus, sur la riviére d'Aa, à six lieues de la ville de Coësfeld vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

*BORCKEN petite ville de la Hesse au sud-sud-ouest de Cassel dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

*BORCKENS (Martin) de Tongres, a composé plusieurs pièces de Poësie, entre autres *Chronographica de Memorabilibus sui temporis; Epigrammata varia, in laudem Episcoporum Tungrensium ac Leodiensium & Sanctorum diœcesorum*. Il vivoit l'an 1500. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 647.*

BORCLO. *Voyez* BORKELO.

*BORCULO (Hermin) a composé une Description de la ville de Jérusalem & de tous les lieux sacrez de la Palestine. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 380.*

BORDEAUX. *Cherchez* BOURDEAUX.

BORDEILLE, famille. *Cherchez* BOURDEILLE.

BORDELONG ou BORDELONE, *Bordelonga*, ville du Royaume de Siam, dans la presqu'isle de delà le Gange, est située sur le Golfe de Siam, avec un assez bon port, entre Lugor & Singora. * Baudrand.

BORDES (Jean) Jésuite, natif de Bourdeaux, a été le premier qui a procuré l'établissement de la mission en Canada, qu'il obtint du Roi par le moyen du Pére Coton. L'Evêque de Bazas accorda certaine somme d'argent pour l'entretien des Missionnaires à ce Pére, qui mourut en 1620. On a de lui quelques livres contre les Calvinistes. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

BORDILLON ou IMBERT DE LA PLATIERE. *Voyez* BOURDILLON.

BORDIN (François) Médecin & Professeur des Mathématiques à Bologne, vivoit en 1573. Ce fut en cette année qu'il publia un de ses Ouvrages intitulé, *Chiliades Quæsitorum & Responsorum*

Mathematicorum ad cognitionem Universi pertinentium, qui comprend trois Traitez. * Vossius, *de Math. ch.* 65. §. 43.

* BORDINARO (Dominique) Prêtre Sicilien, naquit dans la petite ville de Franzano. Il s'est signalé par la connoissance qu'il avoit de la Poësie & des Belles Lettres. Il fut fait Archiprêtre dans la ville où il étoit né, & gouverna son troupeau avec beaucoup de sagesse & de capacité. En 1675, il fit imprimer à Rome, *Rappresentatione sacra de S. Laurenzo di Franzano nel Regno di Sicilia dell' Ordine di San Basilio Magno.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BORDING ou BORDINGUS (Jacques) d'Anvers, naquit en 1511, & outre les Langues Grecque, Hébraïque & Latine, il apprit encore la Théologie & la Médecine. Il étudia à Louvain; puis étant venu en France, il s'arrêta long-tems à Paris, où il enseigna le Grec & l'Hébreu. Ensuite il alla à Montpellier, où il consulta les Professeurs de cette célébre Université de Médecine. Depuis, le Cardinal Sadolet l'ayant attiré à Carpentras, dans le Comté Venaissin, il y enseigna plusieurs années; & y épousa *Françoise* Nigroni, fille de *Tirano* Nigroni de Gênes, & de *Jeanne* Rochette d'Avignon; mais il quitta cette ville, trop peu considérable pour occuper un homme de son mérite, & alla à Bologne, puis à Anvers, & enfin en 1544 à Hambourg, dont le Sénat lui donna pension. Cinq ans après il fut appellé dans l'Université de Rostoc, où il enseigna pendant sept ans, puis en 1556 à Coppenhague en Danemarck, où il mourut le premier septembre de l'an 1560. Bording étoit Protestant, & laissa divers Ouvrages, qui furent imprimez après sa mort. *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'art. suiv.

BORDING (Jacques) fils du précédent fut très-célébre Jurisconsulte, & enseigna le Droit à Rostoc & ailleurs. Le Duc de Meckelbourg l'employa dans diverses négociations, le fit son Conseiller ordinaire, puis son Chancelier. Il mourut en 1616, âgé de 69 ans. On a de lui, *Enarrationes in libros sex Galeni, de salute tuenda; Enarrationes in libros tres priores ejusdem, de causis & differentiis morborum; Consilia Medica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 403. Melchior Adam, *in Vit. Medic. & Jurisconf. Germ.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Sadolet, *in Epist. &c.*

BORDISHOLM, *Bordisholmia*, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est dans le Duché de Holstein, sur le bord d'un petit Lac, qui est une des sources de la riviére d'Eyder, & elle est la capitale d'une petite Préfecture, qui est au midi de la ville de Kiel. * Maty, *Dict. Geogr.*

BORDON ou BORDUNI (Paris) excellent Peintre, né dans le Trevisan, étoit fils d'un Gentilhomme Italien. Il fut Eléve du Titien, & se distingua par plusieurs ouvrages, tant à Venise qu'en d'autres lieux d'Italie. En 1538, il fit un voyage en France, & peignit pour le Roi François premier les portraits de plusieurs Dames de la Cour, & quantité d'autres tableaux. Après avoir amassé de grands biens, il retourna à Venise, où il mourut âgé de 75 ans. On estime fort le tableau de l'avanture du Pêcheur, qu'il fit pour les Confréres de l'Ecole de Saint-Marc de Venise. *Voyez* en le sujet dans l'article de GRADENIGO. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 72. de l'édit. de Trévoux, 1725.

BORDUNI (***) fils d'un Notaire de Marseille en Provence, mourut vers l'an 1615, âgé de 50 ans, & fut enterré dans le couvent de l'Observance de cette ville, où l'on conserve sa tête, parce qu'elle est prodigieusement grosse. Il n'avoit pas plus de quatre piez de haut, & néanmoins sa tête en a trois de tour, & près d'un de hauteur. Les os, à force de s'élargir, étoient devenus fort minces, & s'étoient entr'ouverts de la largeur d'un écu en deux endroits. Bien qu'il eut beaucoup de cervelle, il n'en avoit pas plus d'esprit; & c'étoit un proverbe qui couroit dans Marseille, *Tu n'as pas plus de sens que Borduni.* Lorsqu'il devint âgé, il ne pouvoit plus soutenir sa tête, sans l'appuyer sur un coussin. Il y a quelques années qu'en creusant dans le cimetiére des Cordeliers de l'Observance, on y trouva ce crâne qu'on a depuis conservé par rareté. * J. Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

BORE (Catherine de) femme de *Martin Luther*, étoit fille d'un simple Gentilhomme. Elle sortit du Monastére de Nimpschen où elle étoit Religieuse, l'an 1523. Ce fut un certain *Léonard Coppe*, Sénateur de Torgaw, qui favorisa sa sortie & celle de huit autres Religieuses. Cette action commise pendant la Semaine sainte ayant fait crier, & causant beaucoup de scandale, l'Electeur de *Saxe* ne jugea point à propos de l'approuver hautement. Il se contenta de pourvoir par des gratifications secrettes à la subsistance de ces Religieuses dévoilées; mais *Luther* publia leur Apologie & celle de Léonard Coppe, qui les avoit si bien assistées, dans le dessein qu'elles avoient pris de sortir de leur Couvent. On a dit que Catherine de Bore ayant été menée à Wittenberg, y vécut avec toute sorte de liberté parmi les jeunes Etudians de l'Académie, & qu'elle leur accorda des baisers avec profusion; jusques à ce qu'au bout de deux ans Luther l'épousa; mais les Luthériens soutiennent qu'elle se comporta honnêtement, & qu'elle fut toûjours de bonne réputation. Ceux qui disent que Luther revêtu encore de l'habit de l'Ordre, ayant vu les neuf Religieuses, dont nous avons parlé, trouva celle-ci fort à son gré à cause qu'elle étoit fort belle, & se la destina pour femme, n'ont guéres consulté ses Lettres. Ils y eussent vu, que la pensée de l'épouser lui vint tout à coup l'an 1525. D'ailleurs Mr. *Meyer* a donné le portrait de Bore sur de fidéles originaux, par lequel il paroît, que ceux qui l'ont représentée comme très-belle, ont bien exageré les choses. Luther avoit dessein de marier Catherine de Bore au Docteur *Glacius* Pasteur d'Orlamonde dans la Turinge, mais ce parti ne plaisoit point à cette fille. Elle s'en expliqua un jour à *Nicolas Amsdorff*, & elle lui avoua que s'il s'agissoit de l'épouser lui Amsdorff, ou Luther, qu'elle s'y résoudroit avec plaisir, mais qu'elle ne vouloit point entendre parler du D. Glacius. Il semble que Luther ne pensoit point alors à se marier. Au moins il avoit écrit l'année précédente sur ce ton-là à *Spalatinus*, lui faisant cependant comprendre que ce n'étoit point le tempérament, mais la raison qui le portoit à prendre le parti du célibat. Luther parloit ainsi de lui-même en 1524. *Se quidem in manu Dei esse, sicut creaturam, cujus cor mutare ac remutare, occidere & vivificare possit singulis momentis & horis: hoc tamen corde quo hactenus fuerit, & modo sit, non fore uxorem ut ducat; non quod carnem suam aut sexum non sentiat, cum neque lignum neque lapis sit, sed quod animus alienus sit à conjugio, cum expectet quotidie mortem & meritum haretico supplicium.* La déclaration de Catherine de Bore, le désir de faire plaisir à son propre pére, qui souhaitoit qu'il se mariât, & peut être l'envie de montrer qu'il ne tenoit par aucun endroit à la Religion Romaine firent qu'il se maria brusquement le 13 juin 1525. Qui plus est, il entra un peu d'envie de faire dépit aux Papistes dans le dessein de son mariage. Il ne communiqua son dessein à personne, & il n'invita à ses noces que *Pomeran*, *Luc* le Peintre, & *Apelle* Jurisconsulte. Tout le monde desaprouva la conduite de Luther; & ses partisans trouvoient que ce n'étoit pas alors le tems de se marier, toute l'Allemagne étant agitée par la guerre des Paisans. Les Catholiques Romains traitoient ce mariage d'inceste, parce qu'un Moine s'étoit marié avec une Religieuse. Henri VIII, Roi d'Angleterre, fut un de ceux qui lui firent ce reproche. *Conrard Collin*, Prieur de Cologne écrivit contre le mariage de Luther un livre intitulé *Eversio Lutherani Epithalamii*. *Jerôme Emser* Chapelain du Duc de Saxe composa sur le même sujet un Epithalame très-satyrique qui se trouve dans la Vie de Luther par *Cochlée*. Le bruit courut que Catherine de Bore avoit accouché peu de tems après ses noces. Le Grand Erasme ajouta foi à cette calomnie & il l'écrivit à Daniel Manchius d'Ulme, qui se trouvoit alors à Rome chez le Cardinal Campége. *Lutherus*, dit Erasme, *quod felix faustumque sit, deposito Philosophi pallio, duxit uxorem, ex clara familia Borra, puellam eleganti forma, natam annos viginti sex, sed indotatam, & qua pridem desierat esse Vestalis. Atque ut scias auspicatas fuisse nuptias, paucullis diebus post decantatum Hymenaeum nata Nupta peperit. Jactatur ille in crisim sanguinis, verum ex crisi erecto de dis Agricolarum plus minus centum millia, &c.* Cette lettre est datée de Bâle du sixiéme octobre 1525. Erasme reconnut dans la suite la fausseté de cette imputation. Luther, quelque intrépide qu'il fut, se laissa d'abord décontenancer par les murmures que son mariage excita au dedans & au dehors. Il reprit courage dans la suite & même assez promptement, & parut fort satisfait de son changement d'état. Sa femme lui ayant donné un fils, il témoigna, qu'il ne changeroit pas sa condition avec celle de *Crésus*, tant il éprouvoit, que Dieu lui avoit donné une bonne femme. Dans une maladie, dont il faillit à mourir, il se loua beaucoup de son épouse. Dans le testament, qu'il fit en 1542, il lui témoigna beaucoup d'amitié, & fit des dispositions avantageuses pour elle. Il ne prétendoit pas qu'elle n'eut point de défauts; mais il croyoit qu'elle en avoit moins que les autres. On a dit qu'elle s'en faisoit un peu trop acroire; & qu'elle étoit trop impérieuse; mais cela étoit excusable, vu la gloire, qui environnoit son mari. Elle épargnoit trop dans son domestique, & faisoit trop de dépense en bâtimens. Après la mort de Luther, elle s'entretint honnêtement avec sa famille, joignant aux biens médiocres du défunt les assistances qu'elle recevoit de l'Electeur de Saxe & des Comtes de *Mansfeld*. Enfin, elle se retira de Wittenberg à Torgaw & y mourut le 20 decembre 1552. Elle y fut enterrée dans la principale Eglise, où l'on voit encore son Tombeau & son Epitaphe. * Bayle, *Dictionnaire Critique, & les Auteurs qu'il cite pour ses garands.*

* BORECHS, *Borechia*, village de France dans la Guienne, près de la ville de Bourdeaux. Ce lieu étoit anciennement appellé *Veregialis Villa & Verreginum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

BORÉE ou BORÉAS, fils d'Astræus, enleva Orithye fille d'Erechthée, sixiéme Roi d'Athénes, trois ans avant qu'Eumolpe instituât les cérémonies mystérieuses de Cerès dans la ville d'Eleusine en Attique, vers l'an du monde 2638, & 1397 avant Jesus Christ. Philostrate dit que Borée étoit Roi des Vents, & qu'il envoya ses deux enfans Zéthus, c'est à dire, *qui souffle fort*, & Calaïs, c'est à dire, *qui souffle doucement*, à l'entreprise de Colchos. Ces deux enfans avoient les épaules couvertes d'écailles dorées, & des aîles aux piez, avec une longue chevelure de couleur bleue. Ils chassérent les Harpyes, qui incommodoient Phinée Roi de Thrace, jusqu'aux isles Strophades, d'où Iris les fit revenir, ne voulant pas qu'ils maltraitassent davantage les chiennes de Junon, qui sont les Harpyes. Pausanias dit qu'à Mégalopolis dans la Gréce, il n'y avoit point de Divinité à qui l'on rendît de plus grands honneurs, qu'au Vent Boréas, parce qu'ils en avoient été puissamment assistez dans l'entreprise que les Lacédémoniens avoient faite contre eux. Ils poussérent même le zéle de leur culte pour ce Vent, jusqu'à lui élever un autel, sur lequel ils faisoient tous les ans un sacrifice. Le Vent Borée, suivant Homére, s'étoit transformé en cheval, & avoit couvert de très-belles cavalles de Dardanus, dont il avoit eu douze poulains, d'une vitesse, & d'une légéreté si merveilleuse, qu'ils pouvoient courir sur les épics de blé sans les courber, & sur les flots de la mer sans enfoncer. Virgile raconte comme une vraye histoire du Zéphyre, ce qu'Homére dit de Borée comme une fable. Mais cette imagination des Poëtes n'est fondée, selon toutes les apparences, que sur ce que l'on croyoit, qu'il y avoit effectivement des cavalles qui concevoient du vent. Ovide fait aussi mention de Borée & d'Orithye, dans le sixiéme livre des Métamorphoses. Borée aimoit tendrement le jeune Hyacinthe, qui étoit aussi l'objet des amours d'Apollon. Dans la tour octogone des Vents, qui fut bâtie à Athénes par un nommé Andronic, dont Vitruve fait une description exacte, *l.* 1. *c.* 6. & que Varron nommoit *Horloge*, les Vents, que l'on ne comptoit en ce tems-là qu'au nombre de huit, étoient représentez chacun sous la forme de jeunes enfans. Le Borée, que l'on voit encore aujourd'hui sur cet ancien monument, est représenté sous la figure d'un enfant aîlé qui passe d'un vol rapide. Il a des brodequins, & se couvre la face d'un manteau, comme pour se garentir de la rigueur du froid. * *Voyez* là-dessus la Relation de Jacques Spon, Medecin de Lyon, *Voyage de Gréce, partie* 3. *Consultez*, sur Borée, Hérodote, *l.* 7. Platon,

la *Phedre*. Vossius, *de Idololat. l. 3. c. 1.* & bien des Remarques sur ce Vent dans Saumaise, *sur Solin, page 1247. & suiv.* comme aussi des vestiges du temple de Priape, tournez du côté du Vent Borée. Apollodore, *l. 3.* Pausanias. Philostrate. Eusebe.

BORÉE est le nom que les Latins, après les Grecs, ont donné au vent qui nous vient directement du Pole Arctique; nous le nommons en François *Bise, vent de Nord, vent de Septentrion.* Sur l'Océan, on l'appelle *Nord*, & sur la mer Méditerranée, *Tramontane.* Le nom de *Βορέας*, dit-on, est composé de *βοῆς ῥεῖν*, & de *ῥέειν, couler*; parce qu'il souffle avec un grand bruit. Quelques uns le tirent de *βορὰ, nourriture*; parce que, disent-ils, ce vent étant froid & sec, il resserre les pores, & par là augmentant & fortifiant la chaleur naturelle, il contribue à la nourriture des corps, & les rend sains, en dissipant & desséchant les mauvaises humeurs. Le Vent Borée a donné le nom aux Monts Hyperboréens qui sont au Nord. On a encore nommé BORÉALE, toute la partie du monde qui est proche du septentrion; & on exprime la latitude par le nom de *Boreale*, du côté du Pole Arctique; comme par celui d'*Australe*, du côté du Pole Antarctique. * *Consultez* les Auteurs citez dans l'*Article précédent.*

BORÉEL, famille, &c. *Voyez* BOREL.

BORÉEL (Adam) *Voyez* BORREL.

*BOREL, & en Hollandois BORÉEL est le nom d'une famille noble & distinguée des Païs-Bas, & qui a produit de grands hommes dans le Cambresis, en Flandre, en Zélande, & en Hollande, sur tout à Amsterdam. Charpentier tire l'origine de cette famille du plus jeune fils de Bérenger Borel, neuviéme Comte de Barcelone, d'Urgel, & d'une partie de la Catalogne. Ses Descendans par son fils aîné Raimond ont été Rois d'Aragon, Comtes de Provence, &c. & sont parvenus aux plus hautes dignitez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. le Charpentier, *Hist. de Cambray partie 3. p.* 1009. M. Smallegange, *Chron. de Zélande*, en Hollandois, *partie 4. p.* 480. Commelin, *Descript. d'Amsterdam.*

*BOREL (Guillaume) fils de Jaques Borel, ayant été élu en 1628, Conseiller Pensionnaire d'Amsterdam, s'établit dans cette ville-là, où il s'aquita avec beaucoup d'honneur de la charge qu'on lui avoit conférée. Il fut envoyé en ambassade dans les Cours de France, d'Angleterre, de Danemarc & de Suéde, & il s'y conduisit d'une maniére satisfaisante pour les Etats, & si agréable aux Rois de France & d'Angleterre que le premier ajoûta quelque chose à ses armes, & que le second l'honora de la dignité de Baron & Pair d'Angleterre. Il mourut en 1668 à Paris, où il étoit Ambassadeur ordinaire, & fut enterré à la Haye aux dépens du public. * Les mêmes.

*BOREL (Jaques) fils du précédent, Seigneur de Ste Agathe, après avoir été diverses fois Echevin à Amsterdam, en fut Grand Baillif depuis 1681, jusques en 1691. Alors il devint Bourguemaître, & exerça cette dignité pendant quelques années. En 1664, il alla à la Cour de Moscovie comme Ambassadeur extraordinaire; en 1678, il fut envoyé en la même qualité vers Louis XIV; & en 1697, il fut au Congrès de Ryswyk de la part des Etats Généraux, comme premier Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire. Il mourut quatre semaines avant que la paix fut signée, & fut enterré à la Haye avec les mêmes cerémonies que son pere. * Les mêmes.

BOREL (Adam) *Voyez* BORREL.

BORELLI (Jean-Alfonse) excellent Philosophe & Mathématicien, né à Naples le 28 janvier 1608, passa sa vie à professer la Philosophie & les Mathematiques dans les chaires les plus célébres d'Italie, principalement à Florence & à Pise, où il s'attira l'estime & la bienveillance des Princes de la maison de Médicis. Ayant trempé dans la revolte de Messine, il fut obligé de se retirer à Rome où il passa le reste de ses jours sous la protection de la Reine de Suéde, qui l'honoroit de son amitié, & qui soulageoit sa mauvaise fortune par ses libéralitez. Il demeura pendant deux ans dans la maison des Clercs Réguliers de S. Pantaléon, vivant avec eux comme s'il eût été de leur corps, & enseignant les Mathematiques à leurs jeunes Religieux. Il y mourut de pleurésie le dernier décembre 1679. Ses Ouvrages Latins sont *Euclides restitutus, seu prisca Geometriæ Elementa facilius contexta*; *Apollonii Pergæi Conicorum libri 5. 6. & 7.* avec des Notes de Borellius; *Theorica Mediceorum Planetarum ex causis Physicis deducta*; *De Vi percussionis liber*; *De Motionibus naturalibus a gravitate pendentibus*; *Meteorologia Ætnæa*; *Elementa Conica Apollonii Pergæi, & Archimedis Opera Nova, breviori methodo demonstrata a Joanne Alf. Borelli*; *De Motu Animalium*; *De Renum usu Judicium.* On a de lui en Italien, *Le Cause delle Febbri maligne*; *Osservazione intorno alla virtu ineguale degli Occhi*; *Osservazione dell' Eclissi lunare*, le onzième du mois de janvier 1675. * *Memoires du tems.* Le P. Nicéron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres tome* 15. *p.* 257. *& suiv.*

BORELLISTES. *Voyez* BORRELLISTES.

*BORELLUS (Pierre) Médecin du Roi de France, & François de naissance, illustra son nom dans le XVII siécle par plusieurs Ouvrages, qui sont entre autres, *Centuriæ quatuor Observationum*; *Bibliotheca Chymica*; *Auctarium ad vitam Peireskii a Petro Gassendo scriptam*; *Vita & Catalogus Omnium Operum Renati Descartes.* * Hendreich.

BORERA, une des isles occidentales d'Ecosse, à dix-huit lieues au couchant de celle de North-Wist, dépend de celle de Saint-Kilda; aussi bien qu'une autre petite isle nommée Soa. Ces deux petites isles sont fertiles en pâturages, & on y voit un nombre prodigieux d'oiseaux de mer, entre autres d'oyes. Un de ces oiseaux nommé Fulmar, jette par le bec une huile, dont ils se servent pour la guérison de plusieurs maladies. On assure qu'ils sont civils aux étrangers, & charitables à leurs pauvres; mais le plus riche d'entre eux ne l'est pas beaucoup; tout leur négoce se fait par permutation, on ne voit point d'argent chez eux. Ils sont forts & robustes, & rament à merveille; mais ils ignorent l'usage de la boussole, & ne réglent leurs courses sur mer que par le soleil, la lune & les étoiles, & principalement par le vol des oiseaux. Dès leur enfance ils s'accoutument à grimper sur les rochers pour prendre les oiseaux qui y nichent, & ils y sont si adroits, que se traînant sur des cordes couvertes de peau de vache salée pour empêcher que les rochers ne les coupent, ils apportent chez eux des milliers d'œufs & d'oiseaux. * Miege, *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BOREU (Herbert ou Heribert de) Evêque d'Utrecht, succéda à André, qui mourut en 1138. Ce fut sous le pontificat de Boreu, que Théodoric Comte de Hollande mit le siége devant la ville d'Utrecht, & la réduisit à une très-grande famine. Son Evêque, pour fléchir cet ennemi obstiné, après s'être revêtu de ses habits de cerémonie, fit ouvrir les portes de la ville, & alla ainsi accompagné de tout son Clergé au devant de ce Comte, comme fit autrefois le Pape Léon, lors qu'Attila parut auprès de Rome. Théodoric, épouvanté de la majesté de ce vénérable Prélat, se prosterna à ses piez, & lui demanda pardon, après quoi il leva le siége. Boreu rentra dans la ville aux acclamations de son peuple, qu'il continua de gouverner avec zéle & charité jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1150. * Guillaume Gazey, *Hist. Eccl. des Païs-Bas.*

*BORG ou BURG, est le nom de la seule ville qui soit dans l'isle de Femeren, appartenante au Duc de Holstein-Gottorp. Cette ville avoit autrefois un bon port, mais il est présentement rempli de vase.

*BORG, bourg ou petite ville de l'isle de Barra. Cette isle est située au midi de l'isle de Vyst, & se trouve parmi les isles Hébrides ou Westernes à l'ouest de l'Ecosse.

*BORG (Vander) nom d'une famille noble de la Basse Saxe, qui tire son origine de Westphalie, & qui dans le XVII siécle s'est aussi étendue dans le Duché de Brémen.

*BORGARUTIUS (Prosper) Médecin Italien a vécu au XVII siecle. Il publia quelques Ouvrages, dont le premier fut un *Traité d'Anatomie.* Il le composa en sa Langue maternelle, & ayant vu qu'on l'approuvoit à un tel point que les Professeurs d'Anatomie dans les Universitez d'Italie, ne faisoient point difficulté d'adopter ses propres paroles, il résolut de le traduire en Latin, & d'y ajoûter plusieurs Observations qu'il avoit faites, pendant qu'il enseignoit l'Anatomie publiquement à Padoue. Il ne se contenta pas de communiquer au Public les lumiéres que la dissection des corps peut donner, il travailla aussi sur les remedes des maladies, & fit imprimer quelque chose là-dessus, quoiqu'il eût juré de n'avoir jamais à faire avec les Libraires. Il fit un voyage à la Cour de France, l'an 1567; & comme il se qualifie *Medicus Regius*, Médecin du Roi, j'en conjecture qu'il obtint alors ce titre. Il trouva à Paris le Manuscrit de *la Grande Chirurgie de Vesalius*, l'acheta & le fit imprimer à Venise, l'an 1560, *in octavo.* Son Epitre dedicatoire, datée de Padoue le 13 septembre 1568, a fourni ce que l'on vient de rapporter. * Bayle, *Dict. Crit.*

*BORGDORF, est un lieu entre Zell & Hanovre sur la riviére d'Awe, où le Duc de Zell a une maison de plaisance.

BORGHESE, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape, sous le nom de PAUL V, descend de MARC-ANTOINE qui suit.

I. MARC-ANTOINE Borghèse, Patrice de Sienne, fameux Jurisconsulte, & Avocat Consistorial; épousa *Flaminia* Astalli, morte en 1573, âgée de 45 ans, de laquelle il eut pour enfans, 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Horace*, Auditeur de la Chambre Apostolique sous le Pape Grégoire XIV; 3. *Camille*, né le 17 septembre 1552, Auditeur de la Chambre Apostolique, puis Prêtre Cardinal en juin 1596, & Pape le 16 mai 1605, sous le nom de Paul V, mort le 22 janvier 1621; (*Voyez* PAUL V.) 4. *Hortense*, mariée à *Marc-Antoine* Caffarelli, morte le 13 juin 1593, ayant eu pour fils unique *Scipion* Caffarelli, créé Cardinal par le Pape Paul V, son oncle, le 18 juillet 1605, surnommé Borghèse, Grand Pénitencier, Archevêque de Bologne & Evêque de Sabine, mort le deuxiéme octobre 1633, âgé de 57 ans; 5. *François* Borghèse; & 6. *Marguerite* Borghèse, alliée à *Horace* Vittori, dont elle eut entre autres enfans, *Diane* Vittori-Borghèse, mariée 1. à *Gaspard* Cavalieri; 2. à *Jérôme* Caraffe, Prince de la Roccella.

II. JEAN-BAPTISTE Borghèse, laissa de *Virginie* Lanti, fille de *Louis* Lanti, Noble Pisan, MARC-ANTOINE qui suit.

III. MARC-ANTOINE Borghèse, Prince de Sulmone, & Grand d'Espagne, mort le 19 janvier 1658, âgé de 60 ans, épousa *Camille* des Ursins, fille de *Virginio* Duc de Bracciano, morte en mars 1685, âgée de 82 ans, dont il eut PAUL qui suit.

IV. PAUL Borghèse, Prince de Sulmone, mourut avant son pere le 24 juin 1646, âgé de 21 ans. Il épousa *Olympe* Aldobrandin, fille & heritiere de *Jean George* Prince de Rossane. Elle prit une seconde alliance avec *Camille* Pamphile, & mourut le 18 décembre 1681, ayant eu de son premier mariage 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *George* né en 1640, mort en 1645; 3. *François* né en 1644, mort jeune; & 4. *Marie-Virginie* Borghèse, mariée en 1659, à *Augustin* Chigi, Prince de Farnèse, morte le ... mars 1718, âgée de 73 ans.

V. JEAN-BAPTISTE Borghèse, Prince de Sulmone & de Rossano, Grand d'Espagne, Duc de Palumbara, Chevalier de la Toison d'Or, né le quatriéme octobre 1639, qui avoit été Ambassadeur de Philippe V, Roi d'Espagne, à Rome, où il fit son entrée le neuviéme juillet 1702, mourut le huitiéme mars 1717, en sa 78 année, & fut inhumé à sainte Marie Majeure dans la chapelle du Pape Paul V, son grand oncle, ayant par son testament fait des legs pieux très considérables aux pauvres, aux hôpitaux, aux églises & à ses domestiques, & ayant remis à tous les Vassaux de ses terres ce qu'ils pouvoient lui devoir depuis l'an 1700, ce qui montoit à plus de soixante mille écus. Il épousa *Eleonore* Boncompagnon, fille de *Hugues* Duc de Sora, morte le neuviéme septembre 1695, dont il eut 1. MARC-ANTOINE, qui suit; 2. *Anne-Camille*, née le 29 septembre 1661, mariée, 1. le 25 avril 1683, à *François-Marie* Pic, Duc de la Mirandole; 2. en 1694, à *Antoine* del Giudice, Prince de Cellamare, morte le 24 septembre 1715; 3. *Paul*, né le 22 no-

Vem-

vembre 1663. Clerc de la Chambre Apostolique & Surintendant des rues & chemins, mort le 25 octobre 1701; & 4. *Scipion Borghèse*, né le 23 août 1666, mort à Paris en mars 1692.

VI. MARC-ANTOINE Borghèse, Prince de Sulmone & de Rossane, &c. né le 20 mai 1660, fit six jours après la mort de son pere, ôter de la porte de son Palais les armes du Roi d'Espagne, pour y mettre celles de l'Empereur, qui le rétablit dans la possession des Principautez de Rossane & de Sulmone, situées dans le Royaume de Naples, dont il fut nommé Viceroi en 1721. Il a épousé en avril 1690, *Flaminia* Spinola, fille de *Charles* Prince de S. Angelo, dont il a 1. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-BALTHASAR, qui suit; 2. *François*, né le 20 juin 1697; 3. *Jacques*, né le deuxième juin 1698; 4. *Flaminia-Marie-Françoise*, née le 15 avril 1690, mariée le septiéme janvier 1717, à N. Erba-Odescalchi, Duc de Bracciano, morte à Rome le huitiéme novembre 1718, âgée de 26 ans, après être accouchée d'un garçon & d'une fille, dont le premier mourut en naissant; 5. *Marie-Victoire Therése*, née le 23 mars 1695, mariée le 12 juin 1719, à N. Caraffe Duc de Trojano; & 6. *Marie-Magdelaine* Borghèse, née le 27 mars 1696, alliée le dixiéme decembre 1721, à N. Erba-Odeschalchi, Duc de Bracciano, qui avoit épousé sa sœur aînée.

VII. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-BALTHASAR Borghèse, né le 18 avril 1692. * *Voyez* Imhoff, *des Familles d'Espagne & d'Italie.*

BORGHESE (Paul Guidotto) Peintre & Poëte Italien, qui vivoit dans le XVI siécle, mourut de faim & de misére, avec ses quatorze métiers. Il avoit beaucoup de disposition naturelle pour la Poësie, & faisoit des vers avec une grande facilité; mais il n'avoit ni art, ni méthode, ni étude. Il voulut néanmoins se signaler par quelque acte extraordinaire. Il attaqua le Tasse par un Poëme entiérement opposé au sien, auquel il donna le titre de *Jerusalem ruinée*. Il prétendoit effacer *la Jerusalem délivrée*, & ruiner la réputation de son Auteur. Il crut en venir à bout par une voye assez singuliere, en imitant ou contrefaisant tellement son adversaire, qu'il prit le même genre & la même mesure de vers, & qu'il se renferma dans la même espéce de stances; de sorte qu'il n'y a pas plus de vers ou de lignes dans la *Jerusalem délivrée*, que dans la *Jerusalem ruinée*. Par là, il mérita au moins la qualité de demi-Poëte; & il pourroit être dans les vallées du Parnasse, l'ombre du grand Torquato Tasso, que Phébus éclaire sur le sommet. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth.* 1. *num.* 65. *p.* 122. *&c.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes mod. tome* 8. ou *tome* 4. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 412. *n.* 1353.

BORGHETTO, *Borghettum*, bon bourg des Etats de l'Eglise en Italie, est situé dans le Duché de Castro, sur le bord occidental du Lac de Bolsena, à deux lieues de la ville d'Aquapendente, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

BORGIA, maison. La maison de BORGIA est très-illustre en Espagne. Les Auteurs parlent assez diversement de son origine. Philippe de *Bergame* soutient qu'elle étoit très-noble & très-considérable, avant même qu'elle eût donné deux Papes à l'Eglise. Divers Auteurs croyent qu'elle descendoit des anciens Rois d'Aragon, & qu'elle avoit eu de légitimes prétentions sur cette Couronne & sur celle de Valence. Zurita reconnoit néanmoins qu'elle doit tout son lustre & tout son éclat au bonheur & à la vertu du Pape Calixte III, auparavant nommé ALFONSE Borgia. Il fut fait Cardinal en 1445, par le Pape Eugéne IV, succéda à Nicolas V en 1455, & mourut en 1458. Ce Pape étoit fils unique de JEAN Borgia, & avoit, dit-on, quatre sœurs. L'aînée, nommée *Catherine*, fut mariée avec *Jean* del Milla, & fut mére de *Louis Jean* del Milla, que Calixte III fit Cardinal, & qui mourut en 1507. Une autre nommée *Isabelle* ou *Jeanne*, épousa *Geofroi*, dont les Auteurs parlent diversement; car les uns soutiennent qu'il étoit de cette même maison de Borgia, & les autres qui disent le contraire, avouent à la vérité que sa famille étoit très-ancienne & très-noble, du nom de *Lenzoli*; mais qu'il ne fit que prendre le nom & les armes de Borgia; parce que cette maison n'avoit plus d'enfant mâle qui pût en continuer la postérité. Quoi qu'il en soit, GEOFROI Lenzoli, dit *Borgia*, eut 1. *Pierre-Louis* Borgia, qui fut Préfet de Rome, & Lieutenant Général du Patrimoine de saint Pierre; 2. RODRIGUEZ Borgia, qui fut Pape sous le nom d'ALEXANDRE VI; & 3. 4. 5. trois filles, mariées en Espagne, la premiére nommée *Jeanne*, à Dom *Pierre-Guillaume* Lenzoli, qui restoit chef de cette maison; la seconde à Dom *Vidal* de Villanova; & la troisiéme à Dom *Ximenez* Pérez de Arenos. Alexandre VI eut pour neveu *Jean* Borgia, qu'il fit Cardinal en 1492, comme nous le dirons dans un article séparé; un autre *Jean*, dit *le Jeune*, créé aussi Cardinal par son oncle en 1496, & dont il est fait mention après son frére; & *Louis* ou *Pierre-Louis* Borgia, qui fut d'abord Chevalier de Rhodes, Grand Prieur de Catalogne, & Bailli de sainte Euphémie. Son oncle le nomma Cardinal l'an 1500, après la mort de Jean, dit *le Jeune*, son frére, & lui donna l'Archevêché de Valence que celui-ci avoit possédé. Il se trouva aux élections de Pie III. & de Jules II. & se retira à Naples sous le pontificat de celui-ci. Des bruits ayant couru que ce Pape étoit mort, le Cardinal Borgia prit la poste pour se rendre à Rome; mais étant tombé de cheval il se blessa, & mourut à Naples le quatriéme octobre 1511. Le Pape Alexandre VI créa aussi Cardinal, l'an 1500, *François* Borgia, que quelques uns disent bâtard du Cardinal Alfonse Borgia, avant qu'il fût Pape. François étoit Archevêque de Cosence, & Evêque de Titiano. Il fut persécuté par le Pape Jules II. & écrivit contre lui des lettres, qui ayant été interceptées, furent lûes par le souverain Pontife en plein Consistoire, où il condamna le Cardinal François à une prison, dont les priéres des autres Cardinaux l'exemptérent. Pour s'en venger, il se joignit aux Cardinaux, qui citérent le Pape au Conciliabule de Pise, dont Jules II. étant irrité, il le dépouilla de la pourpre. François ne laissa pas de se rendre à Pise, & il y mourut subitement le quatriéme novembre 1511, âgé de 70 ans. ALEXANDRE VI avoit eu dans sa jeunesse de *Vanoze*, ou, selon d'autres, de *Julie* Farnèse, dite *Vanosa* ou *Vannozzia*, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné des fils, nommé *Pierre-Louis* Duc de Gandie, épousa une fille *naturelle* d'*Alfonse* II, Roi de Naples, & mourut sans postérité; le second JEAN, Duc de Gandie, qui suit; le troisiéme, CESAR, Duc de Valentinois, *mentionné dans un article séparé*; le quatriéme, *Geofroi*, qui épousa en 1494, *Sancha*, fille *naturelle* du même Roi *Alfonse* II, & eut la Principauté d'Esquilache dans le Royaume de Naples, le Comté de Cariati, &c. La fille d'Alexandre VI, nommée *Lucrece*, a été diffamée pendant sa jeunesse, pour s'être abandonnée, selon quelques Auteurs, à ses propres fréres. Etant déja veuve, elle épousa Jean Sforce, Seigneur de Pesaro; ensuite elle se remaria avec le Prince de Bisiglia, fils *naturel* d'*Alfonse* II, Roi de Naples; & enfin elle prit une quatriéme alliance avec *Alfonse* d'Este, Duc de Ferrare. JEAN I. de ce nom, Duc de Gandie & de Sessa, après la mort de son frére aîné, épousa *Marie* Henriquez, d'une très-illustre famille d'Aragon. Il fut assassiné à Rome, où son corps fut jetté dans le Tibre, & on ne douta point que César son frére n'eût fait le coup par jalousie. Les assassinats ne coûtoient rien à ce scélérat. Jean I laissa JEAN II, Duc de Gandie; & une fille nommée *Isabelle* Borgia, qui fut promise au Duc de Ségorbe, & qui se fit Religieuse à Sainte-Claire de Gandie, où elle mourut saintement. Nous avons sa Vie sous le nom de *la Mère Françoise de Jesus*. La Duchesse sa mere prit ensuite l'habit de Religieuse avec elle; mais ce fut après avoir élevé son fils avec beaucoup de pieté, & après l'avoir marié avec *Jeanne* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, qui étoit fils *naturel* du Roi *Ferdinand*. JEAN II mourut en 1543, ayant eu de son mariage 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Roderic* Borgia, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1536, & mort en Espagne l'année suivante. Jean II ayant perdu sa femme en 1520, prit une seconde alliance avec *Françoise* de Castro & de Pinos, dont il eut 3. *Henri* Borgia, nommé Cardinal en 1539, mort à Viterbe le 16 septembre 1540, en allant à Rome recevoir la pourpre; 4. 5. *N.* & *N.* Borgia, successivement Vicerois de Catalogne après leur frére François; 6. *Thomas* Borgia, Archevêque de Saragosse; & des filles, mariées à de grands Seigneurs. Saint FRANÇOIS Borgia, quatriéme *Duc de Gandie*, fut un des plus illustres ornemens de sa Maison. *Voyez* FRANÇOIS. *Il mourut* en 1572, & laissa d'*Eléonore de Castro*, *décédée en* 1546, 1. *Charles* Borgia, qu'il maria avec une des plus riches héritieres d'Espagne, fille du Comte d'Oliva, de la Maison de Centellas, dont il laissa une illustre postérité; 2. *Jean* Borgia, Commandeur d'Azuaga, Chevalier de saint Jacques, Ambassadeur en Allemagne, Majordome de l'Impératrice, qui publia en 1581 un Ouvrage intitulé, *Empresas Morales*, & fut pere de *François* Borgia, Prince d'Esquilache, Viceroi du Perou, *mentionné dans un article séparé*; de Dom *Carlos*, Duc de Villahermosa; & de *Ferdinand*, Commandeur de Montesa, &c. qui ont tous fait diverses branches de la Maison de Borgia; 3. *Alvare* Borgia, qui épousa sa niéce; 4. *Ferdinand* Borgia, Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice Marie, femme de Maximilien; 5. *Alfonse*; 6. *Isabelle*, mariée à Dom *François* de Royas de Sandoval, Duc de Lerme, & Marquis de Denia; 7. *Jeanne*, femme de Dom *Jean* Henriquez, Marquis d'Alcanizes, dont la fille unique épousa Dom *Alvare* Borgia son oncle; & 8. une Religieuse à Sainte-Claire de Gandie, dite *la Mère Dorothée*. Il y a eu dans le XVII siécle *Gaspard* Borgia, créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1611. Il étoit fils de *François* Duc de Gandie, & de *Jeanne* de Velasco; & *François* étoit l'aîné de *Charles* Borgia, premier des enfans de S. *François* Borgia; *Gaspard* fut Archevêque de Séville, Viceroi de Naples, Ambassadeur du Roi d'Espagne à Rome. Ce fut durant le cours de son ambassade en 1617, qu'il fit transporter le corps de son saint Bisayeul à Madrid. Gaspard fut encore Evêque d'Albane, & enfin Archevêque de Tolède. Il mourut l'an 1645, âgé de 61 ans. FRANÇOIS Borgia, fils du Duc de Gandie, fut aussi créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 21 juin 1700, étant Chanoine de Tolède. Il fut nommé Evêque de Calahorra en avril 1701, & Archevêque de Burgos au mois d'octobre suivant, proposé par le Pape dans le Consistoire du troisiéme avril 1702; mais il mourut à Madrid le lendemain, âgé de 43 ans. * Zurita. Mariana. Paul Jove. Guichardin. Blanca, *in Tab. Geneal.* Ciaconius. Aubery. Onuphre, &c. Gaspard Escolano, *Hist. Valent.* & la Vie de saint François Borgia, écrite par les PP. Ribadeneira, Eusébe Nieremberg, Verjus, &c.

BORGIA (César) Cardinal, Archevêque de Valence en Espagne, puis Duc de Valentinois, étoit second fils d'*Alexandre* VI. Ce Pape, avant que d'être élevé au Pontificat, l'avoit eu de *Vanozza* ou *Julie* Farnèse, Dame Romaine. Dès son bas âge, il le destina à l'Etat Ecclésiastique, & lui donna l'Evêché de Pampelune; aussi-tôt après son élévation il le nomma à l'Archevêché de Valence, & il le fit Cardinal en 1493. Comme la promotion d'un bâtard pouvoit être rejettée dans le sacré College, il s'avisa de proposer dans un Consistoire que Vanoza avoit eu de Dominique Arimano son mari, ce César qu'il n'avoit point de honte d'appeller publiquement son fils, comme Guichardin le lui reproche. Quelque tems après, ce nouveau Cardinal portant ses vûes plus loin, résolut de se défaire de son frére aîné Jean Borgia, Duc de Gandie, qu'on trouva, en 1497, mort dans le Tibre, & percé de neuf coups d'épée. On avoit des preuves convainquantes que César étoit l'auteur de ce fratricide; car outre ses intérêts d'ambition, il ne pouvoit souffrir que le Duc de Gandie eût plus de part que lui aux bonnes graces de Lucrece Borgia leur sœur & leur maîtresse. César ne craignant plus rien de ce côté là, quitta la profession Ecclésiastique, & se ligua avec Louis XII, Roi de France, qui songeoit à l'expédition de Milan. Ce Prince le fit Duc de Valentinois, en récompense de ce qu'il lui avoit apporté une Bulle, par laquelle le Pontife nommoit des Commissaires pour connoître de la rupture de son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, & qu'il lui avoit rendu un bonnet de Cardinal pour George d'Amboise. Ensuite le Roi lui fit épouser *Charlotte*, fille d'*Alain* Seigneur d'Albret. Depuis ce

tems-

tems-là César se servit des armes du Roi, pour venir à bout de ses desseins ; mais sans se piquer de lui être fidéle, il prit les meilleures places de la Romandiole, s'empara d'Imola, de Forli, de Fayence, de Pésaro, de Rimini, de Camérino, &c. & exerça une tyrannie insupportable sur la plupart des Princes d'Italie. Depuis, pour profiter de la riche succession du Cardinal Adrien de Corneto, il fit partie avec le Pape d'aller souper chez lui le 17 août, & y fit porter du vin empoisonné. Le pére & le fils étant arrivez de bonne heure, & étant altérez à cause de la chaleur de la saison, demandérent à boire ; mais dans le tems que le valet qui savoit leur secret étoit sorti, un autre leur donna de la boisson qu'ils avoient fait préparer pour le Cardinal Corneto. Le Pape, qui étoit âgé en mourut en 1503. César, qui étoit plus jeune, résista à la force du poison ; & s'étant fait envelopper dans le ventre d'une mule, il échapa de ce danger. Mais sous le Pontificat de Pie III, successeur d'Alexandre, il fut sur le point d'être massacré par les ennemis. La protection du Roi de France lui sauva la vie, & en recompense ce perfide quitta son parti. De tant de places qu'il avoit envahies, il ne lui en resta que quatre, qu'il voulut remettre à Jules II, élu après Pie. Ce Pape refusa d'abord de les accepter, & permit à César de se retirer. Mais ayant été mieux conseillé, il le fit arrêter à Ostie, & le retint en prison, jusqu'à ce qu'il eût rendu ces places. Alors il lui permit d'aller trouver Gonzales de Cordoue, qui lui donna sa foi, & qui l'envoya en Espagne, où il fut néanmoins confiné dans une prison perpétuelle. Il s'évada depuis, & se refugia vers Jean d'Albret, Roi de Navarre, frère de sa femme, lequel étoit en guerre avec Louis de Beaumont son Vassal, Connétable de Castille. César Borgia alla assiéger le château de Viane. Le Connétable voulut y jetter soixante hommes pendant la nuit, & le Duc de Valentinois le poursuivant, y fut tué un Vendredi 12 mars de l'an 1507. Ses gens ayant couvert son corps d'un manteau d'écarlate, le portérent à Viane, où il fut enterré, & un célèbre Poëte Espagnol lui fit cette épitaphe

A qui yaze en poca tierra
El que todo le temia,
El que la paz y la guerra
Por todo el mundo hazia
O tu, que vas a buscar
Dignas cosas de loar ;
Si tu loas lo mas digno,
A qui para tu camino,
No cures de mas loar.

César Borgia avoit pour devise ces paroles, *aut Cæsar, aut nihil.* Ce qui donna occasion à quelque Poëte de son tems de lui faire ce Distique,

Borgia Cæsar erat, factis & nomine Cæsar,
Aut nihil aut Cæsar, dixit, utrumque fuit,

Un autre en avoit parlé en ces termes,

Aut nihil, aut Cæsar vult dici Borgia : quidni?
Cum simul & Cæsar possit & esse nihil.

Il y eut encore un autre Poëte qui fit ce troisiéme Distique pour se moquer de sa devise,

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar,
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

Il laissa une fille unique nommée *Louise*, mariée 1. à *Louis* de la Tremoille : 2. à *Philippe* de Bourbon, Baron de Busset. * Volaterran, *Anthr. l.* 22. Guichardin, *Hist. d'Ital. l.* 5. & 6. Mariana, *l.* 27. & 28. Paul Jove, *aux Elog.* Sponde & Bzovius, *aux Annal.* Mariana, *l.* 26. Aubery, *Hist. des Cardin.* Onuphre. Victorel. Garibay, &c.

BORGIA (Jean) Cardinal, neveu du Pape Alexandre VI, étoit Espagnol. Après avoir exercé la charge de Protonotaire & de Correcteur des Lettres Apostoliques, & avoir obtenu l'Archevêché de Montréal en Sicile, il fut créé en 1492 Cardinal par son oncle, qui lui donna encore l'Evêché d'Olmutz en Moravie. Ciaconius ajoûte même, qu'outre le titre de Patriarche de Constantinople, qu'il lui fit prendre, il lui donna ensuite l'Archevêché de Capoue, & les Evêchez de Ferrare & de Coria en Espagne. Jean de Borgia fut d'abord employé dans les affaires les plus importantes, & alla en qualité de Legat dans le Royaume de Naples, dont il porta l'investiture à Alfonse II. Il s'y trouva aux cérémonies du mariage de Géofroy Borgia, fils du Pape, avec Sanche d'Aragon fille de ce Roi en 1494. Depuis, ce Cardinal se vit contraint de vivre dans la retraite, pour ne point irriter César Borgia, fils d'Alexandre, trop jaloux de son autorité pour en faire part à qui que ce fût. On dit qu'il mourut à Rome le premier août 1503. * Onuphre, *in Alexandro* VI. Zurita. Ciaconius. Ughel, &c.

BORGIA (Jean) *dit le Jeune*, Cardinal, Archevêque de Valence en Italie, étoit neveu d'Alexandre VI, qui le créa Cardinal en 1496, & lui donna l'Archevêché de Valence, avec le commandement des troupes que sa Sainteté envoya en Italie pour combattre les François, & pour y appuyer la faction du Roi d'Espagne Ferdinand V, qui étoit très-puissante. Le Cardinal Borgia fut encore Legat à Venise en 1499, & mourut le 17 janvier de l'année suivante à Urbin, ville capitale du Duché de ce nom. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo*. On croit qu'il fut empoisonné par l'ordre de César Borgia, Duc de Valentinois. * Garibay. Onuphre. Aubery, *Hist. des Cardinaux*.

BORGIA (François) Prince d'Esquilache, dans le Royaume de Naples, Viceroi du Pérou, &c. étoit fils de *Jean* Borgia, Commandeur d'Azuga, frère de *Charles* Duc de Villa-Hermosa, & petit-fils de S. *François* Borgia. Il s'aquit beaucoup de réputation, & mourut à Madrid le 26 septembre de l'an 1658, extrêmement âgé. On a de lui un Poëme de la Conquête de Naples, un Recueil de Poësies, & quelques Ouvrages de piété. Les deux premiers sont sous ce titre, *Napoles recuperanda por el Rei D. Alonso ; Las obras en verso de D. Francisco de Borja Principe de l'Esquilache.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BORGIA (S. François) *Cherchez* FRANÇOIS de BORGIA.

BORGIA (Gaspard de) fils de François, Duc de Gandie, naquit en 1584, & s'appliqua aux études dès sa jeunesse. Il fut créé Docteur en Théologie à Alcala, & y fut Doyen. On lui donna ensuite un Canonicat à Tolède. Paul V le créa Cardinal en considération de l'amitié étroite qu'il y avoit eu entre lui & son pére. Il a été Archevêque de Séville & de Tolède, & pendant quelque tems il fut aussi Viceroi de Naples. Dans son Ambassade à Rome, il s'attira les cœurs par sa dévotion & sa vie retirée. On assure qu'il employa tous les ans 10000 écus d'or en aumônes, ce qui fit qu'on l'appella le pére des pauvres. Il mourut à Madrid au mois de novembre 1645. * Imhoff, *Geneal. Hisp. Famil. p.* 28. Ciaconius, *Histor. Pontif. & Cardinal. tome* 4. *p.* 430.

* BORGNE (Nicolas le) d'Arras, issu d'une ancienne famille patricienne, Seigneur de Mont-d'or & de Blarville, Elu d'Artois, fut habile Historien & bon Poëte. On a de lui *Tractatus de duplici Nobilitate Sagata & Togata, sive Generis & Virtutis*, en manuscrit ; *Historia Rerum suo tempore gestarum ; Epicedium in obitum Caroli Comitis Lalani.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 680.

BORGO, *Borgus, Burgus*, ville de Suède en Finlande, & dans la province de Nyland, est située sur le Golfe de Finlande, entre Wibourg dans la Carélie d'un côté à l'est, & Abo dans la Finlande propre, à l'ouest. Elle est au nord de Rével tirant vers l'est, & elle en est séparée par le Golfe de Finlande. Elle est ancienne & capitale du Comté de Raseberg, mais petite & mal peuplée. * Sanson.

BORGO. *Cherchez* BURGI.

* BORGO-DI S. PETRO, *Burgus S. Petri*, anciennement *Urbs Leonina* & *Transtiberina*. C'est la partie de la ville de Rome qui est au côté occidental du Tibre, & le quartier où se trouvent le fameux Palais du Vatican & l'église de S. Pierre. * Maty, *Dict. Geogr.*

BORGO-DI-SESSIA, *Sessiæ Burgus*, ville d'Italie, qui est proprement du Milanois, quoiqu'elle soit dans les Etats du Duc de Savoye, du côté de Verceil, est située sur la petite rivière de Sessia, qui lui donne son nom, & elle a été très connue dans le XVI siécle, pendant les guerres d'Italie. * Sanson. Baudrand.

BORGO-DI-VAL-DI-TARO, *Burgus Vallis Tari*, ville d'Italie, dans les Etats du Duc de Parme, a été autrefois à la Maison de Landi, qui en avoit hérité des Fiesques ; mais depuis plusieurs années elle est au Duc de Parme, qui s'en est accommodé avec les heritiers. Elle est à trente milles de Crémone au midi, à autant de Sarzane, & à vingt-cinq milles de Robio. Il y a aujourd'hui une assez bonne Forteresse, qui a le nom de *Val-di-Taro*, du côté des Etats de Gênes. * Sanson. Baudrand.

BORGO-FORTE, *Burgus Fortis*, petite ville d'Italie, est située dans le Duché de Mantoue sur le Pô, un peu au dessus du confluent de l'Oglio, entre la ville de Mantoue & celle de Novellare. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BORGOMANÉRO, petite ville du Milanois dans le Novarois. Elle a à l'est Sesto dont elle est éloignée de deux lieues & demie, & à l'ouest Borgo di Sessia à la distance d'environ trois lieues. Elle est au nord-nord-ouest de Novare dont elle est distante d'environ cinq lieues.

BORGOMANÉRO (Charles-Emanuel d'Est, Marquis de) *Voyez* EST, *p.* 158. *col.* 1. *l. pen.*

BORGOMANÉRO (Charles Philibert d'Est, Marquis de) *Voyez* EST, *p.* 158. *col.* 2. *l.* 5.

BORGO-S. DONNINO, ville d'Italie, dans le Duché de Parme, avec Evêché suffragant de Bologne, est une ville ancienne, & la *Fidentia* de Tite-Live, de Ptolomée & de l'Itinéraire d'Antonin. Elle eut depuis le surnom de *Julia*, comme on le peut voir dans le Martyrologe Romain, puis celui de *Burgus S. Donnini.* Elle est à quinze milles de Parme, & à vingt de Plaisance. Blondus dit qu'il y avoit autrefois une célèbre Abbaïe de Sainte-Colombe, qui fut ruinée par l'Empereur Frederic II. Le Pape Clément VIII établit le siége d'un Evêché à *Borgo San Donnino* en 1601, & Paul V le rendit suffragant de Bologne. Cette ville a été autrefois à la famille de Pallavicini. * Blondus. Léandre Alberti.

BORGO SAN-SEPOLCRO, *Burgus S. Sepulchri*, ville d'Italie, dans les Etats du Grand Duc de Toscane, avec Evêché suffragant de Florence. Quelques uns la prennent pour la *Biturgia* de Ptolomée ; mais il y a peu d'apparence. On y fit vers l'an 1641, des Constitutions synodales, que nous avons de l'impression de Florence. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* BORGT (Henri Vander) *le Vieux*, naquit à Bruxelles en 1583 ; mais ses parens, qui furent obligez de fuir à cause des troubles du Brabant, l'emmenérent en Allemagne où il fut élevé. Quand il fut en âge de se choisir quelque occupation, il se sentit beaucoup de penchant pour la Peinture. Ses parens le mirent entre les mains de Gilles Valkenburg, & ensuite il le quitta pour aller se perfectionner en Italie. A son retour il s'arrêta à Frankendal, qu'il quitta après cela pour se rendre à Francfort. Outre l'habileté dans la Peinture, il avoit une grande connoissance des Antiquitez & des médailles, ce qui le fit beaucoup estimer du Comte d'Arondel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BORGWORM. *Voyez* BORCHWORM.

BORIA, petite ville du Royaume d'Aragon en Espagne, est située dans le diocèse de Tarragone, entre la ville de ce nom & celle de Saragosse, à onze lieues de celle-ci, & à trois de celle-là.

Boris est l'ancienne *Belsinum*, *Balsio*, ville des Celtibéres, ou du moins elle s'est accrue de ses ruines. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORIA. *Cherchez* **CRESPI.**

BORICHUS, fils *naturel* de COLOMAN Roi de Hongrie, se mit dans les troupes de Louis VII, dit *le Jeune*, Roi de France, lorsqu'il passa par la Hongrie pour aller à la Terre-Sainte l'an 1147. Il cherchoit l'occasion de monter sur le thrône de son pére; mais Geisa II, Roi de Hongrie, traversa ses desseins, & l'envoya demander au Roi Louis. Alors Borichus se voyant découvert, se jetta aux piez de Louis, & implora sa protection, que ce Prince lui accorda. Comme les Ambassadeurs de Geisa exaggéroient la perfidie de celui qu'il vouloit punir, Louis leur répondit que la tente d'un Roi étoit un asile, & que les piez d'un Souverain étoient un asile pour les malheureux. Borichus néanmoins, craignant la puissance de Geisa, s'évada secrettement, monté sur un des chevaux du Roi, pour chercher sa sûreté ailleurs. * Bonfin, *l.* 6. *Dec.* 2.

BORJON (Charles-Emmanuel) natif de Pont-de-vaux en Bresse, du diocése de Lyon, & Avocat au Parlement, mourut à Paris le quatriéme mai 1691, âgé d'environ 58 ans. On a de lui deux Ouvrages considérables. Le premier, qui est un abbregé fort bien fait du sixiéme volume du grand Recueil de Jean le Gentil, est intitulé, *Abbregé des Actes, Titres & Mémoires concernant les affaires du Clergé de France, & tout ce qui s'est fait contre les Hérétiques, &c.* Borjon y a ajoûté des Mémoires historiques sur les Edits de pacification, tirez du livre de Pierre Bernard, avec les Edits depuis 1561, jusqu'en 1629. Ce livre parut en 1680, le second trois ans aprés: son titre le fera assez connoître, *Des dignitez temporelles, où il est traité de l'Empereur, des Rois, des Ducs, des Pairs de France, des Marquis, des Comtes, &c.*

BORIQUEN, *Boriquena*, isle de l'Amérique septentrionale, sous la puissance des Espagnols, est parmi les Antilles, entre l'isle de Sainte-Croix & celle de Puerto Rico. Boriquen est petite; mais elle produit du sucre, de la casse, du gingembre & des cuirs. On dit que les Espagnols y passerent au commencement pour immortels, jusqu'à ce qu'on y vit noyer un certain Salcédo, au passage d'une riviére, dite *Guarabo*. Ce fut Christophle Colomb qui découvrit cette isle en son second voyage. Ensuite Ponce de Léon y alla en 1509, & y trouva un petit Roi nommé Agueibana, qui lui fit beaucoup d'amitié, & qui reçut le batême avec sa mére, son frére & ses serviteurs; mais il étoit si bien instruit, qu'en même tems il donna une de ses sœurs à son Catéchiste pour en faire sa maîtresse. Celui-ci content de quelques richesses qu'il trouva, retourna à S. Domingue, d'où étant revenu peu de tems aprés à Boriquen avec le titre d'Adelantado, il fit de grands ravages, & força tous les Naturels à se soumettre à lui. Il leur fit en même tems prêcher la Religion Chrétienne; & dès l'an 1511, Alfonse Manso fut fait Evêque de cette isle. Outre ce qu'on a remarqué cy-dessus, on trouve à Boriquen une gomme qui est mortelle; mais qui mêlée avec de l'huile, est propre à calfater les vaisseaux, & qui empêche que le ver ne s'engendre dans le bois. Les Habitans étoient vaillans, & ne se servoient point de fléches envenimées, comme tous leurs voisins. * Lopés de Gomara, *Descr. Gen. des Indes Occid.* Laet. Sanson. Baudrand.

BORIS-GUDENOU, Grand Ecuyer de Moscovie, & beau-frére du Grand-Duc, dont il avoit épousé la sœur, fut Régent de l'Etat pendant le régne de Fédor ou Théodore. Pour s'assurer la Couronne, il fit tuer Démetrius, fils de Jean Basilowits, & frére de Fédor, par un Gentilhomme, qui eut ordre d'aller assassiner ce jeune Prince âgé de neuf ans dans la ville d'Uglicz, où on l'élevoit. Ce Tyran, pour cacher son meurtre, fit perdre la vie à ce Gentilhomme & à ses complices, dès qu'ils furent de retour à Moscou; & envoya des soldats pour raser le château d'Uglicz & en chasser les Habitans, comme s'ils eussent favorisé l'assassinat. On croit qu'ensuite il empoisonna le Roi Fédor, pour se rendre maître absolu de l'Empire. Il feignit de refuser la dignité Royale; mais il employa secrettement toutes sortes de moyens pour l'obtenir par l'élection des Grands; ce qui lui réüssit comme il le souhaitoit. Son bonheur fut traversé par l'imposture de Griska, qui parut sous le nom de Démetrius, & qui obtint la protection du Vaivode de Sendomir, auquel il persuada que l'assassin envoyé par Boris avoit tué un jeune garçon qui lui ressembloit, & que ses amis avoient substitué en sa place pendant qu'ils l'avoient fait évader. Ce Vaivode leva une armée, entra en Moscovie, & déclara la guerre au Grand Duc. Il prit d'abord plusieurs villes, & attira à son parti plusieurs Officiers de Boris, qui en mourut de déplaisir au mois d'avril 1605. Les Knez & les Bojares couronnérent Fédor Borissowits, c'est à dire, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais considérant la prospérité des armes du faux Démetrius, ils se résolurent à le reconnoître pour leur Prince: ce qu'ils persuadérent au peuple, qui courut promptement au château, & qui y arrêta prisonnier le jeune Grand Duc avec sa mére. En même tems on envoya supplier Démetrius de venir prendre possession de son Royaume. Démetrius commanda aussi-tôt à un Deak ou Secretaire d'aller étrangler la mére & le fils, & de faire courir le bruit qu'ils s'étoient empoisonnez: ce qui fut exécuté le dixiéme juin 1605. *Voyez* DÉMETRIUS. * Olearius, *Voyage de Moscovie.*

BORISSOW, *Borisovia*, ville du Duché de Lithuanie en Pologne, est sur la riviére de Bérezina, dans le Palatinat de Minski, & à 23 lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. Cette ville, capitale d'une Châtellenie, a conservé le nom de *Boris*, fils de *Wlodo* son Fondateur. Elle a été grande; mais les Moscovites l'ont presque ruinée. On y a bâti un château, pour en conserver les restes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORISTHÉNE. *Voyez* **BORYSTHÉNE.**

BORIVORY, Duc de Bohéme. *Cherchez* **BORZIVOGE.**

BORKDORF. *Voyez* **BORGDORF.**

BORKEL, riviére. *Voyez* **BERCKEL.**

BORKELO, *Borkelum*, petite ville des Provinces-Unies, est dans le Comté de Zutphen, aux confins de l'Evêché de Munster & de l'Overissel, sur la riviere de Berkel, à cinq lieuës au dessus de la ville de Zutphen. Borkelo est capitale d'une Seigneurie qui appartient aux Comtes de Stirum. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORKEN. *Voyez* **BORCKEN.**

BORKENS. *Voyez* **BORCKENS.**

BORKULO (Herman) *Voyez* **BORCULOO.**

BORKULO, ville. *Voyez* **BORKELO.**

BORKUM, petite isle de la Mer d'Allemagne, est environ à trois lieuës du Comté d'Embden, & à autant de la province de Groningue, dont elle dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BORLUTIUS** (Guillaume) de Gand, de famille patricienne, Avocat à la Cour provinciale de Flandre, publia dans sa jeunesse *Historia memorabilis ex libro Exodi & sequentibus.* * Valere Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 308.

BORMES, *Bormanum*, bourg de France en Provence, prés de la mer, avec titre de Baronnie, entre Toulon & S. Tropez. Quelques Auteurs l'ont pris pour le *Bormanum* de Pline; mais il seroit peut-être difficile de bien prouver cette opinion. S. François de Paule venant en France, à la priére du Louis XI, prit terre à Bormes, où l'on dit qu'il guérit quelques malades de la peste. On y a depuis établi un Couvent de Minimes. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. Sanson, *in Disquis. Geograph.* Bouche, *Hist. de Prov.* Chorier, *l.* 3. *ch.* 6. *&c.*

BORMIA, *Bormia*, *Bormida*, riviére d'Italie, dans l'Etat de Gênes, est formée de deux ruisseaux, qui ont tous deux le nom de Bormia. Leur source est dans le Marquisat de Céva en Piémont, & ils se joignent à la Sessame. Ensuite la Bormia passe à Acqui, reçoit quelques autres petites riviéres, & se jette dans le Tanare, prés d'Alexandrie de la Paille. * Leandre Alberti. Sanson. Baudrand.

BORMIO ou **WORMS**, *Bormium*, petite ville dans le païs des Grisons, avec titre de Comté, est sur la riviére d'Adde, prés de la Valteline & de l'Etat de la République de Venise, & capitale de tous les bourgs de ce Comté. Elle est petite, mais considérable pour son passage, pour ses fortifications & son château. Environ à une lieuë de Bormio du côté du nord, il y a des bains célébres, nommez les bains de Bormio, *Bormiæ aquæ.* Cette ville donne le nom au Comté de Bormio.

BORMIO (le Comté de) petit païs des Grisons alliez des Suisses, sur les confins d'Italie & du Bressan, au milieu des Alpes, & vers la source de l'Adde, mais séparé de la Valteline qui le joint au couchant. Il est borné au midi par le territoire de Bresse; au levant par le Comté de Tirol; & au septentrion par les Grisons, à qui il appartient. Quoique petit, il est cependant divisé en cinq Communautez. Bormio en est la capitale. * Baudrand.

BORN, *Borna*, *Bornium*, bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans le Marquisat de Misnie, sur la riviére de Pleiss, entre Leipsic & Altenbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BORN**, n'est à la vérité qu'un méchant village, mais il est fort fameux dans l'Histoire, à cause qu'il étoit le lieu de la Résidence de Zwentibold qui y avoit fait bâtir un magnifique château. *Voyez* ZVENTIBOLD fils de l'Empereur Arnoul. Ce lieu est dans le Duché de Juliers, sur les confins du païs de Liége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Jean Knippenberg, *Hist. Eccles. Duc. Gelr.*

* **BORN** (Jaques) naquit à Leipsic où son pére Jean Born avoit été Jurisconsulte & Professeur. Aprés avoir achevé le cours de ses études, il fut admis dans le Sénat. En 1664, il fut fait Conseiller, l'année suivante Assesseur dans le Collége des Echevins, & en 1668 Conseiller Consistorial. En 1672, il fut Assesseur de la Cour souveraine, peu de tems aprés Conseiller dans la Chambre des appels; en 1680, Ordinaire de la Faculté & Professeur dans les Decretales, Décemvir & Chanoine de Merlebourg; en 1683, Directeur Consistorial, aprés avoir été élu Bourguemaître quelques années auparavant. En 1695, il devint Conseiller privé de l'Electeur, & fut employé en plusieurs affaires importantes. Il mourut en 1709. Il avoit épousé 1. *Christine* fille de François Bexen Seigneur de Nischwitz & Conseiller de Leipsic, & il en eut *Jean-François*, qui fut Collégue de son pére dans plusieurs Colléges, & qui fut aussi Assesseur de la Cour de Justice de la Basse Lusace: 2. *Jeanne Marguerite* fille d'André Winkler, Seigneur de Dolitz, Conseiller de Leipsic, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Currit. Vit. Bornii.*

* **BORN** ou **BORNA**, ville du Territoire de Leipsic dans la Haute Saxe sur la rive gauche du Pleiss. Elle appartient au Duc de Saxe-Gotha qui l'a achetée de l'Electeur de Saxe. Elle fut brûlée en 1449 par les Bohémiens qui étoient venus au secours de Guillaume de Saxe. En 1668, elle souffrit un grand incendie. En 1688, on a publié l'Histoire de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Knaut, *Prodr. Misn. illustr.* *p.* 143. Zeiler, *Topogr. Saxon. Super.* *p.* 31. *Chancellerie des Etats de Suéde & de Saxe*, en Allemand.

* **BORNA** ou **BURNEA**, *Borna*, village situé dans le Territoire de Viterbe qui fait partie du Patrimoine de S. Pierre en Italie. On prend *Borna* pour l'ancienne *Turrena Augustalis*, petite ville de la Toscane. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORNE, païs du Royaume de France, situé aux confins des Diocéses d'Usez, de Viviers & de Mende, & qui est ainsi appellé à cause qu'il sert comme de bornes à ces Diocéses. Il est cependant attribué au Vivarais, quoi qu'une grande partie des Paroisses soit du Diocése d'Usez. Ce païs peut avoir quatre ou cinq lieuës de longueur & autant de largeur, & est presque inaccessible étant fermé de montagnes. La riviére de Chassesac le traverse. Ce petit enclos ne produit point de blé, & le vin est fort mauvais. Les Habitans nourrissent quantité de brebis, & abondent en châtaignes. Il y a des miniéres d'argent, de plomb, & de cuivre. La riviére de Bordesic descend de ce païs, dont les lieux principaux sont Tines ou Tigne, Sainte-Marguerite, Plein-champ, Moussargues, Valgorge & autres. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* **BORNE**, beau village du païs de Twente en Overissel sur

au ruisseau de même nom, presque à l'ouest d'Oldenzeel dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie.

* BORNE, petite rivière de Suisse dans le Valais, coule à peu près du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se jette dans le Rhône . Sion.

BORNE, *Borna*, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Lincoln, entre la ville de ce nom & celle de Peterborough, à dix lieues de la première, & à trois lieues de la dernière. * Maty, *Dict. Geogr.*

BORNÉO, *Borneum*, isle fort grande dans la Mer des Indes, & la principale des isles de la Sonde, est située entre les isles de Célèbes, du côté de l'orient; de Java du côté du midi; de Sumatra vers l'occident; de l'Inde & des Philippines vers le septentrion. Sa figure est presque ronde, & l'on dit qu'elle a dix-huit cens milles de circuit: d'autres lui donnent seulement quatre cens lieues de tour tout au plus, & il faut près de trois mois pour en faire le tour. Il y fait très-chaud, parce qu'elle est sous la ligne équinoctiale. Elle contient plusieurs Royaumes, desquels le plus connu est celui de Bornéo, dont la capitale, qui a le même nom, est bâtie dans un marais sur pilotis avec des canaux, comme la ville de Venise. Son port est grand & fort commode; mais l'air n'y est pas sain. Les autres sont, Patco, Aroc, Benjarmalen: tous ces Royaumes tirent leur nom de celui d'autant de villes situées au bord de la mer. Il y a encore Marudo, Tamanros, Livo, Succadano, &c. Le Roi de Bornéo est Mahometan, & presque tous les peuples qui sont sur les côtes; mais ceux qui demeurent bien avant dans le païs, sont Payens & Idolâtres. Il faut remarquer que ce Prince a très-peu de pouvoir, & n'est en quelque manière que le premier Sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands défèrent toute l'autorité. Leur raison est, que pour avoir un légitime héritier du thrône, il est plus à propos de se laisser gouverner par une femme, qui est toujours certaine que ses enfans sont à elle; ce qu'un mari ne peut assurer. Ses peuples s'habillent à peu près comme les autres Indiens, & portent un linge autour des reins, & un petit turban sur la tête. Le meilleur camphre de toutes les Indes vient de l'isle de Bornéo. Il s'y trouve aussi de l'or & du Bezoar. C'est une pierre qui se forme dans l'estomac d'un mouton ou d'un bouc, autour d'un brin de paille qui s'arrête dans l'estomac, & que l'on trouve souvent dans la pierre. Les Perses nomment ces animaux *Bazan*, & la pierre *Bazar*, d'où nous avons fait *Bézoar*. Il y a aussi des diamans, quantité de poivre, de l'encens, & d'autres gommes. Cherchez BEZOAR. * Mandeslo, *Voyage des Indes. Journal des Savans*, 4 février 1680.

BORNERUS (Gaspard) Allemand, natif de Hainam, village de Misnie ou Meissen, qui vivoit dans le XVI siècle, s'appliqua à la Philosophie, voyagea en Italie, où il apprit les Mathématiques; & alla à Leipsic, dont il gouverna le Collége de saint Thomas pendant dix-huit ans en qualité de Principal. Il s'appliqua à la Théologie, reçut le bonnet de Docteur, enseigna & prêcha avec applaudissement, fit augmenter, embellir & réparer les bâtimens de son Collége, y attira les plus habiles gens de son siècle qu'il soutint contre quelques Seigneurs mal intentionnez, & mourut le troisième mai 1547. C'étoit un homme de grande probité, doux, honnête & savant en toute sorte de littérature; mais principalement dans la Théologie & dans les Mathématiques. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Analogia; De Stellis; Indices in Ptolemæi Geographiam & in Sabellici Historiam*, &c. * Albinus, *in Chron. Misn.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.* &c. Joachim Camerarius, *in Vita Melanchthonis.*

BORNHEIM, *Bornhemum*, bourg des Païs-Bas, dans le Comté de Flandre, avec un château, à sous lui divers villages; & le païs où il est situé, est nommé *le païs de Bornheim* ou *Bornhem*, entre l'Escaut & Alost. Bornheim, Dendermonde & Mongérard, avec leurs Territoires, sont nommez le propre domaine du Comté de Flandre. * Sanson.

BORNHOLM, *Borncholmia*, *Boringia*, isle de Danemarck, sur la Mer Baltique, près de la province de Schonen ou Scanie, avec quelques petites villes, qui ont souvent été attaquées par les armes des Suédois, à qui elle fut cédée en 1658, par la paix de Roschild; mais depuis les Danois, pour la ravoir, ont donné un équivalent de plusieurs terres en Schonen. * Sanson. Audiffret, *Geographie.*

BORNIER (Philippe de) *Voyez* PHILIPPE DE BORNIER.

BORNO, en Latin *Bornum*, ville & Royaume de l'Afrique, dans la Nigritie, avec un Désert & un Lac de ce nom, est, à ce que l'on croit, le païs des anciens Garamantes. Il s'étendoit vers l'orient l'espace de 170 lieues. On dit que les peuples de ce païs vivent en commun, & que les particuliers n'y reconnoissent pour leurs enfans que ceux qui leur ressemblent. Le Lac de Borno est célèbre, parce que le Niger le traverse. Le Royaume de Borno a la Nubie au levant, Berdoa & Gorga au septentrion, Gangara au couchant, & le Niger au midi. Ces peuples n'ont ni loi, ni Religion, il n'y a parmi eux ni Juif, ni Chrétien, ni Gentil, ni Mahométan. Comme ils n'ont point de noms propres, on ne les distingue que par quelque défaut, comme *le Long*, *le Cagneux* ou *le Boiteux*. On tient que le Roi de Borno est fort riche, & qu'il ne se sert d'aucun utensile qui ne soit d'or pur, jusques aux brides de ses chevaux. Les Bergers vont tout nuds pendant l'été avec de petits tabliers de cuir. L'hiver ils s'habillent de peaux de brebis, sur lesquelles aussi ils se couchent. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.* Sanson. De la Croix, *Hist. de l'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* BORNSTADT ou BORNSTEDT, ancienne famille noble dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, où elle possède Dolgen, Lauchstadt, Dickas, Wolgast, &c. Elle tire son origine des Comtes de Mansfeld. * *Gr. Dict. Univ. Hell.* Spangenberg, *Mansf. Chron.*

* BORNSTADT ou BORNSTEDT, ville du Comté de Mansfeld, donne le nom à la ligne Catholique des Comtes de Mansfeld. * *Gr. Dict. Univ. Hell.*

BOROUGH-BRIDGE, bourg d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, situé sur la rivière d'Youre, sur laquelle il y a un beau & large pont de pierre. Il est à deux cens quatre milles Anglois de Londres. C'est un lieu de passage pour aller vers les parties septentrionales du Royaume, & pour en venir. * *Diction. Anglois.*

BORRA, Bouffon Espagnol, au commencement du XV siècle, s'attachoit principalement à railler les Savans, & à leur reprocher leur pauvreté. Il fut aimé de plusieurs Rois, qui le comblèrent de biens; & l'on remarque que l'Empereur Sigismond lui donna une fois dans un festin plus d'argent que ce Bouffon n'en pouvoit porter. Il vécut 90 ans, & mourut après avoir amassé plus de cent mille écus. * Valla, *l.* 2. *Hist.*

BORRE d'AMERONGEN, est une famille noble de la province d'Utrecht, illustre par son ancienneté, & considérable non seulement par ses alliances, où elle a toujours eu grand soin de conserver son ancien lustre; mais aussi par les charges qu'elle y a exercées, ayant eu de tout tems part au gouvernement de cette province, comme cela se voit dans deux Actes ou instrumens scellez des sceaux de tous ceux qui composoient alors les Etats, & dont on trouve les originaux dans les Archives du Chapitre de Sainte-Marie. L'un est de l'an 1375, nommé *Den Landbrief*, qui a été scellé par *Jean* d'Amerongen, avec les armes ordinaires de cette famille, parmi un grand nombre de Nobles; l'autre est de l'an 1536, appellé ordinairement *Den Verbandbrief*, où on trouve les sceaux de *Jean-Frederic* & *Henri* Borre d'Amerongen. Ensuite GUILLAUME Borre d'Amerongen a été reçu parmi les Nobles l'an 1549, par la Maison de Zuylestein, qui lui fut léguée par *Jeanne* de Vianen de Rysenbourg sa niéce, & laquelle il a vendu après à *Ernest* de Neyenrode. THIERRY, son fils aîné, fut élu en sa place en l'an 1574. Il avoit pour femme *Elisabeth* de Pallaes, par laquelle la Maison de Sandenbourg est venue dans sa famille.

GUILLAUME Seigneur de Sandenbourg, son fils aîné, lui succéda dans le Corps des Nobles l'an 1606. Sa femme fut *Anne* de Dartle, dont il eut trois fils, 1. CONRAD, qui fut admis dans l'Ordre des Nobles l'an 1642; 2. *Florent*, qui fut grand Commandeur de l'Ordre Teutonique du Balliage d'Utrecht; & 3. *Juste*, qui fut élu à l'assemblée des Etats pour le Clergé.

CONRAD épousa *Nicole* de Baaren, Dame de Kersbergen & Cotinxveny, dont il eut quatre fils: 1. THIERRY, qui suit; 2. FRÉDERIC, *dont il sera parlé après la postérité de son frère aîné*; 3. 4. *Guillaume* & *Jean*, morts sans avoir été mariez.

THIERRY, Seigneur de Sandenbourg, fut admis dans les Nobles l'an 1669, fut aussi Grand Bailli de la ville d'Utrecht sa vie durant; & épousa *Anne-Adrienne* de Bennink, dont il eut un fils & quatre filles. Le fils appellé *Conrad*, qui fut reçu dans les Nobles l'an 1709, est mort sans avoir été marié.

FRÉDERIC, second fils de CONRAD & de *Nicole* de Baaren, Seigneur de Kersbergen, Doyen du Chapitre de Saint-Pierre, élu de la part du Clergé dans l'assemblée des Etats de la Province, grand Commandeur de l'Ordre Teutonique du Balliage d'Utrecht, épousa Dame *Gérardine* Borre d'Amerongen, dont il eut quatre fils morts sans laisser de postérité mâle; 1. FLORENT-GUILLAUME; 2. *Conrad*; 3. *Frederic*; & 4. *Gerard*; & deux filles. Il mourut le 20 décembre 1722, dans la 84 année de son âge. * *Mémoire manuscrit.*

BORREE (Martin) *Voyez* BORRHAUS.

BORREL (Adam) natif de Zélande, fit profession du Socinianisme. Il étoit très-savant & sur tout dans la Langue Hébraïque. Il écrivit un livre intitulé *Ad legem & testimonium*, que Hornbeck, des Marais & d'autres refutèrent. On a aussi de lui deux autres Traitez écrits en Flamand, intitulez *Concentratio aurea Christiana*, & *Tractatus de fraterna Religione*. Il mourut en 1666, & laissa quelques Sectateurs qu'on nomma les *Borrelistes*, Mr. Stoupp dans son Traité *de la Religion des Hollandois*, en parle, & comme le dessein de Stoupp étoit de grossir les objets & de les envisager par le côté le plus injurieux aux Hollandois, il avance que le nombre des Borrelistes est prodigieux en Hollande: mais Braunius, dans sa réponse à Stoupp, prouve le contraire & dit que leur nombre est fort petit. * Sandius, *in Bibl. Antitrinit.* Arnold, *Ketzer-Hist. partie* 2. *l.* 17. *ch.* 13. *partie* 3. *ch.* 6. Witte, *Diar. Biogr.* Hendreich. *Voyez* aussi l'article suivant.

BORRELISTES. M. Stoupp, dans son Traité de la Religion des Hollandois, parle d'une Secte de ce nom, dont le chef étoit Adam Borrel Zélandois, qui avoit quelque connoissance des Langues Hébraïque, Grèque & Latine. Ces Borrelistes, dit M. Stoupp, suivent la plus grande partie des opinions des Mennonites, bien qu'ils ne se trouvent point dans leurs assemblées. Ils ont choisi une vie fort sévère, employant une partie de leurs biens à faire des aumônes, & s'aquitant d'ailleurs avec grand soin de tous les devoirs d'un Chrétien. Ils ont en aversion toutes les églises & l'usage des Sacremens, des prières publiques, & de toutes les autres fonctions extérieures du service de Dieu. Ils soutiennent que toutes les églises qui sont dans le monde, & qui y ont été après la mort des Apôtres & de leurs premiers successeurs, ont dégéneré de la pure doctrine qu'ils avoient prêchée au monde, parce qu'elles ont souffert que la parole de Dieu infaillible, contenue dans le Vieux & dans le Nouveau Testament, ait été expliquée & corrompue par des Docteurs qui ne sont pas infaillibles, & qui veulent faire passer leurs Confessions, leurs Catéchismes, leurs Liturgies & leurs Sermons, qui sont des Ouvrages des hommes, pour ce qu'ils ne sont point. Ces Borrelistes soutiennent qu'il ne faut lire que la seule parole de Dieu, sans y ajouter aucune explication des hommes. M. Stoupp, qui nous a donné cette description des Borrelistes, assure qu'il les a connus en Hollande.

BORREMANS (Antoine) publia à Amsterdam en 1676, un livre de *Diversis Lectionibus*, contenant des explications & des corrections sur divers endroits de quelques Auteurs, & mit à la tête une longue & curieuse préface, sur l'excellence, l'utilité & les devoirs de la véritable Critique. Mais cette édition est pleine de fautes, &

il n'y a presque pas un passage Grec qui soit dans son entier, ni presque pas un mot où l'accent soit bien placé. Borremans fait lui-même cette plainte à la fin de son livre. Ce même Auteur a encore donné en forme de Dialogue, un Traité des Poëtes & des Prophétes, qui fut imprimé à Amsterdam en 1678. Il ne s'est pas gêné, comme il le dit lui-même, pour faire des recherches fort savantes & fort rares; mais il a écrit ce qui lui est venu dans la pensée: telle est en effet la nature du Dialogue. Ce Traité néanmoins est chargé de citations. On en est d'autant plus surpris, que l'Auteur reconnoît lui-même dans sa préface, que cette méthode de tant citer de Grec & de Latin, & cette affectation d'érudition, est peu convenable à la nature du Dialogue & de l'entretien familier. * Borremans, *de Poët. & Prophet. Praf.* René Rapin, *Réflexions.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens*, tome 2. partie 2. p. 374. n. 586, de l'édit. d'Amsterdam 1725. *& sur les Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique*, tome 3. partie 1. p. 190. n. 1083. de la même édition.

BORRHAUS (Martin) Professeur en Théologie à Bâle, qui fut premiérement connu sous le nom de *Cellarius*. Il naquit à Stutgard dans le Duché de Wirtemberg, en 1499. & apprit l'Hébreu sous Jean Capnion ou Reuchlin. Il prit le degré de Maître ès Arts à Heidelberg & passa ensuite à Wittenberg où il lia amitié avec Mélanchthon, qu'il avoit vu auparavant à Tubingue. Mélanchthon lui remit l'instruction particuliére de tous ses Disciples; mais Borrhaus s'infatua ensuite tellement de l'Anabaptisme par les discours de Marc Stubner, qu'il fit tous les efforts pour contribuer à la propagation de cette Secte. Comme Stubner étoit savant & qu'il fréquentoit Mélanchthon, Cellarius en fut d'autant plus facilement séduit, aussi bien que plusieurs autres personnes. D'ailleurs ces Anabaptistes témoignant un grand zéle contre les images, cela donna un plus grand crédit à leurs erreurs. En 1522, Luther eut une entrevue avec Cellarius, & tâcha de le détourner de ses sentimens, mais ce fut en vain. Cellarius passa en Prusse en 1525, & y fut emprisonné par ordre du Duc; mais malgré ces revers il continua de soutenir ses Dogmes par divers Ecrits. Voyant à la fin que la Secte des Anabaptistes, au lieu de prospérer, tomboit de jour en jour en décadence, & que la nouvelle Oeconomie du monde, sur laquelle ils comptoient, ne se manifestoit point, Cellarius vint à Bâle en 1536, & quitta non seulement son ancienne Secte, mais aussi le nom de *Cellarius* & se nomma dans la suite *Borrhaus*. Il se maria quelque tems après & fit le métier de Vitrier pour subsister. Il ne renonça pourtant point aux Sciences, puisqu'il fut fait Professeur en Rhétorique en 1542, & qu'en 1546, il succéda à Carlostadt dans la Chaire de Théologie, dont il fut créé Docteur en 1549, par Wyssenburger. Il s'aquitta de ses emplois avec honneur & avec un applaudissement universel, & mourut de la peste le onziéme octobre 1564. Quoiqu'il fût d'une taille au dessous de la médiocre, il étoit néanmoins d'un tempérament fort robuste. Outre les Humanitez & la Philosophie, il posséda l'Hébreu, le Chaldaïque & le Syriaque; mais son étude principale étoit la Théologie. Lorsqu'il vouloit se donner quelque relâche, il passoit son tems à faire des distillations Chymiques. Dans les Controverses il se montra toûjours orthodoxe inébranlable. Il fit tout ce qu'il put pour empêcher l'impression des Oeuvres de Castellion, & sur tout de son Traité *de la Prédestination*. Castellion ne manqua pas de s'en plaindre amérement. Comme Borrhaus n'avoit point d'enfans il légua sa Bibliothéque à l'Université de Bâle. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Nota in Politica Aristotelis; Commentarius in Rhetoricam Aristotelis; de Censura veri & falsi, libri tres, quibus Logica Aristotelis illustratur; Στοιχεῖα Mathematica; Commentarius in quinque libros Mosis, Josua, Judicum, Ruth, Samuelis & Regum; Item in Esaiam, Jobum, Ecclesiasticum & Apocalypsin; Liber de veteris & novi hominis ortu, de Operibus Dei, de Jubilais, de usu Historia Francisci Spiera; Cosmographia, Astronomia & Geographia Elementa.* * Camerarius, *in Vita Melanchthonis.* Pantaléon, *Prosopogr.* p. 3. Zwingeri *Theatrum Vita Humana.* Castellionis *Dialog. de Pradestinat. Libri Academ. Basiliens.* Thomas, *Hist.* l. 36. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 159. *& suiv.* de l'édition de 1715. Adam, *Vit. Theolog.* Hoornbeek, *Summa Controvers.* Spanheim, *de Origine & progressu Anabapt.* n. 2. Bayle, *Dict. Crit.*

BORRHE'E (Martin) *Voyez* BORRHAUS.

* BORRI (Joseph François) en Latin *Borrhius*, fameux Chymiste, Charlatan, & Hérétique du XVII siécle, étoit Milanois. Il acheva ses études dans le Séminaire de Rome, où les Jésuites l'admirérent comme un prodige, à cause de sa mémoire & de sa capacité. Il s'attacha ensuite à la Cour de Rome, & ne laissa pas d'approfondir plusieurs secrets de Chymie. Il donna dans les débauches les plus effrénées, & se trouva obligé l'an 1654, à se réfugier dans une Eglise. Peu après il fit le devot & sema clandestinement des discours de Visionnaire. Il communiquoit à ses Confidens les révélations, qu'il se vantoit d'avoir eues. Mais voyant, après la mort d'*Innocent X*, que le nouveau Pape *Alexandre VII* renouvella les Tribunaux, & fit prendre garde de plus près à toutes choses, il n'espéra point d'avoir le tems nécessaire pour augmenter le nombre de ses Disciples, autant que son dessein le demandoit. Ainsi il sortit de Rome, & s'en retourna à Milan. Il y fit le dévot, & s'accrédita par ce moyen auprès de plusieurs personnes, ausquelles il faisoit faire certains exercices de piété, qui avoient une grande apparence de vie spirituelle. Il engageoit les Membres de sa nouvelle Congrégation à lui jurer le secret; &, quand il les vit affermis dans la croyance de sa Mission extraordinaire, il leur dicta certains voeux par la suggestion de son Ange, leur disoit-il. L'un de ces Voeux étoit celui de la pauvreté, en exécution duquel, il se faisoit consigner l'argent, que chacun avoit. Le cinquiéme de ces voeux les engageoit à un zéle très-ardent pour la sainte propagation du Régne de Dieu. Ce devoit être le Régne du Très-Haut; le Régne d'un seul Troupeau, selon le jargon de cette nouvelle Secte. Borri devoit être le Capitaine général des Troupes, qui réduiroient le Genre Humain à une même Bergerie. Il seroit assisté d'une façon particuliére par *Michel l'Archange*. Il avoit déja reçu du Ciel une Epée, sur la poignée de laquelle se voyoit l'image des sept Intelligences, & on tueroit le Pape même, s'il n'avoit pas sur le front la marque requise. Je laisse là le détail des autres Visions, pour dire quelque chose des nouveaux Dogmes du Cavalier Borri. Il enseignoit entre autres choses, que la *Ste Vierge* étoit une véritable Déesse, & proprement le S. Esprit incarné; car il disoit, qu'elle étoit née de sainte *Anne*, tout comme *Jesus Christ* étoit né d'elle. Il l'appelloit la Fille unique de Dieu, conçue par Inspiration, & faisoit ajoûter cela à la Messe, lorsque les Prêtres ses Sectateurs la célébroient. Il disoit qu'elle étoit présente, quant à son humanité, au Sacrement de l'Eucharistie, & alléguoit certains passages de l'Ecriture, pour le soutien de ses dogmes. Il commença même de dicter à ses Disciples un Traité sur son Systême; mais il le retira de leurs mains, quand il sut, que l'Inquisition avoit ouï dire quelque chose de leurs Assemblées nocturnes. Il cacha tous ses cahiers dans un Monastére de Filles, d'où ils tombérent entre les mains de l'*Inquisition*. C'est par la voye des inspirations, dont il se vantoit, qu'il disoit avoir appris, que S. *Paul* lui communiquoit la même puissance, que Dieu conféra à cet Apôtre pour censurer la conduite de S. *Pierre*. Il se vantoit de communiquer aux autres le don d'illumination, pour l'intelligence des Mystéres, & il se servoit de l'imposition des mains, en priant la Trinité de recevoir le Novice dans la Religion des Evangéliques Nationaux. Son dessein étoit, en cas qu'il se trouvât assûré d'un assez grand nombre de Sectateurs, de se produire sur la grande Place de Milan, d'y représenter éloquemment les abus du Gouvernement Ecclésiastique, & du Gouvernement Séculier, d'animer le Peuple à la liberté, & de s'assurer ainsi de la ville & du Païs de Milan, & puis de pousser ses Conquêtes le mieux qu'il pourroit. Mais tous les desseins avortérent par l'emprisonnement de quelques uns de ses Disciples. Il se sauva bien vite, dès qu'il eut sçu cette premiére démarche de l'Inquisition, & n'eut garde de comparoître aux ajournemens de ce redoutable Tribunal. Son procès lui fut fait par contumace en 1659 & 1660. Il fut condamné comme Hérétique & son effigie fut brûlée à Rome avec ses Ecrits, au Champ de Flore, par la main du Bourreau, le troisiéme de janvier 1661. Il s'étoit arrêté quelque tems dans la ville de Strasbourg, & y avoit trouvé du support & de l'appui, tant en qualité de persécuté de l'Inquisition, qu'en qualité de Chymiste; mais il lui falut un plus grand Théatre. Il le chercha en Hollande en 1661, & le trouva à Amsterdam. Il y fit grand bruit. On alloit à lui, comme au Médecin universel de toutes sortes de maladies. Il y parut en magnifique équipage. Il se faisoit traiter d'Excellence, & on parloit de le marier aux plus grands Partis. La chance tourna. On vit baisser sa réputation, soit que les miracles ne trouvassent plus de foi, soit que la foi ne pût plus faire de miracles; & une belle nuit il fit banqueroute, & se sauva d'Amsterdam avec plusieurs pierreries, & plusieurs sommes d'argent, qu'il avoit escamotées. Il se retira à Hambourg, où étoit alors la Reine *Christine* de Suéde, se mit sous sa protection, & lui persuada de hazarder bien de l'argent pour le travail du grand oeuvre, ce qui n'aboutit à rien. Il passa ensuite à Copenhague, & inspira une forte envie au Roi de Danemarc de chercher la Pierre Philosophale. Il aquit par ce moyen les bonnes graces de ce Prince, jusques à devenir très-odieux à tous les Grands du Royaume. Immédiatement après la mort de ce Roi, auquel il avoit fait faire inutilement des dépenses infinies, il sortit de *Danemarc*, crainte d'y être mis en prison, fut à la Cour de Saxe, & enfin résolut d'aller en Turquie. Etant arrivé sur les frontiéres au tems que l'on découvrit la conspiration de *Nadasti*, de *Serin*, & de *Frangipani*, on le prit à Goldingen pour un des Complices; c'est pourquoi le Seigneur du lieu le pria de venir loger chez lui, & s'assura de sa personne. Ayant sçu que son Prisonnier s'appelloit François-Joseph Borri, il envoya ce nom à l'Empereur, afin qu'on vît si cet Homme étoit du nombre des Conjurez. Le Nonce du Pape avoit audience de l'Empereur justement lorsque la Lettre du Comte de Goldingen fut apportée. Il n'eut pas plutôt ouï le nom de Borri, qu'il demanda, au nom du Pape, que ce Prisonnier lui fût livré. L'Empereur y ayant consenti fit venir à Vienne le Cavalier Borri, & lui obtint promesse du Pape, qu'on ne le feroit point mourir. On l'envoya à Rome, où il fut condamné à passer toute sa vie dans la prison de l'Inquisition, & à faire amende honorable. Quelques années après, il obtint la liberté de sortir, pour traiter le Duc d'*Estrées*, que tous les Médecins comptoient déja pour mort, & il le guérit; ce qui fit dire qu'un Hérétique avoit fait un grand miracle dans Rome. Le Duc obtint, qu'on le changeroit de prison, & qu'on l'envoyeroit au Château-Saint-Ange. Le bruit a couru, depuis ce tems-là, qu'on lui permettoit de sortir deux fois la semaine, & de se promener par la ville avec des Gardes. On imprima à Genéve en 1681, quelques Ecrits qu'on lui attribue, savoir des Lettres sur des matiéres de Chymie, & des Réflexions Politiques. Le premier de ces Ouvrages est intitulé, *La Chiave del Cabinetto del Cavagliere Giuseppe Francesco Borri Milanese*. Il contient dix Lettres, dont les deux premiéres datées de Coppenhague l'an 1666, ne sont autre chose en substance, que *le Comte de Gabalis*, que l'Abbé de *Villars* publia en 1670. C'est à savoir, qui des deux est le Plagiaire. L'autre Traité a pour titre, *Istruzzioni Politiche del Cavagliere Giuseppe Francesco Borri Milanese date al Re di Danimarca.* Ce sont quelques Aphorismes de Politique accompagnez d'un assez long Commentaire. La Vie de Borri apprend qu'il publia, lorsqu'il demeuroit à Strasbourg, sur le rétablissement de l'oeil, une lettre qui courut par tout le Monde. La Bibliothéque des Médecins fait mention de deux de ses Lettres imprimées à Coppenhague l'an 1669, & adressées à *Bartholin*, l'une *de Ortu Cerebri & usu Medico*; l'autre, *de Artificio Oculorum humores restituendi*. Konig lui attribue un autre Ecrit intitulé, *Notitia Gentis Burrhorum*. Une Gazette du neuviéme septembre 1695, a assuré que Borri étoit mort au Château-S. Ange, âgé de 79 ans. * Bayle, *Dict. Critiq. & ses Garants.*

BORRIANO, petite ville du Royaume de Valence en Espa-

Espagne, est sur le Golfe de Valence, à sept lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

BORRICHIUS (Olaüs) l'un des plus savans personnages de son siécle, né le septiéme, ou selon d'autres, le 26 avril 1626, étoit fils d'un Ministre Luthérien au diocèse de Ripen dans le Danemarck. Il fut envoyé à l'Académie de Coppenhague l'an 1644, & s'y appliqua à plusieurs sortes d'études pendant six ans; mais de telle sorte, qu'il donna ses principaux soins à la Médecine. Il régenta dans le Collége de Coppenhague, & s'aquitta très-bien de cette fonction; car il étoit infatigable dans le travail. Ses mœurs étoient bien réglées. Cela lui aquit l'estime de Gaspar Brochman, Evêque de Zélande, & celle du Chancelier du Royaume, & il obtint par leur recommandation un canonicat à Lunden. Il refusa le rectorat de l'Ecole Illustre de Herlow, parce qu'il avoit formé le dessein de voyager & & de se perfectionner dans la Médecine, qu'il commença de pratiquer pendant une horrible peste, qui fit mourir beaucoup de gens dans la capitale du Royaume. La contagion étant cessée, il donna encore un an aux soins de sa classe, après quoi il prépara toutes choses pour les voyages qu'il avoit dessein de faire; mais il fallut qu'il les remît pour quelque tems, parce que M. Gersdorff, premier Ministre d'Etat le voulut avoir dans sa maison, comme Précepteur de ses enfans. Il exerça cet emploi pendant cinq ans, puis il satisfit son inclination à voyager: mais avant que de partir, il eut l'avantage d'être désigné Professeur en Philosophie, en Poësie, en Chymie & en Botanique, dans l'Académie de Coppenhague. Il partit au mois de novembre 1660, & après avoir vu à Hambourg quelques Médecins célébres, il vint en Hollande, & s'y arrêta assez long-tems. Il y fut joint par les fils de M. Gersdorff, qu'il prit sous sa conduite; & après leur avoir fait voir les Païs-Bas Espagnols & l'Angleterre, il les mena à Paris, où il s'arrêta deux ans. Leurs Tuteurs les rappellérent, & cela fut cause qu'il continua ses voyages avec plus de liberté. Il fut promu au doctorat en Médecine à Angers; il vit les principales villes du Royaume, passa les Monts, & arriva à Rome au mois d'octobre 1665, où il demeura jusqu'à la fin de mars 1666; après quoi il fallut songer au retour, la charge qui lui avoit été conférée dans l'Académie de Coppenhague, demandant sa résidence. Il traversa l'Allemagne, & arriva en Danemarck au mois d'octobre 1666. Le profit de ce long voyage ne pouvoit pas être médiocre; puisque Borrichius s'étoit fait connoître dans chaque ville aux plus savans hommes qui y fussent. Il fit voir dans l'exercice de sa charge, qu'il étoit très-digne de la remplir, étant laborieux au souverain point, & rempli d'une grande variété de connoissances. Les livres qu'il publia en sont une bonne preuve. Borrichius ne voulut jamais se marier, craignant que cela ne diminuât la liberté de philosopher. Il fut pendant douze ans Doyen de la Faculté de Philosophie, & on l'élut deux fois Recteur de l'Université. Il fut élevé à la charge de Conseiller au Conseil suprême de la Justice l'an 1686, & à celle de Conseiller de la Chancellerie royale l'an 1689, & commença de sentir les attaques de la pierre cette même année. Ne voyant pas d'autre reméde que celui de se faire tailler, il se résolut à subir les risques de cette rigoureuse opération le 13 septembre 1690. Elle ne réussit point. La pierre se trouva si grosse & si dure, qu'il ne fut pas possible, ni de l'arracher, ni de la couper. Il soutint cet accident & toutes ses suites avec beaucoup de constance jusqu'à sa mort, arrivée le 31 d'octobre de la même année. Il donna 26500. écus pour l'entretien des pauvres Etudians, & cinquante mille écus à ses parens. Il fonda à Coppenhague une espéce de Collége pour seize personnes qui n'ayant point de bien, y trouvent par sa libérale prévoyance, dequoi se livrer tout entiers aux Sciences. Il n'y a que les gens du pays qui puissent occuper ces places, qui doivent être remplies par deux Théologiens, par deux Philosophes, par deux Mathématiciens, par deux Astronomes, par deux Jurisconsultes, par deux Médecins, par deux Orateurs, & par deux Humanistes. Afin que le loisir dont ils jouïssent, ne dégénére pas en une indolente oisiveté, ces Savans sont obligez par la fondation de faire, huit au Printems, & huit en Automne, un Discours public, chacun dans la Science qu'il a choisie. C'est le seul travail que l'on exige d'eux. Les Ouvrages que l'on a de lui sont, *Cabala caracteralis; Disputatio de Artis Poëtica natura; Parnassus in Nuce, vel compendiosa sed absoluta Prosodia; Dissertatio de Lexicorum Latinorum fecunditate, & ponderatione inde nobilium Criticorum lucubrationibus; Deutingius Heautontimorumenos, sive Epistola selecta Eruditorum quæ immaturis Antonii Deusingii Medici Groningensis scriptis larvam striblem sed sincere detrahunt, &c.; Oratio Jubilæa Evangelica; Dissertatio de ortu & progressu Chemiæ; Hermetis, Ægyptiorum ac Chemicorum sapientia ab Hermanni Conringii Animadversionibus vindicata; Lingua Pharmacopæorum; Arctos pullata, tumulo Frederici III, Regis Danorum illacrymans. Poëma Heroicum; Arctos respirans auspiciis Christiani V, Daniæ Regis; De Causis diversitatum Linguarum Dissertatio; Cogitationes de variis Latinæ Linguæ Ætatibus; Analecta ad Cogitationes de Lingua Latina; Disputatio de Scorbuto; Disputatio de Morbis soporosis; Docimasia Metallica clare & compendiose tradita; Dissertationes Academicæ de Poëtis; Brevis Conspectus Scriptorum Lat. Ling. præstantiorum; De Somno & somniferis, maxime papavereis, Dissertatio; Dissertatio Philologica de quantitate penultimæ Denominativorum in Ius, & Verbalium in Ieis; Oratio Panegyrica in memoriam Olgeri Vindii; Dissertatio de Urbis Romæ primordiis; De antiqua Urbis Romæ facie Dissertatio compendiaria; Dissertatio de Lapidum generatione in Macrocosmo & Microcosmo; Tractatus de Usu Plantarum indigenarum in Medicina; Poëmata; Conspectus Scriptorum Chemicorum illustriorum; Tredecim Epistolæ ad Thomam Bartholinum; Dissertationes seu Orationes Academicæ in duos tomos tributa.* * Bayle, *Dict. Crit.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoires des Hommes Illustres*, *tome* 19. *p.* 44. *& suiv.*

BORRO, (Alexandre, Marquis de) fameux Général, naquit à Arezzo dans le Duché de Florence en 1600. Après avoir fini ses études à l'âge de 28 ans, il prit le parti des armes à l'exemple de son pére, & servit d'abord en Allemagne sous le Général Piccolomini; il passa ensuite dans le Milanois pour servir sous le Duc de Féria, & obtint le commandement de quelques troupes Allemandes. Il retourna en Allemagne quelque tems après, & comme il étoit fort bon Ingénieur, il eut commission de fortifier Vienne & quelques autres villes. Quoiqu'il eût été blessé dans la bataille de Nordlingue, il y fit si bien son devoir, que l'Empereur pour récompenser sa valeur, ne le reçut pas seulement dans le corps de la Noblesse de Bohéme, mais lui donna encore deux belles Seigneuries. Il se trouva aux Siéges de Stetin & de Ratisbone. Cette derniére ville fut forcée à se rendre par l'usage des diverses Machines que Borro inventa. Il contribua à la défense de Prague, enleva Zwickau aux ennemis & le restitua à l'Electeur de Saxe. Dans la guerre, qui se fit en Italie au sujet du Duché de Castro il servit Ferdinand II, Duc de Florence, dont l'armée étoit commandée par le Prince Matthias de Médicis. Borro s'y distingua encore en prenant *Citta de Pieve & Castiglione del Lago*, & par la victoire qu'il remporta sur l'armée du Pape près de Mongivino, qui fut si compléte, qu'il prit non seulement toute l'artillerie & le bagage de l'ennemi, mais aussi le Général Marri, qui avoit commandé dans la bataille. Le Grand Duc, pour témoigner à Borro combien il étoit content de son service, lui accorda plusieurs fiefs & plusieurs autres graces très-distinguées. La guerre finie il s'en retourna en Allemagne, qu'il trouva aussi en paix; de sorte qu'avec le consentement de l'Empereur, il passa en Espagne, pour y servir contre la France, ce qu'il fit avec tant de succès qu'en qualité de Général Mestre de Camp, il fit lever le siége de S. Matheo, place située sur les confins de Valence & de Catalogne, & chassa l'ennemi de toute cette contrée. S'étant ensuite joint au Marquis de Mortara, Capitaine Général de Catalogne, il prit non seulement Flix, mais aussi Tortose; en récompense de quoi le Roi d'Espagne le nomma Gouverneur de la Province de Galice dans les affaires militaires, & lui donna un Marquisat dans la Toscane. Il passa depuis en qualité de Général au service des Vénitiens. La premiére chose qu'il y fit, fut de remédier au défaut de discipline, & à la paresse qui régnoit parmi les troupes des Vénitiens. Il avança ensuite avec une flotte jusques aux Dardanelles, mais il ne put jamais engager l'ennemi, à en venir aux mains avec lui. Il réduisit l'Isle d'Egine par la force, à se reconnoître tributaire de la République, & engagea par la douceur plusieurs autres Isles à suivre l'exemple de la premiére. Il attaqua aussi Malvasie, & s'en seroit sans doute rendu maître, s'il n'avoit pas eu les mains liées à certains égards. On le vit dans la suite s'emparer encore des Isles de Ténede & de Lemnos. Quelque tems après il quitta la Flotte, avec le consentement de ses Supérieurs, soit qu'il fit cela par un motif de chagrin de ce que les autres Chefs de l'armée navale ne paroissoient pas faire assez d'attention à ses projets, soit que ses affaires domestiques l'appellassent ailleurs, soit enfin qu'il jugeât nécessaire de s'aboucher avec le Capitaine Général de la République. Il prit sa route vers Corfou avec un seul Vaisseau. Trois Corsaires de Barbarie l'attaquérent en chemin, & quoiqu'après un combat des plus sanglans & des plus chauds, il échappât de leurs mains, il y reçut tant de blessures dangereuses, qu'il en mourut à Corfou le deuxiéme décembre 1656. La République de Venise lui rendit, après sa mort, tant d'honneurs distinguez, qu'il est aisé d'en conclurre le cas qu'elle faisoit de ce Héros pendant qu'il vivoit encore. * Lorenzo Crasso, *Elogii delli Capitani illustri*, *p.* 294.

BORROMÉE, maison du Milanois considérable par les Cardinaux qu'elle a donnez à l'Eglise, & par ses alliances, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. JACQUES Vitallian, qui épousa *Marguerite* Borromée, fille de *Philippe*, morte le 19 juillet 1429, dont il eut, VITALLIAN, qui suit;

II. VITALLIAN Borromée, substitué en 1416, à la Maison de Borromée, par *Jean* son oncle maternel, fut Comte d'Arone, &c. & mourut le quatriéme octobre 1449. Il épousa *Ambrosina* Fagnani, dont il eut, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Pavie, mort le quatriéme août 1453; 3. *Marguerite*, alliée à *Augustin* Visconti de Serio; 4. *Talde*, mariée à *Othon* Mandelle, Comte de Caorsi; 5. *Coronne*, qui épousa *Bassian* Cavazza, Comte de Somaglia; 6. *Fortesse*, femme de *Jean-Philippe* Crivelli; & 7. *Honeste* Borromée, mariée à *Jacques* Comte de Correggio.

III. PHILIPPE Borromée, Comte d'Arone, Seigneur de Palestri, d'Anghiéra, &c. Conseiller du Duc de Milan, mourut en 1464. Il épousa en 1435, *Françoise*, fille de *Lancelot* Visconti, des Comtes de Cicognola, Seigneur de Parimati, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Vitallian*, né en 1451, Conseiller du Duc de Milan, mort sans alliance le septiéme septembre 1493; 3. *Blanche*, mariée à *Pierre-Martir* Rusco, de Côme; 4. *Ambroisine*, alliée à *Guy* de Rossi, Marquis de S. Second; & 5. *Justine* Borromée, qui épousa *Jean-Marie* Visconti, Seigneur de Fontaneti.

IV. JEAN Borromée, Comte d'Arone & d'Anghiéra, Conseiller du Duc de Milan, mourut le onziéme septembre, & selon d'autres le 14 novembre 1495. Il épousa *Cléophé* Pio, des Comtes de Carpi, dont il eut, 1. GILBERT, qui suit; 2. *Philippe*, *dont la postérité finit au quatriéme degré*; 3. *Lancelot*, Sénateur de Milan, & Gouverneur de Novarre, qui de *Lucie* Adorne, fille d'*Antoine*, Duc de Génes, eut pour fille unique, *Elisabeth* dite aussi *Lucie* Borromée, mariée à *René* Trivulce, Seigneur de Formiguere; 4. *Louis*, *dont la postérité finit aussi au quatriéme degré*; 5. *Galéas*, Protonotaire Apostolique, & Abbé de Saint-Gratian; 6. *Blanche*, mariée 1. à *François* Trivulce: 2. à *Jacques* Trivulce; 7. *Hippolyte*, alliée à *Claude* de Savoye, Marquis de Raconie; 8. *Isabelle*, qui épousa 1. *Julien* de Médicis: 2. *François* Attendolo, Comte de Saint-Angel, Boulonois: 3. *Antoine Marie* Marquis de Palavicini; 9. *Justine*, mariée à *Marquis* Stampa: & 10. *Françoise* Borromée, alliée à *François* Sforce, Comte de Borgonoro.

V. GILBERT Borromée, Comte d'Arone, &c. Sénateur de Milan, épousa *Magdelaine*, fille du Chevalier Fritz, qui étoit fils du Markgrave de Brandebourg, dont il eut, 1. FREDERIC, qui suit; 2. *Camille*, alliée à *Matthieu* Beccaria; 3. *Marguerite*, qui épousa

Marc-Antoine Landriani; & 4. *Jeanne* Borromée, mariée à *Louis* Caccia.

VI. FRÉDÉRIC Borromée, Comte d'Arone, &c. épousa *Véronique* Visconti, fille de *Galeas*, des Comtes de Soma, dont il eut, 1. GILBERT II. du nom, qui suit; 2. *François*, mort sans enfans de *Baurelle* Vestarina; 3. JULES-CÉSAR, qui continua la postérité, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 4. *Magdelaine*, alliée à *Sébastien* Ferrero, Marquis de Romagnano; 5. *Léonore* mariée à *Jean* del Verme, Comte de Bobbio, Seigneur de Voghére; & 6. *François* Borromée, qui de *Zénobie* de Tolentin, eut pour fils unique *Jean* Borromée, mort sans enfans de *Diane*, fille de *Philippe* Pirovana.

VII. GILBERT Borromée II. du nom, Comte d'Arone, &c. épousa 1. *Marguerite*, fille de *Bernardin* de Médicis, & sœur du Pape *Pie* IV: 2. *Thadée* del Verme, sœur de *Jean*, Comte de Bobbio: 3. *Aurelie* Vestarina. Du premier mariage vinrent, 1. FRÉDÉRIC II qui suit; 2. *S. Charles* Borromée, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Isabelle*, Religieuse; 4. *Camille*, mariée à *César* de Gonzague, Prince de Guastalla; 5. *Jéronyme*, alliée à *Fabrice* Gesualdo, Prince de Vénouse au Royaume de Naples; & 6. *Anne* Borromée, mariée à *Fabrice* Colonne, Duc de Marsi. Et du second sortit, 7. *Hortense* Borromée, qui épousa *Annibal* Comte d'Altemps.

VII. FRÉDÉRIC Borromée, II. du nom, Comte d'Arone, Duc de Camérino, &c. Général de l'Eglise Romaine, né en 1535, mourut en 1563, sans laisser de postérité de *Virginie* de la Rouére, fille de *Guidobalde*, Duc d'Urbin.

VII. JULES-CÉSAR Borromée, troisiéme fils de FRÉDÉRIC, Comte d'Arone, & de *Véronique* Visconti, épousa *Marguerite* Trivulce, fille de *René*, Seigneur de Formiguére, & d'*Isabelle* Borromée, dont il eut, 1. RENÉ, qui suit; 2. *Frédéric*, Cardinal & Archevêque de Milan, *dont il sera parlé dans un article séparé*; *Laure*, alliée à *François* Visconti, des Seigneurs de Massini; & 4. *Isabelle* Borromée, alliée à *Jérôme* Visconti, Seigneur de Carbonara.

VIII. RENÉ Borromée, Seigneur de Formiguére, fut Comte d'Arone, Seigneur d'Anghiera, &c. après la mort de *Frédéric* son cousin, & épousa *Ersilie* Farnèse, fille *naturelle* d'*Octave* Duc de Parme & de Plaisance, dont il eut, 1. *Jean*, mort jeune; 2. CHARLES, qui suit; 3. JULES-CÉSAR, II. du nom, qui laissa la postérité *rapportée cy-après*; 4. *Isabelle*, mariée à *Frédéric* Rossi, Comte de Saint-Second; 5. *Marie*, alliée à *Jean-Ambroise* Marquis d'Adda; & 6. *Justine* Borromée, qui épousa *François* Gallio, Duc d'Avito.

IX. CHARLES Borromée, Comte d'Arone, &c. épousa *Isabelle*, fille d'*Hercule* d'Adda, dont il eut, 1. RENÉ, II. du nom, qui suit; *Gilbert*, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *Vitallian*, Commissaire de l'Empereur en Italie, mort sans alliance le 17 octobre 1690.

X. RENÉ Borromée, Comte d'Arone, &c. mort le premier mai 1685, épousa *Julie*, fille de *Barthélemi* Comte d'Aréle, dont il eut, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Gilbert*, Patriarche d'Antioche, Evêque de Novare, Maître de Chambre du Pape Clément XI, qui le nomma Cardinal le 15 mars 1717; 3. *Justine*, mariée à *Christierne* Stampa; 4. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Comte de Verme; 5. *Lucrece*, morte jeune; 6. *Lucréce-Marie*, alliée à *Cajétan* Gallio, Prince Trivulce; 7. *Isabelle*; 8. *Béatrix*; 9. *Anne*; & 10. *Jéronyme* Borromée, Religieuse à Sainte-Marie de la Victoire.

XI. CHARLES Borromée, Comte d'Arone, &c. Viceroi de Naples, puis Commissaire de l'Empereur en Italie, & Chevalier de la Toison d'Or, épousa 1. en 1678, *Jeanne*, fille de *Charles* Odescalchi, niéce du Pape *Innocent* XI, morte en couches le 14 juillet 1619: 2. en 1689, *Camille* Barberin, fille de *Maphée*, Prince de Palestrine, & petite niéce du Pape *Urbain* VIII. Du premier mariage est issu 1. JEAN-BENOIT qui suit; & du second sont venues, 2. *Justine-Thérése*, née le quatriéme septembre 1691, mariée le onziéme avril 1714, à *Charles* Albani, Duc de Soriano, neveu du Pape *Clément* XI; 3. *Isabelle*, née le 15 octobre 1692; 4. *Marguerite*, née le sixiéme fevrier 1694; & 5. *Anne-Lucréce* Borromée, née le vint-troisiéme juin 1695.

XII. JEAN-BENOÎT Borromée, né le premier juillet 1670.

IX. JULES-CÉSAR Borromée, II. du nom, fils puiné de RENÉ, Comte d'Arone, & d'*Ersilie* Farnèse, fut Comte d'Arone, & fut tué au siége de Verceil en 1638. Il épousa *Jeanne* Céli, fille d'*André*, Duc d'Ariano, & de Cévi, dont il eut 1. *Jean* Comte d'Arone, Marquis d'Anghiéra, mort le septiéme août 1660, sans enfans d'*Isabelle*, fille de *Jean* Comte d'Arcimbolde, ni de *Marie-Livie* Lanto de la Rouére, ses deux femmes; 2. *Frédéric*, Cardinal, *dont il est parlé cy-après dans un article séparé*; 3. 4. *Charles-Marie* & *André*, Théatins; 5. *Maxime*; 6. *Antoine*, Comte d'Arone, Duc de Cévi, mort le septiéme octobre 1686, sans laisser de postérité d'*Héléne* Visconti, fille de *Thibaut*, Marquis de Cilliga; 7. *Paul-Emile*, mort en février 1690, sans enfans de *Magdelaine* Durini; 8. *Justin*, mort jeune; 9. *Marguerite*, morte sans alliance; 10. *Cornélie*, Religieuse; 11. *Ersilie*, Capucine; & 12. *Anne-Marie* Borromée, mariée à *Philippe* Comte de Pépoli, Bolonois. * Imhoff, *en ses Généalogies d'Italie & d'Espagne*.

BORROMÉE (Saint-Charles) Cardinal du titre de sainte Praxéde, Archevêque de Milan, fils du Comte GILBERT Borromée, & de *Marguerite* de Médicis sœur du Pape *Pie* IV, naquit le deuxiéme octobre de l'an 1538, & dès son enfance il donna des marques de l'inclination qu'il avoit à la vertu. Il fut pourvu dès l'âge de douze ans de l'Abbaïe de Saint-Gratian; à seize, il étudia en Droit sous le fameux François Alciat, auquel il procura depuis le chapeau de Cardinal; à vint-deux ans, il prit le bonnet de Docteur; & son oncle maternel Pie IV, étant monté en 1559, sur le siége de saint Pierre, il le nomma Cardinal en 1560. Il devint Cardinal Neveu, Archevêque de Milan, Grand Pénitencier, Légat de Bologne, de la Romagne, & de la Marche d'Ancone, & Protecteur de plusieurs Couronnes, aussi bien que de plusieurs Ordres Religieux. Son frére unique *Frédéric* Borromée, étant mort en 1563, à la fleur de son âge sans postérité, il se fit aussi-tôt ordonner Prêtre, pour se délivrer de l'importunité de ses parens & de ses amis, qui vouloient qu'il quittât l'état ecclésiastique pour soutenir la gloire de sa Maison. Pendant le pontificat de son oncle, il travailla avec un grand soin pour le bien de l'Eglise, & fit conclurre heureusement le Concile de Trente. Depuis, s'étant retiré dans son église de Milan, il ne s'employa qu'à visiter son diocése, à faire des réglemens pour les personnes consacrées au service de Dieu, à fonder des Séminaires ecclésiastiques, à réformer des Ordres Religieux, à défendre la Jurisdiction ecclésiastique, & à faire toutes les autres fonctions d'un excellent Prélat. Il célébra six Conciles Provinciaux, & onze Synodes, qui contiennent tous les statuts nécessaires pour le parfait gouvernement d'un diocése. On met sa mort au onziéme novembre de l'an 1584, en la 47 année de son âge. Le Pape Paul V le canonisa l'an 1610. *Voyez* Giussano. Godeau. Charles Bascape & Ripamontius, qui ont écrit la Vie de ce Saint.

BORROMÉE (Frédéric) Cardinal, Archevêque de Milan, illustre par sa doctrine & par sa piété, fils puiné du Comte JULES-CÉSAR Borromée, & de *Véronique* Trivulce, témoigna dès son enfance, un penchant si grand pour l'état ecclésiastique, que saint Charles, son cousin germain, fils du Comte *Gilbert Borromée*, frere de *Jules-César*, prit soin de son éducation; & l'ayant mis au nombre des Clercs, il le fit élever dans le College qu'il avoit fondé à Pavie. Depuis, le Pape Sixte V le fit Cardinal en 1587, & Clément VIII le nomma à l'Archevêché de Milan en 1595. En l'an 1609, il célébra le septiéme Concile de Milan. C'est lui qui a fondé en cette ville la célébre bibliothéque Ambrosienne, qu'Antoine Olgati, auquel il en donna le soin, enrichit de neuf mille Manuscrits. Pour une seule fois, on y mit quatre-vint dix balles de livres, sauvez du naufrage de la bibliothéque de Vincent Pinelli. Le Cardinal Borromée mourut en 1631. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Sacra Colloquia*; *Principum favor*; *Divina laudes*; *Sermones synodales*; *De Episcopo concinante*; *Meditamenta literaria*; *De Christiana mentis jucunditate*, &c. * Giussano, *in Vita sancti Caroli*. Sponde, *in Annal.* Janus Nicius Erythræus, &c.

BORROMÉE (Gilbert) Cardinal, fils de CHARLES Comte de Borromée, & d'*Isabelle* d'Adda, petit-neveu du Cardinal *Frédéric*, naquit en 1615, & après avoir passé par differens emplois, de Gouverneur, de Commissaire des armes, &c. dans les terres de l'Etat Ecclésiastique, le Pape Innocent X, qui l'avoit donné pour Ministre au Cardinal Pamphile son neveu, le fit Cardinal *in petto* l'an 1652, & le déclara le deuxiéme mars 1654. Il fut de differentes Congrégations, sur tout de celle qui fut établie pour examiner le livre de Jansenius, où il se distingua par son savoir, ayant toujours eu commerce avec les plus savans hommes de son tems. Après avoir fait durant trois ans les fonctions de Légat dans la Romagne, il revint à Rome, où il mourut le 18 janvier 1672.

BORROMÉE (Frédéric) II. du nom, Cardinal, fils du Comte JULES-CÉSAR Borromée II. du nom, tué au siége de Verceil en 1638, & de *Jeanne* Céli, & petit-neveu du Cardinal *Frédéric* Borromée, après avoir été Référendaire des deux Signatures, & Inquisiteur à Malte, fut fait Patriarche titulaire d'Alexandrie, & envoyé Nonce chez les Suisses, d'où il revint pour être Sécretaire de l'Immunité, & Vice-Gouverneur de Rome. Le Pape Clément IX l'envoya Nonce ordinaire à Madrid, & son successeur Clément X lui donna le chapeau de Cardinal le 22 décembre 1670, & le fit Sécretaire d'Etat; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 18 février 1673, âgé de 56 ans, & fut inhumé en l'église de la Nation Milanoise.

BORROMÉE (Blanche) Demoiselle de Padoue, illustre par sa doctrine & par sa vertu, avoit une parfaite connoissance des Sciences & des Langues étrangéres. Elle enseigna même avec applaudissement, & mourut en 1557. Laurent Gambara, Achille Statius & d'autres lui dresserent des épitaphes. En voici une que lui fit Alexandre Léonard de Padoue,

Candida, honor Patavi, immatura morte perempta,
Ut rosa vix florens ungue recisa cadit:
Tecum omnis virtus, tecum omnis forma recessit,
Æterni meritis te voluere Dii.

BORROMÉES (Isles). Il y en a deux de ce nom situées dans la partie méridionale du Lac Major, dans le Milanois. Elles portent le nom de la Maison Borromée, à laquelle elles appartiennent, & qui y a un superbe Palais. Elles fourmillent de lapins, ce qui fait qu'en Italien on les nomme aussi *Isole de' Conigli*. Quoique ces Isles soient petites, elles ne laissent pas d'être délicieuses. Elles sont pleines d'un nombre prodigieux d'orangers, ce qui fait un effet admirable lorsqu'on approche des Isles. Les Etrangers y sont aussi parfaitement bien reçus, par les ordres généreux de Messieurs les Comtes Borromées. * Misson, *Voyages d'Italie, tome 3. p. 235. Théatre de la Guerre en Italie*, en Allemand, *p. 296.*

BORROUGHBRIDGE. *Voyez* BOROUGHBRIDGE.

* BORROW ou OVERBORROW, petit village d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, sur le ruisseau de Lack ou Leck, n'est que les restes d'une ancienne ville qui fut autrefois grande, riche & magnifique, qui fut reduite à l'extrémité par un siége long & opiniâtre, jusqu'à être ensevelie dans ses ruïnes. Camden conjecture que c'est *Bremetonacum*. Quoiqu'il en soit, on y a trouvé une infinité de monumens anciens de la magnificence Romaine, comme, des pavez à la Mosaïque, des pierres gravées, des médailles, & autres choses semblables. * Beverell, *Délices de l'Angleterre, p. 295.*

BORSALO, Royaume d'Afrique dans le païs des Négres. Il n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord septentrional de la riviére de Gambea jusqu'à Tantaconde. La ville ou habitation de Borsalo est au milieu du païs, à 80 lieues de la côte. A

l'embouchure de cette rivière on trouve un village que l'on a nommé *Barra*, à cause que tous les vaisseaux qui viennent mouiller sur cette côte sont obligez de donner une barre de fer au Roi de Borsalo. A neuf lieues de *Junla* vers le midi, est l'embouchure de la rivière qui porte ce même nom de Borsalo. Cette embouchure est fermée par de grands bancs. Il faut remonter quatre ou cinq lieues le long de cette rivière, avant qu'on puisse trouver quatre ou cinq brasses de profondeur. La rive est bordée de quantité de villages. Quand on a remonté le Borsalo à quinze lieues de la côte, on rencontre sur le bord oriental, proche d'un grand arbre, qui a quatre brasses d'épaisseur, une belle source d'eau fraiche, où ceux qui demeurent dans les villages voisins viennent s'en pourvoir, l'eau du fleuve étant salée jusqu'en cet endroit à cause du flux & du reflux de la mer, qui remonte plus de soixante lieues dans la rivière. * De la Croix, *Hist. de l'Afrique, tome 2.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

BORSANIA. *Voyez* BARZOD.

BORSANO. *Voyez* BORSI.

BORSCHEID. *Voyez* BORTSCHEID.

BORSELE (Wolfard de) Seigneur de Ter-Veere en Zélande, Comte de Buchan en Ecosse, & de Grand-Pré en Champagne, est nommé Maréchal de France dans un Compte du Receveur général de toutes les Finances de l'année 1464, & ne prenoit plus cette qualité les années suivantes, dans les quittances qu'il donna de la pension de 2000 livres que le Roi lui avoit accordée, & dont il jouit toute sa vie. Il fut fait Chevalier de la Toison d'Or en 1478, & mourut à Gand en 1487.

L'on ne rapporte ici les ancêtres que depuis FLORIS de Borsele, Seigneur de Ter-Veere, de St. Martensdyk, de Flessingue, &c. qui épousa *Marguerite* de Berg-op-Zoom, fille de *Henri* de Berg-op-Zoom, Seigneur de Baneriem, & de *Béatrix* de Polane, dont il eut, 1. HENRI qui suit; 2. *Albert*, mort en 1436; 3. *François* de Borsele, Comte d'Ostrevant, &c. Chevalier de la Toison d'Or, qui épousa *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut, de Hollande & de Zélande, veuve de *Jean* Dauphin, fils de *Charles* VI, Roi de France; de *Jean* de Bourgogne Duc de Brabant; & de *Humfroy* Duc de Glocester, fils de *Henri* V, Roi d'Angleterre, & fille unique de *Guillaume* de Baviére, IV. du nom, Comte de Hainaut, de Hollande, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne sa seconde femme. Ce Comte ayant été arrêté prisonnier par *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne son cousin, elle fut obligée pour le retirer de lui céder ses païs de Hainaut, de Hollande, de Zélande & de Frise, dont elle mourut de chagrin en 1436, sans enfans de ses quatre maris. *Floris* de Borsele eut encore deux filles, 4. *Léonore*, mariée à *Jean* Comte de Buren; & 5. *Béatrix* de Borsele, alliée à *Gaspard* de Quiten.

II. HENRI de Borsele, Seigneur de Ter-Veere, de Quendembourg, de Hamirode, Comte de Grandpré, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mort le 17 février 1470, épousa *Jeanne* de Halluin, fille d'*Olivier*, Seigneur de Hamirode, & de *Marguerite* de la Clite-Commines, dont il eut WOLFARD, qui suit; & *Marie* de Borsele, alliée à *Louis* de Bruges, Seigneur de la Gruthuse.

III. WOLFARD de Borsele, Seigneur de Ter-Veere, &c. Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en 1468, *Charlotte* de Bourbon, seconde fille de *Louis* I. du nom, Comte de Montpensier, & de *Gabrielle* de la Tour, sa seconde femme, dont il eut, 1. *Louis*, mort jeune; 2. *Anne*, Dame de St. Martensdyk, mariée 1. à *Philippe* de Bourgogne, Seigneur de Beures, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur d'Artois & du Comté de Flandre; 2. à *Louis* Vicomte de Montfort; & 3. *Jeanne* de Borsele, alliée en 1492, à *Valeran*, Seigneur de Brederode. * Sainte-Marthe, *Histoire de France*. Maurice, *Chevaliers de la Toison d'Or*. Le P. Anselme, &c.

BORSELE, famille. *Voyez* BORZELEN.

BORSET ou BORSETTE. *Voyez* BORTSCHEID.

BORSHOLDER, nom qui fut donné anciennement en Angleterre au Doyen, ou Chef d'une certaine Société qu'on appelloit *Décurie*, parce qu'elle étoit composée de dix hommes, qui se cautionnoient solidairement, & s'obligeoient envers le Roi de répondre de tout ce qui se pourroit commettre mal à propos, par chacun de leurs associez. Si l'un deux venoit à prendre la fuite, les autres étoient tenus de le représenter dans le terme de trente jours, ou de satisfaire pour lui, selon la qualité de la faute qu'il avoit commise. Le Roi Alfréde qui vivoit environ l'an 880, divisa toute l'Angleterre en Comtez, les Comtez en Centuries, & celles-ci en Décuries ou Colléges de dix Bourgeois considérables, dont le Doyen fut appellé *Borsholder*, c'est à dire, *principal répondant*, ou le *Vieillard du bourg*. *Voyez* Henri Spelman, *Gloss. Archaeol.* où il dit quelle fut l'occasion de cette louable institution d'Alfréde, qui tâchoit par ce moyen de tenir ses Sujets en bride, & d'arrêter le cours de plusieurs malversations, par l'intérêt que ces Décemvirs avoient de les empêcher.

* BORSI (Simon) Cardinal, natif de Milan, après avoir donné diverses preuves de son savoir, sur tout dans la Jurisprudence, fut fait par le Pape Grégoire XI, en 1371, Archevêque de Milan, & en 1375, Cardinal Prêtre, du titre de St. Pammaque. Le même Pape le chargea d'examiner les erreurs de Pierre Bonagéte, & l'envoya pour Légat en Allemagne. Pendant le tems de sa légation il s'opposa vigoureusement aux Beggards, aux Fraticelles, & aux Turlupins qui faisoient la guerre au saint Siége. Dans le tems qu'Urbain VI, & Clément VII étoient en dispute pour la dignité Pontificale, Borsi tint le parti du dernier, & mourut à Nice en Provence le 27 août de l'an 1381. On a de lui, *Super librum Clementinarum*; *Deductio Schismatis post mortem Gregorii XI*, & quelques lettres écrites à François Pétrarque. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oldoin. Victorell. Panvinius. Ughel. Aubery. Contelor. *Elenchus Cardinalium*.

BORSIO, Prince de Ferrare en Italie, usurpa la Principauté sur Hercule son frére, à qui elle appartenoit. L'Empereur Frédéric III, & Paul II le maintinrent dans cette dignité; mais il ne voulut point se marier, de peur que l'amour de ses enfans ne le détournât du dessein qu'il avoit de la lui rendre. Il mourut en 1460. * Brutus, *l. 5. Histor. Flor.*

* BORSTEL (Adolphe de) Gentilhomme Allemand, à qui Balzac a écrit diverses lettres, & donné beaucoup de louanges, étoit fils de Conrad de Borstel, Seigneur de Gusten, de Piorzks, &c. premier Ministre d'Etat d'Anhalt, & Gouverneur général de cette Principauté. Le Roi de Bohéme & d'autres Princes de l'Empire, l'envoyérent en France sous le régne de Louis XIII. Après avoir terminé là ses affaires, il fut naturalisé, & ne retourna point en Allemagne. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épousa Charlotte de Farou de St. Marcolle, & il en eut un fils.

* BORSTEL, nom d'une ancienne famille noble dans le Duché de Magdebourg & dans la Principauté d'Anhalt.

BORTAN BEHADIR, fils de KIL-KHAN, Roi des Mogols, & frére puiné de *Cublai Khan*, succéda à son frére mort sans enfans, & fut pére d'IESUCAI, pére de GENGHIZ-KHAN. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BORTANGE (le Fort de) *Bortanga*, *Arx Bortangi*, bon Fort des Provinces-Unies construit au milieu d'un grand marais, qui a le même nom que le Fort, dans la Seigneurie de Groningue, & aux confins de l'Evêché de Munster & du Comté d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORTSCHEID, Abbaïe de Religieuses aux portes d'Aix-la-Chapelle. L'Abbesse a le droit d'envoyer un Député à la Diéte de l'Empire.

BORYSTHENE, nom d'une ville qu'on a aussi appellée *Olbia*. C'est celle qu'on nomme présentement *Oczacow*, sur la côte de la Mer Noire. *Voyez* OCZIACOW.

BORYSTHENE (*Borysthenes*) DNIEPER ou NIEPER, fleuve de Pologne, qui a sa source dans la Moscovie, est des plus grands & des plus étendus de toute l'Europe. Il se forme de deux principales riviéres presque égales en longueur & en force, l'une qui est le Nieper, & l'autre le Prépice ou Pripéce; & parce que celui-ci à l'égard de l'autre a sa source plus avancée vers le midi, & l'autre plus avancée vers le septentrion, le Nieper passe pour le Borysthéne le plus septentrional, & le Prépice pour le Borysthéne le plus méridional de Ptolomée. Ce Nieper a sa source en Moscovie, non loin de Moscou; passe à Dnieperisko, à Mohilow, à Rohaciow; & reçoit à droite la Berezine, estimée par quelques uns le vrai Borysthéne des Anciens, à cause de la ressemblance du nom, & de la position que lui donne Ptolomée. Le Nieper, après avoir reçu la Berezine, passe à Rzeczica, & reçoit le Prépice, que l'on prend pour le Borysthéne méridional. Ce Prépice a sa source dans la Russie Noire en Pologne, sur les confins de la Haute Volhinie & de la Polésie, où il baigne Pinsk, Mozi en Lithuanie, Czernobel en Volhinie, & peu au dessous il se perd dans le Nieper, qui descend à Kiovia ou Kioff, capitale de la Volhinie, & reçoit de l'autre côté la Driesna ou Diesn, qui passe à Novogrodek-Sewierki. Après Kioff le Nieper baigne la ville de Czircassi, autrefois fameuse & forte. Il traverse encore un coin de l'Ukraine, où est Trethimirow, qui est la premiére ville donnée aux Cosaques, par le Roi Etienne Bathori. Ensuite on trouve les écueils du Borysthéne ou *Porohi*, qui sont la plus sûre retraite des Cosaques. *Porohi*, est un terme Russien, qui signifie *Pierre de Roche*. Ce fleuve à cinquante lieues de son embouchure dans la Mer Noire, est traversé de roches, qui s'entretiennent tout comme une digue au milieu de son lit, & en rendent la navigation impossible. Il y a de ces roches qui sont à fleur d'eau, d'autres qui en sortent de la hauteur de six, huit & dix piez; & de cette inégalité se forment diverses cascades ou chûtes d'eaux, que les Cosaques passent dans de petits bateaux avec beaucoup de danger. Il y a treize de ces cascades, quelques unes desquelles sont plus hautes que les autres. Il y a aussi diverses isles au delà des Porohis du Borysthéne. Il s'en voit une entre autres au dessous de la riviére dite *Czertomelik*, environnée de plus de dix mille autres, qui sont les unes à sec, les autres marécageuses, & toutes couvertes de roseaux: ce qui fait qu'on ne peut pas bien discerner les canaux qui les séparent. C'est en cet endroit & dans ces détours, que les Cosaques, font leur retraite, qu'ils appellent leur *Skarbnica Woiskowa*, c'est à dire, *le trésor de l'armée*, & où ils serrent tout le butin qu'ils font dans leurs courses sur la Mer Noire. Le Borysthéne, outre la riviére de Czertomelik, en reçoit un très-grand nombre d'autres, & s'étant extrêmement grossi, il se jette dans la Mer Noire, près de la ville d'Oczacow, dans le Golfe d'Ilmen, vers la Chersonése Taurique. Oczacow appartient au Turc, qui s'est voulu rendre maître de l'embouchure du Borysthéne, pour la sûreté de Constantinople, & des villes qui sont sur la même Noire. * Sanson, *Description de l'Europe*.

BORYSTHENE, cheval de l'Empereur Adrien, qui lui servoit sur tout pour la chasse, & dont on remarque le nom dans l'Histoire; parce que cet Empereur lui fit construire un sépulchre, & élever une colomne avec une épitaphe qu'il composa lui-même. * Saumaise, *in Æl. Spart. ad Hadrian. c. 20.*

BORZELE (Wolfard de) *Voyez* BORSELE.

BORZELEN, famille des Païs-Bas, illustre par son ancienneté & par sa Noblesse. On voit encore le château & la Baronie de ce nom dans la partie occidentale de l'isle de Zuid-Bévelandt en Zélande. Cette Baronie formoit anciennement une Ile à part, separée de celle de Zuid-Bevelandt par un bras de mer. Outre le village de Borzelen, il y en avoit encore plusieurs autres, chacun avec son église paroissiale; mais six de ces villages ont été submergez. * Smallegange, *Chronique de de Zélande*, en Hollandois. *Antiquitez de Zélande*, en Hollandois, *partie 2.*

BORZELEN (Franco de) issu de la famille, dont il est parlé dans l'article précédent, fut d'abord Chevalier & ensuite Stadhouder de Hollande, Chevalier de la Toison d'Or, & Comte d'Ostervandt. Il secourut de son argent *Jacobe* la jeune, Comtesse de Hollande, qui se trouva un jour dans un grand embarras, duquel

Jean

Jean de Montfort refusa de la tirer. De Borzelen après avoir rendu ce service à la Comtesse en devint amoureux, & lui declara sa passion dans un repas donné à *St. Martensdyk*, en lui présentant quelques branches de Saule, entrelassées en maniére de Chiffre, qui représentoient deux D. ce qui en Flamand vouloit dire qu'il étoit son esclave. La Comtesse entendit ce langage & y répondit par une tendresse réciproque, de sorte qu'elle l'épousa en secret. Mais Philippe de Bourgogne fit venir auprès de lui Francon de Borzelen, & l'envoya prisonnier à Ruppelmonde, avec ordre qu'on lui tranchât la tête. La Comtesse touchée par un endroit aussi sensible, céda toutes ses Seigneuries au Duc, uniquement pour sauver son époux, qu'elle épousa ensuite en public, & avec qui elle vécut en bonne intelligence. Cependant le chagrin que lui causa le changement de son état, qui de Comtesse la rendoit simple *Inspectrice des forêts & Garde des Dunes*, la jetta dans une maladie dont elle mourut dans le château de Teilingue. * *Diction. Flamand.*

BORZIVOGE ou BORIVORI, I. de ce nom, Roi ou Duc de Bohéme, fils de NOSTRICE ou *Hostivite*, auquel il succéda l'an 836, sortit heureusement de quelques guerres qu'il entreprit; mais son plus grand bonheur fut d'avoir été éclairé des lumiéres de la Foi. Car ce fut le premier des Ducs de Bohéme qui reçut le batême. La cérémonie s'en fit le 23 juin de l'an 994, qui étoit le 60 ou 65 de l'âge de Borzivoge. Depuis il fut chassé, puis rappellé par ses Sujets; mais enfin en 1004, il remit le gouvernement à son fils *Spitigne* ou *Spitisvène*, & se retira dans une solitude, où il mourut peu de tems après en odeur de sainteté. * Dubraw, *Hist. Bohem.* Boreg, *Chron. Bohem.* Bertius, &c.

BORZIVOGE ou BORIVORI II, fut établi Roi de Bohéme à Ratisbonne par l'Empereur Henri IV, l'an 1100, après la mort de *Bratislas* II, qui fut assassiné le 22 decembre. Les Etats du Royaume n'avoient point eu de part à cette élection, de sorte qu'ils ne voulurent pas reconnoître Borzivoge, qui fut chassé & rétabli trois diverses fois. En voyant qu'il lui seroit impossible de se maintenir, & d'eviter les embuches qu'on lui dressoit à tout moment, il se retira en Allemagne le 14 mai 1107. * Dubraw, *Hist. Bohem.*

B O S.

* BOS (Gaspard Van den) Peintre Flamand étoit né à Hoorn en Nord-Hollande. Son frére qui étoit Charpentier de Vaisseaux lui fit d'abord apprendre son métier où il réussissoit fort bien. Cela ne put pourtant étouffer en lui l'inclination naturelle, qu'il avoit pour le dessein. Dans les intervalles de son travail lesquels ils allongeoit autant qu'il pouvoit, il tiroit son crayon de sa poche avec du papier sur lequel il dessinoit avec empressement des eaux calmes & des eaux agitées, avec toutes sortes de vaisseaux, & il faisoit tout cela avec tant de promptitude & de netteté, que les Connoisseurs en étoient dans la derniére surprise, & que Bronkhorst fameux Peintre disoit qu'il n'avoit jamais rien vû de meilleur en ce genre. Il seroit sans doute devenu un des plus habiles Peintres dans cette partie de la Peinture, si une mort prématurée ne l'eût enlevé du monde dans le printems de son âge. On est étonné de voir qu'en si peu d'années il ait pu faire tant de belles piéces que l'on trouve encore chez les Curieux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BOS (Lambert) Professeur en Langue Gréque à Franeker mourut dans cette ville le sixiéme janvier de l'an 1717, au grand regret de tous les Gens de Lettres, après une maladie de dix semaines & deux jours. En 1670, il naquit à Workum en Frise de parens reconnus pour gens de probité & qui étoient à leur aise. Jaques Bos son pere étoit Recteur de l'Ecole Latine de Workum. Sous la direction d'un tel pere il se rendit si habile dans les Langues Gréque & Latine que Monsieur Hector de Ghistra le pria de se charger de la direction des études de ses fils, & de leur enseigner ces deux Langues. Il l'entreprit & l'executa au grand contentement du pere. En 1696, le Sénat Académique lui accorda le privilege de faire sur la Langue Gréque des Leçons publiques dans l'Académie. Quelques semaines après, M. Sibrands étant venu à mourir, les Curateurs lui donnérent l'emploi de Lecteur en Langue Gréque. Il l'exerça pendant sept ans, & il donna tout ce tems-là tant de preuves de sa capacité, qu'on lui donna la charge de Professeur ordinaire en Langue Gréque qui vint à vaquer par la mort de M. Nicolas Blankard. Il occupa cet honorable poste pendant *treize* ans au grand avantage de la Jeunesse. Il a composé plusieurs Ouvrages dont une partie n'a pas encore vu le jour. Les imprimez sont entre autres, *Diatriba sive Exercitationes Philologica, in quibus Novi Fœderis loca nonnulla, e profanis maxime Auctoribus Græcis illustrantur; Eadem denuo revisa & multis partibus aucta, accedunt etiam Dissertatione de Etymologia Græca; Ellipses Græca; Eadem quibusdam locis aucta; Observationes quadam Miscellanea ad loca quadam cum Novi Fœderis tum exterorum scriptorum Græcorum; Vetus Testamentum ex Versione LXX Interpretum, secundum Exemplar Vaticanum, Roma editum, una cum Scholiis ejusdem edit. variis Mss.torum codicum veterumque exemplarium Lectionibus, nec non Fragmentis Versionum Aquila, Symmachi & Theodotionis; Animadversiones ad Scriptores quosdam Græcos: accedit Specimen Animadversionum Latinarum.* Outre tout cela, il envoya en 1714 à un savant homme qui vouloit publier Porphyre, des Remarques de sa façon, & ajouta en 1715 ses Observations sur la Syntaxe & sur les accens, à l'édition de la Grammaire Greque de Welierus. Il avoit déja quarante deux ans accomplis quand il songea à se marier. Il épousa en 1712, Feikel Sneeda de laquelle il eut deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schulten, *Orat. fun. in Lambertum Bos.* D. Balk, *Programma.*

BOSA, BOSI & BOSSA, ville de l'isle de Sardaigne, avec Evêché suffragant de Tore, dont le siége est à Savari, est située sur la côte occidentale, à l'embouchure d'une petite riviére, entre Oristan ou Oristagni au midi, & Sassari au septentrion. Elle a un château nommé *Serravalle*, & un assez bon port; mais elle est très-mal peuplée, à cause du mauvais air. Bosa est une ville ancienne, dont Ptolomée & Pline font mention. * Sanson. Baudrand.

BOSC (Nicolas du) ou Nicolas Du Bois, Chancelier de France, étoit originaire de Normandie, & d'une famille noble, qui au commencement du XIII siécle avoit donné à l'Ecosse un Chancelier, sous les régnes de Guillaume *le Lyon* & d'Alexandre III, son fils: celui-ci étoit aussi Evêque de Dublin. Nicolas du Bosc fut Chanoine de Rouen, puis Evêque de Bayeux en 1374, & en cette qualité il assista à la translation du corps de saint Louis, faite l'an 1392, en présence du Roi Charles VI. Il fut aussi présent, en 1394, à la donation faite dans Angers de la Terre de Beaufort en Vallée, au Maréchal de Boucicaut, par Guillaume, Comte dudit Beaufort. Il fut installé Président Clerc en la Chambre des Comptes de Paris en fevrier 1397, & fait Chancelier au mois de novembre suivant, par la disgrace d'Arnaud de Corbie. Il en fit les fonctions jusqu'en 1400, que le Chancelier de Corbie fut rétabli. Nicolas du Bosc avoit été, en 1396, député par le Roi Charles VI, pour traiter d'une tréve avec les Anglois, proche de la ville d'Ardres. Il mourut à Paris le 10 septembre 1408, & son corps fut porté à Bayeux. Sa famille subsiste encore dans les personnes de M. du Bosc, Seigneur de Vitermont & de Coquereaumont, fief qu'il avoit aquis pour un de ses neveux, avec la Terre d'Esmendreville, l'an 1406. Un ses petits-neveux, GUILLAUME du Bosc II. du nom, Seigneur d'Esmendreville, fut en ôtage pour le Roi Charles VII, en Angleterre, & mourut en 1430. Celui-ci fut trisayeul de JEAN du Bosc, Seigneur d'Esmendreville, *dont nous parlerons dans l'article suivant.* * Du Chêne, *Histoire des Chanceliers.* Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

BOSC (Jean du) Seigneur d'Esmendreville, Président de la Cour des Aides de Rouen, fut un des principaux auteurs de la rebellion que cette ville fit aux armes du Roi dans la premiére guerre civile sous Charles IX, pour punition de quoi, il fut exécuté avec le Ministre Marlorat & quelques autres. Voici ce qu'en dit le Laboureur: *Il étoit digne d'une meilleure destinée, pour avoir eu sa personne tout ce qui se peut desirer de grandes qualitez en un Magistrat accompli. Il avoit été élevé comme les Illustres de son tems, qui aspiroient à la possession des belles Sciences, & principalement de la Jurisprudence, qu'il alla puiser dans sa source au voyage qu'il fit exprès en Italie...... Il fut reçu Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais à Rouen le dernier juin 1544, & passa de là à la charge de second Président à la Cour des Aides de la même ville le 26 janvier 1562, qui fut l'année même de sa mort, ayant été décapité, & son corps pendu le premier novembre suivant. Il laissa de N. Guyot sa premiére femme, trois fils & deux filles, qui n'eurent rien de ses biens; & Catherine Guerin sa seconde femme se remaria à Robert du Tot. Martin du Bosc, Seigneur de Bournevile, son frére puiné, Homme d'armes de la compagnie du Vidame de Chartres, aquit par decret la Seigneurie d'Esmendreville; & de lui & d'Isabeau le Moine sa femme, Dame de Surdeval, sont descendus les autres Seigneurs d'Esmendreville. Il étoit Catholique, & c'est de lui dont* il est parlé comme d'un grand Ligueur *dans le Catholicon d'Espagne.* Ce Président est Auteur d'un livre Latin imprimé l'an 1552, intitulé *Joannis Boschai Neustrii περὶ ἀκαταληψίας.* Outre cela il fit un Traité *de la Vertu & des Propriétez du nombre septénaire*, & de la raison pour laquelle Justinien avoit divisé ses Pandectes en sept parties. Théodore de Béze le fait Auteur d'un Ouvrage *de Nomine Pompilio satiris.* On a encore quelques autres Ouvrages manuscrits de lui. * Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

BOSC (Pierre du) Ministre François, & un des plus éloquens Prédicateurs de son tems, parmi ceux de la Religion Reformée. Il étoit fils de Maître *Guillaume du Bosc*, Avocat au Parlement de Rouen, naquit à Bayeux le 21 de février 1623. Il se trouva si avancé après avoir étudié 18 mois en Théologie à Montauban & trois ans à Saumur, qu'encore qu'il ne courut que sa 23 année, il fut en état de servir l'église de Caen. Il fut donné à cette église par un Colloque le 15 de novembre 1645, & reçut l'imposition des mains le 17 de Décembre de la même année. Le mérite de ses Collégues & sur tout celui de Mr. *Bochart*, & la délicatesse d'esprit, qui régnoit dans cette église, n'empêchérent pas, que Mr. Du Bosc n'aquit promptement la réputation d'un des premiers Hommes de sa robe. Il fut regardé dans son païs, comme un Orateur parfait, & son éloquence devint si célébre par tout le Royaume, que l'église de Charenton le voulut avoir pour son Ministre, & l'envoya demander à son église dès le commencement de l'année 1658. On employa les plus fortes sollicitations; mais, ni l'éloquence des Deputez de Paris, ni les Lettres des personnes les plus qualifiées qui fussent en France parmi ceux de la Religion, ne purent engager l'église de Caen à se priver d'un si excellent Pasteur, ni ce Pasteur à vouloir quitter son Troupeau. Les recherches de Messieurs de Charenton renouvellées diverses fois depuis ce tems-là avec tout l'empressement imaginable, n'eurent jamais un meilleur succès. Il étoit impossible qu'un mérite aussi éclatant que le sien, & aussi utile à son parti ne donnât de l'inquiétude & de l'ombrage aux ennemis de la Religion Protestante. Ils le témoignérent l'an 1664, en surprenant une Lettre de Cachet, qui le rélégua à Châlons, jusqu'à nouvel ordre. On a su qu'un nommé *Pommier*, de Montauban, qui de Réformé s'étoit fait Catholique, se vanta d'être la cause de cette disgrace. Le faux témoignage qu'il rendit, regardoit la Confession Auriculaire, dont il prétendoit, que Mr. du Bosc *eût parlé dans les termes les plus choquans; jusques là qu'il l'accusoit d'avoir comparé l'oreille des Prêtres à un cloaque, à un égout & à un canal, qui recevoit toutes les ordures de la ville.* Cela fit que Mr. Du Bosc passant par Paris, pour aller au lieu de son exil, expliqua à Mr. Le Tellier son sentiment sur la Confession, & de quelle maniére il en avoit parlé. Mr. le Tellier en parut content, & lui dit même qu'il n'avoit jamais douté de la fausseté de l'accusation. Mr. Du Bosc eut la liberté de retourner à son église le 15 d'octobre 1664, & l'on ne sauroit exprimer la joye qui se répandit dans Caen parmi les Réformez, lorsqu'il y rentra le huitiéme de novembre. Un grand nombre d'honnêtes gens de l'autre parti l'allérent féliciter, & il y eut un Gentilhomme Catholique, qui

fit

fit une chose bien étrange. C'étoit une personne distinguée dans la Province, dont la vie n'étoit pas reglée. Il faisoit profession ouverte d'aimer les Pasteurs, qui avoient des talens particuliers, & paroissoit sur tout enchanté du mérite de Mr. Du Bosc. Il voulut solenniser la fête de son retour par une débauche, il prit deux Cordeliers, qu'il connoissoit pour être bons Fréres, pour être de la compagnie; & il les fit tant boire, qu'il y en eut un qui mourut sur le champ. Il alla voir M. du Bosc le lendemain, & lui dit qu'il avoit cru devoir immoler un Moine à la joye publique; que le sacrifice auroit été plus raisonnable, s'il eût été d'un Jésuite; mais que son offrande ne devoit pas lui déplaire, quoiqu'elle ne fut que d'un Cordelier. Cet accident tragique, quoiqu'il n'en fut pas la cause, ne laissa pas de troubler la joye qu'il eut de se revoir dans sa famille & dans son troupeau. Cette disgrace de Mr. Du Bosc lui fit connoître combien il étoit aimé & consideré. Il reçut aussi beaucoup d'honnêtetez de l'Evêque de Châlons, durant son exil. Il mangeoit deux fois la semaine à la table de ce Prélat, & s'il l'eût voulu, il n'en eût pas eu d'autre. Il commença d'avoir, en 1665, les occupations dans lesquelles sa prudence, sa gravité & son éloquence se sont si fort signalées. J'entends les procès qu'on fit aux églises Réformées. Il défendit celle de Caën, & plusieurs autres de la Province contre les poursuites injustes de l'Evêque de Bayeux. Le Roi ayant donné, en 1666, une déclaration accablante contre ceux de la Religion, toutes les Eglises députérent à Paris, pour faire de très-humbles remontrances à Sa Majesté. Les Eglises de Normandie députérent Mr. du Bosc, qui partit de Caën le troisiéme de juillet 1668. Dès qu'il fut arrivé à Paris, les autres Députez le choisirent, pour dresser divers Mémoires. Le bruit s'étant répandu, que le Roi vouloit supprimer quelques Chambres de l'Edit, tous les Députez des Provinces coururent chez Mr. de *Ruvigni*, le Député Général, pour lui parler sur une matiére si importante. On avoit pour but d'obtenir la permission de se jetter aux piez de Sa Majesté. On l'obtint, mais de telle sorte, qu'il n'y eut que Mr. Du Bosc, qui fut admis à l'audience. Il harangua le Roi, qui étoit dans son Cabinet le 27 de novembre 1668, & après avoir fini son discours, il eut la liberté de représenter plusieurs choses. Le Roi ayant demandé à M. Du Bosc, s'il ne croyoit pas qu'il fut en son pouvoir de chasser de France tous les Réformez, *Votre Majesté, dit-il, le peut en consultant ses forces, mais sa justice ne le lui permettra jamais.* Tout cela lui réussit d'une maniére, qui fit parler de son éloquence & de sa prudence à toute la Cour, le Roi ayant dit qu'il venoit d'entendre *le plus beau parleur de son Royaume.* Après plusieurs conférences avec Mr. le Tellier, & plusieurs allées & venues, on obtint, au mois d'avril 1669, quelque chose contre la Déclaration de 1666. Depuis ce tems-là, Mr. Du Bosc a fait une infinité de voyages pour les affaires des Eglises, & les a soutenues devant les Ministres d'Etat & devant les Intendans, avec toute la force & toute l'habileté imaginables, jusques à ce qu'il fut réduit lui-même par un Arrêt du Parlement de Normandie le sixiéme de juin 1685, à ne pouvoir plus exercer son Ministère dans le Royaume. S'il avoit été possible de sauver l'Eglise Réformée de France par la voye de la négociation, il étoit le plus propre à y réüssir, que l'on eût pu employer. *Il est certain*, dit l'Historien de sa Vie, *qu'il a éloigné le mal par ses soins & par sa prudence, & qu'il savoit manier ces affaires avec tant d'adresse & tant d'agrément, qu'elles ne pouvoient tomber en de meilleures mains.* Il se retira en Hollande, après son interdiction, & y a été Ministre de l'Eglise de Roterdam, jusques à sa mort, arrivée le deuxiéme de janvier 1692. Son éloquence attiroit une foule d'Auditeurs. M. Pierre Francius, Professeur en Eloquence, venoit d'Amsterdam pour l'entendre, & il a avoué qu'il avoit beaucoup profité à ses sermons par rapport à la récitation. Il fit une fin fort Chrétienne, & digne de cette vie reglée & tout à fait édifiante, qu'il mena toujours. Jamais homme ne soutint plus dignement que lui la gravité de son caractére. Le corps en cela répondoit à l'ame; car il avoit la mine majestueuse, ce qui ne contribua pas peu à la gloire qu'il s'aquit en matiére de prédication: cela est facile à comprendre. Il eut aussi de fort grands talens, pour présider à un Synode, & pour se faire estimer dans le grand Monde. On lui rendit justice en Hollande. Il y fut généralement estimé. Les Sectaires même ne purent refuser à la sagesse de sa conduite le respect qu'elle méritoit; & ils venerérent Mr. Du Bosc, autant qu'ils méprisoient ces gens violens, qui par leur humeur turbulente & misanthrope, se rendent indignes d'avoir l'approbation de ceux de dehors, que l'Ecriture recommande si expressément aux Ministres de l'Evangile. Il avoit été marié deux fois & n'a laissé que deux filles. Nous avons de lui deux volumes de Sermons & un Recueil de piéces diverses, qui a vu le jour après sa mort. Il avoit publié en France quelques-uns de ces Sermons. Le premier de tous fut *les Larmes de S. Pierre.* Il l'avoit prononcé un jour de Jeûne. Les Missionnaires y trouvérent de quoi lui susciter un procès: & il falut que le Duc de *Longueville* employât son autorité, pour faire cesser la persécution. Il prêcha sur la Doctrine de la Grace en 1661. Les Jésuites prétendirent, qu'il avoit imposé à l'Eglise Romaine des sentimens qu'elle n'a point; ce qui l'obligea de faire imprimer son Sermon. Quelques années après il en publia deux, qui eurent pour titre *la Ceinture des Tièdes.* Ces Sermons, & presque tous ceux qui avoient déja paru ont été réimprimez en Hollande, accompagnez de plusieurs autres qui n'avoient jamais été publiez. Ils font deux volumes *in octavo*. Mr. Du Bosc ne survécut que peu de jours à la publication du second tome. Quant au Recueil des piéces diverses, il contient 1. Les Requêtes, les Placets, les Mémoires, les Remarques, qui concernent les affaires de ceux de la Religion, que Mr. Du Bosc a gérées à Paris. 2. Les Harangues, qu'il a prononcées, & les Lettres, qu'il a écrites, & reçues en diverses occasions. La premiére Harangue est celle qu'il fit à Madame la Duchesse de *Longueville*, qui en fut charmée. 3. Plusieurs Lettres en forme de Dissertations sur quelques passages de l'Ecriture & sur quelques matiéres de Théologie. 4. Des Vers Grecs, Latins & François qu'il composa en divers tems; & quelques autres Poësies faites à sa louange. Il ne faut pas oublier la lettre qu'il écrivit en 1660, à Mr. *Brévint* Chapelain de *Charles* II. Roi d'Angleterre. Il y découvre ses sentimens sur l'Episcopat. Une partie de cette lettre fut inserée dans un Livre sur cette matiére. Les Presbytériens s'en plaignirent. Il deteste dans cette Lettre le Parricide de *Charles* I. Il n'étoit rien moins que relâché, sur l'obéissance que l'on doit aux Souverains. En 1685, on vit paroître un Sermon sous son nom, imprimé à Paris, où l'on avoit fourré diverses choses, qui regardoient la Bienheureuse Mére du Fils de Dieu, & qui étoient assez mal digerées, pour faire de la peine à celui à qui on attribuoit faussement la piéce. Mais il poursuivit si vivement l'Imprimeur, qu'on ne put avoir de prise sur lui. On a encore imprimé depuis sa mort trois volumes de Sermons de Mr. Du Bosc sur les trois premiers Chapitres de l'Epître aux Ephésiens. Tout ce qui a paru depuis sa mort est dû aux soins de Mr. *le Gendre*, digne Gendre de M. Du Bosc, & Pasteur à Roterdam, qui a aussi écrit la Vie de son Beau-pere, laquelle nous a fourni presque tout ce que nous venons de dire.

BOSC (Jacques du) Cordelier de la province de Guienne, a vécu au XVII siécle. Il se mit en vogue par un livre qu'il intitula *l'Honnête Femme*, & qui a été estimé; mais un autre livre intitulé *la Femme Héroïque* ne soutint pas sa réputation. Le célébre d'Ablancourt, qui étoit ami du Cordelier, fit la préface du premier Ouvrage. Du Bosc demeura quelque tems hors de son couvent, où il rentra enfin; il fit quelques Ouvrages contre les Sectateurs de Jansénius, qui s'en vengérent par des railleries, & en décriant ses Ouvrages. Il est vrai qu'il y en a de foibles. Quoiqu'il en soit, on ne daigna pas les refuter; & cependant quelques Anti-Jansénistes, prirent ce silence pour une victoire remportée par le P. Du Bosc. Il publia en 1629, une Traduction des Sermons Espagnols d'un Carme nommé Christophle d'Avendagno; & en 1696, il fit imprimer celle des Sermons du Pére Jérôme-Montiel de Narni. Celle-ci, *dit Colomiez, Bibliot. choisie*, est de d'Ablancourt, qui la donna à Du Bosc plutôt que de lui prêter de l'argent; mais il y avoit long-tems alors que d'Ablancourt étoit Huguenot; & auroit-il donné une partie considérable de son tems à traduire les Sermons d'un Capucin? Colomiez donne pour garant de ce fait un Médecin de la Rochelle, qui ne devoit pas le savoir par lui-même; mais Patru n'en dit rien, lui qui étoit ami particulier de d'Ablancourt, & qui lui a prodigué ses éloges pour le présent qu'il fit à Du Bosc de la préface de l'honnête femme. * *Histoire de l'Académie françoise.* Colomiez, *Biblioth. choisie.* Bayle, *Dict. Crit.*

BOSCA (Pierre-Paul) Italien, a publié en 1675, une Micrologie du serpent d'airain de l'église de saint Ambroise de Milan, qu'il croit être le même serpent que Moïse éleva dans le désert. C'est une chose curieuse de voir comment il répond au passage de l'Ecriture, où il est dit que le Roi Ezéchias le détruisit. Peut être est-il ressuscité. Il a aussi publié un Traité de l'origine & de l'état de la Bibliothéque Ambrosienne. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOSCAGER (Jean) célébre Jurisconsulte, aggrégé d'honneur dans la Faculté de Droit de l'Université de Paris, né à Beziers le 23 août 1601, vint fort jeune à Paris, où la Forêt son oncle enseignoit le Droit avec distinction. Le progrès qu'il fit dans la Science des Loix fut tel, que six mois après, son oncle étant tombé malade, il se trouva en état d'enseigner en sa place, quoiqu'il n'eut alors que vingt deux ans. La Forêt ayant recouvré sa santé, continua ses leçons publiques; & Boscager, qui avoit dessein de voir l'Italie, suivit M. d'Avaux, qui alloit en qualité d'Ambassadeur à Venise. Dans un voyage que Boscager fit à Padoue, l'Université de cette ville applaudit à son mérite & à son esprit. La devise qu'il fit sur le nom qu'elle portoit d'*Academia del Bove*, en faisant allusion à Isis, *Ex Bove facta Dea est*, fut trouvée si belle, qu'on la fit graver sur la porte en lettres d'or, avec ces mots au dessous, *Fecit Joannes Boscager ex Gallia Occitanus, ex Occitania Biterrensis.* Il y prononça sur ce sujet un excellent Discours, où après avoir prouvé la nécessité du travail, dont le bœuf est le symbole, il montra que le travail élevoit l'homme au dessus de sa condition mortelle, & le rendoit égal aux Dieux: ce qui étoit figuré par le changement d'Isis en Déesse, & ce qui se trouve verifié par la renommée qui suit ceux qui l'ont méritée par leurs travaux, ou, pour parler chrétiennement, par la gloire dont Dieu recompense l'homme qui a travaillé toute sa vie à s'aquiter de ses devoirs. Boscager étant de retour à Paris, reprit l'étude du Droit; & après la mort de son oncle, il enseigna en sa place; ce qu'il continua jusqu'à la fin de ses jours. La methode dont il se servit, fut toute particuliére. Il avoit réduit tout le Droit à certains principes ou définitions, d'où sortoit des conséquences, qui comprenoient tout ce qu'on pouvoit dire sur chaque matiére; mais il n'a jamais pensé à rien faire imprimer, que lorsqu'il n'a plus été en état de l'executer. Il avoit aussi composé en Latin plusieurs Traitez, qu'il traduisit en François, à la priére de M. Colbert, & qui ont été donnez au public sous le titre, *d'Institution du Droit Romain & du Droit François.* On dit que c'est sans le consentement de l'Auteur, & que les remarques qu'on y a jointes ne sont pas de lui. Il estimoit peu les Commentateurs du Droit; & Godefroi étoit presque le seul, dont il parlât avantageusement. Il a eu pour Disciples des personnes de la premiére considération, comme, M. le Prince de Turenne & M. de la Meilleraye, fils de M. le Duc Mazarin, & tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans la Robe. Il a travaillé avec deux premiers Présidens du Parlement, M. de Lamoignon & M. de Novion qui l'ont honoré de leur amitié. M. Colbert voulut bien lui confier le soin de M. de Seignelay son fils, pour le former dans la Science des Loix. Ce n'étoit pas seulement dans la Jurisprudence que Jean Boscager excelloit, il savoit parfaitement les Humanitez, & l'on peut connoître par ses Ecrits qu'il étoit aussi très habile dans la Théologie & dans la Morale. C'est à cette derniére qu'il vouloit qu'on rapportât toute l'étude du Droit, & il mettoit le Digeste au nombre des meilleurs Traitez de Morale que l'on pût avoir. Il étoit agréable, doux, officieux, desinteressé: content des biens de l'esprit, il négli-

geoit ceux de la fortune; & son humeur bienfaisante & son desinté-
ressement ont été cause qu'il n'a pas laissé de grandes richesses. Il
a toujours joui d'une santé parfaite, & il avoit accoutumé de dire
que ce qui le faisoit bien porter, étoit qu'il ne connoissoit point de
Medecin, & qu'il ne prenoit de chagrin que le moins qu'il lui étoit
possible. Il étoit sobre, content de peu, sans ambition, & rejettoit
les choses dont il pouvoit se passer. Bosquet mourut d'une manière
bien funeste, dans une maison qu'il avoit à Homonvillers, à six
lieues de Paris. Un soir qu'il s'y promenoit seul, il tomba dans un
fossé, d'où il n'eut pas la force de se retirer, & où il ne fut trouvé
que le lendemain matin par ses gens, qui le cherchoient avec in-
quiétude. On le porta dans sa maison presque sans sentiment; &
il n'eut plus que quelques jours de vie, qu'il passa sans se plaindre,
au bout desquels il mourut tranquillement, comme il avoit vécu, le
11 septembre 1687, dans la 67 année de son âge. Il avoit été ma-
rié à N. Rousseau, fille d'un Avocat au Conseil; mais il avoit per-
du sa femme long-tems avant que de mourir. Il en avoit trois fils,
dont l'un s'est fait Jésuite, & les deux autres sont dans le monde.
Depuis la mort de Jean Bosquet, M. le Saché à qui il avoit fait
transmettre ses papiers, a publié l'Ouvrage suivant, *J. Bosquetius Ju-
risconsultus clarissimus de Justitia & Jure, in quo exquisitissima Juris
naturalis Principia accuratissime proponuntur, luculentissimisque exemplis
e Scriptura, Conciliis, Patribus & Jurisconsultis summa cum fide de-
promptis illustrantur, Origo & progressus Juris Civilis, Canonici &
Franco-Gallici & singulorum speciei omnes indicantur, Auctores, Inter-
pretes, Collectores laudantur*, Parisiis 1689 *in douze*. Cet Ouvrage
est écrit avec beaucoup d'ordre & de netteté. * *Mémoires du tems.*
Le P. Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres*,
tome 15. p. 61. & suiv.

BOSCAN (Jean) de Barcelone, Poëte Espagnol, qui vi-
voit dans le XVI siécle, du tems de Charles-Quint Empereur,
composa divers Ouvrages, que nous avons sous le nom d'*Obras de
Boscan y Garcilasso*, imprimez en 1544. C'est pour cela qu'il faut
rapporter à Boscan une bonne partie des choses que l'on dit au su-
jet de Garcilasso de la Vega, autre Poëte Espagnol. C'étoient deux
amis qui s'étoient liez dans le dessein de perfectionner la Poësie Es-
pagnole. Ils ont été considérez comme les premiers qui ont don-
né de l'ordre & de la méthode à la Poësie Espagnole, & qui ont
commencé à mêler l'érudition avec la beauté du naturel. Ils ont
introduit la forme de la Poësie Italienne dans la Langue de leur
païs, s'y étant formez les premiers, par la communication qu'ils
eurent avec les plus excellens Italiens de leur tems, dans les voyages
qu'ils firent à Naples & ailleurs. Boscan profita particuliérement
de la conversation & des entretiens qu'il eut avec André Mauger,
qui pour lors étoit Ambassadeur en Espagne pour la République de
Venise, auprès de Charles-Quint & qui l'emmena avec lui à Veni-
se. Il réussit mieux dans les Sonnets que dans les autres piéces de
vers. On voit de la majesté dans son style, & de la variété dans
les sujets & dans les vers. La facilité & la force des expressions,
paroît dans tout ce qu'il a fait. Boscan voyant son ami Garcilasso
mort, eut soin de recueillir ses Poësies, & de les garder avec les
siennes dans son cabinet, où on les prit après sa mort, & elles fu-
rent imprimées ensemble à Médina l'an 1544, *in quarto*, puis à Ve-
nise l'an 1553, *in douze*. Boscan étoit déja mort vers l'an 1542 ou
1543. Nous avons encore quelques Ouvrages de sa façon, & en-
tre autres une Traduction du Courtisan, que le Comte Castiglioni
avoit composé en Italien. * Ambrosius Moralès, *de Hispan. Ling.*
Nicolas, Antonio, *Biblioth. Hispan. Script. p. 502. Préface de la Nou-
velle Methode de Port-Royal pour la Langue Espagnole.* Baillet, *Juge-
mens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 7*; ou *tome 3. partie 2.
p. 175. n. 1274.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOSCH ou BOSCHIUS (Wolfgang) Chancelier d'Al-
bert Duc de Baviére, né à Dinckelspiel, dans la Souabe, en
1500, d'une famille fort considérée en Allemagne, depuis qu'elle
eut été annoblie en 1465, par l'Empereur Fréderic IV, étoit habi-
le dans les affaires, & très-intelligent dans la connoissance des Lan-
gues; car outre la Françoise, l'Italienne & la Latine, il savoit en-
core la Gréque & l'Hébraïque. Il fut Conseiller, puis Chancelier
du Duc de Baviére, & mourut à Straubingen l'an 1558. On a de
lui quelques Ouvrages, des Notes sur Ptolomée, &c. Il avoit une
belle Bibliothéque, qui lui fut léguée par Marquard Fréher, Mé-
decin de Dinckelspiel son allié. Ce Fréher est different du Juris-
consulte d'Ausbourg son petit-fils; ce qui a trompé le P. Louis Ja-
cob dans son Traité des Bibliothéques, où il confond les deux
Fréher. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisconf.* Louis Jacob, *Traité
des Bibliothéques, &c.*

BOSCH ou BOSCHIUS (Jean) *Voyez* BOSCHIUS.

BOSCHART (Willebrord) de Berg-op-Zoom, Chanoine
Régulier dans l'Abbaïe de Tongerlo, étoit Docteur en Théologie
& fort versé dans les Antiquitez Ecclésiastiques. On a de lui, *De
Initiis & progressibus monasticis; De Vita contemplativa & activa; De
Ordine Præmonstratensi, Clericali seu Canonico; De laudibus Beati
Norberti; De Natura veritatis; de Microcosmo sive humani corporis fabri-
ca; Chronicon Cœnobii Tongerloensis; Vita S. Siwberti, Scriptore Marcel-
lino; Annotationes*; Une Dissertation sur les premiers Apôtres de la
Frise; Les Actes de S. Augustin. * Zwezt, *Ath. Belg. p. 707.*

* BOSCHE (Guillaume Vanden) de Liége, Medecin à
Dendermonde, a donné au public un livre intitulé, *Historia Medica.*
* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 308.*

BOSCHERVILLE, (S. George de) *S. Georgii de
Balcheri-villa*, village avec Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, si-
tué dans le païs de Caux en Normandie, près de Rouen. * Ma-
ty, *Dict. Géogr.*

BOSCHI. *Voyez* BOSCO.

BOSCHIUS (Jean) Licentié en Médecine fut habile dans
les Langues Gréque & Latine. Il publia à Louvain en 1554, une
Traduction Latine d'un livre qui a pour titre *Ocellus Lucanus, qui de
Mobilibus mutantur, de Universi Orbis natura.* En 1558, il fut appel-
lé Professeur à Ingolstadt, & prononça à son inauguration un Dis-
cours *de optimo Medico & Medecina Auditoribus*. On a encore
de lui un Traité *de Peste; Concordia Medicorum & Philosophorum de
humano conceptu, fœtus corporatura, animatione; De Centauris, Sa-
tyris, &c.* en 121. Theses. * Valére André, *Biblioth. Belgica,
p. 464.*

BOSCHIUS (Wolfgang) *Voyez* BOSCH.

* BOSCO (François de) issu d'une illustre famille ancienne
de Palerme fils de Vincent Bosco Prince de Catholica, hérita après
la mort de son pére, de tous ses biens avec les titres de Prince de
Catholica & de Comte de Vicari. Non seulement il conserva le
lustre de sa maison, mais il l'augmenta par l'amour des Sciences aus-
quelles il s'appliquoit avec des soins infatigables. Il eut une inclina-
tion particuliére pour les Belles Lettres & pour la Poësie, & fit
non seulement en Sicilien, mais aussi en Toscan & en Espagnol
quantité de beaux vers. Après avoir été choisi pour Président de
l'Académie *de' Raccesi* à Palerme, il la protégea de toute sa force,
& lui procura tous les avantages qu'il lui fut possible, jusques à sa
mort qui arriva le cinquiéme juillet de l'an 1665. * *Gr. Dict. Univ.
Holl. Biblioth. Sicula.*

* BOSCO (Jean) surnommé *Olivier*, Abbé de Beaulieu,
né en France, se mit dans l'Ordre des Célestins. Dans la suite
ayant obtenu du Pape Clément VIII, la permission de le quitter,
le Cardinal Séraphin Olivier en fit son Favori, & lui fit obtenir du
Pape Paul V, l'Abbaïe de Beaulieu. Il accompagna le Cardinal à
Rome, & en 1609 il fit son oraison funébre. Le Roi de France
connoissant le savoir & l'éloquence de Bosco, le choisit pour son
Prédicateur. Mais ayant prêché un peu fortement contre un cer-
tain Ordre, il en encourut la haine, aussi bien que la disgrace d'un
certain Cardinal. C'est pourquoi, en 1611, il fut transporté à
Rome & enfermé dans le Château-St. Ange, d'où il fut transferé à
l'Inquisition. Il mourut dans sa prison selon quelques uns, & selon
d'autres il fut relâché par le Pape Grégoire XV, & mourut le 28
août de l'an 1626. On a de lui, *Bibliotheca Floriacensis* imprimée
en 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1.
c. 81.*

BOSCO, bourg du Duché de Milan en Italie, est sur la riviè-
re d'Orbe, dans le territoire d'Alexandrie. Il y a un monastére;
mais ce qui le rend remarquable, c'est qu'il a donné la naissance à
Michel Ghisleri, qui parvenu à la Papauté, a pris le nom de Pie V.
* Maty, *Dict. Géogr.*

BOSCOBEL, bois qui servit de retraite à Charles II, Roi
d'Angleterre, après la bataille de Worchester, au mois de septem-
bre 1651. On l'a nommé *Boscobel*, à cause de sa beauté. Il y a
deux maisons au milieu de ce bois, dont l'une porte aussi le nom
de *Boscobel*, & l'autre est appellée *White-Ladies*, c'est à dire, *Blan-
ches-Dames*, parce que c'étoit autrefois un couvent de Religieuses
vêtues de blanc. Le Roi d'Angleterre ayant été contraint de se sau-
ver dans cet asyle, y demeura plusieurs jours, se retirant la nuit
dans la maison, & se cachant le jour dans un gros chêne qui est à
côté, & qu'on regarde comme un prodige; parce qu'il est si gros
& si touffu, que vingt hommes peuvent aisément se cacher entre ses
hautes branches. Depuis cette fameuse avanture, on l'a nommé *le
Chêne royal.* * *Boscobel* ou *Abrégé de ce qui s'est passé dans la retraite
du Roi d'Angleterre, après la bataille de Worchester.*

BOSDEN (Luc) Carme Anglois, qui vivoit en 1340, com-
posa divers Ouvrages de Filosofie & de Théologie Scholastique,
comme Balée & Gesner nous l'apprennent. Les plus considérables
sont, *In sex Principia Gilberti Porretani Quæstiones undecim; Quæstio-
num Theologicarum, liber unus; In Philosophiam naturalem, libri octo,
&c.* * Pitseus, Lucius, &c.

* BOSE, est le nom d'une des plus anciennes & des plus illu-
stres familles d'Allemagne, laquelle s'est répandue dans la Misnie,
dans le Voigtland & dans la Franconie. La premiere origine de
cette famille se tire de Baviére. Le plus ancien *Bosé* dont les histoi-
res fassent mention, fut Religieux de l'Ordre de St. Benoît dans le
monastére de St. Emmeran à Ratisbonne, ensuite Chapelain de
l'Empereur Henri le Grand, & enfin premier Evêque de cette vil-
le en 969. Il convertit les Vandales, mais il mourut la seconde
année de son épiscopat comme il revenoit de Baviére, & son corps
fut transferé à Mersbourg où il fut enterré. Dans le tems qu'il
étoit encore à la Cour de l'Empereur, il reçut un fief à Zenz, &
fonda près de cette ville un village auquel il donna son nom de *Bose*.
Un de ses fréres hérita ce bien & continua la postérité.

* BOSE (Christophle Thierry) naquit à Frankenleben en
1628. Il eut pour pere *Balthasar* Bose & *Marguerite* de Lohs. En
1646, il servit d'abord comme simple soldat chez les Impériaux
sous le Colonel Strozzi; mais ensuite il se mit au service de l'Ele-
cteur de Brandebourg, & fut fait bas Officier dans le Régiment
du Colonel Hacke, Commandant de Hamme en Westphalie.
Après la paix de Munster il se tint en qualité de Volontaire, auprès
du Mestre de camp Rosworm son parent qui se trouvoit alors dans
l'Empire, devint bien tôt après Enseigne, puis Lieutenant, & enfin Ca-
pitaine. Rosworm qui étoit dans le service de France, voulant y rame-
ner le corps de troupes qu'il commandoit, fut attaqué & battu par le
Duc de Lorraine près du Château-sur-Moselle, & mené prisonnier à
Bitsch, avec d'autres Officiers du nombre desquels étoit Bose; mais
son pére l'en retira en payant sa rançon. Il se rendit de là à Strasbourg
pour y apprendre le François & les exercices, & dans l'année 1652,
il fut par un stratagême delivrer le Général Rosworm de sa prison le
jour des Rois, & alla la même année visiter la France. En 1654,
il retourna dans son païs, & fut fait Gentilhomme de la Chambre
auprès de l'Electeur de Saxe; en 1671 il devint Grand Echanson &
Chambellan, & en 1672, Conseiller de la Chambre. En 1674,
l'Electeur lui donna plusieurs commissions importantes, & le fit
Commissaire général. En 1680, l'Electeur Jean George lui confia
la Chancellerie militaire, & l'année suivante il fut fait Membre
du Conseil de Guerre. La même année il accompagna l'Electeur à
la levée du siége de Vienne. En 1692, il fut fait Conseiller privé
de l'Electeur, & le Roi Auguste le confirma depuis dans cet emploi.

Il s'est trouvé dans plusieurs importantes négociations & fut employé en diverses ambassades auprès de l'Empereur & de quelques autres Princes. Il mourut en 1708. Il avoit épousé Ursule de Gustedt, & il en eut, 1. *Hans-Balthasar* Seigneur de Molbis, Prévot de l'Eglise cathédrale de Meissen, & Grand Maître d'Hôtel de l'Electrice de Saxe, Reine de Pologne; 2. *Christophle-Thierry* Seigneur de Frankenleben & de Seerhausen, Conseiller du Roi de Pologne & cy-devant son Plénipotentiaire au Congrès de Ryswyk; 3. *Adam-Henri* Lieutenant Général de l'Electeur de Saxe Roi de Pologne; 4. *Wolf-Thierry* Conseiller privé du même Prince; 5. *Gottlob-Sigismond* Seigneur de Nickern, & Lieutenant Colonel au service du Roi de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Mulleri, *Annal. Sax.* Curric. *in Vita Bosii.*

* BOSEK, POSEK & POSSEK, une des plus anciennes familles nobles de Misnie & de Thuringe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOSHAMI (Herbert de) Carme Anglois. *Cherchez* HERBERT de BOSHAM.

BOSI. *Voyez* BOSA.

BOSIANI ou BASSIANI. *Cherchez* BOSSIEN.

BOSINE. *Voyez* BOSNIE.

BOSIRI, ville d'Egypte sur la côte, à sept lieues d'Alexandrie vers le Couchant. Elle est très ancienne, & la premiere que l'on rencontre lorsqu'on est sorti des déserts de Barca. Il paroît qu'elle a été fermée de bonnes murailles. Elle a tout à l'entour de grands clos de palmiers; mais elle est entiérement dépeuplée. Quand Almeric Roi de Jérusalem reprit la ville d'Alexandrie sur les Turcs en 1567, les Habitans abandonnérent celle de Bosiri, pour se sauver au Lac de Bocheira, & si quelques uns y retournérent depuis, ils n'y firent pas un long séjour. * Marmol, *Descr. de l'Egypte tome* 3. *c.* 13. Il faut voir ce que De La Croix dit de cette ville sous le nom de Busiris. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

BOSIUS (Jacques) de Milan, Chevalier servant de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, vivoit sur la fin du XVI siecle. On lui commit le soin des affaires de la Religion de Malte à Rome, dont il s'aquitta assez longtems avec probité. Cet emploi lui fit naître la pensée d'écrire l'Histoire de cet Ordre, que nous avons en trois parties. Après que le Pape Sixte V eut donné le chapeau de Cardinal à Grégoire Petrochini, Général des Augustins, Bosius s'imaginant qu'on homme de ce mérite arriveroit infailliblement au souverain pontificat, s'attacha à lui, & négligea les commoditez d'une vie douce & tranquille, pour se rendre esclave volontaire, & devenir Gentilhomme de ce nouveau Cardinal, sous l'esperance de le pouvoir être un jour lui-même. Mais voyant qu'on n'avoit pas seulement fait mention de Petrochini dans les Conclaves tenus en 1590 après la mort de Sixte V, & après celle d'Urbain VII, il se retira chez lui, & passa le reste de ses jours dans des exercices de piété. Il avoit une tres-grande dévotion pour la sainte Croix, dont il écrivit l'Histoire, depuis le recouvrement de ce bois salutaire sous Constantin *le Grand.* Ce fut lui qui en fit représenter l'Histoire dans l'église de saint Blaise, qu'il répara. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 120.

BOSIUS (Antoine) de Milan, étoit neveu de *Jacques* qui le fit héritier de ses biens, & qui eut soin de son éducation. Ce fut par son moyen qu'il se poussa dans l'étude du Droit, & qu'il obtint la commission d'Agent de l'Ordre de Malte. Il étoit tres-petit de taille, & avoit le visage extrêmement noir, ressemblant en cela à sa mére, qui étoit une esclave Africaine, que son pére avoit épousée. On assure qu'il fut très-déreglé dans sa jeunesse; mais que la crainte qu'il avoit que son oncle ne le deshéritât, le tira des désordres & de la débauche. Sa charge d'Agent l'occupoit beaucoup: lorsqu'il s'en fut défait, il résolut de s'attacher à quelque grand dessein, qui pût lui acquérir de la réputation, & il entreprit l'Ouvrage de *Roma Subterranea*, auquel il travailla depuis l'an 1567, jusqu'à environ l'an 1600. Il descendoit dans les catacombes, où il passoit quelquefois cinq ou six jours de suite; mais après tant de soins, il n'eut pas le plaisir de voir cet Ouvrage achevé, car il mourut avant que d'y avoir mis la derniére main. Jean Sévérani, Prêtre de l'Oratoire de Rome, l'augmenta & le donna au public en 1632. Depuis, Paul Aringhi, aussi Prêtre de l'Oratoire, le traduisit en Latin, & le fit imprimer en 1651. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. c.* 129. Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

* BOSIUS (Jacques) autrement appellé *de Castro*, savant homme d'Amsterdam, & Professeur en Théologie à Louvain, fut sacré en 1611, troisiéme Evêque de Ruremonde à Malines par l'Archevêque dans l'Eglise de St. Rombout, & installé à Ruremonde le 19 mai. Il s'aquita de cet emploi au grand contentement d'Albert Duc d'Autriche, du Clergé, & de son troupeau. Il naquit en 1560, fit à Louvain ses études de Philosophie & de Théologie, & de simple Curé devint Evêque. Il a composé quelques prédications qui ont été imprimées. Il mourut en 1639, dans la 80 année de son âge, & fut enterré à Ruremonde dans l'église cathédrale devant le grand autel avec une tres ample épitaphe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweerr, *Athenæ Belgica.*

BOSIUS, (Jean-André) naquit à Leipzic, en 1626, le 17 de juin. Son pére étoit Jouaillier. En 1643, il alla à Wittenberg & y passa quelques années à étudier. En 1646, il prit le degré de Maître ès Arts à Leipzic, & alla ensuite à Strasbourg où il poussa ses études pendant quatre ans, & où il apprit aussi les Langue Italienne, Françoise, Espagnole & Angloise. Son pére le rappella enfin dans la patrie, & quelque tems après, en 1656, il fut appellé à la Chaire de Professeur en Histoire dans l'Académie de Iene, où il établit, en 1674, la Société nommée *Societas Disquirentium*, deux ans avant sa mort. Il a donné les Ouvrages suivans, *Cornelius Nepos cum Notis; Ortus, Educatio & Studia Jul. Agricolæ, Scriptore Corn. Tacito cum Notis; de comparanda notitia Scriptorum Eccles.; Introductio in Notitiam Rerumpublic.; Isagoge in Prudentiam & Eloquentiam civilem, cum notitia Scriptorum Hist. universalis; Lucas de Linda emendatus; Diatribe de Pontifice Maximo veterum Romanorum; De Pontificatu maxime Imp. Romanorum.* Voici la liste des Ouvrages manuscrits que Bosius a laissez, *Chronicon Urspergense*, qu'il avoit tiré d'un manuscrit de la Bibliothéque de Iene & qu'il avoit dessein de publier avec des remarques; *Tacitus, Seneca, Plinius, cum Notis Variorum; Varia scripta ad Historiam hujus & superiorum sæculorum; Liber de natura & varietate Historiæ.* Il avoit aussi dessein de donner une édition de l'Histoire Byzantine, & de l'Histoire de Joséphe. * Witte, *in Memor. Philosoph.* Freherus, *Theatr.* Ameloveen.

BOSIUS (Siméon) *Voyez* BOIS (Siméon du)

BOSKENA, petit lieu d'Angleterre dans la contrée occidentale de Cornouaille, qu'on nomme *Pentewith.* Près de la mer, sur le côté méridional du cap, il y a un trophée élevé. Il est composé de dix-huit pierres placées en rond, & éloignées l'une de l'autre de vint & un piez, avec une autre au milieu beaucoup plus grosse que les autres. On croit que c'est un monument de quelque grande victoire remportée, ou par les Romains, ou par le Roi Saxon Ethelstan. * *Dict. Angl.*

BOSKOWITZ. *Voyez* BOZKOWITZ.

BOSLEDUC. *Cherchez* BOIS-LE-DUC.

* BOSMAN (Gisbert) natif d'Utrecht s'exerça d'abord dans la Jurisprudence, & fut reçu Licentié dans l'Académie d'Angers le sixiéme dec. 1627. Mais il s'appliqua ensuite à la Théologie & devint Curé d'Arlanderveen dans le Bailliage de Rhynland. On le met au nombre des bons Poetes. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Rhynland*, en Hollandois, *p.* 337.

BOSNA, riviére de la Bosnie, à laquelle elle donne son nom. Elle a sa source dans la Servie, d'où elle entre dans la Bosnie. Après y avoir arrosé la ville de Bosna-Saraio, & quelques autres, & avoir reçu diverses petites riviéres, elle se joint au Save ou Saw, qui se va décharger dans le Danube. Le confluent de la Bosna & du Save, se fait au bourg d'Arki.

BOSNA-SARAIO & BOSNA-SERAIO. *Voyez* SARAIO.

BOSNIE, *Bosnia, Bossena, Bossina*, nouveau nom d'un païs qui fit autrefois partie de la Pannonie & de la Dalmatie. La Bosnie est située entre les riviéres de Wana ou d'Una, de Save ou de Saw, & de Drina, & a emprunté son nom de la riviére de Bosna. Elle a la Servie au Levant, la Dalmatie au Midi, la Croatie au Couchant, & l'Esclavonie au Septentrion. Elle est ordinairement divisée en deux parties, qui sont la Haute Bosnie, qu'on appelle autrement, *le Duché de Saint-Saba*, & *l'Herzégovine*, qui est au Midi; & la Basse Bosnie, qui est au Septentrion, & qui est ce que l'on appelloit autrefois *la Bosnie* par où passe la riviére de Bosna: & cette partie de la Bosnie ou la Bosnie propre, se divise encore en deux, savoir, la Bosnie propre inferieure qui est au Couchant, où sont les petits païs de Busko, de Glamosko, de Levasko, de Modriza, & de Vares, & le païs d'Usora pour annexe; & la Bosnie propre supérieure qui est à l'Orient, & qui a pour annexes les païs de Rama & de Sile. La principale ville de ce Royaume étoit autrefois Jaiza, puis Warbosanum, & aujourd'hui Saraio, qu'on nomme aussi *Bosna* & *Bosna-Saraio.* Ce païs qui fit anciennement partie de la Pannonie, fut occupée depuis par les Goths, & enfin par les Esclavons. La riviére de Bosna, qui se perd dans la Save, & qui parcourt ce païs dans toute sa longueur, lui a donné ce nom, lequel n'est connu que depuis que les Rois de Dalmatie en firent une province dont le Gouverneur fut appellé Ban ou Grand-Jupan. La Bosnie, & la Rascie, qui étoit à son midi, formoient ensemble la Surbie, ou païs des Sorabes. Le Ban qui la gouvernoit vers l'an 825, fut presque seul fidéle au Roi Pribislas, & ce fut lui principalement qui aida Crescimir son successeur à venger sa mort. On ne le nomme point, ni tous les autres Bans jusqu'à Etienne en 1080; car ceux que M. Du Cange nomme auparavant, sont les Rois mêmes de Dalmatie. Après la mort de Paulimir, qu'on peut placer vers l'an 880, Blastémir Roi de Servie, profitant des désordres de la Dalmatie, l'envahit presque toute entiére; & ses successeurs la conservoient encore en 958, quand Constantin *Porphyrogénete* écrivoit: mais peu après, Crescimir, l'un des petit-fils de Paulimir, & Prédémir son frére, rétablirent le Royaume de Dalmatie. Les successeurs du premier furent appellez Rois de Dalmatie & de Croatie, & furent d'abord maîtres de la Bosnie: ils la perdirent avec tous leurs Etats l'an 1024, & furent rétablis presque aussitôt. Il semble qu'ils l'ayent eue de nouveau: mais Bodin, l'un des successeurs de Predémir, qui furent appellez *Rois de Servie*, parce qu'ils succédérent aux Droits des véritables Rois de Servie, ainsi qu'on le dit en son lieu, la leur enleva en 1080, & en donna le gouvernement à *Etienne Twarth* successeur d'Etienne, lequel reconnut comme lui la souveraineté des Rois de Servie. Au contraire *Borich*, qu'on trouve après lui, vers l'an 1154, dépendoit des Rois de Hongrie; & l'on en dit autant de *Culin*, ou *Culien*, qui succéda à Borich. Sans doute que Geiza Roi de Hongrie, favorisant la revolte de Béla & de ses fréres contre Rodoslas, le dernier des Descendans de Prédémir, convint avec eux qu'il retiendroit la Bosnie pour prix des secours qu'il leur donna. *Zibislas*, successeur de Culin, gouverna dans la même dépendance, & après lui *Ninoslas*, qui vivoit vers l'an 1244. On trouve ensuite que *Béla*, frére du Roi Etienne, prend le titre de Duc de Bosnie dans un Acte de l'an 1271, & que *Ladislas*, fils du même Roi, est appellé de même l'an 1280: ce qui fait croire que les Rois de Hongrie ont retenu la propriété de la Bosnie après la mort ou la destitution de Ninoslas. Ils ne la conservérent pas longtems; elle dépendoit des Rois de Servie dès l'an 1291. *Paul*, Ban de Croatie & de Dalmatie, tint d'eux la Bosnie en fief, & après lui, *Mladin*, son fils, qui en étoit Ban, dès l'an 1302. Les Seigneurs s'étant revoltez contre celui-ci, Charles Roi de Hongrie prit part à leurs querelles, & retenant Mladin en prison, remit la Bosnie sous sa souveraineté. Un des Seigneurs conjurez nommé *Etienne*, s'en fit appeller *Ban* de son consentement, & il eut pour successeur son fils de même nom, qui mourut l'an 1357, & qui fut le dernier Ban, *Twarth* son neveu, qui lui succéda dans cette dignité, ayant pris le titre de Roi l'an 1366, avec l'agrément des Rois de

de Hongrie, qui se contentérent de l'engagement qu'il prit pour lui, & pour ses successeurs de reconnoître leur souveraineté.

Ce Roi, qui se fit appeller *Etienne Mircés* étendit beaucoup les limites de la Bosnie. Tout le Comté de Chelm, la Zenta, le pais renfermé entre la Narenta & la Cetina, Trau, Spalato, Sébénico lui appartinrent, ou dépendirent de lui. Ses successeurs érigérent le Duché de Saint-Saba dans le Comté de Chelm, & les Vénitiens reprirent sur eux quelques places maritimes. Il mourut l'an 1391, & on lui donna pour successeur *Etienne Dabisia*, à qui *Twartk Scur*, fils naturel de Myrcés, qui s'appelle lui-même *Etienne Twrtkou*, succéda en 1396. Le régne de ce Prince fut long-tems agité. Un Seigneur nommé *Ossaia Cherfich*, ayant fait courir le bruit qu'il n'étoit pas fils de Myrcés, se fit reconnoître Roi par une partie des villes de Bosnie, sans pouvoir chasser des autres le Roi légitime. Ensuite ses débauches ayant aliéné une partie de ceux qui s'étoient joints à lui, on vit paroître en 1415 un troisiéme Roi, nommé *Etienne Ostoich*. Celui-ci se joignit à Tuenhon, lequel avec le secours des Turcs, à qui il avoit promis un tribut annuel de vint mille ducats, ne se trouva pas encore assez fort pour chasser son premier Concurrent. Enfin on ménagea un accommodement, & l'on partagea la Bosnie entre les trois Rois, l'an 1422. Etienne Ostoich mourut peu après; Ostoia en 1435; Tuenhon, qui recueillit leurs portions, en 1443. Le choix qu'on fit après sa mort d'un Manichéen pour lui succéder, causa la perte de la Bosnie. Cet homme, qui sur les fonts de batême se fit appeller *Etienne Thomasse*, s'attira la haine de Mathias Corvin, Roi de Hongrie, qui ne pouvant lui nuire par la voye des armes, résolut de le faire assassiner. Etienne fils du Roi, & Radivol son frére, furent assez dénaturez pour écouter la proposition qu'il leur en fit faire. On crut d'abord que le Roi étoit mort de maladie; mais la vérité ayant été découverte par un Page, la Reine sa veuve pour venger sa mort, appella en Bosnie le Sultan Mahomet II. Les premiéres courses que ses troupes y firent, intimidérent si peu le nouveau Roi *Etienne* V, qu'il refusa de payer le tribut ordinaire aux Turcs; ce qui détermina le Sultan à entreprendre la conquête du Royaume. Elle ne fut pas difficile. Etienne abandonné de Dieu & des hommes, perdit en très-peu de tems toutes ses places, & fut contraint de se rendre à Mahomet, qui lui fit trancher la tête, ou la lui trancha lui-même, l'an 1463 de Jesus-Christ. La fille de ce malheureux Roi nommée *Catherine*, épousa Thomas, Prince Mahométan, qui fut Roi de Bosnie, dont elle eut des enfans, & entre autres un fils nommé *Sigismond*, qui fit profession du Mahométisme, comme son pére. Cette Princesse se retira à Rome, & par le testament qu'elle y fit le 20 octobre 1478, rapporté par M. Leibnits en son *Code Diplomatique*, p. 438, édition de 1693, elle légua son Royaume au saint Siege, en cas que son fils Sigismond ne se convertit pas à la Foi Catholique, ce qu'elle n'espéroit pas. La capitale étoit Jaicza, sur le Worwack, qui se défendit pendant quelques années; mais cet honneur a été donné par les Turcs à Bagnaluch sur la Cetina, c'est à dire, que c'est le lieu de la Résidence du Beglierbey de Bosnie, de qui dépend tout ce que les Infidéles possédent dans la Dalmatie. * Constantin, *Porphyr. du gouvern. de l'Emp.* Le Prêtre de Dioclée, *de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzant.* Leibnits.

BOSOCH ou BOZOGH, contrée de la Natolie en Asie, est une partie de l'Aladulie, renfermée entre les montagnes de Taurus & de l'Antitaurus, & l'Euphrate. C'étoit autrefois une partie de la petite Arménie. On la nommoit autrefois *Mélitène*, du nom de sa capitale, & aujourd'hui on l'appelle le Béglerbeglic de Marasch. * Maty, *Dict. Geogr.*

BOSON, surnommé GONTRAN, Général d'armée sous le régne des enfans de Clotaire I, Roi de France, commandoit les troupes de Sigebert en Poitou, où Théodebert, fils de Chilpéric, ayant été pris en 575, fut tué & dépouillé par son ordre; de sorte que craignant la colére du Roi, il se refugia dans l'église de saint Martin de Tours. Il y attira Mérouée, autre fils du même Chilpéric, qu'il y mit en 576, après que ce Prince eut épousé Brunehaud, veuve de Sigebert son oncle, & le livra aux assassins que Fredegonde sa belle-mére avoit apostez près de Thérouanne. Depuis étant passé en Orient, il persuada à Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, de venir en France. Il le suivit, le vola, & fut cause de sa mort. Childebert Roi d'Austrasie, se saisit de Gontran Boson, & le fit punir comme il le méritoit, vers l'an 587. * Grégoire de Tours, *l. 7. hist.* Dupleix. Mézeray, &c.

BOSON ou BOZON, Roi d'Arles, de Provence, & de la Bourgogne Cisjurane, étoit fils de BUVES ou *Buvon*, Comte d'Ardenne, & fils d'une sœur de *Thietberge*, femme de *Lothaire* II, Roi de Lorraine, la même que ce Prince répudia en 857, pour prendre *Valdrade*. Le Roi Charles *le Chauve*, qui avoit aimé Richilde, sœur de Boson, l'épousa en 870, après la mort d'Hermentrude sa premiére femme, & fit à sa considération de grands biens au Prince son frére. Il lui donna le gouvernement de Bourgogne, & le fit Duc d'Aquitaine. Le Pape Jean VIII l'adopta aussi pour fils, c'est à dire, comme l'explique Baronius, qu'il le fit Gouverneur du temporel en Italie. Boson assista en cette qualité au Concile de Pavie l'an 876. Il épousa la même année *Hermengarde*, fille unique de *Louis* II, Roi d'Italie & de Provence, & essaya vainement d'occuper une partie du Royaume de France, après la mort de Louis *le Begue*, en 897. A la sollicitation de sa femme, il se fit couronner Roi de Bourgogne & d'Arles, dans un Concile tenu au château de Montaille en Dauphiné, le 15 octobre de la même année 879. Louis & Carloman, qui avoient partagé le Royaume, lui firent la guerre: Vienne fut emportée en 882, & la femme de Boson, avec sa fille, y furent faites prisonniéres. Mais ce Prince ne perdit pas courage: il ménagea adroitement l'esprit de ses amis & de ses Sujets, & se rétablit; de sorte qu'en peu de tems il parut plus puissant qu'il ne l'avoit été. La mort du Roi Carloman, qui arriva en 884, assura à Boson sa nouvelle dignité. La France étoit alors inondée d'un déluge continuel de peuples barbares, & ces irruptions obligérent Charles *le Gros* de céder à Boson les terres qu'il avoit érigées en Royaumes, & de se contenter de l'hommage qu'il lui rendit en 885. Boson vécut depuis avec beaucoup de tranquillité, fit divers dons aux églises, & mourut le onziéme janvier de l'an 888. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Charlieu en Bourgogne, que son frére Robert Evêque de Valence avoit fondée, & à laquelle il avoit lui-même fait de grands biens. Mais il est sûr que ce fut dans l'église de Saint-Maurice de Vienne, où l'on voit encore son épitaphe dans la chapelle de sainte Apolline, en ces termes,

Regis in hoc tumulo requiescunt membra Bosonis.
Hic pius & largus fuit, audax, ore benignus,
Sancti Mauritii caput ast circumdedit auro,
Ornavit gemmis claris, super atque Coronam
Imposuit totam gemmis, auroque nitentem.
Hunc dum vita fuit, bona dum valetudo maneret,
Munera multa dedit, Patrono carmine digna
Urbibus in multis decreto Praesule magno
Consuluit, & Sanctis pro Christi nomine dona,
Stephanus primo tibi sceptrum diadema paravit,
Lugduni proprium rutilat, velut hic cominus sol,
Quamvis hunc plures voluissent perdere Reges,
Occidit nullus: sed vivo pane refectus,
Hoc linquens obiit, Christi cum sanguine, Regnum
Quem Deus ipse potens, Coeli qui climata finxit,
Coetibus Angelicis jungat per Saecula cuncta,
Obiit III. Idus Januarii
VIII. Anno Regni sui.

Cette épitaphe contient des choses assez particuliéres de la Vie de Boson qu'on ne trouve point ailleurs, & c'est pour cette raison que je l'ai rapportée, & même beaucoup plus correcte qu'on ne la trouve dans quelques Auteurs modernes. Ce Prince laissa d'*Hermengarde* son épouse, Louis Boson, qui lui succéda, & une fille, dont nous ignorons le nom, mariée à *Ratbod*, tige des premiers Comtes de Provence. D'autres disent que cette fille de Boson est *Ingelberge*, femme de *Guillaume*, I. du nom, dit *le Dévot*, Duc d'Aquitaine, Comte d'Auvergne, &c. Fondateur de l'Abbaïe de Clugni en 910. Mais y a-t-il apparence que Guillaume eût épousé la fille de celui qui avoit tué son pére; car c'est Boson qui tua Bernard Comte d'Auvergne, dans le tems que Vienne étoit assiégée, ou un peu auparavant; & ce Bernard étoit pére de Guillaume *le Dévot*. * Geoffroy de Viterbe, *in Chron. part.* 29. Aimoin. Du Chêne. Du Puy. Sainte Marthe. Du Bouchet. Belleforêt. Bouche, *Histoire de Provence.* Chorier, *Histoire de Dauphiné, & Antiquitez de Vienne.* Justel, *Histoire d'Auvergne. Concil. Gall.* &c.

BOSON I. de ce nom, Comte de Provence, fils de *Ratbod* ou *Robald*, & de N. fille du Roi *Boson*, succéda à son pére vers l'an 923, & épousa *Berthe*, niéce de *Hugues* Roi d'Italie, & fille d'un autre *Boson*, Marquis de Toscane. On prétend que ce Comte mourut sans postérité vers l'an 944, & que son frére ROBALD II lui succéda. Ce dernier, mort en 950, laissa deux fils, GUILLAUME I, Comte de Forcalquier, & BOSON II, Comte de Provence, qui épousa *Fectare*, que d'autres nomment *Constance*: peut-être étoient-ce deux femmes différentes. *Boson* II mourut vers l'an 971. On prétend qu'il laissa GUILLAUME, Comte de Provence; ROBAUD Comte de Forcalquier; & PONS, Vicomte de Marseille. Les Auteurs sont assez partagez là-dessus. Il y a pourtant des Chartres anciennes qui semblent appuyer cette opinion, quoiqu'elle ait ses difficultez. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.* Ruffi, *Hist. des Comtes de Provence.*

BOSOR, *Bosorra* ou *Bosra*, ville de refuge dans la Tribu de Ruben. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath ou Kéhath. * I. *Machab. ch.* 5. *v.* 26.

BOSPHORE CIMMÉRIEN: c'est ainsi que les Anciens appelloient le Détroit qui sert de communication au Pont-Euxin ou Mer Noire, avec les Palus Méotides. On le nommoit *Bosphore* ou *Passage des Boeufs*, pour désigner le peu de largeur de son canal, qu'un boeuf pouvoit traverser à la nage. Il étoit appellé *Cimmérien*, des peuples de ce nom, qui habitoient dans le voisinage. Il y avoit autrefois une ville appellée *Bosphorus* ou *Bosporus* qui donnoit son nom à ce détroit, & aux peuples dits *Bosphoriens*, dont Strabon, Pline, Etienne de Bysance & Polybe ont fait mention. On croit que cette ville, dite depuis *Panticapaeum*, est la *Vospero* d'aujourd'hui, qui a eu titre d'Archevêché, sous le Patriarchat de Constantinople. Ce Détroit est appellé à présent *Détroit de Kercy* ou *de Vosper*, qui sont deux villes de la même Tartarie.

BOSPHORE DE THRACE, ou DÉTROIT DE CONSTANTINOPLE, & CANAL DE LA MER NOIRE. Les Turcs le nomment *Bogazir*, & les Grecs *Laimon*. Louis Ferdinand de *Marsilli* a fait des observations sur ce Détroit qui est entre la Thrace & l'Asie Mineure, ou entre le Pont-Euxin ou Mer Noire, & la Propontide ou Mer de Marmora. On le nomme *Bouche de St. Jean*, ou *Canal de Constantinople*, parce que cette ville est bâtie sur ses bords; & ce canal est si étroit, qu'on dit que de quelques endroits de la ville on peut entendre les coqs qui chantent sur le rivage de l'Asie, qui est de l'autre côté. Les sept tours sont une forteresse où l'on met les prisonniers d'Etat; & il y a encore au delà du port, Galata ou Péra; & Scutari ou Scutaret, vis à vis de Constantinople, sur le bord du Bosphore en Asie. Le Chevalier Chardin qui a été sur les lieux, dit que le Canal du Bosphore est environ de 15 milles de long & d'environ deux de large. Les bords du Bosphore sont couverts de maisons de plaisance, de bois, de jardins, de parcs, d'agréables vues, de beaux Déserts, avec quantité de sources d'eaux. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus ce canal à deux milles d'éloignement, est incomparable. Dans les beaux jours ce canal est chargé de barques. Il y a quatre châteaux sur le Bosphore, bien munis de canon, vis à vis l'un de l'autre; deux à huit milles de la Mer Noire, & deux près de

de l'embouchure. Les derniers ont été bâtis il y a environ 60 ans pour empêcher l'entrée du canal aux Cosaques, aux Moscovites, & aux Polonois. Ils servent encore, aussi bien que les deux autres, pour renfermer les prisonniers de guerre, & de considération. Le Fanal est hors du canal à douze milles. De jour, les vaisseaux connoissent la bonne route par une colomne de marbre blanc qui est du côté du fanal, sur un rocher qui forme une isle. On l'appelle la colomne de *Pompée*, & l'on prétend que ce Général Romain la fit élever après une victoire sur Mithridate qui étoit Roi de cette partie qui touche à la Mer Noire. * Sanson. Baudrand. Chardin, *Voyages, tome* I. *p.* 32.

BOSPHORUS, ville. *Voyez* l'article de BOSPHORE CIMMERIEN.

BOSQUET (François) Evêque de Lodéve, puis de Montpellier, fils de *Durand* Bosquet, & d'*Anne* le Noir, a été l'un des plus savans hommes, & des plus illustres Prélats que la France ait produits dans le XVII siécle. Il fut élevé dans le Collége de Foix à Toulouse, & poussé d'un merveilleux penchant pour les Lettres. Il fit un tres-grand progrès, non seulement dans la Langue Gréque & dans la Latine, mais encore dans l'Hébraïque, qu'il apprit sous Spigelius Rosembuckius, Allemand. Le Collége de Foix étoit alors un Séminaire de doctes Magistrats, & d'illustres Evêques pour la France, entre lesquels on distingua Pierre de Marca, Plantavit de la Pause, & Bosquet, qui n'en étoit pas un des moindres ornemens. Ce dernier se rendit sur tout célébre par la connoissance qu'il avoit des Antiquitez Ecclésiastiques & du Droit François. Ses connoissances devinrent utiles à l'Etat dans diverses charges qu'il exerça. Il avoit été Intendant en Guienne, en Languedoc, Procureur Général au Parlement de Normandie, & il étoit Conseiller d'Etat ordinaire, lorsqu'il fut nommé Evêque de Lodéve en 1648, sur la résignation de Plantavit de la Pause, son ami particulier. Il fut consacré à Narbonne par M. de Rebé, Archevêque de cette église, & fit son entrée à Lodéve le cinquiéme janvier 1650. Ce fut un bonheur pour ce diocése de posseder un si digne Prélat. Dans un voyage qu'il fit à Rome au commencement du Pontificat d'Alexandre VII, le sacré Collége lui rendit des honneurs singuliers, & le Pape lui donna des marques d'estime en diverses occasions. M. Bosquet à son retour en France, fut transferé à l'Evêché de Montpellier, que le Cardinal d'Est lui céda en 1655, avec le consentement du Roi. Pendant l'assemblée du Clergé de France, tenue à Saint-Germain en Laye en 1675, M. Bosquet ayant demandé au Roi de lui donner pour Coadjuteur l'Abbé de Pradel son neveu, sa Majesté le lui accorda tres-obligeamment. Depuis, ce bon Prélat ne voulant plus songer qu'à la mort, se retira dans son diocése, où il mourut le 24 juin de l'an 1676, âgé de 73 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui, sont des Notes sur les Epîtres du Pape Innocent III; les Vies des Papes qui ont tenu le siége à Avignon; *Synopsis Legum Michaelis Pselli; Ecclesiæ Gallicanæ Hist. a primo J. C. Evangelio in Galliis usque ad datam à Constantino Imperatore Ecclesiæ pacem res præclare gestas complectens*; *La Vie de S. Fulcran; Discours sur la Régale dans l'assemblée du Clergé de France en* 1655; *Specimen Iconis Historica Cardinalis Mazarini*. On garde encore de lui en manuscrit *Lettres à l'Evêque de Montpellier*; *Préface & plan de l'Ouvrage* qui traite *des Libertez de l'Eglise Gallicane, contre le Traité de Pierre Pithou, avec des recueils de piéces ramassées pour la composition de cet Ouvrage*. Ce fut lui qui tira de la Bibliothéque du Collége de Foix le *Pugio fidei contra Judæos & Mauros Raimundi Martini*. * *L'Histoire Ecclésiastique de France*, &c. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 12. *p.* 168.

* BOSQUET (George) Avocat au Parlement de Toulouse sous le régne de Charles IX, composa quelques Ouvrages, desquels l'un fut condamné au feu. Il étoit écrit en Latin, & traitoit de l'Edit du Roi Henri II, touchant les mariages contractez par les enfans de famille au desçu & contre le vouloir & consentement de leurs péres & méres. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BOSQUIER (Philippe) Religieux de l'Ordre de Saint François, qui vivoit au commencement du XVII siécle, étoit de Mons en Hainaut, & étudia à Paris. Depuis, étant allé à Rome, il se fit estimer du Cardinal Baronius; & à son retour dans les Païs-Bas, il commença à publier ses Ouvrages, que nous avons en deux volumes *in folio*, & mourut à Avênes l'an 1636. Dans le premier tome de ses Oeuvres on trouve, *Orbis terror, seu Concionum de Finibus Bonorum & Malorum, libri duo*; *Oratio Terra Sancta & Hungaria, seu Sacrarum Philippicarum in Turcarum barbariem & Christianorum discordias Notæ*; *Vegetius Christianus, seu de tota Arte militari ad Turcam debellandum*; *Ara cœli seu Concionum Decades tres, de Honorario trium Magorum Orientis Jesu Infanti oblato in Bethleem*; *Monomachia Jesu Christi & Luciferi, Conciones quadraginta de Tentationibus Christi in Deserto*; *Cedrus Evangelicus, Notæ Concionum quadraginta de Passione Domini*; *Legatus Apostolicus, Notæ Concionum de Joanne Baptista*; *Carcer Laureatus, de Rebus in carcere à Joanne Baptista gestis*; *Christiados libri duo Rythmici, F. Joan. Haudemio auctore à Bosquiero illustrati*; *Chrysostomus Italorum, seu Corn. Mussi, Episcopi Bitontini Conciones quatuor in Canticum SS. Virginis, Magnificat, &c. à Bosquiero in Latinum versæ*; Le second tome renferme *Academia Peccatorum*; *Tabula Naufragii*; *Sobria Jentacula Christi & Samaritanæ, de siti Christi sedentis ad fontem Jacob*; *Orationes funebres tres, in obitum Philippi II, Regis Catholici, Rever. Patr. Jac. l'Escaillert, & Ducis Arschotani*. Enfin, le troisiéme tome contient, *Catechismus Joan. Baptistæ catenati*; *Scholæ claudicantium, seu Joan. Bapt. catenati pars secunda & tertia*; *Domini Opt. Max. Panegyricus sermo sue Christi dictus*; *Echo Concionum reliquarum Panegyrici de Joanne Baptista*; *Conciones aliquot de Dominicis & Festis quibusdam*; *Quæstio perplexa, Pilatus Quis & Cujas? Oratio in exsequiis Rever. D. Gasparis Honorii Abbatis Aittimontensis*; *Ægidii Corrozeti Apophthegmata Heroica, ex Gallicis Latina facta*; *Joan. Gersonis Tractatus, de laude Scriptorum & Librariorum*. * Henri Willot, *Ath. Franc.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 769. 770.

BOSQUILLON (Jean) Religieux de l'Ordre de St. François, étoit d'Arras en Artois. Il composa deux Ouvrages, l'un en François, ayant pour titre, *le Théatre de la Mort*, & l'autre en Latin avec le titre *De Aqua lustrali*, c'est à dire, *de l'Eau Bénite*. Dans ce dernier livre il s'emporte terriblement contre les Protestans qu'il accable d'injures & d'invectives. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 464. Zweert, *Athen. Belgica*.

BOSRA ou BOSTRA, ville d'Asie dans l'Arabie Petrée, qui est celle qu'on nomme aujourd'hui BOSSERET ou BUSSERETH, & a eu titre d'Archevêché, sous le Patriarchat d'Antioche, puis sous celui de Jérusalem. Berylle, Evêque de cette ville, qui soutenoit que Notre Seigneur avant son incarnation n'étoit pas une personne subsistante, y fut convaincu par Origéne & changea de sentiment. *Voyez* le premier Concile d'Arabie, dont nous avons parlé au mot ARABIE. Bostra étoit la patrie de l'Empereur Philippe, qui succéda à Gordien l'an 244, & qui la fit nommer *Philippopolis*, selon Zonare. Strabon parle d'une autre ville de BOSRA, dans la Phénicie. * Etienne de Byzance. Strabon, *l.* 16. Jacques de Vitri, *l.* 1. *ch.* 27. Adrichomius, *p.* 80.

BOSRA ou BOSOR. *Voyez* BOSOR.

BOSSA, ville. *Cherchez* BOSA.

* BOSSAART (Thomas) né à Berg-op-Zoom en 1615, étoit bon Peintre en grands personnages & en portraits. Il visita Rome, l'Allemagne, l'Espagne & l'Angleterre, qui peuvent lui rendre témoignage de son habileté. Il étoit fort dans les bonnes graces de Fréderic Henri Prince d'Orange, & de Guillaume son fils. Il avoit appris la Peinture sous Gérard Zegers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BOSSCHAART. *Voyez* BOSCHART (Guillaume)

* BOSSCHE (Thierry Gauthier Vander) a fait un Poëme héroïque sur l'assassinat de Guillaume I. Prince d'Orange, & sur les peines qu'on fit souffrir à Balthasar Gérard qui tua ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOSSÉMIUS ou BOSSÉME (Mathieu ou Mathias) Prévôt de Douay, Professeur en Théologie, & Chancelier de l'Université de cette ville, naquit à Amsterdam en 1527. Après avoir appris à Louvain & ailleurs les Belles Lettres & la Philosophie, il s'attacha à la Théologie, qu'il enseigna pendant 33 ans dans l'Université de Douay. Il mourut le 31 janvier de l'an 1599, âgé de 72 ans, & laissa quelques Ouvrages de piété. * Aubert le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. sæculi XVI*. Valére André, *Bibl. Belgica, p.* 658.

BOSSEN. *Voyez* BOSNIE.

BOSSERET. *Cherchez* BOSRA, ville d'Asie dans l'Arabie.

BOSSI. *Voyez* BOSA.

BOSSIEN ou BOZIANI (Jean) de Crémone, célébre Jurisconsulte, qui vivoit en 1190 & 1200, commença de remettre sur pié la Science du Droit, & fut Précepteur d'Azon de Bologne, qui s'aquit beaucoup de réputation. Bossien laissa quelques Ouvrages de Droit, & entre autres, une Somme, dite *Summa Veneta*. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Fischard. Gesner, &c.

BOSSINE. *Cherchez* BOSNIE.

BOSSIO (Donat) de Milan, qui vivoit dans le XV siécle, est Auteur d'une Chronique, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems. Il composa aussi un Traité des Prélats de Milan, jusqu'à l'an 1489, auquel il vivoit encore. * Trithéme, *Addit.* 2.

BOSSIO (Gilles) de Milan, Jurisconsulte, qui vivoit vers l'an 1580, a écrit un Traité des Matiéres criminelles, & d'autres Ouvrages.

BOSSIO ou BOSSUS (Mathieu) né à Vérone l'an 1427, entra en 1451 dans la Congregation des Chanoines Réguliers de saint Jean de Latran, où il eut differens emplois, comme de Visiteur de l'Ordre par cinq fois, de Procureur Général à Rome deux fois, & d'Abbé de Fiésoli dans la Toscane. Côme de Médicis, qui l'estimoit, employa 70000 écus pour la réparation de cette maison; & ce fut en l'église de cette Abbaïe que Mathieu Bossus eut l'honneur de donner les ornemens du Cardinalat à Jean de Médicis, qui a été Pape sous le nom de Léon X, Laurent de Médicis son pére l'ayant voulu ainsi, pour faire voir combien il estimoit l'Abbé de Fiésoli. Le Pape Sixte IV lui donna aussi de grandes marques de confiance, par le choix qu'il fit de lui pour réformer les Religieuses de l'Etat de Gênes, & des autres provinces voisines; & ce Souverain Pontife lui offrit jusqu'à trois fois une Prélature considérable, dont il remercia sa Sainteté. Il s'opposa fortement au Décret d'Innocent VIII, qui commandoit à toutes sortes de Religieux de donner aux Clercs de sa Chambre chaque année une part de leurs revenus. Enfin il mourut à Padoue l'an 1502. On a de lui divers Ouvrages, dont il y eut quatre éditions de son vivant; les principaux sont, *De animi gaudiis*; *De sapientiæ cultu*; *De instituendo sapientia animo*; *De tolerandis adversis*; *De gerendo Magistratu*; *De immoderato mulierum cultu*, & autres. * Gesner, *Biblioth.* Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI*. Bayle, *Diction. Critiq. &c.*

BOSSONVILLE, BOUSONVILLE & BUSENDORF, *Bosonis villa*, bourg avec une Abbaïe ruinée, est dans la partie septentrionale de la Lorraine, sur la riviere de Nide, à trois lieues de la ville de Vaudrevange, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BOSSORA, BASSARA, BARASA, ville de la Palestine dans la Tribu de Gad. * I. *Machab. ch.* 5. *v.* 26. Judas Machabée la prit & la brûla l'an 3872 du monde, & le 163 avant Jesus Christ.

BOSSU, *Bossua*, petite ville du Comté de Hainaut, près de Valenciennes. La Maison des Comtes de Bossu a produit de grands hommes, & entre autres MAXIMILIEN Hennin Comte de Bossu, Général d'armée dans les Païs-Bas, contre Jean d'Autriche l'an 1578. Il avoit été pris auparavant dans un combat naval par les Chefs des Etats; & desespérant de sa liberté, que l'on avoit mise à tres-haut prix, il s'étoit attaché à leur parti; mais ce ne fut pas pour long-tems; car étant attiré par les instances d'Alexandre Prince de Parme, il résolut de rentrer dans le service & dans l'obéïssance du Roi. A peine eut-il formé ce dessein qu'il tomba malade, & mourut peu de tems après du poison qui lui fut donné. Quel-

ques-uns ont dit que ce fut par ordre du Prince d'Orange ; mais le Prince de Parme écrivant à Antoine Pérez de cette mort, n'en nomme point l'Auteur. Quoi qu'il en soit, elle rompit le peu qu'il y avoit d'union entre les Seigneurs du païs, qui se détachérent tous du bien public, pour chercher leurs avantages particuliers. * Strada, *dec. 2. l. 1. de la Guerre de Flandre.* Mézeray, *au Regne de Henri III.*

BOSSU (Maximilien Comte de) *Voyez* l'article précédent.

BOSSU (Jacques le) en Latin *Bossulus*, Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de Saint-Denys en France, & Docteur de Sorbonne, fut un des plus emportez Prédicateurs de la Ligue avant & après la mort de *Henri III.* On ne sait s'il déclama dans les chaires de Paris, mais il est sûr, que celles de Nantes furent le théatre de sa rebellion, & que, non content de prêcher avec l'emportement le plus brutal contre Henri III & *Henri* IV, il fit imprimer des Dialogues à Nantes entre un Catholique & un Politique, qu'il nomma *Denys*, & où il débita les maximes les plus outrées de l'esprit de sédition. Il soutint en 1. lieu que Henri III étoit pire & plus athée que *Judas*. 2. Que *Jaques Clément* avoit été inspiré de Dieu, pour poignarder ce Monarque. 3. Que l'on ne devoit point prier Dieu pour le repos de son ame. 4. Qu'il étoit permis à un chacun de le tuer, vu la notoriété de sa tyrannie, &c. Les excès de ce furieux Prédicateur contre le Parlement de Paris séant à Tours, & contre tous les Catholiques, qui demeurérent fidéles à Henri IV, ne sauroient être assez detestez. Il soutenoit que les Catholiques, qui avoient commerce avec les Hérétiques, encouroient *ipso facto* la peine de l'Excommunication, & que l'Hérésie étant pire que le Paganisme, & le Paganisme étant un véritable Athéisme, il falloit qualifier l'Hérésie *l'Athéisme, le plus énorme peché, qui fut entre tous les plus méchans*, & fuir tous les Hérétiques comme la peste. Toute la France étoit pleine alors de semblables Prédicateurs, &, pour comble de misére, on fut contraint, non seulement de les laisser impunis; mais de leur accorder ce qu'ils soutenoient, c'est à dire, que la France ne se soumit point à son légitime Prince, s'il ne se faisoit Catholique. Le Pére le Bossu qui avoit débité des maximes outrées contre le gouvernement, fut pour cela obligé de sortir de France, & se retira à Rome avec un autre Docteur nommé de Creil. Ils s'attachérent l'un & l'autre au Cardinal Alexandrin, de l'Ordre de saint Dominique, & à François Pégna, Auditeur de Rote, Espagnol, qui étoit celui qui, comme l'écrit le Cardinal d'Ossat *dans sa lettre* 53 au Roi Henri IV, avoit composé un livre tres-violent pour empêcher qu'on n'accordât à sa Majesté l'absolution qu'elle demandoit. Pégna qui avoit beaucoup d'accès auprès du Pape Clément VIII, procura aux deux Docteurs François une subsistance honnête, & les fit mettre tous deux au nombre des Consulteurs de la Congrégation *de Auxiliis*. Là ils se trouvérent fort contraires à la doctrine de Molina, par reconnoissance, dit-on, pour leur patron le Cardinal Alexandrin, & pour Pégna, qui en vouloit aux Jésuites, à cause que le Cardinal Tolet & ceux d'entre eux qui avoient le plus de réputation, s'étoient déclarez pour l'absolution de Henri IV. Le P. le Bossu, qui avoit toujours mené à Rome une vie réglée, mortifiée & édifiante, voulut au commencement du Pontificat de Paul V, revenir en France; mais le saint Pére, qui lui avoit donné entrée dans quelques Congrégations, le retint à Rome. Il lui assigna pour vivre quelques petites pensions sur des Bénéfices, avec permission de disposer à sa mort du peu de bien qu'il auroit; mais le P. le Bossu ne se servit de cette faculté qu'en faveur des pauvres, qu'il fit ses légataires lors de son décès, arrivé à Rome le septiéme juin 1626, à l'âge de plus de 80 ans. On dit qu'il composa un Journal de ce qui s'étoit passé dans la Congrégation *de Auxiliis*; mais ce Journal n'a jamais paru. Il est à présumer seulement que lui, qui étoit Consulteur, fournit beaucoup de Mémoires de cette Congrégation à l'Auditeur de Rote Pégna, qui n'étoit pas Consulteur; & que c'est principalement là-dessus que celui-ci a composé ses Actes manuscrits de ces Congrégations. Le P. le Bossu sur la fin de sa vie entreprit un Ouvrage sur la Grace, qu'il ne put achever avant sa mort. Ce Traité, qui devoit contenir des remarques sur XXV propositions de Molina touchant la concorde du libre arbitre avec la Grace, finit à la XVI proposition. On l'a fait paroître imprimé l'an 1706, avec ce titre, *Animadversiones in XXV propositiones P. L. Molinæ.* Il est joint à un autre Ouvrage du P. Réginald, Dominicain. Mr. *Arnauld* l'a fort loué dans ses *Difficultez proposées à Mr. Steyaert.* Mais il ne faut pas faire beaucoup de fonds sur les louanges de Mr. Arnauld; puis qu'il louoit plutôt par chaleur de parti, que pour de bonnes raisons. *Voyez* REGINALD. Le corps du P. le Bossu repose dans l'église des Minimes de Rome, où l'on voit cette épitaphe,

D. O. M.

Hic jacet F. Jacobus le Bossu, origine Parisinus, Religionis S. Benedicti, ex Cœnobio S. Dionysii in Francia, dignitate Sacerdos, gradu Doctor Sorbonæ, omnibus Pontificibus sub quibus Romæ degit, carus; sed præsertim Clementi VIII, & Paulo V, propter munus Consultoris, ab iis illi impositum, in illa venerabili Congregatione quæ de AUXILIIS dicta est. Vixit annos 80, menses quatuor, dies duodecim. Obiit 7. Idus Junii. Anno Domini 1626.

* *Historia Congregationum de Auxiliis.* Bayle, *Diction. Critique. Mémoires de Trévoux de 1707.*

BOSSU (René le) né à Paris le 16 mars 1631, étoit fils de *Jean* le Bossu, Seigneur de Courbevoi, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Avocat Général en la Cour des Aides, & de *Magdelaine* de la Lane, sœur du célébre *Noël* de la Lane, Abbé du Val-Croissant. De Nanterre, où ses parens lui firent faire ses premiéres études, il vint à sainte Geneviéve, où il prit l'habit des Chanoines Réguliers le 24 juillet 1649, & y fit profession le septiéme août 1650. Il s'appliqua avec succès aux études de Philosophie & de Théologie; mais après avoir reçu la Prêtrise le septiéme mars 1657, il fut destiné à la profession des Humanitez à laquelle ses talens & son goût sembloient le déterminer. Après dix ou douze années d'une profession fatigante, qu'il exerça successivement dans différentes maisons, afin de le dédommager par une vie tranquille des peines qu'il y avoit essuyées, il fut appellé à sainte Geneviéve pour y partager l'emploi & les agrémens de la bibliothéque qui commençoit à s'augmenter considérablement par les soins du P. du Molinet. Ce fut dans ce tems qu'il fit paroître son *Parallèle de la Philosophie de Descartes & d'Aristote*; pour montrer que ces deux Philosophes n'étoient pas si opposez qu'on l'avoit cru. Le Public n'a pas paru faire un grand cas de cet Ouvrage. Quelques mois après il publia son Traité *du Poëme Epique* qui l'a fait connoître au public, & dont le tems n'a fait qu'augmenter le mérite & la réputation. L'édition la plus complette est celle de la Haye 1714, *in octavo*, par les soins du P. le Courayer. Cet Ouvrage, quelque estimé qu'il ait été, est cependant demeuré imparfait. Il devoit être suivi de deux autres parties, où l'Auteur auroit justifié toutes les régles qu'il y avoit proposées dans l'application qu'il en auroit faite aux Poëmes d'Homére & de Virgile. Mais les Mémoires qu'il a laissez sur ce sujet ne servent qu'à faire regretter celui qui seul avec succès pouvoit y mettre la derniére main. On a encore de lui un petit Ouvrage composé en faveur de Despreaux contre Saint-Sorlin. Ce qui a paru de lui n'est que la plus petite partie de ses Ouvrages. On en conserve un tres-grand nombre d'autres, qui n'ont jamais vu le jour, dans l'Abbaïe de Saint-Jean de Chartres, où il fut envoyé Sous-Prieur vers l'an 1677. Il y mourut le 14 mars 1680, d'une descente remontée, qui ayant causé une révulsion de matiéres, le suffoqua en peu de tems. Il avoit un esprit étendu & pénétrant, un jugement solide, une mémoire heureuse, une imagination vive, mais réglée, une expression aisée & coulante, une humeur douce & tranquille; & ce que l'on doit estimer davantage, un cœur droit, & une ame naturellement Chrétienne. Aussi emporta-t-il en mourant l'estime, l'amitié & les regrets de tous ceux qui l'avoient connu. * *Extrait d'un Mémoire sur la Vie du P. le Bossu qui se trouve à la tête de l'édition du Poëme Epique faite en Hollande en 1714.*

BOSSUET (Jacques-Benigne) Evêque de Meaux, a été dans le XVII siécle l'une des plus grandes lumiéres de l'Eglise Gallicane, & l'un des plus zélez défenseurs de la Foi Catholique. Il naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une bonne Maison, connue au Duché de Bourgogne vers le milieu du XV siécle, & établie à Dijon dès 1553, dans les premiéres charges du Parlement, où elle s'est maintenue de pére en fils, jusqu'à BENIGNE Bossuet, qui ne pouvant y entrer, parce que six de ses plus proches parens, un frére, deux neveux & trois oncles y étoient Conseillers, se transporta à Metz avec Antoine de Bretagne son oncle maternel, qui fut nommé Président du Parlement, que l'on y créa en 1633, & là il fut pourvû d'une charge de Conseiller, & mourut Doyen de ce Parlement, laissant deux fils, ANTOINE Bossuet, Maître des Requêtes & Intendant de Soissons, qui fut pére de *Louis*, aussi Maître des Requêtes; & de JACQUES-BENIGNE, Abbé de Saint-Lucien de Beauvais, & Evêque de Meaux. Celui-ci, après avoir fait ses premiéres études dans sa patrie, vint à Paris en 1642, pour les achever au Collége de Navarre. Il y fit bientôt admirer ses rares talens dans tous les exercices publics, & reçut le bonnet de Docteur le 16 de mai 1652, étant déja regardé comme un des plus grands ornemens de l'Université & de la Faculté, où il a fait toujours paroître autant de sagesse que d'érudition, par son attachement à la saine doctrine.

A peine fut-il Docteur, qu'il se retira à Metz, où il étoit Chanoine, & où il fut depuis grand Archidiacre & Doyen. Pendant cette résidence, il s'appliqua tout entier à la méditation de la Sainte Ecriture, & à la lecture des saints Péres, sur tout de saint Augustin, pour se préparer à annoncer la parole de Dieu, comme il fit depuis avec beaucoup de talent & de zéle. On le vit à Metz se former à ce saint ministére: il y fut employé aux missions les plus importantes, & en particulier à l'instruction des Protestans, dont il commença de gagner la confiance par sa modestie & par sa douceur. Sa réputation volant jusqu'à *Paris*, on l'y appella pour remplir les chaires les plus célébres. Ses Sermons distinguez, faits exprès pour des sujets particuliers, lui attirérent pour auditeurs les plus savans hommes de son tems & les personnes les plus qualifiées de la Cour. La Reine-Mére, Anne d'Autriche, l'alloit entendre par tout, & elle lui procura l'honneur de prêcher à 34 ans, devant le Roi, l'Avent de 1661, & tout de suite le Carême de 1662. Le Roi en fut si content, qu'il fit écrire au pére du jeune Prédicateur, pour le féliciter des heureux succès de son fils. Dans son Carême de 1665, prêché à saint Thomas du Louvre, les Reines Anne & Marie-Thérése d'Autriche l'honorérent tres-souvent de leur audience, & le Roi le redemanda pour l'Avent de la même année, & pour le Carême suivant de 1666. On remarqua son Avent de 1668, prêché à saint Thomas du Louvre, au milieu de la Cour, fait exprès pour confirmer le Maréchal de Turenne qui venoit de se réunir à l'Eglise Catholique, après avoir été instruit en particulier par l'Abbé Bossuet. Cela lui mérita l'honneur d'être encore appellé devant le Roi pour l'Avent de 1669, après avoir été nommé à l'Evêché de Condom le 13 de septembre précédent. Son sacre se fit à Pontoise dans l'assemblée générale du Clergé de France le 21 septembre 1670. Le lendemain il prêta le serment de fidélité comme Evêque, & le 23 en qualité de Précepteur de Mgr. le Dauphin, emploi de confiance auquel il avoit été appellé le onziéme du même mois, avec une approbation générale. Personne n'ignore de quelle maniére il en a rempli les devoirs: toute la France lui applaudit, & le Pape Innocent XI le félicita du succès de cette belle éducation par un bref tres-honorable.

Ce fut sur la fin des études de son auguste Eléve qu'il lui adressa son *Discours sur l'Histoire Universelle*, qui fut rendu public en 1681, & qui sert moins d'introduction à l'Histoire qu'à recueillir ensemble toutes les preuves de la Religion Catholique, & à établir la foi des Mystéres & la durée de l'Eglise, en parlant de celle des Empires. Cet Ouvrage a été regardé comme le plus beau monument des études du Prince, & des instructions qu'il avoit reçues d'un Prélat,

dont

dont tous les travaux étoient consacrez au service de l'Eglise & à l'avancement de la Religion. Cet Ouvrage a été traduit en Latin par M. l'Abbé de Pattensy, Aumonier de Madame la Duchesse de Berry, & en Italien par le Comte Philippe Verzano. Un Carme déguisé sous le nom de Selvaggio Canturani, en a donné une autre dans la même année à Venise, & y a joint la continuation de M. de la Barre. Le même Carme a traduit aussi en Italien, *La Politique tirée des propres termes de l'Ecriture Sainte.*

Un an après avoir été fait Précepteur, il avoit donné sa démission pure & simple de l'Evêché de Condom, ne croyant pas le pouvoir retenir sans y résider, à cause de son attachement nécessaire à la Cour. Mais il ne fut pas plutôt libre, que le Roi, après l'avoir honoré de la charge de premier Aumonier de Madame la Dauphine en 1680, le nomma à l'Evêché de Meaux en 1681. Il le fit encore Conseiller d'Etat en 1697, & premier Aumonier de Madame la Duchesse de Bourgogne l'année suivante. La Littérature s'empressa autant à l'honorer que la Cour. Dès 1671, il avoit été reçu à l'Académie Françoise comme l'un des plus habiles Maîtres en notre Langue, & des plus capables de l'enrichir & de la perfectionner; & l'an 1695, le Roi, à la prière des Docteurs de la Maison Royale de Navarre, dont il étoit Membre, l'en établit Supérieur, pendant que l'Université, qui recevoit de lui tant d'honneurs & tant de protection, le choisissoit pour Conservateur de ses privilèges Apostoliques.

Les Ouvrages de M. Bossuet lui donnérent encore bien plus de réputation que n'avoient fait ses Sermons. Dès l'an 1655, il étoit entré en lice contre les Réformez, & son coup d'essai avoit été la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferri, Ministre de la Religion Réformée à Metz*, Ouvrage qui ébranla si fort le parti Protestant de cette ville, que plusieurs revinrent à l'Eglise Catholique. Avec un génie sublime dans la dispute, comme saint Augustin, & en suivant la méthode de ce Pére, qui traitoit la controverse en esprit de paix & de douceur, notre Auteur s'appliqua le reste de sa vie à la réunion des Catholiques séparez, & à l'instruction des nouveaux réunis. Dans cette vûe, il donna au public en 1671, *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique sur les Matiéres de controverse*, qu'il avoit composée quelques années auparavant, principalement pour M. de Turenne, & en faveur de M. l'Abbé Dangeau. Cet excellent Ouvrage eut d'abord l'approbation des Evêques de France, & peu après il mérita celle des Théologiens étrangers, des Prélats, des Cardinaux, & de Rome même. Innocent XI voulut bien y donner sa sanction, par deux Brefs addressez à l'Auteur en date du quatriéme janvier & du 12 juillet 1679, tant sur la doctrine du livre, que sur celle de l'Avertissement dont il venoit d'être augmenté, pour réfuter les réponses que quelques Ministres y avoient faites. Il avoit été déja traduit en Latin, & imprimé en Italien en l'imprimerie de la Congrégation *de propaganda Fide*. Mais il parut ensuite traduit dans toutes les Langues de l'Europe. La version Angloise de cet Ouvrage a été faite par M. l'Abbé Montaigu; l'Irlandoise, par le P. Porter, de l'Ordre de S. François, & Supérieur du Couvent de S. Isidore; l'Italienne, par l'Abbé Nazari; La Latine, par l'Abbé Fleury & revue par M. Bossuet; la Flamande, imprimée par les soins du même Prélat; l'Allemande, imprimée sous la direction de M. l'Evêque de Strasbourg. Enfin l'assemblée générale du Clergé de France de l'année 1682, en adopta la doctrine, en le mettant au nombre des méthodes approuvées par l'Eglise pour l'instruction des Protestans. C'est en effet le principal moyen dont on s'est servi depuis pour tâcher de les ramener dans le sein de l'Eglise Romaine. Cet Ouvrage ne plut pas également à tous les Catholiques, & ils se plaignirent de ce qu'il ne faisoit pas de toutes leurs opinions des articles de Foi. Le P. Maimbourg suivant la méthode qui lui étoit ordinaire, de censurer les personnes qui lui déplaisoient sous le nom de ceux qu'il introduisoit dans ses Histoires, fit dans le *troisiéme livre de son Histoire du Luthéranisme*, le portrait de M. Bossuet, & la critique de son livre, sous le nom du Cardinal Contarini, & d'un de ses Ouvrages. „ Il se servit, *dit Maimbourg*, „ en quelques-uns de ces articles, comme dans ceux de la justifica„ tion, du mérite des bonnes œuvres, & de la Foi, de certaines „ expressions ambigues, dont ni l'un ni l'autre des deux partis ne pu„ rut satisfait, parce qu'elles n'exprimoient pas tout ce que chacun „ prétendoit être essentiel à sa créance. Et certes, *ajoute-t-il*, on a „ vû de tout tems, que tous ces prétendus accommodemens, & mé„ nagemens de Religion qu'on a voulu faire pour réunir les Héréti„ ques avec les Catholiques, dans des prétendues expositions de Foi, „ qui suppriment, ou dissimulant, ou n'exprimant qu'en termes „ ambigus, ou trop raccourcis une partie de la Doctrine de l'Egli„ se, ne satisfont ni les uns ni les autres, qui se plaignent également „ de ce qu'on biaise dans une chose aussi délicate que la Foi, où „ l'on ne peut faillir en un point qu'on ne manque en tout. " M. Bossuet avoit reçu du ciel un talent si particulier pour s'insinuer dans le cœur des Protestans, que tous aspiroient à être instruits par lui. Presque toutes les personnes distinguées dans le parti par leur naissance & par leur mérite, qui revinrent à l'Eglise, voulurent avoir la consolation de faire leur abjuration entre ses mains.

Une des plus considérables fut Mademoiselle de Duras, Niéce du grand Turenne. Touchée, comme tant d'autres par le livre de l'*Exposition de la Doctrine*, elle souhaita, pour achever de se convaincre, que l'Auteur eût en sa présence, une conférence avec M. Claude, Ministre de Charenton. Il y acquiesça avec plaisir. Cette conférence se tint au mois de mars 1678, sur la matiére de l'Eglise que cette Demoiselle avoit proposée, & l'effet fut sa conversion. M. de Meaux en fit depuis imprimer la Relation à sa priere, afin qu'elle y trouvât plus aisément les premiéres instructions. En 1683, M. Claude donna la relation de la même Conférence, afin que le Public pût juger des matiéres controversées avec connoissance de cause.

En continuant de donner aux nouveaux Catholiques les instructions nécessaires suivant l'occasion & le besoin, ce Prélat publia en 1682, son *Traité de la Communion sous les deux espéces*, qui lui avoit été demandé pour répondre à ceux qui se plaignoient qu'on les privoit injustement de la coupe sacrée. Sa *Lettre pastorale aux nouveaux Catholiques* parut en 1686, dans le grand mouvement des conversions qui suivirent la révocation de l'Edit de Nantes; & pour donner le dernier coup à la Réforme & aux Réformateurs, il mit au jour en 1688, son *Histoire des Variations des Eglises Protestantes*. Mrs. Jurieu, Burnet, Basnage, & autres Ministres, s'élevérent contre ce livre & les autres de notre Auteur; ce furent, comme on le dit, autant de sujets de triomphe pour lui, comme on le peut voir dans la *Défense* qu'il fit des *Variations*. Il opposa aussi une *Explication de l'Apocalypse* à celle de M. Jurieu dans son livre de l'Accomplissement des Prophéties, & *six avertissemens aux Protestans* contre les Lettres pastorales dont ce Ministre inondoit la France. *Le Catéchisme* de notre infatigable Prélat, son *Explication de la Messe*, les *Priéres Ecclésiastiques*, & une *Lettre sur l'Adoration de la Croix*, servirent beaucoup à confirmer les nouveaux réunis; & tout cela inspira tant de vénération pour lui, que les Catholiques des pais étrangers, sur tout ceux qui se trouvoient dans l'oppression, conservoient son portrait avec respect. Son zéle fut si grand pour la réunion des Protestans avec l'Eglise Romaine, qu'il offrit plus d'une fois à passer dans les pais étrangers pour y travailler. Il en dressa des projets qui eurent l'approbation de Rome, & qui auroient eu tout l'effet qu'il en pouvoit espérer, si les guerres survenues n'y avoient apporté des obstacles invincibles.

Le livre de l'Explication des *Maximes des Saints sur la vie intérieure, &c.* donna à M. de Meaux une nouvelle matiére d'exercer son zéle. Il composa sur ce sujet divers Ouvrages qui ne furent pas sans répliques, ausquelles il répondit; & s'il eut la gloire de rester vainqueur, il eut la consolation de voir son pieux & docte adversaire déferer humblement aux décisions du S. Siége avec une soumission qu'on doit d'autant plus admirer, qu'il y en a peu d'exemples. Ses Ecrits sur ces matiéres, & sur les états d'Oraison contre le Quiétisme, forment un corps de plusieurs volumes. M. Jurieu a donné son jugement sur cette dispute dans un Ouvrage qui a pour titre *Traité Historique contenant le Jugement d'un Protestant sur la Théologie Mystique, &c.* où il ne paroit pas favorable à M. de Meaux, mais où il s'exprime aussi avec trop de feu.

Les assemblées du Clergé de 1682, & de 1700, empruntérent sa plume & sa voix, pour s'exprimer dans les matiéres les plus importantes du Dogme & de la Morale Chrétienne. Les Oraisons funébres qu'il fit de la Reine mére en 1667, de la Reine d'Angleterre en 1669, de Madame en 1670, de la Reine en 1683, de la Princesse Palatine en 1685, du Chancelier le Tellier en 1686, & du Prince de Condé Louis de Bourbon en 1687, donnent encore autant de plaisir à les lire qu'on eut de consolation à les entendre.

Dans une vie remplie de tant d'actions éclatantes, M. Bossuet ne négligea point celle d'un moindre éclat, & on lui vit autant d'application au gouvernement de son diocése qu'à ses autres devoirs. Il en fit plusieurs fois la visite entiere durant les vint trois années d'épiscopat, donnant toûjours à ses ouailles la consolation d'entendre la voix de leur Pasteur. Toutes les fois qu'il officioit pontificalement dans sa cathédrale, il y prêchoit. Il s'acquitoit encore de ce devoir dans toutes les visites des paroisses & monastéres de son diocése. Les *Statuts Synodaux* qu'il publia en 1691, & ses autres *Ordonnances Synodales*, font voir combien il étoit attentif à maintenir la Discipline Ecclésiastique dans le Clergé, aussi-bien que la Discipline réguliére dans les monastéres de sa dépendance, & le tout avec une douceur & une sagesse qui le rendoient aimable & respectable à tous. L'application sérieuse avec laquelle il gouvernoit les consciences, & veilloit à leur avancement, l'a fait regarder comme un grand Directeur des ames, & comme un Maître très-éclairé dans la vie spirituelle. On a ses *Lettres*, ses *Maximes*, & ses *Instructions* pleines de l'onction du Saint Esprit. Il a encore publié une *Lettre sur l'adoration de la Croix*, des *Maximes & Reflexions sur la Comedie*; une *Ordonnance ou instruction pastorale sur les états d'Oraison*; *Méditations sur la rémission des péchez pour le tems du Jubilé*; *Epistola quinque Præsulum contra librum cui titulus, Nodus Prædestinationis dissolutus, Auctore Cælestino Sfondrato*, c'est à dire, par M. Bossuet; *Relation sur le Quiétisme*; *Réponse aux Préjugez décisifs*; *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Trévoux*; *Elevations à Dieu sur tous les Mystéres de la Religion Chrétienne.*

Enfin ce grand homme, infatigable jusqu'au bout, s'éleva sur la fin de ses jours contre la *Version du Nouveau Testament* du Sieur Simon, imprimé à Trévoux, & dans deux tomes d'*Instructions* sur cette Traduction on trouve le même feu, la même vivacité, le même zéle pour la défense de la Foi & des Mystéres, pour conserver le dépôt des Ecritures, & autant d'érudition qu'il en avoit paru dans ses Ouvrages, & principalement dans ses Commentaires sur les *Pseaumes*, & sur les *Livres Sapientiaux*. Il mourut même les armes à la main contre les Sociniens; & par une *explication* d'un passage d'Isaïe *ch. 6. v. 14*, sur l'enfantement de la sainte Vierge, & sur le Pseaume 21, selon la Vulgate, ou 22 selon l'Hébreu, qu'on acheva d'imprimer trois semaines avant sa mort, il termina le cours d'une vie si utile à l'église, étant decédé à Paris le 12 d'avril 1704, à l'âge de 76 ans, six mois & seize jours.

Sa pompe funébre fut honorée à Meaux de la présence des Prélats ses amis, qui y applaudirent à son Oraison funébre prononcée par le Pére de la Rue Jésuite. Un plus grand nombre lui rendit le même devoir à Paris au Collége de Navarre, dans ses obséques solemnelles, où M. le Cardinal de Noailles officia pontificalement, l'Eloge funébre étant prononcé par un Docteur de la maison. L'Académie Françoise se signala à publier ses louanges à la réception de l'Académicien son successeur. Rome même ne put se taire sur le Défenseur de sa Foi; &, ce qu'elle n'a pas coutume de faire, son Eloge y fut prononcé en Italien le 19 janvier 1705, au Collége de la *Propagande*, par le Chevalier Maffei, en présence de plusieurs Cardinaux, Prélats, & autres personnes du premier rang; éloge qui a été depuis imprimé au même lieu, dédié à Mgr. le Dauphin son Eléve, & répandu à Paris & à la Cour, au grand contente-

ment

ment de tous ceux qui aiment l'Eglise & ses Défenseurs. On trouve le catalogue exact de tous les Ouvrages de ce Prelat dans le Journal des Savans de Paris du huitième septembre 1704, & dans les Memoires de Trevoux du mois de novembre de la même année, avec les Eloges dûs à son mérite & à ses vertus. On a imprimé depuis sa mort une *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, & on lui attribue un Ecrit imprimé en 1710, pour justifier les Reflexions sur le Nouveau Testament, imprimées par ordre de feu M. de Vialart, Evêque de Châlons. * *Mémoires Historiques.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres, tome 2. p. 246. & suiv. & tome 10. p. 92.*

☞ Ceux qui voudront porter un jugement impartial sur plusieurs choses répandues dans l'article précédent, ne feront pas mal de consulter Mrs Bonnet, Claude, Jurieu, Basnage, &c. sur lesquels on lui attribue un triomphe qui n'est peut-être qu'imaginaire.

BOSSULUS (Matthieu) qui peut être le nommoit *le Bossu*, fut un des plus éloquens hommes du XVI siecle. Quoique né à Paris, ou Paul prétend qu'il eut pour pere un Moine de Saint-Denys, il enseigna la Rhétorique dans l'Université de Valence en Espagne, d'où le Roi Philippe II le tira pour être Précepteur de Dom Carlos son fils. Après la mort de ce Prince, Bossulus revint en France, & y fut Regent dans le Collége de Boncourt à Paris: il y prononça en 1585, un excellent Discours Latin à la gloire de *l'Art Oratoire & des Orateurs.* Environ dix ans auparavant, il avoit été soupçonné d'Hérésie, & exclus de l'Université, où il rentra au bout de quelques années. La Croix-du-Maine en fait mention, & dit que Bossulus dans sa Harangue y parla *d'un certain Orateur qui sembloit être descendu du ciel, pour empêcher que les deux armées du Roi François premier & de l'Empereur Charles-Quint ne se combattissent.* Il ajoute que quoique cette Harangue eût duré environ une heure & demie, du Perron, ce prodige de mémoire, qui fut depuis Cardinal, la retint si bien, qu'il auroit pu la réciter toute mot à mot. Il en fit l'épreuve à l'égard d'une bonne partie, trois jours après, en présence de la Croix du Maine. Il seroit à souhaiter que cette Harangue fût imprimée afin d'y trouver le nom de cet Orateur qui fit une chose, que le Seigneur Jules Mazarini imita si heureusement auprès de Casal, & qui fut le commencement de sa gloire & de sa fortune. La Croix-du-Maine nous apprend encore que Bossulus n'écrivoit que le sommaire de ses Harangues, & qu'il fournissoit le reste en chaire & sur le champ. De là vient peut-être qu'il ne nous reste rien de ce grand Orateur, qui au langage de Brantôme, étoit *l'un des sçavans & bien disans de son tems, & qui parloit éloquemment plusieurs Langues.* Papin dans ses lettres, dit que Bossulus eut une Abbaye, & qu'il y fut tué par ses Moines. * La Croix-du-Maine, *p. 183.* Brantôme, *Vies des Capitaines Etrangers, tome 2. p. 117.* André Schottus, *Bibliotheca Hispanica, p. 32.* Bayle, *Diction. Critiq.* Du Boulay, *Histor. Univers. Paris. tome 6. p. 962.*

BOSSUS (Matthieu) Chanoine Régulier de saint Jean de Latran, & Abbé de Fiesoli en Toscane. *Cherchez* BOSSIO.

BOSSUT (Goswin) Religieux de l'Ordre de Citeaux. *Cherchez* GOSWIN.

BOST & BUST, ville capitale du Ségestan, Sigistan, Siazistan ou Silstan en Perse, située sur le bord d'une rivière qui se jette dans l'Indus. Cette ville, où il y a un château qui passe pour la plus forte place de Perse, est éloignée de celle de Gaznah d'environ quatorze journées de caravane. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* M. Maty, dans son *Dict. Géogr.* place Bost dans le Sabiestan.

BOSTANGI BACHI, en Turquie, est le *Chef des Jardiniers.* Quoiqu'il soit pris d'entre les Agiam-Oglans, il a néanmoins un grand pouvoir. C'est lui qui a la surintendance de tous les jardins du Grand Seigneur, de toutes ses fontaines, & de toutes ses maisons de plaisance. Il peut devenir Bacha du grand Caire, de Babylone, &c. & même Grand Visir. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BOSTANGIS, en Turquie, sont des Agiam-Oglans, qui travaillent aux jardins du Grand Seigneur. Quelques-uns de ses Bostangis sont élevez à un plus haut degré, & sont nommez *Hassaki* ou *Chassaki*, c'est à dire, *Messagers du Roi.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BOSTENACH. *Voyez* BASTOGNE.

BOSTIUS (Arnould) natif de Gand, Religieux de l'Ordre des Carmes, vivoit dans le XV siecle. Il étoit Philosophe, Orateur, Historien, Poëte, & eut pour amis Trithème, Robert Gaguin, & Hermolaüs Barbarus. Ces deux derniers lui dédierent même quelques-uns de leurs Ouvrages, comme à un homme très-capable d'en juger. Bostius mourut à Gand le 31 mars de l'an 1499, ou selon d'autres, en 1501. Nous avons divers Ouvrages de sa façon en prose & en vers, *De illustribus viris Carthusiensium, De illustribus viris Carmelitarum, De patronatu B. Mariæ, De immaculata conceptione Virginis Deiparæ, &c.* * Trithème, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Lucius, *Biblioth. Carmel.* Aubert le Mire, *in Auctuar.* Marc Antoine, Alegre, *in Parad. Carmel.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 78.*

BOSTIZA. *Voyez* VISTIZA.

BOSTKAY (Etienne) *Voyez* BOTZSCHKAY.

BOSTON (Robert) *Cherchez* BASTON.

BOSTON (Philippe) *Voyez* BASTON.

BOSTON, Religieux Anglois. *Voyez* BASTON.

BOSTON, *Bostonium, Fanum S. Botulphi*, ville & port de Mer d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, est située sur la riviere de Withan, à environ cinq milles avant qu'elle se décharge dans la mer. C'est une des plus considérables villes de tout le Comté, riche, bien peuplée, & marchande; elle a un beau pont de bois, & fort haut. Elle est gouvernée par un Maire, des Aldermans, &c. La tour de son église passe pour une des mieux bâties qu'il y ait au monde, & sert de fanal aux vaisseaux. Elle est à 114 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BOSTON, *Bostonium*, ville capitale de la nouvelle Angleterre, dans l'Amérique septentrionale, est située commodément pour le négoce, sur le bord de la mer. Elle a été appellée Boston, à cause de sa ressemblance avec le port de Boston, qui fait le sujet de l'article précédent. C'est une grande & belle ville, composée de plusieurs rues bien ordonnées, ornée de belles maisons, & bien peuplée de Marchands, qui font avec les autres parties de l'Amérique, de même qu'avec l'Angleterre & l'Irlande, un grand commerce de ce que produit ce païs, faisant dans tous ces païs échange des marchandises dont on a besoin dans la nouvelle Angleterre. Cette ville est aussi fortifiée, bien pourvue d'artillerie, & a toujours une bonne garnison. * *Dict. Anglois.*

* BOSTONUS, Moine Benedictin Anglois, vivoit environ l'an 1410, sous le Régne d'Henri IV, Roi d'Angleterre. Il a écrit le Miroir d'un Religieux, un Catalogue fort curieux des Ecrivains Ecclésiastiques, & d'autres Ouvrages. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 4.*

BOSTRA, ville. *Cherchez* BOSRA.

* BOSUETA ou BOSUETHA, petite rivière d'Esclavonie, se jette dans la Save à Sirmisch. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOSWORTH, *Bosworthium*, bon bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Leicester, qu'on appelle *Sparkenhoe*, est situé sur une hauteur, environ à deux lieues de Leicester, vers le couchant. Il est remarquable par la grande bataille qui s'y donna près de Redmore le 22 août 1485, entre le Roi d'Angleterre Richard III, & Henri Comte de Richemont. Richard y fut tué, & sa Couronne retourna à Henri, & passa de la Maison d'Yorck à la Maison de Lancastre. Ce bourg a aussi donné le titre de Baron à Jacques Fitz-James, Duc de Berwick. Il est à 83 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

B O T.

BOTABA, isle d'Asie, dans l'Archipel de S. Lazare, partie de l'Océan oriental. Cette isle, qui est une de celles des Larrons, est près de l'isle de Baein. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTAL ou BOTEL (Léonard) en Latin *Botallus*, né à Asie dans le Piémont, vivoit dans le XVI siecle. Il fut reçu Docteur en Médecine à Pavie, qu'il quitta pour passer en France, où il se rendit si célébre qu'il devint Médecin de *François Duc* d'Alençon & de Henri III. Il introduisit à Paris la pratique de la fréquente saignée; ce qui lui attira beaucoup d'envieux parmi les Medecins, qui écrivirent contre lui, & firent condamner sa méthode par la faculté de Médecine. Nous avons de lui plusieurs livres de Médecine & de Chirurgie dont l'on peut voir les titres dans Vander Linden, *page 741.* *Bonaventure* Grangel, Médecin de Paris, qui a écrit contre son livre des grands effets de la saignée & de son utilité, fait voir qu'il en faut user avec moderation. Jean van Horne, fameux Médecin a donné une nouvelle édition des Ouvrages de Botal avec des Notes de sa façon, qui a paru in *octavo*, à Leide en 1660. * Vander Linden, *de Script. Med.* Riolan, *Recherches des Ecoles de Medecine, p. 326. & suiv.* Etienne Pasquier, *lettre 19. p. 236, & suiv.* Bayle, *Dict. Critique.*

BOTARGUE ou BOUTARGUE. *Cherchez* CAVIART.

* BOTEILLER (Jean) naquit à Mortagne, & fut Conseiller au Parlement de Paris sous les régnes de Charles V & Charles VI. Il a fait un Ouvrage qui traite de la campagne, & qui a été traduit en Flamand. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 264.*

BOTEL. *Voyez* BOTAL.

BOTEON (Jean de) en Latin *Buteo*, que le Traducteur de l'Histoire de M. de Thou nomme mal *Bourel*, Religieux de l'Ordre de saint Antoine de Viennois, s'est distingué par son érudition dans le XVI siecle. Il étoit d'une bonne Maison de Dauphiné, où il fit profession dans l'Abbaïe de Saint-Antoine. Il avoit reçu les premiéres teintures des Mathematiques, dans l'Ecole d'Oronce Finé, après avoir appris les Langues & la Jurisprudence. Boteon rétablit en France les Mathématiques, surpassa son Maître même, & combattit, pour ainsi dire, contre lui, touchant la Quadrature du cercle. On a de lui divers Ouvrages, qui ont été en partie publiez durant sa vie, outre ceux qui ont été supprimez par des Plagiaires. Il fit plusieurs découvertes en Méchanique, & fut sur tout ingénieux à fabriquer des instrumens de musique & des machines nouvelles. Il inventa des choses qui avant lui n'étoient tombées dans la pensée d'aucun homme, il perfectionna celles qui étoient déja connues, & apporta à toutes tant d'art & d'exactitude, qu'il sembla qu'il n'y avoit plus rien à y ajouter. Son mérite lui acquit l'estime des personnes de Lettres de son tems. Il étoit originaire d'une maison noble d'Allemagne & d'une famille où il y avoit vint enfans. Au reste c'étoit un homme sans ambition, & qui employa dans le travail & dans la méditation tout le tems de sa vie. Lorsque les guerres civiles, qui avoient troublé tout le Royaume, & principalement le Dauphiné, en 1561, 1562 & 1563, l'eurent obligé de quitter son cabinet & de se retirer à Romans, il y mourut de déplaisir, éloigné de ses livres, en 1564, âgé de soixante-quinze ans. On a de lui, *Consultatio Quadraturæ circuli ab Orontio Finæo facta, Ad problema cubi duplicandi, de fluentis aquæ Mensura; De precio Margaritarum, de Divisione fructûs arboris in confinio nati; Geometriæ cognitio Jurisconsulto necessaria, Ad Legem Papinani, de* Divortio; *Apologia adversus Epistolam Jacobi Pelletarii de Elementis Euclidis; Ad Legem Julianí,* Si ita scriptum; *Ad Legem Apertam,* Qui quadraginta; *Legistici, Ad locum Vitruvii de Proportione lapidum corruptum restitutio; Annotationum liber in errores Campani & aliorum Euclidis Interpretum. De quadraturis circulorum, tam antiquis quàm modernis; De libra & statera; De Arca Noë, cujus formæ & capacitatis fuerit; De sublicio ponte Cæsaris; Explanatio ad Quintiliani locum geometricum; Emendatio figurationis organi à Columella descripti; De fluviatilis insulis, secundùm Jus Civile dividendis, &c.* * De Thou, *Hist. l. 36.* Vossius, *de Scient. Math.* Allard, *Biblioth. du Dauphiné, l. 27. S. 11. c. 44. S. 14. c. 57. S. 13.* Chorier, *Hist. de Dauph. tome*

tee a. Simler. Molan, &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 178. & *suiv.* de l'édit. de Hollande, 1715.

BOTERELIUS. *Voyez* la fin de l'article de BOTERUS & celui de BOUTHRAYS.

BOTERICUS, Prêtre & Gouverneur de Thessalonique ville de Macédoine, y ayant été tué, fut cause du massacre de sept mille hommes, que l'Empereur Théodose, qui voulut venger sa mort, immola à sa mémoire, l'an de Jesus-Christ 390. * Sozomene, *l. 7. ch. 4.*

BOTERO (Prince de) *Voyez* CARAFFE.

BOTERON, ancienne ville Episcopale, qui est presque ruinée. Elle est située sur la côte de la Syrie, entre la ville de Tripoli & celle de Gibler. On croit que c'est l'ancienne *Botrus*. Cluvier dit qu'on la nomme aujourd'hui *Vadro*, mais Maundrell l'appelle *Patrone*; & lorsqu'il y fut, il n'y trouva que quelques restes d'une vieille église & d'un monastére, entiérement ruinez, aussi bien que la ville. * Mary, *Dict. Géogr.* Cluverii *Introduct. ad Geogr. l. 5. p. 352.* Maundrell, *Voyage, p. 45.*

BOTERUS (Jean) natif de Béne en Piémont, & surnommé par cette raison *Benisius* ou *Benensis*, fut Abbé de Saint-Michel *in Clausula*, aujourd'hui S. Michel de l'Aiguille, entre Suze & Turin, & vivoit vers l'an 1598. Il composa divers Ouvrages, entre lesquels celui de ses Rélations Universelles en Italien, est des plus considérables. Il traite des forces & du gouvernement de plusieurs Etats de l'Europe, & fait le récit des événemens modernes. Elles furent traduites en Latin; mais le Traducteur a corrompu le texte en quelques endroits, principalement en celui qui raconte la maniére dont les Ambassadeurs de Henri IV requirent à Rome l'absolution pour ce Prince, que le Traducteur rapporte avec une mauvaise foi injurieuse à la France, & dit une insigne fausseté quand il ajoûte que le Pape fit élever une colomne pour monument éternel de cet événement. M. de Thou se plaint de l'infidélité de ce Traducteur, *Hist. l. 113. ad annum 1595. p. 698.* Botérus qui avoit été Précepteur des enfans de Charles Emmanuel Duc de Savoye, mourut l'an 1608. Cet Auteur est différent de Rodolphe ou Raoul BOUTHRAYS ou *Boterejus*, François, & Avocat au Grand Conseil, lequel publia, en 1610, une Histoire de ce qui s'étoit passé en France & ailleurs, depuis 1594, jusqu'à la mort de Henri IV, en dix-huit livres, qu'on a en trois volumes *in octavo*. * Baudrand, *Lexicon Geograph.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BOTH (Jean & Henri) fréres, Peintres d'Utrecht, Disciples du Peintre Blomart, l'un & l'autre fort studieux & fort attachez à leur profession. Etant à Rome, Henri s'adonna au paisage, & suivit la maniére de Claude le Lorrain; l'autre s'étudia à faire des figures & des animaux, & suivit la maniére de Bambocite. Tous deux arrivérent au but qu'ils s'étoient proposé. Ils s'accordérent à travailler dans un même tableau, dont l'un faisoit le paisage, & l'autre les figures & les animaux, en sorte néanmoins que l'on auroit cru que tout l'ouvrage eût été peint de la même main. La grande facilité qu'ils s'étoient aquise dans le travail, & le prompt débit qu'ils avoient de leurs tableaux, firent qu'ils continuérent à peindre de cette sorte jusqu'au malheur qui arriva à Henri, lequel étant à Venise, & se retirant chez lui de nuit, tomba dans un canal, où il périt. On dit qu'il étoit complice du crime dont *nous parlerons plus bas à l'article de* LAER (Pierre de) dit *Bamboche*. Jean Both retourna à Utrecht, où il continua de travailler avec réputation. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres, p. 416.*

* BOTH (Pierre) issu d'une ancienne famille patricienne d'Amersfort s'addonna à la Marine dès sa jeunesse, & par sa bonne conduite & son expérience il se poussa si loin qu'au 21 oct. de l'an 1600, il fut envoyé aux Indes Orientales en qualité d'Amiral avec quelques vaisseaux bien équippez, & il s'aquita si bien de ce dont il étoit chargé, qu'après son retour on le renvoya dans ces contrées-là, non seulement en la même qualité, mais comme Gouverneur général des Indes Orientales, avec neuf vaisseaux chargez de milice pour plusieurs années, & de femmes & d'enfans pour s'y établir. Il s'aquitta de cette seconde commission au grand contentement des Directeurs de cette Compagnie. En 1616 comme il retournoit dans sa patrie, il eut le malheur de faire naufrage près de l'Isle Maurice, & de périr. Il eut un frere qui se signala glorieusement dans le fameux siége d'Ostende. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antoine Mathæus, *Rer. Amersf. Scriptores.*

* BOTHLAND & BOTLAND, nom d'une famille qui dans le tems passé étoit fort considérable dans la Zélande, dès l'an 1290.

* BOTHNIA ou BOTNIA, une ancienne famille noble & illustre en Frise, y est venue du nord vers le commencement du dixiéme siécle.

BOTHNIE, *Bothnia*, province du Royaume de Suéde. Elle se divise en Bothnie occidentale & Bothnie orientale qui sont séparées l'une de l'autre par le Golfe Bothnique qui est la partie la plus septentrionale de la Mer Baltique, & en Bothnie septentrionale qui confine à l'une & à l'autre. Les lieux principaux en sont dans la Bothnie occidentale Uma, Pitha & Lula, dans la septentrionale Torn & Kimi, & dans l'orientale Cajaneborg & Wasa. Cette derniére partie de la Bothnie s'appelle aussi Cajanie. La Bothnie occidentale a au midi l'Angermanie, à l'occident la Laponie, & à l'orient le golfe Bothnique & la Bothnie septentrionale. La Bothnie septentrionale a au midi la partie la plus septentrionale du Golfe Bothnique, à l'occident la Bothnie occidentale, au nord la Laponie, & à l'orient la Bothnie orientale ou Cajanie. La Bothnie orientale ou Cajanie a au midi la Finlande, à l'occident le Golfe Bothnique, au nord la Laponie & à l'orient les provinces de Tavastlius & de Savolax.

* BOTHNIQUE (Le Golfe) est la partie septentrionale de la Mer Baltique. Ce Golfe a au midi l'isle d'Aland, au couchant la Suéde propre, & la Bothnie occidentale; partie de la Laponie Suédoise, au nord; & la Finlande au levant. Ce Golfe est fort grand. On lui donne 607 lieues du midi au nord, & quarante au moins dans sa plus grande largeur. On le nommoit autrefois *Dannis-Haff*, en Latin *Danicû Mare*. * Mary, *Dict. Géogr.*

BOTHWEL (Jacques-Hesburn, Comte de) *Cherchez* HESBURN.

BOTIFANGA (Jules-César) d'Orviéte, Chevalier de l'Ordre de la Milice de Christ en Portugal, qui vivoit au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V, étoit l'homme du monde le plus ingénieux; car outre qu'il jouoit de toute sorte d'instrumens de musique, il les fabriquoit lui-même, peignoit très-bien, & travailloit merveilleusement en broderie. Enfin il n'y avoit, dit-on, ni art, ni profession qu'il ne pût exercer, bien qu'il ne l'eût jamais apprise, comme font les autres hommes, & qu'il n'eût point eu d'autres maîtres que son génie. Outre ces qualitez, il avoit l'art de très bien composer en prose & en vers; car il écrivit un Poëme du Corporal d'Orviéto, & quelques autres Traitez assez ingénieux. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illustr. p. 3. c. 17. &c.*

BOTILDE, femme d'*Eric* II, Roi de Danemarck, avoit tant de complaisance pour son mari, qu'elle prenoit au nombre de ses Demoiselles les filles que ce Prince aimoit, leur donnant des pierreries & tout ce qui pouvoit les rendre plus belles aux yeux de son époux, qu'elle toucha sensiblement par cette modération si extraordinaire. * Saxo, *l. 12.*

BOTIUS. *Cherchez* BOOT.

BOTLAND. *Voyez* BOTHLAND.

BOTLESHAM (Nicolas) Anglois, & Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit dans le XV siécle, porta le nom de *Botlesham*, qui est celui d'un bourg où il prit naissance, dans le Comté de Cambridge. Il fut Docteur de Paris, & composa divers Ouvrages, comme, sur le Maître des Sentences; *Quæstiones theologicæ*; *Tabulare studentium*, &c. On met sa mort en 1435. * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Pitseus, *de Script. Anglic.* Alegre, *in Parad. Carmel.*

BOTNIA, famille. *Voyez* BOTHNIA.

BOTOM, est un païs fort petit & resserré, au milieu des montagnes de la Transoxane, dont la croupe est fort élevée & presque toûjours couverte de neiges. Il y a cependant dans leur enceinte plusieurs bourgades & villages; mais ce qu'il y a de plus considérable est une grotte de laquelle il s'éleve une vapeur, qui pendant le jour est semblable à de la fumée, & pendant la nuit à du feu. C'est de cette vapeur condensée que se forme le Nuschader, c'est à dire, *le sel Ammoniac*, qu'il faut tirer avec grande précaution, & une extrême diligence. Car ceux qui le vont recueillir, s'ils ne sont vêtus de fort grosses étoffes, & s'ils ne se retirent promptement, y perdent infailliblement la vie. Cependant cette vapeur n'est mortelle que lorsqu'elle est renfermée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BOTONIATE. *Voyez* NICÉPHORE BOTONIATE.

BOTRINTO. *Cherchez* BUTRINTO.

BOTRU, *Botrum*, Fort des Hollandois, sur la côte de Guinée en Afrique, près du cap des trois pointes. * Mary, *Dict. Géogr.*

BOTRUN. *Voyez* BOTERON.

* BOTRYS, Auteur Grec qui avoit écrit des livres d'obscénitez. Suidas en fait mention au mot *Démocharès*, & ailleurs. * Johannis Meursii, *Biblioth. Græca.*

BOTSACCUS (Jean) Théologien savant de Westphalie, naquit à Herford en 1600. En 1613, il passa à Lubeck avec ses parens, & y fréquenta le Collége. On l'envoya ensuite à Hambourg, & en 1617 il alla à l'Université de Leipsic, où il ne fit pas un long séjour. De là, il se rendit à Wittemberg, où il assista au premier jubilé des Luthériens. La fiévre dont il fut attaqué, le contraignit de se retirer à Lubeck, où il guérit. Après avoir entiérement recouvré sa santé, il alla à Konigsberg, & de là à Rostok, où il prit le degré de Maître ès Arts. Ayant ensuite voyagé en qualité de Gouverneur de quelques personnes de distinction, il revint à Wittemberg, où il jouit de la pension électorale, & donna des leçons de Théologie. En 1630, il fut fait Recteur & Professeur de l'Académie de Dantzic, où il eut en même tems une place de Pasteur. En 1631, il prit le caractére de Docteur en Théologie. En 1643, il devint premier Pasteur de la ville de Dantzic, emploi dans lequel il mourut en 1674. Voici les titres des plus remarquables de ses Ouvrages, *Promptuarium Allegoriarum*; *de Ecclesia Romano-papistica non sancta*; *Gymnasium Christologicum*; *de Auctoritate S. Scripturæ*, *Breviarium Theologiæ*; *Moralia Gedanensia*; *Anabaptismus reprobatus*; *Disputationes variæ*, &c. * Witte, *Memor. Theolog. p. 1815.* & *Diarium Biogr. ad annum* 1674.

BOTSAW. *Voyez* BOTZAW.

BOTSBERG. *Voyez* BOTZBERG.

BOTSCATH. *Voyez* BASCATH.

BOTSEBERG. *Voyez* BOTZEBERG.

BOTSEN. *Voyez* BOTZEN.

BOTSENBOURG. *Voyez* BOTZENBOURG.

BOTSETS ou BOSES, nom du roc sur lequel Jonathas fils du Roi Saül monta, lorsqu'il alla attaquer le camp des Philistins avec son Ecuyer, & qu'il fut cause de leur entiére défaite. * I. *Samuel ou Rois, ch. 14. v. 4.*

BOTSKAY. *Voyez* BOTZSCHKAY.

BOTTE, LE BOTTE, ou ERICHES, ou STILO, petite ville de la Morée, sur la côte méridionale du Golfe de Napoli, environ à huit lieues de Misitra, du côté du levant, & à cinq de Malvasia. Son port nommé *Porto de le Botte*, ou de *Stilo*, portoit autrefois, de même que la ville, le nom de *Cyphanta*. * Mary, *Dict. Géogr.*

BOTTEIENS ou BOTTIENS, peuples de la Thrace, que Plutarque dit être originaires de l'isle de Créte, d'où ils passérent en Italie, & enfin, d'Italie dans la Thrace, où ils furent appellez *Bottiæi*. Cependant on met le païs dit *Bottiæa* dans

la Macédoine, autour de Pella, sur la côte du Golfe Thermaïque, ou de Thessalonique. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* **BOTTER** (Henri) d'Amersfort, habile Médecin, fut d'abord Médecin de l'Archevêque de Cologne, ensuite du Duc de Juliers & de Cleves, & enfin du Landgrave de Hesse, lorsqu'il fut fait Professeur dans l'Académie de Marpurg. Il s'ennuya de tant d'honneurs, & retourna chez ses parens à Amersfort, où il mourut. On a de lui, *De Expurgatione Empyematis Epistola.* Cette lettre se trouve imprimée dans un livre qui a pour titre, *Greg. Horstii Observationum libri quatuor.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Theod. Verhoeven, *Brev. Rerum Amersf. Descriptio.*

* **BOTTER** (Levinus) habile homme d'Amersfort, fut premierement Avocat, ensuite Secretaire de la ville pendant 33 ans, & depuis encore Reviseur ordinaire de la Cour Provinciale d'Utrecht. Il professa avec beaucoup de succès la Jurisprudence dans l'Ecole Illustre de la ville de sa naissance. Il mourut le cinquiéme mars 1612 & fut enterré dans l'église de St. George avec cette épitaphe sur sa tombe

Occubat hoc tumulo Botteri corpus inane,
Orbe tamen vivit nominis, atque polo.
Ter denis trinisque annis cum laude Senatum
Consiliis patriæ dum juvat ipse pater,
Summa hunc causarum Censorem Curia vidit
Astrea titulo qui bene clarus erat.
Cum bis ter denos & sex transegerat annos,
Heu! subito, flendus Civibus, interiit.
I homo bulla levis, I, pulvis, & erige vestrae
Ingenium, titulis, stemmata, opesque nihil.

& cette devise au dessous, *Ex spinis Rosa.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antoine Matthæus, *Rerum Amersfort. Script. Evêché d'Utrecht,* en Hollandois, *partie 2.*

* **BOTTI** (Antoine) fils de Jaques Botti, Gentilhomme Génois, naquit à Palerme en Sicile. Il entra d'abord dans l'Ordre des Carmes Déchaussez, mais il passa ensuite parmi les Chanoines Réguliers. Il enseigna six ans la Philosophie, & douze ans la Théologie Scholastique, à Naples, à Gênes & à Rome. Il professa ensuite publiquement la Théologie Morale à Torcelli, dans la Seigneurie de Venise, à la priére de l'Evêque du lieu. Il refusa tous les honneurs & tous les emplois qu'on lui offrit, afin de pouvoir jouir tranquillement du plaisir d'étudier. Il vivoit encore à Rome en 1684. On a de lui, *Disputationes in Aristotelis Logicam, Philosophiam naturalem & Metaphysicam, in tres tomos distributa,* imprimé à Gênes en 1671. Il avoit aussi tout prêt à mettre sous la presse un Ouvrage qui a pour titre, *Theologia in quatuor tomos distributa, in folio ;* & un autre avec ce titre, *Opera moralia Theologiæ moralis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BOTTICELLA** (Aurelius) natif de Palerme savant dans les Humanitez & bon Poëte, vivoit vers l'an 1571. On sait qu'il fut Membre de l'Academie des *Accesi* à Palerme. On voit en Italien plusieurs piéces de Poësie de sa façon, qui se trouvent imprimées dans un livre qui a pour titre, *Rime dell' Academia degli Accesi di Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula, p. 151.*

BOTTICELLO (Sandro) Peintre Florentin, fut Disciple de Philippe Lippi, qui avoit été Carme & grand compositeur de Dominico Ghirlandai. Il avoit des Lettres, & fit un Commentaire sur le Dante, qu'il accompagna de figures. Cet Ouvrage lui consuma beaucoup de tems, & il mourut sans avoir la satisfaction de le voir imprimer. Ce fut l'année 1515, la soixantiéme de son âge. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p. 151.*

BOTTIENS. *Cherchez* **BOTTEIENS.**

BOTTIPANGA. *Voyez* **BOTIPANGA.**

BOTTINE. *Voyez* **BRODEQUIN.**

BOTTON (Albertin) né à Padoue, où il fut Professeur en Médecine, sorti d'une famille originaire de Parme, & féconde en hommes illustres, tels que BERNARD Botton, qui fut Juge & Chancelier de Bologne, & qui a écrit sur les Décrétales. Albertin s'avança dans les Lettres, & fut pendant six ans Professeur en Logique dans l'Université de Padoue. En 1555, il eut le même emploi dans l'Ecole de Médecine, & mourut en 1596. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Methodi medicinales ; De morbis muliebribus ; De vita conservanda Consilia, &c.* * Jacques Philippe Thomasin, *in Elog. Virorum Illustrium.* Vander Linden, *de Script. Medicis, &c.*

* **BOTTONI** (Dominique) fils de Nicolas Bottoni célébre Philosophe & Médecin, & de Camille Cantarazaro, naquit le sixiéme oct. de l'an 1641. On le fit aller dans sa sixiéme année à Messine où il apprit les Langues, la Philosophie chez les Jésuites, & la Médecine sous le Docteur Pierre Castel. Il devint si habile dans l'une & dans l'autre, qu'en 1658, il fut fait Docteur en Philosophie & en Médecine, & acquit une telle réputation qu'on l'envoyoit chercher de tous côtez pour les plus dangereuses maladies. Les plus éminens Prélats aussi bien que les Grands du païs tant en Sicile que dans le Royaume de Naples, se servoient de lui dans leurs besoins. Le Marquis de Villa-Franca ou de Villefranche, Viceroi de Sicile, le fit son Médecin, & lui donna outre cela la surintendance sur tous les Médecins du territoire de Messine. Le Marquis de Castel-Rodrigo son successeur le confirma dans les mêmes emplois, en lui rehaussant sa pension de 30 écus par mois. Il fut aussi fort dans les bonnes graces de Louis Fernandez Porto-Carréro qui lui obtint encore du Roi Charles II, la charge de Directeur de l'hopital royal de Messine. Le Comte de San Istevan Viceroi de Naples avoit pour Bottoni une singuliére estime fondée sur la longue expérience qu'il avoit de sa haute capacité. Il le fit son Médecin & donna outre cela à son fils *Marc Xavier* Bottoni la charge de Conseiller à la Cour souveraine de Naples. Pendant quatre années de suite Bottoni professa avec un très grand concours la Philosophie à Naples, où il fut aussi Médecin ordinaire de l'hopital royal ; mais étant attaqué de la goutte, il retourna à Messine avec la permission du Viceroi, laquelle il n'obtint qu'avec bien de la peine. Il y exerça ses emplois avec son application ordinaire, & il y poussa ses études avec tant de vigueur, que la Societé Royale de Londres sur la réputation de son savoir le fit Membre de son Corps. Il est le premier Sicilien à qui elle ait fait cet honneur. On a de lui, *Pyrologia Topographica, Idea Historico-Physica de magno Trinacria terræ-motu ; Febris rheumaticæ malignæ Historia medica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sylv. Bocconius, *in Musæo Physico, p. 13,* & *in Musæo Plantar. p. 57. Acta Erudit. Lips. in supplemento tomi 2. Sect. 4.* Bened. Bacchinus, *in Diario Literatur. anno 1692.*

* **BOTTONI** (Marc-Xavier) fils du précédent & de Philippe Raimondi, naquit à Messine en 1669. A l'âge de dix ans, il avoit déja fait toutes ses études chez les Jésuites qui charmez de son mérite tâcherent de l'attirer dans leur Ordre. Cela obligea son pére à le retirer d'entre leurs mains, & à l'envoyer à Catane pour lui faire apprendre la Jurisprudence Civile & Canonique. Il employa cinq ans à cette étude, & eut la gloire d'être reçu Docteur dans sa quinziéme année. A peine fut-il de retour à Messine, que son pére l'envoya à Rome, pour y servir la Reine Christine en qualité de Gentilhomme. Cette Princesse étant morte en 1689, il fut appellé à Naples par le Viceroi François Benavides, Comte de San-Istevan qui prit pour lui une telle affection, que peu à peu il l'éleva aux premiéres charges du Royaume. Enfin Bottoni étant dégoûté de la Cour, embrassa l'état ecclésiastique, ensuite dequoi il retourna à Rome, où il fut fait Camerier ou Maître de Chambre du Cardinal Ottoboni. Peu de tems après il devint premier Maître d'Hôtel de Marie-Casimire Reine de Pologne. Ces emplois-là ne l'empêchérent pas de poursuivre ses études, & il mit tout en œuvre pour apprendre les Langues. Il le fit avec un tel succès qu'il possedoit seize langues, savoir, l'Italienne, la Latine, l'Allemande, l'Angloise, la Françoise, l'Espagnole, la Grèque, l'Hebraïque, la Chaldaïque, l'Arabique, la Syriaque, la Persique, la Turque, la Polonnoise, la Flamande & la Portugaise. Il se distingua aussi par la connoissance des Belles Lettres & de la Poësie, & fut reçu Membre de plusieurs Académies d'Italie. Il eut commerce de lettres avec les Savans de son tems & amassa une belle Bibliothéque. On a de lui huit Ouvrages dont on peut sous son nom voir les titres dans le livre intitulé *Bibliotheca Sicula.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOTTWAR. *Voyez* **BOTWAR.**

* **BOTUA** (Nostra Signora de) *Badua,* village de l'Estremadure d'Espagne, situé entre Badajox & Albuquerque. On trouve dans le Portugal, fort près de ce lieu, les ruines de la ville qu'on nommoit anciennement *Plagia* ou *Plagiaria.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BOTWAR,** ville du Cercle de Souabe en Allemagne dans le Duché de Wirtemberg, au sud-sud-est de Hailbron dont elle est éloignée de cinq bonnes lieues, & au nord-nord-est de Stutgarde à la distance de sept lieües. Elle est située sur la riviére de Botwar.

* **BOTWAR,** riviére du Cercle de Souabe en Allemagne prend sa source dans le Comté de Louvestein, a son cours du nord-est au sud-ouest, & se décharge dans le Necker un peu au dessus de Marbach.

BOTWEL (Jacques Hesburn, Comte de) en Ecosse. *Cherchez* **HESBURN.**

BOTZAW, ORANJENBOURG ou ***ORANGEBOURG,*** *Botzavia, Arausionis Castrum,* petite ville de la Moyenne Marche de Brandebourg, en Allemagne, est sur le Havel, à six lieues de la ville de Berlin du côté du nord. L'Electeur de Brandebourg établit dans cette ville l'an 1699, une Colonie de ces Vaudois, que le Duc de Savoye fit sortir des Vallées de Lucerne, d'Angrogne, & de Saint Martin, où ils s'étoient réfugiez des païs voisins pendant la guerre. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* **ORANGEBOURG.**

* **BOTZBERG,** village de la Suisse, situé dans la partie septentrionale du Canton de Berne entre la ville de Bâle & celle de Lauffenburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BOTZBERG,** montagne de Suisse, en Latin *Vocetius,* tire son nom du village de Botzberg, & occupe cette partie du Mont-Jura, laquelle s'étend entre la riviére d'Aar & les villes Forêtiéres, dans les Cantons de Soleurre & de Bâle, & dans l'Evêché de ce nom jusqu'à la Franche-Comté. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTZEBERG, *Botzeburga,* petite ville ou bourg de la Haute Saxe, est situé dans la Marche Uckerane de Brandebourg, aux confins de la Moyenne, à quatre lieues de la ville de Prenslow, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTZELINGEN. *Voyez* **BETSELINGEN.**

BOTZEN ou **BOLZANO,** ville d'Italie dans l'Evêché de Trente, à peu près au nord de Trente, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est située sur l'Eisock qui se rend dans l'Adige à une petite lieue au dessous. Elle fut donnée en 1028, par l'Empereur, à l'Evêque de Trente. Dans son voisinage il croît de fort bons vins, & elle a quatre foires par an. Les premiers Marquis de Tirol prenoient le nom de Marquis de Botzen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis, *Ehrenkr.* Tromid. *Géogr.*

BOTZENBOURG. *Voyez* **BOITSENBURG.**

* **BOTZHEIM,** famille noble dans la Basse Alsace prend son nom du bourg de Botzheim.

* **BOTZHEIM,** bourg d'Alsace, à peu près au midi de Strasbourg dont il est éloigné de quatre bonnes lieues.

BOTSCHKAY, (Etienne) Prince de Transsylvanie, naquit en 1555, d'une famille illustre de sa patrie. Sigismond Bathori, Prince de Transsylvanie & fils de la sœur de Botschkay, résolu de se mettre sous la protection de l'Empereur Rodolphe II qui étoit à Prague, lui envoya son oncle en 1594. L'année suivante Botschkay amena à Sigismond *Marie-Christierne* Princesse d'Autriche, qu'il devoit epouser. Lorsque Sigismond malgré le traité de 1598, par lequel il avoit cédé la Transsylvanie à l'Empereur, voulut

lut de nouveau s'emparer de la Principauté, Botzichkay fut un des Chefs de son parti, qui le députa à l'Empereur. Mais pendant l'absence de Botzichkay, Sigismond céda la Transylvanie au Cardinal *André Bathori*. Botzichkay s'excusa là-dessus auprès de l'Empereur, disant que tout cela s'étoit fait à son insçu & ne retourna plus en Transylvanie, mais vécut dans une espece d'exil sur les terres près de Waradin jusques en 1599, où le Cardinal André Bathori entra en guerre contre le Prince de Valachie, qui le battit. Jean Jacques Barbian, Comte de Belgiosa & Général de l'Empereur ayant brûlé quelques châteaux de la dépendance de Botzichkay & persécutant continuellement la Religion Luthérienne, que Botzichkay professoit, celui-ci fit une alliance avec *Gabriel Bethlem*, par laquelle Gabriel s'engagea de lui aider à s'emparer de la Transylvanie. Soutenu par ce traité, il prit les armes en 1604, plusieurs Grands de Transylvanie se joignirent à lui, & la ville de Caschau dans la Hongrie Supérieure se rendit aussi. En 1606, il eut le malheur d'être battu par le Général *Basta*, qui avoit succédé au Comte de Belgiosa. Mais Basta étant obligé de se retirer à cause de la mutinerie de ses soldats, Botzichkay prit derechef le dessus & son parti s'augmenta par un grand nombre de Seigneurs Transylvains. Là-dessus il prit Eperies, Caschau, Zatmar & quelques autres places de la Hongrie. Il fit une irruption en Moravie, & appella de Pologne *Etienne Illieshazy*, qui contribua beaucoup à attirer à Botzichkay le cœur du peuple. Botzichkay envoya un Ambassadeur à Sigismond III, Roi de Pologne, & il alla lui-même trouver à la Cour Ottomanne, le Grand-Vizir Mahomet Bassa, qui lui remit, au nom de l'Empereur Achmed, le Sabre, le Drapeau & la Couronne de la Hongrie: toutes ces pieces avoient été entre les mains des Turcs depuis la prise de Bude. On déclara même Botzichkay Roi de Hongrie, mais il ne voulut accepter la Couronne, que comme un présent du Grand Seigneur, & non comme une marque de Royauté. Il promit en échange à la Porte un tribut de 1500 ducats par an que la Transylvanie payeroit. En 1606, il envoya Illieshazy à Prague, pour traiter avec l'Empereur Rodolphe II. On fit dans la même année un traité, par lequel Botzichkay s'engagea à céder à l'Empereur toutes ses conquêtes en Hongrie, & que la Transylvanie tomberoit derechef au Royaume de Hongrie, s'il venoit à mourir sans héritiers. La tolérance des Religions Reformée & Luthérienne dans ce païs-là fut stipulée dans le même traité. Botzichkay négocia ensuite une trève entre l'Empereur & le Grand Seigneur, & mourut la même année le 29 décembre âgé de 51 ans. Son Chancelier *Michel Katay*, ayant été soupçonné de l'avoir empoisonné, ou d'avoir suborné une femme pour lui donner un filtre, fut mis en pieces à coups de sabre par les Gardes du Corps de Botzichkay. Il y en a qui croyent que Katay avoit voulu entrer au service de l'Empereur. * De Rewa, *Monarch. Hungar.* Bethlen, *Res Transsylvan.* Kreckwitz, *Siebenburgen.* Scindlerus, *Continuatio Sleidani.*

BOV. BOU.

BOVA, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Reggio, est dans la Calabre Ultérieure, près de la mer, entre le cap de Spartivento & Reggio. * Léandre Alberti.

BOUC (la Tour de) *Caprina turris*, tour située sur une petite isle ou plutôt sur un rocher, est fort près de la côte de Provence, à une lieue du bourg de Lille, & à l'entrée de la Mer de Martigues, dont elle garde le passage. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOUCAN, province d'Ecosse. *Voyez* BUQUHAN.

BOUCAN, Fort. *Voyez* BOUCAU.

BOUCANIERS, *Tosliores*, on appelle ainsi les Caraïbes, ou Caribes des Antilles, dans la Mer du Nord, entre l'Amérique méridionale & l'Amérique septentrionale, parce qu'ils aiment à se nourrir de chair humaine rôtie ou grillée au feu. *Boucan*, en leur Langue, signifie *lieu où ils rôtissent & fument la chair*; & *boucaner* signifie *rôtir & fumer*. On a depuis donné ce nom aux Chasseurs de ces isles, qui mangent de la chair de bœuf, de taureau ou de vache *boucanée*, c'est à dire, *rôtie & fumée*. Les Espagnols les appellent *Matadores de toros*, c'est à dire, *Tueurs de Taureaux*; & le *Boucan*, *matería*, c'est à dire, *tuerie*. Ils les nomment aussi *Monteros*, qui veut dire, *coureurs de bois*. Les Anglois les appellent *Cow Killers*, c'est à dire, *Tueurs de vaches*. Les Boucaniers ne font point d'autre métier que de chasser. Les uns chassent aux bœufs, pour s'en nourrir, & en avoir les cuirs; les autres aux sangliers, pour en avoir la viande qu'ils salent & vendent aux Habitans, & ceux-ci sont plus souvent nommez Chasseurs. Leur équipage est une meute de vingt-cinq à trente chiens avec un bon fusil, dont la monture est autrement faite que celle des fusils ordinaires de chasse, desquels on se sert en France: c'est pourquoi on nomme ces armes, *fusils de Boucaniers*. Les meilleurs se font à Dieppe & à Nantes. La plus excellente poudre dont ils se servent, vient de Cherbourg en Basse Normandie, & on l'appelle *Poudre de Boucanier*. Ils se joignent toujours deux ensemble, & se nomment l'un l'autre *Matelot*. Ils mettent tout ce qu'ils possedent en communauté, & ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils payent le passage, & qu'ils obligent de les servir trois ans. Ils les appellent *Engagez*; & à la fin de leur tems ils leur donnent pour récompense un fusil, deux livres de poudre, & six livres de plomb, & les prennent quelquefois pour camarades. Les Boucaniers Espagnols, qui se nomment entre eux *Matadores*, chassent d'une autre maniere que les François; car ils ne se servent point d'armes à feu, mais de lances. Lorsque les valets ont trouvé un taureau, ils le poussent dans une prairie, où le Boucanier lui coupe le jarret & le tue avec sa lance. Cette chasse est assez agréable à voir; car ils font autant de cérémonies & de détours, que s'ils vouloient courir le taureau dans la place de Madrid en présence du Roi d'Espagne. * Oexmelin, *Hist. des Indes Orientales.*

* BOUCAU-VIEUX & BOUCAUT, comme il se trouve dans les Cartes de M. Delisle au lieu de BOUCAN, Fort du Gouvernement de Gascogne, sur la côte de la Mer de Gascogne. Il est à peu près au nord de Bayonne tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ huit lieues.

* BOUCHAGE (Imbert de Batarnai, Seigneur du) gagna les bonnes graces de Louis XI, par les services qu'il lui rendit lors qu'il n'étoit encore que Dauphin. Il en fit dans la suite son premier Ministre d'Etat, & eut plus de confiance en lui qu'en tous ses autres Ministres. Il l'employa sur tout dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Princes du sang. Après la mort de Louis XI, il rendit à la Cour un service très considérable, en gardant Orléans pour le jeune Roi Charles VIII. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Philippe de Commines. Le P. Daniel, *Hist. de France*, *tome* 2. *col.* 1350 & 1474.

BOUCHAIN, en Latin *Bochanium* & *Buccinium*, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, est située sur la rive gauche de l'Escaut, avec un très bon château, entre Valenciennes & Cambray. C'est une petite ville, mais bien fortifiée, & capitale du Comté d'Ostrevant, lequel appartenoit autrefois immédiatement aux fils aînez des Comtes de Hainaut. On la surnommoit *la Pucelle* avant l'an 1676, que M. le Duc d'Orléans frere du Roi Louis XIV, la prit en peu de tems. Elle fut reprise par les Alliez le 13 septembre 1711, que la garnison capitula; mais le 19 octobre de l'année suivante, cette ville fut forcée de se rendre à la France. * Jacob Lessabeus, *in Anaceph. Urbium Hannon.* Valére André, *in Topogr. Belg.* Guichardin.

BOUCHARA. *Voyez* BOCHORA.

BOUCHARD, Grand Ecuyer de Charlemagne, *Comes stabuli*, donna en diverses occasions des marques de sa conduite & de sa valeur. En 806, ce grand Monarque lui donna la conduite d'une armée navale, avec laquelle il défit les Sarasins. * Dupleix & Mézeray, *Histoire de France*.

Quelques Auteurs le font tige de la Maison de MONTMORENCY, & disent qu'après avoir défait en l'isle de Corse une armée considérable de Mores, il prit le nom de Montmorency pour exprimer sa victoire, comme qui diroit *plusieurs Mores tuez*. Paul Emile dit que les Bouchards prirent le nom de Montmorency, d'un château que Maurence Bouchard fit bâtir sur un lieu élevé, comme on le voit à présent près de Paris, ainsi *Montmorency* vouloit dire, *château bâti sur un mont par Maurence*. Ces prétendues étymologies semblent n'avoir d'autre fondement que sur ce que les premiers Seigneurs de Montmorency portoient le nom de *Bouchard*; mais c'étoit celui de leur batême. Quoiqu'il en soit, nous en avons une en France du surnom de BOUCHARD, qui se prétendoit issue de ce Grand Ecuyer de Charlemagne, dont un des Descendans GUY Bouchard épousa *Marie* de Raymond, héritiere du Vicomté d'Aubeterre. FRANÇOIS Bouchard d'Aubeterre, arriere-petit-fils de Guy, se signala par de grands faits d'armes sous les Rois Charles VII, & Louis XI. Il fut trisayeul de DAVID Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur de Périgord, Chevalier des Ordres du Roi, commandant l'armée de sa Majesté en Périgord, où il fut tué au siége de Lisle en 1593, après avoir rendu de grands services aux Rois Henri III, & Henri IV. En lui finit la branche; car il ne laissa de *Renée* de Bourdeille son épouse qu'une fille *Hippolyte* Bouchard, mariée à *François* d'Esparbès de Lussan, Maréchal de France. Il y avoit encore une autre branche de la Maison de Bouchard, qui étoit celle des Seigneurs de Saint-Martin de la Coudre en Poitou, dont étoit un Chancelier de Navarre sous le régne d'Antoine de Bourbon. M. de Thou en fait une honorable mention en l'année 1560. Cette branche est aussi fondue en la Maison d'Esparbès, par le mariage de celle qui en étoit héritiere, avec *Louis* Bouchard d'Esparbès, Marquis d'Aubeterre. *Voyez* ESPARBES.

BOUCHARD d'AVESNES. *Voyez* AVESNES (d')

BOUCHARD, Comte de Melun, de Corbeil, & de Vendôme, I. de ce nom, surnommé *le Vieux*, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Hugues *Capet*, qui se servit utilement de lui. Il obtint de ce Roi les Comtez de Vendôme, de Paris & de Melun, & épousa *Elisabeth*, veuve d'*Aimoin*, Comte de Corbeil. Bouchard fut aussi Advoué & Protecteur de l'Abbaïe de Saint-Maur des Fossez, qu'il répara avec grand soin, & où il rétablit la réforme de Clugni. Après la mort de Hugues *Capet* en 997, ce Seigneur fut soutenu par le Roi Robert, qui se déclara en sa faveur contre ses ennemis. Eudes, Comte de Chartres, qui étoit des plus puissans, se rendit Maître de Melun en 999; mais il ne la garda pas long-tems. Bouchard le défit depuis dans une bataille; & après être tombé d'une maladie dangereuse, il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Saint-Maur des Fossez, à laquelle il fit de grands présens. Il mourut le 26 février, vers l'an 1012, & laissa divers enfans, dont nous parlerons en faisant mention des Comtes de Vendôme. Eudes, Moine de Saint-Maur des Fossez, écrivit la Vie de Bouchard, que nous avons dans le quatriéme tome des Historiens de France du Sieur du Chêne, qu'on pourra consulter, aussi bien que l'Histoire des Ministres d'Etat du Baron d'Auteuil.

BOUCHARD de Montmorency. *Cherchez* MONTMORENCY.

* BOUCHARD, BROCHARD ou BURCHARD, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit de Strasbourg, & vivoit vers l'an 1283. Quelques Auteurs le citent, sous le nom de Bonaventure Burchard. Il laissa une Description de la Terre-Sainte, dont nous avons une partie dans le sixiéme Volume des anciennes Leçons de Canisius. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sacra.* Possevin, *in Appar.* Masius, *Comment. in Josuam*, *c.* 10. *v.* 38. Gesner & Simler, *in Biblioth.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 60.

BOUCHART (Isle-) *Voyez* ISLE-BOUCHART.

* BOUCHAULT (François) Religieux de l'Ordre de S. Benoît à Arras étoit du Païs-Bas. On a de lui *Chronologia sacra & profana à Christo nato*, *tomi* 3; mais ce livre n'a pas été imprimé & on le garde soigneusement en manuscrit dans la bibliothéque du

monastère où il étoit. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 225.

* BOUCHAUT, village avec Seigneurie dans le Brabant, & un beau château. Il est au nord de Malines, dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie. On lui donne une grande ancienneté, & l'on prétend qu'il subsistoit dès l'an 800. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOUCHEL (Laurent) célèbre Avocat au Parlement de Paris, étoit de Crêpi en Valois, & mourut fort âgé, vers l'an 1629 ou 1630. Nous avons divers Ouvrages de lui, comme la Bibliothèque du Droit François & d'autres qui sont assez connus. On garde dans la bibliothèque du Roi, des Journaux manuscrits de sa façon, où il marquoit avec soin & discernement toutes les choses qui arrivoient de son tems. Ses ennemis lui susciterent des affaires à la Cour, & même le firent mettre à la Bastille; mais il en sortit bien-tôt, par les soins de M. le Jay, depuis premier Président au Parlement de Paris, qui étoit son ami particulier.

BOUCHER (le) famille noble de France, qui dans les derniers siècles a produit plusieurs personnes parvenues à un âge extraordinaire. *Jean Léonar* le Boucher mourut à l'âge de 108 ans, sans s'être jamais servi de médecine. Son fils *Henri* le Boucher, Sieur de Verdun, né le cinquième octobre 1595, mourut le dernier de février en 1711, âgé de 115 ans & de quelques mois. On assure que durant cette longue vie il n'a pris aucun remède. Il laissa un fils âgé de 73 ans. * La Clef *du Cabinet des Princes, avril* 1711.

BOUCHER (Nicolas) né à Cernai en Dormois, bourg du diocèse de Reims, vers le commencement de novembre 1525, étoit fils d'un Laboureur, qui lui fit faire ses études à Paris, où il prit le degré de Maître ès Arts. Agé d'environ vingt ans il se rendit à Reims, où il professa trois Cours de Philosophie, & fut le septième Recteur de l'Université. Ayant quitté la chaire de Philosophie, il se mit sur les bancs pour prendre le bonnet de Docteur en Théologie, soutenu comme beaucoup d'autres, par les libéralitez du Cardinal de Lorraine. Il fit imprimer en 1562, une Apologie pour défendre le premier livre de la Morale d'Aristote contre Omer Talon, *Audomarus Talæus*, *in quarto*, de 144 pages, dediée au Cardinal de Lorraine. Ce Cardinal conféra à Boucher l'Ordre de Prêtrise, lui donna peu de tems après un Canonicat de la cathédrale de Reims, & le nomma premier Supérieur du Séminaire qu'il venoit de fonder en cette ville. Ce Cardinal le donna ensuite pour Précepteur à François de Lorraine son neveu, fils du Duc de Guise, mort jeune; & à Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, avec lequel on l'envoya en l'année 1574, de Reims à Pont-à-Mousson, pour y veiller sur les études de Charles de Lorraine, Evêque de Metz, Cardinal, fils du Duc Charles III. Le Cardinal de Lorraine étant mort à Avignon, le Duc fit célébrer un service à Nanci, où les Princes furent conduits par leur Précepteur. La veille de la cérémonie, on le pria de faire l'Oraison funèbre du Cardinal. Quoique Boucher ne fut pas préparé, il ne laissa pas néanmoins le lendemain de rapporter en présence de toute la Cour de Lorraine, ce que le Cardinal & le Duc de Guise son frère avoient fait pour l'Eglise & pour l'Etat, l'un par le secours des Lettres, & l'autre par le secours des armes. De retour à Pont-à-Mousson, il travailla sur le même dessein, & composa en Latin un Ouvrage assez étendu à la gloire de ces deux illustres frères, qu'il dédia aux deux Princes ses Elèves, & qui fut imprimé à Paris chez Frédéric Morel en 1577. Boucher en 1581, se démit de son Canonicat de Verdun. Le Cardinal de Vaudémont qui en avoit été fait Evêque, mourut le 30 octobre 1587. Le Duc de Lorraine résolut de faire donner cet Evêché au Précepteur du défunt Evêque: il dépêcha des Couriers à Rome avec des lettres de recommandation de Henri III, Roi de France & de Pologne en faveur de Boucher. Le Pape Sixte V accorda à ces deux Princes ce qu'ils demandoient. Cependant le Chapitre de Verdun élut pour Evêque Jean Rembervilliers Chanoine; mais cette élection n'empêcha pas que Boucher ne prît possession de l'Evêché, en vertu d'un Bref du Pape, le sixième mai 1588. Il ne reçut ses Bulles qu'au mois de novembre; il se fit sacrer à Paris, & retourna à Verdun vers le sixième decembre, où il s'appliqua entièrement aux fonctions de son état; mais principalement à la prédication. Rembervilliers lui suscita des procès qui ne finirent que sous le Pontificat du Pape Clément VIII. C'est du tems de ce Pontife en 1592, que l'Evêque Boucher fit imprimer à Verdun une Apologie sous ce titre, *Virdunensis Episcopatus S. Bucheli ad DD. Judices in S. Rota Auditoria.* L'objet de Boucher dans ce livre *in quarto* de 300 pages, est de se purger du crime d'intrusion, dont il étoit accusé par Rembervilliers, puissamment protegé par Philippe II, Roi d'Espagne, & par l'Empereur Rodolphe II; mais toute leur protection lui fut inutile, la Cour de Rome soutint son ouvrage. Boucher fut maintenu sur le thrône episcopal jusqu'à sa mort, qui arriva le 19 avril 1593, à l'âge de 64 ans, cinq mois, huit jours. Son corps repose à Verdun dans l'église cathédrale devant la chaire du Prédicateur, où l'on voit son épitaphe. Il avoit choisi cet endroit pour sa sépulture, parce qu'il tenoit pour maxime que le premier devoir d'un Evêque & le plus essentiel est d'enseigner. Son cœur enfermé dans un cœur de plomb, fut porté à Cernai en Dormois, dont il avoit été Curé, & où il a fait des fondations. Il repose au bas & au milieu du dernier degré du grand autel. Une pierre de marbre noir qui le couvroit avec une épitaphe a été brisée par la chûte des voutes en 1663.

BOUCHER (Jean) Parisien, né au plus tard vers l'an 1550, enseigna d'abord les Humanitez, & ensuite la Philosophie dans l'Université de Reims, dont il étoit Recteur, lorsque Henri III fut sacré le 15 février 1575. Boucher qui eut l'honneur de haranguer le Roi en cette occasion, quitta presque aussi-tôt la ville de Reims pour venir s'établir à Paris. Il y enseigna la Philosophie dans le Collége de Bourgogne dès l'an 1576. On lui donna ensuite la chaire de Théologie, qu'il eut pendant deux ans, au Collége des Grassins; & en 1580, au mois de décembre il fut fait Recteur de l'Université. Dans ce tems là même il étoit Prieur de la Maison de Sorbonne: il reçut peu après le bonnet de Docteur, & fut fait Curé de saint Benoît. Il falloit que cet homme eût du mérite; mais un faux zèle le perdit, & il devint un des plus fougueux & des plus séditieux Prédicateurs de la Ligue. Ce fut dans une chambre qu'il avoit au Collége de Forêt, que se tint la première assemblée de la Ligue en 1585. En 1587, il contribua plus que tout autre à une émotion populaire dans Paris, en faisant sonner le tocsin par les cloches de son église le deuxième septembre. Il continua toujours depuis à fomenter la rebellion dans Paris, & prêcha publiquement contre le Roi. Il composa même un infame libelle, *de justa Henrici III abdicatione.* Il a été soupçonné d'avoir eu part à la détestable action de Jacques Clément, & fut un des Prédicateurs qui la louèrent publiquement. Après la mort de Henri III, il prêcha encore plus violemment contre Henri IV, la Religion de ce Prince lui servant de prétexte. Sa conversion ne lui fit point changer de sentiment, & il soutint toujours dans ses Sermons qu'il ne falloit point le reconnoître pour Roi, ni lui obéir, prétendant que son abjuration n'étoit qu'une feinte, & que son absolution étoit nulle. Il fit même imprimer neuf de ses Sermons prononcez dans l'église de saint Merric en 1593, dédiez au Cardinal de Plaisance. Il eut encore la hardiesse de justifier l'attentat des Seize contre le Président Brisson, & d'appeller Martyrs ceux que le Duc de Mayenne avoit fait pendre pour avoir commis cette action. Quand la ville de Paris se fut soumise à Henri IV, ses Sermons furent brûlez à la Croix-du-Tiroir. Le lendemain de la réduction de la ville, il sortit de Paris déguisé, au milieu de la garnison Espagnole, le 22 mars 1594, & se retira en Flandre, où il fut pourvu d'un Canonicat de Tournai. Il fit en ce païs l'*Apologie de Jean Châtel*, sous le nom de *François de Verone Constantin.* Il a vécu 50 ans depuis sa sortie du Royaume, est mort Doyen de Tournai, & a été enterré dans l'église cathédrale l'an 1644. On dit que sur la fin de sa vie il se repentit de ce qu'il avoit fait, qu'il changea de sentiment, & qu'il fut aussi zèlé François parmi les Espagnols, qu'il avoit été furieux Espagnol en France. Sur la nouvelle qu'il devoit venir à Rome, le Cardinal d'Ossat supplia le Pape de le faire emprisonner, & lui parla fortement contre ce Moine. On ne peut rien dire de plus affreux que la plainte qu'il alla faire au Duc de Mayenne, après le juste supplice de ceux qui avoient fait pendre le premier Président Brisson. Il eut l'impiété de dire que ces séditieux étoient des Martyrs de Jesus-Christ. * De Thou, *Hist. l.* 87, 107. *Satyre Menippée. Journal de Henri III.* Mézeray, *Hist. de Henri IV.* Du Boulay, *Hist. Univ. tome* 6. Bayle, *Dict. Critiq. Mercure François, tome* 2. *Lettres du* Cardinal d'Ossat.

BOUCHERAT (Louis) Comte de Compans, de S. Même, &c. Chancelier de France, né à Paris le 20 août 1616, étoit fils de JEAN Boucherat, mort Doyen des Maîtres des Comptes en février 1671, âgé de 94 ans, & de *Catherine* de Machault. Ce Maître des Comptes étoit un homme d'un mérite distingué, & qui possédoit également les Langues Grèque, Latine, Espagnole, Italienne & Françoise. Patin le loue, pour avoir sçu par cœur tout Homère en Grec. Son fils ne lui céda en rien, & monta par tous les degrez au comble des honneurs de la robe. Il fut Correcteur des Comptes, puis Conseiller au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais, Maître des Requêtes & Intendant de Justice en Languedoc, dans l'Isle de France & en Champagne, & dans les armées de sa Majesté, Commissaire pour l'exécution des Edits de Nantes en plusieurs provinces, & Commissaire aux Etats de Languedoc & de Bretagne, Conseiller d'honneur au Parlement, Conseiller au Conseil Royal des Finances, un des Conseillers d'Etat choisis par le Roi pour assister au sceau, lorsqu'après la mort du Chancelier Seguier, sa Majesté voulut sceller elle-même; enfin Chancelier de France, & Garde des Sceaux, nommé le premier novembre 1685, puis Chancelier des Ordres en 1691, & mourut comblé d'honneur le deuxième de septembre 1699, âgé de 83 ans, 14 jours. Il avoit épousé 1. *Françoise* Marchant, morte le 28 octobre 1650: 2. *Anne-Françoise* de Lomenie, morte le 22 février 1697, âgée de 83 ans, laissant du premier lit 1. *Marie-Magdelaine* Boucherat, alliée à *Henri* de Fourcy, Comte de Chessy, Président ès Enquêtes, puis Prevôt des Marchands & Conseiller d'Etat, morte le onzième septembre 1714; & 2. *Catherine*, mariée 1. à *Henri* de Nesmond, Seigneur de Saint-Dizan, Maître des Requêtes & Intendant à Metz, à Alençon, à Caen & à Orléans. Du second lit il eut 3. *Anne-Louise-Françoise-Marie* Boucherat, mariée à *Nicolas* de Harlay, Comte de Célï, Seigneur de Bonneuil, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire à l'assemblée de Francfort, aux conférences de l'Empire, & enfin à Ryswyck. Le Chancelier avoit pour frères & sœurs *Guillaume* Boucherat, Abbé de Saint-Sever, Conseiller honoraire au Parlement, mort le 20 décembre 1679; *Marguerite*, femme de *Prosper* Bauyn, Conseiller au Parlement, morte le premier janvier 1671; *Catherine*, Abbesse de la Ferté-Milon, morte le septième janvier 1691, âgée de 79 ans; N. Boucherat, mariée à *Jacques* de Mailly de Lascaris, Comte de Mailly, &c. & *Aymond-Jean-Baptiste* Boucherat, Seigneur de Boissy, Conseiller d'honneur au Parlement, mort le 28 août 1709, qui de *Catherine* le Marier, morte le septième janvier 1697, a laissé pour fille unique N. Boucherat, alliée à *Louis* Thomas, Seigneur de Lisle, Président au Grand Conseil. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers.* Le P. Anselme, &c.

BOUCHES (les) de Constantinople, *Fretum Constantinopolitanum*, *Oi Pontî*, *Bosphorus Thracius*, bras de mer, qui est entre la Romanie en Europe, & la Natolie en Asie, près de Constantinople, par lequel la Mer Noire ou la Mer Majeure se décharge dans la Mer de Marmora. Il est long de seize mille pas du septentrion au midi, mais fort etroit, n'ayant guéres plus de cinq à six cens pas, ou demi mille de large en quelques endroits. On l'appelle aussi *le Canal de Constantinople*, & souvent *le Canal de la Mer Noire*, ou *les Bouches de la Mer Noire.* Les Turcs le nomment *Bogazin*, & les Grecs *Laimos*, & c'est ce que les Anciens appelloient *le Bosphore de Thrace.* *Voyez* BOSPHORE. On a depuis donné au public des observations sur ce canal, par Louis Ferdinand Marsilli, qui a été long-tems en ce païs.

BOUCHES (les) des Dardanelles, *Fretum Gallipolitanum*, *Dardanellarum Fretum*, *Hellespontus*, detroit entre la Romanie qui est en Europe, & la Natolie qui est en Asie, par lequel la Mer de Marmora se décharge dans l'Archipel. On l'appelle ainsi à cause des deux châteaux ou Dardanelles qui sont sur les côtes vers le midi; & on le nomme aussi quelquefois *le détroit de Gallipoli*, de la ville de ce nom qui est tout joignant, & *le détroit des Dardanelles*; & c'est ce que l'on appelloit anciennement l'*Hellespont*. Il s'étend en long du septentrion au midi l'espace de quarante-cinq mille pas; mais il est fort étroit de l'orient à l'occident, sur tout en la partie méridionale, où il n'a pas plus d'un mille en quelques endroits. *Voyez* DARDANELLES.

BOUCHET de Puy Greffier (Tanneguy, Seigneur de Saint-Cyre) l'un des Chefs de la conspiration d'Amboise. *Cherchez* SAINT-CYRE.

BOUCHET (Jean) natif de la ville de Poitiers, y fut Procureur comme avoit été son pére, lequel mourut le quatriéme juin 1480, à l'âge de 33 ans, ayant été malheureusement empoisonné en prenant ce qui avoit été preparé par la femme d'un de ses confreres pour son mari, ainsi que nous l'apprenons de deux épitaphes en vers, composées par son fils, lequel, de sept enfans que son pére avoit eus, resta seul âgé de quatre ans. Ce fils, outre les Annales d'Aquitaine, composa plusieurs Ouvrages en vers, qui, avec un Abbregé de l'Histoire de France, & avec les épitaphes de tous nos Rois, forment un volume *in folio*, à deux colonnes, imprimé de son vivant à Poitiers en 1545. Ces Poësies sont toutes sur différens sujets, Epîtres, Elégies, Epitaphes, Rondeaux & Ballades, presque tous moralisez, dont on peut voir le catalogue dans une de ses lettres aux Imprimeurs en date du mois de mai 1534. Un des plus curieux est *le Chapelet des Princes*, qui est formé de cinq dizaines de Rondeaux, & d'une Ballade à la fin de chaque dizaine. Il y marque quelles doivent être les vertus des Princes, & les défauts qu'ils doivent éviter. Il est addressé à Charles de la Tremouille; ses dix-neuf premiers vers commencent par une des lettres du nom de ce Seigneur. Jean Bouchet eut huit enfans, comme on l'apprend par ses lettres, & en nomme deux, *Gabriel*, qui étudioit, & à qui il addresse une de ses lettres; & *Marie*, qui fut Religieuse de Sainte-Croix de Poitiers, à la recommendation du Roi François I. L'Auteur a écrit pour cela quelques lettres à Louise de Bourbon, puis à sa niéce Magdelaine de Bourbon, Abbesses de ce monastére. * La Croix-du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.*

BOUCHET (Henri du) étoit Conseiller au Parlement de Paris. Sa mémoire doit être en vénération à tous ceux qui ont quelque inclination pour les Sciences; mais particuliérement à ceux qui n'ont pas moyen d'avoir de nombreuses bibliothéques. Henri du Bouchet en avoit une des mieux fournies, qu'il a laissée par testament au public, & qu'il a mise comme en dépôt entre les mains des Chanoines Réguliers de l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, ausquels il a légué un revenu considérable pour l'entretien de cette bibliothéque, & pour la fournir de livres nouveaux. Elle est ouverte trois jours de la semaine, le matin & l'après midi; savoir, le Lundi, le Mécredi & le Samedi. Et afin que l'intention du Testateur fût entiérement exécutée, il a supplié Messieurs les Avocats Généraux du Parlement, d'y faire tous les ans une visite. Il est mort à Paris en 1654, âgé de 61 ans, & a voulu être enterré en la même Abbaïe de Saint-Victor, où l'on voit son épitaphe.

* **BOUCHET** (Guillaume) Sieur de Brocourt, publia un livre intitulé *Les Sérées*, l'an 1584, & le dédia aux Marchands de la ville de Poitiers qui l'avoient créé leur Juge & Consul. Il le divisa en douze chapitres, & continua ce travail jusques au troisiéme volume, de sorte que les Sérées sont divisées en trois parties dont chacune a douze chapitres. La raison de ce titre est qu'il suppose que les discours qu'il rapporte furent tenus par des personnes qui passoient le soir ensemble. Ces Discours sont farcis de toutes sortes de plaisanteries & de quolibets, & les obscénitez grossiéres y sont fréquentes; mais ils ont ce caractére particulier, que l'on y trouve une érudition qui fait connoître que Bouchet avoit lu extrémement. Il n'étoit plus en vie, lorsque l'Epître dédicatoire de son troisiéme tome fut faite le premier jour de novembre 1607. Il y a plusieurs éditions de ses Sérées. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BOUCHETEL. *Cherchez* BOCHETEL.

* **BOUCHI** (Philippe) de Hainaut, naquit l'an 1574. Il entra dans la Compagnie des Jésuites, composa plusieurs petits Ouvrages en sa Langue maternelle, comme, *Les Larmes de Parthénophile séchées, ou Consolation pour les Ames qui ont de la dévotion pour la Sainte Vierge; Conseil d'Etat ou Direction pour connoître l'état dans lequel Dieu veut que chacun soit sauvé; Consolation des Ames désolées; Traité de l'amour fraternel; L'art de bien mourir; L'Ami fidéle assistant à la mort, ou le moyen de disposer les malades à bien mourir.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 770.

BOUCHIER (Gilles) né à Arras en 1576, entra dans la Compagnie de Jésus l'an 1598, & se distingua particuliérement par plusieurs Ouvrages de Chronologie, dont on peut voir le détail dans Sotwel. Bouchier mourut en 1665, âgé d'environ 89 ans.

* **BOUCHIER** (Roland) de Hainaut, écrivit en Latin dans le XVI siécle la Vie du Bienheureux Carme Stockius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 800.

BOUCHIER, ville d'Egypte. *Cherchez* BOCHIR.

* **BOUCHIN** (Etienne) Conseiller & Procureur du Roi aux Cours Royales à Beaune en Bourgogne, exerça cette charge pendant le tems de vint années après son pére & son ayeul qui l'avoient déja exercée plus de soixante ans. Il publia quelques plaidoyers & conclusions qu'il avoit prises pendant l'exercice de cet emploi, & il en donna une seconde édition augmentée l'an 1620. Il y avoit beaucoup de lecture, mais selon l'usage de ce tems-là, il l'étale avec trop de profusion: car sans compter les vers Grecs & les vers François qu'il cite, il y a presque autant de Latin que de François dans ses plaidoyers. Il suivit la même méthode dans le livre qu'il intitula *Le Parfait Magistrat.* * Bayle, *Dict. Critiq.*

* **BOUCHOUT**, en Flandre. *Voyez* BOCHOUTE.

BOUCHOUTE, en Brabant. *Voyez* BOUCHAUT.

BOUCICAUT, ou JEAN LE MEINGRE dit *Boucicaut*, I. du nom, Maréchal de France, étoit de Touraine, & en grande réputation. Il eut part aux affaires sous les regnes des Rois Jean & Charles V, & il est nommé entre les Seigneurs qui conclurent le traité de paix fait avec le Roi d'Angleterre à Bretigni, le huitiéme mai 1360. En 1364, il reprit Mantes & Meulan sur le Roi de Navarre. Il accompagna le Roi au voyage qu'il fit à Avignon, & mourut à Dijon le 15 mars de l'an 1367. Son corps fut porté à Tours, où il est enterré dans la chapelle de sa famille, derriere le chœur de l'église de Saint-Martin.

BOUCICAUT, ou JEAN LE MEINGRE dit *Boucicaut*, II. du nom, Comte de Beaufort, & Vicomte de Turenne, Maréchal de France, fils aîné de BOUCICAUT I. Il commença à porter les armes dès l'âge de dix ans, & se fit estimer du Roi Charles V. Il accompagna en Flandre, Charles VI auprès duquel il avoit été élevé Enfant d'honneur, & combattit près de sa personne dans la bataille de Rosebec l'an 1382. Ce Roi le fit Chevalier la veille de la bataille. Les Génois ayant préféré la domination Françoise à la tyrannie de Jean Galéas Visconti Seigneur de Milan, le Roi Charles VI leur donna quelques Seigneurs François pour les gouverner; mais n'étant pas propres à un emploi si difficile, il leur envoya Boucicaut. Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient presque détruit cette ville, qui n'étoit remplie que de voleurs & de meurtriers. Le Maréchal, pour y rétablir l'ordre, & faire valoir son autorité, commanda qu'on lui apportât toutes les armes dans le Palais, défendit toute assemblée, fit couper la tête à Boccanegre, & à douze ou quinze des plus factieux, & rechercha sévérement ceux qui avoient commis de grands crimes. Il entretenoit des compagnies, qui faisoient garde dans les places publiques, & bâtit deux châteaux qui se communiquoient; l'un nommé *la Darse*, sur l'entrée du port; l'autre dans la ville, que l'on appella *le Chastelet*. La France ayant accordé, en 1396, un secours de troupes à Sigismond Roi de Hongrie, contre les Turcs, Philippe Duc de Bourgogne donna son fils Jean Comte de Nevers pour le commander. Il étoit accompagné du Comte d'Eu Connétable, de l'Amiral Jean de Vienne, du Maréchal de Boucicaut & de plusieurs autres Seigneurs de marque. Ils firent des actions d'une valeur incroyable; mais dans la suite ils furent défaits à la bataille de Nicopolis, donnée le 28 septembre contre Bajazet Empereur des Turcs, qui fit massacrer les prisonniers en sa présence, & aux yeux du Comte de Nevers. Il en réserva seize, du nombre desquels étoit le Maréchal, & pour qui le Comte s'obligea de payer une grosse rançon. Boucicaut, après son retour en France en 1399, eut ordre d'assiéger l'Antipape Benoît, qui s'étoit enfermé dans le Palais d'Avignon. Il s'en acquitta fidélement, & le serra de si près, que dans peu de jours il l'alloit réduire, lorsqu'il reçut un ordre de la Cour de changer le siége en blocus, & de laisser entrer des vivres: ce qui fut un coup d'adresse de Benoît, qui avoit sçu gagner quelques Grands par argent. Constantinople investie par les Turcs vers ce tems, étoit dans le dernier danger, & Péra, qui est comme son fauxbourg, étoit sur le point d'être pris. Ce fauxbourg appartenoit à la Seigneurie de Gênes; & le Maréchal de Boucicaut y allant avec douze cens hommes seulement, le délivra, & par conséquent la ville, en 1400. Après qu'il eut dégagé les environs & repoussé les Turcs, qu'il battit en plusieurs rencontres, il revint en France pour solliciter un plus grand renfort, & y amena l'Empereur avec lui, laissant le Seigneur de Châteaumorand dans Constantinople pour la défendre. La valeur de Boucicaut étoit célébre dans tout le Levant, aussi-bien qu'en Italie, où l'on implora son secours pour défendre Famagouste contre le Roi de Cypre, qui l'investit en 1406. Le Maréchal ayant armé pour la secourir, le Grand-Maître de Rhodes s'entremit de l'accommodement; & pendant qu'il se traitoit, Boucicaut employa ses armes contre les Turcs. Après avoir fait conduire l'Empereur Manuel, de Modon à Constantinople, il alla assiéger la ville de Lescandelour, qu'il prit d'assaut; puis la paix de Cypre étant faite, il tourna ses armes vers les côtes de Syrie; parce qu'il avoit guerre avec le Sultan d'Egypte, pour quelques marchandises que ce Barbare avoit prises aux Génois. Les Vénitiens jaloux de tant de prospéritez, & observant les démarches de Boucicaut, en donnérent avis en diligence par une barque légére à tous les ports de cette côte-là: de sorte que par tout où il descendoit, il trouvoit le rivage bordé de gens armez & disposez à le recevoir. Ainsi il manqua Tripoli & Sayette; mais il prit Béryte, qu'il emporta d'assaut. Ce succès accrut si fort le dépit des Vénitiens, qu'en 1406, ils l'attendirent au retour. Après qu'il eut congédié la plupart de ses gens & de ses vaisseaux, Charles Zéni, qui commandoit leurs galéres, l'attaqua sans lui avoir déclaré la guerre; mais quelque foible que fût Boucicaut, il se défendit si bien, qu'ils ne le purent forcer: ils lui enlevérent néanmoins trois de ses galéres, où étoit Châteaumorand & trente autres Chevaliers de marque. En 1409, étant allé de Gênes à Milan pour recevoir cet Etat sous l'obéissance du Roi, Jean Galéas Visconti, qui en étoit Seigneur, aimant mieux être soumis à la France qu'au Marquis de Montferrat & au Seigneur de Vérone, le Marquis fit soulever les Génois par la faction Gibeline. Il massacrérent tous les François qui se trouvérent dans leur ville, forcerent la citadelle, tuérent le Seigneur de la Fayette, Lieutenant de Boucicaut, & se soumirent au Marquis de Montferrat; mais peu de tems après ils le chassérent de leur ville. Boucicaut ayant tenté inutilement de se rétablir à Milan, revint en France, où il embrassa le parti du Duc de Bourgogne. En 1415, il conduisoit l'avant-garde à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier; & ayant été mené en Angleterre, il y mourut en 1421. L'auteur de sa Vie dit qu'il aimoit la Poësie, & qu'il fit plusieurs Balades, Rondeaux & Virelais, sortes de piéces qui étoient en usage de son tems. Son corps fut porté à Tours, & enterré dans la chapelle de sa famille, où l'épitaphe qu'on y voit lui donne le titre de *Grand Connétable de l'Empereur & de l'Empire de Constantinople.*

JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, I. du nom, Maréchal de France, étoit frere de *Geofroy* le Meingre, Evêque de Laon, mort l'an 1370, & épousa *Florie* ou *Fleurie* de Linieres, Dame d'Estableau, de la Bretiniere & du Breuildoré, fille de *Godemar* I. du nom, Seigneur de Linieres, & de *Marguerite* de Precigny sa seconde femme. Elle prit une seconde alliance avec *Maurice* Mauvinet, Chevalier, ayant eu de son premier mariage 1. JEAN II. qui suit; 2. GEOFROI, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*, &, selon quelques Auteurs, 3. *Oudart* le Meingre, Maitre d'Hôtel de la Reine, qui étoit Capitaine de la Tour de Villeneuve-le-Roi en 1397.

II. JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, II. du nom, dont l'éloge est *rapporté ci-dessus après celui de son pere*, épousa par contract du 23 décembre 1393, par l'entremise des Ducs de Berry & de Bourbon, *Antoinette* de Beaufort, Comtesse de Beaufort en Vallée & d'Alest, Vicomtesse de Turenne, fille unique de *Raymond*, Vicomte de Turenne, & de *Marie* d'Auvergne; & le Roi lui donna trente mille écus d'or. Elle mourut au mois de juin 1416, ayant institué son mari son héritier en toutes ses Terres pendant sa vie. De ce mariage vint pour fils unique *Jean*, qui mourut avant sa mere.

II. GEOFROY le Meingre, dit *Boucicaut*, fils puiné de JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, I. du nom, Maréchal de France, fut Seigneur d'Estableau, du Breuildoré, de Luc, de Roquebrune & de Bolbonne en Provence, Capitaine Châtelain de la ville & Chatellenie d'Aixan en la Senechaussée de Toulouse à 3000 livres de gages par lettres du troisiéme octobre 1397, puis Gouverneur de Dauphiné le premier avril 1399, se trouva à la journée d'Azincourt en 1415, & mourut en 1429. Il épousa 1. *Constance* de Saluces, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Isabeau* de Poitiers, fille de *Louis* Seigneur de S. Vallier, vivante en 1457, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de l'Isle-Savoye, mort sans enfans; & 2. *Louis* le Meingre, dit *Boucicaut*, mort aussi sans postérité, ayant ainsi que son frere aîné, institué son heritier en tous ses biens, *Aymar* de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier son cousin germain, à condition de porter le nom, & d'écarteler ses armes de celles de Boucicaut. * *La Vie de ce Maréchal. L'Histoire de Charles VI.* Justel, *Histoire de Turenne.* Le Feron & Godefroy, *Histoire des Maréchaux de France.* Guichenon, *Histoire gen.* Duplex & Mezeray, *Histoire de France.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

BOUCKINGHAM. *Voyez* BOUKINGHAM.

BOUCLIERS consacrez ou votez, & destinez pour représenter une action mémorable de quelques Héros de l'Antiquité, & pour en conserver la memoire dans un temple des Dieux, où ils devoient être suspendus. Les noms que les Latins donnoient à ces boucliers étoient, *Clypea*, *Clypei*, *Clypei votivi*; à cause de la ressemblance qu'ils avoient aux boucliers que l'on portoit à la guerre. Quelques Grammairiens anciens voulant être plus subtils que les autres, disent que *Clypeus* au masculin signifie un bouclier pour la guerre; & *Clypeum* au neutre un bouclier consacré; ou que *Clipeus* par un *i*, est un bouclier pour le combat; & *Clypeum* ou *Clupeum*, un de ces boucliers votez aux Dieux. Mais Pline & d'autres Anciens se sont moquez de cette vaine subtilité. Trebellius Pollion s'est servi par complaisance de ces deux mots dans la Vie de Claude le Gothique. *Illi Clypeus aureus, sive, ut Grammatici loquuntur, Clypeum aureum Senatus totius judicio in Romana Curia collocatum est, ut etiam nunc videtur, Expressa thorace ejus vultus imago*: „ Le „ Sénat décerna à cet Empereur un bouclier d'or, qu'on pla„ ça dans le palais du Capitole, & sur lequel étoit répresenté „ l'Empereur en buste jusqu'à la poitrine. " Claude de Saumaise sur ce passage, montre que ces boucliers consacrez étoient aussi appellez par les Grecs *Disci*, *Cycli*, *Aspides*, qui signifioient proprement les boucliers qu'on portoit en guerre; *Pinaces*, comme si l'on disoit des tableaux; *Stylopinakia*, des tableaux pendus à des colomnes; *Protomata*, des bustes; *Opla*, chez les Thebains, c'est-à-dire, des armes; *Stetharia*, chez les Modernes, des bustes ou des portraits jusqu'à la poitrine. Les anciens Payens étoient bien-aises de laisser à la postérité la mémoire de ce qu'ils avoient fait de plus illustre; & pour cela ils s'aviserent de faire graver l'Histoire de leurs ancêtres sur leurs boucliers. Homere en rapporte plusieurs, qui étoient ornez d'excellentes gravûres, & entre autres, celui d'Achille & celui d'Ajax. De là vint la coutume d'en faire de métal, qu'ils pendoient dans les temples, pour monument de leurs victoires & de leurs autres grandes actions, ou du moins pour laisser leurs portraits à leurs Descendans.

Tite-Live nous apprend que dans la défaite des Carthaginois, sous la conduite de L. Martius, on fit un très-grand butin, parmi lequel on trouva un bouclier d'argent pesant cent trente huit livres, sur lequel étoit représenté le fameux Asdrubal de Barcha, un des Chefs de cette guerre. Il ajoûte que le bouclier, qu'on nommoit *Clypeus Martius*, ayant été mis dans un temple du Capitole, pour laisser la mémoire de cette défaite à la postérité, y demeura jusqu'à un incendie qui arriva au Capitole. Le même Auteur rapporte que dans le triomphe que T. Quintius obtint pour la victoire qu'il avoit remportée sur Philippe Roi de Macédoine pere de Démetrius, on porta dix boucliers d'argent & un tout d'or, qu'on avoit trouvé parmi les dépouilles des ennemis. Quelques années après, sous le Consulat de Marcus Tuccius, & de P. Junius Brutus, douze boucliers dorez furent dediez & mis au Capitole. Suétone, dans la Vie de Domitien, rapporte que le Sénat, pour marquer combien la memoire de ce Tyran étoit odieuse, commanda que ses boucliers fussent arrachez des temples. Antonin dit *le Pieux* dédia un bouclier très-magnifique à son prédécesseur Adrien.

Ces boucliers ne représentoient pas seulement les portraits ou les bustes des personnes illustres; mais on y gravoit aussi des Histoires entiéres. Sur un de ces boucliers étoient représentez Pelias & Nélée, fils de Neptune, qui délivrerent leur mere de ses chaînes, comme nous l'apprenons de Plutarque. Il y a des médailles qui font voir comment étoient faits ces boucliers consacrez. Entre autres, on trouve le revers d'une médaille de l'Empereur Auguste, auquel le Sénat & le peuple Romain avoient consacré un bouclier, en memoire de ce que Phraates Roi des Parthes lui avoit renvoyé les Signes militaires pris dans la défaite de Crassus & de Marc-Antoine, apprehendant qu'Auguste ne les lui fit rendre par force: ce qui lui donna tant de joye, qu'il fit bâtir dans le Capitole un temple qu'il dédia à Mars *le Vengeur*, où ces enseignes militaires furent consacrées avec ce bouclier. On trouva aussi une autre médaille de Vespasien avec un bouclier consacré, attaché à une colomne entre deux lauriers par ordre du Sénat; c'est le sens de ces lettres, *ex S. C.* c'est-à-dire, *ex Senatus-Consulto.* Les deux lauriers ont du rapport à ceux qu'on plantoit à la porte des Empereurs le premier jour de l'année, ou lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le Sénat rendit à Auguste, dit qu'il lui fit planter des lauriers devant son palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. De là vient que Pline appelle le laurier, le portier des Césars, le seul ornement & le fidele gardien de leur palais, *Gratissimus domibus janitrix Caesarum, quae sola & domos exornat, & ante limina excubat.*

Nous avons encore un autre bouclier sacré, où l'on voit représentée cette belle action que fit Scipion l'*Africain* à la prise de Carthage *la Neuve* en Espagne, que Tite-Live rapporte fort au long. Polybe, qui vivoit du tems de cet illustre Romain, & qui étoit familier avec lui, raconte aussi cette action; mais en beaucoup moins de termes. On lui présenta parmi les prisonniers une jeune fille d'une beauté achevée; mais sans être tenté de ses charmes, ayant appris qu'elle étoit fiancée à un Prince du païs, il la lui rendit, & lui donna par dessus l'argent qu'on vouloit lui payer pour sa rançon. * L'Abbé Danet, *Antiq. Romaines.*

Le bouclier d'Ajax étoit couvert de sept peaux de bœuf. Il faut remarquer que c'étoit la coutume de quelques peuples d'Allemagne & des Gaules, d'élever leurs Rois sur un bouclier, peu après les avoir choisis. Cette cérémonie étoit comme la confirmation de leur élection. Ainsi les Caninefates, sollicitez par Civilis, se révolterent contre les Romains, & éleverent sur un bouclier Brignon, qu'ils élûrent pour leur Roi. Le bouclier sur les médailles signifie, ou des vœux publics rendus aux Dieux pour la conservation du Prince, ou qu'on le regarde comme le Défenseur & le Protecteur de ses Sujets. On remarque deux boucliers sur une médaille d'Antonin, pour exprimer que ce bon Prince étoit le maître de la destinée de l'Empire. C'étoit par l'allusion au bouclier ancile descendu du ciel sous le regne de Numa Pompilius, à la conservation duquel étoit attachée la grandeur de Rome. Le mot de *bouclier*, selon Ménage, est dérivé de *buccularium*, à cause des boucles, dont les boucliers des Anciens étoient garnis. * Tacite, *Hist. l. 4. ch. 4.* Furetiere. Ménage.

* BOUCQ (Simon le) de Valenciennes, a donné au public un Abbregé de l'Histoire de Valenciennes. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 811.

BOUCQUENON. *Voyez* BOUQUENON.

* BOUCQUET (Jean) de Lire, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, fut Docteur en Théologie, Prieur des Couvents de son Ordre à Anvers, à Ypres & à Cologne, & Provincial des Païs-Bas. Il a procuré l'édition des deux livres suivans, *Johannis Nider de Reformatione Religiosorum libri tres*; *Disputatio de Imaginibus Catharinae Senensis*, *Auctore Vincentio Justiniano.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 464. & 465.

BOUDET (Michel) Evêque de Langres, étoit né à Blois l'an 1479. d'une famille noble & riche. Quelque tems après qu'il eut fait ses études, le Roi Louis XII, dont son pere étoit Secretaire, le fit Conseiller au Parlement de Paris, puis Président dans une Chambre des Enquêtes de ce Parlement; mais ne pouvant s'accoutumer au tumulte du Barreau, il accepta la charge d'Aumonier de la Princesse Claude de France, que le Roi lui donna. Il fut depuis Doyen de Langres, & Evêque de cette église. Ce fut lui qui institua la procession que le Clergé de Langres, accompagné des Magistrats, fait encore à présent, pour exorciser ou chasser les animaux & insectes qui mangent les bleds & autres fruits de la terre. Ce Prélat fut choisi pour mettre la premiere pierre de l'église de Saint-Victor, lorsqu'elle fut rebâtie en 1517. Enfin, après s'être rendu illustre par sa science & par sa pieté, il mourut en sa maison de Mussi l'année 1529. âgé de 50 ans. * Bernier, *Hist. de Blois.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* BOUDEWYNS (N.) de Bruxelles, à ce que l'on croit, puisqu'il y a demeuré plus de quarante ans, étoit un habile Peintre en Paisages. * Voyez ce qu'en dit M. Jacques Campo Weyerman, *tome 3. p. 341. & suiv. des Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

BOUDICÉE, ou plutôt BODICÉE, vaillante & génereuse Reine, étoit veuve de Prasutague, Roi des Icéniens en Angleterre. Ce Prince, qui étoit riche & puissant, se voyant sur le point de mourir, institua par son testament l'Empereur Neron héritier de tous ses biens, croyant par là mettre sa famille à couvert des violences des Romains; mais il en arriva tout autrement, car dès qu'il eut les yeux fermez, les Romains pillerent son palais, outragerent sa veuve, jusqu'à la battre comme une esclave, & violerent ses deux filles presque en sa présence. Cette Princesse justement irritée de cet attentat, fit soulever les Habitans du païs, les assembla jusqu'au nombre de six vingt mille, se mit à la tête; & après les avoir fortement animez à secouer le joug des Romains, elle les mena courageusement au combat. Leurs premiers efforts réüssirent par l'absence de Paulin Suetone, Lieutenant de l'Empereur, qui étoit allé se saisir de l'isle de Mona, où les mécontens d'Angleterre s'étoient retirez. Mais dès qu'il fut de retour, il dissipa aisément cette multitude d'hommes peu aguerris, & en fit un si horrible carnage, qu'on dit qu'il en demeura plus de quatre-vingt mille sur la place. Bodicée, réduite au desespoir après cette défaite, ne put se résoudre à vivre davantage, & se fit mourir par le poison vers l'an 61 après Jesus-Christ. * Tacite, *Annal. l. 14. c. 8.*

Le

Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire, sur l'an 61.*

BOUDIER (René) Gentilhomme de l'ancienne Maison de Soule dans le Coutantin, avoit beaucoup de naturel pour la Poësie. Quinze jours avant sa mort il fit une Epigramme sur la pierre, dans le tems même qu'elle le tourmentoit. Il se fit lui même son épitaphe, *

J'étois Gentilhomme Normand,
D'une ancienne & pauvre Noblesse,
Vivant de peu tranquillement,
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le livre à la main,
J'étois plus sérieux que triste
Moins François que Grec & Romain,
Antiquaire, Archimédaliste,
J'étois Poëte, Historien,
Et maintenant je ne suis rien.

* *Le je ne sai quoi* par M. Cartier de St. Philippe, *tome 1. p. 24.*

* BOUDIN (Jean) de Furnes, en Flandre, Conseiller au Grand Conseil a publié *Commentarius de Jesu Christi in terra versantis Vita, rerumque gestarum gloria; Compendium de rebus externis ad Vitam Christi pertinentibus.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 465.*

BOUDONVILLE. *Voyez* BADONVEILLER.

BOUDOT (Paul) Evêque de Saint-Omer, puis d'Arras, natif de Morteau, petit village sur le Doux, dans le Comté de Bourgogne; étudia à Paris, fut reçu Docteur de Sorbonne en 1604, & prêcha dans cette grande ville avec beaucoup de succès & de réputation. Jean Richardot Evêque d'Arras, l'ayant engagé à accepter la charge d'Official de son diocèse, il s'aquitta si dignement de cet emploi, que ce Prélat le fit Chanoine, puis Archidiacre de sa cathédrale. En 1609, Richardot ayant été transféré sur le siége de l'église métropolitaine de Cambray, voulut que Boudot le suivit dans cette ville, où il le nomma Grand-vicaire & Archidiacre. L'Archiduc Albert & la Princesse Isabelle le choisirent pour être leur Prédicateur ordinaire, & le nommérent l'an 1619, à l'Evêché de Saint-Omer. En 1626, il fut transféré à celui d'Arras, dont il prit possession l'année suivante. Il travailla avec soin à remplir les devoirs d'un bon Prélat, & mourut le onziéme novembre de l'an 1635. Paul Boudot étoit Théologien, Prédicateur, & savant dans les Langues, & principalement dans la Grèque & dans l'Hébraique. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Summa Theologica D. Thomæ Aquinatis recensita; Pythagorica Marci Antonii de Dominis, Archiep. nuper Spalatensis, nunc demum in lupum sub ovina pelle transformati nova metempsychosis; Tractatus de Sacramento Pœnitentiæ; Oratio in Exequiis Rodolphi II; Formula visitationis per totam suam Diœcesim faciendæ; Catechismus, sive Summa Doctrinæ Christianæ.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 712 & 713.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BOUDRY, BOULDRY ou BAULDRY, petite ville du Comté de Neufchâtel en Suisse, est capitale d'une grande Châtellenie, & située sur une colline, environ à deux lieues de la ville de Neufchâtel vers le couchant. Les Bourgeois de Boudri ayant en 1531, cruellement persécuté ceux de *Baie* & de la *Grotte* qui avoient embrassé la Réformation, prétérent l'oreille en 1532, aux discours de Christophle Fabri, & quatre ans après toute la ville embrassa la Réformation. * Maty, *Dict. Géogr.* Ruchat, *Hist. de la Réformation &c. tome 4. p. 107. & 174.*

BOVELLES. *Cherchez* BOVILLE.

BOUEN, ville de France. *Cherchez* BOEN.

BOVERI. *Voyez* BOVERY.

BOVÉRIUS (Zacharie) Religieux Capucin, Italien, né à Saluces en 1568, enseigna la Philosophie & la Théologie dans son Ordre. C'étoit un bon Religieux, qui aimoit la retraite, où il s'occupoit à composer les Ouvrages que nous avons de lui, tels que sont les Annales des Capucins, en deux volumes; *Demonstrationes symbolicæ veræ & falsæ Religionis adversus Atheistas, Judæos, Hæreticos; Censura parænetica in Marcum-Antonium de Dominis, &c.* Le P. Zacharie Bovérius mourut à Gènes le 31 mai de l'an 1638, âgé de 70 ans.

* BOVERTON, village du Comté de Glamorghan en Angleterre, à l'embouchure de la Saverne, environ à huit lieues du bourg de Neath vers le midi. On croit que Boverton, est la petite ville des anciens Silures, laquelle on nommoit *Bovium*, *Bomium* & *Bomum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOVÉRY, bourg de l'Evêché de Liége. *Cherchez* BOURY.

BOVES (Jean de) ancien Poëte François, qui vivoit dans le XIII siècle vers l'an 1300, composa divers Ouvrages ingénieux pour le tems, sous le nom de *Fabliaux.* * *Consultez* le Président Fauchet, & la Croix-du-Maine.

BOUET (Etienne) fils d'*Albert* Bouet, fut le premier de cette noble famille qui passa d'Anjou dans la Touraine. Il s'atacha à l'étude de la Médecine; & après avoir été reçu Docteur de la Faculté de Paris, il y fut aussi nommé Professeur. On le choisit ensuite pour être Principal du Collége de Sainte-Barbe; & il en fit les fonctions avec autant d'intégrité que de prudence jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1497. Son corps est enterré dans l'église de saint Etienne des Grecs à Paris. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BOUET (Charles) Seigneur de la Noue, issu de la Maison des Bouets de Touraine, se distingua par l'inviolable fidélité qu'il eut pour son Roi pendant la Ligue. Il fut un de ceux qui ouvrirent les portes de Tours à Henri III, après les Etats de Blois; & ce fut pour ce sujet que sa Majesté le mit en 1589, au nombre des Echevins de cette ville. Le Roi Henri IV l'employa conjointement avec le Seigneur de la Valiére l'an 1595, pour aller reconnoître l'état des villes frontiéres de Picardie. Au retour de cette commission, il fut choisi de tous les Corps de la ville de Tours pour en être Maire, & fut aussi nommé par sa Majesté Collégue des Comtes de Schomberg & de la Rochepot, pour ménager avec le Duc de Mercœur une tréve, laquelle fut suivie quatre mois après de la paix qui termina toutes les guerres civiles du Royaume. Le Seigneur de la Noue, qui ne contribua pas peu au bon succès de cette négociation, n'en goûta pas les fruits; car pendant les réjouissances publiques de cette tréve publiée à Anvers, il mourut d'une rétention d'urine. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BOUETTE DE BLÉMUR (Jaqueline) vint au monde le huitiéme de janvier de l'année 1618. Ses parens illustres par la noblesse de leur race, & recommandables par leur piété, lui donnérent une éducation Chrétienne. Dès l'âge de cinq ans, elle fut envoyée à une de ses tantes dans l'Abbaïe royale de la Sainte-Trinité de Caen. A sept ans, elle se trouva capable de chanter à l'Office le Martyrologe, les versets & les graduels; avant onze ans, elle demanda avec tant d'ardeur l'habit de la Religion, que les Supérieures ne purent le lui refuser. Quatre ans après seulement, elle fut choisie pour être Maîtresse des Novices. Elle fut ensuite nommée Prieure; & ce fut alors qu'elle commença à travailler à l'*Année Bénédictine.* L'application qu'elle donna à cet Ouvrage, ne lui fit rien relâcher de l'assiduité qu'elle apportoit à l'Office. Un des fruits qu'elle tira de cet Ouvrage, fut de connoître l'étendue de ses devoirs par l'exemple des Saints, dont elle écrivoit la Vie. Elle rougit de louer ce qu'elle ne pratiquoit pas; & bien qu'elle sût que le Royaume de Dieu ne consiste pas dans l'abstinence de certaines viandes, elle crut néanmoins que pour être véritable imitatrice de saint Benoît, elle devoit joindre cette pratique aux autres observances de la Régle. Elle en eut l'occasion, lorsque la Duchesse de Meckelbourg prit le dessein de faire, à Châtillon sur Loing, un nouvel établissement des Religieuses Bénédictines du S. Sacrement. Cette Duchesse la demanda pour cet effet à son Abbesse, qui ne put la refuser; & la Mére Jacqueline Bouette y consentit volontiers, bien qu'elle eût déja soixante ans. Elle fut donc reçue dans la Maison des Religieuses du saint Sacrement, & de Prieure qu'elle avoit été autrefois dans l'Abbaïe de la Sainte-Trinité, elle se réduisit à l'humble état de Novice. Après cette profession, elle préféra la derniére place de cette maison à une Abbaïe qui lui fut offerte. En ce tems-là elle mit au jour plusieurs Ouvrages, qui sont, *Les Grandeurs de la sainte Vierge; La Vie du P. Fourier de Matincourt; Les Exercices de la mort;* & sur tout, *La Vie de tous les Saints*, en deux gros volumes, qu'elle acheva dans un âge fort avancé. Pendant les derniéres années, elle sentit ses forces diminuer, perdit l'usage de la vue & des piez, & presque entiérement celui de la langue. Le 19 mars 1696, elle se trouva dans une grande foiblesse; cependant le 21, jour de la fête de saint Benoît, elle se leva dès les cinq heures & demie pour communier, & le 24, après une agonie de vint-quatre heures, elle expira. * *Journal des Savans, tome 24. p. 445.*

BOUFLERS, est le surnom d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de la province de Picardie. La Terre de ce nom, qui est située en Ponthieu sur la riviére d'Authie, entre Hesdin & Abbeville, a été possédée sans interruption jusqu'à présent par les Seigneurs de cette Maison.

BERNARD, Seigneur de Bouflers, Chevalier, vivoit en 1133. Comme les surnoms n'étoient point fixes ni héréditaires dans ce tems-là, les Seigneurs de Bouflers portoient alors indifféremment les noms de BOUFLERS, de MORLAY & de CAMPIGNEULLES, fiefs relevans de la Terre & Seigneurie de Bouflers.

I. ENGUERRAND, Seigneur de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, qui vivoit en 1150, fit quelques donations à l'Abbaïe de Saint-André-aux-Bois, que GUI & *Eustache* de Morlay ses enfans confirmérent en 1167.

II. GUI, Seigneur de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, vivoit en 1210, & laissa GUILLAUME, qui suit, de *Mathilde* sa femme, laquelle se remaria à *Pierre* le Coq, Chevalier.

III. GUILLAUME de Morlay, Seigneur de Bouflers, de Morlay & de Campigneulles, suivant l'exemple d'*Enguerrand*, Seigneur de Morlay son ayeul, fit comme lui des donations à l'Abbaïe de Saint-André en 1227. Il accompagna le Roi saint Louis en son voyage de la Terre-Sainte en 1239, & étant prêt de partir, il augmenta les biens que ses prédécesseurs avoient faits à l'Abbaïe de Saint-André-aux-Bois, & étoit mort en 1240. De *Havide* sa femme, il eut HENRI, qui suit.

IV. HENRI, Seigneur de Bouflers, de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, accompagna le Roi saint Louis en son voyage de la Terre-Sainte, & laissa d'*Elisabeth* de Brimeu sa femme, GUILLAUME II, qui suit.

V. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Bouflers & de Campigneulles, confirma l'an 1258, les donations faites par son pére *Henri* de Bouflers à l'Abbaïe de S. André. Il accompagna l'an 1266, Charles de France, Comte d'Anjou & de Provence, frére du Roi S. Louis, à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, & se distingua dans la bataille donnée contre Mainfroi, qui disputoit ces deux Couronnes. Au retour de cette expédition, il termina par un accord du mois de juin 1275, le différent qu'il avoit avec Dreux d'Amiens, Sire de Vignacourt, au sujet des prétentions de ce dernier, sur le Vicomté & la Justice dans la Seigneurie de Bouflers. Il eut pour fils PIERRE qui suit.

VI. PIERRE I. du nom, Seigneur de Bouflers, &c. qui est employé dans le compte de l'an 1296, rendu par les Thrésoriers du Louvre, pour les gages qui furent payez aux Chevaliers que le Roi Philippe *le Bel* envoya en Guienne contre les Anglois. Il fut pére d'ALEAUME qui suit.

VII. ALEAUME I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bouflers, &c. qui se signala l'an 1304, à la défaite des Flamands, à la journée de Mons en Puelle, où il commandoit les troupes de Picardie sous le Comte de Boulogne, dans l'armée du Roi Philippe *le Bel*, qui y étoit en personne. Il fut encore un des Seigneurs de Picardie qui allérent, l'an 1310, au secours de Robert, Comte de Flandre,

à qui

à qui Guillaume Comte de Hainaut & de Hollande, disputoit le Comté de Zélande. Il eut trois enfans de sa femme, de laquelle le nom est ignoré; 1. JEAN, qui suit; 2. *Enguerrand*, vivant en 1372; & 3. *Guillaume* de Bouflers, Seigneur de Campigneulles, pere de *Marie* de Bouflers, femme de *Guillaume* Seigneur de Blequin.

VIII. JEAN, Seigneur de Bouflers, Chevalier, fut l'un des Seigneurs qui, en 1360, attaquerent l'arriere-garde des Anglois, lorsqu'ils se retirerent de devant Paris; & eut pour enfans 1. ALEAUME II. qui suit; 2. *Enguerrand*, vivant en 1399; & 3. *Gillette* de Bouflers, mariée à *André* de Cambron, Seigneur d'Argonne.

IX. ALEAUME II du nom, Seigneur de Bouflers, Chevalier, servit en 1415 à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier, & mené en Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé sa rançon. Il avoit épousé *Catherine* de Bermeulles, fille de *Robert* Seigneur de Bermeulles, & de *Jeanne* de Folleux, dont il eut 1. *David*, mort sans alliance, nommé entre les principaux Seigneurs qui avoient charge des Gens-d'armes dans l'armée que menoit Jean Duc de Bourgogne, lorsqu'il prit, en 1417, les villes de Beaumont & de Pontoise, & qu'il vint mettre le siége devant Paris; 2. PIERRE, qui suit; 3. *Béatrix*, mariée 1. à Jean Brégier, Chevalier, Seigneur de Vironceaux; 2. à *Baudouin* de Sains, Chevalier; 3. à *Robert* de Mailly, Seigneur d'Auteville, morte sans enfans; 4. *Nicaise* de Bouflers, Seigneur de Beaussart, &c. l'un des Pairs du Comté de Ponthieu, vivant en 1436, qui de *N.* fille d'*Adrien* Seigneur de Bailleul en Artois, & de *Bonne* d'Occoch, eut *Julien* & *Jeanne*, Dame de Villers en Cambresis; 5. *Isabeau*, femme de *Robert* de Estrées, Seigneur du Bois, du Bois-Lauverchy, d'Esclainvilliers, &c. & 6. *Philippe* de Bouflers, Seigneur de Beaussart, qui étoit l'aîné, qui fut premier Ecuyer du Duc de Bourgogne, dont il étoit filleul, qui de *Jeanne* de Biez, fille de *Jean* Seigneur de Biez, & de *Jeanne* d'Olchain, eut pour fille unique & héritiere, *Françoise* de Bouflers, mariée à *Louis* de la Motte, Seigneur de Blequin.

X. PIERRE II. du nom, Seigneur de Bouflers, &c. fut député par le Duc Philippe de Bourgogne vers le Roi Charles VII, pour la conclusion de la paix, dont le traité fut fait à Arras l'an 1435. Quelque tems après, les Anglois assiégeant la ville de Dieppe, *Pierre* de Bouflers vint trouver le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XI, avec les Seigneurs de Chatillon & de Gaucour, & lui mena mille combatans, qui contribuerent beaucoup à en faire lever le siége. L'an 1449, il prit d'assaut la ville de Gerberoy sur les Anglois, avec les Seigneurs de Mouy, de Ponches & de Bermeulles. L'an 1450, il accompagna le Roi Louis XI, à la conquête de la Normandie, & se trouva avec lui à la prise de Falaise, & à plusieurs autres expéditions; & cette guerre finie, il servit utilement le Duc de Bourgogne contre les Gantois l'an 1453, avec *Nicaise* de Bouflers son frere. Il avoit épousé en 1435, *Isabeau* de Neuville, fille de *Jean* de Neuville, Seigneur de Maringhem, & de *Marie* de Mametz, dont il eut six fils, desquels il n'y eut que JACQUES qui eut postérité; parce que ses freres, savoir, *Jean* & *Colard* de Bouflers, furent tuez à la bataille de Nancy en 1477, que *Robert* de Bouflers fut Abbé de Forestmoutier, que *Renaud* de Bouflers fut Chevalier de Rhodes & Commandeur de Fieffes, & que *Bertrand* de Bouflers mourut jeune.

XI. JACQUES I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bouflers & de Cagny l'an 1465, fut donné par le Roi Louis XI, à Charles Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, comme un vaillant Capitaine, dont il pouvoit se servir en toutes ses entreprises. Après que la bataille de Nancy, donnée l'an 1477, eut remis Louis XI en possession de tout ce qu'il avoit cédé au Duc de Bourgogne, qui fut tué dans cette bataille, & que Louis fit prêter le serment de fidélité à la Noblesse de *Picardie*, qui avoit servi le Duc de Bourgogne, Jacques de Bouflers refusa hardiment de renouveller le sien, disant qu'il ne l'avoit jamais violé, puisque c'étoit par l'ordre même de sa Majesté, & non de son propre mouvement qu'il avoit rendu service au Duc de Bourgogne. Il acquit bientôt après beaucoup de gloire à la bataille de Guinegaste. On lit de ce Seigneur de Bouflers une particularité digne d'être remarquée: c'est qu'il ne but jamais dans un vaisseau de verre, que tout aussi-tôt il n'eût les lévres enflées, & qu'il n'en ressentit beaucoup de douleur, par un effet dont il est mal-aisé de trouver la cause: car quand même on voudroit avoir recours à une antipathie secrete entre lui & les herbes dont se fait le verre, il est certain que ces herbes sont tellement brûlées & leurs cendres tellement recuites, qu'il n'y peut rien rester des vertus qu'elles pourroient avoir. Il épousa *Péronne* de Ponches, fille & héritiere de *Pierre*, Seigneur de Ponches en Ponthieu, &c. Chambellan du Roi, & de *Catherine* de la Haye-Boursault. Il fit son testament en janvier 1409, & eut pour enfans 1. JEAN, qui suit; 2. *Hugues*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Villedieu; 3. *Adrien*, Seigneur de Vrocourt, mort sans postérité en 1546; 4. *Isambart*, Seigneur de la Chapelle-sous-Gerberoy, mort sans alliance; 5. *Isabeau*, femme de *Jean* Seigneur de Bois-le-Borgne; 6. *Marie*, morte Chanoinesse à Maubeuge en juin 1524; 7. autre *Marie*, alliée à *Guillaume* d'Ostove, Seigneur de Clanleu & de Neuville; 8. *Jeanne*, Dame de Vrocourt, morte sans alliance en 1553; 9. *Marguerite*, mariée 1. en 1498, à *Jean* Seigneur de Saint-Lau; 2. en 1521, à *Antoine* de Pisseleu, Seigneur de Marseille & de Greminvilliers; & 10. *Françoise* de Bouflers, Abbesse de Sainte-Austreberte de Montreuil, morte le dixiéme janvier 1553.

XII. JEAN II. du nom, Seigneur de Bouflers, & de Cagny, &c. Vicomte de Ponches, & Pair du Comté de Ponthieu, eut beaucoup de part aux bonnes graces & à l'estime des Rois Louis XII, & François I. Ce Prince apprehendant que l'Empereur Charles-Quint ne voulût assiéger quelque place de la frontiere en Picardie, envoya le Seigneur de la Rochepot, frere du Connétable Anne de Montmorency pour convoquer la Noblesse de Beauvaisis, & il écrivit à *Jean* de Bouflers, comme *à un des principaux du païs, & y pouvant beaucoup*, de conferer avec le Seigneur de la Rochepot, sur la sureté publique de son Royaume. La lettre est du cinquiéme octobre 1529. Il avoit épousé dès l'an 1497, *Françoise* d'Encre, Dame de Rouverel, fille unique de Jean d'Encre Seigneur de Rouverel, & de *Catherine* de Haverskerke, Dame de Dixmude, dont il eut 1. ADRIEN, qui suit; 2. *Jean* Seigneur de Sepoutre, vivant en 1532; 3. *Antoine*, Chevalier de Rhodes, qui se signala au siége de Modon; 4. *Jacques*, Prieur de Milly, mort en 1535; 5. *Isambert*, Seigneur de la Motte, mort sans alliance en 1548; 6. *François*, Seigneur du Tertre & de Vaux, mort aussi sans alliance le septiéme février 1552; 7. *Catherine*, mariée en 1533, à *Jean* de Brunmileu, Seigneur de la Neuville-sur-Auneuil; 8. *Françoise*, alliée à *Guillaume* de Fonches, Seigneur du Ménil; 9. *Louise*, Chanoinesse à Nivelle; 10. *Jéronyme*, aussi Chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1535, à *Philippe* de Venisse, Seigneur du Mex & d'Ons-en-Bray; 11. *Marguerite*, mariée le premier juin 1524, à *Louis* de Bonierasle, Seigneur de Rieux & d'Argonne; 12. 13. *Guillemette* & *Charlotte*, Religieuses à Poissy; & 14. *Martine* de Bouflers, aussi Religieuse à Poissy, dont elle fut Prieure, morte le 16 février 1593, âgée de 85 ans.

XIII. ADRIEN I. du nom, Seigneur de Bouflers, de Cagny, de Ponches, de Rouverel, de Remiencourt, &c. parut avec honneur dans toutes les guerres de son tems, où il commença de se trouver dès l'an 1513, acquit de la réputation à la bataille de Pavie, & mourut le 16 avril 1585, âgé de 95 ans. De *Louise* d'Oiron sa femme, fille de *Jean* d'Oiron, Seigneur de Verneuil en Touraine, & d'*Isabeau* d'Estouteville, qu'il avoit épousée le deuxiéme août 1533, il eut 1. *Louis* de Bouflers, Guidon de la Compagnie des Gens-d'armes de Jean de Bourbon, Duc d'Enguien, tué d'un coup de mousquet à l'attaque de Pont-sur-Yonne en 1553; 2. ADRIEN II, qui suit; 3. JEAN de Bouflers, Seigneur de Rouverel & de Cagny, qui épousa en 1590, *Anne* de Saint-Simon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* ROUVEREL, *qui subsiste aujourd'hui*; 4. ADRIEN de Bouflers *le Jeune*, Seigneur de Remiencourt & de Laval, qui épousa en 1585, *Antoinette* le Sellier, fille d'*Antoine*, Seigneur de Prouzel, & d'*Hélène* de Poix, lequel a fait *la branche des Seigneurs de* REMIENCOURT, *qui subsiste*; 5. *Adrienne*, mariée en 1571, à *Jacques* de Tilly, Seigneur de Blaru; & 6. *Marguerite* de Bouflers, Religieuse à Moriancourt.

XIV. ADRIEN II. du nom, Seigneur de Bouflers, de Cagny, de Milly, de Haucourt, de Ponches, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, commença dès son jeune âge à porter les armes. Il se trouva à la journée de Saint-Denys, & à celle de Moncontour; & il fit paroître sa valeur à la défaite des Reitres à Auneau, où il étoit à la tête de la Noblesse de Beauvaisis, laquelle le députa ensuite vers le Roi Henri III. Ce Prince, pour reconnoître son mérite, lui donna le 29 décembre 1582, la charge de Grand Bailli de Beauvais, qu'il avoit créée en sa faveur; & pendant les troubles du Royaume, Bouflers demeura si constamment attaché à ses intérêts, & à ceux de son successeur Henri *le Grand*, que les Ligueurs, pour se venger de sa fidélité, brûlérent ses maisons, & ravagérent ses Terres. Il épousa en 1582, *Françoise* Gouffier, fille de *François* Gouffier, Seigneur de Crévecoeur & de Bonnivet, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de Picardie, & d'*Anne* de Carnazet. On a de lui deux livres qu'il fit imprimer, l'un sous le titre d'*Histoires Apparites*, ou *Mélanges Historiques*; & l'autre intitulé, *Considérations sur les Ouvrages du Créateur*. Il mourut le 28 octobre 1622, âgé de 90 ans, & sa femme le 14 février 1621. *De ce mariage* sortirent 1. FRANÇOIS I. qui suit; 2. *Charles*, Chevalier de Malte; & 3. *Marthe-Jeanne* de Bouflers, mariée en 1620, à *François* de Monceaux d'Auxy, Seigneur de Saint-Samson.

XV. FRANÇOIS I. du nom, Comte de Bouflers, &c. Grand Bailli de Beauvaisis l'an 1610, & Conseiller d'Etat l'an 1615, suivit le Roi Louis XIII, au voyage de Bayone. Il fut toujours député de la Noblesse de sa province à toutes les Assemblées générales du Royaume, se trouva aux siéges de Casal & de Tréves, & mourut le 16 septembre 1670, âgé de 89 ans. De *Louise* Hennequin, qu'il avoit épousée en 1612, morte le 13 août 1634, il eut, 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. 3. *Robert*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Cury, & Bailli de la Morée, & *Nicolas*, aussi Chevalier de Malthe, tuez sur les galéres de la Religion le 28 septembre 1644, à la prise du grand gallion; 4. *Charles*, mort jeune; & 5. *Françoise* de Bouflers, mariée en 1634, à *Louis* de Hallencourt, Seigneur du Droménil, morte le quatriéme mars 1683.

XVI. FRANÇOIS II, Comte de Bouflers, de Cagny, &c. Grand Bailli de Beauvaisis, & Maréchal des camps & armées du Roi, épousa en 1640, *Louise* le Vergeur, fille de *Jérôme* le Vergeur, Seigneur de Courtagnon en Champagne, & de *Marguerite-Françoise* le Danois de Geofreville. De ce mariage sortirent 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. LOUIS-FRANÇOIS de Bouflers, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Marguerite-Françoise* de Bouflers, Abbesse d'Avenay en Champagne; 4. 5. *Catherine* & *Charlotte* de Bouflers, Religieuses dans la même Abbaïe.

XVII. FRANÇOIS de Bouflers, Comte de Bouflers & de Cagny, Vicomte de Ponches & Châtelain de Milly, &c. Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de l'Isle de France, & Grand Bailli de Beauvaisis, mourut le 14 février 1672. Il avoit épousé l'an 1671, *Isabelle-Angélique* de Guénegaud, fille de *Henri* de Guénegaud, Seigneur du Plessis, &c. Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Secrétaire d'Etat & des Commandemens de sa Majesté, & d'*Isabelle* de Choiseul-Praslin, morte le 12 janvier 1710, dont il eut un fils unique qui suit.

XVIII. HENRI, Comte de Bouflers, Colonel d'un régiment d'infanterie, mort à Valenciennes le 19 mai 1693, sans avoir été marié.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS de Bouflers, Duc de Bouflers, Comte de Cagny, & Vicomte de Ponches, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, après avoir été Colonel des Gardes Françoises, Grand Bailli de Beauvais & de Beauvaisis, Gou-

ver-

verneur & Lieutenant Général pour le Roi des provinces de Flandre & de Hainaut, Gouverneur particulier des ville & citadelle de Lille, Général des Armées de sa Majesté, Colonel Général des Dragons de France, Gouverneur des Duchez de Lorraine, de Bar, de Luxembourg, & de la province de la Sarre, mourut à Fontainebleau le 22 août 1711, âgé de 67 ans, & sept mois. Il avoit épousé le 17 decembre de l'an 1693, *Catherine-Charlotte* de Gramont, fille d'*Antoine-Charles* de Gramont, Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Béarn & de la Basse Navarre, & de *Marie-Charlotte* de Castelnau. De ce mariage sont issus, 1. *Antoine-Charles-Louis*, Comte de Boufleus, né le 15 decembre 1696, Gouverneur général de Flandre, & Colonel d'un régiment d'infanterie, mort le 22 mars 1711; 2. *Louis-François-Gombert*, Comte de Ponches, né le 12 juillet 1702, mort le 24 décembre 1706; 3. JOSEPH-MARIE, qui suit; 4. *Louise-Antoinette-Charlotte*, née le premier octobre 1694, mariée en octobre 1713, à *Charles-François* de Boufleus, Marquis de Remiencourt, dit le Marquis de Boufleus, Maréchal des camps & armées du Roi; 5. *Antoinette-Hippolyte*, née le 23 septembre 1695, morte Religieuse aux Filles de sainte Marie à Saint-Denys, en juillet 1717; 6. *Charlotte-Julie*, née le dixiéme juillet 1698, Coadjutrice de l'Abbaïe d'Avenay; 7. *Catherine-Berthe*, née le 21 septembre 1702, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Pettorano, Prince de Popoli; 8. & *Marie-Joseph* de Boufleus, née le dixiéme septembre 1704, alliée le quatriéme septembre 1720, à *François-Camille* de Neufville-Villeroi, Marquis d'Alincourt, Lieutenant pour le Roi de la ville de Lyon, & des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

XVIII. JOSEPH-MARIE, Duc de Boufleus, Pair de France Comte de Ponches, Seigneur de Milly, &c. Gouverneur de Flandre, de Hainaut, & des villes & citadelle de Lille, Grand Bailli & Gouverneur héréditaire de Beauvais & du Beauvaisis, né le 22 mai 1706, a épousé le 15 septembre 1721, *Magdelaine-Angélique* de Neufville, fille de *Nicolas* Duc de Villeroi, Pair de France, &c. & de *Marguerite* le Tellier de Louvois.

C'est en faveur du Maréchal de Boufleus que *Cagny*, qui est un bourg situé dans le Beauvaisis, entre Beauvais & Gournay, sur la riviére du Théran, a été érigé en Duché-pairie l'an 1695, sous le nom de BOUFLERS. * Engoerrand de Monstrelet, *en sa Chron.* Charpentier, *Histoire du Cambresis*. Belleforêt, *Hist. de France*. Loisel, *Memoires du Beauvaisis*. La Morliere, *Antiquitez d'Amiens, & Maisons illustres du Diocese*. Le Pére Anselme, &c.

* BOUFLERS, (Aléaume de) étoit Seigneur de Boufiers, II. de ce nom, fils de Jean I. Ce fut un des Seigneurs de son siécle le plus recommandable pour la valeur & pour la pieté. L'an 1405, Valeran, Comte de Saint-Pol, menant une Armée contre les Anglois, se déchargea sur lui d'une partie du commandement des troupes. Trois ans aprés, le Duc de Bourgogne Jean *Sans peur* étant en guerre contre ceux de Liége, pour les interêts de leur Evêque Jean de Baviére son allié, se servit utilement de la conduite & du courage du même Seigneur de Boufiers. En l'année 1410, il commanda les troupes de Picardie dans l'Armée de ce Duc contre les Princes liguez. La funeste Bataille d'Azincourt, donnée le 25 octobre de l'an 1415, qui couta la vie à dix mille François, parmi lesquels étoient quatre Princes du sang, & le Connétable Charles d'Albret, couta la liberté à Aléaume de Boufiers. Il étoit à la premiére attaque avec les Seigneurs de Graville, de la Trimouille, de Hangest, l'Amiral de Dampierre, qui y fut tué, Agne de la Tour, qui y fut tué aussi, & autres commandez par le Maréchal de Boucicaut, où ils rendirent long tems la victoire douteuse; mais enfin les Anglois, qui avoient à leur tête leur Roi Henri V en personne, furent les Vainqueurs, & aprés un carnage horrible, emmenérent en Angleterre quinze cens Prisonniers. La rançon d'Aléaume de Boufiers fut taxée à cinq mille livres, & il se trouva en partage à un Seigneur avare & méfiant, qui ne voulut pas le laisser revenir en France sur sa parole, pour mettre ordre à trouver cette somme dans la désolation où étoit le païs par la Guerre; de sorte qu'il demeura quelque tems en captivité, jusques à ce qu'un jour s'étant fait apporter de chez lui, pour sa consolation, une partie du crane de Saint Mauguille, que ses Ancêtres conservoient depuis long tems dans un riche Reliquaire, ayant une dévotion particuliére à ce Saint, comme au Patron & au Protecteur de leur Maison, (c'est un Saint dont le corps est dans une chasse dans l'Abbaïe de S. Valeri près de Boufiers) il offrit à l'Anglois de lui laisser pour sûreté de sa rançon ce gage qu'il tenoit très-cher, & qu'il retireroit infailliblement à quelque prix que ce fût, aprés avoir fait promptement en France, s'il vouloit lui permettre d'y revenir, la somme à laquelle il étoit taxé. L'Anglois y consentit, lorsqu'il sût l'attachement que les Seigneurs de Boufiers avoient à cette Relique, & le soin qu'ils prenoient de la conserver: tellement que son prisonnier ayant ainsi eu la liberté de revenir en France, y fit le plutôt qu'il put la somme due pour sa rançon, & retira, en l'envoyant, le gage qu'il avoit laissé pour sa délivrance, lequel on voit encore aujourd'hui dans l'Eglise de Boufiers. Ce Seigneur de Boufiers, avant sa captivité, avoit déja perdu sa femme Catherine, fille de Robert Seigneur de Bernieules & de Jeanne de Foiseux: mais il avoit un fils d'un mérite distingué.

BOUFLERS, (Louis de) surnommé *le Robuste*, Seigneur de Boufiers, naquit en Picardie, environ l'an 1534. Il étoit l'aîné de quatre fils, qu'Adrien I. du nom, Seigneur de Boufiers, &c. eut de Louise d'Oiron, fille du Seigneur de Verneuil & d'Isabeau d'Estouteville. Louis de Boufiers fut élevé auprés de Jean de Bourbon, Duc d'Anghien, frére d'Antoine Roi de Navarre, pére de Henri *le Grand*, duquel il avoit l'honneur d'être parein, parce qu'Isabeau d'Estouteville & François de Bourbon grand-pére de ce Roi étoient petits enfans de deux fréres, savoir de Louis & de Jean de Bourbon. Il mérita le surnom de *Robuste*, par la force prodigieuse dont il se trouva doué, & en laquelle non seulement il surpassa tous les Seigneurs de son tems, mais encore presque tous les Héros, dont la mémoire s'est conservée jusques à nous; de telle sorte que l'Antiquité n'a guéres célébré de personnage plus recommandable que lui, ni par la grandeur du courage, ni par la belle taille, la vigueur, & la disposition du corps. Il sembloit, disent les Historiens, que la Nature l'eût formé exprès pour le faire admirer & redouter de tout le monde. Lorsqu'il se tenoit ferme sur ses piez, il n'y avoit aucun effort d'homme capable de le faire marcher un pas; lorsqu'il avoit posé le bout de son doigt contre son front, il ne se trouvoit personne qui pût le lui faire lever. Jamais on n'a pu lui ôter quelque chose qu'il tint de sa main droite. Il roidissoit son bras droit, & le donnoit à tous venans pour le faire plier, sans que personne ait jamais pu en venir à bout. Il rompoit avec ses mains un fer à cheval en deux piéces. Il empoignoit un bœuf par la queue, & le traînoit où il vouloit. Il enlevoit un cheval sur ses bras, & le portoit fort loin, ce qui fait que sa force étonnante a été comparée à celle de Milon ce fameux Athléte de Crotone. Mais ce qu'il y avoit de plus merveilleux dans le Seigneur de Boufiers, c'est qu'il n'avoit pas moins d'adresse que de force. Les Luteurs Bretons, de quelque vigueur & de quelque dextérité qu'ils fussent, étoient terrassez par lui. Lorsqu'il alloit à la chasse de l'oiseau, il franchissoit d'un saut léger des ruisseaux fort larges, botté & éperonné. Il tuoit d'un coup de pierre les bêtes en courant, & les oiseaux en volant. Ordinairement il sautoit armé de toutes piéces sur son cheval, sans mettre le pié à l'etrier. En une course de deux cens pas, il devançoit un genest d'Espagne, & faisoit enfin plusieurs autres choses incroyables, qui pourroient le faire passer pour un Héros fabuleux, si cela n'étoit rapporté par des Ecrivains dignes de foi, comme Loisel, *dans ses Mémoires du Beauvaisis*: & la Morliére, *dans ses Maisons Illustres*. Les rares qualitez de cet Hercule François faisoient espérer de grands exploits de son bras dans les Armées; mais la mort, qui l'enleva dans la fleur de sa jeunesse, frustra la France de l'espoir qu'elle en avoit conçu. Le Duc d'Anghien l'avoit honoré, pour un commencement, du Guidon de sa compagnie, & il le portoit à l'attaque de Pont-sur-Yonne, lorsque voyant l'assaut prêt à se donner, il sauta un fossé pour y être des premiers, & voulant hausser la visiére de son casque, pour encourager les siens, il reçut une balle de mousquet auprès de l'œil, dont il perdit la parole sur le champ, & la vie quinze ou seize heures aprés, sans avoir été marié.

BOUG, qu'on écrit *Bug*, riviére de Pologne, prend sa source dans le Palatinat de Leopol ou de Lembourg, & se va décharger dans la Vistule au-dessus de la ville de Nordvour, aprés avoir été grossie des eaux du Narel, qu'on écrit *Narew*, & qui y entre par une ouverture de vallon agréable. Les eaux en sont noirâtres & semblables à celles des torrens des Alpes. Il est bon de remarquer ici deux choses. La premiére, que le Boug & le Naref étant unis, le premier prend le nom du second, quoique ce dernier paroisse moins considérable. La seconde, qu'il faut bien distinguer le Boug d'un autre fleuve à peu près du même nom, qui est en Ukraine, qui s'appelle proprement *Bouk*, & qui s'écrit *Bak*; mais l'un & l'autre se prononcent presque de même. *Voyez* BOUK. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

BOUGI (le Marquis de) Lieutenant Général dans les armées de France au XVII siécle. *Cherchez* REVEREND.

* BOUGUIS, petit Royaume des Indes Orientales dans l'isle de Célébes vers la côte orientale de l'isle, & à peu prés au milieu de l'isle entre le nord & le sud. Bone en est la capitale. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine*.

BOUHIN ou l'isle de BOUIN, isle à l'occident de la France sur la Mer Océane, entre les côtes de Poitou & de Bretagne. Elle est au dessous de l'embouchure de la Loire, entre la ville de Garnache & l'isle de Noirmoutier.

BOUHOURS (Dominique) Jésuite, natif de Paris, a été l'un des habiles Maîtres de la Langue Françoise dans le XVII siécle. Il naquit en 1628. Etant entré dans la Compagnie de Jesus à l'âge de 16 ans, il fut destiné à enseigner les Humanitez dans le Collége de Clermont à Paris, où il les avoit étudiées; mais les maux de tête dont il fut attaqué dès-lors, lui firent interrompre le cours de sa Régence. On le mit en Théologie, il s'y distingua, & alla enseigner la Rhétorique à Tours. Il fit là plusieurs jolies piéces Latines qui commencérent à lui faire un nom. Il s'appliqua particuliérement à la Langue Françoise, satisfaisant par là à une des obligations des Jésuites, qui par leur institut sont non seulement tenus d'enseigner la Grammaire Latine, mais encore de cultiver la Langue du Païs où ils vivent, pour bien former à la Traduction des Auteurs les enfans qu'ils instruisent. Il fut ensuite appliqué à l'éducation des deux jeunes Princes de Longueville. M. le Duc de Longueville le pére voulut mourir entre ses mains, & *la Rélation* de la mort Chrétienne & édifiante de ce Prince, fut le premier Ouvrage que le Pére Bouhours donna au public. Il fut envoyé à Dunkerque, & au milieu des fonctions de Missionnaire qu'il faisoit auprès de la garnison & des Catholiques réfugiez d'Angleterre, son amour pour l'étude lui fit encore trouver le tems d'écrire. Il composa *les Entretiens d'Ariste & d'Eugéne*. Cet Ouvrage, où il y a du brillant qui frappe d'abord, fut ataqué par M. Daucourt de l'Académie Françoise. Il examina ces *Entretiens*, & en fit une critique, sous le nom de *Sentimens de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste*, qui passe pour un chef-d'œuvre de la plus juste & de la plus fine critique. Ce dernier Ouvrage donna de la vogue aux *Entretiens d'Ariste*; mais on ne les voulut plus lire sans *les sentimens de Cléanthe*, & M. Colbert, qui avoit lu avec quelque plaisir *les Entretiens d'Ariste*, fut charmé des *Sentimens de Cléanthe*. Ce Ministre avoit auparavant confié au Pére Bouhours le soin des études du jeune Marquis de Seignelay son fils. Depuis son retour à Paris il composa divers Ouvrages, dont les principaux sont ses *Remarques*, & ses *Doutes sur la Langue Françoise*, ses *Dialogues sur la maniére de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*; *l'Histoire du Grand-Maître d'Aubusson*; *la Vie de saint Ignace*; *la Vie de saint François Xavier*; *celle de Madame de Bellefonds*; des Traductions de plusieurs livres de piété; & enfin celle du

Nouveau Testament, qui eut ses contradicteurs; *Letre à un Seigneur de la Cour*, contre Messieurs du Port-Royal; *Sentimens des Jésuites touchant le péché Philosophique*; *Letre à une Dame de Province sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe*; *Pensées ingénieuses des Anciens & des Modernes*; *Pensées ingénieuses des Peres de l'Eglise*; *Pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois*; *Maximes Chrétiennes*; *Paroles tirées de l'Ecriture pour servir de consolation aux personnes qui souffrent*, Ouvrage posthume; *Eloge d'Olivier Patru Avocat en Parlement*; *Explication de divers termes François, comme Enigme, Gryphe, Logogryphe*. On lui attribue aussi un Ouvrage qui a pour titre, *Letres à Madame la Marquise de . . . sur le sujet de la Princesse de Cléves*; mais on se trompe. Elles sont de *M. du Trousset de Valincourt*, qui ne les désavoue pas. Il avoit été Ecolier du P. Bouhours, & ce Pere l'aida de ses conseils & fournit les Remarques sur le style. C'est la seule part que le P. Bouhours ait à cet Ouvrage. Les Doutes sur la Langue Françoise sont un de ses meilleurs Ouvrages. L'on trouve que le P. Bouhours étoit puriste jusques à la superstition. L'Abbé de la Chambre l'appelloit l'*Empeseur des Muses*. Le pére Bouhours eut des démêlez de Littérature avec quelques Auteurs, & entre autres, avec le savant M. Ménage dont il redevint sincérement ami. Enfin après une vie altérée par de grands maux de tête, si fréquens, qu'à peine lui laissoient-ils quelques intervalles de santé, il mourut à Paris au Collége de Clermont le 27 mai 1702, en sa 75 année. La nature avoit peint sur son visage les qualitez de son ame. Il avoit l'air doux & agréable, & la physionomie spirituelle, & personne n'étoit plus affable, plus obligeant, plus égal & plus ouvert que lui. On l'accuse de s'être donné trop de louanges dans ses Ouvrages. Mr. Daucourt lui reproche d'avoir pillé dans ses entretiens d'Ariste & d'Eugéne, sur l'article de la Langue Françoise, *Pasquier* & Mr. *le Laboureur* sans les citer. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques, tome 2. partie 1. p. 154. n. 141.* de l'édit. d'Amsterdam 1725: *sur les Grammairiens François, tome 2. partie 3. p. 233. n. 758.* de la même édition: *sur les Traducteurs François, tome 2. partie 3. p. 543. n. 971.* de la même édition. *Mémoires de Trévoux du mois d'août 1702.* Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p. 278. & suiv.* & *tome 10. p. 97.*

BOUHUIS (Gilbert) d'Anvers, Prieur de la Chartreuse de Bruxelles & de Bruges, Auteur. * Petreius, *Biblioth. Carth. p. 165.*

* BOUIDES ou BUIDES, nom d'une famille considérable parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* l'art. de BUJAH.

BOVIGNES, BOVINES ou BOUVINES, *Bovina & Bovinianum*, ville des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, est une ville ancienne, située sur la rive gauche de la Meuse, à quatre lieues de Namur. Elle fut entourée de murailles en 1173, par les soins de Henri *l'Aveugle*, Comte de Namur. Depuis, la Comtesse Yolande lui accorda les droits & les privileges de ville. En 1554, elle fut prise par les François. *Bovignes*, dit M. de Thou, *n'étant défendue que par les Habitans, fut assiégée par les troupes du Roi, & fut prise d'assaut, après avoir été battue du canon. D'abord on y fit un grand carnage, une partie se noya dans la riviére, & ceux qui se sauvérent, furent pris & pendus pour leur opiniâtreté, parce qu'ils avoient souffert qu'on tirât sur eux le canon, n'étant pas assez forts pour soutenir un siége, &c.* Cette ville s'est depuis rétablie. * Mézeray. De Thou.

BOVIGNES, petit village en Flandre, près de Tournay, célébre par la victoire que le Roi Philippe *Auguste* y remporta un Dimanche 27 juillet de l'an 1214, sur l'Empereur Othon IV, & sur les Confédérez, au nombre de 150000 hommes, où Ferrand Comte de Flandre, & Renaud Comte de Bologne, &c. furent faits prisonniers; en reconnoissance dequoi il fonda depuis en 1220, l'Abbaïe de Notre-Dame de la Victoire près de Senlis. * Mézeray, &c.

BOUILLAUD (Ismaël) l'un des Génies le plus universel de son tems. *Voyez* BOULLIAUD.

BOVILLE ou BOVELLES (Charles) Chanoine de Noyon, vivoit vers l'an 1520. La Croix-du-Maine dit qu'il étoit Mathématicien, Philosophe, Théologien, Orateur & Grammairien. Il écrivit divers Ouvrages en François & en Latin, comme l'Art & Pratique de Géométrie; *Liber de differentia vulgarium Linguarum, & Gallici sermonis varietate*; *Six livres d'introduction à la Géometrie*; *De la Quadrature du Cercle*, & plusieurs autres Ouvrages de Mathématique. * Vossius, *de Math. ch. 16. S. 17. ch. 61. S. 5. ch. 52. S. 3.* Gesner, *in Biblioth.* La Croix-du-Maine, & *du* Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* BOUILLE (La) bourg de la Haute Normandie en France sur la rive gauche de la Seine, au sud-ouest de Rouen dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BOVILLIUS (Pierre) Jésuite renommé pour son éloquence, & pour la connoissance qu'il avoit des Langues Gréque & Latine, & de l'Histoire. Il naquit à Dinant, & se distingua dans les Colléges de Dinant & de Liege. Il fut un des plus habiles & des plus éloquens Prédicateurs de son tems. On a de lui plusieurs Ouvrages en François & en Latin, entre autres, *Historia inventionis & miraculorum B. M. Virginis Foyensis*; *Notre Dame de bonne espérance près de Valenciennes*; *Notre Dame de la Miséricorde près de Marchienne-au-Pont dans l'Evêché de Liége*. On trouve aussi de lui un Hymne Grec & Latin à la maniére de Pindare, à la tête de l'Ouvrage de Léonard Lessius *de Justitia & Jure*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 725. & 726.*

BOUILLON, nom d'une famille illustre. *Cherchez* BULLION & AUVERGNE.

BOUILLON (Godefroy, dit de) Roi de Jérusalem. *Cherchez* GODEFROY.

* BOUILLON (Duché de) païs situé dans le Duché de Luxembourg aux confins de la Champagne, du Hainaut & du Condros dans le païs de Liége. Il comprend, outre le Duché propre dont Bouillon est la capitale, les bourgs de Mirwart, de St. Hubert, de Rochefort, de Logne & d'Hiergues, & quelques autres, avec les petits païs qui en dépendent. Ce païs avoit été engagé aux Evêques de Liege par Godefroy de Bouillon l'an 1096; mais les Ducs de Bouillon s'en sont remis en possession, nonobstant les prétentions de ces Evêques.

* BOUILLON, petite ville, capitale du Duché de Bouillon, située sur la riviére de Semoy & défendue par un bon château. Les Ducs de Bouillon y ont un beau palais. L'on y voit un Monastére de Religieuses du St. Sepulchre sous la Régle de St. Augustin, le couvent des Recollets & celui des Augustins qui y enseignent les Humanitez. Elle est à près de trois lieues de la ville de Sedan au nord-est.

BOUIN, isle. *Cherchez* BOUHIN.

BOUIN, ville ou bourg. *Voyez* BOEN.

* BOVINCOURT que Valere André appellé BAVINCOURT (Gaspard) natif d'Arras en Artois, étoit Chevalier de Jérusalem, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, & fut dans la suite Abbé de St. Pierre d'Oudenbourg proche de Bruges en Flandre. Il parloit & écrivoit parfaitement en Grec, en Latin, en Italien, en Espagnol, en François & en Allemand sans compter la Langue maternelle. Il en a donné des preuves dans plusieurs Ouvrages de sa façon. Il mourut en 1576 à l'âge de 48 ans, après avoir pendant huit années gouverné son Abbaïe.

BOVINES. *Cherchez* BOVIGNES.

BOVINO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Bénévent, est dans la province de la Capitanate, située près de la riviére de Cervaro & au pié du Mont-Apennin. * Léandre Alberti.

BOUJU (Jacques) né à Châteauneuf en Anjou en 1515, se fit estimer par la délicatesse de son esprit, par sa mémoire, & par sa connoissance dans le Droit, & dans la Philosophie. Il composoit aussi des vers Latins & François. Marguerite Reine de Navarre, sœur du Roi François I, le voulut avoir dans sa maison, & lui procura divers emplois importans, entre autres un office de Président au Parlement de Rennes en Bretagne. Il composa divers Ouvrages, & mourut à Angers en 1578, âgé de 63 ans. * La Croix-du-Maine, *Bibliotheque Franç.* Sainte-Marthe, *l. 3. Elog. &c.*

BOVIUS (Benoît) Ecclésiastique, natif de Feltre *en Italie*, a enseigné au commencement du XVII siécle, *la Philosophie & la* Théologie dans l'Université de Padoue. On attendoit qu'il enrichiroit le public de divers Ouvrages de sa façon, lorsqu'il mourut de peste à Venise le 22 décembre de l'an 1631, âgé de cinquante ans. * Jacques Philippe Thomasin, *in Illust. Viror. Vit.*

BOVIUS ou BOBIO (Jean Antoine) natif de Crémone, Religieux de l'Ordre des Carmes, puis Evêque de Molfetta, dans le Royaume de Naples, entra chez les Carmes, & s'y fit distinguer par son esprit, dont il donna des marques à Rome, sous le Pontificat du Pape Clément VIII, dans les célebres disputes sur la Grace, où il soutint avec vigueur le systême de Molina. Il écrivit sur ce sujet quelques Traitez assez ingénieux. Depuis, il traduisit d'Espagnol en Italien un Ouvrage de la Discipline *Réguliere*. Le Cardinal Capponi étoit son ami particulier; *& par son crédit*, le Pape Paul V lui donna l'Evêché de Molfetta, où il mourut vers l'an 1620. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. ch. 63.* Alegre.

BOUK, BUK ou BOG, fleuve de Pologne, auquel Hérodote, Pline, & les autres anciens Auteurs donnent le nom d'*Hypanis*, & qu'ils disent être un fleuve de la Sarmatie Européane. Il prend sa source dans la Podolie, qu'il sépare de la Volhinie, & après avoir arrosé Chmielnick, Braclaw & quelques autres villes, & divisé le Palatinat de Braclaw en deux parties, se décharge dans le Nieper ou Borysthéne, pour aller se rendre conjointement dans la Mer Noire. Son cours est d'environ deux cent milles d'Orient en Occident. Ovide en parle dans le XV *livre de ses Métamorphoses*. Il le faut distinguer du *Boug* ou *Bug*, autre riviére de Pologne. *Voyez* BOUG. * Baudrand.

BOUKENON. *Voyez* BOUQUENON.

* BOUKHORST, BEUKHORST & BOCKHORST, ancienne famille noble de Hollande, tire son nom de la Seigneurie de Boukhorst qui est à peu près au nord de Leyde, dont elle est éloignée de deux à trois lieues. Cette famille s'est alliée de tems en tems avec les Maisons les plus nobles. Le premier que l'on trouve dans les Histoires du païs, est *Floris Vander Boukhorst*, Chevalier, qui fut en 1320 Intendant général de l'Impératrice Marguerite. Cette race fut éteinte en 1669 par la mort d'*Amelis Vander Boukhorst* Seigneur de Wimmenum, Président des Nobles de Hollande, Président du Conseil d'Etat de la Province, Grand Maître des Eaux & Forêts, Curateur de l'Académie de Leyde, Grand Bailli & Dykgrave de Rhynland. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOUKINGHAM, Comté ou Shire en Angleterre, est situé entre les Comtez de Northampton, de Bedford, de Hartford de Middlesex & d'Oxford. Il y a dans ce Comté quatre places fortes, savoir, Newport, Boukingham, Lounden, & Hanslope. Cette province a environ quarante milles de long, dix-huit de large, cent quatre-vint cinq paroisses, & quinze villes à marché, savoir Bokingham, Aillesbury, Wickam, Marlow, Wendover, Newport-Pagnel, Colebrook, Stony-Stretford, Oulney, Amersham, Beaconsfield, Chelsham, Risborough, Ivingo, & Winslow. Elle est dans le diocése de Lincoln. L'air en est assez tempéré, & le terroir, étant fort marneux, est fertile en grains, & nourrit beaucoup de bétail. La ville qui porte le nom de ce Comté, est environnée de la riviére d'Ouze, sur laquelle il y a trois ponts de pierres. Elle est au nord-ouest de Londres, dont elle est éloignée de près de vint lieues. Il y avoit autrefois au milieu de la ville une citadelle, laquelle est ruinée depuis long-tems. Aillesbury est un Comté. La vallée voisine de cette ville est remarquable par une infinité de brebis qui y paissent, & dont la laine est fort estimée. * *Etat présent de la Grande Bretagne.* *Voyez* Camden & Speed, *Theatrum Magna Britannia.*

Le Comté de Boukingham a passé dans trois familles d'Angleterre.

re. Le premier Comte se nommoit *Gualterus*, *Gifford* ou *Gifford*, à qui le Roi Guillaume *le Conquérant* donna cette Terre, en récompense des services qu'il lui avoit rendus à la conquête d'Angleterre. Il laissa un fils de son même nom, qui mourut sans enfans: ainsi cette Terre fut réunie à la Couronne. Richard II, Roi d'Angleterre donna, en 1377, le Comté de Boukingham à THOMAS de Woodstock, le dernier des fils du Roi *Edouard* III. Il laissa un fils nommé *Humphred*, qui mourut jeune & sans enfans; & une fille, qui épousa *Edmond* Comte de Stafford. Le Roi Henri VI créa ce dernier, Comte de Boukingham, en 1445, & l'année suivante, il l'honora de la qualité de Duc. *Edmond* fut tué avec son fils *Humphred*, à la bataille de Northampton. *Henri* de Stafford, fils de *Humphred*, & petit-fils d'*Edmond*, fut Duc de Boukingham. Il prit le parti de Richard, Duc de Glocester, & lui aida à s'emparer de la Couronne d'Angleterre; mais n'étant pas content de ce Prince, il cabala contre lui, & leva des troupes pour lui faire la guerre. Le Roi le poursuivit, & l'ayant fait prisonnier lui fit couper la tête en 1483. De son mariage avec *Catherine* de W[illegible], fille du Comte de Rivers, il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut *Edouard*, *dont il sera parlé ci-dessous dans un article séparé.*

Jacques I. Roi d'Angleterre donna la qualité de Marquis de Boukingham à George Villers son Favori. George Villers étoit d'une bonne & ancienne famille de la province de Leicester, fils du Chevalier *Edouard Villers*, & d'une seconde femme qui lui avoit donné trois fils, dont George étoit le second. Sa mere, qui en secondes noces épousa *Thomas Compton* frère du Lord de ce nom, en fit prendre tout le soin possible. Après qu'il eut achevé ses études, elle l'envoya en France pour y apprendre la Langue, & pour y faire ses exercices. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, sa mere voulut qu'il se produisit à la Cour. Les Comtes de Pembrok & de Betford ennemis du Favori, le Duc de Sommerset, ou *Robert Carr*, crurent que Villers pourroit charmer le Roi, s'emparer de sa faveur & détruire le Favori dont ils machinoient la perte. Le Roi vit pour la première fois Villers à la Comédie, où il avoit été conduit à dessein, & il fit sur le Monarque les plus vives impressions. Le Roi qui vouloit se ménager à l'égard du Comte, ne laissa pas éclater ses sentimens pour Villers, & se contenta de lui conseiller, sous main, d'acheter une charge d'Echanson. Les ennemis du Duc voyant que ce début leur promettoit toute la réussite dans leurs desseins, travaillérent auprès de la Reine, par le moyen de l'Archevêque de Cantorberi, pour la porter à demander elle même au Roi de prendre Villers pour Favori. Le Roi se rendit avec plaisir, & en 1615 il le fit Chevalier & Gentilhomme de la Chambre. Deux partis se formérent à la Cour, les uns étoient pour le Duc, & les autres pour Villers; mais peu de tems après le premier fut mis en prison, & auroit subi la sentence de mort prononcée contre lui, si le Roi ne lui eût accordé son pardon. Ainsi Villers demeura seul Favori. Le Roi le fit, le 17 d'août 1616, Baron de Brandspech, & Vicomte de Vaddon, & le premier janvier suivant il le créa Marquis de Boukingham. La même année le Roi étant en Ecosse, avec son Favori, il lui conféra encore le titre de Conseiller privé de ce Royaume, comme il l'étoit depuis quelque tems en Angleterre. Ce Marquis avoit alors tout le pouvoir en main, & il disposoit de toutes les charges & de tous les Bénéfices. Il usa si mal de son autorité que le peuple murmura hautement contre lui. On ne pouvoit voir sans indignation un jeune homme de vint-cinq ans gouverner à baguette tout le Royaume, disposer de toutes les charges en faveur de ses parens & de ses amis, se faire revêtir de celle de Grand Amiral quoiqu'il n'eût jamais été sur mer que pour faire le trajet de Douvre à Calais, & enfin se faire honorer du titre de Marquis de Boukingham, quoi qu'il n'eût rendu aucun service à l'Etat depuis deux ans qu'il étoit à la Cour. Sur la fin de l'année 1620, le Marquis de Boukingham épousa la fille unique du Comte de Rutland qui étoit la plus riche heritiere du Royaume. L'an 22, le Marquis accompagna le Prince de Galles en Espagne, qui, à la persuasion de ce Ministre s'étoit déterminé à ce voyage extraordinaire pour aller épouser l'Infante. Le Roi fut si content de la conduite de son Favori dans cette affaire, que pour lui marquer sa reconnoissance pour les bons services qu'il lui avoit rendus, il lui envoya une patente qui le créoit Duc de Boukingham. Il n'y avoit point alors, en Angleterre, d'autre Seigneur Anglois qui eût le nom de Duc. Cependant le mariage, pour lequel on s'étoit donné tant de mouvemens, se rompit, le Favori ayant inspiré une pensée de cette rupture d'abord au Prince, & ensuite au Roi; rupture qui fit beaucoup de plaisir & au Parlement & au peuple. Le Marquis d'*Inniosa* Ambassadeur d'Espagne, outré de la conduite du Duc au sujet du mariage, tacha de le perdre dans l'esprit du Roi Jacques, & glissa dans les mains de ce Roi une longue liste d'accusations contre le Favori. Le Roi en fut & frappé & attristé, mais le Duc sut se maintenir dans son poste. Le Roi Jacques étant mort en 1625, le Duc fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Après cette mort il ne perdit rien de son crédit, étant plus avant dans la faveur du nouveau Roi Charles I, qu'il ne l'avoit été dans celle du prédécesseur. On l'envoya Ambassadeur en France pour amener en Angleterre la Princesse Henriette Marie, sœur du Roi, qui devoit épouser Charles I. *Nani* rapporte, que dans ce voyage le Duc eut la hardiesse de parler à la Reine Anne en termes d'Amant. La Marquise de Senecei, sa Dame d'honneur, lasse de voir durer cet entretien, se mit dans le fauteuil de la Reine, qui, ce jour-là, étoit au lit. Comme elle vit que le Duc continuoit de faire le passionné, elle lui dit d'un air sévère, *Monsieur taisez vous, on ne parle point ainsi à une Reine de France.* Il eut envie de retourner Ambassadeur en France en 1626. Mais M. de Bassompierre, alors Ambassadeur en Angleterre, eut ordre de lui dire, *que pour les raisons qu'il savoit, sa personne ne seroit pas agréable au Roi très Chrétien.* Ce fut le Cardinal de Richelieu qui lui fit faire ce compliment. Ce premier Ministre ne pouvoit souffrir le Duc. Il y en a qui croyent que la source de cette haine venoit, de ce que le Cardinal étoit jaloux des marques de bonté & de préférence que la Reine donnoit à l'Ambassadeur; d'autres l'attribuent à ce que le Cardinal ayant écrit au Duc, sans laisser aucun espace après *Monsieur*, le Duc avoit récrit de même comme à son égal. La Rochelle étant assiegée par les troupes de Louis XIII, elle demanda six vaisseaux au Roi Jacques, le Roi Charles les lui fit envoyer à la sollicitation du Duc, conduite qui déplut extrêmement au Parlement d'Angleterre; où l'on fit de grandes recherches contre lui pour l'éloigner du gouvernement. Le Roi en étoit si entêté qu'avant que le Duc eût répondu aux accusations portées par les Communes, il le fit déclarer Chancelier de l'Université de Cambridge, place vacante par la mort du Comte de Suffolck. L'Angleterre ayant declaré la guerre à la France en 1627, on envoya, pour secourir la Rochelle, une flotte de cent voiles, sur laquelle on avoit embarqué sept mille soldats. Le Duc en fut fait Amiral. Il se présenta devant la Rochelle qui lui refusa l'entrée de la ville. Il descendit dans l'isle de Rhé, fit le siège de Saint-Martin qu'il fut contraint de lever honteusement, & fut obligé de se retirer en Angleterre avec le débris de ses troupes. Les Rochelois ayant sollicité le Roi Charles I, à leur envoyer du secours, le Duc étoit sur le point de partir avec une seconde flotte, lorsqu'à Portsmouth Jean Felton Lieutenant Ecossois le tua d'un coup de couteau, dont il le frappa au cœur. Cela arriva le troisième d'août 1628. Le Roi parut très affligé de cette mort, & pour donner à sa mémoire des marques d'affection, il conserva toutes les Créatures de son Favori, dont le corps fut porté à Londres dans la chapelle de Henri VII, où il fut enterré magnifiquement. Le Duc de Boukingham poussoit très loin la familiarité avec le Roi son Maitre. *Le Roi d'Angleterre*, dit le Maréchal de Bassompierre, *me demanda une longue audience & bien contestée. Il se mit fort en colére, & moi, sans perdre le respect, je lui repartis, en sorte qu'enfin lui cédant quelque chose, il m'en accorda beaucoup. Lorsque le Duc nous vit échauffez, il se vint brusquement mettre entre le Roi & moi, disant*, je viens faire le holà entre vous deux. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 7.* Benoît, *Hist. de l'Edit. de Nantes, sur les années 1626, & 1627.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 1.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.* *Voyez* VILLERS (George).

* BOUKINGHAM (Edouard Comte de Stafford, Duc de) fils de Henri Stafford, Duc de Boukingham, que Richard III fit décapiter, & d'Anne de Plantagenet, niéce d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Henri VII le rétablit dans la possession des biens & des titres paternels; & Henri VIII continua à lui témoigner beaucoup de bienveillance; jusques à lui donner la charge de Grand Connétable. Il possédoit plusieurs qualitez fort estimables, & de grandes richesses, qui, cependant ne l'empêchérent pas d'être fort chiche. C'est son avarice qui lui fit lâcher des termes trop libres & injurieux contre le Cardinal de Volsey, parce que ce Cardinal, en 1520, avoit conseillé à Henri VIII de faire un voyage en Picardie, pour s'aboucher avec François I, & que la figure que le Connétable étoit obligé de faire en suivant la Cour, n'étoit pas de son goût. Le Cardinal chercha à se venger du Duc de Boukingham; & pour cet effet, il gagna un certain *Knevet* qui avoit autrefois été Intendant des Terres du Duc dans la province de Kent, & que le Duc avoit congédié, pour quelque mécontentement qu'il en avoit eu. Knevet fut donc suborné pour accuser son ancien Maitre, d'avoir projetté de succéder à Henri VIII, parce qu'il descendoit aussi d'une race Royale, & qu'il avoit consulté là-dessus un certain Moine, nommé Hopkins, qui faisoit profession de prédire l'avenir. Quoique le Duc soutint constamment son innocence, les témoins déposérent contre lui, & 21 Pairs d'Angleterre ayant à leur tête le Grand Sénéchal, qui étoit le Duc de Norfolck, le jugérent coupable du crime de haute trahison. Il fut décapité à Londres le 17 mai 1521. Son Epouse étoit fille du Comte de Northumberland. Il maria une de ses filles au Comte de Surrey, & une autre à Nevilin Comte de Westmorland. Son fils Henri fut réhabilité en partie; car on ne lui accorda que le titre de Comte de Stafford. * Cambden, *Britannia*, *p.* 282. 250. De Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 141. 142.

BOUKSTAB (Jean) Maitre d'Ecole de Zoffingue, fut celui qui soutint le mieux la Religion Romaine dans la dispute de Berne en 1528. Jacques de Munster Prêtre de Soleurre, qui assista à cette dispute, & qui déploroit l'ignorance des Ecclésiastiques de son parti, en porta ce jugement dans une lettre qu'il écrivit à Sigismond de Saint-Trudon, Chanoine de Mayence. *Disputavit*, dit-il, *quidam Ludimagister, quem* Literam *vocant*, (c'est ainsi qu'il traduit le nom Allemand *Bookstab*) *non malus homo ut videbatur, quique unus plus studii pro se ferebat defendendi Ecclesiam & Scripta Patrum quam quotquot fuerunt in illis Comitiis, sed aberant vires.* * Abrah. Sculteti, *Annales, &c. ad annum* 1528. Ruchat, *Hist. de la Réformation de Suisse, &c. tome* 2. *p.* 36. *&c.*

BOULAI. *Voyez* BOULAY.

BOULANGER (Jean le) Chevalier, Seigneur de Jacqueville en Gâtinois, d'Isle & de Montigny en Brie, premier Président au Parlement de Paris, fut connu sous le nom de *le Boulanger*, quoique celui de sa famille fut de *Montigny*; l'autre surnom leur étoit venu d'un de leurs prédécesseurs, à qui on le donna, pour un service notable qu'il avoit rendu à l'Etat, en faisant entrer une grande quantité de blé dans le Royaume, au tems d'une mortelle famine. Le pére de ce premier Président étoit *Renol* de Montigny, Chevalier, Seigneur de Montigny & de Jacqueville, Grand Pannetier du Roi, & Capitaine des Gardes du Duc de Bourgogne, qui vivoit encore en 1442. Son fils, dit *le Boulanger*, fut Conseiller au Parlement, puis Président au même Parlement en 1456; & en cette qualité sa compagnie le députa pour aller au château de Beauté, conférer avec le Duc de Berri, depuis Duc de Guienne, frére unique du Roi Louis XI, qui formant un parti avec le Comte de Charolois & autres Princes liguez, sous prétexte du bien public, tenoit la ville de Paris assiégée. Cette entrevue donna un grand acheminement à la paix, conclue à Conflans en 1465. En reconnoissance de ses services, il fut fait premier Président le huitième décembre 1471. Il présida avec le Chancelier d'Oriole au procès du Connétable de Saint-Pol en 1475, & à celui de Jacques d'Armignac Duc de Nemours, en 1477. Il perdit sa femme *Philippote* de Cotherean en

1473, & la Cour donna un Arrêt, par lequel il est ordonné que *Messire Jean le Boulanger, premier Président, portera son chaperon & son manteau fourré, lorsqu'il tiendra séance au Parlement, nonobstant qu'il porte le deuil de sa femme.* Il décéda le 24 février 1481. Sa postérité porta le nom de BOULANGER jusqu'en 1593, qu'ils obtinrent une déclaration du Roi, vérifiée en Parlement le premier août 1595, pour quitter ce surnom, & reprendre l'ancien nom de MONTIGNY. Cette famille subsiste encore en la personne du fils de *Louis* de Montigny, Marquis de Coupis, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur du Bapaume, Capitaine du château des Tuilleries, Chevalier de saint Louis. * Blanchard, *Hist. des premiers Présidens.*

BOULANGER. *Cherchez* BOULENGER.

BOULAY (César Egasse du) natif de Saint-Ellier, village du Bas Maine, fut Professeur en Eloquence au Collége de Navarre, Greffier & Historiographe de l'Université de Paris, dont il fut Recteur. Outre son *Speculum Eloquentiæ*, dont on fit cas, & le Thrésor des Antiquitez Romaines, &c. nous avons de lui une Histoire de l'Université de Paris en six volumes *in folio*. Il mourut le 16 octobre 1678. Son Thrésor des Antiquitez Romaines, qu'il publia à Paris en 1650, est non seulement très utile à ceux qui n'entendent que le François, mais aussi à ceux qui entendent le Latin. L'Ouvrage qui doit principalement l'immortaliser, est cette Histoire de l'Université de Paris. On arrêta pendant quelque tems le cours de cette impression; mais les Commissaires que le Roi nomma pour examiner ce qui étoit déja imprimé & le dessein de l'Auteur, rapporterent que rien n'empêchoit que l'impression ne continuât. Les raisons qu'on a eues de censurer ce grand Ouvrage, n'étoient pas des plus fortes, & il y entroit de la jalousie & de la passion. Cependant, on ne peut nier qu'il n'y ait bien des défauts dans cet Ouvrage, & qu'il ne contienne bien des choses fabuleuses & contraires à la verité; mais il est d'ailleurs très-utile pour avoir la connoissance des actions & des Ecrits des Savans de France, & même de ceux des païs étrangers qui ont paru dans cette premiere Université du Royaume, & peut-être du monde. Et de fait on commence à dire aujourd'hui que c'est un bon livre, généralement parlant, & qu'il est rempli de quantité de piéces importantes, qu'il seroit difficile de trouver ailleurs si bien ramassées. * Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Critiques Historiques, tome 2. partie 1. p. 151. n. 138.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

* BOULAYE (La) bourg de la Haute Normandie en France dans le diocése d'Evreux sur la rive droite de la riviére d'Eure. Il est à l'est d'Evreux tirant vers le nord, & en est éloigné de trois à quatre lieues.

BOULDRY, ville. *Voyez* BOUDRY.

BOULEN, famille d'Angleterre, descendoit de

I. GEOFROI de Boulen, lequel après avoir amassé de grands biens dans le négoce, fut fait Lord Maire de Londres en 1458, & épousa *Anne*, fille de *Thomas* Baron de Hoo & de Hallings, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Boulen-de-Bikling, Chevalier, servit Henri VII, Roi d'Angleterre, dans ses armées, & épousa *Marguerite* Butler, fille de *Thomas* Comte d'Ormond, dont il eut THOMAS, qui suit; & *Marguerite* de Boulen, mariée à *Jean* Sakville, Chevalier.

III. THOMAS de Boulen, après avoir servi le Roi Henri VIII dans ses armées, fut Ambassadeur en Allemagne, en Espagne, & en France. Ce Prince étant devenu amoureux de sa fille, le créa Vicomte de Rochefort en 1525, & quelques années après, le nomma Chevalier de la Jarretiére, le créa Comte de Wiltshire & d'Ormond, & le fit Garde du Sceau privé. Il mourut en 1538, ayant eu d'*Elisabeth* Howard, fille de *Thomas*, Duc de Norfolk, 1. *George* de Boulen, Vicomte de Rochefort, Connétable de Douvres, & Garde des Cinq ports, qui eut la tête tranchée le 19 mai 1536, sans laisser de postérité de *Jeanne* Parker, fille de *Henri* Baron de Morley, laquelle eut la tête tranchée le 12 février 1542; 2. *Anne*, Marquise de Pembrock, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & 3. *Marie* de Boulen, aliée à *Guillaume* Carey, Chevalier. * Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

BOULEN ou BOLEYN ou BULLEN (Anne de) fut Maîtresse, puis femme de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Si l'on en croit Sanderus, elle étoit fille de la femme de Thomas de Boulen, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mais non de ce Seigneur: *Car le Roi*, dit-il, *étant devenu amoureux de cette Dame, relégua le mari en France, avec la qualité d'Ambassadeur, & Anne de Boulen naquit deux ans après le départ de Thomas; ainsi elle ne pouvoit être sa fille.* Il en avoit déja eu une nommée *Marie*: le Roi l'ayant trouvée à son gré, en fit aussi-tôt sa Maîtresse. On dit que ce Prince ayant un jour demandé à François Brian, Chevalier de l'Ordre, & de la Maison de Boulen, si c'étoit un grand crime d'entretenir la mére & la fille; *C'est*, répondit Brian, *comme si l'on mangeoit la poule & le poulet.* Le Roi ayant trouvé cette réponse plaisante, lui dit qu'il le prenoit pour son *Vicaire infernal*; & depuis il fut connu sous ce nom. Henri, après avoir corrompu la mére & la fille aînée, devint encore amoureux de la cadette *Anne* de Boulen. On dit qu'elle étoit brune & de belle taille, qu'elle avoit une dent mal rangée à la machoire supérieure, six doigts à la main droite, & une tumeur à la gorge, dont elle couvroit la difformité avec une fraise. On ajoute qu'elle avoit la conversation enjouée, qu'elle dansoit très-bien, qu'elle jouoit du luth mieux que fille de son tems, qu'elle inventoit tous les jours de nouvelles modes, & qu'elle s'habilloit d'assez bon air, pour servir de modéle à toute la Cour. Mais les qualitez de l'ame ne répondoient pas à celles du corps: elle étoit vaine, ambitieuse, & coquette. A quinze ans, elle fut débauchée, dit-on, par le Maître d'Hôtel, & par l'Aumônier de Thomas de Boulen, & on l'envoya ensuite en France chez un Seigneur, qui la nourrit en fille de grande qualité. On la vit après à la Cour, où l'on dit qu'elle se gouverna avec si peu de pudeur, qu'on l'appelloit ordinairement *la Haquenée d'Angleterre.* François I eut aussi part à ses faveurs: ce qui la fit surnommer *la Mule du Roi.* Ce fut dans ce tems que donnant dans les nouvelles opinions, elle embrassa la doctrine de Luther. Etant revenue en Angleterre, elle entra en qualité de fille d'honneur chez la Reine, où le Roi la vit & l'aima. Pour fixer l'humeur inconstante de ce Prince, plus il la pressoit, plus elle lui opposoit son devoir, & la résolution qu'elle avoit prise de se réserver toute entiére pour un mari. Ce fut par ces artifices, que lui ayant donné bonne opinion de sa vertu, & l'engageant toujours de plus en plus, elle l'enflamma tellement, qu'il résolut de l'épouser. Lorsque ce bruit se fut répandu en France, on y disoit publiquement que le Roi d'Angleterre alloit épouser *la Mule du Roi.* Thomas de Boulen, qui étoit pour lors Ambassadeur en France, ayant ouï parler du dessein de Henri, prit la poste, sans en avoir demandé la permission, & se rendit en Angleterre. Il y raconta au Roi que, durant son absence, sa femme étoit accouchée d'*Anne* de Boulen, & que l'ayant voulu repudier, elle lui avoit avoué que sa Majesté étoit pére de cette fille. Henri lui commanda de *se taire*, & lui dit que trop de gens avoient eu part aux bonnes graces de sa femme, pour savoir qui étoit le véritable pére de celle qu'il vouloit épouser. Ce Prince aveuglé par sa nouvelle passion, résolut enfin de lever le masque, & de répudier même la Reine *Catherine* d'Aragon son épouse, Princesse très-sage & très-vertueuse. *Voyez* HENRI VIII. Ce dessein allarma tous les gens de bien, le Conseil même avertit le Roi qu'*Anne* de Boulen étoit une débauchée, & que diverses personnes, & entre autres Thomas Viat avoient avoué le commerce qu'ils avoient eu avec elle. Ce dernier offrit même au Roi de le rendre spectateur des faveurs qu'il recevoit de cette impudique; mais il fut traité d'insolent & d'imposteur. Cependant Henri n'ayant pu obtenir du Pape une sentence de divorce, épousa en secret sa Maîtresse, à laquelle il avoit fait prendre la qualité de Marquise de Pembrock, le 14 novembre 1532, ou, selon d'autres, le 25 janvier 1533, ses nôces n'ayant été antidatées, que parce qu'elle étoit grosse quand le Roi l'épousa. Dans la suite, ce Prince, qui s'étoit séparé de l'Eglise Romaine, & dont les partisans avoient déclaré le premier mariage nul, fit célébrer la solemnité de ses nouvelles nôces, la veille de Pâques de l'an 1533; & le deuxiéme juin suivant, il fit couronner *Anne* de Boulen Reine d'Angleterre. *Elisabeth* leur fille naquit le septiéme septembre de la même année, & la Reine *Catherine* mourut le sixiéme *janvier* 1535. *Henri* commanda à toute sa maison d'en prendre le *deuil*; mais *Anne de Boulen* en prit le jaune, pour marque de sa joye, & témoigna qu'elle auroit souhaité une mort moins glorieuse à sa rivale. Quelque tems après, le Roi devint amoureux de Jeanne Seimour. Anne de Boulen en fut au desespoir; & étant accouchée pour la seconde fois, elle ne mit au monde qu'une masse informe. Perdant l'espérance d'avoir un fils de Henri, elle s'abandonna à son frére George de Boulen, mais n'ayant tiré aucun fruit de cet inceste, elle fit part de ses bonnes graces à diverses personnes, & rangea même Marc un de ses Musiciens au nombre de ses Favoris. Le Roi ne put ignorer longtems ce commerce honteux; il n'en témoigna pourtant rien, jusqu'au premier jour de mai de l'an 1535, qu'ayant découvert à Greenwich que sa femme jettoit de sa fenêtre son mouchoir à un de ses Amans, il la fit prendre; & après l'avoir convaincue d'inceste & d'adultére, il lui fit couper la tête le dix-neuviéme mai de la même année. Il voulut que Thomas de Boulen son pére prétendu fût un de ses Juges. Le mariage d'*Anne* de Boulen fut declaré nul; & elle avoua elle-même qu'elle étoit déja mariée à Mylord Percy. On fit aussi mourir George de Boulen, & les autres Amans de cette malheureuse, qui introduisit le Schisme & la Religion Protestante en Angleterre, & causa la perte de sa patrie.

☞ On doit lire avec précaution ce qui regarde ici la naissance d'*Anne* de Boulen. Sanderus qui veut dire que le Roi Henri VIII a été son pere, appuye ce fait par des circonstances très-difficiles à prouver, aussi bien que la vie libertine qu'il accuse *Anne* de Boulen d'avoir menée en Angleterre & en France: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne parut chaste que jusques à ce qu'elle eut détrôné sa Maîtresse. Car pour l'inceste & l'adultére qui la firent condamner à mort, les Historiens Protestans n'osent entreprendre ouvertement de l'en purger. *Voyez* & lisez avec autant de réserve que Sandérus même, la Critique de Mr. Burnet sur Sandérus & sur Varillas, & son Histoire de la Réformation d'Angleterre.

Pour avoir une Histoire impartiale d'*Anne* de Boulen, on n'a qu'à lire ce qu'en a écrit M. de Rapin Thoyras dans son *Histoire d'Angleterre.* Ce judicieux Auteur est toujours en garde sur ce que les ennemis & les Apologistes de cette Princesse ont rapporté d'elle. Après avoir fait un récit assez circonstancié de la mort tragique à laquelle elle fut condamnée, il ajoûte, *Quelques-uns l'ont décriée avec beaucoup d'emportement, & d'autres ont pris grand soin de justifier sa conduite, sans que jusqu'ici on ait pu savoir certainement si elle étoit coupable ou innocente. Les ennemis d'Elizabeth sa fille & de la Réformation, ont noirci sa réputation autant qu'il leur a été possible, dans la pensée que par là ils porteroient un coup mortel à la Religion Protestante. Par une raison contraire, les Protestans n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à donner d'elle une idée toute contraire. Mais les uns & les autres ont raisonné sur un faux principe, puisque la bonté d'une Religion ne dépend pas de la vie & des mœurs de ceux qui la professent. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je ne saurois me persuader que ceux qui l'ont jugée, ayent eu des preuves assez convainquantes pour la condamner comme coupable d'avoir souillé le lit du Roi son Epoux. On ne peut néanmoins disconvenir que par des familiaritez peu convenables à une Reine, elle n'ait donné beaucoup de prise sur elle. Comme elle étoit jeune & belle, sans doute elle n'étoit pas fachée de voir l'effet que sa beauté faisoit sur toutes sortes de gens, s'imaginant que l'amour qu'elle inspiroit relevoit beaucoup son mérite. On ne voit que trop de femmes sujettes à cette foiblesse. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'esprit de parti n'a pas peu contribué à la diversité de sentimens où le monde se trouve encore au sujet de cette Reine. Si elle n'eût pas favorisé la Réformation, elle auroit sans doute moins d'accusateurs parmi les Catholiques, & si elle avoit porté le Roi son époux à persécuter les Réformez, il se trouveroit peu de ceux-ci qui entreprissent de la justifier.* C'est ainsi que [illegible] fait

fait. Les gens sont innocens ou coupables selon le parti dont ils se trouvent. Mais outre cette cause générale, on peut en trouver encore une autre particulière dans la conduite d'Anne de Boulen. C'est qu'elle étoit d'une humeur fort gaye qui avoit enchanté le Roi, & qui après quelques années de jouissance, ne fut plus propre qu'à exciter sa jalousie. D'un autre côté, on ne peut nier qu'elle n'eût de très bonnes qualitez, & particuliérement beaucoup de charité pour les pauvres, auxquels, peu de jours avant sa disgrace, elle avoit fait distribuer deux mille livres sterling. On trouve encore dans l'Histoire de sa mort une particularité qui fait voir qu'elle avoit la conscience fort tendre. C'est qu'après avoir reçu sa sentence, elle se mit à genoux devant Madame Mallon sa belle-sœur, & la conjura, au nom de Dieu, de dire à la Princesse Marie, qu'elle lui demandoit pardon des rigueurs qu'elle avoit exercées contre elle. Cette charité & cette tendresse de conscience convienndroit peu à une femme qui auroit entretenu un commerce honteux & criminel avec quatre hommes, & avec son propre frére: mais elles ne seroient pas incompatibles avec beaucoup d'indiscrétion & un peu de coquetterie. * Du Chesne. Sponde. Sorius. Le Grand, *Refutation de l'Histoire de la Réforme.* M. de Meaux, *Hist. des Variat. l. 7.*

BOULENGER (Pierre) François, natif de Troyes en Champagne, vivoit dans le XVI siécle. Il sçavoit les Langues, & principalement la Grecque & la Latine, qu'il enseigna à Loudun. C'étoit un homme dont la modestie s'étendit jusqu'à ses Ecrits; car ayant composé en Latin une Histoire de France, il ne voulut jamais permettre qu'on l'imprimât: on a cependant de lui quelques petits Ouvrages de piété. Il mourut vers l'an 1590, laissant divers enfans, & entre autres *Jules-César* BOULENGER, Jésuite, qui suit. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 3.*

BOULENGER ou BOULANGER (Jules-César) fils du précédent, né à Loudun, prit l'habit de Jésuite à Paris, étant assez jeune, vers 1585, faisant ses leçons alternativement avec le fameux pére Jacques Sirmond. Il demeura 22 ans dans la Société & y enseigna dix ans. Mais étant sorti de la Compagnie, pour soulager ses neveux, il enseigna en differens Colleges de Paris, entre autres, à Harcourt & aux Grassins, puis il devint Aumonier du Roi. Il se mêla aussi un peu d'Alchymie. Enfin, après avoir été hors de la Société cinq ans, il y rentra l'an 1620, y prêcha du tems avec applaudissement, & mourut à Tournon l'an 1626, âgé de plus de 70 ans. *Il a laissé* quelques Ouvrages: entre autres un Traité du Théatre, dans lequel on ne doit chercher qu'un Recueil de passages qui peuvent être utiles, pourvu que l'on ne s'arrête pas toujours aux inductions qu'il a faites; car il y a grande apparence que Boulenger apprenoit les choses qu'il a écrites, à mesure qu'il les écrivoit. C'est le jugement qu'en porte M. l'Abbé d'Aubignac. * Alegambe, *Bibliot. Soc. Jesu.* Hedelin d'Aubignac, *Pratique du Théatre, l. 1. ch. 5.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, Art Poëtique, tome 5. p. 48.* ou *tome 3. partie 1. p. 160. n.* 1064. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOULENGER (André) Religieux Augustin Réformé, de la Communauté de Bourges, est connu dans le monde sous le nom de PETIT PÉRE ANDRÉ. Il étoit de Paris, de la famille de *Boulenger*, considerable dans la Robe, & il méprisa tous les avantages qu'il pouvoit esperer dans le monde, pour se faire Religieux de la Réforme de saint Augustin, dans la Communauté de Bourges. Le Pére André prêcha pendant 55 ans dans les principales chaires du Royaume, & ne discontinua jamais cet exercice si pénible & si fatiguant. Il avoit coutume de mêler quelques mots enjouez dans ses *Sermons*, pour reveiller ses Auditeurs, d'où quelques gens ont pris occasion de lui attribuer des plaisanteries qui ne sont pas de lui. Nous n'avons de ce Pére que l'Oraison funébre de Marie-Henriette de Bourbon, Abbesse de Chelles. Son emploi de Prédicateur & les charges qu'il exerça dans son Ordre, où il vécut avec beaucoup de régularité, ne lui donnérent pas le tems de publier divers Ouvrages qu'il avoit composez. Il mourut à Paris, dans le Couvent de la Reine Marguerite, au fauxbourg Saint Germain, le 21 septembre de l'an 1657, âgé de 79 ans. On garde dans ce Couvent quelques manuscrits de ses Sermons. * *Mémoires du tems.*

BOULENOIS. *Cherchez* BOULONOIS.

BOULIGNEUX (Marquis de) *Cherchez* PALU (la)

BOULLIAUD (Ismaël) naquit à Loudun le 28 septembre 1605, de parens, qui l'élevérent dans la Religion Réformée, dont ils faisoient profession. Il la quitta à l'âge de vint-un an, & à vint-cinq il fut promu à l'Ordre de Prêtrise. Il apprit les Humanitez dans le lieu de sa naissance, la Philosophie à Paris, & le Droit à Poitiers. Au sortir des Ecoles, il s'appliqua avec attachement aux Mathématiques, à la Théologie, à l'Histoire Sacrée & Profane. Les Ouvrages qu'il a laissez sont de bonnes preuves des progrès, qu'il y fit. En 1638, il publia *in octavo*, un Traité *de Natura Lucis.* M. *de la Chambre* & M. *Petit*, tous deux Médecins, ayant écrit long-tems depuis l'un contre l'autre sur le même sujet, M. Boulliaud disoit qu'il s'étonnoit, que, sans savoir l'Optique, ils osassent se mêler de parler de la Lumiére. L'année suivante il publia à Amsterdam *in quarto* son *Philolaüs*, ou Dissertations, *de vero Systemate Mundi.* Ses études ne se bornoient pas alors aux seules Mathématiques, puisqu'en 1640 il composa une Dissertation sur *S. Bénigne*, quoiqu'il ne l'ait fait imprimer que 17 ans depuis, *in octavo, par Cramoisi.* C'est une Critique de la Chronique de S. Bénigne de Dijon, inserée en 1655, par le P. *Dom Luc d'Achery* dans le premier tome de son Recueil d'anciennes piéces. Il fait voir les contradictions de l'Auteur de cette Chronique, & l'incertitude ou la fausseté de tout ce qui y est dit de S. Bénigne. En 1644, M. Boulliaud traduisit en Latin *Théon* de Smyrne, Philosophe Platonicien, l'illustra de ses Notes, le dedia à M. *de Thou*, Président en la premiére Chambre des Enquêtes, de la bibliothéque duquel il avoit tiré le Manuscrit, & le fit imprimer à Paris *in quarto.* L'année suivante, il mit au jour dans la même ville un grand Ouvrage *in folio*, sous ce titre, *Astronomia Philolaica, Opus novum in quo motus Planetarum per novam & veram hypothesim demonstrantur, cum tabulis facillimis.* Quatre ans après, il composa un Traité en faveur des églises de Portugal, qui depuis que ce Royaume avoit secoüé le joug de la Domination Espagnole, demeuroient dépourvues d'Evêques par le refus que faisoit le Pape de donner des Bulles à ceux qui avoient été nommez par le Roi *Jean* IV. Il y enseigne que le Pape, & les Rois d'Espagne & de Portugal sont légitimes possesseurs du droit qu'ils ont dans l'institution des Evêques, parce qu'ils ne l'ont aquis que du consentement au moins tacite, du Clergé & du peuple, à qui il appartenoit; & cela supposé il donne son avis, à peu près de cette sorte. Après que le Roi *Jean* IV a supplié depuis huit ans *Urbain* VIII & *Innocent* X, de donner des Bulles aux Evêques nommez, il peut les faire sacrer par les Métropolitains; & comme les Papes ont autrefois prétendu, que le pouvoir d'établir des Evêques dans les Siéges vacans leur étoit dévolu par la négligence des Princes qui avoient manqué d'y pourvoir, il rentrera légitimement dans son droit par une pareille négligence des Papes. En cela, il ne blessera en rien le respect, qu'il porte au saint Siége, & il sera toujours disposé, aussi bien que les Evêques sacrez par les Métropolitains, à lui demander la confirmation, & à recevoir des Bulles. Outre ce Traité que M. Boulliaud composa au mois de décembre de l'année 1649, pour les Eglises de Portugal, il en fit un autre au mois de mars, de l'année 1651, sous le nom du Roi Jean IV, pour demander au Clergé de France son conseil & sa médiation envers le S. Siége. Il y déplore le triste état des Eglises de Portugal, & se plaint en des termes très-forts de la dureté des Papes, qui les abandonnoient dans les plus pressans besoins, pour favoriser les prétentions ambitieuses du Roi Catholique, qui usoit de toutes sortes d'artifices & de violences, pour usurper une seconde fois une Couronne, qui lui avoit été enlevée avec justice. Il y fait voir, que quand les Princes ont eu des droits ou des prétentions sur des villes & sur des Provinces, le S. Siége, sans entrer dans le fonds de leurs differens temporels, a reconnu pour Souverain celui qui étoit en possession. Ces raisons proposées sous le nom de Jean IV, parurent convaincantes à tous les Savans de l'Europe: mais elles ne prévalurent pas sur les intrigues de la Cour d'Espagne. Toute la récompense que M. Boulliaud remporta de son travail, fut de voir ses avis rejettez par ceux dont il soutenoit les droits, & ses sentimens condamnez par l'Office de l'Inquisition, auquel ils s'étoient servilement assujettis. Ces deux piéces en faveur des Eglises de Portugal ne furent imprimées qu'en 1656, à Strasbourg, *in octavo*, par les soins de M. *Poiriere* ami de M. Boulliaud, qui, pour grossir le volume, mit à la fin une Dissertation *de Populis fundis*, que le même M. Boulliaud avoit faite en 1651, à l'occasion d'une remarque de M. *Bigault*, Conseiller au Parlement de Metz, à laquelle il trouva de la difficulté. La Dissertation roule sur une question de l'ancien Droit Romain agitée par *Ciceron*, dans l'Oraison *pro Cornelio Balbo.* Selon le sentiment de cet ancien Orateur, pour devenir *Populus fundus*, un peuple devoit renoncer à ses Loix, & se soumettre à celles des Romains. Cela regardoit tout ce peuple. Pour devenir Citoyen Romain, il suffisoit qu'un particulier renonçât à la ville dont il étoit, & fût reçu dans celle de Rome.

En la même année en laquelle M. *Boulliaud* composa le premier Ecrit pour les Eglises de Portugal, savoir en 1649, il fit imprimer au Louvre l'Histoire de *Ducas* en Grec, avec sa Version Latine & ses Notes. Il se servit pour cet effet du Manuscrit de la bibliothéque du Roi de France. Cet Historien a écrit ce qui s'est passé sous les Empereurs *Jean Manuel, Jean & Constantin Paléologues*, jusqu'à la prise de leur ville capitale, & à la ruine de leur puissance. En 1657, M. *Boulliaud* fit imprimer à Paris *in quarto*, un Traité *de Lineis Spiralibus.* Après avoir lu plusieurs fois le Traité d'*Archiméde* sur le même sujet, il douta toujours s'il avoit bien compris la pensée de ce grand Mathématicien, & chercha de nouvelles Démonstrations pour sa propre satisfaction, & pour le soulagement de ceux à qui celles d'Archiméde paroissoient longues, indirectes & obscures; & crut rendre par là le Théorême plus intelligible.

En 1663, il mit au jour en même volume, un Traité Grec de *Ptolomée*, avec une Version Latine, *de judicandi facultate, & animi principatu.* Quelque tems après, il publia un grand Ouvrage *in folio*, intitulé, *Ismaelis Bullialdi Opus novum ad Arithmeticam infinitorum, libris sex comprehensum, in quo plura a nullis hactenus edita demonstrantur.*

Outre ces Ouvrages qui ont été publiez, M. Boulliaud en avoit composé plusieurs autres, qui sont demeurez dans son cabinet. Il y a plus de quarante ans, qu'il fit un Traité sur la Pâque des Juifs. Dans les années 1661 & 1662, M. *Toinard* s'étant fortement appliqué à la Question de la derniére Pâque, dont il est parlé dans les Evangiles, se persuada, par l'explication qu'il trouva de ce que c'est que *parare Pascha*, que *Jesus-Christ* ne l'avoit point faite. Il crut aussi que Jesus-Christ étant mort un Vendredi au tems de Pâque dans la 33 année de l'Ere Vulgaire, & que la Lune Pascale de cette année-là, n'ayant été en conjonction avec le Soleil, qu'au Jeudi après midi 19 jour de Mars, elle n'avoit pu être vue en Judée au soir de ce jour-là; mais seulement le lendemain Vendredi. Il conclut de là, que puis que le rapport de l'apparition de la nouvelle Lune se devoit faire à Jérusalem, au Tribunal appellé *Beth-din*, ou *Maison du jugement*, par ceux qui l'avoient vue à la campagne, & que ce rapport n'avoit pu être fait pour le plutôt qu'au matin du Samedi suivant, qui étoit le 21 de mars, il étoit de nécessité que le premier jour du premier mois Juif, appellé *Nisan*, n'eût commencé en cette 33 année-là qu'au Soleil couchant du Vendredi, 20 jour de mars, & par conséquent, que le Vendredi troisiéme jour d'avril, auquel Jesus-Christ mourut, fût le 14 de Nisan, & non le 15 ordonné par la Loi pour la célébration de la Pâque. M. Toinard avoit fait ces découvertes par la lecture de quelques Rabins, & de differens Traitez du Talmud, & particuliérement par les Traductions entiéres qu'il fit du *Codex Pesachim*, & de celui de *Roshhashanah*, où sont amplement déduits les rits de la Pâque, & la maniére de l'année Judaïque, au tems que le Temple de Jérusalem subsistoit. Il communiqua alors ses découvertes à plusieurs de ses amis, & ils approuvérent le Systême qu'il en avoit formé, contre la prétention de la Pâque Mosaïque célebrée par Jesus-Christ dans la nuit qu'il institua

le Sacrement de l'Eucharistie. Mais comme il importoit extrémement à M. Toinard de se bien assurer, que l'apparition de la nouvelle Lune, du 19 mars de l'année 33, n'avoit pu arriver le même soir, il crut ne pouvoir mieux s'adresser pour cela qu'à M. Boulliaud, de qui il avoit eu la connoissance au Cabinet de Mess. *Du Puy*: c'est pourquoi il le pria par une Lettre qu'il lui écrivit d'Orléans en janvier 1663, de lui mander son sentiment sur le tems le plus précis qu'une nouvelle Lune peut depuis sa conjonction paroître en Judée; & il inséra dans cette même Lettre plusieurs autres points, qui avoient rélation à la Pâque. M. Boulliaud ne répondit à M. Toinard qu'au premier avril suivant, & lui fit des excuses de ce retardement sur ses autres occupations. Il confirma M. Toinard dans la pensée où il étoit que cette nouvelle Lune du 19 mars de l'année 33 n'avoit pû être apperçue en Judée au soir de ce jour-là, lui manda qu'il estimoit probable l'opinion de ceux qui mettoient la mort de Jesus-Christ au troisiéme avril de la 33 année de l'Ere Vulgaire, & lui marqua une difficulté, qu'il trouvoit assez considérable. *C'est,* dit-il, *l'anticipation que notre Seigneur Jesus-Christ a faite, célébrant sa Pâque selon la Loi de* Moïse, *un jour avant que les Juifs célébrassent la leur. La raison de cette diversité est assez difficile à donner, si l'on ne dit que les Juifs manquoient à leur Calendrier. Je suis trompé si cette Question peut être jamais bien éclaircie.* M. Toinard étant allé depuis à Paris, eut plusieurs conférences sur cette Question avec M. Boulliaud, en présence de M. *Fermentin*, Soudoyen & Grand Vicaire d'Orléans. Les raisons de M. Toinard pour son Systême de la Pâque non célébrée par *Jesus-Christ* la veille de sa mort, & contre celui de l'anticipation, parurent si fortes à M. Boulliaud, qu'il résolut de supprimer le Traité Latin qu'il avoit fait sur la Pâque, & qu'il étoit prêt de donner *in quarto* au Public.

La réputation que tous ces Livres lui avoient donnée, ne diminua rien de sa modestie; & un de ses Amis lui ayant témoigné un jour par une Lettre la haute opinion qu'il en avoit, il lui fit réponse en ces termes: *Ne vous persuadez pas, s'il vous plait, que j'aye l'esprit si perverti que je croye que l'on doive admirer le peu de choses que j'ai données au Public. Il n'y a rien au monde que j'apprehende tant que des louanges. Si ce que je fais est approuvé par les honnêtes gens, intelligens dans les matieres que j'ai traitées, cela suffit; & cette approbation pure & simple sans des éloges & des paroles de complaisance trop affectée, vaut plus que tous les Panegyriques.*

La capacité de M. Boulliaud en toutes sortes de Sciences ne parut pas seulement par les livres dont je viens de parler; mais encore par le commerce qu'il entretint continuellement avec les hommes les plus sçavans de l'Europe. Il demeura plusieurs années chez M. *Du Puy*, Garde de la bibliothéque du Roi de France, où s'assembloient tous les jours & à toutes les heures des hommes distinguez par leurs emplois & par leur érudition, qui se communiquoient mutuellement leurs lumiéres. Mrs. *Grotius*, *Blondel*, *De Launoy*, *Guiet*, *Ménage*, *Toinard* & *Bigot* furent long-tems de ce nombre. Après la mort de M. Du Puy, M. de *Thou*, Président en la premiere des Enquêtes voulut l'avoir chez lui, où les mêmes personnes continuérent de s'assembler. Lorsque M. le Président de Thou alla en Hollande en qualité d'Ambassadeur de France, M. Boulliaud l'y suivit, & l'aida par ses conseils à soutenir le poids de cette importante fonction. Il fit plusieurs autres voyages en Italie, en Allemagne, en Pologne, & au Levant. La Reine *Louise-Marie de Gonzague* l'attira à sa Cour, l'y reçut honorablement & lui fit un présent considérable. Le Roi de Pologne *Jean-Casimir* le nomma pour être son Agent auprès des Etats des Provinces-Unies pendant la guerre de Suéde & de Pologne; ce qui montre qu'il sçavoit quelque chose de plus que ce qui s'apprend dans les livres. Il se retira dans l'Abbaïe de S. Victor de Paris en 1689. Il y fit son testament le 20 août 1691, & y mourut le 25 novembre 1694. * *Journal des Savans, tome 23. p. 126.*

BOULOGNE, sur la mer près de la Liane, ville de France en Picardie, avec titre de Comté, Bailliage, & Evêché suffragant de Reims. On ne doute plus aujourd'hui que le port de Boulogne ne soit l'*Iccius Portus* de César, dit aussi *Portus Morinus*, *Portus Morinorum*, *Gesoriacus Portus*, *Gesoriacum navale*, *Bononia* & *Bolonia*. Ammien Marcellin, Eutrope, Sozoméne, Olympiodore, Hincmar de Reims, &c. en ont fait mention. Cette ville est la capitale du païs Boulonois. En 1544, elle fut assiégée par les Anglois, & fut rendue par la lâcheté du Gouverneur, contre la volonté des Habitans, qui s'étoient offert de la défendre. En 1549, le Roi Henri II fit prendre divers Forts que les Anglois occupoient à l'entour de cette ville: & elle lui fut restituée par la paix conclue au commencement de l'année 1550. Il y avoit eu un autre traité de 1546, qui n'eut point de suite. Boulogne est divisée en haute & basse ville. La premiére étoit forte, & défendue d'une bonne citadelle, qui a été rasée en 1690, avec les fortifications extérieures de la ville, qui n'a plus qu'une simple muraille sans dehors. La ville basse s'étend le long du port à l'embouchure de la riviére de Liane. Ce port n'est pas des plus commodes; & la Tour d'Ordre qu'on y voyoit autrefois, est tombée en ruine depuis quelque tems; on y a rebâti une Tour ou un petit Fort pour la défense du port. La basse ville est habitée par les Marchands, & renferme la Paroisse de saint Nicolas, avec diverses maisons Religieuses. La ville haute est bien bâtie, ornée de diverses places & fontaines; & outre le Palais où l'on rend la justice, & l'Abbaïe de Saint Wilmer, qui est aujourd'hui aux Peres de l'Oratoire, on y voit l'eglise cathédrale de Notre-Dame avec la Paroisse de saint Joseph, & quelques autres maisons Ecclesiastiques & Religieuses. Le siége de l'Evêque étoit autrefois à Terouanne; mais après que cette ville eut été ruinée en 1553 par l'Empereur Charles-*Quint*, le Pape Pie V. par sa Bulle de l'année 1566, établit l'Evêché à Boulogne pour les paroisses qui étoient en France. On en compte 423. Claude-André Dormi fut le premier Prélat, depuis l'an 1581, que le siége est en cette ville, après la Bulle de Pie V. François Perrochel y tint un Synode l'an 1646.

Boulogne a eu des Comtes particuliers, & a donné son nom à une illustre Maison venue par femmes de celle de nos Rois de la seconde race, laquelle après avoir passé par diverses familles célébres, est fondue en celle d'Auvergne, en la personne de ROBERT VI. du nom, Comte d'Auvergne. BAUDOUIN I, dit *Bras de fer*, Comte de Flandre, l'étoit aussi de Boulogne. Il épousa en 863, *Judith* de France fille de *Charles* II, dit *le Chauve*, & en eut BAUDOUIN II. dit *le Chauve*, qui fut aussi Comte de Boulogne, de Saint-Paul, de Guines, &c. Baudouin mort en 917 ou 918, eut d'*Elstrude* d'Angleterre ARNOUL I, Comte de Flandre, & ADOLPHE ou ATULPHE, qui fut Comte de Boulogne, &c. Après sa mort en 934, ses Terres retournérent à son frére ARNOUL I, pere de BAUDOUIN III, dit *le Jeune*, qui mourut avant son pére en 961, & laissa de *Mahaud* de Saxe ARNOUL II, surnommé *le Jeune*. Ce dernier succéda à son ayeul en 965; & durant sa minorité, GUILLAUME, Comte de Ponthieu lui enleva en 965, les Comtez de Boulogne, & de Saint-Paul, dont il jouit, & qu'il laissa à ses trois fils. ARNOUL, I. de ce nom, l'aîné, dit aussi *Ernoul* & *Ernicule*, fut Comte de Boulogne. HILDUIN eut le Comté d'Abbeville ou de Ponthieu; & HUGUES, le troisiéme fut Comte de Saint-Paul. ARNOUL, I souscrivit en 972, une chartre de l'Abbaïe de Saint-Pierre de Gand, & laissa ARNOUL II, Comte de Boulogne; EUSTACHE, & *Mahaud* femme d'*Adolphe* I, Comte de Guines. Lambert Chanoine d'Ardres, qui a écrit l'Histoire de Guines, parle des uns & des autres; mais on ne sait pas bien qui a continué la postérité des Comtes de Boulogne. Nous ne les connoissons sûrement que depuis EUSTACHE I. de ce nom. Celui-ci épousa en 1040, *Mahaud* de Louvain, fille de *Henri*, dit *le Vieux*, Comte de Bruxelles, & petite fille de *Gerberge*, laquelle étoit issue des Rois de France. EUSTACHE eut de cette alliance 1. EUSTACHE II. qui suit; 2. *Lambert* Comte de Lens, mort en 1050; 3. *Godefroy* Evêque de Paris après Humbert de Vergi, vers l'an 1060, puis Chancelier de France sous le Roi Philippe I, & mort en 1095 ou 1096; & 4. *Gerberge*, femme de *Frideric* d'Ardenne, Duc de la Haute Lorraine, mort en 1065.

EUSTACHE II, fils d'EUSTACHE I, illustre par sa qualité & par son mérite, & plus encore par celui de ses enfans, épousa en décembre 1059, *Ide*, fille de *Geofroi* ou *Godefroi* d'Ardenne, Duc de Brabant, ou de la Basse Lorraine; de laquelle il eut 1. le fameux GODEFROI de Bouillon, Comte de Marchis l'an 1076, puis Duc de la Basse Lorraine en 1089, & Roi de Jérusalem, mort en 1100; 2. *Baudouin*, Comte d'Edesse, puis Roi de Jérusalem, mort en 1118; 3. EUSTACHE qui continua la postérité; 4. *Alix* ou *Adelaïde* de Boulogne, femme de l'Empereur *Henri* IV. Quelques Auteurs donnent à Eustache II. un quatriéme fils, qu'ils font tige des Ducs de Lorraine; mais outre ce que M. Chantereau le Févre en a écrit, nous avons tant de preuves litterales du contraire, qu'il n'y a plus personne aujourd'hui qui veuille donner dans ces contes.

EUSTACHE III. fils d'EUSTACHE II, Comte de Boulogne est aussi qualifié Comte de Lens en une chartre de l'an 1106, pour Lambert Evêque d'Arras. Il épousa *Marie* ou *Marguerite* d'Ecosse, fille de *Malcolme* III, Roi d'Ecosse, & de *Marguerite* d'Angleterre, & sœur d'*Edgard* aussi Roi d'Ecosse, dont il n'eut qu'une fille unique, MAHAUD ou MATHILDE de Boulogne, I. de ce nom, morte en 1151. Celle-ci épousa ETIENNE de Blois Comte de Mortaigne, depuis Roi d'Angleterre, fils de *Henri* surnommé *Etienne*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Alix* d'Angleterre. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille, EUSTACHE IV, Comte de Boulogne, lequel fiança en 1140, *Constance* de France, fille du Roi Louis *le Gros* & d'*Alix* de Savoye, fut couronné Roi d'Angleterre du vivant de son pere en 1150, & mourut sans postérité en l'année 1153. La Reine *Constance* prit une seconde alliance avec *Raymond* VI, Comte de Toulouse. *Guillaume*, frére d'*Eustache* IV, mourut aussi sans lignée l'an 1160, laissant heritiére du Comté de Boulogne *Marie* sa sœur, laquelle le porta à *Matthieu* de Flandre ou d'Alsace son mari, fils puîné de *Thierri* d'Alsace Comte de Flandre, & de *Sibylle* d'Anjou sa seconde femme. La Comtesse *Marie* étoit Abbesse de Romsey en Angleterre; & on la fit sortir du monastére pour lui faire épouser MATTHIEU de Flandre, dont elle eut deux filles, IDE & *Mahaud*. IDE épousa 1. *Gérard* II, Comte de Gueldre & de Zutphen, mort sans lignée en 1181; 2. *Berthold* Duc de Zéringhen, mort aussi sans enfans en 1187; 3. *Renaud* Comte de Dammartin, dont elle eut MAHAUD II. de ce nom, Comtesse de Boulogne. Celle-ci fut mariée l'an 1216, à *Philippe* de France, dit *Hurepel* ou *le Rude*, fils du Roi Philippe *Auguste* & d'*Agnès* de Méranie, qui mourut en 1233, ne laissant qu'une fille unique, JEANNE, Comtesse de Boulogne, de Clermont & d'Aumale. Elle fut accordée par traité passé au mois de décembre 1236, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Montjay, de Saint-Aignan, &c. & mariée en 1245, mais elle mourut sans postérité en 1251. MAHAUD sa mére avoit pris dès l'année 1235, une seconde alliance avec *Alphonse*, depuis Roi de Portugal, III. du nom, qui la répudia vers l'année 1250, pour épouser *Beatrix*, fille naturelle d'*Alphonse* X, Roi de Castille. Ce divorce fut cause que le Pape Alexandre IV jetta sur son Royaume un interdit, qui ne fut levé qu'après la mort de *Mahaud*. Elle fonda l'hopital de Boulogne, & mourut en 1260, selon M. Justel; mais M. du Cange a depuis prouvé que ce fut avant l'an 1258. L'autre MAHAUD *dont nous avons parlé*, fille de *Matthieu* de Flandre, & de *Marie* Comtesse de Boulogne, épousa *Henri* I, de ce nom, Duc de Brabant; & en eut entre autres enfans 1. HENRI II; 2. *Marie*, femme d'*Othon* IV, Empereur; & 3. *Alix*, qui épousa 1. *Louis* Comte de Looz, mort sans postérité en 1218; 2. *Guillaume* VIII, Comte d'Auvergne, dont elle eut quatre fils & deux filles; & après la mort du même Comte arrivée en 1248, elle prit une troisiéme alliance l'an 1251, avec *Arnoul* de Wesemale en Brabant. Elle vivoit encore en 1260, qu'elle céda à *Henri* III, Duc de Brabant son neveu, les droits qu'elle avoit sur le Comté de Boulogne, ainsi qu'avoit fait *Marie* sa sœur en 1258. Ce Henri III étoit fils de *Henri* II, & de *Marie* de Suéde, & frére de *Mahaud* de Brabant, femme de *Robert* de France, Comte d'Artois, tué en [illegible] puis de *Guy* de Châtillon II. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. morte en 1288. Elle prétendit au Comté de Boulogne; mais [illegible] Comté de

Bra-

Brabant l'avoit cédé à *Robert* VI. du nom, Comte d'Auvergne, son cousin, fils de *Guillaume* VIII, & de la même *Alix*, moyennant quarante mille livres, par acte qui fut passé sur la fin de la même année 1260, ou au commencement de la suivante. Un arrêt du Parlement de la Toussaints de l'an 1272, parle de cette donation. Ainsi ROBERT VI, Comte d'Auvergne devint Comte de Boulogne, qu'il laissa à ses Successeurs, *comme nous l'avons marqué en parlant* d'AUVERGNE. PHILIPPE III, *dit le Bon*, Duc de Bourgogne, usurpa ce Comté qu'il lui fut cedé par le traité d'Arras de l'an 1435; mais depuis en 1477, le Roi Louis XI le reprit sur Marie de Bourgogne, & Bertrand II, Comte d'Auvergne, le ceda & le transporta au même Roi qui lui donna en échange le Comté de Lauragais, avec quelques revenus particuliers. Louis XI unit ce Comté à la Couronne; & l'année 1478, il fit don d'un fief & de l'hommage à la Sainte Vierge, révérée dans l'église dite *Notre-Dame de Boulogne*. * Ammien Marcellin, *l. 20. c. 27.* Eutrope, *l. 9.* Du Chêne, *Hist. de Guines.* Justel, *Hist. d'Auvergne.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange. Chantereau le Fèvre. Du Puy. Sanson, &c.

BOULOGNE, dite la GRASSE, ville d'Italie. *Cherchez* BOLOGNE.

BOULOGNE, *Bolonia*, petite ville ou bourg de France. * Baudrand. *Voyez* BOLOGNE.

* BOULOGNE, lieu dans l'Isle de France, à l'ouest de Paris dont il est éloigné d'environ une lieue & demie, est à l'est de la Seine & à une demi-lieue de St. Cloud. Il a donné le nom au bois de Boulogne dans lequel on a bâti le château royal de Madrid, & où le Roi va souvent prendre le divertissement de la chasse.

* BOULOGNE (la Forêt de) se trouve dans l'Orléanois, & il ne faut pas la confondre avec le *Bois de Boulogne* dont il est parlé dans l'art. précédent.

* BOULOGNE, Seigneurie des Pais-Bas, dans le Quartier Wallon du Duché de Luxembourg, à l'ouest-nord-ouest d'Arlon, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

BOULOGNE. *Cherchez* GUI de Boulogne.

BOULONOIS (le) ou BOULENOIS, pais de France en Picardie, à l'entour de la ville de Boulogne sur mer. Il seroit difficile de marquer les limites de ce pais. On lui donne pour l'ordinaire ce qui est le long de la cote, depuis le Pais Reconquis jusqu'à la riviere de Canche; & ainsi l'on y trouve Bournonville, Desvre, Mont-Hulin, Etaples, &c. Le Boulonois est assez fertile, & a de très-bons haras. Boulogne en est la ville capitale & celle qui lui donne son nom. * Sanson.

BOULONOIS (le) en Italie. *Cherchez* BOLONOIS.

* BOUQUENON, en Allemand *Bukenheim*, petite ville de Lorraine, située sur la rive droite de la Sarre, est au sud-sud-ouest de Deux-Ponts, & au sud-sud-est de Sarbruk, éloigné de l'une & de l'autre d'environ six ou sept lieues. C'est un fief de l'Evêché de Metz qui a toujours été possédé par les Comtes de Sarwerden, ausquels les Comtes de Meurs près de Cologne ont succédé; & les Comtes de Nassau-Sarbruck l'ont occupé, après que la Maison de ces premiers a été éteinte. Les Evêques de Metz ont prétendu que ce fief étoit dévolu à leur Evêché par la mort des mâles de la Maison de Meurs, & en ont investi les Ducs de Lorraine qui eux mêmes l'ont cédé aux Princes de Vaudémont. Il est retourné au Duc de Lorraine, à qui les Comtes de Nassau-Sarbruck le disputent. La cause en est encore pendante à la Chambre Impériale de Spire. * *Dict. Univ. de la France, dans les Duchez de Lorraine & de Bar.*

BOUQUER ou BOUQUIER, ville. *Voyez* BOCHER.

BOUQUET. *Voyez* BOUCQUET.

* BOUQUIN (Pierre) Religieux Carme, prit à Bourges le degré de Docteur en Théologie le 23 d'avril 1539. Il fut Prieur au Couvent de la même ville, & il auroit pu parvenir à de plus hautes dignitez dans son Ordre, s'il n'eût mieux aimé jetter le froc pour se retirer en Allemagne vers les Protestans. Il alla d'abord à Bâle l'an 1541, & il y passa l'hiver. Ensuite il fit un Voyage à Wittenberg, où *Luther* & *Melanchthon* le reçurent avec beaucoup d'amitié. Il vouloit se retirer en Poméranie, où il avoit un bon Ami; mais Mélanchthon lui fit changer de dessein, & l'engagea à s'en aller à Strasbourg, où l'on demandoit une personne, qui remplit la place, que *Calvin*, par son retour à Genève, avoit laissée vacante. Il fit des leçons sur l'Epître aux Galates dans le College de Strasbourg. Quelque tems après il s'en retourna en France, où il avoit un frère, qui étoit Docteur en Théologie, & qui ne haïssoit pas les Protestans. Il logea chez lui à Bourges, & ne rentra point dans le Monastère. Bouquin persuadé par son Frère, qu'il y avoit lieu d'espérer la Réformation de l'Eglise Gallicane, fit publiquement des Leçons sur la Grammaire Hebraïque, & puis sur la Sainte Ecriture. Il les fit sans gages; mais après qu'il eut salué *Marguerite de Valois*, & qu'il lui eut présenté un Livre *de la Nécessité & de l'Usage de la Sainte Ecriture*, qu'il avoit composé, il fut gratifié d'une pension par l'ordre de cette Princesse, qui d'ailleurs, avec le consentement de l'Archevêque, lui fit obtenir la charge de prêcher dans la grande église de Bourges. Ces emplois & ces gratifications continuèrent après la mort de cette Dame; car *Michel de l'Hopital*, Chancelier d'une autre *Marguerite Valois*, qui avoit les mêmes inclinations, que la première, la porta facilement à ne rien changer dans la fortune de Pierre Bouquin. Mais cette protection fut enfin insuffisante, & il se vit exposé à tant de dangers, que ne voyant nulle apparence de faire servir ses travaux à l'œuvre de l'Evangile, il se défit de son emploi. Cette démission n'arrêta pas les mauvais desseins de ses ennemis. On lui suscita des affaires, & il falut qu'il plaidât sa cause au Parlement de Paris, & ensuite devant l'Archevêque de Bourges, non sans courir risque de la vie. Il eut le bonheur d'échaper de tous ces dangers, & il songea à donner bon ordre, pour n'y être plus exposé. Il s'en retourna à Strasbourg, & y exerça pendant quelques mois le Ministère dans l'Eglise Françoise. L'Electeur Palatin *Othon Henri* le fit venir à Heidelberg l'an 1557, & le fit Professeur en Théologie. Cet emploi donna bien de l'exercice à la patience de Bouquin, à cause des Disputes de l'Ubiquité, & de la Présence réelle. On a choisi de les calmer à la Conference de Maulbrun, où il assista l'an 1564; mais elle n'eut pas un meilleur succès, que la plupart des Assemblées de cette nature, qui aigrissent la playe, au lieu de la consolider. Ayant été démis de sa charge l'an 1577, avec tous les autres Professeurs, qui ne voulurent pas adhérer au Lutheranisme, il fut appellé à Lausane, & y enseigna la Théologie jusques à sa mort, c'est à dire, jusques en l'année 1582. Voici la liste de ses Ouvrages, *Defensio ad Calumnias Doctoris cujusdam Avii in Evangelii Professores*, 1558, *in quarto*; *Examen libri quem D. Tilemannus Heshusius inscripsit de Præsentia Corporis in Cœna Domini*; *Theses de Cœna Domini*; *Exegesis Divinæ Communicationis*, 1561; *Assertio Veteris ac Veri Christianismi adversus novum & falsum Jesuitismum*, 1570, *in octavo*; *Brevis Notatio præcipuorum lapsuum Aurmentaris Controversia de Cœna Domini*, 1576; *Canones, quibus defenditur sensus in verbis Christi*, hoc est Corpus meum, *& Controversia de Cœna Domini atque omnium dijudicanda certissima ratio demonstratur; item, Assertio ritus frangendi & manducandi panis Eucharistici*, 1563; *Petri Bouquini justa Defensio adversus injustam viri Heshusii & Villagagnonis de sententia Philippi Melanchthonis ad Electorem Palatinum missa de Cœna Domini* 1562. * Bayle, *Dict. Critique*.

BOUQUINGHAM. *Voyez* BOUKINGHAM.

BOURBON ou L'ISLE-BOURBON, *Borbonia insula*, *Mascarenha*, dite autrefois *Mascarigne*, comptée parmi les isles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique. Elle est à l'orient de l'isle de Saint-Laurent ou de Madagascar, longue d'environ vint-cinq lieues, & large de quatorze. Les Portugais en ont été les maîtres; mais elle passa depuis sous la domination des François, qui la nommèrent *l'Isle-Bourbon* ou *l'Isle de Bourbon*. On dit qu'il y a une montagne qui jette du feu: le reste du pais est fertile, les eaux y sont saines, & on y a presque toutes les commoditez de l'isle de Madagascar, avec les ports de Saint-Paul & de l'Assomption, où sont les habitations des François. L'air est assez tempéré, parce que la chaleur que le soleil y cause pendant le jour, est adoucie par la longueur des nuits, & par les abondantes rosées qui y tombent pendant tout le cours de l'année. Il ne pleut dans cette isle que dans les mois de février & de mars, & alors il règne sur les côtes des ouragans qui font que les vaisseaux n'en peuvent approcher sans s'exposer à faire naufrage. L'isle est arrosée par un grand nombre de petites rivieres fort poissonneuses: pour les traverser à gué on est obligé de s'appuyer sur un bâton, afin de n'être pas renversé par le nombre & le mouvement rapide des poissons, qu'on peut prendre facilement à la main. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

BOURBON-LANCY, *Borbonium Anselmeum*, ville & château de l'Autunois dans la province & dans le Duché de Bourgogne, sur les confins de ce Duché & de la province de Bourbonnois, à un quart de lieue de la riviere de Loire, & à sept lieues de Moulins, est remarquable par plusieurs endroits. Pour ce qui regarde l'ecclésiastique, c'est un Archiprêtré du diocèse & de l'Archidiaconé d'Autun, qui est composé des trois paroisses de la ville, de celle du bourg d'Isly-l'Evêque, & de vint & une autres. On y voit une église collégiale de Notre-Dame, fondée en 1403, par *Guy & Guillaume* de Salins, Seigneurs de Nocle; un Prieuré de Benedictins sous les noms des SS. Nazaire & Celse, fondé en 1030, par Ansed, Sire de Bourbon; un couvent de Capucins; deux autres d'Ursulines & de Filles de la Visitation; un Hopital & un College. Bourbon-Lancy est d'ailleurs un Gouvernement particulier dans la Lieutenance Générale-de-Roi d'Autun. C'est le septième Bailliage principal de Bourgogne, auquel est unie la Chancellerie aux contracts, & qui ressortit au Parlement de Dijon, & au présidial d'Autun. La Châtellenie royale de la Baronie est aussi unie au Bailliage, auquel ressortissent les Justices seigneuriales du Chapitre & du Prieuré *dont on a parlé cy-dessus*. Il y a encore à Bourbon-Lancy une Mairie qui a la police; une Gruërie royale de la Maîtrise particulière des Eaux & Forêts d'Autun; un Grenier à sel du Parlement & de la direction de Dijon, & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. Enfin cette ville est la vint-deuxième qui députe aux Etats de la province, & l'une des treize où l'on prend à tour de rôle le second Alcade du Tiers Etat, mais elle n'a pas droit de nommer les Elus. Le territoire de Bourbon-Lancy est entouré du côté de la Bourgogne de montagnes fertiles, & de plusieurs bois taillis. La ville est située sur la croupe d'une de ces collines, & est bâtie à la moderne, quoique les murailles soient anciennes. On dit que ce n'étoit que la basse-cour du château qui y est encore, avec un bon fossé creusé dans le roc du côté de la ville, & de très-fortes murailles. Aussi ne put-il jamais être pris durant les guerres civiles. Il a dans son voisinage le bourg de Saint-Leger, ceux de Saint-Lazare, de Saint-Martin, &c. Ce lieu est fort célèbre pour ses bains, qui sont au dessous du château, dans le fauxbourg Saint-Leger. Les eaux sortent d'un rocher, sur lequel la ville est assise, & tombent dans des bassins, dont la structure est un ouvrage des Romains, qui faisoient grand cas des eaux minérales de Bourbon. Quelques désordres que la suite des années ait pu apporter aux édifices des fontaines & des bains de ce lieu, on y voit encore de beaux restes, qui font connoître la richesse de la matière, & les ornemens de l'Architecture Romaine. Les bassins sont composez de gros quartiers de marbre blanc; & leur pavé, aussi-bien que celui des bains, est de marbre gris. Toutes les statues qui ornoient ces bains, étoient aussi de marbre blanc. Les murs, les marches, les niches, & les autres ouvrages d'architecture étoient revêtus de tables de marbre de différentes couleurs. Les Rois de France, depuis un siècle, ont fait dégager ce grand ouvrage des ruines dans lesquelles il étoit enseveli. Henri III y envoya son premier Médecin, le Contrôlleur des bâtimens, & son premier Architecte, qui y firent travailler pendant quelque tems. M. de Beaulieu Secretai-

re

re d'Etat en 1602, & M. Descures en 1608, sous le Roi Henri IV, continuérent à faire enlever une partie des ruines de ces bains; & M. Mosheau, Médecin du Roi, & Intendant des eaux minérales, a pris le soin d'y faire employer en l'année 1650, une somme considérable, fournie par les Elus des Etats de Bourgogne. Des cinq bains qui sont à Bourbon, on en a déterré trois depuis peu de tems; & parmi ces ruines, ainsi que dans celles des bains qu'on avoit fouillez auparavant, on a trouvé plusieurs fragmens de colomnes, de corniches, de statues, de pavé à la Mosaïque, & quantité de morceaux de jaspe, de porphyre, de bronze & d'airain. On en a tiré une statue entiére, que le Roi a fait porter au Louvre dans la salle des Antiques. Il s'y est aussi trouvé diverses médailles d'or, d'argent & de bronze, qui représentent les effigies de Jules-César, d'Auguste, & d'autres Empereurs.

Les eaux de Bourbon-Lancy, qui sont considérables par le nombre de leurs sources, le sont encore plus par les vertus admirables qu'elles tirent d'un mélange de souffre & de bitume, & encore de quelque peu de sel de nitre, d'alun & de vitriol, que la nature semble avoir allié avec ces premiers minéraux, pour tempérer les qualitez qui y prédominent. Ces eaux sont legéres, sans odeur, & étant reposées, ne laissent aucun marc. Quoiqu'elles soient tres chaudes, elles modérent néanmoins les ardeurs du corps lorsqu'on en boit, & elles désaltérent dans un instant, mieux que ne feroit une ptisane rafraîchissante. On dit qu'elles sont amies de l'estomac, raffermissent les nerfs débilitez, guérissent les paralysies, les sciatiques, les rhumatismes, les hydropisies, & soulagent les gouttes. On assure même qu'elles servent de remédes contre les poisons lents. Elles ont encore une vertu spécifique contre la stérilité des femmes, & l'expérience qu'en ont fait plusieurs Dames, empêche d'en douter. Il n'y a que cinq bains; mais on compte dix fontaines de ces eaux, sept d'eaux chaudes, & trois de froides. La premiére fontaine chaude, appellée *le Limbe*, est la plus considérable de toutes. On dit qu'elle est ronde, & faite en forme de puits. Sa source sort d'un rocher escarpé d'environ quarante piez. L'eau en est si chaude, qu'on n'en sauroit boire un verre qu'à plusieurs reprises. La seconde fontaine a le même degré de chaleur que la premiére. La troisiéme, nommée *de saint Léger*, est plus tempérée, aussi bien que la quatriéme & la cinquiéme. Celle qu'on appelle *la Fontaine de la Reine*, qui est la sixiéme, est moins chaude que les deux premiéres, & plus chaude que les trois autres: elle est ainsi nommée, parce qu'elle a été reparée par les libéralitez de Louise de Lorraine Reine de France, femme du Roi Henri III. La septiéme est appellée *Descures* à cause de la decouverte qui en fut faite par un Seigneur de ce nom en 1609. Son eau est un peu moins chaude que celle de la fontaine de la Reine. Ces sept fontaines distribuent leurs eaux dans les bains, par divers canaux qui les échauffent, & qui les tempérent, selon le degré de chaleur que l'on desire. La premiére des trois fontaines d'eau froide distribue son eau dans les mêmes bains. Les deux autres sont maintenant cachées sous terre. Ces dix fontaines sont enfermées dans une cour qui a cent quatre-vints piez de longueur. Près de cette cour, du côté du septentrion, est le *Bain Royal*, qui est de figure ronde; puis trois autres bains construits dans un quarré long; & à côté, est le cinquiéme bain, appellé *le Bain des Pauvres*. Tous ces bains & toutes ces fontaines se vuident par des canaux de bronze, de plomb & de pierre, dans un grand aqueduc, où l'on a remarqué les bouches de cinquante-trois canaux qui s'y déchargeoit, la plupart desquels y portent des eaux froides. Et comme ce nombre de canaux excéde celui des fontaines & des bains, il est aisé de juger qu'il y a encore plusieurs bains & fontaines sous terre, que les ruines empêchent de découvrir. * Gomiers, Prevôt de Ternant, près de Bourbon-Lancy, *dans une lettre du mois de juillet 1681.*

Le Bailliage de Bourbon-Lancy a six lieues de longueur du nord au midi, & cinq de largeur; il est borné à l'orient par le Bailliage d'Autun, au midi & au couchant par le Bourbonnois, dont il est séparé par la riviére de Loire, & au nord par le Nivernois. Le païs est en partie rempli de montagnes au nord & à l'orient, avec des terres, des bois de futaye, des taillis, & des étangs fort poissonneux; le côté du midi & du couchant est en plaines, & a des vignes & des terres à seigle. On trouve dans la paroisse de Gilly, près de la riviére de Loire, une espéce de marbre assez beau, quand il est poli, & mis en oeuvre. * Garreau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUD, *Borbonium Archimbaldi*, ville & château de France dans le Bourbonnois, avec titre de Duché, est située près de la riviére de l'Allier, à quatre ou cinq lieues de Moulins, & a donné son nom à la province. Elle portoit autrefois titre de Baronie, & le Roi Charles *le Bel*, par lettres données à Paris le 27 décembre 1327, l'érigea en Duché-Pairie en faveur de Louis I. dit *le Grand*. On dit que sous la premiére race des Seigneurs de Bourbon, cette Baronie fut partagée entre deux fréres nommez *Ancéaume* & *Archambaud*, qui donnerent leur nom à ces deux villes. Quoiqu'il en soit, Bourbon-l'Archambaud est dans un vallon, environné de quatre montagnes, & le château est au couchant sur la croupe d'un roc, & environné de vint-quatre tours. La Chapelle est tres-belle, avec diverses reliques, & entre autres, du sacré bois de la Croix. Les vitres représentent des histoires sacrées & diverses actions des Princes de la Maison de Bourbon; & l'on y voit leurs armes, qui sont de France, avec un bâton péri en bande pour brisure. Ce que nous remarquons, parce que divers Historiens rapportent une chose qui est assez singuliére. C'est que dans le même-tems que le Roi Henri III, qui étoit le dernier Prince de la branche des Valois, fut assassiné, un coup de tonnerre emporta la brisure de ces armes, sans toucher au reste de l'écu: ce que quelques-uns regardérent comme un présage, selon lequel la branche de Valois cédoit la Couronne à celle de Bourbon. Les Princes de Bourbon ont fondé dans cette Chapelle douze Chanoines & un Thrésorier, comme à la sainte Chapelle de Paris. Il y a près du château un grand étang, & on trouve ensuite les bains

qui ont toûjours été tres-renommez. * Antoine de Laval, *Hist. de la Maison de Bourbon.* Noël Cousin, *Ephémérides de Bourbon.* Aubery, *les Bains de Bourbon.* Du Chêne, *Recherches & Antiq. des villes de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

BOURBON est la plus illustre & la plus ancienne Maison de l'Europe.

ANCIENS SEIGNEURS DE BOURBON.

Les Seigneurs de Bourbon sont si anciens, que Samuel Guichenon, dans l'*Histoire de Savoye*, croit qu'ils descendent d'Ademar, qui fonda le Prieuré de Souvigni en Bourbonnois l'an 921. ADÉMAR avoit beaucoup de pieté, & fut pére d'AIMOIN, que d'autres nomment GUI Seigneur de Bourbon, qui vivoit en 943, & fut pére d'ARCHAMBAUD, I. de ce nom, en 959. Celui-ci épousa *Rotilde* de Limoges, dont il eut EUDES ou ODON, qui lui succeda vers l'an 1000. ARCHAMBAUD II, son fils, vivoit en 1028, & épousa *Ermengarde*, que Justel surnomme *de S. Maurice*. Guichenon prétend qu'elle étoit de la Maison de Sully. Il en eut trois fils; 1. ARCHAMBAUD III, qui suit; 2. *Aimoin*, Archevêque de Bourges en 1030, après Gauzlin, fils *naturel* du Roi Hugues *Capet*, & mort en 1071; & 3. GÉRAUD, Seigneur de Montluçon, qui fut pére de GUILLAUME, qui de sa femme nommée *Beatrix*, eut 1. ARCHAMBAUD, Seigneur de Montluçon; 2. *Pétronille*, femme de *Guillaume* Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne en 1002; & 3. *Mahaud* ou *Beatrix*, alliée à Archambaud VIII, Sire de Bourbon. ARCHAMBAUD de Montluçon laissa en 1036, un autre ARCHAMBAUD, pére en 1048, de *Jean* de Bourbon de Montluçon, mort sans postérité en 1089.

ARCHAMBAUD III, Sire de Bourbon, qui succéda à son pére ARCHAMBAUD II, vers l'an 1048, épousa *Philippe* d'Auvergne, fille de GUI I, Comte d'Auvergne, & d'*Umberge*, de laquelle il eut ARCHAMBAUD IV, époux d'*Ermengarde* de Sully, qui le rendit pére 1. d'*Archambaud* V, mort sans lignée; 2. d'AIMOIN, Sire de Bourbon, surnommé *Notre Vaché*, lequel, d'*Alsende* ou *Guillemette* de Tonnerre, eut *Archambaud*, mort jeune; & ARCHAMBAUD VI, qui mourut l'an 1171. Ce dernier avoit épousé *Agnès*, fille d'*Humbert* II. dit *le Renforcé*, Comte de Maurienne & de Savoye, & de *Gilles* de Bourgogne. Il en eut ARCHAMBAUD VII, époux d'*Alix* de Bourgogne, fille d'*Eudes* II. de ce nom, Duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne. Il mourut avant son pére en 1169, d'autres disent en 1179. *Alix* prit une seconde alliance avec *Eudes* de Déols, Seigneur de Châteauroux; & étant encore devenue veuve, elle se fit Religieuse à Fontevraud, & mourut après l'an 1201. Les Auteurs modernes parlent diversement des enfans d'*Archambaud* VII. Justel ne lui donne qu'une fille unique, nommée *Mahaud*, & mariée à *Gui* de Dampierre. Guichenon soutient qu'il eut deux filles, *Mahaud*, femme de *Gaucher* de Vienne, Sire de Salins; & *Marguerite*, femme de *Gui* de Dampierre. Du Chêne croit au contraire que *Marguerite* étoit sœur d'*Archambaud* VII, & que *Gaucher* ne gouverna le Bourbonnois que comme Tuteur de sa niéce. Mais des preuves littérales nous apprennent que le même *Archambaud* eut d'*Alix* de Bourgogne une fille unique, nommée diversement *Marie*, *Mahaud* & *Marguerite*, qui épousa 1. *Gaucher* de Vienne, Sire de Salins: 2. *Gui* II. du nom, Seigneur de Dampierre, & Bouteiller de Champagne. Elle mourut le 20 juin de l'an 1218, comme on *le prouve par des actes* qui sont au Prieuré de Montet. *De son dernier époux elle eut* 1. ARCHAMBAUD VIII, qui suit; 2. *Guillaume*, qui épousa *Marguerite* Comtesse de Hainaut & de Flandre, & duquel sont descendus les Comtes de Flandre & de Namur; & 3. *Gui* de Dampierre-Bourbon, Seigneur de Saint-Just. Justel parle encore d'une fille nommée *Isabelle*, mariée à *Guillaume* Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne; & Guichenon fait mention d'une autre nommée *Philippe*, femme de *Gui* VI, Comte de Forez.

ARCHAMBAUD VIII, Sire de Bourbon fils de *Gui* Seigneur de Dampierre, mourut, selon quelques-uns, en 1242, & selon d'autres, en 1238. Il épousa *Béatrix* ou *Mahaud*, fille d'*Archambaud* I, Seigneur de Montluçon, dont il eut 1. ARCHAMBAUD IX, qui suit; 2. *Béatrix*, femme de *Béraud*, dit *le Grand*, Sire de Mercœur; 3. *Marie*, alliée en 1240, à *Jean* I. du nom, Comte de Dreux, & morte en 1274; 4. *Marguerite*, mariée en 1232, à *Thibaud* II. du nom, Roi de Navarre; & 5. *Guillaume* de Bourbon, I. du nom, Seigneur de Becay, qui épousa en 1270, *Isabeau* de Courtenay, fille de *Guillaume* de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne. *Guillaume* de Bourbon étoit pour lors veuf, & il eut de cette Dame, morte en 1294, *Guillaume* II, mort sans postérité de *Mahaud* de Montgascon son épouse.

ARCHAMBAUD IX, Sire de Bourbon, Seigneur de grand mérite, mourut en 1249. Il avoit épousé *Yoland* de Châtillon, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fille de *Gui* de Châtillon I. du nom, Comte de Saint-Paul, & d'*Agnès* de Donzi, héritiére de *Mahaud* de Courtenay, qui l'étoit d'*Agnès* Comtesse de Nevers, premiére femme de *Pierre* II, Seigneur de Courtenay. Il ne laissa de cette alliance que deux filles, *Mahaud* & *Agnès*, qui épousérent les deux fréres. *Mahaud* fut mariée par contract du mois de février 1247, avec *Eudes* de Bourgogne, auquel elle porta les Comtez de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, & elle mourut vers l'an 1262, laissant quatre filles. *Agnès* Dame de Bourbon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, frére d'*Eudes*, tous deux fils de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de sa premiére femme *Yoland* de Dreux. Cette Dame laissa une fille unique, *Béatrix*, mariée à ROBERT de France, tige de la Maison Royale de Bourbon. * Antoine de Laval, *Histoire de la Maison de Bourbon.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Justel, *Histoire d'Auvergne.* Samuel Guichenon, *Histoire de Savoye.* Du Chêne, *Histoire de Bourgogne.* Du Bouchet, *Histoire de Courtenay*, &c. Le Pere Anselme.

DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE.

Cette Maison est non seulement la plus illustre de l'Europe, mais encore la plus ancienne. Le témoignage de divers Auteurs, & les découvertes de quelques habiles Généalogistes du XVII siécle, nous apprennent qu'elle tire son origine de FERREOL I. Préfet du Prétoire des Gaules, tige de nos Rois de la premiére & de la seconde race. Il vivoit au commencement du cinquiéme siécle, & eut de *Papianille*, fille du Consul Afranius Siagrius, 1. TONANGE-FERREOL II; 2. *Rurițius*, Evêque d'Uzez après Probatius; & 3. *Firmin*, qui fut aussi Patrice, connu d'Ennodius & de Sidoine Apollinaire.

TONANGE-FERREOL II. Sénateur & Préfet du Prétoire des Gaules, épousa la fille de l'Empereur Eparchius Avitus, sœur du Comte Ecdicius & de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, & eut divers enfans, dont l'aîné fut FERREOL III, pére 1. d'ANSBERT, qui suit, 2. de *Deuthaire*, Evêque; 3. de saint *Firmin*, Evêque d'Uzez; 4. d'*Aigulphe*, Evêque de Metz; 5. de *Gamard*, dit *Babon*, qui laissa postérité; 6. de *Rulofrey*, dit *Beaue*, pére du Patrice *Mummol*, & 7. de deux filles. On dit que Ferreol III eut ces enfans d'une fille du Roi Clovis.

ANSBERT Sénateur, fils de *Ferreol* III, & Duc d'Austrasie, épousa, à ce qu'on croit, *Blitilde*, fille du Roi *Clotaire* I. dont il eut 1. ARNOUL ou ARNOALDE qui suit; 2. *Ferreol*, Evêque d'Uzez; 3. *Moderic*, Evêque; & 4. sainte *Tarsice* Vierge.

ARNOUL ou ARNOALDE fils d'*Ansbert* eut d'une femme nommée *Dode*, 1. saint ARNOUL, Duc en Austrasie, puis Evêque de Metz, mort vers l'an 640, & qui avant que d'être Evêque, avoit eu de *Dode* son épouse, *Clodulphe* Evêque de Metz; 2. ANCHISE, qui continua la postérité; & 3. selon quelques Auteurs, *Walachise*, pére de saint *Vandrille*, Abbé de Fontenelles.

ANCHISE ou ANSISE fils d'*Arnoul* ou *Arnoalde* fut tué par Gowin en 679, après avoir eu de *Begga*, fille de S. *Pepin le Vieux*, ou de *Landen*, Maire du Palais, PEPIN, dit *le Gros*, Maire du Palais, qui mourut en 714, & qui avoit épousé en premiéres noces *Plectrude*, dont il eut, 1. *Drogon* ou *Dreux*, qui laissa postérité; 2. *Grimoalde*, Maire du Palais; & 3. selon d'autres, *Silvain*, Moine. Depuis il prit encore alliance avec *Alpaïde*, dont il eut 4. CHARLES *Martel*, pére du Roi PEPIN *le Bref*, & tige des Rois de la seconde race; & 5. CHILDEBRAND, qui le fut de ceux de la troisiéme. Frédegaire & son Continuateur expliquent trop clairement cette vérité, pour en pouvoir douter.

CHILDEBRAND fils de *Pepin* dit *le Gros*, est pére de NEBELONG, Comte de Matrie, qui vivoit encore l'an 796.

NEBELONG eut 1. THIEBERT, qui suit; 2. *Aldramne* ou *Aldram*, Comte, en 816; 3. *Childebrand*, qui vivoit en 826; & 4. *Nebelong*, qui laissa un fils de même nom.

THIEBERT ou THEODORET, Comte de Matrie, fils de *Nebelong*, a été connu d'Eginard, de l'Auteur de la Vie de Louis *le Débonnaire*, & de nos anciens Ecrivains d'Annales. Il eut 1. *Eudes* Comte d'Orleans, mort en 834, lequel laissa d'*Ingeltrude*, sœur d'*Adelard*, dit *le Jeune*, Comte du Palais, *Guillaume*, qui eut la tête coupée en 866, & *Ermentrude*, femme du Roi *Charles*; 2. *Guillaume*, qu'on fait Comte de Blois, tué l'an 834, & pére d'*Eudes*, mort sans lignée; 3. ROBERT I, qui suit; 4. *Ingeltrude*, mariée l'an 822, à *Pepin*, I. de ce nom, Roi d'Aquitaine, second fils de *Louis* surnommé *le Débonnaire*, & morte en 838.

ROBERT, I. de ce nom, fils d'*Eudes*, Comte, épousa *Agane*, fille de *Vulfrey*, Comte de Berri, & en eut ROBERT II, & *Adelerme*, Comte de Laon, pére de *Vaudelier*, décapité l'an 892. &c.

ROBERT II, fils de *Robert I*, dit *le Fort*, fut tué par les Normands à Brisserte le 25 juillet de l'an 867, après avoir eu d'*Adélaïde*, crue fille de l'Empereur *Louis*, surnommé *le Débonnaire*, & veuve de *Conrad*, Comte en Allemagne, 1. *Eudes*, qui fut couronné Roi de France, mort à la Fére en Picardie l'an 898; 2. ROBERT III, qui suit; 3. *Richilde*, mariée à *Richard* Comte de Troyes; & selon les Modernes, 4. *Hildebrante*, femme de *Herbert* II, Comte de Vermandois; & 5. une autre fille, alliée à *Emenon* Comte d'Angoulême.

ROBERT III, fils de *Robert* II, sacré Roi de France le 29 juin de l'an 922, fut tué à la bataille de Soissons le 15 de juin 923, laissant HUGUES, & *Emme* alliée à *Raoul* Duc de Bourgogne, couronné Roi de France le 13 juillet de l'an 923, qu'il avoit eu de *Béatrix* de Vermandois son épouse.

HUGUES, fils de *Robert* III, Duc de France & de Bourgogne, surnommé *le Grand*, *le Blanc* & *l'Abbé*, mourut à Dourdan le 16 juin 956. Il épousa 1. *Judith*, fille de *Rotilde*, que l'on croit sœur de *Louis*, dit *le Begue*; 2. l'an 927, *Edilde*, fille d'*Edouard*, surnommé *le Vieil*, Roi des Anglois; 3. *Haduide*, *Hedwige* ou *Avoye*, fille de *Henri* de Saxe, I. du nom, dit l'*Oiseleur*, Roi ou Empereur d'Allemagne. Il eut de cette derniére, 1. HUGUES *Capet*, Roi de France; 2. 3. *Othon*, & *Eudes* dit *Henri*, Ducs de Bourgogne, 4. 5. *Béatrix* & *Emme*. HUGUES, surnommé *Capet*, Roi de France, le premier de nos Monarques de la troisiéme race, a eu des successeurs illustres. *Voyez* FRANCE.

MAISON DE BOURBON.

Voici les Princes de la Royale Maison de Bourbon depuis le Roi S. Louis, dont nous marquerons simplement la succession chronologique, renvoyant leurs principales actions à leurs noms propres.

I. ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont en Beauvaisis, Seigneur de Bourbon, de Charolois, &c. étoit sixiéme fils du Roi S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, & mourut le septiéme février de l'an 1317. Il eut de *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, &c. morte le premier octobre 1310, 1. LOUIS I. qui suit; 2. *Jean* de Clermont, mort en 1316, lequel laissa de *Jeanne*, Dame d'Argies, *Béatrix*, mariée en 1327, à *Jean* I. Comte d'Armagnac; & *Jeanne*, femme de *Jean* I. Comte d'Auvergne; 3. *Pierre*, Grand-Archidiacre de l'Eglise de Paris; 4. *Blanche*, mariée le 25 juin 1303, à *Robert* VII, Comte d'Auvergne, morte en 1304; 5. *Marie*, Prieure de Poissy, morte le 17 mai 1372, & 6. *Marguerite*, femme de *Jean* de Flandre, Comte de Namur, morte en 1309.

II. LOUIS I, Duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. mourut au mois de janvier 1341, & eut de *Marie* de Hainaut, morte en août 1354, 1. PIERRE I, qui suit; 2. *Jacques*, mort jeune le neuviéme septembre 1318; 3. JACQUES de Bourbon, Comte de la Marche, tige des Comtes de ce nom; 4. *Jeanne*, mariée le quatriéme février 1318, à *Guigues* VII, Comte de Forez; 5. *Marguerite*, alliée 1. le sixiéme juillet 1340, à *Jean* II, Sire de Sully; 2. à *Hutin* de Vermeilles, morte en 1362; 6. *Béatrix*, mariée 1. en 1334, à *Jean* de Luxembourg, Roi de Bohême; 2. à *Eudes*, Seigneur de Grancey, morte le jour de Noël de l'an 1383; 7. *Marie*, alliée 1. le 20 décembre 1328, à *Gui* Prince de Galilée, fils aîné de *Hugues* IV, Roi de Cypre; 2. le neuviéme septembre 1347, à *Robert* de Sicile, Prince d'Achaïe & de Tarente, morte en 1387; 8. *Philippe*, mort jeune; & *un Bâtard*, *Gui*, *Seigneur de Cluys*.

III. PIERRE I. Duc de Bourbon, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356, après avoir eu d'*Isabeau* de Valois, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, morte le 26 juillet 1383, 1. LOUIS II, qui suit; 2. *Jeanne*, Reine de France, femme de *Charles* V, dit *le Sage*, née le 23 février 1337, mariée en 1349, morte le sixiéme février 1377; 3. *Blanche*, Reine de Castille, qui la fit empoisonner en 1361; 4. *Bonne*, qui étant veuve de *Godefroi* de Brabant, épousa en août 1355, *Amé* VI, Comte de Savoye, & mourut le 19 janvier 1402; 5. *Catherine*, mariée le 14 octobre 1359, à *Jean* VI, Comte de Harcourt, &c. morte le quatriéme mai 1427; 6. *Marguerite*, mariée le septiéme juin 1368, à *Arnaud-Amanieu*, Sire d'Albret; 7. *Isabelle*, morte sans alliance; & 8. *Marie*, Religieuse, puis Prieure de Poissy, morte le dixiéme janvier 1410. Pierre de Bourbon *eut encore d'une Maîtresse* Jean, *Bâtard de Bourbon*, *Seigneur de Rochefort*, *&c. Chambellan de Jean de France*, *Comte de Poitiers*, *son Lieutenant en Languedoc*, *& Gouverneur du Bourbonnois*, *qui épousa en septembre* 1371, Agnès, *fille de* Pepin *Chaleu*, *Seigneur du Crozet*, *& étoit mort en* 1375.

IV. LOUIS II, Duc de Bourbon, Comte de Clermont, de Forez, &c. né le quatriéme août 1337, mort à Montluçon le 19 août 1410, épousa le 18 août 1371, *Anne* Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Forez, &c. dont il eut 1. JEAN I. qui suit; 2. *Louis*, mort le 12 septembre 1404, âgé de 16 ans; 3. 4. *Isabelle* & *Catherine*, mortes sans alliance. *Il eut aussi d'une fille de qualité* Hector, *Bâtard de Bourbon*, *blessé au siége de Soissons d'un coup d'arbalête*, *dont il mourut le vingtiéme mai* 1414.

V. JEAN I. du nom, Duc de Bourbon, &c. né en mars 1380, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut conduit en Angleterre, où il mourut en janvier 1434, après dix-neuf ans de prison. De *Marie* de Berri son épouse, veuve de *Louis* de Châtillon, III. du nom, Comte de Dunois, & de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, Connétable de France, qu'il épousa le 24 mai 1400, morte en juin 1434, il eut 1. CHARLES I. qui suit; 2. *Louis* mort en 1453; & 3. un autre LOUIS, qui fit *la branche des Comtes de* MONTPENSIER, *rapportée cy-après*. *Il eut encore quatre enfans* naturels, Jean, *Evêque du Puy*, *Abbé de Cluny*, *mort le septiéme décembre* 1485; Alexandre, *noyé à Bar-sur-Aube par Ordre du Roi l'an* 1440; Gui, *mort en* 1442; *&* Marguerite, *mariée en* 1456, *à* Rodrigues *de Villandrado*, *Comte de Ribadéo*, *Gentilhomme d'Angers*.

VI. CHARLES I. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. mourut à Moulins le quatriéme décembre 1456, laissant veuve *Agnès* de Bourgogne son épouse, morte le premier décembre 1476, de laquelle il eut onze enfans; 1. JEAN II, qui suit; 2. *Philippe*, Sire de Beaujeu, mort jeune; 3. *Charles*, Cardinal, Archevêque de Lyon, mort le 13 septembre 1488, *laissant une fille naturelle*, Isabelle, *mariée à* Gilbert *de Chantelot*, *Seigneur de la Chaise*, *morte en* 1497; 4. *Pierre* II, né en novembre 1439, qui prit le titre de Duc de Bourbon après la mort de son frére aîné, & qui mourut le huitiéme octobre 1503, ayant eu d'*Anne* de France, fille du Roi *Louis* XI, morte le quatriéme novembre 1522, *Charles*, mort jeune; & *Susanne*, née le dixiéme mai 1491, mariée le dixiéme mai 1505, à *Charles* III, Duc de Bourbon, Comte de Montpensier, & Connétable de France, morte le 28 avril 1521; 5. *Louis*, Evêque de Liége, tué l'an 1482, par Guillaume de la Marck, Seigneur de Lumain, surnommé *le Sanglier d'Ardenne*, jetté dans la riviére de Meuse, & *laissant trois bâtards*, PIERRE, *tige des Comtes de* BUSSET, dont nous parlerons cy-après; LOUIS, *Bâtard de Liége*, *enfant d'honneur de Charles VIII*, *en* 1491; *&* Jacques, *Chevalier de Rhodes*, *puis Grand-Prieur de France*, *mort le* 27 *septembre* 1527; 6. *Jacques*, Chevalier de S. Michel & de la Toison d'Or, mort le 22 de mai 1468, sans alliance; 7. *Marie*, qui épousa en avril 1437, *Jean* d'Anjou I. de ce nom, Duc de Calabre, & mourut en couches l'an 1448; 8. *Isabelle*, seconde femme de *Charles* Duc de Bourgogne, mariée le 30 octobre 1454, morte à Anvers le 13 septembre 1465, & enterrée dans l'Abbaïe de Saint-Michel de cette ville; 9. *Catherine*, mariée le 18 décembre 1463, à *Adolphe* d'Egmont, Duc de Gueldre; 10. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Châlon I. du nom, Prince d'Orange; & 11. *Marguerite*, alliée en 1472, à *Philippe* II. Duc de Savoye, morte le 24 avril 1483. Charles I *eut encore sept enfans naturels*, *sçavoir*, 1. Louis, *Bâtard de Bourbon*, *Comte de Roussillon en Dauphiné*, *Amiral de France en* 1466, *mort le* 19 *janvier* 1486, *laissant de* Jeanne, *Bâtarde de France*, *fille naturelle du Roi* LOUIS XI, *qu'il avoit épousée en* 1465, *& qui mourut en* 1519, Charles, *Comte de Roussillon*, *qui servit dans l'armée que le Roi envoya dans l'Isle de Métélin en* 1501, *& qui mourut sans enfans d'*Anne *de la Tour de Montgascon*; & Susanne, *Comtesse de Roussillon*, *qui épousa* 1. Jean *de Chabanes*, *Comte de Dammartin*; 2. Charles, *Seigneur de Boulainvillier*; *&* Anne, *Dame de Mirebeau*, *épouse de* Jean III, *Ba-*

ron

ron d'Arpajon; 2. Renaud, *Bâtard de Bourbon, Archevêque de Narbonne, mort l'an* 1482, *laissant deux enfans* naturels, Charles, *Evêque de Clermont, mort le* 24 *fevrier* 1504; & Susanne, *dite* de Bourbon; 3. Renaud, *Prieur de Montverdun en Forez*; 4. Pierre, *Seigneur du Bois Dyoin en Lyonnois, Protonotaire du saint Siége, après avoir été Capitaine & Châtelain de Billy, laissant deux filles* naturelles, Antoinette, *mariée en* 1492, *à* Pierre *Dyanne, Ecuyer, Capitaine & Châtelain du Bois Dyoin*; & Catherine *de Bourbon, mariée la même année à* Pierre *d'Halifaon, Archer de la Garde du Corps du Duc de Bourbon, &c.* 5. Jeanne, *Bâtarde de Bourbon, mariée à* Jean *Seigneur de Fau, Maître d'Hôtel du Roi.* 6. Susanne, *Dame de Tison, épouse de* René *du Bus, Seigneur de Gautiers en Vexin*; 7. Charlotte, *femme d'*Odille *de Semay*.

VII. JEAN, II. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. Pair & Connétable de France, surnommé *le Bon*, mourut le premier avril de l'an 1487, sans laisser d'enfans de ses trois femmes. La première fut *Jeanne* de France, fille puînée du Roi *Charles* VII, qu'il épousa en l'an 1447, morte le quatriéme mai 1482. La seconde fut *Catherine* d'Armagnac, qu'il épousa le 28 avril 1484, morte l'an 1486, accouchant d'un fils nommé *Jean*, mort seize jours après sa naissance. Jean Duc de Bourbon, prit en juin 1487, une troisiéme alliance avec *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jean* II, Duc de Vendôme, morte en 1511. *Il laissa cinq enfans naturels, savoir*, 1. Matthieu, *surnommé* le grand Bâtard de Bourbon, *Seigneur de la Roche-en Rénier & de Bothéon, Amiral & Gouverneur de Guienne & de Picardie, qui servit généreusement dans toutes les guerres des Rois Louis XI & Charles VIII, se trouva à la défaite du Duc de Clèves en* 1487, *combattit vaillamment à la journée de Fornoue en* 1495, *toujours auprès de la personne du Roi, y demeura prisonnier, & vivoit encore en* 1503; 2. CHARLES, *tige des Marquis de* MALAUSE, *mentionnée ci-après*; 3. Hector, *Bâtard de Bourbon, Evêque de Lavaur, puis Archevêque de Toulouse, mort en* 1502; 4. Marie, *Bâtarde de Bourbon, mariée le* 27 *juin* 1470, *à* Jacques *de Sainte-Colombe, Seigneur de Thil en Beaujolois, morte en* 1482; & 5. Marguerite, *mariée le* 24 *octobre* 1462, *à* Jean *de Ferrieres, Seigneur de Presles, Capitaine & Châtelain de Belleperche.*

BRANCHE DE BOURBON-MONTPENSIER.

VI. LOUIS DE BOURBON, troisiéme fils de JEAN I. commença cette branche. Il fut Comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. fut surnommé *le Bon*, & mourut en mai 1486. Il épousa 1. par traité de l'an 1426, *Jeanne* Comtesse de Clermont & Dauphine d'Auvergne, fille unique de *Beraud* III, & de sa premiére femme *Jeanne* de la Tour, laquelle mourut le 26 mai de l'an 1436, n'étant âgée que de 22 ans. Depuis en 1442, 2. *Gabrielle* de la Tour, fille aînée de *Bertrand* V, & il en eut 1. GILBERT qui suit; 2. *Jean*, mort en jeunesse; 3. *Gabrielle*, mariée le neuviéme juillet 1485, à *Louis* II, Sire de la Tremoille, & morte le 31 décembre 1514; & 4. *Charlotte*, mariée le 17 juin 1468, à *Wolfart* de Borsele, Seigneur de Ter-Veere en Zélande, &c. Chevalier de la Toison d'Or.

VII. GILBERT DE BOURBON, Comte de Montpensier, surnommé *le Comte Dauphin* du vivant de son pére, remporta de grands avantages sur le Duc de Bourgogne au combat de Bussy en 1470, & à celui de Cluny. Il fut Lieutenant Général en Poitou sous le Roi Charles VIII, prit sur les Ducs d'Orléans & de Bretagne, Parthenai, Saint-Aubin-du-Cormier, & Dol. En 1494, il fut établi Gouverneur de Paris & de l'Isle de France; suivit le Roi au Royaume de Naples, où il conduisit l'avant-garde; & après la conquête de ce Royaume, il en fut créé Viceroi & Duc de Sesse; mais ayant été attaqué par Ferdinand d'Aragon, il fut contraint de rendre le château neuf de Naples, après cinq mois de siége, & mourut à Pouzzol le cinquiéme octobre 1496, après avoir eu de *Claire* de Gonzague, fille de *Frederic* Marquis de Mantoue, & de *Marguerite* de Baviére, qu'il épousa le 24 février 1481, morte le deuxiéme juin 1503, 1. *Louis*, II. du nom, qui mourut au siége de Naples sans alliance le 14 août 1501, âgé de 18 ans; 2. CHARLES III, Duc de Bourbon, qui suit; 3. *François* Duc de Châtelleraut, tué à la bataille de Marignan le 13 septembre 1515; 4. *Louise* de Bourbon, mariée 1. en juillet 1499, à *André* de Chauvigny, Seigneur de Château-Roux; 2. le 21 mars 1504, à *Louis* de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, morte le cinquiéme juillet 1561; 5. *Renée* de Bourbon, mariée le 26 juin 1515, à *Antoine* Duc de Lorraine, & morte en 1539; & 6. *Anne*, morte sans alliance en Espagne, où elle avoit accompagné Germaine de Foix, Reine d'Aragon.

VIII. CHARLES III, Duc de Bourbon, &c. Connétable de France, né le 27 février 1489, fut tué au siége de Rome le sixiéme mai 1527. Il avoit épousé le dixiéme mai 1505, *Susanne* de Bourbon, fille & héritiére de *Pierre* II, Duc de Bourbon, morte le 28 avril 1521, & il en eut *François* de Bourbon, & deux jumeaux morts jeunes.

BRANCHE DE BOURBON-LA-MARCHE.

III. JACQUES DE BOURBON, I. de ce nom, troisiéme fils de LOUIS, I. du nom, Duc de Bourbon commença cette branche. Il fut Comte de Ponthieu, Seigneur de Montagu, de Condé, &c. & Connétable de France. Ayant été blessé au combat de Brignais, dit *des Tard-venus*, il mourut de ses blessures à Lyon le sixiéme avril 1361. *Voyez* JACQUES de BOURBON, I. du nom. De *Jeanne* de Châtillon-Saint-Paul son épouse, morte en 1371, il eut quatre enfans, 1. *Pierre*, qui mourut en même tems que lui des blessures reçues au combat de Brignais; 2. JEAN qui suit; 3. JACQUES, Seigneur de PREAUX, qui fit branche, *mentionnée ci-après*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Louis* Comte de Beaumont-au-Maine; 2. à *Bouchard VII*, Comte de Vendôme, &c. morte en 1371.

IV. JEAN DE BOURBON, I. du nom, Comte de la Marche, mourut le onziéme de juin de l'année 1393. *Catherine* de Vendôme sa femme, qu'il avoit épousée le 28 septembre 1364, devint héritiére des Comtés de Vendôme, & mourut le premier avril 1412. Elle le rendit pére de six enfans, qui furent 1. JACQUES II, qui suit; 2. LOUIS de Bourbon, Comte de VENDOME, *tige de cette branche*; 3. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CARENCY, *rapportée ci-après*; 4. *Anne*, mariée 1. à *Jean* de Berri, Comte de Montpensier: 2. à *Louis* de Baviére, Seigneur d'Ingolstadt, dit *le Barbu*, laquelle fit son testament en 1404, & mourut à Paris en travail d'enfant; 5. *Marie*, Dame de Cruval en Albigeois, enlevée par *Jean* de Baune, Seigneur de Croix, simple Gentilhomme qu'elle épousa; (Les Princes de la Maison de Bourbon les poursuivirent long tems l'un & l'autre; & quand le Sieur de Croix fut mort, le Comte de la Marche fit enfermer sa sœur au château de Cornette en Albigeois, où elle languit plus de 30 ans. Enfin le Roi Charles VIII, étant informé de cette longue captivité, fit remettre la Princesse en liberté, dont elle ne jouit que deux ans, étant morte en 1460) 6. *Charlotte*, l'une des plus belles Princesses de son tems, mariée le deuxiéme août 1409, à *Jean* II, Roi de Cypre, morte le 13 décembre 1434. *Il laissa aussi un bâtard, nommé* Jean, *Bâtard de la Marche*.

V. JACQUES DE BOURBON, II. du nom, Comte de la Marche, Grand Chambrier de France, mourut Religieux de saint François à Besançon, le 24 septembre 1438. *Voyez* JACQUES II. de Bourbon. Il avoit épousé 1. l'an 1406, *Béatrix* de Navarre, fille de *Charles* III, Roi de Navarre, morte avant l'an 1415, dont il eut *Eleonore*, femme de *Bernard* d'Armagnac, &c: 2. en 1415, *Jeanne II*, Reine de Naples & de Sicile, morte en 1435. *Il laissa un fils naturel, dit* Claude *d'Aix, qui mourut Novice chez les Cordeliers de Dole*.

BRANCHE DE VENDOME, ISSUE DE CELLE de la Marche.

V. LOUIS DE BOURBON, second fils de JEAN de Bourbon, Comte de la Marche, commença cette branche. Il fut Comte de Vendôme & de Chartres, Grand Chambellan & Grand Maître de France, & mourut le 21 décembre 1446. Il avoit épousé 1. le 21 décembre 1414, *Blanche* de Roucy, fille de *Hugues II*. Comte de Roucy, morte le 22 août 1421, sans enfans: 2. le 24 août 1424, *Jeanne* de Laval, fille aînée de *Jean* de Montfort, dit *Gui XII*. Sire de Laval, morte le 18 décembre 1468, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Catherine*, morte sans alliance. *Il laissa aussi un fils naturel*, Jean, *Bâtard de Vendôme, Seigneur de Preaux, né en Angleterre de* Sibylle *de Boston, Angloise. Il fut légitimé en* 1449, *assista au siége de Fronsac en* 1461, *& vivoit en* 1474. *Il épousa* 1. Jeanne d'*Illiers dont il n'eut point d'enfans*: 2. Gilette *Perdrielle, dont il eut* 1. Jean *de Vendôme, Curé de Lunay*, 2. François, *Chanoine & Prevôt de Saint-George de Vendôme*; 3. Jacques *de Vendôme, Ecuyer*; 4. Louise *de Vendôme, mariée à* Jean Des-Loges, *Seigneur de Touche-ronde*; & 5. Mathurine *de Vendôme, mariée à* Pierre *de Montigny, Seigneur de Bauresche, laquelle vivoit en* 1483.

VI. JEAN DE BOURBON, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut le sixiéme janvier 1477, ayant eu huit enfans d'*Elisabeth* de Beauvau, Dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, qu'il épousa le neuviéme novembre 1454, morte en 1474, savoir, 1. FRANÇOIS qui suit: 2. LOUIS, Prince de la Roche-sur-Yon, *tige des Ducs de* MONTPENSIER; 3. *Jeanne* de Bourbon, l'aînée, mariée le troisiéme février 1477, à *Louis* de Joyeuse, Sieur de Botheon, depuis Comte de Grandpré, morte en 1487; 4. *Catherine* de Bourbon, mariée le 10 mai 1484, à *Gilbert* de Chabanes, Seigneur de Curton, vivant encore en 1525; 5. *Jeanne* de Bourbon *la Jeune*, mariée 1. en juin 1487, à *Jean II*, Duc de Bourbon: 2. à *Jean, I.* du nom, Sire de la Tour, & Comte d'Auvergne, le deuxiéme janvier 1495: & 3. par contract du 27 mars 1503, à *François* de la Pause, Baron de la Garde, Seigneur de Chatelles, morte le 22 janvier 1511; 6. *Charlotte*, alliée le 23 février 1489, à *Engilbert* de Cléves, Comte de Nevers, après la mort duquel elle se fit Religieuse à Fontevraud le 18 mai 1515, où elle mourut le 14 décembre 1520; 7. *Renée*, Abbesse de Fontevraud, morte le huitiéme novembre 1534; & 8. *Isabelle*, Abbesse de Caen, morte le 12 juillet 1531. JEAN II *laissa encore deux fils naturels*, JACQUES, *Seigneur de Bonneval*, qui a fait la branche des Seigneurs de LIGNY; & Louis, *né de* Guyonne *Pegué*, dite de Vieux-ville, *qui fut légitimé en* 1499. *Il fut Chanoine de l'église collégiale de Saint-George de Vendôme, Prieur d'Epernon, Conseiller Clerc au Parlement, Evêque d'Avranches vers l'an* 1485, *& mourut le* 21 *octobre* 1510.

VII. FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, né en 1470, mourut à Verceil en Piémont le deuxiéme octobre 1495. Il avoit épousé par traité du huitiéme septembre 1487, *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul, de Conversan, de Marle & de Soissons, Dame d'Enghien, morte le premier avril 1546, dont il eut 1. CHARLES, Duc de Vendôme qui suit; 2. *Jacques*, mort jeune, le 1er août 1491; 3. *François*, Comte de Saint-Paul, né le sixiéme octobre 1491, mort le premier septembre 1545, lequel d'*Adrienne* d'Estouteville, fille unique de *Jean III*, Sire d'Estouteville, qu'il avoit épousée le onziéme février 1534, morte en décembre 1560, eut *François* de Bourbon, II. du nom, Duc d'Estouteville, &c. né le 14 janvier 1536, mort le quatriéme octobre 1546; & *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, née le 30 mai 1539, alliée 1. par contract du 14 juin 1557, à *Jean* de Bourbon Duc d'Enguien: 2. par contract du deuxiéme octobre 1560, à *François* de Cléves Duc de Nevers, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562: 3. par contract du deuxiéme juillet 1563, à *Léonor* d'Orléans, Duc de Longueville, morte le septiéme avril 1601; 4. *Louis*, Cardinal, Archevêque de Sens, né le deuxiéme janvier 1493, mort en 1556; 5. *Antoinette* de Bourbon, née le 25 décembre 1494, mariée à *Claude* de Lorraine, Duc de Guise, morte le 20 janvier 1583; & 6. *Louise*, Abbesse d'Origny, de Sainte-Croix de Poitiers, puis de Fontevraud, née le 19 janvier 1510, morte en 1575.

VIII.

VIII. CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, né le deuxiéme juin 1489, mourut à Amiens le 25 mars 1537. Il avoit épousé en 1513, *Françoise* d'Alençon, veuve de *François* d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, morte le 14 septembre 1550, dont il eut, 1. *Louis*, mort jeune; 2. ANTOINE qui suit; 3. *François*, Comte d'Enguien, né le 23 septembre 1519, mort en l'année 1545, par un accident funeste; 4. *Louis*, mort jeune; 5. *Charles*, Cardinal, Archevêque de Rouen, né le 22 décembre 1523, mort en 1590; 6. *Jean*, né le sixiéme juillet 1528, tué l'an 1559, à la bataille de Saint-Quentin, sans avoir eu d'enfans de *Marie* de Bourbon Duchesse d'Estouteville, *laissant seulement un fils* naturel *ne devant Bourges, en* 1560; 7. LOUIS, qui a fait la branche des Princes de CONDÉ; 8. *Marie*, née le 29 octobre 1515, promise à *Jacques V*, Roi d'Ecosse, & morte avant la célébration du mariage, le 28 septembre 1538, à la Fére; 9. *Marguerite*, née le 26 octobre 1516, alliée à *François* de Cléves I. du nom, Duc de Nevers, morte le 20 octobre 1589; 10. *Magdelaine*, née le troisiéme février 1520, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers; 11. *Catherine*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte à Paris l'an 1594; 12. *Renée*, née le sixiéme février 1527, Abbesse de Chelles, où elle mourut le neuviéme février 1583; & 13. *Eléonore*, née le 18 janvier 1532, Abbesse de Fontevraud, morte le 26 mars 1610, en sa 79 année. Charles, Duc de Vendôme *eut aussi de* Nicole *de Board de la ville de Gand, un fils naturel nommé* Nicolas Charles *de Bourbon & de Board, qui vivoit en* 1565, *& qui de* Jeanne *de Bordeix & de Naberge eut* Jacques; Michel-Charles; Nicolas; Christophle; Marguerite; & Jeanne *de Bourbon-Board.*

IX. ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, né le 22 avril 1518, fut Roi de Navarre & Prince de Béarn par sa femme, & mourut le 17 novembre 1562, de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. De *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre, fille unique & héritiére de *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, qu'il avoit épousée le 20 octobre 1548, & qui mourut le neuviéme juin 1572, il eut 1. *Henri* Duc de Beaumont, qui ne vécut pas un an & qui fut étouffé, en dormant; 2. HENRI IV, qui commença la *branche royale de* FRANCE, dont la postérité est rapportée à l'article des Rois de France; (*Voyez* France) 3. *Louis-Charles*, Comte de la Marche, né le 19 février 1554, mort la même année, par l'imprudence de sa nourrice; 4. *Catherine*, née le septiéme février 1558, mariée le 30 janvier 1599, à *Henri* de Lorraine, Duc de Bar, morte le 13 février 1604. *Il eut aussi un fils naturel, de* Louise *de la Bérandiére Damoiselle de Rouet, nommé* Charles, *Evêque de Comminge, puis de Leictoure, enfin Archevêque de Rouen, Abbé de Marmoutier, & Chancelier des Ordres du Roi, mort après le Roi son frére en* 1610.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ,
sortie de celle de Vendôme.

IX. LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conty, Comte de Soissons, & Gouverneur de Picardie, né le septiéme mai 1530, le septiéme fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme commença cette branche, & fut tué à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569. Il avoit épousé le 22 juin 1551, *Eléonore* de Roye, dont il eut 1. HENRI I. qui suit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. *François*, Prince de Conty, mort le troisiéme août 1614, sans laisser d'enfans de ses deux mariages, ayant épousé en janvier 1582, *Jeanne* de Coësme, Dame de Bonnestable, morte le 26 décembre 1601: 2. puis en 1605, *Louise-Marguerite* de Lorraine, fille de *Henri* I. Duc de Guise, morte le 30 avril 1631, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Marie*, morte en 1610, douze jours après sa naissance, de sorte qu'il *laissa seulement un bâtard*, Nicolas, *dit* de Gramont, *Abbé de Bossac, mort en* 1648; 4. *Charles* Cardinal de Bourbon Archevêque de Rouen, né le 30 mars 1562, mort le 30 juillet 1594; 5. *Louis*, jumeau de *Charles*, mort jeune; 6. 7. 8. *Marguerite*, *Magdelaine* & *Catherine*, mortes en enfance. La Princesse de Condé étant morte le 23 juillet 1564, Louis prit une seconde alliance le huitiéme novembre 1565, avec *Françoise* d'Orléans-Longueville, morte le onziéme juin 1610, dont il eut CHARLES de Bourbon, qui a fait *la branche des Comtes de* SOISSONS, *rapportée cy-après*; *Louis* & *Benjamin*, morts jeunes.

X. HENRI de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Duc d'Enguien, né le 29 décembre 1552, mourut de poison à Saint-Jean d'Angeli le cinquiéme mars 1588. Il avoit épousé en juillet 1572, *Marie* de Cléves, Marquise de l'Isle, fille de *François* I, Duc de Nevers, & de *Marguerite* de Bourbon, morte le 30 octobre 1574, en accouchant de *Catherine*, morte le 30 décembre 1595: 2. le 16 mars 1586, *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, morte le 28 août 1629, dont il eut HENRI II. qui suit; & *Eléonore* de Bourbon, mariée en 1606, à *Philippe-Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, morte sans lignée le 20 janvier 1619.

XI. HENRI de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du sang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Enguien, né le premier septembre 1588, mourut le 26 décembre 1646. Il avoit épousé le troisiéme mars 1609, *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, morte le deuxiéme décembre 1650, dont il eut outre trois fils morts jeunes, 1. LOUIS II, qui suit; 2. ARMAND, Prince de CONTY, qui a fait *la branche des Princes de* CONTY, *rapportée cy-après*; & 3. *Anne-Geneviéve* de Bourbon, née le 27 août 1619, mariée le deuxiéme juin 1642, à *Henri* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, morte le 15 avril 1679.

XII. LOUIS de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, si illustre par son courage & par ses victoires, né le huitiéme septembre 1621, mourut le onziéme décembre 1686. Il épousa le onziéme février 1641, *Claire-Clémence* de Maillé Marquise de Brezé, morte le 16 avril 1694, dont il eut 1. HENRI-JULES de Bourbon, qui suit; 2. *Louis*; & 3. une fille, morte en enfance.

XIII. HENRI-JULES de Bourbon, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, né à Paris le 29 juillet 1643, mourut le premier avril 1709. Il avoit épousé le onziéme décembre 1663, *Anne* de Baviére, seconde fille d'*Edouard* de Baviére, Prince Palatin du Rhin, & d'*Anne* de Gonzagues-Cléves, morte le 23 février 1723, en sa 75 année, de laquelle il eut 1. *Henri* Duc de Bourbon, né le huitiéme novembre 1667, mort le huitiéme juillet 1670; 2. LOUIS, Duc de Bourbon, qui suit; 3. *Henri* Comte de Clermont, né le troisiéme juillet 1672, mort le sixiéme juin 1675; 4. *Louis-Henri*, Comte de la Marche, puis de Clermont, après son frére, né le neuviéme novembre 1673, mort le 21 février 1677; 5. *Marie-Thérése* de Bourbon, née le premier février 1666, mariée le 29 juin 1680, à *François-Louis* de Bourbon, Prince de Conty; 6. *Anne*, Demoiselle d'Enguien, née le onziéme novembre 1670, morte le 27 mai 1675; 7. *Anne-Marie-Victoire*, Demoiselle de Condé, née le onziéme août 1675, morte le 23 octobre 1700; 8. *Anne-Louise Benédicte* de Bourbon, née le huitiéme novembre 1676, qui épousa le 19 mars 1692, *Louis-Auguste* de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine, Prince de Dombes, &c; 9. *Marie-Anne*, Demoiselle de Montmorency, puis d'Enguien, née le 24 février 1678, mariée le 15 mai 1710, à *Louis-Joseph* Duc de Vendôme, morte le deuxiéme avril 1718; 10. N. Demoiselle de Clermont, née le 17 juillet 1679, morte le 17 septembre 1680, sans être nommée. *Il eut aussi une fille naturelle*, Julie *de Bourbon, Demoiselle de Châteaubriant, née vers l'an* 1668, *légitimée par lettres du mois de juin* 1692, *mariée le sixiéme mars* 1696, *à* Armand *de Madillan de l'Esparre, Marquis de Lassay, morte le dixiéme mars* 1710.

XIV. LOUIS Duc de Bourbon, Prince du sang, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, né le onziéme octobre 1668, épousa le 24 juillet 1685, *Louise-Françoise* légitimée de France, fille du Roi Louis XIV, & mourut subitement à Paris le quatriéme mars 1710. Il a eu pour enfans, 1. LOUIS-HENRI, qui suit; 2. *Charles*, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né le 19 juin 1700; 3. *Louis* Comte de Clermont, né le 15 juin 1709, Abbé du Bec, de Saint-Claude en Franche-comté, de Marmoutier & de Châlis; 4. *Marie Gabrielle-Eléonore*, née le 22 décembre 1690, Religieuse à Fontevraud en mai 1707, puis Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs-lez Paris en 1723; 5. *Louise-Elisabeth*, née le 22 novembre 1693, mariée le quatriéme juillet 1713, à *Louis-Armand* de Bourbon, Prince de Conty; 6. *Louise-Anne*, née le 23 juin 1695; 7. *Marie-Anne*, née le 16 octobre 1697; 8. N. née le 15 janvier 1703; & 9. *Thérése-Alexandrine* de Bourbon, née le 15 septembre 1705.

XV. LOUIS-HENRI Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, né le 18 août 1692, épousa le quatriéme juillet 1713, *Marie-Anne* de Bourbon fille de *François-Louis*, de Bourbon, Prince de Conty, morte sans postérité le 21 mars 1720.

BRANCHE DE BOURBON-CONTY,
sortie de celle de Condé.

La branche des Princes de Conty a commencé par le second fils de HENRI de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé. Ce fut ARMAND qui suit.

XII. ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, mourut le 10 février 1666, (*Voyez* ARMAND) laissant d'*Anne-Marie* Martinozzi, morte le quatriéme février 1672; 1. *Louis* de Bourbon, Prince de Conty, né le quatriéme avril 1661, & mort le neuviéme novembre 1685, sans enfans de *Marie-Anne* légitimée de France, fille du Roi LOUIS XIV; & FRANÇOIS-LOUIS qui suit.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, puis Prince de Conty, Lieutenant Général des armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, né le 30 avril 1664, épousa le 29 juin 1688, *Marie-Thérése* de Bourbon sa cousine, fille de *Henri Jules* de Bourbon, Prince de Condé, & mourut le 22 février 1709. Il eut pour enfans, 1. N. de Bourbon, né le 18 novembre 1693, mort le 22 du même mois; 2. *N.* Prince de la Roche-sur-Yon, né le premier décembre 1694, mort le 25 avril 1698; 3. LOUIS-ARMAND, qui suit; 4. *Louis-François* de Bourbon, Comte d'Alais, né le 17 juillet 1703, mort le 21 janvier 1704; 5. *Marie-Anne* de Bourbon, née le 18 avril 1689, mariée le quatriéme juillet 1713, à *Louis-Henri* Duc de Bourbon, morte le 21 mars 1720; 6. *Louise-Adelaïde* de Bourbon, née le deuxiéme novembre 1696; & 7. N. de Bourbon, née le 19 novembre 1697, morte le 13 août 1699.

XIV. LOUIS-ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Haut & Bas Poitou, & Général de la Cavalerie, né le dixiéme novembre 1695, a épousé le quatriéme juillet 1713, *Louise-Elisabeth* de Bourbon, fille de *Louis* Duc de Bourbon, dont il eut 1. N. de Bourbon, Comte de la Marche, né la nuit du 27 au 28 mars 1715, mort le 31 juillet 1717; 2. *Louis* Comte de la Marche, né le 12 avril 1717; 7. N. Duc de Mercœur, né le 20 août 1720, mort le 12 mai 1722, & N. de Bourbon, Comte d'Alais, né le cinquiéme février 1722.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS,
sortie de celle de Condé.

La branche des Comtes de Soissons fut commencée par CHARLES de Bourbon qui suit.

X. CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, fils puîné de LOUIS I, Prince de Condé, né le troisiéme novembre 1566. Il mourut le premier novembre 1612, laissant d'*Anne* Comtesse de Montafié, morte le 17 juin 1644, 1. LOUIS de Bourbon qui suit; 2. *Louise*, mariée en 1617 à *Henri* d'Orléans, Duc de Longueville, morte le neuviéme septembre 1637; 3. *Marie*, née le troisiéme mai 1606, alliée le sixiéme janvier 1625, à *Thomas-François* de Savoye, Prince de Ca-

rignan, morte le troisiéme juin 1692; 4. *Charlotte-Anne*, née en 1608, morte en 1623; & 5. *Elisabeth*, morte en enfance en 1611. *Il eut encore deux filles naturelles*, Charlotte, *Abbesse de Maubuisson, morte en octobre* 1626; *&* Catherine, *Abbesse de la Perrine, morte vers l'an* 1650.

XI. Louis de Bourbon, Comte de Soissons & de Clermont, né le onziéme mai 1604, fut tué à la bataille de la Marfée près de Sédan le fixiéme juillet 1641, n'ayant eu qu'*un fils naturel*, Louis-Henri, *Chevalier de Soissons, Abbé de la Couture, qui quitta ses Bénéfices, prit le titre de Prince de Neuf-Châtel, & le septiéme octobre* 1694, épousa Angélique-Cunegonde de *Montmorency-Luxembourg. Il mourut le huitiéme février* 1703, *laissant* Louise-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, née en octobre* 1696, *mariée le* 24 *février* 1710, *à* Charles-Philippe *d'Albert, Duc de Luynes; morte le onziéme janvier* 1721, *âgée de* 24 *ans, &* Marie-Anne-Charlotte *de Bourbon, née le* 26 *septembre* 1701, *morte le* 23 *août* 1711.

BRANCHE DES PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, *Ducs de Montpensier, sortie de celle de Condé.*

VII. Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c. second fils de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut vers l'an 1520. Il avoit épousé le 21 mars 1504, *Louise* de Bourbon, Comtesse de Montpensier, fille aînée de *Gilbert* de Bourbon, morte le cinquiéme juillet 1561, dont il laissa 1. LOUIS II, qui fuit; 2. *Charles*, Prince de la Roche-sur-Yon, mort le fixiéme octobre 1565, ayant eu de *Philippe* de Montespedon, veuve de *René* Seigneur de Montéjan, Maréchal de France, morte le 31 octobre 1577, *Henri* de Bourbon, Marquis de Beaupreau, mort d'une chûte de cheval, dans un Tournois qu'il fit à Orléans en décembre 1560. Le Duc de Montpensier eut aussi une fille, 3. *Susanne* de Bourbon, mariée le 29 novembre 1529, à *Claude*, I. du nom, Sire de Rieux, morte en février 1570.

VIII. Louis de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier, surnommé *le Bon*, né le dixiéme juin 1513, mourut le 23 décembre 1582. Il épousa 1. l'an 1538, *Jacqueline* de Longwic, Comtesse de Bar-sur-Seine, fille de *Jean* Seigneur de Givry, morte le 28 août 1561, & il en eut 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Françoise*, mariée par contract du 16 février 1558, à *Henri-Robert* de la Mark, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, morte en 1587; 3. *Anne*, mariée par contract du fixiéme septembre 1561, à *François* de Cléves, II. du nom, Duc de Nevers, morte en 1572; 4. *Jeanne*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, puis du Jouare morte le fixiéme mars 1624; 5. *Charlotte*, Abbesse de Jouare, d'où elle sortit en 1571, pour se retirer chez le Prince Palatin, ensuite dequoi elle épousa le 12 juin 1574, *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, & mourut à Anvers le fixiéme mai 1582; & 6. *Louise*, Abbesse de Faremoutier, morte en février 1586. Il épousa 2. le quatriéme février 1570, *Catherine* de Lorraine, fille de *François* Duc de Guise, morte le fixiéme mai 1596, sans enfans.

IX. FRANÇOIS de Bourbon, Duc de Montpensier, &c. mourut le quatriéme juin 1592, ayant eu de *Renée* d'Anjou, Marquise de Mézières, Comtesse de Saint-Fargeau, qu'il avoit épousée en 1566, & qui mourut en la fleur de son âge, un fils unique, qui fut HENRI qui fuit.

X. HENRI de Bourbon, Duc de Montpensier, né le 12 mai 1573, mort le 27 février 1608, laissa de *Henriette-Catherine* Duchesse de Joyeuse, morte le 25 février 1656, *Marie* de Bourbon, mariée le fixiéme août 1626, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, morte le quatriéme juin 1627.

BRANCHE DE BOURBON-CARENCY, *sortie de celle de la Marche.*

V. JEAN de Bourbon, Seigneur de Carency en Artois du Buquoy, de l'Ecluse, & de Duisant, Chambellan du Roi Charles VI, commença cette branche. Il étoit fils de JEAN de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* Comtesse de Vendôme, & mourut avant l'an 1458. Il épousa 1. *Catherine* d'Artois, seconde fille de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, & de *Marie* de Berri, dont il n'eut point d'enfans: 2. il épousa en 1422, *Jeanne* Vendômois, qu'il avoit entretenue durant quelque tems, du vivant de son mari *Gervais* Roussart, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de l'Ecluse, dit *le Brillé*; 2. 3. *Jean* & *Jeanne*, nez avant le mariage; & ensuite 4. *Pierre*, Seigneur de Carency, mort sans enfans, de *Philippe* de Plaines, *laissant seulement une fille naturelle nommée* Catherine *de Bourbon, mariée en* 1469, *à* Bertrand *de Salemare, Seigneur de Ressis, Chevalier de l'Ordre du Roi*; 5. JACQUES, qui fuit; 6. PHILIPPE, Seigneur de Duisant, qui fit branche; 7. 8. 9. *Eléonore*, *Catherine* & *Andriette*, mortes dans leur jeunesse.

VI. JACQUES de Bourbon, Seigneur d'Aubigny, de Rochefort, du Buquoy & de Carency, mort depuis 1493, épousa vers l'an 1451, *Antoinette* de la Tour, fille d'*Annet* de la Tour, III. du nom, Seigneur d'Oliergues, & veuve de *Jacques* Aubert Seigneur de Monteil, dont il eut 1. CHARLES, qui fuit; & 2. *Jean*, Seigneur de Rochefort & d'Arson, mort sans postérité de *Jeanne*, fille unique de *Jacques* de l'Isle, Seigneur du Fréne, & de *Catherine* de Neuville.

VII. CHARLES de Bourbon, Seigneur de Carency, du Buquoy, épousa 1. par contract du 15 janvier 1468, *Didiere* de Vergy, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Fonvent: 2. par contract du huitiéme novembre 1481, *Antoinette* de Chabannes, fille de *Geofroi*, Seigneur de Charlus, desquelles il n'eut point d'enfans; & prit une troisiéme alliance le 18 avril 1495, avec *Catherine*, fille puînée de *Bertrand* d'Alégre, Baron de Buffet; & il en eut 1. *Bertrand*, tué à la bataille de Marignan l'an 1515; 2. *Jean*, mort sans postérité; 3. *Louise*, qui mourut sans alliance; & 4. *Isabeau* de Bourbon, mariée le 22 février 1516, à *François* d'Escars, Seigneur de la Vauguyon.

BRANCHE DE BOURBON-DUISANT, *sortie de celle de Carency.*

VI. PHILIPPE de Bourbon, Seigneur de Duisant, fils de JEAN, Seigneur de Carency, épousa *Catherine* de Lalain, fille de *Sanche* de Lalain, Seigneur de Sobersat. Il vivoit encore en 1477, & sa pére 1. d'ANTOINE, qui fuit; & 2. de *Jeanne*, mariée le 29 janvier 1489, à *François* Kollin, Seigneur d'Aimeries & de Beauchamp.

VII. ANTOINE de Bourbon, Seigneur de Duisant, épousa *Jeanne* de Habart, fille de *Pierre*, Seigneur de Gournay, dont il eut 1. *Pierre*, mort à la fleur de son âge; & 2. PHILIPPE, qui fuit.

VIII. PHILIPPE de Bourbon, II. du nom, Seigneur de Duisant, s'attacha au Connétable de Bourbon Charles III, suivit sa destinée, & mourut sans postérité.

BRANCHE DE BOURBON-PREAUX, *sortie de celle de la Marche.*

IV. JACQUES de Bourbon, I. du nom, troisiéme fils de JACQUES de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, fut Seigneur d'Argies, de Préaux, & Grand Bouteiller de France. Il assista à la prise d'Ardres sur les Anglois l'an 1377, suivit le Roi Charles VI, au voyage de Flandre en 1382, fut fait Grand Bouteiller de France en 1389, & mourut avant l'an 1417. Il avoit épousé en octobre 1397, *Marguerite*, fille & héritiére de *Pierre*, Seigneur de Preaux, & de *Blanche* Crépin, Dame de Dangu & de Thuri, morte avant l'an 1417, & il en eut 1. *Louis*, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2. PIERRE, qui fuit; 3. *Jacques*, II. du nom, Baron de Thuri, Bénéficier, puis marié en 1417, à *Jeanne* de Montagu, fille de *Jean* Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître de France, après la mort de laquelle il se fit Celestin l'an 1421, puis Cordelier, & fut assassiné au retour de Rome, avant l'an 1429; (*Voyez* JACQUES) 4. *Charles*, Archidiacre de Sens; 5. *Jean*; & 6. *Marie*, qui hérita de ses fréres.

V. PIERRE de Bourbon, Seigneur de Préaux, épousa *Elisabeth* de Montagu, veuve de *Jean*, VI. du nom, Comte de Roucy, & fille aînée de *Jean* de Montagu, Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître de France, & mourut sans enfans en novembre 1422.

Voilà quels ont été les Princes de cette auguste Maison, dont Balde, un des plus fameux Jurisconsultes du XIV siécle, disoit, *Si in Francia moreretur tota domus Regia, & extaret unus de sanguine antiquo, puta de domo* BORBONIA, *& non esset alius proximior, ipse quod esset in millesimo gradu, tamen jure sanguinis & perpetua consuetudinis succederet in Regno Francorum.*

SEIGNEURS DE LIGNY, ET DE RUBEMPRÉ, *Bâtards de Bourbon-Vendôme.*

VII. JACQUES *Bâtard* de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Vauçay & de Ligny, Gouverneur de Valois & du Vendômois, Capitaine d'Arques, & Bailli de Vermandois, *fils naturel* de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut le premier octobre 1524, ayant eu de *Jeanne* de Rubempré, qu'il avoit épousée par contract du septiéme Décembre 1505, 1. CLAUDE, qui fuit; 2. ANDRÉ de Vendôme, Seigneur de Rubempré, Gouverneur d'Abbeville, qui se trouva aux batailles de Cérisoles & de Saint-Quentin, qui épousa 1. *Anne* de Benserade, fille de *Louis*, Seigneur de Rieux, & de *Marguerite* de Boufflers: 2. le 18 septembre 1560, *Anne* de Roncherolles, fille de *Philippe*, Baron du Pont-Saint-Pierre, & qui mourut après 1576, laissant de sa premiére femme *Jean*, mort jeune; & de la seconde *Charles* de Vendôme, Seigneur de Rubempré, Gouverneur de Rue, mort en 1595; *Louis*, Seigneur de Grainville & de Rubempré, mort sans alliance en 1598; *Marguerite*, alliée en décembre 1596, à *Jean* de Monchy, Seigneur de Moncavrel; *Magdelaine*, alliée à *Jean* Seigneur de Gonnelieu; *Marie* & *Marguerite*, Religieuses; 3. *Jean*, Abbé de Cuissi, mort le neuviéme novembre 1571; 4. *Jacques*, Grand Archidiacre de Rouen; 5. *Catherine*, femme de *Jean* d'Estrées, Grand-Maître de l'Artillerie; 6. *Jeanne*, Abbesse de Saint-Etienne de Reims; & 7. *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Etienne de Reims, morte le 25 août 1568.

VIII. CLAUDE de Vendôme, Seigneur de Ligny, Gouverneur de Dourlens, mort l'an 1595, âgé de quatre-vints ans, avoit épousé le 20 juin 1542, *Antoinette* de Bours, Vicomtesse de Lambercourt, & morte le septiéme Janvier 1585, dont il eut 1. *Antoine*, Vicomte de Lambercourt, Gouverneur de Dourlens, tué à Paris en 1594; 2. *Claude*, Dame de Ligny & de Lambercourt, mariée à *Jean* IV, Sire de Rambures, morte en 1620; & 3. *Anne*, épouse de *Claude* de Créquy, Seigneur de Hémond. *Il laissa aussi un Bâtard*, Jacques *de Vendôme, Seigneur de Lévigny, qui épousa* Louise *de Goy, dont il eut* François; *&* Charles, *Seigneur de Bretancourt; & autres enfans.*

MARQUIS DE MALAUSE, BATARDS DE BOURBON.

VIII. CHARLES, *Bâtard* de Bourbon, Baron de Caudes-Aigues, &c. Sénéchal de Toulouse & de Bourbonnois, fils *naturel* de JEAN II, Duc de Bourbon, Connétable de France, suivit Charles VIII en Italie, à la tête d'une compagnie de Gendarmes en 1494, & mourut le huitiéme septembre 1502. De sa femme *Louise* du Lion, fille & héritiére de *Gaston* du Lion, Seigneur de Malause, Sénéchal de Toulouse, & de *Jeanne* Vicomtesse de Lavedan, il eut 1. *Hector* de Bourbon, Vicomte de Lavedan, qui défendit contre les Anglois Bray-sur-Somme, & Corbie en 1523, fut fait prisonnier à la journée de Pavie en 1525, & mourut sans enfans

d'Ai-

d'*Aimée* d'Anjou, fille de *René*, Seigneur de Méziéres; 2. JEAN, qui fuit; 3. JACQUES, Baron de Baſien, *qui laiſſa poſtérité*; & 4. *Gaſton*.

IX. JEAN de Bourbon, Vicomte de Lavedan, Baron de Malauſe & de Barbaſan, épouſa 1. en 1529, *Antoinette* d'Anjou, fille de *René*, Seigneur de Méziéres, dont il eut 1. ANNE, qui fuit; & 2. MANAUD, *mentionné ci-après*: 2. *Françoiſe* de Silly, fille de *François*, Seigneur de Lonray, Bailli de Caen, dont il eut 3. HENRI, *dont il ſera parlé après ſes freres*; 4. *Marie*, alliée en 1586, à *Jean* Guichard, Seigneur du Peré en Vendômois; 5. *Louiſe*, Abbeſſe de Fontevraud, morte le onziéme janvier 1637, âgée de 89 ans; 6. *Jeanne*, Abbeſſe de la Régle en Limoſin, puis de la Trinité de Poitiers; & 7. *Françoiſe*, épouſe de *Bertrand* de Larmandit, Seigneur de Longa.

X. ANNE de Bourbon, Vicomte de Lavedan, épouſa 1. *Jeanne* d'Abeſac de la Douſe: 2. *Catherine* de Terſac de Monbéraut. Du premier lit il eut 1. JEAN-JACQUES, qui fuit; 2. *Catherine*, épouſe d'*Antoine* de Begole; 3. *Jeanne*, alliée le 22 ſeptembre 1586, à *Guillaume* Seigneur de Montvalat; & 4. *Magdelaine* de Bourbon, mariée à *Louis* de la Carme, près de Rendan.

XI. JEAN-JACQUES de Bourbon, Vicomte de Lavedan, fut marié 1. à *Catherine* de Bourbon-Baſien ſa parente: 2. à *Marie* de Gontaut Saint-Geniès, & mourut ſans enfans.

X. MANAUD de Bourbon, Baron de Barbaſan, épouſa *Anne* de Caſtelnau de Coarraſe, fille de *N.* Seigneur de la Loubère, dont il eut ANNE, qui fuit.

XI. ANNE de Bourbon, Baron de Barbaſan, s'allia avec *Andrée*, fille d'*Armand* Baron d'Antin, Sénéchal de Bigorre, dont il eut 1. *Catherine*, femme de *Roger* de Cominge, Comte de Péguilhem: 2. *Jeanne*, épouſe du Seigneur de Doulhac; 3. *Magdelaine*, alliée au Seigneur de l'Eſpoilly en Bigorre; & 4. *Anne*, femme du Seigneur de Gonnès.

X. HENRI de Bourbon, I. du nom, troiſiéme fils de JEAN, hérita de ſes freres, fut Vicomte de Lavedan, Baron de Malauſe, & Lieutenant Général des Gendarmes du Roi Henri IV, pour lequel il combattit à la bataille d'Iſſoire en 1590, & mourut en 1611. Il avoit épouſé en 1571, *Françoiſe* de Saint-Exupéry, fille & héritiére de *Gui* Seigneur de Miremont en Auvergne, morte en 1613, dont il eut 1. GUI-HENRI, qui fuit; 2. 3. *Elie* & *Jacques*, morts jeunes; 4. *Magdelaine*, mariée le 13 août 1595, à *François* de Cardaillac, Baron de la Chapelle-Marival: 5. & *Françoiſe*, alliée le troiſiéme août 1605, à *Bertrand* de Peyronenc, Seigneur de Chamaran en Quercy.

XI. GUI-HENRI de Bourbon, II. du nom, Marquis de Malauſe, & Vicomte de Lavedan, fit le troiſiéme octobre 1647, en ſa ſoixante-dixiéme année, abjuration du Calviniſme, & mourut le 31 décembre ſuivant. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Châlons, Dame de la Caſe en Albigeois, dont il eut 1. LOUIS, qui fuit; 2. *Magdelaine*, mariée 1. à *Jacques* d'Eſcars, II. du nom, Marquis de Merville: 2. à *Jean* de Mourlhon, Comte de Quaillus, morte en ſeptembre 1638; & 3. *Victoire* de Bourbon, femme d'*Armand* d'Eſcodéca, Marquis de Mirambeau & de Pardaillan, décédée en août 1644.

XII. LOUIS de Bourbon, Marquis de Malauſe, & Vicomte de Lavedan, mourut le premier ſeptembre 1667, en ſa ſoixantiéme année. Il avoit épouſé 1. le 20 août 1638, *Charlotte*, fille de *François*, Marquis de Kerveno en Bretagne, morte en 1647, ayant eu deux enfans morts jeunes: 2. en 1653, *Henriette*, fille aînée de *Gui-Aldonce* de Durfort, Marquis de Duras, & d'*Eliſabeth* de la Tour-Bouillon, dont il eut 1. GUI-HENRI, qui fuit; *Armand*, Marquis de Miremont, qui ſe retira en Angleterre à cauſe de la Religion, & étoit en Hollande en 1714; 3. *Louis*, Marquis de la Caſe, Enſeigne des Gardes du Corps de Guillaume III, Roi d'Angleterre, tué à la bataille de la Boyne en Irlande en 1690; 4. *Charlotte*, Réfugiée en Angleterre; & 5. *Henriette* de Bourbon, Demoiſelle de la Caſe.

XIII. GUI-HENRI de Bourbon, III. du nom, Marquis de Malauſe & Vicomte de Lavedan, Colonel du régiment de Rouergue, Brigadier des armées du Roi, après avoir ſervi ſous le Maréchal de Turenne ſon grand oncle, ſe fit Catholique en 1678, & mourut le 18 août 1706, en ſon Comté de la Caſe, âgé de cinquante-deux ans. Il avoit épouſé 1. *Marie-Hyacinthe* Mitte-Chévriers de Saint-Chaumont, dont il eut une fille: 2. en 1692, *Marie-Louiſe-Françoiſe* Bérenger de Montmouton, dont il eut trois fils & une fille.

COMTES DE BUSSET, BATARDS DE BOURBON.

VIII. PIERRE de Bourbon, dit *le Bâtard de Liége*, Seigneur de Buſſet, étoit fils de LOUIS Evêque de Liége, cinquiéme des enfans de CHARLES I, Duc de Bourbon. On prétend que ſon pére, avant que d'être Evêque, l'avoit eu d'une Princeſſe de la Maiſon de Gueldre, & que ce fut ſur la bonne foi du mariage. Quoi qu'il en ſoit, Pierre eut une modique penſion viagére, & mourut en 1529. Il épouſa pourtant *Marguerite* d'Alégre, Dame de Buſſet, fille aînée de *Bertrand* d'Alégre, Seigneur de Buſſes en Auvergne, dont il eut 1. PHILIPPE, qui fuit; 2. *Suſanne*, épouſe de *Jean* d'Albret, Baron de Mioſſens, Gouvernante de la perſonne du Roi Henri IV, pendant ſa jeuneſſe; & 3. *Iſabelle*, mariée 1. à *Jean* de la Queille, Seigneur de Fleurat: 2. à *François* de Chauvigny, Seigneur de Blot.

IX. PHILIPPE de Bourbon, Seigneur de Buſſet, ſervit les Rois François I, & Henri II, dans leurs guerres, & fut tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557. Il épouſa *Louiſe* Borgia, fille unique de *Céſar* Duc de Valentinois, & veuve de *Louis* II, Seigneur de la Tremoille, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune le ſeptiéme mars 1534; 2. CLAUDE, qui fuit; 3. *Jean*, Seigneur de la Motte-Feuilly & du Monet, qui d'*Eucharistie* de la Broſſe-Morlet, eut N. de Bourbon, femme de N. de la Mouſſe, Seigneur de Plaiſance; & *Gilberte*, épouſe de *Joachim* de Chabanes-Saigne, Seigneur de Trulli; 4. *Jérôme* de Bourbon, Seigneur de Monet, mort ſans enfans de *Jeanne* de Rollet, fille de *Martin*, Sieur de Brugeau; 5. *Marguerite*, mariée à *Jean* Baron de Pierre-Buffiére; & 6. *Catherine*, morte ſans alliance.

X. CLAUDE de Bourbon, I. du nom, Comte de Buſſet, Gouverneur de Limoſin, ſervit dignement le Roi Charles IX, & mourut après l'an 1584, ayant eu de *Marguerite* de la Rochefoucault, fille d'*Antoine*, Baron de Barbeſieux, qu'il avoit épouſée le ſeptiéme mai 1554, 1. CÉSAR, qui fuit; 2. *Louiſe*, mariée le 30 août 1590, à *Jean* de Thomaſſin, Seigneur de Montmartin en Lyonnois; & 3. *Diane*, alliée à *Paul* Jay, Seigneur du Pin, de Château-Garnier en Poitou.

XI. CÉSAR de Bourbon, Comte de Buſſet, & Baron de Chaflus, épouſa 1. en 1584, *Marguerite* de Pontac, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Louiſe* de Montmorillon, fille unique de *Saladin* de Montmorillon, Baron de Saint-Martin, dont il eut 1. *Claude*, II. du nom, qui épouſa en 1621, *Louiſe* de la Fayette, morte ſans lignée; 2. *Charles*, Baron de Vézigneux, marié à *Marguerite* de la Baume-Suze, fille de *George*, Seigneur de Pleſſian, mort ſans enfans l'an 1632; 3. JEAN-LOUIS, qui fuit; 4. *Jules-Céſar*, mort en 1604, âgé de neuf ans; 5. *Anne*, femme d'*Antoine* de Pracontal, Baron de Souceys en Bourgogne; 6. *Marguerite*, alliée en 1614, à *Jean* de la Fayette, Baron de Hautefeuille; & 7. *Magdelaine* de Bourbon, femme de *Louis* Seigneur de Villers-la-Faye en Bourbonnois.

XII. JEAN-LOUIS de Bourbon, Comte de Buſſet, Baron de Chaflus & de Vézigneux, mourut le neuviéme avril 1667, ayant eu d'*Heléne* de la Queille, fille de *Jean*, Seigneur de Fleurat, qu'il avoit épouſée en août 1639, morte en 1669, 1. LOUIS, qui fuit; 2. *Magdelaine*, née en novembre 1644, épouſe de *N.* Andraut, dit de *Langeron*, Marquis de Maulevrier, morte en couches de ſon premier enfant; & 3. *Anne-Louiſe*, née le 18 juin 1646, mariée en 1671, à *Jean* de Saulx, Marquis de Tavannes.

XIII. LOUIS de Bourbon, Comte de Buſſet, &c. Lieutenant Général de l'Artillerie, né le 15 octobre 1648, fut tué au ſiége de Fribourg en novembre 1677. Il avoit épouſé le 15 novembre 1672, *Magdelaine* de Bermondet, fille de *George* Comte d'Oradour, Lieutenant Général de l'Artillerie, & de *Françoiſe* Garnier, dont il a laiſſé 1. *Louis*; 2. *Antoine*, Chevalier; & 3. *Marguerite* de Bourbon, mariée le premier octobre 1703, à *Nicolas* de Quelen, d'Eſtuer, de Cauſſade, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Mégrin, &c. * Grégoire de Tours. Frédegaire. L'Auteur de *la Vie de Saint-Firmin*, Evêque d'Uſez. Froiſſard. Monſtrelet. Du Bellay. De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Dominici. Cholet. Les Péres Thomas d'Aquin, Pierre de Sainte-Catherine, Labbe, Anſelme. Valois. Juſtel. Du Cange. Chantereau-le-Févre. Couſtereau & Charles-Bernard.

Pour ce qui regarde les fils naturels de la Maiſon Royale de France, cherchez *Céſar Duc de Vendôme* ſous Céſar & dans l'article de France; *Louis Cardinal Duc de Vendôme* ſous Louis au titre *Des Ducs de Longueville, d'Angoulême & de Vendôme*, & dans l'article de France; *Louis-Joſeph Duc de Vendôme* dans les mêmes endroits que le précédent; *Louis-Auguſte Duc du Maine* dans l'article de France, au titre de *Ducs du Maine*.

BOURBON. Il y a en Italie une famille de ce nom, qui prétend être iſſue des anciens Sires de Bourbon-l'Archambaud, par un de leurs cadets, qui s'établit, dit-on, en ce païs-là au retour des Croiſades. Quoi qu'il en ſoit, ces Bourbons d'Italie portent le nom & les armes de Bourbons de France, & poſſédent le Marquiſat *Delmonté*, dans les Monts Apennins ſur les confins du Duché d'Urbin, de la Toſcane & de la Romagne. C'eſt un fief Impérial, dont l'Empereur Charles-*Quint* leur donna l'inveſtiture: ils diſent pourtant qu'ils en étoient les Maîtres dès le tems de l'Empereur Frédéric II, dans le XIII ſiécle. HORACE de Bourbon, Marquis Delmonté, s'attacha dans le XVII ſiécle à la Reine Chriſtine de Suéde, & la ſuivit en Poméranie l'an 1666. Elle le fit dans la ſuite ſon Grand Ecuyer; & après la paix de Nimégue, elle l'envoya en Suéde pour recevoir les arrérages qui lui étoient dûs des penſions qu'elle s'étoit réſervées. Il mourut ſubitement à Rome vers l'an 1687, & laiſſa entre autres enfans MATTHIEU de Bourbon, Marquis Delmonté, auquel la Reine Chriſtine avoit fait épouſer la niéce du Marquis de Monaldeſchi, celui qu'elle avoit fait mourir à Fontainebleau. * *Mémoires concernant la Reine de Suéde*.

BOURBON (Nicolas) Poëte Latin, dans le XVI ſiécle, vivoit ſous le régne de François I, en 1530. Il étoit de Vandeuvre près de Langres, & fils, non d'un Forgeron, comme l'a écrit M. Baillet, qui par là a trompé beaucoup de monde; mais d'un homme riche, maître d'une forge, qui avoit ſous lui un grand nombre d'Ouvriers, ainſi que Bourbon l'a dit lui-même dans ſon Poëme *de la Forge*, en Latin *Ferraria*. Ce Poëme eſt un des plus curieux Ouvrages de Bourbon, parce qu'on y voit un très-grand détail du travail de la forge, & des dépenſes qu'il falloit que ſon pére renouvellât chaque ſemaine pour les Ouvriers qui coupoient le bois, pour ceux qui faiſoient le charbon, qui fouilloient la mine, qui la nettoyoient, qui la voituroient au fourneau pour le Fondeur & pour les Forgerons. Il les met tous en action, & il ne laiſſe à ſon pere que le ſoin de veiller ſur le produit, & de payer ce grand nombre d'Ouvriers. Ailleurs dans une Epigramme qu'il lui adreſſe, il dit que ſa piété a été recompenſée par les richeſſes & par l'affection de tous ceux dont il étoit connu; & dans une autre Epigramme il aſſûre que ſa mére avoit été de ſon vivant la mére des pauvres. Il n'avoit que quinze ans, lorſqu'il compoſa le Poëme de la Forge, & depuis il acquit une ſi haute connoiſſance de l'Antiquité & de la Langue Gréque, que Marguerite de Valois, ſœur de François I, Reine de Navarre, le donna pour Précepteur à Jeanne d'Albret de Navarre ſa fille, & mére de Henri IV. Il s'acquitta pluſieurs années de cet emploi honorable; mais ſur la fin de ſa vie, ennuyé du tumulte de la Cour,

voulut encore goûter les douceurs d'une vie privée. Il se retira donc chez lui, dans la ville de Condé, où il avoit un petit Bénéfice, & où il mourut après l'an 1550. Cet Auteur a laissé huit livres d'Epigrammes, qu'il a appellées *Nugæ, Bagatelles*. C'est sur ce livre que du Bellai fit cette jolie épigramme

Paule, tuum inscribis Nugarum nomine librum,
In toto libro nil melius titulo.

Un Allemand nommé *Lundorpius*, en tira les plus agréables, & en fit un recueil, qu'il publia à Francfort vers l'an 1620. On peut voir encore une partie des Poësies de Bourbon au *premier tome des Délices des Poëtes Latins de la France*. Il a sçu joindre à ses talens naturels une grande connoissance de l'Antiquité & de la Langue Gréque, qui lui a donné lieu de mêler du solide parmi le brillant de ses vers. Erasme faisoit un cas tout particulier de ses Epigrammes. Paul Jove parle avantageusement de lui dans les éloges qu'il a faits des Gens de Lettres, l'appellant le plus docte & le plus agréable Poëte de son tems. * Erasme, *in Epistol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 124. Paul Jove, *ad calcem Elogior. p.* 301. 302. *edit.* in octavo, *Basilea.* Scévole de Sainte-Marthe, *Elogior. Galliar. l.* 1. *p.* 18. Joseph Scaliger, *in primis Scaligeran. p.* 75. *edit.* in quarto. *Delectus Epigram. in Dissert. præfixa operi.* Guillaume Colletet, *Art. Poet. Discours sur la Poësie Morale, nomb.* 42. *p.* 118. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 6: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 137. *n.* 1260, de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOURBON (Nicolas) Poëte Grec & Latin, natif de Bar-sur-Aube, fils d'un Médecin, & petit-neveu de Nicolas Bourbon, dont nous venons de parler, avoit été Disciple de Passerat, & enseigna la Rhétorique au Collége des Grassins, puis en celui de Calvi, & enfin en celui de Harcourt. Le Cardinal du Perron ayant vu quelques vers de sa façon sur la mort de Henri IV, le nomma Professeur Royal en Eloquence Gréque. Il fut aussi Chanoine de Langres, & l'un des quarante de l'Académie Françoise. Sur la fin de ses jours il se retira chez les Péres de l'Oratoire, où il mourut le sixiéme août 1644, âgé d'environ 70 ans. On dit qu'il savoit presque par cœur toute l'Histoire du Président de Thou, & tous les Eloges de Paul Jove. Dans le tems qu'il enseignoit les Humanitez, il fut mis en prison, pour avoir fait une Satyre Latine, intitulée, *Indignatio Valeriana*, contre un Arrêt du Parlement, qui avoit supprimé un certain droit de Landi, que les Régens prenoient sur les Ecoliers. Le Cardinal de Richelieu lui donna pension; & sur la fin de ses jours l'Evêque de Beauvais, de la Maison de Potier, lui en établit une. Il fut brouillé avec Balzac, & écrivit contre lui une lettre Latine intitulée, *Andrada*; parce qu'elle étoit adressée à M. Guyet, Prieur de Saint-Andrade près de Bourdeaux. Balzac répondit par une autre Lettre Françoise, écrite au même Guyet; & c'est-là qu'il fait à la qualité de son adversaire, qui étoit Pére de l'Oratoire, & grand Poëte, cette plaisante allusion prise de Virgile, *l.* 4. *v.* 65. & 66.

Heu vatum infanæ mentes! quid vota furentem,
Quid delubra juvant?

où Balzac a mis l'épithéte d'*insana*, au lieu de celle d'*ignara* qui est dans Virgile. M. Chapelain les reconcilia: sur quoi il y a des vers Latins de l'un & de l'autre. Nous avons parmi les Ouvrages Latins de Bourbon, un recueil d'Eloges qu'on a fait pour lui. Il a été sans contredit un des plus grands Poëtes Latins que la France ait jamais produit. On lui trouve un caractére de noblesse dans tous les genres de Poësie, dont il a laissé des monumens; une élevation qui tient de la veritable grandeur; une vivacité d'esprit qui paroit dans toutes ses pensées, & un style proportionné à toutes ces qualitez. On le peut préferer à tous les Poëtes de ces deux derniers siécles. Personne ne connoissoit mieux que lui les styles & les caractéres: il avoit un discernement juste des Ecrits de bon & de mauvais goût. Il étoit fort enclin à censurer les autres, quoiqu'il fût grand approbateur des Ouvrages d'autrui en présence de leurs Auteurs; mais ce qui est assez rare, aussi Politique que Poëte. Il avoit la discrétion de renfermer ordinairement la demangeaison qu'il avoit de juger les autres dans les bornes de la Poësie, dont il savoit parfaitement les régles. Ses Poësies Latines, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de Gréques, parurent à Paris l'an 1630, *in douze*. Quoique la plupart des piéces que ce recueil renferme soient bonnes, *l'Imprécation contre le parricide de Henri IV*, passe toutes les autres. C'est son chef-d'œuvre. Il se trouve aussi parmi ses vers quelques piéces de prose; comme des préfaces & des lettres, qui ne méritent peut-être pas moins de louanges que ses vers. Les deux beaux vers en l'honneur de Henri IV, qui sont à la porte de l'Arsénal de Paris, sont de sa façon. Les voici,

Ætna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela Giganteos debellatura furores.

* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 1. Jacques Davy du Perron, *in Collectan. Perron. p.* 37. Gabriel Naudé Mascurat, avec Saint-Ange, *au Jugem. des Ecrits contre Mazarin*, *p.* 152. Anton. Hallæus Profess. Cadomæus, *inter Poëmat. ubi Borbonii elogium visitur.* Hadrian. Scaur. Smick, *in Mem. Vir. aliquot hujus sæculi.* Paulus Romanus, *Differtat. adversus* Anton. Godellum, *Elogii Aurelii Antorum*, *p.* 26. Balzac, *l.* 5. *des Lettres familiéres à Chapelain, lettre* 1. *p.* 140. édition de Hollande, *in douze*, *datée du* 2 *janvier* 1638. Pelisson, *Hist. de l'Acad. Franç.* Ménage, *Origine de la Langue Françoise au mot* Landi. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 121. *n.* 1454. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOURBONNE, lieu renommé pour ses eaux & ses boues, entre la ville de Langres en Champagne, & celle de Toul en Lorraine. Aimoin l'appelle *Vervonnes*, & dit que Théodebert & Thierri son frére, qui régnoient en France, firent bâtir le château qu'on voit sur la croupe de la montagne. * Valere André, *Not. Galliæ.*

BOURBONNOIS, *Borbonnensis Ager*, province de France, a au levant la Loire, qui la sépare du Duché de Bourgogne; le Berry au couchant; l'Auvergne & le Forez au midi; & au septentrion le Nivernois, avec une partie du Berry. Moulins en est la ville capitale: les autres sont Bourbon-l'Archambaud, qui donne son nom à la province, Montegut, Montluçon, Gannat, Sancoins, Saint-Amand, Néris, la Palisse, &c. Quelques Géographes divisent le Bourbonnois en Haut & Bas; Moulins est dans le Bas, & Montegut dans le Haut, & on y ajoûte le petit païs de Combraille, que d'autres placent dans la province de la Marche, avec la ville d'Esvaon. La riviére d'Allier traverse le Bourbonnois, qui a aussi le Cher au couchant du côté du Berry, & la Loire au levant. Le païs est fertile en fruits & en grains, & fournit quantité de bétail, d'huile de noix, &c. On y fait aussi diverses sortes de manufactures. Les anciens peuples du Bourbonnois, qui faisoient une partie des *Boies* ou *Boiens*, sont assez renommez par les Colonies qu'ils conduisirent en Allemagne & en Italie, sous le régne d'Ambigat, Prince des Berruyers dans les Gaules, & par les guerres qu'ils soutinrent contre les Romains, selon Tite-Live, Polybe, Strabon, Justin & César qui en parle souvent dans ses Commentaires. Mais depuis, ce païs est devenu plus célébre par le mérite des Seigneurs qui en ont été les maîtres. Les premiers ont eu le titre de Barons, & les autres sont les Princes de la Royale Maison de Bourbon, tige des Rois de France. Il est important de connoître les uns & les autres. *Voyez* l'article de BOURBON, où il est parlé des ANCIENS SEIGNEURS DE BOURBON.

BOURBOURG, petite ville de Flandre, du diocése de Saint-Omer, à une lieue de Gravelines, & environ à trois de Dunkerque. Les François la prirent l'an 1645, & depuis elle leur est restée par le XLI article de la paix des Pyrénées. * Baudrand. Ce qu'il y a de plus considérable dans cette ville, est l'Abbaie des filles de l'Ordre de saint Benoit, fondée l'an 1102, par le Comte Robert & la Comtesse Clémence sa femme, sous la dépendance immédiate du saint Siége, pour des filles de la premiére noblesse du païs. Celles qu'on y reçoit doivent faire preuve de noblesse de seize quartiers de pere & de mére; & on les reçoit encore sans dot, quoique les biens de l'Abbaie soient fort diminuez.

BOURCHET (Pierre) Fanatique Anglois. Il s'étoit mis en tête qu'il étoit permis de tuer ceux qui s'opposent à la doctrine de l'Evangile, & comme il mettoit dans ce rang un certain Conseiller de la Reine Elizabeth, grand ennemi des Puritains, il résolut de l'assassiner. Mais lorsqu'il crut avoir exécuté son dessein, il se trouva, qu'il avoit pris un Pilote, nommé Hawkins, pour le Conseiller à qui il en vouloit, & qu'il avoit blessé le Pilote dangereusement. La Reine ayant appris le fait, voulut que sur le champ le criminel fût puni de mort par la main du Bourreau. Mais ses Conseillers modérérent sa colére en lui remontrant qu'il falloit observer quelque ordre, & tâcher auparavant d'engager le Fanatique à changer de sentiment. Mais, quoique Bourchet eût fait semblant d'être revenu de son erreur, il y retomba d'abord & la défendit opiniâtrement. Les Juges crurent donc ne devoir le traiter que comme un insensé, & le condamnérent à rester en prison à la Tour de Londres. Mais peu de tems après, étant assis auprès du feu avec ceux qui le gardoient, il saisit tout d'un coup un tison, & tua un de ses Gardes; sur quoi il fut condamné à voir le poing coupé & ensuite à être étranglé. Lorsqu'on voulut exécuter cette sentence, Bourchet se défendit des mains contre le Bourreau, mais sans proférer un seul mot. Tout ceci arriva en 1573. * De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome* 2. *p.* 265.

BOURCHIER (Thomas) Cardinal, Archevêque de Cantorbéry, Anglois de nation, & frére de HENRI Comte d'Essex, Favori d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, dont il épousa la tante, étudia dans l'Université d'Oxford, & mérita d'en être le Chancelier. Depuis ayant eu le Doyenné de Saint-Martin de Londres, il fut pourvû de l'Evêché de Wigorne ou de Worchester, d'où il passa en 1443 à celui d'Eli, & l'an 1454 à l'Archevêché de Cantorbéry. Ce fut en cette qualité qu'il couronna Edouard IV, Richard III, & Henri VII, Rois d'Angleterre, & qu'il célébra divers Conciles provinciaux à Londres en 1461, 1463, 1472, 1473, 1474 & 1475. Il témoigna aussi contre les Sectateurs de Wiclef un zéle très-véhément, que le Pape Paul II récompensa par le chapeau de Cardinal, qu'il lui envoya en 1467. Thomas Bourchier mourut à Cantorbéri le 30 mars 1486, après avoir exercé les fonctions d'Evêque durant 51 ans. * Godwin, *de Præsul. Angl.* Polydore Virgile, *Hist. Angl. l.* 24.

BOURCHIER descendoit de THOMAS Baron Bourchier, Chancelier d'Angleterre sous le régne d'Edouard III, mort en 1349, laissant de *Marguerite* sa femme JEAN, qui suit.

II. JEAN Baron Bourchier, Chevalier, mourut en 1399, laissant de *Mathilde* sa femme, 1. *Barthélemi*, Baron Bourchier, mort le 18 mai 1409, qui de *Marguerite* sa femme, eut pour fille unique 1. *Elisabeth* Bourchier, mariée 1. à *Hugues* Stafford, Baron Bourchier: 2. à *Louis* Rossbear, morte le premier juillet 1433; & 2. GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME Bourchier épousa *Eléonore*, fille de *Jean* de Louvain, dont il eut pour fils unique GUILLAUME II, qui suit.

IV. GUILLAUME Bourchier, II. du nom, Gouverneur de la Tour de Londres, de Dieppe en Normandie, & du Comté d'Auge, fut créé Comte d'Eu en 1419, & mourut en 1420. Il épousa *Eléonore* Plantagenet, veuve d'*Edmond*, Comte de Stafford, & fille de *Thomas*, Duc de Glocester, dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *Thomas*, Archevêque de Cantorbéry & Cardinal, qui *a donné lieu à cet article*; 3. GUILLAUME, qui fait *la branche des Barons de* FITZ-WARINE, *rapportée ci-après*; 4. *Jean*, Baron de Berners, Chevalier de la Jarretiére, mort le 16 mai 1474, dont la postérité est finie; & 5. *Anne* Bourchier, mariée à *Jean* Mowbray ou Mawbray, Duc de Norfolck.

V. HENRI Bourchier, Comte d'Eu, Grand Trésorier d'Angle-

gleterre, fut créé Vicomte Bourchier en 1446, Comte d'Essex en 1461, & mourut le quatriéme avril 1483, ayant eu d'*Isabelle* d'Yorck, fille de *Richard*, Comte de Cambridge, 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. *Henri*, mort sans posterité d'*Elisabeth*, fille de *Thomas*, Baron Scales de Nuceis; 3. *Humfroy*, Baron de Cromwell, tué en 1471, au combat de Barnet, sans laisser d'enfans de *Jeanne*, fille de *Richard* Stanhope, niece & heritiere de *Raoul*, Baron de Cromwell; 4. *Jean*, Chevalier, mort sans posterité d'*Elisabeth* Ferrers, veuve d'*Edouard* Grey, & fille d'*Henri* Ferrers de Groby; & 5. *Isabelle* Bourchier, morte jeune.

VI. GUILLAUME Vicomte Bourchier, mourut avant son pére, laissant d'*Anne* Woodwil, fille de *Richard*, Comte de Rivers, 1. HENRI, qui fuit; 2. *Cecile*, mariée à *Jean* Déverenx, Baron Ferrers de Chartley; & 3. *Isabelle* Bourchier, morte sans alliance.

VII. HENRI Bourchier, Comte d'Essex, Chevalier de la Jarretiére, mourut l'an 1539, laissant de *Marie*, fille de *Guillaume* Say, pour fille unique *Anne* Bourchier, mariée à *Guillaume* Parr, Comte d'Essex, Marquis de Northampton.

BARONS DE FITZ-WARINE COMTES DE BATH.

V. GUILLAUME Bourchier, fils puiné de GUILLAUME Bourchier, Comte d'Eu, & d'*Eléonore* Plantagenet, fut Baron de Fitz-Warine, & mourut après l'an 1472. Il épousa 1. *Thomasine*, fille de *Richard* Handkfort: 2. *Catherine*, veuve de *N.* Stukeley, morte le 26 mars 1467. Du premier mariage vinrent 1. *Thomas* Bourchier, mort sans enfans d'*Isabelle* Barre, veuve de *Humfroy* Stafford, Comte de Devon, & fille de *Jean* Barre; 2. *Edouard* tué au combat de Wakefeld; 3. *Foulques*, mort jeune; & 4. FOULQUES qui fuit.

VI. FOULQUES Bourchier, Baron de Fitz-Warine, mort le 18 septembre 1479, laissa de *N.* sa femme, 1. JEAN, qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jacques* Audley; & 3. *Elisabeth* Bourchier, alliée 1. à *Edouard* Stanhope: 2. à *Richard* Page.

VII. JEAN Bourchier, Baron de Fitz-Warine, fut créé Comte de Bath en juillet 1536, & mourut le 30 avril 1539. Il épousa *Cecile*, fille de *Gilles* Baron d'Aubeny, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Amias-Gilles*; 3. *Elisabeth*, mariée à *Edouard* Chichester; 4. *Dorothee* alliée à *Jean* Fulford; 5. *Marguerite*; 6. *Anne*; & 7. *Eleonore* Bourchier.

VIII. JEAN Bourchier, Comte de Bath, mort l'an 1561, épousa 1. *Elisabeth*, fille de *Vautier* Hongerford; 2. *Eléonore*, fille de *George* Mannours, Baron de Ros; 3. *Marguerite* Donington, veuve de *Richard* Long, & fille de *Jean* Donington. Du premier mariage vint 1. *Elisabeth*. Du second sortirent 2. JEAN qui fuit; 3. HENRI-GEORGE, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; 4. *Foulques*; 5. *Marie*, alliée à *Hugues* Wyot de Exceter; 6. *Cécile* mariée à *Thomas* Peyton; 7. *Elisabeth*; 8. *Marguerite*; 9. *Françoise*. Du troisiéme mariage vinrent 10. *Susanne*; & 11. *Brigitte* Bourchier, mariée à *Artus* Prince de Vaynor.

IX. JEAN Bourchier, Baron de Fitz-Warine, mort avant son pére, avoit épousé *Françoise*, fille de *Thomas* Kiton de Hengrave, dont il eut pour fils unique GUILLAUME, qui fuit.

X. GUILLAUME Bourchier, Comte de Bath, Baron de Fitz-Warine, mourut le 12 juillet 1623, ayant eu d'*Elisabeth* Russel, fille de *François*, Comte de Bedfort; 1. 2. *Robert* & *Jean* Bourchier, morts jeunes; 3. EDOUARD, qui fuit; & 4. *Françoise* Bourchier, morte sans alliance.

XI. EDOUARD Bourchier, Comte de Bath, Baron de Fitz-Warine, mort le deuxiéme mars 1636, épousa 1. *Dorothée*, fille d'*Olivier* Baron de Saint-Jean: 2. *Anne* fille de *Robert* Louet de Liscombe, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Elisabeth*, seconde femme de *Basile* Fielding, Comte de Denbigh; 3. *Dorothée*, mariée 1. à *Thomas* Baron Grey de Groby: 2. à *Gustave* Mackworth: 3. à *Charles* Howdden; & 4. *Anne* Bourchier, alliée 1. à *Jacques* Cranfield, Comte de Middlesex: 2. à *Chichester* Wéray.

IX. GEORGE Bourchier, fils puiné de Jean Bourchier, Comte de Bath, & d'*Eléonore* Mannours, épousa *Marthe* Howard, fille de *Guillaume*, Baron d'Effingham, dont il eut HENRI qui fuit.

X. HENRI Bourchier, devint Comte de Bath & Baron de Fitz-Warine, en 1636, après la mort de son cousin, & mourut le 13 août 1654, sans enfans de *Rachel* Fane, fille de *François*, Comte de Westmorland. * *Le Baronage d'Angleterre*. Camden. Imhoff, *en ses Pairs d'Anglet. &c.*

BOURDAISIÉRE. *Cherchez* BABOU.

BOURDALOUE (Louis) Jésuite, a été regardé de toute la France avec justice comme un des grands prédicateurs qu'elle ait produits dans le XVII siécle. Il naquit à Bourges le 20 août 1632, & entra dans la Compagnie de Jésus le dixiéme novembre 1648. Après s'être tiré avec honneur des emplois de Grammaire, dans lesquels on passe ses premiéres années, & y avoir professé la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie morale, on lui trouva des dispositions si belles pour la chaire, qu'on l'y destina. Les fruits extraordinaires qu'il fit dans quelques provinces par ses prédications, déterminérent ses Supérieurs à l'appeller à Paris en 1669, pour y fournir la carriére ordinaire de toute une année dans leur église de saint Louis. Il y parut tout d'un coup avec un éclat qui étonna, que rien depuis n'a pu effacer, & dont on conservera long-tems le souvenir. A la fin de cette longue traite, le Roi voulut l'entendre: ce fut par l'Avent de 1670, qu'il commença à paroître à la Cour, où par la suite on se fit un plaisir de le revoir, & où on l'écouta toujours avec une satisfaction nouvelle dans les Carêmes de 1672, 1674, 1675, 1680, & 1682; & dans les Avents de 1684, 1686, 1689, 1691, & 1693. Toutes les chaires de Paris retentirent de ses Sermons: quelques unes plus d'une fois. Le Roi, après la révocation de l'édit de Nantes, le choisit, à la recommandation de M. l'Archevêque de Paris, pour faire connoître aux Calvinistes la religion, & pour la faire goûter aux nouveaux convertis. Ainsi sa Majesté l'envoya en Languedoc, pour y annoncer les véritez Catholiques. Il parut à Montpellier en 1686. Il y fut écouté avec empressement, tant par les anciens, que par les nouveaux Catholiques, & y fit un fruit merveilleux. Dans les derniéres années de sa vie il se consacra aux assemblées de charité, aux hôpitaux, aux prisons, & là par ses discours pathetiques & ses maniéres insinuantes, il faisoit faire de très-amples aumônes. Egalement goûté par tout, des Grands & du peuple, des Savans & des simples, il se rendit entiérement maître de l'esprit & du cœur des uns & des autres, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçoit; & ce fut une espéce d'empire qu'il conserva jusqu'à sa mort. Aussi Dieu lui avoit-il donné dans un degré éminent toutes les qualitez qui peuvent rendre utiles à l'Eglise les gens de sa profession, un génie facile & élevé, un esprit vif & pénétrant, une exacte connoissance de tout ce qu'il devoit savoir, une droiture de raison qui le faisoit toujours tendre au vrai, une application constante à remplir ses devoirs, & sur tout une piété qui n'eut rien que de solide. Avec ces merveilleuses qualitez, il sut donner à ses discours une beauté majestueuse, une douceur forte & pénétrante, un tour noble & insinuant, une grandeur naturelle & à la portée de tout le monde; & ce qui est de plus beau, c'est qu'en conversation comme en chaire, il rendit toujours la Religion respectable, même aux plus libertins. Dieu répandit sur ses travaux tant de benédictions, qu'il lui donna souvent la consolation d'en recueillir lui-même la moisson par de fréquentes conversions; ce qui l'obligea de joindre aux pénibles fonctions de la chaire, l'assiduité fatiguante du tribunal de la Confession: & sans aucune affectation ni singularité, il sut mener par les routes les plus sûres les ames à la perfection de leur état. Tout lui fut égal lorsqu'il s'agissoit du salut; & les gens de la plus basse condition trouvérent en lui les mêmes secours pour leur sanctification, que les personnes de la premiére qualité. Par ses maniéres simples & prévenantes, il attiroit ceux, qui par respect pour sa haute réputation, n'auroient osé le venir interrompre, pendant que ses maniéres polies & respectueuses, sans bassesse, inspiroient aux Grands le desir de se confier en lui. Nulle considération ne fut capable d'altérer sa franchise & sa sincérité. Il soutint toujours la liberté de son ministére, & n'en avilit jamais la dignité. Heureux, que pendant plus de quarante années d'apostolat, il ne lui soit rien échappé, ni dans les discours publics, ni dans les conférences particuliéres, que la critique pût attaquer, dans des tems pourtant où rien n'étoit pardonné, & où les plus petites choses étoient relevées. Capable de tous les emplois d'honneur dans sa Compagnie, il n'en voulut accepter aucun, trop content des fonctions de son ministére, qui lui ôtoient le loisir de penser à autre chose. Un de ses talens fut encore celui d'assister les malades. Appellé de tous côtez, son zéle charitable eût voulu pouvoir le reproduire en tous les lieux où l'on requéroit sa présence; & sans aucun ménagement pour sa santé, on le voyoit plein de zéle passer de la chaire, où l'on croyoit que ses forces s'étoient épuisées, au lit d'un moribond, pour y soutenir de nouvelles fatigues. Dieu lui donnoit alors une nouvelle vigueur; & au travers de ces occupations si pénibles & si continues durant une si longue suite d'années, il n'eut aucune indisposition considérable. Enfin n'ayant pu obtenir, quelque instance qu'il en eût faite, même auprès de son Général, qu'il lui fut permis de se retirer pour toujours, afin de n'être plus occupé que de sa propre sanctification, il eut du moins la consolation de terminer ses travaux apostoliques comme il le pouvoit souhaiter, & de mourir les armes à la main. Une Communauté Religieuse, illustre par les personnes de qualité qui la composent, celébre par l'austérité de sa vie & par sa régularité, lui demanda un Sermon pour une vêture: c'étoit un service qu'il avoit rendu à plusieurs autres: il ne le put refuser; & quoiqu'incommodé d'un rhume violent, il prêcha avec autant de vigueur & de solidité que jamais. Le mal augmenta, & sans s'étonner, il redoubla son assiduité auprès des malades & au confessional durant huit jours. Il dit encore la Messe le jour de la Pentecôte, & mourut le Mardi suivant 13 mai 1704, dans la 72 année de son âge. Le pére Bretonneau Jésuite a donné à Paris depuis sa mort une exacte édition de ses Sermons en 1707, & on les a réimprimez à Amsterdam en 1713 en huit tomes. * *Mémoires du tems.*

* BOURDE, petite riviére dans le voisinage de Bourdeaux.

BOURDEAUX, bon bourg du Dauphiné en France, dans le Diois sur la riviére de Roubion, donne son nom à une vallée assez étroite, mais fertile, qui est le long de sa riviére. Ce fut près de là que les Dragons surprirent en 1683, quelques Réformez en armes, & les défirent entiérement. * *Mémoires du tems.*

BOURDEAUX ou BORDEAUX, sur la Garonne, ville de France, capitale de la province de Guienne, avec Université, Parlement & Archevêché, a pour suffragans Agen, Angoulême, Xaintes, Poitiers, Perigueux, Condom, Maillezais ou la Rochelle, Luçon & Sarlat. C'est une ville des plus anciennes, des plus belles, des plus grandes & des plus marchandes de France, & située dans un païs extrémement fertile. Ausone en parle en ces termes, *Clar. Urb. Carm.* 14. *v.* 8. 9. 10.

Burdigala est natale solum, clementia cœli
Mitis ubi, & rigua larga indulgentia terræ,
Ver longum, brumæque breves, juga frondea subsunt.

Les Auteurs Latins la nomment *Burdegala* ou *Burdigala*. Quelques uns ont cru que son nom de *Bourdeaux* vient de ce qu'elle est bâtie sur le *bord des eaux* de la Garonne; d'autres jugent qu'il est tiré de celui de deux petites riviéres qui n'en sont pas loin, l'une dite *Bourde*, & l'autre *Jale*, pour signifier que cette ville est bâtie dans l'endroit où la Garonne reçoit ces deux riviéres. Pline & Strabon appellent ceux de Bourdeaux du nom de *Bituriges Vivisci*, pour les distinguer de ceux de Bourges, que César nomme *Bituriges Cubi*. Ptolémée, Columelle, Ammien Marcellin, Ausone, Aimoin & saint Isidore parlent de cette ville, illustre par ses antiquitez, & par son port, qui est un des plus renommez de l'Europe: on l'appel-

pelle *de la Lune*, parce qu'il s'étend en croissant. C'est pourquoi on dit que la ville de Bourdeaux ressemble à un arc, dont la Garonne est la corde. Cette riviére a au dessous de Bourdeaux à son embouchure le célébre Phare, nommé *la Tour de Cordouan*, ouvrage de Louis de Foix, habile Ingénieur, dont parle M. de Thou en son Histoire. L'Université de Bourdeaux a été une des plus florissantes de l'Antiquité. Charles VII la rétablit dans son lustre. Le Pape Eugéne IV lui donna de grands priviléges, & Louis XI les augmenta depuis. Cette ville a été aussi honorée par la naissance d'un grand nombre de Saints & de Savans. S. Paulin de Nole, saint Séverin de Cologne, S. Aussinde d'Auch, sont des plus illustres. Ausone, qui étoit de Bourdeaux, nomme divers célébres Professeurs qui y enseignoient de son tems. Les Romains la considérerent comme une ville franche & libre, & y laisserent des marques de leur magnificence, entre autres le palais de Tutéle & le palais de Galien. Le premier étoit apparemment un temple consacré aux Dieux tutélaires, & l'autre un amphithéatre, qu'on croit avoir été bâti du tems de l'Empereur Galien. On y trouve encore de tems en tems des statues, des inscriptions & des médailles anciennes. Cette ville fut occupée par les Goths dans le cinquiéme siécle, & depuis fut soumise aux François. En 415, les premiers la brulerent. Les Sarasins la prirent en 732, & elle a aussi beaucoup souffert par les courses des Vandales & des Normands, qui l'ont souvent ruinée. Aussi voyons-nous que sa forme est bien différente de ce qu'elle étoit du tems d'Ausone, qui la représente comme une ville quarrée :

> *Quadrua murorum species, sic turribus altis*
> *Ardua, ut aerias intrent fastigia nubes*, &c.

Depuis, Bourdeaux eut des Seigneurs particuliers. Grégoire de Tours a fait mention d'un certain Garachardus Comte, sous Clotaire II. Seguin ou Sigüin le fut du tems de Charlemagne en 778, & après lui Hugon ou Huon de Bourdeaux son fils, dont les vieux Romans ont conté tant de fables. Les Ducs de Guienne, qui s'élevérent après la mort de Charles *le Chauve*, furent maîtres de cette ville. Prisque ou Brisque, fille de Sanche Guillaume Duc de Gascogne, & d'Urraque Princesse du sang royal de Navarre, devint heritiére de ses fréres Sanche II. Guillaume-Bernard, & Sanche-Guillaume, successivement Comtes de Bourdeaux & Ducs de Bourgogne, & elle fut seconde femme de Guillaume V, dit *le Grand*, Comte de Poitiers. Eléonore ou Aliénor, fille & heritiére de Guillaume X, dernier Duc de Guienne, réunit cette province à la France par son mariage avec Louis VII. dit *le Jeune*, en 1137. Mais après avoir été répudiée en 1152, elle épousa Henri de Normandie, depuis Roi d'Angleterre. Ensuite les Anglois possédérent Bourdeaux jusqu'au tems de Charles VII. Ce Monarque ayant réuni la Guienne à la Couronne, Bourdeaux suivit la même fortune. Il y établit le Parlement en 1451 ou 1452, mais cette ville s'étant révoltée en faveur des Anglois, ce Prince en ôta le Parlement, & Louis XI son fils, le rétablit au commencement de son régne, vers l'an 1463. On l'a depuis transferé quelquefois ailleurs, mais pour très-peu de tems. M. de Thou parle dans son Histoire de la sédition arrivée l'an 1548, à Bourdeaux, au sujet de la gabelle, & de la punition que le Connétable de Montmorency en fit. Dans la suite, cette ville eut part aux malheurs des guerres de la Religion. Le Maréchal de Matignon, Gouverneur de Guienne, la conserva au Roi contre la Ligue qui y avoit divers partisans. Dans le XVII siécle elle fut agitée de nouveaux désordres; mais ils n'eurent pas de suites facheuses. Elle est gouvernée par quatre Jurats ou Echevins, & par un Maire, qui est toujours un homme de qualité. L'église métropole de saint André est grande & belle, ornée de deux hautes tours, & est soumise pour le spirituel au saint Siége. Son Chapitre, l'un des plus augustes du Royaume, est composé d'un Doyen, de trois Archidiacres, d'un Chantre, d'un Trésorier, d'un Sacristain, d'un Ecolâtre ou Théologal, d'un Soudoyen, d'un Souchantre & de vingt-trois Chanoines. Le diocése renferme environ quatre cens paroisses sous dix Archiprêtrez. Il y a dans cette ville l'église collégiale de saint Séverin, douze paroisses, deux Abbaïes, & grand nombre d'églises, de monastéres & de colléges. On croit que saint Martial a été Apôtre de Bourdeaux. Le plus ancien de ses Prélats dont on ait connoissance, est saint Gilbert, qui a eu d'illustres successeurs, comme S. Delphin, les deux saints Amands, S. Séverin, saint Galbert, deux Léonces, Goscelin de Parthenai, Amé Légat du saint Siége, Hélie & Gerard de Malemort, Simon de Rochechouart, Bertrand de Goth ou de Gose, depuis Pape sous le nom de Clement V, les Cardinaux Arnaud de Canteloup, François Hugocioni, Pierre de Foix, André d'Espinai, Gabriel de Gramont, Jean du Bellai, & François d'Escoubleau Cardinal de Sourdis, le B. Pierre Berland, Artus de Montauban, Antoine Prévôt de Sansac, Henri de Béthune, &c. La riviére de Garonne est bordée d'un grand quai à Bourdeaux, où le reflux de la mer, qui y croît de plus de deux toises, donne moyen aux plus gros vaisseaux d'y aborder. On y en voit durant les foires une quantité prodigieuse qui y viennent de tout le Nort & d'ailleurs, pour y charger du vin & d'autres denrées. A l'entrée du quai est le Château-Trompette, flanqué de six grands bastions. Presque toutes les plus grandes rues de Bourdeaux aboutissent à ce quai. Celles du Château-Rouge & du Fossé sont des plus considérables. Outre le Château-Trompette, il y a encore celui de Ha, qui ne consiste qu'en une grosse tour quarrée, flanquée de quatre tourrions. La maison de ville, l'arsenal & le palais de la Justice méritent la curiosité des Etrangers, qui y admirent encore son port, ses places, ses maisons & ses fontaines, entre lesquelles on distingue celle de Duge, qui forme un ruisseau.

> *Salve fons ignote ortu, sacer, alme, perennis,*
> *Vitree, glauce, profunde, sonore, illimis, opace*

> *Salve urbis genius, medico potabilis haustu,*
> *Divona Celtarum lingua, fons addite Divis*, &c.

Outre le Parlement, Bourdeaux a encore Chambre de Justice, Siége de Sénéchal, d'Amirauté, Bureau des Finances, au titre des Thrésoriers generaux, & un de la Monnoye qui y est marquée à la lettre K. Le Pape Clement V decida la célébre dispute sur la primatie d'Aquitaine en faveur de l'église de Bourdeaux: de sorte qu'on n'y reconnoît plus la primatie de celle de Bourges. Le même Pontife accorda encore de grands priviléges à l'église métropolitaine de S. André, dont nous avons une histoire composée par Lopez.

CONCILES DE BOURDEAUX.

Les Prélats des Gaules, l'an 385, tinrent un Concile à Bourdeaux, où Priscillien fut condamné. Le Pape Sirice étoit alors sur le siége de saint Pierre, & saint Delphin fut celui de Bourdeaux. On en tint un l'an 1093, & en 1098, sous Urbain II. Amé, Légat de ce pontife, & Archevêque de Bourdeaux, présida à tous les deux. Pierre de Val-Rousse publia des constitutions synodales en l'an 1263. Antoine prevôt de Sansac, célébra un Concile provincial en l'an 1582, pour la Discipline ecclesiastique. François d'Escoubleau, Cardinal de Sourdis, en tint un pour le même sujet en 1624, après avoir fait des ordonnances dans des Synodes tenus en 1600, 1607, 1608, 1611, 1619, & 1620. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ptolomée, *l.* 2. Cesar. Ammien Marcellin. Ausone, *de claris Urb. Carm.* 14. *v.* 12. & *v.* 29. & *seq.* Saint Paulin, *Epist.* 4. Aimoin, *l.* 1. *c.* 4. Isidore, *l.* 15. *Etymol.* De Thou, *hist.* *l.* 5. Jean Besli, *Hist. de Poitou*. De Marca, *Hist. de Bearn*. Mariana, *part.* 2. *l.* 3. *Cosmogr.* Lurbeus ou de l'Urbe, *en sa Chron.* Ortelius, *Ant. itinerariis Vasco.* Vinet, *Antiquitez & Notes sur Ausone*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. Jodocus Sincerus, *in addit. Itiner. Galliae*. Jean Darnal, *Chronique Bourd.* Du Chene, *Recherches des Villes*, &c.

BOURDEAUX (la Baye de) en Latin *Burdegalensis Sinus*; c'est ainsi que les Pilotes nomment cette partie de l'Océan, qui est sur la côte occidentale de France, & vers l'embouchure de la Gironde, à cause de la ville de Bourdeaux, la plus considérable qui soit sur cette côte. Cette Baye fait partie de la grande *Baye de France*.

BOURDEILLE, Maison. ARNAUD de Bourdeille, pére du Cardinal, tiroit son origine d'ARNAUD, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, pour les Rois Charles VI & Charles VII. Cette Maison a pris son nom de la petite ville de Bourdeille, qui a eu titre de Vicomté, puis de Marquisat, & qui est sur la petite riviére de Dronne, à trois ou quatre lieues de Périgueux, & autant de Riberac, & au dessous de l'Abbaïe de Brantôme, qui est sur la même riviére. ARNAUD, Sénéchal & Lieutenant-de-Roi en Périgord, épousa 1. *Marie* Vigier, fille d'*Emeri* Vigier, & de *Sybille* de la Tour, morte sans enfans; 2. *Jeanne* Dame de Chamberlhac, de laquelle il eut, entre autres enfans, ARNAUD II, Seigneur de Bourdeille; *Archambaud* Seigneur de Montagriers & de Chamberlhac; & *Elie*, Cardinal. ARNAUD II laissa FRANÇOIS de Bourdeille, lequel prit alliance avec *Anne* de Vivonne, fille d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Chateigneraye, Sénéchal de Poitou, & Gouverneur de François, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne, fils aîné du Roi François I, & de *Louise* de Daillon, fille de *Jean*, Seigneur du Lude, & de *Marie* de Laval. Brantôme parle souvent dans ses Mémoires de cette Dame Sénéchale de Poitou sa grand'mére, comme d'une personne de grand mérite. François de Bourdeille eut, entre autres enfans, 1. ANDRÉ qui suit; 2. *François* de Bourdeille, Moine de Saint-Denys, puis Evêque de Périgueux en l'an 1575, (après Pierre Fournier) lequel se trouva en 1582, au Concile provincial de Bourdeaux, & mourut le 24 octobre 1600; & 3. *Pierre* de Bourdeille, Abbé de Brantôme, plus connu sous ce nom que sous celui de Bourdeille, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé.* * *Mémoires de Brantôme. Vie du Sieur du Guast.* Le Pére Anselme.

ANDRÉ Vicomte de Bourdeille, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, épousa *Jacquette* de Montberon, Dame d'Archiac, dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *Renée*, mariée à *David* Bouchard, Vicomte d'Aubeterre; & 3. *Jeanne* de Bourdeille, alliée à *Charles* d'Aidie, Vicomte de Riberac.

HENRI fils d'André Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, mort le 14 mars 1641, avoit épousé *Magdelaine* de la Châtre, fille de *Gabard*, Seigneur de Nancey, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & de *Gabrielle* de Batarnay, dont il eut 1. *François-Sicaire* Marquis de Bourdeille; & 2. *Claude*, Comte de Montrésor, mort sans postérité.

BOURDEILLE ou BORDEILLE (Elie) Cardinal, Archevêque de Tours, fils d'*Arnaud* de Bourdeille, & de *Jeanne* de Chamberlhac, entra dans l'Ordre de saint François, où il se distingua par sa piété, par sa doctrine, & par son talent pour la chaire. En 1447, l'église de Périgueux ayant perdu Geofroi Bérenger d'Arpajon son Prélat, élut Elie de Bourdeille, quoiqu'il ne fût que dans la 24 année de son âge. Le Pape Nicolas V approuva cette élection, que le Roi Charles VII avoit agréée, & accorda dispense d'âge au nouveau Prélat, qui n'eut rien plus à cœur que de travailler à l'instruction de son troupeau, à la réparation des églises, & à remplir tous les devoirs de son ministére. En 1467, il se trouva à l'assemblée générale des Etats du Royaume, convoquée à Tours; & il s'y fit tellement estimer, qu'on l'éleva sur le siége métropolitain de cette ville, que Girard de Crussol lui ceda en 1468. Depuis, le Roi Louis XI ayant fait arrêter Balue, dit le Cardinal d'Angers, avec Guillaume de Haraucourt, Evêque de Verdun, Elie de Bourdeille s'en plaignit, comme d'un attentat contre le Corps du Clergé. Voyant que les remontrances étoient mé-

méprisées, il publia un monitoire contre les infracteurs des immunitez ecclésiastiques, menaçant d'excommunier ceux qui entreprendroient quelque chose contre le le Clergé. Le Parlement traita ce zéle d'attentat. On somma ce Prélat de révoquer ses censures; & sur le refus qu'il en fit, on lui arrêta son temporel, & on l'ajourna en personne; mais le Roi termina lui même cette affaire. Claude de Seissel semble pourtant croire que ce Prince en conserva un ressentiment secret contre Bourdeille, qui avoit aussi écrit contre la Pragmatique Sanction, & un Traité du Concordat touchant les Benefices. Ce zéle plut à la Cour de Rome, & le Pape Sixte IV le récompensa le 15 novembre 1483, en lui envoyant le chapeau de Cardinal, qu'il reçut avec une indifférence extrême. Quelque tems après, s'étant retiré à la campagne, il y mourut en odeur de sainteté, à Artanes, près de Tours le cinquiéme juillet 1484. Les miracles continuels qui se firent sur son tombeau, donnérent occasion à Jean Pins, Evêque de Perigueux, d'en informer exactement en 1526. * Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card.* Seissel, *Hist. de Louis XII.*

BOURDEILLE (Pierre de) qui vivoit sur la fin du XVI siécle, connu sous le nom de BRANTOME, dont il étoit Abbé, étoit fils de *François* de Bourdeille, & d'*Anne* de Vivonne, & frére de *François*, Evêque de Perigueux, Seigneur de Bourdeille, & d'un autre, nommé *le Seigneur d'Ardellay*. Il parle ainsi lui même de ses avantures dans la Vie de M. du Guast: " Dès lors que je „ commençai de sortir de sujettion de pére & de mére & de l'école, „ je me mis à voyager aux voyages que j'ai faits aux guerres & aux „ Cours, dans la France, lorsque la paix y étoit, pour chercher „ avanture, tût pour guerre, tût pour voir le monde; en Italie, „ en Ecosse, en Angleterre, en Espagne & en Portugal, dont „ j'emportai l'habit de Christo, duquel le Roi de Portugal „ m'honora, qui est l'Ordre de là; étant tourné du voyage du Pi„ gnon-de-Velez en Barbarie; puis en Italie, encore à Malte „ pour le siége à la Goulette d'Afrique, en Grece, & autres lieux „ étrangers, que j'ai cent fois plus aimez pour sejour, que celui de „ de ma patrie, &c." De Thou parle de Brantome au sujet du voyage de Malte, & le nomme entre ceux qui y passérent en 1565, lorsque les Turcs y mirent le siége. Brantome avoue qu'il avoit dessein de s'y faire Chevalier; mais que Strozzi son bon ami l'en empêcha. „ Je m'y laissai aller ainsi, *ajoûte-t'il*, aux persua„ sions de mon ami, & m'en retournai en France où pipé d'espé„ rance, je n'ai reçu d'autre fortune, sinon que je suis été, Dieu „ merci, assez toujours aimé, connu & bien venu des Rois mes „ Maîtres, des grands Seigneurs & Princes, de mes Reines, de „ mes Princesses, bref d'un chacun & chacune, qui m'ont eu en telle „ estime, que, sans me vanter, le nom de Brantôme y a été très„ bien en grande renommée; mais toutes telles faveurs, telles „ grandeurs, telles vanitez & telles vanteries, telles gentillesses, „ tels bons tems, s'en sont allez dans le vent, & ne m'est rien re„ sté que d'avoir été tout cela, & un souvenir encore qui quelque„ fois me plaît, quelquefois me déplaît, m'avançant sur la maudite „ chenue vieillesse, le pire de tous les maux du monde; & sur la „ pauvreté qui ne se peut réparer, comme dans un bel âge floris„ sant, à qui rien n'est impossible; me repentant cent mille fois „ des braves extraordinaires dépenses que j'ai faites autrefois, &c." Il mourut sous le régne de Henri IV, vers l'an 1600; car il parle de la mort du Maréchal de Matignon, arrivée en 1597, & de celle de quelques autres. Nous avons neuf volumes *in douze* de ses Mémoires, qui ont été imprimez, après avoir été longtems manuscrits dans les cabinets des Savans. C'est à Brantôme que la Reine Marguerite adressa les siens.

BOURDELIN (Claude) né d'honnêtes parens à Villefranche près de Lyon en 1621, perdit son pére & sa mére, étant encore très-jeune, & fut mené à Paris. Abandonné à sa propre conduite dans un âge & dans un païs fort dangereux, il apprit de lui même le Grec & le Latin, dans la vue de s'attacher à la Pharmacie & à la Chymie, qui firent ensuite son unique occupation pendant près de 56 années. Il s'aquit en assez peu de tems une grande réputation, non seulement pour l'exacte & fidéle préparation des remédes, qu'il distribuoit à tout le monde à un prix égal & très-modique; mais encore pour la connoissances des maladies, sur lesquelles il donnoit, sans aucune récompense, des conseils modestes, & souvent heureux. Quoiqu'il ne promît jamais la santé aux malades avec une certaine assurance, on ne laissoit pas d'avoir une extrême confiance en lui. Il n'approuvoit point la saignée, hormis dans l'apoplexie de sang, & on lui a vu guérir sans ce secours quantité de maladies aiguës inflammatoires, comme des pleurésies, des fluxions de poitrine, des esquinancies, &c.

Quand l'Académie Royale des Sciences fut formée à Paris en 1666, par M. Colbert, M. Bourdelin y fut mis en qualité de Chymiste, & aussi-tôt il travailla avec M. Du Clos à l'examen des eaux minérales de France. Il fit ensuite un très-grand nombre d'expériences sur les mélanges des sucs des plantes, ou des esprits & des sels de minéraux, avec le sang artériel ou veneux, ou avec la bile, le fiel & la lymphe des animaux. Il suivit avec toute la diligence & l'exactitude possible l'analyse de toutes les plantes qu'il put recouvrer, & contribua beaucoup à la perfection de cette méthode, dont l'Académie a voulu voir le fond. Il tenta même l'analyse des huiles par des moyens de son invention, & qui peuvent beaucoup servir à connoître cette partie des mixtes. Enfin il fit voir à l'Académie près de deux mille analyses de toutes sortes de corps, & executa ou inventa la plus grande partie des opérations chymiques qui ont été faites dans cette Compagnie pendant plus de trente deux ans. Il mourut le 15 octobre 1699, âgé de près de quatre-vints ans. Il a laissé deux fils, tous deux Académiciens, l'un de l'Académie des Sciences, *dont il est parlé dans l'article suivant*, l'autre de celle des Inscriptions dont on parle immédiatement après. Sa place d'Académicien pensionnaire Chymiste a été remplie par M. LEMERI, qui étoit Associé. * De Fontenelle, *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de 1699*, p. 151 & 152; & *tome* 1. p. 21. de l'édit. de la Haye 1731.

BOURDELIN (Claude) fils du précédent, naquit le 21 juin 1667, & fut élevé avec beaucoup de soin dans la maison de son pére. M. Du Hamel, Sécretaire de l'Académie des Sciences lui choisit tous ses Maîtres, & présida à son éducation. A 16 ou 17 ans il avoit traduit tout Pindare & tout Lycophron, les plus difficiles des Poëtes Grecs; & d'un autre côté, il entendoit sans secours le grand Ouvrage de M. de la Hire sur les *Sections Coniques*, plus difficile par la matiére, que Lycophron & Pindare par leur style. La diversité de ses connoissances le mettoit en état de choisir entre différentes occupations; mais son inclination naturelle le détermina à la Médecine, pour laquelle il avoit déja de grands secours domestiques. Il étoit né au milieu de toute la matiére médicale, dans le sein de la Botanique & de la Chymie. Il se donna avec ardeur aux études nécessaires, & fut reçu Docteur en Médecine de la Faculté de Paris en 1692. Il aimoit dans cette profession les connoissances qu'elle demande, pour lesquelles il avoit une disposition très heureuse, & encore plus, sans comparaison, l'utilité dont elle peut être aux hommes. Il voyoit autant de pauvres qu'il pouvoit, & les voyoit par préférence. Il payoit leurs remédes, & même leur fournissoit souvent les autres secours dont ils avoient besoin. Et quant aux gens riches, il évitoit avec art de recevoir d'eux ce qui lui étoit dû: il souffroit visiblement en le recevant, & sans doute la plupart épargnoient volontiers sa pudeur, ou s'accommodoient à sa generosité. Dès que la paix de Riswick fut faite, il en profita pour aller en Angleterre voir les Savans de ce païs-là. La récompense de son voyage fut une place dans la Societé de Londres. Il ne l'avoit point sollicitée, & on crut qu'elle lui étoit d'autant mieux dûe. Il n'eut pas le malheur d'être traité moins favorablement dans sa patrie. L'Académie des Sciences, à qui il appartenoit par plusieurs titres, le prit pour un de ses Associez Anatomistes au renouvellement qui se fit en 1699. Il avoit en partage, non pas tant l'Anatomie en elle même, que son histoire, ou l'érudition anatomique, qu'il possédoit fort. On peut voir dans l'*Histoire de l'Académie de* 1700, *p.* 38. & *suiv.* que dans une question assez épineuse, qui partageoit les Anatomistes de la Compagnie, & où il entroit quelques points de fait, & des difficultez sur le choix des opérations nécessaires, on eut recours à M. Bourdelin, & qu'il travailla utilement à des préliminaires d'éclaircissemens. En 1703, il acheta une charge de Medecin ordinaire de Madame la Duchesse de Bourgogne. On assure qu'un de ses principaux motifs fut de donner au public des soins entiérement désinteressez, & de se dérober à des reconnoissances incommodes, qu'il ne pouvoit pas tout à fait éviter à Paris. Avant que de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir la Botanique avec M. Marchand son ami & son confrére. Il prévoyoit bien qu'il n'herboriseroit pas beaucoup dans son nouveau séjour, & il y vouloit arriver muni de toutes les connoissances qu'il ne pourroit plus fortifier. Quand il partit, ce fut une affliction & une désolation générale dans tout le petit peuple de son quartier. La plus grande qualité des hommes est celle dont ce petit peuple est le juge. Il vécut à Versailles comme il avoit fait à Paris: aussi appliqué, sans aucun intérêt, aussi infatigable, ou du moins aussi prodigue de ses peines que le Medecin du monde qui auroit le plus de besoin & le plus d'impatience d'amasser du bien. Son goût pour les pauvres le dominoit toûjours. Au retour de ses visites, où il en avoit vu plusieurs dans leurs misérables lits, il en trouvoit encore une troupe chez lui, qui l'attendoit. On dit qu'un jour, comme il passoit dans une rue de Versailles, quelques gens du peuple dirent entre eux; *ce n'est pas un Médecin, c'est le Messie*; exagération insensée en elle même, mais pardonnable en quelque sorte à une vive reconnoissance & à beaucoup de grossiéreté. M. Bourdelin ne fit que le Medecin à la Cour, sans s'y mêler du métier de Courtisan. Il fit pourtant sa Cour à force de bonne réputation. M. Bourdelot premier Medecin de Madame la Duchesse de Bourgogne, étant mort en 1708, cette Princesse proposa elle même M. Bourdelin au Roi, pour remplir une si importante place, & obtint aussi-tôt son agrément. Elle eut la gloire & le plaisir de rendre justice au mérite, qui ne sollicitoit point. Les Courtisans furent son élevation avant lui, & il ne l'apprit que par leurs complimens. Ses mœurs se trouvérent assez fermes, pour n'être pas ébranlées par la nouvelle dignité. Il fut toûjours le même. Seulement il donna de plus grands secours aux pauvres, parce que sa fortune étoit augmentée. Cependant les fatigues continuelles affoiblissoient fort sa santé. Une toux fâcheuse & menaçante ne lui laissoit presque plus de repos. Soit indifference pour sa vie, soit une certaine intempérance de bonnes actions, défaut assez rare, on l'accuse de ne s'être pas conduit comme il conduisoit les autres. Il prenoit du caffé, pour s'empêcher de dormir, & travailler davantage, & puis, pour rattraper le sommeil, il prenoit de l'opium. Sur tout, c'est l'usage immoderé du caffé qu'on lui reproche le plus. Il se fâcha longtems d'être desesperé, afin d'en pouvoir prendre tant qu'il vouloit. Enfin après être tombé par degrez dans une grande exténuation, il mourut d'une hydropisie de poitrine le 20 avril 1711. Ses derniéres paroles furent, *In te, Domine, speravi, non confundar*.... Il n'acheva pas les deux mots qui restoient. Une vie telle que la sienne étoit digne de finir par ce mouvement de confiance. Il a laissé quatre enfans d'une femme pleine de vertu, avec laquelle il a toûjours été dans une union parfaite. La place de Botaniste Associé, à laquelle il avoit passé de celle d'Anatomiste Associé, a été remplie par M. GEOFROY le cadet. * De Fontenelle, *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, de* 1711. *p.* 139. & *suiv.* & *tome* 1. *p.* 228. & *suiv.* de l'édit. de la Haye 1731.

* BOURDELIN (François) frére du précédent, naquit à Senlis le 15 juillet 1668. Son pere le destinoit à la Pharmacie, mais il témoigna tant de répugnance pour cette profession, qu'après bien des promesses & des menaces inutiles, on lui proposa d'étudier en Droit, & de se faire recevoir Avocat. Il se soumit plus volontiers à cette seconde destination, parce qu'elle pouvoit cacher aisément l'envie démesurée qu'il avoit d'apprendre, préférablement à tout, les Langues étrangéres, les intérêts des Princes, les mœurs & les

usages des differens peuples : de sorte que pendant qu'on le croyoit uniquement occupé à l'étude du Droit, il apprit l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois, l'Allemand, & même un peu d'Arabbe, d'Histoire & de Politique. M. de Bonrepos ayant été nommé Ambassadeur en Danemarc, M. Bourdelin qui avoit pris des mesures auprès de lui, fut agréé pour Sécretaire de l'Ambassade. La difficulté étoit d'obtenir pour ce voyage le consentement d'un pére qui paroissoit avoir formé des desseins tout differens. M. Racine & M. Du Hamel, ses intimes amis, se chargérent de le lui demander, & il l'accorda à leurs instances. M. Bourdelin partit, & passa près de 18 mois à Coppenhague. Sa complexion ne put soutenir plus longtems la différence du climat. Il revint avec une extinction de voix presque entiére & une pâleur mortelle. Alors son pére lui acheta une charge de Conseiller au Châtelet, dont il parut d'abord s'occuper avec plaisir. Il remplissoit les vuides de cette Magistrature par des conférences sur les Belles Lettres, & par une étude particuliére de l'Antiquité, pour laquelle il avoit aussi beaucoup de goût ; & au renouvellement de l'Academie des Inscriptions, il fut nommé à une place d'Eléve. La Politique & les Langues qui sembloient alors abandonnées, ne l'étoient pourtant pas. M. Bourdelin avoit auprès de M. le Comte de Pontchartrain un ami dans le bureau duquel tomboient les dépêches étrangéres, & cet ami lui faisoit renvoyer toutes celles qu'il falloit traduire. Cette occupation fut un mystére, jusqu'à la mort de son pére, après laquelle il ne s'en cacha plus. Il alla même s'établir à Versailles, pour travailler immédiatement avec le Ministre, & ce travail dura sept ou huit ans. Au bout de ce tems, persuadé que cet emploi de Sécretaire Traducteur ne le méneroit à rien, & qu'il ne parviendroit pas par là à être employé dans quelques négociations, comme il le souhaitoit, il prit une charge de Gentilhomme ordinaire, parce que l'on choisit souvent dans ce Corps des Envoyez pour les Cours étrangéres. Mais ses vues n'ayant pas été remplies, il prit le parti de se marier, & d'acheter une Terre aux portes de Paris. Ce double établissement épuisa ses forces, son ancienne langueur revint, la fiévre s'y joignit, & l'emporta le 24 mai 1717, à l'âge de 49 ans. Il avoit été déclaré Vétéran dans l'Académie des Inscriptions dès le commencement de l'année 1705, parce que son séjour & ses occupations de Versailles ne lui permettoient plus de remplir ses devoirs Académiques. Depuis son retour de Versailles, il recommença, quoique Vétéran, à venir fréquemment aux assemblées de l'Académie, & il se proposoit d'y être assidu. Il avoit même entrepris deux Ouvrages assez considérables. Le premier étoit l'explication de toutes les Médailles modernes, frappées depuis deux ou trois siécles. Le second étoit la Traduction du *Systéme intellectuel de l'Univers* publié en Anglois par le Docteur Cudworth. Il étoit d'une complexion délicate, & il n'y avoit presque rien en lui qui n'annonçat cette délicatesse. Une taille mince & déliée, un son de voix doux & foible, un visage pâle, tout cela joint à un certain air inquiet, avoit fait dire à un homme d'esprit de ses amis, qu'il ressembloit à une ame en peine. Cependant ceux qu'un long commerce avec lui avoit mis à portée de bien juger de son intérieur, ont toujours assuré que c'étoit une ame heureuse & tranquille. * *Hist. de l'Académie des Inscriptions, tome 3.*

BOURDELOIS (le) en Latin *Burdegalensis Ager*, province de France qui fait partie de la Guienne, aux environs de la ville de Bourdeaux, qui en est la capitale, & qui lui communique son nom. Elle s'étend le long de la riviére de la Garonne, & un peu vers la Dordogne, étant limitée au septentrion, par la Xaintonge ; à l'occident, par le païs de Médoc ; au midi, par le Bazadois, qui le borne aussi à l'orient, avec une petite partie du Périgord. On appelle aussi quelquefois ce païs-là, *Guienne propre* ; mais le nom de *Bourdelois* est plus en usage, & le païs d'entre deux mers fait partie de cette province, dont les lieux les plus considérables, après Bourdeaux, sont Blaye, Libourne, Bourg, Rions, Cardillac, & Saint-Macaire.

BOURDELOT (Jean) Avocat au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, dans le XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit d'une bonne famille de Sens. Il s'appliqua à l'étude des Langues, sur tout de la Gréque, & aux Humanitez : ce qui ne l'empêcha pas de se perfectionner dans le Droit. Il exerçoit la fonction d'Avocat au Parlement de Paris en 1627, lorsque la Reine Marie de Médicis, informée de son mérite, le fit son Maître des Requêtes. Jean Bourdelot ne se maria point ; mais il fit venir près de lui Pierre Michon son neveu, fils de sa sœur, qu'il aima & qu'il éleva comme son enfant, lui changeant même son nom, pour lui faire porter celui de Bourdelot. Il mourut subitement à Paris en 1638, & laissa une Traduction de Lucien, & d'Héliodore, avec des Commentaires & des Notes sur Pétrone, que l'on estime beaucoup. Il avoit composé outre cela une Histoire Universelle, des Commentaires sur Juvénal, un Traité de l'Etymologie des mots François, & quantité d'autres Ouvrages, qui n'ont pas été donnez au public.

Son frére puiné nommé EDME Bourdelot, étoit tres-habile en Médecine, en Philosophie, & en Etymologie, qui étoit une Science fort à la mode de son tems. Il fut Médecin du Roi Louis XIII, en 1620, & mourut avant son frére, aussi sans être marié. * Colomiez, *Gall. Orient.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

BOURDELOT (Pierre Michon) plus connu sous le nom d'*Abbé Bourdelot*, étoit fils de *Maximilien* Michon, Chirurgien de la ville de Sens, & d'*Anne* Bourdelot, petite-niéce de Marie Bourdelot, qui fut mére du fameux Théodore de Béze, Ministre de Genéve. Il naquit en cette ville le deuxiéme février 1610, & après avoir étudié la Chirurgie, la Pharmacie, & la Chymie, dans la maison de son pére, il vint trouver à Paris ses oncles maternels, Jean Bourdelot, Avocat au Parlement, & Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, & Edme Bourdelot, Médecin du Roi Louis XIII. Lorsqu'il eut fait son cours de Philosophie, il commença celui de Médecine ; & ce fut alors que ses oncles voulant qu'il portât leur nom, obtinrent pour lui du Roi Louis XIII, en 1634, des lettres de changement de nom, en vertu desquelles il se fit appeller *Bourdelot*. L'an 1635, il suivit à Rome le Comte de Noailles, qui y alloit en ambassade ; mais son oncle Jean Bourdelot le rappella à Paris, où il fut connu de Henri, II. du nom, Prince de Condé, qui le voulut avoir auprès de lui en qualité de son Médecin, quoiqu'il n'eût pas achevé ses études de la Faculté de Médecine de Paris, pour y être reçu Docteur. Bourdelot suivit le Prince au siége de Fontarabie en 1638, d'où la nouvelle de la mort de son oncle le fit venir en diligence, pour recueillir sa succession qui étoit fort considérable ; mais tous les effets ayant été soustraits & divertis, il ne lui resta que la Bibliothéque. Il rejoignit le Prince de Condé, & le suivit l'année suivante en Roussillon, & se contenta de revenir les hivers à Paris, pour y faire ses Actes de Médecine, jusqu'à ce qu'il eût pris le bonnet de Docteur. En 1641, il fut reçu Médecin du Roi ; & peu de tems après il commença de tenir dans l'Hotel de Condé une espéce d'Académie, composée de personnes savantes, que M. le Prince honoroit souvent de sa présence. Après la mort de ce Prince, il fut retenu auprès de Louis de Bourbon son fils aîné, en qualité de Médecin, & eut aussi le soin de la santé du Duc d'Enguien, dernier Prince de Condé. En 1651, la Reine de Suéde étant malade, le savant Saumaise, qu'elle avoit fait venir auprès d'elle, lui conseilla d'appeller Bourdelot, dont il connoissoit le mérite. La Reine crut ce conseil, & en fut si satisfaite, que lui ayant donné un passeport tres-honorable pour revenir en France, elle obtint ensuite pour lui l'Abbaïe de Massay, vacante par la mort de M. de Châteauneuf, Garde des Sceaux de France. Bourdelot avoit reçu du Pape Urbain VIII, dès le tems de son sejour à Rome, les dispenses nécessaires pour posséder des Bénéfices, quoiqu'exerçant la medecine, à condition qu'il la feroit gratuitement ; ce qu'il observa fort religieusement, donnant même tous les jours charitablement des remédes aux malades qui étoient dans l'indigence. Après son retour de Suéde, il tint son Académie toutes les semaines dans sa maison, comme il avoit fait à l'Hôtel de Condé, & continua jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le neuviéme février 1685, au commencement de sa soixante-seiziéme année, par un accident funeste. Un valet inconsidéré mit un morceau d'opium dans le pot de roses muscates, dont il se servoit ordinairement pour se purger. Il en prit un matin, & ayant connu au goût ce que c'étoit, il en rejetta une partie ; mais il ne laissa pas de demeurer près de vint heures dans un tel assoupissement, qu'il étoit tout à fait insensible. Comme dans cet état on s'empressoit de l'échauffer, il fut brûlé au talon par une bassinoire, & n'en sentit rien qu'après être revenu de son assoupissement. Peu de tems après la gangréne s'y mit, & il en mourut. Nous avons de lui plusieurs Traitez, qu'il a fait imprimer, comme celui de *la Vipére*, celui du *Mont-Etna*, la *Rélation des appartenances de Versailles, &c.* avec trois volumes de ses *Conférences*, recueillis par M. Gallois. Il laissa aussi quantité de manuscrits sur la Médecine, qu'il mit entre les mains de son neveu M. Bonnet, fils de sa sœur, qu'il fit son héritier à la charge de porter le nom de *Bourdelot*. Celui-ci fut Médecin de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, Médecin ordinaire du Roi Louis XIV, & premier Médecin de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il mourut au commencement de l'année 1709, âgé de 54 à 55 ans. Il étoit sur le point de donner au public un grand Ouvrage auquel il travailloit depuis plus de vint ans : c'est une espéce de *Catalogue de tous les livres de Médecine imprimez*, avec la Vie des Auteurs, & la Critique de leurs Ouvrages, qui formera trois gros volumes *in folio*. * *Mémoires du tems.*

BOURDILLON (Imbert de la Platiére, Seigneur de) Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Champagne, connu sous le nom de *Maréchal de Bourdillon*, étoit Gentilhomme de Nivernois, fils puiné de PHILIBERT de la Platiére, *II. du nom*, Seigneur des Bordes, Baili & Capitaine de Mante & de Meulan, & se distingua par son courage, & par ses services, sous les régnes de François I, de Henri II, & de Charles IX. Après avoir donné en diverses occasions des marques de sa bravoure, il fut créé Maréchal de camp en 1552, & commanda dans des conjonctures importantes. En 1554, il fut envoyé avec sa compagnie, pour chasser les ennemis des environs de Méziéres. L'année suivante, il reprit le château de Frument, qui avoit été pris & presque abattu durant l'absence du Roi, & réduisit quelques places voisines, sur les frontiéres de Champagne, où il étoit alors Lieutenant-de-Roi. Il se trouva l'an 1557, à la bataille de Saint-Quentin, où il sauva une partie de l'armée ; & ensuite il se jetta dans la Fére avec de bonnes troupes, parce qu'on crut que les ennemis avoient quelques desseins sur cette place. L'année suivante il se trouva aux Etats Généraux du Royaume, qu'on avoit assemblez à Paris. Ensuite il alla commencer le siége de Thionville, qui fut emportée ; après quoi il fut envoyé en Allemagne, pour s'y trouver à la Diéte d'Ausbourg, & pour renouveller l'alliance avec l'Empire. Sous le régne de Charles IX, Bourdillon fut envoyé en Piémont, où il commanda en 1559, & pour les années suivantes. En 1562, il fit de grandes instances pour retarder la restitution des villes de Turin, de Chivas, de Quiers, & de Villeneuve d'Ast, qui étoit tres-préjudiciable à l'Etat. Ce fut en cette même année qu'il fut honoré du bâton de Maréchal de France, en la place du Maréchal de Saint-André. En 1563, il se trouva à la prise du Havre de Grace sur les Anglois ; & l'année suivante il fut envoyé en Guienne, pour appaiser quelques troubles qu'il y avoit entre les Catholiques & les Protestans. Depuis, étant à Fontainebeau, il y mourut le quatriéme avril 1567, sans laisser de postérité de *Claude* de Damas, Dame de Ragny, veuve de *Girard* Seigneur de la Magdelaine, & fille de *Charles* de Damas, Seigneur de Bréves, ni de *Françoise* de Birague, fille unique de *René* de Birague, Lieutenant-Général au gouvernement de Lyonnois, puis Chancelier de France, ses deux femmes. * Arnoul le Féron, *Histoire.* Rabutin, *Comment.* De Thou, *Hist. l.* 10. *c.* 12. Godefroi. Le P. Anselme. Le Laboureur, *dans les Mémoires de Castelnau, &c.*

BOURDIN, Archevêque. *Cherchez* BURDIN.

BOURDIN (Gilles) Procureur-Général du Roi au Parlement de Paris dans le XVI siécle, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, & témoigna toujours beaucoup de zéle pour l'ancienne Religion: c'est pourquoi, M. de Thou l'accuse d'avoir été trop passionné pour la Maison de Guise. Il étoit extrêmement replet & pesant, mais il n'en avoit pas moins de vivacité & de présence d'esprit. Ce qui le rendoit d'autant plus admirable dans les affaires, c'est que paroissant toujours enseveli dans un profond sommeil, où l'on ne croyoit pas que ses sens pussent exercer leurs fonctions, il ne perdoit jamais un seul mot de ce qu'on lui disoit, & répondoit toujours fort à propos. Il apprit les Sciences en si peu de tems, que dès sa plus tendre jeunesse il parloit très bien Latin, savoit la Philosophie, & en disputoit même avec les Maîtres. Depuis il entreprit de commenter quelques Auteurs Grecs, & particuliérement Aristophane, qui est des plus difficiles. Il s'attacha sur tout à la Jurisprudence, & s'aquit une telle réputation dans le Barreau, qu'il fut choisi entre un très-grand nombre de célébres Avocats, qui florissoient de son tems, pour remplir la charge de Procureur-Général du Roi dans le Parlement de Paris. Après l'avoir exercée long-tems, avec grande réputation, il mourut d'apoplexie l'an 1570, à l'âge de 53 ans. Nous avons de lui des Commentaires, & quelques Observations sur le Droit François. * De Thou, *Hist. l.* 23. 24. 26. *&* 28. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2.

BOURDIN (Jacques) Seigneur de Villaines, Sécretaire d'Etat, sous les régnes de Henri II, François II, & Charles IX, fils d'un autre *Jacques* Bourdin, Seigneur de Chars & de Vilette, Conseiller & Sécretaire du Roi, & de *Catherine* Brinon, s'étoit formé dans la connoissance des affaires sous M. Bochetel, dont il épousa la fille. Le Roi Henri II le fit Sécretaire des Finances en 1549. Depuis il eut le département des affaires d'Italie, & dressa presque seul les Mémoires pour le Concile de Trente. En 1554, il accompagna M. de Morvillier, Evêque d'Orléans à Troyes, où ils conclurent la paix avec l'Angleterre. Il rendit encore de grands services à l'Etat, & mourut le sixiéme juillet 1567. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât sans pompe, & que son corps fût porté dans la fosse publique de la Trinité, précédé d'une lanterne seulement: ce qui fit croire qu'il suivoit en cela le sentiment de ceux de la nouvelle Religion, pour lesquels il sembloit avoir eu quelque inclination. On assure pourtant qu'il mourut Catholique, & entre les bras du Docteur d'Epense. Le Chancelier de l'Hopital a voulu témoigner à la postérité la considération qu'il avoit pour Jaques Bourdin par ces deux éloges qu'il composa lui-même, & que nous avons dans les Oeuvres de ce grand homme,

Hic, turbas inter medias aulæque tumultus,
Posse homines mortem meditari & vivere recte,
Recte posse mori docuit, plus denique nobis
Profuit exemplo, quam si vixisset in umbra,
Desertisque locis, cilicium contectus amictu,
Utilis ipse sibi, fortassis inutilis orbi.

Voici le second de ces éloges funébres:

Hunc Deus ætatis medio super æthera cursu
Abstulit, exitium nobis ne forte propinquum
Aspiceret, quo nil patriæ potuisset amanti
Durius esse viro: sed te, Burdine, *beatum*
Qui mediis opibus, summa probitate, fideque
Vixisti, pro quo mœres nunc maxima tecta est.
Nos miseri, quibus hoc reliquum mors tristis ademit!
Principis ardentes animos, facilemque juventam,
Multaque civilis tollebat semina belli
Vir pius, & pacis populis ac Regibus auctor.
Haud dubia hæc nos signa monent, irata Deorum
Numina, curam omnem nostræ posuisse salutis,
Et procul hinc nobis alio migrasse relictis.

Bourdin avoit épousé *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume*, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* de Morvillier, sœur de *Jean*, Evêque d'Orléans, Garde des Sceaux de France, dont il eut trois fils, 1. 2. *Jacques* & *Jean* morts sans postérité; & 3. NICOLAS, qui suit. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Jacques* de Morogues, Seigneur de la Lande & du Sauvage, Gouverneur de la Charité.

NICOLAS Bourdin, I. de ce nom, fils de *Jacques* Bourdin fut reçu Sécretaire du Roi en survivance de son pére, & fut employé en diverses négociations sous le régne de Henri III, particuliérement au renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Depuis il fut envoyé Résident à Raguse, où il mourut. Il avoit épousé *Marie* Fayet, fille d'*Antoine*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Jeanne* le Bossu de Montion, dont il n'eut que NICOLAS Bourdin II, Marquis de Villaines, Baron de Chapelaine d'Anglure, Gouverneur de Vitri-le-François, mort en 1676, lequel a eu de *Cléophile* Gauchon, fille de *Thomas*, Baron de Neufizé, & de *Charlotte* d'Anglure, 1. *Charles-Nicolas*, Marquis de Villaines & Gouverneur de Vitry; 2. *Antoine-Aimé* Bourdin, mort en 1691, qui a eu deux fils d'*Angélique* de Tiercelin, fille du Marquis de Brosse, morte en 1699; 3. *Marie-Philiscle*, renommée par son esprit & par ses vers, mariée l'an 1663, à *François* le Févre, Seigneur de Guibermenil; 4. *Cléophile* Bourdin. * De Thou, *Hist. l.* 35. *&c.* Castelnau, *Mémoires*, *l.* 5. Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.*

BOURDOISE (Adrien) Prêtre & Instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, naquit au Perche en 1594, de parens pauvres, mais vertueux. Rempli des idées qui pouvoient former un parfait Ecclésiastique, il commença ses études à vint ans, & s'engagea depuis dans les Ordres, par le commandement de ses Supérieurs. Depuis ce tems jusqu'à celui de sa mort, il satisfit aux obligations du Sacerdoce, par les exercices constans de la plus haute piété. Sa charité fut excessive, & lui fit prendre part à toutes les entreprises qui se firent de son tems pour l'instruction des peuples, & pour la perfection de l'Etat Ecclésiastique. Après avoir jetté le premier plan des Séminaires qui se sont répandus dans le Royaume, à l'imitation de celui qu'il fonda à Saint-Nicolas du Chardonnet, il contribua à l'érection de celui de Saint-Sulpice, & à la réforme des Chanoines Réguliers de saint Augustin en France. Catéchismes, Missions, Conférences, rien n'échapa à l'industrie de son zéle; & l'on peut dire qu'il a été la source des plus saints établissemens qui se sont formez depuis lui. Ce fut dans la pratique de ces pieux exercices, qu'il mourut à l'âge de 71 ans, l'an 1655. * *Mémoires du tems.*

BOURDON (Sébastien) Peintre, natif de Montpellier, avoit un génie de feu, qui ne lui permit pas de réfléchir beaucoup, ni de s'appliquer suffisamment aux parties les plus essentielles de son Art. Les études qu'il en fit en Italie, furent même interrompues par quelque querelle, qui l'obligea d'en sortir, après n'y avoir fait que peu de séjour. Cependant il avoit un génie facile, qui lui a fait produire dans ses premiers Ouvrages assez de bonnes choses, pour donner des espérances d'une habileté extraordinaire. Les guerres civiles de France, qui y suspendirent les travaux des beaux Arts, lui firent faire le voyage de Suéde, où la réputation de la Reine Christine l'avoit attiré. Mais cette Princesse ne lui ayant donné pour tout emploi que son portrait à faire, il n'y séjourna pas long-tems. Son génie de feu ne pouvant s'accommoder de l'inaction, il retourna bientôt en France chercher des occasions de s'exercer. S'il ne remplit pas toute l'attente du public, il soutint du moins sa réputation par des compositions extraordinaires, & par des expressions vives. Mais comme son génie n'étoit pas conduit par un jugement bien solide, il s'évaporoit souvent en des imaginations outrées; & qui après avoir fait plaisir au Spectateur par leur bizarrerie piquante, tomboient dans le sauvage, pour peu qu'on les examine. Il n'en est pas de même de son paisage; il le faisoit très-bien. On en voit plusieurs, qui sont de beaux effets de son imagination, & que la bizarrerie ne rend que plus agréables; parce qu'il y entre certains effets extraordinaires, qu'il a étudiez d'après le naturel, & qu'il a exécutez d'une main prompte & facile. Il est vrai que les sites qui en font peu connoître, n'en sont pas bien réguliers, & ne s'accordent pas souvent dans leur plan. Il finissoit peu ses Ouvrages, & les plus finis même ne sont pas toujours les plus beaux. Il paria une fois contre un de ses amis qu'il peindroit en un jour douze têtes d'après le naturel, & grandes comme nature, & gagna. Ces têtes ne sont pas des moindres qui soient sorties de son pinceau. Il se servoit souvent de l'impression de la toile, quand il avoit du poil à faire, non pas en laissant l'impression découverte, mais en la découvrant avec l'ante de son pinceau. Il a fait quantité d'ouvrages, dont les plus considérables sont la galerie de M. de Bretonvilliers, dans l'Isle de Notre-Dame à Paris; & les sept œuvres de miséricorde, qu'il a gravées lui-même à l'eau forte. Celui de tous ses tableaux qu'on estime le plus, est le martyre de saint Pierre, qu'il fit pour le mai de l'église de Notre-Dame de Paris, & que l'on y conserve comme l'un des plus beaux de tous ceux qu'elle contient. Il étoit de la Religion Réformée, de très-bonnes mœurs, & fort estimé dans l'Académie de Peinture, dont il étoit Recteur. Il travailloit pour le Roi de France dans l'appartement bas des Tuileries, lorsque la mort le surprit en 1662, âgé d'environ 60 ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

BOURDON (Paris) *Voyez* **BORDON**.

BOUREGIAN, en Perse. *Cherchez* **BURGIAN**.

BOURG, ancien mot Gaulois ou Allemand, tire son origine, selon quelques-uns, du mot Πύργος, qui signifie *une tour*. Anciennement par le nom de *Bourg*, on entendoit un château environné de quelques maisons, ou du moins un lieu clos & de défense. De là vient que les noms de plusieurs châteaux & de plusieurs villes en Allemagne finissent en *bourg*, comme Wirtzbourg, Altembourg, &c. de même que d'autres finissent en *berg*, qui signifie *montagne*; parce qu'ils sont situez sur quelque côteau; comme Bamberg, Friberg, & autres semblables. Les Romains bâtissoient leurs bourgs en quarré; & les Saxons, les Normands & les Goths en rond. Les anciens Bretons appelloient *bourg* & *ville* un bois où ils se retranchoient, en l'environnant d'un rempart & d'un fossé. * César, *l.* 5. *de la Guerre des Gaules.* Les Allemands lui ont donné quelquefois le nom de *haye* & de *cercle*; & nous lisons que les Huns & les Avares ayant été vaincus par Charlemagne, après une guerre de huit années, se retirérent dans la Pannonie, où ils bâtirent neuf hayes; c'est à dire, *cercles* ou *bourgs*; & c'est apparemment d'où a pris son nom le plus beau village du monde, la Haye en Hollande, *Haga Comitis*, où les anciens Comtes de ce païs-là faisoient ordinairement leur résidence. Aujourd'hui les François appellent *bourg* tout lieu clos ou non clos, qui est plus qu'un village, & moins qu'une ville. Le même nom est donné en Angleterre aux lieux qui jouissent du droit municipal, quelque petits qu'ils soient, & qui envoyent leurs Députez aux Etats du Royaume ou assemblées du Parlement. * Henri Spelman, *Glossar. Arch.*

BOURG, sur la Reissouze, ville capitale ou principale du païs du Bresse, dont elle occupe presque le centre, dans le gouvernement de Bourgogne, est appellé par les Auteurs Latins *Forum Sebusianorum*; quelques-uns lui donnent le nom de *Tavum*. Elle est dans une plaine, en partie sur le penchant d'une élévation tournée à l'orient; sa figure est presque ronde; elle a environ 1000 pas de long, un tiers moins de large, 2600 pas de circonférence. Elle a du côté du levant le Mont-Saint-Claude, & des collines agréables, plantées de vignes, dont la pente est facile & douce. Elle regarde la Franche-Comté vers le septentrion, Lyon vers le midi, & du côté de l'occident elle a une grande plaine qui s'étend jusqu'à la Saône. Il est parlé de Bourg dans la Légende de saint Gérard Evêque de Mâcon, qui vivoit en 900. Elle a suivi la destinée du reste de la Bresse, ayant été prise sous François I, puis rendue, jusqu'à ce qu'elle ait été soumise à la France sous Henri IV. Pour faire connoître par ordre tout ce qui concerne cette ville, nous remarquerons qu'à la poursuite de Charles III, Duc de Savoye, le Pape

Léon X y établit un Evêché par une Bulle de l'an 1515. Il fut supprimé l'année d'après, & le même Pape le retablit encore en 1521; mais Paul III le supprima entiérement par une autre Bulle en 1534. Louis Gorrevod Cardinal, & Jean Philibert de Chales, tous deux Evêques de Saint-Jean de Maurienne, gouvernérent pendant ce tems cette église. Présentement Bourg est un Archiprêtré du diocèse de Lyon, composé de l'église collégiale & paroissiale de Notre-Dame de Bourg, des églises paroissiales des bourgs de Marbos, de S. Martin-le-Chateau & de Saint-Julien sur Reissouze, & de vint autres paroisses. Il y a dans la même ville une Officialité métropolitaine de Pont-de-Vaux, des couvens de Jacobins, de Cordeliers, de Capucins, de Religieuses de Sainte-Claire, d'Ursulines & de la Visitation; un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez; un hopital pour les malades, servi par des Religieuses; un hopital pour de pauvres filles; & enfin une chambre & recette des décimes de la partie du diocèse de Lyon, qui est en Bresse & en Bugey. Pour ce qui regarde le Gouvernement militaire, Bourg est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-Générale des mêmes païs, & une Lieutenance de Messieurs les Maréchaux de France. Et quand au Gouvernement civil dans l'administration de la Justice, c'est le huitiéme Bailliage principal du Gouvernement de Bourgogne; & on y a uni un Présidial, qu'Henri IV y érigea au mois de juillet 1601. Il y a aussi une Châtellenie Royale ressortissante au Bailliage que la Maison de Bourbon-Condé posséde par engagement; une Mairie qui a la police; une Grurie de la Maitrise des Eaux & Forêts de Châlon; & une Maréchaussée sous le Prévôt Général de Bourgogne. Quant aux Finances, Bourg a une élection ressortissante au Parlement de Dijon; une Justice des Gabelles du Lyonnois pour les Greniers à sel de Bresse, ressortissante au même Parlement; un Grenier à sel de la même Justice, sous la direction de Lyon; une Justice des Traites foraines du Lyonnois pour les bureaux de Bresse, ressortissante au Parlement de Dijon; & une recette des tailles de Bresse, sous la recette générale des Finances de Bourgogne: enfin Bourg est la première ville qui députe aux assemblées de la Bresse, & un Mandement de l'Election du même païs. Elle ne peut pas avoir un fort grand commerce, étant éloignée des riviéres navigables & des grandes routes, & elle ne peut faire aucun trafic que des denrées des provinces voisines. Le principal commerce consiste en peaux, qu'on y blanchit parfaitement bien, & qu'on vend à Grenoble & à Lyon; on y fabrique aussi quelques draps grossiers. L'église de saint Nicolas de Tolentin de Brou près de Bourg, occupée par les Augustins Déchaussez est fort renommée pour sa beauté, & la magnificence des tombeaux qu'elle contient. Marguerite d'Autriche, femme de Philibert II, dit *le Beau*, Duc de Savoye, dépensa deux cens mille écus pour la faire bâtir. * De Thou, *Histoire*, *l.* 19. Guichenon, *Hist. de Bresse*. Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourg*.

* BOURG d'ARGENTAL, ou BOURG-ARGENTAL, ville de France avec Bailliage dans le Forez, sur les frontiéres du Vivarais, est au sud-ouest de Vienne en Dauphiné, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

* BOURG-ACHART, bourg de France en Normandie, dans le Roumois, est à peu près au sud-ouest de Rouen, dont il est éloigné de près de six lieues.

* BOURG d'AUGST, BOURG d'AULT ou BOURG d'EAU, bourg de Picardie, dans le Ponthieu sur la mer, à l'ouest d'Abbeville, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* BOURG-CHARENTE, bourg de France dans l'Angoumois, diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, & Election de Cognac.

* BOURG-LA REINE, bourg de France dans l'Isle de France, est au sud de Paris, tirant vers l'ouest. Il est éloigné de Paris d'environ deux lieues.

* BOURG d'AVERTON, bourg de France dans le Maine, au nord-ouest du Mans, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* BOURG DE THIZY, petite ville de France, dans le Beaujolois, à l'ouest-sud-ouest de Beaujeu, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

BOURG SAINT-ANDIOL, & le Bourg de Viviers. *Cherchez* SAINT-ANDIOL.

BOURG-DÉOLS BOURG-DE-DÉOLS & BOURG-DIEUX. *Voyez* DÉOLS.

BOURG DE SESSIO. *Voyez* BORGO DI SESSIO.

BOURG sur mer, petite ville de France en Guienne, est située sur la Dordogne, un peu au dessous du Bec d'Ambez, où est le confluent de la Dordogne & de la Garonne, entre Blaye & Fronsac. * Baudrand.

BOURG D'OYSANS ou de DUYSANS, bonne petite ville de France, située dans le Dauphiné, sur la Romanche, environ à huit lieues de Grenoble, du côté du sud-est, est capitale de la vallée d'Oysans, qui est fort étroite, & bordée d'affreuses montagnes, dont quelques-unes sont chargées de neige au plus fort de l'été. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOURG DU VAL DE TARO. *Voyez* BORGO DI VAL DI TARO.

BOURG (Jean du) *Burgensis*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Clugni, étoit Anglois, & vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1340. Il composa les Annales d'Angleterre, des Sermons, &c. * *Consultez* les Auteurs citez après Jean DU BOURG, qui suit.

BOURG (Jean du) ou *Burgensis*, Anglois, & Chancelier de l'Université de Cambridge, qui vivoit en 1380, est différent du Bénédictin, dont nous venons de parler. Il composa des Sermons, un Traité des Sacremens, intitulé, *Pupilla oculi*, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius, *de Hist. Lat. cap. ult.*

BOURG (Antoine du) Chancelier de France, étoit fils d'ANNE du Bourg, & d'*Anne* de la Mercy, dite *de la Marcousse*. Sa grande érudition, son expérience dans les affaires, & sa probité lui firent mériter une charge de Conseiller au Grand Conseil, puis de Maître des Requêtes. François I, qui connoissoit les Gens de Lettres & qui les estimoit, l'employa dans diverses négociations, & le fit Président au Parlement de Paris en 1534. L'année suivante il fut honoré de la dignité de Chancelier, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Ayant suivi le Roi en Picardie, il tomba de sa mule à Laon, & mourut peu de jours après en 1538.

I. ANNE du Bourg, Seigneur de Saillans, originaire de la ville d'Aletz en Languedoc, se retira en Auvergne avec le Marquis de Canillac, dont il gouvernoit les affaires, & fut Châtelain de Châteauneuf, du Droc en Auvergne, & de Querines. Il épousa *Anne* de la Mercy, dite *de la Marcousse*, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; & 2. ETIENNE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SEILLOUX *& de* MALAUZAT, *rapportée cy-après*.

II. ANTOINE du Bourg, Baron de Saillans, Chancelier de France, *qui a donné lieu à cet article*, mort en 1538, épousa *Anne* Hénard, sœur de *Jean*, Thrésorier des Ligues Suisses, Sécretaire du Roi, & payeur des gages du Parlement, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *François*, Maître des Requêtes, Abbé de Saint-Euverte d'Orléans, & Evêque de Rieux; 3. *Jean-Baptiste*, Abbé d'Olivet, Maître des Requêtes, puis Evêque de Rieux après son frére; 4. *Louise*, Religieuse à Longchamp près de Paris; 5. *Marguerite*, morte sans alliance; & 6. *Marie* du Bourg, alliée à *Etienne* Charlet, Seigneur des Garennes, Président ès Enquêtes du Parlement de Paris.

III. ANTOINE du Bourg, Baron de Saillans, Sénéchal de Riom, épousa *Nicole* de Clermont, sœur d'*Arnaud* de Clermont, dit *le Capitaine Piles*, Gentilhomme de Périgord, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; & 2. *Charles* du Bourg, Seigneur de Saillans, qui épousa *Catherine* d'Andredieu, remariée en 1567, à *Christophle*, Seigneur de Chavaignac, dont il eut *Josué* du Bourg, mort en 1612.

IV. LOUIS du Bourg, Baron de Saillans, laissa de *Jeanne* de Lastic sa femme, pour fille unique *Catherine* du Bourg, Dame de Saillans, mariée en 1597, à *Jacques* d'Estaing, Seigneur de la Terrisse.

SEIGNEURS DE SEILLOUX ET DE MALAUZAT.

II. ETIENNE du Bourg, second fils d'ANNE du Bourg, Seigneur de Saillans, fut Seigneur de Seilloux & de Malauzat en Auvergne, Maître des Requêtes de la Reine, Contrôlleur *général* des Finances en Languedoc, & mourut le 15 août 1557. *Il épousa N.* dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean*, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Maréchal d'Annebaud, & Gouverneur d'Issoire, mort sans enfans de *Gabrielle du Cros*, ni de *Perronelle* de Saillans ses deux femmes; 3. *Jacques*, Président & Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Présidial de Riom en Auvergne, mort sans postérité d'*Anne* de Serrier; 4. *Anne*, Conseiller Clerc au Parlement, dont la fin tragique arrivée le 19 octobre 1559, *sera rapportée cy-après dans un article séparé*; *Claude*, Thrésorier de France à Lyon, Surintendant général de la navigation de France aux mers du Levant, qui fut longtems prisonnier à la Bastille, soupçonné des mêmes sentimens que son frére; 6. *Etienne*, *Seigneur de* Palerne, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, *qui laissa postérité*; 7. *Gabriel*, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui laissa aussi des enfans; 8. 9. 10. *Claude*, *Anne* & *Jeanne* du Bourg, filles, dont les alliances sont ignorées; & 11. *Amable* du Bourg, huitiéme fils, fameux Avocat au Parlement de Toulouse, qui épousa le deuxiéme février 1559, *Jeanne* de Paule, dont il eut *Pierre* du Bourg, Seigneur de Perrouse, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui laissa *Jean* du Bourg, Seigneur de la Perrouse, mort avant le mois de juillet 1652, ayant eu de *Susanne* de Légue, *Léonard* du Bourg de Cavagnes, Seigneur de la Perrouse, vivant en 1669.

III. ANTOINE du Bourg, Seigneur de Malauzat, épousa le 21 avril 1527, *Jeanne* Tominus, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte, Commandeur de Seller, mort en 1601; 3. *Pierre*, Abbé d'Olivet, Procureur Général en la Cour des Aides de Montferrand; & 4. *Michel* du Bourg, Seigneur de Seilloux, qui épousa le 24 avril 1586, *Philiberte*, fille de *Denys* du Petit-bois, & de *Catherine* de Tremouilles, dont il eut *Anne* du Bourg, mariée le 15 août 1611, à *Antoine* de Vauxfor; & *Jean* du Bourg, Seigneur de Seilloux, vivant en 1627, pére de *Gaspard* du Bourg, Seigneur de Seilloux.

IV. ANTOINE du Bourg, II. du nom, Seigneur de Malauzat, épousa le 15 janvier 1570, *Isabeau* de Serriet, fille d'*Amable* Seigneur de Palerne, & de *Jeanne* Robertet, dont il eut ANTOINE III. qui suit.

V. ANTOINE du Bourg, III. du nom, Seigneur de Malauzat, épousa *Gaillarde* d'Allemagne, fille de *François* Seigneur de Monclar, dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Malauzat; 2. JACQUES, qui suit; 3. *François*, Jésuite; & 4. *Anne* du Bourg, Religieuse à Marsac.

VI. JACQUES du Bourg, Seigneur de Chariol, Homme d'armes de la compagnie du Duc d'Orléans, épousa *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* Seigneur de Poitrincourt, Gouverneur de Méry-sur-Seine, & de *Claude* Pajot. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* Luillier, Seigneur de Saint-Mesmin, ayant eu de son premier mariage 1. CHARLES, qui suit; & 2. *Renée* du Bourg, mariée à *Eustache* Picot, Baron de Sompuit.

VII. CHARLES du Bourg, Seigneur de Blives près de Troyes, & de Méry-sur-Seine, mort avant l'an 1670, avoit épousé *Jeanne* d'Argillières, fille de *Pierre* Seigneur de Blives & de Réges, & de *Guillemette* de Verrines, dont il eut 1. *Jean* Seigneur de Blives; 2. *Edouard*; 3. *Charles*; 4. *Claude*; 5. *Louis*; 6. *Jeanne*, Dame de Blives, mariée avant l'an 1675, à *François* de la Croix; 7. *Marie*; & 8. *Charlotte* du Bourg. * Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes*. Du Chêne, *Histoire*

des

des Chanceliers. Sainte-Marthe. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

BOURG (Anne du) Conseiller Clerc du Parlement de Paris, fils d'ETIENNE du Bourg, Seigneur de Seilloux, Contrôleur général des Finances en Languedoc, fut destiné à l'Eglise, & prit même l'Ordre de Prêtrise; mais il donna dans les nouvelles opinions sur la Religion, ce qui fut cause de sa perte. Ce Magistrat avoit beaucoup d'esprit, joint à un grand fond d'érudition, & excelloit sur tout dans la connoissance du Droit, qu'il enseigna à Orléans avec beaucoup de réputation. Il fut reçu Conseiller Clerc au Parlement de Paris le 19 octobre de l'an 1557. Dans ce poste il devint le protecteur de tous ceux qui professoient la même doctrine que lui, & soutint en plusieurs occasions qu'on devoit adoucir les peines à leur égard, & empêcher la sévérité des jugemens. Divers Magistrats célèbres étoient dans le même sentiment; mais ceux qui avoient le plus de crédit auprès du Roi, le poussoient à exterminer les Sectaires. Gilles le Maître, premier Président, Jean de Saint-André & Antoine Minart Présidens, en parlérent à ce Prince, & lui représentérent que le mal étoit si grand, qu'il n'y avoit plus moyen de le dissimuler; que pour s'y opposer, il falloit commencer par punir les Juges mêmes, dont les uns par la faveur dont ils appuyoient en secret les Sectaires, & les autres par le crédit & la recommandation de leurs amis, nourrissoient ce mal; que c'en étoit la racine, qu'il falloit absolument arracher; & qu'on croyoit qu'il étoit besoin que le Roi vînt inopinément au Parlement, qu'il trouveroit assemblé au sujet des *Mercuriales*, qui sont cette espéce de censure contre les Magistrats, lesquelles Charles VIII institua, & qu'on a appellées du jour du nom destiné pour les tenir. Henri II venoit de faire la paix de Cateau-Cambresis le troisiéme avril de l'an 1559. Il vint au commencement du mois de juin de la même année au Parlement, où le Conseiller du Bourg lui ayant parlé un peu trop fortement, jusqu'à lui objecter l'exemple d'Achab, & le grand nombre d'adultéres qui se commettoient à la Cour, le Roi le fit arrêter avec quelques autres. Le 19 du mois on leur donna des Commissaires. Du Bourg fut déclaré Hérétique par l'Evêque de Paris; & l'on ordonna que comme indigne, il seroit dégradé; & qu'ensuite, pour être puni, il seroit livré au bras séculier. Mais le Roi ayant reçu le 29 juin la blessure, dont il mourut le dixiéme juillet suivant, cette affaire ne fut terminée qu'au mois de décembre de la même année. Il fut condamné par l'Evêque de Paris & par les Archevêques de Lyon & de Sens, après que les appels comme d'abus eurent été rejettez par le Parlement. Frédéric Electeur Palatin, & d'autres Princes Protestans d'Allemagne demandérent sa grace. On la leur auroit peut-être accordée, sans un accident qui arriva en ce tems-là, & qui fit presser le jugement. Le Président Minart revenant fort tard du Palais fut assassiné en entrant chez lui. Il avoit été récusé par du Bourg, qui lui avoit fait dire, que s'il ne s'abstenoit volontairement d'être de ses Juges, après en avoir été prié, il seroit peut-être contraint par une autre raison de le faire. On crut qu'il sçavoit le dessein qu'on avoit d'assassiner ce Président, & que peut-être étoit-ce par son ordre qu'on l'avoit fait. Cet accident fut cause qu'on hâta la mort de du Bourg. En effet, trois jours après il fut condamné, & ayant été conduit à la place de Grêve, lieu destiné pour son supplice, il y fut pendu, & son corps fut brûlé le 20 décembre de la même année 1559. Ainsi mourut *Anne* du Bourg à l'âge de 38 ans, homme docte, bon Magistrat, & ami fidéle, à qui on ne peut reprocher que l'attachement qu'il avoit pour la doctrine nouvelle. Il avoit écrit divers Ouvrages. Ceux de sa Secte ne manquérent pas de le mettre au nombre de leurs Martyrs. * De Thou, *Hist. l. 22. & 23.* Sponde, *in Annal. ad annum* 1559. Mézeray, *Histoire de France*. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise*. *Voyez* aussi, *l'Hist. du Calvinisme & du Papisme mises en paralléle par* M. Jurieu, *partie 1. ch. 10. p. 155. & suiv.* où l'on voit *l'Apologie d'Anne du Bourg*.

BOURG (Claude du) Seigneur de la Guerrine, qui vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1560, fut Conseiller du Roi, Sécretaire de ses Finances, & Trésorier de France. Le Roi Charles IX l'envoya Ambassadeur à la Porte. Il fit imprimer les articles que l'Empereur des Turcs accorda au Roi & à ses Sujets, dans le traité qu'il conclut avec lui; & publia encore quelques autres Traitez de sa façon. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise*.

BOURGANEUF, petite ville de France dans la Marche, que quelques-uns mettent dans le Poitou, est située sur la petite riviére de Taurion, qui se vient joindre à la Vienne au dessous de Saint-Léonard. Bourganeuf est à deux ou trois lieues de cette derniére ville, & à cinq ou six de Limoges.

* BOURGEOIS (Jacques) en Latin *Bourgesius*, d'Arras, Provincial de l'Ordre de la Trinité & de la Rédemption des Captifs à Douay, se fit aimer par la sainteté de sa vie. On a de lui, *Regula & Statuta Ordinis SS. Trinitatis; Forma reformationis ad præscriptum S. Concilii Tridentini*. Il a publié en François les Ouvrages suivans, *l'Institution & la Fondation de l'Ordre, &c. avec les priviléges & les indulgences qui lui ont été accordées; Les plus illustres miracles de l'Eucharistie; L'Harmonie de la Lyre de David, ou Méditations sur les Pseaumes des Heures Canoniales; Mortification de tous les troubles; Méditations sur les sept Pseaumes Pénitentiaux; Quelques Oraisons; Recueil de priéres pour demander aux Saints leur faveurs & leur intercession; La fontaine de la componction*. Il mourut à Douay le premier d'août de l'an 1600, & fut enterré dans l'église de son Ordre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 403.*

* BOURGEOIS (Jean) en Latin *Bourgesius*, de Flandre, né à Houpelines sur la Lys, Seigneur de la Castrie, Médecin & Mathématicien de la ville d'Ypres, a traduit en Latin avec des Notes le livre de Laurent Joubert, premier Médecin de Henri III, Roi de France, lequel traite des erreurs du Vulgaire qui font tort à la dignité de la Médecine & des Médecins; *Francisci & fratruelis insignores de temperandi ratione, ex Operibus Francisci Guicciardini; Demetrii & Pagomeni Liber de Arthritide seu Podagra*, traduit de Grec en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 465.*

* BOURGEOIS (Jean) en Latin *Bourgesius*, de Maubeuge, Jésuite, enseigna la Philosophie & la Théologie Scholastique, dans le Collége de Douay pendant plusieurs années, & exerça la dignité de Recteur dans divers Colléges. Il se rendit recommandable par sa piété, & par les Ouvrages qui sont, *Societas Jesu Deiparæ Virgini sacra, sive de Patrocinio & cultu Deiparæ Virginis ad homines ejusdem Societatis; De bono Sodalitii Parthenici, & officiis Sodalis erga Deiparam Patronam; Vita, Passionis & Mortis Jesu Christi Mysteria piis meditationibus exposita, cum iconibus; Institutiones Christianæ pietatis; De Humilitate Christiana, adversus Stoicorum Decreta & Paradoxa; Cato Major Christianus, sive de Senectute Christiana; De Contemtu mundi, suique ipsius; Peregrinus Christianus; Harmonia Evangelica*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 465.*

BOURGEOIS (Jean) pourvu de l'Abbaïe de la Merci-Dieu, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, s'est distingué par son zéle pour le parti de ceux qu'on a nommez *Jansenistes*. Les Prélats de France qui avoient approuvé le livre de la *Fréquente Communion*, l'envoyérent à Rome en 1645, vers le Pape Innocent X, pour la défense de ce livre. Il y fut estimé du Pape & de tous les Cardinaux, & il rendit inutiles les desseins & les intrigues de ceux qui en poursuivoient la condamnation. Il aima mieux être retranché de la Sorbonne avec Antoine Arnaud, que de souscrire à la fameuse censure de 1656, contre ce Docteur. Les troubles ayant cessé en 1669, il se retira à Port-Royal des Champs, où il vécut dans la retraite. Peu d'années après il fut obligé de se retirer de cette solitude avec les autres Ecclésiastiques. Il se rendit dans son Abbaïe, en fit sa démission, & mourut le 29 octobre 1687, au milieu de très-violentes douleurs, qu'il souffrit avec beaucoup de patience. * *Mémoires du tems.*

BOURGES, sur les riviéres d'Auron & d'Eure ou Yeure, ville de France, capitale de la province & Duché de Berri, avec Bailliage, Présidial, Généralité, Université & Archevêché, qui a titre de Primatie & de Patriarchat, est l'*Avaricum Biturigum* ou *Avaricum Cuborum* des Anciens, qu'on a aussi nommé diversément *Bituris* & *Biturigum*. Bourges a été non seulement une des plus anciennes villes des Gaules, mais encore des plus belles & des plus considérables. Elle étoit très-florissante l'an 580 avant Jesus-Christ; car Tite-Live assure que sous le régne de Tarquin l'*Ancien*, Roi des Romains, le siége de la Monarchie des Celtes étoit dans cette capitale de Berri, dont Ambigat étoit le Souverain. Bourges devint capitale de la premiére Aquitaine, sous Auguste. Jules-César, qui prit cette ville l'an 700 de Rome, & 52 ans avant l'Ere Chrétienne, en parle très-avantageusement dans le septiéme livre de *ses Commentaires*. Il ajoûte ensuite que Vercingentorix Chef des Gaulois, ayant assemblé le Conseil, fit brûler jusqu'à vint villes du Berri, & qu'on y délibera même d'en faire autant de Bourges; mais que ceux du païs s'y opposérent, conjurant les autres de ne les point contraindre à brûler de leurs mains leur capitale, l'ornement & la sureté du Berri, & l'une des plus belles villes des Gaules. César fait ensuite l'Histoire de ce siége; & après avoir parlé de la prise de cette ville, il dit que de quarante mille personnes qu'il y avoit dedans, à peine s'en sauva-t'il huit cens, & que tous les autres furent passez au fil de l'épée, les soldats ne pardonnant ni à âge ni à sexe. Bourges souffrit beaucoup dans le cinquiéme siécle par les courses des Visigoths; & ayant été soumise aux François sous Clovis, qui enleva l'Aquitaine aux premiers, elle tomba dans le partage de Clodomir, puis de Gontran Roi d'Orléans. C'est sur ce dernier qu'un certain Didier, Général des troupes du Roi Chilperic I, ayant pris Bourges, l'an 583 de Jesus-Christ, la brûla presque entiérement. Elle fut depuis réparée en divers tems, & sur tout sous Charlemagne. Guillaume le Breton a pris plaisir d'en faire une description magnifique dans le huitiéme livre de *sa Philippide*. C'est parce que Philippe *Auguste* avoit contribué à la fortifier; car on croit que c'est lui qui fit bâtir le château, dit *la grosse Tour*, vers l'an 1188.

> *Fortis enim & nimium locuples, populosaque valdè*
> *Urbs erat, armatisque viris & milite munita, &c.*

Il parle aussi ailleurs de sa situation & de la fertilité de son terroir

> *Prædia Bituricæ, celebrem patientia Bacchum, &c.*

Bourges a eu des Comtes particuliers. En 1412, durant les factions des Maisons de Bourgogne & d'Orléans, le Duc de Bourgogne se saisit de la personne du Roi Charles VI, & le mena devant Bourges, où étoient renfermez les Ducs de Berri & de Bourbon, avec quantité de Seigneurs; & on y fit un accord le 15 de juillet. Le Roi Charles VII, dans les premiéres années de son régne, fit son séjour le plus ordinaire en cette ville, qu'il fit fortifier; & c'est pour cette raison que ses ennemis le nommérent par raillerie *Roi de Bourges*. Dans le XVI siécle, pendant les guerres de la Religion, le Prince de Condé étant à Orléans, envoya Gabriel Comte de Montgomery, qui surprit Bourges pour les Huguenots le 27 mai de l'an 1562. On y pilla les églises, on y renversa les autels, & on y brûla les statues des Saints. Le Duc de Guise assiégea cette ville pour le Roi Charles IX, & Yvoy, qui en étoit Gouverneur, la rendit le premier septembre de la même année. Dans la suite, Bourges suivit le parti de la Ligue; & en 1594, elle se soumit au Roi Henri IV, qui avoit déja fait son abjuration dès l'année précédente, entre les mains de Rainaud de Beaune, Archevêque de la même ville. Il y a Bailliage, Présidial & Généralité, avec Election. Jean Duc de Berri y érigea le deuxiéme mai de l'an 1379, une Chambre des Comptes pour les terres de son appanage; & le Roi Charles VII y avoit transféré celle du Royaume, dès le tems que ses ennemis étoient Maîtres de Paris. Mais depuis, cet ordre a changé dans Bourges, où la Police dépend du Maire & des Echevins. On croit que le Roi saint Louis fonda l'Université de cette ville. Charles Duc de Berri, frére du Roi Louis XI, la rétablit, & obtint pour elle plusieurs priviléges du Pape Paul II, en 1464. Alciat, Baron, Duaren, Balduin, Conti, Hotoman, Cujas, & grand

nombre d'autres célébres Jurisconsultes y ont enseigné la Jurisprudence Civile & Canonique. Bourges est naturellement forte, à cause de sa situation; car les riviéres en font un païs de marais, qui la rendent d'un côté difficile à aborder, & remplissent ses fossez. De l'autre côté elle est un peu élevée, & outre cela, elle est entourée de bonnes murailles, défendues d'une grande quantité de tours, jusques au nombre de quatre-vints. On y voyoit dans l'endroit par lequel on y peut aborder plus facilement, *la grosse tour*, qui est un château ruiné en partie depuis l'an 1651. La riviére d'Eure, que d'autres prononcent d'Yeure, commence d'y porter bateau, par l'accroissement des eaux qu'elle y reçoit de l'Auron, de l'Aurette, du Molon, du Colin, & de quelques autres ruisseaux. Bourges est une grande ville bien bâtie, avec de belles places, grand nombre de fontaines, & des rues très-propres. Le palais des anciens Ducs de Berri y sert aujourd'hui de siége au Présidial, & est joint à la sainte Chapelle. Les Etrangers y vont voir la maison du Roi, la maison de ville, celle des Allemands, & celle du célébre Jacques Cœur, sans oublier les arénes, & d'autres antiquitez. Ils y admirent aussi le grand nombre de belles églises qui sont à Bourges. Celle de saint Etienne est la métropole, & a un très-beau Chapitre. On croit qu'elle a été bâtie en 254, sous l'Empire de Déce. Outre cette église, Bourges en a sept Collégiales. La sainte chapelle, qui dépend immédiatement du saint Siége, est la premiére. Jean de France, Duc de Berri, fils du Roi Jean, & frére du Roi Charles V, la fonda & y fut enterré en 1416, au milieu du chœur, où l'on voit son tombeau. Outre ces églises collégiales, il y a à Bourges dix-sept Paroisses, trois Abbaïes, & grand nombre de monastéres, avec un College des Jésuites. La B. Jeanne de France, Duchesse de Berri, fonda le monastére des filles de l'Annonciade, où elle se fit Religieuse, & mourut le quatriéme février de l'an 1504. Il y a encore le premier Couvent de la réforme de saint Augustin, dans la province de Saint-Guillaume, qui est plus connue, sous le nom de la Communauté de Bourges. Le diocése qui est un des plus grands de tout le Royaume, contient près de neuf cens paroisses, sous douze Archidiaconez, & vint Archiprêtrez, trente-quatre églises collégiales, trente-cinq Abbaïes, & dix Commanderies de Malthe. L'église de Bourges a eu d'illustres Prélats, entre lesquels il y en a dix-huit qui sont reconnus pour Saints, savoir, Ursin, qui est le premier, & qu'on croit avoir été envoyé par les Disciples des Apôtres, Sévérien, Marcel, Pallade, Léon, Simplicius, Honoré, Arcadius, Desiré ou Desideratus surnommé *Theodulus*, Probien, Apollinaire, Austregisile, Sulpice *le Débonnaire*, David, Aiguise, Rodulfe, Guillaume, & le B. Philippe Berruyer. Les autres sont célébres par leur qualité, par leur doctrine, & par leurs grands emplois, comme Walfade, Frotaire, Gauslain, Aimoin de Bourbon, Audebert, Léodegaire, Walgrin, Albéric, Pierre de la Châtre, Etienne de la Chapelle, Henri Gul, Simon & Jean de Sully, Gilles de Rome, Fulcaud, Jean de Rochechouart, Guillaume de Boisratier, Henri d'Avaugour, Jean Cœur, Pierre Cadoët, Guillaume de Cambray, André de Forman, François de Beuil, Jacques le Roi, Renaud de Beaune, André Fremiot, Roland Hébert, & les Cardinaux Simon de Beaulieu, Renaud de la Porte, Pierre d'Estaing, Pierre de Cros, Bertrand de Chanac, François de Tournon, *&c.* Les Archevêques de Bourges, prennent le titre de Patriarches, & de Primats d'Aquitaine, & ils sont depuis long-tems en possession de ces titres, puisque vers l'an 830, Théodulfe Evêque d'Orleans, *Carm. l. 4. ch. 4.* appelle Aiguise de Bourges Patriarche, & qu'en 864, Nicolas I, écrivant à Rodulfe successeur d'Aiguise lui donne le titre de Primat d'Aquitaine. Long-tems même auparavant, on trouve que saint Didier, Evêque de Cahors, écrivant à saint Sulpice de Bourges, lui donne la qualité de Patriarche. Lorsque les Anglois furent devenus Maîtres de la Guienne, les Archevêques de Bourdeaux contestérent la Primatie à ceux de Bourges. Le Roi Philippe *Auguste* s'en plaignit au saint Siége sous Innocent III, & cette affaire ne fut terminée que sous Grégoire IX, qui prononça en faveur de l'église de Bourges. Mais Clément V transféra cette Primatie au Siége de l'église de Bourdeaux, dont il avoit été Archevêque. La Métropole de Bourges a eu onze Suffragans, Clermont, le Puy, Saint-Flour, Mende, Rhodez, Vabres, Castres, Cahors, Tulle, Limoges & Albi. Comme cette derniére église a été érigée en 1678, en Archevêché, on lui a donné une partie des Suffragans de Bourges, savoir Castres, Cahors, Mende, Rhodez & Vabres. * Strabon, *l. 4.* Pline, *l. 4. ch. 17.* Ptolomée, *l. 2. ch. 7.* Jules-César, *l. 7. Comment.* Grégoire de Tours, *l. 1. & suiv.* Tite-Live, *l. 5.* Gratien, *Decr. l. 4. Epist. 65. & 256.* Ivon de Chartres, *l. 4. Decr. l. 4. Epist.* 12. Othon de Freisinghen, *Chron. l. 6. ch. 13.* De Marca, *de Prim. Lugd.* Jean Chenu, *Hist. Eccles. Bitur. & Recueil & Antiq. de Bourges.* Jean Chaumeau, *Hist. de Berri.* Labbe, *Hist. Bitur. & de Epist. in bibliotb. manuscr. l. 5.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes de France.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Sincerus, *Itiner. Gall.* Thomas de la Thaumassiére, *Hist. de Berri.*

CONCILES DE BOURGES.

Aimoin de Bourbon, Archevêque de Bourges, y célébra en l'année 1031, un Concile provincial, au sujet de l'Apostolat de saint Martial. Les Prélats y firent une assemblée en 1145, & indiquérent un Concile à Vezelay. Le Cardinal Robert, Légat, y en avoit convoqué un l'an 1215; mais les Evêques de France ayant sujet de se plaindre de sa conduite, s'y opposérent, & en appellérent au Concile de Latran, que le Pape Innocent III tint sur la fin de cette année. Le Cardinal Romain Légat en fit un en 1225 ou 1226, au sujet des Terres de Raimond Comte de Toulouse, dans lesquelles son fils demandoit d'être rétabli. Il s'y trouva sept Archevêques; mais celui de Lyon prétendant la Primatie sur celui de Sens, & celui de Bourges sur ceux de Bourdeaux, d'Ausch, & de Narbonne, on dit qu'on y prit séance comme dans un Conseil, & non pas comme dans un Concile. Simon de Brie, Cardinal Légat, tint le Synode de 1276, pour la paix de l'Eglise, le Siége vacant après la mort d'Innocent V. En 1283, Simon de Beaujeu, Archevêque de Bourges, en assembla un provincial. On en tint encore plusieurs dans le XIII siécle, pour la Primatie de la premiére Aquitaine, dont les Prélats de Bourges étoient en possession depuis que Charlemagne, qui avoit fait cette ville capitale du Royaume d'Aquitaine, composé de trois provinces, eut ordonné, pour les mieux lier ensemble, qu'elles en relevaient toutes pour le spirituel. Les Prélats de Narbonne secouérent ce joug, dès qu'il y eut des Comtes de Toulouse. Celui de Bourdeaux en voulut faire autant, lorsque la troisiéme Aquitaine fut laissée aux Rois d'Angleterre, sous le titre de Duché de Guienne; mais l'Archevêque de Bourges s'y opposa. Simon de Sully, que quelques Auteurs font Cardinal du titre de saint Sixte, Légat du saint Siége, & Archevêque de Bourges, tint un Concile en 1228, & suspendit l'Archevêque de Bourdeaux, qui ne s'y voulut pas trouver. Cette querelle alla si loin, que Gilles de Rome fit excommunier Bertrand de Got, Goth ou Gout Archevêque de Bourdeaux, depuis Pape sous le nom de Clément V, par Gautier de Bourges Evêque de Poitiers, environ l'an 1300. Ce Pape en témoigna depuis son chagrin au même Gautier. Gilles de Rome célébra un Concile provincial l'an 1311, en revenant du Concile général de Vienne. Le Clergé de France s'assembla l'an 1438 à Bourges, sous Charles VII, reconnut le Concile de Bâle, & dressa cette célébre Constitution, qui fut nommée *la Pragmatique Sanction.* Elle fut approuvée par le Concile, & elle a duré jusques en 1516 qu'elle fut supprimée par le *Concordat* passé entre le Pape Léon X, & le Roi François I. Le même Roi Charles VII assembla encore, *deux ans après*, le Clergé en cette ville; & Eugéne IV y fut reconnu souverain Pontife. En 1534, Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, y célébra un Concile provincial, pour la réforme des mœurs & pour la Discipline de l'Eglise. Antoine Bohier, Cardinal y tint un Synode en 1516, & Pierre d'Hardivillier en célébra un autre l'an 1643. On peut ajoûter aux Conciles une petite assemblée que Charles *le Chauve* tint en cette ville en 841, où il confirma les priviléges de l'église de Nevers; & un autre en 767, sous le régne de Pepin pour les *affaires* du Royaume. * Baronius & Sponde, *in Annal. Eccl.* Bini, Sirmond & Labbe, *in Edit. Concil.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

BOURGES (Clémence de) née à Lyon, dans le XVI siécle, composoit assez bien en vers, & savoit aussi la Musique. Elle mourut du déplaisir que lui causa la mort du Sieur du Pérat, tué durant les premiéres guerres civiles à Beaurepaire en Dauphiné, en combattant pour le service de son Prince, & pour la défense de la Religion Catholique, lorsqu'il étoit près de l'épouser. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BOURGESIUS. *Voyez* BOURGEOIS.

BOURGET (le Lac du) Ce Lac est dans le Duché de Savoye, à deux lieues de la ville de Chambery, près du Rhône, où il se décharge. Il prend son nom d'un bourg, qui est sur son bord méridional, & il n'a que quatre lieues de long. Il s'étend du sud au nord à l'orient du Rhône, & reçoit dans sa partie la plus méridionale la petite riviére de Laisse. Il a à peine une lieue de largeur. Il est extrêmement poissonneux. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BOURGET, (le) bourg dans le Duché de Savoye donne le nom au Lac du Bourget. Il est situé au midi du Lac sur la rive occidentale, à peu près au nord de Chambery dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* BOURGET, bourg de France, dans l'Isle de France au nord-nord-est de Paris, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BOURGMESTRE, premier Magistrat des villes de Flandre, de Hollande & d'Allemagne. Il est comme le Maire & le Gouverneur; il donne des ordres pour le gouvernement, pour l'administration des Finances, pour la Justice & la Police de la ville. Le pouvoir & les droits des Bourgmestres ne sont pas égaux par tout. Chaque ville a ses loix & ses statuts particuliers. En Allemand on l'appelle *Burgermeister.* On ne sait pas bien, dit Furetiére, comment on pourroit exprimer cette dignité en Latin; les uns le désignent par *Senator*, & les autres par *Consul.* Ce mot est formé de deux termes Flamands, *Burger*, bourgeois, & *Meester*, maître, c'est à dire, *le Maître & le Protecteur des Bourgeois.* * Furetiére.

BOURGOGNE, Basse Bourgogne, ou Bourgogne Duché, province de France, qui a eu autrefois titre de Royaume, & depuis celui de Duché-pairie. On distingue la province de Bourgogne du Gouvernement de ce nom; parce que dans le Gouvernement sont compris la Bresse, le Bugey, auquel on joint le Valromey, & le Païs de Gex, lesquels ne font pas partie de la province. Celle-ci a la Franche-Comté & la Bresse au levant; la Champagne au septentrion; le Bourbonnois & le Nivernois au couchant, & le Beaujolois au midi. Elle est divisée en un Duché, qui est celui de Bourgogne, & quatre Comtez qui en dépendent, savoir, le Charolois, le Mâconnois, l'Auxerrois, & Bar-sur-Seine. Les principales parties du Duché sont le Dijonnois, l'Autunois, le Châlonnois, l'Auxois, & le Païs de la Montagne. Toute la province est renfermée entre les 46 & 48 degrez de latitude, & les 21 & 23 de longitude. Elle est arrosée de plusieurs riviéres, comme de la Saône, qui reçoit le Doux, la Vigenne, la Tille, l'Ouche, la Dheune, & la Grône; de la Reconse, de l'Arroux, & de la Bebbince, qui se jettent dans la Loire; de l'Yonne, qui du côté droit reçoit la Cure, le Serain, & l'Armanson chargé de la Brenne; & enfin de la Seine, qui y a deux sources, l'une à Chanceaux, & l'autre entre le même bourg & celui de Saint-Seine, dans le Bailliage de la Montagne; mais qui sort de la province sans être navigable. Toutes ces riviéres contribuent beaucoup à la fertilité de la province. La plus grande partie des Bailliages de Dijon, d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Lône ou de Laune, de Nuys, de Beaune, de Châlon, & généralement tout ce qui forme des plaines jusqu'aux rivages de la Saône, est un terroir gras, où le froment vient abondamment, aussi

que les autres grains & le chanvre : le terroir des autres Bailliages produit aussi de bon froment, mais encore plus de seigle. La côte ou chaîne de montagnes tournée à l'orient, qui commence près de Dijon, & qui traverse le Bailliage de la même ville, & ceux de Nuys, de Beaune, de Châlon & de Mâcon, rapportent d'excellens vins, dont la réputation est répandue par toute l'Europe. Les Bailliages d'Avalon, d'Auxerre, de Noyers, & de Bar-sur-Seine ont aussi quantité de bons vignobles. Les principales prairies qui produisent les fourrages, commencent auprès du Bassigny, & continuent le long de la Saone jusqu'à Mâcon : les campagnes de froment sont entre ces prairies & la côte des vignes.

La Bourgogne s'étend dans trois provinces ecclésiastiques, sçavoir, celles de Lyon, de Sens, & de Besançon. L'église métropolitaine & primatiale de Lyon, a sous sa dépendance immédiate peu de paroisses en Bourgogne, & ce peu est dans le Bailliage de Châlon, dans les Archiprêtrez de Colligny, & de Bagé. Les Evêques d'Autun, de Langres, de Châlon, & de Mâcon sont tous suffragans de cette église. C'est dans le diocèse de Langres, & au Bailliage de la Montagne, qu'est Notre-Dame-du-Val-des-Choux, grand Prieuré Chef d'Ordre. Cîteaux, Abbaïe Chef d'Ordre, qui dépend immédiatement du saint Siége, est dans le diocèse de Châlon : & Clugni, qui est aussi Chef d'Ordre, dépendant immédiatement du saint Siége, est dans le diocèse de Mâcon. Cette Abbaïe a une Officialité, qui ressortit au Pape. L'église métropolitaine de Sens n'a aucune paroisse sous sa dépendance immédiate en Bourgogne ; l'Evêque d'Auxerre qui est le second suffragant de Sens, y a une partie de son diocèse, & celui de Nevers, qui est le troisiéme Suffragant, n'y a que deux paroisses. Pour l'église métropolitaine de Besançon, elle en a un assez bon nombre ; & c'est dans son étendue que sont Lône, au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, & Saint-Symphorien au Bailliage de la Perriere, qui ne sont d'aucun diocèse.

Anciennement le Duché de Normandie tenoit le premier rang en France, celui de Guienne le second, & celui de Bourgogne le troisiéme, ce qui avoit lieu en 1257, comme l'observe Matthieu Paris sur cette année-là. Mais les deux premiers Duchez ayant été depuis réünis à la Couronne, & celui de Bourgogne étant le seul qui eût des Ducs en titre, il fut naturel de lui donner la première place, aussi l'a-t'il depuis environ l'an 1370, ainsi qu'il est marqué dans le Cérémonial, *tome 1. p.* 30. De là vient que la Bourgogne dans l'assemblée des Etats Généraux suivoit immédiatement le gouvernement de Paris & de l'Isle de France, où est le siége de la Couronne. Par un decret du Concile de Constance de l'an 1433, il fut dit que ses Ducs auroient le premier rang & séance immédiatement après les Rois, dans les assemblées générales de la Chrétienté. Et la Noblesse de Bourgogne, dans les convocations générales du Ban & Arriére-ban, précede toutes les autres du Royaume. Le Gouvernement de Bourgogne est dans la Maison de Condé, depuis *Henri* de Bourbon-Condé, premier Prince du sang. C'est présentement, en 1733, LOUIS-HENRI Duc de Bourbon, qui le tient, & qui en prit possession au mois de novembre 1710, après la mort de Louis son pere, qui étoit arriére-petit-fils de Henri. Il est encore Gouverneur particulier de la ville & château de Dijon, & des villes de Saint-Jean-de-Lône & de Seurre. Sous le Gouvernement, sont six Lieutenances générales, & six Lieutenances-de-Roi, dont cinq seulement sont dans la province. Ces Lieutenances sont, 1. celle de Dijon, à laquelle la Capitainerie de Talant est unie, & où sont les Gouvernemens particuliers, de la ville & château de Dijon, de Beaune, de Nuys, de Saint-Jean-de-Lône, de la ville & château d'Auxonne, de Châtillon-sur-Seine, & de Bar-sur-Seine. 2. Celle d'Autun, où sont les Gouvernemens particuliers d'Autun, de la ville & château de Bourbon-Lancy, de Sémur en Briennois, de Sémur en Auxois, de Flavigny, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc, de Saulieu, d'Auxerre, & de Cravant. 3. Celle de Châlon, où sont les Gouvernemens particuliers de la ville & citadelle de Châlon, & de Seurre. 4. Celle de Charolois, où est le Gouvernement particulier de Charolles. 5. Celle de Mâcon, où est le Gouvernement particulier de la ville de Mâcon, & la Tour du Pont : on parlera de la sixiéme à l'article de Bresse. Il y a aussi une grande Sénéchaussée héréditaire de la province, & dix Baillis d'épée, qui lors de la convocation du Ban & Arriére-ban commandent les Vassaux ou Arriére-vassaux du Roi, ou possesseurs des fiefs & arriére-fiefs de son ressort. Leurs Bailliages sont, 1. celui de Dijon, avec ceux de Beaune, de Nuys, d'Auxonne, & de Saint-Jean-de-Lône ; 2. celui d'Autun, avec ceux de Montcenis & de Sémur en Briennois ; 3. celui de Châlon ; 4. celui d'Auxois, qui comprend ceux de Sémur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc, & de Saulieu ; 5. celui de la Montagne ; 6. celui de Charolois ; 7. celui de Bourbon-Lancy ; 8. celui de Mâcon ; 9. celui d'Auxerre ; 10. celui de Bar-sur-Seine. Dans chacun de ces Bailliages est une Lieutenance de Messieurs les Maréchaux de France, qui connoît & juge du point d'honneur entre les Gentilshommes. Il y aussi une Maréchaussée générale, composée de huit Maréchaussées particuliéres dans la province, sçavoir, celles de Dijon, où est le Prévôt général, d'Autun, de Châlon, de la Montagne, du Charolois, de Mâcon, d'Auxerre, &c. : il y en a trois autres hors de la province qui sont celles de Bourg, de Belley, & de Gex. Elles n'ont présentement toutes trois ensemble qu'un Prévôt.

Pour parler présentement du Gouvernement Civil par rapport à la Justice, il y a à Dijon un Parlement, qu'on nomme le Parlement de Bourgogne, & dont le ressort comprend le Duché de Bourgogne, & le Comté de Charolois, avec les païs de Bresse, de Bugey & de Gex. Les trois Comtez de Mâcon, d'Auxerre & de Bar-sur-Seine, sont du ressort du Parlement de Paris. Il y a dans chacun de ces Parlemens une Chambre des Requêtes du Palais, dont la jurisdiction s'étend dans le ressort de chacun de ces mêmes Parlemens ; & à Dijon il y a une Chambre du Domaine, dont la jurisdiction comprend tous les païs du Gouvernement de Bourgogne ; mais à la charge de l'appel aux deux Parlemens dont on vient de parler, chacun dans leur ressort. Dans le ressort du Parlement de Dijon, il y a dix-neuf Bailliages, sçavoir, dix principaux, & neuf particuliers, dans lesquels ces Baillis, ou leurs Lieutenans-généraux peuvent tenir leur séance, mais qui ressortissent nuement au Parlement, comme les Bailliages principaux. Nous allons donner le nom & le rang de tous ces Bailliages, avec les Mairies, Châtellenies & Prévôtez Royales, Marquisats & Comtez érigez en faveur des possesseurs actuels, ou de leurs auteurs, & les Terres qualifiées Baronies dans les actes de reprises de fiefs à la Chambre des Comptes. *Dijon* est le premier Bailliage principal, & premier siége du Dijonnois, où ressortissent la Vicomté & Mairie de Dijon ; la Mairie de Talant ; les Châtellenies Royales de Frêne-saint-Mamet, de Rouvre, de S. Seine sur Vigenne, & de Saux-le-Duc ou Saux-le-Duc ; (Celle de Frêne est aussi du ressort du Bailliage d'Auxonne, au choix de l'Appellant) les Marquisats d'Arcelot, de Bouthier, de Courtivron, & de Mirebeau ; les Comtez de Beaumont-sur-Vigenne, & de Saulon ; les Baronies de Couchey, de Faysbillot, de Luce, de Meuvy, & de Vantoux. 2. *Beaune* est un Bailliage particulier, & le second siége du Dijonnois, où ressortissent, la Mairie & Prévôté de Beaune ; la Châtellenie Royale de Pomard & de Vollenay ; la Prévôté Royale de Bouilland ; les Marquisats d'Antigny, de la Borde-au-Château, de Santenay & de Savigny ; les Comtez de la Rochepot & de Sérigny ; & la Baronie de Molinot. 3. *Nuys* est aussi un Bailliage particulier, & le troisiéme siége du Dijonnois, où ressortissent, les Prévôtez Royales de Nuys, & de Bergement-le-Duc ; les Châtellenies Royales d'Argilly & de Vergy. 4. *Auxonne*, autre Bailliage particulier, est le quatriéme siége du Dijonnois, où ressortissent la Vicomté & Mairie d'Auxonne ; la Mairie de Pontalier ; la Châtellenie Royale de Pontalier ; & les Baronies de la Marche, & de Pluveau. 5. *Saint-Jean-de-Lône* est encore un Bailliage particulier, & le cinquiéme siége du Dijonnois, où ressortissent la Mairie de Saint-Jean-de-Lône ; la Châtellenie Royale de Brazey ; & les Baronies de Bonencontre & d'Ebarres. 6. *Autun* est le second Bailliage principal, & le premier siége de l'Autunois, où ressortissent, la Vierie & Prévôté, ou la Mairie d'Autun ; les Châtellenies Royales de Couches, & de Glaine ; le Marquisat de Montjeu ; le Comté d'Epinac ; les Baronies de Dracy-Saint-Loup, de Glaine, d'Isly-l'Evêque, de Lucenay-l'Evêque, de la Motte-Saint-Jean, & de Sully. 7. *Montcenis* Bailliage particulier, est le second siége de l'Autunois, où ressortissent, la Châtellenie Royale ou Baronie de Montcenis ; le Marquisat de la Boulaye-Beliont, & celui de la Tour-de-Bor ; le Comté de Toulongeon ; les deux Baronies de Couches, & celles de Brandon, de Champignole, de Marcilly, de la Motte, de Chargére, & d'Uchon. 8. *Sémur en Briennois*, autre Bailliage particulier, est le troisiéme siége de l'Autunois, où ressortissent la Châtellenie Royale ou Baronie de Sémur ; le Marquisat de Maulevrier ; & la Baronie d'Oye. 9. *Châlon* est le troisiéme siége principal, où ressortissent, les Châtellenies Royales de Châlon, de Saint-Laurent, de Brancion, de Corneray, de Beaumont-sur-Grône, de Cuisery, de Frontenard sur le Doux, de Germole, de Sagy, de Sauniére ; la Prévôté Royale de Bussy ; les Marquisats de Bantange, de Brange, d'Escoraille, de Sénecey, & d'Uxelles avec Cormatin ; les Comtez de Bôjan, de Chamilly, de Gergy, de Savigny-en-Revermont, & de Verdun ; les Baronies d'Autume, de Bellevêvre, de Chagny, de Cuiseau, de Loisy, de Longepierre, de Louhans, de Mervans, de Montpont, de Pourlans, de Saint-Eurige-sur-Guye, de Saint-Germain-du-Plain, & de Ténare. 10. *Sémur en Auxois*, est le quatriéme Bailliage principal, & le premier siége du même païs, auquel ressortissent, les Mairies de Sémur & de Montbard ; la Châtellenie Royale ou Baronie de Montbard ; les Châtellenies Royales de Saint Eufréne & de Vieux-Château, & une partie de celle de Saumaize, les Prévôtez Royales de Ceiley & de Montigny-saint-Barthélemy ; les Marquisats d'Espoisses & de Souhey ; les Comtez de Chévigny près de Sémur & de Montigny-sur-Armançon ; les Baronies de Grignon, de Lucenay-le-Duc, de Montfort, de Saffre, de Touillon, & de Viteaux. 11. *Avalon*, Bailliage particulier, est le second siége d'Auxois, où ressortissent la Prévôté Royale d'Avalon ; les Châtellenies Royales de Château-Girard, de Guillon & de Mont-réal ; les Marquisats de Ragny & de Tanlay ; & le Comté de Châtelus. 12. *Arnay-le-Duc*, autre Bailliage particulier, est le troisiéme siége d'Auxois, où ressortissent, le Marquisat de Mimeure ; le Comté de Commarin ; les Baronies d'Arnay-le-Duc, de Bussy-la-Paille, de Chailly, de Châteauneuf, de Chaudenay-le-Château, de Malin, de Marigny-sur-Ouche, de Pouilly, de Sombernon & de Soussey. 13. *Saulieu*, autre Bailliage particulier, est le quatriéme siége de l'Auxois, où ressortissent, les Comtez de Saulieu, de Charny & de la Mothe ; les Châtellenies Royales de Saint-Leger, de Fouchetet & de Saint-Germain de Modéon, qui n'ont qu'un Châtelain avec celle de Vieux-château ; les Baronies de Mont-saint-Jean, & de Til. 14. *Châtillon-sur-Seine*, ou *la Montagne*, cinquiéme Bailliage principal, où ressortissent la Mairie de Châtillon pendant trois années, & trois autres au Bailliage du Duché de Langres, en ce qui est de Bourgogne ; les Châtellenies Royales d'Aizey-le-Duc-Baronie, de Duême, de Villaine en Duêmois, de Villiers-le-Duc avec Vanvey, de Maizey avec Villote, & la plus grande partie de celle de Saumaize ; les Prévôtez Royales d'Aignay-le-Duc, de Baigneux, de Brion, d'Etrochey & de Salve ; les Marquisats d'Arc en Barois, de Blaizy & de Larrey ; le Comté de Frolois. 15. *Charolles*, est le sixiéme Bailliage principal ; on l'appelle le Bailliage des cas royaux. Il comprend tout le Comté de Charolois, mais il ne connoît pas des appellations des Justices seigneuriales. Les trois autres Bailliages qui sont du ressort du Parlement de Bourgogne, sont ceux de Bourg-en-Bresse, de Belley & de Gex ; comme ils ne sont pas de la province, on se réserve à en parler en d'autres lieux. Il y a dans la province trois autres Bailliages principaux, du ressort du Parlement de Paris : 1. *Mâcon*, auquel est unie la Prévôté Royale de la même ville. A ce Bailliage ressortissent, les Châtellenies Royales de

Bois-

Bois-Sainte-Marie, de Châteauneuf, de Chàne, de Davayé, d'Hi-rigny, d'Igey, de Pisley, de Saint Gengoux-le-Royal & de Verisel; la Prevôté Royale de Saint-André-le-désert; le Marquisat de Bertet-Gorze; les Comtez d'Amanze, de la Bazole, de Berze-le-château, de Château-Thiers, de Chanron & de Sénozan; le Comté de Palanoat de Dio; les Baronies de Romenay, de Vinzelle, de Corcelle & de Bourvilain. 2. *Auxerre*, auquel ressortissent les Prevôtez Royales d'Auxerre, de Coulange-sur-Yonne & de Saint-George; les Châtellenies Royales de Mailly, de Montigny-le-Roy & de Vermanton; le Marquisat de Saint-Bris; & le Comté de Coulson. 3. *Bar-sur-Seine*, où ressortissent les Prevôtez de Bar, & d'Avirey; la Baronie de Ricez; & la Seigneurie de Polisy, cy-devant Duché-pairie sous le nom de Choiseul. La Baronie de Tal-lemay dans le Dijonnois, est du ressort du Bailliage & Présidial de Langres: & les paroisses de Celle & de Juilly-le-Château dans le Comté de Bar, sont du Bailliage & Présidial de Troyes. Outre les Bailliages, il y a dans le Duché de Bourgogne des Jurisdictions appellées Chancelleries, qui connoissent dans l'étendue des Bailliages où elles sont établies, de l'exécution des contracts passez sous le scel royal. Dijon est le siége principal du Gouverneur de ces jurisdictions: & le bourg & les dependances de Saint-Seine, quoique du Bailliage de la Montagne, sont de cette Chancellerie: les autres sont, Beaune, Autun, Châlon, Sémur en Auxois, & Châtillon-sur-Seine: dans les autres Bailliages royaux, elles y sont unies. Il y a aussi sept Présidiaux, savoir, 1. *Dijon* pour les Bailliages de Dijon, de Beaune, de Nuys, d'Auxonne, & de Saint-Jean-de-Lône; 2. *Autun*, pour ceux d'Autun, de Montcenis, de Sémur en Briennois, de Bourbon-Lancy, & de Charolles; 3. *Châlon*, pour le Châlonois; 4. *Sémur en Auxois*, pour les Bailliages de Sémur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc & de Saulieu; 5. *Châtillon-sur-Seine*, pour le païs de la Montagne; 6. *Mâcon*, pour le Bailliage de la même ville; & 7. *Auxerre*, pour l'Auxerrois. Le Bailliage de Bar-sur-Seine ressortit au Présidial de Troyes. Il y a de plus huit Bailliages Seigneuriaux qui ressortissent nuement aux Parlemens, savoir, au Parlement de Bourgogne le Comté de Charolois, où sont les Baronies de Digoine, de Jouey & de Lugny, outre les autres Baronies & Châtellenies qui sont du domaine du Comte, & que par cette raison on omet; le Marquisat de Seurre, appartenant à la Maison de Condé, où sont les Baronies de Saint-George, & d'Auvillars; le Marquisat de Chausin, appartenant à la même Maison; le Marquisat de la Perriére; le Bailliage du temporel de l'Evêché de Châlon, où est la Baronie de la Salle; & le Duché-pairie de Langres & de Châtillon-sur-Seine: & au Parlement de Paris, la Justice Mage des terres de l'Abbaïe de Cluny; la Justice Mage des Terres de la Mense conventuelle de la même Abbaïe; & le Marquisat de Seignelay dans l'Auxerrois. Noyers, Seigneurie ou Comte ressortit nuement au Présidial de Sémur en Auxois. Pour ne rien omettre de ce qui peut intéresser le public, nous remarquerons encore, qu'il y a à Dijon un siége général de la Table de marbre, à laquelle ressortissent cinq Maîtrises particulières des Eaux & Forêts, savoir, Dijon pour le Dijonnois; Autun pour l'Autunois & pour la partie du Bailliage de Saulieu, qui est de la recette d'Autun, où sont les Grûries Royales de Bourbon-Lancy, & de Sémur en Briennois; Châlon pour le Châlonois & pour le Mâconois; Avalon pour l'Auxois; Châtillon-sur-Seine pour le païs de la Montagne avec la Grûrie de Saumaize. Auxerre & Bar-sur-Seine ont aussi des Maîtrises particulières sous le ressort de la Table de marbre de Paris. Enfin il y a six Justices Consulaires en Bourgogne, savoir, Dijon, Auxonne, Châlon, Autun, & Saulieu dans le ressort du Parlement de Bourgogne; & Auxerre dans celui du Parlement de Paris.

Nous nous étendrons moins sur le Gouvernement Civil par rapport aux Finances. Le public curieux de connoître les Terres titrées de chaque païs, s'intéresse peu à être instruit des Greniers à sel, des entrepôts, &c. Cependant nous ne pouvons nous dispenser d'observer, qu'il y a à Dijon une Chambre des Comptes pour tout le Gouvernement de Bourgogne, pour le Marquisat de Cruzy, & pour quelques Baronies du Bailliage de Sens, mouvans du Duché. Il faut aussi remarquer, que la Jurisdiction de la Cour des Aides de Paris s'étend dans les elections de Mâcon, de Bar-sur-Seine, & sur l'Auxerrois, où il y a une Justice sur le fait des Aides, tailles, &c. qui est exercée par deux Conseillers du Présidial d'Auxerre: & que le Parlement de Bourgogne connoît tant en première instance, que par appel, des tailles, gabelles, traites foraines, &c. dans tout le reste de la province.

On ne doit point omettre les Jurisdictions de Bourgogne, qui ne reconnoissent que le Conseil d'Etat. De ce nombre sont, la Généralité, ou le Bureau des Thrésoriers de France à Dijon, qui est de la même étendue que le Gouvernement; l'Intendance, qui est au même lieu; la commission des dettes des Communautez, qui est exercée par le Gouverneur & par l'Intendant dans le Duché, & dans les quatre Comtez qui en dépendent: les trois Chambres des Elus des Etats, savoir, celle des Elus des Etats Généraux, à Dijon, celle des Elus des Etats particuliers du Comté de Charolois, à Charolles; & enfin l'Intendance de la Marine à Dijon, pour l'exploitation des bois destinez à la construction & au radoub des vaisseaux du Roi.

Nous allons présentement donner une idée des Etats Généraux de Bourgogne. La convocation s'en fait ordinairement à Dijon au logis du Roi, & réguliérement de trois ans en trois ans, le plus souvent au mois de mai. Ils s'assemblent par permission du Roi; le Gouverneur de la province y préside, & en son absence l'un des Lieutenans-généraux au Gouvernement. L'assemblée est composée de trois Ordres qui sont, le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat. Les personnes du Clergé qui ont droit d'assister aux Etats, sont les Evêques d'Autun, de Châlon, de Mâcon, & d'Auxerre; les Abbez Réguliers, titulaires, & commendataires; les Doyens des églises cathédrales, & de la plupart des collégiales; les Députez des mêmes Chapitres; les Prieurs titulaires, commendataires, & claustraux; les Députez des Abbaïes & Prieurez où il y a conventualité; & les Députez du Clergé des Comtez de Charolois & de Mâconois. L'Evêque d'Autun préside dans cette Chambre, & en son absence celui de Châlon: l'Abbé de Citeaux est à la tête des autres Abbez, & après lui ceux de Saint-Bénigne & de Saint-Etienne de Dijon; & le Doyen de la sainte Chapelle de la même ville, est en possession de précéder ceux des autres églises, même des cathédrales. Les Gentilshommes qui entrent aux Etats, sont ceux d'ancienne extraction, qui possédent fief ou arriére-fief dans l'étendue des Etats. Ils y signent sans garder entre eux aucun rang; cependant on les nomme sur les cayers des Etats suivant l'ordre des grands Bailliages. Le Président de cette Chambre, c'est son Elu. Le Tiers-état est composé des Députez des villes. Dijon en a trois; Autun, Beaune, Châlon, Nuys, Saint-Jean-de-Lône, Sémur en Auxois, Avalon, Montbard, Châtillon-sur-Seine, Auxonne, Seurre, Auxerre, Arnay-le-Duc, Noyers, Saulieu, Flavigny, Talant, Montréal, Mirebeau, en ont chacune deux; Marcigny-sur-Loire, Bourbon-Lancy, Sémur en Briennois, en ont chacune un: Viteaux deux: Montcenis un: Cuiseau, Saint-Laurent-lez-Châlon, Louans, Cuisery & Verdun, alternativement un: Seignelay, Cravant, Vermanton, & Saint-Bris, aussi un alternativement; le Comté de Charolois deux, dont l'un est alternativement des villes & bourgs de Charolles, de Paray, de Mont-Saint-Vincent, de Toulon, & de Perrey, & l'autre est Officier des Etats particuliers du même païs; le Comté de Mâconois deux, dont l'un est alternativement des villes de Mâcon, de Tournus, de Cluny, & de Saint-Gengoux, & l'autre est Officier en l'Election de Mâcon; & le Comté de Bar-sur-Seine, deux. Ces Députez sont nommez dans une assemblée des Habitans, & ils n'ont qu'une voix pour chaque ville. Le Maire de Dijon est Président du Tiers-Etat.

Le jour de l'ouverture des Etats, le Clergé se rend à la sainte chapelle dans les formes du chœur à main droite, les Evêques en camail & en rochet, le reste en manteaux longs & bonnets quarrez. Le Tiers-Etat s'y rend aussi, & se place sur trois rangs de formes entre celles du chœur & les degrez de l'autel, avec des robes violettes & des chapeaux; celle du Maire de Dijon est de velours, les autres de satin ou de moire. Les Officiers des Etats se mettent, les Secretaires en robes noires, sur une forme au delà de celle où est le Maire de Dijon; le Thrésorier général de la province en manteau noir; les Conseils, & les Syndics des Etats aussi en robes noires sur une forme de l'autre côté; les Huissiers debout derriére les Officiers. Le premier Président du Parlement de Bourgogne, & l'Intendant de la province en robes noires & en chapeaux, se rendent à neuf heures du matin au logis, où viennent aussi deux Thrésoriers du bureau des Finances en robes de velours noir, les Lieutenans généraux au Gouvernement, & la Noblesse. Alors la Maréchaussée de Dijon, les Gardes de la porte, ceux du Gouverneur, & les Pages se mettent en marche pour la sainte chapelle. Ils sont suivis de la Noblesse, le Gouverneur vient immédiatement après. Il est précédé des Lieutenans généraux, & suivi du premier Président & de l'Intendant, derriére eux les deux Thrésoriers de France, & ensuite les Officiers de la maison du Gouverneur. La Compagnie franche du château de Dijon est en double haye. La Noblesse se place dans les formes du chœur au côté gauche. Le Gouverneur ayant été reçu & complimenté à l'entrée de l'église par le Chapitre de la sainte chapelle, à la tête duquel est la croix, se place dans le chœur au milieu du Clergé & de la Noblesse; il a à ses côtez les Lieutenans-généraux devant lui; le premier Président & l'Intendant derriére; après eux sont les deux Thrésoriers de France. On dit une Messe basse du saint Esprit: quand elle est finie, les Huissiers, les Syndics, les Conseils, le Thrésorier, & les Secretaires des Etats sortent, & sont suivis du Tiers-Etat, chacun dans son rang; après eux viennent sur deux colomnes, le Clergé à droite, & la Noblesse à gauche; tous vont se placer dans la grande salle destinée pour l'ouverture des Etats au logis du Roi. Les Evêques & l'Abbé de Citeaux sont assis dans des fauteuils, le reste du Clergé sur des formes. La Noblesse est de l'autre côté, son Elu se place dans un fauteuil vis à vis du premier Evêque. Dans le fond de la salle du côté de l'entrée, est le Tiers-Etat; le Maire de Dijon est aussi dans un fauteuil. Un moment après, le Gouverneur vient dans le même ordre qu'on a marqué cy-dessus. Il se place dans le fond de la salle qui regarde l'entrée, dans un fauteuil de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or, sous un dais, à la pente duquel est le portrait du Roi: ce fauteuil est élevé sur une estrade de deux degrez. Le premier Président, l'Intendant, les Lieutenans-généraux, & les deux Thrésoriers de France ont aussi des fauteuils; mais les bras de ceux des Thrésoriers sont découverts: le premier Président & l'Intendant sont entre le Gouverneur & les Evêques, & les autres de l'autre côté. Dans le parquet au bas de l'estrade, sont deux bureaux, autour desquels sont assis les Officiers des Etats; & derriére le Gouverneur sont les Officiers de sa maison. L'ancien Thrésorier de France ouvre les Etats par un discours, en présentant les lettres patentes du Roi qui en ordonnent la convocation; le Gouverneur explique les intentions de sa Majesté; le premier Président fait aux Etats un discours, lequel est suivi de celui de l'Intendant, en présentant la commission du Roi pour y assister, & il fait les réquisitions conformes aux ordres qu'il a reçus; l'Evêque d'Autun, & en son absence celui de Châlon, harangue au nom des trois Ordres; après quoi le Gouverneur léve la séance, & se retire au logis du Roi par une porte de l'intérieur; les Etats s'y rendent par la grande porte, & le premier Evêque à leur tête harangue le Gouverneur.

Les Etats se séparent ensuite pour délibérer sur les affaires de la province: la séance se tient le matin & le soir pendant quinze jours, ou un peu plus: le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat ont chacun des chambres séparées. Les Secretaires rédigent les délibérations du Clergé & de la Noblesse, & un de leurs Commis rédige celles du Tiers-Etat. Lorsqu'il a été fait quelques propositions dans l'une des trois Chambres, elles se députent réciproquement pour se faire part de leurs délibérations, sur lesquelles les deux autres

Cham-

Chambres sont les leurs conformes ou différentes; les requêtes sont presentées en chaque Chambre par deux Commissaires que celui qui y préside a nommez. Et lorsque toutes les affaires ont été terminées dans les trois Chambres, elles prennent un jour pour s'assembler à la fin & clôture des Etats, dans la salle où s'en est fait l'ouverture, & qu'on nomme alors la Chambre de la conférence. C'est là qu'on rapporte les délibérations particulières de chaque Chambre; & quand deux Chambres sont de même sentiment, c'est un décret des Etats, dont l'exécution est renvoyée aux Elus. Ces Elus sont au nombre de trois: chaque Ordre en élit un dans son corps pour avoir soin des affaires pendant la triennalité. Le Clergé nomme alternativement un Evêque, un Abbé, & un Doyen; la Noblesse un Gentilhomme; l'Elu du Tiers-Etat est choisi alternativement dans les villes d'Autun, de Beaune, de Nuys, de Saint-Jean-de-Lône, de Châlon, de Semur-en-Auxois, de Montbard, d'Avalon, de Châtillon-sur-Seine, d'Auxonne, de Seurre, & d'Auxerre, suivant l'ordre dans lequel on les nomme ici, pour en faire les fonctions avec le Maire de Dijon, qui est Elu perpétuel. Chaque Chambre nomme aussi des Alcades de son ordre pour examiner l'administration des Elus à la fin de la triennalité, & pour en rendre compte aux prochains Etats. Ces Alcades s'assemblent au logis du Roi quelques mois avant la convocation des Etats; quinze jours avant qu'on les tienne, les Elus leur présentent leurs comptes. Le Clergé & la Noblesse, ont chacun deux Alcades: le Tiers-Etat en a trois. Ceux du Clergé se prennent dans les Chapitres des cathédrales & des collegiales, & dans le nombre des Prieurs: ceux de la Noblesse sont choisis dans les grands Bailliages de Dijon, d'Autun, de Châlon, de l'Auxois, de la Montagne, du Charolois, du Mâconnois, de l'Auxerrois, & de Bar-sur-Seine. Pour ceux du Tiers-Etat, le premier se prend à tour de roue dans l'une des douze villes qui ont droit de nommer l'Elu; le second est aussi à tour de roue de l'une des treize villes qui les suivent, en ne comptant Cuiseau, Saint-Laurent, Louans, Cusery & Verdun que pour une; le troisiéme est aussi par tour, de l'un des Comtez de Charolois, de Mâconnois, & de Bar-sur-Seine.

Les Elus entrent en possession de leurs fonctions après la conférence qui se fait à la clôture des Etats, & ils tiennent leur séance ordinaire dans la maison du Roi à Dijon pendant la triennalité. La Chambre de l'Election est composée des Elus du Clergé & de la Noblesse, qui ont chacun une voix; de deux Deputez de la Chambre des Comptes, qui n'en ont qu'une entre eux; d'un Elu du Roi, ayant des provisions de sa Majesté, qui a aussi une voix, & du Maire de Dijon & de l'Elu du Tiers-Etat, qui n'en ont qu'une entre eux. Les deux Sécretaires des Etats servent alternativement par année. Les Elus dans leurs assemblées réglent les impositions, & envoyent les commissions en détail aux villes, aux bourgs, aux paroisses, & aux autres Communautez du Duché de Bourgogne, du Comté d'Auxonne, des Terres d'outre-Saone, & du ressort de Saint-Laurens & du Comté d'Auxerre; & en gros aux Comtez de Charolois, de Mâconnois & de Bar-sur-Seine. Le Charolois supporte la vint-quatriéme partie des impositions, le Mâconnois la onziéme, & le Comté de Bar-sur-Seine la soixantiéme. Les Elus font aussi la liquidation des étapes, les adjudications des octrois de la Saone, des crues sur le sel, & des ouvrages qui se font aux dépens de la province. Le Thrésorier général des Etats à Dijon touche les deniers de sa recette par les mains des Receveurs particuliers des impositions. Ceux-ci sont établis à Dijon, à Nuys, à Beaune, à Châlon, à Autun, à Semur-en-Briennois, à Semur-en-Auxois, à Avalon, à Arnay-le-Duc, à Châtillon-sur-Seine, à Auxonne, à Saint-Laurent-lez-Châlon, à Auxerre, à Charolles, à Mâcon, & à Bar-sur-Seine. Le Thrésorier général & les Receveurs particuliers exercent sur des commissions des Etats, & rendent compte annuellement à la Chambre des Comptes.

Le Comté d'Auxonne avec les Terres d'outre-Saone, & du ressort de Saint-Laurent, tenoient autrefois leurs Etats particuliers; il en étoit de même du Comté d'Auxerre, mais ils ont été reünis aux Etats Généraux de Bourgogne, sçavoir les premiers en 1639, & les seconds en 1668; de sorte qu'il n'y a plus d'Etats particuliers, que ceux du Charolois & du Mâconnois. Ils ont cela de commun entre eux, qu'ils dépendent en quelque maniére des Etats Généraux, où ils assistent, & dont ils reçoivent les commissions en gros pour les impositions; & que la convocation s'en fait quelque tems avant les Etats Generaux, sur une lettre du Roi adressée au Bailli d'Epée. Dans les Etats du Charolois, c'est ce Bailly qui y préside, au lieu que l'Evêque de Mâcon est président des Etats du Mâconnois, où assistent les Abbez de Clugny, de Tournus, & de S. Rigaud. Ceux qui assistent aux Etats du Mâconnois sont l'Abbé de Clugny, comme Prieur & Doyen de Paray, le Prieur de la Magdeléine de Charolles, le Prieur claustral de Paray, les Prieurs de Perrecy, de Bragny & de Dronvent, le Curé & les Chanoines de Charolles, & les Curez & Sociétaires de Paray, de Mont-Saint-Vincent, de Toulon, de Gourdon, de Marigny & de Viry. A l'égard de la Noblesse, il en est de même que dans le Duché: le Tiers-Etat est représenté par les Deputez des villes de Charolles & de Paray, & des bourgs de Mont-Saint-Vincent, de Toulon & de Perrecy. Le Procureur du Roi au Bailliage y a entrée, de même que le Syndic du païs, qui fait les propositions. On nomme un Elu du Clergé suivant l'ordre dans lequel on vient de parler des Ecclésiastiques du Comté, un Elu de la Noblesse, & un Syndic des Etats. Les Elus avec le Député du Tiers-Etat de l'une des cinq villes & bourgs en son rang, & l'un des Officiers des Etats, sçavoir le Syndic ou le Conseil du païs, assistent aux Etats Généraux. Les deux Elus, & les cinq Députez du Tiers-Etat, réglent pendant la triennalité toutes les affaires des Etats particuliers, & ils font chaque année la répartition tant de la cote qui leur a été envoyée par les Etats généraux que des charges particulieres du païs. Pour les Etats du Mâconnois, outre ceux qu'on a nommez cy-dessus, il y assiste encore les Chapitres de Saint-Vincent, & de Saint-Pierre-de-Mâcon pour le Clergé, la Noblesse & les Députez du Tiers Etat des villes de Mâcon, de Tournus, de Clugny, & de S. Gengoux; & encore les Officiers de l'Election de Mâcon, mais ceux-ci n'ont tous ensemble qu'une voix. On y nomme un Elu du Clergé, un de la Noblesse, & un Syndic du païs: l'Elu du Tiers-Etat est nommé par les Habitans des villes de Mâcon, de Tournus, de Clugny, & de S. Gengoux, chacune à son tour. Les trois Elus avec un Officier de l'Election choisi par l'Evêque, assistent aux Etats Généraux de Bourgogne. A leur retour à Mâcon, ils décident au palais episcopal, en présence de l'Evêque, ou de son Grand Vicaire, toutes les affaires du Mâconnois, & ils font chaque année les répartitions, comme ceux du Charolois. En voila assez sur l'état présent de la province de Bourgogne, où l'on compte quarante-trois villes, & soixante-six bourgs. Il est tems de faire connoître les différentes figures qu'elle a faites dans l'Histoire, & quels ont été ses divers maîtres.

Les Auteurs parlent diversement de l'origine de ce nom de Bourgogne. Quelques uns disent que les Ostrogoths passans en Italie, bâtirent plusieurs châteaux en ce païs, & que le nom Allemand *Burg*, qu'ils leur donnérent, fut depuis celui de Bourgogne. Les autres soutiennent que ce nom se tire de celui d'une ville bâtie vers le commencement de la Tille, sur la riviére d'Ougne, & nommée *Bourg d'Ougne*, mais on ne produit ces diverses conjectures, que pour faire voir de quoi est capable l'ignorance de l'Antiquité. Tous les Auteurs conviennent que les peuples qui établirent ce Royaume environ le tems d'Honorius, venoient de l'ancienne Germanie, & qu'ayant reçu la Foi Chrétienne l'an 430, par les prédications de saint Sever Evêque de Tréves, ou plutôt en 401, ils tombérent quelques années après dans les erreurs des Ariens. Ce premier Royaume de Bourgogne, après avoir duré quatre-vint dix ans, fut éteint en 534, lorsque Childebert & Clotaire prirent Godemar. Il retint pourtant son nom & ses loix. Boson sur la fin du régne des Carlovingiens, établit un nouveau Royaume qui dura jusqu'à *Rodolphe* ou *Raoul*, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Arles, qui mourut l'an 1033. Ce dernier institua son héritier l'Empereur Conrad, qui avoit épousé *Giséle*, sa sœur puinée, sans considérer *Eudes* Comte de Champagne, mari de *Berthe* l'aînée. Par cette institution ce Royaume fut attaché à l'Empire; mais les Empereurs, après en avoir perdu la possession, en ont aussi perdu le titre. Dans le même tems Henri I, Roi de France, céda le païs que nous nommons *Duché* de Bourgogne, à son frére ROBERT, duquel est sortie la premiére branche des Ducs de Bourgogne du sang royal. Elle avoit produit douze Ducs durant trois cens trente ans jusqu'à *Philippe* I, mort à l'âge de quinze ans en 1361. Ce païs reüni à la France fut donné par le Roi Jean à son fils PHILIPPE, qui avoit mérité le nom de *Hardi* à la bataille de Poitiers. Cette donation se fit l'an 1363. PHILIPPE II, mort l'an 1404, laissa le Duché à JEAN, son aîné, qui fut tué l'an 1419, à Montereau-Faut-Yonne, en vengeance de la mort de Louis Duc d'Orléans. PHILIPPE *le Bon* lui succéda, & mourut en 1467, laissant CHARLES, dernier Duc, qui fut défait par les Suisses, & tué devant Nanci en 1477. Il eut une fille nommée *Marie*, qui porta la Franche-Comté avec les Païs-Bas à la Maison d'Autriche, par son mariage avec *Maximilien* d'Autriche, depuis Empereur, & ayeul de Charles-*Quint*. Le Roi Louis XI réünit le Duché à la France, & le Roi Louis XIV a soumis le Comté de Bourgogne, qui lui a été cédé par l'Espagne.

DES ANCIENS BOURGUIGNONS, *& de leur Royaume.*

Les Auteurs modernes parlent assez diversement de l'origine de ces anciens Bourguignons. Plusieurs, qui prétendent que la Gaule a été leur premiére patrie, disent que les Bourguignons avoient été sujets des Autunois, qu'ils secoururent dans une guerre contre les Sénonois; qu'ensuite la paix ayant été faite entre ces deux peuples, sans que les Bourguignons y eussent été compris, ces derniers qui craignoient le ressentiment des Sénonois, abandonnérent leur païs, & se retirérent avec toutes leurs familles en Allemagne, où ils se joignirent aux Vandales; & qu'enfin voyant que tant de nations différentes se jettoient sur les terres de l'Empire Romain, ils résolurent de revenir dans leur païs, de peur qu'il ne fût occupé par quelque autre. Cependant Pline met les Bourguignons au nombre des cinq principaux de la Germanie, sans marquer qu'ils soient venus d'aucun autre endroit. *Germanorum genera quinque*, dit-il, *Vindili, quorum pars Burgundiones*, &c. Ceux qu'il appelle *Vindiles* sont les Vandales. D'autres Auteurs veulent que les Bourguignons soient descendus de la Scythie qui a été aussi le païs des Goths, des Alains & des Lombards. Ils ne logeoient que sous des tentes qu'ils joignoient pour être plus en état de s'unir, lorsqu'il falloit prendre les armes en une attaque imprévue, & nommoient *Bourgs* ces assemblées, qui avoient quelque sorte de rapport avec les villes. C'est pour cette raison qu'on les nomma Habitans de bourgs, *Burgundiones* & *Burgundiones*, comme les appelle Agathias. Leurs mœurs étoient assez conformes à celles des autres nations Septentrionales. Sidonius Apollinaris en parle comme de peuples qui n'avoient ni propreté ni politesse. Il dit que les Bourguignons portoient les cheveux longs, qu'ils prenoient plaisir à chanter & vouloient être louez de leurs chansons, qu'ils mangeoient beaucoup, & que ce leur étoit un ornement d'engraisser leurs cheveux avec du beurre. Il s'en explique ainsi, *Carm. 12. v. 1. & suiv.*

Quid me, & si valeam, parare carmen
Fescenninicola jubes Diones,
Inter crinigeras situm catervas,
Et Germanica verba sustinentem,
Laudantem tetrico subinde vultu,
Quod Burgundio *cantat esculentus,*
Infundens acido comam butyro?

Les Bourguignons étoient fort grands, & leur taille surpassoit celle

des autres peuples qui inondérent la Gaule du tems du même Sidonius, qui en parle encore en ces termes au même endroit, v. 11.

Ex quo septipedes vides patronos, &c.

& plus bas, v. 11. & 19.

Tot tantique petunt simul gigantes,
Quot vix Alcinoi culina ferret.

Et il dit encore en un autre Poëme,

Hic Burgundio *septipes frequenter*
Flexo poplite supplicat quietem.

Ils étoient tres-belliqueux; & c'est pour cette raison que l'Empereur Valentinien *le Grand* résolut de s'en servir contre les Allemands, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin. Leurs Rois furent d'abord électifs, & leur autorité ne duroit qu'autant que leur bonheur. Ils n'étoient pas seulement comptables de leurs déréglemens particuliers, ils l'étoient encore de ceux de la nature & de la fortune. Ils étoient déposez, lorsqu'ils avoient perdu une bataille, lorsqu'ils avoient mal réüssi à un dessein, & lorsque les évenemens n'avoient pas répondu aux espérances. Ils n'étoient pas traitez plus favorablement, si la moisson ou la vendange n'avoient pas été abondantes, si la peste ou quelque sorte de maladie populaire avoit ravagé l'Etat. Les Bourguignons n'avoient pas seulement un Roi, ils en avoient plusieurs, & *Hendin* étoit le titre de la dignité royale. Mais depuis, ces peuples se soumirent à un seul Souverain, & devinrent plus humains, principalement lorsqu'ils eurent reçu la Religion Chrétienne. Avant cela, la leur étoit semblable à celle des autres peuples du Septentrion. Ils avoient plusieurs Prêtres; mais le Chef & le principal des autres étoit distingué par le nom de *Siniste*, qui étoit un titre d'honneur. Il étoit perpétuel, & on avoit pour lui un respect & une considération extraordinaires. Les Auteurs parlent diversement du tems auquel les Bourguignons furent convertis. Sigebert & quelques autres rapportent que ce fut l'an 434. Cassiodore dit qu'ils habitoient au delà du Rhin, lorsque l'état de leurs affaires leur persuada de se faire Chrétiens. Ils faisoient alors la guerre contre les Huns, sous un Gondicaire ou Godegésile, qui commença de régner avant l'an 400. Par rapport à cette époque, les uns fixent le tems de la conversion des Bourguignons en 388, & d'autres en 401. D'autres ont conjecturé que l'Empereur Valens, qui favorisoit les Ariens, contribua de ses soins à la conversion des Bourguignons, qui reçurent la Foi par le ministére d'un Evêque d'Orleans. On ajoûte que vers l'an 420, la plus grande partie abjurérent leurs erreurs, par les soins de saint Frédelin, fils du Roi d'Ecosse & d'Irlande; mais les principaux persistérent dans leur croyance, dont ils ne furent désabusez que par Alcimus-Avitus, Evêque de Vienne.

Les Bourguignons faisoient donc partie des Vandales sous l'Empire d'Auguste & de Tibére, & Zosime nous apprend qu'ils suivirent ces peuples, lorsqu'ils se jettérent sur les provinces de l'Empire Romain du tems d'Aurélien. Claude Mammertin fait aussi mention des Bourguignons, & des autres peuples de la Germanie, dans le Panégyrique qu'il prononça en l'honneur de l'Empereur Maximien vers 290, & il dit que ce Prince les défit dans les Gaules, où ils s'étoient jettez. Ces peuples s'établirent ensuite le long du Rhin, où est aujourd'hui le *Palatinat*. Toutes les Nations voisines recherchérent leur amitié; & en 370, l'Empereur Valentinien les invita à se jetter sur les Allemands. Ils se trouvérent au rendez-vous, sur le bord de la même riviére du Rhin, au nombre de quatre-vint mille; mais l'Empereur ayant manqué d'y venir, ils se retirérent dans leurs bourgs ou tentes, & trois ans après ils revinrent en même nombre, & ce fut alors qu'ils commencérent à s'établir le long du Rhin. Bien loin que nous puissions sçavoir ce que firent les Rois Bourguignons avant qu'ils entrassent dans les Gaules, nous ignorons même jusqu'à leurs noms. Belleforêt nomme Ancile & Hermeric, inconnus aux autres Historiens, qui parlent de Hunemond, Torismond, Valdric, Sigismond, Bermond, Valmir, Vinderic, Ganier & Athanaric. Gondebaud nomme lui-même ses Prédécesseurs, dans cet Edit général auquel on donne le titre de *Loi des Bourguignons*. Il dit que Gondahaire son ayeul étoit fils de Gislahaire, venu de Gondomar, dont Gibica étoit le pére. Ce Gondahaire est aussi nommé Gondioc, Gundicaire & Gundeuque. C'est sous Godegésile que les Bourguignons passérent le Rhin vers l'an 404 ou 408, & qu'ils s'établirent premiérement le long de cette riviére, dans le païs où est aujourd'hui *l'Alsace, la Franche-Comté & la Suisse*. Gondicaire, son fils, étendit ensuite ses conquêtes depuis le Rhône jusques à la Saone, & soumit le Dauphiné, la Savoye, & une partie de la Provence, où le Patrice Aëtius le défit en 434; mais depuis, le même Patrice lui céda ce que les Bourguignons ont possédé en la Provence occidentale jusques à la Durance, & fit alliance avec lui vers l'an 450. La ville de Vienne fut la capitale de son Royaume, qu'on nomma depuis *le Royaume de Vienne*. L'année suivante, Gondicaire lui mena du secours contre Attila, & fut tué à la célébre bataille où il fut vaincu par Aëtius. Son fils Gunderic lui succéda, & régna environ vint-deux ans, jusqu'en 473, laissant quatre fils, Gombaud ou Gondebaut, *Chilpéric, Gondemar & Godegésile*. Gondebaut fit un Edit général, qui comprenoit le Droit des Bourguignons; & c'est celui que Fréderic de Lindebrog a publié dans son Code des Loix antiques, sous son ancien titre, *des Loix des Bourguignons*, que les Historiens nomment ordinairement *la Loi Gombette*. Les quatre fils de Gunderic firent la guerre. *Chilpéric* eut d'abord tout l'avantage, & défit Gondebaut près d'Autun vers l'an 476 ou 478; mais ce dernier étant entré tout à coup dans Vienne, qui étoit la capitale de cet Etat, y surprit ses fréres. Il y fit couper la tête à Chilpéric & à deux de ses fils, & fit jetter sa femme dans le Rhône. Il eut moins d'inhumanité pour deux filles que laissa ce Prince infortuné. L'aînée, qu'on nomme diversement, *Chrone, Tarène & Mercure*, se fit Religieuse; & la Cadette nommée *Clotilde*, fut mariée à Clovis *le Grand*. *Godomar*, un des fréres de Gondebaut, s'étoit retiré dans le palais, où ce Roi le fit brûler. Il mourut sans enfans, aussi-bien que *Godegésile* son autre frére; & ainsi Gondebaut réunit les Etats des Bourguignons, & mourut l'an 509 ou 516, selon la Chronique de Marius d'Avranches, laissant deux fils, Sigismond & Godomar. Le premier épousa 1. *Ostrogote*, fille de *Theodoric* Roi des Goths en Italie, & il en eut *Sigéric*, & une fille, qui fut ou femme, ou mére de la femme de *Thierri*, Roi d'Austrasie, fils de Clovis *le Grand*; 2. une femme, dont le nom & la naissance sont également inconnus. Elle anima ce Prince contre *Sigéric*, qu'il fit mourir. Depuis, il fut défait & pris par Clodomir Roi d'Orleans, un des fils de Clovis: qui l'ayant fait conduire dans la capitale de ses Etats, avec sa femme & ses enfans, les fit jetter dans un puits en un village nommé *Saint-Pere-Avy-la-Colombe*, au diocése d'Orleans. Ce Prince fut défait le premier jour de mai de l'an 524. Gondomar, qui succéda à son frére, fut défait en la même année 524, dans la bataille de Voiron, où Clodomir fut tué. Clotaire I, & Childebert I, frére de ce dernier, poursuivirent Gondomar, qui périt en 534, selon la Chronique de Marius, ou, selon d'autres, l'an 532. Il y en a qui le font passer en Espagne, & de là en Afrique, où ils disent qu'il demeura caché. Ainsi finit le Royaume des Bourguignons, qui avoit duré 126 ans, depuis leur venue dans les Gaules, ou environ 90, depuis qu'ils étoient maîtres absolus de ces grandes provinces.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ANCIENS Rois de Bourgogne.

Ans après J. C.

404. ou 408, Godegésile.
413, Gundicaire.
451, Gunderic.
473, Gondebaud, *Chilpéric, Godemar & Godegésile.*
509. ou 516, Sigismond, pére de *Sigéric.*
524. Gondomar, qui périt en 532 ou 534.

Depuis, le Royaume de Bourgogne fut possédé par les Rois de France durant plus de 340 ans, jusqu'à ce qu'il fut usurpé par Boson en 879, puis par Raoul ou Rodolphe en 888: ce qui forma les deux Royaumes, *de la Bourgogne Cisjurane* ou *en deçà du Mont-Jou*, dit autrement *d'Arles*; & celui de la *Bourgogne Transjurane* ou *au delà du Mont-Jou*. La premiere étoit encore divisée en Haute & Basse Bourgogne, dont l'une avoit des Ducs ou Comtes particuliers, & l'autre des Rois. Il est même arrivé qu'on a vu en même tems dans ces divers Etats, des Princes qui portoient le même nom; & les Historiens qui ont négligé d'en faire une distinction exacte, sont souvent tombez dans de grandes fautes.

ROIS DE LA BOURGOGNE CISJURANE ou D'ARLES.

Cette Bourgogne Cisjurane ou Royaume d'Arles, comprenoit les païs situez entre la Saone, les Alpes & la mer. Boson, qui avoit épousé *Ermengarde*, fille de *Louis* II, Empereur, & qui avoit eu beaucoup de part aux bonnes graces des Rois Charles *le Chauve*, & Louis *le Bégue*, profita de la confusion dans laquelle étoient les affaires de France après la mort de ces Princes. A la persuasion de sa femme, qui étoit extrêmement ambitieuse, il pratiqua si adroitement les Prélats, qu'ils le couronnérent Roi d'Arles au Concile de Mantale l'an 879. Boson eut Louis *l'Aveugle*, pére de *Charles-Constantin*, qui ne fut point couronné Roi, & qui fut seulement Prince de Vienne. Hugues, fils de *Thibaud*, Comte d'Arles, & de *Berthe*, se fit couronner Roi d'Arles & d'Italie, & céda l'an 929, toutes les terres de la Bourgogne Cisjurane à Rodolphe II, Roi de l'autre Bourgogne Transjurane. Ainsi ce premier Royaume d'Arles ne dura que 47 ans, en y comprenant le régne de Hugues, sous ces Rois.

ROIS DE BOURGOGNE *ou* D'ARLES.

879. Boson.
888. Louis *l'Aveugle*, dit *Boson*.
Charles-Constantin, Prince de Vienne.
Vers 900, Hugues, jusqu'en 926.

BOURGOGNE *TRANSJURANE.*

La Bourgogne Transjurane, ou *au delà du Mont-Jou*, dit aussi *le Mont-Saint-Claude*, comprenoit les païs qui sont depuis le Rhin, & entre le Mont-Jura & les Alpes de Savoye, de Vélay & des Grisons, où étoient les diocéses de Besançon, de Tarantaise, de Bâle, de Genéve, de Belley, de Lausane, de Sion, de Maurienne, d'Aouste, les villes de Berne, de Soleurre, de Fribourg, &c. Tous ces Etats avoient appartenu aux enfans de Charlemagne, & furent usurpez sur eux dans un tems de licence & de confusion. Arnoul *le Bâtard* se fit couronner Roi de Germanie. Eudes fut élu par les François pour gouverner le Royaume. Gui & Berenger disputérent celui d'Italie. Boson établit celui d'Arles; & Rodolphe s'en fit aussi un sous le nom de *Bourgogne Transjurane*. L'exemple de Boson avoit tellement infecté les esprits, qu'aussitôt que Charles *le Gros* eut cessé de vivre, l'ambition de régner fit éclater des desseins auxquels la peur ou le respect avoient fait jusqu'alors une juste violence. Rodolphe, fils de *Conrad* II, Comte de Paris, se fit donc déclarer Roi en 888, & fut couronné dans l'église de la célébre Abbaie de S. Maurice de Chablais. Il se fortifia si bien sur ses montagnes, qu'on ne put jamais l'en chasser, & il jouit de son usurpation jusqu'en 911. Rodolphe II son fils lui succéda; & ce fut lui qui joignit le Royaume d'Arles & les deux Bourgognes deçà & delà le Mont-Jura, par le traité qu'il fit avec Hugues en 926. Il mourut en 936 ou 937, laissant Conrad I, dit

le

le Pacifique, lequel épousa environ l'an 955, *Mahaud* de France, fille du Roi *Louis*, surnommé *d'Outremer*, qui eut en dot la ville de Lyon. Conrad I, mort en 994, laissa entre autres enfans, *Rodolphe* III, dit *le Fainéant*, mort sans lignée en 1032; *Berthe*, seconde femme d'*Eudes*, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres; & *Gerberge*, mére de *Gisèle*, qui fut femme de l'Empereur *Conrad* II, dit *le Salique*. RODOLPHE *le Fainéant* avoit donné son Royaume à saint Henri, II. de ce nom, Empereur; mais parce que celui-ci étoit mort avant lui en 1024, il en investit CONRAD *le Salique*, son neveu, auquel il envoya la lance de saint Maurice. *Eudes* II, Comte de Blois, de Chartres & de Champagne, fils de *Berthe*, sœur aînée de *Rodolphe*, devoit succéder à cet Etat préférablement aux Descendans de *Gerberge*, qui n'étoit que la cadette. Il prit les armes pour s'en faire rendre raison, & fut tué dans une bataille donnée près de Bar le 17 septembre de l'an 1037. CONRAD jouit de la Bourgogne Transjurane jusqu'en 1038, qu'il la laissa à son fils HENRI III, suivi de HENRI IV, de HENRI V, &c. Les autres Empereurs, quoique de différentes familles, ont prétendu depuis à ce Royaume de Bourgogne & d'Arles.

ROIS DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

888. Rodolphe I.
911. Rodolphe II.
937. Conrad *le Pacifique*.
994. Rodolphe III. *le Fainéant*.
1032. Conrad II. *le Salique*, &c.

Les autres n'ont porté qu'un vain titre des Rois de Bourgogne. Quelques prétentions que les Empereurs ayent eu sur ces Etats, elles sont très-mal fondées. C'est ce qu'on peut voir par la foiblesse des preuves qu'employe en leur faveur Herman Conringius, dans *son Traité des Limites & de l'Etendue de l'Empire*. On ne peut nier que ces Etats n'ayent été usurpez sur les Successeurs de Charlemagne; & quand même cette usurpation auroit eu quelque ombre de justice, EUDES II, Comte de Champagne étoit le légitime héritier de RODOLPHE *le Fainéant*, puisqu'il étoit fils de *Berthe*; & les Rois de France ont succédé aux droits de ces derniers par le mariage du Roi *Philippe* IV, dit *le Bel*, avec *Jeanne*, fille unique & héritière de *Henri*, I. du nom, Comte de Champagne, Roi de Navarre, &c. Ces véritez sont incontestables. On dit que Rodolphe *le Fainéant* étoit impuissant, & que Berthe sa sœur en fut la cause; car étant encore enfans, & jouant ensemble, elle lui pressa si rudement la partie qui fait la différence des sexes, qu'il fut depuis incapable de faire des enfans. On ajoûte que ce Prince, qui sçavoit d'où lui venoit la cause de son malheur, en conçut tant d'aversion contre Berthe & contre ses enfans, que, pour se venger, il leur voulut ôter toute espérance d'avoir part à sa Couronne, en se choisissant lui-même des héritiers.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE *des anciens Ducs de Bourgogne.*

I. BEUVES fut Comte du tems de Charles, II. du nom, dit *le Chauve*, Roi de France, & eut de N. sa femme, dont le nom est ignoré; 1. *Boson*, qui gagna les bonnes graces de Charles *le Chauve*, & de Louis *le Bègue*, Rois de France, qui se fit déclarer Roi de Provence, à la sollicitation de sa femme & couronner le 15 octobre 879. & qui mourut le onziéme janvier 888, après avoir épousé l'an 876, *Ermengarde*, fille de *Louis*, II. du nom, Empereur & Roi de Lombardie, & d'*Engelberge* de Spolette, dont il eut *Louis*, dit *l'Aveugle*, élu Roi de Provence l'an 890, qui se fit couronner Roi & Empereur l'an 900, qui deux ans après, fut pris dans Vérone par le Roi Bérenger par l'ordre duquel on lui creva les yeux, & qui mourut en son Royaume vers l'an 930, laissant postérité; & *Engelberge*, mariée à *Guillaume*, I. du nom, dit *le Dévot*, Duc d'Aquitaine, Comte de Berry, d'Auvergne, &c. 2. RICHARD, qui suit; & 3. *Richilde*, mariée le 23 janvier 870, à *Charles*, II. du nom, dit *le Chauve*, Roi de France.

II. RICHARD, dit *le Justicier*, fut fait Comte d'Autun l'an 879, & Duc de Bourgogne par Charles, III. du nom, dit *le Simple*, Roi de France, l'an 888. Il fut aussi créé Duc d'Aquitaine par le Roi Carloman, & mourut le premier septembre 921, ayant eu d'*Adelaïde*, fille de *Conrad*, II. du nom, Comte de Paris, & sœur de *Rodolphe*, I. du nom, Roi de la Bourgogne Transjurane, 1. RAOUL, qui suit; 2. *Boson*, Comte de la Haute Bourgogne, qui fut tué l'an 935, au siege de S. Quentin; 3. *Hugues*, dit *le Noir*, Duc de Bourgogne, mort en 952; & 4. *Ermengarde*, mariée à *Gilbert*, Comte d'Autun, dont vint entre autres enfans, *Leutgarde*, alliée à *Othon*, qui fut Duc de Bourgogne.

III. RAOUL, Duc de Bourgogne, fut sacré & couronné Roi de France le 13 juillet 923, dont il porta le titre l'espace de douze ans & six mois, & mourut le 14 janvier 936, ayant eu d'*Emme*, fille de *Robert* II, du nom, Duc de France, *Louis*, mort jeune avant son pére.

Après le décès du Duc *Othon*, mari de *Leutgarde*, son frére *Eudes*, dit *Henri*, qualifié Clerc, se saisit du Duché de Bourgogne, & mourut le 15 octobre 1001, sans enfans de *Gerberge* sa femme. Le Roi Robert, neveu de ces derniers Ducs, s'empara du Duché de Bourgogne, & le donna pour appanage à ROBERT de France, son troisiéme fils, qui fit *la branche des Ducs de* BOURGOGNE, qui suit.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE *des premiers Ducs de Bourgogne, issus de la Maison de France.*

VI. ROBERT de France, I. du nom, troisiéme fils de ROBERT, Roi de France, & de *Constance* de Provence sa seconde femme, eut pour appanage le Duché de Bourgogne, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*, & mourut l'an 1075, d'un accident honteux & inopiné. Il épousa *Hélie de Sémur*, fille de *Dalmas*, I. du nom, Seigneur de Sémur en Brionnois, & d'*Aremburge*, dont il eut 1. *Hugues*, mort l'an 1057, sans alliance; 2. HENRI, qui suit; 3. *Robert*, qui épousa N. fille de *Roger*, dit *le Vieux*, Comte de Sicile, & d'*Adelaïde*, & fut empoisonné par sa belle-mére; 4. *Hugues*; & 5. *Constance* de Bourgogne, mariée 1. à *Hugues*, I. du nom, Comte de Châlon; 2. à *Alfonse*, VI. du nom, Roi de Léon & de Castille, morte l'an 1092.

VII. HENRI de Bourgogne, mort l'an 1066, avant son pére, épousa *Sibylle*, fille de *Renaud*, I. du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Adelais* de Normandie, dont il eut 1. *Hugues*, I. du nom, qui fut Duc de Bourgogne après la mort de son grand pére, & épousa *Ioland* de Nevers, fille aînée de *Guillaume*, I. du nom, Comte de Nevers, morte l'an 1078, dont il n'eut point d'enfans, & après la mort de laquelle, il se rendit Religieux à Cluny, où il mourut; 2. EUDES, I. du nom, qui suit; 3. *Robert*, Evêque de Langres, mort l'an 1113; 4. HENRI, Comte de Portugal, *souche des Rois de* PORTUGAL; (*Cherchez* PORTUGAL) 5. *Renaud*, Abbé de S. Pierre de Flavigny; 6. *Alldearde*, mariée vers l'an 1068, à *Guy-Geofroy*, dit *Guillaume*, VIII. du nom, Duc de Guienne, & Comte de Poitou, dont elle fut la troisiéme femme, morte après l'an 1119; 7. *Béatrix*, alliée à *Guy*, I. du nom, Seigneur de Vignori; & 8. *Hélie* de Bourgogne, dont on ne trouve que le nom.

VIII. EUDES, I. du nom, surnommé *Borrel*, fut Duc de Bourgogne en 1078, par la résignation de son frére aîné, fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en Cilicie le 23 mars 1103. Il épousa *Mathilde*, fille aînée de *Guillaume*, II. du nom, dit *Tête-hardie*, Comte de Bourgogne, morte Religieuse en l'Abbaïe de Fontevraut, dont il eut 1. HUGUES, II. du nom, qui suit; 2. *Henri*, Religieux de Citeaux, mort le neuviéme mars 1130; 3. *Alix*, dite aussi *Hele*, *Hélène* & *Elute*, mariée 1. à *Bertrand*, Comte de Toulouse & de Tripoli: 2. à *Guillaume*, III. du nom, dit *Talvas*, Comte d'Alençon & du Perche; & 4. *Fleurine* de Bourgogne, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & y épousa N. Prince de Philippes.

IX. HUGUES, II. du nom, dit *le Pacifique*, Duc de Bourgogne, mort l'an 1141, épousa *Mathilde*, fille de *Boson*, I. du nom, Vicomte de Turenne, dont il eut 1. EUDES, II. du nom, qui suit; 2. *Raymond*, qui épousa avant l'an 1140, *Agnès* de Thiern, Dame de Montpensier, fille de *Guy*, Seigneur de Montpensier, dont il eut *Henri*, mort jeune; & *Mahaud* de Bourgogne, Comtesse de Grignon, mariée 1. à *Eudes*, III. du nom, Seigneur d'Issoudun: 2. à *Guy*, I. du nom, Comte de Nevers: 3. à *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandres*: 4. à *Robert*, II. du nom, Comte de Dreux; 3. *Hugues*, dit *le Roux*, Seigneur de Château-Chalon, qui vivoit en 1168, & fut pére de *Sibylle* de Bourgogne, mariée à *Anseric*, III. du nom, Seigneur de Montréal; 4. *Robert*, Evêque d'Autun, mort le 18 juillet 1140; 5. *Henri*, aussi Evêque d'Autun, mort l'an . . . . 6. *Gautier*, Evêque de Langres, mort l'an 1179; 7. *Sibylle*, mariée à *Roger*, I. du nom, Roi de Sicile, dont elle fut la seconde femme, morte peu après son mariage; 8. *Mahaud*, alliée à *Guillaume* Seigneur de Montpellier; 9. *Aigeline*, qui épousa *Hugues* I, du nom, Comte de Vaudémont; & 10. *Aremburge* de Bourgogne, Religieuse.

X. EUDES, II. du nom, Duc de Bourgogne, mort en septembre 1162, épousa *Marie* de Champagne, fille de *Thibaut*, IV. du nom, dit *le Grand*, Comte de Champagne & de Brie, & de *Marie* de Carinthie, morte Religieuse, à Fontevraut, dont il eut 1. HUGUES, III. du nom, qui suit; 2. *Mahaud*, alliée à *Robert*, IV. du nom, Comte d'Auvergne; & 3. *Alix* de Bourgogne, mariée 1. à *Archambaud*, VII. du nom, Seigneur de Bourbon: 2. à *Eudes* de Déols, Seigneur de Châteauroux, morte Religieuse de Fontevraut.

XI. HUGUES, III. du nom, Duc de Bourgogne, fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & y mourut l'an 1192. Il épousa 1. *Alix* de Lorraine, fille de *Matthieu* premier du nom, Duc de Lorraine, qu'il répudia: 2. l'an 1148, *Béatrix* Dauphine de Viennois, & Comtesse d'Albon, veuve de *Guillaume* de Toulouse, dit *Taillefer*, Comte de Saint-Gilles, & fille unique de *Guigues*, VIII. du nom, Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, morte en 1228. Du premier mariage vinrent 1. EUDES, III. du nom, qui suit; 2. ALEXANDRE, qui fit *la branche des Seigneurs de* MONTAGU, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Bourgogne, qui épousa avant l'an 1196, *Simon*, I. du nom, Seigneur de Sémur. Et du second sortirent, 4. *André*, dit *Guigues*, X. du nom, qui fit *la branche des Dauphins de* VIENNOIS, *rapportée cy-après*; & 5. *Mahaud* de Bourgogne, mariée l'an 1214, à *Jean*, Comte de Bourgogne & de Châlon, morte avant l'an 1214.

XII. EUDES, III. du nom, Duc de Bourgogne, mort le sixiéme juillet 1218, épousa 1. *Mahaud*, dite *Thérèse* de Portugal, veuve de *Philippe* d'Alsace, Comte de Flandre, & fille d'*Alfonse*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé l'an 1195, pour cause de parenté: 2. l'an 1199, *Alix*, Dame de Vergy, fille de *Hugues*, Seigneur de Vergy, morte fort âgée le troisiéme mai 1251, dont il eut 1. HUGUES, IV. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée l'an 1222, à *Raoul* de Lézignen, II. du nom, Comte d'Eu, morte peu après; 3. *Béatrix*, alliée à *Humbert* de Thoire, Seigneur de Villars en Bresse; & 4. *Alix* de Bourgogne, qui épousa 1. *Béraud*, VII. du nom, Sire de Mercœur: 2. *Robert*, I. du nom, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne, morte Religieuse à Fontevraut le 13 août 1266.

XIII. HUGUES, IV. du nom, Duc de Bourgogne, Comte de Châlon, Seigneur de Charolois, &c. né le neuviéme mars 1212, mourut en l'an 1272. Il épousa 1. l'an 1229, *Ioland* de Dreux, fille de *Robert*, III. du nom, Comte de Dreux, & d'*Aënor* de S. Valery: 2. en novembre 1258, *Béatrix* de Champagne, fille de *Thibaut*, VI. du nom, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, & de *Marguerite* de Bourbon. Du premier mariage sortirent 1. *Eudes*

de

de Bourgogne, mort à Acre en la Palestine l'an 1269, ayant eu de *Mahaud* de Bourbon, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Ton- nerre, fille aînée d'*Archambaud*, IX. du nom, Sire de Bourbon, & d'*Ioland* de Châtillon, héritiere des Comtez de Nevers, d'Auxer- re & de Tonnerre, qu'il avoit épousée en février 1247, morte vers l'an 1260, *Ioland* de Bourgogne Comtesse de Nevers, mariée 1. en juin 1265, à *Jean* de France, dit *Tristan*, Comte de Valois & de Crépi: 2. vers l'an 1272, à *Robert*, III. du nom, Comte de Flan- dre, morte le deuxiéme juin 1280; *Marguerite*, Comtesse de Tonnerre, seconde femme de *Charles* de France, I. du nom, Roi de Sicile, & Comte d'Anjou, morte le cinquiéme septembre 1308; *Alix*, Comtesse de Tonnerre, Dame de S. Aignan, mariée à *Jean* de Châlon, Seigneur de Rochefort, &c. & *Jeanne* de Bourgogne, morte jeune sans alliance; 2. *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, &c. mort avant son pere, laissant d'*Agnès* Dame de Bourbon, seconde fille d'Archambaud, IX. du nom, Sire de Bourbon, la- quelle se remaria l'an 1277, à *Robert*, II. du nom, Comte d'Ar- tois, & mourut en 1283, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon & de Charolois, mariée à ROBERT de France, Comte de Clermont en Beauvaisis, morte le premier octobre 1310, *dont sont descendus les Ducs de* BOURBON; 3. ROBERT, II. du nom, Duc de Bourgogne, qui suit; 4. *Alix*, mariée à *Henri*, III. du nom, dit *le Débonnaire*, Duc de Brabant, mor- te le 23 octobre 1273; & 5. *Marguerite* de Bourgogne, qui épousa *Gui*, IV. du nom, Vicomte de Limoges, & mourut l'an 1290. Du second mariage de HUGUES III. vinrent 6. *Hugues* de Bourgogne, Seigneur d'Avalon, de Chevannes, &c. qui épousa l'an 1284, *Marguerite* de Châlon, Dame de Montréal, fille de *Jean* Comte de Bourgogne & de Châlon, & de *Laure* de Commer- cy, sa troisiéme femme, dont il eut pour fille unique *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Montréal, morte jeune l'an 1291; 7. *Béa- trix*, mariée l'an 1276, à *Hugues*, XIII. du nom, dit *le Brun*, Sei- gneur de Lézignen, Comte de la Marche & d'Angoulême, morte l'an 1328; 8. *Elisabeth*, alliée 1. l'an 1284, à *Rodolphe* I. du nom, Empereur: 2. à *Pierre* de Chambely, dit *le Jeune*, Seigneur de Neauples, morte l'an 1323; 9. *Marguerite*, Dame de Viteaux, premiére femme de *Jean* de Châlon, I. du nom, Seigneur d'Ar- lay, Gouverneur du Comté de Bourgogne; & 10. *Jeanne* de Bour- gogne, Religieuse.

XIV. ROBERT, II. du nom, Duc de Bourgogne, Comte d'Auxonne & de Châlon, &c. Chambrier de France, mort le neuviéme octobre 1305, âgé d'environ 36 ans, épousa l'an 1279, *Agnès* de France, fille puînée de *Louis*, IX. du nom, Roi de Fran- ce, & de *Marguerite* de Provence, morte l'an 1327, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Hugues*, V. du nom, Duc de Bourgogne, mort sans alliance l'an 1315; 3. EUDES, IV. du nom, qui suit; 4. *Louis* Roi de Thessalonique, &c. mort sans postérité de *Ma- haud* de Hainaut, fille unique de *Florent* de Hainaut, Seigneur de Hall, & d'*Isabelle* de Villehardouin, Prince d'Achaïe & de la Mo- rée, qu'il avoit épousée l'an 1312; 5. *Robert*, Comte de Tonner- re, mort en 1334, sans enfans de *Jeanne* de Châlon, fille de *Guillau- me*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & de *Léonore* de Savoye, qu'il avoit épousée l'an 1321; 6. *Blanche*, mariée l'an 1307, à *E- douard*, Comte de Savoye, morte le 18 juillet 1348; 7. *Marguerite*, premiére femme de *Louis*, X. du nom, dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, qu'il avoit épousée l'an 1305, & qui fut étranglée avec un linceul l'an 1314, ayant été convaincue d'adultére; 8. *Jeanne*, premiére femme de *Charles*, VI. du nom, dit *de Valois* qui l'avoit épousée en juin 1313, morte le 12 septembre 1348; & 9. *Marie* de Bourgogne, née l'an 1298, qui épousa vers l'an 1310, *Edouard*, I. du nom, Comte de Bar.

XV. EUDES, IV. du nom, Duc & Comte Palatin de Bourgo- gne, Comte d'Artois, d'Auxonne & de Châlon, Sire de Salins, & Roi titulaire de Thessalonique, obtint le Comté d'Artois à l'exclu- sion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, & mourut l'an 1349. Il épousa l'an 1318, *Jeanne* de France, Comtesse de Bourgogne & d'Artois, fille de *Philippe*, V. du nom, dit *le Long*, Roi de France, & de *Jeanne*, Comtesse de Bourgogne & d'Artois, morte l'an 1347, dont il eut 1. PHILIPPE, qui suit; & 2. *Jean* de Bourgogne, mort jeune.

XVI. PHILIPPE de Bourgogne, Comte d'Artois & de Boulo- gne, Sire de Salins, né en novembre 1323, fut blessé d'une chû- te de cheval au siége d'Aiguillon en Guienne le 22 septembre 1346, dont il mourut du vivant de son pére. Il épousa par contract du 26 septembre 1338, *Jeanne*, I. du nom, Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, fille unique de *Guillaume*, XII. du nom, Comte d'Au- vergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Elle prit une seconde alliance le 19 février 1349, avec *Jean*, surnommé *le Bon*, Roi de France, & mourut en l'an 1360, ayant eu de son premier mariage 1. PHILIPPE, I. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, morte sans alliance; & 3. *Marguerite* de Bourgogne, morte jeune.

XVII. PHILIPPE, du nom, dit *de Rouvre*, Duc & Comte Pa- latin de Bourgogne, Comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né l'an 1345, mourut le 21 novembre 1361, sans enfans de *Marguerite* Comtesse de Flandre, &c. fille unique de *Louis*, III. du nom, Comte de Flandre, qu'il avoit épousée par contract du premier juillet précédent. Elle se remaria le 19 juin 1369, à *Phi- lippe* de France, II. du nom, surnommé *le Hardi*, qui fut Duc de Bourgogne, & mourut le 20 mars 1404, âgée de 55 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

XII. ALEXANDRE de Bourgogne, second fils de HUGUES, III. du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Lorraine, fut Sei- gneur de Montagu au diocése de Châlon, & mourut l'an 1205. Il épousa *Béatrix*, dont il eut 1. EUDES, I. du nom, qui suit; 2. *Alexandre*, élu Evêque de Châlon en mai 1245, mort le 23 décem- bre 1261; & 3. 4. deux filles non nommées.

XIII. EUDES, I. du nom, Seigneur de Montagu & de Chagny, mort vers l'an 1247, avoit épousé *Elisabeth* de Courtenay, veuve de *Gaucher* de Bar-sur-Seine, & fille de *Pierre* de Courtenay, II. du nom, Empereur de Constantinople, & d'*Ioland* de Hainaut sa se- conde femme, dont il eut 1. *Alexandre*, mort sans alliance; 2. GUILLAUME I. du nom, qui suit; 3. *Philippe*, Seigneur de Cha- gny, qui vivoit en 1270, & qui épousa *Flore* d'Antigny, fille de *Philippe*, Seigneur d'Antigny, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montagu, Dame d'Antigny & de Chagny, mariée à *Thierry* de Montbéliard, Seigneur de Montfort & de Champlitte; 4. *Gaucher*, qui vivoit l'an 1256; 5. *Eudes* de Montagu, & quelques filles non nommées.

XIV. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Montagu, qui vivoit l'an 1263, épousa *Jacquette*, Dame de Sombernon & de Ma- lain, fille d'*Hervé*, Seigneur de Sombernon, dont il eut 1. GUIL- LAUME, II. du nom, qui suit; & 2. ALEXANDRE de Montagu, qui fit *la branche des Seigneurs de* SOMBERNON, *rapportée cy-après*.

XV. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Montagu & de Malain, qui vivoit l'an 1302, épousa avant l'an 1291, *Marie* des Barres, dont il eut 1. EUDES, II. du nom, qui suit; & 2. *Alix* de Montagu, mariée avant l'an 1312, à *Guillaume* de Joigny, Seigneur de Saint-Maurice.

XVI. EUDES, II. du nom, dit *Odard*, Seigneur de Montagu, encourut, l'an 1308, l'indignation du Roi Philippe *le Bel* qui le fit mettre en prison, d'où il se sauva, & se retira en Allemagne. Il obtint l'an 1312, des lettres d'abolition, & vivoit en 1331. Il é- pousa 1. *Jeanne* de Sainte-Croix, fille de *Henri*, I. du nom, Seigneur de Sainte-Croix: 2. *Jeanne* de la Roche-du-Vanel. Les enfans du premier mariage furent, 1. HENRI, qui suit; 2. *Odard*, qui fut d'église; 3. *Jeanne*, Dame de Villiers-sur-Saone & de Savigny, mariée à *Renaud* des Ursins; 4. *Marguerite*, qui épousa *Jourdain* des Ursins, frére du précédent; 5. *Isabelle*, mariée à *Robert* de Damas II. du nom, Seigneur de Marcilly, & Vicomte de Châlon; & 6. *Jeanne* de Montagu, Religieuse aux Cordeliers de Châlon. Et du second sortit 7. *Agnès* de Montagu, alliée à *Jean* de Villars, Seigneur de Montailler.

XVII. HENRI, Seigneur de Montagu, mort l'an 1347, laissa de *N.* sa femme, *Huguette* Dame de Montagu, morte jeune l'an 1347, peu après son pére.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOMBERNON.

XV. ALEXANDRE de Montagu, second fils de GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Montagu, & de *Jacquette*, Dame de Som- bernon, fut Seigneur de Sombernon & de Malain, & vivoit vers l'an 1270. Il épousa *Agnès* de Neufchâtel, dont il eut 1. ETIEN- NE, I. du nom, qui suit; & 2. *Eudes* de Montagu, Seigneur de Marigny, qui vivoit l'an 1314, & qui fut pére ou grand-pére de *Guil- laume* de Montagu, Seigneur de Marigny, vivant l'an 1350, avec *Jeanne* de Dracy, Dame de la Grange, sa femme.

XVI. ETIENNE de Montagu, I. du nom, Seigneur de Som- bernon, de Malain, &c. qui vivoit l'an 1314, épousa *Marie* de Bautrémont, Dame de Couches, dont il eut 1. ETIENNE, II. du nom, qui suit; & 2. PHILIBERT de Montagu, qui fit *la bran- che de* COUCHES, *rapportée cy-après*.

XVII. ETIENNE de Montagu, II. du nom, Seigneur de Som- bernon & de Malain, mort avant l'an 1340, avoit épousé *Jeanne* de Verdun, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. *Pierre* de Montagu, I. du nom, Seigneur de Malain, qui vivoit en 1386, & qui avoit épousé *Marguerite* de Chapes, fille de Dreux, Seigneur de Chapes, dont il eut *Etienne*; & *Marie* de Montagu, alliée 1. à *Henri* du Sauvement, II. du nom, Seigneur de Baleure: 2. à *Guy* de Boul, Seigneur de Naveuse.

XVIII. GUILLAUME de Montagu, Seigneur de Sombernon, de Malain, &c. qui vivoit en l'an 1368, épousa *Laure* de Bordeaux, Dame de Châtelus, laquelle se remaria à *Jean* de Bourbon, Sei- gneur de Montperreux, dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Pier- re* de Montagu, II. du nom, Seigneur de Malain & de Maison-Bau- de, mort sans enfans après l'an 1397.

XIX. JEAN de Montagu, Seigneur de Sombernon & de Ma- lain, mourut vers l'an 1390. Il épousa *Marie* de Beaujeu, fille de *Guillaume* de Beaujeu, Seigneur de Pereux, & de *Marguerite* de Poitiers, Dame de Luzy. Elle vivoit encore en 1427, & eut pour enfans 1. *Catherine* de Montagu, Dame de Sombernon, mariée à *Guillaume* de Villiers-sur-Sey, Seigneur de Clervaut; 2. *Odette*, al- liée à *Berand* de Coligny, II. du nom, Seigneur de Crecia; & 3. *N.* de Montagu, qui épousa *Gérard* de Rougemont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COUCHES.

XVII. PHILIBERT de Montagu, I. du nom, second fils d'E- TIENNE de Montagu, I. du nom, Seigneur de Sombernon, & de *Marie* de Beaufrémont, Dame de Couches, fut Seigneur de Cou- ches, & eut de *N.* sa femme, 1. HUGUES, qui suit; & 2. 3. deux autres enfans.

XVIII. HUGUES de Montagu, Seigneur de Couches & de Sain- te-Péreuse, qui vivoit en 1367, épousa *Jeanne* de Sallenay, dont il eut 1. *Jean*, I. du nom, Seigneur de Couches, qui vivoit vers l'an 1377; 2. PHILIBERT, II. du nom, qui suit; & 3. *Alexan- dre* de Montagu, Abbé de S. Pierre-de-Flavigny & de S. Bénigne- de-Dijon, mort le cinquiéme septembre 1417.

XIX. PHILIBERT de Montagu, II. du nom, Seigneur de Cou- ches & de Nolay, qui vivoit en 1421, épousa *Jeanne* de Vienne, fille de *Jacques* de Vienne, Seigneur de S. George & de Longuy, & de *Jeanne* de Châteauvillain, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Oudot*, mort sans alliance; & 3. *Catherine* de Montagu, mariée par contract du septiéme novembre 1404, à *Alexandre* de Bléfy.

XX. JEAN de Montagu, II. du nom, Seigneur de Couches, de S. Péreuse, de Sully & de Marigny, vivoit en 1435. Il épousa *Jeanne* de Mello, Dame d'Epoisse, veuve d'*Eudes* de Châteauvil- lain,

hin, Seigneur du Thil, & fille de *Guillaume* de Mello, III. du nom, Seigneur d'Espoisse & de Chivry, & d'*Isabelle* de Bourbon, Dame de la Ferté-Chauderon, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; & 2. *Philippe* de Montagu, mort sans postérité de *Louise* de la Tremoille, fille de *Guy* de la Tremoille, Comte de Joigny, qu'il avoit épousée par contract du 17 mai 1436.

XXI. CLAUDE de Montagu, Seigneur de Couches, d'Espoisse, de la Ferté Chauderon, &c. Chevalier de la Toison d'Or en 1468, fut tué au combat de Bussy l'an 1476, sans laisser de postérité de *Louise* de la Tour, seconde fille de *Bertrand*, IV. du nom, Seigneur de la Tour, & de *Marie* Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, qu'il avoit épousée par contract du 22 fevrier 1432, morte le 14 juin 1472. *Il eut pour fille naturelle*, Jeanne, *qui fut légitimée par Lettres du Roi Louis XI, au mois de septembre 1461, & qui épousa vers l'an 1450, Hugues de Rabutin, Seigneur d'Epiry & de Balorre, dont sont issus les Barons de Chantal, de Bussy-Rabutin, &c.*

DAUPHINS DE VIENNOIS.

XII. ANDRÉ de Bourgogne, dit GUIGUES, X. du nom, fils puîné de HUGUES, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix*, Dauphine de Viennois, & Comtesse d'Albon, sa seconde femme, fut Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, & mourut l'an 1237. Il épousa 1. *Semnoresse*, fille d'*Aymar* de Poitiers, II. du nom, Comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2. avant l'an 1213, *Béatrix* de Claustral, fille puînée & héritiére de *Raimon* de Claustral, de la Maison de Sabran en Provence, & de *Garsende* Comtesse de Forcalquier, laquelle fut séparée de lui l'an 1215, sous prétexte de parenté: 3. *Béatrix*, fille de *Boniface*, I. du nom, Marquis de Montferrat. Du second mariage vint 1. *Béatrix* de Viennois, mariée l'an 1214, n'étant qu'en sa deuxiéme année à *Amaury*, V. du nom, Comte de Montfort. Et du troisiéme sortirent 2. GUIGUES XI, qui suit; & 3. *Anne* de Viennois, premiére femme d'*Amé*, IV. du nom, Comte de Savoye.

XIII. GUIGUES, XI. du nom, Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, mort l'an 1270, épousa le troisiéme decembre 1241, *Béatrix* de Savoye, Dame de Foucigny, fille unique de *Pierre* Comte de Savoye, & d'*Agnès* Dame de Foucigny. Elle prit une seconde alliance, l'an 1273, avec *Gaston*, Vicomte de Béarn, & mourut fort âgée le 21 avril 1310, ayant eu de son premier mariage 1. *Jean*, I. du nom, Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, qui épousa *Bonne* de Savoye, fille aînée d'*Amé*, V. du nom, Comte de Savoye, & mourut l'an 1282, d'une chûte de cheval, sans avoir accompli son mariage; 2. *André* Dauphin, qui vivoit l'an 1270, mort sans alliance; 3. *Catherine*, qui vivoit l'an 1285; & 4. *Anne*, Dauphine de Viennois, Comtesse d'Albon, mariée à *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, laissant postérité, *qui a continué celle des Dauphins de Viennois.*

Après Philippe I, Duc de Bourgogne, ce Duché échut à Jean, Roi de France, qui le donna en appanage à PHILIPPE son fils, non tant par proximité de lignage, que par le droit de réversion à la Couronne.

BRANCHE DES DERNIERS DUCS DE BOURGOGNE.

XVII. PHILIPPE de France, II. du nom, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne-Palatin, de Nevers, de Réthel, d'Estampes, &c. Gouverneur de Picardie & de Normandie, quatriéme fils de JEAN surnommé *le Bon*, Roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiére femme, né le 15 janvier 1341, mourut le 27 avril 1404. Il épousa le 19 juin 1369, *Marguerite* Comtesse de Flandre & d'Artois, veuve de *Philippe*, I. du nom, & dernier de la premiére branche des Ducs de Bourgogne, & fille unique de *Louis*, III. du nom, Comte de Flandre & d'Artois, & de *Marguerite* de Brabant, morte le 20 mars 1404, âgée de 55 ans, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Louis*, né en mai 1377, mort le dixiéme janvier suivant; 3. ANTOINE, qui fit *la branche des Ducs de* BRABANT, *rapportée ci-après*; 4. PHILIPPE, qui fit *celle des Comtes de* NEVERS, *rapportée après la précédente*; 5. *Marguerite*, alliée en 1386 à *Guillaume* de Baviére, IV. du nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande; 6. *Marie*, qui épousa en mai 1401, *Amé*, VIII. du nom, Duc de Savoye, morte le sixiéme octobre 1428; 7. *Catherine*, mariée l'an 1393, à *Léopold*, III. du nom, Duc d'Autriche, morte sans postérité; & 8. *Bonne* de Bourgogne, morte sans alliance le dixiéme septembre 1399.

XVIII. JEAN, surnommé *Sans peur*, Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. né le 28 mai 1371, fut tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne le dixiéme septembre 1419. Il épousa le 12 avril 1385, *Marguerite* de Baviére, fille d'*Albert*, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, & de *Marguerite* de Brieg en Silésie, sa premiére femme, morte le 23 janvier 1423, dont il eut 1. PHILIPPE, III. du nom, qui suit; 2. *Marguerite*, qui épousa 1. le 31 août 1404, *Louis* de France, Duc de Guienne, puis Dauphin, fils du Roi *Charles* VI: 2. le dixiéme octobre 1423, *Artus* de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France, morte le deuxiéme fevrier 1441; 3. *Catherine*, morte sans alliance, âgée de 32 ans; 4. *Marie*, alliée l'an 1406, à *Adolphe*, III. du nom, Duc de Cléves, & Comte de la Marck, morte le quatriéme octobre 1463; 5. *Isabelle*, mariée en juillet 1406, à *Olivier* de Châtillon ou de Blois, Comte de Penthiévre, morte sans postérité; 6. *Anne*, mariée l'an 1423, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bethford, Régent en France, morte le 14 novembre 1432; & 7. *Agnès* de Bourgogne, qui épousa le 17 septembre 1425, *Charles*, I. du nom, Duc de Bourbon, morte le premier décembre 1476. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Jean *Bâtard de Bourgogne*, *Evêque de Cambray*, *qui donna origine aux Seigneurs d'Amerval*; Gui, *Bâtard de Bourgogne*, *Seigneur de Crubecque*, *qui eut un fils*; & Philippe *Bâtarde de Bourgogne*, *mariée à* Antoine *de Roche-Baron*, *Seigneur de Brezé-le-Châtel.*

XIX. PHILIPPE, III. du nom, surnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, &c. né le 30 juin 1396, institua l'Ordre des Chevaliers de la Toison d'Or, le dixiéme janvier 1430, & mourut le 15 juin 1467. Il épousa 1. en juin 1409, *Michelle* de France, fille puînée de *Charles* VI, Roi de France, morte sans enfans le huitiéme juillet 1422, âgée de 28 ans: 2. le 30 novembre 1424, *Bonne* d'Artois, veuve de *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, & fille de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, morte sans postérité l'an 1425: 3. le dixiéme janvier 1429, *Isabelle* de Portugal, fille de *Jean*, I. du nom, Roi de Portugal, morte le 17 décembre 1471, dont il eut, 1. *Antoine*, né le 30 septembre 1430, mort le cinquiéme février 1431; 2. *Josse*, né le quatriéme avril 1432, mort jeune; & 3. CHARLES, qui suit. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Corneille *Bâtard de Bourgogne*, *Seigneur de Bévres*, *Gouverneur du Duché de Luxembourg*, *dit* le grand Bâtard de Bourgogne, *qui fut tué à la bataille de Rupelmonde l'an* 1452; 2. Philippe *bâtard*, *mort jeune*; 3. Antoine *Bâtard*, *Seigneur de Bévres*, *qui fit la branche des Seigneurs de Bévres*; 4. David *Bâtard*, *Evêque de Térouanne*, *puis d'Utrecht*, *mort en* 1496; 5. Philippe *Bâtard*, *Seigneur de Somerdic & de Blaton*, *Amiral de la mer*, *& Chevalier de la Toison d'Or*, *puis Evêque d'Utrecht*, *mort en* 1524; 6. Raphaël *Bâtard*, *Abbé de Saint-Bavon de Gand*, *& Evêque de Rosen*, *mort le troisiéme août* 1508; 7. Jean *Bâtard*, *Prévôt de Saint-Omer*; 8. Baudouin *Bâtard*, *qui fit la branche des Seigneurs de Fallais & de Bredam*; 9. Marie *Bâtarde*, *qui épousa par contract du* 30 *septembre* 1448, Pierre *de Beaufrémont*, *Seigneur de Charny*, *Chevalier de la Toison d'Or*; 10. Anne *Bâtarde*, *mariée* 1. *à* Adrian *de Borselle*, *Seigneur de Brigdam*: 2. *à* Adolphe *de Cléves*, *Seigneur de Ravenstein*, *morte le* 17 *janvier* 1504; 11. Yolande *Bâtarde*, *alliée à* Jean *d'Ailly*, *Seigneur de Péquigny*; 12. Corneille *Bâtarde*, *mariée à* Adrien *de Thoulongeon*, *Seigneur de Mornay*; 13. Marie *Bâtarde*, *Religieuse*; 14. Catherine *Bâtarde*, *alliée à* Humbert *de Luyrieux*, *Seigneur de la Queille*; *&* 15. Magdelaine *Bâtarde de Bourgogne*, *qui épousa* Boniface, *Seigneur de l'Aage & de Cournon*, *Baron d'Alez*, *Conseiller & Chambellan de Jean*, *II. du nom*, *Duc de Bourbon.*

XX. CHARLES, surnommé *le Hardi*, & *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, &c. né le dixiéme novembre 1433, fut tué au siége devant Nancy le cinquiéme janvier 1477. Il épousa 1. l'an 1439, *Catherine* de France, fille de *Charles*, VII. du nom, Roi de France, morte l'an 1446, âgée de 18 ans, sans enfans: 2. le 30 octobre 1454, *Isabelle* de Bourbon, fille de *Charles*, I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, morte le 13 septembre 1465: 3. l'an 1468, *Marguerite*, sœur d'*Edouard*, IV. du nom, Roi d'Angleterre, morte sans enfans l'an 1503. Du second mariage vint *Marie* de Bourgogne, Duchesse de Brabant, de Lothier, de Limbourg & de Luxembourg, Comtesse de Flandre, d'Artois, &c. née le 13 fevrier 1457, qui épousa le 20 août 1477, *Maximilien* Archiduc d'Autriche, puis Empereur, & mourut d'une chûte de cheval étant à la chasse le 25 mars 1482, âgée de 25 ans.

DUCS DE BRABANT.

XVIII. ANTOINE de Bourgogne, second fils de PHILIPPE, II. du nom, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, naquit l'an 1384, fut Duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, Marquis du saint Empire, &c. & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épousa 1. en avril 1402, *Jeanne* de Luxembourg, fille unique de *Valeran* de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint-Paul & de Ligni, & de *Mahaud* de Rœux, morte le 12 août 1407: 2. le sixiéme juillet 1409, *Elisabeth* de Luxembourg, fille unique de *Jean* de Luxembourg, Duc de Gorlicie, Marquis de Brandebourg & de Moravie, & de *Richarde* de Meckelbourg mariée en secondes nôces avec *Jean* de Baviére, dit *sans pitié*, & morte l'an ... Du premier lit vinrent 1. JEAN, qui suit; & 2. *Philippe* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. après la mort de son frere, né le 25 juillet 1404, mort sans alliance le quatriéme août 1430, *laissant pour enfans* naturels, Antoine *&* Philippe *de Brabant*; *&* Isabeau *de Brabant*, *mariée à* Philippe *de la Viefville*, *Conseiller & Chambellan de Philippe*, *I. du nom*, *Roi d'Espagne*: & du second lit sortirent, 3. *Guillaume*, mort jeune le dixiéme juillet 1410; & 4. *N.* morte en bas âge.

XIX. JEAN de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. né le onziéme juin 1403, mourut le 17 avril 1426, sans postérité de *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut & de Hollande, veuve de *Jean* Dauphin, fils de *Charles* VI, Roi de France, & fille unique de *Guillaume* de Baviére, IV. du nom, Comte de Hainaut, qu'il avoit épousée en 1417. Elle prit une troisiéme alliance avec *Humfroi* Duc de Glocester, fils d'*Henri* V, Roi d'Angleterre; & une quatriéme avec *François* de Borselle, lequel ayant été fait prisonnier par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, elle fut contrainte pour le retirer, de céder ses païs de Hainaut, de Hollande, &c. & mourut sans enfans l'an 1436.

COMTES DE NEVERS.

XVIII. PHILIPPE de Bourgogne, troisiéme fils de PHILIPPE, II. du nom, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fut Comte de Nevers & de Réthel, Baron de Donzy, Chambrier de France, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 15 octobre 1415. Il épousa 1. le 23 avril 1409, *Isabelle* de Coucy, Comtesse de Soissons en partie, fille puînée d'Enguerrand, VII. du nom, Sire de Coucy, & Comte de Soissons, & d'*Isabelle* de Lorraine, sa seconde femme, morte l'an 1411: 2. le 20 juin 1413, *Bonne* d'Artois, fille aînée de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, & de *Marie* de Berri. Elle prit une seconde alliance le 30 novembre 1424, avec *Philippe*, III. du nom, surnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, & mourut en 1425. Du premier mariage vinrent, 1. *Philippe*, mort jeune; & 2. *Mar-*

guerite, Comtesse de Soissons en partie, morte à l'âge de six mois; & du second sortirent, 3. CHARLES, qui suit; & 4. JEAN, qui continua *la postérité, dont il sera parlé après celle de son frere aîné.*

XIX. CHARLES de Bourgogne, Comte de Nevers, de Rethel, &c. mourut en 1464, sans enfans de *Marie* d'Albret, fille de *Charles*, II. du nom, Sire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, qu'il avoit épousée le onzième juin 1456, *& laissa pour enfans* naturels, Guillaume & Jean, *qui furent légitimez en* 1463, *&* Adrienne *bâtarde de Nevers mariée* 1. à Claude *de Rochefort, Seigneur de Châtillon en Barrois*; 2. *à* Jacques *de Clugny, Seigneur de Ménessère.*

XIX. JEAN de Bourgogne, second fils de PHILIPPE de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Bonne* d'Artois sa seconde femme, naquit le 25 octobre 1415, fut Comte de Nevers, de Rethel & d'Eu, & mourut le 25 septembre 1491, âgé de 76 ans. Il épousa 1. par contract du 24 novembre 1435, *Jacqueline* d'Ailly, Dame d'Englemonstier, fille aînée de *Raoul* d'Ailly, Seigneur de Pequigny, & de *Jacqueline* de Bethune: 2. par contract du 30 août 1475, *Paule* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *Jean* de Brosse, Comte de Penthièvre, & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, morte le neuvième août 1479: 3. le onzième mars 1479, *Françoise* d'Albret, fille d'*Arnaud-Amanieu* d'Albret, Seigneur d'Orval, & d'*Isabelle* de la Tour, morte sans enfans le 20 mars 1521, en sa 66 année. Du premier mariage sortirent, 1. *Philippe*, mort en 1452, en sa sixième année; & 2. *Elisabeth*, Comtesse de Nevers & d'Eu, qui épousa le 22 avril 1455, *Jean*, I. du nom, Duc de Cleves & Comte de la Marck, Chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 21 juin 1483; & du second vint, 3. *Charlotte* de Bourgogne, Comtesse de Rethel, mariée par contract du 15 avril 1486, à *Jean* d'Albret, Seigneur d'Orval, morte le 23 août de l'an 1500. *Il eut aussi pour fils* naturels, Jean, *Doyen de l'église de Nevers*; Pierre, *légitimé en* 1479; *&* Philippe, *qui épousa* Marie *de Roye, fille de* Jean *de Roye, Seigneur de Lannoy; après la mort de laquelle il se rendit Religieux de l'Ordre de saint François, & mourut l'an* 1522.

Après la mort de Charles *le Hardi* ou *le Téméraire* Duc de Bourgogne en 1477, le Roi Louis XI, réunit le Duché de Bourgogne à la Couronne. En 1682, le Roi Louis XIV donna le titre de Duc de Bourgogne à LOUIS DE FRANCE, son petit-fils, aussi tôt qu'il fut né. Ce Prince, qui épousa *Marie-Adelaïde* de Savoye, porta depuis celui de Dauphin, & fut pere du Roi Louis XV. * Pline, *l.* 4. *c.* 4. Procopius, *l.* 1. *de Bello Vandal.* Eutrope, *l.* 7. Tacite, *Annal. l.* 2. *& de Mor. German.* Ammien Marcellin, *l.* 18. *&* 28. Paul Orose, *l.* 7. *c.* 33. Luitprand, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *Carm.* 12. *& l.* 5. *Epist.* 5. *&* 9. Alphonse d'Elbéne, *de Reb. Burgund.* Guill. Paradin, *de Antiquo Statu Burgund. & Annales de Bourgogne.* Pierre de Saint-Julien Balleure, *de l'Origine des Bourg.* Barthélemy de Chassaneu, *Antiq. Burgund.* Nicolas Vignier, *Rer. Burgund. Chron.* Pontus Heuterus, *Rer. Burgund. l.* 6. André du Chêne, *Histoire de Bourgogne.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.* Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence.* Guichenon, *Histoire de Bresse & de Savoye.* Boris, *Couronne Royale d'Arles.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Du Puy, *Droits du Roi, &c.* Le P. Anselme. Garreau, *Description du Gouvernement de Bourgogne.*

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ, ou *Comté de Bourgogne*, dite aussi *la Haute Bourgogne*, *Burgundia Comitatus*, province avec titre de Comté, est proprement le païs des anciens Séquanois. Elle a le païs des Suisses & l'Alsace au levant; la Bresse, le Bugey, & le païs de Gex au midi; la Lorraine au septentrion; la Bourgogne-Duché, & une partie de la Champagne au couchant. Quelques uns la divisent par ses Bailliages, & les autres en font trois parties, qui sont *la Haute*, ou *d'Amont*; la *Moyenne* ou de *Dole*; & la *Basse* ou *d'Aval*. Dole étoit autrefois la ville capitale; les autres sont Besançon, qui est présentement la capitale de la Franche-Comté, Gray, Salins, Vesoul, Arbois, Luxeuil, & Pontarlier. Les moins considérables sont, Saint-Claude, Orgelet, Saint-Amour, Arlay, Lyons-le-Saunier. Le Fort Sainte-Anne & le château de Joux méritent d'être remarquez; mais le premier fut démoli après la prise de la Franche-Comté en 1674. La Franche-Comté a des montagnes au levant & au septentrion. Elle est assez fertile en grains, en vins & en bois, renferme d'excellentes salines, & est arrosée de diverses rivières, dont les plus considérables sont la Saone qui y reçoit l'Ougnon, le Doux qui y reçoit la Louve, la rivière d'Ain, &c.

Cette province faisoit autrefois partie du grand Royaume de Bourgogne, & fut usurpée sur les Rois de France, qui en étoient les Souverains legitimes. Depuis, elle eut des Seigneurs particuliers. GERBERGE, dont on parle diversement, sœur de *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Châlon, épousa 1. *Albert* Comte d'Ivrée en Piémont, d'autres disent *Patto* Comte de Vienne, dont elle eut 1. OTTE-GUILLAUME Comte de Bourgogne: 2. EUDES, dit *Henri*, surnommé *le Grand* ou *le Clerc*, Duc de Bourgogne, fils de *Hugues*, dit *le Grand*, & frère du Roi *Hugues-Capet*. Cet *Eudes-Henri* mourut au château de Pouilli sur Saone le 15 octobre 1001, & adopta OTTE-GUILLAUME I. qui s'établit dans le païs. Il mourut vers l'an 1027, laissant d'*Ermentrude*, qu'on fait fille d'une *Alberade* de France, sœur du Roi *Lothaire*, & de *Renaud* de Reims & de Roucy, RENAUD I, Comte de Bourgogne, mort en 1057. Celui-ci épousa *Alix* de Normandie, fille de *Richard* II, & de *Judith* de Bretagne, dont il eut 1. GUILLAUME II, qui suit; 2. *Gui*, Comte de Brionne & de Vernon; & 3. *Robert*, dit *le Bourguignon.*

GUILLAUME, surnommé *Tête-hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne, & de Mâcon, Sire de Salins, &c. mourut en 1087, ayant eu de *Gertrude* de Mâcon, 1. 2. RENAUD II & ETIENNE, qui suivent; 3. *Gui*, Archevêque de Vienne, puis Pape sous le nom de *Calixte* II; 4. *Hugues*, Archevêque de Besançon; & quelques autres enfans, entre lesquels on doit mettre 5. *Gisle*, mariée à *Humbert* II, Comte de Savoye & de Maurienne.

RENAUD II. mourut jeune, laissant deux fils, 1. RENAUD III; & 2. *Guillaume*, qui ne lui succédérent pas alors.

ETIENNE frère de Renaud II, dit *Tête-hardie*, vendit à son frère *Gui* les honneurs qu'il avoit dans Vienne, comme parlent les Actes, pour faire le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1101. Son fils *Guillaume* III, fut Comte de Bourgogne; & deux Seigneurs auxquels il se confioit pour la direction de ses affaires, l'assassinérent cruellement en 1126.

RENAUD III, cousin d'Etienne, fils de *Renaud* II, lui succéda. Il avoit un frère nommé *Guillaume*, qui prétendit avoir part à l'héritage, & cette prétention passa à son fils *Etienne*, pére de *Jean*, qui prit le nom de *Châlon*, par son mariage avec l'héritière de Châlon, & fut pére de *Hugues* Comte de Bourgogne. *Renaud* III refusa de rendre hommage à l'Empereur Lothaire II, de la Maison de Saxe, soutenant qu'il ne lui devoit aucune reconnoissance, parce qu'il n'étoit pas de la famille de Conrad, à laquelle Rodolphe III avoit donné la Bourgogne. Ce refus irrita furieusement l'Empereur, qui le déclara déchu du Comté, dont Conrad Duc de Zeringhen fut revêtu. Mais Renaud ne laissa pas de se maintenir courageusement. Renaud I avoit aussi refusé le même hommage à l'Empereur Henri III, lui soutenant que ses Terres ne dépendoient pas de l'Empire, mais de la France, puisque le Roi Robert les avoit laissées à son pére Otte-Guillaume. Quelques Auteurs prétendent que c'est de là que vient le nom de *Franche-Comté*, quoique d'autres en donnent des raisons plus particuliéres. RENAUD III mourut vers l'an 1144, laissant d'*Agathe*, fille de *Simon* Duc de Lorraine, une fille unique, BEATRIX, I. de ce nom, Comtesse de Bourgogne, mariée en 1157, à l'Empereur *Frederic* I, dit *Barberousse*. Elle eut divers enfans de cette alliance. Le quatrième OTHON, I. de ce nom, fut Comte de Bourgogne, prit le titre de Palatin, & mourut en 1200, laissant BEATRIX II, Comtesse Palatine, qu'il avoit eue de *Marguerite* de Blois, fille de *Thibaud*, surnommé *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Alix* de France. *Marguerite* étoit alors veuve de *Hugues* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, & depuis elle prit une troisième alliance avec *Gautier* Sire d'Avênes. BEATRIX épousa *Othon* Duc de Meranie, qui prit la qualité d'OTHON II, Comte Palatin de Bourgogne & qui mourut en 1230, laissant OTHON III, mort vers l'an 1264, & pére d'ALIX, Comtesse de Bourgogne, qui mourut en 1278. Elle épousa *Hugues* de Bourbon, dit *de Châlon*, qui étoit descendu de *Guillaume*, frère de *Renaud* III, & cette alliance assoupit les querelles qui étoient dans leur famille. *Hugues* mourut en 1266, & laissa dix enfans. OTHON IV. lui succéda, devint Comte d'Artois par son mariage avec *Mahaud*, fille de *Robert* II, & d'*Amicie* de Courtenay, & mourut en 1302, laissant 1. *Robert*, mort l'an 1315, âgé de seize ans; 2. JEANNE, femme du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, laquelle suit; & 3. *Blanche*, première femme du Roi *Charles* V, dit *le Bel.*

*JEANNE eut entre autres enfans 1. JEANNE II, Comtesse Palatine de Bourgogne & d'Artois, mariée en 1318, à EUDES IV, Duc de Bourgogne; & 2. *Marguerite*, mariée en 1320, à *Louis* II, Comte de Flandre, dont la petite-fille, aussi nommée MARGUERITE, recueillit la succession des Comtez de Bourgogne & d'Artois, qu'elle porta avec celui de Flandre en 1369, à PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne.

MARIE, fille unique de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, porta la Franche-Comté dans la Maison d'Autriche. Le Roi Louis XIV prit cette province en 1668, & la rendit par la paix d'Aix-la-Chapelle, en la même année. Depuis, il la reprit encore en 1674, & elle lui est restée par la paix de Nimégue en 1678. * Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Alphonse d'Elbéne, *de Regno Burgund.* Louis Gollut, *Mem. Histor.* Chorier, *Hist. de Dauphiné, tome* 1. *l.* 11. Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France, &c.*

BOURGOGNE (le Cercle de) en Latin *Burgundicus Circulus*, comprend les provinces des Païs-Bas, & la Franche-Comté. Il fut institué par l'Empereur Maximilien I, l'an 1512, afin qu'il pût ainsi secourir les Etats qu'il avoit eus de l'héritage de la Maison de Bourgogne, par le moyen de l'Empire qu'il tâchoit d'engager dans sa défense; mais les Membres & les provinces de ce Cercle sont exemts de toutes les charges de l'Empire, dès le tems de son érection: ce qui se connoît très-bien par la transaction que l'Empereur Charles-Quint fit avec l'Empire dans la Diète d'Ausbourg en 1548, par laquelle on déclare que les Membres du Cercle de Bourgogne sont exemts de toute jurisdiction de l'Empire, sans préjudice de leurs contributions, & que ces provinces sont libres de toutes les charges de l'Empire d'Allemagne, & de la supériorité & souveraineté de l'Empereur; en-sorte qu'elles sont censées pleinement exemtes, & qu'elles jouissent seulement de la protection de l'Empire, de la même manière que les autres Etats de l'Empire en jouissent, ainsi que le marquent plus au long Chifflet, & divers autres; de manière qu'il y a lieu de douter si on le peut nommer un des Cercles de l'Empire d'Allemagne, puisqu'il n'est point d'Allemagne, & qu'il n'a présentement aucun Etat dans l'Empire, vu même que les deux seules villes libres & impériales, qui étoient enclavées dans ce Cercle-là, étoient censées être des autres Cercles, savoir, Besançon, qui étoit du Cercle du Haut Rhin, & Cambray, qui étoit de celui de Westphalie, avant qu'elles eussent ôtées de la matricule de l'Empire. Il faut observer que dans l'érection du Cercle de Bourgogne les trois provinces de Frise, d'Utrecht & de Transisalane ou Overissel, n'y étoient pas comprises, mais bien dans le Cercle de Westphalie, parce qu'elles n'étoient pas alors sujettes aux Princes du Païs-Bas, comme elles l'ont été depuis qu'on les a comprises sous ce Cercle. Présentement les provinces de ce Cercle sont divisées en trois parties; la France possède ce Comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté, avec la partie méridionale du Païs-Bas; l'Empereur tient la partie qui est au milieu du Païs-Bas; & les Etats Généraux ont la partie septentrionale qui est composée des sept Provinces-Unies; l'Espagne n'y posséde plus rien.

* BOURGOGNE (Ordre de la Croix de) Ordre de Chevalerie institué en 1535 le 21 juillet par l'Empereur Charles-Quint,

après

après qu'il eut rétabli. Muleas ou Muley-Ashem sur le thrône de Tunis.

BOURGOING (Edmond) Prieur des Jacobins de Paris, fut fait prisonnier pendant la Ligue, à l'assaut des fauxbourgs de Paris, où il étoit armé comme un soldat. On le mena à Tours, où étoit le Parlement en 1589, & après avoir été convaincu d'avoir loué publiquement dans ses Sermons, Jacques Clément, Religieux de son couvent, qui avoit commis un execrable parricide dans la personne du Roi Henri III, & de l'avoir comparé à Judith, qui tua Holoferne devant la ville de Béthulie, il fut condamné à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt fut exécuté à Tours le 26 janvier de l'an 1598. * M. de Caillière, *Hist. du Maréchal de Matignon.*

BOURGOING (François) troisiéme Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire de France, naquit à Paris, le 18 mars de l'an 1585. Sa famille originaire du Nivernois, étoit venue s'établir à Paris, où elle a eu des Conseillers au Parlement, entre autres, JEAN & GUILLAUME, Seigneurs de Poissons & de Belleperche, dont le dernier étoit ayeul de François. François Bourgoing fit de grands progrès dans la Théologie, qu'il étudia en Sorbonne, & fut un des six premiers Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, dont il devint un des plus illustres ornemens. Il travailla beaucoup à la propagation de ce saint Institut dans les Païs-Bas, & ailleurs; & en l'an 1641, il fut choisi pour en être Supérieur général, après le Pére Charles de Condren, dont il avoit été Vicaire général. Le Pére Bourgoing gouverna avec une sagesse admirable, & mourut le 28 septembre de l'an 1662. Il avoit publié des Ouvrages du Cardinal de Bérulle, avec un abbrégé de la Vie de ce grand homme. Nous en avons aussi plusieurs de sa façon, remplis d'onction & de piété. JACQUES Bourgoing, son pere, Conseiller en la Cour des Aides, à qui François de la Croix-du-Maine donne cet éloge, d'avoir été *homme docte ès Langues, & bien versé en la Poësie Latine*, composa un Ouvrage Latin de *l'Origine & de l'Usage des Mots*, dont on se sert dans les Langues Françoise, Espagnole & Italienne, qu'il dédia l'an 1583 au Roi Henri III. Un FRANÇOIS Bourgoing, de Nevers, se retira à Genéve, où il vivoit en 1570, & publia une *Histoire ecclésiastique*, en deux volumes; *une Traduction de Joseph, &c.* * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéques Françoise*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tome 4.*

BOURGOING (Jacques) *Voyez* l'art. de BOURGOING (François).

BOURGOUIN, *Burgusia, Burgusium*, petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, a été autrefois dépendante de la Baronie de la Tour-du-Pin, & est renommée par son commerce de chanvre. Bourgouin souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. * Chorier, *Hist. de Dauphiné*. De Thou, *Hist. l. 31.*

BOURGOW. *Voyez* BURGAW.

*BOURGTEROUD, BOURGTHEROULDE, BOURG-TOUROUDE, bourg de France, en la Normandie, dans le Roumois, est au sud-ouest de Rouen, dont il est éloigné de près de cinq lieues.

BOURGUEIL, bourg ou petite ville de France en Anjou, est sur la riviére d'Aution, environ à une lieue de la Loire, à l'est d'Angers, tirant vers le sud, à la distance d'environ douze lieues. Il y a dans ce lieu une Abbaïe célébre.

BOURGUEMAITRE. *Voyez* BOURGMESTRE.

BOURGUIGNONS, *Burgundi, Burgundiones*, anciens peuples d'Allemagne, qui faisoient partie des Vandales, demeuroient dans la Cassubie, en Poméranie, & dans les contrées de Pologne, voisines de la Poméranie. Sur la fin du III siécle, ou au commencement du IV, ils vinrent s'établir dans le Palatinat du Rhin, d'où ils passérent dans les Gaules, où ils fondérent le Royaume de Bourgogne. *Voyez* ce qui en est dit dans l'article BOURGOGNE, où il est parlé *des anciens* BOURGUIGNONS *& de leur Royaume.* * Baudrand, *Dict. Géograph.*

*BOURI. *Voyez* BOURY.

* BOURICIUS (Hector) de Frise, après avoir étudié la Jurisprudence à Louvain, y reçut le degré de Bachelier en 1610. Il devint ensuite Professeur en Droit Civil & Canonique à Franeker, & fut fait après cela Conseiller dans la Cour Provinciale de Frise. On a de lui, *Differentiones Academicæ & Lectiones Juris; Oratio de Amicitia; Oratio funebris in obitum Timoth Fabri.* * Valére André, *Bibliotk. Belgica, p. 340.*

* BOURICIUS (Jaques) de Frise, Avocat à la Cour de cette Province a écrit, *de Officio Advocati.* * Valére André, *Bibliotk. Belgica, p. 403.*

BOURIGNON, (Antoinette) naquit à Lille en Flandre le 13 janvier 1616. Son pére étoit un Marchand nommé *Jean Bourignon* & sa mere *Marguerite Bechvart*. Elle étoit fort laide dans son enfance; mais elle manifesta d'abord beaucoup d'esprit & de jugement, de sorte que dans un âge fort tendre elle demanda souvent où étoit le païs des Chrétiens, ne croyant pas de s'y trouver. Lorsque ses parens la voulurent marier, elle répondit qu'elle s'en sentoit détournée par une attraction qui venoit de plus haut. Il se peut que le sort de sa mére, que son pére maltraitoit fort souvent, contribua beaucoup à la faire réfléchir sur les inconvéniens du mariage, & que ces réflexions eurent autant de pouvoir sur elle que l'attraction céleste dont elle autorisoit son refus. Nonobstant cela, son pére & sa mére la promirent à un Marchand François: mais lorsque le jour de la célébration des noces approchoit, elle prit la fuite le jour de Pâques 1636, & vint dans un village nommé *Bassoek*. Le Curé de ce village s'intéressa pour elle & en donna des nouvelles à l'Archevêque de Cambray. Ses parens ayant découvert où elle étoit, l'Archevêque lui conseilla de s'en retourner chez eux, mais il insinua aussi aux parens de ne la point gêner par rapport à sa conscience. Le pére ne lui tenant pas ce qu'il avoit promis, & lui parlant de nouveau du mariage, elle tâcha de se mettre encore une fois en liberté. Elle eut sur ce sujet une longue conférence par lettres avec son Pére Confesseur. Toutes ces lettres ont été imprimées. Elle quitta donc encore la maison de son pére en 1639, & alla à Mons, où l'Archevêque lui accorda la liberté de s'établir avec quelques autres filles du même goût, dans le village de *Blatton*. Mais l'Archevêque, poussé par quelques Ecclésiastiques, ennemis de la Bourignon, retira sa permission, de sorte qu'elle forma le dessein de retourner à Lille, où elle attendit la mort de sa mére; après quoi elle vécut encore quelque tems avec son pére. Elle reprit cependant la vie solitaire. En 1653, elle se chargea de l'inspection d'un Hopital où l'on élevoit de pauvres enfans, & s'en aquitta jusques en 1662, où quelques personnes de la maison, soumises à la Bourignon, furent accusées de Sortilége, ce qui faillit à faire jetter le même soupçon sur l'Inspectrice elle même. Il est vrai qu'elle s'en purgea à plein; mais comme d'ailleurs elle étoit sujette à bien des persécutions, elle passa dans le Brabant, & quitta, en même tems, l'Ordre des Augustines, dont elle avoit fait profession depuis l'an 1658. Elle fit un séjour de quatre ans, partie à Gand, partie à Malines. En 1667, elle arriva à Amsterdam où le grand nombre de ses Ecrits, aussi bien que les visites des gens de toute nation & de toute Religion, la rendirent célébre par toute l'Europe. *Christian de Cort*, un des meilleurs amis de la Bourignon, acheta l'Isle de Nord-Strand dans le *Holstein* & la destina à servir de retraite & à lui & à ses amis; mais il mourut le 12 novembre 1669, laissant pour héritiére Antoinette Bourignon, qui prit possession de son Isle en 1671, où elle établit une Imprimerie pour multiplier ses Ecrits. Les Prédicateurs Luthériens de Tonningen, de Schleswick, de Husum & de Flensbourg firent en sorte que l'Imprimerie de Nord-Strand fut supprimée. Quoique le Duc de Holstein accordât sa protection à la Bourignon, elle fut cependant obligée de quitter son Isle & de passer à Hambourg en 1676, où elle s'arrêta pendant quelque tems & écrivit divers Ouvrages. On ne fut pas plus tolérant à Hambourg; on l'en fit sortir & elle alla en Oostfrise auprès du Baron de Lutzbourg, où elle ne fut pas longtems sans essuyer de nouvelles persécutions, de sorte qu'en 1680, elle résolut de retourner en Hollande. Elle mourut en voyage, étant à Francfort, le 30 octobre de la même année. On l'accuse de s'être continuellement vantée de révélations divines, d'avoir avoué que pendant vint ans elle n'avoit pas lu l'Evangile, & que tout ce qu'il y avoit dans l'Ecriture, se trouvoit antécédemment gravé dans son cœur. On lui reproche encore d'avoir méprisé tous les autres livres & les Sciences, d'avoir égalé ses propres Ecrits à l'Ecriture Sainte; d'avoir mis Jesus Christ & Adam au rang des hermaphrodites; & d'avoir attribué deux corps à J. C. Enfin on dit qu'elle a soutenu un chiliasme grossier & extérieur, & prédit une destruction totale de l'Eglise & des gouvernemens politiques. Il y en a qui ajoûtent que la Bourignon a nié la divinité de J. C. & le dogme de la Trinité; mais plusieurs qui ne sont pas ses partisans, la justifient sur ces derniers articles. Pour ce qui est de sa conduite, on trouve que quoiqu'elle fût riche, elle refusoit la charité aux pauvres, sous prétexte que Dieu le lui avoit défendu, soit parce que les pauvres en étoient indignes, soit à cause d'un autre usage auquel ses biens étoient destinez. Elle excusa toujours de la même maniére sa desobéissance envers son pére & sa mére, son amour pour la vengeance, & la dureté inouie dont elle usoit à l'égard de ses Domestiques qui la quitoient à tous momens. Elle a publié un grand nombre de livres, qui en 1686 furent tous imprimez à Amsterdam en dix-neuf volumes *in octavo*. Plusieurs ont refuté les livres & les sentimens de la Bourignon. Le plus illustre & le plus fameux de ses Adhérans a été Pierre Poiret, qui a écrit sa Vie fort au long, & refuté le jugement que Seckendorf avoit porté de la Bourignon. Ce jugement est inséré au mois de Janvier des Actes de Leipsic de l'année 1686. Feu M. Poiret a encore défendu la Bourignon contre M. Jurieu & contre M. Bayle, dans son Traité de la paix des bonnes ames, & dans sa lettre touchant les Auteurs Mystiques. * Molleri, *Isagoge ad Hist. Chers. Cimbr. partie 2. c. 6. §. 7.* Colberg, *dans son Christianisme Platonique*, en Allemand, *partie 1. c. 10. p. 346. & suiv.* Arnold, *Hist. des Hérétiques & des Héréfies*, en Allemand, *partie 3. c. 16. partie 4. f. 3. n. 17.* Bayle, *Dict. Crit.*

BOURLÉ (Jacques) Docteur de Paris, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, & vers l'an 1580, étoit de Longmênil, dans le diocése de Beauvais, & fut Curé de la paroisse de Saint-Germain *le Vieil* à Paris. C'étoit un bon Ecclésiastique, qui composa divers Ouvrages sur les matiéres du tems, où l'on voit que son zéle lui fait embrasser des opinions, qui ne paroissent pas toujours sûres aux personnes de sens froid. Ces Ouvrages sont, une Congratulation au Roi pour l'Edit de janvier rompu; Adhortation au peuple de France de se tenir sur ses gardes; priére à Jesus Christ sur le mariage de Charles IX; la Messe de Saint-Denys; & Discours sur la prise de Mende par les Hérétiques. M. Simon qui a eu soin d'indiquer ses Ouvrages, ajoûte que Bourlé vivoit encore en 1584, & qu'il fut Professeur de Sorbonne. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Franç.* Du Boulay, *Hist. Univ. Paris. &c.* Simon, *Supplem. à l'Hist. de Beauvais.*

BOURLEMONT (Seigneurs de) *Cherchez* ANGLURE.

BOURLIE (Seigneurs de la) *Cherchez* GUISCARD.

BOURLOTTE (la) *Voyez* LABOURLOTTE.

BOURMONT, petite ville du Duché de Bar, fort près de la Meuse, à neuf lieues de la ville de Chaumont, vers le levant. C'est un Bailliage du Bassigny Lorrain, ou Barrois non mouvant, ressortissant à la Cour souveraine de Lorraine. C'est aussi un Doyenné du diocése de Toul, Archidiacone de Vitel, où l'on compte trente paroisses & neuf annexes. Il y avoit autrefois dans cette ville dix chapelles sous l'invocation de saint Florentin, & les Chapelains faisoient l'Office Canonial; mais le Duc Charles III supprima cinq de ces chapelles en 1603. Les Ducs ont le patronage de ces prébendes, ainsi que de celles du Chapitre de Notre-Dame, qui étoit autrefois à la Mothe. Ce Chapitre est composé d'un Prévôt, & de dix Chanoines, qui ont le patronage de la Cure. Il y a en-

encore à Bourmont un couvent de la fainte Trinité depuis l'an 1708, & un autre d'Annonciades céleftes. * *Pouillié de Toul.*

BOURN, bourg dans la partie méridionale du Comté de Lincoln en Angleterre, où l'on voit les ruines d'un bon château. Près de là étoit l'Abbaie de Swinfted, dont un Moine nommé Simon empoifonna le Roi Jean, felon le rapport de plufieurs Hiftoriens. Ce bourg eft à 153 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BOURNEL, famille de Picardie, confidérable par fes alliances, defcend de JEAN Bournel qui fuit.

I. JEAN Bournel, Seigneur de Puifleux, vivant en 1350, qui de *Jeanne*, Dame de Thiembronne, eut pour fils 1. PIERRE, qui fuit; auquel on ajoute 2. *Guillaume*, qui fervoit en l'oft de Bouvines l'an 1340; & 3. *Jean* Bournel, qui fervoit en Normandie fous le Maréchal d'Audenchan ou Andrehan en 1354.

II. PIERRE Bournel, Seigneur de Thiembronne, fervoit à Ardres fur les frontiéres de Picardie fous le Maréchal d'Audenehan en 1355, & époufa *Ifabelle* de Villiers, fille de *Pierre* Seigneur de Villiers-le-Bel, & de *Jeanne* d'Aunoy, dont il eut, HUE, qui fuit.

III. HUE Bournel, Seigneur de Thiembronne, Capitaine de la ville & château de Rue, vivoit en 1395.

C'eft lui, ou plutôt un autre HUE Bournel, Seigneur de Thiembronne, Chambellan du Roi, qui peut avoir été fon fils, lequel époufa *Alips* de Bauchain, fille unique & héritiére de *Charles* Seigneur de Bauchain, de Lambercourt, de Lamberfart, de Namps, de Montigny, d'Ambreville, &c. & de *Jeanne* Dame de Canapie, & de Recourt, avec laquelle il vivoit en 1417, & dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Lambercourt, qui vivoit en 1419; 2. LOUIS, qui fuit; 3. GUICHARD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* NAMPS, *rapportée ci-après*; & 4. *Guillaume* Bournel, Seigneur de Lambercourt, qui fut Maître d'Hôtel du Roi, & Général, Maître, Vifiteur & Gouverneur de toute l'Artillerie de France depuis l'an 1473, jufqu'à fa mort arrivée en 1477, & eut de *N*. fa femme *Jean* Bournel, qui avoit été retenu Pannetier du Roi en 1465, & qui mourut avant fon pére fans alliance.

IV. LOUIS Bournel, I. du nom, Seigneur de Thiembronne, de Bauchain, de Lamberfart, fuivoit le parti du Duc de Bourgogne en 1417. Il le quitta, & fe faifit de la ville & du château de Gamaches en 1419. Il demeura prifonnier, en 1421, en une rencontre près de Mons en Vimeux, & après avoir payé fa rançon, il retourna à Gamaches, qu'il fut obligé de rendre en 1422. Il fe trouva en 1436, en un combat donné contre les Anglois proche la ville de Calais, & vivoit encore en 1444, ayant eu de *Marie* de Croy, fille de *Jean* Seigneur de Croy, de Remy, d'Araines, &c. Grand Bouteiller de France, & de *Marguerite* de Craon, 1. JEAN II. qui fuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Haburcq, Chevalier de Rhodes, Commandeur d'Auxonne, vivant en 1452; 3. *Jeanne*, alliée à *Rolland* Seigneur de Dixmude; & 4. *Marguerite* Bournel, qui époufa *Louis* de Buffu.

V. JEAN Bournel, II. du nom, Seigneur de Thiembronne, &c. époufa *Julienne*, Dame de Monchy, fille unique de *Pierre* Seigneur de Monchy, Gouverneur de Saint-Omer, & de *Jeanne* de Guiftelles, dont il eut, 1. LOUIS II. qui fuit; & 2. *Gifele* Bournel, mariée à *Louis* Seigneur de Marle.

VI. LOUIS Bournel, II. du nom, Seigneur de Thiembronne, de Bauchain, de Monchy, &c. époufa *Guillemette* de Melun, fille de *Jean*, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut 1. LOUIS III, qui fuit; 2. *Julien*, Seigneur de Lamberfart, Gouverneur du château d'Auxy-fur-Authie, mort fans poftérité; 3. Gabriel, Seigneur de Fafques, mort fans alliance; 4. *Marie*, Dame de Ploich, alliée par contract du 13 novembre 1509, à *Jean* de Soiffons, Seigneur de Moreuil & de Poix, Bailli de Vermandois, laquelle devint héritiére des biens de fa Maifon, après la mort de fes fréres fans enfans; & 5. *Jacqueline* Bournel, Chanoinelle de Mons, puis mariée à *François* Longueval, Seigneur de Vaux & de la Plaifque.

VII. LOUIS Bournel, III. du nom, Seigneur de Thiembronne, de Bachain, de Monchy, &c. Bailli d'Amiens, fit fon teftament en 1549, & mourut fans enfans de *Marguerite* d'Ailly, fille de *Charles*, Vidame d'Amiens, Baron de Pequigny, & de *Philippote* de Crevecœur, Dame de Dourze.

SEIGNEURS DE NAMPS ET DE MONCHY.

IV. GUICHARD Bournel, troifiéme fils de HUE Seigneur de Thiembronne, & d'*Alips* Dame de Bauchain, eut en partage les Terres de Namps & de Puifleux, à la charge de porter les armes de Bauchain. Il fe trouva à toutes les entreprifes que le Seigneur de Thiembronne fon frère, fit contre les Anglois & les Bourguignons; fut Bailli du Comté de Guines, Capitaine d'Ardres & du Crotoy, & Lieutenant du Comte d'Etampes en Picardie & en Artois; il mourut avant l'an 1466, & eut de *Jeanne* de Wiffocq, Dame de Mamez & d'Efteembecq, fa femme, fille de *Nicolas*, Seigneur de Nieurlet, &c. Mayeur de Saint-Omer, & de *Jacqueline* de Sainte-Aldegonde, 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. *Alardin* Seigneur de Vezigneul & de Malmy, Capitaine de Sainte-Menehoult, qui vivoit en 1488, & eut de *Léonore* Sacquefpée, Dame de Malmy, *Claude* Bournel, Dame de Vezigneul, mariée à *Jean* de Roucy, Seigneur de Valmont en Champagne; & *Martine* Bournel, alliée à *Jean* Guifelin, vivante en 1511; 3. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* BONCOURT, *rapportée ci-après*; 4. *Julien*, qui fe retira en Forès, où il époufa *Jeanne*, Dame du Chevalart & du Palais, fille d'*Antoine*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Catherine* de Thiern, dont il eut *Ami* Seigneur du Chevalart & du Palais, mort aux guerres d'Italie fans alliance; & *Pierre* Bournel, Abbé de Saint-Romain, Chanoine & Comte de Lyon en 1523; 5. *Antoine*, mort fans alliance; 6. *Nicole*, mariée à *Charles* de Saveufe, Seigneur de Souverain-Moulin, Bailli de Saint-Omer & de Gravelines; & 7, 8, 9. trois filles Religieufes.

V. GUILLAUME Bournel, Seigneur de Namps, d'Efteembecq, d'Efcames & de Lambercourt, Bailli de Guines, Capitaine d'Ardres, & Maître d'Hôtel du Roi, mort en 1508. Il époufa 1. *N*. fille de *N*. Seigneur d'Offove; 2. *Jeanne* de Calonne, fille de *Baudrand* Seigneur de Nielles, & d'*Antoinette* de Liques. Du premier mariage vint *Gautier* Bournel, mort jeune: & du fecond fortirent, 1. *Antoine*, mort fans alliance; 2. FLOUR, qui fuit; 3. *Julien*, Abbé de Ham près de Lillers, mort en avril 1551; 4. *Antoinette*, Religieufe aux fœurs Grifes de Saint-Omer; & 5. *Marie* Bournel, Dame d'honneur de la Ducheffe d'Arfchot, mariée à *Jean* Seigneur de Noirthoud & du Quênoy, Maître d'Hôtel du Duc d'Arfchot, & Capitaine de Lillers.

VI. FLOUR Bournel, Seigneur de Namps, d'Efteembecq, de Lambercourt, &c. mort avant l'an 1557, avoit époufé *par contract* du 13 feptembre 1508, *Catherine*, fille de *Jean* Seigneur de Riencourt, & de *Marie* de Montmorency-Bours, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Gabriel*, Chanoine & Prévôt de Saint-Pierre de Liege, vivant en 1579; 3. *Anne*, mariée 1. à *Jacques* de Saint, Seigneur de Montigny: 2. à *Jacques* de Buffy, Seigneur du Pleffier; & 4. *Hugues* Bournel, Seigneur d'Efteembecq, d'Efcames, de Lambercourt, de Couriéres, & de Monchy que lui donna *Louis* Seigneur de Thiembronne fon coufin, Gouverneur de Lille, de Douay, d'Orchies, & de Bapaume, l'un des plus renommez Capitaines de fon tems, qui vivoit en 1578. Il époufa 1. *Marie* de Fleury, fille d'*Antoine* Seigneur de Saint-Leger, &c. & de *Marguerite* de Bournonville, Dame de Rinqueffen, dont il eut *Maximilien* de Bournel, Seigneur de Monchy, mort fans alliance: 2. *Marie* Baudain-de-Mauville, dont il n'eut point d'enfans. Elle fe remaria à *François* d'Ognies, Seigneur de Coupigny, auquel elle porta la Terre de Couriéres.

VII. JEAN Bournel, Seigneur de Namps, &c. mort avant l'an 1559, époufa 1. *Jeanne* le Vaffeur, fille de *N*. le Vaffeur, Lieutenant Général d'Abbeville: 2. par contract du troifiéme novembre 1555, *Claire* de Fleury, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Léger, &c. & de *Marguerite* de Bournonville, Dame de Rinqueffen, morte neuf mois après fon mariage. *Du premier lit vinrent*, 1. GABRIEL, qui fuit; 2. *François*, Chanoine de Saint-Denys de Liége en 1578; 3. *Jeanne*, mariée le feptiéme mai 1567, à *Jean* Seigneur de Sailly; 4. *Adrienne*, Religieufe à Marquette; & 4. *Jean* Bournel, Seigneur de Fafques, qui époufa *Antoinette* de Saifleval, fille de *N*. Seigneur de Baillemont, dont il eut, *Géofroy* & *Jean* Bournel.

VIII. GABRIEL Bournel, I. du nom, Seigneur de Namps, fut inftitué héritier de *Hugues*, Seigneur d'Efteembecq fon oncle, en tous fes biens, & époufa par contract du 16e juillet 1583, *Marguerite* d'Etrées, fille d'*Antoine* Seigneur d'Etrées, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Françoife* Babon-la-Bourdaifiére, dont il eut 1. GABRIEL II. qui fuit; & 2. *François-Annibal*, Vicomte de Lambercourt, Meftre de camp d'un régiment d'infanterie, mort fans enfans d'*Antoinette* le Roi, fa femme.

IX. GABRIEL Bournel, II. du nom, Seigneur de Namps, *Baron* de Monchy, de Cayeu, &c. étoit mort en 1663. Il *époufa avant* l'an 1628, *Louife* d'Hervilly, fille de *François* Seigneur de Vize, dont il eut JEAN-PAUL, qui fuit.

X. JEAN-PAUL Bournel, Seigneur de Namps, Baron de Monchy, &c. époufa par contract du 14 juin 1663, *Marguerite* Bochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny, de Noroy, Maître des Requêtes, & de *Marie* Boivin de Vaurouy, dont il eut JEAN-CHARLES, qui fuit.

XI. JEAN-CHARLES Bournel, Marquis de Monchy, &c. Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Maréchal des camps & armées du Roi, & Maître de la Garderobe du Duc de Berry, a époufé en décembre 1712, *Catherine* Forcadel, fille d'*Etienne* Forcadel, Contrôleur général de la Maifon du Duc d'Orléans, & de *Catherine* Tancréde, Sous-Gouvernante des enfans du même Prince.

SEIGNEURS DE BONCOURT.

V. JEAN Bournel, troifiéme fils de GUICHARD Bournel, Seigneur de Namps, &c. & de *Jeanne* de Wiffocq, fut Seigneur de Boncourt, de Mamez, de Mardicoigne, de Rabedanges, &c. Bailli de Guines, & Capitaine d'Ardres après fon frére aîné, & mourut le 22 mai 1522. Il époufa *Catherine* de Sempy, fille de *Laurent*, Seigneur de Rebetrangles, & de *Marie* d'Amiens, morte le 31 mars 1516, dont il eut 1. ROLLAND, qui fuit; & 2. *Lancelot* Bournel, Seigneur de Mardicoigne, l'un des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi en 1542, qui époufa 1. *Jeanne* Dame d'Alleuraigne, fille unique de *Jean* Seigneur d'Alleuraigne, & de *Jeanne* de Doncourt, Dame de Maifiéres, de Démuin, & de Mortemer: 2. *Antoinette* de Neufville, Dame de Moliniére & de Laigny. Du premier mariage fortirent, 1. *Jean* Bournel, Seigneur de Démuin, tué en 1553, devant la ville de Heldin; 2. *Marie*, alliée à *Antoine* Seigneur de Neufville, morte en 1552; & 3. *Hélène* Bournel.

VI. ROLLAND Bournel, Seigneur de Boncourt, de Mamez, &c. mourut à Saint-Omer en juin 1537. Il époufa 1. *Antoinette*, fille & héritiére de *Pierre*, Seigneur de Cauroy, & de Fontaines près de Bologne: 2. *Marguerite* de Noyelles, fille de *Philippe* Seigneur du Mareft & du Peus-Rin, & d'*Ifabeau* de Luxembourg. Du premier mariage vint, 1. *Nicole* Bournel, mariée à *Jean* de Créqui-Raimboval, Seigneur de Rogy: & du fecond fortit, 2. *Ifabelle* Bournel, mariée en 1533, à *Jean* de Noyelles, Seigneur de Loffignol, Gouverneur de Malines, morte fans enfans. * Le P. Anfelme, &c.

BOURNEL (Giraud de) Gentilhomme Limofin, vivoit en Provence vers l'an 1227. Divers Princes entreprirent vainement de l'attirer à leur Cour. Il écrivit diverfes piéces en vers Provençaux, &

& fut un des plus célébres de ces inventeurs de la Poësie Provençale, qu'on nomma *Troubadours*. Il fut, dit-on, l'inventeur des Sonnets, & mourut en 1278. Pétrarque faisoit gloire d'imiter ses Ouvrages. * Nostradamus, *en la Vie des Poëtes Provençaux*. Du Verdier-Vauprivas, & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

BOURNIQUET, bourg de France, située dans le Quercy sur la riviére d'Aveyron, à quatre lieues de la ville de Montauban, du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOURNONVILLE, Seigneurie dans le Comté de Boulogne en Picardie, a été érigé en Duché-Pairie en faveur d'Ambroise Duc de Bournonville, en 1652 au mois de septembre. Ce lieu est sur la Lianne à l'orient de Boulogne.

BOURNONVILLE, famille illustre que quelques uns font descendre de *Guillaume* Comte de Ponthieu en 964, & d'autres de *Guillaume* Seigneur de Bournonville qui fut le second fils d'*Eustache*, Comte de Guines en 1071. Les arriére-petit-fils de *Guillaume* de Bournonville furent 1. *Rodolphe*, Baron d'Ilsfort en Angleterre, dont le fils *Henri* mourut sans héritiers. 2. *Louis*, qui renouvella le château de Bournonville en 1126, & fut grand-pere de *Robert* & de *Pierre*, dont le premier continua sa race en Angleterre & le second dans le Boulonois. *Jean* de Bournonville, dit *le Grand*, à cause de son pouvoir & de ses richesses, descendoit de *Pierre* dans le cinquiéme degré & étoit grand-pére de *Jean* qui suivra & d'*Enguerran*, Bourggrave de Beaurain, dont il faut remarquer les deux petit-fils & une petite fille, 1. *Pierre*; 2. *Louis*; & 3. *Anne*. Le premier est l'Auteur de la branche de *Riquarville* en Normandie; le second fut Chambellan du Roi de France & grand-pére de *Claude*, dont la postérité s'éteignit vers la fin du XVI siécle par la mort de Henri; *Anne* fut mariée avec un Seigneur de *Lamet*, ce qui fit que ses Descendans se nommérent de *Lamet-Bournonville*. *Jean*, dit *le Barbu*, fut Gouverneur de Guise; *Guildon*, un de ses Descendans fut Seigneur de Capres, de Haurec, de Montigni, Baron de Houlefort, Gouverneur du Comté de Ponthieu, & Intendant de la Chasse dans le Boulonnois. Il mourut en 1544, & laissa *Odoard*, qui fut élevé par son grand-pere maternel *Pierre de Ranchicourt*, dont il hérita plusieurs Terres en Flandre. Il fut ensuite Conseiller privé d'Etat de Philippe II, Roi d'Espagne, Président de la Chambre des Finances & Gouverneur de l'Artois. Son fils *Alexandre*, Comte de Hennin, fut Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur, Colonel d'Infanterie, Feld-Maréchal dans les Païs-Bas, & Gouverneur de la Flandre Wallonne & de Lille. Il racheta de la famille de Lamet le château originaire de Bournonville, ce qui le fit soupçonner par les Espagnols, d'entretenir quelque intelligence secrette avec la Cour de France; ce soupçon le détermina à passer en France. Il mourut à Lyon en 1656. Ses fils furent 1. *Jean-François-Benjamin*, Marquis de Bournonville, qui eut deux fils; 2. *Wolfgang-Guillaume*, Vicomte & Baron de Barlin, Major Général, & Gouverneur de Bruxelles; 3. *Ambroise*, Duc de Bournonville, Pair de France, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche & Gouverneur de Paris, qui mourut le 12 septembre 1693, après avoir épousé *Lucréce-Françoise*, fille de *Charles*, Duc de la Viéville morte le 22 janvier 1678, ne laissant qu'une fille *Marie-Françoise* de Bournonville, qui étoit mariée, depuis l'an 1671, à *Anne-Jules*, Duc de Noailles; 4. *Alexandre II*, qui rentra dans le service de l'Espagne. Il fut non seulement rétabli dans tous les biens de son pére, mais de plus sa Seigneurie de *Bugenhaut* fut érigée en Principauté en 1658, & il fut le premier qui se nomma Prince de *Bournonville*. Il fut outre cela Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur, Membre du Conseil privé de Guerre, Général-Feld-Maréchal sur le Rhin, Viceroi de Catalogne, Conseiller privé du Roi d'Espagne & enfin Viceroi de Navarre, &c. *Alexandre-Albert-François-Barthélemi*, fut le seul de ses fils, qui ne mourut pas dans l'enfance. Il épousa en 1682, *Marie-Victoire-d'Albret*, fille du Duc de Luynes. * Carpentarius, *Hist. Camerac. partie* 3. Bucellin, *Stemmat. partie* 4. Imhof, *Généal. fam. Gall. partie* 2. *tab.* 80. Strada, *de Bello Belgico, partie* 2.

BOURO, isle de l'Asie dans la grande Mer des Indes, que quelques uns mettent entre les Moluques. Elle est entre l'isle de Celébes à l'occident & l'isle de Céram à l'orient. On dit que le Roi de Ternate est Maître de l'isle de Bouro. M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, la nomme *Burro*.

BOURON, ville de la Romanie, près de l'Archipel, ou de la Mer Egée, du côté d'Asperosa. Il y a un Lac de même nom, qui est en deçà du Mont-Argentaro. La ville de Bouron a eu autrefois le siége d'un Evêque, & elle a été connue à Pline, à Ptolomée, & à Etienne de Byzance, qui en parlent souvent, sous le nom de *Bistonia*. * *Consultez* ces Auteurs.

* BOUROU-IERDE, ville de Perse, selon Tavernier qui la place au 74 degré, 30 minutes de longitude, & à 34 degrez, 20 minutes de latitude. Il y a quantité de bons fruits dans cette ville, mais ce qu'elle a de plus particulier est qu'il s'y recueille beaucoup de safran qui se transporte dans tout le païs. Il est sorti de ce lieu-là de grands personnages qui ont laissé de fort beaux Ecrits. * Tavernier, *Voyages de Turquie, de Perse, &c. tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *& dernier*, de l'édition de Hollande 1692, *in douze*.

BOURS (Seigneurs de) *Voyez* MONTMORENCY.

BOURSAULT (Edme) naquit à Mussy-l'Evêque petite ville de Bourgogne, entre Bar-sur-Seine & Châtillon-sur-Seine, au commencement du mois d'octobre de l'année 1638, d'une des premiéres familles de ce lieu. Son pére adonné à ses plaisirs négligea de prendre soin de son éducation. Boursault n'a donc à cause de cela jamais eu aucune connoissance de la Langue Latine, & quand en 1641 il vint à Paris, il ne parloit que franc Bourguignon, & ne savoit que grossiérement la Langue Françoise. Cependant en peu de mois il sut se tirer lui même de cette barbarie, & il parvint en moins de deux ans à pénétrer toutes les beautez & toutes les délicatesses d'une Langue qu'il a possédée dans la plus exacte & la plus parfaite pureté. Ce fut un malheur pour lui que l'on ne lui eût pas fait étudier la Langue Latine, qui lui eût ouvert un chemin à une fortune brillante. Car en 1671, ayant fait par ordre du Roi Louis XIV, pour l'éducation de Mgr le Dauphin, un livre qui a pour titre, *La véritable Etude des Souverains*, ce Prince en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & qu'il l'auroit choisi pour être Sous-Précepteur de Mgr le Dauphin, si l'ignorance de la Langue Latine n'y eût formé un obstacle. Boursault s'appliqua de bonne heure à la Poësie Françoise, & se fit d'abord connoître par des piéces de théatre. Il étoit Sécretaire des Commandemens de la Duchesse d'Angoulême, veuve d'un fils du Roi Charles IX, lorsqu'on l'engagea à faire une Gazette en vers. Cette Gazette plut fort à la Cour, & divertit assez le Roi pour l'engager à donner à l'Auteur une pension de deux mille livres avec bouche en Cour, & pour lui ordonner de travailler à cette Gazette, & de la lui apporter toutes les semaines. Cet Ouvrage approuvé du Maître, le fut aussi des Courtisans. Une semaine s'étant trouvée stérile en nouvelles, le Gazettier se plaignit à la table de M. le Duc de Guise, de n'avoir rien de divertissant dont il pût remplir sa Gazette; mais on lui fournit alors un sujet propre à divertir le Roi & la Cour. C'étoit une avanture arrivée à la porte de l'Hôtel de Guise, chez une Brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder un S. François. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément la tête sur le métier où il regardoit travailler. Sa malicieuse Ouvriére en étoit justement à broder le menton du Saint, & elle saisit l'occasion favorable d'ajuster adroitement sa longue barbe du Pére, pour en composer la barbe de S. François. Au réveil du Religieux, il y eut un débat assez plaisant entre lui & la Brodeuse, à qui resteroit cette barbe. Boursault met cette avanture en œuvre, & le Roi en rit beaucoup de même que la Reine; mais le Confesseur de cette Princesse, lequel étoit un Cordelier Espagnol, & qui n'entendoit pas raillerie, poussé encore par les Capucins, mit le scrupule dans l'esprit de la Reine, laquelle fit ôter à Boursault le privilége qui lui avoit été accordé pour sa Gazette, & obtint qu'on l'envoyât à la Bastille. Le Chancelier Séguier, à qui on en commit le soin, ordonna à l'Officier qu'il chargea de ses ordres, de lui laisser, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses Protecteurs. Boursault se servit de ce tems pour écrire une lettre en vers à M. le Prince, qui en parla aussi-tôt au Roi. Ce Prince révoqua sur le champ, l'ordre d'aller à la Bastille; mais par considération pour la Reine, il lui fit défense de travailler davantage à la Gazette, & de plus lui ôta sa pension. Il obtint cependant dans la suite un privilége pour une nouvelle Gazette semblable sous le titre de *Muse enjouée*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de Mgr le Dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre que l'on nommoit du Prince d'Orange, il lui échappa dans sa *Muse enjouée* quelques traits un peu trop vifs, pour répondre à une Médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de Louis XIV, avec ces mots *Ludovicus Magnus*, & de l'autre celui du Roi Guillaume avec cette inscription *Guillelmus Maximus*. Cet endroit finissoit par ces mots

Et quand Louis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est tres grand, c'est par de tres grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aise qu'on eût à reprocher aux François de pareilles apostrophes. Ainsi le Roi ôta à Boursault son privilége, en lui faisant dire par M. le Chancelier qu'il ne le faisoit point par aucun mécontentement qu'on eût de lui; mais par des raisons supérieures, & qui lui étoient étrangéres. Boursault fut ensuite Receveur des Tailles à Montluçon Ce fut pendant ce tems-là que lui arriva l'avanture qui le réconcilia avec M. Despreaux, & dont on parlera plus bas. Il n'étoit encore qu'à l'âge de 63 ans, & jouissoit de toute la force de son esprit & de sa santé, lorsqu'il fut attaqué d'une colique violente, qui après huit jours de douleurs tres vives, le conduisit au tombeau. Il mourut le 15 septembre 1701, après avoir donné des marques tres édifiantes de patience, de piété & de résignation. Il avoit été en liaison & en commerce avec tous les beaux Esprits de son tems, qui le chérissoient autant pour la douceur & la bonté de ses mœurs, qu'ils l'estimoient pour la vivacité & pour la délicatesse de son esprit. Pierre Corneille l'appelloit son fils & l'honoroit de ses avis. Thomas Corneille vouloit qu'il demandât à être de l'Académie, & sur ce qu'il lui alléguoit son ignorance, & lui demandoit ce qu'elle feroit d'un sujet *ignare & non lettré* qui ne savoit ni Latin ni Grec, *Il n'est pas question*, lui répondit-il, *d'une Académie Gréque ou Latine, mais d'une Académie Françoise. Et qui sait le François mieux que vous!* Il a laissé trois enfans, deux fils, l'un Théatin qui s'est rendu célébre par son talent pour la prédication; l'autre qui a été Capitaine d'Infanterie; & une fille Religieuse. Outre le livre de l'*Etude des Souverains*, sa *Gazette* & sa *Muse enjouée*, on a de lui quantité de piéces de Théatre, qui ont été imprimées en 1725 à Paris, en trois volumes *in douze*. Le premier tome contient, *le Mort vivant*; *les Cadenats*; *les Nicandres, ou les Menteurs qui ne mentent point*; *le Portrait du Peintre, ou la Critique de l'Ecole des femmes*; *les Yeux de Philis changez en Astres*. *Dans le second on trouve la Satyre des Satyres*, dont on parlera cy-dessous plus amplement; *Germanicus, Tragédie*; *Marie Stuart, Tragédie*; *Méleagre, Tragedie*; *La Fête de la Seine*. Dans le troisiéme enfin, on voit *Phaeton, Comédie*; *Les Mots à la mode, Comédie*; *Les Fables d'Esope Comédie*; *Esope à la Cour, Comédie*. Outre ses Ouvrages Dramatiques, il a aussi publié, *les Litanies de la Sainte Vierge*, en vers; *Lettres de respect, d'obligation & d'amour*, sous le nom de *Lettres à Babet & des Réponses de Babet*; *Nouvelles Lettres accompagnées de Fables, de Contes, d'Epigrammes, de Remarques, de bons Mots, & d'autres particularitez aussi agréables qu'utiles, avec treize Lettres amoureuses d'une Dame à un Cavalier*; *Artémise & Poliante, Nouvelle*; *Le Marquis de Chavigny, nouvelle Historique*; *le Prince de Condé, Nouvelle Historique*; *Ne pas croire ce que l'on voit*. La *Satyre des Satyres*, qui se trouve dans le second tome des piéces de Théatre de Boursault, est une Comédie en un Acte, occasionnée par un trait que M. Despreaux lâcha contre Boursault dans sa septiéme Satyre, pour venger Moliére son ami, des coups que no-

tre Auteur lui avoit portez dans ſa Critique de l'Ecole des Femmes. M. Deſpreaux y parle ainſi,

Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie,
Mes vers comme un torrent coulent ſur le papier;
Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,
Bardou, Mauroy, Bourſault, Colletet, Titreville;
Et pour un que je veux j'en trouve plus de mille.

Bourſault irrité de ſe voir ainſi maltraité par une perſonne dont il ne croyoit pas s'être attiré le mépris, lui en marqua ſon reſſentiment en compoſant cette piéce, qui étoit prête à être repréſentée, & déja affichée, lorſque Deſpreaux obtint des défenſes de la repréſenter. Bourſault eut cependant la permiſſion de la faire imprimer, & il mit à la tête une Préface auſſi vive que judicieuſe ſur la licence téméraire de nommer ſans retenue des Gens d'eſprit & d'honneur. M. Deſpreaux fut touché de la maniére dont elle étoit écrite, & a dit pluſieurs fois depuis, que M. Bourſault étoit le ſeul qu'il ſe repentoit d'avoir attaqué, & que la Préface de ſa Comédie étoit l'Ecrit le plus judicieux de tous ceux qui avoient paru contre ſes Satyres. Quelques années après, c'eſt à dire en 1685, M. Deſpreaux étant allé aux eaux de Bourbon pour une extinction de voix, & y étant reſté beaucoup plus de tems qu'il ne s'étoit propoſé, M. Bourſault qui étoit alors Receveur des Tailles à Montluçon, ayant appris par un de leurs amis communs que ſon Cenſeur étoit dans ſon voiſinage, & qu'il y manquoit d'argent, l'alla trouver à Bourbon, lui offrit ſes ſervices & une bourſe de deux cens louis. M. Deſpreaux fut ſi ſurpris & en même tems ſi touché de cette générosité qu'il ſe réconcilia ſincérement, lia même avec lui une étroite & tendre amitié qui a duré toute leur vie. Ils s'en ſont donné dans leurs Ouvrages de mutuelles preuves, M. Bourſault ayant dans ſes Lettres rendu publiquement hommage au mérite de M. Deſpreaux, qui de ſon côté a ôté le nom de Bourſault de ſes Satyres, en changeant ainſi le pénultiéme vers,

Bonnecorſe, Pradon, Colletet, Titreville.

* Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 14. p. 363.*

BOURSE, ville. *Voyez* BURSE.

BOURSE, nom d'un lieu où s'aſſemblent les Marchands, pour parler de leurs affaires, & pour négocier enſemble. Bruges en Flandre a été la premiére ville, où l'on ſe ſoit ſervi du nom de *Bourſe* dans cette ſignification, à cauſe d'une ancienne maiſon qui appartenoit à la famille des *Vander Bourſe*, & qui étoit en face d'une place fort commode, où les Marchands faiſoient leurs aſſemblées. On y voit encore les armes de cette famille, qui ſont trois bourſes taillées ſur une pierre. Depuis, le même nom de *Bourſe* a été donné à pluſieurs autres places, où les Négocians ſe trouvent pour traiter de leurs affaires; comme à Londres, à Amſterdam, à Anvers, &c. Le peuple de Bruges s'étant ſoulevé contre Maximilien, l'Empereur ſon pére, pour mettre cette ville à la raiſon, fit boucher ſon canal, & transféra ſon commerce à Anvers. On voit dans cette ville une magnifique Bourſe, qui y fut bâtie, avec de beaux priviléges accordez à la Société par Jean II, Duc de Brabant l'an 1324, & confirmez par le Duc Antoine l'an 1409, & par Philippe II, Roi d'Eſpagne. La Bourſe d'Anvers eſt bien moins floriſſante, depuis que le négoce d'Anvers a été interrompu par celui des Hollandois. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.*

BOURTANG ou BOURTANGE, Fort. *Voyez* BORTANGE.

BOURY ou BOVERY, bourg de l'Evêché de Liége, partie du Cercle de Weſtphalie, eſt ſur la riviére d'Outre, fort près de la Meuſe, & environ à une lieue de Liége. Ortélius a cru, que ce lieu étoit autrefois une ville nommé *Eburonia*, mais Cluvier prétend qu'*Eburonia* n'a pas été le nom d'une ville; mais de tout le païs des Ebutons. * Mary, *Dict. Géogr.*

BOURZEIS (Amable de) Abbé de Saint-Martin de Cores, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, né à Volvic près de Riom en Auvergne le ſixiéme avril 1606, de parens tres-Catholiques, quoique l'Auteur d'une Hiſtoire du Janſéniſme, imprimée en 1700, ait dit le contraire, fut élevé Page chez le Marquis de Chandenier; & dans cet état il ne laiſſa pas de faire un ſi grand progrès dans les Lettres, ſur tout dans le Grec, que le Pére Arnoul Jéſuite, ſon parent, qui avoit été Confeſſeur du Roi, l'ayant emmené à Rome, lorſqu'il n'avoit encore que 17 ans, n'héſita pas de le produire comme un génie extraordinaire. Il y fit ſon Cours de Théologie ſous le Pére de Lugo, Jéſuite, & il apprit les Langues Orientales dans toute leur perfection. Il s'y exerça auſſi à diverſes piéces de Poëſie, Grèques & Latines; & la Traduction en vers Grecs du Poëme *de Partu Virginis* du Pape Urbain VIII, lui mérita de ſa ſainteté un Prieuré en Bretagne. Le Cardinal Maurice de Savoye prit goût pour lui, l'amena à Turin, le fit loger dans le palais du Duc ſon pére, & ne lui permit de ſe retirer en France qu'au bout de deux ans, gratifié d'une penſion conſidérable. Si-tôt qu'il fut arrivé à Paris, le Duc de Liancourt, qui faiſoit cas des Gens de Lettres, lui offrit un appartement dans ſon hôtel, & le préſenta au Roi Louis XIII, dont il reçut peu après l'Abbaïe de Saint-Martin de Cores. Le Cardinal de Richelieu l'honora de ſon eſtime, & le choiſit pour être un des Membres de l'Académie Françoiſe, qu'il venoit d'établir. Il y prononça à l'âge de 29 ans, un Diſcours, *ſur l'Utilité des Conférences Académiques, & ſur les cauſes qui contribuent à former le différent génie des Langues*: ce qui lui attira beaucoup d'admiration. Peu après, M. de Bourzeis prit les Ordres ſacrez, & ſe donna à la controverſe: les fruits de ſes travaux furent la converſion de quelques-uns des Miniſtres, contre leſquels il avoit diſputé. Il eut même tout l'honneur de celle du Prince Palatin Edouard, & il en fut redevable à l'excellent Diſcours qu'il adreſſa à ce Prince, pour l'exhorter à entrer dans la communion de l'Egliſe Catholique, & à un Traité de l'*Excellence de cette Egliſe*, où il déduiſit, ſelon les principes de ſaint Auguſtin, les cauſes qui doivent obliger à ne s'en ſéparer jamais. Enfin ſa grande habileté qu'il avoit ſur ces matiéres, & ſes ſavantes prédications portérent le Cardinal de Richelieu à lui confier les Ecrits qu'il avoit compoſez pour la converſion des Hérétiques; & ce fut en partie par les ſoins de l'Abbé de Bourzeis, que le *Traité de Controverſe* de ce grand Cardinal fut mis au jour en l'état où l'on le voit aujourd'hui. Les Diſputes ſur la Grace s'étant élevées, donnérent lieu à cet Abbé de faire pluſieurs Ecrits: il fut même quelques tems aux priſes avec le Pére Petau. Le livre de *ſaint Auguſtin victorieux ſur Calvin, &c.* lui fit honneur; mais la conſtitution d'Innocent X, étant intervenue en 1653, il retracta ce qu'il avoit écrit de peu conforme, ou de contraire aux Conſtitutions Apoſtoliques, & n'héſita point à ſigner le Formulaire en 1661. Le Cardinal Mazarin qui avoit connu ſon eſprit, l'avoit goûté, & n'avoit pas été fâché de le faire venir. L'Abbé ſuivit ſon Eminence au voyage de Bouillon, où il le ſervit bien de ſa plume. M. Colbert ſuccéda au Cardinal dans le Miniſtére, & eut pour notre Auteur la même eſtime. Dans la paſſion que ce Miniſtre avoit de faire fleurir les beaux Arts, il le conſulta ſur le choix de ceux qui excelloient ſur ces matiéres, & le fit Chef d'une aſſemblée qui ſe faiſoit de Gens de Lettres dans ſon hôtel (c'eſt ce que l'on nommoit *la petite Académie*) & d'une autre aſſemblée de Théologiens célébres, que l'on forma en 1667, dans la bibliothéque du Roi, pour examiner divers paſſages de l'Ecriture, ſur tout ceux dont les Libertins ſe ſervent pour détruire l'autorité des livres divins: ce qui donna lieu à l'Abbé de Bourzeis de faire de ſavantes Diſſertations. Il travailla enſuite, par ordre du même Miniſtre, à diverſes matiéres importantes, qui regardoient le ſervice du Roi, & il eut la principale part à *la Recherche des Droits de la Reine*. Les divers Traitez qu'il fit à ce ſujet, ſur tout celui où il démontre la nullité de la rénonciation de cette Princeſſe, firent voir qu'il étoit auſſi grand Juriſconſulte que grand Théologien. Il fit même une réponſe au livre intitulé, *Bouclier d'Etat & de Juſtice*, que la paix empêcha de publier. Ces différens travaux d'eſprit ne furent interrompus, que par le voyage qu'il fit en Portugal par ordre du Roi l'an 1666, pour y travailler à la converſion du Comte de Schomberg, depuis Maréchal de France, ſur qui ſa Majeſté avoit alors de grandes vues. Quoique ce fût là ſa principale miſſion, il ne laiſſa pas d'avoir part aux grandes affaires qui ſe traitérent dans ce Royaume. Il fut honoré de la confiance du Roi & de la Reine, cette Princeſſe n'ayant pas dédaigné de recevoir de lui des avis importans pour ſa conduite, & ce Prince lui ayant donné en partant des marques de ſon eſtime par un préſent conſidérable. Que s'il ne réüſſit pas dans ſon eſpéce d'apoſtolat, il eut du moins la conſolation d'avoir perſuadé le Comte de la vérité de la Religion Catholique, ſa converſion n'ayant été arrêtée que par des conſidérations humaines. Il mourut enfin à Paris le deuxiéme août 1672. Outre les divers Ouvrages que l'on a de lui, ſur les différentes matiéres dont nous avons parlé, & un volume de ſes Sermons qui devoit être ſuivi de quatre autres, il reſte encore de lui entre les mains de M. Olier de Beſſin ſon neveu Maître des Comptes, un grand nombre de Manuſcrits importans, qui feroient plaiſir s'ils étoient rendus publics.

BOUSONVILLE. *Voyez* BADONVEILLER.

* BOUSSAC, bourg de France en Anjou, à une diſtance à peu près pareille de la Marche & du Bourbonnois, eſt au ſud de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ dix huit lieues.

BOUSSARD (Géofroi) natif du Mans, Docteur & Chancelier de l'Univerſité de Paris, vint en 1456, âgé de 17 ans au Collége de Navarre à Paris, pour y faire ſes études. Il fut reçu Docteur en 1489, & travailla utilement à donner des édions de quelques Auteurs. Il fut envoyé à Rome, & vint de Rome à Bologne, où il prononça un Sermon devant le Pape ſur le nom de Jeſus. Il aſſiſta au Concile de Piſe, & apporta par ordre de ce Synode, à l'Univerſité de Paris, le Traité de Cajetan, *de l'Autorité du Pape & du Concile*. En 1517, il fut pourvu de la dignité de Chancelier de l'égliſe de Paris, qu'il permuta en 1518, contre un Bénéfice du Mans, où il ſe retira, & où il mourut en 1520. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Vincent. *C'étoit un des plus doctes & des plus éloquens de ſon tems*, dit la Croix-du-Maine, *& pour ce fut envoyé vers le Pape Jules II, pour les affaires du Royaume de France, devant lequel il harangua publiquement à Bologne-la-Graſſe l'an* 1505. *Son corps gît en l'Abbaïe de Saint-Vincent proche le Mans.* Bouſſard publia divers Ouvrages, *Commentarium in Canonem Miſſæ*, qui fut imprimé en 1511, à Paris *in quarto*; *De Continentia Sacerdotum*, un Commentaire ſur les Pſeaumes Pénitentiaux, &c. JACQUES Bouſſard ſon neveu, Conſeiller au Préſidial du Mans, ſe diſtingua auſſi par ſon érudition. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Aubert le Mire, *de Script. ſæcul. XVI.* Du Boulai, *Hiſt. Univerſ. Pariſ.* Launoi, *Hiſt. Navar.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XVI ſiécle.*

BOUSSETTE, petite ville d'Italie en Lombardie. *Cherchez* BUSSETO.

BOUSSEVILLER. *Voyez* BUSWEILER.

BOUSSOLE, autrement *Compas* ou *Cadran de mer*. C'eſt une boëte où il y a une aiguille aimantée, qui ſe tourne toûjours vers les Poles, à la reſerve de quelque déclinaiſon qu'elle fait en divers endroits. On l'appelle en Latin *Pyxis nautica*. Le cercle de carte que la bouſſole ſoutient, eſt diviſé en 360 degrez & au deſſous en 32 parties, qui marquent les 32 airs ou traits de vent, qu'on appelle auſſi *Pointes*. La bouſſole, qui eſt en uſage à terre, a l'aiguille aimantée, portée ſur le pivot, & la roſe des vents eſt tracée au fond de la boëte. Jean Gira ou Goya, que quelques uns nomment Flavio de Melphe, ou Flavio Gioa, Néapolitain, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302; & de là vient que la Terre de Principato, qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ſes armes une bouſſole. Quelques uns croyent que Marc-Paul Vénitien, ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260; & ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'on s'en ſervoit au commencement de la même façon que font encore les Chi-

Chinois, qui la font flotter sur un petit morceau de liége. Ils disent que leur Empereur Chiningas, qui étoit un grand Astrologue, en avoit la connoissance 1120 ans avant Jesus Christ. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins, qui vivoit en France vers l'an 1200, lequel en fait mention sous le nom de la *Marinette* ou *Pierre Mariniere*; ce qui fait voir qu'on la connoissoit en France avant le Vénitien & le Melphitain. Jacques de Vitry, dans son second livre de l'*Histoire Orientale*, marque que l'on se servoit des aiguilles aimantées dans des voyages de l'année 1215. La fleur-de-lis que toutes les nations mettent sur la rose au point du nord, montre que les François l'ont inventée, ou l'ont mise dans sa perfection. D'ailleurs, ce qu'on dit de Chiningas, paroît insoutenable, si on l'entend de la boussole. Il fit, dit-on, présent d'un instrument aux Ambassadeurs de Cochinchine, qui s'en étant servis, arrivérent au bout d'un an dans leur païs; sans le secours de la boussole ils devoient faire ce chemin en moins de tems; & les Chinois avec cet instrument devoient pouvoir cingler en pleine mer, au lieu qu'on voit qu'ils ont toujours navigé terre à terre; ce que nos pilotes évitent soigneusement, à cause de la longueur de la navigation, & des dangers ausquels on s'y expose. Il est encore étonnant, si les Chinois ont eu l'usage de la boussole, que ni les Indiens, ni les Arabes, qui ont fait tant de commerce dans leur païs, ne l'ayent pas connue; & on ne peut rien conclurre de ce qu'ils s'en servent présentement comme les Européens faisoient autrefois, sinon qu'ils ont été moins attentifs que nous à la perfectionner, depuis qu'ils en ont eu la connoissance. L'aiguille doit être faite d'une platine fort mince, de bon acier en forme de losange, & vuidée, en sorte qu'il n'en reste que les extrémitez & un diamétre au milieu, sur lequel la chapelle doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pierre d'aimant fort généreuse; & la partie qu'on veut faire tourner au nord, doit être touchée par le pole du sud de la pierre; & au contraire, celle qu'on veut faire tourner au sud, doit être touchée du côté de l'aimant, qu'on appelle le nord. On peut faire aussi une boussole sans aimant, par le moyen d'une petite aiguille de fer, délicatement posée sur l'eau, ou suspendue en l'air; car elle se tourne au midi. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laisse refroidir sur une ligne du midi, acquiert la vertu de la boussole, & se tourne vers les poles. On fait aussi des cadrans, des graphométres, avec des boussoles ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la boussole a beaucoup de variation vers le Cap de Bonne-Esperance. Elle nordouëste de 18 degrez à la vue de Zocotora; & sur le grand banc sa variation est de 22 degrez, 30 minutes. Il faut remarquer que l'aiguille, laquelle est en équilibre avant qu'elle soit aimantée, perd cet équilibre, lorsqu'elle est touchée de l'aimant. En deçà de la Ligne, la pointe qui regarde le pole septentrional, est inclinée vers la terre, & le contraire arrive dès qu'on a passé la Ligne; mais sous la ligne l'aiguille demeure en équilibre. Guillaume Denys, Professeur d'Hydrographie à Dieppe, a fait un Traité exprès de la variation de l'aiguille aimantée ou boussole. La boussole donne la connoissance du nouveau monde, & elle lie les peuples de la terre par le commerce. Ce mot, suivant Ménage, vient du latin *Buxola*, parce qu'elle ressemble à une boete. Pasquier dit qu'on l'appelle *Cadran*, à cause qu'elle est mise dans une boete quarrée. On donne le nom de *Boussole affolée* à celle dont l'aiguille est défectueuse, à cause qu'elle a été frotée d'un aimant, qui ne lui a point donné sa véritable direction. * Mézeray, *au régne de Philippe le Bel.* Furetiére. Renaudot, *Relat. des Ind. & de la Chine.*

* BOUSUIT (Nicolas de) Docteur en Médecine à Louvain, a donné au Public les Ouvrages suivans, *Orationes Quodlibeticæ.* Dans la premiére, il examine, *An habitabilis sit plaga Zonæ torridæ*; dans la seconde, *Quomodo apud Scythas Neuri in Lupos mutentur*; & dans la troisiéme, *Quomodo Turbith complexione calidum & siccum attrahat & educat phlegma.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 680.

BOUTA, petite ville de la Prusse Royale, est dans la Pomerélie, environ à six lieues de la ville de Dantzic, du côté du midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOUTAN, Royaume de la Terre-Ferme de l'Inde, ou, selon d'autres, de la grande Tartarie, vers l'Empire du Grand-Mogol. Plusieurs croyent que c'est le même que *Barantola*. * Tavernier, *Mercure Galant de juillet & d'août* 1718.

BOUTARGUE. *Voyez* CAVIART.

BOUTEILLIER. *Cherchez* BOUTILLIER & SENLIS.

BOUTEROUE (Michel) natif de Chartres, savant Médecin, qui vivoit au commencement du XVII siécle, a composé quelques Ouvrages de Médecine, comme, *Pyretologia*, qu'il publia en 1623. Un autre de ce nom qui a été Conseiller en la Cour des Monnoyes, a écrit un Traité des *Monnoyes anciennes*, &c.

BOUTERSEM. *Voyez* BAUTERSEM.

BOUTEVILLE (Comte de) *Voyez* MONTMORENCY.

BOUTHEROUE. *Voyez* BOUTEROUE.

BOUTHILLIER (Claude le) Seigneur de Pont-sur-Seine, de Michery, de Gisly-les-Nobles, Baron de Sergines, Conseiller d'Etat, Surintendant des Finances, étoit fils de DENIS le Bouthillier, Ecuyer, Seigneur de Fouilletourte, & du petit Thouars, & de *Claude* de Machéco. Ce *Denys*, fils de *Sébastien*, Ecuyer, Seigneur de Bellechaussée & des Moutagnes, & de *Catherine* de Laage, & petit-fils de *Jean* le Bouthillier, Chevalier, Seigneur de Maupertuis & de Bellechaussée, originaire de Bretagne, & de *Marguerite* d'Ust, suivit les armes dans sa jeunesse, fut Lieutenant de la compagnie d'ordonnance de M. de la Bourdaisiére, & se jetta ensuite dans le Barreau. Le Roi Henri III avoit tant d'estime pour lui, qu'il le voulut faire Avocat Général au Parlement de Paris; & dans la suite il fut fait Conseiller d'Etat le deuxiéme février 1617, & en prêta serment entre les mains de M. Mangot, Garde des Sceaux de France, le quatriéme du même mois. Il entendoit très-bien le Droit Ecclésiastique François, & tout ce qui regardoit les matiéres bénéficiales. Il mourut en 1622, & un de ses amis lui composa cette épitaphe :

Si Facundia, Jus utrumque, Candor,
Fides & Probitas mori valerent;
Inclusi gelido sub hoc sepulchro,
Tecum, Bouthilliere, *crede, vellent;*
Tam firmis tibi juncta sunt catenis.
Sed cum non valeant subire mortem,
Hujus te voluere perlubenter
Sortis participem sua manere.
Sic vives, ut ea, in perenne tempus:
O fors fausta nimis, nimisque amanda!

Après sa mort, *Claude* de Machéco sa femme se fit Religieuse aux filles de sainte Marie à Paris. Il laissa quatre fils & une fille, CLAUDE, qui suit; SÉBASTIEN; VICTOR; DENYS & *Anne*. *Nous ferons mention d'eux après leur aîné.*

CLAUDE le Bouthillier son fils aîné, fut Conseiller au Parlement de Paris en 1613. Le Cardinal de Richelieu, qui avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour lui, lui procura la charge de Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis; & en 1628, celle de Sécretaire d'Etat, vacante par la mort de Nicolas Potier d'Ocquerre. Il fut depuis employé dans les affaires d'Italie, & principalement pour la paix que le Roi accorda en 1630 au Duc de Savoye. En 1632, le Roi le fit Surintendant des Finances, conjointement avec Claude de Bullion, après la mort duquel, en 1640, il eut seul l'administration des Finances. Louis XIII le nomma par son testament pour être un des Conseillers de la Régence; & après la mort de ce Prince, ayant été éloigné des affaires, il se retira dans sa maison de Pont-sur-Seine, où il mourut le 21 mai l'an 1652, le 71 de son âge. Il avoit épousé *Marie* de Bragelongne, de laquelle il eut LÉON le Bouthillier, *dont il sera parlé ci-après.* Les trois fréres de Claude le Bouthillier, dont nous avons promis de parler, sont 1. *Sébastien*, Evêque d'Aire, Prélat d'un mérite singulier, qui mourut le 17 janvier 1625; 2. *Victor*, Evêque de Boulogne, puis Archevêque de Tours, premier Aumônier de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Maître de sa chapelle, décédé le 19 novembre 1670, âgé de 80 ans; 3. DENYS Seigneur de Rancé, Baron de Vérets & de Rancé, Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, & Conseiller d'Etat ordinaire, décédé en 1652. Il laissa de *Charlotte* Joly du Fleury son épouse, 1. *François*, Aumônier du Roi, Abbé de Notre-Dame Du-Val & de Saint-Symphorien de Beauvais, & Chanoine de Notre-Dame de Paris, décédé en 1640; 2. *Armand-Jean*, Baron de Vérets, premier Aumonier de Gaston de France, Duc d'Orléans, Abbé de Notre-Dame-Du-Val, de S. Symphorien de Beauvais, & de la Trape, dont il devint Abbé régulier en 1664, & où il mourut le 27 octobre 1700, âgé de 76 ans. *Voyez* TRAPE & RANCÉ; 3. *Henri*, Chevalier de Malte, Lieutenant Général des Galéres, & Gouverneur du port de Marseille; 4. *Charlotte*, mariée 1. à *René* de Faudoas, d'Averton, Comte de Belin; 2. à *Gilbert-Antoine* Comte d'Albon, aîné du nom & des armes du Maréchal de Saint-André, issu des Dauphins de Viennois, décédée en 1697; 5. *Marie*, épouse de *François* de Rochemonteix, Seigneur de la Roche-Vernassal; 6. 7. *Claude* & *Isabelle*, Religieuses à l'Annonciade à Paris; 8. *Marie*, Religieuse à Pontoise; & 9. *Thérése*, aussi Religieuse aux Clairets, monastére proche de la Trape. Une des sœurs de Claude le Bouthillier, nommée *Anne*, fut Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, & mourut le 25 septembre 1652.

LÉON le Bouthillier, Comte de Chavigny & de Busançois, Ministre & Sécretaire d'Etat, Commandeur & Grand Thrésorier des Ordres de sa Majesté, Gouverneur du château de Vincennes, de la ville & citadelle d'Antibes, fils de *Claude*, & de *Marie* de Bragelongne, fut Conseiller au Parlement de Paris l'an 1627, puis Conseiller d'Etat. Le Cardinal de Richelieu, qui l'avoit employé en diverses affaires, & qui connoissoit en lui un génie distingué, & capable des plus grands emplois, lui procura en 1632, la survivance de la charge de Sécretaire d'Etat de Claude le Bouthillier son pére, qu'il exerça en chef au mois d'Août de la même année, par la promotion de son pére à la charge de Surintendant des Finances. En 1639, il fut envoyé en Piémont, pour travailler à l'accommodement de Christine de France, Duchesse de Savoye, avec le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas ses beaux fréres. Par le testament du Roi Louis XIII, du mois d'avril 1643, il fut nommé Ministre d'Etat, & du Conseil de la Régence, avec le Prince de Condé, le Cardinal Mazarin, le Chancelier Séguier, & Claude le Bouthillier son pére. Le 15 juillet suivant, le Roi lui donna un Brevet & des lettres pour être reçu Chevalier & associé à l'Ordre du S. Esprit, à la premiére promotion, avec permission & faculté, en attendant, de porter le grand Collier de l'Ordre, de même que font les autres Commandeurs & Chevaliers. Il fut ensuite éloigné des affaires, dans le tems qu'il avoit été destiné pour se trouver en qualité de Plénipotentiaire aux conférences de la paix de Munster. Il mourut à Paris le onziéme octobre 1652, n'étant âgé que de quarante-quatre ans, laissant d'*Anne* Phélypeaux son épouse, fille unique de *Jean* Phélypeaux, Seigneur de Ville-Savin, Comte de Busançois, Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, décédée le troisiéme janvier 1694, à l'âge de quatre-vingt un ans, six fils & sept filles, savoir, 1. ARMAND-LÉON le Bouthillier, Comte de Chavigny, Seigneur de Pons, Maître des Requêtes, mort en 1684, qui épousa en 1658, *Elisabeth* Bossuet, morte le 17 mai 1717, âgée de soixante-seize ans, de laquelle il a eu *Armand-Victor*, Comte de Chavigny, Capitaine de vaisseau, Chevalier de l'Ordre de saint Louis; *Claude-François*, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier des armées du Roi, & Inspecteur général de l'infanterie, mort à Guastalla en Italie le 14 mars 1703; *Louis* Marquis de Ville-Savin, Colonel du Régiment de Quercy;

Denys-François, Evêque de Troyes, par la démission de *François* son oncle, sacré le 20 avril 1698, & depuis nommé à l'Archevêché de Sens au mois de janvier 1716; *Elisabeth*, Religieuse, puis Abbesse des Clairets; 2. *Gaston-Jean-Baptiste* Marquis de Chavigny, Brigadier des armées du Roi, Colonel du régiment de Piémont, mort le 24 octobre 1718; 3. *Jacques-Léon* Marquis de Beaujeu, Seigneur d'Argy, Michery, & Gisly-les-Nobles, & autres lieux, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, mort le deuxiéme novembre 1712, qui épousa 1. *Catherine* Terrat, morte en février 1671, de laquelle il a eu *Jean-Baptiste-Léon*, Capitaine au régiment Dauphin, tué au siége de Mayence en 1689, âgé de vint ans. De son second mariage avec *Françoise-Louise* de Megrigny, il a eu plusieurs enfans, 4. *François*, nommé à l'Evêché de Rennes, & ensuite à celui de Troyes, duquel il s'est démis en 1697, appellé au mois de septembre 1715, après la mort du Roi Louis XIV, par M. le Duc d'Orléans Régent du Royaume, pour être du Conseil de Régence; 5. *Louis*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, décédé le 17 juillet 1694; 6. *Gilbert-Antoine*, Chevalier de Minorité, puis Abbé, décédé le 20 juin 1694; 7. *Louise-Françoise*, veuve de *Philippe* de Clérambaut, Comte de Palluau, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 27 novembre 1722, en sa quatre-vint-neuviéme année; 8. *Anne*, Religieuse de l'Abbaïe de Saint-Antoine des Champs à Paris, décédée le 17 février 1712; 9. *Henriette*, épouse de *Henri-Louis* de Loménie, Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, décédée en 1664, âgée de vint-sept ans; 10. *Julie*, premiére Abbesse d'Issy, décédée le 22 janvier 1694; 11. *Renée*, épouse de *Jean* Beuzelin, Seigneur de Bosmelet, Président à mortier au Parlement de Rouen, morte le 20 mars 1711, laissant pour fille unique, *Anne-Marie* Beuzelin, qui a épousé le 18 juin 1698, *Henri-Jacques* de Caumont, Duc de la Force, Pair de France; 12. *Marie*, alliée 1. à *Nicolas* Brûlard, premier Président au Parlement de Bourgogne: 2. le quatriéme mai 1699, à *César-Auguste* Duc de Choiseul, Pair de France, dont elle est veuve; & 13. *Elisabeth*, seconde Abbesse d'Issy, décédée au mois de juin 1714.

BOUTHILLIER ou BOUTEILLER, Maison. *Cherchez* SENLIS.

BOUTHRAYS (Raoul) en Latin, *Rodolphus Boterius*, naquit à Château-Dun vers l'an 1550, & étudia à Vendôme en même tems que Henri IV. Il fut Jurisconsulte, Historien, Poëte, &c. mais il est inutile de donner une liste de ses divers Ouvrages: on a parlé du plus considérable à l'article BOTERUS.

BOUTIÉRES. *Cherchez* GUIFFREI.

BOUTILLIER. Le grand Boutillier de France, est le nom du grand Echanson chez le Roi: il vient du Latin *Buticularius*. C'étoit autrefois un des cinq Grands Officiers de France, qui signoit dans toutes les patentes des Rois, ou du moins étoit présent à leur expédition. Il avoit séance entre les Princes, & disputoit le pas au Connétable. Le Grand Boutillier prétendoit avoir le droit de présider à la Chambre des Comptes. On trouve en effet sur les Regîtres de cette Chambre de l'an 1397, que Jean de Bourbon, Grand Boutillier de France, y fut reçu comme premier Président. Depuis, cette charge fut annexée par édit du Roi à celle de Grand Boutillier; mais ce droit s'éteignit, soit par la négligence du Grand Boutillier, soit par l'autorité du Roi. Le titre de Grand Boutillier s'est aboli aussi, & l'on y a substitué la charge de Grand Echanson. *Voyez* ECHANSON. L'on peut juger que cette dignité étoit fort considérable à la Cour de Charlemagne, par Hincmar, *Epist.* 3. *c.* 16. où il dit qu'après l'Apocrisiaire & le Chancelier, on compte le Camérier, le Maire ou Comte du Palais, le Sénéchal, & le Boutillier. *Voyez* Hincmar, dans la même lettre, *c.* 23. Dans la souscription du testament de Philippe *Auguste*, rapporté par Rigord, on voit après le seing de Thibaud, Grand Ecuyer, *Signum Thibaldi, Dapiferi nostri; Signum Guidonis Buticularii*, le seing de Gui, Boutillier. * *Voyez* Spelman, *Glossar. Archaeol.*

BOUTON, maison considérable en Bourgogne, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis PHILIPPE qui suit.

I. PHILIPPE Bouton, Seigneur de Savigny, qui servoit en l'an 1358, sous Girard de Thury, Maréchal de Bourgogne, épousa *Marguerite* Dame du Fay, fille unique de *Jean* Seigneur du Fay, dont il eut, 1. JEAN-GENEVOIS Bouton, qui suit; 2. *Emard* Seigneur de Quincy & du Perron, Capitaine-Châtelain de Sagy, mort sans postérité; & 3. *Guye* Bouton, mariée à *Etienne* de Saint-George.

II. JEAN-GENEVOIS Bouton, Seigneur du Fay, Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli de Dole, fut député en 1429, par le Duc de Bourgogne pour régler avec les Commissaires du Duc de Savoye, les limites de leurs terres; & en 1431, pour accorder la continuation de la tréve entre ce Duc & le Roi Charles VIII. Il mourut le quatriéme octobre 1436, laissant de *Jeanne* de Villiers, veuve de *Jean* de Mipont, Seigneur de Corberon, &c. & fille de *Jean* de Villiers, Seigneur de Lée, Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Jeanne*, Dame de Granmont & de Louans, mariée en 1421, à *Philippe* Seigneur de la Marche; & 3. *Marguerite* Bouton, Abbesse de Molaise, morte en 1450.

III. JACQUES Bouton, dit *de Corberon*, Seigneur du Fay, de Corberon, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli de Dijon, mourut en 1479. Il avoit épousé en 1431, *Antoinette* de Salins, Dame de la Pivodiére, fille d'*Etienne* Seigneur du Poupet & de Flaccey, & de *Louise* de Rye, dont il eut 1. EMART, qui suit; 2. PHILIPPE, qui fit *la branche des Seigneurs de* CORBERON, *rapportée cy-après*; 3. *Guigonne*, mariée en 1454, à *Jacques* Seigneur de Montmartin & de Loulans, Capitaine des Archers de la Garde du Duc de Bourgogne; 4. *Antoinette*, Abbesse de Molaise, morte en 1478; 5. *Jeanne*, Religieuse de la même Abbaïe, morte en 1481; 6. *Huguette*, mariée en 1455, à *Philippe* de Courcelles, Seigneur d'Auvillars & de Poulans, Ecuyer-Tranchant du Duc de Bourgogne, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, & Bailli de Dijon, morte en 1492; & 7. *Anselme* Bouton, Seigneur de la Pivodiére, Abbé de Balerne, Chanoine de Besançon & d'Autun.

IV. EMART Bouton, Seigneur du Fay, de Pierre, &c. Chambellan des Ducs de Bourgogne, Bailli & Maître des foires de Châlon, fut l'un des Seigneurs qui se vouérent avec le Duc de Bourgogne en 1454, après la prise de Constantinople, pour le voyage d'outre-mer, qui n'eut point d'exécution. Il fut fait Chevalier à la bataille de Montlhéry en 1465, par le Comte de Charolois, qui le députa en 1467, au Roi Louis XI, pour lui porter la nouvelle de la mort du Duc son pére. Il suivit son Prince en 1468, au siége & à la prise de Liége, & fut Lieutenant Général de l'armée que commandoit le grand Bâtard de Bourgogne en 1475. Après la mort du Duc, le Roi le retint pour son Chambellan; mais peu après il tourna du côté de Marie de Bourgogne, & de l'Archiduc Maximilien son mari, qui pour le retenir dans leurs intérêts, lui donnérent l'Intendance de leurs Domaines & Finances au Comté de Bourgogne en 1478. Depuis étant rentré en l'obeïssance du Roi, il fut rétabli dans tous les biens qu'il possédoit en Bourgogne, & qui avoient été confisquez, & mourut le troisiéme novembre 1485. Il épousa *Anne* d'Oiselet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villeneuve, morte en 1494, dont il eut 1. *Philippe* Bouton, Chantre & Chanoine d'Autun, & Conseiller au Parlement de Bourgogne; 2. CHARLES, qui suit; 3. ANTOINE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* PIERRE *& de* VAUVRY, *rapportée cy-après*; 4. *Jacqueline*, mariée 1. à *Claude* Seigneur de Brancion & de Visargent: 2. en 1499, à *Guillaume* de Salins, Seigneur de Rans; 5. *Anne*, Abbesse de Molaise, morte en 1522; 6. *Huguette*, Abbesse de Saint-Andoche d'Autun, morte en 1541; & 7. *Huguette* Bouton *la Jeune*, Religieuse de Molaise, morte en 1502.

V. CHARLES Bouton, Seigneur du Fay, de Bosjan, &c. Capitaine-Châtelain de Sagy, eut ordre du Roi François I, en 1515, de rester en Bourgogne pour son service pendant son voyage d'Italie, & vivoit en 1536. Il épousa 1. *Charlotte* de Rochefort, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, morte en 1499: 2. en 1502, *Marie* d'Oiselet, veuve de *Claude* de la Baume, Seigneur de Labergement, & fille de *Jean*, Seigneur d'Oiselet & de Frêne-le-Châtel, & de *Jeanne* d'Oiselet. *De sa premiére femme vinrent* 1. *Christophle* Bouton, *Seigneur du Fay*, du Perron, &c. mort vers l'an 1549, sans laisser de postérité de *Marie* de Thyard, fille d'*Etienne*, Seigneur de Bissy, Président au Parlement de Dole, & de *Philiberte* de Véré; 2. 3. *Jean* & *Jacques*, morts jeunes; & 4. *Anne* Bouton, mariée 1. en 1512, à *Claude* de Sainte-Croix, Seigneur de Clémency: 2. à *Jacques* de Brancion, Seigneur de Saint-André & de la Mure, morte en 1560. De sa seconde femme sortirent 5. *Claude* Bouton, mort sans alliance; 6. JEAN, Seigneur du Fay, qui suit; 7. JACQUES-NICOLAS Bouton, Seigneur de la Tournelle, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 8. *Jeanne*, Religieuse à Saint-Andoche d'Autun; 9. *Magdelaine*, mariée 1. en 1523, à *Jacques* d'Arlos, Seigneur de la Servette & de Chansey, Grand Ecuyer de la Duchesse de Nemours: 2. en 1525, à *Hugues* Seigneur de Montjeu & de Sivry; 10. *Marguerite*, Religieuse à Saint-Andoche d'Autun; & 11. *Anne* Bouton, qui épousa en 1530, *Guillaume* de Bernault, Seigneur de Marcilly, Charmailles, &c.

VI. JEAN Bouton, Seigneur du Fay, de Frangey, &c. fut député de la Noblesse du Bailliage de Dijon pour la réduction des Coutumes de Bourgogne en 1570. Il avoit épousé en 1538, *Charlotte* de Crozon, fille de *Pierre*, Seigneur de la Faye, & de *Louise* Dame de Longueville & de Gévigny, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; & 2. *Pierre* Bouton, mort sans enfans de *Guillemette* de Montconis, sœur de la femme de son frére, qu'il avoit épousée par même contract.

VII. CLAUDE Bouton, Seigneur du Fay, de Bosjan, &c. fit son testament en 1588. Il épousa 1. en 1564, *Anne* de Montconis, fille aînée de *Philibert* Seigneur de Montconis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne* Régnart, Dame de Régnaux, &c. dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1570, *Anne* de Plaines, fille de *Claude*, Seigneur de la Roche & de Courcelles-sur-Augeon, & d'*Anne* de Falcrans, dont il eut 1. *Jean-Baptiste* Bouton, Seigneur du Fay, &c. mort sans alliance à l'âge de trente-deux ans; 2. *Clérindus*, mort jeune; 3. *Dorothée*, mariée à *Alexandre* de Saint-Mauris, Seigneur de Lemuid, de Mombarrey, &c. qui devint héritiére en partie de son frére; & 4. *Claudine* Bouton, mariée en 1603, à *Jean* de Rochefort, Seigneur de Sigy, Visque, &c. qui peu après son mariage fut tué en duel par le Seigneur de Saint-Solaine, mort sans postérité en 1651.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la TOURNELLE.

VI. JACQUES-NICOLAS Bouton, troisiéme fils de CHARLES, Seigneur du Fay, & de *Marie* d'Oiselet sa seconde femme, fut destiné d'abord à la robe, fut reçu Docteur en l'Université de Bologne, & mourut en 1560. Il épousa en 1543, *Claudine* de Moroges, fille aînée d'*Erard*, Seigneur de Chamilly, de Saint-Micaud, &c. & d'*Antoinette* de Bernaut, morte en 1584, dont il eut 1. THÉODE, qui suit; 2. *Jean*, Chanoine d'Autun; 3. *Philippe* Seigneur de Chamilly en partie, qui embrassa la Religion Réformée, se retira à Genéve, fit abjuration 1570, & mourut en 1605, sans enfans de *Magdelaine* de Montmorillon, ni de *Françoise* Armet ses deux femmes; & 4. ERARD Bouton, Seigneur en partie de Chamilly, duquel descendent les Seigneurs de CHAMILLY, *rapportez cy-après*.

VII. THÉODE Bouton, Seigneur de la Tournelle, de Moroges, de Saint-Micaud, &c. embrassa la Religion Réformée, dont il fit abjuration avant sa mort, & fit son testament en 1598. Il avoit épousé en 1579, *Antoinette* de Ténarre, veuve de *Jean* de la Bourderie, Seigneur de Saillant & de Châtelregnault, & fille d'*An-*

toine

tuier de Ténarre, Seigneur de Denifet, & de *Claudine* d'Andelot dont il eut 1. *Jacques* Bouton, né en 1580; 2. 3. *Abel* né en 1581, & *Philippe* né en 1583, morts jeunes; 4. SALOMON, qui fuit; & 5. *Pierre* Bouton, né en 1586, auffi mort jeune.

VIII. SALOMON Bouton, Seigneur de la Tournelle, de Châteiregnault, de Denifet, de Moroges, &c. né en 1584, fit fon teftament en 1627. Il avoit époufé en 1621, *Philiberte* de Garadeur, fille de *Philibert-Antide*, Baron de l'Eclufe, & de *Gabrielle* d'Apchier, dont il eut 1. *Jean-Baptifte*, tué au fiége de Philisbourg à l'âge de 21 ans; 2. 3. 4. *Noël*, *François* & *Gabriel*, morts jeunes; 5. *Claire-Marguerite*, morte novice en l'Abbaïe de Molaife en mars 1639, à l'âge de 17 ans; & 6. *Marie* Bouton, née pofthume, qui recueillit toute la fucceffion de fon pére, & époufa en 1643, *Jofeph-Guillaume* de Rovorée, Seigneur d'Anignat & de Montburon.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de CHAMILLY.

VII. ERARD Bouton, quatriéme fils de JACQUES-NICOLAS Bouton, & de *Claudine*, Dame de Moroges & de Chamilly, fut Seigneur de Chamilly, & fervit pendant les guerres civiles les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV. Ce dernier lui donna en 1603, en récompenfe de fes fervices, la charge d'Ecuyer de la grande Ecurie, avec un Brevet de Gentilhomme de la Chambre. Il avoit époufé en 1593, *Anne* Brûlart, veuve de *Jacques* Baillet, Seigneur de l'Eperviére, & fille de *Denys* Brûlart, Seigneur de Sombernon, premier Préfident au Parlement de Bourgogne, & de *Magdelaine* Hennequin, dont il eut trois enfans morts jeunes; 4. NICOLAS, Comte de Chamilly qui fuit; 5. *Jean*, mort en 1613, étudiant à Dole; 6. *Erard*, Seigneur de Saint-Léger & de Dénevy, né en 1605, Capitaine au régiment d'Enguien, mort en 1636, fans enfans d'*Elifabeth* de Villiers-la-Faye, qu'il avoit époufée en 1633, & qui fe remaria à *Denys* de Salvaing, Seigneur de Boiffieu, premier Préfident des Comptes à Grenoble; 7. *Philippe*, né en 1607, Prieur & Seigneur d'Anzy-le-Duc, Chanoine de la fainte Chapelle de Dijon, mort en 1653; 8. *Antoinette*, née en 1597, mariée en 1609, à *Jean* Damas, Seigneur de Montmort & de Digoine; 9. *Magdelaine*, née en 1601, alliée en 1617 à *Nicolas* de Châtenay, Seigneur de Rochefort, Baron de Lanti, &c. & 10. *Louife* Bouton, née en 1603, Religieufe à Molaife, morte en 1636.

VIII. NICOLAS Bouton, Comte de Chamilly, Baron de Montagu & de Nanton, né en 1598, fut élevé Page de la Reine Marie de Médicis, & porta le moufquet en Hollande. Il fut enfuite Colonel d'infanterie, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Comte de Tavannes, puis Capitaine au régiment d'Enguien en 1635, dont il fut depuis Lieutenant-Colonel en 1638, & choifi la même année pour commander l'Arriéreban du Bailliage de Châlon, en l'abfence du Marquis de Sénecey. Il fut retenu Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1638, & nommé Maréchal de camp au combat de Fribourg; fe trouva aux fiéges de Dole, de Fontarabie, de Salces, de Terragone, & de Perpignan; fut élu par la Nobleffe de Bourgogne, pour vaquer aux affaires de la province en 1645, & fut nommé Confeiller d'Etat la même année. Il s'attacha au Prince de Condé, qui le fit fon Lieutenant pour commander en la ville de Stenay, laquelle il défendit pendant quarante-trois jours. Il y eut l'épaule caffée. Enfuite ce Prince lui donna le gouvernement de la Capelle en 1655, dont il foutint le fiége en 1658. Enfin accablé de bleffures, il mourut en octobre 1662, âgé de foixante-quatre ans. Il avoit époufé en 1622, *Marie* de Cirey, fille de *Bénigne*, Seigneur de Magny-fur-Thil, Confeiller au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Jacquot, dont il eut treize enfans, fçavoir, 1. 2. *Noël* né en 1623, & *Denys* né en 1624, morts au berceau; 3. *Jean-Bernard*, né en 1625, mort à Saverne au retour du combat de Nortlingue; 4. *Philippe*, né en 1626, mort jeune; 5. ERARD II. du nom, Comte de Chamilly, qui fuit; 6. NOEL, Marquis de Chamilly, Maréchal de France, &c. *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*; 7. *Nicolas*, né en 1638, Prieur d'Arbois; 8. *Louis*, né en 1640, Chevalier de Malte, tué à Gigery en 1664; 9. *Charlotte*, née en 1627, Religieufe au Prieuré de Lancharre; 10. *Gabrielle*, née en 1631, mariée en 1661, à *Charles* de Ponceton-Varax, Seigneur de Franchelins, Bailli de la fouveraineté de Dombes; 11. *Antoinette*, née en 1632, Religieufe à Juvigny; 12. *Marguerite*, née en 1635, morte jeune; & 13. *Anne-Françoife* Bouton Religieufe au Prieuré de Lancharre.

IX. ERARD Bouton, II. du nom, Comte de Chamilly, &c. né en janvier 1630, fut élevé Page du Prince de Condé, auprès duquel il fit les campagnes de Rocroy & de Fribourg, le fuivit en Catalogne en 1647, & l'année fuivante fe trouva à la bataille de Lens, portant la cornette des Chevaux-legers de ce Prince, fervit en cette qualité à la campagne de Cambray fous le Comte d'Harcourt, & fur la fin fut Lieutenant de cette compagnie. Il fuivit comme fon pére la fortune de ce Prince, fut Colonel de fon régiment de cavalerie en 1654, & Maréchal de camp de fon armée en 1658. Après la paix, le Roi le confirma en 1660, dans la charge de Maréchal de camp, lui donna le Gouvernement du château de Dijon, & fa protection pour la charge d'Elu de la Nobleffe aux prochains Etats de la province de Bourgogne, qui furent tenus en 1662. Il fervit enfuite dans la guerre de Flandre en qualité d'Aide de camp près de la perfonne du Roi, puis de Maréchal de camp en 1668, dans la conquête de la Franche-Comté. Il époufa en 1660, *Catherine* le Comte-de-Nonant, fille de *Jacques* Marquis de Nonant, & de *Marie* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu 1. *François-Félix* Bouton, né en 1662, mort jeune; 2. FRANÇOIS, Comte de Chamilly, qui fuit; 3. *Louis-François*, né en 1666, Abbé de la Couture au Mans, mort en 1705; 4. *François*, né en 1669, Colonel du régiment de Béarn, Brigadier des armées du Roi en 1702, mort des bleffures qu'il reçut au combat de Fridlinghen la même année; 5. *Jeanne-Marguerite*, née en 1665; & 6. *Catherine* Bouton, en 1667.

X. FRANÇOIS Bouton, Comte de Chamilly, né en 1663, fut

nommé Maréchal de camp en 1697, Ambaffadeur extraordinaire en Danemarck en 1698, où il refta jufqu'en 1702, fut nommé pour fervir en Allemagne fous le Maréchal de Villars en 1703, fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1704, & mourut le 23 janvier 1722, âgé de 58 ans. Il avoit époufé en 1691, *Catherine* Poncet, fille de *Mathias* Poncet de la Riviére, Comte d'Ablys, Préfident au Grand Confeil, & de *Marie* Béthault, dont il a eu 1. *Françoife-Elifabeth* Bouton, mariée le feptiéme février 1720, à N. Comte de Clerc; 2. 3. 4. 5. *Marie-Eléonore*, *Magdelaine*, *Marie-Françoife*, & *Jeanne-Catherine* Bouton, mortes au berceau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIERRE & de VAUVRY.

V. ANTOINE Bouton, troifiéme fils d'EMART Bouton, Seigneur du Fay, & d'*Anne* d'Oifelet, fut Seigneur de Pierre, de Moifenant, de la Pivodiére, &c. aquit les terres de Granmont & de Vauvry, & fit fon teftament en 1538. Il avoit époufé vers l'an 1489, *Louife* de Rochefort, fœur de la femme de fon frére, & fille de *Guillaume* de Rochefort, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, dont il eut pour fils unique ADRIEN qui fuit.

VI. ADRIEN Bouton, Seigneur de Pierre, de Vauvry, de Moifenant, &c. qui époufa *Antoinette* de Chiffey, fille de *Simon* Seigneur de Mailly & de Chant, dont il eut CHRISTOPHLE Bouton, qui fuit.

VII. CHRISTOPHLE Bouton, Seigneur de Pierre, de Vauvry, &c. fit fon teftament en 1594. Il avoit époufé en 1566, *Dorothée* de Poitiers, fille de *Charles*, Baron de Vadans, & de *Dorothée* Hébert, dont il eut 1. *Claude* Bouton, Seigneur de Pierre, de Granmont, &c. vivant en 1638, mort fans poftérité de *Gabrielle* de Salines, fille de *Marc*, Seigneur de Bétancourt, & de *Marguerite* de Mandin, ni d'*Anne-Antoinette* Charreton, Baronne du Pin, fes deux femmes; 2. PIERRE, Seigneur de Vauvry qui fuit; 3. *Dorothée* mariée en 1598, à *Pierre* de Fuffey, Seigneur de Savrigny en Breffe, &c. morte en 1617; & 4. *Jeanne* Bouton, mariée en 1608, à *Pontlus* de Thiard, Seigneur de Biffy, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi.

VIII. PIERRE Bouton, Seigneur de Vauvry, &c. époufa *Jeanne* Leubert, fille de *Denys* Seigneur de Damery, & de *Marie* Languet, dont il eut 1. *Marie*, morte jeune; & 2. *Françoife* Bouton, mariée 1. en 1630, à *Nicolas-Claude* de Gand, Cofeigneur de Gergy: 2. à *Gabrielle* Belot, Sécretaire du Roi, morte en 1658.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CORBERON.

IV. PHILIPPE Bouton, troifiéme fils de JACQUES Seigneur du Fay, & d'*Antoinette* de Salins, Dame de la Pivodiére, fut Seigneur de Corberon, premier Ecuyer-Tranchant, & Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli de Dijon, & Capitaine-Châtelain de Sagy. Il combattit avec le Bâtard de Bourgogne au Pas de l'Efcale en Angleterre en 1466, fut envoyé en Savoye en 1475, par le Duc de Bourgogne, après la mort duquel il fuivit pour un tems le parti du Roi, qui lui confirma l'office de Bailli de Dijon, le retint pour un de fes Chambellans, & l'inftitua Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, qui lui ordonna une fomme en 1477, pour lui aider à payer fa rançon aux ennemis, qui l'avoient pris dans une rencontre. Mais ne l'ayant pas reçue, il quitta fon parti & fe joignit à celui de Marie de Bourgogne, qui lui donna les Terres de Saumaife, de Glennes & de Roffillon, que l'Archiduc Maximilien, mari de cette Princeffe, lui confirma en 1478, avec l'office de premier Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne en 1479. Depuis, étant rentré dans fes biens de Bourgogne, le Roi Louis XII lui donna l'office de Capitaine-Châtelain d'Argilly; & le Roi François I le confirma dans celle de Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne. Il fit fon teftament en 1514, & mourut peu après, laiffant de *Catherine* de Dyo, fille de *Pierre* Seigneur de Dyo, qu'il avoit époufée en 1454, 1. CLAUDE Bouton, Seigneur de Corberon, qui fuit; 2. *Jean*, Abbé de Leftrier, Chanoine d'Autun & de Beaune; 3. *Anne*, Abbeffe de Molaife, morte en 1543; 4. *Claudine*, Religieufe en la même Abbaïe, morte en 1505; & 5. *Rofe* Bouton, Religieufe à Saint-Andoche d'Autun, morte en 1528.

V. CLAUDE Bouton, Seigneur de Corberon, de Saint-Bury, &c. Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, premier Maître d'Hôtel de Ferdinand Archiduc d'Autriche Roi de Bohême, & grand Ecuyer de la Reine de Hongrie, fut auffi Gouverneur du jeune Prince d'Orange, & mourut en 1556. Il avoit époufé *Jacqueline* de Launoy, fille de *Baudouin*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toifon d'Or, & de *Michelle* d'Eune, morte en 1517, dont il eut 1. *Jacques* Bouton, Seigneur de Corberon, de Saint-Bury, &c. Pannetier du Roi François I. mort à Lyon en 1540, & 2. N. Bouton, mort jeune. * *Voyez* le P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers.*

BOUTON (Noël) Marquis de Chamilly, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Strasbourg, fils puîné de NICOLAS Bouton, Comte de Chamilly, & de *Marie* de Cirey, né le fixiéme avril 1636, commença à fervir dans les armées du Roi au fiége de Valenciennes en 1656, où fuivant le fort du Maréchal de la Ferté fon Général, il fut fait prifonnier. Il paffa en Portugal en 1663, où il fervit quatre ans fous les ordres du Comte de Schomberg; fe trouva à toutes les actions qui s'y pafférent, & entre autres à la bataille de Montesclaros en qualité de Capitaine. Il eut en 1667 un régiment de cavalerie; & en 1668, après la paix, il fuivit le Duc de la Feuillade en Candie, & y fut dangereufement bleffé. A fon retour il fe rendit auprès du Comte de Chamilly fon frére, qui commandoit un corps d'armée dans le Luxembourg, où ayant été fait Colonel du Régiment de Bourgogne, il fe trouva, en 1672, aux fiéges de Buric, de Wézel, de Déventer, de Zwol, dont il fut nommé Gouverneur, & de

* Nuys,

Nuys. Le Roi le fit Brigadier de fes armées en 1673, & lui donna le gouvernement de Grave. C'eft dans cette place qu'il foutint, en 1674, ce fameux fiége, qui dura près de quatre mois, où les ennemis perdirent plus de feize mille hommes. Il ne rendit cette place au Prince d'Orange qu'après plufieurs ordres réïterez du Roi, & obtint la plus honorable capitulation qui pût être accordée. Il fut fait Maréchal de camp, & Gouverneur d'Oudenarde en 1674. En 1676. il quitta le fiége de Condé pour fe jetter dans Oudenarde, qui étoit menacée de fiége, eut bonne part aux préparatifs du fiége de Gand, y fut bleffé d'un coup de canon; fe trouva à celui d'Ypres, y fut bleffé à la tête, & fut fait Lieutenant Général en 1678. Oudenarde ayant été rendu par la paix de Nimégue, il fut pourvu du Gouvernement de Fribourg en 1679, puis de celui de Strasbourg en 1685. Il fervit en 1691, en l'armée d'Allemagne, commanda l'attaque de Heidelberg, qui fut emporté l'épée à la main, & força le château de fe rendre. Il paffa le Nekre en 1694, à la tête de huit mille hommes & à la vue des ennemis, força leurs retranchemens, marcha à Ladembourg, l'emporta, & défit quelque tems après un corps de troupes de cavalerie, commandé par le Général Vaubonne. Le Roi lui confia en 1701, le Commandement des provinces de Poitou, d'Aunis & de Saintonge, où il commanda encore en 1702, & fa Majefté voulant reconnoître fes importans fervices, l'honora du Bâton de Maréchal de France le 14 janvier 1703 dont il ne prêta ferment que le onziéme décembre 1704, reçut le Collier des Ordres du Roi le deuxiéme février 1705, & mourut à Paris le cinquiéme janvier 1715, en fa 79 année, fans laiffer de poftérité d'*Elifabeth* du Bouchet, fille unique de *Jean-Jacques* du Bouchet, Seigneur de Villeflix, des Tournelles, des Arches & de Bournonville, & de *Magdelaine* d'Elbène, qu'il avoit époufée en mars 1677.

BOUTONE (la) en Latin, *Vultunna* ou *Vultonia*, riviére de France en Poitou, a fa fource au bourg, dit *Chef-Boutonne*. Elle paffe à Chefny & à Saligny, reçoit la Belle & quelques autres ruiffeaux, & fe joint à la Charente à S. Jean d'Angely. * Papire Maffon, *Defcript. flum Gall.*

BOUTREUX (Jacques) Sieur d'Eriau, étoit un homme favant, natif du Pont-de-Cé, & établi à Angers, dont Ménard parle dans fon catalogue des Ecrivains Angevins. Il a fait quelques Ouvrages en vers, & un livre contre la prétendue poffeffion des Urfulines de Loudun. * Ménagiana, *tome 2. p.* 254.

BOUTTIÉRES. *Cherchez* GUIFFREI.

BOUVARD, Médecin de Louis XIII, Roi de France. Il lui fit prendre dans un an 245 médecines & 212 lavemens, & le fit faigner 47 fois. * Amelot de la Houffaye, *Mémoires, tome* 1.

BOUVERI (Marquis de) *Voyez* PELLEVÉ.

BOUVETTE (Michel de) fils de Michel de Bouvette Confeiller d'Etat des Séréniffimes Ducs Antoine-François & Charles, & d'Anne le Pougnant, iffu par plufieurs degrez de Nicolas de Bouvette, Préfident Impérial qui vivoit en 1376, fut Seigneur de Heiffecourt, de Romefmont, de Lupcourt, de Ville-en-Vermois, de Vitrey & de la Terre de la Loeuf, Surintendant de Chriftine de Danemarc, Ducheffe Douairiére de Lorraine & de Milan, au Comté de Blamont & à la Seigneurie de Deneuvre, Confeiller, Sécretaire d'Etat, & Préfident de la Chambre des Comptes de Lorraine. Ce fut lui qui fit connoitre au Duc Henri l'ancienneté de fa nobleffe, originaire des Comtes de Bouvette, de la Cité d'Aft en Piémont, en conféquence dequoi il fut déclaré Gentilhomme par patentes du premier mars 1610, & reconnu, après les preuves faites, être iffu defdits Comtes de Bouvette en Piémont. Il avoit époufé Agnés de Beaufort, de laquelle il eut, 1. *Claude* de Bouvette, Seigneur de H[illegible], Confeiller & Sécretaire d'Etat de S. A. Regiftrateur de fes patentes, & Auditeur des Comptes de Lorraine, marié en 1601, à Barbe de Rennel, fille aînée de Balthafar, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarreville & de Saint-Germain, Confeiller d'Etat, Préfident de Lorraine & Chancelier de Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur & de Barbe de Lefcut; 2. *Charles* de Bouvette, Chevalier, Seigneur de Romefmont, Chambellan du Duc Henri, & Chevalier de l'Ordre de S. Etienne en Tofcane, mort fans hoirs *de Dieudonnée* le Pougnant, qui fonda & bâtit avec fa femme, le Couvent des Religieufes Tiercelines de Nancy, où ils furent inhumez; 3. *Françoife* de Bouvette, qui époufa 1. *Louis-Henri* de Seichamps, Chevalier, Seigneur dudit lieu: *Jean-Baptifte* de Bernier, Gentilhomme de S. A. de Lorraine; 4. *Alix* de Bouvette feconde femme de *François* de Véroncourt, Seigneur dudit lieu, Confeiller, Sécretaire d'Etat & Garde du Thréfor; 5. *Chriftine* de Bouvette, mariée 1. à *Louis* de Stainville, Ecuyer d'Ecurie de S. A. & Gouverneur de Gondrecourt; 2. à *Antoine* de Choifeul, Chevalier, Seigneur d'Ifche, Confeiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre de S. A. le Duc Henri, Capitaine de fes Gardes, Baillif du Baffigny & Gouverneur de la Mothe.

Le Préfident de Bouvette avoit deux fréres, l'un defquels nommé *Jean* de Bouvette, Seigneur de Vaffincourt eft la tige des Barons de Bouvette qui exiftent à préfent dans le Barrois.

BOUVETTE (Jean de) Provincial des Jéfuites dans la Province de Champagne, célèbre & renommé dans fon Ordre, étoit neveu du Préfident de Bouvette, & fils de Richard Ecuyer & de Madelaine Valthier, fille de Gérard Capitaine de Bouconville & de Barbe de Lefcut. Le Pere Jean de Bouvette n'avoit qu'un frére nommé Louis qui de N. de Boufmard eut Agnès femme d'Antoine de Rofiéres, Seigneur du Vezin. * *Mémoire manufcrit.*

BOUVIER (le) en Latin *Bootes*, figne célefte, appellé des Grecs *Arctophylax*, qui veut dire, *Gardien de l'Ourfe*; parce qu'à la façon du Bouvier, il femble conduire un char attelé de quatorze étoiles. Le *Bootes*, felon la fable, eft fils de Jupiter & de Callifton.

BOUVIER (Gilles le) dit BERRY, fut ainfi furnommé du païs où il naquit en 1386, & compofa plufieurs Ouvrages importans; & entre autres, la Chronique du Roi Charles VII,

qui commence à l'an 1402, & finit felon M. le Gendre, à l'an 1455; mais dans quelques manufcrits, & même dans l'imprimé, elle eft pouffée jufqu'à l'an 1461; & il n'y a point de preuves que les fix derniéres années foient d'un autre Ecrivain. M. le Gendre, qui obferve qu'on ne peut prendre une connoiffance bien exacte de l'Hiftoire du régne de Charles VII, & des vingt derniéres années de Charles VI, fi on ne confulte cette Chronique, qui a été attribuée fauffement à Alain Chartier, & que Godefroy a publiée dans les Hiftoires de Charles VI, & de Charles VII, en 1653, & en 1661, dit encore qu'on a de lui un *Cérémonial* ou *Traité des Hérauts d'armes*. On garde dans la Bibliothéque de M. Colbert une Chronique de Normandie depuis Rollon le premier Duc, jufqu'en 1220, qui eft auffi de Berry, de même que l'Hiftoire du recouvrement de ce païs & du refte de la Guienne en 1448, par Charles VII; & le Pére Labbe a donné dans le premier volume de fes Mélanges Curieux quelques extraits de fon livre d'Armouries, & dans le premier tome de l'Abbregé Royal de l'alliance chronologique de l'Hiftoire facrée & profane, il a encore donné une defcription de la France du même Auteur. Gilles le Bouvier, que le Pere Le Long appelle mal *Jacques*, fut fait Héraut d'armes en 1420, par Charles VII, qui depuis le couronna & créa Roi d'armes du Païs & Marche de Berry, ainfi qu'il le dit lui-même au commencement de fon livre d'Armoiries, où il fe donne le titre de premier Héraut de ce Roi. On ne fait pas en quelle année il mourut.

BOUVINES. *Cherchez* BOVIGNES.

BOUVOT (Job) Avocat au Parlement de Bourgogne, & très-docte Jurifconfulte, né à Châlon-fur-Saone, vers l'an 1558, étudia le Droit à Bourges fous le célébre Cujas. Nous avons de lui un Recueil d'Arrêts du Parlement de Bourgogne en deux volumes; des Commentaires fur la Coutume de Bourgogne, &c. Il étoit de la Religion Réformée, mourut au mois de juillet de l'an 1636, âgé de 78 ans, & laiffa une nombreufe poftérité. * Louis Jacob, *de Clariſ. Scriptoribus Cabilon.*

* BOUWER (Jean Guillaume) natif de Strasbourg, Peintre incomparable en édifices, en paifages & en petites figures fur du parchemin en détrempe. Il avoit fait fon apprentiffage chez Frédéric Brendel, bon Peintre en miniature à Strasbourg. On raconte de lui que fur un morceau de parchemin de peu d'étendue, il avoit peint l'armée du Roi David & le lieu où Abfalom pendu à un arbre fut percé par Joab. On a de lui les hiftoires des Métamorphofes d'Ovide, le Berger Fidéle, la paffion de Jefus Chrift, le tout gravé à l'eau forte en 24 planches par Melchior Kufel d'Ausbourg: outre cela plufieurs vues d'édifices de Rome, de Palais, de Maifons de plaifance, de Fontaines ornée de quantité de ftatues, qui toutes petites qu'elles font ne laiffent pas d'avoir chacune une attitude particuliére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

BOUXACH, BOUXENG ou FOUXAH, *Buxenghium*, ville du Chorafan, province de la Perfe, eft dans le reffort d'Hérat, & à dix-fept lieues de cette ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

BOUXIÉRES-AUX-DAMES, bourg du diocéfe de Toul, Doyenné & Archidiaconé de Port, avec une Abbaïe fondée l'an 936, par S. Gauzelin, Evêque de Toul, pour des Religieufes de l'Ordre de faint Benoît. Ces filles ont quitté leur Régle pour embraffer l'état de Dames féculiéres de chœur. Elles ont une Abbeffe, & vivent fans aucun engagement dans leur particulier, n'étant obligées qu'à chanter au chœur. On ne reçoit parmi elles que des filles d'une nobleffe reconnue; il y a quinze prébendes, mais l'Abbeffe en a deux à elle feule: l'églife eft deffervie par deux Aumoniers, qu'on appelle Chanoines. Saint Gauzelin voulut être enterré dans cette Abbaïe; les Evêques fes Succeffeurs y ont fait de grands biens, & ils ont droit de remplir une prébende. * *Pouillié de Toul.*

* BOUZANE ou BOUZANNE, petite riviére de France dans le Berri, prend fa fource vers les confins de la Marche, coule d'abord à peu près du fud au nord, puis du fud-eft au nord-oueft, & enfin du nord-eft au fud-oueft, après quoi elle fe jette dans la grande Creufe, une bonne lieue au deffous d'Argenton.

BOUZES, Prêtres des idoles à la Chine & au Japon, font affez méprifez dans le premier de ces deux Empires; mais ils font en grande vénération dans le fecond, quoiqu'on y foit informé de leurs débauches & de leur hypocrifie. On les y diftingue en plufieurs Sectes, qui ne différent que par la couleur de leurs habits. La premiére eft celle des *Xenxus*, qui foutiennent que l'ame eft mortelle. La feconde eft celle de *Xodoxins*, qui croyent l'ame immortelle, & font profeffion d'une grande piété. La troifiéme eft celle des *Foquexus*, Docteur de Xaca, qui font réellement les plus honnêtes gens de tous. La quatriéme eft celle des *Négous*, qui font profeffion des armes, & font les meilleurs foldats de l'Empire. La cinquiéme eft celle des *Ikoxus*, qui font forciers. Il y en a encore d'autres, qui font, les *Arbors-Bouzes*, qui vivent dans le creux des arbres, & s'adonnent uniquement, difent-ils, à la contemplation. Les *Jenguis* & les *Géoguis*, qui fervent de Directeurs dans des pélerinages qu'on entreprend pour obtenir le pardon de fes péchez. Ces Bouzes de différentes Sectes ne peuvent fe fouffrir: ils ont un premier Chef ou Supérieur général, qu'ils nomment *Xaca*, & des Supérieurs particuliers qu'ils appellent *Tundes*, qui ont le pouvoir de faire des Prêtres. * *Epitres de S. François Xavier.* Les PP. Craffet & de Charlevoix, *Hift. du Japon.*

BOUZOLS (Marquis de) *Voyez* MONTAIGU (Guérin.)

BOW. BOX.

BOW ou BOWE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, à cent cinquante trois milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* BOWENS, ville de Danemarc fur la côte occidentale de

l'ifle

l'Isle de Fuynen au nord-nord-est de Middelfart, & sur le détroit qui porte le nom de cette dernière ville.

BOWER. *Voyez* BOUWER.

BOXBERG, petite ville avec un château, est capitale d'un petit Bailliage du Palatinat du Rhin, enclavé dans la Franconie, entre les Terres des Chevaliers Teutons & celles de Mayence, à douze lieues d'Heidelberg, vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

BOXHORN (Marc-Zuerius) naquit à Berg-op-Zoom en Brabant l'an 1612, de *Jacques Zuerius*, qui y étoit Ministre, & d'*Anne* Boxhorn. Celle-ci étoit fille de *Henri* Boxhorn, qui se disoit descendu d'une famille noble de ce nom dans le Brabant, & qui après avoir été Licentié en Théologie de la Faculté de Louvain, Doyen de Tillemont, & Inquisiteur, quitta la Religion de ses pères, fut Ministre de la Religion Reformée au païs de Clêves, puis à Woerden & à Breda, d'où il sortit en 1625, & se retira à Leyde, pour s'y appliquer à l'éducation de *Marc* Zuerius, son petit-fils, dont le pére étoit mort en 1618, & auquel, comme il n'avoit point d'enfans, il fit prendre son surnom. Ce Henri Boxhorn avoit composé quelques livres de controverse, & avoit eu pour Antagoniste Henri Cuyck, Evêque de Ruremonde, qui en 1596, prenant les voyes de la douceur, lui avoit écrit une lettre, intitulée, *Epistola Paraenetica*, pour l'exhorter à revenir au giron de l'Eglise Romaine. Cette lettre produisit entre ces deux hommes, une dispute de Religion, pour laquelle il y eut des Ecrits de part & d'autre. Quant à Marc Boxhorn, il fit tant de progrès dans les Belles Lettres, qu'en 1629, n'ayant encore que 17 ans, il publia d'assez bonnes Poësies sur la prise de Boisleduc, & sur d'autres victoires remportées par les Hollandois. Deux ans après il donna une édition de Suetone avec des Notes; ce qui porta les Professeurs de Leyde à lui conseiller de demander la profession en Langue Greque, qui étoit vacante. L'année suivante 1632, il donna au public, *Theatrum urbium Hollandiæ*; *Scriptores Historiæ Augustæ, cum Notis.* Baillet dans sa *Bibliographie Critique* méprise fort cet Ouvrage, & dit qu'à chaque page il se trouve des fautes grossiéres. Boxhorn dans un âge plus avancé eut honte de cette production prématurée. Il donna dans la même année *Poëtæ Satyrici minores cum Commentariis*, & *Plinii Epistolæ & Panegyricus.* Ces éditions lui donnérent tant de réputation, qu'il fut fait la même année Professeur en Eloquence à Leyde. Trois ans après le Chancelier Oxenstiern étant venu en Hollande, Ambassadeur de la Reine Christine de Suéde, il proposa des avantages considérables à Boxhorn, au nom de cette Princesse, pour l'attirer auprès d'elle. Il le remercia, & quelque tems après il fut fait Professeur de Politique & d'Histoire à la place de Daniel Heinsius declaré *Emérite.* Il eut quelques demélez de litérature avec Saumaise; ce qui produisit quelques Ecrits. Il fit des *Notes* sur Justin, sur Tacite, sur les Epitres de Pline; un *Commentaire* sur la Vie d'Agricola, qui parut en 1642, & qu'il défendit peu de tems après contre les attaques d'un Anonyme. Il fit imprimer en Flamand l'an 1644, les *Annales* de Zélande, & celles de Hollande en 1650, les unes & les autres avec beaucoup d'additions, & en meilleur ordre; il donna aussi l'*Histoire du siege de Breda*; quelques autres Ouvrages de Politique, dont un est l'*Apologie* de la navigation des Hollandois; un autre en faveur de Charles II. Roi d'Angleterre, banni de ses Etats; *Disquisitiones Politicæ*; un Traité sur l'*Invention de l'Imprimerie*, dont il attribue la gloire à la ville de Harlem, & non à celle de Mayence, comme il l'avoit cru autrefois. Il travailla sur les *Origines Gauloises*, & sur celles des Scythes. On estime son *Histoire sacrée & profane*, qui s'étend depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'année 1650, & qui n'est pourtant qu'un volume *in quarto.* M. Lenglet, prétend que cet Ouvrage est peu de chose; mais M. *Othon Mencke* qui y a fait une addition de dix années, assure que c'est un livre très-utile à ceux qui recherchent les origines & les droits des Nations. Boxhorn a donné encore quantité d'autres Ouvrages, comme, *Grammatica Regia sive nova & facillima Ratio discendi Linguæ Latinæ præcepta pro Christina Suecorum Regina Holmiæ*, 1635; *Commentariolus de statu Belgii fœderati, Hagæ Comitum* 1649. *Sorbière* dans sa lettre 63, disoit à M. Patin au sujet de ce livre, *On a été fâché dans ces Provinces de la publication de cet Ouvrage, parce que l'Auteur y donne une idée fort nette du gouvernement de cette Republique, & que cela devoit demeurer* inter arcana Imperii. *Boxhornius* ajoute-t'il, *avoit dressé ce Commentaire pour ses Ecoliers en Politique, & le leur avoit dicté en particulier; mais le secret a été éventé & il s'en est fait tant de copies qu'enfin un Libraire l'a mis sous la presse.* La premiére édition est la meilleure, parce qu'on retrancha dans les suivantes plusieurs choses par ordre des Etats Généraux. Ses *lettres*, les *poësies* Latines & Greques furent imprimées après sa mort. Il avoit epousé une fille de Pierre *Duvelaar*, Bourguemaître de Middelbourg, dont il eut deux filles. Après avoir parlé de quelques uns de ses Ouvrages, il ne sera pas mal à propos de rassembler ici les autres qui sont sortis de sa plume. *Epistola & Poëmata*; *Granatarum Encomium*; *Respublica Leodiensium*; *Catonis Disticha Græco-Latina, cum Notis*; *Orationes duæ de vera Nobilitate & corporis fucatis*; *Oratio Inauguralis de majestate Eloquentiæ Romanæ*; *Orationes tres de Theologia Paganorum, Fabulis Poetarum, & Animarum immortalitate*; *Oratio funebris in obitum illustr. Herois Dominici Molini, Patricii & Senatoris Veneti*; *Character Causidicorum Patronii*; *Character Amoris*; *Panegyricus Celsissimo Arausionensium Principi, Frederico Henrico post Bredam oppugnatam dictus*; *Quæstiones Romanæ, in quibus sacri & profani ritus, plurima etiam Antiquitatis Monumenta eruuntur & explicantur. Monumenta illustrium Virorum ære incisa & Elogia*; *Panegyricus in classem Hispanorum profligatam*; *Oratio de Somniis indicta cum eruditam interpretationem Somnii Scipionis*; *Dissertatio de Trapezitis, vulgo Longobardis qui in Fœderato Belgio Mensas fœnebres exercent*; *Panegyricus in Nuptiis Principis Arausionensium Guilielmi & Mariæ, Britanniæ regis filiæ*; *Oratio in excessum Illustris Viri Cornelii Vander Myle*; *Oratio qua Ser. Henricæ Mariæ Magnæ Britanniæ Reginæ urbem Leydensem subeuntis adventum veneratur*; *Oratio in excessum Illustr. Principis Constantini Alexandri*; *Dissertatio de Anno lia*; *Dissertatio de successione & jure Primogenitorum in adeundo Principatu*; *De Majestate Regum Principumque Liber singularis*; *Oratio funebris in excessum Adriani Falcoburgii Medicinæ Doctoris & Professoris*; *Haymonis Hist. Eccles. Breviarium*; *cui adjuncta prima Religionis Christianæ Rudimenta, vetustissima Alemannorum & Saxonum Lingua conscripta*; *Dissertatio de Græcæ, Romanæ & Germanicæ Linguarum Harmonia*; *Oratio in Excessum Guilielmi Principis Arausii, an.* 1651; *Metamorphosis Anglorum*; *Idea Orationum e selectiori materia moderni status Politici desumpta*; *Institutionum Politicarum libri duo*; *Dissertatio de imperio Romanorum.* Outre les *Annales de Hollande & de Zelande* écrites en Flamand, il a donné dans la même Langue un Traité *du Culte de la Déesse Nehalenie.* Enfin ayant tant travaillé sur tant de diverses matières, qui sans doute auroient été suivies de plusieurs autres Ouvrages, il mourut après une longue maladie le troisième d'octobre 1653, âgé de 41 ans. Ses *Lettres*, ses *Poësies* Latines & Grèques furent imprimées après sa mort. * Bayle, *Diction. Critiq.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 181. *& suiv.*

* BOXMEER, village du Brabant dans la Mairie de Boisleduc, avec Seigneurie qui porte le titre de Baronie, & qui appartient présentement au Prince de Hohenzollern. Boxmeer est dans le Païs de Goyck, au sud-ouest de Grave, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est à l'ouest de la Meuse de laquelle il est assez proche. Il y a un château très ancien & qui cy-devant étoit très fort.

BOXTEHUDE ou BOUXTEHOUDEN, ancienne ville Anséatique du Duché de Bremen, entre la ville de Hambourg & celle de Bremerforde, à quatre lieues de la premiére, & à sept de l'autre. Elle est sur la rivière d'Este, qui se jette dans l'Elbe à un mille au dessous. Cette ville n'avoit autrefois pour fortifications qu'une muraille avec un marais; mais les Suédois s'en étant emparez depuis la guerre de Danemarck, l'ont fortifiée avec tant de soin, qu'elle pourroit soutenir le siége d'une grande armée. Le Duc de Zell prit cette ville sur eux l'an 1676, & elle fut rendue trois ans après. A trois lieues de Boxtehude finit l'Etat de l'Archevêché de Brêmen, qui fut anciennement l'habitation des grands Cauces. Le Duché de Holstein commence là, au delà de l'Elbe. * Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Maty, *Dict. Geogr.* Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

* BOXTEL, beau & grand village de la Mairie de Boisleduc à trois petites lieues de la capitale, sur la rivière de Dommel, avec un beau château appartenant au Seigneur. Il y a là des écluses par lesquelles on est le maître des eaux. C'est une Baronnie considérable. En 1490, on y fonda un Chapitre de quelques Chanoines séculiers avec un Doyen. * Oudenhoven, *Descr. de la Mairie de Boisleduc, ch.* 7. en Hollandois. On dit qu'en 1672 Louis XIV, ayant formé le dessein d'assieger Boisleduc, avoit là son quartier.

BOY. BOZ.

* BOY (Nicolas Jansénius) né à Zirickzée en Zélande, fut un habile Théologien d'Anvers de l'Ordre de St. Dominique de même que ses trois fréres Léonard, Corneille & Dominique, dont les deux derniers se sont fait connoitre par leurs Ecrits, & fut envoyé avec Nicolas par le Pape en Danemarc, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de faire rentrer ce Royaume sous l'obéissance du St. Siege; mais il mourut dans cette mission. On a de lui entre autres Ouvrages, *Defensio Fidei Catholicæ & Apostolicæ Romanæ*; *Beneficia FF. Prædicatoribus a D. Virgine collata.* Il a traduit d'Espagnol en Latin, *Instructio Sacerdotum Antonii de Molina*; *Summa Casuum conscientiæ Petri de Ledesma.* On a encore de lui, *Vita S. Dominici*; *Scholia & Animadversiones in Apologiam de vita & morte Johannis Di*[illegible]. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 689.

BOYADOR. *Voyez* BOJADOR.

BOYARS ou BOYARES. *Voyez* BOJARES.

BOYC (Henri) natif du diocése de S. Paul de Léon en Bretagne, qui florissoit vers l'an 1390, sçavoit la Jurisprudence Civile & Canonique, la Théologie & les Belles Lettres, &c. & s'aquit beaucoup de réputation par ses Ouvrages, sçavoir, *Super Decretalibus, lib.* 5. *Super VI. Decretalium, lib.* 1. *Super Clement. &c.* * Trithème, *de Script. Eccles.*

BOYER (Claude) natif d'Alby, l'un des quarante de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1666, est Auteur de plusieurs Pièces de Théâtre, où il paroit beaucoup de feu & d'esprit. Ce feu l'accompagna jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1698, à l'âge de 80 ans. Nous avons de lui *Judith* & *Jephté*, Tragédies saintes, qui lui ont attiré beaucoup de louanges; des *Paraphrases des Pseaumes*; & différentes pièces en vers sur plusieurs sujets. * *Mémoires du tems.*

* BOYER (N.) étoit né à Castres. Après avoir commencé ses études à Puylaurens, il sortit de France, à cause de la révocation de l'Edit de Nantes, & les continua à Genève & ensuite à Franeker. Il vint en Angleterre en 1689, & apprit parfaitement la Langue Angloise, comme cela paroit par les Ouvrages qu'il a publiez. Quoiqu'il ne fût pas ennemi des plaisirs, il ne laissoit pas d'être extrêmement laborieux. Il publioit tous les mois depuis l'an 1710, *l'Etat Politique de la Grande Bretagne.* Cet Ouvrage a été très bien reçu du public. Il y inséroit des piéces curieuses, & qu'on chercheroit ailleurs inutilement. Il est mort la plume à la main le 16 novembre 1729, à Chelsey. Il n'y avoit que quelques heures qu'il avoit quitté son travail, quand il expira. On compte qu'il étoit âgé de 65 ans. * *Bibliothèque Raisonnée, tome* 3. *partie* 2. *p.* 471.

BOYER (Guillaume) *Cherchez* BUYER.

BOYER (Antoine) Cardinal. *Voyez* BOHIER.

BOYLE, famille célèbre de la Grande Bretagne. *Roger* Boyle, Ecuyer du Comté de Hereford, vivoit sous la Reine Elizabeth, & eut deux fils, 1. *Jean*, Evêque de Corck, de Cloyne & de Rosson en Irlande, qui mourut en 1620; & 2. *Richard*, né en 1566, qui étudia le Droit, & passa en Irlande en 1588, où il épousa *Jeanne Apsley*, dont il eut de grands biens. Les envieux de Richard Boyle

l'accusérent auprès de la Reine Elizabeth, d'être Catholique Romain. Lorsqu'il fut sur le point de passer en Angleterre pour se justifier lui-même, la grande rebellion de la Mommonie éclata en Irlande. Toutes les Terres de Boyle furent ravagées dans ce désordre, & il eut de la peine à se sauver en Angleterre. La Reine étoit presque determinée à le renvoyer en Irlande pour assister le Comte Robert d'Essex qu'elle y envoya pour ramener les Rebelles; mais le Chevalier Henri Wallop, écrivit de nouvelles lettres d'accusation contre Boyle, & si fortes qu'il fut mis en prison. Quelque tems après il démontra, avec tant d'évidence, combien les ennemis étoient mal fondez dans leur accusation, que non seulement il fut admis à baiser la main de la Reine, mais qu'elle l'envoya en Irlande comme Sécrétaire du Conseil de Mommonie & Membre de la justice de *Quorum*, par toute la Province. Il porta, quelque tems après à la Reine, la nouvelle d'une victoire remportée contre les Rebelles. Elle le reçut fort gracieusement & le renvoya comblé de nouvelles marques de distinction. De retour en Irlande il se maria pour la seconde fois avec *Catherine*, fille unique du Chevalier Goufried Fenton, & le jour de ses noces le Lieutenant de la Reine le créa Chevalier. Il acheta aussi toutes les Terres que le Chevalier Walter Raleigh possédoit en Irlande. En 1606, Jacques I le déclara son Conseiller privé pour la Province de Mommonie, & quelque tems après il en fit son Conseiller privé d'Etat pour toute l'Irlande. En 1616, il fut créé Lord Boyle & Baron de Youghall, & quatre ans après, Vicomte de Dungarvan & Comte de Corck. Outre plusieurs autres emplois, le Roi Charles I lui donna celui de Trésorier d'Irlande en 1631. Il eut sept fils & huit filles de sa seconde épouse. Cinq de ses fils parvinrent à un âge mûr, 1. *Richard*, qui suivra *ci-après*; 2. *Louis*, qui en 1627, fut créé Baron de Bandon & Vicomte Boyle de Kinelmeaky; 3. *Roger*, Comte d'Orery, *qui aura un article exprès*; 4. *François*, Lord Shannon; 5. *Robert*, qui devint un Philosophe incomparable. *Voyez son article sous le nom de* ROBERT Boyle. Revenons à *Richard*, l'aîné de ces cinq fils. Il n'hérita pas seulement les titres paternels, mais il en acquit de nouveaux; car sa fidélité tout à fait distinguée pour les intérêts du Roi, & les mérites extraordinaires de Henri, Comte de Cumberland, dont il avoit épousé la fille unique Elizabeth, firent que Charles I le créa en 1645 Baron d'Angleterre, avec le titre de Lord Clifford Lansborough. Charles II lui donna en 1664, le titre de Comte de Burlington ou Bridlington en Yorckshire. Il fut le premier Comte Anglois de ce titre. Il eut deux fils & cinq filles, 1. *Charles*, qui suivra; 2. *Richard*, qui fut tué dans un combat naval contre les Hollandois, sans avoir été marié; 3. *Françoise*, mariée successivement avec le Colonel Courtney & avec le Comte de Roscomen en Irlande; 4. *Catherine*, qui mourut dans l'enfance; 5. *Elizabeth*, mariée avec Nicolas Tufton Comte de Thanet; 6. *Anne*, mariée avec Edouard, Comte de Sandwich; 7. *Henriette*, mariée à Laurent Hyde, depuis Comte de Rochester. *Charles*, l'aîné porta le titre de Lord Clifford, Comte de Lansborough, & mourut avant son pére. Il avoit été marié deux fois. *Premiérement* avec Jeanne fille cadette du Duc de Sommerset qui lui avoit donné quatre fils & six filles, dont les suivans sont parvenus à un âge mûr, 1. *Charles*, qui succéda à son grand-pére, mort en 1698, & qui mourut en 1704, le cinquiéme février, laissant de son mariage avec Julienne fille unique de Henri Noël, les enfans suivans: 1) *Richard*, né le 25 avril 1695, qui hérita le titre de Comte de Burlington; 2) *Elizabeth*; 3. *Julienne*; 4) *Jeanne*; 5. *Henriette*; 2. *Henri*, qui fut Sécretaire d'Etat sous la Reine Anne; 3. *Elizabeth*, mariée avec le Lord Baltimore en Irlande; 4. *Marie*, qui épousa *Jacques*, Duc de Queensbury & mourut en 1709; 5. *Arabelle*, épouse du Lord Schelburn en Irlande. Il avoit épousé en secondes noces Arethuse, sixiéme fille de George, Comte de Berkley, & en eut une fille, qui porta le nom de sa mére. * *Heylyn's Help to Engl. Hist. p.* 246. Peerage, *of England tome* 1. *p.* 285.

BOYLE, *Boyla*, bourg de la Conacie en Irlande, est dans le Comté de Roscomen, sur le Lac de Key, à quatre lieues de la petite ville d'Elphin, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOYNE, *Buvinda*, *Boyna*, riviére de la Lagénie en Irlande, coule dans la Médie orientale, baigne Trime & Drogheda, & peu après se décharge dans la Mer d'Irlande. Elle s'est rendue célébre par la victoire que le Prince d'Orange, en possession du Royaume d'Angleterre, sous le nom de GUILLAUME III, y remporta sur le Roi Jacques II, & sur son armée, composée de François & d'Irlandois, le premier juillet 1690. Le Comte Mainard, depuis Duc de Schomberg, tenta le passage de la riviére avec un corps de cavalerie, d'infanterie & de dragons, à trois milles au dessus du camp; ce qui fut exécuté avec beaucoup de bravoure en présence de huit escadrons ennemis postez pour défendre le passage. Guillaume informé de ce succès, ordonna à son infanterie de passer la riviére à un autre endroit, quoique les soldats eussent de l'eau jusqu'aux aisselles. La cavalerie passa à la nage dans un troisiéme endroit, malgré toute l'opposition des ennemis. Guillaume, accompagné du Prince George de Dannemarck, parut à la tête de ses troupes dans le plus chaud de l'action. Les Irlandois furent mis en déroute; mais les François se retirérent en bon ordre sous le commandement du Comte de Lauzun. Dans le milieu de l'action, un boulet de canon emporta une piéce de la botte du Roi Guillaume, & rompit la jambe du cheval qu'il montoit. Le Duc de Schomberg y fut tué d'un coup de pistolet. Le jour précédent Guillaume reconnoissant le camp des ennemis, avoit été blessé à l'épaule d'un boulet de canon de six livres pesant, qui emporta une piéce de son juste-au-corps, de sa veste & de sa chemise, & en tira un peu de sang. Cette victoire fut suivie le lendemain de la reddition de Drogheda. Jacques II se réfugia en France, & Guillaume III entra à Dublin six jours après sans résistance. * *Mémoires du tems.*

* BOYNE, petite contrée de l'Ecosse septentrionale dans le Vicomté de Banf, entre la province de Buchan à l'est, & celle de Murray à l'ouest, le long de la côte. Cullen en est le lieu principal.

* BOYSOT (Louis) Gentilhomme de Zélande fut fait Amiral de Zélande après la mort de Baudouin Ewoutz, & rendit à sa patrie de grands services pendant les troubles des Païs-Bas. La ville de Middelbourg étant assiegée par le Prince d'Orange Guillaume I, & réduite à l'extrémité par la famine, le grand Commandeur Don Louis de Réquesens qui avoit succedé au Duc d'Albe, fit tous ses efforts pour en faire lever le siége. Dans cette vue il équippa une flotte nombreuse avec laquelle il vint au commencement de 1574 se poster devant Rammekens entre Middelbourg & Flessingue. Boysot ayant eu avis de cette entreprise, résolut d'attaquer les Espagnols quoi qu'il leur fût fort inférieur en nombre. Dans le même tems le Prince Guillaume fit savoir à l'Amiral, que sans perdre tems il lui envoyât quatre vaisseaux de sa flotte, pour resserrer ceux d'Anvers. Boysot n'osa refuser directement de faire ce que le Prince exigeoit de lui, mais sachant d'ailleurs qu'après ce détachement il seroit trop foible pour attaquer la flotte Espagnole, il résolut d'abord d'executer le dessein qu'il avoit formé, & de satisfaire ensuite aux désirs du Prince. Il chargea donc la flotte ennemie entre les isles de Zuidbéveland & de Ter-Tolen, pendant que Don Louis de Requesens étoit avec toute sa Cour sur la digue de Schakerlo, pour être spectateur du combat qui ne dura pas long-tems & dont l'issue fut que les Zélandois prirent dix vaisseaux Espagnols, dont le principal qui étoit celui de l'Amiral Espagnol fut brûlé. Des neuf restans, on en mena quatre à Flessingue & cinq à Kampveere. Boysot eut le malheur de perdre un œil dans ce combat. Après cette victoire navale, Middelbourg & Arnemuiden se rendirent au Prince. Peu de tems après, Boysot rendit encore de grands services à Leide qui étoit affiegée par les Espagnols pour la seconde fois. Cette ville étant réduite à la derniére extrémité il mit en œuvre le seul moyen qu'il y eût de la secourir, perça les digues & ouvrit les écluses, pour pouvoir approcher de la ville à la faveur de l'inondation. Cela obligea les Espagnols de lever le siége. En considération de cet important service, les Etats de Hollande & la ville de Leyde firent présent à Boysot d'une chaîne d'or & d'une médaille qui contenoit une allusion à la délivrance de la ville. En 1576, ce grand homme périt malheureusement lorsqu'il fut chargé par les Etats & par le Prince de faire lever le siége de Zirikzée assiegée par les Espagnols. Il avoit déja avec le Comte de Hohenlo tenté divers moyens de faire entrer dans cette ville, les vivres dont elle avoit un extrême besoin, mais toujours inutilement. Enfin pour parvenir à leur but, ils équipérent un gros vaisseau, sur lequel ils mirent cinq à six cens hommes avec du canon. Boysot qui conduisoit cette troupe voulut faire approcher son vaisseau de la digue de Borndam, pour de là comme d'un Fort tirer sur l'ennemi, mais l'eau se trouvant trop basse, ce vaisseau échoua, & fut endommagé tant par son propre poids que par plusieurs coups de canon de la part des Espagnols. Cependant au retour de la marée, le vaisseau qu'on avoit réparé se trouva à flot: mais les Espagnols lui tirerent deux coups sous l'eau, qui le firent enfoncer, de sorte qu'il se noya bien trois cens personnes. L'Amiral Boysot s'aida longtems d'une planche pour se sauver, mais vers la nuit se trouvant au bout de ses forces il se noya: ce qui arriva le 15 juin 1576. Il faut encore remarquer touchant ce grand homme que dans le massacre de la Saint-Barthélemi il fut fait prisonnier, mais qu'il se sauva par le moyen de quelques Religieux. Il eut un frére appellé Boysot, qui fut Gouverneur de Flessingue & qui fut tué quelque tems avant lui, lorsqu'il s'opposoit à la marche des Espagnols vers l'Isle de Schouwen.

* BOYSOT (Charles) de Bruxelles, Chanoine Régulier dans l'Abbaïe de Groenendal, puis Abbé & Seigneur de Sonsbeek en Flandre dans la Châtellenie d'Ypres, a publié, *Ordinationes & Statuta ad Regulam S. Augustini, pro sui Ordinis Religiosis.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 118.

BOYVIN (Jean-Gabriel) Religieux de l'Ordre de S. François, né à Vire en Normandie, florissoit dans le XVII siécle. Après avoir long-tems enseigné dans son Ordre, il fit imprimer un Cours de Théologie Scotiste en quatre volumes, sous le titre de *Theologia Scoti, & subtilitas ejus ab obscuritate libera & vindicata*, dont il y a eu cinq éditions depuis 1664, jusqu'en 1682. Il fit aussi imprimer la même Théologie en deux volumes *in folio*, qui n'eurent pas le même succès que les petits. On a aussi de lui une *Philosophie Scotiste* en quatre tomes.

BOZICHISTRAN, ville de Gréce, située dans la Livadie propre, près de la riviére d'Aspropotamos, au couchant de la petite ville d'Anon. On prend Bozichistran pour l'ancienne *Pleuron*, ville de l'Etolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOZIUS ou BOZIO (Thomas) Prêtre de l'Oratoire à Rome, qui florissoit au commencement du XVII siécle, sous le Pontificat du Pape Clément VIII, étoit d'Eugubio ou Gubio, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, & s'attacha particuliérement à l'Histoire. Il préparoit dix volumes, sous le nom d'*Annales Antiquitatum*; mais il mourut dans un âge peu avancé, le neuviéme décembre 1610, & n'eut que le tems d'en publier deux volumes. Nous avons de lui d'autres Ouvrages, *De Signis Ecclesiæ*, qu'il fit imprimer en 1591; *De Ruinis Gentium & Regnorum*; *De antiquo & novo Italiæ Statu*, tous deux contre Machiavel; *De Imperio Virtutum*; *De Robore bellico*, *&c.* FRANÇOIS Bozius son frére, vivoit encore l'an 1632, & mourut en 1635. Il étoit aussi Prêtre de l'Oratoire, & nous avons de lui, *De temporali Ecclesiæ Monarchia*: *Annales mundi*; *Vita beati Petri.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illustr. p.* 1. *ch.* 50. Aubert le Mire, *de Script. sæcul. XVII.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontificia.* Martin Zeiler, *in Catal. Hist.*

* BOZKOWITZ, petite ville de Moravie au nord-nordouest de Brin dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

BOZOCH. *Voyez* BOSOCH.

BOZOLO, *Bozolum*, petite ville d'Italie dans le Duché de Mantoue, avec titre de Principauté, entre Mantoue & Crémone. Elle a été détachée du Duché de Mantoue pour servir d'appanage aux Cadets de la Maison de Gonzagues. Cette place est assez forte. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

BO.

BOZON. *Cherchez* BOSON.

BOZOR, ville de la frontiére d'Arabie, où Moïse établit un asyle pour ceux qui auroient commis un meurtre involontaire. Il en établit encore deux autres dans les villes d'Ariman au pays de Galaad, & de Golan en Bazan. Ce saint Legislateur ordonna que pour être en sûreté, les accusez demeureroient dans l'une de ces villes pendant la vie du grand Sacrificateur, sous le Pontificat duquel le meurtre auroit été commis; mais qu'aprés sa mort ils pourroient retourner en leur païs, & que si durant leur exil quelqu'un des parens du mort les trouvoit hors de ces villes de refuge, ils pourroient les tuer impunément. * Joséphe, *Histoire des Juifs, l. 4. ch. 8.*

BOZORA, ville trés-considerable dans la Tribu de Gad, que Judas Machabée prit & brûla, aprés quoi il en fit égorger tous les Habitans capables de porter les armes; parce qu'ils soutenoient le parti des Macedoniens. Cela arriva l'an du monde 3872, avant Jesus-Christ 163. * I. *Machab.* 5. *v.* 26. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 12. *ch.* 12. *art.* 478.

BOZWETHA. *Voyez* BOSWETA.

BOZZO (le) ou le *Ficari, Ficaria, Fisera*, petite riviére de l'isle de Corse, qui se jette dans le Golfe de Talabo, dans la partie meridionale de l'isle.

BOZZO, bourg. *Voyez* FICARI.

BOZZOLO. *Voyez* BOZOLO.

B R A.

BRA, bourg d'Italie, situé dans le Piémont, prés de la Sture & du Montferrat, environ à une lieue de la ville de Quiéras, tirant vers celle de Carmagnole. On prend Bra pour l'ancienne *Barderate*, ville des Liguriens. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRA (Henri de) célébre Médecin de son tems, naquit à Dokkum en Frise le 25 septembre 1555. Il eut pour pere Lubbert de Bra Médecin de Dokkum, issu de parens considerables en Ostfrise & pour mere Anne de Beston d'une noble famille dans le Comté de Benthem. Il fit ses premiéres études à Scoten & à Norden, aprés quoi il alla à Cologne où il demeura deux ans. De là il se rendit à Bâle, & ensuite à Vienne, où il demeura trois ans. Il retourna aprés cela à Bâle où étoient alors les célébres Professeurs en Médecine Théodore Zwinger, Felix Platter, H. Pantaleon, & Nicolas Stephanus ou Etienne. Il n'y demeura pas longtems, parce que des affaires domestiques & la mort de son pere le rappellérent à Dokkum, où il demeura quelques mois, & d'où il alla à Rome pour y entendre le fameux Médecin Alexandre Trajan Petrone. Il n'en partit qu'à cause de la peste qui ravagea l'Italie pendant les années 1577 & 1578. Ainsi n'ayant pu visiter les Académies d'Italie qu'en courant, il se rendit au bout de deux ans dans celles de France, & de là à Genéve où il se reposa pendant quelques mois: aprés quoi il alla pour la troisiéme fois à Bâle, où à l'âge de 25 ans, il fut reçu Docteur en Médecine l'an 1580. Aprés cela il revint dans sa patrie, & exerça pendant deux années consécutives la Médecine à Leeuwarde. Ensuite il fut appellé à Campen en Overissel en qualité de Médecin de la ville, d'où huit ans aprés il alla occuper le même poste à Dokkum, où il exerça sa profession avec autant de bonheur que de gloire. On a de lui, *De Medecinis simplicibus & facile parabilibus; Medicamentorum simplicium adversus literum, Hydropem & Calculum Catalogus; Medicamentorum facile parabilium adversus pestilentiam Catalogus, adversus Epilepsiam; De curandis venenis libri duo, Descriptio stragis Dokkomiana anno 1572; Quæstiones Medica, & earundem resolutiones de febribus; Descriptio febris popularis, qua in Frisia annis 1581 & 1582 aliquot hominum millia absumpsit.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Suffridus Petri, *Dec. XVI. de Script. Frisia.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 343. Vander Linden, *de Script. Med.*

BRAAKENBURG. *Voyez* BRAKENBURG.

BRABANÇON & BRABENÇON, Principauté. *Voyez* BARBANÇON.

BRABANÇON, Habitant du Brabant. *Voyez* BRABANT.

BRABANT, *Brabantia*, province des Païs-Bas, avec titre de Duché, est comme une isle entourée de riviéres; car elle a la Meuse à l'orient & au septentrion; au midi le Demer, qui traverse une partie de cette province; & l'Escaut au couchant, avec l'Océan du côté de Breda & de Berg-op-Zoom. Le Brabant est borné par le païs de Gueldre & par l'Evêché de Liége au levant; par la Flandre & par une partie de la Zélande au couchant, par le Hainaut & par le Comté de Namur au midi, & au septentrion par la Hollande & par une partie de la Gueldre. Ce païs a vint lieues de largeur, vint deux de longueur, & environ quatre-vints de circuit. L'air y est bon, le païs y est fertile; & outre les riviéres, il y a grand nombre de lacs & d'étangs. Ses villes sont aussi tres-belles: il y en a jusqu'à 26 murées, & d'autres tres-fortes, sans parler de quelques-unes moins importantes, qui sont pourtant d'assez bonnes villes. Le Marquisat du Saint Empire, où est Anvers, la Seigneurie de Malines, & même le Duché de Limbourg, sont compris dans le Brabant, où l'on trouve encore le Duché d'Arschot, le Marquisat de Bergues, le Comté de Hoochstrate, l'Etat de Mastricht, autrefois de Liége, dix-neuf Baronnies, &c. Louvain a été capitale du Brabant, & a cédé ce rang à Bruxelles. Les autres sont, Anvers, Malines, Tillemont, Lire, Arschot, Nivelle, &c. Les Hollandois y ont Berg-op-Zoom, Breda, Grave, Bois-le-Duc, Willemstad, Lillo & Mastricht.

☞ Divers Auteurs croyent qu'Anchise ou Ansegise pére de Pépin *Herissel*, fut Seigneur de Brabant. CHARLEMAGNE & ses enfans furent maîtres de ce païs jusqu'à ce qu'OTHON fils du Prince CHARLES de France, Duc de la Basse Lorraine, étant mort en 1004, sans avoir été marié, le Brabant devint le partage de *Gerberge* seconde fille du même *Charles* de France, & de sa premiére femme *Bonne* d'Ardenne, mariée à LAMBERT, I. de ce nom, Comte de Mons & de Louvain, qui est la tige des Ducs de Brabant & de Lothier. Ils ne prenoient au commencement que le titre de Comtes.

LAMBERT, I. de ce nom, Comte de Louvain ou de Brabant, eut de *Gerberge*, 1. *Henri*, I. de ce nom, qui mourut sans postérité vers l'an 1038; 2. LAMBERT II, qui suit; & 3. *Mahaud*, femme d'*Eustache* I. Comte de Boulogne.

LAMBERT II épousa *Ode* de Lorraine, fille de *Gothelon*, & en eut 1. HENRI II, lequel d'*Adèle* son épouse, eut *Henri* III, Comte de Brabant, mort en 1095, sans laisser postérité de *Gertrude* de Flandre; 2. GODEFROI, qui suit; & 3. *Adalbert*, Chanoine de Metz, puis Evêque de Liége, élu vers l'année 1120, aprés Fréderic de Namur.

GODEFROI, I. de ce nom, mourut en 1140, & eut d'*Ide* de Namur, 1. GODEFROI II, qui suit; & 2. *Alix, Adelis* ou *Adelaide*, seconde femme de *Henri*, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, aprés la mort duquel en 1135, elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* d'Aubigni.

GODEFROI II, Comte de Brabant, mourut l'an 1143, laissant de *Lutgarde*, fille d'*Albert* Comte de Molu & d'Asbourg, 1. GODEFROI III, qui suit; 2. *Albert* Comte de Molu; & 3. *Hugues*, mort sans lignée.

GODEFROI III mourut l'an 1190, laissant de *Marguerite* de Limbourg, HENRI I, qui suit.

HENRI, I. de ce nom, Duc de Brabant & de Lorraine, mourut en 1235, ayant eu de *Mahaud* de Boulogne ou de Flandre, 1. HENRI II, qui suit; 2. *Marie*, femme de l'Empereur *Othon* IV; & 3. *Alix*, mariée en secondes noces, à *Guillaume* VIII, Comte d'Auvergne. *Voyez* AUVERGNE & BOULOGNE.

HENRI II, mort en 1247, eut de *Marie* de Suéve, 1. HENRI III, qui suit; & 2. HENRI, dit *le Jeune*, qui épousa *Sophie* de Turinge, & fut tige des Landgraves de Hesse d'aujourd'hui.

HENRI III, surnommé *le Débonnaire*, mort en 1260, épousa *Alix* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & de sa premiére femme *Yolande* de Dreux. *Alix* mourut le 23 octobre 1273, & laissa 1. *Henri*, qui se fit Religieux à Saint-Benigne de Dijon, où il fit profession l'an 1269; 2. JEAN I, qui suit; GEOFROI, Seigneur d'Arschot, qui laissa postérité; & 4. *Marie*, deuxiéme femme du Roi *Philippe* III, dit *le Hardi*, mariée en 1274, morte le 12 janvier 1321.

JEAN, I. de ce nom, Duc de Brabant, de Lothier & de Limbourg, Comte de Louvain, &c. surnommé *le Victorieux*, mourut d'une blessure reçue en un Tournoi à Anvers le troisiéme mai 1294, en la 43 année de son âge. Il avoit épousé 1. en 1269, *Marguerite* de France, fille du Roi saint *Louis*, morte en couches vers l'an 1271; 2. en 1273, *Marguerite*, fille de *Gui* Comte de Flandre, dont il eut 1. *Geofroi*, mort jeune; 2. JEAN II, qui suit; 3. *Marguerite*, mariée vers l'an 1291, à *Henri* III, Comte de Luxembourg, puis Empereur, morte en 1311; & 4. *Marie*, seconde femme d'*Amé* V, Comte de Savoye.

JEAN II, surnommé *le Pacifique*, épousa à Westminster le onziéme janvier 1294, *Marguerite* d'Angleterre, fille puinée d'*Edouard* I, & mourut le 27 octobre 1312, laissant JEAN III, qui suit.

JEAN III, épousa en 1314, *Marie* d'Evreux, seconde fille de *Louis* de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois. Ce Duc mourut le cinquiéme octobre 1355, âgé d'environ 59 ans, & fut enterré dans l'Abbaïe de Notre-Dame-de-Villiers, & la Duchesse mourut le 30 octobre 1335. Leurs enfans furent, 1. 2. 3. *Jean, Henri* & *Geofroi*, morts sans postérité; 4. *Jeanne*, morte fort âgée en 1406, sans avoir eu d'enfans de ses deux maris, *Guillaume* de Baviere, II. du nom, Comte de Hainaut, & *Wenceslas* Duc de Luxembourg; 5. MARGUERITE, qui suit; & 6. *Marie*, morte en 1398, sans enfans de *Renaud*, III. du nom, Duc de Gueldre.

MARGUERITE épousa en 1347, Louis III, dit *le Male* ou *Malle*, Comte de Flandre, & mourut en 1368, laissant MARGUERITE qui suit.

MARGUERITE eut par succession le Duché de Brabant, le Comté de Flandre, Malines, Anvers, Nevers, Rethel, la Franche-Comté & l'Artois, &c. Etant veuve de *Philippe*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére branche, elle porta tous ses Etats à PHILIPPE de France, tige de la seconde branche Royale des Ducs de Bourgogne, qu'elle épousa le 19 avril 1369, & mourut d'apoplexie à Arras le 20 mars de l'an 1404, ayant eu de son mariage quatre fils & quatre filles. Le troisiéme des fils fut ANTOINE qui suit.

ANTOINE de Bourgogne, troisiéme des fils de *Marguerite* & de *Philippe* de France, Duc de Brabant, fut tué le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt. Il épousa 1. en 1402, *Jeanne* de Luxembourg, fille unique de *Valeran* III, Comte de Saint-Paul, dont il eut 1. *Jean* IV, mort le 17 avril 1426, sans laisser d'enfans de *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut & de Hollande; & 2. *Philippe*, mort le quatriéme août 1430, sans postérité légitime: 2. le sixiéme juillet 1409, *Elisabeth* de Luxembourg, fille unique de *Jean* Duc de Gorlicie, &c. dont il eut 3. *Guillaume*, mort le dixiéme juillet 1410; & 4. une fille morte en enfance.

PHILIPPE III, dit *le Bon*, recueillit la succession du Duché de Brabant, & le laissa à CHARLES *le Téméraire* son fils, pere de MARIE de Bourgogne, qui le porta dans la Maison d'Autriche par son mariage avec *Maximilien* depuis Empereur. Le Brabant a été fécond en hommes illustres, & a eu un grand nombre de doctes Ecrivains. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Jean-Baptiste-Gramaye, *Antiqu. Brabant. & Hist. Brabant.* Valére André, *Topogr. Belg.* Juttei, *Hist. d'Anvers.* Aubert le Mire. Marchantius. Butkens, &c.

On divise le Duché de Brabant, en Brabant Espagnol aujourd'hui Autrichien, en Brabant Hollandois, & en Brabant Wallon.

***BRABANT ESPAGNOL** ou **AUTRICHIEN** (le) la partie du Brabant qui se trouve entre le Brabant Hollandois au nord, & le Brabant Wallon au sud. Il comprend les Quartiers de Bruxelles, & de Louvain, celui d'Anvers qui porte le nom de Marquisat du Saint Empire, & la Seigneurie de Malines. Ce Marquisat & cette Seigneurie sont comptées dans le nombre des dix-sept Provinces des Païs-Bas.

* **BRABANT HOLLANDOIS** (le) la partie septentrionale du Brabant qui est sous la domination des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il comprend trois contrées qui prennent le nom de leurs capitales, la Mairie de Boisleduc, la Baronnie de Breda, & le Marquisat de Berg-op-Zoom. Il faut ajoûter le païs de Cuyck, dont Grave est la capitale.

BRABANT WALLON (le) *Gallo-Brabantia*, est un petit païs du Duché de Brabant, vers les frontieres du Hainaut & du Namurois, qui comprend une partie des quartiers de Bruxelles & de Louvain, Nivelle, Judoigne, Braine, Giblou ou Gemblours, Perwez ou Perwy, Sombref, Villers, Tilli, Jauche, Genep, Thilnignes, & autres lieux des environs. Aubert le Mire. Baudrand.

BRABEUTE, *Brabeutes*, qui signifie *Arbitre du prix*, étoit parmi les Grecs le nom de celui qui présidoit aux Jeux publics, sur tout aux Jeux sacrez. Cette charge, qui étoit une espéce de Magistrature pour juger de ceux qui remportoient le prix à la course & aux autres exercices, étoit fort considérable, non seulement chez les Grecs, mais aussi parmi les Perses. Les Rois étoient souvent les Brabeutes qui distribuoient eux-mêmes les couronnes aux Vainqueurs, dans les Jeux solemnels qui se faisoient de cinq ans en cinq ans. Nous voyons qu'Agésilaüs pria les Corinthiens de l'établir Juge des Jeux Isthmiques, ainsi que le rapporte Plutarque dans la Vie d'Agésilaüs. Cette qualité de Juge devenoit un titre glorieux dans une famille. Dans la Gréce, au moins tant qu'elle fut libre, on choisissoit les Brabeutes d'entre les plus illustres personnages de toutes les villes de Gréce. C'est ce qui fait que Demosthene, dans sa *troisiéme Philippique*, se déchaîne ouvertement contre Philippe de Macédoine qui présidoit de son chef aux exercices Pythiens, qui étoient proprement les Jeux communs de toute la Gréce, & qui, les jours qu'il n'y pouvoit assister, y envoyoit quelque Officier de sa Cour en sa place. Quand ces Arbitres étoient sur le point d'exercer leur charge, on les faisoit entrer pour quelque tems dans un petit enclos, où on leur faisoit prêter serment qu'ils jugeroient selon les regles de la raison & de la justice. Cette formalité étant achevée, ils en sortoient la couronne sur la tête, couverts d'un habit de pourpre, & tenant une baguette à la main, pour marque de leur pouvoir authentique, & alloient s'asseoir dans un endroit séparé de la foule, & ce lieu s'appelloit *Plethrum*, πλέθρον, & étoit réputé un asyle inviolable. De là, par la Loi de Lycurgue, ils prononçoient avec un pouvoir absolu leurs jugemens, soit pour punir les Athlétes qui auroient fait quelque chose de ridicule ou d'indigne d'un Athléte, soit pour récompenser ceux qui avoient gagné les prix dont ils faisoient une distribution très-équitable, sans avoir aucun égard, ni aux recommandations, ni à la qualité des personnes. Les prix que l'on distribuoit s'appelloient *brabeia*, βραβεῖα, & l'on appelloit ces couronnes *Themisplectes*, θεμιπλεκτος, pour dire que c'étoit *Themis*, c'est-à-dire, la Déesse de la Justice, qui avoit fait & plié ces couronnes de ses propres mains. Le nombre de ces Juges ou Brabeutes n'étoit point fixe: quoiqu'il n'y en avoit qu'un, quelquefois neuf, & souvent sept. Ce mot est Grec, & vient de *Brabeion*, βραβεῖον, celui qui distribue les prix. On les appelloit encore *Athlothetes*, Ἀθλοθέται, Ἐπιστάται. *Voyez* au mot **ATHLETES**. Cette matiere est traitée au long dans Charles Paschalius, * *Coronar. l. 6. ch. 30.*

BRABON, illustre Romain, parent de Jules-César, vint avec lui dans les Gaules, & donna son nom au Brabant, selon l'opinion fabuleuse de quelques Auteurs. Ils disent qu'il y avoit un Géant nommé *Antigone*, sur le bord de l'Escaut, où est maintenant la ville d'Anvers, qu'il se retiroit dans un Fort qu'il y avoit bâti, & qui coupoit la main à ceux qu'il rencontroit aux environs; que Brabon eut affaire à ce Géant, qu'il le terrassa, & que pour lui faire souffrir la peine du talion, il lui coupa la main avant que de le tuer, & la jetta dans l'Escaut; qu'il nomma la forteresse de ce Géant *Hand-Werpen*, c'est-à-dire, *jetter la main*, & le païs *Brabant*, de son nom. Ce récit a tout l'air d'un conte; cependant on montre sur le pont d'Anvers le lieu que l'on dit avoir été la Forteresse de ce Géant, & quelques ossemens d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse, & l'on voit encore dans la ville d'Anvers une statue de marbre qui représente cet illustre Brabon. On fait même deux processions tous les ans, l'une le Dimanche de la Trinité, & l'autre au jour de l'octave de l'Assomption, où l'on porte un grand Colosse, qui est la figure de ce Géant, au dessous duquel on voit cette inscription.

Cerniris immanem hunc immensâ mole Gigantem:
Talem olim, ut fama est, tulit Andoverpa Tyrannum.

Goropius dit que les ossemens que l'on garde, sont des os de baleine, & non pas d'un homme. * Corn. Graphæus, *autrement* Scribonius ou Schryver.

* **BRACAMONTE**, famille d'Espagne qui tire son origine de Mossé Rubin de Bracamonte Amiral de France, qui vint l'an 1367 en Espagne, pour servir sous Henri II, Roi de Castille. Alfonse, fils de Jean de *Bracamonte* fut Maître d'Hôtel du Prince Charles, & fut fait Comte de Peñeranda par Philippe III. Son fils nommé *Gaspard*, Chevalier d'Alcantara, Conseiller d'Etat du Roi Philippe IV, Président des Ordres de Chevalerie, des Indes & d'Italie, Viceroi de Naples, Plénipotentiaire à la paix de Munster, & après la mort de Philippe IV, Régent des Royaumes d'Espagne, mourut à Madrid en 1676, laissant Gregoire Janvier, qui fut Grand Commandeur de l'Ordre de Calatrava & Grand de Castille, qui mourut sans postérité en 1680. La Marquise del Fresno hérita de tous ses biens. Les Vicomtes d'Alverado en Brabant portent aussi le nom de *Bracamonte*, quoiqu'on ignore s'ils descendent des Comtes dont on vient de parler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gossinani, *Hist. Gen. della Spagna*, *p.* 463. Imhof, *des Grands d'Espagne. L'érection de toutes les Terres du Brabant*, *p.* 139.

* **BRACCERO** (Pierre) surnommé *Blandutillus*, de Palerme en Sicile, fut un des beaux Esprits de son tems. Il composa plusieurs agréables piéces de Poësie dans sa Langue maternelle, mais il eut le malheur d'être accablé de procès, qui furent même la cause de sa mort. Comme il lui falloit souvent aller de Palerme à Montréal pour les poursuivre, il fut un jour attaqué dans le grand chemin par ses parties, qui le rouérent de coups, de sorte que peu de jours après il en mourut à Palerme vers l'an 1600. Dans le livre de Joseph Galéanus intitulé *Musa Sicula*, il est fait de lui une honorable mention, & on lui attribue *Canzoni Siciliane*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BRACCIANO, *Bracciaanum*, *Braccianum*, *Brygianum*, & *Arcennum*, petite ville d'Italie dans la province dite le Patrimoine de saint Pierre, est située sur un Lac qui lui donne son nom, & a titre de Duché, qui a appartenu à la Maison des Ursins, & qui a été possédé par Dom Livio Odescalchi, neveu du Pape Innocent XI.

BRACCIANO, est un des plus grands Lacs d'Italie dans le Patrimoine de saint Pierre, qui prend aujourd'hui son nom d'une ville ainsi appellée. On le nommoit autrefois *Sabatinus* ou *Sabatus Lacus*. On dit qu'il y a des isles flottantes qui se rencontrent quelquefois en triangle, & quelquefois en rond; mais jamais en quarré, & c'est selon qu'elles sont agitées par le vent. * Pline, *l.* 2. *ch.* 4. Baudrand.

BRACCIO, illustre Capitaine de la famille de Forte-Bracci, de Perouse en Italie, après avoir fait paroître son courage en plusieurs occasions, fut élu en 1409 Général des Florentins, qui tenoient le parti de Louis II, Duc d'Anjou, contre Ladislas Roi de Naples. En 1414, le Pape Jean XXIII, allant au Concile de Constance, le fit Général de ses troupes, & Gouverneur de Bologne. Ce fut alors que Braccio rétablit les Nobles dans Perouse, d'où ils avoient été chassez par la populace. Il fit ensuite la guerre au Pape Martin V, qui s'accorda avec lui, & l'envoya à Bologne, pour le rendre maître de cette ville qui s'étoit revoltée. Après avoir dompté ces Rebelles, il commanda l'armée de Jeanne II, Reine de Naples & d'Alfonse Roi d'Arragon, contre Louis Duc d'Anjou, & mit en déroute le Général Sforce, qui soutenoit le parti de Louis. Pour récompense, la Reine Jeanne lui donna la Principauté de Capoue, & le fit Grand Connétable du Royaume; mais son ambition lui fit porter les vues jusques sur le Royaume de Naples. Il prit les armes contre la Reine Jeanne, contre Louis Duc d'Anjou, & contre le Général Sforce, qui s'étoit réconcilié avec cette Princesse, & mit le siége devant Aquila; mais il y fut blessé dans un combat, & ayant été fait prisonnier, il ne voulut plus ni parler ni manger, & mourut de déplaisir plutôt que de sa blessure l'an 1424. Il s'étoit rendu maître d'une grande partie de la Marche d'Ancone, de toute l'Ombrie, de plusieurs places de la Toscane, & de quelques unes du Royaume de Naples. * Pompilius Toti, *Elog. di Capit.*

BRACCIOLINI (Pogge). *Cherchez* **POGGE BRACCIOLINI**.

BRACCIOLINI ou **BRANDOLINI** (Jacques) fameux Orateur, qui étoit fils de Pogge Florentin, Auteur d'une Histoire que son fils traduisit en Italien, composa d'autres livres, & eut part à la conjuration des Pazzi contre Julien & Laurent de Medicis. Après en avoir été convaincu, il fut arrêté & pendu à une fenêtre de la maison de ces Chefs des Conjurez l'an 1478. Jacques Bracciolini est différent d'un autre fils de Pogge, que le Pape Léon X aimoit beaucoup, comme nous l'apprend Paul Jove. * Possevin, *Inst. Crux. Pax.* Paul Jove, *in Elog. Pog.* & *l.* 4. *Vita Leonis X*, *p.* 98, *edit. Florent.* 1549.

BRACCIOLINI (François) Poëte Italien assez célébre, connu sous le nom de *Franciscus Bracciolinus ab Apibus*, qui est le nom que le Pape Urbain VIII lui donna, étoit de Pistoye dans la Toscane, & avoit étudié avec Maffeo Barberin, avec lequel son inclination pour la Poësie & pour les Belles Lettres, l'unit très-fortement. Depuis, Barberin ayant été envoyé Nonce en France sous le Pontificat de Clément VIII, engagea Bracciolini à le suivre & à lui servir de Secrétaire. Ce dernier accepta ce parti, dans l'espérance que son patron pourroit devenir Cardinal, & que cette élévation serviroit à sa fortune propre; mais voyant que Clément VIII, étant mort en 1605, sans que ce qu'il avoit esperé fût arrivé, il abandonna le Nonce, & se retira à Pistoye, où il composa une partie des Ouvrages que nous avons de sa façon. Cependant non seulement Barberin fut fait Cardinal, mais il fut encore élû Pape sous le nom d'Urbain VIII, le sixiéme août de l'an 1623, après la mort de Gregoire XV. Alors Bracciolini alla voir le nouveau Pape, & lui présenta un Poëme qu'il avoit composé en Italien, au sujet de son élection, en XXIII livres. Urbain VIII le reçut avec bonté, le combla de biens, le mit auprès du Cardinal de Saint-Onufre son frére, & lui donna le nom de *Bracciolinus ab Apibus*, faisant allusion aux abeilles des armes de la famille de Barberin. Cet Auteur a composé un très-grand nombre de Poëmes Epiques ou Heroïques, de Tragédies, de Comédies, de Pastorales ou Fables bocageres, de Drames irréguliers, de Poësies Lyriques, de Satyres, & quelques piéces burlesques. 1. Parmi les Poëmes Heroïques, l'on met celui de la *Croix reconquise*, qui parut d'abord en XV Chants ou livres, puis en XXXV, en diverses villes de l'Italie, de la France & de quelques autres païs. 2. Celui de la *Bulgarie convertie à la Foi*. 3. Celui de la *Rochelle prise* par le Roi Louis XIII, en XX Chants. 4. Le *Trebolo*, en XX Chants. 5. L'*Endymion*, en IV Chants. 6. La *Saphe*, en IV Chants. 7. La *Conversion de la Magdelaine*, en V Chants. 8. L'*Election du Pape Urbain VIII*, en XXIII livres, ausquels Julien Bracciolini a fait des argumens, & Jules Rospigliosi un Discours. 9. La *Moquerie* ou *Raillerie des Dieux du Paganisme*, Poëme Heroï-Comique, qui a été imprimé fort souvent à Florence, à Venise & ailleurs. 10. Le *Départ & la séparation d'Enée d'avec Didon*. Parmi ses Tragédies, ses Comédies & ses autres piéces dramatiques, on met, 1. *L'Evandre*; 2. *La Penthésilée*; 3. *L'Arpalice*; 4. *Le Montferrat*; 5. *L'Olympie*; 6. *L'Erminie*; 7. *La Thisbé*; 8. *Le saint Julien*; 9. *L'Oisiveté occupée*; 10. *L'Angélique*; 11. *L'Hersilie*; 12. *La Philis*; 13. *L'Oreste*; 14. *Le Tite*; 15. *Le Pré foulé*; 16. *Le Banquet de l'aveugle Ancien*; 17. *La mort de l'Orvietan*; 18. *Le Ba-sino*;

tine, 19. *Le Ravenello*, &c. 3. Ses piéces facétieuses & burlesques sont aussi en assez grand nombre: la principale est *la guerre des Géans*, en deux Chants, plusieurs Sonnets, & la Fable pastorale ou Fable bocagére du *Dédain amoureux*, qui a été traduite en François, en trois Versions différentes, dont celle qui est en vers, est d'Isaac de la Grange. Il a trop fait de piéces en vers, pour être toutes bonnes. Quelques Auteurs Italiens prétendent que le Poëme, dans lequel il a entrepris de railler le Paganisme, & de tourner tous les Dieux en ridicule, est une si belle piéce, qu'on ne trouve rien sur le théatre des Anciens & des Modernes, qui soit plus délicat, plus agréable & mieux entendu. Le Poëme qu'il fit sur l'exaltation d'Urbain VIII. au souverain Pontificat, plut si fort à ce Pape, qu'il ne trouva point de récompense plus glorieuse à donner au Poëte, que le surnom des mouches qui composoient les armes de sa famille: aussi s'est-il appellé depuis ce tems-là *Bracciolini delle api*. Mais de toutes ses compositions, il n'y en a point de plus considérable & qui ait été mieux reçue, que le Poëme de la *Croix reconquise* sous l'Empereur Héraclius, qui au sentiment de quelques-uns, a mérité à son Auteur le troisiéme rang après l'Arioste & le Tasse. On l'accuse d'avoir eu trop d'attachement pour le bien. Après la mort du Pape Urbain VIII, arrivée le 29 juillet 1644, Bracciolini âgé de près de 80 ans, se retira en son païs, & mourut peu de tems après. * Léo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illust. c. 45.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. p. 2. &c.* George Coræus, *Præfat. ad Lector. in libr. de duplici Statu Religionis, apud Leon. Allat. de Apib. Urban. p. 105. 106.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome 8. ou tome 4. partie 2. p. 81. n.* 1454. de l'edit. d'Amsterdam 1725.

BRACELLI (Jacques) natif de Sarzane, dans l'Etat de Gênes, qui vivoit en 1450, & 1460, fut Secretaire de la République de Gênes, & refusa de s'engager en la même qualité avec le Pape Nicolas V, qui étoit aussi natif de Sarzane. On a de lui une Histoire de ce qui s'étoit passé dans la guerre entre les Espagnols & les Génois, depuis l'an 1412, jusqu'à l'an 1444, laquelle Barthelemi Gotla fit imprimer à Rome l'an 1579, & qu'il dédia à Jean-Baptiste Bracelli, petit-fils de Jacques, & Evêque de Sarzane. Jacques Bracelli laissa aussi une petite Description de la Côte de Gênes, à la suite de laquelle se trouve un petit Ouvrage des Hommes Illustres de Gênes, qu'il adresse à Louis de Pise Dominicain. * Foglieta, *in Elog. Genuens.* Augustin Justiniani, *Hist. Gen.* Gesner, *Biblioth.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Paul Jove, *in Elog. Doct. cap. 112.* Gotla, *in Præfat. Hist. Brac.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

BRACHBANT (l'Archidiaconé de) ou de *Burbant*, qu'on appelle aussi *Klein Brabant*, c'est à dire, *le petit Brabant*, petite contrée du Hainaut, située aux confins du Hainault propre & de la Flandre. Ath, Condé & Leuse en sont les lieux principaux. Cet Archidiaconé, qui étoit autrefois une partie du Comté de Valenciennes, avoit plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui. Il comprenoit tout le païs qui est entre l'Escaut, la Haine, la Dyle & le Rupel. Le bourg d'Eenhame, à un quart de lieue d'Oudenarde, en étoit la ville capitale. * Maty, *Dict. Geogr.*

☞ D'autres, & entre autres Baillet dans sa Topographie des Saints, prétendent que le nom de Brachbant, a été celui d'une grande étendue de païs, & que par succession de tems ce nom n'a été depuis en usage que pour marquer le Duché de Brabant.

BRACHBANT, Duché. *Voyez* BRABANT.

BRACHELI (Jean Adolphe) Ecclésiastique de Cologne, qui vivoit au commencement du XVII siécle, composa l'Histoire de son tems, qui comprend particuliérement les guerres d'Allemagne depuis l'an 1618, jusqu'en 1652. Cet Ouvrage est Latin, & Bracheli en ayant fait achever une seconde édition, mourut encore jeune au mois de septembre de l'an 1652. Christian-Adolphe Thulden y a fait une continuation jusqu'en 1660, & Henri Brewer une autre jusqu'en 1671.

BRACHET (Dom Benoît) Supérieur Général des Benédictins de la Congrégation de saint Maur en France, fut élevé dans l'Abbaïe de Fleuri, que l'on nomme plus ordinairement Saint-Benoît-sur-Loire. A l'âge de seize ans, il embrassa la réforme de son Ordre, & fut Sous-prieur de l'Abbaïe de Tiron, & Régent de Philosophie, n'ayant encore que 22 ans. Lorsque les deux Congrégations de Cluni & de saint Maur furent unies, il fut élu Prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, quoiqu'il ne fut pas encore Prêtre, & qu'il n'eût que 25 ans. Ensuite il fut fait Prieur de l'Abbaïe de Saint-Germain des Prez, dont il répara l'église & le monastére. Depuis ce tems-là, il rendit de grands services à l'Eglise & à son Ordre. Louis XIII lui offrit un Evêché qu'il refusa, aussi bien qu'une pension de 12000 livres qu'un Prince lui vouloit faire. Les Cardinaux de Richelieu & de Mazarin le mirent successivement dans leur Conseil pour les affaires ecclésiastiques. Il fut député deux fois à Rome pour le bien de l'Eglise, & pour la réforme de son Ordre. Sa Majesté lui fit l'honneur de le nommer plusieurs fois Commissaire pour des affaires ecclésiastiques, avec des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques & des Conseillers d'Etat; & le Parlement lui donna aussi plus de six fois la même commission. En 1670, le Roi le choisit pour aller recevoir de sa part sur la frontiére de France le Roi Casimir de Pologne; ce qu'il fit d'une maniére qui plut fort à sa Majesté. Il fut élu Général de sa Congrégation au mois d'avril 1672, & mourut dans l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez à Paris le septiéme janvier 1687, âgé de 77 ans. Il étoit de la Maison de BRACHET, illustre par son ancienneté & par ses alliances, qui tire son origine de la ville de Blois, & qui s'est depuis établie à Orleans & à Paris, où elle a produit plusieurs personnes considérables, que les Rois ont choisies principalement pour maintenir leur autorité dans les villes du Royaume durant les guerres civiles. *Catherine* Brachet épousa avant l'an 1437, *Jean* Poton de Saintrailles, Maréchal de France; *Elisabeth* Brachet fut mariée en 1450, à *Géofroy* de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la famille des Ducs de Vivonne & de Mortemar; JEAN Brachet, Seigneur de Pommorand, Sécretaire du Roi, épousa en 1545, une sœur du Président Hennequin. Cette famille s'est divisée en plusieurs branches, sous le nom des Seigneurs de Marolles, de la Bouche, de la Milletiére & de Perusé. JACQUES Brachet, Sécretaire du Cabinet du Roi, & frére du Pére Général qui fait le sujet de cet article, fut Intendant de l'armée d'Italie pendant 25 ans, & mourut au service du Roi l'an 1659. CHARLES Brachet, son second frére, fut aussi Intendant de l'armée de France dans le Luxembourg. * *Mémoires du tems.*

BRACHET (Theophile) Sieur de la Milletiére. *Cherchez* MILLETIERE.

BRACHIALE: c'est ainsi qu'on appelloit dans l'ancienne Eglise les gants cirez que l'Evêque mettoit, lorsqu'il vouloit battiser les Catéchumenes la veille de la fête de Pâques. On s'en servoit afin de ne pas mouiller les ornemens épiscopaux. D'ailleurs les Auteurs du moyen âge se servent de ce mot pour signifier la manche, tant de l'habit des Prêtres que des Laïques. * Schmid, *Lexic. Eccles. p. 97.* Du Frêne, *in Glossario*.

BRACHITES, Secte d'Herétiques qui suivoient dans le troisiéme siécle les erreurs de Manès & des Gnostiques. * Prateole, *au mot* Brachites.

BRACHMANES, Secte de Gymnosophistes ou de Philosophes des Indiens, ont été célébres dans les Ouvrages des Anciens. Ils vivoient en partie dans les bois, où ils consultoient les astres, & s'étudioient à connoître la nature; & en partie dans les villes, pour conseiller les Princes, & apprendre la Morale aux peuples. Ils croyoient que les ames des hommes passoient en celles des brutes, & sur tout des bœufs; ils méprisoient la mort, & faisoient consister leur bonheur à rejetter les biens de la fortune. Il y en a encore aujourd'hui dans les Indes qui portent le même nom, & qui vivent de la même maniére que ces anciens. Les Portugais les nomment *Bramenes*, qui est le nom ancien des Prêtres Indiens. Quelques uns croyent qu'ils ont pris ce nom du Patriarche Abraham, qu'ils appelloient *Brachma*; c'est pourquoi Postel leur donne le nom d'*Abrachmanes*. Ils vivent d'herbes, de légumes & de fruits, s'abstenant de toutes sortes d'animaux; ils n'en peuvent même toucher aucun, sans se rendre immondes, & ils regardent cela comme une impiété. Ils passent la plus grande partie du jour & de la nuit à chanter des hymnes à l'honneur de la Divinité. Ils prient & jeûnent continuellement. La plupart d'entre eux vivent seuls & dans la solitude, n'étant point mariez, & ne possédant aucuns biens. Il n'y a rien qu'ils souhaitent tant que la mort, & ils considérent cette vie comme une chose onéreuse, attendant avec impatience que leur ame se sépare de leur corps. C'est le portrait que Porphyre fait des anciens Brachmanes, dans son livre *De Abstinentia animalium*. Bochart rapporte dans son *Phaleg*, *l. 1. c. 6*, sur la foi d'*Hieroclès* que les Brachmanes s'habilloient d'un lin tiré des pierres, & par la description qu'il en donne on juge aisément qu'il parle de l'*amiante*. *Utuntur veste linea ex lapidibus. Quod quidem texunt mollia sunt lapidum stamina, & membrana, ex quibus panni fiunt, qui neque igne exuruntur, neque aqua expurgantur, sed cum sordes & maculas contraxerunt, in flammam injecti albescunt, & lucidi fiunt.*

Strabon rapporte des choses fort singulieres des Brachmanes de son tems. Ils commençoient de si bonne heure à prendre soin de leurs Ecoliers, qu'ils envoyoient des gens doctes à la mere dès qu'elle avoit conçu. Ces gens doctes faisoient semblant de n'aller là, que pour donner leur bénédiction à la mere & à l'enfant. A mesure que les enfans avançoient en âge, on les faisoit passer par la discipline de differens Maîtres; & quant aux Brachmanes, ils se tenoient hors de la ville dans un bois, & menoient une vie fort rigide; ils couchoient sur des peaux, & ne mangeoient point de viande; ils s'occupoient de beaux discours, & ils communiquoient leur science à ceux qui les vouloient venir écouter; mais il falloit être tellement auditeur, qu'il n'étoit permis ni de parler, ni de cracher: quiconque le faisoit étoit exclus pour ce jour-là. Quand on avoit passé 37 années dans cette société, on pouvoit en sortir, afin de vivre plus à son aise. On avoit alors la liberté de manger des animaux qui ne travaillent pas pour l'homme, & d'épouser plusieurs femmes; mais il n'étoit pas permis de philosopher avec elles; car si elles ne valoient rien, ils craignoient qu'elles ne divulgassent parmi les profanes des choses mysterieuses; & si elles profitoient de leurs leçons, ils craignoient qu'elles ne voulussent plus vivre sous la sujetion de leurs maris. Ils disoient que notre vie doit être considérée comme l'état de la conception, & la mort comme une naissance à la vie véritable & bienheureuse pour ceux qui ont bien philosophé. Voilà pour la Morale. Quant à la Physique, ils étoient en plusieurs choses de même sentiment que les Grecs; ils croyoient que le monde avoit commencé, & qu'il auroit une fin; qu'il étoit rond; & que Dieu qui l'avoit fait & qui le gouvernoit, le pénétroit par tout; que les principes de l'Univers étoient differens les uns des autres; mais que l'eau étoit le principe du monde, & qu'il y avoit une quintessence de laquelle les cieux & les astres étoient formez. Ils bâtissoient aussi des fables comme Platon, touchant l'immortalité de l'ame, les tribunaux de l'enfer, & choses semblables. C'est Strabon qui parle ainsi des plus grandes veritez de la Religion. Le même Historien fait ensuite le recit d'une conversation qu'eut Alexandre *le Grand* avec l'un des fameux Brachmanes, nommé *Calanus*, qui se rioit de la pompe des habits de ce Prince, lui disant que pendant l'âge d'or la nature fournissoit une abondance prodigieuse de toutes choses; mais que Jupiter avoit changé l'état des choses, & avoit contraint les hommes de se procurer une autre espéce d'abondance par les arts, par le travail & par la frugalité; qu'on recommençoit à abuser de cette seconde grace: ce qui donnoit sujet d'appréhender quelque renversement dans le monde.

Les Philosophes Grecs ont quelquefois passé dans les Indes pour consulter les Brachmanes; & on croit même que c'est d'eux que Pythagore avoit reçu le dogme de la métempsycose. Aujourd'hui les Gentils, dits *Banianes*, qui sont dans les Indes, & particuliérement dans

l'Indostan, ont leur Prêtres, qu'ils appellent *Brachmanes* ou *Brachmans*. Ils disent que Dieu, qu'ils nomment *Achari*, ayant déterminé de créer le monde, créa trois Etres très parfaits pour le faire. Le premier fut *Brahma*, qui veut dire, *pénétrant*. Le second, *Beschen*, qui veut dire, *existant en toutes choses*. Et le troisiéme, *Mahaldeu* ou *Mehahdeu* qui veut dire, *Grand Seigneur*. Que par le moyen de *Brahma* il créa le monde, que par le moyen de *Beschen* il le conserve, & que par le moyen de *Mahahdeu*, il le détruira. Ils ajoûtent que ce Brahma publia quatre livres, qu'ils appellent *Bedos*, c'est à dire, *science*; parce qu'ils prétendent que toutes les sciences sont comprises dans ces livres. Le premier s'appelle *Atharbabed*; le second, *Zagerbed*; le troisiéme, *Rekbed*; & le quatriéme, *Samabed*. Ces peuples sont distinguez en quatre Tribus. La premiére, des *Brahmens* ou *Gens de la loi*; la seconde, des *Quetreties* ou *Gens de guerre*; la troisiéme, des *Besons* ou *Marchands*; & la quatriéme, des *Artisans* ou *Laboureurs*, qu'ils appellent *Schudra*. Ils conviennent tous dans une doctrine semblable à celle des Pythagoriciens, au regard de la métempsycose, & en ce qu'ils ne peuvent ni tuer, ni manger aucun animal. Il y en a pourtant quelques uns de la seconde Tribu qui en peuvent manger, pourvu que ce ne soit pas de la vache ou du paon, ausquels ils portent un grand respect.

Cette Secte subsiste encore dans l'Orient, & le P. le Gobien Jésuite nous apprend dans la préface de l'*Hist. de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne*, que la troisiéme Secte qui a cours parmi les Chinois, se peut nommer la Religion des *Brachmanes* ou *Bramènes*, & qu'ils lui donnent eux-mêmes ce nom. Ce sont des Prêtres qui révérent principalement trois choses, le Dieu *Fo*, sa Loi, & les livres, qui contiennent leurs réglemens particuliers: ils assurent que le monde n'est qu'une illusion, un songe, un prestige; & que les corps, pour exister véritablement, doivent cesser d'être en eux-mêmes, & se confondre avec le néant, qui par sa simplicité fait la perfection de tous les êtres. Leur Morale est encore plus outrée que celle de nos Stoïciens; car ils poussent si loin l'apathie ou l'indifférence, à laquelle ils rapportent toute la sainteté, qu'il faut devenir pierre ou statue pour en aquerir la perfection. Non seulement ils enseignent que le Sage ne doit avoir aucune passion, mais qu'il ne lui est pas permis d'avoir même aucun desir; de sorte qu'il doit continuellement s'appliquer à ne vouloir rien, à ne penser à rien, à ne sentir rien, & à bannir si loin de son esprit toute idée de vertu & de sainteté, qu'il n'y ait rien en lui de contraire à la parfaite quiétude de l'ame. C'est, disent-ils, ce profond assoupissement de l'esprit, ce repos de toutes les puissances, cette continuelle suspension des sens, qui fait le bonheur de l'homme. en cet état il n'est plus sujet au changement; il n'y a plus pour lui de *transmigation*, plus de vicissitude, plus de crainte pour l'avenir; parce qu'à proprement parler, il n'est rien; ou si l'on veut qu'il soit encore quelque chose, il est sage, parfait, heureux, & pour dire en un mot, il est Dieu, & parfaitement semblable au Dieu *Fo*. C'est contre cette ridicule doctrine, à laquelle les visions de nos derniers Quiétistes ont tant de ressemblance, que les Philosophes Chinois déployent toute la force de leur éloquence, regardant l'indifférence parfaite comme un monstre dans la Morale & comme le renversement de la société civile.

Le P. Tachard, autre Jésuite, fait voir dans son *Voyage de Siam*, *l.* 4. que les *Brachmanes* ou *Bramines* de Bengale ménent une vie très-austére; qu'ils marchent sur le sable brûlant, les piez nuds & la tête nue, & qu'ils ne vivent que d'herbes. Les *Brachmanes* de l'Indostan ont des livres très-anciens, qu'ils nomment sacrez, & qu'ils prétendent que Dieu donna au grand Prophéte *Brahma*. Ils conservent la Langue en laquelle ces livres ont été écrits, & ils n'en employent point d'autre dans les explications théologiques & philosophiques: ils [illegible]chent par ce moyen à la connoissance du vulgaire, [illegible]yent la métempsycose, & ne mangent point de viande; ils disent que la production du monde consiste en ce que toutes les choses sortirent du sein de Dieu, & que l'Univers périra par le retour de ces mêmes choses à leur premiére origine. Pour exprimer cette opinion, ils se servent de la comparaison d'une araignée, qui après s'être assez divertie à faire sa toile, retire & dévore tout de nouveau les mêmes filets qu'elle avoit mis hors de ses entrailles. Les *Brachmanes* de Siam croyent que les premiers hommes étoient plus grands que ceux d'aujourd'hui, & qu'ils vivoient plusieurs siécles sans aucune maladie; que la terre périra un jour par le feu, & que de sa cendre il en naîtra un autre, où il n'y aura point de mer ni de vicissitude de saisons, mais un printems éternel. Les *Brachmanes* du païs de Coromandel disent qu'il y a tout à la fois plusieurs mondes en divers endroits de l'Univers; & qu'un même monde périt & se renouvelle dans certains periodes de tems; que la terre a commencé par le siécle d'or, & qu'elle périra par le feu. * Tertullien, *Apologet. c.* 42. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapisseries*. Strabon, *l.* 15. Diodore de Sicile, *l.* 2. Quinte-Curce, *l.* 8. Philostrate, *en la Vie d'Apollonius*. Kircher, *China illustr*. Bernier, *Mémoires de l'Empire du Grand-Mogol*. Henri Lord, *Hist. de la Relig. des Banians*, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

BRACIANO. *Cherchez* BRACCIANO.

* BRACKENHEIM, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Duché de Wirtemberg, au sud-sud-ouest de Hailbron, dont elle est éloignée de près de trois lieues.

BRACKLAW ou BRACLAW, en Latin *Braclavia*, ville de Pologne, dans la Basse Podolie, est forte, située sur la riviére de Bog, vers les confins de la Volhinie; mais tout ce païs a été ruiné par les Turcs depuis la prise de Kaminiek. Cette ville donne son nom au Palatinat de Braclaw, petite province de Pologne, & la partie orientale de la Podolie dans la Russie Rouge & en Ukraine, entre le Palatinat de Kiow, la Valachie & le haut de la Podolie. Elle a plusieurs petites places fort peuplées, & divers châteaux, que l'on a fortifiez contre les courses des Tartares, qui sont vers ses frontiéres au levant, selon Starovolski. * Sanson. Baudrand.

BRAKLEY, *Brachleium*, bourg d'Angleterre, dans la contrée septentrionale du Comté de Northampton qu'on nomme *Sutton*, sur les frontiéres du Comté de Buckingham. Il est près de la source de l'Ouse, est composé de deux paroisses, & avoit un Collége, qui est changé maintenant en une Ecole libre, comme on parle en Angleterre. C'étoit autrefois comme une espéce de magazin pour le négoce des laines. Il est gouverné par un Maire & des Aldermans, & est à trois lieues de Northampton, & à deux de Buckingham. * *Dict. Anglois.*

BRACOMOROS, Province du Pérou, qui est du Parlement de *Quito*. On l'appelle autrement *Pacamoros* ou *Pagamores*, quelquefois *Yguarsonga*, & le plus souvent *Juan de Salinas*, à cause que Juan de Salinas de Loyola, quand il en étoit Gouverneur, y fit bâtir quatre villes qu'habitent les Espagnols: dont l'une qu'on appelle *San-Jago de las Montanas*, est dans une région, où il se trouve de l'or si fin, qu'on peut dire qu'il surpasse de beaucoup celui des autres Provinces. Elle a pour limites vers l'Occident les hautes & spacieuses montagnes des Andes. Sa longueur du Levant au Couchant est à peu près de cent lieues, & elle n'en a pas moins de largeur du Septentrion au Midi. L'air en est fort bon, le terroir fertile en toute sorte de fruits. Elle abonde en mines d'or dans lesquelles on trouve des grains de la grosseur d'une graine de concombre ou de courge, & d'un or très pur & très fin. Il y a un or que les Espagnols nomment *oro en polvo*, c'est à dire, un or en poussiére, lequel se trouve dans les riviéres & dans les torrens. * Laet, *l.* 10. *ch.* 17. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

BRAÇOMOROS, peuples. *Voyez* PAÇAMORES.

BRADANO, *Bradanus*, *Brada*, riviére d'Italie dans la Basilicate, a sa source dans l'Apennin, passe près de Cirenza, de Monte-Peloso, de Monte-Scaglioso, &c. & après avoir reçu quelques petites riviéres, se jette dans le Golfe de Tarente, vers la terre d'Otrante, qu'elle sépare de la Basilicate à son embouchure. * Leandre Alberti. Sanson.

* BRADEAS, homme illustre par sa naissance, étoit frére de Regilla femme du Sophiste Herode. Comme il faisoit particuliérement paroître sa noblesse par la richesse de sa chaussure, il donna lieu au Proverbe qui courut depuis, *de porter sa noblesse aux piez*; ce qui se disoit de ceux qui ne savent pas soutenir leur noblesse par leur vertu. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 20. *ch.* 27.

BRADFIELD, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté d'Essex, qu'on nomme *Tressuell*, à trente-neuf milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRADFORD, *Bradfordia*, bourg ou petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à un canton de la partie occidentale du Comté de Wilt, aux confins de ceux de Glocester & de Sommerset, & à deux lieues de la ville de Bath vers le levant, à 85 milles Anglois de Londres. Guillaume III conféra le titre de Comte de Bradford à François Vicomte de Newport, Trésorier de sa maison. * *Dict. Anglois.*

BRADING, bourg d'Angleterre, dans la contrée de East-Médine, dans l'isle de Wight, à 70 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRADNIDGE, bourg d'Angleterre, dans la contrée de la partie orientale du Comté de Devon, qu'on appelle Hetherton, à 123 milles Anglois de Londres. Ce bourg est appellé par d'autres BRADNICH. Sanson dans sa carte de l'Angleterre, & dans celle du Royaume de Westsex, le nomme BRADMUCH. Allard dans sa carte d'Angleterre lui donne le nom de BRADNUICHE. Visscher dans la même carte l'appelle BRADNINCHE. Enfin De Wit dans sa carte des Isles Britanniques a mis BRADMUCH & BRANDNING, l'un tout près de l'autre.

BRADSHAW ou BRADSAUS (Henri) Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, vivoit sur la fin du XV siécle, & n'est mort qu'en 1513. Arnoul Wion s'est trompé, lorsqu'il a écrit que Henri Bradshaw a fleuri vers l'an 1446. Il laissa divers Ouvrages historiques; une Chronique; *De Antiquitate urbis Cestriæ*, &c. qui sont écrits partie en Latin, partie en Anglois. * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*. Balæus, *Cent.* 14. Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *De Histor. Lat.* &c.

BRADSHAW, (Jean) Anglois, qui descendoit d'une ancienne famille noble, fut d'abord Docteur en Droit Coutumier d'Angleterre. Il devint ensuite Président du Tribunal qui s'assembla pour la premiére fois le huitiéme janvier 1649, & qui le 27 du même mois condamna à la mort Charles I, Roi d'Angleterre. Sans entrer ici en matiére sur l'injustice & l'atrocité de cette procédure en général, nous dirons seulement que Bradshaw témoigna envers ce Prince malheureux, une dureté qui auroit été impardonnable, même à l'égard d'un particulier du dernier rang. Comme l'unique but de Bradshaw étoit, que l'Angleterre se gouvernât en République, il s'opposa dans la suite vigoureusement aux desseins d'Olivier Cromwell, lorsque celui-ci commença à exercer un pouvoir plus que Royal. Cromwell exigeant de Bradshaw qu'il se démit de la Charge de Grand Juge de Chester, que le Parlement lui avoit donnée, & qu'il en reçût une autre de ses mains comme Protecteur, Bradshaw refusa hautement de le faire, continuant toûjours ses tournées ordinaires, & prononçant les sentences dans son département. Après la mort de Cromwell, Bradshaw fut élu par la Province de Chester pour en être le représentant dans le Parlement que Richard Cromwel convoqua; & le Parlement suivant le nomma Conseiller d'Etat & Garde du grand Sceau. Peu de jours après il tomba, heureusement pour lui, dans une maladie qui l'enleva avant le rétablissement de Charles II. * Ludlow, *Mémoires*. *The Compleat History of England*, *tome* 3.

BRADWARDIN, (Thomas) Archevêque Anglois de Cantorbéry dans le XIV siécle, qui naquit en 1290, sous Edouard I, près de Bragadin, bourg dans le voisinage d'Hereford, ou selon d'autres, à Hartfeld dans le Comté de Leicester, où ses ancêtres s'étoient établis après avoir quitté Bragadin. Du tems d'Edouard

II,

II, il fut reçu dans le Collége de Merton à Oxford & devint Procureur de l'Université, & même, selon quelques uns, grand Chancelier. Il s'appliqua uniquement alors à la Philosophie d'Aristote & de Platon, & aux Mathématiques. Il donna des preuves de son savoir dans l'Astronomie, dans les *Tabula Astronomica* où il montre les équations, les conjonctions & les oppositions des planétes. Il donna aussi d'autres Traitez de Mathématiques *de Proportionibus Velocitatum; De Arithmetica Speculativa; De Geometria Speculativa*, qui ont tous été imprimez à Paris. Outre plusieurs autres Ouvrages qu'il a faits sur d'autres Sciences, il composa le fameux Ouvrage Théologique intitulé *Causa Dei*, dans lequel il réfute le Pélagianisme, se conformant en tout aux sentimens de saint Augustin. Ce dernier Ouvrage fut si bien reçu, qu'il lui attira l'épithéte de *Doctor profundus*, comme S. Thomas fut appellé *Doctor Angelicus*, & Scot *Doctor subtilis*. Quoique ce livre ne parût qu'en 1618, *in folio*, à Londres, par les soins du savant Henri Saville & par les ordres de G. Abbot Archevêque de Cantorberi, il fut néanmoins cité dans plusieurs Ouvrages imprimez auparavant. Bradwardin fut aussi Professeur en Théologie à Oxford & Chancelier à Londres. Edouard III le choisit pour son Confesseur, à cause de son savoir & de sa conduite réguliére. Il suivit ce Roi dans les guerres de France où il lui fut fort utile. A la fin il fut élu & sacré Archevêque de Cantorberi avec le consentement du Roi & du Pape, & avec un applaudissement universel. Mais avant que son intronisation fût achevée selon toutes les formes requises, il mourut à Lambeth en 1349, dans le mois d'octobre. * Henri Saville, *in Præfat. ad Causam Dei.*

BRAERSIUS ou VEKENSTIL (Henri) Mathématicien, & Imprimeur de Louvain, qui vivoit au commencement du XVI siécle donna divers Ouvrages au public, l'an 1528, *Tabula perpetua longitudinum ac latitudinum planetarum*; l'an 1530, *De compositione & usu æquatorii planetarum*; & l'an 1535, *De compositione & usu quadrantis*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 347, où cet Auteur l'appelle BAERSIUS & non BRAERSIUS.

BRAGA ou BRAGUE, en Latin *Braccara*, *Braga*, *Bracara*, ville de Portugal, avec siége d'Archevêché, est située sur la riviére de Cavago, un peu au dessus de son embouchure, & dans la province d'entre Douro & Minho, à cinq lieues de la mer. Braga a été autrefois dans la Galice, & est une des plus anciennes villes d'Espagne, que Ptolomée nomme *Braccara Augusta*, & l'Itinéraire d'Antonin, *Bragara*. Ausone la met entre les quatre premiéres villes d'Espagne, dans le dénombrement qu'il en fait.

Quaque sinu Pelagi jactat se Bracara dives. Urb. 9. v. 5.

On dit que ce fut le siége des anciens Rois Suéves, & qu'elle étoit fort considérable sous les Goths. Elle l'est encore aujourd'hui par son église, qui a eu d'illustres Prélats. Ils se disent Primats d'Espagne; ce qui vient, de ce que Tolede ayant perdu sa primatie par l'invasion des Mores, Alfonse I. Roi de Léon, lorsqu'il reprit Braga sur ces Infidéles, transféra cette dignité en 740 à son église. Les Archevêques de Braga n'ont joui paisiblement de cette dignité que pendant trois siécles. Alfonse VII s'étant rendu maître de Tolede en 1039, l'Archevêque de cette ville redemanda la primatie; celui de Braga ne voulut pas la lui rendre. On disputa longtems, & on renouvella diverses fois la dispute, particuliérement au Concile de Trente, où D. Barthelemy des Martyrs soutint avec beaucoup de vigueur les droits de son église; mais ni le Concile, ni les Papes n'ont voulu décider. Cependant les Evêques d'Espagne reconnoissent la primatie de Tolede, & les Portugais celle de Braga. Les femmes de cette ville se sont rendues célébres par leur courage, aussi bien que les hommes. L'Histoire nous apprend que dans une bataille entre les Habitans de Braga & ceux de Porto, les femmes de Braga eurent la meilleure part à la victoire. Pour conserver la mémoire d'un événement qui leur étoit si glorieux, les vainqueurs imposérent à ceux de Porto cette loi, qu'à l'avenir aucun d'eux ne pourroit entrer dans les emplois, à moins que d'avoir l'agrément d'une femme de Braga. Le terroir de cette ville est fertile en vin, en blé, en fruits, & riche en troupeaux & gibier. * Nonius, *Hist. Hispan. c.* 51. Mariana, *l. 6. Histor. c.* 15. Garsias Loaisa. *in Not. ad Concil. Lucense.* Vasconcellos. Resendius, *Vie de Dom Barthélemi des Martyrs.* Bernard de Brito, *Monarch. Lusit. &c.* La Neuville, *Hist. de Portugal*, *tome* 1. *p.* 23. *&c.*

CONCILES DE BRAGA.

Le premier fut convoqué environ l'an 408, par Pancracion, Evêque de cette ville, qui condamna, avec neuf autres Prélats, les erreurs des Barbares, lesquels avoient envahi l'Espagne. Bernard de Brito, Baronius & divers Auteurs, parlent de ce Concile, quoique d'autres ne l'ayent pas bien connu. Theodémire, Roi des Goths en Espagne, s'étant converti de l'Arianisme, permit aux Prélats de tenir un Concile à Brachara l'an 563. Il ne s'y trouva que huit Evêques, qui condamnerent les erreurs des Priscillianistes en XVII articles, & qui firent XXII Canons pour le réglement de la Discipline ecclésiastique, du tems du Pape Jean III. Sous Ariamire, en 572, on en assembla un qui contient dix Canons. Celui qu'on met le troisiéme fut tenu l'an 675, pour le même sujet. Les Prélats y firent de saints réglemens pour la Discipline ecclésiastique. * Baronius, *in Annal.* Bernard. de Brito, *tome* 2. *Monarch. Lusit.* Garsias Loaisa. Bini. Le P. Sirmond. Le P. Labbe, *in edit. Concil.*

BRAGADIN ou BRAGADINO (Marc-Antoine) Noble Vénitien, fut Gouverneur de Famagouste, dans l'isle de Cypre en 1570 & 1571. Après avoir défendu cette ville avec un courage invincible, pendant un long siége, où Mustapha, Général de l'armée des Turcs, avoit perdu plus de quatre-vint mille hommes, il se vit contraint, faute de secours, de rendre la ville, à des conditions honorables. Mais Mustapha ne les observa point; & par une perfidie ordinaire à ces Infidéles, il le fit prisonnier avec Astor Baglioni, qui commandoit la garnison, Laurent Tiepoli Magistrat de la ville, & plusieurs autres Officiers. Ces Chrétiens furent cruellement massacrez à la vue de Bragadin, qui fut réservé pour un supplice plus rigoureux. Mustapha lui voulant faire endurer plus d'une mort, lui fit approcher trois fois le cimeterre de la gorge, ce que cet illustre Capitaine regarda toûjours avec intrépidité. On lui coupa le nez & les oreilles, & il fut jetté ensuite les fers aux piez dans le fond d'un cachot, d'où les bourreaux le tirérent après, pour lui faire porter de la terre dans une hotte, & servir ceux qui travailloient au rétablissement des fortifications de Famagouste. Ces bourreaux le forcérent de se courber avec ce pesant fardeau, & de baiser la terre, chaque fois qu'il passoit devant Mustapha, qui faisoit lui-même travailler aux réparations de la place. Pour lui faire souffrir toutes sortes d'indignitez, on l'attacha à l'antenne d'une des galéres, puis on le traîna dans la place publique, où ayant été lié par les mains & par les piez, il fut écorché tout vif le 18 août 1571. La cruauté de ces tourmens n'abatit point son courage, & il mourut constamment, en reprochant à ces Infidéles leur perfidie & leur inhumanité. On trempa dans du sel & du vinaigre, sa peau que Mustapha fit remplir de foin, & attacher au haut de sa capitane, pour en faire parade le long des côtes d'Egypte & de Syrie, & elle fut mise dans l'arcenal de Constantinople. *Antoine* Bragadin son frére la retira; *Marc* Hermolaus, & *Antoine* Bragadin, fils de cet illustre Héros, la firent inhumer en l'église des saints Jean & Paul, l'an 1596. * Gratiani, *Hist. de Cypre.*

* BRAGADINO est le nom d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, qui avec celles de Giustiniani, de Cornaro & de Bembi entre dans le nombre des quatre familles qu'on appelle les quatre Evangélistes. Les ancêtres de la famille de Bragadino ont dès l'an 800 signé leurs noms dans l'acte de la fondation de l'Abbaïe de St. George-Majeur. Elle n'a pas, à la vérité, donné de Doge à la République; mais elle peut se vanter de lui avoir fourni de grands hommes, & en particulier celui qui fait le sujet de l'article précédent.

BRAGANÇA (Dom Francisco de) né à Guimaranès, étoit fils de Dom *Fulgencio* de Bragança, & petit-fils du Duc Dom Jayme, cousin germain du Roi Dom Jean III. Il étudia le Droit Canon en l'Université de Coïmbre, fut Collégial du Collége de saint Paul, Chanoine de la cathédrale d'Evora, Député du Conseil général du saint Office, & de celui de conscience, Conseiller au Conseil du Roi, ou *Dezembargador do Paco*, Commissaire de la Bulle de la Croisade, Visiteur & Réformateur de l'Université de Coïmbre, enfin Conseiller d'Etat. Il fut nommé par le Roi d'Espagne, Patriarche des Indes Orientales, & du Royaume de Portugal; mais inutilement: car les Evêques de Portugal, principalement l'Archevêque de Braga, s'y opposa. Il mourut le 31 janvier 1634, à Coïmbre, où il est enterré dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir dans le couvent des Jésuites. Nous avons un livre de sa façon intitulé *Modo de rezar devotamente as horas canonicas*, qui est la maniére de réciter dévotement les Heures canoniales. * *Memoires de Portugal.*

BRAGANCE & BERGANÇA, en Latin *Brigantia* & *Brigantium*, ville de Portugal. Quelques Auteurs la prennent pour la *Cæliobriga* des Anciens, dans les Asturies, qui est plutôt *Barcellos*. Elle est située sur la petite riviére de Sabor, dans la province de Tra-los-Montes, dans les montagnes, près de la ville de Mirande, & sur les confins de la Galice & du Royaume de Lobie. Cette ville est capitale d'un Duché, où il y a près de cinquante bourgs, & où on a trouvé des mines d'argent. Les Ducs de Bragance sortis des Rois de Portugal, faisoient leur séjour à Villa-Viciosa, & avoient la prérogative, à l'exclusion des Grands d'Espagne, de se pouvoir asseoir en public, sous le [illegible] des Rois d'Espagne. Ils sont en possession de la Couronne depuis [illegible] 1640. *Voyez* les Ancêtres & la postérité de ces Ducs à l'article de PORTUGAL.

BRAGANCE (Barthélemi) Evêque de Vicence. *Cherchez* BARTHELEMI.

BRAGELONGNE, famille considérable dans l'épée & dans la robe, tire son origine, à ce que quelques uns prétendent, de Gelongne, Seigneur de Bray, auteur du nom & de la famille, & Fondateur de la Terre de Bragelongne, que l'on croit être fils puîné de Landry, Comte de Nevers & d'Auxerre, & de Mathilde de Bourgogne-Comté.

Le premier de ce nom, qui s'établit à Paris, fut ADAM de Bragelongne, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Jouy, qui gouverna les Finances d'Isabeau de Baviére & du Duc de Guienne, Dauphin de France, dès l'an 1405. Il fit une fondation à Saint-Remi de Sens l'an 1410, pour le répos des ames d'Adam & de Baudouin de Bragelongne ses péres & ayeux, Ecuyers, Seigneurs dudit lieu & de Jouy. Il fut mis à mort pour la cause du Roi & de l'Etat; comme il paroît par les lettres patentes de Charles VII, registrées en la Chambre des Comptes de Paris. Il eut d'*Agnès* de Chassavoine, 1. MILE'S qui suit; 2. *Charles*, qui fut tenu sur les fonts par le Roi Charles VI, & qui mourut sans enfans; 3. *Marie* Abbesse du Lys près de Melun.

MILE'S, Ecuyer, Seigneur de Jouy, épousa *Jeanne* Marquiére, niéce du premier Maître d'Hôtel d'Isabeau de Baviére. Par arrêt du Parlement de Paris de l'an 1437, il entra dans l'Hôtel de son pére *Adam* de Bragelongne, situé rue du Roi de Sicile, qui avoit été confisqué par les Anglois, & donné à Jean le Duc. Milès eut de sa femme six enfans, entre autres PIERRE qui suit.

PIERRE de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Jouy, qui épousa *Marie* de Soissons, qui lui apporta en mariage la Terre de Brassy, pour laquelle & pour la Terre de Jouy, il rendit foi & hommage l'an 1476, au Comte du Lude, à cause de sa Seigneurie de Courtenay. Il eut trois enfans, 1. THOMAS qui suit; 2. *Henri*, qui comparut à l'Arriéreban en 1515, pour les guerres d'Italie; & 3. *Jean*, Chanoine de Sens.

I. THOMAS de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Brassy

Braffy & de Rizey, établit sa demeure à Paris, & y épousa 1. *Thomasse* Seguier: 2. *Marie* Favier. Ses enfans du premier lit furent 1. MARTIN qui suit; 2. *Savinien*, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Rizey & de Braffy, qui comparut à la rédaction de la Coutume de Sens l'an 1555, au rang de la Noblesse, & mourut sans enfans; & 3. *Genevieve*, de Bragelongne, mariée à *Claude* le Sueur. Du second lit sortirent 4. THOMAS de Bragelongne, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, mort en 1570, qui épousa *Magdelaine* Kervert, & en eut CLAUDE de Bragelongne, Conseiller au Parlement, qui épousa en 1566, *Catherine* Hurault, fille de *Charles*, Seigneur de Montmagny, Guyencourt, &c. Maître des requêtes de l'Hôtel du Roi, & en eut *Jérôme* de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de la Selle, Lieutenant & Mestre de camp Général de la Cavalerie légere de France, mort sans alliance; *Claire*, mariée à *Etienne* de Nicey, Comte de Romilly; & *Marguerite* de Bragelongne, alliée à *Philippe*, Marquis de Marle près de Laon. Les autres enfans de THOMAS de Bragelongne, Lieutenant-Criminel, furent 5. *Magdelaine*, femme de *Claude* Gelée, Lieutenant-Criminel du Châtelet après son beau-pere; 6. autre *Magdelaine*, mariée à *Jérôme* de Montholon; 7. *Claude*, alliée à *Jean* Château, Maître des Comptes; & 8. *Léon* de Bragelongne, Seigneur des Caves, Conseiller au Parlement, qui épousa *Eléonore* de la Grange-Trianon, dont il eut *Marie* de Bragelongne, mariée à *Claude* Bouthillier, Secretaire d'Etat, Surintendant des Finances, Commandeur des Ordres du Roi; & deux filles Religieuses à Notre-Dame de Troyes.

II. MARTIN de Bragelongne fut successivement Conseiller au Châtelet en 1541, Lieutenant-Particulier, Civil & Criminel au même Châtelet en 1554. Prevôt des Marchands en 1558, & mourut le 27 avril 1569, âgé de soixante-quatorze ans. Il avoit épousé *Marguerite* Chênard, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. JÉROME, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 3. THOMAS, 4. 5. 6. MARTIN, NICOLAS & JACQUES de Bragelongne, *qui ont fait aussi des branches, qui seront mentionnées cy-après*; 7. *Catherine*, mariée à *Jacques* Rapoil, Seigneur de Varaste, Conseiller au Châtelet; 8. *Anne*, femme de *Claude* Castellet Seigneur de la Vanne, &c. Doyen de la Cour des Aides; 9. *Magdelaine*, Religieuse aux Filles-Dieu; 10. *Marie* de Bragelongne, alliée à *Claude* de Lyonne, Seigneur de Coeilly & de Servon.

III. JEAN de Bragelongne, Seigneur de Villejuif près de Paris, Lieutenant-Particulier au Châtelet, épousa *Claude* Parent, dont il eut 1. JÉRÔME qui suit; 2. *Marguerite*, femme de *Louis* Fromont, Ecuyer, Seigneur de Guérinot, Controleur general des Ligues-Suisses & des Grisons; & 3. *Martin* de Bragelongne, Receveur Général des Finances à Caën, qui de *Claude* Polart, laissa *Claude*, mort sans postérité en 1634; *Louis*, Chanoine de l'église de Paris, mort en 1682; *Jean*, Docteur de la Maison de Sorbonne, & Chanoine de Paris, mort en 1653; *Bernardin* Jésuite, mort en 1670; *Martin*, Ecuyer Sieur de Saint-Martin, mort sans alliance; & *Marguerite* de Bragelongne, mariée à *N.* des Fossez, Chevalier, Seigneur de Coyolles.

IV. JÉRÔME de Bragelongne, Receveur général des Finances à Caën, épousa 1. *Jeanne* Odeau: 2. *Anne* Charpentier. Du premier lit sortit 1. un fils unique nommé *Jérôme*, Seigneur de Bermond, qui épousa en 1638, *Marie* Chênard, & mourut sans postérité en 1659. Et du second lit vinrent 2. *Claude*, Seigneur de Vignolles, Thrésorier général de l'Artillerie, mort sans postérité; & 3. *Anne* de Bragelongne, mariée à *Jacques* Cottereau, Chevalier, Seigneur de Villejuif, Maître d'Hôtel du Roi.

SECONDE BRANCHE.

III. JÉRÔME de Bragelongne, second fils de MARTIN de Bragelongne, Prévôt des Marchands, & de *Marguerite* Chênard, fut Sécretaire du Roi, & Thrésorier général de l'Extraordinaire des guerres. Il épousa en 1565, *Marie* Goyet, fille de *François* Goyet, Avocat du Roi au Châtelet, & de *Marie* Gron, dont il eut, outre sept enfans morts jeunes, 8. JÉRÔME qui suit; 9. *Martin*, Seigneur de la Forgerie, Thrésorier de la Gendarmerie de France, mort sans alliance en 1665, âgé de quatre-vint-cinq ans; 10. *Marie*, femme de *Philippe* de Vigny, Secretaire du Roi; 11. *Magdelaine*, mariée 1. à *Gaspard* de Cheissé, Conseiller au Parlement: 2. à *Martin* de Mauvoy; 12. *Barbe*, femme de *Jean* de Baugy, Seigneur de Lédéville; & 13. *Pierre* de Bragelongne, Sécretaire du Roi, Thrésorier de France à Châlon, puis Thrésorier général de l'Extraordinaire des guerres, mort en 1656, âgé de quatre-vint-quatre ans, laissant de *Marthe* Charon, fille de *Jean*, Thrésorier général de l'Extraordinaire des guerres, *Jean* de Bragelongne, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conseil, Maître des Requêtes, & Intendant de la Généralité d'Orléans, qui se retira aux Indes, où il s'étoit rendu maître d'une isle, & de cinq vaisseaux qu'il perdit avec la vie dans le naufrage qu'il fit à trois lieues de la Rochelle, lors de son second embarquement, sans laisser de postérité de *Marie* le Gros, Demoiselle d'Anjou; *Pierre* de Bragelongne, Chanoine de Meaux, mort en 1687; *Jérôme*, Religieux à Saint-Denys en France; & *Magdelaine* de Bragelongne, femme de *Jean* du Tillet, Seigneur de Goussainville, &c. Conseiller au Parlement, morte en juin 1649.

IV. JÉRÔME de Bragelongne, Seigneur des Tournelles, Correcteur des Comptes, puis Thrésorier Général de l'Ordinaire des guerres, & Conseiller d'Etat, mourut le 14 fevrier 1678. Il avoit épousé en 1602, *Marie* de Saint-Chéron, fille de *Charles*, Seigneur d'Ouville, Sécretaire du Roi, & de *Susanne* le Prevôt, morte le 17 janvier 1671, dont il eut 1. *Charles* de Bragelongne, Conseiller au Grand Conseil, mort à l'age de trente-quatre ans, qui laissa d'*Adrienne* Oudet, *Louis*, Conseiller au Grand Conseil, mort sans postérité; *François*, Enseigne au régiment des Gardes, tué au siége d'Arras en 1640; & *Pierre*, mort jeune; 2. PIERRE qui suit; & 3. *Louis* de Bragelongne, Lieutenant au régiment des Gardes, dans la compagnie de M. de Cinq-Mars, après la mort duquel il quitta le service, fut Thrésorier Général de l'Ordinaire des guerres, & mourut en décembre 1667, sans laisser de postérité d'*Anne* Galland, morte en décembre 1654.

V. PIERRE de Bragelongne, Thrésorier Général de l'Ordinaire des guerres par la démission de son pere, mourut en 1643, à l'âge de trente-sept ans. Il avoit épousé en 1639, *Claude* de la Cour, morte en mars 1666, fille de *Pierre* de la Cour, Thrésorier provincial de l'Extraordinaire des guerres en la Généralité de Lyon, & de *Claude* Thibaut, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. *Nicolas* de Bragelongne, Thrésorier de France à Paris, mort le neuvième janvier 1720, ayant eu d'*Elisabeth-Marguerite* Plâtrier de la Croix, morte le 24 octobre 1722, deux fils; & *Elisabeth-Marguerite* de Bragelongne, alliée à *Marie-François* Guillemeau de Freval, Seigneur de Saint-Souplet, Conseiller au Châtelet; morte le deuxième novembre 1718.

VI. PIERRE de Bragelongne, fut reçu en 1682, Président aux Enquêtes du Parlement de Bretagne, & mourut honoraire le huitième décembre 1717. Il épousa le 29 décembre 1687, *Marie* de Gaumont, fille d'*André*, Seigneur du Saussay, Conseiller d'Etat, & de *Catherine* du Chêne, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE-CAMILLE, qui suit; & 2. *Marie-Catherine* de Bragelongne, mariée en 1709, à *Michel* Chauvin, Conseiller au Parlement, morte le septième janvier 1711.

VII. JEAN-BAPTISTE-CAMILLE de Bragelongne, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement en août 1718, a épousé la même année *N.* Guillois.

TROISIEME BRANCHE.

III. THOMAS de Bragelongne, troisiéme fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut Thrésorier de France à Bourges, puis à Paris, dont il devint l'ancien Président, & mourut le premier mai 1615, âgé de soixante-quinze ans. Il avoit épousé *Marie* Lalmand, fille de *Jean* Lalmand, second Président au Parlement de Rouen, & de *Liesse* Feu, fille de *Jean* Feu, Sénateur de Milan, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Catherine* de l'Aubépine, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes, 10. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; 11. *Nicolas*, Seigneur de la Touche, Contrôleur Général des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort sans postérité de *Chrétienne* le Court, laquelle se remaria à *Louis* le Tonnelier-Breteuil, Seigneur de Boissettes, Contrôleur Général des Finances, & Conseiller d'Etat, & mourut le 30 août 1707, âgée de quatre-vint-neuf ans; 12. *Marie* de Bragelongne, femme de *Nicolas* Hannapie, Seigneur d'Amoy & d'Antonville, Thrésorier de France à Orleans; & 13. *Thomas* de Bragelongne, Baron de Sourdiere, Seigneur de Villeneuve & de Saint-Germain, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, mort en 1649, laissant, entre autres enfans, d'*Isabeau* de Pigum, *Nicolas* de Bragelongne mort, ne laissant que des filles de *Françoise* Durand.

IV. JEAN-FRANÇOIS de Bragelongne, Seigneur de la Neufville, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1603, & mourut en 1631, laissant d'*Anne* Leschassier, fille de *Louis*, Sécretaire du Roi, & de *Denyse* Breuillet, 1. THOMAS, qui suit; & 2. 3. 4. trois autres enfans morts jeunes.

V. THOMAS de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, d'Issy, de Pourpry, de petit Tignonville, & de la Magdelaine près de Chartres, fut reçu Conseiller au Parlement en 1637, puis Président aux Enquêtes du même Parlement, premier Président au Parlement de Metz en 1674, & Chef de la Chambre Royale établie en conséquence du traité de paix de Numégue, & mourut le quatrième mars 1680, âgé de 67 ans. Son corps fut inhumé en la cathédrale de Metz, & son cœur fut apporté à Saint-Paul à Paris, où est le tombeau de sa famille. Il avoit épousé le cinquième fevrier 1642, *Marie* Hector de Marle, fille de *Christophle* Hector de Marle, Seigneur de Versigny, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie* Colbert de Saint-Fouange, morte le 24 octobre 1705, âgée de 84 ans, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes, 10. CHRISTOPHLE-FRANÇOIS, qui suit; 11. *Louise*, femme de *Pierre* Gruyn de Vallegrand, Seigneur de la Selle, de Saint-Cire, &c. Conseiller au Grand Conseil; 12. *Nicolas*, Comte & Doyen de Saint-Julien de Brioude; 13. *Marie-Magdelaine*, mariée en avril 1672, à *Aimé* Solu, Sécretaire du Roi, morte le 25 octobre de la même année; 14. *Geofroi-Dominique*, Vicomte d'Edville, &c. Maître des Requêtes, mort le 21 septembre 1717, qui épousa *Aimée* d'Epinoy de Lonny, fille d'*André* d'Epinoy, Chevalier, Seigneur de Lonny, Conseiller au Parlement de Metz, & de *Louise* Boutet, dont vint une fille unique, morte jeune; 15. *Etienne*, destiné Chevalier de Malthe, qui fut fait prisonnier à la bataille de Tréves à l'âge de 15 ans, à qui après la bataille de Walcourt, le Roi donna une compagnie dans son régiment des Gardes, le nommant ensuite Inspecteur d'Infanterie, Major-Général, & Brigadier de ses armées, mort le premier fevrier 1714, après avoir épousé *Marie* Hector de Marle sa cousine germaine, fille de *Bernard* Hector de Marle, Seigneur de Versigny, Maître des Requêtes, & de *Claude* Hector de Marle; 16. *Thomas*, Docteur en Théologie en la Faculté de Paris, Comte honoraire de l'église de Brioude, Doyen de Senlis, puis Chanoine de l'église de Paris, mort le dixiéme juillet 1722; 17. *Charles* de Bragelongne Colonel d'un régiment de Dragons, tué au combat de Luzzara le 15 août 1702, laissant deux fils de *Jeanne-Françoise* de Bragelongne sa cousine; & 18. *Pierre* de Bragelongne, Seigneur de Launay, Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, qui a épousé *Marie-Genevieve* Boucher, fille du Président, dont il a un fils & une fille.

VI. CHRISTOPHLE-FRANÇOIS de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, d'Issy, de Pourpry, &c. Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement, mort le 19 fevrier 1721, âgé de 75 ans, épousa 1. *Marie* Chaillou, dont il a eu 1. *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelongne, seconde femme de *Nicolas-Pierre* Camus de Pontcarré, premier Président au Parlement de Rouen, morte en juin 1705;

2. *Char-*

2. *Charlotte* Pinette de Charmois, fille de *Jacques* Pinette de Charmois, Maître des Comptes, morte le 22 février 1711, dont il eut 2. *Joseph-Nicolas*, 3. *François-Dominique*, jumeau de *Joseph-Nicolas*, né le 20 janvier 1685, qui avant que d'avoir fait ses vœux de Chevalier de Malthe, & après avoir fait ses caravannes, épousa le 29 septembre 1716, *Marie-Anne* de Barville, fille de N. Seigneur de Puiselet, Commandant du régiment Royal d'artillerie, Brigadier des armées du Roi, & de N. de Goilleiot, & mourut le 20 août 1719, & sa veuve le 21 février 1720, ayant eu *N.* mort en naissant; *Achilles-Jean*, né le 27 janvier 1719, & *Christophle*, né le 12 février 1720. Les autres enfans de *Christophle-François* sont, 4. *Christophle-Bernard*, Chanoine & Comte de Brioude; 5. *Geneviève*, née en 1681, mariée à *Alexandre* Aubry, Seigneur d'Armenville; & 6. *Marie-Louise* de Bragelongne, née le premier juin 1691, Religieuse Ursuline de Sainte-Avoye à Paris.

QUATRIEME BRANCHE.

III. MARTIN de Bragelongne, Seigneur de Charonne près de Paris, quatrième fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut reçu Conseiller au Parlement en 1570, & 16 ans après Président en la première des Enquêtes, puis Prevôt des Marchands en 1602, Conseiller d'Etat en 1616, & mourut en 1623 âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Catherine* d'Abra de Raconis, fille de *Gallois* Seigneur de Raconis, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie, & d'*Anne* Midorge, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. PIERRE, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frère aîné*; 3. *Emeri*, Doyen de saint Martin de Tours, puis Evêque de Luçon, mort en 1645; 4. *Antoine*, Chanoine Régulier de saint Victor; 5. *Martin*, qui fut destiné à l'Eglise, son père lui ayant obtenu l'Abbaïe des Vertus & le Doyenné de Saint-Martin de Tours; mais qui ayant changé de dessein, fut Seigneur de Reuvillon, & épousa *Julienne* de Kossure, belle-mère de son frère aîné, dont il eut pour fils unique, *Claude* de Bragelongne, tué à Kimpercorentin en 1643, à l'âge de 22 ans; 6. ROBERT, qui a fait la branche, *rapportée après celle de ses aînez*; 7. *Anne*, femme de *Jean* le Nain, Seigneur de Beaumont, mort Sous-Doyen du Parlement; & 8. *Marie* de Bragelongne, femme de *Pierre* de Vernon, Thrésorier de France à Orléans.

IV. CLAUDE de Bragelongne, fut reçu Conseiller au Parlement en 1596, & reçu en survivance de la charge de Président ès Enquêtes en 1600, puis s'établit en Bretagne, où il avoit épousé *Marguerite* du Drénel, fille unique de N. du Drénel, & de *Julienne* de Kossure, dont il eut 1. *Julienne* de Bragelongne, femme de *Jean-Claude* le Jacobin de Kerempret, Conseiller au Parlement de Bretagne; & 5. *Marie* de Bragelongne, alliée à N. du Frênay, Baron de Faouet, Conseiller au même Parlement.

IV. PIERRE, second fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Catherine* d'Abra de Raconis, fut Seigneur des Ouches, Thrésorier de France à Orléans en 1607, & Contrôleur général de la Maison de la Reine Marie de Médicis en 1616, & mourut le 21 décembre 1621, laissant de *Marguerite* de la Bruyere, fille de N. de la Bruyere, Sécretaire du Roi, & Thrésorier de l'argenterie, 1. *Martin* de Bragelongne, Chanoine de Luçon, mort en 1630, à l'âge de 22 ans; 2. EMERI, qui suit; 3. *Marie*, Religieuse au Pont-aux-Dames; 4. *Marguerite*, Religieuse à la Vicille; & 5. *Claude* de Bragelongne, mariée à *Jean* Amaury, Thrésorier de France à Paris, mort en juillet 1692.

V. EMERI de Bragelongne, Seigneur des Ouches, mourut le 31 janvier 1704. Il avoit épousé le 21 février 1664, *Geneviève* de Bignons, fille de *Jacques* de Bignons, morte le 25 mai 1698, dont il eut 1. *Emeri*; 2. *Adam*; & 3. *Charles* de Bragelongne, reçu Chevalier de Malthe en 1677, puis Brigadier d'armée, qui a commandé les Gardes du Corps de la Reine d'Espagne, & a été tué en une rencontre au passage de la Ségre en Espagne, à la tête de 2000 chevaux.

IV. ROBERT de Bragelongne, sixième fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Catherine* Abra de Raconis, fut Seigneur de la Charbonnerie, Commandeur de Fontenay-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Grand-Maître des Eaux & Forêts des apanages de Gaston de France, Duc d'Orléans, & épousa *Marguerite* de Corneil, dont il eut 1. ROBERT, qui suit; 2. *Emeric*, Abbé de Notre-Dame de Morcilles; 3. 4. 5. *Louis*, *Pierre* & *Jean-Baptiste-Gaston*, morts jeunes; & 6. *Pierre* de Bragelongne, Chevalier de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, qui de *Henriette* de Morienne, morte en juin 1690, a eu trois enfans, morts jeunes.

V. ROBERT de Bragelongne, Commandeur de Fontenay-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, après son père, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, mourut en avril 1684, ayant été marié trois fois, 1. à *Marie* de Sève, fille de *Jean-Jacques* de Sève, Maître des Requêtes, & de *Geneviève* Poncet; 2. à *Marguerite* de Broc, fille de N. de Broc, Seigneur des Mors, & de *Marguerite* du Hamel; 3. à *Louise* de Machault, fille de *N.* de Machault, Seigneur de Tanqueux, &c. & de *Marguerite* d'Epinay. Du premier lit vinrent 1. 2. *Robert* & *Christophle*, morts jeunes; & 3. *Geneviève-Marie* de Bragelongne, mariée le 15 octobre 1687, à *Claude-Antoine* de Fours, Marquis de Gussigny. Du second lit vint 4. *Léon*, élevé Page de la Chambre du Roi: & du troisième sortit 5. *Charles-Pierre-François* de Bragelongne, mort jeune.

CINQUIEME BRANCHE.

III. NICOLAS de Bragelongne, cinquième fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut Seigneur de Villevenard, de Logne, &c. & fut reçu Conseiller au Châtelet en 1586, puis au Parlement en 1604, & mourut en 1617, laissant de *Marie* de Villecoq sa femme, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Nicolas*, tué sans avoir été marié; 3. *George*, mort jeune; & 4. *Magdelaine* de Bragelongne, morte fort âgée sans alliance.

IV. CHARLES de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de Villevenard, Commissaire ordinaire des guerres à la conduite générale de la cavalerie, épousa en 1623, *Magdelaine* Allesine, morte en septembre 1693, dont il eut, outre dix enfans morts jeunes, 11. CHARLES, qui suit, 12. 13. *Jean* & *Pierre*, Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève; 14. *Marie-Magdelaine*, mariée à *Nicolas* le Lièvre, Seigneur de Chaurigny & de la Court; & 15. *Anne* de Bragelongne, Ursuline à Mantes.

V. CHARLES de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de Montchâville, Commissaire ordinaire des guerres à la conduite générale de la cavalerie, est mort en son château de Pourvied, en réputation d'un très-habile Ingénieur, laissant de *Magdelaine* de Vigny, fille d'*Etienne* de Vigny, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans & du païs Blaisois, & de *Magdelaine* de la Fond, ETIENNE, qui suit; N. de Bragelongne fille, & plusieurs enfans morts jeunes.

VI. ETIENNE de Bragelongne, Capitaine d'infanterie.

SIXIEME BRANCHE.

III. JACQUES de Bragelongne, sixième fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & mourut en 1613, âgé de 63 ans. Il avoit épousé *Barbe* Robert, dont il eut 1. *Jacques*, Thrésorier de France à Moulins, mort sans laisser postérité de *Claude* Infelin; 2. JÉRÔME, qui suit; 3. *Balthasar*, Grand-Prieur de Saint-Denys en France; 4. *Catherine*, femme d'*Antoine* le Fèvre, Seigneur de Guibermenil, Thrésorier de France à Amiens; 5. *Anne*, mariée à *Charles* Piedefer, Seigneur de Lombigni; 6. *Marie*, Religieuse au Pont-aux-Dames; & 7. *Claude* de Bragelongne, Ecuyer, Sieur de Bourignon, Intendant des vivres des camps & armées du Roi, qui se fit Prêtre après la mort de sa femme, nommée N. Godefroy, dont il eut *Robert*, Capitaine au régiment de Vervins, mort sans enfans; autre *Robert*, Capitaine & Conseiller au Conseil souverain de la Guadeloupe, où il a pris femme, d'où sont venus des enfans; *Claude*, Seigneur de Cramilly, Capitaine d'infanterie au régiment d'Espagni, mort sans enfans; autre *Claude*, Seigneur de Soniac, Capitaine d'infanterie, mort sur mer sans alliance; *François*, Seigneur d'Hainville, Capitaine des Gardes du Corps du Prince d'Olmbruck en Allemagne, où il a pris femme, & où il est établi; *Pierre*, qui sortit jeune de la maison de son père, & dont on n'a eu depuis aucunes nouvelles; *Louise*, mariée à N. de la Fond, Maître des Eaux & Forêts d'Alençon; & *Anne* de Bragelongne, morte sans alliance à l'âge de 30 ans.

IV. JÉRÔME de Bragelongne, mort Doyen des Conseillers de la Cour des Aides en 1698, âgé de 70 ans, fut marié trois fois, 1. en 1618, à *Magdelaine* Ladvocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marie* du Hamel; 2. à *Marie* Gouyon; 3. à *Marie* Maret. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernières femmes. Ceux du premier lit furent, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine*, Chanoine Régulier de sainte Geneviève, Prieur de Granville; 3. *Jérôme*, Seigneur de Guibermenil, Conseiller au Parlement de Metz, puis de la Cour des Aides de Paris, mort le cinquième juin 1698, âgé de 75 ans, après avoir épousé, 1. *Geneviève* Boucher, fille de *Guillaume* Boucher, Greffier en chef de la Cour des Aides, & de *Marie* de Compans, morte en mars 1682; 2. *Marguerite* Bouchet, morte le 24 juillet 1697, ayant eu pour fils unique du premier lit, *Honoré* de Bragelongne, mort en mai 1680, à l'âge de dix-huit ans; 4. *Honoré*, Enseigne des Gardes de Gaston de France, Duc d'Orléans, tué à l'âge de [illegible] sans alliance; 5. *Etienne*, Chanoine Régulier de sainte Geneviève; 6. [illegible], femme de *N.* de Ribandon, Thrésorier de France à Soissons; 7. *Anne*, Abbesse de Longchamp; 8. 9. 10. *Magdelaine*, *Claude* & *Marguerite*, Religieuses au Pont-aux-Dames; 11. *Charlotte*, Ursuline à Pontoise; & 12. *François* de Bragelongne, Seigneur de Hautefeuille, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort le 22 juillet 1703, âgé de 77 ans, qui de *Marie* Boucher, morte le 28 octobre 1700, fille de *Jean* Boucher, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Brun, a eu entre autres enfans, *Marie-Anne* de Bragelongne, alliée, 1. en mai 1695, à *Jacques* Clérel de Rampen, Chevalier, Seigneur de Lignerolle, Ecuyer ordinaire du Roi: 2. en février 1704, à *Augustin* le Conte, Conseiller en la Cour des Aides, frère de Messire Nicolas le Conte, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Criminel de la ville, Prevôté & Vicomté de Paris.

V. JACQUES de Bragelongne, Intendant de la Maison de Gaston de France, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux deniers, mourut en 1679. Il avoit épousé *Marie* de Saint-Mesmin, dont il eut 1. *Jérôme*, Docteur en Droit Canon, Prieur de Saint-Sauveur des Landes-lès-Fougères en Bretagne; 2. *Claude*; 3. *Jean-Jacques*; 4. *Aimé-Jérôme*; 5. *Philippe*, Chanoine Régulier de sainte Geneviève; 6. *Pierre-Robert*, mort en mars 1683; 7. 8. 9. *Nicolas*, *Louis-Melchior* & *Antoine*, morts jeunes; 10. 11. *Marie-Magdelaine* & *Marie-Anne*, Religieuses à Longchamp; 12. *Marie-Marthe*, femme d'*Alexandre* de Lattaignant, Conseiller au Parlement; & 13. *Marthe-Louise* de Bragelongne, Religieuse à l'Amour-Dieu en Champagne. * *Voyez Discours généalogique de la Maison de Bragelongne, imprimé à Paris en 1689.*

BRAGOSE ou de BIAGOLE (Guillaume) Cardinal, Evêque de Vabres, François, natif du diocèse de Mende en Gévaudan, posséda parfaitement la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il professa assez long-tems à Toulouse, puis fut nommé à l'Evêché de Vabres, après Bertrand de Paberac ou Pébrac. Il fut créé Cardinal par le Pape Innocent VI, le 17 septembre de l'an 1361, puis Grand Pénitencier de l'Eglise. Il accompagna depuis le Pape Urbain V à Rome, & y mourut le onzième novembre 1367. On lui attribue quelques Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Onuphrius, *in Urbano V.* Bosquet, *in Innocentio VI. & Urbano V.*

Frizon, *Gall. Purpur.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BRAGUE. *Cherchez* BRAGA.

BRAHÉ est le nom d'une des plus illustres familles du Royaume de Suède, & tire son origine d'ANDRÉ *de Molasmmer*, qui par son pére étoit parent de Suercher II, Roi de Suède, qui régnoit en 1138. Son fils PIERRE-ANDRÉ, fut Sénéchal de l'Uplande, & avoit la première voix dans l'élection d'un Roi. Il eut pour fils, 1. BIRGER-PETRI de Finstadt, Sénéchal d'Uplande qui de sa femme *Ingeburge*, fille de *Benoit* Magnus d'Ulfasa, frère du Duc & Gouverneur du Royaume de Suède, eut WALDEMAR & MAGNUS LADISLAS; 2. Ste BRIGITTE, femme d'*Ulphon* Gudmar Duc d'Ulfasa, morte en 1373; 3. ISRAEL-BIRGER, Conseiller d'Etat, Sénéchal d'Uplande, & désigné Roi dans la suite, mort à Riga en 1363, & enterré à Upsal. Ses enfans furent, 1. HÉLÉNE mariée à *Charles* de Tossa, & dont la fille MARGUERITE épousa *Canut* Bonde, & dans la suite *Steuon* Turon, duquel GUSTAVE Roi de Suède descendoit au troisiéme degré; 2. RAMBURGE; 3. PIERRE-ISRAEL qui vivoit hors du païs avec le Roi Magnus Smuk & qui eut deux fils, sçavoir LAURENT-PETRI & MAGNUS-PETRI d'*Eda* qui alla à Rome & fit en sorte que Ste Brigitte fut canonisée. Il eut pour fils MAGNUS-LAURENT qui de sa femme *Jeanne*, fille de *Trochile* Brahé, eut PIERRE-MAGNUS *de Tarna*, qui prit le prémier le nom de BRAHÉ, de son grand pére maternel, & qui eut pour fils JOACHIM BRAHÉ Conseiller d'Etat. Ce dernier épousa *Marguerite* Vasa sœur du Roi Gustave I, & il en eut PIERRE BRAHÉ Comte de Wisingsbourg, Baron de Rydboholm & de Lindholm, qui eut entre autres enfans 1. ERIC BRAHÉ, Comte de Wisingsbourg, Capitaine Châtelain de Stokholm & Grand-Maréchal de Sigismond Roi de Pologne, mort en 1614, à Dantzik, ne laissant qu'une fille; 2. GUSTAVE, Général du Roi Sigismond, mort en exil l'an 1615; 3. MAGNUS, Comte de Wisingsbourg, & Sénéchal du Royaume de Suède, mort en 1633, laissant 1. EBBA BRAHÉ mariée à *Jacques* de la Gardie; & 2. ABRAHAM Comte de Wisingsbourg, Conseiller d'Etat, mort en 1630, après avoir eu cinq fils & cinq filles dont les plus connus sont PIERRE BRAHÉ, Sénéchal de Suède; NICOLAS; & JOACHIM Colonel au service de Suède, mort en 1630 à Damen en Pomeranie. Pierre eut pour fils ABRAHAM JOACHIM & FRÉDÉRIC, qui moururent sans avoir été mariez. Nicolas fut pére de NICOLAS, Comte de Wisingsbourg, mort en 1660, ou selon d'autres en 1690; & d'ELIZABETH, mariée 1. à *Eric* Comte d'Oxenstiern Chancelier de Suède: 2. en 1661, à *Adolphe-Jean* Comte Palatin du Rhin, morte en 1689. Nicolas épousa *Julienne* fille de *Charles-Gustave* Wrangel, Maréchal du Royaume, & en eut un fils qui en 1680 se noya au mois de janvier entre Stokholm & Upsal; ABRAHAM-NICOLAI, Comte de Wisingsbourg Baron de Cajanne, Seigneur de Ridboholm & de Sesvrayen, Colonel d'un régiment d'infanterie, & qui étant né le 24 août 1669, est le seul héritier mâle de cette ancienne Maison. En 1695, il épousa *Eve* fille de *Nicolas* Turon Bielke, Général d'armée. Snorron Sturlonides, le plus ancien Historien d'Islande fait mention d'un Gentilhomme nommé BRAHÉ ou BRAGTÉ, du nombre des Ephores sous le régne d'Erisson, d'où il est aisé de conclurre que Pierre Brahé est issu de la même famille, & a pris le nom de Brahé, cette famille ayant fleuri long-tems en Norvége & en Danemarc, & ayant donné naissance au célébre TYCHO-BRAHÉ, ou TICHO-BRAHÉ. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRAHÉ (Ticho) *Cherchez* TICHO-BRAHÉ.

BRAHEM, fils d'Ali, & quatriéme Roi de Maroc, de la race des Almoravides, succéda à son pére en 1115. Il vainquit d'abord un Alfaquï ou Docteur Mahometan, qui vouloit le détrôner, & le fit mourir, après lui avoir fait arracher les yeux. Mais en 1140, il perdit la bataille contre Abdala, Africain Bérébere; & ne voyant aucune retraite où il pût être en sûreté, il piqua son cheval de desespoir, & le fit sauter du haut d'un rocher, aimant mieux mourir de la sorte, que de tomber entre les mains de ses ennemis. Abdala étant mort quelque tems après, Abdulmumen, Général de l'armée, fut élu Roi sous le titre d'Amir-el-Mumenin, ou *Miramolin*, & assiégea la ville de Maroc, où étoit le fils de Brahem, encore enfant, qu'on avoit déclaré Roi en la place de son pére. Voyant que les assiégez résistoient avec un courage extraordinaire, il jura de ne point quitter la ville qu'il ne l'eût prise; & l'ayant emportée d'assaut, il se saisit du jeune Roi, qu'il étrangla de ses propres mains. Par la mort de ce jeune Prince fut éteinte la lignée des Almoravides. * Marmol, *de l'Afrique, l. 2.*

BRAHILOW, ville de Valaquie. *Voyez* BRAILOW.

BRAHMA, faux Dieu des Bramins. *Cherchez* BRUMA.

BRAID-ALBAIN ou BROAD-ALBAIN, *Albania*. Dans le langage des Montagnards d'Ecosse, ce mot signifie le lieu le plus élevé du païs. D'autres écrivent, mais mal, *Braid-Albin*, ou *Allabin*, ou *Albanie*. C'est une province d'Ecosse, qui donne le titre de Comte à un Membre de la famille de Cambell. Elle est vers le milieu du Royaume, entre les païs de Loquabyr, d'Athol, de Strathern, de Mentheit, de Lennox & d'Argile. Cette province, longue de douze lieues, & large de cinq, a titre de Duché; mais le païs est extrêmement montagneux: aussi n'y voit-on que des villages, & tout ce qu'on y peut remarquer est le grand Lac de Tay, d'où la riviére de ce nom prend sa source. On nomme le lieu le plus élevé de ce païs *Drum-Albin*, c'est à dire, *le derriere de l'Ecosse*, d'où plusieurs riviéres tirent leur origine; les unes se déchargent dans la Mer d'Allemagne, les autres dans la Mer d'Irlande. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Dict. Géograph.*

BRAILOW, *Brahilovia*, *Brahovia*, petite ville du Royaume de Pologne, est dans la Basse Podolie, sur la riviére de Bar, à dix lieues au dessous de la ville de ce nom, & à quatorze de Bracklaw, vers le septentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRAILOW, BRAHILOW & BRAKILOW, ville de la Turquie en Europe, dans la Valaquie près de la rive gauche du Danube, entre les riviéres de Jalonicza & de Missovo ou Missowo, à l'ouest de Silistrie dans la Bulgarie, de laquelle elle est éloignée, selon Jaillot d'environ dix lieues, & selon Visscher de six.

* BRAINE ou BRENNE, païs situé moitié dans le Berry, & moitié dans la Touraine. Il étoit du Territoire des anciens Bituriges Cubi: aussi est-il du diocèse de Bourges. Il a pris son nom de la forêt de Brione qui en occupoit autrefois la plus grande partie, sa principale ville est Chatillon-sur-Indre. Le terrain de ce païs est humide, marécageux & plein d'étangs. * *Dict. Univ. de la France.*

BRAINE ou BRAINE sur Vêle, *Brana*, petite ville de France. *Cherchez* BRENNE.

BRAINE-L'ALEU ou L'ALLEUD, *Brennia-Allodiensis*, petite ville libre, avec une petite Jurisdiction, où l'on voit les bourgs de Braine-Woulier, de Braine-le-Château, &c. Cette ville est dans le Brabant méridional, au midi de Bruxelles dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BRAINE-LE-COMTE, *Brennia Comitis* ou *Branium*, petite ville des Païs-Bas Autrichiens, dans le Hainault, sur les confins du Brabant entre Bruxelles & Mons, & a une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRAINE-LE-CHATEAU, Seigneurie avec château dans le Hainaut au sud-sud-est de Halle, dont elle est éloignée d'environ une lieue. En 1681, elle a été érigée en Principauté pour les Princes de la Tour & Taxis.

BRAINTE, *Braiura*, est une Abbaïe de la Soüabe, sur la riviére de Schuss, à une lieue au dessus de Ravenspourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAINTRY, bourg d'Angleterre grand & bien peuplé, dans la contrée du Comté d'Essex, qu'on nomme *Hinckford*, est à 34 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BRAITENECK. *Voyez* BREITENECK.

* BRAKEL, ancienne famille noble de Hollande qui par succession de tems a jetté des branches dans les Provinces de Gueldre & d'Utrecht.

* BRAKEL, village & Seigneurie proche de la rive gauche du Wahal dans l'Isle de Bommel, appellée en langage du païs *Bommelerweert* ou *Bommelreweert*.

BRAKEL, *Brachelia*, petite ville d'Allemagne, est située sur la Nette, dans le diocèse de Paderborn, & à six lieues de la ville de ce nom. Elle a été autrefois ville libre; maintenant elle dépend de l'Evêque de Paderborn. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRAKEL (Théodore de) étoit originaire de Brabant & de parens Catholiques. Il naquit à Enkhuizen en 1608. Après avoir vaqué avec succès à l'étude des Langues necessaires pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte & de l'Histoire sacrée & profane, il alla à Franeker où il devint en peu d'années capable de prêcher. Il étoit timide de son naturel, & on eut bien de la peine à lui persuader de parler en public; mais enfin il accepta, en 1638, la place qui vaquoit à Beers & à Jellum dans le Westergoo. En 1652, il fut appellé à Borch dans l'Isle de Texel, & l'année d'après à Makkum. Il avoit un air prévenant, & il se distinguoit par sa piété. *Il épousa Marguerite* Homma parente de Laurent Homma Ministre d'Amsterdam, & il en eut Guillaume qui suit, & cinq filles. Il mourut en 1669. On a de lui deux livres en Hollandois dont l'un traite *de la Vie spirituelle* & l'autre *des Degrez de la Vie spirituelle*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BRAKEL (Guillaume de) fils unique du précédent, naquit à Leeuwarde le dixiéme janvier 1635, selon le nouveau stile, ou le 31 décembre 1634 selon le vieux. Après avoir fait ses premiéres études à Leeuwarde, on l'envoya à l'Académie de Franeker & ensuite à celle d'Utrecht, où il fut reçu Proposant avec le pouvoir d'administrer les Sacremens comme cela se fait en Frise. En 1662, il fut appellé à Exmorra en Frise, dans le Westergoo. En 1663, il épousa *Sara* Nevius dont il eut quatre filles & un fils. Ses enfans moururent avant lui à la reserve d'une fille qui fut mariée à *Franco* Vander Kluid Ministre d'Albiassendam. Après avoir pendant trois ans exercé son ministere à Exmorra, il fut appellé en 1665 à Staveren; en 1670, à Harlingen; en 1673, à Leeuwarde. Cinq ans après il fut appellé à Middelbourg en Zélande, mais il n'accepta pas cette vocation. Enfin on lui en adressa une nouvelle de la part de l'Eglise de Rotterdam, & après des instances réïtérées du Magistrat de Rotterdam auprès de celui de Leeuwarde, il vint le 21 novembre remplir la place vacante par la mort de François Riddérus. Il mourut le 30 octobre 1711, après avoir exercé son ministere l'espace de 28 années, dans l'Eglise de Rotterdam. On a de lui plusieurs Ouvrages tous écrits en Hollandois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRAKEL (Jean van) Contre-Amiral de Hollande & de Westfrise, du College de l'Amirauté sur la Meuse, a joué un rôlle très considérable dans les guerres des Hollandois contre les Rois de France & de la Grande Bretagne. Sorti de la noble famille de Brakel, il eut une ardeur extraordinaire pour la guerre, de sorte que depuis l'âge de 22 ans il se voua au service de la patrie, sur mer. En 1665, il commanda un brûlot de la flote de l'Amiral Ruiter, qui alloit au devant de celle qui revenoit des Indes Orientales. En 1666, il commanda le brûlot nommé *le Rotterdam* dans le combat naval contre les Anglois, qui dura quatre jours, c'est à dire, le 11, 12, 13 & 14 de juin. Il commanda un autre brûlot le quatriéme août de la même année, & se trouva à l'endroit le plus chaud du combat entre l'Amiral Ruiter & l'Amiral Monck, où son vaisseau fut tellement criblé qu'il coula à fond. Brakel se jetta alors avec les siens dans sa chaloupe & alla droit à un brûlot Anglois, qui n'auroit pas manqué de mettre le feu au vaisseau de l'Amiral de Gent, mais voyant venir si hardiment cette chaloupe Hollandoise, les Anglois mirent le feu à leur propre brûlot & se sauvérent dans leur chaloupe.

Ce

Cette action courageuse ne resta pas sans récompense, car l'année suivante 1667, le College de l'Amirauté de la Meuse, lui confia le commandement du vaisseau de guerre nommé *la Paix*, qui étoit monté de 40 pièces de canon & de 135 hommes, & qui appartenoit à l'Escadre de l'Amiral de Gent. Quelque tems après il fut détaché, avec quelques autres vaisseaux, pour exécuter une entreprise contre les vaisseaux Anglois, qui se trouvoient dans la riviére de Londres, où il fit parfaitement bien son devoir, les Hollandois ayant eu le tems, à la faveur du feu continuel que Brakel & les deux autres vaisseaux firent, de mettre pié à terre & de chasser les Anglois du fort de Sheerness, qui fut pillé & rendu inutile pour leur défense. Le jour suivant, Brakel essuya un chagrin des plus sensibles. Corneille de Wit, qui avoit plein pouvoir de la part des Etats, le fit mettre aux arrêts, parce que le jour précédent il avoit permis, contre les ordres donnez, à quelques uns de ses matelots d'aller à terre dans une chaloupe. Le même jour Brakel répara glorieusement la petite faute qu'il avoit commise, & voici comment. L'Amiral de Gent ayant remonté la Tamise quatre milles, apperçut plusieurs grands vaisseaux Anglois près de Chatam, quatre brulots & six autres vaisseaux du premier rang à l'ancre sous le Château d'Upnor. Ces vaisseaux étoient gardez par une grande chaîne de fer qui s'étendoit d'un des bords de la riviére à l'autre, & qui en défendoit l'approche, d'autant plus qu'il y avoit encore sur les bords de cette riviére deux batteries de huit piéces chacune, qui faisoient un feu continuel. Les Hollandois lâchérent quelques bordées sur les vaisseaux Anglois, mais aucun d'eux ne voulut aller plus avant, parce que la profondeur de la riviére ne permettoit pas à deux vaisseaux de voguer de front. Brakel piqué d'avoir été surpris en faute & brûlant du désir de la réparer, offrit à l'Amiral d'aller attaquer l'ennemi avec sa frégate qui étoit fort legère & promit d'en rendre bon compte, si on vouloit le faire sortir d'arrêt. De Wit accepta l'offre & fit transporter Brakel sur sa frégate, qui étoit presque à la queue des vaisseaux Hollandois. Il y avoit de la difficulté à faire avancer ce vaisseau à côté des autres, mais Brakel en vint à bout, & étant arrivé à la tête des Hollandois, il fit voile & passa courageusement par dessus la chaîne sans tirer un seul coup de canon, quoique les batteries & la mousqueterie des bords de la riviére, aussi-bien que des vaisseaux Anglois, fissent un feu terrible sur lui. Etant encore éloigné de la portée d'un mousquet des vaisseaux Anglois, Brakel lâcha une bordée contre le *Jonathan*, vaisseau Anglois de 44 piéces de canon & monté de 150 hommes. Après cette salve il alla droit à l'abordage & s'en rendit maître, n'ayant perdu que trois ou quatre hommes. Les autres vaisseaux Hollandois survinrent alors & brûlérent ou prirent les plus gros bâtimens Anglois, sous les yeux du Duc d'York & du Général Monck, en dépit de l'Angleterre & au grand étonnement de toute l'Europe. Brakel, ayant perdu sa chaloupe dans le premier abordage, se servit de celle d'un autre Capitaine & alla au *Charles-Quint*, autre vaisseau Anglois de 60 canons; il l'escalada avec ses soldats par la proue & par le petit degré & trouva l'équipage prêt à se défendre: mais lorsqu'ils le virent paroître, ils se rendirent en demandant quartier, & le Capitaine, qui voulut se sauver à la nage, fut fait prisonnier, après quoi Brakel mit le feu au vaisseau. L'Amiral de Gent envoya Brakel le 28 du même mois de juin, à Goerée ou Gourée sur la Meuse avec deux vaisseaux pris sur les Anglois, le *Royal Charles* & le *Jonathan*. Le premier de ces deux vaisseaux avoit servi à transporter Charles II, en Angleterre, & étoit monté de cent piéces de canon. Les Etats Généraux récompensérent Brakel en lui faisant présent d'une médaille & d'une chaîne d'or, de la valeur de 1200 florins, & outre cela de 1200 florins d'argent pour le partager avec l'équipage du vaisseau, qu'il montoit dans cette action glorieuse. Enfin on lui donna le commandement d'un vaisseau plus considérable nommé le *Wassenaer* monté de 54 piéces & de 243 hommes. Il servit avec ce vaisseau l'année 1671, dans l'Escadre de l'Amiral Ruiter. En 1672, Brakel eut le commandement du vaisseau *Groot Hollandia*, monté de 60 canons, qui étoit dans l'Escadre de l'Amiral de Nes. Il se signala dans le combat qui se donna le septiéme juin de cette année, en attaquant avec son vaisseau de 60 canons, celui de Montagu portant Pavillon bleu & monté de 104 canons & de 1000 hommes. Brakel fit néanmoins si bien qu'il cribla le vaisseau du Pavillon bleu & que Montagu fut obligé de se sauver dans une chaloupe, laquelle étant surchargée de monde, coula à fond, de sorte que Montagu y périt misérablement. Enfin après un grand nombre d'autres exploits, Brakel fut élevé à la charge de Contr'Amiral de l'Amirauté sur la Meuse; & en 1689, il fut aussi du nombre de ceux qui eurent part à l'exécution de l'entreprise de Guillaume III, alors Prince d'Orange. Il commanda le vaisseau *la Meuse*, de 68 canons. L'Année 1690, lui fut fatale, car étant sous le commandement de l'Amiral Torrington, qui avoit été corrompu par argent, il fut tué d'un coup de canon le dixiéme de juin, en combattant contre l'armée de France que le Comte de Tourville commandoit. Son corps fut enterré dans l'Eglise de S. Laurent à Rotterdam, où il a une épitaphe magnifique ornée de son buste de marbre blanc & des armes de Guillaume III, Roi d'Angleterre. * G. Brandt, *Vie de Ruiter*. Vie de *Guillaume III*. J. Antonides. Plusieurs, &c.

BRAKELONDE (Jocelin) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui vivoit dans le XIII siécle en 1214, s'est fait connoître par quelques Ouvrages Historiques, comme par une Chronique de son monastére, par la Vie de S. Robert Martyr, & par quelques autres. * Pitseus. Leland.

* BRAKENBURG (Regnier) né à Amsterdam, Peintre, fut Disciple de Mommers. Il s'appliquoit sur tout à représenter, à la maniére d'Ostade, des compagnies de Bourgeois ou de Paisans qui se divertissent. Il gagnoit beaucoup d'argent, mais il savoit bien le dépenser. Dans les derniéres années de sa vie il tomba dans l'ivrognerie & mourut en Frise. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 3. p. 229*.

BRAMA ou BRAHMA, l'un des principaux Dieux des peuples de Tonquin, entre la Chine & l'Inde, est adoré par les Sectateurs de Confucius. Ces Idolatres font des sacrifices aux sept planétes, comme à des Divinitez; mais ils ont encore cinq Idoles, pour lesquelles ils ont une vénération particuliére, savoir, quatre Dieux, nommez *Brama*, *Raumu*, *Bessio*, *Kamerin*, & une Déesse qu'ils appellent *Satibana*. Le Roi, les Mandarins, c'est à dire, les Seigneurs de la Cour, & les Doctes du païs, n'adorent guéres que le ciel. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

BRAMA, Royaume des Indes que quelques uns appellent *Barma*, & d'autres *Verma* & *Trema*. C'est le païs d'où vinrent les derniers Rois de Pégu, dont il a le Royaume pour limites d'un côté; celui de Bengale de l'autre; & en tirant vers la Chine celui de Jangoma. Sa ville Capitale est *Barma*, ou *Brama*; elle est sur la riviére du *Menam* à 60 lieues de la ville de Pégu. Ses autres villes sont Abdiara, Vilep, &c. Les Habitans sont noirs & vont nuds, se couvrant seulement le milieu du corps de quelque drap de coton. Ils sont fort bons Cavaliers, portent la botte, & ont beaucoup de chevaux & d'éléphans. Le Roi est souvent en guerre avec celui du Pégu. Il est si puissant, qu'il assiégea le fort Château d'*Arracan* avec plus de trois cens mille hommes, & quarante mille éléphans. Ce Prince porte en ses armes une queue de bœuf ou de vache, en champ de *gueules*, à cause qu'il adore les vaches. Ses Sujets & lui sont idolatres. Ce païs a plusieurs mines de pierres précieuses & abonde en benjoin & en laque. Ils portent leurs pierreries en la ville d'Ava; leur laque & leur benjoin aux Royaumes de Siam & de Pégu. On fait à Brama des chapeaux d'herbes si fines, qu'il n'y a ni soye ni brocard qui les égale. Diego Pereira Pomneas rapporta dans sa patrie quelques uns de ces chapeaux en revenant de la Chine, où il avoit été en Ambassade, & personne ne put connoître quelle en étoit la matiére. Il n'y a dans ce Royaume aucun port de mer où l'on puisse trafiquer. * Barbosa. Jarric, *lib. 2. & 6.* Davity, *de l'Asie*. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

* BRAMANT, bourg d'Italie dans la Savoye, situé sur la rive gauche de l'Arche, est à peu près à l'est de Saint-Jean-de-Maurienne, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BRAMANTE D'URBINO, fameux Architecte, qui naquit de parens assez pauvres, mais qui prirent soin de son éducation. Il apprit à écrire & à chiffrer sous les Maîtres qu'ils lui donnérent. Etant un peu plus avancé en âge, son pére apperçut dans ce fils un penchant insurmontable pour le dessein, de sorte qu'il le mit en apprentissage chez *Bartholomeo*, autrement nommé *Fra Carnevale*, où le jeune homme ne demeura pas longtems, parce que son inclination le portoit plutôt à l'Architecture qu'à la Peinture. Il passa donc à Milan où il profita beaucoup de l'excellent Architecte César Césarini. En 1500, qui étoit une année de Jubilé, il alla à Rome & à Naples, & visita dans ces deux villes tous les monumens d'Architecture ancienne, dont il fit des desseins. Son coup d'essai se fit à Naples, où il fit bâtir dans un grand goût le Couvent des Fréres *della pace*. Jules II l'appella à Rome en 1503, & lui proposa de fermer la place, qui étoit alors entre le Palais & le Belvédére, & de faire en sorte que moyennant un grand bâtiment quarré, on pût traverser la vallée & aller du palais au Belvédére: ce que Bramante exécuta d'une maniére très-ingénieuse. Il bâtit aussi l'Eglise de *S. Pietro Montorio* avec beaucoup de regularité. Enfin ce fut encore Bramante qui commença le grand bâtiment de l'Eglise de S. Pierre à Rome; il l'éleva jusques au haut de la voute où les pilastres se joignent par un arc. Il avança aussi la grande chapelle, jusques à l'endroit où celle du Roi de France se trouve. Sa mort arrivée en 1514, l'empêcha de porter cet ouvrage à sa perfection, & l'on en remit la conduite à Michel-Ange Buonarroti. * Sandrart, *Academ. partie 2. p. 89*.

BRAMAS, *Brama*, peuples d'Afrique, qu'on met dans la partie septentrionale du Royaume de Loango, entre les Anzicains & la Mer de Congo, le long de la riviére de Sette. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAMBER, bourg qui donne le nom à une des six Divisions du Comté de Sussex en Angleterre. * *Diction. Anglois*.

* BRAMBER (Nicolas) Alderman de Londres, fut plusieurs fois élu Lord-Maire de Londres, parce qu'il favorisoit continuellement les desseins du Roi Richard II, contre les Grands, & qu'il persécutoit à toute outrance ceux qui étoient contraires au parti de la Cour. Le Roi en considération de ses services vouloit lui donner le titre de Duc de Troye, qui est, à ce qu'on prétend, le nom que la ville de Londres portoit anciennement. Mais par ordre du Parlement qui vint enfin à avoir le dessus sur le Roi, il fut mis en prison, & condamné à perdre la tête en vertu du même Bill qu'il avoit fait dresser contre les autres. D'autres disent avec plus d'apparence qu'il fut transporté sur un traîneau à Tiburn & qu'il y fut pendu. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome 1. p. 263*.

BRAMBRIDGE (Christophle) Cardinal. *Cherchez* URSWICUS.

BRAMENS, BRAMINS ou BRAMINES, Secte de Payens dans les Indes, qui se vouent au culte de leurs Idoles & au ministére de leurs temples. Ils se vantent d'être sortis de la tête de leur Dieu Brama, qu'ils disent avoir fait d'autres productions, mais qui ne sont pas si nobles, parce qu'elles ne sont sorties que de l'estomac, des bras, des cuisses ou des piez. Abraham Roger, qui a vécu long-tems sur la côte de Coromandel, rapporte en son *Traité du Paganisme* que le grand Dieu des Bramens s'appelle *Wistnu*, & quelquefois *Eswara*; & que *Bramma* est, selon eux, le premier homme que ce Dieu créa, & auquel il donna le pouvoir de créer le monde, & d'en avoir la conduite; de sorte que *Bramma* fut établi comme Lieutenant de Dieu, avec une puissance absolue sur toutes choses. Les Bramins disent qu'il y a huit mondes semblables à celui que nous habitons, & que ces huit parties de l'univers sont gouvernées par huit Lieutenans de Brama. Ils croyent l'immortalité de l'ame; mais ils ajoutent à cette croyance

la métempsycose ou transmigration de l'ame d'un corps dans un autre, & ils croyent que l'ame d'un homme doux passe dans celui d'un pigeon ou d'une poule; celle d'un homme cruel, dans le corps d'un tigre; celle d'un homme rusé, dans celui d'un renard; celle d'un gourmand, dans celui d'un pourceau; celle d'un traitre, dans celui d'un serpent; & ainsi dans d'autres animaux, selon les différentes qualitez des défunts. Ils croyent que ces ames sont retenues dans le corps de ces animaux pendant un certain tems, avant que de pouvoir jouir d'un bonheur purement spirituel. C'est pourquoi ils ont un extrême respect pour les bêtes & pour les insectes; jusques là qu'ils établissent des hôpitaux pour les animaux blessez ou malades, & qu'ils rachetent les oiseaux que les Mahométans ont pris, s'imaginant qu'ils rendent peut-être ce service à quelques-uns de leurs parens, & se flatant que, lorsqu'ils seront en cet état après leur mort, on aura le même soin de leurs ames. Quelques-uns disent que les ames de ceux qui ont fait de bonnes actions, passent dans le corps d'un Roi, d'un Prince ou d'un grand Seigneur. Les Bramens sont forts respectez par les Benjans dans toutes les Indes; mais ceux de la côte de Malabar ont pour eux une déférence tout à fait extraordinaire; car le nouveau marié présente son épouse à un Bramen, pour en disposer avant la consommation du mariage, afin qu'il soit heureux & béni. Ils ont parmi les Benjans la direction des affaires de la Religion, dont ils expliquent les mystéres aux idiots; & par ce moyen ils s'établissent puissamment dans l'esprit des superstitieux, parce qu'ils donnent l'interprétation qu'ils veulent aux augures & aux autres observations sur lesquelles on les consulte continuellement comme des oracles infaillibles. Ils ont aussi soin des Ecoles, où ils enseignent aux enfans à lire, à écrire & à compter. Ce qui augmente la vénération qu'on a pour eux, c'est l'austérité de leur vie, & leurs jeûnes sont fréquens & fort rigoureux; car ils sont quelquefois trois ou quatre jours sans manger, au moins à ce que le peuple croit. Le nom de Bramens ou Bramines est formé de celui de Brachmanes, duquel les Grecs & les Latins se sont servis pour signifier les Philosophes des Indes. Leur ville ordinaire, & comme leur Université, est Bénarés, ou comme d'autres prononcent, Banarous, qui est appellé Banarsi dans les Tables d'Ulugbeg & de Nassireddin. *Voyez* l'article de BÉNARÈS. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius, *Mœurs & Religion des Bramines, par* Abraham Roger, *édit.* in 4. *à Amsterdam* 1670.

* BRAMER (Léonard) fameux Peintre, naquit en 1596. A l'âge de dix-huit ans, il alla à Arras, de là à Amiens, à Paris, à Marseille, à Gênes & enfin à Rome, où il s'arrêta pendant quelques années, & où il employa bien son tems. Il a donné à Rome, à Venise, à Florence, à Mantoue & à Naples, des preuves de la grande connoissance qu'il avoit de son Art. Les deux ouvrages qui ont le plus contribué à sa réputation sont la Résurrection de Lazare, & le reniement de S. Pierre. Il travailloit plus pour la gloire que pour le profit, & se contentant de l'honneur qu'il avoit aquis en Italie, il retourna dans sa patrie où il étoit juste qu'il fit aussi voir son habileté. On voit dans le château de Ryswyk un bel échantillon de son savoir. On voit encore par ci par là, de sa façon, des histoires en petit, peintes sur des planches de cuivre qui sont fort recherchées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres du Païs-Bas*, en Hollandois, *partie* 1.

BRAMHAL (Jean) Primat d'Irlande, né à Pontefract dans le Comté d'Yorck en 1593, étoit Gentilhomme d'une ancienne famille descendue des *Bramhals* de *Bramhal-hall*, dans le Comté de Chester. Il fit ses études à Cambridge, où il prit les degrez de Maître ès Arts: il obtint ensuite un Bénéfice dans le Comté d'Yorck, & fut engagé dans une conférence avec un Jésuite, touchant la transsubstantiation; il fut fait depuis Chapelain de Mathieu Archevêque d'Yorck; & peu après il eut une prébende d'Yorck & de Rippon. Il étoit fort bien instruit des Loix & des Coutumes d'Angleterre, étude qui étoit alors négligée par le Clergé. Il fut reçu Docteur en Théologie à Cambridge. En 1635, il abandonna tous les avancemens qu'il pouvoit prétendre en Angleterre, & s'en alla en Irlande, où il étoit appellé. Il y fut fait Evêque de Derry, à la recommandation du Lord Strafford, alors Député dans ce Royaume. Y ayant trouvé les revenus des églises presque entiérement dissipez, il procura divers Actes du Parlement, pour les rétablir & pour les maintenir. Il obligea de rendre les fiefs qui appartenoient à l'Eglise, & dans l'espace de quatre ans, il lui procura trente ou quarante mille livres sterling de revenu par an. Ce fut par ses soins & par ses sollicitations que les trente-neuf articles de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane furent reçus dans la convocation tenue à Dublin, & qu'on fit un livre de Canons Ecclésiastiques, dans lequel on en inséra plusieurs de ceux d'Angleterre. Les affaires s'étant ensuite brouillées en Irlande, il fut accusé & mis en prison à la poursuite de Bryan-O-Neal; mais l'accusation s'étant trouvée sans fondement & malicieuse, il fut élargi par ordre du Roi. Il faillit ensuite de périr par les malicieuses inventions de Phelim-O-Neal, Chef des Irlandois rebelles. Cet homme résolut de ruiner la réputation de ce Prélat, & de lui ôter la vie en même tems. Dans cette vue, il lui adressa une lettre à Derry, dans laquelle il lui marquoit que selon les articles dont ils étoient convenus, il lui livrât une certaine porte quand il approcheroit de la ville. La garnison étant sur ses gardes, & attendant l'ennemi, Phélim crut que la lettre seroit ouverte infailliblement avant qu'elle pût parvenir jusques à l'Evêque, & que les Ecossois, qui gardoient la ville, en voyant le contenu, regarderoient le Prélat comme un traitre, & se déferoient de lui. Mais par un effet de la Providence, le soldat chargé de la lettre déserta, & l'emporta avec lui: en sorte que cette trahison ne fut connue qu'après que Phélim lui-même l'eut découverte. La rebellion croissant & se fortifiant en Irlande, l'Evêque passa en Angleterre, & rendit de grands services à Charles I, dans la guerre civile. Après la bataille de Marston-Moor, que le Prélat avoit dissuadée, il quitta l'Angleterre, & passa à Bruxelles. Ce fut dans le tems qu'il fut hors de son païs qu'il écrivit contre M. de la Milletiére Evêque de Chalcédoine. Quand le Roi Charles II fut rétabli, il fut fait Archevêque d'Armagh, & Orateur de la Chambre Haute dans le Parlement d'Irlande: & les accusations faites contre lui, dont nous avons parlé, & contre le Lord Strafford, furent ôtées du journal des deux Chambres du Parlement. C'étoit un Prélat fort dans le raisonnement, bien versé dans les controverses Théologiques, habile dans la Politique & dans les affaires du gouvernement, & il avoit un courage proportionné à son caractére & à ses principes. Loin d'être trop rigide dans ses opinions, ou de pécher contre la charité dans ses censures, il se rendit célebre par sa distinction entre les articles de paix & les articles de Foi. Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio*, & sa Vie a été mise à la tête.

BRAMINES ou BRAMINS. *Cherchez* BRAMENS.

* BRAMMART (Jean) Carme, Docteur en Théologie à Paris, Prieur Provincial des Païs-Bas, fut recommandable par l'étendue de son savoir, & mourut à Cologne en 1407. Il fut député à Rome, par le Sénat de Cologne, vers le Pape Urbain VI, pour lui demander des privileges pour l'Université, & des Hommes savans, capables de la rétablir dans sa premiére splendeur. Au rapport de Trithême & de Pierre Lucius, il a composé un Commentaire sur le Maître des Sentences, quelques Sermons, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 466.

BRAMPOR, BRAMPOUR ou BARAMPOUR, *Barampura*, anciennement *Baramatis*, ville de la province de Candi ou Candis, dans l'Empire du Grand-Mogol. La plupart des maisons sont ruinées; mais il y a encore sur pié au milieu de la ville un grand château, où loge le Gouverneur de cette province, & qui est si considérable, qu'on ne le donne qu'au fils, ou à un oncle du Roi. Néanmoins, depuis qu'on a reconnu ce que peut rendre la province de Bengale, qui a porté autrefois le nom de Royaume, le gouvernement de Bengale est le premier de l'Empire du Grand-Mogol. A Brampor & dans toute la province, il se fait une prodigieuse quantité de toiles de coton très-fines, qui se transportent en Perse, en Turquie, en Moscovie, en Pologne, en Arabie, au Grand Caire & ailleurs. Il y en a qui sont teintes de diverses couleurs, & avec des fleurs. Il s'y fait d'autres toiles qu'on laisse toutes blanches, avec une raye ou deux d'or ou d'argent le long de la piéce, & à chacun des deux bouts il y a un tissu d'or ou d'argent & de soye, avec des fleurs où il n'y a point d'envers, un côté étant aussi beau que l'autre. Quelques-unes de ces toiles sont toutes par bandes, moitié coton, & moitié or ou argent; & ces piéces-là s'appellent *Ormus*. * Tavernier, *Voyage des Indes, tome* 2. *ch.* 4. *p.* 34. & 35. de l'édit. de Hollande 1692.

BRAMPOUR, Royaume d'Asie, que Jarric nomme *Bréampour*. Robert Covert Anglois l'appelle le *païs des Gentils*, ou *Payens*, autrement le païs du grand Cam de Canouve, Gouverneur pour le Mogol, prenant ce nom de la grande ville de Canouve. Ses confins sont, d'un côté, le Royaume des Bénéans, qui en est séparé par la riviére de Tindée; & de l'autre, le païs des Bulliotes, avec la grande riviére d'Andére. Il est situé au 30 degré ou environ de hauteur du pole du côté du Nord. L'air de ce païs est un peu froid aux mois de Janvier, de Février & de Mars, à cause qu'il est assez avancé vers le Septentrion. Il y a un Gouverneur qui fait son séjour dans la ville de Brampour, Capitale du Royaume, où il tient une forte garnison. Elle est à trois journées de Néhemberi. Le Mogol se rendit maître de cette place en 1600. Elle avoit été abandonnée par le Roi du païs appellé *Miram*, qui se retira dans la forteresse de *Sir* qui passoit pour imprenable. Ses autres villes sont *Saddisée*, *Caddor*, *Sambou* & *Canouve*. A sept lieues de cette derniére ville on trouve le grand fleuve d'Andére, qui court jusques en Bengale, où est la derniére borne des Gentils. Les Habitans de Brampour sont fort affables, & il s'y trouve beaucoup de Noblesse. Tout le monde a la liberté de chasser, en quelque maniére que ce puisse être. Les Bourgeois, tout comme les Gentilshommes sont richement vêtus, de drap d'or, d'argent, de velours, & d'autres étoffes de soye. On peut juger des forces de ce Royaume par la rélation de Robert Covert, qui dit que lorsque le Cam, ou le Gouverneur de Canouve, revint de la guerre en 1609, il avoit avec lui 1500 éléphans, 30000 chevaux, 1000 chameaux, & 3000 dromadaires. Les Habitans tiennent le soleil pour leur plus grand Dieu, & ne mangent rien où il y ait du sang; étant dans l'opinion de la métempsycose. Ils se font des Dieux de chaque chose vivante, & la premiére qu'ils rencontrent le matin, est leur Dieu de tout ce jour-là. * Davity, *Royaume de Brampour*. Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

BRAMPTON, *Brampetonium*, petit bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cumberland, qu'on nomme Eckdale, pas loin de la muraille des anciens Pictes, à 225 milles Anglois de Londres, sur la riviére d'Irthing, à trois lieues de la vie de Carlisle. On le prend pour *Brementuracum*, petite ville des anciens Brigantes. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Geogr.*

BRAMYARD, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du Comté d'Héreford, qu'on appelle *Broxash*: il est situé sur la riviére de Frome, à 104 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRANCACCIO. *Voyez* BRANCACIO.

BRANCACIO ou BRANCACCIO, famille. La famille de Brancacio est l'une des plus considérables du Royaume de Naples. Il y a même des Auteurs Italiens qui assurent qu'elle est la plus ancienne de toutes, & qu'elle y étoit connue avant même que les Normands se fussent rendus maîtres du païs. Dans le grand nombre de ceux qui ont porté ce nom, il y en a plusieurs qui, après avoir rendu d'importans services à l'Eglise Romaine, ont été honorez du chapeau de Cardinal, ont été élevez aux premiéres charges de cet Etat par les Rois de Naples de la premiére branche d'Anjou, & ont fait les diverses branches de *Brancacio-Imbriachi*, de *Brancacio del Vescovo*, de *Brancacio del Glivolo*, & de *Brancacio del Cardinale*. Elle est aussi établie en France depuis plus de 300 ans, & connue sous le nom de BRANCAS.

I. Butile de Brancas fut le premier qui passa en France. Il rendit de si grands services au Pape Clément VII, en 1378, & à la Religion de Rhodes, qu'en reconnoissance ce Pape, par sa Bulle du dernier janvier 1391, lui confirma la donation que lui avoit faite le Grand-Maître de Rhodes, de l'isle de Nazaria dans l'Archipel, & lui donna la charge de Maréchal de la Cour de Rome. L'attachement qu'il eut depuis pour les intérêts de Louis II, Duc d'Anjou, Roi de Naples, l'obligea de suivre ce Prince, après que Ladislas, qui lui disputoit le Royaume, se fut rendu maître de la ville de Naples en 1399. Ayant trouvé en France les mêmes avantages qu'il abandonnoit en sa patrie, & y ayant fait venir ses enfans, il y aquit pour eux les Seigneuries d'Oise & de Villosc. Il fit son testament dans la ville d'Avignon le 15 janvier 1416, mourut peu de tems après, & fut enterré dans la chapelle que *Nicolas* de Brancas son frère, Cardinal, Archevêque de Cosence, puis Evêque d'Albane, avoit fait bâtir en l'église des Dominicains d'Avignon. Les enfans qu'il eut de *Mariette* de Amorosis, qu'il avoit épousée à Naples, furent 1. Barthélemi, qui suit; 2. *Pierre-Nicolas*, Protonotaire du saint Siége, Archidiacre d'Autun & de Limoges; 3. *Catherine*, Religieuse à Sainte-Praxède d'Avignon; 4. *Aligette*, mariée à *Louis* de Pallis; 5. *Catherine*, mariée à Naples avec *Carel* de Brancas; 6. *Angélique* de Brancas, alliée à *Raymond* de Forcalquier, Baron de Cervire, d'où vient *Gaucher* de Forcalquier, Baron de Cereste, Evêque de Gap, qui institua *Gaucher* de Brancas son héritier, à condition de porter le nom & les armes de Forcalquier; & 7. *Jean* de Brancas, Seigneur de Villosc, qui de *Clémence* d'Agoult, fille de *Raymond* Seigneur de Mison, & de *Louise* de Glandéves, eut pour enfans, *Jean Baptiste* de Brancas, Seigneur de Villosc, Ecuyer du Roi Louis XI, qui laissa postérité; *Nicolas* Evêque de Marseille en 1445; *Busile*, Chancelier de René Roi de Sicile; *Elpide*, mariée à *Hugues* de Villeneuve, Baron de Rence; *Marguerite*, femme de *Louis* Grimaldi, Seigneur de Levens; & *Françoise* de Brancas, morte jeune.

II. Barthélemi de Brancas, Seigneur d'Oise, épousa 1. avant l'an 1416, *Richarde* de Carretto, de la maison des Marquis de Final, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Isabeau* de Saluces, dont il eut 1. Gaucher, qui suit; 2. *Jean*, mort sans postérité; 3. *Agais* de Brancas; 4. *Hélène*, mariée à *Louis* Porcelet, Seigneur de Fos; 5. *Alix*; & 6. *Françoise* de Brancas, mariée en 1440, à *Jean* Vicomte d'Usez.

III. Gaucher de Brancas, Seigneur d'Oise, de Maubec, &c. épousa 1. le 16 avril 1471, *Antoinette* de Villeneuve, fille d'*Arnaud* Seigneur des Arcs & de Trans, & d'*Honorée* de Bichis: 2. *Isabelle* de Saigne, veuve d'*Astorg*, Baron de Peyre, & fille de *Pierre* Seigneur de Saigne, & de *Simonne* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans; & de sa première femme il eut, Gaucher II, qui suit.

IV. Gaucher de Brancas, II. du nom, Seigneur d'Oise, &c. recueillit la succession de *Gaucher* de Forcalquier son cousin, Baron de Cereste, & fit son testament en 1546. D'*Isabeau* de Montauban sa femme, fille de *Claude* Seigneur de Saint-André, & de *Catherine* de Peyre, qu'il avoit épousée en 1501, il eut entre autres enfans, 1. Gaspard, qui suit; 2. *André*, mort sans alliance; 3. Ennemond, qui a fait *la branche des Ducs de* Villars, *rapportée cy-après*; & 4. *Marguerite* de Brancas, mariée à *Jean* de Pontevez, Comte de Carces, Lieutenant-de-Roi, & Grand Sénéchal de Provence.

V. Gaspard de Brancas & de Forcalquier, Baron de Cereste, mourut avant son pére. Il avoit épousé *Françoise* d'Ancezune, fille de *Jean* Baron de Caderousse, Bailli de Gevaudan, Lieutenant Général de l'Artillerie, & de *Marie* de Crussol, dont il eut 1. Jean, qui suit; 2. *Isabeau*, nommée dans le testament de son ayeul; 3. *Jeanne*, mariée en 1560, à *Claude* de Grasse, Comte du Bar; 4. & *Magdelaine* de Brancas, mariée 1. en 1570, à *Etienne* de Menhon, Seigneur de Montbonnau, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. en 1585, à *Jean* de la Cépéde, Seigneur d'Aiglades, premier Président des Comptes à Aix.

VI. Jean de Brancas & de Forcalquier, Baron de Cereste, &c. eut de *Catherine* Grimaldi, fille de *Gaspard*, Baron d'Antibes, & de *Jeanne* de Quiqueran, Henri, qui suit.

VII. Henri de Brancas & de Forcalquier, Baron de Cereste, mort en 1636, avoit épousé *Renée* d'Oraison, fille d'*André* Comte de Boulbon, & de *Jeanne* d'Arcs, Dame de Livarot, dont il eut 1. Honoré, qui suit; 2. *Toussaint*, Seigneur du Castelet; 3. *Marguerite*, femme de *Sextius* d'Escalis, Baron de Bras; 4. *Anne*, mariée à *Henri* de Porcelet, Seigneur d'Ubaye; & 5. *François* de Brancas, Baron de Vitrolles, qui d'*Hélène* Aimon, a laissé *Marie-Marguerite* de Brancas, mariée en 1668, à *Alexandre* de Villeneuve, Marquis de Vinx.

VIII. Honoré de Brancas & de Forcalquier, Baron de Cereste & de Villeneuve, a épousé 1. *Marie* Adhémar, fille de *Louis-François* Comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune: 2. *Françoise* de Cambis, fille de *Paul* Seigneur de la Falesche, & de *Gabrielle* de Roduls. Il a eu du premier lit 1. Henri, qui suit: & du second, 2. *Paul-Joseph* Baron de Villeneuve, Comte de Rochefort, qui a épousé *N.* de Porcelet, fille de *Henri* Marquis d'Ubaye, & de *Louise* d'Albenas; 3. *Gabrielle* de Brancas, mariée en 1674, à *N.* de Valbelle, Marquis de Tourves, Président au Parlement d'Aix.

IX. Henri de Brancas & de Forcalquier, Baron de Cereste, Grand Sénéchal de Forcalquier, a épousé *N.* de Cheilus.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OISE, Ducs de VILLARS.

V. Ennemond de Brancas, troisiéme fils de Gaucher de Brancas, II. du nom, Seigneur d'Oise, & d'*Isabeau* de Montauban, fut Baron d'Oise & de Villars, & fit son testament en 1568. Il avoit épousé en 1553, *Catherine* de Joyeuse, fille de *Jean* Vicomte de Joyeuse, & de *Françoise* de Voisins, dont il eut 1. *Gaspard* de Brancas, Baron d'Oise, Viguier de Marseille, mort sans laisser de postérité de *Françoise* Adhémar de Castelane, ni de *Diane* Girard, ses deux femmes; 2. *André* de Brancas, Seigneur de Villars, lequel fut Capitaine de cent Hommes d'armes, & Lieutenant-Général pour le Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, & Gouverneur du Havre, qui soutint pour la Ligue le siége de Rouen contre le Roi Henri IV en 1592, qui en 1594 remit cette ville à ce Monarque, dont il fut fait Amiral de France, par lettres du 24 août de la même année, en vertu desquelles il prit séance au Parlement le 30 septembre suivant; & qui enfin ayant été battu & fait prisonnier près de Dorlens par les Espagnols, fut tué de sang froid le 24 juillet 1595, sans avoir été marié; 3. George, qui suit; 4. *Anne*, mariée à *N.* de Maubancon, Baron de Villac en Languedoc; 5. *Sylvie*, alliée en 1576, à *Paul* de Mistral, Seigneur de Montdragon & de Croses; 6. *Victoire*, Religieuse à Sainte-Claire d'Avignon; & 7. *Marguerite* de Brancas, mariée en 1590, à *Clément* de la Salle, Seigneur de Bédarides.

VI. George de Brancas, Seigneur, puis Duc de Villars, Baron d'Oise, Lieutenant-Général au gouvernement de Normandie, Gouverneur du Havre & de Honfleur, nommé pour être Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, se signala en diverses occasions, sous le nom de *Chevalier d'Oise*, pendant les régnes de Henri III, & de Henri IV; ce qu'il continua sous le régne de Louis XIII, lequel voulant reconnoître ses services, érigea en sa faveur la Baronie d'Oise en Duché-pairie, sous le nom de Villars, par lettres du mois de septembre 1627, regîtrées au Parlement de Provence au mois de juillet 1628, & confirmées par autres lettres du mois de juillet 1651. Il mourut à Maubec près d'Avignon le 23 janvier 1657, âgé de 92 ans. Il avoit épousé en 1597, *Julienne Hippolyte* d'Etrées, fille d'*Antoine* Marquis de Cœuvres, Grand-maître de l'Artillerie, & de *Françoise* Babou de la Bourdaisiere, dont il eut 1. Louis-François, qui suit; 2. *Marie* de Brancas, alliée à *Henri* de Castelane, Marquis d'Ampus; 3. *Hippolyte*, Supérieure & Fondatrice des Ursulines de Narbonne; 4. *Françoise*, morte jeune; & 5. *Charles* Comte de Brancas, Marquis de Maubec & d'Apilly, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mort le huitiéme janvier 1681, laissant de *Susanne* Garnier, fille de *Matthieu* Garnier, Thrésorier des parties casuelles, morte le troisiéme novembre 1685, *Françoise* de Brancas, mariée le 18 février 1667, à *Alfonse-Henri-Charles* de Lorraine, Prince de Harcourt, morte le 13 avril 1715, & *Marie* de Brancas, alliée par dispense à *Louis* Duc de Villars son cousin.

VII. Louis-François de Brancas, Duc de Villars, &c. mourut en octobre 1679. Il avoit épousé, 1. en 1649, *Magdelaine-Claire* de Lénoncourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de Marolles, & de *Marie* d'Angennes, morte le 16 août 1661: 2. en avril 1662, *Marie-Magdelaine* Girard, fille de *Louis* Girard, Comte de Villetaneuse, Procureur Général de la Chambre des Comptes de Paris, morte le 20 avril 1673: 3. en septembre 1675, *Louise-Catherine-Angélique* de Fautereau de Mainieres, morte le onziéme février 1701. Du son second mariage sont issus, 1. Louis, qui suit; 2. *Louis-Etienne-Joseph*, Abbé de Notre-Dame des Alleurs, mort le 12 octobre 1716; 3. *Louis*, dit *le Chevalier de Villars*; & 4. *Marie Magdelaine* de Brancas, mariée le 26 octobre 1694, à *Louis-Gabriel-Henri* de Beauvau, Marquis de Montgauger: & du troisiéme lit est issue 5. *Elisabeth-Charlotte-Candide* de Brancas, née posthume en décembre 1679, mariée à *Louis-Henri* de Brancas, Marquis de Cereste.

VIII. Louis de Brancas, Duc de Villars, a épousé avec dispense le onziéme juillet 1680, *Marie* de Brancas sa cousine, fille de *Charles*, Comte de Brancas, & de *Susanne* Garnier, dont il a 1. Louis-Antoine, qui suit: & 2. *Marie-Joseph* de Brancas, Marquis d'Oise, né le 18 octobre 1687.

IX. Louis Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, &c. a épousé en décembre 1709, N. Fremin de Moras, fille de *Guillaume* Fremin de Moras, Président au Parlement de Metz, & Procureur Général de Philippe de France, Duc d'Orléans. * *Voyez* Scipion Ammirato, *delle Famili Nobili Napolitane*. Charles Burel, *Vindex Napolitanae Nobilitatis*. Le P. Anselme.

BRANCACIO (Landolphe) Cardinal, du titre de saint Ange, étoit de Naples, où sa famille est des plus illustres & des plus anciennes. Elle s'attacha aux Rois Charles I, & Charles II, & ce fut à la recommandation du dernier que le Pape Célestin V donna le chapeau de Cardinal à Landolphe en 1294. Il fut employé en diverses negociations sous le pontificat de Boniface VIII & de Clément V, sous lequel il passa en France: il se trouva au Concile général de Vienne, & mourut à Avignon le 29 octobre de l'an 1312. On voit son tombeau dans l'église métropole. * Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hist. des Card.*

BRANCACIO (Louis) Cardinal, & tres-savant Jurisconsulte, fut envoyé par le Pape Innocent VII, Nonce au Royaume de Naples. Il eut le même emploi sous Grégoire XII, qui le pourvut de l'Archevêché de Tarente, & lui donna le chapeau de Cardinal le 19 septembre 1408; mais il ne jouit pas long-tems de cet honneur, car il mourut vers l'an 1411. * Ciaconius. Onuphre. Contelorio, *in Vit Pontif.* Ughel, *Ital. Sacra*, &c.

BRANCACIO ou DE BRANCAS (Nicolas) Cardinal, frére de *Busile* de Brancas, *dont il est parlé cy-dessus*, étoit Archevêque de Cosence, dans le Royaume de Naples, & s'attacha au parti de Clément VII, qui le créa le 18 décembre 1378, Cardinal Prêtre du titre de saint Marc, puis Evêque d'Albane. Il se trouva à l'élection de l'Antipape Benoît XIII, mais la conduite peu sincére de ce dernier, lui donnant du dégoût pour ce parti, il vint au Concile de Pise, où il donna sa voix pour l'élection de Martin V. En 1412, il fut nommé par Jean XXIII. Légat au Royaume de Naples; & à son retour il mourut à Florence le premier juillet de la même année, d'où son corps fut apporté aux Dominicains d'Avignon, dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir. * Sponde, *anno Christi* 1412. *n.* 1. Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Ughel, &c.

BRANCACIO (Rainaud) Cardinal n'étoit que Protonotaire Apostolique, lorsqu'Urbain VI, qui se vouloit faire des créatures, le mit au nombre des Cardinaux en 1384. Mais Charles de Duras, qui étoit alors maître de Naples, avoit tant de sujet de se plaindre du Pape, que Brancacio, & quelques autres, n'oférent, ni accepter l'honneur qu'on leur faisoit, ni sortir même de la ville. Théodoric de Niem témoigne néanmoins qu'ils trouvérent le moyen d'aller joindre Urbain, qui eut toûjours de grands égards pour Brancacio. Il fut pourvu par Boniface IX, de l'Archiprêtré de sainte Marie Majeure, & fut employé par ce Pontife & par ses Successeurs dans des affaires importantes. Il se trouva au Concile de Constance, & mourut à Rome au mois de septembre 1427. * Onuphre, Ciaconius & Platina, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hist. des Card.*

BRANCACIO (Thomas) neveu du Pape Jean XXIII, qui le créa Cardinal le sixiéme juin de l'an 1411, avoit déja eu l'Evêché de Tricaria ou Tricarico, dans le Royaume de Naples. Mais si ce que les Historiens rapportent de lui est véritable, il étoit peu digne de ces honneurs; car ses inclinations le portoient, dit-on, plus aux armes qu'aux Lettres; & outre cela il étoit adonné à des vices infames, qui le rendoient l'opprobre de l'Eglise, & qui ternissoient l'éclat de sa pourpre. On dit même que sortant une nuit d'une maison de plaisir, il reçut au visage une blessure, dont il porta toute sa vie des marques, qui le firent surnommer *le Cardinal Balafré*. Il se trouva au Concile de Constance, & mourut à Rome le huitiéme septembre de l'an 1427. * Garimbert, *l. 6.* Ciaconius. Aubery, &c.

BRANCACIO (François-Marie) Cardinal, Evêque de Viterbe, puis de Porto, étoit de la maison de Brancacio, dans le Royaume de Naples, où il fut élevé à l'Evêché de Capacio. Le Viceroi envoya en cette ville un Capitaine d'infanterie, qui ayant entrepris quelque chose contre les franchises de l'Eglise, fut tué par ordre de Brancacio. Ce malheur, qui le brouilla avec les Espagnols, fut cause de son élévation à Rome; car lorsqu'il y fut retourné, le Pape Urbain VIII le fit Cardinal en 1634. Depuis, il lui donna l'Evêché de Viterbe, & le Cardinal Antoine Barberin lui céda celui de Porto. Brancacio étoit homme de mérite, & ami des Gens de Lettres. Il a écrit quelques Ouvrages, entre autres un du chocolat, qui a été publié. Après la mort du Pape Clément IX, en 1669, il fut proposé l'an 1670 dans le Conclave pour être mis sur le siége Pontifical; mais les Espagnols lui donnérent l'exclusion. Il mourut le neuviéme janvier de l'an 1675, étant Sous-doyen du sacré Collége, en la 84 année de son âge, & la 41 de son cardinalat, & fut inhumé à Rome en l'église de Jesus. Le Pape Innocent XI honora de la pourpre le premier septembre 1681, ETIENNE Brancacio Evêque de Viterbe, neveu du Cardinal *François-Marie*, qui avoit été Archevêque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Venise; mais il ne la conserva pas longtems, étant mort le huitiéme septembre 1682, âgé de 64 ans.

* **BRANCACIO** (Lælius) Marquis de Montesilvano fut un fameux Général sur la fin du XV siécle, & vers le commencement du XVI. Il étoit né à Naples, & entra de bonne heure dans l'Ordre de Malthe, dans le dessein de se donner entier à la guerre. Aussi y passa-t'il plus de quarante années, montant du plus bas degré jusques au plus haut. Dans les Païs-Bas, il se trouva presque, à toutes les batailles qui se donnérent contre les Provinces-Unies, & l'Archiduc Albert avoit une si haute opinion de sa valeur & de son expérience, que dans les affaires les plus importantes il se servoit de ses conseils & de son bras, sur tout au siége d'Ostende. En Italie, il maintint heureusement les Génois, & dans la suite il incommoda fort les François & les Savoyards dans les campagnes qu'ils firent en Lombardie. Après que dans le Conseil d'Espagne on eut résolu de se rendre maître de l'isle de Ste-Marguerite sur la côte de Provence, il mit ce projet en exécution; mais, comme il l'avoit prédit, il ne put empêcher que les François ne la fissent rentrer sous leur domination. Peu de tems après on le fit venir en Espagne où il fut fait Conseiller d'Etat; mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, & mourut bientôt après. On a de lui un Ouvrage qui a pour titre, *De Re ac Disciplina Militari*. Son neveu Adrien Brancacio Duc de Castelnuovo & Comte de Castiglione, lui fit en 1638, ériger un Mausolée à Naples dans l'Eglise de S. Agnolo a Nido. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Laurent Crasso, *Elog. di Capitani Illustri*, *p.* 141.

* **BRANCACIO** (Antoine) Docteur en Philosophie & en Médecine, naquit à Messine en Sicile. Il fut souvent Président dans le Collége des Médecins, & exerça la charge de Médecin de la ville qui lui fut conférée dans le lieu de sa naissance à cause de son habileté. Il florissoit vers l'an 1636. Placidius Reina dans sa *Not. Hist. Messanæ*, *partie* 2. *p.* 503, en fait l'éloge & nous apprend qu'il a donné au public en Italien un Ouvrage à l'honneur de la Sainte Vierge. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BRANCALÉON** (Léon) issu d'une noble famille de Rome ne fut d'abord que Chanoine Régulier de la Congrégation de St. Fridian de Luques, & fut fait Cardinal par Innocent III. Dans la suite, ce Pape l'envoya en qualité de Légat en Allemagne avec le Cardinal Hugolin qui fut depuis Pape sous le nom de Grégoire IX, pour mettre la paix entre les deux Compétiteurs à l'Empire, Philippe & Othon V, & pour faire rendre la liberté à Brunon IV, Archevêque de Cologne qui étoit détenu par Philippe. Après s'être aquité de cette légation, il alla en Bulgarie, revêtu du même caractère, & mit à Calo-Jean la couronne royale sur la tête: ce qui déplut extrémement à André II, Roi de Hongrie qui fit ses efforts pour l'empêcher de faire ce voyage. Il avança merveilleusement le nouvel Ordre de St. François, & l'on dit que suivant les ordres de Grégoire IX, il aida Raimond de Pennafort à faire la collection des cinq premiers livres des Décrétales. Il mourut à Rome l'an 1228. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Ughel. Bzovius, *Annal. tome* 13. Aubery. Wadding, *Annal. Minorit.* Panvinius, *Chron. Ursperg.* Bonaventura, *in Vita S. Francisci.*

BRANCALEUS (Jean-François) Médecin de Naples, publia à Rome en 1634, un Dialogue pour prouver combien les bains sont salutaires pour conserver la santé & guérir les maladies. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BRANCAS. *Cherchez* BRANCACIO.

BRANCASTRE, *Brancasterum*, bourg ou village dans le nord-ouest du Comté de Nortfolck, est près du petit Golfe de Boston. Les Latins l'appelloient *Brannodunum*, &c. & c'étoit alors une ville considérable, où l'on tenoit garnison. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRANCATI (Laurent) Cardinal, natif de Lauria en Calabre. *Cherchez* LAURIA.

* **BRANCEFORTI** (François) Prince de Pétrépeni & Marquis de Mélitelli en Sicile, naquit à Mélitelli. Il a relevé la grandeur de sa naissance par l'étendue de son savoir. Par ses vastes connoissances dans la Philosophie, dans la Théologie & dans les Mathématiques, il se fit connoître de tous les Savans. Il se fit une bibliothéque de plus de dix mille volumes, & il la rendit accessible à tous les Savans qui le venoient voir. Il épousa en 1604, Jeanne d'Autriche, fille de Don Juan bâtard de Charles-Quint, avec laquelle il fonda & pourvut de bons revenus en 1615 à Mélitelli, le Monastére des Bénédictins, où il fut enterré. Il a écrit en Italien un livre qui a pour titre *Traité de l'Amour honnête*. On a aussi de lui deux Comédies, & avant sa mort il avoit commencé un Ouvrage intitulé, *Della Ragion di Stato*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BRANCHIDES, Prêtres du temple d'Apollon, qui étoit à Didyme dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, vers la Mer Egée, sur les confins de la Carie. Les Habitans de Didyme portoient aussi le même nom. Ce furent eux qui ouvrirent à Xerxès ce temple d'Apollon, dont il enleva toutes les richesses. Ne se trouvans pas en sureté dans la Gréce après cette trahison, ils obtinrent de Xerxès une retraite dans la Sogdiane, au delà de la Mer Caspienne, sur les frontiéres de la Perse, où ils bâtirent une ville qu'ils nommérent *Branchides*: mais ils n'évitérent pas la punition de leur crime; car Alexandre ayant vaincu Darius Roi de Perse, & ayant été instruit de cette perfidie, fit passer au fil de l'epée tous les Habitans, & raser entiérement leur ville, punissant l'impiété des péres sur leurs Descendans. * Suidas. Quinte-Curce, *l.* 3.

BRANCHUS, *Devin*, étoit fils de Smicrus, que son pére Démoclus de Delphes avoit laissé à Milet: ce fils y épousa une fille riche, laquelle étant prête d'accoucher, songea que le soleil entroit par sa bouche & sortoit de ses entrailles. Les Devins dirent que c'étoit un bon présage, & elle enfanta un fils qu'elle appella *Branchus*, à cause qu'elle avoit vu en songe que le soleil étoit entré par sa gorge. Ce fils étant devenu beau & bien fait, fut aimé par Apollon, qui le gratifia de l'Art de deviner. Après sa mort il rendit encore des oracles, qui étoient les plus célébres après ceux de Delphes. * Conon, *apud Photium*, *cod.* 189.

* **BRANCIFORTIUS** (Aloisius) Noble Sicilien de Palerme étoit fils d'Hercule Brancifortius, Duc de St. Jean & Comte de Camérata, & d'Agathe Lancéa de la Maison des Princes de Trabia, & il eut pour frére Octave Evêque de Catane. Il fit de bonnes études & fut reçu Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique. Son frére l'établit pour Vicaire général de son Diocése, & peu de tems après il fut fait Vice-chancelier de l'Académie de Catane. Après s'être fait connoître par la douceur de sa conversation, par la pureté de ses mœurs, & par l'étendue de ses connoissances, il fut fait Evêque de Melfi dans le Royaume de Naples, & après avoir gouverné avec honneur son diocése pendant dixhuit années, il mourut en 1667. On a de lui, *Iter Pœnitentis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BRANCIFORTIUS** (Jérôme) Noble Sicilien de Palerme, Comte de Camérata & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara en Espagne, fut un grand amateur de la Poésie & de la Musique. Il florissoit vers l'an 1600. On voit des marques de son génie dans une piéce de Poésie Italienne, accompagnée de Musique, & intitulée *Infidi Lumi Madrigali a 5. voci di diversi Autori Siciliani*, & dans un Ouvrage Latin publié par Maurice de Gregorio, sous le titre de *Rosarium centum Poëtarum*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BRANCIFORTIUS** (Vincent) Abbé de Ste-Marie *Nova Lucis* a été, selon Pierre Carrera, *Epigr. l.* 2. *p.* 69, un des plus habiles Musiciens de son tems. Il étoit de la même famille que les deux Nobles Siciliens dont on vient de parler dans les deux articles précédens. On voit plusieurs de ses piéces dans le livre mentionné cy-dessus, *Infidi Lumi*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BRANCION, *Brancio*, est une petite ville de France, en Bourgogne, située à trois lieues de Tournus & à quatre de Clugny. * Baudrand.

* **BRANCKSEY**, isle sur la côte méridionale d'Angleterre dans une belle Baye que la mer forme dans le Comté de Dorset à l'ouest. Cette isle est à l'entrée de la Baye, & la défend par le moyen d'un Fort qu'on y a bâti. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 687.

BRANCUS, Roi des Allobroges, anciens peuples de cette province, qu'on appelle maintenant *le Dauphiné*, vivoit du tems d'Annibal, vers l'an de Rome 536, & avant Jesus Christ 218. Il fut troublé dans la possession de son Royaume par son cadet, qui avoit attiré toute la jeunesse à son parti, & qui l'avoit presque chassé de ses Etats. Annibal ayant été choisi pour arbitre de ce différent, après avoir examiné leurs raisons, prononça en faveur de l'aîné, qui lui témoigna sa reconnoissance, en lui fournissant des vivres, avec tout ce qui pouvoit être nécessaire à son armée, pour le passage des Alpes. * Tite-Live, *l.* 21.

BRAND, BRANDT ou **BRANDO** (Jean) Religieux de l'Ordre de Citeaux, qui vivoit dans le XV siécle, composa une Chronique, depuis le commencement du monde jusqu'en 1413, & mourut en 1478. * De Visch, *Biblioth. Cisterciens.*

BRAND, différentes familles. *Voyez* BRANDT.

BRAND (Jean Arnoul de) *Voyez* BRANDT.

BRAND (Gérard) *Voyez* BRANDT.

BRAND (Jean) *Voyez* BRANDT.

BRAND (Sébastien) *Voyez* BRANDT.

BRAND (Théodore) *Voyez* BRANDT.

BRAND (Bernard) *Voyez* BRANDT.

BRAND (Gaspard) *Voyez* BRANDT.

BRANDANFORT, ville d'Angleterre, où le Roi Edgar fit assembler un Concile, environ l'an 960, pour révoquer ce qu'Eduin son frere & son Prédécesseur avoit ordonné contre les égises, pour faire rendre ce qu'il avoit pillé, & pour rappeller de l'exil saint Dunstan, depuis Archevêque de Cantorberi. * Osbert, *dans la Vie de ce Saint*, Surius, *au 19 mai*.

BRANDANO (Antoine) Portugais, né à Alcobaça le 25 avril 1584, étant entré dans l'Ordre de Cîteaux y enseigna la Philosophie & la Théologie pendant 18 ans. Il passa successivement par toutes les charges de l'Ordre, dont il devint enfin Général. Bernard de Brito, premier Historiographe de Portugal, étant mort en 1617, Brandano fut seul jugé capable de lui succéder, quoiqu'il se fût appliqué jusqu'alors à toute autre étude qu'à l'Histoire, & il justifia le choix qu'on avoit fait de lui, en composant la troisième & la quatrième partie de l'Histoire de Portugal, sous le titre de *Monarchia Luzitanica*. On les publia l'une & l'autre à Lisbonne en 1632, *in folio*. Il mourut à Alcobaça le 27 novembre 1637. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO (François) neveu d'Antoine par sa mére, naquit à Alcobaça en 1601, & entra en 1618 dans l'Ordre de Cîteaux, dont il fut deux fois Général, après y avoir exercé divers autres emplois. Il succéda à son oncle dans celui de premier Historiographe du Royaume, & composa la cinquiéme & la sixiéme partie de cette Histoire, qui furent imprimées en 1650 & en 1672. Il mourut à Lisbonne en 1683. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO (Louis) né à Lisbonne, où il mourut le troisiéme mai 1663, étoit Jesuite. On a de lui en Portugais des Méditations sur l'Histoire Evangélique pour tous les jours de l'année, imprimées à Lisbonne en 1679, & en 1685, *in quarto*. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO (D. Hilarion) Portugais, né à Coimbre de parens nobles, étant Maître-ès-Arts, entra chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin, du couvent de Sainte-Croix de Coimbre. Après avoir enseigné chez eux la Théologie, il fut fait Prieur du couvent de Saint-Vincent de Lisbonne, & Visiteur de toute sa Congrégation, & mourut le 22 août 1585. Nous avons de lui plusieurs livres de devotion, entre autres celui-ci intitulé, *Vox de Amado*, imprimé à Lisbonne en 1579. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDAON (Antoine) *Voyez* BRANDANO.

BRANDEBERG. *Voyez* BRANDENBERG.

BRANDEBOURG, païs d'Allemagne, avec titre de Markgraviat, & Electorat de l'Empire, entre la Prusse, la Pomeranie, le Meckelbourg, la Haute & Basse Saxe, le Duché de Brunswick, & la Lusace. On le divise en trois parties ou Marches; la Vieille Marche ou *Altemarck*, qui est à l'occident de l'Elbe, la Moyenne ou *Mittelmark*, qui est entre l'Elbe & l'Oder; & la nouvelle Marche ou *Newmark*, à l'orient de l'Oder. L'Elbe se jette dans l'Océan, & l'Oder dans la Mer Baltique: depuis peu on a fait un grand canal, pour la jonction de ces deux rivières, par le moyen du Havel: c'est ainsi qu'en facilitant le commerce, on a cherché à s'exempter du payement que l'on étoit obligé de faire au passage du Sond. Berlin est la capitale du païs, sur la Sprehe, aussi-bien que Brandebourg, qui est aussi une ville. Les autres sont Francfort sur l'Oder, Tangermund sur l'Elbe, Sunneberg, Landsperg, Havelberg, Werben, &c. avec les forteresses de Kustrin, de Spandaw & de Peitz. Ce païs est bon & fertile, & les Habitans y sont presque tous Lutheriens. L'Electeur de Brandebourg est neanmoins de la Religion Reformée. La dignité Electorale est attachée au Markgraviat, & elle lui donne un pouvoir si absolu dans ses Etats, que les Sujets ne peuvent appeller leurs causes à la Chambre Impériale. Les Electeurs ont le droit de nommer aux Canonicats qui vaquent pour la première fois, pendant leurs régnes; & les Electrices usent aussi de ce droit dans les Chapitres des Dames. Ils ne souffrent pas qu'aucun de leurs Sujets, même hors du Markgraviat, se fassent annoblir par l'Empereur sans leur permission. Les Etats que la Maison de Brandebourg posséde dans l'Empire, sont presque la septiéme partie de l'Allemagne. Il est bon de les faire connoître. Les trois Marches, dont la nouvelle fut vendue en 1455, à Frederic II, pour la somme de cent mille écus d'or par le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Louis d'Erlichausen. Ce païs fut racheté ensuite par l'Ordre, qui en 1517 le vendit à perpétuité à l'Electeur Joachim. L'Ucker-Marck, où sont les villes de Prentzlau capitale, & de Woltzhagen, avec les Comtez de Rupin ou Rappin, & de Pregnitz ou Prignitz, échus à la Maison Electorale par la mort des derniers Comtes. La Pomeranie Ultérieure, le païs des Cassubiens & des Vandales, dont les principales villes sont Stargard, Cammin, Colberg, Belgardt, Coslin, Rugenwalde, Slage, Piritz, & Stolpe, qui fut cédé par la paix de Westphalie en 1648 à l'Electeur, lequel avoit droit sur toute la Pomeranie après la mort de Bogislas dernier Duc, arrivée le dixiéme mars 1637, en conséquence d'un traité de confraternité. Le Duché de Magdebourg, auparavant Evêché qu'on sécularisa en 1648, & qu'on céda avec les Evêchez d'Halberstadt & de Minden devenus Principautez, pour le dédommager de la moitié de la Pomeranie qu'on cédoit aux Suédois pour les frais de la guerre. Le Comté de Rainstein, comme un fief vaquant par la mort du Comte Jean Erasme de Tettenbach, qui eut la tête tranchée le 21 novembre 1670, à Gratz en Stirie. Le Duché de Cléves avec les Comtez de la Mark & de Ravensberg, dont l'Electeur Jean Sigismond s'empara comme d'une succession échue à sa femme, Anne fille d'Eléonore, sœur aînée du dernier Duc de Juliers & de Cléves Jean-Guillaume, mort le 25 mars 1609. Dans la Basse Lusace, Cotbus, Peitz qui est fortifiée, Sommerfeld, Peskau, Storkau, & quelques autres lieux aquis par un Traité fait en 1462, avec George Podie-Braski ou Poggebrach, Roi de Bohême. Dans la Silésie, le Duché de Crossen, donné en 1476, à Barbe, sœur de Jean, Electeur de Brandebourg, par son mari Henri, dernier Duc de Glogau & de Crossen; & qui présentement est séparé de la Silésie & uni à la Nouvelle Marche. Dans le Comté de la Lippe la ville de Lipstadt vendue par le Comte. Le Comté de Hohenstein, dont l'Electeur Frederic III s'est mis en possession l'an 1699. Les villes de Gueldre, de Stralen, & de Wachtendonck, acquises par le traité de paix d'Utrecht de l'an 1713. Les Souverainetez de Neufchâtel & de Vallangin, entre la Franche-Comté & la Suisse, adjugées en 1707, par les Etats du païs, après la mort de la Duchesse de Nemours. Le Comté de Teckelembourg, vendu à l'Electeur Frederic III, par Guillaume Maurice, Comte de Solms-Braunsfels. De la succession de Guillaume prince d'Orange, Roi d'Angleterre le Comté de Meurs érigé en Principauté, avec les Comtez de Lingen, de Buren, & de Leerdam, les Marquisats de Ter-Veere & de Flessingue, la Baronie de Breda, Honslardyck, Ryswyck, & le palais de la vieille Cour qui est à la Haye, avant le partage fait en 1733 entre le Roi de Prusse & le Prince de Nassau-Orange. (*Voyez* ce Partage fait entre ces deux Princes.) Enfin l'Electeur de Brandebourg a les Seigneuries de Louwenborch & de Bouw, qui lui ont été cédées par la Pologne, à laquelle il n'en fait aucun hommage; & le Royaume de Prusse, où sont Konigsberg capitale, Pillau, Mémel, &c. En 1657, l'Electeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume se fit remettre par la Pologne les hommages qu'il lui devoit pour la Prusse; & le 30 mai 1663, il fut reconnu pour Souverain par ses Sujets. En 1701, le 18 janvier, Frederic son fils se mit lui-même la Couronne Royale sur la tête à Konigsberg, malgré les protestations du Pape & du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; & présentement personne ne conteste à Frédéric-Guillaume II, son fils, le titre de Roi de Prusse. Dans l'ordre des assemblées de l'Empire, l'Electeur de Brandebourg est le septiéme des Electeurs, depuis qu'on a créé le neuviéme Electorat. Il a séance & voix comme Prince d'Halberstadt & de Minden. Comme Duc de la Pomeranie Ultérieure, il alterne & communique avec le Duc de la Pomeranie Citerieure, pour le seul suffrage qui leur appartient en commun; & comme Duc de Magdebourg, il alterne aussi avec le Duc de Bremen, dans la direction du Cercle de la Basse Saxe, dont il est Membre. Ses puînez sont appellez aux Etats, & opinent chacun séparément; mais ils ne peuvent juger définitivement leurs Sujets, si la somme excéde quatre cens florins du Rhin, qui font environ huit cens livres, monnoye de France. L'Electeur de Brandebourg est Grand Chambellan de l'Empire; il a son rang à main droite du Duc de Saxe, & porte le Sceptre devant l'Empereur. Pour lui rendre au festin le devoir de Grand Chambellan, il court à cheval de l'entrée de la salle au buffet, où il prend le bassin, l'éguière & la serviette, puis il retourne de la même sorte, & étant descendu, il va donner à laver à l'Empereur. Le païs de Brandebourg a été possédé autrefois par les Teutons, par les Suéves, puis par les Semnons ou Sénonois, par les Vandales & les Saxons. Ces derniers furent soumis par Charlemagne. Le Brandebourg étoit alors possédé en partie par les Henétiens; l'Empereur Henri l'*Oiseleur* les défit vers l'an 927, & fit Marquis ou plutôt Markgrave, c'est à dire, Gouverneur de cette Marche ou frontière, SIGEFROI, Comte de Ringelheim, frére de l'Impératrice. OTHON I y mit ensuite GÉRON, qui eut pour Successeur BRUNO, établi par le même Othon en 955. Ce dernier eut un fils nommé HUGUES, qu'Othon III fit aussi Markgrave ou Gouverneur de la frontière. Il mourut vers l'an 1001. SICARD son neveu, fils de son frére *Brunicon*, fut mis en sa place, & laissa un nommé THÉODORIC, grand ennemi des Henétiens; on dit qu'il mourut très-pauvre, n'ayant pour son entretien que ce qu'il tiroit des Chanoines de Magdebourg. Depuis, ce païs fut soumis par les Obotrites, qu'on dit être les mêmes que ceux de Meckelbourg. EUDES I, Comte de Sowédel, les chassa avec le secours de l'Empereur Conrad II, & de l'Archevêque de Magdebourg. EUDES II, son fils, lui succéda, suivi de son frére *Rodolphe*, de *Henri* & d'*Othon*; celui-là fils d'*Eudes* II, & l'autre de *Rodolphe*. Mais Eudes II, s'étant uni avec les Saxons contre l'Empereur Henri IV, fit des affaires fâcheuses à sa famille. On permit à Pribislas ou Pribislaüs, Roi des Obotrites, de continuer ses conquêtes dans ce païs. Il s'avança jusques sur les bords du Havel, & il s'y maintint jusqu'à sa mort. Ce fut en ce tems que l'Empereur Conrad III, donna le Markgraviat de Brandebourg à ALBERT I, dit l'*Ours*, de la Maison d'Anhalt. Il mourut en 1168, laissant OTHON I, qui mourut en 1195, ayant eu d'*Anne* de Saxe son épouse, *Othon* II, mort en 1206, sans postérité; & *Albert* II, mort vers l'an 1220. JEAN I mourut Electeur de Brandebourg l'an 1246, laissant de son mariage *Jean* II, *Othon* IV & CONRAD. Les deux premiers furent Electeurs, & moururent sans enfans mâles. CONRAD, qui le fut aussi, mourut en 1304, n'ayant eu que trois filles, *Hélène*, *Mathilde* ou *Mathilde*, & *Anne*; la première, femme de *Dédric* Marquis de Misnie; la seconde, femme de *Christophle* I, Roi de Dânemarck; & la troisiéme, alliée à *Bugislaüs* ou *Boleslas* IV, Duc de Pomeranie. OTHON III, frére de Jean I, fut Markgrave de Brandebourg. Il mourut en l'an 1267, ayant eu de *Béate*, fille d'*Ottocare*, *Cunegonde* mariée à *Béla* IV, Roi de Hongrie; & *Mathilde*, femme de *Barnime* I, Duc de Pomeranie. JEAN II lui succéda, & mourut en 1287, laissant CONRAD son frére, mort en 1304. Il avoit pris trois alliances, la première avec *Constance*, fille de *Primislas* Duc de Pologne; la seconde, avec *Brigitte* de Misnie; & la troisiéme, avec *Sophie* de Danemarck. Il laissa JEAN III, qui suit; *Conrad*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1392; WALDEMAR, Electeur, qui suit; *Henri*, dit *Sans-Terre*, pére de *Waldemar* II; & *Jean* IV. JEAN III mourut en 1305, sans postérité, & fut suivi de *Waldemar* I, son frére, mort en 1319, sans avoir eu lignée d'*Anne*, qui étoit de sa même famille. WALDEMAR II, son neveu, lui succéda, & mourut en 1320, laissant son frére *Jean* IV, mort quatorze jours après, sans avoir eu d'enfans, ni d'*Ingelberte* de

 Mec-

Meckelbourg, sa première femme, ni d'*Hélène* de Lusace, qu'il épousa en secondes noces. Quelque-tems après, un certain Jacques Roback publia qu'il étoit ce Waldemar II, & divers Princes prirent son parti contre Louis de Baviére l'aîné, que l'Empereur Louis, V. du nom, son pére, avoit investi du Markgraviat de Brandebourg. Il fut suivi de ses fréres, Louis dit *le Romain*, & Othon, qui le suivirent successivement. Othon le vendit vers l'an 1387, à l'Empereur Charles de Luxembourg, son beau-frére, & en investit son fils Venceslas, lequel le remit à son frére Sigismond; & après avoir été élevé à l'Empire, il en investit FRÉDÉRIC IV, Burgrave de Nuremberg. Les Princes d'aujourd'hui sont descendus de ce FRÉDÉRIC, que l'Empereur Rodolphe son oncle fit Burgrave de Nuremberg en 1273 ou en 1289. Sigismond, Empereur de la Maison de Luxembourg, vendit ce Markgraviat à Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg en 1411, & on déclara celui-ci Electeur en 1417, au Concile de Constance, pour le récompenser des services qu'il avoit rendus aux guerres de Hongrie & de Bohême. Frédéric V, dit *aux Dents de fer*, fils du précédent, obtint la Pomeranie de l'Empereur Frédéric III. Depuis, cette Maison s'est divisée par les branches des Markgraves d'ANSPACH, de CULEMBACH, & de JAGERNDORFF.

DE LA MAISON DE BRANDEBOURG.

Les Auteurs parlent diversement de l'origine de cette Maison. Quelques-uns disent qu'elle a pour tige PIERRE COLONNE, que le Pape Paschal II dépouilla de ses Terres, & qu'il contraignit de se retirer en Allemagne, où l'Empereur Henri V, qui l'établit en Souabe, lui donna de grands biens. D'autres la font venir des anciens Guelphes, & lui donnent même tige qu'à celle de BRUNSWICK. Il y en a qui croyent que les Markgraves de Bade, les Archiducs d'Autriche, & les Markgraves de Brandebourg, sortent de l'ancienne Maison d'Alsace. On ne peut errer, en tirant leur origine depuis DANCHO, Comte de Zollern ou Hohen-Zolleren, soit qu'il fût fils de Tassilon, Comte d'Hechingen, ou de quelque autre. Ses Descendans de pére en fils, furent RODOLPHE I, OTHON, WOLFGANG, FRÉDÉRIC I, FRÉDÉRIC II, FRÉDÉRIC III, BOUCHARD, qui épousa *Anastasie*, sœur de *Rodolphe* Duc de Souabe, élu Empereur en 1077, contre Henri dit *le Vieux*. Il eut de cette alliance FRÉDÉRIC IV, pére de RODOLPHE II, suivi de FRÉDÉRIC V, dont le fils FRÉDÉRIC VI, épousa *Elisabeth* ou *Alix* de Habsbourg, sœur de *Rodolphe* I, élu Empereur en 1273, de laquelle il eut FRÉDÉRIC VII, Comte de Zollern, & premier de ce nom, Burgrave de Nuremberg ou Duc de Franconie. Ce fut son oncle qui lui donna ce Burgraviat vers l'an 1289. D'autres disent que ce fut en 1273, d'abord après son élection. FRÉDÉRIC I eut FRÉDÉRIC II, pére de JEAN, qui laissa FRÉDÉRIC III. Celui-ci, Favori de l'Empereur Charles, de la Maison de Luxembourg, élu en 1346, eut FRÉDÉRIC IV ou V, dernier Burgrave de Nuremberg, qui prodigua son sang & ses biens pour la conservation de l'Empire, qu'il défendit en diverses occasions. Il acheta la récompense de ses services, c'est à dire, le Markgraviat de Brandebourg, dont il donna quatre cens mille florins, & il en fut investi au Concile de Constance en l'année 1417. Il faut donc commencer par lui la suite des Electeurs de Brandebourg en cette sorte.

BRANCHE AINÉE DE BRANDEBOURG.

I. FRÉDÉRIC I. de ce nom, Markgrave & Electeur de Brandebourg, vendit le Burgraviat de Nuremberg aux Habitans de cette ville pour le prix de deux cens quarante mille florins, & mourut en 144[illegible], laissant d'*Elisabeth* de Baviére, 1. *Jean*, dit l'*Alchymiste*, qui céda l'Electorat à ses fréres, & qui mourut en 1464, après avoir eu deux fils de *Barbe* de Saxe son épouse; 2. 3. FRÉDÉRIC II, & ALBERT, *dont nous parlerons*; & six filles.

FRÉDÉRIC II, dit *aux Dents de fer*, refusa les Couronnes de Bohême & de Pologne, soumit la Pomeranie, & mourut en 1469, ou, selon d'autres, le dixiéme février 1471. Il avoit épousé *Catherine* de Saxe, & en avoit eu deux fils, *Jean* & *Erasme*, morts en enfance: ainsi se voyant sans postérité, il avoit cédé l'Electorat à ALBERT son frére, qui suit.

II. ALBERT, surnommé *l'Ulysse*, *l'Achille*, & *le Renard* de l'Allemagne, né le 24 novembre 1414, (*Cherchez* ALBERT) mourut le onziéme mars 1486. Il avoit épousé 1. l'an 1445, *Marguerite*, fille de *Jacques* Markgrave de Bade, mort le 21 novembre 1457: 2. en 1458, *Anne*, fille de *Frédéric* II, Electeur de Saxe, morte le 30 octobre 1512. Du premier lit, outre trois garçons morts au berceau, il eut 4. *Ursule*, née le 24 septembre 1450, mariée le dixiéme février 1467, à *Henri* Duc d'Oels & de Munsterberg, morte veuve le 25 novembre 1508; 5. *Elisabeth*, née en 1451, alliée en 1468, à *Eberard* Duc de Wirtemberg, morte veuve le 24 avril 1515; & 6. *Marguerite*, née le 18 avril 1453, Abbesse d'un monastére de Sainte-Claire, dont elle se démit en 1550, & mourut le 27 avril 1509. Du second lit, ALBERT eut 7. JEAN qui suit; 8. *Frédéric*, tige de branches éteintes; 9. *Sigismond* Duc de Voigtland, né en 1468, mort sans alliance le 25 février 1495; 10. 11. deux autres fils morts jeunes; 12. *Amélie*, née le premier octobre 1461, mariée 1. à *Louis* Electeur Palatin: 2. à *Gaspard* Duc de Deux-Ponts, morte le troisiéme septembre 1481; 13. *Barbe*, née le 30 mai 1464, mariée à *Henri* Duc de Glogau, morte en 1510; 14. *Sibylle*, née le 31 mai 1467, épouse de *Guillaume* III, Duc de Juliers, morte en 1510, âgée de quarante-trois ans; 15. *Dorothée*, née le 12 décembre 1471, Abbesse du saint Sépulchre de Bamberg, morte en 1529, âgée de 58 ans; 16. *Elisabeth*, née en 1474, femme de *Herman* Comte de Henneberg, morte le 25 avril 1507, âgée de 33 ans; 17. 18. deux filles mortes au berceau; & 19. *Anastasie*, née le 17 mars 1478, mariée à *Guillaume* IV, Comte de Henneberg, morte le quatriéme juillet 1534, âgée de 56 ans.

III. JEAN Electeur de Brandebourg, surnommé *le Grand* & *le Cicéron Germanique*, à cause de la grandeur de sa taille, & de son éloquence, né le deuxiéme août 1455, mourut le neuviéme janvier 1499, après être devenu si gras, qu'il resta incapable de vaquer à aucune affaire. De *Marguerite*, fille de *Guillaume* III, Duc de Saxe, qu'il avoit épousée le 26 juin 1474, & qui mourut en 1511, il eut 1. JOACHIM qui suit; 2. *Albert*, Archevêque de Magdebourg & de Mayence, Cardinal, né en 1490, mort en 1545; (*Cherchez* ALBERT) 3. *Anne*, née le 27 août 1417, mariée le dixiéme avril 1521, à *Frédéric* Roi de Danemarck, morte le troisiéme mai 1521; & 4. *Ursule*, née en 1458, alliée à *Henri* Duc de Meckelbourg, morte en 1511.

IV. JOACHIM, I. du nom, Electeur de Brandebourg, dit le *Nestor* Germanique, né le 21 février 1484, fut un Prince savant, & excella particuliérement en la connoissance des Langues, des Mathématiques, de l'Astrologie & de l'Histoire. Aussi fonda-t'il l'Université de Francfort sur l'Oder. Il témoigna beaucoup de zéle pour la Religion Catholique, & eût fait mettre en prison *Elisabeth*, fille de *Jean* Roi de Danemarck son épouse, qui avoit suivi la doctrine de Luther, si elle ne se fût retirée en Saxe. Il mourut le onziéme juillet 1535, & sa femme le neuviéme juin 1555. Leurs enfans furent 1. JOACHIM II, qui suit; 2. *Jean*, surnommé *le Prudent* & *le Sévére*, né le troisiéme août 1513, mort le 13 janvier 1571, laissant deux filles de *Catherine*, fille de *Henri* dit *le Jeune*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, morte en 1574, qui furent *Elisabeth*, née le 27 août 1540, mariée le 26 décembre 1558, à *George-Frédéric* Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte le huitiéme mars 1578, âgée de trente-huit ans; & *Catherine*, née le dixiéme août 1549, mariée le huitiéme janvier 1570 à *Joachim-Frédéric* Electeur de Brandebourg, morte le 23 septembre 1602, âgée de cinquante-trois ans; 3. *Anne*, née en 1507, mariée en 1524, à *Albert* Duc de Meckelbourg, morte le 19 juin 1567, âgée de soixante ans; 4. *Elisabeth*, née en 1510, mariée 1. en 1527, avec *Eric* dit *le Vieux*, Duc de Brunswick: 2. le 30 mai 1546, à *Poppon* Prince de Henneberg, décédée le 25 mai 1558, âgée de quarante-huit ans; & 5. *Marguerite*, née en 1511, mariée 1. le sixiéme janvier 1530, à *George* Duc de Pomeranie: 2. en 1532, à *Jean* Prince d'Anhalt, morte en 1543, âgée de 32 ans.

V. JOACHIM, II. du nom, Electeur de Brandebourg, né le neuviéme janvier 1505, suivit la Religion de sa mére, & fut empoisonné par un Médecin Juif. Il mourut le troisiéme janvier 1571, ayant épousé 1. le septiéme novembre 1524, *Magdelaine*, fille de *George* dit *le Barbu*, Duc de Saxe, morte le quatriéme janvier 1534: 2. le premier septembre 1535, *Hedwige*, fille de *Sigismond* Roi de Pologne, morte le septiéme février 1573. Du premier lit, il eut 1. JEAN-GEORGE qui suit; 2. *Frédéric*, Archevêque de Magdebourg & Evêque de Halberstad, né le 12 décembre 1530, mort le cinquiéme octobre 1552; 3. *Barbe*, née le dixiéme août 1527, mariée le 15 février 1545, à *George* Duc de Lignitz, morte veuve le deuxiéme janvier 1595; & 4. 5. 6. trois enfans morts au berceau. Du second lit il eut 7. *Sigismond*, Evêque de Halberstad, Archevêque de Magdebourg, né le deuxiéme décembre 1538, mort le 14 septembre 1566; 8. *Elisabeth-Magdelaine*, née le sixiéme novembre 1537, mariée le onziéme janvier 1559, à *Jean-François-Othon* de Brunswick, Duc de Lunebourg, morte le 22 août 1595; 9. *Hedwige*, née le deuxiéme mars 1540, mariée le 25 février 1560, à *Jules* Duc de Brunswick, morte veuve le 22 octobre 1602; & 10. *Sophie*, née le 14 décembre 1541, mariée en 1561, à *Guillaume* Baron de Rosenberg, morte le 14 décembre 1564, âgée de vingt-trois ans.

VI. JEAN-GEORGE Electeur de Brandebourg, né le onziéme septembre 1525, mourut le huitiéme janvier 1598. Il avoit épousé 1. en 1545, *Sophie*, fille de *Frédéric* II, Duc de Lignitz, morte le sixiéme février 1546: 2. en 1547, *Sabine*, fille de *George*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte le quatriéme novembre 1575: 3. le dixiéme octobre 1577, *Elisabeth*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, morte le 25 septembre 1607. De la premiére, il eut 1. JOACHIM-FRÉDÉRIC qui suit; de la seconde, 2. *Ermingarde*, née le 26 juin 1561, mariée le 17 février 1577, à *Jean-Frédéric* Duc de Pomeranie, morte en 1628, âgée de soixante-sept ans; 3. *Anne-Marie*, née le troisiéme février 1567, mariée le huitiéme octobre 1582 à *Barnime* Duc de Pomeranie, morte le quatriéme septembre 1618, âgée de quarante-un ans; 4. *Sophie*, née le sixiéme juin 1568, mariée le 22 avril 1582 à *Christian* I, Electeur de Saxe, morte le 23 décembre 1622, âgée de cinquante-quatre ans; & 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20, huit autres enfans morts au berceau. De la troisiéme, il eut 21. CHRISTIAN, *tige des Markgraves de Bareith*, *rapportée cy-après*; 22. JOACHIM-ERNEST, *tige des Markgraves d'*ANSPACH, *rapportée cy-après*; 23. *Frédéric*, Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, né le 22 mars 1588, mort le 19 mai 1611; 24. *George-Albert*, successeur de *Frédéric*, né le 20 novembre 1591, mort en 1615; 25. *Sigismond*, né le 20 novembre 1592, mort en 1640; 26. *Jean*, né le 13 juillet 1597, mort le 13 septembre 1627; 27. *Jean-George*, né le quatriéme août 1598, mort en 1637; 28. *Magdelaine*, née le septiéme janvier 1582, mariée le quatriéme juin 1598 à *Louis* Landgrave de Hesse, morte le 14 mai 1616; 29. *Agnès*, née le 17 juillet 1584, mariée 1. en 1604, à *Philippe-Jules* Duc de Pomeranie: 2. à *François-Charles* Duc de Saxe-Lawembourg, morte le 24 décembre 1629, âgée de quarante-cinq ans; 30 *Elisabeth-Sophie*, née le quatriéme juillet 1589, mariée 1. le 27 juin 1613, à *Janus* Prince de Radzivil: 2. le 27 février 1628, à *Jules-Henri* Duc de Saxe-Lawembourg, morte le 24 décembre 1629, âgée de quarante ans; & 31. *Dorothée-Sibylle*, née le 19 octobre 1590, mariée en 1610, à *Jean-Christian* Duc de Lignitz, morte le neuviéme mars 1625, âgée de 35 ans.

VI. JOACHIM-FRÉDÉRIC Electeur de Brandebourg, & Archevêque de Magdebourg, né le 27 janvier 1546, hérita de son cousin George-Frédéric, Markgrave d'Anspach, Duc de Jagerndorff. Ayant donné ses Terres de Franconie à ses fréres, il se reserva ce

eft en Siléfie, & mourut d'apoplexie le 18 juillet 1608. [illegible] oufé 1. le huitiéme janvier 1570, *Catherine*, fille du [illegible] *Jean* de Brandebourg-Kuftrin, fon grand-oncle, morte [illegible] mbre 1602: 2. le 23 octobre 1603, *Eléonore*, fille d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Pruffe, morte le 31 mars [illegible] de fa premiére femme 1. JEAN SIGISMOND qui fuit; [illegible] *orge*, né le 16 décembre 1577, qui fut élu Evêque de [illegible], par des Chanoines Proteftans, ce qui donna lieu à une [illegible] qui fon pére donna enfuite le Duché de Jagerndorff, dont [illegible] é par l'Empereur Ferdinand II, pour s'être mêlé de la [illegible] e Bohéme, & qui mourut le deuxiéme mars 1624, âgé de qua- [illegible] pt ans, ayant eu d'*Eve-Chriftine*, fille de *Frédéric*, Duc de Wir- [illegible], qu'il avoit époufée en 1610, laquelle mourut en 1657, [illegible] fils & deux filles morts en enfance; & *Ernest*, né le 18 février [illegible], qui fut Gouverneur de Berlin, & mourut le 24 feptembre [illegible], dans fa vint-fixiéme année, fans avoir été marié. Les autres [illegible] fans de *Joachim-Frédéric* font, 3. *Augufte*, né le 17 février 1580, mort fans alliance le 23 avril 1601; 4. *Albert-Frédéric*, né le 19 avril 1582, mort le troifiéme décembre 1600; 5. *Joachim*, né le 13 avril 1583, mort le dixiéme juin 1600; 6. *Ernest*, jumeau de *Joachim*, qui étoit Chevalier de faint Jean de Jérufalem, mort le 19 feptembre 1613; 7. *Chriftian-Guillaume*, né le 28 août 1587, qui fut Adminiftrateur de Magdebourg après fon pere; mais qui, ayant pris les armes pour le Roi de Danemarck contre l'Empereur Ferdinand, fut profcrit, & enfin fait prifonnier, en voulant affiéger Magdebourg. Durant fa prifon, il embraffa la Religion Catholique, & mourut le premier janvier 1665. Il avoit époufé 1. en 1615, *Dorothée*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunfwick, morte en 1649: 2. le 17 février 1650, *Barbe-Eufébie*, fille de *Jaroflas*, Comte de Martinitz, morte en juin 1656. Il prit une troifiéme alliance avec *Maximilienne*, Comteffe de Salms & de Neubourg, veuve de *Maximilien*, Comte de Waldftein. De tous ces mariages, il n'eut qu'une fille du premier lit, née en 1616, nommée *Sophie-Elifabeth*, mariée le 18 feptembre 1638, à *Frédéric-Guillaume*, Duc de Saxe, morte en 1650. L'Electeur JOACHIM-FRE'DE'RIC eut auffi trois filles; 8. *Anne-Catherine*, née le 26 juin 1575, mariée le 27 novembre 1597, au Roi de Danemarck, *Chriftian* IV, morte le 29 mars 1612; 9. *Barbe-Sophie*, née le 16 novembre 1584, mariée le cinquiéme novembre 1609, à *Jean-Frédéric*, Duc de Wirtemberg, morte en 1636: & du fecond lit; 10. *Marie-Eléonore*, née en 1607, mariée en 1631, à *Philippe-Louis*, Comte Palatin.

VIII. JEAN-SIGISMOND, Electeur de Brandebourg, né le huitiéme novembre 1572, introduifit dans fes Etats vers l'an 1614, la Religion Réformée, que fes fucceffeurs ont fuivie. Il partagea par provifion, avec le Duc Palatin de Neubourg, la fucceffion de Juliers, &c. en vertu d'un droit de répréfentation, à caufe d'*Anne* fon époufe, fille d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Pruffe, & de *Marie-Eléonore*, fille aînée de *Guillaume*, Duc de Juliers, de Cléves & de Bergues, qu'il avoit époufée le 30 octobre 1594. Elle mourut en 1625, & lui le 23 décembre 1619. Sa femme lui avoit auffi apporté fes droits fur la Pruffe, dont il reçut l'inveftiture du Roi de Pologne. Leurs enfans furent 1. GEORGE-GUILLAUME qui fuit; 2. *Joachim-Sigifmond*, Maître de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, né le 25 juillet 1603, mort le 22 février 1625; 3. 4. deux fils morts au berceau; 5. *Anne-Sophie*, née le 17 mars 1598, mariée le quatriéme feptembre 1614, à *Frédéric-Ulrich*, Duc de Brunfwick & Lunebourg, morte en 1660; 6. *Marie-Eléonore*, née le onziéme novembre 1522, mariée le 25 novembre 1620, au Roi de Suéde *Guftave-Adolphe*, morte le 18 mars 1655; & 7. *Catherine*, née le 28 mai 1602, mariée 1. le 12 janvier 1626, à *Bethlem*-Gabor, Prince de Tranffylvanie, mort en 1629: 2. en 1639, à *François-Charles*, Duc de Saxe-Lauwembourg, morte le 27 août 1649.

IX. GEORGE-GUILLAUME, Electeur de Brandebourg, né le troifiéme novembre 1595, eut grande part aux affaires d'Allemagne dans le XVII fiécle, & mourut le 21 novembre 1640. Il avoit époufé le 14 juillet 1616, *Elifabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric* IV, Electeur Palatin, morte le 16 avril 1660, dont il eut 1. FRE'DE'RIC-GUILLAUME qui fuit; 2. *Jean-Sigifmond*, mort au berceau; 3. *Louife-Charlotte*, née le troifiéme feptembre 1617, mariée le 30 feptembre 1645, à *Jacques*, Duc de Courlande, morte le 29 août 1676, & 4. *Hedwige-Sophie*, née le quatriéme juillet 1623, mariée en 1649, à *Guillaume*, Landgrave de Heffe-Caffel, morte le 25 juin 1683.

X. FRE'DE'RIC-GUILLAUME I, Electeur de Brandebourg, né le fixiéme février 1620, mourut le neuviéme mai 1688, ayant eu part auffi aux derniéres guerres d'Allemagne. Il avoit époufé 1. le feptiéme décembre 1646, *Louife-Henriette* de Naffau, fille de *Frédéric-Henri*, Prince d'Orange, morte le 15 juin 1667: 2. le 25 juin 1668, *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holftein-Glucksbourg, morte le 16 août 1689. Du premier lit il eut 1. *Guillaume-Henri*, mort au berceau en 1649; 2. *Charles-Emile*, né le fixiéme février 1655, mort à Strasbourg le 27 novembre 1674, ayant fuivi fon pére dans fes campagnes fur le Rhin; 3. FRE'DE'RIC qui fuit; 4. *Henri*, mort au berceau en 1664; 5. *Louis*, Markgrave de Brandebourg, né le 25 juin 1666, mort le feptiéme avril 1687, fans enfans de *Louife-Charlotte*, fille & héritiére de *Bogiflas*, Prince de Radzivil, Gouverneur de la Pruffe Ducale, qu'il avoit époufée le feptiéme janvier 1681, morte le 23 mars 1695. L'Electeur FRE'DE'RIC-GUILLAUME eut de fon fecond mariage 6. *Philippe-Guillaume*, né le 19 mai 1669, Gouverneur de Magdebourg, & Général de l'artillerie de fon frére, mort le 19 décembre 1711, marié le 25 janvier 1699, à *Jeanne-Charlotte*, fille de *Jean-George* Prince d'Anhalt-Deffau, dont il eut *Frédéric-Guillaume*, né le 27 décembre 1700; *George-Guillaume*, né le dixiéme mars 1704, mort le 26 du même mois; *Henri-Frédéric*, né le 21 août 1709; *Frédérique-Dorothée*, née le 24 février 1700, morte le feptiéme février 1701; & *Henriette-Marie*, née le deuxiéme mars 1702, morte le troifiéme juin 1708; 7. *Albert-Frédéric*, né le 14 janvier 1672, Maître de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem dans le païs de Brandebourg, & Bailli de Sonnebourg où il réfide, marié le 30 octobre 1703, à *Marie-Dorothée*, fille de *Frédéric-Cafimir*, Duc de Courlande, & de *Sophie-Amélie* Princeffe de Naffau-Siegen fa premiére femme, dont il a eu *Frédéric-Charles-Albert*, né le neuviéme août 1704, mort le 15 juin 1707; *Charles*, né le troifiéme juin 1705; *Frédéric*, né le 13 août 1710; *N*.... né le 29 mars 1714; *Anne-Sophie-Charlotte*, née le 22 décembre 1706, mariée le troifiéme juin 1723, à *Guillaume-Henri*, Prince héréditaire de Saxe-Eifenach; & *Sophie-Louife*, née le 13 août 1710; 8. *Charles-Guillaume*, né le 26 décembre 1672, mort de maladie au fiége de Cafal, où il commandoit les troupes envoyées par l'Electeur fon frére au fecours du Duc de Savoye le 25 juin 1695, après avoir époufé le 29 mai précédent à Turin la Comteffe de Salmour, jeune veuve, de cette ville; 9. *Chriftian-Louis*, né le 24 mai 1677; 10. *Marie-Amélie*, née le 16 novembre 1670, mariée 1. le huitiéme août 1687, à *Charles*, Duc de Meckelbourg-Guftraw: 2. le 26 janvier 1689, à *Maurice-Guillaume*, Duc de Saxe-Zeitz; 11. *Elifabeth-Sophie*, née le 26 mars 1674, mariée 1. le 19 avril 1691, à *Frédéric-Cafimir*, Duc de Courlande: 2. le 25 mars 1703, à *Chriftian-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Bareith: 3. le troifiéme juin 1714, à *Ernest-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen; & 12. *N*.... morte au berceau en 1676.

XI. FRE'DE'RIC III, Electeur de Brandebourg, né le onziéme juillet 1657. Par les fervices que fes troupes rendirent à l'Empereur Léopold, foit en Hongrie contre les Turcs, foit fur le Rhin, où il prit Keiferswert & Bonne en 1689. & en diverfes autres occafions, il mérita le titre de Roi de Pruffe, qui lui fut pourtant contefté pendant quelque tems par beaucoup de Princes d'Allemagne. Il fe fit couronner & facrer en cette qualité à Konigsberg le 18 janvier 1701, & mourut le 25 février 1713. Il époufa 1. le 23 août 1679, *Elifabeth-Henriette*, fille de *Guillaume*, Landgrave de Heffe-Caffel, morte le 17 juillet 1683: 2. le huitiéme octobre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Augufte*, Duc de Brunfwick, Evêque d'Ofnabruck, créé Electeur de Hanover, morte le premier février 1705: 3. le 19 novembre 1708, *Sophie-Louife* de Meckelbourg-Swerin. Du premier lit, il eut 1. *Louife-Dorothée-Sophie*, née le 30 feptembre 1680, mariée le 31 mai 1700, à *Frédéric*, Landgrave de Heffe-Caffel, morte le 19 décembre 1705. Du fecond lit, il a eu 2. *Frédéric-Augufte*, mort au berceau en 1686; & 3. FRE'DE'RIC-GUILLAUME qui fuit.

XII. FRE'DE'RIC-GUILLAUME II. Electeur de Brandebourg & Roi de Pruffe, né le 15 août 1688, qui a époufé le 14 novembre 1706, *Sophie-Dorothée* de Brunfwick-Hanover, fille de *George-Louis* Duc de Brunfwick-Lunebourg-Hanover, &c. & de *Sophie-Dorothée* de Brunfwick-Zell, dont il a eu 1. *Frédéric-Louis*, né le 23 novembre 1707, qui fut nommé Prince d'Orange, & mourut le 13 mai 1708; 2. *Frédéric-Guillaume*, Prince d'Orange, né le 16 août 1710, mort le 31 juillet 1711; 3. CHARLES-FRE'DE'RIC, qui fuit; 4. *Louis-Charles-Guillaume*, né le deuxiéme mai 1717, mort le 31 août 1719; 5. *Guillaume-Augufte*, né le neuviéme août 1722; 6. *N*.... né au mois de janvier 1726; 7. *N*.... né au mois de mai 1730; 8. *Frédérique-Sophie-Willelmine*, née le troifiéme juillet 1709, mariée le . . . . à *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Bareith; 9. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le cinquiéme mai 1713, morte le dixiéme juin 1714; 10. *Frédérique-Louife*, née le 28 feptembre 1714, mariée le 30 mai 1729, à *Charles-Frédéric-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg-Anfpach; 11. *Philippine-Charlotte*, née le 13 mars 1716, mariée le deuxiéme juillet 1733, avec *Charles*, Prince Héréditaire de Brunfwick-Lunebourg & Bevern; 12. *Dorothée-Sophie-Marie*, née le 25 janvier 1719; & 13. *Ulrique-Eléonore*, née le 20 juillet 1720.

XIII. CHARLES-FRE'DE'RIC, Prince Electoral de Brandebourg ou Prince Royal de Pruffe, né le 24 janvier 1712, a époufé le 12 juin 1733, la Princeffe *Elizabeth-Chriftine* de Brunfwick-Lunebourg & Bevern.

BRANCHE DE BAREITH.

VII. CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg, troifiéme fils de l'Electeur JEAN GEORGE, né le 30 janvier 1581, reçut de fon frére l'Electeur *Joachim-Frédéric*, une partie des biens fituez en Franconie, qu'il avoit héritez de fon coufin *George-Frédéric*, Markgrave d'Anfpach. Ces biens font, le haut Burgraviat de Nuremberg, la fortereffe de Bareith, où il fit fa réfidence, la ville de Culembach & autres places. Il mourut le 30 mai 1655, ayant eu de *Marie*, fille d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Pruffe, qu'il époufa le 29 avril 1604, & qui mourut le onziéme février 1649, 1. ERDMAND-AUGUSTE, qui fuit; 2. GEORGE-ALBERT, qui a fait *la branche de* CULEMBACH, *mentionnée ci après*; 3. *Anne-Marie*, née le 20 décembre 1609, mariée en 1639, à *Jean-Antoine*, Prince d'Eggenberg, morte le huitiéme mai 1680, âgée de 71 ans; 4. *Magdelaine-Sibylle*, née le 28 octobre 1612, mariée le 13 novembre 1638, à *Jean-George* II, Electeur de Saxe, morte le 20 mars 1687, âgée de 75 ans; & 5. 6. 7. 8. 9. cinq autres enfans morts au berceau.

VIII. ERDMAND-AUGUSTE, Markgrave de Brandebourg-Bareith, né le 28 feptembre 1615, mourut le 25 janvier 1651 avant fon pére. Il avoit époufé le 28 novembre 1641, *Sophie*, fille de *Joachim-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Anfpach, morte le 23 novembre 1646, dont il eut CHRISTIAN-ERNEST, qui fuit.

IX. CHRISTIAN-ERNEST, Markgrave de Brandebourg-Bareith, né le 27 juillet 1644, après s'être fignalé en diverfes occafions de guerre, fut nommé en 1664, Général du Cercle de Franconie, pour les troupes envoyées au fecours de l'Empereur en Hongrie. L'an 1668, il paffa en Danemarck, & reçut le Collier de l'Ordre de l'Eléphant. L'an 1673, il fut fait Major Général de l'armée de l'Empereur, & l'année fuivante de l'armée de l'Empire; & enfin il fut Maréchal de Camp Général des armées des Cercles, & mourut le dixiéme mai 1712, âgé de 68 ans. Il époufa 1. le 29 octobre

1662,

1662, *Sophie*, fille de *Jean George* II, Electeur de Saxe, morte le 12 juin 1670; 2. le 30 janvier 1671, *Sophie-Louise*, fille d'*Everard* III, Duc de Wirtemberg, l'une des plus belles Princesses du monde, morte le troisiéme octobre 1702; & 3. le 23 de mars 1703, *Elisabeth-Sophie*, fille de *Frédéric Guillaume*, Electeur de Brandebourg, veuve de *Frédéric-Casimir*, Duc de Courlande. Elle a pris une troisiéme alliance le troisiéme janvier 1714, avec *Ernest-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen. Du second lit il a eu 1. GEORGE-GUILLAUME, qui suit; 2. *Christine-Everhardine*, née le 19 décembre 1671, mariée le 20 janvier 1693, à *Frédéric-Auguste*, Electeur de Saxe, & Roi de Pologne; 3. *Eléonore-Magdelaine*, née le 12 janvier 1673, mariée en 1704, à *Herman-Frédéric*, Prince de Hohenzollern, morte le 23 décembre 1711; & 4. 5. deux filles mortes au berceau.

X. GEORGE-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg-Bareith, né le 16 novembre 1678, s'est distingué en diverses occasions des dernieres guerres, & a épousé le 25 octobre 1699, *Elisabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de Saxe-Weissenfels, dont il a eu 1. *Christian-Guillaume*, né le 14, mort le 15 novembre 1706; 2. *Christian-Frédéric-Guillaume*, né le septiéme, mort le 14 juin 1709; 3. *François-Adolphe-Guillaume*, jumeau *du précédent*, mort le 14 juin 1709; *Christine-Sophie Willelmine*, née le sixiéme janvier 1701, mariée le septiéme août 1721, à *Christian-Frédéric*, Prince royal de Danemarck; & 5. *Eberhardine-Elisabeth*, née le 13 janvier 1706, morte le troisiéme octobre 1709.

RAMEAU DE CULEMBACH,
sorti de la branche de BAREITH.

VIII. GEORGE-ALBERT, fils de CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg-Bareith, eut Culembach pour son partage. Il étoit né le dixiéme mars 1619, & mourut le 16 septembre 1666, ayant eu de *Marie-Elisabeth*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein, morte le 27 mai 1664, ERDMAND-PHILIPPE, qui suit; 2. CHRISTIAN-HENRI, *mentionné cy-après*; & 3. *Charles-Auguste*, né le 18 mars 1663; & de son second mariage avec *Sophie-Marie*, fille de *Jean-George*, Comte de Solms, & veuve de *George-Ernest*, Comte de Schombourg, qu'il épousa le premier novembre 1665, & qui mourut le septiéme avril 1688, il eut 4. *George-Albert*, né posthume le 27 novembre 1666, qui mourut le 14 janvier 1703, ayant eu de *Reyne-Magdelaine* d'Ober-Rotza, qu'il avoit épousée le 27 avril 1699, *Frédéric-Charles*, mort le troisiéme février 1703; & *Frédéric-Auguste*, né posthume le 16 mars 1703.

IX. ERDMAND-PHILIPPE, né le premier mai 1659, fit ses premiéres campagnes contre la France en 1677, à la tête du régiment de son cousin de Bareith, & le 25 août de l'année suivante, il fut renversé de son cheval dans la cour du château de Berlin, & mourut deux heures après.

IX. CHRISTIAN-HENRI, Prince de Culembach, né le 19 juillet 1661, mourut le 26 mars 1708. Il épousa le 14 août 1687, *Sophie-Christine*, fille d'*Albert-Frédéric*, Comte de Wolfstein, dont il a 1. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui suit; 2. *Albert-Wolfgang*, né le huitiéme décembre 1689; 3. *Frédéric-Emanuel*, né le troisiéme février 1692, mort le dixiéme mai 1695; 4. *Frédéric-Guillaume*, né le 12 janvier 1693, mort le dixiéme mai 1695; 5. *Christian-Auguste*, né le quatriéme juillet 1699, mort le 19 juillet 1700; 6. *Frédéric-Ernest*, né le 15 décembre 1703; 7. *Frédéric Christian*, né posthume le 17 juillet 1708; 8. *Dorothée-Charlotte*, née le quatriéme mars 1691, mariée le huitiéme juillet 1711, à *Charles-Louis*, Comte de Hohenloe; 9. *Christine-Henriette*, née le 19 août 1693, morte le dixiéme mai 1695; 10. *Christine*, morte le 31 octobre 1698; 11. *Sophie-Magdelaine*, née le 28 novembre 1700; 12. *Christine-Willelmine*, née le 17 juin 1702, morte le 20 mars 1704; 13. *Marie-Eléonore*, née le 28 décembre 1704, morte le quatriéme juin 1705; & 14. *Sophie Caroline*, née le 31 mars 1707.

X. GEORGE-FRE'DE'RIC-CHARLES, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né le 19 juin 1688, a épousé le 17 avril 1709, *Dorothée*, fille de *Louis-Frédéric*, Duc de Holstein-Beck, dont il a 1. *Frédéric*, né le dixiéme mai 1711; 2. *Sophie-Christine-Louise*, née le quatriéme janvier 1710; 3. *Guillaume-Ernest*, né le 25 juillet 1712; 4. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27 juillet 1713; 5. *Sophie-Willelmine*, née le 8 juillet 1714; 6. *Jean*, né le troisiéme décembre 1716.

BRANCHE D'ANSPACH MODERNE.

VII. JOACHIM-ERNEST, second fils du troisiéme lit de l'Electeur JEAN-GEORGE, commença cette branche, ayant eu pour son partage le bas Burgraviat de Nuremberg, où se trouve le château d'Anspach, lieu de sa résidence. Il naquit le 16 juin 1583, & fut fait Général d'une armée de Protestans en 1610; mais on ne fut pas content de la maniére dont il s'en aquitta. Il mourut le 25 février 1625, ayant eu de *Sophie*, fille de *Jean-George*, Comte de Solms, morte le septiéme mai 1651, 1. *Frédéric*, né en 1616, tué à Nordlingue en 1634; 2. ALBERT, qui suit; 3. *Christian*, né en 1623, mort en 1633, à Blois en France; & 4. *Sophie*, née le 21 mai 1614, mariée le 28 novembre 1641 à son cousin *Erdmand-Auguste*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, morte le 23 novembre 1646.

VIII. ALBERT, Markgrave de Brandebourg-Anspach, né le huitiéme septembre 1620, mourut le 22 octobre 1667. Il avoit épousé 1. en 1642, *Louise Henriette* de Wirtemberg, fille de *Louis-Frédéric*, Duc de Montbeliard, morte le 24 août 1650; 2. le cinquiéme octobre 1651, *Marguerite Sophie*, fille de *Joachim-Ernest*, Comte d'Oetingen, morte le 26 juillet 1664; 3. le 28 juillet 1665, *Christine*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach. Du premier lit il eut 1. *Albertine-Louise*, née le 29 mars 1649, morte le dixiéme janvier 1670; & 2. 3. deux filles mortes au berceau. Du second lit il eut 4. JEAN-FRE'DE'RIC, qui suit; 5. *Albert-Ernest*, né le dixiéme octobre 1659, mort le 10 octobre 1674;

6. *Louise-Sophie*, née en 1652, morte en 1668; 7. *[illegible] lotte*, née le 19 novembre 1661, mariée le premi[illegible] 1687, à *Ernest-Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstad; [illegible] *re-Julienne*, née le 13 octobre 1663, mariée le 29 oc[illegible] à *Frédéric-Charles*, Duc de Wirtemberg.

IX. JEAN-FRE'DE'RIC, Markgrave de Brandebou[illegible] né le 18 octobre 1654, Prince fait pour être l'amour & [illegible] du genre humain, mourut dans la fleur de son âge, le di[illegible] 1686. Il avoit épousé 1. le 26 janvier 1673, *Jeanne-Elis[illegible]* le de *Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach, morte le 28 [illegible] 1680; 2. le quatriéme novembre 1681, *Eléonore-Erdmude-L[illegible]* de *Jean-George*, Duc de Saxe-Eisenach, morte le 24 sep[illegible] 1696. De sa premiere il eut 1. *Christian-Albert*, né en [illegible] mort en 1692; 2. *George-Frédéric*, né le 25 avril 1678, tué [illegible] mars 1703, servant l'Empereur contre les Bavarois; 3. *Dor[illegible] Frédérique*, née le 12 août 1676, mariée le 30 août 1699, à [illegible] *Reinhart*, Comte de Hanau-Lichtemberg; & 4. 5. deux enf[illegible] morts au berceau. De la seconde il eut 6. GUILLAUME-FRE'DE'RIC, qui suit; 7. *Willelmine-Charlotte*, née le premier mars 1683, mariée le deuxiéme septembre 1705, à *George-Auguste* de Brunswick, Prince électoral de Hanovre, aujourd'hui Roi d'Angleterre sous le nom de George II; & 8. un fils mort au berceau.

X. GUILLAUME-FRE'DE'RIC, Markgrave de Brandebourg-Anspach, né le septiéme janvier 1686, mourut le septiéme janvier 1723. Il épousa en 1709, *Christine-Charlotte*, fille de *Frédéric-Charles*, Duc de Wirtemberg, dont il eut 1. *Frédéric Guillaume*, mort en 1712; & 2. *Eléonore-Willelmine*, née en 1713.

BRANCHE ANCIENNE D'ANSPACH,
de CULEMBACH *& de* PRUSSE, *éteinte en* 1603.

III. FRE'DE'RIC, second fils d'ALBERT, surnommé l'*Achille*, eut pour son partage les biens situez en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg, Anspach, Culembach, &c. Il naquit le deuxiéme mai 1460, & mourut le quatriéme avril 1536, ayant eu de *Sophie*, fille de *Casimir*, Roi de Pologne, morte le quatriéme octobre 1512, 1. CASIMIR, qui fit *la branche de* CULEMBACH; 2. GEORGE, qui fit *celle d'*ANSPACH; 3. ALBERT, qui fit *celle de* PRUSSE; 4. *Elisabeth*, née le 30 juin 1480, morte jeune; 5. *Marguerite*, née en 1483, promise à *Jean*, Roi de Hongrie, morte en 1532, avant la consommation du mariage; 6. *Sophie*, née le dixiéme mars 1485, mariée le 13 février 1519, à *Frédéric* II, Duc de Lignitz, morte le 17 juin 1537; 7. *Anne*, née le cinquiéme mai 1487, mariée en 1518, à *Venceslas* III, Duc de Teck; 8. *Barbe*, née le 21 juillet 1488, morte en enfance; 9. *Frédéric*, né le 13 juin 1491, mort jeune; 10. *Jean*, né le neuviéme janvier 1493, qui fut Gouverneur de Valence en Espagne, & mourut le cinquiéme juillet 1525, sans laisser de postérité de *Germaine*, veuve de *Ferdinand* le Catholique, Roi d'Espagne; 11. *Elisabeth*, née le 26 mars 1494, mariée le 29 septembre 1510, à *Ernest* Markgrave de Bade, morte le 31 mai 1518; 12. *Barbe*, née le 24 septembre 1495, mariée en 1526, & selon d'autres en 1528, à *George*, Landgrave de Leuchtemberg, morte en septembre 1552; 13. *Frédéric*, né le 17 janvier 1497, Chanoine de Mayence, mort le 20 août 1536; 14. *Guillaume*, né le 30 juin 1498, Evêque de Riga, mort le quatriéme février 1563; 15. *Jean-Albert*, né le 20 septembre 1499, qui fut Archevêque de Magdebourg, Evêque d'Harberstadt & de Ploesko, mort le 17 mai 1551; 16. *Frédéric-Albert*, né le 30 novembre 1501, mort jeune; & 17. *Gumbert*, né le 16 juillet 1503, Chanoine de Wirtzbourg, d'Ausbourg & de Bamberg, Camérier du Pape Léon X, mort à Naples le 24 juin 1528.

IV. CASIMIR, né le 27 septembre 1481, fut Markgrave de Culembach, & rendit de grands services à l'Empereur Charles-Quint & à son frére Ferdinand I, alors Roi de Hongrie. Il mourut le 21 septembre 1527, à Bude, laissant de *Susanne*, fille d'*Albert*, Duc de Baviere, qu'il avoit epousée le 24 août 1518, & qui mourut en 1543, 1. ALBERT, qui suit; 2. *Marie*, née le onziéme octobre 1519, mariée le 12 juin 1537, à *Frédéric* III, Comte Palatin, morte le 31 octobre 1567; 3. *Cunegonde*, née en 1524, mariée le septiéme février 1551, à *Charles*, Markgrave de Bade, morte le 27 février 1558; & 4. 5. un fils & une fille, morts jeunes.

V. ALBERT, Markgrave de Brandebourg, surnommé l'*Alcibiade*, né le 28 mars 1522, mourut sans enfans en 1557. Il en est parlé au mot ALBERT.

IV. GEORGE II, dit *le Débonnaire*, fils de FRE'DE'RIC, né le quatriéme mars 1484, eut le Marquisat d'Anspach pour son partage, & fit la guerre à ceux de Nuremberg pour le Burgraviat. Il eut de son oncle *Sigismond* le Duché de Jagerndorff, & mourut le 27 décembre 1543, ayant été marié trois fois. Il épousa 1. le sixiéme mai 1506, *Béatrix*, fille de *Jean* Huniade, & veuve de *Berhard*, Comte de Frangipani; 2. l'an 1525, *Hedwige*, fille de *Charles*, Duc de Monsterberg, morte le 29 novembre 1531; 3. le 31 août 1532, *Emilie*, fille de *Henri*, Duc de Saxe, morte le neuviéme avril 1591. Il eut de sa seconde femme 1. *Anne-Marie*, née le 28 décembre 1526, mariée le 17 février 1544, à *Christophle*, Duc de Wirtemberg, morte le 22 mai 1589; & 2. *Sabine*, née le 12 mai 1529, mariée le 12 février 1548, à *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte le deuxiéme novembre 1575. Il laissa de sa troisiéme femme, 3. GEORGE-FRE'DE'RIC, qui suit; 4. *Sophie*, née le 23 mars 1535, mariée le dixiéme novembre 1560, à *Henri* II, Duc de Lignitz, morte le 10 février 1587; & 5. *Barbe*, née en 1536, morte sans alliance en juin 1591.

V. GEORGE-FRE'DE'RIC, né le cinquiéme avril 1539, hérita de son cousin l'*Alcibiade*. Il épousa 1. le 16 décembre 1558, *Elisabeth*, fille de *Jean* I, Markgrave de Brandebourg-Kustrin, surnommé *le Prudent & le Sévère*, morte le [illegible] mars 1578; 2. le troisiéme mai 1579, *Sophie* de Brunswick, fille de *Guillaume*, Duc de Lunebourg, morte le 14 janvier 1639. Il mourut le 26 avril 1603, sans postérité. Ses biens passérent à la branche électorale,

rale, à cause de l'imbécillité de son cousin *Albert-Frédéric*.

IV. ALBERT de Brandebourg, Duc de Prusse, troisiéme fils de FRE'DE'RIC, né le 17 mai 1490, fut Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & reçut du Roi de Pologne la Prusse en fief l'an 1525. Il érigea l'Université de Konigsberg en 1544, & mourut le 20 mars 1568. *Voyez* ALBERT. Il avoit épousé 1. en 1525, *Dorothée*, fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarck, morte le onziéme avril 1547, dont il eut 1. *Anne Sophie*, née le onziéme juin 1527, mariée le 24 octobre 1554, à *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg, morte le sixiéme février 1591; 2. 3. 4. 5. deux fils & deux filles, morts en enfance. Il prit une seconde alliance le 17 mars 1550, avec *Anne-Marie*, fille d'*Eric*, dit *le Vieil*, Duc de Brunswick, morte le même jour que son mari, le 20 mars 1568, dont il eut 6. ALBERT-FRE'DE'RIC, qui suit; & 7. *Elisabeth*, née le 20 mai 1551, morte sans alliance le 20 février 1596.

V. ALBERT-FRE'DE'RIC, Duc de Prusse, né le 29 avril 1553, reçut pour lui, & pour *George-Frédéric* & *Joachim* de Brandebourg, ses cousins germains, l'investiture de la Prusse, & mourut imbécille d'esprit le huitiéme août 1618, & en lui finirent toutes ces branches, n'ayant laissé de *Marie-Eléonore*, fille aînée de *Guillaume*, Duc de Juliers, qu'il épousa le septiéme février 1573, & qui mourut en 1608, que 1. 2. deux fils morts en enfance; & des filles, qui furent 3. *Anne*, née le troisiéme juillet 1576, mariée le 30 octobre 1594, à *Jean-Sigismond*, Electeur de Brandebourg, morte le 30 mars 1625; 4. *Marie*, née le 22 janvier 1579, mariée le 29 avril 1604, à *Christian*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, morte le onziéme février 1649; 5. *Sophie*, née le 31 mars 1582, mariée en 1609, à *Guillaume*, Duc de Courlande, morte en 1610; 6. *Eléonore*, née le onziéme août 1583, seconde femme de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg, mariée le 23 octobre 1603, morte le 31 mars 1607; & 7. *Magdelaine-Sibylle*, née le 15 janvier 1587, mariée le 19 juillet 1607, à *Jean-George*, II. du nom, Electeur de Saxe, morte le 12 février 1659, âgée de 72 ans. * Albert Crantz. *Metrop.* Paulus Frideborinus, *in Chron. Stetin.* Georgius Sabinus, *de March. Brandeburg.* Joannes Micraelius, *Hist. Pomer.* Reinerus Reineccius, *de situ & pop. March. Brandeb.* Otto Boetecherus, *Geneal. Elect. Brandeb.* Andreas Angelus, *Chron. Olsat. & March. & Brev. Rer. March.* Joannes Cernitius, *in Catal. Comit. Zell. & Elect. Brandeb.* Petrus Chodopeus, *in Chronic. Pomeran.* Bartholomæus Leuningerus, *Comment. de March. Brandeb.* Daniel Cramer, *in Chron. Pomer.* Hennenberger, *Descript. Boruss.* Henricus Sebaldus, *in Brev. Hist.* Balthazar Hinckelius, *de Bello Reg. Suec.* Hieronymus Hennenges, *in Theat. Geneal.* Lazius. De Thou. Thuldenus. Cluvier. Bertius, &c. Grégoire Leti, *Hist. de Brandeb.* Rittershusius, *Geneal.* Heiss, *Hist. de l'Emp.* Imhoff, *Not. Imper.*

BRANDEBOURG, *Brandeburgum* & *Brennaburgum*, ville d'Allemagne, dans la Marche Moyenne de Brandebourg, à qui elle donne son nom, & dont quelques uns la font capitale, est située sur le Havel, entre Berlin & Magdebourg. La riviére la sépare en deux parties; la haute ou *la vieille*, qui est entourée de murailles, munies de petites tours rondes; & l'autre, dite *la neuve*, qui n'a d'autre défense que celle de sa situation, qui est très-heureuse; car cette ville est entre des étangs, des marais, & une riviére portant de gros bateaux qui viennent de l'Elbe. On y a aussi communication avec l'Oder, par le moyen d'un canal. La ville haute a de grandes rues, bâties en croix, & au lieu où elles se croisent, une belle place, avec la maison de ville. On voit à côté une colline couverte de vignes, avec l'église de Notre-Dame, qui étoit autrefois une riche Abbaïe; mais tout ce païs est aujourd'hui Protestant. Cette ville a eu un Evêché suffragant de l'Archevêque de Magdebourg institué & fondé par l'Empereur Othon *le Grand* en 945. * Sanson. Baudrand.

CATALOGUE DES EVEQUES DE BRANDEBOURG.

1. *Dalim*, en 960.
2. *Dietmare*, ou *Dedilon*, qui fut tué par les siens en 978.
3. *Folckmare* I, sous qui l'irruption des Vandales se fit. Il se retira; son Eglise fut pillée, & le corps de son prédécesseur fort maltraité.
4. *Wigon*, fut en charge environ jusques en 1013.
5. *Luzo*, vécut en 1020, qui est le tems auquel les Vandales désolérent la ville de Brandebourg, conduits par *Missevoius* leur Roi.
6. *Jean* I, *Scotus*. Il fut peut-être ainsi surnommé parce qu'il étoit Ecossois. Il vécut jusques en 1068.
7. *Dieteric* I.
8. *Dieteric* II, mort en 1070.
9. *Tanquarte*, mort en 1075.
10. *Folckmare* II, mort en 1080.
11. *Hartbert*, mort en 1118.
12. *Ludolphe*, mort en 1134.
13. *Wigbert*, ou *Wiger*, mort en 1141.
14. *Willmare*, ou *Willmare*, jusques en 1162.*
15. *Sigfrid* I, jusques en 1179. Il fut ensuite Archevêque de Bremen.
16. *Waldemare*, a vécu en 1190.
17. *Alexius*, mort en 1192.
18. *Norebert*, mort en 1200.
19. *Baudoin*.
20. *Sigfrid* II.
21. *Gruehard*, ou *Gerhard*, fut élu en 1221.
22. *Rutger*, qui confirma le Couvent de Leheim en 1249.
23. *Otton*, mort en 12..
24. *Jean* II, mort en 1300.
25. *Frédéric*, mort en 1316.
26. *Jean* III, mort en 1324.
27. *Louis*, jusques en 1343.
28. *Etienne*.
29. *Henri* I, jusques en 1351.
30. *Dieteric* III, de la famille de Schulenbourg, jusques en 1393.
31. *Henri* II, jusques en 1406. Il étoit de la famille de Bodendick.
32. *Henninge*, jusques en 1413. Il étoit de la Maison des de Brédow, & fut en guerre avec ceux de Magdebourg, mais il n'y eut pas beaucoup de sang répandu.
33. *Jean* IV, jusques en 1420. Il sortoit de la Maison de Waldau, & assista au Concile de Constance.
34. *Frédéric* II, de *Gravenock*. Il ne resta pas longtems dans cet Evêché.
35. *Etienne* II. Il en est fait mention depuis 1423, jusques en 1455.
36. *Dieteric* IV, depuis 1460, jusques en 1476.
37. *Arnold*, depuis 1476, jusques en 1486.
38. *Joachim* de *Brédow*, jusques en 1506.
39. *Jérôme*, fils d'un Baillif du village de Gramschutz, dans le voisinage de Gross-Glogau en Silésie. Il étoit Docteur en Théologie, Pasteur à *Cotbus*, Conseiller de l'Electeur, & enfin il fut fait Evêque de Brandebourg. En 1520, il eut encore l'Evêché de *Havelberg*. C'étoit un homme fort éloquent, en état de haranguer pendant trois heures, lors même qu'il avoit bien bu. Il étoit en commerce de Lettres avec Luther, sans que l'un ait pu entraîner l'autre dans ses sentimens. Il mourut en 1523, & fut enterré à Witstock. Comme il étoit, la plupart du tems, à la Cour de l'Empereur, ou à celle de l'Electeur, il eut pour Coadjuteur depuis 1520, *Busso*, qui lui succéda, dans l'Evêché de Havelberg; & dans celui de Brandebourg, il eut pour successeur,
40. *Dieteric* V, de Hattenberg, jusques en 1527.
41. *Mathias* de *Jagau*, qui fut le premier Evêque Luthérien, & qui administra, pour la premiére fois en 1539, dans la Cathédrale de Berlin, la sainte Céne sous les deux espéces, à l'Electeur *Joachim* II. Il mourut en 1544, après quoi l'Evêché fut vacant pendant deux ans.
42. *Joachim* II, Duc de Munsterberg. Il mourut à Breslau en 1562. En 1565, cet Evêché fut supprimé, mais le Chapitre des Chanoines demeura sur pié.

* BRANDEBOURG, ville de la Prusse Ducale, nouvellement bâtie par les Electeurs de Brandebourg. Elle est située à l'embouchure d'une petite riviére qui se décharge dans le Frisch-Haff, à l'ouest-sud-ouest de Konigsberg dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie.

BRANDEBOURG, *la nouvelle Brandebourg*, *Brandeburgum novum*, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est dans le Duché de Meckelbourg, sur le lac de Tollensée, à deux lieues de la ville de Stargard, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRANDEBOURG. *Cherchez* BRUNSBERG.

BRANDEBOURG ISLE. *Voyez* ISLE DE VULCAIN.

BRANDEIS, *Brandisium*, *Brundisium*, petite ville du Cercle de Caurzim en Bohême, est défendue par une citadelle, & située sur l'Elbe, vis à vis de l'embouchure de la Gizéra, & à quatre ou cinq lieues de Prague. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRANDENBERG ou BRANDENDEBERG. *Voyez* ISLE DE VULCAIN.

BRANDENBOURG. *Voyez* BRANDEBOURG.

BRANDEUM, nom usité dans les Auteurs de la Basse Latinité, pour signifier *un linceul de soye ou de lin*, dont on enveloppoit les corps des Saints & leurs Reliques. On donnoit le même nom aux linges que l'on faisoit toucher aux Reliques des Saints. Du tems de saint Grégoire *le Grand*, qui tenoit le siége de Rome l'an 600, & avant lui, on ne touchoit point aux corps des Saints; au lieu de leurs os, on se contentoit d'envoyer dans une boite un morceau de ce drap ou de ce corporal. Le Pape saint Grégoire parle de cette coutume, & ajoûte qu'on la croyoit par tradition du tems du Pape saint Léon, vers l'an 450. Quelques Grecs ayant douté si l'on devoit tenir ces Reliques pour bonnes, ce saint Pontife, pour les convaincre, se fit apporter des ciseaux, & coupa en leur présence un de ces *Brandeum*, c'est à dire, une de ces piéces de drap, d'où il sortit du sang, comme si c'eût été le corps même du Saint. * Grégoire de Tours, *de Glor. Conf. c.* 37. Pierre Damien, *in l.* 4. *Epist.* 14. Béde, *Hist. Angl. l.* 1. *c.* 3. Du Cange, *Glossar.*

* BRANDIMARTE (Félix) Capucin de Sicile, en réputation de savoir & d'éloquence, naquit en 1628, & entra dans l'Ordre en 1646, à l'âge de dix-huit ans. Il enseigna avec applaudissement à ses confréres pendant plusieurs années, la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie Scholastique, & prêcha avec beaucoup de capacité & d'éloquence dans les principales ville de Sicile. Il fut fait Conseiller de l'Inquisition & Provincial de la province de Palerme. Il mourut à Palerme le 22 sept. 1685. On a de lui, *Sapientia tubæ Scientia*, *id est*, *Tractatus Scholasticus de arte sacra concionandi*; & en Italien, *l'Arc de triomphe*, *le Panégyrique de Ste Rosalie*, *Vierge de Palerme*; *Panégyriques sacrez de divers Saints*, &c. Il a laissé encore un Ouvrage qui jusques à présent n'a pas été imprimé & qui a pour titre, *Cursus Theologicus ad mentem Scoti per quatuor annos*, *juxta Sententiarum libros*, *commodis lectionibus distributus*, *ac novis recentiorum doctrinis locupletatus & inter quatuor tomos divisus*, *quibus etiam superadditur quintus*, *in quo pro fide tuenda ipsius sacræ Theologiæ fit usus & praxis*. Le livre se garde dans la bibliothéque des Capucins de Palerme. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BRANDIS famille de Comtes dans le Tirol, tire son origine de Suisse, où la maison ou le château dont elle porte le nom, se trouve dans le Canton de Berne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BRANDLINSKI, l'une des plus anciennes familles de Bohême. Ceux qui en portent le nom ont été élevez à la dignité de Comtes.

BRANDMULLER, (Jean) Docteur & Professeur en Théologie à Bâle, natif de *Biberach* en Souabe où son pére étoit

Cordier. Son pére l'ayant destiné aux études il l'envoya à Tubingue en 1533, pour les y commencer. De là il passa à Strasbourg & en 1551, il vint à Bâle où H. Pantaléon le créa Maître ès Arts en 1553, avec le fameux *Castallion*. Il s'appliqua ensuite à la Médecine, à la Jurisprudence & principalement à la Théologie. On l'employa de bonne heure dans le Ministére; il eut d'abord l'Eglise de *Terweiler* & ensuite celle d'*Almsschweiler*, car ces deux endroits étoient encore alors de la Religion Réformée & recevoient leurs Ministres de Bâle. En 1554, il fut fait *Prépositus* du Collége Supérieur & il vicaria en même tems à la place du Professeur en Rhétorique. Il donna dans ces emplois de si bonnes preuves de son érudition, de son zéle & de sa piété, qu'en 1556 il fut fait *Diacre* de la petite ville, & en 1565 premier Pasteur de la même Eglise. En 1576, le Magistrat de Bâle le gratifia de la Bourgeoisie pour lui & sa postérité. L'Université le nomma Professeur en Hébreu en 1581, & il s'aquitta de cette charge pendant cinq ans avec beaucoup d'applaudissement. Après avoir vicarié, pendant quelque tems, dans la chaire de Théologie, il en fut fait Professeur ordinaire en 1586, à la place de *Wurstisen*. Amand Polan de Polansdorff reçut le degré de Docteur en Théologie des mains de Brandmuller, qui fut deux fois Doyen de sa Faculté & deux fois Recteur de l'Université. Ce qu'il y a de fort remarquable c'est que Brandmuller a prêché pendant sa vie 11337 fois. Il eut la consolation d'avoir pour Collégue dans son Eglise Jacques Brandmuller son fils, qui obtint ce poste en 1589. Il étoit en commerce de lettres avec Bullinger, Gualter & les autres Théologiens de la Suisse. Il a toûjours soutenu vigoureusement la doctrine d'Oecolampade au sujet de la sainte Céne; & il contribua autant à conserver l'union des Eglises Réformées de la Suisse, que d'autres travaillérent à les désunir. Sa modération singuliére a sur tout paru dans l'affaire de *Lescaille*, qui n'a pas pu s'empêcher de s'en louer après son exil. Ramus donne aussi des éloges à sa sincérité dans le livre intitulé *Basilea*, où il nomme Brandmuller *Oecolampadianæ sinceritatis Germanum Successorem*. Castallion l'institua Tuteur de ses enfans dans son Testament. A l'âge de 63 ans il tomba dans une maladie dont il mourut en 1596. Il a fait imprimer en Allemand plusieurs *Sermons* & des *Dialogues*, *des fruits de la foi*, *de la resurrection* & *de la Vie éternelle*. * D. Cunrath. *Parrot*. J. Jac. Grasser, *Biogr.* &c.

BRANDMULLER, (Jacques) fils du précédent, naquit en 1565. Il reçut le degré de Maître ès Arts en 1585. Deux ans après il fut fait Professeur en Poëtique. Cette charge ayant été supprimée dans la suite, on lui donna l'Eglise d'*Oberweiler* & en 1589, il fut appellé au Diaconat de la petite ville; il demeura dans cet emploi pendant plus de 40 ans. Il fut chargé du Vicariat de la chaire Hébraïque, pendant que Jean Buxtorf fit un voyage en Westphalie, sa patrie. Il mourut de la peste en 1629, le 19 novembre, laissant trois fils, 1. *Jean*, qui embrassa le négoce & fut pére de JACQUES, dont l'article suit; 2. *Henri*, qui entra dans le Conseil de la ville; & 3. *Jacques*, qui devint premier Pasteur de la petite ville. Voici la liste des Ouvrages qu'il a publiez, *Analysis Typica Dominical. & Festal. cum Observ. &c. Analysis Epistol. Apostolic. Analysis librar. Poeticor*. Un autre Jean Brandmuller, neveu de Jacques & petit-fils de Jean par *Baruch* son second fils, fut Pasteur à Mulhausen pendant 54 ans & vécut 82 ans. Il laissa une grande collection manuscrite de Poësies Allemandes, composées à l'imitation de la Poësie Gréque & Latine. * *Dict. Allemand de Bâle*.

BRANDMULLER, (Jacques) fameux Jurisconsulte de Bâle & petit fils de *Jacques* qui a fait le sujet de l'article précédent, naquit à Bâle au mois de septembre 1617. Dès son bas âge on apperçut en lui un esprit vif & une mémoire si prodigieuse, que quand une fois il avoit saisi quelque chose, il ne l'oublioit presque plus. Il fit ses premiéres études en partie à Montbeliard & en partie dans sa patrie. En 1634, il reçut le degré de Maître ès Arts & s'attacha ensuite au Droit, sans pourtant abandonner l'étude de la Philologie & de la Philosophie. Sa mémoire lui fut d'un très-grand secours, & pendant les premiéres années de son cours de Droit, il apprit par cœur, comme en badinant, tous les titres des Digestes selon leur ordre. Se trouvant quelques années après en France, il s'éleva une difficulté parmi quelques uns de ses contemporains sur l'ordre de certains titres. Brandmuller décida la question en leur récitant, selon leur ordre, tous les titres des Digestes, ce qui les surprit beaucoup. Il fit ensuite un voyage par la France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, où il ne manqua pas de lier connoissance avec les principaux Savans de son tems, & en particulier avec Claude Saumaise, Daniel Heinsius, Pierre Cunæus, Constantin l'Empereur & quelques autres. Il entretint depuis un commerce de lettres avec Saumaise. En 1639, il se fit examiner en Droit, & dix ans après il reçut le titre de Docteur. Comme dans ce tems-là il n'y avoit point encore de chaire établie à Bâle pour enseigner l'Histoire, Brandmuller avant que d'être créé Docteur, avoit obtenu la permission de faire des leçons publiques sur Florus. En 1652, il obtint la chaire des Instituts, & 14 ans après il eut celle des Pandectes. Il fut deux fois Recteur de l'Université. Brandmuller avoit poussé fort loin la Théorie du Droit, & comme il avoit souvent parcouru toutes les matiéres du corps de Droit, il s'étoit aquis une facilité extraordinaire d'alléguer exactement les Loix qui regardent chaque matiére. Il négligea la pratique, ne croyant pas qu'un même homme pût aisément exceller dans l'une & dans l'autre. Sa réputation s'étoit si fort étendue, qu'elle attira un grand nombre d'étudians à Bâle, même des païs les plus éloignez; son humeur agréable & sa conversation aisée y contribuérent sans doute beaucoup. En général on peut dire de lui qu'il sut s'attirer tellement les cœurs des Etudians, qu'ils recherchoient avec autant d'ardeur de s'approcher de lui & de profiter de ses leçons, qu'on en a pour éviter des Professeurs bisarres & pédantesques. Il avoit toûjours à sa table un grand nombre de Pensionnaires, à qui il tâchoit de se rendre utile par une conversation instructive & familiére. Brandmuller avoit une profonde connoissance des Antiquitez Romaines & des Belles Lettres; il avoit même une facilité extraordinaire à imiter, tant en

vers qu'en prose, chaque Auteur Classique. Dans son stile il tâchoit de copier les maniéres des Anciens. Il est encore à remarquer qu'il ne lui coutoit pas plus de parler & d'écrire en vers qu'en Prose; mais il tomboit, de tems en tems, dans une obscurité rebutante, lorsqu'il vouloit affecter le sublime. Il avoit une très-bonne maniére d'enseigner, & savoit parfaitement s'accommoder à la portée de ses Disciples. Lorsqu'il s'agissoit de concilier des Loix, qui paroissent se contredire, Brandmuller excelloit. Il mourut au mois de septembre 1677, après avoir joui d'une santé presque continuelle pendant toute sa vie. Il a publié divers Ouvrages, dont voici la liste, *Disputat. de Lege*; *Disputationes varii argumenti*; *Manuductio ad Jus Canonicum & Civile*; *Dubia Jurid.*; *Sextant examen Jurid.*; *Contract. emendat.* &c. * Ex oratione funebri *à Sebastiano Fæschio* habita. *Dict. Allemand. de Bâle*.

BRANDO. *Cherchez* BRAND.

BRANDOLINI. *Cherchez* BRACCIOLINI.

BRANDOLINI ou BRANDOLIN. *Cherchez* POGGE BRACCIOLIN.

BRANDOLINI (Aurelius ou Aurélio) surnommé *Lippus*, à cause de l'humeur qui lui découloit des yeux, étoit natif de Florence, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, & a fleuri dans le XV siécle. Il étoit Historien, Orateur & Poëte; & outre une Histoire de l'Ancien Testament, il composa, *De Humanæ vitæ Conditione & toleranda corporis ægritudine*; *De ratione scribendi Epistolas*; *Paradoxa Christiana*, &c. Il dedia ces derniers traitez à Matthias Corvin Roi de Hongrie. On les imprima depuis à Bâle l'an 1498, & ce fut en cette année même que l'Auteur mourut à Rome. * Elssius & Pamphile, *de Script. August.* Vossius, *de Hist. Lat.* Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* Poccianitus, *de Script. Flor.* Bayle, *Dict. Crit.*

BRANDON (Charles) Duc de Suffolck, fils de GUILLAUME Brandon, fut élevé avec le fils de Henri VII, Roi d'Angleterre, qui devoit être son successeur; & la conformité de leur humeur vive & prompte, fit qu'il y eut entre eux une très-étroite union. Etant employé pour ramener en Angleterre la veuve de Louis XII, qui étoit sœur de Henri VIII, il gagna le cœur de cette Princesse, ou, comme d'autres disent, elle avoit eu de l'inclination pour lui avant son mariage, & il se maria avec elle sans en avoir fait part au Roi, ni demandé son consentement; après quoi ils le priérent humblement de vouloir le confirmer, ce qu'il fit après quelques formalitez. Dans le tems qu'on parloit du divorce du Roi avec Catherine d'Espagne sa premiére femme, le Duc de Suffolck lassé des délais de Rome, & des tromperies du Cardinal chargé de cette affaire, quoiqu'il n'agit que conformément à ses instructions, se mit en si grande colere, qu'il dit que les affaires d'Angleterre iroient toûjours de mal en pis, tant que les Cardinaux s'en méleroient. Depuis ce tems, il fit tous ses efforts pour abolir l'autorité du Pape en Angleterre, & pour y affoiblir son parti. A l'égard de sa faveur près du Roi, il en usa avec tant de modération, qu'il ne désobligea jamais personne. Il descendoit de GUILLAUME Brandon, Chevalier, qui d'*Elizabeth*, fille de *Robert* Wingfield, eut pour enfans, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Robert*, qui épousa N.... Calthorp, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Thomas*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort sans postérité de N...., fille de N. Baron d'Acres; 4. *Anne*, mariée à *Jean* Sidney; 5. *Marguerite*, femme de N.... Louel; 6. *Elizabeth*, alliée, 1. à *Jean* Cavendisch: 2. à *Jean* Leventhorp; 7. *Eleonore*, qui épousa N.... Glemham; 8. *Marie*, alliée à N.... Reding; 9. *Catherine*, femme de N.... Gunney; & 10. *Anne* Brandon, qui épousa N.... Loveday.

II. GUILLAUME Brandon, fut tué à la bataille de Bosworth, le 22 août 1485, au service de Henri VII, Roi d'Angleterre. Il avoit épousé *Anne*, fille & héritiére de *Henri* Bruyn dont il eut, 1. *Guillaume*; 2. CHARLES, qui suit: & 3. *Anne* Brandon.

III. CHARLES Brandon, *qui a donné lieu à cet article*, fut créé Duc de Suffolck en 1513, & mourut le 24 août 1545. Il épousa, 1. *Marguerite* Nevil, veuve de *Jean* Mortimer, Chevalier, & fille de *Jean* Nevil, Marquis de Montagu: 2. *Anne*, fille d'*Antoine* Browne, Chevalier: 3. le 31 mars 1515, *Marie* d'Angleterre, veuve de *Louis* XII, Roi de France, & fille d'*Henri* VII, Roi d'Angleterre, morte le 23 juin 1533: 4. *Catherine*, fille & héritiére de *Guillaume* Baron Willougby de Eresby. Du second mariage vinrent, 1. *Anne* mariée à *Edouard Grey*, Baron de Powis; & 2. *Marie* Brandon, alliée à *Thomas Stanley*, Baron de Mont-Egle. Du troisiéme mariage sortirent 3. *Henri*, créé Comte de Lincoln en 1525, mort avant son pére; 4. *Françoise*, mariée, 1. à *Henri* Grey, Duc de Suffolck: 2. à *Adrien* Stok, Chevalier, morte en 1563; & 5. *Eléonore*, qui épousa *Henri* Clifford, Comte de Cumberland. De son quatriéme mariage vinrent 6. *Henri* Brandon, Duc de Suffolck, mort jeune le 14 juillet 1551; & 7. *Charles* Brandon, mort le même jour, d'une maladie qui faisoit mourir par des sueurs excessives ceux qui en étoient attaquez. * *Voyez* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*.

* BRANDONS, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle est dans l'Autunois, à peu près au sud-est d'Autun, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BRANDSKO ou BRANSKO, *Branskum*, petite ville de Moscovie, sur la riviére de Dezna, dans le Duché de Novogrod-Sewierski, à trente-cinq lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRANDSOE, petite isle de Danemarc, entre l'isle de Fuynen & le Duché de Sleeswyck. La carte de Danemarc de Sanson & de Jaillot la placent à peu près au 55 degré, 42 minutes de latitude, mais celle de M. Delisle la met au 55 degré, 36 minutes.

* BRANDT, ancienne famille noble dans la Marche de Brandebourg, dans la Poméranie & dans la Prusse. Elle s'est aussi étendue en Danemarc aussi bien qu'en Pologne, où elle est connue sous le nom de *Brandski*.

* BRANDT, ancienne famille noble de Franconie & du Haut Palatinat, porte les mêmes armes que la précédente, & pour

nom

roit bien tirer son origine de la même souche.

* BRANDT, famille noble du Voigland & de la Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne.

* BRANDT, famille noble d'Allemagne dans le Duché de Cléves, tire son origine de Flandre, d'où elle fut obligée de sortir dans le tems de la Réformation.

* BRANDT DE LINDAW, famille noble dans l'Electorat de Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, n'a aucune relation avec celles dont on vient de parler. On dit qu'elle est originaire de Suisse, & qu'une branche de cette famille après s'être établie à Lindaw sur le Lac de Constance, s'étoit ensuite retirée en Saxe, où elle a porté le nom de *Brandt de Lindaw*.

BRANDT, (Sébastien) autrement nommé *Titius*, fameux Jurisconsulte, Poëte & Historien, naquit à Strasbourg en 1458. Après avoir fait ses études de Philosophie à Bâle, il s'attacha à la Poësie & enfin à la Jurisprudence, qu'il enseigna dans la suite publiquement à Bâle & à Strasbourg. Il donna, pendant son séjour à Bâle, plusieurs éditions d'Auteurs anciens. Il fut Comte Palatin, Conseiller & Chancelier à Strasbourg, & mourut en 1520. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en prose qu'en vers. Voici les titres de quelques uns, *Navis Narragonia*; *Elegia in obitum Friderici ad D. Maxim. Regem*; *De Captivitate Maximiliani*; *De Contentu Seculi*; *De ingratitudine eruditum Mennoris*; *Diverses Vies des Saints*; *Juris Civil. & Canonici omnium Titulorum expositiones*; *Une Description Latine des Actes du Concile de Bâle*; (cet Ouvrage n'est qu'une copie abbrégée d'un autre qui fut fait du tems du Concile, & dont le manuscrit se trouve dans la Bibliothéque de Bâle) *Chronicon Germaniæ, præsertim Alsatiæ, &c.* * Trithême, *de Script.* Pantaléon, *Prosopog. partie* 2. Melchior Adam. Giraldi. Vossius, *de Hist. Lat.* Lonicin *Biblioth.* Freheri, *Theatrum*. Hendreich, &c.

BRANDT, (Théodore) Bourguemaître de Bâle, où il naquit en 1488. Il étoit fils d'un Chirurgien, & avoit assez bien appris le Latin dans sa jeunesse. Il étoit aussi destiné à la Chirurgie par son pére, mais il aima mieux s'engager dans les troupes Suisses, avec lesquelles il passa en Italie où il fit paroître beaucoup de courage. Il quitta enfin les armes & revint à Bâle, où il sut si bien se concilier l'affection de ses Concitoyens, par sa prudence & par sa politesse, qu'il succeda à son pére dans la charge de Conseiller. En 1529, il calma les esprits de la Bourgeoisie, qui paroissoient portez à une revolte, à l'occasion de la Réformation. Il fut le premier Scholarque, & contribua beaucoup à faire pourvoir l'Université de Bâle aussi bien que l'Eglise, de dignes Professeurs & Pasteurs. En 1534, il fut élu Tribun du peuple; & en 1544, il parvint à la dignité de Bourguemaître. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts une Princesse nommée *Hedwige*, fille de Christophle Duc de Wirtemberg, qui en avoit prié la République de Bâle. Ce Duc fit toujours dans la suite paroître une estime distinguée pour Brandt. Il mourut en 1558, le quatriéme d'octobre. * Melchior Adam, *Vitæ German. JCtor.* Freher, *in Theatro*. Urstisii *Chron. Basil. l.* 8. *p.* 620. Joh. Grossii, *Epitaph. Basil.*

* BRANDT, (Bernard) fils du précédent, fit premiérement son cours de Droit, & après avoir obtenu la *Licence*, il fit quelques Campagnes, à l'exemple de son pére. Etant de retour à Bâle il fut reçu dans le Conseil après la mort de son pére, & en 1570 il fut élu Tribun. Mais comme il aimoit extrémement la lecture & qu'ainsi il lui falloit plus de tranquilité que sa charge importante ne lui en accordoit, il lui préféra le simple Baillage de *Farnsbourg*, & résigna le *Tribunat*; exemple unique qui n'a point encore eu d'imitateurs. Il mourut de la peste en 1594, le 13 juillet, ayant plus de 70 ans. * *Dict. Allemand de Bâle*.

BRANDT (Jean) Secretaire d'Anvers, naquit dans cette ville le 30 sept. 1559. Il étudia en Philosophie à Louvain, & à la naissance des troubles des Païs-Bas il se retira à Orléans & à Bourges en France, & reçut du grand Cujas son Maître le titre de Docteur en Droit. De là il alla en Italie, & après en avoir visité toutes les Académies, il fit un tour à Rome d'où il retourna dans sa patrie. Après avoir exercé à Bruxelles cinq ans de suite la Jurisprudence, & avoir pratiqué avec beaucoup de réputation, il s'étoit marié à Anvers, & il étoit prêt de s'aller établir dans la premiére de ces deux villes, lorsque le Magistrat de la seconde l'élut pour Secretaire. Il s'aquitta pendant plus de trente ans de cet emploi d'une maniére si satisfaisante, que lorsqu'il demanda sa démission, on lui donna pour successeur son fils Henri Brandt, & que sans qu'il en sût rien on le fit Conseiller. C'étoit assurément un homme d'un grand sçavoir, modeste, affable, franc, &, ce qu'il y a de plus rare, toujours prêt à faire fleurir les Arts & les Sciences, & à y contribuer de tout son pouvoir. Il avoit marqué ses dispositions dans ces mots qu'il avoit pris pour devise, *Libenter, ardenter, constanter*. On a de lui, *Notæ tum Politicæ tum Criticæ in C. Julii Cæsaris & Hirtii Commentarios*; *Elogia Ciceroniana, sive Virorum domi militiæque illustrium Historia*; *Vita Philippi Rubenii*; *De perfecti & veri Senatoris officio*; *Spicilegium Criticum in Apuleium*. Valere André rapporte dans sa *Bibliothéque Belgique*, qu'il a vu aussi chez Brandt en manuscrit, *Commentarius in sex Terentii Comœdias*; *Breves Notæ ad Arnobium & Minutii Felicis Octavium*; *Lud. Guicciardini Belgiographia* traduite de l'Italien; *Notæ in Varronem & Plautum*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 467 *&* 468.

* BRANDT (Gérard) naquit à Middelbourg en 1594. Il eut deux femmes, dont il épousa la premiére en 1623, & la seconde en 1644. Il étoit Régent du Théatre d'Amsterdam, & grand amateur de la Poësie Flamande qu'il connoissoit à fonds. Il gagnoit sa vie à faire de grandes horloges, des montres, des cadrans au soleil, & d'autres ouvrages de Méchanique, où il excelloit tellement que le célébre Descartes se fit un plaisir de le connoître, & lui communiqua plusieurs bons avis par raport à sa profession. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BRANDT (Gérard) fils du précédent naquit en 1626, à Amsterdam. Après avoir fait ses premiéres études, il fréquenta les Académies, où il apprit le Grec, l'Hébreu, la Philosophie & la Théologie, & il s'y rendit si habile qu'après avoir été reçu Proposant avec honneur, il fut peu de tems après appellé à Nieukoop pour y être Ministre des Remontrans. Il épousa alors *Susanne* fille du célébre Professeur Gaspard Barlay. Après avoir été pendant quelques années Ministre des Remontrans à Nieukoop, il fut en 1660 appellé à Hoorn, & enfin en 1667 à Amsterdam. Il étoit grand Théologien, habile Historien & excellent Poëte. Il donna en Flamand au public un livre qui a pour titre, *Courte Relation de la Réformation, & de la guerre contre l'Espagne dans les Païs-Bas jusques à l'année* 1600. Ce livre fut imprimé pour la seconde fois à Amsterdam en 1658. Cinq ans après, c'est à dire, en 1663, il mit au jour en Flamand, *Relation de la Réformation de la Religion dans les Païs-Bas & dans le voisinage avec quelques observations*. En 1671 & 1674, il publia en quatre volumes in quarto, & en Flamand *l'Histoire de la Réformation & d'autres particularitez concernant l'Eglise des Païs-Bas & du voisinage*. André Ruil Ministre de la Religion Réformée prit la plume contre cet Ouvrage, & publia en Flamand contre Brandt un livre dont le titre signifie, *La hardie dissimulation de Brandt & son manque de charité dans son Histoire de la Réformation*. Brandt y fit une replique dont le titre veut dire, *Apologie de G. Brandt au sujet de son Histoire de la Réformation contre les accusations de D. Henri Ruil à Amsterdam*. Brandt a aussi donné en Flamand d'autres Ouvrages au public, *Histoire d'Enkhuisen célébre ville maritime & marchande*; *La Vie & les exploits de Michel de Ruiter, Duc, Chevalier & Lieutenant Amiral de Hollande & de Westfrise*; *Journal des choses arrivées*; *Histoire des procédures tenues en* 1618 *&* 1619 *contre trois célébres prisonniers Oldenbarneveld, Hogerbeets & Grotius*. Brandt aima la Poësie dès sa plus tendre jeunesse, mais dans l'édition qu'il donna lui même en 1678 des Poëmes qu'il avoit composez, il supprima les piéces qu'il avoit faites dans son jeune âge. On en a donné en 1725 une nouvelle édition où se trouvent les Poësies de sa jeunesse, & à la premiére édition qu'on en fera, on y ajoûtera le reste de ses Oeuvres Poëtiques qui feront un second volume. Il mourut le onziéme octobre 1685, étant en voyage pour Roterdam, & fut enterré dans l'église Françoise.

* BRANDT (Gaspard) fils du précédent, naquit à Nieukoop. Il fit ses premiéres études à Hoorn & à Amsterdam, après quoi il étudia avec beaucoup de succès sous le célébre Professeur Philippe Limborch la Philosophie & la Théologie, & en 1675, il fut examiné & reconnu capable d'exercer le ministére. Peu de tems après il fut appellé à Schoonhoven. Trois ans après, l'Eglise Arminienne de Hoorn lui adressa la vocation, qu'il accepta pour aller remplir la place de Barthélemi Hartzoeker. En 1681, après la mort d'Okker Peffer, l'Eglise Arminienne d'Alkmar l'invita à venir occuper ce poste. En 1683, après la mort de Christian Hartzoeker, l'Eglise Arminienne de Rotterdam le demanda à celle d'Alkmar; mais elle ne le posséda pas longtems, puisqu'il fut appellé par celle d'Amsterdam qui le perdit en 1696, lorsqu'il n'avoit encore que quarante trois ans. Il avoit épousé trois femmes, sçavoir, 1. en 1681, *Sara* Zwaerdekroon: 2. en 1686, *Léonor* Tongerlot: & 3. en 1691, *Agathe* Paats. On a de lui en Flamand, *La Priére Dominicale, ou Explication de la parfaite priére de Notre Seigneur*; *onze Prédications dans des jours de jeûne*; *trente deux Prédications*; *Poësies*; & en Latin, *l'Histoire de la Vie de Jaques Arminius*.

* BRANDT (Gérard) fils du précédent, naquit en 1657, à Nieukoop où son pére étoit Ministre. Il étudia avec une telle assiduité & une si grande application, qu'avant que d'avoir treize ans accomplis, il fut jugé digne & capable de monter à l'Académie. Il étudia environ huit ans sous le Professeur Limborch en Philosophie & en Théologie, pour se mettre en état de prêcher. Il joignit à la connoissance du Latin & du Grec celle de l'Hébreu, du François, de l'Italien & de l'Anglois, & l'étude de sa Langue maternelle. Il traduisit en Flamand quelques Traitez écrits en Latin, en François & en Anglois. Entre autres, il donna au public l'Histoire de Pierre Heylin, Chapelain de Charles I, Roi d'Angleterre, & donna à ce livre le titre d'*Histoire des cinq articles*, ou Déclaration du sentiment des Eglises d'Occident, & en particulier de l'Eglise d'Angleterre sur les cinq points contestez, & ausquels on donne aujourd'hui le nom d'Arminianisme. Peu d'années après, c'est à dire, en 1678, il publia, en se cachant sous les lettres V. T. V. un livre Flamand ayant pour titre, *Récit des choses arrivées dans les années* 1674 & 1675. Cette même année, il fut jugé capable du ministére, & il se fit tellement goûter par ses prédications, que deux mois après il fut appellé à Schoonhoven, à la place de son frére Gérard & de là à Dokkum en Frise. En 1680, lorsqu'il n'avoit encore que 23 ans, l'église de Rotterdam lui adressa une vocation. Il épousa la même année *Elizabeth Verduin* de laquelle en 1680 il eut une fille, & l'année d'après un fils. Il mourut à la fleur de son âge n'ayant pas encore [illegible]6 ans accomplis. On a de lui en tout 65 prédications. Il fut enterré dans l'Eglise Françoise, & son Collégue Molinæus fit son oraison funébre.

* BRANDT (Jean) frére du précédent, & le plus jeune fils de Gérard Brandt & de Susanne Barlay, naquit à Nieukoop aussi bien que ses fréres, le sixiéme juillet 1660, un mois avant le départ de son pére pour Hoorn où il avoit été appellé. Il fut reçu Proposant à l'âge de 20 ans en l'an 1681. L'année suivante il fut fait Ministre de Warmont, & l'année d'après il fut appellé à Hoorn. Dans la suite il reçut la vocation de l'Eglise Arminienne de la Haye, & quelque tems après il fut appellé à Amsterdam, où il mourut le 13 janvier 1708, âgé de près de 48 ans. Il avoit épousé *Wilhelmine* Klopper. On a de lui en Flamand, *La Vie de l'Apôtre St. Paul*; *Oraison funébre sur la mort de Marie II, Reine d'Angleterre*; *Traité contre Leidekker*.

BRANDT (Jean Arnoul de) Professeur en Droit à Duisbourg, naquit le 19 juillet 1647, à Déventer, d'une famille distinguée. Il étoit originaire de Flandre, mais il fut élevé à Cléves, où son pére Christian de Brandt, étoit Conseiller de la Régence. Après avoir fait ses études Académiques dans diverses Universitez, il se tint quelque tems à Wésel chez M. Jean Hiesen, Jurisconsulte; & en 1673, il alla en Moscovie avec l'Ambassadeur de l'Electeur de

Brandebourg. En 1680, il fut fait Docteur en Droit, & exerça à Cléves la profession d'Avocat. Dans la suite, il fut élu Conseiller de la ville, & appellé en 1683, Professeur en Jurisprudence à Duisbourg. Il mourut le 20 mai 1691, usé par trop d'application à l'étude. On a de lui, *Purgatio veteris Juris*. Après sa mort, le Professeur Henninius, publia le Voyage de Moscovie, composé par notre Auteur. * Henninius, *dans son Oraison funèbre*.

NB. Tous ces articles de *Brandt* sont extraits du *Grand Dictionnaire Universel Hollandois*.

BRANDT (Jean) Religieux de Citeaux. *Cherchez* BRAND (Jean).

BRANKSEY. *Voyez* BRANCKSEY.

BRANSKO. *Voyez* BRANDSKO.

* BRANSLE, petite riviére de France dans le Gouvernement de l'Orléanois. Elle prend sa source dans le Vendomois, & coule du nord-est au sud-ouest, jusques en Touraine, où elle change son cours qui va du nord au sud. Elle se décharge dans la Loire entre Amboise à l'orient & Tours à l'occident.

BRANTEGHEM (Guillaume) d'Alost, Chartreux d'Anvers, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit un livre de priéres, & quelques piéces spirituelles en prose & en vers. * Petreius, *Biblioth. Carthus. p.* 120. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. p.* 472. Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 308.

BRANTES (Seigneurs de) *Cherchez* ALBERT & VINCENS.

BRANTIUS (Jean) Sécretaire d'Anvers. *Voyez* BRANDT (Jean)

BRANTOME ou BRANTOSME, en Latin *Brantosina* & *Brantosomum*, Abbaïe de France, avec un bourg dans le Périgord, sur la petite riviére de Drome, qui y reçoit la Colle, est de l'Ordre de Saint Benoît, & fut fondée par Charlemagne, en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul: ce que l'on en trouve dans la Chronique de Reginon, sous l'an 779, ne nous donne pas lieu d'en douter.

BRANTOME ou BRANTOSME. *Cherchez* BOURDEILLE (Pierre de) Abbé de BRANTOME.

BRAQUEMONT (Robert de) Amiral de France, pourvû de cette charge en 1417, fut envoyé par Charles VI, Roi de France, au secours de Jean II, Roi de Castille, contre les Maures, qu'il défit sur mer. Jérôme Surita qui l'appelle *Robinet* de Braquemont, dit que Henri III, Roi de Castille, lui permit en 1401, la conquête des Canaries, en considération des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre le Portugal: & que Braquemont en donna la commission à Jean de Béthencourt, Baron de S. Martin-le-Gaillard, son parent.

I. RENAUD, Sire de Braquemont, en la Vicomté d'Arques, vivant en 1353, eut pour enfans 1. RENAUD II, qui suit; 2 *Richard*, qui suivit avec ses fréres le parti du Roi de Navarre; 3. *Matthieu*, qui épousa *Isabelle*, Dame de S. Martin-le-Gaillard, veuve de *Jean* de Béthencourt, Chevalier; 4. *Alix* de Braquemont, femme d'*Esloud*, Seigneur de Grousset; & 5. *Marie* de Braquemont, alliée 1. à *Jean* de Béthencourt, Seigneur de Grainville: 2. à *Jean* Suhart, Seigneur de Moustreville.

II. RENAUD II, Sire de Braquemont, vivant en 1388, laissa pour enfans, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*, qui fit le voyage d'Espagne avec son frére *Lyonel* de Braquemont, Chevalier, Capitaine de Harfleur, qui épousa *Jeanne* de Houdetot, fille de *Perquet*, Sire de Houdetot; 3. *Agnès* de Braquemont, Dame de Boudouville; 4. *N*.... de Braquemont, femme de *Jean* de Quiédeville; & 5. ROBERT de Braquemont, dit *Robinet*, Amiral de France, *qui a donné lieu à cet article*, lequel fut marié en Espagne, où il épousa, 1. *Agnès* de Mendoce, fille de *Pédro* Gonzalès, Grand-Maître de la Maison de Jean Roi de Castille, & d'*Aldonce* d'Ayala: 2. *Léonore* de Tolède, veuve de *Ruy-Diaz* de Rolas, & fille de *Fernand-Alvarez*, Seigneur d'Hyarez, & de *Léonore* d'Ayala. Du premier lit sortirent 1. *Jean* de Braquemont, mort sur mer en 1415; & 2. *Aldonce* de Braquemont, accordée en 1404, à *Roger*, Sire de Bréauté, tué par les Anglois avant l'accomplissement du mariage, & mariée depuis à *Pierre* Gouguel, dit *Maradas*, Seigneur de Rouville, Gouverneur du Pont-de-l'Arche. Du second lit vint, 3. *Jeanne* de Braquemont, Dame de Fuentelsol, & de Péneranda en Castille, mariée à *Alvaro* Gonzalès d'Avila, Maréchal de Castille, & Grand Chambellan de l'Infant Dom Fernand, Duc de Pennafiel, dont la postérité, qui subsiste encore, a pris le nom de *Braquemont*.

III. GUILLAUME, Sire de Braquemont, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan & de Florainville, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans, ausquels il rendit des services considérables en plusieurs occasions, épousa *Marie* Dame de Campremy, veuve de *Jean* de Clermont, Seigneur de Tartigny & de Paillart, dont il eut 1. *Louis* de Braquemont, Seigneur de Sedan & de Florainville, Echanson de Mgr le Dauphin, mort sans postérité; 2. *Braquet* de Braquemont, Seigneur de Berri-au-Bac, mort aussi sans alliance; 3. GUILLAUME, qui suit; 4. *Marie* de Braquemont, mariée, 1. en 1396, à *Jean* de Dargis, Seigneur de Béthencourt & de Framerville: 2. à *Everard* de la Marck, Seigneur d'Aremberg, qui aquit en 1424 les Terres de Sedan & de Florainville, de *Louis* de Braquemont son beau-frére; 5. *Robine*, Dame de Berri-au-Bac, mariée à *Jean* de Becquencourt, Ecuyer; & *Marguerite* de Braquemont, Dame de Lambercourt, alliée en 1404, à *Jean* Tyrel, V. du nom, Seigneur de Poix & de Mareuil.

IV. GUILLAUME de Braquemont, Seigneur de Campremy, épousa *Jeanne* de Harcourt, fille de *Philippe*, Seigneur de Bonestable, dont sortit *Guillaume* de Braquemont, Seigneur de Campremy, vivant en 1480. * Jean de Verriére, *Histoire de la premiére découverte des Canaries*. Jérôme Surita, *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin*. Le P. Anselme.

BRASAVOLUS (Antoine-Musa) Médecin & Professeur en Philosophie à Ferrare, florissoit dans le XVI siécle, & enseigna huit ans la Logique, & neuf ans la Physique, dans l'Académie de Ferrare, & s'attacha à l'explication de la théorie de la Médecine. Il nous a laissé sur les Aphorismes d'Hippocrate, des Commentaires qui ont été très-estimez, & imprimez plusieurs fois (Gesner, *dans sa Biblioth. page* 62, parle de l'édition de *Bâle in-folio*, en 1542,) plusieurs livres sur la Nature des Médicamens, & sur la Méthode de les preparer, entre autres, *Examen omnium simplicium quorum usus est in publicis officinis*, imprimé à Rome en 1536, *in folio*, & à Lyon en 1544, *in octavo*, *Examen omnium syruporum, loochorum, pulverum, electuariorum, confectionum catharticarum, cataputiorum vel pilularum, trochiscorum, unguentorum, &c.* dont Vander Linden, *p.* 78, rapporte les différentes éditions; un Traité de la Vérole que Jean de Renou, Médecin François a beaucoup méprisé, comme on le peut voir dans son livre intitulé, *Jean de Renou Antidotaire, l. 2. c. 21. p.* 602, *de la traduction Françoise de Louis* de Serre, *imprimé à Lyon en* 1637, *in folio*. Ses Ouvrages sont en forme de Dialogues, entre lui & un vieux Apothicaire; son style est clair & simple. Gesner, *p.* 60. *& suiv.* dit, qu'il n'a point affecté de donner de l'ornement à ses Ouvrages. Joubert *dans son premier livre des Erreurs populaires, ch. 9. p.* 39, le cite mal à propos dans un conte d'un Boufon. Il rapporte qu'Alfonse Duc de Ferrare, ayant demandé *de quel métier il y avoit le plus de gens*, Gonelle, son Boufon, gagea contre lui, *qu'il y avoit plus de médecins que d'autre sorte de personnes*; que Gonelle feignit le lendemain d'avoir mal aux dents, & marqua sur ses tablettes tous ceux qui lui enseignérent quelque remède; que le Duc fut mis dans la liste, car il avoit dit à Gonelle, *Je sai une chose qui te fera passer incontinent la douleur, encore que la dent fut gâtée. Messer Antonio Musa Brasavolo, mon Médecin, n'en pratique jamais une meilleure. Fais ceci & cela: incontinent tu seras guéri*, &c. Premiérement Joubert n'a pas bien sçu la date de ce fait: car elle précède le tems de Brasavolus, & d'Alfonse Duc de Ferrare; secondement ce Gonelle étoit le Boufon de Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare; enfin Jovianus Pontanus, qui est un auteur du XV siécle, *l. 6. de Sermone, c. 2. p.* 1727, rapporte ce conte, qui par conséquent ne peut convenir à Brasavolus. Brasavolus laissa un fils nommé JÉRÔME, qui fut Médecin, & qui publia une *Exposition du premier livre des Aphorismes d'Hippocrate*, imprimée à Ferrare l'an 1595, *in quarto*; un Traité *de Officiis medicis*, imprimé dans la même ville en 1590 & en 1599, *in quarto*. Le catalogue de la bibliothèque d'Oxford met sous son nom, un *Commentaire sur le premier Aphorisme d'Hippocrate*, imprimé aussi à Ferrare en 1594, que Vander Linden attribue à son pére. * Gesner, *Biblioth.* Simler, *Epitome Biblioth. Gesneri*. Joubert, *Erreurs populaires*. Jovianus Pontanus. Vander Linden. Bayle, *Dict. Crit.*

* BRASCH ou BRASK (Jean) fut en 1513 Evêque de Lincoping où il avoit été Prevôt pendant quelques années. En 1520, dans le massacre de Stokholm, il s'en fallut peu qu'il ne perdit la vie, étant accusé d'avoir contribué à la déposition de l'Archevêque Trollen. Mais il fut absous, parce qu'on fut convaincu qu'il l'avoit fait malgré lui. Dans la suite, il s'opposa fortement aux changemens que vouloit introduire dans la Religion le Roi Gustave I, & l'on assure que pour tailler de la besogne au Roi, il avoit supposé le prétendu Sture. Mais lorsque ce Prince entreprit malgré tout cela, en 1527, de faire une grande réduction dans les biens des Ecclésiastiques, Brasch fut obligé de donner au Roi de bonnes cautions de sa fidélité, & de signer la Résolution ou le Décret de l'Etat. Mais un jour qu'il eut l'honneur de recevoir le Roi dans sa maison, il lui demanda d'être déchargé de sa caution, & qu'il lui fût permis d'entreprendre la visite des biens d'église dans la Gothie. Il se mit donc en voyage, prenant avec lui ce qu'il avoit de plus précieux, mais au lieu d'aller faire sa visite, il se retira à Dantzik, & de là dans le Monastére d'Oliva. On a de lui, *Genealogia Vetustiss. Nobil. Suec.* Il mourut en 1538 à Lenda en Pologne, étant en chemin pour aller à Trente. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRASCKOU ou BRASKOVIE, ville de la Valaquie, qui a eu autrefois titre d'Evêché, est située au pié des montagnes, vers les frontiéres de la Moldavie & de la Transylvanie. * Baudrand.

BRAS-DE-FER. *Cherchez* NOUE (François de la)

BRAS DE S. GEORGE. *Voyez* SAINT-GEORGE.

BRASIDAS, Général des Lacédémoniens, vers la LXXXIX Olympiade, & environ 424 ans avant Jesus Christ, remporta de grands avantages sur les Athéniens, les défit sur mer & sur terre, prit plusieurs places dans la Thrace, & ailleurs, & rendit sa patrie redoutable à tous les peuples qui lui faisoient la guerre. Il ne survécut que de quelques momens à une victoire qu'il gagna sur les Athéniens, qui vouloient surprendre Amphipolis. Les Habitans de cette ville lui rendirent les derniers devoirs avec toute la magnificence possible, & lui élevérent un Mausolée au milieu de leur place publique. Sa mére répondit avec tant de modestie à ceux qui lui parloient de sa valeur, que les Ephores lui decernérent des honneurs publics, parce qu'elle avoit preferé la gloire de son païs à celle de son fils. Il fut tué la troisiéme année de l'Olympiade que nous avons marquée, & 422 ans avant Jesus Christ. Cléon, Général des Athéniens, périt dans le même combat. * Diodore de Sicile, *liv.* 12. Thucydide, *l.* 3. 4. 5. Plutarque, *aux Apopht.* Frontin, *Stratagem. l. 1. c. 5. n.* 23.

BRASIL. *Voyez* BRÉSIL.

BRASK. *Voyez* BRASCH.

BRASLAW, *Braslavia*, ville de Pologne dans la Lithuanie, avec un assez bon château, est située au nord-nord-est de Wilna, vers la frontiére de Courlande & de Livonie, & sur un lac d'où sort un ruisseau qui va se jetter dans la Duna ou Dwina, qui n'en est qu'à cinq lieues. Braslaw est capitale d'un Palatinat. * Baudrand.

BRASSAC (Marquis de) *Cherchez* GALLARD.

BRASSAU ou CRONSTADT, en Latin *Brassovia*

fa.

fa, ville de Transsylvanie, avec Evêché, est située vers les frontiéres de la Moldavie & près des montagnes, & a trois fauxbourgs, dans l'un desquels demeurent les Hongrois, dans l'autre les Bulgares, & dans le troisiéme les Saxons. Quelques-uns la prennent pour la *Pratoria Augusta* de Ptolomée; & d'autres la nomment *Corona* & *Stephanopolis*. On prétend qu'elle est une des sept villes bâties ou réparées par les Saxons. * Sanson. Baudrand.

BRASSAVOLO. *Voyez* BRASAVOLUS.

BRASSER (François) Allemand, qui vivoit au commencement du XVII siécle, vers l'an 1620, a écrit quelques Traitez de Mathématique, & entre autres, une Arithmetique en Allemand, qu'Othon Wetzlow a traduite en Latin. François Brasser étoit Saxon. * Vossius, *de Scient. Math. ch.* 53. §. 7.

BRASSER ou BRASSEUR (Philippe) de Hainaut en Flandre, a donné en 1637, *Sidera illustr. Hannoniæ Scriptorum*, & une *Bibliothéque du Hainaut*, en 1639. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 770.

* BRASSICA (Jaques) autrement KOOL ou KOOLS qui en Flamand veut dire *chou*, s'est fait connoître par plusieurs Ouvrages qui sont entre autres, *De certo vitæ genere deligendo*; *Consolatio de Pestilentia morbo*; *Isagoge sive Introductio ad mortem*; *Apologi seu facete dicta*; *Saturnalia seu Sententiæ ad imitationem Paradoxorum Ciceronis disputata anno* 1603; *De Erymo Hollandiæ*; *Responsio ad objectiones Dousæ*; *Salitare ad Philodusum*; *Pemmata ad caraieni*. Il a aussi publié *Reineri Snoii de Rebus Batavicis*, *libri tredecim*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 403. & 404.

BRASSICANUS (Alexandre) qui mourut en 1539, étoit un grand Philosophe, qui entendoit bien le Grec & le Latin. Il a laissé des Proverbes, & des Institutions de Grammaire. * Lambecius, *l.* 2. *Biblioth. Vienn.* p. 540. Thomasius, *de Plagio*, §. 374.

BRASSICANUS (Jean-Louis) de Tubingue, célébre Orateur & Poëte, mourut à Vienne en 1549. On trouve ses Poësies, *tome* 1. *Delic. Germ.* p. 794.

* BRASSIEUX ou BRACIEUX, village ou bourg de France, dans le gouvernement d'Orléanois. Il est dans le Blaisois au sud de Chambort.

BRASSOVIE. *Voyez* BRASSAU.

BRATI ou BRATSKI, peuples de la grande Tartarie, qui sont dans la Sibérie, vers la Tungoesie, le long de la riviére d'Angara, qui est une des sources du Jénissia. Les Brati sont sujets aux Moscovites, qui ont bâti dans leur païs la ville de Bratskoy. Le Pere Avril dans ses Voyages, juge qu'ils sont une Horde des Tartares de Kalmouc.

BRATSKI. *Voyez* BRATI.

BRATOU, bourg d'Espagne. *Cherchez* BROTO.

* BRATUTI (Vincent) natif de Raguse fut au milieu du XVII siécle fait Sécretaire d'Ambassade de Philippe IV Roi d'Espagne, & Truchement pour les Langues Turque & Persane. Il a traduit du Turc en Italien la Chronique de Saidin, & du Turc en Espagnol *Espejo politico y moral* du Docteur Chanois Berhémenio Bidpay. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Index Biblioth. Barberinæ.*

BRAVA, ville de la côte d'Ajan en Afrique, est située sur le bord de la mer, & fortifiée de bonnes murailles. Les maisons y sont bien bâties, mais à la Moresque. C'est la seule République qui soit dans toute l'Afrique, ou du moins que l'on y connoisse. Ses Habitans se gouvernent selon les loix de douze Xéques ou Princes, qu'ils élisent d'entre les Descendans des sept fréres Arabes qui se retirérent vers cette côte, fuyant la persécution des Rois de Lacah, dans l'Arabie Heureuse. * Villaut, *Relation d'Afrique*.

BRAVA, l'une des isles du Cap Verd, est au midi de toutes les autres, & au couchant de celle de Fuego. On recueille dans l'une & dans l'autre d'aussi bon vin que dans les Canaries. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRAVADE, fête qui se fait à Aix en Provence, la veille de la saint Jean. Celui qui a remporté le prix, en abattant d'un coup de fusil la tête d'un oiseau que l'on expose dans un champ quelques jours auparavant, est declaré Roi de la fête par les Consuls & les autres Magistrats de la ville; & il choisit ensuite un Lieutenant & un Enseigne, qui sont reçus à l'Hôtel de ville. Ces trois Officiers lévent chacun une compagnie de Mousquetaires, & se trouvent tous ensemble à la place de la ville, où le Parlement se rend aussi, pour allumer le feu de la S. Jean. Cette fête est une coutume introduite depuis l'an 1256, lorsque Charles d'Anjou revint du voyage de la Terre-Sainte, & y établit le prix & la fête de la Bravade, pour entretenir ce peuple dans l'exercice de la guerre. Alors on tiroit l'oiseau à coups de fléches; mais depuis que l'on a inventé le fusil, on s'est servi de cette sorte d'armes. * *Memoires du tems.*

BRAUBACH, *Braubachium*, *Brubachium*, bourg avec un château en Allemagne, est dans le Bas Comté de Catzenellebogen sur le Rhin, environ à trois lieues au dessous de la ville de Coblents. Braubach, & le petit Bailliage, qui en dépend, appartient au Landgrave de Hesse-Darmstadt. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRAUCIUS (Nicolas) Evêque de Sabine, étoit natif de Raguse & fort sçavant; ce qui fit aussi que Clément VIII l'éleva à l'Episcopat. Sous Paul V, on porta contre lui plusieurs accusations violentes, de sorte que ce Pape le fit mettre en prison au Château Saint-Ange, où il resta dans une extrême misére jusques à la mort de Paul V, arrivée en 1621. Il supporta ce malheur avec beaucoup de force, & employa ce triste tems à écrire les Vies de quelques Saints en Vers Latins. Grégoire XV le fit sortir de sa prison, & le declara absous de toutes les accusations qu'on lui avoit intentées. Après cela Braucius retourna dans son Evêché, qu'il quitta quelque tems après, avec la permission du Pape, pour se retirer à Raguse, lieu de sa naissance, où il mourut en 1632. * *Diction. Allemand.*

BRAVE. *Voyez* BRAVO (Jean)

BRAULIO, *Monte Braulio*, est une grande montagne des Alpes, & principale de celles qu'on nommoit *Alpes Rhetiques*. Elle est dans le païs des Grisons, aux frontiéres du Tirol, & près de la ville de Bormio. C'est dans cette montagne, que la riviére d'Adda prend sa source. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRAULION ou BRAULIUS, Evêque de Saragosse en Espagne, qui vivoit dans le septiéme siécle, a été un des plus illustres Prélats de son tems, soit pour la doctrine, soit pour la pieté. Il fut élevé sur le siége Episcopal de Saragosse en 627, après la mort d'un de ses fréres nommé Jean, & gouverna cette église avec beaucoup de prudence. Il se trouva au quatriéme, au cinquiéme, & au sixiéme Concile de Tolede, & mourut le 26 mars vers l'an 646. Son corps fut trouvé en 1270, & est conservé avec beaucoup de vénération. Saint Isidore étoit des amis particuliers de Braulion, auquel il dédia ses vint livres d'Etymologies. Il a lui-même composé divers Ouvrages, comme la Vie de saint Emilien; celle de sainte Leocadie; un Recueil de quelques Canons qu'on lui attribue, &c. Il a achevé le Traité de l'Origine de l'Histoire, & a écrit deux lettres à cet Evêque. * Saint Ildephonse, *de Vir. Illustr. ch.* 12. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Mariana, *Hist. l.* 6. *ch.* 6. André Schot, *Biblioth. Hisp.* Aubert le Mire, *Biblioth. Eccl. &c.*

* BRAUN, tres ancienne famille noble de Barons en Silésie, s'est répandue en Bohéme, en Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt. Elle est originaire d'Allemagne, & portoit anciennement le nom de *Brun*, comme on le voit dans la Description de Tournois célébrez à Zurich en 1165. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRAUN (George) *Braunius*, qui est nommé differemment (car il en est parlé dans l'Epitome de la Bibliothéque de Gesner, p. 263, sous le nom de *Bruinus*. Zweert, *Athenæ Belgicæ*, p. 269, le cite sous celui de *Brunus*; & le Catalogue d'Oxford en fait deux Auteurs differens, sous les noms de *George Braune* & de *George Braunius*) étoit Archidiacre de Dortmund, Doyen de Notre-Dame *in Gradibus* à Cologne, & a vécu encore au commencement du XVII siécle. Il étoit à Anvers dans le tems d'une émotion populaire, arrivée le 13 mars 1567. Nous avons plusieurs Ouvrages de sa façon, savoir, *une Harangue Latine contre les Prêtres concubinaires*, qu'il publia en 1566, la *Vie de Jesus-Christ* & celle *de la sainte Vierge*; un Traité de controverse contre les Protestans, intitulé, *Catholicorum Tremoniensium adversus Lutheranicæ ibidem factionis prædicantes Defensio, in qua legitimæ rationes & causæ explicantur ob quas Catholicæ Ecclesiæ, in qua nati Christo initiati & educati, confessione deserta Augustanam assumere & profiteri nequeant*, imprimé à Cologne en 1605, *in octavo*. Ce qui donna occasion à Braun de composer ce Traité, fut que les Magistrats de Dortmund ordonnérent le septiéme octobre 1603, que tous les Habitans qui ne voudroient point souscrire à la Confession d'Ausbourg, seroient privez de la liberté de conscience. Dans ce Traité il allégue dix raisons contre ce Décret. Il représente aux Ministres Luthériens qu'ils devroient se souvenir de la premiére démarche qu'ont faite leurs ancêtres pour introduire leur Foi dans la ville de Dortmund; qu'au tems du Traité de Passau, fait en 1552, & après la paix de Religion concluë en 1555, la Religion Romaine étoit en vigueur dans la ville & dans le Comté de Dortmund; mais qu'elle y fut supprimée, & que le Luthéranisme y fut établi par l'autorité publique en 1582, parce que les Luthériens y étoient les plus forts; la contagion ayant obligé les Magistrats & autres, qui auroient pu s'opposer à cette nouveauté, à s'en retirer. Il y compare la conduite des Luthériens à un coin, dont la partie la plus déliée étant une fois entrée dans une piéce de bois, fert peu à peu à introduire les parties les plus épaisses, jusqu'à ce que le bois soit fendu. Il y raconte comment les Luthériens s'unirent aux Catholiques, pour résister aux Calvinistes; enfin, p. 55. 56. *& suiv.* il fait connoître clairement les subtilitez, dont ils se sont servis pour introduire leur Religion. Zweert, *Athen. Belgic.* p. 269, fait mention de son principal Ouvrage, intitulé *Theatrum Urbium*, qui est en plusieurs volumes *in folio*. * *Biblioth. Gesneriana Epitome.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BRAUN (Jean) naquit à *Keyserslauter*, dans le Palatinat en 1628. A sept ans il perdit son pére, qui étoit Bourguemaitre de cette ville, lorsqu'elle fut prise & pillée par les Impériaux. Jean Braun passa donc à Metz & y apprit si bien le François, qu'à son retour il fut obligé d'apprendre de nouveau l'Allemand au Collége. Le peu d'instruction qu'il avoit eu, fit qu'il passa des études au Négoce. Dans cette vue il alla à Leide, mais il ne resta qu'un an dans le Comptoir. Constantin l'Empereur ayant découvert son génie pour les Lettres, lui fit abandonner le négoce pour les études. Il s'aquit l'estime de *Cocceius*, par sa grande application, qui lui fit achever le cours de ses études Académiques au bout de cinq ans. Là-dessus, il voyagea en France & s'arrêta sur tout à Paris & à Saumur. En 1655, il fit un voyage par l'Allemagne & par la Suisse. En 1661, il eut la charge de Ministre François à Nimégue. Lorsque cette ville passa entre les mains des François en 1672, Braun ne fut pas des moins maltraitez, car entre autres vexations, on lui fit payer une amende de 1000 bajoires, sous un pretexte frivole. En 1680, on lui donna la Chaire de Professeur en Théologie & en Hébreu à Groningue, qu'il garda jusques en 1708, où il mourut. Il étoit d'une assiduité extraordinaire au travail, & fort versé dans la Philologie, dans les Rabins, aussi-bien que dans les Antiquitez Judaïques Greques & Romaines. Il suivit beaucoup les sentimens de Cocceius, ce qui fit naître quelques difficultez entre Braun & *Marckius* son Collégue, qui voulut le rendre suspect de Sabellianisme; mais Braun s'en défendit avec force & peut-être avec trop de vivacité. Son principal Ouvrage est celui qui est intitulé *de Vestitu Sacerdotum Hebræorum*, qui n'est qu'une partie d'un plus grand Traité *de Sacerdotio Hebræorum*, qu'il avoit eu dessein de publier. Vitringa, Bynæus, & Ed. Bernard lui firent encore des affaires sur cet Ouvrage, mais il ne resta pas en arriére dans la seconde édition, qu'il en donna. Voici les titres de quelques autres livres, *Selecta Sacra*; *Commentarius in Epistolam ad Hebræos*; *Doctrina fœderum*; *Véritable Religion des Hollandois*, *&c.* * Ilinck, *Oratio in obitum Braunii.* Benthems, *Hollandischer Kirchenstaat.* Le Conseil d'extorsion, où les voleries des François exercées dans Nimégue, *écrit par Braun lui-même.*

* BRAUNA, ville & riche Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, est en Bohéme dans la Préfecture de Konigingretz, au nord de cette

capitale tirant vers l'ouest, à la distance d'environ neuf lieues.

BRAUNAW, *Braunavia*, *Braunodunum*, *Brunodunum*, petite ville d'Allemagne, est dans la partie orientale du Duché de Baviére, sur la riviére d'Inn, entre la ville de Passaw & celle de Saltzbourg. Braunaw est une place fortifiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAUNBOM (Frederic) Protestant Allemand, qui publia un livre vers le commencement du XVII siécle, contenant des explications nouvelles de toutes les Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Testament, & intitulé, *Florum Flaminiorum Romanum fuum Bapalium five Papalium decas una cum Chronologia totius Sacræ Scripturæ nova & absoluta*, *Hanov. an.* 1613, *in quarto*. Tout ce qui se trouve de l'Antechrist dans l'Ecriture Sainte, est appliqué au Pape par cet Auteur, qui s'imaginoit de posséder parfaitement l'Histoire & la Chronologie de l'Antechrist. Sa naissance est mise à l'an 86 de J. C., son adolescence à l'an 376, son âge viril à l'an 636, le comble de sa prospérité à l'an 711, sa décadence à l'an 1086, sa chute à l'an 1376, son âge décrépit à l'an 1636, sa mort enfin à l'an 1640, & la fin du monde à l'an 1711. Le Jésuite *Adam Contzen* a refuté ce Systême dans son livre *de Hæresum incremento*, mais sans contredit le tems a réfuté beaucoup mieux encore toutes ces rêveries. D'ailleurs il est à remarquer que son livre fut imprimé en MDCXIII, où plusieurs attendoient la fin du Monde, parce que le mot Latin *JUDICIUM*, considéré comme composé de lettres numérales, fait le nombre de 1612. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BRAUNECK ou BRUNECK, bourg d'Allemagne, avec un château extrêmement fort, est dans le diocése de Brixen, partie du Tirol, environ à trois lieues de Brixen, vers l'orient. Il y a une vallée qui prend son nom de cette ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

BRAUNFELS. *Voyez* BRAUNSFELD.

BRAUNIUS. *Voyez* BRAUN.

* BRAUNOW, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Koniggratz au nord-nord-est de cette capitale, dont elle est éloignée d'onze ou douze lieues. Lorsqu'en 1618, les Luthériens y bâtirent une église, l'Abbé dans la dépendance duquel se trouve cette ville, la fit entiérement abbattre: ce qui donna occasion à la sanglante guerre de trente années. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem. p.* 13. Balbini *Miscell. dec.* 1. *l.* 3. *ch.* 7. *S.* 3. *p.* 74. *Voyez Jezzirò, p.* 82.

BRAUNSBERG. *Cherchez* BRUNSBERG.

BRAUNSFELD ou BRAUNFELS, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, située dans le Comté de Solms, à trois lieues de la ville de Weilbourg, du côté de l'orient. Il y a dans cette ville un bon château, où fait sa résidence le Comte de Solms-Braunfeld. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAVO (Dom Juan de) surnommé *de Salamanque*, Capitaine Espagnol, étant entré dans la revolte qui s'éleva contre Charles-*Quint*, au commencement de son régne en 1520, fut mené sur un âne par tout le camp, accompagné d'un Crieur, qui publioit à haute voix que c'étoit un traître. Ne pouvant souffrir cette ignominie, il protesta qu'il n'avoit jamais trahi son Prince, ce qui le fit cruellement maltraiter par l'Officier qui le conduisoit. Dom Juan de Padilla *de Tolède*, complice du même crime, & Chef de la revolte, fut condamné à la même peine, & mené comme lui au milieu des troupes; ensuite de quoi ils eurent la tête coupée. * Paul Jove, *en Adrien VI.* Le Comte de la Rocca, *Hist. de Charles-Quint.*

BRAVO (Nicolas) Abbé d'Oliva, de l'Ordre de Cîteaux, natif de Valladolid en Espagne, prit l'habit de Religieux de Cîteaux dans le monastére de Sobrado en Galice, & enseigna la Théologie à Salamanque, à Madrid, & à Oliva. Cette derniére maison est dans la Navarre: Nicolas Bravo en fut Abbé, & y mourut en 1648. Il a écrit divers Ouvrages, *Tractatus Monasticus de Jure ac Potestate regularis observantiæ sancti Bernardi Hispaniæ; Vigilia magna de Christo, &c.* * Henriquez, *Phœnix Reviviscens.* Charles de Visch, *Biblioth. Cistert.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BRAVONIUS, Moine de Worcester. *Cherchez* FLORENT.

BRAURON, lieu dont parle Plutarque dans la Vie de Solon. Stephanus ou Etienne de Byzance dans son livre *de Urbibus*, dit que c'étoit un bourg de l'Attique. Strabon en parle *au liv.* 9. & il le place entre Steiries au midi, & Probalinthus au nord. Pausanias dans ses Attiques le met près de Marathon. Vélius le pose sur la côte de la Mer Egée, à l'orient d'Athénes. C'est là où Iphigénie, fille d'Agamemnon prit terre, portant avec soi la statue de Diane du Mont-Taurus, de laquelle il y avoit encore du tems de Strabon un ancien temple en ce lieu. * Lubin, *Tables Géogr. sur les Vies de Plutarque.*

BRAUTIUS. *Voyez* BRAUCIUS.

BRAWER (Adrien) excellent Peintre, natif d'Oudenarde en Flandre, faisoit admirer les ouvrages grotesques & ses figures en petit, que l'on achetoit quelquefois au poids de l'or. Il s'aquit de la réputation en Hollande & à Anvers, où il mourut âgé de 30 ans seulement, consumé de débauches, & si pauvre, qu'il fallut mendier l'assistance des personnes charitables pour fournir aux frais de son enterrement. Il fut inhumé dans le cloître des Carmes d'Anvers, & a été depuis transporté dans leur eglise, où les Magistrats lui ont fait dresser un superbe tombeau, avec une épitaphe, qui contient son éloge. * *Academ. Pictor. Erudit. partie* 2. *l.* 3.

* BRAXIUS, Proconsul l'an CCCLVI, sous Constance. Son nom se trouve dans la souscription de la Loi 48, du titre *de Operibus publicis*, dans le Code Théodosien.

* BRAY (Salomon de) célébre Peintre né à Harlem en 1597, eut un fils qui marcha dignement sur ses traces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* BRAY (Jaques de) habile Peintre de Harlem, fils du précédent, travailloit en personnages & en muditez. Il mourut le onziéme mai 1664. * Les mêmes.

BRAY. *Cherchez* GUILLAUME de Bray, Cardinal.

BRAY, mot par où commencent ou finissent les noms de plusieurs lieux en France, vient de *Braium*, qui dans l'ancien langage Gaulois signifie *boue*, *marécage*, ou *lieu humide*. C'est ce que témoigne un ancien manuscrit des miracles de saint Bernard, Abbé de Clairvaux, qui est un carton de plusieurs piéces ramassées, où on lit ces mots, *Castrum Braium, quod lutum interpretatur*, en parlant de BRAY-sur-Seine au diocése de Sens, dans un lieu marécageux. Il y a aussi BRAY-sur-Somme en Picardie; BRAY-sur-Epte, en l'Isle de France, dans le Vexin François, dont il est fait mention dans les Gestes de Louis VII, Roi de France; & BRAY-en-Bourgogne, sur l'Armanson près de Semeur, dans le territoire d'Alise, &c. Entre les lieux de France, dont les noms finissent en *Bray*, ceux-ci sont les principaux, *Guibray* en Normandie, près de Falaise, renommé par ses foires; *Vaubray*, au voisinage de Langres; *Follembray*, dans le diocése de Laon, une des Maisons Royales de François I, & de Henri II, de laquelle Hincmar Evêque de Laon fait mention en une lettre qu'il adresse à un autre Hincmar Evêque de Reims; *Tinchebray* au Perche; *Houdan-en-Bray*, *Ons-en-Bray* dans le Beauvaisis; *Lions en Bray* dans le Vexin Normand; La *Ferté en Bray* au nord de *Lions en Bray*. Tous ces lieux ont pris leur nom de la nature du terrein, où ils sont situez, c'est à dire, d'un fond humide & marécageux. Monstrelet, *au chap.* 121, *du premier volume* se sert du mot *Brayeux* en ce sens: *Il passa*, dit-il, *parmi la vallée, où il y avoit eaux & sources moult brayeuses.* * Adrien Valois, *Notit. Gall.*

* BRAY, *Braium*, païs situé vers les frontiéres de Normandie & de la Picardie, s'étend assez avant dans le Beauvaisis. Il y a plusieurs montagnes dont les vallées sont marécageuses. Il a pris son nom de ses boues qui en vieux Gaulois s'appellent *Bray*. Ce païs est fort abondant en grains; mais on y recueille peu de froment. Il est couvert d'arbres fruitiers. Ses riviéres les plus considérables sont la Bresle qui sépare la Normandie de la Picardie; & l'Epte. Sa capitale est la ville de Neufchâtel; les autres sont Gournay sur l'Epte & Aumale sur la Bresle. * *Dict. Univ. de la France.*

BRAY-sur-Seine, *Braium*, petite ville de France en Champagne, entre Nogent & Montereau-faut-Yonne. Thibaut Comte de Champagne, ceda Bray-sur-Seine au Roi saint Louis, & le Roi Charles VI le transporta au Roi de Navarre en 1404. Depuis, elle fut vendue par décret au Comte de Dunois, & de sa Maison elle est passée par femmes dans celle de Nemours. C'est du dernier Duc que M. de Mesmes, Président au Parlement de Paris, l'acheta en 1648. * Sanson.

BRAY-sur-Somme, petite ville de France en Picardie, entre Péronne & Amiens. Le Roi Philippe-*Auguste* l'acheta en 1210, avec quelques-autres places, de Gautier, Châtelain de Ponthieu. * Sanson.

* BRAY-sur-Epte, village ou bourg de France dans le Vexin François qui fait partie de l'Isle de France, au sud-sud-ouest de Gisors, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BRAYCHIPULT ou CANINGTON, Cap de la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Caernarvan.

* BRAYE, petite riviére de France, dans le Gouvernement de l'Orléanois, coule à peu près du nord au sud, entre le Vendomois & le Maine & se décharge dans le Loir un peu après être entrée dans le Vendomois.

BRAYNE, bourg de France. *Voyez* BRENNE.

* BRAZEY, village ou bourg de France dans le Duché de Bourgogne. C'est une Châtellenie Royale, ressortissante du Bailliage de Saint-Jean de Laune ou de Losne, qui est à une demi-lieue. La Buêtre y passe. * *Dict. Univ. de la France.*

BRAZZA, LA BRAZA ou BRAC, en Latin *Brachia*, *Brattia*, isle de la Mer Adriatique, sur la côte de la Dalmatie, aux Vénitiens. Elle est près de celle de Lesina, entre Spalato & Raguse; & il y a un bourg qui donne le nom à cette isle. * Sanson. Baudrand.

B R E.

BRÉAUTÉ, Maison. La Maison de Bréauté est une des plus anciennes de Normandie, où elle subsiste depuis plusieurs siécles. On n'en rapportera ici la postérité que depuis ROBERT, I. du nom, qui suit.

I. ROBERT, I. du nom, Sire de Bréauté, est le premier de cette famille, dont le nom soit connu par des actes authentiques. Il fut un des principaux Seigneurs qui accompagnérent Guillaume *le Bâtard*, surnommé *le Conquérant*, Duc de Normandie, dans la conquête de l'Angleterre en l'année 1066. Il eut pour fils ROBERT II, qui suit.

II. ROBERT II, Chevalier, Seigneur & Sire de Bréauté & de Roumare, vivoit en 1115, & fut pére de ROBERT III, qui suit.

III. ROBERT, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Sire de Bréauté & de Roumare, possédoit le fief de Brunes dans le païs de Caux, & vivoit en 1143. Il eut deux fils, qui furent nommez GUILLAUME, dont l'aîné, I. du nom, surnommé *le Vieux*, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Avant son départ il céda plusieurs de ses Terres à GUILLAUME son frére, en vendit quelques autres pour fournir aux frais de son voyage, & donna en 1152, aux Religieux de l'Abbaïe de Saint-Lo de Rouen, sa Terre de Bréauté. On ne sait ni le tems, ni le lieu de sa mort.

IV. GUILLAUME II, Sire de Bréauté, de Roumare, Seigneur de Brunes & de Lescalles dans le païs de Caux, second fils de ROBERT III, vivoit encore en 1186. Il épousa *N*.... Mallet, fille du Seigneur de Graville, de laquelle il eut 1. ROGER qui suit; & 2. *Renaud*, tué en Angleterre en 1217.

V. ROGER, I. du nom, Sire de Bréauté, Seigneur de Lescalles, de Brunes, & de Fouilles, vivoit en 1209. sous le régne de Philippe-*Auguste*. Il en est fait mention dans plusieurs titres de la famille, datez de l'an 1235. Depuis ce Roger, les Sires de Bréauté ont cessé de prendre la qualité de Seigneurs de Roumare. Il épousa *Alix* de Bournonville, de laquelle il eut GUILLAUME III, qui suit.

VI. GUILLAUME, III. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier,

Sei-

Seigneur de Brunes dans le païs de Caux, de Lescalles, de Lambert, de Houpegard, & de Saint-Germain-sur-Torcy, épousa en 1262, *Jeanne-Amable* de Néville, fille de *Jean* de Néville, Châtelain de Néville, Dame de Drosay, & du Port de Navarre, dont elle eut la propriété, comme héritiere de *Robert* de Néville son oncle. C'est par cette alliance que la Terre de Néville & le fief du Port de Navarre est entré dans cette famille. Guillaume III vendit aux Religieux de Saint-Lo de Rouen l'an 1289, le droit des foires, de coutumes, de marché, & les dîmes qu'il avoit droit de percevoir dans le Territoire de Bréauté. Les dépenses extraordinaires qu'il fut obligé de faire dans l'armée que le Roi de France avoit envoyée contre les Hollandois, l'obligérent de vendre la Terre de Brunes, & un autre fief. Il fut tué le onziéme juillet 1302, dans une bataille que les François livrérent aux Flamands près de Courtray. Il eut pour fils GUILLAUME IV, qui suit.

VII. GUILLAUME, IV. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Seigneur du Port-de-Navarre, de Lescalles, de Houpegard, & de Saint-Germain-sur-Torcy, épousa *Catherine* de Créquy, fille de *Jean*, Sire de Créquy & de Fressin, surnommé l'*Etendart*, & de *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & de *Léonore* Gresnin, Dame de Ferriére. Il fonda avec sa femme une chapelle dans la cathédrale de Rouen, sous l'invocation de saint Jacques & de saint Christophle, & fut pere 1. de ROGER qui suit; & 2. de *Luce* de Bréauté, mariée à *Jean* Makarel, Seigneur d'Hermanville, dont les familles de Hastings & de Kerlesen tirent leur origine.

VIII. ROGER, II. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Seigneur du Port-de-Navarre, de Lescalles, de Saint-Germain-sur-Torcy, & de Crouin, est qualifié de *noble & puissant Seigneur* dans un acte passé le 17 mars 1353, qualité qui ne se donnoit alors qu'aux premiéres & aux plus illustres familles du Royaume; & fut Commandant pour le Roi dans tout le païs de Caux. Il épousa en 1364, *Jeanne* de Léon, fille de *Jean* de Léon, Chevalier, Seigneur de Montaigu & de Maineval, & de *Jeanne* de Varennes: la branche aînée de la Maison de Léon est passée dans celle de Rohan. Il eut 1. *Roger*, qui fut fiancé à *Aldonce* de Bracquemont, & qui fut tué par les Anglois près de Gisors; 2. JEAN, qui prit le nom de ROGER III, qui suit; 3. *Marie*, qui épousa 1. en 1394, *Guillaume* de Rouveray, Seigneur du Mesnil-Hotel, d'Autay, &c; 2. *Renaud* de Béthencourt, Seigneur du grand Quênoy; & 4. *Jeanne* de Bréauté, mariée le 23 avril 1398, à *Collart*, Sire de Villequier, dont la famille est fondue dans la Maison d'Aumont par le mariage de *Charlotte* de Villequier, avec *Jacques* d'Aumont.

IX. ROGER, III. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Vicomte de Maineval, Seigneur du Port-de-Navarre, de Saint-Germain-sur-Torcy, de Tournetot, de la Chapelle, &c. Chambellan des Rois Charles VI & Charles VII, avoit été nommé *Jean*, lors de son batême; mais après la mort de Roger son frere, il changea ce nom en celui de Roger. Quoiqu'il fut fort brave & très-courageux, il n'eut aucun bonheur dans les expéditions où il se trouva. Les Anglois le prirent plusieurs fois prisonnier; & il fut obligé de leur payer des rançons très-onéreuses; ce qui le porta à vendre la Terre de Maineval au Comte de Harcourt en 1414. Après qu'il fut sorti des prisons d'Angleterre, il trouva moyen d'entrer dans Harfleur, qui étoit assiegé par les Anglois. La vigoureuse résistance des assiegez a été louée par tous les Ecrivains de ce tems-là, & principalement par le Maréchal de Boucicaut, qui donne de grands éloges à Roger de Bréauté. Les Anglois ne se furent pas plutôt rendus maîtres de Harfleur, & de plusieurs autres places de Normandie, qu'ils s'emparérent du château de Néville, qui étoit la demeure ordinaire de la famille de Bréauté, & de toutes ses dépendances. Ces biens furent confisquez par les Anglois, & accordez à differens Seigneurs de leur armée. Gaultier de Hougneford, Grand-Maître de la Maison du Roi d'Angleterre, obtint le château & la Seigneurie de Néville, dont il jouit pendant près de trente-trois ans, que les Anglois furent en possession de ce païs. Ce Gaultier ayant été obligé d'abandonner la province de Normandie, il emporta en Angleterre tous les meubles, les titres & les papiers qu'il trouva dans le château de Néville. Il épousa *Marguerite* d'Estouteville, fille de *Robert*, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* de Montmorency, Dame d'Offranville & de Berneval, fille de *Charles* de Montmorency, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Roucy, dont il eut 1. *Jean*, qui fut tué à la bataille de Verneuil le sixiéme août 1424; 2. JEAN, Seigneur de Tournetot & de la Chapelle qui suit; 3. *Jacques*, Seigneur de Bellefosse, tué à la bataille de Patay le 20 mai 1429; 4. *Roger*, Seigneur de Crouin, mort en Angleterre l'an 1460, dans une bataille; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Auvricher & de Pirnes, Maréchal héréditaire de Normandie; & 6. *Marie* de Bréauté, Abbesse de Saint-Armand de Rouen.

X. JEAN, I. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Seigneur de Néville, de Maineval, de Tournetot, du Port-de-Navarre, &c. Commandant pour le Roi au païs de Caux. Quoiqu'il égalât son pere par son courage & par sa valeur, il le surpassa par les disgraces & par les malheurs. Il fut pris par les Anglois dans un combat qu'ils livrérent aux François près du Mont-Saint-Michel: il le fut encore une seconde fois en Picardie; ce qui l'obligea de vendre plusieurs de ses Terres pour payer sa rançon, il s'étoit même dénué de tout ce qu'il avoit pour y satisfaire: en sorte qu'ayant été pris une troisiéme fois par les Anglois à la bataille d'Arques, il fut obligé d'avoir recours au Cardinal d'Estouteville son oncle, pour satisfaire à la rançon que les Anglois exigeoient de lui. Enfin il mourut d'un coup de fléche qu'il avoit reçu à la cheville du pié dans la journée de Montlhery le 16 juillet 1465. Il avoit épousé *Louise* des Marets, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, & de la Cour-le-Comte, de laquelle il eut 1. JEAN qui suit; & 2. une fille, mariée à N.... Seigneur de Valiquerville.

XI. JEAN, II. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain du Port-de-Navarre, Baron de Bouffey, Vicomte de Maineval, de Tournetot, & du Blanc-Buet, n'étoit âgé que de trois ans, lors de la mort de son pére. Il fut mis sous la tutelle d'Antoine Crespin, Archevêque de Narbonne son grand oncle, après la mort duquel Jacques de Brézé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, héritier de cet Archevêque, & cousin du jeune Bréauté, fut chargé de la tutelle de ce pupille, qui à peine eut atteint l'âge de seize ans, qu'il commença à porter les armes, & à se distinguer dans l'armée. Il fut Capitaine de Dieppe, & Commandant pour le Roi de tout le païs de Caux, & mourut le 21 mars 1521. Il avoit épousé *Antoinette* de Mauoury, fille aînée d'*Etienne* de Mauoury, Chevalier, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Capitaine d'Evreux & de Lisieux, & d'*Ausfreberte* de Dreux, de la famille Royale, dont il eut, ADRIEN qui suit.

XII. ADRIEN, I. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Vicomte héréditaire de Hotot, Seigneur de Maineval & de Bouffey, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, & Commandant pour le Roi au Mont-Saint-Michel. On voit par les archives de la Maison de Bréauté, qu'Adrien I, & ses Prédécesseurs avoient rendu de grands services, tant sur mer que sur terre, & qu'en reconnoissance le Roi Henri II leur accorda des lettres patentes le premier mars 1548, pour rentrer dans la Terre de Maineval, qui avoit été vendue en 1414, mais que les grandes dépenses que les ancêtres avoient été obligez de faire, ne lui permirent pas d'y rentrer; & n'ayant pû profiter de cette grace du Prince, il vendit cette Terre au Sieur de Mainteternes, & se maria le 21 mai 1520, à *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean* de la Haye, Vicomte héréditaire de Hotot, qui descendoit de la branche aînée des anciens Comtes & Châtelains de Vernon, dont il eut 1. ADRIEN, II. du nom, qui suit; & 2. *Charlotte* de Bréauté, mariée le 17 juillet 1555, à *Jean* d'Orbec, Chevalier, Seigneur du Bibosc.

XIII. ADRIEN, II. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Seigneur du Port-de-Navarre, & de Catteville, Baron de Bouffey, Vicomte héréditaire de Hotot en Auge, Seigneur d'Hérouville, de Héribel, de la Meurdraquiére, de Damphilippes, de Lagazeliére, Conseiller du Roi en son Conseil privé, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Commandant & Bailli des Gisors, & autres places, Colonel général des bans & arriérebans de Normandie, Lieutenant-Général pour le Roi au dit païs & Duché de Normandie, mourut au mois de juin 1605, dans un âge fort avancé. *Il épousa au mois d'avril 1576, Susanne* de Monchy, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Senarpont, & de *Claude* de Longueval, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. ADRIEN, III. du nom, qui *continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné.*

XIV. PIERRE, I. du nom, Sire de Bréauté, &c. Capitaine de cinq compagnies de cavalerie légére, célébre par sa valeur, fut tué le cinquiéme février 1600. Comme les Historiens ont fort varié sur les circonstances de son Histoire, nous nous sommes appliquez à rechercher dans les originaux la vérité des faits qui peuvent y servir, & nous croyons rendre service au public de lui faire part de nos découvertes. Pierre de Bréauté ayant obtenu du Roi Henri IV, la permission de passer en Hollande pour servir sous le Prince Maurice, Général des Hollandois, il leva à ses dépens une compagnie de cavalerie qu'il y mena. Après la campagne de 1599, il vint faire un tour en France; & pendant le séjour qu'il y fit, il apprit que son Lieutenant, qui s'étoit laissé surprendre par un parti Espagnol de la garnison de Bois-le-Duc, avoit été battu & fait prisonnier. Ce Lieutenant pria M. de Bréauté de le retirer de la prison; mais M. de Bréauté lui écrivit d'une maniére très-vive, & lui fit entendre qu'il ne s'interessoit point pour des personnes qui avoient été assez lâches pour se laisser battre; qu'il falloit tenir tête aux ennemis, quand il auroit eu la moitié moins de monde que ceux qui les attaquoient. Grobbendoncq, Gouverneur de Bois-le-Duc, ayant intercepté cette lettre, ne put s'empêcher de parler d'une maniére outrageante contre la nation Françoise & contre Bréauté. A peine celui-ci fut-il arrivé en Hollande, qu'il fit appeller Grobbendoncq pour se battre contre lui, vint contre vint. Grobbendoncq accepta le défi; mais il n'eut pas assez de cœur ni de courage pour être de la partie. Il s'en excusa sous prétexte qu'étant Gouverneur d'une place dont il devoit répondre, il ne pouvoit la quitter. Il envoya en sa place son Lieutenant nommé Gerard Abrahams & connu par le sobriquet de *Lekkerbeetken*, & que les François appelloient *Liçerbiken*. On convint du jour, du lieu & des armes, de se battre vint-deux contre vint-deux, savoir du pistolet & de l'épée seulement. Les François furent exacts à exécuter ce dont on étoit convenu. Les Espagnols au contraire usérent en cette occasion de tromperies, & apportérent, outre les armes dont on étoit convenu, des escopétes, & manquérent à plusieurs autres clauses de la convention. Bréauté se trouva au jour & au lieu marqué. Après avoir attendu ses ennemis près d'une heure, il résolut d'aller à leur rencontre, s'avança jusqu'à une portée de canon de Bois-le-Duc; & ayant rencontré l'ennemi, le combat commença. Il fut d'abord très-vif entre les deux Chefs; Bréauté tua d'un coup de pistolet Lekkerbeetken, Chef des Espagnols, & en même tems déchargea le pistolet qu'il tenoit de l'autre main, & en jetta le second de Lekkerbeetken sur la place. Bréauté blessa encore dangereusement deux autres Espagnols. Le domestique d'un des blessez courut à toute bride à la ville, afin de procurer à son maître les secours dont il avoit besoin. Grobbendoncq croyant que sa troupe avoit le dessus, fit tirer deux coups de canon, qui jettérent la terreur dans la troupe de Bréauté; elle prit aussi-tôt la fuite, & abandonna lâchement son Chef à la fureur de ses ennemis. Bréauté ne laissa pas de tenir tête aux Espagnols, & de se défendre contre tous leurs assauts; mais enfin son cheval ayant été tué sous lui, & se voyant abandonné de tous ses gens, à l'exception d'un Gentilhomme & d'un Page attaché à sa personne, & accablé par ses ennemis, il prit le parti de se rendre prisonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc, & là contre la parole donnée, il fut assassiné entre les deux ponts par l'ordre de Grobbendoncq, Gouverneur de la place, de plusieurs coups de poignard, d'épée & de piques, n'étant encore âgé que de dix-neuf ans, neuf mois, & onze jours.

Son

Son corps fut apporté de Hollande à Néville dans le païs de Caux, lieu de la sepulture de cette famille. Après cette cruelle mort, Adrien III, frere puiné de Pierre de Bréauté, passa en Hollande dans le dessein de venger la mort de son frére: il fit appeller en duel Grobbendoncq par deux fois dans le mois d'août 1600. Ce Gouverneur craignant avec justice le courage & la valeur d'un frére justement irrité, n'osa s'exposer à lui tenir tête. Nonobstant plusieurs refus, Adrien de Bréauté, persistant toujours dans la résolution de tirer raison de la cruauté que l'on avoit eue pour son frére, Henri IV lui écrivit le 24 octobre 1600, qu'il eût à revenir au plutôt en France. Sa Majesté adressa aussi des lettres à M. de Buzenval, son Ambassadeur en Hollande, & au Prince Maurice, afin qu'ils engageassent Bréauté à obéir & à exécuter promptement ses ordres. Par ce récit, qui est vrai dans toutes ses circonstances, on verra aisément que ceux qui ont rapporté cette Histoire, sont tombez dans plusieurs fautes: ils ont avancé faussement, 1. que tous les vint-un combattans que Pierre de Bréauté avoit menez avec lui étoient péris dans le combat, au lieu qu'il n'y en eut que trois de tuez & deux de blessez; & que du côté des Espagnols, il y en eut sept tant de tuez que de blessez: 2. Que c'étoit le fils de Pierre de Bréauté; ce fils qui étoit né le huitiéme janvier 1599, n'étoit pas en état en 1600, de passer en Hollande, & de tirer raison de la cruelle mort de feu son pére: 3. Ils donnent à celui qui se battit le nom de *Charles*, & il est constant qu'il s'appelloit *Pierre*. Il avoit épousé le 17 décembre 1596, *Charlotte* de Harlay, fille de *Nicolas*, Baron de Sancy, & de *Marie* Moreau, dont il eut ADRIEN-PIERRE qui suit.

XV. ADRIEN-PIERRE, Sire de Bréauté, Seigneur Châtelain de Néville, du Port-de-Navarre, Vicomte de Hotot, Baron de Cany, de Canyel, premier Ecuyer de Marie de Médicis, Reine de France, né le huitiéme janvier 1599, se chargea d'aller reconnoître un détachement de la garnison de Breda, & fut tué devant cette ville au mois d'octobre 1624, âgé seulement de 24 ans & dix mois. Il avoit épousé le 10 mars 1616, *Susanne* de Monceaux d'Auxy, fille de *Gaspard* de Monceaux-d'Auxy, Baron de Hondencq, & de *Jacqueline* d'O, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIV. ADRIEN, III. du nom, Sire de Bréauté, Seigneur de Bouffey, d'Héroudeville, de Cailleville, de Héribel, Vicomte héréditaire de Hotot en Auge, second fils d'ADRIEN II. & de *Susanne* de Monchy, passa en Hollande au mois de juin 1600, dans le dessein de venger la mort de *Pierre* de Bréauté son frére, *dont nous avons rapporté l'Histoire cy-dessus*, & mourut en 1658. Il épousa en 1603, *Françoise* de Roncherolles, morte en 1644, fille de *Pierre* de Roncherolles, Baron du Pont-saint-Pierre, & de *Charlotte-Nicole* de Moy, de laquelle il eut 1. PIERRE II, qui suit; 2. ALEXANDRE, dont *la posterité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, tué au siége de Dunquerque en 1646, sans avoir été marié; 4. *Susanne*, mariée à N...., Marquis de Longaunay; 5. *Catherine*, qui épousa N...., Seigneur de Torcy, de Ricarville; 6. *Renée*, mariée à N...., Seigneur de la Cour du Hally; & 7. *Hélène* de Bréauté, Religieuse Carmélite à Caën.

XV. PIERRE, II. du nom, Sire de Bréauté, Vicomte héréditaire de Hotot en Auge, Mestre de Camp au régiment de Picardie, Brigadier des armées du Roi, se distingua tellement à l'armée, que le Maréchal de Bassompierre, qui ne prodiguoit pas ses louanges, le regardoit comme un homme capable de parvenir aux premiéres Charges de l'Etat. Il fut tué à la prise d'Arras l'an 1640, âgé de 27 ans huit mois. Il avoit épousé le neuviéme août 1633, *Marie* de Fiesque, Dame d'honneur de la Reine-Mére, fille de *François* de Fiesque, Prince de Masseran, Comte de Lavagne, & d'*Anne* le Véneur, Gouvernante de Mademoiselle de Montpensier, dont il eut 1. *Jean-Baptiste-Gaston*, Sire de Bréauté, Châtelain de Néville, Vicomte héréditaire de Hotot, &c. qui fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIV, & qui fut tué aux lignes d'Arras en 1654, en sa 18 année; 2. FRANÇOIS, qui suit; & 3. 4. deux filles Religieuses aux filles de la Visitation de Saint-Denys en France.

XVI. FRANÇOIS, Sire de Bréauté, Châtelain de Néville, du Port-de-Navarre & de Corbon, Vicomte héréditaire de Hotot en Auge, se retira après la mort de sa femme au Séminaire de Saint-Magloire à Paris, & mourut en réputation d'une grande vertu le deuxiéme décembre 1708. Il avoit épousé le cinquiéme août 1659, *Marie* Arbaleste, morte en 1667, fille de *Guy* Arbaleste, Vicomte de Melun, & de *Marie* de Montmorency, dont il eut 1. *Henri-François-Emmanuel*, Sire de Bréauté, Colonel du régiment de Vivarais, mort le 14 octobre 1685, en sa 19 année; 2. 3. *Marie-Félice* & *Gilone* de Bréauté, mortes Religieuses aux filles de la Visitation de Sainte-Marie de S. Denys en France.

XV. ALEXANDRE, Sire de Bréauté, Seigneur d'Héroudeville, de Cailleville & de Héribel, second fils d'ADRIEN, III. du nom, Sire de Bréauté, & de *Françoise* de Roncherolles, embrassa l'Etat Ecclésiastique dès sa plus tendre jeunesse, & fut pourvu de l'Abbaïe de Saint-Pierre-sur-Dive, qu'il posséda jusqu'en 1654. Il changea ensuite de résolution & d'état, & épousa *Blanche-Agnès* du Not-de-Berville, fille de *Nicolas* du Not, Seigneur de Berville & d'Hermonville, & de *Catherine* le Roux, de laquelle il eut 1. *François*, qui mourut Mousquetaire; & 2. CHARLES-CLAUDE, qui suit. Alexandre mourut en son château d'Héroudeville en 1685.

XVI. CHARLES-CLAUDE, Sire de Bréauté, Seigneur d'Héroudeville, de Cailleville, de Héribel, Châtelain de Néville, Vicomte héréditaire de Hotot, Seigneur de Corbon & du Port-de-Navarre, Maître de la Garderobe de Monsieur le Duc d'Orléans, mourut le 21 juillet 1711, en sa 46 année. Il épousa 1. le 12 février 1688, *Françoise-Ursule* Simon de Chauvigny, fille de *Jean* Simon de Chauvigny, & de *N.* du Chemin; 2. *Marie Françoise-Geneviéve* Ravot d'Ombreval, fille de *Jean-Baptiste* Ravot, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aydes, & de *Geneviéve* Berthelot, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint ALEXANDRE-CHARLES, qui suit.

XVII. ALEXANDRE-CHARLES, Sire de Bréauté, Marquis de Hotot, &c. Maître de la Garderobe de Monsieur le Duc d'Orléans, né le 20 mai 1695, mourut le premier juillet 1716, en sa 22 année. Par sa mort cette ancienne famille fut éteinte.

Les armes de cette Maison sont d'argent à une quinte-feuille de gueules. * *Hist. de la Maison de Harcourt.* Froissart. Le P. Anselme, & plusieurs titres originaux de la Maison, dont nous avons eu communication.

BRÉBAN (Pierre de) dit Clignet, Amiral de France. *Cherchez* CLIGNET.

BRÉBEUF (Guillaume) Poëte François, natif de Normandie, qui mourut en 1661, âgé de 43 ans, a laissé divers Ouvrages, une Traduction de la Pharsale de Lucain, qui fut beaucoup estimée de son tems; mais dont ceux qui sont venus après lui n'ont pas fait le même jugement; des Entretiens Poëtiques; un petit Traité de Controverses, &c. L'Auteur des Reflexions sur la Poëtique, parle ainsi de sa Traduction de la Pharsale de Lucain: *La Pharsale de Brébeuf, dit-il, gâta depuis bien de la jeunesse, qui se laissa éblouir à la pompe de ses vers. En effet ils ont de l'éclat; mais après tout, ce qui paroît grand & élevé dans ce Poëme, quand on y regarde de près, ne passe parmi les intelligens que pour un faux brillant plein d'affectation. Les petits genies se laisserent transporter au bruit que fit alors cet Ouvrage, qui dans le fond n'a presque rien de naturel.* Brébeuf a composé ses plus beaux Ouvrages, non pas dans les intervalles d'une phrénésie Poëtique pareille à celle du Tasse, de Lucréce & des autres Enthousiastes furieux; mais dans ceux d'une fiévre maligne & opiniâtre qui le travailla durant vint ans entiers. Parmi ses Ouvrages de Poësie serieuse, il ne faut pas oublier qu'il a fait aussi deux piéces de Poësie burlesque, savoir, le *septiéme livre de l'Enéide*, & *le Lucain travesti*. Cette derniére piéce est une satyre très-ingénieuse: le sujet est fort bien choisi. Son dessein est de railler ces grands Seigneurs qui ne se séparent jamais de leur fortune, & qui ne se regardent jamais qu'avec ces ornemens & cet attirail qui les suit. Il ataque en même tems ces ames basses & ces esprits foibles qui s'attachent entiérement à leur grandeur. La piéce est remplie d'une raillerie enjouée, galante & spirituelle. Les Entretiens solitaires ou piéces pieuses de Brébeuf ne sont pas grande chose. M. du Hamel a fait une Dissertation sur les Ecrits de ce Poëte, où l'on trouve rassemblé tout ce que les Critiques ont dit en faveur de sa Traduction de la Pharsale de Lucain. * Charles Sorel, *Biblioth. Franç. Traité des Traductions*, p. 231. Rosteau, *Sentimens sur quelques livres qu'il a lus*, p. 76. MS. Guillaume du Hamel, *Dissertation sur les Ouvrages de Brébeuf*, p. 6. 8. 9. 10. 24. 36. 37. *& suiv. Journal des Savans du 19 jour de janvier de l'an* 1664. Jean Chapelain, dans la *Préface de son Poëme de la Pucelle*. Nicolas Boileau Despreaux, *dans l'Art Poëtique*, *Chant*. 1. v. 98. 99. 100. & *dans l'Epître VIII, au Roi*, v. 53. 54. René Rapin, *Réflexions générales, ou premiére partie sur la Poëtique*, p. 81. *de l'édition in douze de Paris*. Guéret, *dans le Parnasse Réformé*, p. 35. *& suiv.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *tome* 5. *ou tome* 4. *partie* 2. p. 237. n. 1496. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BRÉBEUF (Jean de) Jésuite, étoit du diocése de Bayeux, & oncle du précédent. Il naquit le 24 mars 1593, se fit Jésuite à Rouen en 1617; & en 1625, fut un des premiers Jésuites qui passérent en Canada. Les Anglois s'étant emparez de ce païs-là en 1628, le P. de Brébeuf fut obligé de repasser en Europe; mais quatre ans après, le Canada ayant été rendu à la France, il y retourna, & rétablit son ancienne mission chez les Hurons, avec lesquels il fut pris en 1649, par les Iroquois, qui le brûlérent à petit feu, commençant par lui jetter de l'eau bouillante sur la tête, en dérision du batême. Sa patience dans ce cruel supplice, qui dura quinze heures, frappa ces Barbares, qui se convertirent tous dans la suite. Le Pére Gabriel Lallemant, Parisien, souffrit avec lui le même supplice. * Alegambe, *Rélations de la Nouvelle France. Lettres de la Mére Marie de l'Incarnation.*

BRÉBICIUS, Espagnol, fut apparemment un de ces généreux hommes de son païs, qui au rapport de Plutarque, se dévouérent tellement à Sertorius, qu'ils firent serment de perdre la vie lorsqu'il perdroit la sienne; car par une inscription antique gravée sur une pierre trouvée dans la ville de Calahorra, l'on apprend que Brébicius, prévenu en faveur de Sertorius, en qui il voyoit tant de belles qualitez, & persuadé, comme ceux de sa nation, qu'il y avoit en sa personne quelque chose de divin, se fit un scrupule de survivre au malheur de ce grand homme, qui fut misérablement assassiné par Perpenna, & se crut obligé par un devoir de Religion à mourir & à se sacrifier aux Manes de ce vaillant Capitaine. Voici les termes de l'Inscription envoyée en 1705, à M. de Lamoignon de Bâville, Intendant de Languedoc, *Diis Manibus Quinti Sertorii, me Brebicius Calaguritanus devovi, arbitratus religionem esse, eo sublato qui omnia cum Diis immortalibus communia habebat, me incolumem retinere animam. Vale, Viator qui hæc legis, & meo disce exemplo fidem servare; ipsa fides etiam mortuis placet corpore humano exutis:* c'est à dire, *Je, Brebicius, natif de Calahorra* (qui suis inhumé ici) *me suis immolé aux Dieux Manes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de Religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux Dieux immortels. Adieu, Passant qui lis ceci, apprens à mon exemple à garder ta foi: les morts, quoique dépouillez qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchez de cette vertu.* Calahorra, autrefois *Calaguris*, est une ville de la Castille Vieille, située aux confins de la Navarre, sur l'Ebre, & au confluent de la riviére nommée *Ciudas de Castilla*. L'Histoire nous apprend que les Habitans de cette ville eurent un entier dévouement à Sertorius; ils repoussérent Métellus & Pompée, tous deux ses ennemis, lorsqu'ils vinrent l'un après l'autre assiéger leur place; ils l'accompagnérent dans tous les dangers, & conservérent pour lui encore après sa mort une telle vénération & un attachement si inviolable à sa mémoire, qu'étant assiégez une seconde fois par Pompée, ils firent une si vigoureuse & si longue résistance, qu'ayant consumé tous leurs vivres, ils aimérent mieux manger leurs femmes & leurs enfans, dont ils salérent les corps, que de manquer en se rendant, à ce qu'ils

qu'ils croyoient devoir à ſes cendres. Cette fidélité à leur Général, les fit depuis tellement diſtinguer des Empereurs, qu'il nous paroît par une médaille antique, que Jules leur donna ſon nom avec le droit de Bourgeoiſie Romaine. Il n'eſt donc pas ſurprenant que parmi des hommes de ce caractère, il s'y en trouva un capable de s'immoler après la mort d'un Chef du mérite de Sertorius. * M. Mahudet, Docteur en Droit & en Médecine, *lettre* écrite de Montpellier le 20 février 1708, à M. de Baville, & inſérée dans les *Mémoires de Trévoux du mois de mai de la même année.*

* B R E B I N C E, petite rivière de France dans le Duché de Bourgogne, traverſe la partie orientale de l'Autunois, & le Comté de Charolois, du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, puis tourne de l'eſt à l'oueſt & ſe rend dans l'Arroux.

* B R E Ç A Y ou B R E C E Y, bourg ou village de France dans la Normandie. Il eſt dans l'Evêché d'Avranches, ſur la rivière de Sée, à peu près à l'oueſt d'Avranches, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* B R E C H E, petite rivière de France prend ſa ſource dans la partie méridionale de la Picardie, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, traverſe le Beauvaiſis, & ſe décharge dans l'Oyſe, environ deux lieues au deſſous de Pont-Saint-Maixence.

B R E C H I N, ville d'Ecoſſe dans la province d'Angus, avec Evêché ſuffragant de S. André, eſt environ à cinq ou ſix lieues de la mer, ſur une petite rivière entre Saint-André & Aberdonne. Les Auteurs Latins la nomment *Brechinium.* * Camden.

* B R E C H T (Lævinus) d'Anvers, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, eut la réputation d'être un bon Poëte. On a de lui, *l'Euripe, Tragédie* en vers Latins; *Silva plurium Carminum; Hiſtoria Agonis SS. Marci & Marcelliani.* Il fut Gardien de ſon couvent à Malines, où il mourut en 1558, le 19 ſeptembre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 607.

B R E C K N O C K, en Latin *Brechinia*, capitale du Comté ou de la province de Brecknock, eſt ſituée à l'embouchure des rivières de Hodney & d'Uske à 124 milles de Londres. Elle envoye deux Députez au Parlement. Pluſieurs ont cru que c'eſt l'ancienne *Loventium.* C'eſt une bonne ville, bien bâtie, qui fait un aſſez grand commerce d'étoffes de laines; & c'eſt le lieu où l'on tient les aſſiſes. Ce païs fut conquis par Bernard de Newmarck, Normand, du tems du Roi Guillaume le Roux. Il en fut paiſible poſſeſſeur en épouſant *Neſte* fille de Griffin, Prince de South-Walles. Milon, Comte d'Hereford en jouit enſuite par ſon mariage avec Sibylle, ſœur de Neſte, après quoi Bèthe, fille de Milon, l'eut en partage, & le laiſſa à ſon fils Guillaume de Breos, qui fut Seigneur de Brecknock, & qui s'étant revolté mourut en France, où il s'étoit retiré. Son fils Gilles, Evêque d'Hereford, l'obtint du Roi Jean, & le laiſſa à ſon frére Renaud, pére de Guillaume que Léolin Prince de Galles fit pendre, l'ayant ſurpris en commerce avec ſa femme. Après cela ce païs paſſa dans la Maiſon de Bohons, de laquelle il tomba dans celle de Stafford. Edouard Stafford Duc de Buckingham s'étant trouvé criminel, les revenus en furent confiſquez au profit du Roi. On l'a érigé depuis en Comté, & le Duc d'Ormond le poſſède aujourd'hui. * Davity, *Comté de Brecknock.* Th. Corneille, *Dict. Géogr. Etat préſent de la Grande Bretagne.*

B R E C K N O C K S H I R E, Province du Royaume d'Angleterre dans la Principauté de Galles, Diocèſe de Landaff, au couchant d'Herefordſhire, eſt diviſée en montagnes & en vallées, dont les premières ſont ſtériles; mais les dernières produiſent beaucoup de blé, & nourriſſent du bétail. C'étoit l'ancien ſéjour des *Silures.* Le lac de Brecknockmeare ou de Llin-ſavathan abonde en poiſſon. Elle eſt diviſée en ſix Hundreds, & ſix cens & une Paroiſſes où l'on trouve trois villes marchandes, Brecknok que ceux de Galles appellent *Aberhodni*, Bealt & Hai.

B R E D A, Baronnie conſidérable du Brabant Hollandois eſt bornée au nord par la Hollande, à l'eſt par la Mairie de Boiſleduc, au ſud par le Brabant Eſpagnol ou Autrichien, & à l'oueſt par le Prince-Land & par le Marquiſat de Berg-op-zoom. De l'eſt à l'oueſt, elle peut avoir neuf à dix lieues; mais du nord au ſud la largeur eſt fort inégale, & ne paſſe pas quatre lieues. Elle n'a point d'autre ville que Breda qui en eſt la capitale & qui donne le nom à la Baronnie, qui comprend aujourd'hui environ dix-ſept villages. Autrefois elle en comptoit davantage, & Berg-op-zoom en a dépendu. Elle appartenoit en 1212 à G**EOFROY** Seigneur de Bergues, qui eut pour ſucceſſeur H**ENRI**, qui fut pére d'*Elizabeth* mariée à *Arnoul* de Louvain, dont la fille unique nommée *Alix* porta la Baronnie de Breda à Raſon de Gaveren. Raſon eut *Philippe* mort en 1324, & fut pére d'une fille appellée *Alix* comme ſon ayeule. Elle fut mariée à *Gérard* Raſcelghem, qui vendit la Baronnie à Jean III, Duc de Brabant. Ce Duc la revendit en 1350 à *Jean* Polane, Seigneur de la Leck, & celui-ci laiſſa une fille *Jeanne*, mariée en 1404 à *Engelbert* de Naſſau. C'eſt ainſi que la Baronnie de Breda entra dans la Maiſon de Naſſau. * *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article ſuivant.

B R E D A, ſur la rivière de Mercke, ville des Païs-Bas dans le Brabant Hollandois avec titre de Baronnie, eſt ſituée à deux ou trois lieues de la mer, à dix d'Anvers, à huit de Bois-le-Duc, & à peu près autant de Berg-op-Zoom, & eſt une des plus fortes places des Païs-Bas. Henri de Naſſau fit commencer le château de Breda, où l'on voit le tombeau de René dans l'égliſe collégiale de ſaint Pierre, fondée vers l'an 1303. Cette ville ſouffrit extrêmement ſur la fin du XVI ſiècle dans les guerres de Religion. Dès l'an 1566, les Proteſtans y commirent toute ſorte de violences; enſuite elle fut ſoumiſe aux Confédérez, qui formérent la République des Provinces-Unies; & le Prince de Parme la leur enleva le 18 juin de l'an 1581. Maurice de Naſſau s'en rendit encore maître en 1599, par le moyen d'un bateau chargé de tourbes, ſous leſquelles il avoit fait cacher environ ſoixante ſoldats qui ſe rendirent maîtres du château; enſuite il prit lui-même la ville par compoſition. On dit une choſe aſſez ſingulière d'un de ces ſoldats caché ſous les mêmes tourbes; c'eſt que ne pouvant s'empêcher de touſſer, il pria ſes camarades de le tuer, de peur que cette toux incommode ne découvrît l'entrepriſe; mais le Batelier en tirant ſouvent la pompe, empêcha qu'on ne l'entendît. Les Hollandois ont gardé Breda juſqu'en 1625. Le Marquis de Spinola, Général des troupes d'Eſpagne, l'aſſiégea le 27 août de l'an 1624, & la prit le cinquième juin de l'année ſuivante. Cette perte affligea extrêmement les Hollandois, qui la reprirent en 1637. Frédéric-Henri, Prince d'Orange, aſſiégea Breda le Mecredi 22 juillet, & la prit un Dimanche onzième octobre. Depuis ce tems-là, les Hollandois ſont maîtres de cette ville. Ils en donnérent enſuite le Gouvernement à François de l'Aubépine, Marquis de Hauterive, de Ruffec, &c. Elle eſt de figure triangulaire, & ſes remparts bordez d'ormeaux ſont de gazon. A chaque angle, il y a une porte bâtie de brique, & les courtines ſont flanquées de quinze boulevards bordez de canon: à cela près, Breda n'eſt pas trop bien bâtie; il y a pourtant une aſſez belle rue, outre la maiſon de ville & quelques places raiſonnables. Elle eſt dans un endroit marécageux & ſouvent inondé. Ses campagnes ſont fécondes en pâturages, arroſées par les rivières d'Ade & de Mercke, leſquelles s'étant jointes, entrent dans la ville, & y forment divers canaux. Breda a produit de grands hommes, & pluſieurs Ecrivains, comme Adam Kécélius, Antoine Buſenius, Guillaume Abſtélius, Gérard de Breda, &c. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.* Aubert le Mire, *Donationes Belgica, l.* 1, *c.* 127. Hermannus Hugo, *Hiſt. obſid. Bred.* 1624. Boxhornius, *Hiſt. obſid. Bred.* 1637. Valére André, *Topogr. p.* 20. & *Biblioth. Belgica p.* 270. & 304.

* B R E D A (Corneille de) de Bruxelles, très habile Antiquaire, fut d'un eſprit doux & modeſte, d'un jugement exquis, & d'une application extrême à l'étude. Il fit un voyage en Italie, & publia à Veniſe un Ouvrage qui a pour titre, *Cymba ſive de Hora veſcendi Dialogus; Errores per Germaniam.* Il mourut à Kremier en Moravie, l'an 1620. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 144.

* B R E D A (Gérard de) Brabançon, Chartreux, ſe diſtingua par ſon ſavoir, par ſon éloquence, & par la pureté de ſes mœurs. On a de lui, *Vita Domini Noſtri Jeſu Chriſti*, en vers; *In Pſalmum* LXVII (ſelon la Vulgate, car ſelon l'Hébreu c'eſt le LXVIII) *Exſurgat Deus & diſſipentur inimici; De Religioſorum profeſſione; De ſeptem Horis Canonicis; De Sacramento Altaris ſive Euchariſtia.*

* B R E D A (Pierre de) habile Peintre en Païſages, avoit un talent tout particulier pour bien repréſenter toutes les choſes qui peuvent avoir quelque rapport aux Païſages, comme édifices, ruïnes, grottes, fontaines, ſtatues, herbes, animaux, &c. Il fit un voyage en Eſpagne & revint en ſa patrie où il mourut. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 271 & 272.

B R E D A U. *Voyez* B R E D O W.

B R E D E B A C H. *Voyez* B R E D E N B A C H.

B R É D E F O R T. *Cherchez* B R E F O R T.

* B R E D E I C K ou B R E D E I K, (Gilles) Brabançon, Fondateur du monaſtère des Sept-fontaines, de l'Ordre des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin dont il fut le premier Supérieur, fit des réglemens diviſez en quatorze chapitres. Il mourut fort âgé à Bois-Saint-Iſaac, dont après avoir quitté la direction du monaſtère des Sept-fontaines, il fut le premier Prieur. Sa mort arriva le 15 oct. 1424. Il a écrit quelques Lettres & un Traité *des cinq Points*, à peu près dans les termes de S. Chryſoſtome, & ces Ecrits ſe liſoit réguliérement dans le monaſtère des Sept-Fontaines. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 23.

B R E D E N B A C H (Matthias) natif de Kerpen, dans le Duché de Berg, Principal du Collége d'Emmeric dans le païs de Cléves, qui vivoit dans le XVI ſiècle, écrivit divers Ouvrages contre les Proteſtans, comme, *De Diſſidiis Eccleſia componendis; Epiſtola de Negotio Religionis, &c.* des Commentaires ſur les LXIX premiers Pſeaumes; ſur l'Evangile de ſaint Matthieu. Ces Commentaires ſont pleins d'érudition: il y explique la lettre & le ſens moral du texte. Ils ſont écrits d'une manière noble & polie, très propre à inſtruire & à édifier les Lecteurs. Bredenbach mourut au mois de juin 1559, âgé de 70 ans, & laiſſa deux fils, T**HIERRI** & T**ILMAN** Bredenbach, tous deux Hommes de Lettres. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 658. Aubert le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Beyerlinck, *in Cont. Chron. Opm.*

* B R E D E N B A C H (Tilman, *Tilmannus*) fils du précédent, naquit à Emmeric dans le Païs de Cléves. Il fut Docteur en Théologie à Cologne, puis Chanoine d'Anvers & de Bonne, & ſoutint la réputation que ſon pére s'étoit aquiſe par ſes Ecrits pour la défenſe de l'Egliſe Romaine contre les Réformateurs. On a de lui, *Epiſtola de negotio Fidei, ad Mich. Eiſengreinium; Antiperaſpiſtes pro patris Hiperaſpiſte, adverſus Jac. Andream; Modus extirpandarum Hæreſeon; Inſinuatio divina Pietatis, libri quinque; Collationes Sacræ; Orationes de Purgatorio; Faſciculus ſacrarum Precationum; Hiſtoria Belli Livonici; De Sacrilegorum vindictis & pœnis; Mart. Eiſengreinii Apologeticum de certitudine Gratiæ*, traduit par notre Auteur. Il mourut à Cologne, le ſixième mai 1587. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 840.

* B R E D E N B A C H (Jean) de Duſſeldorp, a publié un Poëme qui a pour titre, *Militia Chriſtiana.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 467.

B R E D E N B E R G, B R E D E N B O R G & B R E I D E N B O R G, *Bredenberga*, petite ville avec un bon château. Elle eſt dans le Holſtein en Baſſe Saxe, ſur la rivière de Stor, à deux lieues au deſſus de la petite ville d'Itzehoa. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R É D E R O D E, *Brederoda*, eſt un château dans la Hollande près de Harlem. Il a donné ſon nom à une noble famille qui poſſédoit la Seigneurie de Vliane en 1566 & 1567.

B R É D E R O D E, famille. La famille de Brederode qui venoit de *Sigefroi*, fils d'*Arnoul* Comte de Hollande, a produit pluſieurs hommes illuſtres. *Henri* de Brederode fut un des Chefs des confédérez Proteſtans des Païs-Bas. Cette confédération ſe fit

pour s'opposer à l'établissement de *l'Inquisition* dans les Païs-Bas. Les plus zélez Catholiques entrérent dans ce dessein tout comme les Protestans. Cette Ligue fut connue sous le nom de *Compromis*. Elle se forma à Bruxelles. Le troisiéme novembre 1565, François Junius ayant prêché dans l'Hôtel de Culembourg à Bruxelles, en présence d'une vintaine de Gentilshommes, cette assemblée délibéra aprês le sermon sur les moyens de secouer le joug des Inquisiteurs. On résolut de former une association, d'y inviter les Princes Protestans d'Allemagne, d'y faire entrer le plus que l'on pourroit des Habitans des Païs-Bas, & de nommer pour cet effet deux personnes dans chaque Province qui travailleroient à y cimenter & à grossir la Ligue. La nouvelle de cette confédération vint aux oreilles de Marguerite de Parme, Gouvernante des Païs-Bas, qui en fut allarmée. Elle convoqua sur le champ les Chevaliers de la Toison, & les Stadtholders des Provinces; elle y invita même le Prince d'Orange & le Comte de Horn. Tous opinérent pour la douceur. Le Comte d'Egmont pressé de prendre le commandement des troupes pour s'opposer aux Confédérez, dit qu'il *ne se battroit jamais en faveur des loix pénales, & de l'Inquisition.* Dans ces entrefaites les Confédérez entrerent par pelotons dans Bruxelles. Bréderode y parut le premier à la tête de deux cens chevaux. Trois cens Gentilshommes présentérent une requête pour que le tribunal de l'Inquisition ne fût pas établi. Quoique que les Confédérez renfermassent un grand nombre de Noblesse, on leur donna le titre de *Gueux*. Ce fut le Comte de Barlemont, qui les appella de la sorte en parlant d'eux à la Gouvernante. *Madame*, lui dit-il, *que craignez vous de ces Gueux-là?* La Noblesse confédérée fut ravie de ce titre & elle l'adopta. Ils firent frapper des médailles qu'ils portoient au cou. D'un côté étoit l'effigie du Roi, & au revers on voyoit une besace avec cette devise, *Fidéles au Roi, jusques à la besace.* On dit aussi que le Seigneur de Bréderode leur donna un repas, où l'on but souvent dans une tasse de bois *à la santé des Gueux*, & après chaque coup que l'on buvoit, on répétoit ces deux vers,

Par ce pain, par ce sel, & par cette besace,
Les Gueux ne changeront, pour chose que l'on fasse.

Aprês différens délais, la réponse à la requête revint d'Espagne. Elle ne satisfit pas. La Gouvernante voulant donc contenter les Confédérez, pour les dissiper ensuite, fit avec eux un accord le 24 août 1566, par où elle promettoit que *l'Inquisition seroit abolie, que l'on régleroit les affaires de la Religion au contentement de tout le monde; que l'on assembleroit incessamment les Etats Généraux, ou que du moins on solliciteroit puissamment le Roi pour la convocation de cette assemblée; que l'on ne rechercheroit personne pour ce qui s'étoit fait en vertu de l'union des Nobles.* Cet accord fut mal tenu. L'année suivante Bréderode & plusieurs Seigneurs de la Ligue, en voulurent faire des plaintes à la Gouvernante. On leur refusa audience. Leur Député ayant été ensuite écouté, on lui répondit avec hauteur, & on fit sentir que tout ce qui avoit été promis, n'étoit dû qu'aux circonstances où l'on étoit. Cette Princesse exigea un serment des Gouverneurs des Provinces, & de tous les Magistrats, à qui l'on faisoit jurer de *soutenir la Religion Romaine, de punir les sacriléges & d'extirper l'hérésie.* Bréderode & plusieurs autres refusérent de le prêter. Ce Seigneur s'étant jetté à tems dans la ville d'Amsterdam, y prévint par sa présence l'exécution des desseins que les Magistrats, animez par la Gouvernante, avoient formé contre les Calvinistes. Cette grande ville étoit sur le point de se détruire elle même. Toutes les familles y étoient divisées. On dit que deux fréres, du nom de *Deventer*, s'étant aidez l'un l'autre à s'armer, se demandérent où ils alloient? *Moi*, dit Jean, *je cours au marché joindre les anciens Catholiques.* *Et moi*, répondit Corneille, *je vais dans la rue joindre les Réformez. S'il faut nous battre je ne t'épargnerai pas, & je n'attends de toi aucune grace.* Il n'y eut point de bataille. Tout fut pacifié par un accord. Bréderode se retira peu après d'Amsterdam, les Catholiques ayant repris le dessus. Il fit battre en 1567, une monnoye d'airain, avec les armes de la Maison de Bourgogne, sur laquelle il y avoit d'un côté *per sela, per ignes*, & de l'autre, *insigne Vianense.* Bréderode prétendoit en être Seigneur indépendant, comme tirant son origine des Comtes de Flandre. Les affaires ayant changé, il se mit dans un vaisseau avec sa famille & les meubles qu'il put transporter, & passa à Embden, & de là en Allemagne, où il mourut bientôt aprês de déplaisir. Sa veuve, qui étoit de la maison des Comtes de Meurs, femme de grand courage, épousa depuis l'Electeur Palatin. *Lancelot* de Brederode, fils naturel de Henri un des principaux Chefs des mêmes Confédérez, eut la tête coupée aprês la prise de Harlem en 1575. Cette famille finit en 1679, par la mort de WOLFART, dernier Baron de Bréderode. * Strada & Grotius, *de Bello Belg.* De Thou, *Hist. l.* 40. 41. 54. & 55.

BRE'DERODE (Pierre Corneille de) de la Haye, en Hollande, célébre Jurisconsulte, vivoit sur la fin du XVI siécle en 1580 & 1590, & publia divers Ouvrages de Droit, *Thesaurus Sententiarum, Regularum & Dictionum Juris Civilis*, que François Modius a augmenté & fait imprimer sous le nom de *Repertorium; Specimen juris; Loci communes in Bartholum; Tractatus de Appellationibus*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, &c.

BRE'DERODE (Lancelot de) fils d'Artus de Bréderode Conseiller de la Cour de Hollande, étoit bon Jurisconsulte & savant Théologien, zélé pour les libertez de la patrie. En 1620, il fut privé de sa charge de Conseiller, parce qu'il favorisoit la cause des Remontrans. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation*, &c. *tome* 2. *p.* 234.

* BREDERODE (Gerbrand) fils d'Adrien Bréderode, Poëte burlesque, naquit à Amsterdam le 25 mars 1585. Dans ses Comédies & dans ses Farces, il faisoit parler le petit peuple à sa maniére. Pour y réussir, il lui arrivoit souvent d'aller dans les marchez & dans les gargottes, & de se mêler quelquefois dans les disputes où il cherchoit à se faire dire des injures, afin de pouvoir se servir de leurs propres expressions dans ses piéces de théatre. De son tems on l'appelloit le Terence d'Amsterdam. Il mourut le 23 août 1618, & on l'enterra avec une couronne de laurier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRÉDEVOORDE, ville des Païs-Bas. *Cherchez* BRÉFORT.

BREDEYCK. *Voyez* BREDEICK.

BRE'DON (Simon) *Voyez* SIMON BRÉDON.

* BRÉDOW, famille noble, tire son nom de la ville de Breda, d'où, à ce que l'on prétend, elle se transporta dans la Marche de Brandebourg en 1150. On dit que le Markgrave Albert surnommé *l'Ours*, donna à cette famille la petite ville de Frisach dans la Moyenne Marche, & que dans la suite elle y bâtit le château de Brédow. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRE'FAR, *Brefaria*, est une des Isles Sorlingues, située au couchant de Cornouaille, entre la Mer de Bretagne & celle d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRE'FORT, BRE'DEFORT ou BREDEVOORDE, *Brefurtium*, petite ville des Païs-Bas, dans le Comté de Zutphen, est située dans un lieu marécageux, & est assez forte d'assiette, ayant un assez bon château. Maurice, Prince d'Orange, prit en 1597, cette ville d'assaut, & la garnison qui étoit de trois cens hommes à discrétion. Bréfort est à deux lieues de Grolle, & à environ autant d'Anholt, près d'un canal qui se va joindre à l'Issel, comme cela est assez ordinaire en ce Païs. * Sanson.

BRE'GANÇON, *Brigancenia*, Fort de la Provence, en France, est situé sur une petite isle, ou plutôt, sur un rocher qui est dans un petit Golfe, au nord des isles d'Hiéres, & environ à trois lieues de la ville de ce nom vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRE'GENTS. *Voyez* BRE'GENTZ.

BRE'GENTZ (le Comté de) *Bregentii Comitatus*, petit païs d'Allemagne, en Souabe, ainsi dit de sa ville principale, est entre le Lac de Constance, & les Suisses au couchant, les Grisons au midi, le païs d'Algow au septentrion, & le Comté de Tirol au levant. Il étoit autrefois aux Comtes de Montfort; mais ils le vendirent à la Maison d'Autriche: ainsi il est sujet à l'Empereur, & réüni au Comté de Tirol; de sorte qu'il fait présentement partie du Cercle d'Autriche. * Sanson.

* BRE'GENTZ, petite ville d'Allemagne, située dans une vallée fort agréable, proche de l'embouchure de la riviére de Bregenz dans le Lac de Constance. On y trouve plusieurs marques d'antiquité & un bon château. Elle est capitale du Comté qui fait le sujet de l'article précédent.

* BREGENTZ, riviére d'Allemagne prend sa source vers les confins du Tirol, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, ensuite du sud au nord, & enfin à peu près de l'est à l'ouest. Elle se décharge au sud-est du Lac de Constance, auquel elle donne quelquefois le nom de Lac de Brégentz. La ville de Brégentz n'est pas éloignée de l'embouchure de cette riviére.

BREIDENBORG. *Voyez* BRE'DENBERG.

* BREIN ou BREYN, bourg de l'Ecosse septentrionale dans le Comté de Ross, sur l'extrémité la plus orientale du Golfe auquel il donne son nom.

* BREIN ou BREYN (le Golfe de) dans l'Ecosse septentrionale au Comté de Ross. Il s'étend d'occident en orient l'espace de cinq à six lieues dans les terres, & n'en a tout au plus qu'une de large. Il reçoit quelques petites riviéres.

BREINE-LALEU. *Cherchez* BRAINE-LALEU.

BREINER. *Voyez* BREUNER.

* BREISICH, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Juliers, sur la rive gauche du Rhin, au sud-est de la ville de Juliers, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

* BREITBACH, ancienne famille noble avec titre de Baron, dans le païs de Cologne.

* BREITENBACH, famille noble de Thuringe & de Misnie dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, a produit plusieurs savans hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREITENBACH (Jean) qui florissoit vers l'an 1474, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, Conseiller Consistorial à Meissen, dans la suite Ordinaire de la Faculté de Droit, & Bourguemaître de Leipsic, d'où il fut appellé à Francfort sur l'Oder où il mourut. On a de lui un livre *Contra Indulgentias; Lectura super Decretales; De conceptione B. Virginis.* * Le même.

* BREITENBAUCH, famille noble de Thuringe a possédé d'ancienneté les Seigneuries de Brandenstein & de Ranis. * Le même.

BREITENBERG. *Voyez* BREDENBERG.

* BREITENECK ou BRAITENECK, Comté dans le Haut Palatinat, à l'ouest-nord-ouest de Ratisbonne, à la distance d'environ six lieues. Il appartient aux Comtes de Tilli. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREITENSTEIN, famille noble dans la Baviére. On dit qu'elle s'est répandue dans le Royaume de Bohéme, & qu'elle y posséde la charge héréditaire de Grand Véneur. * Le même.

* BREITENSTEIN, famille noble d'Allemagne dans l'Algow laquelle n'a aucune affinité avec la précédente. * Le même.

BREITINGER, (Jean Jacques) naquit à Zurich en 1575. Ayant perdu son pére fort jeune, Christophle Breitinger son grand Oncle prit soin de son éducation & de ses études. Le neveu fit de très-grands progrès, & alla à Herborn en 1593, pour les pousser plus loin. En 1594, il alla dans la même vue à Marpourg, à Bréme & à Franecker, où il soutint deux Thêses publiques. Après avoir parcouru les meilleures villes des Païs-Bas, il alla à Heidelberg & à Bâle en 1596. En 1597, il eut l'Eglise de Zumicken dans le Canton de Zurich. En 1605, il fut fait Professeur en Logique. En 1611, il parvint au Diaconat de l'Eglise de St. Pierre à Zurich. Pendant qu'il fut dans ce poste, la peste ravagea cette ville, ce qui multiplia considérablement le travail de Breitinger. On lui offrit ensuite la chaire de Professeur en Théologie, mais il la refusa. En 1613, il fut nommé Pasteur de la grande Eglise; & en 1618, le Magistrat de Zurich l'envoya au Synode de Dordrecht, où son érudition,

sa prudence & sa dextérité le récommandérent extrémement. Il mourut en 1646, le 26 mars, laissant divers Manuscrits, parmi lesquels se trouvent les Discours qu'il avoit prononcez dans le Synode, aussi bien que les Actes & les Décrets de cette assemblée. * Hottinger, *Schol. Tigurin. p.* 74. & *Helvetisch. Kirchen-Hist. partie* 3. *p.* 1003. Dyrsteler, *Zurch. Geschlechts.*

BREKNOK. *Voyez* BRECKNOCK.

BRELAND, petite isle près de la côte occidentale de Cornouaille, & qui n'est que cinq milles Anglois au nord de la pointe, qu'on appelle *Lands End*, c'est à dire, *la fin du pais*. * *Dict. Anglois.*

BRELE. *Voyez* BRESLE.

BREMA, ville & Royaume. *Voyez* BRAMA.

BREMA, bourg d'Italie situé dans le Milanois, sur le Pô, fort près de l'embouchure de la Sessia, entre Casal & Valence. Il étoit autrefois fortifié: maintenant il n'a pas même de murailles. * Maty, *Dict. Geogr.*

BREMBO, riviére d'Italie dans le Bergamasque, qui donne son nom au Val de Brembo, a sa source dans un des monts qui est sur les frontiéres de la Valteline, & se joint à l'Adda, deux ou trois lieues au dessous de Bergame. * Léandre Alberti. Sanson.

BREME, ville d'Italie. *Voyez* BREMME.

BREMEFURDE ou BREMERFURDE, *Bremerfurda* & *Vorda*, ville du Duché de Brémen, dans la Basse Saxe, est située sur une riviére, avec un assez bon château, qui est la demeure ordinaire du Gouverneur, qui est établi sur le Duché de Brémen. On l'appelle autrement *Vorde* & *Bremervorde*. * Sanson.

BREMEN, sur le Wéser, ville Anséatique d'Allemagne, dans la Basse Saxe, a eu autrefois titre d'Archevêché, & avoit pour Suffragans, Ratzebourg, Svérin en Saxe, & Lubec en Holsace; mais depuis la paix de Westphalie, en 1648, ce diocése a été secularisé & cédé au Roi de Suéde, sous le titre de Duché. Quoique la ville de Brémen lui donne son nom, elle se gouverne pourtant en République & en ville libre. Son Magistrat est composé de quatre Bourguemestres, & de vint-quatre Conseillers qu'on choisit dans les familles les plus distinguées. Le commun de la bourgeoisie n'y entre que très-difficilement. Sa jurisdiction s'étend sur le Wéser depuis la forteresse de Hoia jusqu'à son embouchure. Il juge sans appel jusqu'à la somme de 600 florins. Elle étoit déja considérable sur la fin du VIII siécle, lorsque Charlemagne y fonda l'Archevêché en 788, & la rendit comme la Métropole du Septentrion, en lui unissant l'église de Hambourg. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement *Brema* & *Bremensis civitas*, & la prennent pour la *Phabiranum* de Ptolomée. Les Prélats ont eu soin de l'aggrandir, de l'embellir, & de la fortifier. Dans le XVI siécle elle embrassa la Réformation, & parut des plus zélées entre les villes Protestantes. L'Archevêque s'efforça en vain de la soumettre, & tous ses efforts furent inutiles. En 1547, Groenghen, Gouverneur de Zélande, l'assiégea par ordre de l'Empereur Charles-Quint, & y fut tué sur la fin de Février. Après sa mort, le Colonel Vrybergen y commanda jusqu'au 15 de Mars, que Henri Duc de Brunswick lui succéda; mais il leva le siege le 23 mai suivant. C'est pour cette raison que l'Empereur fit de si grandes plaintes contre la ville de Brémen, dans la Diéte d'Ausbourg en 1550. Dans le XVII siécle, les Suédois ont aussi tenté inutilement de la prendre. Les discussions que cette ville a eues avec son Archevêque au sujet de ses priviléges, n'ont pu encore être terminées; & la question s'étoit reduite, dès avant le traité de Westphalie, à savoir si la ville de Brémen devoit être appellée aux assemblées de l'Empire & des Cercles, pour y avoir voix & séance. La Couronne de Suéde ne s'est jamais rallentie dans ses prétentions sur cette ville, pour lui disputer son droit d'immédiateté, ce que l'Empereur & l'Empire ont toujours détourné; & les jugemens qui sont survenus de leur part, ont suspendu la décision de cette affaire, laissant la ville par provision dans la jouissance de ses priviléges. Elle est du Banc du Rhin. Son territoire est de deux ou trois lieues. Le fleuve du Wéser, qui y reçoit la riviére d'Ems, la sépare en deux, l'une dite *la ville neuve*, & l'autre *la vieille*, toutes deux également fortes, quoiqu'elles ne soient pas de la même grandeur. Elle est située sur une presqu'isle, qui a au bout un bon château, & on y passe sur les ponts, qui font la communication des deux parties de la ville. Le plus grand de ces ponts a une machine singuliére, pour y puiser de l'eau qui se distribue ensuite dans tous les endroits de la ville. La vieille ville a de grandes rues qui aboutissent à une place où est la statue de Charlemagne; & on y voit aussi de ce côté la maison de ville, l'ancienne église métropolitaine de saint Jean, & quelques autres. La ville neuve a l'arcenal, le collége, & divers hopitaux. Brémen est une ville de guerre & de commerce. Sa biére est renommée dans toute l'Allemagne, & dans les Païs-Bas. Cette ville est environ à quinze lieues de Hambourg, à huit ou dix d'Oldembourg, & un peu plus de l'embouchure du Wéser. * Adam de Brémen, *l.* 1. *c.* 17. Crantz, *Hist. Sax. l.* 1. *&* 2. Cluvier, *Germ.* Baronius, *A. C.* 788. 832. *& suiv.* Bertius, *l.* 3. *Comment. German.* De Thou, *Hist. l.* 4. & 5. Thuldenus, *Hist. Nostri Temp. &c.*

BREMEN, Duché de la Basse Saxe, entre le Wéser & l'Elbe. Il a à l'orient le Duché de Lunebourg, à l'occident les Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorst, au midi le Wéser, & au septentrion l'Elbe & le Holstein. Outre ces deux fleuves, on y voit encore, l'Esse ou l'Este, l'Auwe ou l'Auste, le Zwinge ou le Schwingel, l'Oost ou l'Oest, le Stotel, le Lun, la Drepte, le Hamma, l'Umme ou la Wemme, le Tecla, &c. Le païs est très fertile dans les endroits où il touche le Wéser & l'Elbe; mais dans le milieu il est fort stérile. Les principales villes de ce Duché sont Brémen qui en est la capitale, Stade, Boxtehude, Bremerforde, Wildhauzen, Ottersburg & Carlsbourg. C'étoit autrefois un Archevêché érigé par Charlemagne en 788, & *Willehadus* ou *Willehadus* en fut le premier Archevêque. Après sa mort arrivée à Brémen, en 790, son Disciple *Willeric* lui succéda, & *Henderic* son successeur fut déposé à cause de sa fierté, par l'Empereur Louïs *le Pieux* & *le Débonnaire*, qui lui donna pour successeur *Ansgare*. Sous lui, cet Archevêché fut incorporé à celui de Hambourg, malgré l'opposition de l'Archevêque de Cologne, qui y prétendoit comme à un Suffragant qui lui appartenoit. On soumit alors à la Jurisdiction spirituelle de l'Archevêché de Hambourg, le Danemarc, la Suéde, la Norvége, & quelques autres provinces du Nord. Willehadus, Ansgare & son successeur Rembert, sont communément appellez les trois Apôtres de la Saxe. Le quatriéme Archevêque de Hambourg & le septiéme de Brémen fut *Hogerus*, qui mourut en 910, n'ayant possédé cette dignité qu'une année. La Chronique de Bréme rapporte, que son tombeau ayant été ouvert cent vint ans après, on n'y trouva plus que son chevet avec une croix; ce qui fit soupçonner qu'il étoit monté aux cieux. Le neuviéme Archevêque fut *Unni* qui mourut l'an 934, en Suéde, où il étoit allé pour y prêcher l'Evangile aux Infidéles. Il eut pour successeur *Adaldage*, qui fut Chancelier des trois Othons Empereurs. *Herman*, le quatriéme Archevêque depuis Adaldage eut pour Chapelain *Suidegere*, Gentilhomme Saxon, qui devint depuis Evêque de Bamberg, & fut à la fin élu Pape sous le nom de Clément II. Le troisiéme Archevêque depuis Herman fut *Liemare*, sous qui le Pape à la réquisition d'Eric Roi de Danemarc, érigea un Archevêché à Lunden en Scandinavie, à qui l'on soumit tous les Evêchez de Danemarc, de Norvége & de Suéde. Depuis ce tems-là, on ne se servit plus du titre d'Archevêque de Hambourg, mais uniquement de celui de Brémen. Voici les Archevêques successeurs de Liemare, *Humbert*, *Frideric*, *Adalberon*, *Hartwick* I, *Baudouin* I, *Sigfrid* fils d'Albrecht Markgrave de Brandebourg, *Hartwick* II, *Waldemar* qui sortoit de la famille royale de Danemarc, *Gerhard* I, *Gerhard* II, *Hildebolde* ou *Hildebrand*, *Giselbert*, *Henri* I, *Florent*, *Jean*, qui auparavant avoit été Evêque de Lunden, & Prevôt du Chapitre de Roschild en Danemarc. Il étoit bon Théologien & versé dans le Droit, mais ayant eu quelques démêlez avec les Etats de son Archevêché, il fut obligé de passer en France, où il mourut chargé de dettes. Les successeurs de cet Archevêque, furent *Burchard*, *Othon* I, *Godefroy*, *Albert* Duc de Brunswick, *Othon* II, *Jean* II, *Nicolas Baudouin*, *Gérard* III, *Henri* III, *Jean* III, *Christophle* Duc de Brunswick & de Lunebourg, *Henri* IV Duc de Saxe, Administrateur des Evêchez d'Osnabrug & de Paderborn, élu à l'Archevêché de Brémen en 1567, mort en 1585, à Verden, âgé de 38 ans, *Jean-Adolphe*, Duc de Holstein, qui après la mort d'Adolphe Duc de Holstein son pére, céda l'Archevêché à Jean Fréderic son frére, qui mourut dans le vieux Couvent de Boxtehude, le troisiéme septembre 1634, *Fréderic* fils de Chrétien IV, Roi de Danemarc. Les Suédois s'emparérent alors de l'Archevêché, & dans le traité de Westphalie, on le leur céda entiérement sous le titre de Duché. En 1675, l'Electeur de Brandebourg, la Maison de Lunebourg & l'Evêque de Munster avec quelques autres Alliez, envahirent ce Duché, mais par le traité de Nimégue il fut restitué à la Suéde. George I, Roi d'Angleterre, & pour lors Electeur de Hanovre, prêta en 1709, de grandes sommes à la Suéde, étant nanti du Duché de Brémen. Le Roi de Danemarc s'étant emparé de tout le païs en 1712, l'Electeur de Hanovre fit solliciter à la Cour de Prusse, afin qu'elle lui fût garant de l'argent prêté à la Suéde; & il promit en échange au Roi de Prusse de lui faire donner satisfaction par rapport à Stettin. Mais le Roi de Danemarc, céda à l'Electeur de Hanovre le Duché de Brémen, moyennant trois millions d'écus que l'Electeur lui payeroit; cependant on deduisit de cette somme 80000 écus, que l'Electeur de Hanovre avoit prêtez au Roi de Danemarc sur le Comté de Delmenhorst. * Adam Bremensis, *Hist. Eccles. l.* 1. *c.* 41. Crantz, *in Metropol.* Chytræus, *Sax. l.* 2. *Vita S. Remberti apud Surium, tome* 1. *Annales Archiepisc. Bremens.* Wolterus, *in Chron. apud Meibomium, tome* 2. *Hist. Germ.* Cæsar, *in Triapostol. Saxon.* Albertus de Stade, *in Chron.* Dilichius, *Chron. Urbis Bremæ.* Cluverii *Germ.* Baronius, *A. C.* 788. 832. *& suiv.* Bertius, *l.* 3. *Comment.* De Thou, *l.* 4. & 5. Thulden, *Hist.* Mallincrot, *De Archi-Cancell.* Puffendorf, *in Frederico Willhelmo*, *l.* 13. 14. 15. 17.

BREMERFURDE dans la Basse Saxe. *Cherchez* BREMEFURDE.

BREMERVORDE. *Cherchez* BREMEFURDE.

BREMGARTEN, *Prima Guardia* en Latin, petite ville fort agréable de la Suisse à trois lieues de Zurich, située sur la Russe. Les anciennes chartres prouvent qu'elle fut autrefois ville Impériale. Elle se mit ensuite sous la protection de la Maison de Habspourg, à laquelle elle demeura toujours fidéle en lui rendant de grands services dans ses guerres. Cette ville passa entre les mains des Suisses, après que ceux-ci eurent fait la guerre à Fréderic Duc d'Autriche, par ordre du Concile de Constance & de l'Empereur Sigismond. Elle conserva en changeant de maître tous ses anciens priviléges. Elle a son Préteur & son Conseil; le Préteur prête le serment de fidélité aux Cantons au nom de la ville. En 1382, cette ville fut entiérement brûlée. En 1443, elle renouvella la Combourgeoisie qu'elle a avec la ville de Zurich. En 1529, cette ville avoit reçu la réforme de la Religion, mais quelques années après, les troubles qu'il y eut entre les Cantons, produisirent un nouveau changement dans Bremgarten, qui reprit la Religion Romaine. Lorsqu'en 1712, les Cantons de Zurich & de Berne furent en guerre avec les Cantons Catholiques, ces derniers mirent garnison dans Bremgarten. Mais après qu'ils eurent été battus par ceux de Zurich & de Berne, le 26 mai de l'an 1712, & que les Vainqueurs se furent avancez jusques à Bremgarten, cette ville se rendit sans coup férir, & conserva par cette démarche tous ses anciens priviléges. La garnison Catholique en sortit tambour battant & drapeaux deployez; & ceux de Berne y entrérent au nombre de 400 hommes. Dans la paix faite à Arau entre les Cantons, dans les mois de juillet & d'août de la même année, la ville de Bremgarten demeura aux Cantons de Zurich & de Berne, à la réserve des droits du Canton de

Glaris, parce qu'il avoit toûjours gardé la neutralité. * Stumpf, *l. 6. p. 287.* Ægid. Tschudi, *Chron. Helv. Mscr. partie 2. ad ann.* 1415. & 1443. Stettler, *partie 1. l. 4.* Bullinger, *Hist. Helv. Mscr. l. 19. c. 14. & l. 27. c. 2.* Waldkirch, *E. B. H. partie 2. p. 822. & 857.*

* BREMIS vallée dans le Vallais dans le voisinage de Sion. On y voit dans un rocher un monastére avec plusieurs chambres & une église; le tout taillé dans le roc, sans qu'il y ait d'autre couverture, d'autres planchers & d'autres cloisons que le roc même.

* BREMME, petite ville du Milanois dans la province de Laumellina en Italie, sur la rive gauche du Pô, un peu au dessous de l'endroit, où la Sésie tombe dans le Pô. Cette place fut autrefois fortifiée par les François; mais les Espagnols, après s'en être rendu les maîtres par un siége, la rasérent en 1638. Dans le tems qu'elle étoit assiégée par les Espagnols, le Duc de Créqui qui vouloit y jetter du secours y fut tué d'un coup de canon. Ceux à qui cette place appartient, s'appellent Vicomtes de Casano. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Théatre de la Guerre en Italie*, en Allemand, *p.* 332.

* BREMPT, petite ville de la Misnie dans le Cercle de la Haute Saxe, au sud-sud-ouest de Wittenberg dont elle est éloignée d'environ neuf lieues; & au nord-nord-est de Hall à la distance d'environ cinq lieues.

BREMSEBRO. *Voyez* BROEMSEBRO.

BRENDEL (Frédéric) Peintre de Strasbourg, qui peignoit à gomme avec beaucoup d'esprit & de facilité, fut Maître de Guillaume Baure Peintre célébre, dont on a parlé cy-dessus. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BRENDFORD ou BRENTFORD, *Brentfordia*, bourg ou petite ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Middlesex, qu'on nomme *Elthorn*, à six milles Anglois de Londres. Cette petite ville est située sur la Tamise, dans la partie occidentale, appellée Brendford, de Brent, qui est une petite riviére, qui se décharge là dans la Tamise. On la nomme *Brendford la Nouvelle*, *la Grande*, ou l'*Occidentale*, pour la distinguer de la vieille ou de la *petite Brendford*, qui est environ à un mille de là, vers l'orient. Ce fut là que le Roi Edmond, nommé *Côte de fer*, vainquit les Danois en 1016, & leur fit lever le siége de Londres. Ce fut aussi là que le Roi Charles I combattit les troupes du Parlement le 12 novembre 1642, & eut la réputation d'avoir gagné la victoire; dont cependant il ne tira aucun profit. Deux ans après le même Roi créa *Patrik Ruthen*, qui étoit alors Comte de Forth en Ecosse, Comte de Brentford, mais ce titre s'éteignit avec lui. * *Dictionnaire Anglois.*

BRENDOLO, petite isle, située dans les Lagunes de Venise, entre Venise & les embouchures du Pô. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BRENE, (Gautier de) Duc d'Athénes, fut envoyé l'an 1341, par Robert Roi de Naples, avec quelques compagnies de gens de guerre, pour secourir les Florentins contre les Pisans. Etant arrivé à Florence, il décrédita Malateste, Seigneur de Rimini, qui soutenoit le parti de cette République; & gagna tellement les bonnes graces des Florentins, qu'ils lui donnérent le Gouvernement de leur ville & le commandement général de leurs Armées. Ce Duc se voyant en crédit, porta ses pensées plus haut, & entreprit de se faire Souverain. D'abord il se fit élire Seigneur, pendant sa vie, de la ville & de l'Etat de Florence; mais cette élection ne fut pas agréable aux Sénateurs, & fit beaucoup de mécontens. Le Duc dissimula ce que l'on disoit de lui; & pour persuader au peuple qu'il ne croyoit pas que les Grands fussent capables de conspirer contre lui, il fit publiquement mourir plusieurs personnes qui lui avoient donné avis des mauvais desseins que l'on formoit pour le perdre. Enfin, les Conjurez ayant choisi pour leurs Chefs les Adimari, les Médicis, & les Donati, résolurent de faire un soulévement général dans la ville. Ce dessein fut exécuté, on environna le Palais du Duc, qui résista quelque tems, mais enfin, il fut contraint de demander un accommodement, & obtint, à force de priéres, qu'il sortiroit de la ville la vie sauve, à la charge de mettre entre les mains du peuple le Conservateur & son fils, & Cerretieri Visdomini. Ses gens, qui ne vouloient plus souffrir la faim dans le Palais assiégé, prirent eux-mêmes le fils du Conservateur, & le jettérent en proye à la fureur des Conjurez, qui le massacrérent & le déchirérent en piéces. Ils demandérent ensuite le pére, qu'on leur livra, & qu'ils traitérent encore plus cruellement que le fils. Il y en eut même qui mangérent de la chair de ces deux Seigneurs, & qui la devorérent à demi-vivante, ou après l'avoir fait rôtir sur les charbons. Cependant Visdomini trouva heureusement le moyen de se sauver. Le troisiéme jour on dressa les articles entre les Florentins & le Duc, qui sortit du Château pour se retirer avec sa famille. * Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres, tome 1. Entretien 2. p.* 182.

BRENE. *Cherchez* BRAINE-LALEU.

BRENE-LE-COMTE, ville dans le Hainaut près de Mons. *Cherchez* BRAINE-LE-COMTE.

BRENIUS (Daniel) Disciple d'Episcopius, a été l'un des plus célébres Auteurs Arminiens: mais sa doctrine est toute Socinienne, dans les Commentaires abbrégez qu'il a composez sur toute l'Ecriture: aussi Sandius l'a-t'il rangé avec les autres Unitaires, dans sa Bibliothéque des Auteurs Antitrinitaires. Il se joignit aux Anabaptistes ou Mennonites de Hollande, parmi lesquels il y a plusieurs Sociniens. Outre son Commentaire sur la Bible, il a composé plusieurs autres Ouvrages, dont il y en a quelques uns écrits en Flamand, dont on peut voir le catalogue dans la Bibliothéque de Sandius. Il a composé entre autres, un traité intitulé, *De Regno Ecclesiæ glorioso per Christum in terris erigendo*, où il tâche de prouver ce Royaume de Jesus Christ sur la terre par plusieurs passages de l'Ecriture, principalement des Prophétes; en quoi il est opposé à Socin; car ce dernier a cru que ce Royaume temporel de Jesus Christ sur la terre, que quelques Unitaires prétendoient établir par les Prophéties & par l'Apocalypse de saint Jean, ruinoit entiérement la Religion Chrétienne, & appuyoit les principes des Juifs, qui attendent le régne de leur Messie, pour les rétablir dans Jérusalem. * Sandius, *Biblioth. Antitrinitariorum.*

BRENLAND, surnommé *le Breton*, parce qu'il étoit originaire de la grande Bretagne, qui vivoit sous le régne d'Edouard III, en l'an 1340, a écrit plusieurs Traitez de la connoissance des Astrologues, où il combat l'Astrologie Judiciaire. * Gesner, *Biblioth.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BRENNA. *Voyez* BREUNA.

BRENNE ou BRAINE, *Brena*, est une petite ville de France, située dans la province de l'Isle de France, sur la riviére de Vêle, à trois lieues de celle d'Aine, à quatre lieues de Soissons en allant vers Fimes. Il y a un monastére de l'Ordre de Prémontré. Elle est suivant quelques uns le *Brennacum* des Latins, & suivant d'autres le *Bibrax* de César. Les Prélats de France y tinrent un Concile environ l'an 581 ou 583, au sujet de Grégoire de Tours, accusé par le Comte Leudaste d'avoir avancé que Frédegonde entretenoit un commerce illégitime avec Bertrand, Archevêque de Bourdeaux. Ce Prélat après avoir célébré trois Messes en trois divers autels, & avoir assuré son innocence par serment, demeura absous. Le Calomniateur fut soumis à la censure, & la Reine le fit mourir en prison. Les autres disent que ce Concile fut assemblé à BRENNE, petit païs de la Touraine, & dans le diocése de Bourges, qui est Méziéres ou Saint-Michel-en-Brenne. * Grégoire de Tours, *l. 5. c. 49. Tome 5. Concil. Gall.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

Cette ville, qui est un ancien Comté, passa de la Maison de Baudemont dans celle de Dreux, par le mariage d'*Agnès* de Baudemont, Dame de Brenne, avec ROBERT de France, Comte de Dreux, l'an 1152. Ce fut elle qui fonda l'Abbaïe de Saint-Yved dans la ville de Brenne. *Jeanne* de Dreux, fille de Robert IV, eut en partage la terre de Brenne, qu'elle porta sur la fin du XIII siécle dans la Maison de Roucy, par son mariage avec Jean IV, Comte de ce nom. La maison de Roucy fondit dans celle de Sarrebruche; & *Guillemette* de Sarrebruche-Roucy, derniére des filles de *Robert* IV, Comte de Sarrebruche-Roucy, ayant eu le Comté de Brenne par la succession de son frére aîné, le porta dans la Maison de la Marck dans le XVI siécle par son mariage avec ROBERT de la Marck, III. du nom, Maréchal de France, d'où il est venu dans la Maison d'Eschallard-la-Boulaye, substituée aux nom & armes de la Marck. *Voyez* LA MARCK.

BRENNE, païs. *Voyez* BRAINE.

BRENNER, le grand BRENNER, *Brennus & Pyrenæus Mons*, montagnes du Tirol en Allemagne, sont entre la riviére d'Inn, celle d'Eysock, & les sources de l'Adige. Elles sont fort étendues & fort rudes, & une partie de celles qu'on appelloit autrefois *les Alpes Tridentines.* * François Brandis, *Hist. du Tirol.*

BRENNUS, fameux Capitaine des Gaulois, ou plus particuliérement des Sénonois, peuple des Gaules qui avoit déja passé les Alpes avant le tems de Brennus. L'an du monde 3644, 391 ans avant la naissance de J. C. & 363 ans après la fondation de Rome, Brennus, entra dans l'Etrurie avec une puissante armée, & après y avoir fait plusieurs conquêtes il assiégea *Clusium*, (aujourd'hui *Chiusi*) qui demanda du secours aux Romains & n'obtint rien si ce n'est que les Romains envoyérent trois Ambassadeurs pour traiter de la paix avec les Gaulois. Ces trois Ambassadeurs étoient trois fréres & fils de M. Fabius Ambustus. Mais comme les Gaulois ne vouloient entendre parler de paix que sous des conditions très-dures, on en vint à une bataille, dans laquelle les Ambassadeurs de Rome prirent le parti de ceux de *Clusium*, & l'un d'eux, Q. Fabius tua de sa main dans le combat un Colonel des Gaulois. Cette démarche aigrit beaucoup l'esprit des Gaulois contre les Romains, à qui ils demandérent par des Députez qu'on remit entre leurs mains les trois fréres Fabius. Le Sénat remit au peuple le soin de répondre à cette proposition, & le peuple bien loin d'accorder la demande, créa ces trois fréres & encore trois autres Fabius, *Tribuns de la milice*. Là-dessus les Gaulois abandonnérent la ville de *Clusium*, & allérent droit à Rome avec des forces formidables. Ils firent cette marche avec tant de promtitude que le peuple de Rome n'eut pas le tems de se mettre en état de défense, de sorte que les Gaulois défirent d'abord les Romains près du fleuve *Allia*, prirent, pillérent & brûlérent ensuite une partie de la ville de Rome. Le reste des Romains se sauva de l'autre côté du Tibre dans le Capitole, & fit d'abord une défense vigoureuse. Ce fut dans ce siége du Capitole que les cris des oyes firent conjecturer à *M. Manlius* que les ennemis tentoient d'escalader le Capitole pendant la nuit, & qu'il les repoussa en leur faisant perdre beaucoup de monde. Mais nonobstant cet avantage, la faim réduisit les Romains & les força à promettre aux ennemis le poids de mille livres d'or, s'ils vouloient lever le siége. L'Histoire dit que lorsqu'on pesa l'or dont on étoit convenu, Brennus mit encore son sabre dans la balance outre le poids des mille livres, & que lorsque les Romains s'en plaignirent, il leur répondit, *Malheur aux vaincus.* Mais Brennus ne jouit pas longtems de cette supériorité, car M. Furius Camille, que la milice dispersée des Romains avoit créé Dictateur sous le consentement du Sénat & du peuple qui étoit enfermé dans le Capitole, surprit Brennus lorsqu'il y pensoit le moins & le chassa de Rome. Lorsque Brennus voulut se plaindre de ce que les Romains n'avoient pas observé la tréve dont on étoit convenu, M. Furius Camille lui fit répondre, *Malheur aux vaincus*; paroles dont Brennus s'étoit servi peu de tems auparavant. Quelques jours après, les Gaulois pliérent encore dans une autre bataille, où Brennus, selon toutes les apparences, perdit lui-même la vie. Tous les Historiens Romains s'accordent au moins à narrer de cette maniére la fin de l'expédition de Brennus. Mais Polybe, impartial dans cette affaire, ne mérite peut-être pas moins d'être cru que les Historiens Latins. Il assure que cette derniére bataille est inventée par les Historiens Romains & que si les Gaulois furent obligez de se retirer dans leur ancien païs, ce fut parce que les *Vénétes* avoient fait une irruption dans ce que les Gaulois possédoient au voisinage de l'embouchure du Pô. Il ajoute que les Gaulois se retirérent en vertu du traité qu'ils firent avec les Vénétes, & sans avoir été battus. * Ti-

te-

te-Live, *l.* 5. Polybe, *l.* 2. Festus, au mot *Vae Victis*. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 5. Diodore, *l.* 4. Plutarque, *in Camillo & Probl.* Justin, *l.* 43. Orose, *l.* 2. *c.* 18. Europe, *l.* 1. Florus. Aulu-Gelle. Aurelius Victor; *de Vir. Illust.* Augustinus, *de Civit. Dei.* Virgile. Ovide. Martial. Servius, *in Virgil. &c.*

BRENNUS, autre Capitaine des Gaulois, qui conduisit 150000 hommes d'Infanterie & 20000 chevaux en Macédoine, sans compter les équipages, dans lesquels, selon Pausanias, il y avoit encore bien des gens propres pour le combat. L'an du monde 3758, 277 ans avant J. C. & dans la 125 Olympiade, Brennus entra dans la Pannonie, & dans l'Illyrie, d'où il passa ensuite dans la Macédoine. Nous ne trouvons pas dans les Historiens la route qu'il tint dans cette expédition; mais il y a grande apparence qu'il traversa l'Allemagne supérieure jusques dans la Pannonie, aussi bien que *Belgius & Cerethrius* les Conducteurs des autres peuples Gaulois, qui se séparérent ensuite de Brennus. Belgius ayant essayé le premier d'entrer en Macédoine, battit sans peine *Ptolomée Ceraunus*, mais sans pousser plus loin sa victoire il se retira. Brennus croyant qu'il feroit tirer un meilleur parti d'un avantage aussi considérable, tourna sa marche du côté de la Macédoine. Quoiqu'il perdit en chemin près de 20000 hommes qui se rebellérent contre lui en Illyrie, le reste de son armée fut néanmoins encore assez fort pour battre les Macédoniens que Sosthénes avoit ramassez; d'autant plus que la désertion des Rebelles avoit été en quelque maniére compensée par un grand nombre d'Illyriens, que l'espoir d'un riche butin avoit fait suivre l'armée. Brennus pilla toute la Macédoine, mais il ne put rien gagner sur les places fortes qu'il y trouva. Il passa donc en Thessalie, où il fit la même chose, croyant de faire ainsi le tour du reste de la Gréce. Les Grecs nullement comparables à l'armée de Brennus, par rapport au nombre des combattans, se postérent au passage des Thermopyles & arrêtérent pendant quelque tems les troupes de Brennus, qu'ils repoussérent souvent avec perte du côté des Gaulois. C'est ce qui détermina leur Général à faire une diversion en envoyant dans l'Etolie, des troupes qui y firent de terribles ravages, mais non pas sans perte. Cependant Brennus réussit pendant l'absence des Etoliens, & força le passage étroit des Thermopyles, en quoi les Æniens & les Héracliens l'aidérent beaucoup. Ils le secoururent, non par amour pour lui, ni par haine contre les Grecs, mais afin de se débarasser au plutôt d'un hôte si incommode. Les Æniens lui indiquérent à travers leur païs, la même route par laquelle les Perses autrefois avoient pris par derriére Léonidas, qui auparavant les avoit arrêtez pendant longtems dans ce même passage des Thermopyles. De cette maniére les Grecs se virent, tout d'un coup, attaquez par devant & par derriére; & selon toutes les apparences à peine en seroit-il échappé un seul, s'ils n'eussent eu à leur côté la flotte d'Athénes, les Thermopyles confinant avec l'Euripe entre la *Béotie & l'Eubée*. Ainsi ils se jettérent dans les vaisseaux, laissant aux Gaulois un libre passage. Brennus tira donc droit à Delphes, espérant de faire un riche butin en enlevant les thrésors enfermez dans le fameux Temple qui y étoit. Mais comme Delphes étoit située sur une montagne & fortifiée de maniére à pouvoir résister, les Gaulois, qui n'étoient pas trop bien fournis de machines de guerre, furent souvent repoussez. A cela se joignit un froid excessif, qui fit aussi beaucoup souffrir les troupes de Brennus; de sorte que lorsque les Grecs fondirent sur elles, par plus d'un endroit, Brennus perdit la bataille & fut obligé de se retirer dans son camp, qui étoit un peu fortifié. Brennus fut dangereusement blessé dans ce combat, & voyant qu'il n'y avoit rien à gagner pour lui de ce côté-là, il reprit le chemin de la Thessalie. Son armée souffrit encore beaucoup dans cette retraite tant du froid que de la faim, & lui même mourut, soit des blessures reçues dans l'assaut de Delphes, soit, comme Pausanias l'assûre, parce qu'ayant trop bu de vin pour dissiper le chagrin que lui causoit le mauvais succès de son expédition, cette boisson enflamma ses blessures. Justin & Valére Maxime disent qu'il se tua lui même, en quoi ils font sentir que les Dieux avoient puni avec justice le dessein sacrilége que Brennus avoit conçu de piller le Temple de Delphes. Tous conviennent en ceci, qu'aucun de ceux qui avoient suivi Brennus à Delphes ne revint en sa patrie. Il faut cependant remarquer qu'une autre partie de l'armée de Brennus, qu'il avoit laissée dans la Thrace, eut un tout autre succès, puisqu'ayant passé en Asie, elle y fonda le Royaume de *Galatie* ou *Gallo-Gréce*. Au reste, de ce que ces deux grands Généraux des Gaulois portérent le nom de *Brennus*, il est vraisemblable que dans l'ancienne Langue Celtique, ce mot signifioit un Général d'armée; mais ce n'est pas ici le lieu d'en rapporter les preuves. * Polybe, *l.* 1. & 9. Strabon, *l.* 4. Pausanias, *in Phocicis.* Appien, *in Illyricis Bellis.* Justin, *l.* 24. *ch.* 8. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 1. *ex.* 18. Florus, *l.* 2. *ch.* 11. Suidas, in voce Γαλάται. *

BRENO, *Brennus*, bourg des Etats de Venise dans le Bressan, sur la riviére d'Oglio, entre Bresse & Bormio. * Mary, *Dict. Géogr.*

BRENT, bourg d'Angleterre du quartier du Comté de Dévon, qu'on nomme Stanboroug, à 168 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRENT, riviére. *Voyez* l'article de BRENDFORD.

BRENTA, anciennement *Meduacus Major*, riviére des Etats de Venise en Italie, a ses sources dans l'Evêché de Trente, baigne Cismoné, & Bassano dans le territoire de Trévigni, va couler à une lieue de Padoue, & se décharge dans le Golfe de Venise, un peu au midi de la ville de ce nom. * Mary, *Dict. Géogr.*

BRENTFORD. *Cherchez* BRENDFORD.

BRENTIUS (Nicolas) de Douay, Jurisconsulte, qui fleurissoit en 1541, a écrit l'Harmonie des Arts libéraux avec la Jurisprudence; un Poëme de louanges du Hainaut; & un autre sur la Guerre qu'on devoit faire aux Turcs. * Zweert, *p.* 573.

BRENTIUS ou BRENTZEN (Jean) Ministre Protestant, & un des plus fidéles Disciples de Luther, né à Wil, petit bourg dans la Souabe, le jour de saint Jean-Baptiste en 1499 alla à Heidelberg, n'étant encore âgé que de onze ans, avec Mélanchthon & Bucer, qui furent depuis des plus zélez Protestans. Il obtint le degré de Maître ès Arts dès l'âge de quinze ans; & ayant acquis une grande réputation par ses disputes dans le Collége, où il passoit une partie des nuits à l'étude, cette application lui attira plusieurs incommoditez, entre autres une insomnie qui lui dura jusqu'à sa mort, & qui lui donna du tems pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture Sainte, pour laquelle il avoit un goût & un attrait extraordinaire. Sa capacité & le crédit de ses amis lui procurérent un Canonicat à Wittenberg: il s'engagea ensuite dans les Ordres sacrez, & parvint jusqu'à celui de Prêtrise dont il exerça souvent les fonctions. Mais la lecture des écrits de Luther & la grande familiarité qu'il eut avec lui, le firent bientôt changer de sentimens, embrasser & enseigner publiquement la Doctrine de Luther. Il ne le suivit pas en tout, car il continua de célébrer la Messe, qu'il disoit n'offrir que pour les vivans & non pas pour les morts. Il défendit avec chaleur la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie contre Zuingle & ses partisans. Il soutint l'utilité & les priviléges des degrez, dont on récompense le mérite dans les Universitez, contre ceux qui demandoient que l'on abolit ces distinctions, qu'ils croyoient injurieuses. Il s'appliqua aux Mathématiques, se trouva & disputa fortement aux assemblées de Wormes & de Ratisbonne. On le fit Professeur en Théologie à Tubingue; & il épousa une jeune veuve, nommée *Marguerite* Greterine, dont il eut six enfans. On l'accusa d'avoir le plus contribué à la guerre d'Allemagne en 1546, ce qui le mit souvent en danger de sa personne, l'Empereur Charles-*Quint* ayant dessein de le faire punir. Ce Prince y fut encore plus porté en 1549, lorsqu'après la prise de Halle en Souabe, on trouva dans le cabinet de Brentius des lettres & des écrits extrémement séditieux. D'autres prétendent qu'il n'encourut la disgrace de l'Empereur, que parce qu'il s'opposa à l'*Interim*, qu'il croyoit contraire à la saine doctrine. Il trouva moyen néanmoins de se tirer d'affaire, & la protection d'Ulric, Duc de Wirtemberg lui servit beaucoup. Christophle fils d'Ulric fut encore son protecteur. Il le fit son Conseiller ordinaire, & le combla de biens. Brentius eut part à toutes les grandes affaires de son tems, dont la Religion étoit ou le motif ou le prétexte, & fut comme Chef de parti, après la mort de Luther. Le Duc de Wirtemberg le députa au Concile de Trente, & à son retour il fut établi Pasteur & Professeur en Théologie à Stutgard. Vers l'an 1550, il perdit sa femme: il en épousa une seconde, jeune & belle, nommée *Catherine* Hesmmane, dont il eut douze enfans. Brentius composa deux ou trois Confessions de Foi, fut appellé dans plusieurs Colloques, où il s'agissoit d'unir les Luthériens avec les Sacramentaires, & mourut le sixiéme septembre de l'an 1570, le 72 de son âge. Nous avons divers Ouvrages de sa façon en VIII volumes. Il a renchéri sur les dogmes & sur les sentimens de Luther, dans la doctrine de l'Eucharistie & de la justification; car il enseigna, environ l'an 1540, que le batême n'effaçoit point toute sorte de crimes, parce que la concupiscence, qu'il nommoit un péché, restoit toujours. Il soutenoit que l'Evangile n'étoit pas une Loi, mais une nouvelle agréable. Il inventa aussi une nouvelle maniére d'interpréter la présence du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, disant que depuis l'Ascension le Fils de Dieu est par tout. C'est pour cela que ceux qui ont suivi ses rêveries, ont eu le nom d'*Ubiquitaires*. Luther avoit accoutumé de comparer Brentius, à cause de sa douceur, à ce vent paisible dont il est parlé dans le *premier* ou *troisiéme livre des Rois*, *ch.* 19. *v.* 12, au lieu que Luther se comparoit au vent qui brisoit les montagnes. Jérôme Gérard Jurisconsulte Allemand prenoit tant de plaisir à lire le Commentaire de Brentius sur Isaïe, qu'il se levoit pendant la nuit pour s'occuper de cette lecture, & qu'il voulut qu'on l'enterrât avec lui. Brentius a laissé un fils nommé *Jean* comme lui, qui a été Professeur en Théologie à Tubingue, & qui a publié quelques Ouvrages. * Florimond de Raimond, *l.* 2. *ch.* 14. *n.* 14. Sanderus, *Har.* 205. Prateole, *au mot* Ubiquetarii. Onuphre, *A. C.* 1549. Sponde, 1564. *n.* 23. & 24. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. German.* Sleidan, *in Comment.* Chytraeus, *Saxon.* Crucius, *in Annal. Suevic.* Teissier, *Eloges des Savans*, *tome* 2, *p.* 346. & *suiv.* de l'édition de Hollande, 1715.

BRENTIUS (Samuel Frédéric.) *Voyez* BRENZIUS.

BRENTONEGO ou BRENTONI, *Brentonicum*, bourg de l'Evêché de Trente en Allemagne, est près de l'Adige, à deux lieues du Lac de Garda, & de l'Etat de Venise, à qui il appartient. * Mary, *Dict. Géogr.*

BRENTONI. *Voyez* BRENTONEGO.

BRENTZ, petite riviére de Wirtemberg dans la Souabe passe à Giengen, & se jette dans le Danube un peu au dessus de Lauingen.

BRENZIUS (Samuel Frédéric) Juif Allemand, se convertit au Christianisme l'an 1614. Il publia tout aussi-tôt un Ouvrage sur les motifs de sa conversion, & n'oublia rien de ce qui étoit le plus capable de rendre odieuse la Religion qu'il avoit quittée. On ne sait si un mécontentement particulier dirigea sa plume, ou si l'espérance de persuader, que sa conversion étoit sincére, lui inspira l'animosité, qu'il fit éclater dans son Ecrit; mais on sait qu'il outra les choses. Il fit une description affreuse de la malice des Juifs contre *Jesus Christ* & contre la Sainte Vierge; il exhorta un chacun à se donner garde d'eux, & à les considérer comme les ennemis jurez du nom Chrétien, qui ne songent qu'à haïr, qu'à deshonorer, & qu'à perdre les Sectateurs de l'Evangile. *Salman Zébi*, qui étoit un Juif assez docte, se mit promptement à le réfuter, par un Ouvrage qu'il intitula *Thériaque Judaïque*. Il donna dans une autre extrémité, je veux dire, qu'il exténua un peu trop les défauts de son Parti. Voilà une image fidéle de presque tous les Controversistes. L'Ouvrage du Prosélyte & la Réponse du Juif furent traduits de l'Allemand en Latin l'an 1681. * *Journal de Leipsic, mois de juillet* 1682, *p.* 205. Bayle, *Diction. Critiq.*

BREOULX (la) *Breolia*, est une petite ville de France dans la Provence, vers les confins du Dauphiné, & à quatre lieues d'Embrun. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRERWOOD. *Voyez* BRIRWOOD.

BRES (Gui de) Ministre de la Religion Réformée à Valenciennes en Hainaut, écrivit, en 1561, une Confession de Foi, au nom des Eglises Réformées, en trente-sept articles, qui furent présentez à Claire-Eugénie, Gouvernante des Païs-Bas. Cette Confession fut imprimée en 1566, en Langue Wallonne, & peu après en Langue Flamande, comme on le peut voir dans le recueil des Confessions de Foi, imprimé à Genéve en 1582. La ville de Valenciennes ayant été prise en 1567, de Brès, avec un autre Ministre nommé Pellerin de la Grange, furent tuez. La Confession de Foi dressée par de Brès, a été trouvée si bonne par les Etats Généraux des Provinces-Unies, qu'ils l'ont fait traduire en Langue Gréque-Barbare, par un certain Moine Schismatique, à qui ils ont donné quelque argent pour cela. Ils ont en même tems fait traduire le Catéchisme d'Heidelberg, la Liturgie & la discipline de leurs églises, à l'usage de l'église Orientale. * Jean le Brun ou Brunius, *de Vera Religione Hollandorum*.

BRÉSARGIA. *Voyez* BISARCHIO.

BRESCAR. *Voyez* BRISCA.

BRESCH, ancienne ville bâtie par les Romains en Afrique, sur la Mer Méditerranée, à 37 lieues d'Oran vers l'orient, & à 20 d'Alger vers l'Occident, dans le Royaume de Trémécen. Elle avoit un grand nombre d'Habitans, dont la plupart étoient Tisserans. Ces Habitans avoient la coutume de se peindre une croix noire sur le front & sur les mains. Ils faisoient la même chose à Bugie & à Alger; & l'Auteur que nous citerons dit, que c'étoit des restes de Christianisme, quoique ces peuples soient présentement Mahométans. Le païs produit beaucoup de figues, d'orge & de lin. Cette ville fut prise par le Turc Barberousse, quand il s'empara de Trémécen en 1543. Ce fut ce qui obligea l'Empereur Charles-*Quint* à passer l'année suivante en Barbarie, où il défit Barberousse dans une bataille. * Leo Africanus.

BRESCHE, riviére. *Voyez* BRECHE.

BRESCIA, *Bressia*, *Brixia*, est une ville d'Italie, située dans l'Etat de la République de Venise. Les François l'appellent *Bresse*. *Voyez* BRESSE, ville d'Italie en Lombardie.

BRESCIAN. *Voyez* BRESSAN.

BRESCOU (le) *Brescovia*, château de France au Bas Languedoc, qui est situé sur un rocher dans une petite isle de la Mer Méditerranée, à une lieue de la ville d'Agde, & à six de Narbonne en allant vers Montpellier. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Maty la nomme BRESCON, *Bresconia*, mais il se trompe.

BRESDON (Simon) *Cherchez* SIMON.

BRESENZ, en Hongrie. *Cherchez* BERZECHE.

BRESERGIA. *Voyez* BISARCHIO.

BRESI, Poëte François. *Cherchez* BERCI.

BRESIL ou BRASIL, *Brasilia*, grande contrée de l'Amérique méridionale, qui s'étend sur la Mer de Nord, depuis la riviére des Amazones jusques aux provinces de Paraguai. Sa côte fait un grand demi-cercle, qui a près de douze cens lieues, & la même Mer de Nord la baigne en trois endroits. Alvarez Cabral découvrit le premier ce païs en 1501, y ayant été poussé par une tempête, & il y éleva une colonne avec les armes du Roi de Portugal son Maître. Améric Vespuce, qui a donné son nom à l'Amérique, y pénétra depuis plus avant. Les peuples y vont tous nuds, ne sément, ni ne moissonnent, & vivent de la chasse & des fruits que leur terre extrémement fertile leur produit en abondance. Ils mangent leurs ennemis qu'ils prennent en vie, plutôt pour contenter leur vengeance que pour satisfaire leur goût. Ils n'ont point de Prince, point de Loix, peu de Religion; & plusieurs d'entre eux ne s'imaginoient pas même qu'il y eût de Dieu, avant qu'ils l'eussent appris des Européens qu'ils ont fréquentez. Ceux du dedans du païs sont encore inconnus, & ils se font la guerre les uns aux autres. Les Rélations modernes nomment une centaine de ces peuples, & cela est peu de chose à l'égard de ce que nous ne connoissons pas. Les plus fameux & les plus connus sont les Margajats, les Toupinambous, les Morpions, les Cariges, les Tobajares, les Paraïbas, les Ouëtacas, les Péliguares, &c. Les Portugais se sont rendus maîtres de ce qu'ils ont rencontré de plus agréable & de plus commode le long de la côte, où ils ont établi de tems en tems divers Gouvernemens, qu'ils appellent *Capitanies*. Il y en a aujourd'hui quatorze qu'on trouve le long de la côte, en allant depuis la riviére des Amazones jusqu'au Paraguai, sçavoir, Tamaraca la plus ancienne, Bahia de Todos-los-Santos la plus célébre, Pernambuco, Para, Maragnan, Siara, Rio grande, Paraïba, Séregippe, los Ilhéos, Porto Séguro, Spirito Santo, Rio Janeiro, & S. Vincente. Les principales villes du Brésil sont, San-Salvador de la Baïa de Todos-los-Santos, Olinda de Pernamboco, Puerto Séguro, San-Sébastian de Rio Janeiro, Spirito Santo, Siara, & d'autres qui portent le nom de Capitanies. Ce païs, qui a son nom commun avec cette sorte de bois que nous appellons *Brésil*, & qu'il fournit abondamment, fut nommé le païs de Sainte-Croix, lorsqu'Alvarez Cabral le découvrit la première fois en 1501. Bien qu'il soit sous la Zone Torride, l'air y est néanmoins assez tempéré, & les eaux excellentes. Tout ce qu'on en connoit est fort sablonneux. Les Habitans & les Voyageurs y sont ataquez de certains petits vers moins gros que des puces, qui s'insinuent sans qu'on s'en apperçoive entre cuir & chair, & qui en un jour croissent de la grosseur d'une petite féve. Ces vers pourriroient les piez en fort peu de tems, car c'est à cette partie qu'ils s'attachent; mais les Négres les tirent fort adroitement avec leurs ongles. Il n'y a que deux saisons differentes au Brésil; le printems qui est assez tempéré, mais pluvieux, & pendant lequel les arbres ne quittent pas leurs feuilles; & l'été qui est très-chaud & très-sec. Diverses Rélations assurent que ces peuples y vivent quelquefois jusqu'à cent cinquante ans. Ils sont de moyenne hauteur, ils ont la tête grosse, les épaules larges, la couleur rougeâtre, la peau bazanée, & ne s'occupent que de la guerre & de la vengeance. Ils courent la plupart du tems, chassent, pêchent, & se divertissent dans des festins. La *mandiocha*, qui est une sorte de racine, leur fournit dequoi faire du pain, & le *caouin* leur boisson: la chair des animaux boucannée, ou quelque poisson, est pour eux un mets délicieux. Ils mangent aussi des serpens, des couleuvres, des crapaux, &c. qui y sont sans venin. Ils se peignent tout le corps, où ils ne laissent aucun poil, non pas même aux sourcils; mais seulement une couronne autour de la tête. Ils se mettent à la lévre de dessous ou aux joues, quelque petit os bien poli, ou une petite pierre, qu'ils estiment beaucoup parmi eux. D'autres se découpent la peau par figures, & y mêlent certaine teinture qui ne s'efface jamais. Ils se font des bonnets, des colliers, des manteaux, des ceintures & des brasselets de plumes de diverses couleurs. Les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent ordinairement sur les épaules. Le terroir y est plus propre pour les fruits, les pâturages & les légumes, que pour les grains & les vignes de l'Europe. Ils ont aussi quantité de légumes, d'arbres fruitiers, d'herbes, d'animaux, d'oiseaux & de poissons, entre lesquels il y en a plusieurs qui ne nous sont pas connus. Ils tirent de grandes commoditez des palmiers. Le bois de Brésil vient de leur *Araboutan*, qui est un gros arbre sans fruit. On y trouve quelques mines d'or, beaucoup plus d'argent, du saffran, du coton, de la teinture rouge, de la lacque, du baume, du tabac, souvent de l'ambre gris, quelques mines de jaspe & de crystal blanc & rougeâtre, avec une grande quantité de sucre. Entre les sortes de sucre qu'on y fabrique, celui de *Candy* ou *Canty*, dont on fait tant d'estime, tire son nom de ce canton, & non de sa candeur ou blancheur, non plus que de l'isle de Candie, comme on l'a cru. Au reste, il y a une si grande diversité de Langues parmi les peuples du Brésil, que Jarric assure que de son tems on en comptoit jusques à soixante différentes. Ceux qui se sont arrêtez près des Portugais, sont presque tous Chrétiens. Ils habitent dans des *Aldées*, qui sont des villages où il n'y a que quatre ou cinq maisons; mais si longues, que chacune pourroit contenir plus de huit cens personnes. Les Missionnaires ont fait d'assez grands fruits en ce païs. L'héritier présomptif de la Couronne de Portugal porte le titre de Prince du Brésil. * Jean de Laët, *du Nouveau Monde*. Osorius, *l.* 2. Maffée. Linschoten. Jarric, *l.* 3. Herréra, *ch.* 25. Sanson. Du Val. Emanuel de Moraïs, *de Reb. Brasil.* Edouard d'Albukerque, *Guerra del Brasil. &c.*

* BRÉSIN (Louis) de la ville d'Aire, a composé le gros Ouvrage des Annales ou des Chroniques d'Artois & de Flandre, en Latin, & l'a conduit jusques à l'an 1570. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 633.

BRÉSINI, petite ville de la grande Pologne, est situé dans le Palatinat de Lencici, aux confins de ceux de Sendomir & de Rava, & à sept lieues de la ville de Rava. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRESLAW sur l'Oder, ville d'Allemagne, est la capitale de la Silésie, & d'un Duché particulier, avec un Evêché suffragant de Gnesne, qui fut érigé environ l'an 1033 & 1035. Les Auteurs Latins la nomment *Uratislavia*, *Budorgis*, & *Butorigum*. En 1109, Boleslas III, Roi de Pologne, y défit l'Empereur Henri V. Elle souffrit beaucoup dans le XIII siécle, par les courses des Tartares, qui la brûlérent presque entierement. Elle a été exposée deux autres fois à de fâcheux incendies, étant alors toute bâtie de bois. L'Empereur Charles IV, qui aimoit beaucoup Breslaw, l'aggrandit, & donna de beaux priviléges à ses Habitans, sur tout en 1348, qu'il vint lui-même en cette ville. Venceslas, son fils, augmenta ces priviléges: ce qui donna occasion aux malheurs qui y arrivérent dans la suite, par la mesintelligence des Habitans, principalement en 1418. L'Empereur Sigismond, frere de Venceslas, y fit punir 22 des plus séditieux, & depuis ce tems cette ville devint extrêmement florissante. Dans les XVI & XVII siécles, elle a eu part aux malheurs qui ont affligé l'Allemagne durant les guerres de Religion. Plusieurs de ses Habitans suivent la Religion Protestante, & on a été obligé de leur accorder des priviléges particuliers, de la maniére qu'ils sont exprimez dans le treiziéme article de la paix de Westphalie. Le fleuve de l'Oder sert de rempart & d'ornement à Breslaw & lui est d'une grande commodité à cause des marchandises qu'on y apporte de toutes parts: ce qui la rend une ville de commerce. Elle est arrosée de l'autre côté par la petite riviére d'Olau, qui s'y jette ensuite dans l'Oder. Il y a de grandes places, des rues longues & larges, de belles maisons & des églises magnifiques. La maison de ville est dans une de ces places. C'est un des plus beaux édifices d'Allemagne, avec une horloge qui fait un concert surprenant de trompettes, à la maniére du païs. Il y a tout auprès trois grandes hales, où sont les magasins & les boutiques des plus riches Marchands. Le marché neuf & le marché au sel y sont encore de belles places. Les plus belles églises sont celles de sainte Magdelaine & de sainte Elisabeth, occupées par les Protestans. La cathédrale de saint Jean est dans un fauxbourg de ce nom, avec une collégiale, dite de sainte Croix. Il y a aussi quelques maisons Religieuses d'Augustins, de Cordeliers & de Jésuites qui y ont un beau Collége. Breslaw est une ville très-forte, & dont la situation est très-avantageuse. Les Habitans la gardent; & quoiqu'elle dépende de l'Empereur, avec le reste de la Silésie, elle se gouverne comme en République.

CONCILES DE BRESLAW.

On a célébré deux Conciles dans la ville de Breslaw; mais nous n'en avons pas les Actes. Jacques Archidiacre de Liége, envoyé en Pologne par Innocent IV, y tint un Concile en 1246 ou 1247, & un autre en 1248, contre l'Empereur Fréderic II. C'est tout ce que nous en savons. * Michow, *l.* 3. *ch.* 31. Chrommer, *l.* 8. Longin & Sponde, *A. C.* 1246. *n.* 12. Bertius, *l.* 3. *Comment. Germ. &c.*

BRESLAY (Guy): ce fut en sa faveur que François I créa la charge de Président au grand Conseil, à la sollicitation du Chancelier Poyet, qui étoit son ami particulier, & qui la lui fit donner. Mais Breslay n'exerça sa charge que depuis 1539, jusqu'en 1543.

1543. Car le Chancelier Poyet étant tombé dans la disgrace de François I, & ayant été fait prisonnier en 1541, & condamné en 1543, les Maitres des Requêtes obtinrent en la même année une déclaration du Roi, pour présider au grand Conseil, comme auparavant. Nous avons de Gui Bresley un Dialogue en François intitulé, *Du bien de paix & calamité de guerre*, imprimé à Paris in 16, par Galiot du Pré en 1538, dans lequel le Cardinal de Tournon, alors Archevêque d'Ambrun, & Jean de Selve, depuis premier Président au Parlement de Paris, qui alloient en Espapagne pour traiter de la paix entre François I, & Charles-*Quint*, s'entretiennent du bien de la paix & du malheur de la guerre. Il avoit aussi écrit quelque chose en Latin, que la Croix-du-Maine avoit promis; mais qu'il n'a pas donné. * Menagiana, *tome* 2.

BRESLE ou BRESSELLE, rivière de France, qui a sa source dans la Normandie, baigne Gamache, Eu, & se décharge peu après dans l'Océan. On la prend pour la rivière que les Anciens nomment *Phrudis*. * Mary, *Dict. Géogr.*

BRESLE (la) *Bresla*, petite ville de France, dans le Lyonnois, est située sur la rivière de Tordine, au nord-ouest de Lyon dont elle est éloignée de cinq lieues. Elle s'appelloit autrefois *Arbresle*. * Baudrand.

BRESLE, *Brolium*, Abbaïe de filles de l'Ordre de Citeaux qui est du diocèse de Saint-Flour, située en Auvergne sur la rivière d'Alagnon, & à six lieues de la ville de Saint-Flour. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

* BRESLER, famille noble de de Silésie, connue dans ce païs-là depuis plus de 400 ans. C'est de cette famille qu'est issu celui qui fait le sujet de l'article suivant.

* BRESLER *d'Aschenbourg* (Ferdinand-Louis) Conseiller de S. M. Impériale, Assesseur du Collége de Commerce en Silésie, Senateur & Thrésorier de Breslaw, est mort à la fleur de son âge, & a été enterré avec tous les honneurs dûs à son rang & son mérite. Il avoit épousé *Marianne-Elizabeth*, fille de *George* de Wierths, de laquelle il a eu plusieurs fils & filles. Ses excellentes qualitez lui avoient attiré dès le tems de ses voyages, en 1705, l'estime non seulement des gens de distinction qui le connoissoient, entre autres de feu M. le Baron de Spanheim, mais encore celle de plusieurs grands Princes. Feu l'Empereur Joseph, & S. M. Impériale à présent régnante, l'ont honoré d'une bienveillance particulière, & lui ont confié plusieurs importantes charges. Les Savans étrangers les plus illustres entretenoient correspondance avec lui, & cette correspondance leur étoit d'un bon usage. M. Bresler a fourni divers articles au *Dictionnaire Critique* de M. Bayle. Il a beaucoup aidé M. Buddeus à l'édition de son excellent *Dictionnaire Historique*, & il est l'Auteur de plusieurs morceaux de l'*Atlas Historique*. Il avoit de plus traduit en Allemand les Curiositez de M. l'Abbé de Vallemont, publié une nouvelle édition des Annales de Baviére par Jean Aldzreiter, & formé, sous la direction de M. l'Archevêque de Prague, le vaste projet d'un *Recueil des Historiens de Bohême, & de Silésie*. Enfin c'étoit lui qui conduisoit la nouvelle édition *des Annales de Khevenhiller*. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 4. p. 219 & 220.

* BRESNITZ, ville du Royaume de Bohême dans la Préfecture de Prachen, au sud-sud-est de Prague, dont elle est éloignée d'environ douze lieues. Elle est située sur la rive droite de la Watta.

BRESSAN, *Brixianus ager*, que les Italiens nomment *il Bresciano*, est une Province d'Italie en Lombardie, & une des plus grandes de l'Etat de Venise. Elle faisoit autrefois partie du Duché de Milan; mais depuis deux siécles elle appartient aux Vénitiens. *Voyez* ce qui en est dit à l'article de BRESSE ville d'Italie. Cette Province contient quatre grandes Podestaries, qui sont Bréno, Asola, Salo, & Orci-Nuovi, & trois petites, qui sont Lonato, Chiari, & Palazzuolo, avec quatorze Vicariats, ou petits territoires; & outre la principale ville, elle contient les places d'Orci-Nuovi, de Lonato, de Asola, de Salo, de Palazzuolo, & de Ponte Vico. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRESSANO (François Joseph) Jésuite Romain, passa au Canada en 1641. Après avoir instruit pendant neuf ans les Hurons, il fut pris par les Iroquois, qui lui ayant fait souffrir lentement durant plusieurs jours les plus horribles tourmens, le vendirent aux Hollandois, lesquels ayant pansé ses playes le remenérent à la Rochelle. Malgré les cruautez affreuses qu'il avoit éprouvées, il repassa l'année suivante 1645, vers ses chers Néophytes Hurons, qui le reçurent avec une joye infinie. Le mauvais état de sa santé le fit rappeller en Europe, où il prêcha dans les principales villes d'Italie. Il mourut à Florence en 1672.

BRESSE, province de France, entre quatre riviéres, savoir la Saone, la Seille, le Rhône & l'Ain, a cette derniére riviére au levant, le Rhône au midi, la Saone au couchant, & la Seille dans la partie septentrionale. Elle n'a de longueur que seize lieues, depuis Montsimond jusques à Caluire près de Lyon, & neuf de large, depuis Saint-Laurent près de Mâcon, jusques au port de Serriéres, sur l'Ain. D'autres comprennent dans la Bresse, la Souveraineté de Dombes, avec le Bugey, le Valromey, la Michaille, & le Bailliage de Gex, qui sont les Terres cédées en 1601, au Roi Henri IV, en échange du Marquisat de Saluces. Ainsi le Rhône, que ce païs a au levant & au midi, le sépare de la Savoye & du Dauphiné; la Saone le sépare du Duché de Bourgogne, du Beaujolois & du Lyonnois; il a la Franche-Comté au septentrion, & encore un coin de de la Suisse au levant d'été. Cette situation a fait croire à Guichenon que la Bressa est cette isle en forme de delta, si féconde en froment, où passa Annibal en allant en Italie, de la maniére que la chose est décrite dans Polybe. Quoiqu'il en soit, c'étoit le païs des peuples dits *Sebusiani*. Il est fécond en grains & en chanvres, outre qu'il produit des vins & quantité de gibier & de poisson. On y trouve plusieurs riviéres & étangs: ce qui rend le païs mal sain en certains endroits. La Bresse est divisée en Haute & Basse; la premiére est du côté de Bourg, capitale de la province; & la Basse vers la Saone, du côté de Saint-Trivier & du Pont-de-Vaux. Les bourgs les plus considérables sont Montluel, Pont-de-Vêle, Chatillon, Colligny, Varambon, Versalieu, Bouligneux, Villars, &c. Elle faisoit partie des Gaules, & elle étoit sous la protection des Aumnois, lorsque César la soumit aux Romains. Ensuite, vers l'an 408 ou 410, elle devint une des dépendances du Royaume de Bourgogne jusques vers l'an 530, qu'elle fut unie à la France. Dans le neuviéme siécle, elle fit partie du Royaume d'Arles, puis de la Bourgogne Transjurane. Mais environ cent ou six vints ans après, elle fut soumise à divers Seigneurs, & principalement aux Sires de Baugé, de Colligny, de Villars, de Montrevel. Le Seigneur de Baugé, qui étoit proprement le Seigneur de Bresse, avoit avec Baugé sa capitale, Bourg en Bresse, Châtillon-lès-Dombes, Saint-Trivier, Pont-de-Vêle, Cuisery, Mirebel, & tout le païs qu'on appelle aujourd'hui la Basse Bresse, & Dombes depuis Cuisery jusqu'aux portes de Lyon, & depuis Baugé jusqu'à Bourg. Guy de Baugé en détacha en 1218 la Seigneurie de Mirebel, qu'il donna avec sa fille à Humbert de Beaujeu, lequel avoit déja Meximieu, Pérouge, & le Bourg-Saint-Christophle. Les Dauphins de Viennois en dépouillerent les Seigneurs de Beaujeu, & les cédérent en 1354, à la Maison de Savoye, qui dès l'an 1272, avoit acquis tout le reste de la Seigneurie de Baugé, par le mariage de Sibylle Dame de Baugé & de Bresse avec Amé V, Comte de Savoye. Ce fut ce même Comte qui aquit la Seigneurie de Colligny. Elle consistoit dans le Revermont, ou tout le païs depuis Colligny jusqu'au Pont-d'Ain, c'est à dire, outre ces deux bourgs, Verjon, Treffort, Marboz, & Jasseron, & en remontant jusqu'à Chavane en Franche-Comté. Humbert Sire de la Tour du Pin, Dauphin de Viennois, eut cette Seigneurie par sa mére Béatrix de Colligny, & la céda en 1285 à Robert Duc de Bourgogne; & celui-ci l'échangea en 1289, avec le Comte Amé, pour les Châtellenies de Cuisery & de Sagy. La Seigneurie de Villars, composée de Villars, de Loye, & de quelques autres places en Dombes, passa en 1200 dans la Maison des Seigneurs de Thoire par le mariage d'Agnès de Villars; ils y ajoûtérent Versalieu, Bouligneux, & tout ce qui est depuis Pont-d'Ain jusqu'à Cirasey, avec Trévoux, Montdidier, & autres lieux; & le dernier de cette famille vendit en 1402, tout ce qu'il avoit en Bresse au Duc de Savoye Amé VIII. Enfin les Seigneurs de Montrevel avoient Montrevel, & la Baronie de la Valbonne; le dernier donna ses biens à Humbert Dauphin de Viennois son parent, & ses successeurs Dauphins les possédérent, jusqu'à ce que le Dauphiné ayant été donné au Roi de France, le Roi Jean, en 1354, donna Montluel & la Valbonne au Comte de Savoye. C'est ainsi que la Maison de Savoye aquit sans guerre toute la Bresse propre. On dit ailleurs comment elle vint à posséder le Bugey, & le païs de Gex. Elle ne fut pas troublée dans sa possession avant l'an 1535, & François I, qui causa le trouble, ne forma point de prétentions sur ce païs comme Roi de France, mais du Chef de Louise de Savoye sa mére. Prévenu d'ailleurs d'un juste chagrin contre Charles III, Duc de Savoye, qui refusoit de lui rendre l'hommage pour le Foucigny, & de lui faire raison de l'usurpation du Comté de Nice, il conquit la Bresse en 1535. Elle fut soumise à la France sous le régne de ce Monarque & sous celui de Henri II, son fils, jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis en 1559, qu'on la restitua à Emmanuel-Philibert Duc de Savoye. Ce Duc mourut en 1580, laissant Charles-Emmanuel son fils, lequel se prévalant du malheur de la France durant les guerres de la Ligue, usurpa en 1587, le Marquisat de Saluces. Lorsque le Roi Henri IV fut paisible dans ses Etats, il demanda raison de cette usurpation. Le Duc la lui promit en 1598, étant lui-même venu à Paris; mais ne s'étant pas acquitté de sa parole, le Roi, qui se vit obligé de prendre les armes, emporta la Bresse & presque toute la Savoye. Le Pape Clément VIII, s'empressant de terminer cette guerre, envoya le Cardinal Aldobrandin vers sa Majesté, qui étoit à Lyon. La paix s'y conclut le 17 janvier 1601, & le Roi, pour le Marquisat de Saluces, eut en échange la Bresse, le Bugey, le Valromey & le Bailliage de Gex. On assure qu'un grand Politique de ce tems-là, parlant de cette paix, dit que le Roi avoit traité en Marchand & le Duc en Prince. * *Consultez* l'Histoire de Bresse & de Bugey de Guichenon.

C'est à Bourg-en-Bresse qu'est le Bailliage, qui ressortit du Parlement de Bourgogne. Les principales Justices qui y ressortissent, sont les Châtellenies de Bourg & de Montluel, le Duché de Pont-de-Vaux, les Marquisats de Montiernos, de Neuville, de Saint-Martin-le-Château, de Treffort, de Varambom, & de Villars; les Comtez de Baneins, de Bereins, de Bouligneux, de Châteauvieux, de Châtillon-lès-Dombes, de Colligny, de Montrevel, de Pont-de-Vêle, de S. Trivier, & de Varas; les Baronies d'Attignac, d'Auvet, de Booft, de Boulans, de Chandé, de Chatenay, de Châtillon-de-la-Palue, de Choin, de Corgenon, de Cornod, de Corsan, de Frumense, de Lange, de Loye, de Meximieu, de Mondidier, de Montalcon, de Montjouvant, de Montriblou, de Pérouge, de Pommier, de Richemont, de Saint-Christophle, & de Sandrans. Il y a deux Marquisats qui ressortissent nuement au Parlement de Bourgogne, savoir Baugé & Mirebel, où ressortissent les Justices Mages ou ordinaires de ces Terres. La Bresse avec le Bugey & le païs de Gex, fait une Lieutenance-générale, & une Lieutenance-de-Roi du Gouvernement de Bourgogne, & une grande Sénéchaussée héréditaire. Elle a aussi avec ces deux païs une Maréchaussée, & un Présidial à Bourg, & en particulier un Bailli d'épée, avec une Election, & une Justice des Gabelles à Bourg, ressortissantes au Parlement de Bourgogne. Elle est comme ces deux païs un païs d'imposition. Le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat ne peuvent rien imposer sans lettres patentes du Roi, ni faire d'assemblées générales ou particuliéres sans le consentement de sa Majesté, ou du Gouverneur de Bourgogne. Quand il faut lever sur les trois Ordres quelques sommes dont la levée a été ordonnée par le Roi, ou pour autre cause, les Syndics du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat s'assemblent pour convenir à l'amiable de la portion que chaque Ordre en supportera, sans que les Syndics du

du Clergé & de la Noblesse puissent faire passer à la pluralité des voix la répartition sur chaque Ordre, ni avoir deux voix contre celle du Tiers-Etat. Si on ne peut convenir à l'amiable, les sommes sont reparties entre les trois Ordres par l'Intendant de Bourgogne.

La Noblesse du païs de Bresse, pour la conduite des affaires qui peuvent la regarder en particulier, tient de trois ans en trois ans à Bourg des assemblées, qui sont convoquées à la diligence des Syndics de cet Ordre, qui se pourvoyent par requête au Gouverneur, pour obtenir la permission de convoquer ces assemblées. Lorsqu'ils l'ont obtenue, ils en donnent avis au Bailli d'épée, qui par des lettres circulaires convoque les Gentilshommes à un certain jour, pour délibérer sur les affaires qui concernent le corps de la Noblesse. Dans cette assemblée qui se tient chez lui, on nomme des Syndics, & on examine les titres de ceux qui se présentent pour être reçus & aggrégez au corps. La nomination des Syndics, & la réception des Gentilshommes se fait à la pluralité des voix, & se rédige dans un regitre, par un Sécrétaire qu'on choisit, & qui est toûjours un Gentilhomme. Les Syndics de la Noblesse font pendant leur triennalité toutes les affaires de leur Corps, & lorsqu'ils ont quelque recette à faire, ils en chargent un d'entre eux, lequel rend compte à l'assemblée.

Le Clergé, dont nous aurions dû parler en premier lieu, tient aussi tous les cinq ans ses assemblées à Bourg, pour faire la répartition des décimes & des autres sommes imposées par les Députez du Clergé de France. Le Clergé du Bugey qui est du diocése de Lyon, se trouve à ces assemblées, où on élit un Député des Hauts-bénéficiers, un des Curez, & un des Chartreux. Ces Députez font la répartition des décimes & autres impositions sur les Bénéficiers, qui payent à Bourg entre les mains d'un Receveur que l'assemblée a choisi. La Chambre Ecclésiastique est à Bourg, & juge toutes les contestations qui surviennent au sujet de ces impositions. Nous allons tout de suite faire connoître le Clergé de Bresse, avant que de parler des assemblées du Tiers-Etat; on parlera ailleurs de celui de Bugey. Il est tout du diocése de Lyon. L'Archevêque a un Official à Bourg, & un autre Métropolitain à Pont-de-Vaux. Les grands Bénéficiers sont l'Abbaïe de la Chassagne, de l'Ordre de Citeaux près de Loye; les Eglises collégiales de Notre-Dame de Bourg, de Notre-Dame de Pont-de-Vaux, de Notre-Dame-des-Marais à Montluel, de Saint-André de Châtillon-lès-Dombes, de Saint-Apollinaire de Meximieu, & de Notre-Dame de Varambon; un tres-grand nombre de Prieurez de l'Ordre de saint Benoît, & celui de la Boisse, de l'Ordre de saint Augustin, Congrégation de saint Ruf; trois Commanderies de l'Ordre de Malthe, grand Prieuré d'Auvergne, savoir la Musse, ou Laumusse près de Baugé, Gossieu près de Mirebel, & les Feuillez près de Villette; d'Aigrefeuille, Commanderie de l'Ordre de saint Lazare à Baugé la ville; & trois maisons de Chartreux, savoir, Seillon près de Bourg, Montmerle près de Saint-Julien, & Solignat près de Pont-de-Vêle. Comme on ne veut marquer que ce qui est intéressant, on ne marquera plus que les Archiprêtrez de Bresse: voici leurs noms, Archiprêtrez de Bourg, de Chalamont, de Sandrans, de Tressort, de Colligny, de Baugé. Revenons au Tiers-Etat.

Il tient ses séances dans l'auditoire du Présidial de Bourg, au jour marqué par le Gouverneur de Bourgogne, ce qui se fait toûjours peu de tems avant la tenue des Etats Généraux de Bourgogne. Les Syndics du Tiers-Etat, après avoir reçu l'ordre du Gouverneur, le font savoir aux Mandemens de Bresse, qui sont Bourg, Montluel, Baugé, Villars, Pont-de-Vaux, Saint-Julien-sur-Reissouze, Châtillon-lès-Dombes, Pont-de-Vêle, Saint-Trivier, Montrevel, Lange, Pont-d'Ain, Varambon, Loye, Pérouge, Mirebel, Montaney, Saint-Pal de Varas, Gordon, Villereversure, Bouligneux, Montdidier, Colligny, Tressord, & Jasseron. Ces Mandemens, qui sont composez chacun d'un certain nombre de paroisses & de communautez, nomment des Députez qui se rendent à Bourg la veille de l'assemblée générale pour examiner dans une particuliére, chez le Bailli d'épée, les propositions qu'on fera le lendemain. Ces propositions étant arrêtées, le Sécretaire de la province les rédige par écrit. C'est le Bailli qui préside à l'assemblée générale. Après l'élection des Officiers, on y traite des affaires du païs, & l'on examine la gestion & le maniment des anciens Syndics. Les cayers arrêtez sont portez au Gouverneur & à l'Intendant par le plus ancien Syndic, dans le tems que le Gouverneur tient les Etats Généraux de Bourgogne; & ensuite le même Syndic se rend à Paris pour présenter au Roi les cayers, & pour solliciter des lettres d'assiette pour l'imposition des sommes arrêtées dans l'assemblée. L'Intendant donne ensuite son ordonnance sur ces lettres pour l'imposition, qui se fait par les Officiers de l'élection, sur le pié de la taille ordinaire. Les Syndics du Tiers-Etat rendent compte à la Chambre des Comptes de Dijon, des deniers négociaux qui leur ont été remis, ensuite de l'imposition pour la poursuite des affaires, après que le compte a été examiné & contredit dans une assemblée particuliére du païs. Cette assemblée est composée de trois Syndics, de six Conseils, & d'un Sécretaire, nommez dans l'assemblée générale. Elle se tient chez le Bailli qui y préside; mais ce sont les Syndics qui la convoquent, après avoir conféré entre eux des choses qu'on y doit traiter. On ne doit pas oublier, que des impositions faites sur le Tiers-Etat de Bresse, de Bugey, & de Gex, la Bresse en supporte les trois cinquiémes. * Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourgogne.*

BRESSE CHALLONOISE, païs du Bailliage de Challon, à l'orient de la Saone, dans le Duché & la province de Bourgogne, dont une partie, savoir la ville de Louans sur la Seille, les bourgs de Sagy, de Savigny en Revermont, & de Bellevévre, & quelques autres paroisses, sont du diocése de Besançon, Doyenné de Ruffey, ou de Lons-le-Saunier. Une autre partie, savoir la ville de Cuiseau, & quelques autres paroisses, sont du diocése de Lyon, dans les Archiprêtrez de Colligny & de Baugé. La troisiéme enfin, où est la ville de Cuisery sur la Seille, & plusieurs paroisses, sont du diocése de Châlon, la plus grande partie dans l'Archiprêtré d'Orme. Les principaux lieux de ce petit païs sont les villes & Baronies de Cuiseau & de Louans, la ville & Châtellenie Royale de Cuisery, les Marquisats de Bantange & de Branze, le Comté de Savigny en Revermont, & la Baronie de Bellevêvre. Les villes de Cuiseau, de Cuisery & de Louans, avec celles de Saint-Laurent-lès-Châlon & de Verdun, députent alternativement aux Etats Généraux de Bourgogne, & elles font ensemble une des treize villes qui nomment à tour de roue le second Alcade du Tiers-Etat; mais elles n'ont pas droit de nommer les Elus. Ce païs compose ce qu'on appelle l'ancien ressort des Châtellenies de Cuisery & de Sagy, qui faisoient autrefois partie de la Bresse. Robert Duc de Bourgogne, qui en 1285 avoit aquis la Seigneurie de Colligny ou le païs de Revermont dans la Bresse, l'échangea en 1289, avec Amé V, Comte de Savoye & Sibylle de Baugé sa femme, pour ces deux Châtellenies qui étoient plus à sa bienséance. Il les unit au Duché de Bourgogne, mais il leur laissa leurs usages, & de là vient qu'on y use encore aujourd'hui du droit, si ce n'est dans une partie des paroisses de Saint-Germain-du-Bois, d'Orme, & de Simandre, où on suit la coutume de Bourgogne, parce qu'elles étoient du ressort de l'ancien Parlement de Saint-Laurent-lès-Challon. * Garreau, *Descr. du Gouvernement de Bourgogne.*

BRESSE, ville d'Italie en Lombardie, sur le Gorzo, près de la Méla, avec Evêché suffragant de Milan, est d'une grande étendue, & renferme plus de cinquante mille Habitans. Elle est capitale du petit païs dit LE BRESSAN ou BRESCIAN, & par les Italiens, IL BRESCIANO, qui comprend, du septentrion au midi, tout ce qui est depuis la Valteline jusques à la riviére de l'Oglio; & de l'occident à l'orient, ce qui est depuis le Lac d'Iseo jusqu'à celui de Garda, où sont les bourgs de Lodrone, de Garmado, de Chiari, de Ramano, &c. C'étoit le païs des anciens Cénomanois, qui y étoient passez de la Gaule Transalpine, & desquels Tite-Live, Pline & Strabon ont fait mention. Ceux du païs la nomment BRESCIA, & les Latins *Brixia*. Les Auteurs parlent diversement de sa fondation, quoique l'on tombe d'accord que les Gaulois la fondérent, & qu'elle fut depuis soumise aux Romains. Saint Apollinaire de Ravenne y prêcha le premier l'Evangile. Attila la ruina, & elle fut aussi-tôt après rebâtie, vers l'an 452. Elle fut depuis soumise aux Lombards, à Charlemagne, aux Rois d'Italie, & elle devint enfin libre. *Henri VI, Empereur*, après un long siége, emporta cette ville, qui souffrit de grands maux durant les factions des Guelphes & des Gibelins. *Les Ducs de Milan* s'en rendirent maîtres jusqu'à ce qu'elle se donna aux Vénitiens, puis au Roi Louïs XII, en 1509. François I la remit en 1517, aux mêmes Vénitiens, qui en sont encore les maîtres. Comme c'est une ville frontiére, elle est bien fortifiée avec un bon château, de bons remparts, & un arcenal tres-bien fourni. Le château est bâti sur une colline, d'où il commande la ville, qui a de belles églises, une belle maison de ville, & divers ruisseaux remplis d'eau claire, qui coulent dans les rues. L'Evêque de Bresse porte le titre de Duc, de Marquis & de Comte; & on garde dans la cathédrale une croix ou oriflame, que les Habitans disent être celle qui apparut à Constantin: opinion tout à fait fabuleuse. Il suffit de remarquer qu'on y a célébré des Synodes en 1574, 1582, & 1614. * *Strabon, l.* 5. Pline, *l.* 3. *ch.* 18. Tite-Live, *l.* 32. *& suiv.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Elias Capreolus, *Chron. Brix.* Ottavio Rossi, *Memor. Brescia.* Blondus. Volaterran, &c.

BRESSE (Angéle de) *Cherchez* ANGÉLE.

BRESSE (Barthélemi de) *Cherchez* BARTHÉLEMI.

BRESSELLE, riviére. *Cherchez* BRESLE.

BRESSENON. *Cherchez* BRIXEN.

* BRESSER (Martin) de Boxtel, dans le Brabant Hollandois, Jésuite, enseigna à Louvain la Théologie Scholastique pendant quelques années, & fut ensuite Recteur de plus d'un Collége. Il mourut à Bruges le 14 novembre de l'an 1635. Il a composé un Ouvrage qui a pour titre *De Conscientia, Libri sex*, & qui n'a été imprimé qu'après sa mort. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 647 *&* 648.

BRESSICI, ville de Pologne avec Palatinat du même nom, dans la Polésie, est située sur la riviére de Buge ou de Bug, qui y reçoit un autre ruisseau, & elle a un assez bon château, étant la plus considérable de la Polésie, vers les frontiéres de la Polaquie & de la Russie Noire. Ce Palatinat renferme le Territoire de Pinsko. * Sanson.

BRESSUIRE, *Bressuira*, *Bercorium*, petite ville de France dans le Poitou, est située sur la petite riviére d'Argenton, entre Parthenay, Thouars, Mortagne & Moncontour. * Baudrand.

BREST, *Brestia*, sur mer, ville de France en Bretagne, avec un excellent port, est le *Brivates Portus*, *Gesocribate* ou *Gesobrivate* des Auteurs Latins. La ville est située sur le penchant d'une colline du côté du port, dont l'entrée est défendue par un bon château élevé sur un roc. Ce port, creusé dans un golfe où la mer entre par quatre endroits différens, est estimé le meilleur de toute l'Europe. Aussi les vaisseaux y sont toûjours à flot. C'est le magasin de l'Amirauté de France pour les navires qui vont sur l'Océan. * Sanson.

BREST, Colonie de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France ou Canada. Elle est située dans l'endroit le plus méridional du Golfe de Saint-Laurent, vers Belle-Isle, en la contrée dite la Nouvelle Bretagne. * Sanson.

BREST, BRESTI ou BRZESTYE, *Brestia*, ville du Royaume de Pologne dans la Cujavie, est assez bien bâtie, avec un château, dans un lieu marécageux, près d'Wladislaw & de la Vistule. L'on y célébra un Concile en l'an 1595, pour l'union des Grecs Schismatiques de Lithuanie avec l'Eglise Latine; & un autre en 1620, pour le même sujet. * Sponde, *A. C.* 1595. *n.* 14. & Starovolscius. *Voyez aussi* BRETSCH.

BRESTE, BRESTI ou BRZESTYE, Palatinat de Pologne. C'est une des deux provinces de la Cujavie. Elle est entre les Palatinats de Plocsko, de Rava, de Lencici, de Kalisch

& d'Wladiſlaw. On la diviſe en quatre Châtellenies qui prennent leurs noms de leurs capitales & qui ſont Kruſwick, Coual, Predeck, & Breſte capitale de tout le Palatinat. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRESURGIA. *Voyez* BISARCHIO.

BRET (Cardin le) Seigneur de Flacourt, &c. Conſeiller d'Etat, vivoit dans le XVII ſiécle. Sa maiſon eſt ancienne & originaire de Dauphiné. Il fut Avocat-général en la Cour des Aides de Paris, puis Avocat-général au Parlement de la même ville, & enfin Conſeiller d'Etat ordinaire. En cette qualité, il fut honoré de pluſieurs commiſſions importantes; entre autres, de celle de régler les limites entre la France & la Lorraine, d'établir le Parlement de Metz, dont il fut premier Préſident, & d'aller en qualité de Commiſſaire du Roi tenir les Etats de Bretagne. Nous avons un volume de ſes Oeuvres, qui contient un ſavant *Traité de la ſouveraineté du Roi; ſes Harangues; ſes Plaidoyers* à la Cour des Aides & au Parlement de Paris, réduits en forme de *déciſions*; & un autre Traité intitulé *Ordo perantiquus Judiciorum civilium*. Il mourut Doyen des Conſeillers d'état le 24 janvier 1655, âgé de 97 ans, ayant eu de *Marguerite* le Pelletier ſa femme, 1. JULIEN, qui ſuit; & 2. *Marie* le Bret, Dame de Villevrard, alliée à *Charles* de l'Aubépine, Seigneur de Verderone, Maître des Requêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Chancelier de Gaſton de France, Duc d'Orléans.

JULIEN LE BRET, Seigneur de Flacourt, de Millaubourt, de Fourieux, de Vert, &c. Conſeiller au Parlement en 1635, puis Conſeiller d'Etat, mourut en avril 1688. Il épouſa *Marie* Sublet, fille de *Pierre*, Seigneur de Romilly, &c. & de *Martine* du Tremblay, ſa ſeconde femme, morte en juillet 1686, dont il eut 1. PIERRE-CARDIN, qui ſuit; & 2. *Pierre*, Chevalier de Malte, Chef d'eſcadre des armées navales de ſa Majeſté, mort en 1692.

PIERRE-CARDIN le Bret, Seigneur de Flacourt, de Pantin, &c. fut Conſeiller au Grand Conſeil en 1668, Maître des Requêtes en 1676, Intendant à Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, de Provence en 1687, premier Préſident d'Aix en 1690, & mourut le 25 février 1710. Il épouſa *Marie* Veydeau de Grandmont, fille de *François* Seigneur de Saint-Lubin, Conſeiller au Parlement, & de *Marie* Courtin, dont il eut 1. CARDIN, qui ſuit; & 2. *N....* le Bret, mariée à *Antoine-François* Méliand, Conſeiller d'Etat.

CARDIN le Bret, Seigneur de Flacourt, de Pantin, &c. après avoir été Conſeiller au Parlement de Provence, a été Maître des Requêtes en 1696, Intendant de Pau en 1701, de Provence en 1704, & a été nommé premier Préſident du Parlement d'Aix en 1710, après la mort de ſon pére. Il épouſa 1. le 30 juillet 1697, *Marie-Thérèſe* de Lubert, fille de *Louis* de Lubert, Thréſorier général de la Marine, morte le 23 ſeptembre 1699, dont il eut N.... le Bret, mort le ſeptiéme août 1704: 2. en mai 1708, *N....* le Féron, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur du Pleſſis, Maître des Comptes, morte la même année: 3. le quatriéme juin 1710, *Thérèſe-Angélique* Croiſet, fille de *Louis-Alexandre* Croiſet, Préſident en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conſeiller d'honneur, & de *Catherine* Roſſignol, morte le 13 mai 1711: 4. en juillet 1712, *N....* de la Briffe, fille de *Jean-Arnauld* de la Briffe, Procureur-général au Parlement de Paris, & de *N....* Barillon ſa ſeconde femme, dont il a eu *Cardin-Charles-Provence* le Bret, né le 29 avril 1713, & tenu ſur les fonts de batême par les Procureurs du païs au nom de la province, mort en 1718. * *Mémoires Hiſtoriq.*

BRETAGNA, *Bretonia*. C'étoit autrefois une ville épiſcopale: aujourd'hui ce n'eſt qu'un village d'Eſpagne, ſitué dans la Galice à deux lieues de Mondonnédo, qui lui a ſuccédé à l'épiſcopat. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETAGNE, grande province de France, avec titre de Duché, eſt l'Armorique des Anciens, *Armorica*, qu'on appelle aujourd'hui la petite Bretagne, *Britannia Minor*, pour la diſtinguer de la Grande Bretagne, qui comprend l'iſle d'Angleterre & d'Ecoſſe. On dit qu'on lui donna le nom d'Armorique, à cauſe qu'elle eſt ſituée le long de l'Océan, où elle a grand nombre de très-bons ports. Elle eſt environnée de la mer au ſeptentrion, au midi & au couchant; & à l'orient elle a le Bas Poitou, l'Anjou, le Maine & la Normandie. C'eſt une des plus vaſtes & des plus grandes provinces du Royaume; car ſa longueur eſt de plus de 70 lieues, & ſa largeur de 35 à 40. Quelques Géographes la font reſſembler à un fer à cheval. On la diviſe ordinairement en Haute & Baſſe. La Haute vers l'orient a Rennes, capitale de la province, avec Parlement & Evêché, Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieu & Dol, Evêchez; Fougère, Vitré, Dinan, Lamballe, Quintin, Montfort-la-Cane, Jocelin, Ploërmel, Redon, Guérande, Château-Briant, Ancenis, Machecou, Cliſſon, Saint-Aubin du Cormier, &c. Dans la Baſſe au couchant, ſont les diocéſes de Vannes, de Cornouaille, de Saint-Paul-de-Léon & de Treguier, avec Concarnaux, Pennarck, le Conquêt, Lannion, Breſt, Blavet, Morlaix, Hennebon, Quimperlay, Landernau, &c. On diviſe encore les Bretons par le langage en ceux qui parlent François, en ceux qui parlent Breton & qu'on appelle *Bretonnans*, & en ceux qui ont un langage mêlé du François & du Breton. Les Evêchez de Rennes, de Dol & de Saint-Malo ſe ſervent de la Langue Françoiſe; ceux des Evêchez de Cornouaille, de Saint-Paul-de-Léon & de Tréguier, parlent le Breton; & le langage mêlé eſt commun à ceux des Evêchez de Nantes, de Vannes & de S. Brieu. Ces neuf Evêchez ſont ſuffragans de Tours. L'Evêque de Dol officie avec la croix; & les Ducs de Bretagne ont voulu faire ériger cette égliſe en métropolitaine, ſans en avoir pu venir à bout. On trouve diverſes iſles ſur les côtes de Bretagne, dont les plus conſidérables ſont, Belle-iſle au midi, & Oueſſant à l'oueſt, avec titre de Marquiſat. La Bretagne eſt ſéparée du Bas Poitou par la Loire. Ses autres riviéres ſont, la Vilaine, la Rance, le Blavet, &c. Elle a auſſi diverſes Forêts: celles de Liſſay & de Breſſelian ſont les plus renommées. Cette province eſt très-fertile: elle produit toute ſorte de grains, du chanvre, du lait, peu de vin, diverſes mines de fer, de plomb, d'argent, & a de bons pâturages; ce qui fait qu'elle nourrit quantité de bétail & divers haras de chevaux. La mer y entretient le commerce & l'abondance de toutes choſes. Les Bretons ſont excellens hommes de mer. Ils ſont laborieux, & ne manquent ni d'adreſſe ni de génie. Quelques Auteurs ſoutiennent que les Bretons, Habitans d'Angleterre, étant tourmentez par les Barbares, paſſérent dans la Gaule Armorique environ l'an 442, que les Romains leur permirent de s'y établir dans le païs de Vannes & de Cornouaille ou Quimpercorentin; & que s'étant étendus dans les Evêchez de Tréguier & de Léon, ils donnérent le nom de Bretagne à cette province. Les autres prouvent au contraire que ce nom lui étoit particulier du tems même de Pline, & que Béde dit que les Bretons Gaulois donnérent ce nom de Bretagne à l'iſle d'Albion, bien loin de l'avoir reçu d'eux. Jules-Céſar ſe rendit maître de cette province, qui fut ſujette aux Romains juſqu'à ce que Maxime s'étant fait proclamer Empereur en Angleterre l'an 382, permit à un de ſes Lieutenans, nommé Conan, dit *Meriadec*, de s'établir un Royaume dans la Gaule *Armorique*, ainſi nommée en ancien Breton, parce qu'elle eſt auprès de la mer. Cette ſouveraineté dura juſqu'au tems de Clovis & de Chilpéric, qui obligérent ces Rois de ſe contenter du titre de Comtes. Ils ſe revoltérent pourtant juſqu'au régne de Dagobert II, qui les rendit tributaires; & ils demeurérent en cet état juſqu'en l'an 787, que Charlemagne les ſoumit. Leur opiniâtreté pour la liberté les fit encore ſoulever contre Louis *le Débonnaire* & contre Charles *le Chauve*. Ils ſe firent la guerre entre eux, & tuérent Salomon leur dernier Roi, depuis lequel le païs fut gouverné par divers Princes juſqu'en l'an 1213, qu'Alix, héritiére de Bretagne, épouſa Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*. Ses ſucceſſeurs, au nombre de dix, l'ont poſſédée en titre de Duché. Enfin en 1491, Anne, fille unique de François II, dernier Duc de Bretagne, épouſa Charles VIII, puis Louis XII, Rois de France, qui réünirent ce Duché à la Couronne. Voici la ſucceſſion de tous ces Princes depuis Conan, dit *Mériadec*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des anciens Rois ou Comtes de Bretagne.

Conan, dit *Mériadec*, mort en	393.
Grallon,	405.
Salomon I,	413.
Auldran,	438.
Budic,	448.
Hoël, I. dit *le Grand.*	484.
Hoël, II. dit *le Fainéant.*	560.
Alain I.	594.
Hoel III.	640.
Salomon II.	660.
Alain, II. ſurnommé *le Long.*	690.

Après la mort de ce dernier, la Bretagne fut gouvernée par Judicaël, puis par d'autres petits Seigneurs qui s'établirent en divers endroits, ſavoir, Daniel Dremruz, Budic Comte de Cornouaille, Maxence ſon frére, Jean Reith & Daniel Vuna. En 769, Charlemagne y envoya ſes Lieutenans, & ſoumit la province en 787. Nominoé, Lieutenant ſous Louis *le Débonnaire*, ſe fit Roi de cette province, où il mourut en 862, laiſſant Haruſpée, qui ſoutint la guerre contre la France, & qui fut tué en 866, par ſon couſin Salomon. Ce dernier régna juſqu'en 878, qu'on l'aſſaſſina, ſelon le ſentiment commun. Enſuite cette province eut divers Seigneurs juſques vers l'an 930 ou 935, qu'ALAIN I, dit *Barbetorte*, fut Comte de toute la Bretagne. Il n'eut que deux fils naturels, *Hoël* Comte de Nantes, mort ſans enfans; & GUÉRIC Comte de Nantes & de Porhoët, qui fit *la branche des Comtes de* NANTES. Cependant Conan I, Comte de Rennes, ſe fit de toute la Bretagne.

ANCIENS COMTES DE BRETAGNE.

ALAIN I, dit *Barbetorte*, qui eſt nommé le premier Comte de Bretagne, fit rebâtir pluſieurs égliſes que les Normands avoient ruïnées, & mourut l'an 952, *ne laiſſant que deux fils* naturels, *dont le ſecond* GUÉRIC, *fit la branche des Comtes de* NANTES.

I. CONAN I, qui fut Comte de Rennes & de Bretagne, étoit fils de JUDICAEL, Comte de Rennes, & fit la guerre à Foulques *Nerre*, Comte d'Anjou. Il fut tué dans la plaine de Conquereux le 27 juin 992. De ſa femme *Ermengarde*, fille de *Géofroy* I, Comte d'Anjou, qu'il avoit épouſée en 990, il eut 1. GÉOFROI, qui ſuit; 2. *Judicaël*, Evêque de Vannes, mort en 1037; & 3. *Judith*, femme de *Richard* II, Duc de Normandie, morte en 1017.

II. GÉOFROI, Comte de Bretagne, força Judicaël-Bérenger, Comte de Nantes, à lui faire hommage, & mourut le 20 novembre 1008. De ſa femme *Hadwige*, fille aînée de *Richard* I, Duc de Normandie, morte le 20 février 1034, il eut 1. ALAIN II, qui ſuit; 2. *Eudes*, Vicomte de Porhoët, qui gouverna la Bretagne après la mort de ſon aîné, & qui laiſſa ſept fils, fort renommez pour leurs diverſes avantures; & 3. *Adelaïs*, Abbeſſe de Saint-George de Rennes, morte vers l'an 1067.

III. ALAIN II, dit *le Rebeu*, Comte de Bretagne. (*Voyez* ALAIN) mourut en 1040. Il avoit épouſé *Berthe*, fille d'*Eudes* II, Comte de Blois, morte en 1085, de laquelle il eut 1. CONAN II, qui ſuit; & 2. HAVOISE, *mentionnée cy-après. Il laiſſa auſſi un fils naturel* Géofroy, *Comte de Rennes, mort en* 1084, *ſans poſtérité.*

IV. CONAN II, Comte de Bretagne, fonda l'égliſe de la Trinité de Breſt, & fut empoiſonné par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie l'an 1067. La Bretagne paſſa à ſa ſœur HAVOISE, qui ſuit.

IV. HAVOISE, fille d'ALAIN II, fut Comteſſe de Bretagne, après ſon frére, & épouſa *Hoël*, Comte de Cornouaille & de Nantes, qui mourut en 1084. Leurs enfans furent, 1. ALAIN III, qui ſuit; & 2. *Matthias*, Comte de Nantes, mort en 1103.

V. ALAIN III, dit *Fergent*, Comte de Bretagne, mourut le 13 octobre 1120. (*Cherchez* ALAIN III.) Il avoit épousé 1. en décembre 1086, *Constance*, fille de *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, morte sans enfans en 1090: 2. *Ermengarde*, fille de *Foulques* IV, Comte d'Anjou, qui avoit été répudiée par *Guillaume* IX, Duc de Guienne. Leurs enfans furent 1. CONAN III, qui suit; 2. *Géofroy*; & 3. *Agnès*, mariée vers l'an 1105, à *Baudouin* VII, Comte de Flandre.

VI. CONAN III, dit *le Gros*, Comte de Bretagne, suivit le parti de Louis *le Gros*, Roi de France, contre Henri I, Roi d'Angleterre, & mourut en 1148. Il avoit épousé *Mahaud*, fille *naturelle* de *Henri* I, Roi d'Angleterre, dont il eut 1. *Hoel*, Comte de Nantes, qui fut privé du Comté de Bretagne; & 2. BERTHE, qui suit.

VII. BERTHE, Comtesse de Bretagne, morte l'an 1154, avoit épousé *Alain*, dit *le Noir*, Seigneur de la Roche-de-rien, & Comte de Richemont en Angleterre, fils puîné d'*Etienne*, Comte de Penthiévre. Il mourut le 30 mars 1146, ayant eu 1. CONAN IV, qui suit; 2. *Enoguen*, Abbesse de Saint-Sulpice près de Rennes; & 3. *Constance*, qui épousa *Alain* III, Vicomte de Rohan, duquel descendent les Seigneurs de ce nom. (*Voyez* ROHAN.) *Berthe* se remaria à *Eudes* II, Vicomte de Porhoët.

VIII. CONAN IV, surnommé *le Petit*, Comte de Bretagne, mourut le 20 février 1170, & de *Marguerite*, fille de *Henri* d'Ecosse, ne laissa qu'une fille, qui suit.

IX. CONSTANCE, Comtesse de Bretagne, mourut l'an 1201, ayant été mariée 1. à *Géofroy* d'Angleterre, Comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, qui mourut le 19 août 1186. Ranulphe Comte de Cestre, enleva la Comtesse, & l'enferma dans un château l'an 1196, mais s'étant échapée, elle épousa 2. l'an 1199, *Gui*, Vicomte de Thouars qui prit le titre de Comte de Bretagne, & mourut l'an 1213. De son premier mari elle eut 1. *Artus*, Comte d'Anjou & de Bretagne, né posthume l'an 1187, qui fut accordé l'an 1202, avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste*, Roi de France; mais qui la même année fut tué misérablement par Jean, Roi d'Angleterre, son oncle; & 2. *Eleonore* de Bretagne, née en 1184, accordée au fils de *Léopold*, Duc d'Autriche, par le Roi Richard son oncle; mais le mariage ne fut pas accompli, le Roi Jean l'ayant enfermée dans le monastére de Bristol, où elle mourut l'an 1241. La Comtesse Constance eut de son troisiéme lit 3. ALIX, Comtesse de Bretagne, qui épousa l'an 1213, *Pierre* de Dreux, *comme nous allons le rapporter*, & mourut le onziéme août 1221; 4. *Marguerite*, femme de *Geofroy*, Vicomte de Rohan, morte sans enfans l'an 1220; & 5 *Catherine*, épouse d'*André*, Seigneur de Vitré.

DUCS DE BRETAGNE.

I. PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc* ou *Malhabile*, Duc de Bretagne, second fils de ROBERT, II. du nom, dit *le Jeune*, dont le pére ROBERT de France, Comte de Dreux, &c. surnommé *le Grand*, étoit cinquiéme fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, devint Souverain de la Bretagne par son mariage avec *Alix*, *cy-dessus mentionnée*, & mourut le 22 juin 1250. (*Voyez* PIERRE.) Ses enfans furent 1. JEAN, qui suit; 2. *Artus*, mort jeune; 3. *Yoland*, promise à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille, puis accordée à *Jean* de France, Comte d'Anjou, enfin mariée en 1238, avec *Hugues*, XI. du nom, Sire de Lusignan, morte le dixiéme octobre 1272. Le Duc PIERRE se remaria avec *Marguerite* de Montagu & de la Garnache, veuve de *Hugues* II, Vicomte de Thouars, dont il eut 4. *Olivier*, dit *de Braine*, Seigneur de Montagu & de la Garnache.

II. JEAN, I. du nom, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, surnommé *le Roux*, né en 1217, mourut le huitiéme octobre 1286. (*Voyez* JEAN I.) Il avoit épousé en janvier 1235, *Blanche* de Champagne, morte le onziéme août 1283, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Pierre*, né en 1241, mort le 19 octobre 1268; 3. 4. 5. 6. quatre garçons morts jeunes; 7. *Alix*, Dame de Pontarcy & de Brie-Comte-Robert, née le sixiéme juin 1243, mariée en 1254, à *Jean* de Châtillon I, Comte de Blois, & morte le deuxiéme août 1288, au retour du voyage de la Terre-Sainte; & 8. *Aliénor*, née en 1248, morte jeune.

III. JEAN, II. du nom, Duc de Bretagne, né le quatriéme janvier 1238, fut créé Pair de France en 1297, & mourut à Lyon le 18 novembre 1305. (*Cherchez* JEAN II.) De *Béatrix* d'Angleterre, fille du Roi *Henri* III, qu'il épousa en 1259, & qui mourut en mars 1277, il eut 1. ARTUS II, qui suit; 2. *Jean*, Comte de Richemont, né en 1266, qui demeura long-tems prisonnier en Ecosse, où il mourut le 17 janvier 1333; 3. *Pierre*, Vicomte de Léon, & Seigneur d'Avênes, mort à Paris après l'an 1311, d'une blessure reçue à la jambe par un coup de pié de cheval; 4. *Blanche*, mariée en juillet 1280, à *Philippe* d'Artois, Seigneur de Conches, morte le 19 mars 1327; 5. *Marie*, née en 1268, mariée en 1292, à *Gui* de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, morte le cinquiéme mai 1339; & 6. *Aliénor*, née en 1275, Abbesse de Fontevrauld, morte le 16 mai 1343, âgée de 68 ans.

IV. ARTUS, II. du nom, Duc de Bretagne, né le 25 juillet 1262, mourut le 27 août 1312. (*Voyez* ARTUS II.) Il épousa 1. en 1275, *Marie*, fille unique & seule héritiére de *Gui*, IV. du nom, Vicomte de Limoges, morte en 1290: 2. en mai 1294, *Yoland* de Dreux, Comtesse de Montfort-l'Amaury, veuve d'*Alexandre* III, Roi d'Ecosse, morte en 1322. Du premier lit il eut 1. JEAN III, qui suit; & 2. GUI, Comte de Penthiévre & de Goëllo, Vicomte de Limoges, &c. né en 1287, mort le 27 mars 1331, ayant eu de *Jeanne* d'Avaugour, fille aînée & principale héritiére de *Henri* IV, Seigneur d'Avaugour, de Mayenne & de Goëllo, morte en 1384, JEANNE, fille unique surnommée *la Boiteuse*, née en 1319, qui prit le titre de Duchesse de Bretagne, après la mort de son frére, & épousa le quatriéme juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut déclaré à cause d'elle Duc de Bretagne, par arrêt des Princes & Pairs de France en 1341, & qui perdit la bataille d'Auray, où il fut tué en 1364. Sa veuve fit un traité de paix en 1365, & mourut en octobre 1384, laissant pour enfans JEAN, dit *de Bretagne*, I. du nom, qui suit; *Gui*, mort sans alliance; *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite*, alliée à *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême, Connétable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, morte en 1404. JEAN de Bretagne, I. du nom, Comte de Penthiévre & de Goëllo, épousa le 20 janvier 1387, *Marguerite* de Clisson, fille puînée & héritiére d'*Olivier* de Clisson, Comte de Porhoët, Connétable de France, & mourut le 16 janvier 1403. De cette alliance il eut *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthiévre, mort sans lignée le 28 septembre 1433; *Jean* de Bretagne, II. du nom, Comte de Penthiévre, mort aussi sans postérité en 1454; CHARLES, Baron d'Avaugour, qui suit; & *Guillaume* de Bretagne, Vicomte de Limoges, mort en 1455, duquel, & d'*Isabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* I, Comte d'Auvergne & de Boulogne, vinrent *Françoise* de Bretagne, Vicomtesse de Limoges, mariée à *Alain*, Sire d'Albret, surnommé *le Grand*, morte en 1488; *Jeanne* de Bretagne, mariée en 1475, à *Jean* de Surgéres, Seigneur de Balon; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Ville-quier, Seigneur de Montrésor. CHARLES de Bretagne, Baron d'Avaugour, épousa *Jeanne* de Vivonne, Dame de Thors, & mourut vers l'an 1434. D'eux vint *Nicolle* de Bretagne, Comtesse de Penthiévre, mariée le 18 janvier 1437, à *Jean* de Brosse, II. du nom, Seigneur de Boussac. Leur postérité prit le surnom & les armes de Bretagne, jusqu'à *Jean* de Bretagne, mort sans enfans, l'an 1565. Sa sœur *Charlotte* de Bretagne porta les biens de sa Maison dans celle de Luxembourg, par son mariage avec *François* de Luxembourg, Vicomte de Martigues. Le Duc Artus II, eut de sa seconde femme 3. JEAN IV, *mentionné après son frere*; 4. *Jeanne*, née en 1294, mariée en 1323, à *Robert* de Flandre, Seigneur de Cassel, morte le 24 mars 1363; 5. *Beatrix*, mariée en 1315, à *Gui* IX, Sire de Laval, morte le neuviéme décembre 1384, âgée de 89 ans; 6. *Alix*, mariée en 1320, à *Bouchard* VI, Comte de Vendôme, morte en 1377; 7. *Blanche*, morte jeune; & 8. *Marie*, Religieuse à Poissy, morte le 24 mai 1371, âgée de 69 ans.

V. JEAN III, Duc de Bretagne, surnommé *le Bon*, né en 1286, épousa 1. en 1296, *Isabelle* de Valois, fille aînée de *Charles* de France, Comte de Valois: 2. en 1310, *Isabelle* de Castille, fille aînée de *Sanche* IV, Roi de Castille, morte le 29 juillet 1328: 3. en 1329, *Jeanne* de Savoye, fille unique d'*Edouard*, Comte de Savoye, & mourut sans enfans légitimes, le 30 avril 1341, *laissant un fils naturel*, Jean *Bâtard de Bretagne*. Voyez JEAN III.

V. JEAN IV, dit *de Montfort*, Duc de Bretagne, né en 1293, succéda à son frére *Jean* III. (*Voyez* JEAN IV.) & mourut le 26 septembre 1345, âgé de 52 ans. De *Jeanne* fille de *Louis* de Flandre, Comte de Nevers, qui se signala au siége d'Hennebon, au combat naval de Guernezey, & à la bataille de la Roche-de-rien, il eut 1. JEAN V, qui suit; & 2. *Jeanne*, accordée par le traité de Guerrande du douziéme avril 1365, avec *Jean* de Bretagne, Comte de Penthiévre son cousin; mais cela n'eut point d'effet, & elle épousa vers l'an 1396, *Raoul* Basset Draction, Chevalier.

VI. JEAN V, surnommé *le Vaillant*, Duc de Bretagne, mourut le premier novembre 1399, âgé d'environ 60 ans. (*Voyez* JEAN V.) Il fut marié trois fois, 1. à *Marie*, fille d'*Edouard* III, Roi d'Angleterre, morte après 1362: 2. à *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, Comte de Kent, morte en 1386: 3. le onziéme septembre 1386, à *Jeanne*, fille de *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Elle se remaria le septiéme février 1402, avec *Henri* IV, Roi d'Angleterre, & mourut le dixiéme juillet 1437. De la derniére il eut 1. JEAN VI, qui suit; 2. ARTUS III, *mentionné après ses neveux*; 3. *Gilles*, Seigneur de Chantocé & d'Ingrande, né en 1394, qui se trouva au siége de Bourges, tenant le parti du Duc de Bourgogne, & y mourut le 18 juillet 1412, âgé de 18 ans; 4. RICHARD, Comte d'Etampes, *dont il sera parlé cy-après*; 5. *Marie*, née en juin 1387, qui fut accordée en 1395, à *Henri*, fils aîné du Comte de Derby, qui depuis fut *Henri* V, Roi d'Angleterre, mais qui, ce traité n'ayant pas subsisté, épousa le 26 juin 1396, *Jean* I, Duc d'Alençon, & mourut le 18 décembre 1446, âgée de 59 ans; 6. *Jeanne*, sœur jumelle de *Marie*, morte le huitiéme décembre 1388; 7. *Blanche*, née en 1388, mariée le 26 juin 1407, à *Jean* IV, Comte d'Armagnac; 8. *Marguerite*, née en 1390, mariée le 26 juin 1407, à *Alain* IX, Vicomte de Rohan, morte le 13 avril 1428; & 9. *Jeanne*, née le 18 février 1391, mariée au Comte Victon, Ecossois, selon quelques-uns.

VII. JEAN VI, surnommé *le Bon* & *le Sage*, Duc de Bretagne, né le 24 décembre 1389, mourut le 29 août 1442. (*Voyez* JEAN VI.) Il avoit épousé le 30 juillet 1397, *Jeanne* de France, fille puînée de *Charles* VI, Roi de France, morte le 27 septembre 1433. Il en eut 1. FRANÇOIS I, qui suit; 2. PIERRE II, *mentionné après son frére*; 3. *Gilles* II, Seigneur de Chantocé, Chevalier de la Jarretiére, *dont il sera parlé cy-après*, *dans un article séparé*; 4. *Isabelle*, accordée fort jeune en juillet 1417, à *Louis* III, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, mariée par traité du 26 mars 1435, à *Gui* XIII, dit XIV, Comte de Laval, morte le 13 janvier 1442; & 5. *Marguerite*, morte en juin 1421, dans sa dixiéme année.

VIII. FRANÇOIS I, Duc de Bretagne, né le onziéme mai 1414, mourut le 17 juillet 1450. (*Voyez* FRANÇOIS I.) D'*Yoland* d'Anjou, fille de *Louis* II, Roi de Sicile, qu'il épousa en août 1431, & qui mourut le 17 avril 1440, il eut 1. un fils mort jeune; & d'*Isabelle* Stuart, fille de *Jacques* I, Roi d'Ecosse, qu'il épousa en juillet 1441, il eut 2. *Marguerite*, mariée à *François* II, Duc de Bretagne son cousin; & 3. *Marie*, alliée le huitiéme mars 1461, à *Jean* II, Vicomte de Rohan. *Il laissa aussi deux enfans naturels*, Tanneguy, *Bâtard de Bretagne*, *Seigneur de Heddé*, *mort sans lignée de* Jeanne *Turpin Crissé*; *&* Jeanne, *Bâtarde de Bretagne*, *épouse de* Jean *Merhier*, *Seigneur de Villiers-le-Merhier*.

VIII. PIERRE, II. du nom, Duc de Bretagne, dit *le Simple*, suc-

succéda à son frère, & mourut le 22 septembre 1457, sans enfans de *Françoise* d'Amboise, fille aînée de *Pierre* Seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Rieux, qu'il avoit épousée en 1431, morte Religieuse Carmélite en 1485, dans le couvent de Monstier-le-Couets, qu'elle avoit fondé près de Nantes, pour elle & pour vint-quatre Religieuses. *Voyez* PIERRE II.

VII. ARTUS, III. du nom, Duc de Bretagne, surnommé *le Justicier*, (*Voyez* ARTUS III.) fils de JEAN V, né le 24 août 1393, succéda à ses neveux, & mourut le 26 décembre 1458, sans enfans de ses trois femmes, qui furent *Marguerite*, fille aînée de *Jean* Duc de Bourgogne, morte le deuxième février 1441: 2. *Jeanne*, fille de *Charles* II, Sire d'Albret, décédée en septembre 1444: & 3. *Catherine*, fille de *Pierre* de Luxembourg, I. du nom, Comte de Saint-Paul, morte en 1489. Jacquette, *sa fille naturelle, Dame de l'Isle-Brécart, épousa* Artus *de Brécart*.

VII. RICHARD, quatrième fils du Duc JEAN V, né en 1385, fut Comte d'Etampes, &c. Il suivit le parti du Roi Charles VII, qu'il servit fidélement dans les guerres contre les Anglois, & mourut le deuxième juin 1438, âgé de 43 ans. De *Marguerite* d'Orléans, décédée le 24 avril 1466, il eut 1. FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, qui suit; 2. *Marie*, née en 1424, Religieuse à Longchamp, puis Abbesse de Fontevrauld, morte le 19 octobre 1477; 3. *Catherine*, mariée le 19 août 1438, à *Guillaume* de Châlon, VIII. du nom, Prince d'Orange; & 4. *Magdelaine*, Religieuse à Longchamp, décédée le 19 mars 1462.

VIII. FRANÇOIS, II. du nom, dernier Duc de Bretagne, né le 23 juin 1435, mourut le neuvième septembre 1488. (*Voyez* FRANÇOIS II.) Il avoit épousé, 1. en 1455, *Marguerite*, fille aînée & héritière du Duc *François* I, morte le 15 septembre 1469: 2. le 27 juin 1471, *Marguerite*, fille de *Gaston* IV, Comte de Foix, morte le 15 mai 1487. De celle-ci, il eut ANNE Duchesse de Bretagne, née le 26 janvier 1476, mariée, 1. au Roi de France *Charles* VIII: 2. au Roi *Louis* XII. Elle décéda le neuvième janvier 1514. (*Voyez* FRANÇOIS & ANNE.) Le Duc François II, *laissa aussi deux Bâtards*, FRANÇOIS, *tige des Comtes de* VERTUS; *&* Antoine, *Seigneur de Heddé, mort jeune.*

COMTES DE VERTUS,
Bâtards de la Maison de Bretagne.

IX. FRANÇOIS *Bâtard* de Bretagne, fils *naturel de* FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, & d'*Antoinette* de Maignelets, Dame de Cholet, veuve d'*André* Seigneur de Villequier, fut Comte de Vertus & de Goëllo, Baron d'Avaugour, Seigneur de Clisson. Le Duc son père le créa premier Baron de Bretagne en 1480, & le Roi Charles VIII l'établit son Lieutenant dans le Duché en 1494. Il épousa *Magdelaine* de Brosse, dite *de Bretagne*, veuve de *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, & fille de *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthièvre, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. 3. deux autres garçons, morts jeunes; & 4. *Anne* vivante en 1523.

X. FRANÇOIS d'Avaugour, dit *de Bretagne*, II. du nom, Comte de Vertus, &c. épousa *Magdelaine*, fille de *Jean* III, Comte d'Astarac, dont il eut 1. *François* III, qui épousa en 1537, *Charlotte* de Pisseleu, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2. ODET, qui suit; 3. *François*, Abbé de Cadouin; 4. *Louise*, épouse de *Gui* de Guillens, Baron de Castelnau & de Clermont-Lodève; & 5. *Magdelaine*, femme de *Paul*, Seigneur d'Andouin & de Lescun, premier Baron & Senéchal de Béarn.

XI. ODET d'Avaugour ou de Bretagne, Comte de Vertus, &c. rendit plusieurs services aux Rois Henri II & Charles IX. De *Renée* de Coëme, fille de *Charles*, Seigneur de Lucé, il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *François*, Comte de Goëllo, tué à la bataille de Coutras pour le service du Roi Henri III, en 1587, *laissant une bâtarde nommée* Françoise, *qui fut légitimée en* 1592; 3. *Renée*, mariée en juin 1577, à *François* le Roi, Seigneur de Chavigny, Chevalier des Ordres, & Capitaine des Gardes du Corps du Roi; & 4. *Françoise*, épouse de *Gabriel*, I. du nom, Seigneur de Goulaines en Bretagne.

XII. CHARLES d'Avaugour ou de Bretagne, Comte de Vertus, &c. servit fidélement les Rois Henri III & Henri IV, pendant les troubles de la Ligue, & mourut en 1608, laissant de *Philippe* de Saint-Amadour, 1. CLAUDE, qui suit; & 2. *Antoinette*, mariée, 1. à *Pierre* de Rohan, Prince de Guimené: 2. en 1624, à *René* du Bellay, Prince d'Yvetot: 3. à *Pierre* d'Escoubleau, Marquis de Sourdis.

XIII. CLAUDE de Bretagne, Comte de Vertus, &c. fut Gouverneur de Rennes, & mourut le sixième août 1637, âgé de 55 ans. De *Catherine* Fouquet, fille de *Guillaume*, Marquis de la Varenne, & Baron de Sainte-Susanne, morte le dixième mai 1670, âgée de 80 ans, il eut 1. *Louis* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, &c. mort le deuxième octobre 1669, sans laisser de postérité de *Françoise* de Daillon, fille de *Timoléon*, Comte du Lude, ni de *Françoise* de Balzac, fille de *Henri*, Comte de Clermont-d'Entragues, ses deux femmes; 2. CLAUDE, II. du nom, qui suit; 3. *Marie*, alliée en 1628, à *Hercule* de Rohan, Duc de Montbazon, morte le 18 avril 1657, en sa 45 année; 4. *Catherine-Françoise*, Demoiselle de Vertus, morte sans alliance le 21 novembre 1692, âgée de 75 ans; 5. *Philippe-Françoise*, Abbesse de Nidoiseau, morte en 16 . . .; 6. *Constance-Françoise*, Demoiselle de Clisson, décédée le 19 décembre 1695; 7. *Angélique-Marguerite*, Demoiselle de Chantocé, morte en août 1694; 8. *Magdelaine*, Religieuse, morte; 9. *Anne*, Demoiselle de Goëllo, morte le dixième février 1707; & 10. *Marie-Claire*, Coadjutrice de Nidoiseau, puis Abbesse de Malnoue en 1681, morte le 31 mars 1711, âgée de 83 ans, dont elle en avoit passé 69 dans l'habit de Saint-Benoît. *Il eut aussi un bâtard*, Charles d'*Avaugour*, *légitimé en* 1615.

XIV. CLAUDE II, de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goëllo, Seigneur de Clisson, d'Ingrande, de Chantocé & de Montfaucon, né en 1620, mourut le septième mars 1669, laissant d'*Anne-Judith*, fille de *Thomas* le Lièvre, Président au Grand-Conseil, morte le 22 décembre 1690, 1. ARMAND-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Henri François*, Comte de Goëllo, né le 17 novembre 1685; N. . . . née le sixième juin 1674, morte sans être nommée; 4. *Anne-Agathe*, née le cinquième avril 1676; 5. *Marie-Claire-Geneviève*, mariée, 1. le neuvième août 1694, à *Gonçalo-Joseph* Carvalho Patalin, Grand-Maître des bâtimens Royaux de Portugal, Commandeur de l'Ordre de Christ: 2. le 17 novembre 1704, à *Charles-Roger* Prince de Courtenay; 6. *Angélique*, née le cinquième juillet 1679; & 7. *Catherine-Barthelemie Simonne*, née en 16 . . .

XV. ARMAND-FRANÇOIS de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus, &c. né le 14 octobre 1682, Brigadier des armées du Roi, & Enseigne des Gens-d'armes de sa Garde.

ANNE, Duchesse de Bretagne, apporta à la Couronne de France ce Duché, par son mariage avec les Rois CHARLES VIII, & LOUIS XII. Ce dernier eut *Claude* de France sa fille aînée, héritière de Bretagne, & femme du Roi FRANÇOIS I. Son fils HENRI II unit enfin ce Duché à la Couronne, dont il étoit mouvant. Il y supprima tous les Officiers Ducaux, y érigea un Parlement; & depuis ce tems-là la Bretagne est devenue membre du Corps de l'Etat de France, comme parlent nos Jurisconsultes. * Alain Bouchard, *les Chron. & Annales de Bretagne.* Bertrand d'Argentré, *Hist. de Bretagne.* Nicolas Vignier, *Traité de l'ancien Etat de la petite Bretagne.* Roch le Bailli. Edelphe, *Antiquitez & singularitez de Bretagne.* Albert le Grand de Morlaix, *Vies des Saints de Bretagne.* Augustin de Paz, *Hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Du Puy. Usserius, *Antiq. Britann.* Le P. Anselme. Le P. Lobineau, *Hist. de Bretagne.*

ADDITION A L'ARTICLE DE BRETAGNE,
tirée de l'Histoire de Bretagne du P. Lobineau.

Les anciens Habitans de l'Armorique étoient Celtes, faisoient partie de la République Gauloise, & avoient une même Langue, même Religion & même Gouvernement que le reste de la nation Celtique. Les peuples ou les citez, que l'on y trouve sont 1. *Veneti*, dont la principale ville étoit Dariorig, située sur la mer, comme la plupart de leurs autres villes; 2. les *Rennois*, dont la principale ville étoit Condaté; 3. les *Namnetes*, dont la ville s'appelloit Condivic; 4. les *Osismiens*, dont la ville étoit Vorgan; 5. les *Curiosolites*; 6. les *Diablintes*, que l'on a depuis appellez *ceux de Dol.* Tite-Live rapporte que ceux de Vannes firent une conquête sur l'Etat de Venise sous Bellovése, vers l'an 164 de la fondation de Rome. Jules-César dompta les Armoricains par un de ses Lieutenans, l'an de Rome 696. Ceux de Vannes les firent bientôt revolter; mais César punit leur rebellion. Ils furent tranquilles sous Auguste, qui dans la distribution qu'il fit des provinces des Gaules, comprit l'Armorique sous celle qu'il appella *Lyonnoise*. L'Empereur Adrien divisa la Lyonnoise en deux, & mit l'Armorique dans la seconde. Enfin cette seconde ayant été divisée en deux, Tours fut la capitale de la troisième, dont l'Armorique faisoit partie: ce fut aussi de Tours que les Armoricains reçurent les lumières de l'Evangile par saint Clair, que saint Gatien, premier Evêque de Tours envoya en leur païs. Sous l'Empire d'Honorius, les Armoricains voulurent secouer le joug des Romains; ils se revoltérent plusieurs fois, & furent obligez de rentrer dans le devoir. Ils contribuérent en 452, à la défaite d'Attila. Ce fut quelque tems après que les Habitans de la grande Bretagne, appellez *Bretons*, maltraitez par les Saxons, qu'ils avoient appellez à leur secours contre *les Pictes & les Scotes* ou *Ecossois*, commencérent à se refugier dans l'Armorique. Reith ou Riwal, l'un des Princes Bretons, fut le premier qui passa dans l'Armorique, avec plusieurs de ses Sujets: il fut suivi de plusieurs autres Bretons fugitifs, qui s'établirent dans l'Armorique, & qui lui donnérent le nom de *Bretagne*. Ce fut vers l'an 458, & non pas, comme quelques-uns ont cru, vers l'an 383, sous le Tyran Maxime & sous Conan Mériadoc son Lieutenant, que l'on suppose avoir été Souverain de la Bretagne, & avoir eu des successeurs; car il est constant que les Armoricains ont été soumis à la domination des Romains, jusqu'après l'an 450. Les Bretons s'étant emparez de la côte septentrionale de l'Armorique, qui fut appellée *Dumnonée*, s'y maintinrent malgré les Romains & les Armoricains, & ils apportérent en ce païs la Religion Chrétienne. RIWAL fut leur premier Prince. Euric Roi des Visigoths, entreprit de chasser les Bretons des Gaules, mais ils se trouvérent assez forts pour se maintenir, & même pour venir attaquer Euric sous la conduite de Riothime. Euric les défit; mais Riothime rassemblant ses troupes, alla malgré les Visigoths se joindre aux Romains dans la Bourgogne. Quand les Francs se furent rendus maîtres de la plus grande partie des Gaules, les Armoricains se soumirent à leur domination: mais les Bretons se conservérent dans l'indépendance, sous des Ducs ou Princes, dont la succession & les actions sont fort incertaines. Il y a de l'apparence qu'il y avoit plusieurs Souverains en même tems dans différens cantons. Vers l'an 549, CANAO, Comte de Cornouaille, fils de Guérec, premier Fondateur de l'Abbaïe de Saint-Gildas de Ruis, après avoir tué trois de ses fréres, arrêta Macliau, & le mit ensuite en liberté. Macliau délivré, implora le secours de Comor, autre Prince Breton, & se refugia ensuite dans la ville de Vannes, qui étoit soumise aux François. JUDUAL, qui étoit de la race des Souverains Bretons, assisté par le Roi Clothaire, défit l'an 560 Comor, qui avoit pris la qualité de Roi. JUDICAEL, petit-fils de Judual, prit aussi la qualité de Roi. Cependant MACLIAU, qui s'étoit fait Evêque de Vannes, fit alliance avec Bodic II, Comte de Cornouaille, & s'empara après sa mort de ce Comté, sous le titre de Tuteur de Théodoric, fils de Bodic: ce dernier se retira pendant quelque tems, & vint ensuite fondre sur Macliau, le fit mourir lui & son fils Jacob, & se mit en possession du Comté

de Cornouaille. Pendant ces révolutions, les Bretons avoient établi des Evêques à Léon, à Dol, à Tréguier & à Kimper, sans la participation de l'Archevêque de Tours. GUÉREC, fils de Macliau, s'empara de Vannes, fit la guerre à Chilpéric, & à Gontran; mais il fut enfin défait & tué par l'armée de Childebert en 594. Pendant que Guérec disputoit ainsi le Comté de Vannes aux François, JUDUAL gouvernoit le païs des Bretons, appellé *Dumnonée*, & prenoit le titre de Roi. JUDHAEL, fils de JUDUAL, succéda à son pére, vers l'an 590. Il eut pour successeur son fils JUDICAEL, qui se retira à la Cour de Dagobert. JUDICAEL étoit Religieux, & il voulut se défaire de sa Couronne en faveur de Judoc son frére, qui la refusa. Judicaël se retira lui-même dans un monastére, où il mourut l'an 658. Ses fréres & ses enfans partagérent entre eux ses Etats, sous le titre de Comtes & de Ducs. Charlemagne porta la guerre en Bretagne. Les Bretons affoiblis élurent un Chef, & l'on trouve en 814, un JARNITHIN, Roi de Bretagne. Après lui, la nation élut MORVAN, qui soutint la liberté de la Bretagne, contre Louis *le Débonnaire*. A sa mort les Bretons se remirent sous la domination de l'Empereur. Trois ans après, en 821, WIOMARK, à la tête des Princes Bretons, tenta de secouer le joug; mais ils furent obligez de se soumettre, & la mort de Wiomark donna lieu à l'Empereur de déclarer NOMINOÉ, Seigneur Breton, pour son Lieutenant Général dans toute la Bretagne. Nominoé étant une fois en possession de la Bretagne, la gouverna en apparence sous les ordres de l'Empereur; mais en effet avec toute l'autorité souveraine. Il déclara même la guerre à Charles *le Chauve*, & le défit en 845. Après cette bataille, il agit en Souverain, & fit déposer les Evêques de Bretagne, qui reconnoissoient l'Archevêque de Tours pour Métropolitain; enfin il se fit sacrer à Dol, prit Angers, Rennes, le Mans & laissa en 851, pour successeur, son fils ERISPOÉ. Ce dernier ne régna pas long-tems: il fut assassiné par Almar, & par Salomon son cousin en 857. Après sa mort, SALOMON s'empara du Royaume, traita avec le Roi Charles, & régna jusqu'en 874. Ses Sujets s'étant revoltez contre lui, le firent assassiner: son fils Vigon fut pris par les Conjurez & mis en prison. PASCUITEN & CURVAN, Chefs des revoltez, partagérent la Bretagne entre eux; Curvan eut Rennes, & Pasquiten Vannes; mais leur union ne dura pas long-tems; ils se firent la guerre & moururent tous deux en 877. ALAIN, frére de Pasquiten, Comte de Vannes, & JUDICAEL, Comte de Rennes, fils de la fille d'Erispoé, leur succédérent dans leurs droits & dans leurs differents, & quelques autres Seigneurs prétendirent aussi y avoir droit; mais les irruptions des Normands dans la Bretagne, réünit tous les partis contre l'ennemi commun. Judicaël attaqua les Normands, les défit, & ayant refusé de leur donner quartier, il perdit la vie dans le combat. En 878, Alain resta seul, continua de faire la guerre aux Normands, & fut reconnu Souverain de Bretagne, tantôt sous le titre de Duc, tantôt sous celui de Roi: il rétablit Nantes, ruiné par les Normands, & mourut l'an 907. Après sa mort, on trouve un GURMHAILON, Roi de Bretagne: celui-ci eut un fils nommé DANIEL, qui régna au commencement du dixiéme siécle. MATHUÉDOI, fils d'Alain, fut pére d'ALAIN *Barbe-torte*, qui ne lui succéda pas néanmoins immédiatement, parce que les Normands désolérent toute la Bretagne, qui gémit pendant plusieurs années sous leur domination; mais en 937, Alain revenu d'Angleterre, remporta deux victoires contre eux, reprit Nantes, fit rebâtir les églises que les Normands avoient ruinées, fut reconnu Souverain par tous les Bretons, & mourut en 952. Il laissa de *Roscille*, sœur du Comte de Blois, un fils nommé Drogon, qui mourut en bas âge, peu de tems après son pére, & deux fils d'une Dame appellée *Judith*, savoir, HOEL & *Guérech*. HOEL se mit en possession du Comté de Nantes, pendant que CONAN jouissoit de Rennes, par la cession qui lui en avoit été faite par Thibaut, Comte de Blois. HOEL fit la guerre à Conan, qui se défit de lui par la trahison d'un nommé *Galuron*. GUÉRECH, frére d'*Hoel*, quitta l'Evêché de Nantes, pour succéder à son frére, & déclara la guerre à Conan; mais il mourut peu de tems après. ALAIN son fils lui succéda, & ne vécut pas long-tems. Après la mort de celui-ci, Conan se rendit maître de Nantes; mais il fut tué dans une bataille donnée en 992, à Conquereux, par Fouques, fils de Géofroi *Grisegonelle*, qui prit en main les intérêts de Judicaël & de Hoël, fils *naturel* de Guérech. Fouques laissa le titre de Comte à JUDICAEL, & lui donna pour tuteur, Aimeric, Vicomte de Thouars. GÉOFROY, fils de Conan, succéda à son pére dans le Comté de Rennes, & obligea Judicaël de tenir le Comté de Nantes de lui. Judicael fut assassiné peu de tems après, en allant à Rennes, ne laissant qu'un fils *naturel* nommé BUDIC, qui soutint la guerre contre Géofroy, & se maintint dans une partie de la Bretagne. Géofroy mourut en 1008, & laissa ALAIN son fils, Duc de Bretagne: celui-ci fut traversé par Judicaël, fils *naturel* de Conan, qui fut enfin tué. Ainsi la Bretagne se trouva partagée entre Alain Duc, Budic Comte de Nantes, & Alain Caignard, fils de Benoit, Comte de Cornouaille. En 1030, Eudon, frére d'Alain, eut aussi en partage une partie de la Bretagne, & le Gouvernement de la Bretagne entiére. Après la mort d'Alain, arrivée en 1040, il donna le Comté de Rennes à Géofroy, fils *naturel* d'Alain, & tint son autre neveu Conan en captivité; mais les Seigneurs Bretons l'enlevérent en 1047, & le proclamérent l'année suivante Souverain de toute la Bretagne. Conan mourut empoisonné en 1066, & HOEL, Comte de Cornouaille lui succéda, parce qu'il avoit épousé Havoise, fille d'Alain II. Hoël fut fait prisonnier par Gosselin, Vicomte de Porhoët, en 1077. Deux ans après, le Comte Eudon mourut, & sa place fut remplie par Alain *Fergent* son fils. *Géofroy* étoit son fils aîné. Alain Fergent fit la guerre à Géofroy, qui fut tué à Dol en 1093, & réünit la Bretagne sous sa domination. Il se retira du monde, étant attaqué d'une maladie mortelle en 1112, & laissa ses Etats à CONAN III, dit *le Gros*. Il ne mourut néanmoins que l'an 1119; mais Conan fut seul Duc de Bretagne, jusqu'à l'an 1148. Après sa mort, Eudon, Vicomte de Porhoët, & Hoël fils de Co-

B R E.

nan, disputérent la Bretagne; mais CONAN IV, ayant repassé la mer au mois de septembre de l'an 1159, assiégea & prit la ville de Rennes, & fut reconnu Souverain de toute la Bretagne. Il épousa l'an 1160, *Marguerite*, sœur du Roi d'Ecosse, dont il eut une fille, nommée *Constance*, qu'il promit en mariage dès l'âge de cinq ans, à *Géofroy*, fils de *Henri* Roi d'Angleterre, auquel il abandonna en 1166, la souveraineté de la Bretagne, ne se reservant que le Comté de Guingamp. Après la mort de Conan, arrivée en 1171, Géofroy, fils de *Henri*, fut reconnu Duc de Bretagne, s'y maintint par la force, épousa *Constance*, & fit la guerre à son pére. Il mourut en France en 1186, à l'âge de 28 ans, laissant sa femme grosse d'un fils, dont elle accoucha. Il fut nommé ARTUS, qui étoit l'héritier légitime de la Bretagne; mais Henri en tenoit une partie, & vouloit se l'approprier toute entiére. Il maria *Constance à Ranulphe*, Comte de Castres, qui prit aussi la qualité de Duc de Bretagne. Après la mort de Henri Roi d'Angleterre, les Bretons chassérent Ranulphe; & RICHARD, fils de *Henri*, s'empara de la Bretagne, sans faire justice à son neveu *Artus*. Celui-ci fut néanmoins reconnu Duc en 1196. Cette déclaration causa une guerre entre les Bretons & les Anglois. Sur ces entrefaites, Richard étant mort, Artus fut exclus de la succession par JEAN *Sans Terre*, Roi d'Angleterre, frére de Richard. Constance confia Artus au Roi de France, auquel il rendit la foi & hommage pour la Bretagne; mais Artus se livra lui-même à Jean *Sans-Terre*, & fut obligé de tenir de lui le Duché de Bretagne. Il suivit néanmoins toûjours le parti du Roi de France, jusqu'à ce qu'ayant été pris l'an 1202, par les gens du Roi d'Angleterre à Mirebeau, il fut renfermé d'abord dans le château de Falaise, ensuite transferé à la Tour de Rouen, d'où Jean ne le fit sortir que pour le tuer cruellement de sa propre main, le troisiéme avril 1203. Après la mort d'Artus, GUI de Thouars, qui avoit épousé en troisiémes noces *Constance*, fut reconnu comme Duc de Bretagne, à cause d'*Alix* sa fille aînée, à qui le Duché appartenoit. Alix épousa *Pierre* de Dreux, surnommé *Mauclerc, fils de Robert* II, Comte de Dreux, qui étoit petit-fils de Louis *le Gros*, Roi de France. Ce mariage fut conclu l'an 1212, & Alix apporta par là à PIERRE *Mauclerc* le Duché de Bretagne. Ce Prince né pour les armes, se défendit contre Jean *Sans-Terre* Roi d'Angleterre, & eut de grands démêlez avec son Clergé. Il essuya des guerres civiles contre quelques Seigneurs Bretons. Il entra dans une Ligue contre le Roi de France, avec lequel il fut presque toute sa vie en guerre; mais il fit enfin sa paix en 1234. Il fit déclarer son fils JEAN, Duc de Bretagne à l'âge de vint-un ans, en l'an 1237, & ne se qualifia plus que du nom de *Pierre de Braine*, Chevalier. Il fut ensuite déclaré Chef de la Croisade, passa la mer, & se rendit en Syrie avec les autres Croisez, où il fit des actions dignes de sa valeur. Il repassa une seconde fois la mer avec saint Louis, & assista à la bataille de la Massoure, à laquelle il fut blessé, & pris ensuite avec le Roi. Etant délivré, il mourut avant que d'arriver en France l'an 1250.

JEAN I, surnommé *le Roux*, son fils, qui lui avoit succédé dès l'an 1237, après avoir gouverné paisiblement la Bretagne pendant 49 ans, mourut le huitiéme octobre de l'an 1286, laissant pour successeur son fils JEAN II, qu'il avoit eu de *Blanche* de Champagne. Celui-ci entra dans le parti d'Edouard contre la France; mais il le quitta bientôt, pour se réünir avec le Roi de France, avec lequel il vécut depuis toûjours en bonne intelligence. Il fut écrasé à Lyon par le pan d'une muraille dans le tems de la cérémonie de l'entrée de Clément V, & y mourut le 18 novembre de l'an 1304. ARTUS son fils aîné lui succéda; mais il ne joüit pas longtems du Duché, étant mort le 27 d'août de l'an 1312. Après sa mort, JEAN III, Vicomte de Limoges, son fils aîné, surnommé *le Bon*, fut mis en possession de la Bretagne. Son frére *Gui* demeura Vicomte de Limoges. *Jean* III mourut sans enfans légitimes, le dernier avril de l'an 1341. Après sa mort, le Duché fut disputé entre *Charles* de Blois, qui avoit épousé *Jeanne* de Penthiévre, niéce de *Jean* III, fille de *Gui* frére d'*Artus* II, & JEAN, Comte de Montfort, fils d'*Artus*, qui prétendoit avoir été déclaré Duc par la derniére volonté de *Jean* III. *Charles* de Blois soutenoit que la fille de l'aîné devoit être préferée à son oncle puîné, & Jean de Montfort prétendoit que le Duché lui appartenoit, comme étant le plus proche héritier. La cause fut plaidée devant le Roi, & jugée par un arrêt rendu à Conflans le septiéme septembre de l'an 1341, en faveur de Charles de Blois; mais comme Jean de Montfort avoit un puissant parti en Bretagne, il soutint son droit par la force des armes. Toute la Bretagne fut en guerre; le Roi de France soutenoit Charles, & celui d'Angleterre donnoit du secours à Jean. Le Comte de Montfort fut fait prisonnier, & Charles de Blois se trouva maître de la plus grande partie de la Bretagne; mais le Comte de Montfort s'étant sauvé de la prison, il passa en Angleterre, & revint en Bretagne, pour y rétablir ses affaires. Il n'en eut pas le loisir, la mort l'ayant surpris à Hennebon le 26 septembre de l'an 1345; mais sa mort ne finit pas la guerre. JEAN IV, frére de Jean de Montfort continua de soutenir ses droits par la force des armes, & eut le bonheur de prendre Charles de Blois prisonnier à la bataille de Roche-de-rien en 1347. Charles fut envoyé en Angleterre, où il demeura quelque tems prisonnier, & revint sur sa parole en Bretagne & en France. Le brave du Guesclin, continua de soutenir le parti de Charles; & enfin leur contestation fut décidée par la bataille donnée à Aurai le 29 septembre de l'an 1364, dans laquelle Charles fut défait & tué. Ensuite JEAN IV, dit *le Conquérant*, reconquit toute la Bretagne, & continua la guerre contre la France; mais il fit enfin son traité avec le Roi Charles VI, par lequel la paix fut rétablie en Bretagne: le Duc eut seulement des démêlez avec le Connétable de Clisson qui causérent quelques troubles. Il mourut l'an 1399, la nuit du premier au deuxiéme novembre.

JEAN V, son fils, alors âgé de dix ans, lui succéda, & fit son entrée à Rennes le 22 de mars 1401. Il étoit fils de *Jeanne*, fille de *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, qui se remaria en 1402, à Henri IV, Roi d'Angleterre. Le Duc de Bourgogne dé-

claré Régent de Bretagne & Tuteur du Duc, l'emmena à Paris. Le Duc étant parvenu à l'âge de quinze ans, prêta hommage au Roi, & revint en Bretagne. Il épousa *Jeanne*, fille de *Charles* VI, Roi de France. Il fut arrêté par le Comte de Penthiévre à Loroux en 1420, & conduit à Paluau, & de là à Châteauceaux ou Chantoceaux. La Duchesse affligée de la détention de son mari, convoqua les Etats du païs, mit des troupes en campagne, & assiégea Châteauceaux. Un des articles de la capitulation de ce château où étoit la Comtesse de Penthiévre, fut, que le Duc seroit mis en liberté. Cela fut exécuté; & le Duc délivré, poursuivit vivement les Penthiévres. Quoiqu'il eût sujet de se plaindre de Charles VII, pendant qu'il étoit Dauphin, il traita avec lui après la mort de Charles VI, & lui fit hommage du Duché. Il s'attira la guerre des Anglois, & ne fit sa paix avec eux qu'en 1427. Il mourut en 1442.

François I. Duc de Bretagne lui succéda dans ses Etats. Il fit mourir Gilles de Bretagne, Seigneur de Chantocé & d'Ingrande, son frére, & il mourut lui même 40 jours après, le 19 juillet 1451.

Comme il n'avoit point d'enfans mâles, Pierre II, son frere, lui succéda. Il tint les Etats de Bretagne, & mourut sans enfans légitimes le 22 de septembre 1457. Après sa mort, Artus, Comte de Richemont & Connétable de France, fils de Jean IV, fut déclaré Duc de Bretagne. Il ne fit rien de considérable pendant le peu de tems qu'il fut Duc, & mourut le jour de Noël de l'an 1458, sans enfans. François II. Comte d'Étampes, fils de Richard, troisiéme des enfans de Jean IV, eut après lui le Duché de Bretagne par droit de succession. Il fut tantôt en guerre, & tantôt en paix avec Louis XI, & prit après sa mort le parti du Duc d'Orléans. Landais son Thrésorier le brouilla avec la Noblesse; mais il fut obligé de le livrer au Chancelier, & son procès lui fut fait. Le Duc établit un Parlement sédentaire à Vannes. Les Seigneurs Bretons se liguérent contre le Duc, pour le Roi de France, & il eut une rude guerre à soutenir. Le traité de paix fut conclu entre lui & le Roi le 21 d'août 1488, & le Duc mourut le neuviéme septembre suivant, ne laissant de *Marguerite*, fille de *Gaston* Comte de Foix, qu'une seule fille nommée Anne, héritiére de la Bretagne, recherchée par le Duc d'Albret, ensuite épousée par Procureur au nom de Maximilien Roi des Romains, & enfin mariée au Roi de France Charles VIII, le sixiéme décembre 1491, & depuis à Louis XII en 1498. Anne de Bretagne mourut le neuviéme de janvier 1513, laissant deux filles, à l'une desquelles le Duché devoit appartenir. François, Comte d'Angoulême & Duc de Valois, avoit épousé Claude l'aînée de ses deux filles. Louis XII lui donna le Duché; & François étant devenu Roi, se le fit aussi donner par la Reine son épouse à titre d'héritage perpétuel; en sorte qu'après la mort de Claude, arrivée le 20 de juillet 1524, François I demeura usufruitier du Duché de Bretagne, & fit en 1532 couronner son fils François Dauphin de France, Duc de Bretagne. Ce Prince étant mort en 1536, Henri II porta comme lui, la qualité de Duc de Bretagne, & réunit ce Duché à la Couronne de France.
* *Nouvelle Histoire de Bretagne, composée sur les titres & les Auteurs originaux*, par le P. Lobineau Bénédictin en 1707.

AUTRE ADDITION EXTRAITE DU LIVRE de la mouvance de Bretagne, de M. l'Abbé de Vertot.

Le P. Lobineau suppose que les premiers Bretons ont été Souverains, & indépendans des François. L'Abbé de Vertot soutient au contraire qu'ils ont toûjours été soumis à la domination des Rois François. Il le prouve 1. par le témoignage de Grégoire de Tours, qui dit, *que les Bretons restérent depuis la mort de Clovis sous la domination des Rois François, & que leurs Chefs furent appellez Comtes, & non pas Rois.* Ce même Historien assure que Guéric, Chef des Bretons, ayant surpris & pillé la ville de Vannes, dit, *que cette ville & les autres appartenoient aux fils de Clotaire, & qu'ils devoient être leurs Sujets; qu'il rendit cette ville à Chilperic, & qu'il lui fit serment de fidélité.* 2. Frédegaire assure que Judicaël vint sous le régne de Dagobert à la Cour; qu'il déclara que les Bretons seroient toujours soumis aux Rois des François, & qu'il ne voulut pas se mettre à la table de Dagobert, par respect pour ce Prince. 3. Sous les Rois de la seconde race, les Bretons sont comptez entre les peuples que Pepin remit sous la domination des Rois de France. 4. Eginhart est témoin que les Bretons payoient un tribut au Roi de France; & qu'ayant refusé de le payer sous le régne de Charlemagne, ils y furent contraints par ce Prince. 5. Sous l'Empire de Louis *le Débonnaire*, les Bretons s'étant revoltez, Louis s'avança jusqu'à Vannes, y fit une assemblée générale des Etats, établit Nominoé Gouverneur de Vannes & de toute la Bretagne. Ce Nominoé n'étoit point, à ce que prétend l'Abbé de Vertot, de la race des Rois de Bretagne, mais un homme de fortune, qui fut rebelle, & un cruel Tyran. Il n'avoit que la qualité de Chef des Bretons, qui lui est donnée dans le Concile de Tours de l'an 847, où il est accusé de tyrannie & d'usurpation. 6. Erispoé, fils de Nominoé, & son fils Salomon, rentrérent, suivant les Annales de saint Bertin, sous l'obéissance des Rois de France; & Salomon prêta, en 863. le serment au Roi Charles. 7. Les Actes les plus solemnels faits en Bretagne, rapportez par le P. Lobineau, sont datez du régne des Rois de France. 8. Les François, en faisant leur paix avec les Normands, leur cédérent le droit seigneurial & la mouvance de la Bretagne. Il est vrai que ce dernier fait n'est pas moins contesté, & qu'il souffre même plus de difficultez que celui qui sert à prouver. Le P. Lobineau pour le détruire attaque toute la narration de Dudon Doyen de Saint-Quentin, qui en est le premier garant, & il réüssit assez bien à prouver que cet Auteur n'est pas exact, mais il ne prouve nullement qu'il soit fabuleux: & c'est ce qui paroît suffire pour établir la vérité du fait contesté; parce que l'histoire de Dudon ayant été écrite à la priére de Richard I, Duc de Normandie, auprès de qui cet Auteur avoit été Ambassadeur de la part d'Albert Comte de Vermandois, est trop peu éloigné du tems où la donation de la mouvance a été faite, pour être rejettée, qu'on ne voit rien qui autorise à mépriser ce que dit Dudon, que les Princes Bretons dépendoient du Duc Richard; & qu'au contraire il y a d'assez fortes preuves de cette dépendance dans l'histoire des Princes suivans. En effet quoiqu'on ne trouve pas que Richard II ait reçu l'hommage de Geofroy, on ne peut douter de sa supériorité, puisque les Bretons travaillérent par son ordre avec les Normands pour construire le château de Tilliéres. Et il y a encore plus pour Robert I, puisque le même Guillaume de Jumiéges qui raconte le premier fait, ajoute que le Duc Robert & le Comte Alain ayant eu guerre ensemble, Robert Archevêque de Rouen leur oncle commun les racommoda, en mettant le second au Mont-Saint-Michel, où étoit le Duc, à qui il fit hommage, & prêta le serment de fidélité. On peut encore remarquer que le même Duc Robert ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte, mit Guillaume son fils *naturel* sous la protection du Roi de France, & qu'il confia sa garde à Alain, comme à son premier Officier, ou Sénéchal: tout au contraire de ce qu'avoit fait Geofroy pére d'Alain en partant pour Rome, d'où il ne revint pas; car ce Comte n'avoit pas mis son fils sous la protection du Roi, mais sous celle du Duc Richard I. Il est vrai néanmoins qu'on ne voit pas que Guillaume le Bâtard, ou le Conquérant, ait pu forcer les Bretons à lui faire hommage, mais ce qui fait croire qu'à la fin ils le firent, c'est qu'Alain Fergent, qui lui avoit résisté avec tant de courage, ne refusa pas de se faire homme de Henri I, comme le dit Orderic. Enfin toutes les contestations cessent à l'égard de Henri II, parce que sa supériorité fut établie par des traitez qui sont connus, & le P. Lobineau est réduit en la reconnoissant à se retrancher sur le droit, qui paroît pourtant assez bien établi par ce qu'on vient de dire. Au reste le Duché de Bretagne ayant été élevé à la dignité de Pairie en 1297, a cessé de relever de celui de Normandie, ce qui est cause que Jean fils aîné de Philippe de Valois en 1331, & Charles son fils en 1356, ayant eu le Duché de Normandie pour appanage, on ne trouve rien qui puisse faire croire qu'ils ayent eu la mouvance de Bretagne; & néanmoins en 1465, Louis XI ayant été forcé de donner le Duché de Normandie à Charles Duc de Berri son frére, le lui donna avec cette prérogative, que *dès lors en avant, les Ducs de Bretagne & d'Alençon en tiendroient leurs Duchez comme ils avoient fait au tems passé.* Ce qui se fit non seulement du consentement, mais avec l'aide de François II, Duc de Bretagne.
* *Traité Historique de la mouvance de la Bretagne, à Paris en* 1710. Monsieur des Thuilleries, *Dissertation sur la mouvance de la Bretagne.*

EGLISE DE BRETAGNE.

Le Paganisme subsista longtems dans les Armoriques; & quand les Bretons passérent en ce païs, les peuples, si l'on en excepte ceux de Nantes, & quelques uns de leurs voisins, adoroient encore les idoles. Saint Clair, premier Evêque de Nantes, avoit apparemment été envoyé vers l'an 277, en cette ville par saint Gatien premier Evêque de Tours. Il parcourut les païs de Nantes, de Rennes & de Vannes, & y prêcha l'Evangile. On fait mention d'un Justin, Evêque de Rennes, & de quelques anciens Evêques de Vannes & de Rennes; mais cette succession d'Evêques est fort incertaine, n'étant tirée que de monumens très-récens. Quand les Bretons passérent dans l'Armorique, ils communiquérent les lumiéres de l'Evangile aux anciens Armoricains. On trouve un Riothime, Evêque de Rennes, non Breton. Au Concile de Tours tenu en 461, on voit les souscriptions d'Eusébe Evêque de Nantes, & d'Athénius Evêque de Rennes, & celle de Mansuet, qui se qualifie simplement Evêque des Bretons, sans dire de quelle ville: ce qui fait connoître que ces premiers Evêques Bretons, Mansuet, saint Brieu, saint Samson, & autres, étoient Evêques de la nation, sans être attachez à aucun siége. En 458, il se tint un Concile à Vannes, où assistérent Nunnéchius Evêque de Nantes, Paterne Evêque de Vannes, Athénius Evêque de Rennes, avec Albin & Libéralis, dont on ne sait pas les siéges. Perpétuus, Archevêque de Tours présidoit à ce Concile, dont l'occasion fut l'ordination d'un Evêque à Vannes, que l'on croit être Paterne. Quand les Bretons se furent affermis dans le païs, ils ordonnérent des Evêques à Léon, à Dol, à Tréguier & à Kimper, sans la participation de l'Archevêque de Tours. Ce fut ce qui obligea Euphronius, Archevêque de Tours, de convoquer dans la ville en 566, une assemblée d'Evêques François, dans laquelle il fit défendre d'ordonner aucun Evêque, soit Breton, soit Romain, sans la permission du Métropolitain, sous peine d'excommunication. On ne sait pas si les Bretons naturels se soumirent à ce réglement; mais il est certain que l'Archevêque de Tours continua d'exercer en Bretagne son droit de Métropolitain, jusqu'à ce que Nominoé, voulant se faire déclarer Roi, entreprit en 847, de faire déposer les Evêques qui avoient reçu l'ordination de l'Archevêque de Tours, d'établir de nouveaux Evêques, qui ne fussent redevables de leur dignité qu'au nouveau Roi, & de faire un Archevêque dans la province. Il se servit de Convoyon Abbé de Rédon, qui accusa de simonie Susannus Evêque de Vannes, & les autres Evêques de la province. L'affaire fut portée à Rome. Convoyon, muni des lettres de Nominoé, alla à Rome, & accusa les Evêques Bretons devant Léon IV. Les Evêques comparurent, & se défendirent; mais le Pape les blâma sans les déposer, & renvoya leur jugement à un Concile d'Evêques. Quand ils furent de retour, Nominoé convoqua un Synode à Coitlou au commencement de l'an 848. On y lut la lettre du Pape aux Evêques de Bretagne, qui portoit que les Evêques convaincus de simonie étoient déposez. On fit entendre des témoins contre les Evêques; ils confessérent eux-mêmes leur faute, & se déclarérent déchus de leur dignité; & pour marque de la cession volontaire qu'ils en faisoient, ils mirent bas le bâton pastoral & l'anneau: cela fait, ils sortirent de l'assemblée. Les Juges les déclarérent convaincus de simonie par témoins & par leur propre confession, & les déposérent. Les Prélats déposez furent, Susannus Evêque de Van-

Vannes, Félix Evêque de Kimper, Salaco Evêque de Dol, & Libéralis Evêque de Léon. Mahen Evêque d'Aler, à présent Saint Malo, conserva sa dignité. Salaco se refugia auprés de Jonas Evêque d'Autun, qui se servit de lui pour le soulager dans les fonctions de son ministére, & dans la suite il se retira dans le monastére de Flavigny, où il prit l'habit de Moine, & où il mourut en 864. Les autres Evêques déposez se retirérent en France auprès de Charles, & ne cessérent, pendant qu'ils vécurent, de solliciter leur rétablissement. Nominoé délivré de ces Prélats, établit un Evêché dans le lieu où S. Brieu avoit fini sa vie, rétablit celui de Treguier, & donna la qualité de Métropolitain & d'Archevêque à celui de Dol. Il chassa Actard Evêque de Nantes, & mit en sa place Gislar, natif de Vannes. Landran Archevêque de Tours, soutint les droits de sa métropole, & les Evêques chassez. Le Pape écrivit à Nominoé contre l'intrusion de Gislar; & l'Archevêque de Tours tint un Concile de 22 Evêques, qui écrivit une lettre tres-forte à Nominoé sur les entreprises qu'il avoit faites. Après la mort de Nominoé, Actard fut rétabli à Nantes; & s'étant joint avec les Evêques déposez, il supplia conjointement avec l'Archevêque de Tours, les Papes Léon & Benoît de les rétablir. Ces Papes écrivirent sur ce sujet en Bretagne; mais ce fut inutilement, & les églises de Bretagne demeurérent dans l'état où Nominoé les avoit laissées. Le Concile de Tours de l'an 859, fit encore des efforts pour faire rétablir les Evêques déposez, & pour la restitution du droit de l'Archevêque de Tours sur les églises de Bretagne. Le Prince Salomon, bien loin d'écouter ces remontrances, demanda au Pape Nicolas le *Pallium* pour l'Archevêque de Dol. Ce Pape le lui refusa, & écrivit à l'Evêque de Dol, que l'église de Tours étoit la Métropole de Bretagne, & encouragea l'Archevêque de Tours à défendre ses droits. Il déclara même nettement à Salomon, que la raison pour laquelle il ne pouvoit accorder le *Pallium* à l'Evêque de Dol, c'étoit parce que les Evêques de Bretagne étoient de la Métropole de Tours. Salomon envoya une ambassade au Pape contre les Evêques déposez, & pour soutenir l'indépendance des Evêques de Bretagne. Le Pape lui fit réponse à l'égard des Evêques, que leur déposition n'avoit pas été canonique, & qu'il falloit qu'ils fussent jugez de nouveau, ou à Tours par de nouveaux Evêques, ou à Rome sur ce qui seroit allégué par deux Evêques qui seroient envoyez de chaque parti. Au sujet de la Métropole, il lui mandoit que quand il auroit fait la paix avec le Roi Charles, il pourroit faire examiner cette affaire, qui n'étoit pas sans difficulté, & qu'il pourroit envoyer à Rome les mémoires & les instructions nécessaires. Salomon rétablit Léon, Félix & Salaco dans leurs siéges. Il ne restoit que Susannus & Actard. Le Concile de Soissons de l'an 866, recommanda au Pape l'affaire d'Actard & les droits de la Métropole de Tours. Actard alla à Rome, où il trouva Adrien II, nouvellement élevé sur le saint Siége, qui lui donna le *Pallium* & beaucoup d'éloges, & manda à l'Archevêque de Tours qu'il avoit écrit à Salomon & aux Bretons pour les intérêts de son église. Salomon envoya une seconde ambassade au Pape; mais la question de la Métropole demeura toûjours indécise, & les Bretons en possession de ne point reconnoître l'Archevêque de Tours. L'Archevêque de Lyon se plaignit au Concile de Reims de l'an 1049, auquel assistoit le Pape Léon IX, de ce que les Evêques de Dol s'étoient soustraits, avec les sept Suffragans, à l'autorité de l'Archevêque de Tours. Le Pape ordonna que l'Evêque de Dol se trouveroit au Concile qui se devoit tenir à Rome au mois d'avril suivant, & qu'il y répondroit aux plaintes de l'église de Tours. Grégoire VII sembla favoriser la prétention de l'Evêque de Dol, en accordant le *Pallium* à Even, Abbé de Saint-Melaine, qu'il avoit ordonné Evêque de Dol: il ordonna néanmoins que les Evêques Bretons reconnoîtroient par provision l'Archevêque de Tours pour leur Métropolitain. En 1080, Even & l'Archevêque de Tours se trouvant à Rome, le Pape voulut examiner l'affaire à fond dans un Concile. L'Archevêque appuya fortement ses droits, & l'Evêque n'eut point de bonnes raisons à apporter; & pour empêcher seulement la décision, il dit qu'il avoit laissé dans les Archives de son église les titres qui pouvoient justifier ses prétentions. Grégoire VII le renvoya au Concile que les Légats devoient assembler en France. Il fut assemblé la même année à Saintes, & il déclara par une sentence contradictoire les Evêques Bretons soumis à l'Archevêque de Tours. Cependant Roland successeur d'Even, obtint du Pape Urbain II, le *Pallium*. L'Archevêque de Tours ayant remontré au Pape qu'il avoit été surpris, sans ôter le *Pallium* à Roland, se contenta d'ordonner qu'après lui les Evêques de Dol n'auroient plus le *Pallium*. Dans le Concile de Clermont tenu en 1094, Urbain II, ayant entendu les raisons des deux parties, déclara que l'église de Dol devoit reconnoître Tours pour sa Métropole; néanmoins Paschal II accorda encore le *Pallium* à Baudal Abbé de Bourgueil ordonné Evêque de Dol par l'Evêque d'Angoulême, Légat du saint Siége. Sous le pontificat d'Innocent II, l'affaire de la Métropole fut encore agitée de nouveau; mais ce Pape étant mort sans l'avoir pu finir, aussi bien que Célestin son successeur, le Pape Lucius rendit encore un jugement en faveur de l'Archevêque de Tours. Il accorda néanmoins le *Pallium* à Géofroy Evêque de Dol, qui conserva malgré la sentence du Pape, son autorité sur les Evêchez de Tréguier & de Saint-Brieu, sacra des Evêques dans ces diocéses, & les y fit venir à son Synode en qualité d'Archevêque & de Métropolitain. Cependant étant appellé par le Roi de Sicile à l'Archevêché de Capoue, il donna les mains à un accord, par lequel il renonçoit à ces deux Suffragans; mais les Seigneurs Bretons ne voulurent pas que son successeur Olivier tint cet accord, & lui firent prêter serment par les Evêques de Tréguier & de S. Brieu. S. Bernard dressa par ordre du Pape un accord plus favorable à l'église de Dol, mais qui n'eut point encore de lieu. Hugues le Roux, élu Evêque de Dol après Olivier, alla à Rome, dans le dessein de faire confirmer son élection par Anastase. Ce Pape confirma son élection, & lui commit par une Bulle particuliére le gouvernement de l'église de Dol: son ordination ayant été renvoyée à l'Archevêque de Tours, il la reçut de lui. Les Seigneurs Bretons choquez de cette démarche, l'empêchérent d'entrer dans Dol. Il retourna à Rome, & obtint du Pape Adrien IV, le *Pallium* avec un ordre à l'Archevêque de Tours de s'accommoder avec lui pour les Suffragans, ou de venir à Rome pour répondre de cette affaire. Hugues fut après cela reçu dans son église; mais sur la fin de ses jours il demanda pardon à l'Archevêque de Tours, & se démit de sa dignité l'an 1161. Roger de Hummez, Archidiacre de Bayeux, fut mis en sa place, & après lui Roland Doyen d'Avranches fut élu Evêque de Dol l'an 1177. Celui-ci se rendit à Rome, où il trouva le Pape Alexandre III tres-favorable à sa cause. Ce Pape ordonna à Barthélemi Archevêque de Tours de s'accommoder avec Roland, ou de venir à Rome. L'Archevêque de Tours, après quelques délais, se rendit à Rome. Le Pape entendit quelques témoins, & commit les Evêques de Sens & de Bayeux avec l'Abbé de sainte Geneviéve & le Doyen de Bayeux, pour faire une enquête sur les lieux. Alexandre mourut pendant que se faisoit cette enquête; & Lucius III, qui lui succéda, députa de nouveaux Commissaires pour la continuer. Ce Pape fit Roland Cardinal Diacre en 1184. Ils moururent l'un & l'autre peu de tems après. Jean de Valoise, Abbé de Montfort, élu Evêque de Dol en la place de Roland, se rendit à Rome avec trois Chanoines de son église. Le Pape Innocent III, grand Canoniste, étoit alors assis sur le saint Siége. Il proposa d'abord aux parties la voye d'accommodement. Les Députez de l'église de Tours consentoient de reconnoître l'Evêque de Dol pour Archevêque, & de lui abandonner deux Suffragans, à condition qu'il reconnoîtroit l'Archevêque de Tours pour son Primat. Les Députez de Dol rejettérent cette proposition: l'affaire fut plaidée, & enfin jugée par une sentence définitive du premier juin 1199, par laquelle le Pape déclara l'église de Dol suffragante de celle de Tours, & ordonna que les Evêques de Dol reconnôîtroient l'Archevêque de Tours pour leur Métropolitain, & lui rendroient la même obéïssance que les autres Suffragans, & n'aspireroient jamais à l'usage du *Pallium*. Le Duc Artus consentit à l'exécution de cette sentence; & depuis ce tems-là les églises de Bretagne ont toûjours été soumises à la jurisdiction de l'Archevêque de Tours. * *Nouvelle Histoire de Bretagne par* le Pére Lobineau Bénédictin, *à Paris en mil sept cens sept.*

ETATS DE BRETAGNE.

Quoique le Duché de Bretagne eût été érigé en Pairie dès l'an 1297, *en* faveur du Duc Jean II, néanmoins après la mort du Duc Jean III, en 1341, les Pairs autorisérent par un arrêt *Jeanne*, fille unique de *Guy* Comte de Penthiévre, lequel étoit le second fils du Duc Artus II, à se dire Duchesse de Bretagne; & même ils donnérent à cause d'elle le titre de Duc de Bretagne à Charles de Blois qui l'avoit épousée. Mais Jean IV, dit *de Montfort*, frére puiné du dernier Duc, & du Comte *Guy*, sans égard pour cet arrêt, se mit en possession de la Bretagne, où son fils Jean V se maintint par la force des armes; & après la mort de son rival, il fut reconnu Duc de Bretagne par tout le monde, & par nos Rois mêmes. La loi de la Pairie ou Terre Salique, qu'on prétend avoir été renouvellée par le Roi Philippe *le Bel*, & qui ne permet pas que cette Terre tombe en quenouille, eut ainsi lieu pour la premiére fois en Bretagne, malgré le jugement des Pairs mêmes. On eut encore égard à cette loi après la mort du Duc François I, arrivée en 1450; car bien qu'il eût une fille, ce fut Pierre II, son frére, qui lui succéda; & celui-ci mort sans enfans, eut pour successeur Artus III, fils du Duc Jean V, sans qu'on fit encore attention à cette fille, qui ne devint Duchesse de Bretagne après la mort d'Artus III, que parce que François II, qui l'avoit épousée, étoit le dernier mâle légitime de la Maison de Bretagne.

Après la mort de François II, arrivée en 1488, le Roi Charles VIII défendit à *Anne* sa fille de se dire Duchesse de Bretagne, jusqu'à ce qu'il eût été décidé, à qui le Duché devoit appartenir; & parce qu'on n'étoit pas disposé en Bretagne à se soumettre, en cas que les Pairs décidassent, comme ils le devoient, que ce grand fief devoit revenir à la Couronne faute d'hoirs mâles, il y porta la guerre, dont la Princesse Anne arrêta les progrès par son mariage avec le Roi même en 1491. Le contract de mariage contient une transaction solemnelle, qui porte que pour terminer les differents qui étoient entre le Roi & la Princesse, pour raison du Duché de Bretagne qu'ils prétendoient respectivement, la Duchesse Anne, donne, céde, & quitte au Roi Charles VIII, & à ses successeurs Rois de France, ses droits au Duché de Bretagne, au cas qu'elle mourût la premiére sans enfans; & que le Roi de son côté céde & transporte à la Duchesse Anne, tous les droits qu'il avoit au Duché de Bretagne, à condition que s'il mouroit le premier, elle n'épouseroit en secondes nôces que le Roi son successeur, ou le plus proche héritier de la Couronne, qui ne pourroit aliéner le Duché qu'au Roi de France. Charles VIII, étant mort sans enfans, la Reine Anne sa veuve se remaria à Louis XII, son successeur, l'an 1499, & de ce mariage naquirent deux filles, dont l'aînée nommée *Claude*, fut mariée à François de Valois Comte d'Angoulême, depuis Roi de France, qui en eut trois fils. Elle donna par son testament l'usufruit du Duché de Bretagne, au Roi son mari, qui en qualité de pére, & de légitime administrateur des biens de son fils *François* Dauphin, Duc de Bretagne, réünit ce païs à la Couronne de France, par ses lettres données à Nantes au mois d'août de l'an 1532. Par ces mêmes lettres, le Roi accorda aux Bretons la conservation de leurs droits & de leurs priviléges, & c'est en conséquence de ces priviléges que la Bretagne n'est sujette ni aux tailles, ni aux aides, ni aux gabelles, au lieu desquelles elle paye au Roi un don gratuit d'une somme d'argent. C'est aussi pour la même raison que les Etats s'y assemblent, comme en quelques autres Provinces, qu'on appelle païs d'Etats, à la difference des païs d'impositions. On a tenu les Etats tous les ans en Bretagne, jusqu'en 1630; depuis on ne les tient que tous les deux ans. La convocation s'en

fait

fait par des lettres de cachet du Roi, adressées aux neuf Evêques, à trente-cinq Abbez ou environ, aux neuf Chapitres des Cathédrales, aux Seigneurs des neuf Baronies, à quelques Gentilshommes, & à toutes les villes, & autres lieux, ayant droit de Communauté: ces lettres sont ordinairement accompagnées de celles du Gouverneur. Les neuf Evêques composent l'état du Clergé avec les Abbez qui entrent comme eux dans l'assemblée en rochet & en camail, & avec les Députez des neuf Chapitres, qui n'ont que le bonnet & la soutane. C'est l'Evêque dans le Diocése de qui se tiennent les Etats, qui préside à cet Ordre, & en son absence, le plus ancien des Evêques présens. L'Ordre de la Noblesse est composé des neuf Barons, & de tous les Gentilshommes qui ont des biens dans la Province, soit qu'on les y ait appellez ou non. Les neuf Barons sont les Seigneurs de Vitré & de Léon, qui président alternativement, & ceux de la Rochebernard, de Châteaubriant, d'Ancenis, de Pont, de Derval, de Maleftroit & de Quintin. Les Barons de Ponchâteau & de Pontlabbé, prétendant chacun être le véritable Baron de Pont, on a réglé pour les accorder, qu'ils ne jouiroient que d'une place alternativement. Les Baronies de Derval, de Maleftroit, & de Quintin, donnent rang à ceux qui les possédent, depuis que l'on a réüni au Domaine ducal les Baronies d'Avaugour, de Fougéres & de Lanvaux, dont elles ont pris la place. Si les Barons de Vitré & de Léon n'assistent pas aux Etats, c'est le plus ancien Baron qui préside de droit; & en l'absence de tous les Barons, la Noblesse choisit un Président. Le Tiers-Etat qui ne compose qu'une seule voix, est composé des Députez des quarante Communautez de la Province, dont quelques unes ont droit d'y en envoyer deux. Les Sénéchaux ou Présidens des quatre grandes Sénéchaussées de Vannes, de Rennes, de Nantes, & de Quimpercorentin, qui ont chacune un siége présidial, où ressortissent dans les cas présidiaux toutes les autres jurisdictions de la Province, président aux Députez du Tiers-Etat, chacun dans leur canton, quand ils sont eux-mêmes Députez, sans quoi ils n'auroient point d'entrée aux Etats. Pour les Commissaires du Roi, ils y sont en grand nombre; mais pour ne point faire de répétitions inutiles, on ne les indiquera qu'en marquant la place qu'ils occupent dans l'assemblée.

Pour cette assemblée on choisit une grande salle, où l'on bâtit un théatre élevé de sept ou huit marches qui en tient la moitié. Au fond de ce théatre, & contre la muraille, sous un dais qui s'avance beaucoup, sont placées deux chaises à bras égales, & qui se joignent, pour les Présidens du Clergé & de la Noblesse; & à côté de l'une & de l'autre, des bancs pour les Evêques, & pour les Barons; ceux-ci ont la gauche, & ceux-là ont la droite. A la suite & au retour du banc des Evêques, sont les places des Abbez & des Députez du Tiers-Etat, dont le Président occupe la premiére place. A la suite & au retour du banc des Barons est la Noblesse, après laquelle est le Bureau des Officiers des Etats. Le siége du Gouverneur de la Province est une chaise à bras, couverte d'un tapis de velours, mi-parti des armes de France & de Bretagne, laquelle est placée sur une platteforme élevée, & sous le dais, ayant le dos tourné aux deux Présidens. Les deux Lieutenans Généraux, dont l'un est Lieutenant Général dans huit Evêchez, & l'autre dans le Comté & Evêché de Nantes seulement, ont leurs chaises à bras, sans tapis, & sur une estrade plus basse, à droite & à gauche du Gouverneur, & dans le même aspect. Le Lieutenant de Roi dans les diocéses de Rennes, de Dol, de Saint-Malo, & de Vannes; le second Lieutenant de Roi dans les diocéses de Saint-Brieu, de Tréguier, de Saint-Paul-de-Léon, & de Quimper; & le troisiéme Lieutenant de Roi dans le diocése de Nantes, ont aussi des chaises à bras à gauche du Gouverneur, sur le plancher du théatre. A la droite, & hors du dais, le premier Président du Parlement de Rennes a une chaise à bras, qui tourne le dos aux Abbez; le second & le troisiéme Présidens, & les gens du Roi devroient être ensuite sur la même ligne en des chaises sans bras, mais les Présidens ne s'y trouvent pas à cause de cette distinction. A gauche & vis à vis du premier Président du Parlement, est le premier Commissaire du Conseil, dans une chaise à bras, ayant le dos tourné à la Noblesse, après lui est le second Commissaire dans une chaise sans bras, & ensuite les Généraux des Finances, le Receveur général, le Grand-Maître des Eaux & Forêts, le Receveur du Domaine, & les Contrôleurs généraux des Finances de la Province. Le premier & le second Président de la Chambre des Comptes de Nantes, qui devroient être en face du Gouverneur sur un banc à dos couvert d'un tapis verd, ne s'y trouvent point, parce que la place ne leur paroît pas honorable. Pour le Procureur général de cette Chambre, qui devroit s'asseoir sur le même banc, on tolére qu'il se mettre à la suite du Procureur général du Parlement. Ce sont les Gardes du Gouverneur qui doivent garder la montée du théatre: la porte de la salle est gardée par le Grand-Prevôt de la Province.

La veille de la premiére assemblée, le Gouverneur fait proclamer l'ouverture des Etats; & le jour même, après que les trois Ordres ont pris leurs places, le Procureur Syndic propose de députer aux Commissaires du Roi, ce qui se fait aussi-tôt. La députation est de six personnes de chaque Ordre, à la tête desquels il y a toujours un Evêque. Les Commissaires sont reçus à la porte de la salle par les mêmes Députez, & aussi-tôt après qu'ils ont pris leurs places, le Gouverneur prend la commission générale des mains de son Sécretaire, & la fait donner au Greffier des Etats, qui en fait la lecture à haute voix. On lit ensuite les commissions particuliéres; le Gouverneur & le premier Président font chacun un petit discours; le Syndic de la Province répond, & on se retire. Avant que d'enrégistrer les commissions, on examine si elles sont conformes à celles de 1626, qui servent de régle. Le lendemain après une Messe solemnelle du saint Esprit, le Gouverneur remet au Greffier les commissions de deux Commissaires du Conseil, & la lecture n'en a pas plutôt été faite, que le premier de ces Commissaires fait au nom du Roi la demande du don gratuit. Le Procureur Syndic lui répond pour réprésenter l'état de la Province, & le besoin qu'elle a des bontez du Roi, après quoi les Commissaires se retirent comme pour donner lieu à la déliberation; mais tout cela n'est depuis plusieurs années qu'une pure cérémonie. Sans avoir fait aucune déliberation générale ou particuliére, on nomme six Députez de chaque Ordre, à la tête desquels sont les Présidens de l'Eglise & de la Noblesse, pour faire savoir aux Commissaires que la demande du Roi a été accordée. Le troisiéme jour les Etats commencent à donner les commissions, pour vuider les differentes affaires qui se présentent, & quoiqu'elles ne régardent que les intérêts des Etats, il est d'usage d'en informer les Commissaires du Roi, ainsi que des résolutions que l'on prend, lesquelles n'ont de force qu'autant qu'ils les approuvent & les signent. Pour comprendre ce que peut être que ces commissions, il est nécessaire d'observer, que cette Province a plusieurs charges outre le don gratuit; comme les appointemens du Gouverneur, & des Officiers généraux; une partie des gages du Parlement; les gages des Officiers des Etats, & de la Marechaussée; les frais de la tenue des Etats; les intérêts des rentes qu'elle a constituées sur elle; l'entretien d'un régiment de dragons en tems de guerre; la dépense des étapes; l'entretien des ponts & chaussées, & des grands chemins; & ce qui est le plus onéreux, les intérêts des avances que le Thrésorier general fait pour elle. Elle a aussi trois sortes de revenus pour aquiter ces charges, deux sur les boissons qui se vendent en détail, qu'on appelle le grand devoir & le petit devoir; & une imposition qu'on a qualifiée d'emprunt, & qu'on léve sur les contribuables aux fouages. Tout cela engage nécessairement à de grandes discussions, mais ce qui occupe le plus, ce sont les atteintes données aux priviléges de la Province, & les contraventions faites aux contracts précédens, passez avec les Commissaires du Roi, & en son nom. Il y a toujours un Evêque à la tête de la députation particuliére que les Etats chargent de s'en instruire. Après une exacte recherche, cette députation fait son rapport public, sur lequel chaque Ordre délibére séparément. On arrête ensuite les articles publiquement, & on demande audience aux Commissaires du Roi. La conférence se tient dans une salle, dont le milieu est rempli par une longue table. Le Gouverneur est assis au bout d'enhaut, & à droite & à gauche les autres Commissaires dans le rang qu'ils tiennent aux Etats. Les Chefs de l'Eglise & de la Noblesse prennent leur place à l'autre bout de la table en face du Gouverneur, & le reste de la députation en occupe les côtez jusqu'aux Commissaires, à la réserve des Députez du Tiers-Etat, qui demeurent debout derriére les Présidens. L'Evêque prend la parole, & remontre les griefs: le Gouverneur lui répond, & quelquefois aussi le premier Président du Parlement, & le premier Commissaire du Conseil: cette affaire occupe toujours plus d'une journée. Les Etats demandent ensuite deux conférences, l'une pour régler les conditions des baux qui sont à faire, l'autre de convenir des conditions du contract qu'on doit faire avec le Roi. Toutes choses étant réglées, on dresse le contract, dont on fait deux expéditions, qui sont signées du Procureur général, & des Lieutenans généraux. Le Gouverneur prend ensuite ces deux expéditions en ses mains qu'il croise, & en cet état il présente en même tems ces expéditions au premier Président du Parlement, & au premier Commissaire du Conseil, qui signent chacun celle qu'il a reçue. La signature du premier Commissaire est néanmoins inutile en cette rencontre; c'est l'expédition signée par le premier Président, qui est regardée comme l'original, & la vraye minute; elle demeure aux Notaires ou Sécretaires des Etats, lesquels en font une expédition pour envoyer au Conseil, & obtenir les lettres patentes nécessaires à l'enrégistrement. Les signatures de cette minute sont sur trois colomnes: celle de la droite est pour le Gouverneur, pour les Lieutenans généraux, pour le premier Président, pour les autres Présidens, pour le Procureur général & pour l'Avocat général. Celle de la gauche est remplie par les Députez des Etats, & celle du milieu par les Commissaires du Conseil, & par les Officiers des Finances. On fait ensuite l'adjudication des Baux en présence des Commissaires, & c'est le Gouverneur qui la prononce. On arrête aussi le réglement des fonds, qui est l'état de la dépense, & on le fait signer aux Commissaires, & enfin les mêmes Commissaires viennent terminer l'Assemblée, dont le Gouverneur fait la clôture, par un petit Discours sur la satisfaction que le Roi a reçue de la conduite des Etats & de la sienne particuliére, à quoi le Syndic répond. On ne doit pas publier que pendant la tenue des Etats, & même quinze jours devant & quinze jours après, toutes actions civiles contre les Gentilshommes sont suspendues. Avant que cette Assemblée finisse, on élit un Député de chaque Ordre pour porter les Cahiers au Roi, & on choisit en même tems d'autres Députez pour porter ces Cahiers à la Chambre des Comptes de Nantes, & pour y examiner le compte du Thrésorier, dont ils doivent faire le rapport aux Etats suivans. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Description du Royaume de France.*

CONCILES DE BRETAGNE.

Concile de Vannes tenu l'an 461, auquel assista Athénius Evêque de Rennes, Nunnéchius Evêque de Nantes, Albinus, Libéralis, & Paterne, qui fut ordonné Evêque de Vannes. Ce Concile a fait quinze Canons.

Concile tenu à Nantes l'an 658, dont il est fait mention dans Flodoard.

Concile de Coitlou de l'an 846, dans lequel furent déposez les Evêques de Bretagne accusez de Simonie.

Concile tenu à Rennes l'an 1079, par Amatus Evêque d'Oléron, Légat du Pape, pour le rétablissement de la discipline touchant la pénitence.

Assemblée Ecclésiastique à Nantes, pour établir des Chanoines Réguliers dans l'église de S. Médard de Doulas, l'an 1105.

Assemblée Ecclésiastique de l'an 1117, tenue à Redon, pour la restitution de Belle-Isle à l'Abbé de Gurhant.

Concile de Nantes de l'an 1127, qui fit divers réglemens pour le rétablissement de la discipline Ecclésiastique.

Concile de Dol de l'an 1128, auquel assistérent Galo Evêque de

Léon,

Léon, & Raoul Evêque de Tréguier, pour la confirmation de la donation que Hervé de Léon avoit faite à Marmoutier.

Concile de Redon de l'an 1133, pour quelques affaires Ecclésiastiques.

Assemblée des Evêques à Nantes la même année, pour la restitution que Conan fit aux Evêques, de quelques églises qu'il avoit données aux Moines.

Concile tenu à Rennes l'an 1173, par l'Archevêque de Tours.

Concile de Rennes tenu l'an 1209, pour terminer les différents de Guillaume Evêque de Kimper, & de Gui de Thouars.

Concile tenu à Nantes l'an 1262, où sont dressez neuf Canons sur la discipline.

Concile tenu à Rennes l'an 1270, ou, selon d'autres, en 1273, par Jean de Montsoreau, Archevêque de Tours, dans lequel sont dressez six Canons sur les personnes & sur les biens ecclésiastiques.

Concile de Nantes de l'an 1430, auquel présida Philippe Archevêque de Tours, où il ne se trouva que quatre Evêques de Bretagne. On y renouvella les Statuts faits dans le Concile tenu à Angers en 1365, sur la Discipline de l'église, & contre plusieurs déréglemens. * *Nouvelle Histoire de Bretagne, composée sur les titres & sur les anciens originaux*, par Gui-Alexis Lobineau Benédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, *à Paris en* 1707.

BRETAGNE ou NOUVELLE BRETAGNE, que les Anglois nomment *New Britain*, contrée de l'Amérique septentrionale, entre la nouvelle France & le Golfe de Hudson. Les Anglois en ont découvert quelques terres sur la côte, & lui ont donné ce nom de *Nouvelle Bretagne*. Elle est encore connue sous celui d'*Estotiland*, de *Terre de Laborador*, & de *Cortereal*; mais elle est différente de la NOUVELLE BRETAGNE, province de la nouvelle France, sur la pointe du Golfe de Saint-Laurent, où est Brest, Belle-Isle, &c.

BRETAGNE, qu'on appelle LA GRANDE-BRETAGNE. *Cherchez* ANGLETERRE.

BRETAGNE (Mer de) *Voyez* CANAL.

BRETAGNE (Gilles de) II. du nom, Prince infortuné, étoit second fils de JEAN VI, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, sœur du Roi *Charles* VII. On ne lui donna pour appanage que la Terre de Chantocé; mais son pére crut y suppléer en lui faisant épouser, dès qu'il eut atteint l'âge de douze ans, *Françoise* de Dinan, dont il n'eut point d'enfans, fille unique de *Jacques* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant & de Beaumanoir, Grand Bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan, qui étoit la plus riche héritiére de la Bretagne. Ce Duc, qui étoit alors dans les intérêts des Anglois, envoya le Prince Gilles à Londres auprès de Jeanne de Navarre sa mére, laquelle étant remariée au Roi Henri IV, désiroit d'avoir auprès d'elle un de ses petits-fils. Il y fut reçu avec la Princesse sa femme très-agréablement; & le Roi Henri IV lui donna l'Ordre de la Jarretiére. Le Duc de Bretagne étant mort en 1442, le Prince Gilles repassa à la Cour du Duc François I, son frére; mais la Princesse sa femme, qui étoit extrêmement belle, ayant eu le malheur de plaire à Artus de Montauban, Gentilhomme Breton & Favori du nouveau Duc, elle devint la cause innocente de la perte de son mari; car ayant trop de vertu pour répondre aux indignes desseins de ce Favori, il se mit en tête de faire mourir le Prince, dans l'espérance d'épouser sa veuve. Le Prince Gilles n'étoit pas d'humeur à fléchir devant l'idole de son frére; ce qui irrita encore davantage Montauban, & lui fit chercher les moyens de se venger des mépris du Prince, & de satisfaire en même tems son amour. Ce Prince infortuné les lui fournit lui-même. Il demanda au Duc une augmentation d'appanage, ce qu'il fit avec douceur; mais Montauban empoisonna cette requête, en faisant passer le Prince pour un homme ambitieux, qui ayant des intelligences avec les Anglois, chez lesquels il avoit été élevé, ne cherchoit qu'à augmenter sa puissance: la demande fut donc rejettée par le Duc avec hauteur. Il y eut quelques paroles aigres entre les deux fréres, & insensiblement ils se brouillérent. Artus de Bretagne leur oncle, Comte de Richemont, & Connétable de France, fit plusieurs voyages à Rennes pour les raccommoder. Il y réüssit pour un tems; mais Montauban détruisit bientôt l'ouvrage du Connétable, & noircit si bien le Prince Gilles auprès du Duc, que celui-ci prit la résolution de le faire arrêter. Le Prince en étant averti, se retira de la Cour avec sa femme, & s'en fut au château de Guildo, qu'il avoit sur la mer, & eut l'imprudence d'y prendre à sa solde quelques troupes Angloises pour sa garde. C'en fut assez pour augmenter les soupçons du Duc: ainsi par le conseil de Montauban il alla en 1443, trouver le Roi de France Charles VII, à Chinon, & lui porta ses plaintes contre son frére. Le Roi donna ordre à Prégent de Coëtivi d'arrêter le Prince, pour le remettre entre les mains de son frére, & faire examiner sa conduite par les Etats de Bretagne: cet ordre ne fut pourtant executé qu'en 1446. Coëtivi en ayant toûjours retardé l'exécution sous divers prétextes. Enfin le Prince fut arrêté & présenté aux Etats assemblez à Redon. Son procès fut commencé à la requête du Procureur Général, & il alloit être renvoyé absous, lorsque Montauban, par une fourberie insigne, fit fabriquer par le nommé Josse, fameux faussaire, une lettre du Roi d'Angleterre au Duc de Bretagne, par laquelle ce Monarque sommoit le Duc de mettre en liberté Gilles de Bretagne son Connétable, & laissoit entrevoir qu'il y avoit une étroite liaison entre le Prince & lui. Le Duc donna dans le piége, & envoya au Roi de France cette lettre, qui fut examinée dans son Conseil. Plusieurs en soupçonnérent la fausseté; cependant le Roi, pour plus de sureté, ordonna que le Prince Gilles seroit transféré au château de Montcontour; mais les différentes affaires de ce Monarque l'ayant empêché de faire approfondir la chose, le Prince infortuné resta dans sa prison, exposé à la rage de son furieux ennemi. On assure que Montauban tenta plusieurs fois de le faire périr par le poison, & qu'il se servit pour cela d'Olivier de Meel, à qui la garde du prisonnier étoit confiée; mais la constitution du Prince, qui étoit forte & robuste, rendit leurs tentatives inutiles. Ils se résolurent après cela de miner insensiblement sa santé par la faim, en ne lui donnant que fort peu de nourriture. Les Chroniques du païs portent qu'il ne fut nourri pendant trois mois que par quelques morceaux de pain qu'une pauvre femme, touchée de compassion, lui passoit par une fenêtre grillée. Elles ajoûtent que ce peu de nourriture n'étant pas suffisant pour le soutenir, le Prince se sentant diminuer insensiblement, pria sa bonne nourrice de lui amener un Confesseur; qu'elle lui conduisit un Cordelier, qui le confessa par cette fenêtre, auquel il chargea d'aller trouver le Duc pour lui reprocher sa barbarie, & l'ajourner dans quarante jours au tribunal de Dieu; Enfin, que Meel & autres complices, trouvant sa mort trop lente, l'avoient étranglé dans son lit avec des serviettes, & qu'ils avoient publié aussi-tôt qu'un catarre l'avoit suffoqué: ces derniéres circonstances n'ont pas été absolument éclaircies. Quoiqu'il en soit, le Prince Gilles fut trouvé mort dans son lit le 24 avril 1450, n'ayant pas encore 30 ans. Les mêmes Auteurs ajoûtent que plusieurs autres bons Ecrivains ont écrit, que le Confesseur du Prince Gilles alla trouver le Duc de Bretagne; qu'il le rencontra auprès de Vannes, comme il révenoit du siége d'Avranches; & que s'aquittant de sa commission, il ajourna le Duc à comparoître dans quarante jours devant ce tribunal sévére, où l'innocence ne craint rien. Le Duc fut frappé de la mort de son frere, il se la reprocha à lui-même, une secrete frayeur le saisit, & étant tombé malade d'une fiévre lente, il mourut le 17 juillet 1450, qui étoit, disent les Chroniques, le quarantiéme jour après l'ajournement du Cordelier. La mort du Duc de Bretagne laissa les assassins du Prince Gilles exposez à leurs remords & aux poursuites de sa veuve. Montauban se sauva en diligence, & ne trouva son salut que dans un couvent de Célestins, où il se jetta. Meel se sauva à Marcoussis, près de Paris, où il y a un couvent de Célestins; mais le Connétable de Richemont le fit enlever & conduire à Vannes, où il fut pendu par ordre de la Justice. Gilles de Bretagne laissa *deux fils naturels*, Edouard *de Bretagne, Seigneur de Heddé, mort jeune, & que Landais avoua avoir fait mourir*; Guillaume, *qui servoit sur les vaisseaux que le Duc envoya croiser sur les côtes d'Angleterre en* 1460. Sa veuve prit dans la suite une seconde alliance avec *Gui*, Sire de Laval, XIV. du nom. * *Hist. de Charles VII, l.* 6.

* BRETENHAM, village du Comté de Suffolk, en Angleterre. Il est à l'ouest-nord-ouest d'Ipswich, dont il est éloigné de cinq à six lieues. On prend Bretenham pour l'ancienne Combretonium, ville des Icéniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETEUIL, *Bretolium*, petite ville de France dans la Haute Normandie, est située sur la petite riviére d'Iton, près d'un étang, entre l'Aigle, Evreux & Verneuil. Henri II, Duc de Normandie, &c. Roi d'Angleterre, donna à Robert de Montfort cette ville, qu'Amicie sa sœur vendit depuis en 1210, au Roi Philippe *Auguste*. Ensuite elle devint le partage de Charles Roi de Navarre, & ce Prince la céda en 1410, au Roi Charles VI, qui lui donna d'autres terres.

BRETEUIL, *Bretolium*, bourg de France en Picardie, est situé à six lieues d'Amiens en venant à Paris, où il y a une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, du diocése de Beauvais. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRETEUIL, famille. *Cherchez* TONNELIER (le)

* BRETEVILLE, village ou bourg de France en Normandie dans la partie septentrionale de l'Evêché de Coutances, à l'est-nord-est de Cherbourg, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

BRETHEIM. *Voyez* BRETTEN.

BRETIGNY, *Bretiniacum*, village de France, qui est près de la riviére d'Orge, dans l'isle de France, au dessus de Montlehéri, une lieue au dessous de Chartres, & à cinq lieues de Paris, est le lieu où fut conclu en 1360, le traité de paix entre la France & l'Angleterre. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRETISLAS. *Voyez* BRZETISLAS.

BRETON. *Cherchez* GUILLAUME, dit *le Breton.*

BRETON, le Cap Breton, *Britonum Caput.* Il est dans l'Amérique septentrionale, sur la côte méridionale de l'isle du Cap Breton, à laquelle il donne son nom, & qui est située dans la mer de Canada, entre l'isle de Terre-Neuve & l'Acadie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETON, le Pertuis Breton, *Fretum Britannicum*: c'est un petit détroit de la Mer de Gascogne, qui est entre la côte septentrionale de l'isle de Ré & celle du Poitou. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRETON (André le) ou BARTON, fameux Corsaire Ecossois avoit obtenu de Jaques IV, Roi d'Ecosse une commission pour pouvoir croiser sur les Portugais qui avoient tué son pére & pris son vaisseau. Il s'en servit contre tous les vaisseaux, à quelque nation qu'ils appartinssent, & sur tout contre les vaisseaux Anglois, sous prétexte qu'ils avoient à bord des marchandises pour le Portugal. Les Anglois en portérent leurs plaintes à Henri VIII qui en 1512 donna ordre à l'Amiral Edouard Howard & son frére de poursuivre Breton avec deux vaisseaux de guerre. Quand ils l'eurent rencontré, ils virent qu'il avoit aussi deux vaisseaux, mais beaucoup plus petits que les leurs. Cependant Breton fit une résistance incroyable, & ayant reçu une blessure qui le mit hors d'état de combattre, il anima les siens au son du haut-bois ou de quelque autre instrument de la même nature, & ne cessa de jouer qu'en rendant l'esprit. Par sa mort on se rendit aisément maître de ses deux vaisseaux qu'on amena en Angleterre. Le Roi pardonna aux prisonniers & leur permit de retourner dans leur païs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Herbert, *Vie de Henri VIII, Roi d'Angleterre.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 4. *p.* 92, *& suiv.*

* BRETONEAU, Archidiacre de Brie en l'église de Meaux, & Principal du Collége de Pontoise a donné au public un livre qui a pour titre, *Méthode Curieuse pour acheminer à la Langue Latine par l'observation de la Françoise.* Il s'en est fait plusieurs éditions.

BRETONNAYAU (René) Médecin & Poëte François, qui vivoit sur la fin du XVI siécle en 1584, étoit de Vernan-

tes en Anjou, & exerçoit la Médecine à Loches en Touraine. Il a composé un Traité de la *Génération de l'Homme*; *le Temple de l'Ame*, & plusieurs autres Poësies imprimées, *in quarto* à Paris chez l'Angelier en 1583. * *Voyez* François de la Croix-du-Maine.

BRETONS, *Britones*, *Britanni*, est le nom que l'on donne aux François de la province de Bretagne.

BRETSCH, qu'on écrit *Brzestye*, ville de Pologne dans la Cujavie, & capitale d'une province particuliere, qui fait un grand Palatinat annexé à la grande Pologne, & qu'on nomme le Palatinat de Cujavie, qui a un Palatin, un Evêque & trois Castelans, avec cette particularité remarquable, que l'Evêque porte le nom de la province, & non de la ville où est sa résidence & sa cathédrale, contre la coutume ordinaire. Le Palatin au contraire s'appelle du nom de la ville où l'Evêque réside, & non pas de celui de la province; car on dit *l'Evêque de Cujavie*, & *le Palatin de Wladislaw*. La ville de Bretsch est considérable quant au nom; mais elle est peu de chose pour les bâtimens. Elle est située dans un ovale enfoncé, comme un amphithéatre, au milieu de très-vastes plaines, éloignée de quatre lieues Polonoises de la Vistule, de huit de Thorne qu'elle a au nord, & de dix de Lenrici, autrement *Lanschiet*, qu'elle a au sud. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu. Baudrand.

* BRETTE, ville de Suéde dans la province de Dalie, à l'endroit le plus occidental du Lac Wéner, sur les confins de la Norvége méridionale & de la Westro-Gothlande.

BRETTEN ou BRETHEIM, petite ville du Palatinat du Rhin, située sur la riviére de Saltza, aux frontiéres du Duché de Wittemberg. Quelques Géographes estiment que cette ville est l'ancienne *Saliobium*, que d'autres placent à Sultz, bourg du Wittemberg. Bretten est capitale d'un petit Gouvernement qui porte son nom, & dans lequel sont renfermées les petites villes d'Hildesheim, d'Eppingen, de Sintzheim & de Gemmingen. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETTENHAM. *Voyez* BRÊTENHAM.

BRETTEVILLE. *Voyez* BRETEVILLE.

BRETTIGAW, *Bretigoa*, *Bretigovia*, petit païs ou vallée des Grisons. Cette vallée est entre le Rhin, & le Comté de Tirol, le long de la riviére de Lanquart; la forteresse de Castels en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

BREVAL, *Brevallium*, est une Abbaïe des filles de l'Ordre de Citeaux, qui est du diocése de Rouen.

BREVAL. *Cherchez* BREUIL-BENOIT.

BREUBERG (la Seigneurie de) petit païs du Cercle de Franconie en Allemagne, est situé le long du Mein, entre le Comté d'Erpach, & l'Archevêché de Mayence. Il peut avoir cinq lieues de long, & une ou deux de large. Il n'y a que des villages, & le château de Breuberg, qui lui donne le nom. Cette Seigneurie appartient en commun aux Comtes d'Erpach & à ceux de Wertheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRÉVERUS (Jean) d'Islébe, qui enseignoit à Riga en 1678, publia en 1655, deux parties d'Oraisons prononcées dans l'Académie de Riga; *Une Oraison funébre d'Herman Samson Théologien* en 1644; *L'Ecole de l'amitié* en 1652; *La Métamorphose de Nabuchodonosor* en 1654; *Le Jugement de Salon*; *De l'Homme heureux*; *Deux Décades d'Axiomes moraux & politiques* en 1647; *Diverses Disputes de Logique*, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BREUGEL (Pierre) *Voyez* BRUGLE.

BREUGEL (Jean) *Voyez* BRUGLE.

BRÉVIAIRE. On a donné ce nom au Recueil des priéres de l'Office, que l'on récite dans l'Eglise Romaine à diverses heures du jour, sçavoir, l'Office de la nuit, que l'on appelle *Matines*, qui se récitoit autrefois la nuit; *Laudes*, qui se récitoient au lever du soleil; *Prime*, *Tierce*, *Sexte* & *None*, ainsi nommées des heures du jour où on les récitoit; *Vêpres*, qui se disoient après le soleil couché: on a depuis ajouté *Complies*. L'usage de réciter des priéres à ces diverses heures de la nuit & du jour, est très-ancien dans l'Eglise. On les appelloit en Occident le *Cours*, & on leur a donné depuis le nom de *Bréviaire*, soit que l'ancien Office ait été abbrégé, soit plutôt que ce Recueil soit comme une espéce d'abbrégé de toutes les priéres. Le Bréviaire est composé de Pseaumes, de leçons tirées de l'Ecriture ou des Homélies des Péres ou des Histoires des Saints, d'Hymnes, d'Antiennes, de Répons & d'Oraisons convenables aux tems, aux fêtes & aux heures. Les Eglises ayant chacune rédigé les Offices qui étoient en usage chez elles, cela a fait la différence des Bréviaires. Il s'est glissé dans plusieurs quantité d'Histoires fabuleuses des Saints, en sorte que l'on a été obligé, & on l'est encore tous les jours, de travailler à la réforme des Bréviaires. Le Bréviaire, que l'on appelle *le Bréviaire Romain*, n'est point l'ancien Bréviaire de l'Eglise de Rome, mais un Bréviaire que les Cordeliers récitoient dans la chapelle du Pape, & que Sixte IV adopta. Pie V, Clément VII, & Urbain V, l'ont fait réformer, & ont voulu le mettre en usage dans toutes les églises; mais ils n'ont pu en venir à bout. Plusieurs Eglises ont retenu leurs Bréviaires anciens, ou en ont fait de nouveaux. L'usage de réciter le Bréviaire en particulier, a été de dévotion dans le commencement: non seulement les Ecclésiastiques, & même les Laïques, l'ont pratiqué, quand ils ne pouvoient pas assister à l'Office dans l'Eglise; mais on ne trouve pas de loi ancienne qui y oblige les Ecclésiastiques. La premiére est le Décret du Concile de Bâle, suivi de celui du Concile de Latran, sous Jules II, & Léon X. Ces Décrets ne regardent expressément que les Bénéficiers. * Joly, *de recitandis Horis Canonicis*. Mabillon, *de Cursu Gallicano*. M. le Vert, *des Cérémonies*. Divers Traitez *des Heures Canoniales & de l'Office Divin*.

BREUIL-BENOIT, *Brolium Benedicti*, est un Prieuré de l'Ordre de Citeaux, de la paroisse de Marcilly, situé sur la riviére d'Aure en Normandie, à sept lieues d'Evreux.

BREUIL-GROLLAND ou BOIS-GROLLAND, *Brolium-Grollandi*, qui étoit autrefois une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoit, est présent de l'Ordre de Citeaux, & est située dans le diocése de Luçon en Poitou.

B

BREUIL (N . . . . du) Peintre François, qui après la mort du Primatice, fut chargé des ouvrages de peinture les plus considérables. Il peignit à Fontainebleau quatorze tableaux à fraisque dans une des chambres qu'on appelle des poëles, & fit avec Bunel la petite galerie du Louvre, qui fut brûlée en 1660. Il mourut sous le régne de Henri IV. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

BRÉVINGIUS (Jean) qui a écrit une Rélation de la guerre entre les Catholiques & les Protestans depuis l'année 1617, & qui la fit imprimer en 1665, a aussi publié le Jugement de pénitence avant le Jugement final en 1670; un livre de la Vaine Sagesse des hommes en 1667, *in quarto*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BREUKELAND (Jaques) naquit à Naarden en 1666, & fut élevé à Ter-Goes en Zelande. Après y avoir fait ses premieres études, il alla d'abord à l'Académie d'Utrecht, où il apprit la Théologie sous les Professeurs Mastricht, Leidekker, Witsius & van-Halen, & la Philosophie sous le Professeur De Vries; ensuite à Groningue, où il acheva ses études sous les Professeurs Mark & Braunius. Il fut reçu Proposant en 1689, & neuf mois après appellé Ministre à Ste Anne, dans la Flandre Hollandoise proche de l'Ecluse. Sept ans après il reçut une vocation pour Westersoubourg dans l'isle de Walcheren, où ses prédications lui aquirent une telle réputation, que dans l'année 1702 il fut appellé à Middelbourg, où après avoir exercé sa charge avec honneur il mourut en 1724, fort regretté de son troupeau. Il avoit épousé en premiéres noces à Ste Anne en 1689 *Marie-Ubéna* de Clant d'une ancienne famille noble de Groningue, qui mourut en 1698, après lui avoir donné sept enfans, dont il n'y eut qu'une fille qui survécut à son pére. En 1699, il se remaria & épousa *Anne-Marie* de Krane de Middelbourg, de laquelle il eut quatorze enfans, dont il n'y eut que deux filles qui lui survéquirent avec leur mére. On a de lui en Flamand, *Traitté de la doctrine de l'Alliance de Grace & de son économie*; *L'Eglise sous l'économie des promesses & de la Loi qui les a suivies*; *La Grace de Dieu sanctifiante & efficace à salut*; *Occupations nécessaires & utiles sur l'acte essentiel de la Foi contre le sentiment* de M. Th. Van Thuinen; *Lait spirituel, ou Commencement de la Doctrine de Jesus Christ*; *Chronologie sacrée*. Ce dernier Ouvrage a paru depuis sa mort à Franeker en Latin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREUKELEN, beau & grand village sur le Vecht à près de trois lieues d'Utrecht. Lorsqu'en 1703, on jetta les fondemens d'une nouvelle tour, on vint en creusant à découvrir plusieurs tombes de huit, de dix, & quelques unes de douze piez de longueur; & les ossemens qu'on trouva dessous, étoient comme des plus grands hommes de ce tems-ci. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BREUL (Jacques du) Parisien, Auteur du Théâtre des Antiquitez de Paris, dit de lui-même dans la préface de cet Ouvrage, qu'en 1612, il avoit 84 ans, & qu'il étoit entré à Saint-Germain des Prez en 1549. Il survécut peu à cet Ouvrage, & mourut l'an 1614. Il a donné une édition de saint Isidore, avec plusieurs autres Ouvrages, comme, *Un Recueil de divers Auteurs*; *Aimoin*; *La Chronique du Mont-Cassin*; *Le Poëme du siége de Paris*, &c.

* BREUNA, riviére de Suisse que les cartes appellent mal à propos *Brenna*, prend sa source dans le Vogelberg, la même montagne qui donne naissance à la branche haute du Rhin. Elle donne le nom à une vallée que l'on devroit appeller *Val-Breuna*, & qui par corruption porte le nom de *Val-Brenna* ou de *Val-Brégna*. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 227. & 228.

* BREUNER, famille distinguée de Comtes dans l'Autriche, tire son origine des Païs-Bas, & descend d'ANDRÉ BREUNER qui en 1402 alla s'établir dans la Stirie.

* BREUNER (Maximilien de) Baron de Stubing, de Fladnitz, de Rabenstein & de Keizersberg, Chambellan héréditaire de l'Archiduché d'Autriche, &c. Après avoir fait ses études & achevé ses voyages, il se produisit à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, & se fit généralement aimer. Il étoit de son naturel franc & sincére, & n'amusa jamais personne par des paroles & des promesses sans effet. Il fut fait d'abord Conseiller Aulique & Président de la Chambre de Spire, & dans la suite il devint Président du Conseil Aulique, & Conseiller privé. L'Empereur l'ayant envoyé à Gratz pour des affaires de conséquence, il partit en poste dans le tems le plus rude de l'hiver, mais avant que d'arriver à Oedenbourg, il fit une chûte, qui le mit trois jours après au tombeau en 1634. Il avoit épousé *Anne-Reine*, fille de Jean Sigismond, Comte de Wagensperg, & il en eut quatre fils & huit filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREUNER (Philippe Frédéric de) Grand Maître de l'Artillerie de l'Empereur, fut fils de Gaspard de Breuner & d'Anne Marie de Trautmansdorff. Après avoir achevé ses études & ses voyages, il prit le parti des armes, dans les troupes de l'Empereur, & mena en 1626, un régiment d'infanterie contre les Paisans rebelles d'Autriche. Il se trouva dans la suite à toutes les guerres que l'Empereur eut contre le Danemarc & la Suéde, comme aussi à la bataille de Lutzen sous le Général Papenheim. Il alla aussi en qualité de Général Major en Hongrie avec Ferdinand III. Il se trouva à la bataille de Nordlingue, & la même année au siége de Ratisbonne. Le 25 mai, il donna un grand assaut où il reçut plusieurs grandes blessures. En 1635, il assiégea Heidelberg & se rendit maître du château par capitulation. En 1637, il fut fait Grand Maître de l'Artillerie sous le Comte de Gallas, & mourut en 1638, d'une fiévre chaude, au siége de Warnemunde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREVOGNE, petite riviére de France en Normandie, dans la partie méridionale du Cotentin, après avoir coulé de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est se décharge à gauche dans la Vire, près d'une lieue au dessous de la ville de Vire.

BREVOORDE ou BREVOORT. *Voyez* BREFORT.

BREUSCH, riviére. *Voyez* BRUSCH.

BREWOOD, bourg d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté de Stafford. Les Evêques du païs y avoient

autrefois leur palais. Il est à 107 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BREXAR. *Voyez* BRISCA.

BREY, petite ville d'Allemagne, dans la contrée de Looz, partie du païs de Liége, environ à quatre lieues de Maseick, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BREYSACH. *Voyez* BRISACH.

BREYSICH. *Voyez* BREISICH.

BREZÉ, Maison considérable, dont l'on ne rapportera ici la postérité que depuis JEAN de Brezé qui suit.

I. JEAN de Brezé, Seigneur de la Varenne plaidoit en 1323 & 1332, contre Payen de Maillé & sa femme, Seigneur & Dame de Brezé, pour raison de cette Terre, & ne vivoit plus en 1351. Il épousa *N.* . . . dont il eut GÉOFROY, qui suit.

II. GÉOFROY de Brezé, Seigneur de la Varenne, de Longeville, de Nogent, de Tourlis, &c. fut fait prisonnier par les Anglois, en allant reconnoitre le château de Passavant qu'ils occupoient, ce qui l'obligea de vendre une partie de ses biens pour payer sa rançon, en recompense de quoi le Roi lui donna en décembre 1369, la Terre de Montbernard près de Brezé, & autres possédées par ceux qui tenoient le parti de ses ennemis. Il ne vivoit plus en 1380, & laissa d'*Aliette* de Chemillé, Dame de Brochesac, dit *Brissac*, fille de *Clément*, Seigneur de Brochesac, & de *Sédile* de Garenciéres, 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Géofroy* Seigneur de la Grezille; & 3. *Thomasse* de Brezé, alliée à *Guillaume* d'Eschербaye.

III. JEAN de Brezé, II. du nom, Seigneur de la Varenne, de Brissac, &c. servit en Flandre au second voyage que le Roi y fit pour le fait de Bourbourg. On lui donne pour femme *Marguerite* de Bueil, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Géofroy*, Archidiacre de Tours & Thrésorier d'Angers, mort en 1401; 3. *Guillaume*, vivant en 1437; & 4. *Jean* de Brezé, Seigneur de Broon, qui rendit de grands services au Roi Charles VII, se signala à la prise d'Evreux en 1442, & s'étant précipité témérairement, lorsque les Anglois vinrent pour la reprendre, y fut tué au premier choc.

IV. PIERRE de Brezé, I. du nom, Seigneur de la Varenne, de Brissac, de Broon, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, mourut avant l'an 1427, ayant eu de *Clémence* Carbonnel, veuve de *Roland* de Dinan, Seigneur de la Gougerie, & fille de *Jean* Carbonnel, 1. PIERRE, II. du nom, qui suit; 2. *Robert*, tué en une rencontre contre les Suisses près de Bâle, en 1444; 3. *Jean*, Capitaine de Louviers, Bailli de Gisors, qui fut Chef de l'entreprise sur le Pont-de-l'Arche, & de celle de Conches en 1449, qui assista au siége de Château-Gaillard la même année, & qui suivit le Sénéchal de Normandie son frere en l'expédition qu'il fit en Angleterre en 1457; 4. *Françoise*, mariée par contract du deuxiéme février 1437, à *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Percigni; & 5. *Yvonne* de Brezé, alliée en 1454, à *Jean* de Montbourcher.

V. PIERRE de Brezé, II. du nom, Seigneur de la Varenne, de Brissac, Comte de Maulevrier, grand Sénéchal de Normandie, à qui le Roi donna en 1444, les Terres de Nogent-le-Roi, d'Anet, de Breval, & de Montchalivet, & *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, fut tué à la journée de Montlehéry, le 17 juillet 1465, ayant eu de *Jeanne* Crêpin, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bec-Crêpin, de Mauni, &c. & de *Jeanne* Dame d'Auvricher, Maréchale héréditaire de Normandie, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Vendôme, III. du nom, Vidame de Chartres; & 3. *N.* . . . de Brezé, Dame de Briouse, que l'on dit avoir épousé Gilles de Saint-Germain, Baron d'Anebec, & de Rannes.

VI. JACQUES de Brezé, Comte de Maulevrier, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, Baron du Bec-Crêpin & de Mauni, Seigneur de la Varenne, de Brissac, de Nogent-le-Roy, d'Anet, de Breval, épousa en 1462, *Charlotte*, fille *naturelle* du Roi *Charles* VII, & de la belle *Agnès* Sorel, qu'il tua à Romiers auprès de Dourdan le 14 juin 1476, l'ayant surprise en adultére; pour raison de quoi il fut poursuivi en justice, constitué prisonnier en divers lieux & condamné à cent mille écus d'amende envers le Roi Louïs XI, pour le payement desquels il abandonna toutes ses Terres: mais après la mort de ce Prince, il se pourvut au Parlement, en 1484, contre tout ce qui avoit été fait contre lui, & obtint arrêt en sa faveur. Il mourut le 14 août 1494, ayant eu de son mariage, 1. Louïs, qui suit; 2. *Jean*, Grand Sénéchal de Normandie, substitué aux biens de sa Maison, par la donation que le Roi Louïs XI en fit à son frére aîné, en 1481, mort sans enfans; 3. GASTON, qui fit *la branche des Seigneurs de* PLANNES, *rapportée cy-après*; 4. *Anne*, mariée à *George* Baron de Clerc; & 5. *Catherine* de Brezé. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jacques *de Brezé*, *Capitaine du Vieil Palais de Rouen*; & Guillaume *de Brezé*, *Seigneur d'Auteuil*, *vivant en* 1497.

VII. Louïs de Brezé, Comte de Maulevrier, Baron du Bec-Crêpin & de Mauni, Seigneur de Nogent-le-Roi, d'Anet, &c. premier Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Grand Sénechal & Gouverneur de Normandie, Grand Véneur de France, Capitaine des cent Gentilshommes, & de cent Hommes d'armes des ordonnances, obtint en 1481, du Roi Louïs XI, le don de toutes les Terres que son pére avoit cédées au Roi pour l'amende de cent mille écus à laquelle il avoit été condamné. Il mourut le 23 juillet 1531, & fut enterré dans l'église de Notre Dame de Rouen dans un magnifique tombeau que sa femme lui fit élever avec cette épitaphe

Hoc, LODOÏCE, *tibi posuit*, BREZÆE, *sepulcrum*
Pictonis amisso mœsta Diana viro:
Indivulsa tibi quondam & fidissima conjux,
Ut fuit in thalamo, sic erit in tumulo.

Cette prédiction s'est trouvée fausse, puisque Diane fut enterrée à Anet. Peut-être doit-on donner au dernier vers ce sens, que comme Louïs de Brezé a partagé son lit avec le Roi, sa femme, & lui seroient mis dans deux tombeaux séparez. Il avoit épousé 1. avant l'année 1501, *Catherine* de Dreux, Dame d'Eneval & de Pavilli, fille de *Jean*, Vidame & Baron d'Eneval, & de *Gillette* Picart, morte sans enfans le 20 décembre 1512: 2. l'an 1514, *Diane* de Poitiers, depuis Duchesse de Valentinois, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Valier, & de *Jeanne* de Batarnai. Elle le survécut long-tems, gagna les bonnes graces du Roi Henri II, dont elle devint Maitresse; & mourut en 1566, ayant eu du Comte de Maulevrier, 1. *Françoise* de Brezé, Comtesse de Maulevrier, &c. mariée en 1538, à *Robert* de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, &c. Maréchal de France, morte en 1574; & 2. *Louise* de Brezé, Dame d'Anet, de Saint-Valier, &c. mariée par contract du premier août 1547, à *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale.

SEIGNEURS DE PLANNES ET D'AUVRICHER.

VII. GASTON de Brezé, troisiéme fils de Jacques, Comte de Maulevrier, & de *Charlotte Bâtarde* de France, fut Seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainbosc, & Maréchal héréditaire de Normandie. Il épousa *Marie* de Cerisai, Dame de Fauquernon, & de la Haye-du-Pui, fille de *Christophle*, Seigneur desdits lieux & de *Marie* de Maineville, dont il eut 1. *Louis*, Evêque de Meaux, Grand Aumônier de France, Thrésorier de la sainte Chapelle de Paris, mort le 15 septembre 1589; 2. *Catherine*, mariée à *Nicolas* de Dreux, Vidame & Baron d'Eneval, Seigneur de Pavilli, de Pierrecourt; &c. & 3. *Françoise* de Brezé, alliée à *Gilles* le Roi, Seigneur du Chillou, mort sans postérité. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BREZÉ (Pierre de) Seigneur de la Varenne, & grand Sénéchal de Normandie, eut beaucoup de part à la faveur sous le régne de Charles VII. Cela servit moins à l'insinuer dans les bonnes graces de Louis XI, fils & successeur de Charles VII, qu'à le lui rendre peu agréable. Aussi a-t'on crû que Louis XI, peu après son avénement à la Couronne, ne le choisit pour commander le secours qu'il accorda à Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre, qu'afin de se défaire de lui, tant ce secours étoit peu de chose. Brezé fut assez heureux au commencement, & fit des progrés considérables sur le parti contraire; mais cela n'aboutit à rien. *On assiégea* les François dans les villes qu'ils avoient prises, & ils n'obtinrent d'autre capitulation que la vie, à condition de s'en retourner en France. Pierre Mathieu raconte que leur Chef se vit réduit avec la Reine au pouvoir d'une troupe de voleurs. Il ne paroît pas que cette expédition d'Angleterre ait fait quelque préjudice à la fortune de Brezé; car en l'année 1465, il faisoit une très-belle figure à la Cour de France. La guerre du bien public soutenue en personne par le Comte de Charolois, qui s'étoit avancé jusques au cœur du Royaume, étoit une affaire bien embarrassante pour Louis XI. Ce fut entre autres avec Pierre de Brezé, qu'il délibéra sur ce qu'il avoit à faire. Il le soupçonnoit d'intelligence avec l'ennemi, & comme il vouloit s'en éclaircir, il lui demanda à lui même ce qui en étoit. Brezé qui tournoit toutes choses en plaisanterie, se tira d'affaire par une réponse sur ce ton-là. Il eut le commandement de l'avant-garde à la journée de Montlehéri, qui avoit été *le sujet de la* délibération; & soit qu'on l'eût piqué par quelque reproche, soit qu'il fût naturellement brave, il chargea avec si peu de ménagement pour sa personne, qu'il fut tué des premiers le 14 juillet 1465. * Belcarius, *l.* 1. Matthieu, *Histoire de Louis XI. La Chronique scandaleuse de Louis XI.* Le pére Anselme, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Bayle, *Dict. Critique.*

BREZÉ (Claire Clémence de Maillé) *Cherchez* MAILLÉ.

* BREZOLLES, bourg de France dans le Perche, est au nord-nord-est de Nogent-le-Rotrou, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

BREZSTI, ville de Pologne. *Cherchez* BREST, & BRETSCH.

B R I.

BRIANÇON, ville de France, dans les montagnes de Dauphiné, capitale d'un petit païs, dit *le Bailliage de Briançon*, ou *le Briançonnois*, est bâtie au pié d'un rocher, sur lequel il y a un château, & passe, à cause de sa situation, pour la plus haute ville de l'Europe. Deux ruisseaux se joignent au dessous de cette ville, dont l'un, qui vient du Mont-Genévre vers le septentrion, s'appelle *Dure*; & l'autre qui descend vers le couchant de la vallée du Monestier & de Chantemerle, a le nom d'*Aure*. Ils sont proprement les sources de la Durance, & quelques Auteurs ont cru que c'est de là que cette riviére tire son nom. Strabon & Ptolomée donnent celui de *Βριγάντιον* à Briançon, que l'Itinéraire d'Antonin nomme *Brigantium*, & Ammien Marcellin *Virgantia*. Il y a environ à deux lieues de cette ville une grande roche coupée à la pointe du ciseau, appellée par les Habitans *Pertuis Rostang*. On y a vu autrefois ces mots gravez, *D. Cæsari Augusto dedicata*, *salutate eam*. Mais cette inscription est trop peu Latine, pour être du siécle d'Auguste: ce que Mérula & d'autres ont remarqué. Quelques Auteurs ont cru que Jules-César fit cette ouverture au rocher, en venant dans les Gaules. D'autres croyent que c'est le même rocher qu'Annibal ouvrit avec le feu & le vinaigre, pour y pratiquer un passage commode à ses éléphans; & d'autres soutiennent que c'est le Roi Cottius qui fit travailler à cette porte, pour faire plaisir à Auguste, dont il mit la statue au dessus. Il est difficile de bien établir la vérité d'aucun de ces faits. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Briançon est une ville ancienne, & il faudroit démentir tous les anciens Auteurs, pour n'être pas de ce sentiment. Elle se rendit considérable dans le XIII siécle. Dans le XVI, elle fut occupée par ceux de la Ligue, qui la considéroient avec raison comme une ville d'importance; & Lesdiguiéres, depuis Connétable de France, la leur enleva en 1590. C'est une assez belle ville pour être dans les montagnes, où il y a Bailliage, avec une belle église, & trois monastéres. Elle a

aussi produit des Hommes de Lettres, & entre autres Oronce Finé, l'un des plus savans Mathématiciens de son tems. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*. Bouche, *Histoire de Provence*.

BRIANÇON (Manne de) *Voyez* l'article de BRIANÇONNOIS.

BRIANÇON ou BRIANÇONNET, village de Provence, dans le diocése de Glandeve, & dans la Viguerie de Grasse. Diverses medailles d'or, d'argent & de cuivre, qu'on y trouve tous les jours, avec grand nombre d'inscriptions, temoignent que ce lieu a été plus considérable autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans quelques unes de ces inscriptions, on trouve ces mots, *Ordo Brig. F. C.* c'est à dire, *Ordo Brigantiensium* ou *Brigantiensis fieri curavit*. Et l'on sait que ce nom d'*Ordo* ne se donnoit qu'aux grandes villes qui avoient les trois Ordres, du Sénat, de la milice, & du peuple; & ainsi on a raison de croire que Briançonnet a été des plus illustres. * Bouche, *Hist. de Provence*.

BRIANÇON ou Fort BRIANÇONNET, est un château de Savoye, dans le païs de Tarantaise, bâti sur un rocher le long de l'Isére, environ à une lieue au dessous de Monstiers. Il y a aussi un village de ce nom. Quelques Auteurs ont cru que le château de Briançon a donné son nom à la Maison de Briançon en Dauphiné, noble, ancienne, & féconde en hommes illustres. AIMON de Briançon fut tiré en 1178, de la solitude de la Chartreuse où il étoit Religieux, pour gouverner l'église de Tarantaise, après Pierre, que sa pieté a fait mettre au nombre des Saints. Aimon se trouva au Concile de Latran en 1179. Etant en 1186 à Pavie, il obtint de l'Empereur Frédéric, des priviléges pour son église, que Henri VI confirma en 1196. Dans le siécle suivant, un GUILLAUME de Briançon, aussi Chartreux, ayant été élu Archevêque d'Embrun, refusa par humilité d'accepter cette dignité. En 1291, Eudes, Guillaume, & Aimon de Briançon fils d'Aimeric, firent, avec le Dauphin Humbert I, une échange du château de Bellecombe, qu'ils avoient longtems possédé, avec celui de Varces, que le Dauphin leur remit. PIERRE de Briançon, Seigneur de Saint Ange, se distingua par son mérite durant les guerres de la Religion, & mourut en 1603. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*.

BRIANÇON (Laurent de) *Cherchez* LAURENT.

BRIANÇONNET, village. *Voyez* BRIANÇON.

* BRIANÇONNOIS, ou Baillage de Briançon, contrée du Dauphiné bornée par le Grenoblois à l'occident, par l'Embrunois au sud-ouest, par le Piémont au midi & à l'orient, & par la Savoye au nord. Ce païs comprend plusieurs vallées qui sont entre les montagnes des Alpes. Il est extrémement froid, mais il ne laisse pas d'être fertile en grains & en pâturages. Quoiqu'il y ait du bois en abondance, ses Habitans ne laissent pas de passer plus de six mois de l'année dans leurs étables avec leurs bêtes pour se garantir du froid. Briançon en est la capitale & le siége du Baillage. On y voit encore l'importante forteresse d'Exilles sur les confins du Piémont à l'ouest de Suze, laquelle est une des clefs d'Italie. Il y a dans ce Bailliage un fort grand nombre de bons bourgs ou villages. On y remarque aussi la vallée de Queyras qui produit de certains arbres qu'on nomme Mélézes, & qu'on croit être le *Larix* des Latins. Le bois de ces arbres est fort propre pour bâtir, & il résiste si longtems au feu & à l'eau qu'on l'a cru incombustible dans les embrasemens, & incorruptible dans l'eau. Il ne porte ni fleurs ni fruits comme les autres arbres, mais il a ceci de particulier que son bois est estimé le plus beau de tous ceux qu'on employe dans la menuiserie. En effet il devient plus beau en vieillissant, & le tems qui ternit toutes choses, rend sa couleur plus vive & plus éclatante. Sa principale proprieté est de produire cette Manne connue sous le nom de Manne de Briançon.

BRIANZA, *Monti di Brianza*, en Latin *Brigantini Montes*, montagnes du Milanois en Italie, qui sont vers le Lac de Come, à l'endroit d'où la riviére d'Adda sort. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRIARD (Jean) natif de Bailleul, dans le territoire d'Ath en Hainaut, Docteur en Théologie & Vice-chancelier de l'Université de Louvain, qui vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, fut fort estimé des plus habiles de son tems, sur tout d'Erasme, & mourut le huitiéme janvier en 1520. On a de lui divers Ouvrages, comme, *Quæstiones Quodlibeticæ*; *De contractu sortis seu Loteriæ*; *De causa Indulgentiarum*, &c. LAMBERT BRIARD ou BRIARDE de Dunkerque, a composé quelques Ouvrages de droit. Il étoit Président à Malines, où il mourut le dixiéme octobre 1547. * Erasme, *l. 1. & 7. Epist.* Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 467 & 468: & p. 611.* Le Mire, &c.

BRIARE sur la Loire, petite ville de France, dans la grande Beauce, ou selon d'autres, dans le gouvernement d'Orléans, ou en particulier dans le Gâtinois. Les Auteurs Latins la nomment *Brivodurum*, *Bridodorum* & *Breviodorus* ou *Briodorus*, comme portent quelques Actes anciens. Elle donne son nom au canal qui communique de la Loire à la Seine, par le moyen du Loing & du ruisseau de Trézé. Ce canal fut commencé en 1607, sous la direction de Hugues Cônier de Tours, qui en avoit été l'inventeur. La mort de Henri IV, arrivée en 1610, fut cause qu'on discontinua à y travailler. Le Marquis d'Effiat fit d'inutiles efforts en 1627, pour le faire continuer, & on ne reprit cet ouvrage qu'en 1655, par le moyen de trente trois Seigneurs qui achetérent le fief & la terre de Briare, & qui obtinrent la permission de l'achever à leurs dépens. Il avoit été entrepris au commencement du XVII siécle, & il fut achevé sous le régne de Louis *le Juste*, par les soins du Cardinal de Richelieu. Briare souffrit durant les guerres civiles de la Ligue. En 1652, il se donna près de cette ville un combat, entre les troupes du Roi & celles des Princes.

BRIAREE, Géant. *Cherchez* EGEON.

BRIATESTE, *Briatesta*, petite ville de France, dans le Languedoc, est dans l'Albigeois, sur la riviére de Dadou, entre la ville d'Alby & celle de Lavaur. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRICCE (Jean) Romain, étoit Poëte & Peintre, sous le pontificat du Pape Urbain VIII. Son pére, qui gagnoit sa vie à racommoder des matelas, avoit refusé de lui faire apprendre à lire. Bricce en vint pourtant à bout par la force de son genie, & par le penchant qu'il avoit pour toutes les choses d'esprit. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il composa des chansons, il fit ensuite des Comédies, puis il s'attacha à la Peinture & à la Musique, où il réüssit assez bien. On dit qu'il mourut vers l'an 1640. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. Illustr. c. 37.*

BRICE (Saint) Evêque de Tours, succéda à saint Martin en cette chaire l'an 397. Voici ce qu'en dit Grégoire, Evêque du même lieu, *aux livres 2. & 10. de son Histoire.* Brice avoit été Diacre de l'église de Tours durant la vie de saint Martin, & avoit coutume de se moquer de ce grand serviteur de Dieu, & de l'appeller radoteur & insensé. Quoique saint Martin ne pût ignorer la chose, il ne laissoit pas d'avoir pour Brice une affection particuliére, croyant qu'il parloit de la sorte, non pas tant par malice, que par indiscrétion & legéreté d'esprit; & qui plus est, il lui predit qu'il lui succéderoit dans son Evêché, & qu'il y essuyeroit beaucoup de traverses. En effet, Brice, dès le commencement de son épiscopat, fut accusé par Lazare, Evêque de Marseille, qui le traduisit de Concile en Concile; mais enfin il fut absous dans un Concile de Turin, tenu au commencement du cinquiéme siécle. Trente-trois ans après sa promotion à l'épiscopat, il fut accusé d'avoir débauché une femme qui avoit pris le voile, & fait vœu de chasteté, & de l'avoir engrossée. Lorsqu'elle fut accouchée, le peuple de Tours l'ayant sçu, voulut lapider Brice, comme étant coupable de ce crime; mais pour montrer son innocence, il fit apporter l'enfant qui n'avoit que trente jours, & lui dit en présence de tout le peuple, qu'il le conjuroit par le Fils de Dieu, de declarer devant toute l'assemblée, s'il étoit vrai qu'il en fût le pére, à quoi l'enfant répondit qu'il n'étoit pas vrai. Le peuple ne se contentant pas de cela, voulut obliger Brice à faire declarer à l'enfant qui étoit son vrai pére; mais l'Evêque repartit que cela ne le regardoit pas; qu'il avoit eu soin de ce qui le touchoit; & que, si le peuple avoit quelque chose à proposer à l'enfant, il pouvoit l'interroger. Alors les Assistans lui dirent qu'il avoit fait parler l'enfant par Art magique, & s'écriérent qu'ils ne le vouloient plus reconnoître pour leur Evêque. Brice, pour se purger encore mieux, mit des charbons ardens dans sa robe, & les serrant contre son estomac, les porta jusques sur le tombeau de saint Martin, après quoi il fit voir que ses habits n'avoient point été endommagez du feu. Mais ce peuple s'opiniâtra encore davantage, & l'ayant chassé de son siége, établit en sa place un nommé Justinien. Brice se retira à Rome, & y demeura sept ans, jusques à ce que le Pape lui commandât de retourner en son diocése, où il arriva quelques jours avant la mort de l'Evêque Armence successeur de Justinien. Les Habitans de Tours le reçurent avec joye, & il tint encore le siége pendant sept ans. Il mourut le 13 de novembre, l'an 444. * Sulpice Sévére, *Dial.* 3. Grégoire de Tours, *l. 2. Hist. c. 1. & l. 10. c. 31.* Baillet, *Vies des Saints, 13 novembre.*

BRICHANTEAU, la Maison de BRICHANTEAU est noble & ancienne, & tire son nom d'une Terre dans la Beauce, dite *Brichantel*, ou *Brichanteau*. On en connoît les Seigneurs depuis BAUDOUIN qui suit.

I. BAUDOUIN, Seigneur de Brichanteau, eut de *Tiphaine* le Mohier sa femme, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Belot*, Seigneur de Saint-Martin-de-Nigelles, qui a laissé postérité.

II. CHARLES Seigneur de Brichanteau, de Verron, de Gurcy, &c. étoit mort en 1506, & laissa de *Jeanne* Hémeri, morte avant 1491, 1. LOUIS qui suit; 2. *Catherine*, femme de *Jean* du Roux, Seigneur de Sigy; 3. *Perrenelle*, alliée à *Pierre* le Prince, Seigneur de la Bretonniére; & 4. *Marie* de Brichanteau, mariée à *Louis* de Saint Phal, Seigneur de Cudot.

III. LOUIS Seigneur de Brichanteau, de la Mothe, de Gurcy, de Germinville, d'Offranville, &c. mourut en 1547. Il avoit épousé 1. le 30 juillet 1503, *Agnès* de Choiseul, fille de *Pierre* de Choiseul, dit *Galehaut*, Seigneur de Doncourt, & de *Catherine* du Plessis, Dame de Cheville, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Vérès, Dame de Beauvais-Nangis en Brie, fille de *Jean*, Seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Marie* de Couste, morte en 1554, ayant eu pour enfans 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Crépin*, Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, Evêque de Senlis, Confesseur du Roi, mort en 1560; 3. *Geofroy*, Chevalier de Malte, tué à Zoara en Barbarie en 1552; 4. *Marie*, alliée à *Louis* de Billy, Seigneur de Prunay-le-Gillon, Gouverneur de Guise; & 5. *Genevieve* Brichanteau, Religieuse au Moncel.

IV. NICOLAS de Brichanteau, de Beauvais-Nangis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, &c. se signala en diverses occasions, & mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Dreux en 1562, âgé de 54 ans, laissant de *Jeanne* d'Aguerre sa femme, fille de *Jean* Baron de Vienne, & de *Jacqueline* de Lenoncourt, 1. ANTOINE qui suit, 2. *Marie*, femme de *Claude* de Bauffremont, Baron de Senecey, Lieutenant Général en Bourgogne, Gouverneur d'Auxonne, Baili de Châlon, &c. & 3. *Françoise* de Brichanteau, mariée en 1580, à *Louis* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du corps du Roi.

V. ANTOINE de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du régiment des Gardes Françoises, servit si bien le Roi Henri III, qu'il le pourvut de la charge d'Amiral de France, par lettres du 25 février 1589, dont il ne fit point l'exercice. Il fut depuis Chevalier des Ordres, Ambassadeur en Portugal, & mourut en 1617. De lui & d'*Antoinette* de la Rochefoucault, Dame de Charenton, de Liniéres, & de Millan, fille puînée & héritiére de *Charles*, Seigneur de Barbesieux, & de *Françoise* Chabot, vinrent 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Benjamin*, Evêque & Duc de Laon, Abbé de Barbeaux & de Sainte-Geneviéve de Paris, mort en 1619; 3. *Philippe*, Baron de Liniéres, Capitaine de cinquante Hommes d'armes,

& des Suisses de Gaston de France, Duc d'Orléans; 4. *Guéridon*, qui épousa en 1613, *Claude* de Meaux de Boisboudran, dont il eut pour fille unique *Françoise-Marie*, morte sans alliance; 5. FRANÇOIS qui a fait *la branche de* GURCY, *rapportée cy-après*; 6. *Philibert*, Evêque & Duc de Laon, Abbé de Saint-Vincent, mort en 1653; 7. *Charles*, Chevalier de Malte, tué devant Sarragosse le 26 juin 1625; 8. *Antoine*, Abbé de Barbeaux mort en 1638; 9. *Alfonse*, Chevalier de Malte, tué en Barbarie le 26 mai 1615; 10. *Anthoinette*, mariée à *Renaud*, Seigneur de la Roche-Aymon; & 11. *Lucie* de Brichanteau, femme de *Claude* de Remier, Baron de Guerchy.

VI. NICOLAS de Brichanteau, Marquis de Nangis, &c. Capitaine des toiles & chasses du Roi, épousa 1. *Françoise* de Rochefort, fille d'*Anne*, Baron de Frolois & de la Croisette, & de *Charlotte* de Sautour, morte le neuviéme juin 1644: 2. *Catherine* Hennequin, veuve de *César* de Balsac, Comte de Dunes, & fille d'*André* Seigneur d'Ally, Président aux Requêtes du Palais, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *François*, Marquis de Nangis, Maréchal de camp, tué au siége de Gravelines en juillet 1644, sans laisser de postérité de *Marie* de Bailleul, fille de *Nicolas*, Baron de Chateaugontier, &c. Président à mortier au Parlement, Surintendant des Finances & Chancelier de la Reine Anne d'Autriche, & d'*Elisabeth* Mallier, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 25 février précedent, laquelle se remaria en 1645, à *Louis-Chalon* du Blé, Marquis d'Uxelles, & mourut le 29 avril 1712, âgée de 88 ans; 2. *Charles* de Brichanteau, Abbé de Barbeaux, puis Marquis de Nangis après son frére, mort avant 1653, sans postérité de *Catherine* le Bouteiller de Senlis, fille de *Jean*, Comte de Moucy, & d'*Isabelle* de Prunelé; 3. CLAUDE-ALFONSE, qui suit; & 4. *Antoinette* de Brichanteau, mariée à *N.* . . . de l'Hôtel, Marquis d'Escots.

VII. CLAUDE-ALFONSE de Brichanteau, Marquis de Nangis, Mestre de camp du régiment de Picardie, mourut des blessures qu'il reçut au siége de Bergues-Saint-Vinox le 15 juillet 1658, laissant d'*Anne-Angelique* d'Aloigny, fille de *Louis*, Marquis de Rochefort, Chevalier des Ordres du Roi, qu'il avoit épousée l'année précédente, pour fils unique, LOUIS-FAUSTE qui suit;

VIII. LOUIS-FAUSTE de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du régiment royal de la Marine, Brigadier de cavalerie, né posthume, mort le 20 juillet 1690, d'une blessure qu'il avoit reçue deux jours auparavant dans les plaines d'Offembourg au delà du Rhin, âgé de trente-deux ans. Il avoit épousé avec dispense le 14 septembre 1676, *Marie-Henriette* d'Aloigny sa cousine germaine, fille de *Henri-Louis* d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, & de *Magdelaine* de Laval-Boisdauphin, Dame d'atour de Madame la Dauphine, dont il a laissé 1. LOUIS-ARMAND qui suit; 2. *Pierre-César*, dit le Chevalier de Nangis, Capitaine de Vaisseau; & 3. *Louise-Magdelaine-Thérése* de Brichanteau, mariée le 22 septembre 1710, à *Pierre-François-George* d'Entreigues, Comte de Meillan, & de Charenton en Bourbonnois, morte en mai 1713.

IX. LOUIS-ARMAND de Brichanteau, Marquis de Nangis, né le 27 septembre 1682, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1718, a épousé le huitiéme janvier 1705, *N.*. . . Fortin de la Hoguette, fille unique de *Charles* Fortin, Marquis de la Hoguette, Capitaine-Lieutenant de la premiére compagnie des Mousquetaires, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en Savoye, & Gouverneur de Métiéres, & de *Marie* Bonneau de Rubelles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GURCY.

VI. FRANÇOIS de Brichanteau, cinquiéme fils d'ANTOINE, Marquis de Nangis, & d'*Antoinette* de la Rochefoucault, fut Seigneur de Gurcy, Mestre de camp d'un régiment d'infanterie, puis Capitaine des Gardes Suisses de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Chevalier de l'Annonciade, & mourut le 29 novembre 1655. Il avoit épousé *Marie* le Comte, fille de *François*, Seigneur de Vosinlieu, & de *Marguerite* du Faur, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Gurcy, Capitaine de cavalerie au régiment de la Reine, mort en décembre 1658; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Françoise*, non mariée; & 5. *Anne* de Brichanteau, Religieuse Benédictine à Provins.

VII. FRANÇOIS de Brichanteau, Seigneur de Gurcy, dit le Comte de Brichanteau, a épousé le 27 fevrier 1677, *Louise-Geneviéve* de Villemontée, dont il a *Louis*, Seigneur de Gurcy; & *Geneviéve-Marie* de Brichanteau. * *Voyez* le Pere Anselme. La Thaumassiére, *Histoire de Berry*, &c.

BRICHANTEAU (Crespin) Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, puis Evêque de Senlis, qui vivoit dans le XVI siécle, se fit Religieux dans l'Abbaïe de Saint-Denys, & fut choisi pour être Confesseur du Roi François II, qui lui donna l'Abbaïe de Saint-Vincent-de-Laon. Ensuite il fut nommé l'an 1559, à l'Evêché de Senlis, & mourut en 1560, avant que d'en avoir pris possession.

BRICHSENSTAD. *Voyez* BRIXENSTAD.

BRICK. *Voyez* MOSTA.

BRICKINGTON (Etienne) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, dans le monastére de Cantorbéri, qui vivoit dans le XIV siécle vers l'an 1380, est Auteur d'un Ouvrage des Evêques de Cantorbéri, & d'un autre des Evêques d'Eli. C'est tout ce que nous sçavons de lui, comme le remarque Pitseus, *in Append. de Illustr. Scriptoribus Angl.* * Arnoul Wion, Trithéme. Gesner. Possevin. Vossius, &c.

BRIÇONNET, famille originaire de Touraine, où elle s'est distinguée depuis le régne de Charles V, & de Charles VI. L'on en rapporte ici la postérité depuis JEAN qui suit.

I. JEAN Briçonnet mourut le troisiéme juillet 1447, ayant eu de *Jeanne* Belleteau sa femme, 1. JEAN qui suit; 2. *Bertrand*, Sécretaire du Roi Charles VII, qui eut divers emplois, & ne laissa de *Marguerite* de Carmone sa femme, que *Jean* Briançonnet, Conseiller au Parlement; 3. *Pierre*, Chanoine de saint Martin de Tours, Prieur de Monnoye; 4. JEAN dit *le Jeune*, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHANFREAU, *rapportée cy-après*; 5. *Perrine*, mariée à *Jacquemain* Cyrolle; 6. *Jeanne*, femme de *Germain* Bouhaille; 7. *Marie*, alliée à *Géofroy* Travére, Enquesteur en Touraine; & 8. *André* Briçonnet, Sécretaire du Roi, puis Thrésorier de l'argenterie, & commis au fait de la chambre du Roi en 1466 & 1467, qui épousa *Nicole* Bonnard, fille de *Jean*, Seigneur de la Bonardiére, Sécretaire du Roi & Receveur de Loudun, & de *Marie* Flamberge, dont il eut 1. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Ruzé, Conseiller au Parlement; 2. *Jeanne*, qui épousa 1. *Baudouin* de Guiffebouft: 2. *Jean* Galocheau, Elu à Tours, vivant en 1536; 3. *Marie*, alliée à *Michel* Brocel, comptable de Bourdeaux; & 4. *Anne* de Briçonnet.

II. JEAN Briçonnet l'*Aîné*, surnommé *le Pére des pauvres*; Seigneur de Varennes, de Chantreau, de la Kaërie & du Portau, Sécretaire du Roi, puis Receveur général des Finances, fut commis à la régie de la regale de l'Archevêché de Tours en 1442, & au payement des ouvrages & bâtimens du château de Langeais en 1465 & en 1467. Il fut le premier institué Maire de la ville de Tours en 1462, y fit rebâtir l'église de saint Clément qu'il dota richement, & fit beaucoup de libéralitez & d'aumônes. Il fut deputé aux Etats Généraux assemblez à Tours en 1483, pour le Bailliage de Touraine, & mourut le 30 octobre 1493. Il épousa *Jeanne* Berthelot, fille de *Jean* Berthelot, Maître de la Chambre aux deniers du Roi, & de *Perronnelle* Thoreau, morte en 1510, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*, Sécretaire du Roi Louis XI, Receveur général de toutes les Finances, mort le 26 août 1477; 3. *Martin*, Docteur en Théologie, grand Archidiacre de Reims, Chanoine de saint Martin & de saint Gatien de Tours, mort le cinquiéme septembre 1502; 4. *Robert*, Archevêque & Duc de Reims, Chancelier de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mort le troisiéme juin 1497; 5. PIERRE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CORMES, *rapportée cy-après*; & 6. GUILLAUME dit *le Jeune*, qui fit *la branche des Seigneurs du* PLESSIS-RIDEAU, *aussi mentionnée cy-après*.

III. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de la Kaërie & du Portau, Auditeur des Comptes en 1467, fut reçu Conseiller au Parlement en avril 1469, & exerça cette charge jusqu'à sa mort arrivée le 29 juin 1477. Il épousa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Brinon, & de *Jeanne* Boilesve, morte le dixiéme mars 1535, après 55 ans de viduité, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de la Kaërie, du Portau, & de Villedomble, Conseiller au Parlement en 1491, Vice-chancelier de Bretagne, Chanoine de l'église de Paris, & Abbé de Blanche-Couronne, mort en 1538; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Jean*, Thrésorier de Fréderic d'Aragon, Roi de Naples, qui épousa *Jeanne* le Viste, veuve d'*Etienne*, Bailli, Seigneur d'Ouzereaux, & fille d'*Aubert* le Viste, & de *Jeanne* Baillet; 4. *Michel*, Grand-vicaire de Narbonne, Evêque de Nîmes en 1517, qu'il permuta pour celui de Lodéve en 1560, dont il se démit en 1561, mort en l'an 1574, âgé de quatre-vint dix-sept ans, après cinquante-sept ans d'épiscopat; 5. *Regnault*, Argentier du Roi François premier, Receveur général de Touraine, qui épousa *Magdelaine* Champrond; & 6. *Perronnelle* Briçonnet, mariée à *Olivier* Barrault, Receveur général des Finances en Anjou & en Bretagne.

IV. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Sécretaire du Roi, Thrésorier de la maison de la Reine & des cent Gentilshommes en 1506 & 1511, & Receveur général du Maine, mourut en 1534. Il épousa en mai 1506, *Claude*, fille de *Michel*, Seigneur de Léveville en Beauce, & de *Claude* de la Faydidie, dont il eut, 1. *Guillaume*, Chanoine de Chartres, Prieur de Chênegalon, qui céda son droit d'aînesse à son frére; 2. JEAN, qui suit; 3. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LÉVEVILLE *&* *de* MILLEMONT, *rapportée cy-après*; 4. *Claude*, Evêque de Lodéve en 1561, par la démission de son oncle, jusqu'en 1566; 5. *Jeanne*, mariée à *Robert* Pie-de-fer, Seigneur de Guyencourt, mort au voyage de Jérusalem, & elle le quatriéme janvier 1548; 6. *Louise*, alliée à *Louis* Allegrain, Seigneur de la grande Paroisse, Conseiller au Parlement; 7. *Charlotte*, morte sans alliance; 8. *Marie*, Religieuse à Hyéres; 9. *Anne* à Chelles; & 10. *Michelle* Briçonnet, Religieuse à Bellomer.

V. JEAN Briçonnet, Seigneur de Glatigny, d'Achéres, de Boisfoucher & de Villedomble, Président des Généraux en la Cour des Aydes, épousa *Etiennette* de Berulle, veuve de *N.* . . . Seigneur de Forts, & fille de *Jacques* de Berulle, Seigneur de Bailly, & d'*Anne* Fonnard, dont il eut, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jean*, mort sans postérité; 3. *Charles*, Seigneur de Villedomble, mort sans alliance; 4. *Charlotte*, mariée à *Guillaume* de Baillon, Seigneur de Louans, Maître des Comptes; & *Marie* Briçonnet, alliée à *Etienne* le Tonnelier, Seigneur de Conty, Conseiller au grand Conseil.

VI. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Conseiller en la Cour des Aydes, épousa *Clémence* d'Elbéne, fille de *Thomas* d'Elbéne, Sécretaire du Roi, & de *Charlotte* Janvier, morte le 16 avril 1657, dont il eut, ALEXANDRE qui suit; 2. ANDRÉ, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* CHAUSSÉE, *rapportée cy-après*; 3. THOMAS, qui a fait *celle des Seigneurs des* TOURNELLES, *mentionnée cy-après*; 4. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Tenon, Baron de la Guerche, Conseiller au Grand Conseil; 5. *Catherine*, mariée en 1621, à *Adrien* du Drac, Baron d'Annevoux, Gouverneur de Dampvilliers, morte sans enfans le onze septembre 1689; 6. *Anne*, Religieuse à Fontaine; 7. *Jeanne*, à Collinance; 8. *Louise*, à Chelles; & 9. *Charlotte* Briçonnet, Religieuse à Bellomer.

VII. ALEXANDRE Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Général de France, épousa *Françoise* Maynard, fille de *Charles*, Seigneur de Loire & de Bellefontaine, Conseiller au Parlement, & de *Françoise* de Besançon, morte en décembre 1660, dont il eut, 1. CHARLES qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur des Angliers près de la Ro-

chel-

chelle, qui épousa *Catherine* Berineau; 3. *Barthélemi*, Seigneur du Treuil-aux-Secrets, Païs d'Aunis, alliée à *Jeanne-Marie* du Breuil; 4. *Clémence*, mariée à *Denys*, Marechal, Seigneur de Vaugirard, Conseiller de la Cour des Aides, morte en 1691; & 5. *Françoise* Briçonnet, alliée le huitiéme août 1639, à *Jérôme* Thiboust, Seigneur de Beaurains, Maître des Comptes, morte sans postérité en avril 1699.

VIII. Charles Briçonnet, Seigneur de Glatigny, né en 1619, Président au Parlement de Metz, mourut le 12 mai 1680. Il épousa 1. *Angélique* Crépin, fille de *Guillaume*, Seigneur de l'Epine, Conseiller au Parlement, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Magdelaine* Pétau, fille d'*Alexandre*, Conseiller au Parlement. Elle prit une seconde alliance avec *René* Hinselin, Seigneur de Hautecourt, & mourut le 22 avril 1702, ayant eu de son premier mariage, 1. Alexandre qui suit; & 2. N.... Briçonnet, mariée en février 1703, à *N*.... Huot, Sécretaire du Roi.

IX. Alexandre Briçonnet, Seigneur de Glatigny.

*SEIGNEURS DE LA CHAUSSÉE, Marquis d'*Oysonville.

VII. André Briçonnet, second fils de François, Seigneur de Glatigny, Conseiller de la Cour des Aides, & de *Clémence* d'Elbéne, fut Seigneur du Ménil & de la Chaussée, Auditeur des Comptes, & mourut le dixiéme octobre 1650. Il épousa *Louise* Pithou, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger, & de *Louise* de Hault, dont il eut, 1. *François*, Seigneur de la Chaussée, qui de *Marguerite* Hardy sa femme, eut un fils & deux filles Religieuses; 2. François-Bernard qui suit; 3. 4. 5. *André*, *Philippe*, *Guillaume*; Chevaliers de Malte; 6. *Clémence*, Religieuse à Hautes-Bruyéres; 7. *Jeanne*, Religieuse à Poissy; & 8. *Marie-Marthe* Briçonnet, morte sans alliance.

François-Bernard Briçonnet, Seigneur de la Chaussée, Lieutenant des Chasses de Saint-Germain & de Versailles, mourut en décembre 1688. Il épousa *Françoise* le Prevôt, fille & héritiere de *Paul*, Seigneur d'Oysonville, & de *Marie* Chahu, morte le troisiéme juin 1702, dont il eut 1. François qui suit; & 2. *Paule-Louise-Marie* Briçonnet, mariée en mars 1690, à *Jean-Baptiste* Frezeau, Marquis de la Frézeliére, Lieutenant Général de l'Artillerie.

IX. François Briçonnet, Marquis d'Oysonville, Seigneur de la Chaussée, &c. a épousé le dixiéme septembre 1700, *Marie-Magdelaine* de Seve, fille unique de *Jean*, Seigneur de Chatignonville, & de *Marie* de Bernage.

SEIGNEURS DES TOURNELLES.

VII. Thomas Briçonnet, troisiéme fils de François, Seigneur de Glatigny, Conseiller de la Cour des Aides, & de *Clémence* d'Elbéne, fut Conseiller en la Cour des Aides, & épousa en 1630, *Magdelaine* le Picart, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis, & de *Jeanne* Sublet, morte en janvier 1691, dont il eut 1. Jean, qui suit; 2. *François*, Lieutenant au régiment des Gardes, tué au siége de Lille en 1667; 3. *Jean-Baptiste*, Chevalier de Malte en 1688; 4. *Thomas*, Seigneur de Germiny en partie, mort le neuviéme septembre 1694; 5. *Magdelaine*, alliée à *Pierre* Hillerin, Seigneur du Bois, Maître d'Hôtel du Roi, morte le 23 janvier 1653; 6. *Françoise*, mariée à *René* le Tellier, Seigneur de Morsan, Conseiller en la Cour des Aides, morte le 18 avril 1694; 7. *Colombe*, Religieuse à Fontaines; 8. *Claire*, Religieuse à Hautes-Bruyéres; & 9. *Catherine* Briçonnet, morte sans alliance.

VIII. Jean Briçonnet, Seigneur des Tournelles, Conseiller de la Cour des Aides, épousa *Marie-Françoise* Sevin, fille de *Gui*, Maître des Comptes, & de *Marguerite* Pichon, morte veuve le 17 avril 1716.

SEIGNEURS DE LEVEVILLE ET DE MILLEMONT.

V. François Briçonnet, troisiéme fils de Guillaume, Seigneur de Glatigny, & de *Claude*, Dame de Léveville, fut Seigneur de Léveville, de la Kaërie, & du Portau, & fut reçu Conseiller au Parlement en décembre 1544. Il fut marié trois fois en 36 ans, demeurant avec chaque femme précisément douze ans. La premiere fut *Jeanne* Tanel, fille de *François*, Podestat de Milan: la seconde fut *Antoinette* Boucher, fille de *Pierre*, Seigneur d'Orçay, & de *Michelle* de la Grange, morte en 1570 sans enfans: & la troisiéme fut *Marie* le Cirier, fille de *Robert* le Cirier, & de *Marie* de Moulineaux. De la premiére femme vinrent, 1. François, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur du Portau, Conseiller au Parlement en 1577, puis Maître des Requêtes en 1586, mort sans postérité de *Catherine* le Grand, sa femme, fille de *Benoît*, Seigneur du Plessis, Maître des Comptes, & de *Charlotte* de Bonderville; 3. Charles, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Lessay, *rapportée ci-après*; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* le Clerc, dit *Cottier*, Baron d'Aunay; 5. *Antoinette*, alliée à *Christophle-Hector* de Marle, Seigneur de Versigny, Maître des Requêtes; 6. *Françoise*, Religieuse à Gercy; 7. *Charlotte*, Religieuse à Malnoue; & 8. *Marie* Briçonnet, Religieuse à Poissy, Prieure des Filles-Dieu de Rouen, Abbesse de Grisenon en Auxerrois: & de la troisiéme femme étoit issue 9. *Marie* Briçonnet, alliée le 20 juin 1581, à *Philippe* le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Moucy-le-Vieil, &c.

VI. François Briçonnet, Seigneur de Léveville & de la Kaërie, &c. reçu Conseiller au Parlement en 1568, mourut en 1610. Il épousa *Marie* le Liévre, Dame du Chénoy, fille de *Jacques*, Seigneur du Chénoy, Correcteur des Comptes, & de *Jeanne* de Thou, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *Nicolas*, mort jeune au College; 3. *Jean*, Seigneur du Chénoy & de la Kaërie, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1620, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Conseiller d'Etat, mort sans enfans de *Françoise* Danez, fille de *George*, Auditeur des Comptes, & de *Françoise* Bolard; & 4. *Marie* Briçonnet, alliée à *Philippe*, Seigneur de Walliquerville, de la Londe, &c. Gouverneur de Mante & de Meulan, morte en 1619.

VII. François Briçonnet, Seigneur de Léveville, d'Auteuil, de Quinquempoix, Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, mourut le premier février 1641. Il épousa *Anne* de Landes, Dame de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de *Barbe* de Vitry; elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Flexelles, Président en la Chambre des Comptes, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, Guillaume, qui suit.

VIII. Guillaume Briçonnet, Seigneur de Léveville, d'Auteuil, de Quinquempoix, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en mai 1635, Maître des Requêtes en 1641, Président au Grand Conseil, & mourut le troisiéme février 1674. Il épousa *Marguerite* Amelot, fille de *Jacques*, Président aux Requêtes du Palais, & de *Catherine* de Creil, morte le 23 février 1684, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *Jean-Baptiste* Briçonnet, Seigneur de Magnanville, Conseiller au Parlement, mort le 25 décembre 1698, sans enfans d'*Anne-Marie* Girard, fille de *Louis*, Seigneur de Villetaneuse, Procureur Général de la Chambre des Comptes, & de *Marie* Royer, morte le 28 décembre 1716.

IX. François Briçonnet, Comte d'Auteuil, Seigneur de Millemont, de Garancieres, &c. Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes, mourut honoraire le 14 février 1705, âgé de 66 ans. Il épousa *Genevieve* Courtin, Dame de Rozay, fille & héritiere de *Nicolas*, Seigneur de Rozay, & de *Françoise* du Drac, morte subitement le 17 janvier 1697, jour du mariage de son fils, dont il eut, 1. Guillaume, qui suit; & 2. *Jacques-François* Briçonnet, Chanoine de l'église de Paris, puis Chevalier de Malthe.

X. Guillaume Briçonnet, Comte de Millemont, &c. Avocat Général au Grand Conseil, puis Conseiller au Parlement, & Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes, mourut le 31 janvier 1713. Il épousa le 17 janvier 1697, *Charlotte* Croiset, fille de *Louis-Alexandre* Croiset, Président en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement, puis Conseiller d'honneur, & de *Catherine* Rossignol, dont il eut entre autres enfans, François-Guillaume, qui suit.

XI. François-Guillaume Briçonnet, Seigneur d'Auteuil, &c. Conseiller au Parlement, a épousé le onziéme janvier 1723, *Marie-Cécile* Moufle, fille de *Louis-François*, Seigneur de Champigny, &c. Thrésorier Général de la Marine, & honoraire du marc-d'or, & de *Françoise-Angélique* Chupin.

SEIGNEURS DE LESSAY, ET DE FEUCHEROLLES.

VI Charles Briçonnet, troisiéme fils de François, Seigneur de Léveville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Jeanne* Tanel sa premiére femme, fut Seigneur de Lessay, de Launay, de Meuniéres, &c. Gentilhomme servant du Duc d'Alençon. Il épousa *Isabelle* Minard, fille de *Pierre* Minard, Conseiller au Parlement, & de *Claude* de la Guette, dont il eut 1. *François*, Abbé du Gué-de-Launay-en Vendômois, Prevôt de Saint-Martin de Tours, mort le 15 avril 1636; 2. Jean, qui suit; 3. Jacques, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Meuniéres, *rapportée ci-après*; 4. *Charles*, Seigneur de Lessay, Maître d'Hôtel du Roi, qui épousa en 1631, *Renée* de Pincé, fille de *Pierre*, Seigneur du Bois-de-Pincé, Maître des Comptes, & de *Magdelaine* Prevôt; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Graffart, Seigneur de Vacherisses en Beauce; 6. *Marie*, alliée à *Charles* Vaultier, Seigneur de Petimont; 7. *Louise*, Religieuse à Saint-Cyr; & 8. *Magdelaine-Diane* Briçonnet, Religieuse aux Filles-Dieu de Rouen, puis à Saint-Cyr.

VII. Jean Briçonnet, Seigneur de Lessay, de Launay, & d'Eure, épousa, 1. *Louise* Piuvinel, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plessis-Feucherolles, & de *Marie* de Mauteil: 2. *Philippe* de Villiers. Du premier mariage vint 1. Guillaume, qui suit: & du second sortirent, 2. *Pierre*, Seigneur de Launay & de Crespiéres, près de Saint-Germain, qui eut deux fils; 3. *Louis*; & 4. *Henri* Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Lessay, Enseigne des Gardes du Corps du Roi, qui épousa en avril 1689, *Anne-Etiennette* Doublé, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes, & de *Françoise* Naudet.

VIII. Guillaume Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, épousa *Anne* du Poncel, morte le 15 mars 1696, laissant pour enfans, 1. *Pierre-Gabriel*, Seigneur de Feucherolles; 2. *Charles-Henri*, Chanoine Régulier de l'Abbaïe de S. Victor; & 3. *Marie-Anne* Briçonnet.

SEIGNEURS DE MEUNIERES.

VII. Jacques Briçonnet, troisiéme fils de Charles, Seigneur de Lessay, &c. & d'*Isabelle* Minard, fut Seigneur de Meuniéres, & épousa 1. *Jacqueline* Gallot, fille de *Julien*, Sécretaire du Roi: 2. *Marie* Bertreau, fille de *Samuel*, Seigneur de Beauregard, & de *Claude* de Montaudion: 3. *Catherine* de Meaux, fille de *Charles*, Seigneur de Sorvilliers, & de *Catherine* de Donon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Charles*, Lieutenant au régiment de Navarre; 2. *Etienne*, Seigneur de Saint-Benoît; & 3. *Isabelle* Briçonnet, mariée en avril 1642, à *Antoine* Fagnet, Seigneur du Potel en Vexin. Ceux qu'il eut de sa seconde femme furent, 4. *Antoine*; 5. *Isabelle*, mariée en février 1653, à *Jean* de la Fontaine, Seigneur de Villepesque; 6. 7. 8. *Henriette*, *Louise*, & *Renée* Religieuses Ursulines à Mante; 9. *Marie*; & 10. *Anne* Briçonnet.

SEIGNEURS DE CORMES.

III. Pierre Briçonnet, cinquiéme fils de Jean Briçonnet, Seigneur de Varennes, &c. & de *Jeanne* Berthelot, fut Seigneur de Cormes, Sécretaire du Roi, Général des Finances, & mourut en

 si-

février 1509. Il épousa *Anne* Compaing, fille de *Girard*, Seigneur de Praville, Conseiller au Parlement, & de *Marie* le Prêtre, dont il eut, 1. *François*, Seigneur de Cormes & de Praville, Sécretaire du Roi & Maître de la Chambre aux deniers, qui d'*Anne* de la Croix, fille de *Géofroy*, Baron de Plancy, Thrésorier des guerres, & de *Philippe* Marcel, eut pour fille unique, *Anne* Briçonnet, mariée à *Claude* Robertet, Baron d'Alluye, Général de Normandie, & Maître d'Hôtel du Roi; 2. PIERRE, qui suit; 3. *Charlotte*, mariée 1. à *Etienne* Petit, Grand Audiencier de France; 2. à *Pierre* le Gendre, Seigneur d'Alincourt: 3. à *Antoine* le Viste, Seigneur de Frênes, Président au Parlement: 4. à *Charles* de Pierrevive, Seigneur de Lésigny; 4. *Marie*, Dame de Praville, alliée à *Jean*, dit *Morelet* du Museau, Maître d'Hôtel du Roi, & Ambassadeur en Suisse; 5. *Anne*, qui épousa *Pierre* de la Vernade, Seigneur de Brun & de Thémericourt, Maître des Requêtes, & Ambassadeur à Venise, morte le 24 juillet 1519; 6. *Gerarde*, morte jeune; & 7. *Magdelaine* Briçonnet, alliée à *François* du Puy-Vatan.

IV. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, Thrésorier général du Milanois, Pannetier de la Reine, & Echanson de la Reine de Navarre, épousa *Marie* Hesselin, fille de *Jean*, Seigneur de la Chaussée, & de *Marguerite* Pié-de-fer, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SERMEROLLES, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Marie* & *Anne*, Religieuses à Chelles; 5. *Magdelaine*, Religieuse aux Filles-Dieu; 6. *Françoise*, Religieuse à Chantelou; & 7. *René* Briçonnet, qui étoit le troisiéme fils, lequel fut Receveur des Tailles à Thouars, & épousa *Marie* de Couture, fille d'*Amaury*, Seigneur de la Charmetiére, dont il eut, *Jean*, aussi Receveur des Tailles à Thouars; *Joseph*, *René*; *N*. . . . mariée à *Adam* le Bœuf, Receveur de la Traite à Saumur; *Nicole* Briçonnet, alliée à *Nicolas* Bodin, Seigneur de Milly; & quatre autres filles.

V. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi en 1568, Capitaine en Piémont, épousa *Isabelle* Brachet, fille de *Jean*, Seigneur de Pormorand, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Hennequin, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; & 2. *Charles* Briçonnet, Seigneur de la Source, & de Campezat, Controleur général des Finances à Orléans, & Capitaine de la Marine, qui d'*Anne* de Launay, Dame de la Source, fille de *Jacques*, Seigneur de Veneuille, & de la Frogerie, Thrésorier des Gardes du Corps, & d'*Anne* le Voix, eut pour enfans, *Isabelle*, Dame de la Source, mariée en 1619, à *Pierre* de Meulles, Receveur général des Finances à Orléans; & *Charlotte* Briçonnet, alliée à *Claude* Berthereau, Seigneur de Montfranc & de Beauregard, Commissaire des guerres.

VI. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, mourut *vers* l'an 1621. Il épousa *Marie* Mareau, fille d'*Hector*, Seigneur de Villerégis, & de *Gerarde* Framberge, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Belaistre, qui fut long-tems en Hollande; 3. *Antoine*, Seigneur de Sermorelles; 4. *Gerarde*, mariée à *Jacques* de la Carnaye, Seigneur de Charmois & de Bonderoy; & 5. *Marie* Briçonnet, alliée à *Claude* de Plais, Seigneur d'Armes & de Brion, Gendarme de la compagnie du Comte de Soissons.

VII. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, Capitaine au régiment de Saint-Paul en 1622, puis Thrésorier de France à Orléans, épousa *N*. . . . fille de *N*. . . . Bégon, Thrésorier de France à Orléans, & de *N*. . . . de Troyes, dont il eut des enfans.

SEIGNEURS DE SERMORELLES.

V. FRANÇOIS Briçonnet, second fils de PIERRE, Seigneur de Cormes, & de *Marie* Hesselin, fut Seigneur de Sermoilles; Capitaine d'une compagnie d'infanterie en Piémont, Gentilhomme servant, & vivoit en 1617. Il épousa *Marie* Michel, fille de *Jacques*, Seigneur de Vieuxmoulin, Contrôleur des Bâtimens, & de *Denyse* le Picart, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. 3. *André* & *Jean*, Religieux à Chely; 4. *Jacques*, Seigneur de Carmesel, Gentilhomme servant; 5. *Charles*, Seigneur de la Gilotiére, Homme d'armes de la compagnie du Duc d'Orléans; 6. *Nicolas*, mort en 1621; 7. *Marie*, alliée à *Martin* Fayet, Seigneur de Gascourt, Contrôleur des guerres; 8. *Magdelaine*, qui épousa *François* Braque, Seigneur de Piscot & du Luat; & 9. *Marguerite* Briçonnet, Abbesse de Saint-Remi-des-Landes.

VI. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Sermerolles, Contrôleur des guerres, & Maître d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, épousa *Marie* du Fayot, fille de *Gilles*, Sécretaire du Roi, & d'*Anne* Lallemant, dont il laissa postérité.

SEIGNEURS DU PLESSIS-RIDEAU.

III. GUILLAUME Briçonnet, dit *le Jeune*, sixiéme fils de JEAN, Seigneur de Varennes, de Chanfreau, de la Kiérie, &c. & de *Jeanne* Berthelot, fut Seigneur du Plessis-Rideau, Sur-Intendant des Finances, &c. Après la mort de sa femme, il fut Cardinal & Archevêque de Reims, *ainsi qu'il est rapporté cy-après dans un article séparé*, & mourut le 14 décembre 1514. Il épousa *Raoulette* de Beaune, fille de *Jean*, Argentier du Roi, & Général des Finances en Languedoc, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Guillaume*, Président en la Chambre des Comptes en 1495. Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1507, Evêque de Meaux en 1516, mort le 25 février 1533, âgé de 63 ans, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *Denys*, Evêque de Toulon, puis de Lodève, & de Saint-Malo, Ambassadeur à Rome, mort le 18 décembre 1535, *dont il sera aussi parlé dans un article séparé*; 4. *Nicolas*, Contrôleur général des Finances en Bretagne, qui de *Charlotte* Poncher, fille de *Louis*, Seigneur de Lésigny, & de *Robine* le Gendre, eut pour fille unique, *Anne*, mariée en 1520, à *Jean* Grolier, Thrésorier & Receveur général des Finances dans le Milanois; & 5. *Catherine* Briçonnet, mariée à *Thomas* Bohier, Baron de Saint-Ciergue, Seigneur de Chenonceaux, &c. Chambellan des Rois Charles VIII, Louis XII, & François I, Général des Finances en Normandie, morte le troisiéme novembre 1526.

IV. JEAN Briçonnet, Seigneur du Plessis-Rideau, Conseiller d'Etat, Thrésorier général de Provence & de Dauphiné, puis Président des Comptes en 1507, sur la démission de *Guillaume* son frére, mourut le 24 avril 1550. Il épousa *Louise* Raguier, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-de-Tilly, Thrésorier des guerres, & de *Marie* Beauvarlet, Dame d'Esternay, dont il eut, 1. *Anne*, mariée en février 1524, à *Robert* Dauvet, Seigneur de Rieux, Président en la Chambre des Comptes; & *Magdelaine* Briçonnet, alliée à *Thibaud* de Longuejoue, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes.

SEIGNEURS DE CHANFREAU.

II. JEAN Briçonnet, dit *le Jeune*, quatriéme fils de JEAN, & de *Jeanne* Belleteau, fut Seigneur de Chanfreau, élu sur le fait des Aides à Tours en 1446 & 1453, puis Receveur général des Finances. Il épousa *Catherine* de Beaune, fille de *Jean*, Argentier du Roi Charles VII, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean*, Chanoine de Saint-Martin-de-Tours; 3. *Adam*, Prieur de Monnoye, & Chanoine de Saint-Martin-de-Tours après son frére; 4. *Marie*, alliée à *Jacques* Roy, Seigneur de Saint-Florent & de Saint-Crapais, Sécretaire du Roi; 5. autre *Marie*, qui épousa *Macé* Binet, Seigneur de Beauvais; 6. *Catherine*, mariée à *Jean* Gentet, Seigneur de Cremeaux; & 7. *Perrine* Briçonnet, femme de *Jean* Poncher, Argentier des Rois Charles VIII & Louis XII.

III. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Chanfreau, du Chêne, &c. Receveur général des Finances, puis Maître de la Chambre aux deniers, mourut avant l'an 1531. Il épousa *Denyse* le Beichet, dont il eut, 1. *Robert*, mort jeune; & 2. *Jeanne* Briçonnet, mariée à *Charles* Ménager, Argentier de la Reine. * Paul Jove & Guichardin, *Hist. l. 1. & suiv.* Philippe de Comines. Du Tillet. Le Féron. Ughel, *Ital. Sacra de Episc. Franc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Narbon. Rhemens. tome 1. Lodovens. & Meldens. tome 2.* Gui Bretonneau, *Généal. de Briçonnet.* Sponde, *in Annal.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardin. &c.* Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne.*

BRIÇONNET (Robert) *Archevêque & Duc de Reims, premier Pair & Chancelier de France, Abbé de Saint-Wast d'Arras*, &c. qui vivoit sur la fin du XV siécle, sous le régne de Louis XI, & de Charles VIII, étoit quatriéme fils de JEAN Briçonnet, & de *Jeanne* Berthelot. Il avoit été Thrésorier de Saint-Martin-de-Tours, & fut fait Archevêque de Reims en 1493, après Pierre de Laval. Ensuite il exerça quelque tems la charge de Garde des Sceaux, & depuis il fut pourvu de celle de Chancelier de France, par lettres données à Turin le trentiéme août de l'an 1495; mais il n'en jouit pas long-tems; car il mourut le troisiéme juin de l'an 1497, à Moulins, où il fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame.

BRIÇONNET (Guillaume) Cardinal du titre de sainte Pudentiane, dit le Cardinal de Saint-Malo, frére du précédent, fut Evêque de Saint-Malo & de Nîmes, puis Archevêque de Reims après son frére *Robert* Briçonnet en 1497, fit en cette qualité la cérémonie du sacre du Roi Louis XII, le 27 mai 1498, & s'étant démis de cet Archevêché, fut pourvu de celui de Narbonne en 1507. Le Pape Alexandre VI l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1495, en présence du Roi Charles VIII, qui l'en pria, & qui se trouva au Consistoire. Ce Prélat eut très-grande part aux bonnes graces du même Roi Charles VIII, & de Louis XII, & se signala dans le ministére. Paul Jove, le Cardinal Bembe, & Guichardin, ont remarqué que ce fut à sa persuasion que le premier de ces Rois entreprit la conquête du Royaume de Naples. On dit aussi qu'il fut un de ceux qui travaillérent le plus dans le Concile de Pise contre Jules II. Aussi fut-il cité à Rome, & privé de la pourpre sacrée: Léon X, la lui rendit. C'étoit un grand homme, habile dans les affaires, amis des Gens de Lettres, prudent, & zélé pour la gloire de la France. Le Féron l'appelle *Oraculum Regis, Regni columna.* Il mourut le quatriéme décembre 1514. Les Auteurs remarquent de lui, qu'ayant été marié avant que d'être engagé dans les Ordres sacrez, il eut de *Raoulette* de Beaune son épouse, deux fils, *Guillaume*, Evêque de Meaux; & *Denys*, Evêque de Lodève, tous deux grands Prélats; & que le pére officiant un jour pontificalement, ses deux fils, qui n'étoient pas encore Evêques, lui servirent à la Messe, l'un de Diacre, & l'autre de Soudiacre. Ce Cardinal avoit deux devises; l'une Françoise, *l'humilité m'a exalté*; & l'autre Latine, *ditat servata fides.* On lui attribue un petit Manuel de priéres. Il publia aussi des Ordonnances Synodales, qu'il avoit faites à Saint-Malo, où il résidoit avec beaucoup de zéle & d'édification.

BRIÇONNET (Guillaume) fils de GUILLAUME Briçonnet, qui fut depuis Cardinal, & de *Raoulette* de Beaune, fut Abbé de Saint-Germain-des-Prez, Evêque de Lodève, puis de Meaux en 1516. C'étoit un homme de mérite & de très-bonnes mœurs; mais préoccupé d'estime pour ceux qui ne parloient que de Réforme, de Grec & d'Hébreu. Pour bien entendre l'Ecriture Sainte, il voulut avoir auprès de lui quelques uns de ceux qui avoient le plus de réputation parmi ces gens-là. Les principaux étoient quatre Maîtres-ès-Arts, un Dauphinois, & trois Picards, qui avoient régenté avec honneur dans l'Université de Paris, sçavoir, Guillaume Farel du Dauphiné, Jacques Fabri ou le Févre, Arnaud Roussel, & Gérard Roussel de Picardie. Ces quatre hommes se prévalurent de l'autorité que leur donnoit ce bon Evêque, & semérent dans Meaux leur doctrine, qui se répandit depuis dans une grande partie du Royaume. Le Parlement de Paris nomma des Commissaires pour informer de ce désordre: ce qui épouvanta si fort ces Ministres, qu'ils se sauvérent promptement en Allemagne.

Alors

Alors l'Evêque changea de conduite, il condamna dans un Synode les livres de Luther, dont il défendit la lecture; il y établit l'Invocation des Saints, ordonna un jeûne la veille de la Fête-Dieu, & voulut qu'on fit des processions pendant l'octave de cette fête avec beaucoup de magnificence & de dévotion. Il fit encore d'autres réglemens pour maintenir les anciennes pratiques de l'Eglise dans son diocése. Il traduisit *Contemplationes Idiotæ*, & mourut le 25 février 1533, âgé de 65 ans. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme*.

BRIÇONNET (Denys) frére de *Guillaume*, Evêque de Meaux, & fils du Cardinal, fut Archidiacre de Rheims & d'Avignon, ensuite Evêque de Toulon dès avant l'an 1511, puis Evêque de Saint-Malo en 1514. Dès l'année suivante on lui donna l'Evêché de Lodève, ce qui ne l'empêcha pas de garder celui de Saint-Malo; mais le deuxiéme janvier 1521, il permuta l'Evêché de Lodève pour l'Abbaïe de Cormery avec René du Puis. Il eut aussi l'Abbaïe d'Epernay. En 1511, il assista au Concile de Pise; & en 1514, à celui de Latran: deux ans après il fut Ambassadeur auprès de Léon X. Ce fut à sa sollicitation que ce Pontife canonisa saint François de Paule, l'an 1519. Il fut protecteur des Savans: aussi les plus illustres d'entre eux lui dédiérent leurs Ouvrages; comme Jacques Fabri, *la Politique*; & Vatable *la Physique d'Aristote*, Charles Bouille, *le Livre du Sage*; Joachim Périon, *ses Notes sur Tite-Live*; & Josse Clictoue ou Clichtovée, *le Livre de saint Denys*. Ce sage Prélat mourut le 18 décembre de l'an 1535. C'étoit le véritable pére des pauvres, il en servoit tous les jours treize à table, étant lui-même à jeun, & ne négligoit rien pour remplir tous les devoirs d'un saint Evêque.

* BRICOURT (Claude) Chanoine d'Arras, a mis en vers Latins l'Abbrégé du Catéchisme Romain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 139.

BRICSTAN ou BRISTAN, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui vivoit dans le IX siécle, vers l'an 870, savoit les Mathématiques, la Musique, l'Histoire, & composa quelques Ouvrages en vers, entre autres, un qu'il nomme *Lamentations* sur la destruction de son monastére par les Danois. Ce Poëme est intitulé, *In Cineres Monasterii Croylandensis, Threni*, & il commence ainsi,

Quomodo sola sedes dudum Regina Domorum
Nobilis Ecclesia & nuper amica Dei.

Bricstan y a imité les Lamentations du Prophéte Jérémie, sur la destruction de Jérusalem. * Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BRIDEWELL, maison fameuse de travail & de correction à Londres. Elle est près de l'Eglise de Ste Brigide, derriére la rue appellée Fleetstreet. C'est une grande maison bâtie par Henri VIII, pour la réception de Charles-Quint, laquelle fut convertie par Edouard VI, à l'usage qu'on en fait à présent. Il y a 140 pauvres garçons qui y sont entretenus, à qui l'on apprend des métiers; & il y a pour cet effet 22 Maîtres, logez *gratis*, outre le profit qu'ils retirent du travail de leurs apprentifs. Chacun de ces garçons est engagé avec son Maître pour le terme de sept ans, lequel étant expiré, il entre dans les droits de la bourgeoisie de Londres. L'Hopital leur fournit les habits & les lits, & leurs Maîtres les vivres. Bridewell est aussi une maison de correction pour les serviteurs & les servantes insolens; pour les femmes prostituées, & autres gens de mauvaise vie. On les fait travailler, & on leur donne tous les jours un tel nombre de coups de fouet que le Président ordonne. Ils n'ont pour toute nourriture que du pain & de l'eau, à moins que par leur industrie & bonne conduite, ils ne fassent voir qu'ils méritent un meilleur traitement. Cette maison est gouvernée en chef par un Président, qui de tems en tems tient sa Cour, pour la punition des coupables selon la grandeur de leurs fautes. En son absence, le Thrésorier fait sa fonction. * *Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome 1. p. 217.*

BRIDFERTH, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui vivoit sur la fin du dixiéme siécle, vers l'an 980, étoit habile dans les Mathématiques & dans la Philosophie. Abbon Abbé de Fleuri, faisoit une estime particuliére de cet Auteur: il avoit établi un commerce de lettres avec lui, & le consultoit assez souvent. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, parmi ceux du Vénérable Béde, comme, *De Principiis Mathematicis*; *De Institutione Monachorum, &c.* Il composa aussi des Commentaires sur quelques Traitez du même Béde. * Pitseus, *de Scriptoribus Angl.* Arnoul Wion, &c.

* BRIDGE, mot Anglois qui signifie *pont*, & qui entre dans la composition de quantité de noms de villes, de bourgs, &c. en Angleterre, se trouve tantôt au commencement, tantôt à la fin des mots, comme dans *Bridg town* ou *Bridge-town*, *Bridgewater*; *Cambridge*, *Tunbridge*, &c.

BRIDGE-END, bourg dans la partie septentrionale du Comté de Glamorgan, qu'on appelle Newcastle, situé sur le côté occidental de la riviére d'Ogmore, sur laquelle il a un pont de pierre. Il est à 135 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRIDGENORTH, bourg d'Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Shrop, qu'on nomme *Stolsdon*. Il est sur la rive occidentale de la Saverne, avec un beau pont de pierre, & est divisé en deux parties qu'on appelle la haute & la basse ville, avec deux paroisses. Il étoit autrefois fortifié d'un fossé & d'un rempart, avec un bon château sur un roc, mais qui tombe présentement en ruïne. C'est un de ces bourgs royaux, qui envoyent des Députez au Parlement d'Angleterre. Il est un peu au dessous de la ville de Shrewsbury, & à 136 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Geogr. Dictionnaire Anglois.*

BRIDGE-TOWN, ville capitale de l'isle Barbade, l'une des Antilles, fut brulée le 18 avril 1668. Elle est dans la partie méridionale & occidentale de l'isle, avec un port appartenant aux Anglois qui l'ont bâti il y a quelques années. Les François l'appellent *la Ville du Pont*; mais depuis peu les Habitans la nomment *Saint-Michel*, *Fanum S. Michaëlis*. C'est le lieu le plus considérable de l'isle. Elle est située dans le fonds de la Baye de Carlisle. Cette Baye est fort large, profonde & assurée pour les vaisseaux, étant assez grande pour comprendre cinq cens vaisseaux à la fois. La ville est longue contenant plusieurs rues, ornées de quantité de maisons bien bâties. Elle est fort peuplée, parce que le Gouverneur y fait sa résidence, que la Justice s'y administre, & que c'est la place du bassin du commerce, où il y a plusieurs Marchands & Facteurs qui ont leurs magasins pour négocier leurs affaires. Elle est mal située, la terre étant plus basse que la mer. Elle a deux Forts vis à vis l'un de l'autre, pour la défense & la sureté des vaisseaux, avec une platte-forme au milieu qui commande aussi sur la rade. Tout cela est muni de gros canon. Le principal de ces Forts s'appelle le *Fort Charles*. * *Dict. Anglois. L'Amérique Angloise*, de l'édit. d'Amsterdam 1688, *p.* 50 & 51.

BRIDGEWATER, bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du Comté de Sommerset, qu'on appelle *Petherton*, est grand, bien peuplé, & fort fréquenté, situé sur le bord occidental de la riviere de Parret, à trois milles de la Mer d'Irlande. Il est honoré du titre de Comté, dans la personne de *Jean* Egerton, Comte de Bridgewater, qui l'a hérité d'un de ses Ancêtres nommé *Jean* Egerton, qui fut fait Comte de Bridgewater en 1617, par le Roi Jacques premier. *Jean* étoit fils & héritier de *Thomas* Egerton, qui fut fait Baron d'Ellemére en 1603, & Vicomte de Brackley en 1615. Ce bourg est éloigné de 143 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRIDIEU (Louis de) Gouverneur de Guise, Mestre de camp des armées du Roi, défendit Guise dans les tems difficiles de la minorité de Louis XIV, contre deux armées considérables; l'une d'Espagnols, & l'autre de François liguez contre ce Prince, qui l'assiégérent en 1650. Il les obligea à lever le siége, après vint-quatre jours de tranchée ouverte, & après avoir souffert trois bréches au château, sans avoir jamais voulu écouter aucune composition; parce qu'il s'agissoit de sauver l'Etat, les ennemis ne se proposant rien moins, que d'aller jusqu'à Paris, après s'être assurez de ce passage. En reconnoissance d'un service si important, le Roi l'honora du Brevet de Chevalier de l'Ordre du saint Esprit, le fit Lieutenant Général de ses armées, & lui donna tous ses domaines de la ville de Guise, pour en jouir sa vie durant. Il mourut sans enfans. Il étoit cadet d'une maison noble en la paroisse de Saint-Hyriers au diocése de Limoges. Sa Généalogie, avec toutes ses branches, qui se sont étendues en Touraine & en Poitou, est imprimée dans les Mémoires de M. de Marolles, Abbé de Villeloin, qui n'en rapporte que huit filiations, parce que la maison de Bridieu se trouva alors sans mâles. Mais il marque qu'il avoit vérifié la noblesse du premier de ces huit, qui prit le nom de *Bridieu*, & qu'en 1454, son fils nommé *Antoine* de Bridieu, étoit Chevalier de saint Jean de Jérusalem, & Commandeur des Ferriéres en la Marche. * *Voyez les Mémoires de* Michel de Marolles, *imprimez à Paris chez Antoine de Sommaville.*

BRIDLINGTON. *Voyez* BURLINGTON.

BRIDPORT, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Dorset, qu'on appelle *Thorn*, est situé entre deux riviéres, avec un pont sur chacune, à deux milles Anglois de la mer. C'étoit une ville considérable sous le régne d'Edouard *le Confesseur*, & un bon port de mer, qui a été bouché par les sables. C'étoit aussi autrefois la seule ville du Royaume, où l'on faisoit des cordages & des cables pour les vaisseaux, son terroir produisant de fort bon chanvre. Ce bourg envoye deux Députez au Parlement, & est à 115 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BRIE, païs de France en Champagne, entre les riviéres de Seine & de Marne. Aimon appelle ce païs *Brigiensis Saltus*; & dans le testament du Roi Dagobert, il est nommé *Brigeium*. Les Modernes l'appellent *Bria*. Il est fécond en grains, en fruits, en pâturages, &c. Meaux situé sur la Marne en est la ville capitale. Les autres sont Provins, Lagni, Brie-Comte-Robert, Sesanne en Brie, Château-Thierry, la Ferté sous Jouare, Colomiers, Melun, &c. Il y a diverses belles maisons, & plusieurs Abbaïes & Prieurez. Aujourd'hui une partie de la Brie est dans le Gouvernement de l'Isle de France, & une autre partie dans celui de Champagne. Les Comtes Palatins de Champagne l'étoient aussi de Brie, & ce païs a été uni à la Couronne en même tems que la Champagne. Pour entrer dans un plus grand détail, on peut ajouter que la Brie est une province de France, fort fertile & peuplée, assez étendue, entre la Marne & la Seine. Elle a pour limites au septentrion l'Isle de France propre, le Valois & le Soissonnois; au levant la Champagne; & au midi & au couchant la riviére de Seine, qui la sépare du reste de la Champagne, du Gâtinois & du Hurepoix. Elle s'étend en long de l'orient à l'occident, l'espace de vint-deux lieues, savoir, depuis Sesanne jusqu'à Conflans près de Charenton, où la Marne se jette dans la Seine; mais sa largeur n'est pas si grande. Elle est jointe à la Champagne depuis plusieurs siécles, & elle fait encore actuellement partie du Gouvernement de Champagne, excepté une petite partie la plus proche de Paris, & depuis Lagny jusqu'à Melun, qui est jointe au Gouvernement de l'isle de France. La Brie est ordinairement divisée en trois parties; la Haute Brie, qui est vers la Marne, dont la principale ville est Meaux; la basse Brie, qui s'étend vers la Seine, dont Provins est la capitale; & la Brie Pouilleuse, qu'on nomme autrement *Gallevesse*, qui est aussi sur la Marne vers la Champagne & le Soissonnois, & dont Château-Thierry est la principale; mais il est difficile de convenir de leurs limites. La ville de Meaux est capitale de toute la Province, quoique celle de Provins fût la résidence ordinaire des Comtes de Brie, avant qu'elle fut unie à la Champagne. * Baudrand.

La Brie étoit le païs des Meldéens, peuples de la quatriéme Lyonnoise. Après la domination des Romains, elle fut soumise à nos Rois vers le dixiéme siécle, & fut gouvernée par des Comtes, qui descendoient d'EUDES, qui fut tué par Gathion. Pierre

de

de Dreux la porta dans la maison de Bretagne, environ l'an 1250, d'où elle passa dans celle d'Artois, quarante-quatre ans après, par le mariage de Blanche, fille de Jean II, Duc de Bretagne, avec Philippe, Comte d'Artois. Leur fille Marguerite, épousa Louis, Comte d'Evreux, &c. Charles VI la donna à son frére Louis, Duc d'Orléans, & Louis XII l'incorpora à la Couronne à son avénement. *Cherchez* CHAMPAGNE. * Bourgon, *Géogr. Hist.*

BRIE, en Latin *Brixius*, (Germain) natif d'Auxerre, dans le XVI siécle, avoit aquis une grande connoissance des Langues, & sur tout de la Gréque. Il traduisit de Grec en Latin, le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome, & quelques autres Ouvrages que l'on estime beaucoup. Le combat d'un vaisseau François contre deux vaisseaux Anglois fut le sujet d'un combat de plume entre Thomas Morus & Brie, qui en firent chacun une description en vers. Brie composa aussi de beaux vers Grecs, dont il régaloit les Savans, qui trouvoient ordinairement table ouverte chez lui. Dans sa vieillesse, il devint extrémement inquiet & mélancolique. Un jour étant à Blois à la suite de la Cour, il eut tant de déplaisir d'avoir été volé, qu'il en mourut près de Chartres, en venant à Paris, vers l'an 1550, ou plutôt en 1538, comme le prouve l'épitaphe que lui a fait Gilbert Bucher, parmi les Epigrammes imprimées *in-8°*. l'an 1538. Elle se lit *pag.* 150. * Paul Jove, *Elog. c.* 130. Sainte-Marthe, *Elog. l.* 1.

BRIE-COMTE-BRAINE, en Latin *Bria Comitis*, petite ville de l'Isle de France, dans l'Evêché de Soissons. *Voyez* BRENNE.

BRIE-COMTE-ROBERT, près de la petite riviére d'Yerre ou d'Ierre, ville de France dans la Brie, au sud-est de Paris dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Il y a un siége de Justice, sous le ressort du Châtelet de Paris. Elle est située dans un païs extrémement fertile.

BRIEG (Prononcez *Brig*) en Latin *Brega*, ville d'Allemagne, sur l'Oder, dans la Silésie, entre Breslaw & Oppelen, au nord-ouest d'Oppelen, & au sud-est de Breslaw, à environ six lieues de l'une & de l'autre de ces deux villes. Elle est capitale d'un des principaux Duchez de la Silésie, & lui donne son nom.

BRIEG, le Duché de BRIEG ou de BRIG, en Latin *Bergensis Ducatus*, petit païs d'Allemagne, dans la Haute Silésie, entre le Duché de Breslaw au septentrion, & les Duchez de Grotkau & d'Oppelen au midi. Il est ainsi nommé de la ville de Brieg, aux environs de laquelle il est, ayant eu cy-devant ses Ducs propres, qui descendoient de George Podiebrack, Roi de Bohême, & qui avoient encore les Duchez de Lignitz & de Wolaw; mais le dernier de ces Ducs mourut en 1675. Ainsi ce païs appartient présentement à l'Empereur, comme Roi de Bohême, & s'étend du levant au couchant.

BRIEG dans le Valais. *Voyez* BRIGA.

BRIEL, ville. *Voyez* BRILLE.

BRIENNE-sur-Aube, ou près de l'Aube, petite ville de France en Champagne, avec titre de Comté, étoit une des sept Pairies que les Comtes Palatins de Champagne avoient établies autrefois dans cette province, où les Pairs tenoient les grands jours. Brienne est près de Troyes, entre Bar-sur-Aube & Planci. Elle donne son nom à l'ancienne Maison de Brienne.

BRIENNE, Maison illustre qui a produit un Roi de Sicile, un Empereur de Constantinople Roi de Jérusalem, trois Connétables de France, & des grands Officiers de la Couronne, tiroit son origine de ENGILBERT, qui suit.

I. ENGILBERT, I. du nom Comte de Brienne, vivoit en l'an 990, sous le régne de Hugues *Capet*, & épousa *Mansfride*, veuve de *Fromont*, III. du nom, Comte de Sens & de Joigny, dont il eut ENGILBERT II, qui suit.

II. ENGILBERT, II. du nom, Comte de Brienne, le fut aussi de Joigny par son mariage avec *N*.... de Joigny, fille de *Fromont* Comte de Joigny. Il vivoit en 1035, & fut pére de GAUTIER, I. du nom, qui suit;

III. GAUTIER, I. du nom, Comte de Brienne, vivoit l'an 1068, & épousa *Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine, fille de *Milon*, Comte de Bar-sur-Seine & de Tonnerre, dont il eut 1. ERARD, I. du nom, qui suit; 2. *Milon*, qui fit *la branche des Comtes de* BAR-SUR-SEINE, dont il prit le nom; & 3. *Gui* de Brienne, qui laissa des enfans.

IV. ERARD, I. du nom, Comte de Brienne, vivoit l'an 1112, & épousa *Alix* de Roucy, Dame de Rameru, fille d'*André*, Seigneur de Rameru, dont il eut GAUTIER, II. du nom, qui suit; & *Félicité* de Brienne, mariée 1. l'an 1110, à *Simon*, I. du nom, Seigneur de Broyes: 2. à *Geofroy*, III. du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne.

V. GAUTIER, II. du nom, Comte de Brienne, &c. vivoit en 1152, & épousa *Adelais* de Baudement, fille d'*André* de Baudement, Seigneur de Braine-sur-Vêle, Sénéchal de Champagne, dont il eut 1. ERARD, II. du nom, qui suit; 2. ANDRÉ, qui fit *la branche des Seigneurs de* RAMERU, *rapportée cy-après*; 3. *Jean* Abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186; 4. *Marie*, qui vivoit en 1147; & 5. *Elvide* de Brienne, vivante en 1152.

VI. ERARD, II. du nom, Comte de Brienne, vivoit en 1186, & épousa *Agnès* de Mombéliard, fille de *Richard*, Seigneur de Montfaucon, & d'*Agnès*, Comtesse de Montbéliard, dont il eut 1. GAUTIER, III. du nom, qui fuit; 2. *Guillaume*, mort avant le mois de mai de l'an 1200; 3. JEAN, qui fit *la branche des Comtes d'Eu, rapportée cy-après*; & 4. *Ermengarde* de Brienne, mariée à *Amé*, Comte de Montbéliard.

VII. GAUTIER, III. du nom, Comte de Brienne, fut Roi de Sicile & Duc de la Pouille, du chef de sa femme, se signala à la defense de la ville d'Acre contre les Sarazins en 1188, & mourut de la blessure qu'il reçut au château de Sarnes, en la Pouille, l'an 1205. Il épousa *Marie*, dite *Albérie*, Reine de Sicile, sœur de *Guillaume*, III. du nom, Roi de Sicile, & fille aînée de *Tancréde* le Bâtard, Roi de Sicile, dont il eut GAUTIER, IV. du nom, qui suit.

VIII. GAUTIER, IV. du nom, dit *le Grand*, Comte de Brienne, né posthume, passa en la Terre-Sainte, où il posséda le Comté de Japhe, & s'y signala en plusieurs occasions contre les Sarasins, qui l'ayant fait prisonnier, le firent mourir l'an 1244 selon quelques uns, ou l'an 1251 selon quelques autres. Il épousa *Marie* de Cypre, fille de *Hugues*, I. du nom, Roi de Cypre, & d'*Alix* de Champagne, dont il eut 1. *Jean*, Comte de Brienne, mort avant l'an 1270, sans postérité de *Marie* d'Enguien; 2. HUGUES, qui suit; & 3. *Aimery* de Brienne, mort sans lignée avant l'an 1270.

IX. HUGUES, Comte de Brienne & de Liches, & Duc d'Athénes, mort avant l'an 1301, épousa *Hélène* de Ville-Hardouin, Duchesse d'Athénes, fille de *Geofroy*, Prince de l'Achaie & de la Morée, & d'*Agnès*, fille de *Pierre* de Courtenay, I. du nom, Comte de Nevers & Empereur de Constantinople, dont il eut 1. GAUTIER, V. du nom, qui suit; & 2. *Agnès* de Brienne, mariée avant l'an 1306, à *Jean*, II. du nom, Comte de Joigny & Sire de Mercœur.

X. GAUTIER, V. du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, fut tué dans un combat l'an 1312. Il épousa *Jeanne* de Châtillon, fille aînée de *Gaucher*, V. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, &c. Connétable de France, dont il eut 1. *Gautier*, VI. du nom, Comte de Brienne, Duc d'Athénes, &c. qui fut fait Connétable de France le neuviéme mai 1356 par le Roi Jean, & mourut à la bataille de Poitiers, donnée le 19 septembre de la même année, n'ayant point eu d'enfans de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile, I. du nom, Prince de Tarente, & de *Thamar* Ange, ni de *Jeanne* de Brienne, fille de *Raoul* Comte d'Eu, Connétable de France, & de *Jeanne* de Mello, ses deux femmes; & 2. *Isabeau* Comtesse de Brienne, & Duchesse d'Athénes, mariée par contract du mois de janvier 1320, à *Gautier*, IV. du nom, Seigneur d'Enguien, dont elle eut entre autres enfans *Louis*, Seigneur d'Enguien, Comte de Brienne & de Conversano, qui de *Jeanne* de Saint-Sévérin, eut entre autres enfans *Marguerite* d'Enguien, qui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Enguien & les droits sur le Duché d'Athénes à *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Beauvoir son mari.

BRANCHE DES COMTES D'EU.

VII. JEAN *de Brienne, Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople*, troisiéme fils d'ERARD, II. du nom, Comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbéliard, fut un de ceux qui prirent la Croix pour la conquête de la Terre-Sainte; & la renommée de sa valeur fut si considérable, que les Barons de Jérusalem députérent en France pour lui offrir ce Royaume avec la veuve de leur dernier Roi; ce qu'il accepta avec l'agrément de Philippe *Auguste* Roi de France. Il en fut couronné Roi dans la ville de Tyr en octobre 1210; mais l'Empereur Frédéric II, ayant épousé sa fille l'an 1223, il fut contraint de lui céder tous ses droits sur ce Royaume, quoiqu'on fût convenu qu'il en jouiroit pendant sa vie. Les Barons François de l'Empire d'Orient le choisirent l'an 1229, pour gouverner l'Etat pendant le bas âge de Baudouin de Courtenay, II. du nom, & lui accordérent le titre d'Empereur, suivant l'usage. Il fut couronné l'an 1233, mais son avarice fit tomber cet Empire dans des malheurs, dont il ne s'est point relevé, & il mourut le 21 mars 1237. Il épousa 1. le 14 septembre 1210, *Marie* de Montferrat, veuve d'*Amaury* Roi de Jérusalem, & fille de *Conrad* Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau* d'Anjou, Reine de Jérusalem: 2. l'an 1222, *Bérengére* de Castille, sœur de *Ferdinand* Roi de Castille. Du premier mariage vint 1. *Yoland* de Brienne, Reine de Jérusalem, mariée en 1223, à *Frédéric*, II. du nom, Empereur, morte en couches l'an 1228. Et du second sortirent 2. ALFONSE, qui suit; 3. *Jean* de Brienne, dit *d'Acre*, Bouteillier de France, mort l'an 1296, après avoir épousé 1. *Marie* de Coucy, veuve d'*Alexandre*, II. du nom, Roi d'Ecosse, dont il n'eut point d'enfans: 2. l'an 1251, *Jeanne* de Châteaudun, Dame du Château-du-Loir, dont il eut *Blanche* de Brienne, Dame de la Louplande, mariée l'an 1269, à *Guillaume*, fils aîné d'*Enguerrand*, II. du nom, Seigneur de Fiennes; 4. LOUIS, qui fit *la branche des Vicomtes de* BEAUMONT-AU-MAINE, *rapportée cy-après*; & 5. *Marie* de Brienne, qui épousa par contract du 19 avril 1229, *Baudouin* de Courtenay, II. du nom, Empereur de Constantinople, & qui vivoit encore en 1275.

VIII. ALFONSE de Brienne, Comte d'Eu, étoit Chambrier de France en 1258, & mourut au siége de Tunis en Afrique le 25 août 1270, le même jour que le Roi saint Louis, qu'il avoit accompagné. Il épousa avant l'an 1249, *Marie*, Comtesse d'Eu, fille de *Raoul* de Lézignen, dit d'*Issoudun*, II. du nom, Comte d'Eu, & d'*Yoland* de Dreux, dont il eut 1. JEAN I. du nom, qui suit; 2. *Blanche*, Abbesse de Maubuisson en 1309; & 3. *Marguerite* de Brienne, alliée à *Jean*, II. du nom, Seigneur de Dampierre en Champagne.

IX. JEAN de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, mort en l'an 1294, épousa *Béatrix* de Châtillon, dite *de S. Paul*, fille de *Gui* de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaud* de Brabant, dont il eut JEAN II, qui suit.

X. JEAN de Brienne, II. du nom, Comte d'Eu, mourut à la bataille de Courtray l'an 1302. Il épousa *Jeanne*, Comtesse de Guines, fille de *Baudouin*, Comte de Guines, Seigneur d'Ardres, & de *Jeanne* de Montmorency, dont il eut 1. RAOUL I. du nom, qui suit; & 2. *Marguerite* de Brienne, alliée à *Gui*, II. du nom, Vicomte de Thouars.

XI. RAOUL, I. du nom, Comte de Brienne & de Guines, fut Connétable de France avant l'an 1336, & mourut le 18 janvier 1344, d'un coup de lance qu'il reçut au tournoi qui se fit à Paris aux noces de Philippe de France, Duc d'Orléans. Il épousa *Jeanne* de Mello, Dame de Château-Chinon & de Lorme, fille aînée & hé-

ritiére de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Château-Chinon, & de *Lénore* de Savoye, dont il eut 1. RAOUL II. qui fuit; & 2. *Jeanne* de Brienne, mariée 1. à *Gautier*, VI. du nom, Comte de Brienne, Connétable de France: 2. en janvier 1357, à *Louis* d'Evreux, Comte d'Etampes, morte le sixiéme juillet 1389.

XII. RAOUL de Brienne, II. du nom, Comte d'Eu & de Guines, fut fait Connétable de France après la mort de son pére, se trouva à la bataille de Crecy, où il fut fait prisonnier, & conduit en Angleterre l'an 1346. A son retour, ayant été convaincu du crime de Léze-Majesté & de trahison, le Roi Jean lui fit trancher la tête à Paris le 18 novembre 1351. Il ne laissa point d'enfans de *Catherine* de Savoye, veuve d'Azon Vicomte de Milan, fille de *Louis* de Savoye, II. du nom, Seigneur de Vaud. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume* de Flandre, Comte de Namur. *Après sa mort le Comté d'Eu fut donné par considération à* Jean *d'Artois par le Roi Jean.*

BRANCHE DES VICOMTES DE BEAUMONT-AU-MAINE.

VIII. LOUIS de Brienne, fils puîné de JEAN de Brienne, Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople, & de *Bérengére* de Castille sa seconde femme, devint Vicomte de Beaumont par son mariage avec *Agnès* de Beaumont, fille de *Robert*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Louis*, Evêque de Dublin en Angleterre; 3. *Henri*, qui épousa *N*.... fille d'*Alexandre* Comin, Comte de Boghan en Ecosse, dont il eut des enfans; 4. *Jeanne*, Dame de Loué, mariée en novembre 1286, à *Gui* de Montmorency, Sire de Laval & de Vitré, Comte de Caserte, &c.; 5. *Marguerite*, alliée à *Boëmond*, Prince d'Antioche & Comte de Tripoli; & 6. *Marie* de Brienne, alliée à *Henri*, Seigneur d'Avaugour, de Goëllo & de Mayenne, morte le premier mars 1334.

IX. JEAN de Brienne, Vicomte de Beaumont, épousa en 1263, *Jeanne*, fille de *Géofroy*, III. du nom, Seigneur de la Guerche, de Pouancé, de Segré, de Martigné-Ferchaut & de Sainte-Susanne, & d'*Emmette* de Châteaugontier, dont il eut 1. ROBERT, qui fuit; 2. *Anne*, mariée à *Payen* de Chourses, Seigneur de Malicorne, & 3. *N*.... de Beaumont, alliée à *N*.... Seigneur de Montgeroul.

X. ROBERT, Vicomte de Beaumont, épousa *Marie*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, de Sablé & de Chantocé, Sénéchal d'Anjou, & de *Mahaud* de Malines, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amboise, Seigneur de Chaumont; 3. *Marguerite*, alliée à *Bernard*, Comte de Ventadour; & 4. *Géofroy* de Beaumont, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*, mort sans enfans de *Jeanne*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beaucay en Loudunois, laquelle se remaria à *Charles* d'Artois, Comte de Longueville, avec lequel elle vivoit l'an 1376.

XI. JEAN, II. du nom, Vicomte de Beaumont, &c. épousa 1. *N*.... fille de *Jean*, Seigneur de Harcourt, Vicomte de Châtelleraut: 2. *Marguerite*, fille d'*Aymar* de Poitiers, Comte de Valentinois, & de *Sibylle* des Baux. Du premier lit vint 1. *Marie* de Beaumont, alliée à *Guillaume* Chamaillart, Seigneur d'Anthenaise, dont vint *Marie* Chamaillart, Vicomtesse de Beaumont, Dame d'Anthenaise, de Pouancé, de Châteaugontier, de Sainte-Susanne & de la Fléche, qui épousa le 20 octobre 1371, *Pierre*, II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 18 novembre 1426. Et du second lit sortit 2. LOUIS *II*, *qui fuit*.

XII. LOUIS, II. du nom, Vicomte de Beaumont, &c. fut tué à la bataille de Cocherel, le 23 mai 1364, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jacques*, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*. Elle prit une seconde alliance avec *Bouchard*, VI. du nom, Comte de Vendôme, & mourut avant l'an 1371.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMERU & de VENISY.

VI. ANDRÉ de Brienne, fils puîné de GAUTIER, II. du nom, Comte de Brienne, & d'*Adelais* de Baudement, mourut Général des troupes Françoises à la défense de la ville d'Acre, l'an 1188. Il épousa avant l'an 1184, *Alix*, Dame de Venisy, veuve de *Gaucher* de Joigny, I. du nom, Seigneur de Châteaurenard, & fille d'*Ansel* Seigneur de Venisy, & d'*Elizabeth* Dame de Nangis, laquelle étoit fille de *Fleury*, qui étoit fils de *Philippe*, I. du nom, Roi de France, & de *Bertrade* de Montfort. De ce mariage vinrent 1. ERARD, qui fuit; 2. *Elisabeth*, mariée l'an 1211, à *Milon* Seigneur de Pogy; & 3. *Alix* de Brienne, alliée à *Clérambaut*, Seigneur de Noyers.

VII. ERARD de Brienne, Seigneur de Rameru, &c. épousa 1. *Elvende* Comtesse du Perche: 2. l'an 1214, nonobstant les oppositions du Pape Innocent III, & de Louis de France, depuis Roi, VIII. du nom, *Philippe* de Champagne, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Isabeau* Reine de Jérusalem & de Cypre, à cause de laquelle il disputa le Comté de Champagne, dont par jugement des Pairs assemblés à Melun l'an 1216, il fut débouté, & l'an 1221, il renonça à tous les droits qu'il prétendoit, moyennant une récompense qu'il reçut en d'autres terres, vivant encore l'un & l'autre en l'an 1247. De leur mariage vinrent 1. HENRI, qui fuit; 2. *Erard*, mort en la Terre-Sainte, sans alliance; 3. *Marie*, alliée 1. à *Gaucher*, I.. du nom, Seigneur de Nanteuil, mort l'an 1241: 2. à *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Conflans; 4. *Isabeau*, qui vivoit l'an 1260, avec *Henri*, Comte de Grandpré, son mari; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Thierry*, Seigneur de Beurres en Flandre: 2. à *Aleaume*, fils de *Guillaume*, Sire de Nêle; 6. *Jeanne*, Dame de Sens en-Othe, mariée à *Matthieu*, III. du nom, Sire de Montmorency; 7. *Sibylle*, Abbesse de la Pitié de Rameru, & 8. *Alix* de Brienne, morte après l'an 1244.

VIII. HENRI de Brienne, Seigneur de Venisy, mort en la Terre-Sainte, ainsi que son pere, épousa *Marguerite* de Chalon, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Chalon & de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance l'an 1255, avec *Guillaume* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, ayant eu de son premier mariage, ERARD, II. du nom, qui fuit.

IX. ERARD de Brienne, II. du nom, Seigneur de Venisy, &c. vivoit en l'an 1278, avec une Dame nommée *Mahaud*, dont la postérité est ignorée. * *Nobiliaire de Champagne*, par M. d'Hozier. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. Du Cange, *Histoire de Constantinople*. Le Féron. Godefroy, & le P. Anselme, *Grands Officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe. Catneau. Du Bouchet, &c.

BRIENNE (Gautier de) Roi de Sicile, III. de ce nom, fils d'ERARD II, & d'*Agnès* de Montbeliard, fit le voyage d'Outre-mer, & signala son courage à la défense de la ville d'Acre contre les Sarasins en 1188. Depuis il fut Roi de Sicile & Duc de la Pouille, par son mariage avec *Marie*, dite *Alberie*, qui étoit sœur de *Guillaume* III, Roi de Sicile, & fille aînée de *Tancrede* le bâtard. Gautier ne négligea rien pour faire valoir les droits de sa femme, & en les défendant il mourut d'une blessure reçue l'an 1205, au château de Sarno dans la Pouille. L'Auteur de la Chronique de saint Marien d'Auxerre, dit qu'il fut tué par les Allemands. Il ne laissa qu'un fils posthume, qui fut GAUTIER de Brienne, dit *le Grand*. Son oncle *Jean* fut son Tuteur, & lui restitua le Comté de Brienne en 1221, comme nous l'apprenons de la lettre qu'il écrivit à Thibaut VI, Comte de Champagne, pour le prier de mettre son neveu en possession du Comté de Brienne. Gautier passa dans la Terre-Sainte, & y fut Comte de Japhe. Il signala son courage en diverses occasions contre les Sarasins, qui le firent prisonnier, & le firent mourir cruellement. Sanut marque sa prise sous l'an 1244, & Matthieu Paris met sa mort sous l'an 1251.

BRIENNE ou BRENE (Gautier de) Duc d'Athénes, & Connétable de France, étoit le sixiéme de ce nom, & fils de GAUTIER V, & de *Jeanne* de Châtillon. On l'éleva à la Cour de Robert *le Bon* & *le Sage*, Roi de Naples & de Sicile; & le Prince Charles, fils de Robert, qui étoit Duc de Calabre, l'envoya à Florence en qualité de son Vicaire ou Lieutenant Général en 1326. L'année suivante le même Roi l'employa contre l'Empereur Louis de Baviére, qui vouloit entrer dans le Royaume de Naples en 1331. Brienne tenta de reprendre le Duché d'Athénes, & étant revenu en France, il servit le Roi Philippe *de Valois* dans la guerre contre les Anglois l'an 1340. *Voyez* l'Histoire de ce Duc à l'article de BRENE (Gautier de) A quoi il faut ajouter qu'il se retira en France, où ses services lui firent obtenir la charge de Connétable, que le Roi Jean lui donna le neuviéme mai de l'an 1356. Brienne fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre suivant sans avoir eu d'enfans de *Marguerite* de Sicile-Tarente sa premiére femme, ni de *Jeanne* d'Eu, qu'il épousa en secondes noces. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Beaulieu, au Comté de Brienne, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe. * Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*, *tome* 1. *Entret*. 2. *p*. 182. de l'édit. de Trevoux 1725.

BRIENNIUS (Joseph) Moine de Constantinople, qui florissoit au commencement du XV. siécle, sous l'empire de Manuel Paléologue, du tems du Patriarche Joseph, & qui faisoit la fonction de Prédicateur, a laissé dix-huit Discours sur la Trinité, contre le sentiment des Latins touchant la procession du saint Esprit, qui se trouvent manuscrits dans la bibliothéque du Vatican, où Allatius qui les cite, les avoit vus. Cet Auteur cite aussi deux Sermons du même sur le Jugement futur, & sur la Béatitude éternelle. * Allatius, *de Consens. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle*.

* BRIENNOIS, petite contrée de France, dans le Duché de Bourgogne, le long de la Loire, sur les confins du Bourbonnois. Il a pris son nom de Brienne qui est détruit il y a long tems. Sa ville capitale est Semeur ou Semur en Briennois. Ce païs a eu des Seigneurs particuliers, desquels il a passé dans la Maison de Luzy des Seigneurs de Bourbon-Lancy, de là dans celle de Château-Villars, & ensuite a été réuni au Duché de Bourgogne. * *Dict. Univ. de la France*.

* BRIENTZ, village du Canton de Berne en Suisse, situé au nord est du Lac de Brientz auquel il donne son nom. Il est au sud-est de Berne dont il est éloigné d'environ quatorze lieues.

* BRIENTZ, Lac de Suisse dans le Canton de Berne, tire son nom du village de Brientz. Il est traversé par la riviére d'Aar.

BRIESCIE. *Voyez* BRESSICI.

* BRIESEN, ancienne famille noble qui s'est répandue en Poméranie, en Lusace & en Bohéme.

BRIET (Philippe) Jésuite, né en 1600, à Abbeville en Picardie, mit au jour en 1648, ses *Paralléles de la Géographie ancienne & nouvelle de toute l'Europe*, contenue en trois volumes Latins. On a aussi de lui en six petits volumes une Chronologie, qui est fort méthodique; outre quelques autres petits Ouvrages tous en Latin. La mort qui l'emporta le neuviéme décembre 1668, l'empêcha de mettre encore au jour *ses Paralléles Géographiques de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique*, ausquels son dessein étoit d'ajouter de petites Tables, comme il a fait à ceux de l'Europe. Baudrand a été son Disciple, & a suivi ses traces. * Sotwel, *Biblioth. Societ. Jesu*.

* BRIETES, Peintre, fut pére de Pausias de Sicyone, Peintre célébre. *Voyez* PAUSIAS.

BRIETZEN, sur l'Oder. *Voyez* BRITZEN.

BRIETZEN, sur l'Ada. *Voyez* BRIZEN.

BRIEU (Saint-) en Latin *Brioceus* & *Briomaclus*, ou *Briomaclis*, natif d'Irlande, qui vivoit au septiéme siécle, sous la discipline de saint Germain Evêque en Irlande, vint se réfugier sur les côtes de l'Armorique, appellée depuis *la petite Bretagne*, comme firent en ces siécles plusieurs autres Bretons, c'est à dire, des Habitans d'Angleterre & d'Irlande, qui avoient été dépouillez de leur biens, & chassez par les Saxons, usurpateurs de leur païs. On croit qu'il étoit

étoit déja Prêtre, & même de ces Evêques Bretons, qui aimérent mieux servir Dieu & le prochain en France, que de travailler à la conversion des Anglo-Saxons, reservée aux Missionnaires de saint Gregoire *le Grand*. C'est ce qui l'a fait regarder comme un Evêque regionnaire ou sans église particuliére; de même que saint Sanson, saint Leonore, saint Magloire, & d'autres encore venus du même païs. S. Brieu s'étoit arrêté sur la côte septentrionale de Bretagne, entre les villes de Lexobie & d'Aleth, dont le siege Episcopal fut depuis transporté à Saint-Malo, il bâtit un monastére, où il vécut avec quelques Religieux qu'il y assembla, dans les exercices de la retraite & de la penitence. Il y mourut, à ce que l'on croit, âgé de plus de quatre-vint-dix ans. L'odeur de sa sainteté & le bruit de ses miracles, rendirent le lieu si célebre, qu'on y vit bientôt une ville portant son nom, érigée depuis en Evêché, dont on le regarde même comme le premier Evêque, quoiqu'il n'en fût pas l'Instituteur, & qu'il n'y eut peut-être exercé aucune jurisdiction Episcopale de son vivant. Ce fut peu de tems après cette érection, environ l'an 860, que la crainte que l'on avoit des incursions des nations Barbares ou des Normands, fit transporter son corps dans le monastére de Saint Serge près d'Angers, où il demeura environ 300 ans. Mais en 1166, on en fit, avec beaucoup de magnificence, une nouvelle translation, le Dimanche 31 juillet en présence de Henri Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & de Guienne, qui étoit aussi Comte d'Anjou, & de Conan Prince ou Comte de Bretagne. On le plaça fort honorablement dans la même église. Il y a dans l'église de saint Barthelemi à Paris une parcelle des Reliques de ce Saint, que l'on y conserve dans une chapelle de son nom, & que l'on y apporta en 966, pour les garantir de la fureur des Normands, qui faisoient de nouvelles incursions. * Henschenius, *p.* 92. *n.* 2. Chatell. *Martyrol. in voce Machutus.* Baillet, *Vies des Saints, au premier de mai.*

BRIEU (Saint) ville Episcopale de France. *Cherchez* SAINT-BRIEU.

BRIEUX (Jacques Mosant de) Poëte Latin du XVII siécle, a publié deux volumes de ses Poësies Latines, dont la seconde parut à Caen en 1669, *in douze.* Elles sont differentes, & sur divers sujets. Son Poëme sur *le Coq*, est fort estimé des Connoisseurs. Le reste de ses Ouvrages poëtiques approche plus du genre médiocre, que de l'excellent, si l'on en excepte quelques Epigrammes fort belles. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 337. & 335. *n.* 1318. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

* BRIEY, bourg de Lorraine, dans la partie septentrionale, sur une petite riviére qui se rend dans l'Orne. Il est au sud-ouest de Thionville & au nord-ouest de Metz, à quatre lieues de la premiére de ces villes, & à cinq de la seconde.

* BRIFFOUIL, BRIFFEUIL ou BRIFOEL, bourg des Païs-Bas dans le Hainaut & dans la Châtellenie d'Ath. Il est au sud-ouest de la ville d'Ath, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* BRIGA, & BRYG, est le plus beau & le plus grand bourg du Haut Valais, dans une grande & agréable plaine, sur la riviére de Saltine ou de Salgine.

BRIGA (La) bourg du Piémont en Italie. Il est dans le Comté de Tende, au sud de Coni ou Cuneo, dont il est éloigné d'environ six lieues.

BRIGANÇON. *Voyez* BRÉGANÇON.

BRIGAND, est un nom que l'on donne aux soldats mal disciplinez, qui ne font que piller & désoler les païs où ils font des courses, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Tartares, des Arabes, ne sont que des armées de brigands. Ce mot s'est dit originairement d'une compagnie de soldats que la ville de Paris arma & soudoya en l'an 1356, pendant la détention du Roi Jean, prisonnier en Angleterre. Ils furent ainsi nommez, parce qu'ils étoient armez de *Brigandines*, sorte d'armes usitées alors. On dit que parce qu'ils firent beaucoup de voleries & de brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs de grands chemins. D'autres croyent que ce mot est venu de certains peuples appellez *Brigantins* ou *Brigans*, qui habitoient sur les rives du Lac de Constance, & voloient publiquement, amis & ennemis. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de *Burgand*, insigne voleur qui ravagea la Guienne du tems du Pape Nicolas I. Ménage en donne une etymologie peu vrai-semblable, quoiqu'il se fonde sur Tacite. Fauchet le dérive de *Brige* ou *Brug*, vieux mot Gaulois, ou pour mieux dire, Allemand, qui signifie un *pont*, à cause qu'on y détrousse facilement les Passans. Juste Lipse le dérive du Latin *Brigantes*, qui étoient des soldats à pié. Borel le dérive de *Brugne*, qui étoit une armure ancienne, faite de lames de fer jointes, servant de cuirasses, dont ces Brigands étoient armez. * Furetiére.

BRIGANTES, c'est le nom donné à un peuple composé de differentes nations, où les anciens Gaulois envoyoient des Colonies, comme en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne, & dans la Grande Bretagne. Le peuple ainsi nommé habitoit d'ordinaire les lieux les plus élevez de ces païs. Aussi les villes dont les noms finissent en *briva*, *briga*, *bria*, étoient pour la plupart situées sur des hauteurs. * Buchanan.

BRIGENORTH. *Voyez* BRIDGENORTH.

BRIGETOWNE, ville de l'Amérique septentrionale. *Voyez* BRIDGE-TOWN.

BRIGG ou GLANDFORD BRIGG, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, dans la contrée nommée *Yarborough*, & dans la subdivision de cette contrée, qu'on nomme *Lindsey*, à cent trente-cinq milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

* BRIGGES ou BRIG-KAUSTEVEN, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, dans la partie septentrionale qu'on nomme *Kausteven*. On y voit les ruines de l'ancienne *Causennis*, ville des Coritains.

BRIGHTHEMSTON, bourg du Comté de Sussex en Angleterre, dans la contrée appellée *Lewis*, près de la mer. * *Dict. Anglois.*

BRIGIDE (SAINTE) Abbesse de Kildare en Irlande, née vers le milieu du cinquiéme siécle, dans le village de Fouchard, au diocése d'Armach, étoit fille d'un homme de qualité, qui vouloit la marier; mais elle préfera l'état de virginité, & en fit profession, avec trois autres filles, entre les mains de saint Melde, Disciple de saint Patrice, dans la province de Meath. Elle établit ensuite une communauté Religieuse, & fonda plusieurs monastéres, dont le plus considerable étoit celui de Kildare, à sept ou huit lieues de Dublin, dans la province de Leinster ou de Lagénie. Sa Vie est pleine de quantité de miracles; ce qui lui a fait donner le surnom de *Thaumaturge*. On ne sait pas l'année de sa mort, qui est marquée differemment depuis l'an 490, jusqu'à l'an 523, par differens Auteurs. Bollandus a donné cinq Histoires de sa Vie, toutes remplies de prodiges & de puerilitez, sans ordre & sans discernement. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, premier fevrier.* Il faut distinguer cette Sainte d'avec sainte Brigitte, Princesse de Suéde.

BRIGIDE ou BRITTE, compagne de sainte Maure, vivoit dans le cinquiéme siécle. Saint Gregoire de Tours fait mention de ces deux Saintes, & de la découverte de leurs corps; mais les Actes de leur Vie & de leur martyre sont si fabuleux, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. * Gregoire de Tours, *l.* 2. *Hist. ch.* 9. *de Gloria Confes. ch.* 18. *Acta apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints*, 13 *juillet*.

BRIGITTE ou BIRGITE (sainte) Princesse de Suéde, issue du sang Royal, fille de *Birger* & de *Sigride*, élevée & nourrie dans la pieté, vivoit dans le XIV siécle. Elle épousa *Ulfon* ou *Wlfon*, Prince de Néricie, & fut mére de huit enfans, que l'on estime tous Bienheureux, savoir, 1. 2. *Benoît* & *Gudmar*, morts jeunes avec l'innocence de leur batême; 3. 4. *Charles* & *Birger*, qui moururent en allant à Jérusalem pour la guerre sainte; 5. 6. *Marguerite* & *Marie*, qui furent mariées, & parurent des modéles de vertu dans leur état; 7. *Ingeburge*, qui fut Religieuse, & dont la sainteté fut marquée par plusieurs miracles; & 8. l'illustre sainte *Catherine* de Suéde. Après la mort de son mari, qui se fit Religieux de Cîteaux, & avec lequel elle alla en pélerinage à saint Jacques de Compostelle, elle passa en Italie, & s'établit à Rome, où elle fonda un Ordre Religieux, dit de *Saint-Sauveur*, & lui donna des Régles, qu'elle écrivit en trente-un chapitres. Sur la fin de sa vie, elle fit un voyage en Palestine, pour visiter les lieux sanctifiez par *le Fils de Dieu* & par les Apôtres. Elle écrivit à Avignon au Pape *Gregoire XI*, afin de l'obliger de retourner à Rome. On a sous son nom un volume de Révélations en huit livres. Ces Révélations furent examinées au Concile de Bâle, où Jean de *Turre-Cremata* en fit un rapport favorable, & en sauva la censure, quoique Gerson & d'habiles Théologiens fussent d'avis qu'elles la meritoient. Sainte Brigitte mourut à Rome le 23 juillet 1373, & fut enterrée au monastére des filles de Sainte-Claire, dit de Saint-Laurent *in Panisperna*, d'où l'année suivante son corps fut transferé au monastére de Vastein, qu'elle avoit fondé: on en conserva seulement un bras chez les Religieuses de Sainte-Claire. Le Pape Boniface la canonisa en 1391. Le Concile de Constance confirma encore cette canonisation en 1415. Son Ordre, composé de Religieux & de Religieuses, sous la Régle de saint Augustin, commença vers l'an 1363. Il est à peu près semblable à celui de Fontevrauld, puisque c'est une Abbesse qui en est Superieure generale. La plupart de leurs monastéres dans les Païs-Bas, ont été pillez & ruinez pendant les troubles de ce païs-là. Les Ouvrages de sainte Brigitte sont, *Revelationum libri octo*, qu'Alphonse Evêque de Gaën ou *Jaen* a mis en ordre, & ausquels Mathieu *de Suecia* Chanoine de *Lincopen* a fait une préface; *Regula S. Salvatoris data divinitus ab ore Jesu Christi devotæ Sponsæ suæ B. Brigittæ, capitibus* 31 *comprehensa*; *Sermo Angelicus de excellentia B. Mariæ Virginis*, que l'on prétend avoir été dicté à la Sainte par un Ange; *Orationes quatuor* que l'on donne pour être divinement révélées; *Revelationes Extravagantes*, qui sont quelques révélations oubliées dans la premiére collection; *Orationes quindecim de Passione Domini*, imprimées *in octavo* en 1510. Les Oeuvres de cette Sainte parurent à Lubec en 1492, à Nuremberg en 1521, à Rome en 1557, à Anvers en 1611. Elles parurent en deux tomes *in folio*, à Rome & à Cologne en 1628, revûes par le Cardinal de Turre-Cremata, & accompagnées des Notes de *Gonsalve Durant*. Cette Sainte s'étoit fait traduire la Sainte Ecriture en Langue Gothique pour être en état de la lire. Il y a eu une sainte Vierge d'Ecosse de ce nom, morte en 518, selon Sigebert, mais plutôt en 623. * *Sa Vie dans la Bulle de sa canonisation, & par un Auteur anonyme, dans* Surius. Bzovius. Sponde & Raynaldi, *in Annal. A. C.* 1320. 1373. 1391 & 1415. Baronius, *in Martyr.* Maurolicus. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIV siécle.* Baillet, *Vies des Saints du mois de mars.* Hermant, *Hist. des Ordres Religieux, tome* 2.

BRIGNAIS ou BRINIAIS, bourg de France dans le Lyonnois, est sur la petite riviére de Garon, à deux lieues de Lyon vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRIGNOLES ou BRIGNOLLE, ville de France en Provence, avec Bailliage & Siége du Sénéchal de la province, est située près de la petite riviére de Caramie ou de Caramie, dans un terroir extrémement fertile en grains, en oliviers, en vignes & en fruits, & qui produit ces excellentes prunes qui en ont emprunté le nom de Brignoles, & que l'on transporte jusques dans le Levant. Les Auteurs Latins nomment cette ville *Brinolium*, *Brinonia* & *Brinonla*: & elle porte ce dernier nom dans une Bulle du Pape Gregoire VII, en 1084. Quelques-uns la prennent pour le *Forum Voconii*, & d'autres pour le *Matavonium* de la Voye Aurélie. Le siége du Lieutenant du Sénéchal y est établi depuis l'an 1570, & outre le Baill, il y a encore un Juge Royal, & un autre, dit *Viguier*. Les Comtes de Provence se plaisoient beaucoup en cette ville; & saint Louis, Evêque de Toulouse, est surnommé *de Brignole*, parce qu'il y naquit, & qu'il y mourut. Nostradamus dit qu'on y élevoit les enfans des mêmes Comtes, & que Brignole fut surnommée *la Nourriciére des enfans*. On y a trouvé des inscriptions qui témoignent que cette ville est ancienne. La Reine Jeanne, I. du nom, l'aliena en 1357, & la céda à Jean II, Comte

d'Ar-

d'Armagnac, qui avoit des troupes en Provence; mais ce fut pour peu de tems. En 1536, Brignole fut emportée par l'avant-garde de l'armée de l'Empereur Charles-*Quint* commandée par Ferdinand de Gonzague, qui y surprit quelques troupes du Roi, & les defit. Elle souffrit beaucoup durant les guerres de la Ligue. Hubert de la Garde, Seigneur de Vins, Chef des Ligueurs en Provence, surprit Brignole la nuit du premier jour de l'an 1589, la pilla, & en tira trente mille écus. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.*

BRIGNOLE (Antoine-Jules) Jésuite, né à Gênes, dont il fut Sénateur, étoit fils d'un Doge de cette République. Il fut Ambassadeur en Espagne. Après avoir été marié & avoir eu des enfans, il se fit Prêtre, & trois ans après il accomplit le vœu qu'il avoit fait, d'entrer chez les Jésuites, où il s'est distingué par les vertus propres de cet état, & sur tout par un grand zéle pour le salut des ames. Il mourut à Gênes en 1664, âgé de 57 ans. * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

* BRIGNON, petite ville de France en Champagne dans le Sénonois, sur l'Armanson, au sud-sud-est de la ville de Sens, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* BRIGNONE (Christophle) Sicilien, né à Palerme fut Prêtre, Docteur en Théologie aussi bien qu'en Jurisprudence Civile & Canonique, & Protonotaire Apostolique. Il étoit doué d'un beau génie, & avoit par son travail acquis un grand savoir. Il fut choisi deux fois pour Président de l'Académie de Palerme, & pour Membre de celle des *Accensi*. Il fut envoyé par ses Supérieurs de la part de la ville de Palerme vers le Comte d'Ajala, Viceroi de Sicile, qui faisoit sa résidence à Messine, pour y traiter de quelques affaires d'importance, & ensuite vers Philippe IV, Roi d'Espagne, auprès duquel il maintint vigoureusement & fidélement les intérêts & les prérogatives de la ville qui le députoit. Lorsqu'il fut de retour en Sicile, on lui donna une récompense de ses services, en le faisant, en 1650, Curé de sainte Marie de Monteservato dans le fauxbourg de Palerme; & dans la suite en 1665, Curé de saint Hippolite dans la ville même, où il mourut en 1681. Il a écrit trois livres en Italien & en Espagnol, dont deux traitent de la *Conception immaculée de la Sainte Vierge*, & l'autre de *l'Ordre de saint Jacques.* * *Gr. Dict. Univ. Dict. Biblioth. Sicula.*

BRIGUE, poursuite ardente & souvent criminelle pour obtenir quelque emploi ou quelque autre chose, en Latin *ambitus*, qui signifie proprement l'action par laquelle on environne une personne pour avoir son suffrage dans les élections, étant toujours autour de lui, l'embrassant & le caressant pour cela. Les Romains faisoient un crime à ceux qui briguoient les charges par des moyens trop empressez, comme par des largesses extraordinaires, par des menaces, ou à force ouverte. On fit plusieurs loix pour empêcher ces brigues, & pour punir ceux qu'on en pouvoit convaincre. La plus considérable fut celle qui se fit sous le consulat de Cicéron, appellée de son nom *Lex Tullia*. Par cette loi il étoit défendu de donner au peuple aucun combat de Gladiateurs deux années avant que de prétendre à quelque charge, de faire aucun festin public, ni de se faire suivre par une troupe de Cliens. On punissoit par un exil de dix ans, un Sénateur qui avoit brigué; on imposoit aux autres des amendes, & ils étoient incapables de jamais parvenir aux dignitez. On peut voir sur cela Cicéron contre Vatinius, & dans son plaidoyer pour Sextius. Néanmoins les choses allérent si loin dans la corruption de la République, qu'on avertissoit publiquement les Tribus des sommes d'argent qu'on leur promettoit pour avoir leurs suffrages; & cela du Cicéron, s'appelloit *pronunciare in Tribus*. Ils se servoient pour ce sujet de trois sortes de personnes, qu'ils appelloient *Interpretes*, des Entremetteurs, qui aidoient à faire marché, *per quos pactio induceba‍tur*, dit Asconius Pedianus; *Sequestres*, qui étoient les dépositaires, entre les mains desquels on consignoit l'argent dont on étoit convenu; & enfin *Divisores*, les distributeurs, qui avoient le soin de partager l'argent dans la Tribu à chaque particulier. * Danet, *Antiq. Rom. & Grécq.*

BRIGUE (La) *Voyez* BRIGA (La) ville de Piémont.

BRIGUEIL, petite ville de France dans la Basse Marche, aux confins du Poitou & de l'Angoumois, environ à neuf lieues de la ville de Limoges vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRIHUEGA, petite ville avec un vieux château, est dans la Castille Nouvelle, province d'Espagne, entre la ville de Guadalaxara & celle de Siguença. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRIKINGTON. *Voyez* BRICKINGTON.

BRIL (Paul) excellent Peintre de païsages, natif d'Anvers, alla à Rome avec son frére Mathieu Bril, & y travailla avec lui pour le Pape Grégoire XIII. Après la mort de Mathieu, arrivée en 1584, Paul continua les mêmes ouvrages pendant le Pontificat de Grégoire, & fit ensuite de très-beaux païsages pour les Papes Sixte V, & Clément VIII, pour le Cardinal Borghése, & pour toutes les personnes curieuses. Il vendoit très-chérement ses tableaux à des Marchands de son païs, qui en faisoient trafic, & qui les répandoient de tous les côtez. Il demeura toujours à Rome, & y mourut en 1626, à l'âge de 72 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres, tome 3, Entret. 6. p. 308. & 309.* de l'edit. de Trevoux 1725.

* BRIL (Mathieu) frére du précedent & Peintre comme lui, travailla conjointement avec son frére pour le Pape Grégoire XIII. Il mourut en 1584. * Le même.

* BRIL (Jaques) né à Leide en Hollande le 21 janv. 1639, de parens de basse extraction, donna dès sa plus tendre jeunesse des marques d'un naturel porté à la piété, écoutant avec empressement les leçons de Morale, & lisant l'Ecriture avec beaucoup d'application. Etant parvenu à un âge plus avancé, il dit souvent confidemment à ses amis, qu'il ne trouvoit ni dans la Religion Réformée dans laquelle il avoit été élevé, ni dans les autres communions, dequoi le satisfaire. Il se sépara de toute Société, & ne fréquenta plus les exercices publics. Ce fut, si l'on en croit ses partisans, par délicatesse de conscience; mais les autres qui sont le plus grand nombre, disent que ce fut par un principe d'orgueil & de présomption, & par envie de critiquer ceux qui n'étoient pas de son sentiment. Quoiqu'il en soit, il mourut en 1700 avec tous les sentimens d'un bon Chrétien. Il a écrit plusieurs petits Traitez de Théologie, donnez au public avec sa Vie par Bernard Vulcher en Flamand sous le titre de, *Oeuvres de Jaques Bril, servant à faire voir clairement la moelle de la vraye Théologie, & tres utiles pour toutes les Communions.* * *Gr. Dict. Universel.*

BRILLE ou LA BRILLE, ville de Hollande, à l'embouchure de la Meuse, avec un assez bon port, est une très-jolie ville, bien peuplée, & dans un terroir qui produit de très-bon froment; mais l'air y est grossier. La Comtesse Mathilde y avoit fondé une église collégiale vers l'an 1472. Cluvier & Junius parlent de l'origine du nom de la ville de la Brille, qui est devenue célébre dans le XVI siécle; car c'est là que les Confédérez du païs jettérent les premiers fondemens de leur République en 1572. Se voyant chassez des Païs-Bas par le Duc d'Albe, ils se retirérent en Angleterre, & ayant equipé à la hâte une armée d'environ quarante voiles sous la conduite du Comte de Lumei, ils firent des courses sur la côte, & furent appellez par raillerie, *Gueux de mer* ou *Oyes de mer*. Le Duc d'Albe s'étant plaint à Elisabeth Reine d'Angleterre, de ce que ces Confédérez, qu'il nommoit *des Pirates*, avoient retraite dans ses ports, elle fut obligée de les faire sortir. Ils firent voile vers Enkuisen, où ils prirent trois vaisseaux d'Anvers chargez de marchandises Espagnoles de grand prix, avec un autre de Biscaye. De là n'ayant pas eu fort bon vent, il abordérent dans l'isle de Voorn où est la Brille, & poussez par l'occasion, ils entreprirent ce qu'ils n'eussent jamais espéré d'executer. Ils attaquérent la Brille, renversérent la porte, montérent sur la muraille, & se rendirent maîtres de la place le jour de Pâques fleuries, qui étoit en cette année le premier avril. Ils pillérent toutes les églises & les couvents d'alentour, rompirent les images, & firent fortifier la ville. Ce fut le commencement de la République. * De Thou, *Hist. l. 54.* Cluvier, *de Rheni Alveis, ch. 2.* Junius, *in Batav. Descript. & Hist.* Reidan, *Annal. l. 1.*

BRILLON (Pierre Jacques) Avocat au Parlement, fils de *Jean Baptiste Brillon*, Bourgeois de Paris, est né le 15 janvier 1671. Il a donné sa premiére jeunesse à l'étude des Belles Lettres; avant que de prendre le parti du Barreau, il s'étoit appliqué à faire quelques Ouvrages d'esprit. C'est lui qui est l'Auteur *des Portraits sérieux, galans & critiques*; *De l'Ouvrage dans le goût des Caractéres de Théophraste & des pensées de Paschal*; *Du Théophraste moderne*; *De la Critique de M. de la Bruyere & de son Apologie.* Ces livres sont bien écrits, & ont mérité l'approbation du public. D'abord qu'il fut parvenu à l'âge de vint-trois ou de vint-quatre ans, il se sentit du goût, & on lui trouva du talent pour la profession d'Avocat, qu'il a suivie pendant plusieurs années, & qu'il n'interrompit que pour prendre la charge de Substitut de M. le Procureur Général du Grand Conseil. Il s'est distingué dans cet emploi, où il a rempli avec honneur pendant plusieurs semestres la fonction d'Avocat Général; ce qui lui a procuré une place distinguée dans le Barreau du Grand Conseil, où il continue de plaider, s'appliquant uniquement à la profession d'Avocat, depuis qu'il a quitté la charge de Substitut. *Le Dictionnaire des Arrêts, ou la Jurisprudence universelle des Parlemens de France*, qu'il a donné au public en trois volumes *in folio*, en 1711, est une preuve de sa capacité & de son travail infatigable. Il a été élu Echevin de la ville de Paris au mois d'août 1710. Jacques Pousset de Montauban & Guillaume Tartarin, célébres Avocats, ont rempli la même fonction d'Echevins, le premier en 1678 & 1679, & l'autre en 1692 & 1693. La Noblesse n'étoit pas alors attachée à l'Echevinage: elle ne l'a été que par un édit du mois de novembre 1706, confirmé par un autre de 1716. * *Mémoires du tems.*

BRILMAECKER (Pierre Michel) Jésuite, né à Cologne, en 1542, se fit Jésuite en 1558, & étudia en Théologie à Paris sous Maldonat, auquel il enseigna l'Hébreu; (car Michel avoit appris les Langues, & principalement l'Hébraïque.) Depuis, lorsqu'il fut de retour en Allemagne, on lui donna la conduite du Collége de Spire, puis de celui de Munster, qu'il fit achever. Il travailla utilement dans le dessein d'attirer les Protestans dans l'Eglise Romaine. Ayant été empoisonné par les Protestans, à ce qu'on prétend, les prompts remédes le sauvérent d'abord; mais depuis, la force du poison le jetta dans de grandes incommoditez, dont il mourut à Mayence le 25 août 1595, âgé de 53 ans. Il composa divers Traitez de controverse, & d'autres Ouvrages. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Script. secul. XVI.*

* BRILON, petite ville du Duché de Westphalie dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, à peu près au midi de Paderborn, dont elle est éloignée d'environ huit lieues. Elle est située vers la source de la petite riviére de Mon ou Moen.

* BRIMEU, village de France. Il est dans la Picardie près d'Abbeville. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRIN ou BRINN, ville du Royaume de Bohême, capitale de la Moravie, avec un fort bon château sur la riviére de Swarte, qui s'y rend dans le Zwita, est nommée *Brno* par les Habitans, & fut si bien défendue, en 1645, par le Comte de Souches, François, qui en étoit Gouverneur, contre les Suédois, qu'ils furent obligez d'en lever le siége, après avoir été plusieurs semaines devant. Cette ville est à cinq milles d'Allemagne d'Olmuts. Depuis ce tems, elle doit à la valeur de ses Habitans son titre de capitale de la Moravie, au lieu qu'Olmuts qui avoit cette prérogative, se rendit aux Suédois dès la premiére sommation. La ville de Brin est le lieu où se tiennent les assemblées de la Province. * Bourgon, *Geogr. Hist.*

* BRINCK (Henri) naquit à Francker en 1645 ou 1646, & fut reçu Proposant en 1667. Après avoir exercé son ministére dans deux différens endroits & à l'armée, il fut appellé à Utrecht en 1687, où il est mort en 1723, âgé de près de 78 ans. Il fut marié deux fois. De sa premiére femme *Anne* Heilinga il n'eut point d'enfans,

fans ; mais de la seconde, nommée *Agathe* Helt, il eut trois fils & quatre filles. On a de lui en Flamand, *La Pierre de touche de la vérité & de l'erreur ; Encouragement pour Sion affligée ; Lettres contre Guillaume Deunkof.* * Gr[illegible] *Bibl. Univ. Holl.*

BRINDES ou BRINDISI, en Latin *Brundisium* & *Brundusium*, ville du Royaume de Naples dans la Terre d'Otrante, avec Archevêché, est située sur la Mer Adriatique, entre Otrante, qui est à la bouche du Golfe, & Bari. Brindes a un des plus beaux ports & des plus assurés de l'Italie, outre qu'il est défendu par un château bâti dans la mer, & par quelques Forts. Elle a été autrefois une Colonie des Salentins, puis des Romains, qui prirent Brindes l'an 487 de la fondation de leur ville, & 267 avant J. C. Ils estimoient le port de Brindes le plus commode pour les grands embarquemens, cette ville étant à l'extremité de l'Italie, comme Silius Italicus l'a remarqué, *Punic. l. 8. v. 576.*

Nec non Brundisium quo desinit Itala tellus.

C'est à Brindes que César poursuivit Pompée, qui s'étoit retiré en cette ville l'an 705 de Rome, 49 ans avant Jesus-Christ. César s'y embarqua l'année d'après pour passer en Gréce. Virgile y mourut l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Depuis, Brindes a été souvent prise & reprise par les Barbares, ruinée deux ou trois fois, & toujours réparée. * Pline. Ptolomée. César. Tite-Live. Appien Alexandrin. Florus. Blondus. Léandre Alberti, & Scipio Mazzella, *Descript. del Reg. di Nap.*

BRINIAIS, bourg de France. *Cherchez* BRIGNAIS.

BRINK. *Voyez* BRINCK.

BRINKEL (Gautier) Anglois, qui florissoit en 1310, étoit Docteur en Théologie à Oxford, & a fait un Commentaire sur le livre des Sentences. On dit qu'il avoit l'esprit pénétrant & subtil, & qu'il avoit beaucoup mieux connu que les Savans du commun toutes les subtilitez Scholastiques, tant dans la Théologie que dans la Philosophie. * Wading, *in Script. Ord. Min. p.* 148.

BRINN. *Voyez* BRIN.

BRINNITKA, bourg sur une rivière qui porte son nom, est en Silésie, dans le Duché d'Oppelen, & aux confins de celui de Brieg. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRION, isle de l'Amérique septentrionale dans la baye de Canada, qui a une lieue de long & trois de circuit. Les François la découvrirent en 1534. Le terrein en est fort bon, plein de sapins, de prairies, de campagnes pleines de blez sauvages, de pois sauvages, de groseilles, de fraises, de roses de damas, de persil & d'excellentes herbes. Elle est à 74 degrez, 30 minutes de latitude septentrionale. * *Dict. Angl.*

BRION, château avec titre de Comté en France, dans le Vivarais.

BRIONE, bourg autrefois fortifié, est en Normandie, sur la Rille, entre Lire & Ponteau-de-Mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIONES, bourg d'Espagne, dans la Castille Vieille, est aux confins de la Biscaye, sur l'Ebre, entre Miranda de Ebro & Logrono. On croit que ce bourg a tiré son nom d'un peuple ancien, qu'on nommoit *Berones*, & qui demeuroit autour de l'Ebre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIONI, *Brionia Insula, Pullaria Insula.* Ce sont trois petites isles de la République de Venise, situées dans la Mer Adriatique, sur la côte occidentale de l'Istrie, vis à vis de la ville de Bola. La plus grande de ces isles porte en particulier le nom de Brioni, les deux autres sont appellées Coséda & S. Gérolamo. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIORD, château de France, bâti dans la province de Bugey sur un rocher, & près du Rhône, entre Belley & Lyon. On croit que c'est le lieu où Charles *le Chauve* mourut le 29 septembre 877. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRIOU, bourg ou village de France dans le Poitou, sur la rive gauche de la petite rivière de Boutonne, est au sud-ouest de Poitiers, dont il est éloigné de douze à treize lieues. On croit qu'il est le lieu qu'on appelloit anciennement *Brigiosum.*

BRIOUDE sur l'Allier, en Latin *Brivas, Brivatum*, & *Vicus Brivatensis*, ville de France en Auvergne, au dessous d'Issoire, est ancienne & grande, avec diverses églises & divers monastères, & est située dans un terroir fertile. Entre ces églises, celle de saint Julien est la plus considérable, & est occupée par un très-beau Chapitre, composé de vingt-cinq Chanoines, qui sont Seigneurs temporels & Comtes de Brioude, comme les Chanoines de saint Jean de Lyon sont Comtes de Lyon. C'est dans cette église que le corps de l'Empereur Avitus, qui étoit Auvergnac, fut enterré. On y a les Reliques de saint Julien. Sidonius Apollinaris en parle ainsi dans celui de ses Poëmes qui porte le titre de *Propempticon, v.* 16. & 17.

Hinc te suscipiet Benigna Brivas
Sancti quæ fovet ossa Juliani.

Cette église avoit été un Abbaïe, & on y mit ensuite des Chanoines, qui étoient autrefois Chevaliers, que Guillaume I, dit *le Pieux* ou *le Piteux*, Duc de Guienne & Comte d'Auvergne, institua en 898, pour faire la guerre aux Normands. Ce qui a fait dire aux Sieurs Besli & Justel, que ce Duc avoit été le premier qui établit une Société de Chevaliers pour la défense de la Foi. Hugues, Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon & Légat du saint Siege, assembla, l'an 1094, un Concile à Brioude. Il y a environ à demie lieue de cette ville le bourg de BRIOUDE-LA-VIEILLE, sur l'Allier, qu'on y passe sur un pont composé d'une seule arche, extrémement haute & longue ; aussi croit-on que ce pont n'a point son pareil dans le reste de l'Europe, & que c'est l'ouvrage de César. Ce pont est appuyé sur deux montagnes d'une prodigieuse hauteur. * Grégoire de Tours, *l. 2. ch. 4. & suiv.* Sidonius Apollinaris, *in Carm. & Epist.* Justel, *Hist. d'Auvergne.* Besli, *Hist. de Poitou.* Savaron, &c.

* BRIOUSE, bourg de France en Normandie dans le diocése de Seez, à l'ouest nord-ouest de la ville de Seez dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* BRIQUEBEC, bourg de France dans la Basse Normandie. Il est dans le diocése de Coutances, au sud de Cherbourg, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

BRIQUENAY, autrefois petite ville, maintenant village situé dans le Rhémois en Champagne, vers la Meuse, & à une lieue & demie du bourg de Grandpré. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIQUERAS ou BRIQUERASCO, en Latin *Briquerascum*, bourg assez considérable d'Italie, dans le Piémont, est situé à quatre ou cinq lieues de Pignerol, avec un bon château. Il est renommé par les siéges qu'il souffrit sur la fin du XVI siécle. Lesdiguières, depuis Connétable de France, le prit vers l'an 1590, & le fit très-bien fortifier : de sorte qu'il passa pour une place importante. Charles Emmanuel, Duc de Savoye, ne négligea rien pour l'emporter ; & l'ayant tenté inutilement il prit des mesures plus justes, & qui lui réüssirent mieux ; car à la faveur d'une tréve, il fit de grands préparatifs ; & après qu'elle fut expirée, il assiégea Briqueras le 17 septembre de l'an 1594, avec dix mille hommes & dix huit piéces d'artillerie. Le bourg fut emporté par assaut ; & le château ayant essayé huit mille coups de canon, qui firent cinq bréches, se rendit à composition le 24 octobre. Briqueras a été aussi renommé durant les guerres de Piémont, en 1629, 1630, & 1631.

BRIQUEVILLE, illustre & ancienne Maison de Normandie, n'est pas moins distinguée par ses hautes alliances que par les grands emplois dont nos Rois ont honoré en divers tems les actions éclatantes de ceux qu'elle a produits.

I. ALMERÉDE, Sire de Briqueville & de Laune, vivoit au commencement du douziéme siécle, & laissa de son épouse *Amicie* de Montfort (parente du fameux Simon Comte de Montfort) OSBERN de Briqueville, qui suit.

II. OSBERN, Sire de Briqueville & de Laune, ainsi nommé dans une chartre de l'Abbaïe de Lessay, s'allia à *Rohais* de Calligny, & eut d'elle GUILLAUME, qui lui succéda.

III. GUILLAUME, I. du nom, Sire de Briqueville & de Laune, est nommé en 1190, dans un acte de partage des Terres de Calligny & de la Hérissonnière. Il rétablit l'Abbaïe de Lessay, & fut présent à la confirmation de ce rétablissement, faite par Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. *Mathilde* de Coucy sa femme le rendit pére de ROBERT, qui suit.

IV. ROBERT, Sire de Briqueville & de Laune, signala sa vie par plusieurs actions de piété. Il se dépouilla du droit de patronage de l'Abbaïe de Lessay en faveur de Hugues, Abbé de Lessay, & des Abbez ses successeurs ; il donna par une autre chartre, au même monastére, les droits dont il joüissoit dans la forêt de Houppelande, & sur les étangs de Mahon ; & renonçant enfin entiérement au siécle, il se fit Religieux dans cette Abbaïe. Il étoit alors veuf de *Mahaud* de Paisnel, sortie de l'une des plus considérables Maisons de Normandie. THOMAS, qui suit, fut le fruit de ce mariage.

V. THOMAS de Briqueville mourut avant son pére, en 1214. Il fut enterré dans l'église de Lessay, & eut d'*Adeline* Bertrand-de-Briquebec, 1. GUILLAUME, qui suit ; 2. *Thomas*, qui céda en 1221, à l'Abbaïe de Lessay, *le droit des dîmes de la paroisse de* saint Cyrille.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Sire de Briqueville & de Laune, épousa *Agnes* de la Ferriére, & fut pére de GUILLAUME III, qui suit.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Chevalier, Sire de Briqueville, de Laune, &c. qui vivoit encore 1374, prit alliance avec *Jeanne* de Meullent, Dame de Moileybacon, fille de *Raoul* de Meullent, Sire de Courseulles, petit-fils de *Robert*, Comte de Meullent, & d'*Elisabeth* de Vermandois, petite-fille de *Henri* I, Roi de France. Les enfans de ce mariage furent, 1. *Guillaume* de Briqueville, Chevalier, mort sans postérité, & enterré avec sa femme *Jeanne*, Dame de Méoula, dans l'église de Lessay, où l'on voit leurs tombeaux ; 2. ROGER, qui suit ; 3. *Nicolas*, tige de la branche de Calligny, qui est éteinte ; 4. *Thomas*, Chef d'une autre branche, qui est aussi finie ; 5. *Jeanne*, mariée en 1417, à *Viger* Seigneur de Clincham p.

VIII. ROGER de Briqueville recueillit la succession de *Guillaume* son frére aîné. La qualité de Chevalier qu'il porte dans les actes, étoit alors une récompense de la valeur. Il signala la sienne dans les guerres de son tems, ainsi que le prouve le compte de Jean le Flamand, Thrésorier des armées en 1387 & 1388. Il assista encore en 1398, avec un autre Chevalier & six Ecuyers de sa compagnie, à la montre qui fut faite dans le païs du Maine par Jean le Meingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'Abbaïe de Saint-Nicolas de Blanche-Lande, laissant ses enfans sous la tutelle de sa femme *Jeanne* Campion, Baronne de la Haye-Dupuy. Elle étoit veuve de *Jean* Sire de Colombiéres & de Sainte-Croix-Grantonne, qui lui avoit donné, en la prédécédant, ces deux grandes Terres qu'elle laissa à l'aîné des enfans de son second mariage, qui furent, 1. GUILLAUME, qui suit ; 2. *Roger*, qui épousa *Huguette* de la Haye, & mourut sans lignée ; 3. *Eustache* ; 4. *Jeanne*, épouse de *Bertrand* de la Riviére, Seigneur du Parc ; 5. *Jacquette* alliée à *Artus* de Vierville, Seigneur de Creully.

IX. GUILLAUME, IV. du nom, Sire de Briqueville, de Laune, de Colombiéres, & de Sainte-Croix-Grantonne, épousa *Guillemette* le Pélerin, Dame d'Amanville, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

X. GUILLAUME, V. du nom, Sire de Briqueville, d'Orgueil, &c. fut marié par contract de l'an 1404, avec *Jeanne* Havart, Dame d'Aussebosc, &c. fille de *George* Havart, Vicomte de Dreux, Sei-

Seigneur de la Rosiére, &c. Sénéchal du Perche, & l'un des deux Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Antoinette* d'Estouteville. La Maison de Briqueville a eu l'honneur de s'approcher, par cette alliance, de celle de Bourbon-Condé (car Antoinette d'Estouteville étoit sœur utérine de Jean de Roye, dont la postérité s'est depuis éteinte par Léonor de Roye, mariée à Louis de Bourbon, Prince de Condé.) De Guillaume de Briqueville & de *Jeanne* Havart sortirent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. JEAN, Seigneur de Colombiéres, & tige de *la branche de* COLOMBIÉRES, *rapportée cy-après.*

XI. FRANÇOIS, I. du nom, Sire de Briqueville, de Laune, de Sainte-Croix-Grantonne & d'Aussebosc, eut pour épouse *Florence* de Clére, fille de *George* Baron de Clére, & d'*Anne* de Brezé; & eut d'elle, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. GUI, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne, *Chef de la branche de ce nom, rapportée cy-après*; 3. *Marie*, Abbesse de Notre-Dame de Lizieux, qui ayant été relevée de ses vœux, épousa, 1. *Charles* de Harcourt-Beuvron, Baron de la Mothe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: 2. en 1608, *Pierre* de Harville, Seigneur de la Grange, Capitaine & Bailli de Montfort.

XII. FRANÇOIS, II. du nom, Sire de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, laissa de sa femme *Marie* de Chenivelles, ISAAC de Briqueville, qui suit.

XIII. ISAAC, Sire de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, dernier mâle de la branche aînée de la Maison de Briqueville, a laissé de *Françoise* de Quênel-Coupigny, pour fille unique, *Françoise* Dame de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, mariée à *Fabien* de Biran, Seigneur de Castel-Jaloux en Gascogne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de sainte CROIX-GRANTONNE.

XII. GUI de Briqueville, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne, fils puîné de FRANÇOIS I, Sire de Briqueville, & de *Florence* de Clére, épousa *Jeanne* de Recusson, Dame de Montcanisi, & en eut pour fils unique, JEAN qui suit.

XIII. JEAN de Briqueville, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne & de Montcanisi, laissa de *Jeanne* de Quênel-Coupigny sa femme, pour fille unique, *Marie* de Briqueville, Dame de Sainte-Croix-Grantonne & de Montcanisi, mariée à *Gilles* Vipart, Seigneur de Silly, Gouverneur de Montereau-Faut-Yonne, dont elle n'eut qu'un fils, pére d'une fille unique, qui se mariant avec *N*. . . . de Madaillan, Marquis de Montataire, lui a porté pour ses deniers dotaux les Terres de Sainte-Croix-Grantonne, de Montcanisi, &c.

BRANCHE DES BARONS, MARQUIS de COLOMBIÉRES.

XI. JEAN de Briqueville, II. du nom, Seigneur de Colombiéres, &c. fils puîné de GUILLAUME V, Sire de Briqueville, & de *Jeanne* Havart, s'allia le 15 janvier 1534, à *Françoise* Blosset, qui devint après la mort de son époux, mére de *François* d'Orléans, Marquis de Rothelin. Elle étoit sœur puînée de *Claude* Blosset, la plus belle personne de la Cour de François I, qui fut mariée à *Louis* de Montbéron, Baron de Fontaines-Chalandré, Gouverneur de Bayone, pére d'*Anne* de Montbéron, femme de *Louis* de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Gouverneur de Bourdeaux, Seigneur célébre dans le XVI siécle. Ces deux Dames étoient filles de *Jean* Blosset, Baron de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac de Dampierre. *Jean* de Briqueville eut de son mariage, FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS de Briqueville, III. du nom, Baron de Colombiéres, &c. l'un des plus grands Capitaines du XVI siécle, fit ses premiéres campagnes dans les armées de François I, & de Henri II. Il commanda une compagnie de cent lances dans celles de François II, & des corps séparez dans celles de Charles IX. Sa valeur se signala sur tout dans les guerres des Religionnaires; car ceux de la province de Normandie l'ayant mis avec le Comte de Montgommery à leur tête, il fit aborder au Havre de Grace en 1563, une flote d'Angleterre chargée de deux régimens d'infanterie, de quatorze gros canons, de cent cinquante mille ducats, & de plusieurs autres munitions de guerre. Il se trouva en 1568, avec les Normands, au rendez-vous général que tous les Huguenots du Royaume s'étoient donné à la Rochelle, & fut présent, avec les autres Généraux de son parti, à la célébration du mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de France, qui se fit à Paris en 1572. Montgommery & lui triomphérent enfin dans plusieurs occasions, par leur naissance, par leur expérience, & par le rang qu'ils occupoient dans leur parti, de toute la fortune des Catholiques. Ils perdirent eux-mêmes la leur avec la vie en 1574, car le Comte de Montgommery fut pris à Domfront par Jacques de Matignon, depuis Maréchal de France, & mourut sur un échafaut. Mais le Baron de Colombiéres préférant une fin plus glorieuse à celle de son compagnon, se mit courageusement sur la bréche de Saint-Lo (place qu'il défendoit alors, où ayant à ses côtez ses deux fils âgez seulement de quatorze à quinze années, & traitant de lâche Montgommery, par l'organe de qui Matignon vouloit lui persuader de se rendre) il mourut l'épée à la main, pour sceller, disoit-il, (comme le marque Mézeray) tout son sang à la vérité Evangélique. Léonor de Roye, Princesse de Condé, parente de François de Briqueville, lui avoit donné du goût pour la doctrine des Réformez, & l'avoit attiré dans le parti de Louis de Bourbon, Prince de Condé, son époux. Son alliance avec cette Princesse fut plus puissante sur lui que ses propres intérêts; car il perdit sa portion dans la riche succession du Baron de Torcy, Chevalier des Ordres du Roi, son oncle maternel, pour s'être laissé entraîner dans la faction Huguenote. De son épouse *Gabrielle*, Dame de la Luzerne, remariée avec *Jean* Taisard, Baron de Tournebu, il laissa, 1. PAUL, qui suit; 2. GABRIEL, qui a fait *la branche des Marquis de la* LUZERNE, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Marie*, épouse de *Robert* du Bosc, Seigneur de Radepont.

XIII. PAUL de Briqueville, I. du nom, Baron de Colombiéres, &c. apprit le métier de la guerre sous François de Briqueville son pére, & succéda depuis à la réputation qu'il s'étoit faite parmi les Calvinistes. Il [illegible] leur parti, pour se ranger dans celui de Henri III [illegible] souverain. Il fut un des quatre principaux Seigneurs Normands qui menerent en 1589, autant de régimens d'infanterie qu'ils avoient mis sur pié à Falaise, place que le Duc de Montpensier assiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéissance du Roi. Il se trouva en 1592, au siége de Caudebec, avec trois cens chevaux, que le Comte de Montgommery, fils du *précédent*, & lui, y avoient conduits pour le service de l'Etat; & il ne signala pas moins son zéle au siége de Honfleur, où il combattit en 1594, avec Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, son frére, à la tête des régimens de Colombiéres & de la Luzerne. Il avoit épousé en 1574, *Jeanne* de Moncin, fille de *Jean*, Seigneur de Senarpont, Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie, & de *Claude* de Longueval-Heraucourt. De cette alliance sortirent, 1. *Paul* de Briqueville, Marquis de Colombiéres, mort en 1615, sans enfans de son épouse, *Jeanne* de la Luzerne-Beuzeville; 2. *Gédéon*, mort dans sa jeunesse; & 3. GABRIEL, Seigneur de Bernay, *qui continua la postérité.*

XIV. GABRIEL de Briqueville, I. du nom, Seigneur de Bernay, & Marquis de Colombiéres après la mort de son aîné, épousa, 1. *Anne* d'Anet: 2. *Heléne* Marec, fille de *René* Seigneur de Montbarot, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de Rennes, & d'*Esther* du Bois de Bolac. Il n'eut qu'un fils de sa premiére femme: & trois fils & trois filles de la seconde; 1. *Gilles* de Briqueville, mort sans postérité; 2. *Gabriel*, mort sans lignée; 3. *César*, qui ne fut point marié; 4. CYRUS-ANTOINE, qui suit; 5. *Esther*, épouse de *Louis* Cornet, Seigneur de Bussy; 6. *Marguerite*, alliée à *François* de Saint-Ouen, Seigneur de Frenay; 7. *Heléne*, mariée, 1. à *Tannegny* de Saint-Ouen, Seigneur de Magny: 2. à *N*. . . . de Madaillan, Comte de Montataire.

XV. CYRUS-ANTOINE de Briqueville, Marquis de Colombiéres, &c. succéda à ses trois fréres, & mourut à Paris le 30 novembre 1706, laissant de son épouse *Henriette* de Malortie, pour fille unique, *Anne-Henriette* de Briqueville, héritiére de la branche de Colombiéres, qui n'étoit pas encore mariée en 1725.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA LUZERNE.

XIII. GABRIEL de Briqueville, II. du nom, Seigneur de la Luzerne, d'Amanville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Maréchal des camps & armées de Henri IV, fils puîné de FRANÇOIS de Briqueville, III. du nom, Baron de Colombiéres, & de *Gabrielle*, Dame de la Luzerne, fit ses premiers exercices militaires sous les yeux de son pere, combatit à l'un de ses côtez sur la bréche de Saint-Lo, dans la quatorziéme année de son âge, lorsque cet excellent Capitaine y perdit la vie, & se trouva depuis dans plusieurs autres occasions, à la tête de son régiment d'infanterie, avec Paul de Briqueville, Baron de Colombiéres, son frére aîné. Son expérience fut sur tout reconnue par Henri IV, qui l'honora d'un Brevet de Maréchal de camp, & lui donna une compagnie de cinquante lances de ses ordonnances. Il servit sous ce régne & sous le suivant avec une valeur & une prudence distinguées, & fut plusieurs fois consulté sur les pressantes affaires de l'Etat, par des lettres de la main de leurs Majestez Marie de Médicis & Anne d'Autriche, qui sont autant de monumens de l'estime qu'elles avoient pour lui. Il épousa en 1593, *Gillette* d'Epinay, fille d'*Antoine* Seigneur de Broon, dont il eut, 1. HENRI, qui suit; 2. *Robert*, Baron de Montfreville, tué en 1626. 3. BERNARDIN, Seigneur d'Occallen, *tige d'une branche, dont nous ferons mention plus bas*; 4. *Gabrielle*, épouse de *Jacques* Morin, Sieur d'Escayeul; 5. *Amaurie*, femme de *Charles* d'Epinay, Marquis de Vaucouleurs.

XIV. HENRI de Briqueville, III. du nom, Marquis de la Luzerne, d'Amanville, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, reçut de la bonté de Louis XIII, un régiment de cavalerie en 1638, & un Brevet de Maréchal de camp en 1641. Il servit en cette qualité, & même en celle de Lieutenant Général dans l'armée de Catalogne, où il mourut en 1642, & fut inhumé par une distinction toute singuliére, dans la chapelle Royale de saint Louis, fondée dans l'église de Notre-Dame de Monserrat. De *Claire* Luillier, fille de *Paul*, Seigneur de la Malemaison, qu'il avoit épousée en 1626, il laissa 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Claire*, épouse de *Louis* d'Argouges, Baron de Gratot.

XV. GABRIEL de Briqueville, III. du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur d'Amanville, de Montfreville, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1642, & Lieutenant de Roi en Basse Normandie en 1663, ne s'est pas moins signalé que ses ancêtres, par sa prudence & par sa valeur. Il avoit épousé le cinquiéme juin 1656, *Marguerite de* Bonvoust, fille de *Julien*, Seigneur de la Mionére, & de *Marguerite* Courtin, dont il eut 1. *Louis-Gabriel*, Mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort en 1684; 2. *Henri*, Evêque Comte de Cahors, premier Baron & Président né des Etats Généraux de Quercy, Prélat plus distingué par son application au gouvernement de son grand diocése, que par son illustre naissance; 3. FRANÇOIS qui suit; 4. *François*, Seigneur de Montfreville, Capitaine de vaisseau; 5. *Marguerite-Catherine*, Religieuse de la Visitation du monastére de Caën, & Supérieure de celui de Saint-Seré en Quercy; & 6. 7. deux autres filles Religieuses du même Ordre.

XVI. FRANÇOIS de Briqueville, IV. du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur de plusieurs Terres en Normandie, Maréchal de camp des armées du Roi, premier Enseigne de la premiére compagnie de ses Mousquetaires, cy-devant Lieutenant de sa Majesté en Basse Normandie, & Colonel d'un régiment d'infanterie, a épou-

épousé le troisiéme décembre 1691, *Catherine* de la Chaise, fille de *François* Comte de la Chaise, Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, Sénéchal de Lyon & du Lyonnois, & niéce de *François* de la Chaise, Jésuite, aussi recommandable par son mérite, que par le choix de sa personne pour Confesseur du Roi Louis XIV, dont il a rempli les fonctions pendant ... ans avec beaucoup de sagesse & de prudence. Les enfans ... sortis de ce mariage sont, 1. *Henri* de Briqueville; 2. *François-Antoine*; 3. *Gabriel*, reçu Chevalier de Malthe en 1706; *Martin*; 5. *Philippe* de Briqueville; & 6. 7. deux filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OCCALLEU, Comtes de la Luzerne.

XIV. BERNARDIN de Briqueville, Seigneur d'Occalleu & de la Luzerne, troisiéme fils de GABRIEL de Briqueville II, Seigneur de la Luzerne, & de *Gillette* d'Epinay, s'allia à *Jeanne* du Bois-Pirou, & eut d'elle, 1. HENRI, qui suit; 2. *François* nommé le Comte de Briqueville, Colonel d'un régiment des milices de Normandie, pere de *François* Capitaine de cavalerie, & de *N*.... de Briqueville Mousquetaire du Roi; 3. *François*, nommé le Chevalier de Briqueville, Colonel d'un régiment d'infanterie; 4. *N*.... Abbesse de Notre-Dame-de-Protection à Valogne; 5. *N*. . . . de Briqueville, Religieuse du même monastére.

XV. HENRI de Briqueville, II. du nom, Comte de la Luzerne, Seigneur d'Occalleu, a laissé de *Renée* d'Escherci son épouse deux fils.

XVI. *N*. . . . de Briqueville, Comte de la Luzerne, Seigneur d'Occalleu, n'est pas marié. * *Cartulaire de l'Abbaïe de Lessay*. La Roque, *Histoire de la Maison de Harcourt, tome 2. p. 1452, & les suivantes*. D'Avila, *Histoire des Guerres Civiles de France, touchant François de Briqueville-Colombieres, p. 258, 235, 318, 357. & touchant Paul de Briqueville-Colombieres, & Gabriel de Briqueville la-Luzerne, p. 685, 932, 1111, 1113*. Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau, tome 1. p. 866*. Mezeray, *Histoire de Charles IX, p. 179. Titres domestiques, &c.*

Les armes de la Maison de Briqueville sont, pallé d'or & de gueulles de six piéces.

BRIRWOOD, (Edouard) Mathématicien & Antiquaire Anglois, naquit à Chester, où Robert son pere étoit Prêteur. Il commença ses études à Oxford, au Collége du *Nez d'Airain*, environ l'an 1571. En 1590, il prit le degré de Maître ès Arts; & en 1596, il fut fait premier Professeur en Astronomie au College de Gresham à Londres. Il étoit grand amateur de la solitude, & rien n'étoit capable de le détourner de ses méditations Mathématiques ni de ses recherches dans les Antiquitez. Quoiqu'il fit part de ses lumiéres, en répondant à toutes les lettres qu'on lui adressoit de toute part pour le consulter, sa modestie fut néanmoins si grande, qu'il ne put jamais se déterminer à faire imprimer aucun de ses Ouvrages. Robert Brirwood son neveu en publia plusieurs après sa mort, comme, *De ponderibus & pretiis Veterum nummorum*; *Enquiries touching the diversity of languages and Religions through the chief parts of the world*, ou, Recherches sur la variété des Langages, & des Cultes dans les principales parties du Monde, Londres 1622. On a aussi de cet Auteur *Elementa Logica*; *Commentar. in Ethicam Aristotelis*; *Of Sabat*, ou, du Sabat; *Government of patriarchal Church*, ou le Gouvernement de l'Eglise du tems des Patriarches, & quelques autres Ouvrages. Il mourut de la fiévre au Collége de Gresham, le septiéme novembre 1613. * *Ex ejus Script.* & A. Wood, *Acad. Oxon.*

BRIS, est un terme usité dans l'Histoire & sur les côtes de mer, qui se dit des vaisseaux qui viennent échouer ou se rompre sur les rochers, ou sur les bancs qui sont sur les côtes. Le droit de Bris des vaisseaux appartient au Seigneur du lieu où se fait le Bris. Au Royaume d'Achem & par toutes les Indes, les Bris appartiennent au Roi. Les anciens Gaulois usoient de ce droit, parce qu'ils reputoient tous les Etrangers pour leurs ennemis, & en faisoient même de sanglans sacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogérent cet usage; mais sur le déclin de l'Empire, il fut rétabli, à cause de l'incursion des nations barbares, & sur tout des Normands, qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin les Ducs de Bretagne, du tems de saint Louis, & à sa sollicitation, changérent cette barbarie, & donnérent, moyennant quelque taxe, des brefs ou congez qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui vouloient naviger sur leurs côtes; & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Sécretaires, & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme témoignent Argentré & Grancie de Ferrande, *en son grand Routier*. En France, en Italie, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne, le Bris n'a plus de lieu, si ce n'est à l'égard des pirates & des ennemis de l'Etat & de la Foi. L'Empereur Andronic fut le premier qui fit exécuter un édit, portant défenses de piller les vaisseaux échouez ou brisez; ce qu'on faisoit auparavant avec grande rigueur sur toutes les côtes de l'Empire, nonobstant les défenses des Princes précédens, comme témoigne Mirès, Sénateur de Constantinople, en son Histoire. * *Mémoires de la Marine.*

BRISACH ou BRISSAC, *Brisacum*, & *Brisacus mons*, ville & forteresse d'Allemagne, dans le Brisgaw en Alsace, cy-devant au Roi de France. Elle est située sur le Rhin, qu'on y passoit sur un pont de bois qui fut démoli après la paix de Ryswick. Brisach passoit pour une des plus fortes places de l'Europe, soit qu'on regardât sa situation sur une montagne, soit qu'on considérât ce que l'art avoit contribué à la rendre réguliére: aussi quelques Auteurs la nommoient *la citadelle de l'Alsace*; d'autres, *la clef d'Allemagne*; & un moderne, *l'oreiller sur lequel reposoit la Maison d'Autriche*. Sur la fin du XIII siécle, Henri III, Evêque de Bâle prétendit que Brisach étoit un fief qui devoit revenir à son église. Rodolphe Comte de Habspourg s'y opposa, mais en 1273, ayant été élu Empereur, il renonça à ses droits pour 900 marcs d'argent. Depuis, en 1331, l'Empereur Louis V, Duc de Baviére l'engagea à Othon Duc d'Autriche, dont les successeurs en ont joui tranquillement pendant trois siécles. Gustave Horn, Suédois, tenta en 1633 cette ville, après avoir remporté de grands avantages sur les Imperiaux; mais le Duc de Féria rompit les mesures, & jetta du secours dans la place. Bernard de Saxe, Duc de Weimar, Général de l'armée de Suéde, fut plus heureux en 1638. Il assiégea Brisach, avec le secours des troupes Françoises conduites par le Maréchal de Guébriant, & la prit au mois de décembre. On y trouva de grandes richesses, & plus de deux cens piéces de canon. Le même Duc de Weimar étant malade à Newembourg près de Brisach, le 18 juillet de l'année suivante 1639, le Maréchal de Guébriant s'assura de cette place & des autres, qui furent remises au Roi par traité du neuviéme octobre suivant, & qui lui furent cedées par le 47 article de la paix de Westphalie en 1648, pour être unies à la Couronne: ce qui fut encore confirmé par le 61 article de la paix des Pyrenées en 1659. Mais par la paix de Ryswick en 1697, les François rendirent à l'Empereur & à l'Empire la partie de cette ville située au delà du Rhin, en échange de la ville de Strasbourg, & démolirent la partie & les forts au deçà de ce fleuve, du côté d'Alsace. Brisach est située sur la rive droite du Rhin qu'elle commande, comme elle fait de l'autre côté la campagne qu'elle découvre entiérement, à cause qu'elle est sur une éminence; car elle est divisée en ville haute, qui est sur l'éminence, & ville basse. Elle est à trois lieues de Colmar, à sept de Schelestad, à dix ou douze de Bâle, & environ à quinze ou dix huit de Strasbourg. Depuis la paix de Ryswick, le Roi Louis XIV a fait bâtir de l'autre côté du Rhin une ville tres-forte, appellée le NEUF-BRISACH, vis à vis de l'ancien Brisach, qui fut repris en 1703, par le Duc de Bourgogne. * Le Laboureur, *Vie du Maréchal de Guébriant*. Thuldenus, *Historia nostri temporis, l. 5. &c.*

BRISAGO ou BRISIAGO, bourg d'Italie, sur le lac Majour, aux Grisons, entre Locarno, Canobio & Domo.

* BRISAMBOURG, bourg de France dans la Xaintonge, où Henri IV, Roi de France établit une Manufacture de poteries & de vases de fayence. Il est situé au nord-est de Xaintes, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

BRISCA, BRISCHA, ou BREXAR, petite ville du Royaume d'Alger, dans la province de Ténez, à l'occident de la ville de ce nom, près de la côte. Quelques Géographes prennent Brisca pour l'ancienne *Iosium*, ville épiscopale de Mauritanie, que d'autres placent à Aochara. Il y a aussi des Géographes qui jugent que Brisca est le *Castra Germanorum*, de l'ancienne Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRISE-IMAGES. *Cherchez* ICONOCLASTES.

BRISE'IS, ainsi nommée, parce qu'elle étoit fille de Brisès, portoit pour véritable nom celui d'*Hippodamie*, & étoit femme de Mynès Roi de Lyrnesse. Achille prit cette ville, tua son mari, & fit de Briséis sa concubine. Elle lui fut ôtée depuis par ordre d'Agamemnon, qui fut trop heureux de la rendre à son amant, pour l'obliger à reprendre les armes contre les Troyens. * Homère, *Iliade*, 1. v. 184. Ovide, *Epist. Heroid.*

BRISEMBOURG. *Voyez* BRISAMBOURG.

BRISES & CHRYSES, furent deux fréres, dont le premier eut une fille nommée *Hippodamie*, qu'Homère appelle du nom de son pére, *Briséis*, comme celle de Chrysès, *Chryséis*, qui étoit auparavant nommée *Astynome*. Eustathius, *in Homerum*. Quelques uns le font inventeur de la maniére de tirer le miel. * Cornutus, *sur la premiére Satyre de Perse.*

BRISGAW ou BRISGOU, *Brisgovia* & *Brisgoia*, païs d'Allemagne, que quelques uns mettent dans l'Alsace, entre le Rhin & la Forêt-Noire. Brisach, qui lui a donné son nom, a été autrefois sa ville capitale; mais depuis, Fribourg, plus célébre par ses richesses, lui a ôté ce rang. Les autres places du Brisgaw sont, Newembourg, entre Brisach & Bâle, Zentzingen, Nuynuit, &c. Son nom, qui veut dire *Terre labourable*, exprime assez bien les qualitez du païs qui est fertile. Il a été autrefois aux Ducs de Zeringhen, & on dit qu'ensuite les Comtes de Furstemberg en furent les maîtres. Hugues ou Hégon le vendit en 1367, aux Ducs d'Autriche, à qui l'Empereur Louis de Baviére avoit déja engagé Brisach vers l'an 1326. Depuis ce tems, le Brisgaw a toujours été à la Maison d'Autriche.

BRISGOU. *Voyez* BRISGAW.

BRISIGHELLA ou BRISIGUE'LA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est dans la Romagne, vers la frontiére du Florentin, sur la riviére de Lamone, environ à deux lieues au dessus de la petite ville de Fayence. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRISSAC sur l'Aubance, petite ville de France en Anjou, à quatre petites lieues d'Angers vers le sud-est, avec titre de Duché, érigé, en 1620, par Louis XIII, en faveur de Charles de Cossé, II. du nom, Maréchal de France. Elle est dans un bon païs, près du Pont-de-Cé, & au dessous de Saumur. Brissac a un tres-beau château, un grand parc, & un étang qui a près d'une lieue de longueur. Il est devenu célébre par le mérite de ses Seigneurs, dont nous parlerons sous le nom de Cossé. *Voyez* COSSE'.

BRISSAC, ville. *Cherchez* BRISAC.

BRISSE (Nicolas) François, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit Docteur de Sorbonne, & se trouva au Concile de Trente. C'étoit un homme d'une grande érudition, & qui composa quelques ouvrages. * *Consultez* le Mire, *de Script. sæc. XVI*, & du Boulay, *Hist. Univers. Paris.*

BRISSON (Barnabé) Président au Parlement de Paris, fils de FRANÇOIS, Lieutenant au siége de Fontenay-le-Comte en Poitou, où ses ayeuls avoient eu les mêmes emplois, parut avec réputation dans le barreau du Parlement de Paris. Le Roi Henri III, charmé de son érudition & de son éloquence, le fit son Avocat Général, puis Conseiller d'Etat, & enfin Président à mortier en 1580. On dit même que ce Monarque avoit coutume de dire qu'il n'y

n'y avoit aucun Prince dans le monde, qui pût se vanter de posséder un homme aussi sçavant que Brisson. Il s'en servit en diverses négociations, & l'envoya Ambassadeur en Angleterre. A son retour, sa Majesté, l'employa à faire un Recueil de ses propres Ordonnances, & de celles de ses prédécesseurs: ce qu'il exécuta en très-peu de tems, avec une merveilleuse facilité. Il travailla à d'autres Ouvrages de Droit, *De verborum, quæ ad jus pertinent, significatione; De formulis & solemnibus populi Romani verbis; De regio Persarum principatu; Selectarum ex Jure Civili Antiquitatum Libri quatuor; De Ritu Nuptiarum & Jure connubiorum Libri duo; Ad Legem Juliam de Adulteriis; De solutionibus & liberationibus Libri tres; Comment. in L. Domia. C. Th. de Spectaculis, Parergôn liber singularis.* Il promettoit d'en publier de plus considérables, lorsqu'il mourut de la manière du monde la plus indigne d'une personne de sa considération & de son mérite. Il étoit resté à Paris, dans le tems que cette ville, alors rebelle à son Souverain, étoit assiégée par l'armée du Roi Henri *le Grand*. Le Président improuvoit les emportemens des Ligueurs. La faction des Seize le traîna en prison à la Bastille, & l'y fit étrangler cruellement le 15 de novembre 1591. Cet attentat fut condamné par les principaux de ce malheureux parti; & par leur ordre, quatre des plus séditieux finirent leur vie par les mains d'un Bourreau. Le corps de ce grand homme fut enterré à Sainte-Croix de la Bretonnerie. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *in Elog.* Mezeray, *Histoire de France.* Besli, *Histoire de Poitou.* Le Mire. Blanchard, *Histoire des Présidens, &c.*

BRISSON (Pierre) Seigneur du Palais, qui étoit frére du Président Brisson, & qui vivoit en 1534, a écrit quelques Ouvrages, & entre autres, un de l'Instruction du Prince, qu'il publia en 1582. Pierre Brisson fut Sénéchal de la même ville de Fontenay-le-Comte, où sa famille a eu divers Magistrats de mérite. Il laissa divers enfans de *Jeanne* Bertrand son épouse. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise.* Blanchard, *Histoire des Présidens.*

BRISSOT (Pierre) l'un des habiles Médecins du XVI siécle, étoit fils d'un Avocat fort estimé, & naquit à Fontenai-le-Comte en Poitou, l'an 1478. Il fut envoyé environ l'an 1495 à Paris, où il fit son Cours de Philosophie sous *Villemor*, l'un des plus célébres Professeurs de ce tems-là. Ce fut par le conseil de ce Professeur qu'il se destina à la Médecine. Il l'étudia pendant quatre ans, & puis il se mit à enseigner la Philosophie dans l'Université de Paris; ce qu'il fit pendant dix ans. Il se prépara ensuite pendant deux ans aux examens qu'on doit subir pour être reçu Docteur en Médecine, & il fut reçu le 27 mai 1514. Comme c'étoit un de ces Esprits, qui ne se payent pas de coutume & de tradition, mais qui veulent examiner les choses soigneusement, il fit des comparaisons exactes entre l'usage d'alors, & la doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*; & il trouva que les Arabes avoient introduit dans la pratique de la Médecine, une infinité de choses qui étoient contraires à l'ancienne & à la vraye Méthode de guérir les maladies, & aux dogmes de ces deux grands Maîtres, comme aussi aux lumiéres que le raisonnement & l'expérience pouvoient fournir. Il songea donc aux moyens de réformer la Médecine, c'est à dire, de rétablir les préceptes d'Hippocrate & de Galien, & de donner la chasse aux doctrines des Arabes. Il n'étoit guéres possible en ce tems-là d'imaginer une autre réformation. D'abord, il entreprit d'expliquer publiquement les Livres de Galien, au lieu d'un *Avicenne*, d'un *Rhasis*, d'un Mésué, qu'on avoit coutume d'expliquer dans les Ecoles de Médecine. Il fit imprimer à ses dépens un des Ouvrages de Galien, selon l'édition & la Version de *Leonicenus*, & l'expliqua si doctement, qu'il fit connoître, que les Médecins Arabes n'y avoient rien entendu. Puis il passa à l'explication d'un autre Ouvrage de Galien & à celle de Jean Mésué. Il n'étoit pas content de lui-même dans cette derniére explication, soit parce qu'il ignoroit la Botanique, soit à cause de l'obscurité de ce Médecin. Il résolut donc de voyager, afin d'aquérir la connoissance des Plantes, & les lumiéres nécessaires au dessein qu'il avoit conçu de réformer la Pharmacie. Mais avant que de sortir de la ville de Paris, il la détrompa d'une erreur invétérée. La pratique constante des Médecins dans la pleurésie étoit de faire saigner, non pas du côté, où étoit le mal, mais du côté opposé. Brissot faisant disputer sur cela dans les Ecoles de Médecine, réfuta cette pratique, & montra que mal à propos & très-faussement on la débitoit, comme conforme à la doctrine d'Hippocrate & à celle de Galien. Il fit plus. Il employa une pratique toute contraire, dont le succès fut admirable, & c'est ce qui frapa le grand coup contre l'abus qui regnoit. Brissot plein de l'envie de voyager, même jusqu'au nouveau Monde, si le cas y échéoit, partit de Paris l'an 1518, & s'en alla en Portugal. Il s'arrêta dans la ville d'Ebora, & y exerça la Médecine. Sa nouvelle maniére de saigner dans la pleurésie ne plut pas à tout le monde: mais il la justifia par une sçavante Apologie, qu'il écrivit pour répondre à la longue & desobligeante Lettre qu'il avoit reçue d'un Médecin. Il auroit publié cette Apologie, si la mort ne l'eût enlevé du monde l'an 1522. *Antoine Luceus* son Ami la fit imprimer à Paris trois ans après. On la rimprima à Bâle l'an 1529. *René Moreau* en procura une nouvelle Edition à Paris l'an 1622, & l'accompagna, d'un Traité de sa façon *de Missione sanguinis in Pleuritide*, & de la Vie de Brissot, de laquelle cet Article est tiré. Brissot avoit composé quelques autres livres; mais on en laissa perdre les Manuscrits. Il n'avoit jamais voulu se marier, de peur de se distraire de ses études. Il n'étoit point avide de gain. Quand il avoit deux testons dans sa poche, & qu'on l'appelloit près d'un malade, il refusoit d'y aller. C'est qu'il aimoit tellement l'étude, qu'il avoit de la peine à s'en arracher. * Bayle, *Dict. Crit.*

BRISTAN. *Cherchez* BRICSTAN.

BRISTOL ou BRISTOW, *Bristolium*, célébre ville d'Angleterre, avec Evêché, est située sur la riviére d'Avon, qui y reçoit celle de Froome, à cinq ou six milles de son embouchure dans la Saverne ou Severne, laquelle forme le Golfe de son nom, que ceux du païs nomment *Severn-Flud*. Bristol est une ville commune à deux provinces, à celle de Sommerset, & à celle de Glocester, & est entre des montagnes. La marée y fait remonter de gros vaisseaux, & ces deux riviéres y forment deux ports. Le petit est sur la riviére d'Avon, le long d'un quai où se placent les vaisseaux qui viennent seulement des côtes d'Angleterre; mais le grand port est à l'embouchure de la Froome, & est plus capable de tenir les grands bâtimens. Le confluent de ces deux riviéres est au dessous de la ville, que celle de Froome traverse. Ainsi de ce côté, Bristol est comme une peninsule, bien bâtie, où le commerce attire plusieurs riches Marchands, qui s'y établissent. Elle a aussi depuis l'an 1542, le siége d'un Evêché, Suffragant de Cantorbery. Robert Fitz, surnommé *Harding*, fonda vers l'an 1148, à Bristol, un monastére dont l'église étoit consacrée à Dieu, sous le nom de saint Augustin, Apôtre d'Angleterre. Henri II approuva cette fondation, & donna encore de grands biens à ce même monastére, qu'on érigea en Evêché sous le régne de Henri VIII. Le premier Evêque fut PAUL BUSCH, qui avoit été Provincial de ces Religieux, que les Anglois appellent *Bons-Hommes*, & qui sont differens des Minimes, ausquels on donne ce nom à Paris. Il fut consacré en 1542, mais depuis, ayant embrassé la doctrine des Réformez, il entretint publiquement, à ce qu'on dit, une femme qu'il avoit aimée, & d'autres ajoutent même qu'il l'épousa. C'est pour cette raison qu'il fut chassé & privé de l'épiscopat en 1553, sous le régne de Marie. On ajoûte que depuis il fit pénitence, & qu'il mourut Catholique le onziéme octobre de l'an 1558 ou 1559, âgé de 68 ans. Il a composé divers Ouvrages, & entre autres, des Commentaires sur le Pseaume *Miserere mei*; un livre des Louanges de la Sainte-Croix, &c. * Speed & Camden, *Descript. Angl.* Godwin, *de Episcop. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BRISTOL, LE PETIT BRISTOL, ville des Anglois en Amérique, qu'on appelloit auparavant *Spriglers-Town*. Elle est située sur la Baye Gaillarde, environ à quatre lieues de Saint-Michels-Town, dans la Barbade, une des Antilles. Elle a un bon port, & deux Forts pour sa défense; ce qui fait qu'elle est fort fréquentée. * *Dict. Anglois.*

BRISTOL ou BRISTOLIUS (Richard) Prêtre Anglois, né à Worchester d'une famille peu considérable, étudia à Oxford; & ayant été exilé de son païs pour la Religion Catholique, il se retira dans les Païs-Bas. Guillaume Alain, depuis Cardinal, avoit établi un Séminaire à Douay, pour y recevoir les jeunes gens chassez d'Angleterre. Bristol étudia dans ce Séminaire, dont il fut ensuite le Principal, après avoir beaucoup servi à son établissement, & à celui d'un autre qu'on fonda à Rheims, où Alain le fit venir. Il étoit déja Prêtre, & s'occupoit alors à la composition de quelques Ouvrages que nous avons de lui, & dont le stile est à la verité très-bas; mais dont les raisonnemens sont très-solides. Les plus considérables de ces ouvrages sont, *Motivorum libri duo; Expostulationes ad omnes Hæreticos; Annotationes in Novum Testamentum; Apologia Alani & sui ipsius contra Fulcum, &c.* Bristol avoit une très-mauvaise santé; on crut que l'air natal pourroit contribuer à la rétablir, & on le fit passer déguisé à Londres, où il mourut l'an 1582. * Pitseus, *de Script. Angl.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c.*

* BRISTOL (Comtes de) en Angleterre. Ce titre a été porté par trois Seigneurs de la famille des Digby, *Jean*, Lord Digby de Sherborn, fait en 1612 Comte de Bristol par le Roi Charles I, mort le sixiéme janv. 1653; *George*, fils du précédent, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort le 20 mars 1676; *Jean*, fils du précédent mort sans héritiers au mois de sept. de l'année 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heilyn's, *Help to English Hist. p.* 238.

BRITANNICUS, fils de l'Empereur Claude, & de Messaline, fut éloigné de l'Empire, dont il étoit héritier présomptif, après que son pére eut épousé Agrippine. Cette Princesse mit sur le thrône Néron son fils, qui fit empoisonner Britannicus pendant la fête des Saturnales l'an 55 de l'Ere Chrétienne. Ce jeune Prince n'étoit alors âgé que d'environ 15 ou 16 ans. * Tacite, *Annal. l.* 11. 12. 13. Suetone, *dans Neron.*

BRITANNICUS (Jean) Italien, a été l'un des bons Humanistes du XV siécle. Il étoit né à Palazzolo proche de Bresce. Il publia des Notes sur quelques Auteurs Classiques, sur *Perse*, sur *Terence*, sur *Stace*, sur *Ovide*, sur *Juvénal*; quelques Régles de Grammaire, divers Opuscules, diverses Lettres, & le Panegyrique de *Barthelemi Cajetan*, brave homme, & fort sçavant. Britannicus enseignoit avec beaucoup d'industrie. Il le fit dans Bresce assez longtems, pour aquerir la méthode & la routine de bien régenter. Il mourut dans cette même ville l'an 1510. Quand il dédia son Commentaire sur Juvénal au Sénat & à la ville de Bresce, il en donna pour raison que les Commentaires qu'il leur avoit dédiez lui avoient valu un présent considérable. C'étoit bien grossiérement en demander un second. Il prit le nom de Britannicus à cause que ses Ancêtres étoient de la grande Bretagne. * Bayle, *Dict. Crit.*

BRITANNIQUE, nom que les anciens Géographes donnent à la Mer qui s'étend entre l'Angleterre & la France, & que les Modernes nomment *la Manche*, parce qu'elle a en quelque façon la figure d'une manche. Pline la met entre les embouchures du Rhin & de la Seine; mais Pomponius Mela l'étend au delà, jusqu'à l'isle de Sain, & au païs des Osismiens, aujourd'hui le diocése de Tréguier en Bretagne. Cette Mer a pris son nom de celui de la Grande Bretagne, comme aussi toutes les isles voisines, l'Irlande, Man, Anglesey, Wigt, les Sorlingues, les Hébrides & les Orcades, sont appellées généralement *Isles Britanniques.* * Pline. Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

* BRITHRICK, Roi de Wessex, fils de Cénulphe, succéda à son pére en 784. Trois ans après être monté sur le thrône, il épousa *Edburge*, fille d'Offa Roi de Mercie, & dans le même tems à peu près, il bannit Egbert du Royaume, poussé à cela par la jalousie qu'il conçut contre lui, à cause que ses belles qualitez lui avoient attiré l'estime & l'affection des West-Saxons. Pendant le régne de Brithrick, les Danois firent descente pour la premiére fois dans le Royaume de Wessex. L'année 799 fut la derniére de Brithrick qui mourut empoisonné par Edburge sa femme.

Cet-

Cette action irrita tellement les West-Saxons, qu'avant que de proceder à l'élection d'un nouveau Roi, ils firent une loi par laquelle il étoit expressément défendu aux femmes des Rois suivans, de prendre le titre de Reines, & de s'asseoir sur le thrône avec leurs époux. Mais de peur que la complaisance des Rois pour leurs femmes ne donnât lieu à la violation de cette loi, il fut ordonné de plus qu'à l'avenir, si quelqu'un des Rois de Wessex se dispensoit de l'observer, il seroit, par cette seule action, privé des droits de la royauté, & que les Sujets seroient dégagez du serment qu'ils lui auroient prêté. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. p. 212.*

BRITO (Bernard de) né à Almeyda en Portugal le 20 d'août de l'an 1569, entra de bonne heure dans l'Ordre de Cîteaux, & fut envoyé en Italie pour y faire ses études. On remarqua dès lors en lui plus de goût pour l'Histoire que pour la Philosophie & pour la Théologie; ce qui n'empêcha pas qu'il ne se rendit capable de les professer lorsqu'il fut de retour dans son païs. Son application à déchiffrer l'Histoire de Portugal, le fit nommer premier Historiographe. Il est le premier qui ait entrepris l'Histoire générale de ce Royaume, & il y travailla avec tant de succès, qu'il en publia les deux premières parties sous le titre de *Monarchia Portugueza*. Le premier volume parut en 1597, à Alcobaça; le second en 1609, à Lisbonne. En 1603, il publia les Eloges des Rois de Portugal avec leurs portraits; & l'année précédente il avoit fait paroître une Chronique de l'Ordre Cîteaux, dans laquelle il inséra plusieurs antiquitez de Portugal. * *Mémoires de Portugal.*

BRITO (Diego de) né à Almeyda en Portugal, qui étoit fils de *Diego* de Brito, Seigneur Châtelain de cette ville, & d'*Elisabeth* Carvalho, enseigna le Droit, fut Chanoine, Théologal de l'église de Coimbre, de Lisbonne, enfin de celle d'Evora, & Député du Conseil de conscience de l'Inquisition. Nous avons de lui un livre intitulé, *Commentaria in rub. & titul. De locato & conducto; De Emphyteusi Tractatus & alia Quæstiones*, imprimé à Lisbonne en 1619, *in folio.* * *Mémoires de Portugal.*

BRITO FREYRE (François de) Portugais, Commandeur de l'Ordre de Christ, Conseiller de guerre, & Gouverneur de Rio Janeiro, a servi dans la province d'Alentejo, durant la guerre contre les Espagnols. En 1654, ayant le commandement de l'armée navale Portugaise, il obligea les Hollandois à abandonner Fernambouc, qu'ils possédoient injustement, & à en signer les capitulations le 26 janvier de la même année. Il a été aussi grand Historien que grand homme de guerre, comme on le peut voir dans l'Histoire qu'il a écrite sous ce titre, *Nova Lusitania.* * *Mémoires de Portugal.*

BRITOMARE ou VIRIDOMARE, Chef des Gaulois Insubriens, qui habitoient aux environs de Milan, fut vaincu par le Consul Marcellus l'an 532 de Rome, & 222 avant Jesus-Christ, quoiqu'il eût fait vœu de ne point quitter le baudrier que son armée n'eût pris Rome, & ne fût montée au capitole. * Florus, *l. 2. c. 4.* Polybe. Orose, &c.

BRITOMARTIS, Nymphe de Crète, fille de Jupiter & de Charmé, fut extrêmement aimée de Diane. Un jour qu'elle s'exerçoit à la chasse, elle s'embarrassa dans des filets, & se voyant en danger d'être dévorée par quelque bête farouche, elle eut recours à cette Déesse, qui la dégagea de cet embarras. Britomartis, pour témoigner sa reconnoissance, fit bâtir un temple en l'honneur de Diane *Dictinne*, comme qui diroit *la Déesse des filets*; car *Δίκτυον*, en Grec, signifie *un rets.* D'autres disent que Britomartis inventa les filets dont se servent les Chasseurs: ce qui la fit surnommer *Dictinne.* De là quelques-uns ont pris occasion de la confondre avec Diane. On tient qu'elle fut aimée de Minos, Roi de Crète, & que voyant qu'elle ne pouvoit éviter ses embrassemens que par la fuite, elle se précipita dans la mer du haut d'un rocher. Britomartis signifie en ancien langage de Crète, *dulcis Virgo*; & selon quelques-uns, c'étoit le nom de Diane. * *Voyez* Diodore. Hesychius. Solin. Scaliger. Salmasius, *in Solinum, c. 11.*

BRITTE. *Voyez* BRIGITTE.

BRITWALD, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, puis Archevêque de Cantorberi en Angleterre, vivoit dans le VIII siécle, du tems de Béde, qui parle de lui avec éloge. Il a écrit plusieurs Ouvrages, comme la Vie de saint Egwin, Evêque de Worcester; *De origine Evesamensis Cœnobii, &c.* Britwald mourut environ l'an 731. * Vossius, *de Hist. Latin. l. 3. c. 3.* Bede, *Hist. c. 9.* Pitseus & Baleus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl. &c.*

* BRITZEN, ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg dans le Cercle de la Haute Saxe sur la rive gauche de l'Oder à l'est-nord-est de Berlin dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

BRIVAS. *Voyez* BRIOUDE.

BRIVE-LA-GAILLARDE, ancienne ville de France dans le Bas Limosin, vers les frontières du Quercy, à deux ou trois lieues de Tulles, & à cinq ou six de Sarlat, est située sur la rivière de la Corrèze; & c'est pour cette raison que les Auteurs Latins la nomment *Briva Curretia.* Grégoire de Tours en fait mention. C'est en cette ville que Gombaud, dit *Ballomer*, qui se disoit fils naturel du Roi Clotaire I, se fit couronner en 548, après la mort de Chilperic I. Brive a un Présidial & plusieurs églises, entre lesquelles il y a une collégiale, deux paroissiales, &c. Quoiqu'elle ne soit pas grande, elle est si agréable, qu'on croit que c'est de là que lui est venu le nom de *Gaillarde*, qu'on lui donne. Son terroir est fertile, & on y voit de tous côtez de jolis paysages, qui sont diversifiez par le mélange des prairies, des vignes, des bois de haute futaye & des vergers. * Grégoire de Tours, *l. 7. Hist. Franc.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes, &c.*

BRIVIESCA. *Voyez* BIRVIESCA.

BRIVIO, petite ville d'Italie dans le Duché de Milan, est sur la rivière d'Adda, entre la ville de Como & celle de Bergame. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIX. *Voyez* MOSTA.

BRIXELLUM. *Voyez* BERSELLO.

BRIXEN ou BRESSENON, en Latin *Brixino*, *Brixina* & *Brixinum*, ville d'Allemagne dans le Tirol, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est située au pié des montagnes sur la rivière d'Eisock, qui y reçoit celle de Rientz, & cette rivière divise Brixen en deux parties, dont la plus grande a deux ou trois belles rues, l'église cathédrale, diverses places, & des portiques très-propres. La ville est bien bâtie; toutes les maisons sont presque d'une même symmetrie; elles sont enrichies par dehors de belles peintures; & l'on va des deux côtez des rues sous des voûtes, où sont les boutiques les plus marchandes. Il y a trois églises fort belles qui se joignent, vis-à-vis desquelles on voit une grande & belle place, ornée d'un côté du Palais épiscopal, de forme quarrée, entouré de fossez à fonds de cuve, & défendu par quatre coulevrines de fonte. La ville de Brixen est sujette à des tremblemens de terre, dont on ressent quelquefois des secousses effroyables. Au reste, cette ville n'est peuplée que de quelques Marchands, que le commerce y entretient, à cause de la commodité du passage d'Italie en Allemagne. L'église cathédrale fut établie l'an 360, du tems de Julien *l'Apostat*, & du *Pape Damase.* Ce Pontife y envoya saint Cassien, qui alla à Sebed ou Sabione, où étoit le château royal, & qui y prêcha l'Evangile. Cette église de Sebed fut administrée ensuite par saint Lucain, saint Ingenuus, saint Constance & autres saints Evêques, jusqu'à ce que saint Albuin, ou, selon d'autres, saint Richepert transfera le siége épiscopal à Brixen. Entre les Chanoines de cette église, il y en a huit de nobles de quatre races, tant paternelles que maternelles, & neuf autres qui sont Docteurs ou Licentiez en Théologie & en Droit Canon. L'Evêque, qui est Prince de l'Empire & Seigneur de Brixen, a de bonnes places fortes, savoir, Braunek, château dans le Tirol, sur la rivière de Rientz; & Feldez ou Fels, château dans la Carniole. Il a de grands Officiers, à peu près comme celui de Bamberg, savoir, le Duc de Bavière pour Grand Maréchal; le Duc de Carinthie pour Grand Chambellan; le Duc de Méran pour Grand Echanson; & le Duc de Souabe pour Grand Maître d'Hôtel: mais ces Officiers ont des Vicaires pour faire leurs charges au sacre & à l'entrée d'un nouvel Evêque. Ces Vicaires sont le Baron de Velsberg, pour Maréchal; le Baron de Vols, pour Chambellan; le Comte de Thun, pour Echanson; & le Comte de Volckenstein, pour Maître d'Hôtel. * Sanson. d'Audiffret, *Géographie.* Bourgon, *Géograph. Historique.*

CONCILE DE BRIXEN.

L'Empereur Henri IV, dit *le Vieil* ou *le Grand*, le fit tenir au mois de juin de l'année 1080, par trente Evêques ses partisans. Ils y soutinrent les droits de cet Empereur contre le Pape Grégoire VII, qui l'avoit excommunié & dégradé. Et poussant les choses plus loin, ils déposérent le Pape, mirent en sa place Guibert, Archevêque de Ravenne, qui prit le nom de *Clément* III, & ordonnérent que Henri iroit en Italie pour executer ces Decrets. * L'Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Baronius, *in Annal.* Heiss, *Hist. de l'Empire.*

* BRIXEN, l'Evêché de Brixen, petit païs d'Allemagne renfermé dans le Tirol. Il est entre le Tirol propre, l'Evêché de Trente, l'Etat de Venise & l'Archevêché de Saltzbourg. Ce païs est extrêmement montagneux, mais il produit d'assez bons vins. Son Evêque qui en est Souverain, est Suffragant de l'Archevêque de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRIXENSTAT, ville de Franconie au nord-est de Wirtzbourg dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

BRIXEY, bourg & chef-lieu d'une Châtellenie du temporel de l'Evêque de Toul, qui ressortit nuement au Présidial de Toul, & au Parlement de Metz. Il y a un Chapitre fondé en 1261, par Gilles de Sorcy, Evêque de Toul, & composé d'abord d'un Doyen, d'un Chantre, de treize Chanoines & de quatorze Vicaires. L'Evêque de Toul étoit Patron des prébendes; mais M. Henri de Bissy se déporta du droit de patronage des prébendes, & les fit unir au Séminaire de Toul, qui donne pension aux Chanoines. La Cure fut unie au Chapitre en 1540. Elle est du Doyenné de Neuf-Château, Archidiaconé de Vitel. * *Pouillé de Toul.*

BRIXILLUM. *Voyez* BERSELLO.

BRIXIUS. *Voyez* BRIE (Germain)

BRIZACH ou BRIZAK. *Voyez* BRISACH.

* BRIZE (Corneille) Peintre, excelloit à peindre des cuirasses, des casques ou d'autres armures, mais sur tout à représenter des lettres & des papiers. On peut là-dessus satisfaire sa curiosité dans la Thrésorerie d'Amsterdam à la maison de ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie 2.*

BRIZEN, bon bourg de la Moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne, est sur la rivière d'Ada, à quatre ou cinq lieues de la ville de Wittenberg, du côté du septentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIZO, Déesse des Songes, adorée autrefois dans l'isle de Délos. On lui offroit des nacelles pleines de toutes sortes de biens, excepté de poissons. Elle est ainsi nommée du mot Grec ancien *[illegible]*, qui signifie *dormir.* * Cœlius Rhodiginus, *l. 27. ch. 10.*

* BRIZUELA (Inigo de) naquit en 1567 à Berlanga en Espagne, & entra à l'âge de 14 ans dans l'Ordre de St. Dominique. Après avoir pendant quelque tems enseigné la Philosophie à Salamanque & à Rome, il fut nommé par Philippe, Roi d'Espagne, pour Confesseur de l'Archiduc Albert. Il l'accompagna dans les Païs-Bas, & tant que ce Prince vécut, il demeura toujours auprès de sa personne. A cette occasion il fut fait Vicaire général de son Ordre dans les Païs-Bas. Albert l'employa en plusieurs affaires d'Etat, & l'envoya pour cela plus d'une fois en Espagne. Il reçut de la Cour de Madrit un plein pouvoir pour conclurre une trève avec les Provinces-Unies, & alla chercher en Espagne la ratification de ce Traité. L'Archiduc voulut lui donner l'Archevêché de Cambray, mais

il le refusa. Après la mort de ce Prince il retourna en 1621 en Espagne, où le Roi lui donna l'Evêché de Ségovie, & le fit Conseiller d'Etat & Président du Conseil des Païs-Bas. En 1624, il résigna son Evêché, & après avoir fait de riches présens à son église cathédrale & à quelques monastéres, il se retira à Madrit où il mourut le deuxiéme janvier 1629, dans le Couvent des Dominicains. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B R O.

* BROAD, Lac d'Irlande dans l'Ultonie, entre le Lac d'Earne & la Baye de Donegall ou Dungall, reçoit les eaux du premier, & il s'en décharge dans la derniére. Il y a dans ce Lac quantité de petites isles. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROCALO, petit Royaume d'Afrique dans la Nigritie, est entre les embouchures du Niger, vers l'Océan. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROCARD (Jaques) Auteur Apocalyptique, & un des bons Visionnaires du XVI siécle, étoit de Venise. Il embrassa la Religion Protestante, & témoigna beaucoup de zéle contre le Papisme. Il publia divers livres en Hollande, dans lesquels il soutenoit, que les événemens particuliers du XVI siécle avoient été prédits par les Prophétes. Après avoir appliqué les Oracles de l'Ecriture selon sa fantaisie aux choses déja arrivées, il prenoit la liberté de les appliquer aux événemens à venir, & prédisoit en vertu de tels passages, qu'il arriveroit ceci ou cela au Prince d'*Orange*, à *Philippe* II, à la Reine d'Angleterre *Elizabeth*, à l'Empereur, &c. Les Synodes des Provinces-Unies craignirent avec raison, d'être accusez d'approuver ces rêveries, s'ils gardoient le silence là-dessus. C'est pourquoi le Synode National de Middelbourg condamna, en 1581, cette maniére d'interpréter l'Ecriture, & chargea *Lambert Daneau*, Professeur en Théologie à Leide, & *Martin Lydius* Ministre de l'église d'Amsterdam de donner des avis au Sieur Brocard touchant ses visions. Brocard incapable de répondre aux difficultez, qu'on proposoit contre son Systême, promit de renoncer désormais à ces sortes de Prophéties. Ce Visionnaire avoit tellement empaumé *Segur Pardaillan*, Gentilhomme François, bon Protestant, qu'il lui avoit persuadé par je ne sai combien de passages de l'Ecriture, qu'il expliquoit à sa mode, qu'on verroit bientôt un Prince de la Religion qui renverseroit le thrône Papal, & qui se rendroit le Chef de la Concorde Chrétienne. Ce Gentilhomme, qui étoit très-bon serviteur du Roi de Navarre, crut que c'étoit au Roi son Maître, que le ciel destinoit une si grande fortune; &, tout plein de cette espérance, il proposa à ce Prince le dessein d'une Ambassade vers les Princes Protestans, & s'offrit lui-même pour Ambassadeur. Comme sa proposition n'avoit rien, qui ne parût convenir aux nécessitez du tems, on la goûta, & il fut député en effet vers ces Princes. On se moqua un peu de lui, quand on sut le ressort qui le remuoit, & qui l'avoit engagé à faire de la dépense pour faire imprimer les livres de son Prophéte. Les Ecrivains Catholiques ont fort maltraité Brocard, ceux de la Religion le ménagérent; mais le Synode National de la Rochelle en 1581, ne lui fit aucun quartier. Son Commentaire sur la Genése imprimé dans cette même ville, y fut entiérement condamné, comme rempli d'impiétez & d'horribles profanations. Il a aussi fait un Commentaire sur l'Apocalypse, une Explication Mystique & Prophétique du Lévitique, imprimez à Leide en 1580. La même année on imprima dans la même ville son Traité *de Antibaptismo juramentum in Papam & in Ecclesiam Romanam, atque earum Idolo zeli*. C'est un petit écrit de 75 pages *in octavo*. On apprend de *Bongars* que Brocard se retira à Nuremberg, & qu'il y trouva des Patrons, qui lui rendirent charitablement de très-bons offices. Il étoit encore en vie en 1594. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BROCARDA ou BROCARDICA, terme fort usité chez les Jurisconsultes, qui signifie *des Régles Universelles de Droit*, & quelquefois aussi des *Questions problématiques*. Balde & quelques autres en ont attribué l'invention à Pylée, Jurisconsulte du douziéme siécle; mais il y a beaucoup plus de vraisemblance, qu'elles tirent leur nom de *Burchard*, Evêque de Worms, qui vivoit environ l'an 1008, sous l'Empereur Henri IV. C'est ce *Burchard* qui réduisit le premier en Régles ou en Loix, le Droit Canon, ce qui les fit appeller *Regula Burchardica*. Mais les Italiens qui selon leur idiome l'appelloient *Brocard* au lieu de *Burchard*, appellérent ces mêmes Régles, *Brocarda* ou *Brocardica*. * Cujacius, *in Præfat. ad Consultat.* Pancirolle, *l. 2. ch. 21. de LL. Interpret.* Strauch, *Amœnitates Jur. Canon. Sem. 1. Ecel. 1. ch. 6.*

BROCHARD. *Cherchez* BOUCHARD.

BROCHARD ou BURCHARD, Religieux de S. Dominique, né à Strasbourg en Allemagne, vivoit dans le XIII siécle. Ses Supérieurs l'envoyérent dans la Terre-Sainte, où il demeura dix années; il y étoit encore en 1283. Lorsqu'il en fut revenu, il en publia une Description, qui fut imprimée pour la premiére fois à Venise l'an 1519. Cette édition est la meilleure de toutes; car il y en a eu ensuite plusieurs autres où l'on a un peu altéré le texte, sans néanmoins y faire de changement capable de tromper les Lecteurs. Henri Canisius a fait imprimer au quatriéme tome de ses anciennes leçons une Description de la Terre-Sainte, qui a été faite sur celle de Brochard. * Sixte de Sienne, *l. 4. Bibl. sac.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

BROCHE (Pierre de la) *Cherchez* BROSSE.

BROCHMAN (Gaspard-Erasme) naquit en 1585, le cinquiéme d'août, dans l'isle de Zélande, à *Nage* où son pére étoit Bourguemaître. Après avoir commencé ses études, en partie dans sa ville natale & à Herlofsholm & en partie à Coppenhague, il alla à Leide en 1603. Il y continua ses études, de même qu'à Franeker, & retourna ensuite dans sa patrie, où il obtint la charge de Recteur du Collége de Herlofsholm en 1608. En 1610, il fut fait Professeur en Langue Latine à Coppenhague; & en 1613, il eut la chaire de Professeur en Grec. Son érudition ayant paru tous les jours davantage, il fut obligé, malgré lui, d'accepter la Profession de Théologie en 1615. En 1616, on lui confia l'éducation du Prince Royal, à laquelle il s'appliqua pendant quatre années consécutives, après quoi il reprit ses travaux académiques. On le gratifia d'un Canonicat de Lunden & de Roschild, & après la mort de *Jean Paul Resenius*, Evêque de Zélande, Brochman fut nommé à cet Evêché en 1639. Enfin après avoir sacré, en 1648, Frederic III, & Sophie Amélie son épouse, il songea à se préparer à la mort & fit un testament, par lequel il donna sa Bibliothéque à l'Université de Coppenhague, & 7000 Richsthalers aux pauvres de l'hôpital de Warlow. Il pourvut aussi à l'entretien de plusieurs Etudians pauvres. Il avoit eu trois enfans, deux fils & une fille. Un fils & une fille moururent dans l'enfance, & l'autre fils mourut à l'âge de 23 ans, étant prêt à passer de Hollande en Angleterre. Voici les titres des Ouvrages de Brochman, *Systema Theologicum*; Λόγχη λόγῳ πολεμικῷ; *Apologia Speculi Brandeburgici Confutatio*; *Exercitationes quinque de Scriptoribus Ecclesiasticis primi à nato Servatore Seculi*, &c. * Vindingius, *in Acad. Hafn.* Spizelius, *in Templ. Honor. inaug. 25. & infel. Literat. Sect. 8. p.* Witte, *in Diario.* Bartholin, *de Script. Dan. p. 21.* Freherus.

BROCHMAN (Erasme-Jean) fils de Jean Erasme & neveu du précédent, naquit à Coppenhague le 25 decembre 1626. Après avoir été élevé par les soins de son Oncle & avoir posé de bons fondemens dans ses études à l'Université de Coppenhague, il passa à Leide en 1647, où il fréquenta les leçons de *Schriver*, de *Boxhorne*, de *Saumaise*, &c. En 1650, il fit le trajet de Hollande en Angleterre, & visita avec beaucoup de soin les Bibliothéques de Londres & d'Oxford. En 1652, il repassa en Hollande, & peu de tems après il arriva heureusement dans sa patrie, où en 1654, il obtint la Chaire de Professeur en Histoire dans l'Académie de *Sora*. En 1660, il fut nommé Professeur en Théologie à Coppenhague. Il mourut en 1664. Voici les titres de ses Ecrits, *Ethices Historica Specimen*; *Inquisitio de Historia legitima notis*, &c. * Vindingius, *in Academ. Hafn.* Witte, *Diar.* Bartholin, *De Scriptis Danor. p. 58. & 59. &* Mollerus *ad hunc locum.* Freherus.

BROCHMAN (Jean-Erasme) né en 1594, mourut en 1638. Il a publié Πάγγνωσις *Philosophiæ Aristotelicæ*. * Vindingius, *p. 289.* Bartholin, *in Danis. p. 70.*

BRODÆUS (Philippe) *Voyez* BROIDE.

BRODDY, ville. *Voyez* BRODY.

BRODEAU (Victor) a donné commencement à la Noblesse de sa Maison, selon quelques-uns; car ayant suivi son pére JEAN au voyage de la Terre-Sainte, il l'y seconda glorieusement en plusieurs occasions d'honneur. Après la mort de son pére, mort au siége d'Acre, le Roi Philippe *Auguste* récompensa leurs services en sa personne, par des lettres de Noblesse qu'il donna à Victor l'an 1191, lui permettant de porter pour armes une croix recroisetée, au chef chargé de trois palmes, pour marquer les victoires qu'ils avoient remportées sur les ennemis de la Croix. Cette famille de Brodeau de Tours a eu de grands hommes, outre ceux *dont nous allons parler*, & de belles alliances. FRANÇOIS Brodeau, Avocat au Parlement de Paris en 1550, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, eut pour fils CHARLES Brodeau, qui fut Avocat Général du Roi de Navarre lequel fut depuis Henri IV, dans le XVI siécle. JULIEN Brodeau, excellent Avocat au même Parlement, préférant cette fonction aux charges les plus élevées de la robe, la continua jusqu'à sa mort arrivée le 19 avril 1653. Il avoit épousé *Marie* Merault. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme des Notes sur les Arrêts de Louet; la Vie de Charles du Moulin; des Commentaires sur la Coutume de Paris. Il eut pour fils JULIEN Brodeau, II. du nom, Seigneur de Moncharville, &c. Conseiller honoraire de la grande Chambre du Parlement de Paris, mort le 26 mars 1702, âgé de 75 ans. Il eut de *Magdelaine* Bechefer, 1. PIERRE-JULIEN Brodeau, Seigneur de Moncharville, Inspecteur général des Fortifications de France, après avoir servi long-tems sur mer, & s'y être distingué. Il épousa le 31 janvier 1711, *N.* . . . Brodeau, fille unique de *Jean* Seigneur de Candé, &c. héritiére de la branche aînée de cette famille, & mourut le 18 octobre de la même année sans postérité. Il fut Auteur de différentes piéces, entre autres du *Nouveau Systême de l'Univers*, qui a paru en 1702, dont l'on peut voir l'Analyse dans le *Mercure Galant* du mois de mai de ladite année, *p. 185*; du livre intitulé, *Jeux d'esprit & de mémoire*, dont le Mercure Galant du mois de février 1703 parle avec éloge, *p. 70. & 71*; enfin du livre intitulé, *Moralité curieuse sur les six premiers jours de la création du monde*, imprimé à Tours en 1703. Il avoit travaillé à plusieurs autres Ouvrages considérables, qui auroient fait beaucoup d'honneur à son nom, s'il avoit eu le tems de les donner au public; 2. JULIEN SIMON Brodeau, Seigneur d'Oiseville, lequel après avoir été Conseiller au Parlement de Metz, & Lieutenant Général au Présidial de Tours, fut Conseiller au Conseil Supréme de Roussillon. Il a épousé le 24 avril 1702, *Marie-Philippe* Rancher, Dame de Montuger, de Monceaux, &c. dont il a pour fille unique, *Françoise-Geneviéve* Brodeau, née en 1703; 3. *Claude-Julien*, Seigneur de Fresne, Capitaine de Fregate legére, Chevalier de l'Ordre de saint Louis, tué à la bataille de Malaga le 24 août 1704; & 4. *Magdelaine-Catherine* Brodeau, mariée à *François-René* de la Corbinaye, Comte de Bourgon. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BRODEAU (Victor) de Tours, Sécretaire & Valet de chambre du Roi François I, & de la Reine de Navarre, sœur de ce Monarque, écrivit quelques Ouvrages en vers & en prose, & mourut en 1540. * La Croix-du Maine, *Biblioth. Françoise*, *p. 470.* Brodeau, *Vie de du Moulin*, *ch. 10.* Louis Jacob, *Traité des plus belles Bibliothéques*, &c.

BRODEAU (Jean) de Tours, fils d'un Valet de chambre du Roi Louis XII, vivoit dans le XVI siécle. Il fut Disciple d'Alciat à Bourges; & après avoir quitté la Jurisprudence, il s'adonna entiérement à l'étude des Belles Lettres. Il s'y avança beaucoup, par les conférences qu'il eut avec Pierre Danès, son ami intime,

depuis Evêque de Lavaur. L'un & l'autre suivirent George de Selve, Ambassadeur à Venise, pour le Roi François I. & Brodeau alla depuis à Rome avec George d'Armagnac, aussi Ambassadeur. A son retour en France, il publia divers Ouvrages, & mourut à Tours, où il étoit Chanoine de *Saint-Martin*, sur la fin de la première guerre civile, environ l'an 1563, âgé de 63 ans. Plusieurs grands hommes ont fort estimé Jean Brodeau. Lipse dit que c'étoit un homme d'un esprit vif, d'un grand jugement, & d'une vaste érudition. Joseph Scaliger le traite de personnage très-grand & très-docte. Il témoigne qu'il fait beaucoup de cas de ses Commentaires sur les *Epigrammes Grecques*. Conrad Ritershusius l'appelle une des lumiéres de France; Dempster, un Savant Critique; Jacques Cafelius, un personnage d'un savoir exquis. Tous ses Ouvrages sont fort estimez par les Savans. Henri Etienne faisoit un cas particulier de ses Notes sur *Euripide*. Ses autres Ouvrages imprimez, sont *Notæ in Martialem*; *Annotationes in Oppiani Cynegeticon libros quatuor*; *Q. Calabri Paralipomenôn Homeri, libri quatuordecim*; *Coluthum de Helenæ raptu*; *Annotationes in Dioscoridem*; *Observationes sive variæ Lectiones*. Nicolas Gerbel a fait une préface aux Notes de Brodeau sur Appien, & il témoigne que ces Notes sont remplies d'observations rares & curieuses, & qu'elles ont été composées avec beaucoup de soin & de jugement. De Thou en parle en ces termes: " Jean „ Brodeau, *dit-il*, né à Tours des premiéres Maisons de la ville, „ avoit étudié avec Pierre Danès, & ayant été en Italie grand ami „ de Pierre Sadolet, de Pierre Bembo tous deux Cardinaux, de „ Baptiste Egnace, de Paul Manuce, & d'un grand nombre de Sa„ vans, il avoit ajoûté à la Philosophie, en quoi il étoit savant, une „ grande connoissance des Mathématiques & de la Langue-Sainte. „ Ensuite, étant revenu en son païs, il s'abandonna à une vie tran„ quille, non pas toutefois oisive, comme le témoignent quantité „ d'Ouvrages d'érudition, que cet excellent homme, entiérement „ éloigné d'ambition & de vanité, laissa publier plutôt sous le nom „ d'autrui, que sous le sien, par un exemple de modestie d'autant „ plus rare, que dans le siécle où nous sommes chacun veut tirer „ de la gloire non seulement des richesses, des Magistratures, & „ des autres honneurs; mais aussi de la Science & des Lettres. * De Thou, *Histor. l.* 13. Sainte-Marthe, *Elog. Doctor. Gall. l.* 2. Bayle, *Dict. Critiq.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 99. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

BRODEAU (Victor) Seigneur de Candé, étoit fils de VICTOR Brodeau, Secretaire des Commandemens d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & de ceux de Jeanne d'Albret son épouse, & de *Catherine* de Beaune, fille de *Guillaume* Seigneur de Charmoise, & de *Jeanne* Briçonnet. Victor leur fils fut seul Secretaire d'Etat & des Commandemens de Henri IV, alors Roi de Navarre, pendant 38 ans; & après le mariage de ce Prince avec Marguerite de Valois, il fit de bonne foi abjuration de la Religion Reformée en 1573. Le Roi son Maître le nomma Plénipotentiaire pour accommoder quelques differens entre les Religionnaires, & l'employa en plusieurs affaires importantes. Il eut enfin l'honneur d'être caution pour ce Monarque, quand il fallut porter la sainte Ampoulle de Rheims à Chartres, où ce Prince fut sacré. Il épousa *Marie* Cousin, dont il eut 1. VICTOR IV, qui suit; & 2. *Louis* Seigneur d'Arriéres, qui fut tué au siége de la Rochelle.

VICTOR Brodeau, IV. du nom, épousa *Claudine* du Val, de la Maison de Fontenay-Mareuil, dont il eut *Jean* Brodeau, Seigneur de Candé & de Vaugrigneuse, Marquis de Châtres près de Montlehéry, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, & Capitaine des Chasses de Touraine, mort le 21 décembre 1712, âgé de 90 ans, ayant eu pour enfans, *N.* . . . Brodeau, Capitaine de Dragons dans le régiment de la Reine, tué en 1692, au combat de Steinkerque, âgé de 17 ans; & *N.* . . . Brodeau, mariée 1. en 1711, à *Pierre-Julien* Brodeau, Seigneur de Moncharville, Chef de la branche cadette de cette famille: 2. en décembre 1712, à *N.* . . . Marquis de Guenand, Lieutenant-Colonel du régiment de Froulay Infanterie. De cette même branche de Candé, il ne reste plus de mâle que *N.* . . . Brodeau, Seigneur de Chassenére, Maréchal des logis de la premiére compagnie des Mousquetaires du Roi. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BRODEQUIN ou BOTTINE, en Latin *Caliga*, chaussure d'un simple Soldat Romain en guerre; d'où vient que le mot de *Caligatus* signifie un simple Soldat. C'est ainsi qu'il faut entendre le passage de Suétone, dans la Vie d'Auguste, *Coronas murales sæpe etiam Caligatis tribuit*, qu'il accorda souvent des couronnes murales aux simples Soldats, qui étoient montez les premiers sur les murailles des villes ennemies: comme aussi ce proverbe dont se sert Sénéque, parlant de Marius, qui de simple Soldat étoit parvenu au consulat, *a caliga ad consulatum pervenisse*. Aussi Agrippine fit-elle appeller Caligula son fils Caius; à cause qu'étant né à l'armée, elle lui faisoit porter de ces bottines, comme les simples Soldats, pour les gagner par cette complaisance. Cette chaussure venoit jusqu'au milieu de la jambe, ayant au haut la figure de la tête d'un lion ou d'un léopard, ou seulement du mufle de ces animaux: elle étoit garnie de petits cloux de fer, & même d'or & d'argent, ayant une semelle de bois. Pour fournir ces cloux aux Soldats il y avoit un fonds destiné, qu'on appelloit *Clavarium*; & les Officiers qui en étoient les distributeurs le nommoient *Clavarii*. Tel fut le pére de Suétone. Les Soldats demandoient fort souvent le *clavaire* aux Empereurs, c'est à dire, l'argent de ce fonds pour avoir des cloux pour garnir leur chaussure; comme ils firent à Vitellius, au rapport de Tacite, *au l.* 3. *de son Histoire*. Justin nous apprend que tous les Soldats de l'armée d'Antiochus firent orner leurs bottines de cloux d'or. *Argenti vero aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro suffigerent.* * Danet, *Antiq. Romaines.*

BRODERA. *Voyez* BRODRA.

BROD-NEMEKI ou DEUTSCHEN-BROD, c'est à dire, *le Brod des Allemands*, petite ville du Cercle de Czaslaw en Bohême, est sur la riviere de Sozawa, près des frontiéres de la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRODRA ou BRODUR, petite ville du Mogolistan en Asie, est dans le Royaume de Guzarate, vers le Golfe de Cambaye, entre la ville de ce nom & celle de Brampore. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRODT, petite ville du Royaume de Hongrie, est dans l'Esclavonie sur la Save, à huit lieues de la ville de Poléga, vers l'orient méridional. Brodt est une ville fortifiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRODUR. *Voyez* BRODRA.

* BRODY, ville de Pologne, dans le Palatinat de Lemberg, sur les frontiéres de la Volhynie, à l'est-nord-est de la ville de Lemberg, dont elle est éloignée de plus de vint lieues.

BRODZIECK, petite ville ou gros bourg du Duché de Lithuanie, est sur la riviere de Berezina, dans le Palatinat de Minski, à trente-quatre lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BROEK (Elie Van den) Peintre en fleurs naquit à Anvers. La décadence de son état l'obligeant à quitter cette ville, il prit le parti de se retirer à Amsterdam, où dans le commencement ses affaires alloient assez bien, mais il les ruina en s'attirant par son orgueil & par son opiniâtreté la disgrace d'un des principaux de la ville qui jusques-là l'avoit toujours favorisé. Au reste quoi qu'il peignît assez bien des fleurs, des herbes, des lézards, des serpens & d'autres choses de ce genre, il ne peut pourtant pas passer pour un excellent Peintre, puisqu'il n'y a point de varieté dans sa maniére de peindre; de sorte que l'on peut dire que qui a vu un de ses tableaux en a vu cent. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 211. 212.

BROEKERMEER, qu'on prononce *Broukermeer*, étoit un Lac de la Nord-Hollande, situé entre la ville d'Amsterdam & celle de Monnikendam, & qui a été desséché par l'industrie & par le travail des Habitans du païs, qui y ont fait de fort bons pâturages. Il s'appelle aussi *Waterland*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROEKHUIZEN. *Voyez* BROUKHUSIUS (Janus)

BROEMSEBROO, bourg de Suéde. *Cherchez* BRONSBROO.

* BROERS (*N.* . . .) Peintre renommé pour les païsages, & pour réprésenter des Foires de Gens de village. Ses tableaux donnoient du plaisir aux yeux quand on les regardoit d'un certain point de vue. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 383.

BROGNIER ou DE BROGNIAC (Jean de) Cardinal, Evêque d'Ostie, né en Savoye, dans le petit village de Brogni ou Brogniac, près d'Anneci, étoit fils d'un François, de la famille d'*Alouzier*, qui est encore à Boulénes, dans le Comtat d'Avignon, dont ce Cardinal prit depuis les armes. Il adopta le nom du lieu de sa naissance, après avoir porté, à ce qu'on assure, celui d'Alermer. Brognier étudia à Genéve, où il fut Chanoine, & à Avignon, où il fut reçu Docteur en Droit. En 1380, il fut fait Evêque de Viviers; d'où vient que, lorsqu'il fut Cardinal, on l'appella communément le Cardinal de Viviers. Ce fut Clément VII, qui l'éleva à cette dignité le 12 juillet 1385. Il le fit en même tems Vice-Chancelier de l'Eglise, dignité que Benoît XIII lui continua. Mais après que les plus savans Jurisconsultes eurent décidé que Benoît n'étoit pas élu canoniquement, le Cardinal de Brognier le pria de donner la paix à l'Eglise, en renonçant à la Papauté; & sur le refus que Benoît en fit, il passa en Italie, où la pourpre lui fut conservée. On assure que Brognier quitta Avignon en 1398, & qu'à la fin de la même année il fut fait Evêque d'Ostie. En 1409, il assista au Concile de Pise, assemblé pour l'extinction du Schisme. Alexandre V, qui dans cette assemblée fut élevé sur la chaire de saint Pierre, lui rendit la dignité de Chancelier de l'Eglise, & lui confirma l'Evêché d'Ostie, que Boniface IX lui avoit donné. Brognier consacra en cette qualité Jean XXIII Successeur d'Alexandre, & assista comme Doyen des Cardinaux au Concile de Constance, où Martin V fut créé Pape. Il fit bâtir une partie de l'église des Célestins d'Avignon, fonda le couvent de saint Dominique de Tivoli, celui d'Anneci du même Ordre, avec une église de maladrerie de saint Laurent à Brogny. Le grand Collége de saint Nicolas d'Avignon est aussi un monument de sa piété. Il laissa des revenus pour y élever vint pauvres Ecoliers, quatre du diocése d'Arles, deux de celui d'Ambrun, & quatorze du Duché de Savoye. Dès l'an 1410, il eut l'administration de l'église d'Arles; & sur la fin de sa vie on lui donna encore celle de l'église de Genéve. Il mourut le 16 février de l'an 1426. * Ughel, *tome* 1. *Ital. Sacr. in Episc. Ostiens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *Pont. Arelat.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Ciaconius. Fouderé. Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1.

* BROIDE (Philippe) en Latin *Broidæus*, célébre Jurisconsulte d'Aire en Artois, a été Conseiller à Douay en Flandre, & malgré la foule de ses occupations, il a donné au public *Francisci Polleti Historia Fori Romani* avec des augmentations & de curieuses observations. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 771.

* BROIDE (Philippe de) fils du précedent, & célébre Jurisconsulte comme lui, fut aussi Conseiller à Douay. On a de lui quatre beaux Traitez en François. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 771.

BROITZCHIA, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Empire du Grand Mogol, en l'Inde en deçà du Gange, à douze lieues de Surate, est bâtie sur une montagne assez élevée, & est une des plus fortes places des Indes. Toute la campagne des environs est plane & unie, sinon qu'à cinq ou six lieues de la ville on voit quelques montagnes, d'où l'on tire de très-belles agathes; on en fait des coupes & plusieurs autres ouvrages que l'on porte à Cambaye. * Mandeslo, *tome* 2. Oléarius.

* BROLO & BROLIO, dans la Sicile, est une forteresse, au sud-est du Cap Orlando, & à l'occident de Messine, dont elle est éloignée de près de vint lieues.

* BROMAN (Louis) de Bruxelles, d'une famille distinguée qui a longtems été assise au timon des affaires, fit imprimer *in quarto* en 1635, un Poëme en vers Latins sur la venue du Cardinal Ferdinand d'Autriche. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 633.

BROMBERG, ville. *Voyez* BYDGOSKY.

BROMES-GROVE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Worcester, qu'on appelle *Half-Shire*, sur les bords de la riviére de Salwerp. Il est habité par un grand nombre de Drapiers. * *Dict. Anglois.*

* BROMICHAM & BERMICHAM, beau bourg sur la riviére de Rea dans le Comté de Warwik en Angleterre. Il est célébre à cause des quinquailleries qui s'y fabriquent. On y compte plus de 1500 Ouvriers qui travaillent à de jolis ouvrages de fer, d'acier & de cuivre qu'ils envoyent par tout le Royaume. * Beeverell, *Délices de l'Anglet.* p. 483.

BROMLEY, bourg ou petite ville d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Kent, qu'on nomme *Bromley*, est sur la riviére de Ravensburn, qui de là coulant au nord se décharge dans la Tamise. Elle est remarquable pour sa belle maison de Charité fondée par le Docteur Warner, Evêque de Rochester, pour vint veuves d'Ecclésiastiques Protestans. Chacune y est logée commodément, & a vint livres sterling par an de pension. Tout près de cette ville il y a une belle maison de l'Evêque de Rochester, pour y loger l'été. Cette ville est à dix milles Anglois de Londres. Il y a un autre bourg ou village en Angleterre nommé *Bromley*, ou *Pages's Bromley*, qui est sur la Blithe, dans le Comté de Stafford, à cent un milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BROMLEY (Thomas) Chevalier & Chancelier d'Angleterre. Il avoit acquis une science extraordinaire dans le Droit, en considération de laquelle, après avoir passé presque par tous les differens emplois de la Magistrature, il fut enfin élevé à la charge d'Avocat général de la Reine Elizabeth. Après la mort de Nicolas Bacon en 1579, il obtint le caractére de Chancelier d'Angleterre. En cette qualité il présida en 1586, avec l'Archevêque de Cantorbéry & le Lord Thrésorier, dans le jugement porté contre Marie Reine d'Ecosse. Il mourut l'année suivante & eut pour successeur dans la dignité de Chancelier, Edouard, Comte de Rutland, qui mourut six jours après Bromley. * Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 313. 427. 457.

BROMKARD (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Anglois, & se rendit recommandable en 1390, par sa pieté & par sa science, dont il a donné des témoignages dans ses Ecrits, & dans les chaires où il a professé la Théologie, & prêché l'Evangile. Il a écrit une Somme des Prédicateurs, c'est à dire, un Recueil de Lieux Communs, rangez par ordre alphabetique, pour les Prédicateurs. * Léandre Alberti. Antoine de Sienne, &c. Echard, *Script. Ord. Præd.*

BRONCHORST, bourg ou petite ville des Païs-Bas, dans la province de Gueldre, avec titre de Comté, est située sur la rive droite de l'Issel, à une lieue de Zutphen. * Sanson. Baudrand.

* BRONCHORST. La famille des Comtes de Bronchorst tire son origine de celle de Luxembourg, de la principale branche, de laquelle sont issus non seulement des Ducs, mais aussi des Rois & des Empereurs, qui avant que d'affermir leur siége Royal en Bohême, pourvurent richement les Comtes de Bronchorst, & leur permirent de bâtir sur les bords de l'Issel, un château qui fut appellé *Bronchorst*. Le premier de cette famille qui porta le nom de Bronchorst, fut GUILLAUME, Seigneur de Bronchorst qui vivoit dans le douziéme siécle, & qui de sa femme *Cunegonde*, fille de *Maurice*, Comte d'Olfembourg eut deux fils & deux filles. Les deux fils furent *Gisbert*, Archevêque de Brêmen mort en 1296; & FLORENT qui succéda à son pére, & qui eut deux fils *Florent* & JEAN. Le second succéda à son pére, & le premier fut en 1297 Archevêque de Brêmen & mourut en 1307.

JEAN, Seigneur de Bronchorst, épousa l'héritiére de la Maison d'Anholt, & entra par là en possession de cette Seigneurie qui est située dans le Comté de Zutphen sur les confins du Duché de Cléves. Il en eut trois fils, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean* qui fut élu deux fois Evêque d'Utrecht, sçavoir, en 1322 & en 1340, mais qui, parce que la Cour de Rome lui étoit contraire, ne put jamais se mettre en possession de son Evêché; 3. *Gisbert*, qui servit sous Albert Duc de Baviere, & qui établit en Hollande la ligne de Bronchorst qui fleurit encore aujourd'hui dans la personne du Seigneur de Schoot. Il mourut en 1359, au siége de Delft.

GUILLAUME, fils de JEAN de Bronchorst, & de l'héritiére d'Anholt, fut Seigneur de Bronchorst & d'Anholt, & par son mariage avec *Jeanne* fille unique de *Gérard*, Seigneur de Batenbourg, devint possesseur de cette Seigneurie située dans la Gueldre sur le bord de la Meuse. En 1328, il fut tué dans la bataille qui se donna près de Hasselt, entre les Gueldrois & les Liégeois. Il eut pour fils 1. *Gisbert*, qui épousa la fille unique de *Gérard* de Borkelo, par où il se vit possesseur de cette Seigneurie située dans le Comté de Zutphen sur l'Issel aux confins du païs de Twenté qui fait partie de l'Overissel, & qui en eut trois fils & trois filles; 2. GISBERT II, qui suit; THÉODORE qui a fait *la ligne de* BATENBOURG *rapportée cy-après*; 3. *Roger*, qui fut Thrésorier de Cologne & qui tâcha en vain de parvenir à l'Evêché d'Utrecht.

GISBERT II, fils de GISBERT I, & de l'héritiére de Borkelo, fut Seigneur de Bronchorst & de Borkelo, & eut pour fils 1. GUILLAUME, qui fut pére de GISBERT *le Jeune*, qui suit; & 2. *Othon* qui ne laissa que *Marguerite* mariée à *Jean*, Seigneur de Wisch.

GISBERT *le Jeune* mourut, à ce qu'on dit, avant son pére, en 1554, laissant 1. *Hedwige*, mariée à *Othon*, Comte de Diepholt; 2. GISBERT III, ou plutôt IV, qui suit; 3. FRÉDÉRIC, qui fut après son frére aîné.

GISBERT III ou IV, succéda à son grand-pére dans la possession de Bronchorst & de Borkelo. Il ne laissa que deux filles, 1. *Walpurge*, mariée à *Simon* Comte de la Lippe; & 2. une autre, mariée à *Othon* Comte de Tekelenbourg; mais elles moururent toutes deux sans enfans. Ainsi il eut pour successeur dans les fiefs son frére *Frédéric*.

FRÉDÉRIC, fils de GISBERT *le Jeune*, qui eut pour fils *Josse*, & qui reçut en 1553 le titre de Comte, mourut sans héritiers & vit éteindre en lui la branche de Bronchorst. Sa veuve *Marie*, Comtesse de Hoya, demeura jusqu'à sa mort dans la possession des biens de son mari, & mourut en 1579.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BATENBOURG.

THÉODORE, fils de GISBERT I, Seigneur de Batenbourg & d'Anholt. Il eut pour fils GISBERT qui fut pére de THIERRY, qui suit.

THIERRY ou THÉODORIC, fils de GISBERT, augmenta ses biens par son mariage avec *Catherine* fille & héritiére de *Henri*, Seigneur de Gronsfeld, de laquelle il eut cinq fils & une fille. Les fils 1. 2. 3. 4. GISBERT, HENRI, JAQUES & HERMAN qui fondérent de nouvelles branches; & 5. *Jean* qui fut Prevôt de la Cathédrale d'Utrecht. La branche de *Gisbert*, Seigneur de Batenbourg & d'Anholt, fut éteinte la premiére dans la personne de son petit-fils *Gisbert*, qui mourut sans laisser d'enfans. Les Descendans de *Henri*, ont duré plus long-tems que tous les autres. *Voyez* cy-dessous. *Jaques* eut pour fils GISBERT qui mourut en 1549, laissant cinq filles & un fils nommé THIERRY qui suit.

THIERRY ou THÉODORIC, épousa *Gertrude* fille & héritiére de *Jean* ou *Théodore*, Seigneur de Millendunc & de Drachenfels, de laquelle il eut *Théodoric* & *Jean-Jaques*, qui portérent le titre de Comtes, & moururent sans héritiers mâles. *Théodoric* n'eut qu'une fille, *Marie-Anne*, mariée à *Léopold-Philippe-Charles*, Rhingrave & Prince de Salm, auquel elle apporta en dot une partie de la succession d'Anholt-Millendunc. *Jean-Jaques*, qui sous le nom de Comte d'Anholt s'est signalé dans la guerre de trente années, mourut en 1630, laissant une fille unique nommée *Isabelle*, mariée à *Philippe* Comte & ensuite Prince de Croy, auquel elle apporta en dot la moitié des biens de son pére.

HERMAN, quatriéme fils de THIERRY ou THÉODORIC, ne laissa qu'un fils appellé THIERRY ou THÉODORIC qui fut remis en possession d'Anholt, en 1535, par Charles Duc de Gueldre. Mais ses Descendans ne le possedérent pas long-tems, & son fils en fut débouté par sentence de la Cour de Bruxelles. Il mourut en 1556, laissant quatre fils & deux filles. Les quatre fils furent 1. GUILLAUME, qui mourut en 1573, laissant *Herman-Théodore* Baron de Batenbourg & de Stein, mort en 1612, sans enfans; 2. *Gisbert*; 3. *Théodoric*, que le Duc d'Albe fit décapiter à Bruxelles en 1598; & 4. *Charles*, Seigneur de Berendrecht & de Bicht, qui mourut à Cologne en 1580 d'une mort violente, laissant *Maximilien* qui fut pére de *Guillaume-Arnoul*, qui mourut à Vienne où il faisoit ses études, & de *Frédéric-Guillaume*, qui mourut à Paris sans enfans.

THÉODORIC, second fils de HENRI & neveu du précédent, hérita des biens de sa mére, & fit la branche de Gronsfeld. Son fils THÉODORIC eut deux fils, sçavoir *Jean* & THÉODORIC. Le dernier fut nommé Seigneur de Hunepel & eut JOSSE & *Théodoric* avec quelques filles. Le premier fut pére de GUILLAUME, qui eut pour fils *Josse* & *Jean* II. Le premier fut fait Comte de Gronsfeld par l'Empereur Rodolphe II, & mourut en 1588, au siége de Wagendwyk, sans laisser d'enfans. Le second prit le titre de Comte de Bronchorst, en le réünissant avec celui de Gronsfeld. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Geld. Hist.* A Leidis, *Chron. Belg.* Teschenmacher, *Annal. Jul. Mont.* Imhof, *N. P. l.* 6. *ch.* 2.

BRONCHORST (Jean) de Nimégue, pére d'*Everard*, vivoit dans le XVI siécle, & fut principal du Collége de Déventer. Depuis, après avoir été Professeur en Mathématiques à Rostock, il mourut à Cologne l'an 1570. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Scholia in Dialecticam Georgii Trapezuntii*; *Arithmetica*; *De Astrolabii compositione*, &c. Il traduisit encore de Grec en Latin les huit livres de Géographie de Ptolomée, & il fit des Scholies sur l'Ouvrage du vénérable Béde, *De sex Mundi ætatibus*. Il est quelquefois nommé simplement, *Joannes Noviomagus*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 468.

BRONCHORST (Everard) né à Déventer, fils du précédent & de *Claire* Coster, a été un des plus célébres Jurisconsultes des Païs-Bas. Il étudia à Cologne, à Erfort, à Marpurg, à Witenberg & à Bâle, où il reçut les honneurs du Doctorat en 1579. Depuis il enseigna le Droit à Witenberg pendant un an, & pendant deux à Erfort, en qualité de Professeur; & étant revenu dans les Païs-Bas, il fut élu Bourguemestre de Déventer sa patrie l'an 1586, & l'année suivante Professeur à Leide, où il mourut en 1627, âgé de 75 ans. Les principaux livres qu'il a laissez, sont, *Centuriæ quatuor Evantiophanôn & Conciliationes eorumdem*; *Miscellaneorum Juris Controversiarum Centuria dua*; *Methodus Feudorum*; *Enarratio in tit. de Regulis Juris.* * Meursius, *Athen. Bat.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 212.

* BRONCHORST (Jean de) Peintre en vitres, fut un Disciple de Jean Verburg sous lequel il s'exerça pendant un an & demi. Ensuite il fit la même chose sous deux autres Peintres en vitres, & il demeura auprès d'eux jusques à ce que l'envie lui prit d'aller en France pour s'y perfectionner. Etant venu à Arras, il y trouva un certain Pierre Matthys auquel il s'attacha environ un an & demi. De là il se rendit à Paris. Enfin étant de retour en son païs, il peignit dans l'église neuve d'Amsterdam trois vitres, proche du Chœur. Il étoit né à Utrecht en 1603. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* BRONCHORST (Jean de) naquit à Leide en 1648. Il perdit son pére de bonne heure; & sa mére pour le mettre en état de gagner sa vie, le mit chez un Paissier à Harlem. En apprenant son métier, il sentoit toujours un penchant pour la Peinture, mais sans aucune suite, jusques à ce qu'il se fut établi à Hoorn &

qu'il s'y fût marié. Alors il s'abandonna à ce penchant, & se mit, dans les heures que lui laissoit sa profession, à travailler avec un tel succès qu'il mérita d'être mis au nombre des plus habiles Peintres en détrempe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 3. en Hollandois.

* **BRONCHORST** (*Pierre*) naquit à Delft, le 16 mai 1588. On le destina à la Peinture dont il choisit la partie la plus difficile, savoir les vues des temples & des églises accompagnées d'Histoires. Il travailla avec beaucoup de réputation. Il mourut le 21 juin 1661.

* **BRONDOLA**, petite isle d'Italie dans le Golfe de Venise, au sud-sud-est de Venise, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BRONDRUST & BRONDRUT, ville. *Cherchez* PORENTRU.

BRONI, bourg du Duché de Milan, situé dans le Pavésan, environ à trois lieues de Pavie, & à sept de Plaisance & de Tortone, est la petite ville de la Ligurie, que les Anciens appelloient *Blandenona*. * Mary, *Dict. Geogr.*

BRONKHORST. *Voyez* BRONCHORST.

BRONS, bourg de France. *Voyez* BROONS.

BRONSBROO ou **BROEMSEBROO**, en Latin *Brunsbroa*, bourg de Suède dans l'Ostrogothie, ainsi nommé, comme qui diroit, *le Pont de Brun*. Ce bourg est célébre par le traité de paix qu'on y fit le 13 juillet de l'an 1645, entre les Rois de Suéde & de Danemarck. Par ce traité le Roi de Danemarck s'obligeoit à restituer la province d'Iemptie ou d'Iempterland & l'Herendal à la Suéde, & à lui céder les isles de Gothland & d'Oesel à perpétuité, avec la province de Halland pour trente ans. * Sanson. Audiffret, *Géographie.*

BRONSWIC. *Cherchez* BRUNSWICK.

BRONTÉE, un des noms que l'Antiquité Gréque a donnez à Jupiter, du Grec Βροντὴ qui signifie *tonnerre*, d'où vient que les Latins l'appellent aussi *Jupiter tonnant*. Quelques uns ont donné le même nom à Bacchus, à cause des bruits & des querelles qu'excite l'ivrognerie. Blondus Flavius, *l. 1. de sa Rome Triomphante*, dit que Bacchus étoit appellé *Pére*, *Liber* & *Bronsin*. Les Anciens se servoient dans leurs Jeux publics d'une machine qu'ils nommoient *Brontée*, parce qu'elle imitoit le bruit du tonnerre, par le moyen d'un grand vaisseau d'airain que l'on cachoit sous le théatre, & dans lequel on faisoit rouler des pierres. Festus appelle cette machine, *le Tonnerre Claudien*, du nom de Claudius Pulcher, qui en fut l'inventeur.

BRONTES, un des Cyclopes, qui travailloient dans la forge de Vulcain, fut ainsi nommé, parce que selon la fable, il forgeoit la foudre de Jupiter, du mot Grec Βροντὴ qui signifie *tonnerre*, à cause du tintamarre & du bruit épouvantable qu'il fait sur son enclume. Hésiode le fait fils du Ciel & de la Terre. Virgile, *l. 8. de l'Enéide, v. 423.* marque particuliérement trois de ces Forgerons de Vulcain, qu'il nomme *Brontès*, *Stéropès* & *Pyracmon*.

> *Ferrum exercebant vasto Cyclopes in antro*
> *Brontesque, Steropesque, & nudus membra Pyracmon.*

BRONTIN, Philosophe Pythagoricien, qui vivoit sous la LXX Olympiade, vers l'an 497 avant Jesus-Christ, fut pére, ou mari de Théano de Matapon, femme savante, qui écrivit quelques Ouvrages de Philosophie, selon Suidas. Diogéne Laërce dit en la Vie de Pythagore, *l. 8.* que Théano de Créte, femme de Pythagore étoit fille d'un homme de même nom. Il y eut encore un BRONTIN, Pythagoricien, Disciple d'Alcmon, comme le témoigne *Diogéne Laërce*, dans la Vie de ce dernier.

BRONTRUT. *Voyez* PORENTRU.

BRONZÉRIO (Jean-Jérôme) célébre Médecin, natif de l'Abadia, bourg situé près de Rovigo, dans la Polésine, qui est de l'Etat de Venise, savoit les Belles Lettres, la Philosophie, l'Astrologie & la Médecine, qu'il pratiqua à Venise, à Padoue, & à Belluno, où il mourut l'an 1630, âgé de 53 ans. Albertin Papafava, Albertin Barisoni, Jaques Zabarella, Martin Sandelius, Fortunius Licetus, le Cardinal Priuli, Crémonini, Jean Rhodius, &c. furent liez d'amitié avec lui. Deux de ses neveux lui ont fait dresser un éloge funébre dans l'église de saint Jean-Baptiste de l'Abadia. Nous avons divers Ouvrages de la façon de Bronzerio, *De principatu jecoris, ex Anatome Lampetra*; *De principio effectivo feminis inspito*; *Relatione di Hipofsto, Morfeo, & Fatajo sigilvali del fumo*; *De innato calido & naturali spiritu, &c.* C'est au sujet de ce dernier Ouvrage que Jean Rhodius, que j'ai déja nommé, lui fit cette jolie épigramme :

> *Divini pandens genium, vir magne, caloris,*
> *Ingenii tradis digna calore tui.*
> *Primos fœcundi jungis dum seminis ortus,*
> *Te natum ætherea femine monstrat opus.*
> *Liberi ab invisa vellunus rubigine fervens,*
> *Totum te Musis asserit iste Liber.*

* Jacques-Philippe Thomasin, *in Vit. Viror. Illustr. partie* 2. Vander Linden, *de Scriptor. Medic. &c.*

BROODWATER. *Voyez* BLACKWATER.

* **BROONS & BRONS**, bourg de France dans l'Evêché de Saint-Malo en Bretagne. Il est situé sur la rive droite de la riviére de Men, au sud-sud-ouest de Saint-Malo, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

BRONZINI (Christophle) natif de Sciroli, dans la Marche d'Ancone, qui vivoit sous le Pontificat d'Urbain VIII, en 1640, fut Domestique du Cardinal Palotta, puis de Charles de Médicis, qu'on nommoit *le Cardinal de Toscane*. C'étoit l'homme de son tems qui savoit le mieux le cérémonial qu'on observe à la Cour de Rome, où l'on sait qu'il y a de grands Formalistes sur cette matiére. Il écrivit un Ouvrage de la Gloire des femmes, qu'il aimoit un peu trop. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 3. Imag. Illustr. ch. 16.*

BROSS, ville de Transilvanie. *Cherchez* ZAZUAROS.

* **BROSSE** ou **BROUSSE**, bourg de France dans la Basse Marche sur la rive gauche de la riviére d'Angiin, au nord-nord-est de la ville que l'on appelle le Dorat, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

BROSSE (Jean de) Seigneur de Sainte-Sévére, de Boussac, d'Huriel, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Maréchal de France, rendit de grands services à l'Etat & au Roi Charles VII, qui après qu'il l'eut pourvu de l'office de Maréchal de France, le retint par lettres du 17 juillet 1426, pour être toûjours à la garde de sa personne, avec cent Hommes d'armes, & cinquante de trait. Il se signala à la défense de la ville d'Orléans & à la bataille de Patay en 1429, & assista au sacre du Roi, qui le fit son Lieutenant Général au delà des riviéres de Seine, de Marne & de Somme, en 1430. Il servit la même année au siége de la Charité, qui ne lui fut pas heureux, ce qui n'empêcha pas que ce Prince ne lui fit, au mois de décembre suivant, don de la Terre de Moncy, confisquée sur Patrouillart de Trie, mort tenant le parti des Bourguignons. Il aida aussi en 1430, à faire lever le siége que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiégne & Lagny, & mourut en 1433.

Il descendoit de GÉRAUD Vicomte de Brosse, vivant en 1120 & 1136, qui d'*Agnès* sa femme, eut pour enfans, 1. BERNARD, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Gui*, qui épousa une Dame nommée *Aipais*; 4. *Foulque*; & 5. *Garnier* de Brosse.

II. BERNARD, I. du nom, Vicomte de Brosse, laissa de *Pasteresse* sa femme, sœur de *Pierre*, Prevôt de Salles, 1. BERNARD II. qui suit; & 2. *Bérard* de Brosse.

III. BERNARD, II. du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1175, & épousa *Almodis* d'Angoulême, veuve d'*Amanieu*, Sire d'Albret, & fille de *Guillaume*, IV. du nom, Comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont il eut BERNARD III, qui suit.

IV. BERNARD, III. du nom, Vicomte de Brosse, laissa de *N.* . . . sa femme, 1. HUGUES I. qui suit; 2. *Guillaume*, Archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268; & 3. *Æner* de Brosse, mariée à *Thibaut* Chabot, Seigneur de Roche-Cerviere, vivans en 1250.

V. HUGUES, I. du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1256, & eut de *N.* . . . sa femme, 1. HUGUES II. qui suit; & 2. ROGER de Brosse, qui fit *la branche des Seigneurs de* SAINTE-SÉVÉRE *& de* BOUSSAC, *rapportée cy après.*

VI. HUGUES, II. du nom, Vicomte de Brosse, épousa *Isabelle* de Déols, Dame de Châteaumêliand, fille aînée d'*Ebbes* de Déols, Seigneur de Châteaumêliand, de Sainte-Sévére, de Boussac, &c. dont il eut, 1. *Jean*, Vicomte de Brosse, qui de *N.* . . . sa femme, eut *Jeanne*, Vicomtesse de Brosse, mariée à *André* de Chauvigny, II. du nom, Baron de Châteauraoul, vivante en 1348; 2. HÉLIE, qui suit, & 3. *Æner* de Brosse, mariée à *N.* . . . de Sully, dit *le Boucher*, dont il est venu des enfans.

VII. HÉLIE de Brosse, Seigneur de Châteauclos, d'Aguson & d'Azérable, vivoit en 1326, & laissa de *N.* . . . Dame de Fleet sa femme, pour fille unique, *N.* . . . de Brosse, Dame de Châteauclos, &c. qu'elle porta en mariage à *Jean de* Prie, Seigneur de Busançois.

SEIGNEURS DE BOUSSAC ET DE SAINTE-SEVERE.

VI. ROGER de Brosse, second fils de HUGUES, I. du nom, Vicomte de Brosse, eut en partage les Terres de Sainte-Sévére, de Boussac & d'Huriel, & mourut avant l'an 1287. Il épousa *Marguerite* de Déols, quatriéme fille de *Ebbes* de Déols, Seigneur de Châteaumêliand, &c. dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Guillaume*, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338; & 3. *Bellassez* de Brosse, mariée en 1293, à *Itier*, Seigneur de Maignac en Limosin, & de Chitys en Berry.

VII. PIERRE de Brosse, I. du nom, Seigneur de Boussac, de Sainte-Sévére & d'Huriel, mort en 1305, avoit épousé en 1301, *Blanche* de Sancerre, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Sancerre, & de *Marie* de Vierzon, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit; & 2. *Pierre* de Brosse, Seigneur d'Huriel, du Bouchaut, & des Landes, vivant en 1321.

VIII. LOUIS de Brosse, Seigneur de Boussac, de Sainte-Sévére, &c. servit en Xaintonge contre les Anglois, en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa, 1. *Jeanne* de Saint-Vérain, Dame de Céli, fille de *Gibaud* de Saint-Vérain, & de *Jeanne* de Liniéres: 2. le 27 mars 1339, *Constance* de la Tour, fille de *Bertrand* Seigneur de la Tour, & d'*Isabelle* de Lévis, morte en 1392. Du premier mariage sortirent, 1. *Marguerite*, alliée en 1343, à *Guillaume* Compiour *le Jeune*, Seigneur d'Apchon; & 2. *Blanche* de Brosse, Dame de Céli, mariée à *Gui* de Chauvigny, Seigneur de Châteauraoul: & du second vinrent, 3. *Louis* de Brosse, II. du nom, Seigneur de Boussac & de Sainte-Sévére, qui servit sous le Maréchal de Sancerre en 1368, suivit le Duc de Bourbon en son voyage de Barbarie, & mourut au retour à Gênes en 1390, ou 1398 selon d'autres, sans postérité de *Marie* de Harcourt, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbaut; 4. PIERRE, II. du nom, qui suit; 5. *Isabelle*, mariée à *Guichard* de Culant, Seigneur de Dervant; & 6. *Jeanne* de Brosse, alliée à *Gadémar* de Liniéres, Seigneur de Merville, &c.

IX. PIERRE de Brosse, II. du nom, Seigneur d'Huriel, de Réculat, de Lestang, des Landes, puis de Boussac, de Sainte-Sévére, &c. après la mort de son frere aîné, mourut le 28 juillet 1422. Il épousa *Marguerite* de Malleval, fille & principale héritiére de *Louis*, Seigneur de Malleval, de la Forêt, de Châteauclos, d'Aguson, de Janoillac, &c. dont il eut, 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Antoinette*, morte jeune; 3. *Blanche*, mariée à *Guérin*, Sei-

Seigneur de Brion; & 4. *Catherine* de Broſſe, alliée à *Blain* Loup, Seigneur de Beauvoir & de Montfan, Sénéchal de Bourbonnois, vivans en 1466.

X. JEAN de Broſſe, I. du nom, Seigneur de Sainte-Sévére, de Bouſſac, &c. Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut en 1433. Il épouſa le 20 août 1419, *Jeanne* de Naillac, Dame de la Motte-Jolivet, fille de *Guillaume* Seigneur de Naillac, &c. & de *Jeanne* Turpin, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Marguerite*, Dame de la Châtaigneraye & d'Ardelay, alliée vers l'an 1448, à *Germain* de Vivonne, Seigneur d'Aubigné; & 3. *Blanche* de Broſſe, mariée à *Jean* de Roye, Seigneur de Beaufault & de Buſancy.

XI. JEAN de Broſſe, II. du nom, Seigneur de Sainte-Sévére, de Bouſſac, &c. rendit des ſervices conſidérables au Roi Charles VII, qui le fit ſon Conſeiller & ſon Chambellan par lettres du 26 avril 1449, & lui donna deux jours après la conduite du Ban & Arriére-ban du Berry. Il aſſiſta à la journée de Fourmigny en 1450, & de là paſſa en Guienne en la compagnie du Comte de Dunois, qui le fit Chevalier à l'entrée de la ville de Bayone le 21 août 1451. Ayant été fait Lieutenant-Général de l'armée du Roi, il prit Bergérac & Caſtillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la province ſous l'obéiſſance du Roi. Il ſuivit le parti du Roi Louis XI, en la guerre du bien public, ce qui fut cauſe que le Duc de Bretagne ſe ſaiſit du Comté de Penthiévre, & des autres Terres de Bretagne, qui lui appartenoient à cauſe de ſa femme, auſquelles il avoit ſuccédé en 1454 après la mort du Comte de Penthiévre, & dans leſquelles il ne put rentrer de ſa vie, quelques pourſuites qu'il en fit; ce qui le détermina à céder & à tranſporter au Roi, en 1479, tous les droits qu'il pouvoit prétendre au Duché de Bretagne par ſa femme. Jean de Bretagne, Comte de Penthiévre, ſon Curateur, lui fit épouſer le 18 juin 1437, *Nicole* de Blois, Vicomteſſe de Limoges, qui fut derniére Comteſſe de Penthiévre, fille unique de *Charles* de Châtillon, dit *de Blois* & de *Bretagne*, Baron d'Avaugour, & d'*Iſabeau* de Vivonne, Dame de Thors, à condition que leur poſtérité porteroit le nom & les armes de Bretagne. De ce mariage vinrent 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Antoine*, Chevalier de Rhodes; 3. *Paule*, mariée par contract du 30 août 1471, à *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers, Duc de Brabant, morte le neuviéme août 1479; 4. *Claudine*, ſeconde femme de *Philippe*, II. du nom, Duc de Savoye, mariée en 1485, morte le 13 octobre 1513; 5. *Bernarde*, troiſiéme femme de *Guillaume* Paléologue, IV. du nom, Marquis de Montferrat, ſelon quelques uns; & 6. *Héléne* de Broſſe, dite *de Bretagne*, premiére femme de *Boniface*, III. du nom, Marquis de Montferrat.

XII. JEAN de Broſſe, III. du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouſſac, &c. pourſuivit inutilement toute ſa vie, ainſi qu'avoit fait ſon pére, la reſtitution de ſes Terres de Bretagne, & vivoit en 1492. Il épouſa le 15 Mai 1468, *Louiſe* de Laval, fille de *Gui*, XIV. du nom, Comte de Laval, & d'*Iſabeau* de Bretagne, ſa premiére femme, morte en 1480, dont il eut 1. RENÉ, qui ſuit; 2. *Magdelaine*, alliée, 1. à *Janus* de Savoye, Comte de Genéve: 2. à *François*, *Bâtard* de Bretagne, Baron d'Avaugour; 3. *Iſabeau*, troiſiéme femme de *Jean*, IV. du nom, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne; 4. *Marguerite*; & 5. *Catherine* de Broſſe, dite *de Bretagne*, mariée à *Jean*, Baron du Pont, & de Roſtrenan.

XIII. RENÉ de Broſſe, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouſſac, &c. continua ſes pourſuites pour la reſtitution de ſes Terres de Bretagne auprès du Roi Louis XII. Il en fit même hommage le 20 mai 1503; mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du Roi François I. Le déplaiſir qu'il en conçut, le porta à quitter la France, & ſuivit en Italie le Connétable de Bourbon, au ſervice de l'Empereur Charles-Quint pour lequel il combattit le 24 février 1524, à la bataille de Pavie où il fut tué. Il épouſa, 1. le 13 août 1504, *Jeanne* de Commines, fille unique de *Philippe*, Seigneur d'Argenton, & de Talmond, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Poitou, & d'*Héléne* de Chambes-Monſoreau, morte le 19 mars 1513: 2. *Jeanne* de Compeyer, dite *de Cruſſy*. Du premier mariage vinrent 1. *François*, mort jeune; 2. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Charlotte*, mariée à *François* de Luxembourg, Vicomte de Martigues; & 4. *Jeanne* de Broſſe, dite *de Bretagne*, alliée à *René* de Laval, Baron de Breſſuire, morte ſans poſtérité: & du ſecond mariage ſortit 5. *Françoiſe* de Broſſe, dite *de Bretagne*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, de Pouſauges, & de S. Leu, ſeconde femme de *Claude* Gouffier, Duc de Rouannez, Grand Ecuyer de France, mariée le 25 décembre 1545, morte en couches le 26 novembre 1558.

XIV. JEAN de Broſſe, IV. du nom, dit *de Bretagne*, Duc d'Etampes, Comte de Penthiévre, &c. Gouverneur du Bourbonnois, puis de Bretagne, ayant recherché tous les moyens pour rentrer en la jouiſſance du Comté de Penthiévre, & de ſes autres Seigneuries, fut obligé d'épouſer *Anne* de Piſſeleu, Maîtreſſe du Roi François I, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & d'*Anne* Sanguin, ſa ſeconde femme, à laquelle ce Roi étoit en peine de donner une dignité à la Cour. Il mourut ſans enfans en 1565, & ſa veuve vivoit encore en 1575.

BROSSE ou BROCHE (Pierre de la) né en Touraine, de baſſe extraction, ſe rendit fort habile dans la Chirurgie. Il vint à la Cour du Roi ſaint Louis, où il fut d'abord Chirurgien de Philippe de France, depuis Roi, ſous le nom de *Philippe* III, ſurnommé *le Hardi*. Ce Prince ne fut pas plutôt monté ſur le thrône, qu'il fit la Broſſe ſon Chambellan, & ſe laiſſa gouverner par ce Favori. Cette élevation le rendit ſi inſolent, qu'il attenta même ſur la perſonne des Princes, & des grands Seigneurs du Royaume. Il empoiſonna, en 1276, Louïs de France, fils aîné du Roi Philippe III, & d'Iſabeau d'Aragon, ſa premiére épouſe; & tâcha enſuite de perſuader au Roi que la Reine Marie de Brabant ſa ſeconde femme, avoit fait faire cet empoiſonnement, pour approcher de la Couronne quelcun de ſes enfans du ſecond lit. Son ambition lui fit commettre pluſieurs autres crimes, qui vinrent à la connoiſſance du Roi. Alors ce Prince aſſembla ſon Conſeil à Vincennes, où il fut réſolu d'arrêter la Broſſe, qui fut conduit à Paris, & de là à Janville en Beauce, d'où il fut ramené à Paris. Son procès lui fut fait en préſence de quelques Barons, & il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en 1276, & ſes biens furent confiſquez. Le Duc de Bourgogne, le Duc de Brabant, le Comte d'Artois, & pluſieurs autres Seigneurs, voulurent voir cette exécution; & il s'y trouva un grand nombre de Gentilshommes, à qui la mort de ce méchant homme étoit très-agréable, parce qu'il leur avoit rendu de mauvais ſervices auprès du Roi. * Du Puy, *Hiſt. des Favoris.*

BROSSE (Jacques de la) grand Homme de guerre au XVI ſiécle, étoit du Bourbonnois. On dit qu'il avoit trente ans, lorſqu'il commença à porter les armes. Il ſe rendit bientôt très-habile dans ce métier, & s'aquit l'eſtime de *François de Lorraine*, Duc de Guiſe, dont il fut le Lieutenant Colonel. On le donna pour Gouverneur à un Duc de *Longueville*, & enſuite, il fut mis avec *Sanſac* auprès de *François* II, *pour veiller à ſa conduite, & pour l'entretenir dans les belles maximes.* Brantôme dit que c'étoit *le plus doux & gracieux homme de guerre, qu'on eût ſu voir, & qu'il donnoit ſes avis* avec des *paroles ſi douces & ſi bénignes, qu'un chacun l'en eſtimoit davantage, bien au contraire de ſon Compagnon Mr. de Sanſac, qui étoit le plus bravant & rude à la guerre & à la Chaſſe qu'on vit jamais.* Comme La Broſſe étoit entiérement devoué à Meſſieurs *de Guiſe*, il fut choiſi pour commander deux mille hommes, qu'on envoya en Ecoſſe au ſecours de la Régente, l'an 1559. Elle étoit ſœur de ces Meſſieurs. Il ſortit de ſon caractére, qui étoit la douceur & la clémence, & s'accommoda à l'humeur du Cardinal, ou, plutôt, il fut obligé de ſuivre le branle qu'il en recevoit. Cela fit un tort irréparable à la France, parce que les Ecoſſois, de concert avec les Anglois, ne ſongérent qu'à ſe délivrer de ſon ſecours. On aſſiégea les François au Petit-Leith. Ils y donnérent toutes les marques de courage & de conduite, qu'on pouvoit attendre des Troupes les plus conſommées au métier des armes: mais, enfin, il fallut capituler, & ſortir pour jamais de ce païs-là. Le Sieur de la Broſſe fit bien ſon devoir dans cette ville aſſiégée, quoiqu'il eut 75 ans. Il fut tué à la bataille de Dreux avec ſon fils l'an 1562. Il étoit Chevalier de l'Ordre, & s'il n'eût pas été tué dans cette bataille, il auroit eu infailliblement le Bâton de Maréchal de France; *car il en tiroit l'état & la penſion*, dit Brantôme, *dès lorſqu'il fut élu avec Mr. de Sanſac pour être près de la perſonne du Roi François* II. Il n'y eut que lui & Sanſac, qui eurent ſoin de la ſépulture de ce Prince. * Brantôme. Le Laboureur, *Additions à Caſtelnau.* Buchanan, *Rerum Scoticar. l.* 16. Bayle, *Dict. Crit.*

BROSSES (François Sanchez des) en Latin *Sanctius Brocenſis*, célébre Grammairien. *Voyez* SANCHEZ.

* BROSSIER (Marthe) prétendue Poſſédée, penſa être cauſe de grands troubles en France ſur la fin du XVI ſiécle. Son pére, qui étoit un Tiſſeran de Romorantin, trouva plus commode de courir le monde avec ſes trois filles, dont il y en avoit une qui ſavoit faire mille contorſions, que de ſe tenir chez lui appliqué à ſon métier. Il ſe mit donc à roder par les villes du voiſinage, & à y produire ſa fille Marthe ſur le pié d'une Poſſédée, qui avoit grand beſoin des exorciſmes de l'Egliſe. Une foule incroyable de monde s'attroupoit à ce ſpectacle. On s'apperçut de la fraude à Orléans; c'eſt pourquoi on y publia ſous peine d'excommunication une défenſe en 1598, à tous les Prêtres du Diocéſe de procéder aux Exorciſmes. L'Evêque d'Angers ne fut pas plus dupe. Il ſentit bientôt la fourbe, car ayant donné à dîner à Marthe, il lui fit porter de l'Eau bénite pour de l'eau commune, & de l'eau commune pour de l'Eau bénite. Marthe donna dans ce panneau. Elle n'eut aucune émotion par rapport à l'Eau bénite; mais elle fit cent contorſions, quand on lui préſenta de l'autre. Là-deſſus, ce Prélat commande qu'on lui apporte le livre des Exorciſmes, & ſe met à réciter le commencement de l'Enéide. Autre panneau pour la poſſédée; car s'imaginant que ce Latin de *Virgile* étoit le commencement de l'Exorciſme, elle témoigna par des poſtures violentes, que le Diable la tourmentoit. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre de l'impoſture l'Evêque d'Angers, qui ſe contenta pourtant de catéchiſer en ſecret le pére de Marthe. Le drôle n'eut garde de ramener ſa fille à Romorantin, ſelon l'avis du Prélat. Au contraire, il la mena ſur le grand Théatre du Royaume, je veux dire, à Paris, où il eſpéra d'avoir pour Patrons les crédules, les mal-intentionnez, & ceux que l'Edit de Nantes venoit d'irriter tout de nouveau contre le Roi. Il choiſit l'Egliſe de ſainte *Geneviéve* pour la Scéne de ſa Comédie. Les Capucins, qui avoient d'abord empaumé l'affaire, ne chommérent point. Ils exorciſérent d'emblée le malin Eſprit de Marthe, ſans être préalablement informez, comme l'Egliſe l'ordonne, des mœurs & de la ſanté de cette fille. Les poſtures qu'elle fit, pendant que les Exorciſtes faiſoient leur fonction, perſuadérent aiſément au menu peuple, qu'elle étoit Démoniaque, & le bruit en fut bientôt répandu par toute la ville. L'Evêque voulant procéder avec ordre commit cinq des plus célébres Médecins de Paris à l'examen de cette affaire. Ils répondirent unanimement, qu'attendu que Marthe ne paroiſſoit rien ſavoir, ni en Grec, ni en Latin, comme on l'avoit fait accroire au peuple, *il n'y avoit rien de Diabolique dans ſon fait; mais beaucoup de fraude, & un peu de maladie.* Deux jours après il y eut deux de ces Médecins, qui parurent chancelans, & qui avant que de répondre à l'Evêque demandérent l'adjonction des trois autres, & délai juſqu'au jour ſuivant. Ainſi le premier d'avril 1599, jour de criſe pour la cauſe, le P. *Séraphin* renouvella d'un côté ſes Exorciſmes, & Marthe redoubla de l'autre ſes convulſions. Elle roula les yeux, tira la langue, trembla par tout le corps, & quand on fut à ces paroles, *& homo factus eſt*, elle tomba, & ſe tranſporta de l'Autel juſques à la porte de la Chapelle par ſauts & par bonds. Sur quoi l'Exorciſte ſe mit à crier, que, ſi quelcun perſiſtoit encore dans ſon incrédulité, il n'avoit qu'à ſe commettre avec ce Démon poſſeſſeur, & qu'à tâcher de le domter

au péril de sa propre vie. *Marescot*, l'un des cinq Médecins, répond qu'il accepte le défi, & tout aussi-tôt saisit à la gorge la possédée & lui commande de s'arrêter. Elle obeit, & allegua pour ses excuses, que l'Esprit l'avoit quittée, ce que le P. Séraphin confirma de son suffrage. Marescot en inféra, que c'étoit lui qui avoit chassé ce Diable. L'Evêque fit encore procéder aux Exorcismes, qui d'abord n'émurent point Marthe, & l'obligérent seulement à dire, en voyant Marescot tout prêt à la colleter, que lui, *Riolan*, & *Hautin* feroient bien de se mêler de leur Médecine; mais lorsqu'elle sut qu'ils n'étoient plus là, elle se jetta à terre, & fit, selon sa coutume, le Diable à quatre. Ils revinrent & la mirent aisément à la raison, & soutinrent au Pere Séraphin, qu'il n'y avoit rien là de surnaturel, exhortérent la fille à cesser d'abuser le peuple, & la menacérent de la Question. Ils délibérérent encore là-dessus, & faisant grand fonds sur ce que Marthe interrogée en Grec & en Latin, avoit confessé qu'elle ignoroit ces deux Langues, ils conclurent tous, hormis un nommé *Duret*, qu'elle n'étoit point possédée. Il est vrai qu'il y en eut un autre, qui, malgré les indices d'imposture, desquels il convenoit, opina qu'elle fût encore observée pendant trois mois. Deux jours après, on appella d'autres Médecins, à l'exclusion des premiers. Le Pere Séraphin, accompagné d'un de ses Confréres, Anglois de nation, prononça ses Exorcismes, & alors Marthe, outre ses postures accoutumées, répondit en François à quelques questions, qui lui furent faites en Grec & en Anglois. Là-dessus les Médecins attestérent, que c'étoit une veritable possession. Marescot refuta toutes les preuves, qu'ils prétendirent en avoir données. Comme cela partageoit tous les Esprits, & qu'il y avoit lieu d'appréhender, qu'on ne fit faire à cette fille des réponses capables d'exciter une sédition, sous le prétexte de l'Edit accordé aux Huguenots, on conseilla à Henri IV, de ne point négliger cette affaire. Il en comprit l'importance & commanda au Parlement de Paris d'user là-dessus d'autorité. Le Parlement ordonna, que Marthe seroit mise entre les mains du Lieutenant Criminel, & du Procureur du Roi au Châtelet. Ils la gardérent 40 jours, pendant lesquels ils la firent voir aux plus savans Médecins, qui attestérent n'avoir rien remarqué en elle, qui fût au delà de la nature. Cependant les Prédicateurs se donnérent une furieuse licence; ils déclamérent qu'on empiétoit sur les privilèges de l'Eglise, & que c'étoit les Hérétiques, qui suggéroient un tel procédé. *André du Val* Docteur de Sorbonne, & le Capucin *Archange du Puy* furent les plus emportez de ces Déclamateurs séditieux. Le Parlement eut beaucoup de peine à tirer raison de ce dernier; mais, enfin, on lui fit sentir le pouvoir de la Compagnie; & l'on ordonna le 24 mai 1599, au Prévôt de mener Jaques Brossier & ses trois filles à Romorantin, avec défense au pére de laisser sortir sa fille Marthe, sans la permission du Juge, à peine de punition corporelle. *Ainsi le Diable fut condamné par Arrêt*, comme s'en exprime Du Chêne, *Antiq. des Villes de France*. Dans la suite, Marthe & son pere, après avoir bien fait du bruit, & être allez jusques à Rome, délaissez de tout le monde, n'eurent point d'autre refuge que les Hopitaux. *Voyez* plus bas ROCHEFOUCAUD (Alexandre de la.) * Mezerai, *Histoire de France sous Henri IV*. *Lettres du Cardinal d'Ossat*. Bayle, *Dict. Crit.*

B R O T H É E, *Brotheus*, fils de Vulcain & de Minerve, se voyant la risée des autres par sa difformité, se jetta dans le feu, préférant la mort au mépris. * Ovide en parle, *in Ibin. v. 517.*

Quodque ferunt Brotheum fecisse cupidine mortis
Da tua succensæ membra cremanda pyræ.

L'Abbé Danet parlant de ce Brothée a dit, sans y penser, tout le contraire de ce qu'il vouloit dire, puisqu'il assure que Brothée se jetta dans le feu *proposant la mort à son ignominie*. Il vouloit apparemment dire *préférant*. * *Voyez* Pedit. d'Amst. chez Etienne Roger en 1701.

B R O T H E R T O N (Thomas) Anglois, de Hey, dans le Comté de Lancastre, Chevalier, descendoit d'une ancienne famille de ce païs. Ayant passé quelque tems au Collège de Jesus à Cambridge, il le quitta pour aller à Gry's-Inn, étudier en Droit. Dans ses heures de loisir, il fit diverses observations & expériences curieuses, sur la manière dont croissent les arbres. La Société Royale les publia dans les Transactions philosophiques du mois de juin 1697, *numb.* 177. Il y prouve clairement les trois propositions suivantes. 1. Que la plus grande partie de la séve, pour ne pas dire toute, monte par les tuyaux de la partie ligneuse de l'arbre, & non pas par l'écorce, ni entre l'écorce & la partie ligneuse. 2. Que l'accroissement de l'arbre en épaisseur se fait par la descente de la séve, & non en montant; & que si la séve ne descendoit pas, l'arbre croîtroit tres-peu ou point du tout. 3. Qu'il y a une circulation perpétuelle de la séve pendant tout l'été, que la séve est en mouvement, & non seulement jusqu'à la saint Michel, lorsque la séve descend, comme ont cru quelques uns. Quoique cette doctrine soit contraire à l'opinion de plusieurs personnes savantes, qui ont traité de la plantation des arbres; cependant quand on la concevra bien, on verra qu'elle sert beaucoup pour faciliter & pour hâter l'accroissement des arbres; comme M. Brotherton l'a éprouvé dans ses plantations, principalement dans ses bois & avenues de sapins, qui pour leur nombre & pour leur grosseur, ont peu de pareils en Angleterre. * Camden, *Britan. edit. Londin.* 1685, *p.* 801. *Thesaurus Geographicus*, *p.* 19.

B R O T O ou B R A T O U, bourg d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, est dans les Pyrénées, sur la petite riviére d'Ara, à sept lieues au dessus d'Ainsa, & donne son nom à une vallée, par laquelle on passe dans le Bigorre, province de France. * Maty, *Dict. Géogr.*

* B R O T U F (Ernest) célébre Historien du XVI siécle, fut Pensionnaire de la ville de Mersebourg, & écrivit en Allemand les Ouvrages suivans, *Chronique de Misnie* ou *de la branche des Ducs de Saxe*; *Chronique de Magdebourg*; *Généalogie des Ducs de Brunswick*; *Chronique d'Anhalt*; *Description de l'Evêché & de la ville de Mersebourg*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist. partie* 1. *f.* 34. *partie* 5. *f.* 4. *partie* 7. *f.* 551. Albinus, *Meisn. Land-Chron. tit.* 23. *p.* 203.

B R O U, petite ville de France, située dans le Perche sur la Douzaine, au dessus de Dangeau, entre la ville de Château-Dun, & celle de Nogent-le-Rotrou. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R O U A G E, petite ville de France dans la Xaintonge, est située sur la côte, où elle a un bon port, entre l'embouchure de la Garonne & celle de la Charente. Brouage est bien fortifié, & tout environné de marais salans, où l'on fait une fort grande quantité de sel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* B R O U A Y, bourg avec titre de Comté en Artois, entre Béthune & St. Paul, à deux lieues de la première de ces deux villes, & à trois de la seconde.

B R O U C K, ville de Suisse. *Voyez* B R U C K.

B R O U C K, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, est située sur la rivière de Roure dans le Duché de Berg, aux confins de celui de Cléves. Brouck est capitale d'un Comté de même nom, lequel nom on croit venir de celui des anciens *Bructéres*, dont une partie habita dans le Duché de Berg. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R O U C O L A C A S, ou Faux-ressuscitez. *Voyez* N T O U P I, à la fin de l'article.

B R O U D R A. *Voyez* B R O D R A.

* B R O U E R I U S de Nidek (Daniel) descendoit par son pére de la famille de Nidek en Autriche & en Carniole, & par sa grand'mere de la famille Flamande de *Brouwére*-Ninove. Dès sa plus tendre jeunesse, il témoigna du penchant pour la prédication. Après avoir jetté sous son pére les fondemens de la Théologie, & appris les Langues orientales, il alla dans les Académies de Leyde & de Franeker, & après y avoir employé avec profit quatre années entiéres, il fut reçu Proposant avec honneur. Peu de mois après, il fut appellé à Helvoetsluis dans l'isle de Voorn. Lorsqu'il y eut exercé le ministére pendant deux ans, il lui prit une sainte envie d'aller annoncer l'Evangile dans les Indes Orientales, & d'apprendre pour cela la Langue Malaye. Il en obtint la permission de la Classe de Rotterdam, partit en 1651, & comparut le sixiéme juillet de la même année dans l'assemblée ecclésiastique de Batavia. Il fut appellé à Amboine le 20 nov. suivant, & après y avoir exercé le ministére pendant trois ans, il reçut de la Régence ordre d'aller dans l'isle de Banda; ce qu'il refusa de faire. Il vint à Batavia rendre raison de son refus, mais le Consistoire lui conseilla & ensuite lui commanda d'obéir. Il exécuta cet ordre. Le 16 oct. de l'an 1656, il comparut de nouveau à Batavia, & fut appellé une seconde fois à Amboine le huitiéme decembre. Il y retourna donc & y demeura jusques en 1658. Alors il revint en Hollande, & comme il avoit une tres-grande connoissance de la Langue Malaye, il donna un an après son retour, *une Traduction de la Prophétie d'Osée* en cette Langue; en 1662, *le livre de la Genése*; & en 1668, *tout le Nouveau Testament*. Ce dernier Ouvrage fut tres profitable à toutes les Eglises des Indes. Pour cette raison les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, lui firent la proposition de retourner dans ce pais-là, & pour l'y déterminer ils lui offrirent des conditions avantageuses. Il les accepta & quitta Gertruidenberg où il étoit Ministre pour répondre à cette nouvelle vocation. Il partit pour les Indes, en 1668, avec sa femme & deux enfans, & après être arrivé, il comparut, le 25 février 1669, dans le Consistoire de Batavia. Il demeura dans cette ville jusqu'en 1672. Alors l'un des Régens ayant sans raison conçu du chagrin contre lui, fit en sorte qu'il fut envoyé dans l'isle de Ternate pour y prêcher. Il y mourut de langueur la même année dans le tems qu'il étoit occupé à traduire le Vieux Testament en Langue Malaye. Outre les talens dont on a parlé, il étoit aussi fort versé dans la Poësie & dans la Politique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B R O U G, ville de Suisse. *Voyez* B R U C K.

B R O U G T H O N (Hugues) Anglois, qui mourut en 1612, étoit fort savant, & si laborieux, qu'il étudioit fort souvent seize heures par jour. Il publia beaucoup de livres. Ses Commentaires sur l'Apocalypse, & sur le *Prophéte Daniel*, sont pitoyables. Adam Borcel a traduit & publié en Latin à Bâle en 1599, son Commentaire sur le Prophéte Daniel, qu'il avoit composé en Anglois. Le Scaligérana, *p.* 38, l'accuse d'avoir été un Ecrivain furieux & injurieux. Il étoit fort attaché à la Discipline de l'Eglise Anglicane, & condamnoit avec aigreur celle des Presbytériens; comme le témoigne la harangue qu'il adresse aux Genevois, imprimée en Grec à Mayence chez Jean Albin, *in octavo*, en 1601. Elle passe pour une piéce savante. Il en vouloit particuliérement à Théodore de Béze, à qui il reprocha les changemens continuels de ses Notes sur le Nouveau Testament, à chaque nouvelle édition, & à qui il écrivit des lettres fort dures, dont il communiquoit les copies au Jésuite Serarius avec permission de les publier. * Bayle, *Dict. Crit.* Samuel Clark, *Observat. Select. ad Rem Litterariam spectant. tome* 3. *p.* 198. *Scaligerana secunda*, *p.* 38. Voetius, *Polit. Ecclef. tome* 3. *p.* 772. Serarius, *Minerval. l.* 2. *c.* 6. *p.* 39. *l.* 4. *c.* 3. *p.* 89.

* B R O U G H T O N, bourg avec marché, en Angleterre dans le Comté de Westmorland, est à peu près au nord de Kendall, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* B R O U G H T O N, bourg du Comté de Hant, en Angleterre, est à peu près à l'ouest de Winchester, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* B R O U G N I E S, bourg de France dans le Rouergue, sur le Tarn, est au midi de Rodez, dont il est éloigné de six à sept lieues. Ce bourg est appellé par d'autres *Brougnais*; mais dans les Cartes que M. Delisle a données du Languedoc & du Gouvernement de Guienne, aussi bien que dans le Dictionnaire Universel de la France on ne trouve ni l'un ni l'autre; mais ce lieu y est appellé *Broquiez*, ou *Broquiés*.

B R O U K E R M E E R. *Voyez* B R O E K E R M E E R.

BROUKHUSIUS (Janus) ou *Jean de Broekhuizen*, naquit à Amsterdam en 1649. Ayant perdu son pére de bonne heure, il fut élevé par son oncle paternel qui eut soin de lui faire apprendre le Latin dans les Ecoles publiques, où il fit de bonnes études avec un grand goût pour la Poësie. Après qu'il eut passé toutes les Classes, il songea à lui faire apprendre une profession, & lui déclara qu'il trouvoit à propos de le placer chez un Apothicaire. Il obéit aux ordres de son oncle, & s'aquita de son emploi; mais à ses heures de loisir il fit voir par quelques piéces Latines & Flamandes les heureuses dispositions qu'il avoit pour la Poësie. Ensuite, s'ennuyant d'être dans une boutique, il la quitta pour prendre le parti des armes, & fut peu de tems après fait Enseigne. Il se fit tellement aimer de son Colonel que pour reconnoître ses services, il le fit Lieutenant de sa compagnie. En 1674, il servit sur mer en qualité d'Enseigne sous l'Amiral de Ruiter: ce qui ne l'empêcha pas de produire, au milieu même des tempêtes & des dangers, quelques piéces de Poësie, comme cela lui arriva devant l'Isle de la Dominique, où il traduisit en vers le 44 Pseaume, & composa un Cantique pour les Gens de mer avec le titre de *Celades* ou *Impatience de revoir sa patrie*. Dans l'automne de la même année il retourna heureusement dans son païs, & continua sur terre le service comme auparavant. Après la conclusion de la paix de Nimégue, il fut en garnison à Utrecht, où il traduisit en Latin le Paralléle d'Homére & de Virgile du Pére Rapin. Dans le même tems il donna au public un petit Recueil de ses Poësies qui fut reçu avec applaudissement de tout le Monde savant. Quelque tems après, on lui donna à Amsterdam une place de Capitaine, dans la Milice de cette ville. En 1689, il publia les Poësies de Sannazar, estimé le Prince des Poëtes Italiens, & y ajouta ses propres observations & ses corrections. Il mit dans le même volume les Poësies de Jérôme Amalthée & de ses fréres Jean-Baptiste & Corneille. Il donna ensuite une nouvelle édition d'Aonius Paléarius, & mit au jour ses savantes Notes sur Tibulle & sur Properce. Dans la suite il publia Properce en 1705, & Tibulle cinq ans après. Dès que la paix de Ryswick fut concluë, la Régence d'Amsterdam ayant résolu de casser plusieurs compagnies, celle de M. Broukhusius fut du nombre, mais on lui donna en même tems une pension pour pouvoir vivre honorablement. Il prit alors le parti de la retraite, & il donna le nom d'*hermitage* au lieu qu'il choisit pour cela. Il y mourut le 15 décembre 1707, & fut, selon sa derniére volonté, enterré à Amsterveen. Ses Poësies Latines ont été données au public en 1711, par M. de Hoogstraten, & ses Flamandes en 1712 par le même qui y a ajouté la Vie de l'Auteur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BROUNISTES ou **BROWNISTES**, furent ainsi nommez de leur Chef Robert Brown, natif de Northampton en Angleterre, & qui étudia en Théologie à Cambridge. Il fut associé à Richard Harrison Maître d'Ecole. Ces Hérétiques se sont divisez en plusieurs Sectes. Quelques uns ont retenu le nom de *Brownistes*; d'autres sont appellez *Barrowistes*, de Barrow leur Chef; & quelques uns *Wilkinsoniens*, de Wilkinson, qui se qualifioit Apôtre, & qui donnoit aussi ce nom à ses Sectateurs. Les Brownistes se sont séparez de l'église Anglicane, & de toutes les autres Réformées, parce qu'ils les croyent toutes corrompues, non pour les dogmes de la Foi, étant d'accord à cet égard avec ceux de la Religion en Hollande, en Allemagne & ailleurs, mais pour la forme du gouvernement. Ils condamnent également le gouvernement épiscopal, & celui des Presbytériens par des Consistoires, par des Classes & par des *Synodes*. Ils ne veulent point se joindre à ces églises, parce qu'ils disent qu'ils ne sont point assurez de la conversion & de la probité des Membres qui les composent, puisqu'ils tolérent des pecheurs, avec qui il ne faudroit point communier. Ils condamnent la bénédiction des Mariages qui se fait dans les églises par les Ministres, soutenant qu'étant un contract civil, la confirmation en dépend du Magistrat Civil. Ils ne veulent point qu'on batise les enfans de ceux qui ne sont pas Membres de l'église, ou qui n'ont pas assez de soin des enfans qu'on a batisez. Ils rejettent tous les formulaires de priéres, & ils disent même que l'oraison que le Seigneur nous a enseignée, ne doit pas être récitée comme une priére, mais qu'elle nous a été donnée, pour être le modéle sur lequel nous devons former toutes celles que nous présentons à Dieu. Ils rejettent l'usage des cloches & des églises, & particuliérement de celles qu'ils disent avoir été consacrées à l'Idolatrie. * Alexandre Rosse, *Religions du monde*. Stoup, *Religion des Hollandois*.

BROUSA, bourg proche du Mont-Liban. Il y a aux environs de ce bourg quantité d'Amandiers, dont il tire son nom de *Brousa*, qui signifie une *Amande*. Il est de la Jurisdiction du Patriarche d'Antioche, qui demeure à Canobin ou Sanoba. * Corn. le Brun, *Voyages*, *ch.* 57.

* **BROUSALME**, ou, comme le met M. Delisle dans sa Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée, **BRESALME**, est la capitale d'un petit Royaume de même nom dans la partie occidentale de la Nigritie, au nord du fleuve de Gambie.

* **BROUSALME** ou **BRESALME**, riviére d'Afrique dans la partie occidentale de la Nigritie, prend son nom de la ville, dont il est parlé dans l'article précédent. Elle coule du nord-nord-est au sud-sud-ouest, & tombe dans la Gambie au nord.

BROUSSE, bourg de France. *Voyez* **BROSSE**.

BROUSSE. *Voyez* **BURSE**.

BROUSSELLE, petite ville d'Allemagne. *Cherchez* **BRUXEL**.

BROUSSON (Claude) naquit à Nimes en 1647, de *Jean Brousson*, bon Bourgeois de la même ville, & de *Jeanne de Paradez*, Demoiselle de qualité. Il fit à Nimes ses premiéres études, parce que les Réformez y avoient alors une Académie. Lorsqu'il eut reçu les degrez de Docteur en Droit, il alla exercer la profession d'Avocat à la Chambre mi-partie de Castres, qu'on appelloit *de l'Edit*. Il suivit cette Chambre à Castelnaudary, &, enfin, à Toulouse, lorsqu'elle fut incorporée au Parlement. Il s'aquit de la réputation pendant les vint années, qu'il exerça la fonction d'Avocat. Il fut aussi Ancien de l'Eglise Réformée. Le Consistoire étoit composé pour la plupart des Officiers de la même Chambre ou d'autres personnes de distinction. Ceux qui l'ont connu à Toulouse savent qu'il n'étoit pas intéressé, & qu'il a souvent plaidé *gratis* pour de pauvres gens, lorsqu'il étoit assuré de la bonté de leur cause. Il fit paroître sa fermeté dans deux occasions bien délicates. La premiére, lorsqu'il plaida en 1683, pour le Temple & pour les Ministres de Montauban. Ces Ministres étoient prisonniers à Toulouse. L'Evêque de Montauban poursuivit leur condamnation avec une ardeur extraordinaire. Il y avoit un grand concours de personnes à l'Audience, lorsque l'affaire se plaida, grand nombre d'Ecclésiastiques, de Jésuites, d'Evêques, d'Archevêques, grande quantité de Réformez de Montauban, & beaucoup d'Habitans de Toulouse. Mr. Brousson fit voir la fausseté & l'irrégularité des procédures, & jugeant bien, qu'on en vouloit moins à cette Eglise en particulier, qu'à la Religion en général, il fit l'Apologie de la Réformation. Il fut interrompu par le Procureur Général, qui lui demanda, s'il croyoit être dans un Temple, pour prêcher de la maniére qu'il faisoit. *Oui, Monsieur*, lui répondit-il modestement, *&c. en effet, je suis dans le Temple de la Justice, où il est permis de dire la vérité*; & s'étant tourné vers la Cour, il demanda la permission de continuer, ce qui lui fut accordé. On prétend, que le Procureur Général parut un peu embarassé; lorsqu'il fut obligé de plaider à son tour, ne s'étant point préparé à parler sur des matiéres de Controverse. Aussi passa-t'il légérement là-dessus, & se contenta de dire, que l'Avocat avoit fait un Portrait de la Religion des P. Réformez, qui étoit démenti par leur conduite. L'Audience finie, il s'avança pourtant vers M. Brousson, & lui dit, en lui tendant la main, qu'il ne desespéroit pas de le voir un jour bon Catholique; à quoi M. Brousson répondit, *vous voyez, Monsieur, comme j'en prens le chemin*. La seconde affaire fit encore plus de bruit. M. Brousson se trouva chargé en même tems de la défense de quatorze églises. On observoit au Parlement de ne juger ces sortes d'affaires, que les unes après les autres, afin d'éviter l'éclat, & pour tenir toujours dans l'espérance les églises, qui n'étoient pas encore jugées. Mais la cause d'une de ces églises ayant été appellée, Mr. Brousson, qui avoit connu la ruse, les fit intervenir toutes & plaida pour les quatorze à la fois. Il se plaignit de l'injustice du Clergé, qui étoit Juge & Partie dans ces sortes d'affaires, & enfin il en appella directement au Roi. Le Parlement n'osa passer outre, & les Temples de ces églises subsistérent jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. On mit pourtant en délibération, si leur Avocat ne seroit point arrêté; mais Mr. de *Risabet*, premier Président, représenta si bien la conséquence d'une telle démarche, qu'on se contenta de tâcher de le gagner, en lui offrant un Office de Conseiller; proposition qu'il rejetta avec beaucoup de mépris. Cependant cette affaire lui fit juger, qu'il n'y auroit plus de sûreté pour lui à demeurer à Toulouse. Il retourna à Nimes, lieu de sa naissance, où il avoit assez de bien, pour vivre commodément. Ce fut chez lui, étant encore à Toulouse, que se tint l'Assemblée des Députez de presque toutes les églises de France au mois de mai 1683, dans laquelle on dressa le PROJET, qui a tant fait de bruit, & par lequel il étoit résolu, que l'on continueroit à s'assembler, quoi qu'on vint à démolir les Temples; mais avec modestie, avec précaution, & sans tumulte. L'exécution de ce Projet donna pourtant occasion à plusieurs tumultes, à quelques combats, à des exécutions violentes, & à des massacres, qui furent suivis d'une Amnistie de la part du Roi. Néanmoins, on envoya des troupes à Nimes au mois d'octobre de la même année, pour s'y saisir de neuf à dix personnes, qu'on soupçonnoit avoir eu part au Projet, & à l'envoi de la Requête, dont il y est parlé, & entre autres de Mr. Brousson, & de Mess. *Icard* & *Pérol*, Ministres de cette ville, & de M. de *Fonfréde*, Gentilhomme du même lieu. Heureusement toutes ces personnes furent averties assez à tems pour se sauver. Par le jugement qui fut rendu par M. *Daguesseau*, Intendant du Languedoc, le 26 de juin 1684, M. Icard fut condamné à être rompu vif, & M. Pérol à être pendu. Il ne fut point parlé de M. Brousson, ni du Gentilhomme; mais on fit savoir sous main à leurs parens, qu'il n'y avoit aucune sûreté pour eux. M. Brousson se retira d'abord à Genéve & de là à Lausanne; où il donna au public la même année l'*Etat des Réformez de France*, qui fut imprimé en Suisse en 1684, & ensuite à la Haye en 1685. Il publia en 1685, les *Lettres au Clergé de France*, où il exposoit avec beaucoup d'évidence la pureté de la Religion Réformée. Il fut Député sur la fin de la même année de la part des principaux Réfugiez, qui étoient en Suisse, conjointement avec *Mr. de la Porte*, Pasteur des Cévennes, vers les Puissances Protestantes, pour émouvoir leur compassion en faveur de tant de pauvres François, que la persécution dispersoit dans toute l'Europe. Il fit quelque séjour à Berlin, & ce fut là qu'il composa ses *Lettres des Protestans de France à tous les autres Protestans*, par ordre de l'Electeur de Brandebourg, qui les fit imprimer à ses dépens en 1686, & qui voulut bien se charger du soin de les faire distribuer dans toutes les Cours Protestantes de l'Europe. Il eut aussi la bonté de le faire conduire en Hollande, où il eut diverses audiences du Prince d'*Orange*, depuis Roi d'Angleterre, & du grand Pensionnaire *Fagel*. Après son retour en Suisse, il fit imprimer des *Lettres aux Catholiques Romains*, qu'il faisoit passer en France, les adressant à des personnes de différent ordre & de différente Religion, pour réveiller le zéle des Réformez, & pour adoucir la cruauté de leurs persécuteurs. Mais trouvant dans la suite de plus grandes difficultez de faire passer de ces Imprimez en France, & se voyant sollicité par plusieurs de ses Fréres, qui alloient prêcher sous la Croix, il résolut d'aller en France, espérant qu'il trouveroit le moyen de faire passer en Languedoc, quelques balots de ses imprimez, & qu'étant lui-même dans le cœur du Royaume, il lui seroit plus aisé de les répandre. Il partit de Lausanne le 22 juillet 1689, avec Mr. *Dubruc* ancien Pasteur réfugié. Quelques mois après son arrivée dans les Cévennes, savoir au mois de décembre de la même année,

étant

étant dans une Assemblée de Réformez, sur une des plus hautes montagnes du païs, il fut sollicité de travailler à leur consolation, en leur exerçant les fonctions du Ministére, à quoi ayant consenti, il fut reçu Pasteur dans la meilleure forme, que le tems & le lieu pouvoient le permettre, par le Sr. *Vivens*, qui avoit été reçu Ministre en Hollande. M. Brousson demeura quatre ans dans ce païs-là. Quand il partoit d'un lieu, après y avoir pris quelque repos, il parcouroit un grand païs, faisant des assemblées de lieu en lieu, suivant qu'il le jugeoit à propos. On ne parlera point des dangers qu'il courut, ni des fatigues qu'il essuya. Il se sauva comme par miracle, une fois qu'il étoit caché dans Nimes, où il fut malade plus de deux mois. Il avoit à se garder des faux fréres, des milices Catholiques, qui étoient armées, des garnisons des Forts d'Alais, de S. Hyppolyte, & de Nimes, & de quatre régimens, qui étoient dispersez dans tout ce païs-là, & qui faisoient des Courses continuelles dans les bois & sur les montagnes, pour empêcher & pour dissiper les Assemblées. On en vouloit sur tout à Mess. Brousson & Vivens. En 1691, on publia une Ordonnance, par laquelle on promettoit cinq mille livres à qui les livreroit morts ou vifs. Après la mort de Vivens, toute l'attention de Mr. de Bâville se tourna contre M. Brousson. En 1693, il fit afficher en divers lieux une autre Ordonnance, qui promettoit la même somme à quiconque lui feroit savoir par un billet remis au Bureau de la Poste, le lieu où l'on pourroit le faire arrêter: moyennant quoi, le Délateur recevroit sa récompense au même Bureau, sans être obligé de dire son nom, dès que Brousson seroit arrêté. On a souvent fait visiter durant la nuit, les maisons les plus suspectes à Nimes, à Montpellier & ailleurs; sous prétexte d'enlever les livres des Réformez, mais uniquement pour tâcher de le surprendre. Enfin, après quatre années de fatigues continuelles, il sortit de France pour la seconde fois, & il arriva à Lausanne le 17 de décembre 1693. Sa Vocation fut approuvée par les Académies de Berne, de Lausanne, & de Geneve, & enfin elle fut confirmée en Hollande, lorsqu'il s'y rendit en 1694, par le Synode des Eglises Wallonnes. Il obtint dans ce tems une pension de Mess. les Etats en qualité de Ministre, & il fit imprimer une Rélation de ce qui venoit de se passer dans les Cévennes & dans le Languedoc. Il mit au jour en 1695, un volume contenant 21 Sermons de ceux qu'il avoit prononcez sous la Croix. Mais son zéle ne lui permettant pas de laisser plus longtems ses Freres sans consolation, il retourna en France sur la fin de cette année, & visita presque toutes les Provinces de deçà la Loire, la Champagne, la Picardie, l'Isle de France, le Perche, la Normandie, la Beauce, la Riviere de Loire, l'Orléanois, le Nivernois, & la Bourgogne. Il fit quelque séjour dans la Normandie, qu'il parcourut toute entiére. Il courut grand risque d'être arrêté en passant à Sedan. Il raconte lui-même la chose dans une de ses Lettres; mais l'Histoire est trop longue pour être rapportée ici. Enfin, après avoir employé une année à ce voyage, averti qu'on le suivoit à la trace, & qu'il étoit presque impossible qu'il ne fut arrêté, s'il demeuroit en France, il en sortit par la Suisse, où il arriva au mois de septembre 1696. Il faut remarquer, que pendant ses voyages, il écrivoit continuellement, avec autant de facilité, qu'un homme qui auroit eu beaucoup de loisir. Il visitoit les familles, prenoit connoissance des scandales, faisoit des réconciliations, formoit des assemblées, & ordonnoit même une espéce de Consistoire, pour veiller sur l'Eglise, dans les lieux où il trouvoit assez de monde pour cela. Cependant, il écrivoit sans cesse, & distribuoit de tous côtez de petits Discours, pour instruire & pour consoler le peuple. De ce nombre d'Ecrits, fut *la Confession raisonnée de ceux qui prêchent dans le Désert*, qui avoit été dressée en 1689, & qui fut imprimée en 1695. *L'Adoration Religieuse, ou, Traité de la Génuflexion dans la priére*, parut l'année suivante. Un an après il mit au jour un assez gros Volume de *Remarques sur la Traduction du Nouveau Testament faite par Amelotte*, où, par occasion il traite des principales Controverses. En 1697, il donna au Public les *Lettres Pastorales sur le Cantique des Cantiques*. Il fit encore imprimer en feuilles volantes des *Lettres aux Fidéles persécutez, à l'occasion des Saintes Assemblées; Une Epitre à tous les Reformez de France qui persévérent encore dans la revolte; Une Instruction pour les Exercices de pieté des Eglises Reformées, qui sont sous la Croix; des Considérations Chrétiennes, sur le Rétablissement de la Jérusalem Mystique; des Réponses aux Objections, qu'on faisoit contre le Rétablissement de l'Edit de Nantes*, pendant les Negociations de la Paix de Ryswick, à l'occasion d'un petit Ouvrage qu'on vit courir en manuscrit, & qui contenoit les raisons, qu'on avoit en France de ne pas le rétablir; & enfin, *de Très humbles Remontrances à toutes les Puissances Protestantes*, sur le rétablissement des Eglises de France. Mais, quand il vit, par le train que prenoient les affaires, que les Eglises persécutées ne pouvoient rien espérer de la Paix générale, il résolut de retourner en France pour la troisiéme fois. Il visita presque toutes les Provinces de delà la Loire, & séjourna principalement dans son païs. On voit par des Lettres, qui ont été imprimées, qu'il se hazarda d'aller à Orange, au mois d'avril 1698, & qu'il courut de grands dangers dans ces quartiers-là. On sait pour certain, qu'avant que de quitter la Hollande, il s'étoit informé de plusieurs Réfugiez du Béarn, des personnes de leur connoissance, qui avoient fait paroître le plus de zéle pour la Religion entre celles qui étoient restées en France; de sorte que, soit qu'il crût qu'il y eût trop de risque pour lui à faire un trop long séjour dans le Languedoc, ou que ce fut une suite de son premier dessein, il passa dans le Béarn, & peu de tems après, savoir le Vendredi 19 de septembre 1698, il fut arrêté à Oleron, d'où on le conduisit à Pau. Il fut entendu deux fois par M. *Pinon*, Intendant de la Province, qui envoya les procédures à la Cour, &, en attendant, il fut toujours gardé à vue dans la Chambre criminelle. Sur les ordres qui vinrent de la Cour, & après l'arrivée de trois Couriers de M. de Bâville, qui le reclamoit, on le fit partir de Pau dans une Chaise roulante, pour le cacher à la vue du Public, escorté de vint Grenadiers, qu'on détacha de la Garnison. Il arriva le 30 d'octobre à Montpellier, & il fut conduit dans la Citadelle. L'Intendant le traita mieux, qu'on ne l'avoit espéré. Il lui fit fournir diverses commoditez dans la prison, & lui envoya à manger de sa table. Mr. Brousson ne demeura que quatre jours entre ses mains. Il fut condamné à être rompu vif, & préalablement appliqué à la Question ordinaire & extraordinaire. Mais on se contenta de lui en faire voir l'appareil, sans l'y appliquer. Il y a apparence, que la fermeté avec laquelle il parla à ses Juges, leur fit conjecturer, qu'il seroit inutile de le tourmenter, pour le faire parler au préjudice de ses Freres. Car on n'avoit pas eu la même douceur pour M. *Guion*, vieux Pasteur, qui avoit aussi prêché sous la Croix, non plus que pour plusieurs autres, qu'on a fait mourir à Montpellier, & qu'il semble d'ailleurs qu'on avoit grand intérêt de savoir quelles avoient été les retraites de M. Brousson. Pour moi je soupçonnerois, qu'on craignit que les confessions de ce patient extorquées par les tourmens, ausquels peu de gens peuvent résister, ne découvrissent un trop grand nombre de coupables, & qu'on n'eût été fort embarrassé à les punir tous. Car de tous ceux qui ont prêché sous la Croix, il n'y en a point qui ait prêché en tant d'endroits & si longtems que M. Brousson. Quoi qu'il en soit, il ne souffrit point la Question. Il fut exécuté à Montpellier au milieu de l'Esplanade, qui est entre la ville & la citadelle, mais on l'étrangla avant que de le rouer. Ce fut le quatriéme de novembre. Les deux Bataillons d'Auvergne faisoient une double haye autour de l'échafaut, & vint tambours battoient la caisse, pour empêcher qu'on n'entendît les discours de ce prétendu Criminel. Il souffrit la mort avec une constance extraordinaire, comme cela paroît par diverses Rélations, qu'on en a envoyées de Montpellier. Son Corps fut enterré dans la citadelle. L'Abbé *Cranzac* ou de *Camarignas*, qui l'accompagna au supplice, fut si touché de sa mort, qu'il ne voulut voir personne de quelques jours. On étoit accouru de plus de dix lieues à la ronde, pour voir la fin de cet illustre Martyr, il fut généralement regretté tant des Catholiques, que des Réformez. Quelques sollicitations qu'on ait employées à Montpellier, on n'a jamais pu obtenir du Greffe copie de sa condamnation. Mais quelques jours après sa mort, M. l'Intendant fit imprimer une prétendue Sentence, par laquelle on a voulu faire croire au Public, que Brousson avoit été condamné, pour avoir voulu introduire les Ennemis dans l'Etat, faussété des plus insignes. Car, quoique M. Brousson eût prêché plusieurs années de suite sous la Croix, il ne donna jamais occasion au moindre tumulte, & on sait qu'il ne permettoit pas même, qu'on vint armé à ses Assemblées. Messieurs les Etats ont fait suffisamment son Apologie, puisque dans leur Résolution du 31 décembre 1698, ils déclarent, *qu'ayant égard à ce que Claude Brousson s'étoit diverses fois transporté en France, qu'il s'y étoit tenu longtems, pour instruire dans le chemin de la Vérité les Membres de l'Eglise de Dieu, qui y sont opprimez, & qu'enfin il avoit souffert la mort en s'aquittant de ce devoir*, ils accordent à sa Veuve une pension annuelle sa vie durant, de six cens florins, outre celle de quatre cens florins, que les Etats de Hollande en particulier lui avoient déja accordée. Au reste, Claude Brousson a été marié deux fois en France. Sa premiére femme étoit de Béziers & se nommoit N. *Combelle*, dont il a eu un fils nommé *Barthelemi*, qui est Officier dans les Troupes de Hollande. Sa seconde femme, qui étoit encore en vie en *1713*, & qui demeuroit actuellement à la Haye, se nommoit *Marthe Dollier*, & étoit de Castres. Il n'en a point eu d'enfant. M. Brousson avoit fait paroître dès son enfance une grande piété & un grand zéle pour sa Religion. Dans son Domestique, il avoit ses heures réglées pour la priére & pour la lecture de quelques Chapitres de l'Ecriture Sainte. Sa dévotion n'étoit point affectée. Il étoit agréable & enjoué dans la conversation; mais d'un enjouement, qui ne sortoit jamais des bornes de la modestie. Jusques à la fin de sa vie, il a toujours parlé du Roi de France avec beaucoup de discrétion, & il avoit les mêmes égards en parlant des Catholiques Romains en général & des Persécuteurs en particulier, malgré l'animosité, qu'ils avoient témoignée contre lui en tant de rencontres. * *Mémoire Manuscrit.*

* BROUSTINUS (Etienne) Savant du Hainaut, fut Bachelier en Théologie, & grand Orateur. Il fit voir à Valenciennes les talens qu'il avoit pour la chaire, & dans l'armée campée devant Cambray. On a de lui, *Tractatus de quatuor hominis novissimis; De Origine & varietate Linguarum.* * Valere André, *Bibliotn. Belgica*, p. 816.

BROUWER ou BROWER, (Passage de) détroit de l'Amérique méridionale, dans la Mer Magellanique au dessous du détroit de le Maire, à l'orient de l'Isle des Etats, fut découvert vers l'an 1643, par les Hollandois, sous la conduite d'un Pilote, appellé Brouwer qui lui donna son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROUWER ou BROWER (Christophle) d'Arnheim, dans le païs de Gueldre, prit l'habit de Jésuite à Cologne en 1580, & se distingua bientôt dans la Compagnie par son esprit. Il enseigna la Philosophie à Tréves, fut ensuite Recteur du Collége de Fulde, & s'occupa à écrire les Ouvrages que nous avons de lui. Ils lui acquirent l'estime des Gens de Lettres, & particuliérement du Cardinal Baronius, qui parle souvent avec estime du P. Brouwer, dans le dixiéme tome de ses Annales de l'Eglise. Ses Ouvrages sont, *Venantius Fortunatus, Notis & novis Poematiis auctior; Scholia in Poemata Rabani Mauri; Antiquitatum Fuldensium libri sex; Sidera illustrium & SS. Virorum, qui Germaniam rebus gestis ornarunt; Historia Archiepiscoporum Trevirensium, & Episcoporum Ecclesiæ Trevirensis Suffraganeorum, Metensium, Tullensium ac Verdunensium.* Il mourut à Tréves le onziéme juin de l'an 1617, âgé de cinquante-huit ans. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 135. & 136.

* BROUWER ou BROWER (Jaques) Religieux Dominicain à Anvers, natif de Hoogstraten, fut reçu Docteur en Théologie le 14 juillet 16[illegible], à Douay, où il enseigna la Philosophie pendant beaucoup d'années, & où il fut fait premier Directeur des études Théologiques. Il a revu & publié les *Lucubrationes* de Dominique de Soto *sur la Logique & sur la Physique*, & la *Clavis Evangelica*.

gelica, ou *Demonstratio Evangelica, firma fide tenendum esse, Paulum V. esse Summum Pontificem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 404.

* **BROUWER** ou **BROWER** (Adrien) naquit, à ce qu'on dit, à Harlem, en 1608. Sa mére l'occupa à tracer des fleurs & de petits oiseaux sur de la toile avec de l'encre, afin qu'elle les piquât à l'aiguille, pour vendre cela aux Paisannes, comme des ornemens de femmes. Il avoit naturellement l'adresse de faire de ces sortes de choses, & de leur donner un tour agréable: mais le hazard ayant voulu qu'un jour François Hals, voyant de son Ouvrage, lui demanda s'il n'avoit point envie de devenir Peintre, ce jeune garçon répondit qu'il le vouloit bien, pourvû que sa mére y consentit. La mére y donna les mains, & présenta son fils à Hals à condition qu'il lui donnât la nourriture. Hals accepta l'offre, & reconnoissant dans ce garçon une grande force de génie, il le poussa vigoureusement. Ainsi Brouwer travailla pour son maître; mais parce qu'il le nourrissoit trop maigrement, cela lui donna un tel chagrin qu'à l'instigation de ses camarades, il résolut de le quitter secrettement. A peine l'eut-il fait que ne voyant aucun moyen d'être nourri, parce qu'il n'avoit plus sa mére, il tomba dans une profonde mélancolie. Ne sachant que faire il se rendit vers le soir dans l'église, où l'on jouoit des orgues pour le divertissement des Bourgeois. Dans cette triste contenance, il fut apperçu par un des amis de son maître qui le reconnut & lui parla. Après avoir appris de lui son état, il lui persuada par de bonnes paroles de retourner chez son maître, qui le reprit & lui donna un habit. De cette maniére il se remit à la peinture, & lui apporta beaucoup de profit par la vente des piéces qu'il faisoit pour lui. Mais cela ne dura pas longtems, car s'étant laissé suborner de nouveau, il le quitta une seconde fois, & se transporta à Amsterdam, où il fut adressé chez l'Hôte de l'Ecu de France nommé *Van Zomeren* qui dans sa jeunesse s'étoit exercé dans la Peinture, & qui avoit un fils qui travailloit à peindre des Histoires, des païsages & des fleurs. Il eut là une bien meilleure table que chez son premier maître, & il y apprit à connoître lui-même le prix de ses ouvrages. Après quelques piéces de peu d'importance, il entreprit de représenter dans un tableau un combat entre des soldats & des païsans, survenu en jouant aux cartes, & il s'en aquitta si bien qu'il s'attira par là l'admiration de tous ceux qui le virent. Cela étant venu aux oreilles d'un Curieux nommé M. du Vermandois, il vint le trouver & acheta le tableau. Cette même piéce vint dans la suite orner le cabinet de l'Electeur Palatin. Brouwer après avoir erré par le monde & dépensé en peu de tems l'argent qu'il pouvoit avoir gagné, il lui prit un jour envie d'aller à Anvers renouveller connoissance avec ses anciens camarades, sans faire réflexion que les Etats Généraux étoient en guerre avec le Roi d'Espagne qui possédoit les Païs-Bas Catholiques. Dès qu'il eût mis le pié dans Anvers, on le prit pour un espion & on le mit en prison dans la citadelle. Dans ce tems-là, le Duc d'Aremberg, étoit détenu dans le même lieu, mais avec permission de se promener dans l'enceinte, accompagné de deux soldats. Un jour Brouwer qui étoit à la grille de sa fenêtre, l'ayant apperçu il le prit pour le Gouverneur de la citadelle, & entra en discours avec lui pour le prier de vouloir bien intercéder pour lui afin de lui faire obtenir sa liberté, sur tout ayant été renfermé sans avoir rien commis qui dût lui attirer cette disgrace. Le Duc ayant appris que celui qui lui parloit étoit un Peintre, il souhaita de voir quelque piéce de sa façon, & le fameux Rubens pour faire plaisir au Duc, fit avoir à Brouwer tout ce qui lui étoit nécessaire pour peindre. Il se mit donc à l'ouvrage, & appercevant par le coin de sa fenêtre des Espagnols qui jouoient aux cartes, il en fit le sujet de son tableau, & dépeignit si bien tous les mouvemens dont les joueurs étoient agitez, que le Duc en fut très satisfait. Outre cela, comme Brouwer aimoit naturellement à rire, il s'avisa d'y ajoûter en perspective un des soldats qui se déchargeoit le ventre, & qui par les grimaces qu'il faisoit paroissoit faire de grands efforts, & il l'avoit peint tellement au naturel qu'on ne pouvoit s'empêcher de rire en le regardant. Rubens étant revenu auprès du Duc, il lui vit la piéce de Brouwer, & il en fut ravi en une telle admiration que sur le champ il lui en offrit six cens francs. Mais le Duc ne voulut pas s'en défaire, & aima mieux la garder pour son plaisir. Rubens ne pouvant souffrir qu'un si beau génie demeurât ainsi captif, fit entendre raison au Gouverneur & obtint la délivrance de ce prisonnier. Ensuite, il le prit chez lui, lui fit faire un habit neuf, & le produisit de tems en tems dans des compagnies de gens de façon, pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de lui. Mais cette maniére réglée de vivre parut à Brouwer une espéce de captivité à laquelle il ne pouvoit s'accoutumer. Ainsi il quitta son généreux hôte & reprit son premier train de vie. Peu de tems après il fit connoissance avec un Boulanger qui avoit une belle femme qui lui avoit donné dans la vue. Ce Boulanger étoit un Curieux qui faisoit commerce de tableaux, & il prit Brouwer chez lui à condition qu'il lui apprendroit à peindre. Brouwer accepta la proposition, & fit du Boulanger un bon Peintre. Ils étoient de la même humeur, & firent plusieurs tours qui obligérent quelquefois le Grand Baillif de se mêler de leurs affaires. Cela fut cause qu'il résolut de faire un voyage en France. Il quitta donc la ville d'Anvers, mais non son train de vie, & il dépensoit au cabaret & avec les femmes ce qu'il gagnoit à peindre. Cela le réduisit en un tel état qu'il en devint malade, & lui fit prendre la résolution de retourner à Anvers où deux jours après il mourut à l'hôpital en 1640, n'ayant pas plus de trente deux ans. Dès qu'il fut mort on jetta son corps dans la fosse des pestiférez & on le couvrit de paille & de chaux; mais Rubens ayant appris cela, donna tout aussi tôt ordre de le tirer de ce trou, le fit mettre dans un cercueil, & le fit enterrer dans l'église des Carmes. On dit que Rubens avoit dessein de lui ériger une tombe & qu'il en avoit déja dressé le modéle, mais que sa mort survenue dans ce tems-là, en empêcha l'exécution. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BROUWERSHAVEN, est une ville de Zélande dans l'Isle de Schouwen, sur la côte septentrionale, vis à vis de l'Isle de Goerée. Elle est riche & bien peuplée, & ses Habitans sont pour la plupart des Pêcheurs qui sont fort à leur aise. Cette ville échut avec plusieurs autres Terres à Maximilien de Bourgogne, Amiral des Païs-Bas, qui l'hérita d'Anne de Borssele son ayeule; mais étant mort sans enfans l'an 1558, sa succession passa dans les familles de Beveren & de Cruiningen, ausquelles ses deux sœurs étoient alliées. En 1426, il se donna dans le voisinage de cette ville, une sanglante bataille, où Philippe Duc de Bourgogne défit trois mille Anglois commandez par le Duc de Glocester, frére de Henri V, Roi d'Angleterre, & troisiéme mari de Jaqueline Comtesse de Hollande. Le célébre Jacques Catz Grand Pensionnaire des Etats de Hollande & de West-Frise, doit sa naissance à cette ville. Au reste cette ville a été appellée *Brouwershaven*, c'est à dire, Port des Brasseurs, parce qu'autrefois, dans le tems que l'on croyoit que l'eau de Zélande n'étoit pas propre pour faire de la biére, on y en transportoit de Hollande & particuliérement de Delft. * *Délices des Païs-Bas, tome* 4. *p.* 244. & 245. *Antiquitez de Zélande.*

* **BROUWERSHAVEN** (Pierre de) né dans la ville dont il portoit le nom, fut un Théologien dont on a quelques Ecrits, entre autres, *De sanctissimo Missæ Sacrificio*; *De Meritorum Christi & Sanctorum consensu*; *De Cœlibatu Sacerdotum*; *Quæstiones Pastorales.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 726.

* **BROUWN** ou **BROWNE**, famille considérable d'Angleterre, de laquelle est issu François Brown qui fait le sujet de l'article suivant.

BROWN (François) Vicomte de Montague, reçut ce titre en 1629, par la mort de son pére *Antoine*, petit-fils de cet *Antoine*, qui étoit petit-fils de la Lady *Lucie*, une des filles & cohéritiéres de Jean *Nevil*, Marquis de Montague. Il fut créé Vicomte de Montague en 1554, par la Reine Marie, & par ordre du Parlement, il fut envoyé avec Thomas Thurlby, Evêque d'Ely, au Pape, pour réünir le Royaume avec l'Eglise Romaine. La seconde année de la Reine Elisabeth, une grande dispute étant survenue dans le Parlement pour l'abolition de l'autorité du Pape, & pour donner la suprémacie de l'Eglise à la Couronne, il fut le seul avec le Comte de Shrewsbury, qui vota au contraire. Cependant, comme c'étoit une personne integre, & qu'il faisoit cela, non pas par esprit de faction, mais par zéle pour la Religion Catholique, la Reine Elisabeth le nomma pour être son Ambassadeur en Espagne. Il fut aussi un des Pairs, qui jugérent Marie, Reine d'Ecosse. Il eut de *Jeanne* sa premiére femme, *Antoine* son héritier, qui mourut avant lui: en sorte que ses biens & ses titres échurent immédiatement à son petit-fils *Antoine*, pére du Vicomte, qui vivoit encore en 1701. Il a eu d'*Elisabeth*, fille de *Henri*, Marquis de Worcester, deux fils, & une fille mariée à *Christophle*, Lord Tenham. Antoine, qui le premier obtint le titre, dont nous avons parlé, étoit petit-fils de *Thomas* Brown, Thresorier de la Maison du Roi Henri VI. Il eut deux fils, *George*, de qui descend *Adam* Brown de Bechworth dans le Comté de Surrey; & *Antoine*, qui fut fait Grand Porte-Enseigne du Roi Henri VII. Cet Antoine laissa en mourant, entre autres enfans, *Antoine* son fils aîné, de qui le titre est parvenu au Vicomte *François*, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

BROWN (Thomas) Anglois, fameux Médecin & Antiquaire, Auteur du livre intitulé *La Religion du Médecin*, naquit à Londres dans le XVII siécle. Il fut élevé dans le Collége de Pembrock à Oxford, où il reçut le degré de Maître ès Arts. En 1629, il sortit d'Angleterre & s'appliqua principalement à la Médecine, dont il fut créé Docteur. A son retour à Londres, il y exerça la Médecine avec beaucoup de distinction, ce qui lui procura le titre de Membre honoraire du Collége des Médecins de cette ville. Le Roi Charles II, passant par Norwich, le créa Chevalier en 1671. Il mourut en 1680, à Norwich, où il avoit particuliérement brillé par sa pratique de Médecine. Il a écrit les Ouvrages suivans, *De Urnis Veterum sepulchralibus, in agro Norfolciensi repertis*; *Cyri hortus*; *Pseudodoxia Epidemica*; *Religio Medici.* Ce dernier Ouvrage a été traduit en Allemand, en François & en Latin. La Version Latine est de *J. Merryweather*; Ken. Digby & Livin Nicolas de Moltken l'ont accompagné de leurs Notes. Après la mort de Brown les Ouvrages dont on a parlé ont été imprimez ensemble à Londres, où l'on a encore donné quelques tomes *d'Ouvrages posthumes.* L'Archevêque Ténison, qui avoit fait grand cas de ce Médecin, publia en 1684, un Ouvrage de Brown sous le titre de *Certain Miscellany Tracts*, contenant des observations sur les plantes de l'Ecriture Sainte; sur les poissons que J. C. mangea avec ses Disciples après sa résurrection, sur les guirlandes des Anciens, &c. M. Bridgstocke donna encore, en 1712, quelques Ouvrages anecdotes du même Auteur. Il y est traité des Antiquitez de l'église cathédrale de Norwich, des Urnes trouvées à Brampton, &c. On a porté des jugemens bien opposez au sujet de la créance de Brown. Les uns l'ont accusé de Scepticisme, les autres de Papisme; d'autres ont cru qu'il étoit dévot, & qu'il avoit du penchant pour la Théologie mystique. Il s'en est trouvé qui ont voulu faire passer Brown pour Athée. Son livre de la Religion du Médecin, a occasionné tous ces divers jugemens. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que Brown s'attacha constamment à l'Eglise Anglicane, & qu'il la préféra à toutes les autres, quoique peut-être il ait eu des sentimens particuliers sur le salut des Payens, sur les Sectes & sur les différens partis des Chrêtiens, sur la liberté de conscience, & sur quelques usages de l'Eglise Romaine. * *Mémoires Liter. de la Grande Bretagne, tome* 8. & 9. Arnold, *Kirchen-und Ketzer-Hist. tome* 3. A. Wood, *Antiquitat. Oxoniens.*

BROWNISTES. *Voyez* **BROUNISTES.**

* **BROYE**, riviére de Suisse, prend sa source dans la partie méridionale du Canton de Fribourg, coule à peu près du sud-est au nord-ouest jusques à Moudon; de là elle continue son cours du sud-sud-ouest au nord-nord-est jusques au Lac de Morat qu'elle traverse; enfin en sortant de ce Lac, elle tourne du sud-est au nord-ouest, & se jette dans le Lac de Neufchâtel.

B R U.

B R U C A, bourg de la Vallée de Noto en Sicile, est sur la côte méridionale du Golfe de Catania, où il a un bon port. Quelques-uns le prennent pour la petite ville, qu'on nommoit anciennement *Trotilum*, que d'autres placent au bourg de *Curcuraccio*, que l'on trouve entre Léontini & Syracuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R U C Æ U S (Henri) natif d'Alost en Flandre, Médecin & Mathématicien, qui vivoit dans le XVI siécle, a été célébre par ses liaisons avec Adrien Turnébe & avec Ramus. On a de lui quelques livres, *De motu primo*; *Institutiones Sphæræ*, qui lui ont aquis une grande réputation. Il demeura long-tems à Paris, & enseigna à Rome, puis à Rostock dans la Basse Saxe, où il mourut le 31 décembre 1593, âgé de soixante-deux ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 343. & 344.

B R U C E (Thomas) Comte d'Aylesbury, dans le Comté de Buckingham, est le second Comte de ce titre, qu'il a hérité de son pére *Robert* Bruce, Baron de Skelton, Vicomte Bruce d'Ampthill, & fait Comte d'Aylesbury, par le Roi d'Angleterre Charles II, en 1664. Cette noble famille tire son origine de *Robert* Bruce, qui passant avec Guillaume *le Conquérant*, reçut en don plusieurs châteaux & fiefs, & en particulier celui de Skelton, dans le Comté d'Yorck. Depuis ce tems, cette famille fleurit toûjours de plus en plus, jusques à ce qu'enfin elle donna deux Rois à l'Ecosse, *Robert* & *David* Bruce, dont le dernier mourut sans enfans dans le château d'Edimbourg. *Marguerite* sa sœur devint son héritiére, & fut mariée à *Walter* Stuart, de qui descendirent ensuite les Rois d'Ecosse. Le Roi Jacques Stuart étant parvenu à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Elisabeth sa cousine, en 1603, plusieurs personnes distinguées le suivirent en Angleterre, & entre autres *Edouard* Bruce de Kinloss. Comme c'étoit un homme de grand mérite, on le fit Contrôleur des Regîtres de la Chancellerie pour toute sa vie. Il fut fait ensuite Baron d'Ecosse sous le titre de Lord Bruce de Kinloss. Il laissa deux fils *Edouard* & Thomas, & une fille nommée *Christine*, mariée à *Guillaume*, Comte de Dévonshire, grand-pére du Comte de ce nom, qui vivoit encore en 1701. *Edouard* eut le malheur d'être tué en duel par Edouard Sackville, Chevalier de Bath, puis Comte de Dorset, & par cette mort THOMAS son frére devint son héritier. Le Roi Jacques, I. du nom, le fit Comte d'Elgin en Ecosse en 1610, & le Roi Charles I, Baron d'Angleterre, avec titre de Lord *Bruce de Whorton*, dans le Comté d'Yorck en 1663. Par sa mort il laissa ses biens & ses titres à ROBERT son fils & son héritier, qu'il avoit eu d'*Anne* son épouse; lequel, comme nous avons dit, fut fait Comte d'Aylesbury, par le Roi Charles II. Il épousa *Diane*, fille de *Henri*, Comte de Stamford, de laquelle il eut huit fils & huit filles, dont une partie vivoit encore en 1701. Vers le commencement du régne de Jacques II, il fut fait Grand Chambellan du Roi, à la place du Comte d'Arlington, qui étoit mort; mais mourant lui-même peu après, il laissa pour son successeur dans les titres & biens le sixiéme de ses fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors. * Dugdale.

* **B R U C H A U S E N**, le vieux & le nouveau Bruchausen, en Allemand *Oldebruchausen* & *Nyenbruchausen*, sont deux gros villages avec deux châteaux dans le Comté de Hoye en Westphalie. Le premier n'est qu'à deux lieues de Hoye vers le sud-sud-ouest, & l'autre à l'ouest de Hoye dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

B R U C H I O N, quartier fameux d'Alexandrie. *Voyez* B I B L I O T H E Q U E de Ptolomée.

B R U C H S A L, **B R U X E L**, **B R U S S E L** ou **B R O U S S E L L E**, petite ville d'Allemagne. *Voyez* B R U X E L.

B R U C K ou **B R U G G**, petite ville de l'Argow en Suisse, est du Canton de Berne, & prend son nom du pont qu'elle a sur l'Aar, un peu au dessus de l'embouchure du Rusa. Quand on va du païs de Vaud à Berne, c'est là où l'on commence à ne parler plus François. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **B R U C K**, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans la Moyenne Marche de Brandebourg, du ressort de Belitz, au midi de Brandebourg dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

B R U C K, bourg de la Bohême. *Cherchez* M O S T A.

B R U C K sur l'Amber. *Voyez* P R U C K A N D E R A M B E R.

B R U C K sur la Leithe. *Voyez* P R U C K A N D E R L E Y T H A.

B R U C K sur le Muer. *Voyez* P R U C K A N D E R M U E R.

B R U C K sur le Vokla. *Voyez* P R U C K A N D E R V O K L A.

B R U C K, Hérétique. *Cherchez* D A V I D - G E O R G E.

* **B R U C K** ou **B R U C K E N**, bourg du Cercle de la Haute Saxe, dans la Thuringe sur le Helm, au sud-ouest de Mansfeld, dont il est éloigné de cinq lieues.

* **B R U C K E N A U**, petite ville du Cercle de Franconie, dans l'Abbaïe de Fulde, au sud-sud-est de Fulde, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

B R U D E N E L (Robert) Comte de Cardigan, a été le second qui a porté ce titre, qu'il hérita de son pére *Thomas* Brudenel de Stanton-Wivel dans le Comté de Leicester, qui fut créé Comte de Cardigan par le Roi d'Angleterre Charles II, en 1661. Cette famille, dont la demeure pendant plusieurs siécles a été à Dêne, dans la partie orientale du Comté de Northampton, descend de ROBERT Brudenel, qui fut fait Huissier du Roi, sous le régne de Henri VII, & Chef de Justice des Communs Plaidoyers sous le régne suivant. ROBERT eut pour successeur THOMAS Brudenel, celui-ci eut ROBERT, & ROBERT eut THOMAS, pére du Comte de Cardigan, qui vivoit au commencement de ce siécle. THOMAS fut un de ceux qui furent faits Baronets, par Jacques I, lorsqu'il institua cette dignité. Il fut fait Baron par Charles I, & par Charles II, en considération de sa fidélité, de ses services & de son mérite, avec le titre d'un Comte, qui est maintenant possédé par Robert son fils & son héritier. Il a été marié deux fois, 1. à *Marie* fille de *Henri* Constable, Vicomte de Dunbar, de laquelle il a eu 1. *Marie*, qui a épousé le Comte de Kenoule en Ecosse: 2. à *Anne* fille de *Thomas*, Vicomte Savage, dont il eut 2. 3. *François*, Lord Brudenel & *Joseph*, tous deux morts; & trois filles qui sont, 4. *Anne-Marie*, mariée à *François*, Comte de Shrewsbury; 5. *Catherine*; & 6. *Dorothée* femme de *Charles*, Comte de Westmorland. * Dugdale, *Orig. Jurid. in Chron.* p. 77.

* **B R U E L** (Gautier) autrement appellé **B R A N T**, Docteur en Médecine, a donné au public *Praxis Medicinæ Theorica & Empirica*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 300.

B R U E L, petite ville ou bourg, du cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Ce lieu est situé dans le Duché de Meckelbourg-Swerin, sur une petite riviére, à près de cinq lieues de la ville de Swerin vers le nord-est, & à trois de celle de Wismar vers le sud-est. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R U E L, **B R U Y L** & **B R O E L**, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, située dans le diocése de Cologne & à deux lieues de cette ville vers le midi. Il y a dans Bruel un beau château, où l'Archevêque Electeur de Cologne fait le plus souvent sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **B R U G E S** (Barthélemi de) de Flandre, fut Médecin & composa les livres suivans, *In Aphorismos Hippocratis*; *In Librum Prognosticum*; *De Regimine acutorum morborum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 104.

* **B R U G E S** (Jaques de) de Flandre, de l'Ordre des Carmes, florissoit vers l'an 1310. On a de lui, *De impassibilitate animæ*; *De Motu Intellectus*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 404.

* **B R U G E S** (Jean de) Mathématicien, a composé un Traité qui a pour titre, *De Veritate Astronomiæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 468.

B R U G E S (Gautier de) *Voyez* G A U T I E R de Bruges.

B R U G E S ou **B R U G G E N**, *Bruga* & *Brugæ*, ville des Païs-Bas dans le Comté de Flandre, avec Evêché suffragant de Malines, est située dans une grande plaine à trois lieues de la mer, sur plusieurs canaux par lesquels elle communique avec les trois villes de Gand, d'Ostende & de l'Ecluse en Flandre. Comme cette derniére ville est aux Hollandois, les Habitans de Bruges ont fait le nouveau canal qui va jusqu'à Ostende, qui n'en est éloignée que d'environ trois lieues. Par cette voye, la marée remontant presque à demi-chemin de cette riviére artificielle, porte des vaisseaux de quatre cens tonneaux à Bruges, ce qui y entretient le commerce. Il y florissoit autrefois davantage, avant que les Marchands se fussent retirez à Anvers. Bruges est une des plus grandes & des plus belles villes de Flandre, munie de bons fossez, de grands ramparts & de fortes murailles, ornée de quantité de ponts sur des canaux: aussi est-ce de cette quantité de ponts qu'elle tire son nom; car *Brug* ou *Brugge* signifie un *pont*. Elle est la capitale du Franc de Bruges, qui est un des quatre Quartiers de Flandre. Elle est également à huit lieues de Gand, de Courtray, de Furnes, & de Middelbourg en Zélande. Les édifices publics, tant saints que profanes, y sont magnifiques, les rues larges & droites, avec plusieurs belles places, & principalement celle du marché, où commencent six grandes rues qui se rendent en droite ligne aux six principales portes de la ville. Il y a à Bruges plus de soixante belles églises. La principale est celle de saint Donat ou Donatien, aujourd'hui cathédrale. On dit qu'elle fut bâtie sous le nom de la sainte Vierge, & qu'ensuite elle prit celui de saint Donat, parce qu'on y apporta les Reliques de ce Saint en 870. Le Prevôt de cette église collégiale étoit Président né en la Cour dite *de saint Donat*, & Chancelier héréditaire de Flandre. Mais cette dignité a été unie à la mense épiscopale, & c'est l'Evêque qui jouit de ces priviléges. Le Pape Paul IV érigea l'église collégiale de saint Donat, en Evêché suffragant de l'Archevêché de Malines l'an 1559, à la priére de Philippe II, Roi d'Espagne, & Pierre Curtius de Bruges en fut le premier Evêque. Cette ville est divisée en six quartiers & en neuf Paroisses, en comptant les deux qui sont dans les fauxbourgs. Outre saint Donat, il y a les églises collégiales de saint Sauveur, & de Notre-Dame, les Abbaïes de Saint-André, d'Audembourg, & de diverses maisons Religieuses. A côté de la cathédrale est le Palais de l'Evêque, & vis à vis il y a une grande place où est la maison de ville, dont le bâtiment, quoiqu'ancien, est enrichi de figures & d'autres piéces de sculpture d'assez bon goût. Entre les places, celle du marché dont nous avons parlé, a une tour extrêmement haute, avec une horloge qui carillonne en musique. On y voit aussi un ancien bâtiment soutenu par des piliers, sous lequel l'eau passe & fait passer en même tems les bateaux qu'elle porte. Le château est aussi un bâtiment à voir. La Justice y est rendue par six Magistrats, qui ont tous une Jurisdiction particuliére, savoir la Ville, le Franc, la Prevôté aujourd'hui l'Evêché, la Cour Féodale, les Colléges du *Zilfesische* & du *Maendaegsche*. Il y a encore à Bruges la maison dite *de l'eau*, où l'on voit une machine très-utile, pour porter de l'eau dans tous les quartiers de la ville. Les Habitans y font grand trafic de laine, de soye & de coton; & outre cela il y a grand nombre d'Ouvriers, principalement de ceux qui travaillent aux futaines, aux tapisseries, aux toiles, & aux étoffes de soye. Le Corps des métiers est divisé en soixante-huit professions différentes. Cette ville eut part aux malheurs des Païs-Bas durant les guerres civiles. Elle a donné son nom à divers grands hommes, comme à Barthélemi de Bruges savant Médecin, à Gautier de Bruges & à plusieurs autres. En 1582, elle vint sous la puissance de la France, mais en 1584 elle retourna sous celle des Espagnols. En 1706, elle tomba au pouvoir des François; mais en 1709, elle fut obligée de se rendre aux Hauts Alliez. * Borlandus, *de Urbib. infer. German.* George Cassander, *Brugens.* *Jac. de laud. Brug.* Josse Damhouder, *de magn. Polit. Brug.* Guichardin, *Descr. des Païs-Bas.* Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Le Mire. Sanderus. Bourgon, *Géogr. Histor.*

* BRUGES (le Franc de) est un quartier de la Flandre Autrichienne, borné à l'occident par l'océan; au nord par la Flandre Hollandoise; à l'orient par la Flandre Hollandoise, par le Burgraviat de Gand & par la Châtellenie de Courtray; au midi par la Châtellenie d'Ypres & par le Bailliage de Furnes qui le borne aussi à l'occident. Ce Quartier s'appelle en Flamand *'t Vrye van Brugge*. Ses principales villes sont Bruges capitale, Ostende, Nieuport, Dixmude, Damme, Pistendale & le Fort de Blankenberg. Autrefois il contenoit encore d'autres places qui sont comprises sous la Flandre Hollandoise.

BRUGES, petite ville de France, dans le Béarn, est à la source de la petite riviére de Nes, à trois ou quatre lieues de la ville de Pau, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGES (Jacques) Lord *Chandos*, est successeur de *Guillaume*, le même pour ce titre, & le cinquiéme Descendant de *Jean* Bruges, qui fut fait Baron de Chandos de Sudley, par la Reine d'Angleterre Marie. Son fils aîné *Edmond*, célebre par ses exploits sous le regne d'Edouard VI, laissa deux fils, *Gilles* & GUILLAUME. *Gilles* étant mort sans enfans mâles, GUILLAUME lui succéda pour le titre. Il mourut la derniere année du regne d'Elisabeth, & laissa son titre à GREY son fils & son heritier, qui à cause de ses grands biens dans le Comté de Glocester, & si nombreuse suite, quand il vint à la Cour, fut appellé communément le *Roi de Cotswold*. De sa femme *Anne*, une des filles & heritieres de *Ferdinand*, Comte de Derby, il laissa deux fils, GEORGE & *Guillaume*. GEORGE son plus proche heritier, se signala dans le service du Roi Charles I, fut tout à la bataille de Newbury, où il eut trois chevaux tuez sous lui, à la tête de son régiment. En récompense de quoi le Roi lui offrit de le faire Comte de Newbury; mais il refusa cet emploi, jusqu'à ce que le Roi fût devenu paisible possesseur de sa Couronne. Il mourut en 1654, & eut pour successeur dans ses titres, GUILLAUME son frere, & *Guillaume*, le Lord Chandos, qui vivoit encore en 1701. * Dugdale.

BRUGES (Jean de) Peintre fameux en Flandre, s'appliquoit aussi à la Chymie. Ce fut lui qui inventa la maniére de peindre à l'huile, après avoir reconnu par plusieurs essais & diverses expériences, qu'en broyant les couleurs avec de l'huile de noix ou de lin, il s'en formoit un corps solide, qui non seulement résistoit à l'eau, mais conservoit encore une vivacité & un lustre qui n'avoit pas besoin de vernis, ainsi que la peinture à détrempe ou à fraisque. Il vit aussi que le mélange & les teintes de couleurs se faisoient de cette maniére, & que le coloris avoit plus d'union & plus de douceur. Il présenta le premier tableau peint de cette façon à Alfonse I, Roi de Naples, qui en fut très-content, aussi-bien que tous les Curieux de ce païs-là. Antonello de Messine fut le premier qui tira ce secret de Jean de Bruges. *Voyez* EIK, & ANTOINE de Messine. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres. tome* 1. *p.* 309. *Entret.* 2. de l'edit. de Trevoux en 1725.

BRUGES (Gautier, dit de) *Cherchez* GAUTIER.

BRUGES (Rudolphe de) *Cherchez* RODOLPHE.

BRUGG, ville de Suisse. *Cherchez* BRUCK.

* BRUGGE (Henri Ter-) appellé par corruption *Terbrugge*, naquit en Overissel en 1588. Après avoir appris la Peinture sous Bloemart, il lui prit envie de voyager pour connoître les grands Maîtres & les imiter. Il visita plusieurs païs dans sa jeunesse, & il fit à Rome un sejour de dix années. Il laissa par tout des preuves de son habileté dans ses tableaux d'histoires. Il a fait la piéce qui *se voit à l'autel de la grande Eglise de Naples. Il y a* à Middelbourg chez M. Vander Streng, Receveur general, un excellent tableau de sa façon dans lequel *il a représenté* un festin avec des personnages de grandeur naturelle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BRUGGE, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est sur la riviére d'Aar, aux confins du païs de Juliers, & à trois lieues de la ville de Munster-Eiffel, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGGEN, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. Elle est dans le Duché de Juliers, aux confins de la Gueldre, & à deux lieues de Ruremonde, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGGEN, petite ville ou bourg de la Basse Saxe en Allemagne, est située dans l'Evêché d'Hildesheim, à quatre lieues de la ville de ce nom. Il a pris son nom du pont qu'il a sur la riviére de Leyne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGGEN, ville de Flandre. *Voyez* BRUGES.

BRUGLE ou BREUGEL (Pierre) appellé *le Vieux Brugle*, Peintre Flamand, qui prit son nom du village de sa naissance appellé Brugle, auprès de Breda, étoit fils d'un païsan, & Disciple de Pierre Kouk, dont il épousa la fille. Il travailla ensuite chez Jérôme Kouk, dans la maniére duquel il a fait beaucoup de choses, passa en France, & de là en Italie. Quoiqu'il ait traité toutes sortes de sujets, ceux néanmoins qui lui plaisoient le plus étoient des jeux, des danses, des noces, ou d'autres assemblées de païsans, parmi lesquels il se mêloit souvent, pour remarquer plus précisement leurs actions, & ce qui se passoit parmi eux dans ces rencontres. Aussi personne n'a rien fait de mieux en ce genre-là. Il étudia le païsage dans les montagnes du Frioul. Il étoit fort studieux & fort particulier, n'occupant son esprit, qu'à ce qui pouvoit contribuer à l'avancer dans sa profession, où il s'est rendu très-célébre. Il y a beaucoup de ses tableaux dans le cabinet de l'Empereur, & le reste de ses ouvrages est dispersé en plusieurs autres lieux, principalement dans les Païs-Bas. On voit qu'il s'est fait aggréger dans l'Académie des Peintres d'Anvers en 1551. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, p. 367.

* BRUGLE (Jean) fils du [illegible], fut appellé par sobriquet *Fluweele Breugel*, c'est à dire, [illegible] *Brugle de Velours*. Ce fut un excellent Peintre en fleurs, en fruits & en païsages, où il faisoit entrer [illegible] de choses qui en relevoient la beauté, comme, des voitures avec leurs conducteurs dans la campagne, des moulins, des [illegible] vaisseaux à voile, des barques sur les riviéres ou sur les canaux, &c. Les Curieux ont dans leurs cabinets des piéces de sa façon qui font voir son habileté. Il mourut vers l'an 1642. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, *partie* 1. Felibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *p.* 456. *Entret.* 6. de l'edit. de Trevoux 1725.

BRUGMAN (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François dans les Païs-Bas, qui vivoit dans le XV siécle, enseigna la Théologie à Saint-Omer, & demeura long-tems en Hollande, où il s'acquit beaucoup de réputation par le bonheur qu'il eut d'assoupir les factions qui avoient desolé le païs. Nous avons quelques Ouvrages de pieté de sa façon, & entre autres *la Vie de sainte Lidwine*. Il mourut à Nimegue l'an 1473. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 469. Wadinge.

* BRUGMAN (Othon) natif de Hambourg, se donna au negoce & voyagea dans sa jeunesse en Espagne, en Portugal & en Perse. Ensuite il se fit Marchand drapier dans la ville de sa naissance, mais il eut le malheur de faire banqueroute. Cela l'obligea à se retirer à Gottorp, où il trouva le secret de se rendre tellement agréable au Duc Fréderic que ce Prince dans la vue d'établir un commerce de soye avec la Perse, l'envoya en Ambassade auprès du Roi de Perse & du Czar de Moscovie avec Philippe Crusius. Ils partirent le 22 octobre 1635, de Holstein, pour se rendre à Moscou, & de là le 16 juin de l'année suivante, ils allérent en Perse. Le 21 décembre 1638 ils quittérent la Perse, & arrivérent à Gottorp le premier août 1639. Brugman s'étoit conduit si mal envers tout le monde pendant le cours de cette négociation, qu'il s'attira la colére du Duc qui le fit arrêter le premier décembre de la même année, & après un examen très exact de sa conduite, il fut condamné à être pendu; mais le Duc changea le genre de la peine, & le fit décapiter le cinquiéme mai 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Olearius, *Voyage de Perse. Theat. de l'Eur. tome* 4. *p.* 167. *&c. Mémoires de Chauvet*.

BRUGNETO, ville d'Italie dans l'Etat de Génes, avec Evêché suffragant de la métropole de la même ville de Génes, située au pié du Mont-Apennin, sur la riviére de Verra, environ à sept ou huit lieues de la mer, est fort petite, & mal peuplée. * Leandre Alberti. Sanson.

BRUHL, *Bruhla*, petite ville de France, en Gascogne, dans l'Armagnac, à une lieue de la Garonne, de l'autre côté d'Agen, & à trois ou quatre lieues de cette ville, donne le nom de Bruhlois au païs des environs, & à une Abbaïe. Bruhl, la Plume & Leyrac en sont les lieux les plus considerables. On écrit quelquefois le *Brulhois*.

BRUIN. *Cherchez* BRUN.

BRUIN (Jean de) Professeur à Utrecht. *Voyez* BRUYN.

BRUINE (Jean de) Ministre. *Voyez* BRUN.

BRUINS (Anne-Françoise) *Voyez* BRUYNS.

BRUIS (Pierre de) *Voyez* BRUYS.

* BRUITSMA (Régnier) naquit à Sneek en Frise & fut Médecin de la Seigneurie de Malines. C'étoit un homme d'un grand esprit & fort expérimenté dans la Médecine. On a de lui, *Jatricum Votum in publica salutis & Medicina familiaris Tutelam ad P. S. Q. M.* Il a aussi publié, *Schola Salerna Novo-antiqua*, avec une addition de plus de quatre cens vers de sa façon. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 788.

BRUK. *Voyez* BRUCK.

BRUKENAU. *Voyez* BRUCKENAU.

* BRUL (Joachim) de Brabant, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, passa par les différentes charges de son Ordre, & devint en 1540 Provincial de tout le *Païs-Bas*. On a de lui, *Resolutiones Casuum reservatorum apud Regulares*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, 443.

BRULART, Maison. La Maison de Brûlart, originaire du païs d'Artois, est ancienne & illustre dans les armes & dans la robe, & a produit de grands hommes. ADAM BRULART, Baron de Hees & d'Agnés au Comté d'Artois, & Chambellan de France, fut le premier de la Maison qui s'y vint établir. Il vivoit en l'année 1087, sous Philippe I. Il fut de la premiére Croisade sous Godefroy de Bouillon, avec lequel il passa en la Terre-Sainte, d'où il revint en France après la Conquête de Jérusalem à la déroute des Sarrazins. Il eut pour fils Godefroy Brûlart, Baron de Hees & d'Agnés, aussi Chambellan de France, qui vivoit en 1148 & 1151, & qui mourut à la Guerre que Philippe *Auguste* eut contre Hugues de Bourgogne, comme le fait voir son épitaphe, qui est à Paris, à S. Innocent. Il eut pour fils ADAM II, aussi Baron de Hees & d'Agnés, au Comté d'Artois, & Chambellan de France, commandant deux cens Cuirassiers au siége d'Avignon, que le Roi Louis VIII fit sur les Albigeois en 1224, & fut assassiné incontinent après la réduction de cette place. Il fit si bien son devoir en ce siége, que le Pape Honorius III lui fit faire à ses dépens une sepulture avec une épitaphe glorieuse pour sa mémoire & pour ses Descendans. Il laissa pour fils posthume JACQUES BRULART, Baron de Hees & d'Agnés, premier Maître de la Chambre ambulante par tout le Royaume, laquelle étoit composée des plus grands Seigneurs, & qui seule y rendoit la Justice; car il n'y avoit encore aucun Parlement établi. Immédiatement après lui, cette Chambre ambulante fut rendue sédentaire à Paris, & depuis on l'a appellée le Parlement. Ce fut ce même Jaques Brûlart qui prononça ce célebre Arrêt en présence de Philippe V, dit *le Long*, qui adjugea le Comté d'Artois à Mahaut d'Artois, au préjudice de Robert d'Artois, du 28 juin 1320, & qui mourut à l'âge de cent dix ans, comme le porte son épitaphe, qui est à Paris, au cimetiére de Saint Innocent, glorieuse pour lui & pour son fils, qui fut NOEL BRULART, Baron de Hees & d'Agnés, Maître des engins & machines de guerre, qui étoit la même charge qui depuis a été nommée celle de Grand-Maître de l'Artillerie. Il vivoit sous le Roi Jean, & fut enterré avec son pére au cimetiére de Saint Innocent à Paris. Il eut pour fils NICOLAS BRULART, Baron de Hees & d'Agnés, un des Maîtres ou Conseillers au grand Conseil du Roi, qui étoit alors une charge à peu près des mêmes honneurs &

fonctions, que celle de Messieurs les Maîtres des Requêtes d'à présent, laquelle charge il quitta pour remplir & exercer celle de Chambellan de France, que lui remit Jean Juvénal des Ursins, pere d'Isabeau Juvénal des Ursins sa fille, l'année 1440, sous le Roi Charles VII. Il laissa pour fils PIERRE BRÛLART par lequel nous commencerons la généalogie de cette Maison.

I. PIERRE Brûlart, Conseiller Secretaire du Roi en 1466, mort le 24 juin 1483, dans un âge fort avancé, avoit épousé 1. *Denyse* Dourdin, fille unique de *Raoul* Dourdin & de *Catherine* Bailli, morte le 18 février 1466: 2. *Marguerite* de Livres, qui le survécut, laissant du premier lit, 1. JEAN, qui suit; 2. *Genevieve*: & du second, 3. *Marie*, dont on ne connoît point l'alliance; & 4. *Geoffroy*, vivant en 1490.

II. JEAN Brûlart, Seigneur de Hees & de Courtieux en Aignet ou Agnès au Comté d'Artois, fut Conseiller au Parlement, & mourut le neuvième novembre 1519. Il épousa 1. *Jeanne* Jayer, morte le 14 septembre 1505: 2. *Guillemette* Allegrain, veuve de *Pierre* Reynault, Seigneur de Montmor: 3. *Jeanne* Alligret, veuve de *Jean* de Sansac. Il n'eut des enfans que de la premiere, lesquels furent 1. *Catherine* Brûlart, mariée à *Louis* de Longueil, Conseiller au Parlement; 2. *Jacqueline*, Religieuse au Prieuré de Poissy; 3. PIERRE, qui suit; 4. *Nicolas*, Chantre & Chanoine de S. Honoré à Paris, mort le 21 avril 1561; 5. *Geoffroy*, Intendant de Justice en Champagne; 6. N.... Religieux en l'Abbaie de S. Denys en France; 7. NOEL Brûlart, qui a fait *la branche de la* BORDE *rapportée cy-après*; & 8. *Jacques* Brûlart, Baron de Hees, qui d'*Elisabeth* le Picard eut pour fille unique *Jeanne* Brûlart, Dame de Hees, mariée à *Pierre* Hennequin, Seigneur de Boinville, Président au Parlement.

III. PIERRE Brûlart, II. du nom, fut Conseiller au Parlement, & mourut le premier octobre 1541, laissant d'*Ambroise* Reynault, Dame de Berny, morte le 19 octobre 1551, laquelle étoit fille de *Pierre* Reynault, Seigneur de Montmor, & de *Guillemette* Allegrain, 1. PIERRE Brûlart III, qui suit; 2. *Jean* Brûlart; 3. *François*, Chanoine de Tours; 4. 5. *Nicolas* & *Jacques*, Religieux en l'Abbaie de S. Denys en France; 6. *Jeanne*, Religieuse aux Filles-Dieu à Paris; 7. *Marie*, Religieuse à Montmartre; 8. *Anne*, Religieuse à Hieres; & 9. *Marie* Brûlart, mariée à *Charles* Prevôt, Seigneur de Granville, Intendant des Finances, morte en 1583.

IV. PIERRE Brûlart, III. du nom, Seigneur de Berny, Président ès Enquêtes, mourut le 31 décembre 1584. Il avoit épousé en janvier 1544, *Marie* Cauchon, Dame de Sillery & de Puisieux, & eut pour enfans, 1. NICOLAS, qui suit; 2. *François*, Archidiacre de Reims, Abbé de la Valleroy & de Chantemerle, Aumônier du Roi, qui fut élu Archevêque de Rheims par le Chapitre, & refusa cette nomination; 3. *Noël*, Chevalier de Malthe, dit le Commandeur de Sillery, Chevalier d'honneur de la Reine, Ambassadeur de la Religion en France & à Rome, & Ambassadeur extraordinaire de France en Espagne; 4. *Jean*, Capucin; 5. *Marie*, alliée à *Louis* Durand, Seigneur de Villegagnon, Maître des Requêtes; 6. *Anne*, mariée à *Laurent* Cauchon, Seigneur de Trelon, Maître des Requêtes; 7. *Magdelaine*, qui épousa *Guichard* Faure, Secretaire du Roi; 8. *Catherine*, Abbesse de Longchamp près de Paris; & 9. *Mathieu* Brûlart, Seigneur de Berny, Conseiller au Parlement, Ambassadeur en Savoye & en Flandre, qui de *Marie* de Bondeville, Dame de Vaux, laissa *Pierre* Brûlart, Seigneur de Vaux, qui de *Magdelaine* de Cerisiers, fille de *Barnabé* de Cerisiers, Maître des Comptes, & de *Marie* Hulin, a laissé *Noël* Seigneur de Vaux, vivant en 1720, âgé de 90 ans; *Pierre* Brûlart, Chevalier de Malthe, Capitaine de galère; & *Magdelaine* Brûlart, Religieuse de la Visitation.

V. NICOLAS Brûlart, Marquis de Sillery, Seigneur de Puisieux, &c. Chancelier de France, *dont il sera plus amplement parlé cy-après*, épousa en décembre 1574, *Claude* Prudhomme, fille puînée de *Louis*, Seigneur de Fontenay, Thresorier de France à Rouen, & de *Marie* Luillier de Boulencourt, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Henri*, filleul des Cantons Suisses, mort à 16 ans; 3. *Nicolas*, mort âgé de six mois; 4. *Marie*, Religieuse aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1623; 5. *Jeanne*, mariée le 30 juillet 1601, à *Gaspard* Dauvet, Seigneur des Marêts, Chevalier des Ordres du Roi, &c. 6. *Claude* Brûlart, mariée à *Nicolas* de Bellievre, Seigneur de Grignon, Président au Parlement; 7. 8. *Charlotte* & *Magdelaine* Brûlart, mortes jeunes.

VI. PIERRE Brûlart, IV. du nom, Marquis de Sillery, Vicomte de Puisieux, &c. Secretaire d'Etat & des Commandemens, Grand Thresorier des Ordres du Roi, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, mort le 22 avril 1640, âgé de 57 ans, épousa 1. en 1606, *Magdelaine* de Neufville-Villeroy, fille de *Charles*, Seigneur de Valincourt, Gouverneur de Lyon, & de *Catherine* de Mandelot, morte sans enfans le 24 novembre 1613: 2. en janvier 1615, *Charlotte* d'Etampes-Valençay, morte le huitiéme septembre 1677, âgée de 80 ans, dont sont issus, 1. LOUIS, qui suit; 2. *Nicolas-François*, Abbé de Lespau, de S. Basle, du Jard, &c; 3. *Claude-Charles*, Baron de Precigny, Chevalier de Malthe; 4. *Léonor-Adam*, Abbé, mort en décembre 1699; 5. *Charlotte*, mariée le 15 mai 1640, à *François* d'Etampes, Marquis de Mauny, Lieutenant Général des armées du Roi, morte le troisiéme fevrier 1687; & 7. *Françoise* Brûlart, Religieuse à Avenay.

VII. LOUIS Brûlart, Marquis de Sillery, &c. né en 1619, mourut le 19 mars 1691, âgé de 72 ans. Il avoit épousé en mai 1638, *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, fille aînée de *François*, V. du nom, Duc de la Rochefoucault, Chevalier des Ordres du Roi, morte le septiéme mars 1698, âgée de 78 ans, dont sont issus, 1. ROGER qui suit; 2. *Louis*, Chevalier de Malthe, mort en Portugal le 17 juillet 1664, âgé de 20 ans; 3. *François*, Abbé de S. Basle, mort en 1668; 4. *Charles-Henri*, Seigneur de Briançon, Enseigne-Colonel au régiment de Turenne, tué au combat de Saint-Gothard en Hongrie contre les Turcs, le premier août 1664, âgé de 13 ans & demi; 5. *Achille*, Chevalier de Malthe, Aide de camp du Vicomte de Turenne, & Capitaine d'infanterie dans son régiment, mort à Landau des blessures qu'il reçut au combat de Sintzheim le troisiéme juillet 1674, en sa 20e année; 6. *Fabio* Brûlart, Docteur de Sorbonne, Evêque de Soissons, l'un des quarante de l'Académie Françoise, mort le 20 novembre 1714; 7. CARLOMAN-PHILOGÈNE, dit le Comte de Sillery, *dont il sera parlé après son frere aîné*; 8. *Marie-Catherine*, mariée le 23 novembre 1664, à *Jean-Baptiste* de Rochefort-d'Ailly, Comte de S. Point & de Montferrand; 9. *Jeanne-Andrée-Charlotte*, mariée en 1675, à *Gabriel* de Langan, Marquis de Boisfevrier; 10. *Gabrielle-Françoise* Brûlart, mariée en 1678, à *Louis* de Tibergeau, Marquis de la Mothe au Maine; & 11. *Marie-Françoise* Brûlart, mariée en 1683, à *François-Hyacinthe* de Gonbert, Marquis de Cavaglia, Lieutenant Général des armées du Duc de Savoye, & Général des postes, morte le 31 janvier 1707.

VIII. ROGER Brûlart, Marquis de Sillery & de Puisieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur d'Huningue, Conseiller d'Etat d'épée, & cy-devant Ambassadeur en Suisse, mourut le 28 mars 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé en 1668, *Claude* Godet, Dame de Renneville & de Marc, fille aînée & heritiere de *Joachim* Godet, Seigneur de Renneville & de Marc, Lieutenant Général des armées du Roi, dont il eut un fils & sept filles, qui sont, 1. *Fabio-François* de Sillery, Colonel d'un régiment d'infanterie, & Brigadier des armées du Roi, tué à la bataille d'Almanza en Espagne le 25 avril 1707; 2. *Catherine-Françoise* Brûlart, mariée le deuxiéme mai 1697, à *Pierre* Alleman, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roi en Dauphiné; 3. *Gabrielle-Charlotte*, mariée le 27 janvier 1702, à *Joseph-François* de Blanchefort, Marquis d'Asnois en Nivernois, Gouverneur de la Province de Gex; 4. *Anne-Claude*, mariée le .... décembre 1703, à *Pierre* Brûlart, Marquis de Genlis son cousin; & 5. 6. 7. 8. quatre filles mortes jeunes.

VIII. CARLOMAN-PHILOGÈNE Brûlart, Comte de Sillery, fils puîné de LOUIS Brûlart, Marquis de Sillery, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, a été Capitaine de vaisseau, & Colonel d'infanterie, & a suivi le Prince de Conti dans toutes les campagnes, sur tout aux combats de Steinkerque & de Neerwinde, & blessé dangereusement à ce dernier. *Il a épousé Louise* Bigot, dont il a 1. LOUIS-PHILOGÈNE, qui suit; & 2. *Marie* Brûlart, née le 30 octobre 1707.

IX. LOUIS-PHILOGÈNE Brûlart, Marquis de Puisieux, &c. né le 12 mars 1702, Colonel d'infanterie, & le seul qui reste de la branche aînée de sa Maison, a épousé le 19 juillet 1722, N.... le Tellier, fille de *Louis-Nicolas*, Marquis de Souvré, &c. Maître de la Garderobe du Roi, & de N.... de Pas-Feuquieres, Dame de Rébenac.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROINE, *& de la* BORDE.

III. NOEL Brûlart, Seigneur de Croine, second fils de de JEAN Brûlart, Baron de Hees, & de *Jeanne* Jayer, fut *Procureur général* du Parlement en 1541, & mourut en 1557, *laissant d'Isabeau* Bourdin, fille de *Jacques*, Seigneur de Villaines, Contrôleur général des Finances en Touraine, & de *Catherine* Brinon, 1. *Jacques* Abbé de Melinais, Maître des Requêtes; 2. DENIS, qui suit; 3. PIERRE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* GENLIS *rapportée cy-après*; 4. *Nicolas*, Abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval, Chanoine de l'eglise de Paris, & maître de la Chapelle du Roi, qui fut reçu Maître des requêtes en 1570, & mourut le 14 novembre 1597; 5. *Marguerite*, alliée à *Louis* Allezume, Seigneur de Verneuil, Lieutenant général au Presidial d'Orléans; 6. *Ambroise*, mariée à *Raoul* Aurillot, Seigneur de Champlâtreux, Conseiller au Parlement; 7. *Magdelaine*, alliée à *Thierri* Cauchon, Seigneur de Condé; & 8. *Jeanne* Brûlart, mariée à *Jean* Gauchetel, Seigneur de Grand-Champ, Secretaire du Roi. Ce fut Noël Brûlart qui institua le *Parquet* & les conclusions, par où il augmenta considérablement l'autorité de sa charge. Gilles Bourdin qui lui succéda dans cette charge, mit toujours comme lui, aux conclusions qu'il signoit, *Fait au Parquet des Gens du Roi à Paris*. Quand Brûlart rencontroit des Evêques par la ville, il faisoit arrêter leur carrosse pour leur demander pour quelle affaire ils étoient à Paris. Si c'étoit pour un procès, il leur disoit, *N'y a-t'il que cela qui vous retienne ici, je le ferai vuider, retournez à votre Diocése*. Gilles Bourdin son successeur pratiqua la même chose envers les Evêques qu'il apprenoit avoir sejourné plus de quinze jours à Paris. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 1.

IV. DENIS Brûlart, Baron de la Borde, fut premier Président au Parlement de Bourgogne en 1570, dont il se démit en 1610, & laissa pour enfans de *Magdelaine* Hennequin, fille de *Jean* Seigneur de Dampmartin, Conseiller au Parlement, & d'*Anne* Molé, 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Noël*, Baron de Sombernon, reçu Maître des Requêtes en 1610, qui épousa *Charlotte* Baillet, fille de *Philippe* Baillet, Seigneur de Vaugrenan en Bourgogne, & de *Marie* Noblet; 3. *Anne*, mariée 1. à *Jacques* Baillet, Seigneur de l'Esperviere, Conseiller au Grand Conseil: 2. le premier juillet 1598, à *Erard* Bouton, Seigneur de Chamilli; 4. *Marguerite*, alliée à *Jean-Baptiste* le Goux, Seigneur de Berchere, premier Président du Parlement de Bourgogne; & 5. *Magdelaine* Brûlart, Abbesse de Molaise.

V. NICOLAS Brûlart, Baron de la Borde, &c. Maître des Requêtes, puis Président au Parlement de Bourgogne en 1602, & premier Président du même Parlement en décembre 1610, [illegible] la démission de son pere, [illegible] 1627. Il épousa *Marie* Bo[illegible], Dame d'Origny, fille de *Claude*, Président au même Parlement, & de *Françoise* de Montholon, dont il eut 1. DENIS, qui suit; 2. *Roger*; 3. *Françoise*, mariée [illegible] *Claude* de Saulx, Comte de Tavannes; & 4. *Anne* Brûlart, Carmelite.

VI. DENIS Brûlart, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon,

non, &c. premier Président au Parlement de Bourgogne en 1627, épousa *Marie* Massol, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude* Maillard, dont il eut 1. NICOLAS, qui suit; 2. NOEL, qui a fait *la branche de* SOMBERNON, *rapportée ci-après*; 3. *Denys*, Chevalier de Malte; 4. 5. 6. 7. *Jean-Baptiste*, *Roger*, *Pierre* & *Denys*, morts jeunes; 8. *Charlotte*, mariée 1. à *Louis* Frére, premier Président de Dauphiné: 2. à *Jean* Amelot, Seigneur de Biseuil, Maître des Requêtes, morte le cinquiéme janvier 1688; 9. 10. *Claude* & *Françoise*, Religieuses à la Visitation de Dijon; 11. 12. 13. *Marguerite*, *Marie-Louise* & *Catherine*, mortes jeunes; & 14. *Elisabeth* Brûlart, née le 14 juillet 1639, Religieuse aux Carmelites de Dijon.

VII. NICOLAS Brûlart, Marquis de la Borde, &c. né le 19 janvier 1627, fut premier Président de Dijon, & mourut le 29 août 1692. Il épousa 1. *Marie* Cazet, fille de *François* Seigneur de Vautorte, & de *Marie* Marcel, morte en 1666: 2. *Marie* Bouthillier-Chavigny, remariée en mai 1698, à *Auguste*, Duc de Choiseul, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi. Du premier lit sont issus, 1. *Jacqueline-Charlotte*, mariée à *Henri-Louis* de Lomenie, Comte de Brienne; 2. *Marie-Reine* Brûlart, Religieuse aux filles de la Visitation de Dijon; & 3. N... Brûlart fille: & du second, 4. *Armand-Nicolas*, Marquis de la Borde, &c. mort par accident le 22 décembre 1695; 5. *Jean-Baptiste*, Baron de Couches & de Sombernon, Capitaine de la Gendarmerie de Berri, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; 6. *N.* Brûlart, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment d'Auvergne, mort à Soncino en Lombardie en 170..; 7. *Anne* Brûlart, mariée à *Gaspard* de Vichy, Seigneur de Champrond; & 8. *Marie* Brûlart, alliée le 18 décembre 1704, à *Louis-Joseph* de Béthune, Marquis de Charrost.

SEIGNEURS DE SOMBERNON. & de ROUVRES.

VII. NOEL Brûlart, Baron de Sombernon, Comte de Rouvres, second fils de DENYS Brûlart, Marquis de la Borde, & de *Marie* de Massol, né le 18 juin 1632, fut Conseiller au Grand Conseil en 1655, & mourut le 12 août 1694. Il avoit épousé 1. en mai 1655, *Jeanne* Gruyn, fille de *Charles*, Seigneur des Bordes, laquelle étant morte le 21 mai 1686, il prit une seconde alliance avec *N*... de Simiane de Gordes. Il a eu de son premier mariage dix enfans, dont cinq sont morts en jeunesse; 6. DENYS-NOEL, qui suit; 7. *Catherine*, mariée le 13 décembre 1683, à *Armand-Charles* d'Anglebesmer de Furstemberg, Marquis de Lagny; 8. *Magdelaine*; & 9. 10. deux autres filles, Ursulines à Arc-en-Barrois: & du second il a laissé aussi 11. un fils.

VIII. DENYS-NOEL Brûlart, Marquis de Rouvres, épousa *Bonne-Marie* Bachelier, fille de *Simon*, Seigneur de Beaubourg, & de Clomont, Receveur général des Finances d'Orléans, & de *Marie-Magdelaine* Brobé de la Guette, morte en février 1716. Il en eut un fils.

SEIGNEURS DE CROSNE, ET MARQUIS DE GENLIS.

IV. PIERRE Brûlart, Seigneur de Crosne & de Genlis, troisiéme fils de NOEL Brûlart, Procureur général au Parlement de Paris, & d'*Isabelle* Bourdin, fut Secretaire d'état en juin 1569, acquit la terre de Genlis, & mourut le 12 mai 1608, âgé de 73 ans. De *Magdelaine* Chevalier, fille de *Joseph* Seigneur de Mallepierre & de Vaucouleurs, & d'*Agnès* de Chambit, qu'il avoit épousée en septembre 1571, il eut 1. GILLES, qui suit; 2. *Charles*, Chanoine de Paris, Abbé de Joyenval & de Neauphle, Prieur de Léon, Ambassadeur à Venise & à la Diéte de Ratisbonne, mort Doyen des Conseillers d'Etat le 15 juin 1649, enterré en l'église des Augustins de Paris: 3. *Noel*, Seigneur de Crosne, mort au siége d'Amiens en 1597; 4. *Pierre*, Conseiller au Grand Conseil, Abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval; 5. *Nicolas*, Seigneur du Boulay, d'Oysonville, &c. Chambellan de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Capitaine de son Palais à Paris, mort le 27 octobre 1659, laissant de *Marie* de Cerisiers, veuve de *Pierre* Brûlart, Seigneur de Vaux, son cousin, *François* Brûlart, Seigneur d'Oysonville, Capitaine au régiment du Duc d'Orléans, & reçu en survivance des charges de son pére, mort sans alliance; *Isabelle*, mariée 1. à *Antoine* de Civille, Seigneur de Gousseville: 2. à *Charles* de Sommiévre, Comte du Lignon, morte; *Anne*, mariée à *Louis* d'Esfourmel, Marquis du Frétoy, morte le 19 décembre 1698; *Marie*, qui épousa en 1662, *Nicolas-Louis* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Ambassadeur extraordinaire en Pologne, morte le 17 avril 1699; & *Magdelaine* Brûlart, Religieuse aux Filles de sainte Marie de Melun; 6. LOUIS, qui a fait *la branche du* BROUSSIN; 7. *Magdelaine*, alliée à *François* Robertet, Baron d'Alluye, morte sans postérité; 8. *Marie*, qui épousa 1. *François* Baron de Mailloc en Normandie: 2. *François* de Raveton, Seigneur de Chauvigny; & 9. *Elisabeth* Brûlart, Religieuse à S. Antoine-des-Champs.

V. GILLES Brûlart, Seigneur de Genlis, de Crosne, &c. reçu Sécretaire d'Etat en survivance de son pére, épousa 1. *Anne* de Halluin, fille de *Charles*, Seigneur de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Metz, & d'*Anne* Chabot: 2. *Claude* aux Espaules, fille de *François*, Seigneur de Pisy, & de *Gabrielle* de Laval, Marquise de Nesle. Il eut du premier lit 1. *Charles* Brûlart, Seigneur d'Abecourt, tué en duel en 1649; 2. FLORIMOND, qui suit; 3. *Charles*, Abbé de Joyenval, Prieur de Léon, mort le 14 mai 1669; 4. *François*, Chevalier de Malte; & 5. *Anne* Brûlart. [illegible] second lit est issu [illegible] Brûlart, Marquis de Genlis, [illegible], de Crosne, &c. Capitai[illegible]nant de la compagnie des [illegible]armes du Duc d'Anjou, Gouve[illegible]eur du Fort de Baraux & des [illegible]iéres, Lieutenant Général d[illegible] armées du Roi, mort le 21 [illegible]96, âgé de 79 an[illegible] laissant postérité d'*Anne* de Longuev[illegible], Comtesse de Tesselles, morte en mai 1676.

VI. [illegible]LORIMOND Brûlart, [illegible]arquis de Genlis, Baron d'Abe-

court, &c. Lieutenant des Gendarmes du Duc d'Orléans, mourut en Picardie le dixiéme janvier 1685, âgé de 83 ans. Il avoit épousé 1. le seiziéme juin 1628, *Charlotte* de Blecourt, fille de *Louis* Seigneur de la Tour, de Brunetel, de Bethencourt, &c. & de *Charlotte* de Gomer, morte à Genlis en 1670: 2. le 23 février 1678, *Elisabeth-Marguerite* de Boveilles, fille de *Jean*, Seigneur d'Eppeville près de Ham, & d'*Elisabeth* de l'Epinay, dont il eut *Florimonde-Renée* Brûlart, morte jeune. Les enfans qu'il eut de sa premiére femme furent 1. *Florimond* Brûlart, Marquis de Genlis, Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, mort en novembre 1653, pendant le siége de Ste Menehould, sans alliance, en sa 25 année: 2. *Charles*, Archevêque d'Ambrun, mort le second novembre 1714, âgé de 86 ans; 3. *Claude*, Marquis de Genlis, Colonel du régiment de la Couronne, mort le 15 avril 1673. Il avoit épousé le onziéme mars 1669, *Angélique* Fabert, fille d'*Abraham* Fabert, Maréchal de France, laquelle a été remariée le 19 janvier 1677, à *François* de Harcourt, III. du nom, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont il eut pour fille unique *Marie-Anne-Claude* Brûlart, mariée le 31 juillet 1687, à *Henri* de Harcourt-Beuvron, Duc de Harcourt, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres du Roi, &c. 4. *François* Brûlart, Seigneur de Bethencourt, Colonel du régiment de la Couronne après son frére, qui fut tué à la bataille de Consarbrick près de Tréves en 1674; 5. N... Religieux; 6. PIERRE, qui suit; 7. *Michel*, Chevalier de Malte, Commandeur de Colioure, Capitaine de vaisseau, mort en mars 1701; 8. Autre *Michel*, Colonel du régiment de la Couronne après ses deux fréres tuez, tué à l'attaque d'un Fort près de Saint-Omer en mars 1677; 9. *Hardouin*, Chevalier de Malte, Commandeur de Liége, Maréchal des camps & armées du Roi, Inspecteur général en Catalogne, Gouverneur de Girone, mort en août 1699; 10. *Louise-Charlotte*, morte; 11. *Marguerite*, morte Novice à Origni; 12. 13. *Marie*, & *Henriette*, mortes jeunes; & 14. *Louise-Catherine* Brûlart.

VII. PIERRE Brûlart, Marquis de Genlis, a épousé le .... décembre 1703, *Anne-Claude* Brûlart, troisiéme fille de *Roger*, Marquis de Sillery & de Pusieux, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Claude* Godet, Dame de Renneville, dont il a des enfans.

SEIGNEURS DU BROUSSIN ET DU RANCHER.

V. LOUIS Brûlart, Seigneur du Broussin & du Rancher, sixiéme fils de PIERRE Brûlart, Seigneur de Crosne & de Genlis, & de *Magdelaine* Chevalier, fut Grand-maître des Eaux & Forêts. Il avoit épousé *Magdelaine* Colbert, fille d'*Edouard* Colbert, Seigneur de Villacerf, Conseiller, Sécretaire du Roi, morte le 27 février 1690, & eut pour enfans 1. PIERRE, qui suit; 2. *Charles*, Seigneur du Rancher, Capitaine au régiment des Gardes Françoises, Gouverneur du Quênoy, Maréchal de camp, &c. mort le premier juillet 1712, âgé de 88 ans, sans postérité d'*Anne* de la Berrherie, veuve de *Jean* le Coigneux, Seigneur de Bezonville, morte le 19 janvier 1682; 3. *Edouard*, Abbé de Neauphle, mort en 1676; 4. *Louis*, dit *le Chevalier du Broussin*, Enseigne aux Gardes Françoises; & 5. *Louise-Anne-Magdelaine* Brûlart, mariée à *Louis* du Deffend, Seigneur de la Lande, Lieutenant des Gardes du Corps, Lieutenant-général au Gouvernement d'Orléans, morte le 24 juillet 1671.

VI. PIERRE Brûlart, Seigneur du Broussin & du Rancher, Ecuyer ordinaire du Roi, mort le 15 octobre 1693, avoit épousé *Catherine* Bauyn, veuve d'*André* Goiffard, Seigneur de la Gravelle, Maître des Comptes, & fille de *Prosper* Bauyn, Conseiller au Parlement, & de *Catherine* Boucherat, morte le 14 mai 1698, dont il a laissé *Louise-Magdelaine* Brûlart, mariée 1. en juin 1699, à *François-Louis* du Bouzet, Marquis de Roquepine, Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie: 2. en novembre 1704, à *François* de la Vergne, Marquis de Tressan. * Du Chêne, *en son Histoire de la Maison de Montmorency. Histoire de la Maison de Dreux.* Loisel, *en ses Antiquitez.* La Clergerie, *en ses Histoires du Perche.* Godefroy, *Histoire des Officiers de la Couronne.* Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris.* Palliot, *Hist. du Parlement de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *l. 2. Elog.* Fauvelet-du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat.* Le Pére Anselme.

BRULART (Pierre) Seigneur de Crosne & de Genlis, Sécretaire d'Etat, fils de NOEL Brûlart, Procureur Général au Parlement de Paris, fut pourvu en 1557, d'une charge de Sécretaire du Roi, & fut fait Secretaire des Commandemens de la Reine Catherine de Médicis en 1564. Dans cet emploi, il eut connoissance des plus grandes affaires du Royaume. En 1568, le Chancelier de l'Hopital étant malade en sa Maison de Vignay près d'Etampes, le Roi envoya Brûlart lui demander les sceaux; mais il reçut un ordre particulier de la Reine Catherine de Médicis, d'assurer cet illustre Chancelier de l'affection qu'elle lui conserveroit. L'année suivante, Robertet d'Alluye étant mort, cette Princesse présenta Pierre Brûlart au Roi pour remplir la charge de Sécretaire d'Etat, dont sa Majesté le pourvut aussi-tôt, consentant qu'il gardât encore celle de Sécretaire des Commandemens de la Reine sa mére. Il se trouva l'an 1570, à Méziéres au mariage du Roi avec Elisabeth d'Autriche, fit la lecture du contract, & en signa la ratification. Henri III ne lui donna pas moins d'autorité qu'il en avoit eu durant le régne précédent. Après le désordre qui arriva à Anvers par les mauvais conseils & la violence naturelle du Duc d'Alençon, le Roi envoya aux Etats de Flandre le Sieur Brûlart, avec le Seigneur de Mirembeau, & le chargea de ses ordres secrets. Il le choisit encore en 1583, pour accompagner la Reine sa mére, le Maréchal de Retz & le Sieur de Lansac, qui alloient à Epernay conférer avec le Cardinal de Bourbon, avec Messieurs de Guise & avec les principaux Seigneurs de la Ligue, sur les moyens de faire la paix. Ses conseils servirent extrêmement à soutenir l'autorité royale; néanmoins le Roi étoit tellement pré-

venu

venu de l'opinion qu'il avoit trop d'attachement aux intérêts de la Reine sa mère, qu'en allant aux Etats de Blois, il lui envoya ordre de ne plus exercer sa charge de Sécretaire d'Etat. Depuis cette disgrace, il jouit dans sa famille de la vie privée pendant les désordres du Royaume. Lorsque Henri IV les eut appaisez, ce grand homme se contenta de sa place dans les Conseils du Roi, où il servit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1608. Il est enterré dans sa chapelle en l'église de saint Benoît à Paris, où se voit son tombeau. * Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Secretaires d'Etat.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

BRULART (Nicolas) Seigneur de Sillery, de Puisieux & de Berni, Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France, qui étoit l'aîné des cinq fils de PIERRE Brulart, Président aux Enquêtes, & de *Marie* Cauchon, Dame de Puisieux & de Sillery, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1573, & Maître des Requêtes sous Henri III, qui l'employa en diverses affaires, & qui l'envoya Ambassadeur en Suisse en 1589. Henri IV le renvoya en 1595 Ambassadeur dans le même païs; & la même année il lui donna dans le Parlement de Paris un office de Président, vacant par la mort de M. Jean le Maître. En 1598, Brulart se trouva à la paix de Vervins, & fut envoyé avec le Baron de Biron & le Chancelier de Belliévre à Bruxelles, pour y voir jurer le traité de paix à l'Archiduc Albert, qui le considéra comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la conclusion d'un ouvrage si utile pour les deux Couronnes, & si avantageux pour toute l'Europe. Le Roi l'envoya Ambassadeur à Rome; & c'est dans ce voyage qu'il conclut le mariage de sa Majesté avec Marie de Médicis. En 1602, il alla une troisiéme fois en Suisse y renouveller l'alliance. A son retour, il fut créé Garde des Sceaux en titre d'office au mois de décembre 1604. L'année suivante, il joignit à cette charge celle de Chancelier de Navarre, vacante par la mort du Sieur de Calignon; & enfin en 1607, il fut honoré de celle de Chancelier de France par lettres du dixiéme septembre. Il en continua l'exercice durant la minorité du Roi Louis XIII, jusqu'au mois de mai 1616, qu'il remit à Blois les sceaux à sa Majesté, laquelle lui ordonna ensuite de présider aux Conseils. Il fut obligé le 23 janvier 1623, de reprendre les Sceaux, qu'il rendit le second jour de l'année suivante; & s'étant retiré à sa maison de Sillery en Champagne, il y mourut un mardi premier octobre 1624. Le jour de sa mort, quatre Médecins de Paris lui ayant tâté le pouls, se retirérent en un coin de sa chambre, & conclurent qu'il ne lui restoit que sept ou huit heures de vie. Mais comme aucun des quatre Médecins ne vouloit lui annoncer cette nouvelle, un vieux Valet de chambre, qui avoit ouï leur conversation leur dit, *Messieurs je me charge de cette commission*, & il s'en aquita en ces termes. *Monsieur*, dit-il à son Maître, *vôtre procès vient d'être jugé; préparez vous à la mort, vous n'avez plus que sept ou huit heures à vivre. Mon ami*, répondit le Chancelier, *employons les deux bien. Allez chercher un Confesseur.* * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 1.

BRULART (Pierre) Vicomte de Puisieux & de Sillery, Seigneur de Marines & de Berny, fils de NICOLAS Brûlart, Seigneur de Sillery, Vicomte de Puisieux & de Ludes, Baron de Boursault, Chancelier de France, fut Sécretaire d'Etat sous Henri IV, & sous Louis XIII, fut reçu en cette charge l'an 1606, en survivance de Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi, dont il avoit épousé la petite-fille. Cette alliance & cette charge l'avancérent dans les affaires, & le Roi l'honora l'année suivante de l'office de Grand-Thrésorier de ses Ordres. Après la perte que la France fit de ce grand Prince, la Reine lui confia les plus importantes affaires. Elle l'employa à la négociation du double mariage des Princesses de France & d'Espagne, & l'y envoya Ambassadeur extraordinaire pour en faire signer les contracts. Il fut aussi envoyé sur la frontière pour l'échange des deux Reines, & il eut l'honneur de saluer le premier celle de France sur la riviére d'Andaye. Il avoit tant d'autorité dans le Conseil du Roi, que le Maréchal d'Ancre, qui ne souffroit qu'avec une peine extrême le Chancelier de Sillery & M. de Villeroy, qu'il appelloit *les Barbons*, conçut de l'ombrage de son génie, & le fit éloigner de la Cour en 1616. Sa disgrace lui fut d'autant plus glorieuse, que tout le monde savoit qu'elle n'avoit point d'autre cause que la probité de son pere, celle du grand-pere de sa femme, & la sienne particuliére. L'année suivante, après la mort du Maréchal, il fut rappellé, & rétabli dans sa charge avec honneur. Pendant la faveur du Connétable de Luynes, il ne laissa pas d'exercer sa charge; mais dès que ce dernier fut mort, il posseda tellement les bonnes graces du Roi, qu'il disposoit presque de tout. Comme il vit que le succès du siége de Montpellier n'étoit pas fort sûr, il mit adroitement l'affaire en négociation, & la traita avec tant de conduite, qu'il fit la paix avec les Huguenots, rendit le Roi maître de la place, & l'y fit entrer en armes. Sa Majesté voulant reconnoître ce service, le fit Chevalier de ses Ordres en présence du Prince de Condé, avec assurance de le recevoir au premier Chapitre: ce qui n'empêcha pas que ceux qui le mirent en faveur, ne lui fissent donner ordre de se retirer, aussi bien qu'à son pere en 1624. On tâcha d'obtenir sa démission; mais il la refusa avec une fermeté inébranlable, & ne voulut jamais recevoir cinquante mille écus, & ensuite deux cens mille livres que le Roi lui offroit pour récompense, avec son rang au Conseil des Dépêches, & l'ambassade de Rome. Sa fermeté fut trouvée si juste, qu'après sa mort même, ses héritiers touchérent cette somme. Toute la France sait que durant sa faveur il ne tint qu'à lui d'être fait Duc & Pair; mais que, sa modération l'empêcha d'accepter cette haute dignité que le Roi lui offroit. Il vécut dans sa retraite avec une égalité & une quiétude admirable, & y mourut le 22 avril 1640, laissant postérité, *rapportée ci-dessus.* * Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

BRULEFER (Etienne) natif de Saint-Malo en Bretagne, Docteur de Paris, de l'Ordre des Freres Mineurs, enseigna la Théologie à Mayence & à Metz, vers la fin du XV siécle, & mourut dans un couvent de Bretagne sa patrie, au commencement du siécle suivant. On a de lui quantité de Traitez de Scholastique, suivant les principes de Scot, & d'autres Traitez assez curieux, entre autres, une Dissertation contre ceux qui font des peintures immodestes de la sainte Trinité. * M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du XV siécle.*

BRULIUS. (Joachim) *Voyez* BRUL.

BRULLOIS. *Voyez* l'article de BRUHL.

* BRULLON, petite ville de France dans le Maine, sur la Ségre, est à l'ouest du Mans, tirant vers le sud, & en est éloignée de sept à huit lieues.

BRULOTS. *Voyez* ARMES OFFENSIVES des Romains.

BRUMA ou BRAHMA, faux Dieu des Brachmanes, qui, selon leurs fables, a produit autant de mondes qu'il a de parties considerables dans son corps. Ils assurent que le premier monde, qui est au dessus du ciel, a été fait de son cerveau; le second, de ses yeux; le troisiéme, de sa bouche; le quatriéme, de son oreille gauche; le cinquiéme, du palais de sa bouche & de sa langue; le sixiéme, de son cœur; le septiéme, de son ventre; le huitiéme, des parties honteuses; le neuviéme, de la cuisse gauche; le dixiéme, des genoux; l'onziéme, du talon; le douziéme, des doigts du pié droit; le treiziéme, de la plante du pié gauche; & le quatorziéme, de l'air qui l'environnoit. Dans quelques figures de cette idole, on voit le premier monde marqué sur le haut de sa tête; le second, sur l'œil droit; le troisiéme, sur la bouche; le quatriéme, sur l'œil gauche; le cinquiéme, sur la gorge; le sixiéme, le septiéme, le huitiéme, & le neuviéme, comme nous venons de dire; le dixiéme, sur la cuisse droite; l'onziéme, sur le pié droit; le douziéme, sur le pié gauche; le treiziéme, sous la plante du pié gauche; & le quatorziéme, sur une ovale qui représente l'air qui l'environne. Les Brachmanes font accroire au peuple qu'il y a du rapport entre ces mondes, & les parties d'où ils sont sortis, & que chaque homme a des qualitez différentes, conformement au monde qui l'a produit; que du premier monde, viennent les sages, les savans & les beaux esprits; du second, les prudens; du troisiéme, les éloquens; du quatriéme, les fins & les rusez; du cinquiéme, les gourmands; du sixiéme, les libéraux; du septiéme, les lâches; du huitiéme, les lascifs; du neuviéme, les artisans & les laboureurs; du dixiéme, les jardiniers; du onziéme, les manœuvres & les valets; du douziéme, les homicides & les voleurs; du treiziéme, les violens & les oppresseurs des pauvres; du quatorziéme, ceux qui ont le talent de faire bien toutes les choses. * Kircher, *de la Chine.*

BRUMALES, fête en l'honneur de Bacchus, que les anciens Latins appellent *Brumus*. Les Romains la célébroient deux fois l'année, savoir, le 18 de février, & le 15 d'août. * Cælius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 25. Lilio Giraldi, *in Kalend.*

BRUMAT ou BRUMPT, petite ville d'Allemagne dans l'Alsace, est située dans un petit païs dépendant des Comtes de Hanaw, sur la riviére de Sorr, entre la ville de Strasbourg & celle de Haguenaw, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRUMBERG. *Voyez* BRUGOSKY.

BRUMMER, (Frederic) naquit à Leipzig en 1642, de parens riches. Après s'être aquis une connoissance solide des Langues Latine & Greque, il se fit immatriculer dans l'Université, à l'âge de 17 ans. Quoiqu'il se fût voué à l'étude du Droit & qu'en 1664, il eût soutenu des Theses *de locatione & conductione*, son penchant secret l'attacha néanmoins plus fortement à la Literature, aux Antiquitez & aux Humanitez. L'amitié de Thomas Reinesius & sa riche bibliothéque furent d'un grand secours à Brummer dans ses études. En 1660, il soutint une Dissertation *de Scabinis* sous Jacques Thomasius. Après cela il entreprit un voyage en Hollande, en Angleterre & en France, & s'aquit une grande réputation chez les Savans du premier ordre. Il augmenta la haute idée qu'on avoit conçue de lui en publiant à Paris en 1668, son Commentaire *ad L. Cinciam*, qu'il dédia à Mr. Colbert pour lors Ministre d'Etat, & qu'il lui offrit lui-même le 29 avril. Il mourut fort jeune. Car étant en chemin dans la même année entre Paris & Lyon, son postillon, au lieu de profiter du pont qui est sur la riviére d'*Arberine*, traversa pour abbréger le chemin, la riviére avec le carrosse, qui malheureusement fut renversé, les eaux s'étant grossies par les pluyes. Brummer & un autre se trouvérent dessous la voiture & se noyérent, pendant que les autres se tirérent heureusement du danger. Ce triste accident arriva le troisiéme décembre. Il avoit fait une belle collection de livres, parmi lesquels se trouvoient les meilleurs manuscrits de Reinesius. Voici la liste des Ouvrages de ce jeune & infortuné Savant, *Commentarius ad L. Cinciam, Paris.* 1668, *in quarto. Exercitatio Historico-Philologica de Scabinis antiquis, medii ævi, & recentioribus; Exercitatio de locatione & conductione; Declamatio contra Otium*; & quelques *Dissertations* à l'honneur de de Thom. Reinesius. George Beyer Professeur en Droit à Wittenberg, publia en un volume tous les Ouvrages de Brummer, à Leipzig en 1712, *in* 8. * Grævius, *in præfat. ad tomum tertium Antiquitat.* Tentzel, *en* 1696. *Janv. p.* 6. Beyer, *in præfat. ad Brummeriana.*

BRUMPT. *Voyez* BRUMAT.

BRUN est le nom d'une famille originaire du Comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté. Elle étoit reconnue pour noble dès le tems de Philippe *le Bon*, Duc & Comte de Bourgogne; même les Annales de Bourgogne composées par Louis Goulée, & imprimées l'an 1592, témoignent que ceux de ce nom & de cette famille, étoient déja compris au nombre des Nobles de cette province-là, lorsque Simon [illegible] accompagna Othon, Comte [illegible] tin de Bourgogne, au voyage qu'il fit en Italie l'an 1281. [illegible] DE Brun, Conseiller au Parlement de Dole l'an 1595, par lettres patentes du Roi d'Espagne Philippe II, exerça [illegible] emplois de confiance & d'importance, de la part des Princes de la Maison d'Autriche; car il fut [illegible] fois envoyé à Henri IV, Roi de

de France, pour la neutralité du Comté de Bourgogne, comme aussi auprès des Ducs de Wittemberg & de Lorraine, & des autres Princes liguez pour renouveller la Ligue de ces païs-là, & leur alliance avec la Maison d'Autriche. Claude Brun fut en telle estime dans sa province, & auprès de son Prince, qu'il fut chargé des affaires les plus importantes du Comté de Bourgogne, pendant que celles du dehors lui étoient commises par l'Archiduc Albert & par l'Infante Isabelle, alors Souverains du Comté de Bourgogne. Il eut pour fils ANTOINE qui suit.

BRUN (Antoine) fils du précédent, naquit à Dole en l'an 1600. Il fut un très habile Négociateur, & non seulement il marcha sur les traces de son pére, mais il le surpassa eu égard à la grandeur des emplois qu'il a exercez au service de Philippe IV, Roi d'Espagne. Il exerçoit dans le Parlement de Dole la charge de Procureur Général, lorsqu'il fut nommé à l'Ambassade de Munster. Pour le rang, il cédoit à tous les Plénipotentiaires d'Espagne, mais il les surpassoit tous en habileté. Il connoissoit mieux qu'eux les affaires du Païs-Bas, & comme il avoit l'humeur plus accommodante, & la conversation plus agréable, il étoit aussi plus propre pour la négociation. C'est à lui particuliérement que le Roi d'Espagne fut obligé de la paix que les Hollandois firent à l'exclusion de la France. Ce service fut reconnu de l'ambassade qu'on lui donna auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & ensuite par une charge considérable dans les Finances à Bruxelles, savoir de Chef des Finances & des Domaines de S. M. C. dans les Païs-Bas, à la place du Marquis d'Aizeau. Dans la suite, il fut envoyé en Ambassade auprès de Charles II, Roi d'Angleterre. C'étoit un esprit fort intriguant, & qui se faisoit redouter aux Ambassadeurs de France. Il étoit sans doute à redouter, puisqu'il vint à bout des difficultez qui retardoient le traité de paix de l'Espagne & des Provinces-Unies. Il voulut offrir au Prince d'Orange les armes de son Maître, pour réduire la ville d'Amsterdam; mais le Prince lui répondit que le Roi d'Espagne n'avoit que faire de se mêler des affaires domestiques du païs, & que ni lui ni les Etats n'avoient pas besoin de ses armes. N'ayant pas réussi de ce côté-là, il appuya de toute sa force ceux qui demandoient la suppression du Stadhouder. Il employoit pour le service de son Maître, non seulement les libelles, mais aussi les fausses suppositions. Les Ecrivains François se sont fait un plaisir de le maltraiter. Le Roi d'Espagne pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de ses services & de sa personne, l'honora du titre & de la qualité de Baron d'Aspremont. Antoine Brun mourut à la Haye en Hollande l'an 1654, après avoir été fait quelque tems auparavant Conseiller d'Etat à la Cour d'Espagne, où il fut autant estimé pendant sa vie, qu'il fut regreté de son Prince après sa mort. Il avoit épousé *Magdelaine* d'Acosta, morte trois ans avant lui, dont il eut plusieurs enfans morts sans être mariez, & quelques uns fort jeunes. Dom *Laurent* & Dom *Philippe* moururent dans les armées du Roi d'Espagne & de l'Empereur; le premier fut tué à la bataille de Villa-viciosa, étant Capitaine de Cuirassiers; & l'autre mourut en Allemagne dans l'armée de l'Empereur l'an 1673. Il ne reste aujourd'hui qu'un seul fils qui porte le nom & les armes de la famille, & qui est marié en France. Le Roi lui a érigé une Terre en Marquisat.

BRUN (Charles le) Premier Peintre du Roi de France, Directeur des Manufactures Royales des meubles de la Couronne aux Gobelins, Directeur, Chancelier & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Prince de l'Academie de S. *Luc* à Rome, naquit environ le milieu de l'année 1618, d'un Pére, qui étoit un Sculpteur assez médiocre. Il fut Peintre, presqu'en naissant, puisque dès l'âge de trois ans étant auprès du feu, il en tiroit des charbons & dessinoit sur l'âtre, à la lueur de ce feu. Son Pére fut employé à quelque ouvrage dans le Jardin de l'Hôtel *Séguier*. Il avoit accoutumé de l'y mener, & de lui faire copier quelques desseins auprès de lui. Le Chancelier *Séguier* s'y étant un jour allé promener, vit ce jeune homme, qui dessinoit avec tant de facilité & d'application pour son âge, qu'il ne douta point que ce ne fût l'effet d'un génie au dessus du commun. La physionomie de cet enfant lui plut. Touché de ces bonnes dispositions, il l'obligea de lui porter de tems en tems de ses desseins, & voulut bien dans la suite prendre soin de son avancement, & l'aider de quelque secours d'argent pour lui donner du courage. Ce jeune homme, animé par des récompenses, fit des progrès surprenans; en sorte que le Chancelier le recommanda à *Vouet*, qui peignoit alors la Bibliothéque de l'Hôtel-Séguier, & qui étoit regardé de tous les Peintres François, comme le *Raphaël* de leur Nation.

Le Brun fit à l'âge de quinze ans deux Ouvrages, qui surprirent les Peintres de ce tems-là. Le premier étoit le portrait de son Ayeul, ou comme d'autres veulent, de son pére; & l'autre représentoit *Hercule* assommant les chevaux de *Diomède*. Ce dernier est sur une des cheminées du Palais Royal. Après quelque tems, le Chancelier Séguier connut par les progrès qu'avoit fait le Brun, & par l'avidité que ce jeune Peintre avoit d'aprendre, qu'il étoit tems de le faire voyager en Italie. Il l'y envoya en 1639. Il l'y entretint par une grosse pension l'espace de trois ans, pendant lesquels le Brun cultiva son génie, par toutes les connoissances, qui le conduisirent au degré de perfection où il s'éleva. Les jeunes Peintres, qui reviennent de Rome, passent ordinairement à Venise, pour prendre au moins quelque teinture du bon Coloris; mais le Brun n'eut pas cette curiosité.

Le premier tableau qu'il fit à son retour d'Italie, fut le Serpent d'airain, qui est dans le Couvent des Religieux de *Piepus*, & ensuite quelques autres pour le Chancelier son Protecteur. Il sentoit fort bien ce qu'il valoit, par comparaison aux Peintres de son tems, & l'envie qu'il avoit de se faire connoître, lui faisoit solliciter vigoureusement les Ouvrages, qui méritoient être exposez au Public. Ce fut dans cette vue qu'il fit à l'Eglise de N. Dame de Paris, deux années de suite, le tableau de Mai. Il peignit la première année le martyre de S. *Pierre*, & la seconde le martyre de S. *Etienne*. *Le Sueur* étoit le seul Concurrent qui lui pût disputer; mais, soit qu'on trouvât le Brun plus habile ou plus à la mode, soit que le nombre de ses amis fût plus grand, il emportoit toujours sur son Compétiteur les grandes occasions de se signaler. La Galerie de M. *Lambert* dans l'Isle N. Dame, & le Séminaire de S. *Sulpice* établirent si solidement sa réputation que M. *Fouquet*, pour lors Surintendant des Finances, le voulut avoir pour les Ouvrages de peinture, qui devoient embellir sa belle maison de Vaux-le-Vicomte. Le Brun y a laissé des témoignages de la profondeur de son génie & de son savoir, sur tout dans l'appartement que l'on appelle *la Chambre des Muses*. On y voit un plafond, qui paroit un des meilleurs tableaux qu'il ait fait. M. Fouquet, pour attacher le Brun entiérement à son service, lui donna une pension de douze mille livres, outre le payement de ses Ouvrages. Le Cardinal Mazarin voulut voir de ses tableaux & les estima fort. Après la détention de M. Fouquet, le Roi, qui vouloit rendre son Royaume florissant par les Arts, aussi bien que par les Sciences, jetta les yeux sur le Brun, l'anoblit, l'honora de l'Ordre de S. *Michel*, & le fit son premier Peintre. Ce fut dans ce poste qu'il rendit son mérite encore plus sensible au Roi, & que M. *Colbert* Ministre d'Etat, & Surintendant des Bâtimens, le regarda comme le plus grand Peintre du monde. Ce fut sur ses projets, que ce Ministre proposa au Roi d'affermir les fondemens de l'Académie de Peinture, & de la rendre la plus célèbre, qui ait jamais été en ce genre. Ses revenus en furent augmentez. On y établit de nouveaux Statuts, & elle fut composée d'un Protecteur, d'un Vice-Protecteur, d'un Directeur, d'un Chancelier, de quatre Recteurs, de quatorze Professeurs, dont il y en auroit un pour l'Anatomie & un autre pour les Mathématiques; de plusieurs Ajoints aux Recteurs & aux Professeurs, de plusieurs Conseillers, d'un Sécretaire & de deux Huissiers. Ce fut aussi sur les Mémoires de le Brun, que le Roi établit une Académie à Rome, pour y entretenir un Directeur, qui eût le soin que les Pensionaires, que le Roi y envoye de tems en tems, se rendissent capables de le bien servir, dans les Ouvrages de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture. Le Brun avoit un zéle très-ardent pour faire fleurir les beaux Arts en France. Il répondoit en cela aux bonnes intentions du Roi, & M. Colbert étant chargé de faire exécuter ses ordres, s'en raportoit entiérement à le Brun. Ce Peintre prenoit non seulement le soin des choses en général, mais il n'en épargnoit aucuns pour ses tableaux en particulier; il s'instruisoit à fonds du sujet qu'il avoit à traiter, ou par la lecture des bons Auteurs, ou par les Savans qu'il consultoit. Il a fait à Sceaux, & dans plusieurs maisons de Paris, des Ouvrages que la renommée a rendus recommandables. Mais les plus considérables sont chez le Roi en plusieurs grands tableaux de l'Histoire d'*Alexandre*, au platfond de la grande Galerie de Versailles, & au grand escalier du même lieu. Quand le Roi choisit le Brun pour son premier Peintre, il lui donna en même tems la direction générale des Manufactures des Gobelins, & il l'exerça avec tant d'application, qu'aucun Ouvrage ne s'y faisoit, qui ne fût de son dessein. Il mourut dans son logement des Gobelins le douziéme février 1690, âgé de 72 ans sans enfans, & est enterré dans une Chapelle qu'il avoit aquise à S. *Nicolas du Chardonnet*, où sa veuve lui a fait ériger un magnifique Mausolée. C'est peu dire que les plus grands Seigneurs de France ont honoré le Brun de leur estime: les Princes étrangers ne l'ont pas moins chéri, & il étoit en commerce avec le Grand Duc de Florence, qui lui fit l'honneur de lui demander son portrait. Quand le Roi lui donna des Lettres de Noblesse, ce qui arriva le 20 décembre 1662, il lui donna en même tems pour Armes, un Soleil en champ d'argent, & une Fleur-de-lis en champ d'azur, avec un timbre de face. Il avoit un génie vaste & propre à tout. Il étoit inventif, & savoit très-bien l'Histoire & les moeurs de tous les peuples. En une heure de tems il préparoit de l'ouvrage à un nombre infini de différens Ouvriers. Il donnoit des desseins à tous les Sculpteurs du Roi, à tous les Peintres, Orfévres, Serruriers, Menuisiers, &c. Ses principaux ouvrages sont la bataille & le triomphe de *Constantin*, l'Histoire de *Louis* XIV, celle d'Alexandre, & les tableaux des Maisons Royales, des Saisons & des Elémens, le tout heureusement exécuté en tapisserie aux Gobelins. Ses autres tableaux sont le Crucifix des Anges; le platfond de Vaux-le-Vicomte; le Platfond & la Coupe de Sceaux; le Massacre des Innocens; le S. *Etienne*, dans l'église de Notre-Dame de Paris; une *Magdelaine*; une Descente de Croix; le S. *Charles* d'après celui qui est à sa Chapelle; le Serpent d'Airain de 24 piez de largeur sur 12 de hauteur; aux Recolets de Paris; à S. *Sulpice*, la Pentecôte; au Sepulcre, le tableau du Maître-Autel; aux Capucins du Fauxbourg S. *Jaques*, la Présentation; la Galerie de M. Lambert; dans le vieux Louvre, la Galerie d'*Apollon*, & une infinité d'autres, qu'il seroit trop long de marquer ici. Pendant qu'il peignoit son grand tableau de la famille de Darius à Fontainebleau, le Roi lui donnoit près de deux heures tous les jours. Ce Prince lui fit présent de son portrait enrichi de diamans, dont il y en a un de fort grand prix. Jamais personne n'a mieux connu l'homme, ni mieux découvert par son visage, à quelles passions il étoit sujet. Aussi a-t'il fait un Traité des Passions composées, & un autre de la Physionomie, par lequel il entreprend de prouver que chaque homme a du rapport à quelque animal. Il a dessiné pour servir à cet Ouvrage, plusieurs Têtes sans jours & sans ombre, sur lesquelles sont dépeintes les passions ausquelles les hommes sont portez; & l'on en remarque plusieurs dans une même tête. Il avoit entrepris un grand travail, qui étoit de peindre toutes les actions principales de la vie de *Jesus-Christ* en tableaux de chevalet, de six à sept piez & demi de haut. Il y en a quatre où il a mis la derniére main, & qui sont d'une beauté admirable; ce sont le Portement de Croix, l'Elévation en Croix, l'Entrée en Jérusalem, & la Nativité. Il travailloit, lorsqu'il fut surpris de la maladie dont il est mort, au tableau de la Céne, qui devoit être, si l'on en juge par les études qu'il avoit faites sur la maniére dont les Juifs célébroient la Pâque, encore plus beau & plus curieux que tous les autres. On peut voir des Réflexions sur ses Ouvrages, dans *l'Abbrégé de la Vie des Peintres* du Sieur *de Piles*, qui nous a fourni en partie la matiére de cet Article.

* Perrault, *Hommes Illustr. qui ont paru en France, dans le XVII siécle.*

BRUN.

BRUN (Laurent le) Jésuite, Poëte Latin, né à Nantes en Bretagne l'an 1607, a fait un Ouvrage intitulé, *l'Eloquence Poëtique ou les Préceptes de l'Art Poëtique, autorisez par des exemples*, imprimé à Paris en 1655. *in 4*. Il est écrit en Latin, & il est accompagné d'un autre Traité sur le même sujet, sous le nom de *Figures Poëtiques*, ou *Lieux Communs de l'Eloquence Poëtique*. Il a fait plusieurs Poësies, entre autres le *Virgile Chrétien*, qui est composé d'Eclogues & de Géorgiques spirituels; & d'un Poëme Héroïque intitulé, l'*Ignatiade*, qui contient XII livres, où il fait l'Histoire du pélerinage de saint Ignace à Jérusalem, & celle de la Société de Paris; outre plusieurs autres Ouvrages en vers, qui font voir que ce Jésuite avoit beaucoup de disposition pour la Poësie. Il mourut à Paris le premier septembre 1663. * Olaüs Borrichius. *Dissertat. 3. de Poet. ad fin. p.* 114. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont écrit sur l'Art Poët. tome* 3. *p.* 182. *n.* 1078. Le même, *sur les Poëtes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 258. *n.* 1500. §. 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

BRUN (Pierre le) Prêtre de l'Oratoire de Brignolle en Provence, s'est distingué sur la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, par son érudition, tant dans les matiéres Ecclésiastiques que dans les profanes. Il a fait, pendant l'espace de treize ans, des Conférences sur l'Ecriture-Sainte, sur les Conciles, & sur l'Histoire Ecclésiastique, au Séminaire de saint Magloire à Paris, & a donné au public *des Lettres pour prouver l'illusion des Philosophes sur la Baguette*, imprimées à Paris l'an 1693, un Discours sur la Comédie, pour répondre à un Théologien, qui soutenoit qu'elle est permise aux Chrétiens, dans lequel il rapporte l'Histoire du Théatre, & les sentimens des Docteurs de l'Eglise sur la Comédie, depuis le premier siécle jusqu'à présent, imprimé à Paris l'an 1694; une *Histoire Critique des Pratiques superstitieuses*, avec la méthode & les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas. Il a publié en 1700 *un Essai de la Concordance des tems*, avec des Tables pour l'accord des Eres ou des Epoques, dans lequel on peut voir d'un coup d'œil par le moyen des colomnes, l'accord ou la différence des Epoques. Il seroit à souhaiter que la foiblesse de sa vue n'eût pas été un obstacle à la perfection & à la publication d'un Ouvrage aussi utile que celui-là le seroit pour la République literaire. Il y a eu un avis public sur l'Ouvrage qu'il doit donner en plusieurs volumes *in octavo*, contenant l'explication de la Messe, des Dissertations sur l'uniformité & la variété des Rits, & une Bibliothéque liturgique. On a imprimé *l'Explication litérale, Historique & dogmatique des priéres & des cérémonies de la Messe, suivant les anciens Auteurs, & les Monumens de la plupart des Eglises avec des Notes, &c.* in octavo, 1716; *Manuel pour la Messe, ou courte explication des priéres & des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice; des Réflexions pour la Communion sacramentale & spirituelle, & des priéres pour passer chrétiennement la journée*, in seize, 1718; *Dissertations Historiques & dogmatiques sur les Liturgies de toutes les Eglises du monde Chrétien, où l'on voit ces Liturgies, le tems auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues & conservées dans tous les Patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice, & cette uniformité abandonnée par les Sectaires du XVI siécle*, en trois volumes in octavo 1725; *Discours sur la Comédie, où l'on voit la réponse au Théologien qui en a entrepris la défense, avec l'Histoire du Théatre, & les sentimens des Docteurs de l'Eglise, depuis le premier siécle jusqu'à l'an* 1694, in douze; *Lettre d'un Curé de Paris à l'Auteur du Journal de Trévoux, touchant le sacrifice de la Messe; Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie*, ou, *Réponse à la Réfutation publiée par le R. P. Bougeant Jésuite; Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trévoux*, &c.; *Lettre à M. de Torpanne, Chancelier de Dombes.*

* **BRUN** (Martin le) Licentié en Théologie, Chanoine de Ste. Gudule à Bruxelles, Abbé de Gramont, homme fort savant, a donné au public, *Vita S. Adriani Martyris*, ou *la Vie de S. Adrien Martyr*, dont on conserve les Reliques dans cette Abbaïe. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 648.

BRUN (Pierre le) Religieux de l'Ordre des Carmes. *Cherchez* BRUNUS.

BRUNDRUT. *Voyez* PORENTRU.

BRUNE. *Cherchez* HENRI DE PIRO.

BRUNECK en Allemagne. *Cherchez* BRAUNECK.

BRUNEHAUD ou **BRUNICHILDE**, fille puinée d'*Athanagilde*, Roi des Visigoths en Espagne, & de *Gosvinthe*, épousa *Sigebert* I, Roi d'Austrasie, en 568, & fut mére de *Childebert* II, d'*Ingonde* & de *Clodesinde*. Elle abjura les erreurs d'Arius, & parut d'abord pieuse & libérale: car on lui attribue les fondations des Abbaïes de Saint-Martin-d'Autun, de Saint-Pierre, & d'Esnay de Lyon, & de Saint-Vincent-de-Laon. C'est ce que nous apprenons d'Aimoin. Apparemment ce sont ces actions de piété que saint Grégoire *le Grand*, & saint Germain de Paris, ont eues en vue dans les Eloges qu'ils donnent à Brunehaud; car elle est diffamée dans les Ecrits des autres Auteurs, par sa cruauté, sa vengeance, son avarice, & son impudicité. Après la mort de *Sigebert*, elle épousa *Mérouée*, fils de *Chilpéric*; & ayant été rendue à son fils *Childebert*, elle devint Régente du Royaume d'Austrasie. Elle prit contre son propre fils le parti de Gombaud ou Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, & fut même accusée de l'avoir empoisonné; parce que sa majorité ayant ôté à cette Princesse l'autorité souveraine, elle ne pouvoit la recouvrer que par la minorité de ses petits-fils. Elle gouverna les Etats de Théodebert, qui avoit eu l'Austrasie en partage; & pour contenter son avarice & sa lubricité, elle n'épargna ni le fer ni le poison. Wintrion Duc de Champagne, & plusieurs autres en firent une triste expérience. Ces actions la rendirent si odieuse à tous les Grands du Royaume, qu'ils la chassérent toute nue de l'Austrasie. Un pauvre paisan, nommé *Didier*, l'ayant reconnue, la conduisit à Châlon sur Saone, vers son autre petit-fils *Thierri*, qui lui confia toute l'autorité. Son conducteur eut pour récompense l'Evêché d'Auxerre. Cette cruelle Reine excitoit elle-même ce Prince à brûler d'un amour défendu; & de peur qu'une légitime épouse ne vint à lui soustraire son autorité, elle prenoit soin de lui chercher des maitresses. Quoiqu'elle fût deux fois grand'mére, elle ne laissa pas d'avoir des Galants, & entre autres Protade, qu'elle éleva jusqu'à la charge de Maire du Palais, par la mort de Bertoalde, qui l'exerçoit. Le scandale de ses amours, fut si grand, que saint Didier, Evêque de Vienne, se vit obligé de lui en faire des remontrances. Cette Jézabel n'approuvant pas cette liberté, le fit condamner l'an 603 à Châlon, dans une assemblée d'Evêques dévouez à sa passion: puis deux ans après, elle le fit lapider par ses Satellites. Pour se venger de Théodebert, elle persuada à Thierri II, de lui faire une guerre, qui ne finit que par la perte de toute la famille du premier en 611. Enfin, à ce qu'on croit, elle donna au dernier du poison, qui le mit au tombeau en 612. Tant de crimes obligérent les François assemblez militairement, de punir cette odieuse Princesse. Clotaire, II. du nom, s'y trouva, représenta ses crimes, & même l'accusa d'avoir fait mourir dix Rois. Elle fut condamnée à une mort infame l'an 613, ou selon d'autres l'an 614. On la gêna trois jours durant, ensuite on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queue d'une cavale indomptée, qui lui cassa la tête, en la trainant sur les caillous. D'autres disent qu'on la fit tirer à quatre chevaux. Les flammes consumérent le reste de son cadavre. Quelques-uns disent pourtant qu'on l'enterra dans l'Abbaïe de Saint-Martin-d'Autun. *Voyez* l'Apologie de cette Princesse dans l'Histoire de France de Cordemoy, qui tâche de la justifier sur la plupart de tous ces faits. * Grégoire de Tours, *l.* 4. 5. 6. *& suiv.* Aimoin, *l.* 3. *&* 4. Adon. Sigebert, *en la Chronique.*

BRUNELLI (Jérôme) Jésuite, natif de Sienne, savoit les Langues, & particuliérement la Gréque & l'Hébraïque, qu'il enseigna à Rome, où il mourut le 22 février de l'an 1613, âgé de soixante-trois ans. Il traduisit de Grec en Latin quelques Homélies de saint Jean Chrysostome, & publia quelques autres Ouvrages. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. ch.* 52.

* **BRUNESIUS** (Gérard) appellé aussi *Brunus* par Valére André dans sa *Bibliothéque Belgique*, naquit à Deventer en 1570, & fut Chanoine dans la même ville. Il passe pour un homme d'un jugement pénétrant, d'une grande litérature & d'une humilité singuliére. Il mourut à Deventer en 1631, âgé d'environ 70 ans. Il traduisit en Latin, *Praxis vitæ spiritualis jussu Nicolai Sfondrati Cardinalis & Episcopi Cremonensis, &c.*; *Adriani Adriani è Societate Jesu Liber de Confessione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 270.

BRUNESTON. *Cherchez* SIMON BRUNESTON.

BRUNETTUS LATINUS. *Cherchez* BURNETTUS.

* **BRUNEVAL** ou **BERNEVAL**, gros village de France, en Normandie, dans le païs de Caux, à l'est de Dieppe, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

BRUNFELT ou **BRUNSFELS** (Othon) Médecin, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit de Mayence, & fils d'un Tonnelier, qui avoit apparemment tiré son nom de celui du bourg de Brunfelt, qui est près de la même ville de Mayence, où il avoit pris naissance. Othon fit beaucoup de progrès dans les Lettres, apprit les Langues savantes, & la Théologie, & prit l'habit de Religieux dans la Chartreuse de Mayence. C'étoit un homme maladif, inquiet & chagrin, & souvent même incommode à ses amis. Il fut des premiers qui suivirent le parti de Luther, sortit secrétement de son monastére, & se retira à Strasbourg, puis à Bâle, où il fut reçu Médecin en 1530. Quelque tems après il revint à Strasbourg, & fut envoyé à Berne en Suisse; où il mourut six mois après d'une maladie inconnue aux Médecins, ayant la poitrine toute en feu, & la langue noire comme un charbon, le 23 novembre de l'an 1434. Il a écrit divers Ouvrages, *Annotationes in Evangelia & in Acta Apostolorum; Pandecta Veteris & Novi Testamenti; Catalogus Illustrium Medicorum; Onomasticon Medicinæ, &c.* * Gesner, *in Biblioth.* Pantaléon, *l.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Surius, &c.

BRUNI (Léonard) dit *Arétin*, parce qu'il étoit d'Arezzo, ville de Toscane, qui vivoit dans le XV siécle, apprit la Langue Gréque sous Emmanuel Chrysoloras, & devint un des plus habiles hommes de son tems. Après avoir été Sécretaire des Brefs sous les Papes Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V, & Jean XXIII, jusqu'à la tenue du Concile de Constance, il fut Chancelier de la République de Florence. Il vécut dans le célibat, & fut irréprochable dans ses mœurs; mais trop attaché aux biens. Bruni traduisit de Grec en Latin quelques Vies de Plutarque, & composa trois livres de la Guerre Punique, une Histoire des Goths, celle de son tems & de son païs, & une autre des Grecs. Celle des Goths n'étoit proprement qu'une Traduction de Procope. Il laissa aussi une Traduction des Morales d'Aristote, & quelques autres Ouvrages en Grec & en Latin. Enfin il mourut à Florence en 1440, selon Léandre Alberti; mais suivant l'opinion la plus seure en 1443, à l'âge de 74 ans. Il fut enterré dans l'église de sainte Croix de France, où l'on mit cette épitaphe,

> *Postquam Leonardus è vita migravit,*
> *Historia luget, Eloquentia muta est,*
> *Ferturque Musas, tum Græcas, tum*
> *Latinas, lacrymas tenere non potuisse.*

* *Æneas Silvius, Epist.* 51. Philelphus, *l.* 1. *Conviv. & in Epist.* Floridus Sabinus, *adv. Calum. Linguæ Latinæ.* Paulus Jovius, *in Eleg. ch.* 9. Erasme, *in Ciceroniano.* Léandre Alberti. Vossius. Gesner. Possevin, &c.

BRUNI (Louis) Italien, natif de Montferrat, qui vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1494, a été un excellent Professeur du Droit Canon & Civil. Il a laissé quelques Ouvrages en prose & en vers. * Trithéme, *de Script. Eccles.*

BRUNI (Jourdain) *Cherchez* BRUNUS ([illegible]danus)

BRUNI ou **BRUNO** (Antoine) célébre Poëte Italien, qui

qui vivoit au commencement du XVII siécle, étoit natif de Casal-Nuovo, dans la Terre d'Otrante, en Latin *Manduria*, autrefois *Manduria*, pais d'Ennius; & originaire de la ville d'Ast en Piémont. Il fut si estimé par la délicatesse de son esprit, par sa douceur naturelle, par son humeur enjouée, & par son honnêteté, que non seulement les plus célebres Académies d'Italie se firent un honneur de l'avoir dans leur Corps; mais les Gens de Lettres & les personnes de qualité recherchoient d'avoir part dans son amitié. Le Marini, le Preti, & l'Achillin furent ceux qui y en eurent davantage. Il fut Académicien parmi les *Caliginosi* d'Ancone, les *Insensati* de Perouse, les *Filomati* de Sienne, les *Incogniti* de Venise, les *Oziosi* de Naples, & les *Humoristes* de Rome, & fut même souvent Secretaire & Censeur dans ces Académies. Le Duc d'Urbin l'attira dans sa Cour, où il lui donna un office de Conseiller & de Secretaire d'Etat. Antoine Bruni mourut le 24 de décembre de l'an 1635, lorsqu'il achevoit un Poëme intitulé, les *Metamorphoses*. Il y a peu d'Italiens qui ayent fait plus de Poësies en Langue vulgaire, dans le XVII siécle que Bruni. Nous avons de lui, un Recueil d'*Epitres Heroiques*, ou l'*Epistole Heroiche*, en deux livres; un autre de piéces mêlées, sous le titre de *Parnasso di Bruni*; un qui a pour titre, *les trois Graces* ou *le tre Gratie*; un autre intitulé, *les Amours* ou *le Veneri*. Il a fait encore des *Metamorphoses* en octaves ou stances de huit vers; le *Musée* ou *Cabinet des Muses*, qui est un Recueil de vers lyriques; les *Fastes*, aussi en vers lyriques; trois Tragédies, appellées *Radamiste*, l'*Annibal*, & le *Roi Darius*; deux Pastorales, sous le titre de l'*Amour prisonnier*, & du *Berger malheureux*; & diverses autres piéces, qui n'ont pas encore vu le jour. Tous ces Ouvrages font assez connoître quels étoient les talens naturels de Bruni, & qu'il auroit bien réussi dans la Poësie Italienne, s'il eût pu modérer l'impétuosité de son génie, & le rendre plus regulier. Il ne pouvoit se donner la patience de revoir ses Ouvrages, & l'amour de ses plaisirs l'en empêchoit absolument; mais ses vers se sentent de l'intemperance & des autres déreglemens de sa vie. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illustr. ch.* 138. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. Paul Bombini, *Epist. ad Leon. Allat. ubi de Biblioth. Ambros. & Torquat. Tass. opere.* Allatius, *incl. de Apib. Urb. p.* 38. *& suiv.* Girolamo. Ghilini, *nel Theatr. d'Huom. Letter. partie* 1. *à cart.* 25. 16. Nicolas Toppin, *Bibliotheca Napolitan. à cart.* 25. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 54. *n.* 1425. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BRUNICHILDE. *Cherchez* BRUNEHAUD.

BRUNIQUEL ou BRUNIQUELLI, est un bourg d'Italie, qui a été le lieu de la naissance de Pierre, dit de *Bruniquel*. *Voyez* PIERRE de BRUNIQUEL.

* BRUNISSE ou OOSTDUIVELAND, petite isle de Zélande dans celle de Duiveland, séparée du reste de l'isle par un canal étroit, renferme le village de Brunisse qui a un bon port.

* BRUNIUS (Henri) homme de savoir & de probité, fut le premier Ministre de l'Eglise Réformée d'Aurik où la Réformation fut introduite en 1519 par les soins d'Edzard I. On ne sait pas l'année de sa mort, mais il paroit par Emmius & Scotanus qu'il vivoit encore en 1524. La plus commune opinion est qu'il est mort en 1527. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beninga, *Chron. d'Ost-Frise*, *l.* 3. *c.* 209.

BRUNN (Conrad) *Cherchez* BRUNUS.

BRUNN ou BRUNNER (Jean Conrad von) fameux Médecin Suisse, naquit à *Diessenhofen*, petite ville municipale près de Schaffouse, le 16 janvier 1653. Son pére *Erhard Brunner* étoit Préteur à Diessenhofen. On le destina aux études dès son bas âge; il les commença dans sa patrie & les continua à Schaffouse. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé à Strasbourg, où il s'appliqua à la Médecine pendant quatre ans. En 1672, il y fut reçu Docteur après avoir soutenu des Théses inaugurales, *de Monstro Bicipiti*, sur un monstre à deux têtes, dont il venoit de faire l'Anatomie. Il passa ensuite à Paris, où il assista aux exercices publics avec beaucoup d'assiduité. Il y fit connoissance avec plusieurs Savans, & entre autres avec Messieurs *Dionis* & l'*Abbé Bourdelot*. Il y fréquenta les hopitaux & vit faire un grand nombre d'opérations d'Anatomie & de Chirurgie. Mr. du *Verney* conçut beaucoup d'estime pour lui en voyant les expériences que von Brunn faisoit alors sur le *Pancréas*. Ils travaillérent du depuis ensemble, nuit & jour, sur l'Anatomie, & tentérent les injections dans les artéres, dans les veines & dans les autres vaisseaux, ce qui dans ce tems-là étoit encore quelque chose de nouveau. En quittant Paris il alla en Angleterre & y fit connoissance avec Henri Oldenbourg Secretaire de la Société Royale, Willisius, Lowerus & quelques autres. D'Angleterre il passa en Hollande & étudia encore à Leyde sous Syen, Craan, Drelincourt & Maets. A Amsterdam il visita Swammerdam & Ruysch. Il retourna ensuite en Allemagne & eut d'abord une pratique considérable. En 1685, il fut reçu dans la Société *Naturæ Curiosorum* sous le nom d'*Herophilus*. En 1687, il fut fait Professeur en Médecine à Heidelberg, où il publia son Traité *de experimentis circa Pancreas*, & quelques autres Dissertations *de Glandulis Duodeni*, *de Glandula pituitaria*, *de Pleuro-Peripneumonia*, *&c.* En 1696, il reçut une lettre de l'illustre Spanheim, qui l'appella à Leyde, mais la grande pratique qu'il avoit, l'empêcha d'accepter cette vocation. Jean Guillaume Electeur Palatin l'anoblit en 1711, & lui fit présent de la Seigneurie de *Hammerstein* dans le païs de Bergue. En 1720, le Canton de Schaffouse voulant reconnoître plusieurs services importans qu'il en avoit reçus, le gratifia de la Bourgeoisie pour lui & pour sa postérité. Von Brunn s'étoit aquis une si haute réputation dans la Médecine, qu'il fut appellé auprès de plusieurs Monarques & Princes de l'Europe. En 1685, il se rendit à la Cour de Charles, Electeur Palatin, & fut consulté depuis ce tems-là dans la Maison Electorale. Lorsqu'en 1688, le Palatinat fut si maltraité par les François, von Brunn se vit obligé de quitter son poste de Professeur à Heidelberg & de se retirer dans sa patrie, où il demeura jusques à ce qu'en 1695, l'Electeur Jean Guillaume l'appella à Dusseldorp & lui donna le titre de son premier Médecin. Charles-Philippe, frére & successeur de cet Electeur confirma von Brunn dans le même emploi & lui donna encore le caractére de son Conseiller privé. Il conserva ces deux qualitez jusques à sa mort. En 1690, & souvent du depuis, von Brunn fut appellé pour voir Charles Landgrave de Hesse-Cassel. En 1706, il alla auprès de François Louis Electeur de Treves. En 1708, l'Empereur Léopold le fit venir à Vienne pour l'Imperatrice son épouse. En 1709, il fut appellé auprès du Roi de Prusse. En 1720, il se rendit à Hanovre pour voir le Roi d'Angleterre George II, pour lors Prince de Galles. Dans la même année on l'appella auprès de l'Electeur de Mayence. En 1721, il fut voir Fréderic Roi de Suede, qui se trouva alors en Allemagne. En 1722, il fut appellé auprès de Fréderic Roi de Danemarck & de la Reine son épouse qui étoient aux bains d'Aix. En 1723, Joseph Clément Electeur de Cologne l'appella auprès de lui. En 1726, il alla à Munich pour voir Maximilien Emanuel, Electeur de Baviére. Enfin nous n'aurions jamais fait si nous voulions parler de toutes les personnes illustres qui consultérent von Brunn, sur leur santé. A l'âge de 24 ans, il se ressentit des incommoditez de la gravelle & remarqua que les vins blancs, & particuliérement les vins du Rhin, augmentoient ses douleurs. Cependant par les remédes dont il se servit & la diéte qu'il observa, il se trouva toujours en état de faire tant de voyages pénibles & de vaquer à sa pratique ordinaire. A l'âge de 50 ans il se vit attaqué par la goutte qui, étant remontée dans son estomac, le força à se servir de la cure du lait, dont il se trouva si bien, qu'à l'âge de 74 ans, il se sentit assez de vigueur pour aller en deux jours & trois nuits de Manheim à Munich voir l'Electeur Maximilien Emanuel, & cela dans le cœur de l'hiver. Il mourut à Manheim le deuxiéme d'octobre 1727, d'une fiévre *continue remittente*, âgé de 74 ans, huit mois, & 26 jours. Il s'étoit marié le 12 decembre 1678, avec *Magdelaine*, fille cadette du fameux Medecin *Jean Jaques Wepfer*; il en eut dix enfans, dont les deux aînez moururent dans l'enfance. *Erhard* son troisiéme fils mourut en 1721, & avoit été Conseiller & Médecin du Landgrave de Hesse-Cassel & Professeur en Médecine à Heidelberg; il ne laissa point d'enfans. *Jean Conrad*, son quatriéme fils, servit pendant long-tems dans la Cavalerie de l'Electeur Palatin. *Jean Ulric*, son cinquiéme fils est encore Conseiller de Régence, de Guerre & de Justice auprès de l'Electeur Palatin. *Jean Jacques* le plus jeune des fils de von Brunn avoit été Médecin de Neustadt dans le Palatinat, mais depuis la mort de son pére il se retira en Suisse avec sa mére. Ses trois filles furent toutes mariées très-avantageusement. Voici l'épitaphe consacrée à sa mémoire dans la ville de Manheim, qui est la résidence ordinaire de l'Electeur aujourd'hui.

VIVIT POST FUNERA VIRTUS.

In Venerandam Memoriam

J. C. de Brunn à Hammerstein Scaphusi-Helvetici nati d. XVI Januar. A. CHR. M. DC. LIII. Ser. ac Potent. Princip. Caroli Philippi Com. Palat. ad Rhen. S. R. I. Archithesaur. & Elect. &c &c. Consiliarii Intimi & Archiatri Professoris Medic. in Universitate Heidelb. Societat. Nat. Curios. Cæs. Leopold. Herophili. de diversis Europæ Majestatib. S. Cæsar. ut & Reg. Majest. Britann. Suec. Dan. & Boruss. permultisque S. R. I. Magnatibus bene meriti, denati communi omnium mœrore, die 2. octobr. M. DCC. XXVII. in civitate resid. Elect. Manheim.

Hoc Lethalitatis monumentum mœstissimi posuerunt Hæredes.

BRUNNEMANN (Jean) Conseiller de l'Electeur de Brandebourg & Professeur en Droit à Francfort sur l'Oder, naquit à Berlin le septiéme avril 1608. Son pére qui étoit Pasteur à Berlin lui fit commencer ses études dans sa patrie, & à l'âge de 18 ans il l'envoya à Wittenberg pour y étudier la Théologie. Après qu'il eut fait sa Philosophie & qu'il en eut donné des preuves publiques, les troubles de la guerre le forcérent à s'en retourner chez les siens. Dans cette occasion on lui confia la conduite de trois jeunes Gentilshommes, avec lesquels il alla en 1632, à Francfort sur l'Oder, où il se fit connoître en soutenant des Théses & en donnant des leçons. Les mouvemens de la guerre furent encore cause qu'il quitta Francfort & qu'il se retira à Custrin. En 1635, il revint à Francfort & fut d'abord aggregé à la Faculté de Philosophie. En 1636, le 12 d'avril, il fut nommé Professeur en Logique. Pendant le tems qu'il fut dans ce poste, il publia des Théses sur toute la Metaphysique & un Abbregé de Logique, sous le titre de *Enchiridion Logicum*. Comme il avoit la poitrine fort foible il fut obligé d'abandonner la Théologie & de s'appliquer au Droit. Il en fut créé Docteur le dixiéme janvier 1638. Deux ans après on lui offrit d'enseigner les Instituts. Il publia ensuite *Collegium Disputatorium Justinianeum*, dont son gendre D. Samuel *Stryckius*, a procuré une édition augmentée. En 1645, il eut la chaire des Pandectes; en 1646, celle du Code; & en 1653, celle des Decrétales. Il mourut le 15 decembre en 1672, lorsqu'il étoit occupé à perfectionner son Commentaire sur les Pandectes & qu'il en étoit précisément au titre *de mortuo inferendo*. Pour se convaincre de sa piété on n'a qu'à lire l'Ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Meditationes sacræ ad dictum Evangeliorum dominicalium*. Voici le Catalogue des autres Ouvrages de ce grand Jurisconsulte, *Collegium Irenico-Politicum de tractatibus pacis*; *de Cessione actionum & Tersuris cum constitutione Imperatoria & Electorali Saxonica de Cessionibus*; *Commentarius ad Pandectas*; *Rejectio Paratitlorum Wesembecii*; *Memoriale præcipuarum Legum Codicis per quæstiones*; *Commentarius in omnes libros Codicis Justinianei*; *De Jure Ecclesiastico secundum consuetudinem Protestantium*; *De processu consistoriali apud Protestantes*; *Decisionum Centuriæ quinque*; *Consilia Academica*; *Jus Institutionum controversum*; *De Processu tum civili tum criminali inquisitorio*; *de Processu legitime instituendo & abbreviando*; *De Commutatione & Transmissione actionum*; *Judicium de Exemptione Clericorum Evangelicorum*

gelicorum; De Processu concursus Creditorum, &c. &c. * Becmann, *in programmate in ipsius exequiis.* Henneslius, *in Oratione memoriæ Brunnemanni sacrata.* Reyherus, *de nummis ex Chymico metallo.* Hendreich. Fréher, *in Theatro, p.* 1600.

BRUNNER (Balthazar) Médecin, né à Hall en Saxe, l'an 1533, voyagea en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, & dans les Pais-Bas; & s'étant attaché dans son païs, il y devint si célébre, que divers Princes souhaitérent de l'avoir pour Médecin ordinaire, & que plusieurs Académies le demandérent pour Professeur. Brunner avoit d'autres vues; il étoit entêté de Chymie, & en fit presque son occupation ordinaire. Il mourut l'an 1604, âgé de 71 ans. Laurent Hoffman son gendre publia quelques Ouvrages de sa façon; comme *Consilia Medica, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

BRUNNER (André) Jésuite, natif de Hall, dans le Tirol, vivoit en 1640. Il a écrit, *Annales virtutis & fortunæ Bojorum; Fasti Mariani, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

* BRUNNER (Jean Conrad de) *Voyez* BRUNN.

BRUNNIUS ou BRUYN (Jean) de Bruxelles, Religieux de l'Ordre des Carmes, florissoit dans le XV siécle, vers l'an 1476. Il composa des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, sur l'Ecclésiaste, & sur le Maître des Sentences. * Arnoul Bostius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme. Possevin, &c.

BRUNO ou BRUNON, frere de Witikind Roi des Saxons, prêta serment de fidélité à Charlemagne, environ l'an 785, & donna commencement à la famille des Princes de Saxe d'aujourd'hui. Quelques uns tiennent que les Guelphes, Comtes d'Altorff, Ducs de Baviere, sont issus de lui, & que les Comtes de Zollern, & par conséquent les Marquis de Brandebourg, sont sortis des Guelphes. D'autres disent que de lui sont descendus les Othons de Saxe, qui ont été Empereurs. * Spener, *Hist. Généal.*

BRUNO, dit *le Grand*, Archevêque de Cologne, & Duc de Lorraine, fils de l'Empereur *Henri* de Saxe, I. du nom, dit l'*Oiseleur*, frére d'*Othon* I, & d'*Hadwige*, mére du Roi Hugues *Capet*, succéda l'an 953, à Wicfred Archevêque de Cologne, & fut depuis Légat du saint Siége. L'Empereur Othon I, son frére, lui donna le Duché de Lorraine, c'est à dire, qu'il en étoit comme Gouverneur. Il eut beaucoup de part à toutes les affaires de son tems. Albéric dit qu'étant venu en France pour y terminer quelques différents, il tomba malade à Compiégne, & que s'étant fait porter à Rheims, il y mourut le onziéme octobre 965. On assure qu'il n'ignoroit point les beautez de la Langue Latine, que la Greque même n'étoit pas pour lui une Langue étrangére, & qu'il attira à Cologne des Gens de Lettres, qui savoient ces Langues, pour avoir le plaisir de s'entretenir avec eux. On lui attribue des Commentaires sur les cinq livres de Moïse, & quelques Vies des Saints. * Albéric, *in Chron.* Rotger, *in Vit. Brun.* Réginon, *in Chron.* Molan, *in Mart. Usuard.* 11. *Octob.* Le Mire, *c.* 55. *Orig. Bened. & in Fast. Belg.* Craropolius, *Hist. Elect. Eccles.* Gelenius, *Hist. Colon.*

BRUNO (saint) Allemand, Evêque & Apôtre de la Prusse, alla prêcher dans la Prusse au commencement du XI siécle. Il y convertit grand nombre de Payens, & y souffrit le martyre le 14 février de l'an 1008. Trithéme lui attribue des Commentaires sur la Genése; mais sans fondement. * Ditmar, *Chron. l.* 6. Sigebert & Baillet.

* BRUNO, Evêque d'Ausbourg, fut frére de l'Empereur Henri II, surnommé *le Saint*. Il vouloit déthrôner son frére, & faisoit ce qu'il pouvoit pour cela; mais en 1105, il eut d'autres pensées, & parvint par là à l'Evêché d'Ausbourg. Cela ne l'empécha pas de chercher en toute occasion à chagriner son frére. Un jour l'Empereur lui avoit remis une grosse somme d'argent pour en bâtir à Ausbourg une Eglise à l'honneur de St. Ulrich, mais il l'employa à son propre usage. Comme il savoit que l'Empereur avoit aimé la ville de Bamberg parce qu'il y avoit fondé un Evêché, il entreprit de ruiner ce diocése. Mais ayant certaine nuit vu en songe l'ombre de son frére avec la tête & la barbe à demi rasée, & lui ayant demandé qui l'avoit mis en cet état, il reçut cette réponse, *Tu es l'homme qui cherches à me causer le plus sensible chagrin; puisque tu t'attaques à l'Evêché de Bamberg qui est mon ouvrage.* Depuis cela Bruno abandonna son entreprise. En 1026, Welphe Duc de Baviére lui fit la guerre & se rendit maître d'Ausbourg. Sur la fin de ses jours il rentra en lui même & s'attacha aux devoirs de la Religion, & laissa par testament aux Chanoines de la cathédrale sa ville de Straubingen, que dans la suite le Duc de Baviére acheta pour trente mille florins. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Catal. Episc. August.* Velseri, *Res Augusto-Vindelica.* Hartmanni, *Chron. August.*

BRUNO, Evêque de Wirtzbourg dans la Franconie, connu sous le nom de *Bruno Herbipolensis*, d'*Herbipolis* qui est celui de cette ville, que les Italiens nomment *Herbipoli*, étoit fils de *Conrad*, Duc de Carinthie, & oncle de l'Empereur *Conrad* II. En 1033, il fut élevé sur le siége de l'église de Wirtzbourg, & mourut en Hongrie le 17 mai 1045, ayant été écrasé, dit-on, sous les ruines d'une salle, dans laquelle il mangeoit, comme il accompagnoit l'Empereur Henri III, qui alloit en Hongrie rétablir le Roi Pierre sur son thrône. Nous avons de lui des Commentaires sur le Pseautier, sur les Cantiques de l'Ancien & du Nouveau Testament, sur le Symbole des Apôtres, & sur celui de saint Athanase sous ce titre *Commentarii in totum Psalterium, Cantica omnia Veteris & Novi Testamenti, & in Symbola Apostolorum, Ambrosii & Athanasii*, imprimez à Cologne en 1494. Jean Cochlée eut soin de les revoir, & on les mit dans le dixiéme volume de la Bibliothéque des Péres de l'édition de Cologne. Trithéme, *de Script. Eccles.* Le Mire, *in Auct.* Possevin. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XI siécle.* Baillet, *Vies des Saints, au 17 mai.* Guillelmus Cave, *Historia Literaria Script. Ecclesiast. p.* 539.

BRUNO ou BRUNON, * Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui vivoit sur la fin du XI siécle, vers l'an 1090, composa l'Histoire de la guerre, que l'Empereur Henri IV fit contre Magnus & Herman, Ducs de Saxe, & son Ouvrage comprend ce qui se passa depuis l'an 1073, jusqu'en 1082. Il y parle de l'enfance & des premiers exploits de Henri IV, & la peinture qu'il en fait est si noire, que si on l'en croyoit, ce Prince auroit été le plus scélérat de tous les hommes; mais il y a trop de passion dans l'Histoire de cet Auteur, que *Marquardus Freherus* a publiée.

BRUNO (saint) Fondateur de l'Ordre des Chartreux, dans le XI siécle, natif de Cologne, fit un grand progrès dans les Belles Lettres. Il fut Chanoine de l'église de saint Cunibert de Cologne, puis Chanoine & Ecolâtre ou Théologal de l'église de Rheims, & chargé du soin d'enseigner publiquement. Il eut des différents avec son Archevêque Manassès, dont il ne pouvoit souffrir les déréglemens, & fut un de ses accusateurs. La cause de sa retraite dans le désert est très-singuliére, si l'on en croit la tradition, qui a cours dans son Ordre. Raimond Diocre, Chanoine de Paris, étoit mort en odeur de sainteté: pendant qu'on disoit pour lui l'office des morts, il mit la tête hors de la biére, & cria tout haut, *qu'il étoit accusé*, ensuite *qu'il étoit jugé*, & enfin *qu'il étoit condamné*. Ce prodige toucha, dit-on, saint Bruno, qui se retira en 1084, ou, selon le Cardinal Baronius, en 1086, auprès de saint Hugues Evêque de Grenoble. Il étoit suivi de ses compagnons, & ce saint Prélat leur indiqua un désert qui étoit dans son diocése, où il les envoya. C'est l'affreuse solitude de la Chartreuse en Dauphiné, laquelle a donné le nom à l'Ordre célébre que saint Bruno y fonda. Le Pape Urbain II, qui avoit été son Disciple & son ami, l'appella en Italie le 24 juin, jour de la Fête de saint Jean-Baptiste, vers l'an 1086; mais ce Saint ne pouvant s'accoutumer au grand monde, après avoir refusé l'Archevêché de Régio qu'*Urbain* II lui avoit offert, se retira dans la Calabre, où il mourut le sixiéme d'octobre 1101. Le Pape Léon X le canonisa l'an *1514* ou 1515. On attribue à saint Bruno une Exposition sur les Pseaumes; des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul; & plusieurs autres Traitez, que le Pére Théodore Pétreius Chartreux mit au jour l'an 1611, en trois volumes, imprimez à Cologne, avec la Vie de ce Saint à la tête de l'Ouvrage; mais ces Ouvrages sont de Brunon de Ségni; & il n'y a véritablement de saint Bruno que deux lettres, écrites de la solitude de Calabre; l'une adressée à Raoul *le Verd*, Prevôt de l'église de Rheims, qu'il exhorte à se retirer du monde; & l'autre à ses Religieux de la grande Chartreuse. Dom Mabillon, *Analect. tome 4. p.* 400, lui attribue une Confession de Foi sous ce titre, *Confessio Fidei.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.* du *XII siécle.*

☞ Les Critiques du XVII siécle se sont inscrits en faux contre la Tradition, sur laquelle on fonde la retraite de saint Bruno; & Jean de Launoy Docteur de Sorbonne, l'a attaquée par écrit, dans des Dissertations intitulées, *de vera causa secessus sancti Brunonis in Eremum.* Il soutient dans cet Ouvrage, qu'avant le tems de Jean Gerson Chancelier de l'Université de Paris, & de saint Antonin Archevêque de Florence, qui vivoient après l'an 1400, aucun Auteur n'avoit parlé de ce prétendu miracle; & que cette Tradition des Chartreux est mal fondée. Divers Savans ont répondu à ces Dissertations; & le Pére Jean Colombi Jésuite a publié une réponse qui a pour titre, *Dissertatio de Carthusianorum initiis, seu quod Bruno adductus fuerit in eremum vocibus hominis redivivi Parisiis, qui se accusatum, judicatum, damnatum exclamabat.* Il y rapporte le témoignage de quelques Historiens, qui ont, à ce qu'il prétend, parlé de ce miracle, avant l'an 1400, & il cite l'Auteur qui a écrit en 1150, une Rélation des commencemens des Chartreux; un Religieux de cet Ordre, de la Chartreuse de Merya en Bugey, dans une chartre de 1298; Guillaume d'Erbura ou d'Yvrée, qui écrivit en 1315, *Lib. de Origine & Veritate perfectæ Religionis*; l'Auteur de la Chronique des Prieurs de la Chartreuse qui a fleuri depuis 1383, jusqu'en 1391, & enfin Henri de Kalkar, qui composa en 1398, un Traité de l'origine des Chartreux. Sur la fin de cette Dissertation, il fixe l'année de la retraite de saint Bruno dans le desert, & du voyage qu'il fit en Italie par ordre du Pape Urbain II. Il est vrai que les Auteurs rapportent des merveilles aussi surprenantes que celle-ci; & celle dont on a orné les commencemens de l'Ordre de la Trinité, ne l'est pas moins. C'est d'un Ange qui parut entre un esclave Chrétien & un Maure dans l'église, à la premiére Messe de saint Jean de Matha, premier Patriarche de cet Institut. On prétend que ce fut en la présence de Maurice de Sully, Evêque de Paris, & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction. Aucun Historien de ce tems ne rapporte cette Histoire: & cependant cette Tradition se soutient.

Mais il faut avouer que ces raisons sont bien foibles, pour détruire celles qu'opposent les Auteurs du parti contraire. En voici le détail. Saint Bruno, dans une lettre qu'il écrivit de son monastére de la Calabre en Italie, à Raoul *le Verd*, Prevôt de Rheims, l'excite à se faire Religieux, pour accomplir le vœu qu'ils avoient fait ensemble à Rheims, de quitter le monde, après en avoir reconnu la vanité, dans les entretiens qu'ils avoient eus en cette ville. Il n'y parle point de ce prodige, qui auroit été un puissant motif pour l'exciter à embrasser l'état religieux, & à exécuter sa promesse. Guibert, Abbé de Nogent, dans sa Vie rapporte qu'après la mort de Gervais, Archevêque de Rheims, un certain Manassès obtint cette dignité par simonie, & s'y conserva par la force des armes, ayant levé une compagnie de Gardes qui le suivoient par tout; que Bruno ayant horreur de ce désordre, sortit de Rheims avec quelques Clercs de l'église cathédrale, & s'en alla à Grenoble, où il se retira dans une solitude. Voilà le sujet de la retraite de S. Bruno, écrit par un Auteur Ancien & digne de foi. Si elle avoit eu pour cause un miracle si surprenant, l'Abbé Guibert ne l'auroit pas oublié: la chose étoit trop extraordinaire, pour n'en pas faire le récit, aussi-bien que de la débauche de l'Archevêque Manassès. Pierre de Clugni, dit *le Vénérable*, parlant de l'Ordre des Chartreux, institué de son tems par saint Bruno & ses Compagnons, dit que ces premiers Solitaires de la Chartreuse renoncérent au monde, & firent profession d'une régle fort austére, après avoir vu le désordre

dre

dre de plusieurs Religieux, qui vivoient dans une tiédeur & dans une négligence criminelle. Il ne parle point du prodige de l'homme ressuscité, quoiqu'il eût dit dans la préface de son livre, que son dessein étoit d'écrire tous les miracles dont il auroit une connoissance certaine, & qui pourroient augmenter la foi, ou régler les mœurs des Chrétiens.

Plusieurs autres anciens Auteurs, qui ont écrit près de 240 ans après l'institution de l'Ordre des Chartreux, n'ont point parlé de ce Docteur damné. Le premier qui a écrit cette Histoire, inventée quelque tems auparavant, a été Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, dans son Traité *de la Simplicité du cœur*, qu'il composa vers l'an 1420. Il fait le récit de ce prodige, comme d'un exemple qui nous doit porter à la crainte de Dieu, & que l'on disoit avoir donné commencement à l'Ordre des Chartreux; mais il ne l'appuye que sur un bruit commun, sans citer aucun garant: c'est pourquoi il ne l'expose pas comme une vérité certaine, mais comme un événement qui peut exciter les Chrétiens à s'humilier, & à craindre les jugemens de Dieu; suivant ce qu'il dit dans son Traité, *des Véritez qu'il faut croire*. Saint Antonin Archevêque de Florence, décrit aussi la résurrection du Docteur, & dit que saint Bruno, Professeur en Théologie à Paris, étoit présent à cet épouvantable spectacle; mais il ne nomme aucuns Auteurs; & l'on sait qu'il n'examinoit pas toûjours la vérité des choses qu'il écrivoit dans son Histoire, comme l'a remarqué Melchior Canus, savant Religieux du même Ordre, qui assista au Concile de Trente. Ceux qui ont depuis parlé de ce prodige, y ont ajoûté de nouvelles circonstances, qui se contredisent. Les uns ont dit que le Mort avoit parlé trois jours de suite; & les autres, que c'étoit aux trois nocturnes du même jour. Quelques uns ont assuré que son corps avoit été jetté à la voirie; & d'autres, qu'un spectre s'étoit approché du cercueil, & l'avoit enlevé. Il y en a eu qui l'ont fait Chanoine de Notre-Dame, & qui ont voulu faire croire que depuis le tems de cet horrible spectacle, on ne prononçoit plus ces paroles, *responde mihi*, dans tout le diocése de Paris; mais qu'en chantant cette Leçon de l'Office des Morts, on commençoit par *quantas habeo iniquitates*: qui sont toutes choses inventées à plaisir, & sans aucun fondement. Depuis environ cent ans, on a donné un nom à ce Docteur ressuscité, & on l'a appellé *Raimond Diocre*. *Voyez* DIOCRE. * Guibert, Abbé de Nogent, *de Vita sua*. Guigue V, Général des Chartreux, *Hist. de Hugues*. L'Apologie de Maussiès, donnée par le P. Mabillon, *tome 1. Musæi Ital.* Arnoul Bostius, *de Laud. Carth.* Vincent de Beauvais, *l. 26. ch. 82.* Pierre de Blois, *Epist. 86.* Pierre de Clugni, *l. 2. Mirac. ch. 28.* Saint Antonin, *tit. 15. ch. 22.* Aubert le Mire, *l. 2. ch. 35. de Orig. Relig.* Dorlant, *en sa Chronique des Chartreux.* Onuphre. Genebrard. Sigebert, *en sa Chron.* Baronius, *anno Chr. 1068. & suiv.* Possevin, *in Appar. sacro.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Petreius, *Biblioth. Carthus.* Surius. Sainte-Marthe. De Launoy, *de vera Causa secessus S. Brunonis*.

* B R U N O, Archevêque & Electeur de Tréves fut élu en 1101. C'étoit un homme savant. Il étoit Comte de Bretheim. Il fonda à Coblentz le monastère de St. Florini. Dans les démêlez survenus entre l'Empereur & le Pape, il se conduisit avec tant de prudence qu'il n'attira aucun malheur ni sur sa personne ni sur son diocése. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bzovius, *Annal. Trevir.* Bucelin, *G. S.*

B R U N O (Saint) ou B R U N O N de Ségni, connu sous le nom de *Bruno Astensis* ou *Signiensis*, qui vivoit au commencement du douziéme siécle, étoit Piémontois, & natif de Soléria, dans le Territoire du diocése d'Ast. Il fit ses premiéres études dans le monastére d'Ast, d'où il est surnommé *Astensis*. En 1079, il se trouva au Concile de Rome, où il disputa contre Berenger. Le Pape Grégoire VII lui donna l'Evêché de Ségni, dans la Campagne de Rome, lequel Bruno n'accepta qu'avec beaucoup de peine; & c'est du nom de cet Evêché que S. Bruno a eu celui de *Signiensis*. Il le gouverna avec beaucoup de prudence; mais comme il aimoit la solitude, il se retira en 1104, dans l'Abbaïe du Mont-Cassin. Le peuple de Ségni l'ayant prié instamment de revenir dans son diocése, & le Pape même le lui ayant ordonné, il se vit contraint de reprendre la conduite de son troupeau. La même année, le Pape l'envoya Légat à Roger, Comte de la Pouille; après quoi il accompagna en France Boëmond Prince d'Antioche, & se trouva au Concile de Tours. En l'an 1107, il retourna dans le monastère du Mont-Cassin, dont il fut fait Abbé. Le Pape Paschal approuva cette élection, & il déclara qu'il étoit le plus propre à lui succeder un jour dans le Siége Pontifical. Dans l'année 1108, il accompagna le Pape au Concile de Bénévent; mais en l'an 1111, il fut obligé par l'ordre du Pape de quitter son Abbaïe, & de reprendre l'Evêché de Ségni, où il mourut le 31 août 1125. Le Pape Luce III le mit au catalogue des Saints. Quelques Auteurs disent que Bruno fut Cardinal, & qu'il fut Légat en France; mais ces faits ne sont pas prouvez. Il a écrit divers Ouvrages qu'on a imprimez l'an 1651, à Venise, en deux volumes. On y verra à la tête une Dissertation Historique, que D. Maur Marchésio, Religieux de la Congrégation du Mont-Cassin, a composée, où il parle des Ouvrages de ce saint Evêque, entre lesquels il y en a plusieurs que Pétreius avoit publiez en 1611, sous le nom de saint Bruno, Fondateur des Chartreux, comme ceux, *De Laudibus Ecclesiæ*; *De ornamentis Ecclesiæ*; *De novo mundo*; *De festivitatibus festivitatum*; *De laudibus beatissimæ Virginis, &c.* Le P. Dom Luc d'Achéry a donné depuis dans le deuxiéme tome du Spicilége, un Traité des Rites de l'Eglise, composé par cet Auteur. * Pierre Diacre, *de Vir. Illust. Cassin. & Hist. cap. 3.* Marc Antoine Scipion, *in Elog. Abbat. Cassin.* Ughel, *tome 1. Ital. sacr.* Philippe Malabayla, *in Disq. [illegible], & recessu S. Brunon. a Cassin.* Baronius. Possevin. Le Mire. Labbe. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du douziéme siécle.* G. Cave, *de Scriptor. Eccles. p. 539. & 540.*

* B R U N O II, Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de la Mark, fut, malgré le mal caduc auquel il étoit sujet, élu l'an 1131. Il mourut dans la Pouille en 1137, dans le tems qu'il accompagnoit l'Empereur Lothaire dont il avoit aquis les bonnes graces. * Les mêmes.

* B R U N O III, Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte d'Altena & de la Mark, fut d'abord Prevôt de Bonne, & ensuite élu Archevêque de Cologne en 1191, lorsque Lothaire Comte de Hochstadt, se désista de l'élection qui étoit tombée sur lui. Mais comme il étoit déja fort âgé, il résigna, avec la permission de son Chapitre, sa dignité à son neveu Adolphe I, & se fit Religieux dans le monastére d'Aldenberg. Northof dit qu'à peine siégea-t'il une année, mais Hubner dit que ce fut trois ans. * Les mêmes. Hubner, *Hist. partie 7.*

* B R U N O IV, Archevêque & Electeur de Cologne né Comte de Sayn fut élu en 1205, après avoir été Prevôt à Bonne & à Cologne. Othon de Brunswic Compétiteur de Philippe de Souabe pour la Couronne Impériale, le prit sous sa protection; mais en 1206, il eut le malheur d'être fait prisonnier à Wasserburg par Philippe qui le fit transporter à Wirtzbourg avant la défaite d'Othon. Mais le Pape s'étant accommodé avec lui en 1207, il fut non seulement relâché, mais aussi en 1208, après la mort de Philippe, rétabli dans la pleine possession de son Archevêché. * Les mêmes.

B R U N O D'A F F R I N G U E S, de Saint-Omer, Général de l'Ordre des Chartreux, qui quitta son premier nom de *Charles*, pour celui de *Bruno*, lorsqu'il fit profession, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, dans les Belles Lettres, dans l'Histoire Ecclésiastique, & dans les Langues. Avant que d'entrer dans l'Ordre des Chartreux, il étoit Chanoine de l'église de Carpentras, ville de Provence, dans laquelle il prononça le Panégyrique du Pape Grégoire XIII. L'Evêque de cette ville, en lui donnant ce Canonicat, le choisit pour être son Grand Vicaire, mais il renonça à cet emploi, & prit l'habit de Chartreux en 1591. Deux ans après, il fut créé Prieur de la Chartreuse d'Avignon, & fut élu Général de son Ordre en 1600. Les Papes Grégoire XV & Urbain VIII lui donnérent souvent des marques de leur estime. Le Roi Henri *le Grand* étant à Grenoble, le voulut voir, & alla visiter la Chartreuse, où il fut extrémement satisfait de la conduite & de la sagesse d'Affringues. Ce savant Religieux étant âgé de 81 ans, tomba le quatriéme février dans une apoplexie, qui étant dégénérée en paralysie, lui ôta l'usage de tous ses membres. Le Chapitre général donna un successeur à d'Affringues, qui mourut le cinquiéme mars 1632, âgé de 82 ans. * Chorier, *Etat Polit. de Dauphiné.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

B R U N O (Antoine) *Voyez* B R U N I.

B R U N O, anciennement *Prilis*, petite riviére de la Toscane en Italie, coule dans le Siennois, prenant sa source, près de Monte-Massi, & finit son cours au Lac de Castiglione, où elle se décharge près du bourg de Buriano. * Maty, *Dict. Geogr.*

B R U N O N (Eusébe) Evêque d'Angers, dans le onziéme siécle, favorisa d'abord la personne & la doctrine de Bérenger, & ensuite se déclara pour la Foi de l'Eglise Romaine. *Voyez* B É R E N G E R.

B R U N O N. *Cherchez* B R U N O.

B R U N O R O (Pierre) *Cherchez* B O N N E (Païsanne)

B R U N S B E R G ou B R A U N S B E R G, ville de Pologne, dans la Prusse Royale, est située sur la riviére de Passerg qui se rend dans le *Frisch-Haff*, au nord-est d'Elbing dont elle est éloignée de huit ou neuf lieues. Brunsberg a été la résidence de l'Evêque de Warmie; mais on l'a engagé à l'Electeur de Brandebourg, comme étant sur les frontiéres de la Prusse Ducale.

B R U N S B E R G, lieu autrefois fortifié. Il est dans l'Abbaïe de Corwey, en Westphalie sur le Wéser, près de la petite ville de Hoxer ou Hoxter. Ce lieu est connu par la victoire que *Charlemagne* y remporta l'an 773, sur les Saxons qui lui disputoient le passage de la riviére. * Maty, *Dict. Geogr.*

B R U N S B U T T E L, petite ville fort marchande de Holstein ou Holsace, dans le Dithmarsen, au Roi de Danemarck. Elle est assez forte, située vers l'embouchure de l'Elbe, à deux ou trois lieues de Glukstadt. * Sanson.

B R U N S F E L D, ville. *Voyez* B R A U N S F E L D.

B R U N S F E L S (Othon) *Voyez* B R U N F E L T.

B R U N S V I C ou B R U N S W I C K, païs d'Allemagne dans la Basse Saxe, avec titre de Duché, entre les Evêchez d'Halberstadt & d'Hildesheim, le Lunebourg & la Westphalie. Brunswick en est la ville capitale, & les autres sont Goslar, & Gottingen. On comprend encore sous le nom de Brunswick, tout ce que les Princes de cette Maison possédent dans la Basse Saxe, où ils forment des branches différentes, & où sont les Duchez & païs de Lunebourg, de Gottingen, de Grubenhagen, de Calemberg, de Wolfembutel, de Hanover, de Zell, d'Ultzen, de Danneberg, de Harbourg, de Gyffhorn, d'Eimbeck, & de Hamelen. Ce païs est bon & fertile: il y a des mines, quantité de chasse, & on y recueille des grains en abondance. Il est arrosé par diverses riviéres, dont les principales sont, le Wéser, l'Oker, la Leyne, l'Ilmenow, & le Wiper. On y trouve aussi plusieurs belles sources d'eau, de grandes forêts, & tout ce qui peut-être nécessaire pour la vie. Le commerce y a beaucoup fleuri autrefois; mais les guerres d'Allemagne du XVII siécle y ont apporté du changement, & ce malheur lui a été commun avec tout le reste de l'Empire. Il y a encore de très-bonnes places; Hanovre, Gyffhorn, Wolfembutel, &c. Cette derniére résista vigoureusement aux François & aux Suédois, qui prétendoient la prendre, en faisant hausser les eaux de l'Oker, ayant fait pour cela des digues au dessous de la place. On dit que ceux de ce païs aiment si fort le lard & la viande salée, qu'on ne sauroit leur faire bonne chére si ces mets y manquent, & c'est pour cette raison que les autres Allemands les nomment ordinairement *Speckmussen*, avaleurs de lard. Ils aiment la biére amére, & la leur l'est extrémement. Ils sont grossiers, mais laborieux & bons soldats.

B R U N S W I C K ou B R U N S V I C, sur l'Oker, en Latin *Brunopolis*, *Brunsviga* & *Brunonis vicus*, ville d'Allemagne dans

la Basse Saxe est capitale du Duché de Brunswick. On prétend qu'elle fut bâtie vers l'an 868, par *Brunon*, fils d'*Adolphe* Duc de Saxe, qui lui donna son nom. Depuis, l'Empereur Henri l'*Oiseleur* l'augmenta, & divers autres Princes ont contribué à la rendre une des plus belles villes de toute l'Allemagne. Sa forme est presque quarrée, & elle a une demi-lieue d'Allemagne de tour. La riviére d'Oker, qui la sépare en deux, s'y divise en divers canaux, après avoir rempli les fossez. Il y a cinq ou six belles places, de jolies maisons, entre lesquelles l'Hotel de ville est tres-magnifique, & plusieurs églises, qui sont toutes aux Protestans: car les Habitans de Brunswick furent des premiers à embrasser la Réformation. La premiere de ses églises est celle de saint Blaise. Brunswick a été une des villes Anséatiques, & s'est gouvernée en République, prétendant avoir acheté sa liberté des Ducs de Brunswick, qui se servirent inutilement des armes pour combatre cette prétention. Dans le XVI siécle, Henri *le Jeune*, en 1542, en 1550, & en 1553, assiégea cette ville, qui souffrit beaucoup durant ces siéges; mais avec le secours de ses Alliez, elle se maintint en liberté. En 1569, les differents, qui étoient entre les Ducs de Brunswick & cette ville, furent accommodez à ces conditions que le Duc Jules fils de Henri *le Jeune* approuva, savoir, que le Sénat rendroit au Duc le Bailliage entier d'Assembourg, proche de Wolfembutel, que le Duc rendroit de même les Bailliages d'Eich & de Wenthausen aux deux Consuls, au nom de la République; & qu'il renonceroit pour lui & pour ses héritiers, à l'action intentée pour le Sack & la Vieille-rue, que Henri son pére pretendoit être des parties de la ville de Brunswick, que ses ancêtres avoient engagées, mais non pas vendues au Sénat. Ce traité ne termina pourtant pas toutes les divisions, & on vit toûjours beaucoup de défiance du côté des Habitans, & de chagrin de la part des Ducs. Ils en vinrent même quelquefois aux armes, & en 1614, Frédéric Ulric mit le siége devant Brunswick, & la pressa vivement. Les villes Anséatiques & les Hollandois la tirérent de ce mauvais pas; mais le Duc ayant encore levé de nouvelles forces l'année suivante, cette ville fut contrainte de lui rendre hommage en 1617. Ainsi ce Duc sembla avoir mis fin à tous les differents, que la plupart de ses ancêtres avoient eus avec cette ville. Ceux qui sont venus après lui, ont encore prétendu d'autres droits: ils l'ont souvent assiégée inutilement; mais enfin elle fut prise le 20 de juin 1670, par Rodolphe-Auguste, Duc de Brunswick Wolfembutel, auquel elle appartient maintenant, & qui y a fait élever une citadelle pour la conserver. La ville est belle, grande & assez peuplée, quoique le nombre des Habitans diminue depuis sa prise; car la grosse garnison que le Duc de Brunswick y entretient, & le bruit des armes, en a presque chassé tous les Marchands, & y a détruit le commerce. Elle est divisée en cinq parties, qui sont la vieille ville, la nouvelle ville, le Hagen, le Sack, & le vieux Wick. C'est pour cette raison que quelques Auteurs l'appellent *Pentapolis*; elle n'est qu'à deux milles d'Allemagne de Wolfembutel, & à huit de Hanovre. Ce fut là que mourut l'Empereur Othon IV, l'an 1218. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hist*.

BRUNSWICK, la Maison des Princes de Brunswick & de Lunebourg, a pour tige AZON d'Est, Marquis de Toscane, qui vivoit dans le XI siécle vers l'an 1028 ou 1030. C'est environ en ce tems qu'il suivit l'Empereur Conrad II, en Allemagne, où il épousa *Cunegonde*, sœur de *Guelphe* III, de la famille des anciens Guelphes, dont on assure qu'il fut le dernier. AZON eut de ce mariage GUELPHE D'EST, I. de ce nom, surnommé *le Robuste*, qui épousa *Judith*, fille de *Baudouin* V, dit *de l'Isle*, Comte de Flandre, & alors veuve de *Tostie*, Comte de Kent, frére de *Harold*, Roi d'Angleterre. L'Empereur Henri IV, qui avoit éprouvé en diverses occasions la fidélité de Guelphe, lui donna vers l'an 1071, l'investiture de la Baviére, après avoir condamné & chassé Othon de Saxe qui en étoit possesseur. On dit que Guelphe ne mourut qu'en 1101, en allant dans la Terre-Sainte. Il laissa *Guelphe* II, mort sans postérité; & HENRI I. dit *le Noir*, *le Jeune*, & le *Chien*, mort en 1125, ayant eu de *Wilfide*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe, GUELPHE, qui s'établit en Italie; & HENRI II, dit *le Superbe*. Celui-ci épousa *Gertrude*, fille de l'Empereur *Lotaire* II, dont il eut l'investiture de la Baviére vers l'an 1137, puis du Duché de Saxe. Il mourut vers l'an 1179. HENRI III, son fils, dit *le Lion*, fut un des plus puissans Princes d'Allemagne, mais s'étant revolté en 1180, contre Frédéric I, dit *Barberousse*, qui l'avoit proscrit, cet Empereur le dépouilla de ses biens; car il donna la Baviére à Othon, Comte de Schiren, & la Saxe à Bernard, fils d'Albert l'*Ours*. Henri se retira auprès de Henri II, Roi d'Angleterre, dont il avoit épousé en 1179, la fille *Mahaud*; & par son moyen il obtint les Comtez de Brunswick & de Lunebourg. Il mourut en 1195, ayant eu *Othon*, IV. de ce nom, Empereur, mort en 1218; *Henri* IV, qui fut Comte Palatin du Rhin, par le moyen de sa femme *Agnès*; & GUILLAUME, Duc de Brunswick & de Lunebourg, car ce fut alors qu'*Othon* IV, son frére, érigea ces Terres en Duchez, quoique d'autres assurent que ce fut Frédéric II, en l'an 1235. GUILLAUME, I. du nom, étoit un Prince pacifique, & fut pere d'OTHON I, qui suit.

GENEALOGIE DE LA MAISON de BRUNSWICK.

VII. OTHON, I. du nom, Duc de Brunswick, par qui nous commençons cette généalogie, né en 1204, étoit le septiéme par les générations, ainsi qu'on vient de le voir, depuis AZON d'Est. Il fut surnommé l'*Enfant*, parce que son pére GUILLAUME, qui mourut en 1212, le laissa au berceau. Ce jeune Seigneur, dès qu'il se vit un peu en état, eut peine à supporter que les biens de Henri III son ayeul eussent passé, par les donations de l'Empereur Frédéric, en des mains étrangéres, & que son oncle Henri, Comte Palatin, abusant de sa minorité, eût même vendu à l'Empereur Frédéric II, la ville de Brunswick, & d'autres Terres, qui étoient l'héritage de son pere. Ainsi, ayant appellé à son secours ce qui lui restoit de cousins, il leva des troupes en 1227, & s'étant présenté inopinément devant cette place, il l'emporta, & défit la garnison impériale: ce qui lui fit quitter le nom d'Othon *de Lunebourg*, pour prendre celui d'Othon de *Brunswick*. S'étant ensuite raccommodé avec l'Empereur Frédéric, & n'ayant point voulu se déclarer contre lui dans les broüils qu'il eut avec les Papes, ce Prince rendit à Othon tous les biens de son pére, & lui donna le titre de Duc de Brunswick & de Lunebourg l'an 1239. Il mourut le neuviéme juin 1252, ayant eu de son mariage avec *Mathilde* ou *Marie*, fille d'*Albert*, Marquis de Brandebourg, 1. ALBERT, qui suit; & 2. *Jean*, qui fut Duc de Lunebourg, & pére d'Othon IV, lequel unit au Duché de Lunebourg le Comté de Danneberg, & mourut en 1330, laissant deux fils, *Othon* & *Guillaume*, morts sans postérité, l'aîné en 1354, le cadet en 1368. Celui-ci donna ses biens à *Magnus Torquatus* son parent, *dont il sera fait mention dans la suite*.

VIII. ALBERT, surnommé *le Grand*, Duc de Brunswick, fils aîné d'OTHON, aquit le château de Wolfembutel, & celui d'Assembourg, la ville de Hamelen, & celle d'Eimbeck, & mourut en 1279, ayant eu d'*Alix*, fille du Marquis d'Est, ou selon d'autres, d'*Adelaide*, fille d'*Othon* Marquis de Montferrat, 1. HENRI, qui suit, qui eut pour son partage de Grubenhagen, &c.; 2. ALBERT, qui eut la Principauté de Calemberg, *& dont il sera fait mention cy-après*; & 3. GUILLAUME, qui fut Duc de Wolfembutel. Etant mort le premier, son frére Henri s'empara de sa portion; mais Albert, avec l'aide des Habitans de Brunswick, l'en chassa.

IX. HENRI de Brunswick, surnommé *le Merveilleux*, fut Duc de Grubenhagen, & mourut en 1332, laissant d'*Agnès*, fille d'*Albert*, Landgrave de Thuringe, Marquis de Misnie, 1. HENRI *le Jeune*; 2. ERNEST, qui suit; 3. *Jean*, Evêque d'Eimbeck, mort en 1367; 4. *Alsine* ou *Else*, mariée à *Frédéric*, Comte de Beichlingen; 5. *Iréne*, mariée en 1318, à *Andronic* II, Empereur de Constantinople; & 6. *Agnès*, mariée à *Henri*, Duc de Carinthie. HENRI *le Jeune* eut deux femmes, dont la premiére fut *Héléne*, fille de *Waldemar*, Marquis de Brandebourg: & la seconde fut *Marie*, fille de *N*.... Roi de Cypre. Du premier lit vint 1. *Othon*, qui fut quatriéme mari de *Jeanne* I, Reine de Naples, & mourut sans enfans en 1393: & du second, 2. *Balthasar*, que l'Empereur Sigismond fit, dit-on, mourir par la faim, & qui épousa dans le Royaume de Naples *Jeannette* Glétan, Comtesse de Fondi, dont il n'eut point d'enfans; & 3. *Melchior*, Evêque d'Osnabruck, puis de Swerin, mort en 1381, ayant été empoisonné par ses domestiques.

X. ERNEST, Duc de Brunswick-Grubenhagen, second fils de HENRI *le Merveilleux*, mourut en 1344. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Henri*, Comte d'Eberstein, dont il eut 1. ALBERT II, qui suit; 2. *Frédéric*, qui épousa *Elisabeth*, Comtesse de Hombourg, dont il n'eut point d'enfans; & 3. *Anne*, mariée à *Henri*, dit *le Chauve*, Comte de Honstein.

XI. ALBERT II, Duc de Brunswick, d'Eimbeck & de Grubenhagen, aquit la forteresse de Saltz près d'Eimbeck, & mourut en 1397, ayant eu de *Sophie*, fille d'*Albert*, Duc de Saxe-Lawembourg, ERIC, qui suit.

XII. ERIC, Duc de Brunswick, d'Eimbeck, de Saltz & de Grubenhagen, mourut en 1429, ayant eu d'*Elisabeth*, fille d'*Othon*, dit *le Mauvais*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, 1. ALBERT, qui suit; 2. *Ernest*, Chanoine d'Halberstadt & Prevôt d'Eimbeck; 3. *Henri* III, mort en 1469, laissant de *Marguerite*, fille de *Jean*, Duc de Sagan, *Henri* IV, qui décéda en 1526, sans enfans de *Marguerite*, fille de *Bernard*, Duc de Saxe-Lawembourg. Les filles du Duc *Eric* furent, 4. *Sophie*, Abbesse de Gandersheim, morte en 1412; 5. *Agnès*, qui succéda à sa sœur, & mourut en 1439; 6. *Elisabeth*, épouse de *Bogislas*, Duc de Pomeranie, puis Abbesse de Gandersheim, décédée en 1452; *Marguerite*, femme de *Simon*, Comte de la Lippe; & 7. *Anne*, mariée, 1. à *Albert*, Duc de Baviére: 2. à *Frédéric* de Brunswick, Duc de Hanovre.

XIII. ALBERT III, Duc de Brunswick-Grubenhagen, &c. mourut en 1490, ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Volrath*, Comte de Waldeck, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Ernest*, mort sans avoir été marié; 3. *Eric*, Evêque de Paderborn, d'Osnabruck & de Munster, mort le 14 mai 1532; & 4. *Sophie*, Abbesse de Gandersheim, morte en 1475.

XIV. PHILIPPE, Duc de Brunswick-Grubenhagen, né en 1486, mourut le quatriéme de septembre 1551, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Ernest*, Comte de Mansfeld, morte en 1535, 1. *Philippe*, mort à trois ans en 1512; 2. ERNEST, qui suit; 3. *Albert*, né en 1521, mort le 20 octobre 1546; 4. *Jean*, né en 1526, tué en France à la bataille de Saint-Quentin, le deuxiéme septembre 1557; 5. WOLFGANG, *mentionné cy-après*; 6. PHILIPPE, *dont il sera parlé après ses fréres*; & 7. *Catherine*, née en 1524, mariée, 1. en 1542, à *Jean-Ernest*, Duc de Saxe: 2. à *Philippe*, Comte de Schwartsbourg, morte le 24 février 1581.

XV. ERNEST, Duc de Brunswick-Grubenhagen, &c. né le deuxiéme avril 1518, mourut le deuxiéme avril 1567, jour de sa naissance, laissant de *Marguerite*, fille de *George*, Duc de Poméranie, décédée le 24 juin 1569, *Elisabeth*, mariée en 1568, à *Jean*, Duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1586.

XV. WOLFGANG, Duc de Brunswick-Grubenhagen, né le sixiéme avril 1531, mourut le 14 mars 1595, sans postérité de *Dorothée*, fille de *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, mort en 1586.

XV. PHILIPPE, Duc de Brunswick-Grubenhagen, né en 1533, mourut le quatriéme avril 1596, sans postérité de *Claire*, fille de *Henri le Jeune*, Duc de Brunswick-Wolfembutel, morte le 23 novembre 1595. Revenons au second fils d'ALBERT *le Grand*.

IX. ALBERT, II. du nom, dit *le Gras*, second fils d'ALBERT *le Grand*, fut Duc de Brunswick & de Gottingen, & mourut en 1318, laissant de *Richse*, fille de *Magnus*, dit *le Débonnaire*, Duc des Hérules & des Vandales, 1. *Othon*, surnommé *le Large*, Duc de Brunswick, qui épousa, 1. *Agnès*, fille de *Conrad* I, Ele-

ćteur de Brandebourg: 2. *Judith*, fille de *Henri*, Landgrave de Hesse, mort en 1334, laissant une fille unique, nommée *Agnès*, mariée à *Barnime* III, Duc de Poméranie; 2. *Ernest*, Duc de Gottingen, mort en 1379, mari de *Barbe*, fille de *Henri* IV, Duc de Sagan, dont il eut *Anne*, mariée à *Guillaume* I, Comte de Henneberg; & *Othon*, surnommé *le Mauvais*, Duc de Leina, mort en 1394, qui laissa de *Marguerite*, Duchesse de Bergues, *Guillaume*, mort jeune; *Othon*, surnommé *le Borgne*, mort en 1463, sans postérité d'*Agnès*, fille du Landgrave de Hesse, morte le deuxième février 1471; & *Elisabeth*, mariée à *Eric*, Duc de Brunswick-Grubenhagen. Les autres enfans d'ALBERT *le Gras* furent 3. *Albert*, Evêque d'Halberstadt, mort en 1358; 4. *Henri*, Evêque d'Hildesheim, qui fit commencer le bâtiment de son eglise, & mourut en 1362; 5. *Luder*, Maître de l'Ordre Teutonique, mort en 1335; 6. MAGNUS *le Débonnaire*, qui suit; 7. *Mechtilde*, Abbesse de Gandersheim.

X. MAGNUS, I. du nom, surnommé *le Débonnaire*, Duc de Brunswick, &c. partagea avec ses fréres les biens d'*Albert* II, leur pére, & eus le Bailliage de Sangershusen, épousa *Sophie* ou *Agnès*, fille de *Henri*, Marquis de Brandebourg-Landsberg, & mourut en 1368, ayant eu 1. *Othon*, mort en Italie; 2. *Louis*, qui mourut en 1358, sans enfans de *Mechtilde*, fille de *Guillaume*, Duc de Lunebourg; 3. MAGNUS II, qui suit; 4. *Albert*, Archevêque de Brême, mort en 1395; *Mechtilde*, femme de *Bernard* III, Prince d'Anhalt; 5. *Hélène*, mariée à *Othon*, Comte de Hoye; 6. *Agnès* femme d'*Eric*, Comte de Hoye; & 7. *Sophie*, morte sans alliance.

XI. MAGNUS II, surnommé *Torquatus* ou *le Porteur de collier*, d'une chaîne d'argent qu'il portoit au col; & par d'autres, l'*Insolent* & l'*Emporté*, fut Duc de Brunswick du vivant de son pére. Il fit la guerre à l'Evêque de Hildesheim sans aucune raison; aussi y fut-il vaincu & fait prisonnier. Il fallut vendre les Bailliages de Sangershusen & de Landsberg pour le racheter: son pére en mourut de chagrin. Albert V, Duc de Saxe-Lawembourg, lui fit la guerre pour la succession de Lunebourg, à laquelle celui-ci prétendoit, à cause de sa mére *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Duc de Lunebourg, & sœur de *Mechtilde*, veuve du Duc *Louis*, frére aîné de *Torquatus*. Cette guerre ne put être appaisée que vers l'an 1388, par le mariage du Saxon avec la veuve de *Torquatus*, & celui des deux filles de *Wenceslas*, Electeur de Saxe, avec les deux fils de cette veuve, ainsi que nous allons le rapporter. Enfin il se battit en duel l'an 1373, contre Othon, Comte de Schawembourg, & le tua; mais il fut tué lui-même sur le champ par un soldat de son ennemi, qui voulut par là venger la mort de son Général. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Waldemar*, Electeur de Brandebourg, dont il eut 1. FRÉDÉRIC, à qui les fréres cédérent le droit de primogeniture. Il fut élu Empereur le 25 mai 1400, à la place de Wenceslas IV detrhôné; mais le cinquiéme juin de la même année, Henri, Comte de Waldeck l'assassina à Fritzlar, à l'instigation de Jean, Archevêque de Mayence. Il mourut, laissant d'*Anne*, fille de *Wenceslas*, Electeur de Saxe, deux filles, *Catherine*, femme de *Henri*, Comte de Schwartzembourg; & *Anne*, épouse de *Frédéric*, Archiduc d'Autriche. Les autres enfans de Magnus II, sont, 2. BERNARD, tige de *la branche de* LUNEBOURG; 3. HENRI, tige de *la branche de* BRUNSWICK; 4. *Othon*, Evêque de Brêmen & de Ferden, mort en 1401; 5. *Hélène*, mariée en 1395, à *Albert*, Duc de Meckelbourg, Roi de Suéde; 6. *Agnès*, alliée 1. à *Boson*, Comte de Mansfeld: 2. à *Bogislas*, Duc de Poméranie; 7. *Anne* ou *Elisabeth*, femme de *Maurice*, Comte d'Oldembourg; 8. *Sophie*, épouse de *Henri*, Duc de Meckelbourg; & 9. *Catherine*, mariée 1. à *Gérard*, Duc de Sleswick: 2. à *Eric* III, Duc de Saxe-Lawembourg.

BRANCHE DE LUNEBOURG.

XII. BERNARD, second fils de MAGNUS *Torquatus*, commença cette branche. Après la mort de son frére aîné, l'Empereur *Frédéric*, il fit un partage des biens de la Maison avec son frère *Henri*. Il eut pour sa portion le Duché de Brunswick; mais l'an 1428, il échangea avec son neveu *Guillaume*, surnommé *le Victorieux*, ce Duché contre celui de Lunebourg, que sa postérité a conservé, y ayant joint celui de Brunswick dans le dernier siécle, par l'extinction de toute la postérité de *Guillaume*, surnommé *le Victorieux*, comme nous le dirons cy-après. Bernard mourut en 1434, & laissa de *Marguerite*, fille de *Wenceslas*, Electeur de Saxe, 1. *Othon*, surnommé *le Grand*, qui succéda à son pére, mais qui mourut en 1445, sans postérité d'*Elisabeth* son épouse, fille de *Herman*, dernier Comte d'Herbestein; 2. FRÉDÉRIC, qui suit; & 3. *Catherine*, mariée à *Casimir*, Duc de Poméranie.

XIII. FRÉDÉRIC, dit *le Pieux*, Duc de Brunswick Lunebourg, mourut en 1478, à Zell, dans un couvent de Cordeliers où il s'étoit retiré. Il avoit épousé en 1430, *Magdelaine*, fille de *Frédéric* I, Electeur de Brandebourg, morte en 1450, ayant eu 1. OTHON, qui suit; 2. *Bernard*, Administrateur d'Hildesheim, lequel épousa *Mechtilde*, fille d'*Othon*, Comte de Schawembourg, qui mourut l'année d'après son mariage en 1464, sans enfans, & sa veuve le 22 juillet 1468; & 3. *Marguerite*, épouse d'*Ulric* de Meckelbourg, Comte de Stargard.

XIV. OTHON, dit *le Magnanime*, Duc de Brunswick-Lunebourg, mourut avant son pére le dixiéme janvier 1471. D'*Anne*, fille de *Jean*, Comte de Nassau, qu'il avoit épousée le 29 septembre 1467, laquelle se remaria à *Philippe*, Comte de Catzenellebogen, & qui mourut le huitiéme avril 1514, il eut HENRI, qui suit.

XV. HENRI, surnommé *le Jeune*, Duc de Brunswick-Lunebourg, né en 1468, succéda à son ayeul. Dans la guerre que firent les cousins de Brunswick à l'Evêque d'Hildesheim, il prit les armes pour ce Prélat, & remporta sur eux une victoire, où il fit prisonnier *Eric*, dit *le Vieux*, & mourut en France en 1532. Il avoit épousé le 27 février 1487, *Marguerite*, fille d'*Ernest*, Electeur de Saxe, qu'il perdit le septiéme décembre 1529, en ayant eu 1. OTHON, qui suit; 2. ERNEST, qui continua la postérité, *rapportée cy-après*; 3. *François*, qui eut la terre de Gyffhorn en partage, & qui mourut le 25 novembre 1549, âgé de 41 ans, ayant eu de *Claire*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1576, *Catherine*, qui épousa en 1564, *Henri*, dernier Burgrave de Milnie, Seigneur de Ploën, morte le dixiéme décembre 1565; & *Claire*, épouse de *Bernard*, Prince d'Anhalt, dont elle resta veuve en 1570, remariée deux ans après à *Bogislas*, Duc de Poméranie, morte le 25 janvier 1598. Les filles du Duc HENRI furent 4. *Elisabeth*, mariée en 1518, à *Charles*, Duc de Gueldre, morte en 1572, âgée de 80 ans; 5. *Apollonie*, morte fille en 1571, âgée de 72 ans; & 6. *Anne*, née en 1502, mariée en 1521, à *Barnime*, Duc de Poméranie, morte la même année que son mari, en 1568.

XVI. OTHON, Duc de Brunswick-Lunebourg, né le 24 août 1495, souscrivit avec ses fréres à la Confession d'Ausbourg, & mourut le onziéme août 1549. Quoique l'aîné, il céda à son second frére les biens de la famille, se contentant d'une pension viagére, & de la Seigneurie de Harbourg, où il se retira. Il n'avoit épousé qu'une simple Demoiselle du pais de Lunebourg, *Mechtilde* de Campen, laquelle ne mourut que le 16 octobre 1580. Elle fut mére d'OTHON, qui suit; de deux filles, *Anne* née en 1526, *Susanne* morte en 1581; & d'autres enfans morts au berceau.

XVII. OTHON, Duc de Brunswick Lunebourg, &c. dit *le Jeune*, né le 25 septembre 1528, servit longtems dans les troupes de l'Empereur, qui le soutint contre ses cousins, & mourut le 20 octobre 1603. Il avoit épousé 1. le huitiéme septembre 1551, *Marguerite*, fille de *Jean-Henri*, Comte de Schwartzembourg, morte le 18 mars 1557, dont il eut 1. *Othon-Henri*, mort sans alliance, le 15 octobre 1591, âgé de 36 ans; 2. JEAN-FRÉDÉRIC, qui suit; & 3. *Elisabeth*, mariée en 1582, à *Eric*, Comte de Wisembourg, Suédois, morte en 1617. Il se remaria en 1562, avec *Hédwige*, fille d'*Ennon* II, Comte d'Ostfrise, décédée le quatriéme décembre 1616, dont il eut 4. GUILLAUME, *mentionné après son frére*; 5. *Christophle*, né en 1570, mort le septiéme juillet 1606, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Jules*, Duc de Brunswick, décédée le 24 novembre 1618; 6. *Othon*, né en 1572 mort en 1641, sans postérité d'*Hédwige*, seconde fille du même *Jules*, Duc de Brunswick; 7. *Jean*, né en 1573, mort en 1625, sans avoir été marié; 8. *Frédéric*, né en 1578, tué en 1605; 9. *Anne-Marguerite*, Abbesse de Quedlimbourg, morte en 1643, âgée de 75 ans; 10. *Hédwige*, morte sans être mariée en 1620, âgée de 51 ans; 11. *Catherine-Sophie*, née en 1577, mariée en 1609, à *Herman*, Comte de Schawembourg; & autres enfans morts au berceau.

XVIII. JEAN-FRÉDÉRIC, Duc de Brunswick-Lunebourg, &c. né le 18 mars 1577, succéda à son pére, & mourut le 21 février 1619, sans avoir été marié.

XVIII. GUILLAUME, Duc de Brunswick-Lunebourg, né le 14 mars 1564, du second lit d'OTHON *le Jeune*, succéda à son frére. Il obtint des biens de sa famille, outre les Bailliages de Harbourg & de Moisbourg, le Haut Comté d'Hoye, & les rendit à ses cousins par sa mort arrivée le 30 mars 1642, n'ayant point été marié.

XVI. ERNEST, Duc de Lunebourg & de Zell, second fils du Duc HENRI *le Jeune*, né le 26 juin 1497, introduisit en 1530, la Confession d'Ausbourg dans ses Etats, & mourut le onziéme janvier 1546. Il avoit épousé en 1528, *Sophie*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg, qu'il perdit le 18 juin 1541, en ayant eu 1. *François Othon*, né le 20 juin 1530, & mort le 29 avril 1552, trois mois après avoir épousé *Elisabeth-Magdelaine*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, laquelle ne décéda que le 22 août 1595; 2. *Frédéric*, né en 1532, mort le neuviéme juillet 1553, des blessures reçues au combat de Sivershuse; 3. HENRI, tige de *la branche de* DANNEBERG, maintenant *de* WOLFEMBUTEL; 4 GUILLAUME, tige de *la branche de* ZELL, depuis *de* LUNEBOURG; 5. *Marguerite*, née en 1534, mariée en 1559, à *Jean*, Comte de Mansfeld; 6. *Elisabeth Ursule*, épouse d'*Othon*, Comte de Schawembourg, morte le troisiéme septembre 1586, âgée de 47 ans; 7. *Magdelaine*, femme d'*Arnold*, Comte de Benthem, décédée en 1586, âgée de 46 ans; & 8. *Sophie*, mariée en 1562, à *Popon*, Comte de Henneberg.

BRANCHE DE DANNEBERG, à présent WOLFEMBUTEL.
sortie de celle de LUNEBOURG.

XVII. HENRI, Duc de Brunswick, &c. Comte de Danneberg, né le quatriéme juin 1533, troisiéme fils d'ERNEST, Duc de Lunebourg, hérita de son frére aîné *François-Othon*, & par un partage fait avec son frére *Guillaume*, il lui céda le Duché, content des biens de Danneberg. Il étoit alors résolu de vivre dans le célibat; mais ne tenant pas sa résolution, il se maria l'an 1569, avec *Ursule* fille de *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, & mourut le 17 janvier 1598, âgé de 65 ans, ayant eu 1. *Jules Ernest*, né en 1571, mort le 26 octobre 1636, au même âge que son pére. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille d'*Ennon*, Comte d'Oostfrise, morte le dixiéme juillet 1616: 2. le 18 décembre 1617, *Sibylle* sa cousine, fille de *Guillaume*, Duc de Zell, qui décéda en 1652. Il eut de la premiére, *Marie-Catherine*, née en 1616, mariée en 1635, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de Meckelbourg-Swérin. Les autres enfans de HENRI furent, 2. *François*, noyé près de Strasbourg en 1601, âgé de 29 ans; 3. AUGUSTE, qui suit; *Sibylle-Elisabeth*, née le quatriéme juin 1576, mariée en 1610, à *Antoine*, Comte de Delmenhorst; & & 5. *Sidonie*, née le dixiéme septembre 1577, morte fille le quatriéme septembre 1645.

XVIII. AUGUSTE, Duc de Brunswick Wolfembutel, né le dixiéme avril 1579, fit sa résidence à Hitzger; puis ayant hérité en 1634, du Duché de Brunswick & de celui de Wolfembutel, par la mort du Duc *Frédéric-Ulric*, il y transporta sa demeure. Ce fut un Prince des plus savans & des plus sages de l'Europe, lequel mourut le 17 septembre 1666, âgé de 87 ans. Il avoit épousé 1. le 13 décembre 1607, *Claire-Marie*, fille de *Bogislas* XIII, Duc de Poméranie, morte le 19 février 1623: 2. le 26 octobre de la même année,

née, *Dorothée*, fille de *Rodolphe*, Prince d'Anhalt-Zerbst, décédée le 26 septembre 1634: le 13 juillet 1635, il prit une troisiéme alliance avec *Sophie-Elisabeth*, fille de *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg, morte le 22 août 1676. Du second lit, il eut 1. *Henri-Auguste*, mort au berceau; 2. RODOLPHE-AUGUSTE, qui suit; 3. ANTOINE-ULRICK, *mentionné après son frère*; 4. *Sibylle-Ursule*, née en 1629, mariée en 1663, à *Christian*, Duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 12 décembre 1671; & 5. *Claire-Auguste*, née le 25 juin 1632, mariée le septiéme juin 1653, à *Frédéric*, Duc de Wirtemberg-Neustad, dont elle resta veuve en 1682, & mourut le sixiéme octobre 1700, âgée de 68 ans. Du troisiéme lit, le Duc AUGUSTE eut 6. FERDINAND-ALBERT, qui a commencé *la branche de* BÉVERN; & 7. *Marie-Elisabeth*, née le sixiéme janvier 1638, mariée 1. à *Adolphe-Guillaume*, Duc de Saxe-Eisenach: 2. en 1668, à *Albert*, Duc de Saxe-Cobourg, morte le cinquiéme février 1687.

XIX. RODOLPHE-AUGUSTE, Duc de Brunswick-Wolfembutel, naquit le 16 mai 1627 & l'an 1671, assisté du Conseil & des troupes des Princes de sa Maison, il soumit à son autorité la ville de Brunswick, *ainsi que nous l'avons dit cy-dessus*, & mourut le 26 janvier 1704, en sa 77 année. Il avoit épousé 1. le dixiéme novembre 1650, *Christine-Elisabeth*, fille d'*Albert-Frédéric*, Comte de Barby & de Muingen, morte le deuxiéme mai 1681: 2. une simple Demoiselle, nommée *Rosine-Elisabeth*, & que l'on a appellée du nom de son mari, *Madame-Rodolphine*, morte en 1701. De la premiére il eut 1. *Dorothée-Sophie*, née le 18 janvier 1653, mariée en 1673, à *Adolphe*, Duc de Holstein-Ploen, morte le 21 mars 1722, âgée de 70 ans; & 2. *Christine-Sophie*, née le deuxiéme avril 1654, faite Abbesse de Gandersheim en 1678, & mariée en 1681, à *Auguste-Guillaume*, son cousin germain, morte le cinquiéme février 1695.

XIX. ANTOINE-ULRIC, Duc de Brunswick, de-Lunebourg & de Wolfembutel, né le quatriéme octobre 1633, hérita de son frére *Rodolphe-Auguste*, dont il gouverna longtems les Etats, faisant sa résidence à Wolfembutel. Il fut d'abord Coadjuteur de l'Evêque d'Halberstadt, ensuite il eut des Canonicats Protestans de Strasbourg, embrassa la religion Catholique en 1710, & mourut le 27 mars 1714, en sa 81 année. Il épousa le 17 août 1656, *Elisabeth-Julienne*, fille de *Frédéric* Duc de Holstein-Norbourg, morte le quatriéme février 1704. Il en a eu 1. *Auguste-Frédéric*, né le 24 août 1657, Prince de grande espérance, qui fut blessé à la tête d'un régiment impérial au siége de Philisbourg le 19 août 1676, qui mourut treize jours après, & qui avoit épousé l'année précédente sa cousine, *Sophie-Dorothée*, fille de *George-Guillaume*, Duc de Zell; 2. AUGUSTE-GUILLAUME, qui suit; 3. LOUIS-RODOLPHE, *qui a commencé une branche*, 4. *Elisabeth-Eléonore*, née le 30 septembre 1658, mariée 1. le deuxiéme février 1675, à *Jean-George*, Duc de Meckelbourg-Swérin: 2. le 25 janvier 1681, à *Bernard*, Duc de Saxe-Meningen; 5. *Anne-Sophie*, née le 29 octobre 1659, mariée en 1677, à *Charles-Gustave*, Marquis de Bade-Dourlach; 6. *Auguste-Dorothée*, née le 16 décembre 1666, mariée en 1684, à *Antoine-Gontier*, Comte de Schwartzembourg-Arnstad; 7. *Henriette-Christine*, née le 19 septembre 1669, qui fut Abbesse de Gandersheim après sa cousine, & qui fit abjuration du Luthéranisme, & reçut le 18 septembre 1712, le Sacrement de confirmation; & six autres enfans morts au berceau. Ce Prince est Auteur de quelques Romans.

XX. AUGUSTE-GUILLAUME Duc de Brunswick-Lunebourg-Wolfembutel, né le huitiéme mars 1662, a été adopté par son oncle *Rodolphe-Auguste*, qui lui donna en mariage sa seconde fille *Christine-Sophie* le 24 juin 1681, morte le cinquiéme février 1695. Il prit une seconde alliance le septiéme juillet de la même année avec *Sophie-Amélie*, fille de *Christian-Albert*, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 27 février 1710; & une troisiéme le 12 septembre de la même année, avec *Elisabeth Sophie Marie*, veuve d'*Adolphe Auguste*, Duc de Holstein-Ploen, & fille de *Rodolphe-Frédéric*, Duc de Holstein-Norbourg.

RAMEAU SORTI DE LA BRANCHE DE WOLFEMBUTEL, dit Blankenbourg.

XX. LOUIS-RODOLPHE Duc de Brunswick-Wolfembutel-Blankenbourg, second fils du Duc ANTOINE-ULRIC, commença ce Rameau. Il est né le 22 juillet 1671, & a épousé le 12 avril 1690, *Christine-Louise*, fille d'*Albert-Ernest* Prince d'Ottingen, dont il a 1. *Elisabeth-Christine*, née le 28 août 1691, mariée le 23 avril 1708, à *Charles* VI, Empereur; 2. *Charlotte-Louise-Christine-Sophie*, née le 29 août 1694, mariée le 25 octobre 1711, au Prince *Alexiowitz*, fils du Czar de Moscovie, morte le premier novembre 1715; & 3. *Antoinette-Amélie*, née le 14 avril 1696, mariée le 15 octobre 1712, à *Ferdinand-Albert*, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern.

AUTRE RAMEAU, dit DE BEVERN, sorti de la branche de WOLFEMBUTEL.

XIX. FERDINAND-ALBERT, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, fils du Duc AUGUSTE, & de sa troisiéme femme, né le 22 mai 1636, fut d'abord reçu parmi les Chanoines Protestans de Strasbourg; & après avoir fait de grands voyages, dont il a fait imprimer le récit, & composé d'autres Ouvrages, il vint habiter le château de *Bévern*, près de la ville de Holtzminden, & mourut le 23 avril 1687, âgé de 51 ans. Il épousa le 25 novembre 1667, *Christine*, fille de *Frédéric*, Landgrave de Hesse-Eschwingen, dont il eut 1. *Auguste-Ferdinand*, né le 29 décembre 1677, tué le deuxiéme juillet 1704, au combat de Schellenberg, près de Donawert; 2. FERDINAND-ALBERT, qui suit; 3. *Ferdinand-Christian*, né le quatriéme mars 1682, Prévot de Saint-Blaise & de Saint-Cyriaque de Brunswick, mort en 1706; 4. *Ernest-Ferdinand*, jumeau du précédent, auquel il a succédé en la Prevôté de S. Blaise de Brunswick; 5. *Henri-Ferdinand*, né le 14 avril 1684, mort au siége de Turin en 1706; & 6. *Sophie-Eléonore*, Abbesse de Gandersheim, morte en 1710, à l'âge de 36 ans.

XX. FERDINAND-ALBERT, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bevern, Général Major des armées de l'Empereur, Gouverneur de Comorre, né le 19 mai 1680, a épousé le 15 octobre 1712, *Antoinette-Amélie* de Brunswick, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de Brunswick-Blankenbourg, & de *Christine-Louise* d'Oetingen, dont il a 1. CHARLES né le premier juillet ou selon d'autres, le premier août 1713, marié le deuxiéme juillet 1733, avec *Philippine-Charlotte*, Princesse de Prusse; 2. *Antoine-Ulric*, né le 28 ou le 30 août 1714; 3. *Auguste-Guillaume*, né le dixiéme octobre 1715; 4. *Auguste*, né le 23 novembre 1719, mort le 26 mars 1720; 5. *N*.... mort le premier janvier 1721; 6. *Elizabeth Christine*, née le huitiéme novembre 1715, mariée le 12 juin 1733, à *Charles-Frédéric*, Prince Royal de Prusse.

BRANCHE DE ZELL, SORTIE DE CELLE de LUNEBOURG.

XVII. GUILLAUME, Duc de Brunswick-Zell & de Lunebourg, quatriéme fils du Duc ERNEST, né le quatriéme juillet 1535, eut le Duché de Zell pour son partage, avec le Bas Comté de Hoye; & après la mort de *Frédéric* Comte de Diepholt en 1581, il hérita de ce Comté, & mourut le 20 août 1592, ayant eu d'*Auguste-Dorothée*, fille de *Christian* III, Roi de Danemarck, qu'il épousa le 12 octobre 1561, laquelle n'est décédée que le sixiéme janvier 1617, 1. *Ernest*, né le 31 décembre 1564, qui succéda à son pere, mais qui mourut le deuxiéme mars 1611, âgé de 47 ans, sans avoir été marié; 2. *Christian*, né le 19 novembre 1566, qui fut Evêque de Minden & Prince de Grubenhagen, & mourut le huitiéme novembre 1633, âgé de 67 ans; 3. *Auguste*, né le 19 novembre 1568, qui lui succéda, fut Administrateur de Ratzebourg, eut de la succession du Duc *Frédéric-Ulric*, la Principauté de Calemberg, & mourut le dixiéme octobre 1636, âgé de 68 ans, *ne laissant que des bâtards*; 4. *Frédéric*, né le 27 août 1574, qui succéda à *Auguste*, fut Coadjuteur de Ratzebourg, Prevôt du Chapitre de Brémen, demeura à Harbourg sur l'Elbe, & mourut le dixiéme décembre 1648, âgé de 74 ans, *ne laissant aussi que des bâtards*; 5. *Magnus*, né le 30 août 1577, mort le 29 août 1632; 6. GEORGE qui suit; 7. *Jean*, Chanoine de Minden, né le 23 juin 1583, mort le 21 novembre 1628; 8. *Sophie*, née le troisiéme octobre 1563, mariée le troisiéme mai 1579, à *George-Frédéric*, Marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 14 janvier 1639, âgée de 76 ans; 9. *Elisabeth*, née le 19 novembre 1565, mariée le troisiéme mai 1583, à *Frédéric*, Comte de Hohenloe, morte en 1621, âgée de 56 ans; 10. *Dorothée*, née le premier janvier 1570, mariée le 13 février 1586, à *Charles*, Comte Palatin de Birkenfeld, morte le 15 août 1649, âgée de 79 ans; 11. *Claire*, née le 16 janvier 1571, mariée le septiéme mars 1593, à *Guillaume*, Comte de Schwartzembourg, morte le huitiéme janvier 1658, âgée de 87 ans; 12. *Anne Ursule*, née le 22 mars 1572, morte sans alliance le troisiéme février 1601; 13. *Marguerite*, née le septiéme avril 1573, mariée le 18 septembre 1599, à *Jean-Casimir*, Duc de Saxe-Cobourg, morte le septiéme août 1643, âgée de 70 ans; 14. *Marie*, née le onziéme octobre 1575, morte sans alliance le 21 octobre 1610; & 15. *Sibylle*, née le troisiéme juin 1584, alliée le 13 décembre 1617, à *Jules-Ernest*, Duc de Brunswick de Lunebourg-Danneberg, morte le ... juin 1652, âgée de 68 ans.

XVIII. GEORGE, Duc de Brunswick-Zell, &c. né le 17 février 1582, avoit eu la Principauté de Harbourg, pour sa portion, & fut le seul qui du consentement de tous ses fréres fut marié. Il fut Général d'une partie de l'armée Suédoise en 1632, 1633 & 1634, & mourut le onziéme avril 1641, âgé de cinquante-neuf ans, ayant ordonné par son testament, qu'il y auroit toujours deux partages dans la Maison pour les deux aînez; savoir, Zell & Lunebourg. Les enfans qu'il eut d'*Anne Eléonore*, fille de *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, qu'il avoit épousée le 14 septembre 1617, morte en 1649, furent 1. CHRISTIAN-LOUIS qui suit; 2. GEORGE-GUILLAUME, *mentionné après lui*; 3. *Jean-Frédéric*, né le 25 avril 1625, qui fut Duc de Hanover, de Calemberg & de Grubenhagen, se fit Catholique en 1657, & mourut le 27 décembre 1679. Il avoit épousé le 25 novembre 1667, *Bénédicte-Henriette-Philippe*, fille du Comte *Edouard* Palatin, dont il ne laissa que des filles qui n'héritérent que des meubles, & passérent en France avec la Duchesse leur mére, savoir, *Charlotte-Félicité*, née le huitiéme mars 1671, mariée le 18 novembre 1695, à *Renaud* d'Est, Duc de Modéne, morte en couches le 29 septembre 1710; *Henriette-Marie-Josephe*, née le 29 mars 1672, morte le quatriéme septembre 1687; & *Willelmine-Amélie*, née le 26 avril 1673, mariée le 15 janvier 1699, au Roi des Romains *Joseph*, depuis Empereur, mort en 1711. Les autres enfans de *George* sont, 4. ERNEST-AUGUSTE, qui a fait *la branche électorale*; & 5. *Sophie-Amélie*, née le 24 mars 1628, mariée le sixiéme octobre 1643, à *Frédéric* III, Roi de Danemarck, morte le deuxiéme mars 1685.

XIX. CHRISTIAN-LOUIS, Duc de Brunswick-Zell, &c. né le 25 février 1622, demeura à Hanovre; puis ayant hérité de son oncle *Frédéric*, Duc de Zell, il fut Duc de Lunebourg, Prince de Grubenhagen, &c. mais il mourut le 15 mars 1665, sans avoir eu d'enfans de *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Glucksbourg, qu'il avoit épousée le neuviéme octobre 1653. Elle se remaria le 25 juin 1668, à *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, & mourut le 16 août 1689.

XIX. GEORGE-GUILLAUME, Duc de Brunswick-Zell, &c. né le 16 janvier 1624, eut d'abord la Principauté de Calemberg. Etant hors du païs lors de la mort de son frére *Christian-Louis*, le troisiéme frére nommé *Jean-Frédéric*, s'empara du Duché de Zell, contre la téneur du testament de leur pére. [illegible] GUILLAUME

se

se prépara à recouvrer ce Duché par les armes; mais ils s'accommodérent; son frére lui rendit ce Duché, avec le Comté de Hoye & de Diepholt, & il donna à son frére *Jean-Frédéric* la Principauté de Calemberg & celle de Grubenhagen. Ce Duc mourut le 28 août 1705, âgé de 81 ans. Il avoit épousé *Eléonore* d'Esmiets, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Olbreuse en Poitou, qu'il fit Dame de Harbourg en l'épousant. L'Empereur la créa Princesse dans la suite, & elle mourut le sixiéme février 1722. Il en eut trois filles mortes jeunes; & *Sophie-Dorothée*, née en 1666, mariée 1. en 1675, à son cousin *Auguste-Frédéric* de Wolfembutel, qui fut tué en 1676, au siége de Philisbourg avant la consommation du mariage: 2. le 21 novembre 1682, à *George Louis*, Duc de Brunswick-Hanovre, & Roi d'Angleterre, son cousin germain, dont elle a été separée par un jugement public du vint-huit décembre 1694.

BRANCHE DE HANOVRE, que l'on nomme ELECTORALE, à laquelle celle de ZELL *est réunie depuis 1705.*

XIX. ERNEST-AUGUSTE Duc de Brunswick-Hanovre, &c. dernier des fils du Duc GEORGE, a commencé cette branche. Il naquit le 20 novembre 1629, fut Evêque d'Osnabruck en 1662, & Duc de Hanovre en 1680, après la mort de son frére. Il envoya du secours en Candie contre les Turcs, servit de sa personne & de ses troupes dans les guerres de 1673, &c. se trouva à la bataille de Consarbrick en 1675, & fournit des troupes à l'Empereur Léopold, conduites par ses enfans dans la guerre de Hongrie: en reconnoissance de quoi, ce Prince créa en sa faveur un neuviéme Electorat, sous le titre d'*Archiporte-Enseigne* de l'Empire. Son frére *George-Guillaume* lui céda le Duché de Lunebourg, les Principautez de Zell, de Calemberg & de Grubenhagen, avec le Comté de Hoye & de Diepholt, toutes Terres qui seront attachées à ce neuviéme électorat, à l'aîné de la Maison, tant que la postérité masculine d'Ernest-Auguste subsistera. Le décret de cette nouvelle création est du 22 mars 1692. Plusieurs Princes de l'Empire s'y opposérent: nonobstant cette opposition, l'Empereur lui en donna l'investiture le 19 décembre de la même année. Ce nouvel Electeur mourut le troisiéme février 1698, âgé de soixante-neuf ans, ayant eu de *Sophie* Princesse Palatine, fille de *Frédéric* V, Roi de Bohéme & Electeur Palatin, & d'*Elisabeth* d'Angleterre, qu'il avoit épousée le 17 octobre 1658, & qui avoit été déclarée la premiére dans la succession à la Couronne d'Angleterre dans la séance du Parlement du 23 mars 1701, morte le huitiéme juin 1714, en sa quatre-vint-quatriéme année, 1. GEORGE-LOUIS qui suit; 2. *Frédéric-Auguste*, né le troisiéme octobre 1661, qui fut tué étant Major-Général des armées de l'Empereur en Transilvanie, le dixiéme janvier 1691; 3. *Maximilien-Guillaume*, né le 13 décembre 1666, fait Général de l'armée des Vénitiens en 1686; 4. *Charles-Philippe*, né le 13 octobre 1669, mort prisonnier des Turcs, des blessures reçues dans une rencontre contre les Tartares, près de Kasanec en Albanie, le premier janvier 1690; 5. *Christian*, né le 29 septembre 1671, noyé en traversant le Danube, après la défaite de la cavalerie imperiale par les François à Munderkingen le 31 juillet 1703; 6. *Ernest-Auguste*, né le 17 septembre 1674, élu Evêque d'Osnabruck le deuxiéme mars 1716, créé Duc d'Yorck & d'Albanie en juillet de la même année, & Chevalier de la Jarretiére, mort en 1728; & 7. *Sophie-Charlotte*, née le 20 octobre 1668, mariée le huitiéme octobre 1684, à *Frédéric*, III. du nom, Electeur de Brandebourg, morte Reine de Prusse le premier fév. 1705, en sa 37 année.

XX. GEORGE-LOUIS, Duc de Brunswick-Hanovre, & neuviéme Electeur, né le 28 mai 1660, se trouva avec son pére à la bataille de Consarbrick, a été proclamé Roi d'Angleterre le 12 août 1714, après la mort de la Reine Anne, couronné le 31 octobre de la même année, mort le 22 du mois de juin 1727. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANGLETERRE.

XXI. GEORGE-AUGUSTE, fils du précédent, Duc de Brunswick-Hanovre, Roi d'Angleterre. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANGLETERRE.

BRANCHE DE BRUNSWICK, finie en 1634.

XII. HENRI, Duc de Brunswick, dernier des fils de MAGNUS *Torquatus*, fut Duc de Lunebourg, de Calemberg & de Wolfembutel. Il épousa 1. en 1386, *Sophie*, fille de *Wratislas*, Duc de Poméranie: 2. *Marguerite*, fille d'*Herman*, Landgrave de Hesse. Il mourut en 1416, ayant eu du premier lit, 1. GUILLAUME qui suit: & du second, 2. *Henri*, dit *le Pacifique*, né en 1411, mort le sixiéme décembre 1473, laissant d'*Héléne*, fille d'*Adolphe*, Duc de Cléves, décédée en 1471, une fille unique, *Marguerite*, qui épousa le troisiéme novembre 1469, *Guillaume*, Comte de Henneberg. HENRI I eut aussi de son premier mariage une fille, 3. *Catherine*, mariée à *Frédéric* I, Electeur de Saxe, morte le 28 décembre 1422.

XIII. GUILLAUME, Duc de Brunswick, dit *le Victorieux*, parce qu'il remporta sept victoires sur ses ennemis, eut de grands démêlez avec *Othon*, surnommé *le Boiteux*, son cousin. Celui-ci ayant pris son tems, que Guillaume étoit occupé à soutenir les villes Anséatiques dans la guerre de Danemarck, s'empara du Duché de Calemberg. Guillaume ménagea vite la paix de ces villes avec le Roi de Danemarck, & vint fondre à son tour sur les terres de Brunswick, qu'il enleva: ce qui l'obligea lui & son cousin d'échanger leurs partages. Guillaume retint le Duché de Brunswick, & céda à son oncle Othon, dit *le Boiteux*, le Duché de Lunebourg, conservant encore pour lui celui de Calemberg, que son cousin fut forcé de lui restituer. Son frére *Henri* s'empara aussi, pendant son absence dans des guerres étrangéres, du Duché de Wolfembutel; mais celui-ci étant mort sans enfans mâles, ce Duché revint à Guillaume, qui mourut le 25 juillet 1482, âgé de quatre-vint-dix ans. Il avoit épousé 1. en 1423, *Cécile*, fille de *Frédéric* I, Electeur de Brandebourg: 2. en 1459, *Mechtilde*, fille d'*Othon*, Comte de Holstein-Schawenbourg, veuve de *Bernard*, Duc de Lunebourg, morte en 1468, dont il eut 1. *Frédéric*, Duc de Hanovre, mort en 1494, sans enfans, ni d'*Anne* de Brunswick, fille d'*Eric*, Duc de Grubenhagen, veuve d'*Albert* III, Duc de Baviere, ni de *Marguerite*, fille de *Conrad*, Comte de Ritberg; 2. *Othon*, qui hérita du Duché de Gottingen de son cousin Othon *le Boiteux*, & qui déceda sans avoir été marié le 22 juillet 1471; & 3. GUILLAUME qui suit.

XIV. GUILLAUME, II. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Brunswick-Gottingen, mourut en 1595, ayant eu d'*Elisabeth*, fille d'*Othon*, Comte de Stolberg, morte en 1499, 1. HENRI qui suit; 2. *Anne*, mariée en 1488, à *Guillaume* dit *le Vieux*, Landgrave de Hesse; & 3. *Eric* dit *le Vieux*, qui reçut de son pére pour son partage Gottingen, Hanovre & Calemberg, né le 16 février 1470. Il signala sa valeur dans un combat près de Ratisbone, où il sauva la vie à l'Empereur Maximilien I, en 1504. Depuis en 1519, il fut fait prisonnier par Jean de Lawembourg, Evêque de Hildesheim, appuyé de Henri Duc de Lunebourg; mais ayant recouvré la liberté, il prit dix-huit villes & plus de cent villages sur ce Prélat. Proscrit par l'Empereur Charles-Quint, il mourut le 26 juillet 1540, âgé de soixante-six ans, ayant épousé 1. en 1500, *Catherine*, fille d'*Albert*, Duc de Saxe, veuve de *Sigismond*, Archiduc d'Autriche, morte en 1524: 2. en 1527, *Elisabeth*, fille de *Joachim* I, Electeur de Brandebourg, morte le 25 mai 1558. Il eut de la seconde 1. *Anne Marie*, alliée le 17 mars 1550, à *Albert* de Brandebourg, Duc de Prusse, morte le 20 mars 1568; 2. *Elisabeth*, mariée en 1543, à *George-Ernest*, Prince de Henneberg, décédée en 1566; 3. *Catherine*, épouse de *Guillaume*, libre Baron de Rosemberg-Cromlaw, Burgrave de Bohéme; & 4. *Eric* II, dit *le Jeune*, Duc de Gottingen, né le dixiéme août 1528, qui hérita d'une partie du Comté de Hoye, & mourut à Paris le septiéme novembre 1584. Il avoit épousé 1. en 1545, *Sidonie*, fille de *Henri*, dit *le Pieux*, Duc de Saxe, morte le quatriéme janvier 1575: 2. la même année, *Dorothée*, fille de *François*, Duc de Lorraine, qui mourut en 1587. *Il laissa seulement deux enfans naturels de* Catherine *Wolam*, *Hollandoise*; Guillaume, *libre Baron de Harem & de Lisfeld*, *mort à Pavie*; *&* Catherine, *mariée à* Jean *Doria*, *Génois*.

XV. HENRI II, surnommé *le mauvais*, Duc de Brunswick & de Wolfembutel, né le 24 juin 1463, fut tué dans la Frise, où il assiégeoit une place le 23 juin 1514. De *Catherine*, fille d'*Eric* Duc de Poméranie, morte en 1526, il eut *Christophle*, Archevêque de Brémen, & Evêque de Ferden, né en 1481, mort le 22 janvier 1558, 1. HENRI qui suit; 2. *François*, Evêque de Minden, né en 1492, mort le 29 novembre 1529; 3. *Eric*, Commandeur de l'Ordre Teutonique, mort le 29 novembre 1525; 4. *Guillaume*, Commandeur de Mirouen, mort en exil l'an 1558; 5. *George*, Evêque de Minden, de Ferden, & Archevêque de Bremen, mort le quatriéme décembre 1566; & 6. *Catherine*, épouse de *Magnus*, Duc de Saxe-Lawembourg.

XVI. HENRI, III. du nom, Duc de Brunswick, &c. surnommé *le Jeune*, né le dixiéme novembre 1489, fut un Prince tres-emporté, ennemi de son repos & de celui de l'Allemagne, qu'il désola plus d'une fois avec le fer & le feu. Il fut la cause de la guerre de Hildesheim, *dont nous avons parlé cy-dessus*, où son oncle Eric *le Vieux* fut fait prisonnier. Après s'être fait Protestant, il mourut le 12 juin 1568, âgé de soixante dix-neuf ans. Il avoit épousé 1. en 1515, *Marie*, fille de *Henri*, Duc de Wirtemberg, morte en 1542: 2. en 1556, *Sophie*, fille de *Sigismond* Roi de Pologne, morte le 28 mai 1575. Du premier lit il eut, 1. 2. *Charles-Victor* & *Philippe*, tuez au combat de Sivershuse le neuviéme juillet 1553; 3. 4. 5. 6. quatre mâles, morts au berceau; 7. JULES qui suit; 8. *Catherine*, née en 1518, mariée en 1537, à *Jean*, Marquis de Brandebourg-Custrin, morte le 16 mai 1574; 9. *Marguerite*, mariée en 1561, à *Jean*, Duc de Munsterberg, décédée en 1565; & 10. *Claire*, née le 16 novembre 1532, Abbesse de Ganderheim, mariée en 1560, à *Philippe* de Brunswick, Duc de Grubenhagen, & morte le 23 novembre 1565.

XVII. JULES, Duc de Brunswick Wolfembutel, né le dixiéme juillet 1528, fut Evêque de Minden, & Coadjuteur de Paderborn; mais il abandonna la Religion Catholique pour embrasser la Protestante: ce qui lui attira l'indignation de son pere, qui pour lors n'avoit pas encore changé de religion. Jules fit même un corps de Doctrine, qu'il voulut être observé dans ses Etats, & fonda l'Université de Helmstadt. Il traita avec les Habitans de Brunswick, *ainsi que nous l'avons rapporté en parlant de cette ville*, fit bâtir près de Wolfembutel la ville de Henricstadt, & mourut le troisiéme mai 1589. Il avoit épousé le 25 février 1560, *Hedwige*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, morte le 22 octobre 1602, dont il eut 1. HENRI-JULES qui suit; 2. *Philippe-Sigismond*, né le premier juillet 1568, Evêque de Ferden & d'Osnabruck, Prevôt de Halberstadt; 3. *Joachim-Charles*, né le 23 avril 1573, Prevôt de Strasbourg, mort le neuviéme octobre 1615; 4. *Jules Auguste*, né le quatriéme février 1578, Abbé de Michelstein, Prevôt de Saint-Blaise à Brunswick, mort le 30 août 1617; 5. *Sophie-Hedwige*, née le premier décembre 1561, mariée le 20 octobre 1577, à *Ernest-Louis*, Duc de Poméranie, morte en 1592; 6. *Marie*, née le 13 janvier 1566, mariée le 13 novembre 1582, à *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, décédée en 1626; 7. *Elisabeth*, née le 13 février 1567, mariée 1. le sixiéme mai 1583, à *Adolphe*, Comte de Holstein-Schawembourg: 2. en 1604, à *Christophle*, Duc de Brunswick-Harbourg, morte le 24 octobre 1618; 8. *Marguerite*, morte à neuf ans le 20 janvier 1580; 9. *Sabine Catherine*, décédée à seize ans en 1590; 10. *Dorothée-Auguste*, née le 12 février 1577, Abbesse de Ganderheim, morte le 15 octobre 1611; & 11. *Hedwige*, née en 1580, alliée en 1621, à *Othon*, Duc de Lunebourg-Harbourg, morte en 1641, âgée de soixante-un ans.

XVIII. HENRI-JULES, Duc de Brunswick, &c. né le 15 octobre 1564, fut postulé Evêque de Halberstadt & de Minden. Les Habitans de Brunswick, ayant refusé de lui prêter le serment après la mort de son pére, il leur fit une guerre sanglante. Il s'empara du Duché de Grubenhagen l'an 1596, après la mort du dernier Duc,

quoi

quoique ceux de Lunebourg y eussent plus de droit, & mourut le 20 juillet 1613, ayant été marié deux fois, 1. le 26 septembre 1585, à *Dorothée*, fille d'*Auguste*, Electeur de Saxe, morte le 13 février 1587; 2. le 19 avril 1590, à *Elisabeth*, fille de *Frédéric* II, Roi de Danemarck, décédée le 19 juillet 1626. De la premiére il n'eut 1. qu'une fille, *Dorothée-Hedwige*, née le quatriéme février 1587, mariée le 29 décembre 1605, à *Rodolphe*, Prince d'Anhalt-Zerbst, morte en 1608, âgée de vint & un ans. Du second lit il eut 2. FRÉDÉRIC-ULRIC qui suit; 3. *Christian*, Evêque d'Halberstadt, né le dixiéme septembre 1599, qui eut une part signalée aux guerres d'Allemagne. Il prit le parti de Frédéric V, Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, & porta longtems à son chapeau le gand de la Reine femme de ce Prince, en témoignage des services qu'il leur avoit voüez. Tilly le défit en 1622. Il perdit un bras au combat de Fleurus, & mourut d'une fiévre chaude à Wolfembutel le sixiéme juin 1626, à l'âge de 27 ans. Sa mort délivra les Catholiques de Saxe & de Westphalie, & particuliérement les Prêtres, d'un ennemi si barbare & si furieux, que les personnes simples doutérent s'il n'étoit point l'Antechrist. On le surnomma *l'Evêque enragé*. *Voyez* CHRISTIAN. Les autres enfans du Duc HENRI-JULES furent, 4. *Henri-Jules*, mort le onziéme juillet 1606, à neuf ans; 5. *Rodolphe*, Evêque d'Halberstadt, mort le sixiéme février 1616, âgé de quatorze ans; 6. *Henri-Charles*, aussi Evêque de Halberstadt avant ses fréres, mort en 1615, âgé de six ans; 7. *Sophie-Hedwige*, née le 20 février 1592, mariée le huitiéme juin 1609, à *Ernest-Casimir*, Comte de Nassau Dillenbourg; 8. *Elisabeth*, née en 1593, mariée 1. en 1612, à *Auguste*, Duc de Saxe; 2. en 1618, à *Jean-Philippe*, Duc de Saxe Altembourg, morte en 1650; 9. *Hedwige*, née le 19 février 1595, mariée le septiéme février 1619, à *Ulric* Duc de Poméranie, morte en 1622; 10. *Dorothée*, née le huitiéme juin 1596, mariée en 1615, à *Christian-Guillaume*, Marquis de Brandebourg, morte en 1649; & 11. *Anne-Auguste*, née le 19 mai 1612, mariée à *George Louis*, Comte de Nassau Dillembourg.

XIX. FRÉDÉRIC-ULRIC, Duc de Brunswick, né le cinquiéme avril 1591, continua la guerre contre les Habitans de Brunswick, & les força à se soumettre en 1617. Il suivit le parti du Roi de Danemarck, puis celui de l'Empereur, & mourut le onziéme août 1634, sans avoir eu d'enfans d'*Anne-Sophie*, fille de *Jean-Sigismond*, Electeur de Brandebourg. En lui finit cette branche, & ses biens passérent à celle de LUNEBOURG.

Les Princes de la Maison de Brunswick ont leur séance dans le Collége des Princes, immédiatement après ceux des Maisons Electorales, & avant toutes les autres Maisons. Chaque branche a sa voix. * Henricus Bontingius, *in Chron. Brunf.* Henricus Meibomius, *Chron. Brunf. Topograph. Ducat. Brunsv. & Luneb.* Bertius, *l. 2. Comm. Germanor.* De Thou, *Hist.* Lonicerus & Tholdenus, *Hist. nostri tempor.* Crantz. Crusius. Cluvier. Henrici Meibomii *Introd. ad Saxon. Inf. Hist.* Gregorio Leti, *Hist. di Brandeb. & dell' Imperio.* Rittershusius, *Geneal.* Heiss, *Hist. de l'Empire.* Imhoff, *Notit. Imper.*

ELECTORAT DE BRUNSWICK.

On a vû cy-dessus, qu'Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Hanovre fit entrer l'Electorat dans sa Maison; mais son fils George-Louis, devenu depuis Roi de la Grande Bretagne, & mort le 22 juin 1727, ne fut reçu dans le Collége des Electeurs, que le septiéme septembre 1708, à la Diéte de Ratisbonne. Lors de l'érection de ce nouvel Electorat, l'Electeur de Brunswick devoit être Grand-Porte-enseigne de l'Empire; & son Vicaire, le Comte de Platen, Grand-Maître héréditaire des postes de Brunswick; mais le 12 avril 1710, la charge de Grand Thrésorier lui fut conférée. L'Electorat est attaché aux Duchez de Hanovre & de Zell: Ernest-Auguste ne possédoit que le premier: mais George-Guillaume Duc de Zell, son frére, le nomma son héritier pour unir leurs Etats, afin d'assurer à la Maison les moyens de soutenir la dignité Electorale. C'est George-Louis qui a recueilli la succession du Duc de Zell, mort le 21 août 1705. Ainsi présentement les païs de cet Electorat sont, le Duché de Calenberg, où sont Hanovre, Calenberg, Hamelen, Neustadt, Gottingen, Northeim, Munden, Uslar, Hardegsen, &c.; le Duché de Grubenhagen, où sont Eimbeck, Osterode, Hertzberg, Schartzfelt, Lutterberg, Andreasberg, Clausthal, Cellerfeld, Altenau, Elbingerode, &c.; le Comté de de Diepholt; le Comté de Hoya, où sont Stoltzenau, Diepenau, Siegerberg, & Barenburg; dans l'Evêché de Hildesheim, les Bailliages de Coldingen, de Luter, de Badenburg & de Westerhoven, avec le droit de protection sur la ville de Hildesheim; & le Comté de Danneberg, cédé par les Ducs de Wolfembutel aux Ducs de Lunebourg, pour leurs prétentions sur la ville de Brunswick. L'Electeur posséde encore le Comté de Delmenhorst, qu'il a eu par engagement de la Couronne de Danemarck pour vint ans, à compter depuis 1711, de même que les Duchez de Bremen & de Ferden, vendus par le Roi de Danemarck en 1715; le Duché de Saxe Lawembourg dont il est en possession, en attendant la fin du procès entre les Princes qui y prétendent; & le séquestre du Comté de Mansfeld. L'Electeur de Brunswick jouit de plusieurs droits conjointement avec les Ducs de Wolfembutel, comme, du privilége de faire juger en dernier ressort les causes qui sont au dessous de 4000 livres. L'Université de Helmstadt, & les mines de Hartz appartiennent aussi aux deux branches. Pour le droit de posséder alternativement l'Evêché d'Osnabrug, il appartient à la seule branche Electorale; mais si elle venoit à manquer, les Ducs de Wolfembutel jouïroient du même droit. Les Conseils de l'Electeur sont, le Conseil d'Etat, le Conseil des guerres, la Chambre, la Chancellerie, la Justice de la Cour, & le Consistoire. Il ne sauroit faire de nouvelles loix, ni établir de nouvelles impositions sans le consentement des Etats, où entrent le Clergé, la Noblesse & les Bourgeois. * *Souverains du Monde.*

BRUNTRUT. *Voyez* PORENTRU.

BRUNTYLAND, bon bourg de l'Ecosse méridionale, est dans province de Fife, sur le bord du Golfe de Forth, vis à vis de la ville d'Edimbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRUNUS ou BRUNN (Conrad) Chanoine d'Ausbourg en Allemagne, natif du bourg de Kirchen, dans le Duché de Wirtemberg, s'aquit beaucoup de réputation dans le XVI siécle, par la connoissance qu'il avoit du Droit, & parut avec éclat aux Diétes d'Ausbourg, de Worms, de Spire & de Ratisbonne. Il publia un Traité des Cérémonies en six livres, & quelques autres, *De Hæreticis, De Seditiosis, De Legationibus, & de Imaginibus*, qu'on fit dans un même volume, imprimé à Mayence en 1561. Il donna aussi au public un Traité qu'il fit contre les Centuriateurs de Magdebourg, & mourut en 1563. * Le Mire, *de Script. sæculi XVI.*

BRUNUS ou LE BRUN (*Pierre*) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Bourdeaux, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit célébre par sa doctrine & par sa piété. Il composa un Traité pour la défense de son Ordre, & quelques autres piéces. * Lucius, *in Biblioth. Carmelit.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

BRUNUS (Jordanus) natif de Nole, au Royaume de Naples, étoit un homme de beaucoup d'esprit; mais il employa mal ses lumiéres; car non seulement il attaqua la Philosophie d'Aristote, dans un tems où on ne pouvoit le faire sans exciter mille troubles, & sans s'exposer à mille persécutions; mais il attaqua aussi les veritez les plus importantes de la Foi. On l'avoit chassé d'Italie, & il s'étoit retiré dans un païs moins dangereux pour des Philosophes de son caractére. Il avoit couru l'Allemagne, la France, & il n'auroit pas mal fait de continuer; car ayant rebroussé chemin, pour s'en retourner en Italie, il y fut brûlé, dit-on, comme un impie l'an 1600. Il y a d'habiles gens qui prétendent que M. Descartes a pris de lui quelques-unes de ses idées. Bayle, *dans son Dictionnaire Critique*, rapporte le titre de quelques-uns de ses Ouvrages. * M. Leibnitz, *Journal de Leipsic*, 1682. p. 187. Huet, *Censura Philosophiæ Cartesianæ*, *ch.* 8. p. 215. *edit. Paris.*

* BRUNUS (Auguste) Religieux Observantin de l'Ordre de St. François, natif de Palerme en Sicile, se rendit recommandable par sa science, par la régularité de ses mœurs & par la pratique de sa vertu. Il alla à Jérusalem où il fut Portier du monastére de son Ordre. Etant de retour à Palerme, il y mourut dans le monastére de Ste Marie des Anges en 1623. Il a donné en Italien une *Relation de son voyage de la Terre Sainte.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

BRUNUS (Antoine) Poëte Italien. *Voyez* BRUNI.

BRUNUS ou BRUNESIUS. *Voyez* BRUNESIUS.

BRUOMAT, que Ptolomée appelle *Braucomagum* ou *Brucomagus*, bourg d'Allemagne, à deux lieues au dessous de Strasbourg, vers le païs des montagnes, étoit autrefois une ville des Allemands, qui fut prise par Julien l'*Apostat*, & ruinée par Attila, qui y remporta une victoire mémorable sur eux. Ce bourg est sur la riviére de Sorne, & appartient au Comte de Hanovre-Leichtenberg. * *Voyez* B. Rhenanus, *Rerum German. l.* 3. & les Notes qu'Othon, Jurisconsulte, a faites dessus: & Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

* BRUSCH, village de la Basse Alsace, sur les frontiéres de la Lorraine au 48 degré & environ 20 minutes de latitude, donne son nom à la riviére qui fait le sujet de l'article suivant.

* BRUSCH, riviére de la Basse Alsace, prend sa source vers le village de Brusch, sur les frontiéres de Lorraine, coule d'abord du sud-ouest au nord-est, & ensuite de l'ouest à l'est jusques à Strasbourg où elle mêle ses eaux avec celle de l'Ill.

BRUSCHIUS (Gaspard) Poëte illustre, né à Egra, ville du Royaume de Bohême, sur les confins de la Franconie, le 19 août 1518. Son talent pour la Poësie Latine, & la facilité qu'il avoit à travailler dans ce genre d'écrire, lui firent entreprendre plusieurs Ouvrages qui lui meritérent la couronne Poëtique & la dignité de *Poeta Laureatus*, & de Comte Palatin, dont il fut honoré en 1552, par Ferdinand d'Autriche, Roi des Romains. A son retour de Vienne il retrouva à Passaw un bienfaicteur en la personne de l'Evêque Wolfgang de Salms. C'est là qu'il crut devoir se fixer pour continuer un grand Ouvrage qu'il avoit entrepris: c'étoit *l'Histoire des Evêchez & des Evêques de toute l'Allemagne.* Il avoit fait plusieurs voyages pour en ramasser les matériaux. Le premier tome, qui est en prose, fut imprimé à Nuremberg en 1549, & contient l'Archevêché de Mayence, & les douze Evêchez qui en dépendent. Il donna aussi en prose *l'Histoire des principaux monastéres d'Allemagne*; & la Centurie premiére fut imprimée à Ingolstad en 1551. Il y a d'autres Ouvrages de lui en vers; & le premier qu'il composa à l'âge de 19 ans, fut imprimé en 1537. Plusieurs Gentilshommes qui étoient ses ennemis, l'ayant attendu à l'entrée d'un bois, le tuérent d'un coup de fusil, l'an 1559, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de 41 ans. * Bayle, *Dict. Crit.* Zwinger, *in Theatr.* Bucholcer, *Indic. Chron.*

* BRUSQUES, bourg de France dans le Rouergue sur le Dourdou, est au sud de Vabres, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. M. Delisle le nommé *Brusquez* dans les cartes de Languedoc & du Gouvernement de Guienne.

BRUSSEL, petite ville d'Allemagne. *Voyez* BRUXEL.

BRUSSELLES, capitale du Brabant. *Voyez* BRUXELLES.

BRUSSELIUS (Philibert) *Voyez* BRUXELLES (Philibert de)

BRUSSERI (Philippe) Religieux de l'Ordre de saint François, natif de Savone, dans l'Etat de Gênes, enseigna la Théologie à Paris, au commencement du XIV siécle, sous le Pontificat de Clément V, & de Jean XXII. On dit que ce dernier l'envoya Nonce au Sultan de Babylone. Brusseri laissa un Traité, intitulé, *Sepulchrum Terræ Sanctæ*, l'Abbregé de la Chronique de son Ordre, &c. * Wading, *in Annal. Minor.* Vincenzo Verzellino, l. 3. *Delle Memor.* Justiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.*

*BRUSTHEIM (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François étoit de Saint-Tron, & florissoit vers l'an 1545. On a de lui, *Res gesta Episcoporum Leodiensium & Ducum Brabantiæ à temporibus S. Materni ad annum* 1505. Ce livre est en manuscrit à Liége, & en 1643 il se trouvoit dans le cabinet de M. Jean Curtius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 469.

BRUTIANUS, Noble Romain. *Cherchez* LUSTRICUS.

BRUTIDIUS NIGER, qui vivoit sous l'empire de Tibere, vers l'an 30 de Jesus-Christ, fut Disciple d'Apollodore, devint Edile, & écrivit une Histoire, où il donnoit de grands éloges à Cicéron, comme nous l'apprenons de Séneque, qui parle de lui avec estime. Tacite en fait aussi mention. Brutidius Niger s'attacha fort à Séjan, auquel il survécut: ce qui fit dire à Juvénal, *Sat.* 10. v. 83 & 84.

Pallidulus mi
Brutidius meus ad Martis fuit obvius aram.

C'est qu'il craignoit que Tibére ne le fit mourir, parce qu'il n'épargnoit pas ceux qui avoient eu part à l'amitié de Séjan. * Séneque, *Controv.* 9. *& Suas.* Tacite, *l.* 3. *in Annal.* Vossius, *de Hist. Lat.*

BRUTIENS, peuple d'Italie, tiroit son origine des Lacédémoniens, selon Justin, qui les place à l'extrémité de l'Italie, dans cette partie que l'on appelloit *la Grande Gréce.* Ils étoient distinguez en Cismontains & Transmontains, & occupoient le païs appellé aujourd'hui *la Calabre Ulterieure*, dans la partie méridionale du Royaume de Naples. Ceux de Lucanie les nommoient *Brentiens* ou *Brettiens*, c'est à dire en leur Langue, *fugitifs*, parce qu'ayant été leurs esclaves, ils secouérent le joug, & allerent se cantonner au delà du fleuve Laüs. Les Romains leur donnérent le nom de *Brutiens*, comme qui diroit *Brutaux*, parce qu'ils étoient grossiers & stupides, & même poltrons. Ils le firent paroître du tems de la seconde guerre Punique, où, au lieu de tenir bon en faveur des Romains contre Annibal, ils se rendirent lâchement à ce General des Carthaginois: ce qui fut cause que depuis ils furent méprisez, & ne furent employez seulement qu'aux œuvres serviles. De là vient aussi que depuis, les Romains appellérent *Brutiens*, ceux qui vivoient dans la bassesse & sans charge publique. * Aulu-Gelle, *l.* 10. *ch.* 3. Diodore de Sicile, *l.* 16. Strabon, *sur la fin du cinquiéme livre.*

BRUTIUS, Historien, allégué par saint Jérôme dans la Chronique d'Eusébe, sous l'an 112, où il en parle ainsi, *Scribit Brutius plurimos Christianorum sub Domitiano fecisse martyrium, inter quos & Flaviam Domitiam, &c.* On ne sait pas si cet Auteur est le même Brutius Presens, qui fut Consul avec l'Empereur Antonin *le Débonnaire*, en l'an 139 de Jesus-Christ, & avec Antonius Rufinus en 153; ou si c'est quelque autre de ce nom; car nous trouvons dans les anciennes inscriptions ceux de L. Brutius Celer, & de L. Brutius Primitivus. * Scaliger, *in Animadv. ad Euseb.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græc. & l.* 3. *de Lat.* Guillaume Cave, *Hist. Literaria Scriptor. Eccles. pag.* 169. *Dissertationum.*

BRUTON est un bon bourg d'Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Sommerset, & dans la contrée nommée *Burton*, où il y a une belle église, un Collége fondé par le Roi Edouard VI, pour l'éducation de la Jeunesse, & un hopital. * *Dict. Anglois.*

BRUTUS (L. Junius) fils d'une sœur de Tarquin, Roi de Rome, fut appellé Brutus, parce qu'il contrefit l'insensé, pour éviter la mort que Tarquin *le Superbe* son oncle, avoit fait donner à son pére & à son frére M. Junius. L'outrage que le fils de Tarquin fit à Lucréce, irrita tellement Brutus, qu'il persuada aux Romains de prendre les armes, & de chasser les Rois de Rome. D'autres disent que Brutus avoit paru, jusqu'à la mort de Lucréce, d'un esprit fort lourd & fort pesant, & que c'est ce qui lui avoit fait donner ce nom; mais que la mort de cette illustre Dame l'ayant changé tout d'un coup, il prononça si bien la harangue funébre en son honneur, que le peuple prit cette marque de bon sens & cette éloquence, pour un prodige & un miracle des Dieux. * Le peuple ayant donc crié *Liberté* à la fin de sa harangue, il fit Brutus Consul; lui donnant une souveraine autorité, avec L. Tarquinius Collatinus, en la même année 245 de Rome, & environ l'année 509 avant l'Ére Chrétienne. Il s'acquita de cette charge avec tant de soin pour le bien de la nouvelle Republique, qu'ayant sçu que ses deux fils avoient conspiré parmi la Jeunesse, pour rétablir les Tarquins, il les fit conduire en la place publique, les fit fouetter, & leur fit couper la tête. Depuis dans un combat, il s'attacha avec tant d'ardeur à un des fils de Tarquin, qu'ils se tuérent l'un & l'autre. Les Dames Romaines portérent le deuil de sa mort pendant un an entier, le reconnoissant pour le Vengeur de la pudicité de leur sexe, violée en la personne de Lucréce. Virgile parle ainsi de lui, *l.* 6. *v.* 818. *& suiv.*

Vis & Tarquinios Reges, animamque superbam
Ultoris Bruti, fascesque videre receptos?
Consulis imperium hic primus, sævasque secures
Accipiet; natosque pater nova bella moventes
Ad pœnam pulchra pro libertate vocabit
Infelix: utcumque ferent ea facta Minores
Vincet amor patriæ laudumque immensa cupido.

* Florus, *l.* 1. *ch.* 9. *&* 10. Tite-Live, *l.* 1. *ch.* 56. Denys. Eutrope. Rufus. Orose.

BRUTUS (Marcus Junius) pére de celui qui tua Césár. Cicéron, *l.* 2. *de l'Orateur*, *ch.* 55, dit qu'il a écrit trois livres du Droit Civil. Ayant suivi le parti de Marius, il fut vaincu par Pompée. Après la mort de Sylla, Lépidus ralluma la guerre. Brutus qui tenoit la Gaule Cisalpine au nom de Lépidus, fut assiégé par Pompée dans la ville de Modène, dans laquelle, soit de son plein gré, soit qu'il s'apperçût de la mauvaise volonté des Soldats, il se rendit au Vainqueur. Pompée l'ayant relâché, le fit suivre jusqu'auprès du Pô, & au bout de deux jours, le fit tuer, d'une maniére barbare, par un nommé Géminius. Cicéron ajoûte qu'il étoit non seulement éloquent Orateur, mais encore très-versé dans le Droit Civil, & fort entendu dans toutes les affaires qui se présentoient. Il épousa Servilie, sœur de Caton, femme d'une vertu médiocre, dont il eut M. Brutus, & deux filles, nommées Junies; l'une épousa Lépidus *le Triumvir*; & l'autre fut mariée à Caius Cassius. * Tacite, *Annal. l.* 1. *ch.* 2. *l.* 4. *ch.* 3. 4.

BRUTUS (Marcus Junius) l'un des plus célébres Romains de l'Antiquité, étoit fils de M. Junius Brutus, & de Servilie, sœur de Caton. Le mépris qu'il faisoit des richesses fut si grand, qu'il refusa d'aller exercer la charge de Questeur dans les Gaules, bien qu'il eût pu s'enrichir en cet emploi. Il suivit le parti de Pompée pendant la guerre civile; & après la mort de ce grand homme, il rentra en grace auprès de Césár, qui lui fit de grands biens. Quelques Auteurs ont même fait soupçonner qu'il étoit fils de Césár, étant né dans le fort de la passion de cet Empereur pour Servilie, mére de Brutus. Quoiqu'il en soit, l'amour qu'il avoit pour la liberté de sa patrie, le rendit ingrat envers son Bienfaicteur; & assisté d'un grand nombre de Conjurez, il l'assassina en plein Sénat, le 15 mars de l'an 710 de Rome, & 44 ans avant Jesus-Christ. Césár le remarquant parmi les Conjurez qui l'entouroient pour l'assassiner, l'appella son fils, voulant peut-être lui faire entendre qu'il étoit véritablement son pére. Le peuple applaudit d'abord à cette action; & s'éleva ensuite contre les Meurtriers, à la sollicitation de M. Antoine & d'Octavien. Après la mort de Césár, Brutus se retira dans la Macédoine, & se joignit à Cassius; mais il fut vaincu par Auguste & par Antoine, dans les champs Philippiques, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant Jesus-Christ: de sorte que craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, il obligea son ami Straton de lui donner la mort. Porcie sa femme ayant appris cette nouvelle, se fit mourir elle-même. Brutus suivoit la Secte des Stoïciens, aimoit les Sciences, & étoit bon Orateur. On dit même qu'il composa un *Abbregé des Annales de Fannius & de Cælius.* Cicéron fait souvent son éloge. On l'accusa d'ingratitude, & cela est assez bien exprimé dans la fameuse Galerie du Palais du Grand Duc de Florence. Il y a une tête de Brutus que Michel Ange commença, mais qu'il ne put achever. Un Curieux en a donné la raison dans ce distique gravé sur le bronze sous cette tête,

Dum Bruti effigiem sculptor de marmore ducit
In mentem sceleris venit & abstinuit.

* Tite-Live, *Epitome*, *l.* 124. Florus, *l.* 4. Suétone, *en Jules César & Auguste.* Plutarque, *en sa Vie.* Dion. Appien. Velleius Paterculus. Orose, *Histoire du* 1. *& du* 2. *Triumvirat, imprimé en* 1682.

* BRUTUS (Décius) parent du précédent, quoique des plus familiers amis de Césár, qui l'avoit avancé, & qui avoit eu soin de lui dans son testament, ne laissa pas d'entrer dans la conjuration qui fut tramée contre la vie de son Bienfaicteur. Ce fut lui qui conseilla à Césár de comparoître au Sénat dans le jour qu'on avoit choisi pour l'assassiner, parce qu'il le voyoit incertain s'il s'y rendroit ou non. Aussi-tôt après on le fit Consul, & il aida dans la suite les Assassins de Césár à se rendre maîtres du Capitole. On lui donna le Gouvernement de la Gaule pour la défendre contre Antoine qui l'assiégea dans Modene. Quoiqu'il fût secouru par Octavius, cependant son armée l'abandonna; & il fut trahi par Plancus, & tué par quelques uns des Gens d'Antoine. * Velleius Paterculus. Suétone.

BRUTUS ou BRYTUS, certain Roi fabuleux, dont il est souvent fait mention dans les Annales d'Angleterre. Elles disent qu'un certain Brutus, fils de Silvius, qui étoit frére d'Ascanius, & fils d'Enée, eut le malheur de tuer son pére; qu'après ce malheur, Brutus se réfugia dans la Gréce, où il délivra grand nombre de Troyens esclaves de Pandrasus; enfin qu'il épousa la fille du Roi, & qu'étant passé en l'isle d'Albion, il fonda un Royaume, qu'il appella de son nom *Bretagne.* Ceux qui sont quelque peu versez dans la connoissance des Auteurs anciens, reconnoîtront sans peine la fausseté de cette généalogie fabuleuse. Les mêmes Annales assurent encore que le sixiéme Roi de ce païs avoit nom Brutus, dit *l'Ecu-vert*, & qu'il régna dix ans. * Polydore Virgile, *l.* 1. *Hist. Angl.* Béde. Du Chêne.

BRUTUS (Pierre) de Venise, Evêque de Cattaro en Dalmatie, qui vivoit vers l'an 1400, écrivit un excellent Ouvrage contre les Juifs, & quelques autres Ouvrages qu'on estima beaucoup. Il savoit les Langues. * Trithéme, *de Script. Eccles.*

BRUTUS (Jean-Michel) savant homme du XVI siécle, étoit de Venise, & il y eut je ne sai quoi qui l'obligea d'en sortir, & qui pouvoit le faire prendre pour un exilé. Il étudia à Padoue, & s'attacha particuliérement aux conversations & aux leçons de Lazare Bonamicus. Il voyagea beaucoup; mais cette vie ambulatoire ne l'empêcha point de devenir savant, ni de composer. Il écrivoit poliment, quoiqu'il condamnât les scrupules de la Secte Cicéronienne; & il peut passer pour un fort bon Humaniste. Les Notes qu'on a de lui sur Horace, sur Césár, sur Cicéron, &c. en sont de très-bonnes preuves. Il ne se contenta pas de faire des livres, il donna aussi ses soins à déterrer des manuscrits, & à les mettre sous la presse. Il passa quelques années à Lyon, d'où, selon toutes les apparences, il alla à Bâle. Il y reçut mille honnêtetez du savant Théodore Swinger, Auteur du *Theatrum vitæ humanæ.* Dès le commencement de l'année 1574 il étoit en Transilvanie, où il avoit été attiré par le Prince Etienne Battori, pour composer une Histoire de ces païs-là, & il se loue beaucoup de l'accueil qui lui fut fait. Une de ses lettres datée de Cracovie le 23 novembre 1577, nous apprend qu'il avoit suivi ce Prince, alors Roi de Pologne, à l'expédition de Prusse. On lui donna un appartement commode dans le château de Cracovie, afin qu'il pût s'attacher plus commodément

dément à ses fonctions d'Historiographe. Il quitta la Pologne après la mort de ce Monarque, entra chez Guillaume de Saint-Clément, Ambassadeur du Roi d'Espagne à la Cour de l'Empereur, & fut honoré du titre d'Historiographe de sa Majesté Impériale. Il étoit à Prague le premier de janvier 1590. Il devoit avoir alors 73 ans, puisqu'il remarque dans une lettre datée le 19 d'août 1582, qu'il étoit parvenu à sa 65 année. Il fait mention du mariage de sa fille dans une lettre datée de Clausembourg le 23 de Janvier 1574. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Duduthius, & à celle de Craton. On n'apprend pas ce qu'il devint depuis 1590, ni où, ni comment il mourut. Ses Ecrits devenus fort rares, étoient souhaitez ardemment des Connoisseurs. On en a déja fait réimprimer la premiére partie sous ce titre, *Joh. Michaelis Bruti Opera varia selecta, nimirum Epistolarum libri quinque; De Historiae laudibus, sive de ratione legendi Scriptores Historicos, liber; Praeceptorum conjugalium liber, Epistolis & Orationibus completioris editione Cracoviensi auctior*, à Berlin en 1698, *in octavo*. On dit que l'Histoire de Florence composée par notre Brutus, & imprimée à Lyon l'an 1562, n'est point favorable à la Maison de Médicis, & qu'elle déplut extrémement au Duc de Florence. On ne trouve point parmi les lettres de cet Auteur, celle qu'il avoit promis d'y joindre, & où il devoit traiter de la mauvaise coutume qui s'est introduite depuis long-tems, de donner les mêmes titres pompeux aux personnes à qui on écrit en Latin, qui leur sont donnez en Langue vulgaire. Brutus ne voulut point s'assujetir au nouveau style, non pas même en écrivant à des Seigneurs Polonois. Il eut beaucoup de chagrin à essuyer en Pologne, & il s'y fit des ennemis, qui lui rendirent de mauvais offices, & qui déchirérent sa réputation. Ses gages lui étoient si mal payez, qu'il craignoit d'être obligé à contracter de nouvelles dettes; & cette peur-là ne pouvoit pas être petite pour un homme qui comme lui avoit éprouvé plus d'une fois les rigueurs des Créanciers. Il s'étoit réduit depuis long-tems à ne faire qu'une petite dépense, afin de soutenir son crédit, sans incommoder personne. * Bayle, *Diction. Critiq.*

* BRUTUS (Stephanus Junius) nom supposé sous lequel s'est déguisé Hubert Languet dans son livre de *Vindiciae contra Tyrannos*, *Voyez* LANGUET.

* BRUWERE, ancienne famille noble de Flandre. Il en est fait mention dans les anciennes Chroniques de Flandre dès l'année 1213.

BRUX, BRIX & BRUCK. *Voyez* MOSTA.

BRUXEL, BRUSSEL ou BRUXHAL, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, & dans le diocése de Spire, appartient à l'Evêque, qui y fait sa résidence ordinaire, dans un ancien château, & est située sur la petite riviére de Saltz, environ à deux ou trois lieues du Rhin. * Sanson.

BRUXELLES, ville des Païs-Bas, est le siége de la Chancellerie & de la Cour de Brabant, des Conseils d'Etat, des Finances, de la Guerre. C'étoit aussi la demeure ordinaire du Prince, ou du Gouverneur que le Roi d'Espagne avoit dans les Païs-Bas. Elle est située sur la petite riviére de Senne, qui se rend dans le Démer au dessous de Malines. Elle a aussi communication avec l'Escaut par un canal long de cinq lieues, qu'on y fit en 1561. Elle est en partie bâtie dans la plaine, & en partie élevée sur un côteau fort agréable, environnée de deux murailles, assez éloignées l'une de l'autre, ayant entre deux du côté de l'orient la Cour avec un beau parc. Bruxelles est environ à quatre lieues de Louvain & de Malines, & à autant de Nivelle, près de la forêt de Soignies, à dix lieues de Namur, à onze de Mons, à treize de Tournay, à seize de Liége, & à dix-sept de Mastricht. Elle est des plus grandes, des plus belles & des mieux peuplées des Païs-Bas Autrichiens. La riviére de Senne qui y passe en plusieurs endroits, sert à l'embellir. Elle se rassemble pour y remplir le grand canal, qui se divise en deux branches dans la basse ville, bordée de grands quais, où l'on voit une quantité prodigieuse de barques, qui y viennent de la mer par l'Escaut. C'est ce qui rend Bruxelles une ville de commerce, que les diverses manufactures y entretiennent. C'étoit autrefois le séjour des anciens Ducs de Brabant, puis des Ducs de Bourgogne; ce qui l'a rendue si grande & si considérable. Il y a cinquante-deux métiers, divisez en neuf membres, appellez *les neuf Nations*. Les anciens Brabançons y ont eu l'entêtement du nombre de sept: on y compte sept portes, sept églises principales, sept familles considérables, & sept Echevins, qui ont le soin des affaires. Les rues y sont belles, les maisons bien bâties, les places grandes & ornées de fontaines & de palais fort magnifiques. Celui du Gouverneur est dans un lieu élevé, avec de riches appartemens & de beaux jardins. Le palais qu'on nomme *du Roi*, la maison de ville & les églises, méritent d'y être vus par les Etrangers. Entre les églises, la collégiale de sainte Gudule, est la premiére & la plus ancienne. Elle est enrichie de riches peintures, de belles statues, & de divers meubles précieux. On conserve dans cette église un ciboire d'or, qu'un Juif déroba, avec quelques-uns de ses compagnons, à dessein d'y exercer, comme il fit, son impiété sur les hosties consacrées, dont il étoit rempli. On en conserve encore quelques-unes dans le même ciboire qui est dans une Chapelle à côté du Chœur. L'Histoire en est représentée dans divers tableaux qui sont à l'entour de cette Chapelle, où l'on lit ces vers,

Quisquis ades, summi quem tangit cura Tonantis,
Dum properas, captum siste, Viator, iter.
Hac tibi vera caro, aeterni sapientia patris,
Christus adest, vivus panis & una salus;
Invida Judaeum quam dum laniare laborat
Impietas, meritis ignibus ecce ruit.
Quare age, divinae huic funde, Viator, honores,
Funde Deo dignas supplice mente preces.

Cette église de sainte Gudule fut érigée en collégiale l'an 1047. Il y en a une autre que Henri, I. de ce nom, Duc de Brabant, y fonda en 1226. Bruxelles a d'autres magnifiques églises, plusieurs monastéres, & un Collége de Jésuites. Les François bombardérent cette ville au mois d'août 1695, sous les ordres du Maréchal de Villeroy, & la ruinérent en partie; mais depuis elle s'est rétablie, & est plus réguliére qu'elle n'étoit auparavant. * Aubert le Mire, *Notit. Eccles. Belg.* Jean-Baptiste Gramaye, *Antiq. Brabant.* Ericius Puteanus. *Bruxel. Septen.* Guichardin. Sanderus.

* BRUXELLES (Philibert de) en Latin *Bruxellius*, de Malines, Chevalier, Seigneur de Heisbroek, de Grand, de [illegible], &c. fut Conseiller à la Cour de Brabant, & Gardien des Archives d'Artois. Il se fit aimer & estimer de toute la Cour par son savoir & par d'autres belles qualitez. Il mourut à Anvers le 21 octobre de l'an 1570. Il eut pour fils Gaspard de Bruxelles, qui fut Conseiller de la Cour Provinciale d'Utrecht, & qui mourut l'an 1595, dans le mois d'octobre. Il a écrit savamment un Traité qui a pour titre *de Conditionibus*, en quatre livres. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 767.

* BRUXELLES (Nicolas de) Docteur en Droit Civil & Canonique, & Professeur en Droit Civil à Louvain, a composé un livre intitulé, *Compendium in libros quatuor Institutionum Imperialium.* Il mourut en 1532, le 21 juin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 680.

* BRUXELLES (Pierre de) Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs à Paris, Bachelier en Théologie, & célébre Philosophe, a écrit les Ouvrages suivans, *Commentarii in Logicam Aristotelis; Commentarii & Quaestiones in Physicam ejusdem; Commentarii & Quaestiones in libros de Anima; In D. Thomam de Ente & Essentia; Annotatiuncula in Petrum Hispanum.* Il mourut à Malines en 1553, âgé de 73 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 726.

BRUXELLES (Henri de) Religieux Benédictin. *Voyez* HENRI DE BRUXELLES.

BRUXHAL. *Voyez* BRUXEL.

* BRUYERE (Jean de la) naquit l'an 1644, dans un village proche de Dourdan, comme nous l'apprenons d'une Note que M. Clément a mise sur le Catalogue de la Bibliothéque du Roi. Il descendoit d'un fameux Ligueur, qui dans le tems des barricades de Paris, exerca la charge de Lieutenant Civil. Il acheta celle de Thrésorier de France à Caen, mais à peine la possédoit-il que M. Bossuet Evêque de Meaux, le mit auprès de feu M. le Duc pour lui enseigner l'Histoire, & il y passa le reste de ses jours, avec mille écus de pension en qualité d'Homme de Lettres, & non pas en celle de Gentilhomme Ordinaire, comme quelques Auteurs l'ont dit. Son livre des *Caractéres* lui procura une place à l'Académie Françoise, où il fut reçu le 15 juin 1693, à la place de M. de la Chambre. Quatre jours avant sa mort il étoit à Paris dans une compagnie, où tout d'un coup il s'apperçut qu'il devenoit entiérement sourd, sans cependant ressentir aucune douleur. Il retourna à Versailles, où il avoit son logement à l'Hôtel de Condé, & une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta le dixiéme mai 1696, âgé de 52 ans. C'étoit un Philosophe qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec ses amis & ses livres, sachant faire un bon choix des uns & des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à se livrer à une joye modérée, & ingénieux à la faire naitre, poli dans ses maniéres, & sage dans ses discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit.

Voila le témoignage que lui rend M. l'Abbé d'Olivet dans *l'Histoire de l'Académie Françoise, tome* 2. *p.* 352 & 353. Mais l'Auteur du livre qui a paru sous le titre de *Mélanges d'Histoire & de Littérature* par M. de Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 325, n'est pas si favorable à notre Auteur. *Son principal caractére*, dit-il, *est celui d'un Gentilhomme à louer qui met enseigne à sa porte, & avertit le siécle présent & les siécles à venir de l'antiquité de sa noblesse. Il le fait sur le ton de Dom Quixote, & d'une maniére tout à fait délicate & fine.* Après quoi il ajoûte les propres paroles de l'Auteur qui s'exprime ainsi. *Je le déclare nettement afin que l'on s'y prépare, & que personne un jour n'en soit surpris: S'il arrive jamais que quelque Grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a enfin un Geofroy de la Bruyére que toutes les Chroniques rangent au nombre des plus grands Seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre Sainte: Voila alors de qui je descens en ligne directe.* Il le tourne ensuite de tous les côtez pour faire voir le foible de cet Auteur, & s'occupe à le critiquer.

On n'a de M. de la Bruyére que trois Ouvrages dont le principal est, *Les Caractéres de Théophraste* traduits du Grec avec les Caractéres ou les Moeurs de ce siécle. Il s'est fait un grand nombre d'éditions de cet Ouvrage, avec des augmentations à chacune. La meilleure est celle qui parut immédiatement après la mort de l'Auteur. Les deux autres piéces de sa façon sont, *Discours prononcé le 15 juin 1693 à sa réception à l'Académie Françoise; Dialogues sur le Quiétisme.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 19. *p.* 191. *& suiv.*

* BRUYERES, bourg de France dans le Laonnois qui étoit autrefois de Picardie, mais qui présentement est compris dans le Gouvernement de l'Isle de France. Il est au midi de la ville de Laon, tirant vers l'est, & il en est éloigné d'une lieue & demie.

BRUYL, ville. *Cherchez* BRUEL.

BRUYN (Jean de) Professeur à Utrecht en Physique & en Mathématiques, né à Gorcum le 25 août 1620, fit son Cours de Philosophie à Leyde, puis il continua ses études à Bois-le-Duc, où il fut fort estimé de Samuel des Marêts, qui y enseignoit la Philosophie & la Théologie. Il alla ensuite à Utrecht, où il s'appliqua fortement aux Mathématiques; après quoi il se rendit à Leyde, & y obtint permission d'enseigner les Mathématiques. Ravensberg, Professeur en Mathématiques, se sentant près de sa fin, le recommanda de telle sorte aux Magistrats & aux Curateurs de l'Académie d'Utrecht, comme un homme très-propre à remplir sa place, qu'en effet on lui conféra la charge de Professeur en Physique & en Mathématiques. Bruyn ne se contenta pas d'enseigner ce qui étoit contenu dans sa profession publique; il fit aussi des anatomies, & il expliqua le livre de Grotius, *De Jure Belli & Pacis.* Il avoit beau-

coup de talens pour la dissection des animaux; il s'attacha beaucoup à faire des experiences; & il s'appliqua sur tout à faire des observations. Il se maria en 1652, avec la fille d'un Marchand d'Utrecht, sœur de la femme du fameux Libraire d'Amsterdam, Daniel Elzevier. Il mourut en 1675, après avoir enseigné les Mathématiques pendant 23 ans. * *Extrait de son Oraison funébre prononcée par* Grævius *le cinquiéme novembre de la même année.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BRUYN (Henri de) *Voyez* BRUNIUS (Henri)

BRUYN, Carme. *Cherchez* BRUNNIUS (Jean)

BRUYN (Jean de) *Voyez* BRUN.

* BRUYNS (Anne Françoise) eut pour Maître dans la Peinture, le Peintre Franquart. Elle fit sous lui de tels progrès dans ce bel Art, qu'il la présenta à l'Infante Isabelle, qui conçut une telle estime pour sa science qu'elle voulut avoir peints de sa façon les quinze mystéres du Rosaire. Cette Princesse trouva cet ouvrage-là si beau qu'elle crut qu'il étoit digne d'être présenté au Pape auquel elle l'envoya. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *p.* 391. & 392.

BRUYS (Pierre de) tenu pour Heréfiarque, Chef des Petrobrusiens, dans le douziéme siécle, & natif des montagnes de Dauphiné répandit sa doctrine dans la Provence du côté d'Arles, dans le Languedoc & dans la Gascogne, environ l'an 1126. Il prêchoit la plupart des dogmes qui ont été débitez en ces derniers siécles par les Novateurs modernes, savoir, que le Batême étoit inutile avant l'âge de puberté; qu'il falloit abattre les églises; que le Sacrifice de la Messe n'étoit rien; que les priéres des vivans ne soulageoient point les morts; & sur tout, il prétendoit que l'on devoit avoir les croix en abomination, à cause que Notre Seigneur y avoit été ignominieusement attaché. Il en brûla lui-même un grand nombre le jour du Vendredi Saint; & avec ce feu il fit bouillir des marmites pleines de chair, dont il mangea publiquement, conviant les pauvres d'en faire de même. Pierre de Clugny étant allé en ce païs-là, poursuivit de près cet Heréfiarque, qui fut brûlé vif dans la ville de Saint-Gilles. Saint Bernard combattit depuis Henri, Moine défroqué, Disciple de ce Pierre de Bruys. *Voyez* HENRI. * Sanderus, *Heref.* 142. Prateole, *en Pierre de Bruys.* Pierre de Clugny, *l.* 1. *Epist.* 1. & 2. Baronius, *A. C.* 1126.

* BRUYS, riviére d'Angleterre dans la province de Sommerset, qu'elle traverse du sud-ouest au nord-est, après quoi elle se rend dans la mer où elle se joint avec la riviére de Parret.

BRUZZANO (Seigneurs de) *Voyez* CARAFFE.

BRY. BRZ.

BRYAXIS, un des Ouvriers qui travaillérent au célébre tombeau qu'Artemise fit dresser au Roi Mausole son mari. * Pline, *l.* 36. *ch.* 5.

BRYENNE (Nicéphore) qui a porté la qualité de César & d'Auguste, à cause de l'alliance qu'il avoit avec Alexis Comnéne, Empereur de Constantinople, a été autant considérable par son esprit que par sa naissance & ses emplois. Il étoit natif d'Orestia, ville de Macédoine, où son pére, qui avoit le même nom que lui, fit quelque entreprise sur l'Empire: ce qui obligea l'Empereur Nicéphore *Botaniate*, d'envoyer contre lui Alexis Comnéne, pour lors Général d'armée, qui lui fit crever les yeux. Ce Vainqueur ayant remarqué beaucoup d'esprit & de majesté en la personne de Nicéphore, fils aîné de ce Rebelle, lui fit épouser sa fille Anne Comnéne, si célébre par ses Ecrits. Lors qu'Alexis fut parvenu à l'Empire, il donna à son gendre la qualité de César; mais il ne voulut point écouter l'Impératrice Iréne, qui aimoit extrémement la Princesse Anne sa fille, & qui employa tout son crédit sur l'esprit de l'Empereur, pour lui faire déclarer Bryenne son successeur, au préjudice de Jean Comnéne son propre fils. Après la mort de l'Empereur, Jean Comnéne ayant pris le gouvernement de l'Empire, l'Impératrice Iréne, & sa fille Anne, voulurent entreprendre de mettre en sa place Bryenne, qui refusa d'y consentir. Il fut ensuite envoyé vers l'an 1137, pour assiéger la ville d'Antioche, & y étant tombé malade, il mourut à son retour dans Constantinople. Les Mémoires Historiques qu'il a laissez des actions d'Alexis Comnéne son beau-pére, font assez voir que ses emplois & ses affaires ne l'empêchoient pas de s'appliquer à l'étude. Il les écrivit, comme il le témoigne lui-même dans sa préface, à la sollicitation de l'Impératrice Iréne sa belle-mére. Cet Ouvrage, qu'il divise en quatre livres, commence à l'Empire d'Isaac Comnéne, long-tems avant que son beau-pére fût parvenu à l'Empire, & contient ce qui se passa sous cet Empereur & sous les suivans, Constantin Ducas, Romain Diogéne, & Michel Ducas Parapinace. La mort l'ayant surpris, l'obligea de les finir à l'expédition que Nicéphore Botoniate entreprit contre Nicéphore Mellséne, qui vouloit, avec le secours des Turcs, se rendre maître de l'Empire. Le P. Poussin Jésuite, a traduit cet Ouvrage, qu'il fit imprimer en Grec & en Latin, avec des Notes, à Paris en 1661; & l'on y ajoûta en 1670, les Remarques Historiques & Philologiques de M. Du Cange. * Zonaras, *Annal. tome* 3. Hink, *partie* 1.

BRYG, bourg. *Voyez* BRIGA.

BRYTUS, Roi fabuleux d'Angleterre. *Voyez* BRUTUS.

BRZESTYE, ville de Pologne. *Cherchez* BRETSCH & BREST.

* BRZÉTISLAS ou BRÉTISLAS I, Roi de Bohéme, fut appellé l'*Achille de Bohéme*, & succéda à son pére Udalric en 1037. Il avoit avant cela enlevé d'un monastére & épousé une Religieuse nommée Judith, que l'on prétend avoir été fille ou proche parente de l'Empereur Conrad II. D'autres disent qu'elle étoit fille d'un certain Comte qui s'appelloit Othon Albert Candidus. Quoiqu'il en soit, l'Empereur jura qu'il en prendroit vengeance, & qu'il ne se donneroit aucun repos qu'il n'eut placé dans la Bohéme le siége du thrône impérial. Brétislas de son côté menaça l'Empereur d'entrer en Allemagne pour y allumer des embrasemens dont la lueur parviendroit jusques à lui dans le lieu de sa résidence. Mais dans le tems que le sang commençoit à se répandre de part & d'autre, Judith se rendit à l'armée de l'Empereur, & lui fit voir qu'elle étoit enceinte, ou, comme d'autres veulent, elle lui montra le fils qu'elle venoit d'avoir de Brétislas. Par cette demarche elle attendrit tellement le cœur de Conrad, que cela fut suivi d'une heureuse paix. En 1038, Brétislas fit une invasion en Pologne, tant pour tirer vengeance des cruautez commises en Bohême contre ses prédécesseurs Boleslas & Udalric, que pour les obliger à abandonner la Moravie, dont ils s'étoient nouvellement emparez. Il fit dans une année la conquête de Cracovie, de Posnanie, de Gnesne & de Breslaw, & retourna en Bohême l'année suivante avec un riche butin, &, à ce qu'on dit, avec le corps de St. Adalbert. L'Empereur Henri qui auroit bien voulu avoir part à ce butin, attaqua, en 1040, Brétislas avec une armée, mais il fut battu. Les Allemans renouvellérent le combat, mais Brétislas acheta la paix, & fut outre cela, en 1043, confirmé dans la possession de la Moravie. Les Polonois avoient aigri contre lui le Pape Benoît IX, en l'accusant d'avoir pillé les églises, mais il l'appaisa en faisant bâtir une église à Buntzlaw. Il mourut en 1055, laissant cinq fils, savoir *Spitigneus* qui eut son siége à Prague, *Wratislas* à Olmutz, *Conrad* à Brinn, *Othon* à Znoim, & *Jaromir* à Konigingretz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *Hist. Boh. fol.* 136. Balbinus, *Epit. Hist. l.* 3. *c.* 1. 2. 3. 5. *Miscell. dec.* 1. *l.* 7. *sect.* 1. *t.* 20.

BRZÉTISLAS II, Roi de Bohême, qui succéda à Conrad I, en 1093, étoit un Prince tres-religieux & tres-zélé pour la Religion Catholique. Il se rendit célébre par son courage, par ses victoires & par ses conquêtes, & mourut en 1100, après un régne de sept ans. BORZIVOGE lui succéda.

BRZÉTISLAS-HENRI, III. du nom, Roi de Bohême, succéda l'an 1193 à Venceslas III, & gouverna ses peuples avec assez de bonheur. Ce fut un bon Prince, qui mourut en 1206, après avoir régné 13 ans. Il eut pour successeur LADISLAS IV.

BUA. BUB.

BUA, nom du Roi Tonquin. *Voyez* l'article de TONQUIN, *titre* DES ROIS ET DU GOUVERNEMENT.

BUA, que ceux du païs nomment *Chiova*, petite isle de Dalmatie, près de la ville de Traw ou Troghir, qui sont jointes par un pont. Elles sont près de Spalatro, & appartiennent aux Vénitiens. Pline a parlé de l'isle de Boa, & Ammien Marcellin en fait mention sous le nom de *Boas.* * Jean de Lucio, *Descript. Dalmat.*

BUABIN, idole des peuples de Tonquin, entre la Chine & l'Inde, qu'ils invoquent lorsqu'ils veulent bâtir une maison. Ils font dresser un autel, où ils appellent des Bonzes & des Sayes, pour y sacrifier à cette idole. Après le sacrifice on prépare un festin des viandes qui ont été sacrifiées; puis on présente à cette fausse Divinité plusieurs papiers dorez, où l'on a écrit quelques paroles magiques; & ensuite on les brûle avec des parfums devant l'idole, pour l'obliger par cette cérémonie à ne point souffrir qu'il arrive jamais de malheur dans la maison qu'on va bâtir. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 3. *p.* 229. de l'édit. de Hollande 1692.

BUADA, petite isle de l'Amérique septentrionale, est dans la partie orientale du Lac d'Ontario, ou de Frontenac. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUANES, petite ville de la Gascogne propre sur la petite riviére de Badion entre Aire & St. Séver.

* BUARCOS, ville de Portugal, à l'emboûchure du Mondégo, à l'ouest-sud-ouest de la ville de Coimbre ou Conimbre, dont elle est éloignée de neuf à dix lieues.

BUBALUS, Statuaire. *Voyez* ANTHERMUS & BUPALUS.

BUBASTIS ou BUBASTUS, ancienne ville d'Egypte. Hérodote dit qu'elle étoit sur le bord oriental de l'emboûchure du Nil. Joséphe, *l.* 7. *ch.* 30. *de la Guerre des Juifs*, dit que le Grand Prêtre Onias y fit bâtir une grande forteresse & un temple. Quelques Auteurs, dit Baudrand, conjecturent que c'est l'*Ansarb* d'aujourd'hui. Il y a une Dynastie d'anciens Rois de Bubastis.

BUBIERCA. *Voyez* BOBIERCA.

BUBLITZE, petite ville ou bourg de la Poméranie Ducale, partie des Etats de Brandebourg. Ce lieu est dans le Duché de Cassubie, aux confins de celui de Vandalie, & à cinq lieues de la ville de Coslin, au sud-est. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUBNA (Jean Comte de) issu d'une famille des Comtes en Bohême, naquit vers la fin de l'année 1570. Il donna dans les guerres de Hongrie tant de preuves de sa valeur, que l'Empereur Rodolphe II le fit Colonel. Il étoit un des principaux du païs pendant les troubles de Bohême, & les Etats le firent Maréchal de camp. Il étoit intime ami de Henri Matthieu, Comte de Thurn qu'il assista de ses conseils. Après la bataille de Prague, il fut contraint de se retirer de Bohême, & de laisser tous ses biens à la discrétion de l'Empereur. Mais lorsque la venue du Roi de Suéde en Allemagne fit changer les choses de face, il revint, & fut du consentement des Suédois envoyé vers le Prince de Transylvanie, pour le porter à déclarer la guerre à l'Empereur. Dans la suite il se trouva à l'armée des Suédois en Siléfie, & assista aux négociations de paix entre le Comte de Thurn & le Comte de Fridland en 1633. On l'envoya vers le Chancelier de Suéde pour donner avis de cet accommodement. Lorsque l'armée Suédoise fut battue en Siléfie, il se retira à Halle en Saxe, où il mourut en 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BUBOICI (Jean-Nicolas) Evêque de Sagone en l'isle de Corse, qui vivoit sur la fin du XV siécle, publia en 1496, à Naples, un livre, *De Origine & Rebus gestis Turcarum*, que nous avons avec Chalcondyle & les autres Ecrivains de l'Histoire Ottomane.

BUBONE, Déesse de l'Antiquité Payenne, à qui l'on attribuoit le soin des bœufs & du gros betail. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 1. *ch.* 3. 4.

BUBSTEN (Th. Etienne) Anglois, qui mourut en 1619, âgé de 70 ans, est le premier qui a réduit en régles la Langue qu'on parle aux isles Canaries. Il en a composé une Grammaire, dont on se sert dans les Indes Orientales. Il a aussi fait un autre Ouvrage, nommé *Puranna*, en Langue de l'Indostan, où il explique en vers les mystéres de la Religion. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* **BUBULCUS**, Lieutenant de la Province Proconsulaire d'Afrique sous Valentinien III, en 329. * Jacobi Gothofredi, *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

B U C.

BUCAFOCI, autrement dit **CONSTANTIN DE SARNO**, Cardinal, de la famille de BUCAFOCI, est connu sous le nom de *Constantinus Sarnanus*, parce qu'il étoit natif de Sarno, dans le Royaume de Naples en Italie. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François; & s'y étant distingué par son mérite & par sa doctrine, il mérita que le Pape Sixte V l'honorât du chapeau de Cardinal en 1586. Il fut depuis Evêque de Verceil, & mourut en 1596. Il composa divers Ouvrages, & entre autres un dans lequel il tâche de concilier les sentimens de S. Thomas d'Aquin & de Jean Scot. * Wadinge. Le Mire. Ciaconius.

BUCAN (Guillaume) Théologien de la Religion Réformée. On a de lui des Institutions Théologiques, qui ont été assez estimées. Il vivoit en 1602. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BUCARIZA. *Voyez* **BUCCARIZA.**

BUCCA (Dorothée) Dame sçavante de Bologne en Italie dans le XV siécle, étoit fille d'un pére qui étoit Philosophe & Médecin. Elle fut élevée dans les Sciences, & y fit un si grand progrès, qu'ayant mérité les honneurs de Docteur dans l'Université de Bologne en 1436, elle y professa publiquement, & fut l'admiration de toute l'Italie. * Serdonati, *Donne illustr.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.*

BUCCAFERREI ou **BOCCA DI FERRO** (Louis) de Bologne en Italie, célébre Philosophe, qui vivoit dans le XVI siécle, étudia sous Alexandre Achillini, & s'attacha à la Médecine; mais ayant été engagé à enseigner la Philosophie, il le fit avec tant de succès, qu'on le considéra comme le plus sçavant Philosophe de son tems. Deux Cardinaux de la Maison de Gonzague, qui avoient étudié sous lui, lui procurérent des Bénéfices, & lui persuadérent même d'aller à Rome, où il enseigna depuis l'an 1521, jusqu'en 1526, que cette ville ayant été prise par les Impériaux, il se retira à Bologne, où il continua d'enseigner, aimé, honoré & estimé de tout le monde. Il y mourut le troisiéme mai 1545, âgé de 63 ans, & laissa des Commentaires sur Aristote. * Alidosi, *de Script. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Jac. Thomasin, *Illustr. Vir. Vita, partie* 2.

BUCCAFERREI (Jérôme) Professeur en Droit dans l'Université de Bologne, étoit petit-neveu du précédent, dont le frére *Vincent* Buccaferrei laissa un fils nommé *François*, qui fut extrémement consideré du Cardinal Paléote. Ce François épousa *Jacqueline*, fille de *Jacques* Fasanini, célébre Jurisconsulte, & en eut entre autres enfans, *Jérôme* Buccaferrei, qui naquit en 1552. Dès son jeune âge, il fit paroître un grand penchant pour les Sciences, & ne négligea rien pour les cultiver. Quelques-uns de ses amis lui conseillérent de s'attacher à la Philosophie, pour soutenir la réputation que son grand-oncle s'étoit aquise; mais se sentant plus de penchant pour la Jurisprudence, il s'y détermina en faveur de sa mére, qui lui proposoit la doctrine de son ayeul Jacques Fasanini, comme un exemple qu'il devoit imiter. Il se rendit bientôt capable d'enseigner publiquement le Droit, ce qu'il continua pendant 44 années. Outre que l'on compte plus de six-vints Prélats célébres, qui sont sortis de son Ecole, grand nombre d'Auteurs le citent avec éloge. Il fut nommé par le Pape Clément VIII, pour arbitre d'un différent que le Cardinal Borromée, Archevêque de Milan, avoit avec un Juge de cette ville; & il le fut encore entre le Duc de Savoye & la République de Gênes. Ce Grand Homme mourut l'an 1623, âgé de 71 ans. Il laissa d'*Oriatia* Cataneï son épouse, divers enfans, entre lesquels *François-Marie*, *Alexandre*, *Hyacinthe*, ont été célébres Jurisconsultes. Les deux premiers ne lui ont pas beaucoup survécu. Les Ouvrages qui nous restent de Buccaferrei ne mourront jamais. C'est un volume qui contient mille quatre cens Consultations. * Jacques-Philippe-Thomasin, *in Vit. Vir. Illustr.*

BUCCAFERREUS (Constantin) de Sarno, Cardinal. *Voyez* **BUCAFOCI.**

* **BUCCAMATIUS** (Jean) noble Romain, fut le seul Cardinal fait par le Pape Honorius IV, son parent ou son allié, après avoir été longtems Archevêque de Mont-réal en Sicile. Le même Pape lui donna l'Evêché de Frascati, & l'envoya en qualité de Légat vers l'Empereur Rodolphe I nouvellement élu, vers les Etats de l'Empire d'Allemagne, & vers les Princes voisins, au Concile de Wirtzbourg. Les Papes suivans lui donnérent aussi diverses marques de leur bienveillance. Il étoit Doyen du Sacré Collége, lorsqu'il mourut à Avignon le neuviéme août 1309, laissant plus de cent mille écus pour des fondations. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lelius, *Hist. Montis Regalis.* Turrigi *Hist. Imag. B. Mariæ Virg.* Raynaldi *Annal. tome* 14. Trithéme, *Chron. Hirsaug.* Binius, *in Concil.* Panvinius. Ciaconius.

BUCCAPADULI (Antoine) Romain de nation, vivoit sur la fin du XVI siécle, sous le Pontificat de Grégoire XIII, qui le choisit pour écrire les Brefs Apostoliques, en qualité de Sécretaire. Sixte V lui ôta cette charge, que Grégoire XIV lui rendit, & qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il étoit aussi Chanoine de saint Pierre. La famille de BUCCAPADULI étoit distinguée dans Rome dès le commencement du XV siécle, & le peuple Romain créa en 1403 JACQUES Buccapaduli Général de ses troupes, contre Ladislas Roi de Naples. L'on voit dans l'église d'*Ara Cœli* plusieurs épitaphes de personnes de ce nom, qui ont eu differens emplois, entre autres, de PAUL Buccapaduli, homme de mérite, mort en 1438, dont le petit-fils ANTOINE Buccapaduli, fut Gouverneur de Tivoli en 1516; & d'*Evangeliste* Buccapaduli, mort en 1597, âgé de 97 ans. OCTAVIEN, son petit-fils, Secretaire du Cardinal Alexandre Farnése, se noya en passant un torrent à la suite de son maître en 1577, à l'âge de 33 ans. Dans le XVII siécle, il y a eu FRANÇOIS Buccapaduli, Evêque de Citta-del-Castello, puis de Sulmone, Nonce Apostolique en Suisse, qui eut pour fréres un Chanoine de saint Jean de Latran, un Chanoine de sainte Marie [illegible], un Gouverneur de Vénosa, puis Gouverneur des armées [illegible] rarois & dans la Romagne; & CURTIO Buccapaduli, tué [illegible], dans un combat de vaisseaux Turcs contre les galéres de Sardaigne, qui conduisoient en ce Royaume le Prince Ludovisio, qui en étoit Viceroi. * Michel Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illustr. ch.* 16.

BUCCARA. *Voyez* **BOCHARA.**

BUCCARIZA, anciennement *Volcera*, petite ville du Royaume de Hongrie, est dans la Croatie, aux confins de l'Istrie, sur le Golfe de Buccariza, à onze lieues de la ville de Ségna, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCCARIZA (le Golfe de) petite partie du Golfe de Venise, renfermée entre la côte de la Croatie & les isles de Végli, d'Arbe, d'Osero & de Cherso. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCCELLAIRE, en Latin *Buccellarius*, étoit une espéce de Vassal parmi les Visigoths en Espagne, & proprement celui qui recevoit *Buccellam* la bouchée de son Seigneur, c'est à dire, qui étoit du nombre de ses commensaux: ce que nous appellons autrement *avoir bouche en Cour.* Dans les Loix des Visigoths, *en la Loi* 1. *l.* 5. *tit.* 2. par le mot *Buccellaire*, est entendu un ancien Soldat, ou un Gentilhomme tenant fief, qui s'oblige de servir de sa personne à la guerre. Tornebe, *Adversar. l.* 24. *ch.* 16. allégue un certain Maurice, Auteur Grec, qui dépeint la maniére dont ces Buccellaires étoient armez. Cette sorte d'armure étoit une cuirasse ou cotte de maille, qui leur battoit le gras de la jambe, & leur venoit presque jusqu'aux talons. Il ajoûte que c'étoit une espéce d'Archers, & parle au même endroit d'un certain Ordre de Buccellaires, qui étoient anciennement fort considerez, & qui marchoient en troupes devant & après celui qui avoit le commandement général de l'armée. Suidas semble nous dire qu'ils étoient Gallo-Grecs de nation. Grégoire de Tours, *l.* 2. *ch.* 8. *de l'Histoire*, remarque que tandis que l'Empereur Valentinien *haranguoit le peuple*, un certain Occylla, Buccellaire d'Aëtius, lui passa *son épée au* travers du corps. Il y en a qui tiennent que ces Buccellaires étoient ceux que les Latins nommoient *Latrones*, *c'est à dire*, Gardes du Corps d'un Prince, *quasi laterones*, comme Plaute s'exprime en ces mots, *Rex Seleucus me opere oravit maximo ut sibi Latrones cogerem.* Ce qu'un Auteur a traduit ainsi, *Le Roi Seleucus me pria instamment de lui amasser des Gardes.* Alberic croit que ces Buccellaires étoient des Voleurs, qui ayant reçu des commissions pour aller faire la guerre en Orient, se donnérent toute sorte de licence, & vécurent de rapine & de brigandage. * Spelman, *Glossar. Archeol.*

BUCCHERI, bonne petite ville de la vallée de Noto en Sicile, à titre de Principauté, & est située sur la riviére de Mario, environ à dix lieues de Syracuse, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BUCELIN, BUCELLINI** ou **BUCELINI**, famille de Comtes, issue d'Aurélien, Seigneur de Richemont, qui est un château dans le voisinage de Metz. On dit qu'en 484, Clovis Roi de France voulant reconnoître les services d'Aurélien, lui donna le château de Melun sur la Seine, avec titre de Duché, & qu'Aurélien pour témoigner sa gratitude à son Prince, fit donner à son fils le nom de Clovis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germania Topo-Chrono-Stemmato-graphica sacra & profana, partie* 4. Imhof, *N. P.*

BUCENTAURE, galéasse du Doge de Venise, ornée de belles colonnes des deux côtez, & enrichie d'or depuis la proue jusqu'à la poupe. Le siége du Doge est sur le plus haut tillac, où l'étendart de la République est élevé avec les armes du Prince à côté. On voit sur la proue la Justice représentée en or, tenant une épée nue à la main droite, & une balance à la gauche. Le haut de ce vaisseau est couvert d'une maniére de tente faite de soye, qui est de couleur de pourpre. C'est dans cette galéasse que le Doge reçoit par honneur les grands Seigneurs & les personnes illustres qui vont à Venise. Il y est alors sur son siége, accompagné des Ambassadeurs & des Conseillers d'Etat, & tous les Sénateurs sont rangez sur des bancs autour de lui. Ce même vaisseau sert encore tous les ans dans la magnifique cérémonie du jour de l'Ascension, auquel le Duc de Venise jette une bague dans les flots, pour épouser la mer, & pour marquer le domaine qu'il a sur le Golfe de Venise. On dit que la premiére galéasse de cette façon fut bâtie l'an 1177, par l'ordre de Sébastien Zani, Duc de Venise, pour y recevoir l'Empereur Frédéric *Barberousse*, qui venoit faire la paix avec Alexandre III, & avec la République de Venise. Il y en a qui rapportent à cette occasion l'origine de la cérémonie d'épouser la Mer avec un anneau d'or. Justiniani, *l.* 14, en parle ainsi. En 1177, l'Empereur Frédéric *Barberousse* se rendit à Venise, pour trouver quelques moyens d'accommodement avec le Pape & le Sénat de cette ville; car cet Empereur avoit contraint le Pape de s'y rendre, comme dans un asyle plus sûr qu'à Rome. Auparavant que d'y aller, l'Empereur avoit envoyé contre les Vénitiens, une flotte commandée par son fils Othon, lequel, après avoir été battu par les Vénitiens, fait prisonnier, & renvoyé sans rançon, obtint de son pére qu'il se rendroit à Venise pour traiter de la paix avec le Pape. La chose ayant réussi au désir des gens de bien, l'Evêque de Rome fut rétabli dans son siége, par l'affection & la fermeté des Vénitiens. Alexandre III, pour reconnoître ce service, outre plusieurs priviléges qu'il accorda aux Vénitiens, donna au Chef de cette République, que l'on nomme *Duc* ou *Doge*, un anneau d'or, avec lequel il vouloit qu'il épousât la mer. D'autres croyent que cette galéasse fut construite en 1311. A l'égard de son nom, les anciens ont nommé *Centaures*, certains grands vaisseaux qui avoient la figure d'un Centaure à la poup-

pe;

pe; & quelques-uns pensent que la galeasse de Venise a été appellé *Bucentaure*, comme qui diroit *grand Centaure*; la particule βε en Grec se mettant au commencement des mots pour signifier *grand*. * Justiniani, *Histor. Venet.* Sansovin. L'Electeur de Baviere a fait construire au milieu du XVII siécle un vaisseau aussi grand & aussi magnifique que celui des Vénitiens, auquel il a donné aussi le nom de *Bucentaure*. Il l'a fait mettre sur un lac qui est long de six lieues, & large d'une lieue ou environ, proche de la ville de Munich. * Mezeray, *Abregé Chronol. Rélation de la Cour de Baviére*.

BUCÉPHALE, nom du cheval d'Alexandre *le Grand*. On donnoit ce nom aux chevaux qui avoient la tête semblable a celle d'un bœuf; (car βοῦς en Grec signifie *Bœuf*, & κεφαλὴ veut dire *tête*) ou à ceux qui avoient la tête fort grosse; le mot βε en Grec, s'ajoûtant à d'autres pour signifier la grandeur. On appelloit aussi *Bucéphales* les chevaux qui avoient la figure d'une tête de taureau marquée sur l'épaule, ou sur la croupe. Il est incertain pour laquelle de ces trois raisons le cheval d'Alexandre a été nommé *Bucéphale*. Ce Prince l'acheta treize talens d'un Thessalien, qui en nourrissoit d'excellens dans les champs de Pharsale; & il ne s'en servoit que lorsqu'il alloit donner quelque bataille. Bucéphale n'ayant ni selle ni housse, se laissoit, dit-on, aisément manier à l'Ecuyer qui en avoit soin; mais lorsqu'il avoit son harnois, il ne souffroit point qu'un autre qu'Alexandre le montât; & alors il courboit les genoux pour le recevoir. Etant fort blessé, il ne laissa pas de courir avec une vitesse extraordinaire, pour porter Alexandre loin des ennemis; & ayant gagné un lieu sûr, il tomba mort. Alexandre voulut rendre immortelle la mémoire d'un cheval qui lui avoit rendu de si bons services; & après lui avoit fait dresser un sepulchre magnifique, il fit bâtir la ville de *Bucéphalie*, au lieu où ce cheval étoit mort, après le combat où Porus fut vaincu. * Pline, *l. 6. ch.* 20. *l. 8. ch.* 42. Strabon, *l. 15. ch. 5. l. 8. ch.* 14. Quinte-Curce, *l. 6.* Aulu-Gelle, *l. 5. ch.* 2.

BUCÉPHALIE, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, en l'honneur de son cheval Bucéphale. Quinte-Curce en fait mention dans le *neuviéme livre de son Histoire*, *ch.* 3. & plusieurs Modernes conjecturent que cette ville, qu'on a nommée *Alexandria Bucephalos*, est la même que *Lahor*, capitale de la province de Pengab dans les Etats du grand Mogol. Les Anciens la mettoient sur le fleuve Hydaspe, qui seroit le *Rawei* d'aujourd'hui. Cette ville est grande & belle, & a quantité de mosquées magnifiques, de grands palais, de beaux jardins, avec un bon château.

BUCER ou BEUCER (Martin) Ministre Protestant à Strasbourg, naquit en 1491, à Schelestat, qui est une ville d'Allemagne dans l'Alsace. En 1506, il y prit l'habit de Religieux, dans l'Ordre de saint Dominique. Son esprit & son érudition l'y firent d'abord considérer; mais la lecture de plusieurs Ouvrages de Luther lui firent changer de sentimens & de Religion. Il eut quelques conférences avec Luther à Heidelberg dès l'an 1521, & professa sa doctrine; mais il lui préfera en 1530, celle de Zuingle, quoiqu'il fit tous ses efforts pour réünir ces deux partis, qui s'opposoient à l'Eglise Romaine. C'est lui qu'on regarde comme un des premiers Auteurs de la Réforme à Strasbourg, où il enseigna la Théologie pendant vint ans, & où il fut Ministre. Il fut aussi employé durant tout ce tems dans diverses conférences où il se trouva. En 1548, il fut mandé à Ausbourg, pour y souscrire au livre qui contenoit l'accord, qu'on nomma l'*Interim*. Bucer refusa d'y donner son approbation, comme on le souhaitoit, & retourna à Strasbourg y continuer ses exercices ordinaires. Ce ne fut pourtant pas pour long-tems. Cranmer, célébre Protestant, étoit alors Archevêque de Cantorbéri, sous le régne d'Edouard VI, Roi d'Angleterre. Il fit prier Bucer de passer en Angleterre, ce qu'il fit, & il y enseigna la Théologie; mais y étant attaqué de diverses sortes de maladies à la fois, il y mourut le 27 février 1551, âgé de 61 ans. Bucer, dit *M. Burnet*, mourut de la pierre & de la colique après en avoir été affligé pendant trois semaines. Sa patience se distingua malgré la force de ses douleurs. Il gardoit long-tems le silence & ensuite il s'écrioit par intervalles, *Châtie moi, Seigneur, mais ne me rejette point dans ma vieillesse*. Bradfort l'assista reguliérement jusques à la mort, que ce grand homme attendoit avec une espéce d'ardeur. L'état déplorable de l'Allemagne le pénétroit de déplaisir. Il craignoit que l'Angleterre n'eût une pareille destinée, puis que les mœurs n'y étoient pas moins corrompues. Quelques jours avant que de mourir, *dit M. de Thou*, Bucer craignoit que faute d'observer exactement la discipline touchant la punition des crimes, & ce qui concernoit le ministére, le louable désir de tant de gens de bien, qui souhaitoient avec ardeur la gloire de Dieu & la Réformation de l'Eglise, n'eût point de succès. Il souhaitoit donc avec passion, que ce que le Roi Edouard avoit ordonné pour l'etablissement de la Discipline Ecclésiastique fût solidement établi, & religieusement observé dans toute l'Angleterre. Cranmer & le Chevalier Jean Chek lui rendirent des honneurs funébres, dont la pompe extraordinaire marquoit hautement l'estime que l'Université avoit pour lui. Plus de deux mille personnes accompagnérent son corps, jusqu'à la grande église où il fut enterré. Le Sous-Chancelier à la tête des Docteurs & des Graduez, & le Maire de la ville avec les Corps de métiers accompagnérent le convoi. Tous ceux de l'Académie qui purent se distinguer par des Poësies Gréques & Latines exprimérent leur douleur. Martyr qui perdoit un pére & un ami fidéle les surpassa tous par les témoignages de son déplaisir. Le savoir, le jugement, la piété, & la modération furent les vertus les plus éclatantes de Bucer. Quoique dans un Sermon il s'emportât contre Servet jusques à dire que cet homme méritoit qu'on lui arrachât les entrailles, & qu'on le mit en piéces, il ne laissoit pas, dans la réalité, d'être tolérant. Cela paroît par plusieurs passages de sa préface qui est à la tête de son explication des Evangiles. „ Nous nous imaginons, *dit-il*, que „ les autres sont dans l'erreur, pourquoi ne croirions-nous pas que „ nous pouvons aussi nous tromper, même à l'égard des matiéres „ sur lesquelles nous croyons qu'ils se trompent? Personne n'erre „ volontairement; & il n'y a aucun homme, quelque saint qu'il puisse être, qui soit entiérement exemt d'erreur. Et, quand même „ nous serions sûrs de n'avoir aucune erreur, nous devrions *suppor-* „ *ter ceux qui sont foibles dans la foi.*" Le Roi Edouard VI aimoit tellement Bucer, qu'étant informé combien il étoit sensible au froid, & combien il en étoit incommodé faute d'un poele à l'Allemande, il lui envoya cent écus pour en faire un. Le Cardinal Contarini avoit accoutumé de dire que Bucer étoit si consommé dans la Théologie & dans la Philosophie, qu'il pouvoit seul être opposé à tous les Docteurs de l'Eglise Romaine. Le Pére Rapin dans ses Réflexions sur la Philosophie, *p.* 245, avance que Bucer avoit accoutumé de dire, *Tolle Thomam, & Ecclesiam Romanam subvertam*, c'est à dire, *ôtez à l'Eglise Romaine les Ouvrages de Thomas d'Aquin, & je renverserai cette Eglise.* Plusieurs croyent que s'il a parlé de la sorte, ce n'étoit que par ironie, & pour montrer le trop grand cas que l'on fait de cet Auteur dans l'Eglise Latine, où il fut mis à côté de la Bible sur l'autel, dans le Concile de Trente. Quatre ou cinq ans après, sous le régne de Marie, le corps de Bucer fut déterré & brûlé; puis en 1560, la Reine Elisabeth ayant rétabli la Reformation en Angleterre, fit rétablir son tombeau, & celui de Paul Fagé, dont le corps avoit eu la même destinée que celui de Bucer. Il a composé un très-grand nombre d'Ouvrages differens; & il est peut-être un des Protestans qui a le plus écrit, & qui a eu le plus d'affaires à soutenir. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit. Il savoit les Langues, les Belles Lettres & la Théologie. Il eut plus d'égard pour l'Ordre épiscopal que Calvin, & il approuva la conduite des Anglois, qui le gardérent malgré plusieurs de leurs confréres, sur quoi l'on peut voir les Epîtres de Calvin. L'on trouve dans le *Dict. Critique* de Bayle, de nouvelles particularitez sur Bucer. Il épousa d'abord une Religieuse, qui mourut de la peste, & dont il eut treize enfans. Il épousa depuis une veuve; & prit, selon M. de Meaux, *Hist. des Variations*, une troisiéme alliance. Il y a beaucoup d'apparence qu'il a toujours cru le mérite des bonnes œuvres. Il reprocha vivement à Calvin de ne juger que selon qu'il aimoit ou selon qu'il haïssoit, & qu'il n'aimoit ou haïssoit que suivant sa fantaisie. Des Ecrivains ont assûré qu'il étoit mort Juif. Les Oeuvres imprimées de Bucer sont, *Psalmi ex Hebræo in Latinum traducti*; *Enarrationes in quatuor Evangelia*, *Metaphrases & Enarrationes perpetuæ Epistolarum Pauli*; *Dissidentium in speciem locorum Scripturæ Conciliationes*, *& primarum in Religionis doctrina Controversiarum Decisiones*; *Commentaria in Epistolam ad Romanos & ad Ephesios*; *Sophonias ex Hebræo cum Commentario*; *Præfatio in quartum tomum Postillæ Lutheri*; *De vera Ecclesiarum in Doctrina, Ceremoniis & Disciplina Reconciliatione & Compositione*; *Acta Colloquii in Comitiis Imperii Ratisbonæ habiti*; *Contra Abrincensem Episcopum Defensio*; *Buceri & Latomi scripta duo adversaria*; *Tractata & Decreta de conciliandâ Religione*; *Ad Ecclesiam Anglicanam Gratulatio*; *Responsio ad duas Epistolas Stephani Episcopi Vintoniensis Angli, de cœlibatu Sacerdotum & Cœnobitarum*; *Responsio de Cœna Domini ad objecta Marnerii Roffensis & aliorum*; *Per quos steterit quominus Colloquium sit initum, de componendo Religionis Dissidio*; *De optima Ratione habendorum Conciliorum*; *A quibus jure exigatur restitutio bonorum Ecclesiasticorum*; *Traductio in Linguam Latinam Postillæ majoris Lutheri*, *& Pomerani Commentariorum in Psalmos*; *Epistola Apologetica*; *Apologia contra Bretinum*, *in qua de Cœna Domini*; *Non esse ferendas in templis Christianorum imagines*, *Epistola ad Academiam Marpurgensem, de Hæresi & Hæreticis*; *Confessio quatuor Civitatum, Argentorati, Constantiæ, Memmingæ & Lindaviæ, Cæsari in Comitiis Augustanis oblata*; *Quid de Baptismo infantium sentiendum*; *De sacro Eucharistiæ Mysterio contra Thomam Amsdorfii*; *De Synodo nationali*; *De Conciliis*; *Criminatio Cocleai & Gropperi Confutatio*; *De vera & falsa Cœnæ Dominicæ administratione*; *De oblationibus, Missis, Cura mortuorum, Purgatorio contra Latomum libri duo*; *De causis quæ pios homines à Synodo Tridentina absterrent*; *Præfatio in Historiam de morte sanctissimi viri Johannis Diazii*; *De Regno Jesu Christi libri duo ad Eduardum VI*; *Prælectiones in Epistolam ad Ephesios*; *De Vi & Usu sacri Ministerii*. Il a aussi publié en Allemand plusieurs Ecrits dont on peut voir le catalogue dans la Bibliotheque de Simler. * Pratéole, *in Bucer.* Sandére, *Hæres.* 215. Florimond de Raymond, *l. 2. de Orig. Hæres. cap.* 11. Onuphre. Génébrard, *in Chron.* Sponde, *in Annal.* Possevin, *lib. de Atheis. Hæres. ch.* 8. Gautier, *Chron. XVI sæc. ch.* 11. Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.* De Thou, *Hist.* Sanderus, *Hist. Schism. Angl.* Sleidan. Crusius, Bayle, *Dict. Critique.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 56. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Brandt, *Hist. de la Reformation*, *tome* 1. *p.* 17. *&* 454.

* BUCER ou BUCERIUS (Jean) Chanoine Régulier de S. Aubert de Cambray, est Auteur d'un livre curieux & bien écrit qui a pour titre, *de Religione & Religiosis Canonicis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 469.

BUCH, famille. *Voyez* BUCKEN.

* BUCH, païs de France dans les Landes de Bourdeaux, près de Médoc. La Tête ou Cap de Buch est une petite Principauté sous le titre de *Captalat*, mais il n'y a présentement aucune ville, & ce n'est qu'un bourg situé à l'entrée d'un Golfe qui s'avance deux lieues ou environ dans la terre, où la petite riviére de Leyre, qui doit être le Sigman de Ptolomée, a son embouchure. Ce bourg est précisement au même endroit que cet Auteur nomme le Cap Curian. Il a pris son nom des anciens Boyens ou Boyates, peuples de la Novempopulanie, qui y avoient autrefois une Cité, l'une des douze de la Novempopulanie, & qui par conséquent formoient un diocése séparé. On ne connoit pourtant aucun Evêque de ce lieu-là, & le païs de Buch fait présentement partie du diocése de Bourdeaux; ce qui doit avoir été fait dès le commencement du cinquiéme siécle, lorsque les Goths ravageant la Gascogne, y ruinérent plusieurs villes. * Marca, *Histoire de Béarn*.

BUCHAN, Comté d'Ecosse. *Cherchez* BUQUHAN.

BUCHANAN (George) Ecossois de naissance, né en février 1506, dans un petit bourg de la province de Lénox, fut d'abord envoyé à Paris, où il étudia pendant deux ans, mais la misére & la maladie l'obligérent de retourner en sa patrie. Quelque tems

après il suivit Jean Major à Paris, où il régenta la Grammaire au College de Sainte-Barbe l'espace de trois ans. En 1536, il retourna en Ecosse, où le Roi le retint pour être Précepteur de son fils naturel; mais s'étant fait des affaires par des vers satyriques, il sortit de son païs, repassa en France, & se fut établir à Bourdeaux, attiré qu'il y fut par André Govea, Portugais. Il régenta dans cette ville, & il y harangua l'Empereur Charles-*Quint*, le premier décembre 1539, lorsque ce Prince traversa la France, pour se rendre d'Espagne en Flandre. Buchanan retourna à Paris, & il est certain par une de ses Elegies qu'il y étoit en 1544. C'est dans ce tems-là que quelques uns prétendent qu'il régenta au College du Cardinal le Moine. Il passa ensuite en Portugal avec André Govea en 1547; mais celui-ci étant mort l'année suivante, Buchanan y fut arrêté à Coimbre, & enfermé dans un monastère. Ayant obtenu sa liberté, il revint encore à Paris, & y arriva en 1552. Peu après, le Maréchal de Brissac le donna pour Précepteur à son fils Timoléon de Cossé, Comte de Gonnor, ce qui dura jusqu'en 1560, qu'il retourna pour la derniere fois en Ecosse. Cinq ans après il fut choisi pour être Précepteur du Roi Jacques VI, & on peut dire qu'il aigrit autant qu'il put l'esprit de son Eléve contre l'Eglise Romaine; & pour lui en inspirer de l'aversion, on dit qu'il s'habilloit en Cordelier, quand il vouloit châtier ce pauvre Prince. Buchanan composa alors l'Histoire d'Ecosse en XXII livres que les Catholiques Romains prétendent être remplie en certains endroits de calomnies atroces, & sur tout contre les Catholiques, & contre la Reine Marie Stuart sa bienfaitrice. Aussi le même Prince Jacques VI, parlant à son fils aîné Henri, qui mourut avant lui, & lui adressant les instructions royales, qu'il intitula *Basilicon Doron*, c'est à dire, *don ou présent royal*, lui conseille de lire l'Histoire; mais de ne pas s'attacher à celle de Buchanan. Camden assure qu'il se repentit de ce qu'il avoit composé; qu'il voulut même corriger son Histoire, & être plus fidéle dans certains faits; mais qu'étant extrêmement âgé, il n'étoit plus en état d'exécuter ses bons desseins. Il mourut à Edimbourg en Ecosse, le 28 septembre l'an 1582, âgé de 76 ans. Le Roi lui envoya ses Médecins, qu'il refusa de voir; & si l'on en croit aveuglément ceux qui se sont déchaînez contre lui, il ne traita pas mieux un Ministre qui le trouva occupé à lire l'Histoire Naturelle de Pline. Celui-ci lui voulut, dit-on, présenter la Bible; mais Buchanan la rejettant, *allez*, lui dit-il en lui montrant son Histoire de Pline, *je trouve plus de vérité dans ce livre, que dans toutes vos Ecritures*. Ceux qui se donneront la peine de consulter sur l'article de Buchanan le *Diction. Critique* de Bayle, verront ce qu'il faut penser d'un tel conte. Quoique Buchanan eût de l'esprit pour les Belles Lettres, & sur tout pour la Poësie, il y a des personnes qui disent qu'à juger par son Histoire, qui est écrite en bon Latin, c'est un mauvais Historien, prétendant que la vérité, qui en est l'essentiel, y manque. On ajoute qu'il avoit le coeur gâté, & l'esprit toûjours plein de venin & de mauvaises railleries, que l'on dit qu'il y a répandues par tout, au lieu des faits ausquels un Historien doit uniquement s'attacher, sans prendre aucun parti. Voici un détail exact de tout ce qui nous reste de cet Auteur.

On divise ordinairement en trois parties les Ouvrages que nous avons de Buchanan. La première contient la Paraphrase Poëtique des Pseaumes de *David*; la Tragédie de *Jephté*, ou *du Voeu*; & celle de *saint Jean-Baptiste*, ou *de la calomnie*. La seconde, comprend la sanglante Satyre contre les Cordeliers, sous le titre de *Franciscanus*; & les piéces diffamatoires qu'il a faites, sous le titre de *Fratres Fraterrimi*; un livre d'*Elégies*; un de *Silves*; un d'*Hendécasyllabes*; un d'*Iambes*; trois d'*Epigrammes*; un de *Mélanges*; & cinq de la *Sphère*. La troisiéme ne contient que deux Tragédies Latines, traduites du Grec d'Euripide, sçavoir, *Médée* & *Alceste*. Le plus louable de ses Ouvrages, est la *Paraphrase sur les Pseaumes*, qu'il fit en prison dans un monastère de Portugal, comme il le raconte lui-même dans sa Vie. Elle est assez fidéle, pour le sens qu'il a rendu en vers; & elle est fort heureuse, pour la versification, dont il a employé les différentes espéces, comme il l'a jugé à propos. Cette Paraphrase efface tous ceux qui avoient mis en vers Latins les Pseaumes avant ce Poëte, & passe toutes celles qu'on a faites depuis, autant par la variété des pensées, que par la pureté du discours. Ceux qui veulent trouver le solide joint à l'agréable dans les vers, préféreront toûjours cette Paraphrase à tous les autres Ouvrages de Buchanan. Comme il avoit un grand talent pour la Poësie, il n'est pas étonnant qu'il ait si bien réussi dans un sujet aussi poëtique que les Pseaumes.

Après la Paraphrase sur les Pseaumes, l'on doit considérer ses quatre Tragédies. Il régentoit à Bourdeaux, quand il les composa. Celle qu'il fit la première fut *le S. Jean-Baptiste*. Outre sa profession, qui l'engageoit à donner tous les ans une piéce de College, pour exercer ses Ecoliers à la déclamation publique, il vouloit ôter le goût des fades *Allégories* qui régnoient alors dans la plupart des Colléges de France. Il tenta ce moyen pour leur inspirer celui de l'Antiquité, & les porter à l'imitation des Anciens, par ce premier essai, & par la traduction qu'il fit l'année suivante de la *Médée* d'Euripide. Ces deux piéces ayant eu plus de succès qu'il n'espéroit, il se mit à composer avec encore plus d'exactitude la Tragédie de *Jephté*, & fit la traduction de l'*Alceste* d'Euripide. Ces deux dernieres piéces sont plus travaillées & plus polies que les deux premiéres. Sans nous arrêter aux deux versions d'Euripide, nous ne parlerons que des deux Tragédies originales. Buchanan a péché dans son *Jephté* contre les régles de l'Art, qui regardent l'unité du tems, puisque l'action du Poëme Dramatique doit être renfermée dans l'espace d'un jour, au lieu que la durée du Jephté, est pour le moins de deux mois: d'ailleurs le stile de Buchanan est peu élevé & peu tragique dans *le Jephté*, aussi bien que dans *le Baptiste*, & presque toujours dans le genre comique; ainsi ni son *Jephté* ni son *Baptiste*, n'ont rien de considérable, que la beauté du style.

Le Poëme de la *Sphère* en cinq livres, est estimable en son genre, mais il n'est pas toûjours égal ni uniforme. Les deux derniers livres ont été suppléez & achevez par J. Pinier, Médecin. Les *Odes* de Buchanan sont fort mêlées & fort inégales. Il y en a quelques unes de négligées, & d'autres qui sont fort achevées & dignes du siécle d'Auguste. Pour ce qui de ses *Epigrammes*, elles sont pour la plupart vuides de sens: elles ont néanmoins du nombre & de la cadence. Son *Franciscanus* & ses *Fratres Fraterrimi*, sont des satyres ingénieuses, à la vérité, mais outrées contre les Ordres religieux & contre l'Eglise Romaine. On doit mettre au même rang quelques piéces libres & lascives, qui se trouvent parmi ses *Hendecasyllabes*, & une Elégie faite en faveur des Courtisanes publiques, adressée à un Conseiller de Bourdeaux. Il y a une edition assez bonne de toutes les Oeuvres poëtiques de Buchanan, imprimées à Leyde par Elzévier en 1628. * George Buchanan, *in Vita sua à se conscripta biennio ante obitum, præfixa Operibus*. Theod. de Beze, *in Icon.* & *in Elench. Script. in Biblioth. sacr. per* Crow. Carol. Utenhoven, *Epigr. in Paraphr. Psalm. Buchanani inter Prolegom.* George Fabricius Chemnitius, *in Testimon. Præfix. edit. Buchan.* Edouard Leigh, *apud* G. Crowæum, *in Elench. Script. in Sacr. Script. p.* 145. & 146. Camerarius, *lib.* 4. *c.* 1. *de Lect.* Genebrard, *en la Chron.* Camden. Barclay. Gerard Jean Vossius, *l.* 2. *Institut. Poët. p.* 13. & *p.* 72. Sponde, *A. C.* 1539. *n.* 8. 1567. *n.* 3. 1582. *n.* 10. De Thou, *Hist. sui temp. l.* 76. Ant. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 247. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Dempster, *de Clar. Scot.* Hugo Grotius, *Epist. ad Gall. Epist.* 5. Autoris Anonymi *Delectus Epigram. Lat. in Dissertat. prælimin. de Puler. Poët.* & *l.* 7. *p.* 377. *edit. Paris. apud* Carol. Savreux. Olaus Borrichius, *Dissertat.* 5. *de Poët. Lat. n.* 192. *p.* 150. De Balzac, *Discours sur l'Infanticide, Tragédie de* Daniel Heinsius, *p.* 30. 31. & 32. René Rapin, *partie* 2, *des Reflex. Particul. Reflex.* 23. Le même, *Reflex. Gener. sur la Poetiq. partie* 1. *p.* 102. *édit.* in 12. & *partie* 2. *du même Traité, Reflex. Particul.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 301. *n.* 1328, de l'édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

BUCHANNESS. *Voyez* BUQUHANNESS.

BUCHAR ou BUCHARA. *Voyez* BOCHARA.

BUCHAW, ville impériale située dans la Souabe, sur le Lac de Féderzée, environ à deux lieues du Danube, & à pareille distance de Biberach vers le couchant. Ce qu'il y a de plus considérable est une Abbaïe, autrefois de l'Ordre de S. Benoît, dont les Religieuses se sont sécularisées, & ont pris le titre de Chanoinesses. Cette Abbaïe fut fondée vers la fin du neuviéme siécle par Adelinde fille d'Hildebrand, Duc de Souabe, & sœur de la Reine Hildegarde, pour le salut de l'ame d'Othon Comte de Kesselbourg son époux, & de trois de ses fils qui avoient été tuez dans une bataille contre les Hongrois. Il y a apparence que les Religieuses furent autrefois Souveraines de la ville. L'Abbesse est encore aujourd'hui Princesse de l'Empire, elle envoye ses Deputez aux Diétes, & elle fournit pour son contingent deux cavaliers & six fantassins; mais on ne porte plus l'épée nue devant elle, comme on faisoit autrefois dans les cérémonies. Les Chanoinesses doivent être filles de Comtes ou de Barons: on ne reçoit point de simples Demoiselles parmi elles. * Mabillon, *Annal. Bened. tome* 3. Audiffret, *Géogr. tome* 3.

BUCHAW, païs. *Voyez* FULDE.

BUCHE (Christian de) de Thuringe, Archevêque de Mayence, & Sécretaire de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, qui vivoit dans le XII siécle, donna au public plusieurs Lettres & Sermons, & la Vie du même Empereur, qui l'employa en diverses occasions. Ces Ouvrages sont louez par les Historiens en un homme de sa profession; mais le grand attachement qu'il avoit aux armes, est blâmé avec justice. Nicétas rapporte qu'avec peu de troupes il défit plus de quinze mille hommes en Italie près de Rome. Il mourut environ l'an 1183. * Vossius, *de Histor. Latin. l.* 3. *c.* 53. *p.* 435. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome.* 1. *p.* 356.

BUCHEGG. *Voyez* BUCHECK.

BUCHECK, BUCHEGG, est une Tour située dans le *Bucheggberg*. C'étoit autrefois un bon Château & fort considérable, étant le siége des anciens Comtes de Bucheck, qui étoient très-puissans. *Jean* de Bucheck fut Evêque de Bâle & mourut en 1383. En sa personne s'éteignit la race mâle des Comtes de Bucheck, & *Henman* de Bechbourg, qui avoit épousé Elizabeth sœur de l'Evêque, entra en possession du Comté de Bucheck. Mais les Comtes de *Kybourg* l'en dépossédérent injustement; cependant comme ils craignoient la ville de Berne & qu'ils avoient peur qu'il ne leur arrivât quelque malheur, ils mirent le feu au château & l'abandonnérent. En 1391, la sus-dite Comtesse Elizabeth vendit son Comté à la ville de Soleurre pour le prix de 500 florins. De là vient que ce Canton y envoye encore aujourd'hui un Baillif, qui administre la basse Justice, la haute appartenant au Canton de Berne, en vertu du traité de 1451. * Stumpf, *l.* 7. *p.* 235. Haffner, *Theatr. Solodur.* Konigshofen. Schilling. Justinger. Tschudy, *Chronic. Manuscr.*

BUCHEK. *Voyez* BUCHECK.

BUCHEL (Jean de) Evêque de Tournay étoit de cette ville, où il fut d'abord Maître d'école. Ensuite il fut Curé de Saint-Quentin de Tournay, puis Chanoine & Doyen de Notre-Dame, & enfin Evêque en 1262. Il excommunia son pére, qui étoit alors Prevôt de Tournay, parce qu'il avoit usurpé la jurisdiction de son église, & défendit fortement les droits de son Evêché. Il mourut l'an 1266, après avoir fait plusieurs belles fondations, & donné des marques d'une vertu singuliére. * Guillaume Gazey, *Hist. Eccl. des Païs-Bas.*

* BUCHELLIUS (Arnould) Gentilhomme de la province d'Utrecht. Il commença ses études à Utrecht & les poursuivit à Leyde, où il profita des leçons de deux célébres Professeurs, Hugues Doneau ou Donellus, & Juste Lipse. Après cela il visita les Académies de France, d'Allemagne & d'Italie, & après s'être fait recevoir Docteur, il retourna en son païs où il embrassa la profession d'Avocat. Mais dans la suite ayant perdu son fils unique âgé de 16 ans, il s'en dégoûta, & s'appliqua à une étude moins pénible & plus agréable. Il employa beaucoup de tems à la recherche des Antiquitez du moyen âge dans lequel l'Histoire est la plus de-

défectueuse, & s'aida du secours des plus habiles gens, pour éclaircir autant qu'il étoit possible, l'Histoire des Païs-Bas. On a de lui une *Description d'Utrecht*, accompagnée d'une carte du plan de la ville; un Traité *de l'ancien gouvernement de la Province d'Utrecht*, inséré par Jean de Laet en 1630, dans son Ouvrage qui traite des Provinces-Unies; *Une Description des fleurs, plantes, herbes &c.* gravées par Cr. Pastor le fils; *Une Addition à l'Atlas de Mercator*, par Hondius à Amsterdam en 1630. Outre cela, il confronta avec les Manuscrits, l'*Histoire de Héda & de Béca* qui avoit été fort maltraitée par Furmerius, & l'enrichit de remarques & d'explications, le tout faisant un corps d'Histoire d'Utrecht. Il mourut à l'âge de 76 ans, en 1641, pendant l'impression de ce livre. Depuis sa mort, Gisbert Lappius de Waveren, Jurisconsulte d'Utrecht, mit la main à cette Histoire & la publia en 1642, *in folio*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 78. & 79.

BUCHEN, petite ville du Cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Mayence, à trois lieues d'Amorbach, & un peu davantage de Morbach. * Maty, *Diction. Géogr.*

BUCHEN ou BUCHAW, païs. *Voyez* FULDE.

BUCHENAU ou BUCHAW. *Voyez* FULDE.

BUCHER. C'est le nom d'une des plus anciennes Maisons de la République & du Canton de Berne. Son origine est aussi ancienne que celle de la ville de ce nom. Il paroît par les anciens Actes, que PIERRE Bucher étoit Membre de cet Etat l'an 1361. Ses Descendans ont succédé de pére en fils dans les importans emplois de l'Etat, comme cela paroît par les mêmes Actes, par lesquels on voit encore qu'ils ont occupé des postes importans dans les diverses guerres que la République a été obligée de soutenir en différens tems. Quoique cette famille n'ait jamais été nombreuse, cependant on en compte quinze qui ont été Membres du Grand Conseil, quatre Chanceliers, qui se sont succédé l'un à l'autre de pére en fils, trois Bandérets, & trois Thrésoriers des Finances ou du païs Allemand, ou du païs de Vaud. JEAN-RODOLPHE Bucher, Thrésorier Allemand, & JEAN-JACQUES son frére, Membre du Grand Conseil & Grand Commandant de l'Argow, vivoient encore au commencement de ce siécle. Parmi ceux de cette famille, se sont particuliérement distinguez, JACQUES II, & JEAN-JACQUES I, le premier en qualité de Chancelier, par son assiduité à faire des recueils & des livres, dont le premier contient l'origine & l'accroissement de l'Etat de Berne, & de toutes les Maisons & Familles considérables qui le composent, avec la forme du gouvernement jusques au tems présent. Les autres sont les Histoires des Guerres anciennes du païs, un Recueil des Traitez & Alliances: ouvrages très-utiles à l'Etat. Le second a été employé dans des affaires très-importantes, en cinquante-cinq différentes députations aux Diétes ou aux Conférences avec les Princes ou Etats voisins, en y comprenant l'Ambassade de France pour le renouvellement de l'alliance en 1663. * *Mémoire manuscrit.*

BUCHER (Gilles) *Voyez* BUCHERIUS.

BUCHEREST, BUCHERESCO, BUCHORESTE ou BUCHORESC, ville de la Turquie en Europe, est située dans la Valaquie, sur la riviére de Télez, ou, selon d'autres, de Dembrowitza, entre la ville de Targovisco & celle de Nicopoli. Bucherest est une ville grande & forte, où le Prince de Valaquie fait sa résidence ordinaire, & les Turcs y tiennent toûjours une bonne garnison. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCHERI ou BUCHERIO. *Voyez* BUCCHERI.

* BUCHERIUS ou BUCHÆRUS (Gilles) naquit à Arras en 1576, & entra en 1598 dans la Société des Jésuites. Il fut Recteur dix ans à Béthune & six ans à Liége. Il mourut à Tournay en 1665. On a de lui, *De Doctrina temporum Commentarius in Victorium Aquitanum aliosque Canonum Paschalium Scriptores; Notæ in Gregor. Turonensem; Chronographia Hist. Leod. Belgium Romanum Eccles. & Civile; Disputatio Histor. de primis Tungrorum Episc. &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 23.

* BUCHFELDER (Ernest Guillaume) né à Bentheim en 1645, fut pendant deux ans, Ministre de la Religion Réformée à Gluckstad, d'où il fut appellé à Embden en qualité de Recteur & de Ministre adjoint en 1679, & l'année d'après en Franconie où il fut non seulement Ministre, mais Intendant des Eglises du Comté d'Isenbourg-Budingen. Huit ans après, il reçut une vocation pour Mulm sur la Roure, & l'année suivante pour Embden en qualité de Ministre ordinaire. Il y prêcha quelques années en Allemand, & ensuite en Flamand. Il exerça dans cette ville le ministére pendant 22 ans, & après avoir été Président de l'assemblée à laquelle on donnoit le nom Latin de *Cœtus*, il y mourut le huitiéme mars 1711. En 1684, il avoit épousé *Susanne-Marie* Pagenstecher, sœur du Professeur de ce nom dans l'Académie de Groningue. Il a beaucoup écrit, mais on n'a rien de lui qui soit imprimé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BUCHHOLTZER, (André Henri) fils de Joachim, Pasteur & Surintendant des Eglises à Hamelen, naquit en 1607, & commença ses études au Collége de Magdebourg, & depuis à Herforden en Westphalie. En 1627, il fut envoyé à Wittenberg, où il reçut le degré de Maître ès Arts en 1630. Après quoi il retourna chez lui. En 1637, il obtint le Rectorat dans le Collége de Lemgow, mais les troubles de la guerre le déterminérent à aller à Rintel en 1639, où il fut nommé Professeur en Philosophie Pratique & en Poësie en 16[illegible]. En 1645, il fut nommé Professeur extraordinaire en Théologie. En 1647, on l'appella au Coadjutorat de Brunswick. Il resta dans cet emploi jusques en 1663, où il fut nommé premier Pasteur à la Cour du Duc de Wolfenbutel, & Surintendant des Eglises de ce Duché. Il mourut le 20 mai 1671. Les principaux de ses Ouvrages sont les suivans, *De Indulgentiis Ecclesiæ Pontificiæ; Philosophia Practica pars communis*; & quelques autres Ouvrages Allemands. * Witte, *Memor. Theol. p.* 1708. & *Diar. Biogr. ad ann.* 1671.

BUCHI. *Voyez* BUCHY.

* BUCHLER (Jean) de Gladbach ou Gladbeck dans le Duché de Juliers, excellent Grammairien, eut des talens naturels pour l'instruction de la jeunesse. On a de lui, *Thesaurus Poëticus; Institutio Poëtica; Thesaurus Epistolicus; Gnomologia, sive Phrases Aldi Manutii aucta.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 460.

BUCHLIN (Paul) Ministre Protestant. *Cherchez* FAGE.

* BUCHNER (Auguste) né le deuxiéme nov. 1591, à Dresde étoit d'une ancienne & noble famille. Son pére Paul Buchner étoit Ingénieur, & avoit servi sous le Roi d'Espagne dans les Païs-Bas, en France & en Italie. En quittant le service, il choisit la ville de Dresde pour y établir sa demeure. L'Electeur Auguste le fit Surintendant de l'Artillerie & des Batimens. Auguste Buchner son fils après avoir fait ses premiéres études se rendit en 1610 à l'Académie de Wittenberg dans le dessein d'y étudier en Jurisprudence; mais la place de Professeur en Poësie étant cependant venue à vaquer, on le choisit pour la remplir. En 1631, il fut fait Professeur en Eloquence, & il s'aquit une si haute réputation, qu'elle lui attira une invitation de la part de la Reine Christine pour passer en Suéde; mais il n'accepta pas la proposition. Il mourut à Wittenberg, le 12 février 1661. On a de lui, *Comment. in Corn. Nepotem; In Prudentii Hymnum de Christi Natali; Plauti Comœdiæ; Basilii Fabri Thesaurus; Epistola Pauli cum Notis; De Exercitatione styli; De commutata dicendi Ratione; Orationes funebr. & Panegyr.; In Natalem Domini, Idyllia duo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Philos. Dec.* 7. & *in Diar. Biogr.* Freher.

BUCHOLCER (Abraham) Allemand, Ministre Protestant, né le 28 septembre 1529, à Schanaw près de Dahma à six milles de Wittenberg, étudia le Grec & l'Hébreu, fit un voyage en Silésie, & lia une étroite amitié avec les plus habiles gens de son païs. Le Sénat de Grunbergue le nomma Principal du Collége de cette ville. Bucholcer refusa d'abord cette place; mais Mélanchthon l'engagea à l'accepter. Il la remplit avec toute l'exactitude & la capacité requises. Il se maria en 1557. Plusieurs personnes de considération voulurent l'attirer auprès d'eux; mais l'amour qu'il avoit pour sa profession & pour les Belles Lettres le retint longtems dans le Collége où il s'étoit établi. Après avoir régenté à Grunbergue en Silésie, il fut Ministre à Sprottavie, puis à la Cour de Crosne & enfin à Freistad, en Silésie, où il avoit été Ministre, & où il mourut le 14 octobre de l'an 1584, âgé de cinquante-cinq ans. Il se fit distinguer par son éloquence, par sa modestie, par sa candeur, par son affabilité, par sa charité, & par l'intégrité de sa vie. Il étoit si désintéressé, que bien loin de demander des récompenses aux Princes qu'il servoit, il refusa leurs présens avec une générosité admirable; en quoi il imitoit l'exemple de Mélanchthon son Précepteur. Il composa une Chronologie depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 1580, sous le nom d'*Isagoge Chronologica*, ou plutôt d'*Index Chronologicus*. Outre cet Ouvrage, il a laissé, *Catalogus Consulum Romanorum; Epistola Chronologica ad Davidem Pareum &c.; Admonitio ad Chronologiæ studiosos de enodatione duarum quæstionum Chronologicarum annum nativitatis & tempus Ministerii Christi concernentium; Opuscula.* Son Indice Chronologique a été continué, premiérement par *Godefroi* un de ses fils, & ensuite par un autre de ses fils nommé Abraham comme lui. Il fut aidé dans cet Ouvrage par Abraham Scultet. Il a été encore augmenté par d'autres, & il s'en est fait plusieurs éditions. Il avoit étudié à Francfort & à Wittenberg, & avoit appris la Théologie sous Mélanchthon, dont il fut l'admirateur. * Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.* Vossius, *de Mathemat. c.* 41. *S.* 13. Eccius. Beyerlink, &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 314. de l'édit. de Hollande 1715.

* BUCHOLTZ, petite ville du Marquisat de Misnie, dans le Cercle de la Haute Saxe, sur les confins de la Bohéme près de la petite ville d'Annaberg.

* BUCHOLTZ petite ville de la Haute Lusace, dans le Cercle de la Haute Saxe, à l'ouest-sud-ouest de Francfort sur l'Oder, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

* BUCHOLTZ, famille noble vers le Rhin. Ceux qui en sont portent aujourd'hui le titre de Baron.

BUCHOLTZER. *Voyez* BUCHOLCER.

BUCHORESC. *Cherchez* BUCHEREST.

BUCHORN. Les Comtes de Buchorn ont été fort illustres autrefois & on les croit descendus de Charles-Magne. *Aribo*, Comte de Buchorn & de Schale, tint le parti d'Arnulphe, pendant qu'il étoit encore Duc de Baviére. Après qu'Arnulphe fut devenu Empereur, il donna Aribo pour second au Marquis d'Autriche, afin qu'ils réduisissent les Hongrois. Aribo fit cette expédition avec beaucoup de succès. Burchard Comte de Buchorn & de Lintzgow rendit des services signalez aux Empereurs Louis IV & Conrad I, contre les ennemis de l'Empire, & il fut élevé à cause de cela à la dignité de Marquis d'Autriche. Lorsqu'en 917, Conrad, I. du nom, punit de mort trois Ducs rebelles, & qu'il confisqua leurs païs, il en fit présent à Burchard de Buchorn & l'honora du titre de Duc de Souabe. Bientôt après, l'Empereur envoya Burchard avec une armée contre Rodolphe Roi de Bourgogne qu'il battit dans une bataille rangée, auprès de Winterthur. Rodolphe fut tellement réduit à l'étroit par le Duc Burchard, que non seulement il se vit contraint de se jetter aux piez de l'Empereur à Ratisbone; mais aussi de donner sa fille Berthe en mariage à Burchard son Vainqueur. Ulric, Comte de Buchorn & de Lintzgow, posséda encore quelques biens dans le Nortgau, & eut pour épouse Wendelgarde, Comtesse d'Eberstein, dont il eut deux fils, 1. *Burchard* qui fut confirmé Abbé de St. Gall en 959, mais qui après avoir joui pendant treize ans de cette Abbaïe, la résigna volontairement; 2. *Adelhard*, qui donna à l'Abbaïe de St. Gall la ville d'Altstedten, & laissa *Richer*, pére d'*Otbon*, Comte de Buchorn & de Lintzgow, qui n'eut point d'enfans de son épouse *Berthe*, fille de Charles IV, Duc de Baviére. C'est ainsi que cette famille s'éteignit avec lui en 1101.

Les

Les biens de la famille de Buchorn passérent pour la plupart dans celle des Guelphons, Ducs & Comtes d'Altdorff, & une partie tomba à l'Abbaïe de Weingarten. * Bruschius, *Monast. Germ.* Pantaléon, *Prosopogr. partie* 2. Lucas.

BUCHORN, ville impériale du Cercle de Souabe en Allemagne, est dans l'Algow, sur le Lac de Constance, entre la ville de Lindaw & celle d'Uberlingen. Cette ville n'est devenue Impériale, qu'après l'extinction des Maisons des Comtes d'Altdorff & de Ravensburg, à qui elle appartenoit. Elle est sous la protection de la ville d'Uberlingen, & l'entrepôt des marchandises qui passent de Suisse en Allemagne par le lac de Constance. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCHS en France. *Voyez* BUCH.

* BUCHS, bourg du Canton d'Underwald dans la Suisse. * Plantin, *Abregé de l'Hist. Géner. de Suisse.*

BUCHSGAW ou BUCHECK. *Voyez* BUCHECK.

* BUCHWALD, autrefois BOCKWOLDE, famille noble de Holstein possédoit anciennement de grands biens & de beaux châteaux; mais elle eut avec la ville de Lubek des demêlez qui leur en firent perdre la plus grande partie, & dont les suites furent si funestes qu'il en couta la tête à dix personnes de cette maison. Cette famille a aussi autrefois fleuri en Silésie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adr. Angeli, *Holsteinische Chron.* Pufendorf, *de Rebus gestis Frederici Wilhelmi.* Crantzii, *Vandalia*, l. 8. c. 40.

* BUCHY, bourg de France en Normandie dans le païs de Caux, au nord-est de Rouen, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

BUCI. *Voyez* BUCY.

BUCINO, ville du Royaume de Naples. *Voyez* BOCINO.

* BUCK (Léonard) d'Oosterwyck dans la Mairie de Boisleduc, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, fort estimé pour la pureté de ses mœurs, a composé divers Traitez, intitulez *Tractatus Spirituales & Anagogici; Dialogus*, intitulé, *Normula Vitæ Religiosæ.* Il mourut en odeur de sainteté en 1458. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 624.

* BUCK, ville de Pologne dans le Palatinat de Belcz au sud-sud-est de la ville de Belcz dont elle est éloignée de dix lieues, & au nord-est de Lemberg ou Lwow, à la distance de treize lieues. Elle est au confluent du Bug & du Peltaw ou Peltew.

* BUCKEBOURG ou BUCKENBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, avec un beau château bien fortifié, au Comté de Schaumbourg ou Schawenbourg. Elle donne le nom à l'une des deux branches de la Maison de la Lippe. Elle est située à l'est du Weser, à deux lieues ou environ de Minden.

BUCKELD, BUCKELSZ ou BEUKELSZ (Guillaume) s'est immortalisé pour avoir trouvé environ l'an 1416, le secret de saupoudrer de sel les harengs, & de les encaquer. Il mourut à Biervliet en 1447. & pour éterniser sa mémoire, les Hollandois lui érigérent un tombeau que Charles-Quint étant venu dans les Païs-Bas, fut curieux d'aller voir, s'y faisant accompagner par la Reine de Hongrie sa sœur. * Willhougby, *Hist. des poissons.*

* BUCKEN, BUCKOW, BUCH, BAUCH, famille noble qui vint s'établir dans la Marche de Brandebourg du tems de Charlemagne, & depuis en 920, avec l'Empereur Henri surnommé *l'Oiseleur.* Dans la suite, elle s'est répandue dans la Silésie, dans la Poméranie & dans le Meckelbourg, & elle fleurit encore dans ces deux derniers Duchez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BUCKEN, famille noble vers le Rhin, différente de la précédente.

BUCKENBURG, ville de Westphalie. *Voyez* BUCKEBOURG.

BUCKENHAM ou NEW-BUCKENHAM, bourg du Comté de Norfolck en Angleterre, au midi, dans la contrée qu'on nomme *Shereham*, à 79 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BUCKENHEIM. *Voyez* BOUQUENON.

BUCKERIDGE, nom d'une ancienne famille d'Angleterre, dans le Comté de Berk, qui avoit sa résidence à Basseldon depuis le tems de Guillaume *le Conquérant.* C'est de cette famille que descendent tous les *Buckeridges* d'Angleterre. *Thomas* Buckeridge en possédoit les biens au commencement de ce siécle. De cette famille descendoit *Jean*, Evêque de Rochester en 1611, qui fut transféré à l'Evêché d'Eli en 1627. * *Dict. Anglois.*

BUCKHOLT. *Voyez* BOCHOLT.

BUCKINGHAM, ville & Comté d'Angleterre. *Voyez* BOUKINGHAM.

* BUCKISH & *Lœwenfels* (Godefroi Ferdinand de) Jurisconsulte & Historien, naquit & fut élevé dans la Religion Luthérienne à Streltz dans le Duché de Brieg en Silésie. Il se rendit savant dans la Jurisprudence & dans l'Histoire, mais voyant qu'on ne l'avançoit point, il embrassa la Religion Romaine, & aussi tôt après il fut pourvu de la dignité de Conseiller de l'Empereur, & de Secretaire de la Régence de Brieg. Ensuite il fut fait Assesseur dans le Haut Burgraviat de Prague, & en 1691, l'Empereur l'anoblit. Enfin on l'appella à Vienne, où il eut la charge d'Historiographe de l'Empereur ou de Professeur avec le titre de Chevalier du St. Empire. Mais ayant eu le malheur de choquer les Jésuites qui lui avoient procuré de l'avancement, il fut obligé de quitter Vienne, & après avoir longtems erré de tous côtez, il mourut à Cologne dans une extrême pauvreté. Il avoit résolu de retourner à la Religion qu'il avoit abandonnée dans des vues mondaines, & de retracter tout ce qu'il avoit écrit contre les Protestans, comme aussi de publier son Histoire de Silésie tirée des monumens & des Mémoires les plus authentiques; mais la mort l'empêcha d'exécuter ses desseins. On a de lui, *Prolegomena Historiæ Silesiorum Ecclesiasticæ; Genealogia Electoralis Palatinæ Neoburgico-Bavaricæ; Dissertatio de Romanorum Electione & coronatione; Observationes Historico-politicæ ad instrumentum pacis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hennig, *in ejus Medit. ad instrum. pacis.* Ruagius, *in Miscell. Liter. Siles. Spec.* 1.

BUCKOR, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume est situé entre Hendowns & Jesselmere au levant, vers le Royaume de Tatta au midi, [illegible] celui de Multan au septentrion, & au couchant vers celui d'Ha[illegible] vers la Perse. Il est fort peuplé. La ville est sur le fleuve Indus o[illegible] l'Inde, qui divise en deux le Royaume de Buckor, le traverse & y reçoit les rivieres de Rawei & de Col. * Sanson.

BUCKOW, famille. *Voyez* BUCKEN.

* BUCKOW, est le nom de deux villes du Duché de Meckelbourg dont l'une qui est au nord-est s'appelle *New Buckow* & l'autre qui est au sud ouest, *Old Buckow.* Elles sont l'une & l'autre au nord-est de Wismar.

BUCOLD ou BOCOLDE. *Cherchez* LEIDEN (Jean de)

BUCOLIQUES ou vers BUCOLIQUES, c'est à dire, *Poësie Pastorale*, se dit des vers ou Poësies qui regardent les Bergers & les troupeaux. On tient que cette sorte de Poësie fut inventée du tems que les Perses opprimérent la Gréce; car les cérémonies de Diane, surnommées *Cariatis*, qui se faisoient d'ordinaire par de jeunes filles, ayant cessé, on dit que quelques gens de la campagne ne laisserent pas d'entrer dans le temple de la Déesse, & d'y célébrer les louanges de Diane par de certaines chansons particuliéres. Cette espéce de chant ayant plu, soit à cause du respect que l'on portoit à cette fête, soit à cause de la cadence des vers & du chant, la coutume s'établit par ce hazard, & l'on en fit ensuite comme une obligation & une loi. Cette Poësie est fort ancienne, puisque nous avons des piéces de ce genre dès la premiére antiquité. L'on croit qu'elle a pris naissance dans la Sicile parmi les divertissemens des Bergers & des Bergéres. Elle fut inspirée par l'amour, & l'oisiveté en fut l'occasion: on ajoûta ensuite des régles à ces divertissemens champêtres, & l'on en fit un Art. Le soin des troupeaux, les beautez de la nature & les plaisirs de la vie rustique en étoient les sujets ordinaires. Théocrite, Moschus & Bion, qui ont écrit en Grec, sont d'excellens Poëtes Bucoliques. Virgile, qui parmi les Latins en approche le plus, a emprunté de Théocrite biens des beautez qui brillent dans ses Eglogues. Les Bucoliques de Virgile furent si estimez de son tems, que l'Auteur de sa Vie assure qu'on les faisoit chanter à Rome sur le théatre par les plus excellens Musiciens. En effet, il y a je ne sai quoi de si doux & de si naturel dans la Poësie Bucolique, que rien ne l'égale de ce côté-là & n'en approche. * Scaliger, *Poetic.* l. 1. c. 4. Saumaise *sur Solin*, p. 851. & 867.

BUCORTA, petite riviére du Royaume de Naples, qui coule dans la Calabre Ultérieure, près de la ville de Girau, & se décharge dans le Golfe de ce nom au bourg de Pagliapoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCO VELENOZO. *Voyez* LA GROTTA DE CANI.

BUCQUOY, bourg avec un château & titre de Comté, dans l'Artois, sur les confins de la Picardie, à trois lieues de Bapaume vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCY (Simon de) fut le premier honoré du titre de premier Président de Paris, par ordonnance du Roi Philippe *de Valois* en 1344. Ce fut lui qui fit rebâtir à Paris en 1350, la porte de *Bucy*, que l'on a abattue depuis quelques années, avec plusieurs autres. Il fit aussi bâtir l'Hôtel de Bucy où sont présentement le Grand & le Petit Hôtel de Lyon. Après avoir été employé au traité de Bretigny, il mourut en 1368. * Miraumont. Jean Baptiste l'Hermite-Souliers, & François Blanchard, *Eloges des premiers Présidens de Paris.*

BUCZAU. *Voyez* BUCK.

BUD.

BUDA, nom corrompu pour BLEDA. *Voyez* BLEDA.

BUDASAN. *Voyez* BADACHXAN.

* BUDDESDALE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Suffolk, qu'on appelle *Hartesmere.* Il y a une bonne Ecole, pour apprendre les principes de la Langue Latine. Il est à 72 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* BUDE, Brachmane ou Philosophe des Indes, qui vivoit dans le second siécle fut un des Maitres de Manès l'Hérésiarque, selon Suidas. Ses Disciples croyoient qu'il étoit né d'une Vierge. * Clement Alexandrin, *liv.* 1. *des Tapiss.* S. Jérôme, *liv.* 1. *contre Jovinien.*

BUDE, en Latin, *Aquincum*, *Acincum*, *Buda*, *Offena*, que ceux du païs nomment OFFEN, est la ville capitale de la Hongrie, sur le Danube. L'agréable situation de cette ville obligea les Rois de Hongrie d'en faire leur séjour ordinaire. Sigismond, Roi de Hongrie, qui fut couronné en 1387, & qui fut depuis Empereur, l'orna de plusieurs superbes palais, & fit bâtir le château, dont ses Successeurs firent depuis leur demeure. Cette ville passoit pour une des plus belles du Royaume avant que les Turcs s'en rendissent les maîtres; mais pendant qu'ils l'ont possedée, ils ont laissé tomber en ruine les plus beaux édifices. Elle est bâtie à la droite du Danube, sur une montagne qui en rend la situation fort avantageuse. Pest est de l'autre côté un peu au dessous; & il y a ordinairement un pont de soixante bâteaux, qui sert de communication de l'une à l'autre de ces places. La ville basse appellée *Wasserstad* ou *ville des Juifs*, qui est comme un fauxbourg, s'étend depuis la ville haute jusqu'au Danube, du même côté. La ville haute occupe toute la croupe de la montagne, & est fortifiée de bonnes murailles, & garnie de tours d'espace en espace, avec des rondelles à l'antique. Le château est à l'extrémité de la ville, du côté de l'orient, sur une hauteur qui en commande la plus grande partie. Il est entouré d'un fossé très-profond & défendu par des tours antiques, avec quelques fortifications

à la moderne, qui occupent toute l'éminence depuis la muraille de la Ville haute jusqu'au Danube. Cette ville fut prise par Soliman II, en 1526, après la funeste bataille de Mohatz, où Louis II, Roi de Hongrie, périt avec plus de 20000 hommes. Ce Sultan y fit tout passer au fil de l'épée; le château se rendit à composition après deux assauts & fut pillé: c'est où fut brûlée la belle bibliothéque du Roi Mathias Corvin. Soliman ne mit point de garnison dans la place; ainsi Jean Zapol élu Roi de Hongrie y rentra. Elle fut assiégée & prise en 1527, pour l'Archiduc Ferdinand, compétiteur de Zapol. Soliman la prit sur lui en 1529, & la remit au Roi Jean. En 1530, les Autrichiens l'assiégérent inutilement, de même qu'en 1540, & l'année suivante la veuve de Zapol remit Bude entre les mains des Turcs, qui l'avoient secourue. Les efforts que les Chrétiens firent pour la recouvrer dans les années 1542, 1548, 1599, 1602, 1603 & 1684, ne purent avoir leur effet; mais enfin ils réussirent le deuxiéme septembre 1686, après un siége de deux mois & demi. Ce siége mérite que l'on en décrive ici les principales circonstances. Le 15 juin, les deux corps d'armées s'avancérent également; celui de l'Electeur de Baviére campa à Mohatz; & le Prince Charles de Lorraine avec la cavalerie à Dotkamp, vis à vis l'un de l'autre, n'y ayant que le Danube entre deux. Le même jour le Comte de Staremberg ayant reçu ordre de faire avancer l'infanterie, & de venir camper à Marotz, y arriva avec toutes les troupes & le bagage de l'armée, qui n'avoit pas été embarqué. Le 16, le Prince Charles alla camper avec la cavalerie à Saint-André; le Comte de Staremberg avec l'infanterie à Postkam; & l'Electeur de Baviére à Wailun: de sorte que les Infidéles, en se promenant sur les remparts de Bude, pouvoient découvrir les Chrétiens des deux côtez du Danube. Cependant ils ne firent aucun mouvement. Le 18, toute l'infanterie ayant joint l'armée, le Prince Charles ordonna qu'on avançât, & l'ordre ne fut pas plutôt donné, que toute l'armée marcha & investit la place de tous côtez. Le même jour on commença à travailler à la construction du pont de bâteaux, tant pour le passage des troupes de Baviére, que pour la communication au delà du Danube. On résolut ensuite au Conseil de guerre, qu'on attaqueroit la place par quatre endroits différens, & qu'il y auroit deux bonnes attaques & deux fausses; la premiére, du côté de la ville basse, qui seroit commandée par le Prince Charles, avec les troupes Impériales; la seconde, du côté du château, par l'Electeur de Baviére; la troisiéme, par les troupes de Saxe; & la quatriéme, par celles de Brandebourg. Le 19, le Prince Charles fit approcher l'armée jusqu'aux bains, & y établit le quartier général, avec quelques régimens d'infanterie, à un quart de lieue de la ville. Le 21, l'Electeur de Baviére fit passer ses troupes sur le pont, qui avoit été achevé le jour précédent, & vint camper au pié du Mont-Saint-Gérard. Le 22, le Prince de Neubourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, arriva au camp avec le Comte de Dunewald. Le lendemain, les Chrétiens commencérent de battre le Wasserstad; & après avoir fait une bréche assez grande, ils y entrérent pendant que les Infidéles se retiroient dans la ville haute. Le 30, le Marquis de Turlac arriva au camp avec les troupes de Suéde; & en même tems arrivérent aussi les troupes auxiliaires de Souabe & de Franconie, & deux compagnies de Passau & de Ratisbonne. Le deuxiéme juillet, les troupes de Brandebourg arrivérent, sous les ordres du Maréchal Général de Schoning. Le 13, les Chrétiens donnérent un assaut, & se rendirent maîtres de la bréche où ils étoient montez; mais les Infidéles firent jouer un fourneau, dont l'effet fut extraordinaire: de sorte qu'il y eut plusieurs Seigneurs Volontaires & Officiers, avec un grand nombre de soldats, tuez ou blessez. Le 23, on trouva à propos de faire sommer les assiégez. Le Comte de Konigseck, Aide de camp général, fut envoyé avec un Interpréte & un Tambour, pour faire la sommation. Les Turcs vinrent au devant de lui, & prirent la lettre, qu'ils présentérent au Commandant. On fit tréve pour deux heures de part & d'autre. Les Turcs apportérent une lettre enveloppée d'écarlate, que le Commandant avoit écrite pour répondre à celle du Prince Charles. Il témoignoit qu'il étoit résolu de se bien défendre. Après cette réponse, on recommença un grand feu de chaque côté. Le 27, les Chrétiens donnérent un assaut général, & se rendirent maîtres de trois tours aux trois quartiers du Prince Charles de Lorraine, du Maréchal de Schoning Général des troupes de Brandebourg, & de l'Electeur de Baviére. Le premier d'août les Assiégez envoyérent deux Agas, qui offrirent de la part du Visir de Bude, de remettre cette place avec toutes ses dépendances, & deux autres places au choix de l'Empereur, s'il vouloit faire la paix; mais comme le Prince Charles étoit informé que l'Empereur ne vouloit rien faire que du consentement de ses Alliez, il renvoya les Agas. Le 14, les Turcs qui venoient au secours de Bude, parurent en bataille; & le Prince Charles les combattit. Il y prit huit piéces de canon & quarante étendards ou drapeaux des ennemis, sans perdre qu'environ deux cens hommes. Le lendemain il alla sur le champ de bataille, où l'on compta 2000 morts. Le 22, les Bavarois s'emparérent d'une des tours du château. Le 29, les Turcs firent encore une tentative pour entrer dans la ville; mais ils furent repoussez par les Chrétiens. Le 31, on eut avis que le Grand Vizir étoit extrêmement indigné contre les deux Bachas qui commandoient les troupes que les Chrétiens avoient défaites le 29, & que son armée n'étoit que d'environ 30000 hommes. Enfin le second de septembre on donna l'assaut général. L'Electeur de Baviére accompagné du Prince de Bade, le commença à l'attaque du château. Peu de tems après, le Prince Charles de Lorraine, accompagné des Princes de Croy, de Neubourg & de Commercy, des Généraux de Souches, de Diepenthal, de Scherffemberg, & des principaux Volontaires de l'armée, marcha à l'assaut. Après un rude combat d'une heure, le Gouverneur ayant été tué sur la bréche, les Turcs perdirent courage, & se retirérent en désordre jusques au pié d'une muraille du château. Les Impériaux étant entrez dans la ville, y firent un carnage épouvantable. L'Electeur de Baviére trouva une plus forte résistance au château; car les Turcs qui y étoient dans les retranchemens, ne sachant pas que la ville étoit prise, se défendirent avec beaucoup de vigueur; mais enfin se voyant hors d'état de soutenir l'effort des Vainqueurs, ils mirent par desespoir le feu à plusieurs endroits de la ville. Après un grand massacre, on arrêta la fureur des soldats Chrétiens, & l'Electeur de Baviére fit donner quartier à près de deux mille hommes qui s'étoient retirez dans le château, pendant que le Comte de Konigseck portoit les mêmes ordres aux Impériaux de la part du Prince Charles de Lorraine. On en usa ainsi, parce que les Infidéles auroient pu se défendre long-tems. Ils avoient à leur tête l'Aga des Janissaires, avec le Lieutenant du Bacha, le Mufti & plusieurs autres Officiers, qui furent faits prisonniers par les Bavarois. On sauva aussi du carnage la plupart des femmes & des enfans des Turcs & des Juifs, qui demeurerent prisonniers au nombre de plus de douze cens. Après qu'on eut desarmé les Infidéles, on les conduisit dans une Mosquée, laissant les autres dans le château. Le feu qu'ils avoient allumé dans la ville, poussa ses flammes si loin, qu'il n'y eut presque que les murailles des maisons qui échappérent de cet incendie. Le lendemain les deux Généraux visitérent la place: on y trouva plus de quatre cens piéces d'artillerie, dont il y en avoit quatre d'une grosseur extraordinaire, qu'ils appelloient *les quatre Evangélistes*. On y trouva aussi des munitions pour plus d'un mois. Dans cette action, qui rendit l'Empereur maître d'une place si importante, on ne perdit que cent hommes. Comme les Chrétiens se mettoient en état d'aller attaquer le Grand Visir dans son camp, ils furent qu'il l'avoit abandonné. On découvrit dans la ville un thrésor de trois cens mille ducats, qui avoient été mis entre les mains du Bacha, pour s'en servir dans le besoin. On trouva aussi soixante mille sequins, avec d'autres sommes qui avoient été enterrées en divers endroits. La bibliothéque des anciens Rois de Hongrie, qui avoit été fort augmentée par le Roi Mathias Corvin, ne fut aucunement endommagée, & fut transportée à Vienne. On dit que l'on trouva dans les habits du Mufti, lorsqu'on le fouilla, un écrit en Langue Turque, qui étoit un ordre du Grand Seigneur pour faire des priéres publiques dans toute l'étendue de son Empire, afin d'appaiser la colére de Dieu irrité contre les Musulmans. Depuis ce tems, Bude est en un déplorable état, & à peine la peut-on reconnoître, quoiqu'on tâche de la réparer peu à peu. Elle est dans le Comté de Pelyse, & ainsi sous la puissance de l'Empereur, comme Roi de Hongrie, à qui elle est demeurée par le traité de paix fait à Carlowitz en 1699, avec toute sa dépendance; au lieu que cy-devant elle étoit le séjour du Béglierbey Turc, & capitale du Gouvernement général du Béglierbéglic de ce nom. Elle est éloignée de onze milles d'Albe Royale & de Gran, qui font ensemble un triangle, à trente deux milles de Vienne, & à quarante de Cracovie. On voit près de Bude un lieu nommé *Scambri*, où sont les ruines de l'ancienne *Sicambria, Sicambris legio auxiliatrix*, bâtie par une Légion des Sicambres, que l'Empereur Valentinien y envoya. On croit, dit Baudrand, qu'elle fut ruinée par Attila Roi des Huns; & que Buda, frére du même Attila, donna son nom à la ville de Bude, appellée auparavant *Aquincum*, *Curta* ou *Salva*. Mais c'est une fable, car le frére d'Attila avoit nom Bléda, comme on le dit ailleurs. * Bourgon, *Géogr. Hist. Mémoires des troubles de Hongrie, tome 5.*

CONCILE DE BUDE.

Philippe Evêque de Fermo, Légat du saint Siége, envoyé par Nicolas III, pour traiter quelques affaires importantes avec Ladislas III, Roi de Hongrie, célébra en 1279, un Concile à Bude, dont Olderic Raynald a mis les ordonnances au nombre de trente-six à la fin du XIV tome des Annales Ecclésiastiques. *Voyez* aussi Sponde & la derniére édition des Conciles, Bertius, Simler, & les Auteurs de l'Histoire de Hongrie *que nous citons sous le nom de* HONGRIE.

BUDÉ (Guillaume) François, Seigneur de Marli-la-Ville, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes, né à Paris en 1467, est un de ces grands hommes qui a fait le plus d'honneur à son païs par son érudition & par son mérite. Il étoit second fils de *Jean* Budé, Seigneur d'Yére & de Villiers, Grand Audiencier en la Chancellerie de France, & de *Catherine* le Picard. On lui donna des Maîtres dès qu'il parut en état d'apprendre quelque chose; mais comme les Ecoles de Paris étoient toutes barbares, le jeune Budé se rebuta du Collége, & demeura dans l'oisiveté jusqu'à ce que ses parens l'envoyérent dans l'Université d'Orleans pour étudier en Droit. Il y employa trois ans, qu'il perdit entiérement, n'ayant rien compris dans les Ecrits ni dans les explications verbales de ses Professeurs. Ses parens l'ayant rappellé à Paris, trouvérent que son ignorance étoit aussi universelle qu'auparavant, & qu'il avoit rapporté d'Orleans une répugnance plus grande pour l'étude, & une passion plus forte pour le jeu & les autres plaisirs de la jeunesse. On ne lui parla plus d'études, parce que l'on crut que c'en étoit fait; & on l'abandonna à son génie & à ses inclinations, d'autant plus volontiers qu'il avoit beaucoup de bien. Il s'adonna particuliérement à la chasse, & mit son plaisir à nourrir des chevaux, des chiens & des oiseaux. Mais le feu de la jeunesse commençant un peu à se ralentir en lui, & l'amour des plaisirs n'agissant plus sur lui avec sa premiére force, il se sentit saisi tout d'un coup d'une passion si ardente pour l'étude, qu'il lui fut impossible de résister à ses mouvemens. Non content de s'être défait de son équipage de chasse, il s'éloigna de toutes les affaires, pour se donner tout entier à l'étude des Sciences; & ayant marché à pas de Géant dans cette carriére, il passa les plus avancez en très peu de tems. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il n'avoit reçu de personne ni instruction, ni exemple à suivre dans une résolution si héroïque; personne ne lui montroit les chemins; personne ne marchoit devant lui; il s'étoit consacré à l'étude dans les inspirations intérieures de son cœur, & c'est à cette source de feu qu'il avoit allumé le flambeau qui l'éclairoit dans cette course. Il fit un merveilleux progrès dans la Langue Latine; & quoique son style n'ait ni ces beautez ni ces ornemens qu'on admire dans

dans les Ouvrages de ceux qui sont venus après lui, & qui se sont formez sur Cicéron, on peut dire pourtant qu'il ne manque ni de grace ni de majesté. La connoissance qu'il avoit de la Langue Gréque étoit si grande, qu'au jugement même de Jean de Lascaris, le plus docte de tous les Grecs de son tems, Budé pouvoit être comparé aux plus excellens Orateurs de l'ancienne Athénes. L'un de ses Ouvrages qui lui aquit le plus de réputation, est celui des anciennes Monnoyes, qu'il a publié sous le titre *de Asse*. Il fit voir par cet Ouvrage, qu'il n'y avoit point de ténébres dans l'Antiquité qu'il ne fût capable de dissiper. Il y eut des Allemands qui se l'attribuérent; & Erasme même, qui nomme Budé *le Prodige de la France*, ne vit cette réputation qu'avec jalousie. Il l'attaqua en secret; il voulut ou la détruire, ou la diminuer; mais elle étoit trop bien établie pour recevoir aucune atteinte. L'érudition n'étoit pas la seule de ses bonnes qualitez, ni sa naissance son plus grand avantage. Il avoit beaucoup de sagesse & de piété; il étoit modeste, honnête, obligeant, & se faisoit un plaisir singulier de rendre service à ses amis, & de procurer quelque établissement aux Gens de Lettres. Le Roi François, I. du nom, l'appella plusieurs fois auprès de sa personne; & ce fut à sa persuasion, & à celle de du Bellay, que ce grand Monarque fonda le Collége Royal de France, pour y enseigner les Langues & les Sciences. Le Roi l'envoya en ambassade à Rome auprès du Pape Léon X, & lui donna une charge de Maître des Requêtes, dont il fut pourvu le 21 août de l'an 1522. Budé eut d'illustres amis, parmi lesquels le Chancelier Guillaume Poyet fut celui qui l'aima le plus tendrement; & il fut Prevôt des Marchands la même année. Ils étoient presque toujours ensemble, & ils ne se séparoient même pas dans leurs voyages: les devoirs communs de leur charge secondant en cela leur inclination. Budé étoit âgé de 73 ans, lorsqu'il fut attaqué d'une fievre, dont il mourut à Paris le 23 août de l'an 1540. Il ordonna par son testament qu'il seroit enterré de nuit & sans pompe dans l'eglise de S. Nicolas-des-champs sa paroisse, ce qui fit publier à quelques faux zélez, qu'il avoit eu peut-être de l'attachement pour les opinions nouvelles, qui improuvoient les cérémonies saintes de l'Eglise. Quoiqu'il en soit, ce qui se passa alors, donna sujet à Melin de S. Gelais de composer cette jolie épitaphe,

Qui est ce corps que si grand peuple suit?
Las! c'est Budé au cercueil étendu.
Que ne font donc les cloches plus grand bruit?
Son bruit sans cloche est assez répandu.
Que n'a-t'on plus en torche dependu,
Suivant la mode accoutumée & sainte?
Afin qu'il soit par l'obscur entendu,
Que des François la lumiére est éteinte.

Salomonius Macrinus dit presque la même chose en Latin;

Budæus voluit medio de nocte sepulchro
Inferri, & nullas prorsus adesse faces:
Non falsum ratione carens, clarissima quando
Ipse sibi lampas, lucque corusca fuit.

Jacques de Sainte-Marthe fit l'oraison funébre de Budé, & Louïs le Roi écrivit sa Vie. Budé avoit épousé *Roberte* le Lieur, fille de *Roger* Seigneur de Malemains, dont il eut quatre fils & deux filles. On fit une édition de toutes ses Oeuvres à Bâle en 1557, en quatre volumes *in folio*, avec une ample préface de *Cœlius Secundus Curion*. Son frére aîné laissa aussi postérité; & leur famille, divisée en diverses branches, a été féconde en hommes illustres. Les Curieux en pourront voir la généalogie dans l'Histoire des Maitres des Requêtes de Blanchard. Outre l'Ouvrage *de Asse*, dont nous avons parlé, Budé en a laissé plusieurs autres. Toutes ses Oeuvres ont été publiées en quatre tomes. Le premier tome contient, *De Studio Literarum rectè & commode instituendo*; *De Philologia*; *De Contemtu rerum fortuitarum*; *De transitu Hellenismi ad Christianismum*; *Epistolarum Latinarum, Libri quinque, & Græcarum Liber unus*. Les Traductions suivantes de Grec en Latin, *Aristotelis & Philonis Judæi Liber de Mundo*; *Plutarchi Liber de Tranquillitate animi*; *Plutarchi de Fortuna Romanorum Liber unus*; *Plutarchi de fortuna & virtute Alexandri Magni Libri duo*; *Plutarchi de Placitis Decretisque Philosophorum naturalibus*; *Basilii Magni Epistola ad Gregorium Nazianzenum, de vita in solitudine agenda*. Le second tome renferme son Traité *de Asse & partibus ejus*, & *Libellus de Moneta Græca ad Gallicam pecuniam æstimata*. Dans le troisiéme tome on trouve *Annotationes in Pandectas, & Forensia*. Le quatriéme tome contient *Commentarii Linguæ Græcæ*. On a outre cela de Budé, *De l'Institution du Prince, avec les Annotations de Jean de Luxembourg, Abbé d'Yvri, de la Rivour & de Salmonsis*; *Aristotelis Meteorologia Latine versa*; *Excerpta de Venatione*; *Notæ in Ciceronis Epistolas ad Familiares*. Les Gens de Lettres de son tems lui dressérent à l'envi des Eloges en prose & en vers. Entre ces derniers j'en trouve un de Théodore de Béze, & un de Latomus, que je ne crois pas indignes d'être mis ici. Voici le premier,

Unus Budæus terramque, poloſque, hominesque
Devinxit magna providus arte sibi,
Cœlo animum, terræ corpus donavit habendum,
At terebrinobis dona superba dedit.
Sic decessit inops, nam nil sibi liquerat ipse,
Verum hæc pauperitas unica vincit opes.

Théodore de Béze lui composa encore une autre épitaphe. Voici celle de Latomus, que d'autres se sont voulu attribuer, comme s'ils en avoient été les Auteurs.

Budæus columen decusque Graium,
Budæus Latiæ corona Linguæ,
Budæus dubii lucerna Juris,
Budæus pater elegantiarum
Et fons totius eruditionis,
Budæus patriæ jubar coruscum,
Regis delicium sui, suaque
Tempestatis honos, lepos, voluptas,
Hic terræ exuvias reliquit, orbi
Famam, astris animam. Viator ito.

Sa veuve se retira à Genéve en 1549, & y emmena ses filles. Deux de ses fils firent aussi profession de la Religion Reformée, savoir, *Louis*, qui fut Professeur en Langue Hébraïque à Genéve, & qui y publia une Traduction Latine des *Pseaumes avec des Notes*; & *Jean* Seigneur de Vorace, Député avec Farel & Béze vers les Princes d'Allemagne en 1558, pour les affaires des Reformez de France. Matthieu Budé, un autre de leurs fréres, est cité par Henri Etienne, comme un homme qui entendoit à fonds la Langue Hébraïque. Leurs Descendans subsistent encore à Genéve, & y font une figure tres-considérable. * Paul Jove, *in Elog. Doct. Vir. c. 97.* De Thou, *Histor.* Louis le Roi, *in Vit. Bud.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 1.* Sponde, *A. C.* 1531. *n.* 4. & 1540. *n.* 10. Blanchard, *Hist. des Maitres des Requêtes*. Erasme. Génébrard. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* La Croix-du-Maine, &c. Baillet, *Enfans devenus savans par leurs études*.

* BUDEL ou BUDELIUS (Régnier) de Ruremonde en Gueldre, Jurisconsulte, a écrit un Traité qui a pour titre *de Moneta & Re Nummaria*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 795.

BUDELICH, petite ville ou bon bourg du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est dans l'Archevêché de Tréves, sur la petite riviére de Traen, à demi lieue de la Moselle, & à quatre lieues de la ville de Tréves, du côté d'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDEN, BUDIN, ville. *Voyez* BUDIN.

* BUDÉRIC (Arnoul) Chanoine Régulier de St. Augustin, habile dans les Sciences sacrées & profanes, avoit auparavant été Protonotaire & Clerc de la Cour de Rome, & Nonce de Boniface IX. Il fut le premier Prieur du monastére d'Elzegem près d'Oudenarde, fondé en 1417, & exerça cette charge pendant neuf ans. On a de lui, *De modo servandi ordinem Canonicorum Regularium*; *Odarum de laude Dei Libri duodecim*; *Epistola Apologetica contra Detrectatores Monasteriorum*; *Dictarium*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 79.

BUDES, Brachmane. *Voyez* BUDE.

BUDES. *Cherchez* GUÉBRIANT.

* BUDIADINGERLAND, partie du Comté d'Oldembourg du côté de la Mer de Nord, entre le Wézer & l'Iade.

BUDIMIR, le second des Rois de Dalmatie, dont le Prêtre de Dioclée a donné la suite, succéda à Suetmir dès le tems d'Héraclius, vers l'an 640, de Jesus Christ, ainsi qu'il paroît par ce qu'on dit des années de ses Successeurs. Héraclius en permettant aux Esclavons de s'établir dans la Dalmatie, exigea d'eux qu'ils souffrissent qu'on les instruisît de la Religion Chrétienne; & le fruit des prédications qu'il leur fit faire, fut la conversion de Budimir, & d'un grand nombre de ses Sujets. On dit que Budimir eut alors le nom de Svetopelek, qui en Esclavon signifie *enfant saint*; Ce qui a donné occasion de le confondre avec un Duc de Moravie, qui en recevant le batême, l'an 880, prit le même nom; & de donner à Budimir pour Catéchistes Cyrille & Méthode, qui sont plus modernes de deux siécles entiers. Budimir, devenu Chrétien, s'appliqua à gouverner ses peuples, sans inquiéter ses voisins, & ce fut lui qui partagea la Dalmatie en six Gouvernemens ou Jupanies. Il mourut le 17 mars, on ne dit pas de quelle année, après avoir régné quarante ans, & fut inhumé dans l'eglise de Dioclée. Sa postérité régna dans la Dalmatie jusqu'au milieu du XII siécle. * Constantin Porphyrogénéte, *du Gouv. de l'Empire*. Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de la Dalmatie*.

* BUDIN, BUDEN & BUDYNIE, ville de Bohéme dans la Préfecture de Slany, Sclany ou Schlany, au nord de la ville de Slany tirant vers l'est, à la distance de trois lieues.

BUDINGEN, gros bourg avec un beau château, est dans le Comté de Budingen ou du Haut Isembourg en Wétéravie, sur la riviére de Senne, selon Jaillot, dans la carte de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, ou sur le Nidder selon d'autres, environ à deux lieues de la ville de Gelnhausen, & à cinq de celle de Hanaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDISSEN, ville. *Cherchez* BAUTZEN.

BUDNOK ou PUTNOK, petite ville du Comté de Barsod en Haute Hongrie, est près de la riviére de Gaya, entre la ville de Torna & celle d'Agria, à huit lieues de la premiére & à dix de la seconde. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDOA, ville de Dalmatie, appartenant aux Vénitiens, avec Evêché suffragant de l'Archevêché d'Antivari, dont les Turcs sont les maîtres, est située sur la mer entre le Golfe de Cataro & la ville de Dulcigno. Pline, Ptolomée & Etienne de Bysance en ont fait mention sous le nom de *Budua*, *Butua*, *Buthoe*. En 1571, les Turcs, qui étoient venus dans la Dalmatie, prirent Antivari, qu'Alexandro Donato leur livra lâchement; & Augustin Paschaligo leur livra Budoa, dont il étoit Gouverneur. Il est vrai que celui-ci ne fut point blâmé, parce que la foiblesse de la place lui servit d'excuse. Zacharie Salomoni, Gouverneur de Cataro, la reprit bientôt après, avec les troupes de terre & de mer. Depuis, les Vénitiens ont eu soin de la bien faire fortifier: aussi quoique ce soit une petite place, elle est néanmoins très-réguliére. On dit qu'elle a souffert beaucoup en 1667, par un tremblement de terre; mais qu'on a eu soin d'y réparer les ruïnes causées par cet accident.

BUDOBUZ. *Voyez* MAHAMET BUDOBUZ.

BUDOS (Louïse de) femme de Henri I, Duc de Montmorenci, Connétable de France. *Cherchez* MONTMORENCI.

* BUDOS, bourg de France dans la Guienne propre, est si-

tué sur le Siron, à peu près au sud de Bourdeaux dont il est éloignée d'environ cinq lieues.

BUDOWEIS. *Voyez* BUDWEIS.

BUDRIK. *Cherchez* BURIK.

BUDRIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est dans le Bolonois, à quatre lieues de Bologne, vers le septentrion. Ce bourg, renommé pour la quantité de beaux chanvres que son terroir produit, vaut mieux que plusieurs villes. * Mary, *Dict. Géogr.*

BUDT. *Cherchez* BUTIUS.

BUDUA. *Voyez* BUDOA.

BUDWEIS, ville grande & forte de la Bohême, est dans le Cercle ou dans la Préfecture de Béchin, sur le Muldaw, à six ou sept lieues de la ville de Tabor, & environ à vint de celle de Prague. * Mary, *Dict. Géogr.*

BUDYNIE. *Voyez* BUDIN.

BUDZIAC. *Voyez* TARTARES DE BUDZIAC.

B U E.

* BUECKEL ou BUEKELIUS (Jean) de Helmont dans la Mairie de Boisleduc, jetta dans la ville de Boisleduc les premiers fondemens de ses études qu'il alla continuer à Louvain, où il fit son Cours de Théologie & de Philosophie. Il se rendit recommandable par la pureté de ses mœurs & par son éloquence, & se fit estimer par ses prédications. Il a publié en Flamand, *l'Ecole d'or de la paix; La Sainte Vierge d'Aarlen proche de Helmont; Le grand Tabernacle des Catholiques; Le petit Tabernacle de Priéres; Le Trésor du Salut; De l'Invocation des Saints & du culte des Images; De la Consolation divine*, en Latin *Consolatio Catholica*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 169 & 170.

BUECKELD ou BUEKELSZ (Guillaume) *Cherchez* BUCKELD.

BUEIL, Maison. La Maison des Seigneurs de BUEIL, Comtes de Sancerre, de Marans, &c. est noble & ancienne.

I. JEAN, I. du nom, Sire de Bueil & de Valennes, Ecuyer d'honneur du Roi Charles *le Bel* en 1321, fut pére de JEAN II, qui suit.

II. JEAN, II. du nom, Sire de Bueil, servit en plusieurs siéges & batailles, vivoit en 1366, & fut pére de JEAN III, qui suit.

III. JEAN, III. du nom, Sire de Bueil, Seigneur de Montrésor, de Saint-Calais, Conseiller & Chambellan du Duc d'Anjou, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mourut vers l'an 1390. Il avoit épousé 1. *Anne* d'Avoir, sœur & héritiére de *Pierre*, Sire de Château-Frémont, Sénéchal & Châtelain d'Angers & de Tours: 2. *Isabeau* de la Roche, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, Sire du Blois, Bailli de Touraine en 1392, mort en avril 1414, laissant d'*Anginsie* de Levis, fille de *Thibaud*, Seigneur de Montbron, une fille unique nommée *Marie* de Bueil, mariée 1. à *Hardouin*, Sire de Fontaines: 2. en 1403, à *Jean* de Châteaubriant, Seigneur de Chalin & des Roches Baritaut. Les autres enfans de JEAN III, furent, 3. *Jeanne* de Bueil, mariée à *Jean*, Sire de l'Isle-Bouchard; 4. *Hardouin*, Evêque d'Angers, mort en 1418; 5. *Catherine*, mariée en 1409, à *Pierre*, Seigneur de Villaines & d'Yvetot, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 6. *Marguerite*, femme de *Jean* de Brezé, Seigneur de la Varenne & de Brissac; & 7. *Guillaume* de Bueil, Seigneur de Valennes, de Vaujours & de Brosses, qui de *Jeanne* de Fontaines eut un fils nommé *Guillaume*.

IV. JEAN, IV. du nom, Sire de Bueil, Seigneur de Montrésor, de Château-Frémont, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc d'Anjou, Maître des Arbalêtriers de France, *dont l'Eloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, fut tué à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* Dauphine, Dame de Marmande, fille de *Beraud*, III. du nom, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, & de *Marguerite*, Comtesse de Sancerre, dont il eut 1. JEAN V, qui suit; 2. *Louis* de Bueil, qui mourut en une joûte qu'il fit à Tours en présence du Roi, contre un Anglois en 1446, sans laisser postérité d'*Anne* de Tucé; (quelques Mémoires donnent pour troisiéme fils 3. *Pierre* de Bueil, Seigneur de la Mote-Sonzay) 4. *Anne* de Bueil, Dame d'Aubijoux, mariée à *Pierre* d'Amboise, Seigneur de Chaumont; & 5. *Marie* de Bueil, alliée à *Baudouin*, Seigneur de Crenon & de Brouassin.

V. JEAN, V. du nom, Sire de Bueil, de Montrésor, &c. Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Amiral de France, *dont les actions seront rapportées cy-après dans un article séparé*, épousa 1. *Jeanne* de Montejan, fille de *Jean*, Seigneur de Montejan, & d'*Anne* de Sillé-le-Guillaume: 2. en 1456, *Martine* Turpin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Crissé, & d'*Anne* de la Grésille. Il eut de sa premiére femme 1. ANTOINE, qui suit: & de la seconde, 2. *Edmond* de Bueil, Seigneur de Marmande & de Faye-la-Vineuse, mort en chemin du voyage de Naples en 1495. Il avoit épousé *Françoise* de Laval, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoise* Gascelin, dont il eut *Louis*, Seigneur de Marmande, mort sans alliance, *laissant un fils naturel* Thomas, *légitimé en* 1471; *Isabelle*, Dame de Marmande & de Faye-la-Vineuse, mariée à *Joachim* Gillier, Seigneur de Puygareau; & *Françoise* de Bueil, morte sans alliance.

VI. ANTOINE, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Chambellan, qui vivoit en 1506, avoit épousé par contract du 23 décembre 1461, *Jeanne*, fille *naturelle* du Roi *Charles* VII, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; & 2. *Renée* de Bueil, mariée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Grutuse, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI.

VII. JACQUES de Bueil, Comte de Sancerre, Sire de Bueil & de Sagonne, Echanson du Roi Charles VIII, mourut le huitiéme octobre 1513. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Boisjourdan: 2. le troisiéme novembre 1497, *Jeanne* de Sains, fille de *Jean*, Seigneur de Caveron, & de *Jeanne* de Bellefouriére. Du premier mariage vinrent 1. CHARLES, qui suit; & 2. *François* de Bueil, Archevêque de Bourges, mort le 25 mars 1525: & du second lit sortit 3. LOUIS, qui a continué la postérité *rapportée cy après*.

VIII. CHARLES, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, Baron de Vailly, fut tué à la bataille de Marignan en 1515. Il avoit épousé en 1503, *Anne* de Polignac, Dame de Randan, fille unique de *Jean*, Seigneur de Beaumont & de Randan, & de *Jeanne* de Jambes. Elle prit une seconde alliance avec *François*, Comte de la Rochefoucault, ayant eu pour fils unique de son premier mari, JEAN VI, qui suit.

IX. JEAN, VI. du nom, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, &c. n'avoit que trois mois lorsque son pére fut tué, & perdit la vie au siége de Hesdin en 1537, à l'âge de 22 ans, sans avoir été marié.

VIII. LOUIS de Bueil, fils de JACQUES, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, & de *Jeanne* de Sains sa seconde femme, fut Baron de Châteaux, Seigneur de Vailly, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & du Maine, & succéda au Comté de Sancerre à *Jean*, Sire de Bueil, VI. du nom, son neveu, en 1537. Il fut pourvu de la charge de Grand-Echanson de France en 1533, & honoré du Collier de l'Ordre de saint Michel. Il défendit la ville de Saint-Dizier en Champagne, contre l'armée impériale en 1544. On ne la rendit que par une composition honorable. Il fut depuis Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi jusqu'à sa mort, arrivée en 1563. Brantôme dit *qu'il fut un très-brave, sage & vaillant Capitaine, qui avoit la façon belle, & honorable représentation, homme de bien & d'honneur, n'ayant jamais dégeneré de ses prédecesseurs*. Il avoit épousé le 23 janvier 1534, *Jacqueline* de la Tremoille, Dame de Marans & de l'isle de Ré, fille de *François*, Seigneur de Talmont, & d'*Anne* de Laval, dont il eut 1. JEAN VII, qui suit; 2. CLAUDE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* COURCILLON, *rapportée cy-après*; 3. *Anne* de Bueil, mariée à *Honorat* de Bueil, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-amiral de France, Lieutenant-Général en Bretagne, Gouverneur de Saint-Malo, Favori du Roi Charles IX; 4. *Jacqueline*, femme de *François* de Montalais, Seigneur de Chambellay, puis de *Charles* de Chabanay, Seigneur de Chéronne, Sénéchal du Mans; 5. *Gabrielle*, alliée à *Edmond* Stuart, Duc d'Albanie, Comte de Lenox; 6. *Françoise*, Abbesse de Bonlieu; & 7. *Louise* de Bueil, Abbesse de Beaumont-lès-Tours. *Il laissa aussi un fils naturel, nommé* Louis, *légitimé en* 1540, *qui fut tué dans Orléans en* 1560, *par le Comte de Laval*.

IX. JEAN, VII. du nom, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, de Marans, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Echanson de France, mourut fort âgé en 1638, laissant d'*Anne* de Daillon, fille de *Gui*, Comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, qu'il avoit épousée en 1589, RENÉ, qui suit.

X. RENÉ de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, Baron de Châteaux, &c. épousa en 1626, *Françoise* de Montalais, fille de *Mathurin*, Seigneur de Chambellay, & d'*Anne* le Voyer, dont il eut 1. JEAN VIII, qui suit; 2. *Anne* de Bueil, Comtesse de Marans, mariée le neuviéme septembre 1654, à *Pierre* de Perrien, Marquis de Crenan; 3. *Françoise*, alliée en 1665, à *Claude-Hugues* de Lezay, Marquis de Lésignan, morte en 1674; 4. *Marie*, morte sans alliance; & 5. *Renée* de Bueil, Dame de Châteaux, mariée à *François* de Méqueny, Comte de Brielle.

XI. JEAN, VIII. du nom, Sire de Bueil, Comte de Marans, Seigneur de Vaujours, &c. Grand-Echanson de France, mourut en janvier 1665, sans laisser de postérité de *Françoise* de Montalais, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambellay.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COURCILLON.

IX. CLAUDE de Bueil, fils puîné de LOUIS, Comte de Sancerre, Grand-Echanson de France, & de *Jacqueline* de la Tremoille, Dame de Marans, fut Seigneur de Courcillon & de la Marchére, rendit de grands services au Roi Henri IV pendant les guerres de la Ligue, fut pris & blessé au combat de Craon, & mourut en 1596, laissant de *Catherine* de Montecler, fille de *René*, Seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, 1. LOUIS, qui suit; 2. *Jacques*, Abbé d'Orbais; 3. *Claude*, Seigneur de Teſcourt & de la Ville, premier Chambellan de Gaston de France Duc d'Orléans, qui reçut douze blessures au combat de Castelnaudary, & mourut sans alliance en 1644; 4. *Jacqueline* de Bueil, Comtesse de Moret, Maîtresse du Roi Henri IV, puis mariée à *René* du Bec, Marquis de Vardes; 5. *Marguerite*, alliée à *Henri* de Brecé, Marquis d'Isigny; & 6. *Magdelaine* de Bueil, Abbesse de Bonlieu.

X. LOUIS de Bueil, Seigneur de Courcillon & de la Marchére, Baron de Brandois, &c. épousa *Renée* de Couesmes, fille de *N....*, Seigneur de Rabe, dont il eut 1. *François*, Seigneur de Courcillon, mort sans alliance; & 2. *Magdelaine* de Bueil, Dame de Courcillon, mariée en 1645, à *Pierre* de Perrien, Marquis de Crenan, Grand-Echanson de France, lequel prit une seconde alliance en 1654, avec *Anne* de Bueil, Comtesse de Marans, sœur de *Jean* VIII, Sire de Bueil: & de ce second mariage vint *Jean*, Sire de Bueil, substitué au nom & aux armes de Bueil, suivant les conventions matrimoniales de sa mére. *Voyez* RACAN. * *Voyez* le P. Anselme.

BUEIL (Jean II, de) fils de JEAN, I. de ce nom, Sire de Bueil, se rendit illustre sous le régne de Philippe *de Valois*, & accompagna Jean, Duc de Normandie, depuis Roi, au voyage qu'il fit en Bretagne contre Edouard III, Roi d'Angleterre. Il fit lever le siége de Rennes en 1345, fut au siége de Miraumont, de Villefranche, d'Angers, de Seillac, d'Angoulême, d'Aiguillon, & à plusieurs autres, & combattit le Comte de Derby, Général d'Angleterre, avec le Connétable d'Eu. * Le Chevalier l'Hermite-Soulliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine*.

BUEIL (Jean III, de) Sire de Bueil, Seigneur de Montrésor, &c. fils de JEAN II, fut Lieutenant-Général du Duc d'Anjou dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, & commis à la garde de la ville du Mans en 1368. Il la défendit contre

tre les Anglois, défit leurs troupes à Luſignan, & leur fit lever le ſiége de Château-Gontier. Il fut Sénéchal de Beaucaire, & de Nîmes en 1373, & de Toulouſe en 1375. Il mena en 1377, un puiſſant ſecours au Duc d'Anjou en Languedoc & en Guienne, & s'y rendit maître de pluſieurs places, après avoir défait les Anglois près de Bergérac. Le Roi Charles VI le fit Capitaine de la Garde de ſon Corps en 1358, & mourut vers l'an 1390. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine*.

BUEIL (Jean IV, de) Maître des Arbalêtriers de France, faiſoit la même fonction que les Grands-Maîtres de l'Artillerie, & les Colonels de l'Infanterie de France. Il fut Lieutenant du Duc d'Anjou au ſiége de Montpellier, & de pluſieurs autres villes rebelles du Languedoc. Il eut auſſi la Charge de Sénéchal de Toulouſe; & en 1377, le Roi le nomma ſon Lieutenant Général des provinces de Guienne, de Languedoc, de Rouergue, de Quercy, d'Agénois, de Bigorre, & de Bazadois. Il défit avec ſon frere Pierre de Bueil, les Anglois, & prit le général Felton, Sénéchal de Bourdeaux, & quantité d'autres Priſonniers. Il accompagna enſuite le Duc d'Anjou, & eut part à toutes les conquêtes de ce Prince, qui réduiſit juſqu'à ſix vints villes ou places fortes. Il fut enfin tué l'an 1415, à la journée d'Azincourt, où l'Hiſtoire remarque qu'il y eut juſqu'à ſeize perſonnes du nom de Bueil, priſes ou tuées. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine*.

BUEIL (Jean V, de) Amiral de France, & Comte de Sancerre, appellé *le Fleau des Anglois*, vivoit dans le XV ſiécle, & rendit toute ſa vie des ſervices conſidérables à la Couronne. Il fut un de ceux qui firent une entrepriſe en 1427, ſur la ville du Mans, poſſédée alors par les Anglois; & l'année ſuivante, il fut commis à la garde de la ville de Tours, & au ravitaillement de la ville d'Orléans, accompagna le Roi à Rheims en 1429 lors de ſon ſacre, ſe trouva à la défaite des Anglois en 1431 près de Beaumont-le-Vicomte, & avoit la conduite des Gens-d'armes de Charles d'Anjou, Comte du Maine, à la levée du ſiége de Saint-Célerin. Il étoit en 1435, avec le Duc d'Alençon vers Avranches, & battit la même année quelques troupes Angloiſes vers Meulan & Giſors. Le Roi l'ayant nommé Capitaine de cent Hommes d'armes, il défit en 1438, les compagnies qui ravageoient l'Anjou, & ſurprit par eſcalade en 1439, la ville de Sainte-Suzanne, & s'en réſerva la garde. Il ſervit en 1441, au ſiége de Pontoiſe, ſuivit le Dauphin en Allemagne en 1444, allant au ſecours du Duc d'Autriche; & lors de la conquête de la Normandie, il y ſervit ſous le Comte de Dunois, s'étant trouvé aux priſes de Rouen, de Montivilliers, de Bayeux, de Caën & de Cherbourg en 1450, où il fut établi Capitaine. Il fut en même tems pourvu de la charge d'Amiral de France, & aſſiſta à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi le troiſiéme novembre 1450, ſe trouva à la priſe de pluſieurs places de Guienne en 1451 & 1453, y ayant conduit une puiſſante armée navale, & ſe ſignala à la bataille de Caſtillon en Perigord. Il fut déſapointé de ſa charge en 1461, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſes ſervices au Roi Louis XI, qui le fit Chevalier de ſon Ordre de ſaint Michel à la premiére promotion, le premier août 1469. Il vivoit encore en 1474. * Le Chevalier l'Hermite-Soulier, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine*.

BUEIL (François de) Archevêque de Bourges, qui vivoit au commencement du XVI ſiécle, étoit fils de JACQUES, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, & s'avança dans l'étude des Lettres Saintes & du Droit Canon, qu'il enſeigna à Bourges, avec l'applaudiſſement de tout le monde. Après avoir été Chanoine de Bourges & Thréſorier de la Sainte Chapelle, il en fut fait Archevêque en 1520, & ſuccéda au Cardinal Antoine Bohier. Le Roi François, I. du nom, l'avoit nommé à cette dignité en vertu du Concordat; de ſorte qu'on lui fit d'abord de la peine, & qu'il ne ſe vit paiſible qu'en 1522. Ce Prélat travailla à remplir les devoirs de ſon miniſtère, qu'il n'exerça pourtant pas longtems, étant mort à Paris le 25 mars de l'an 1525. Il fut enterré dans le cœur de ſon égliſe. Sa bonté lui avoit attiré l'eſtime de tous les peuples de ſon diocéſe, où il fut le pére des pauvres. Il fit de grands biens à ſon Chapitre, & il eſt loué, pour avoir été l'homme du monde, qui étoit le plus exact à tenir ce qu'il avoit promis. Ce qui eſt exprimé dans cette épitaphe,

Franciſcus jacet hic, a ſtirpe Buellius, idem
Sanguinis, idem animi nobilitate valens;
Qui jurata ſemel ſemper ſervavit ad unguem,
Et cuncta intrepido pectore ſuſtinuit.

BUEIL (Louïs de) Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Echanſon de France, fils de JACQUES, vivoit dans le XVI ſiécle. Il fut bleſſé à la journée de Marignan, & pris à celle de Pavie. Enſuite il ſe ſignala dans les occaſions les plus périlleuſes de la guerre, ſous les Rois Henri II, François II, & Charles IX. Il ſauva la vie au Prince de Condé, arrêta toutes les forces de l'Empereur devant Saint-Diſier en Champagne, & y défit enfin toute l'armée ennemie. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine*.

BUEIL (Jean VII, de) Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Echanſon de France, fils de Louïs, auſſi Grand-Echanſon, vivoit dans le XVI ſiécle, & ſervit fidélement les Rois Henri III & Henri IV, durant les troubles du Royaume. Il mena à ſes frais cent Gentilshommes au ſiége de Paris, & défit les Ligueurs près de Gergeau. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine*.

BUEIL, ville. *Voyez* BUEUIL.

BUELTH. *Voyez* BEALTH.

BUENOS-AYRES, *Bonus aër*, *Trinitas*, *Fanum S. Trinitatis*, ville de l'Amérique méridionale, avec un bon port ſur la riviére de la Plata, près de ſon embouchure. Les François l'appellent *Bonaire*. Elle eſt aux Eſpagnols, qui la nomment ſouvent *la*

Santa Trinidad de Buenos-Ayres, dans le Paraguay, dont elle eſt la capitale, & dans la province de Rio de la Plata avec un Evêché récent, ſuffragant de l'Archevêque de la Plata, & avec une audience au Conſeil ſouverain, qui y a été depuis peu établi. Elle eſt aſſez fréquentée, parce que c'eſt le ſeul port que les Eſpagnols ayent en ces païs-là, & que l'on y fait une partie du commerce avec l'Europe, quoique cela faſſe grand tort à celui du Pérou & de Panama. Elle eſt à ſoixante lieues de l'embouchure de Rio de la Plata, à cent cinquante lieues de Nuéva Cordoua, & à deux cens de Mendoze, d'où juſqu'à Buenos-Ayres il n'y a qu'une grande plaine ſans arbres, ni montagnes. A ſoixante lieues de Buenos-Ayres, au couchant eſt la *Tierra de las Yegas*, c'eſt à dire, *le païs des Cavalles*. * Dampierre, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *ch.* 3. Laët, *l.* 18. *ch.* 16.

BUEN-RETIRO, maiſon du Roi d'Eſpagne, ſituée à quelques cens pas de Madrid. Gaſpard Guſman Comte-Duc d'Olivarez, fameux Favori de Philippe IV, la fit bâtir & y employa pluſieurs millions; mais après ſa chute arrivée en 1645, la Couronne s'en empara. Ce bâtiment conſiſte en quatre corps de logis, dont chacun eſt flanqué d'un pavillon à chaque coin, ce qui forme un quarré parfait. Les appartemens, qui ſont en très-grand nombre, ſont tous richement ornez de tableaux & d'autres meubles précieux. Dans la cour on voit la ſtatue équeſtre de bronze de Philippe II, élevée ſur un piédeſtal. Derriére le château il y a un parc qui a une bonne lieue de tour; il eſt embelli d'allées, de grottes, de caſcades & d'étangs qui le rendent délicieux. Tout auprès de Buen-Retiro il y a deux herminages, dont l'un porte le nom de *St. Antoine*, & l'autre, qui eſt le plus beau, celui de *St. Paul*. * Colménar, *Délic. de l'Eſpagne*, *p.* 237.

BUEUIL. *Voyez* BUEIL.

BUEUIL ou BOGLIO, petite ville des Etats de Savoye. Elle eſt dans le Comté de Nice, ſur le Var, à trois lieues d'Entrevaux. Bueil eſt capitale d'un petit païs, qui a eu ſes Comtes particuliers; mais il eſt maintenant uni au Comté de Nice. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUF. BUG.

BUFALARA, BUFALARIA ou BUFULARIA, bourg du Royaume de Naples, eſt dans la Calabre Citérieure, à l'embouchure du Sibari, dans le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUFALORA. *Voyez* BUFFALORA.

BUFFALMACO (Buonamico) célébre Peintre, étoit en réputation dans le XIV ſiécle, autant par ſes plaiſanteries que par ſon pinceau. Se voyant conſulté par Bruno, Peintre de ſon tems, de quelle maniére on pourroit donner aux figures une forte expreſſion, il lui conſeilla de faire ſortir de la bouche de ſes figures des rouleaux, où il y eût des paroles écrites, afin que ces figures ſemblaſſent parler les unes aux autres: ce que l'on voyoit dans quelques tableaux peints par Cimabué. Cette nouvelle maniére d'exprimer les choſes parut ſi belle à Bruno, & aux Peintres de ce tems-là, qu'ils s'en ſervirent enſuite dans la plupart de leurs ouvrages: ainſi ce que Buffalmaco avoit avancé par raillerie, introduiſit cette ſorte d'expreſſion très-ridicule. Il mourut l'an 1340. Lorſqu'il peignoit pour l'Evêque d'Arezzo, il trouvoit ſouvent, en retournant au travail, ſes pinceaux en deſordre, & ſon ouvrage tout barbouillé. Il s'en mit fort en colére, & comme tous les Domeſtiques s'en diſculpoient, il voulut épier celui qui lui faiſoit la piéce. Ayant donc un jour quitté l'ouvrage de bonne heure, il ne fut pas plutôt retiré à quartier, qu'il vit un Singe prendre les pinceaux à ſon tour, dont il alloit gâter ce qui venoit d'être fait, ſi Buffalmaco ne l'en eût empêché. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entr.* 2. *p.* 171. de l'édit. de Trévoux, 1725. De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 134 & 135.

* BUFFALORA, bourg d'Italie dans le Duché de Milan ſur un Canal qui porte le nom de Ticinello. Il eſt à l'oueſt de la ville de Milan, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

BUFLES (le Lac des) grand Lac de l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt dans la partie occidentale de la nouvelle France. On ne l'a point encore marqué ſur les cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUFULARIA. *Voyez* BUFALARA.

BUG, riviére de Pologne. *Voyez* BOUG.

BUGA, ville de la Haute Caramanie en Natolie. Sanſon dans ſes petites cartes la met près de la ſource du Madre, aux confins de la Natolie propre, & à l'occident de la ville de Cogni. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUGEN, ville de l'iſle de Ximo dans le Japon, eſt ſitué dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, ſur un Golfe, ayant au midi Funay & Bungo. * Martini.

* BUGENHAGEN, famille noble de Poméranie. Elle s'eſt auſſi répandue dans le Duché de Brunſwick.

BUGENHAGEN (Jean) Miniſtre Proteſtant, né le 24 juin 1485, à Wollin dans la Poméranie, d'une famille noble, fut élevé avec beaucoup de ſoin. A l'âge de vint ans il enſeigna la Jeuneſſe, & peu de tems après il prêcha avec applaudiſſement. Il ſe fit Prêtre, & fut conſidéré comme un des plus ſavans hommes de ſon tems. Après avoir lu le Traité de la Captivité de Babylone, que Luther venoit de donner au public, il fit paroître beaucoup d'éloignement pour les ſentimens & pour la doctrine de ce Réformateur. Il porta un jugement très-déſavantageux de ſes Ouvrages, dont il diſoit qu'il n'avoit rien vu de plus mauvais depuis Jeſus-Chriſt. Il changea peu de tems après ce ſentiment, & prétendit que tout le monde étoit dans d'épaiſſes ténébres, & que Luther ſeul étoit clair-voyant; il exalta ſes Ecrits, les lut, en recommanda la lecture, en embraſſa & en ſuivit les ſentimens & la doctrine. Il fut aſſocié à Luther pour prêcher dans l'égliſe de Wittenberg. Il furent fort unis. En l'année 1537, il porta la réforme à Hambourg, à Lubec, en Danemarck, dans le Duché de Brunſwick, & ailleurs. Bugenhagen ſe maria, & fut enſuite Miniſtre de Wit-

tenberg, & y mourut le 20 avril de l'an 1558, âgé de 73 ans. Il aida Luther à traduire la Bible en Allemand, & il avoit accoutumé de traiter ses amis tous les ans à pareil jour que cet Ouvrage avoit été achevé, appellant cette journée, *la Fête de la Version de la Bible.* C'étoit un homme d'un esprit très-doux, & d'une grande érudition. Bugenhagen s'est aquis beaucoup de gloire par son *Commentaire sur les Pseaumes* qu'il donna au public en Allemand & en Latin. Luther estimoit beaucoup cet Ouvrage, & disoit que Bugenhagen est le premier qui a mérité d'être appellé l'Interprête des Pseaumes. Les autres Ecrits imprimez de Bugenhagen sont, *Annotationes in Jobum, Jeremiam & Threnos; de Pædo-baptismo contra Anabaptistas; de Migrationibus Gentium in Occidentis Imperio; Annotationes in Epistolas Pauli ad Galatas, ad Ephesios, ad Philippenses, ad Colossenses, ad utramque ad Thessalonicenses; ad utramque ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, ad Hebræos; Postilla in Evangelium usui temporum & Sanctorum totius anni servientia; Publica Confessio de Sacramento Corporis & Sanguinis Christi; Epistola ad Fideles in Anglia; Annotationes in Samuelem Prophetam; Historia Christi passi & glorificati ex Evangelistis conciliata cum Annotationibus; Expositiones in Jonam Prophetam; Epistola Christiana ad Annam Ducissam Stetinensem; In Deuteronomium Annotationes.* * Chytræus, *in Saxon.* Pantaléon, *l. 3. Prosopogr.* Camerarius, *in Vita Melanchthonis.* De Thou, *Hist. l. 21.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. German. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 287. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

BUGEY, petit païs de France, entre le Rhône qui le sépare de la Savoye & du Dauphiné, entre la riviere d'Ains qui le sépare de la Bresse, & entre le Comté de Bourgogne. Sa longueur depuis le pont d'Ains jusqu'à Seissel, est de seize lieues, & sa largeur, depuis Dortans sur la frontière du Comté jusqu'au port de Loyettes, est d'environ dix lieues. Belley en est la ville capitale, avec Evêché. Les autres bourgs considérables sont Seissel, Nantua, Vaux, Ambronay ou Ambournay, Saint-Rambert avec Abbaïe, Lagnieu, Châtillon de Corneille, Châtillon de Michaille, Saint-Sorlin, Poncin, Cerdon, &c. Le Bugey est un païs fertile en grains, en vins & en fruits, &c. Il y a de bons pâturages, de belles forêts, plusieurs lacs, & diverses riviéres, qui sont, outre le Rhône & l'Ains, la Vauserine, le Seran, le Furan, l'Albarine, &c.

Ce païs, comme la Bresse, faisoit autrefois partie du Royaume de Bourgogne, mais les Seigneurs particuliers profitant de l'éloignement des Empereurs, qui étoient les maîtres légitimes de ce Royaume, se rendirent indépendans. Depuis, la Maison de Savoye aquit tous leurs droits. Elle possédoit la Seigneurie du Bugey dès l'an 1137, par la donation que l'Empereur Henri IV lui en avoit faite; mais cette Seigneurie ne comprenoit que ce qui est le long du Rhône, depuis Châtillon de Michaille & Seissel, jusqu'à Grolée, avec tout le Valromey, Virieu le Grand, Rochefort, Flacieu, Pierre-Châtel, & Rossan. La meilleure partie du païs étoit possédée par l'Evêque du Belley, par les Abbez d'Ambournay & de Saint-Rambert, & par le Prieur de Nantua, qui associérent les Ducs de Savoye en la moitié de leurs droits. Les Seigneurs de Thoire avoient en Bugey Mont-réal, Matafelon, Mornay, Saint-Martin du Frêne, Poncin, Cerdon, Rougemont, & quelques autres Terres que le dernier de cette Maison vendit en 1404, à Amé VIII, Duc de Savoye. Les Seigneurs de Colligny possédoient le reste du Bugey depuis Châtillon-de-Corneille jusqu'à Saint-André de Briord, où étoient Varey, Douvres, Saint-Germain, Amberieu, Saint-Denys de Chausson, Château-Gaillard, Cormos, Charzey, Lagnieu, Saint-Sorlin, & Saint André de Briord. Une fille de Colligny porta ces biens dans la Maison des Seigneurs de la Tour du Pin, qui furent dans la suite Dauphins; & en 1344, le Roi Jean les donna en échange au Duc de Savoye. C'est ainsi que cette Maison aquit en divers tems tout le païs de Bugey, qu'elle céda avec la Bresse & le païs de Gex en 1601, au Roi Henri IV, en échange du Marquisat de Saluces. Le Roi les mit sous le Gouvernement de Bourgogne, & sous le ressort du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Généralité de Dijon. Nous allons faire connoître plus particuliérement l'état présent de ce païs.

Il fait partie de trois diocéses, savoir, de Lyon, du Belley, & de Genéve ou Annecy. Dans le diocése de Lyon, il y a deux Abbaïes de l'Ordre de saint Benoît, savoir Ambournay, qui est immédiatement soumise au saint Siége, & en réforme de la Congrégation de saint Maur, & dont l'Abbé est Baron de la ville; & Saint-Rambert, qui est aggrégé à la Congrégation de Clugni. Il y a aussi trois églises collégiales, savoir, saint Jean-Baptiste de Lagnieu, saint Martin de Poncin, & saint Jean-Baptiste de Cerdon, quelques Prieurez de l'Ordre de saint Benoît, & entre autres Saint-Pierre de Nantua, dont le Prieur, qui est de la nomination de l'Abbé de Clugni, est Baron de la ville, & où on ne reçoit pour Religieux que des Nobles; un Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, savoir l'Isle près de Serriére, de la Congrégation de S. Ruf, & deux couvens de Chartreux, qu'on nomme Mériat, près de Nantua, & les Portes près de Lompnas. Tous ces grands Bénéfices sont dans les Archiprêtrez d'Ambournay, & de Semoncé, de l'Officialité de Bourg en Bresse; & cette partie du Clergé de Bugey tient ses assemblées avec le Clergé de Bresse, comme on l'a dit à l'article de ce païs-là. L'autre partie est du diocése de Belley, où sont, outre le Chapitre de la cathédrale, l'Abbaïe de Saint-Sulpice, de l'Ordre de Cîteaux; celle de Notre-Dame de Bons à Belley, du même Ordre, pour des filles; les Prieurez de Saint-Pierre de Conzieu, & de Saint-Laurent d'Ennemond, qui est à la nomination de l'Abbé de Saint-Claude; celui d'Ordonnas, de l'Ordre de saint Augustin, Congrégation de saint Ruf; Aroyer, Commanderie de Malte, dans le grand Prieuré d'Auvergne, & le couvent des Chartreux à Pierre-Châtel sur le Rhône. On ne doit pas oublier que ces Chartreux sont chargez de la solde du Gouverneur du Fort, & de celles d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Enseigne, d'un Sergent & de douze soldats. Les Archiprêtrez de ce diocése dans le Bugey, sont ceux de Belley, d'Arbignieu, & de Virieu le Grand. Le Clergé du diocése tient ses assemblées dans la ville de Belley: on y nomme à chaque triennalité un Député pour le Chapitre de la cathédrale, & un pour les Curez; & ces Députez avec l'Evêque de Belley, & l'Abbé de Saint-Sulpice, qui sont Députez perpetuels pour les hauts Bénéficiers, composent la Chambre Ecclesiastique du diocése, laquelle fait les impositions, connoît de l'exécution, & nomme un Receveur à Belley. L'Officialité est aussi à Belley, & les appellations se portent à l'Official métropolitain de Besançon à Auxonne. Enfin la troisiéme partie est du diocése de Genéve transféré à Annecy. Les hauts Bénéfices sont divers Prieurez de l'Ordre de saint Benoît; comme Saint-Christophle de Talissieu, Saint-Nicolas de Ville en Michaille, Saint-Eugéne de Belmont, Saint-Martin d'Anglefort, Seissel, les Bernardines du même lieu; le couvent des Chartreux à Arviére près de Champagne. Les Archiprêtrez sont ceux de Seissel, du Haut Val-Romey, du Bas Val-Romey, de Flacieu, de Chandore, de Chanfromier. L'Officialité s'exerce à Seissel, & ressortit à l'Officialité métropolitaine de Vienne en Dauphiné. Pour ce qui concerne les assemblées, c'est l'Official qui les convoque; on y nomme des Députez qui composent la Chambre Ecclesiastique, & un Receveur à Seissel. S'il se présente quelques affaires qui intéressent le Clergé de tout le païs de Bugey, tant du diocése de Lyon, que de ceux de Belley & de Genéve, l'assemblée génerale se fait par Députez au Palais épiscopal de Belley.

Pour le Gouvernement militaire, le Bugey est avec la Bresse & le païs de Gex, la sixiéme lieutenance générale du Gouvernement de Bourgogne, une grande Sénéchaussée héréditaire, & une Maréchaussée; elle a en particulier une Lieutenance de Messieurs les Maréchaux de France, & un Bailli d'épée.

Quant au gouvernement civil, il y a à Belley un Bailliage principal du Parlement de Bourgogne, où ressortissent la Seigneurie de l'Evêché & ville de Belley, la Châtellenie royale de Seissel; le Marquisat de Rougemont; le Comté de Rossillon; les Baronies de la Batie, de Corcelle, de la Ceuille, de Flacieu, de Mornay, de Nantua, de Natage, de Saint-André de Briord, de Saint-Denys, de Sillans & de Varey. Il est bon d'observer que les Marquisats de Saint-Rambert & de Saint-Sorlin, avec les Baronies de Poncin, de Cerdon, de Vaux, de Charzey, & dépendances, appartiennent au Duc de Savoye sous la souveraineté du Roi; & que leurs justices ressortissent nuement au Parlement de Bourgogne. Le Marquisat de Val-Romey, dont la justice s'exerce à Virieu le Grand, ressortit aussi nuement au Parlement, de même que le Comté de Mont-real, & celui de Grolée, auquel la Baronie de Nérieu ressortit, avec la Justice ordinaire de plusieurs lieux. Il y a aussi à Belley une Election, & une Justice des gabelles, ressortissantes au Parlement de Bourgogne, & à Nantua une Justice des traites de Lyon.

Le Bugey est un païs d'impositions, comme la Bresse, à l'article de laquelle on peut voir ce qui concerne les assemblées générales des trois Etats; car les loix à cet égard sont les mêmes. La Noblesse fait des assemblées de trois ans en trois ans, par la permission du Gouverneur de Bourgogne, sur des lettres écrites par le Bailli d'épée, ou par son Lieutenant Général; elles se tiennent à Belley, dans l'Hôtel de celui de ces deux Officiers qui y préside. On y délibere des affaires du Corps de la Noblesse, & l'on nomme trois Syndics, trois Commissaires, & un Sécretaire, tous Gentilshommes, qui pendant la triennalité font les affaires de la Noblesse, & les rôlles des impositions de leurs dettes, &c. & pour faire la recette des rôlles ils nomment un Gentilhomme qui rend compte par devant les mêmes Députez, à l'assemblée générale. Les assemblées particuliéres que font ces Députez, tant pour faire les rôlles, que pour déliberer sur les affaires, sont tenues par devant le Bailli ou son Lieutenant, & les rôlles ne sont exécutez, qu'après qu'ils ont été visez par l'Intendant de Bourgogne, au Greffe duquel on en laisse un double, de même que des comptes.

Pour ce qui est du Tiers Etat, il tient ses assemblées générales de trois ans en trois ans, par la permission du Gouverneur, & dans le lieu qu'il lui plait. C'est le premier Syndic qui les convoque; le Bailli ou son Lieutenant Général y préside; les Gens du Roi y assistent avec les Députez de Belley, de Seissel, de Saint-Rambert, de Nantua, de Lagnieu, de Poncin, de Cerdon, d'Ambournay, de Châtillon de Michaille, de Rossillon, de Rougemont, de Mont-réal, d'Ambérieu, de Narcy, de Lompnas, de Grolée, de Saint-Sorlin, de Peysieu, de Culos, de Virieu le Grand, de Champagne & Val-Romey, & de S. André de Briord. Les quatre premiéres villes ont deux voix chacune. On y traite de toutes les affaires du païs, & on y nomme trois Syndics, & cinq Conseils, avec un Sécretaire, ausquels l'assemblée donne le pouvoir de faire toutes les affaires du païs pendant trois ans. On y délibére sur les propositions des Syndics pour demander au Roi la permission d'imposer des fonds nécessaires pour le payement des dettes contractées pendant la précedente triennalité, pour les réparations publiques, gages d'Officiers & Messagers du païs, reconnoissances & gratifications aux Gouverneurs, aux Lieutenans de Roi, aux Ministres, à l'Intendant & à leurs Sécretaires, aux Baillis, au Lieutenant Général & aux Gens du Roi, & pour les deniers négociaux qui sont délivrez aux trois Syndics, lesquels en rendent compte à la Chambre des Comptes de Dijon. L'un des Syndics est député pour solliciter en Cour les lettres d'assiette de ces sommes; il se joint avec le Député de Bresse aux Elus des Etats généraux de Bourgogne, pour présenter les cayers au Roi; & le jour destiné pour cela, il se trouve à l'audience.

C'est l'Elu du Clergé de Bourgogne, qui porte la parole; lorsqu'il a présenté ses cayers, les Députez de Bresse & de Bugey, qui jusques-là avoient été à genoux, se levent, & s'approchant du fauteuil du Roi, lui présentent leurs cayers; celui de Bugey donne les cayers de Gex avec les siens. Il se tient ensuite à Paris une conférence chez le Gouverneur de Bourgogne, où se trouvent le principal Ministre des Finances, l'Intendant de la Province, s'il est à la

Cour, les Elus des Etats, & les Députez de Bresse & de Bugey. On y examine les cayers, & après ils sont répondus au Conseil d'Etat; & s'il y a quelques déclarations du Roi accordées sur ces cayers, ou quelque arrêt du Conseil à obtenir, on en sollicite l'expédition. Cela est suivi d'une ordonnance de l'Intendant, pour l'imposition qui se fait par les Officiers de l'Election, sur le pié de la taille ordinaire. Pour la taille, la subsistance, &c. l'imposition s'en fait par l'Intendant, les Thrésoriers, & les Elus de Belley. Il faut observer que des impositions qui se font sur le Tiers-Etat des païs de Bresse, de Bugey & de Gex, le Bugey en supporte les deux cinquiémes, à la réserve d'un dixiéme, qui est à la charge du païs de Gex. * Garreau, *Description du Gouvernement de Bourgogne.* Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey.*

BUGGENHAGEN. *Voyez* BUGENHAGEN.

BUGIE, province d'Afrique, dans le Royaume d'Alger en Barbarie, s'étend le long de la mer, qu'elle a au septentrion, entre la riviére de Suffegmar au levant, la riviére Major au couchant, & les montagnes au midi. Il y a le long de la côte deux principales places, Bugie, & Gegel, nommé aussi Gergel, Gigel, Gigeri ou Girgel; & dans les terres Stefe, Labes, Necaus, Mesila, &c.

BUGIE, ville capitale de la province de Bugie est située à l'embouchure de la riviere Major, où elle a un bon port. C'est la *Salda* ou *Saldæ* de Ptolomée, de Pline, & de l'Itinéraire d'Antonin. Elle étoit dans la Mauritanie, & avoit le siége d'un Evêque, avant qu'elle fut soumise aux Mahométans. On y compte aujourd'hui environ huit mille maisons. Il y a un bon château, & une montagne qui n'est point habitée. Les Espagnols prirent Bugie en 1508, & les Turcs la leur enlevérent encore peu de tems après.

BUGIE ou BUGIHA, ville d'Afrique dans la Nubie, est située sur le Nil, vers les frontiéres de l'Egypte, entre Jalac & Assuana.

BUGLAS. *Voyez* ISLE DES NÉGRES.

* BUGY, (Jacques de) d'Anjou, a fait des Poësies Latines & Françoises, assez estimées de son tems, & étoit en crédit auprès de Marguerite Reine de Navarre, & sœur de François I. Il mourut âgé de 73 ans. * Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog.*

BUH. BUI.

BUHAÇON, Roi de Fez dans le XVI siécle. Il étoit de la race des Mérinis Oatas, Rois de cet Etat, où il fut tres-considéré par sa prudence & par son courage. Après la défaite du Roi Oatas, que le Chérif Mahomet avoit fait prisonnier dans une bataille, il fit mettre sur le thrône le fils de ce malheureux Prince, nommé Mulei-Cacer, qu'il avoit eu d'une femme Chrétienne de Cordoue, & fut fait vers l'an 1548, par ce nouveau Prince, Grand Visir & principal Ministre du Royaume. Quelque tems après le Chérif étant venu à Fez, s'en rendit maître, & fit étrangler le Roi de Fez & son fils. Buhaçon ayant appris cette nouvelle, passa en Espagne, & vint même jusqu'à Ausbourg, pour y traiter avec l'Empereur Charles-Quint. Mais ce Prince étant alors accablé d'affaires, ne put lui donner la satisfaction qu'il desiroit: de sorte que Buhaçon étant retourné en Espagne, fit un traité avec Jean Roi de Portugal, qui lui donna une armée en 1553. Salb Rais, Dei ou Gouverneur d'Alger, lui enleva ses vaisseaux; puis s'étant unis ensemble, ils résolurent d'aller à Fez, contre le Chérif Mahomet. Ils y allérent, & se rendirent maîtres de la ville, où Buhaçon fut arrêté prisonnier; Mais le peuple en ayant murmuré, non seulement on le mit en liberté, mais encore il fut établi Roi de Fez en 1555. Il fit depuis diverses conquêtes, & songea à s'établir dans son nouvel Etat: mais Mahomet mit des troupes en campagne, & donna bataille à Buhaçon, qui reçut un coup de lance à la cuisse, dont il tomba mort, & ainsi fut terminée cette guerre en 1557. Ce malheureux Prince avoit deux fils, qui furent pris par des Pirates Bretons, lorsqu'il côtoyoit l'Espagne pour chercher quelque retraite. * De Thou, *Hist. liv.* 7. & 20. *Hist. des Chérifs.*

* BUHAMU, Roi de Tréméçen, avoit été rétabli sur le thrône par les Espagnols, ausquels pour ce bon office il paya toute sa vie une reconnoissance qu'il leur avoit promise. * Marmol, *l.* 5.

BUHEIRA & BOCHEIRA, petite ville d'Egypte située dans l'Errif, sur le Cap de Bocheira, environ à dix lieues de la ville d'Alexandrie vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUHEL & BIHEL, bourg du Marquisat de Bade dans le Cercle de Souabe, en Allemagne est à une lieue & demie de Bade au sud tirant vers l'ouest. Ce fut là qu'en 1703, le Prince Louis de Bade se posta avantageusement, pour couvrir la Souabe contre l'invasion des François.

BUHI (Seigneur de) *Cherchez* MORNAY.

BUIAH, nom d'un homme qui s'est rendu illustre par sa postérité, appellée *Al Buiah* & *Banu Buiah*, *la Maison des Buides* ou *les enfans de Buiah*. On les nomme *Sultans Dilémites*, parce que Buiah étoit natif de la province de Dilem, qui s'étend sur le rivage méridional de la Mer Caspienne. Buiah étoit fils de *Kaka-Khosru*, & prétendoit tirer son origine de *Baharam-Giour*, un des anciens Rois de Perse, de la Dynastie des *Sassaniens* ou *Khosroës*. Il vivoit pauvre dans un village, où il s'exerçoit à la pêche. Ayant perdu sa femme, le déplaisir qu'il en eut, & le desordre de ses affaires domestiques l'obligérent à aller chercher de la consolation chez un de ses amis. Il y vint un Astrologue, qui lui prédit sur un songe qu'il avoit fait, que les trois fils qu'il avoit, *Ali*, *Hassan* & *Ahmed*, seroient trois Princes souverains. Ces trois fréres, pleins de si grandes espérances, allérent quelque tems après à la Cour de Macan, Roi de la province de Ghilan, & s'attachérent à son service. Mais Asfar ayant vaincu Macan, & l'ayant dépouillé de ses Etats, ils s'engagérent dans le parti du Vainqueur. Asfar ayant été tué l'an de l'hegire 315, de Jesus-Christ 927, Mardavige se rendit maître des provinces de Ghilan, de Dilem, de Manzanderan & de Tabestan. Mardavige eut diverses guerres, dans lesquelles les trois fréres eurent les principaux emplois. Ce Prince les envoya vers la partie orientale de la ville de Bagdet, pour porter l'allarme jusques sur le thrône des Califes, pendant qu'il marchoit lui-même vers Ispahan, pour achever la conquête de la Perse. Il prit cette ville; & peu de tems après les Buides défirent entiérement celui qui commandoit les troupes du Calife Moctader, qui ne put plus défendre la Perse, & les Buides se rendirent maîtres de la ville de Schiras, qui en étoit la capitale. Peu de tems après, Mardavige, au service duquel étoient les Buides, fut tué dans le bain à Ispahan par ses propres esclaves, sans laisser de postérité. Ali, l'aîné des trois fréres, qui fut appellé depuis *Amadeddulat*, se trouvant à la tête d'une armée victorieuse, il lui fut facile de se rendre maître de toute la Perse l'an de l'hégire 321, & de fonder aussi la souveraineté ou Dynastie des Buides la même année, qui est de Jesus Christ 932. Cette Dynastie a eu dix-sept Princes, dont on peut voir les noms & la suite dans l'Auteur que nous citerons: ils ont tous été fort puissans. Outre la conquête qu'ils ont faite des provinces d'Erak, de Fars, de Kerman, de Khuzistan, d'Ahvaz, de Ghilan, de Tabarestan, de Giorgian, de Manzenderan, &c. ils se sont rendus maîtres du Califat, & ont gouverné despotiquement la personne & les Etats des Califes, ausquels ils ne laissérent que l'apparence extérieure de la dignité, jointe à quelque jurisdiction purement spirituelle. Cette Dynastie finit l'an de l'hegire 448, & de Jesus Christ 1056, après avoir duré cent vint-sept ans en trois branches, qui la partagérent, & qui se réünirent dans la suite en deux seules, dont les Princes ont la plupart régné conjointement dans le même tems. La branche qui régnoit dans l'Iraque Persique, finit la premiere, dans la personne de Magdeddulat, qui en fut le huitiéme Sultan. Il fut dépouillé de ses Etats & de la liberté par le Sultan Mahmoud, premier Prince & Fondateur de la Dynastie des Gaznévides, environ l'an 420 de l'hégire, de Jesus Christ 1029. La seconde, qui régna dans le Fars, ou la Perse proprement dite, & à Bagdet, dura jusqu'à l'an de l'hégire 448, & eut pour dernier Prince Malek-Abu-Mansur, frére de Malek-Rahim, qui fut défait par les Selgiucides, dont la Dynastie succéda à celle des Buides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BUIDES ou les Descendans de Buiah. *Voyez* l'art. précédent.

BUIE. Voyez BUYE.

BUILLON ou *BOUILLON*, en Latin *Bullonium*, bourg & château dans le païs de Liége, avec titre de Duché. Ce château est tres-fort, situé sur une montagne escarpée, qui a au pié un grand bourg, environ à seize lieues de la ville de Liége, & à quatre d'Ivoy. C'est ce château qui donna son nom au fameux Godefroi de Buillon, Roi de Jérusalem. En entreprenant la célébre expédition de la Terre-Sainte, qui lui réüssit si heureusement, il engagea Buillon à Obert, Evêque de Liége, à condition que s'il revenoit, il seroit en droit de le racheter. Albéric parle de cet engagement dans sa Chronique, sous l'an 1036. Depuis, dans le XV siécle, Buillon passa dans la Maison de la Marck. Les Evêques de Liége en ont pourtant disputé de tems en tems la possession aux Comtes de la Marck & aux Seigneurs de la Tour, dans la Maison desquels ce Duché passa par le mariage de Charlotte de la Marck, fille & heritiére de Henri-Robert Comte de la Marck, Prince de Sédan, Duc de Buillon, avec Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Maréchal de France. Cette Dame mourut en 1594, sans enfans. Son mari hérita d'elle, & aquit du Duc de Montpensier, & du Comte de Maulevrier de la Maison de la Marck, les droits qu'ils avoient sur Sédan, sur Buillon, &c. & en demeura Prince. L'Eglise de Liége prétend, que son droit fut reconnu incontestable par le Traité de Cambrai de 1529, & que, quoique par le Traité de Cateau-Cambresis, en remettant cette Eglise en possession de ce Duché, on ait ajoûté la clause, sans préjudice du droit, que cette Maison y pouvoit prétendre, on dit que ce n'étoit qu'un droit d'Hypothéque, qui ne regarde pas la proprieté, & que ce n'est que par le Traité de Nimégue qu'on a voulu mettre en compromis le droit de cette Eglise, appuyé d'une possession de près de 600 ans; contre quoi le Prince & le Chapitre ont protesté plusieurs fois. Voyez le Traité anonyme imprimé en 1681, sous ce titre, *Explanatio liberior & omnimoda assertio Juris in Ducatum Bullionensem pro Sereniss. Max. Henrico Episcopo & Principe, ejusque Ecclesia & Capitulo Cathedrali Leodiensi. Cherchez* LA MARCK & AUVERGNE. * Justel, *Hist. d'Auvergne.*

BUILLON. *Cherchez* GODEFROI DE BOUILLON.

BUILT, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Breknock, dans une agréable situation, au milieu d'un bois, sur les bords de la riviére de Wye. Il s'y fait un bon négoce de bas, & il y a deux marchez la semaine, pour du bétail & des provisions. Il est à 127 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BUIS (le Bailliage du) ou les Baronies, contrée du Dauphiné, bornée au nord par le Diois & le Gapençois, au couchant par la Sénéchaussée du Montélimar, & par une partie du Comtat Vénaissin, & ailleurs par la Provence. C'est un païs montagneux, mais assez fertile, dont le Buis & Nions sont les lieux principaux. On y voit les anciennes Baronies de Montbrun qui a maintenant titre de Marquisat, de Meuoillon, dont le Fort fut démoli en 1683, de Montauban, de S. Auban, &c. d'où apparemment il a pris le nom de Baronies. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUIS (le) petite ville de France dans le Bas Dauphiné, est dans la contrée dite *les Baronies*, vers les frontiéres de la Provence & du Comtat Venaissin, située sur la riviére de l'Ouvéze au dessus de Vaison qui est sur la même riviére. Le Buis souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle pendant les guerres civiles.

BUISLEDEN. *Cherchez* BUISLEIDEN.

* BUISON ou BUISONIUS (Jean) de Hainault, passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il mourut. Il y publia en 1576, *Historia & [illegible] , seu Vita Jesu Christi.*

ßi, quatuor Evangelistis in unum caput congestis. * Valére André, *Bibliot. Belgica*, p. 470.

BUISSERET. *Cherchez* BUSSERET.

BUK. BUL.

BUK. *Voyez* BOUK.

BUK, BUCK ou BUSKO. *Voyez* BUCK.

BUKELD ou BUKELSZ. *Voyez* BUCKELD.

BUKENHEIM. *Voyez* BOUQUENON.

BUKINGHAM. *Cherchez* BOUKINGHAM.

*BUKKI, ou BOCCI, fils de *Jogli*, de la Tribu de *Dan* fut Chef de ceux de cette Tribu. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 22.

Il y a eu un autre *Bukki*, fils d'*Abisçua*, & petit-fils de *Phinées* de la race des Souverains Sacrificateurs d'entre les Juifs. Il fut lui-même Souverain Sacrificateur, & eut pour Successeur dans la même Charge *Hozi* son Fils. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 5. Quelques uns lisent *Bocci*, qui signifie *celui qui pleure*, ou, *mes pleurs*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

BUL, nom du huitiéme mois des Hébreux, lequel répondoit en partie au mois d'octobre & en partie au mois de novembre, I. ou III. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 38. Ce mot signifie *vieillesse* & *découlant*, parce qu'alors l'année vieillit, & que les fruits & les feuilles tombent des arbres. On l'appelloit aussi *Marshévan*. C'étoit le second mois de l'année ecclésiastique. Le sixiéme jour du mois, étoit un jour de jeûne, à cause que Nébucadnetzar avoit fait mourir dans ce jour-là les enfans de Sédécias, & qu'il fit crever les yeux à ce malheureux Roi. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 7. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BULACH, bourg ou petite ville de Suisse, est entre la riviére de Glatz & le Rhin, dans le Canton de Zurich, & au nord de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULACH ou ALT-BERGSTAT, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Duché de Wirtemberg, près de la riviére de Nagold, à sept lieues de Stutgard vers le couchant. On voit près de Bulach le petit lieu nommé *Alt Bulach*, & de bonnes mines de cuivre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULAGUEN. *Voyez* BULAHUANA.

BULAHUANA, petite ville du Royaume de Maroc en Barbarie, est sur la riviére d'Ommirabi, dans la province de Ducala, vers celle de Haira & de Tediés, & sur les confins du Royaume de Fez. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULARCHUS ou BULARQUE, ancien Peintre, représenta une bataille des Magnésiens dans un tableau, dont Candaule, surnommé *Myrsile*, Roi de Lydie, & le dernier de la race des Héraclides, fit tant d'estime, qu'il l'acheta au poids de l'or, environ le tems de Romulus. * Pline, *l.* 7. *c.* 38. & *l.* 35. *c.* 8. Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 109. de l'édit. de Trévoux 1725.

BULDENSE (Guillaume) Chevalier Allemand. *Cherchez* BALDENSEL.

BULDESTORF (Nicolas de) brûlé à Bâle en 1446, par arrêt du Concile, qui le condamna comme Hérétique & Auteur de doctrines erronées. Quoiqu'il ne fût pas Ecclésiastique, il s'appelle le Pasteur Angélique & il avoit écrit plusieurs livres, dans lesquels il racontoit de misérables chiméres. Il disoit que depuis son enfance il avoit eu plusieurs apparitions de la sainte Trinité, de la Vierge Marie & de plusieurs Anges, qui lui avoient ordonné d'annoncer à tous les Fidéles de la terre ce qu'il avoit écrit dans ses livres, & que Dieu, aussi-bien que S. *Emeran* & S. *Henri*, lui avoient enjoint d'aller aussi à Bâle. Il mit ses Ecrits entre les mains de quelques Péres du Concile, & en particulier le livre intitulé, *Les témoignages du saint Esprit dans les Prophéties*. Dans ses explications de l'Oraison Dominicale, des Pseaumes & de l'Apocalypse, il avança presque tous les sentimens que les Anabaptistes, les Chiliastes, les Quakers & les Piétistes ont réchauffez depuis la Réformation, comme par exemple, que 6000 ans après la création du Monde, Dieu jugeroit tous les vivans, mais non pas tous les morts; qu'alors commenceroit le septiéme âge du Monde, dans lequel Dieu rétabliroit les hommes dans l'état d'innocence où avoient été Adam & Eve, de sorte qu'ils vivront éternellement dans cet état, après avoir régné mille ans sur la terre avec Jesus-Christ. Il accommodoit à son sentiment les demandes de l'Oraison Dominicale, *ton régne vienne*, *ta volonté soit faite en la terre comme au Ciel*. Il ajoûtoit qu'au bout de ces mille ans, Dieu ressusciteroit & jugeroit le reste des morts, mais non pas les vivans, parce que ces derniers ayant mené une vie sainte & parfaitement innocente, devoient, en récompense, être ravis dans le Ciel. Il disoit que les Juifs, seroient délivrez de leur captivité par le Pasteur Angélique, qu'ils appelloient le Messie sans savoir qui il étoit, & que par son moyen ils obtiendroient l'empire sur toute la terre; Que Dieu les recevroit de nouveau pour former son Eglise & qu'il abandonneroit celle qu'il s'étoit choisie du milieu du Paganisme; Qu'il y aura trois Testamens, le Vieux, (celui du Pére) le Nouveau, (celui du Fils) & l'Evangile éternel, (celui du saint Esprit) qui sera le livre de vie, dans lequel la loi, la vie & les souffrances de Jesus-Christ seront beaucoup plus amplement écrites, que dans les quatre Evangiles; Que Jesus-Christ n'avoit fait que jetter la semence de l'Evangile, & que le Pasteur Angélique améneroit les choses à la perfection; Que l'Eglise Romaine se vautroit dans le lit de l'adultére, & qu'à la fin Dieu la rejetteroit à cause de sa malice; Que le Pasteur Angélique est aussi bien le Fils de Dieu que Jesus-Christ, & que tous ses adhérens seroient un jour tout-puissans; Que son pouvoir seroit éternel & s'étendroit sur tous les Princes de la terre; Qu'il avoit les clefs de David pour ouvrir & pour fermer les Ecritures; Qu'il possédoit même les clefs de la vie & de la mort, &c. Peu de tems après son arrivée à Bâle, le Concile condamna sa doctrine, fit brûler ses Ecrits & le fit mettre en prison. On lui envoya à diverses fois des Cardinaux & d'autres Théologiens, qui tentérent en vain de le faire changer de sentimens;

car il persista toûjours à les défendre de vive voix & par écrit. Après quelques années de prison & d'opiniâtreté, on porta & exécuta contre lui la sentence, que l'on a lue cy-dessus. * Urstisius, *Chron. Basil. l.* 5. *p.* 405.

BULENGER (Pierre) *Cherchez* BOULENGER (Pierre.)

BULENGER ou BOULANGER (Jules-César) *Cherchez* BOULANGER.

BULGAR ou BOLGAR, Royaume de la Tartarie Moscovite; il est le long du bord oriental du Wolga, ayant au nord le Royaume de Casan, au sud celui d'Astracan, & au levant le Pascatir & les Tartares Calmucks. Toutes les cartes y mettent une ville capitale de même nom. Mais Audiffret assure, qu'il n'y a ni villes ni villages dans tout le Royaume de Bulgar, & que ses Habitans logent dans des Hordes faites de tentes de peau, qu'ils transportent où il leur plaît. Les Tartares du Royaume de Bulgar portoient autrefois le nom de *Zavolgiens*, *Zavolhans & Zabadiens*, & ils avoient leur Souverain particulier qui portoit le nom de grand Empereur. Ils sont Sujets des Moscovites, depuis le Czar Jean Basile, qui les assujettit. Au reste, on croit que les Habitans de ces païs sont les restes des anciens Orgases, peuples de Scythie, qui se jettérent avec les Alains, sur les terres de l'Empire, & que les Bulgares, de même que les Turcs ont tiré leur origine de ce païs; parce qu'ils ont un même langage, les mêmes moeurs & la même maniére de combattre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULGARES, peuples d'un païs situé entre le Danube, la Mer Noire, la Romanie & la Servie, qui sortirent des environs de la grande riviére du Wolga, dans la Sarmatie Asiatique. Ils passérent le Danube vers la fin du cinquiéme siécle, s'établirent dans la Mésie, après avoir vaincu Constantin *Pogonat*; & furent ensuite d'un grand secours à Justinien II, qu'ils rétablirent. Ils continuérent à soutenir l'Empire contre les Turcs. Ils étoient Payens; mais ils commencérent à recevoir la Foi sous l'Empereur Léon IV, & le Roi Bogoris s'étant converti, reçut le batême, & le nom de Michel en 845; mais soit que ce peuple fût bientôt retombé dans l'idolâtrie, soit qu'il n'y eût qu'une partie de cette nation qui eût embrassé le Christianisme avec Bogoris, Anastase *le Bibliothécaire*, qui florissoit en ce tems-là, dit que l'an 866, c'est à dire, environ 20 ans après, le Roi des Bulgares, qui eut aussi le nom de Michel, reçut le batême, & envoya des Ambassadeurs au Pape Nicolas, pour lui demander des Evêques & des Prêtres. Le Patriarche de Constantinople ayant été informé de cette Ambassade, soutint que la Bulgarie devoit être de son Patriarchat, & non de celui de Rome. Sa raison étoit, que le païs, appellé depuis *Bulgarie*, avoit été de l'Empire Grec, avant qu'il fût occupé par les Bulgares. Le Pape au contraire vouloit que la Bulgarie fût du Patriarchat d'Occident, comme elle l'avoit toûjours été, jusqu'au tems que les Bulgares s'emparérent de ce païs-là, & lui donnérent leur nom; outre que les Bulgares s'étoient eux-mêmes soumis au saint Siége, auquel ils s'étoient adressez, pour avoir des Prêtres & des Evêques, qui les avoient instruits & batisez. Sur cette contestation, le Roi Michel envoya ses Ambassadeurs à Constantinople, pour y faire décider ce différent par le Concile qui s'y tenoit en 870. Mais les Grecs se déclarérent absolument contre le Pape, & le Patriarche de Constantinople s'attribua la jurisdiction spirituelle de la Bulgarie: ce que le Pape ne put empêcher, à cause du Schisme. Depuis ce tems-là, les Bulgares sont demeurez constans dans la Foi de Jesus-Christ, & dans la communion des Grecs, quoiqu'ils ayent eu des guerres avec les Empereurs de Constantinople; mais l'Empereur Basile les soumit à l'Empire. Ils ne laissérent pas néanmoins dans la suite de rétablir leur Monarchie, & de se soutenir pendant un assez long-tems. * Cedréne. Zonaras.

BULGARES, Hérétiques, qui sembloient avoir ramassé diverses erreurs des autres Hérésies, pour en composer leur créance, & dont la Secte & le nom comprenoit les Patarins, les Cathares, les Joviniens, ausquels on joignoit les Vaudois, les Albigeois, & encore d'autres que l'on faisoit passer pour Hérétiques. Les Bulgares tiroient leur origine des Manichéens, & avoient emprunté leurs erreurs des Orientaux & des Grecs leur voisins, sous l'empire de Basile le *Macédonien*, dans le neuviéme siécle. Ce mot de Bulgares, qui n'étoit qu'un nom de nation, devint en ce tems-là un nom de Secte, & ne signifia pourtant d'abord que ces Hérétiques de Bulgarie. Mais ensuite cette même Hérésie s'étant répandue en plusieurs endroits, quoiqu'avec des circonstances qui y apportoient de la diversité, le nom de Bulgares devint commun à tous ceux qui en furent infectez. Les Pétrobusiens, Disciples de Pierre de Bruis, qui fut brûlé à Saint-Gilles en Provence, les Vaudois, Sectateurs de Valdo de Lyon; un reste même de Manichéens, qui s'étoient longtems tenus cachez en France, les Henriciens, &c. qui, dans la différence de leurs dogmes, s'accordoient tous à combattre l'autorité de l'Eglise Romaine, furent condamnez en 1176, dans un Concile tenu à Lombez, & dont les Actes se lisent au long dans Roger de Hovéden, Historien d'Angleterre. Il rapporte les dogmes de ces Hérétiques, qui tenoient, entre autres erreurs, qu'il ne falloit croire que le Nouveau Testament; que le Batême n'étoit point nécessaire aux petits enfans; que les maris qui jouissoient de leurs femmes, ne pouvoient être sauvez; que les Prêtres qui menoient une mauvaise vie, ne consacroient point; que l'on ne devoit obéir ni aux Evêques, ni aux autres Ecclésiastiques, qui ne vivoient pas selon les Canons; qu'il n'étoit point permis de jurer en aucun cas; & quelques autres articles qui n'étoient pas moins pernicieux. Ces malheureux, ne pouvant subsister sans union & sans chef, se firent un souverain Pontife, qu'ils appellérent *Pape*, & qu'ils reconnurent pour leur premier Supérieur, auquel tous leurs autres Ministres étoient soumis; & ce faux Pontife établit son siége dans la Bulgarie, sur les frontiéres de Hongrie, de Croatie & de Dalmatie, où les Albigeois qui étoient en France alloient le consulter, & recevoir ses décisions. Reyner ajoûte que ce Pontife prenoit le titre d'Evêque, & de fils aîné de l'Eglise des Bulgares. Ce fut alors que ces

Hérétiques commencérent d'être nommez tous généralement du nom commun de Bulgares : nom qui fut bientôt corrompu dans la Langue Françoise qu'on parloit alors ; car au lieu de *Bulgares*, on dit d'abord *Bougares* & *Bougueres*, (dont on fit le Latin *Bugari* & *Bugeri*) & de là un mot tres-sale en notre Langue, qu'on trouve dans les Histoires anciennes, appliqué à ces Hérétiques, entre autres dans une Histoire de France manuscrite, qui se garde dans la bibliothéque du Président de Mêmes, à l'année 1225, & dans les ordonnances de saint Louis, où l'on voit que ces Hérétiques étoient brûlez vifs, lorsqu'ils étoient convaincus de leurs erreurs. Parce que ces misérables étoient fort adonnez à l'usure, on donna dans la suite le nom dont on les appelloit, à tous les Usuriers, comme le remarque du Cange. * Marca, *Hist. de Béarn.* La Faille, *Annales de la ville de Toulouse. Abbrégé de l'ancienne Histoire.* Du Cange, *Gloss. Latin.*

B U L G A R I E, ancien nom d'un Royaume de la Sarmatie Asiatique au delà du Rha, connu présentement sous le nom de Duché de Bulgar, & qui est soumis au Czar. Les Grecs ont appellé les Bulgares Hunnogondores, parce qu'ils avoient la même origine que les Huns. On ne sait rien de leur Histoire tant qu'ils demeurérent dans leur païs ; mais ceux qui en sortirent sont tres-connus. Ils parurent pour la premiére fois sur les frontiéres de l'Empire, du tems d'Anastase, de qui ils défirent les troupes dans les années 499 & 500 de J. C. & disparurent aussi-tôt, ayant été battus par Théodoric Roi des Goths en Italie, qui reprit la ville de Syrmich, dont ils s'étoient rendus maîtres. On les revit ensuite sous le regne de Justinien, qui ne put d'abord les empêcher de retourner dans leur païs, chargez des richesses qu'ils avoient enlevées dans leurs courses; mais quelques années aprés, ces Barbares ayant eu la témérité de s'avancer jusqu'aux piez des murs de Constantinople, Bélisaire, quoique déja cassé de vieillesse, les battit, & ils furent si maltraitez dans leur retraite, qu'ils n'osérent plus rien entreprendre qu'à quatre-vints ans de là, c'est à dire, l'an 640 de J. C. On dit qu'ils s'engagérent alors dans une guerre contre les Avares, & que toute leur armée, qui étoit fort nombreuse, étant taillée en piéces, fut réduite à neuf mille hommes, qui furent égorgez eux-mêmes dans la Baviére, où Dagobert Roi de France leur avoit permis de se retirer, sans qu'il s'en pût sauver que sept cens familles qui s'établirent dans la Croatie. On ajoûte, que trente ans aprés, un Roi de Bulgarie en mourant laissa ses Etats à cinq fils, qui ne pouvant s'accorder entre eux, résolurent de faire des établissemens hors de leur païs ; que l'aîné demeura dans la Bulgarie, & qu'un de ses fréres occupa les bords du Tanaïs ; qu'un troisiéme s'étant avancé dans la Pannonie, y fut reçu par les Habitans du païs ; que le quatriéme, nommé Alzecon, penétra jusqu'en Italie, où il offrit ses services à Grimoald Roi des Lombards, qui le fit Gouverneur de quelques places dans le voisinage de Bénévent ; & enfin que le cinquiéme, nommé Asparuch fonda en deçà du Danube le Royaume de Bulgarie, qui a eu plus ou moins d'étendue en divers tems. Avant que de donner une idée générale de l'Histoire de ce Royaume, il est à propos de donner la suite de ses Rois : la voici telle qu'on la trouve dans M. Du Cange.

Terbèle, ou *Tarbagl*, vers l'an 700, de J. C.
Cormès, *Crime*, ou *Comers*, en 727.
Télése, ou *Telentzas*, en 763.
Sabin, en 763.
Pagan, en 763.
Sabin, rétabli avec Pagan.
Pagan seul, en 765.
Teléric, ou *Tzéric*, en 771.
Cardame, en 778.
Crume, *Crumas*, ou *Crumme*, en 807.
Doucome, en 815.
Ditzengur, ou *Tzocus*,
Mortagon, *Mutragon*, ou *Omortag*.
Vladimir, ou *Baldimir*, vers 828.
Bogoris, vers 860.
Presiam.
Michel Borisès, ou *Borichie*.
Syméon, vers 885.
Pierre, en 932.
Borisès II, vers 971.
Samuel Mocre.
Gabriel Radomire, ou *Romain*, en 1014.
Jean Vladislas, en 1015.

Asparuch, le premier Roi de Bulgarie, fut redoutable aux Grecs, qu'il obligea de lui payer tribut. Tarbagl son successeur ne s'en fit pas moins craindre ; mais les Historiens sont partagez pour ce qui concerne Cormès : les uns disent qu'il défit les troupes de Constantin Copronyme, les autres qu'il en fut battu. L'un & l'autre peut-être vrai ; mais Constantin ayant plus de ressources, eut enfin tout l'avantage. Les Bulgares peu accoutumez à être vaincus, se dégoûtérent de leurs Rois, ils déthronérent Cormès, & aprés lui Télése, parce qu'ils étoient malheureux à la guerre. Sabin qu'ils donnérent pour Successeur à Télése, leur déplut aussi, parce qu'il parut souhaiter la paix ; & néanmoins ils obligérent Pagan qui lui succéda, de la demander. La Bulgarie eut alors deux Rois en même tems. Sabin rétabli par Constantin Copronyme vécut peu, & cet Empereur commença la guerre aussi-tôt aprés sa mort sous des prétextes assez frivoles. Elle fut encore désavantageuse aux Bulgares, qui ne commencérent à respirer qu'aprés la mort de ce dangereux Prince. Cardame & Crume aprés lui, eurent leur revenche des pertes que leurs Prédécesseurs avoient faites. Ce dernier prit Sardique, défit les Grecs dans une bataille, où l'Empereur Nicéphore fut tué, pilla Andrinople, & s'avança jusqu'à la capitale de l'Empire. Il en auroit entrepris le siége, si Léon l'Arménien n'avoit paré ce coup par un traité où il renouvella les anciens traitez faits du tems de Cormès entre les Bulgares & les Grecs pour régler les limites des deux Etats, & le tribut que ceux-ci devoient payer tous les ans. On dit que le même Empereur abusa de ce traité pour surprendre les Bulgares, qui ne s'attendant pas à une pareille perfidie, furent maltraitez, & que la mort précipitée de Crume l'empécha d'en tirer vengeance. Ses successeurs immédiats ne font aucune figure dans l'Histoire. Bogoris se préparoit à attaquer les Grecs, lorsqu'il renonça au Paganisme, que ses Prédécesseurs avoient toujours professé pour embrasser la Religion Chrétienne. Un si heureux changement rendit plus facile l'accommodement que les Grecs lui proposoient : son régne fut paisible, & les deux Princes qui lui succédérent, n'eurent de guerre qu'avec les Rois de Servie ; mais les troubles recommencérent sous le régne de Syméon, qui prit pour prétexte que quelques Marchands de ses Sujets avoient été maltraitez dans les Douanes de l'Empire. Les événemens de cette guerre donnent grande opinion des Bulgares. Attaquez par les Turcs ou Hongrois en même tems qu'ils attaquoient les Grecs, ils osérent bien s'avancer jusqu'à Constantinople ; & ne perdant pas courage après la perte de trois batailles, ils défirent les Turcs, & obligérent enfin Léon le Philosophe à faire la paix. On dit que Symeon, Prince inquiet & ambitieux, reprit les armes encore aprés, & qu'il se rendit maître d'Andrinople que les Grecs rachetérent en deniers comptans ; il paroit même n'avoir plus fait que des tréves pour respirer, car on le trouve en guerre jusqu'à la fin de sa vie, & on voit même que les Rois de Servie d'alors furent le jouet de son ambition. *Pierre son fils, suivant d'autres maximes, fit la paix avec* l'Empire, & n'en put jouir toute sa vie. N'ayant pas voulu s'opposer aux Hongrois, & leur fermer les passages du Danube, il irrita contre lui l'Empereur Nicéphore, qui pour s'en venger, engagea les Russes à attaquer la Bulgarie. Ces Barbares y entrérent l'an 967, y ruinérent plusieurs places fortes, & firent prisonniers deux fils du Roi. Charmez ensuite de la beauté du païs, ils songérent à s'y établir, & ils l'auroient fait si l'Empereur Zimiscès ne s'y étoit opposé. Bardas-Phocas, Général des troupes de l'Empire, les battit en plusieurs rencontres, & l'Empereur lui-même étant venu combattre Sphendosthlas, le força d'accepter un traité de paix, qui ne lui laissa dans ses nouvelles conquêtes qu'un chemin libre pour les abandonner. Les Bulgares ne furent pas plus tranquilles pour être délivrez de ces nouveaux venus. *Zimiscès après avoir fait* reconnoitre *par les peuples Borise, fils de Pierre, le déthrôna.* Les Seigneurs firent succéder à ce malheureux *Prince* quatre fréres d'une illustre Maison, dont trois périrent presque aussi-tôt. Samuel qui resta seul se fit d'abord redouter des Impériaux. Parcourant la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, le Péloponnése même, il battit premiérement les Grecs, mais il en fut battu ensuite, & il ne se sauva avec son fils, qu'aprés s'être caché quelque tems dans la foule des corps morts. Il n'eut plus aprés cela que du malheur ; la trahison d'Azote son gendre lui couta Durazzo, & il perdit plusieurs places auprès de Sardique. Les Peristhlaves, Pliscoue, Berhée, Vodéne, Vidyne, toutes les villes considérables eurent le même sort. Enfin l'Empereur Basile, qui avoit fait toutes ces conquêtes, ayant taillé en piéces l'armée des Bulgares, & fait crever les yeux à quinze mille d'entre eux qu'il avoit fait prisonniers, Samuel, que la valeur extraordinaire de son fils avoit sauvé de cette déroute, en mourut de déplaisir l'an 1014 de J. C. On ne donne ici qu'un leger crayon de ces grands événemens. Gabriel fils & successeur de Samuel fut aussi malheureux que lui : *sa valeur, & la victoire qu'il* remporta sur un des Généraux de Basile *ne purent le mettre à couvert de la trahison. Il demandoit la paix lorsque les Grecs prirent Mogiéve*, la plus considérable des places qui lui étoient restées, & peu après il fut assassiné par Jean Vladislas son cousin germain, à qui il avoit sauvé la vie. Celui-ci fut le dernier Roi de Bulgarie : ayant fait la paix avec Basile, il fit périr par trahison Vladimir Roi de Servie & de Dalmatie ; & étant entré dans ses Etats, il s'étoit avancé jusqu'auprés de Raguse, lorsqu'il apprit que Basile étoit rentré dans la Bulgarie.

On ne dit point quel fut le sujet de cette nouvelle guerre ; mais elle fut fatale aux Bulgares. Les Grecs les ruïnoient aisément, en crevant les yeux à tous ceux qu'ils prenoient. Ils perdoient tous les jours quelque place ; & s'ils osoient combattre les Généraux Grecs, ils ne pouvoient soutenir la présence de l'Empereur, dont ils avoient trop éprouvé le bonheur. Vladislas venant de battre Constantin-Diogéne, prit la fuite devant Basile ; & voulant encore aprés sa défaite reprendre Durazzo, il fut tué l'an 1017, devant cette place. Les Bulgares consternez, ne lui donnérent point de Successeur. Basile entra aussi-tôt dans leur païs. Un des Grands, nommé *Cracras*, lui livra jusqu'à trente-cinq places ; les autres s'empressérent à lui donner des marques de leur soumission, & tout se rendit hors Ibatzés, qui aprés avoir tenu encore quelque tems, fut pris, & condamné à perdre la vue. Ainsi finit le Royaume de Bulgarie, aprés avoir duré 347 ans, sous 22 Rois, dont quelques uns sont illustres.

On dit que les Bulgares furent transferez aussi-tôt aprés dans la Mésie au delà du Danube, & que leur païs fut donné à ceux des Patzinacites, qui voulurent y venir demeurer en se faisant Sujets de l'Empire ; mais on ne les transféra pas tous, & il en resta assez pour inquiéter les Grecs. Alors la Mésie perdit son nom & fut depuis appellée Bulgarie du nom de ses nouveaux Habitans, sous le nom de B U L G A R I E d'Europe. A quelque tems de là, Pierre Déléan, homme né dans l'esclavage, fit soulever les Bulgares. S'étant sauvé de Constantinople, il alla dans la Bulgarie, & n'eut pas de peine à persuader aux Mécontens qu'il étoit fils du Roi Gabriel. Ils le proclamérent Roi ; & le Gouverneur de Durazzo ayant voulu appaiser les troubles, fut battu. Un autre parti ayant en même tems offert la Couronne à Thiomir ou Thécomir, Déléan, qui ne vouloit point de Concurrent, le rendit odieux aux peuples, qui le lapidérent. Tout paroissoit le favoriser dans ces commencemens : l'Empereur Michel, qui s'étoit avancé pour le combattre, saisi de frayeur prit la fuite, & laissa tous les équipages sous la garde d'un Bulgare, qui les livra aussi-tôt au nouveau Roi. Durazzo se rendit à lui ; il battit les Grecs, & prit Lépante. Un si grand son-

heur fut troublé par un accident qui paroissoit devoir produire un effet tout contraire. Alusian, Prince de la Maison royale, & Patrice, mécontent des Grecs, vint dans la Bulgarie vers l'an 1040. Sa naissance ayant fait craindre à Deléan qu'on ne songeât à le faire Roi, il l'attira à lui, & lui donna le commandement d'une armée de quarante mille hommes pour faire le siége de Thessalonique. Le succès de ce siége fut malheureux; & Alusian s'en prenant à Deléan, l'attira à un souper, où il lui fit crever les yeux. Sa perfidie n'auroit apparemment pas été impunie, s'il ne s'étoit soumis aussi-tôt à l'Empire. Les Bulgares ayant perdu leur Chef, furent contraints de reprendre le joug, qu'ils secouérent de nouveau sous le régne d'Isaac l'Ange.

Deux fréres de la famille royale, nommez *Asan* & *Pierre*, furent les Chefs de la revolte, & prirent le titre de Rois. Non seulement ils chassérent les Grecs de toute la Bulgarie, mais ils allérent les chercher chez eux; & ils se flatterent même de devenir Empereurs de Constantinople, si Fréderic I, Empereur d'Allemagne, avoit voulu les seconder. Asan mourut vers l'an 1189, après un régne de neuf ans. Pierre, qui lui survécut peu, eut pour successeur un de ses fréres, nommé *Jean*, qui s'étant séparé de l'Eglise Gréque pour se réunir à l'Eglise Romaine, obtint en 1204, du Pape Innocent III, l'érection de l'Evêché de Trinove, Ternova ou Ternovo en Primatie, & des Evêchez de Persthlave & de Wélesbude en Metropoles. Ce Prince fit beaucoup de peine aux François qui de son tems se rendirent maîtres de Constantinople, & fut tué en 1207 devant Thessalonique qu'il assiégeoit. Après lui régna *Porylas* ou *Pierorylas*, fils de sa sœur, qui ayant été battu dès l'année suivante par les François, se trouva hors d'état de conserver une Couronne qui ne lui appartenoit point. Asan en mourant avoit laissé deux fils en bas âge, *Jean-Asan* & *Alexandre*, que leurs oncles avoient fait élever d'une maniére convenable à leur naissance. Après leur mort Jean-Asan leva quelques troupes dans la Russie; & s'étant présenté à leur tête, il grossit si bien son parti, qu'il osa assiéger l'usurpateur dans Trinove. On dit que ce siége dura sept ans. Asan, maître du Royaume, fit la guerre à Théodore l'Ange, Prince d'Epire, le fit prisonnier, lui creva les yeux, & ayant fait sa paix avec lui, épousa sa fille. Il s'allia ensuite avec Jean Vatacés, Empereur des Grecs, avec qui il fit le siége de Constantinople en 1235; mais ayant été battu, il fit la paix avec les François, & la rompit aussi aisément pour renouer avec les Grecs, qui n'en purent tirer de grands avantages, parce que le Pape Grégoire IX engagea André Roi de Hongrie, dont Asan avoit épousé la fille en premiéres noces, à lui faire la guerre. Asan II mourut au mois de juin de l'an 1241, & *Caloman* son fils, étoit mort avant la fin de l'an 1245. *Michel*, autre fils d'Asan, succéda à son frére, eut de grandes guerres avec Jean & Théodore Vatacés, & fut tué en 1257 par *Caloman* II. Celui-ci étoit fils de cet Alexandre, dont on a dit cy-dessus qu'il étoit le second fils d'Asan I. Uros Prince de Russie, qui avoit marié sa fille au Roi Michel, résolut de venger sa mort, & n'eut pas beaucoup de peine. Tout plia devant lui, Caloman fut pris & tué, & la Couronne fut offerte à *Myzzès*, homme très-puissant, mais de peu de cœur, qui pour avoir épousé Marie, l'une des filles d'Asan II, n'en fut pas plus estimé par ses Sujets.

On ne voit ensuite dans la Bulgarie que des Rois déthrônez les uns par les autres; & ces guerres civiles firent un tort infini à cet Etat; car dès l'an 1271, Etienne Roi de Hongrie, obligea les Bulgares à le reconnoître pour leur Souverain, & à lui payer tribut, d'où vient que depuis, les Rois de Hongrie joignirent à leurs autres titres celui de Rois de Bulgarie. *Constantin-Tech*, qui avoit chassé Myzzès, ayant été tué par *Lachanas*, homme de basse naissance, mais extrémement ambitieux, & qui prit après cette victoire le titre de Roi, l'Empereur Michel Paleologue entreprit de faire régner *Jean-Asan* III, fils de Myzzès, & en vint à bout; mais ce Prince, aussi peu brave que son pére, fut ensuite obligé d'abandonner l'Etat, & de se réfugier à Constantinople, où sa posterité a fait une assez belle figure. *George-Terter*, à qui il avoit donné sa sœur en mariage, & qui lui avoit fait le plus de peine, lui succéda vers l'an 1290; mais il n'eut pas plus de bonheur que lui. Noga Roi des Tartares, étant entré peu après dans ses Etats, où il n'osa l'attendre, *Smiltzès*, alors devenu Roi par la faveur de Noga, ne conserva ce titre qu'autant que le Conquerant vécut. Il fut déthrôné par Tzachas, fils & successeur de Noga, qui ayant favorisé *Swetislas*, fils de Terter, en fut assassiné peu de tems après. On assure que celui ci fit revenir son pére dans la Bulgarie, où il lui fit goûter toutes les douceurs de la liberté dégagée des inquiétudes du gouvernement. Son régne fut assez heureux. Il prit quelques places aux Grecs, mourut vers l'an 1322, & laissa la Couronne à son fils *George-Terter* II, qui régna si peu, que dès l'an 1324, *Michel-Stratsimir*, que les peuples avoient proclamé Roi, régnoit paisiblement, malgré les efforts que les Grecs avoient faits en faveur de Boëslas, qui pour leur faire plaisir, s'étoit contenté du titre de Despote. Les Historiens représentent Michel comme un Prince ambitieux, qui avoit tâché de s'aggrandir aux dépens des Grecs, en paroissant favoriser l'un des partis qui troubloient leur repos. Il eut guerre avec Etienne Roi de Servie, & fut tué les armes à la main au mois de juillet de l'an 1339. Sa mort avança beaucoup la ruine de l'Etat. Après un assez courte régence, *Alexandre* neveu de Michel acheta des Rois de Servie la Royauté, en s'engageant à diverses choses envers eux, & entre autres à leur fournir à leur ordre douze mille hommes de cheval: mais ce Prince fit encore bien pis, lorsque devenu amoureux d'une Juive, il entreprit de faire régner les enfans qui naquirent de ce commerce criminel au préjudice de ses enfans légitimes. L'un de ceux-ci nommé Stratsimir se revolta ouvertement contre son pére, & il auroit fait de grands desordres, s'il ne s'étoit attiré en même tems Louis Roi de Hongrie sur les bras. Toutes les places de son Gouvernement lui furent alors enlevées, il fut pris lui même, & n'obtint sa liberté qu'au bout de quelques années. Après la mort d'Alexandre arrivée vers l'an 1350, il fit de nouveaux efforts pour [illegible] préférablement à l'un des fils de la Juive, à qui son pére avoit laissé la Couronne; & pour le déthrôner, il oublia ses propres intérêts, & souffrit que Sultan Amurat I se rendit maître d'une partie de la Bulgarie. Le reste ne se trouva pas ensuite en état de résister aux Turcs. Sultan Bajazet, aussi grand guerrier que son pére, en fit la conquête, malgré les remontrances des Hongrois, & ainsi fut détruit un Royaume où il y eut toujours un peu de barbarie.

☞ On ne peut indiquer ici tous les Auteurs qui ont parlé de la Bulgarie, ce seroit donner une liste des Auteurs de l'Histoire Byzantine, ce qui seroit assez inutile. Il suffit d'avertir que la suite des Rois, & l'idée de leurs régnes se trouve dans le livre de M. Du Cange, intitulé *Familiæ Byzantinæ, Dalmaticæ, &c.*

* **BULGARIE**, païs d'Europe & grande partie de l'ancienne Mésie, fut ainsi nommée des Bulgares qui y furent transférez de la Bulgarie d'Asie. C'est un assez grand païs qui depuis la conquête qu'en firent Amurat I, & son successeur Bajazet, dans le XIV siécle, est sous la domination des Empereurs Turcs. La Bulgarie est bornée, à l'orient par la Mer Noire; au midi par la Romanie & la Macédoine; à l'occident par la Servie, & au nord par le Danube qui la sépare de la Valaquie. Sa longueur de l'est à l'ouest est de 120 à 130 lieues. Sa largeur n'est presque par tout que de vint à trente lieues. Sa ville capitale est Sophie, vers les confins de la Macédoine & de la Romanie. Les autres sont, vers le nord le long du Danube, Viddin, Nicopoli, Silistrie & Axiopoli; Varne proche de la Mer Noire; Ternovo, vers les confins de la Romanie, &c. Les Turcs ont divisé la Bulgarie en quatre Sangiacats, savoir, de Sophie, de Viddin, de Nicopoli & de Silistrie.

BULGARINI (Belisario) de Sienne, ville d'Italie, vivoit en 1601, lorsque Sommin Simoni, Jurisconsulte, lui dédia un de ses Ouvrages, & fut un homme de mérite, qui savoit les Langues & les Belles Lettres. Il écrivit sept ou huit Traitez, pour faire voir que Dante ignoroit les régles du Poëme Dramatique. Il composoit d'assez bons vers Italiens, & étoit bon Faiseur de devises. * *Voyez* son Eloge dans Janus Nicius Erythræus, ou Jean Victor Rossi, *Pinac. 2. Imag. Illustr. ch. 21.*

BULGARUS DE BULGARIIS, de Bologne, Jurisconsulte célébre, vivoit dans le douziéme siécle, vers l'an 1160. Sa réputation étoit si grande, que les Empereurs & les plus grands Princes le prenoient pour arbitre de leurs différents, & que ses décisions avoient souvent la force de loi. Il écrivit divers Ouvrages, & commença de mettre en crédit la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna assez long-tems. * Fischard, *in Vit. Jurisc.* Léandre Alberti, *Hist. Bonon.* Alidosi, *Dottori Bolog.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BULIA, anciennement *Heraclius Fluvius*, petite riviére de la Gréce, coule dans la Livadie, où elle baigne la ville de Bulis, qui lui donne son nom, & ensuite se décharge dans le Golfe de Lépante, à trois lieues d'Aspropiti, du côté du levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* **BULIS**, ville de Gréce dans la Livadie, située sur la riviére de Bulia dont il est parlé dans l'article précédent.

BULIS, Lacédemonien. *Cherchez* BURIS.

* **BULIUS** (Nicolas) autrement *Boelius*, célébre Médecin, après avoir voyagé en France, en Allemagne & en Italie, posséda des emplois considérables dans la ville de Horn qui lui avoit donné la naissance le 17 janvier 1550. Il fit ses premiéres études à Horn & à Harlem, ensuite de quoi il alla à Leide, où après avoir fait son Cours de Philosophie, il s'appliqua à la Médecine. Après cela il continua cette étude à Louvain, à Douay, à Paris & à Tours. Il vint ensuite faire un tour au païs, & quelque tems après il traversa l'Allemagne pour se rendre à Padoue, où il fut reçu Docteur en Médecine. Cela fait, il parcourut l'Italie pendant trois ans entiers; après quoi il vint établir sa demeure à Horn. Outre le Latin & le Grec qu'il avoit appris en Hollande, il aquit aussi dans ses voyages la connoissance de l'Italien, du François, de l'Espagnol & de l'Allemand. Il fut fait Médecin de la ville dans le tems que le Comte de Bossu y étoit prisonnier, & ce Seigneur se servit de lui pendant tout le tems de sa détention. En 1577, il fut député de la part de la Northollande, au Conseil d'Etat à la Haye pour trois ans. En 1580, il fut fait Grand Baillif, & il exerça avec honneur cette charge jusques à sa mort, aussi bien que celle d'Avocat Fiscal du Collége de l'Amirauté de Northollande dans le Quartier du Nord, laquelle lui fut conferée en 1598. Il étoit doué d'une mémoire extraordinaire, & de beaux talens pour la Poësie, comme on le peut voir par ses Epigrammes qui jusques ici ont été dispersées, & qui devroient être ramassées en un recueil, pour en mieux faire connoître l'Auteur. Il mourut à Horn le 26 février 1615, à l'âge de 65 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BULL (George) savant Evêque Anglois, né à *Wells* dans la province de Sommerset le 25 mars 1634, étoit issu d'une ancienne famille noble. A l'âge de quatre ans, il perdit son pére qui lui laissa en fond de terre deux cens livres sterling de rente. Avant qu'il eût atteint l'âge de 14 ans, il fut reçu dans le Collége d'Excester à Oxford & très estimé des Savans à cause de son érudition. Comme il ne voulut point prêter le serment de fidélité pendant le régne de Cromwell, il fut obligé de quitter Oxford. Il continua ses études jusques à l'âge de 19 ans à Sommerset, où il fut confié à la direction de Guillaume *Thomas* Presbytérien & Pasteur d'*Ubley* qui fit perdre le tems au jeune Bull, en ne lui faisant lire que des livres très-médiocres pour la Théologie; mais le fils de Thomas étant entré dans une liaison étroite avec Bull, lui fournit de meilleurs livres contre la volonté de son pére, comme *Hooker, Hammond, Taylor, Grotius, &c.* Toutes les fois que Thomas le pére, trouvoit quelques uns de ces livres chez son Eléve, il s'écrioit qu'il alloit se perdre. Lorsque Bull eut atteint l'âge de 21 ans, *Skinner* Evêque exilé d'Oxford lui confera le Diaconat & la Prêtrise, après quoi il obtint dans le voisinage de Bristol un Bénéfice, qui lui rendoit environ 30 livres sterling. Il fut se concilier l'affection de ses Paroissiens, presque tous Trembleurs & autres Sectaires, par la régularité de sa conduite, par son assiduité à prêcher, & par son affabilité. Les [illegible]

fuivans ne contribuérent pas peu à lui acquérir l'eftime de fes Brebis. Lorsqu'un Dimanche, étant au milieu de fon Sermon, il lifoit à la maniere des Anglois, il voulut chercher quelques paffages dans fa Bible, plufieurs feuilles de fon Sermon tombérent par hazard de la chaire. Plufieurs des Auditeurs conçurent un plaifir malin de cet accident, croyant que le jeune Prédicateur feroit obligé d'en demeurer là, n'ayant plus fon papier : mais ils virent, à leur grand étonnement, que Bull continuoit fon Sermon, fans témoigner le moindre embarras, & qu'il le finit avec autant de facilité que fi fes cayers euffent été entiers : ce qui leur donna une haute idée de fa capacité & de fon érudition. Une autre fois pendant que Bull prêchoit, un Fanatique entra dans l'Eglife, & lui cria à haute voix, *George, defcens de ta baraque, tu n'es qu'un faux Prophéte & un Impofteur.* Le peuple entendant ce difcours, fe jetta fur cet infenfé, & fe mit en devoir de le battre; mais Bull s'arrêta, defcendit de chaire, & défendit l'Enthoufiafte, contre la fureur du peuple. Il lui montra enfuite avec beaucoup de douceur qu'il n'étoit pas un faux Prophéte; après quoi il remonta en chaire, reprit le fil de fon difcours & le finit. Comme dans ce tems-là il étoit défendu de lire en chaire la Liturgie Anglicane, Bull l'apprit par cœur, & récita la plupart des priéres d'une maniere fi touchante, que les Puritains eux-mêmes, ne fachant pas que ces priéres étoient tirées de la Liturgie, avouérent qu'il prioit animé par *l'efprit.* Il avoit coutume d'aller tous les ans une fois à Oxford, & d'y refter environ deux mois, pendant lefquels il fe fervoit très-utilement des Bibliothéques qui y font. En 1658, il fe maria, & obtint en ce tems-là à Suddington deux prébendes, qui lui rendoient environ cent livres fterling. Ce fut en cet endroit qu'il compofa la plupart de fes Ouvrages : car quoiqu'il s'acquittât de fon emploi avec autant de zéle que d'exactitude, il trouvoit néanmoins tant de plaifir dans l'étude que pendant très-longtems il y employa la meilleure partie de la nuit. Il difoit fouvent qu'il trouvoit plus de plaifir à faire & à polir un Ouvrage, qu'un fenfuel à jouir des plaifirs les plus piquans. Comme le revenu de Bull étoit très-médiocre, & que les dépenfes qu'il étoit obligé de faire étoient confidérables pour fe procurer les livres néceffaires pour la compofition de fes Ouvrages, pour nourrir fa famille nombreufe, pour faire diverfes penfions à fes parens, & pour affifter largement les pauvres, il fut à la fin obligé de vendre fon patrimoine. Et comme il n'avoit pas le talent de faire valoir fon bien, il fe vit réduit fort à l'étroit, jufqu'à ce qu'en 1685, il obtint la Cure d'Avening dans le Comté de Glocefter, avec une penfion de deux cens livres fterling. Bientôt après il eut quelques autres prébendes, comme, l'Archidiaconat de Landaf. L'Univerfité d'Oxford lui conféra, en 1686, le degré de Docteur en Théologie, en confidération de fon mérite extraordinaire, quoiqu'il n'eût jamais reçu aucun autre degré académique. Enfin en 1705, la Reine Anne le nomma Evêque de Saint-David. Il s'acquita de cet emploi avec beaucoup de foin & de prudence, nonobftant les infirmitez dont fon grand âge fe trouva accompagné. Vers la fin de 1709, il fut attaqué d'une toux accablante avec crachement de fang. Sa derniére maladie fuivit de près ces triftes avantcoureurs, & il mourut au mois de février 1710, après avoir tenu des difcours très-édifians pendant fa maladie. Il laiffa un fils nommé *Robert*, qui a été Prebendaire de Glocefter & Pafteur de Tortworth, & une fille. Bull avoit été attaché à ce qu'on appelle *la Haute Eglife* en Angleterre, & grand défenfeur de l'Ordre Epifcopal, auffi-bien que des ufages de l'Eglife primitive. Du tems de *Jacques II*, il défendit vigoureufement l'Eglife Réformée contre l'Eglife Romaine. D'ailleurs Bull étoit d'un efprit vif, pénétrant & fort net. Il étoit fort verfé dans toutes les parties de la Théologie, auffi-bien que dans les Antiquitez Eccléfiaftiques & dans la lecture des premiers Péres de l'Eglife. Ses Ouvrages Latins ont été recueillis, enrichis de remarques & publiez à Londres en l'an 1703, par J. E. *Grabe.* Les deux principales piéces font premiérement, *Harmonia Apoftolica*, dans laquelle il tâche de mettre dans tout fon jour la doctrine de la juftification, & de concilier les Apôtres S. Paul & S. Jaques. Voici le premier principe qu'il pofe dans cette matiére, c'eft que dans la nouvelle alliance ratifiée par le fang de J. C. les œuvres qui naiffent de la foi & qui font liées avec elle d'une maniére indiffoluble, font la condition, fous laquelle Dieu veut juftifier l'homme gratuitement & fans qu'il ait rien mérité. Cet Ouvrage fut d'abord expofé à plufieurs contradictions, & quelques Evêques en défendirent même le débit & la lecture ; mais après que l'Auteur eut défendu fon fentiment, avec beaucoup de force, par un Ouvrage qui a pour titre *Examen Cenfuræ, five Refponfio ad quafdam Animadverfiones antehac ineditas, in librum cui titulus Harmonia Apoftolica*, & par cet autre *Apologia pro Harmonia, &c. contra Declamationem Thomæ Tulli*, l'orage fe calma peu à peu, de forte qu'à la fin prefque tous les Théologiens Anglois entrérent dans fes idées. L'autre Ouvrage de Bull eft fa célébre *Defenfio Fidei Nicænæ*, dans laquelle il prouve par les anciens Péres, la Divinité de Jéfus-Chrift contre les Ariens & les Sociniens. Cet Ecrit fut reçu avec un applaudiffement univerfel, tant par les Proteftans que par les Catholiques Romains. Monfieur Boffuet Evêque de Meaux & tout le Clergé de France l'en remerciérent, quoique M. Boffuet fe foit trompé lorfqu'il a cru que Bull croyoit l'infaillibilité du Concile de Nicée. Sa Défenfe de la Foi de Nicée fut fuivie de deux autres livres qui font, *Judicium Ecclefiæ Catholicæ trium priorum fæculorum, de neceffitate credendi quod Dominus nofter Jefus Chriftus fit verus Deus, affertum contra M. Simonem Epifcopium aliofque; Primitiva & Apoftolica Traditio Dogmatis in Ecclefia Catholica recepti de Jefu Chrifti Servatoris Noftri divinitate, afferta atque evidenter demonftrata contra Danielem Zwikerum Borufum, ejufque nuperos in Anglia Sectatores.* Les principaux Ouvrages Anglois de Bull font d'excellens Sermons & quelques autres favans Traitez qui furent imprimez en trois volumes *in octavo*, en 1713, à Londres. Quelques-uns de fes Ecrits comme par exemple, celui *de l'attitude ou de la pofture dans laquelle les premiers Chrétiens recevoient la communion*, fe font perdus. * R. Nel[illegible] *Life of G. Bull. Biblioth. Angl. tome* 1.

BULLE, *Bulla* en Latin, en Grec βόλλα, βόλλιον, étoit autrefois un ornement des habits, que l'on donnoit aux enfans de qualité. Pline rapporte que Tarquin *l'Ancien* fut le premier qui donna une Bulle d'or à fon fils, qui n'étant encore âgé que de quatorze ans, avoit tué dans un combat un ennemi contre les Sabins. Ce même Auteur remarque néanmoins que quelques uns prétendent qu'avant ce tems-là Romulus en avoit donné au fils d'Hoftius le premier-né des filles Sabines, après leur enlévement : il fut depuis appellé Tullus-Hoftilius. Cet ornement étoit en rond ou en forme de cœur & on le portoit fur la poitrine. Il avoit été en ufage chez les Egyptiens, & il n'y avoit chez les Romains que les fils des Magiftrats Curules qui le portaffent. Ils le prenoient à l'âge de quatorze ans, & le quittoient à quinze ans. On étendoit ce nom de Bulle à plufieurs autres ornemens de la même figure, que l'on mettoit ou fur les habits, ou fur les armes, ou fur les portiques, & on le donnoit encore aux tables expofées en public, fur lefquelles on marquoit les jours de Fête. Dans les fiécles fuivans on a donné le nom de Bulle aux Actes publics des Princes, qui étoient fcellez d'un fceau d'or, d'argent ou de plomb, foit à caufe que ce fceau étoit femblable aux Bulles anciennes que portoient les enfans, ou par allufion à ces tables expofées en public, dont nous venons de parler. *Il convenoit particuliérement aux ordonnances des Princes, qui concernoient le bien public, parce qu'elles étoient patentes & feulement fcéllées, au lieu que les lettres qui regardoient les particuliers étoient fermées & fignées. Ce nom de Bulle a demeuré long-tems propre aux Edits des Princes, & a depuis paffé aux* Concordats faits entre les Souverains, autorifez par leur fceau. C'eft ainfi qu'on appelle encore *l'Edit donné par l'Empereur Charles IV, pour régler les Droits de l'Empire, la Bulle d'Or.* Mais dans les derniers tems ce nom eft devenu particulier aux Décrets folemnels des Papes que l'on nomme communément *Bulles*, parce qu'elles ont un fceau de plomb. (Il étoit quelquefois anciennement d'or.) Ce fceau répréfente d'un côté faint Paul à droite & faint Pierre à gauche, & de l'autre côté le nom du Pape avec une devife. La différence qu'il y a entre les Bulles & les Brefs, ou autres Refcripts Apoftoliques, eft que la Bulle a un fceau de plomb, au lieu que les Brefs & les autres Refcripts de Rome ne font que fcéllez en cire, avec ce qu'on appelle *l'Anneau du Pêcheur*, ou fimplement fignez par un Cardinal Dataire, ou par un Sécretaire des *Brefs*. *Les Papes donnent des Bulles non feulement pour des affaires publiques*, mais encore pour des particuliers, comme font les provifions de Bénéfices, priviléges, &c. Afin qu'elles foient exécutées, il faut les fulminer, c'eft à dire, que l'un des Commiffaires à qui elle eft adreffée doit la publier, & en ce cas il eft permis aux parties intéreffées d'appeller comme d'abus de la fulmination de la Bulle. Les Bulles ne font reçues en France & en Efpagne & dans les autres Royaumes qu'après qu'elles ont été examinées, & que l'on n'y a rien trouvé de contraire aux Droits de l'Eglife & de l'Etat. * Pline, *l.* 33. *ch.* 1. Juvénal, *Sat. XIII. v.* 33. Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 6. Afconius Pedianus *in Ciceronem*. Perfe, *Satyre* 5. *v.* 31. Plutarque, *Quæft. Rom.* 90. Mabillon, *De Re Diplomatica.*

BULLE, *in Cœna Domini.* On appelle ainfi une Bulle qui fe lit publiquement le jour de la Céne, c'eft à dire, *le Jeudi-Saint*, par un Cardinal Diacre, en préfence du Pape, accompagné des autres Cardinaux & des Evêques. Elle contient une excommunication contre tous ceux que l'Eglife Romaine regarde comme Hérétiques, les contumaces & les défobeïffans au faint Siége. Après la lecture de cette Bulle, le Pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marque d'anathême. Dans la Bulle du Pape Paul III, de l'année 1536, il eft énoncé dès le commencement, que c'eft une ancienne coutume des fouverains Pontifes, de publier cette excommunication le jour du Jeudi-Saint, pour conferver la pureté de la Religion Chrétienne, & pour entretenir l'union des Fidéles; mais on n'y marque point l'origine de cette cérémonie. Les principaux chefs de cette Bulle regardent ceux que l'Eglife Romaine appelle Hérétiques & leurs Fauteurs; les Pirates ou Corfaires; ceux qui impofent de nouveaux péages; ceux qui falfifient les Bulles & les autres lettres Apoftoliques; ceux qui maltraitent les Prélats de l'Eglife; ceux qui troublent ou veulent reftreindre la Jurifdiction Eccléfiaftique, même fous prétexte d'empêcher quelques violences, quoiqu'ils foient Confeillers ou Procureurs Généraux des Princes féculiers, foit Empereurs, Rois ou Ducs; ceux qui ufurpent les biens de l'Eglife, &c. Tous ces cas font réfervez au Pape, & nul Prêtre n'en peut donner l'abfolution, fi ce n'eft à l'article de la mort. Le Concile de Tours en 1510, déclara la Bulle *in Cœna Domini* infoutenable à l'égard de la France, qui a protefté fouvent contre cette Bulle, en ce qui regarde les Droits du Roi, & les libertez de l'Eglife Gallicane. En 1580, quelques Evêques, pendant le tems des vacations, tâchérent de faire recevoir dans leurs diocéfes la Bulle *in Cœna Domini*, laquelle excommunie, entre autres, les Magiftrats qui maintiennent la Jurifdiction des Princes contre celle des Eccléfiaftiques. Le Procureur Général s'en étant plaint, le Parlement ordonna que tous les Archevêques & Evêques qui auroient reçu cette Bulle, & qui ne l'auroient pas publiée, euffent à l'envoyer à la Cour; que ceux qui l'auroient fait publier fuffent ajournez, & cependant leur revenu faifi; & que quiconque s'oppoferoit à cet Arrêt, fut réputé rebelle & criminel de léze-majefté. * Mézeray, *Hiftoire de France fous Henri III.*

BULLE D'OR, Edit ou Conftitution Impériale faite par l'Empereur Charles IV, dans la Diéte ou affemblée des Etats tenue à Noremberg au mois de janvier 1356. Elle eft ainfi appellée, parce qu'il y a un fceau d'or en forme de Bulle, attaché avec des cordons de foye jaune & rouge, fur lequel eft répréfenté d'un côté l'Empereur affis fur fon thrône, & de l'autre le Capitole de Rome. On la nomme auffi *Caroline*, à caufe de Charles IV. Cette Bulle d'or contient trente chapitres, touchant la forme & les cérémonies de l'élection des Empereurs, le nombre, les fonctions & les droits des Electeurs, & tout ce qui concerne le gouvernement général de l'Empire. Il n'y eut que vint-trois articles arrêtez dans cette affemblée, lefquels furent lus & publiez en préfence de l'Empereur, ainfi

fur

fur fon thrône, la couronne fur la tête, & revêtu de tous les ornemens impériaux, & du confentement de tous les Princes & Etats de l'Empire. Sur la fin de l'année, dans une autre Diete qui fe tint à Metz, il fit ajoûter à cette Bulle les fept autres articles, qui furent auffi publiez en préfence des mêmes Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, du Cardinal Evêque d'Albe, & de Charles fils aîné de France, Duc de Normandie, & Dauphin de Viennois, Neveu de l'Empereur. Le premier chapitre ordonne comment, & par qui les Electeurs doivent être conduits au lieu où fe fera l'élection d'un Roi des Romains. Le fecond chapitre marque comment cette élection fe doit faire. Le troifiéme régle la féance des Archevêques de Mayence, de Cologne & de Tréves. Le quatriéme parle des fonctions & du rang des Princes Electeurs en commun. Le cinquiéme, des droits du Comte Palatin du Rhin, & du Duc de Saxe. Le fixiéme, de la comparaifon des Princes Electeurs avec les autres Princes communs. Le feptiéme, de la maniére que les fils fuccedent aux Princes Electeurs leurs péres. Le huitiéme, de la jurifdiction du Roi de Bohême, & du privilége des Habitans de ce Royaume. Le neuviéme, des mines d'or, d'argent, & d'autres métaux, qui font & feront découvertes dans le Royaume de Bohême, & dans les Principautez & Terres des Electeurs. Le dixiéme, du droit de faire battre monnoye. Le onziéme chapitre régle la Jurifdiction des Princes Electeurs. Le douziéme, les affemblées des mêmes Electeurs. Le treiziéme, revoque les priviléges qui feroient accordez par l'Empereur, au préjudice du droit des Electeurs de l'Empire. Le quatorziéme parle du devoir des Vaffaux & Feudataires envers leurs Seigneurs. Le quinziéme, des confpirations, ligues, ou focietez illicites. Le feiziéme, des *Pfalburgers*, qui fe font recevoir Bourgeois d'autres villes, au préjudice de leur Seigneur. Le dix-feptiéme, des défis ou appels, & des violences injuftes. Le dix-huitiéme contient la forme de mander les Electeurs, pour élire un Roi des Romains. Le dix-neuviéme, la forme de la procuration que doit donner l'Electeur, qui envoyera un Ambaffadeur pour lui à l'Election. Le vingtiéme ordonne que la qualité d'Electeur foit attachée inféparablement à la Principauté des Electeurs, en forte que quiconque jouit de la Principauté, jouiffe auffi du droit d'élire. Le vingt-uniéme régle l'ordre de la marche entre les Electeurs Eccléfiaftiques. Le vingt-deuxiéme, celui de la marche des Electeurs féculiers. Le vingt-troifiéme, la prééminence des Archevêques Electeurs dans les cérémonies de l'Eglife. Le vingt-quatriéme Chapitre, qui eft le premier des articles publiez en la Diete de Metz, ordonne de quelle maniére doivent être punis ceux qui oferont former quelque complot, pour attenter à la vie des Princes Electeurs. Le vingt-cinquiéme défend les démembremens & les partages, que l'on voudroit faire des Principautez Electorales. Le vingt-fixiéme parle du rang des Electeurs dans la marche de l'Empereur, vers le lieu où il doit tenir fa féance impériale. Le vingt-feptiéme, des fonctions des mêmes Princes, lors de la féance & Cour folemnelle. Le vingt-huitiéme, de la table de l'Empereur, & des fept tables pour les fept Electeurs. Le vingt-neuviéme, des droits dus aux Officiers de l'Empereur par les Princes qui lui font hommage de leurs fiefs. Enfin, le trentiéme, de l'obligation qu'ont les Princes Electeurs de favoir la Langue Allemande, la Sclavone, l'Italienne, & la Latine.

L'Empereur Charles IV, ayant apporté toutes les formalitez néceffaires à cet Edit, pour en faire une Loi fondamentale de l'Empire, il commença à le faire exécuter par le fervice qu'il defira que les Princes Electeurs & autres Officiers de la Couronne lui rendiffent; ce qui s'obferva dans un feftin magnifique qu'il fit le lendemain. L'Empereur & l'Impératrice, vêtus des ornemens impériaux, ayant entendu une Meffe folemnelle, accompagnez de tous les Prélats & de tous les Princes, fe rendirent au lieu où le feftin étoit préparé. C'étoit au milieu de la place publique, où l'on avoit élevé une eftrade, fur laquelle étoit la table de l'Empereur. Auffitôt que l'Empereur & l'Impératrice furent placez, les trois Electeurs Eccléfiaftiques, favoir l'Archevêque de Mayence, l'Archevêque de Tréves & l'Archevêque de Cologne, vinrent à cheval comme Archichanceliers de l'Empire; le premier étant Archichancelier d'Allemagne; le fecond, des Gaules, & le troifiéme, d'Italie. Chacun avoit un fceau attaché au col, & une lettre à la main droite. Enfuite marchoient les quatre autres Electeurs féculiers, auffi à cheval. Le Duc de Saxe arriva le premier, ayant un picotin d'argent plein d'avoine, en fa main droite, comme Archimaréchal de l'Empire; & ayant mis pié à terre, il indiqua à fes Collégues les places qui leur étoient deftinées. Le Markgrave de Brandebourg étant defcendu de cheval, donna à laver à l'Empereur & à l'Impératrice, avec une aiguiére d'or, dans un baffin d'or. Le Comte Palatin du Rhin fervit les plats d'or, avec leur viande, fur la table impériale. Le Duc de Luxembourg, neveu de l'Empereur, faifant l'office du Roi de Bohême, qui étoit l'Empereur même, prit fur le coin de la table un flacon d'or plein de vin, & en préfenta à l'Empereur dans un gobelet d'or. Après les Electeurs, marchérent à cheval le Marquis de Mifnie & le Comte de Schwartzenbourg, tous deux Grands-Veneurs, fonnant du cor, & fuivis de leurs Chaffeurs avec les chiens. Ils tuérent devant l'Empereur un grand cerf, & un gros fanglier. A la fin du dîner, l'Empereur fit de riches préfens aux Electeurs, aux Princes, aux Comtes, & aux Seigneurs, qu'il congédia, après avoir mis en pratique la Bulle d'or par cette cérémonie folemnelle. * Heifs, *Hiftoire de l'Empire, tome 6. l. 6. p. 374.* de l'édit. d'Amfterdam 1733.

BULLE de Brabant. C'eft ainfi qu'on appelle un certain privilége que Charles IV, Empereur, accorda à Aix-la-Chapelle le 23 de juillet 1349, à Jean III, qui lui avoit rendu des fervices très-diftinguez. Comme cet acte eft muni d'un fceau d'or qui y eft attaché, plufieurs l'ont appellé, *la Bulle d'or de Brabant.* Cette Bulle regardoit Jean III, & fes fucceffeurs, & contenoit principalement les articles fuivans. 1. Que perfonne foit Eccléfiaftique ou Séculier, ne devoit s'arroger aucune jurifdiction ou pouvoir judiciaire, ni par évocation, ni par profcription ou en aucune autre maniére fur

les Sujets, Vaffaux & Serviteurs du Duc de Brabant, excepté dans le feul cas de juftice refufée, (*denegata juftitia*). 2. Que dans toute l'étendue de l'Empire Romain aucun des Vaffaux, Sujets & Serviteurs du Duc, ne pourroit être mis aux arrêts ni par rapport à fa perfonne ni par rapport à fes biens, foit pour crime, foit pour dettes. Ce privilége fit naître dans la fuite bien des differens & de grandes difputes. Car lorfque des cas arrivoient, où felon l'équité & le Droit commun, les Sujets d'un autre Souverain auroient été obligez de fe préfenter devant un tribunal étranger, (*p. ex. ob locum contractus, rei fitæ, delicti, &c.*) ceux qui avoient quelque chofe à prétendre des Sujets du Duc de Brabant, étoient contraints de leur intenter procès devant leur propre Juge, ce qui les confitituoit dans de grands frais. Ou fi les Juges des endroits où fe trouvoit un fujet du Brabant, agiffoient contre lui felon le droit ordinaire, les Ducs de Brabant & la Regence Efpagnole de Bruxelles ufoient de fi fortes répréfailles, que fouvent, lorfqu'un de leurs Sujets étoit condamné ailleurs à payer cent florins, ils en confifquoient ou retenoient mille à un particulier étranger quoiqu'innocent. Quelquefois même ils ont fait avancer des troupes & mis garnifon dans les chateaux & maifons nobles du voifinage. Tout cela fit que les Etats de l'Empire follicitérent fouvent & avec beaucoup de véhémence l'abolition totale de cette Bulle, & la vengeance des excès commis par ceux du Brabant. Quoique l'Empereur ait publié plufieurs Mandats, Refcrits & Décrets, la Régence du Brabant y a fait très-peu d'attention, & s'eft contentée de publier à fon tour des Remontrances. Enfin par le traité de Weftphalie il fut promis qu'on aboliroit entiérement les abus de la Bulle de Brabant. Il paroît cependant par les griefs que les Etats de l'Empire ont préfenté du depuis, qu'on n'a point encore remédié totalement à ce mal, & que les Membres de l'Empire, dont les forces font peu redoutables, en font encore les victimes de tems en tems. * Thulemar, *de Bullis, p. 130.* Limnæus, *Jur. publ. tome 2. l. 5. ch. 2. §. 55.* Fritfch, *Elect. J. P. ch. 12. p. 145.* Wehner, *Obf. tom. alt. Grundvefte des Heiligen Romifchen Reichs, p. 5. ch. 3. Recefs. Imp. de anno* 1641. §. 94. *Inftrumentum pacis Ofnabr. art. 9. §. 1.*

BULLEN (Anne de) *Cherchez* BOULEN.

BULLERBORN, fontaine célébre, proche du village d'Oldenbeck, dans la forêt de Teuteberg, ou de Detmold en Weftphalie, eft ainfi appellée du mot Allemand *Bulleren*, qui fignifie *faire grand bruit*, d'où vient qu'on la nomme en Latin *fons tumultuarius*; & ce nom lui a été donné, parce que l'on entend un murmure & un fiflement extraordinaire, lorfque fes eaux vont fortir de leur fource. Cette fontaine avoit autrefois une qualité merveilleufe; car après avoir coulé environ une heure, elle ceffoit pendant trois heures, & recommençoit enfuite à couler; puis elle retenoit encore fes eaux, pour les répandre comme auparavant, & continuoit ainfi par une viciffitude tout à fait furprenante, mais dont les tems n'étoient pas toujours réglez. Les eaux de cette fource font abondantes; mais leur cours ne s'étend pas au delà d'une lieue, & au bout de cet efpace, elles fe précipitent dans des abymes fouterrains. L'an 1630, au mois de décembre, les Proteftans de la Heffe étant entrez dans le diocéfe de Paderborn, cette fontaine, qui jettoit fes eaux avec tant d'abondance, qu'elles faifoient tourner les moulins d'une forge, tarit tout à coup, & ne recommença à couler qu'en 1638, lorfque les ennemis eurent quitté ce païs. Quelques-uns difent qu'elle ne coule plus par intervalles, comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de fiécles, ceffa en 1638, depuis lequel tems elle donne fes eaux continuellement comme les autres fources. * Ferd. Furftemberg, *Monumenta Paderb.* imprimez en 1672.

BULLES, petite ville ou bourg de l'Ifle de France, dans le Beauvaifis fur la Brefche, à quatre lieues de la ville de Beauvais vers l'orient. * Mary, *Dict. Geogr.*

BULLINGBROOK, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Lindfey*, eft fitué dans un fonds, près de la fource d'une riviére, & eft célébre pour avoir été le lieu de la naiffance du Roi d'Angleterre Henri IV, qu'on appelloit à caufe de cela, *Henri de Bullingbrook*; & depuis ce tems, ç'a été un des titres des Rois d'Angleterre. En 1624, Jacques I en fit un Comté en créant Comte de Bullingbrook, Olivier, Lord de Saint-Jean de Bletfoe, lequel tiroit fon origine de Marguerite Beauchamp, grand'mére du Roi Henri VII, duquel Comte le titre parvint en droite ligne à Pawlet de Saint-Jean, Comte de Bullingbrook, fous le régne de Guillaume III. La Reine Anne conféra ce titre à M. de Saint-Jean, qu'elle fit auffi Sécretaire d'Etat, & qui a eu tant de part aux affaires & aux révolutions arrivées les derniéres années du régne de cette Princeffe. * *Diction. Anglois, Mémoires du tems.*

BULLINGER (Henri) pére du grand homme qui fuit, & qui a immortalifé fon nom, étoit originaire de Bremgarten petite ville de Suiffe fur la Ruß. Il en fut fait le Curé en 1506, & il fut outre cela Doyen rural du Chapitre de Bremgarten & de Zug. En 1519, *Samfon* ayant voulu fe produire à Bremgarten pour vendre fes Indulgences, Bullinger ne voulut point le recevoir, proteftant qu'il perdroit plutôt la vie que de le laiffer entrer dans fon églife. Samfon irrité chargea le Curé d'injures & l'excommunia; mais Bullinger méprifa fon excommunication, & Samfon fut obligé de fe retirer. Ce ne fut que dans le carême de l'an 1529, que Bullinger fe déclara ouvertement pour la Réformation. Etant monté en chaire il dit à fes Auditeurs, „ Qu'il y avoit 23 ans qu'il leur prêchoit; „ qu'il leur avoit toujours prêché ce qu'il croyoit être la verité; „ mais qu'il avoit été aveugle, & dans les ténébres, comme les au„ tres, qu'il en demandoit pardon à Dieu, & que déformais il étoit „ réfolu, avec le fecours de fa grace, de leur montrer le droit „ chemin du falut, & de les conduire à J. C. feul. " L'Avoyer de la ville nommé Honegker, fcandalifé de ce difcours, fe laiffa aller à fon zéle, & cabala jufques à ce que Bullinger fut depofé. Cependant la Réformation fut reçue cette même année par les Bourgeois de Bremgarten; & leur premier Pafteur fut *Gervais Schuler.*

Ceux de Bremgarten ayant été obligez de recourir en 1531, à un traité de paix avec cinq Cantons Catholiques qui l'attaquoient, furent engagez par un article de congédier le vieux Doyen Henri Bullinger qui se retira à Zurich où il mourut en 1533, âgé de 64 ans. * Ruchat, *Hist. de la Réformation de Suisse, tome 1, p. 64. 65. tome 2. p. 393. 394. tome 3. p. 475. 476.*

BULLINGER (Henri) Ministre Zuinglien à Zurich, naquit le 1er juillet 1504, à Bremgarten, qui est un bourg dans la Suisse, situé sur la rivière de Russ, près de Zurich. Dès sa plus tendre jeunesse, deux accidens considérables penserent lui causer la mort. Une maladie très-dangereuse, dont toute la malignité étoit causée par une fiévre pourpreuse, l'avoit si fort épuisé, que n'ayant plus presque aucune force, ses parens croyant qu'il étoit mort, envoyérent chercher des personnes pour l'ensevelir. Leur surprise fut extrême quand ils apperçurent encore un reste de vie dans cet enfant, qu'ils croyoient déja mort. Ils redoublérent leurs soins, qui ne furent pas inutiles; car le jeune Bullinger recouvra la santé. Peu de tems après, une chûte dangereuse & imprévue jetta ses parens dans le même embarras; mais l'habileté & le soin des Médecins, dont la guérison de Bullinger fut la preuve, les consola du nouvel accident qui étoit arrivé à leur jeune fils. Si-tôt qu'il eut atteint l'âge de douze ans, son pére & sa mére l'envoyérent étudier à Emmeric, ville d'Allemagne, où il étudia pendant trois ans, après lesquels son pére lui refusant le nécessaire, il fut obligé de mendier son pain. D'Emmeric il alla à Cologne, il étudia la Logique, & obtint le degré de Maître ès Arts l'an 1520, n'étant encore âgé que de 16 ans. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la Théologie, du Droit Canon, & à la lecture des Péres. Il avoit formé le dessein de se retirer parmi les Chartreux; mais la lecture des Ecrits de Mélanchthon & des Réformateurs de ce tems-là lui fit changer de dessein, & lui inspira de l'éloignement & du mépris pour la doctrine de l'Eglise Romaine. Il ne s'en sépara pas néanmoins d'abord. Il retourna dans la maison paternelle à l'âge de 18 ans. A 23, il fut appellé par l'Abbé Joner dans l'Abbaïe de la Chapelle près du Lac de Zurich. Il demeura six années dans cet emploi, donnant tous les jours six heures de leçons. Ensuite il alla à Zurich pour y enseigner la Théologie. Il y fit connoissance & se lia étroitement d'amitié avec Zuingle, dont il embrassa & défendit les sentimens jusqu'à la mort. Quelque tems après, la ville de Zurich s'étant déclarée pour la Réformation, on y pilla les églises & les maisons Religieuses, on exhuma les corps morts, & l'on jetta les Reliques qui étoient dans les églises. La ville de Bremgarten s'étant déclarée pour la doctrine des Protestans en 1529, Henri Bullinger en fut fait le second Pasteur; mais en 1531, il fut obligé d'en sortir avec son pére, & ils se retirérent à Zurich. Après la mort de Zuingle, le grand Conseil élut Bullinger pour lui succéder, comme Zuingle l'avoit souhaité avant que de partir. Zuingle étoit en même tems & Pasteur & Professeur en Théologie. Après sa mort on partagea ces deux emplois, on donna la Chaire de Professeur à Bibliander, & celle de premier Pasteur ou d'*Antistes* à Bullinger. Il remplit avec beaucoup de gloire & de fruit ce poste pendant 44 ans. Les meilleurs de ses Ouvrages, au jugement du docte *Hottinger*, sont ses Ecrits contre les Anabatistes; contre Cochleus; *De Scriptura*; *De Origine erroris*; *Antithesis inter Orthodoxos & Pontificios*, & sa Réponse à Jean Evêque de Vienne. Son livre de *Origine erroris*, fut si estimé d'un savant Religieux, brûlé ensuite à Rome à cause de la Religion, qu'il disoit, que quand on devroit donner un de ses yeux pour acheter ce livre, il faudroit se l'arracher, pourvu que l'on conservât l'autre pour pouvoir le lire. *Berchtold Haller*, après la mort de Zuingle écrivit une lettre très pressante à Bullinger, pour l'engager d'accepter la vocation que les Seigneurs de Berne lui avoient adressée, pour qu'il vint exercer son Ministére dans leur Capitale. Mais *Wolfgang Capiton*, fit comprendre à Haller que Zurich avoit plus besoin que Berne des services de Bullinger. Les Calvinistes, en s'expliquant sur l'Eucharistie, tombérent dans son sentiment; mais sa querelle qu'il eut avec Brentius, fut plus longue & plus fâcheuse. Bullinger dit dans sa préface sur l'Apocalypse, qu'il n'y aura point d'autre Antechrist que le Pape; & il accuse saint Jean d'avoir pensé tomber dans un acte d'idolâtrie, parce qu'il voulut adorer l'Ange. Bullinger a écrit divers Ouvrages, qu'on a recueillis en dix volumes. Il eut six fils & cinq filles d'*Anne* Adischwiller, qu'il épousa l'an 1529, & il mourut le 17 septembre de l'an 1575, âgé de 71 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.* De Thou, *Hist.* Sanderus, *Hæres.* 233. Onuphre, *A. C.* 1549. Sponde, 1531. Florimond de Raymond, *l. 7. ch. 5. num. 1.* Génébrard, *en Pie IV.* Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 60. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Ruchat, *Hist. de la Réformation de Suisse, tome 3. p. 505. 506.* Josias Simler, *Vie de Bullinger.*

BULLION (Claude de) Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Président à Mortier au Parlement de Paris dans le XVII siécle, fut souvent employé par les Rois Henri *le Grand* & Louis *le Juste*, en diverses négociations, ambassades, traitez & autres affaires importantes. Il étoit fils de JEAN de Bullion, Maître des Requêtes, & de *Charlotte* de Lamoignon, & petit-fils de JEAN de Bullion, Conseiller & Secretaire du Roi, lequel étoit fils de CLAUDE Seigneur de Layer & de Senecé en Mâconnois, pais de leur origine, & petit-fils de JEAN I, Sécretaire du Roi, employé près du Roi Louis XII, en son voyage d'Italie, & au siége de Gênes en 1509. Claude de Bullion fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1590, Maître des Requêtes en 1605, puis Conseiller d'Etat ordinaire. En 1632, le Roi Louis XIII lui donna la Surintendance de ses Finances, & peu après l'honora de la charge de Garde des Sceaux de ses Ordres. Ce Monarque voulant encore récompenser le Sieur de Bullion des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant plus de trente années, créa en sa faveur un office de Président à mortier au Parlement de Paris, où il fut reçu au mois de fevrier de l'an 1636. Il mourut d'apoplexie le 29 décembre 1640, en réputation d'avoir été l'un des plus habiles Ministres de son siécle.

Il étoit petit-fils de CLAUDE de Bullion, Seigneur de Layer & de Senecé, Secretaire du Roi, originaire de Mâcon, qui épousa *Claude* Vincent, dont il eut entre autres enfans JEAN, qui suit; & *Claude* de Bullion, Seigneur de Layer, qui de *Marguerite* de la Porte, eut entre autres enfans *Pierre* de Bullion, Seigneur de Layer & de Rochanville, Conseiller au Parlement, lequel épousa *Marie* Haste, fille d'*Eustache* Seigneur de Noisement, & de *Marie* de Marreau, dont il eut entre autres enfans *Louise* de Bullion, mariée en 1640, à *Jean-Eleonore* de Rochechouart, Marquis de Montpipeau.

II. JEAN de Bullion, Seigneur d'Argny, &c. Conseiller au Parlement, fut pourvu de la charge de Maître des Requêtes en 1570, & l'exerça jusqu'en 1588. Il épousa *Charlotte* de Lamoignon, fille de *Charles*, Seigneur de Bâville, Maître des Requêtes, & de *Charlotte* de Besançon, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon, puis en celui de Metz, & Président en la Cour des Aydes de Dauphiné, établie à Vienne; 3. HENRI, qui a fait *la branche des Seigneurs de* FONTENAI *& de* COURCY, *rapportée ci après*; 4. *Charlotte*, mariée à *N*... Seigneur des Etoiles, Bailli du pais de Gex; & 5. *Françoise* de Bullion, alliée 1. à *Jean* Aujorrant, Seigneur de Claye, Conseiller au Parlement: 2. à *Pierre* Haste, Seigneur de S. Mars, aussi Conseiller au Parlement.

III. CLAUDE de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Président au Parlement, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 29 décembre 1640. Il épousa par contract du dixiéme janvier 1612, *Angélique* Faure, fille de *Guichard* Faure, Secretaire du Roi, & de *Magdelaine* Brûlart, sœur de *Nicolas*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, dont il eut 1. NOEL, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Marquis de* MONTLOUET, *rapportée ci-après*; 3. *Pierre*, Abbé de Saint Faron de Meaux, mort en novembre 1659; 4. CLAUDE, qui a fait *la branche des Marquis d'*ATILLY, *& de* LONGCHENE, *aussi mentionnée ci-après*; & 5. *Marie* de Bullion, alliée à *Pomponne* de Belliévre, premier Président du Parlement, mort sans posterité en mai 1640.

IV. NOEL de Bullion, Seigneur de Bonnelles, Marquis de Gallardon, &c. Président au Parlement en survivance de son pére, dont il donna sa démission pour être reçu Conseiller d'honneur. Il fut pourvu de la charge de Greffier des Ordres du Roi en juin 1643, & il s'en démit en 1656. Il mourut le troisiéme août 1670. Il épousa par contract du 24 février 1639, *Charlotte* de Prie, fille de *Louis*, Marquis de Toucy, &c. & de *Françoise* de Saint-Gelais, morte le 14 novembre 1700, âgée de 76 ans, dont il eut 1. *Armand Claude*, Seigneur d'Esclimont, Marquis de Gallardon, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, mort sans alliance le 27 novembre 1671, âgé de 27 ans; 2. *Alfonse-Noel*, Marquis de Fervaques, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Reine, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mort sans alliance le 30 mai 1698, âgé de 53 ans; 3. CHARLES-DENYS, qui suit; & 4. *N*.... de Bullion, morte jeune.

V. CHARLES-DENYS de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, d'Esclimont, &c. Prevôt de la ville, Prevôté & Vicomté de Paris, Gouverneur de la province du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 mai 1721. Il épousa en décembre 1677, *Marie-Anne* Rouillé, fille de *Jean*, Comte de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* de Comans-d'Astric, morte le 29 septembre 1714, âgée de 55 ans, dont il eut 1. *Jean-Claude*, Marquis de Bonnelles, Lieutenant du Roi au Païs Chartrain, Brigadier de cavalerie, & Mestre de camp du régiment royal de Roussillon, mort sans alliance des blessures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le septiéme septembre 1706; 2. ANNE-JACQUES, qui suit; 3. *Charles-Jean-Baptiste*, Seigneur de Marly, mort le 17 décembre 1699, en sa 17 année; 4. *Angele-Leon*, Marquis de Bonnelles, reçu Chevalier de Malte en 1697, Mestre de camp d'un régiment de Dragons; 5. *Gabriel-Jérôme*, Comte d'Esclimont, Mestre de camp du régiment de Provence, & Prevôt de Paris; 6. *Anne-Marie-Marguerite*, alliée le 13 mars 1706, à *Jean-Charles* de Crussol, Duc d'Uzès, Pair de France, &c. 7. *Elisabeth-Anne-Antoinette*, mariée le deuxiéme décembre 1707, à *Frédéric-Guillaume* de la Tremoille, Prince de Talmont, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Sar-Louis; 8. 9. *Anne-Thérèse* & *Marie-Thérèse* de Bullion, Religieuses aux filles sainte Marie de Chaillot.

VI. ANNE-JACQUES de Bullion, Marquis de Fervaques, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de la province du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant de Roi au pais-Chartrain, a épousé le 27 mars 1708, *Marie-Magdelaine* Gigault, fille de *Louis-Christophle*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur du château de Vincennes, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine, & de *Marie-Olympe-Emmanuelle*, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE MONTLOUET.

IV. FRANÇOIS de Bullion, second fils de CLAUDE Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Président au Parlement, &c. & d'*Angélique* Faure, fut Marquis de Montlouet, Baron de Maule, &c. premier Ecuyer de la grande écurie du Roi, & se tua par accident en juillet 1671. Il épousa *Louise-Henriette* Rouault, Dame de Thiembrune, fille d'*Adolphe*, Seigneur de Thiembrune, & de *Marguerite* de Théon, sa seconde femme, morte en avril 1687, dont il eut 1. *Louis*, Comte de Thiembrune, mort en 1688, sans alliance; 2. *Leon*, Comte de Thiembrune, mort en 1690, sans alliance; 3. REMY, qui suit; 4. *Henri-Charles*, Marquis de Saint-Amant, qui épousa le 28 novembre 1694, *Eulalie* de Vauvré, dont sont venus des enfans; 5. *Claude*, Comte de Montlouet, Seigneur de Preures, qui épousa *Françoise* le Bel, & mourut en .... laissant postérité; 6. 7. Henri & Fran-

François, morts ; 8. *Claude*, morte sans alliance ; 9. *Marie-Angélique*, alliée le 23 juillet 1674, à *Joseph Emmanuel-Joachim* Rouault, Marquis de Saint-Valery, son cousin ; 10. *Marguerite-Angélique*, Abbesse de Saint-Corentin ; 11. *Louise-Henriette*, Religieuse à Chaillot ; & 12. *Henriette-Françoise* de Bullion, Demoiselle de Montlouet.

V. REMY de Bullion, Marquis de Montlouet, épousa le 27 septembre 1697, *Françoise* Bailly, morte le 13 octobre 1717, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS D'ATILLY *& de* LONGCHENE.

IV. CLAUDE de Bullion, quatriéme fils de CLAUDE, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, & Président au Parlement, & d'*Angélique* Faure, fut Marquis d'Atilly, de Pamphou, Seigneur de Longchêne, de Villiers, &c. & mourut en janvier 1677. Il épousa *Perrette* Meusnier, morte le 13 décembre 1706, âgée de 80 ans, dont il eut 1. CLAUDE-LOUIS, qui suit ; 2. *François*, Marquis de Longchêne, qui épousa *Catherine-Henriette* de Senneterre, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine* d'Angennes, dont il eut, N... Marquis de Longchêne, Capitaine au regiment de Piémont, qui fut tué à Paris dans une rencontre la nuit du troisiéme au quatriéme décembre 1711 ; & N... de Bullion, mort sur mer ; 3. *Joseph*, Marquis de Mézelan, Seigneur de Villiers, de Launay & du Petit-Mont ; & 4. *Angélique* de Bullion, mariée à *Christophle* de la Tour-Saint-Vidal, Marquis de Chaslinet, morte sans enfans le 16 mai 1716.

V. CLAUDE-LOUIS de Bullion, Marquis d'Atilly, Seigneur de Launoy, d'Ipé, &c. mourut le 18 juin 1693. Il épousa le 18 avril 1680, *Marie-Catherine* de Beauvau, fille de *Jacques*, Marquis de Rivau, & de *Diane-Marie* du Campet du Saujon. Elle prit une seconde alliance avec *Pierre* de Barville, Seigneur de Nocey, Lieutenant de Roi au Fort de Barrault, ayant eu de son premier mariage 1. CLAUDE-LOUIS, qui suit ; 2. *Catherine-Marie-Anne*, mariée le onziéme décembre 1704, à *Pierre* Rouxelin, Seigneur de Montcourt, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine ; & 3. *Eléonore-Magdelaine* de Bullion, alliée en mai 1711, à *N.* de Seine-de-Menilles, Comte de Bourgneuf.

BRANCHE DES MARQUIS DE COURCY, *Seigneurs de* FONTENAY.

III. HENRI de Bullion, fils puîné de JEAN, Seigneur d'Argny, Maître des Requêtes, & de *Charlotte* de Lamoignon, fut Conseiller d'Etat, & mourut en août 1638. Il épousa *Marie* Eustache, morte en février 1658, dont il eut 1. HENRI, qui suit ; & 2. *Angélique* de Bullion.

IV. HENRI de Bullion, Marquis de Courcy, Seigneur de Fontenay, de Baionville, fut reçu Conseiller au Parlement le 13 décembre 1647, & mourut le 22 janvier 1689. Il épousa *Magdelaine* de Vassan, fille de *Jacques*, Seigneur de Morsan, &c. Trésorier des Parties Casuelles, & de *Magdelaine* Bailly, morte le 25 avril 1709, dont il eut 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; 2. *Charles*, premier Chambellan de Philippe de France, Duc d'Orléans, mort en 1722, laissant de *N.* ... Riddel de Plainsevette une fille unique *Magdelaine-Charlotte* de Bullion, mariée à *Paul* de Roux, Marquis de Courbons, Avocat-Général au Parlement d'Aix, morte le huitiéme août 1663 ; & 3. *Angélique-Charlotte* de Bullion, mariée à *Gabriel* Passart, Conseiller au Parlement.

V. JEAN-LOUIS de Bullion, Comte de Fontenay, Marquis de Courcy, &c. fut reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 21 mars 1659. Il épousa *Marie-Genevieve* Pinette de Charmois, fille de *Jacques* Pinette de Charmois, Maître des Comptes, & Secretaire des commandemens de Me la Duchesse de Guise, & de *Genevieve* Hallé, morte le premier mai 1704, dont il a eu 1. *Marie-Magdelaine*, alliée le cinquiéme janvier 1706, à *Henri-Louis* le Maître, Seigneur de Bellejame, Conseiller au Parlement ; & 2. *N.* ... de Bullion, mariée en juin 1717, à *Joseph-Simon* de Laitre, Secretaire du Conseil. * Dupleix, *Hist. de France en Louis XIII.* Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement*. Le P. Anselme, *Catalogue des Chevaliers du S. Esprit*, *&c.*

BULLOQUI. *Voyez* BOLAKI.

* BULLOS ou BOL, petite ville de Suisse avec un château pour le Baillif. Elle est dans le Canton de Fribourg, au sud de la ville de Fribourg, tirant vers l'ouest. Elle en est éloignée d'environ quatre lieues. Elle appartenoit autrefois aux Evêques de Lausanne. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 3. p.* 61. de l'edit. d'Amsterdam *1730.*

* BULOW, ancienne famille noble qui possède dans le Duché de Lawembourg la charge de Maréchal héréditaire, a fleuri d'ancienneté dans la Basse Saxe & sur tout dans le Duché de Brunswik. De là, elle s'est répandue dans le Meckelbourg, dans la Marche de Brandebourg, en Poméranie, en Suède & en Pologne, où elle portoit le nom de *Bielawski*, mais elle est éteinte en Suède & en Pologne. La branche Poméranienne des Seigneurs de *Bulow*, ne doit pas être confondue avec l'ancienne famille de *Bilow* dans le Duché de Wolgast, qui porte trois haches dans ses armes, & qui pour cela s'appelle *de Bilow*. La race de Bulow s'est aussi autrefois étendue dans la Bohême. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Messeniu, *Theatr. Urb. nob. Suev. p.* 79. Tromsdorf, *Geogr.* Hönius Coburg, *Chron.* Micrælii, *Pomer. Théatre de l'Europe, tome* 1.

* BULOW (Bartholde Hartwig de) Suédois, Général d'infanterie, a porté dès sa jeunesse les armes pour la Suède & est parvenu par tous les degrez jusques à la dignité de Général. Il fut longtems Commandant de Nordlingue & se défendit en 1647 contre les troupes Impériales & Bavaroises qui l'assiégerent en vain. En 1648, il prit le château de Wallenstein qui incommodoit Nordlingue. En 1649 & 1650, il se trouva à l'assemblée de Nuremberg, tenue au sujet de l'exécution des articles de la paix. Ensuite il alla en Suede où la Reine Christine lui donna une pension. En 1655, il fit une campagne en Pologne sous le Roi Charles Gustave, se trouva en 1656 aux batailles de Colomb & de Varsovie, & fut fait Commandant de la ville de Thorn. Il prit le Fort d'Alsh, surprit la ville de Bromberg défendue par 300 Polonois, & remporta un grand butin. Peu de tems après, l'armée Polonoise commandée par les Généraux de Souches & Sapieha assiégérent la ville de Thorn qui fit une vigoureuse resistance. Mais enfin il fut obligé de la rendre le 20 dec. 1658, lorsque le Roi de Pologne vint pousser le siège en personne. En 1659, il eut part à la conquête de Dirschau en Prusse, & le Lieutenant Général Wurtz étant tombé malade à Marienbourg, il commanda son camp volant, fut fait Lieutenant Général & prit Stargard. Dans le tems que le Comte Palatin Jean-Adolphe, frere du Roi, quitta l'armée en Prusse, & que le Lieutenant Général Wurtz se rendit à Stetin pour défendre cette ville qui fut bientôt après assiégée, le commandement des troupes lui fut confié aussi bien qu'à Lorentz Vander Linde jusques à la conclusion de la paix d'Oliva en 1660. Il demeura au service de Charles XI, & fut fait Gouverneur de Stetin à la place de Wurtz, & Général d'Infanterie en 1664. Il mourut à Stetin au mois de novembre de l'année 1667. * Les mêmes.

BULTEAU (Louis) Auteur François du XVII siécle, autant distingué par sa pieté que par ses divers Ouvrages, naquit à Rouen en 1625. Il succeda en la charge de Secretaire du Roi à *Louis* Bulteau son oncle, qui en avoit été pourvu en 1611, & après un exercice de quatorze années, son amour pour la retraite l'engagea de résigner cette charge en 1661, à *Charles* Bulteau son frere, qui devint dans la suite Doyen de sa compagnie, qui fut aussi amateur des Belles Lettres qu'il cultiva, & qui se fit un plaisir d'augmenter sa bibliotheque ; en sorte qu'il la rendit aussi rare & aussi curieuse, qu'un particulier en pût avoir. Il fut Auteur d'un *Traité de la Préséance des Rois de France sur les Rois d'Espagne*, imprimé en 1675, & mourut le 28 mai 1710, âgé de 84 ans. *Louis* Bulteau s'étant ainsi débarrassé des soins du monde, ne pensa plus qu'à mener une vie cachée. Il se retira dans l'Abbaïe de Jumiéges en Normandie, d'où il vint quelques années après en celle de Saint-Germain-des-Prez à Paris ; & là parmi les Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, conservant l'habit d'un Ecclésiastique séculier, quoiqu'il ne fut point engagé dans les Ordres, il se fit par humilité Frere-commis, & y vécut presque comme un Religieux. La sublimité de son génie qu'il cherchoit à renfermer sous une très-grande humilité, le fit connoître, & se manifesta malgré lui dans la composition de plusieurs livres écrits en François, avec toute la pureté que l'on pouvoit desirer dans un siecle très-délicat. Les premiers Essais de sa plume, furent des Traductions, savoir, celle du petit livre de Morale de Jean-Louis Vivès, qui a pour titre, *Introduction à la Sagesse*, & celle du livre intitulé, *Cura pastoralis*, l'un & l'autre en 1670. L'année suivante il donna au public une *Défense des Sentimens de Lactance sur l'Usure*, contre un Ministre Protestant ; *Le faux dépôt, ou Refutation de quelques erreurs populaires sur l'Usure* ; *L'Essai de l'Histoire Monastique*, parut en 1680, & fut suivi en 1684, d'un *Abbregé de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, en deux volumes *in quarto*. Il fit imprimer en 1688, la *Défense des Droits de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez*, traduit du Latin de Dom Robert Quatremaires. Il traduisit en 1689, les *Dialogues de saint Grégoire*, & enrichit cette Traduction d'une *préface* très-recherchée & de plusieurs Notes savantes & curieuses. Cet Ouvrage devoit être suivi de plusieurs autres, & principalement d'une *Histoire du dixiéme siécle de l'Ordre Monastique*, à laquelle il donnoit la derniere main, lorsque la mort le surprit. Il y faisoit voir que ce siecle, que toutes les Ecrivains Ecclésiastiques ont traité de siécle d'ignorance, avoit cependant produit plusieurs hommes recommandables, non pas à la verité par des Ouvrages polemiques, y ayant eu peu d'Hérétiques en ce tems-là, mais par des Ecrits très-solides sur quantité de matieres importantes ; Gens outre cela très-distinguez par leur vertu. La modestie de Bulteau fut si grande, qu'il ne mit jamais son nom à ses livres : mais les Savans lui ont rendu la justice qu'il méritoit. Plusieurs d'entre eux le consultoient souvent sur leurs Ouvrages ; & comme il étoit ami ardent & officieux, il se chargeoit & s'aquittoit volontiers des soins qu'on exigeoit de lui, par la connoissance qu'il avoit des Langues Grèque, Latine, Italienne, & Espagnole, & parce qu'il possédoit en perfection toute la délicatesse de la Langue Françoise. Il étoit de plus très-habile dans les Mathématiques, s'y étant appliqué dans ses jeunes années, aussi bien qu'à la Poesie Latine & Françoise. Enfin une apoplexie le surprit chez un de ses amis, dont il mourut le sixiéme avril 1693, âgé de 68 ans. * M. du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*, *Mémoires du tems.*

B U N.

* BUNA fils de Jérahméel de la Tribu de Juda. * I. *Chron,* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 25.

BUNAS, certain Athenien, ayant été pris pour arbitre d'un different entre les Calydoniens & les Eléens, trouva moyen de tirer la chose en longueur, & ne voulut jamais décider ni pour les uns ni pour les autres. C'est d'où est venu le proverbe, *Bunas est le Juge*, contre ceux qui traînent les affaires, & ne les terminent jamais. * Erasme, *in Adag.*

* BUNAU, famille noble très ancienne qui fleurit encore aujourd'hui en Bohême, en Misnie, en Lusace, en Silésie, dans la Hesse & dans la Franconie. En Bohême, d'où quelques uns se sont retirez pour la Religion, elle a autrefois possédé les Seigneuries de Teschen, de Blankenstein, de Schonstein, d'Eila & plusieurs autres. En Misnie elle possède encore actuellement Wehlenstein & Lauenstein sur les frontieres de Bohême, Naudorf, Pie-

chen, Lichtenwalde, & plusieurs autres Seigneuries. Dans la Basse Lusace, la petite ville de Gatien & les villages de Meierfdorf, de Leizegor, de Prinzdorf, de Nieverle, de Tschern & de Bichnidinchen; & dans la Haute Lusace Hammerstadt & Linde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BUNDER (Jean) de Gand, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Inquisiteur dans les Païs-Bas, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit un homme d'une grande doctrine, bon Religieux, & très-prudent. Il composa divers Ouvrages, qui lui aquirent beaucoup de réputation, & entre autres, *Compendium rerum Theologicarum; Collationis IV. SS. Doctorum Ambrosii, Hieronymi, Augustini & Gregorii Magni; Scutum Fidei; De Baptismo, contra Mennonem Anabaptistam; Detectio Nugarum Lutheri; Confutatio Dogmatum Lutheranorum.* Il a laissé en manuscrit *Index Codicum manuscriptorum per Belgium vicinasque provincias.* Il mourut à Gand le huitiéme juin de l'an 1557. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 470. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ferdinand de Castille, &c.

* BUNCZEL est le nom de deux villes de Bohéme distinguées par les noms de *vieux* & de *nouveau.* Le vieux Bonczel appelle *Alt-Bunczel* est partagé en deux par l'Elbe dans les Préfectures de Boleslaw & de Caurzim; le nouveau Bonczel ou *Jungbunczel* est le même que Boleslaw. *Voyez* BOLESLAW.

* BUNÉE, surnom de Junon, pris de Bunus fils de Mercure qui bâtit un temple à l'honneur de cette Déesse. * Pausanias, *in Corinthiacis.*

BUNEL (N....) Peintre François, qui après la mort du Primatice, fut conjointement avec du Breuil chargé des ouvrages de peinture les plus considérables. Il fit avec du Breuil la petite galerie du Louvre, qui fut brûlée en 1660. Il mourut sous le régne de Henri IV. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 449.

BUNEL (Guillaume) Professeur en Médecine dans l'Université de Toulouse, vers le commencement du XVI siécle, composa quelques Ouvrages. Du Verdier Vauprivas en rapporte le titre d'un & quelques extraits. Ce titre est couché en ces termes, *Œuvre excellente & à chacun desirant de peste se préserver tres-utile; contenant les médecines préservatives & curatives des maladies pestilencieuses, & conservatives de la santé, composée par Maître Guillaume Bunel en la Faculté de Médecine, Docteur Regent de l'Université de Tholose, lesquelles par lui sont ordonnées tant en Latin qu'en François par rime: Avec plusieurs épîtres à certains excellens personnages en la louange de justice & de la chose publique.* Ce livret fut imprimé à Toulouse l'an 1513, *in quarto.* Voici les premiers Vers des Extraits, que l'on en trouve dans du Verdier.

En après il se faut garder
De faire trop ni peu excès
De quoi l'on se puisse eschauffer,
Car il en vient des maux assez.
Les Femmes à par délaissez
Sans toucher aux bas instrumens:
Plusieurs en ont souffert tourmens.
Je ne dy pas qu'en mariage,
Afin qu'on puisse avoir du fruit,
Vous ne laissez aucun ouvrage
De tard en tard ainsi que duit.

Mais ce soit après la minuit,
Parfaicte la digestion,
Pour faire Génération.
Aussi grands inconveniens
Viennent pour trop manger &
boire:
On a vu de grands accidens
Desquels devons avoir mémoire.
Et pour ce si me voulez croire
Mangez peu, net, & bon il soit.
Fol est qui soi-mêmes déçoit.

BUNEL (Pierre) natif de Toulouse, étoit fils d'un pére Normand, & joignit une grande érudition à une vie véritablement Chrétienne. Après avoir fait ses études à Paris, il retourna à Toulouse; mais n'ayant pas dequoi y subsister, il alla à Padoue, où il fut nourri par Emilius Perrot. Il entra ensuite auprès de Lazare de Baïf Ambassadeur de France à Venise, & ce Maître généreux lui procura les moyens d'apprendre la Langue Gréque; après quoi il s'appliqua à l'Hébraïque. George de Selve, Evêque de Lavaur, ayant relevé Baïf dans son ambassade, prit Bunel à son service, & l'emmena à Lavaur lorsque le tems de son ambassade fut fini. Après la mort de ce Prélat arrivée en 1541, il retourna à Toulouse, où il auroit encore essuyé les incommoditez de la misére, si MM. du Faur, protecteurs de la vertu & de la science, ne lui eussent fait sentir de leur propre mouvement, les effets de leur libéralité. L'un d'eux lui donna ses fils à instruire & à conduire en Italie, mais Bunel n'acheva pas le voyage, étant mort d'une fiévre chaude à Turin l'an 1546, à l'âge de 47 ans. Quoique très-recommandable par la délicatesse de son style Cicéronien, il le fut encore plus par les bonnes mœurs; content de son sort, il n'aspira jamais ni aux richesses, ni aux honneurs. On a placé son buste dans la galerie des illustres Toulousains, que l'on voit dans la maison de ville de Toulouse. Charles Etienne fit imprimer en 1551 les Lettres de cet Ecrivain, mais on contrefit cette édition à Cologne en 1568. Henri Etienne les publia de nouveau en 1581, & on les réimprima à Toulouse, en 1687, par les soins de M. Graverol, Avocat de Nismes, qui y joignit des Notes de sa façon. Il ne faut pas croire que Pierre Bunel fut fils de *Guillaume* Bunel Professeur en Médecine en l'Université de Toulouse, dont il vient d'être parlé. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gallia, lib.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

BUNGEY, bourg d'Angleterre dans la province de Norfolk, a donné son nom à NICOLAS BUNGEY. *Voyez* NICOLAS.

BUNGEY (Thomas) Religieux de l'Ordre de S. François, qui florissoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1290, fut Docteur de l'Université d'Oxfort, où il professa la Théologie, & fut lié d'amitié avec Roger Bacon, très-docte Mathématicien, & l'un des grands Génies de son Ordre en Angleterre. Cette conformité d'inclinations lui donna du goût pour les Mathématiques, dans lesquelles il réussit. Au milieu d'un siécle d'ignorance, tout ce qui paroissoit extraordinaire avoit le caractére de Magie. Bacon fut accusé de s'attacher à ces sciences noires, & Bungey son ami eut part aux mêmes soupçons, qui s'accrurent, lorsqu'il publia un Traité de la Magie. Il fut néanmoins élu Provincial de son Ordre, comme Pitseus le témoigne. Outre le Traité dont nous avons parlé, il composa des Commentaires sur le Maître des Sentences, un livre des Questions de Théologie. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

BUNGO, ville & Royaume de l'isle de Ximo, au Japon. La ville est située sur la côte orientale, près d'un golfe, entre Funai qu'elle au septentrion, & Usuqui au midi. Le Roi de Bungo avoit embrassé la Religion Chrétienne dans le XVI siécle, & presque tous ses Sujets en avoient fait de même; mais depuis l'an 1620, on les a si fort persecutez, qu'à peine y en reste-t'il quelques uns, s'ils ne sont cachez. Le Sieur Tavernier, dans ses Voyages, raconte bien au long les occasions & les circonstances de cette sanglante persecution, qui a fait périr plus de quarante mille Chrétiens. *Voyez* le dernier tome des relations des Voyages de Tavernier, qui contient quelques Traitez, dont le premier est intitulé, *Relation du Japon, & de la cause de la persecution des Chrétiens dans les Isles.* Il y a encore un Ouvrage qui parle excellemment de cette persécution; c'est l'*Apologie pour les Catholiques*, par M. Arnaud Docteur en Sorbonne, imprimée en 1682, *tome* 2. *ch.* 16. dont le titre est, *de la plus cruelle Persécution qui fut jamais suscitée contre les Chrétiens du Japon, par la malice du Président du Comptoir, & de la Compagnie de Hollande.* Il faut encore lire le *chap.* 7. du même tome, qui contient d'excellentes réflexions sur cette cruelle persécution, où l'on voit la fin déplorable des Chrétiens, & pour ainsi dire, l'extinction du Christianisme dans le Japon; & le juste châtiment que *Dieu tira de ce Hollandois,* Président du Comptoir, qui avoit été le principal instrument de cette sanglante tragédie. * *Ambassade du Japon.*

NB. Il ne faut pas porter son jugement sur cette affaire avant que d'avoir aussi lu ce que les Hollandois en ont dit dans divers livres, selon la maxime, *audi & alteram partem.*

BUNINA, montagne de la Gréce, qui est entre la Thessalie & l'Achaïe, s'étend jusqu'au Golfe de Zeiton. Les Anciens lui donnoient le nom d'*Oeta*, & elle est célébre par le destroit des Thermopyles, & par la mort d'Hercule, qui s'y brûla. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUNNIK (Jean de) Peintre, naquit à Utrecht en 1634. En 1668, il fut mis sous le célébre Herman Zachtleven, auprès duquel il fit en trois ans de si grands progrès, qu'au bout de ce tems-là il fut en état d'entreprendre lui seul un ouvrage & de le conduire jusques à la fin. Pour s'avancer encore davantage, il voulut profiter des leçons de Gérard Hoet, avant que de faire le voyage d'Allemagne & d'Italie. Dans la premiere, il visita Francfort où il fit quelque séjour, Heidelberg, Spire, Strasbourg & Zurich. Dans l'autre, Génes, Livourne, Rome, Naples, Boulogne, Ferrare, Venise, Milan, Modéne. Dans cette derniere ville il eut occasion de peindre pour le Duc François qui en fut si content, qu'il le prit à son service & lui fit pension. Bunnik demeura à la Cour de ce Prince huit ans de suite, & fit dans cet intervalle de tems plusieurs belles piéces qu'on peut voir encore aujourd'hui tant dans son palais que dans ses maisons de plaisance. Dans ce tems-là, le Duc fit un pelerinage à Lorete & prit avec lui Bunnik, dont il fut accompagné jusqu'à Rome, où nôtre Peintre se trouva pour la troisiéme fois, & où il fut admis dans la Bande ou dans la Société des Peintres Allemans & Hollandois sous le nom de *keteltrom*, c'est à dire, *timbale*. Etant de retour à Modéne avec le Duc, il lui demanda son congé, & en obtint un passeport pour retourner par la France dans son païs. Mais ayant trouvé à Turin Ferdinand Voet, il s'y arrêta quelque tems & y peignit quelques piéces. Ensuite ils allérent de compagnie en France & vinrent à Paris, & de là par le Brabant jusques à Utrecht, où il arriva en 1684. Il fut employé à Loo où il peignit plusieurs grands paisages, à Zeist par M. d'Odyk, & à Voorst par M. le Comte d'Albemarle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* BUNSCHOTEN, gros village de Pêcheurs dans la province d'Utrecht au voisinage du Zuiderzée, au nord d'Amersfort, dont il est éloigné de deux bonnes lieues, & au nord-est d'Utrecht à la distance de cinq à six lieues.

BUNTIN ou BUNTINGIUS (Henri) Allemand né à Hanovre en 1545, fut Ministre à Gruno, & dans la suite Surintendant à Goslar. Il vivoit en 1595, & donna au public une Chronique Universelle. Il a aussi composé l'Itinéraire de l'Ecriture Sainte; une Chronique de Brunswick, que Meibomius a corrigée & continuée jusqu'en 1620, &c. * Martin Zeiler, *de Hist. Celebr.*

BUNTINGFORD, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Hartford, qu'on appelle *Edwinstreet*, est à 36 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BUNTSLAW, ville de Boheme. *Voyez* BOLESLAW.

BUNTZ. *Voyez* BINTZ.

BUNTZEL ou BUNTSLAW, ville de la Bohéme propre. *Voyez* BUNCZEL.

BUNTZEL, BUNTZLAW ou BUNTSLAW, est une petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Javer en Silésie, sur la riviére de Bober, à huit lieues au dessus de la ville de Sagan. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUO. BUF. BUQ.

BUONACORSI, autrement PERRIN DEL VAGUE, Peintre célébre, étoit fils de *Jean* Buonacorsi, qui avoit suivi le Roi Charles VIII dans ses armées, & qui y avoit été tué. Sa mére mourut de la peste deux mois après l'avoir mis au monde. On l'éleva dans un village, & on le mit en apprentissage à Florence chez un Epicier; mais n'ayant aucune inclination pour ce commerce, il alla demeurer avec un certain Peintre, nommé *Andrea de Ceri*, parce qu'il travailloit ordinairement à peindre des cierges; & c'est pour cela que Perrin fut alors surnommé *de Ceri*. Cet Andrea le garda quelque tems; & voyant l'excellent naturel de ce jeune homme, il le mit avec Ridolphe Ghirlandaio. Dans la suite, le Vaga, Peintre Florentin, fut si charmé de son esprit, qu'il le

demanda à son Maître, & le mena à Rome. Perrin, que l'on appella pour lors *del Vague*, à cause de son dernier Maître, fut toujours nommé de la sorte. Il se rendit extrémement habile en son Art, & prit soin d'étudier d'après les plus beaux morceaux de l'antiquité. Raphaël ayant alors oüi parler de lui, le voulut connoître, & le fit travailler aux loges du Vatican, qu'il peignoit pour le Pape Léon X. Perrin y acquit beaucoup de réputation, & fut employé sous ce Pape pour d'autres ouvrages, aussi bien que sous Clément VII, en 1523. Jules Romain & Jean-Françoise Penni, craignant qu'on ne le préférât à eux, résolurent de s'allier avec lui, & en 1525 lui firent épouser une sœur de Penni. Deux ans après, Perrin perdit au siége de Rome tout ce qu'il avoit. Un de ses amis lui conseilla d'aller à Génes, où il peignit le Palais du Prince Doria. C'est là que ce Peintre a donné les plus grandes marques de son sçavoir. Il revint ensuite à Rome; & comme il étoit un des plus excellens Ouvriers qui fût alors pour les figures & les ornemens du stuc, il fut choisi pour faire le platfond de la salle des Rois au Vatican; mais il n'acheva pas cet ouvrage; car il mourut subitement en 1547. * Vasari, *Vit. de'i Pitt.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, tome 1. *Entret.* 2. *p.* 337. 348. 349. de l'édit. de Trévoux 1725. Soprani, *Pitt. Gen.* De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 200.

BUONAROTI, Peintre. *Cherchez* BONAROTA.

BUONAMICO, Buffalmaco, Peintre. *Cherchez* BUFFALMACO.

BUONCOMPAGNO. *Voyez* BONCOMPAGNON.

BUONDÉNO, petite ville ou bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est dans le Duché de la Mirandole, à l'embouchure du Panaro dans le Pô. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUON-RETIRO. *Voyez* BUEN-RETIRO.

BUONVISI. *Voyez* BONVISI.

BUPALUS, célébre Sculpteur, fils d'*Anthermus*, fils, petit-fils & arriére-petit-fils de Sculpteurs, & frere d'*Athenis*, vivoit sous la LX. Olympiade, vers l'an 540 avant Jesus-Christ. Athenis étoit de même profession que son frere, & apparemment ils travailloient de concert, puisque Pline parle conjointement d'eux & de leurs ouvrages. Ils florissoient en même tems qu'Hipponax, qui étoit un Poëte d'une figure méprisable; laid & fluet, tout ce qui le peut. Ils égayérent leur imagination sur lui, & le représentérent sous une forme ridicule; mais ils trouvérent à qui parler. Le Poëte leur décocha une satyre si violente, qu'au rapport de quelques Auteurs ils s'en pendirent de dépit & de chagrin. Pline n'en demeure pas d'accord; il dit au contraire que depuis qu'Hipponax se fut vengé, ils firent plusieurs belles statues en divers lieux, & rapporte là-dessus un trait singulier de l'art de Bupalus. Il dit que l'on voyoit dans l'Isle de Chio une Diane posée dans un lieu élevé, que quand on entroit dans ce lieu, le visage de la Déesse paroissoit triste & refrogné; mais que quand on venoit à sortir, le même visage avoit un air gracieux & souriant. * Pline, *l.* 36. *ch.* 5. Suidas, *au mot Hipponax.* Pausanias, *in Messeniacis & in Boeoticis.*

BUQUHAN ou BUCHAN, province d'Ecosse, qui a pour bornes, à l'orient & au septentrion, la Mer d'Allemagne; à l'occident & au midi, les provinces de Murray & de Marr. Ses places les plus considérables sont les châteaux de Slanes & de Fendracht. Ce païs est fertile en pâturages, & l'on y voit un grand nombre de brebis, dont la laine est fort estimée. Il ne s'engendre aucun rat en cette province; & si l'on y en porte d'ailleurs, ils n'y sauroient vivre. Près de Slanes il y a une caverne, où l'eau qui en distile se convertit en pierre en fort peu de tems; & si l'on n'enlevoit de tems en tems ces sortes de pierres, elles auroient déja rempli toute la caverne. On trouve sur les rivages beaucoup d'ambre jaune, dont on y a vû dans le XVII siécle, une masse plus grosse que le corps d'un cheval. Les femmes en font des colliers & des brasselets. Quelques-uns ont rapporté que vers les côtes on voit des arbres, dont les feuilles se changent en petits oiseaux, qui tombent dans la mer, & qui deviennent gros comme des oyes, que les Habitans appellent *Clayks*. Mais d'autres, qui en ont recherché la vérité, n'ont pu découvrir de quelle maniere se forment ces oiseaux, n'ayant vû ni oeufs ni nids sur ces arbres. Pour faire connoître plus particuliérement cette province, nous observerons, qu'après le Spey, qui la sépare de celle de Murrai, & le Don, qui la sépare de celle de Marr, la Doverne est la riviére la plus considérable de cette contrée, qui est divisée en plusieurs petits païs. C'est dans le Buquhan propre que sont Frazerbourg & Peter-head, deux ports de mer, & la caverne dont on a parlé cy-dessus. De la pierre qu'on en tire, on fait de la chaux très-blanche & bonne. Bamfe ainsi appellé du nom de sa principale ville, qui est à l'embouchure de la Doverne, mais dont le port ne vaut rien, n'est pas considérable; on y fait quelque commerce de blé, & de saumon qu'on pêche dans la riviére. Boyne est très-fertile sur la côte, & montagneux ailleurs. Pour Strathawin, ainsi nommé de la riviére d'Awin qui l'arrose, & dont l'eau est extrémement claire, il a de belles prairies. Strathbogy mérite à peine d'être nommé: mais Strathyla est un excellent territoire, le blé y vient en abondance, les pâturages sont très-beaux, la chaux y est si commune qu'on en bâtit les maisons, & l'on y fait un trafic considérable de chaux, de bétail, & du fil le plus fin. Pour Ainze qui est au nord de Strathyla sur les bords du Spey, on y recueille beaucoup de grains. Garioch est plus considérable par la noblesse dont il est rempli, que par ses productions. Balvany a quelque chose qui le distingue de tous les autres païs. C'est un rocher capable de fournir assez de bonnes pierres à aiguiser pour toute la Grande Bretagne. On y trouve aussi des sources d'eau d'alun, & des veines de pierre. * Miege, *Etat prés. de la Grande Bretagne.* Davity. Camden, *de l'Ecosse.*

BUQUHAN-NESS, Cap d'Ecosse, anciennement *Taixalium* ou *Taixalium Promontorium*, est en la côte orientale du Buquhan, & le plus oriental de toute l'Ecosse.

BUQUINGHAM. *Voyez* BOUKINGHAM.

BUQUOI, bourg. *Voyez* BUCQUOY.

BUQUOY (Seigneurs de) *Cherchez* LONGUEVAL.

B U R.

BURA, ancienne ville de l'Achaïe, dans le Péloponnése, sur la côte du Golfe de Corinthe, fut renversée par un tremblement de terre. Les ruines qui en restent, se nomment maintenant *Paulitza*, entre Patras & Vasilica, qui est un village où étoit autrefois la ville de *Sicyone*. Bura étoit célébre par un oracle d'Hercule, dont la statue étoit adorée dans une caverne proche de cette ville. Ceux qui venoient consulter cet oracle, tiroient des connoissances de l'avenir d'une maniére assez extraordinaire. Ils prenoient quatre dez parmi un grand nombre d'autres, & les jettoient sur une table; puis regardant les marques qui paroissoient au dessus de ces dez, ils cherchoient dans la table les mêmes figures, & croyoient apprendre ainsi ce qui leur devoit arriver. * Pausanias, *in Achaicis.* Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 293.

BURAGRAD, riviére d'Afrique dans le Royaume de Fez, où elle sépare la province de ce même nom de Fez, de celle de Tetouans, se jette dans l'Océan occidental, ou Atlantique, au cap de Sola; & la ville de ce nom est bâtie à son embouchure.

BURANA (Jean-François) natif de Vérone, qui florissoit au XVI siécle, fut Disciple de Bagolin, qui expliquoit la Logique d'Aristote dans l'Académie de Bologne, & fit paroître beaucoup de subtilité en disputant: cela fut cause que les Ecoliers témoignérent beaucoup d'envie qu'il fit des leçons publiques sur cette partie de la Philosophie. Ils eurent ce contentement, & s'ils entendirent bien ce nouveau Maître, ils ne furent point mal habiles. Il se plaisoit à les promener dans le païs des Interprétes Grecs & Arabes. Il avoit étudié la Langue Hebraïque avec beaucoup de succès. Ayant quitté sa profession, il s'appliqua à la pratique de la Médecine. Il travailla aussi à la Traduction de quelques Traitez d'Aristote & d'Averroës, & à y joindre des Commentaires. La mort ne lui permit pas d'y mettre la derniére main. Il souhaita pourtant que cela fût imprimé, & il enjoignit à ses héritiers d'en procurer l'édition après que son manuscrit auroit été corrigé par quelque habile homme. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris *in folio* l'an 1539, après l'avoir été à Venise. * *Voyez l'Epitre Dedicatoire de* Bagolin. Bayle, *Dict. Crit.*

BURBAN (Erchenbaud de) *Cherchez* ERCHENBAUD.

BURBANT. *Cherchez* BRACHBANT.

BURCE, païs de Transsylvanie. *Cherchez* BURCZA.

* BURCH (Vander) famille noble des Païs-Bas, s'est fort distinguée du tems des Comtes de Hollande, & dans la suite a tenu un rang considérable dans les villes de Delft & de Dordrecht.

BURCH (Adrien Vander) *Voyez* BURGH.

BURCH (Lambert Vander) *Voyez* BURGH.

BURCH (Gérard Ter) *Voyez* BURGH.

BURCHAIM, petite ville d'Allemagne. Elle est dans la Baviére, à l'embouchure du Lech dans le Danube, entre Newbourg & Ingolstad. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURCHARD, Connétable, sous Charlemagne, donna diverses preuves de sa valeur. En 806, il commandoit une flotte & battit les Sarrasins. * Mézeray. Dupleix.

BURCHARD, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, puis Hermite, qui vivoit *dans* le IX siecle, étoit de Dorcester en Angleterre, & écrivit la Vie de Fromond Prince Anglois, qui abandonna une succession très-considérable, pour vivre dans un cloître, environ l'an 870. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, &c.

* BURCHARD, Comte de Melun, de Corbie & de Vendôme surnommé *l'ancien* étoit issu d'une illustre famille ancienne, & fut favori de Hugues Capet Roi de France. Après la mort de Hugues, Robert son successeur prit Burchard sous sa protection contre ses envieux, dont le plus considérable étoit Eudes, Comte de Chartres qui en 999 prit la ville de Melun qu'il perdit bientôt après, & qui fut battu par Burchard. Ce dernier étant rétabli d'une maladie dangereuse, prit l'habit de Religieux, & se rendit à l'Abbaïe de St. Maur des Fossez, où il mourut le 26 févr. 1012. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Odo Fossatensis, *in Vita*, *ap. du Chêne*, *tome* 4. *de l'Hist. de France.*

BURCHARD, Evêque de Wormes, qui vivoit dans le XI siécle, *étoit natif* de la Bassée, *Bassio*, & non pas du païs de Hesse, comme d'autres l'ont cru. Il prit l'habit de Religieux de saint Benoît dans l'Abbaïe de Lobes, aujourd'hui du diocése de Cambray, & depuis fut Evêque de Wormes en 1008. Il avoit été Précepteur de Conrad, dit le *Salique*, depuis Empereur, fils d'Herman, Duc de Wormes, & ce fut ce Prince qui lui procura cet Evêché. Nous avons sous son nom, le grand volume de Décrets; car c'est le titre qu'il porte, *Magnum Volumen Canonum*, divisé en XX livres. Il y travailla avec Olbert Abbé de Gemblours, & il assûre, dans l'Epître qui est à la tête de son Ouvrage, qu'il l'entreprit à la persuasion de Brunichon, Prevôt de son église, & que c'étoit principalement pour instruire les Prêtres de son diocése, dans les choses qui regardent l'administration du Sacrement de la Pénitence. Burchard s'étoit beaucoup servi de la Collection de Réginon; mais il y a ajoûté beaucoup de choses, & a fait plusieurs fautes, dans lesquelles Réginon n'étoit pas tombé. Son recueil est fait avec assez d'ordre, mais sans choix; & il est plein d'allégations des fausses Décretales. Il mourut le 20 août de l'an 1026, d'autres disent le 14 octobre, & il fut enterré dans son église, où l'on mit cette épitaphe.

Robora Burchardus ex nomine dentat artis,
Et quod nomen habet maxima facta probant,
Vangionum per eum fossas & moenia, turres
Aedificat rursus, depopulata prius.

On voit par cette épitaphe qu'il fit rebâtir les murailles de Wormes. Les Auteurs Latins le nomment *Burcardus*, *Brucardus* & [illegible]*pardus.*

cardus. * Sigebert, *in Chron. ad ann.* & dans le livre *de Script. Eccl. ch.* 141. Baronius, *A. C.* 999. 1024. & 1026. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar.* Le Mire. Simler. Doujat, *Hist. du Droit Canon.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XI siécle.*

BURCHARD, Archevêque de Vienne en Dauphiné, étoit tres-célébre par sa piété. S. Odilon, Abbé de Clugni, souhaita qu'il donnât les Ordres sacrez à ses Religieux: ce qu'il fit, sans considerer que Gauslin, Evêque de Mâcon, en avoit tout le droit, parce que l'Abbaïe de Clugni étoit dans son diocése. Ce dernier s'en plaignit, & ce fut pour terminer ce different que Burchard de Lyon assembla le Concile d'Anse. Burchard de Vienne mourut peu de tems aprés en odeur de sainteté l'an 1026, & divers miracles se sont faits sur son tombeau. * Hugues de Flavigni, *in Chron.* Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Le Lievre, *Hist. de Vienne.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Guichenon. Chifflet, &c.

BURCHARD, Archevêque de Lyon au commencement du XI siécle, étoit fils de *Rodolphe II*, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Allemagne, & de *Berthe*, & frére de *Conrad*, surnommé *le Pacifique*, aussi Roi de Bourgogne, &c. *D'autres* disent qu'il étoit fils du même *Conrad* & de *Mathilde* de France; & d'autres encore soutiennent que ce sont deux Archevêques de même nom, l'oncle & le neveu. Quoiqu'il en soit, Burchard fit de grands biens aux églises, & mourut vers l'an 1034. Il avoit sacré, en 981, Brunon de Langres, & en 1026, il avoit célébré un Concile à Anse.

BURCHARD, Sécretaire de l'Empereur Frédéric I, dit *Barberousse*, qui vivoit dans le XI siécle, écrivit une Rélation de la victoire que ce Prince remporta l'an 1154, sur les Milanois, qui aspiroient à la domination de la Lombardie. C'est ce même Traité que Fréher a publié dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire d'Allemagne.

BURCHARD de Schwanden, IX Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, s'étant jetté en 1290 dans la ville d'Acre, accompagné de quarante Chevaliers pour la défendre avec les Chrétiens contre l'armée du Sultan, qui l'assiégeoit, renonça à la Grande-maîtrise, & prit l'habit des Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, suivant la permission qu'il en avoit obtenue du Pape. Il voulut ensuite rentrer dans l'Ordre des Teutons: ce qu'on ne voulut point lui permettre. * Jeroschin. Hartknoch, *Chronologie Prussienne.*

* BURCHARD III, Archevêque de Magdebourg, né Seigneur de Schraplau, fut élu en 1307, & alla chercher lui-même *le pallium* à Rome. Aussi-tôt aprés, par ordre du Pape, il fit la guerre aux Templiers, & leur enleva tous les biens qu'ils possédoient dans son Archevêché. En 1312, il se trouva au Concile de Vienne en Dauphiné, & se fit donner un Vicaire par le Pape; mais cette nouveauté ne plut pas à ceux de Magdebourg, qui pillérent la maison de l'Archevêque & brûlérent une galerie de bois que ce Prélat avoit fait faire de son Palais à l'église cathédrale. L'Archevêque fortifié du secours de Frédéric, Marquis de Meissen ou Misnie, de Henri Duc de Brunswyk, & des Comtes de Mansfeld, assiégea en 1314. la ville de Magdebourg; mais aprés un siége de quatre semaines il se vit obligé de se retirer sans avoir rien fait. Il ne laissa pas de continuer les hostilitez, & il arrêta tout ce qu'on transportoit dans cette ville. Waldemar Electeur de Brandebourg s'étoit entremis pour accommoder les deux partis, mais malgré tout ce dont on étoit convenu, au lieu de raser, selon les conditions du traité, les Forts qu'il avoit fait élever, il en fit bâtir de nouveaux & mit sur les biens des Bourgeois des impositions extraordinaires. De tels traitemens les obligérent de s'assurer de sa personne, lorsqu'en 1315 il vint dans la ville de Magdebourg. Ils firent dans la tour de l'église de St. Jean une cage pour l'y renfermer. Mais comme il offrit d'entrer avec eux dans un engagement raisonnable & qu'au service de la Messe il fit un serment solemnel, qu'à l'avenir il ne leur donneroit aucun sujet de mécontentement, ils le mirent en liberté, & fut conduit avec une pompe extraordinaire dans le lieu de sa résidence. Mais à peine fut-il relâché, qu'il prétendit qu'un serment forcé n'obligeoit à rien, & à telle fin que de raison il s'en fit relever par le Pape. Là-dessus il excommunia la ville, qui se racheta de l'excommunication en lui payant mille marcs d'argent. Incontinent aprés il l'excommunia de nouveau, disant que les pechez des Magdebourgeois étoient si énormes qu'ils ne pouvoient être pardonnez que par le Pape. La ville envoya à ce sujet au Pape à Avignon une députation composée d'onze personnes qu'il fit arrêter en Westphalie & enfermer dans le château de Swalenberg, d'où ils ne sortirent qu'aprés qu'il en eut coûté à la ville deux mille marcs d'argent. Une famine étant survenue en 1318, dans le diocése de Magdebourg, il ne voulut leur fournir des grains qu'à condition qu'ils lui payassent la somme de trois cens marcs. En 1321, il introduisit de si grands impôts qu'il excita un mécontentement général. Il fit un réglement pour déclarer nul tout testament qui auroit été fait sans sa participation. Là-dessus Magdebourg, Halle & Calbe firent une alliance contre lui, s'assurérent de sa personne le jour de la St. Jean, & du consentement des Comtes de Mansfeld, de Wernigerode & d'autres, ils le tinrent prisonnier dans la maison de ville. Au commencement les Bourguemaîtres se chargerent de le garder alternativement, de peur que le peuple ne mit les mains sur lui; mais quand ils virent que les Chanoines s'étoient absentez, & que personne ne parloit plus en sa faveur, ils le mirent entre les mains des Bourgeois. Aussi-tôt il fut mené dans la prison des Malfaiteurs par des gens masquez qui le firent mourir peu de tems aprés. Quelques-uns prétendent qu'il fut tué plutôt par l'imprudence de ses Gardes que par un dessein exprés de s'en défaire, parce qu'il tâcha de s'échapper. D'autres assurent au contraire que l'ordre de le tuer avoit été donné à 14 personnes, savoir, huit de Magdebourg, quatre de Halle & deux de Calbe, qui entrérent masquez dans sa prison, contrefaisant des gens pris de vin; qu'ils se mirent à danser autour du prisonnier; & qu'ils lui donnérent tant de coups qu'ils le firent expirer sous le bâton. Cet assassinat demeura caché pendant une année entiére. Mais quand le Chapitre voulut savoir ce qu'étoit devenu l'Archevêque, on ouvrit la prison, où on trouva son corps à demi pourri, qu'on inhuma dans la cathédrale avec beaucoup de pompe. La ville de Magdebourg fut excommuniée, les Magistrats furent obligez de quitter la ville pour un an & un jour, & la Bourgeoisie fut contrainte de bâtir une chapelle avec six autels dans le lieu même où le meurtre avoit été commis, & de fixer un revenu pour son entretien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brotuf, *Chron. l. 2. fol.* 63. Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Crantzii *Vandalia & Metropolis.*

* BURCHARD II, Evêque d'Halberstad, parvint en 1060 à cette dignité, pour avoir su gagner les bonnes graces de l'Empereur Henri IV. L'année suivante l'église cathédrale & la moitié de la ville furent consumées par un incendie, & il employa onze ans à les réparer. En 1061, l'Empereur l'envoya à Rome pour terminer les differens qui étoient entre les Antipapes Alexandre II & Honorius II. Il passa les bornes de sa commission, & contre l'intention de l'Empereur il favorisa Alexandre, creature d'Hildebrand, contre Honorius. Cette démarche lui fit obtenir la liberté de porter *le pallium* en certains tems, honneur, qui n'étoit pas permis aux autres Evêques. En 1063, il se trouva à Goslar dans le tems que le different entre l'Evêque d'Hildesheim & l'Abbé de Fulde excita une boucherie dans l'église. En 1067, il marcha contre les Vandales dans la Lusace, & leur prit un cheval qu'ils adoroient comme un Dieu. Il s'en servit pour faire son entrée triomphante dans Halberstadt. Dans la suite il donna des preuves de son humeur militaire contre l'Empereur Henri IV. Il ne se contenta pas d'animer les autres & sur tout les Evêques de Saxe, mais il commença lui-même en 1073 les hostilitez, en s'emparant des châteaux de Heimbourg & de Hartzbourg & y commettant des cruautez inouies. En 1075, lui & son neveu Werzel Evêque de Magdebourg furent battus à plate couture, eurent la mortification de voir leur païs ravagé, & furent faits prisonniers de guerre pour l'Empereur. Burchard fut envoyé en exil en Hongrie, mais il trouva le moyen de s'échapper, & revint en 1076 à Halberstadt, où il fit encore beaucoup de peine à l'Empereur, en prenant le parti de son Compétiteur *Rodolphe.* En 1078, il fut battu de nouveau, mais cela ne *l'empêcha pas de* se déclarer encore pour Herman de Luxembourg, *& continua dans* son animosité contre l'Empereur. Lorsque *Herman eut pris* le parti de la retraite, il poussa Ekbrecht, *Marquis de Brunswyk*, à se mettre la Couronne Impériale sur la tête. *Ce Prince accepta* d'abord la proposition, mais il changea bientôt de pensée, marcha lui-même contre Burchard avec une armée, & le contraignit de promettre qu'il s'accommoderoit avec l'Empereur. Pour cet effet on tint en 1088 une entrevue à Goslar, où Burchard & ses Adhérans se conduisirent d'une maniére si odieuse par rapport à l'Empereur, qu'il s'éleva un tumulte où Burchard fut blessé mortellement. On le porta secretement au monastére d'Ilsebourg où il mourut quelques jours aprés. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leukfeld, *in Antiq. Halberstad.*

* BURCHARD, premier Evêque de Meissen, avoit été Religieux dans le monastére de St. Emeran à Ratisbonne. L'Archevêque de Mayence le tira de là pour l'envoyer en Saxe. Ensuite il fut fait Chapelain de l'Empereur; & en 968, il fut fait Evêque de Meissen par Othon *le Grand.* Il mourut en 972 d'une chûte de cheval. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Albini *Meisnisch. Landch.* Emserii *Vita Bennonis.*

BURCHARD (François) de Thuringe, né l'an 1504, enseigna à Wittenberg, & ayant été employé dans les affaires d'Etat, il fut envoyé par le Duc de Saxe, Ambassadeur en France, en Angleterre & ailleurs, & se trouva à l'assemblée de Ratisbonne en 1543. Il se fit aimer des grands Seigneurs & des Rois auprés desquels il fut envoyé, & mourut le 15 janvier de l'an 1560, âgé de 56 ans. * Pantaléon, *l. 3. Prosopogr.* Chytræus, *Sax. l.* 20. Sleidan, *in Comment.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

BURCHARD de Strasbourg, *Cherchez* BOUCHARD.

BURCKARD, premier Evêque de Wirtzbourg en Franconie, né en Angleterre, passa en Allemagne l'an 732, pour travailler à la conversion des Infidéles, avec Boniface, qui le fit Evêque de Wirtzbourg. Burckard, aprés avoir travaillé dans cette église pendant dix ans, se retira dans la solitude de Hohenbourg, où il mourut vers l'an 753. * Anonym. *apud Mabill. sæcul. I. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints*, 14 *octobre.*

BURCKHAUSEN, ville du Duché de Baviére en Allemagne, est capitale du Gouvernement qui porte son nom, & située sur la riviére de Saltza, environ à neuf lieues au dessous de la ville de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURCKHEIM. *Voyez* BURCKHAIM.

BURCZA, BURCE ou BURCZLAND petit païs de Transylvanie, est entre la riviere d'Aluta & la Valaquie, & prend son nom de la riviére de Burcza, qui la traverse. Cronstat ou Brassovie en est le seul lieu considerable. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BURD, petite riviére de France en Normandie dans le Coutantin à la hauteur de Coutances, coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans la mer, à deux lieues de cette ville.

BURDIN ou BOURDIN (Maurice) natif de Limoges, suivit en Espagne Bernard Archevêque de Toléde, qui le fit Archidiacre de son église; puis il fut Evêque de Coimbre, & enfin Archevêque de Brague en Portugal. Il passa à Rome, & offrit une somme tres-considérable d'argent à Paschal II, pour être mis sur le siége de Toléde. Mais ayant été renvoyé avec indignation, il en eut tant de dépit, qu'il prit le parti de l'Empereur Henri V, & obligea le Pape Gélase II, Successeur de Paschal, de se retirer en France, où il mourut bientôt aprés à Clugni. Bourdin se fit créer Antipape sous le nom de *Grégoire* VIII, l'an 1118. Ses crimes le rendirent si odieux, qu'il fut maltraité des Soldats, & condamné à une prison perpétuelle par ordre de Calixte II, Successeur de Gélase, qui eut bien de la peine à lui sauver la vie: ce qui arriva vers

l'an 1121. Le même Calixte avoit donné ordre au Cardinal Jean de Crême d'aller assiéger Sutri, où étoit Bordin. Les Habitans le lui livrérent, & il fut envoyé à Rome. * Baronius, *in Annal.* Sigonius, *l. 2. de Reb. Ital. &c.*

BURDONI (Benoît) de Padoue, savant Géographe, publia au commencement du XVI siécle une carte de l'Italie, une Description des isles, & quelques autres Ouvrages; & mourut en 1531. * Leandre Alberti, *Descript. Italiæ.*

BURDUGNO, anciennement *Thurium*, *Thyrea*, petite ville de la Morée, est dans la Zaconie, sur le Vasilispotamo, entre l'embouchure de ce fleuve, & la ville de Misitra, autrefois Lacédémone. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREAU SIRE DE LA RIVIÈRE, Gentilhomme de Bourgogne, fut premier Chambellan du Roi Charles V, & eut une grande part à la confiance de ce sage Prince. Son Maître, outre la charge de son premier Chambellan, le fit aussi Maître de son écurie, & le mit dans son Conseil secret. Comme le Roi l'aimoit tendrement, il vouloit que les autres l'aimassent aussi: ainsi il ne lui donna jamais que des commissions honorables, mais en même tems agréables, qui pouvoient le faire aimer. L'Empereur Charles IV venant en France l'an 1377, le Roi envoya au devant de lui le Sire de Coucy, les Comtes de Sarbrick & de Brienne, & le Sire de la Rivière. Ils y parurent avec éclat, ayant à leur suite trois cens Chevaliers ou Ecuyers, tous vêtus de leurs livrées: ils le reconduisirent aussi sur les frontiéres. La veille de l'entrée de sa Majesté Impériale dans Paris, Bureau lui présenta de la part du Roi deux chevaux richement enharnachez, pour lui servir dans cette cérémonie; & huit jours après il eut l'honneur d'accompagner les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, lorsqu'ils portérent à ce Prince les présens du Roi. En 1378, on arrêta Jacques de la Rue, Chambellan de Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, & Pierre de Tertre, Sécretaire de ce Prince, accusez d'avoir voulu attenter à la vie de Charles V. Le Parlement nomma des Commissaires pour les ouir, dont le Sire de la Rivière fut le premier; & l'année suivante il accompagna en Bretagne le Duc de Bourbon qui y alloit, suivi du Maréchal de Sancerre & de l'Amiral de Vienne, pour mettre des garnisons dans les places du Duc. En la même année 1379, le quatriéme février, il y eut un traité fait à Paris entre le Roi Charles V, & Jean Roi de Castille. Bureau de la Rivière étoit le premier des Commissaires pour faire ce traité; l'Amiral de Vienne le deuxiéme; Arnaud de Corbie, premier Président, le troisiéme; & Nicolas de Braque, Maître d'Hôtel du Roi, le quatriéme. Enfin, pour derniére marque de confiance du Roi son Maître, ce Prince pensant à ce qui se feroit après sa mort, ordonna au mois d'octobre 1380, qu'après son décès Bureau resteroit dans sa charge de premier Chambellan, qu'il ne seroit rien déliberé dans le Conseil sans lui, & que les deniers revenans-bons de la dépense du gouvernement du Royaume & de l'éducation de ses enfans, seroient remis entre les mains de ce Serviteur fidele, entre les bras duquel ce sage & bien-aimé Maître rendit son esprit. Le Roi Charles VI le conserva dans sa charge de premier Chambellan; mais Waleran de Luxembourg, Comte de S. Paul, qui avoit été exilé en Angleterre par le Roi Charles V, étant revenu en France, ne pensa qu'à se venger du Sire de la Rivière, qu'il croyoit avoir eu part à son bannissement, & il l'accusa d'intelligence avec les Anglois & de trahison. Le Roi, qui étoit encore jeune, eût cru cette dénonciation, si les amis illustres que Bureau s'étoit faits dans le régne précédent, n'eussent parlé en sa faveur. Olivier de Clisson, son intime, qui croyoit lui être redevable de l'épée de Connétable, prit hautement son parti, & fit connoître à Charles VI, la fausseté de l'accusation. Ce Prince rétablit l'accusé dans les fonctions de sa charge, malgré la haine déclarée de son oncle le Duc de Berri. Il le choisit même en 1388, pour un de ses principaux Ministres d'Etat. Il est vrai qu'il eut le malheur de conseiller le voyage du Roi en Bretagne en 1392, voyage qui fut fatal à ce Prince par la maladie extraordinaire qui lui survint. Les oncles du Roi se servirent de cette occasion pour changer le Conseil de sa Majesté; & le Connétable de Clisson se retira. La Rivière fut arrêté avec les autres Conseillers, & auroit eu la tête tranchée, tant la malice de ses ennemis étoit grande, si le Roi, revenu en santé, n'eût défendu la vie de son Ministre. Il lui fit même restituer les biens que les Princes avoient confisquez; mais pour les appaiser, la Rivière eut ordre de se retirer sur ses Terres, où il mourut le 16 août 1400. Le Roi voulut qu'il fût enterré à Saint-Denys aux piez du Roi Charles V, son père, qui l'avoit ainsi ordonné; & les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, y acquiescérent, ainsi qu'on le voit sur son épitaphe. Il descendoit de l'ancienne maison de la RIVIÈRE, qui tire son origine de la Terre de ce nom en Nivernois, qui a produit plusieurs branches, & dont on ne rapporte ici que celle qui suit.

I. JEAN, Seigneur de la Rivière, épousa *Isabelle* d'Augeran, sœur de *Jean* d'Augeran, Evêque de Chartres, puis de Beauvais, morte le sixiéme décembre 1363, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de la Rivière, premier Chambellan du Roi Charles V, qui eut pour lui une affection toute particuliére, & auquel il s'étoit attaché lorsqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie & Régent du Royaume. Aussi lui rendit-il de grands services dans ses guerres, en reconnoissance desquels il en reçut de grands biens. Il mourut au voyage d'outre-mer en 1365, sans laisser postérité de *Marguerite* Dame Dépreaux, fille de *Pierre*, Sire Dépreaux, & de *Blanche* Cresspin, Dame de Dangu & de Thoury. Elle prit une seconde alliance avec *Jacques* de Bourbon, Grand Bouteiller de France, qui à cause d'elle fut Seigneur Dépreaux, & étoit morte en septembre 1417. Les autres enfans de *Jean*, Seigneur de la Rivière, sont 2. BUREAU, Sire de la Rivière, qui suit; & 3. *Marguerite* de la Rivière, Abbesse de Jouarre.

II. BUREAU, Sire de la Rivière, premier Chambellan du Roi Charles V, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 16 août 1400, & fut enterré en l'Abbaïe de Saint-Denys en France, aux piez du Roi Charles V, qui l'avoit ainsi ordonné de son vivant. Il épousa

Marguerite, Dame d'Auneau & de Rochefort, fille de *Guy*, Seigneur d'Auneau, & de *Marguerite* de Pontchevron, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. JACQUES, Seigneur d'Auneau, qui fut pris par les Bourguignons, qui le firent mourir en prison en 1413; 3. *Perrette*, premiére Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Guy*, Seigneur de la Rocheguyon, morte avant l'an 1415; & 4. *Jeanne* de la Riviere, Dame d'une rare beauté, mariée dès l'âge de dix ans, vers l'an 1390, à *Jacques* de Chatillon, Seigneur de Dampierre, &c.

III. CHARLES, Sire de la Rivière, Comte de Dammartin, Seigneur d'Auneau, de Rochefort, de Césì, de Montdoubleau, &c. filleul du Roi Charles V, suit constamment le parti de Charles Dauphin, lequel ayant succédé à la Couronne, lui donna en 1428, en reconnoissance de ses services, la charge de Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France; mais il n'en fit pas longtems les fonctions, étant mort l'année suivante, sans postérité de *Blanche* de Trie, fille unique de *Charles*, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* d'Amboise, Dame de Nesle & de Montdoubleau; ni d'*Isabelle*, fille de *Guy*, Seigneur de la Tremoille, & de *Marie*, Dame de Sully ses deux femmes. La postérité de cette maison subsistoit encore en 1709, en la personne de *Henri-François*, Comte de la Rivière, Lieutenant-de-roi en Bourgogne. * Juvenal des Ursins, *Histoire de Charles* VI. Le Laboureur, *Histoire de Charles* VI. L'Abbé de Choisy, *Histoire de Charles* V *& de Charles* VI. Le Père Anselme.

BUREAU (Jean) Seigneur de Montglat, Chevalier & Chambellan du Roi, ne prenoit que la qualité de Receveur ordinaire de Paris, lorsque le Roi Charles VII le commit au gouvernement de l'Artillerie de France, pour le siége de la ville de Meaux en 1439. Il fit encore la fonction de Maître de l'Artillerie, lorsque le Roi fit la guerre aux Princes du sang, qui s'étoient soulevez contre lui en 1440, & il exerça la même charge contre les Anglois en 1441. Il servit aux siéges de Pontoise & de Harfleur; commanda les Francs-archers devant Falaise; se trouva à la prise de Bayeux; & fut employé à la capitulation de Caën. Il se signala encore à la prise de Bergerac, servit au recouvrement de la Guienne, traita de la reddition des châteaux de Montguyon, de Blaye, & mit le siége devant Libourne & Saint-Million qu'il prit. Bureau fut ensuite commis pour traiter de la réduction de Bourg, de Fronsac & de Bourdeaux, dont il fut déclaré Maire perpetuel. Il servit encore à remettre sous l'obéissance du Roi, Castillon & Cadillac, l'an 1453, & fut fait Chevalier par le Roi Louis XI, lors de son sacre. Il mourut à Paris le cinquiéme juillet 1463, & fut enterré dans l'église de saint Jacques de la Boucherie en sa chapelle, où se voit son épitaphe. JEAN Bureau étoit frere de *Gaspard*, Maître de l'Artillerie, en 1449, & fils aîné de *Simon*, Ecuyer, Bourgeois de Paris. Il épousa *Germaine* Hesselin, de laquelle il eut trois fils; 1. *Jean* Bureau Evêque de Beziers, mort à Paris le deuxiéme mai 1490, & enterré dans l'église des Celestins, devant le grand autel; 2. *Pierre*, Seigneur de Montglat, Thrésorier de France, mort sans lignée; & 3. *Simon*, Seigneur de Goix, qui n'eut point d'enfans. Il eut encore deux filles, 4. *Philippe*, qui fut mariée à *Nicolas* de la Balue, Chevalier, Seigneur de Villepreux, frere de *Jean*, Cardinal de la Balue; & 5. *Isabelle*, qui épousa *Géofroy* Cœur, Seigneur de la Chaussée, Maître d'Hôtel du Roi Louis XI. De ce mariage naquirent *Jacques* Cœur, mort sans lignée; *Germaine* Cœur, Dame de Montglat, de Beaumont & de Soucy, mariée en 1493, à *Louis* de Harlay, Chevalier, Baron de Montglat, &c. duquel est descendue toute la Maison de Harlay; & *Marie* Cœur, Dame de Gironville, de Boulencourt & d'Augerville, femme d'*Eustache* Luillier, Seigneur de Mesnilin, Maître des Comptes à Paris, de laquelle sont sortis les Seigneurs de Boulencourt, de la Malmaison, d'Orgerval, & d'Orville. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

BUREAU (Laurent) de Dijon, Evêque de Sisteron, naquit de parens extrêmement pauvres. Les Carmes lui donnérent l'habit de leur Ordre, & il y profita si bien, qu'il fut Docteur de Paris, & l'un des plus célébres Prédicateurs de son tems. Son mérite le fit choisir pour être Confesseur des Rois Charles VIII & Louis XII. Il fut aussi Provincial de la Province de Narbonne, & Evêque de Sisteron en l'année 1499. L'an 1501, le Pape Alexandre VI, & le Roi Louis XII le commirent pour informer de la conduite des Vaudois, qui restoient dans les montagnes de Dauphiné. Il composa divers Ouvrages en prose & en vers, & entre autres, l'*Eliade*, ou des louanges du Prophete Elie, & un Traité des Hommes Illustres de son Ordre. Il mourut à Blois en 1504. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Giginus, *Epist.* 34. Symphorien Champier, *des Hommes illust. de France.* Possevin, *in Appar. sacro.* Chopin, *Sacra Polit. l. 2. tit.* 8. Vossius, *de Hist. Lat.* Columbi, *de Episcop. Sister.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

BURELLA ou CITTA BURELLA, fort petite ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, près de la riviére de Sangro, & du Comté de Molise, à cinq lieues de Molise, & à six de Solmone ou Sulmone. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREN, petite ville des Païs-Bas, dans le Betaw qui fait partie de la province de Gueldre, avec titre de Comté, est située près de la riviére de Lingen, sur le ruisseau appellé autrefois *la Fosse aux Mules*, à près de deux lieues de Thiel, à cinq de Bois-le-Duc, & d'Utrecht. Elle appartient au Prince d'Orange.

BUREN, petite ville du Cercle de Westphalie, est située sur la riviére d'Alme, dans l'Evêché de Paderborn, vers le midi. Cette ville capitale d'une Baronie, fut brûlée par les Hessiens l'an 1637; mais les Evêques de Paderborn ont pris soin de la rétablir. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREN, petite ville de Suisse, est située dans le Canton de Berne sur l'Aar, entre Soleurre & Bienne. Quelques Géographes la prennent pour la ville qu'on nommoit anciennement *Petinesca*, que d'autres placent à Bienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREN (de) famille noble & fort ancienne en Suisse, com-

me on le peut voir dans la Cosmographie de Munsterus, a été con- sidérable, & par divers emplois que ceux de cette famille ont exer- cez, & par diverses Terres & Seigneuries qu'elle a possédées. AR- NAUD de Buren étoit deja en haute estime l'an 1166, comme cela paroit par diverses titres, & particulierement par une transaction rap- portée par Stumpfius, dans sa Chronologie Suisse, p. 306. Ses Descen- dans se retirerent ensuite avec un grand nombre d'autres familles di- stinguées dans la ville de Berne, pour se mettre à couvert des vexa- tions des Comtes de Kybourg, & autres grands Seigneurs de ce pais- là. Leur retraite fut suivie de divers emplois considérables qu'on leur donna, & leurs services ne contribuerent pas peu à l'accroisse- ment de cette République. JEAN, qui fut d'église, & CONRAD, avec Mathilde sa femme, firent de grandes liberalitez pour la fon- dation de divers monasteres du voisinage, environ vers l'an 1200. NICOLAS & JACOB freres, avec Bertha leur mere, se distingue- rent aussi en oeuvres pies, pour les mêmes sujets l'an 1274 & 1276. OTHON & Isabelle de Coudrem sa femme, commencerent aussi à fai- re des donations considérables à divers couvens, en terres & fiefs, dont quelques aliénations furent autorisées par Isabelle Comtesse de Kybourg, en 1307. PIERRE & RODOLPHE, freres, & fils d'Othon, l'un consacré à l'église, l'autre du Grand Conseil souve- rain de la République de Berne, contribuerent libéralement pour la fondation du monastere des Dominicains de cette ville en 1316: leurs noms & armes y subsistent encore. JEAN, fils de Rodolphe, Se- nateur de la République en 1345, & Seigneur de Morstried, près du Lac de Brientz, qu'il acheta de Jean de Riggenberg Chevalier, en 1356, & eut pour fils JEAN, aussi Seigneur de Morstried & de la Baronie de Sanar, qu'il aquit pour onze cens florins d'or en 1399. Il étoit aussi Senateur de la République, à laquelle il rendit des services importans. Ses Descendans pendant dix générations, ont toujours été dans les premieres charges de l'Etat. On trouve dans cette famille vingt-deux Senateurs & Banderets, qui en tems de guerre & de paix ont rendu des services considérables à la Répu- blique, de même qu'à plusieurs Rois & Princes étrangers. Ils ont aussi donné à l'Eglise diverses personnes, qui y ont occupé des rangs considérables. Louis de Buren servoit en qualité de Capitai- ne dans les deux célébres batailles de Morat & de Nancy, où Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, fut défait en 1476 & 1477. Il fut fait, par ordre des Cantons, Commandant du Comté de Ba- de. Louis XII, Roi de France, l'appella à son service, & lui donna, avec une compagnie Suisse, des emplois considérables dans son armée, pour la conquête du Milanois en 1499 & 1500. Il fut du Grand Conseil, Sénateur & Baili du Comté de Toune. NI- COLAS fut Prieur de Serier, près de Neufchâtel. Agnès, Abbesse de Gradenthal ou Val-de-Grace, dans l'Argow, fut, pour sa vie exemplaire, béatifiée en 1405. Elisabeth, fut Abbesse de l'Isle de Saint-Michel à Berne en 1503. DAVID, Seigneur de Settingues, & Baron de Vaumarins, dans le Comté de Neufchâtel, qu'il hérita de Marguerite de Bonstetten son épouse, porta les armes dans sa jeunesse sous Frédéric-Henri, Prince d'Orange, & dans l'Empire, où il aquit de l'honneur. Il fut Baili de Lausanne & de Romainmou- stier en 1640 & 1650, puis Sénateur & Banderet de la République de Berne. En reconnoissance de ses services & de ceux de ses pré- decesseurs, l'Empereur lui confera la dignité de Baron de l'Empi- re, pour lui & pour tous ses Descendans; & les lettres en furent en- regitrées dans la Matricule de l'Empire. JEAN-CHARLES son fils, qui vivoit encore vers la fin du siecle passé, Baron de Vaumarins, premier Vassal & Grand Veneur des Comtez souverains de Neuf- châtel & de Valangin, a été Baili à Nion, dans le païs de Vaud, près de Genève, Sénateur & Banderet depuis 168... * Mémoires Manuscrits.

* BUREN, (Amilius de) en Latin Buranus, de la Congrega- tion des Freres de S. Jérôme, a composé les Ouvrages suivans, Exhortatio de mutua caritate servanda; Epistola de felici obitu Luberti. Il mourut à Deventer le sixiéme juin de l'an 1404. * Valére An- dré, Biblioth. Belgica, p. 46.

BURFORD, bourg d'Angleterre, dans la partie méridiona- le du Comté d'Oxford, qu'on appelle Brampton, est situé sur une hauteur. C'est un lieu ancien; & c'est près de là qu'il se donna une grande bataille l'an 750, entre Cuthbert, Roi des Saxons occi- dentaux, & Ethelbald Roi de Mercie, où ce dernier fut entiere- ment défait, & son étendart, sur lequel il y avoit un dragon repre- senté, fut pris. On en a célébré la mémoire dans ce bourg pendant quelques siecles. Burford donne le titre de Comte au Duc de Saint-Albans. Il est à 61 milles Anglois de Londres. Il y a près de là un lieu nommé Burford Downs, fort renommé pour la bonté de ses chevaux. * Dict. Anglois.

BURG ou TER BURG, petite ville des Provinces- Unies, est dans le Comté de Zutphen, sur le vieux Issel, entre la ville d'Anholt & celle de Doetkum. * Mary, Dict. Géogr.

BURG, ville de l'isle de Femeren. Voyez BORG.

BURGAW ou BURGOW, en Latin Burgavia, païs d'Allemagne dans la Souabe, avec titre de Marquisat, est situé le long du Danube du sud-ouest au nord-est, ayant pour bornes du nord-ouest au sud-est le Comté de Papenheim; à l'ouest quelques Terres appartenantes au Duc de Wirtemberg & à la ville d'Aus- bourg, & le Lech; & au midi par un petit païs appartenant au Com- te de Hohenzollern, & par les Terres des Foggers. Burgaw est la ville capitale, située sur la riviere de Mindel, & donne le nom au païs. Il y a encore quelques bons bourgs & des monasteres célébres, com- me Welden, Wettenhausen, Reisenburg, Ieingen, &c. Cette ville fut assiégée, en l'année 1301, par l'Empereur Louis de Bavié- re qui ne la put prendre. Ce païs a environ huit ou dix lieues de long & autant de large. Il a eu autrefois des Marquis particuliers. Henri, dernier de cette famille, mourut vers l'an 1283, & depuis ce tems le Marquisat de Burgaw est entré dans la Maison d'Autri- che, & a même été souvent le titre & l'appanage des cadets.

BURGAW, ville. Voyez l'article précedent.

* BURG-CASTLE, Burg-Castellum, anciennement Gar- rianonum, Garrienum, étoit autrefois une ville des Icéniens, mais ce n'est maintenant qu'un village du Comté de Norfolk en An- gleterre. Il est situé sur la riviere de Yar, à deux milles au dessus de Yarmouth qui a profité de ses pertes. * Mary, Dict. Géogr.

BURGDORFF, petite ville avec un château, est en Suis- se, dans le Canton de Berne, environ à trois lieues de la ville de Berne, vers le septentrion oriental. * Mary, Dict. Géogr.

BURGDORFF, BORGDORFF, BORCH- DORFF. Voyez BORGDORFF.

BURGEL, bourg ou petite ville du Duché d'Altenbourg en Misnie, est situé sur une petite riviere à deux lieues de Iena, & à quatre de Naumbourg vers le midi. Il est chef d'un Bailliage qui ap- partient aux Ducs de Saxe-Weimar. * Mary, Dict. Géogr.

BURGENSIS (Louis) premier Medecin des Rois Fran- çois I & Henri II, né à Blois environ l'an 1494, étoit fils de Jean Burgensis, Médecin de Louis, Duc d'Orleans, depuis Roi de France, XII. du nom. Il fut reçu Docteur en Médecine de la Faculté de Paris dès l'âge de 18 ans, & fut admis à 20 ans par le Roi François I, au nombre de ses Medecins ordinaires. Il fut en- suite premier Médecin de sa Majesté; & contribua beaucoup à la délivrance de ce Roi, lorsqu'il étoit prisonnier à Madrid, par un artifice dont Charles-Quint ne se défia pas. François I étant tombé malade, Burgensis fit croire à l'Empereur qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer sa guérison, parce que l'air du païs lui étoit tout à fait contraire. Cela obligea Charles-Quint de traiter promptement avec le Roi, pour ne pas perdre sa rançon; & ainsi François I fit son accord en 1526, à des conditions que l'Empereur n'auroit pas acceptées autre- ment. Burgensis fut recompensé au retour du Roi, & acheta les Seigneuries de Montgougier & de Meulan. Après la mort de François I, il fut aussi premier Médecin de Henri II, sans que Fernel, qui étoit en faveur, voulut lui disputer ce rang. * Ber- nier, Hist. de Blois.

* BURGERSDYK (Franco) naquit en 1590 à Lier, vil- lage de Hollande dans le voisinage & au sud-ouest de Delft. Après avoir fait ses premieres études à Amersfort & à Delft, il alla à Leyde, où après quelques mois de sejour il se mit à enseigner la Logique. Il s'appliqua particulierement à la Théologie. Quatre ans après il se rendit en France, où il eut à peine été six mois que Du Plessis-Mornai lui fit avoir à Saumur la place de Professeur en Philosophie. A cinq ans de là, il demanda sa démission qu'il eut bien de la peine à obtenir, & qu'on lui accorda enfin avec de gran- des démonstrations d'estime & de bienveillance. Etant arrivé à Leyde, il fut fait Professeur en Logique & en Morale. Après la mort de Gisbert Jacchaeus, on le fit Professeur en Logique & en Physique. Il fut trois fois Recteur Magnifique. Il mourut en 1636, après une maladie de six mois. Il avoit épousé la fille de Jaques Verboom, Bourguemaître de Leyde, & il en eut deux en- fans. On a de lui, Idea Philosophiae naturalis & moralis; Collegium Physicum, triginta duabus Dissertationibus totam naturalem Philoso- phiam complexum; Institutiones Logicae: ce dernier livre a été destiné par ordre des Etats pour l'instruction de la Jeunesse dans tous les Colleges de Hollande. * Gr. Dict. Univ. Holl. Petri Cunaei Ora- tio funebris. Cellarius, in Notis ad eundem.

BURGGRAVE. Voyez BURGRAVE.

BURGH, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, ap- partient au Canton de Wray, dans la division de Lindsey. * Dict. Angl.

* BURGH (Adrien Vander) Flamand natif de Bruges, Sé- cretaire des Etats d'Utrecht, portoit le même nom que son pere qui étoit Président du Conseil Royal de Flandre & Membre du Conseil d'Etat. Il étoit assez bon Poëte. On a de lui, Laudes Hie- ronymi Columnae, & Ascanii Columnae, &c. Epigrammatum sacrorum Centuriae duae; Epigrammatum Centuriae tres; Hymnus Paschalis de Vi- ta, Morte, & Resurrectione Christi; Farrago parium Similitudinum; Charites, sive Silva parnua Amorum; Fides ac Spes; Pia Decasticha, seu Sententiarum & exemplorum Centuriae tres; Ovidii & Ojruda; Fu- nerum liber; Pia Solatia; Piorum Hexastichon Centuriae quatuor; Hor- tulus Precum ad Magistratum Ultrajectinum. Il a aussi revu & publié Petri Apollonii Presb. Novariensis de Excidio Hierosolymitano libri quatuor. Il mourut en 1606. * Valére André, Biblioth. Belgica, p. 18. 19.

* BURGH (Lambert Vander) frere du précedent, fut Cha- noine & ensuite Doyen de l'église de St. Martin d'Utrecht, & dans le premier Membre des Etats de la Province. Il fit tous ses efforts pour soutenir l'Eglise Romaine qui étoit alors dans un état chance- lant; mais ils furent inutiles, & il fut obligé par ordre du Chapitre de signer l'Union d'Utrecht. Ensuite ayant perdu sa place dans l'as- semblée des Etats, il prit le parti de la retraite, & composa les Ouvrages suivans, Histoire des Ducs & Princes de Savoye; La Vie de Guy Comte de Flandre; Quelques prieres à la Vierge en vers Latins; Fondation de l'Eglise Collegiale de Ste Marie à Utrecht; Histoire des Comtes de Flan- dre, en quatre tomes. On ne marque pas en quelle langue ils ont été écrits. Il mourut le 17 août 1617, âgé de septante cinq ans. * Gr. Dict. Univ. Holl. Valére André, Biblioth. Belgica, p. 611. & 612.

* BURGH (Gérard Ter) naquit à Zwol en Overissel l'an 1608. Ce fut un habile Peintre, & il apprit la Peinture sous son pere qui étoit un des meilleurs Peintres de son tems. Quand il en fut assez pour se conduire lui même, il visita l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Espagne & les Païs-Bas laissant par tout des marques de son habileté. En 1643, il alla à Munster où se trouvoient les Plénipotentiaires des Princes de l'Europe qui étoient en guerre, pour y traiter de la paix. Il y fit connoissance avec le Peintre du Comte de Pignorando. Il en reçut beaucoup d'honnê- tetez, & il lui aida à peindre un grand tableau qu'il avoit entre les mains pour le Prince, & dont il ne pouvoit venir à bout. La piè- ce étant achevée plut beaucoup au Comte qui ne put s'empêcher de lui dire qu'il voyoit bien qu'il ne l'avoit pas faite seul. Le Peintre lui ayant avoué la chose, il souhaita de voir le Maître qui y avoit mis la main. Il falut obéir, & lui présenter Ter Burg dont il se fit peindre à l'instant. Ce portrait fut trouvé si beau que tous les Plé- nipotentiaires voulurent être peints de sa main. Le Comte de Pi- gnorando charmé de l'excellence de ses piéces, l'engagea à force de pro-

promesses de venir avec lui en Espagne, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il fit le portrait du Roi. Cette piéce lui attira les applaudissemens de toute la Cour, & le Roi, pour lui témoigner combien il étoit satisfait de son ouvrage, le fit Chevalier, & lui fit présent d'une médaille d'or pendue à une chaîne d'or, d'une épée & d'une paire d'éperons. Il fit aussi les portraits de plusieurs Seigneurs de la Cour, & de quelques Dames du premier rang, & il est certain que s'il avoit voulu prolonger son séjour à Madrid, il y auroit été accablé d'ouvrage. Mais comme il possédoit l'art de s'insinuer dans les bonnes graces des Dames, les Espagnols en conçurent une telle jalousie, que pour en prévenir les effets, il passa en Angleterre, où il eut le bonheur de se faire goûter. Enfin il retourna en Overissel, & s'établit à Deventer où il fut si consideré qu'on le fit Membre de la Régence. Il mourut en 1681, dans la 73 année de son âge. La piéce qui lui a fait le plus d'honneur est le tableau de la paix de Munster, dans lequel sont peints au naturel tous les Plénipotentiaires, & où il s'étoit peint lui même parmi les spectateurs. Il en demandoit six mille francs, mais ne pouvant pas en tirer cette somme, il le garda pour lui même, & on peut le voir dans la maison de Monsieur le Bourguemaître Ter Borg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres* en Hollandois, *partie* 3.

* BURGHSWALBACH, petite ville de la Véteravie à l'orient de Nassau dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BURGI, BURGO ou BURGIUS (Alexandre) Italien, natif de Modiana, qui est un bourg dans la Romagne, & Evêque de Borgo S. Sepolchro, vivoit au commencement du XVII siécle. Il avoit un Benéfice dans le lieu de sa naissance; ce qui le fit long-tems connoître sous le nom de *Prieur de Modiana*. Son érudition lui fit des amis illustres, entre autres, le Cardinal Paléote, qui lui communiquoit ses Ouvrages. Depuis il fut choisi pour être Secretaire des Cardinaux; & sous le pontificat de Clément VIII, il eut l'Evêché de Borgo S. Sepolchro, & fut employé dans les plus grandes affaires par le Cardinal Aldobrandin. Quelque tems après il en fut éloigné, pour avoir eu trop de correspondance avec le Duc de Florence, à la Cour duquel il se retira. Mais le Cardinal de Médicis ayant été élu Pape en 1605, sous le nom de *Léon* XI, le remit en faveur. La prompte mort de ce Pontife arrêta le cours de la fortune de Burgi. Il prononça le huitiéme du mois de mai de la même année, cette Harangue que nous avons de lui, & mourut vers l'an 1609, âgé de 63 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c.* 67.

BURGIAN ou BOURÉGIAN, ville du Chorasan, province de Perse, est au nord du Lac qui porte son nom, & environ à 65 lieues de la ville d'Hérat, vers le levant. Quelques uns la prennent pour l'ancienne Alexandrie, capitale de l'Arie, que d'autres mettent à Hérat. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURGIAN (le Lac de) anciennement *Arius Lacus*, grand Lac de la Perse. Quelques uns le mettent dans le Chorasan, & d'autres dans le Sitzistan. Quoiqu'il en soit, ce Lac reçoit plusieurs riviéres, & il n'en produit aucune. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURGIUS. *Voyez* BURGI.

* BURGLEN, bourg de Suisse avec un château, est situé sur le Thur dans le Thurgaw au midi de Constance, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BURGLENFELDT, ville ou bourg du Duché oriental de Neubourg, sur le Nab au nord de Ratisbonne, tirant vers l'ouest, à la distance de cinq à six lieues. On y brasse de fort bonne biére.

* BURGLOS, ville de Transsylvanie au nord de Colozwar ou Clausembourg tirant vers l'ouest, à la distance de six à sept lieues.

* BURGO, petite ville du Comté de Tirol, à l'orient de la ville de Trente, tirant vers le nord, à la distance de cinq à six lieues.

BURGOS, en Latin *Bravum* ou *Bravolum*, ensuite *Burgi*, sur l'Arlanza, ville épiscopale de l'Espagne Tarraconnoise, maintenant dans la Vieille Castille, dont elle est capitale, avec Archevêché, à douze lieues de Valence, à seize de Valladolid, & à trente-cinq de Madrid. Quelques uns la prennent pour la *Bravum* ou *Bravum* de Ptolomée, & d'autres la nomment *Burgi*, *Burgum* & *Masburgum*. Elle est des plus belles, des plus grandes & des plus peuplées de toute l'Espagne, située sur le penchant d'une colline, qui a un château assez fort & ancien sur le sommet, & au pié la riviére d'Arlanza, qu'on y passe sur divers ponts. Les rues sont assez étroites & mal disposées, comme dans les villes anciennes; il y en a pourtant de plus grandes & & de plus belles, & sur tout celles qui aboutissent aux places de *la Lena*, de *la Huerte del Rei*, & de l'eglise cathédrale, qui est très-vaste & magnifique. Outre cette eglise il y en a encore d'autres très-belles, diverses Abbaïes, des monastéres, & un Collége de Jésuites. Les Dominicains en ont aussi un. Le monastére du Crucifix des Augustins y est aussi celébre. Ils prétendent que le Crucifix qu'ils possédent, & qui est une des grandes dévotions d'Espagne, a été fait par Nicodéme. D'autres le disent apporté du ciel. Il y a dans Burgos un hopital royal de quatre-vint mille livres de revenu. On dit que l'Archevêque en a dix-vint mille. Il y a aussi hors des murailles un célébre monastére de cent cinquante Religieuses, qui sont toutes filles de Princes ou de grands Seigneurs. Ce monastére en a dix-sept autres sous sa dépendance, quatorze villes & cinquante bourgs ou villages, dont l'Abbesse élit les Gouverneurs & les Magistrats, & dispose de douze Commanderies. Burgos est une ville de commerce, ornée de grand nombre de fontaines & de palais, entre lesquels on distingue celui du Connétable, & celui de l'Archevêque. Le siége episcopal y fut transferé de l'ancienne ville d'Auca en 1075, ou, selon d'autres, en 1097; & au XVI siécle, Grégoire XIII, à la priére du Roi Philippe II, en fit un Archevêché, qui a pour suffragans Pampelune, Calahorra & Palencia, & qui vaut quarante mille ducats de revenu. Saint Adaulme, autrement S. Elesmes, mourut en cette ville vers l'an 1100, & fut enterré dans le monastére de Saint-Jean, dont il avoit été Abbé. Son corps fut transferé depuis dans une eglise paroissiale de la ville, appellée de son nom saint Elesmes, & la ville l'a choisi pour son patron. * Mariana, *l.* 8. *c.* 2. Lucius Marineus, *l.* 3. *de Reb. Hispan.* Botero, *Relat. Hispan.* Nonius, *Descript. Hisp.* Merula, *Cosmograph. partie* 2. *l.* 2. Gregoire Alvarez, *Theblar. Eccles. Hisp.* Schottus, *Biblioth. Hispan. tome* 1. *c.* 5. Le Mire, *Geogr. Eccl. & Not. Episc. l.* 4. *c.* 13. Baillet, *Vies des Saints, au* 30 *juin.*

SYNODES DE BURGOS.

Les Evêques de Burgos ont souvent publié des Ordonnances dans les Synodes qu'ils ont eu soin d'assembler, pour le bien & l'avantage de leur Diocése. Gonzalès, qui en étoit Evêque, célébra un Synode en 1377; Jean de Cabeça de Vaca en assembla un en 1411; Louis de Cunna en 1474, & Pascal en 1499 & 1500.

BURGOS (Antoine) Espagnol, natif de Salamanque, avoit une grande connoissance de la Jurisprudence Civile & Canonique. On l'envoya en Italie, où il enseigna vint ans à Bologne, dans le Collége de saint Clément des Espagnols, fondé par le Cardinal Albornoz. Le Pape Léon X l'appella à Rome, & lui donna une charge dans la Signature, qu'ils appellent *de Grace*. Antoine de Burgos l'exerça assez long-tems, & mourut le dixiéme décembre de l'an 1525, âgé de 70 ans. Il a écrit sur divers chapitres des Decrétales. * Gui Pancirole, *de Clar. Leg. Interpr. lib.* 3. *cap.* 54. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BURGOS (Jean Baptiste) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, étoit de Valence en Espagne. Son mérite le fit distinguer dans sa province, dont on lui donna la conduite; & sa profonde connoissance dans la Théologie le fit choisir pour assister au Concile de Trente. Il y prononça le troisiéme Dimanche de l'Avent de l'an 1562, cet excellent Discours, qu'on a depuis publié, sur les quatre moyens dont on se peut servir pour extirper les Heresies. Il enseigna depuis à Valence, où il mourut après l'an 1575. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Le Mire, *de Script. sec. XVI.*

* BURGOS (Alexandre) né à Messine en Sicile, le 26 déc. 1666, entra à onze ans dans une maison religieuse. En 1683, il fit choix de l'Ordre des Fréres Mineurs, & il enseigna aux Moines de son convent la Philosophie & la Théologie Scholastique. Il fut choisi peu de tems après pour faire en ces deux Facultez des leçons publiques à Bologne, & pour y enseigner la Rhétorique. Il s'aquit une telle réputation par tout & particuliérement à Rome, qu'il se fit aimer des Prélats & des Cardinaux qui souhaitent avoir commerce de lettres avec lui, & qui en furent si satisfaits, qu'ils lui firent bientôt avoir la charge de Conseiller du sacré Collége, de laquelle il s'aquita d'une maniére satisfaisante pour tout le monde. La multitude de ses occupations n'interrompit point ses études, & ne l'empêcha pas d'enrichir de tems en tems le public de plusieurs beaux Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BURGOS (Paul) *Cherchez* PAUL DE BURGOS.

BURGOW. *Cherchez* BURGAW.

BURGRAVE, titre & dignité en Allemagne. Les Burgraves dans leur origine étoient les Gouverneurs des forteresses de leur district. On les nommoit *Comites Castellani*. Le Burgraviat de Nuremberg appartenoit à la Maison de Brandebourg, celui de Magdebourg à celle de Saxe. En Bohéme, le principal Officier, qui fait les fonctions de Viceroi, est nommé *Burgrave*. L'on rapporte l'origine de celui de Nuremberg à l'Empereur Henri IV, lequel donna le droit de bourgeoisie à cette ville en 1160, après y avoir élevé une église à Dieu sous l'invocation & le nom de *saint Gilles*. D'autres prétendent que ce Burgraviat est encore plus ancien, & le rapportent à Conrad II, dans lequel tems Nuremberg fut fait partie de l'Empire Romain en 911. Dans la Prusse, le Burgrave est une des quatre principales charges de la province; & en Gueldre le Burgrave de Nimegue est Président des Etats de cette province. Il y a d'autres païs où cette dignité est avilie, sur tout dans le Palatinat. De quinze familles qui jouissoient autrefois dans l'Empire du titre de Burgrave, il n'en reste plus que deux; celle de Dohna, & celle de Koninsgeg. Il y a eu aussi autrefois un Burgrave à Leyde, & cette dignité a résidé d'ancienneté dans la Maison de Wassenaar: mais elle a cédé ses droits à cet égard à la ville de Leyde. * Tob. Pfanner, *de præcipuis Germaniæ Principum Gentib. c.* 4. *Lettere* di Gregorio Leti, *partie* 1. *p.* 74. *&* 251.

BURGSCHWABACH. *Voyez* BURGSCHWALBACH.

BURI (Richard de) *Cherchez* ANGERVILLE.

* BURIACH, *Buriacum* en Latin, petit lieu du Cercle de Souabe, dans le Marquisat de Bade-Dourlach, à deux lieues de Philipsbourg du côté du midi. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Budoris*, que d'autres placent à Heidelberg; mais ce ne sont que conjectures de part & d'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURIANA, anciennement *Prelis*, Lac de la Toscane en Italie, est dans le Siennois, près de la côte, & a pris son nom du bourg de Buriana, qui est sur ses bords. On l'appelle aussi *le Lac de Castiglione*, du nom d'un autre bourg, qui est sur sa rive occidentale. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURIANA, bourg de la Toscane en Italie, est dans le Siennois, sur le Lac de Buriana ou de Castiglione, à l'endroit où il reçoit la riviére de Bruno. On croit que Buriana est la ville de l'ancienne Etrurie, qu'on nommoit *Salumbrona* ou *Saleiroue*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BURIBURG, *Buriburgus Mons*, montagne où l'on voit les ruines de la ville épiscopale qu'on nommoit *Buriburgum*. Elle est dans le Landgraviat de Hesse près de la riviére d'Eder, & de la ville de Fritzlar. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURICK ou BUDRICK, *Buricium*, *Budrichium* & *Buruncbium*, ville d'Allemagne dans le Duché de Cléves, est située sur le Rhin, à deux ou trois lieues de la ville de Gueldre, & est assez

bie.

bien fortifiée. Les Hollandois en étoient les maîtres ; & c'est l'une des quatre villes que le Roi Louis XIV fit attaquer en même tems à l'ouverture de la campagne de Hollande en 1672. Ce fut le Maréchal de Turenne qui l'assiégea avec une partie des troupes de sa Majesté. Depuis on l'abandonna.

BURIDAN (Jean) natif de Béthune dans l'Artois, Docteur & Recteur de l'Université de Paris dans le XIV siécle, vivoit encore, selon Robert Gaguin l'an 1355. Il passa pour un des plus habiles Philosophes de son tems, lorsque la Philosophie ne consistoit que dans la discussion de questions vaines & inutiles ; & c'est de lui qu'est venu le proverbe de *l'Ane de Buridan*, qui a été depuis si commun dans l'Ecole, & dont on peut voir l'explication dans le *Dict. Crit.* de Bayle, *au mot* Buridan. Aventin rapporte que Buridan, qui étoit Disciple d'Ockam, & de la faction des *Nominaux*, fut persécuté par celle des *Réaux*, & obligé de se réfugier en Allemagne, où il fonda, dit-il, l'Université de Vienne. Il composa quelques Traitez, *Quæstiones Metaphysicales*, imprimées en 1518 ; *Commentaria in Aristotelis Physicam*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 471. Du Boulay, *Histor. Univers. Paris.*

* BURIENNE est le nom d'une Sainte à l'honneur de laquelle on bâtit une église, & établit un azyle qui portent le nom de Sant-Buriens. Cela se trouve dans la province de Cornouaille, à l'extrémité occidentale du côté de Lands-end. * Beeverell, *Dél. de l'Angleterre*, *p.* 667.

BURIS ou BULIS, & SPERTHIS, Lacédémoniens, partirent de leur propre mouvement pour aller vers Xerxès, & se soumirent à endurer telle sorte de supplice que bon lui sembleroit, pour expier le crime que les Lacédémoniens avoient commis, par le meurtre des Hérauts que ce Roi leur avoit envoyez. Cette intrépidité donna de l'admiration à Xerxès, qui non seulement leur pardonna le crime de leurs Citoyens ; mais les pria même de demeurer avec lui au rang de ses Favoris : à quoi ils répondirent, qu'étant venus pour sauver leur païs, ils n'avoient garde de l'abandonner ainsi, & qu'ils chérissoient beaucoup plus leur liberté que le Royaume de Perse. * Plutarque. Hérodote, *liv.* 7.

BURISDAN (Jean-Baptiste de) a fait des Commentaires sur les Coutumes de Vermandois, de Ribemont, de S. Quentin, de Noyon, de Coucy & de Rheims, dont il est parlé *au Journal des Savans du mois de Février* 1666.

* BURITACA, contrée du Gouvernement de Sainte-Marthe dans l'Amérique méridionale. On ne peut pas en marquer exactement la situation ou les autres particularitez, parce qu'on ne la trouve par sur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURLATZ, petite ville de *France* dans le Haut Languedoc, au diocése de Castres. Elle est sur l'Agout au nord-est de Castres dont elle est éloignée d'environ une lieue.

BURLEY (Gautier) Anglois, Prêtre & Théologien de l'Université d'Oxford, qui vivoit dans le XIV siécle en 1337, étudia à Paris, & eut pour Maître, Jean Duns, dit *Scot*, & pour compagnon, Guillaume Ockam. Lorsqu'il fut de retour en son païs, il écrivit contre le même Scot ; & laissa plusieurs Traitez de Philosophie, & un de la Vie des Philosophes, qui est pourtant plein de fautes, & qui fait connoître que son Auteur avoit peu de connoissance des Belles Lettres. Il croit que Pline, Auteur de l'Histoire Naturelle, & celui qui a écrit les Epîtres, ne sont qu'un. Il confond même plusieurs Auteurs de même nom. A cela près, il savoit assez bien la Scholastique, qui étoit la Science de ce tems-là. * Baleus. Leland & Pitseus, *de Script. Angl.* Gesner, *Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c. ult.*

BURLINGTON & BRIDLINGTON, ville maritime d'Angleterre, dans le Comté d'Yorck. Elle est sur une hauteur, environ à un mille de la mer ; mais du côté de la mer il y a un quai, qu'on nomme *le Quai de Burlington*, dont la baye voisine est appellée *la Baye de Burlington*. En 1664, Richard Boyle, Comte de Cork en Irlande, fut fait Comte de Burlington par le Roi Charles II. * *Diction. Anglois.*

BURMAN (François) Professeur en Théologie à Utrecht, étoit fils de PIERRE Burman, Ministre de l'église Réformée, que les Réfugiez des Païs-Bas avoient établie à Frankendal, & de *Josine* Baldé. Il naquit à Leide, où son pére & sa mére s'étoient réfugiez en 1628, lorsque les Espagnols ravagérent tout le Palatinat. Peu de tems après, *Pierre* Burman étant mort à Emmerick, dans le païs de Cléves, où il avoit été appellé pour y exercer son ministére, sa veuve se retira à Leide, où François Burman fit ses études sous la direction de Festus Hommius. A l'âge de 23 ans il fut appellé par des Hollandois établis à Hanau en Allemagne, pour être leur Ministre. Les fonctions de son ministére ne l'empêchérent pas de continuer ses études avec beaucoup d'application. De là il fut appellé à être Régent du Collége des Etats de Hollande, où il avoit lui-même été élevé & instruit. A peine y avoit-il été un an, que son mérite & sa réputation le firent appeller à Utrecht, pour y être Professeur en Théologie, à quoi l'on joignit ensuite la charge de Ministre de l'église. Il épousa la fille du célébre *Abraham* Heidanus, qui étoit veuve de *Denys* Crucius, Ministre de l'église de Nimégue, & duquel elle eut entre autres enfans *Charles* Crucius, qui étoit en 1714, à la tête de la Magistrature de Leide. François Burman eut quatre enfans de son épouse, une fille & trois fils, dont l'un nommé *Pierre*, après avoir exercé la charge de Professeur en Histoire, en Langue Greque & en Eloquence à Utrecht, a été appellé en la même qualité dans l'Académie de Leyde ; le second appellé *Abraham* mourut jeune ; & le troisiéme qui portoit le même nom que son pére, sera le sujet de l'article suivant. François Burman étoit très estimé, & rendit de son tems l'Université d'Utrecht très florissante. Il étoit bon Philosophe, entendoit bien les Langues savantes, étoit grand Théologien & bon Prédicateur. Il a expliqué en Flamand le Pentateuque, & les livres de Josué & des Juges. Il a donné un Cours de Théologie, qui a été plusieurs fois imprimé. Il ne suivoit pas si aveuglément Coccejus, qu'il ne l'ait abandonné dans l'explication de diverses prophéties. Il mourut le dixiéme novembre de l'année 1679. * Grævius, *dans l'Oraison Funébre de François Burman.*

* BURMAN (François) fils du précédent naquit à Utrecht en 1671. Après avoir fait ses premiéres études à Utrecht & les avoir continuées à Alkmar, il revint à Utrecht où il profita tellement des leçons du Professeur Grævius, qu'il écrivit mieux en Latin que tous les Théologiens de son tems. Il alla ensuite à Leide pour y apprendre la Philosophie & les Mathématiques, après quoi il revint à Utrecht pour y apprendre la Théologie sous les Professeurs Witzius & van Halen. Cela étant fait, il visita les autres Académies des Provinces-Unies, & les Ecoles Illustres de Dordrecht & d'Amsterdam. Il étudia à Franeker sous les Professeurs Vander Waayen, Vitringa & Roël. Il y apprit lui-même à ses heures de loisir les fondemens de la Langue Hébraïque dans laquelle il se perfectionna sous le Professeur Rhenferd, de qui il apprit aussi en fort peu de tems le Syriaque, le Chaldaïque & le Rabbin. A Groningue il entendit le célébre Braunius, à Dordrecht le grand Van Till, & à Amsterdam le fameux Francius. Dans le tems qu'il n'étoit encore qu'Etudiant en Théologie il fut appellé pour être Ministre à Courdom en Frise. Dans ce lieu il fit venir un Rabbin d'Amsterdam qu'il entretint chez lui pour apprendre de ce Maître ce qu'il y a de plus recherché dans la Langue Sainte, & les sentimens des Juifs mêmes au sujet des cérémonies de leur service. Il apprit l'Arabe sans l'aide d'autrui. Trois ans après il fut appellé à la *Brille* en 1698. Lorsque les Etats Généraux *envoyérent des Ambassadeurs extraordinaires en Angleterre pour y faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi Guillaume, & pour y féliciter la Reine Anne sur son avénement au thrône, il les accompagna en qualité de leur Ministre. Pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, il ne manqua pas de visiter* les Académies d'Oxford & de Cambridge & leurs Bibliothéques & fit connoissance avec les Savans du païs. A peine fut-il de retour à la *Brille* que les églises de Nimégue & d'Enkhuizen le demandérent pour Ministre. Il se détermina pour la derniére & il y commença son Ministére en 1703. Il n'y avoit pas encore été deux ans, lorsque le Consistoire de l'église d'Amsterdam lui adressa une vocation qu'il accepta en 1705. Dix ans après il fut appellé Professeur à Utrecht : mais au bout de quatre ans après une courte maladie, il mourut le 22 septembre 1719. Il s'étoit épuisé à force d'étudier & cela avoit contribué plus à sa mort que la fiévre dont il fut attaqué. Il possédoit toutes les qualitez d'un homme de bien & d'un Savant du premier ordre. Il a donné au jour un Traité de la Poësie des Hébreux, & une Apologie pour son pére contre Limborch. Ces deux Ouvrages sont écrits en Latin. Il écrivit en Flamand contre *Leenhof* & la premiére partie de l'Harmonie des quatre Evangélistes. S'il avoit pu achever cet Ouvrage, on pourroit s'assurer qu'il auroit surpassé tous les autres qui portent le même titre. Il a laissé une si prodigieuse quantité d'Ouvrages écrits de sa main qu'on a de la peine à croire qu'un seul homme en si peu de tems ait pu tant écrire. Il avoit épousé Elizabeth Thierens de Delft & il en eut une fille & huit fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BURNET, Archevêque de Glascow. Il étoit proche parent du Comte de Rutherford auquel il devoit son avancement. Ce Seigneur, Gouverneur de Dunquerque, au tems qu'on la vendit à la France, fut envoyé à Tanger où il périt dans une rencontre avec les Maures. A sa recommandation, Burnet, qui avoit vécu longtems en Angleterre, & qui ne connoissoit du tout point l'Ecosse, fut fait d'abord Evêque d'Aberdeen, & en 1664 Archevêque de Glascow, après la mort de Fairfoul. C'étoit un homme, mou, bon, assez savant, vivant bien, sans génie, porté à la paix & à la modération ; mais se laissant conduire, & prenant toutes les impressions qu'on vouloit lui donner. * Gilbert Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne*, *tome* 1. *p.* 415.

BURNET (Gilbert) Evêque de Salisbury, naquit à Edimbourg en Ecosse le 18 septembre 1643, de l'ancienne & noble famille des *de Leyes*. Son pére fut un savant Jurisconsulte, & après le rétablissement de Charles II, il fut Seigneur de la Session. Il portoit le titre de Lord *Cramont*. Son Oncle maternel fut le Lord *Warriston*, aussi Seigneur de la Session & un des Chefs du parti des Presbytériens. Comme son pére étoit opposé au parti de Cromwel il fut aussi sans emploi & il eut tout le tems nécessaire pour vaquer lui-même à l'instruction de son fils ; c'est ce qu'il fit jusques à ce que le fils eût atteint l'âge de dix ans. Alors il l'envoya à l'Académie d'Aberdeen, où il fut créé Maître ès Arts dans sa 14 année. Le pére auroit souhaité que son fils se vouât à l'Eglise ; mais il aima mieux étudier la Jurisprudence pendant une année, après quoi il changea de lui même de sentiment & s'adonna à la Théologie. Il y fit de si grands progrès en très-peu de tems, qu'à l'âge de 18 ans, il prononça son Sermon d'examen, & d'abord après on lui offrit à Edimbourg une église qu'il refusa. Après la mort de son pere, il fit un voyage en Angleterre, où il lia connoissance avec les plus célébres personnages de ce tems-là. Peu après il passa en Hollande, & étudia l'Hébreu à Amsterdam sous un Rabin. Comme il étoit en rélation avec tant d'honnêtes gens de différentes Religions, il se forma cette régle, *qu'à l'égard de la Religion, il falloit user de beaucoup de tolérance envers tous les hommes.* Il quitta la Hollande pour passer en France & à son retour à Londres il fut reçu Membre de la Société Royale. En 1665, il retourna en Ecosse, où il se fit ordonner, & prit possession de l'église de *Salton*, qui lui avoit déjà été donnée avant qu'il entreprît son voyage. Il se servit alors d'une méthode bien particuliére pour se perfectionner dans la prédication. Toutes les fois qu'il se promenoit soit à cheval, soit à pié, il prenoit un Texte, sur lequel il prononçoit à haute voix un discours. Il s'acquit par là une grande facilité de penser & de s'énoncer sur chaque matiére sans avoir besoin de beaucoup de tems pour s'y préparer. Il s'aquitta de son emploi avec beaucoup de soin, & comme il remarqua que les Evêques d'Ecosse n'avoient pas le même zéle que lui pour leurs fonctions, il leur adressa là-dessus un Mémoire exprès, se retira de toute sorte de sociétez, & vécut en Hermite pendant deux ans. Il se nourrit alors si frugalement qu'il en tom-

tomba dangereusement malade d'une fiévre. Cet événement lui fit changer son genre de vie, abandonner la lecture des livres mystiques, qu'il avoit lus avec plaisir pendant sa vie retirée, & qu'il trouva, dans la suite, contraires à la saine raison, d'autant plus qu'il remarqua qu'ils excitoient dans l'homme un amour excessif de soi-même & un grand mépris pour le prochain. En 1669, il obtint la Chaire de Professeur en Théologie à *Glascow*, où il s'aquitta de son devoir avec un zéle extraordinaire pendant quatre ans & demi. Il souffrit beaucoup pendant ce tems-là, tant de la part des Presbyteriens que des Episcopaux, car quoiqu'il fut du parti de ceux-ci, il ne voulut point procéder contre les premiers selon la rigueur des Loix de ce tems-là. En 1672, il se maria avec une des filles du Comte de *Cassilis* & la même année il refusa un Evêché qu'on lui offrit avec l'espérance infaillible d'avoir le premier Archevêché vacant: ce refus lui attira la disgrace du Roi. Burnet averti qu'on avoit intention de s'assurer de sa personne, résigna sa Chaire de Professeur à Glascow; mais peu après, il obtint la place de Prédicateur dans la chapelle du *Greffe*, nonobstant les fortes oppositions que le Roi y mit. Les liaisons qu'il eut avec le Chevalier *Littleton* lui procurérent une grande connoissance des affaires d'Etat. Quelque tems après il refusa encore une Cure de trois cens livres sterling de revenu, parcequ'il auroit été obligé de la faire desservir par un Vicaire, & qu'il ne croyoit pas pouvoir le faire en conscience. Il refusa aussi l'Evêché de *Chichester* que le Roi lui offrit de nouveau. Lorsqu'on mit aux arrêts les Lords *Essex* & *Russel*, tout le monde crut que Burnet auroit le même sort, parce qu'il étoit du nombre de leurs amis intimes, mais comme il s'étoit fort souvent expliqué avec eux, sur ce qu'il ne falloit jamais user de violence contre son Prince, ils n'eurent garde, heureusement pour lui, de lui faire part de leur dessein. En 1683, la Cour lui fit défense expresse de prêcher. Après la mort du Roi Charles en 1685, il fit un voyage en France & en Italie; il revint par la Suisse & l'Allemagne, & alla en Hollande, où le Prince & la Princesse d'Orange le reçurent dans leur Conseil. Il ne voulut cependant jamais conseiller au Prince de rompre avec le Roi *Jaques*, jusques à ce que celui-ci se fut attribué le pouvoir de changer les loix & de conférer les emplois à des Catholiques Romains. Alors Burnet entra dans les desseins du Prince & contribua beaucoup par sa correspondance à les faire réussir. Il passa la mer avec le Prince en qualité de son Chapelain, après s'être marié en secondes noces en Hollande en 1687, avec une Dame tres-riche de la Province, nommée *Scot*. En 1689, le Roi lui donna l'Evêché de *Salisbury*, qu'il gouverna d'une maniére tout à fait distinguée. Il établit à Salisbury une Ecole dans laquelle il fit habiller & instruire à ses propres dépens, cinquante enfans. Voyant les défauts de son Clergé, il résolut d'établir un Séminaire de Théologie, & choisit dix jeunes Etudians, à qui il donna 30 livres sterling à chacun, & les instruisit tous les jours pendant une heure dans la Théologie & dans les soins qu'il faut prendre d'un troupeau. Mais l'Université d'Oxford s'opposa avec tant de violence à cet établissement, qu'il fut bientôt obligé de l'abandonner. Le Clergé étoit aussi fort mécontent de lui, parce qu'il examinoit trop quelle étoit la capacité de ceux qui se présentoient pour recevoir les Ordres, & que d'ailleurs il s'opposoit, de toute sa force, à la réunion de plusieurs Bénéfices. En 1698, il fut nommé Précepteur du Duc de *Glocester*, & quoiqu'il prit pour prétexte qu'il étoit déja chargé d'un Evêché, il ne put obtenir autre chose, sinon qu'il auroit la permission d'y résider tous les ans pendant deux mois. En 1702, il se maria pour la troisiéme fois avec la veuve de Monsieur *Berkley*, Dame aussi prudente que pieuse & qui avoit composé un livre, que Burnet publia avec une préface de sa façon. Il étoit tres charitable envers les pauvres & il employoit réguliérement tous les ans en aumônes plus de cinq cens livres sterling. Il étoit d'une grande ouverture de cœur, & ne disoit jamais devant qui que ce fut que ce qu'il croyoit être & juste & véritable. Il étoit d'une complexion robuste & comme il ignoroit presque ce que c'est qu'être malade, il ne prenoit aucun soin de sa santé. C'est par là qu'il négligea une fluxion qui lui survint peu avant sa mort, & lui causa une inflammation des poulmons, dont il mourut le 17 mai 1715, âgé de 72 ans. Il laissa trois fils & deux filles, qu'il avoit eus du second lit. Il légua dans son Testament 2200 livres sterling pour la fondation de deux nouveaux Colléges, l'un à *Aberdeen* & l'autre à *Salten*. Voici la liste de ses Ouvrages qui sont tous composez en Anglois. *Dialogue entre un Conformiste & un Non-Conformiste*, 1669; *Défense de la Constitution & des Loix d'Ecosse*, 1673; *Le Mystére d'iniquité dévoilé*, 1673; *Examen d'un Traité sur la Vérité de la Religion par* J. K. 1674; (On croit que ces lettres initiales désignent un Jésuite nommé *Kerr*) *Les Mémoires des Ducs d'Hamilton* 1676; *Relation d'une Conférence avec Coleman* 1676; *Recueil de Sermons & Autres petits Ecrits depuis l'an* 1678, *jusqu'en* 1706, *trois volumes*; *Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre, Premiére partie contenant ce qui s'est passé sous le régne de Henri VIII*, Londres 1679, in folio; *Seconde partie contenant les progrès de la Réformation sous le régne d'Edouard VI, son renversement sous l'autorité de Marie, & son rétablissement par Elizabeth*, *Londres* 1681, *in folio*; *Troisiéme partie, servant de Suplément aux deux premiéres*, *Londres* 1715, *in folio, trois volumes*. Lorsque la Traduction Françoise de l'Histoire de *Sanderus* par M. de Maucroix parut en 1677, elle fit tant de bruit que plusieurs personnes engagérent M. Burnet à travailler à un Ouvrage où la Réformation fut mise dans un plus beau jour. Ce Savant y travailla aussitôt, aidé des lumiéres du Docteur *Lloyd*, depuis Evêque de Worcester, qui non seulement lui fournit des régles de Critique pour former son style, & des dates exactes de tout ce qui s'étoit passé dans ces tems, mais qui encore examina avec le Docteur *Tillotson* les cahiers, à mesure qu'ils sortoient de la plume de leur ami. Le Parlement d'Angleterre assemblé dans les mois de décembre & de janvier des années 1680 & 1681, fut si content de la premiére partie de cet Ouvrage que l'une & l'autre Chambre ordonna qu'on l'en remerciât, & qu'on le priât de continuer. Cette Histoire a été réimprimée plusieurs fois en Anglois. M. de Rosemond en a fait une Traduction Françoise, dont le premier volume parut *in quarto* à Londres en 1683, & le second en 1685. Il avoit promis de donner dans un troisiéme volume une Traduction du Recueil qui se trouve à la fin des deux volumes Anglois, & qui contient quantité d'actes publics & de piéces originales & authentiques, propres à éclaircir ou à justifier tous les faits avancez dans le corps de cette Histoire, mais ce troisiéme volume n'a pas paru. En 1686, on réimprima à Genéve cette Traduction Françoise en quatre volumes *in douze*, & elle fut réimprimée dans la même forme à Amsterdam en 1687. Dans ces deux éditions on trouve un Discours de 60 pages où l'Auteur fait une espéce d'Apologie pour la Réformation d'Angleterre; il l'avoit mis à la tête du second volume Anglois en forme de préface, mais on l'avoit omis pour certaines raisons dans l'édition Françoise de Londres. Cette Histoire a été aussi traduite en Latin par *Melchior Mittelhorzer*, & le premier volume en a paru en cette Langue à Genéve 1686, *in folio*. Ce premier volume est de la Traduction de feu M. Dacier un des Pasteurs de l'église de Genéve. Il y en a aussi une Traduction Flamande. M. Burnet, avant que de publier le troisiéme volume, fit imprimer séparément à Londres 1714, un Discours préliminaire, *in octavo*, qui lui a servi ensuite de préface; & ce Discours a été attaqué aussi-tôt assez violemment dans une brochure intitulée. *Speculum Sarisburianum*, ou *Remarques sur quelques passages d'un écrit intitulé, Introduction à l'Histoire, &c.* L'Ouvrage même a trouvé des contradicteurs parmi les Protestans. *Guillaume Fulman* & *Henri Wharton* déguisé sous le nom d'*Antoine Harmer*, ont publié un essai de ses fautes & de ses défauts. *Thomas Crénius* rapporte dans ses *Commentationes Philologicæ* ce fait. Burnet, *dit-il*, a copié une lettre de Luther à Bucer, touchant un accommodement entre les Luthériens & les Zuingliens. L'original de la lettre est gardé dans la Bibliothéque du College du Corps de Christ à Cambridge; & non seulement l'Historien Anglois ne l'a point mise entiére, mais il a encore retranché, dans ce qu'il en a mis, plusieurs endroits qui n'étoient pas de son goût. C'est ce que Crénius a vérifié par une copie fidéle qu'il a eue d'Angleterre. Les autres Ouvrages de M. Burnet sont, *Abbrégé de l'Histoire de la Réformation*, 1682, *in octavo*; *Mémoires touchant Jean Wilmot Comte de Rochester*, 1681, *in octavo, traduits en François*, Amsterdam 1716, *in octavo*. C'est ici une amende honorable qu'un illustre Débauche a faite à la Religion, qu'il a permis qu'on publiât, & qui peut être d'un grand usage à ceux qui suivent le même train qu'il a suivi, si l'endurcissement dans le mal leur en permet la lecture. *Jean Wilmot* se rendit célébre dans les guerres d'Angleterre sous Charles I, il s'abandonna à la Débauche qui régnoit alors, & se jetta dans l'irréligion & dans une espéce d'Athéisme. M. Burnet le vit dans sa derniére maladie & eut de longs entretiens avec lui. Il en donne le détail dans cet Ouvrage où il développe tous les sentimens de ce fameux Débauché & rapporte toutes les excellentes raisons qu'il employa pour le faire revenir de ses égaremens. On y voit les difficultez des Athées & les réponses de M. Burnet. Ce livre est excellent & mérite d'être lu par tous ceux qui aiment les raisonnemens solides & judicieux en matiére de Religion. * Bernard, *Républ. des Lettr.* 1716, p. 145. *La Vie de Matthieu Hale*, 1682, *traduite en François*, Amsterdam 1688, *in douze*; *Remarques sur les Actes de la derniere Assemblée du Clergé, ou Examen des Methodes du Clergé de France pour la conversion des Hérétiques*, 1682, *traduit en François par Mr. de Rosemond* 1683, *in douze*; *Histoire des Droits des Princes touchant la disposition des Benéfices Ecclésiastiques & des Loix de l'Eglise, contenant les prétentions du Royaume de France sur la Regale, & les démêlez de cette Couronne avec la Cour de Rome, & plusieurs Actes & lettres touchant cette affaire*, Londres 1682, *in octavo, traduit en Latin par Henri-Louis Benthem*, Lunebourg 1689, *in quarto*; *L'Utopie de Thomas Morus traduite en Anglois* 1683, avec une belle préface à la tête *sur la nature des Traductions*; *La Vie de Guillaume Bedell Evêque de Kilmore en Irlande*, Londres 1685, *in douze, traduite en François par* L. M. D. Amsterdam, 1687, *in douze*; *Lactance de la mort des Persécuteurs traduit en Anglois*, Londres 1687, *in douze*; *Voyage de Suisse, d'Italie & de quelques endroits, d'Allemagne & de France és années 1685 & 1686*, Rotterdam, 1686, *in octavo*; *Seconde édition corrigée par l'Auteur avec des additions concernant la Suisse & l'Italie, communiquées par une personne de qualité*, Rotterdam, 1687, *in octavo, traduites en François*, Rotterdam, 1687, *in douze*; *Critique du neuviéme livre de l'Histoire de M. Varillas, où il traite des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion*, Amsterdam, 1686, *in douze, traduite en François*, Amsterdam 1686, *in douze*; (Cette Traduction est de M. le Clerc.) *Défense de la Critique du neuviéme livre de l'Histoire de M. Varillas, où il parle des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion*, Amsterdam 1687, *in douze, traduite en François*, Amsterdam 1687, *in douze*; (Cette Traduction est encore de Mr. le Clerc) *Critique du troisiéme & quatriéme volume de M. Varillas, en ce qui concerne les affaires d'Angleterre*, Amsterdam 1687, *in douze, traduite en François*, Amsterdam 1687, *in douze*; (Le Traducteur de cet Ouvrage est different de celui des deux precedens) *Lettre à M. Thévenot contenant une Critique de l'Histoire du divorce de Henri VIII, écrite par M. le Grand*, *in douze* 1688; *Nouvelle édition augmentée d'un Avertissement & des Remarques de M. le Grand qui servent de réponse à cette lettre*, Paris, 1688, *in douze*; *Critique de l'Histoire des Variations*, Londres, 1689, *in quarto, traduite en François*, Amsterdam, 1689, *in douze*; *Le soin Pastoral*, *en* 1692, & *en* 1713, avec une préface & un chapitre ajouté; (C'est une espéce d'Instruction Pastorale qu'il publia quelque tems après avoir pris possession de son Evêché) *Quatre Discours au Clergé du Diocése de Salisbury*, le premier *sur la verité de Religion Chrétienne*, le second *sur la Divinité & la mort de Jesus-Christ*, le troisiéme *sur l'autorité de l'Eglise*, & le quatriéme *sur l'obligation de persévérer dans la Communion de l'Eglise*, 1694, *in douze*; *Essai sur la Vie de la feue Reine d'Angleterre*, 1695, *traduit en François* par David Mazel, la Haye, 1695, *in douze*, & *en Allemand par* Jean George Britius, & *imprimé à Leipsic*; *Remarques sur un livre intitulé, Observations sur le Docteur Burnet & Jean Tillotson, à l'occasion de l'Oraison funébre de celui-ci*

ci faite par celui-là, Londres, 1696, *in octavo*, traduites en François; *Explication des trente-neuf articles de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane*, Londres, 1700, *in folio*, Ouvrage fort estimé & imprimé deux fois la même année; *Exposition du Catechisme de l'Eglise Anglicane*, 1710; *Quelques Sermons prêchez en différentes occasions, avec un Essai pour un nouveau livre d'Homélies en sept Sermons*, Londres, 1714, *in octavo*; *La nature & l'excellence de la Religion Chrétienne, avec une Préface de M. Burnet, une lettre de M. Tillotson, & des pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois par le Docteur Lucas*, Delft, 1722, *in octavo*. (Toutes ces pieces sont traduites de l'Anglois) *L'Histoire de son tems, premier volume contenant l'Histoire depuis le rétablissement du Roi Charles II, jusqu'à révolution qui mit sur le thrône Guillaume III, & Marie, & un Abbregé historique de l'Etat des affaires tant Civiles qu'Ecclésiastiques depuis Jaques I, jusqu'à l'an* 1660, Londres, 1724, *in folio*. On assure dans le Journal des Savans du mois de novembre 1726, que M. *Cunningham* connu par son edition d'Horace, & M. *Johnson* Seigneur Ecossois ont revu cet Ouvrage, & en ont retranché un grand nombre d'endroits injurieux à des personnes respectables. Il s'est fait deux Traductions Françoises de cet Ouvrage, l'une par M. de la *Pillonière*, & l'autre anonyme, la premiére sous ce titre, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, sous le Régne de Charles II, & de Jaques II*, la Haye, 1725, *in douze trois tomes*; la seconde sous cet autre, *Histoire des dernières Révolutions d'Angleterre, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & de plus secret depuis le rétablissement de Charles II, jusqu'à l'avenement du Roi Guillaume & de la Reine Marie à la Couronne*, la Haye, 1725, *in quarto deux volumes* avec des portraits. Cette derniére Traduction a été reimprimée à Trévoux en quatre volumes *in douze*. Comme plusieurs personnes qui sont encore en vie, sont fort intéressées dans ce qui est rapporté dans le second volume de cette Histoire, il n'a pas encore vû le jour. * M. Le Clerc, *Biblioth. ancienne, tome* 3. *p.* 2. *Journal Litéraire, tome* 6. *partie* 1. Bucherius, 51 *essaing.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome* 6. *p.* 12. *& suiv.*

BURNET (Thomas) Théologien Anglois & *Maître de la Chartreuse*. Il s'est fait un nom par son livre intitulé *Telluris Theoria Sacra*, dont il y a plusieurs différentes éditions, de Londres, d'Amsterdam, de Francfort & de Hambourg; l'édition de Hambourg est une Traduction en Allemand. *Erasme Warren* opposa au livre de Burnet son Ouvrage intitulé *Geologia* & Burnet lui repliqua dans un Ecrit qui a pour titre, *Responsio ad Objectiones Erasmi Warren*. Peu après il publia *Archæologia Philosophica, sive doctrina antiqua de rerum originibus*, en deux livres dont le dernier est une espece de Commentaire sur sa *Théorie de la Terre*. Il étoit extrêmement versé dans la Théologie des Juifs & des Payens, dans la Philosophie des Grecs, & des Barbares, dans l'Histoire & dans les Antiquitez, & avoit une grande pénétration d'esprit jointe à une modestie peu commune. Il mourut dans un âge fort avancé, le septiéme septembre 1715. * *Nova Litteraria Germaniæ*, 1715.

BURNETTUS ou BRUNETTUS LATINUS, Florentin, a fait un livre intitulé, *Trésor de l'origine & de la nature de toutes choses*, qu'il composa en François, & dont il fit depuis une Version Italienne. Pour répondre à ceux qui lui demandoient pourquoi il avoit écrit en François, & non en Italien, qui étoit sa Langue maternelle, il disoit qu'il demeuroit en France lorsqu'il composa son livre, & que la Langue Françoise étoit plus agréable & plus commune que les autres. Il composa plusieurs autres livres, & mourut à Florence l'an 1295. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BURNHAM, bourg d'Angleterre, dans le nord-est du Comté de Norfolk, & dans la contrée nommée *Brother-Cross*, assez près de la mer, à 90 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BURNIQUET. *Voyez* BOURNIQUET.

* BURNLEY, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la province de Lancastre, au sud-est de la ville de Lancastre, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BURNTWOOD, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté d'Essex, qu'on appelle *Chelmsford*, est un lieu ancien & bien peuplé, à 17 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* BURRA, l'une des isles Orcades qui sont au nord de l'Ecosse. Celle-ci est à l'est, & parmi les plus méridionales.

BURREN ou BIRRE. *Voyez* BIRRE.

BURREYO (Jean de) *Cherchez* BUTRIO.

BURRHUS (Afranius) commanda les Gardes Prétoriennes sous Claude, & après lui sous Néron, duquel il avoit été Gouverneur. Il s'étoit signalé dans les armées, & ses mœurs tenoient de la sévérité des anciens Romains. Mais Néron, après s'être défait de sa mére Agrippine, dont Burrhus étoit créature, attaqua Burrhus à son tour, & le fit empoisonner, à ce qu'on croit, l'an de J. C. 62, par des Gens qui feignirent de vouloir remédier à un mal de gorge qu'il avoit. * Tacite, *Annal.* 12. 13. & 14.

BURRHUS, Chymiste & Heretique. *Cherchez* BORRI.

BURRO. *Voyez* BOURO.

BURROWBRIDGE. *Voyez* BOROUGHBRIDGE.

* BURROW-HILL, en Angleterre, colline escarpée de tous côtez sur laquelle on voit les ruines de l'ancienne *Vernometum*, ville des Coritains. Elle est dans le Comté de Leicester, à trois lieues de la ville de ce nom, vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURRUS (Pierre) né à Bruges, originaire de Noyon, Licentié en Droit Canon, & Chanoine d'Amiens, dans le XVI siécle, mourut en 1507, âgé de 75 ans. Il a composé plusieurs Poëmes; mais dont quelques-uns seulement ont été publiez. Ce sont diverses Hymnes sur les Fêtes de Notre Seigneur & de sa sainte Mére. La Vie de Pierre Burrus s'y voit au commencement. * Le Continuateur de Trithéme, *de Script. Eccl.* Gesner, *in Biblioth.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 726. *&* 727.

BURS. *Voyez* BIRS.

* BURSANO, *Capo Bursano* ou *Capo Bianco*, *Capus Bursanum* ou *Album*, autrefois *Zephirium Promontorium*, est un Cap de la Calabre Ultérieure. Il est sur la côte orientale près du bourg de Bursano. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURSANO, bourg d'Italie dans le Royaume de Naples. Il est dans la partie méridionale de la Calabre Ultérieure, près de la côte orientale, & donne son nom au Cap appellé *Capo Bursano*. Il est au nord de Brancaléone, dont il est éloigné d'environ une lieue.

BURSE, autrefois PRUSE, *Brusa*, *Prusa* ou *Prusias ad Olympum*, ville de Natolie en Asie, autrefois capitale de la Bithynie, est située au dessous du Mont-Olympe. On croit que Prusias Roi de Bithynie la fit bâtir. Depuis elle fut métropole sous le Patriarchat de Constantinople. Osman ou Othoman, qui a été le premier Prince des Turcs, la prit vers l'an 1300, & y mit le siége de son Etat, bien que les Arabes ayent cru que le siége de l'Empire Turc étoit à Yengi Shahr. Quoiqu'il en soit, depuis ce tems Byrse a été soumise aux Othomans. Il s'y trouve une si grande abondance d'eau, que les Habitans la font passer par tous les logis, d'où elle entraine toutes les ordures. Outre ces eaux, il y en a qui sont si chaudes, qu'on y peut faire cuire des œufs. On a pratiqué plusieurs bains fort commodes au lieu où cette eau passe; & on s'y vient baigner de plus de cent milles aux environs, pour être guéri de diverses maladies. Les plus beaux de ces bains sont à une lieue de Burse. Le premier, qui se nomme *Esquieaplia*, est un fort grand bâtiment de marbre. On entre dans une grande salle où il y a une belle fontaine d'eau fraîche, dont le bassin est revêtu de marbre tout à l'entour. Après être deshabillé, on va au bain d'eau chaude, qui est dans une petite salle, dont la voûte est soutenue par huit colomnes; & au milieu de laquelle il y a une petite fontaine d'eau froide; après quoi on entre dans un lieu où est un grand bassin, que cinq fontaines toutes bouillantes, qui sortent de la muraille, entretiennent toujours plein. Pour tempérer la grande chaleur de ces eaux on y fait couler un canal d'eau froide. Chacun se baigne dans ce grand bassin couvert d'un dôme soutenu de huit colomnes, entre lesquelles & la muraille, il y a un espace pour aller à l'entour. De ce bain on passe à un autre aussi magnifique, appellé *Cucurtely*. Depuis quelque tems on a abandonné le troisiéme, nommé *Caramoustafa*, parce que ses eaux se sont refroidies. Le plus grand & le plus chaud de ces bains s'appelle *Eninaplegy*, où il y a quatre dômes & plusieurs appartemens avec un fort grand bassin. Ces eaux passent par des mines de vitriol; & on le connoit en ce que les bords de l'endroit d'où elles sortent, sont couverts de couperoze. Le cinquiéme, qu'on nomme *Cainarge*, est le plus petit. Paul Lucas, qui en parle ainsi dans son *Voyage du Levant, tome* 2. *ch.* 15, dit que ces bains sont pavez de beau marbre blanc. Burse est longue de plus d'une demie lieue, & n'est pas fermée de murailles par tout. Vers le milieu, sur une petite colline paroît un château presque aussi grand que le reste de la ville. Ce château est fermé de murailles, & est très-fort. Les Chrétiens ne peuvent y demeurer. On voit dans cette ville des restes d'un superbe bâtiment, qui a été le Serrail des premiers Sultans de la Maison Othomane. Il y a plus de deux cens Mosquées, dont la plus belle est celle qu'on appelle la Mosquée des Derviches. On voit dans une chapelle qui y tient, le tombeau d'un Moufti, que le Grand Seigneur fit étrangler à Burse il y environ 70 ans. On y trouve les tombeaux des premiers Empereurs Turcs & de leurs Sultanes. Ces tombeaux sont autant de petites chapelles faites en dôme. Parmi ces tombeaux on y voit celui d'une Sultane Françoise, à ce qu'ils disent. Cette Sultane, qui étoit Européenne, ayant été prise sur mer, fut présentée au Grand Seigneur, qui fut si charmé de sa beauté, qu'il la laissa vivre dans la Religion où elle étoit née. Quand elle fut morte, les Chrétiens du païs la demandérent pour l'enterrer, ce qui leur fut refusé, & elle fut ensevelie comme les autres Sultanes, & enterrée dans une petite chapelle voûtée, fermée de murailles, avec des fenêtres grillées. Près de cette ville il y a une montagne, au haut de laquelle il y a une chapelle fermée de bonnes murailles, & de grilles de fer, où demeure un Hermite Turc. Thévenot rapporte qu'y étant allé, cet Hermite lui montra l'épée de Roland, qui est large de plus de sept pouces, & longue de quatre piez, sans la poignée, qui seule a près d'un pié de longueur; & qu'il lui dit que ce n'étoit que la moitié de la lame, & que l'autre moitié étoit chez le Thrésorier du Grand Seigneur. Auprès de cette épée est la masse d'armes du même Roland. C'est un bâton de fer, gros deux fois comme le pouce, & long d'environ deux piez. La poignée, qui la rend fort grosse, est couverte de cuivre, & le bout de la masse est armé d'un gros lion du même métal. Dans la même chapelle on voit deux cercueils couverts chacun d'un poele de velours noir, avec un turban au bout. Ceux du païs disent que ces cercueils enferment les corps de Roland & de son fils, qu'ils disent être morts Mahométans. L'épée & la masse sont sur une table, immédiatement devant ces tombeaux. * Strabon, *l.* 12. Bélon, *l.* 2. *c.* 42. Ptolomée. Pline. Thévenot.

BURSELLI. *Cherchez* ALBERTUCCIO BURSELLI.

BURTA (Gabriel de) jeune Rhétoricien de treize à quatorze ans, étudiant à Toulouse, y publia l'an 1677, un livre Latin *in folio*, qu'on disoit être de sa composition, & qui avoit pour titre, *de l'Histoire Universelle, tant sacrée que profane*, commençant depuis la naissance de J. C. & continuant par la suite des Papes, des Empereurs d'Occident & d'Orient, & des Rois de France, mais on n'a point entendu parler de cet Auteur depuis ce tems-là. * Baillet, *Enfans devenus célèbres par leurs études*, *p.* 363.

BURTINGIUS. *Cherchez* BUNTIN.

* BURTON (Guillaume) naquit à Londres vers l'an 1600, & entra à l'âge de 16 ans, en 1625, dans le Collége de la Reine à Oxford, où il demeura trois ans, au bout desquels il passa dans celui de Glocester dans la même ville. Il s'y fit recevoir Bachelier en Droit, vers l'an 1630. La disette où il se trouva quelques années après, & la nécessité de chercher les moyens de subsistance, lui firent

rent abandonner l'Université pour se retirer à Sevenock dans le Comté de Kent auprès de Thomas Farnabe, qui l'y avoit appellé pour l'aider dans l'instruction des jeunes gens qu'il avoit sous sa conduite. Burton eut dans ce poste occasion de faire connoître son habileté dans les Belles Lettres, & la réputation qu'il s'acquit en ce genre, le fit choisir pour être Directeur de l'École de Kingston sur la Tamise près de Londres. Une paralysie qui l'attaqua en ce lieu, l'obligea à se faire transporter dans cette derniere ville, où il vécut encore deux ans. Il mourut le 27 décembre 1657, âgé seulement de 48 ans. Il avoit acquis une grande connoissance de la Langue Grecque & des Langues Orientales, comme il paroît par ses Ouvrages. On a de lui, *Oratio funebris habita in Aula Glocestriensi in obitum V. Cl. Thomæ Allen; La premiere Epître de S. Clément Pape, aux Corinthiens, traduite en Anglois. Græcæ Linguæ Historia; Reliquiæ veteris Linguæ Persicæ quæ apud Priscos Scriptores Græcos & Latinos reperiri potuerunt; Commentaire sur ce qui est dit de la Grande Bretagne dans l'Itinéraire d'Antonin*, en Anglois. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 18. p. 211. & suiv.*

BURTON, bourg d'Angleterre dans la partie méridionale du Comté de Westmorland, & dans la contrée qu'on appelle *Lonsdale*, sur les frontières du Comté de Lancastre, à 205 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BURTON, sur la Trente, bourg du Comté de Stafford, dans la contrée nommée *Offelow*, sur les frontieres du Comté de Derby, d'où elle est séparée par la riviere de Trente, sur laquelle il y a un pont de pierres de 35 arcades. Ce fut près de ce pont que le Roi Edouard, II. du nom, mit en fuite Thomas Comte de Lancastre, & plusieurs Barons. Ce bourg est à 96 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BURTON, bourg d'Angleterre dans le nord-ouest du Comté de Lincoln, appartient au Canton de Manlie, dans la division de Lindsey, & est situé sur la rive orientale de la riviere de Trente, qui à quatre milles de là se jette dans l'Humber. Il est à 127 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BURTON ou BURTON-WELS, lieu d'Angleterre dans le Comté de Derby, d'où dans l'espace de huit ou neuf verges, mesure d'Angleterre, il sort d'un rocher neuf sources d'eaux minérales, dont huit sont chaudes, & la neuvieme très-froide. Les Habitans du Nord d'Angleterre les fréquentent beaucoup pour diverses maladies. * *Dict. Anglois.*

BURUZ, bourg ou petite ville de la Turquie en Asie, est sur le Madre, dans le Beglerbeglic de la Natolie, & vers les confins de celui de Caramanie. On croit que c'est l'ancienne *Cybira* ou *Cibura Magna*, ville de la grande Phrygie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURWELL, bourg d'Angleterre dans la partie orientale du Comté de Lincoln, est dans le Canton de Lowthe, & est une partie de la division de Lindsey. * *Dict. Anglois.*

BURY ou EDMONDS BURY, en Latin *villa Faustini*, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Suffolk, dans le Canton appellé *Thingoe*, est dans une situation agréable sur la riviere de Lack, qui se décharge dans le grand Owse. Elle fut appellée auparavant *ville Royale, Royal-Town*, par le Roi Saxon Ségebert, qui y fonda une église. Mais à la mort du Roi Edmond, qui, pour n'avoir pas voulu renoncer au Christianisme, fut tué à Hoxon par les Danois, puis porté dans ce lieu pour y être enterré, elle prit le nom de *Bury* ou d'*Edmonds-Bury*, c'est à dire, *le sepulchre d'Edmond*. Le Roi Canut Danois, pour expier le crime de son pere Suénon, qui avoit tué ce Prince, y fit bâtir une nouvelle église & une Abbaïe, & y mit en 1020 des Moines noirs, à qui il donna la ville & plusieurs bons héritages tout autour. Ces Moines gouvernoient la ville par un Sénéchal; & quand elle devint Communauté, le Magistrat faisoit un serment de fidélité à l'Abbé. Tout cela est ruiné à présent, du moins quand à l'Abbaïe, qui ressembloit plutôt à une ville fortifiée qu'à un monastère. La ville, composée de deux paroisses, est bien bâtie; ce qui fait que plusieurs personnes distinguées y vont faire quelque séjour, enrichissent les Habitans, & font valoir la ville. Il y a un Collége fondé par le Roi Edouard VI. Elle a été honorée du titre de Baronie, en la personne de Henri Germyn, créé Baron de cette ville en 1643, par le Roi Charles I, & ensuite Comte de Saint-Alban, par le Roi Charles II. * *Diction. Anglois.*

* BURY, bourg d'Angleterre dans la province de Lancastre, avec marché, sur l'Irwel, au sud-est de la ville de Lancastre, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* BURY, bourg de France dans le Gouvernement de l'isle de France, & dans cette partie que l'on appelle le Beauvaisis qui confine à la Picardie & à la Normandie. Il est au sud-est de la ville de Beauvais, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

B U S.

BUS (l'isle de) nouvellement découverte dans l'Océan septentrional, est au levant de la vieille Groenlande, entre l'Islande & l'isle de Terre-Neuve. On prétend qu'elle a quarante lieues de long & quinze de large. Mais on n'en sait aucune particularité. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUS (César de) Instituteur des Péres de la Doctrine Chrétienne, fils de *Jean-Baptiste* de Bus, Gentilhomme originaire de Côme au Milanois, & d'*Anne* de la Marche Provençale, naquit à Cavaillon le troisiéme février de l'an 1544. Après avoir témoigné des sentimens de piété dans son enfance, il se laissa corrompre dans sa jeunesse par les plaisirs du siécle. Un de ses fréres ayant laissé des Bénéfices par sa mort, il se fit pourvoir de ceux qu'un simple Clerc pouvoit posséder. Enfin, revenant à soi, il fit une démission de ses Bénéfices, & renonça à la Poésie profane, dont il s'étoit mêlé jusqu'alors, & mena une vie très-édifiante & très-réglée. Son Evêque le pourvut dans la cathédrale d'un Canonicat, dont il remplit les devoirs très-réguliérement, menant une vie austère & pénitente.

Quand il eut reçu l'Ordre de la Prêtrise, il s'employa à confesser & à catéchiser; & il établit une Congrégation de Prêtres séculiers, dont la fonction particuliére est d'enseigner la Doctrine Chrétienne avec méthode, de plusieurs manieres différentes, selon la différente portée des peuples. Le Pape Clément VIII, à qui il en avoit écrit pour avoir son approbation, renvoya cette affaire à Taurusio Archevêque d'Avignon, qui lui accorda l'église de sainte Praxéde à Avignon, pour y commencer cette institution. Taurusio ayant depuis été fait Cardinal, fit approuver à Rome cette nouvelle Congrégation l'an 1598. Elle fut transferée de la maison de sainte Praxéde en celle de S. Jean *le Vieux*. César de Bus perdit la vue treize à quatorze ans avant sa mort, & ne laissa pas de continuer les fonctions de la Doctrine Chrétienne avec la même application. Il mourut à Avignon le jour de Pâques, 15 avril 1607. Paul V avoit uni en 1616, l'institution de la Doctrine Chrétienne à celle des Somasques en Italie; mais Innocent X en fit un Ordre particulier l'an 1647, sous un Général François. La Congrégation se divise maintenant en trois provinces, d'Avignon, de Paris & de Toulouse. Le B. César de Bus avoit composé des instructions familieres sur les quatre parties de la Doctrine Chrétienne, lesquelles ont été données au public, & qui sont encore recherchées. * Jacques Marcel, Jacques Beauvais & Pierre du Mas, *en sa Vie.* Godeau, *au XVII siécle de sa Chron. p. 284.* Baillet, *Vies des Saints du 15 avril. Doctrine Chrétienne.* Hermant, *Hist. des Ordres Religieux.*

* BUSA, généreuse Demoiselle de la Pouille, qui nourrit près de dix mille Romains sauvez de la défaite de Cannes. Ce fut après la perte de la bataille donnée l'an 538 de Rome. * Valére Maxime, *l. 4. ch. 8. ex. 2.*

BUSA & BUSATEN, bourg de Transylvanie, est situé entre la ville de Colosvar & celle de Bistricz. On la prend pour l'ancienne *Napuca*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUSAI ou BUSAY. *Voyez* BUZAY.

BUSBEC ou BOESBEC (Auger-Ghislen) connu sous le nom d'AUGERIUS-GISLENIUS BUSBEQUIUS, né en 1522, à Commines en Flandre, fils *naturel* de *Gilles* Ghislen, Seigneur de Boesbec, qui est un petit village sur la Lis. Dès son jeune âge il montra beaucoup de penchant pour les Lettres. Son pere, qui étoit homme de qualité & de crédit, & dont l'Empereur Charles-*Quint* estimoit la famille & le mérite, le fit élever avec beaucoup de soin, & prit un Rescrit de cet Empereur pour le légitimer. Ensuite il l'envoya à Louvain, puis à Paris, à Venise, à Bologne & à Padoue, & lui donna pour Maîtres les plus excellens hommes qui florissoient alors dans ces villes. Lorsqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, il fit un voyage en Angleterre, où il resta quelque tems avec l'Ambassadeur de Ferdinand I, alors Roi des Romains, qui ensuite l'appella à Vienne en Autriche. Ce Prince le nomma son Ambassadeur à la Porte de Soliman II, Empereur des Turcs, qui n'étoit pas alors à Constantinople, & que Busbec alla trouver à Amasie en Asie. Il a publié une Rélation de ses voyages, & il y a joint une Histoire naturelle des païs par où il passoit, écrite avec une exactitude admirable. En 1562, il procura la liberté d'Alvarez de Sande, de Sanche, de Léve & de Berenguel de Réquésens, pris par le Bassa Piali dans l'isle de Gerbes, & s'en revint avec le premier sur la fin de la même année à Vienne. On lui confia le gouvernement des jeunes Princes, fils de Maximilien II. Depuis en 1570, ce Prince le nomma pour conduire en France la Princesse Elisabeth sa fille, mariée au Roi Charles IX, & lui commanda de s'y arrêter en qualité de son Résident. Après la mort du Roi Charles IX, lorsque cette Reine qui l'avoit fait Intendant de sa maison & de ses affaires, sortit de France, elle le laissa à la Cour de France en qualité de Ministre; commission qu'il exerça aussi au nom de l'Empereur Rodolphe. Il y étoit encore en l'an 1592, & souhaitant d'aller passer quelques mois chez lui dans les Païs-Bas, il en obtint la permission de l'Empereur. Paris commençoit alors à revenir de son entêtement pour la Ligue. Auger Ghislen, qui sentoit que ce changement étoit très-désavantageux pour la Maison d'Autriche, qui soutenoit les Ligueurs, voulut prévenir par son départ les accidens fâcheux qu'il prévoyoit; mais en passant par la Normandie, quelques Soldats sortis de la garnison de Rouen, croyant que tout étoit permis durant la guerre civile, le rencontrérent, & se saisirent de sa personne. D'autres disent qu'ils le surprirent dans une hôtellerie durant la nuit, qu'ils l'en tirérent même avec violence pour l'emmener; mais qu'ayant appris ce qu'il étoit, ils le mirent en liberté. Le Gouverneur de Rouen en fit d'abord témoigner son déplaisir à Busbec, qu'une fiévre violente obligea de se faire porter dans la maison d'un Gentilhomme, où il mourut 22 jours après, au mois d'octobre de la même année 1592, & en la 70 de son âge. Juste Lipse, qui étoit son ami particulier, lui fit cette épitaphe,

In Auggeri Gisleni Busbequi tristem mortem & situm.

Augerius *istic est situs* Busbequius,
Quis ille? Quem virtutes & prudentia
Habuere carum, gratia, ipsi Cæsares.
Hunc aula eorum vidit, aula & extera,
Asia Tyranni. Quæ Viri felicitas?
Probavit hæc & illa in omni tempore,
In munere omni, Nestorem se præbuit,
Lingua atque mente. Jam quiete cum sibi,
Et patria hac spondebat: ecce subdolis
Viam per ipsam miles, incertum an latro.
Sed sustulit, simulque sidus Belgica,
Quod nunc chorea fulget inter astricas.

Justus Lipsius magno amico
exiguum monumentum P.

Il ne se distingua pas moins par son amour pour les Belles Lettres,

&

& ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à les faire valoir, & à les avancer. Il recueillit dans le Levant diverses inscriptions qu'il envoya à Scaliger, à Lipse & à Gruter, & y amassa plus de cent manuscrits Grecs, qui sont encore aujourd'hui un des plus riches ornemens de la Bibliothéque de l'Empereur. Nous avons aussi de lui, *Epistolæ quatuor Turcicæ Legationis*; *Consilium de Re militari contra Turcas instituenda*; *Itinera duo, Constantinopolitanum & Amasianum*; *Epistolarum Legationis Gallicæ, liber unus*. * Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. sæc. XVI.* De Thou, *Hist. l.* 26. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. German.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 92, 93. & 94. Mambiole, *l.* 5. *Epist. &c.*

* **BUSCA, BUSCO & BUSQUE**, petite ville du Piémont au midi de Turin dont elle est éloignée de six lieues, & au nord de Coni ou Cuneo à la même distance.

BUSCH (Jean) Chanoine Régulier de Windesem à Zwol dans l'Overissel, entra dans cette Congrégation vers le commencement du XV siécle, jusqu'en l'an 1464, qu'il acheva de composer la Chronique de Windesem, divisée en deux livres, dont l'un contient l'établissement de la Congrégation de Gerard le Grand, & des monastéres qui en dépendoient; & l'autre l'Histoire & la Vie des Hommes Illustres qui avoient fleuri dans le monastére de Windesem, depuis son établissement. Cet Ouvrage a été donné au public par Rosweide, & imprimé à Anvers l'an 1621, avec une lettre que Trithéme lui attribue, touchant les exercices spirituels sur la vie & la passion de J. C. qui est l'Ouvrage de Jean de Huesden, Prieur de Windesem, rempli de maximes & de pensées spirituelles. Jean Busch est mort vers l'an 1470. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle.*

BUSCH, Tête de Busch, & Captalat de Busch. *Cherchez* **BUCH**.

BUSCH ou **HERMANNUS BUSCHIUS**, Allemand, natif de Dulm, village de Westphalie dans le diocése de Munster, sortoit d'une famille noble & ancienne; mais fort pauvre. En l'an 1480, il fut envoyé par Rodolphe Langius en Italie; & il y fit un si grand progrès dans les Langues & dans les Belles Lettres, qu'à son retour il les enseigna à Heidelberg, puis à Louvain, à Leipsic, à Marpurg, & ailleurs. Il procura aussi une édition de Silius Italicus, de Perse & de quelques autres Auteurs anciens, qu'il enrichit d'argumens & de Notes de sa façon. Plusieurs hommes de Lettres de son tems furent ses amis particuliers, & entre autres Trithéme & Erasme. On dit que Busch étant à Marpurg, passa dans une place où personne ne le salua. Ce procédé le surprit: il rentra chez lui, & ayant pris un habit extrêmement propre, il repassa dans la même place, où tout le monde s'empressa de lui faire civilité. *Quel aveuglement des hommes*, s'écria-t-il, étant revenu dans son logis! *c'est donc mon habit & non pas Busch qu'on honore?* On dit que cet accident le rebuta tellement, qu'il se retira à Dulm. Il mourut en l'année 1535. * Trithéme. Erasme. Melchior Adam, &c.

BUSCHEL *Voyez* **BUSCHEY**.

BUSCHETTO *da Dulichio*, célébre Architecte, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de l'isle de Dulichio, dans la Mer Ionienne, étoit en réputation au commencement du XI siécle. La République de Pise le fit venir en 1016, pour bâtir le dôme de cette ville, c'est à dire, l'église cathédrale, qui a depuis passé pour une des plus somptueuses de l'Italie. Il avoit une intelligence particuliére des machines, & faisoit mouvoir de très-grands fardeaux avec très-peu de force. Cet Architecte mourut à Pise, où on lui éleva un tombeau, où entre autres inscriptions étoit celle-ci.

Quod vix mille boum possent juga cuncta movere,
Et quod vix potuit per mare ferre ratis,
Buschetti nisu, quod erat mirabile visu,
Dena puellarum turba levavit onus.

Ces Vers marquent qu'il faisoit élever par dix filles des fardeaux que mille bœufs accouplez n'auroient pas pu remuer, & qu'un vaisseau de mer n'auroit pu porter. * Félibien, *Vie des Architectes, p.* 178. *du tome* 5. de l'édit. de Trévoux 1725.

* **BUSCHEY** (Henri de) de Bastogne dans le Luxembourg, Religieux dans l'Ordre des Fréres Mineurs, se distingua par son éloquence dans la prédication. Il a composé en Flamand, un Dialogue sur l'Economie sacrée du Verbe incarné; & des Priéres adressées à la très sainte Trinité & à la Vierge Marie. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 344.

BUSCHIUS. *Voyez* **BUSCH** (Jean)

BUSCHWEILER. *Voyez* **BUSWEILER**.

BUSCO, ville de Pologne. *Voyez* **BUCK**.

BUSCO, ville d'Italie. *Voyez* **BUSCA**.

BUSDASIAN, ville d'Asie. *Cherchez* **BADACHXAN**.

BUSÉE (Jean) Jésuite, natif de Nimégue, dans le Duché de Gueldre, étant encore jeune, se consacra à Dieu dans la Compagnie de Jesus en 1563. Après avoir enseigné les Humanitez, il fut envoyé à Rome, où il fit son Cours de Théologie; & à son retour il fut employé durant vint ans à expliquer l'Ecriture, ou à professer la Théologie morale: ce qu'il exécuta avec applaudissement. Il s'occupa aussi à composer les Traitez que nous avons de sa façon, & entre autres, ses Méditations, où tout respire la pieté: mais une pieté, si l'on peut parler ainsi, honnête, engageante & fondée sur la charité. Car la douceur étoit le caractére du P. Busée, & cela paroît dans les Ouvrages qu'il a écrits contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. Outre ses Méditations, nous avons de lui, *Disputatio Theologica de Jejunio*; *De persona Christi*; *Apologeticum de persona Christi*; *Apologia pro Kalendario Gregoriano*; *Refutatio duplex cavillationum à Stephano Gerlachio objectarum*; *De Descensu Christi ad Inferos*; *Paradoxa triginta Gasparis Swenkfeldii in statera Sacræ Scripturæ, SS. Patrum, & Rationis expensa*; *Apodixis Theologica pro ritu orandi Rosarium B. Mariæ Virginis*; *Hyperaspistes Rosarii*; *Responsio ad Theses de Missa pontificia & Cœna Dominica profanatione à Theologis Lutheranis Magdeburgensibus positas*; *Disputatio Theologica de baptismi necessitate, & de Baptismo Constantini Magni*; *Panarium, sive Arca medica adversus animi morbos*; *Viridarium Christianarum Virtutum*; *Modus recte meditandi de Rebus divinis*; *De Statibus hominum, Præcipue Ecclesiasticorum, Laicorum, Opus posthumum*. Il a aussi traduit en Latin plusieurs Ouvrages Italiens, avec les titres suivans, *Vincentii Bruni Meditationum Tomi quatuor, & de Sacramento Pœnitentiæ*; *Lucæ Pinelli Meditationes de S. Eucharistiæ Sacramento, & de Vita Christi & Beatæ Virginis*; *Francisci Arias, de Imitatione B. Virginis*, *item de Profectu spirituali, de Diffidentia sui, de Mortificatione*; *Fulvii Androtii Libellus, de Frequenti Communione, & Meditationes de Passione Domini*; *Bartholomæi Riccii Instructio meditandi*; *Responsio Roberti Cardinalis Bellarmini ad Doctorem Theologum, de Censuris contra Venetos*; *Variæ Epistolæ annuæ Societ. Jesu, de Rebus Japonensibus, deque Statu Indiæ Orientalis ab anno* 1591 *ad annum* 1600. Il nous procura aussi de nouvelles éditions des Oeuvres de Pierre de Blois, d'Anastase *le Bibliothécaire*, de Luitprand, d'Abbon de Fleury, de Hincmar de Rheims, de Trithéme, &c. Ainsi ce bon Religieux, consumé par ses travaux continuels, & accablé de maux qu'il souffroit avec une patience admirable, mourut à Mayence le 30 mai 1611, âgé de 64 ans, dont il en avoit passé 48 parmi les Jésuites.

Le Pére Busée avoit deux fréres, qui ont tous deux écrit; l'un est nommé PIERRE BUSÉE, qui fut aussi Jésuite, & qui enseigna la Théologie. Il a travaillé sur un livre intitulé *Opus Catechisticum, sive summa Doctrinæ Christianæ Petri Canisii.* Il y a ajouté les témoignages de l'Ecriture Sainte & des Saints Péres, & y a fait outre cela quelques additions.

L'autre est GÉRARD BUSÉE, Docteur de Louvain, qui fut Précepteur de Jean-Guillaume Duc de Cléves, qui lui procura un canonicat à Santen, où il fut aussi Théologal. Guillaume Lindan, Evêque de Ruremonde, l'engagea à composer en Flamand un Catéchisme, adressé à ceux de Nimégue. On prétend qu'il fit aussi une réponse si forte à Illyricus, touchant la communion sous les deux espéces, qu'on dit que les Protestans en achetérent tous les exemplaires, pour en faire perdre la mémoire. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 271. 471, 472 & 473. 227. Cabillau.

* **BUSEN**, petite isle dans la Mer de Nord ou d'Allemagne à l'occident de la province de Dithmarsen dans la Holsace, autrement le Holstein.

BUSEN. *Voyez* **BUSENNIUS** (Antoine)

* **BUSENBAUM** (Herman) naquit en 1600, à Nottelen en Westphalie, & entra en 1619 dans la Société des Jésuites. Ce fut là qu'il apprit la Théologie. Il devint dans la suite Recteur des Colléges de Hildesheim & de Munster. Il mourut en 1668. On a de lui, *Medulla Theologiæ Moralis*, qui fut imprimé en 1670 à Lisbonne pour la 45 fois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

BUSENDORF. *Voyez* **BOSSONVILLE**.

* **BUSENNIUS** (Antoine) de Breda, fut Médecin à Anvers. On a de lui, *Commentarius in Galenum de inæquali temperie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 63.

BUSENTO, petite riviére de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, naît dans le mont Sarliano, & on dit qu'à deux milles de sa source, elle coule sous terre pendant six milles, d'où elle sort de nouveau, pour aller se décharger dans la Mer de Toscane, près de la petite ville de Policastro. * Maty, *Dict. Geogr.*

BUSET. *Voyez* **BUZET**.

BUSH (Paul) Evêque de Bristol. *Voyez* l'article de **BRISTOL**.

BUSIRIS, Roi d'Egypte. Il y en a eu plusieurs de ce nom, au rapport de Diodore de Sicile. L'un d'eux régna, après que cinquante-deux de ses prédécesseurs, qui descendoient comme lui de Ménès, eurent occupé le thrône. Sept autres Rois lui succédérent, dont le dernier fut un autre BUSIRIS, qui bâtit la ville de Thebes. La fable fait Busiris fils de Neptune & de Lybie, fille d'Epaphus, & conte qu'il fut immolé par Hercule, parce qu'il immoloit lui même à Jupiter tous les Etrangers qui abordoient dans son Royaume. Ces fictions tirent leur origine, ou de l'inhospitalité de ses Sujets, ou de la coutume qu'ils avoient de sacrifier un rousseau aux Manes de leur Dieu Osiris, qui avoit été tué par le Géant Typhon, auquel on donnoit des cheveux roux. Le sort tomboit rarement sur les Egyptiens, qui avoient presque tous le poil noir. Ainsi cette cruelle coutume ne s'entretenoit qu'aux dépens des Etrangers. Strabon nie positivement qu'il y ait eu des Rois en Egypte appellez *Busiris*. En effet on n'en trouve point dans les Dynasties des Egyptiens; & Diodore avoue lui-même en un autre endroit, que *Busiris* n'est pas le nom d'un Roi, mais le nom du tombeau d'Osiris. Diodore parle d'un BUSIRIS, qu'Osiris fit Gouverneur de la Phénicie, & son Lieutenant en Egypte, sous la Reine Isis sa femme. * Diodore, *l.* 1. *c.* 17. 47. & 88. Apollodore, *l.* 2. Isocrate, *in Eleg. Busirid.* Strabon, *l.* 17. Bayle, *Dict. Crit.*

BUSIRIS, ville dans la Basse Egypte, au milieu du Delta, renfermoit le temple le plus vaste que l'on eût consacré à Isis, & où l'on célébroit le plus solennellement la fête de cette Déesse. On dit que cette ville fut nommée *Busiris*, parce qu'Osiris y fut enseveli dans un bœuf de bois. De là vient qu'elle étoit aussi nommée *Bubosiris*. D'autres tirent son nom d'un de ses Gouverneurs, appellé *Busiris*. Elle étoit la capitale d'une des Préfectures ou Gouvernemens d'Egypte. La barbarie de ses Habitans, qui ignoroient les devoirs de l'hospitalité, a donné lieu à la fable de Busiris, qui fut puni par Hercule. Quelques Auteurs ont cru que cette ville étoit la même que la fameuse *Thebes* ou *Heliopolis*, aujourd'hui; en ce cas elle eut été bâtie par un Busiris. * Strabon, *l.* 9. & 17. Diodore.

* **BUSIUS** (Nicolas) de Gertruidemberg en Hollande, sa-

vant

vant homme, fut Doyen du Chapitre des Chanoines de Hilvarenbeck, dans la Mairie de Boisleduc. On a de lui, *Selectiores Sermonis Latini Phrases; Dialogus de sacro Baptismo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 681.

BUSIUS (Paul) Jurisconsulte, né en Hollande, l'an 1521. Son pére le fit élever avec beaucoup de soin, le fit étudier à Dole, puis à Angers, où il prit le bonnet de Docteur le deuxiéme janvier 1556. Lorsqu'il fut de retour chez lui, il fut employé par la Princesse de Parme & par le Duc d'Albe dans le Conseil de Hollande; & fut nommé en qualité d'Echevin de Leyde, pour se trouver aux Etats des Païs-Bas, convoquez à Bruxelles. Lorsque la République de Hollande se fut formée, après l'année 1572, Busius en fut Garde des Sceaux, & Conseiller du Prince d'Orange. Il alla depuis en ambassade près d'Elisabeth Reine d'Angleterre, & mourut au mois d'avril de l'an 1594.

BUSIUS (Paul) différent du précédent, naquit à Zwoll en Overissel. Dès sa plus tendre jeunesse, il eut une extrême inclination pour l'étude, & s'appliqua sur tout dans la suite à la Jurisprudence, où il fit des progrès extraordinaires. Après avoir donné à Cologne des preuves éclatantes de sa capacité, il retourna dans la ville de sa naissance, où il joignit la pratique du Barreau à la théorie. Peu de tems après, les Curateurs de l'Académie de Franeker en Frise, l'appellerent pour remplir la place de Professeur en Droit, devenue vacante par la mort de Marc Lycklama. On a de lui, *Commentarii in Pandectas Justinianei, cum differentiis Juris Canonici & Consuetudinum Zwollæ; Quæstiones controversæ ad libros quatuor Instit. Juris; Subtilitatum Juris, sive Dissertationum Academicarum Libri septem; De annuis Redditibus Libri duo; de Officio Judicis Liber singularis; De Republica Libri tres, una cum Disquisitionibus politicis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 713.

BUSK ou BUSKO. *Voyez* BUCK.

BUSLEIDEN (Jérôme) natif d'Arlon dans le Luxembourg, vivoit vers le commencement du XVI siécle, & devoit en partie sa fortune à son frére François Busleiden, qui avoit été Précepteur du Prince Philippe, Pére de Charles Quint, & qui mourut l'an 1500, Archevêque de Besançon. Busleiden fut Maître des Requêtes, & Conseiller au Conseil souverain de Malines, & posséda outre la Prevôté de l'église d'Aire, des Canonicats à Bruxelles, à Malines & à Cambray; car le Concile de Trente n'avoit pas encore défendu la pluralité de ces sortes de Benéfices. Il se rendit célébre par son esprit, par ses Ouvrages, par l'amitié qu'il contracta avec les Savans, & sur tout avec Erasme & Thomas Morus, enfin par ses ambassades auprès du Pape Jules II, du Roi François I, & de Henri VIII, Roi d'Angleterre. En 1517, il fut envoyé en Espagne par Charles-Quint, mais étant tombé malade à Bourdeaux, il y mourut le 26 août. Avant son départ des Païs-Bas, il fonda à Louvain le Collége des trois Langues de Busleiden, où l'on enseigne l'Hébreu, le Grec & le Latin. * Le Mire, *de Scriptor. sæcul. XVI.* Valére André, in *Fast. Acad. Lovan. Biblioth. Belgica*, *p.* 386 & 387. Bayle, *Dict. Critiq.*

* BUSO, Cap de l'isle de Candie. Ce Cap est au nord de la côte occidentale de cette Isle, directement opposé au Cap Crio, qui est au sud de la même côte.

BUSOVO. *Voyez* BACKOU.

BUSQUE, ville d'Italie. *Voyez* BUSCA.

BUSSERET ou BUISSERET (François) Archevêque de Cambray, né à Mons dans le Hainaut, étudia à Lille; & ayant obtenu un canonicat à Cambray, il fit un voyage à Rome, & à son retour il reçut à Bologne les honneurs de Docteur-ès-Droits. Après avoir été successivement dans son église Official, puis Archidiacre, Doyen, & Grand-Vicaire, il fut mis, en 1602, sur le siége de l'Evêché de Namur, qu'il gouverna jusqu'en 1614. Il fut transferé pour lors à l'Archevêché de Cambray, vacant par la mort de Jean Richardot, & mourut à Valenciennes le deuxiéme mai 1615, âgé de 66 ans. Ce Prélat avoit publié, en 1605, des Ordonnances synodales dans le diocèse de Namur, & avoit composé l'Histoire d'une Religieuse de Mons possédée. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 225. Gazey, *Hist. Ecclesf. des Païs-Bas.* Carpentier, *Hist. de Cambray &c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BUSSERETH. *Cherchez* BOSRA.

BUSSET (Comte de) *Voyez* BOURBON.

BUSSET, BUSSETUM, est un lieu de France, qui a titre de Comté, & est situé vers Vichy dans la Limagne d'Auvergne. * Baudrand, *Dict. Geograph.*

BUSSETO, petite ville des Etats de Parme en Italie est capitale du petit Etat de Busseto, & située sur la riviere d'Ongina, en Latin *Longena* à une lieue du Pô, entre la ville de Crémone & celle de Parme. * Maty, *Dict. Geogr.*

BUSSETO, l'Etat de Busseto, petit païs d'Italie, renfermé entre le Parmésan, le Plaisantin & le Pô, qui le sépare du Crémonois. Busseto, Borgo S. Donnino, Fiorenzuola, & Corte Maggiore, sont les lieux principaux de ce païs, qui ayant eu autrefois ses Marquis particuliers de la Maison de Palavicini, appartient maintenant aux Ducs de Parme. * Maty, *Dict. Geogr.*

BUSSI, autrement JEAN LE CLERC, un des factieux de la Ligue de Paris. *Cherchez* CLERC.

BUSSI, Président. *Voyez* BUCY.

BUSSI de la famille d'Amboise. *Voyez* AMBOISE.

BUSSI RABUTIN. *Voyez* RABUTIN.

BUSSI, bourg. *Voyez* BUSSY.

* BUSSIÉRE POITEVINE, petite ville de France, dans le Gouvernement du Lyonnois. Elle est dans la Basse Marche sur la Gartempe, vers les confins du Poitou. Elle est au sud-est de Poitiers, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

Il y a en France trois Abbaïes du nom de Bussiére. 1. L'une, située dans le Duché de Bourgogne & dans le diocèse d'Autun. 2. L'autre, est dans le Berry sur les confins du Bourbonnois. 3. La troisiéme, est dans l'Anjou. Elles sont toutes trois de l'Ordre de Citeaux.

BUSSIERES (Jean de) Cardinal, Abbé de Citeaux & de Clairvaux, natif de Bourgogne, dès son jeune âge, prit l'habit dans l'Ordre de Citeaux. Après s'être fait passer Docteur en Théologie à Paris, il se signala tellement par sa pieté & par son savoir, qu'il fut élu Superieur général de tout l'Ordre, en qualité d'Abbé de Clairvaux & de Citeaux. Sa réputation passa encore plus loin: le Pape Grégoire XI le voulut avoir à Avignon, & admirant en lui ces dons singuliers, qui faisoient tant d'honneur à l'Ordre, il le créa Cardinal le 20 décembre l'an 1375. Mais ce Pontife eut le déplaisir de perdre peu après de Bussieres, qui mourut à Avignon le quatriéme septembre 1376. Son corps fut porté à Clairvaux, où l'on voit son tombeau & son epitaphe, avec le nom de *Buxeriis*, que quelques Auteurs traduisent par celui de *la Bussiere*. L'Abbé Ughel dit qu'il étoit d'Auvergne; mais il est sûr que la Bourgogne fut le lieu de sa naissance, comme l'Auteur anonyme de la Vie de Grégoire XI le rapporte, ce que Du Chêne fait aussi. Il y a même encore aujourd'hui dans la Basse Bourgogne & dans le Beaujolois, une famille considérable du nom de BUSSIERES, d'où sortoit JEAN de Bussieres qui suit.

BUSSIERES (Jean de) Jésuite, du Beaujolois, au Gouvernement de Lyonnois, né l'an 1607, Poëte Latin. On a de ce Religieux des Descriptions poetiques, en vers François, imprimées à Lyon en 1648, *in quarto*; mais elles sont tombées entierement. Ses Poësies Latines se sont mieux soutenues, particuliérement les Poëmes de *Rhea delivrée* & de *Scanderberg*; ses *Idylles*, *les Eglogues*, &c. Son *Scanderberg*, qui contient huit livres, est le plus estimé; mais il n'est pas entiérement dans les régles du Poëme Epique. Son style n'est pas égal par tout, & il n'a point toujours le tour heureux de l'expression: en récompense il a du feu, du genie, & beaucoup de cet enthousiasme, qui éléve les Poëtes au dessus du commun. On a encore de lui une Histoire de France, & un petit abbrégé de l'Histoire Universelle en Latin, intitulé, *Flosculi historiarum*, qu'il a lui-même traduit en François, sous le titre de *Parterre Historique*, & diverses pieces en prose & en vers. * Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Henriquez. Aubery, *dans son Histoire des Cardinaux.* Frizon, *Gallia purpur.* Ciaconius. Onuphre. Du Chêne, &c. Jean de Bussieres, *Præfat. ad Lector. posterior. edit. ann.* 1658, *altera parte auctioris.* Pierre Mambrun *in Præfat. seu supplement. ad Dissertat. de Epico Poemate; præfix. Constantin. in quarto*, *p.* 21. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *tome* 4. *partie* 2. *p.* 359. *n.* 1524. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BUSSON, (François) Piémontois de Nation & le plus distingué d'entre les quatre plus fameux Généraux de son tems, qui étoient *Busson*, *Braccio*, *Sforza* & *Piccinino*. Son pere étoit un Pâtre dans le voisinage de *Carmagnole*, à qui les Enrôlleurs enleverent ce fils & le conduisirent à l'armée. Il étoit très-bien fait de sa personne & manifesta d'abord beaucoup de vivacité & de prudence, un courage héroïque, une patience à l'épreuve des travaux & des fatigues les plus rudes, & une promtitude étonnante dans l'exécution de tout ce qu'on lui commandoit. Ce furent ces excellentes qualitez qui le firent avancer de degré en degré jusques à ce qu'il parvint au Généralat. *Visconti* l'estima tellement qu'il lui donna une de ses cousines en mariage. Busson ne jouit pas longtems de sa fortune sans avoir des envieux. Quelques uns le calomnierent tellement auprès du Duc *Philippe Marie*, qu'il commença de priver Busson de plusieurs avantages, jusques à ce qu'à la fin il le contraignit de quiter entierement le Milanois. Busson s'en alla donc dans sa patrie où il trouva son pere encore en vie, & lui fit beaucoup de bien des richesses qu'il avoit aquises. Il passa ensuite à Venise & y fut reçu Capitaine Général. Pendant qu'il fut dans ce poste, il étendit considérablement les bornes de la République. A la fin le Sénat le soupçonna d'une intelligence secrette avec les ennemis, & qu'en conséquence de cela il avoit negligé de secourir l'armée des Vénitiens près de Crémone, ce qui avoit fait perdre à la République cette place, si fort desirée. Lorsque huit mois après il vint à Venise, il fut saisi & ensuite mis à la torture. Après que les tourmens lui eurent arraché la confession de son crime il fut exécuté publiquement sur la place de S. Marc par la main du Bourreau. On compta sur son corps 200 blessures, qu'il avoit reçues en différentes occasions. * Heut. Zust. *Sav. und Piem. p.* 155.

BUSSOVO. *Voyez* BACKOU.

BUSSY-LE-ROYAL, bourg du Chalonois en Bourgogne, a une Prevôté royale ressortissante au Bailliage de Chalon dont le Maréchal d'Uxelles est Engagiste, & une Mairie qui a la police. C'est aussi un Archiprêtré du diocèse de Chalon, qui n'est composé que de douze paroisses. * Garreau, *Descript. du Gouv. de Bourgogne.*

☞ Il y a deux autres Bussys en Bourgogne, savoir, BUSSY-LA-PAILLE, Baronie du Bailliage d'Arnay-le-Duc, dans le Doyenné de Saint-Seyne, diocèse de Langres; & BUSSY-LE-GRAND, ou LES-FORGES, Comté ou Baronie du Bailliage de Chatillon-sur-Seine.

BUST, ville de Perse. *Cherchez* BOST.

BUST (George) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, naquit l'an 1500, dans un lieu du territoire de Verceil en Piemont, & publia divers Ouvrages, entre autres, *Quæstiones Naturales*; *Quæstiones Philosophiæ Divinæ*, &c. Il mourut en l'année 1596. * Antoine de Sienne, *in Biblioth. Domin.* Serafin Razzi, *Hist. de gli Huom. illust. Domin.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI &c.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

BUSTAMANTINUS (Jean) Professeur en Philosophie & en Médecine, dans l'Université de Complute ou d'Alcala de Henarès sa patrie, a fait un livre curieux imprimé à Compluto *in quarto* 2. *vol.* l'an 1595, & à Lyon en 1620, *in octavo* 2. *vol.* Le titre touchant les animaux, dont il est parlé dans la Bible, promet qu'il sera utile à toute sorte de Savans, aux Théologiens Scholastiques, aux Prédicateurs, aux Médecins, aux Philosophes, & enfin à tous les Gens de Lettres. * Bayle, *Dict. Crit.*

BUSTIS (Bernardin de) Religieux de l'Ordre de saint François,

çois, dans le XV siécle, vers l'an 1440, vivoit encore en 1480. Il prêcha avec réputation, & laissa des Sermons & d'autres Ouvrages de pieté, qui sont quelquefois remplis d'historiettes peu vraisemblables. On a de lui, *Memoriale Officiorum Conceptionis, &c.* * Consultez Wadinge, *dans les Annales & la Bibliotheque des Fréres Mineurs.* Sponde. Willot. Possevin. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. du XV siécle.*

BUSTO (George) *Voyez* BUST.

BUSTUAIRES, nom que l'on donnoit aux Gladiateurs, qu'on faisoit anciennement combatre auprès du bucher des Nobles Romains, afin que le sang qu'ils répandoient, servît de sacrifice aux Dieux Infernaux. On trouva cette coutume moins cruelle que de leur immoler des prisonniers à la guerre, comme on faisoit auparavant, & on nomma ces Gladiateurs *Bustuaires*, du mot Latin *Bustum*, qui signifie *Bucher*, où les anciens brûloient les corps des défunts. Suétone, *dans la Vie de Tibére, ch. 7.* dit que cet Empereur fit combattre les Bustuaires, en mémoire de son pére & de son ayeul Drusus, en divers tems & en divers lieux; d'abord au marché, *in Foro*; puis dans l'Amphithéatre. Les premiers Romains qui établirent cette coutume, pour honorer les cendres de leurs péres, furent Marcus & Décimus, fils de Brutus, sous le consulat d'Appius Claudius, & de Q. Tibérius, comme le témoigne Valére Maxime, *liv. 2. ch. 4.* On n'en usoit pas seulement de la sorte aux funérailles des personnes de la premiére qualité; mais aussi dans celles des particuliers, comme l'assure Tertullien, *au chapitre 6. des Spectacles.* Il y en avoit même qui étant au lit de la mort, ordonnoient par leur testament qu'on leur rendit cet honneur. Dans la suite des tems, ces jeux sanglans, qui ne se célébroient qu'auprès des buchers, passérent de là au Cirque & aux Amphithéatres: de sorte que ce qui n'étoit au commencement qu'une cérémonie funébre, devint l'exercice ordinaire des Gladiateurs, pour le divertissement du peuple. * *Antiq. Romaines.*

BUSTUS (George) *voyez* BUST.

BUSWEILLER, bon bourg, chef d'une Seigneurie de même nom, laquelle étant jointe à celle de Liechtemberg, & à quelques Bailliages, fait un petit Etat des Comtes de Hanaw, borné au midi & au levant par la Basse Alsace, au nord par le Palatinat du Rhin, & au couchant par les montagnes de Vauge, qui le séparent de la Lorraine & de la Seigneurie de la Petite Pierre ou Lutzelstein. * Maty, *Dict. Geogr.*

B U T.

BUTACIDE, de Crotone en Italie, fut le plus bel homme de son tems. Il étoit aussi fort adroit à toutes sortes d'exercices, & avoit été souvent vainqueur dans les Jeux Olympiques. S'étant joint avec Dorieus, il fut tué en Sicile, dans un combat contre les Habitans de la ville d'Egesta. Il fut si fort regretté pour sa beauté, que les ennemis même lui dressérent un monument, & lui offrirent des sacrifices après sa mort. * Herodote, *l. 5.* où il donne la raison des cérémonies Payennes.

* BUTAS de Milet, fils de Polynice, fut un fameux Athléte dont parle Pausanias dans le livre sixiéme ou dans les Eliaques, & auquel il dit qu'on érigea une statue.

BUTAS, Poëte Grec, auteur d'un Ouvrage en vers Elégiaques, où il donnoit la raison des cérémonies Payennes. Plutarque le cite dans la Vie de Romulus. C'étoit peut-être un assez mauvais Auteur; mais il ne laisseroit pas d'être fort curieux de savoir ce qu'il disoit sur ces cérémonies. * Plutarque, *in Romulo.*

BUTCHER, (Jeanne) autrement *Jeanne de Kent.* *Voyez* BOCHER.

BUTE, isle. *Voyez* BOOT.

BUTÉO. *Cherchez* BOTEON.

BUTERA, petite ville de Sicile, avec titre de Principauté, dans la province dite *Valle di Noto*, est dans les montagnes, à trois ou quatre lieues de la mer. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BUTES, fils de Borée Roi de Thrace, fut banni par son pére, parce qu'il avoit voulu tuer son frére Lycurgue. Il monta sur un vaisseau avec ceux de son parti, & aborda en l'isle de Naxos, qu'on appelloit alors *Strongyle.* L'ayant trouvée commode pour y fixer son séjour, il remonta sur mer avec la meilleure partie de ses gens, pour aller enlever des femmes pour eux & pour lui. Ils trouvérent sur la côte de la Thessalie plusieurs femmes qui célébroient les Bacchanales, & entre autres, Iphimédie, femme d'Aloëus, sa fille Pancratis, & Coronis. Butès prit la derniére pour lui; mais Bacchus, de qui cette fille avoit été nourrice, lui envoya, dit-on, une fureur violente, qui le porta à se jetter dans un puits où il périt. Les Thraces ne laissérent pas de regagner leur vaisseau avec leur proye, & retournérent à Naxos, où ils proclamérent Agassaméne premier Roi de cette isle. * Diodore, *l. 5. Biblioth.*

* BUTES, fut fils d'Amycus Roi de Bébrycie, ou, comme le dit le Pére la Rue, son petit-fils. Amycus ayant été vaincu par Pollux, Butès s'enfuit en Sicile. Il y devint amoureux de la fameuse Courtisane Lycaste à qui son extrême beauté fit donner le nom de Vénus, & il en eut Eryx qui fonda un Royaume & une ville de son nom. * Virgile, *Enéide, l. 5. v. 23 & 24.* Le Pére la Rue, *dans ses Notes sur le vers 24. du 5. l. de l'Enéide de Virgile.*

* BUTES, Ecuyer d'Anchise fut donné à Ascanius par Enée pour tenir compagnie à son fils. Ce fut sous la forme de ce Vieillard qu'Apollon apparut à Ascanius. * Virgile, *l. 9. de l'Enéide, v. 644. & suiv.*

* BUTES, Officier de l'armée d'Enée tué par Turnus Roi des Rutules. * Virgile, *l. 12. de l'Enéide, v. 360.*

* BUTES, Officier de l'armée d'Enée, tué par Camille Reine des Volsques. * Virgile, *l. 11.* de l'Enéide, *v. 691.*

* BUTES, fils d'Erechthée Roi d'Athénes. Pausanias dans *les Attiques ou au premier livre*, dit que dans le temple appellé *Erechtheum*, il y avoit un autel de Butès auquel il donne le nom de *Héros.*

* BUTES, selon Cœlius Rhodig. *l. 14. c. 13.* est le nom d'un Prêtre.

* BUTES, selon Orphée, étoit un des Argonautes.

* BUTES, selon Tortellius, est le nom d'une riviére de Scythie.

BUTHE ou BOOT, isle d'Ecosse. Il y a dans cette isle quatre Eglises & deux châteaux qui sont *Rothsay* & *Kemi.* Le premier a donné le titre de Comte, & ensuite celui de Duc aux fils aînez des Rois d'Ecosse. Le Prince David, fils de Robert III, a porté le premier le titre de Duc de Rothsay. * Miege, *Etat présent de la Grande Bretagne. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tom. 2. p. 287.* *Voyez* BOOT, isle d'Ecosse.

BUTHOU. *Voyez* BUTOW.

BUTHUS, fameux Athléte, mangeoit, dit-on, un bœuf entier dans un jour. Depuis on donna le nom de *Buthus* aux grands Mangeurs, qu'on ne peut rassasier. *Buthus abagolulat: Βοῦς περιφοιτᾷ.* * Hésychius & Zenobe, *p. 44.*

BUTHYREUS, excellent Statuaire & Disciple de Myron, qui, entre autres ouvrages de ses mains, représenta fort au naturel un jeune garçon occupé à souffler un feu qui s'éteint. * Pline, *l. 34. c. 8.*

BUTIN. Dieu avoit donné une loi touchant le butin, *Nombres, ch. 31. v. 27*, par laquelle le butin devoit se partager également entre ceux qui avoient combattu, & avec tout le reste du peuple. La moitié devoit être pour le peuple qui n'avoit pas pris les armes, & l'autre pour les Soldats. David fit observer cette *loi* après la défaite des Amalécites, I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 30. v. 24. 25.* Les Rabbins prétendent que tous les Rois d'Israël ont suivi une autre régle dans la distribution du butin. L'on donnoit au Roi tout ce qui avoit appartenu au Monarque vaincu, sa tente, ses Esclaves, ses animaux, ses dépouilles & son trésor. Ensuite on partageoit le reste du butin, en deux parties égales, dont le Roi avoit la moitié, & l'autre appartenoit aux Soldats. Cette derniére partie étoit distribuée également entre les Soldats qui avoient combattu, & ceux qui avoient gardé le camp. Parmi les Grecs, les Soldats mettoient tout le butin en commun, puis le Roi, ou le Général, le partageoit également entre eux. On donnoit aussi aux Dieux une part des dépouilles gagnées sur l'ennemi. Numa avoit ordonné qu'on offriroit à *Jupiter Férétrien* la première partie; la seconde à *Mars*, & la troisiéme à *Quirinus.* Quelquefois on brûloit à l'honneur des Dieux la part du butin qu'on leur destinoit; d'autres fois on la mettoit dans leurs Temples. Dans l'Alcoran, sous le titre *Anfal*, il est porté que de tout ce qui est pris chez l'ennemi, des cinq parts les Soldats en auront quatre, & la cinquiéme partie appartiendra à Dieu, au Prophéte Mahomet, à ses parens, aux orfelins, aux pauvres & aux Pélerins. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BUTINI (*Pierre*) Ministre, né à Genéve le huitiéme Février 1678, fils de *Dumin. Butini* Ministre de l'Eglise de Genéve, mort en 1728, âgé d'environ 86 ans. Dès sa plus tendre jeunesse il fit paroître beaucoup de pénétration, & de goût pour les Sciences. En 1698, il fut mis au rang des Ministres, & quoique fort jeune, il eut beaucoup d'applaudissement. En 1700, il fut appellé par l'Eglise Françoise de *Leipsic* qu'il desservit deux ou trois années. En 1703, il fut choisi pour Ministre de l'Eglise Walonne de *Londres.* Quoiqu'absent, & sans l'avoir ouï prêcher, on le préféra à ses Concurrens, sur la réputation qu'il avoit déja aquise. Mais son peu de santé l'empêcha de se prévaloir d'une vocation si honorable, & lui fit préférer le retour dans sa Patrie, où il servit encore quelques années une Eglise de la Campagne. En 1706, assistant un de ses Paroissiens attaqué de la Dyssenterie, il prit cette maladie, & en mourut. On a de lui deux volumes de Sermons imprimez après sa mort, en 1708. Quoi qu'il les eût composez avec une grande promtitude, & sans le moindre soupçon que l'on dût jamais les rendre publics, ils n'ont pas laissé d'être fort goûtez. Ils sont pleins de traits vifs qui entraînent le Lecteur. On a aussi de lui *l'Histoire de la Vie de J. C.* imprimé à Genéve en 1710. Cet Ouvrage, non plus que ses Sermons, n'étoit point destiné à l'impression. M. Butini s'étoit simplement proposé de traduire l'Harmonie Latine de M. le Clerc, ou plutôt sa Paraphrase, d'une maniére un peu étendue, en faveur de quelcune de ses parentes qui souhaitoit de voir cet Ouvrage. Dans les huit ou dix premiers chapitres, il n'a presque fait autre chose que paraphraser M. le Clerc. Mais M. Butini avoit l'esprit trop vif, pour faire plus longtems le métier de Traducteur. Quelque estime qu'il eût pour son Auteur, il se donna plus de liberté dans la suite. On y voit des traits originaux & des explications nouvelles de plusieurs endroits du Nouveau Testament. Quelques personnes en ont trouvé le stile un peu diffus, mais on est convenu généralement qu'il a beaucoup de noblesse & d'élévation. Cet Ouvrage a eu beaucoup de succès.

M. Butini avoit encore composé un Commentaire en François sur l'Evangile selon S. Matthieu. Ceux qui l'ont manié, y ont trouvé divers traits d'une excellente Critique. L'Auteur y explique d'une maniere nouvelle divers passages de cet Evangéliste. Mais ce Savant, comme bien d'autres, formoit si mal ses caractéres, qu'il a été impossible de déchifrer bien des endroits de son Manuscrit. Par là le Public a été privé d'un Ouvrage qui auroit été fort utile.

M. Butini avoit un frére plus jeune que lui, nommé *Jean-Robert*, qui étoit aussi né pour les Sciences. Il se destina à la Médecine où il fit de grands progrès; mais comme il est mort fort jeune, puisqu'il n'avoit que 33 ans, on n'a de lui qu'une Dissertation sur un endroit du premier livre des Commentaires de Césa. Le texte dit que *les Helvétiens voulant passer dans les Gaules par le pais des Allobroges, César s'opposa à leur passage par le moyen d'une muraille ou d'un retranchement qu'il fit faire depuis le Lac Leman jusqu'au Mont-Jura.* On place ordinairement cette muraille depuis la petite ville de Nion en Suisse, jusqu'à la montagne voisine. Mais M. Jean-Robert Butini fait voir avec la derniére évidence, que cet habile Général en se postant de cette maniére, auroit violé toutes les régles de la Guerre. Il place donc cette muraille, ou plutôt ce retranche-

ment

ment au bord du Rhône du côté de Genève. Après s'être ainsi retranché derrière la rivière, il fit sagement de rompre le pont, comme il est rapporté dans ce même endroit, au lieu que s'il l'eût rompu derrière lui, c'étoit se couper la retraite en cas qu'il fût battu, & que son retranchement fût forcé. On trouve cette Dissertation dans les Mémoires de Trévoux, du mois de juillet 1713; mais sans le nom de l'Auteur; & dans le *tome 2. de la nouvelle Histoire de Genève.*

BUTTIUS ou de BUDT (Adrien) Religieux de l'Ordre de Cîteaux, natif de Hulst en Flandre, qui vivoit en 1476, écrivit divers Ouvrages qui n'ont pas été imprimez & dont on conserve les Manuscrits dans l'Abbaïe de Dunes. Tels sont, *Supplementum Chronici M. Ægidii de Roya Religiosi Dunensis, ab anno 1431, ad annum 1463; Historia Monasterii Dunensis ad sua usque tempora, Gesta quorumdam Comitum Flandriæ, ab anno 1465, ad annum 1478; Epistolæ variæ.* * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterciensis.* Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 8.*

BUTKENS (Christophle) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, puis Abbé de Saint-Sauveur, dans le XVII siècle, mourut en 1650. Il a laissé divers Ouvrages en François, tels que sont *les Trophées sacrez & profanes de Brabant en IX livres; les Annales généalogiques de la famille de Lynden, en XV livres,* &c. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterciensis.* Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 136.* Le Mire, *de Script. sæculi XVII.*

* BUTLER, famille illustre d'Angleterre tire son origine de HERWEI WALTER qui dans le XII siècle fut sous le Roi Henri II, un des principaux Barons d'Angleterre, & laissa cinq fils, HUBERT, THÉOBALD, WALTER, ROGER & HAMON. Hubert fut Archevêque de Cantorbery, Grand Chancelier & premier Juge d'Angleterre. Théobald épousa Mathilde de laquelle il eut un fils de même nom, & qui fut reçu Grand Bouteiller par le Roi Richard. C'est de là que toute la famille a pris le nom de *Butler* qui veut dire *Bouteiller.*

BUTLER (Jacques) Duc d'Ormond, fils aîné de Lord *Thomas* Comte d'Offery, & d'*Emilie* fille de *Louis* de Nassau-Béverweert. Ce Comte, qui avoit un grand mérite, donna de bonnes preuves de sa prudence & de sa valeur par mer & par terre, en diverses occasions, & sur tout à la fameuse bataille de Saint-Denys, où le Duc de Monmouth & lui ayant joint leurs forces à l'armée des Etats sous le commandement du Prince d'Orange, ils entrèrent dans le camp des François, & mirent en desordre l'armée commandée par le Duc de Luxembourg. Ce Comte, digne fils de son illustre père Jacques Duc d'Ormond, mourut subitement en la fleur de son âge le 30 juillet 1680. Son père lui survécut huit ans. Il étoit Comte d'Ormond & d'Offery, Vicomte de Thurles, Baron d'Arcklow en Irlande. Il fut fait Marquis d'Ormond par le Roi Charles I, & le 20 juillet 1660, le Roi Charles II le fit Pair d'Angleterre, sous les titres de Baron de Lanthony, & de Comte de Brecknock, puis Duc d'Ormond en Irlande, & en 1682, Duc d'Ormond en Angleterre, c'est à dire, Duc Anglois, sous le même titre. Son petit-fils le Duc d'Ormond, qui est celui qui commanda l'armée Angloise la dernière campagne de la dernière guerre, lui succéda dans tous ses titres. Il a été Gentilhomme de la Chambre du Roi Guillaume III, & Capitaine de la seconde compagnie de ses Gardes. On dit que cet illustre famille tire son origine de *Théobald,* descendu des anciens Comtes de Brion en Normandie, que Richard Roi d'Angleterre fit Grand Bouteiller d'Irlande, & ce nom de charge est devenu depuis le nom de la famille. * *Dict. Anglois.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

BUTLER (Guillaume) Anglois, mourut en 1410. Il a écrit sur les Indulgences, & contre la Version Angloise de la Bible, qu'on avoit faite de son tems. * Wadding, *in Script. Ord. Min. p. 151.*

BUTLER (Samuel) fameux Poëte Anglois, naquit l'an 1612, à *Strensham* dans le Comté de *Worcester,* où il fut batisé le 13 février. Son père qui étoit Fermier du Seigneur de ce lieu, lui trouvant de l'inclination pour l'étude, l'envoya étudier à Worcester. Il passa de là à Cambridge, mais il ne prit point de degrez dans cette Université, parce que son père n'étoit pas en état de faire la dépense pour cela. Après y avoir fait quelque séjour, il revint dans son païs, où un Juge de paix, nommé *Jefferys de Carlscroon,* le prit pour son Sécretaire. Ce poste ne lui donna pas assez d'occupation pour remplir tout son tems. Il en trouva assez pour satisfaire l'inclination qu'il avoit pour les Sciences. Il s'appliqua principalement à l'Histoire & à la Poësie, & y joignit pour se délasser, la Musique & la Peinture. Il ne quitta la maison de ce Magistrat, que pour entrer au service d'*Elizabeth,* Comtesse de Kent, qui aimoit fort les Gens de Lettres, & il eut chez elle l'avantage de pouvoir consulter un grand nombre de livres, qui lui avoient été jusques-là inconnus, & de jouir de la conversation du fameux *Selden.* Il entra ensuite chez *Samuel Luke,* où il demeura quelque tems. Cet homme, qui descendoit d'une ancienne famille du Comté de Bedfort, étoit fort attaché à Olivier Cromwell, & remplissoit alors des postes considérables dans l'armée. Ainsi Butler eut occasion d'être instruit de tout ce qui s'étoit passé dans les guerres civiles, & ce qu'il en apprit lui fit naître la pensée de travailler à son Poëme du *Hudibras,* qu'il composa dans la maison de Luke. On y voit qu'il étoit dans des principes bien opposez aux siens, tant par rapport à la Religion qu'à l'égard de la Politique, & que le hazard plutôt que le choix l'avoit engagé à son service. Après le rétablissement du Roi Charles II, Butler fut fait Sécretaire de *Richard* Comte de Carbury, Gouverneur de la Principauté de Galles, qui lui donna la charge de Sénéchal de la Cour de Justice de *Ludlow,* lorsque cette Cour y fut rétablie. Ce fut vers ce tems qu'il se maria, & qu'il épousa une Demoiselle de fort bonne famille, nommée *Herbert.* Elle avoit assez de bien, mais comme il étoit mal placé, elle en perdit la plus grande partie: ainsi Butler ne fut guéres plus avancé, que s'il n'avoit rien reçu d'elle. Wood prétend qu'il a été Sécretaire de *George* Duc de Buckingham, dans le tems qu'il fut Chancelier de l'Université de Cambridge. Quoi que ce fait ne soit pas certain, il est sûr cependant que le Duc l'aimoit, & qu'il lui a fait du bien. Celui de tous ses Protecteurs qui lui a donné le plus de marques de sa bienveillance, a été *Charles Buckhurst,* Comte de Dorset, & de Midlesex, qui étant lui même fort bon Poëte, savoit connoître le mérite des autres, & se faisoit un plaisir de repandre ses libéralitez sur les Savans. Butler mourut en 1680, âgé de 68 ans, & fut enterré à Londres dans le cimetière de l'Eglise de S. Paul. On a de lui les Ouvrages suivans; 1. *Hudibras,* Poëme Anglois en trois parties, dont chacune contient trois Chants, avec quelques remarques & figures. Il y a plusieurs éditions de ce Poëme qui est accompagné de deux lettres en vers, l'une de Hudibras à sa femme, & l'autre de la femme de Hudibras à son mari, & precédé de la Vie de l'Auteur. Une des plus belles est celle qui a été faite à Londres en 1710, *in douze.* Cet Ouvrage est une Satyre fine & piquante contre la rébellion de Cromwel & des Presbytériens, que l'Auteur dépeint comme des gens de mauvais sens, Fauteurs de l'Anarchie, & hypocrites achevez. Hudibras, le Héros de ce Poëme est un franc *Dom Quichotte* de cette Secte, & le redresseur de tous les torts imaginaires que l'on fait à sa *Dulcinée;* il ne lui manque ni Rossinante, ni avantures burlesques, ni *Sancho;* mais le tout est d'un caractère tout opposé à celui du *Sancho Espagnol.* Au lieu que celui-ci est un Paisan naïf, l'Ecuyer Anglois est Tailleur de son métier, Tartuffe de naissance, & habile Theologien dogmatique, & qui, comme dit le Poëte, *Mystères savoit démêler, tout comme aiguilles enfiler.* L'Auteur de cet Ouvrage est préférable à Scarron auquel il ressemble par son stile burlesque, en ce qu'il a un but fixe, & que par un effort surprenant d'imagination, il trouve moyen d'y mettre les Lecteurs en les divertissant. Ce Poëme est fort estimé en Angleterre, & le Roi Charles II en faisoit tant de cas, qu'il le savoit presque par cœur, & qu'il se faisoit un plaisir d'en citer des morceaux dans la conversation. 2. *Mola Asinaria,* ou le fardeau pesant & insupportable, mis sur les épaules de cette pauvre nation, (en Anglois) Londres 1659, *in quarto,* Ouvrage d'une seule feuille; 3. *Deux lettres,* l'une de Jean *Audland* Quaker à Guillaume *Prynne,* & l'autre de *Prynne* en réponse à la précédente, (en Anglois) 1672, *in folio.* On lui attribue aussi un petit Poëme Anglois d'une feuille *in quarto,* sur un fameux Voleur de grands chemins, nommé du *Vall;* mais il n'est pas sûr qu'il soit de lui. * Wood, *Athenæ Oxonienses,* & la préface de *Hudibras.* Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p. 267. & suiv.*

BUTON. Cherchez BATON, isle.

BUTONER (Guillaume) Anglois. *Voyez* BACTONER.

BUTORIDE, Historien du nombre des douze qui ont écrit des Pyramides d'Egypte. * Pline, *l. 36. c. 12.*

BUTOW, est une petite ville d'Allemagne dans la Poméranie, située sur la rivière de Stolpe, vers les frontières de la Prusse Royale & de la Forêt de Waldow, entre Louwenborch & Belgard, & qui appartient à l'Electeur de Brandebourg, qui la tient à foi & hommage du Roi de Pologne, lui ayant été donnée avec ses dependances & avec Louwenborch, par Jean Casimir Roi de Pologne, suivant le traité fait à Bydgoski, le sixième de novembre 1665. Elle avoit appartenu autrefois aux Ducs de Poméranie. * Sanson. Baudrand.

* BUTOW, Seigneurie d'Allemagne dans la Poméranie Ducale, a au couchant la Vandalie, au nord la Seigneurie de Louwenborch, au levant la Prusse, & au midi la Pologne. Elle a environ huit lieues de long & autant de large; mais on n'y trouve aucun lieu considérable que Butow qui lui donne le nom. Cette Seigneurie & celle de Louwenborch, étoient autrefois de la Poméranie; maintenant les Electeurs de Brandebourg les tiennent toutes deux en fief de la Couronne de Pologne. * Maty, *Dict. Geogr.*

BUTRAGO. *Voyez* BUYTRAGO.

BUTRIGARI ou BUTRINGARI (Jacques) de Bologne, Jurisconsulte célèbre au commencement du XIV siècle, vers l'an 1310, a laissé divers Ouvrages en Droit, & a eu pour Disciple le fameux Barthole. * Léandre Albert, *Hist. Bonon. & Descript. Ital.* Fortier, *in Vit. Jurisconsul.* Alidosi, *Declar. Doctor. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BUTRINGARI. *Voyez* BUTRIGARI.

BUTRINTO ou BOTRINTO, petite place sur la côte de l'Epire, sous la domination des Vénitiens, est célèbre dans les Ecrits des Anciens, qui en parlent sous le nom de *Butrotum* & de *Butrotus.* Cette ville fut ensuite le siège d'un Evêque. Mais sur la fin du XVI siècle, elle a été ruinée par les Turcs: & quoique les Vénitiens ayent eu soin de la faire réparer, elle est peu considérable, & n'est plus que la retraite des Pêcheurs de l'Epire & de la Basse Albanie. Elle est située dans cette contrée, dite *Chimera,* sur un Golfe auquel elle donne son nom, vis à vis de l'isle de Corfou. * Cicéron, *in Epist. ad Attic.* Strabon. Pline. Ptolomée, &c.

BUTRIO (Antoine de) Jurisconsulte de Bologne, qui florissoit dans le XIV siècle & au commencement du XV. Simler, Forster & Fichard soutiennent qu'Antoine de Butrio mourut en 1408, & qu'il fut enterré dans le cloître de l'Abbaïe de Saint-Michel-aux-Bois, qui est hors des murs de Bologne: d'autres au contraire prétendent qu'il est mort en 1417. Nous avons de lui, *Repertorium Juris Canonici ac Civilis; Commentaria in Decretales & Clementinas,* imprimez à Venise en 1578. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Fichard & Forster, *in Vit. Jurisconsult.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

BUTRIO (Jean de) ou DE BURREYO, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Docteur de Paris, mourut en 1592. On lui attribue quelques Ouvrages. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

BUTSELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

* BUTTELSTET, ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est au nord de Weimar, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

BUTTONSBAY, Golfe de l'Amérique septentrionale, dans la Mer Christiane, dite aussi *Golfe de Hudson*. Il est ainsi nommé, parce qu'il a été découvert par Button, Anglois.

*BUTTSTET, petite ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est à peu près au nord de Weimar tirant vers l'est, à la distance de trois lieues & demie.

BUTUA, ville & Royaume d'Afrique dans le Monomotapa, aux environs de la riviére de Zambre, Zambére, ou, selon les cartes de M. Delisle imprimées à Amsterdam, Zambéze, entre Amara, Giéra & Béra ou Boro. On a fort peu de particularitez de ce pais-là, qui est fort avancé dans les terres. * Marmol. Sanut. Sanson, &c.

BUTZAW ou BUTZOW, anciennement *Bucephalea*, *Prudinum*, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est dans l'Evêché de Swerin, entre la ville de Swerin & celle de Rostock; à dix lieues de la premiére, à six de la derniére, & à trois de Gustrow. Butzaw est ornée d'un château, où les Evêques de Swerin faisoient leur résidence ordinaire. * Maty, *Dict. Geogr.*

BUTZBACH, petite ville d'Allemagne dans la Wétéravie, est dans le Comté de Solms, sur les confins de celui de Hanaw, entre la ville de Francfort & celle de Giesen, à sept lieues de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUTZELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

BUV. BUX. BUY. BUZ.

BUVELANT. *Cherchez* DUVELANDT.

BUXDORF, famille noble qui avoit demeuré autrefois dans le païs de Magdebourg & dans la Silésie, & qui depuis s'est transportée dans la Basse Lusace, où elle est encore florissante & en possession de la Terre noble de *Schlabendorff*, à une lieue de Luckau. Dans le XV siécle vécut *Dieterie Buxdorf*, qui fut d'abord *Ordinaire* de la Faculté des Jurisconsultes à Leipsic, & ensuite depuis 1463, jusques à sa mort arrivée en 1466, Evêque de Zeitz & de Naumbourg. Damien Buxdorf, cousin de Dieteric, fut Chanoine à Naumbourg & écrivit *Regulas successionis & Arborum affinitatis*. * Spangenberg, *Adelsp. part.* 2. 186 & 199. Dresleri *Isagoge Histor. parte* 2. *p.* 275. Knaut, *Prod. Misn. p.* 487.

BUXTEHUDE. *Voyez* BOXTEHUDE.

BUXTON, lieu de la province de Darby en Angleterre, considérable par la vertu de ses *eaux*, qu'on prétend être propres à guérir plusieurs maladies. Neuf sources sortent d'un rocher assez près l'une de l'autre, huit sont chaudes, & la neuviéme extrémement froide. A cent pas de là il y a une source chaude, & une autre fort froide. * *Etat prés. de la Grande Bretagne.*

BUXTORF (Jean) Allemand, né dans la Westphalie, vivoit au commencement du XVII siécle, & s'est aquis une gloire immortelle par l'intelligence qu'il avoit des Rabbins. Il enseigna les Langues Hébraïque & Chaldaïque à Bâle avec grand applaudissement, & se signala par ses excellens Ouvrages. Le premier qu'il a composé est son grand Dictionnaire intitulé, *Lexicon Chaldaicum, Thalmudicum & Rabbinicum*, imprimé à Bâle en 1639, par les soins de son fils. Ceux qui veulent lire les Rabbins ont absolument besoin de ce Dictionnaire, qui est plus étendu que celui de R. David de Pomis, imprimé à Venise en 1587. Il donna aussi au public un petit Dictionnaire Hébreu & Chaldaïque composé des mots de la Bible seulement, & le Thrésor de la Grammaire Hébraïque. Il fit aussi imprimer à Bâle en 1618, une grande Bible Hébraïque, avec les Rabbins, les Paraphrases Chaldaïques, & la Massore, de la même maniére que dans la grande Bible de Venise. Il s'est donné la liberté de corriger la ponctuation des Paraphrases Chaldaïques, suivant l'analogie de la Grammaire & selon ses idées: ce qui fait qu'on lui préfére la deuxiéme & troisiéme édition de la Bible de Bomberg, qui d'ailleurs est de beaucoup plus belle que celle de Buxtorf. On joint ordinairement à cette Bible *la Tibériade* du même Auteur, qui est un Commentaire sur la Massore, où il traite à fond de cette Massore, selon la pensée des Rabbins, & où il explique en Latin les termes de cette Massore, suivant l'opinion de R. Elias Lévita. Il publia encore une *Synagogue Juive*, où il expose les cérémonies des Juifs: néanmoins ce dernier livre est trop peu judicieux, & Buxtorf s'y est trop attaché à la bagatelle, & à ce qui peut rendre les Juifs ridicules. Le petit Abbregé de Léon de Modéne sur cette même matiére, qui a été traduit par M. Simon, est beaucoup meilleur. Nous avons encore quelques autres livres de Buxtorf, entre autres la *Bibliothéque Rabbinique*, qui est un Ouvrage curieux; mais on a fait beaucoup d'autres découvertes depuis ce tems-là sur cette Littérature. Ceux qui veulent apprendre à écrire en Hébreu, peuvent se servir d'un Recueil de Lettres Hébraïques qu'il a publié sous ce titre, *Institutio Epistolaris Hebraica*. Dans son Ouvrage intitulé, *Bibliotheca Rabbinica*, on trouve son Traité, *De Abbreviaturis Hebraicorum*. Il a donné encore *Concordantia Hebraica*, que son fils a fait imprimer en 1632. Il composa aussi en Allemand un Traité *de la Synagogue des Juifs*, qu'on imprima en 1603, & qui a été traduit en Latin par David le Clerc, Professeur en Hébreu à Genéve.

BUXTORF (Jean) fils de ce premier, étoit aussi Professeur des Langues Orientales à Bâle, & n'étoit pas moins versé que son pére dans la connoissance de la Langue Hébraïque, & des Rabbins. Il traduisit quelques Rabbins & entre autres le *More Nevochim* de R. Moïse, & le livre intitulé *Cozri*. Il travailla sur la Grammaire Hébraïque, sur la Chaldaïque, sur la Syriaque, & donna un *Lexicon Chaldaicum & Syriacum, in quarto*, en 1622. Comme il avoit hérité des sentimens de son pére, aussi bien que de sa Littérature Juive, il défendit, contre Louis Cappel, l'antiquité des points voyelles du texte Hébreu de la Bible, dans un livre intitulé *Tractatus de punctorum vocalium & accentuum in libris Veteris Testamenti Hebraicis origine, antiquitate & authoritate*, imprimé à Bâle en 1648, où il cite un grand nombre de passages des Rabbins. Cet Ouvrage fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable, contre la même Critique de Cappel, avec ce titre, *Anticritica, seu Vindiciæ veritatis Hebraicæ adversus Ludovici Capelli Criticam, quam vocat sacram*, à Bâle en 1653. Enfin il composa plusieurs Dissertations sur différentes matiéres qui regardent la Langue Hébraïque, & le Rabbinisme, & un Traité sur la confusion des Langues. Il mourut le 16 août 1664, & M. de Brieu de Caën lui fit cette épitaphe,

Ingentis patris soboles, Buxtorfius ingens,
Altera Athenæi spes, Basilea, tui;
Ut videt in terris, sibi verba Hebræa loquenti
Vix quemquam alternos posse referre sonos,
Regna, ubi sidereï cives commercia sancta
Exercent Linguæ, regna beata petit.

Daniel Tossan publia en 1670 à Bâle, l'Oraison funébre de Buxtorf, qui comprend un Abbrégé de sa Vie, avec les Eloges que les Savans lui dresserent: ce que nous avons sous ce titre, *Danielis Tossani Oratio de vita & obitu Johannis Buxtorfii, una cum clarorum Virorum Epicediis.*

Au reste, plusieurs Savans, qui louent cette Littérature Rabbinique des deux Buxtorfs, n'approuvent pas toûjours leur jugement. Ils croyent que ces Auteurs n'ont pas fait le choix des bonnes opinions, donnant trop au Rabbinisme; qu'au contraire Louis Cappel, qui savoit moins d'Hébreu & de Judaïsme qu'eux, a composé de meilleurs Ouvrages sur les mêmes matiéres, & qui sont plus estimez de tous les habiles Gens. Ils disent de plus, que cet entêtement où sont aujourd'hui la plupart des Théologiens d'Allemagne & ceux de Genéve, à l'égard des points voyelles de la Langue Hébraïque, vient de ce qu'ils ont suivi l'opinion des deux Buxtorfs, & qu'ils sont entrez aveuglément dans leurs opinions, n'étant pas capables d'approfondir une matiére aussi difficile qu'étoit celle-là. Ce qui a beaucoup contribué à faire valoir le sentiment des Buxtorfs, c'est qu'il étoit favorable aux principes des nouveaux Réformateurs, qui croyent que Dieu, par un effet de sa providence, a voulu conserver la Bible exempte des plus petites fautes, par le moyen de ces points. Les Critiques ajoûtent, que dans le livre de Buxtorf le fils, contre l'*Arcanum punctationis* de Cappel, on ne trouve autre chose qu'une vaine érudition Juive, dont on ne peut rien conclurre. Ils louent davantage l'Anticritique du même Buxtorf, qui mérite, selon eux, d'être lûe, principalement dans les endroits où il confére le texte Hébreu, avec les anciennes Versions, & où il examine les diverses leçons qui ont été avancées par Cappel; mais avec tout cela, ils remarquent qu'il y a un grand nombre d'erreurs dans ce livre, que l'Auteur n'a pas voulu corriger, parce qu'il a persisté à défendre ses premiéres opinions.

BUXTORF (Jean-Jacques) fils du précédent, naquit le quatriéme septembre 1645. A l'âge de sept ou huit ans il avoit fait des progrès si considérables dans ses études, que les Etrangers l'alloient voir avec étonnement. Il étudia la Philosophie & les Humanitez sous le fameux J. J. Hoffman, & la Théologie sous Wetstein & Gernler. Dans l'étude de l'Hébreu il eut pour Précepteur & son pére & un Rabbin nommé *Abraham*. Jean-Jacques Buxtorf succéda à son pére en 1664; & en 1665, il fit un voyage en Savoye, en France, aux Païs-Bas, en Angleterre & en Allemagne. Il s'arrêta quelque tems à Hambourg auprès d'Edzardi. Etant à Leyde, il donna des leçons en Hébreu, & eut un très-grand concours d'Etudians. En Angleterre il se retira d'abord à la campagne, pour apprendre de M. *Beede* les principes de l'Arabe. Venant ensuite à Cambridge, il y fut reçu au *Collége d'Emanuel* avec beaucoup de distinction, & on lui assigna deux appartemens, ce qu'on n'avoit accordé jusques alors qu'à la Noblesse. En 1669, il revint à Bâle, & après la mort de *Jacques Brandmuller* son beau-pére, il fut reçu dans le Sénat Académique. Il avoit d'excellens talens, un esprit vif, une prudence mâle, une modestie & une affabilité peu communes. Sa grande modestie l'empêcha de se faire imprimer & d'accepter une Chaire de Professeur en Théologie. On n'a de lui que la préface de la *Tibériade* de son grand pére de l'édition de 1665. Il avoit parmi ses Ouvrages manuscrits plusieurs Traductions des Ouvrages des Rabbins, & un ample Supplément à la Bibliothéque Rabbinique. Au reste il étoit d'un tempérament très-foible, & il étoit fort incommodé de l'asthme dont il mourut en 1704. Il eut pour successeur *Jean Buxtorf* son neveu, qui est encore en vie & dont on a quelques Ouvrages, comme *Catalecta Philologico-Theologica*; *Phraseologia Hebraica*; *Dissertationes varii argumenti*; *Musæ errantes*, &c. Au reste depuis 1591, jusques à présent, la Chaire Hébraïque a toûjours été occupée par des Buxtorfs, dans l'Université de Bâle. * Werenfels, *in Vita J. Jac. Buxtorfii.*

BUY (le) *Voyez* BUIS (le).

* BUYCKSLOOT, village de la Nortbollande, *vis à vis* d'Amsterdam. Il n'en est séparé que par le petit bras de mer qui s'appelle en Hollandois *het Y* ou *'t Y*. C'est là où se rendent les barques qui partent d'Amsterdam, & qui traversent l'Y, pour transporter les Passagers qui vont dans la Northollande.

* BUYE, bourg de l'Istrie dans l'Etat des Vénitiens, à peu près au midi de Cabo d'Istria, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BUYENS (Jaques) Brabançon, de l'Ordre de S. Dominique, se distingua par son savoir, par ses vertus & par son attachement au culte de la sainte Vierge. Il a composé en Flamand, plusieurs petits Ouvrages propres pour la vie spirituelle. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 404.

BUYER ou BOYER (Guillaume) de Nice en Provence, Mathématicien & Poëte dans le XIII siécle, fut très-bien auprès de Charles II, Roi de Naples & Comte de Provence, & composa divers Ouvrages en vers & en prose; *De la connoissance des Minéraux*; *De la Source de plusieurs Fontaines*, &c. * Nostradamus, *Hist.* Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BUYS (le) *Voyez* BUIS.

BUYTRAGO ou BUTRAGO, bourg d'Espagne, dans

dans la Castille Nouvelle, sur la riviére de Lozoya, à treize lieues de Madrid du côté du nord, est l'ancienne ville des Carpetans, nommée *Litabrum* & *Blitabrum*, & qui a été épiscopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUZ, ancienne ville de l'Arabie Pétrée, dont il est fait mention dans *Jérémie, ch.* 25. *v.* 23, & dans le livre de *Job, ch.* 32. *v.* 2. & 6. Barachel est surnommé *Buzite*, & les Septante ajoutent, *dans la région d'Ausis*. Cette Ausis étoit la patrie de Job, dans la Terre de Hus. Buz étoit dans la même région, & dans le voisinage, parce que, comme dit saint Jérôme, Hus & Bus étoient fréres. C'est Moïse lui-même qui le dit, *Genèse, ch.* 22. *v.* 21, où il dit que Nachor frére d'Abraham avoit eu de Milca *Hus* ou *Hurs* son premier né, *Bus* son frére, Kémuel pére d'Aram, &c. Elihu, un des amis de Job, & fils de *Barachel*, descendoit de ce *Bus*. La Terre d'*Ausis*, doit être placée sur les confins de l'Arabie Déserte. Comme Nachor demeuroit dans la Mésopotamie, il est apparent que sa famille s'établit dans les païs voisins, comme sont la Syrie & l'Arabie Déserte. D'ailleurs il paroît par le *ch.* 1. de *Job*, *v.* 17, que les Chaldéens lui enlevérent ses troupeaux, ce qui ne s'accorde guéres avec l'opinion de ceux qui placent la patrie de ce saint Homme dans l'Arabie Pétrée. C'est aussi le sentiment de saint Jérôme qui, dans ses *Questions Hébraïques sur la Genèse*, réfute ceux qui ont fait Job, Elihu, & Barachel Iduméens. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* BUZ, fils de *Habdiel*, & pére de *Jahdo*, Israëlite de la Tribu de Gad. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14. C'est aussi le nom d'une contrée de l'Arabie, dont il est parlé, * *Jérémie, ch.* 25. *v.* 23.

BUZAI. *Voyez* BUZAY.

BUZANÇOIS, petite ville de France. *Voyez* BUZENZAIS ci-dessous.

BUZANVAL (Nicolas Choart de) Evêque de Beauvais, né à Paris le 25 juillet de l'an 1611, fut Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conseil, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur en Suisse. Il s'aquitta de tous ces emplois avec applaudissement, portant alors le nom de *Chécheray*, qu'il ne quitta que lorsqu'il fut élevé à l'Episcopat. *Augustin* Potier son oncle maternel, Evêque de Beauvais & Grand Aumônier de la Reine, mére de Louis XIV, Régente du Royaume, étant mort en 1650, la Cour donna le Brevet de l'Evêché vacant au Président de Novion, neveu des deux derniers Evêques, pour le conférer à celui de ses parens qu'il jugeroit à propos. Le Président ne trouva dans toute sa famille que *Nicolas* Choart à qui il put honnêtement le donner, croyant qu'il suffisoit d'être bon Magistrat pour devenir bon Evêque. Il lui fit accepter l'Evêché chargé d'une pension de douze mille livres pour celui de ses enfans qu'il destinoit à l'Eglise, mais que le défaut d'âge empêchoit d'être pourvu de cet Evêché. Nicolas n'eut pas plutôt reçu les Bulles, qu'il se retira chez les Prêtres de l'Oratoire de saint Magloire, pour se préparer à l'ordination. Ayant considéré que la pension n'étoit point canonique, il voulut remettre son Evêché entre les mains du Roi. Sa Majesté loua son zéle, & le déchargea de la pension, en disant qu'Elle étoit assez puissante pour récompenser M. de Novion d'ailleurs. Nonobstant cela, il eut quelque peine à se déterminer de se charger d'un poids qu'il croyoit au dessus de ses forces. Cependant il se rendit au conseil de personnes éclairées, & fut sacré Evêque de l'église de Beauvais, qu'il gouverna jusqu'à sa mort avec beaucoup d'attachement. Il se renferma d'abord dans son diocèse, pour n'en plus sortir, & s'interdit pour toujours l'entrée de la Cour & de la ville de Paris, quoique son diocèse s'étendît jusques à six lieues près de cette capitale du Royaume. On ne l'y vit jamais que pour les besoins les plus indispensables de son église, lorsqu'on ne pouvoit commettre à d'autres les affaires qui l'y appelloient. Non content de veiller jour & nuit sur son troupeau, & de donner tous ses soins à la conduite de ses peuples, il employa encore tous ses biens à leurs nécessités corporelles. Il fonda des hôpitaux dans plusieurs lieux de son diocèse, dont le principal est celui de la ville de Beauvais, dont il fit monter par son exemple & par ses exhortations la dépense annuelle au delà de quarante mille livres, quoique cette maison n'en ait pas plus de dix mille de rente. Il fit divers nouveaux réglemens pour l'instruction de ses peuples & pour le rétablissement de l'ancienne Discipline. Non content d'entretenir à ses dépens un Séminaire, pour y former pendant plusieurs années les Clercs, qu'il devoit employer au soin de ses paroisses qui sont nombreuses, il en établit encore un autre, pour y élever de jeunes enfans choisis de divers endroits de son diocèse. Son dessein étoit de leur former le cœur & l'esprit en même tems, de les rendre également habiles dans les Sciences saintes & profanes, & de les employer ensuite à la conduite & à l'instruction des autres. Mais un si bel établissement finit avec lui, parce qu'il étoit sans exemple dans le Royaume; au lieu que son premier Séminaire a servi de modéle à plusieurs autres que divers Evêques ont ensuite fait établir dans leurs diocèses. Il eut diverses affaires à soutenir. La plus grande fut celle qu'il eut avec son propre Chapitre, qui enveloppa plusieurs Ecclésiastiques de son diocèse dans les mêmes intérêts que lui. Il étoit un des quatre Evêques de France, qui avoient refusé de faire signer le Formulaire de la maniére que la Cour de Rome & celle de France l'exigeoient. Il fut un de ceux qui furent le plus portés à l'accommodement qui se fit en 1668. L'Evêque de Beauvais mourut le 21 juillet de l'an 1679, âgé de 68 ans. * *Mémoires du tems.*

BUZANVAL (Paul Choart de) grand oncle de l'Evêque de Beauvais, *dont il est parlé dans l'article précédent*, fut fort estimé du Roi Henri IV, qui l'envoya en Angleterre près de la Reine Elisabeth. Cette Princesse ayant témoigné quelque ressentiment de ce que Buzanval avoit parlé d'elle un peu trop librement, il fut rappellé & envoyé en Hollande en qualité d'Ambassadeur près des Etats. Il mourut dans cet emploi l'an 1607, & fut enterré à la Haye avec beaucoup de magnificence.

BUZANVAL (Jaques Choart de) Chef du Conseil Souverain de Dombes, ayeul maternel des Avocats généraux de Ta-

lon, fut un homme de grand savoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après en avoir passé 60 dans le Barreau, & s'y être aquis beaucoup de réputation. * *Voyez* Loysel, *des Avocats, p.* 581.582. *où se trouve son épitaphe.*

BUZAY, Abbaïe de France en Bretagne, sur la Loire, à sept lieues au dessous de la ville de Nantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUZELIN (Jean) Jésuite, étoit de Cambray, & mourut à Lille en 1626, âgé de 56 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *Gallo-Flandria Descriptio*; *Annales Gallo-Flandriæ*, &c. * Alegambe, *Biblioth. Script. S. J.*

* BUZENIN (Mathias Pstrokonski) Evêque de Wladislaw & Chancelier de Pologne, naquit en 1553, & fut destiné à l'état ecclésiastique dès l'âge de six mois, parce qu'il étoit échappé d'un danger où il courut risque de la vie. A l'âge de quatre ans, il fut envoyé à l'Académie de Cracovie par son oncle Jérôme Buzensky, Grand Thrésorier. Le Roi Sigismond Auguste lui offrit alors une charge de Prevôt, mais elle ne fut pas acceptée. On le fit aller ensuite à Breslaw & à Colberg pour y apprendre l'Allemand. A son retour il se mit auprès de Stanislas Karnkowsky Evêque de Wladislaw qui l'envoya à Rome, où il tomba dangereusement malade. Dès qu'il fut rétabli il retourna en Pologne, dans la compagnie de Pierre Wolsky Evêque de Ploczko & Ambassadeur de Pologne, & se rendit aussi tôt auprès de Karnkowsky, qui cependant étoit devenu Archevêque de Gnesne, & qui le fit Chanoine de Gnesne, & Prevôt de Lowitz. Après la mort du Roi Etienne, il fut député pour aller chercher Sigismond Prince Suédois qui avoit été élu Roi de Pologne, & pour l'amener dans le Royaume. Le Prince le fit son Secrétaire & lui ajoignit Jérôme Rozdrazewsky, Evêque de Wladislaw qui furent déclarez Plénipotentiaires pour travailler à la conclusion de la paix conjointement avec celui de l'Empereur. En 1590, il fut fait Secrétaire de l'ambassade de Rome, & dans la suite Directeur de la Chancellerie. A son retour de Rome, il accompagna deux fois le Roi Sigismond en Suéde, où sa Religion l'exposa à un grand danger. Ensuite on le chargea de la commission de terminer les différens qui étoient entre l'Archevêque de Gnesne & l'Evêque de Cujavie & il en vint heureusement à bout. Après la mort de Jean Galozinsky il devint Référendaire de la Couronne, & peu de tems après Prevôt de la Cathédrale de Gnesne. Il fut fait après cela Evêque de Premislas, & ce fut dans ce tems-là que le Pape lui envoya une commission qui regardoit l'Ordre des Dominicains. L'année suivante il fut élevé à la dignité de Vice-Chancelier de Pologne; mais lorsqu'il fut pourvu de l'Evêché de Wladislaw, il la résigna en 1600. Peu de tems après il fut attaqué d'une fiévre chaude & mourut le 19 juin de la même année, à l'âge de 56 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lubiensky, *in ejus Vita*, Fridericus *in Chron.*

BUZENZAIS ou BUZANÇOIS, petite ville de France dans le Berry, vers les frontiéres de la Touraine, est située sur la riviére d'Indre qu'on y passe sur un pont, entre Meun-sur-Indre & Palluau. * Sanson.

* BUZET, petite ville de France dans le Haut Languedoc & dans le diocèse de Toulouse. Elle est sur la rive gauche du Tarn, au nord-est de Toulouse, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* BUZET, bourg de France dans le Gouvernement de Guienne & dans le Bazadois. Il est près de la Blaise qu'il a à l'Orient. Il est à l'est sud-est de Bazas, dont il est éloigné de près de dix lieues.

BUZRUK UMID, second Prince de la Dynastie des Ismaëliens de Perse ou de Rudbar, succéda à Hassan Sabah, qui n'ayant point d'enfans, le déclara son héritier l'an de l'hégire 518, de Jesus-Christ 1124. Ce Prince soutint plusieurs guerres contre les Selgiucides, & demeura presque toujours victorieux dans les combats qui se donnerent entre eux. Il maintint la justice parmi ses Sujets; mais pour ce qui regardoit les affaires du dehors, il se servit souvent d'assassins, à l'imitation de son prédécesseur, & fit perdre la vie à plusieurs Princes étrangers, dont le plus illustre fut le Calife Mostarched, de la Maison des Abassides. Buzruk mourut après avoir regné quatorze ans & deux mois. *Voyez* le titre d'ISMAELIENS qui est plutôt une race d'impies & de scélérats qu'une Dynastie de Princes légitimes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BUZYGES, illustre citoyen d'Athénes, y donna, à ce que l'on dit, l'invention de labourer la terre avec les bœufs. * *Hesychius*, Le nom Grec βουζύγης est composé de βοῦς *bœuf*, & de ζεῦγος *joug*. Ce fut à lui que Démophoon confia le Palladium qu'il avoit reçu de Dioméde, pour le porter à Athénes. * Polyen, *l.* 1. *ch.* 5. Ausone, *Epist.* 22. *v.* 47.

BYB. BYC. BYL. BYR. BYT. BYZ. BZO.

BYBLIS, fille de Milet & de Cyane. *Cherchez* BIBLIS.

BYBLUS, ville de Phénicie en Syrie, assez près de la ville de Béryte, où il y avoit des temples en l'honneur d'Adonis, fut délivrée par Pompée d'un Tyran qui l'opprimoit. Cette ville est située sur un lieu élevé, à quelque distance de la mer. *Voyez* Etienne de *Byzance* sur ce mot. Denys Périégéte en fait aussi mention dans sa Description de la Terre. On l'appelle aujourd'hui *Gibbie* ou *Gibelletto*. On y rendoit un culte tout particulier à Vénus, en l'honneur de laquelle les femmes qui ne vouloient pas se laisser couper les cheveux aux fêtes d'Adonis, s'en délivroient par une amende qu'elles s'imposoient: c'étoit de se tenir pendant un jour entier dans la place publique, où elles se prostituoient à quiconque leur offroit de l'argent; & de ce revenant bon elles faisoient un présent à Vénus dans son temple. *Voyez* Lucien, *sur la Déesse de Syrie*. La même coutume se pratiquoit chez les Babyloniens, suivant Tobie Pfanner, *Syst. Theol. Gentil. Pur. ch.* 11. §. 24. Gybile ou Byblus, *dit M. Maundrell*, est agréablement située sur le bord de la mer, & ne contient à présent que peu de terrain, & très-peu d'Habitans. C'étoit autrefois une belle & grande ville, comme plusieurs superbes ruines le manifestent encore. Gybile est apparemment le païs des *Gybliites*, dont il est fait mention *Josué, ch.* 13. *v.* 5. Le Roi Hi-

Hiram se servit du peuple de ce lieu pour préparer les matériaux du Temple de Salomon, comme il paroît par I. ou III *Rois*, *ch.* 5. *v.* 18, où le mot que le Traducteur a tourné par *Tailleurs de pierre* est en Hébreu גבלים *Giblim*, ou *Giblites*. Les Septante appellent les Anciens de Gebal dont il est parlé *Ezéchiel*, *ch.* 27. *v.* 9. οἱ πρεσβύτεροι Βυβλίων, les Anciens de Byblus. A une lieure de Gyblé on trouve une grande & belle riviere, sur laquelle il y a un pont de pierre, d'une seule arcade tres-grande & tres-élevée. Les Turcs nomment cette riviere *Ibrahim Bassa*, mais c'est l'ancienne riviere d'Adonis. Nous vîmes, *dit le savant Voyageur*, ce qui a donné lieu à la relation de Lucien touchant la couleur de sang de cette riviere, vers le tems des fêtes d'Adonis. Nous vîmes que les eaux de cette riviere étoient teintes d'une rougeur extraordinaire, qui se communiquoit bien avant dans la mer. Cela procedoit [illegible], d'une espéce de terre rouge, que la violence de la pluye avoit poussée dans cette riviere. *Voyez* ADONIS. Les Egyptiens, tous les ans, à la fête d'Adonis, avoient accoutumé de jetter dans la mer une boëte, faite en forme de tête, qu'ils disoient être la tête d'Osiris, dans laquelle étoit une lettre adressée à ceux de Byblus, éloignez de plus de 80 lieues. Cette boëte alloit, dit-on, d'elle même se rendre à Byblus, au bout de sept jours. On croit que le Prophete Isaïe fait allusion à cette coutume, quand il dit, *ch.* 18. *v.* 2. *Malheur au païs qui envoye des Ambassadeurs sur la mer, & les fait courir dans des vaisseaux de jonc.* * Maundrell, *Voyage*, *p.* 35. *&c.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

BYCHOW, petite ville de la Lithuanie en Pologne, est dans le Palatinat de Micislaw, sur le Nieper, entre la ville de Mohilow & celle de Rohaczow, environ à treize lieues de la premiere, & à dix-sept de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

BYDGOST. *Voyez* BYDGOSKI.

* BYDGOSKY, BEDGOSKY & BROMBERG ou BROMBBERG, est une ville de la Basse ou Grande Pologne dans le Palatinat d'Inowlocz, au nord-ouest de Wladislaw dont elle est éloignée d'environ 14 lieues. C'est là où en 1657, se conclurent les traitez de paix entre le Roi de Pologne & l'Electeur de Brandebourg.

BYECZ. *Voyez* BIECZ.

* BYLERT (Jean) d'Utrecht fut un habile Peintre. Ses piéces n'étoient ni grandes ni petites & d'un beau coloris. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 24.

BYLLIONS, peuples d'Illyrie, faisant leur demeure sur l'Epidamne, ou Dyrrachium, & Apollonie. Strabon, *l.* 7. Ils se nomment aussi *Bulliones*. Pline en parle sous ce nom, *l.* 3. *ch.* 22. * Hofman, *Lexic. Univers.*

BYLLIS, ville dont parle Plutarque dans la Vie de *Crassus*. Ptolomée, *l.* 3. *ch.* 13. la nomme *Boullis*. C'est une ville des Elymiotes dans la Macédoine, sur la Mer Ionienne ou Adriatique. Etienne de Byzance la met dans l'Illyrie; car cette partie de la Macédoine est censée partie de l'Illyrie. * Lubin, *Cartes Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

BYNÆUS (Antoine) naquit le sixiéme août 1634, à Utrecht. Comme il manifesta d'abord beaucoup d'inclination pour les Sciences, ses parens le destinérent aux études. M. Grævius étoit alors Professeur à Utrecht. Cet illustre Savant, d'une érudition prodigieuse, savoit parfaitement bien juger des talens & des dispositions de ses Disciples, & les animer aux études par sa douceur. Ayant donc apperçu les rares dispositions de Bynæus, il conçut une affection particuliere pour lui, & prit des soins extraordinaires pour le conduire dans ses études. Il lui procura encore de bonne heure la connoissance de *Heinsius* & de quelques autres Savans du premier ordre. Bynæus s'exerça sous ce grand Maître, dans le Grec, & dans le Latin, aussi-bien que dans l'Histoire & dans les Antiquitez. La premiére preuve que Bynæus donna de ses progrès, fut un Discours contenant un *songe*, dans lequel il introduit Mercure qui prend connoissance des differens qu'il y a entre les Savans. Il suppose que ces differens ont tiré leur origine de la préférence qu'Apollon donna aux *Critiques*, en leur confiant *le Miroir des Sciences*. Aussi-tôt les Théologiens, les Jurisconsultes, les Médecins & les Philosophes se soulevérent contre ce procédé d'Apollon. Les trois premiéres classes se réconciliérent, de tems en tems, avec les Critiques, & plusieurs d'eux s'acquirent une réputation immortelle en joignant la *Critique* à leurs Sciences. Mais les Philosophes s'opiniâtrérent seuls contre les Critiques, ce qui détermina Apollon à les citer devant le tribunal de la Sagesse, où, après que chaque parti eut plaidé sa cause, la sentence fut rendue en faveur de la *Critique*. Bynæus récita ce songe le onziéme décembre 1670, dans le grand auditoire de l'Académie, & s'attira par là beaucoup d'éloges. Comme il s'étoit destiné à la Théologie, il étudia l'Hébreu, le Chaldéen & le Syriaque, aussi-bien que les Antiquitez Judaïques, sous le célébre *Jean Leusden*. Il étudia aussi la Philosophie, quoiqu'il s'en souciât moins que d'autres Sciences. Muni de tant d'excellens secours, il se mit à étudier la Théologie sous la direction de François Burman, pour lors Professeur en Théologie. En 1680, Bynæus eut une vocation pour l'église de *Piershill*. En 1683, il fut appellé à *Naerden*. En 1691, on lui donna une église à *Deventer*; & en 1694, il fut nommé Professeur en Théologie & aux Langues Orientales dans la même ville. L'Académie de *Harderwyk* le créa Docteur en Théologie, quoiqu'il fût absent & lui en envoya les patentes le 29 août 1694. Le jour suivant, l'Académie d'Utrecht lui fit offrir le même honneur, mais elle vint trop tard. Il mourut à Deventer le huitiéme novembre 1698, au grand regret de tous ceux qui font cas de la vertu & de l'érudition. Bynæus s'étoit marié pendant qu'il étoit Ministre à Piershill, & eut deux fils & quatre filles. *Nicolas Antoine*, l'aîné de ses fils fut Pasteur dans l'église Flamande à Hanau, où il mourut. Au reste l'on peut assurer que Bynæus sut s'attirer tous les cœurs par ses maniéres agréables & par l'affabilité de sa conversation. Il étoit outre cela infatigable dans le travail, ce qui paroît évidemment par le grand nombre de ses Ouvrages manuscrits que Mr. *van de Wall*, Pasteur à Amsterdam conserve dans sa Bibliotheque, aussi-bien que par ceux qui ont été imprimez, comme, *De Calceis Hebræorum*; *Christus crucifixus*; *Explicatio Historiæ Evangelicæ de nativitate J. C.*; *quelques Sermons* en Flamand. * *Dictionnaire Flamand.*

BYNE ou BYNNE. *Voyez* BIMMEN.

BYNS. *Voyez* BINS.

BYRON, famille de Lords en Angleterre. Du tems de Guillaume I, il y avoit deux Seigneurs de cette famille qui portérent aussi le nom de *Buron*, savoir RALPH qui possédoit huit Seigneuries dans le Comté de Nottingham, & cinq dans celui de Derby; & ERNEYSIUS qui en possédoit trente-deux dans le Comté de Lincoln. De Ralph descendoit Hugues qui fit présent de beaucoup de Terres aux Moines de Lenton dans le Comté de Nottingham. Son successeur ROGER de *Byron* fit présent de la ville d'Ofcynton à l'Ordre de S. Jean. Il est sorti de cette famille une branche considérable dans les Comtez de Nottingham & de Derby, dont est issu JEAN Byron de Newsted dans le Comté de Nottingham, lequel fut fait Chevalier du Bain par Jaques I, à son couronnement, & dans la suite Général des Comtez de Worchester, de Shrops, & de Chester, aussi bien que dans le nord de la Principauté de Galles. En 1643, le 24 octobre le Roi Charles I. le créa, le fit Pair d'Angleterre pour le récompenser de ses services, & lui donna le titre de Lord Byron de Rochdale dans la province de Lancastre, avec cette clause avantageuse, qu'au défaut d'enfans mâles, ce titre passeroit à ses fréres. Il épousa 1. *Cécile*, fille de *Thomas* Lord de La War: 2. *Eleonore*, fille de *Robert* Vicomte de Kilmurrey en Irlande. Il mourut l'an 1652, en France, sans laisser d'enfans. Richard l'aîné de ses six fréres lui succeda & épousa 1. *Elizabeth*, fille de *George* Rosel de Ratcliff de laquelle il eut un fils, & une fille: 2. *Elizabeth*, fille de *George* Booth de laquelle il n'eut point d'enfans. *Catherine* sa fille du premier lit fut mariée à *Guillaume* Stanhope de Shelford, Chevalier. Son fils GUILLAUME épousa *Elizabeth* fille de *Jean*, Vicomte de Chaworth en Irlande, de laquelle il eut un fils de même nom que lui. Ce dernier épousa *Marie*, fille de *Jean*, Comte de Bridgewater, laquelle mourut quelques semaines après de la petite vérole. Il se remaria & prit pour femme *Françoise-Willelmine* troisiéme fille de *Guillaume* Bentink, Comte de Portland, de laquelle il eut en 1705 un fils nommé GEORGE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England*, *tome* 2. *p.* 84.

BYRSA, citadelle de la ville de Carthage en Afrique, au sommet de laquelle il y avoit un temple dédié à Esculape, que la femme d'Asdrubal brûla après la prise de cette ville. Byrsa vient du mot Grec Βύρσα qui signifie *cuir*, & elle fut appellée de ce nom, selon Servius, *sur le premier livre de l'Enéide*, parce que Didon, qui fuyoit la colére de son frére, abordant en Afrique, ne demanda au Roi Iarbas pour la place de la ville qu'elle vouloit bâtir, qu'autant d'espace qu'un cuir de bœuf en pourroit contenir: ce qui lui fut accordé. Alors l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle les joignit l'une à l'autre, & en fit une grande enceinte. Herodien, *l.* 5. *ch.* 6. fait mention de cette ruse de Didon, qu'il faut entendre de l'enceinte de la citadelle, comme Appien l'a remarqué, *in Lybicis*, plûtôt que de celle de la ville, comme l'a cru Tite-Live, *l.* 34. *ch.* 62. Ce qui a pu donner lieu à cette Fable des Grecs, c'est, selon quelques-uns, qu'anciennement on se servoit pour monnoye de petits morceaux de cuir marqué, & que Didon en paya la place qu'elle acheta pour bâtir sa ville. Ceux qui ont quelque intelligence de l'ancienne Langue des Phéniciens, que Didon introduisit dans l'Afrique, savent que le véritable nom de la citadelle de Carthage n'étoit pas *Byrsa*, comme les Grecs le prononçoient; mais *Betzura* ou *Bosra*, c'est à dire en Hébreu, *une forteresse* ou *une tour*. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 6. *ch.* 15. Appien, *de Bellis Punicis*, *l.* 1.

* BYRSÆUS (François) de Limbourg dans les Païs-Bas, fut Recteur du Collége des Ecoles Latines de Nimégue. On a de lui, *Dialecticarum Præceptionum Libri duo*, *cum tabulis in easdem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 226.

BYSSUS, sorte de toile fort fine. Comme elle étoit tres-chére, les personnes du premier rang, étoient les seules qui s'en habilloient. Il ne faut pas confondre le fin lin, ou le *Byssus* avec la soye. Philostrate dit qu'Apollonius de Tyane étant aux Indes, observa que tout le *Byssus* dont on se servoit en Egypte, venoit des Indes, ce qui pourroit faire croire que le Byssus n'étoit peut-être autre chose qu'une toile de coton fort fine, qui n'étoit connue alors qu'aux Indes, & par conséquent fort chére dans les autres Païs. Cependant l'opinion commune est, que l'art de faire le Byssus s'est perdu, ce qui ne convient point avec l'opinion, que c'étoit une sorte de coton. * Philostrate, *l.* 8. *ch.* 3. Pancirollus, *de Reb. deperd.* Ferrarius, *de Re Vestiaria*, *p.* 2. *l.* 4. *ch.* 10.

BYTAW. *Voyez* BUTOW.

* BYTESCH, ville du Marquisat de Moravie en Allemagne à l'ouest de Brinn ou Brno, tirant vers le nord, à la distance d'environ sept lieues.

* BYTESCHKA, ville de la Moravie à l'ouest-nord-ouest de Brinn ou Brno, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

BYTHUS de Dyrrachium, Auteur Grec cité par *Pline* dans son Histoire Naturelle, *l.* 28. *ch.* 7. * Joannes Harduinus *in Indice Auctorum à Plinio laudatorum*.

BYTNER (Victorin) Anglois de Nation, publia à Cambridge en 1648, la Clef de la Langue Sainte, & un autre livre en 1664, sous le titre de *Lyra Davidica*, qui est une explication Grammaticale de tous les mots Hébreux des *Pseaumes*. Il a été imprimé plusieurs fois. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BYZACH, province d'Afrique, appellée *Byzacine*. *Voyez* BISACENE.

BYZANCE, nommée depuis *Constantinople*, ville de Thrace sur la pointe du Bosphore, est tres-ancienne. Si l'on en croit quelques Auteurs fabuleux, les fondemens de cette ville furent jettez

tez par Byzas, arriére-petit-fils d'Inachus Roi d'Argos. Sa mére Ceroëssa, l'eut, disent ces Auteurs, de Neptune. Elle étoit fille d'Io, qui l'avoit eue de Jupiter; & Neptune avec Apollon aida Byzas à bâtir les murailles de sa nouvelle ville. Il est surprenant que des Ecrivains Chrétiens ayent pu débiter de pareilles rêveries. Il y en a d'autres, comme l'Auteur de la Chronique, qui supposant le lieu déja habité, disent que Barbyse qui en étoit Seigneur, eut une fille nommée Phidalie, qui l'aggrandit considérablement, & que Byzas Roi de Thrace épousa ensuite; mais Denys de Byzance ne fait pas l'honneur à cette femme, de la croire mariée, & il aime mieux dire qu'elle ne fut que la Maîtresse de Byzas; ce qui lui attira, dit-il, l'indignation de son pére, qui l'effraya tellement, qu'elle alla se précipiter dans la mer, au lieu que l'on appella depuis le Golfe de Phidalie. Cela ne s'accorde pas sans doute avec ce qu'on lit dans Etienne de Byzance, & dans Hésychius de Milet, que ce Golfe fut nommé de Phidalie, parce qu'en l'absence du Roi Byzas, cette femme fut conserver la ville malgré la revolte de Strabus son beau frére, qu'elle mit en fuite, & qu'elle poursuivit jusqu'à ce Golfe, d'où vient qu'on appella un port qui étoit tout proche, *le port des femmes*. Quelques Anciens ajoutent que Byzas fut en son tems, le plus juste de tous les hommes, & qu'il fut maître de toute la Thrace maritime, jusqu'au Mont-Hémus; mais il y en a d'autres qui pensent bien autrement, & si on s'en rapporte à eux, Byzas ne fut que le Chef d'une Colonie d'Argiens, ce qui peut paroître assez vrai-semblable, quoique ces Ecrivains ne s'accordent pas tout à fait entre eux, & qu'ils rapportent differens Oracles rendus à ces Avanturiers. Celui qui est le plus celébre, & qui pourroit bien être le vrai, est aussi le plus court, *Cherchez le lieu opposé aux terres des aveugles*. En effet, dix-sept ans auparavant, comme l'assure Herodote, une troupe de Mégariens étoit venu chercher un établissement dans ces quartiers-là & l'avoit fait à Chalcédoine, lieu bien moins avantageux que celui que les Argiens conduits par Byzas occupérent: d'où vient que l'Oracle traitoit les Habitans de Chalcédoine d'*Aveugles*. Il y a un assez bon nombre d'Ecrivains qui veulent que ce soit les Mégariens qui ayent fondé Byzance, de même que Chalcédoine & Sélymbrie, & même si le témoignage de Constantin Porphyrogénéte est de quelque poids, il y avoit des Boëtiens avec eux; mais c'est peut-être parce que Dinias Prince de Chalcédoine s'empara de cette ville encore foible, & y établit une partie de ses Citoyens. Comme tout cela est fort incertain, nous nous contenterons d'observer, que Byzance paroît avoir été fondée, comme le dit Eusébe dans sa Chronique, la troisiéme année de la XXX Olympiade, qui est la 658 avant Jesus-Christ. On fait mention de Byzance dès le régne de Darius, fils d'Hystaspès, mais comme d'une ville peu considérable, qui fut d'abord sous la domination de ce Prince, & ensuite sous celle des Ioniens. Xerxès I, qui en fut le maître ensuite, ne la garda pas long-tems: car Pausanias Roi de Lacédémone, l'ayant pris, y établit une bonne Colonie. Sept ans après, les Athéniens s'en emparérent, mais on les en chassa ensuite, & les Lacédemoniens y étant rentrez, y établirent des Magistrats qu'ils nommérent *Harmostes*. Les guerres de ces deux peuples toujours jaloux de la gloire l'un de l'autre, contribuérent beaucoup à assurer la liberté des Byzantins: ils se donnérent des loix à eux-mêmes, créérent des Magistrats qu'ils nommérent *Hiéromnémones*, & se trouverent bientôt en état de faire tête aux Macédoniens. La plus célébre guerre qu'ils soutinrent alors fut celle contre Philippe fils d'Amyntas, Roi de Macédoine, dont Léon de Byzance eut le commandement. On en avoit autrefois une Histoire écrite par Léon même, en sept livres, & les Athéniens conduits par Charès y avoient rendu de grands services aux Byzantins, qui eurent aussi quelques démêlez avec les Thraces qu'ils vainquirent. Cléarque de Lacédémone, fugitif de sa patrie, ayant été appellé ensuite à Byzance, s'y empara de toute l'autorité, & il y eut depuis des Harmostes de Lacédémone; mais la fortune de Philippe & d'Alexandre *le Grand* son fils ayant changé toute la face de la Gréce, Byzance se remit en liberté sous leurs successeurs, & elle sut la conserver malgré les attaques des Gaulois, & des Rois de Syrie. Enfin tout se soumettant aux Romains, Byzance s'y soumit aussi, mais volontairement, & d'une manière tres-avantageuse, puisqu'en se donnant des Maîtres engagez à sa conservation, elle retint le droit de se gouverner par ses propres loix, & qu'elle devint l'entrepos d'un commerce plus florissant. Les Auteurs remarquent qu'elle devint alors une des villes les plus considérables de l'Empire par ses richesses, & par le grand nombre de ses Habitans; & qu'elle jouit du droit de Métropole sur quelques autres villes; mais elle perdit une partie de ces avantages sur la fin du second siécle de l'Ere Chrétienne. Car Pescennius Niger qui avoit été declaré Empereur par l'armée de Syrie, ayant mis une forte garnison dans Byzance, & les Habitans s'étant joints à la garnison, les Généraux de Septime Sévére y mirent le siége, qu'ils changérent ensuite en blocus; & cette ville ayant été contrainte de se rendre au bout de trois ans, les murailles, les thermes, les édifices publics furent renversez; on lui ôta sa liberté, & on la réduisit en forme de bourg dépendant de Perinthe. C'est à cause de cette dépendance, que lors même que l'Eglise de Constantinople devint patriarchale, il étoit d'usage que le Patriarche élu fut confirmé par le Metropolitain de Perinthe ou Héraclée. Sévére s'apperçut bientôt qu'il s'étoit livré trop aveuglément au plaisir de se venger de la peine que lui avoient faite les Byzantins, & que la situation de Byzance étoit trop importante pour la négliger: ainsi il ordonna qu'on la rebâtît, & Antonin Caracalla son fils ayant achevé de la rétablir, voulut qu'elle fut appellée la ville *Antoninienne Auguste des Byzantins*. Cette ville fut encore plus maltraitée sous le régne de Gallien, par quelques troupes de cet Empereur, qui se livrant à l'esprit de revolte, si ordinaire dans ces malheureux tems, égorgérent tous les Citoyens pour s'enrichir de leurs dépouilles; de sorte qu'il ne resta des anciennes familles de cette ville, que ceux que leur commerce, où d'autres affaires, en avoient éloignez. Quelques années après, sous l'Empire de Claude le Gothique, des Barbares venus du fond des Palus Méotides, se jettérent aussi dans Byzance; mais ils ne s'y arrêterent pas long-tems. Enfin Licinius defait par le grand Constantin, se retira dans cette ville, qui soutint encore un siége, & qui fut prise par cet illustre Empereur, qui l'ayant embellie ensuite & augmentée considérablement, lui donna son nom. On ne decrit point ici la situation de cette ville, qui est la plus belle du monde; & tant sur cela que sur diverses autres choses curieuses, on peut consulter l'article de CONSTANTINOPLE. Nous nous contenterons seulement de remarquer sur ce qui regarde son église, que si l'on en croit divers Grecs, ce fut l'Apôtre saint André qui la fonda, & qui eut divers successeurs; & entre autres, selon eux, Domitius, frère de l'Empereur Probus; ce qu'on lit aussi dans le Martyrologe Romain, au sujet du martyre de saint Adrien, qu'on dit fils de cet Empereur. Il semble qu'on pourroit douter de la vérité de ce fait, parce que les Actes du même S. Adrien, font Domitius, aussi-bien que lui, fils de Probus: & il ne paroît pas qu'on puisse bien l'appuyer de l'autorité de Vopisque, qui à la fin de la Vie de cet Empereur dit, que ses Descendans, *Rem Romanam fugerunt*; car cet Auteur détermine ensuite le lieu où ils fixérent leur sejour, & dit qu'ils s'établirent en Italie auprès de Vérone, où on n'a pas du venir chercher un Evêque pour Byzance. D'ailleurs saint Adrien ayant souffert à Byzance sous Licinius, c'est à dire au plûtôt l'an 311, Domitius, par qui on dit qu'il fut enterré à Argyropolis, auroit encore été alors Evêque de Byzance; ce qui laisse trop peu de tems pour l'Episcopat de Metrophanes, qui selon divers Auteurs, fut de dix ans, & à qui Alexandre succeda dès l'an 313. On ne peut pas faire plus de fonds sur ce que ces Ecrivains Grecs disent des prédécesseurs de Domitius; & il est plus que probable, que la liste de ces Evêques est toute fausse. On n'y trouve point de *Philadelphe*, & c'est justement celui que Cédréne, Auteur plus curieux que la plupart des Ecrivains de sa nation, & qui examinoit le mieux ce qu'il écrivoit, assure avoir été, sous le régne de Caracalla, le premier Evêque de Byzance, qu'un Prêtre avoit gouvernée auparavant pendant huit ans, sans doute depuis le rétablissement de la ville. Il nomme aussi un *Eugénius*, qui fut fait Evêque de Byzance la troisiéme année de Gordien, & qui gouverna cette église pendant 25 ans; mais il ne fait pas la faute que Siméon Logothète a faite, de le dire second Evêque de Byzance; ce qui ne pourroit s'accorder avec ce qu'il avoit écrit, que Philadelphe n'avoit siégé que trois ans. Pour *Rufin*, que le même Siméon nomme Evêque de Byzance sous le régne de Numérien, Cédréne n'en dit rien; mais ni lui ni Eugénius, ne sont nommez dans les listes, où l'on trouve des noms tout différens. * Eusébe, *in Chron.* Etienne de Byzance. Petrus Gillius, *de Topographia Constantinop.* Constant. Porphyrogen. *de Them. l. 2. ch.* 1. Herodote, *l. 5. ch.* 103. Diodore de Sicile, *anno primo Olympiadis XCI.* Xénophon, *Hellenic.*

BYZANCE (Léon de) Philosophe. *Voyez* LÉON.

BYZANCE (Théodote de) *Voyez* THÉODOTE.

BYZANCE (Etienne de) célébre Grammarien. *Voyez* ETIENNE

BYZANTINE (Histoire) nom que l'on a donné à un corps d'Histoire de Constantinople, & dont on a fait l'impression au Louvre dans le XVII siécle. Elle commença de paroître l'an 1645, par les livres de Jean Cantacuzéne, qui n'avoient point encore été imprimez en Grec, & qui contiennent l'Histoire de ce qui s'étoit passé sous l'Empire d'Andronic & sous le sien jusqu'en 1352. On y ajoûta la Version Latine de Pontanus, & les Notes du P. Gretser. Cela fut suivi deux ans après de l'Abbrégé Historique de Cédréne, depuis le commencement du monde jusqu'en 1057, auquel on joignit pour supplément quelques extraits de Jean Scylitza, & l'Histoire de Nicetas Choniate, qui commence en 1118, & finit en 1204. Les Notes de Xylander & du P. Goar Dominicain, & le Glossaire de M. Fabrot accompagnérent ces Auteurs. L'année suivante 1648, on publia les extraits des Ambassades de Théophylacte Simocatta, qui a écrit l'Histoire de l'Empereur Maurice, & l'Abbrégé de Nicéphore Patriarche de Constantinople, qui contient ce qui s'est passé depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'à Léon IV, avec les Eclogues Historiques que Meursius avoit déja publiées. Le P. Goar publia en la même année le Traité de George Codin, des *Charges de la Cour &c*, & y joignit ses Notes & celles du P. Gretser. Anastase le *Bibliothécaire* parut l'an 1649, avec les Notes & le Glossaire de M. Fabrot, qui en publia un autre l'année suivante avec Chalcondyle & avec les Annales Turques, traduites en Latin par Jean Leunclavius, & continuées jusqu'à l'année 1588. L'an 1651, vit éclorre l'Histoire d'Acropolita & de Ducas, la Chronique Orientale qu'Abraham Ecchellensis avoit traduite en Latin, & l'Alexiade de la Princesse Anne Comnéne, traduite & enrichie d'un Glossaire par le P. Possin Jésuite. L'année suivante on publia George Syncelle, dont la Chronographie suit Eusébe, & va jusqu'à l'empire de Maximien & de Maxime, qui fut traduit & noté par le P. Goar. Trois ans aprés, le P. Combefis Dominicain publia Théophane & Léon *le Grammairien* avec sa Version & ses Notes. Constantin Manassès, & les origines de Constantinople de Codin, avec quelques autres piéces, parurent en même tems, le tout eclairci par les Notes ou par les Glossaires de fort savans hommes. L'an 1660 produisit Agathias avec les Notes de Vulcanius, & les Annales de Michel Glycas, qui n'avoient jamais paru en Grec: le P. Labbe fit des Observations sur ce dernier. L'année suivante fut employée à l'impression de Nicephore Bryenne. Les deux volumes de Procope occupérent l'imprimerie du Louvre pendant les années 1662 & 1663. Le premier de ces volumes contient l'Histoire publique, & fut traduit par le P. Maltrait Jésuite, & le second contient le Traité des Edifices de Justinien & les Anecdotes de son tems. Au bout de sept ans on publia Cinnamus & Paul *le Silentiaire* avec des Notes de M. du Cange sur Nicephore Bryenne, sur Anne Comnéne & sur Cinnamus, & avec un Commentaire du même Auteur sur Paul *le Silentiaire*. Depuis ce tems on fut quinze ans entiers sans voir la suite de ce grand Ouvrage, si ce n'est qu'à Rome on publia en deux tomes George Pachymére dans les années 1666 & 1669, avec de fort bonnes Notes, & un Glossaire du P. Possin.

En,

Enfin l'imprimerie du Louvre se réveilla en 1685, & elle donna par les soins du P. Combefis, les Vies de Léon *l'Arménien*, de Michel *le Bégue*, de Theophile, & de Michel III, écrites par un Anonyme qui en avoit reçu l'ordre de Constantin *Porphyrogenete*: celle de Basile *le Macedonien*, écrite par le même Constantin, traduite par le P. Combefis: la Vie des Empereurs Successeurs de ce Basile, jusqu'à Romain, fils de Constantin *Porphyrogenete*, avec une ou deux piéces satyriques contre les Iconoclastes: l'Histoire de la ruine de Thessalonique écrite par Jean Cameniate, à laquelle le P. Combefis joignit sa Version fort différente de celle de Léon Allatius. Il y ajoûta une description d'une autre ruine de Thessalonique, causée par la sedition des Habitans, & écrite par Demetrius Cydonius: enfin des extraits de la Vie du jeune Basile, les Annales de Simeon Logothete depuis Léon *l'Arménien*, jusqu'à Nicephore Phocas, les Vies des Empereurs depuis Léon *l'Arménien* jusqu'à Constantin *Porphyrogenete*, écrites par le Moine. M. Boivin l'un des Gardes de la bibliothéque du Roi fit imprimer en 1702, en deux volumes, la Version Latine de l'Histoire Byzantine de Nicéphore Gregoras. * Bayle, *Républ. des Lettres du mois de février* 1686.

BYZES, célébre Sculpteur, natif de l'isle de Naxos, dans la Mer Egée, qui vivoit avant la LV Olympiade, qui commença l'an 560 avant Jesus Christ, inventa l'usage des petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, pour couvrir les temples, & autres superbes édifices. * Pausanias, *l. 5. ou in Eliacis*.

BZOVIUS en Polonois BZOWZKI (Abraham) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, acquit une grande réputation dans le XVII siécle. Après avoir achevé ses études à Cracovie, il y prit l'habit de Religieux, & fut envoyé par ses Supérieurs en Italie, où il fit des leçons de Philosophie à Milan, & de Théologie à Bologne. Etant revenu en Pologne, il y prêcha avec applaudissement, y enseigna encore la Philosophie & la Théologie, & contribua beaucoup à l'aggrandissement de son Ordre, en y faisant bâtir des couvens, & enrichit de plusieurs livres la bibliothéque des Dominicains de Cracovie. Etant retourné à Rome, il fut Bibliothécaire de Virginio des Ursins, Duc de Bracciano, & composa *l'Abbrégé de l'Histoire Ecclésiastique*, qu'il tira principalement des Annales du Cardinal Baronius; ce qui engagea plusieurs Savans de le presser de continuer l'Ouvrage de ce Cardinal. Il l'entreprit, & le Pape le logea au Vatican. Il commença à l'an 1198, où ce Cardinal avoit fini, continua jusqu'à son tems, & composa XII volumes, dont il y en a neuf d'imprimez. Le premier fut imprimé à Cologne l'an 1616, les sept suivans le furent l'un après l'autre dans la même ville; le huitiéme l'an 1630, le neuviéme fut imprimé à Rome, l'an 1672. Le huitiéme finit à l'an 1564, & le neuviéme comprend le pontificat de Pie V. Bzovius demeura au Vatican jusqu'à ce qu'ayant été volé, & son valet ayant été tué par les Voleurs, il se retira dans le monastére de son Ordre de la Minerve, où il mourut en 1637, âgé de 70 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & qui a composé une si grande quantité d'Ouvrages, que ceux qui viendront après nous, auront de la peine à se persuader que sa vie ait suffi pour cela. Le plus considérable de ses Ouvrages, est la *Continuation des Annales du Cardinal Baronius*. Il y a pris tant de soin de parler de ce qui est arrivé aux Dominicains, qu'on peut dire qu'il a autant songé à faire les Annales de son Ordre, que celles de l'Eglise. Il a aussi composé les Vies des Papes en trois volumes; celle de Paul V. en particulier, &c. Il se fit des affaires avec les Cordeliers, au sujet de Jean Scot, *le Docteur subtil*, dont il parle très-desavantageusement; & avec George Herwart, au sujet de l'Empereur Louis de Baviére. C'est ce qui lui a attiré des coups, qu'il ne semble pas avoir bien parez. * Starovolscius, *de illustr. Polon.* Leo Allatius, *in Apibus Urbanis*, *ch.* 115. Louis Jacob, *Pontif.* Le Mire, *de Script. sæcul. XVII.*

C.

C.

CETTE Lettre, qui a la troisiéme place dans l'alphabet des Latins, & dans celui des Langues vivantes de l'Europe, semble tirer son origine du *Caph* des Hebreux. Selon le sentiment de Scaliger, le C est la moitié du K des Grecs; car si l'on retranche la colomne de cette lettre, les deux pointes qui restent, forment le C, en les arrondissant pour en rendre la figure plus aisée. Elle a differentes prononciations: elle se prononce d'ordinaire comme un K devant les voyelles A, O, U, à moins qu'il n'y ait une cedille, ce qui fait une lettre que les Imprimeurs nomment un C à queue, qui designe qu'il le faut prononcer comme une S initiale; mais devant les voyelles E & I, elle se prononce toujours comme une S initiale. Les Italiens la prononcent par Ch, & les anciens Romains la prononçoient apparemment de la même maniere, puisqu'on voit dans les anciennes inscriptions *Chrimina*, pour *Crimina*. Vossius remarque que les Romains prononçoient comme un K la lettre C devant E & I, & qu'ils disoient *Kikero* & non *Cicero* comme nous. Le P. Mabillon remarque que Charlemagne écrivoit son nom par un C, au lieu que les Rois de la seconde race nommez Charles, l'écrivoient avec un K. Chez les Latins, le G prenoit quelquefois la place du C, sur tout quand il précedoit une N, comme *Gnelus* pour *Cnelus*, *Gnius* pour *Cnius*, &c. Ils écrivoient indifferemment *Vicesimus* & *Vigesimus*, & le C se changeoit en G dans les mots composez de *Contum*. On a trouvé un si grand rapport entre le C & le Q, que plusieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'U peuvent suffire. La différence de ces lettres est pourtant si necessaire, que nous voyons que les anciens Poëtes employent le C où nous mettons un Q, lorsqu'ils veulent diviser le mot. Ainsi Lucréce, *l. 1. v. 72.* a dit *cuvat* trissyllabe pour *quibus*, (Dans la plûpart des éditions de Lucréce, on lit *cupies* au lieu de *cuvat*) & Plaute *acua* & *relicuus* pour *aqua* & *reliquus*. Ausone parle ainsi de ces deux lettres,

> *Praeerat is pessimam Gamma cluesfusella petat* C,
> *Atque alium pro se titulo replicare datu* Q.

La lettre C, étoit nommée la lettre fatale, parce que c'étoit une marque de condamnation, de même que l'A en étoit une d'absolution & de pardon. Comme le C exprimoit souvent chez les Latins le nom propre *Caius*, aussi le C renversé signifioit *Caia*, nom de femme. Au reste la lettre C exprimoit le nombre de cent, & avec une barre par dessus $\overline{C}$, cent mille, comme encore aujourd'hui dans le chiffre Romain. Suidas remarque que le K Romain se mettoit d'ordinaire sur les souliers des Sénateurs, comme une maniére de C ou de lune.

> *Appositam nigrae lunam subtexit alutae.*

Juvenal, *Satyre 7. v. 192.*

Le C signifie aussi *Consule*, & deux CC *Consulibus*.

Plaute, *Cistell. Act. 2. sc. 3. v. 30.* Ausone, *de Litter.* Pierius, *l. 7. Hierogl. c. 23.* Vossius, *de Arte Grammatica*, *l. 1. c. 18.*

CAA. CAB.

CA, premiére partie d'un Tchag ou Cycle de dix années, que les Catains font rouler avec un autre Cycle de douze, pour composer une Periode de soixante ans, qui sert à marquer les caractéres de leurs années, & de leurs époques. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

CAAB, Poëte distingué parmi les Arabes, & Rabbin parmi ceux qui avoient embrassé le Judaïsme. Mahomet, qui haïssoit Caab, fit la guerre aux Tribus Arabes qui professoient la Religion Juive, principalement pour le prendre & le faire mourir. La cause de cette haine venoit de ce que *Bojair*, frere de Caab, ayant embrassé le parti de Mahomet, le Poëte Arabe fit un Poëme satyrique, dans lequel il irrita si fort l'Imposteur, que n'étant pas maître de ses ressentimens, il résolut de venger cet affront par la perte de celui qui l'avoit fait, s'il tomboit jamais entre ses mains. Pendant quelque tems Caab échapa de tous les piéges qu'on lui tendoit; mais lorsque le pouvoir de Mahomet fut devenu si considérable que la plus grande partie de l'Arabie a été soumise à son Empire, voyant qu'il ne pouvoit être en sûreté qu'en faisant sa paix avec lui, pour obtenir sa grace il l'alla trouver lui même & se fit Mahometan. Mahomet alors lui commanda une palinodie du Poëme qui l'avoit tant offensé, ce qu'il fit en mettant le nom d'*Abubeker* dans tous les vers où auparavant il avoit mis celui de Mahomet. Mais cela ne suffisant pas, Mahomet ne vouloit point encore lui pardonner; quoique pourtant il ne voulût prendre aucun avantage pour se venger, de ce qu'il s'étoit venu rendre à lui. Caab, s'étant apperçu du peu de succès de son premier Ouvrage, s'avisa de cet autre moyen pour rentrer en grace. Car ayant appris que Mahomet avoit depuis peu fait une nouvelle Maîtresse qu'il aimoit extrémement, & dont il ne s'éloignoit pendant la guerre qu'avec beaucoup de chagrin, le Juif subtil se servit de cette passion pour le toucher, & composa un Poëme excellent à la louange de cette femme, & l'ayant récité devant lui, il gagna si bien le cœur lascif du vieillard, que non seulement il lui accorda son pardon, mais encore le reçut au nombre de ses premiers Favoris, & le fit toujours ensuite un de ses plus intimes Confidens. Pour marque de sa faveur il lui donna alors le manteau qu'il portoit, qui ayant été gardé par Caab, par un respect affecté pour l'Imposteur, comme une sainte Relique, fut ensuite acheté par *Moavias* quand il parvint à l'Empire, trente mille piéces d'or, & fut la robe que lui & tous ses Successeurs, de la Maison d'Ommia, portoient dans toutes les occasions solemnelles. L'on dit de ce Caab qu'il s'insinua si bien dans l'esprit de l'Imposteur, qu'il le fit entrer dans ses plus grands secrets, même dans celui de l'imposture, pour la composition de l'Alcoran, à quoi le rendoit propre la connoissance qu'il avoit de la Langue Arabe & des sciences qui étoient les plus estimées parmi eux. * Prideaux, *la Vie de Mahomet, p. 99. &c.*

CAABAH, ou CAABEH, nom Arabe, étoit celui qu'on donnoit au Temple de la Mecque, & proprement à ce lieu quarrée que l'on nommoit autrement le Kaaba. *Caabah* signifie un dais ou une maison quarrée. Dans la description de la Religion des Persans, Chardin remarque, qu'ils enseignent que lorsqu'on veut faire ses priéres il faut se tourner du côté du *Kaba*, c'est à dire, vis à vis de la *Mecque*, excepté lorsqu'on est à la Mecque, car alors il faut se tourner vis à vis du *Kaaba*, qui est l'oratoire d'Abraham; & si l'on est joignant le Kaaba alors il faut tâcher d'avoir en face le Kaaba & son païs natal. Si étant hors de la Mecque & ne pouvant s'orienter on découvre qu'on a fait sa priére en lui tournant le dos, il faut recommencer sa priére, quand même l'heure seroit passée; mais si on ne s'étoit tourné que de côté & que l'heure de la priére fut écoulée, on n'est pas tenu à la faire de nouveau, on y est pourtant engagé lorsque le tems de la priére dure encore. * Chardin, *Voyages &c. tome 2. p. 405.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* KIBLAH.

CAANA, ville de la Haute Egypte, qu'on trouve allant de Girgio vers les Cataractes du Nil. Elle est sur la rive gauche de ce fleuve, & les maisons en sont fort riantes, quoiqu'elles ne soient que de terre. Ces maisons sont blanches par le bas, & le haut qui sert de colombier, comme dans plusieurs autres villes, est tout peint de rouge. * *Voyage de Paul Lucas au Levant, tome 1. ch. 11.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CAATH, fils de Lévi, pére d'Amram, & ayeul de Moïse, naquit, selon saint Epiphane & la plupart des Chronologistes, en la 34 année de son pere Levi, c'est à dire, l'an du monde 2312, & avant J. C. 1723. Il mourut à l'âge de 133 ans, en l'année du monde 2445, & avant J. C. 2590. Torniel croit que ce Patriarche vint au monde la 21 année de la vie de son pere Lévi, & prétend refuter ce que les autres ont écrit à ce sujet. * *Exode, c. 6. v. 18.* S. Epiphane, *in Anchorato.* Eusebe, *de Præparat. Evang. l. 9.* Usserius, *in Annal.*

CAB ou CABUS, mesure des choses séches parmi les Hebreux. Le Cab étoit la sixiéme partie du *Sea* ou du *Satum*, qui contenoit 144 œufs: de sorte que le Cab ne renfermoit que 24 œufs. Le *log* ou le *setier* étoit la quatriéme partie du Cab. Il en est parlé, II. ou IV. *Rois*, *ch. 6. v. 25.* où il est dit que la quatriéme partie d'un Cab de fiente de pigeons, ou de *pois chiches*, suivant quelques uns, se vendoit cinq sicles pendant le siége. Les Hébreux se servent de la mesure du Cab dans plusieurs proverbes. *Si dix Cabs de sagesse ont été donnez au monde, la terre d'Israël en a eu neuf, & le reste de la terre un seul. Si dix Cabs de babil ont été donnez au monde, les femmes en ont emporté neuf, & les hommes un seul.* * Lightfoot, *tome 1. in Joan. c. 2.* Buxtorf, *Lexicon Rabb. p. 1940.*

CAB-BEN-ZOHAIR, Poëte Arabe de la Gentilité, qui florissoit avant le Musulmanisme, vécut jusqu'au tems de Mahomet, & mourut la premiere année de l'Hégire, l'an de J. C. 622. Il se déclara ennemi de ce faux Prophéte, qui publia de son côté, qu'il étoit permis de se défaire de lui. Cette proscription l'effraya, & pour se reconcilier avec Mahomet, il composa un Poëme à sa louange. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABA. *Cherchez* CAVA.

CABADE ou CAVADE (*Cabades*) Roi de Perse, fils de Perozès, succéda l'an de J. C. 486, à Obolas son oncle. En 497, il fut chassé du thrône, parce qu'il vouloit que les femmes fussent communes, pour autoriser le penchant qu'il avoit à la débauche. Blase son frere fut élu en sa place, mais quatre ans après, Cabade s'étant sauvé de prison, sous les habits de sa femme, fit crever les yeux à son frere & remonta sur le thrône. Il persecuta longtems les Chrétiens, jusqu'à ce qu'un Evêque eût chassé les Démons d'un château, où ce Prince trouva de grands thrésors. En reconnoissance de ce service, il laissa vivre les Fidéles en paix. Les Manichéens conspirérent contre lui, & entreprirent de lui ôter la Couronne pour la donner à son fils, qui leur promettoit de les favoriser. Ce projet l'irrita si fort, qu'il en fit punir un grand nombre, en chassa plusieurs hors du Royaume, & declara ceux qui y restoient incapables d'exercer aucune charge. Il fit la guerre à l'Empereur Anastase, & en 502 il commença le siége d'Amide, ville de Mésopotamie, lequel dura cinq mois. Il la prit par la trahison des Moines ausquels il fit couper la tête pour les payer de leur perfidie. En 503, la ville fut reprise. Cabade fit avec Anastase une paix qu'il renouvela avec Justin son Successeur; elle dura quelque tems; & depuis, Justinien remporta de grands avantages sur Cabade, par la conduite de Belisaire. Cabade mourut l'an 532 de J. C. après un regne de 41 an, en deux fois. Ceux qui ne lui donnent que 35 ans de régne se trompent. Son fils Cosroès lui succéda. * Marcellin, *in Chron.* Agathias, *l. 4.* Procope, *de la Guerre des Perses.* Nicé-

phore, *l. 16. Hist. Miscel.* 15. Théophane. Cédrene. Pagi, *Crit. Annal. Baronii, ann.* 481. 496. 501. 530.

CABAIGNAC, petit lieu du Haut Languedoc, vers la source du Girou, entre Toulouse & Carcassonne. * Maty, *Dict. Geogr.*

CABALE ou CABBALE, Secte qui a été parmi les Juifs. Ce mot de Cabale est tiré de l'Hébreu *Kibbel*, qui veut dire, *tradidit, il a enseigné*. Ainsi les Cabalistes sont des gens qui se sont principalement attachés à la tradition des Anciens, ou à la science qui renferme, à ce qu'ils prétendent, tous les mysteres de l'ancienne Loi, les secrets du nom ineffable de Dieu, les hiérarchies célestes, les sciences des nombres, &c. Ils enseignent que les secrets de la Cabale furent découverts à Moïse sur le Mont de Sinaï, & qu'ils sont venus de pere en fils jusques à eux sans interruption, & sans aucun usage des lettres, parce qu'il n'est pas permis de les écrire. On croit que cette Secte étoit déja formée dès le tems de J. C. & que des Juifs visionnaires croyoient même que le Sauveur n'opéroit des miracles, qu'avec le secours de la Cabale. Le premier Auteur Cabaliste que l'on connoisse, est Siméon fils de Jochaï, que les Juifs & quelques Chrétiens vantent beaucoup, & qu'ils prétendent avoir vécu peu de tems avant la ruine de Jérusalem par Tite. Mais d'autres ne le placent qu'au dixiéme siécle. Les Cabalistes divisent leur science en *Théorétique*, qui ne consiste que dans la spéculation & dans la recherche de ces mysteres; & en *Pratique*, qui consiste dans les talismans, & dans la connoissance des astres, & peut-être dans la Magie, & dans la recherche de la Pierre philosophale. Car la Cabale est la source de toutes ces vaines imaginations, qui sont le fondement de la Magie. Il y a plusieurs Juifs entêtez de la Cabale, qui s'adonnent à la Magie en abusant du nom de Dieu & des Anges, dans la vûe de faire des choses surnaturelles. Il y a apparence que la Cabale tire son origine de la Philosophie de Pythagore & de Platon, que quelques Juifs ont mêlée avec le Judaïsme, & chargée d'une infinité de rêveries, nées de l'oisiveté & de la superstition; comme cela se voit dans les livres d'Adam, d'Enoc, de Salomon, de Zohar, de Bahir & dans plusieurs autres. Dans les premiers siécles de l'Eglise, les Hérétiques donnoient facilement dans ces superstitions cabalistiques. Les Valentiniens, & sur tout les Basilidiens y étoient attachez, & on trouve encore des agathes de ces derniers, avec des médailles gravées, & chargées de figures hiéroglyphiques assez semblables aux talismans Judaïques. On voit encore de leur tems quelques unes de ces figures que les Latins nommoient *Amuleta*. C'étoit un remede préservatif qu'on attachoit au cou des enfans, ou même des animaux, contre toutes sortes de maux, & particuliérement contre les enchantemens.

Le P. Kirker Jésuite, qui s'est bien donné de la peine à ces sortes de découvertes, entre dans un détail plus précis. Il divise la Cabale en trois parties, que l'on nomme *Gematria, Notarica, & Temura*. La Gématrie est une interprétation qui se fait, par la transposition des lettres du mot. Par exemple, il est dit dans l'Exode, *Praecedet te Malachi*, c'est à dire, *Angelus meus*. Les Cabalistes trouvent que cet Ange est S. Michel, parce que les lettres de *Malachi*, étant transposées font *Michael*. La Notarique fait de chaque lettre un mot entier, ou explique un mot par un autre qui contient le même nombre. Il est écrit dans le Pseaume 3, *Multi insurgunt in me*. Le mot Hébreu qui signifie *multi*, est composé d'une R, d'un B, d'un I, & d'une M. De là les Cabalistes conjecturent que ces ennemis sont les Romains, les Babyloniens, les Ioniens, c'est à dire, *les Grecs*, & les Médes. Ils disoient aussi que *Marco* est le même nom que *[illegible]*, parce que les lettres de ces deux mots écrits en Hébreu, font le même nombre de 155. L'art que l'on nomme *Temura* ou *Ziruph*, consiste dans le changement des lettres que l'on fait équivalentes en certaines combinaisons. En voici un exemple dans la langue Latine. Après avoir fait la combinaison des lettres en cette maniére, A, B. I. C, D, I E, F, &c. on prétend que les deux lettres de cette combinaison se mettent l'une pour l'autre, & que ce qui sera écrit D A C E, se pourra dire C A D E, c'est à dire, *Tombez*. Cette Cabale dans toutes ces trois parties n'est bonne qu'à amuser les petits Esprits; car pour reprendre les mêmes exemples, au lieu de *Michael*, ne peut-on pas dire, *Chamiel, Kemael*, &c. c'est à dire, Ange de feu, Ange de pitiés, &c. Par les quatre lettres R, B, I, M, on peut entendre les Rabbins, les Bactriens, les Indiens, & les Mothans. Cette division de la Cabale n'est qu'une superstition inventée par les nouveaux Rabbins. Les plus habiles divisent la Cabale en deux parties, l'une appellée *Mercava*, c'est à dire, *science du Chariot*, & l'autre *Beresith*, c'est à dire, *ouvrage de la création*. Celle-là considere le monde intellectuel, & celle-ci le monde visible. Reuchlin ou Capnion, qui étoit un très-savant homme du dernier siécle, s'amusa à écrire sur cette matiere, *De Cabala & verbo mirifico*. On a imprimé en Allemagne *Ars Cabalistica*. * *Petrus Galat.* de Pic de la Mirande. *[illegible]. Liber Jezira.* Le Traité des Talismans de Gaffarel. Le P. Morin. M. Simon. Athan. Kirker, in *Oedipo Aegyptiaco*.

CABALE, endroit dans la Sicile où Denys le Tyran gagna une bataille contre les Carthaginois. * Diodore de Sicile, *liv.* 15. C'est aussi le nom d'une ville de Cilicie. * Appien. C'est aussi une ville de Thrace. * Cédrene & Zonaras. Ces Auteurs font mention d'un château de ce nom près d'Iconie.

* CABALICH, ville d'Asie dans le Turquestan située au 105 degré de longitude, & au 44 de latitude septentrionale. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de Khan Balek qui est au 124 degré de longitude, & au 46 de latitude; mais il est incertain à laquelle de ces deux villes nos Voyageurs donnent le nom de Cambalu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABALLIN, *Caballinus*, Fontaine d'une eau très-claire du mont Hélicon dans la Béotie, consacrée aux Muses. Les Grecs la nomment *Hippocrene*, c'est à dire, *Fons equi*, la fontaine du cheval, parce que le Cheval Pégase après avoir frappé une roche de son pié, en fit sortir une fontaine; ce qui fait que Strabon la nomme *la Pégase*. Perse en parlant de cette fontaine dans son Prologue, assure qu'il n'y a jamais bu.

Nec fonte labra prolui Caballino.

Et Properce, *l. 3. Elegie 2. v. 1.*

Visus eram molli recubans Heliconis in umbra,
Bellerophontei qua fluit humor equi.

Stace, *l. 2. silv. 7. in Genethliaco Lucani, v. 4.* dit

Pendentis bibit ungula liquorem.

CABALLO, (Emmanuel) illustre Génois, a immortalisé son nom par une entreprise très-hardie qu'il fit, pendant que les François assiégeoient la ville de Gênes. Après seize mois de siége, les François qui s'étoient emparez de la citadelle, avoient réduit les Génois à la derniere extrémité. Un vaisseau Génois chargé de vivres & de munitions, parut près de la ville, & ne sachant pas que la citadelle fut prise, alla s'y ranger, dans le dessein d'éviter la fuite des ennemis. Les Génois s'étant apperçus de cette erreur, ne songeoient plus qu'à se rendre, lors que le brave Caballo demanda un vaisseau, pour délivrer celui qui étoit pris. Une troupe de jeunes gens le joignirent à lui, & ils tirerent droit à la citadelle, passant au milieu des François, malgré les continuelles décharges que l'on faisoit sur eux. Lors qu'ils y furent arrivez, Caballo coupa les cordages du vaisseau qui y étoit arrêté, & l'emmena dans la ville. Cette action généreuse fut suivie des acclamations & des applaudissemens de tous les Génois, qui regarderent Caballo comme le libérateur de la patrie, & lui rendirent des honneurs extraordinaires. Cela arriva en 1513. * Ub. Foglieta, *Elog. Clar. Viror.*

CABARNES, *Cabarni*, étoit le nom des Prêtres de Cérès dans Paros. Ce mot dont son origine est Phénicien ou Hébreu [illegible] *Carbanim*, qui vient du mot [illegible] *karab*, offrir, d'où vient [illegible] *Corban*, oblation, offrande. Josephe fait voir par Théophraste que ce mot étoit en usage dans ce sens parmi les Syriens. * Hésychius. Suidas. Etienne de Byzance.

CABASILAS, (Nicolas) Grec de Nation, Archevêque de Thessalonique, vivoit dans le XIV siécle, sous l'Empire des Andronics. Il étoit neveu de Nil Cabasilas Archevêque de Thessalonique, qui l'envoya l'an 1346, à l'Empereur Cantacuzene pour lui proposer de quitter l'Empire. L'an 1347, Cabasilas fut envoyé par Cantacuzene qui venoit de se mettre en possession de Constantinople, vers l'Impératrice Anne lui faire des propositions de paix. Il succéda l'an 1350, à son oncle dans l'Archevêché de Thessalonique. Il soutint le Schisme des Grecs, & écrivit deux Traitez contre les Latins, l'un des causes de la division des deux Eglises, & l'autre de la primauté du Pape, & une exposition de la Liturgie Grecque, que nous avons de la Version de Gentien Hervet, & qu'on a depuis mise dans la Bibliotheque des Peres. On a encore de Cabasilas un Traité de la *Vie en Jesus-Christ*, partagé en six livres, où il parle des Sacremens, & un Discours contre les Usuriers. Il avoit aussi composé un grand Traité de la Procession du Saint Esprit, & quantité d'Opuscules & d'Homélies qui n'ont point été imprimées, mais que l'on trouve dans les Bibliotheques. On lui attribue quelques autres Ouvrages qui ne sont pas de lui. Les deux premiers Traitez ont été imprimez à Londres en Grec & sans date, à Bâle en Grec & en Latin en 1544 & en 1555; avec les Notes de Saumaise à Hanau en 1608; & à Amsterdam en 1645. L'Exposition de la Liturgie a été imprimée en Grec à Paris en 1624, & la Version en avoit déja été imprimée à Venise en 1545, & à Anvers en 1560. La Traduction des six livres de la *Vie en Jesus-Christ* a paru à Ingolstad en 1604. Les Ouvrages de cet Auteur sont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'ordre & de netteté. * Jean Cantacuzene, *l. 3. c. 15. & 99. l. 4. c. 16.* Bellarmin, *Script. Eccles.* Hervet. Possevin. Sponde. Pontanus. Leo Allatius *de Nilis*. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siécle.*

CABASSOLE (Philippe de) Gentilhomme Provençal, natif de Cavaillon ville de Provence, fut Chanoine dans la cathédrale, puis Archidiacre, Prevôt, & Evêque de la même ville, en 1334. Il fut honoré de la qualité de Chancelier de Sancia, Reine de Sicile, par son mari Robert en 1341, pour gouverner le Royaume avec cette Princesse pendant la jeunesse de Jeanne sa petite-fille. En 1366, il fut nommé Patriarche de Jérusalem, & fut chargé de l'administration de l'Evêché de Marseille. Enfin Urbain V l'éleva à la dignité de Cardinal, & le fit son Vicaire Général pour le spirituel & pour le temporel, dans le Diocèse d'Avignon. Il fut aussi fait Evêque de Sabine. Grégoire XI lui donna le Gouvernement des Terres du saint Siége en Italie dans le tems que les Papes résidoient à Avignon. Il mourut à Pérouse en 1372, & son corps fut porté en Provence, où il est enterré à la Chartreuse de Bon-Pas. On attribue à ce Cardinal un Traité *de Nugis curialium*, des Sermons, & deux livres de la Vie & des Miracles de sainte Marie-Magdelaine, qui sont dans la bibliotheque de saint Victor à Paris. Pétrarque, qui avoit beaucoup de part à son amitié, lui dédia son livre de la Vie solitaire, & lui écrivit diverses lettres. Les autres Auteurs de son tems parlent aussi de lui avec éloge. * Pétrarque, *l. 2. Epist. 1. & 2. & l. 4. Epist. 1. 95. & 96.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana*. Frizon, *Gall. Purpur.* Baluze, *Vitae Paparum Avenionensium, tome 1.*

CABASSUT (Jean) Prêtre de l'Oratoire, né en Provence, est mort en 1685, âgé de 81 ans. Il a donné de grands exemples d'humilité, de retraite continuelle, de mortification & de desintéressement admirable. Le Cardinal Grimaldi le choisit pour son Directeur, le mena à Rome, où il fut fort estimé, & le détermina à donner divers Ouvrages au public. Il ne perdoit jamais de tems; mais il interrompoit ses études, dès qu'on lui venoit proposer des Cas de Conscience, ou des difficultez, & il les décidoit avec une clarté, une précision & une modestie qui gagnoit tous les coeurs. Les per-

sonnes de la condition la plus basse, avoient audience aussi-tôt que les plus distinguez. Il a donné en 1675, *la Théorie & la Pratique du Droit Canonique pour le Fore de la pénitence & pour le Fore contentieux, tant Ecclésiastique que séculier*, imprimée pour la premiere fois à Lyon en 1675; & une *Notice d'Histoire Ecclésiastique des Conciles & des Canons conferez les uns avec les autres*, imprimée en un volume *in folio*, en 1681. Ces deux Ouvrages Latins, d'un grand usage pour les Ecclésiastiques (quoiqu'il y ait plusieurs principes contraires aux maximes & aux usages de l'Eglise Romaine fondez sur l'ancienne Discipline de l'Eglise) ont été réimprimez plusieurs fois. Il a aussi composé un *Traité de l'Usure* imprimé à Aix, & a laissé quelques décisions sur diverses Questions sous le titre de *Flores selectiora*. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques XVII. siécle, tome 3.*

CABBALE. *Voyez* CABALE.

CABBEDO DE VASCONCELLOS (Michel) né à Sétuval ou Saint-Ubes, en 1525, s'appliqua avec un succès merveilleux à l'étude du Droit, tant en Portugal, qu'en France, où son oncle maternel Gonçalo Pinheiro, qui étoit Evêque de Vizeu, l'avoit fait venir. Il fut successivement Conseiller au Parlement, Auditeur Criminel, & Président de la Province de Beira, d'entre Douro & Minho, & de Tras-los-Montes; & il étoit un des trois Sénateurs qui gouvernoient la ville de Lisbonne, lorsqu'il mourut en 1577, étant âgé de 52 ans. On a de lui des lettres au Roi Jean III, à Antoine Pinheiro Evêque de Miranda, & d'autres Ouvrages en vers, imprimez à Rome en 1597, *in octavo*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBÉDO DE VASCONCELLOS (George) fils du précédent, ne fut pas moins illustre que son pere. Dès sa jeunesse il professa le Droit Civil dans l'Université de Coimbre; & étant âgé de 28 ans, il fut fait Sénateur. Philippe II, & le Prince Albert l'honorérent de leur estime. On le vit successivement *Dezembargador do Paço*, Grand-Chancelier du Royaume, & enfin Membre du Conseil d'Etat de Madrid pour le Portugal. Cette derniére charge contribua beaucoup à altérer sa santé. Il ne put supporter l'air d'Espagne, & étant retourné en son païs, il y mourut le quatriéme mars 1604, âgé de 45 ans. On a de lui divers Ouvrages imprimez à Lisbonne, *Decisiones supremi Lusitaniæ Senatus*, en deux parties 1600 & 1604, *in folio*; *De Patronatibus Ecclesiarum Regiæ Coronæ Lusitaniæ*, 1603, *in quarto*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBELIAUX. *Voyez* CABILLAUX.

CABBON. *Voyez* CHEBBON.

CABE, petite riviere du Royaume de Galice en Espagne, passe près de Monforte de Lemos, se jette dans le Vélezar, & avec lui dans le Migno. On l'appelle en Latin *Chalybs*, c'est à dire, *acier*, parce que, dit-on, ses eaux sont fort bonnes pour tremper ce métal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇAS, village d'Andalousie en Espagne, au sud de Séville tirant vers l'ouest, à la distance d'environ dix lieues. On croit que Cabeças est l'ancienne *Ugia*, ville des Turdétains. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇAS RUBIAS, village de l'Andalousie, province de l'Espagne. Il est vers les confins de l'Estrémadure d'Espagne & de celle de Portugal, à seize lieues de Séville vers le couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇON, village du Royaume de Léon en Espagne, sur le Pizuerga, au midi de Palencia dont il est éloigné d'environ sept lieues. On croit qu'il est l'ancienne *Cauca* des Vaccéens.

CABEDIUS (Michel) Espagnol, naquit en 1525, & mourut en 1577. Il s'attacha tellement à la Langue Grecque, qu'il ne la savoit pas moins bien que la Latine. Etant à Paris fort jeune, il traduisit élégamment en Latin le *Plutus d'Aristophane*. * Londorp, *l. 17. Histor.*

* CABELLIAU (George) d'Aldenbourg, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, est Auteur d'un livre intitulé *Historia Urbis & Abbatiæ Aldenburgensium*, qui est en manuscrit dans l'Abbaïe. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 239.

CABERA, fille de Protée, eut de Vulcain trois garçons nommez Cabéres, & pareil nombre de filles nommées Cabérides, à qui on a bâti des temples. * Strabon, *l. 10.*

CABES, CAPES, CAPE', TACAPA, ville considérable de la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, vis à vis de Trapano en Sicile, à l'embouchure de la riviere de Capès dans le Golfe de ce nom, qui anciennement étoit appellé *la petite Syrte*. Cette ville, qui autrefois étoit épiscopale, a un port, qui n'est pas, dit-on, de grand usage, parce qu'il est exposé aux vents. Elle est défendue par une bonne citadelle. Ptolomée nomme le Lac qui est en cet endroit, *Tritonis*; on dit qu'il est chaud, & qu'il guérit de la lépre. Léon l'Africain dit que Capès étoit une ville des Romains, très-importante par sa force. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.* Pline l'apelle Tacape, & il y a bien de l'apparence que c'est le nom qu'elle avoit de son tems, car celui de Cabes, qui ne se trouve dans aucun Auteur ancien, ne lui a été donné que par quelques Modernes, qui ne sachant que faire d'une médaille de Lepidus, où étoit écrit COL. CABE. ce qui signifie *Cavallon*, *colonie*, ont prétendu corriger Pline, & lire *Cabe* dans son texte, afin d'avoir en Afrique une ville à qui donner cette médaille. Ce qui étoit d'autant plus mal imaginé que Lépidus ne fut pas maître de l'Afrique.

CABES, riviere d'Afrique. *Voyez* CAPES.

CABESTAN, bourg de France dans la province de Languedoc près de Nimes. C'est de ce bourg qu'a tiré son nom GUILLAUME ou GUILHEM DE CABESTAN, ou de CABESTAING, Gentilhomme & Poëte Provençal, qui vivoit dans le XIII siécle. Il étoit de l'ancienne Maison de Servières, & avoit passé les premieres années de sa vie auprès du Seigneur de Cabestan. Il devint amoureux d'une Dame de la Maison de Baux, & fit des vers à sa louange. Cette Dame qui ces vers mettoient en réputation, craignant que Guillaume de Cabestan ne devînt infidéle, lui fit manger d'une certaine herbe qui faillit lui être mortelle; car ayant produit un effet contraire à celui qu'elle avoit espéré, ce malheureux Poëte perdit d'abord toute sorte de connoissance. Un Médecin lui donna un antidote, qui lui rendit la santé. Alors Cabestan détestant la Dame de Baux, servit Triclinne Carbonel, de la Maison de Roussillon, femme de Raimond de Seillans. Cabestan qui avoit du mérite, & que ses vers avoient rendu célébre, plut à cette Dame, qui lui témoigna trop d'estime, & de complaisance. Son mari en devint si jaloux, qu'ayant rencontré le Poëte à la campagne, il le tua, & lui arracha barbarement le cœur, qu'il fit manger à sa femme comme une autre viande. Elle le sut & en mourut de déplaisir vers l'an 1213. Pétrarque parle de Guilhem de Cabestan, dans son Triomphe d'amour, *ch. 4.*

——— Et quel Guglielmo
Che per cantar ha'l fior de suoi dì scemo.

* Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux, ch. 12.*

CABEZZA DEL GRIEGO. *Voyez* SEGORBE.

CABIGIAK & CAPCHAK, Tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oguz Kan donna ce nom. Ce Prince qui faisoit la guerre à un Prince de la nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme qui étoit dans son camp pressée d'accoucher, se cacha dans le creux d'un arbre où elle accoucha. Oghuz l'ayant sçu, prit soin de cet enfant, le fit élever comme son fils, l'adopta, & voulut lui donner un nom qui marquât l'avanture de sa naissance. Ce nom fut celui de Cabigiak, qui signifie *écorce de bois*. Cabigiak eut ensuite une postérité fort nombreuse, qui se répandit jusques au Nord de la Mer Caspienne. Ces peuples sont encore aujourd'hui connus en Persien & en Turc sous le nom de *Deschte Kibchak*. C'est de ces gens-là, que sont sortis les grandes armées qui ont ravagé les Etats que les Mogols possédoient dans la Perse. Ce fut chez eux que Bajazet premier Sultan des Turcs, fit de grandes levées de troupes contre Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABILA, ville de Turquie. *Cherchez* CEBILA.

* CABILLAU (Baudouin) d'Ypres en Flandre, Jésuite, fut en son tems un Poëte distingué. Il a donné des preuves de sa capacité dans ce bel Art par les Ouvrages qu'il a publiez, & qui sont, *Epigrammatum libellus*; *Magdalena Tragœdia sacra*; *Basilarus, sive Johannes Baptista, Lyrica, Symbolica, Epigrammata, Elegiæ*; *Agar fœminæ exul*, *Elegiarum liber duo*; *Vestitus sacra*, *post Partum B. Virginis ...*, *Elegiæ &c.*; *Lemmata Historica*, *...*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 98.

CABILLAU (George) CABELLIAU.

CABILLAUX, *Cabeljauwsen*, nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en l'année 1350. Une autre faction qui lui fut contraire, prit le nom de *Hoekschen*. Jean de Leyde parle ainsi de ces deux factions. Ceux qui étoient de la premiére faction prirent le nom d'un poisson que les Latins nomment *Asellus*, c'est à dire, un *Cabelliau*, pour marquer que, comme ce poisson dans la mer dévore tous les autres, de même ceux-ci viendroient à bout de leurs adversaires, & qu'ils les vaincroient. Ceux de l'autre parti s'appelloient *Hoekschen*, mot qui signifie *hameçonniers*, ou *maniere d'un hameçon*, pour faire entendre qu'ils feroient comme le hameçon qui prend d'ordinaire le poisson quel qu'il puisse être. * Jean de Leyde, *l. 30. ch. 16.*

CABILLE ou CABILAH, est parmi les Arabes une Tribu qui vit sous un Chef. Ces Tribus ou Cabilles sont indépendantes, & ne reconnoissent aucun Souverain. Ce sont des troupes de Vagabonds qui marchent sous un Chef qu'ils appellent Cacique. On compte 80 de ces Tribus parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABIRES, certains Dieux qui étoient reverez en Samo-Thrace, isle de la Mer Egée selon Herodote, *l. 8.* Ce nom vient peut-être de l'Hébreu *Cabir*, qui signifie grand & puissant. On avoit une si grande vénération pour ces Cabires, que c'étoit un crime de les nommer parmi le peuple. On croyoit que ceux qui étoient initiez dans leurs mysteres, étoient favorisez de leur protection, & qu'ils en obtenoient tout ce qu'ils pouvoient souhaiter. Les anciens Auteurs ne sont pas d'accord touchant le nombre de ces Dieux. Mnaséas en comptoit trois, *Axieros, Axiokersa* & *Axiokersos*, c'est à dire, Cérès, Proserpine & Pluton. Dionysiodore en ajoûtoit un quatriéme, qu'il nomme *Casmil*, c'est à dire, Mercure. D'autres tiennent qu'il n'y eut que deux Cabires, Jupiter qui étoit l'aîné, & Dionysius le plus jeune. Athénion dit que de Jupiter & d'Electra naquirent Jasion & Dardanus, qui furent nommez Cabires. Quelques-uns croyent que c'étoient les Ministres des Dieux; d'autres les mettoient au rang des Démons ou Génies. Ils avoient aussi un temple en Egypte, dont l'entrée n'étoit permise qu'aux seuls Prêtres de ces Divinitez; & un au territoire de Thébes. Dans une médaille de Claude le Gothique, il n'est représenté qu'un Dieu Cabire, la tête couverte d'un chapeau, tenant un marteau d'une main, & une tenaille de l'autre, & l'on apprend de Plutarque dans la Vie d'Alexandre, que c'étoit le Dieu tutélaire de Thessalonique, ce qui est confirmé par les médailles frappées dans cette ville, au coin de Valérien. Il y avoit encore des Cabires de Cérès, qui étoient tellement respectez, qu'on s'imaginoit que ceux qui auroient osé les battre, n'échapperoient jamais à la vengeance des Dieux. Les Phéniciens avoient des Dieux appellez Cabires, ou Cabéres, qui étoient particuliérement révérez à Beryte. *Voyez* de Méziriac qui s'étend fort au long sur les Cabires. Bochart en parle presque de la même maniére dans la seconde partie de sa Géographie sacrée, *l. 1. ch. 12*, & selon sa méthode ordinaire, il remonte jusqu'à la Langue Phénicienne, d'où les Grecs ont formé les noms des Dieux Cabires, en les accommodant au génie de leur Langue.

Le mot de Cabires a un autre sens dans Origéne contre Celse, où il se prend pour les anciens Persans. M. Hyde qui a donné depuis quelques années une Histoire de la Religion de ces anciens Persans, tirée de leurs Ecrits en leur Langue, a remarqué que le mot de Cabi-

bien est Persan, *Cabiri*, dit-il, au chapitre 29 de son Ouvrage, *juxta Cabiri, voce Persica aliquantulum detorta*. En effet, ceux qui ont donné des Relations de la Perse, nous apprennent qu'il reste encore aujourd'hui chez les Persans des Descendans de ces anciens Gabres ou Gaures adorateurs du feu ; mais il n'ont aucun rapport aux Cabires dont on a parlé cy-dessus. M. Hyde qui en traite fort au long dans son Histoire, prétend qu'ils ne rendent point au feu & au soleil un véritable culte, mais seulement un culte civil, & qu'ainsi ils ne sont point idolâtres : prétention insoutenable, & qui tend à condamner de folie & d'entêtement tous les Martyrs de Perse. * Sanchoniaton cité par Eusébe, *au l. 1. de la Prep. Evang.* Le Scholiaste d'Apollonius. Damascius *dans* Photius. Hesychius. Casaubon. Bochart. Meursius, *des Fêtes des Grecs*.

CABIROLE, est une des montagnes des Pyrénées. Elle est sur les confins du Comté de Foix, de celui de Cerdaigne, & du Conserans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CABLAN, ville de l'Inde au delà du Gange, en Asie, sur la riviere de Menam. Elle est capitale du Royaume de Cablan, entre la ville d'Ava au septentrion, & celle de Transsant au midi ; mais elle est de peu de considération, & est soumise présentement au Roi d'Ava, avec tout le Royaume qui dépendoit autrefois du Roi de Pegu. Dans la Carte que M. Delisle a publiée des Indes & de la Chine, on ne trouve ni ville, ni Royaume, du nom de Cablan.

CABO, *Caput*, Royaume d'Afrique au païs des Négres, que l'on dit plein de mines fort riches, sur le Rio-grande, vers le Sud.

CABO de AQUER ou d'AGUER ou de SANTA CRUZ. *Voyez* CAP d'AGUER.

CABO CORSO ou CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CABO DISTRIA, ville. *Cherchez* CAPO DISTRIA.

CABOUL. *Voyez* CABUL.

CABRA, étoit autrefois une ville épiscopale, nommée *Agabra*, ou *Ægabra*. Maintenant, c'est un petit lieu d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins de *la Grenade*, entre la ville de ce nom, & celle de Cordoue, & à onze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CABRAL (Pierre Alvarez) fils de Fernand Cabral, Seigneur considérable en Portugal, fut le Commandant de la seconde flotte que le Roi D. Emanuel envoya aux Indes en l'an 1500. Cabral ayant eu, après un mois de navigation, une grosse tempête à essuyer, fut jetté sur les côtes du Bresil, qui étoit inconnu alors, & auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Il fit voile de là à Sofala, où il arriva avec sept vaisseaux, en ayant perdu six des treize que le Roi lui avoit donnez, & étant allé ensuite à Calecut, il traita avec le Zamorin ou Empereur, qui lui permit de bâtir une maison de commerce pour les Portugais. La perfidie de ce Barbare obligea peu après Cabral de lui déclarer la guerre : un vaisseau de la Méque pris, quinze autres vaisseaux brûlez à l'ancre, la ville battue de tous côtez forcérent le Zamorin à être plus exact. Cabral traita aussi avec le Prince de Cananor & revint en 1501, en Portugal, avec sa flotte richement chargée. Il a eu soin de décrire son Voyage, que Ramusio a fait imprimer avec plusieurs autres à Venise, après l'avoir traduit en Italien. * *Mémoires envoyez de Portugal. Voyez aussi* ALVAREZ CAPRAL (Pierre) qui est le même que Cabral.

* CABRELLA, village de Portugal à l'est-sud-est de Lisbone, dont il est éloigné d'environ quatorze lieues. Il est situé sur une riviére du même nom. On le prend pour l'ancien *Catralaucus*, ville épiscopale que Moletius pourtant place à Guimaranes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABRELLA, petite riviére de Portugal dans l'Estrémadure, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, & se décharge dans le Cadaon un peu au-dessous de Marteci.

CABRERA (Dom Bernard de) fameux Ministre d'Etat sous le régne de Pierre IV, Roi d'Arragon. Voyant que sa fortune & ses vertus, lui mettoient à dos quantité d'envieux, il prit de lui-même le parti de renoncer à tous ses emplois & de se retirer dans un couvent. Le Roi qui s'apperçut aisément, que depuis la retraite de son Ministre, toutes ses entreprises échouoient, se rendit en personne en 1349, dans la chapelle que Dom Bernard de Cabrera avoit choisie pour sa retraite, & le pressa de se charger de nouveau du soin de ses affaires. Plusieurs années après, les ennemis de ce Ministre, parmi lesquels on comptoit la Reine, Jean Prince héréditaire, & le Roi de Navarre, eurent tellement le dessus qu'ils persuadérent au Roi de le faire punir comme un traître & comme auteur de pernicieux conseils. On lui trancha donc la tête à Sarragosse le 26 Juillet 1364, & tous ses biens furent confisquez. Peu de tems après, toute l'innocence de Cabrera parut à découvert. Le Roi en fut vivement touché & déclara dans son testament, que Cabrera avoit toujours servi fidélement, & que la sentence portée & exécutée contre lui avoit été très injuste. Il ordonna outre cela que l'on rétablit le petit fils de Cabrera dans la possession des biens confisquez, & qu'on lui accordât plusieurs autres marques de distinction. * Jérôme Surita, *Hist. d'Aragon*. Pedagos, *de la Historia de Antonio Perez, p.* 203. 204. Mariana, *Hist. d'Esp. l.* 19. *ch.* 15. *l.* 17. *c.* 7.

CABRERA (Bernard de) étoit Président du Royaume de Sicile vers la fin du XIV & le commencement du XV siécle. Cette dignité lui fut donnée, parce qu'en 1386, il avoit été presque l'unique cause que Martin neveu de *Jean I*, Roi d'Arragon obtint la possession tranquille de la Couronne de Sicile. Car dans le tems que les affaires de Martin étoient dans un état fort équivoque en Sicile, Cabrera y arriva avec la flotte d'Aragon qu'il commandoit, & sut si bien disposer tout par sa prudence & par sa valeur, que dans peu Martin fut généralement reconnu Roi de Sicile. Mais Cabrera se voyant élevé au plus haut poste de la Sicile, se donna souvent plus d'autorité qu'il ne falloit. Le pére de Martin ayant succédé à son frére *Jean I*, dans le Royaume d'Aragon, Martin alla le voir. Cabrera commit tant d'insolences pendant l'absence de ce Prince, qu'il fut obligé de revenir au plutôt. Cabrera reçut d'abord ordre de sortir de son palais & du Royaume, & d'aller rendre raison de sa conduite au Roi d'Aragon. Soit que ses excuses fussent bonnes, ou que l'on craignit son parti, il fut rétabli dans tous ses honneurs. Lorsqu'en 1410, le trône de Sicile vaqua, Cabrera mit en tête de s'en emparer & crut qu'il réussiroit en épousant *Blanche*, fille de Charles III, Roi de Navarre, & veuve de Martin, Roi de Sicile. Mais le grand âge de Cabrera & plusieurs autres circonstances dégoûtérent tellement la Reine, qu'elle ne voulut point prêter l'oreille à ses propositions. Il entreprit alors d'en venir à bout par la force, & pour cet effet il assiégea la Reine dans le château de Syracuse. Il fut cependant obligé de lever le siége par *Sancho Ruiz de Liori* Amiral de Sicile & par *Jean Moncada*. Quelque tems après Cabrera courut le risque de surprendre la Reine à *Palerme*, où elle eut toutes les peines du monde de s'échapper de ses mains. Quoique quelque tems après les Siciliens eussent déclaré Roi, *Ferdinand* Infant de Castille, Cabrera continua malgré cela le siége du château de Palerme, sous prétexte d'une bataille particuliére entre lui, *Sancho & Moncada* ; mais à la fin en 1412, il fut surpris & fait prisonnier. Sancho le fit transporter dans le château de *Mota* près de 2 *Sarmins*, où on le mit d'abord dans une citerne dessechée, que la premiére pluye remplit cependant assez pour l'incommoder beaucoup. Ensuite on le transfera dans une tour fort haute, de laquelle il voulut se sauver en descendant par le moyen d'une corde qu'un Garde lui avoit fourni. Mais le même soldat le trahit, de sorte qu'on prit les mesures necessaires pour le prévenir dans sa fuite. On disposa tellement les choses que Cabrera croyoit s'échaper, fut pris en l'air dans un filet, dans lequel on le laissa suspendu un jour entier en spectacle à tout le peuple. Ferdinand, le nouveau Roi, ordonna cependant quelque tems après qu'on le mit en liberté, à condition qu'il quitteroit la Sicile & se rendroit en Arragon pour y rendre raison de sa conduite. Il suivit ces ordres & se présenta humblement devant le Roi, qui lui fit grace. Le grand âge de Cabrera & les chagrins cuisans qu'il avoit essuyez avancérent sa mort, qui arriva peu de tems après que le Roi lui eut pardonné. * Mariana, *Hist. de Espanna*, *l.* 18. 19. 20. Laurent Valle, *de Ferdin. l.* [illegible]

CABRERA MORALES (Francisco de) Espagnol, natif du bourg dit *las Brozas* dans l'Estrémadure, vivoit au commencement du XVII siécle. Il sçavoit les Langues, qu'il avoit enseignées à Salamanque, & depuis étant venu à Rome, il y fut Théologien du Cardinal Deza, mort en 1600. Il a continué l'Histoire des Papes faite par Ciaconius, & a travaillé à quelques autres Ouvrages. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRERA (François de) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit Espagnol, & a publié les Généalogies des Maisons de Ponce de Léon, de Cordoue, &c. Il est mort en 1649. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRERA (Louis de) de Cordoue, vivoit l'an 1630. Il étoit Gentilhomme, & fut Capitaine d'Infanterie. Il a composé l'Histoire de Philippe II, Roi d'Espagne, & un Traité de l'Histoire. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRERA (Pierre de) de Cordoue, étoit Religieux de l'Ordre de saint Jérôme dans le XVI siécle. Il a écrit sur saint Thomas ; & son frére nommé Alfonse, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été un excellent Prédicateur, & mourut en 1598, âgé de près de 50 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRERA (Alphonse de) *Voyez* l'art. précédent.

CABRERE (La) *Capraria*, petite isle d'Espagne, dans la Mer Méditerranée, proche de l'isle de Majorque, dont elle n'est éloignée que de deux lieues au midi, vers le Cap de Salines.

CABRERE (la) ou la Terre de Cabrera, *Capraria*, contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du Royaume de Léon, dans les montagnes. Il n'y a aucun lieu de considération.

CABRIERA. *Voyez* FIGO.

CABRIERES, bourg dans le Comté Venaissin en Provence. *Voyez* MERINDOLE, lieu fameux.

CABSEEL ou CABTSEEL, ville de la Tribu de Juda. Elle fut la patrie de Banaïa ou Benaja. * *Josué, ch.* 15. *v.* 21. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 20.

CABUL, la Terre de Cabul ou de Chabul. C'étoit une contrée de la Tribu d'Aser, au midi des montagnes de Tyr. Elle contenoit une ville, & vint bourgs ou villages, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, pour le bois & l'or que ce Roi avoit fourni pour bâtir le temple de Jérusalem. * Lion III. *Rois, ch.* 9. *v.* 13. *Voyez* aussi CHABUL.

CABUL, ville de la Tribu d'Aser. * *Josué, ch.* 19. *v.* 27.

CABUL, ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Il est le plus avancé vers la Perse & l'Usbeck ou Zagatai, & a le Royaume de Cachemire au Levant ; au nord le Mont Caucase ; au midi les Royaumes de Candahar & d'Attock. Les sources du Nilab & du Behat, riviéres qui se jettent dans l'Indus, sont dans ce Royaume. La ville est grande & fort peuplée, avec deux forteresses vers les montagnes, & plusieurs belles maisons pour la maniére du païs ; les autres sont Parna ou Parvan, Ghadel & Pallaur. Le commerce est assez grand dans ces villes, à cause du musc, des foyes, de la rhubarbe, & des autres marchandises qu'on y apporte du Cathai. Ce païs est fort fertile, mais tout plein de montagnes. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CABUS, surnommé *Schams al Maali*, c'est à dire, *le Soleil dans son Apogée*, étoit fils de Vaschmeghir, ou Valchamghir, & neveu de Mardavige. Vaschmeghir étoit de Sind, & prétendoit descendre de Kadch, ancien Gouverneur de la Province de Ghilan, du tems que Kai Khosru, Prince de la Dynastie des Caïanides, régnoit en Perse. Il entra à la Cour de Nuh, fils de Nasser, Sultan de la Dynastie des Samanides, l'an de l'hégire 332, de Jesus-Christ 943. S'y étant fait connoître pour homme de valeur & de con-

conduite, on lui confia une armée avec laquelle il conquit l'année suivante la Province de Giorgian. Après la mort de Vaschmegir, son fils aîné lui succeda, & régna jusqu'en 366 qu'il mourut, laissant sa succession à son cadet nommé Cabus, qui est celui dont nous parlons. Cabus fut un Prince de très grande réputation pour toutes les belles qualitez qu'il possedoit. Il avoit l'esprit noble & élevé; il étoit savant & éloquent, & écrivoit avec beaucoup de politesse. Ces belles qualitez ne l'empêcherent pas d'être malheureux. Ayant donné retraite à Fakhreddulat, Prince de la maison des Bouïdes, chassé de ses Etats par son frère Moudeddulat, celui-ci entra l'an de l'hegire 371, de Jesus-Christ 981, avec son armée victorieuse dans le Giorgian, & contraignit Cabus de se refugier lui-même avec Fakhreddulat dans le Khorasan, où il demeura près de treize ans fugitif & dépouillé. Le comble de son chagrin, fut que Fakhreddulat étant rentré après la mort de son frère dans ses Etats, usa de la plus grande ingratitude dont on ait jamais oui parler; car au lieu de rétablir Cabus dans ses lieux, il s'en empara lui-même. Après la mort de cet ingrat, qui arriva l'an 387 de l'hegire, de Jesus-Christ 997, Cabus fut reconnu par les peuples du Giorgian, & du Mazanderan pour leur Prince legitime. Entré dans ses Etats, il les augmenta peu après des Provinces de Ghilan & de Tabarestan; mais il ne jouit pas long-tems du fruit de ses victoires. Sa sévérité, qu'on nommoit d'un titre plus odieux, ne plaisant pas à ceux qui vouloient pecher avec impunité, les Grands de sa Cour conjurerent contre lui, se saisirent de sa personne, & envoyerent à Manugeher son fils, pour lui faire savoir qu'ils vouloient le placer sur le trône de son pére, que s'il refusoit leurs offres, ils les feroient à quelque autre. Manugeher ne voyant pas d'autre parti à prendre, accepta les offres, mais dès qu'il eut été reconnu & proclamé Sultan, il alla à Bastham, où son pére étoit retenu, baisa la terre devant lui, l'assura de son obéissance, & lui dit, que s'il le lui commandoit, il iroit au péril de sa Couronne & de sa vie de punir les Rebelles & de le rétablir. Cabus content des soumissions de son fils, lui dit sagement, *J'ay fixé ici le terme de mes actions & de ma vie, & je vous remets toute mon autorité entre les mains.* Cabus ne songeoit plus dans sa prison qu'à servir Dieu. Mais ses ennemis apprehendant qu'un jour il ne pût se venger d'eux, subornerent des gens qui le firent mourir par le poison. Ce Prince étoit savant. Il a composé des lettres & des vers qui ont été fort estimez. Il fit beaucoup de caresses & de présens à Avicenne, qui avoit guéri son neveu d'une passion amoureuse fort violente. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orient.*

C A C.

CACA, sœur de Cacus, découvrit à Hercule le larcin que son frère avoit fait de ses bœufs, & mérita d'être honorée par des sacrifices qui lui étoient offerts par les Vestales, dans une petite chapelle batie à Rome sous son nom, selon Servius, *sur le huitiéme livre de l'Eneide.* Virgile néanmoins *au même lieu*, & Ovide, *au premier livre des Fastes*, disent que ce larcin fut découvert d'une autre maniere. *Voyez* CACUS.

CACACA, ville de la Province de Garet, dans le Royaume de Fez, en Afrique, sur la côte de la Mer Mediterranée, à sept lieues de Melile, par mer, d'où elle n'est éloignée que de deux lieues par terre. Le Duc de Medina s'en étoit rendu maître en 1496, après la prise de Melile. Les Habitans qui n'avoient osé attendre sa venue, s'étant retirez ailleurs, il fit raser la ville, ne conservant que le château qui est fort, & situé sur un roc, que l'on ne peut miner. * Marmol de l'Afrique, *l.* 4.

CACAGIONI, ville de Tartarie. *Cherchez* GIRACUNDA.

CACALLA (Augustin) étoit de Valladolid en Espagne, & fut long-tems Prédicateur de l'Empereur Charles-*Quint*; mais il quitta la Religion Romaine pour suivre les opinions de Luther. Après la mort de Charles-*Quint*, il fut condamné par l'Inquisition, & brulé à Valladolid le 21 mai 1559. * Theodore de Beze, *de Vir. Illustr.*

CACALLA ou CAZALLA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, vers l'Estremadure d'Espagne, à douze lieues de Seville, & à quatorze d'Ecija. On croit que *Lacolimurgium*, ancienne ville épiscopale, pouvoit être en ce lieu, ou à Constantina, ou à Colmenar. * Maty, *Dict. Geogr.*

CACAR, ville du Royaume de Fez. *Cherchez* ALCACAR.

CACAR-FARAON, ou *Château-Pharaon*, ville ruinée, située sur la montagne de Zarhon, proche de la ville de Fez, en Afrique. On dit qu'elle a été bâtie par les Goths; & les Habitans, sur une tradition fabuleuse, en attribuent la fondation à Pharaon Roi d'Egypte. Les plus célébres Historiens la nomment le palais Zarhon, ou Zarahanum, & non pas de Pharaon. On voit encore en plusieurs endroits des inscriptions en lettres Gothiques, qui font connoître qu'elle fut bâtie ou embellie par les Goths. Toutes les collines & les vallées d'alentour sont couvertes d'oliviers. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

* CACARI, village & Cap de l'Avogasie, province du Royaume de Mingrelie, au nord-ouest de la ville de Savatopoli, se trouve au nord de la Mer Noire vers sa partie orientale. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CACCA (Capo della) Cap de l'Isle de Sardaigne au couchant de la ville d'Algheri. On croit qu'il est le même que les Anciens appelloient *Hermaeum Promontorium*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CACCIA (Augustin) natif de Novare dans le Milanois, vivoit vers l'an 1550. Il porta les armes avec réputation dans l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, & s'attacha aussi à faire des vers. Lorsqu'il fut avancé en âge, il composa deux volumes de Poësies spirituelles, & en dédia un à Catherine de Medicis Reine de France, & l'autre au Cardinal de Granvelle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CACCIA (Frederic) Cardinal & Archevêque de Milan. Etant Nonce en Espagne, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le douziéme decembre 1695. Il mourut à Milan le 16 janvier 1699, âgé de 64 ans.

CACCIALUPI (Jean-Baptiste) de San-Severino en Italie, Jurisconsulte, vivoit dans le XV siécle vers l'an 1497. C'étoit le Docteur de son tems le plus consulté sur les matieres civiles & ecclésiastiques. Il écrivit divers Ouvrages de Droit, *De Jussione & Jure; De Devotione suspecta sugillatione; De Fallis; De modo studendi; De transactione dignitatum Juris, &c.* Il enseignoit à Sienne en 1465. * Fortier, *in Vit. Jurisc.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* &c. M. Simon, *Biblioth. des Auteurs de Droit.*

CACCIANEMICI, est le nom d'une famille de Bologne en Italie, d'où sortoient GERARD de Caccianemici Pape, sous le nom de LUCIUS II, & HUMBERT de Caccianemici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands services à Alexandre III, durant le Schisme, & mourut peu de tems après sous son Pontificat. * Sigonius, *de Episcop. Bonon. l.* 1. Baronius, Onuphre, &c.

CACEGAS (Louis) Religieux de l'Ordre de S. Dominique en Portugal. Il travailla à l'Histoire de sa Province en Portugais, & à celle de la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs, & Louis de Sousa se servit de ses Mémoires. Cacegas mourut vers l'an 1610, âgé de plus de 70 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CACERES, petite ville de l'Estremadure d'Espagne. Elle est sur la petite riviere de Salor, environ à six lieues d'Alcantara. * Maty, *Dict. Geogr.*

CACERES, ou CACERES DE CAMARINHA, ville de l'Isle de Luçon, l'une des Philippines, avec Evêché suffragant de Manille. Elle est située dans la contrée de Camarinha, sur le détroit de *Estrecho de Manilla*, avec un bon port, qui est aux Espagnols. On voit dans cette Isle la montagne de Maycauque, qui jette des flammes. * Baudrand.

CACHAN, ville de Perse dans la Province d'Yerak à vingt deux lieues d'Ispahan vers *Kom*, en Latin *Cachanum*, c'est la premiere ville qu'on rencontre en entrant de la Perse dans la Medie. Olearius écrit *Kaschan*, & d'autres Voyageurs *Casan*. Elle est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. La chaleur y est excessive. Sa latitude est de trente-cinq degrez trente cinq minutes, & sa longitude de 86 degrez. Sa longueur est d'Orient en Occident. Elle a une lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Elle est située dans un terroir fertile. Elle est grande, belle, bien peuplée & fort marchande. Les eaux *n'y* sont pas bonnes. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne Ragues, dont il est parlé en plusieurs endroits de l'Histoire de Tobie. Il y a de beaux Bazars ou marchez & plusieurs Caravanseras bâtis de brique. Le Caravansera Royal, qui est hors de la ville du côté de la porte orientale, est le plus beau de toute la Perse. C'est Abas *le Grand* qui l'a fait batir, & on y lit sur son frontispice ce distique.

Le monde est un Caravanséra, & nous sommes une Caravane.
Dans un Caravanséra, n'élevez point de Caravanséra.

C'est dans la vue d'enseigner que nous ne devons point nous promettre d'habitation durable, dans un monde qui n'est qu'un lieu de passage. C'est le lieu de toute la Perse, où il se fait le plus de satin, de velours, de tabis, de taffetas, de brocard uni & à fleurs de soye, & de soye mêlée d'or & d'argent. Dans le bourg d'*Aran*, à dix lieues de Cachan, il y a mille maisons d'Ouvriers en soye. Il y a dans cette ville beaucoup de scorpions, dont la piqure est très-dangereuse; c'est ce qui a donné lieu à une imprécation des Persans, *Que le Scorpion de Cachan puisse te piquer à la main.* Olearius & Jean Struis parlent d'une espece d'araignées dont les Habitans de Cachan sont fort incommodez. Les Persans la nomment *Enkurekek*. Elle est longue de deux pouces, & tacée de brun sur le dos. En quelque endroit que son venin tombe, celui sur lequel il est tombé s'assoupit, & il est impossible de l'éveiller, à moins qu'on n'écrase un de ces insectes sur la playe. Comme il est difficile d'en trouver dans le besoin, à ce défaut on met le blessé sur le dos, & on lui fait avaler autant de lait doux qu'il est possible. On le met ensuite sur le côté dans une caisse suspendue à quatre cordes, & après avoir fait faire à la caisse autant de tours qu'elle peut souffrir, on l'abandonne à leur mouvement qui fait vomir le malade & le guérit en partie. Il y a beaucoup moins de ces insectes dans la ville qu'à la campagne, où ils se cachent sous une plante appellée *Tremné*, qui ressemble fort à l'absinthe. Les moutons leur font la guerre, & les cherchent comme un morceau friand qui ne leur fait aucun mal. Il y a dans la ville & dans les fauxbourgs, six mille & cinq cens maisons, quarante Mosquées, trois Colleges, & plus de deux cens sépulchres des Descendans d'Aly. Outre cela on y compte plus de mille familles de Juifs qui se disent, de même que ceux d'Ispahan & de Koun, descendus de la Tribu de Juda. Ce sont eux qui ont soin des vignes & à qui les Chrétiens sont obligez du vin qu'on y boit. Plusieurs Auteurs Européens croyent que Cachan est l'ancienne *Ambrodax* des Auteurs Grecs, ou celle qu'ils nomment *Ctesiphonte du pays des Parthes.* Les Historiens Persans disent que *Zobeide-caton*, femme de *Haroun Rafchid* Calife de Bagdad l'a fait bâtir, & qu'elle lui donna le nom de *Cafan* son ayeul, petit-fils de *Hali*, & que de *Cafan* on a fait *Cachan*. Elle est surnommée *Darelmoumenin*, c'est à dire le séjour des Fidéles, à cause que les Descendans d'Hali s'y retirerent, & qu'ils y sont enterrez. * Chardin, *Voyage, &c. tome* 1 *p.* 214. Tavernier, *Voyage de Perse.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

CACHEMIRE, Royaume. *Cherchez* KACHEMIRE.

CACHIEU, CATCHEU ou CATCHEO, bourg ou petite ville de la Nigritie en Afrique. Il est sur la riviere de Saint-Domingo, qui est une des embouchures du Niger, & a un bon port fréquenté par les Européens. * Maty, *Dict. Geogr.*

CACHOMAS (le Royaume de) est un païs de l'Inde delà le Gange, avec la ville de même nom près de la riviere de Cafami, & sur les frontieres du Royaume de Bengale. Il étoit autrefois sujet au Roi de Pegu; mais il obéit présentement à son propre Roi, qui est tributaire du Roi de Pégu. * Baudrand.

CACHOUB, c'est un bout de la Pomeranie, qui est reste au Roi de Pologne, & qui commence à huit lieues de Dantzick. Ce ne sont que des montagnes & des bois, qui n'ont que de petits sentiers faits, ce semble, seulement pour les Cerfs: il n'y a ni terre cultivée, ni village. * *Mémoires du Chev. de Beaujeu.*

CACIQUES, noms des Gouverneurs ou Princes, sous les anciens Incas, ou Empereurs du Perou. Les plus considérables des Nobles originaires du païs, retiennent encore ces noms d'Incas, & de Caciques, quoiqu'ils obéissent aux Espagnols. Les Princes de l'isle de Cuba dans l'Amérique septentrionale portoient le même nom de Caciques, lorsque les Espagnols s'en rendirent les maîtres. * Herrera. Antonio de Solis, &c.

CACOBERRO, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il est situé sur un Cap qui porte son nom, entre les lieux de Rifalit, & de Terre dalli Arabi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACONGO, Royaume d'Afrique. On le met dans la région de Biafara vers le païs des Amitaira & des Giaques. On n'en connoît aucune particularité. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACORLA ou **CAZORLA**, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, au confluent du Guadalquivir & de la Guadarmena, à six lieues de la ville d'Ubéda, du côté de l'Orient. Ce bourg donne quelquefois son nom à une partie de la Sierra Segura, & il appartient à l'Archevêque de Tolede, avec un petit païs qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAÇORLA, montagne. *Voyez* **SIERRA SEGURA** sous **SEGURA**.

CACOUCHACS, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans le Saguenay, contrée de la nouvelle France, & au nord de la ville de Tadoussac. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACUS, Berger d'Italie, du Grec κακὸς méchant, faisoit sa demeure sur le Mont Aventin, qui fut depuis renfermé dans l'enceinte de la ville de Rome, & exerçoit de continuels brigandages aux environs. On dit qu'Hercule revenant d'Espagne, après avoir tué Géryon, passa près du Mont-Aventin, avec le troupeau de ce Roi qu'il emmenoit. Cacus lui enleva pendant la nuit quelques bœufs, les tirant par la queue dans sa caverne, afin que leurs pas imprimez à reculons, ne pussent découvrir le lieu où ils étoient. Hercule ayant reconnu ce larcin, chercha vainement aux environs de la caverne de Cacus, & ne s'imagina pas que les bœufs y fussent renfermez, parce que les vestiges donnoient lieu de croire le contraire. Cependant il entendit le cri d'un de ses bœufs, qui sentant le reste du troupeau, commença à mugir. Aussi-tôt il enfonça la porte de cette caverne, & assomma ce Voleur à coups de massue. Les Poëtes disent, que Cacus étoit fils de Vulcain, & qu'il jettoit des flammes par la bouche, peut-être, parce qu'il brûloit les maisons après les avoir pillées. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été domestique d'Evandre. Ils ajoûtent, que c'étoit un Géant d'une grandeur prodigieuse, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous représente les Satires. D'autres disent, que Cacus habitoit l'Espagne Tarragonnoise, qu'il donna son nom au Mont-Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Aragon sur les confins de la Castille Vieille; qu'il étoit affreux à voir, & d'une humeur extrêmement sauvage, ce qui avoit donné lieu de l'appeller *Demi-homme*; qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre semblable à notre poudre à canon, ce qui le fit passer pour le fils de Vulcain; enfin qu'il poursuivit Hercule jusques en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ses bœufs. * Tite-Live, *l.* 1. Virgile, *Enéide*, *l.* 8. *v.* 220. 259. Ovide, *Fast.* *l.* 1. *v.* 550. Properce, *l.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 7. Gerund. *l.* 1. *Paralip. Hisp.* Martial, *l.* 5. *Epigr.* 67. *v.* 5. Solin, *c.* 1. *Voyez les Notes* de Saumaise *sur Solin.*

C A D.

CADAGUES, ou *Cap de Quares*, ou *Cap de Creuz*, en Latin *Cadaldonium Promontorium*, & *Caput Aquarum*, bon bourg d'Espagne, situé dans la Catalogne à une lieue & demi de la ville de Roses sur le Cap de Creuz. Il y a un assez bon port. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADALOÜS ou **CADOLUS**, Evêque de Parme, fut élu Pape l'an 1061, par la faction de l'Empereur Henri IV, contre Alexandre II, qui avoit été élevé sur le saint Siége par les Cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadaloüs fut reconnu sous le nom d'Honoré II, par les Evêques & par les Princes de deçà les Alpes. Il vint avec une armée devant Rome pour se mettre en possession de cette ville; mais il fut repoussé par les troupes de Godefroy Marquis de Toscane & de Mathilde sa femme, qui avoit pris le parti d'Alexandre, & fut contraint de se retirer à Parme. Cette premiere tentative ne lui ayant pas réussi, il revint une seconde fois avec un plus grand nombre de troupes, & s'empara de la partie de la ville nommée Léonine & de l'église de saint Pierre; mais il fut encore chassé, & ses troupes mises dans un si grand desordre, qu'il pensa être pris, & fut obligé de s'enfermer dans le château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à se sauver, en donnant de l'argent à ceux qui l'avoient assiégé. Quelque tems après, on assembla un Concile à Mantoue pour juger le différent, qui étoit entre Alexandre & Cadaloüs. Cadaloüs y soûtint foiblement son droit & se retira. Alexandre y fut reconnu pour Pape légitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadaloüs. Ce Concile fut tenu l'an 1064, en présence de Hannon Archevêque de Cologne, qui étoit le principal Administrateur des affaires d'Allemagne sous l'Empereur Henri IV. Cadaloüs mourut depuis misérablement, sans avoir voulu renoncer à la qualité de Pape. * Léon d'Ostie, *l.* 3. *ch.* 20. Platine *dans Alexandre II.* Baronius, *A. C.* 1061. 1062. 1064. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, onziéme siécle.*

CADAMUSTI, (Louis) de Venise, a vécu vers l'an 1504. Il publia une Relation de ses Voyages de mer, que nous avons en Latin par les soins d'Archange Madrignani.

CADAON. *Voyez* **ZADAON**.

CADARIENS, Secte parmi les Musulmans, qui attribue les actions de l'homme à l'homme même, & non au Decret divin qui détermine sa volonté. Le premier Auteur de cette Secte fut Maabed Ben Khaled Al-Gioheni, que Hégiage fit mourir à Bassora. Ben Amr, un des plus célébres Docteurs du Musulmanisme, ne souffroit point les Cadariens, & disoit qu'ils étoient les Mages ou Manichéens du Musulmanisme, parce qu'ils admettoient deux principes, sçavoir, Dieu & l'homme. Schahi disoit, que pour n'être point Cadarien & Motazale (car c'est la même chose) il faut rapporter toutes les bonnes actions à Dieu, & les méchantes à l'homme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* aussi **KADARITES**.

CADAVAL, famille ducale fort illustre en Portugal. Jean IV, Roi de Portugal créa pour premier Duc de Cadaval, *Nuno Alvarez* de la Maison de *Melo*, lorsque celui-ci étoit encore fort jeune. Le Duc de Cadaval dans les troubles qui s'élevérent entre Alphonse VI, & Dom Pédro, prit le parti du dernier, qui étant devenu Roi, fit le Duc de Cadaval son premier Ministre. Il occupe encore le même poste sous le Roi d'aujourd'hui. Il y en a qui avancent qu'il a toujours été partisan de la France & que c'est pour cela qu'il s'est allié deux fois avec des familles Françoises. * Leitmann, *apud Imhof. in Manuscr. Stemmat. Lusit.* Relation *de la Cour de Portugal sous D. Pédre II.*

CADAVRE ou **CORPS MORT**. Il n'y a point de nation qui n'ait eu ses cérémonies pour l'enterrement des morts. Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maison, & pendant ce tems l'on mettoit d'ordinaire un cyprès à la porte, sur tout si c'étoit une personne riche, pour empêcher le monde d'entrer; le huitiéme jour ils faisoient avertir le peuple par un Crieur, afin qu'il assistât à l'enterrement, Exquiras L. Titio L. filio quiribus est commodum, ire jam tempus est: ollus ex ædibus effertur. C'est cet avertissement au peuple que Festus appelle *Funus indictivum*. Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une espéce de lit, avec des linceuls fort propres. Les Pleureuses alors se présentoient devant la maison du défunt, où elles faisoient de leur mieux pour marquer une tristesse qu'elles ne sentoient point: elles versoient des larmes en concert, & pleuroient assez haut pour faire une espéce de musique funébre. La pompe funébre marchoit; un Joüeur d'instrument précédoit le corps, & chantoit les loüanges du Défunt. Lorsque les Anciens mettoient le corps sur le bucher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel; & l'ayant appellé plusieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bucher avec une torche, en tournant le dos pour marquer que c'étoit à regret qu'il rendoit ce service au Défunt. Pline veut que l'usage de brûler les corps des Défunts, ne soit pas fort ancien à Rome; vû, dit-il, que nous ne voyons pas qu'aucun de la famille de Cornélius ait été brûlé jusques à Sylla; mais Pline semble se contredire lui-même, puisqu'il écrit que le Roi Numa défendit d'arroser de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps. Aussi Plutarque assure, que le même Numa défendit expressément qu'on brûlât son corps après sa mort; qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un desquels on mettroit son corps, & dans l'autre on enfermeroit les livres sacrez qu'il avoit composez sur la Religion & sur le culte des Dieux: ce qui est une preuve que l'usage de brûler les corps est fort ancien, & qu'il se pratiquoit même de son tems. Les loix des douze Tables faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la ville, ne favorisent point le premier sentiment de Pline; & l'on n'en peut rien conclurre autre chose, si ce n'est que les deux maniéres d'enterrer les corps & de les brûler, étoient en usage; & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la ville, qu'à cause de l'infection & des incendies qui en pourroient arriver.

Cicéron nous apprend que la coutume d'enterrer les corps fut introduite à Athénes par Cecrops, & qu'on les enterroit du côté du soleil couchant; au lieu qu'à Mégare ils avoient le visage tourné au soleil levant. La coutume d'enterrer les corps a duré fort longtems par toute la Gréce.

Les Egyptiens embaumoient les corps des défunts, pour les préserver de la corruption. Les Ethiopiens avoient divers usages: quelquefois ils les jettoient dans le courant des fleuves & des riviéres, quelquefois ils les brûloient, ou ils les enfermoient dans des vaisseaux de terre cuite, selon le témoignage d'Hérodote & de Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner, par ce beau secret une seconde vie, les changeant ainsi en leur propre substance. Pour ce qui regarde ceux qu'Hérodote appelle Macrobiens, c'est à dire, *de longue vie*, on desséchoit leurs corps, puis on peignoit leurs visages avec du blanc, leur donnant leur coloris naturel. On les enfermoit ensuite dans une colomne de verre, puis ayant gardé le corps un an en cet état, on l'exposoit en quelque lieu proche de la ville, où on le voyoit. Diodore de Sicile rapporte, qu'il y avoit certains peuples qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des statues d'or, d'argent, & de poterie, les revêtant de verre par dessus. Les Garamantes les enterroient sur le bord du rivage dans le sable, afin qu'ils fussent lavez des eaux de la mer.

Pour revenir à la coutume des Grecs & des Romains de brûler les corps, le corps du défunt ayant été consumé par le feu, après que les Assistans lui avoient dit le dernier adieu, *Vale æternum, nos te ordine quo natura voluerit, sequemur*, les proches parens en ramassoient les cendres, & recueilloient les os que l'on arrosoit d'eau lustrale, & qu'on enfermoit dans des urnes de matiére différente, pour les mettre ensuite dans des tombeaux, versant dessus des larmes, qui étoient reçûes dans de petites phioles appellées *lacrymatoires*, qu'on enfermoit pareillement avec l'urne dans le tom-

tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle manière ils pouvoient recueillir les cendres, & empêcher qu'elles ne se mêlassent avec celles du bois & des autres choses que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, nommé par les Grecs *Asbeste*, ἄσβεστος, c'est-à-dire, *inextinguible*, dont on faisoit de la toile qui ne brûloit point, quoiqu'on la jettât dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramasser aisément les cendres du défunt, sans qu'elles fussent mêlées avec celles du bois; mais peu de personnes pouvoient s'en servir, puisque le même Pline assure, que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du païs. Peut-être se servoient-ils d'une autre toile faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le secret de filer au rapport de Pline. Et Plutarque nous assure, qu'il y avoit de son tems une carrière de cette pierre dans l'isle de Négrepont; on en trouve même dans l'isle de Chypre, dans celle de Tinos, & ailleurs. Ils pouvoient encore avoir quelque autre invention, comme de mettre le corps sur le bucher dans un cercueil d'étain ou de fer, d'où il étoit fort aisé de recueillir les cendres & les os qui n'étoient point brûlez. * Rosin, *Antiq. Rom.* Dempster. Danet. Perse, *Sat.* 3. v. 103. Lucain, *l.* 3. *v.* 442.

Les Grecs & les Romains avoient coutume de fermer les yeux à leurs morts. Ils remettoient tous les membres dans leur situation naturelle, quand ils avoient été dérangez par quelques convulsions ou par les derniers efforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, soit qu'ils dussent les enterrer, ou les brûler. C'est parce, disent quelques Auteurs, que l'usage étant de garder les corps pendant longtems, on vouloit par ce moyen faire cesser, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. Les Grecs habilloient soigneusement leurs cadavres que l'on devoit enterrer, dans la fausse persuasion où ils étoient, que les morts étant sensibles au froid, ils seroient incommodez par les rigueurs de l'hyver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes, par rapport à la qualité de l'étoffe, chacun ne consultoit que son amitié pour le mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin les Magistrats Romains étoient distinguez par la richesse de leurs parures, qui étoient quelquefois de pourpre & même enrichies d'or; mais ils étoient semblables quant à la façon; car c'étoit toujours une robe qui enveloppoit le mort depuis la tête jusques aux piez. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne sur la tête des morts; parceque leurs bûchers ou tombeaux de fleurs, avoient également soin de mettre une pièce de monnoye dans leur bouche, pour obliger Caron à leur faire passer, dans sa barque, ce fleuve si renommé chez les Grecs & les Romains. Ils tiroient ensuite le mort de son lit, & le mettoient en quelque autre endroit de la maison. Dans les funérailles des Princes, les Domestiques du mort avoient coutume d'entourer le cadavre & d'écarter l'air, afin d'en éloigner les mouches. On les exposoit aussi dans des lits de parade, les piez tournez du côté de la porte. Quand la mort avoit défiguré le cadavre, on substituoit en sa place une figure de cire. Ils s'adressoient par trois fois & parfois souvent, comme s'il avoit été encore vivant, & n'en ayant point de réponse, ils publioient son décès avec des pleurs & des lamentations extraordinaires. Lorsqu'un homme avoit fait des dettes, les Créanciers s'emparoient de son cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs créances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que les héritiers ou les amis du défunt avoient fait d'acquitter ses dettes. L'Empereur Sévère fut obligé de rendre un Edit contre la dureté des Créanciers, qui détenoient les cadavres, & qui ne les vouloient rendre qu'après avoir été payez. Les enterremens se faisoient presque toujours la nuit. Il n'y avoit rien de fixe sur l'heure, mais la coutume étoit de prendre celles qui précédoient immédiatement l'aurore. On gardoit les cadavres plusieurs jours après leur mort, soit pour les préparatifs des funérailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fussent dans quelque léthargie, & qu'ils n'eussent pas encore rendu l'ame. Quelques uns cependant, pour ôter un spectacle aussi triste de devant leurs yeux, faisoient enterrer leurs cadavres sur le champ. Les parens ou les plus proches héritiers, les amis ou les Domestiques portoient le mort en terre; parmi les gens du commun, on se servoit de gens à gages; mais on transportoit souvent dans des chars les personnes de distinction depuis leur porte, jusqu'au lieu de leur sépulture. Les mères enlevoient leurs enfans, & les portoient elles-mêmes en terre. Dans les funérailles des personnes de distinction, on portoit leur statue à la tête du convoi, & on la posoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendus recommandables dans la République. On portoit aussi la marque des charges, dont le mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de Joueurs d'instrumens.

Lucien dans son Traité du Deuil décrit agréablement les cérémonies qui se pratiquoient lorsque quelqu'un étoit mort. „Après, dit-„il, que le plus proche parent a recueilli l'Ame du Mort, & qu'il lui „a fermé les yeux, on a soin de lui mettre une pièce d'argent dans „la bouche pour payer le Batelier des Enfers, qui est Caron, sans „considérer si c'est une monnoye qui ait cours dans le païs, joint „qu'il seroit mieux à mon avis, de ne lui rien donner, afin qu'on „fût contraint de le renvoyer ici. Après cette cérémonie on lave „d'eau tiède le corps du défunt, comme s'il n'y avoit point d'eau „là-bas, ou qu'il dût assister à quelque festin en arrivant: car outre „cela, on le parfume, on le couronne de fleurs, on l'habille de „ses plus beaux habits, soit qu'on ait peur qu'il ne meure de froid „en chemin, ou qu'on ne le traite pas selon sa condition. Tout „cela est accompagné de plaintes & de regrets, de larmes & de „sanglots, pour répondre à un Maître de cérémonies, qui préside „à l'action, & qui rapporte d'un ton lugubre les anciennes calami„tez, pour faire pleurer, si l'on n'en avoit point d'envie. Les uns „donc s'arrachent les cheveux, les autres se frappent l'estomac ou „s'égratignent le visage: il y en a qui déchirent leurs habits, & qui „mettent de la poussière sur leurs têtes, ou qui se couchent par ter„re & se heurtent contre les murailles: si bien que le Mort est le „plus heureux de la bande; car tandis que ses amis & ses parens se „tourmentent, il est placé en quelque lieu éminent, lavé, essuyé, parfumé & couronné, comme s'il vouloit aller en compa„gnie. Ensuite son père & sa mère, s'il en a, sortent de la trou„pe & le viennent embrasser avec des lamentations si ridicules, „que cela seroit capable de le faire crever de rire, s'il avoit quel„que sentiment. Il y en a, qui à la mort de leurs parens, égor„gent leurs chevaux & leurs esclaves, pour les aller servir en l'au„tre monde; & brûlent ou enterrent avec eux ce qu'ils ont de plus „précieux, comme si cela leur devoit être fort utile. Cependant „tout ce que ces gens-là disent, ce n'est ni pour le mort, qui ne „les sauroit entendre, quand ils crieroient dix fois plus haut; ni „pour eux-mêmes, car il suffiroit de parler tout bas: si bien qu'il „ne reste, sinon que ce soit par coutume, de peur qu'on ne les „croye sans amitié & sans sentiment pour leurs proches. S'il les „entendoit donc, voici ce qu'il pourroit dire: *Qu'avez-vous tant „à pleurer & à vous tourmenter pour moi, qui suis plus heureux que „vous? Est-ce que les ténèbres où je suis vous font peur, & que vous „appréhendez que je ne sois suffoqué par la pesanteur de mon sépulcre? „Mais un Mort n'a rien à craindre, puisqu'il ne sauroit plus mourir, „& mes yeux pourris ou brûlez n'ont plus besoin de voir la lumière? „D'ailleurs, quand je serois enseveli, à quoi me serviroient toutes vos „plaintes, & tous ces coups donnez contre l'estomac à la cadence des „instrumens, & cette troupe éperdue, ces soupirs & ces lamenta„tions de femmes? Croyez-vous que ce vin que vous répandez, descende „jusques aux enfers, ou qu'il soit extrêmement bon à boire en l'autre monde? „car pour les bêtes que vous brûlez en sacrifice, une partie s'en va en „fumée, & le reste n'est que cendres, qui sont un fort mauvais ali„ment.* Voilà donc les plaintes que l'on fait pour les Morts, & „qui sont semblables à Rome & en Grèce; mais les sépultures sont „différentes selon les différentes nations. Car les uns les brûlent, „les autres les enterrent & les embaument. J'ai assisté à des festins „en Egypte, où on les place au bout de la table, & quelquefois „un homme par nécessité prête la carcasse de son père ou de sa „mère pour servir à cet usage. Pour les monumens, les colom„nes, les pyramides, & les inscriptions, y a-t-il rien de plus inu„tile? Il y en a qui célèbrent des Jeux à la mémoire du défunt, & „qui font des Oraisons funèbres sur son sépulcre, comme si cela lui „devoit servir là-bas de certificat & d'attestation de vie & de „mœurs. Après tout cela on traite l'Assemblée, où les amis vous „consolent, & vous contraignent à manger. *Jusques à quand, disent„ils, voulez-vous pleurer un Mort? Vous ne le rappellerez pas en vie „par vos larmes. Voulez-vous vous faire mourir, pour désespérer vos „amis, & laisser vos enfans orphelins? Il faut pour le moins manger, „quand ce ne seroit que pour faire durer votre deuil.* Voilà ce que dit „Lucien. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*, &c.

CADDEE. *Voyez* CADEE.

CADE, (Jaques) fameux Rebelle contre Henri VI, Roi d'Angleterre. C'étoit un Irlandois qui avoit beaucoup d'esprit & de courage. *Richard*, Duc d'Yorck qui prétendoit à la Couronne, l'engagea à porter le nom de *Mortimer* & à faire soulever le peuple en 1450, sous prétexte qu'on l'avoit trop chargé. Il eut dans peu un grand nombre d'adhérens, principalement dans le païs de *Kent*. Il conduisit sa troupe d'abord à Blackheath, & en pilla & saccagea les environs pendant un mois. Comme un grand nombre des Bourgeois de Londres, aussi-bien que plusieurs des Grands du Royaume le soutenoient par les secours qu'ils lui fournissoient, il ne s'émut point lorsque le Roi & le Parlement le déclarèrent Rebelle & envoyèrent contre lui une armée de 15000 hommes. Il rencontra une partie de cette armée près de Sévenoacke & la battit. *Humphred & Guillaume Stafford* qui commandoient cette troupe restèrent tous les deux sur la place, & Cade s'étant armé de la cuirasse du premier marcha vers Londres. Dans la route, son armée grossit par le monde qui lui vint de Surrey, de Sussex & d'Essex, ce qui le rendit si fier que, lorsque le Roi lui envoya l'Archevêque de Cantorbéry & le Duc de Buckingham, il leur répondit, *qu'il ne poseroit point les armes, à moins que le Roi ne vînt en personne lui accorder ce qu'il demandoit.* Henri VI trouva ceux, sur qui il se fioit le plus, si mal intentionnez, qu'il se retira au Château de Killingworth, ne laissant de munit, que la Tour de Londres. Cade en étant informé s'avança, sans aucune résistance, jusques à Southwarck qui est un Fauxbourg de Londres, & le deuxième juillet on se vit obligé de lui ouvrir les portes de la ville. Dans les deux premiers jours il n'exerça aucune violence contre les Habitans de cette Capitale, mais il fit décapiter Jacques Fines, Lord Say & Thrésorier d'Angleterre, & le Chevalier Jaques Cromer Shérif de Kent & gendre du précédent. Il les fit exécuter sous prétexte qu'ils avoient opprimé le peuple. On porta ensuite leurs têtes au bout de deux perches par toute la ville. Le troisième jour les adhérens de Cade commirent plusieurs violences, de sorte que la Bourgeoisie se déclara hautement contre lui & empêcha que d'autres Rebelles n'entrassent encore dans la ville. Ce changement fit perdre courage aux Rebelles, & après que l'Archevêque de Cantorbéry, qui étoit en même tems Chancelier, eut fait publier une amnistie générale pour tous ceux qui s'en retourneroient chez eux, Jaques Cade se vit tout d'un coup abandonné de toute sa bande. Il envoya tout ce qu'il avoit de précieux par eau à Rochester & se sauva masqué dans la Province de Sussex, espérant d'y attrouper du monde. Mais le dixième juillet 1450, le Roi ayant mis sa tête à prix, & promis mille marcs d'argent à qui le livreroit mort ou vif, *Alexandre Iden*, Gentilhomme de Kent, le trouva dans un jardin à Hothfield en Sussex, se battit contre lui & le tua. On transporta ensuite son cadavre sur un chariot à Londres, où on le mit en quatre quartiers, qui furent exposez en tout autant de différens endroits du Kent. Sa tête fut placée sur le pont à Londres. Le Parlement s'étant assemblé à Westminster le sixième novembre 1450, Cade y fut déclaré coupable de haute trahison, tous ses biens confisquez au profit du Roi & toute sa postérité pour toujours infame. * *The Compleat history of England*, *tome* 1. p. 403. 404. 405. Holinshead.

CA.

CADÉE, ou la Ligue de la Maison de Dieu, en Latin *Casa Dei Fœdus*, *Fœdus Cathedrale*. C'est une des trois Ligues, qui composent la République des Grisons. Elle est la plus étendue & la plus puissante des trois. Elle renferme l'Evêché de Coire, la grande Vallée d'Engadine & celle de Bregaille ou de Pregel. De onze grandes Communautez ou vint & une petites, dont ce Païs est composé, il n'y en a que deux qui parlent Allemand, le Langage des autres, qu'on appelle Romansche, est un Italien corrompu. La Religion Protestante est dominante dans cette Ligue, qui s'est alliée avec les premiers Cantons Suisses depuis l'an 1498. L'Adda & l'Inn ont leurs sources dans cette Ligue, dont les lieux principaux sont Coire capitale, & Furstenaw. * Mary, *Dict. Geogr.*

CADELSBURG. *Voyez* CATZELSBURG.

CADEMOTH, ou CEDIMOTH. *Voyez* KEDEMOTH.

CADENAC, petite ville de France dans le Quercy, sur les frontiéres du Rouergue, est située sur la riviére de Lot, à huit ou neuf lieues de Cahors. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Uxellodunum*, qui est célébre parmi les anciennes villes des Gaules, parce que ce fut la derniére qui se défendit contre César; mais il y a apparence que cette ville étoit differente de Cadenac d'aujourd'hui, & peut-être que c'est Cahors même. * Baudrand.

CADENET, bon Bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence, à demi lieue de la Durance, à trois d'Apt & à cinq d'Aix. * Mary, *Dict. Geogr.*

CADER *Billah*, fils d'*Isaac*, & petit-fils du Calife *Mostader*, fit, dit-on, un songe qui l'avertissoit de sa grandeur future & de la longueur de son régne, & immédiatement après il fut élevé au Califat par Bahaeddaulah, Sultan de la Maison des Bouides, l'an de l'Hégire 381, de J. C. 991, après la déposition de Thaï son prédécesseur. Il fut le 25 Calife de la Maison des Abbassides. Cader ayant fait son entrée dans Bagdet, & étant entré en possession de sa nouvelle dignité, ordonna toutes choses avec plus d'autorité que n'avoient fait ses prédécesseurs depuis longtems. Bahaeddaulah, qui avoit fait déposer Thaï, à cause qu'il en prenoit trop, trouva la sienne beaucoup affoiblie sous ce Calife, qu'il avoit élevé lui-même, d'autant plus que son régne fut fort long; car il régna 40 ans & trois mois, & ne mourut qu'en l'an 421 de l'Hégire, de J. C. 1030. Cader qui croyoit qu'Ali étoit celui qui lui avoit annoncé en songe son élévation, témoigna toujours être fort reconnoissant de cette faveur, en procurant de grands avantages à tous ceux de sa famille. L'an 416 de l'Hégire, & de J. C. 1025, Cader déclara son fils *Caïem Beamrillah* pour son Successeur, & l'an 421 il mourut dans la 81 année de son âge, fort regretté de ses Sujets auxquels il avoit toujours rendu très-bonne justice. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CADERD, fils de *Giafer Beg*, fils de *Michaïl*, fils de *Selgiuk*, premier Sultan de la seconde race des Selgiucides, qui a établi une Dynastie particuliére dans le païs de Kerman, qui est la Caramanie Persique. Ce fut son oncle paternel, nommé *Togrul* Beg, premier Sultan de la premiere race des Selgiucides de Perse, qui le fit Gouverneur de ce païs-là, l'an de l'Hégire 433, de J. C. 1041. Il y devint en peu de tems si puissant, que de simple Gouverneur il se rendit Prince Souverain, & il ajouta même à cette Province celle que l'on nomme Fars, qui est la Perse proprement dite, en sorte que l'an 455, il s'étoit fait un Etat très considérable, dont il se pouvoit contenter. Mais l'ambition l'ayant porté à entreprendre sur les Etats de Malek Schah son neveu, il se donna entre eux une des plus sanglantes batailles, que la Perse eût encore vues. La Victoire se déclara enfin pour Malek Schah. Caderd, fait prisonnier, fut conduit dans un château, où il fut empoisonné par l'ordre du Victorieux. Il avoit regné 32 ans, & il laissa pour successeur un fils nommé *Sultan*-Schah, qui régna toujours sous la dépendance de Malek Schah son cousin germain, qui lui fit rendre ses Etats. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CADEROUSSE, petite ville de France dans la Provence. Elle est enclavée dans la Principauté d'Orange, ayant la ville d'Orange à l'est & le Rhône à l'ouest.

* CADES (le Désert de) ou le Désert de *Sin*, s'étendoit depuis la Mer Rouge, jusqu'aux frontiéres de la Palestine.

CADES ou CADES-BARNE, ville dans le Désert de Pharan & de Sin, qui est entre la Terre promise, l'Egypte & l'Arabie. Chodorlahomor Roi des Elamites, & les Rois ses Alliez, après être entrez dans le Désert de *Pharan*, retirerent à la fontaine de Misphat, *Genèse*, *ch.* 14. *v.* 7. Il est encore fait mention de ce lieu, *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 14. *Deuter.* *ch.* 32. *v.* 51. Ce fut là que Marie sœur de Moïse mourut & fut enterrée, *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 1 & que Moïse & Aaron marquérent quelque défiance qui les exclut de la Terre de Canaan, *Nombres*, *ch.* 27. *v.* 14. Les Israëlites y séjournérent après être sortis d'Asion-Gaber, & avant que d'aller à la montagne de Hor. Il y avoit dans la Palestine d'autres villes qui portoient le nom de Cades, comme *Cades-Asar*, *&c.*

CADES, ville de la Tribu de *Nephtali*. Flave Joseph l'appelle *Cedesa* ou *Cydisa*, & le Grec de Tobie *Cades*. C'étoit une ville de refuge, qui fut donnée aux Lévites de la famille de *Gerson*. Elle étoit située au haut d'une montagne, à l'Occident du Lac de Samechon. Ce fut là où Jonathas, frere de Judas *Machabée*, accompagné d'une poignée de gens, qui sembloient n'être animez que par le desespoir, poussa & poursuivit avec tant de furie une grosse armée de Demetrius *Soter*, qu'il lui tua trois mille hommes. * I. *Machab.* *ch.* 11. *v.* 63. *Voyez* aussi CEDES, ville de la Haute Galilée.

CADESA. *Voyez* l'article précedent.

CADESAND. *Voyez* CASSANDT.

CADESSIA, Cadisia, ville de Perse, dans la province d'Iraque Babylonienne, à trente lieues de Cufa. * Baudrand.

CADI nom au plurier, en Grec Κάδοι, est une ville de Mysie, selon Etienne de Byzance & Strabon, *l.* 12; mais Ptolomée la place dans la Lydie sur les frontiéres de la Phrygie, & non seulement dans Hiéroclès elle est appellée ville de la Phrygie Capatiane; mais on trouve qu'un Evêque de cette ville souscrivit au sixiéme Concile de Constantinople, *Philippe Evêque de Cadi de la Capatiane*. Cette ville a dû être considérable au troisiéme siecle; car on trouve qu'elle frappoit des Médailles du tems de l'Empereur Valérien.

CADIAR (Le) *Cadiarus*, riviére d'Espagne, dans le Royaume de Grenade. Elle a sa source près du bourg de Cadiar, puis coule vers le Midi, où elle reçoit diverses autres petites riviéres, & se rend dans la Mer Méditerranée entre Motril & Salobreña. * Baudrand.

CADICUI. *Voyez* CHALCÉDOINE.

CADIGE. *Voyez* TADIGE.

CADILESCHKER ou CADILESQUER, dans l'Empire du Turc, est le Chef de la Justice, qui juge toutes les causes dans le Divan. *Cadi*, signifie Juge, & *Leschker*, armée; d'où est venu le nom de *Cadileschker*, c'est à dire, Juge de l'armée, parce qu'il étoit le Juge des soldats. Il n'y a que trois Cadileschkers, dans toute l'étendue de l'Empire du Grand Seigneur. Le premier, est celui de l'Europe; Le second, celui de la Natolie, ou de l'Asie; & le troisiéme, celui du grand Caire. Ce dernier fut établi, lors que Sélim eut conquis l'Egypte, & il est le plus considérable; car sa jurisdiction s'étend sur les Egyptiens, les Syriens & les Arabes, & sur une partie de l'Arménie. Aujourd'hui les Cadileschkers n'exercent plus aucune jurisdiction sur les Soldats, qui ont le privilége de ne pouvoir être jugez, que par les Officiers qui les commandent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADILLAC, petite ville de France dans la Guienne. Elle est située près de la Garonne à côté de Bordeaux & de Befas, son château est un des plus agréables de la Province, & son terroir des plus fertiles. Elle est capitale du Comté de Benauges. * Baudrand.

CADIMA ou CEDIMA, anciennement, *Carima*, *Carinna*. C'a été autrefois une ville; maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Beira, en Portugal. Il est à la source de la riviére de Girzou, à quatre lieues de la ville de Coimbre, & à deux de la mer. On dit qu'il y a dans ce lieu là une fontaine ou bassin, qui engloutit, à l'instant, tout ce qu'on y met, quelque résistance qu'on y apporte. * Mary, *Dict. Geogr.*

CADIS, Juges des causes civiles de l'Empire du Turc. Ils connoissent aussi des affaires spirituelles, dans le Biledulgerid en Afrique. Cadi se prend ordinairement pour le Juge d'une ville. Les Juges des provinces se nomment Mollas. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* CADIS, ville de la Tribu de Nephtali. *Voyez* CADES & CEDES.

CADIS, CADIX, CADIZ ou CALIS, que les Anglois & ceux du Païs-Bas nomment *Cale Malis*, isle & ville d'Espagne près de la côte occidentale d'Andalousie, au Nord du détroit de Gibraltar. Elle a été connue à César, à Strabon, à Pline, à Pomponius Méla, & à divers autres Auteurs, qui en parlent sous le nom de *Gades* & de *Gadira*. Elle en eut encore d'autres, comme celui de *Tartessus*, que lui donne Festus Aviénus.

Strabon dit qu'il y avoit autrefois deux villes de ce même nom, mais Pline n'en met qu'une, dite *Julia Gaditana*, parce que Jules César, après avoir soumis l'Espagne, y laissa une Colonie de Romains. On croyoit aussi autrefois, que Cadis étoit comme le terme de la navigation, & qu'on ne pouvoit pas avancer au delà. On y avoit bâti un temple à Hercule, qui y amena, dit-on, les bœufs de Geryon. C'est dans ce temple, où l'on dit que Jules César ayant vu la statue du grand Alexandre, versa des larmes, en se souvenant de tout ce qu'avoit fait ce Conquerant à l'âge de 33 ans. On dit que Cadis a été la patrie de L. Cornelius Balbus, & du Poëte Canius qui vivoit du tems de Martial. Columella assûre aussi de lui même, que Cadis étoit le lieu de sa naissance.

L'Isle de Cadis est plus longue que large. Sa longueur est environ de six lieues. Elle a vers le Septentrion le Golfe appellé Baye de Cadis, où se rend la riviere de Guadalquivir. Du côté d'Orient, elle n'est séparée de la terre ferme, que par un petit bras de mer qu'on y passe même sur un pont, dit la *Puente de Suaço*, ou *le Pont du Suc*. Presque au bout de l'Isle, du côté de l'Océan occidental, il y a une langue de terre séparée par un petit golfe & un grand fossé rempli d'eau, où est bâtie la ville de Cadis, de sorte qu'elle semble être une seconde Isle. De chaque côté du rivage, & sur tout à l'entrée du port, il y a plusieurs Forts, entre lesquels ceux de San-Filippo & de San-Sebastiano sont les plus considérables. On a même en fait d'en bâtir un sur un rocher, qui s'éleve au milieu de la mer. Les Espagnols n'ont rien négligé pour fortifier cette place, quoiqu'elle ne le soit peut-être pas aussi réguliérement que celles qu'on fortifie à la moderne. Depuis l'avénement de Philippe V, petit fils de Louis XIV, à la Couronne d'Espagne, on a beaucoup augmenté ses fortifications. C'est le rendez-vous ordinaire des galions d'Espagne & des plus grands vaisseaux, parce que le port est très-beau; & c'est là qu'arrivent les flottes des Indes occidentales, avec l'or & l'argent du Pérou. Cadis est une clef d'Espagne, l'une des trois qu'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au Roi Philippe II, son fils, & dont la garde est d'une extrême importance pour la conservation de cet Etat. Les deux autres étoient Flessingue & la Goulette, l'une dans le Païs-Bas & l'autre en Afrique. Son terrain est mêlé de plaines & de montagnes, mais sans aucunes fontaines, défaut auquel on supplée par quantité de puits. L'entrée de la baye de Cadis est fort dangereuse, à cause des écueils appellez le *Diamant*, & *Los Puercos*. Le port de la ville, qui est situé à la pointe de l'Isle, regarde l'Orient. La ville est peuplée d'un grand nombre de riches Marchands, qui y ont les plus beaux magazins de l'Europe. Le château a été bâti par les Mores, & depuis il a été mis dans un très-bon état. Le Fort de Saint Sébastien a été construit pour défendre l'entrée du Golfe; & le fort de Saint-Philippe pour assûrer le port. La ville est

est le siége d'un Evêché, & l'on y voit plusieurs Eglises dont la structure est assez bien entendue. La terre de l'Isle produit de si bons pâturages, que le bétail créveroit, si on l'y abandonnoit, & si l'on n'avoit soin de le saigner tous les mois. On y trouve des salines dont le sel est excellent. En 1702, les flottes combinées de l'Angleterre & de la Hollande tâchérent de se rendre maîtres de Cadis, mais cette entreprise échoua. * Pline, *l.* 4. *c.* 22. *&* *l.* 5. *c.* 5. Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 6. Silius Italicus, *l.* 1. *&* 3. Nonius, *Hisp. c.* 9. Marinus. Marinæus. Morala. Jouvin, *Voyage d'Espagne.* Le P. Labbe, *Géographie Royale.*

* C A D I S (le Golfe de) ou de la Vegua, c'est à dire, *le Golfe des jumens*, comprend toute cette partie de l'Océan Atlantique qui est renfermée entre les côtes de l'Algarbe & de l'Andalousie vers le nord, & celle des Royaumes de Fez & de Maroc vers le midi, depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'à une ligne tirée du Cap de S. Vincent en Europe, & à celui de Cantin en Afrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A D I S (la Baye de) est une partie du Golfe de Cadis. Elle est renfermée entre l'Isle de Cadis qui la borne au midi, & les côtes de l'Andalousie qui sont au nord & au levant. Cette baye peut avoir douze lieues de circuit & deux de large: elle est défendue par plusieurs châteaux, dont les principaux sont ceux de Puntal & de Matagorda, situez vis à vis l'un de l'autre, à l'endroit le plus étroit de la Baye. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A D I X. *Voyez* C A D I S.

C A D I Z. *Voyez* C A D I S.

CADIZADÉLITES, Secte de Mahométans, qui imitent à peu près la maniére de vivre des Stoïciens. Ils fuyent les festins & les divertissemens, & affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. Ils parlent incessamment de Dieu, en public & en particulier. Quelques uns de cette Secte font un mélange du Christianisme & de la Religion de Mahomet. Ceux-ci vivent sur les limites de la Hongrie & de la Bosnie. Ils lisent l'Evangile en Esclavon, & l'Alcoran en Arabe. Ils boivent du vin pendant le mois de Ramazan, qui est le mois du jeûne des Mahométans, mais ils n'y mettent point de canelle, ni d'autres ingrédiens; & alors il passe parmi eux pour une liqueur permise. Ils aiment & protégent les Chrétiens autant qu'il leur est possible. Ils croyent que Mahomet est le Saint-Esprit, & que la descente des langues de feu au jour de la Pentecôte, étoit une figure de la venue de ce faux Prophéte. Ils pratiquent aussi la circoncision, comme les Juifs, & se servent de l'exemple de JESUS CHRIST pour l'autoriser. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* *Voyez* aussi K A D É Z A D É L I T E S.

C A D L U C ou C A D L U C U S (Vincent) Polonois ou Russien de nation, & Prevôt de l'Eglise de Sendomir, vivoit encore au commencement du XIII siécle, & mourut l'an 1226. C'est le premier qui ait entrepris d'écrire l'Histoire de Pologne avec quelque succès, quoique son stile soit assez peu poli. * Herbertus de Fulstin, *Hist. Polon. compendiosa Descr.*

C A D M O N I É E N S. *Voyez* C E D M O N É E N S.

C A D M U S, Roi de Thébes, étoit Egyptien de nation, ou, selon les Poëtes Grecs, fils d'Agenor Roi de Phénicie & de Téléphassa, frere de Phénix & de Cilix, & petit-fils d'Epaphus. Son frére Phénix & lui fondérent ensemble le Royaume de Tyr & de Sidon. Il passa depuis dans la Béotie, & y bâtit Thébes, ou au moins la citadelle nommée Cadmée, l'an 2545 du monde, & 1500, avant JESUS CHRIST. Ce fut lui qui apporta en Gréce ces seize lettres α, β, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ, auxquelles Palamede ajouta ces quatre, θ, ξ, φ, χ, du tems de la guerre de Troye: & Simonide ces quatre autres η, ω, ζ, ψ, plus de six cens ans après. Les Poëtes ajoutent qu'il sortit de son païs pour chercher sa sœur Europe, que Jupiter avoit enlevée; mais qu'n'ayant pu apprendre de ses nouvelles après de longs & de périlleux voyages, il alla consulter l'oracle de Delphes, qui lui ordonna de bâtir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. S'étant mis en devoir, avant toutes choses, de sacrifier aux Dieux, il envoya ses compagnons à la fontaine de Dircé, qui étoit proche, afin d'avoir de l'eau; mais ils furent dévorez par un dragon. D'autres disent qu'il n'y en eut qu'un seul de dévoré. Minerve pour consoler & venger Cadmus de cette perte, lui ordonna d'aller tuer ce monstre, & d'en semer les dents sur la terre, ce qu'ayant exécuté, il en vit naître un grand nombre de soldats armez, qui s'entretuérent l'un l'autre, à l'exception de cinq, qui étant restez de ce carnage, lui aidérent à bâtir une ville, qui fut Thébes, dans la Béotie, où il régna plusieurs années. Il épousa enfin Hermione, ou Harmonie, fille de Mars & de Vénus, de laquelle il eut Polydore qui lui succéda, Sémélé, Ino, Autonoé, & Agavé, toutes célébres dans la Fable par leurs avantures. Ceux qui cherchent la vérité historique dans les fictions, assûrent que Cadmus ayant passé dans la Béotie, province de Gréce, qui s'appelloit alors Eolide, y tua un Prince du païs nommé Dracon; qu'il mit adroitement la division parmi les peuples, qui vouloient s'opposer à son établissement; & que profitant de leurs desordres, il se rendit maître du païs. Par le nom qu'il donna à la ville qu'il bâtit, il voulut marquer la première origine de ses ancêtres, Souverains de la grande ville de Thébes en Egypte. Il poliça les peuples, & leur communiqua l'invention de l'écriture. Depuis, les malheurs de sa Maison l'obligérent d'aller finir ses jours en Illyrie. La Fable ajoute que sa femme & lui furent changez en serpens.

Cadmus, selon d'autres, étoit Maître d'Hôtel d'un Roi de Tyr, ou de Sidon; & *Hermonie* ou *Harmonie* sa femme étoit une Joueuse de flûte. Le nom de Cadmus semble être venu de *Cadmonée*, qui est le nom d'une nation de la Palestine, la même que les *Hévéens*. Harmonie tire son origine de *Hermon*, montagne du même païs, & l'on a dit qu'elle étoit changée en *serpent*, parce que le mot Hévéen signifie en Syriaque un serpent. On dit que Cadmus sema des dents de serpent, & qu'il en naquit des hommes armez, parce qu'en Phénicien, pour dire des gens *armez de javelots de cuivre*, on se sert de certains mots, qui peuvent être traduits, *armez de dents de serpent.* Conon rapporte que Cadmus qui étoit puissant parmi les Phéniciens, fut envoyé de Thébes ville d'Egypte en Europe, par le Roi de Phénicie; qu'il laissa son frére Tasus dans l'Isle de Tasos, & qu'étant allé en Béotie, il y bâtit la ville de Thébes; que les Béotiens l'ayant attaqué, les Phéniciens se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils se rendirent maîtres de toute la Béotie. La frayeur que les Béotiens eurent des armes des Phéniciens, qui parurent avec des casques & des boucliers (ce qu'on n'avoit point encore vu) & qui leur dressérent des embûches, leur fit croire que ces hommes étoient sortis tout armez de la terre. Ils les appellérent des serpens, comme ayant été semez en ce païs. C'est là, selon Conon, la véritable histoire de Cadmus, & de la fondation de Thébes. L'arrivée de Cadmus en Gréce, & la fondation de la ville de Thébes est marquée dans les marbres d'Arondel, à la 64 année de l'Ere Attique, 1519 avant J. C. l'an 3195 de la Période Julienne. Si l'on en croit les Grecs, c'est aux Phéniciens qu'on est redevable des lettres que Cadmus fit passer en Gréce. Ce peuple osa le premier, selon Lucain, *l.* 3. *v.* 220. *&* 221, exprimer ses pensées par différentes figures.

> *Phœnices primi, famæ si creditur, ausi*
> *Mansuram rudibus vocem signare figuris.*

Pensée qu'un Poëte François a heureusement étendue dans ces quatre vers.

> *C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux*
> *De peindre la parole, & de parler aux yeux,*
> *Et par les traits divers des figures tracées*
> *Donner de la couleur & du corps aux pensées.*

Il est plus vraisemblable que les lettres ont été en usage chez les Hébreux, long-tems avec Cadmus, qui ne passa en Europe avec Phénix, que l'année d'après la sortie des Israëlites d'Egypte. * Ovide, *Metamorph. l.* 4. *v.* 575. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 10. *v.* 17. Pausanias, *l.* 3. Hygin, *dans ses Fables.* Natalis Comes, *l.* 9. *c.* 14. Lucain. Brébeuf, *Traduction de la Pharsale.* Bochart, *in Canaan.* *Voyez* le livre intitulé, *Palæographia Græca*, de Dom Bernard de Montfaucon.

C A D M U S, de Milet, fils de Pandion, est le premier des Grecs, qui ait écrit l'Histoire en Prose. On croit qu'il vivoit dans le tems qu'Halyattes régnoit en Lydie: du moins il est certain qu'il est un peu plus ancien que Phérécyde, qui fleurissoit du tems de Cyrus. Ceux qui l'ont cru un peu plus récent qu'Orphée, n'avoient aucune connoissance des tems. La Gréce a toujours eu de ces Ecrivains, qui par ignorance ont rapproché des faits éloignez les uns des autres de plusieurs siécles. Cadmus écrivit les Antiquitez de Milet, & de toute l'Ionie en quatre livres. Denys d'Halicarnasse dit qu'on lisoit de son tems un Ouvrage sur cette matiére, attribué à cet ancien Historien; mais que les habiles Gens le croyoient supposé. S'il ne se trompe pas, on n'a pas beaucoup perdu de ce que cet Ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous; mais on ne peut trop regretter la perte de l'original. On parle d'un autre CADMUS fils d'Archélaüs, qui composa l'Histoire d'Athénes en seize livres. Suidas, qui est le seul qui ait conservé sa mémoire, ne dit pas en quel tems il vécut. * Vossius, *de Hist. Græc.*

* C A D O D A Q U I O S, peuples de l'Amérique dans la Louisiane, selon la carte de M. Delisle, qui les place aux environs d'une grande riviére qui porte le nom de *Riviére rouge*, & qui après un long cours du nord-nord-ouest au sud-sud-est, se décharge dans le Mississipi.

* C A D O I, ville. *Voyez* C A D I.

C A D O L S B U R G. *Voyez* C A T E L S B U R G.

C A D O L U S, Antipape. *Cherchez* C A D A L O U S.

* C A D O R E (la Piévé de) capitale du Cadorin. On l'appelle quelquefois simplement *Cadore*, quelquefois simplement *la Piévé*, & d'autresfois en joignant ces deux noms ensemble, on l'appelle *la Piévé de Cadore.*

C A D O R I N, C A D O R I N E ou I L C A D O R I N E, païs d'Italie dans la Marche Trévisane, dans les Etats de la République de Venise. C'est le plus septentrional de toute l'Italie. Il a le Comté de Tirol & les Alpes au couchant & au septentrion, le Frioul au Levant, & la Marche Trévisane au midi. Ce païs est divisé en neuf Centuries ou Centaines qui sont la Piévé, Domeges, il Valle, Comélico-dessus, Comélico-dessous, S. Vito, Auronzo, delà la Piévé, & Venanzo. La ville capitale est LA PIÉVÉ DE CADORE, située sur la riviére de Piévé ou Piave, qui sépare ce païs en deux. Il étoit autrefois sujet au Patriarche d'Aquilée; mais il appartient à la République de Venise depuis l'an 1420. Il n'a pas plus de soixante-quinze milles de tour: & ses Habitans sont exemts à perpétuité de toutes sortes d'impôts & de subsides, par concession du Sénat de Venise, à cause de leur fidélité envers la République. La Centaine d'Ampezo, & le château de Botistagno étoient aussi de cette province; mais ils furent cédez en 1503, à la Maison d'Autriche, par le traité de paix entre l'Empereur Maximilien I, & les Vénitiens: ainsi ils sont présentement maîtres d'une partie du Tirol, selon que le marquent plus au long les Sieurs Guidor, & Léonard Cébéreo, Recteur de Sainte-Justine d'Aronzo. * Baudrand.

C A D O U I N, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, Diocése de Sarlat dans le Périgord. On dit que l'on y garde le saint Suaire de Jesus-Christ, qui fut autrefois retiré des mains des Infidéles, & qui fut déposé dans une église de la ville de Jerusalem, où il demeura jusques à l'an 1000, qu'il fut transporté à Antioche, dans le tems que le Calife de Babylone faisoit une cruelle guerre aux Chrétiens. Ce thrésor fut conservé à Antioche jusques en l'an 1099, dans lequel les François s'étant rendus maîtres de Jerusalem, & de la Terre-Sainte, Aymar Evêque du Puy en Vélay, Légat Apostolique de l'armée Chrétienne, le retira de la ville d'Antioche. Il le garda pen-

dant sa vie, & le confia en mourant à un de ses Aumoniers, natif de Périgord, qui l'apporta, dit-on, en son païs l'an 1105, avec l'Histoire du même Suaire, & le cacha dans une église proche de Cadouin. Le feu s'y étant pris par accident, y consuma tout, à la réserve du coffre où cette Relique étoit enfermée. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadouin accoururent à ce miracle, enlevérent le coffre du milieu des flammes, & le portérent dans leur église. Depuis ce tems-là, il y vint un concours extraordinaire de toutes parts; cette dévotion s'augmentant de jour en jour, non seulement dans la France, mais aussi en Italie, en Espagne, & en Angleterre. Les Anglois ayant dessein d'enlever ce précieux thrésor, on le transporta en 1392 à Toulouse, où, par permission du Pape, l'Archevêque le porta solemnellement par la ville, accompagné de neuf Evêques. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadouin intentérent en suite procès devant le Pape & le Roi, pour être remis en possession de cette Relique; mais ils furent obligez de s'en desister. Néanmoins en 1456, le saint Suaire fut emporté de la ville de Toulouse, & rapporté à Cadouin. Le Roi saint Louis l'alla visiter en 1269. Charles VI ordonna en 1399, qu'il lui fût apporté à Paris pour le révérer, & Louis XI, l'ayant vû, donna quelques biens à l'église de Cadouin. Quelques-uns disent que ce fut Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, qui apporta le saint Suaire en France, après la conquête de la Terre-Sainte, du tems du Pape Urbain II, vers l'an 1099. * *Histoire du Roi Charles VI*, *Chronic. Monstr.* Du Puy, *Hist. des Evêques de Périgueux.*

L'Abbaïe de Cadouin fut fondée au commencement du douziéme siécle par Giraud de Sales, compagnon de Robert d'Arbrissel, qui lui donna les Constitutions de Cîteaux, auxquelles il en joignit de particuliéres. Le même Giraud fonda d'autres monastéres sous la dépendance de Cadouin, qui devint ainsi Chef d'une Congrégation, qui s'est divisée depuis. * Heliot, *Hist. des Ordres Monast. tome 6. ch. 14.*

CADRITES, sorte de Religieux Mahométans, dont le Fondateur qui s'appelloit Abdul Cadri, avoit la réputation d'être grand Philosophe & Jurisconsulte. Ils passent une partie de la nuit à tourner en rond, se tenant tous par la main, & répétant incessamment le mot *hai*, qui signifie *vivant*, & qui est un des attributs de Dieu, pendant qu'un des Religieux joue de la flûte, pour les animer à cette danse extravagante. Ils font cet exercice toutes les nuits du vendredi. Ce sont de grands Sophistes, & de fins Hypocrites, qui ne révélent leurs secrets qu'à ceux de leur profession. Ils ne se rasent point les cheveux, ne se couvrent jamais la tête, & marchent toujours les piez nuds. On leur permet de sortir du couvent, & de se marier s'ils le veulent, à la charge de porter des boutons noirs, pour se distinguer du peuple. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADSANT. *Voyez* CASSANDT.

* CADVALLUS, fut choisi Viceroi d'Ecosse, après que *Gillus* eut été chassé pour ses malversations. Cadvallus fut un de ceux qui conspirérent contre lui. Gillus s'étant retiré en Irlande, fit de là la guerre aux Ecossois. Non seulement Cadvallus le repoussa, mais il le mit entiérement en déroute. S'en retournant en Ecosse, il perdit une bonne partie de son armée par la tempête, avec un très-riche butin qu'il avoit fait, dont il fut tellement affligé, qu'il en mourut de chagrin. * Buchanan.

CADUCÉE, c'est ainsi que l'on appelloit la verge que Mercure reçut d'Apollon en échange de la lyre à sept cordes, dont il lui fit présent. Quelques-uns veulent que ce mot tire son origine du mot Latin *cadere*, qui signifie *cheoir*, parce que selon la fable, cette verge avoit la vertu de faire tomber, c'est à dire, d'appaiser toutes sortes de querelles & de differens. C'est pourquoi les Ambassadeurs ou les Hérauts pour la paix à Rome, portoient un Caducée d'or à la main, & on les appelloit à cause de cela CADUCEATORES; comme ceux qui alloient déclarer la guerre se nommoient FECIALES. Les anciens Egyptiens ont orné cette verge de deux serpens, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle, lesquels entortillez alentour & comme nouez ensemble par le milieu, venoient s'entrebaiser, & faisoient comme un arc de la plus haute partie de leurs corps, à quoi l'on ajoûta deux allerons. Ceci est fondé, disent les Mythologistes, sur ce que Mercure ayant trouvé un jour deux serpens qui se battoient opiniâtrément, il jetta sa verge entre deux, & aussi-tôt les accorda; de sorte que depuis il la porta toujours pour une marque & pour un symbole de paix. D'autres disent que le Caducée marque la force & l'éloquence, qui adoucit les esprits, & gagne les coeurs; que les serpens sont le symbole de la prudence nécessaire à l'Orateur; & que les ailes signifient la sublimité du discours, & la promptitude à parler: d'où vient qu'Homére appelle les paroles *ailées*. Cette verge, selon les Poëtes, avoit encore d'autres proprietez, comme de conduire les ames aux Enfers, ou de les en faire sortir; d'exciter, ou de troubler le sommeil, &c. * Pierius, *in Hieroglyph.* Vossius, *in voce Caduceus.* Virgile, *Eneide, l. 4. v. 242.*

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* est marqué dans les *Juges, ch. 5. v. 21.* Plusieurs croyent que ce torrent couloit d'occident en orient, du pié du Mont-Thabor, dans la Mer de Tibériade: mais on n'a aucune preuve de ce prétendu torrent de *Cadumim* en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim est synonyme au torrent de Cison. L'Ecriture n'est pas contraire à ce sentiment. On connoit dans ces quartiers-là la ville de Cadmon marquée dans Judith, qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent de Cadumim. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CADUSIENS, peuples de l'Asie près du Pont Euxin. Voici la description que Plutarque fait de leur païs dans la Vie d'Artaxerxès. *Il est fort raboteux & fort sujet aux brouillards, dans lequel on ne recueille point de grain, & où la terre produit seulement des pommes & des poires, & d'autres semblables fruits, dont ces Nations braves & belliqueuses ne laissent pas de se nourrir.* C'est cette sterilité qui auroit fait périr l'armée de trois cens mille hommes d'infanterie, & de dix mille de cavalerie qu'Artaxerxès Mnémon, l'an 21 de son régne, mena contre ces peuples pour les subjuguer, si Tiribaze qui l'avoit suivi, ne lui avoit donné un bon conseil. Tiribaze avoit découvert que les deux Rois des Cadusiens n'étoient point en bonne intelligence, & que la jalousie les empêchoit d'agir de concert. Sachant outre cela qu'ils étoient campez séparément, il proposa au Roi de les engager à se soumettre par la voye des négociations. Il s'offrit de conduire cette affaire; & le Roi y ayant consenti, Tiribaze alla lui-même trouver un de ces Rois, & envoya son fils, avec de bonnes instructions auprès de l'autre. Par cet artifice il fit croire à chacun de ces Rois que l'autre traitoit séparément avec Artaxerxès; ce qui les obligea à traiter & à se soumettre, & par là l'armée fut mise hors de peril. Fuller a cru que les Cadusiens sont la postérité des dix Tribus captives. Il s'appuye sur cette foible observation que le mot *Cadusiens* peut venir de l'Hébreu *Kadushim* qui signifie *Saints*; que Pline les nomme *Gélas* nom qui vient du Chaldaïque *Gola* qui signifie *transporter*; & que dans Festus Avienus ils sont appellez *Gerri*, qu'il dérive de *Gerim*, Etrangers. Mais le savant Bochart a remarqué d'un côté, que ces preuves tirées des étymologies sont très peu concluantes, & que de l'autre Ctesias met les Cadusiens & les Tapyriens entre les Sujets de Ninus. Etienne de Byzance les met entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne, & Strabon qu'il cite au *l. 2*, dit effectivement que les Cadusiens, qu'il surnomme Montagnards, tenoient la partie septentrionale de la Médie Atropatiene, partie qu'il dit pleine de montagnes & de rochers, & fort froide. Un peu après il dit que les Cadusiens habitent sur la Mer d'Hyrcanie, qui est la Mer Caspienne; & plus haut, que les Cadusiens tiennent la côte pleine de montagnes dans l'étendue d'environ cinq mille stades. Ptolomée s'accorde avec Strabon, *l. 6. ch. 2*, & met les Cadusiens entre les Caspiens à l'occident, la Mer Caspienne au septentrion, les Geles à l'orient, & les Marundes & Carduques vers le midi. Il répond au païs, que nous nommons à présent le Schirvan; & selon les nouveaux Geographes, il se trouve, comme le dit Etienne de Byzance, entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne, qui dans leur sentiment leur est Orientale.

CADYTIS, ville. *Voyez* CADES ou CADES-BARNE.

CADZANT. *Voyez* CASSANDT.

CÆ. CAE.

CÆADAS, étoit un lieu *souterrain*, ou une *espéce de gouffre*, proche de Lacédémone, dans lequel on précipitoit les criminels; & comme il y avoit plusieurs cadavres les uns sur les autres, les renards, par le moyen des crevasses souterraines qui y répondoient, se glissoient dans ce gouffre, pour se nourrir de la chair des cadavres qu'on y jettoit. Un nommé Aristoméne y ayant été jetté, tomba par hazard d'une maniére à ne se point blesser. Après y avoir demeuré deux jours, il apperçut le troisiéme, à travers d'une foible lumiére, un renard qui rongeoit un cadavre, sur lequel s'étant jetté, comme la necessité est ingénieuse, il empoigna la queue de cet animal, qui ne cherchant plus qu'à s'enfuir, l'entraina à travers tous ces passages étroits. Il se sauva par le moyen de cet animal, qui le conduisit toujours, montant par différens chemins jusqu'à un trou qui étoit à rase terre. * Pausanias n'est pas le seul qui rapporte cette Histoire, mais encore Polyen, *Stratagem. l. 2. ch. 31.* & Pline, *l. 11. ch. 13.* où il traite des Renards.

CÆCILIUS. *Voyez* CECILIUS.

CÆCINNA. *Voyez* CECINNA.

CÆCULUS, fils de Vulcain. *Cherchez* CECULUS.

CÆLIUS. *Cherchez* COELIUS.

CÆLIUS ANTIPATER. *Voyez* ANTIPATER.

CÆLIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

CAEN, (*prononcez* CAN) sur la riviére d'Orne, ville de France, capitale de la Basse Normandie, dans un païs très-fertile & agréable, avec Officialité dépendante de l'Evêque de Bayeux, Présidial, Bailliage, Election, Generalité, Bureau des Finances, & des Thresoriers, & Université. Les Auteurs Latins la nomment *Cadomum*, mot dont on explique diversement l'origine. Le Président Fauchet croit que Caën est un mot corrompu & abbregé de celui de Quenwic ou Quentovic, une des villes où Charles *le Chauve* faisoit battre monnoye; mais il s'est trompé, & a trompé Hondius, Janson, Berthius & quelques autres; car dans leurs cartes Géographiques, on trouve Quentovic mis pour Caën, sur la riviére d'Orne entre Bayeux & Falaise. D'autres disent que Caïus César la fit bâtir, & qu'il la nomma *Cadomum*, comme qui diroit *Caii domus*. Cela est encore fabuleux, quoi que très bien exprimé dans un Poëme de M. Hallei, Professeur Royal en Eloquence de l'Université de Caën, & par M. Rousset dans cette épigramme:

Mite solum, fluviis per gemmea prata liquentes,
Aspicis, innumeras turres ab arce minas.
Hic cum Marte locum credas miscere Dianam,
Sic ad bella favet deliciasque locus:
Adveniens Cæsar, mistes sunt cætera juris,
Dixit; erit Caii Cæsaris ista domus.

Il faut mettre encore entre les Fables les étymologies de quelques Auteurs, qui tirent le nom de *Cadomum*, de la situation de Caen, qui la rend maîtresse de la campagne voisine *Campo-domus*. Le sentiment de Guillaume le Breton n'est pas plus heureux, lorsqu'il s'est imaginé dans sa Philippide, que Caën avoit pour Fondateur un certain Caïus Maître d'Hôtel du Roi Artus. Bochart, qui n'a pas été un des moindres ornemens de la ville de Caen, a tiré ce nom du mot Saxon latinisé *Kadomum*, comme qui diroit *demeure agréable & divine*. Quoi qu'il en soit, Caen n'est point une ville ancienne, & elle n'est devenue considérable que depuis le XIII siécle. Aujourd'hui la ville de Caen est grande, belle, riche & bien peuplée. La riviére d'Orne la sépare du fauxbourg de Vaucelle, & ces deux parties de la ville communiquent ensemble par le pont Saint-Jacques, &

& par le Pont-Saint Pierre. La Maison de ville bâtie sur ce dernier, est un grand édifice avec quatre grosses tours. Caen a aussi un bon château bâti sur une éminence. Il y a de belles églises, divers monastères, & tout ce qui peut contribuer à l'ornement des villes, comme des édifices publics, des places, des fontaines, & des promenades, & deux Abbayes sur tout remarquables par leur origine. Le Pape Nicolas II accorda l'an 1059, à Guillaume Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, une dispense pour épouser Mathilde fille du Comte de Flandre sa parente; à condition qu'ils bâtiroient chacun un monastère à leurs dépens pour les personnes de leur sexe. Guillaume bâtit Saint-Etienne de Caen, où il mit pour premier Abbé le B. Lanfranc, Prieur du Bec; Mathilde bâtit celui de la sainte Trinité, où elle mit des Religieuses. Nous avons marqué les divers Tribunaux de Justice qui sont à Caen. Le Roi Henri II y établit une Chambre des Monnoyes. L'Université y a été fondée vers l'an 1430 ou 1431. L'Evêque de Bayeux en est Chancelier, & les Evêques de Lizieux & de Coutances sont les Conservateurs des Privilèges Apostoliques. Cette Université est composée de trois Collèges, qui sont ceux du Bois, du Cloutier, & des Arts. Les Jésuites ont aussi un Collège dans cette ville, qui a été féconde en Gens de Lettres, & sur tout dans ces derniers siècles. On y a encore établi sous ce règne une Académie, composée de personnes de mérite & de savoir. Caen est une ville de commerce; car elle n'est qu'à trois ou quatre lieues de la mer, d'où remontent avec la marée de grands navires sur l'Orne, qui y reçoit l'Oudon, au Pont-Saint-Pierre. L'Oudon qui traverse la ville par des canaux, y sert pour divers usages aux Habitans, & remplit les fossez. Il y a un de ces canaux qui passe près d'une des places, dite la Place Royale, & un autre à celle de Saint-Sauveur, où est le Collège du Bois. Caen a diverses foires, entre lesquelles, celle de la *Quasimodo* est des plus renommées. Au reste cette ville eut beaucoup de part, sur la fin du XVI siècle, aux guerres civiles. Elle tomba au pouvoir des Huguenots, qui y abolirent l'exercice de la Religion Catholique en 1562. Quelque tems après, les Habitans qui étoient presque tous Huguenots, en vinrent aux mains avec ceux du château. Coligny donna du secours aux Habitans. Ils assiégèrent le château dans les formes au mois de mars, & ils l'emportèrent. Ceux de Caen se vantent d'avoir toujours été très fidèles à nos Rois, & ils disent même que c'est pour cette raison qu'on leur a permis de porter trois fleurs de lis dans leurs armes. On croit que le second Concile, que Maurille Archevêque de Rouen célébra en 1063, fut tenu à Caen en présence de Guillaume *le Bâtard*, lequel y est enterré dans l'Abbaïe de Saint-Etienne, qu'il y fonda, comme Mahaut ou Mathilde de Flandre sa femme y fonda celle de la Trinité. * Chronique de Saint-Etienne de Caen. Charles de Bourgueville, *Recherches des Antiquitez de Normandie, & de Caen.* Du Chêne, *Recherches des villes de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* De Thou, *Hist. sui temp. l.* 33. De Brieu, *in Epist.* Robert Cenalis. M. Huet, *Antiq. de Caen.*

CÆNIS, fille d'*Elatus* Lapithe, qui fut aimée de Neptune, & changée en un homme invulnérable. Il combattit contre les Centaures pour les Lapithes, sans qu'il reçût aucune blessure; mais il fut accablé sous la chûte des grands arbres. Virgile nous apprend qu'elle reprit son Sexe après sa mort; mais Ovide veut qu'elle ait été changée en Oiseau. * Virgile, *Eneid. l.* 6. *v.* 445. Ovide, *Métam. l.* 12. *v.* 531.

CÆPION. *Voyez* CEPION.

CÆPOLLA (Barthélemi) natif de Vérone, un des plus savans Jurisconsultes du XV siècle. Il avoit étudié la Jurisprudence à Boulogne sous *Ange Aretin*, & sous *Paul de Castres*. Il y reçut le bonnet de Docteur en 1445, aux frais de *Pierre Donat* Evêque de Padoue, & dans les Féries suivantes il expliqua l'*Ædilitium Edictum* avec beaucoup d'applaudissement. Son érudition lui avoit non seulement valu une Chaire de Professeur à Padoue, mais aussi la qualité de Noble & la dignité de *Comte Palatin*; cependant les cautions ingénieuses qu'il avoit inventées lui firent perdre la réputation d'homme franc & consciencieux. On dit qu'il mourut à Padoue en 1477. * Pancirolus, *de Leg. Interpr. l.* 3. *ch.* 113.

CAERDIGAN. *Voyez* CARDIGAN.

CAERLEON ou CAERLION, anciennement *Isca*, *Isca Silurum*, *Legio* 2. *Augusta*, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le Comté de Monmouth, à cinq lieues de la ville de ce nom, & sur la rivière d'Osque, environ à une lieue de son embouchure dans la Saverne. Caerleon est une ville ancienne, qui fut une des trois Métropoles, que les premiers Chrétiens établirent en Bretagne. Son siège transféré à saint Davids par les Saxons, a été depuis soumis à celui de Cantorbéry. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAERMARDEN. *Voyez* CARMARDEN.

CAERNARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CÆRON. *Voyez* CERON.

CAERPHILLY, bourg du païs de Galles, dans le Comté de Glamorgan, qui est la capitale de son Canton. Il y a un beau château. Il est à 120 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CAERWENT, village d'Angleterre situé dans le Comté de Monmouth vers la frontière de celui de Glocester, à trois lieues de la petite ville de Caerléon, du côté du couchant. On voit bien dans ce village les ruines de l'ancienne *Venta Silurum*, dont il conserve encore le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAERWIZ ou CAYERWIS, bourg d'Angleterre, dans la contrée de Flint, qu'on appelle *Colesul*, à 155 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CÆSAR. *Voyez* CESAR.

CÆSAREE. *Voyez* CESAREE.

CÆSAREOPOLIS, ville. *Voyez* KESMARCKT.

CÆSARIUS (Jean) Médecin & Philosophe, a fleuri au XVI siècle. Il enseigna à Cologne, d'où il fut chassé en 1543, comme suspect de Luthéranisme: ce qui l'obligea de se retirer chez le Comte de Nuwenar & de Meurs, où il mourut en 1550, âgé de plus de 90 ans. Quelques-uns cependant disent qu'il rentra dans la Religion Catholique; & qu'étant mort à Cologne en 1551, il fut enterré au couvent des Hieronymites, proche le grand autel, où l'on avoit placé une longue épitaphe, qui marquoit entre autres choses, qu'il n'avoit jamais été marié. Il a procuré l'édition de plusieurs Auteurs. Son zèle pour l'avancement des Sciences fut très-grand, & il n'y épargna point ses peines, mais bien loin de faire en cela quelque chose pour sa fortune, il se mit hors d'état d'avoir dequoi subsister pendant sa vieillesse; & il seroit mort de faim, si ses amis ne l'eussent aidé. Alexandre Hegius, dont il avoit été Disciple à Deventer, se trouvant trop âgé pour accepter l'offre qu'on lui faisoit, le proposa pour la direction de l'Ecole qu'on fonda à Munster vers la fin du XV siècle: ce qu'il refusa aussi, & l'on choisit pour cet emploi Simon Camener, qui étoit un de ceux que Cæsarius avoit proposez. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiisque illustratus; Rhetorica; Dialectica; Commentarii in Jodoci Clichtovei Introductionem cognitionis terminorum; Epitome Introductionis Geometrici Caroli Bovilli; C. Plinii secundi Opus Historiæ Naturalis, cum argumentis ad libros singulos, & brevibus ad marginem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Physicum, castigati & Scholiis explanati; Boëthius de Consolatione Philosophiæ recognitus.* * Chytræus, *in Saxonia, l.* 16. *& p.* 80. Valere André, *Bibliotk. Belgica*, *p.* 475 *&* 476. Joannes Sturmius, *Epist. Dedicat. tome* 2. *Orationum Ciceronis.*

CÆSELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS ou CASCELLIUS.

CÆSENNIUS. *Chercher* PÉTUS, Capitaine Romain.

CÆSON. *Voyez* CESON.

CÆSONIE. *Voyez* CESONIE.

C A F.

* CAFATES ou CAPHAT, ville & contrée de l'Afrique dans l'empire des Abissins à l'orient du Lac de Zaire.

CAFCHEU. *Voyez* CACHIEU.

CAFERS, ville. *Voyez* CAPO DISTRIA.

CAFFA, ville de la petite Tartarie, est située sur le bord de la Mer Noire, du côté de l'ancien Bosphore Cimmérien, qui a été depuis appellé détroit de Caffa, du nom de cette ville. Les Génois s'en rendirent maîtres dans le XIII siècle, du tems de la Guerre sainte, & de la décadence de l'Empire d'Orient. Mahomet II la prit en 1475 sur les Génois, & les Sultans y ont depuis entretenu une forte garnison. Il y a deux châteaux, dont l'un commande les environs, & est la demeure du Bacha; & l'autre est plus petit, mais bien muni d'artillerie. On compte quatre mille maisons dans Caffa; trois mille deux cens de Mahometans, Turcs, & Tartares, & huit cens de Chrétiens, Catholiques, Grecs & Arméniens. On n'y voit aucun édifice de pierre; excepté huit anciennes églises, qui ont été bâties par les Génois; quoi que d'autres rapportent qu'il y a quarante cinq églises, une pour les Catholiques, dédiée à saint Pierre, douze pour les Grecs, & trente-deux pour les Arméniens. Les maisons ordinaires sont de terre & de mortier. L'air y est très-sain, mais les eaux n'y sont pas bonnes. Il y croît aussi fort peu de fruits. Pour ce qui est des autres alimens, on dit qu'il n'y a point de ville au monde où ils soient meilleurs & à plus bas prix. Le mouton y a un goût excellent, & la livre n'en coute que quatre deniers. Les autres viandes, la volaille, le beurre & le pain se vendent à proportion encore moins: mais le poisson frais y est assez rare, & l'on n'en pêche aux environs du port que de fort petits en Automne ou au Printems. Presque tous les Turcs & les Tartares, qui sont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton; & comme le bonnet est dans toute l'Asie la coeffure la plus ordinaire des Chrétiens, ceux de Caffa sont obligez d'attacher à ce bonnet une petite pièce de drap (comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau) afin que cette marque les distingue des Mahometans. La rade de Caffa est commode, & fort assurée pour les vaisseaux; il s'y fait un plus grand commerce qu'en aucun port de la Mer Noire. Le trafic le plus ordinaire est de poisson salé, & de Caviar, qui vient de la Mer de Zabache, & qui se transporte dans l'Europe, & jusques aux Indes. On dit que l'on prend dans cette Mer des poissons qui pèsent huit à neuf cens livres chacun, & dont on fait trois ou quatre quintaux de Caviar. La raison que les gens du païs apportent de l'abondance & de la grosseur des poissons, qui se trouvent dans la Mer de Zabache, est que son eau est limoneuse, grasse & peu salée, à cause du Don ou Tanaïs, qui s'y jette; c'est pourquoi elle attire, à ce qu'ils disent le poisson du Don, & de la Mer Noire, le nourrit & l'engraisse en peu de tems. La pêche se fait depuis le mois d'octobre jusqu'en avril. Outre le transport du poisson, on vient encore charger à Caffa du blé, du beurre, & du sel pour Constantinople & pour d'autres lieux. Le beurre de ce païs est le plus excellent de Turquie. Les Vénitiens ont souvent demandé permission d'y négocier: mais on la leur a toujours refusée. L'an 1672, le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint en effet, mais le Douanier de Constantinople la fit révoquer, ayant remontré au Grand Visir, que le négoce des Vénitiens sur la Mer Noire, étoit très-dommageable au Grand Seigneur, & à son Etat; que c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui sont sur les côtes de cette mer, lesquels ne supportent qu'avec peine le joug des Turcs; que cette permission ruïneroit une infinité de gens, Sujets du Grand Seigneur, parce que les Vénitiens seroient en sorte d'être les seuls Voituriers de la Mer Noire; & que chacun croiroit avoir plus de sûreté de s'embarquer avec ses marchandises sur leurs vaisseaux. Ces raisons furent goûtées du Grand Visir, qui ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne laisser passer aucun vaisseau Vénitien à la Mer Noire. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

CAFFE, plante qui croît dans l'Arabie Heureuse au Royaume d'Yémen, & aux environs de la Mèque. Cette plante est toujours

jours verte, assez semblable au fusain ou bonnet-de-prêtre. Les Arabes la nomment *Cachua*, & les Egyptiens *Elkarie*. Ce fruit est de couleur blanc, dur, pesant, de la grosseur & presque de la figure de nos petites fèves, plat d'un côté & rond de l'autre, ayant du côté plat une petite fente disposée en long comme celle du froment. Pour en faire usage, on le brûle sans le calciner; & quand la violence du feu l'a rendu presque noir on le met en poudre, & on en fait bouillir environ demi once dans une chopine d'eau pendant un quart d'heure, puis on laisse éclaircir la liqueur hors du feu, & on la verse toute chaude dans des tasses pour la boire avec un peu de sucre. Le Caffé est une des choses que les *Turcs* sont obligez de fournir à leurs femmes. Quelques Auteurs tiennent que le Caffé est chaud, & qu'il n'est bon que pour les flegmatiques; d'autres croyent qu'il est froid, & ne le conseillent qu'aux sanguins & aux bilieux: d'autres enfin prétendent qu'étant d'une qualité tempérée, il est propre à toutes sortes de personnes. Peut-être y a-t-il plus de prévention que de solidité dans ces décisions: quoi qu'il en soit, cette boisson, qui est depuis long-tems en usage chez les Perses & chez les Turcs, qui la nomment *Cahué*, est devenue fort à la mode en Europe, surtout en Angleterre & en France. On dit que dans la seule ville de Londres, il y a trois mille Caffez ou maisons destinées à prendre de ce breuvage, & qu'elles sont pleines de Buveurs pendant tout le jour & une partie de la nuit. Ces lieux publics sont en très-grand nombre à Paris, & ils s'y multiplient tous les jours: outre que dans les maisons particulières, il se consume encore une quantité prodigieuse de Caffé. Le premier qui a écrit sur le Caffé vers le neuvième siècle a été Zacharie Mahomet, Rasis ou Rhasès, célèbre Médecin Arabe; après lui plusieurs Auteurs comme Ebennaim, autrement Avicenne, Prosper Alpinus au livre des plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné connoissance aux Européens il y a environ cent ans, Veslingius dans ses Observations, Bauhin dans son Pinax, Olaüs Wormius, Oléarius & Léonard Rauwolf dans leurs Itinéraires, Mullenbrock, Pietro della Valle, Thevenot, &c. dans leurs Relations en ont parlé fort au long. Simon Pauli en a condamné l'usage dans un Commentaire contre le Thé & le Tabac, dans lequel il prétend qu'il énerve les hommes, comme le témoigne Oléarius.

Le Caffé fut découvert, au rapport du Maronite Fausto Naironne, par le Prieur de quelques Moines, après qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chèvres ou des chameaux, que quelquefois son bétail veilloit & sautoit toute la nuit, après avoir mangé certaines petites fèves; ce qui fit qu'il essaya la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil, & il l'employa d'abord à empêcher que ses Moines ne dormissent à matines. Le Caffé de la meilleure qualité, que l'on nomme *Effendie*, doit être choisi nouveau, verdâtre, ne sentant point le moisi, d'une moyenne grosseur, le moins rempli qu'il se peut de grains secs & arides ou couverts de leurs coques. On apporte le Caffé d'Alep & d'Alexandrette même, depuis le commencement du dix-huitième siècle. Les François se sont hazardés d'aller le quérir en droiture jusqu'à la Mocha, port fameux de l'Arabie Heureuse, où se charge presque tout celui qui se voit en Europe. * *Dissertation sur le Caffé.* Savari, *Dict. du Commerce.*

CAFFIL, A. troupe de gens qui s'assemblent pour passer avec plus de sureté dans les Etats du Grand Mogol, dans la terre ferme de l'Inde. Il y a aussi des Caffilas qui traversent une partie des déserts d'Afrique, particulièrement ce qu'on appelle la Mer de sable, qui est entre *Maroc* & *Tombouctou*, capitale du Royaume de Gago. Ce voyage qui est de 400 lieues dure deux mois pour aller, & autant pour le retour, la Caffila ne marchant que la nuit à cause des excessives chaleurs du jour. Les principales marchandises qu'elle rapporte consistent en poudre d'or, qu'ils nomment *Atibar*, & les Européens *Tibir*. Ces Caffilas sont ce qu'on appelle ailleurs, Caravanne. *Voyez* CARAVANNE. * Mandeslo, *tome 2.* d'Oléarius. Savari, *Dict. du Commerce.*

CAFRERIE ou côtes DES CAFRES, païs d'Afrique, qui occupe la partie la plus méridionale de l'Ethiopie. Les uns mettent l'étendue de ce païs depuis le Cap Nègre du côté de Congo, jusques à la rivière de Cuama, qui le sépare du Zanguebar; & les autres placent ses bornes, sous le Tropique du Capricorne. Toutes ces côtes de la Cafrerie ont onze ou douze cens lieues de longueur: elles sont bornées dans les terres par une longue chaîne de montagnes, que les Monts de la Lune forment, & qui enferment le Monomotapa. Les Portugais ont nommé *Picos Fragosos*, pointes ou roches aiguës, cette partie des montagnes qui s'avancent du côté du Cap de Bonne-Espérance, qui est le plus considérable du païs, & la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Ce mot de Cafre veut dire sans loi, & vient du mot *Cafir*, au pluriel *Cafirouna*, que les Arabes appliquent à tous ceux qui nient l'unité d'un Dieu, & qu'on a donné aux Habitans de ce païs, parce qu'on a cru qu'ils n'avoient ni Princes, ni Religion: ce nom de Cafres leur est inconnu. On a depuis appris par les Relations qu'ils ont divers Rois, & entre autres ceux de Malemba, de Chicanga, de Sedanda, de Quiteva, de Çofala, & de Mesuan. Les peuples y sont noirs, brutaux, cruels; & il y en a même d'Anthropophages, c'est à dire, *Mangeurs d'hommes*. Les Cafres du côté de l'orient sont beaucoup plus civilisez, & plusieurs sont soumis au Roi de Monomotapa. Ceux qui sont près de la mer, vendent leurs denrées aux Etrangers. On comprend dans le païs des Cafres le Royaume de Zofala ou Sofala, qui est si abondant en or & en éléphans, que quelques-uns le prennent, mais sans beaucoup de fondement, pour l'Opkir, où Salomon envoyoit sa flote. Les Portugais y ont la forteresse de Sofala, ou de Cuama, vis à vis de Madagascar. Ce païs est habité par divers peuples, qui ont leurs Chefs particuliers. Les principaux de ceux, qu'on a découverts, sont les *Caringhaiconas*, qui demeurent tout vers le Cap de Bonne-Espérance à cinq lieues aux environs du Fort des Hollandois, les *Cochoquas*, les *Carigeriquas*, les *Hosaas*, les *Chaimouquas*, les *Cabonas*, les *Soussuas*, les *Namaquas*, les *Heusaquas*, les *Brigoudis*, & les *Hautaroquas*, &c.

Voici ce que les Voyageurs nous disent de ces peuples dans leurs Relations. Les *Caringhaiconas*, que les Hollandois appellent *Watermans*, c'est à dire, Hommes d'eau, sont quatre ou cinq familles de Cafres, qui font environ le nombre de cinquante personnes, sous la conduite d'un Chef. Les *Gorachouquas*, surnommez *Larrons de tabac*, sont trois ou quatre cens hommes, capables de porter les armes, qui ont aussi leur Capitaine. Les *Goringhaiquas*, ou gens du Cap, ainsi appellez, parce que ce sont eux qui s'attribuent la propriété du Cap de Bonne-Espérance, peuvent fournir environ quatre cens bons soldats, & obéissent à un petit Prince. Les *Cochoquas*, ou Soldaniars, sont quatre ou cinq cens familles qui occupent quinze ou seize villages dans les vallées de Saldanha-bay qui sont à vingt-sept lieues du Cap de Bonne-Espérance vers le nord-ouest. On dit qu'ils ont plus de cent mille bêtes à corne, & que leurs moutons au lieu d'une laine frisée, ont le poil long, moucheté, & de divers couleurs. Ces peuples ont un Chef, lequel prend le titre de Cocque, & prétend être le Roi de tous les Cafres qui demeurent aux environs du Cap à quatre-vint lieues à la ronde. Les *Carigeriquas* & les *Hosaas* demeurent proche des vallées de Saldanha-bay, & font le métier de Pasteurs. Tous ces Hottentots ou Cafres habitent vers le Cap de Bonne-Espérance: ceux dont on va parler, sont plus éloignez de la côte. Les *Chaimouquas*, demeurent à plus de trois mois de chemin du Cap: leur Chef est habillé d'une peau de Léopard, & a tout le corps barbouillé de graisse, selon la coutume du païs. Les *Cabonas* sont au delà des *Chaimouquas*. Ce sont des Anthropophages qui mangent tout vifs ceux qu'ils attrapent, sans épargner les Cafres mêmes: ils sont les plus noirs d'entre les Nègres, & ils portent les cheveux fort longs. Les *Soussuas* habitent sur de hautes montagnes. Les hommes & les femmes s'adonnent à la chasse, aussi ne vivent-ils que de venaison, & d'une racine qui leur sert de pain. On trouve dans leur païs des chevaux & des ânes sauvages, qui sont mouchetez, de plusieurs couleurs très vives, & très-belles. Ordinairement les chevaux y sont bien pris, & ont le dos & le ventre tachetez de jaune, de noir, d'écarlate & d'azur: mais la peau des ânes sauvages est marquée de blanc, & de couleur de noisette. En 1661, les *Soussuas* portèrent une de ces peaux au Cap de Bonne-Espérance, & la donnèrent pour du tabac, aux Hollandois, qui l'ayant remplie de paille, la suspendirent dans la salle du château, comme une chose digne de la curiosité des étrangers, qui viennent terre sur cette côte. Ces Cafres sont voleurs de profession, & tout le bétail qu'ils peuvent enlever est de bonne prise; les autres Hottentots ne sauroient ni les attraper, ni les trouver dans leurs cavernes. Leurs habits sont de peaux de bêtes cousues ensemble, dont ils font une espèce de manteau. Les femmes portent un parasol fait de plumes d'autruche, qu'elles attachent autour de leur tête. Les *Namaquas* se trouvent à plus de cent cinquante lieues, & quelquefois à deux cens lieues du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des gens de belle taille; ils se couvrent le corps de peaux de bêtes, embellies de grains de verre de Cambaye, qu'ils achètent des Portugais, pour des brebis & des chèvres, pénétrant souvent jusques dans le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire au bas du ventre, & les femmes se couvrent cette partie d'une belle peau: elles portent un parasol sur la tête comme celles des *Soussuas*, & ont tout le reste du corps nud. Ces Cafres obéissent à un Roi. Lorsqu'ils reçûrent les Hollandois en 1661, une troupe de Joueurs d'instrumens les vint sérénader: ils souffloient chacun dans un roseau, dont le son imitoit celui d'une trompette marine. Le Roi régala les Hollandois de lait & de chair de mouton; & ceux-ci lui firent présent d'eau de vie, de tabac, de grains de corail, & de quelques morceaux de cuivre. Les *Heusaquas* demeurant fort loin, au nord-ouest du Cap. On n'a jamais été dans leur païs, & on en a seulement vu quelques uns qui étoient venus sur la côte, avec le Chef des Chaimouquas pour faire trafic de bétail. Ils sont Pasteurs comme les autres Cafres; mais ils ont cela de particulier, qu'ils s'adonnent à l'Agriculture. Ils cultivent entre autres une certaine racine, qu'on nomme *Dacha*, laquelle étant infusée dans de l'eau, enivre comme le vin le plus fort. On dit que ces Heusaquas tendent des pièges pour attraper des lions, qu'ils les apprivoisent, & les rendent aussi dociles que des chiens, jusques-là même qu'ils les mènent avec eux à la guerre, & les lâchent contre leurs ennemis dans la chaleur du combat. Les *Brigoudis* n'ont point encore été vus des Voyageurs; on a seulement oui dire que c'étoit un peuple fort riche en bétail. Les *Hautaroquas* demeurent auprès des Heusaquas; mais on n'a point de commerce avec eux.

La plupart des Cafres ont le teint basané & olivâtre, le nez plat, les lèvres grosses & le visage affreux. Ceux qui ont quelque communication avec les Hollandois se civilisent peu à peu: les autres sont fort sauvages, & vivent dans une grande ignorance. Leurs armes sont l'arc & les flèches, avec une zagaye, ou javelot: ils ne se nourrissent que de racines cuites dans l'eau, ou rôties sur les charbons, de la chair de leurs plus méchantes bêtes (qu'ils ne tuent point si elles ne sont vieilles ou malades,) ou du poisson qu'ils trouvent mort sur le rivage. Ils se font un morceau délicat d'un chien de mer, & ils n'en manquent pas; car il en vient par centaines sur la côte où les Sauvages les tuent à coup de bâton. Ils s'adonnent aussi à la chasse des éléphans, des élans, des rhinocéros, des tigres, des lions & des buffles. Les Cafres vivent fort longtems, & la plupart vont jusques à cent ou six-vints ans. On enterre les morts assis & nuds, & l'on observe dans leurs funérailles une cérémonie très-dure, & fâcheuse; car tous les parens du défunt sont obligez de se couper le petit doigt de la main gauche, pour le jetter dans la fosse auprès du mort; c'est pourquoi ils n'aiment pas à voir mourir leurs parens. Les Cafres vivent à la campagne sous des tentes, faites de branches d'arbre, & couvertes de nattes de jonc. Il y en a de si grandes, qu'une famille de trente personnes s'y peut retirer. Tous les Hottentots du Cap parlent la même Langue, mais elle est si confuse, que leurs mots ressemblent plutôt au son des cloches, qu'à des paroles articulées. Le langage des Bas-Bretons & des Basques est fort doux en comparaison du leur. Quoique les Etrangers ne puis-

puissent apprendre leur Langue, les Cafres néanmoins apprennent aisément celle des Etrangers, & il y en a beaucoup qui le font entendre en Flamand. Ces peuples ne font pas beaucoup d'état des toiles, des étoffes & des laines, des miroirs, ni des fonnettes, dont les Négres sont si amoureux; mais ils estiment le fer, le cuivre, le laiton, les haches, les couteaux, & autres pareils instrumens. Ils aiment aussi le corail, le tabac, & l'eau de vie. Ils donnent une vache pour deux piéces de laiton de la largeur de la main, avec un morceau de tabac. A l'égard de leur Religion, ils reconnoissent qu'il y a un Etre Souverain, auquel ils donnent le nom d'*Humma*; mais il ne l'adorent guéres que quand il leur envoye du beau tems, & ils se plaignent de lui, lorsque le vent ou la pluye, le froid ou la chaleur les incommodent. Ils rendent aussi quelque culte à la lune, & lorsqu'elle commence à paroître, ils passent toute la nuit à chanter & à danser. On apprend par les nouvelles Relations que le païs vers le Cap est rempli de montagnes fort hautes: elles ne parlent d'aucune ville ou lieu considérable, mais seulement de quelques golfes & de quelques terres, comme la Côte deserte, la Terre de Natal, la Terre des Fumées, la Terre des Bonnetiers, la Baye de Saldaigne, celles de la Table, de Saint-Sébastien, de Saint-Blaise, de Sainte-Catherine, de Saint-François, & la Baye de Lagos, ou du Marais. Depuis l'an 1653, les Hollandois ont commencé de s'habituer en ce païs-là, en faisant un Fort près de la Baye de la Table au Cap de Bonne-Espérance, avec une Colonie auprès, qui devient tous les jours plus considérable. Depuis quelques années ils ont fait une habitation assez forte qu'ils nomment Hellenbock, à dix lieues avant dans le païs, ainsi qu'on l'apprend des Relations du Chevalier de Chaumont, & de l'Abbé de Choisi, qui ont passé en ces quartiers, en allant à Siam dans les Indes Orientales. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.* Ludolf, *Hist. Ethiop. l. 1.*

C A G.

CAGAJON, *Voyez* SÉGOVIE, où il est dit un mot de Cagayon, que les Espagnols nomment la *Nouvelle Ségovie*.

CAGALGAR, lieu ou passage très-fort dans les montagnes de la Transoxane, où il y a une porte qui ferme l'entrée aux Nations Barbares du Septentrion, dans les plaines fertiles de cette province. On dit de ce lieu, qu'il a la tête au ciel & le pié dans l'eau. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAGAN, ou GAGAN, nom qu'on croit avoir été commun aux Rois des Huns. Un d'entre eux se jetta avec ses troupes sur les terres de Sigebert Roi d'Austrasie, sur la fin du VI siécle. Ce Prince les vainquit d'abord; mais étant revenus deux ans après en 571 ou 572, au lieu d'armes ils se servirent d'enchantemens. Ce qui épouvanta si fort les François qu'ils furent investis sans se pouvoir défendre. Sigebert ne put sortir de cette extrémité qu'à force d'argent, & en leur fournissant encore des vivres dont ils avoient besoin. * Grégoire de Tours, *l. 4. ch. 23. & 27.* Aimoin, *l. 3. ch. 6. & 11.*

* CAGANUS, Roi des Avares, dans la Scythie Européenne, ayant tué Gisulfe, Duc des Lombards en Italie, & assiégeant la ville de Frioul en 612, avec une puissante armée, fut vu par Romilda femme de Gisulfe, lorsqu'il visitoit ses troupes dans le camp: & cette Princesse fut si charmée de la beauté de ce jeune Roi, qu'elle lui fit savoir que, s'il vouloit l'épouser, elle lui livreroit la ville. Ce Barbare accepta les offres, entra dans la ville, & la prit pour femme pendant un jour; mais le lendemain il l'exposa à douze jeunes soldats, pour adoucir la passion de cette Princesse lascive & impudique, après quoi il la fit empaler. Il ne fut pas content de cette inhumanité, il fit sortir tout le peuple de la ville, y mit le feu, & brûla toutes les richesses que les Princes Lombards y avoient renfermées depuis longtems comme dans un lieu de sûreté. * Sabellicus, *l. 6.*

* CAGANUS sous l'empire de Maurice, fit vers les années 598 & 601 une invasion dans la Thrace; mais il se laissa porter à faire la paix par Priscus Général de l'Empereur & par Théodore son Médecin. Mais s'étant jetté une seconde fois sur la Thrace, la moitié de son armée mourut de la peste, & perdit en un jour sept de ses fils. Il avoit résolu d'assiéger Constantinople, mais il ne put exécuter son dessein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicéphore, *l. 18. & 19.*

CAGLI ou CAGLIO, *Cale*, *Calle* & *Callium*, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, avec Evêché suffragant d'Urbin. Elle a eu durant quelque tems le nom de *Cité saint-Ange*. Cagli est située au pié des montagnes, vers le confluent de la rivière de Cantiano & de Bosso, entre Urbin & Eugubio. * Cluvier. Sanson. Baudrand.

CAGLIARI, CAGLIER ou CAILLERI, en Latin *Calaris*, ville capitale de l'Isle de Sardaigne avec Archevêché & Université, située sur une petite montagne, au bord de la mer, avec un bon château & un grand port, est divisée en trois bourgs différens. Outre son commerce qui la fait valoir, elle est encore habitée par une partie de la Noblesse de l'Isle. Elle donne son nom à un Cap voisin dit *Capo Cagliari*, *Calaritanum Promontorium*, & au Golfe de CAGLIER, *Calaritanus Sinus*. Ce Golfe est le plus grand de tous les Golfes qui sont sur la côte de l'Isle. Pline, Tite-Live, & Pomponius Méla, parlent de Cagliari qui est une ville très-ancienne. Il en est aussi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans Claudien. Elle appartenoit autrefois aux Pisans, mais Jacques II, Roi d'Arragon, la prit sur eux en 1330, & depuis ce tems elle a été soumise aux Espagnols, aussi bien que le reste de l'Isle, qui a été cédée au Duc de Savoye. Le Viceroi y fait son séjour ordinaire. Ç'a été la patrie de saint Hilaire Pape; & Martin Roi de Sicile y mourut en 1409. Cette ville a des priviléges singuliers. Le siége métropolitain y est fondé dès les premiers siécles du Christianisme, puisque le célébre Lucifer en étoit Prélat sous l'Empire de Constantin *le Grand*, & de Constantin *le Jeune*. Il y a un Ouvrage Latin imprimé l'an 1639, à Cagliari, sous ce titre, *Defensio sanctitatis B. Luciferi, nec non primatûs Archiepiscopi Calaritani.* Cagliari étoit la Métropole civile de Sardaigne, & des isles d'alentour: elle fut aussi dans la suite Métropole ecclésiastique, elle l'étoit au moins en 602, du tems du Pape Agathon. Quelques uns ont prétendu qu'avant ce tems là elle avoit été immédiatement soumise à l'Eglise de Rome. S. Saturnin fut martyrisé en cette ville du tems de Dioclétien vers l'an 303. Il a été considéré comme le Patron de toute l'isle de Sardaigne. Lucifer honoré comme saint dans l'isle de Sardaigne, quoi qu'Auteur d'un Schisme dans l'Eglise, étoit Evêque de Cagliari, aussi qu'on l'a déja dit. Saint Eusèbe, qui fut depuis Evêque de Verceil, étoit né dans la ville, ou du moins dans le territoire de Cagliari. * Baillet, *Topogr. des Saints*. Tite-Live, *l. 30.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Le Mire, *Notit. Episc. Orbis.*

CAGLIARI (Paul) *Cherchez* CALIARI.

CAGLIO. *Voyez* CAGLI.

CAGNATI (Marcille) de Vérone en Italie, célébre Médecin, a vécu au commencement du siécle passé, sous le Pontificat de Clément VIII & de Paul V. Il étudia à Padoue sous Zabarella & fit un très-grand progrès dans les Langues, dans les Belles Lettres, dans la Philosophie & dans la Médecine. On le choisit entre tant de grands hommes qui florissoient alors en Italie, pour enseigner à Rome, où il passa le reste de sa vie. Cagnati étoit fort mélancholique, il paroissoit même sévére, & ne parloit qu'avec peine; mais il s'exprimoit pourtant dans les occasions avec une admirable facilité, & avec beaucoup d'éloquence. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De sanitate tuenda, libri duo; Opuscula varia, &c.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c. 32.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAGNAZZO, (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, est connu sous le nom de *Tabiensis*, bien que le sien fut Cagnazzo. Il prit l'autre du lieu de sa naissance, qui est un bourg sur la côte de Gênes & dans le Diocèse d'Albinga. Ce bourg est aujourd'hui fameux par ses bons vins muscats. Jean de Cagnazzo fut ami du Cardinal Cajetan, auquel il dédia la Somme des Cas de Conscience, qu'on appelle ordinairement, *Summa Tabiena*, ou *Summa Summarum*. Il mourut en 1521. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Antoine de Sienne, *de Illust. Domin.* Soprani, *Script. Ligur.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAGNOLI (Jérôme) Jurisconsulte célébre, étoit de Verceil, dans le Piémont, & fut nommé par le Duc de Savoye Conseiller d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de saint Lazare. Il professa assez longtems à Turin, puis à Padoue, où la République de Venise l'attira, & où il mourut le premier février 1551, âgé de 59 ans. Il a composé divers Ouvrages, *Varia Legum Enarrationes, de vita & regimine boni Principis, &c.* * Thomasius, *in Elog.*

CAGNOLI (Belmonte) connu sous le nom de l'Abbé Cagnoli, Italien de Nation, s'est distingué au commencement du XVII siécle. Il avoit quelque érudition, mais ses talens étoient obscurcis par de grands défauts. Il a laissé divers Ouvrages en prose, & en vers, comme un Poëme de la réduction d'Aquilée, un Eloge de saint Grégoire *le Grand*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c. 8.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

CAGOTS, ou CAPOTS. C'est le nom de certaines Familles habituées en Béarn & en plusieurs endroits de Gascogne, descendues, selon quelques uns, des Visigoths, qui restérent en ces quartiers après leur déroute générale. Ils sont censez ladres & infects, & par un article de la Coutume de Béarn, & par l'usage des Provinces voisines, il leur est défendu très-sévérement de se mêler avec le reste du monde. Dans les Eglises, ils ont une porte séparée, pour y entrer avec le benitier & leurs siéges pour toute la famille: ils sont logez à l'écart des villes & des villages. En plusieurs endroits les Prêtres ne vouloient pas les recevoir à la Confession. Ils sont Charpentiers, & ils ne peuvent porter d'autres armes ni ferremens que ceux qui sont propres à leur travail. Ils ne sont point reçus en témoignage. L'ancien For de Béarn leur faisoit cette grace, de prendre sept témoins d'entre eux, pour en valoir un d'un autre homme du commun. On croit qu'ils ont été appellez *Cagots* comme pour dire, *Caas Goths*, c'est à dire, *Chiens Goths*; ce reproche leur étant resté de même que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme, dont les Goths faisoient profession, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans ces païs. Ils sont tous Charpentiers, parce, dit-on, que pour peine de leur servitude, on leur avoit imposé la nécessité de couper le bois, comme les Israëlites firent aux Gabaonites. En 1460, les Etats de Béarn demandérent à Gaston de Béarn, Prince de Navarre, qu'il leur fut défendu de marcher piez nuds par les rues, de peur d'infection; & qu'en cas de desobéïssance, on leur perçât les piez avec un fer; & qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque de pié d'oye ou de canard, animal aquatique, & qui se lave souvent, pour marquer qu'ils étoient immondes, & qu'ils avoient besoin d'être lavez. On les a aussi appellé *Gézitains*, comme descendans de Giézi, Serviteur d'Elisée, qui fut frappé de lépre. * Marca, *Histoire de Béarn, l. 1. ch. 16.*

CAGUAY, (le Port de) ou le *Port Royal*, c'est un grand Port, ou un petit Golfe, qui est dans la côte Méridionale de la Jamaïque, à l'embouchure de la riviére de Caguay. C'est sans doute le même qu'on nomme dans plusieurs Cartes *le Port de l'Agath*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAGURRIA, Bourg de la Navarre, situé sur une petite riviére, aux confins de la Castille Vieille, environ à trois lieues de Logrono, du côté du Levant. On prend communément Cagurria pour l'ancienne *Gracuris*, que quelques uns pourtant placent au Bourg d'Agréda. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A H.

CAHER Billah, dix-neuviéme Calife de la Maison des Abbassides, étoit fils du Calife Moutadhed. Il se trouvoit prisonnier & destiné à la mort, parce qu'il avoit été proclamé Calife dans une sédition, lorsque le Calife *Mottader* son frere venant à mourir, lui donna par sa mort la vie & le Califat. Il fut si avare, qu'on dit, que pour avoir de l'argent, il tourmenta les enfans de son frere & même sa belle-mere, jusqu'à lui faire souffrir la question; quoiqu'elle l'eût élevé, & qu'elle fût hydropique. Cette cruauté & cette avarice soulevérent contre lui les grands Seigneurs de sa Cour, & lui attirerent la haine générale des peuples. Monis l'Eunuque, un des plus considérables de tout l'Empire, & quelques autres, conjurérent contre lui; mais le Calife averti, les prévint & fit couper la tête à Monis, & à deux autres des Conjurez. Ben Mocla, qui étoit aussi de la conjuration, se sauva; & demeurant caché, conduisit si bien son intrigue, qu'il gagna *Sima*, Chef de la milice Turque, qui assiégea le Palais Impérial, & se saisit de Caher. Il fut aussi-tôt privé de la vue & de la liberté, n'ayant joui du Califat que dix-huit mois; son régne ayant fini l'an de l'hégire 322, de J. C. 933. Il vécut jusqu'au Califat de Mothi, & fut reduit, après avoir recouvré la liberté, à une si extrême misére, qu'il alloit tous les Vendredis à la porte de la grande Mosquée, avec les autres aveugles, & disoit aux passans, *Souvenez-vous de celui qui étoit autrefois vôtre Calife, & qui vous demande aujourd'hui l'aumône.* Il mourut âgé de 53 ans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAHÉRA, ville capitale de l'Egypte. *Voyez* CAIRE (Grand)

CAHIER (Pierre Victor Palma) *Voyez* CAIET.

CAHORLE ou CAORLE, petite Isle avec une ville Episcopale, mais mal peuplée, à cause du mauvais air qu'on y respire: elle est dans le Golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, & au Midi de la ville de Concorde. L'Evêché de Cahorle, suffragant du Patriarche de Venise, ne s'étend pas au delà des murailles de la ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAHORS sur le Lot, ville de France, capitale de la Province de Quercy, avec un riche Evêché suffragant de Bourges dans la première Aquitaine, Sénéchaussée du ressort du Parlement de Toulouse, & une Université. C'est la *Divona Cadurcorum* des Anciens. Elle est située dans une presqu'isle, que forme la riviére du Lot, & elle est élevée d'un côté sur un rocher escarpé, où étoit bâtie la citadelle. Cahors est une ville ancienne, assez grande & bien peuplée; Ptolomée & Pline en font mention. Ausone assure qu'Exupére fameux Rhéteur de Toulouse, mourut en cette ville, qui a été depuis honorée par la naissance de Jacques d'Ossa, Evêque de Fréjus, puis Cardinal & Souverain Pontife sous le nom de Jean XXII. C'est ce Pape qui pour témoigner l'amour qu'il avoit pour sa patrie, y fonda l'an 1331 une Université célébre par l'érudition de ses Professeurs. Bzovius s'est trompé en disant que ce Pape y fonda l'Evêché; il y est établi dès les premiers siécles du Christianisme. L'Eglise Cathédrale de saint Etienne est une des plus anciennes, & l'on croit même que saint Martial la consacra. Il y a eu plusieurs illustres Evêques, entre lesquels Genulphe, Ursice, ou plutôt Urucan, Didier, & Ambroise sont reconnus pour Saints; mais sur tout saint Genou (*Genulphus* selon les uns, & *Genulus* selon d'autres) a passé pour Evêque de Cahors, & même pour le premier. Mais on croit qu'il ne fut tout au plus qu'Evêque régionnaire & passager dans la ville & le Diocése. Saint Didier (*Desiderius*) fut fait Evêque l'an 629, après la mort de Rustique son frere aîné qui avoit été assassiné. Il mourut l'an 654, au pais des Albigeois lieu de sa naissance, à l'âge de 73 ans. Après la mort de Capuan qui avoit succédé à saint Didier, & qui avoit tenu le siége pendant 50 ans entiers, jusqu'à la fin du VII siécle, cette Eglise demeura plongée pendant cinquante autres années dans de grands desordres, sous les derniers Rois de la première race, & on ne connoît aucun de ses Evêques dans cet intervalle. Ce fut dans les commencemens du régne de Pepin, que pour reparer les maux qu'elle avoit soufferts & rétablir son ancienne discipline, S. Ambroise fut fait Evêque du lieu vers l'an 752, mais il se rebuta au bout de cinq ans & se retira. Les plus renommez des autres Evêques, sont Géraut, Hector, Guillaume Bertrand, François de Cardaillac, Géraut de Barras, Sicard de Montagu, Hugues Géraldi, Guillaume d'Arpajon, Jean de Castelnau, Louis d'Albret & Dominique de Curréze Cardinaux, Pierre Bertrand, Antoine Ebrard de Saint-Sulpice, Pierre Habert, & Alain de Solminihac: ce dernier dont la mémoire est en benédiction, y tint un Synode l'an 1639. Outre la cathédrale, il y a un grand nombre d'autres églises & de monastéres, avec un Collége de Jésuites, depuis l'an 1605. L'Evêque prend le titre de Baron & Comte de Cahors, & on y dit qu'il est en droit d'officier avec la botte & les éperons. Quelques Auteurs ont pris cette ville pour *Uxellodunum*, qui fut la derniére qui se défendit dans les Gaules contre César; mais bien qu'elle ait été dans le Quercy, il n'y a pas apparence que ce soit Cahors. La riviére du Lot sert aux Habitans pour diverses manufactures, & on la passe sur trois ponts de pierre. Cahors souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. En 1562, les Huguenots, avec le secours des Ecoliers qui étudioient en Droit sous François Roaldès, grand Jurisconsulte, commencérent à y faire des prêches publiquement, après avoir fait venir de Montauban un Ministre nommé Dominique Cestat. Les Catholiques s'en formalisérent, & prirent les armes pour l'empêcher: ce qui ne se put faire sans que plusieurs y perdissent la vie. En 1580, le Roi Henri IV, qui n'étoit alors que Roi de Navarre, prit la ville après un siége de trois jours, & la mit au pillage. Cahors étoit alors une ville forte, tant par sa situation, que par les fortifications d'un château bâti sur un roc, qui a été detruit. * Ptolomée, *l.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 19. Haustere ou Altiserra, *Histoire d'Aquit. l.* 1. *ch.* 5. De Thou, *l.* 31. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Papire Masson, *Descr. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* François Roaldès, *Discours des choses mémorables de Cahors*, 1586. Guillaume de la Croix, *de Episc. Cadurc.*

CAI. CAJ.

CAI, Royaume, *Cajanum Regnum*, province du Japon, dans l'Isle de Niphon, & dans le païs de Quanto, entre le Royaume de Cozzuen, au Septentrion, & celui de Surnogi au Midi.

* CAI, ville du Royaume de Cai dont il est parlé dans l'article précédent. Elle se nomme aussi *Caia.* * Carduc.

CAIA, ville. *Voyez* CAI.

CAIA. *Voyez* le premier article de CAIUS.

CAJABO, Province de l'Isle Espagnole en Amérique, embrasse tout l'espace qui se trouve entre Cubaho & la riviére de Yaqua, & s'étend jusques aux Monts de Cibao, pleins de mines d'or, & où le fleuve de Nuba a sa source. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAJADO (Henri) connu sous le nom d'HERMICUS CAJADUS, ou HERMICO CAJADO, Poëte célebre, & Portugais de nation, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1495. Un de ses oncles nommé Nonio Cajado lui persuada de passer en Italie, où la réputation d'Ange Politien l'appelloit depuis longtems. Ce fut là qu'il s'attacha à cet habile homme, & qu'il consulta les Savans qui étoient à Florence, à Ferrare & à Bologne. On publia à Bologne-la-Grasse en 1501, un Recueil de ses Poësies *in quarto*, sous ce titre, *Eclogæ, Silvæ & Epigrammata.* Cajado étudia aussi en Droit, comme on le peut voir par ces vers, qu'il envoya à son oncle.

> *Legibus incumbo, Noni, tua jussa secutus:*
> *Namque jubere potes, & pater & Dominus:*
> *Ingenium, Musas, vitam tibi debeo; Cæsar*
> *Non dare plura potest, non dare pauca Deus.*

On ne sait pas en quel tems il est mort. Erasme juge qu'il a été heureux dans les Epigrammes, & Beroalde l'aîné témoigne que les vers de Cajado font voir qu'il avoit du génie, qu'ils ont de l'élégance, des ornemens recherchez, de l'agrément & du sel; que les expressions sont véritablement Latines, les pensées tout à fait poëtiques, & la versification polie; enfin que ses Epigrammes sont fort regulieres, qu'elles ont une fin aisée, & que la pointe en est juste & ingenieuse. Il est à remarquer que le Pape Alexandre VII en fit donner à Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable, par le savant & vertueux Cardinal Bona; & que c'est à ce Pape que l'on a obligation de le voir inséré dans la Bibliothéque des Ecrivains d'Espagne. * Erasme, *in Ciceroniano.* François Beroalde, *in Resp. ad Textor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome* 1. *p.* 432. 433. M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 69. *n.* 1031. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CAJAN, Evêque de Jerusalem. Cherchez GAJAN.

* CAJANEBOURG, bourg défendu par une bonne citadelle. Il est dans la Cajanie dont il prend le nom, sur le lac d'Ula, vers les confins de la Laponie environ à 36 lieues du Golfe de Bothnie & à 80 de la ville de Croneboug ou de Tavastius vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIANIDES, seconde Dynastie des anciens Rois de Perse, qui sont proprement ceux que les Grecs ont connus pour Rois de Perse. Pour ceux de la premiere Dynastie qui sont nommez Pischdadiens, ils doivent plutôt passer pour Rois des Babyloniens, des Assyriens, & des Médes, que des Perses, selon la connoissance que les Grecs nous en ont donnée.

Cette seconde Dynastie a tiré son nom de *Cai*, mot qui signifie dans l'ancienne langue Persienne nommée Péhelevienne, un grand Roi ou un Geant. Elle contient neuf Rois qui ont régné 734, selon le Lebtarik, & 938, selon le Tarich Montekheb; de sorte qu'il faut pour remplir ce nombre d'années, compter nécessairement quelques uns de ces Rois parmi ceux des Médes & même des Assyriens. Voici la succession de ces Rois selon les Historiographes Persiens.

Le premier Roi & Fondateur de cette Dynastie est Caicobad.
Le second, Caikaus, fils de Caicobad.
Le troisiéme, Caikhosru, fils de Siavesch.
Le quatriéme, Lohorasp, fils d'Orond Schab.
Le cinquiéme, Kuchtasp, fils de Lohorasp.
Le sixiéme, Ardschir, dit Bahaman, fils d'Asfendiar.
Le septiéme, Homai, fils d'Ardschir Bahaman.
Le huitiéme, Darab ou Darius, fils de Bahaman.
Le neuviéme, Dara ou Darab, que nous appellons Darius second du nom, fils de Darab premier.

Celui-ci qui est le dernier des Caianiens ou Caianides, fut défait par Eskander Roumi, Alexandre le Grec, que nous appellons le Grand; lequel passe pour le dixiéme Roi de cette Dynastie, selon quelques Historiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

Toute cette suite de Rois est fausse, & imaginée par les Arabes, qui n'ont eu aucune connoissance de l'Histoire ancienne. M. d'Herbelot ne devoit point y reconnoître les Rois de Perse, dont les Grecs ont fait mention; mais dire seulement que tous les Arabes, avoient substitué cette liste de Rois à celle des anciens Rois de Perse. Tout ce qu'on lit des Princes de ces Dynasties dans les articles particuliers est faux, & ne mérite aucune créance. M. d'Herbelot n'a pas eu soin de les faire conformes à celui-ci.

CAJANIE (la) *Bothnia Orientalis, Cajania*, Province de Suéde, au païs de la Finlande, que l'on appelle autrement la Bothnie Orientale, a de long vingt-quatre milles de Suéde, & de large près de quarante. Elle s'étend entre le Golfe de Bothnie qui est au Couchant, la Laponie au Septentrion, & la Finlande propre au Levant & au Midi; & est séparée de la Bothnie Occidentale par le

Gol-

Golfe de Bothnie. Ses lieux les plus considérables sont Wasa, Vlaborg, Carleti, & Cajaneborg.

CAJANIENS. *Voyez* CAINITES.

CAJANS. *Cherchez* CAINITES.

CAJAPHAS. *Cherchez* CAIPHE.

CAJAZZO & GAIAZZO, *Caiata*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Capoue. Elle est située près de la rivière de Vulturne, entre Capoue, Télése & Calvi. Cajazzo est aujourd'hui peu considérable; elle est pourtant ancienne. * Cicéron, César, Pomponius Méla, & Pline, en font mention. Cluvier. Léandre Alberti.

* CAIBARES & CÉNOPOLI, *Tanarum, Cenopolis, Cenopolo*, étoit autrefois une ville de la Laconie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Zaconie en Morée, situé sur la côte, près du Cap de Matapan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIBOCARAN. *Voyez* COIBOCARAN.

CAICHEU, ville de la Chine dans la Province de Xanting, près du Golfe du Cang, à quarante lieues de la ville de Cinan, du côté du Levant. On conjecture que ce pourroit être le *Cattigara* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAICOBAD, fils de *Zab*, fils de *Tahamasb*, fils de *Manugéher*, premier Roi de la seconde *Dynastie* de Perse, que l'on nomme des *Caianiens* ou *Caianides*. Ce Prince monta sur le thrône après la mort de Kersa Schar, dernier Roi de la Dynastie nommée des *Pischdadiens*, tant par le droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, comme descendant de la lignée de Naudar, ou de Manugéher, que par le crédit de Zalzer, qui avoit toutes les forces de l'Etat entre ses mains. Il reconnut les obligations qu'il lui avoit, en faisant passer à Rostam son fils toutes les Charges qu'il avoit. Ce Heros de la Perse, se voyant à la tête des armées, les fit marcher aussi tôt contre Afrasiab Roi du Turquestan, qui s'étoit emparé d'une grande partie de la Perse, après la mort de Naudar. Il lui livra plusieurs combats, & l'obligea enfin à demander la paix; & chassé pour une seconde fois de la Perse, il fut contraint de se retirer en son pais, au delà du fleuve Gihon. Caicobad régna 120 ans, si on en veut croire les anciens Historiens de Perse, qui disent aussi qu'il vivoit du tems du Prophête Samuël, & qu'il apprit de lui la connoissance du vrai Dieu, qu'il adora, & qu'il fit adorer à ses Sujets. Ce fut lui qui établit les décimes, & ordonna que les chemins fussent marquez de quatre mille en quatre mille pas, ce que les Grecs & les Latins ont appellez *Parasanges*. Il choisit aussi la ville d'Ispahan, dans l'Iraque Persienne pour en faire sa capitale, y fit son sejour ordinaire, & y fut enterré après sa mort. * Lebtarikh. Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD *Alaeddin*, fils de *Cai Khosru*, fut le dixiéme Sultan de la Dynastie des Selgiucides de Roum ou de Natolie. Il succeda à son frére *Caikaus*, qui mourut sans enfans l'an de l'Hégire 616, de J. C. 1219. Il fit la guerre au Roi des Khouarezmiens, conjointement avec le Sultan d'Egypte & de Syrie, & ils remportérent des avantages considérables sur lui. Peu après il envoya des Ambassadeurs à Octai Khan, qui avoit succédé aux Etats de Genghizkhan son pére. Ils en furent bien reçus, il loua la prudence de leur Maître, & répondit gravement à leurs complimens, que si Caicobad venoit à sa Cour, il lui en donneroit une des principales charges, & le laisseroit jouir des revenus de ses Etats. Le Sultan bien surpris d'entendre parler ce Mogol d'un ton si fier, dissimula son ressentiment, & songea seulement à se prévaloir de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit. Pour cet effet il entreprit dès l'an 630 de l'Hégire, de Jesus-Christ 1232, de rompre avec Malek al Aschraf & Malek al Kamel, Princes de la Dynastie des Ajubites ou Jobites, c'est à dire, de la Maison de Saladin, qui régnoient en Egypte, en Syrie & en Mésopotamie. Il prit sur le premier les villes d'Akhlat & de Sarmanai, & sur le second celle de Roha ou Edesse. Il n'épargna dans cette derniére ni les Chrétiens, ni les Mahométans, il pilla les églises, & ruina tout le plat-païs. Les villes de Harran, de Racca, & de Bir se rendirent aussi à lui; mais enfin pressé d'un côté par les Mogols, & de l'autre par les Jobites, il fut obligé, après avoir fait un très-grand butin, de retirer ses troupes de leurs Etats, pour veiller à la conservation des siens. Ce Prince, de retour chez lui, plein de gloire, après avoir étendu bien loin son nom & ses conquêtes, & retabli la réputation du grand nom des Selgiucides, que les enfans de Kilige avoient un peu flétri par leur division, mourut au milieu des siens, l'an de l'Hégire 634, selon Ben Schonah, qui met le commencement de son régne l'an 616; ou l'an 636, selon Khondemir, qui fixe ce commencement en l'année 610, & qui par conséquent lui donne 26 ans de régne. Ce dernier Auteur dit que ce Prince fut empoisonné par l'ordre de Cai Khosru son fils, qu'il avoit déclaré son héritier, & qui effectivement lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD, fils de Faramorz, neveu de Gaiatheddin Massud, est le dernier Sultan de la Dynastie des Selgiucides, qui ont régné dans la Natolie. Il avoit succédé à son oncle, qui mourut l'an 687 de l'Hégire, de J. C. 1288, sous l'autorité de Gazan Khan Empereur des Mogols; mais s'étant revolté contre ce Prince, les Tartares envahirent ses Etats, & lui ôtérent la vie, éteignans ainsi en sa personne la famille & la Dynastie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAICOL, *Caicolus Mons*, anciennement *Aba*, *Abus*, *Capotes*, montagne de la Turquie en Asie. Elle est dans la Turcomanie & n'est considérable que parce que l'Euphrate y prend sa source. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAICOS (Les) est une petite isle de la Mer du Nord qu'on met au nombre des Lucayes. Elle est entre celle de Majaguane, (appellée Majaguana par M. Delisle) & celle de S. Domingo, environ à douze lieues de la premiére & à trente-cinq de la derniére. Cette isle avec trois ou quatre autres aussi petites, ne sont remarquées qu'à cause des bancs de sable qui les environnent. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIDU KHAN, fils de *Dotoumenin* & de *Menolun*, sixiéme ayeul de *Genghizkhan*, fut Empereur des Mogols, ayant échappé seul à la furie des peuples nommez *Gialair*, qui firent mourir huit de ses freres avec la Reine leur mere. La cause de ce cruel massacre fut le refus qu'avoit fait Menolun aux Gialair, de labourer & de cultiver les terres de ses Etats. Caidu Khan ayant imploré le secours des peuples de Gin & de Mogin (ce sont les Chinois) contre les Gialair, leur fit longtems la guerre & les réduisit enfin à lui donner satisfaction. Les Gialair, par la médiation des Chinois, lui livrérent entre les mains 70 des principaux auteurs du crime, qui furent punis de mort, pour expier celui de toute la nation. Caidu, après cette guerre intestine, regna paisiblement sur tous les Mogols, & eut trois enfans nommez *Baisanker*, *Ghertalengian*, & *Giarmaghis*. Le premier lui succeda dans l'Empire, les deux autres devinrent Princes & Chefs de deux grandes Tribus, renommées parmi les Mogols, & connues sous les noms de *Taiiut* & de *Sakliut*. * Mircond. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-ADAM ou CAIM-ADAM, vint-quatriéme Calife, ou Successeur de Mahomet, regna après Ozmen, qui mourut en l'an 873 de J. C. & 260 de l'Hegire. Il eut de grandes guerres contre les Perses & contre les Grecs, qui implorérent le secours des Turcs, & leur donnérent entrée dans l'Empire Mahométan; mais il reduisit ces Rebelles, & après avoir désolé leurs provinces, il tourna ses forces contre l'Empereur de Constantinople. Nicéphore Phocas, depuis Empereur, & pour lors Général des Romains, le vainquit, & lui prit la ville de Béroé.

Marmol est tombé ici dans un nombre infini de contradictions grossiéres. Ce Caiem Adam, selon sa supposition, auroit régné au moins 80 ans; car Nicéphore Phocas ne parvint à l'Empire qu'en l'an 963 de J. C. L'Histoire des Califes est absolument contraire à cette longue durée de regne. Le Caiem Adam de Marmol, est sans doute Cahir Mahometh, ou Caher Billah qui ne régna que six ans selon les uns, ou 18 mois selon les autres; & qui mourut l'an de l'hégire 322, & de J. C. 933. * Marmol, *de l'Afrique, l. 1.* Elmacin. Abulfarage.

CAIEM ou CAIM BEMRILLAH ou BIAMRILLA, Calife de Carvan en Barbarie, fut l'un de ces Gouverneurs particuliers qui s'aggrandirent aux dépens des Califes, & qui causérent une espéce d'anarchie dans l'Empire des Musulmans, vers l'an 323 de l'Hegire, & de J. C. 936. Avec l'aide des Arabes, il se rendit maître en peu de tems de l'Afrique orientale; d'où passant vers l'occident, il ravagea plusieurs provinces du Royaume de Fez. Ensuite, par la valeur d'un Capitaine Esclavon, il conquit toute la Barbarie, la Numidie, & la Lybie, où est maintenant le Biledulgerid; & amassant de grandes richesses dans Carvan, il devint le plus puissant Prince qui eût encore régné en Afrique, avant le X siécle. Il aspira ensuite à de plus hauts desseins, & envoya l'Esclavon à la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Ce brave Capitaine ayant pris le Caire, y fit une nouvelle enceinte de bonnes fortifications, & y attira le Calife Caiem, qui s'y vint mettre en possession de tous les trésors de l'Egypte; mais comme il méditoit le siége de Babylone en Syrie, il apprit qu'Abulhagex, Gouverneur de Carvan, avoit fait soulever tout le païs en son absence, & avoit dépêché vers le Calife Elvir, pour le reconnoître. Cette nouvelle rompit l'entreprise de Babylone, & fit résoudre Caiem à permettre aux Arabes l'entrée dans l'Afrique, qui leur avoit été fermée par ses prédécesseurs. Il fit publier par toute l'Arabie une permission pour toutes sortes de personnes, de passer en Afrique avec train & équipage, moyennant un ducat par tête à la sortie d'Egypte, où l'on fourniroit des vivres pour le voyage, pourvu qu'on jurât de faire la guerre à Abulhagex. Cela ne fut pas plutôt publié, que trois grandes lignées d'Arabes qui étoient dans leur païs, se mirent en chemin au nombre de plus d'un million de personnes, entre lesquels il y avoit cinquante mille combatans. Etant entrez dans la Barbarie, ils passérent jusques à Carvan, où ils prirent Abulhagex, & le firent mourir d'une maniére cruelle. La ville fut détruite l'an 1001. Les Arabes victorieux partagérent entre eux le païs, & reconnurent Caiem pour Calife, lequel demeura en Egypte, où ses successeurs regnérent après lui, l'espace d'environ 160 ans. * Elmacin. Abulfarage. Marmol, *de l'Afrique, l. 2.*

CAIEM-BEMRILLAH, vint-sixiéme Calife des Abbassides, étoit fils de Cader Billah, à qui il succeda l'an de l'hégire 422, de Jesus-Christ 1030. L'an 447 de l'hégire, Rais al Russa, Visir du Calife Caiem, ayant eu de grands differents avec Bessassiri, un des principaux Chefs de l'armée des Sultans de la race de Bouïh, qui gouvernoit pour lors le Califat, Bessassiri fut obligé de sortir de Bagdet, & de se mettre sous la protection de Mostanser, Calife d'Egypte. Ce Prince lui donna des troupes, avec lesquelles il vint piller & saccager tous les environs de Bagdet; ce qui obligea le Calife Caiem d'appeller à son secours Togrul Beg le Selgiucide, dont la puissance s'étoit établie depuis peu dans le Khorasan. Ce Sultan vint avec une grosse armée de Turcs, & entra dans Bagdet, où il rendit au Calife tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité; mais le peuple s'étant soulevé peu de tems après contre les Turcs qui commettoient des insolences & les ayant chargez à coups de pierres, Togrul Beg fit piller la ville. La sédition étant appaisée, & le Sultan Malek al Rahim, Généralissime des armées du Calife, s'étant rendu près de Togrul Beg sur sa bonne foi, celui-ci le fit mettre en prison; & en lui finit la Dynastie des Sultans Bouïdes, qui avoit duré 127 ans. Après diverses révolutions, le Calife Caiem déclara son fils Abdallah pour successeur au Califat, & le surnomma Moktadi. Il fut tout à fait sous la dépendance de Togrul Beg, ou de son fils Malek Schah, les douze derniéres années de sa vie; & il mourut l'an 467 de l'hégire, de Jesus-Christ 1074. Son régne fut de 44 ans & de huit mois. Il eut la réputation d'un Prince sage, & il cultiva les Belles Lettres & la Poësie. * Khondémir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, fils de Mahadi, fut second Calife des Fatimites en Afrique, & lui succéda l'an de l'hégire 322,

de

de Jesus-Christ 933. Abu-Jezid son Chancelier, qui étoit fort puissant, se revolta contre lui, & ayant formé un gros parti, l'obligea de se renfermer dans le château de Mahadie. Il y fut assiegé pendant quelque tems, & sa mort seule, qui arriva l'an 334 de l'hegire, le mit en pleine liberté. Son fils Al-Mansur Ismail, qu'il avoit declaré son successeur, le vengea de l'affront qu'Abu-Jezid lui avoit fait souffrir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, (Abulbaca Hamzah) fils d'Al Motavakel, fut le quatorziéme Calife de la race des Abbassides en Egypte. Il succeda à son frere Mostacfi l'an 855 de l'hegire, 1451 de Jesus-Christ; & il fut depossedé l'an 859 par Malek al Aschraf Inal, douziéme Sultan de la Dynastie des Mameluks Circassiens. Voici comment. Le Sultan ayant ce Calife pour suspect, le fit venir en sa presence pour lui reprocher son ambition; car on l'accusoit d'avoir affecté la souveraineté dans le temporel, au préjudice du Sultan. Caiem craignant que ce Prince ne le privât de sa dignité, lui dit brusquement, *Je m'abdique moi-même du Califat, mais en même tems je vous déclare déchu de la qualité de Sultan.* Le Calife n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que sa demission fut acceptée; & en même tems on lui déclara, que s'étant depouillé le premier de son autorité, il ne pouvoit plus l'exercer sur la personne du Sultan. Il fut relegué à Alexandrie, & il y demeura jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 863 de l'hegire, & 1458 de J. C. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIENNE, Isle de la Guiane, sur la côte de la Mer du Nord dans l'Amérique méridionale, regarde au midi l'embouchûre de la riviére de Caienne, qui coule entre le païs des Caribes, & celui des Galibis. Cette Isle a environ sept lieues de longueur, trois de largeur, & 18 ou 20 de circuit. Elle forme quelques caps ou promontoires, dont les plus remarquables sont ceux de Fort-Louis, de Seperou & de Maborri. On y voit quantité de belles prairies, que les Sauvages appellent *Savanes*. Les principales habitations de l'isle sont de Matouri, d'Armire, du Bourg, & de Maborri, sans y comprendre celles des Sauvages. L'air y est temperé, quoique l'isle ne soit qu'à quatre degrez de la ligne équinoctiale du côté du nord, & cette proximité est cause que les jours y sont égaux aux nuits. Les bois y sont pleins de gibier, & les rivieres de poisson. Le principal trafic du païs consiste en tabac. Les François en sont les maîtres, & y ont bâti le Fort-Louis, dans l'habitation du Bourg, qui est ainsi nommé, parce qu'il n'est point fermé de murailles, & qu'il n'est composé que de deux cent cases ou maisons, qui forment deux rues. Le Fort-Louis a été appellé de ce nom, parce qu'il fut bâti par les ordres du feu Roi Louis XIII. Il est situé sur une hauteur, & ses batteries sont toûjours en état de faire feu sur le bourg, & sur la mer. Le port a un fort bon ancrage, & l'entrée en est défendue par quatre grosses piéces de canon. Les François s'y étoient établis les premiers en 1625; mais ils ont été contraints plusieurs fois de se retirer. Après y être retournez en 1640, ils s'en retirérent en 1645, faute de secours. Les Hollandois s'y établirent vers l'année 1656, & y resterent jusqu'en 1664, qu'ils en furent chassez par les Sieurs de Tracy & de la Barre. Les François s'étant encore mis en possession de cette isle, l'abandonnerent en 1676 aux Hollandois, qui en furent chassez en 1677 par Monsieur d'Etrées Vice-Amiral. Les Sauvages de cette isle sont tous bien proportionnez. Les hommes n'ont point de barbe, excepté les plus vieux qui la laissent croître fort claire. Ils vont tous nuds tant hommes que femmes, n'ayant rien sur eux qu'un morceau de linge qu'ils nomment *Camisa*. Ils vivent sans Religion, n'ayant aucun terme pour désigner la Divinité. Il invoquent le Démon & le consultent pour sçavoir le succès de leurs entreprises. Ils l'appellent l'*Iroucan*, & en sont souvent battus. Ces peuples croyent l'immortalité de l'ame, & on leur entend dire qu'après qu'ils sont morts, ils vont là-haut. Quand quelqu'un d'eux est malade, les Piayes ou leurs Médecins vont à sa case, où ils évoquent le Démon dans un lieu secret, lui demandant pourquoi il n'a pas envoyé cette maladie plutôt à leurs ennemis & ce qu'ils doivent faire pour la guérir. * De Laet, *Histoire du Nouveau Monde. Relation de la riviére des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CAIENS. *Voyez* CAINITES.

CAIER-BEY, Bassa ou Gouverneur d'Alep & de Comagéne, pour se venger de l'empoisonnement de son frere, trahit son Prince Campson, Soudan d'Egypte, & l'engagea malicieusement dans une guerre avec Selim Empereur des Turcs. Comme il étoit Général des armées du Soudan, il tourna ses armes contre son Maître, & fut cause de la défaite de ses troupes, & de sa mort le 24 d'août l'an 1516. Cette victoire ouvrit à Selim les portes de toutes les places de la Syrie; & depuis ce tems-là, l'Egypte obéit aux Turcs, avec lesquels Caier-Bey, & quelques autres des principaux Mameluks se joignirent, sans néanmoins avoir eu aucun pouvoir, que fort limité. * Davity.

CAIERNITTES, petites Isles situées proche de la côte occidentale de l'isle Espagnole. On va à ces isles pour y pêcher des tortues, parce qu'il y en a beaucoup, & de fort grosses. Une de ces tortues peut fournir plus de deux cens livres de viande sans compter la graisse, que l'on fond, & dont les Habitans François & Espagnols se servent pour assaisonner des légumes. Il y en a qui fournissent plus de trente pintes d'huile; la chair en est de fort bon goût, & assez nourrissante; & les Avanturiers en font des regals. On prend ces tortues avec des rets, que les Insulaires nomment *folles*; qu'ils tendent sur les fonds d'herbes où elles paissent ordinairement; ou avec des harpons & bâtons armez au bout d'un fer pointu, qu'ils leur lancent sur le dos; ou bien en les renversant lors qu'elles viennent à terre pour pondre: ce qu'ils font en posant un bâton sur le sable par où la tortue doit passer, & quand elle a les deux pattes de devant passées par dessus ce bâton, ils le levent & jettent à la renverse la tortue qui ne peut plus se relever. Lors que la tortue est prise, ils la frappent avec le manche d'un couteau sur le nez qui est au dessus du bec, en forme de deux petits trous, par où elle prend l'air, ce qui la fait saigner en abondance, & elle meurt bien-tôt après. Il faut nécessairement la blesser en cet endroit; car si on la frappoit sur la tête ou ailleurs, on ne pourroit pas l'assommer même avec un levier. * Wisler, *des Indes Occidentales.* Oexmelin, *Histoire des Indes.*

CAIET ou CAYET (Pierre Victor Palma) né à Montrichard en Touraine, d'une famille pauvre de la Religion Réformée, fut entretenu dans ses études d'Humanitez par un Gentilhomme du païs. Comme il y réüssit, ceux de cette Religion le firent étudier en Théologie; & ensuite lui donnérent le titre de Ministre, & l'établirent d'abord à Poitiers vers l'an 1582: il le fut ensuite à Montreuil-Bonnin. Caiet quitta bien-tôt son eglise, se mit à la suite de la Cour, & fut placé en qualité de Ministre auprès de la Princesse Catherine, sœur du Roi de Navarre Henri IV, depuis Roi de France; mais environ deux ans après la conversion de ce Prince, comme il fut soupçonné de s'adonner aux sciences curieuses, il fut accusé de Magie & d'avoir fait un livre infame, & fut déposé pour ce sujet dans un Synode: peut-être parce que les Ministres prévoyoient qu'il étoit disposé à se faire Catholique. En effet il fit son abjuration solemnellement à Paris l'an 1595, & en reçut un Bref de congratulation du Pape Clement VIII, daté du 20 mars 1596. Il se retira ensuite au College de Navarre, où il se mit en état d'être reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il reçut l'Ordre de la Prêtrise, & le bonnet de Docteur en l'année 1600, & fut nommé Professeur Royal en Langue Hébraïque. Il mourut le 22 juillet 1610, & fut enterré dans l'eglise de saint Victor, où il avoit élu sa sépulture.

Il a composé plusieurs livres de Controverse contre les Réformez. Dès qu'il fut sorti de leur communion, il publia les motifs de sa conversion dans un livre, auquel le Ministre Rotan fit une réponse en 1596. Caiet publia la même année une Remontrance Chrétienne à Messieurs de la Noblesse de France qui ne sont point Catholiques; un Traité de l'Eucharistie; la Vraye Intelligence du Sacrifice de la Messe; Un Avertissement sur les points de la Religion, pour en composer les differens. En 1597, il donna un Traité de la condamnation de Calvin par lui-même; un Traité de l'Eglise & de la succession directe & legitime des Pasteurs. Il eut en 1602 une conférence avec le Ministre du Moulin, & publia trois Ecrits sur leur dispute, avec un autre Ecrit contre du Moulin sur le Purgatoire. Il fit enfin en 1605, un Traité sur le Sacrifice de la Messe. Après avoir été Controversiste, il travailla à l'Histoire de son tems. Il avoit déja fait en 1598, une Rélation de la guerre entre les Turcs & les Chrétiens de Hongrie depuis 1591, jusqu'au printems 1598. En 1605, il publia sa Chronologie Septenaire depuis la paix qui se fit à Vervins l'an 1598, jusqu'en 1604. Cet Ouvrage fut si estimé, que quelques-uns des plus grands Seigneurs de la Cour l'obligérent d'ajoûter à son Histoire de la paix, celle de la guerre que le Roi Henri IV avoit faite pendant neuf ans, depuis son avénement à la Couronne en 1589, jusqu'à la paix de Vervins: c'est ce qu'il fit dans les trois tomes de sa Chronologie Novennaire, qui fut imprimée à Paris en 1601, & dans laquelle, avant que d'en venir au regne de Henri IV, il fait un abbregé de ce qui se passa de plus considérable pendant la Ligue jusqu'à la mort de Henri III. Il a composé encore deux autres livres, dont l'un a pour titre, *Consilium pium de componendis Religionis dissidiis*; & l'autre, *Remede aux dissensions publiques*, présenté à Messieurs du Parlement. Il a aussi fait en Latin une Instruction des quatre principales Langues Orientales, imprimée à Paris en 1596. * J. de Toulouse, *Antiquit. Abbat. S. Victor.* Maimbourg, *dans l'Avertissement de l'Histoire de la Ligue.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, XVII siécle, tome 1.* Bayle, *Dict. Crit.*

CAJÉTAN, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape, en Boniface VIII, & plusieurs Cardinaux, est originaire d'Espagne selon quelques Auteurs, d'où elle vint s'établir à Cajette en Italie, & prit le nom de Cajetan comme l'assurent les mêmes Auteurs. Quoi qu'il en soit, l'on rapporte ici la posterité de cette Maison depuis MATTHIAS, qui suit.

1. MATTHIAS Cajétan, commandoit les armées de Mainfroy Roi de Sicile, & fut pére 1. de LOFFROI, qui suit; 2. de *Pierre*, Evêque de Sora, puis de Todi & d'Anagnie en 1226; & 3. d'*Atinulphe* Cajétan, Podestat de Viterbe, qui fut pére de *Jaques* Cajétan, qui eut pour fils *Benoît* Cajétan, qui fut créé Cardinal par le Pape Celestin V, en 1294, & mourut le onziéme octobre 1296.

2. LOFFROY, LUFFRAIT ou GEOFROY Cajétan, Chevalier, vivoit en 1255. Il épousa *N.* . . . de la famille des Comtes de Segni, & niéce du Pape Alexandre IV, dont il eut 1. LOFFROI, qui suit; & 2. *Benoît* Cajétan qui fut Pape sous le nom de Boniface VIII. *Voyez* BONIFACE VIII.

3. LOFFROY Cajétan, II. du nom, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *N.* . . . dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2. *François* Cajétan, qui fut nommé Cardinal par son oncle en 1295, & mourut en mai 1317.

4. PIERRE Cajétan, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *Jeanne* de Ceccano, veuve de *Guillaume* Bendardi, & fille de *Landolfe* de Ceccano, Seigneur de Calvi, dont il eut, 1. LOFFROY III. qui suit, & 2. BENOIT Cajétan, Comte Palatin, qui épousa 1. *Jeanne* des Ursins: 2. *Hilaire* de Sus, qui étoit déja veuve de trois maris: 3. *Philippe* de Granville, Comtesse de S. Angelé. Du premier lit vinrent, BONIFACE qui suit; *François*; *Lucrece*, mariée à *Renaud* Monaldeschi, Seigneur d'Orviete; & *Françoise* Cajétan, alliée à *Robert* de Capoue. BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, épousa *Empéritine*, fille de *Mathieu* Ceccano, dont il eut BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, qui épousa *Marie* Conti, dont la posterité finit à la troisiéme génération.

5. LOFFROY Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, épousa 1. *Marguerite*, Comtesse Palatine de la Maison d'Aldobrandeschi, qu'il répudia: 2. *Jeanne* d'Aquila, fille & héritiere de *Ricard*, Comte de Fondi: 3. *Catherine* de Ratta, fille de *Diégue*, Comte de Montorio & de Caserte. Du second mariage sortit 1. NICOLAS, qui suit; & du troisiéme vinrent 2. *Jacques*, qui laissa posterité;

ria; 3. *Jean*, Conseil Romain, & 4. *Charles* Cajétan Châtelain de Mole.

6. NICOLAS Cajétan, Comte de Fondi, Grand Chambellan du Royaume de Naples, épousa 1. *Jeanne* des Ursins: 2. *Violante* Rana, sœur de *Catherine* sa belle-mere, & fut pere 1. d'HONORÉ, qui suit; 2. de JACQUES, qui continua la posterité *rapportée après celle de son frere aîné*; & 3. *François* Cajétan, Châtelain de Mole.

7. HONORÉ Cajétan, Comte de Fondi, Seigneur de Sermonette, mourut en 1400. Il épousa *Catherine* de Baux, fille de *Bertrand*, Comte d'Andrie & de Montescagioso, dont il eut 1. *Christophle*, mort peu après son pere, sans avoir été marié; & 2. *Jeannette* Cajétan, Comtesse de Fondi, alliée à *Balthasar*, Duc de Brunswick, dont elle n'eut point d'enfans.

7. JACQUES Cajétan fils puîné de NICOLAS, fut Comte de Fondi, &c. Il épousa *Sueva* de S. Severin, veuve de *Henri* de Leonessa, & fille de *Robert*, Comte de Carigliano, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui suit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche de* SERMONETTE *rapportée ci-après*; 3. *Antoine*, créé Cardinal en 1402, mort le onzième janvier 1412; 4. *Roger*; 5. *Celestin*; 6. *Jeannelle*, mariée à *Charles* de Atria, Comte de Sainte-Agathe, & *Angele* Cajétan, alliée à *Jean* Tomacelli, neveu du Pape Boniface IX.

8. CHRISTOPHLE Cajétan, Comte de Fondi, &c. Grand Protonotaire du Royaume de Naples, épousa 1. *Isabelle* de Picinnis, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* de Furno, dont il eut 1. HONORÉ II, qui suit; 2. *Gaspard Jacques*, qui fit *la branche des Seigneurs de* LONGANO; 3. *Nicolas* mort sans enfans de *Catherine* Coluzzo; 4. *Jourdain*, Archevêque de Capoue en 1447, puis Patriarche d'Antioche, mort le 13 octobre 1496; 5. *Melchior*, Seigneur de Campello; & 6. ALFONSE Cajétan, Seigneur de Telese, qui étoit le second fils, lequel épousa *N*. . . . dont il eut JEAN-BAPTISTE qui suit, & *Honorat* Cajétan, mariée à *Hector* Burgarelli, Seigneur de Vico. JEAN-BAPTISTE Cajétan, Seigneur de Telese, épousa *Camille* Caraffe, dont il eut, *Alfonse*, mort sans alliance; & *Hippolyte* Cajétan, mariée 1. à *Pincrus* Giudice; 2. à *Jacques* Gargano.

9. HONORÉ Cajétan, II du nom, Comte de Fondi, de Trajetto & de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, mourut en 1480. Il épousa 1. *Françoise* de Capoue, fille de *Fabrice*, Comte de Molise: 2. *Catherine* Pignatelli dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent 1. BALTHASAR, qui suit; 2. PIERRE-BERARDIN, qui fit *la branche des Comtes de* MORCONE *& de* FONDI, *Ducs de Trajetto, mentionnée ci-après*; 3. ANTOINE, qui fit *celle des Seigneurs de* S. MARCO, *aussi rapportée ci-après*; 4. *Jeannelle*, mariée 1. à *Jean* Cantelmi, Comte de Popoli; 5. *Catherine*, alliée à *Charles* de Sangro, Seigneur de Torre Maggiore; 6. *Louise*, qui épousa *Henri* Pandone, Comte de Venafre; & 7. *Sueva* Cajétan, femme de *Balthasar* Spinelli.

10. BALTHASAR Cajétan, Comte de Trajetto, mourut avant son pere, ayant eu d'*Antonelle* Caracciolo sa femme, fille de *Jean*, Prince de Capoue, 1. *Jeannelle*, mariée à *Jérôme* de S. Severin, Prince de Capoue; & 2. *Laure* Cajétan, alliée à *Antoine* de Guevara, Comte de Potenza.

COMTES DE MORCONE ET DE FONDI, DUCS DE Trajette.

10. PIERRE BERARDIN Cajétan, second fils d'HONORÉ, II. du nom, Comte de Fondi, fut Comte de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, & mourut en mars 1487. Il épousa *Constance* des Ursins, fille de *Robert*, Grand Connétable du Royaume de Naples, dont il eut 1. HONORÉ III, qui suit; & 2. *Jean-Marie* Cajétan, Comte de Morcone, qui de *Constance* Pignatelli, fille d'*Hector*, Duc de Montéléon, eut pour enfans, *Victoire*, Comtesse de Morcone, mariée à *Scipion* Caraffe, fils du Prince de Stigliano; & *Hieronyme* Cajétan, alliée à *Balthasar* Aquaviva, Marquis de Bellante.

11. HONORÉ Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, fut créé Duc de Trajetto en 1494, Prince d'Altamure en 1507, & mourut après l'an 1528. Il épousa *Lucrece* d'Arragon, fille naturelle d'*Alfonse*, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, dont il eut 1. *Frederic*, qui eut la tête tranchée en 1528, pour cause de rebellion, ayant eu de *Catherine* de S. Severin, fille de *Bernardin*, Prince de Bisignano, *Beatrix* Cajétan, mariée à *Jean-Jourdain* de Aréna; 2. LOUIS qui suit; 3. *Nicolas*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean*, Duc de Ferrandine; 2. à *Jean Berardin* Aquaviva, Duc de Nardo; 5. *Porcia*, alliée à *Diomede* Caraffe, Duc de Madalone; 6. *Beatrix*, qui épousa *Camille* Cajétan, Duc de Sermonette; & 7. *Ferdinand* Cajétan, Seigneur de Gronola, qui de *Cassandre* de Capoue, sœur de *Vincent*, Duc de Termoli, eut pour enfans *Jean*, Seigneur de Gronola, mort sans laisser de posterité de *Catherine* de Cardines, fille de *Leonard*, des Marquis de Laino; & *Valerie* Cajétan, mariée à *Antoine* Caraffe Duc de Laurino.

12. LOUIS Cajétan d'Arragon, mourut avant son pere, laissant de *Lucrece*, fille de *Louis* de Moutalte, SCIPION, qui suit.

13. SCIPION Cajétan d'Arragon, Duc de Trajetto, laissa de *Camille* Zurla, 1. LOUIS, qui suit; 2. ALFONSE, qui a fait *la branche des Ducs de* LAURENZANO, *rapportée ci-après*; & 3. *Cassandre* Cajétan, mariée à *Scipion* de Moccia.

14. LOUIS Cajétan d'Arragon, II. du nom, Duc titulaire de Trajetto, Seigneur de Montepeloso, &c. épousa 1. *Lucrece* des Ursins, fille de *Raymond*, Comte de Pacentro: 2. *Cornelie* Caraffe, fille de *Fabio*, Seigneur de S. Maur. Du premier mariage sortit 1. *Scipion*, II. du nom, Duc de Trajetto, mort sans laisser d'enfans de *Hieronyme* Bozzuto: & du second vint, 2. *Camille* Cajétan, mariée à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermonette.

DUCS DE LAURENZANO.

14. ALFONSE Cajétan, second fils de SCIPION, Duc de Trajetto, fut Duc de Laurenzano. Il épousa 1. *Julie* de Rogeriis, Baronne de Laurenzano; 2. *Camille* Reverlera, des Duc de Salandre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louis*, Jésuite 3. *Ferdinand*; 4. *Frédéric*, Chevalier de Malthe; & 5. *Camille* Cajétan, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli.

15. FRANÇOIS Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épousa *Diane* de Capoue, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; 2. *Charles*, Seigneur d'Avigliano, mort en 1658; 3. *Louis*, Colonel, tué à l'armée; 4. *Jean*, Théatin; 5. *Joseph*, Clerc de chambre; & 6. *Julie* Cajétan, mariée à *Flavius* de Sangro, Prince de S. Severo.

16. ALFONSE Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, mourut en Catalogne en 1645. Il épousa *Hippolyte* Caraffe, veuve de *Ferdinand* Caracciolo, Duc d'Airole, & fille d'*Antoine* Caraffe, Duc d'Andrie, dont il eut, 1. *François*, mort enfant; 2. *François*, Duc de Laurenzano, mort à la fleur de son âge; 3. ANTOINE, qui suit; 4. *Joseph*, Chevalier de Malthe, puis Archevêque de Neocésarée, Nonce à Florence, Patriarche d'Alexandrie, Clerc de Chambre sous le Pape Innocent XII; 5. *Françoise Julie*, Religieuse; & 6. *Diane* Cajétan, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli.

17. ANTOINE Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épousa *Cécile* Aquaviva d'Arragon, fille de *François*, Duc d'Atri, dont il eut, 1. NICOLAS, qui suit; 2. *François*, Capitaine; 3. *Dominique*, Capitaine & Conseiller de guerre du Roi d'Espagne; 4. *Louis*, Capitaine de cavalerie en Espagne; 5. *Thomas*, Capitaine de cavalerie en Flandre; 6. 7. 8. 9. *Hippolyte*, *Tuéresé*, *Diane*, & *Anne* Cajétan, Religieuses.

18. NICOLAS Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, a épousé *Aurore* de S. Severin, veuve de *Jérôme* Aquaviva, Comte de Conversano, & fille de *Charles* de S. Severin, Prince de Bisignano, dont il eut 1. PASCAL, qui suit; 2. *François-Marie*; & 3. *Cécile* Cajétan.

19. PASCAL Cajétan d'Arragon, Comte d'Alife.

SEIGNEURS DE S. MARCO.

10. ANTOINE Cajétan, troisième fils d'HONORÉ, II. du nom, Comte de Fondi, épousa *Médée* de S. Acapo, Dame de S. Marco de Lacmola, dont il eut, 1. *César* Seigneur de S. Marco, mort sans alliance en 1511; 2. SEBASTIEN, qui suit; & 3. *Lucrece* Cajétan, mariée à *Philippe* Caraccioli, Seigneur de Monte-Fuscione.

11. SEBASTIEN Cajétan, Seigneur de S. Marco, épousa *Catherine*, fille de *Jean-François* Sangro, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit.

12. JEAN-ANTOINE Cajétan, eut de *N*. . . . sa femme, MARC-ANTOINE, qui suit.

13. MARC-ANTOINE Cajétan, Seigneur de S. Marco épousa *N*. . . . Stoveme, dont il eut 1. *Prosper*, Seigneur de S. Marco, mort sans alliance; 2. JEAN-BAPTISTE, qui suit; & 3. *Vallere* Cajétan, mariée à *Fabrice* de Rocco.

14. JEAN-BAPTISTE Cajétan, Seigneur de S. Marco, épousa *N*. . . . Palma, fille de *N*. . . . Duc de Sanelia, dont il eut 1. *Violante*, Dame de S. Marco, allié à *Pompée* Pignatelli, Marquis de Paglieta; & 2. *Jeanne* Cajétan, alliée à *Hercule* Pignatelli, frere de *Pompée*.

DUCS DE SERMONETTE, MARQUIS DE CISTERNA, Princes de Cajette.

8. JACQUES Cajétan, fils puîné de JACQUES, Comte de Fondi, mourut avant son pere. Il épousa *Margerite* d'Eboli, Dame de Maccala, veuve de *Thomas* Marzani, Comte d'Alife, dont il eut, 1. *Roger*, Seigneur de Sermonette, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mort sans alliance; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Louis*; & 4. *Sueve* Cajétan, mariée à *Laurent* Colonne, Comte d'Alba.

9. JACQUES Cajétan, Seigneur de Sermonette, épousa 1. *Jeanne* des Ursins, fille de *Pierre*, Comte de Nole; 2. *Angele* des Ursins, dont il eut 1. HONORÉ, qui suit; 2. *Jeannelle*, mariée à *Pierre-Louis* Farnese, Seigneur de Montalto; & 3. *Beatrix* Cajétan, alliée à *Berard-Gaspard* d'Aquin, Comte de Lorette, Marquis de Pescaire.

10. HONORÉ Cajétan, fut créé Duc de Sermonette, & fut dépouillé de ses biens par le Pape Alexandre VI. Il épousa *Catherine* des Ursins, dont il eut, 1. *Nicolas* Cajétan, Duc de Sermonette, pere de *Berardin* Cajétan, qui fut étranglé par l'ordre de ce Pape en 1499; 2. GUILLAUME, qui suit; 3. *Jacques*, Protonotaire, qui fut empoisonné par l'ordre du même Pape en 1499; & 4. *Isabelle* Cajétan, mariée à *Paul* Morgans.

11. GUILLAUME Cajétan, fut rétabli dans tous ses biens par le Pape Jules II, & fut Duc de Sermonette, &c. Il épousa *Françoise* Conti, dont il eut 1. CAMILLE, qui suit; & 2. *Ersilie* Cajétan, mariée à *Jean-François* des Ursins, Comte de Pitigliano.

12. CAMILLE Cajétan, Duc de Sermonette, &c. épousa 1. *Beatrix* Cajétan d'Arragon, fille d'*Honoré*, III. du nom, Comte de Fondi, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Flaminia* Savelli, dont il eut 1. BONIFACE, qui suit; & 2. *Nicolas*, né le 24 février 1526, qui fut fait Cardinal à l'âge de dix ans par le Pape Paul III, en 1536, & mourut le septième mai 1585; 3. 4. *Guillaume* & *Attile* Cajétan, morts jeunes.

13. BONIFACE Cajétan, Duc de Sermonette, Seigneur de Cisterna, épousa *Catherine* Pio, des Comtes de Carpi, dont il eut 1. HONORÉ, qui suit; 2. *Henri*, né le sixième août 1550, créé Cardinal par le Pape Sixte V, le 18 décembre 1585, Patriarche d'Alexandrie, Légat de Bologne, puis en France, où il étoit pendant le siege de Paris, & en Pologne, & Camerlingue de la sainte Eglise, mort le 13 décembre 1599; 3. *Camille*, Patriarche; 4. *Beatrix*, mariée à *Ange* Cési, Duc d'Aqua-Sparta; 5. *Jeanne*, alliée à *Virginio* des Ursins, Duc de S. Gémini; 6. 7. *Isabelle* & *Cécile* Cajétan,

14. HONORÉ Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cisterna, Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Agnès* Colonne, fille d'*Ascagne*, Duc de Palliano, dont il eut 1. *Pierre*, Duc de Sermonette, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mort sans laisser postérité de *Felice-Marie* des Ursins, sœur & héritière de *Michel*, Duc de Gravina ; 2. PHILIPPE, qui suit ; 3. *Antoine*, Archevêque de Capoue en 1605, Nonce en Allemagne & en Espagne, qui fut créé Cardinal par le Pape Grégoire XV, en 1621, à qui l'Académie des Humoristes doit en partie son établissement, & qui mourut le 17 mars 1624, âgé de 58 ans ; 4. *Boniface*, Evêque de Cassano, qui fut créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1605, qui prêcha étant Cardinal, fut fait Archevêque de Tarente en 1613, & mourut le 29 juin 1617, âgé de 50 ans ; 5. *Roger* ; 6. *Grégoire*, Chevalier de Malthe ; 7. 8. *Guillaume* & *Benoît*, morts jeunes.

15. PHILIPPE Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cisterna, épousa *Camille* Cajétan d'Arragon, fille de *Louis*, Duc de Trajeto, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Grégoire*, Chevalier de S. Jacques ; 3. *Louis*, né en 1595, Patriarche d'Antioche, puis Archevêque de Capoue en 1624, sur la démission de son oncle, créé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 19 janvier 1626, mort le huitième avril 1642 ; 4. *Honoré*, Patriarche d'Alexandrie ; & 5. *Cornelie* Cajétan, mariée à *Jérôme* Cellarini, Duc de Citta-Nova.

16. FRANÇOIS Cajétan, Duc de Sermonette & de S. Marco, Marquis de Cisterna, &c. Chevalier de la Toison d'Or, fut Viceroi de Valence, Gouverneur du Milanois, Viceroi de Sicile, Conseiller d'Etat, & mourut à Rome en octobre 1683, âgé de 79 ans. Il épousa 1. *Anne* Acquaviva d'Arragon, fille & héritière d'*André-Matthieu*, Prince de Caserte : 2. en 1662, *Eleonore*, dite aussi *Aloncie* Pimentel, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. PHILIPPE, qui suit ; 2. *André Matthieu*, Abbé : & 3. *Marie-Isabelle* Cajétan, Religieuse.

17. PHILIPPE Cajétan, Duc de Sermonette, & de S. Marco, Prince de Caserte, &c. mourut en decembre 1687. Il épousa 1. *Cornelie* d'Aquin, Princesse de Castiglione & de Feroleto ; 2. *Françoise* de Médicis, fille d'*Octavien*, Prince d'Ottajano, desquelles il n'eut point d'enfans ; 3. *Théopatie* Cajétan, veuve de *Jean-François* Fardello, Prince de Paceco, &c. & fille de *Pierre* Cajétan, Marquis de Sortino en Sicile, Prince de Cassaro, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Antoine-Jérôme*, Abbé, mort en septembre 1683 ; 3. 4. *Anne* & *Camille*, Religieuses à Rome au monastère de Turre-Specchi ; & 5. *Isabelle* Cajétan, mariée en 1690, à *Balthasar* Cataneo, Prince de S. Nicandre.

18. FRANÇOIS Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. après avoir avoir reconnu Philippe V, Roi d'Espagne, pour son Souverain, fut l'un des auteurs de la révolution du Royaume de Naples en 1701, en faveur de l'Empereur, pour lequel il leva des troupes ; ce qui causa la confiscation de tous ses biens, dans lesquels il fut rétabli par l'Empereur, & mourut en septembre 1716, âgé de 64 ans. Il épousa le 20 janvier 1651, *Constance* Barberin, fille de *Maphée*, Duc de Palestrine, morte en décembre 1687, dont il eut, 1. MICHEL ANGE qui suit ; 2. *Eléonore*, mariée en 1699, à *François* Caraccioli, Comte de Bucino ; 3. *Lucrèce* ; & 4. *Anne* Cajétan.

19. MICHEL-ANGE Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. a épousé en juin 1705, *Anne* Strozzi fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maison de Cajétan, dont l'origine n'est pas connue, & d'où sortoient les Marquis & Princes qui suivent.

MARQUIS DE SORTINO, PRINCES DE CASSARO.

1. PIERRE Cajétan, noble Citoyen de Pise, fut appellé en Sicile en 1417, à cause de ses belles qualitez, par le Roi Alfonse, septiéme du nom, qui le nomma l'un des Gouverneurs de son Royaume. Il y aquit quatre châteaux, sçavoir Chiaramonte, Dirillo, Calabiano, & Tripi, & épousa *Catherine*, dont il eut, 1. GUY, qui suit ; 2. *Louise*, mariée à N. . . . Agatha ; 3. *Brigitte*, alliée à *Gerard* de Agrigento ; 4. *Jaqueline*, qui épousa *Luc* Bellacera ; & 5. *Barnabé* Cajétan, Seigneur de Tripi, mort sans postérité de N. . . . Aligon.

2. GUY Cajétan, Seigneur de Chiaramonte, & de Dirillo, aquit la Terre de Sortino, & mourut en 1459. Il épousa *Lucrèce* Barrésio, fille de *Jean-Baptiste*, Baron de Militello, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit ; 2. *Diégue*, qui laissa postérité ; & 3. *Elizabeth* Cajétan, mariée à *Blaise* Aligon.

3. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino, épousa *N.* . . . sœur de *Blaise* Aligon, & fut pére de GUY, qui suit.

4. GUY Cajétan, Seigneur de Sortino, mourut en 1504, laissant de *N.* . . . Vintimille, 1. PIERRE, qui suit ; & 2. *Henri* Cajétan, mort sans laisser de postérité de *N.* . . . Crifasi, fille de *N.* . . . Baron de Linguagrossa.

5. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino, laissa de *Marguerite* Siracusa, fille de *Pierre*, Seigneur de Cassaro, 1. *Guy*, Seigneur de Sortino & de Cassaro, qui fut accablé avec sa mére en 1542, de la chûte du château de Sortino, causée par un tremblement de terre ; & 2. CÉSAR, qui suit.

6. CÉSAR Cajétan, Seigneur de Sortino & de Cassaro après son frére, épousa *Antoinette* del Bosco, sœur de N. . . Comte de Vicari, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit ; 2. *Octave* ; 3. *François* ; 4. *Melchior* ; 5. *Laure*, mariée à N. . . . Baron de Siculiana ; & 6. *Lenore* Cajétan, alliée à *François* Moncade, Baron de Turtorici.

7. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino & de Cassaro, épousa *Jeanne* Moncade, fille de *César*, Prince de Paterno, dont il eut 1. CÉSAR, qui suit ; 2. *François*, Jésuite ; 3. *Fabrice*, qui épousa *Emilie* Moncade, dont il eut quatre enfans morts sans postérité ; 4. *Blaise*, mort sans enfans d'*Isabelle* Notta ; 5. *Antoinette*, mariée

à *Gaspard* de Porto, Baron de Sommatino ; & 6. *Lucrèce* Cajétan.

8. CÉSAR Cajétan, Marquis de Sortino, Prince de Cassaro, épousa 1. *Anne* de Tagliavia-Arragon, sœur de *N.* . . . Prince de Castelvetrano : 2. *Anne* de Cardona, sœur de *N.* . . . Comte de Ragalmuto. Du premier mariage vint 1. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Requesens-d'Arragon, Prince de Pantellaria : & du second sortirent 2. PIERRE, qui suit ; 3. *Joseph*, mort avant son pére sans enfans d'*Isabelle* Bardi ; & 4. *Antoinette* Cajétan, alliée à *N.* . . . Duc de S. Jean.

9. PIERRE Cajétan, Marquis de Sortino, &c. épousa *Antoinette* Saccano, veuve de *Balthasar* Naselli, Comte de Comiso, dont il eut 1. *Anne* mariée à *Ignace* de Moncade ; & 2. *Théopatie* Cajétan, alliée 1. à *Jean François* Fardello, Prince de Paceco : 2. à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. dont elle fut la troisième femme, & dont elle eut des enfans. * *Voyez* De Lulle, *Histoire de la Noblesse de Naples.* Imhoff, *en son Histoire d'Italie & d'Espagne*, &c.

CAJETAN (Constantin) Abbé Bénédictin de Saint Baronte, étoit de Syracuse, & fleurit dans le commencement du XVII siécle jusqu'à l'an 1650, qu'il mourut âgé de 83 ans. Il fut très-affectionné à la gloire de son Ordre, & crut qu'il étoit de son honneur de lui donner quantité de grands hommes, que l'on croit communément n'avoir point été de cet Ordre. Il commença par Amalarius Fortunatus, sur lequel il fit un livre imprimé à Rome en 1612, pour soutenir qu'il étoit de l'Ordre de saint Benoît. Il fit ensuite un Ecrit sur le Monachisme Bénédictin de S. Grégoire, qui fut refuté par Gallonius. Cajétan y fit une replique en 1620. Il publia en 1627, un Ecrit pour montrer que S. Colomban avoit suivi la Régle de S. Benoît. Il a composé plusieurs Ecrits pour prouver que l'imitation de Jésus Christ est d'un Abbé Bénédictin nommé Gersen. Enfin il a publié en 1641, à Rome, un livre dans lequel il soutient que S. Ignace de Loyola a été Bénédictin, & que son livre des Exercices est presque tout tiré de celui de Garcias Cisneros Abbé du Mont-Serrat, *De religiosa sancti Ignatii sive Enneconis Fundatoris Societatis Jesu, per Patres Benedictinos Institutione, deque libro exercitiorum ejusdem ab exercitatorio venerabilis servi Dei Garciæ Cisnerii Abbatis Montisserrati, magna ex parte desumpto, Constantini Abbatis Cajetani Syracusani Benedictini liber unus.* A l'égard de saint Ignace, la Congrégation du Mont-Cassin désavoua Cajétan en 1644, & celle des Bénédictins de Portugal en fit autant l'année suivante. Cajétan faisoit encore de saint François d'Assise, de saint Thomas d'Aquin, &c. autant de Bénédictins ; & il étoit si accoutumé à avoir des Bénédictins par tout, que cela fit dire au Cardinal Scipion Cobellucci, qu'il craignoit que bien tôt Cajétan ne transformât S. Pierre en Bénédictin. * Bouhours, *Vie de S. Ignace, l. 1.* Théophile Raynaud, *de bonis & malis lib. n.* 230. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle, tome 1.*

CAJETAN (Octavio) de l'illustre Maison des Marquis de Sortino, naquit le 22 avril de l'an 1566, à Saragouse ou Syracuse en Sicile. Il entra dans la Compagnie de Jesus en 1582, & mourut à Palerme, l'an 1600, âgé de 54 ans, après s'être extrêmement distingué dans son Ordre, par sa sagesse & par son érudition. On publia à Palerme un Ouvrage posthume de sa façon in quarto, en 1707. En voici le titre, *Isagoge ad Historiam sacram Siculam, Auctore P. Octavio Cajetano Syracusano Societatis Jesu, Opus posthumum & diu expetitum, nunc primum prodit cum duobus Indicibus.*

CAJETTE. *Cherchez* CAIETE.

CAIFA, *ville de la Palestine.* *Voyez* CAIPHAS.

CAIFUNG, ville autrefois capitale de la province de Honan dans la Chine, étoit située dans un fond, au sud de la rivière de Hoang qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie ; & parce que l'eau de ce fleuve étoit beaucoup plus haute que le terrain de la ville, il y avoit une grande digue de pierre, qui la retenoit, & l'empêchoit d'inonder la campagne. Lorsque cette ville fut assiégée par l'Usurpateur Lycungh en 1642, les Assiégez percerent la digue pour submerger l'armée ennemie : ce qui réussit, & obligea les Assiégeans de se retirer sur des hauteurs ; mais les mêmes eaux ayant pris leurs cours vers Caifung, & y venant fondre avec impétuosité, renversérent toutes les maisons, noyérent plus de trois cens mille Habitans, & firent un grand lac de cette ville, qui étoit autrefois le séjour des Empereurs. Elle a été rétablie depuis, & est encore la capitale de la province, selon Martin Martini. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS, second Roi de Perse de la seconde Dinastie, nommée des *Caïanides*, étoit ou fils ou petit-fils de *Caïcobad* son prédécesseur ; car les Historiens ne conviennent pas sur ce point. Il fit la guerre dans le Mazanderan, & tua le Prince qui y commandoit, dans une bataille qu'il lui livra ; mais ayant fait une seconde expédition dans le même païs, il fut fait prisonnier, & demeura en cet état, jusqu'à ce que Rostam le vint délivrer. Peu après il tourna ses armes du côté de l'Egypte, de la Syrie, & de l'Asie Mineure, où toutes choses lui succédérent heureusement par la bonne conduite & par la valeur du même Rostam, auquel en récompense il donna sa propre sœur en mariage. Ce Prince eut deux enfans, *Siavesch*, & *Faramarz*. Le premier fut accusé par Soudabah sa belle-mére, de l'avoir voulu corrompre ; ce qui l'obligea à quitter la Cour du Roi son pere, & de se retirer auprès d'Afrasiab Roi du Turquestan. Ce Turc le reçut fort bien, lui donna en mariage sa propre fille, nommée *Frankis* ou *Frangkis*, de laquelle il eut *Kai-Khosru*, qui succéda à Caikaus son ayeul. Siavesch qui se faisoit distinguer par les rares qualitez qu'il possédoit, attira bien tôt sur soi la jalousie des plus grands Seigneurs du Turquestan : de la jalousie ils passérent à une haine mortelle : ils conjurérent contre lui & le tuérent avant que sa femme, qui étoit grosse, fût accouchée. Après la mort de Siavesch, son cadet nommé *Faramarz*, se porta pour héritier du Roi son pere ; mais Cai-Khosru, qui étoit son neveu, fils de Siavesch, lui fut préféré. Caikaus étoit fort appliqué à l'étude de l'Astronomie, & fit bâtir deux grands Ob-

Observatoires, l'un dans Babel sur l'Euphrate, & l'autre sur le Tigre, au lieu qui a porté depuis le nom de Bagdet. Plusieurs Historiens le font contemporain de David & de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS surnommé *Ezzeddin*, fils de *Cai-Khosru Gaiathed-din*, septiéme Sultan des Selgiucides, de la Dynastie de *Roum*, c'est à dire, de la race de ceux qui ont regné dans la Natolie, & aux environs, mourut de phthisie l'an de l'Hegire 609, de J. C. 1212, après avoir regné seulement un an. Aladdin Caicobad son frére lui succeda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRAU ou CAI-KHOSRU, troisiéme Roi de Perse, de la Dynastie ou Race des Caianides, etoit fils de *Siawesch*, fils de *Cai-Kaus*, fils de *Caicobad*. Sa mere se nommoit *Frankis*, & etoit fille d'*Afrasiab* Roi du Turquestan, lequel avoit été pendant quelque tems maître de la Perse sous la Dynastie precedente des Pischdadiens. Il naquit quatre mois après la mort de son pere, & fut conduit en Perse, après avoir été élevé par Piran Villeh. Ce Prince étant arrivé en Perse, trouva un fort parti formé contre lui; mais la prise du château de Bahman dans la ville d'Ardebil, decida en sa faveur. Ce Prince devenu paisible possesseur de la Couronne de Perse, porta la guerre dans le Turquestan, pour venger la mort de son pere. Après plusieurs combats, qui ne décidoient rien, la guerre fut réduite à un combat d'honneur entre douze Turcs & douze Persans, ou, comme on les appelloit alors, entre douze Touraniens, & douze Iraniens. Ce combat, qui est fort fameux dans les Histoires de Perse, se termina heureusement pour les Perses, qui vainquirent les Turcs: ce qui rétablit la paix entre les deux nations; mais elle ne dura pourtant pas long-tems. Cai-Khosru remporta tant d'avantages sur les Turcs, qu'il obligea Afrasiab & Garsiwesch son frére de s'enfuir du côté de l'Adherbegian, leur ayant entierement coupé le chemin du Turquestan. Ces Princes fugitifs, après avoir couru long-tems de province en province, furent enfin acculez dans les montagnes de la Medie, & enveloppez par les troupes de Cai-Khosru, qui les défit entierement, & leur fit perdre la vie. Ce Prince vécut, selon le calcul des Persans, 90 ans, & en regna 60. Il déclara pour successeur son fils *Lohorasp*, qu'il mit en possession de ses Etats avant sa mort, s'étant retiré dans une montagne de la province de Ghilan, pour y faire sa retraite, & vaquer seulement au service de Dieu. On dit que du tems de ce Prince, il parut dans les montagnes qui séparent l'Iraque d'avec la Perse, un dragon furieux auquel on donnoit le nom de *Gawsélid*. Ce dragon faisoit un tel ravage dans le païs, que les Habitans épouvantez fuyoient de toutes parts. Cai-Khosru lui donna long-tems la chasse, & le tua enfin de sa propre main. Il fit bâtir ensuite sur le lieu un Pyrée ou Maison consacrée au feu, & ce Pyrée retenant le nom du serpent est renommé dans toute la Perse, & conserve encore le nom de *Deir Gawsélid*, c'est à dire, *le Temple de Gawsélid*. * Lebtarikh Mirkhond. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRU *Gaiatheddin*, second du nom, fils de *Caicobad*, dixiéme Sultan des Selgiucides, fut chassé par les Mogols de ses Etats de Natolie & d'Armenie, après un regne de huit ans, l'an de l'Hegire 644, de J. C. 1246. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRU, troisiéme du nom, fils de *Soliman*, fils de *Cai-Khosru*, second du nom, fut le douziéme des Sultans Selgiucides de Rum, étant encore enfant. Abaka Khan Empereur des Mogols épousa sa mére, & lui donna pour tuteur Pervaneh Kalchi. Il regna dix-huit ans, à la fin desquels il fut tué l'an 682 de l'Hegire, de Jesus-Christ 1283, par l'ordre d'Ahmed Khan Empereur des Mogols ou Tartares, & Massud fils de Cai-Kaus fut établi ensuite son successeur par Argun Khan, qui avoit succedé à Ahmed Khan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAILLET (Jean) de Douay, Jésuite, a fait un Recueil qui a pour titre, *Illustria familiarum Virorum Exempla & Facta lectissima per singulos anni dies*. Il mourut à Douay le quatriéme septembre de l'an 1628, âgé de 50 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 474.*

CAILERI, CAILLERI, ou CAILLIERI. *Cherchez* GAGLIARI.

CAILLY, (de) natif d'Orléans, de bonne famille, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, connu sous le nom d'Aceilly, qui est l'anagramme de son nom, vivoit sous le ministére de M. Colbert. C'étoit un génie facile, aisé & naturel, qui s'est aquis une réputation considérable, par la facilité qu'il avoit à composer des vers. Il nous reste de lui un petit Recueil de plusieurs Epigrammes en François, où il a très-bien réussi. Ce que nous avons de lui est écrit d'un stile simple, naïf, & où on trouve néanmoins quelques pensées fines & delicates, ou même des pensées communes, mais exprimées avec tant de naturel, que cette ingénuité seule tient lieu de délicatesse. On a réimprimé ses Poësies avec celle de la Chapelle en Hollande en 1710. * *Recueil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade. Recueil d'Epigrammes, tome 1.*

* CAILLY, bourg de France en Normandie, dans le Païs de Caux, au nord-nord-est de Rouen, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CAILSO. *Voyez* KELSO.

CAIM-ADAM. *Voyez* CAIEM 24 Calife.

CAIMACAN, dans l'Empire Ottoman, est le nom du Gouverneur de Constantinople, qui est comme le Lieutenant du Grand Visir. Outre celui-là, il y en a encore un autre, qui est toujours auprès du Sultan. On choisit ordinairement pour Caimacan de Constantinople un homme courageux, intrepide, & capable de résister aux insultes des Janissaires & des autres troupes, qui se pourroient mutiner en l'absence du Grand Visir. Quand il arrive quelque incident entre les gens de guerre, ou entre les Ambassadeurs, le Caimacan en donne aussi-tôt avis au Grand Visir, ou bien il va recevoir les ordres du Grand Seigneur. Lorsque le Grand Visir est à Constantinople, le Caimacan n'a aucune autorité. On a vû de ces Officiers parvenir à la charge de Grand Visir. * Ricaut, *La Crois, Etat de l'Empire Ottoman*. La Guilletiére.

CAIMAN, isle de l'Amerique Septentrionale dans le Golfe de Mexique, est celebre par la grande pêche des tortues qui y viennent nicher. Elle est au septentrion de l'isle de Cuba, dont elle est éloignée de près de quarante lieues. On la nomme Caiman la grande, pour la distinguer d'une autre de ce nom sur le même Golfe, dite *Caiman Pequeño*, la petite Caiman, aujourd'hui aux Anglois. Les François l'appellent quelquefois l'isle des Lezards. * Sanson. Baudrand.

CAIMI ou CAIMO, (Eusébe) d'Udine, Evêque de Citta-nova, a vécu dans le XVII siécle. Il étoit frére de Pompée, excellent Medecin. Leur famille est originaire de Milan, où elle a été des plus considérables; & depuis elle s'établit dans le Frioul en l'Etat de Venise. Jacques Caimo y devint pére d'Eusébe & de Pompée. Eusébe étudia à Padoue sous le Jurisconsulte Menochius. Il exerça des emplois importans à Udine qui étoit sa patrie, & fut un de ceux que le Senat avoit nommez, pour fixer les limites de cette province. Depuis il eut un canonicat à Aquilée & fut envoyé à Venise en 1606, pour y complimenter le nouveau Doge Jean Bembo. Il s'y aquit tant de reputation, que l'Evêché de Citta-nova d'Istria ayant vaqué peu de tems après, par la mort de François Manini, qui étoit aussi d'Udine, Eusébe Caimo fut nommé pour remplir cette place. C'étoit un Prélat de grand merite, savant & pieux, & ami de la paix. Il mourut en 1640, âgé de 75 ans. Il a laissé quelques Ouvrages manuscrits, *in-folio*, [illegible] *De beneficiis, Histoires*; *Varia Miscellanea*. * Thomasini, *in Vit. Illust. Virorum.*

CAIMI ou CAIMO, (Pompée) frére du précédent, étudia sous Jérôme Mercurialis, & fit de grands progrès dans les Sciences & dans les Langues. Tous les Princes d'Italie s'empresserent à l'envi de l'attirer dans leur Cour; mais il se fixa à Rome, où il fut reçu chez le Cardinal de Montalte, & où on le fit Professeur au College Romain. Depuis, le Senat de Venise l'ayant appellé à Padoue, il y enseigna encore la Medecine, & y publia plusieurs de ses Ouvrages, entre autres trois livres *De Calido innato*. César Crémonini improuva ses principes, comme César Lagalla l'avoit déja fait à Rome. Depuis, la peste ravageant le territoire de Padoue, Caimi se retira à Tricesimo dans le Frioul, où il mourut le 30 novembre 1631, âgé de 63 ans. Il a encore écrit, *De febrium putridarum indicationibus, De nobilitate, Dell' Ingegno humano, &c.* * Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.* Imperialis, *in Mus. Histor.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c. 25.*

CAIMO (Eusébe) & (Pompée) *Voyez* CAIMI.

CAIMO, (Marc-Antoine) Jurisconsulte de Milan, & Professeur dans l'Université de Pavie, vivoit vers l'an 1550, & fut très-consideré de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a écrit sur le Code.

CAIN, dont le nom signifie *acquisition*, fils aîné d'Adam & d'Eve naquit au commencement de la seconde année du monde, & laboura le premier la terre. Il offroit des fruits de son travail à Dieu, & se laissa si fort emporter à l'envie, que voyant les sacrifices de son frére Abel mieux reçus que les siens, il le tua l'an 130 du monde. Lorsque Dieu lui demanda où étoit Abel, il lui répondit qu'il ne le savoit point, & qu'il n'étoit pas le gardien de son frére. Ce crime le fit maudire de Dieu, & condamner à être vagabond sur la terre. Après avoir couru long-tems, il établit sa demeure en un lieu nommé *Nod*, où il eut plusieurs enfans; mais bien loin que son châtiment le rendit plus juste, au contraire il en devint encore plus méchant, car il s'abandonna à toutes sortes de voluptez, ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui; rassembla des méchans & des scélérats, dont il se fit le chef, & leur apprit à commettre toutes sortes de crimes & d'impietez. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les heritages, & qui bâtit une ville, qu'il nomma *Enoch*, ou *Enochie*, du nom de son fils aîné, qu'il entoura de murailles, & qu'il peupla d'Habitans. L'ancienne tradition des Hébreux, que saint Jérôme semble approuver, & qui l'a été depuis par Rupert, Rabanus Maurus, Liranus, Cajetan, Abulensis, & par plusieurs autres Commentateurs, rapporte des choses assez singulieres touchant la mort de Caïn; car elle assure qu'il fut tué par Lamech, lequel allant à la chasse, & voyant remuer les feuilles d'un buisson, sous lequel Caïn étoit couché, crut que c'étoit une bête fauve, lui tira une fleche & le tua, non pas l'an 701 du monde, mais après l'an 874, puisque ce ne fut qu'en cette derniére année que Lamech naquit, 3160 ans avant J. C. Comme il n'y a pas d'apparence que Lamech ait été Chasseur dès le berceau, il faut conclure que Caïn avoit près de 900 ans lorsqu'il mourut. Selon saint Augustin, Abel est la figure du Sauveur du monde & des Chrétiens persécutez, & Caïn l'est des persécuteurs: mais ces sortes de reflexions ne conviennent point dans ces sortes d'Ouvrages. * *Genése, ch. 4.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 1. ch. 2.* S. Jérôme, *Epist. 125 ad Damas. q. 1.* S. Augustin, *l. 15. de Civit. Dei, c. 1.* Pererius Lineaus, &c. *in caput quartum Geneseos.* Usser, *in Annal. Vet. Testam.*

CAINAN ou KENAN l'*Ancien*, fils d'Enos, naquit l'an 326 du monde, son pére étant âgé de 90 ans. Il eut Malaleel ou Mahalaleel à 70 ans, l'an 396 du monde, & il mourut âgé de 910 ans en l'an 1235 du monde, & avant J. C. 2800. * *Genése, ch. 5.*

CAINAN, *le Jeune*, fils d'Arphaxad, naquit l'an 1694 du monde, son pére étant âgé de 35 ans. Sala son fils naquit l'an 1724, & Caïnan mourut âgé de 360 ans, l'an 2035 du monde. * *Genése, ch. 11. v. 14. selon les Septante.* & *Luc, ch. 23. v. 36.*

Il faut remarquer que le nom & les années de ce second Caïnan ne se trouvent point dans l'original Hébreu de la Genése & du Deuteronome, ni dans la Vulgate, ni dans la Paraphrase Chaldaïque, ni dans Joséphe, ni dans Bérose, ni dans Philon, ni dans Théophile d'Antioche, ni dans Jule Africain, ni dans S. Epiphane; mais seulement dans la traduction des Septante, & dans la Généalogie de N. S. J. C. rapportée par saint Luc. Plusieurs Auteurs croyent qu'il s'y est glissé par la faute des Copistes, & seulement

que dans les plus vieux exemplaires il ne se trouve point, & veulent qu'on l'omette. Augustin d'Eugubio, Sixte de Sienne, Cajétan, Jansénius Evêque de Gand, Genebrard, Benedictus, Pererius, Cornelius *à Lapide*, le P. Petau, Usserius, rejettent la généalogie de Caïnan, & avouent qu'il vaut mieux confesser qu'on ne sait pas la cause de l'omission de son nom dans l'Hebreu; que d'accuser le texte de l'Evangile de corruption, ou d'avoir suivi l'erreur des Septante; ce que Torniel & Salien prouvent par plusieurs raisons & par l'autorité de saint Augustin. Salien établit son opinion, par 26 ou 27 argumens, qu'Usserius a essayé inutilement de refuter. * Sixte de Sienne, *l. 5. Biblioth. num.* 88. Augustin d'Eugubio, *in caput secundum Geneseos.* Cajetan, *in caput tertium Lucæ.* Jansénius, *Conc. Evang. c.* 14. Genebrard, *in Chron.* Torniel. Sponde & Salien, *in Annal. Vet. Testam.* Usserius, *in Chron. Sacr.*

CAINITES, CAIANS ou CAIENS, Hérétiques, Secte de Gnostiques dans le second siécle, étoient un rejetton de Valentin, de Nicolas & de Carpocrate. Ils furent appellez du nom de Caïn, qu'ils disoient avoir été formé par une vertu céleste & très-puissante, au lieu qu'Abel l'avoit été par une vertu plus foible. Ils soutenoient que pour être sauvé, il falloit éprouver toutes choses, & commettre même toutes sortes d'actions infames pour contenter sa passion. Ils feignoient un grand nombre d'Anges, auxquels ils donnoient des noms barbares, attribuant à chacun un péché particulier; de sorte qu'avant que de faire quelque mauvaise action, ils invoquoient l'Ange qui y présidoit selon eux. Ils condamnoient la Loi de Moïse, & disoient que le Dieu de l'Ancien Testament avoit semé la zizanie dans le monde. Ils avoient composé un livre sous le titre d'*Ascension de saint Paul au ciel*, qui étoit rempli de blasphêmes & d'impuretez exécrables, comme si elles eussent été ces paroles secretes que l'Apôtre avoit entendues dans son ravissement. Ils honoroient d'un culte particulier Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & sur tout le traître Judas, comme celui qui par sa trahison avoit donné lieu à la mort de Jesus Christ. Ils se servoient aussi d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidéle. * Tertullien, *l. de Præscript. c.* 33. 47. *&c.* Saint Jérôme, *l.* 1. *c.* 33. Saint Epiphane, *Her.* 38. Saint Augustin, *c.* 18. *Her.* Baronius, *A. C.* 145. Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiques.*

Les CAÏNITES ou Caïaniens, ainsi appellez du nom de Caïn qu'ils honoroient, succéderent aux Nicolaïtes, ou plutôt la Secte des Nicolaïtes passa dans celle des Caïnites, comme Tertullien le remarque dans son *livre des Prescriptions.* Ils étoient aussi du nombre des Gnostiques, mais ils ont commencé avant les Valentiniens, selon saint Irénée, quoique saint Epiphane & Théodoret les en fassent descendre. Ils distinguoient deux vertus, l'une supérieure qu'ils appelloient *sophia* ou sagesse, & l'autre inférieure ou postérieure qui a fait le monde. Ils disoient que Caïn, Esaü, Coré, les Sodomites & tous les autres criminels de cette nature, appartenoient à la vertu supérieure; & que c'est pour cela qu'ils avoient été combattus par le Créateur de ce monde, qui ne leur avoit néanmoins porté aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachez, & étoient retournez dans le souverain Æon; que ces choses avoient été sçues particulierement de Judas, qui connoissant la vérité avoit achevé le mystére de la trahison, par lequel les choses terrestres & célestes avoient eu leur dissolution; soit qu'ils crussent que Jesus Christ avoit été trahi justement, parce qu'il renversoit la véritable doctrine, blasphémes que quelques uns osoient avancer; soit qu'ils crussent que par la mort de Jesus Christ, toute la puissance du Créateur devoit être détruite. Ils condamnoient la Loi dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la résurrection. Ils exhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Créateur, & à commettre toutes sortes de crimes; persuadez qu'ils étoient que les hommes ne pouvoient être sauvez qu'ils n'eussent fait toutes sortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croyoient qu'il y avoit un Ange qui assistoit à chaque péché, & à chaque action honteuse, & qui aidoit à la faire. Enfin ils croyoient que la souveraine perfection consistoit à faire hardiment les actions les plus horribles, qu'il n'est pas même permis de nommer.

Le principal livre de cette Secte étoit l'Evangile de Judas. Saint Irénée dit qu'ils avoient encore d'autres Ecrits, pour apprendre à détruire les œuvres du Créateur, c'est à dire, à commettre toute sorte de crimes; & saint Epiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges qui avoient favorisé & assisté les méchans. L'Ascension de saint Paul étoit encore un livre apocryphe, dont cette Secte se servoit. Il y eut du tems de Tertullien une femme de cette Secte nommée Quintille qui vint en Afrique, & qui pervertit plusieurs personnes en parlant contre le batême, comme Tertullien le témoigne dans son livre du batême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles, tome* I.

CAIPHA, CAIPHAS, CEPHA ou HÉPHA, ville de la Palestine, située sur le bord de la Mer Méditerranée, au pié du Mont-Carmel, entre Césarée & Ptolémaïde, & à deux lieues par eau, de Saint-Jean d'Acre, qui est vis à vis sur l'autre rivage du port: ce n'est maintenant qu'un village habité par des Maures, des Juifs & des Grecs. La ville de Caïphas avoit, dit-on, pris ce nom de Caïphe, Grand Prêtre des Juifs, qui l'avoit fait rétablir du tems de Jesus Christ. Dans le tems que les Chrétiens étoient maîtres de la Terre-Sainte, il y avoit à Caïphas des Seigneurs qui étoient très-puissans. Le P. Labbe en rapporte la généalogie dans son Lignage d'Outremer. Le nom ancien de Caïphas, étoit *Sycaminon*, ou *Porphyreon.* Le premier lui étoit apparemment donné à cause des sycomores qui y étoient, & le second à cause de la pêche du poisson qui sert à la teinture de couleur de pourpre. M. le Moine croit que le nom de Cépha lui avoit été donné à cause des rochers qu'il y avoit, nommez en Syriaque *Cépha.* Mais M. Réland soupçonne que du tems de Joseph cette ville étoit appellée *Gaba* & que de là on a formé les noms de *Hépha* & de *Cépha.* Les Arabes la nomment *Hépha* ou *Hipha.* Benjamin la décrit dans son Itinéraire, mais fort mal. Depuis Caïphas jusques à *Acre* ou Ptolémaïde, il y a par mer dix-huit milles; mais par terre on compte 30 milles de chemin. Après la mort de Godefroi de Bouillon, le Prince de Tancréde, le Patriarche de Jerusalem, le Duc & l'Evêque de Venise assiégerent cette ville, la prirent & y firent un grand carnage. L'Eglise fut érigée en Evêché, qui depuis a été annexé à celui de Césarée. Saladin s'en rendit le maître en 1188, & se voyant, trois ans après, dépouillé de Ptolémaïde, qui avoit été reprise par les Chrétiens, il fit démolir Caïphas, Jaffa, Césarée, & les autres villes maritimes, afin d'empêcher qu'ils ne s'y fortifiassent. * Relandi *Palæstina l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CAIPHE ou CAIPHAS, surnommé *Joseph*, Grand Sacrificateur des Juifs, succéda à Simon fils de Camithe l'an 26 de J. C. par la faveur de Valerius Gratus, Gouverneur de Judée pour les Romains. Caïphe interrogea J. C. pour sçavoir s'il étoit fils de Dieu; & l'entendant répondre clairement qu'il l'étoit, il déchira sa robe comme s'il eût entendu un blasphême execrable, ne songeant pas que cela lui étoit défendu par la Loi, dans le *Levitique, ch.* 21. Cet impie jugea le Sauveur du monde digne de mort, à cause de ce prétendu blasphême. Lorsque les Juifs tinrent conseil pour faire mourir J. C. Caïphe prophétisa qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour conserver la nation. L'Ecriture semble même insinuer qu'il détermina les Juifs à se défaire de J. C. & qu'il accéléra en quelque façon sa mort. Quelque tems après, sous l'empire de Tibere l'an de J. C. 35. Vitellius lui ôta sa dignité, qu'il avoit retenue près de neuf ans; ce qui l'affligea si sensiblement, qu'il se donna lui même la mort de desespoir, si on en croit ce qui est rapporté dans les Constitutions de saint Clément, Ouvrage manifestement supposé. Nicéphore, Auteur assez peu exact, dit la même chose d'Anne ou Ananus. * *Matthieu, ch.* 26. *Marc, ch.* 14. *Jean, ch.* 11. *v.* 49. *ch.* 18. *v.* 14. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *ch.* 3. S. Clément, *in Const. l.* 8. *c.* 2. Nicephore, *Hist. l.* 2. *&c.* Cherchez ANANUS I.

CAIRE ou le grand CAIRE, que les Turcs nomment en leur Langue, Caherah & Al Caherah, est la plus grande ville de toute l'Afrique & la capitale de l'Egypte, & est située sur le bord oriental du Nil, dont un canal passe même dedans. *On dit qu'autrefois elle surpassoit en grandeur cinq fois la ville de Paris.* L'origine de son nom vient de ce que Giauhar Général de l'armée de Moëz Ledinillah, premier Calife de la race des Fathimites, qui avoit subjugué par la force de ses armes toute l'Egypte, voulut que l'on jettât les fondemens de la ville qu'il entreprit d'y bâtir, sous l'horoscope ou l'ascendant de Mars, à qui les Astrologues Arabes donnent l'épithete de *Caher*, qui signifie *vainqueur* & *conquérant*, de sorte que cette ville fut nommée Al Caherah, comme qui diroit *la Victorieuse.*

Le Caire fut bâti auprès de l'ancienne capitale d'Egypte, que l'on nommoit pour lors Mesr ou Fostath; mais Saladin fit depuis enfermer ces deux villes d'une seule muraille qui avoit 26 mille coudées de tour. Ce Prince ne put pas cependant achever entierement son ouvrage, quoiqu'il y fit travailler sans discontinuation jusqu'à sa mort. Giavhar n'avoit employé que cinq ans à bâtir la nouvelle ville; car les fondemens en furent jettez l'an de J. C. 969, & de l'Hégire 358, & le Calife Moëz y fit son entrée l'an de J. C. 973, & de l'Hégire 362. On appelle communément aujourd'hui l'ancienne ville de Fostath, le vieux Caire; & on en a bâti même une autre nommée Kébasch, entre le vieux & le nouveau. Ce sont ces trois villes jointes ensemble, que l'on appelle aujourd'hui d'un seul nom LE GRAND CAIRE. Le Calife Hakem Beamrillah y fit mettre le feu par ses soldats, qui en brûlerent la quatriéme partie environ l'an de J. C. 1019, & 410 de l'Hégire, pendant que le reste de la ville étoit au pillage. L'on dit que le Caire étoit si peuplé pendant le régne des Sultans Mammelucs, qu'en l'année de J. C. 1343, & de l'Hégire 744, la peste y faisoit mourir vint mille hommes par jour, au rapport de Ben Dokmak dans son Histoire.

Saladin, outre l'enceinte qu'il fit faire au vieil & au nouveau Caire, y fit bâtir une Mosquée & un Collége au lieu où étoit la sepulture de l'Imam Schafei, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Musulmanisme. Cette mosquée & le collége qui y est joint, s'appellent d'un nom commun, la Salehiah, du nom de ce Prince dont le titre royal étoit *Al Malek al saleh*, le bon Roi. Il l'accompagna ensuite d'un grand hôpital qu'il fit bâtir à ses dépens, & assigna à chacun de ces trois édifices, de fort gros revenus, environ l'an de J. C. 1176, & de l'Hégire 572, selon le rapport de Ben Schohnah. La ville du Caire est grande, bien peuplée, & même marchande; mais elle est diminuée extrémement, & est devenue bien différente de ce qu'elle étoit, lorsqu'elle servoit de demeure au Soltan d'Egypte; car elle est maintenant sous la domination des Turcs, depuis que Selim la prit l'an de J. C. 1517 & de l'Hégire 923, sur les Mammelucs, qui l'avoient gardée environ 270 ans. Marmol moins croyable en ceci que les Auteurs orientaux, croit que la véritable ville du Caire fut fondée par un Renégat Esclavon; qu'elle contenoit six mille maisons bien bâties, avec plusieurs riches palais, qui répondoient sur la riviére, & une Mosquée admirable par sa structure. Il ajoute aussi que la ville de Memphis, où les Pharaons tenoient leur siége, & qui est aujourd'hui détruite, étoit sur le canal du Nil, à quelques lieues du Caire, où l'on voit encore ses ruines. Quelques Auteurs veulent que le Caire d'aujourd'hui soit la Babylone d'Egypte des Anciens; mais ils se trompent, on en voit encore les masures près du Caire. Il y en a qui divisent cette ville en quatre parties, qui sont Boulac, le vieux Caire, le nouveau Caire, & Charafat, qui ont un vuide considérable entre deux. Ils ajoûtent que ces quatre parties ensemble, avec leurs fauxbourgs, ont dix ou douze lieues de long, sept ou huit de large, 25, de circuit, & que toutes ensemble elles ont 16 ou 18 mille rues, six mille Mosquées publiques, vingt mille particulieres, deux cens mille maisons, & un très-grand nombre de places, & de te-

vars ou marchez. Mais les Voyageurs moins sujets à l'exagération, disent que le Caire séparé des bourgs & des maisons qui l'environnent, n'est pas plus grand que Paris, qu'il n'y a rien d'extraordinaire, que les rues y sont fort étroites, & qu'enfin cette ville est beaucoup diminuée de ce qu'elle a été. C'est la ruine du négoce, qui a rendu cette ville moins considérable; car depuis que la navigation a ouvert une route par mer, pour aller aux Indes, nous recevons en Europe de ce côté-là les denrées, qui ne nous venoient autrefois que du Caire & d'Alexandrie; car son grand commerce se faisoit par le moyen des épiceries, qu'on transportoit de la Mer Rouge sur le Nil, & de là par Alexandrie en Europe: mais présentement que ce commerce a cessé, & qu'il n'y a plus de Soudan en Egypte, cette ville a assez perdu de sa grandeur ancienne, quoiqu'elle soit encore fort peuplée, & le séjour du Bacha d'Egypte. Le Caire a un château sur un roc, qui est très-beau & assez fort; les peintures & les ornemens qui y restent, ont encore quelque chose qui se ressent de la magnificence des Soudans d'Egypte. Sa vue sur la ville, sur le Nil & sur les campagnes voisines, est incomparable. L'eau y est portée du fleuve sur un aqueduc de 350 arcades; car elle est près de la rive droite du Nil, lequel un peu au dessous se partage en deux grands bras, qui forment ce pais qu'on appelle Delta; mais elle n'a point de fortifications, & quoiqu'elle soit encore fort grande, bien peuplée & fort considérable, & qu'elle ait de grands fauxbourgs, néanmoins elle est bien plus petite & moins peuplée que Paris. On prétend qu'il y a une très grande quantité de Mosquées, plusieurs églises de Chrétiens Cophtes, & quelques unes de Grecs. L'on va dans le Caire sur des ânes, comme on fait à Paris en carrosse. Les Turcs y ont introduit cette coutume, afin de garder leurs chevaux pour eux. Il y a diverses manufactures, & entre autres de ces beaux tapis que nous appellons tapis de Turquie. Le Caire est à quatre vint mille pas de la côte de la Méditerranée au midi, & à six vint mille d'Alexandrie. Les Voyageurs ne manquent pas d'aller voir les célébres Pyramides & les Momies qui sont près du Caire, & les greniers & les puits de Joseph, qu'on trouve dans la ville: mais en cela, comme en d'autres choses, ils nous en font souvent bien accroire. * Marmol, *l. 11. c. 24.* Texeira, *l. 1.* Sanut, *l. 9.* Léon d'Afrique, *par.* S. Vincent le Blanc, César Lambert, Monconis, Sanson, Duval, Golius & Pierre de la Vallée ou Pietro della Valle ont écrit amplement du grand Caire.

CONCILE DU CAIRE.

Quelques Ecclésiastiques & quelques Jésuites le tinrent l'an 1582, par ordre du Pape Grégoire XIII, pour faire connoître les erreurs de Nestorius & de Dioscorus aux Cophtes, & les ramener dans le sein de l'Eglise. Le Patriarche de ces Cophtes y assista avec les Abbez & les personnes les plus considérables de sa communion. On leur fit avouer qu'il y avoit deux natures en J. C. & ils abjurérent leur erreur de bouche; mais après la mort du Patriarche, au commencement de l'année suivante, son Vicaire qui prétendoit à cette dignité, empêcha qu'on ne donnât cette abjuration par écrit. * Possevin, *in Appar. sacro, tome 2.* Sponde, *A. C. 1582.*

CAIRGUENT, (Grégoire) de l'Ordre de saint Benoît, a composé des Ouvrages historiques. * Simler. Vossius, *De Historicis Latinis lib. 2.*

CAIRO, bourg ancien de l'Italie, dans le Montferrat au pié de l'Apennin, près de la rivière de Bormida, entre Final & Aqui, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAIROAN, ou CARVAN, est le nom d'une ville & d'une province d'Afrique, que l'on dit avoir été *Cyrène*, & la province Cyrénaïque des Anciens: les Arabes l'appellent Cairavan. Elle fut fondée par les Mahometans l'an 612. Cette ville aujourd'hui dépendante du Royaume de Tunis, fut prise par les Arabes Mahometans l'an 40 de l'Hegire, & de J. C. 666, sous le Califat de Moavie, qui la fit démolir pour en bâtir une autre qui porta le même nom, & qui fut quelque tems la capitale de l'Empire des Musulmans en Afrique. On y voit une Mosquée, où sont quelques tombeaux des Rois de Tunis. Il y avoit aussi une Académie composée de plusieurs Docteurs, où l'on accouroit autrefois de tous les côtez d'Afrique, comme les François viennent à Paris, & les Espagnols à Salamanque. Tout le païs d'alentour est plein de sablon, où il ne croît ni blé ni fruits; c'est pourquoi on y en apporte d'ailleurs. On n'y boit que de l'eau de citerne, parce qu'il n'y a ni source, ni puits, ni rivière. Lorsque l'Empereur Charles-*Quint* chassa Barberousse de Tunis en 1535, les Habitans de Cairoan élurent pour Roi, le principal Alfaqui ou Docteur de la grande Mosquée; mais il fut tué par Dragut, qui le surprit la nuit, & qui se rendit maître de la place l'an de l'Hégire 956, & 1549 de J. C. Elle est encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs. On croit, dit Baudran, qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Thysdrus* ou *Thisdrus*, ville de la Bisacène, ou de celles d'*Usalla*, qui en étoit voisine, ou peut-être de toutes les deux. Elle est environ à quarante mille pas de la côte de la Méditerranée & du Golfe de Capès au couchant, sur la rivière de Capulo, & à quarante mille de Hammeine vers le midi. *Voyez* CYRENE. * Marmol, *de l'Afrique, l. 6.* d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIROAN, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Barca, dont elle étoit autrefois la Capitale, sous la domination du Turc, est située sur une montagne près de la rivière de Doreo, à mille pas de la côte de la Méditerranée, & à 70 mille pas de Barca vers le Septentrion.

CAISTRE ou CAYSTRE, rivière près du bord de laquelle Ephèse est bâtie. Les Poëtes l'ont rendu fameux, en parlant du grand nombre de cygnes qui s'y trouvent. * Pline, *l. 5. ch. 29.* Ovide, *Metam. l. 5. v. 386.* Virgile, *Georg. l. 1. v. 383.* Martial, *Epigr. 54. du premier livre.* Etienne de Byzance. Les Turcs donnent au Caystre deux ou trois noms differens, *Carasou*, c'est à dire, *eau noire*; *Coutchouk-Mindre* & *Minderscart*, c'est à dire, *petit Meandre*, ou *Meandre noir*, à cause de la ressemblance qu'il a avec le véritable Meandre. * Spon, *Voyages, tome 1. p. 323. & 324.* de l'édit. de Lyon, 1678.

CAIT-BEY, Sultan d'Egypte & de Syrie, étoit originaire de Circassie, & né Esclave. Les Mammelucs, d'une commune voix, l'élurent pour leur Souverain. Il défit près de Tarse, l'armée de Bajazet Empereur des Turcs commandée par Querseol son gendre, qui étoit un vaillant homme, & qui fut fait prisonnier. Ensuite de cette victoire, il repoussa Allimbée qui régnoit en Mésopotamie, & qui s'étant rendu maître de la ville de Bir sur l'Euphrate, faisoit des courses bien avant dans la Syrie. Il mit aussi les Arabes sous le joug, & dissipa cette multitude d'esclaves Ethiopiens, qui s'étant assemblez en très-grand nombre pour détruire les Mammelucs, menaçoient l'Egypte d'un terrible orage. Il mourut l'an de J. C. 1449, de l'hegire 853, & de son regne le 33. * Paul Jove, *l. 1.*

CAITHNESS ou CATHNESS, est la province la plus septentrionale de l'Ecosse. Elle s'avance dans l'océan Calédonien en forme de Promontoire, jusqu'aux Isles Orcades, dont elle n'est séparée que par le Détroit de Pentland ou Pichtland. Elle confine du côté de la terre aux Comtez de Southerland ou de Sutherland & de Strathnavern. Quoique le Caithness soit sous le 59 & le 60 degré de latitude, & ainsi fort septentrional, l'air ne laisse pas d'y être tempéré, & le terroir fort fertile en grains, & même en fruits. Ses rivières, ses lacs, & ses mers abondent si fort en poissons, que ses Habitans en font un grand commerce. Il a aussi de bons pâturages. Ses lieux principaux sont Wyck capitale, Thurso, & Dungisby ou Dungesby. Cette province donne le titre de Comte à une des familles de *Sinclair* ou *Saint Claire*. Le Lord Sinclair de Ravensheugh en Fife, est le Chef de cette famille, dont les Ancêtres étoient autrefois en possession des Orcades, & des isles de Shetland, & avoient l'honneur d'être alliez à la famille Royale de Danemarc. Guillaume, surnommé *le Prodigue*, perdit toutes ces isles. Cependant il y a encore dans ces isles, & ailleurs en Ecosse, plusieurs familles de ce nom. Le premier de la famille de Sinclair, qui fut élevé à la dignité de Comte de Caithness, par son mariage avec l'héritière de ce Comté, étoit Panetier du Roi d'Ecosse. * *Dictionnaire Anglois.* Maty, *Dict. Geogr. Etat présent de la Grande Bretagne, sous George II, tome 2. p. 279.*

CAIUS, nom propre. Les Romains disoient *Caius* & *Caia*, pour marquer les deux sexes: & la lettre C dans sa situation naturelle, signifioit *Caius*, comme le même Ɔ renversé signifioit *Caia*. Quintilien rapporte que dans les épousailles & fêtes nuptiales des anciens Romains, on faisoit également mention de *Caius* & de *Caia*; ce que Plutarque confirme lorsqu'il dit, „ Pourquoi ceux qui conduisoient l'épouse en la maison du mari lui font-ils prononcer „ ces mots, *Où tu seras Caius, je serai Caia?* N'est-ce pas pour faire voir qu'elle y entre à cette condition, qu'elle aura sa part à „ tous les biens & au gouvernement de la famille, & que *Caius* étant maître, *Caia* doit être maîtresse? Ainsi ces mots signifient la même chose que ceux-ci, UBI TU DOMINUS ERIS, ET PATER FAMILIÆ, EGO DOMINA ERO, ET MATER FAMILIÆ. * Quintilien, *l. 1.* Plutarque, *dans ses Opuscules.*

CAIUS AGRIPPA, fils puîné d'Agrippa & de Julie fille d'Auguste, fut adopté par cet Empereur avec son frère Lucius. Dès qu'ils eurent pris la robe virile, le peuple Romain voulut leur donner le consulat; mais comme ils étoient trop jeunes, Auguste ordonna qu'ils se contentassent de la qualité de Consuls désignez. Les Chevaliers Romains les déclarérent Princes de la Jeunesse, c'est à dire, Princes de l'Ordre équestre. Ils cessérent de vivre dans un âge où ils ne faisoient que commencer à goûter l'élévation de leur fortune. Caius mourut en Arménie d'une blessure qu'il reçut la troisième année de l'Ere Chrétienne. Auguste qui venoit de lui faire épouser Livilla à l'âge de 18 ans, l'avoit envoyé en Orient, avec le titre de Proconsul, & accompagné de Lollius son beau-père, afin d'y faire la guerre aux Parthes, & d'y régler les affaires d'Egypte, de Syrie & d'Arménie. Ce jeune Prince avoit fait avec les Parthes un traité par lequel ils abandonnérent l'Arménie, qui reçut Ariobarzane pour Roi de la main de Caius. Le Cardinal de Noris publia à Pise en 1681, un livre de Dissertations, dont la seconde contient la Vie de ces deux Princes. * Paterculus. Tacite. Suétone.

CAIUS MEMMIUS, Edile Curule, célébra le premier la fête des Céréales ou la fête de Cerès, comme on le peut voir par cette devise. *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit.*

CAIUS, surnommé OCTAVIUS, pere de l'Empereur Auguste, défit les Esclaves fugitifs, & dissipa les restes de la conjuration de Catilina. * Suétone, *in Augusto.*

CAIUS JULIUS IULUS. *Voyez* IULUS.

CAIUS ou GAIUS, Macédonien, Disciple de saint Paul dans le premier siècle, fut converti à Corinthe par ce saint Apôtre avec Crispe l'an 52 de J. C. Il l'accompagna dans ses voyages, eut part à ses persécutions, & fut pris l'an 57 avec Aristarque par les séditieux d'Ephèse, que Démétrius Orfèvre avoit animez contre S. Paul. On doit le distinguer de Caius de Derbe en Lycaonie, autre Disciple de saint Paul. * *Actes, ch. 19. v. 29. & ch. 20. v. 4.* Baillet, *Vies des Saints.*

CAIUS, Prêtre de l'église de Rome, fleurit sous les Papes Victor & Zéphyrin, c'est à dire, sous les empires de Sévère & d'Antonin Caracalla. Il eut à Rome une conférence contre un fameux Montaniste, appellé Procle, ou Procule, & en mit ensuite le résultat par écrit en forme de Dialogue. Eusèbe avoit vu la rélation de cette conférence, & en parle en trois endroits de son Histoire. Dans le *second livre, ch. 25.* il cite un passage touchant les sépulcres de S. Pierre & de S. Paul, qu'on voyoit à Rome du tems de cet Auteur. Dans le *troisième livre, ch. 28.* Caius combat l'erreur de Cérinthe touchant le régne de J. C. sur la terre, pendant lequel cet Hérétique prétendoit que les hommes jouiroient des volu-

pler & des plaisirs charnels. Dans le *sixiéme livre*, *ch.* 20. Eusebe remarque que Caius en condamnant la hardiesse avec laquelle les ennemis de l'Eglise supposoient des livres sacrez, ne compte que treize Epîtres de saint Paul; ne mettant pas celle qui est écrite aux Hebreux, au nombre de celles de cet Apôtre. Le même Auteur, *l.* 3. *ch.* 31. rapporte encore quelques paroles tirées du Dialogue de cet Auteur touchant les filles du Diacre Philippe. Photius fait mention de trois autres Ouvrages attribuez à Caius, le premier contre l'Heresie d'Artemon, qui croyoit que J. C. étoit un pur homme, le second intitulé, *le petit Labyrinthe*, d'où Eusebe a tiré l'Histoire de la penitence de Natalis; & le troisiéme *de l'Univers*, dont il dit qu'il y avoit de son tems un Ouvrage sous ce titre, qui dans quelques manuscrits étoit attribué à Josephe, & dans d'autres à S. Justin ou à saint Irenée. Photius ajoute que ce dernier Traité ne peut guéres être de Josephe, parce qu'il y est parlé de Jesus-Christ d'une maniere très catholique; & que quelqu'un avoit remarqué qu'en effet il n'étoit pas de ce célebre Historien, mais de Caius. Cependant il ne prend pas parti, & laisse indécis tout ce qui concerne ces trois Ouvrages, qui couroient du tems de Photius sous le nom de Josephe. * Eusebe, *Hist. l.* 2. *ch.* 25. *l.* 3. *ch.* 31. *l.* 6. *ch.* 20. Saint Jerôme, *de Script. Eccles. c.* 59. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccles. ch.* 60. Photius, *Cod.* 48. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. des trois premiers siécles.* Tillemont.

CAIUS (S.) originaire de Dalmatie, à ce qu'on croit, & parent de Dioclétien, fut élû Pape l'an 283 de J. C. ou plutôt 276, selon Eusebe & les anciens catalogues des Papes. C'est de lui apparemment dont Anastase a voulu parler, lorsqu'il dit que le Pape Etienne fut mis en prison l'an 257. avec les Diacres Sixte, Denys & Caius; d'où il peut avoir acquis dès ce tems-là, le titre de Confesseur. Quelques-uns prétendent que le soin qu'il eut d'animer les Martyrs à la mort, & sur tout sa niéce Suzanne, fille de Gabinius que Dioclétien vouloit marier à Maximin Galére son gendre, & son associé à l'Empire, lui aquit la couronne du martyre: mais ce fait est tiré d'Actes sur lesquels il n'y a pas beaucoup de fond à faire, non plus que sur ce que l'on dit qu'il reçut la couronne du martyre. L'Histoire dit qu'il évita la persécution sous Dioclétien, en se cachant dans une grotte, & qu'il mourut en paix l'an 296. après avoir gouverné l'Eglise 12 ans, quatre mois & 17 jours, ou plutôt 15 ans ou environ. Sa fête est marquée le 22 avril. On prétend qu'il fut enterré dans le cimetiere de Calixte, d'où l'on tient que son corps fut tiré le 21 d'avril 1622, & transporté en 1631, dans une fort ancienne église de son nom. D'autres disent qu'il fut transporté, dès l'an 1622, à Novellara, entre Reggio & Mantoue: fait dont Bollandus n'a pu avoir d'éclaircissement. Le Pontifical porte qu'il fit quatre Ordinations au mois de décembre, & qu'il ordonna vingt-cinq Prêtres, huit Diacres, & cinq Evêques pour diverses églises. On lui attribue une Epître écrite à un Prélat nommé Felix, mais elle est fausse. Il ordonna aussi que les Evêques passeroient par tous les sept Ordres inférieurs de l'Eglise, avant que de pouvoir parvenir à l'Episcopat; sans qu'il ait néanmoins établi ces Ordres qui l'étoient déja depuis les Apôtres. * Eusebe, *en sa Chron. & l.* 7. *c.* 26. *Hist.* Nicephore, *l.* 6. *c.* 34. *tome* 1. *Conc.* Tillemont. Bollandus, le Martyrologe Romain, *au* 22 *avril.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. des premiers siécles.*

CAIUS. Il s'en trouve deux de ce nom qui ont été Patriarches de Jérusalem; l'un qui célébra le carême & la Pâque à la façon des autres Chrétiens, & qui mourut après s'être appliqué à la conversion des Idolâtres, & avoir été fait Patriarche vers l'an 160; & un autre Martyr à Apamée, qui souffrit le martyre au milieu du troisiéme siécle. * Bollandus, *tome* 2. *au mois de mai.*

CAIUS Oppius. *Cherchez* OPPIUS.

CAIUS (Jean) dont le nom Anglois étoit *Kaye*, mais qui est plus connu sous celui de *Caius*, naquit à Norwich, ville capitale du Comté de Norfolck en Angleterre l'an 1510. Il commença ses études dans cette ville, & alla les continuer à Cambridge, où il étudia en Medecine & se fit recevoir Docteur. Il voyagea ensuite en Italie pour se perfectionner sous les habiles Maîtres qui y enseignoient. De retour en Angleterre, il se fit une si grande réputation par son habileté qu'il fut successivement Medecin du Roi Edouard VI, de la Reine Marie & de la Reine Elizabeth. Il avoit si fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles Lettres, qu'il fit rebâtir presque entiérement à ses frais le College de Cambridge, où il avoit étudié, & augmenta ses revenus de son propre bien. Fuller dit qu'il n'avoit pas des sentimens trop assurez sur la Religion, & que dans les différentes révolutions qui se firent de son tems en Angleterre, il se conforma toujours à la Religion du Prince ou de la Princesse qui régnoit. La Reine Elizabeth étant à Cambridge en 1564, fut haranguée par l'Orateur de l'Université, qui entre autres choses lui dit que cette Université étoit plus ancienne que celle d'Oxford. Cette harangue fit beaucoup de bruit à Oxford, & Thomas Caius, Président du College de l'Université de cette ville, y opposa un Ecrit intitulé, *Assertio Antiquitatis Oxoniensis Academiæ*, mais sans y mettre son nom. Jean Caius se proposa de refuter cet Ecrit sous le nom de *Londinensis Autor* par un livre intitulé, *De Antiquitate Academiæ Cantabrigiensis Libri duo*, en 1568, *in octavo*, & en 1574, *in quarto*. Thomas Caius ayant vû cette réponse, y fit une replique sous ce titre, *Animadversiones aliquæ in Londinensis de Antiquitate Cantabrigiensis Academiæ Libros duos*; mais il n'eut pas le tems de la publier, étant mort en 1572. Après avoir passé par plusieurs mains, elle a été enfin remise à Thomas Hearne qui l'a fit imprimer à Oxford en 1730, *in octavo*. Samuel Jebb a donné une nouvelle édition de quelques Ouvrages de Caius qui étoient devenus extrêmement rares. Outre l'Ecrit dont on a déja parlé, on a encore de lui les Ouvrages suivans, *De medendi Methodo*; *Cl. Galeni Pergameni libri aliquot Græci, partim hactenus non visi, partim à mendis quibus scatebant innumeris ex vetustissimorum Codicum repurgati, & integritati suæ restituti, annotationibusque illustrati*; *Galeni Liber de sanitate tuenda*; *De Ephemera Britannica Liber*; *De ratione victûs Hippocratis in morbis acutis*; *De Placitis Hippocratis & Platonis*; *Galeni Libri de Ossibus, de Pulsibus*, &c. *De Canibus Britannicis Liber unus*; *De Pronunciatione Græcæ ac Latinæ Linguæ, cum scriptione nova.* Caius a fait un grand nombre d'autres Ouvrages qui sont perdus, ou qui n'ont jamais été imprimez. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes Illustres*, *tome* 11. *p.* 12. *& suiv. & tome* 20. *p.* 46. &c.

CAK. CAL.

CAKET, Royaume de la Géorgie, vers le Mont Caucase, est proprement l'ancienne Iberie. Ce païs a été conquis par le Roi de Perse, & le Prince n'a plus maintenant que la qualité de Vice-Roi. Les villes de ce Royaume sont aujourd'hui toutes ruinées, à la réserve d'une, nommée aussi Caket. On connoît par les ruines, qu'elle étoit grande & magnifiquement bâtie: on croit que ce sont les peuples septentrionaux du Mont-Caucase, savoir les Alains, les Huns, &c. qui ont ravagé & désolé tout ce païs. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse*, 1675.

* CAKI-SCALA, *Mala via*, anciennement *Saxa Scironia*, montagne de la Grece. Elle est dans l'Achaïe entre Megare & Corinthe, & elle pousse diverses pointes de rochers, le long de la côte septentrionale du Golfe d'Egine qui en rendent la navigation dangereuse. C'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui, & qui signifie *un méchant chemin.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CALA, ville. *Voyez* CALÉ.

CALAA, ou CALAAT HOARA, ville du Royaume d'Alger en Barbarie, située entre des montagnes, dans la province de Telensin, entre la ville d'Oran, & celle de Mostagan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAH. *Voyez* CHALÉ.

CALABER (Nicolas) Heretique, étoit Espagnol de nation, & publia ses erreurs dans le XIV siécle. Ayant été poursuivi par l'Inquisiteur d'Arragon, il fut brûlé en 1350. * Sponde.

CALABER (Quintus) a composé un Poëme Grec, intitulé les *Paralipomenes d'Homere*, parce que c'est la suite & l'achevement de l'Iliade. Cet Auteur est vulgairement connu sous le nom de *Calaber*, à cause que cet Ouvrage fut trouvé par le Cardinal Bessarion dans un ancien monastere de Saint-Nicolas, près de la ville d'Otrante en Calabre; ce qui est aussi remarqué dans la Grammaire Grèque de Constantin Lascaris. Mais il semble qu'il y a plus de raison de l'appeller *Smyrnéen*, puisqu'il dit de lui-même, qu'il *s'est occupé à Smyrne à paître les troupeaux & chanter des Muses*. D'où l'on peut juger que Smyrne étoit sa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une celebre Ecole; mais c'est sans fondement que quelques-uns ont cru qu'il étoit Romain. Au reste, de quelque nation qu'il ait été, c'est un Auteur poli & agréable, qui approche fort de Musée, & au sentiment de quelques-uns, d'Homere même, soit pour l'invention, soit pour le stile. Vossius conjecture qu'il a vécu sous le regne de l'Empereur Anastase I, vers l'an de J. C. 491.

CALABRA CURIA, *la Cour Calabre*, bâtie par Romulus *sur le mont Palatin* auprès de son logis, selon Varron, ou selon d'autres, près du Capitole, au lieu où est maintenant le magazin du sel, fut appellée CALABRA, du Latin *Calare*, qui signifie *convoquer*, parce que Romulus destina ce lieu pour les assemblées generales du peuple. Depuis ce tems-là, le Roi des Sacrifices y convoquoit le Sénat & le Peuple, pour leur annoncer les jours des Jeux & des Sacrifices. On peut voir sur ce mot Macrobe, *livre premier des Saturnales, ch.* 15. & Festus.

CALABRE, province d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché, est bien différente de ce qu'elle a été autrefois; & elle comprend bien moins de païs que dans le tems qu'elle fut possedée par les Messapiens, sortis d'un certain Messapus qui donna son nom au païs. Elle prit celui des Calabres, tirés de la Grande Grece. La partie de la province qui est voisine du Golfe de Tarente, fut habitée par les Salentins; & par succession de tems le nom de Pouille fut employé à signifier le païs qui s'étendoit depuis les Ferentins jusqu'en Calabre. Ainsi en ce tems-là, la Calabre comprenoit tout ce qui est au bout de l'Italie, entre la Mer Mediterranée; savoir la Terre d'Otrante, la Terre de Bari, la Basilicate, & tout ce qui est à l'entour du Golfe de Tarente. Aujourd'hui la Calabre occupe le païs des Brutiens, & une partie de la Grande Grece, ainsi nommée parce que plusieurs Grecs s'y établirent. C'est la partie la plus méridionale de l'Italie du côté de la Sicile, dont elle n'est séparée que par un petit détroit, & elle est proprement une presqu'isle; car elle a le Golfe de Tarente & la Mer Ionienne au Levant & au Midi, la Mer Tyrrhene ou de Toscane au couchant, & la Basilicate au Septentrion. Sa division ordinaire est en Citerieure ou Haute, & en Ulterieure ou Basse. La Calabre Citerieure occupe la partie septentrionale, où elle a un Isthme renommé dans l'Histoire, par la muraille qu'y bâtit autrefois Licinius Crassus contre les troupes de Spartacus, Chef des Esclaves révoltez, 73 ans avant la naissance du Fils de Dieu. Cosenza, Archevêché, est la ville capitale de cette partie de la Calabre. Les autres sont Rossano Archevêché, Cassano, S. Marco, Bisignano, Montalto, Amantea, Martorano, Cariati, Umbriatico, Strongoli, qui sont toutes villes Episcopales. Rossano, Bisignano, Tarsia, Cirinola, Strongoli, Castiglione, ont titre de Principauté. La ville des Sybarites, renommée dans les Ecrits des Anciens, étoit encore dans cette partie de la Calabre. La Basse ou Ulterieure a Sainte-Severine & Reggio Archevêchez, Cotrone, Isola, Belcastro, Taverna, Nicastro, Catanzaro, Squillace, Monte Leone, Tropea, Mileto, Nicotera, Oppido, Gerace & Bova, avec Evêchez; Maida, Satriano, Mileto, Roccella, Scigilo ou Silla, & S. Agathe Principautez; Seminara, où les François défirent Ferdinand d'Arragon en 1496, & Gioia où ils furent défaits en 1503. La Calabre n'est pas un païs également fertile; elle l'est même très-peu en certains endroits, bien qu'en d'autres elle le soit beaucoup: sa situation la rend très-importante. Elle a été soumise aux Romains, ensuite aux Sarrasins, & enfin aux Empereurs de Constantinople,

qui

qui s'en rendirent maîtres vers l'an 827. Après ce tems-là, les Grecs & les Sarrasins firent des courses dans le reste de l'Italie. Le célébre Robert Guichard Normand les en chassa dans le onziéme siécle. Il fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre en 1059, & mourut en 1085. Il avoit un frere qui s'établit dans la Sicile. Roger, le second de ses fils, eut la Calabre, qu'il laissa à Guillaume, & celui-ci la céda à son cousin Roger II. qui fut Roi de Naples & de Sicile, célébre par son courage & par ses conquêtes. Il mourut en 1152, avec cet éloge d'avoir soumis la Pouille, la Calabre, la Sicile, & une partie de l'Afrique, ce qui est exprimé dans ce vers qu'il avoit fait graver sur son épée.

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer.

Depuis ce tems-là la Calabre a fait partie du Royaume de Naples; & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de Ducs de Calabre, comme Charles fils du Roi Robert, Jean d'Anjou fils du Roi René, & Nicolas fils du même Jean. La Calabre est sujette à de facheux tremblemens de terre, tels que ceux qu'elle souffrit depuis l'an 1638, jusqu'en 1641, dont nous avons une relation singuliére sous ce titre; *Historica Raccolta Di Terremoti della Calabria, dell' anno 1638, sin al anno 1641, dal Agatio de Somma.* Ce livre fut imprimé à Naples, en un volume *in octavo*, en l'année 1641. * Pline, *l. 3. ch. 11.* Ptolomée, *l. 3.* Strabon, *l. 6.* Cédrénus. Curopalate. Cluvier, *l. 3.* Merula, *Cosmogr. partie 2. l. 4. c. 27.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Gabriel Barius, *de Antiq. & situ Calab.* Simonete. Collenutio.

CALABROIS (Gioachino Greco, connu sous le nom de) fameux Joueur d'échets. *Cherchez* GIOACHINO.

* CALAC, selon Sanson dans sa carte de Bretagne, & CALLAC selon Jaillot & de Wit, dans la carte du même païs, est un bourg situé dans le Diocése de Cornouaille ou Quimper, vers les confins du Diocése de Tréguier. Il est au nord-est de Quimper ou Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CALAGURRITAINS ou CALAGURITAINS, anciens Habitans de la ville que l'on nomme à présent *Calahorra*, dans la Castille vieille en Espagne, soutinrent le siége de leur ville, contre l'armée de Pompée & de Metellus, qui y avoient assiégé Sertorius, & ce fut avec tant d'opiniâtreté, qu'après avoir mangé toutes les bêtes, les cuirs & les autres choses qui avoient quelque peu de substance, ils mangerent enfin leurs femmes & leurs enfans, qu'ils faloient comme de la chair de porc. Les Romains furent contraints de lever le siége, l'an de Rome 679, & 75 ans avant J. C. * Valére Maxime, *l. 7. c. 6. Exempla Ext. 3.*

CALAH, ville. *Voyez* CALE.

CALAHORRA, *Calaguris*, *Calagurris*, *Fibularia*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec Evêché autrefois suffragant de Tarragone, & à présent de Burgos, est située sur l'Ebre, qui y reçoit la riviére de Cidacos de Castilla. L'Evêché de la Calzada ou de S. Domingo de la Calzada, fut uni à celui de Calahorra en 1250. Pline parle de deux villes de ce nom, *Calagurris Nassica*, & *Calagurris Fibularia*, toutes les deux dans l'Espagne Tarragonoise, qui comprenoit les deux Castilles, Arragon, Biscaye, Valence, Catalogne, Murcie & les Asturies. Quintilien & Prudence étoient de Calahorra. Ce dernier en parle en ces termes, *Peri Steph. Hymn. 4. v. 31.*

Nostra gestabit Calagurris ambos,
Quos veneramur, &c.

Les Martyrs S. Emetére ou S. Madir, & S. Chélidoine y souffrirent la mort, y furent enterrez, & y sont honorez encore actuellement. * Pline. Surius, *ad diem Anniversar.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Nonius Marcellus. Merula.

CALAIATE, ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la contrée d'Oman, sur le Golfe d'Ormus entre la ville de Mascate, & le Cap de Raz-al-gate, à trente-cinq lieues de celle-là, & à trente de celui-ci. Quelques Géographes croyent que Calaiate est la ville nommée par les Anciens *Melanum* ou *Cavaraeum*, que d'autres placent à *Calhat* ou à *Matergua*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAIS (*en deux syllabes*) en Latin *Caletum*, ville & port de mer de France dans cette partie de la Picardie qu'on appelle *Païs reconquis*, depuis qu'on l'ota aux Anglois. Quelques Auteurs croyent qu'elle est le *Portus Iccius* des Anciens, qui du moins n'en doit pas être loin. Sanson a cru que ce *Portus Iccius* est celui de Bologne. La ville de Calais, comme plusieurs autres, fut nommée du nom de tout le païs, qui étoit celui de *Caletes*, que quelques-uns mettent depuis l'embouchure de la riviére de Seine, jusques à celle d'Aa. S'étant accrue des ruïnes de Wissant, qui est à trois lieues de là, on commença à la fortifier, & à y faire un chateau l'an 1228, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un village. Le port de Calais fut commencé sous Baudouin IV, dit *Belle-Barbe* ou *le Barbu*, Comte de Flandre. On le nomma *Scalas* ou Pestelle, & Philippe Comte de Boulogne, un des Mécontens qui se liguérent pendant la régence de Blanche, mére de saint Louis, fit entourer de murailles la ville, qui n'étoit auparavant qu'un simple bourg. Edouard III, Roi d'Angleterre l'emporta l'an 1347, après un siége d'environ dix ou onze mois, sans que le Roi Philippe de Valois la pût secourir. Jean de Vienne qui y commandoit, sans espoir de secours, pressé de toutes parts sur terre & sur mer, fut contraint de la rendre. L'Histoire vante, & avec raison, le courage des Habitans de Calais en cette occasion, sur tout d'un nommé Eustache; pendant que le Prince victorieux y fit éclater toute l'inhumanité & la dureté d'un naturel féroce, & indigne d'un Roi. Depuis, les Anglois qui par le moyen de ce Port se vantoient d'avoir les clefs de la France pendues à la ceinture, conservérent cette ville 210 ans, jusqu'à ce que le Duc de Guise la prit au commencement de l'an 1558, après un siége de neuf ou dix jours. L'Archiduc Albert d'Autriche, Gouverneur pour le Roi d'Espagne dans le Païs-Bas, prit Calais l'an 1596, & elle fut rendue deux ans après au Roi Henri IV, par un des articles de la paix de Vervins. Lorsque la ville fut prise par le Duc de Guise, elle étoit défendue par trois bastions, & par un quatriéme qui regardoit le midi où étoit la vieille citadelle, & par plusieurs Forts, de sorte que Calais est une des plus importantes villes du Royaume. Elle a un double fossé fort large & profond, où passe la riviére de Hames, qui coule le long des murailles, & divers ruisseaux qui après avoir arrosé les jardins d'alentour, se viennent décharger dans ses fossez. On ne peut aller dans la place que par ce marais, si ce n'est par la chaussée qu'on appelle le pont de Nieullai; & l'on ne peut entrer dans le port qu'avec la permission de la garnison du Risban. Ce port est divisé en deux, l'un dit le *Cadegray*; l'autre plus grand est fermé de deux moles, revêtus de pierres. Une partie de la riviére coule dans la ville, où il y a de l'autre côté un canal, qui sert beaucoup à y entretenir le commerce. Calais n'est pas une grande ville, mais elle est bien bâtie & très-bien peuplée, & les rues y sont belles & droites. Celle qui commence à la porte de terre, & qui aboutit au port, est la plus considérable. Elle passe par le milieu de la grande place où est la Maison-de-ville, & on y voit tout proche le palais de l'Audience avec la tour du Guet. Il y a plusieurs autres belles maisons, des églises magnifiques, plusieurs monastéres & divers Forts. Cette place donne son nom au detroit de sept lieues, qui est depuis la France jusqu'à Douvres en Angleterre, & que nous appellons *le Pas de Calais*. Les Anglois bombardérent cette ville pendant les années 1695 & 1696; mais sans y causer aucun dommage. Mr. Amelot de la Houssaye fait sur l'Histoire de Calais quelques remarques, qui peuvent avoir ici leur place. Un Normand, *dit-il*, nommé Jean de Fontenai, Sieur de Breteville, s'étant retiré à Calais en 1545, pour un meurtre commis à Caën, en la personne de l'Avocat du Roi, donna quelques avertissemens à François I, de ce qu'il y avoit à faire pour prendre Calais; & cela s'exécuta heureusement sous Henri II, qui pour récompense lui fit expédier une abolition, & donner 300 écus, pour payer l'intérêt civil aux enfans de l'Avocat assassiné. Calais ayant été repris sur les Anglois au commencement de l'an 1558, Philippe II, Roi d'Espagne, qui en étoit la cause par le conseil qu'il avoit donné à la Reine d'Angleterre, son épouse, de déclarer la guerre à la France, crut qu'il y alloit de son honneur de faire rendre cette place aux Anglois, par le traité de Cateau-Cambresis. C'est pourquoi il insista long-tems sur cet article par l'obtention duquel il espéroit aussi de parvenir à la conclusion de son mariage avec la Reine Elizabeth, sa belle-sœur. Mais le Duc d'Albe, son premier Plénipotentiaire, le fit enfin consentir, pour plusieurs raisons, à laisser à Henri II, Calais & ses dépendances. L'Archiduc Albert ayant pris Calais en 1596, le Comte d'Essex, Favori de la Reine Elizabeth, & serviteur secret de Henri IV, dont on dit qu'il étoit Pensionnaire, empêcha toujours qu'Elizabeth ne retirât cette place des mains du Roi d'Espagne, de peur qu'elle ne lui rendît en échange les villes qu'elle tenoit en Hollande & Zélande. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquit. des villes.* De Thou, *Hist. l. 29.* Mezeray, *Hist. de France.*

CALAIS (*en trois syllabes*) & ZETES fréres, fils de Taréfie, & fils de Borée ou Aquilon, & d'Orithye, firent le voyage de la Colchide avec les Argonautes, & délivrérent Phinée, Roi de Paphlagonie ou de Bithynie, des Harpyes qui l'incommodoient. Ce fut, dit la Fable en les poursuivant dans les airs l'épée à la main; car ces deux fréres étoient aîlez. Après qu'ils les eurent poursuivies jusques aux isles Strophades, il leur fut fait défense par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Enfin ils furent tuez par Hercule, auprès de l'isle de Ténédos. On dit que les pierres que l'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le souffle de Borée leur pére, & qu'ils furent changez en ces vents qui précédent *la canicule*, d'environ 18 jours: c'est pourquoi les Grecs les ont nommez *Prodromes*, c'est à dire, *Avantcoureurs*. * Ovide, *Métamorph. 6.* Apollodore. Hygin, *Fab. 14.* *Voyez* HARPYES.

* CALAL, CHALAL & KELAL, Israëlite, qui quitta sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch. 10. v. 30.*

* CALALONGA ou CINEU, *Calalonga, Chileum*, C'étoit autrefois une petite ville, mais maintenant un village, situé sur la côte de l'isle de Majorque, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMA, ancienne ville d'Afrique, entre Hippone aujourd'hui *Bona* ou *Bona*, & Cirthe aujourd'hui *Constantine*, qui a eu un Evêché suffragant de Carthage. Il en est souvent parlé dans les Ecrits de saint-Augustin, & principalement dans le *second livre contre les Donatistes* & dans le *second des Rétractations*. Possidius, Disciple de saint Augustin, en fut fait Evêque en 397, après la mort de Crescentien successeur de Mégale. Cette ville fut entiérement ruïnée par les Vandales, vers l'an 429, du vivant même de Possidius. * Orose.

CALAMA, ville d'Afrique dans le Royaume d'Alger, près de la riviére de Malvis, au pié des montagnes.

CALAMA, riviére de la Gréce, anciennement appellée Thyamus, coule dans l'Epire, & se jette dans la Mer Ionienne, au midi de Butrinto, vis à vis de l'isle de Corfou. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMATA, ville. *Voyez* CALAMA.

CALAMATA, bourg de la province de Belvedére dans la Morée, est assez peuplé, quoiqu'il n'ait pas de murailles pour se mettre à l'abri d'une surprise. Il y a sur une hauteur voisine un château qui étoit fortifié assez réguliérement; & où les Habitans pouvoient se mettre en sureté; mais le Généralissime Morosini Vénitien, s'en rendit Maître en 1685, & le fit démolir. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CALAMATA, Golfe. *Voyez* CORON.

CALAMATUS (Alexandre) Prêtre de Messine ville de Sicile, habile Prédicateur, mourut à Messine l'an 1648. Le grand nombre de Traitez de pieté, la solidité des principes, & la poli-

teſſe de l'élocution ont fait rechercher ſes Ouvrages, qu'il a preſque tous compoſez en Italien. * Mongitor, *Biblioth. Sicula.*

CALAMEA, bourg d'Eſpagne. *Cherchez* ZALAMEA.

CALAMI. *Voyez* CALAMY.

CALAMIANES, iſle des Indes. *Cherchez* PARAGOYA.

CALAMINUS (George) Allemand, étoit de Silberberg ou Silverberg, en Latin *Argentimontium*, bourg dans la Siléſie. Son pére étoit un pauvre Ouvrier nommé Nörich; & ce nom étoit celui de ſa famille. George, après avoir fait beaucoup de progrès dans les Lettres, quitta ſon nom, pour prendre celui de Calaminus, ſelon l'enſeignement de pluſieurs Savans de ſon tems. Il étudia à Breſlau, à Heidelberg, à Strasbourg & ailleurs; & enſuite après avoir été Précepteur de M. de Colligni en France, & des Princes de Wirtemberg, il enſeigna à Lintz, où il mourut le premier de cembre 1595, âgé de 48 ans. Il a compoſé des Eloges des Hommes Illuſtres en vers, & a traduit quelques Tragédies d'Euripide. * Melchior Adam, *in Vit. German. Philoſ.*

CALAMITA, anciennement *Cirinaus*, petite riviére de la petite Tartarie, coule dans la preſqu'iſle, qu'on nomme la Crimée, & ſe décharge dans la Mer Noire près de Caffa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMO, anciennement *Claros*, *Clarus*, petite iſle de la Mer Egée ou de l'Archipel, eſt entre celles de Léro & de Lango: ſon étendue n'eſt pas au delà de 14 lieues de circuit, & elle n'a rien de remarquable qu'un bourg de même nom. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* CLAROS.

* CALAMOTO (il Molo di San Giovanni) anciennement *Heræus portus*, port de la Natolie, eſt près de la ville de Chalcédoine, à l'entrée du Canal de Conſtantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMUS, ſorte de meſure, en Hébreu *Kanne*. Ezéchiel, *ch.* 40. *v.* 4. & S. Jean dans l'Apocalypſe, *ch.* 11. *v.* 1. en parlent. Ezéchiel dit qu'elle avoit ſix coudées & ſix palmes, c'eſt à dire, ſix coudées Hébraïques, dont chacune eſt plus grande d'une palme que la coudée Babylonienne. Le Prophéte eſt obligé de déterminer ainſi la coudée dont il parle, parce qu'alors il étoit au delà de l'Euphrate, & que les meſures de ce païs étoient moins grandes que celles de la Paleſtine. La coudée Hébraïque avoit vint-quatre doits, ou ſix palmes, ou environ vint pouces & demi, en prenant le pouce pour douze lignes. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMUS *Aromaticus*, ou *odoratus*, ſorte de roſeau, ou racine odorante. Il en eſt parlé dans l'Ecriture, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 23. *Iſaïe*, *ch.* 43. *v.* 24, & ailleurs. La véritable canne vient des Indes. Les Prophétes en parlent comme d'une marchandiſe étrangére & de prix. Théophraſte & Pline parlent des cannes odorantes qui naiſſoient dans la *Syrie*, au delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on deſſéchoit les marais pendant l'Eté, qui occupoit un eſpace de plus de trente ſtades, & qui étoit à cent cinquante ſtades de la mer. Ces circonſtances font croire qu'ils parlent du lac *Séméchon*. Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur pendant qu'elles ſont vertes; mais ſeulement lorſqu'elles ſont ſéches. Leur forme n'eſt point différente des autres roſeaux, & leur odeur ſe fait ſentir dès qu'on entre dans le marais. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMUS *Scriptorius*, canne ou jonc à écrire. Les Anciens ſe ſervoient de ſtilets pour écrire ſur les tablettes enduites de cire; ou de jonc & de canne pour écrire ſur le parchemin ou le papier d'Egypte. Le Pſalmiſte, ſuivant la Vulgate, dit que ſa langue eſt comme la *canne* ou le *jonc* à écrire d'un habile Ecrivain, *Pſ.* 45. *v.* 2. Mais le texte Hébreu ſignifie plutôt un ſtilet qu'une canne à écrire. L'Auteur du troiſiéme livre des Maccabées dit que les Ecrivains employez en Egypte, vinrent montrer leurs roſeaux tout uſez, diſant qu'ils ne pouvoient ſuffire à faire le dénombrement que l'on demandoit. Baruch écrivoit les Prophéties de Jérémie avec de l'encre, *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 18. & par conſéquent avec des roſeaux, l'uſage des plumes n'étant pas encore connu. S. Jean dans ſa *troiſiéme épitre*, *v.* 13. dit qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre & le roſeau. Cet uſage eſt trivial chez les Auteurs profanes Perſe, *Sat.* 3. *v.* 11.

Inque manus chartæ, nodoſaque venit arundo.

Les Arabes, les Perſes, les Turcs, les Grecs & les Arméniens ſe ſervent encore aujourd'hui de ces roſeaux, comme le rapportent les Voyageurs. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMY, (Edmond) Miniſtre Presbytérien Anglois, & Bachelier en Théologie, naquit à Londres en 1600. A l'âge de 15 ans il alla à Cambridge, mais comme il étoit du parti des Contre-Remontrans il ne put obtenir aucun emploi. Felton Evêque d'Ely eut à la fin la bonté de le nommer ſon Chapelain. On dit que pendant qu'il fut dans ce poſte, il donna 16 heures par jour aux études, & qu'il lut tout Bellarmin avec les réfutations; tout Thomas d'Aquin & cinq fois toutes les œuvres de S. Auguſtin. En 1626, après la mort de l'Evêque d'Ely, il fut appellé à la Cure de S. Edmond-Bury en Suffolck, où il reſta pendant dix ans, au bout deſquels il en fut chaſſé à cauſe qu'il étoit Non-Conformiſte. Quelque tems après il eut la charge de Recteur à Rochefort en Eſſex, & en 1639 il obtint le même emploi à Aldermanbury. Il étoit Membre de l'aſſemblée Presbytérienne, qui prétendoit réformer les Egliſes. Quoiqu'il fût dans ces ſentimens, il ne les outra jamais. Il haïſſoit les Sectaires, & fut envoyé en Hollande auprès de Charles II, dans le tems de ſon rétabliſſement. On eſtimoit fort ſes Sermons & l'on doute qu'il auroit obtenu quelque Evêché, s'il eut voulu ſe conformer. Il fut mis en priſon pour peu de tems à cauſe d'un Sermon qu'il avoit prononcé le jour de S. Barthélemy. Il vécut juſques au tems du grand embraſement de Londres, qui le toucha ſi fort, qu'un mois après il mourut. Outre pluſieurs Sermons, on a imprimé de lui, *The godly mans ark*, c'eſt à dire, l'Arche de l'homme dévot; *Treatiſe of Meditations*. Il eut auſſi bonne part au livre Presbytérien intitulé *Smectymnus*, & à la *Défenſe du Gouvernement Presbytérien*; il a auſſi écrit *Jus divin. Miniſter. Evangel.* Edmond Calamy ſon fils aîné & Miniſtre Presbytérien étoit d'abord Membre de Pembrok-Hall à Cambridge, & prêcha ſouvent dans des aſſemblées particuliéres; & quoiqu'il fit cela tous les Dimanches, il ne fut cependant ni découvert ni puni. Il mourut en 1685, & laiſſa un fils, qui eſt le célébre Dr. Edmond Calamy, dont les Ecrits ont beaucoup illuſtré la famille. Voici les titres traduits de la plupart de ſes Ouvrages, *Abbregé de la Vie de M. Baxter*; *Relation touchant les Miniſtres chaſſez & ſuſpendus*; *Défenſe de la Non-Conformité modérée*; *Inſpiration des Saintes Ecritures*; *Pluſieurs Sermons.*

CALANDRA. *Voyez* SALANDRA.

CALANDRINO, Cardinal. *Cherchez* CALENDRINO.

CALANE ou CALANNE, ville de la campagne de Sennaar ou Scinhar, bâtie par Nimrod, qui y jetta les premiers fondemens de la tyrannie. Depuis ce tems-là, juſqu'à l'Empire des Parthes, elle demeura ſoumiſe à Babylone. Les Parthes s'en étant rendus les maîtres, la rendirent la capitale de leur Empire, & l'appellérent *Cteſiphon*. * *Genéſe*, *ch.* 10. *v.* 10. *Amos*, *ch.* 6. *v.* 2.

CALANO (Proſper) Médecin célébre de Sarzane, profeſſa à Rome, & à Boulogne en 1524. * Wolfgang Juſtus, *Chronologia ſive Temporum ſupputatio omnium Illuſtrium Medicorum.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

CALANUS, Philoſophe Indien, ſuivit Alexandre *le Grand*, dans le voyage qu'il fit aux Indes; & ayant paſſé l'eſpace de 83 ans ſans avoir jamais été incommodé d'aucune ſorte de maladie, il fut enfin tourmenté d'une colique, & réſolut de ſe faire mourir. Il pria le Roi de commander qu'on lui dreſſât un bucher, & que l'on y mit le feu quand il ſeroit deſſus. Alexandre l'en voulut détourner, mais le voyant ferme dans ce deſſein, il lui accorda cette permiſſion. L'eſtime qu'il faiſoit de ce Philoſophe, fit qu'il voulut honorer ſa mort d'une pompe funébre. Il fit mettre l'armée en bataille, & ordonna certaines perſonnes pour répandre des parfums ſur le bucher, ſur lequel Calanus ſe fit porter couvert de magnifiques habits. Il s'y coucha, & lorſque la flamme le vint ſaiſir, il demeura dans la même ſituation, ſans ſe mouvoir, & ſans donner aucun ſigne de douleur. On dit que, lorſqu'on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au Roi qui ne voulut pas aſſiſter à ce ſpectacle, il répondit qu'il n'avoit rien à lui faire ſavoir, parce qu'il le reverroit dans peu de tems dans Babylone. Ces paroles furent comme un Oracle de la prochaine mort d'Alexandre, qui arriva trois ans après. Calanus ſe fit brûler ſur les frontiéres de la Suſiane, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, 325 ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 10. Arrien, *l.* 7. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 10. *Ex.* 20. Strabon, *l.* 15.

CALAPATE, ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, eſt dans le Royaume de Biſnagar, ſur la côte de Coromandel, au midi de Saint-Thomas. On conjecture que *ce pourroit* être la *Chaberis* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAPHATES. *Cherchez* MICHEL V.

CALARA. *Voyez* CALAVA.

CALAROGA. *Voyez* CALARUEGA.

CALARUEGA ou CALAROGA, petit bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille Vieille, & dans le diocéſe d'Oſma, eſt célébre par la naiſſance de ſaint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. * Baudrand.

CALASANTIUS, (Joſeph) natif d'Aragon, fut le Fondateur de l'Ordre des Clercs Réguliers des Pauvres de la Mere de Dieu, & des Ecoles de piété. Ceux qui entrent dans cet Ordre s'obligent d'enſeigner *gratis* à de pauvres enfans les Elémens de la Langue, la Grammaire & l'Arithmétique. Ce fut Grégoire XV, qui le leur preſcrivit en 1621. Les Papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X, & Alexandre VIII, ajoutérent encore de nouvelles régles aux anciennes. * Bonanni, *Catalogo, de gli Ordini Religioſi, num.* 12.

CALASIO (Marius de) Franciſcain, Profeſſeur en Langue Hébraïque à Rome, a commencé une Concordance de la Bible, qui a été imprimée dans la même ville en 1621, en quatre grands volumes *in folio*. Cette Concordance eſt proprement une Concordance des mots Hébreux de la Bible, qui ſont dans le corps du livre, avec la Verſion Latine vis à vis. On trouve aux marges les différences de la Verſion des Septante & de la Vulgate; de ſorte qu'on voit tout d'un coup en quoi ces trois Bibles conviennent, & en quoi elles différent. De plus il y a une eſpéce de Dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot Hébreu. On le compare en même tems avec les autres Langues voiſines, ſavoir avec la Chaldaïque, la Syriaque & l'Arabe: ce qui eſt d'une grande utilité, pour connoître la ſignification des mots Hébreux. Le fond de cette Concordance Hébraïque a été pris de la Concordance du Juif Rabin Nathan, imprimée à Veniſe, qui a été enſuite augmentée par Rabin Mardochée, & imprimée à Bâle. * *Mémoires des Savans.*

* CALATA, village reſte des ruines de l'ancienne Calydon. * Spon, *Voyages*, *tome* 2.

CALATABELLOTA, bonne petite ville de Sicile, eſt ſituée dans la vallée de Mazara, ſur une colline, près de la riviére de Calatabellota, entre Agrigente & Mazara, à neuf lieues de la premiére, & à treize de la derniére. On voit près de cette ville, *Sancta Maria di Monte Vergine*, qui eſt la place d'une ancienne ville, qui portoit les noms de *Triocala*, *Triola*, *Tricala* & *Triealum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATABELLOTA, riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, près de la ville de Calatabellota, dont elle prend ſon nom, & ſe décharge dans la mer au bourg de *Monte Vergine*. Quelques Geographes la prennent pour l'*Iſburus* des Anciens, & d'autres pour leur *Soſius*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAFIMI ou CALATASIMI, bourg de Si-

Sicile, dans la vallée de Mazara, sur la riviére de *S.ᵗ-Bartholomeo*, à trois lieues de Castel à Mar, du côté du Midi. On voit à Calatafimi les ruines de l'ancienne *Longarium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAGIRONE, petite ville de Sicile dans les montagnes, est peu considérable, & on l'a bâtie sur les ruines de l'ancienne *Calata Hieronum*. * Baudrand.

CALATAGIRONE (Bonaventure) Sicilien, Général des Cordeliers, vivoit en 1600, & avoit beaucoup de génie pour les négociations. En 1598, il se trouva au traité de paix qui se conclut à Vervins, & qu'il avoit ébauché dès l'année précédente. Le Roi Henri IV lui témoigna beaucoup d'estime, & le Pape Clément VIII le nomma Patriarche de Constantinople. On l'envoya depuis en France, pour les affaires du Marquisat de Saluces. * *Memoires du tems.*

CALATAJUD, ville d'Espagne dans le Royaume d'Arragon, *Bilbilis nova*. Elle est située au pié d'une haute montagne, sur le Xalon, qui y reçoit une autre riviére dite *Rio Bambola*, vers les frontiéres de la Castille, entre Sarragoce & Médina Celi. Il y a un rocher détaché sur lequel est bâti un château qui commande la ville, qui est grande & belle, & dans une campagne fertile. Divers Auteurs prennent Calatajud pour l'ancienne *Bilbilis*, qui étoit la patrie de Martial; mais ce qui cause quelque difficulté, c'est que ce Poëte assure que sa patrie étoit située sur une montagne, *l.* 10. *Epigr.* 103. v. 1.

Municipes, Augusta mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, rapidis quem Salo cingit aquis.

Le même Poëte, *l.* 1. *Epigr.* 50. *v.* 1. dit

Videbis altam, Liciniane, Bilbilim.

Paulin, *Epist.* 1. *ad Ausonium*, *v.* 120. dit encore la chose en termes plus exprès,

Mantanamque mihi Calagurrim & Bilbilim acutis
Haerentem scopulis.

Cependant Calatajud est dans une plaine. On doit croire, & c'est le sentiment de divers Auteurs, que Calatajud a été bâtie près des ruines de Bilbilis: d'autres ajoûtent qu'un Arabe fit bâtir cette ville, à laquelle il donna son nom, & que Bilbilis ayant été déja ruinée, ceux qui vinrent après, la confondirent avec Calatajud, qu'on a même nommée *Bilbilis nova*. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on voit encore les masures de celle-ci dans un endroit que ceux du païs nomment *Bambola*. * Nonius Marcellus, *Hist. ch.* 25. Mérula. Surita.

CALATANISSETA ou CALATANIXETA, bon bourg, ou petite ville de la Sicile, est sur une colline, près de la riviére de Salso, dans la Vallée de Noto, aux confins de celle de Mazara, & à huit lieues de la ville d'Alicata vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATASIMI. *Voyez* CALATAFIMI.

CALATASSIBETA. *Voyez* CALATA-XIBETA.

CALATA-XIBETA ou CALATASSIBETA, petite ville de Sicile, est dans la Vallée de Noto, aux confins de celles de Démona, & de Mazara, & près de la source du Dattino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAYUD. *Voyez* CALATAJUD.

CALATRAVA, Ordre militaire en Espagne, fut institué sous Sanche III, Roi de Castille, l'an 1158. Alfonse le Guerrier, pere de Sanche, ayant pris Calatrava l'an 1147, la donna aux Templiers, qui desespérant de la conserver, la rendirent huit ans après à Sanche, à qui D. Didace Velasquez, Religieux de Notre-Dame de Fitero, Ordre de Cîteaux, la fit demander par son Abbé, pour en entreprendre la défense contre les Maures. Les secours d'hommes & d'argent que ces Religieux reçûrent aussi-tôt, les ayant rendu puissans, ils s'appliquerent à former le nouvel Ordre militaire, qui fut d'abord composé de Freres Convers de Cîteaux, auxquels ils avoient fait prendre les armes; d'où vient qu'ils portoient un scapulaire blanc, & un capuce en forme de camail jusqu'à l'an 1397, que l'Antipape Benoît XIII leur permit de s'habiller comme les Séculiers, & leur ordonna seulement de porter sur leurs habits une croix fleurdelisée de drap rouge. Raimond, Abbé de Fitero, Instituteur de l'Ordre étant mort l'an 1163, les Chevaliers ne voulurent plus avoir de Moines avec eux, & élurent pour premier Grand-Maître Dom Garcias l'un d'entre eux; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne demeurassent parfaitement soumis à l'Ordre de Cîteaux, & à la visite de l'Abbé de Morimond en France. Les Chevaliers remportérent ensuite grand nombre de victoires contre les Infidéles, & leur enlevérent beaucoup de places jusqu'à l'an 1195, qu'ils furent presque entiérement défaits à Alarcos. La bataille fut suivie de la prise de Calatrava, & elle fut encore cause que les Chevaliers de l'Ordre en Arragon voulurent que le Commandeur d'Alcaniz fût leur Grand-Maître dans ce Royaume; ce qui causa des brouilleries capables de les ruiner, si elles n'avoient été bien-tôt terminées. Le principal couvent de l'Ordre fut transferé ensuite à Cirvelos, & l'an 1198 à Salvatierra, que les Chevaliers venoient de surprendre sur les Maures; mais cette place ayant été reprise l'an 1210, D. Ruiz Diaz Grand-Maître transféra l'Ordre à Cirina, d'où il rentra à Calatrava l'an 1212, après que le Roi Alphonse eut repris cette place. L'année suivante l'Ordre militaire d'Avis en Portugal, se soumit à l'Ordre de Calatrava dont il reçut les Constitutions, & peu après, on transfera le couvent de l'Ordre à la nouvelle ville de Calatrava. Les Chevaliers de Saint-Julien-du-Poirier, prenant en 1218 le nom d'Alcantara, se soumirent aussi en 1218, à la visite, correction & reformation du Grand-Maître de Calatrava, & l'année suivante on vit instituer des Religieuses du même Ordre. Voilà quels furent les commencemens de cet Ordre si célébre. Les Grands-Maîtres devenus puissans, & étant toûjours pris dans d'illustres familles, eurent ensuite beaucoup de part aux affaires d'Espagne, & quelques-uns d'entre eux eurent lieu de se repentir d'y en avoir trop pris. Le dernier d'entre eux mourut l'an 1486. Les Chevaliers se disposant à en élire un nouveau, Ferdinand & Isabelle, leur firent signifier une Bulle d'Innocent VIII, par laquelle ce Pape se réservoit la nomination de la Grande-Maîtrise, & le Roi Ferdinand en eut l'administration pendant sa vie. Charles I, qui lui succeda, la demandoit aussi lorsque les Chevaliers la lui offrirent, & le Pape Adrien VI annexa ensuite la Grande-Maîtrise à la Couronne d'Espagne.

Cet Ordre dont les Chevaliers peuvent se marier une fois, suivant la Bulle de Paul III, de 1540, posséde encore cinquante-six Commanderies, qui ne peuvent être données qu'à ceux de l'Ordre même, & environ seize Prieurez, qui ne se peuvent donner aussi qu'aux Chapelains de l'Ordre. L'habit de cérémonie des Chevaliers est un grand manteau blanc, sur lequel il y a du côté gauche une croix rouge fleurdelisée. Ils font vœu de pauvreté, d'obéissance, de chasteté conjugale, & de soutenir l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Ce dernier vœu n'a été ajoûté aux autres que depuis l'an 1652. * François de Rades, *Cronica de las Ordenes y Cavall. de Santiago, Calatrava, &c.* Andreas Mendo, *de Ordin. Milit.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 4.

CALATRAVA ou CALATRAVE, ville d'Espagne dans la Castille Neuve, sur la riviére de la Guadiane, vers la Sierra-Morena, dans le quartier que l'on nomme le Camp de Calatrava. Cette ville fut bâtie en l'an 1212. Elle est éloignée, selon Sanson, de six lieues de Ciudad-Real, de quatorze d'Almagre, & d'autant des yeux ou des sources de la Guadiane au couchant. Dans les cartes les plus modernes de la Nouvelle Castille, *Calatrava* n'est éloignée de Ciudad-Real, que de trois lieues, & d'Almagre que de huit. L'Ordre militaire nommé de Calatrava, fut institué dans une autre ville du même nom, qui étoit éloignée de huit lieues de celle-ci, qui fut anciennement appellée Oreto, & qui se nomme aujourd'hui *El Convento de Calatrava*.

* CALATRAVA *la Vieja*, petite ville ou village d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la rive gauche de la Guadiane à l'orient de Calatrava.

CALAU. *Voyez* CALAW.

CALAUN ou KELAUN, surnommé *Malek al Manfsor Saifeddin*, septiéme Roi d'Egypte, de la premiére Dynastie des Mameluks, surnommez *Baharites*. Il porte aussi le surnom de *Salehi* & de *Nagmi*, à cause de son maître Saleh Nagmeddin, qui l'avoit acheté autrefois mille dinars d'or: ce qui donna occasion de le surnommer encore *Al Alfi*, *Alf* signifiant en Arabe *mille*. Il commença son régne l'an de l'hégire 678 de J. C. 1279, après que Malek al Adel Badreddin Salameich eut été dépossedé. Il attaqua d'abord le Gouverneur de Damas, qui s'étoit fait proclamer Sultan dans cette ville sous le nom de *Malek al Kamel*. Ce nouveau Sultan fut bien-tôt défait, & sa revolte ne servit qu'à lui faire perdre son Gouvernement, qui fut donné à Lagin son Lieutenant, proclamé depuis Sultan d'Egypte, l'an 696 de l'hégire. Calaun se trouvoit paisible possesseur de l'Egypte & de la Syrie l'an 679; mais il eut l'année suivante une grande guerre à soutenir contre Abaka Khan, fils de Holagu, Empereur des Mogols ou Tartares. Ce Mogol assiégea la ville de Rohabah en Syrie & envoya de là Mangu Timur son frere avec 80000 chevaux vers Damas. Le Sultan partit d'Egypte avec ses Mameluks & combattit si vaillamment, qu'il défit entiérement l'armée des Tartares dans la campagne d'Emesse, contraignit Mangu Timur de prendre la fuite, & Abaka de quitter le siége de Rohabah, pour se retirer bien avant dans la Perse. L'an de l'hégire 681, Abaka Khan étant mort après 17 ans de régne, son frére Nikudar Ogian lui succéda, & ayant embrassé la Religion Mahométane, se fit nommer Ahmed Khan. Il avertit Calaun de sa conversion par une ambassade, & lui fit entendre qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui & avec tous les Musulmans; mais le régne de ce Prince fut fort court, car Argun, fils d'Abaka, lui ôta les Etats & la vie l'an 682. Le Sultan vécut en bonne intelligence avec Argun Khan: ce qui lui donna occasion de pacifier ses Etats au dedans. L'an de l'hégire 688, il assiégea & prit par force la ville de Tripoli en Syrie, qui fut entiérement pillée, & on y trouva de grandes richesses: car les Francs sur lesquels elle fut prise, la tenoient depuis l'an 503 de l'hégire, de J. C. 1109, & s'y étoient maintenus contre les efforts que Saladin & les autres Rois d'Egypte & de Syrie avoient faits pour les en chasser. Ce Sultan fit démolir les fortifications & les maisons de Tripoli, & la fit rebâtir en l'état où elle est aujourd'hui. Il mourut l'année suivante, 689 de l'hégire, de Jesus-Christ 1290, après avoir régné près de onze ans, & laissé la Couronne à son fils *Salaheddin Khalil*, qui fut surnommé *Malek Al Aschraf Ben Sciamah*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALAVON, petite riviére de Provence, baigne la ville d'Apt & va se décharger dans la Durance à deux ou trois lieues au dessous de la ville de Cavaillon. On l'appelloit anciennement *Apulo*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAW, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Basse Lusace. Elle est au nord-ouest de Cotbuss ou Cotwitz, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est située sur la riviére de Dober qui se rend à une lieue & demie de là dans la Sprehe à Dobermunde.

CALAZOPHYLACES. *Voyez* CHALAZOPHYLACES.

CALBE, KALBE, CALBEFLECK ou KALBEFLECK, petite ville d'Allemagne dans la Vieille Marche de Brandebourg, sur la riviére de Biese. Elle est au nord de Magdebourg tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ treize lieues.

* CALBEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Magdebourg au confluent de la riviére de la Sala qui se jette en cet endroit dans l'Elbe.

CALBO, ancienne famille noble Vénitienne. Ils font venir

leur origine, aussi bien que les *Quirini*, de *Maurice* & de *Jean Galbajo*, qui furent tous deux Doges de Venise. Le premier regna depuis 764, jusques en 787, & s'acquit tant de crédit par sa prudence & par sa justice, que *Jean* son fils eut sa survivance. Jean succéda donc à son pére & obtint aussi de pouvoir s'associer dans le Gouvernement son fils Maurice. Mais le pére & le fils se conduisirent très-mal dans la suite. En 802, ils firent précipiter du haut d'une tour *Jean* Archevêque de Grado. *Fortunatus*, successeur de Jean anima si fort tout le monde contre eux que deux ans après ils se virent déposez & obligez de prendre la fuite. Le pére alla en France & le fils se retira à Mantoue. * Vianoli, *Hist. Venet. l. 4.* Ughelli, *Ital. Sacra. Historia di Trieste del* P. P. Ireneo della Croce, *p. 596.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p. 557.*

CALCACESTER. *Voyez* TADCASTER.

CALCAGNINI (Célio) Chanoine de l'église de Ferrare en Italie, Poëte & Orateur, vivoit au commencement du XVI siécle. Il étoit natif de Ferrare, & Paul Jove qui n'épargne personne dans ses médisances, assure que le pére de Calcagnini étoit un homme de mérite, mais que sa mére étoit inconnue. Il apprit les Langues, écrivit avec assez de facilité en Latin, & fit même de très-bons vers. Le même Jove dit, qu'il ne fut pas si heureux en prose, que son stile étoit rude, ses expressions languissantes; & que remplissant son discours de citations pour faire voir qu'il ne manquoit pas d'érudition, il tomboit dans le ridicule, & devenoit ennuyeux. Il mourut en 1540. Calcagnini osa attaquer Cicéron & blâmer son livre *des Offices*, mais Majoraggio le défendit avec beaucoup de force & d'éloquence. Notre Célio avoit une si forte passion pour les livres & pour la lecture, qu'il y donnoit tout son tems. Il voulut même être enterré dans sa bibliothéque. Il la légua au Public, & elle se trouve dans le couvent des Dominicains de Ferrare avec cette inscription sur la porte, *Index Tumuli Cœlii Calcagnini, qui ibidem sepeliri voluit, ubi semper vixit.* Dans la Bibliothéque on lit ces paroles: *Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optaverit, quàm de omnibus, pro fortuna captu optimè mereri, decedens Bibliothecam, in qua maximam partem ætatis egit, in suorum civium gratiam publicavit, & in ea se condi mandavit. Tu quisquis es, rogo, ut homini B. M. manibus Deum propitium precaris. Ex diuturno studio imprimis hoc didicit, mortalia contemnere, & ignorantiam suam non ignorare.* Il a laissé un bon nombre de livres de sa façon & en prose & en vers, *Epistolicarum Quæstionum & Epistolarum Familiarium libri 16; De Rebus Ægyptiacis, Commentatio; Disquisitiones aliquot in libros Officiorum; De talorum, tesserarum, & calculorum ludis; De re nautica; Carminum libri tres; De Imitatione Commentatio; De Judiciis; De verborum & rerum significatione, Commentatio; De libero animi motu; De Vita Aulica; Encomium pulicis; De Concordia; De Calumnia; De salute ac recta valetudine; Paraphrasis trium librorum Meteororum, in primum librum Ethicorum, in Politica & in Commentationem de sensu & sensili Aristotelis*; & plusieurs autres dont on trouve le Catalogue dans les Eloges de Teissier. * Paul Jove, *in Elog.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Louis Jacob, *des Biblioth.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 239. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALCAGNO, en Latin *Calcaneus* (Laurent) natif de Bresse en Italie, vivoit dans le XV siécle. C'étoit un des plus célébres Jurisconsultes de son tems. Il composa divers Ouvrages, *De commendatione studiorum; De septem peccatis mortalibus; De Conceptione sanctæ Mariæ; Consilia, &c.* Il mourut en 1478. * Trithême, *de Script. Eccl.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALCAL. *Voyez* CALCOL.

CALCAR, ville d'Allemagne dans le Duché de Cléves, appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle est située sur la riviére de Men, à une lieue du Rhin, & à deux de Cléves, avec un château. Calcar est assez bien fortifiée, mais les rues sont étroites, & on n'y voit rien de considérable qu'une belle place où est la Maison de ville. * Baudrand.

CALCAR ou CALKER (Jean de) Peintre, natif de la ville de Calcar dans le Duché de Cléves, a été un excellent homme; mais une mort prématurée ne lui donna pas le tems de se montrer au monde. En 1536, il entra chez le Titien, où il fit un si grand progrès, que beaucoup de tableaux & de desseins à la plume de la main de ce Disciple passent pour être du Titien même, en quoi beaucoup d'habiles Connoisseurs sont tous les jours trompez. De Venise il alla à Rome, où après s'être rendu la maniére de Raphaël très-familiére, il passa à Naples, & y mourut en 1546. C'est lui qui a dessiné les figures anatomiques du livre de Vésale, & les portraits des Peintres, qui sont à la tête de leurs Vies, que Vasari a écrites. Cela seul suffiroit pour faire son éloge. Il a fait un tableau entre autres d'une Nativité, accompagnée d'Anges, où la lumiére vient du petit Christ. Cet Ouvrage passe pour admirable. Rubens, qui en étoit possesseur, le voulut garder jusqu'à la mort, & à son inventaire Sandrart l'acheta & le revendit à l'Empereur Ferdinand, qui en faisoit beaucoup de cas. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

CALCÉDOINE. *Cherchez* CHALCÉDOINE.

CALCHAS fils de Thestor, suivit l'armée des Grecs à Troye en qualité de Devin, l'an du monde [illegible], & avant J. C. 1194. Il prédit que le siége dureroit dix ans, & que la flote retenue par les vents contraires au port d'Aulide, ne pourroit faire voile, qu'après qu'on auroit immolé à Diane Iphigénie fille d'Agamemnon. Homére parle souvent de lui, & particuliérement au sujet de la querelle qui s'éleva entre Agamemnon & Achille. On dit qu'après la prise de Troye Calchas alla à Colophon, où il mourut de chagrin, pour n'avoir pu deviner ce qu'un homme de sa profession, nommé Mopsus, devina. Sophocle rapporte que le destin de Calchas étoit de mourir, lorsqu'il auroit trouvé un plus habile Devin que lui. On dit aussi que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas: c'est celle que l'on nomme *Lampusa*, & qui étoit Colophonienne. * Homére, *Iliade, l. 1.* Virgile, *Enéide, l. 2. v. 100. 122. 176. 180. 185.* Apollodore. Hygin, *Fable 97. 98. 128. 190.* *Voyez* MOPSUS.

CALCHINIA, fille unique de Leucippe Roi de Sicyone, dans le Péloponnése, succéda à son pére, & épousa Messapus, Capitaine de vaisseau qui l'avoit violée. Pour couvrir ce deshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens que c'étoit Neptune qui l'avoit forcée, & non pas Messapus son époux, qui régna 47 ans, & mourut l'an du monde 2270, & avant J. C. 1763. Eratus leur fils monta ensuite sur le thrône. * Eusébe.

CALCHUT, certain lieu en Angleterre, *Calchutum*. Il n'est connu que par un Concile que Grégoire Evêque d'Ostie & Théophylacte de Todi, Légat du S. Siége, y tinrent l'an 787, sous le Pape Adrien I. Nous en avons encore vint chapitres dans le septiéme tome des Conciles.

CALCIDE. *Voyez* CHALCIDE.

CALCIOPE. *Voyez* CHALCIOPE.

CALCITIU, *Chalcedon*, village de Turquie dans l'Asie Mineure, sur le canal de la Mer Noire, près de Scutari, & vis à vis de Constantinople. Les Etrangers l'appellent encore *Calcedonia*, parce que c'étoit autrefois la ville de *Chalcédoine*, où fut tenu le quatriéme Concile Oecuménique, l'an 451, du tems de S. Léon I, Pape. *Voyez* CHALCEDOINE.

* CALCOL ou CHALCOL, quatriéme fils de *Zara*, fils du Patriarche *Juda* & de *Thamar* sa belle-fille. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 2. v. 6.* Il faut remarquer que, I. ou III. *Rois, ch. 4. v. 31*, ce Calcol est appellé fils de *Mahols*, & est mis avec Ethan, Heman & *Darda* ses fréres, au nombre de gens extrêmement sages; mais dont pourtant le Roi Salomon surpassoit la sagesse.

* CALCOL, CHALCHOL & CHOLCHOL, Lévite, quatriéme fils de *Mahol*, Lévite & Musicien fameux. * I. *Rois* ou III. *Rois, ch. 4. v. 31.*

* CALCOL, fils de *Zara* de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 2. v. 6.*

CALCONDYLE. *Cherchez* CHALCONDYLE, & DEMETRIUS CHALCONDYLE.

* CALCOSTHENE, célébre Sculpteur de l'Antiquité, faisoit premiérement ses modéles en cire.

CALCUL, ce mot vient du Latin *Calculus*, qui signifie une pierre, parce que les Anciens se servoient de petits cailloux, au lieu de jettons, pour faire leurs suppositions en Astronomie & en Géométrie. Les Rois de Lacédémone donnoient leurs suffrages avec deux petites pierres, & les Romains marquoient les jours heureux d'une pierre blanche, & les malheureux d'une pierre noire; d'où vient cette expression Latine, *dies albo aut nigro notandus lapillo*, & cette autre dont se sert Pline *le Jeune, l. 6. Epist. 11. O diem lætum, notandumque mihi candidissimo calculo.* On s'en servoit aussi pour marquer son approbation, comme on le voit dans ces phrases si ordinaire aux Latins, *Calculo comprobare*, & *Calculum album adjicere*, pour dire *approuver, donner son suffrage.* * *Antiq. Grecq. & Rom.* Rosini, *Antiq. Rom.*

CALCULUS (Guillaume) Religieux de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaïe de Jumiéges, vivoit dans le douziéme siécle, vers l'an 1120. Il écrivit divers Ouvrages. * Arnoul Wion, Gesner, &c.

CALDAR, province de Turquie. *Cherchez* YERACH.

* CALDAS, en Latin *Aquæ Calidæ*, village du Royaume de Galice en Espagne, à une lieue d'Orense du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* ORENSE.

CALDAS DE PEREIRA (Jean) Jurisconsulte Espagnol natif de Thui dans la Galice, & originaire de Portugal, a vécu au commencement du XVII siécle. Il a composé divers Ouvrages de Droit que nous avons en quatre volumes, *Quæstiones forenses & controversiæ civiles; Syntagma de universo Jure Emphyteutico, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDERA (Edouard) Jurisconsulte Portugais, vivoit en 1610. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Variarum Lectionum Juris libri quinque; De erroribus Pragmaticorum, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDERIN (Jean) de Bologne, fils adoptif de Jean André, joignit dans le XIV siécle une vertu solide à une très-grande érudition. Jean André l'adopta, après avoir perdu son fils Bonicontre, qui avoit déja donné des preuves de sa capacité par un Traité *de Appellationibus, & Arrestationibus.* Ce fils adoptif étoit digne d'un si savant pere. Il mourut le 13 juillet 1348, après avoir pris l'habit de saint Dominique, & il a laissé, outre des Commentaires sur les livres des Décretales, d'autres Ouvrages fort estimez. * Forster, *l. 3. Hist. Juris, ch. 26.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CALDERIN (Jean) vivoit dans le XVI siécle en 1571, car ce fut en cette année qu'il publia un Ouvrage intitulé *de Hæreticis*, où il parle de ce qui regarde les devoirs d'un Inquisiteur de la Foi. * Le Mire, *de Script. XVI sæcul.*

CALDERINO, bain fameux à dix milles de Vérone en Italie, que l'on appelle ordinairement, *le bain de Vérone*. Ses eaux sont très-salutaires, & plusieurs Auteurs ont écrit de leur vertu pour la guérison des maladies. * Beyerlinck, *tome 1.*

CALDERINUS (Domitius) célébre Grammairien naquit vers l'an 1447, à Caldera, petit bourg près de Vérone, d'où il prit le surnom de Calderinus. Le Cardinal Bessarion, qui l'avoit connu particuliérement, & qui l'avoit mis au nombre de ses Domestiques, se fit un plaisir de le produire à Rome, où Calderinus enseigna avec beaucoup de réputation. Il savoit les Langues, avoit fait une étude particuliére des Poëtes Latins, & fut le premier qui en éclaircit quelques-uns par des Commentaires. Il composa aussi d'assez bons vers; mais ce fut un Critique présomptueux, que quelques Auteurs ont accusé de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Calderinus étoit extrêmement délicat, & contracta par le grand attachement qu'il avoit à l'étude, une foiblesse d'estomac, qui le jetta ensuite dans une fiévre pourprée dont il mourut en 1477, dans son païs. Il n'avoit alors que trente ans. Ange Politien lui fit cette épitaphe,

Hunc

Hunc Domiti subitis tumulum qui transis ocellis
Vel Ponti ignarus, vel male gratus homo es:
Intulit hic Latium cultis pia lumina chartis,
Obstrusum ad Musas hic patefecit iter.
Hunc Verona tulit, dedit patria illa Catulli,
Huic letum atque animam Roma dedit juvenil.

* Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. ch. 21.* Trithème. Philippe de Bergame.

C A L D É R O N (Rodéric) fils de François Caldéron, & de Marie Sandelin, naquit d'une concubine, à Anvers où son pére étoit en garnison; mais il fut ensuite légitimé par le mariage de son pére & de sa mére. Après avoir été Page du Vice-Chancelier d'Aragon, il entra au service de Dom François Sandoval, Marquis de Dénia, Duc & Cardinal de Lerme, premier Ministre de Philippe III, Roi d'Espagne. Caldéron, ayant gagné les bonnes graces de ce Ministre, parvint à de grandes charges. Il fut premiérement Aide de la Chambre du Roi, puis Secrétaire d'Etat. Après qu'il eut épousé Agnès de Vargas Dame d'Oliva, il reçut le Collier de l'Ordre de saint Jacques, fut fait Commandeur d'Arcans, & obtint la charge de Capitaine de la Garde Allemande. Ce rang illustre & le crédit qu'il avoit auprès du Roi, le rendirent si insolent, qu'il méprisoit les plus grands Seigneurs du Royaume, & s'abandonnoit à toutes sortes de crimes: ce qui causa sa disgrace. Il fut arrêté l'an 1619, & fut conduit au château de Montanchez vers le Portugal. Son procès lui ayant été fait, il fut condamné à avoir la tête tranchée dans la place publique, où il fut conduit sur une mule. Sa sentence contenoit plus de deux cens cinquante chefs d'accusation. Le 19 octobre 1621, on l'avertit de faire son testament, de disposer de deux mille ducats, & de se preparer à la mort. On lui ôta ensuite l'habit de Chevalier, & le 21 du même mois il fut conduit au supplice, revêtu d'une soutane, d'un manteau de deuil, d'un capuchon de frise, avec une croix sur l'estomac, & quatre torches au côté, & fut gardé en cet état jusqu'au soir sur l'échafaut par plusieurs Archers. Le Clergé & les Religieux s'étant assemblez pour lui faire une pompe funébre, on les renvoya, & on leur fit défenses d'accompagner ce corps, qui selon la coutume du païs fut escorté par les Confrairies, & porté dans l'Eglise des Carmes, ainsi qu'il l'avoit ordonné. On assure qu'il avoit plus de deux cens mille ducats de rente, & que ses meubles furent estimez à plus de quatre cens mille ducats. Au commencement de sa faveur il avoit renié son pére; mais ensuite s'en étant repenti, il lui procura de grands emplois, & le traita avec des marques d'amour & de respect. Le pére usa modestement de sa fortune, & s'y fit autant d'amis, que son fils se fit d'ennemis par son humeur hautaine & méprisante. Il lui avoit souvent prédit qu'il périroit s'il ne conduisoit mieux sa barque. Entre les articles dont on accusa Dom Roderic, l'on trouve ces deux qui furent mal prouvez, d'avoir empoisonné la Reine Marguerite, & de s'être servi de sortiléges. On lui trancha la tête *more Hispanico*, c'est à dire, par devant; car en Espagne il n'y a que les traitres qui soyent décapitez par derriére. Il mourut si courageusement & si chrétiennement, qu'il fut honoré des pleurs & des regrets de ses ennemis mêmes. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.* Du Puy, *Hist. des Favor.*

C A L D É R O N (Jean Alphonse) Avocat, natif de Nouella dans le diocése de Tolède, a fleuri en Espagne vers l'an 1640. Il composa cinq ou six gros volumes des droits du Roi d'Espagne, qu'on l'obligea de réduire à la moitié, & il les publia sous ce titre, *El Imperio de la Monarchia d'Espagna.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

C A L D É R O N (Antoine) Espagnol, nommé à l'Archevêché de Grenade, étoit de Baëza, ville dans le diocése de Tolède. Il s'avança extrêmement dans les Sciences, & fut choisi pour enseigner dans l'Université de Salamanque. Ensuite il s'attacha à l'étude de la Théologie, où il fit assez de progrès. On lui donna un Canonicat en la même ville de Salamanque, depuis il en eut un autre à Tolède; & enfin on le choisit pour être Précepteur de l'Infante d'Espagne Thérèse d'Autriche, qui a été Reine de France. En 1652, le Roi Philippe IV le nomma à l'Archevêché de Grenade; mais il mourut en 1654, avant que d'avoir été sacré. Il composa quatre ou cinq Ouvrages differens, en faveur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, & un autre touchant saint Jacques Patron d'Espagne. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

C A L D É R O N (Pierre) connu sous le nom de Dom Pédro Caldéron de la Barca, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques & Chanoine de Tolède. Il est célébre par les belles Comedies Espagnoles qu'il a composées, & que nous avons en trois parties, dont la derniére a été imprimée en 1664. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* C A L D I V E L (Richard) célébre Médecin en Angleterre. Il se fit pendant sa vie, par son savoir, une haute réputation, & pour se la conserver par quelque monument après sa mort, il augmenta les revenus du Collége de Linacre à Londres, & légua une pension annuelle au Professeur qui y enseigneroit l'Anatomie. Il mourut en 1584 ou 1585. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *in Vita Elizabethæ.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 2. p. 402.*

C A L D I U S, c'est ainsi qu'en transposant quelques lettres, les Soldats appellérent par dérision l'Empereur Claudius, comme on dit depuis *Biberius* pour *Tiberius*, & *Mero* pour *Nero*. * Suétone.

C A L E, nous ne parlons de ce mot que dans le sens dans lequel il signifie l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un passetems dont usoient les Goths par forme d'exercice, comme le témoigne Olaüs Magnus: mais ç'a été un supplice entre les Gétes & les François. Les Allemans l'ont pratiqué contre les infames & les fainéans, comme le témoigne Tacite. A Marseille & à Bourdeaux, les hommes & les femmes de mauvaise vie sont condamnez à la cale, ou à être baignez, & pour cela on les enferme nuds en chemise dans une cage de fer, attachez à la vergue du grand mât, ce qui se fait une ou plusieurs fois suivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux piez, pour rendre la chose plus rapide, & le supplice plus rude. On appelle cale séche, lorsque le patient est suspendu à une corde raccourcie qui ne descend qu'à cinq ou six piez de la surface de la mer ou de la terre; c'est une espéce d'estrapade. Ce châtiment est rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'escadre ou de la flote d'en être les spectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse Latinité *accabussare*, qui vient du mot Gascon *cabussa*, signifiant *faire la culbute, se jetter la tête la premiére.*

* C A L E, C A L A, C A L A H, C H A L A C H & C H A L E, ville d'Assyrie bâtie par Assur ou par Nimrod. * *Genése, ch. 10. v. 11. & 12.*

* C A L E B fils de *Hesron* & petit-fils de *Juda* l'un des douze Patriarches, naquit l'an du monde 2352, avant J. C. 1683. Il eut pour premiere femme *Hazuba*, qui fut mére de *Jerioth*, de *Jaser*, de *Sobab*, & d'*Ardon*. Caleb eut encore une autre femme, après la mort de la premiére. Elle avoit nom *Ephrat*, & en eut un enfant nommé *Hur*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 2. v. 18. 19.*

C A L E B fils de Jéphoné, autrement Jephunné, naquit l'an 2505 du monde, 1530 avant J. C. A l'âge de 40 ans, il fut choisi entre ceux de la Tribu de Juda pour aller avec les Députez des autres Tribus du peuple Juif, reconnoître la Terre de Canaan. Il rassura le peuple épouvanté & découragé par le rapport affreux de ceux qui l'avoient accompagné. Il fut le seul avec Josué de ceux qui étoient sortis d'Egypte qui entrérent dans la Terre de Canaan. Quarante cinq ans après qu'il eut été reconnoître le païs de Canaan, étant pour lors âgé de 85 ans, il pria Josué de lui vouloir assigner pour sa portion les montagnes & la ville d'Hébron. Josué lui accorda sur le champ sa demande. Caleb chassa de ce païs trois Rois fils de Hanak, savoir Scesaï, Ahiman, & Tolmaï: ensuite il marcha contre les Habitans de Débir, qui se défendirent avec tant de valeur, que Caleb desespérant de la prendre, promit de donner sa fille en mariage à quiconque pourroit s'en rendre maître. Othoniel, fils de Kénaz frére de Caleb la prit, & épousa ensuite Hacsa fille de Caleb. Après avoir été seize ans paisible possesseur de la ville d'Hébron & de ses dépendances, Caleb mourut l'an 2619 depuis la création du monde, âgé de 114 ans. * *Nombres, ch. 14. Josué, ch. 14* & 15. *Juges, ch. 1.* Usserius, *in Annal.*

* C A L E B, Canton de la Tribu de Juda où étoient situées les villes de Cariath-Sepher & d'Hébron, appartenant à la famille de Caleb fils de Jéphunné. I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 14. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C A L E B - A B B A, Juif Caraïte, vécut dans le XV siécle à Andrinople & à Belgrade. Il fut Disciple du célébre Docteur Caraïte *Elie Byzantin.* Caleb entreprit de finir l'Ouvrage intitulé *Adderet Eliahu*, que son Maître avoit commencé, mais la mort renversa son projet. Il a écrit un livre qui a pour titre *Gann hammeleh*, c'est à dire, *Jardin du Roi*, qui est composé de toute sorte de piéces d'éloquence. On a encore de lui le *livre des dix Traitez*, qui contient une explication du Cantique des Cantiques & du Pseaume 119. * Mardochée, *Script. de Caraïs.* Wolfii, *Biblioth. Hebr.*

C A L E B E C. *Voyez* K I L B E G S.

C A L E C A. *Voyez* C E L A Y A.

C A L E C A S, Religieux. *Cherchez* E M M A N U E L C A L E C A S.

C A L E C O U L A N, ville de l'Inde deçà le Gange, est capitale d'un petit Royaume, qui porte son nom, & située sur la côte de Malabar, à 40 lieues de Calecut, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

C A L E C U T. *Cherchez* C A L I C U T, Royaume.

C A L E D O N I E, ancien nom de l'Ecosse, dont les peuples étoient nommez *Caledones*, ou *Caledonii.* On voit des traces de cet ancien nom dans le mot *Dunkeld*, qui signifie une *Montagne pleine de Coudriers*, parce qu'il y en a plusieurs dans ce Païs. De là la Mer qu'on appelle *Deucalidon* doit être appellée *Dunecaldon.* Auparavant les Calédons ou Calédoniens, une des plus célébres Nations des Bretons, composa une partie du Royaume des Pictes, au témoignage d'Ammien Marcellin, qui divise les Pictes en deux Tribus, les Calédoniens & les Vecturions. Il est évident que par les Calédoniens, dont Tacite & d'autres Historiens font si souvent mention, il faut entendre les Ecossois. * Buchanan.

C A L E D O N I E, nom d'un Isthme ou langue de terre de l'Amérique, entre le huitiéme & le dixiéme degré de latitude septentrionale, ayant en longueur 140 milles Anglois depuis la riviére de Darien jusqu'au Port de Sorivan. Il seroit fort commode pour le négoce entre la Mer du Nord & celle du Sud, si ce n'étoit les pluyes excessives & l'air mal sain, qui le rendent inhabitable. Quelques vaisseaux envoyez par la Compagnie Orientale d'Ecosse, y prirent terre, & cherchérent à y faire un établissement sur la fin de l'an 1698; mais après plusieurs rencontres avec les Espagnols, & autres traverses, qu'il seroit trop long de rapporter ici, ils furent obligez d'abandonner ce Païs, auquel ils avoient donné le nom de *nouvelle Calédonie.* Ce fut en 1700, qu'ils le quittérent, après avoir enduré beaucoup de fatigues, & dépensé inutilement de très-grosses sommes. * Wafer. Dampier, *Histoire de l'établissement des Ecossois à Darien.*

C A L E D O N I E N, l'Océan Calédonien, *Deucalidonius Oceanus*, ou *Caledonius*, c'est une partie de l'Océan septentrional, qui s'étend depuis les Isles de la Grande Bretagne jusqu'aux méridionales de l'Irlande. Il a pris son nom de l'ancienne Calédonie, qui comprenoit les Provinces d'Ecosse, que l'on nomme aujourd'hui Ross, Locquabyr & Athol, & qui a même quelquefois donné son nom à toute l'Ecosse.

* C A L E G A N ou C A L E G U A N, petite Isle du nombre des Philippines, au nord de l'Isle de Mindanao, dont elle est éloignée d'environ trente lieues; & au sud-ouest de l'Isle de Cébu,

dont elle n'est séparée que par un petit trajet. * Sanson, *Carte des Isles Philippines, des Moluques & de la Sonde.*

* CALEMBERG, famille de Comtes qui tenoit un rang distingué dès le tems de Charlemagne. Cet Empereur ayant soumis la Westphalie à son obéissance, créa en 804 quatre Chevaliers de cette Maison, dont l'un bâtit le Château de Calemberg qui fait le sujet de l'article suivant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALEMBERG, château du Duché de Brunswick en Basse Saxe, sur la Leine à trois lieues de la ville de Hanovre, au midi de cette ville tirant vers l'est dans la Principauté de Calemberg, à laquelle il a donné le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALEMBERG, Principauté d'Allemagne dans la Basse Saxe. Ce païs est une des trois parties du Duché de Brunswick. Il consiste en deux parties séparées l'une de l'autre, & que l'on peut distinguer en Haut & Bas Calemberg, par rapport à leur situation sur la Leine. Le Haut est vers les sources de cette riviére & aux confins de la Hesse. Il peut avoir six lieues de long & à peu près autant de large, & l'on y voit les villes de Gottinghen & de Northeim. Le Bas Calemberg est vers le confluent de la Leine & de l'Aller, aux confins du Duché de Lunebourg. Il peut avoir onze lieues de long, & cinq à six de large. Neustadt & Hanovre en sont les lieux principaux. La ville de Hamelen, quoique detachée de cette Principauté, en dépend pourtant. Le Duc de Hanovre est le maître de la Principauté de Calemberg, de même que de celle de Grubenhague. * Le même.

CALEMBERG ou KALEMBERG, *Cetius* ou *Cetius mons*, montagne d'Allemagne dans l'Autriche, où elle s'étend depuis le Danube jusqu'à la Save, & se divise en diverses parties qui ont aussi differens noms. * Bertius. Cluvier.

CALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALENDARIO (Philippe) célébre Architecte & Sculpteur, se mit en réputation à Venise, du tems de Marin Faliéri, Doge de cette République l'an 1354. Ce fut lui qui fit dans la place de saint Marc, ces beaux Portiques soutenus par des colomnes de marbre, qui font le circuit de cette place; au dessus desquels on voit de superbes bâtimens ornez de bas reliefs & de riches peintures. Cet ouvrage fut admiré de tout le monde, & lui attira de grandes récompenses de la République. Le Doge même voulut l'honorer de son alliance. * Egnatius, *l. 1. c. 11.*

CALENDERS, espéces de Dervichés, qui sont répandus dans la Perse, & dans la Turquie, tirent leur origine d'un Santon Calenderi leur Fondateur, qui étoit du nombre des Abdals. Il prononçoit incessamment le nom de Dieu au son de sa flûte, & continuoit cette musique jour & nuit. Il marchoit la tête nue & sans chemise, couvrant ses épaules d'une peau de bête sauvage & ayant une maniére de tablier, dont la ceinture étoit ornée de pierres précieuses, mêlées de faux diamans. Ses Disciples ne s'adonnent qu'aux divertissemens & aux plaisirs, & forment plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une société de personnes Religieuses. Ils estiment le cabaret aussi saint que la mosquée; & croyent autant honorer Dieu, en se servant librement de ses créatures, que les autres l'honorent par leurs dévotions, & par leurs austéritez. On les appelle Abdals ou Abdalias, en Arabe ou en Persan, c'est à dire, des gens consacrez à Dieu. Ceux-ci sont simplement habillez d'une tunique de plusieurs piéces, & piquée comme des matelas. Quelques uns ne se couvrent que d'une peau velue, ayant, au lieu de ceinture, un serpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent quand ils font profession, & qu'ils portent comme une marque de leur science. On voit ces Abdals dans les marchez & les places publiques, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abubeker, Omar & Osman, que les Turcs honorent: comme aussi les Saints des Tartares Usbecks, dont ils font des contes ridicules, pour les faire mépriser. Ils mangent tout ce que leurs Auditeurs leur donnent, & prennent l'argent qu'on leur présente; c'est pourquoi on les appelle Kalanderans. Ils sont la plupart abandonnez à toutes sortes de vices, & font non seulement le métier de Charlatans, mais aussi celui de Voleurs. Pour ne les point recevoir dans les maisons, à cause de leurs débauches & de leurs larcins, on les oblige de se retirer dans des chapelles que l'on a bâties exprès proche des mosquées. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Oléarius, *tome 1.*

CALENDES, (les Fréres des) C'est ainsi qu'on nomma autrefois en Allemagne ceux qui étoient Membres d'une Société, qui s'assembloit tous les premiers jours des mois & qui régloit les fêtes, les aumônes, les jours de jeûnes &c. pour tout le mois. Cette Société fut répandue en Saxe, en Thuringe, en Misnie, en Poméranie, en Westphalie & en France. On ne sauroit fixer au juste la date de l'origine de cette Confraternité. Il y en a cependant qui la rapportent au tems dans lequel S. Dominique fonda la Confrérie du Rosaire contre les Vaudois. L'Ordre des Fréres des Calendes est different de tous les autres, parce qu'on y recevoit des Ecclésiastiques & des séculiers, hommes & femmes. Comme ils faisoient de grands repas les premiers jours des mois, ils s'y glissa beaucoup de désordres, de sorte que vers le commencement de la Réformation, les Théologiens portérent des plaintes contre cette Société, qui fut totalement abolie. * Feller, *Orat. de Frat. Calend.* Tenzelius, *ad an.* 1690. *mens. Mart.*

CALENDES. *Cherchez* KALENDES.

CALENDION, Patriarche d'Antioche dans le cinquiéme siécle, fut élu l'an 482, par les Evêques de Syrie, après la mort d'Etienne III. Comme il étoit très-zélé pour la Foi orthodoxe, aussi-tôt qu'il fut ordonné, il assembla un Synode, fit savoir son élection au Pape Simplicius qui gouvernoit l'Eglise, & fit prononcer anathême contre Timothée Elurus Patriarche d'Alexandrie. L'empressement qu'il témoigna à défendre la Foi orthodoxe, lui attira la haine des Hérétiques, qui l'accusérent auprès de l'Empereur Zénon, d'avoir favorisé la rebellion d'Illus & de Léonce, que Vérine, belle-mére de l'Empereur, avoit fait revolter. Ce Prince, sans examiner la verité de l'accusation, relégua Calendion à Oasis en Afrique, & rétablit Pierre le Foulon, qui avoit autrefois usurpé la Chaire épiscopale, & avoit été chassé par l'Empereur Léon. Calendion fut envoyé en exil en 483, d'où il écrivit une lettre au Pape Félix pour sa justification. C'est cet Evêque qui a le premier ajouté, *Christe, &c.* au *Trisagium*. Son nom se trouve dans les Fastes de l'Eglise Latine & de l'Eglise Gréque. * Evagre, *l. 3. Hist. c. 10. & 16.* Liberatus, *in Brev.* Theophanes, *in Chronic.* Victor Tunnunensis, *in Chronic.* Théodore Lecteur, *l. 2.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

CALENDRIER, suite des mois qui composent l'année. Ce mot vient de *Calendes*, qui est le nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois. Le Calendrier Romain fut dressé par Romulus, Fondateur de la ville de Rome, qui ayant plus de connoissance des affaires de la guerre, que du mouvement des astres, composa son année de dix mois seulement, dont le premier étoit le mois de mars, & ensuite les mois d'avril, mai, juin, Quintil, depuis appellé juillet, Sextil, depuis nommé août, septembre, octobre, novembre, decembre. Il donna 31 jours à mars, à mai, à Quintil & à octobre; & 30 à chacun des six autres; de sorte qu'ils faisoient tous ensemble 304 jours. Numa Pompilius, qui régna après lui, reforma pour la premiére fois ce Calendrier, & imita à peu près les Grecs, qui composoient leur année de 12 mois lunaires, de 30 & de 29 jours l'un après l'autre; ce qui faisoit 354 jours. Comme il aimoit le nombre impair par une superstition commune chez les Egyptiens, il fit son année de 355 jours, & lui donna douze mois, savoir, janvier, février, mars, &c. Janvier étoit de 29 jours; février de 28; mars, mai, Quintil & octobre de 31 jours; & les six autres de 29. Il ne se mit pas en peine que février eût un nombre pair, parce qu'il l'avoit destiné aux sacrifices qui se faisoient aux Dieux des Enfers, à qui ce nombre, comme malheureux, sembloit appartenir. Numa voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solstice d'hiver, fût le premier mois de l'année, & non plus celui de mars que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printems. Il se servit aussi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois surnuméraire de deux ans en deux ans, lequel étoit composé alternativement de 22 ou de 23 jours, pour régler l'année civile au cours du Soleil, qui fait sa révolution en 365 jours, & près de six heures. Il ordonna en même tems aux Souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la maniére de cette interposition de mois extraordinaires: mais par ignorance ou par superstition, ou pour quelque intérêt particulier, ils mirent les choses dans une si grande confusion, que leurs fêtes arrivoient dans des saisons entiérement opposées à celles où elles devoient être célébrées, suivant leur institution: de sorte qu'on célébroit les fêtes d'Automne au Printems, & celles de la moisson dans le milieu de l'Hyver.

Ce desordre fut si grand, que Jules César, Dictateur & Souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharsale, crut que la réformation du Calendrier étoit digne de ses soins. Il fit venir d'Alexandrie un célébre Astronome nommé Sosigéne, qui régla l'année sur le cours du Soleil, & qui, après avoir composé le Calendrier de 365 jours, laissa les six heures, pour en faire un jour au bout de quatre ans, qui seroit ajoûté dans le mois de février, avant le 24 jour de ce mois que les Romains appelloient le sixiéme des Calendes, selon leur maniére de compter; d'où est venu le nom de bissexte, parce qu'alors on disoit *Bis Sexto Calendas*. Pour placer les dix jours, desquels l'année solaire de 365 jours excédoit celle de Numa, qui étoit de 355, il ajoûta deux jours à chacun des mois de janvier, de Sextil & de décembre, qui n'en avoient que 29, & un jour à chacun de ces quatre autres, avril, juin, septembre & novembre, laissant le mois de février de 28 jours aux années communes, & de 29 à la bissextile. Et comme (par la négligence de ceux à qui on avoit commis le soin de la distribution des mois intercalaires) le commencement de l'année se trouvoit alors précéder de 67 jours le Solstice d'Hiver, & que c'étoit aussi l'année de l'intercalation du mois de 23 jours ce qui fit 90 jours, cette année de la correction du Calendrier faite par Jules César, fut de 15 mois, ou de 445 jours: c'est pourquoi on l'appella *l'année de confusion*. Il est important de remarquer ici que cet Empereur voulant s'accommoder en quelque maniére aux esprits des Romains, accoutumez si longtems à l'année lunaire, fit commencer la premiére année du Calendrier Julien, au jour de la nouvelle lune qui suivit le Solstice d'Hiver, & qui vint alors huit jours après. Et c'est de là que les années Juliennes ont commencé depuis, environ huit jours après le Solstice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains qui commandoient presque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction que Jules César avoit faite du Calendrier; & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs cessérent en ce tems-là de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45 jours tous les quatre ans. Les Egyptiens fixérent leur *Thot* ou le premier jour de leur année, qui passoit auparavant d'une saison dans une autre. Les Hébreux en firent autant, & ce Calendrier devint le Calendrier de presque tous les peuples.

Les premiers Chrétiens gardérent les mêmes noms de mois, la même quantité de leurs jours: & la même intercalation d'un jour, dans l'année bissextile. Ils ôtérent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales (qui marquoient les jours des Assemblées ou Féries,) & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la semaine. Au lieu des Fêtes profanes, & des Jeux Romains, ils rangérent par ordre les Fêtes & les cérémonies de la véritable Religion. Vers le commencement du VI siécle, l'Abbé Denys surnommé *le Petit*, pour concilier les differens usages des Eglises d'Orient & d'Occident, sur le tems de la célébration de Pâques, proposa une même forme de Calendrier, suivant la Période Victorienne, composée des cycles du soleil & de la lune, & rapportée à la naissance de JESUS CHRIST. Jusques alors la plupart des Chrétiens avoient compté les années du tems de la fondation de Rome, ou des Consuls &

des Empereurs. Quelques uns commençoient à compter, ou du jour de la passion du Sauveur, ou de l'Ere des Martyrs sous l'Empereur Diocletien; mais Denys *le Petit* trouva plus à propos de commencer une nouvelle Epoque à l'Incarnation de Jesus-Christ, & cette Ere de Denys *le Petit* est encore en usage à la Cour de Rome, dans les dates des Bulles & des Brefs. Néanmoins peu de tems après, les Chrétiens commencérent à compter depuis la naissance de Nôtre Seigneur, gardant toûjours la coutume des Romains, à l'égard du commencement de l'année, fixé au premier jour de janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Eglise faisoit connoître assez precisement les nouvelles lunes, & par conséquent le tems de la fête de Pâques; mais la suite de quelques siécles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entierement avec le mouvement du soleil & de la lune, & que la fête de Pâques ne se celébroit plus à la pleine lune du premier mois. Cette erreur dans l'Astronomie étoit très-dangereuse, parce que la fête de Pâques auroit insensiblement remonté jusques en Hiver, puis auroit passé en Automne, & de là en Eté. Ce fut dans le dessein de remédier à ce désordre, que le Pape Gregoire XIII envoya sur la fin du XVI siécle des Brefs aux Princes Chrétiens, & aux Universitez les plus célebres, pour les inviter à chercher les moyens de rétablir l'Equinoxe du Printems en son véritable lieu. Après avoir reçû l'avis de tous les Savans, il résolut de retrancher dix jours du Calendrier; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1582. Ainsi le lendemain de la fête de saint François, qui est le quatriéme d'octobre, on compta 15 au lieu de 5. Par ce moyen, le jour qui avant la correction s'appelloit le onziéme octobre, devint ensuite le 21 & de même dans les autres mois: ce qui fit que l'Equinoxe du Printems, qui tomboit sur le onziéme de mars, se trouva au 21, comme il y étoit au tems du Concile de Nicée l'an 325. Le même Pape Gregoire trouva aussi un moyen pour empêcher un pareil desordre à l'avenir, en retranchant un jour bissextil de cent ans. *Voyez* BISSEXTE. Au reste cette correction a été reçue avec soumission de tous les peuples qui sont demeurez dans l'obéïssance de l'Eglise Romaine: mais les Grecs Schismatiques & les Protestans, soit d'Allemagne, de Suéde, de Dannemarc ou d'Angleterre, n'ont pas voulu en admettre l'usage parmi eux, quoiqu'ils en reconnoissent la necessité. Peut-être que les Allemans s'y seroient soumis, si la chose avoit été ordonnée par l'Empereur, & du consentement des Etats de l'Empire; mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des reglemens sur ce sujet. Louis XIV Roi de France, fit recevoir cet usage du Calendrier Gregorien dans la ville de Strasbourg en 1682, mais ce fut une suite necessaire du culte de la Religion Catholique qu'il y a rétablie. Il y a eu même plusieurs Savans qui ont écrit contre cette réformation, entre autres Moestlinus, Professeur en Mathématique à Tubinge, Scaliger & George Germanus. Nous avons aussi une construction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viete, & adressée à sa Sainteté, avec des Notes sur les défauts, qu'il disoit avoir remarquez dans le Gregorien. C'est ce qui obligea Clavius, l'un des Mathématiciens qui ont eu le plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clement VIII, un Traité du Calendrier, pour éclaircir les doutes, & répondre par forme d'apologie à tout ce que l'on y trouvoit à redire. Sethus Calvisius est venu longtems après, & il a prétendu faire voir par les observations astronomiques de Tycho-Brahé, qu'il faudra bien-tôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais voici comment l'illustre Tycho-Brahé en parle lui même: *Ceux-là se donnent bien de la peine inutilement, qui travaillent au rétablissement de l'année, par les Tables de Copernic; c'est en vain qu'ils prétendent par là combattre la nouvelle réformation Gregorienne, tant parce qu'elle s'accorde, au plus près, avec les regles des mouvemens célestes; que parce qu'il est difficile d'arriver à la derniere précision, laquelle même n'est pas absolument nécessaire.* Ce témoignage est d'autant plus considérable, que Tycho-Brahé étoit de la Religion Protestante, & que sa science extraordinaire l'a fait nommer à juste titre le *Restaurateur de l'Astronomie.* Outre le nom de *Gregorien,* qui fut donné au Calendrier après sa correction, il eut aussi celui de *Calendrier nouveau,* parce qu'il est différent de l'ancien; & celui de *Calendrier perpetuel,* parce que la disposition des Epactes, qui sont mises à la place du nombre d'or, le rendront utile en tout tems, quelque nouveauté que l'on puisse découvrir dans les mouvemens célestes. Chamberlaine dans son Etat d'Angleterre, après avoir dit sur ce Calendrier tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Protestant aussi habile homme qu'il étoit, avoue que quelque difficulté que fassent ceux de sa nation, ils seront obligez d'y revenir. * Ricciol. *Chron. reformat.* Blondel, *Histoire du Calendrier Romain.* *Voyez* ANNÉE & KALENDRIER.

CALENDRINO ou CALANDRINO, (Philippe) Cardinal, de Sarzane en Italie, & frére utérin du Pape Nicolas V, étoit un homme d'un rare mérite, sage, & craignant Dieu. Il fut Chanoine & Archidiacre de Luques, & puis Evêque de Bologne; & le Pape Nicolas V, qui donnoit tout à la vertu & au mérite, le mit au nombre des Cardinaux en 1449. Quelque tems après, il fut Légat dans la Marche d'Ancone, où il gouverna avec tant de prudence & de moderation, que les peuples de cette province le comblérent de mille benédictions. Pie II le fit Grand Pénitencier de l'Eglise, & Paul II le pourvut de l'Evêché de Porto. Calendrino se trouva à l'élection de Sixte IV, & mourut à Bagnaia dans le diocése de Viterbe le 22 juillet 1476, à l'âge de 73 ans. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglise de S. Laurent *in Lucina,* où l'on voit son épitaphe. * Platina, *in Nicolao V.* Sigonius, *l. 4.* Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Ughel. Aubery.

CALENIUS (Gautier) Anglois, natif de la Principauté de Galles, & Archidiacre d'Oxford, vivoit du tems de Henri, Roi d'Angleterre, environ l'an 1120. Il fit une addition de plus de 400 ans à l'Histoire de son païs, laquelle on traduisit depuis en Latin, & qu'on mit même en abbregé. Cet Ouvrage est intitulé, *Auctuarium Annalium Britanniæ.* Il écrivit encore, *De Rebus sui temporis,* &c. * Balæus & Pitseus, *De Script. Angl.* Vossius, *l. 2. de Hist. Lat. c. 48.*

CALENTER, les Perses nomment ainsi le Thrésorier & Receveur des Finances d'une province. Il a la direction du Domaine du Roi, fait la recette de ses deniers, & en rend compte au Conseil; ou, par l'ordre du Roi, au Chan, qui est le Gouverneur de la province. * Olearius, *Voyage de Perse.*

CALENTIO ou CALENTIUS (Elisius) Poëte Latin, natif du Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1480, en même tems que Jovianus Pontanus & Sannazar; ces deux-ci, & les autres grands hommes de son tems, l'honorérent de leur amitié. Il a écrit de très-belles Elegies & divers Ouvrages en vers, entre autres un Poëme du combat des Rats contre les Grenouilles, dont le sujet est tiré d'Homere. Calentius avoit de bonnes qualitez; mais le penchant qu'il eut pour l'amour, le rendit malheureux. Il l'avoue lui même par ces vers qu'il a consacrez à la posterité:

Talia post cineres de me toto orbe legantur,
Scriptaque sint tumulo carmina digna meo.
Ingenium natura dedit, fortuna Poëtæ
Defuit, atque inopem vivere fecit Amor.

On ne sait pas en quel tems arriva sa mort; mais ce fut du moins avant l'an 1503, auquel mourut Pontanus; car nous avons une épître de ce dernier, écrite à Lucio Calentio, fils du Poëte, qu'il exhorta de se rendre digne de la réputation que son pere s'étoit aquise par son esprit. On voit qu'il y travailloit alors. Son pére lui avoit recommandé en mourant, de mettre sur son tombeau, cette épitaphe, qu'il avoit lui même composée,

Sic tibi, sic felix & faustum iter,
Qui jam adstas, plantis, sedes:
Hic ego nunc jaceo Calentius,
Somno sopitus gravi,
Donec me ubi tubam æternis excitet,
Vocans ad plus Superum sedes.
Legisti? ainsi, dic abiens, vale.

* Paul Jove, *in Elog. Doct. c. 45.* Cornélius Tollius, *in Appendice* Pierius Valerianus, *de infelicit. Litterat.*

CALENUM, ville d'Italie. *Cherchez* CARINOLA.

CALENUS (Olénus) le plus fameux Devin de son tems parmi les Etruriens, auroit trompé les Ambassadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, si son fils ne leur avoit enseigné les précautions nécessaires. Tarquin *le Superbe* le fit consulter sur un prodige. On avoit trouvé la tête d'un homme en creusant les fondemens d'un Temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter sur le Mont Tarpeïus. Il crût qu'il ne falloit point passer outre, sans savoir ce que cela présageoit. Il fit venir les Devins de son Royaume; mais ils lui répondirent, qu'ils n'étoient pas assez habiles, pour lui expliquer ce présage, & qu'il falloit s'adresser aux Devins d'Etrurie. Ils lui nommérent le plus célébre, & aussi tôt il lui envoya des Députez. Quand ce Devin eut connu que ce prodige signifioit un grand bonheur, il tâcha de détourner au profit de l'Etrurie ce précieux avantage, & d'en frustrer les Romains. Il en seroit venu à bout, si leurs Députez avertis de ses finesses n'eussent evité de prendre le change dans les réponses qu'ils firent à ses interrogations. Voici comment la chose se passa. Dès que Calénus eut sçu de quoi il étoit question, il traça un cercle sur la terre, il l'orienta par des lignes droites. *Voici le Mont Tarpeïus,* disoit-il aux Ambassadeurs, *Voici l'Orient, le Midi, le Septentrion, l'Occident. Est-ce ici, est-ce là, que la Tête a été trouvée?* S'ils eussent répondu, *c'est ici,* les promesses du Destin eussent été pour l'Etrurie, & le lieu où étoit Calénus seroit devenu le siége de la Monarchie d'Italie: mais les Députez se tinrent bien sur leurs gardes, *ce n'est point ici,* répondirent ils toujours, *que l'on a trouvé cette Tête, on l'a trouvée sur le Mont Tarpeïus à Rome.* Le fils de Calénus leur avoit appris cet expédient. *Mon pere,* leur dit-il, *vous expliquera le prodige, sans user d'aucun mensonge, car cela n'est point permis à un Devin, mais prenez bien garde aux réponses que vous ferez à ses demandes.* Il y a bien de l'apparence que Pline, qui raconte cette Histoire dans son Livre XXVIII, n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi.

CALEOS. *Voyez* ASPROPITI.

CALEPIN (Ambroise) étoit de Calépio, bourg près de Bergame en Italie, dont il a tiré le nom de Calepin, sous lequel il est fort connu. Il vivoit dans le XV siécle, & au commencement du XVI, & il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Augustins, où sa vertu & sa doctrine le firent beaucoup estimer. Son Dictionnaire auquel il avoit longtems travaillé, fut imprimé pour la premiére fois en 1503. Il mourut en 1510, privé de la vue par son extrême vieillesse, après avoir l'année précedente retouché son Ouvrage, qu'il dédia à Gilles de Viterbe, son Général, comme il paroît par sa lettre dédicatoire datée du premier octobre 1509. Depuis, cet Ouvrage a été augmenté par Passerat & par d'autres. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALEPIO, Bourg d'Italie, près de Bergame, donne son nom à une vallée dite *Valle di Calepio,* près du Lac d'Iseo. Il est situé sur l'Oglio, & les Auteurs Latins le nomment *Calepium,* & ses habitans *Calepini.* C'est de là qu'on a formé le nom d'Ambroise Calepin, dont on vient de parler. * Léandre Alberti.

CALETRICUS (saint) fut Evêque de Chartres. *Voyez* sous CHARTRES l'article qui regarde l'Eglise de Chartres.

CALETURE. *Voyez* CALITURE.

CALFORDE, ou CALVORDE, place forte du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Elle est dans la Principauté de Wolfembuttel, environ à quatorze lieues de la ville de ce nom, & de celles de Brunswick & de Havelberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALGIUN, ville du païs nommé *Habasseluch,* c'est à dire,

re,

re, des Abyssins ou de l'Ethiopie. Elle est située dans une campagne fort déserte à l'occident de Mancumach, ville du même païs sur la Mer Rouge. Calgiun est plus avant dans les terres, de quelques journées. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALGOCZ, ville de Hongrie. *Voyez* FREYSTADT.

CALHAT, QUALHAT, & QUELHAT, ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est dans le païs, qu'on appelle Oman ou Jamana, sur un Golfe auquel elle donne son nom. *Voyez* CALAJATE.

CALHAT (le Golfe de) Il est sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, entre le Cap de Razal-gate, & la ville de Dolfar, à soixante & dix lieues de celle-ci, & à cent dix de celle-là. On prend ce Golfe pour le *Sachalites Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALI, CHALI & HALI. *Voyez* CHALI.

CALI, petite ville peu considérable. Elle est dans le Royaume de Popayan, dans l'Amérique Méridionale, sur la riviere de Cauca, à vint lieues au dessous & au nord de la ville de Popayan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALIARI ou CAGLIARI (Paul) Peintre célébre, connu sous le nom de PAUL VÉRONÉSE. Il étoit de Vérone en Italie, où il naquit en 1530 ou 1531, de Gabriel Caliari Sculpteur. Paul apprit à dessiner & à peindre sous Antonio Badilde un de ses oncles; & comme il avoit un admirable génie pour la peinture, il y fit bien tôt de merveilleux progrès. En effet, étant encore fort jeune, il peignit à Vérone, quelques tableaux dont on fit une estime particuliére. Le Cardinal Hercule de Gonzague l'engagea à venir à Mantoue, pour y travailler à l'Eglise du Dome, qui est la Cathédrale, & il y aquit beaucoup de reputation. Depuis, il travailla dans quelques autres villes d'Italie, & s'arrêta à Venise. C'est là qu'il acheva tant de merveilleux ouvrages, dont plusieurs se sont répandus dans toute l'Europe, & qu'il fut consulté & employé pour tous les grands desseins du Palais Ducal, de la bibliothéque de saint Marc, & de la salle du conseil des Dix. Il fit une seule fois un voyage à Rome, en la compagnie de Jérôme Grimani, Procurateur de saint Marc, & Ambassadeur en cette Cour. Il retourna bien tôt à Venise, & continua d'y achever ces excellens ouvrages, qui rendront son nom immortel. Il s'attacha sur tout au coloris, & peignit dans le goût du Titien, & presque toûjours en concurrence du Tintoret. On trouvoit plus de force dans les tableaux de ce dernier, & plus de grace & de magnificence dans ceux de Paul Véronése, qui semble d'ailleurs avoir trop négligé le Dessein & le Costume. Cet habile Peintre étoit très-homme de bien, pieux, civil & magnifique. Il avoit un frere & deux fils de même profession que lui; & il mourut en 1588, âgé de 58 ans.

CALIARI (Benoît) frére du précédent, étoit Peintre & Sculpteur. Il peignit sous son frére, avec les ouvrages duquel les siens ont été confondus. C'étoit un homme fort laborieux, & sans ambition. Il mourut en 1598, âgé de 60 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 274.

CALIARI (Charles & Gabriel) fils de Paul, embrassérent tous deux la profession de leur pére. Le premier dès l'âge de 18 ans, faisoit des tableaux qui égaloient ceux des plus habiles Maîtres. On croit qu'il auroit été plus loin que son pere, s'il eût vécu aussi long-tems; mais comme il étoit très-délicat, & qu'il travailloit avec une très-grande application, il se gâta la poitrine, & mourut en 1596, en la 26 année de son âge. Gabriel son frére s'adonna au négoce, quoi qu'il fit quelques tableaux de tems à autre. Il mourut de peste en 1631, âgé de 63 ans. * Vasari, *in Vit. de Pitt.* Rodolfi, *Vit. de Pit. Venet.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 274 & 275.

CALIBIA. *Voyez* CALIPIE.

CALICA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, sur la Mer Noire, où elle a un bon port, entre la ville de Varne, & celle de Pangalo, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Callatia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CALICALA. *Voyez* HASENCALE.

CALICO. *Voyez* VERA.

CALICOULAN. *Voyez* CALECOULAN.

CALICUT ou CALECUT, ville & Royaume sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale. Ceux du païs l'appellent *Caicata*, c'est à dire, *forteresse du Coq*, parce que, disent-ils, le Royaume de Calicut ne s'étendoit pas autrefois plus loin que le chant du coq. Le plus beau commerce des Indes s'y faisoit dans le XVI siécle, & on y voit encore aborder quantité de riches Marchands, qui en rapportent du poivre & des pierreries. Ce fut là que les Portugais descendirent, quand ils découvrirent les Indes Orientales; mais quelques victoires qu'ils ayent remportées, ils n'ont jamais pû s'y bien établir, ni profiter long-tems de la bienveillance du Roi, qui les chassa, dit-on, à cause de leur ingratitude, & des outrages qu'ils faisoient à ses Sujets. Les Anglois s'y sont établis depuis long-tems, & y ont bâti une maison sur un lieu élevé, parce que celle qu'ils avoient auparavant, avoit été submergée dans une inondation. Ce païs est bas & sujet à des débordemens d'eaux. Le sable du rivage est mêlé de morceaux d'or très-fin, que chacun peut chercher & ramasser pour son profit. La forteresse que les Portugais avoient bâtie en 1529, assez loin du rivage, se voit à plus de deux lieues en Mer, à demi submergée, & les barques passent aisément entre ce château & la terre. Cette ville étoit autrefois le séjour du Zamorin, ou Roi de Calicut; mais il n'y demeure plus, & il y a mis un Rajador ou Gouverneur, qui loge dans le palais. Zamorin ou Samori en Langue du païs signifie *Souverain Empereur*, ou *Dieu sur la Terre.* Les Gentilshommes de ce païs, qui s'appellent *Nayres*, portent des brasselets de perles, & des anneaux d'or pour se distinguer des personnes de moindre condition, qu'ils nomment *Polyas.* Il y a plusieurs de ces Nayres qui ne se marient point, parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, quand il leur plaît. En entrant dans la maison, ils laissent leur epée & leur rondache à l'entrée, pour marquer *qu'ils y sont*; & le maître même de la maison voyant ces armes passe outre, & n'y entre point. Les Nayres portent tous les armes, & se trouvent ordinairement auprès de la personne du Roi, pour sa Garde, & pour l'accompagner à la guerre. Tous les Polyas sont Gens de métier, ou Marchands. Le Roi de Calicut ne mange rien, qui n'ait été auparavant présenté à sa Pagode, ou Idole. Il y a encore cela de particulier en ce Royaume, que la nouvelle Reine (aussi-bien que toutes les Epouses,) est mise entre les mains d'un Bramen, pour en disposer, avant la consommation du mariage; & que ce n'est pas le fils du Roi, mais le fils de la sœur du Roi qui succéde à la Couronne; parce qu'ils croyent que ce moyen est le plus sûr, pour avoir un successeur du sang Royal, la Reine pouvant avoir des enfans d'un autre que du Roi, particuliérement du Bramen; & ceux de sa sœur étant toûjours du sang Royal, comme leur mére. On y trouve diverses sortes de Religions, des Payens, des Mahométans, des Arabes, des Chrétiens de saint Thomas, & de ceux qui ont été convertis par les Missionnaires. Le Roi a souvent promis d'embrasser la Religion Chrétienne; mais il n'a jamais exécuté ses promesses. Munster dans sa Cosmographie rapporte bien des particularitez touchant la figure du Démon que le Roi du païs adore, avec ses Prêtres. *Voyez* aussi Hofmanni *Lexicon* au mot Calicut. * Mandeslo, *tome* 2. Oléarius. Dellon, *Relations des Indes Orientales.*

CALIDIUS (L. Julius) Poëte Latin, contemporain d'Atticus, qui mourut l'an de Rome 730, & 24 avant Jesus-Christ. P. Volumnius ami d'Antoine, mit Calidius dans la liste des *Proscrits*, à cause des grands biens qu'il avoit dans l'Afrique; mais T. Pomponius Atticus, qui étoit son ami, le délivra de ce danger. Calidius fut un des plus excellens Poëtes de son siécle, après la mort de Lucréce & de Catulle. * Cornelius Nepos, *dans la Vie d'Atticus.*

CALIFE. Les Perses donnent ce nom au *Régent*, qui enseigne dans une Meszid ou Mosquée qui sert de temple, & d'école. Le Molla est le *Prêtre* du temple, & le Principal du Collége. * Olearius, *Voyage de Perse.*

CALIFE. Ce nom étoit propre aux successeurs de Mahomet, appellez Califes de Syrie, lorsqu'il s'éleva d'autres Califes qui usurpérent l'autorité souveraine en Perse, en Egypte, en Afrique. Du régne de Mahomet II, l'an 814 de Jesus Christ & de l'hégire 199, l'Empire Mahométan étoit divisé en cinq parties. Mahamet, Calife de Syrie, quitta la ville de Damas, & transporta son siége à Bagdat, qu'il fit bâtir sur les ruines de Séleucie, à une journée de l'ancienne Babylone; c'est pourquoi on le nomma aussi Calife de Bagdat: le second fut le Calife du Caire en Egypte. Il y eut un troisiéme Calife à Carvan, & un quatriéme à Fez en Barbarie: outre le Calife d'Espagne, qui prit aussi le titre de Roi. Pitasire qui régnoit en 958, fut le dernier Calife en Asie, dont les Turcs se rendirent les maîtres, & il ne resta que le Calife d'Egypte, & ceux d'Afrique, & d'Espagne. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CALIFES, ou SUCCESSEURS DE MAHOMET qui ont régné dans la Syrie.

Commencement du régne. Ans de l'Heg.	Ans de J. C.		Durée du régne. Ans.	Mois.	Sem.
11.	632.	Aboubecre, Abubéker ou Aboubékre.	2.	4.	
13.	634.	Omar I, fils de Cherab ou Kitaf.	9.		
23.	643.	Othman ou Osman.	12.		
		OMMIADES.			
35.	655.	Ali, fils d'Abou Taleb, *reconnu par les meurtriers d'Othman.*	un peu plus de 4.		
41.	661.	Moavia ou Mauvias, fils d'Abou Sophian.	19.		
60.	680.	Yézid, fils de Moavia.	près de 4.		
64.	683.	Moavia II, fils de Yézid.	0.	0.	7.
64.	683.	Abdalla, après deux mois & demi d'interrégne, régne d'abord en Egypte seulement, & en tout			
		Merouan I, ou Mervam, ou Marwan en Syrie.	0.	10.	
65.	684.	Abdolmalic ou Abdolmelich, Abdolmalek ou Abdelmélic fils de Merouan.	21.		
86.	705.	Gualid, ou Oulid, ou Walid fils d'Abdolmalic.	9.	10.	
96.	714.	Soliman, ou Suleiman, ou Zuleiman, deuxiéme fils d'Abdolmalic.	2.	8.	

Commencement du régne. An de l'Hég.	An de J. C.		Durée du régne. Ans.	Mois.	Sem.
99.	717.	Omar II, neveu d'Abdulmalic.	2.	5.	
101.	719.	Yezid II, troisiéme fils d'Abdulmalic.	4.		
105.	723.	Hicham, ou Héchen, ou Huchiam, quatriéme fils d'Abdulmalic.	19.		
125.	742.	Gualid, ou Oualid II, déposé.	1.	3.	
126.	743.	Yezid III, surnommé Al-nakés fils de Gualid I.	0.	5.	
126.	743.	Ibrahim fils de Gualid I.	0.	2.	
127.	744.	Mérouan II, petit-fils de Mérouan I, surnommé *Alhadi* ou *Himar-Algézira* régna en tout	5.		

Ce Mérouan fut le dernier Calife de la race des Ommiades, qui occupa le thrône pendant l'espace de 91 ans, depuis Moavias en l'an 41, jusqu'en l'année 132 de l'Hégire.

ABBASSIDES.

Abdalla de la Race des Abbassides, chasse Mérouan le dernier Calife d'entre les Ommiades.

132.	749.	Abdalla *Aboulabas*, ou Mahomet Abdalla *Saffah*.	4.		
136.	753.	Aboujafar, ou Abou-Jafar surnommé ALMANSOR frére d'Abdalla.	22.		
158.	776.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *le Mahadi* ou *Méhédi*, fils d'Aboujafar.	10.		
169.	785.	Moïse, ou Mouça, surnommé *Hadi* ou *Mohadi*, fils d'Aboujafar.	1.	3.	
170.	786.	Aaron I, ou Haroun, surnommé *Raschid*, *Rachid*, ou *Maharbid* fils d'Aboujafar.	23.	1.	
193.	809.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *Al-Amin* & *Abou Abdalla*, fils d'Aaron.	5.		
198.	813.	Almamon, ou Mamun, Abdalla, surnommé *Aboujafar*, fils d'Aaron.	20.		
218.	833.	Al-Moutasem ou Motasem, ou Mahem, *Mahomet Abou-Isac*, fils d'Aaron.	8.	8.	
227.	841.	Aaron II, *Al-Ouathec*, ou *Watik* ou *Aboujafar*, fils d'Almoutasem.	4.		
231.	845.	Motavaquel, Motawakel ou Mutawakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Moutasem.	14.		
245.	860.	Al-Moustanser, ou Montaser, *Montanser Billah*, *Mahomet Aboujafar*, fils de Motevaquel, fit tuer son pére, & régne	0.	6.	
247.	861.	Moustain, Mustain, Mostain, *Aboulabas*, *Achmed*, frére d'Al-Moustanser	5.		
252.	866.	Moutaz, *Mahomet Abou-Abdalla*, frére d'Al-Moustanser, est déposé par l'Achmed Turc. *près de*	3.		
255.	868.	Mouhtadi, ou Moktadi, *Mahomet Abou-Abdalla*, fils d'Aaron II.	1.	1.	
256.	869.	Moutamid, ou Motamid, Al-Alla, *Aboulabas Ahmed*, fils de Motevaquel.	23.		
279.	892.	Moutadid, ou Mohtadel, *Ahmed*, *Abul Abbas*, neveu de Moutamid.	9.		
289.	901.	Mouctafi, ou Moctafi *Billah*, *Ali*, fils de Moutamid.	9.		
298.	910.	Mouctadir Almoctader, *Abul*, *Jaafar*, fils de Moutadid.	19.		
317.	929.	Cahir, ou Kaïr, *Mahomet Aboulmansor*, fils de Moutadid.	6.		
322.	933.	Arradi, ou Radi, *Aboulabbas Ahmed*, fils de Mouctadir.	7.		
329.	940.	*Mort* d'Arradi.			

Après ce Calife & pendant sa vie même, l'Empire des Musulmans tomba dans une Anarchie universelle, & fut divisé en plusieurs parties par differens Chefs, dont les uns s'emparérent de la Syrie, les autres de l'Arabie, d'autres de la Perse, d'autres enfin de l'Afrique, &c. De sorte qu'il ne resta plus au Calife que l'honneur de ce titre, celui de voir son nom gravé sur la monnoye, & le droit des investitures, qu'il ne refusoit jamais au plus fort. * Eutychius, Elmacin, Abulpharage. *Voyez* l'article des ABBASSIDES, & celui de la COTBET.

CALIFORNIE, presqu'isle de l'Amérique Septentrionale dans la Mer du Sud, est à l'Occident du nouveau Mexique, & n'en est séparée que par le fleuve du *Colorado*, comme remarque le P. Kino, Jésuite Allemand, qui passa du Royaume de Sonora en Californie l'an 1701, n'ayant eu pour s'y rendre qu'à traverser le *Rio-Azul*, ou riviére bleue, & le *Colorado*, dans lequel se jette l'autre riviére. La longueur de la *Californie*, est de six à sept cens lieues du Septentrion au Midi, depuis les promontoires appellez Cap-Blanc, Cap de Saint-Sébastien, & Cabo Mendocino, jusques à un autre promontoire dit Cabo de San Lucar.

La Californie fut premiérement découverte par Fernand ou Ferdinand Cortez en 1535, & depuis, les Espagnols ont seulement navigé sur sa côte occidentale, mais très-peu vers l'orientale. Il n'y a point de ville selon Baudrand, dans toute l'isle, il n'y a qu'une Colonie d'Espagnols établie depuis peu dans sa partie méridionale, qu'ils appellent Californie, dans un fort bon terroir, sur la côte, vis à vis de la nouvelle Espagne.

Pendant l'été, les chaleurs sont très grandes le long des côtes de Californie, & il y pleut rarement: l'air est plus temperé dans les terres. Quand la saison des pluyes est passée, la rosée est abondante tous les matins; & depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, cette rosée est accompagnée d'une espéce de manne qui se congele & s'endurcit sur les feuilles des roseaux. Elle a toute la douceur du sucre, mais non pas sa blancheur. On trouve dans tout le païs de grandes plaines & d'excellens pâturages. Il y a de fort bonne eau & des riviéres fort poissonneuses. Les arbres fruitiers y sont beaux. Tous les légumes & les grains qu'on y a semez y sont très-bien venus. On y trouve deux espéces de bêtes fauves inconnues en Europe, & dont la chair est bonne & délicate. Presque tous les oiseaux d'Espagne, & tous ceux du Mexique se trouvent dans la Californie. On trouve dans les terres, des salines dont le sel est blanc & très-dur. Le poisson de mer y est bon, & en abondance, mais la pêche des perles rend sur tout ces côtes fameuses.

Les Californiens n'ont point de maisons; l'ombre des arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils se font des espéces de feuillées pour passer la nuit. Pendant l'Hyver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre, & y demeurent plusieurs ensemble. Les hommes sont tout nuds. Ils se ceignent seulement la tête d'une bande de toille très-déliée, & portent au cou, & quelquefois aux mains des sortes de perles assez bien travaillées. Leurs armes sont l'arc, la fléche ou le javelot, & ils les portent toujours à la main. Les femmes sont vétues un peu plus modestement: elles ont à la ceinture une espéce de tablier tissu de roseaux, comme les nattes les plus fines. Elles se couvrent les épaules avec quelques peaux de bêtes, & se ceignent comme les hommes la tête avec des roseaux fort déliez. Elles portent aussi comme eux des colliers & des brasselets. L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, c'est de filer. Les hommes font encore une espéce de vaisselle avec diverses herbes, dont les fibres sont fort serrées. Les Californiens n'ont aucune forme de gouvernement ni de culte réglé: on a cependant remarqué qu'ils adorent la Lune, & qu'ils se coupent les cheveux en son honneur. Chaque famille se fait ses loix à son gré; de là vient la division qui régne parmi eux, & les fréquentes guerres qu'ils se font. * *Lettres Edifiantes & curieuses des Missionnaires Jésuites.* V. Recueil 1705. Herrera, *Descr. Amer.*

* CALIFORNIE (Mer de) s'appelle aussi *Mer Vermeille* ou *Mar Vermejo*. Elle s'étend tout le long des côtes orientales de la presqu'isle de Californie, & des côtes occidentales de Vieux & du Nouveau Mexique. On pêche des perles le long des unes & des autres.

CALIGARI ou PELACANI (François) de Florence en Italie, Professeur en Mathématiques, vivoit en 1515. Il écrivit en Italien un Traité d'Algebre, & treize livres d'Arithmétique pratique, qu'il dedia à Jules de Médicis, depuis Pape sous le nom de Clément VII. * Poccianctus, *de Script. Florent.* Vossius, *de Mathem.*

CALIGNON (Soffroy) Maître des Requêtes, & depuis Chancelier de Navarre, sous Henri IV, étoit de Dauphiné. Le Seigneur de Lesdiguiéres, qui fut depuis Connétable de France, contribua beaucoup à son élévation. D'ailleurs il étoit ami de Rérol Secretaire d'Etat. Henri n'étant que Roi de Navarre, avoit employé Calignon dans les affaires les plus difficiles; & lorsqu'il fut devenu Roi de France, il n'eut pas de Ministre qu'il estimât davantage. Il le fit Chancelier de Navarre. L'Edit de Nantes est son Ouvrage, & il y travailla plus qu'aucun autre. Au reste Calignon étoit sçavant en tout genre de Littérature, & il a même fait des vers en François. Du Verdier en a conservé plusieurs dans sa Bibliothéque, les autres sont perdus. Il mourut l'an 1607, âgé de 56 ans, laissant au Roi un sensible regret de sa perte. Il faisoit profession de la Religion Réformée. Les vers que Du Verdier Vauprivas a conservez, sont une Satyre intitulée, *Le Mépris des Dames.* D'Aubigné dit que Calignon étoit un des plus grands esprits de son tems. Casaubon le traite de personnage illustre par sa doctrine, par sa piété, & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat. M. De Thou qui avoit travaillé avec lui pendant trois ans à dresser l'Edit de Nantes, le fait regarder comme très-habile dans les Belles Lettres, dans la Philosophie, dans les Mathématiques, dans la Jurisprudence, & comme consommé dans les affaires & dans l'usage du monde. Il auroit pu être très avancé s'il avoit changé de Religion. Le Roi Henri IV disoit que si Calignon eut été Catholique, il l'auroit fait Chancelier de France. Ce fut par son intercession que les Protestans de Paris obtinrent de s'assembler à Charenton, au lieu qu'auparavant le temple étoit à *Ablond*, village sur la Seine à quatre ou cinq lieues de Paris. L'Auteur de sa Vie assure qu'il a répondu à la Bulle de Sixte V, par laquelle il déclaroit Henri IV incapable de succéder à la Couronne de France, & que cet Ecrit a été public. Il a aussi composé une Apologie du Roi de Navarre, contre un livre intitulé, *Inaudiuam Calvinissimum à Navarri Legatis apud quosdam Imperii Ordines, ad certam Religionis ac Reipublicæ conturbationem procuratum.* * Du Verdier, *Biblioth.* Chorier, *Hist. du Dauphiné, tome 2.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 510. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALIGULA (Caius Julius César Germanicus) Empereur Romain naquit le 31 août, l'an 12 de Jesus-Christ, & succéda à Ti-

Tibère l'an 37. On ne convient point du lieu de la naissance de Caligula. Quelques uns ont prétendu qu'il naquit à Tivoli, ou à Antium près de Rome, d'autres en un village près de Coblents au Diocèse de Trèves, & parmi les quartiers des Légions. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il étoit fils de Germanicus & d'Agrippine, & qu'il vint au monde pendant que son père étoit Consul avec C. Fonteius. Il fut élevé dès son enfance dans les armées de Germanie, dont son père étoit les délices aussi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes qu'il reçut le surnom de *Caligula* du mot Latin *caliga* chaussure militaire; mais depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition, que de lui donner le nom de *Caligula*, qu'il avoit tant aimé avant que d'être Empereur. Il avoit aussi porté dès l'enfance le nom de César, parce que son père étoit entré dans la Famille des Césars, par l'adoption que Tibère, fils adoptif d'Auguste, fit de sa personne. On lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Césars; enfin on l'appelloit aussi Germanicus comme son père. D'abord qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il resta toujours auprès de Tibère, & sut si bien profiter de la dissimulation qui étoit propre à cet Empereur, qu'il ne fit éclater aucune des mauvaises qualitez que l'on remarqua en lui, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. C'est ce qui a donné lieu à Suétone de dire qu'il n'y avoit jamais eu de meilleur valet & de plus mauvais Maître. Caligula ne prit la robe virile qu'à 20 ans, au lieu que les autres la prenoient à 17. Tibère le fit Pontife, & l'an 33 de J. C. il lui donna entrée dans les dignitez en le faisant Questeur, le déclara Prince de la Jeunesse, & lui fit épouser Junia Claudia ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus. Cette femme étant morte peu de tems après, Macron rechercha & gagna l'amitié de Caligula en lui abandonnant sa propre femme. Caius s'étoit déja signalé avant son mariage par ses impudicitez affreuses, en sorte que quelques Auteurs l'accusent d'avoir violé sa sœur Drusilla. Tel étoit Caius quand il se trouva maître de l'Empire à l'âge de 25 ans, l'an 37 de J. C. Tibère par son Testament lui avoit donné pour Collègue son petit-fils Tibérius Néro Gemellus âgé tout au plus de 18 ans. Caius fit casser ce Testament par le Sénat, sous prétexte que Tibère n'avoit pas eu l'esprit sain & libre, lorsqu'il avoit confié l'Empire à son petit-fils dans l'âge où il étoit, & l'on donna à Caius seul la souveraine puissance. D'abord il harangua le Sénat avec une modestie qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il leur promit une part entière au gouvernement, & de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos comme leur fils & leur élève. Il refusa par une modestie affectée les titres & les charges honorables que l'on vouloit lui donner; mais il dégénéra d'une si horrible manière, qu'il fit regretter le règne de son prédécesseur, quoique très-cruel. Ceux qui ont dit que la nature l'avoit choisi, afin de montrer au monde jusques où elle pouvoit étendre ses forces du côté du mal, paroissent avoir rencontré assez juste. Il fit un voyage dans les îles de Pandataire & de Ponce, d'où il rapporta les os & les cendres de sa mère & de son frère Néron, & les fit mettre dans le monument d'Auguste. Il fit un paquet de tous les papiers que Tibère avoit ramassez contre eux & contre les autres personnes accusées de lèze-Majesté, & le brûla publiquement, sans avoir la curiosité d'en lire aucun. Peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, il rendit la liberté à Agrippa petit-fils d'Hérode, que Tibère avoit fait emprisonner six mois auparavant. Il élargit aussi tous les autres prisonniers, rétablit tous ceux que Tibère avoit déposez ou exilez, accorda une amnistie à tous ceux qui avoient été accusez ou arrêtez pour crime de lèze-Majesté, & défendit d'accuser personne de ce crime. Il donna ensuite à Antonia sa grand'mère le nom d'*Augusta*, la qualité de Prêtresse d'Auguste, & tous les privilèges des Vestales. Il accorda aussi ce dernier privilège à ses sœurs Drusille, Agrippine, & Livilla ou Julie, action que l'on regarda plutôt comme une récompense du commerce criminel que quelques Auteurs disent qu'il eut avec elles, que comme la marque d'un bon naturel. Caius fut fait Consul au mois de juillet de l'an 37 de J. C. & voulut avoir pour Collègue Claude son oncle, que la foiblesse de son esprit avoit écarté jusqu'alors des charges. Le 31 août de la même année, il fit représenter des Jeux très-magnifiques, dont on rapporte une singularité qui mérite de trouver ici sa place, savoir que ce fut pendant ces Jeux que l'on commença à mettre des coussins sur les bancs nuds. Caius fit des dépenses si excessives pour les fréquentes représentations des Jeux, qu'il dissipa en peu de mois des thrésors immenses que Tibère avoit amassez en plusieurs années. Ils se montoient, dit-on, selon nôtre façon de compter, à soixante & deux millions six cens soixante & quinze mille écus d'or. Dans la suite il ne se fit point de scrupule de commettre les plus horribles injustices, & les plus grandes bassesses qu'il croyoit utiles pour lui faire trouver de l'argent. Il rendit à Antiochus le Royaume de Comagène que les Romains avoient pris sur un autre Antiochus père de celui-ci, & qui avoit été réduit en Province, 19 ans auparavant. Il ajoûta à ce Royaume la Cilicie maritime, & lui donna une somme considérable, comme pour lui restituer les revenus que le Fisc avoit tirez de ses Etats pendant que les Romains en avoient joui.

Caius tint seulement le Consulat pendant deux mois & douze jours, c'est à dire, jusqu'au 12 de septembre, & laissa cette dignité pendant les derniers mois de cette année à ceux que Tibère avoit désignez pour la remplir. Il tomba extrêmement malade vers la fin d'octobre. Cette maladie causée par ses excès & par ses débauches, jetta la consternation parmi le peuple, dont il avoit trouvé le secret de se faire aimer, sa convalescence changea la tristesse du peuple dans une joye dont il donna des témoignages & des marques par les fêtes & les réjouissances dont elle fut suivie. Ce que l'on regardoit comme la guérison de Caius, ne fut que le commencement des maux & des cruautez que le changement de son tempérament lui fit commettre. Il avoit refusé d'abord les titres d'Auguste, d'Empereur, de Père de la patrie, de Grand Pontife, & la puissance du Tribunat; mais depuis sa convalescence il les prit tous en un seul jour, à l'exception de *Père de la patrie*, qu'il ne prit que quelque tems après les autres. Il ajoûta à ces grands noms ceux de pieux, de fils des troupes, de Père des armées, d'excellent & de très-grand César. Sa folie alla même jusqu'à se vouloir faire passer pour Dieu. Il faisoit ôter la tête aux images des Divinitez anciennes, & y faisoit mettre la sienne: il se plaçoit entre les statues de Castor & de Pollux pour se faire adorer, & se vantoit de coucher avec la Lune. Il ne vouloit pas seulement être adoré comme un Dieu, & se faire appeller le nouveau Jupiter, se faisant dorer la barbe, & prenant un foudre à la main; mais il affectoit de représenter en sa personne tous les Dieux & toutes les Déesses. Il portoit tantôt un trident, comme Neptune; tantôt un caducée, comme Mercure; tantôt une lyre comme Apollon. Quelquefois il prenoit une pique & un bouclier, pour ressembler à Mars; ou une massue pour représenter Hercule: souvent il s'habilloit en Vénus, avec une couronne de myrthe; puis en Diane avec le javelot & le carquois. Lorsqu'il vouloit paroître en homme, il se servoit d'un manteau brodé d'or, de pierreries & de perles: quelquefois il s'avisoit de faire le Héros, avec le corcelet d'Alexandre, qu'on avoit tiré du tombeau de ce Conquérant; mais il marchoit ordinairement avec les ornemens triomphaux, c'est à dire, avec la couronne de laurier ou d'or, le bâton d'ivoire, la robe bordée de pourpre & la casaque brochée à palmes. Il avoit des machines avec lesquelles il faisoit durant les éclairs une espèce de tonnerre, & lorsque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel avec ces paroles impies, *tue-moi, ou je te tuerai*. Ces folies furent bien-tôt suivies de plusieurs actions de cruauté, qu'il commença à signaler par la mort du jeune Tibère, le jour que ce Prince entroit dans la 19 année de son âge. Caius l'adopta pour fils & le déclara Prince de la Jeunesse, afin, dit Philon, de lui ôter le droit de partager l'Empire, & d'être maître de lui & de sa vie, selon l'autorité que le Droit Romain donnoit aux pères. En effet Caius ôta la vie à ce jeune Prince lorsqu'il s'y attendoit le moins. Il fit porter l'arrêt de mort à Tibère par un Tribun accompagné de quelques Centeniers, & obligea ce jeune Prince à se tuer lui-même, sous prétexte qu'il n'étoit permis à personne de mettre la main sur le petit-fils d'un Empereur. Il traita sa grand'mère Antonia avec la même cruauté. Dion met aussi sur son compte la mort de Silanus son beau-père & Proconsul d'Afrique, qu'il contraignit de se couper la gorge. Toutes ces actions arrivèrent l'an 37 de Jesus-Christ. Celles de l'année suivante furent encore plus criantes; car ne se contentant pas d'avoir fait mourir quantité de personnes d'une manière inhumaine dans les spectacles publics, il obligea Macron Gouverneur d'Egypte, sa femme & ses enfans, à qui il étoit redevable de l'Empire & de la vie, de se donner la mort. Il enleva Orestilla femme de C. Calpurnius Pison, dans le jour & dans le tems même du festin des noces, & l'épousa. Il se lassa de cette alliance, car il répudia cette femme quelques jours après, & la relégua avec Pison son mari, avec lequel on prétendoit qu'elle s'étoit réconciliée. Caligula se maria ensuite à Lollia Paulina, quoique C. Memmius Régulus Gouverneur de Macédoine & d'Achaïe, son époux, fut encore vivant. L'an 39 de Jesus-Christ, Caligula fut fait Consul pour la seconde fois. Les occupations sérieuses de cette charge ne diminuèrent pas la dissipation & les extravagances de cet Empereur. Il cherchoit chaque jour à se signaler par quelque singularité cruelle ou bizarre. Rien ne prouve mieux sa folie, que ce qu'il fit par rapport à son cheval nommé *Incitatus*: il l'invitoit à souper, lui faisoit servir de l'orge dorée, & présenter du vin dans des vases d'or. Il lui avoit fait faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre & un collier de perles: il lui avoit donné une maison, des serviteurs, & des meubles pour recevoir magnifiquement ceux qui seroient priez de sa part à souper. Il juroit par sa vie & par sa fortune, l'avoit déclaré Pontife, promettoit de le faire Consul, & eût peut-être exécuté cette promesse, s'il eut vécu plus long-tems. Quelque bizarre que fut ce procédé, il en conçut un autre qui ne le paroissoit pas moins: ce fut de faire un pont sur la mer. Il le commença, & en fit construire environ cinq quarts de lieues de long, mais tous les vaisseaux ayant été employez à ce ridicule dessein, il ne s'en trouva plus pour apporter du blé à Rome, ce qui y causa une très-grande famine, qui dura jusques sous l'empire de Claude. Les dépenses excessives que l'Empereur avoit faites pour la construction de ce pont, le portèrent à faire mourir plusieurs personnes très opulentes, afin de pouvoir s'emparer de leurs biens. Vitellius Gouverneur de Syrie, pour se conserver la vie, eut la lâcheté d'adorer Caius comme une Divinité, & fut le premier qui fit une loi pour obliger les Romains à faire la même chose. L'Empereur passa les Alpes & fit mourir les plus riches habitans des Gaules, sous prétexte qu'il avoit perdu son argent au jeu. Il fit mourir Gétulicus & Lépidus, sous prétexte d'une conjuration dans laquelle il prétendit que ses propres sœurs avoient eu part. Pour les punir de ce crime qu'il leur imputoit, il les chassa de sa Cour. Quelque tems après il répudia sa femme Pauline, & épousa Milonia Césonia, le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, dont il s'avoua le père, & à qui il donna le nom de Julia Drusilla. Caius s'empara de la charge de Consul pendant les 12 premiers jours de l'an 40 de J. C. & la quitta après ce tems-là pour s'occuper uniquement de ses cruautez. Il les recommença par la mort de Ptolomée Roi d'une partie de l'Afrique, & par l'empoisonnement de Mithridate Roi d'Arménie. Vers le même tems, comme s'il eut formé le dessein de passer en Angleterre, il s'avança à la tête de son armée jusques sur les bords de l'Océan, où l'ayant fait ranger en bataille, il donna le signal du combat. L'étonnement des troupes fut extrême, quand ils virent aboutir tous ces grands préparatifs à l'ordre qu'il leur donna de ramasser des coquilles sur le bord du rivage, & d'en remplir leurs habits & leurs casques. Caligula crut que ces exploits ridicules méritoient les honneurs du triomphe, & il conçut une si cruelle haine contre le Sénat, qui n'avoit pas cru devoir les lui déférer, qu'il résolut de faire mourir tous les Sénateurs: il n'exécuta pas néanmoins son dessein. Il conçut celui de faire placer sa statue dans le temple de Jérusalem, à cause de la répugnance qu'il avoit

que

que les Juifs auroient à lui rendre un honneur que leur Loi condamnoit. L'an 39 de Jesus-Christ il donna ordre à Petrone, Gouverneur de Syrie, de faire tailler une statue qui le représentât sous la forme de Jupiter, & de la faire placer dans le Sanctuaire. Ce dernier vit tant de consternation dans l'esprit de tous les Juifs d'Orient, que craignant quelque revolte, il écrivit à l'Empereur que les Ouvriers n'avoient pu achever la statue. Caligula pénetra son dessein, & entra dans une fureur étrange contre lui; mais le Roi Agrippa ayant appris son intention tomba évanoui, & lui écrivit depuis une lettre si touchante, qu'il promit de ne faire aucune innovation dans le temple des Juifs. Il s'en repentit peu après, & ordonna de faire à Rome un colosse doré, pour le placer dans le Sanctuaire, avant que l'on en sût aucune nouvelle. Asiaticus & Chæréas, piquez de ses railleries, formérent une conjuration contre lui, dans laquelle plusieurs personnes entrérent. Chæréas commença d'insulter Caius dans le tems qu'il sortoit du théâtre; plusieurs personnes le secondérent en frapant Caius de plusieurs coups, que quelques Auteurs font monter jusqu'à trente; & enfin Aquila lui donna le coup de la mort le 24 janvier de l'an 41 de Jesus-Christ, après un régne de trois ans neuf mois & vingt-huit jours, étant âgé de vingt-huit ans, quatre mois & vingt-quatre jours. La nuit d'après, sa femme Césonia & sa fille furent tuées par Julius Lupus par l'ordre de Chæréas.

Caius avoit un naturel violent & impétueux, une légéreté & une inconstance qui tenoit de la fureur. Dès sa plus tendre jeunesse il avoit été porté à la débauche & à la cruauté. Il aimoit passionnément à railler & à picquer tout le monde par des mocqueries sanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles qui ne répondoient pas à l'idée que sa valeur lui donnoit de lui-même. Il étoit très-crédule, & ajoutoit foi aux calomnies les plus noires & les plus atroces. Enfin il étoit très-timide dans les dangers, & très-cruel quand il croyoit le pouvoir être impunément. Au reste son extérieur répondoit assez aux défauts de son esprit, du moins selon le portrait que les médailles & les Historiens nous font de ce Prince. Il avoit, selon les uns & les autres, le menton relevé, le regard terrible (ce qu'il affectoit pour imprimer de la crainte dans le cœur de ceux qui l'approchoient) le cou délié, le front grand, le sommet de la tête chauve, les jambes minces, & le corps mal proportionné. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquités*. Dion. Suétone. Aurélius Victor. Tacite, *in Annal.* Joseph, *Antiq. Judaiq. l. 18. c. 8. &c. & l. 19. c. 11. Guerre des Juifs, l. 2. c. 17. & 18.* Philon, *Relation de l'Ambassade vers Caligula.* Tillemont, *Histoire des Empereurs.*

CALIGURRITAINS. *Voyez* CALAGURRITAINS.

CALINGIENS, anciens peuples de l'Inde, vers la mer, parmi lesquels on dit que les femmes portoient des enfans dès l'âge de cinq ans, & n'en vivoient que huit au plus. * Pline, *l. 6. c. 17.*

CALIPIE, anciennement *Curubis*, *Carobis*, ville autrefois Episcopale, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, entre le Cap Bon & la ville de Hamamethe, sur la côte, où elle a un bon port. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALIPO, ou GARIPO, petite ville de Turquie en Asie, dans la Natolie, à l'embouchure de la riviére de Lili dans la Mer Noire, où elle a un assez bon port. Maty, *Dict. Géogr.*

CALIPPE (*Calippus*) Mathématicien de Cyzique, étoit en grande estime dans la Gréce. Reconnoissant qu'il ne pouvoit ajuster avec assez d'exactitude les années solaires avec les lunaires, & trouvant du défaut en l'ordre de Meton, il inventa une période qui contenoit quatre cycles Metoniques, chacun de 19 ans, & en tout de 76 années, ou XIX Olympiades. Il la commença sur la fin du mois de Juin, & la troisiéme année de la CXII Olympiade, qui étoit la 419 de Nabonassar, la 4384 de la Période Julienne, 424 de Rome, 3703 du monde, 330 avant Jesus-Christ, Aristophon étant Archonte d'Athénes, & la même année que Darius fut tué par Bessus. * Ptolomée, *l. 3. p. 63. Gr. Edit.* Petau, *l. 2. c. 16. & l. 10. Doctr. temp.* Vossius, *de Mathe. c. 33.* Scaliger, *in Not. ad Eusebium.* Riccioli, *Chron. reform.*

CALIS. *Cherchez* CADIS.

CALISCH ou KALISCH, en Latin *Calissium* ou *Calisia*, ville de Pologne. Quelques-uns croyent que c'est la même Calicia dont Ptolomée fait mention. Elle est située sur la Prosna dans des marais. Jean Swow, Archevêque de Gesne, y tint un Concile en 1473. En 1706, le 29 octobre, Auguste Roi de Pologne, remporta une victoire complette près de Calisch sur l'armée Suédoise, commandée par le Géneral Mardefeld. En 1706, les Moscovites désolérent presque entiérement cette pauvre ville.

CALISSIN, (le Cap) ou de *Rachel*, anciennement *Dire*, *Dere*: ce Cap est dans le Royaume de Dangali en Ethiopie, vis à vis du Cap d'Ara en Arabie, & ils forment entre eux deux le fameux détroit de Babelmandel, qui est l'entrée du Golfe Arabique, qu'on nomme la Mer Rouge, quoique cette mer s'étende beaucoup plus loin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALISTE NICÉPHORE. *Cherchez* NICÉPHORE.

CALISTO ou CALLISTO, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, & Nymphe de Diane, fut abusée par Jupiter comme elle se baignoit avec Pallas. Sa grossesse parut, & cette Déesse, pour la punir, la chassa de sa compagnie. Elle accoucha dans les bois, d'un fils nommé Arcas, qui donna son nom à l'Arcadie. Calisto n'en fût pas quitte pour la disgrace de Diane; Junon toujours attentive aux démarches de son mari, & ennemie implacable de celles, qui par leur beauté, pouvoient partager le cœur & l'amitié de ce Dieu, la métamorphosa en Ourse avec son fils nommé Arcas. Les Poëtes feignent que Jupiter, en ayant compassion, les plaça depuis au ciel, où ils forment une constellation, nommée la *grande Ourse*, que les Grecs appellent *Helice*. * Apollodore, *l. 3.* Ovide, *Metam. l. 2. fab. 5. & 6.* Properce, *l. 2. Eleg. 28. v. 35.*

* CALITA, KÉLITA ou KÉLAJAH, Lévite qui quitta sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la loi. * *Esdras ou I. Esdr., c. 10. v. 23.*

* CALITURE ou CALETURE, riviére de l'Isle de Ceylan prend sa source vers le Pic d'Adam, & coule à peu près de l'est à l'ouest. Elle se rend dans la mer, vers la côte occidentale de l'isle, un peu au dessous de la ville de Calture. * M. Delisle, *Carte de Ceylan.*

* CALITURE ou CALETURE, ville de l'Isle de Ceylan, sur la rive gauche de la riviére de ce nom, pas loin de la mer. Elle est dans le Païs de la Canelle, appellé cy-devant le Royaume de Cota. * Le même.

* CALIXTE (Thomas) Jurisconsulte Allemand, mourut à Wittemberg en 1591.

CALIXTE, (George) Théologien célébre parmi les Luthériens, étoit né dans le Holstein, à Médelbuy village de la jurisdiction de Sleswik, le 14 décembre 1586. Son pére, qui étoit Ministre, le destina dès sa jeunesse à l'étude de la Théologie, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Helmstadt, de Iéne & de Giessen, parcourant presque toutes les Ecoles Protestantes d'Allemagne. Il voyagea aussi avec Matthias Overbeck, riche Luthérien établi en Hollande. Cet homme qui connoissoit le mérite de Calixte, l'aida de son bien, & usa de la même générosité envers Hermannus Conringius & envers d'autres. Enfin Calixte, après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, retourna en Allemagne, & fut fait Professeur en Théologie en 1614, à Helmstadt. Frédéric Ulric, Duc de Brunswik, ne voulut jamais permettre qu'il allât ailleurs, quoi qu'il fût appellé en 1635, par Ernest Duc de Weimar. Calixte étoit un homme modéré dans sa Religion, tolérant tout ce qui n'en choquoit point l'essentiel. Il ne pouvoit souffrir que l'on donnât tant d'autorité à Luther, & traitoit de superstitieux ceux qui n'osoient s'éloigner de ses sentimens. Il mourut le 18 de mars 1656. Entre les derniéres paroles qu'il dit, celles-ci sont remarquables: *Je souhaite*, dit-il, *de mourir sous Jesus-Christ, Chef de l'Eglise, dans la foi de la véritable Eglise Catholique, & dans l'amour de tous ceux qui servent sincérement & qui aiment Dieu le Pére, le Fils & le saint Esprit. Je ne condamnerai aucun de ceux qui errent dans des questions non nécessaires; & j'espére que Dieu me pardonnera, si j'ai erré dans des choses de cette nature, comme il a pu arriver.* Il a laissé quantité d'Ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans le Théatre *des Hommes Illustres de Freher*.

CALIXTE, (Frédéric Ulric) premier Professeur en Théologie à Helmstadt, Conseiller au Consistoire du Prince de Wolfembutel & Abbé de Konigslutter, fils de George Calixte, dont l'article précede. Il naquit à Helmstadt le huitiéme mars 1622. Il étudia l'Eloquence sous Christophle Schrader. Comme il avoit beaucoup d'inclination pour la Medecine, il fréquenta assidûment les leçons de Jacques Tappius. En 1640, il passa à Leipsic, & y séjourna pendant que cette ville fut assiégée. Après que Leipsic eut été rendu aux Suédois, Calixte fut rappellé chez les siens. Ce fut alors qu'il abandonna la Medecine & s'adonna entiérement à l'étude de la Théologie. Il profita beaucoup de l'excellente bibliothéque de son pére. On lui donna pour conducteur dans ses études *Gerhard Titius* de Quedlimbourg, qui fut dans la suite Professeur en Théologie à Helmstadt. En 1644, ils suivirent tous deux le pére de Calixte au Colloque de *Thorn*, & visitérent Dantzic & Konigsberg, où le jeune Calixte eut une dispute fort vive au sujet de son pére, avec le Docteur *Mislenta*. De retour chez lui, il donna plusieurs preuves de son érudition & écrivit un Traité *du Purgatoire*, dans lequel il prit aussi la défense de quelques Théses soutenues sous son pére contre le Jésuite *Molinus* de Munster. En 1650, il disputa publiquement *de Baptismo & antiquis circa illum ritibus*, après quoi on lui confia la Chaire de Professeur en Théologie positive. Quelque tems après, il eut la permission de faire un voyage. Il parcourut la Haute Saxe, la Bohéme, l'Autriche, & la Hongrie; il alla ensuite en Italie & en France. Il fit quelque séjour à Rome, où il s'aquit l'estime du Pape Innocent X, & de plusieurs Cardinaux. A son retour son pére le créa Docteur en Théologie. En 1664, Auguste Duc de Wolfembutel le nomma Conseiller Consistorial. En 1681, il succeda à Titius dans la Chaire des Controverses. En 1684, les Ducs Rodolphe Auguste, & Antoine Ulric le créérent Abbé de Konigslutter. Calixte fut aussi enveloppé dans les affaires de son pére. Il eut fort tort à faire à Gilles *Strauch*, & ils se maltraitérent réciproquement par des injures. Toute l'Université de Helmstadt se déclara pour Calixte, & publia un livre intitulé *Pietas Julia*. Mais la querelle dura jusqu'à la mort de *Calovius*. Calixte mourut le 13 janvier 1701, âgé de 79 ans. Voici les principaux de ses Ouvrages, *Consilium de Tolerantia Reformatorum*; *Tractatus de diversis totius mundi Religionibus*; *De Christianis*; *De Spirituum Discretione*; *De varia hominis statu*, *Immaculatae B. Virginis Conceptionis Historia*; *Epistola ad unam patris*, &c. * Caroli, *in Mem. eccles. sæc. 17.* Arnold, *Hist. de l'Eglise & des Hérétiques*, en Allemand, *tome 2. l. 17. c. 13.*

CALIXTE, (Saint) *Cherchez* CALLISTE.

CALIXTINS. *Cherchez* CALLISTINS.

* CALKA, Royaume d'Asie dans la Grande Tartarie. M. Delisle le place au nord de la Chine, à près de cent lieues de la fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie.

CALKER, Peintre. *Cherchez* CALCAR.

* CALLABAS, gros bourg d'Asie dans l'Empire du Grand Mogol. Autrefois un Raja qui payoit tribut au Grand Mogol y faisoit sa résidence. Le plus souvent quand les Caravanes passoient, les Marchands étoient volez, & il exigeoit d'eux des droits excessifs. Mais dès qu'Aureng-Zebe fut monté sur le thrône, il lui fit couper la tête, & à un grand nombre de ses Sujets. On éleva des tours proche du bourg sur le grand chemin, percées tout autour de plusieurs fenêtres, où l'on mit dans chacune une tête d'homme de deux piez en deux piez. Cette exécution se fit en l'an 1661.

* Ta-

* Tavernier, *Voyages, tome* 2. qui renferme le *Voyage des Indes, l.* 1. *ch.* 4. de l'édit. de Hollande 1699.

CALLAN, ou CALLEN, bourg d'Irlande, situé sur une riviere de même nom, dans le Comté de Kilkenny en Lagénie, à quatre ou cinq lieues de la ville de Kilkenny, & de celle de Carick. Callan a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Mati, *Dict. Géogr.*

* CALLAN, riviére d'Irlande dans la Lagénie prend sa source dans le Comté de Tipérari, traverse une partie du Comté de Kilkenny, & se jette dans la Nure un peu au dessous de Thomastowne.

CALLAO ou CALLAO DE LIMA, *Callaum*, petite isle de l'Amérique Méridionale, sur la côte du Pérou, vis à vis de la ville de Lima, ou de los Reyes, dont elle est le port. Il y a un petit bourg avec un château sur le rivage. La petite ville de Callao est à deux lieues de Lima. Son port est beau, & les fortifications quoique peu réguliéres, sont munies de belles piéces de canon. Comme la Cour d'Espagne ne peut nommer un Viceroi dès que la place est vacante, à cause de la distance des lieux; l'Evêque de Quito est Viceroi ad intérim jusques à l'arrivée de celui qui a été nommé par le Roi. Les Habitans du Pérou n'aiment pas le Gouvernement Ecclésiastique, parce que toutes les affaires passent par les mains des Prêtres, qu'ils taxent d'une avarice sordide. * Baudrand. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du monde, tome* 1. *p.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CALLEAS, mari de Bérénice, fille de Salomé sœur d'Hérode le Grand, Roi des Juifs. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CALLEMBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALLEN. *Voyez* CALLAN.

CALLENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

* CALLEPIUS, Intendant de trois provinces sous Constant, l'an 340. * Jac. Godefredi, *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

CALLER. *Voyez* CAGLIARI.

CALLI, canal artificiel de 90 milles ou cinquante lieues de long, & de quatre cannes de large, qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiete. Les Bassas le font garder par des Soldats, de peur que quelcun n'en détourne ou n'en enlève l'eau. Ils sont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre, sur laquelle l'on va observer la croissance des eaux du Nil, & quand elles montent à 23 piez, les Habitans du pais font de grandes réjouissances, parce qu'ordinairement cela inonde les terres & les rend très-fécondes; ce qui n'arrive pas lorsque les eaux ne montent qu'à 19 piez, qui font cinq ou six toises de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Bassa avec grande cérémonie & réjouissance. * *Relation de l'Empire Ottoman.*

CALLIACRA. *Voyez* CALICA.

CALLIAN, bourg de France en Provence, situé dans la Viguerie de Draguignan, sur la riviére de Cagne, environ à cinq lieues de Draguignan & de Frejuls, & à trois de Grace. Ce bourg a donné son nom au *Callianois* dont on ignore les bornes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALLIANAX. *Voyez* l'article de CALLIPATIRA.

* CALLIAR, petite ville d'Asie, dans la presqu'isle de deçà le Gange, dans le Royaume de Visapour, à l'ouest de la ville de Visapour, dont elle est éloignée de 35 à 40 lieues. * M. Delisle, *Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel.*

CALLIAS, Poëte d'Athénes, & fils de Lysimachus, composa des Tragédies & des Comédies, entre lesquelles on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *c.* 12. *de Poët. ac quatuor art. Popul. c.* 2. Scaliger, *l.* 1. *de Re Poët. c.* 8.

CALLIAS, fils de Phénippus, Athénien, est célébre par la haine qu'il fit voir contre la tyrannie, en se présentant seul pour acheter les biens de Pisistrate, dont la République avoit ordonné la vente. Il remporta le premier prix de la course à cheval, & le second de la course à quadriges aux Jeux Olympiques. Egalement heureux aux Jeux Pythiens, il fut couronné Vainqueur, & se signala encore plus par la magnificence avec laquelle il régala tous les Grecs qui étoient accourus à ce spectacle, que par l'honneur de la victoire. Il avoit trois filles, à chacune desquelles il donna une riche dot, & le choix d'un époux entre les Athéniens. Il eut de plus un fils nommé Hipponicus, qui fut apparemment pére de ce Callias, que les Athéniens députérent à Artaxerxès. * Hérodote, *l.* 6. & 7.

CALLIAS, Auteur, étoit de Syracuse en Sicile, composa une Histoire des Guerres de Sicile, & s'étant laissé corrompre par les présens d'Agathocles, écrivit à son avantage. Ses Ouvrages sont souvent citez par les Anciens. Ce Poëte vivoit sous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant J. C. * Joseph, *l.* 1. *contre* Apion. Athénée, *l.* 12. Elien, *Hist. Anim. l.* 16. *c.* 28. Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. *de Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnal. l.* 5. *c.* 19. Suidas. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Græc. c.* 11.

CALLIAS, Architecte & Ingénieur célébre, natif d'Aradus, isle de Phénicie, s'acquit de la réputation à Rhodes par ses nouvelles inventions. Il fit une machine avec laquelle il enlevoit une Hélépole par dessus la muraille. L'Hélépole étoit une espéce de tour roulante, dont on se servoit pour approcher d'une ville assiégée, afin de combatre les ennemis, qui en défendoient les murs. * Vitruve, *l.* 10.

* CALLIAS de Mityléne, Auteur Grec qui avoit écrit quelques Ouvrages de Grammaire dont parlent Athénée, *l.* 3. & Strabon, *l.* 1.

* CALLIAS *Eléen*, Prêtre des Sybarites en Italie ayant remarqué à son dévoir dans un sacrifice, & craignant d'être puni, s'enfuit à Crotone, où il donna des avis pour prendre la ville de Sybaris. Les Crotoniates profitérent de cette trahison, & détruisirent la ville. * Hérodote, *l.* 5.

* CALLIAS, Athénien qui épousa Elpinice promise à Cimon fils de Miltiade, à condition qu'il payât l'amende à laquelle Miltiade avoit été condamné. * Corn. Nepos, *dans la Vie de Cimon.*

* CALLIAS, nom de celui qui inventa le vermillon, l'an 349 de Rome, selon Pline, *l.* 33. *c.* 7.

* CALLIAS, nom d'un Général des Athéniens & de quelques autres, dont Xénophon, Pausanias & Plutarque font mention.

* CALLICLES, ancien Peintre, excelloit à peindre en détrempe. Les piéces qu'il faisoit n'avoient ordinairement que trois pouces de circonférence. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 95.

CALLICRATE, (*Callicrates*) Historien Grec, étoit de Tyr, & vivoit sur la fin du troisiéme siécle, vers l'an 280. Il composa la Vie de l'Empereur Aurelien. * Vopiscus, *in Aureliano.*

CALLICRATE, Sculpteur ingénieux, gravoit des vers d'Homére sur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher sous l'aile d'une mouche; & des fourmis aussi d'ivoire, dont on pouvoit distinguer les membres. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil noir des soyes noires auprès de ses Ouvrages pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la délicatesse de l'ouvrage. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. & *l.* 36. *c.* 5. Elien, *l.* 1. *c.* 17. *Hist.* Plutarque, *Tract.* 2. *in Stoic.* Varron, *de Lingua Latina, l.* 6. *apud Salmasium in Solinum, p.* 46.

CALLICRATE, Grec qui eut une grande autorité en Achaïe & qui réduisit sa patrie sous la puissance des Romains, après que Persée, Roi de Macédoine, en eut été vaincu l'an de Rome 586, dans la CLI Olympiade, l'an du monde 3861, & 174 ans avant Jesus-Christ. Lorsqu'après la défaite de Persée, les Romains envoyérent des Ambassadeurs dans l'Achaïe, Callicrate, poussé par l'envie qu'il portoit aux Principaux de sa patrie, conseilla aux Ambassadeurs d'accuser les Généraux des Achéens, d'avoir été d'intelligence avec Persée & de lui avoir fourni du secours contre les Romains, pendant qu'il étoit en guerre avec eux. *Xenon* un de ces Généraux entendant cette accusation, & assuré de son innocence, répondit d'abord sans détour, qu'on lui faisoit tort & que s'il avoit le Sénat de Rome pour Juge, il lui prouveroit son innocence. Callicrate conseilla aux Romains de le prendre au mot: c'est ce qu'ils firent en citant à Rome non seulement Xénon, mais encore environ mille autres Achéens, pour rendre raison de leur conduite. Cette démarche une fois faite de la part des Achéens, leurs affaires furent toujours du depuis sur un très-mauvais pié; mais Callicrate vit croître considérablement son pouvoir dès qu'il eut réussi à décréditer les Principaux de sa patrie. Il ne jouït cependant d'aucun bonheur solide. *Ménalcidas*, à qui les Oropiens avoient fait compter dix talens, afin qu'il leur procurât quelque secours de la part des Achéens leurs Alliez, voyant qu'il ne pourroit rien faire sans le crédit de Callicrate, lui promit la moitié de cette somme. Callicrate leurré par cette promesse donna les mains à tout; mais la chose étant exécutée, Ménalcidas se moqua ouvertement de lui, refusant de le payer. Quelque tems après, Callicrate s'étant chargé d'une Ambassade à Rome, contre les Lacédémoniens, mourut en chemin, autant méprisé des Romains à qui il avoit vendu sa patrie, que détesté des Grecs qu'il avoit trahis d'une maniére si noire. * Pausanias, *l.* 7.

CALLICRATIDAS, Général des Lacédémoniens, & successeur de Lysandre dans cet emploi, remporta de grands avantages sur les ennemis de sa patrie, qu'il avoit vaincus sur mer. Il pilla la ville de Méthymne, & assiégea dans Mytiléne Conon, Général des Athéniens. Ces derniers accoururent au secours, & donnérent un combat près des isles nommées *Arginuses*, où ils furent victorieux. Callicratidas fut noyé au commencement de l'année suivante qui étoit la quatriéme de la XCIII Olympiade & la 405 avant J. C. * Xénophon, *l.* 1. *Hist. Græc.*

* CALLICRATIDAS, Auteur Grec, dont on trouve un fragment considérable dans Stobée, *Serm.* 68.

* CALLIDEME, Auteur que Pline cite en parlant de l'Eubée. * *Hist. Nat. l.* 4. *c.* 12.

CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS, de Goude ou Ter-Goude en Hollande, dont le véritable nom étoit Loos ou Loosæus, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il fut Docteur de Mayence & Chanoine de Goude. Depuis ce tems-là les guerres civiles l'ayant obligé de sortir de son païs, pour se retirer ailleurs, il vomit tout son fiel contre les Protestans par de violens Ecrits. Il en publia un en 1579 sous le titre, *De tumultuaria Belgarum Rebellione sedanda*, ou, comme il l'intitule aussi, *Spectaculum religionis utriusque Germaniæ in Belgio, ejusque vera origo, progressus ac medicamentum curandi modus*, dans lequel il s'emporte fort contre les Protestans. Il donna aussi au jour quelques Ecrits contre Christian Frank, Jésuite qui avoit embrassé la Réformation & qui l'abandonna dans la suite. Il composa un Traité, *De vera ac falsa Magia*, qui fut condamné, & qu'il fut lui-même contraint de désavouer. D'abord on le mit en garde dans le Convent de St. Maximin à Tréves, mais ensuite étant convenu d'en sortir, il se retira à Bruxelles, où il fut Vicaire d'une paroisse. Mais étant accusé de nouveau de persister dans ses sentimens, on le mit en prison pour la seconde fois, & il ne fut relâché qu'après une longue détention. On voulut renouveller l'accusation pour la troisiéme fois, & il eût assurément couru grand risque, si sa mort arrivée le troisiéme février 1595, ou, comme Bayle le prétend, en 1597, ne l'en eût garanti. Ses autres Ouvrages furent mieux reçus. Les principaux sont, *Illustrium utriusque Germaniæ Scriptorum Catalogus; Defensio urbis & ordinis, Duellum Fidei & Rationis; Apologia in Orationem Philippi Marnixii, pro Serenissimo Archiduce Austriæ & Ordinibus Belgicis; Ecclesiæ Vexatus; Thesaurum aureum... Precationum; Apparatus Missæ Dominicæ; Officium venerabilis Sacramenti cum precibus; Epitome Melchioris Cani Dominicani, de Locis Theologicis; Scopa Lutheri ad pur-*

purgandam Linguam a barbarie. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 157. & 158.

* CALLIERES, (François de) Chevalier, & Seigneur de Rochelay & de Gigny, Conseiller & Secretaire du Cabinet à la Cour de France, fut reçu à l'Académie Françoise en 1689. Le Roi s'en est servi depuis pour diverses Ambassades. Il fit par tout paroître une habileté extraordinaire dans les traitez secrets entre la France & les Hollandois, qui précéderent la paix de Riswick; c'est pourquoi le Roi le nomma son Plénipotentiaire pour la dite paix. Le Roi récompensa les services distinguez que de Callieres lui avoit rendus en cette occasion, par un présent de 10000 livres & par la charge de Secretaire du Cabinet, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée le cinquiéme mars 1717, dans sa 72 année. Lorsqu'en 1687, M. Perrault en publiant son *Poëme du siécle de Louis le Grand*, donna occasion à la dispute, *qui devoient être préferez, ou les Anciens ou les Modernes*, Callieres écrivit *l'Histoire Poëtique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes*, dans laquelle sous une fiction ingénieuse, il décrit le mérite des Ecrivains des deux partis. Il publia dans la suite les Ouvrages suivans, *Des mots à la mode & des nouvelles façons de parler; du bon & du mauvais usage de s'exprimer; des façons de parler bourgeoises, &c. des bons mots & des bons contes, & de leur usage; de la raillerie des Anciens, de la raillerie & des Railleurs de notre tems; de la maniére de négocier avec les Souverains; de la science du monde & des connoissances utiles à la conduite de la vie*: les deux derniéres piéces ont sur tout mérité une approbation universelle. On en a fait des traductions en Allemand & en Hollandois. * *Zeitungen von gelehrten Sachen*, 1717.

CALLIMACHUS. *Voyez* CALLIMAQUE.

CALLIMACO. *Voyez* CALLIMAQUE (Philippe).

CALLIMAQUE (*Callimachus*) célébre Architecte, surnommé κακιζότεχνος, c'est à dire, *qui ne trouve jamais ses ouvrages assez parfaits*, étoit de Corinthe, & florissoit peu de tems après la LX Olympiade, dont la premiére année tombe sur l'an 540 avant J. C. Il tailloit le marbre avec une délicatesse admirable. Ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feuilles d'Acanthe, par une rencontre qui mérite d'être sçûe. Une fille de Corinthe étant morte, sa Nourrice posa sur son tombeau dans un panier quelques petits vases, que cette fille avoit aimez pendant sa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas si-tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par hazard que ce panier fut posé sur la racine d'une plante d'Acanthe, d'où il sortit au printems des feuilles & des tiges qui s'élevérent le long des côtez du panier, & qui rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de se recourber en leur extrémité & de faire le commencement des volutes. Callimaque vit ce panier environné de ces feuilles, & cette forme nouvelle lui ayant plû, il en imita la maniére, dans le chapiteau des colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant sur ce modéle les proportions & les mesures du chapiteau. Il réussissoit aussi fort bien dans la Peinture, & sur tout dans la Sculpture, dont il faisoit sa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le temple de Minerve à Athénes, une lampe d'or, dont la méche étant de cette espéce de lin qu'on tire de la pierre d'*Amiante*, éclairoit nuit & jour pendant un an entier, sans qu'il fût besoin de renouveller l'huile de la lampe. * *Vitruve*, l. 4. c. 1. Pline, l. 34. *Pausanias, in Atticis*. Felibien, *Vie des Architectes*.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Capitaine Athénien, fut élu Général des Armées d'Athénes, dans le Conseil de guerre que les Athéniens tinrent avant la bataille de Marathon qui se donna la troisiéme année de la LXXII Olympiade, 490 ans avant J. C. Il fut de l'avis de Miltiade, qui conseilloit de livrer le combat aux Perses, & l'on dit qu'après la bataille, il fut trouvé tout percé de fléches, & néanmoins debout. * Suidas.

CALLIMAQUE (*Callimachus*) fameux Poëte Grec, étoit de Cyréne, ville d'Afrique, fils de Battus, & Disciple d'Hermocrate le Grammairien. Il vivoit sous le régne de Ptolomée Philadelphe, & sous celui de Ptolomée Evergéte, sous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant J. C. Il fut un des plus célébres Poëtes de son siécle, & peut-être seroit-il difficile de trouver aucun Auteur qui ait fait un plus grand nombre de Poëmes que Callimaque; mais il n'aimoit pas les longs Ouvrages: aussi n'en fit-il que deux assez étendus l'un intitulé *Hecale*, & l'autre *Aitia*, c'est à dire, *les Causes*. Lorsqu'on lui demandoit, pourquoi il aimoit tant les petits Ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toujours un grand mal, *μέγα βιβλίον μέγα κακόν*. On trouve encore la même pensée à la fin de ses Hymnes; mais elle y est expliquée d'une maniére différente. Il dit qu'à la verité l'Euphrate est un grand fleuve; mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paisibles, dont toutes les gouttes sont plus précieuses, que toute la fange & tout le limon des grandes riviéres. Cette raison ne satisfaisoit pas la plûpart des Critiques de son tems, qui prétendoient avec assez peu de raison, que les Faiseurs de vers ne devoient non plus se taire que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Ecrivain. Il enseigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de réputation, & forma entre autres Disciples, le Poëte Apollonius, qui dans la suite reconnut mal les obligations qu'il avoit à son Maître. Callimaque fit contre lui un Poëme très-piquant, où il le désignoit sous le nom d'*Ibis*, & où il faisoit contre lui toutes les imprécations qu'Ovide a depuis traduites en Latin dans l'Ouvrage intitulé, *in Ibin*. Il ne nous est rien resté de Callimaque, sinon quelques Epigrammes & quelques Hymnes. Son stile est net & fort, Catulle a traduit en vers Latins son petit Poëme *de Coma Berenices*. Madame Dacier qui a publié depuis quelques années ses Epigrammes & ses Hymnes, avec des Remarques assure que parmi tout ce que la Gréce ancienne nous a produit, il ne s'est rien trouvé de plus élegant, ni rien de plus poli. C'étoit aussi le sentiment de Monsieur le Févre son pére, qui trouvoit que la maniére de composer que Callimaque avoit embrassée, étoit nette & forte; que Catulle & Properce l'avoient imité fort souvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire. Au reste Callimaque passoit pour le Prince des Poëtes Elégiaques parmi les Grecs au jugement de Quintilien & de quelques Modernes, comme de Philippe Béroalde sur Properce, & de Jean Gerard Vossius dans son Institution Poëtique; mais outre cela il étoit encore excellent Critique, & l'on ne sauroit assez regretter les Ouvrages qu'il avoit composez en cette qualité. Il étoit aussi fort bon Grammairien. Joseph Scaliger l'accuse néanmoins d'avoir choisi les mots les plus obscurs, les plus anciens & les plus impropres, pour faire ses vers. C'est ce Callimaque, qui fut Bibliothécaire du Roi Ptolomée dans Aléxandrie, & qui avoit composé pour sa part huit cens Ouvrages, suivant la remarque de M. de Baillet au 1. *tome des Jugemens des Savans, préjugé de la multitude des livres*. Nous avons une belle édition de Callimaque donnée au public par M. Théodore Grævius, fils du célébre Professeur de ce nom, en deux vol. *in octavo*. Outre les Remarques de l'Editeur, on y trouve les Notes de Frischlinus, de H. Etienne, de B. Vulcanius, de P. Voëtius, de Madame Dacier & de R. Bentley, avec le Commentaire & les Annotations d'Ezéchiel Spanheim. On y voit aussi les Fragmens publiez par Madame Dacier & par Vulcanius, & ceux qui ont été ramassez par Spanheim & Bentley. Le premier volume contient les Oeuvres de Callimaque avec les Notes de tous les Commentateurs, hors de Spanheim dont le Commentaire occupe le second volume tout entier. * Madame Dacier, *Præfat. in Callimachum*. Vossius, *de Poet. Græc.* c. 8. Jonsius, *l.* 2. c. 5. Joseph Scaliger, *in posterioribus Scaliger.* p. 187. Tanegui le Févre, *Vies des Poëtes Grecs*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Grecs*, tome 5. p. 251. ou tome 3. partie 1. p. 420. n. 1124. de l'edit. de Hollande 1725. Joann. Jonsius Holsatus, *de Scriptor. Histor. Philosoph.* Suidas.

CALLIMAQUE, dit *le Jeune* (*Callimachus*) Poëte Héroïque, fils d'une sœur du précédent, selon Suidas, vivoit un peu après ce premier, sous la CXXXII Olympiade, vers l'an 252 avant Jesus-Christ. On en met un autre de Colophon, aussi Poëte, allegué par Tatien, *Orat. ad Græc.* & par Eusébe, *l.* 10. *Præpar. Evang.*

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Médecin Grec, fit un Traité des Couronnes, dont on se servoit dans les Festins, pour montrer les mauvais effets de l'odeur des fleurs dont elles étoient composées, qui blessoient souvent le cerveau, & causoient de grandes maladies. * Pline, *Hist.* l. 21. c. 3. n. 9.

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Poëte, natif d'une ville d'Ombrie appellée Mevanie, aujourd'hui Bevagna dans le Duché de Spolete, en Italie. On ne sait pas en quel tems il vivoit, mais seulement que Mevanie étoit la patrie de Properce, lequel parle de Callimaque, *au l.* 5. *Eleg.* 1. *v.* 64.

Umbria Romani patria Callimachi.

Il y a une grande apparence que Properce entend parler de lui-même dans ce vers, & qu'il se nomme *Callimaque Romain*, parce qu'il excelloit dans la même espéce de Poësie, que Callimaque de Cyréne. Ainsi c'est en vain que l'on cherche un Poëte Grec en Ombrie.

CALLIMAQUE (Dominique) natif de Sienne vivoit à Rome sous le Pontificat de Paul II. Après avoir rempli differens postes en divers endroits, & principalement à Rome, il retourna à Sienne, où il fut proposé avec plusieurs autres au Gouvernement de cette ville. Mais ayant, dans un Conseil, reproché hautement à ses confreres, qu'ils pensoient moins à bien gouverner, qu'à s'enrichir aux dépens du peuple, il fut déposé, & eut quelques disgraces à essuyer. Pinuse lui comprendre qu'il aimoit les Antiquitez, & qu'il en connoissoit le prix. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 6. p. 196.

CALLIMAQUE (Monteverde) naquit à Mazara en Sicile. Il vivoit en 1477, & eut de grandes relations avec Calderino qui étoit alors à Rome en réputation de science. On a de lui, *De Laudibus Siciliæ, Commentaria poëtica, Epistolæ Familiares*; mais il ne paroît pas qu'ils ayent été imprimez. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 6. p. 197.

CALLIMAQUE (Angelo) Sicilien, étoit probablement de Messine. Il s'appliqua à la Poësie Latine, & composa en cette Langue, un Poëme intitulé *Elegina*, à la louange du Cardinal Pierre Isvaglia, Archevêque de Reggio en Calabre, & appellé pour cela par les Auteurs *Cardinalis Regiensis*. On a aussi de lui une lettre à ce même Cardinal qu'il écrivit à la tête des Oeuvres Astronomiques de Gabriel Pirovano Milanois, dont il lui fit présent. Elle a été imprimée dans le 28 *tome du Journal de Venise*, p. 360. * Le même au même endroit.

CALLIMAQUE ou CALLIMACO (Philippe) *Experiens* ou *Esperiente*, naquit à San-Gimignano dans les Etats de Florence, ce qui a donné lieu à l'erreur de Vossius & de ceux qui l'ont suivi, qui l'ont fait Florentin. Le véritable nom de sa famille qui étoit très-noble & très illustre à San-Gimignano est *Buonaccorsi*. Il s'avisa de le changer en celui de Callimaco, lorsqu'étant allé à Rome sous le Pontificat de Pie II, il forma avec Pomponius Lætus une Académie dont tous les Membres changérent leurs noms en noms Latins ou Grecs. Le surnom d'*Experiens* lui a été donné à cause de la grande expérience qu'il avoit dans les affaires du monde; expérience que les differens états de prospérité & d'adversité par lesquels il avoit passé, lui avoient fait acquerir. Leur Académie subsista pendant la vie de Pie II, mais Paul II lui ayant succédé en 1464, s'imagina qu'elle cachoit quelque mystére; & prévenu par des personnes mal intentionnées, il regarda cette Société de Savans comme une troupe de Conjurez. C'est ce qui l'engagea à les poursuivre avec la derniére rigueur. On en arrêta plusieurs à qui l'on donna la question pour découvrir leur prétendu complot. Le Pape n'eut pas plutôt donné ses ordres pour arrêter les personnes qui lui étoient suspectes, que Callimaque prit la fuite avec un de ses amis qui fut cependant arrêté en chemin. Pour lui il eut le bonheur d'échaper & de se sauver en Pologne, après avoir erré long-tems en

divers

divers endroits & avoir parcouru toute la Gréce, les Isles de Chypre & de Rhodes, l'Egypte, les Isles de la Mer Egée, la Thrace & une partie de la Macédoine. Il trouva en Pologne un Protecteur dans la personne de *Grégoire Sanocée*, que d'autres nomment *George*, Archevêque de Léopol. Ce Prélat ayant pris de l'amitié pour lui, lui fit bientôt oublier toutes ses disgraces par les bons traitemens qu'il lui fit. On ne sait pas précisément le tems de son arrivée en Pologne & de son séjour à Léopol. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit à Constantinople en 1473, & qu'il doit être arrivé peu de tems après en Pologne. Callimaque avoit été peu réglé dans sa jeunesse, ce qui a donné occasion à Paul Jove d'en faire un portrait fort desavantageux. Il le représente comme un homme adonné au vin, & qui du côté du corps & de l'esprit n'avoit rien que de méprisable. Mais la passion & la haine que Jove avoit pour lui, ont eu plus de part à tout ce qu'il en a dit que la vérité. Ce qu'il fit & ce qu'il devint en Pologne, suffit pour en donner une idée toute différente. En effet le Roi Casimir III en conçut tant d'estime, qu'il crut devoir lui donner le soin de l'éducation de ses enfans. Il le fit même quelque tems après son Sécretaire, qualité qu'il conserva sous Jean Albert son fils & son successeur. Callimaque fut outre cela employé dans plusieurs négociations importantes. En 1475, ou 76 il alla à Constantinople en qualité d'Ambassadeur du Roi de Pologne, pour tâcher de détourner les Turcs d'attaquer la Valachie qu'ils menaçoient. En 1485, le Roi Casimir l'envoya encore en Ambassade à l'Empereur Frédéric III, & ensuite à la République de Venise, pour les engager à former une ligue contre le Turc. Il demeura plus de deux mois à Venise, où il vit les funérailles du Doge Marc Barbarigo mort le 14 août 1486, & on l'y combla d'honneurs. Il alla aussi à Rome pour le même sujet; mais ses poursuites n'eurent aucun effet. Enfin, las de voir que les Vénitiens ne finissoient rien, il s'en retourna en Pologne, d'où le Roi l'envoya de nouveau à Constantinople, où il fit une trêve de deux ans avec la Porte. Il lui arriva en 1488, un accident qui l'affligea beaucoup. Le feu prit à sa maison & consuma ses meubles, sa bibliothéque & plusieurs de ses Ecrits. La mort du Roi Casimir arrivée en 1492, fut pour lui un nouveau sujet de chagrin; mais Jean Albert son fils lui ayant succédé après quelques débats, il se vit encore plus en faveur qu'il n'avoit été auparavant. Comme le nouveau Roi avoit été son Elève & son Disciple, il lui donna beaucoup de part à sa confiance. Les affaires de la plus grande conséquence lui étoient confiées; il ne faisoit rien sans son avis; les dignités & les honneurs se distribuoient à sa volonté, en un mot tout lui passoit par les mains. Un si grand crédit dans un Etranger ne pouvoit manquer de lui attirer l'envie des Polonois, qui n'oublièrent rien pour lui nuire, mais il sçut toujours surmonter leurs traverses & dissiper leurs mauvais desseins. Jove prétend que les Grands du Royaume le chassèrent enfin de la Cour, comme l'auteur de la sanglante défaite des Polonois dans la Moldavie, persuadez qu'il avoit conseillé au Roi, d'exposer à la boucherie la plus grande partie de la Noblesse, comme le moyen le plus propre pour établir en Pologne un Gouvernement arbitraire. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. La défaite de la Moldavie n'arriva que par la perfidie d'*Etienne*, Prince de Moldavie, qui attaqua les Polonois, lorsqu'ils se reposoient sur la bonne foi d'un traité qu'ils venoient de conclure avec lui; & Callimaque fut toujours en crédit & en autorité jusques à sa mort, qui arriva à Cracovie le premier novembre 1496. Voici l'épitaphe que l'on mit sur son tombeau. *Philippus Callimachus Experiens, Natione Thuscus, Vir doctissimus, utriusque fortunæ exemplum imitandum, atque omnis virtutis cultor præcipuus; Divi olim Casimiri, & Joannis Alberti, Poloniæ Regum Secretarius acceptissimus, relictis ingenii ac virtutis à se gestarum pluribus monumentis, cum summo omnium tamen moerore & Regiæ Domus atque hujus Reipublicæ incommodo, anno salutis nostræ MCCCCXCVI, Calendis novembris vita decedens, hic sepultus est.* On a de lui. *Philippi Callimachi Experientis Historia de iis quæ à Venetis tentata sunt, Persis ac Tartaris contra Turcas movendis, non solum verborum elegantia conscripta singulari, verum etiam multis gravissimis considerationibus ad id bellum suscipiendum referta*, Haganoæ 1533, *in quarto*; *Commentarii Rerum Persicarum*, Francofurti 1601, *in folio*. Callimaque a composé cet Ouvrage en Pologne. On y a joint un Discours qu'il fit en 1486, au Pape Innocent VIII, pour l'engager à se liguer avec le Roi de Pologne contre les Turcs; *Attila*, *in quarto*, sans date & sans nom de lieu; *Historia de Rege Uladislao seu Clade Varnensi*, Augustæ Vindelicorum 1519, *in quarto*; *De Clade Varnensi Epistola*, Basle 1556, & Francfort 1578, *in folio*; *In Synodo Episcoporum de contributione Cleri Oratio*. Les Auteurs qui parlent de lui sont Paul Jove, *Elog.* Jean Vincent Brutus *dans sa Vie*, *& le Journal de Venise*, *tome 26*, *p. 475.* * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome 6. p. 196. & suiv.* Volaterran, *l. 7.* Cromer, *l. 30.* Michow, *l. 4. c. 75.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 8.*

* C A L L I M O R P H U S, Historien qui avoit écrit *l'Histoire des Parthes*, & quelques autres Ouvrages. * Lucien, *de la maniere d'écrire l'Histoire*.

C A L L I N I C U S. *Voyez* C A L L I N I Q U E.

C A L L I N I Q U E (*Callinicus*) dit *Sutorius*, fils de Caius Sophiste de Syrie, ou de l'Arabie Pétrée, selon les autres, vivoit dans le second siécle. Il enseigna à Athénes sous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, qui régna 22 ans & demi jusques à la 161 année de Jesus-Christ. Il composa un Ouvrage de la Dédicace, dédié à Gaien; un de la mauvaise Imitation de l'Art Oratoire, dédié à Lupus, que quelques-uns croyent être ou Rutilius Lupus, Rhétoricien, ou son fils; un en dix livres des Histoires d'Alexandrie, cité par saint Jérôme; un des Sectes des Philosophes, &c. * Saint Jérôme, *Pref. in Danielem.* Suidas. Vossius, *Hist. Græc. l. 2. ch. 13.*

C A L L I N I Q U E (*Callinicus*) natif d'Héliopolis en Syrie, inventa l'an 670, cette sorte de feu, qu'on nomme ordinairement *le feu Grec ou Grégeois*, que l'Empereur Constantin *Pogonat ou le Barbu*, employa avec tant de succès pour brûler les navires des Sarazins. On peut consulter Valturius, qui enseigne comment on prépare la matiére de ce feu. * Zonaras, *in Constantino Pogonato*. Valturius, *l. 11. de Re militari, c. 9.* Jean-Baptiste Porta, *l. 12. de la Magie Nat.* Jules César Scaliger, *exercit. c. 3. dist. 3.* Cardan, *de Subtilitate*, *l. 2.* Salmuth, *in Not. ad Pancirollum*, *partie 2. Rer. Memorab. tit. 19.*

C A L L I N I Q U E (*Callinicus*) après avoir eu soin des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut élu Patriarche en 693, après la mort de Paul III. Il étoit grand ennemi de l'Eglise Romaine, & grand amateur des nouveautez: ce qui porta Justinien *le Jeune*, qui prit Constantinople en 705, à lui faire crever les yeux, & à l'envoyer en cet état à Rome. * Baronius, *A. C. 691. 705. c. 1.* Theophanés. Cédrenus.

* C A L L I N I Q U E, fils d'Antiochus Roi de Comagène. * Simon, *Dict. de la Bible.*

C A L L I N I Q U E. *Cherchez* S É L E U C U S II.

C A L L I N U S, Poëte Grec, qui faisoit des Elégies. On ne sait pas en quel tems il a vécu; mais il est cité par Athénée, *l. 12.* par Clement Alexandrin, *au l. des Tapiss.* & par Strabon, *au l. 13.*

C A L L I O P E, Muse qui préside à l'Eloquence & à la Poësie Héroïque. C'est pour cela que les Anciens l'invoquoient, lorsqu'ils décrivoient les belles actions des Héros. Ils la représentoient fort jeune, couronnée de plusieurs guirlandes de laurier, & tenant en sa main droite une trompette & trois livres, savoir l'Iliade, l'Odyssée & l'Enéïde. * Cartari, *De Imagin. Deorum. Iconologie*, de Ripa.

C A L L I P A T I R A, épouse de Callianax, étoit fille du célébre Diagoras, sœur d'Acusilas, de Damagéte, & de Dorieus, & mére d'Euclès & de Pisidore, qui furent tous couronnez Vainqueurs à diverses fois dans les Jeux Olympiques. Les Eléens avoient une loi qui ordonnoit que les femmes qui oseroient passer le fleuve Alphée pendant la célébration de ces Jeux, seroient précipitées du haut de la montagne appellée Typée. Callipatira, résolue de conduire elle-même son fils Pisidore dans la lice, s'embarassa peu de cet obstacle, mais de peur d'être découverte, elle se déguisa sous l'habit d'un Maître d'exercices. Lorsqu'elle vit son fils Vainqueur, transportée de joye, elle franchit la barrière qui séparoit les Maîtres d'avec les Combattans; & laissant tomber par hazard l'habit qui la déguisoit, fit reconnoître son sexe. Elle eût été punie de mort; mais on lui fit grace en faveur de son pére, de ses fréres & de ses fils; & on se contenta de faire une loi, qui ordonnoit aux Maîtres d'exercices, de paroître nuds dans les Jeux aussi-bien que les Athlétes. Cette femme vivoit vers la LXXXVIII Olympiade, environ 428 ans avant J. C. * Pausanias, *in Eliacis*, *l. 6.* Cœlius Rhodiginus, *l. 14. c. 14.*

C A L L I P E, Mathématicien. *Voyez* C A L I P P E.

C A L L I P E, Historien de Corinthe, composa un Traité des Orchoméniens, selon Pausanias dans le livre neuviéme. On ignore le tems auquel il vivoit. Il y a aussi eu un Capitaine Athénien, & un Philosophe de ce nom. * Diogène Laërce, *en la Vie de Zénon*, *l. 7.*

C A L L I P E, Tyran de Sicile, est celui qui assassina Dion, qui avoit rendu la liberté à la Sicile, & qui s'en fit le Tyran: ce fut l'an 400 de Rome, & 354 avant J. C. mais le ciel permit qu'il fût tué du même couteau, qu'il avoit employé pour ravir la vie à ce grand homme. * *Plutarque*, *in Dione*, & *au Traité de la mauvaise honte.*

C A L L I P I D A S, Historien Grec. *On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il a écrit* un Traité des *Scythes*, que Strabon met au rang des Histoires fabuleuses d'Hellanicus, d'Hérodote, & de quelques autres, *l. 12.*

C A L L I R H O É, Fontaine de Judée, au delà du Jourdain. Ses eaux chaudes tomboient dans le Lac Asphaltite & n'étoient pas seulement médicinales, mais encore très-agréables à boire. Joséphe qui parle de cette Fontaine, remarque qu'Hérode *le Grand*, étant tombé dans une maladie dangereuse, y vint pour prendre de ces eaux, qui ne lui servirent de rien. Le P. Calmet dit qu'il y avoit aussi là une ville du nom de Callirhoé. * *Antiquitez Judaïques*, *l. 17. ch. 8.*

* C A L L I R H O É, Fontaine dans le païs d'Attique. Pausanias *in Atticis*, dit qu'elle fut appellée Ἐννεάκρουνος, parce qu'elle répand ses eaux par neuf sources ou par neuf tuyaux. C'est pourquoi Stace, en parlant de cette fontaine, *Thébaïde*, *l. 12. v. 629.* dit

Et quas Callirhoe novies errantibus undis
Implicat.

Pausanias ajoûte que Pisistrate y fit des embellissemens.

C A L L I R H O É, Fontaine de l'Etolie, dont les Poëtes ont souvent fait mention. Elle tira son nom de Callirhoé qui suit.

C A L L I R H O É, étoit une jeune fille de Calydon, dont Corésus l'un des Prêtres de Bacchus, devint éperduement amoureux. Rebuté des rigueurs de sa Maîtresse, il eut recours à Bacchus, qui pour le venger, frappa les Calydoniens d'une ivresse qui approchoit de la fureur. Le Dieu consulté sur le remède qu'on pouvoit opposer à ce mal, répondit qu'il ne cesseroit point, à moins qu'on n'immolât par la main de Corésus, ou la cruelle Callirhoé, ou quelque autre personne qui voulût se dévouer pour elle. Pour satisfaire à l'Oracle, on conduisit à l'autel l'insensible Callirhoé ornée en victime, lorsque Corésus, qui présidoit à cette sanglante cérémonie, tourna le couteau sacré contre soi-même, & se sacrifia pour cette ingrate. Alors Callirhoé touchée, mais trop tard, d'amour, de regret & de pitié, se tua, pour appaiser les Manes de son Amant, près d'une fontaine, à laquelle elle laissa son nom. * Strabon. Thucydide, *l. 5.* Pausanias, *in Achaicis.*

C A L L I R H O É, fille de Scamandre, épousa Tros, troisiéme Roi de Dardanie, qui prit son nom de Troye, & eut trois fils, Ilus qui laissa son nom à la même ville appellée quelquefois Ilion; Ganymède enlevé par Jupiter, ou selon d'autres par Tantale;

Roi de Méonie ou Paphlagonie ; & Assaraque pére de Capys, & grand-pére d'Anchise. * Homére. Virgile. Eusébe, en sa Chronique.

CALLIRHOE, fille de Lycus, Tyran de Lybie, délivra son mari Diomède des embûches que son pére lui avoit dressées. Dans la suite desolée de se voir abandonnée de cet ingrat, elle se pendit de desespoir.

CALLIRHOE, fille du fleuve Achéloüs épousa Alcméon, qui avoit tué sa mére Eriphyle. Ce Prince étoit déja mari d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux collier d'or d'Hermione, dont on avoit fait présent à Eriphyle, afin qu'elle persuadât à son mari Amphiaraüs de s'engager à l'expédition de Thebes. Callirhoé ayant oui parler de ce collier, le demanda à Alcméon, & refusa de lui laisser consommer le mariage, jusqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui. Alcméon alla trouver Phegeus, pére de son autre femme, & lui fit accroire qu'il avoit sçu de l'Oracle, qu'il ne guériroit jamais de sa fureur, s'il ne faisoit une offrande de ce collier au temple de Delphes. Phegeus le lui livra, mais ayant appris qu'on le destinoit à Callirhoé, il donna ordre à ses deux fils d'assassiner Alcméon : ce qu'ils firent. Callirhoé très-sensible à cette mort, desiroit ardemment d'être vengée. Les Poëtes disent qu'elle pria Jupiter de faire en sorte que les fils qu'elle avoit eus d'Alcméon, qui étoient encore enfans, devinssent en un moment hommes, afin qu'ils vengeassent la mort de leur pére. Jupiter lui accorda sa demande, & aussi-tôt Amphoterus & Acarnan ses deux fils, partirent pour cette vengeance. Ils trouvérent sur leur route les assassins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle. Ils les tuérent, & ensuite allerent à Psophis, où ils massacrérent Phegeus & son épouse. En se retirant, ils furent poursuivis jusqu'à Tegée. Après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient executé, ils partirent pour Delphes, & y consacrérent le collier & la robe d'Eriphyle : ce fut Achéloüs qui leur ordonna de le faire. Ils allérent de là dans l'Epire, & y fondérent une Colonie que l'on appella *Acarnanie*. Quant aux deux enfans qu'Eriphyle témoigne qu'Alcméon eut de la Prophéteffe Manto, il les donna à élever à Créon Roi de Corinthe. L'un d'eux étoit appellé Amphilochus, l'autre étoit une fille qui avoit nom Tisiphoné, & qui étoit parfaitement belle. La femme de Créon appréhendant que son mari n'épousât cette belle fille, & voulant l'en empêcher, *la fit vendre* : ce fut Alcméon qui l'acheta sans la connoître. Apollodore ne dit point comment Tisiphone fut reconnue. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 3. Bayle, *Dict. Critiq.*

CALLISTE, Poëte, Grec de nation, vivoit dans le quatriéme siécle du tems de Constance & de Julien l'Apostat. Nicéphore Calliste parle de lui, & dit que ce Poëte suivoit toûjours le même Julien, & qu'il composa un Eloge à la louange de ce Prince. * Nicéphore, *l.* 10. *Hist. c.* 34. Socrate, *l.* 3. *c.* 18.

S. CALLISTE ou CALIXTE, I. de ce nom, Pape, que quelques-uns font Romain, & fils de Domice, fut mis sur la Chaire de S. Pierre, après la mort de S. Zéphyrin, l'an 219. La clémence que l'Empereur Alexandre Sévére fils de Mammée, fit paroître pour les Chrétiens, & la sentence qu'il prononça en leur faveur, lorsqu'il leur fit rendre une place, que les Taverniers de Rome avoient usurpée, lui donna la pensée de bâtir une église au même lieu : ce qu'il executa en l'honneur de l'Enfantement de la sainte Vierge, dans un tems où l'on croyoit par tradition qu'en ce même lieu une grande abondance d'huile étoit sortie de la terre, pour annoncer aux hommes l'avénement de Jesus-Christ, qui est l'Oint du Seigneur. Cette église s'appelle aujourd'hui Nôtre-Dame au delà du Tibre. Ce fut apparemment vers le même tems qu'il fit faire sur le chemin d'Appius un cimetiére qui porte son nom, & qui est si connu dans l'Histoire. D'autres croyent qu'il le fit seulement rebâtir. Les Ministres de l'Empereur, qui n'avoient pas les mêmes sentimens pour les Chrétiens que ce Prince, exercérent contre l'Eglise une persécution secrete, durant laquelle le saint Pontife fut arrêté, & martyrisé le 14 octobre l'an 224, ou plûtôt 223, après avoir tenu le siége cinq années, un mois & 12 jours. Ceux qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande liberté que les Chrétiens avoient sous l'Empereur Sévére ; & en effet la maniére dont on s'en défit, convient mieux à quelque tumulte extraordinaire, qu'à un jugement régulier. Ses Actes portent qu'il fut précipité dans un puits ; ce qui fait croire que cette exécution fut faite dans quelque émotion populaire. Saint URBAIN I lui succeda. * Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Anastase. Platina. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *in Vitis Pontificum.* Thomas Valdensis. Tillemont.

☞ Optat & Saint Augustin l'appellent Calliste. L'opinion de ceux qui assurent qu'il étoit Romain, & fils de Domice n'est appuyée sur aucun témoignage ancien, & l'on ne sait certainement aucune circonstance de sa vie ni de sa mort. Il n'y a point de preuve qu'il ait bâti une église dans le lieu que l'Empereur Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens. Ce que l'on dit du cimetiére que l'on prétend qu'il fit faire dans la Voye Appie paroît mieux fondé, parce que la plûpart des Martyrologes en font mention, & qu'il a depuis été célébre ; mais ce que quelques-uns disent, qu'on y avoit enterré cent soixante & quatorze mille Martyrs, & quarante-six Papes, n'a aucune apparence, & il est assez vrai-semblable que ce cimetiére étoit public & commun aux Chrétiens & aux Payens. Ce qu'on dit de la persécution contre les Chrétiens, sous l'Empire d'Alexandre, est contraire à tout ce que les Anciens nous apprennent de la disposition de cet Empereur envers les Chrétiens, & les Actes de plusieurs Martyrs que l'on prétend avoir souffert pendant ce régne, sont visiblement supposez. Le martyre de saint Calliste n'est pas plus assuré, puisque ni Eusébe, ni les autres Auteurs anciens, n'en parlent point. Les Actes de son martyre sont insoutenables, & dans l'ancien Calendrier donné par Bucherius, il n'est point qualifié du nom de Martyr, non plus que dans celui du Pére Fronteau, ni dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Pour le tems de son Pontificat, il a commencé à la fin de l'an 219, & il a duré cinq ans selon Eusébe, cinq ans & dix mois, selon le premier catalogue des Papes du Pére Mabillon, cinq ans, deux mois & dix jours, selon le second & selon celui de Bucherius, ce qui fait voir qu'il est mort l'an 224, le 14 octobre, suivant l'ancien Calendrier donné par Bucherius & suivi dans les Martyrologes. Il est marqué dans le Calendrier de Buchérius, que ce Pape étoit enterré ou honoré *in Via Aurelia*, ou dans le chemin d'Aurèle, à trois milles de Rome. On prétend que son corps a été transporté en France sous le Pontificat de Léon IV, l'an 854, à la priére du Comte Everard, & mis dans un monastére que le Comte avoit bâti proche de Tournay, que l'on appelle à présent Cisoin ou Chijoingh. On croit qu'il a depuis été transporté à Rheims : mais tout cela n'est fondé que sur des monumens fort incertains. * *Mémoires de l'Histoire Ecclésiastique de* Tillemont, *tome* 3. Baillet, *14 septembre*, *Vies des Saints.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CALLISTE II, l'un des plus grands Papes que l'Eglise ait eu, étoit François de nation, & Archevêque de Vienne en Dauphiné. Son nom étoit Gui de Bourgogne, & il étoit cinquiéme fils de *Guillaume II*, frére de *Raimond* & d'*Etienne*, Comtes de Bourgogne, & oncles d'*Adelais* Reine de France, femme du Roi Louis VI, dit *le Gros*, fille de Humbert II, Comte de Maurienne, & de Gille de Bourgogne, sœur de *Gui*. Il fut mis sur le siége de l'Eglise de Vienne en 1083, & gouverna cette église jusqu'à l'an 1119, qu'il fut élu Pape le premier jour de février dans l'Abbaïe de Cluny en la place de Gélase II, qui y étoit mort. Cette élection fut faite par les Cardinaux du parti de Gélase II, qui étoient en France. Le Siége de Rome étoit alors occupé par Maurice Bourdin natif de Limoges, auparavant Archevêque de Brague, que l'Empereur Henri avoit fait élire Pape en 1118, après la mort de Paschal II, & qui avoit pris le nom de Grégoire. Gélase avoit été élu quarante-deux jours auparavant ; mais l'arrivée de Henri à Rome l'avoit obligé de se retirer en France. Calliste n'osa pas aller à Rome aussi-tôt après son élection, & tint au mois d'octobre un Concile à Rheims, dans lequel il excommunia l'Empereur Henri, avec Bourdin & ses Fauteurs : il passa ensuite en Italie avec une armée. Henri fut obligé de se retirer : Bourdin se sauva à Sutri : Calliste l'y suivit & le vainquit sans peine ; le prit prisonnier ; le fit entrer dans Rome d'une maniére ignominieuse, assis selon quelques-uns, à rebours sur un âne ; & l'envoya dans le monastére de Cave, d'où il le tira ensuite pour l'enfermer dans un château. Honoré II le transfera de là dans une autre citadelle, où ce Prélat finit ses jours. Calliste fit ensuite la paix avec Henri, & composa touchant les Investitures un Traité qui fut approuvé dans un Concile tenu à Latran, l'an 1123, que l'on appelle le premier Concile général de Latran. Il mourut le 13 décembre de l'an 1124, après cinq ans, dix mois & neuf jours de siége. On a de lui 33 lettres, & on lui attribue quatre Sermons sur l'Apôtre saint Jacques, qui sont des piéces supposées & indignes de ce Pape. Louis *le Gros* lui écrivit une lettre pour le congratuler de la prise de Bourdin. Ce Pape étant encore Archevêque de Vienne, fonda l'Abbaïe de Bonnevaux en Dauphiné, & fit de grands biens aux églises de son Diocése. HONORÉ II lui succeda. * Saint Antonin, *Hist.* Trithême, *de Script. Eccles.* Vincent de Beauvais, *l.* 26. *Spec. c.* 30. *& suiv.* Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *de Vit. Pontif.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Histoire du Dauphiné.* M. Baluze, *tome* 3. *des Oeuvres mêlangées.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

CALLISTE III, Pape, nommé auparavant, *Alfonse* de Borgia, étoit Espagnol, natif de Xativa dans le Diocése de Valence. Il étudia à Lérida, & s'étant avancé dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il enseigna ensuite, & eut un Canonicat en cette ville. Alfonse V, Roi d'Arragon, le choisit pour son Sécretaire. Il employa ses soins & sa prudence pour éteindre le Schisme en Arragon, & le Pape Martin V lui témoigna sa reconnoissance, en lui donnant l'Evêché de Majorque. Il ne l'accepta pourtant pas, ou du moins il n'en prit pas possession, mais il eut depuis celui de Valence. Le Roi Alfonse l'employa en diverses négociations, & le Pape Eugéne IV le fit Cardinal en 1444. Cette dignité ne servit qu'à faire paroître davantage son mérite, & il fut élu Pape le huitiéme avril de l'an 1455. On dit qu'il étoit alors âgé de plus de 76 ans. Saint Vincent Ferrier lui avoit prédit qu'il seroit Pape, long-tems auparavant qu'il le fût, & dans cette assurance, il fit vœu de faire la guerre au Turc. En effet il excita toute l'Europe à prendre les armes, mais ses bons desseins n'eurent pas une issue aussi avantageuse qu'il le souhaitoit. Il canonisa le Saint qui lui avoit prédit son élevation à la Papauté. On remarque qu'étant Evêque & Cardinal, il ne posséda jamais qu'un Bénéfice en commende ; & il avoit accoûtumé de dire, parlant de l'église de Valence, qu'il se contentoit d'une épouse vierge. Aussi quand il fut Pape, il n'en voulut jamais donner aux personnes, qu'il en croyoit indignes. Il se trompa pourtant en la personne de quelques-uns de ses parens ; mais leur mérite apparent en avoit bien trompé d'autres. Calliste III mourut le sixiéme août de l'an 1458. Il a écrit quelques Epîtres, & on lui attribue l'Office de la Transfiguration. Il regna trois ans, trois mois & 29 jours. PIE II lui succeda. * Ciaconius. Rainaldi. Platina. Surius. Bollandus, *tome* 1. *du mois de mai.*

CALLISTE, Antipape. Les Partisans de l'Empereur Fréderic, qui avoient créé Antipape Octavien, Cardinal de sainte Cécile, sous le nom de Victor, contre Alexandre III, élurent ensuite Gui de Créme, qu'ils nommérent Paschal III. Après la mort de ces Antipapes, Jean Abbé de Strume, fut mis en leur place en 1170. Ils le nommérent Calliste III, & il porta ce titre jusqu'en 1177, qu'il fut dégradé au Concile de Venise, où l'accord se fit entre le Pape & l'Empereur. L'année d'après, Calliste se vint jetter à Frescati aux piez d'Alexandre, qui le reçut charitablement, & lui fit même prendre place à sa table. Il mourut la même année. * Baronius, *in Annal.*

CALLISTE, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople qui vivoit dans le XIV siécle, avoit été Moine au Mont-Athos, & suc-

succeda à Isidore l'an 1349. Il présida au Concile tenu en 1355, contre les Adversaires de Palamas, & n'ayant pas voulu couronner le fils de Cantacuzène, il se retira dans un monastère; mais il fut rétabli peu de tems après par Jean Paleologue, qui l'envoya en Servie pour y conclure un traité de paix. Il y mourut en 1358, ayant tenu le siege environ neuf ans, bien que Pontanus en mette dix. On lui attribue une Homelie sur l'Exaltation de Sainte-Croix, donnée par Gretser; & deux Ecrits, l'un sur la mort de la Vierge, & l'autre sur la Décollation de saint Jean. La méthode ou la regle monastique est d'un autre Calliste Patriarche Latin de Constantinople, vers l'an 1406, dont on va parler. * Cantacuzène, *l. 4. ch. 50.* Sponde, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, du XIV. siecle.*

CALLISTE II. Patriarche Latin de Constantinople, avoit aussi été Moine. On dit qu'il succeda à Ange Correro l'an 1406, & qu'il tint le siege pendant 47 ans, jusqu'en l'an 1452. * Sponde, *A. C.* 1406.

CALLISTE, un de ceux qui accompagnerent à la guerre l'Empereur Julien, écrivit en vers heroïques l'Histoire de ses expéditions. * Socrate, *l. 3. ch. 18.* Nicephore, *l. 10. ch. 34.*

CALLISTHENE, seditieux & scelerat qui mit le feu aux portes du temple de Jérusalem l'an 3871 du monde, 164 ans avant J. C. le jour que les Juifs célébroient la victoire que Judas Machabée avoit remportée sur Nicanor, Timothée & Bacchide, Generaux des Syriens. Callisthene se cacha dans une maison qui étoit proche du temple; mais ayant été découvert, il fut pris & brûlé vif. * II. *Machab. ch. 8. v. 33.*

CALLISTHENE d'Olynthe, fut au rapport de Diogene Laerce *in Theophrasto*, cousin & Disciple d'Aristote, qui l'engagea à suivre Alexandre *le Grand*, dont il entreprit d'écrire l'Histoire. On a cru dans le XVI siecle avoir cette Histoire, parce qu'on en montroit une qui portoit le nom de Callisthene dans quelques Bibliothèques, & entre autres dans celle du Roi de France; mais Casaubon après l'avoir examinée soigneusement, assure dans les lettres 39. 93 & 95. à Scaliger, que c'est un Ouvrage supposé, & le même que le faux Gorionides a coutume de citer. Pour le vrai Ouvrage de Callisthene, Strabon le cite, *l. 17*; & Polybe, aussi grand homme de guerre que bon Historien, assure, *l. 12.* qu'il falloit que l'Auteur ignorât tout à fait la Tactique, c'est à dire, l'Art de ranger les armées, puisqu'il décrit la bataille d'Alexandre & de Darius dans la Cilicie, d'une maniere contraire non seulement à la verité, mais à la vraisemblance. Il s'en falloit donc bien qu'il ne surpassât par ses Ecrits les grandes actions d'Alexandre, comme il se prétendoit; puisqu'il n'étoit pas même capable de les bien représenter. Il écrivoit autrement, dit Suidas; & Ciceron, *l. 2. de Oratore*, assure que son stile étoit plutôt celui d'un Orateur que d'un Historien. Au reste il joignoit à une grande vanité, une mortelle haine du même vice dans autrui, & il s'opposa avec beaucoup de vigueur au dessein où étoient quelques Courtisans d'adorer Alexandre à la maniere des Perses: ce qui le rendit extrêmement odieux à ce Prince. Tous les Historiens parlent diversement de la mort de Callisthene, mais ils s'accordent tous à dire qu'Hermolaüs & quelques autres ayant conspiré contre la vie d'Alexandre, on accusa Callisthene d'avoir trempé dans la conjuration, & qu'on ne le fit mourir qu'après sept mois de prison. * Arrien, *de Exped. Alexandri, l. 4.* Plutarque, *in Alexandro.* Justin, *l. 15.* Quinte-Curce, *l. 8.* Plusieurs crurent dès-lors qu'on l'avoit accusé faussement, & Theophraste son ancien ami en étoit si persuadé, qu'il composa en son honneur un Traité qu'il intitula Callisthene, au rapport de Diogene Laerce, qui dans la Vie de Theophraste dit que ce Philosophe avoit rencontré en Alexandre un Prince très-puissant & très-heureux, mais qui ignoroit l'art d'user de la prosperité, ainsi que l'observe Ciceron, *l. 3. Quæst. Tuscul.* Outre l'Histoire d'Alexandre, Callisthene composa plusieurs Ouvrages qui sont citez par les Anciens. Le plus considérable étoit une Histoire de la Grece, dont Plutarque, *in Cimone & in Agesilao*, Athenée, *l. 10*, & Etienne de Byzance, *in voce Thynia*, font mention. On apprend de Diodore de Sicile, *l. 14. & 16.* & de l'Auteur de la Description des Olympiades, que cette Histoire comprenoit ce qui s'étoit passé durant trente années depuis la paix d'Antalcide en la XCIII Olympiade, jusqu'à l'année où le temple de Delphes fut pillé par Philomele. Ciceron qui en parle aussi dans sa belle Lettre à Lucceius, ajoûte que Callisthene écrivit séparément l'Histoire de la guerre de Troye, ce que Plutarque a observé aussi *in Camillo.* Que si Athenée ne se trompe point, lorsqu'il lui attribue *l. 13*, une Histoire de la Guerre Sacrée, il faut dire, qu'ayant fini d'abord son Histoire de la Grece, où nous l'avons marqué, il l'a continuée ensuite jusques assez près de son tems. Le Scholiaste d'Apollonius, *l. 1*, cite encore un *Periple* de lui; Apostolius, *in voce* ..., des *Phrygiques*; Plutarque, *in Parallelis*, des *Macédoniques*, des *Thessaliques*, & des *Metamorphoses*; mais ces Ouvrages, qui à l'exception du dernier, ne peuvent être regardez que comme des Descriptions de divers païs, pourroient bien être d'un autre CALLISTHENE, & je les attribuerois volontiers à l'Auteur des *Galatiques*, qui étoit de Sybaris, ainsi que Plutarque l'observe, *l. de Fluviis.* & que Stobée cite au chapitre des maladies. Il n'en est pas de même des Apophthegmes, dont Pollux fait mention, *l. 9. ch. 6.* Rien n'empêche qu'on ne les croye du Philosophe. Une de ses maximes, *Que ce n'étoit pas la sagesse, mais la fortune qui gouvernoit la vie*, a été fort célèbre autrefois dans les Ecoles, au rapport de Ciceron, *Quæst. Tuscul. l. 5.* On dit qu'Alexandre fit graver sur le tombeau de ce Philosophe une épitaphe, en un seul vers, dont voici le sens,

Odi Sophistam qui sibi non sapit.

Je hais un Philosophe qui n'est pas Philosophe pour lui même, ou *Je hais un Sage qui n'est pas sage pour ses propres interêts.* * Plutarque, *in Alexandro.* Quinte-Curce, *l. 8. c. 6.* Arrien, *l. 4. Hist.* Justin, *l. 12.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 1. c. 9.*

CALLISTHENE, Historien Grec, du païs des Sybarites, dans la Grande Grece. On ne sait pas en quel tems il a vécu, mais seulement qu'il composa une Histoire des Gaules *Galaticu*, dont Plutarque cite le 23 livre, & Stobée le 43. * Plutarque, *de Fluvi.* Stobée, *Serm. de morb.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 3.*

CALLISTINS ou CALLIXTINS, peuples de Boheme, prirent ce nom, parce qu'ils croyoient le calice absolument necessaire au peuple, dans la communion. Cette Secte se forma dans le commencement du XV siecle. Tous les Chrétiens occidentaux vivoient en paix sur l'usage de l'Eucharistie. Un certain Jacobel prétendit que l'on devoit donner le calice avec le pain. Les Bohemiens donnerent dans ce sentiment, & après diverses contestations pour le bien de la paix, le Concile de Bâle crut y donner remede, en leur accordant la Communion sous les deux especes, par un accord qui fut nommé *compactation.* Ils ne s'y tinrent pas dans la suite, voulant que la coupe fut donnée aux enfans nouvellement baptisez; & Requesane leur Chef, Prêtre & Disciple de Jacobel, homme ambitieux, n'ayant point eu l'Archevêché de Prague, comme il s'en étoit flaté, empêcha leur réunion avec la Cour de Rome. Ces deux derniers partis subsisterent, jusqu'à ce que Luther les unit dans le sien. Quelques Relations de Pologne nous apprennent qu'on trouve encore de ces sortes de Callistins dans ce Royaume. * Sponde, *A. Christ.* 1421. *n.* 2. M. de Meaux, *Histoire des Variations, l. 11.*

CALLISTO ou CALLISTON fille de Lycaon. Cherchez CALISTO.

CALLISTRATE, Poëte Comique d'Athénes, vivoit sous la XCVII Olympiade, environ 392 ans avant J. C. & fut rival d'Aristophane. * Vossius, *de Poet. Græc.*

CALLISTRATE, ancien Auteur d'une Histoire de Samothrace, citée par Denys d'Halicarnasse, *l. 1.* est apparemment celui dont Tzetzès dit, *Chil. 12. Hist.* 398, qu'il accoutuma les Samiens, c'est à dire, ceux de Samothrace, à se servir des vingt-quatre lettres de l'Alphabet Grec; mais il est different d'un CALLISTRATE de Tenedos, qui commenta Aratus, au moins à ce que dit Vossius, *de Hist. Græc. l. 3.* Celui-ci pourroit bien n'être pas different de celui que le Scholiaste d'Aristophane employe quelquefois; puisqu'entre autres choses qu'il en a extraites, il y a dans le *Vizeta* un article sur l'isle de Tenedos. Il est plus difficile de savoir qui est le CALLISTRATE, Auteur d'un Traité des *femmes publiques*, dont Athenée fait mention, *l. 13.* & l'on n'a pas plus de connoissance de celui à qui quelques uns attribuent une Description d'Athénes, que d'autres prétendoient appartenir plutôt à Menecles; car c'est tout ce qu'en a dit Harpocration, *in voce* ..., mais il n'y a pas beaucoup de perte à ignorer tout cela, & il n'est pas necessaire d'être mieux instruit de ce qui regarde l'Auteur des explications des statues imprimées avec les Oeuvres de Philostrate.

* CALLISTRATE, Orateur dont parle Xenophon, *Hist. l. 6.*

* CALLISTRATE, Auteur, qui étoit de Tenedos, a fait des Commentaires sur Aratus.

CALLISTRATE, Athénien, fut choisi par ses citoyens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacedémoniens, la quatrième année de la centième Olympiade, 377 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l. 15.*

CALLISTRATE, excellent Orateur d'Athénes, lequel plaidant un jour la célèbre cause d'Oropus, Démosthène, quoiqu'encore fort jeune, en fut tellement touché, que ne voulant plus suivre que Callistrate, il abandonna Platon & son Académie. * Xenophon, *l. 6.* & Aulugelle, *l. 3. c. 13.*

* CALLISTRATE, (Domitius) Auteur d'une Histoire d'Heraclée, qu'Etienne de Byzance allegue très-souvent; & quelques autres de ce nom, rapportez par Vossius, *l. 3. de Hist. Græc. p.* 338. *de Math. c.* 33. *S.* 21.

* CALLISTRATE, Archonte d'Athénes, dans la seconde année de la CXV Olympiade.

CALLISTRATE, Jurisconsulte, un des Disciples de Papinien, & du nombre des Conseillers de l'Empereur Alexandre Severe. * Lampridius, *in Alexandro, c.* 68. Pour connoître les differens Callistrates, il faut consulter Vossius, *de Hist. Græc. l. 3. p.* 338. *& de Scient. Mathem. c.* 33. *S.* 21. *p.* 136.

* CALLISTRATON, Auteur Grec qui avoit écrit des Méchaniques. * Athenée, *in Mechanicis.*

CALLIXENE, Historien, étoit de Rhodes. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il laissa selon Athenée, *l. 5.* un Ouvrage sur la ville d'Alexandrie.

CALLIXENE avoit composé un Traité des Peintres & des Sculpteurs, comme nous l'apprenons de Pauline, *en sa Bibliot.*

CALLIXENE, habile Statuaire, vivoit dans l'Olympiade CLV, auquel tems la Sculpture que l'on avoit un peu négligée, reprit une nouvelle vigueur.

* CALLIXENE, Général, qui mourut de faim, selon le rapport de Xenophon, *Hist. l. 1.*

CALLOET (Jean) Evêque de Treguier ou Lantriguet en Bretagne, vivoit au commencement du XVI siecle, étoit Breton de nation, sorti d'une famille noble de cette province. Il savoit les Belles Lettres, le Droit & la Théologie. On le fit Chantre de Cornouailles ou de Quimpercorentin, puis de Treguier, dont il fut élu Evêque après Robert Guibé. Il mourut au Mont-Saint-Michel le quatrième septembre 1504. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* CALLONE, riviere de Normandie, dans l'Evêché de Lisieux, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la Lézon un peu au dessus de Pont-l'Evêque.

CALLOO, village avec un bon Fort, est dans le païs de Waes en Flandre, près de l'Escaut, à deux lieues d'Anvers, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALLOT (Jacques) célèbre Graveur, étoit fils de *Jean* Callot, Héraut d'armes de Lorraine, & naquit à Nancy l'an 1593.

Son

Son grand-pére *Claude* Callot, Exempt des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, Conservateur des titres & registres des Nobles du païs, fut annobli par le Duc Charles II. en considération des services qu'il lui avoit rendus dans les armées. Il portoit cinq étoiles en écu. Quoiqu'il fût d'une famille qui dès l'an 1417, avoit possédé les premieres charges sous les derniers Ducs de Bourgogne, il ne se flatta point d'une sotte vanité & il ne crut point déroger, en s'adonnant au travail où son inclination le portoit. Dès l'âge de 12 ans, il prit le chemin de Rome, pour y voir ce qu'il y avoit de rare; mais l'argent lui ayant manqué, il se mit avec une troupe de Bohémiens, qu'il suivit jusqu'à Florence. Lorsqu'il y fut arrivé, il les quitta, & rencontra un Officier du Grand Duc, qui le prit auprès de lui, & l'envoya dessiner chez un excellent Peintre nommé *Canta Gallina*, qui s'appliquoit à la gravûre. De là il continua son voyage jusques à Rome, où il fut reconnu par des Marchands de Nancy, qui le ramenérent à ses parens; mais il les quitta bien tôt après, & retourna en Italie, étant alors âgé d'environ 14 ans. En passant à Turin, il rencontra son frére aîné que son pere y avoit envoyé pour quelques affaires, lequel le ramena encore une fois à Nancy. Tout cela ne put empêcher que Callot ne contentât la passion qu'il avoit de voir les excellens ouvrages de Rome. Il obtint son congé de son pere, & alla à la suite d'un Gentilhomme que le Duc de Lorraine envoyoit au Pape. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il s'appliqua à dessiner & à graver au burin sous Philippe Thomassin, de Troye en Champagne, qui s'étoit établi à Rome, de là il passa à Florence, où le grand Duc l'employa à son service avec plusieurs autres Graveurs. Callot commença alors à dessiner en petit, & quitta le burin pour graver à l'eau-forte, parce que les Ouvrages de cette maniére s'exécutent plus proprement, & reçoivent mieux l'esprit & la vivacité que l'Ouvrier leur inspire. Après la mort du Grand Duc de Florence, Callot revint en son païs. Le Prince Charles, qui venoit de Rome, l'ayant reconnu à Florence, admira les piéces qu'il avoit gravées, & l'engagea à se fixer en Lorraine, promettant de lui faire donner de bons appointemens. Henri Duc de Lorraine le reçut, & lui donna une pension considérable. Callot épousa en 1625, étant âgé de trente-deux ans, une jeune Demoiselle nommée Catherine Kuttinger, qui tiroit son origine d'une noble famille de Marsal.

Pendant qu'il étoit à Florence, il examina le vernis des Faiseurs de luts, qui séche & durcit promptement, & observa qu'il étoit beaucoup plus propre pour les ouvrages qu'il faisoit, que le vernis mol: C'est pourquoi il en apporta une assez bonne quantité, lorsqu'il revint à Nancy; & fut le premier qui le mit en usage dans la gravûre à l'eau-forte. Il se proposa aussi de ne faire souvent qu'un seul trait, pour graver les figures, grossissant plus ou moins les traits, sans se servir de hachures; en quoi il a été imité depuis dans de petites figures, par des Graveurs à l'eau-forte, & dans de grandes ordonnances par des Graveurs au burin. Sa réputation se répandant par toute l'Europe, l'Infante des Païs-Bas le fit venir à Bruxelles, lorsque le Marquis de Spinola assiégeoit Breda, afin de dessiner la prise de cette ville. Il vint en France l'an 1628, & le Roi Louis XIII lui donna ordre de dessiner le siége de la Rochelle, & celui de Ré, qu'il vint graver à Paris. De là il s'en retourna à Nancy, où il continua de travailler avec tant d'application, qu'il se trouve peu de Graveurs qui ayent gravé un si grand nombre de planches que lui, & dans l'espace d'une vie aussi courte qu'a été la sienne; car on en compte jusques à 1380. Il est vrai que Tempeste a gravé jusques à 1800 piéces, mais il a vécu plus longtems; & tout ce qu'il a fait n'est pas également bien, ni d'une maniére aussi finie que ce qu'on voit de Callot. Lorsque Monsieur le Duc d'Orléans, Gaston de France, se retira en Lorraine, il lui fit graver plusieurs planches de monnoyes, & il voulut même apprendre de lui à dessiner. Pour cela il alloit tous les jours avec le Comte de Moulermer au logis de Callot, où il passoit deux heures de tems à prendre des leçons. Le Roi ayant assiégé & reduit sous son obéissance la ville de Nancy en 1631, envoya quérir Callot, & lui proposa de représenter cette nouvelle conquête, comme il avoit fait la prise de la Rochelle; mais Callot supplia sa Majesté de vouloir l'en dispenser, parce qu'il étoit Lorrain, & qu'il croyoit ne devoir rien faire contre l'honneur de son Prince & contre son païs. Le Roi reçut son excuse, & dit que le Duc de Lorraine étoit bien-heureux d'avoir des Sujets si fidéles & si affectionnez. Quelques Courtisans dirent assez haut, qu'il falloit l'obliger d'obéir à sa Majesté; ce que Callot ayant entendu, il répondit avec beaucoup de fermeté, qu'il se couperoit plutôt le pouce, que de faire quelque chose contre son honneur. Le Roi bien loin de souffrir qu'on lui fit aucune violence, le traita toujours favorablement, & pour l'attirer en France, il lui offrit mille écus de pension, s'il vouloit s'attacher à son service; mais Callot témoigna qu'il ne pouvoit quitter le lieu de sa naissance, où il seroit toujours prêt de travailler pour sa Majesté. Néanmoins comme dans la suite il vit le mauvais état où la Lorraine fut réduite après la prise de Nancy, il résolut de se retirer à Florence avec sa femme; mais il mourut le vingt-huitiéme mars 1635, âgé de quarante-deux ans & fut enterré dans le cloître des Cordeliers de Nancy, dans l'endroit où ses parens avoient leur sépulture; & on lui dressa une épitaphe, où il est représenté à demi corps sur une table de marbre noir. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. Perrault, *Hommes Illustres qui ont paru en France pendant le XVI siécle*.

GALLUNDBORG. *Voyez* KALINBOURG.

* CALMANA, prétendue fille d'*Adam* & d'*Eve* qu'on fait gemelle de *Caïn*, & qui naquit, dit-on, le dixiéme mois de la premiére année de la Création. Il est étonnant que des Auteurs graves ayent donné dans des contes si grossiers, & dont on ne sauroit avoir la moindre preuve. * Sponde. Tirin, *Chronol. sacra*, *ch.* 8.

CALMAR, ville de Suéde dans l'Ostro-Gothie, ou Ostro-Gothlande, la capitale de la Smalandie ou Smalande, est fortifiée réguliérement avec un port sur la Mer Baltique. Cette ville fut presque brûlée en 1476, mais depuis on l'a réparée. C'est l'endroit où s'embarquent ordinairement les Suédois qui passent en Allemagne. Elle donne son nom au détroit, de *Calmar-Sund*. Elle est célébre par la confédération que la Reine Marguerite de Dannemarc y fit faire l'an 1395, par laquelle les trois Royaumes du Nord, devoient être unis à perpetuité: ce qui pourtant ne dura pas longtems après la mort de cette Heroïne. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

* CALMAR-SUND. Détroit de la Mer Baltique entre la côte orientale de Suéde & l'isle d'Oeland. Il tire son nom de la ville de Calmar dont on vient de parler. Il s'étend du nord au sud l'espace d'environ vingt-cinq lieues. La largeur de ce Détroit est inégale, & l'endroit le plus étroit est entre Calmar & l'isle d'Oeland, où il n'y a que près de deux lieues de large.

CALMET, (Dom Augustin) Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe, naquit à Mesnil-la-Horgne, proche de Commercy, Diocése de Toul, le 26 février 1672. Il fit ses premiéres études au Monastére de Breuil proche de Commercy; puis alla étudier en Rhetorique en l'Université du Pont-à-Mousson. Il prit l'habit de Benedictin dans l'Abbaïe de S. Mansuy, proche de la ville de Toul, le 17 octobre 1688, & y fit profession le 23 octobre 1689. Il commença, aussi tôt après son Noviciat, à étudier la Langue Grecque, & s'appliqua à la Langue Hébraïque, étant dans l'Abbaïe de Munster en Alsace, où il étudioit en Théologie. On le chargea d'enseigner la Philosophie & la Théologie aux jeunes Religieux de l'Abbaïe de Moyenmoutier en l'an 1698, & il demeura à leur tête en qualité de Professeur, jusqu'en l'an 1704, qu'il fut de nouveau envoyé à l'Abbaïe de Munster, où il continua dans une Académie de jeunes Théologiens les Commentaires sur l'Ancien & le Nouveau Testament qu'il avoit commencez quelques années auparavant. En 1706, il fut envoyé à Paris, où par le conseil du R. P. Dom Jean Mabillon, & du célébre M. l'Abbé du Guet, il se détermina à faire imprimer les Commentaires sur l'Ecriture, en François plutôt qu'en Latin. Le premier volume parut *in quarto*, à Paris chez Pierre Emery en 1707, & les autres de suite jusqu'en 1716, en 24 volumes *in quarto*. En 1709, il répondit à deux lettres critiques que M. l'Abbé Fourmont avoit publiées contre son Commentaire. En 1716, il composa son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament en deux vol. *in quarto*, imprimez en 1718. De retour en Lorraine il composa son Dictionnaire de la Bible dans l'Abbaïe de Moyenmoutier. Cet Ouvrage fut imprimé en 1719 ou 1720; mais il ne parut qu'en 1722, à cause des estampes ou tailles douces dont on l'enrichit après l'impression. Dans le même tems, il écrivit 15 Dissertations nouvelles pour joindre au Recueil que l'on vouloit faire à Paris de ses Préfaces & de ses Dissertations en trois vol. *in quarto*, lesquelles parurent à Paris en 1720. En 1718, il fut nommé Abbé de S. Leopold de Nancy, où étant il écrivit *l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Lorraine*, enrichie de cartes geographiques, de plans de villes & d'Eglises, de tombeaux & d'autres monumens, de médailles & de sceaux, avec les piéces justificatives à la fin. Cet Ouvrage fut achevé d'imprimer en 1728, à Nancy, chez Jean Baptiste Cusson en trois gros vol. *in folio*. Le Pére Calmet a encore composé en différens tems quelques autres Ouvrages de moindre conséquence, comme, Une *Dissertation* sur les anciens Cuiffes, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Dissertation* sur la nature des perles au même endroit; *Dissertation* sur quelques jambes d'étain trouvées à Lesmons proche de Luneville, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Dissertation* sur les grands Chemins de Lorraine, faite par les ordres de S. A. R. Leopold I. imprimée plus d'une fois à Nancy, traduite en Anglois & imprimée en Angleterre; *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, imprimé à Paris en deux vol. *in folio avec fig.* en 1728. On les a refondus dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Bible, qui se fait à Paris & à Genéve; & on a imprimé le Dictionnaire & le Supplément traduits en Latin, à Luques, à Venise & à Ausbourg. On l'a aussi imprimé en Flamand, ou en Hollandois. *La Vie* de J. C. tirée de l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, du même Auteur, a été imprimée à Paris, en Hollande & à Nancy, *in octavo*; *Abrégé Chronologique de l'Histoire sacrée & profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, imprimé chez Cusson à Nancy, 1729. Tous les Ouvrages suivans sont en manuscrit, *Histoire* de Lorraine; *Notes* sur les piéces justificatives de l'Histoire ecclésiastique & civile de Lorraine; *Dissertation* sur les Seigneurs voüez des Eglises; *Dissertation* sur la Noblesse de Lorraine; *Dissertation sur les anciennes monnoyes de Lorraine*; *Dissertation sur l'origine des dixmes ecclésiastiques*; *Dissertation sur l'ancienne Jurisprudence de Lorraine*; *Tableaux*, ou *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament*, en deux vol. *in quarto*; *Histoire* de l'Abbaïe de Munster en Alsace; *Histoire* de l'Abbaïe de Senones; *Histoire* de l'Abbaïe de S. Leopold de Nancy; *Histoire* du Prieuré de Lay; *Liste* des Ecrivains tant anciens que nouveaux, & des autres Hommes Illustres qui se sont distinguez dans les Arts, en Lorraine & dans la Province ecclésiastique de Tréves.

Le R. P. Calmet fut fait Prieur titulaire du Prieuré de S. Christophe-de-Lay, par la démission de Messire François Philippe Morel en 1715. Il fut nommé Abbé de S. Leopold de Nancy en 1718, & gouverna le Monastére pendant cinq ans. Il en étoit encore Abbé pour la seconde fois, lorsqu'il fut élu Abbé de Senones le cinquiéme juillet 1728. Le Pape Benoît XIII, ayant agréé son élection, lui offrit un titre épiscopal *in partibus* qu'il s'excusa d'accepter; & S. S. eut la bonté d'admettre ses excuses en 1729. Il vit encore & continue ses Ouvrages. Il a l'honneur d'être actuellement, pour la seconde fois, Président de sa Congrégation. * *Cet article a été fourni.*

CALMOUKS. *Voyez* KALMOUCKS.

* CALMURE, montagne Suisse, dans le Païs des Grisons & dans la Basse Engadine. Comme cette montagne, aussi bien que les autres du même Canton sont couvertes de neige, il en arrive souvent des *avalanches* ou éboulemens qui y causent de grands dommages. En 1689, le 25 janvier, il se fit auprès de Sass un éboulement de neige

qui

qui s'étant détachée du Mont-Calmuré, entraîna une partie d'un bois avec un fracas horrible, & traînant avec soi quantité de bois & de pierre, tomba jusqu'au delà du Lanquart, renversa neuf maisons avec plusieurs cabanes & fit périr 300 personnes. * *Etat & Délices de Suisse, tome 4. p. 75.* de l'édit. d'Amsterdam, 1730.

CALNE, CALNO ou CHALANNE, ville dans le païs de Sennaar bâtie par Nimrod. *Voyez* CALANE.

CALNE, petit bourg en Angleterre, dans le Comté de Kent. On y assembla l'an 977 un Concile, où les Clercs se plaignirent du tort que leur faisoit saint Dunstan, en mettant des Moines en leur place, & où l'on devoit terminer la Question touchant le Célibat des Ecclésiastiques. On dit que le plancher de la salle de l'assemblée tomba, & que le seul saint Dunstan n'en fut point blessé. On fit regarder alors cet événement comme un miracle qui favorisoit la cause des Moines, en confirmant Saint Dunstan qui étoit de leur parti & qui soutenoit le célibat; mais il y a des Historiens qui soutiennent qu'on devoit ce miracle à la supercherie des Moines. * Matthieu de Westminster, *Addition à l'Histoire d'Angleterre de Bède, l. 2. c. 11.* Baronius, *A. C. 977.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome 3. p. 615 & 616.*

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, au nord-nord-ouest de la ville de Salisbury, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

* CALNO, CALANO, CALANUS, CALANNA, CALANE & CALANNE, ville de Perse. *Voyez* CALANE.

CALO (*Pierre*) de Venise, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit environ l'an 1300. Il écrivit une Vie des Saints, & d'autres Traités. * Léandre Alberti, *de Vir. illustr. Ord. S. Domin.*

CALO, ville & Comté. *Voyez* KALO.

CALOCÉRE, homme de vile naissance, après avoir gagné long-tems sa vie à conduire les chameaux, devint Chef de Voleurs, & se fit appeller Roi dans l'isle de Chypre. Son audace ne resta pas impunie: Dalmatius ou Delmatius neveu de Constantin *le Grand*, le prit vers l'an 334. & le punit en esclave. Théophane dit qu'il fut brûlé vif à Tarse; mais on ne punissoit du feu ni les Rebelles ni les Voleurs. * Sextus Aurelius Victor, *Hist. Abbrev. partie 2. de Cæsaribus, c. 41.*

CALOGERS. *Voyez* CALOYERS.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN, ou JOANNITZ, Roi des Bulgares dans le XIII siécle, se soumit à l'Eglise Romaine, sous Innocent III. En 1205, il fit la guerre à l'Empereur Baudouin, & l'ayant pris dans une embuscade qu'il lui avoit dressée, il le tint prisonnier plus d'un an à Trinobis ou Ernoé, capitale de la Bulgarie, & ensuite il le fit mourir sur la fin de juillet 1206. Il eut aussi tant de haine contre les Grecs, qui suivoient le parti des Empereurs, qu'il en fit mourir un très-grand nombre. Calo-Jean mourut de pleurésie à Thessalonique. * Jean-George, Nicetas, & le Pére Outreman, *De Vita & rebus gestis à Balduino & Henrico Imperatoribus Constantinopolitanis, ortu Valentianensibus Belgis.* * Sponde, *A. C.* 1202. 1205.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN. *Cherchez* JEAN II, COMNENE, & JEAN VI, PALEOLOGUE, Empereurs d'Orient.

CALOMNIE, Divinité à laquelle les Athéniens avoient consacré des autels, étoit appellée par les Grecs, *Διαβολὴ*, *Diabole*, d'où est venu le nom de Diable, que nous donnons au Démon comme au pére du mensonge & de la calomnie. Le tableau de cette Déesse, fait par Apellès, est mis au nombre des excellens ouvrages de cet habile Peintre. On y voyoit la Calomnie représentée en grand avec tous ses accompagnemens; la Crédulité y paroissoit avec de grandes oreilles, semblables à celles de Midas, tendant les mains à la Calomnie qui s'approchoit; aux deux côtez de la Crédulité, étoient l'Ignorance & le Soupçon, celle-là sous la figure d'une femme aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine assez refrognée, marquant quelque secrette inquiétude, exprimée avec un tel artifice, que par sa contenance il sembloit s'applaudir d'avoir découvert quelque chose de caché. Au milieu du tableau, en face de la Crédulité, paroissoit la Calomnie comme une femme fort belle & très-ajustée, mais irritée, ayant le regard farouche, & les yeux ardens de colére. Elle portoit à la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite elle traînoit un petit enfant, qui imploroit par ses cris le secours du ciel. Elle étoit précédée de l'Envie sous la forme d'un homme maigre & sec, dévoré par ses propres chagrins; & elle étoit suivie de deux femmes qui sembloient prendre soin de ses ornemens, & de ce qui regardoit son service: ces deux Suivantes étoient l'Imposture & la Flaterie. Dans une distance qui permettoit encore de distinguer les objets, on voyoit la Vérité, qui sembloit marcher vers l'endroit où étoit la Calomnie; & derriére la Vérité étoit le Repentir sous un habit lugubre. C'est ainsi qu'Apellès avoit ingénieusement dépeint la Calomnie dans ce tableau, dont il fit présent à Ptolomée, Capitaine d'Alexandre, pour se venger de la calomnie d'un autre Peintre, qui l'avoit injustement accusé d'avoir eu part à une conspiration faite contre ce Prince. Il est aisé d'entendre ce que signifioit chaque partie de cet excellent ouvrage. La Calomnie qui déchire l'innocence, & qui porte par tout un feu dangereux, n'est reçue que par une sotte & malicieuse crédulité, & cette crédulité ne vient que d'ignorance & de soupçon: le Calomniateur ajoute tout ce qu'il dit par le moyen de l'imposture, & il se sert de la flaterie pour s'insinuer dans l'esprit de celui qui l'écoute; mais la vérité paroissant tôt ou tard, découvre la malice du mensonge, & il ne reste à la Calomnie qu'un cuisant repentir, qui fait son partage & sa peine. * Théophraste. Lucien, *au Traité de ne pas croire facilement la Calomnie.*

* CALONE, bourg des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, sur la rive droite de la Lys à l'est de S. Venant, dont il est éloigné de près d'une lieue. * M. Delisle, *Carte d'Artois.*

CALONE, riviére. *Voyez* CALLONE.

* CALONICA, étoit autrefois une petite ville nommée *Ara Tutia*: aujourd'hui ce n'est qu'un village situé sur la côte orientale de l'isle de Corse entre Mariana détruite & Aleria détruite. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALONIO, appellée autrement Magnise, Magnisse ou Magnise, l'Isola del Papa, anciennement *Besbicus* ou *Besbycus*, est une petite isle de la Mer de Marmara. On la place vers la côte de la Natolie au couchant de Bourse. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALONNE, Comté dans le Brabant, qui renferme les Seigneuries de Braige, de Béringue, & de Scameibeck. On l'appelloit autrefois *Bygarde*, mais Charles-Antoine de Calonne, Président du Conseil de Guerre d'Espagne, Général de l'Artillerie & Gouverneur de Carthagéne, en ayant été fait Comte, fut obligé de lui donner son nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les Terres du Brabant.*

CALOPINACO, anciennement *Taurocinus fluvius*, petite riviére de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples, baigne le bourg de Sainte-Agathe, & se décharge dans le Fare de Messine, au midi de Reggio. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALOPIZZATI, petite ville ou bourg d'Italie, au Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, est à l'est-sud-est de Rossano, & en est éloigné de cinq à six lieues.

CALORE, riviére du Royaume de Naples, prend sa source dans la Principauté Ultérieure, près de Monte Marano, & se décharge dans le Sabato, près de la ville de Bénévent. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALOVIUS (Abraham) célébre Théologien Luthérien, naquit le 16 août 1612 à Morungen en Prusse, où son pére étoit fort considéré. Il y commença ses études & les continua à Thorn, où la peste l'empêcha de demeurer plus de six mois. Il revint donc chez lui, & après y avoir vaqué à l'étude des Langues Orientales, il alla à Konigsberg pour s'y perfectionner. Il s'y fit tellement aimer que Joachim Hessius l'adopta pour son fils. De là il alla à Rostock, où il donna diverses preuves de son sçavoir, & où il reçut en 1637 le titre de Docteur en Théologie. Peu de tems après il y fut fait Professeur en Théologie. C'étoit un Luthérien très-rigide, & le zéle qu'il témoigna dans le different qu'il avoit avec Jean Berghis Théologien Réformé au sujet de la sainte Céne, le fit choisir pour Visiteur des Eglises & des Ecoles du Cercle de Samlande en Prusse, & pour Conseiller de la Cour de Justice. En 1643, il fut appellé de Konisberg à Dantzick, & fut établi Recteur du Collége & Ministre à la place de Botsak. Il eut là beaucoup de démêlez, principalement avec Martin Statius, Diacre Luthérien de cette ville, avec Henri Nicolaï, Professeur en Philosophie, & avec Jean César, Ministre Réformé à Dantzick. La dispute avec ce dernier alla fort loin & produisit plusieurs Ecrits de part & d'autre, de sorte que les Luthériens prirent parti pour Calovius, & les Réformez pour César. En 1645, Calovius alla avec Jean Botsak à Thorn, pour y assister au Colloque qui s'y tint. En 1650, il fut appellé Professeur en Théologie à Wittenberg, où il témoigna beaucoup d'acharnement contre ceux qui travailloient à réunir les différentes Religions d'Allemagne, & dont étoit Chef George Calixte Professeur en Théologie à Helmstadt. On appella les partisans de Calovius, Caloviens & ceux de Calixte, Calixtins, & cette dispute dura jusques à la mort de Calovius qui arriva le 20 février 1686. Il exerça à Wittenberg la charge de Superintendant général. Il a composé beaucoup d'Ouvrages qui consistoient la plupart en Disputes. Les principaux sont, *Metaphysica divina & alia scripta Philosophica; Criticus sacer Biblicus; Socinianismus profligatus; Systema Locorum Theologicorum; Consideratio Arminianismi; Biblia illustrata;* Une Bible Allemande avec les explications de Luther. Il publia contre Bergius, *Sententia sacratissima Testatoris Christi vindicata de substantiali præsentia & orali perceptione Corporis & Sanguinis sui in Sacrosancta Eucharistia.* Il écrivit contre Nicolaï, *Vindiciæ Arminianismi, cum Syllabo errorum Nicolaitanorum.* Il mit au jour contre Calixte & les autres Adversaires, *Digressio de nova Theologia Helmstadio-Regiomontanorum Syncretistarum; Syncretismus Calixtinus; Harmonia Calixtino-Heretica,* & plusieurs autres tant en Latin qu'en Allemand. Calovius a écrit des Disputes sur la Confession d'Ausbourg, dans lesquelles il réfute d'ordinaire les Notes de Grotius. Elles ont été imprimées en 1676. En 1682, on vit paroître son *Historia Syncretistica* dans laquelle il rapporte ce qui se passa au Colloque de Thorn, dont on a parlé cy-dessus. Mais parce que cet Ouvrage donnoit lieu à de nouveaux troubles, il fut défendu & supprimé par ordre de l'Electeur de Saxe. Cela n'empêcha pas qu'on ne le réimprimât en 1685. Il eut encore quantité d'autres Adversaires, comme Christian Ravius contre lequel il publia en 1670, *Difensio infallibilitatis veræ Chronologiæ Christiani Ravii;* Théodore Hakspan, qu'il accusa en 1655 de diverses erreurs; sans parler de Jacob Bohm & de Jean Labadie avec lesquels il eut plusieurs disputes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALOW. *Voyez* CALAW.

CALOYERS ou CALOGERS, Religieux Grecs de l'Ordre de saint Basile, ou de saint Elie, ou de saint Marcel, suivent presque la même Régle, & portent tous un même habit dans la Gréce, sans aucun changement ni réforme particuliére, & sans avoir aussi rien relâché de leurs anciennes constitutions. Ils habitent particuliérement le Mont-Athos, mais ils desservent presque toutes les églises d'Orient, dont ils font toute la gloire & l'ornement. Ils font des vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux; car ils gardent exactement leur premier Institut. Ils mènent une vie fort retirée & fort pauvre, & ne mangent jamais de viande, & outre cette abstinence continuelle, ils observent encore pendant l'année quatre carêmes, sans compter trois autres jeûnes, que toute l'église Grecque garde religieusement. Le premier de ces jeûnes est de S. Démétrius qui dure 20 jours; le second au commencement de septembre qui dure quatorze jours, avant la fête de l'Exaltation de la sainte Croix; & le troisiéme avant la fête de saint Michel, qui dure huit jours. Durant ce tems de jeûne, ils ne man-

gent ni œufs, ni beurre, ni poisson: les Arméniens en retranchent encore l'huile. Quand néanmoins ils veulent traiter ceux qui les visitent en carême, ils ne laissent pas de faire d'assez bons ragoûts. Ceux qui font scrupule de manger du poisson, garnissent leur table de toute sorte d'huîtres, & de coquillages, & de plusieurs compositions faites avec des œufs & des laites de poisson, qui sont beaucoup plus délicates que le poisson même. Les Arméniens ne veulent ni beurre, ni huile dans leurs sausses; ils se servent d'amandes, de pistaches & de noix pilées dans un mortier, qui étant mises sur le réchaut, font un meilleur effet que notre beurre. Pendant leurs jeûnes ils ont cela de particulier, qu'ils ne croyent point pécher, en mangeant quelque chose entre les repas, pourvu que ce ne soit ni chair, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni huile; mais les plus austéres se contentent de manger une seule fois le jour un peu de pain, & quelques herbes amorties sur le feu, avec quelques grains de sel, & ne boivent que de l'eau. Ils passent la plus grande partie du carême à pleurer, & à gémir pour leurs péchez & pour ceux des autres. On ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie monastique. Il y a aussi des Religieuses nommées *Calogéres*, qui suivent à peu près la même Régle. Ce nom de Caloyers ou Cálogers, se donne proprement à ces Religieux qui sont vénérables par leur âge & par leur vertu, & est composé du mot καλὸς, *pulcher* beau, & de γέρας ou γῆρας qui veut dire vieillesse. * Grelot, *Voyage de Constantinople.* La Guilletiere. Tavernier. Philippe Mazerius, *in Vita S. Thomasini Patriarchæ Constantinopolit. num.* 130. *in Vita S. Severi Abbatis Agat. ch.* 16. Palladius dans la Vie de saint Chrysostome, p. 26, donne l'épithéte de Caloyer à l'Evêque de Thessalonique. *Voyez* aussi Etienne Pasquier dans ses Recherches Françoises, *l.* 8. *ch.* 50. Jacques Spon, Voyage de Grece, *partie* 2. *p.* 354. *Cherchez* ATHOS, & sur tout consultez la Paléographie de Dom Bernard de Montfaucon, sçavant Bénédictin, où l'on trouve une description fort exacte de tous les monastéres des Caloyers qui habitent le Mont-Athos.

Les Calogéres sont des Religieuses qui vivent en communauté, qui suivent la Régle de saint Basile, & qui sont enfermées dans des monastéres, ayant à la tête de leur Communauté une des plus sages Religieuses qui leur tient lieu d'Abbesse. Cependant ces monastéres de femmes dépendent toûjours de quelque Abbé. Ces Religieuses portent toutes un même habit qui est noir, & un manteau de même couleur. Cet habit est de laine simple. Elles ont les bras & les mains couvertes jusqu'au bout des doigts, elles se font raser la tête, & chacune a une cellule séparée, où il y a de quoi se loger. Celles qui sont les plus riches ont des servantes, & elles nourrissent même quelquefois de jeunes filles pour les élever à la piété. Après qu'elles se sont acquitées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs, qui ont quelque respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs monastéres, pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbesses ouvrent volontiers les portes de leur couvent aux Turcs, qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement, aussi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandise. Le Sieur de Moni qui a fait cette description des Calogéres ou Religieuses Gréques après Léon Allatius, ajoûte en même tems, qu'il a lû une Rélation manuscrite de Constantinople, où il n'est pas parlé si avantageusement d'elles. Les Calogéres de Constantinople, dit l'Auteur de cette Rélation manuscrite, sont des veuves dont quelques-unes ont eu plusieurs maris, & qui n'embrassent cette profession, que lors qu'elles sont avancées en âge. Elles ne font point de vœux, & toute leur régularité consiste à prendre un voile noir sur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus se marier. La plûpart demeurent en leurs maisons, où elles prennent le soin de leur ménage, & même de leurs parens. Cet Auteur avoue néanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en communauté; mais que celles-ci sont plus misérables que les premiéres; que les unes & les autres vont par tout où il leur plait, & qu'enfin elles ont plus de liberté sous cet habit de Religieuses qu'elles n'en avoient auparavant. Les Evêques défendent à leurs Prêtres sous peine d'interdit, d'entrer dans les monastéres de Calogéres. * Moni (*ou plutôt* Richard Simon) *Rélation de la Créance & des Coûtumes des Nations du Levant.*

CALPE, haute montagne de l'Andalousie, & l'une des colomnes d'Hercule. De l'autre côté en Afrique, est l'Abyla des Anciens, que les Espagnols nomment *Sierra de las Monas*, Montagne des Singes, parce qu'on y trouve grand nombre de ces animaux. * Botero, *Relat. d'Esp.* *Voyez* COLOMNES D'HERCULE.

CALPENTINE, petite isle de l'Asie, est sur la côte occidentale de celle de Ceilan, dont elle n'est separée, que par un petit canal. Les Hollandois qui la possédent, y ont une ville fortifiée, qui porte le même nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALPHI, pére de Judas *Machabée*, Colonel Général de la Cavalerie de Jonathas *Machabée*, n'abandonna jamais Jonathas, & lorsque les troupes de cet illustre Commandant prirent lâchement la fuite au combat qui se donna dans la Plaine d'Azot, près du Lac de Genézareth, ce brave Colonel tint ferme avec un courage extraordinaire. * I. *Machab. ch.* 11.

CALPIN-ZEE, petit Lac de la Basse Saxe, dans le Duché de Meckelbourg, près de la petite ville de Waren. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALPRENEDE, (de la) étoit un Gentilhomme de Périgord, qui se rendit à Paris, & se mit dans le régiment des Gardes, où il composa son Silvandre. De l'argent qu'il en eut il s'habilla d'une maniére bizarre; & comme on lui demandoit le nom de son étoffe, il répondoit que c'étoit *du Silvandre.* * *Sentimens critiques sur les Caractéres de la Bruyére.* Boileau l'accuse de s'être peint soi-même dans les Héros de ses Romans; voici l'endroit, *Art Poëtique, Chant* 3.

> *Tout a l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon;*
> *Calprenéde & Juba parlent du même ton.*

Il a fait la Cléopatre, la Cassandre, & une partie de Pharamond. *Voyez* COSTES (Gautier de)

CALPURNIA, femme de Jules César, fille de L. Pison, songea, avant le jour auquel César fut assassiné, que le faîte de la maison tomboit, & qu'on poignardoit son mari entre ses bras, & tout à coup les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Après la mort de son mari, elle se retira chez Marc-Antoine, & y porta une somme très-considérable d'argent, & tous les papiers de César, dont Marc-Antoine profita beaucoup. * Suétone & Plutarque, *in Julio Cæsare.*

CALPURNIA, certaine femme Romaine, peu modeste, plaidoit elle-même ses causes avec tant d'emportement, que les Magistrats furent obligez de faire un Edit, par lequel ils défendoient aux personnes de ce sexe de plaider. * *Paral. ch.* 20. Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIA, Loi que les Romains avoient faite contre le Péculat, dite *Calpurnia Repetundarum*; & deux autres, *Calpurnia de ambitu, & Calpurnia militaris.* * Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIENS, la famille des Calpurniens à Rome étoit Plébéïenne, & néanmoins Consulaire. Plutarque la fait descendre de Calpus, qu'on croit avoir été un des fils de Numa Pompilius, Roi des Romains. C'étoit aussi le sentiment de l'Auteur du Panégyrique à Pison dans ces vers.

> ——— *Nam quid memorare necesse est,*
> *Ut domus à Calpo nomen Calpurnia ducat?*

Cette famille étoit divisée en plusieurs branches, qui prirent les differens surnoms d'Asprenas, de Bibulus, de Flamma, de Pisa. Ces derniers étoient encore divisez en Frugi, Bestia, & Cæsonius. Le même Auteur nous apprend l'origine du nom de Pison, dans ces vers,

> *Claraque Pisonis tulerit cognomina prima,*
> *Humida callosa cum pinsere hordea dextra.*

M. CALPURNIUS, Tribun Militaire, rendit un très-grand service à la République en Sicile l'an de Rome 496, & 258 avant J. C. Le Consul Attilius Calatinus s'étoit engagé dans un défilé, d'où il ne seroit jamais sorti sans le secours de Calpurnius. Ce brave homme ayant pris 300 soldats, marcha droit aux ennemis, & les combatit avec une ardeur si constante, que l'armée eut le loisir de se dégager, & de se mettre au large. CALPURNIUS PISON, beau-pére de Jules-César, fut Consul l'an 753 de Rome, dans laquelle année plusieurs Chronologistes mettent la naissance de J. C. Tacite dit qu'il mourut dans le tems qu'il devoit être condamné par Tibére, *l.* 4. *Annal.* Valére Maxime fait mention d'un CALPURNIUS PISON Consul, lequel ayant délivré la Sicile de la fureur des Esclaves fugitifs, récompensa de toutes sortes de dons militaires les Soldats qui avoient bien servi, & ne donna à son fils que le témoignage qu'il méritoit une couronne d'or de trois livres, dont il lui légueroit la valeur dans son testament, ajoûtant qu'un sage Magistrat ne devoit jamais rien donner, qui pût retourner au profit de sa maison, *l.* 4. *ch.* 3. *ex.* 11. CALPURNIUS BESTIA Consul, négligea de résister à Jugurtha, s'étant laissé gagner pour une somme d'argent que le Roi de Numidie lui donna. Il fut ensuite accusé par M. Cæcilius, d'avoir empoisonné les femmes qu'il avoit eues. * Pline, *l.* 37. *ch.* 2. *Cherchez* PISON.

CALPURNIUS. *Cherchez* BIBULUS.

T. CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire de Carus, & de ses fils Carinus & Numérien, vers l'an de J. C. 283. Il a écrit des Eclogues qu'il dédia à Némésianus de Carthage, aussi Poëte Bucolique. Nous en avons encore sept, & nous apprenons d'une Lettre de Hincmar de Rheims à Hincmar de Laon, que de son tems on lisoit les vers de Calpurnius dans les Classes. Les Critiques modernes, comme Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ses Eclogues d'une très-petite maniére, c'est à dire, dans un caractére aussi bas que le stile. * Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercritiq. Sect. l.* 6. *Poët. p.* 822. 823. Philippe Briet, *l.* 5. Rapin, *Réflexions sur la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 6. *p.* 442 ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 364. *n.* 1172. de l'édit. d'Amsterdam 1725. Lilius Giraldus, *aux Dial. des Poëtes.* Vossius, *de Poët. Lat. ch.* 4. Il parle au *ch.* 8. d'un CALPURNIUS qu'on croit différent de celui-ci, & qui composa une Comédie qu'il nomma *Phormosis.* La meilleure édition est celle de Janus Ulitius.

CALSA. *Voyez* CALZA.

* CALSERY, ville du Mogolistan en Asie dans le Royaume de Jamba, environ à 35 lieues du Gange du côté du couchant. Plusieurs Géographes la prennent pour la *Batrae Casara* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALTRY (Saint) en Latin *Caletricus*, Evêque de Chartres dans le sixiéme siécle, naquit l'an 529, d'une famille noble. Il fut ordonné Prêtre par S. Lubin Evêque de Chartres, & lui succéda l'an 556. Il assista au Concile troisiéme de Paris l'an 557, & au second Concile de Tours l'an 566. Il mourut l'année suivante. * *Vita Leobini.* Fortunat, *l.* 4. *Carm.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints, huitiéme octobre*, jour auquel on fait sa fête à Chartres.

CALVAIRE, est une montagne hors de Jérusalem, du côté du Septentrion, où l'on avoit accoutumé d'exécuter les Criminels; ce qui lui avoit fait donner le nom de *Golgotha*, *de Crâne* ou *de Calvaire.* C'est le lieu où JESUS-CHRIST fut conduit après sa condamnation, où il fut attaché à une croix, sur laquelle il expira. Plusieurs Péres ont prétendu que c'étoit en ce lieu qu'Adam avoit été enterré; mais S. Jérôme rejette avec raison cette pensée. Quelques-uns croyent aussi que c'est la montagne de Moria, où Abraham mena son fils Isaac pour l'immoler. L'Empereur Adrien y fit dresser l'an 131, les idoles de Jupiter & de Venus, en haine des

Chrétiens, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, de Sulpice Sévère, de saint Paulin, de saint Ambroise, & de quelques autres. Constantin *le Grand* & sainte Hélène sa mère abolirent depuis, tous ces trophées de l'Idolâtrie, & firent bâtir des églises au même lieu, selon Eusèbe, en la Vie de l'Empereur Constantin. Saint Jérôme & Sozomène parlent d'une croix brillante de lumière, qui fut vue en plein jour sur le Calvaire l'an 351, ou selon d'autres en 353, lorsque l'Empereur Constance favorisoit avec passion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire savoir que c'étoit par ce signe de nôtre salut, que Jesus-Christ, dont il attaquoit la divinité, avoit vaincu le monde, & que c'étoit par lui seul qu'on pouvoit être victorieux sur la terre. Il semble que ce Constance comprit cette vérité; car faisant la guerre à Magnence, il portoit la croix sur ses enseignes, & fit battre des médailles où l'on voit qu'il tient cet étendart à la main, avec ces mots à l'entour, *En ce signe tu seras vainqueur.* Les paroles, *en ce signe tu seras vainqueur*, n'ont point rapport à la croix qui parut à Jérusalem du tems de S. Cyrille, mais à celle que Constantin vit, & sur le modèle de laquelle il fit faire ses étendarts. *Voyez* Eusèbe dans *la Vie de Constantin, ch. 28.* Les Grecs faisoient autrefois la fête de l'apparition de cette croix sur le Calvaire; ce qui se peut voir dans leur Ménologe au septième jour du mois de mai. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Constance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire jusques à celle des Oliviers, remplissant une étendue de quinze stades ou trois quarts de lieue & que sa largeur étoit proportionnée à cette longueur. Ce spectacle fit embrasser la Religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Payens.

Vers l'an 326, pendant que l'Empereur Constantin *le Grand* faisoit paroître son zèle pour la Religion Chrétienne, l'Impératrice Hélène sa mère entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où elle découvrit la vraye Croix, avec les instrumens, qui avoient servi à la Passion de Jesus-Christ. L'Empereur ayant appris ces heureuses nouvelles, fit enclorre le Calvaire, & bâtir l'église du saint Sépulchre, avec toute la magnificence possible. Il donna la charge de ce somptueux bâtiment à l'Evêque Macaire, & lui écrivit qu'il désiroit que cet édifice surpassât tous les autres du monde en beauté & en richesse, comme il les surpassoit en sainteté. Environ neuf ans après, le même Empereur fit dédier cette église, à laquelle on donna le nom de Martyrion, c'est à dire, *lieu de Martyre ou de témoignage*; parce que Jesus-Christ y avoit souffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de son amour pour les hommes. En 615, Chosroès II, Roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jérusalem, détruisit l'église du saint Sépulchre, & emporta la vraye Croix. Mais l'Empereur Héraclius vainquit cet Infidèle 12 ans après, & l'obligea à rendre cette sainte Croix, qu'il reporta lui-même sur ses épaules, & qu'il posa au même endroit du Calvaire l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'Evêque Modeste, successeur de Zacharie, de faire rétablir l'église; mais à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes se rendirent maîtres de la ville de Jérusalem. Néanmoins à la faveur de l'Empereur Constantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permission de rebâtir le S. Sépulchre & les autres églises; ce qu'ils firent vers l'an 1044. L'Archevêque de Tyr dit dans son Histoire, qu'ils ne bâtirent que la Rotonde qui couvre & enferme le S. Sépulchre, & que Godefroy de Bouillon, I. Roi de Jérusalem, fit rétablir, en 1099, le chœur que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne, a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'église du S. Sépulchre, environnée de plusieurs chapelles, & de petites églises particulières, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du midi, il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Arméniens, celui des Coptes, & une chapelle de la sainte Vierge, nommée *Stabat Mater*; & à main gauche, le logement des Grecs, avec la grosse tour quarrée, qui servoit autrefois de clocher. En face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'église du S. Sépulchre, auprès duquel est une Station des Turcs. Au bas de ce portail, on voit une grande quantité de cloux enfoncez jusqu'à la tête entre les pierres du pavé, sur lesquels il faut nécessairement passer. Ils y sont mis à grands coups de marteau par le Patriarche des Grecs, lequel tout les ans revêtu de ses habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme ils appellent les Catholiques Romains: & pour marque de l'anathême qu'il prononce, il enfonce ces cloux, avec défense de les ôter sur peine de cinq cens bastonnades, & de payer une grosse amende au Bacha, & au Cady de la ville. Lorsqu'on est avancé dix ou douze pas dans l'église, on trouve la pierre de l'Onction, qui est la place où Jesus-Christ fut embaumé. Vis à vis de cette pierre il y a trois tombeaux de quelques Rois de Jérusalem, dont les Schismatiques ont effacé les inscriptions. A main droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jérusalem, & celui de son frère Baudouin I, qui lui succéda à la Couronne. Ces deux tombeaux sont fort simples, & sont portez par quatre petites colonnes de pierre d'un pié de haut. Proche de là est la chapelle du Crucifiement, qui est le lieu où Jesus-Christ fut attaché à la croix, & où elle fut dressée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'Empire d'Adrien, jusqu'à celui de Constantin *le Grand*, pendant 180 ans, ou environ: ce qui arriva par la malice des Payens, qui la couvrirent de terre, & qui y mirent une idole de Vénus, afin d'en éloigner les Chrétiens; mais sainte Hélène fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande église, avec le S. Sépulchre, sur lequel étoit l'idole de Jupiter. Cette chapelle est très-magnifique; la voûte & ses murailles sont revêtues de peintures à la mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le crystal, dont les diverses couleurs sont extrêmement vives & éclatantes; ce qui paroîtroit encore davantage, si les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement. De cette chapelle du Crucifiement, en faisant le tour, le long d'autres chapelles, qui environnent l'église, on va du côté du Nord à la chapelle de l'Apparition, qui est le lieu où Nôtre-Seigneur apparut à la sainte Vierge après sa résurrection. Cette chapelle appartient aux Catholiques, & les Religieux de saint François y célèbrent l'Office divin selon le Rit de l'Eglise Latine. La se voyent de riches ornemens, qui y ont été donnez par les Rois & les Princes Chrétiens; & principalement par le Roi de France, & par celui d'Espagne. Les Religieux ont le privilège de sonner leur office avec une petite cloche; ce qui est bien rare en toute la Terre-Sainte. Leur logement est à côté. En tournant à l'Occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'église du S. Sépulchre, dont il faut maintenant représenter la structure. La nef qui est du côté de l'Occident, est une Rotonde, dont le dôme est d'une belle charpenterie de bois de cèdre, qui est couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de six gros piliers quarrez, de pierre de taille, & de dix colomnes de marbre, lesquelles font dix-sept arcades qui soûtiennent une belle & grande galerie. Au milieu de cette nef est le S. Sépulchre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colomnes aussi de marbre, qui soutiennent une plate forme, sur laquelle sont élevées douze petites colomnes jointes deux à deux, faisant six arcades qui portent un dôme couvert de plomb. Sous ces arcades il y a toujours 18 lampes allumées, sans celle du milieu de la voûte. Au dedans de ce bâtiment est la roche où est taillé le sépulchre de Nôtre Seigneur. Il contient deux petites grottes ou caveaux tenans l'un à l'autre; la première grotte est appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'est le lieu où l'Ange apparut aux saintes femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu; la seconde est le saint tombeau de Jesus-Christ. Elle a six piez de longueur, & autant de largeur, la voûte est haute d'environ huit piez. A main droite en entrant, du côté septentrional on voit l'autel qui couvre le cercueil où fut mis le corps de Nôtre Sauveur, qui est long de six piez, large de trois, & haut de près de deux piez & demi. Le dedans de ces chapelles, & l'autel, sont revêtus de tables de marbre gris, mais qui est noirci de la fumée de soixante deux lampes d'argent qui y sont continuellement allumées. Il y en a 44 dans le S. Sépulchre, & 18 dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a 30 aux Religieux, & le reste aux Chrétiens Grecs & Schismatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs dévotions; mais il ne leur est pas permis d'y dire la Messe, parce que les Latins y ont seul ce droit.

Dans la première grotte, à côté de la porte du S. Sépulchre, étoit la grande pierre longue de cinq piez & demi, large de cinq piez trois pouces, & épaisse de neuf pouces & demi, qui avoit servi à fermer l'entrée. Elle y étoit encore du tems de S. Cyrille vers l'an 380, & S. Jérôme, qui mourut environ 40 ans après, écrit qu'elle y étoit aussi de son tems. Mais depuis elle a été transportée en l'église bâtie au lieu où étoit la maison de Caïphe, sur le mont de Sion. Vis à vis la porte du S. Sépulchre, il y a une pierre quarrée qui tient encore par le pié à la roche même de laquelle elle a été taillée, selon la tradition, pour servir d'appui à la grande pierre qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs célèbres ont écrit, qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre le cercueil. D'autres disent, que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la première grotte, & l'autre celle de la seconde, qui est proprement le sépulchre, quoique l'on comprenne aussi toutes les deux sous le nom de sépulchre. Mais l'Ecriture-Sainte ne parle que d'une pierre, & la tradition y est conforme. La raison le persuade aussi; car outre les preuves de cette vérité, que l'on peut tirer de l'Evangile, il est certain que l'entrée de la première grotte étoit une ouverture aussi vaste que la grotte même, ce qui se voit en d'autres sépulchres: outre que l'on n'auroit pas pu trouver de pierre assez grande pour la fermer.

De la nef, on entre dans le chœur, qui est vers l'Orient. Ce chœur est fermé d'un mur de clôture tout autour, comme ceux des monastères, & la principale porte est vis à vis du S. Sépulchre. Il est divisé en deux parties, par un très beau balustre de bois doré, où il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtez. Dans la première partie, qui est le chœur des Grecs, on voit à côté de l'entrée, une pierre de marbre, ronde & creusée de quatre doigts, que les Orientaux disent être le milieu de la terre, à cause de ce passage du Prophète Roi au Pseaume 73, selon la Vulgate, & le 74 selon l'Hébreu. *Deus autem Rex noster operatus est salutem, in medio terræ.* Mais S. Jérôme explique ce passage de la ville de Jérusalem, qui étoit, en ce tems-là, au milieu des terres connues de la plupart du monde: & d'ailleurs ce n'est pas là l'endroit du crucifiement. Dans la seconde partie, qui est le chœur des Latins, vis à vis de la grande porte du balustre, est le grand autel, avec un petit, au côté de l'Evangile, où le Prêtre prépare toutes les choses nécessaires pour la Messe. On y voit dans le fond le siège du Pape, auquel on monte par six degrez: à droite, un peu plus bas, est celui du Patriarche de Constantinople, & à gauche celui du Patriarche d'Alexandrie, ausquels on monte par quatre degrez. Les sièges des Patriarches d'Antioche & de Jérusalem sont de l'autre côté du balustre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur est couvert d'un beau dôme de pierre de taille, soutenu de gros piliers. Presque entre les deux premiers, proche la grande porte du chœur qui regarde le S. Sépulchre, est un autel, sur lequel le Patriarche des Grecs monte le jour du Samedy Saint, pour distribuer son feu céleste. Cette cérémonie s'est établie, à cause du miracle qui se faisoit autrefois dans le saint Sépulchre, où la veille de Pâques une flamme de feu descendoit visiblement, & y allumoit les lampes qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredi Saint: & ce feu descendoit non seulement dans le S. Sépulchre, mais encore quelquefois sur les lampes de l'église, à la vue de tout le peuple. Le Pape Ur-

bain

bain II parle de ce miracle dans la Harangue qu'il prononça en l'assemblée du Concile de Clermont l'an 1095. Du tems de Baudouin, I. du nom, Roi de Jerusalem, cette merveille continuoit encore, comme le rapporte Fulcherius de Chartres, lequel ajoute que pendant le régne de ce même Roi, il y eut une grande desolation parmi les Chrétiens, qui ne purent obtenir le feu du ciel le Samedi Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une procession au temple de Salomon, marchant tous nuds piez, & accompagnant leurs priéres de pleurs & de gemissemens. On dit que le feu sacré descendoit encore du tems de Baudouin II, vers l'an 1120; mais on ne marque pas précisément le tems auquel ce miracle a fini, de même qu'on ignore le tems de son commencement. Quelques uns croyent qu'il a cessé un peu après les premiers Rois de Jerusalem, parce que le zéle des Princes Chrétiens se rallentit, & que les Latins souilloient cette Terre-Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'imiter la piété de ceux qui en avoient fait la conquête sur les Infidéles. Ceux qui douteront de la vérité de ce feu céleste, doivent se souvenir des exemples pareils que la Sainte Ecriture nous fournit, du feu qui descendoit du ciel pour consumer les sacrifices, ou pour punir les impies. Le fait est possible, mais est-il assuré? C'est la question. La fourberie moderne décrédite beaucoup l'ancien prétendu miracle.

A l'égard de la cérémonie qui se fait maintenant, c'est une tromperie des Grecs qui sont gens adonnez aux superstitions, & qui tâchent de se mettre en crédit parmi le peuple, en faisant secrettement du feu avec un fusil dans le S. Sépulchre, où entre le Patriarche accompagné de deux Evêques seulement. Voici l'ordre de cette cérémonie. Toutes les lampes de l'Eglise sont éteintes, le S. Sépulchre est fermé à la clef, & la porte est gardée par six Janissaires gagnez pour cet effet. Environ une heure après midi, tous les Schismatiques, Grecs, Arméniens, Syriens, & autres, commencent à courir autour du S. Sépulchre par bandes de quatre ou cinq qui se tiennent par dessous les bras, criant de fois à autre, *Eleison, Eleison*. A mesure que le monde arrive, la confusion & le desordre s'augmentent: les uns crient comme des insensez, pour appeller le feu du ciel, les autres courent, & font des postures extravagantes. Les femmes qui sont dans les galeries ou sur des échaffauts, font de leur côté de grandes exclamations, élevant les mains au Ciel, & faisant des gestes ridicules. Cet exercice de courses & de cris dure plus de quatre heures; & ensuite environ sur les cinq heures les Grecs font leur procession. Après plusieurs Prêtres, Evêques & Archevêques, tous vêtus de riches chappes à la Grecque, c'est à dire, fermées par devant & retroussées sur les bras, le Patriarche vient précédé de quatre Diacres, qui marchent en arriére, & qui l'encensent continuellement. Il est revêtu d'une tunique de velours à fond d'or, & d'une chappe de toile d'argent; & il porte une tiare presque toute d'or, tenant son bâton pastoral à la main gauche, & une petite croix à la droite, avec laquelle il benit le peuple. Après avoir fait la procession trois fois autour du S. Sépulchre, le Patriarche y entre avec deux Evêques, pendant que les Turcs gardent la porte; de crainte que quelque autre n'en approche. La ayant battu le fusil qui y est caché, ou qu'il porte sur lui, il tire du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougie qu'il distribue en sortant; puis il va à l'entrée du chœur, où il monte sur l'autel de pierre qui y est, pour en distribuer d'autres au peuple. Cependant on allume toutes les lampes de la grande Eglise, & celles des chapelles des Arméniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyssins, ce qui produit une si grande lumiére, qu'il semble que toute l'Eglise est en feu. Ceux qui peuvent obtenir de ce feu en allumant leurs bougies, se l'appliquent à la barbe, au visage, à l'estomac pour marquer qu'il ne brule point comme les flammes terrestres. Maundrell qui a été présent à cette cérémonie ridicule, dit qu'au sortir de l'Eglise, ils virent plusieurs personnes assemblées autour de la pierre de l'onction, & qui s'occupoient à faire distiller de la cire de leurs cierges allumez au feu sacré, sur des draps mortuaires dans lesquels un jour ils devoient être ensevelis. La raison de cette coutume, dit-il, c'est qu'ils se sont persuadez que pourvu qu'ils ayent le bonheur d'être ensevelis dans ces draps, ils ne seront point exposez aux flammes de l'enfer. * S. Jérôme, *Epist.* 3. *ad Paul.* S. Paulin, *Epist.* 11. S. Ambroise, *in Psalm.* 47. Sulpice Sévére, *Hist. l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 4. *&c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CALVAIRE, (la Congrégation de Notre Dame du) est un Ordre de Religieuses, vêtues de blanc, avec une espéce de mante noire qui leur couvre la tête & qui descend jusqu'au dessous des genoux. Elles s'obligent à vivre selon l'étroite observance de S. Benoît. Antoinette d'Orléans, fille d'Henri, Duc de Longueville & veuve de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Isle en fut la Fondatrice. Paul V & Louis XIII, confirmérent cet Ordre en 1617, & le 25 octobre Antoinette prit possession d'un Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec 24 Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, qu'elle avoit tirées de la maison de l'*Encloître*, située à environ cinq lieues de Poitiers. Le 25 avril de 1618, Antoinette d'Orléans mourut, & le fameux P. Joseph du Tremblay Capucin qui avoit beaucoup contribué à la fondation de ce nouvel Ordre prit beaucoup de soin pour lui procurer plusieurs autres avantages. Il lui obtint en 1621 & 1622, des Bulles particuliéres de Gregoire XV, & un Couvent à Angers, aussi bien que deux autres à Paris. Cet Ordre a eu depuis quelques autres maisons. * *La Vie du P. Joseph.* Bonanni, *Catal. degl'Ordini Relig. partie* 2. *n.* 78. Brice, *Descript. de Paris, partie* 1. *p.* 353. *partie* 2. *p.* 295. *Histoire des Ord. Monast.*

CALVAIRE, nom moderne d'une ville de Pologne. *Voyez* GOURA.

* CALUCALA, riviére de l'Afrique méridionale, dans le Royaume d'Angola. Elle serpente beaucoup, & après un cours fort irrégulier, elle se décharge dans la riviére de Coanza, pas loin de son embouchure.

CALVERT (George) Lord Baltimore, naquit vers l'an 1579, à Kypling près de Richemont, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, & fut élevé dans le College de la Trinité à Oxford, après quoi il passa la Mer & voyagea pour augmenter ses connoissances. Etant de retour en Angleterre sous le regne de Jacques I, il fut fait Sécretaire de Robert Cécil, qui dans les grands emplois, qu'il eut successivement, le tenoit toujours près de lui, pour sa prudence & sa fidelité dans plusieurs affaires importantes, qui lui furent confiées. Enfin par le moyen de Robert Cécil, il fut fait Clerc du Conseil, & créé Chevalier à Hamptoncourt en 1618. Il succéda à Thomas Lake dans la principale Charge de Sécretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence, jusques à ce qu'étant devenu Catholique Romain, il la résigna de son propre mouvement. Cependant le Roi le continua pendant tout son regne dans la charge de Conseiller du Conseil Privé, & peu après le créa Lord Baltimore, de Baltimore en Irlande. Il possédoit en propre la Province d'Avalon, dans le Newfoundland, ou *le Païs nouvellement découvert*, qui lui fut accordée par le Roi Jacques I, dans laquelle on dit qu'il dépensa vingt-cinq mille livres sterling, & où il alla lui même deux fois; mais les François l'y incommodérent tellement, qu'il fut contraint de l'abandonner. Il se rendit dans la Virginie, & l'ayant reconnue, il obtint à son retour une Patente pour lui & pour ses héritiers, pour s'établir dans le Maryland, au Nord de la Virginie, avec le même titre & les mêmes privilèges, qu'il avoit eus à Avalon; ce qui faisoit espérer une Plantation considérable. Le Roi Charles I, qui avoit autant d'estime pour lui qu'en avoit eu Jacques I, fut celui qui lui accorda cet établissement. Il mourut à Londres en 1632, à l'âge de 53 ans, laissant ses biens & ses titres à Cécil Calvert son fils. Quoiqu'il fut Catholique, il s'attira par sa douceur & sa modération l'estime des Protestans mêmes. Il avoit beaucoup de jugement; & étoit si peu entêté de lui même, qu'il souffroit aussi patiemment une censure moderée, qu'une louange affectée. Quand il étoit au service du Roi, il lui portoit tous les soirs un détail bien digéré de l'état des affaires. Quant aux Plantations dans les Païs nouvellement découverts, le Juge Paphon & lui convenoient dans le dessein de faire de tels établissemens; mais non pas dans la maniére de les faire. Le premier vouloit qu'on exterminât tous les Indiens; & le second, que l'on travaillât à leur conversion; & qu'on peuplat ces Païs de personnes de bonnes mœurs, & non pas de gens perdus & debauchez, leur accordant des privilèges avec de grandes précautions, & permettant à tout particulier de pourvoir à son entretien par sa propre industrie. * *Dict. Anglois.*

CALVERT, (Jacques) Presbytérien Anglois, naquit à Yorck & étudia sous David Clarckson à Cambridge en Clare-Hall, où il prit ses degrez. Comme il ne voulut pas se conformer, il fut suspendu de sa charge à Topcliff, après quoi il mena une vie retirée à Yorck, s'appliquant uniquement à ses études. En 1675, il fut Chapelain de Guillaume Strickland, qui lui confia aussi l'instruction de ses enfans. Il eut dans la suite le même emploi en Northumberland auprès de Guillaume Middleton, & mourut en 1698, au mois de décembre. C'étoit un homme fort ingénieux, mais en même tems fort moderé, qui ne travailloit qu'à ramener à un certain milieu, les esprits imbus de l'Arminianisme, & de l'Episcopat. Il fut fort en crédit auprès de l'Evêque Wilkins. Il croyoit qu'il falloit entendre historiquement & à la lettre la Prophétie du Temple d'Ezéchiel, & que les dix Tribus étoient revenues avec les deux autres dans leur patrie, sous les Rois de Perse. Il écrivit là-dessus un livre imprimé à Londres *in quarto*, en 1672, & intitulé *Naphtali, sive Colluctationes Theol. de reditu decem Tribuum, &c.* Il avoit aussi formé le dessein de publier des Commentaires sur les Prophétes, mais il ne l'exécuta point. * *Ex Epist. ejus in Posth. Lightfooti.* Cal. *Account.*

CALVERT, (Thomas) oncle du précédent, naquit à Yorck vers le commencement du XVII siécle. Il étudia à Cambridge, & ayant pris les Ordres à la maniére épiscopale, il fut Chapelain de Th. Burdet & de plusieurs autres. Du tems du rétablissement de Charles II, il fut démis de sa charge à cause qu'il étoit *Non-Conformiste.* Il s'appliqua fort aux études, lut les Rabins & expliqua heureusement les endroits difficiles de l'Ecriture. Il a écrit *Mel Cœli*, qui est une *explication du chap.* 53. *d'Isaïe*, & quelques autres livres Anglois. Il mourut 1679, âgé de 73 ans. * Les mêmes.

CALVI, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Capoue, est petite, & presque toute déserte, n'ayant plus qu'une vintaine de maisons. Les Anciens l'ont nommée *Cales*, & quelques uns même ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calais, fils de Borée. Elle est à cinq ou six lieues de Capoue. Tite-Live, Cicéron, Virgile & Horace parlent de *Cales*. Les François & les Turcs l'assiégérent inutilement en 1555. * Baudrand.

CALVI, ville de l'isle de Corse, est située sur la Mer, où elle fait à l'Occident de cette isle un Golfe dit *Golfo di Calvi*. La ville a un bon port avec une forteresse considérable, & est la demeure de l'Evêque de Sagone. * Baudrand.

CALVI (le Golfe de) *Calvensis Sinus*, Golfe qui s'avance dans la côte occidentale de l'isle de Corse, & qui prend son nom de la ville de Corse, bâtie sur ses bords. La plupart des Géographes le prennent pour le *Casalus Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALVI, (le Cap de) *Calvensis Caput*, Cap qui est à l'entrée du Golfe de Calvi du côté du midi. On le prend communement pour celui qui porte le nom de *Viriballum Promontorium* dans les Cartes de Ptolomée. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALVI, (Lazaro) Peintre de Génes, vivoit dans le XVI siécle. Marciano Calvi de Sancta Agatha en Lombardie, s'étant venu établir à Génes, y eut pour fils Agostino Calvi, Peintre de peu de réputation. Agostino fut pére de Lazaro, qui naquit en 1502. Ce dernier apprit à peindre dans le palais du Prince Doria, sous Perino del Vaga. C'étoit un esprit ardent, attaché au travail; mais si jaloux, que se voyant surpassé par Jacques Bargone, jeune Pein-

Peintre, il résolut de s'en défaire. Un jour soupant avec Bargone, Peintre, & sept ou huit autres Peintres de leurs amis, Calvi but sur la fin du repas d'une bouteille remplie de vin, qu'il présenta à ses camarades; lorsque ce fut le tour de Bargone, il lui en versa d'une autre, dans laquelle il avoit mis du sel & d'autres drogues, qui lui firent perdre l'esprit. Calvi avoit aussi soin de se ménager des amis fidéles qui applaudissoient à tout ce qu'il faisoit. Néanmoins le Prince Doria employa divers Peintres pour peindre l'église de saint Matthieu, sans se servir de Calvi, qui en eut tant de dépit, qu'il renonça à la Peinture, & porta les armes. Quelque tems après ses amis l'obligérent de reprendre le pinceau, & il se fit avec assez de réputation. Il mourut en 1607, âgé de 105 ans, ne laissant qu'une fille qu'il avoit mariée richement. * Rafaële Soprani, *Vite de Pitt. Genov.*

CALVI, (Pantaleon) frére de Lazare, étoit aussi Peintre, & mourut en 1587, âgé de 85 ans. Il laissa quatre fils tous Peintres, mais dont les ouvrages n'ont égalé ni ceux de leur pére, ni ceux de leur oncle. * Rafaële Soprani, *in Vite de Pitt. Genov.*

CALVIAC, autrefois *Calviacum*, village de France, situé dans le Périgord sur la Dordogne, à une lieue de Sarlat. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALVIDA, Roi des Scythes, ou Cadula, selon Suidas, étoit frére d'Anacharsis, & regnoit du tems de Solon vers la LVIII Olympiade, & l'an 548 avant J. C. * Diogéne Laërce. Suidas.

CALVIMONT, (Dame de) étoit la plus belle femme de Bordeaux. Elle se fit enlever par un Prince du Sang. Ce Prince l'ayant ensuite renvoyée à son mari, ce Gentilhomme la fit renfermer dans un Château, d'où elle se sauva par le moyen d'une corde qu'un nommé *Tardy* lui envoya dans un pâté, & vint à Paris avec cet homme qui la mena chez le Duc de Candale pour la faire voir au Roi. Le Duc mourut peu après, & la Dame tomba entre les mains du Prince Guillaume de Furstemberg, qui depuis a été Cardinal. Epris de sa beauté, il lui donna un collier de perles, & de tems en tems plusieurs bijoux & pierreries de prix, qu'il lui escroqua ensuite par finesse. Il les lui emprunta pour une prétendue vêture de Religieuse, & il ne lui en rendit que de fausses; donnant les fines à Madame de Lionne dont il étoit devenu l'amant. D'habiles gens croyent que c'est par ce commerce amoureux qu'ont commencé toutes les intrigues que le Prince Guillaume a ourdies contre l'Allemagne sa patrie, & contre l'Empereur son Souverain légitime. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome 2.*

CALVIN (Jean) appellé autrement *Kahl* fut Professeur en Droit à Heidelberg. Il a publié un *Lexicon Juris* fort connu. Il publia aussi en 1603 *Thema Hebræo-Romanum.* Ludolphe remarque deux fautes considérables dans le Dictionnaire de Calvin. Ce Jurisconsulte dit qu'Oasis est une espéce de peine, au lieu qu'il falloit dire que c'étoit une île terrestre, c'est à dire, un lieu inhabité, environné de sable de toutes parts, où l'on envoyoit en exil les Criminels. Sur le mot *Ouasis*, Calvin dit que c'est un lieu désert en Afrique, au lieu qu'il devoit dire que c'étoit un lieu cultivé & habité dans les déserts d'Afrique. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* M. le Clerc, *Biblioth. Universelle, tome 23, partie 2. p. 10.*

CALVIN, (Jean) naquit à Noyon en Picardie le dixiéme juillet 1509. Son pére nommé *Gérard* Cauvin, étoit fils d'un Batelier, & Tonnelier de Pont l'Evêque, petit village près de Noyon; & sa mére, Jeanne le Franc, étoit fille d'un Cabaretier de Cambray, qui s'étoit venu établir à Noyon, aussi bien que *Gérard* son gendre. Ce dernier fut quelque tems Commis dans les Fermes, & devint ensuite Procureur Fiscal du Comté de Noyon, & Sécretaire de l'Evêché. Gérard Cauvin eut six enfans de sa femme, mais n'ayant pas dequoi les faire étudier, il eut recours à la protection d'une personne de distinction de son pais, qui le porta à envoyer Jean Calvin étudier à Paris où Gérard avoit deux fréres Maréchaux ou Serruriers. L'un nommé Antoine Cauvin demeuroit près de S. Merry; l'autre qui s'appelloit Richard demeuroit près de S. Germain l'Auxerrois. Ce fut chez ce dernier que Calvin fut adressé. Cet Artisan qui a toujours persisté dans la Foi Catholique, lui fit faire ses Humanitez au College de la Marche, sous Mathurin Cordier, & son cours de Philosophie au College de Montaigu, sous un Professeur Espagnol. Calvin avoit été pourvu dès le onziéme mai 1521, n'étant encore âgé que d'onze ans, de la chapelle de Notre Dame de la Gésine, dans l'église de Noyon. Le 27 septembre 1527, il fut pourvu de la Cure de Marteville, qu'il permuta le cinquiéme juillet 1529, avec celle de Pont l'Evêque près de Noyon. Son pére néanmoins ne voulut point qu'il étudiât en Théologie, mais il l'envoya à Orléans pour y étudier en Droit, sous le fameux Professeur Pierre de l'Etoile, qui fut depuis honoré d'une charge de Président au Parlement. De là, sans avoir pris aucun degré, Calvin fut à Bourges, pour y entendre le célébre Jurisconsulte Alciat, qui enseignoit avec un concours extraordinaire dans cette Université, la plus florissante qui fût alors en France pour le Droit. Il avoit déja pris à Paris quelque teinture de l'Hérésie, qui lui avoit été inspirée par son allié Robert Olivetan; mais ce fut à Bourges qu'il acheva de se gâter l'esprit, par la grande communication qu'il eut avec Melchior Wolmar Allemand, & Professeur de la langue Grèque, qui étoit Luthérien, quoiqu'il contrefît encore le Catholique. Calvin apprenoit en même tems la Langue Grèque, l'Hébraïque & la Syriaque, pour s'adonner à la lecture de l'Ecriture Sainte; & s'instruisant dans la doctrine de Luther & de Zuingle, il prêchoit quelquefois aux environs de Bourges, & sur tout à Lignières, où le Seigneur du lieu prenoit plaisir à l'entendre. Ainsi comme il s'appliquoit à tant de choses, il ne se rendit pas fort savant; & Théodore de Béze son Panégyriste, avoue lui même que Calvin n'étudia jamais en Théologie. C'est pourquoi ceux-là se trompent qui s'imaginent que la différence qu'il y a entre l'Hérésie de Luther & celle de Calvin, c'est que la premiére est matérielle & grossiére, & l'autre subtile & spirituelle. C'est tout le contraire. Luther étoit Docteur en Théologie, & habile Docteur;

mais Calvin ne fut jamais Théologien, il sut seulement le Droit Civil & les Langues.

Après la mort de son pére il retourna à Noyon, & s'y défit de ses deux Bénéfices en faveur d'Antoine Marlier, & de Guillaume du Bois qui le suivit depuis à Genéve; puis il revint à Paris, où il fit imprimer un assez beau Commentaire sur les deux livres que Sénéque a faits *de la Clémence*, qu'il dédia au mois d'avril 1532, à Claude Hangest, Abbé de Saint-Eloy-de-Noyon. Ce fut alors qu'après avoir mis son nom en Latin, *Calvinus*, au titre de son livre, on le nomma Calvin. Ensuite appuyé de la protection de Marguerite Reine de Navarre, & sœur de François I, il se mit à dogmatiser secrettement dans les maisons, & eut en 1533, un grand commerce avec Nicolas Copus, Recteur de l'Université de Paris, à qui l'on dit qu'il suggéra cette Harangue si hardie, qui excita la premiére tempête contre les nouveaux Sectaires. Le Lieutenant Criminel, Jean Morin, eut ordre de se saisir de la personne de Calvin; mais ce Magistrat l'étant allé chercher au College du Cardinal le Moine, selon quelques Auteurs, ou au College de Fortet, où il logeoit, selon plusieurs autres, trouva qu'il s'étoit évadé. Calvin se retira à Angoulême, où il prit le nom de *Deparcan* ou de *Happeville*, & y subsista avec le secours de la Langue Grecque qu'il y enseigna quelque tems, ce qui lui fit donner le nom de *petit Grec*. Après quelque séjour dans cette ville, ayant séduit l'esprit du Chanoine Louis du Tillet, il composa dans sa maison à Claix, dont ce Chanoine étoit Curé, la plus grande partie de son Institution. Du Tillet suivit Calvin en Allemagne, mais revint de son égarement, par les remontrances de son frére Jean du Tillet, célébre Greffier en chef du Parlement de Paris; de sorte que Calvin abandonné de son Patron, & n'osant plus se montrer à Angoulême, en alla chercher d'autres à Poitiers. Il y pervertit plusieurs Officiers du Presidial, & quelques Docteurs de l'Université, entre autres un Professeur en Droit, qui abandonna sa Chaire pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de Calvin, & qui se fit appeller *Bon-homme*. On lui donna aussi le nom de *Ministre*, parce qu'auparavant sa profession étoit de lire le Droit dans la *Ministrerie*, (c'est ainsi qu'on appelle l'Ecole de Droit à Poitiers:) & c'est de là que quelques uns tirent l'origine du nom de *Ministre*, qui a été depuis commun à tous les Prédicateurs de la Religion prétendue réformée. On dit qu'il avoit des partisans qui travailloient à lui faire des créatures. Les plus zélez étoient Veron, le Ramasseur & Bonhomme, qui alloient de tous côtez solliciter les Religieux & les Religieuses à souscrire aux sentimens de ce nouvel Apôtre qui leur permettoit de se marier. Ils chantoient une certaine chanson, qu'ils prétendoient que Calvin avoit lui même composée avec ce refrain, O *Moines, Moines, il vous faut marier. Cœli enarrant gloriam Dei.*

Calvin étoit allé à Nerac saluer la Reine de Navarre; mais après un voyage qu'il fit ensuite à Paris en 1534, voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui en France, il se retira à Bâle, où il acheva son Institution, qu'il dédia au Roi François I; ce qui ne servit qu'à augmenter la rigueur des ordonnances contre les Hérétiques. L'Epitre Dédicatoire au Roi François I, passe pour un chef d'œuvre, & on lui donne même la préférence sur la préface de l'Histoire de M. de Thou, & sur celle des Commentaires de Casaubon sur Polybe. On prétend qu'alors, pour orner cet Ouvrage, il se servit du nom d'Alcuin, qui est l'anagramme de celui de Calvin. Il n'eut pas à la Cour tout l'accueil que ses amis des nouveautez en attendoient. Calvin espéroit d'y être bien tôt rappellé, mais il se trompa en cela, comme en bien d'autres choses. Il s'arrêta quelque tems à Bâle, & Bucer l'ayant présenté à Erasme, grand homme qui se connoissoit assez en gens, s'étant entretenu avec lui de la Religion, dit hautement que l'Eglise avoit élevé en la personne de ce jeune homme une peste qui lui seroit fatale. *Video*, ce sont les termes d'Erasme, *oriri magnam pestem in Ecclesia contra Ecclesiam.* Il passa ensuite les Alpes, & se rendit à la Cour du Duc de Ferrare, pour attirer à son parti la Duchesse, fille de Louis XII, qui protégeoit ouvertement les Luthériens. Il se déguisa alors sous l'habit d'un Ecclésiastique, & reprit son ancien nom de *Happeville*: mais craignant d'être mis à l'Inquisition, il ne demeura pas longtems auprès de la Duchesse, dont il acheva de corrompre l'esprit. S'étant évadé de Ferrare, il repassa en France, d'où, après avoir mis ordre à quelques affaires, il résolut de retourner à Bâle; mais en 1536, passant par Genéve, les instances de Guillaume Farel & de Pierre Viret qui avoient commencé à y prêcher les opinions des Sacramentaires, & celles du Sénat de Genéve, l'obligérent d'y rester non seulement en qualité de Ministre, mais encore de Professeur en Théologie. Ils partagérent entre eux les emplois de leur Ministére. Farel continua à prêcher, & Calvin qui n'avoit nulle grace à parler en public, se chargea d'y enseigner la Théologie, quoiqu'il ne l'eût jamais étudiée. La même année il assista avec Farel & plusieurs autres à la Dispute de Lausanne. Mais comme ces nouveaux Prédicans entreprirent d'établir de jour en jour des nouveautez, & qu'ils refusérent de souscrire aux décisions du *Synode* de Berne, qui avoit demandé par un acte le rétablissement à Genéve du pain sans levain dans la communion, des fêtes, & des Fonts baptismaux; les Bernois firent en sorte auprès des Syndics, qu'on les bannît comme des séditieux par Arrêt de l'an 1538. Après quoi Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, où il obtint permission de dresser une église à sa mode, pour les François qui s'y étoient réfugiez, & d'y enseigner sa Théologie. Ce fut là qu'il revit son Institution Chrétienne, qu'il publia son Commentaire sur l'Epître aux Romains, & qu'il épousa la veuve de Jean Stordeur ou Sterder Anabatiste, nommée Ideleste de Bure. Il alla ensuite avec Bucer & les autres Députez, à la Conférence de Wormes en 1540, puis à celle de Ratisbonne; d'où il revint à Genéve le 13 septembre 1541. Le parti de ceux qui l'avoient fait chasser étoit dissipé, & ses amis se trouvérent les plus puissans dans cette ville, où il passa le reste de ses jours, aimé & considéré de tous ceux de sa Secte. Lorsqu'il fut de retour à Genéve, il y dressa un Formulaire de sa Confession de foi, de la Discipline ecclésiastique & du Catéchisme

à l'u-

à l'usage de sa Secte. Ce ne fut pas sans opposition de la part du peuple; mais enfin Calvin l'emporta, & fit passer ce nouveau Canon en forme de loi, dans une assemblée tenue le 20 novembre 1541. A l'égard de la doctrine, on ne peut douter qu'il n'ait suivi celle des Vaudois, particuliérement en ce qu'il dit qu'il n'y a dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, sans présence réelle & locale du corps & du sang de JESUS-CHRIST; en ce qu'il ne veut ni vénération, ni invocation des Saints, ni Chef visible de l'Eglise, ni Hiérarchie, ni Evêques, ni Prêtres, ni Messes, ni Fêtes, ni Images, ni Croix, ni Bénédictions, ni aucune des cérémonies de l'Office Divin. Pour les choses qui demandent plus de science, (à la reserve de ce qu'il enseigne touchant l'Eucharistie) il a presque tout pris de Luther, comme, tous les articles de son Hérésie, qui concernent la liberté de l'homme, la justification par la seule foi sans les bonnes œuvres, & autres semblables erreurs. Ainsi Calvin n'est véritablement qu'un habile Copiste, qui a tout pris des Heretiques qui l'ont précédé; & son Institution, qui est son Ouvrage, n'est à proprement parler qu'un Recueil de ce qu'il a choisi de plus à son goût dans les Ecrits de Luther & de Melanchthon, de Zuingle & d'Oecolampade. Il est vrai néanmoins qu'il a plus de politesse que Luther, & qu'il donne à ce qu'il écrit en Latin, un tour beaucoup plus fin & plus delicat, où il paroît bien de l'esprit, de la savante, & du feu; mais c'est un feu qui est plus âpre que brillant, car son style est trop animé, & il insulte souvent à ses Adversaires avec trop de fierté. A l'égard de la Discipline, il la régla, de son autorité, à peu près de la maniére qu'on la voit dans les Eglises Prétendues Réformées, établissant des Consistoires, des Colloques, & des Synodes, des Anciens, des Diacres, & des Surveillans, la forme des priéres & des prêches, & la maniére de célébrer la Céne, de batiser, & d'enterrer les morts. Il étoit consulté dans toutes les affaires, & on s'en tenoit à ses décisions; il donnoit la mission aux Ministres de son parti, & c'est avec raison que divers Auteurs l'ont appellé *le Pape de Genéve*. Au reste Calvin avoit un beau génie, une pénétration d'esprit admirable, une grande délicatesse, beaucoup d'érudition, peu de talent pour la chaire, mais infiniment pour la composition, comme on le peut voir dans ses Ouvrages.

Bolsec, qui a connu particuliérement Calvin à Genéve, assûre qu'il fut en sa jeunesse fustigé, & eut la fleur-de-lis, pour un crime infame & détestable. Il ajoûte qu'il en a vû une attestation de Messieurs de Noyon, entre les mains de Berthelier, Sécretaire de la Seigneurie de Genéve, lequel fut envoyé à Noyon pour informer de la vie de Calvin. Mais les Protestans s'inscrivent en faux contre cette piéce, parce, disent-ils, qu'on ne trouve rien de cela ni dans les Regîtres du Chapitre de l'Eglise Cathédrale que l'on sauva de l'embrasement arrivé en 1552; ni dans les informations très-exactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours. Ils disent que cette opinion commune est fondée sur ce qu'un autre Jean Calvin son neveu, Chapelain de la même Eglise, ne s'étant pas corrigé après quelque châtiment qu'il avoit reçu pour son incontinence, fut privé de son Bénéfice, comme on le marque dans les Regîtres de ce Chapitre: ce qui n'arriva que longtems après que Calvin fut sorti du Royaume. Il étoit beaucoup plus réglé que Luther dans ses mœurs, sobre, chaste, laborieux, désinteressé. On dit qu'il relisoit tout son Ciceron chaque année, pour cultiver son style: quoiqu'au jugement de Papire Masson, il ressemble plus à celui de Tacite & de Séneque, qu'au style de ce Prince des Orateurs. Il étoit infatigable au travail, comme il paroît par la multitude de ses Ouvrages; extrémement sobre, & si peu interessé, qu'il ne laissa qu'environ deux cens écus de bien à sa mort, y compris ses meubles & ses livres. Il étoit ambitieux, & d'un esprit bien opposé à cette humilité chrétienne, sans laquelle les plus belles qualitez de l'esprit & les vertus les plus éclatantes, sont de fausses vertus & des qualitez nuisibles. Quoiqu'il affectât de faire paroître un grand mépris des honneurs du monde, il étoit néanmoins très-superbe dans le fond de l'ame, voulant exercer un empire absolu sur les autres Ministres ses Collégues, qu'il regardoit comme ses Disciples, ou même comme ses Esclaves. Cet esprit de vanité le rendoit furieusement opiniâtre dans ses sentimens; il vouloit qu'on souscrivit aveuglément à ce qu'il avançoit; & il répondoit avec aigreur & avec emportement, à ceux qui osoient le contredire. Ce caractére paroît assez dans ses Ecrits: & on y voit régner par tout un esprit piquant & chagrin qui pare adroitement les coups qu'on lui porte; mais qui s'échape en injures atroces, qui mord sans raison, & qui manque enfin de cette honnêteté qui caractérise le Chrétien, & l'honnête homme. Cette humeur chagrine & sévére le rendoit même cruel, & sur tout sur la fin de ses jours. Michel Servet Espagnol, fit une funeste expérience de la cruauté de Calvin, qui le fit brûler en 1553 à Genéve. Servet y publioit une doctrine contre le Mystére de la Trinité, & Calvin entreprit de prouver, à cette occasion, qu'on peut faire mourir les Hérétiques. Outre le livre de l'*Institution* dont j'ai parlé, il a laissé l'*Harmonie* des trois premiers Evangiles, des *Commentaires* sur saint Jean, sur les Epîtres de saint Paul, sur quelques Prophétes, & divers autres Traitez qu'on a recueillis en neuf volumes *in folio*. Il a aussi écrit contre Servet, contre les Anabatistes, & contre les Libertins Quintinus & Coppinus. Papire Masson fait aussi le portrait de son corps en cette maniére. Il dit que Calvin étoit d'une stature médiocre, qu'il avoit le visage long, fort maigre & bazané, le poil noir avant que la vieillesse l'eût blanchi, la barbe claire & longue, les yeux vifs & étincelans, le nez aquilin, la voix éclatante, & l'air desagréable & rebutant. Dans les derniéres années de sa vie, il devint valetudinaire, toujours rêveur, mélancolique, & souvent incommode à ses amis & à soi-même. Il fut incommodé de la goutte, des hémorrhoïdes, d'une fiévre étique, d'une difficulté de respirer, de la migraine, d'une perte de sang; & il mourut, (si l'on en croit quelques Auteurs Catholiques) maudissant la pensée qu'il avoit eue d'écrire & d'enseigner une doctrine, qui le devoit rendre malheureux pour une éternité. Ses Sectateurs n'en parlent pas ainsi, quoiqu'ils avouent que Calvin fut accablé de toutes sortes de maux corporels. Les interêts opposez de ceux qui ont fait mention de ce Chef de parti, ne laissent pas lieu de s'étonner qu'ils en ayent parlé d'une maniére si differente. Les Protestans lui donnent toutes sortes d'éloges, & lui attribuent de grandes vertus: au contraire les Catholiques Romains le détestent comme un Heresiarque, qui a introduit le Schisme, & sont bien éloignez de souscrire aux louanges excessives que Théodore de Béze lui donne, dans l'abbregé de sa Vie. Calvin mourut le 24 de mai 1564, âgé de cinquante-quatre ans, dix mois & quatorze jours. Le Président de Thou, parle ainsi de cette mort sous l'an 1564, après avoir parlé de celle de l'Empereur Ferdinand. *Un peu devant, dit-il, Jean Calvin de Noyon en Vermandois, personnage d'un esprit vif, & d'une grande éloquence, & parmi les Protestans, Théologien d'une grande reputation, étoit mort le 20 de mai,* (Béze dit le 24) *après avoir été tourmenté pendant sept ans de diverses maladies. Néanmoins il n'en fut pas moins assidu dans sa charge, & cela ne l'empêcha jamais d'écrire. Il mourut à Genéve, où il avoit enseigné vingt-trois ans de suite, d'une difficulté de respirer, âgé de cinquante-cinq ans presque accomplis.*

Le Comme l'équité naturelle demande que l'on écoute les deux parties, avant que de juger de quelque different que ce soit, ceux qui voudront savoir, s'ils doivent croire divers faits injurieux, que l'on dit de Calvin, sont obligez auparavant de lire ses Apologistes, & particuliérement la *Défense de Calvin par Charles Drelincourt*, qui a entrepris de réfuter par des Actes authentiques & par les témoignages mêmes des Auteurs Catholiques, ce qu'on a dit contre Calvin. Dans la relation qu'on vient de donner de Calvin, on ne se contente pas de marquer les faits, mais on pénétre dans les motifs secrets qui l'ont fait agir. Pour savoir si l'on a raison, il faudroit avoir lu ses livres, & examiné sa doctrine, pour voir si l'on y trouve des marques de l'orgueil, & de la mauvaise foi qu'on lui attribue. On ajoûtera ici ce que Bayle dit de Calvin dans son *Dictionnaire Critique* afin de mettre le Lecteur au fait pour juger de la personne de ce Reformateur.

Jean Calvin l'un des principaux Réformateurs de l'Eglise du XVI siécle naquit à Noyon en Picardie le dixiéme de juillet 1509. Comme on le destinoit à l'Eglise, on lui obtint de bonne heure un Benéfice dans la cathédrale de Noyon, & ensuite la Cure du Pont-l'Evêque; mais cette premiére destination n'eut aucun effet, tant parce que les conseils de Robert Olivetan ayant engagé Calvin à étudier la Religion dans sa source, furent cause qu'il résolut de renoncer aux superstitions, qu'à cause que son pére changeant d'avis, aima mieux le faire Avocat que Théologien. Après donc qu'il eut achevé ses Humanitez à Paris, il fut envoyé à Orléans, afin d'y étudier la Jurisprudence sous Pierre de l'Etoile, & puis à Bourges pour continuer cette étude sous André Alciat. Il fit de grands progrès dans cette Science, mais il n'en fit pas moins dans les saintes Lettres par ses études particuliéres. Il s'appliqua au Grec à Bourges sous la direction de Wolmar qui y professoit cette Langue. La mort de son pére l'ayant rappellé à Noyon, il y demeura fort peu de tems. Il s'en alla bientôt à Paris & y composa un Commentaire sur le Traité de Séneque *de Clementia*. Il se fit bientôt connoître à ceux qui avoient secrettement embrassé la Réformation. La Harangue qu'il suggéra à Nicolas Copus Recteur de l'Université de Paris ayant fort dépité la Sorbonne & le Parlement, excita un commencement de persécution contre les Fidéles, de sorte que Calvin qui avoit pensé être pris au College de Forteret, se retira en Xaintonge, après avoir eu l'honneur de parler à la Reine de Navarre, qui avoit appaisé cette premiére tempête. Cette Princesse arracha aussi des mains des Inquisiteurs le Savant Faber d'Etaples, & l'envoya à Nérac. Calvin lui l'y fut voir, après quoi il retourna à Paris l'an 1534. Servet y étoit alors, & manqua au rendez-vous qu'on avoit reglé pour une Conférence entre eux deux. Cette année fut très rude pour les Réformez, & cela fut cause que Calvin se résolut à sortir de France après avoir publié à Orléans un Traité contre ceux qui croyoient le dormir des ames. Il choisit Bâle pour le lieu de sa retraite, & y étudia l'Hebreu. Il y fut très-particuliérement aimé de Grynæus & de Capiton, & quoi qu'il ne cherchât point l'éclat, il fut néanmoins obligé de publier un Ouvrage très-propre à faire voler sa réputation. Ce fut son *Institution Chrétienne* dediée à François I. Après la publication de ce livre, il fut voir la Duchesse de Ferrare dont la piété étoit fort célébre. Il en fut très-bien reçu. Il retourna en France, & ayant mis ordre à ses affaires, il se prépara à s'en aller ou à Strasbourg ou à Bâle, accompagné d'Antoine Calvin, le seul frére qui lui restoit; mais comme la guerre ne lui laissa de chemin libre que par les terres du Duc de Savoye, il prit cette route. Ce fut une direction particuliére de la Providence: il étoit destiné à prendre poste à Genéve, & lorsqu'il ne songeoit qu'à y passer pour aller plus loin, il s'y trouva arrêté en quelque façon par un ordre d'enhaut signifié à ses oreilles; car Guillaume Farel lui dénonça solemnellement la malédiction de Dieu, s'il ne devenoit leur Compagnon d'œuvre dans cette partie de la Vigne. Il fallut donc que Calvin acceptât la vocation que le Consistoire & les Magistrats de Genéve, avec le consentement du peuple, lui adressérent tant pour prêcher que pour être Professeur en Théologie. Il s'étoit reduit à leur accorder son Ministére pour cette derniére fonction, & ne vouloit point la premiére; mais il fallut enfin qu'il se chargeât de l'une & de l'autre au mois d'août 1536. L'année suivante il fit jurer solemnellement à tout le peuple un *Formulaire* de foi avec la réjection du Papisme; &, parce que la reformation des dogmes n'avoit point ôté toute la corruption des mœurs qui avoit régné dans Genéve, ni l'esprit factieux qui avoit tant divisé les principales familles, Calvin assisté de ses Collégues, déclara que vu l'inutilité de leurs remontrances on ne pouvoit point célébrer la Céne pendant que ces desordres subsisteroient. Il déclara aussi qu'on ne pouvoit pas se soumettre aux Réglemens que le Synode du Canton de Berne venoit de faire, & qu'on vouloit être oui dans le Synode qui se devoit tenir à Zurich. Sur cela les Syndics ayant convoqué le peuple, il fut ordonné à Calvin, à Farel & à un autre Ministre, de sortir dans deux jours hors de la ville, à cause qu'ils n'avoient

voient

voient point voulu célébrer la Céne. Calvin entendant l'arrêt qui lui fut signifié, dit, *Certes, si j'eusse servi les hommes, je serois très-mal récompensé; mais j'ai servi un Maître, qui bien loin de ne récompenser point ses serviteurs, leur paye ce qu'il ne leur doit pas.* Calvin se rendit à Strasbourg, où Bucer & Capiton lui donnérent mille marques de leur amitié & de leur estime. Il fonda une Eglise Françoise dans Strasbourg, & en fut le premier Ministre; & outre cela, il fut établi Professeur en Théologie. Il ne discontinua point les témoignages de son affection pour l'Eglise de Genéve. Cela parut entre autres choses par la réponse qu'il composa l'an 1539 à la belle & artificieuse lettre du Cardinal Sadolet, Evêque de Carpentras. Deux ans après, les Théologiens de Strasbourg voulurent qu'il assistât à une Diéte que l'Empereur avoit convoquée à Worms & à Ratisbonne, pour voir s'il seroit possible de pacifier les troubles de Religion. Il s'y trouva donc avec Bucer & conféra avec Mélanchthon. Ceux de Genéve firent tant d'instances pour le recouvrer, qu'enfin il leur engagea son ministére pour un certain tems; mais il fallut attendre qu'il fut revenu de la Diéte de Ratisbonne. Il rentra dans Genéve le 13 septembre 1541, au grand contentement du peuple & des Magistrats. La premiére chose qu'il y fit, fut d'établir un Formulaire de Discipline & une Jurisdiction Consistoriale qui eut certain l'exercice des censures & des peines canoniques jusqu'à l'excommunication inclusivement. Cela déplaisoit à plusieurs personnes qui disoient que par là on feroit revivre la tyrannie Romaine: néanmoins la chose fut exécutée, ce nouveau Canon passa en forme de loi dans une Assemblée de tout le peuple, le 20 novembre 1541. Le Clergé & les Laïques s'engagérent pour jamais à s'y conformer. La sévérité inflexible avec laquelle Calvin maintenoit en toutes rencontres les droits de son Consistoire, lui attira beaucoup d'ennemis, & causa quelquefois du desordre dans la ville. Il ne s'étonnoit de rien, & on auroit de la peine à croire, si les preuves n'en étoient incontestables, que parmi ces agitations du dedans il ait pu avoir autant de soin qu'il avoit des Eglises du dehors & en France, & en Angleterre, & en Allemagne, & en Pologne & composer tant de livres & tant de lettres. Il agissoit plus par sa plume que par sa présence, & il ne laissa pas quelquefois de se trouver en personne aux occasions, comme quand il fut à Francfort l'an 1556, pour pacifier les différens qui divisoient l'Eglise Françoise. Il avoit été malade peu auparavant, & le bruit qu'on fit courir de sa mort avoit donné beaucoup de joye aux Catholiques. Il vécut toujours actif, & presque toujours la plume à la main, lors même que les maladies l'attachoient au lit: il vécut, dis-je, dans les travaux continuels que son zéle pour le bien général des Eglises lui imposoit, jusques au 27 (Béze dit au 24) de mai 1564. C'étoit un homme à qui Dieu avoit conféré de grands talens, beaucoup d'esprit, un jugement exquis, une fidéle mémoire, une plume solide, éloquente, infatigable, un grand savoir, un grand zéle pour la vérité. Joseph Scaliger qui ne trouvoit presque personne digne de ses louanges, ne se lassoit point de l'admirer. Il le louoit entre autres choses, de n'avoir pas commenté l'Apocalypse. Les Catholiques ont été enfin obligez de renvoyer au pais des fables les calomnies atroces qu'on avoit publiées contre les mœurs de Calvin: leurs meilleures plumes se retranchent présentement à dire que s'il a été exempt des vices du corps, il ne l'a pas été de ceux de l'esprit, comme sont l'orgueil, l'emportement, la médisance, &c. On a fait courir un plaisant conte de sa dévotion pour St. Hubert. Ceux qui ont traité cela de fable par la raison que Calvin n'eut point d'enfans, se trompent; car il n'est pas vrai que son mariage eut été stérile. Rien ne montre mieux les mauvais effets du zéle sur le jugement, que de voir des Ecrivains de réputation qui débitent avec tout leur sérieux que Calvin voulut faire accroire qu'il ressuscitoit les morts. Il n'y a pas longtems qu'un jeune Abbé l'accusa d'une pensée tout à fait brutale; mais ayant été sommé de citer l'endroit qu'il se vantoit d'avoir lu, il n'en a rien fait, de sorte qu'on peut encore mettre son accusation au nombre des calomnies convaincues. Il y auroit beaucoup de gens parmi les Catholiques Romains, qui rendroient justice à Calvin, s'ils osoient dire ce qu'ils pensent. Guy Patin nous conduit à faire ce jugement. C'est lui qui a été cause que la Vie de ce Réformateur composée par Papire Masson a été rendue publique. Cette Vie a fait grand tort aux Copistes de Bolsec; car on ne sauroit la lire sans se moquer de ceux qui ont été assez étourdis pour accuser ce Ministre d'avoir aimé le bon vin, la bonne chére, l'argent, &c. Des Satyriques adroits seroient convenus, qu'il étoit sobre par tempérament, & qu'il ne s'étoit point soucié d'amasser du bien. Pour ce qui regarde le jugement que l'on assure qu'Erasme fit de Calvin après avoir conféré avec lui sur les disputes de ce tems-là, l'Historien qui raconte cette particularité, commet tant de fautes qu'il n'est propre qu'à faire douter de ce qu'il débite. D'ailleurs il est le seul qui soit témoin dans cette cause; car celui qui s'est donné tant de mouvemens pour assurer à Erasme la qualité de bon Catholique, & qui auroit pu tirer tant d'avantages de la vérité de ce conte, n'a pu citer que Florimond de Rémond qui est l'Historien dont il s'agit ici. On a été si ardent à ramasser des médisances contre ce Réformateur qu'on lui a même reproché la mauvaise vie de la femme de son frére. On a prôné avec beaucoup de fanfares le retour d'un de ses neveux au giron de l'Eglise Catholique. Le bruit que l'on fit courir à Ausbourg pendant la Diéte de l'Empire, que Calvin étoit rentré dans la communion de Rome, trouva plus de créance qu'il n'auroit fallu auprès même de quelques Princes Protestans. Il s'en plaint comme d'une ingratitude dont sa constance tant de fois éprouvée, l'auroit dû mettre à couvert. * Bayle, *Diction. Crit.* auquel il faut joindre *les Remarques* de l'Auteur *sur cet Article.*

A tout ce qui vient d'être rapporté, du *Dict. Crit.* de M. Bayle touchant la personne de Calvin, nous ajoûterons encore les témoignages suivans qui servent à caractériser plus particuliérement ce grand Personnage. Calvin étoit capable d'un très-grand travail, malgré la foiblesse de son tempérament. Il faisoit des leçons en Théologie, trois fois la semaine, & des discours dans l'assemblée des Pasteurs tous les Vendredis. De deux semaines il y en avoit une, où il prêchoit tous les jours. Il assistoit à tous les Consistoires. Il visitoit les malades avec beaucoup de soin, répondoit à quantité de lettres qu'on lui écrivoit de toutes parts, recevoit beaucoup de visites & écrivoit un grand nombre de livres. Il avoit une mémoire si heureuse qu'il reconnoissoit tous ceux qu'il avoit vus une seule fois & qu'il n'oublioit rien de ce qui regardoit sa charge, malgré la multiplicité de ses affaires. Dans sa préface sur les Pseaumes, il avoue que naturellement il étoit timide; cependant en diverses rencontres il a donné de grandes preuves de sa fermeté; sur tout dans l'affaire de Berthelier, qui, ayant été suspendu de la sainte Céne, avoit eu recours aux Seigneurs de l'Etat pour n'être pas obligé de subir cette peine; mais à qui Calvin, en Chaire, protesta qu'il ne donneroit point la Communion, quoique le Magistrat l'eut rétabli, déclarant, qu'à l'imitation de saint Chrysostome, il s'exposeroit plutôt à la mort que de donner les choses saintes aux chiens. On prétend qu'il n'étoit point ennemi de l'Episcopat, mais mitigé. Voici comment il en écrivit à *Sigismond Auguste* Roi de Pologne. *L'ancienne Eglise*, dit-il, *a établi des Patriarchats, & quelques Primats dans chaque Province, afin que ce fût un lien, qui tint mieux les Evêques en union entre eux. C'est tout de même que si on établissoit aujourd'hui dans l'illustre Royaume de Pologne, un seul Archevêque; non pour dominer sur les autres, ni pour s'arroger aucun de leurs droits, mais afin que pour l'ordre, il présidât dans les synodes, & qu'il entretint une sainte union entre ses Collegues & ses fréres. Il pourroit y avoir aussi des Evêques dans les Provinces, ou dans les villes, qui s'appliqueroient à y maintenir l'ordre, comme il est naturel que chaque College ait un Président sur qui roule le soin de tout le corps.* Calvin a été loué par plusieurs Savans de la Communion Romaine. Barclai a dit de lui,

> *Et qui tergeminam vides, Calvine, coronam,*
> *Et Latium Latio desernis eloquio.*

Papire Masson assure que les Ecrits de Calvin sont en plus grand nombre & plus remplis d'érudition que ceux de tous les Docteurs Protestans. Le Jésuite Stapleton avoue que Calvin est un diligent, poli, & agréable Interpréte de l'Ecriture Sainte, & que les Commentaires sont pleins d'une belle Morale, & écrits avec beaucoup de pureté. Patin a écrit dans ses lettres, que Calvin à l'âge de 22 ans, étoit le plus savant homme de l'Europe, & que *Monluc* Evêque de Valence disoit ordinairement que Calvin avoit été le plus grand Théologien du monde. Arminius ayant été accusé de parler mal des Ouvrages de Calvin, se plaint de cette accusation dans une lettre qu'il écrivit à un Magistrat d'Amsterdam, & où il dit, qu'après l'Ecriture Sainte, il exhortoit ses Ecoliers à lire les Commentaires de Calvin; qu'il croyoit que Calvin a mieux expliqué les saints livres que tous les autres Interprétes; & que les Commentaires sont plus estimables, que tous les Ouvrages des Peres; qu'après le Catéchisme des Pais-Bas, il recommandoit aussi aux Etudians la lecture des Institutions de Calvin; parce qu'on y trouve une ample explication de ce Catéchisme. Il ajoûte que cependant on ne devoit lire ces livres, que comme des Ouvrages composez par un homme. Les Réformez n'ont jamais regardé Calvin comme infaillible, & n'ont pas fait difficulté de s'éloigner de ses sentimens, lorsqu'ils ont cru qu'ils n'étoient pas conformes à l'Ecriture Sainte, l'unique régle infaillible de la foi & des mœurs. * Papire Masson. Jérôme Bolsec & Théodore de Béze, *in vita Calv.* Florimond de Raimond. Surius. Sponde. Feuardent. Opmeer. Jacques Laingeus. Sleidan. De Thou. Melchior Adam. Dupleix. Mézeray. Drelincourt, *Défense de Calvin.* Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition.* Le Clerc. Teissier, *Eloges des Savans, tome 2. p. 132. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, tome 1. p. 377. Biblioth. Germanique, tome 15. p. 191 & 192.*

*CALVINET, bourg de France dans la Haute Auvergne vers les confins du Rouergue, est au sud-sud-ouest d'Aurillac ou Orillac, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CALVINISME, Doctrine de Calvin, ou Secte de ceux qui suivent les sentimens, prit naissance en France, sous le régne de François I. Ce Prince voulant faire refleurir les Belles Lettres dans son Royaume, donna lieu à plusieurs personnes savantes d'y venir de toutes parts, pour y enseigner la Philosophie & les Langues, principalement à Paris. Luther & Zuingle, qui commençoient en ce tems-là à former deux partis contre l'Eglise Romaine, envoyérent en France l'an 1521, quelques-uns des plus habiles de leurs Disciples. Le rendez-vous des Sectateurs de l'une & de l'autre Secte étoit à Strasbourg auprès de Martin Bucer, qui balançoit alors, comme il fit assez long-tems, entre Zuingle & Luther; ce qui fit, que ceux qui suivoient ses opinions, se nommoient *Luthéro-Zuingliens*, pour ne se pas détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. Ainsi en peu de tems, l'Université de Paris se trouva remplie d'Etrangers, qui s'insinuérent dans les maisons de qualité, & se donnérent la liberté d'interpréter la Bible selon leur sens, qu'ils prétendoient être conforme au Grec & à l'Hébreu. L'Evêque de Meaux * (Guillaume Briçonnet) se laissa surprendre par ces nouveaux Docteurs, & voulut avoir auprès de lui quelques-uns de ceux qui avoient le plus de réputation, savoir Guillaume Farel de Dauphiné, Jacques Faber ou le Févre d'Etaples, Arnaud Roussel, & Gérard Roussel de Picardie. Ces quatre nouveaux Docteurs semérent adroitement leurs opinions dans le Diocése de Meaux; & comme le desordre qu'ils y causoient, se fit bientôt connoître, le Parlement de Paris nomma des Commissaires pour informer contre ceux qui en étoient les auteurs, ce qui épouvanta ces premiers Ministres de la Religion Protestante, qui se sauvérent en Allemagne. Cependant, après que les informations eurent été faites, le Parlement rendit en 1525 un Arrêt, par lequel il décréta prise de corps contre ceux qui étoient nommez dans les informations. Cette Doctrine ne laissa pas de faire de nouveaux progrès, principalement à Paris, par la protection qu'elle trouva à la Cour auprès de la Duchesse d'Alençon, Marguerite de Valois, sœur de François I, laquelle fut mariée depuis à Henri d'Albret, Roi de Navarre. Cette Princesse étant allée en Béarn avec le Roi son époux, reçut

à sa Cour plusieurs de ceux qui fuyoient les poursuites de la Justice, entre autres Gérard Roussel, qu'elle prit pour son Directeur, qu'elle fit Abbé de Clairac, puis Evêque d'Oléron; lui donnant ainsi le moyen de jetter en Béarn les fondemens de la Religion Reformée, qu'on acheva d'y établir après sa mort: car durant sa vie il ne fut à proprement parler, ni Luthérien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, & beaucoup moins Catholique, quoi qu'il affectât de le paroître. Cet Evêque acheva d'infatuer l'esprit de la Reine de Navarre, laquelle venant souvent à Paris, tâcha de gagner le Roi François I, en faveur des Novateurs, qu'elle louoit sans cesse en sa présence, comme des gens de bien, & très-savans. En 1533, elle mena le Roi au Sermon du Curé de saint Eustache nommé le Coq, qui prêcha assez clairement le dogme de Zuingle touchant le saint Sacrement, le déguisant néanmoins sous des expressions équivoques. Le Roi paroissant ébranlé, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon obligerent ce Curé de se retracter publiquement en présence de sa Majesté. La cabale que l'on avoit faite à la Cour ne se ralentit pas pour ce mauvais succès, & la Reine de Navarre eut encore l'adresse de persuader à François I, de faire venir à Paris Philippe Mélanchthon, dont elle lui parla comme d'un homme paisible & d'un esprit doux, qui pourroit utilement travailler avec les Théologiens Catholiques, au rétablissement de l'ancienne police de l'Eglise. Mais le Cardinal de Tournon désabusa le Roi, & fit révoquer la permission qu'il avoit donnée à Mélanchthon de venir à la Cour. Enfin ce Prince, sortant de son assoupissement, ordonna en 1535, qu'on fît la procession la plus solemnelle que l'on eût jamais vue à Paris. Tous les Ordres Religieux, le Clergé de toutes les églises, le Chancelier & le Conseil, le Parlement en robes rouges, la Chambre des Comptes, & les autres Compagnies, la ville, & tous les Officiers y assisterent, chacun en son rang. L'Evêque de Paris, Jean du Bellay, portoit le très-saint Sacrement sous un dais magnifique porté par Monseigneur le Dauphin, par les Ducs d'Orléans & d'Angoulême ses deux frères, & par le Duc de Vendôme, premier Prince du sang. Le Roi suivoit immédiatement, tête nue, un flambeau à la main, suivi de tous les Princes, des Officiers de la Couronne, des Cardinaux, des Evêques, des Ambassadeurs & de toute la Cour, marchant tous deux à deux, & tenant chacun un flambeau allumé. Les instrumens & la musique accompagnoient cette auguste cérémonie, & l'on marcha en cet ordre depuis la paroisse du Louvre jusqu'à Notre-Dame. Ensuite, le Roi étant monté dans la grande salle de l'Evêché sur une espèce de thrône, fit un discours très-pathétique, & exhorta tous les Assistans à retenir constamment la Religion des Rois très-Chrétiens. Le même jour vers le soir, six Luthériens qui avoient été condamnez par Arrêt du Parlement, furent brûlez à petit feu. Depuis ce tems-là le Roi ne voulut plus souffrir qu'on lui parlât des Luthériens, que pour les faire rigoureusement punir par le feu, comme on fit par toute la France. Il sçut même ramener par ses puissantes remontrances la Reine de Navarre sa sœur, qui protesta n'avoir jamais prétendu renoncer à la Foi Catholique, non plus que le Roi son mari. Les Docteurs Protestans prirent presque tous la fuite, se retirèrent, les uns en Allemagne, les autres en Suisse, & la plupart à Genève, où ceux du Canton de Berne avoient introduit les sentimens de Zuingle, & où la Religion Romaine fut entièrement abolie en 1535. Calvin s'y retira en 1536, & fut fort bien reçu par Guillaume Farel, qui partagea avec lui les emplois de son ministère, & qui le fit élire Professeur en Théologie: peu après ils furent tous deux chassez de la ville comme des séditieux. En 1538, Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, d'où quelque tems après il fut rappellé à Genève.

Alors Calvin y établit sa doctrine & sa discipline en 1541. Pour se former une juste idée de ses dogmes, il est nécessaire de reprendre la chose de plus haut, & de voir quelle en a été l'origine. Depuis que Beranger Archidiacre d'Angers, qui commença le premier à nier avec opiniâtreté la présence réelle de Jesus Christ dans le saint Sacrement, eût été condamné par les Conciles de Rome en 1050, 1059, & 1079, & par celui de Tours en 1055, & que cet Archidiacre s'y fut solemnellement retracté, l'Eglise jouit d'une assez profonde paix, jusqu'à ce que, quatre-vingts ans après, elle fut troublée par une nouvelle doctrine, que Pierre Valdo, Chef des Vaudois, publia en 1160. Ce Bourgeois de Lyon qui étoit un homme ignorant, mais fort riche, s'alla mettre dans l'esprit que la Messe, le Purgatoire, l'autorité du Pape, & autres semblables articles de Foi, étoient de pures inventions des hommes. S'étant érigé lui-même en Apôtre, il s'attira un grand nombre de Disciples, par les aumônes qu'il faisoit aux pauvres. Ces gens-là s'étant dispersez par toute l'Europe, pour y prêcher leurs dogmes, se multiplièrent étrangement, & depuis furent appellez non seulement *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, mais aussi *Albigeois*, *Picards*, & *Arnaldistes* en France; *Bohémiens* en Allemagne; *Lollards* en Angleterre; *Fratricelli* ou *Frérots* en Italie; *Turlupins* en Flandre; & ils eurent ailleurs d'autres noms tirez des lieux où ils avoient répandu leurs sentimens, ou du nom de leurs plus fameux Prédicateurs. Les Rois Philippe *Auguste*, Louis VIII, & S. Louis, dans le XIII siècle, les exterminerent, à la réserve de quelques-uns qui se réfugièrent dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné. Cette Secte affoiblie de la sorte, & presque éteinte, reprit de nouvelles forces environ deux cens ans après, lorsque Wiclef d'une part, & Jean Hus avec Jérôme de Prague de l'autre, en ayant pris ce qu'ils voulurent, y ajoutèrent quelque chose de plus subtil. Au siècle suivant parut Luther, qui étant encore plus habile homme, enseigna sa doctrine composée de celles des autres Sectes qui l'avoient précédé, & de quelques articles qu'il inventa sur des points un peu plus Théologiques, comme ceux qui concernent le péché originel, la Grace, la justification de l'homme, & les Sacremens: en quoi il fut suivi d'abord d'une grande partie des Allemands; puis abandonné de plusieurs de ses principaux Disciples, comme de Carlostad, de Zuingle, & d'Oecolampade, qui se firent Sacramentaires. Voilà quelle fut la première origine du Calvinisme. Les plus célèbres des Protestans conviennent que Calvin a pris pour le fonds de sa doctrine, celle des Vaudois, particulièrement en ce qui regarde la présence réelle, la Messe, le Purgatoire, l'invocation des Saints, la Hiérarchie de l'Eglise, & les cérémonies. A l'égard des autres points qui sont plus Théologiques, il a presque tout pris de Luther; comme les articles de sa doctrine qui concernent la liberté de l'homme, laquelle il détruit; la Grace, qui selon lui, a toujours son effet & emporte la volonté de l'homme par une nécessité absolue; la justification par la foi seule; la justice de Jesus-Christ qui nous est imputée; les bonnes œuvres sans aucun mérite devant Dieu; les Sacremens qu'il réduit à deux, & ausquels il ôte la vertu de conférer la grace par eux-mêmes; la foi qu'il fait consister dans une prétendue certitude qu'on sera sauvé; l'impossibilité d'accomplir les commandemens de Dieu; l'inutilité & la nullité des vœux, à la réserve de ceux du batême; & d'autres semblables sentimens qu'il a tirez des livres de Luther, pour en faire la plus grande partie de son Institution. Les opinions que Calvin y a ajoutées du sien, sont, Que la foi est toujours mêlée de doute & d'incrédulité; que la foi & la Grace ne se peuvent jamais perdre; Que le Pere Eternel n'engendre pas continuellement son Fils; Que Jesus-Christ n'a rien mérité à l'égard du jugement de Dieu; Que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, parce qu'il lui plait ainsi, & avant même que de prévoir leurs crimes. Pour ce qui regarde l'Eucharistie, c'est-là le point capital en quoi la doctrine de Calvin est différente de celle de Luther, qui a toujours cru la présence réelle dans le saint Sacrement. Il est vrai que Calvin assure que J. C. nous donne réellement son corps dans l'Eucharistie, mais il ajoute que c'est par la foi, & en nous communiquant son esprit & sa vie, sans que sa chair n'entre pas dans nous; créance qui est celle de Zuingle, & de tous les Sacramentaires.

Calvin envoya de Genève des Ministres dans les autres lieux où son opinion étoit reçue. Il en envoya aussi en France; mais ils n'y faisoient leurs prêches & leur Cêne que fort secrettement, parce qu'on observoit exactement en ce tems-là les Edits du Roi contre les Réformez: ce qui parut dans la sanglante exécution faite contre les Vaudois de Mérindol & de Cabriéres. Henri II, ayant succédé à François I, en 1547, fit contre ceux de la Religion des Edits encore plus rigoureux que ceux de son Prédécesseur. Il fit publier le fameux Edit de Château-Briant, donné le 27 juin 1551, par lequel, renouvellant les anciens Edits contre les Réformez, il donna même aux Juges Présidiaux le pouvoir de les juger souverainement. Il ordonna que personne ne fût reçu en aucun office Royal, ni admis à professer aucune science, sans avoir une bonne attestation qu'il étoit Catholique; & il voulut que les Mercuriales se fissent dans les Cours souveraines, pour y traiter avant toutes choses des affaires de la Religion. Malgré ces Edits & ces rigoureuses exécutions, cette Secte ne laissoit pas de faire de nouveaux progrès en France, & de s'étendre dans toutes les Provinces. Après la funeste bataille de Saint-Quentin, que les François perdirent en 1557, les Protestans, tirant avantage de l'affliction publique, se hazardèrent de faire leurs assemblées en plein jour, dans le Pré-aux-Clercs, pour y chanter à haute voix les Pseaumes de Clément Marot; mais après que la paix eut été faite en 1559, le Roi résolut de régler les affaires de la Religion, & voulut assister à la Mercuriale, qui se tint le dixième de juin aux Augustins de Paris (parce que l'on préparoit les Chambres du Palais, pour la solemnité des noces de Madame Elizabeth de France sa fille avec le Roi d'Espagne.) Il y alla donc, accompagné des Princes, des Cardinaux, du Connétable, & des autres Grands du Royaume. La plupart s'accordèrent d'abord à demander un Concile général; mais il y eut une grande diversité d'avis dans la suite. Les uns vouloient, que, suivant l'intention du Roi, on procédât cependant, selon la rigueur des Edits & des Ordonnances, contre ceux qui tiendroient opiniâtrément une doctrine contraire à celle de l'Eglise Catholique. Les autres soutenoient qu'on devoit adoucir les peines qui leur sembloient trop rigoureuses. Quelques-uns demandèrent la suspension de l'exécution des Edits, contre ceux que l'on disoit être Hérétiques, & parurent même adhérer aux nouvelles opinions. Ceux-ci furent le Président du Ferrier, les Conseillers Fumée, du Val, Viole, de la Porte, de Foix, du Four, & du Bourg. Le Roi fit prendre sur le champ, & mener à la Bastille les Conseillers du Four & du Bourg, & ordonna peu après qu'on en fît autant des six autres; mais on n'en put arrêter que trois, qui furent pris dans leurs maisons, savoir Fumée, de la Porte & de Foix, les trois autres ayant pris la fuite. On travailla ensuite au procès de ces prisonniers; mais avant qu'on l'eût achevé, le Roi fut malheureusement blessé dans un Tournoi, & mourut le dixième juillet 1559. François II, qui lui succéda, fit continuer le procès aux Conseillers, quoiqu'on eût avis que les Religionnaires avoient fait une conspiration pour les tirer de la Bastille, après avoir mis le feu en plusieurs quartiers de Paris, & qu'ils eussent même fait assassiner le Président Minard, qui étoit très-zélé pour la Religion Romaine. L'Arrêt ayant été rendu, du Bourg qui continua toujours à soutenir ses sentimens jusques sur l'échelle, fut pendu & brûlé en place de Grève le 23 décembre. Les autres furent, partie suspendus de leur charge pour un tems, & partie renvoyez absous, parce qu'ils parlèrent, dans leurs interrogatoires en assez bons Catholiques.

Ensuite on publia contre les Huguenots des Edits encore plus sévères que ceux du feu Roi, & on les poursuivit par tout, principalement à Paris, avec plus de rigueur qu'on n'avoit fait jusqu'alors: mais enfin le parti des Calvinistes s'étant grossi de plusieurs mécontens d'entre les Grands du Royaume, excita ces étranges desordres, qui ont presque désolé toute la France. Il y avoit alors à la Cour deux Maisons très illustres, qui tenoient le premier rang après les Princes du sang, savoir la Maison de Guise, & la Maison de Montmorency. Le Chef de celle-ci étoit le fameux Anne de Montmorency, Connétable de France, puissamment soutenu par ses cinq fils, & par les trois Coligny ses neveux, Odet Cardinal de Châtillon, Gaspard de Coligny Amiral de France, & François d'Ande-

lot

lot, Colonel de l'Infanterie Françoise. La Maison de Guise avoit pour Chefs le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frere, & ces deux Princes avoient l'honneur d'être oncles du Roi François II, qui avoit épousé Marie Stuart, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V, Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, sœur du Cardinal & du Duc de Guise. La Reine-Mére, Catherine de Médicis porta le Roi François II, à donner l'intendance des armées & des finances, & la direction des affaires publiques au Duc de Guise & au Cardinal de Lorraine. Les Princes du Sang, qui en parurent mécontens, furent éloignez sous quelques prétextes spécieux. Le Connétable à qui on ôta le commandement des armées, se retira dans sa maison. Il y avoit entre les Mécontens deux Princes, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & Louis, Prince de Condé son frere, qui s'étoient déja laissé gagner par les Calvinistes. Pour ce qui regarde les Colignis, ils avoient aussi embrassé la nouvelle doctrine, quoiqu'ils n'en fissent pas publiquement profession. Ainsi ces Princes & les Colignis se mirent à la tête des Huguenots qui n'avoient point encore de Chefs, & formérent un puissant parti, non seulement contre les Guises, mais aussi contre l'Eglise Romaine. Alors les principaux Ministres Protestans résolurent entre eux de chercher les moyens de se défaire des Guises, pour avoir la liberté d'exercer leur Religion. Ils tinrent une assemblée secrette à la Ferté-sous-Jouare, où selon l'avis des Théologiens, des Canonistes, & des Jurisconsultes, c'est à dire, des Ministres, des Professeurs & des Avocats Protestans d'Allemagne, on conclut que l'on pouvoit prendre légitimement les armes pour se saisir du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, qui avoient, disoit-on, usurpé le gouvernement de l'Etat, pourvu qu'un Prince du Sang, qui en ce cas étoit Magistrat, voulût être Chef de l'entreprise. Cette résolution étant approuvée de toute l'assemblée, le Prince de Condé se déclara leur Chef, à condition qu'on n'attenteroit rien contre le Roi & la Maison Royale, ni contre l'Etat, & donna la conduite de cette entreprise à la Renaudie. Celui-ci assembla à Nantes au mois de janvier de l'année 1560, un grand nombre de Gentilshommes & de Députez des Eglises Protestantes, qui délibérérent de la maniére, du tems & du lieu de l'exécution; & il fut arrêté que cinq cens Gentilshommes & mille hommes de pié, conduits par trente Capitaines choisis, se rendroient le dixiéme de mars, par différentes routes, à Blois, où la Cour devoit être encore en ce tems-là, & que sous prétexte de présenter une Requête au Roi, ils se saisiroient de son logis, pour y exécuter ce qu'on avoit résolu contre les Guises. On eut bien-tôt des avis de cette conspiration, dont Avenelles, Avocat Protestant, découvrit tous les particularitez. Pour rompre les mesures des Conjurez, on mena d'abord la Cour à Amboise. On apprit ensuite le nouveau projet qu'ils avoient fait depuis que la Cour étoit sortie de Blois. On sçut que l'entreprise se devoit exécuter le 16 mars; ainsi il ne fut pas difficile de les prendre les uns après les autres. Le corps de la Renaudie qui fut tué, lorsqu'il s'efforçoit de rallier ses gens, fut pendu & mis en quartiers sur le pont d'Amboise; & les principaux des autres Chefs eurent la tête tranchée. Ensuite le Duc de Guise fut déclaré Lieutenant Général dans tout le Royaume, avec le pouvoir le plus absolu qu'aucun Seigneur eût jamais eû depuis les Maires du Palais. Le Prince de Condé, à qui on avoit donné des Gardes, trouva moyen de s'évader, & de se retirer en Béarn auprès du Roi de Navarre son frére. Pour les Colignis, la Reine-Mére qui avoit dessein de s'en servir, afin de balancer la puissance des Guises, empêcha par son adresse qu'on ne les mêlât dans cette affaire; de sorte que les Chefs des Huguenots étant toûjours sur pié, leur parti qui sembloit abbatu par l'exécution d'Amboise, parut avec autant de fierté qu'auparavant. Mouvans & Montbrun ravagérent, l'un la Provence, & l'autre le Dauphiné; & le Calvinisme alloit dominer dans ces deux provinces, si les troupes du Roi n'eussent promptement chassé ces deux fameux Chefs des Protestans. En même tems les Huguenots, appuyez de la Reine de Navarre, s'étendoient jusques dans une grande partie de la Guienne; & l'Amiral à qui sa charge donnoit un grand pouvoir dans la Normandie, les y maintenoit avec tant de hauteur, qu'on faisoit le prêche publiquement à Dieppe, au Havre, à Caën, & dans quelques autres villes maritimes: ce qu'on eût fait même à Rouen, si les plus considérables du Parlement ne s'y fussent vigoureusement opposez.

Tant d'entreprises que les Calvinistes faisoient tous les jours impunément, obligérent le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine à presser fortement la Reine de consentir à l'établissement de l'Inquisition: reméde trop violent pour être approuvé. Le Chancelier de l'Hôpital proposa un autre expédient, & suivant son avis le Roi fit au mois de mai 1560, l'édit de Romorantin, qui portoit, que la connoissance du crime d'hérésie n'appartiendroit qu'aux seuls Prélats; mais que tous ceux qui parleroient de leurs dogmes Héretiques, soit en particulier, soit en public, ou qui écriroient en faveur des nouvelles opinions, seroient punis selon la rigueur des ordonnances comme criminels de léze-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellérent *l'Inquisition d'Espagne*. Néanmoins parce qu'on en différoit l'exécution, ils ne laissérent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, sous la protection de l'Amiral, qui présenta au Roi de la part de tous les Protestans de France, une Requête, par laquelle ils demandoient qu'on leur permît d'avoir des temples, pour exercer publiquement leur Religion; osant même avancer qu'en cas de nécessité, elle seroit signée de cent cinquante mille personnes; mais cette Requête fut rejettée. Après cela, le Roi ordonna que les Evêques se rendroient à la Cour le dixiéme de janvier 1561, pour aller tous ensemble au Concile de Trente. Cependant les Etats du Royaume furent convoquez à Meaux, & ensuite à Orléans. Ce fut là que le Prince de Condé fut arrêté. On lui fit son procès; mais le Roi étant mort au mois de décembre de l'année 1560, le Prince fut relâché, & la Reine-Mére Catherine de Médicis eut la Régence; à condition de ne rien ordonner, sans le consentement du Roi de Navarre, qui fut nommé Lieutenant Général du Royaume. Alors ce Prince protégea hautement les Calvinistes, qui firent publiquement & sans aucune opposition, tous les exercices de leur Religion; jusques-là même qu'ils prêchérent dans le château de Fontainebleau, sans que la Reine Catherine l'empêchât. On publia en même tems un Edit en faveur des Huguenots, par lequel les Bannis furent rappellez, & rétablis dans leurs biens. Ces désordres firent tant d'horreur au Connétable, qu'il abandonna le parti des Princes, & de l'Amiral son neveu, & se reconcilia avec le Duc de Guise, auquel le Maréchal de Saint-André se joignit. Ces trois grands hommes s'unirent étroitement, pour maintenir la Religion Catholique contre toutes les entreprises des Calvinistes, qui donnérent à cette union le nom de *Triumvirat*. Cependant l'Amiral de Coligni, présenta au Roi la même requête qu'il avoit présentée six mois auparavant au feu Roi, pour avoir des temples dans tout le Royaume: sur quoi on fit à Saint-Germain en Laye le fameux Edit de juillet en 1561, par lequel il étoit défendu d'inquiéter personne, pour fait de Religion; de sorte néanmoins que l'on ne feroit aucunes assemblées ni en public ni en particulier, ou il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, jusqu'à la décision du Concile général.

Au mois d'août de l'an 1561, où tint le fameux Colloque de Poissy, c'est à dire, une Conférence entre les Prélats & les Docteurs Catholiques d'une part, & les Ministres Protestans de l'autre, pour chercher quelque voye d'accommodement, & pour convenir des choses qui se devoient proposer au Concile général. Après plusieurs disputes, qui se passérent sans rien conclurre, la Reine ne voulut plus que la Conférence se tînt entre un si grand nombre de personnes; & elle ordonna que cinq Docteurs de chaque côté conféreroient ensemble à Saint-Germain, pour voir s'ils pourroient convenir d'une Formule de Foi sur le Sacrement de l'Eucharistie. Ces Députez furent d'une part Jean de Montluc Evêque de Valence, Pierre du Val Evêque de Sées, & les Docteurs Claude d'Espence, Louis Bouillier, & Jean de Salignac: de l'autre côté cinq Ministres, sçavoir, Béze, Pierre Martyr, Marlorat, des Gallards, & de l'Epine. Après cinq jours de conférence, on dressa une Formule conçue en ces termes, *Nous confessons que* Jesus-Christ *en sa sainte Céne, nous présente, donne & exhibe véritablement la substance de son corps & de son sang, par l'opération de son saint Esprit, & que nous recevons & mangeons sacramentalement, spirituellement & par foi, ce propre corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, & chair de sa chair, afin d'en être vivifiez, & en percevoir tout ce qui est nécessaire à nôtre salut: Et pour ce que la foi appuyée sur la parole de Dieu, nous fait & rend présentes les choses promises, & que par cette foi nous prenons vraiement & de fait le vrai & naturel corps & sang de Nôtre-Seigneur, par la vertu de son saint Esprit, à cet égard nous confessons la présence du corps & du sang de nôtre Sauveur en la sainte Céne.* Le Sacramentaire Lavatherus & le Ministre Béze ont dit, que le Docteur d'Espence & ses Collégues s'accordérent avec les cinq Ministres sur cette Formule de Foi; mais Sponde a soutenu que c'est une imposture, puisqu'il est certain que ces Docteurs avoient auparavant prouvé très-solidement la présence réelle & locale de Jesus-Christ au saint Sacrement de l'autel, que le Pape Pie IV leur donna de grandes louanges après le Colloque, & que le Docteur d'Espence en son particulier nous a laissé, dans ses Ecrits, une doctrine très-Catholique, & toute contraire à cette Formule. Il y a donc apparence que les Evêques de Valence & de Sées, qui étoient Députez avec les trois Docteurs, & qui penchoient fort en ce tems-là du côté des Calvinistes, dressérent eux seuls avec les cinq Ministres cette exposition de foi touchant le saint Sacrement de l'Eucharistie, & qu'ils la firent présenter à la Reine comme ayant été faite du commun consentement de tous les Députez. Cette Princesse l'envoya à l'assemblée des Archevêques & des Evêques, occupez pour lors à Poissy à faire des réglemens, & à rétablir la Discipline Ecclésiastique du Royaume. Ces Prélats déclarérent cette Formule captieuse & hérétique, & suppliérent le Roi d'exterminer ces Hérétiques, s'ils ne vouloient pas signer cet autre Formulaire de foi touchant l'Eucharistie. *Nous croyons & confessons qu'au saint Sacrement de l'Autel le vrai corps & le sang de* Jesus-Christ *est réellement & transsubstantiellement sous les espéces du pain & du vin, par la vertu & la puissance de la divine parole prononcée par le Prêtre, seul Ministre ordonné à cet effet, selon l'institution & commandement de Nôtre Seigneur* Jesus-Christ. Les Ministres demandoient toûjours à haranguer & à disputer, sans vouloir rien conclurre; mais les Evêques demeurérent fermes dans la résolution de ne plus traiter avec eux, s'ils ne signoient le Formulaire qu'on leur présentoit, ce qu'ils ne voulurent pas faire. Ainsi le fameux Colloque de Poissy fut rompu. Après cette Conférence, l'Amiral continua de protéger de plus en plus les Calvinistes, qui s'assembloient publiquement au fauxbourg Saint-Marceau, dans un lieu appellé *les Patriarches*, aux environs de l'église de saint Médard. Ils obtinrent aussi l'Edit de janvier 1562, qui leur permettoit l'exercice libre de leur Religion par tout le Royaume, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. Ramus célébre Professeur à Paris, abbatit en plein midi toutes les images, qui étoient dans la chapelle du College de Presle, dont il étoit principal. Cela fut en partie cause, qu'outre que l'on informa contre lui, le Parlement ordonna par son Arrêt du neuviéme juillet 1562, que tous les Officiers & Suppôts de l'Université, les Principaux, les Professeurs & les Régens de tous les Colleges & de toutes les Communautez signassent le Formulaire de foi, que la Faculté de Théologie de Paris avoit dressé en 1542, contre la doctrine de Calvin.

Presque en même tems le Roi de Navarre quitta le parti Huguenot, & se mit à la tête du *Triumvirat*, composé du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de Saint-André, pour défendre la Religion Romaine. Le Prince de Condé se fit Chef des Huguenots; & ce fut alors que commencérent les premiers troubles, c'est à dire, la premiére guerre civile, à laquelle le Calvinisme donna occasion en France. Le Prince s'étant rendu maître d'Orléans, les Huguenots surprirent ensuite un grand nombre de villes dans pres-

que

que toutes les provinces. Peu s'en fallut que Toulouse ne tombât sous leur puissance. Rouen y fut réduit par le moyen des Calvinistes, qui étoient dans la ville; mais l'armée Royale la reprit le 26 octobre, après cinq semaines de siége. On y trancha la tête à Jacques du Bosc d'Esmendreville, second Président de la Cour des Aydes, qui étoit fort attaché au parti Huguenot. De Crose Gouverneur du Havre, qui avoit mis cette place entre les mains des Anglois par ordre du Prince de Condé, le Ministre Augustin Marlorat, deux Conseillers de ville, & deux Bourgeois furent pendus pour crime de rebellion. Environ un mois après, le Roi de Navarre mourut à Andely, de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. La fameuse bataille de Dreux se donna la même année au mois de décembre, entre les Catholiques & les Huguenots. Le Duc de Guise demeura victorieux, & fit prisonnier le Prince de Condé, mais le Connétable tomba entre les mains des Calvinistes, & le Maréchal de Saint-André fut tué. L'année suivante le Duc de Guise alla mettre le siége devant Orléans, où il fut assassiné par le scélérat Jean Poltrot. On fit ensuite la paix, & on publia l'Edit d'Amboise du 19 mars 1563, qui portoit, *Que les Seigneurs Protestans Hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion, pour eux & pour leurs Sujets: Qu'en tous les Baillages & Sénéchaussées (la ville & la Prévôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un prêche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le sept mars: Que toutes les villes que tenoient les Huguenots, seroient remises en la puissance du Roi, & toutes les eglises qu'ils avoient occupées, seroient rendues aux Catholiques; & Que les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon.* Les premiers troubles ayant été pacifiez par cet Edit, la Reine Catherine se déclara pour les Catholiques contre les Huguenots, qui reprirent les armes, sous prétexte qu'on avoit dessein de les chasser du Royaume. Ils furent défaits en 1567, dans la plaine de Saint-Denys; mais le Connétable fut blessé dans cette bataille, d'un coup de pistolet dont il mourut. Le Prince de Condé ayant tiré du secours des Calvinistes d'Allemagne, assiégea Chartres en 1568, & alors on fit la paix à Long-jumeau, & on publia l'Edit du 23 mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de pacification d'Orléans seroit observé purement & simplement; que le Prince & ceux qui l'avoient suivi, remettroient promptement entre les mains du Roi toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées.* Mais les Huguenots ne voulurent pas rendre la Rochelle; ce qui donna lieu aux troisiémes troubles pendant lesquels se donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. L'Amiral ayant réparé cette perte par le secours des Reitres & des Lansquenets d'Allemagne, perdit encore la bataille de Montcontour, après laquelle il remit sur pié de nouvelles troupes, mais les deux armées étant en présence, on fit la paix au mois d'août 1570. L'Edit que le Roi accorda aux Huguenots portoit, qu'outre les villes où ils faisoient le prêche, il leur seroit encore permis de le faire dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque province, & qu'ils auroient pour deux ans quatre villes de sûreté, savoir la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Cette paix dura jusqu'en l'année 1572, dans laquelle l'Amiral, & un grand nombre de Huguenots furent massacrez à la journée de la S. Barthélemi.

Le Roi Charles IX, obligea ensuite le Roi de Navarre & le Prince de Condé, d'abjurer l'Hérésie & d'embrasser la Religion Catholique; mais les Hérétiques devinrent plus obstinez, & se rendirent plus puissans que jamais, sous le régne de Henri III. Ils élurent pour Chef & Protecteur le Roi de Navarre, qui gagna plusieurs batailles contre l'armée de la Ligue; & qui étant parvenu à la Couronne de France, leur accorda sous le nom de Henri IV, l'Edit de Nantes, l'an 1598. Dix ou douze ans après la mort de ce grand Prince, ils se revoltérent; mais Louis XIII ayant pris la Rochelle, capitale de la nouvelle République qu'ils vouloient établir en France, & toutes les autres places, les soumit entiérement sous son obéissance. Il ne put néanmoins éteindre ce Parti, & c'est ce qu'a fait son fils le Roi Louis XIV, surnommé *le Grand*. Ce Prince fit d'abord abatre les temples que les Calvinistes avoient bâtis depuis plus de 60 ans, & défendit l'exercice de la Religion Réformée en quantité de lieux, où il se faisoit contre les Edits mêmes, qui les favorisoient le plus. Il fit défenses aux Catholiques de changer de Religion, & aux Huguenots qui avoient abjuré, de retourner au Calvinisme. Il abolit les Chambres mi-parties, & ôta à tous ceux qui s'obstineroient dans cette Religion, toute espérance de pouvoir prétendre aux dignitez, aux charges & aux offices, sur tout dans sa Maison. Il prit soin d'envoyer de bons & savans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes, il fit distribuer des sommes très-considérables aux pauvres qui quitoient la Religion Réformée pour embrasser la Catholique, & il combla de graces & de faveurs tous ceux qui avoient abjuré. Après avoir commencé ce grand dessein, ce Prince défendit l'exercice public de la Religion Réformée dans tout son Royaume, par un Edit donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1685.

Il est important d'en remarquer ici les motifs & les principaux chefs. Sa Majesté déclare, que le Roi Henri *le Grand* voulant empêcher que la paix qu'il avoit donnée à ses Sujets, ne fut troublée à l'occasion de la Religion Pr. Réformée (comme il étoit arrivé sous les régnes des Rois ses prédécesseurs) régla par son Edit donné à Nantes au mois d'avril 1598, ce qui regardoit ceux de cette Religion, pour maintenir la tranquillité de son Royaume, afin d'être plus en état de travailler, comme il avoit résolu de le faire, pour réunir à l'Eglise ceux qui s'en étoient si facilement éloignez: & comme l'intention de Henri *le Grand* ne put être effectuée, à cause de sa mort précipitée, ceux de la Religion Pr. Réformée firent de nouvelles entreprises pendant la minorité du Roi Louis XIII, dont on les punit, en les privant de divers avantages, qui leur avoient été accordez par l'Edit de Nantes. Néanmoins Louis XIII leur accorda depuis un nouvel édit à Nîmes en juillet 1629, pour rétablir la tranquillité dans le Royaume, & dans le dessein de profiter de ce repos, pour exécuter ce que le Roi Henri IV avoit résolu. Mais les guerres avec les Etrangers étant survenues, en sorte que depuis 1635, jusqu'à la tréve conclue en 1684, avec les Princes de l'Europe, le Royaume avoit été peu de tems sans agitation, on n'avoit pu faire autre chose pour l'avantage de la Religion, que de diminuer le nombre des exercices de la Religion Pr. Réformée, par l'interdiction de ceux qui s'étoient trouvez établis contre la disposition des Edits de Nantes & de Nîmes, & de supprimer les Chambres miparties, dont l'érection n'avoit été faite que par provision. Ensuite sa Majesté profitant du repos de ses peuples, s'est appliquée à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des Rois Henri IV & Louis XIII, de sorte que la plus grande partie de ses Sujets de la Religion Pr. Réformée avoient déja embrassé la Religion Catholique. Enfin les choses étant en cet état, il étoit à propos d'effacer entiérement la mémoire des troubles & des maux, que le progrès de la Religion Pr. Réformée avoit causez dans le Royaume, & de révoquer entiérement l'édit de Nantes, & tout ce qui a été fait depuis, en faveur de cette Religion. Pour ces causes, le Roi Louis XIV supprima & révoqua l'édit de Nantes donné en 1598, & l'édit de Nîmes fait en 1629, & en conséquence, ordonna que tous les temples de ceux de la Religion Prétendue Réformée situez dans le Royaume & terres de son obéissance, fussent abbatus & démolis; défendit l'exercice de cette Religion en quelque lieu que ce fût; & enjoignit à tous les Ministres qui ne voudroient pas embrasser la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, de sortir du Royaume; promettant à ceux qui voudroient changer, une pension d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient. A l'égard des enfans qui naîtroient de ceux de la Religion Pr. Réformée, sa Majesté ordonna qu'ils fussent à l'avenir batisez par les Curez des paroisses, & élevez dans la Religion Catholique. Elle fit aussi défenses à tous ses Sujets de la Religion Pr. Réformée de sortir du Royaume, & d'en transporter leurs biens, sous peine des galéres pour les hommes, & de confiscation de corps & de biens pour les femmes. Elle ordonna que les déclarations rendues contre les Relaps ou Huguenots qui après avoir abjuré leur Religion, y retournoient encore, y fussent ponctuellement exécutées; & enfin permit à ceux de la Religion Pr. Réformée de demeurer dans son Royaume, d'y continuer leur commerce & de jouir de leurs biens, à condition de ne point faire l'exercice de leur Religion, ni de s'assembler sous prétexte de priéres. Par un autre Edit du mois de janvier 1686, le Roi Louis XIV ordonna que tous les enfans de ses Sujets de la Religion Pr. Réformée depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize accomplis, fussent élevez dans la Religion Catholique, soit par leurs parens Catholiques, ou par d'autres personnes nommées par les Juges des lieux, ou par les soins des Administrateurs des hôpitaux généraux. Au mois de mai de la même année, sa Majesté fit une déclaration par laquelle il fut défendu aux nouveaux Catholiques de se retirer dans les païs étrangers.

☞ Les Ecrivains Protestans ont taché de faire passer dans leurs libelles, tous ces effets de la justice, de la prudence & de la fermeté du Roi, pour une persécution qu'on leur a faite, contre la disposition des Edits des Rois ses Prédécesseurs, & même de ceux de sa Majesté. L'injustice de leurs plaintes paroît évidemment, si l'on considére, que sur la plupart des chefs dont ils se plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient usurpé contre les Edits, comme les temples qu'on a démolis dans les commencemens; ou ce dont on abusoit contre l'intention des mêmes Edits, comme les Chambres mi-parties; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme, laquelle n'a été permise par ces Edits, qu'aux seuls Huguenots qui l'avoient demandée. Il faut encore remarquer que ces Edits n'ont été obtenus, que durant la minorité de Charles IX, ou par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, étant soutenus de l'Etranger qu'ils avoient introduit en France; que quelques uns ont été accordez par provision seulement, comme il est porté par les arrêts de leur enregistrement; & que tous enfin ont été faits dans l'urgente nécessité des tems & pour certaines raisons qui ne subsistent plus maintenant. Si donc les Huguenots ont trouvé bon que l'edit de Juillet, favorable à la Religion Catholique, fût révoqué par celui de janvier, contre une possession paisible de près de douze siécles, sur la remontrance du Chancelier de l'Hôpital, qui fit extrêmement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accommodent aux tems & aux personnes*; ont ils raison de se plaindre de ce qu'on a révoqué les Edits qui leur étoient favorables, par un autre qui remet les Catholiques dans leur ancienne possession, maintenant que les tems sont changez, & que les personnes ne sont plus dans l'état où elles étoient alors? D'ailleurs il est certain, que les Huguenots ont souvent contrevenu à ces Edits, par des entreprises très-criminelles contre l'autorité du Roi: c'est pourquoi on a pu justement révoquer les graces qu'on leur avoit accordées. On peut ajoûter que le Roi a pu faire fort équitablement, à l'égard des Huguenots, ce que plusieurs Princes Protestans font à l'égard des Catholiques, à qui ils ôtent le libre exercice de leur Religion dans leurs Etats, quoiqu'ils n'ayent pas les sujets, ni les raisons qu'a eu le Roi Louis XIV, pour révoquer les Edits que la seule nécessité des tems avoit fait accorder, afin d'appaiser la fureur des guerres civiles. * D'Avila. Mezeray. De Thou. D'Aubigny. Sleidan. Maimbourg, &c.

CALVINISTES: c'est le nom qu'on donne aux Sectateurs de Calvin, qu'on connoît encore sous celui de SACRAMENTAIRES, de RÉFORMEZ, de PROTESTANS, & plus communément en France sous celui de HUGUENOTS. Sur l'origine de ce dernier nom. *Voyez* l'article de HUGUENOTS.

☞ Les principales opinions des Calvinistes, tirées des Ecrits de Calvin, & exprimées dans les quarante articles de la Confession de Foi qu'ils présentérent au Roi de France, dans leurs Catéchismes, & dans leur Discipline Ecclésiastique, attaquent le Sacrifice de la Messe, le mérite des bonnes œuvres, la présence réelle du corps de J. C. dans le sacrement de l'autel, le nombre & l'efficace des Sacre-

Sacremens, les conseils évangéliques, les vœux de religion & les vœux particuliers, & la doctrine de la justification. Il y en a plusieurs autres qui sont rapportées par Prateole ou du Preau, par Florimond de Raimond, par Sponde, par Schlusselbourg Lutherien, qui a fait le Catalogue des Herétiques, au nombre desquels il met Calvin & ses adhérans; & par plusieurs autres, entre lesquels les Cardinaux du Perron, Bellarmin, de Berulle & de Richelieu, qui ont écrit contre cette doctrine, ne sont pas des moins illustres. Il y a sans doute de l'exagération dans les cent hérésies, que le Pére Gautier Jésuite leur attribue dans sa Chronologie, & on peut les réduire à beaucoup moins. On doit encore faire le même jugement de ce qu'a écrit le Pere François Feuardent Cordelier, qui a marqué mille quatre cens erreurs des Calvinistes dans l'Ouvrage qu'il nomme *Theomachia Calvinistica*.

☞ On peut remarquer sur l'article du Calvinisme & des Calvinistes, ce que l'on a remarqué sur celui de Calvin, savoir, que pour en bien juger, il faut entendre les deux parties. Mais outre cela, on doit faire reflexion sur trois choses. 1. Il paroît, par la Rélation de nôtre Auteur, tirée de Maimbourg, que d'abord que les Protestans entreprirent de reprendre en France ce qu'ils croyoient devoir être changé dans la Religion Romaine, on ne leur répondit qu'en les menaçant de les brûler, & en les brûlant effectivement, quand on les pouvoit saisir. Cette conduite, loin de deshonorer les Réformez, est capable de donner un préjugé favorable pour eux à ceux qui y feront reflexion; puisque l'on sait que la Verité a été souvent traitée de la sorte, par ceux qui étoient dans l'erreur. 2. Comme Dieu n'a dit en aucun endroit que les Rois fussent revêtus du pouvoir de régler les dogmes que l'on doit croire, ni que le plus foible parti doive se soumettre au plus fort; on ne peut pas dire, selon les principes d'aucune Religion, que les Réformez fussent obligez de se soumettre au jugement du parti opposé. Cela étant ainsi, lorsque les Rois & leurs Ministres ont voulu les contraindre à se soumettre à un pouvoir, qu'ils n'avoient point, faut-il s'étonner si les peuples ont défendu par les armes une liberté, qu'ils croyoient tenir immédiatement de Dieu, & qu'ils en tenoient en effet, selon les principes communs de tout le Christianisme? Si une grande partie des Sujets du Roi du Japon se faisoient Chrétiens, voudroit-on qu'ils se soumissent au jugement de ce Prince Idolatre? S'il les vouloit contraindre de suivre sa Religion, contre le droit divin, ces peuples feroient-ils un grand mal de défendre leurs droits naturels par la même force, par laquelle on les attaqueroit? En verité le droit de se défendre est pour le moins aussi bien fondé, que celui d'attaquer. On ne peut pas dire qu'il y ait rien là de séditieux, parce que la sédition ne vient pas de ceux qui ne demandent que d'être soufferts, mais de ceux qui refusent de les souffrir, & qui employent la violence pour soutenir des droits, que l'on reconnoît qu'ils n'ont point. 3. Pour ce qui regarde la révocation de l'édit de Nantes en France, l'Auteur suppose qu'il n'y a point d'Edits, ni de traitez des Rois avec leurs Sujets, que les Rois ne puissent révoquer. Sans examiner le fonds de cette maxime, ce devroit être là un mystére d'Etat que l'on ne dit point, parce que si les peuples viennent un jour à faire reflexion là-dessus, ils ne pourront avoir aucune confiance dans la foi de leurs Princes, & dès qu'il se fera quelque sédition, elle ne finira que par la ruine totale de l'un ou de l'autre des partis, puis que l'on regardera les traitez comme des piéges fâcheux que les Princes tendent à leurs Sujets. Outre cela les peuples comprendront par là qu'on ne les regarde plus comme de simples Sujets, obligez à certaines choses, mais comme des Esclaves, qui n'ont pas droit de se plaindre qu'on leur ôte la vie & les biens, parce qu'ils appartiennent en propre aux Souverains, à qui Dieu les a donnez immédiatement, pour en rendre compte à lui seul. Si les peuples étoient bien convaincus que les Princes s'imaginent avoir ces droits, pourroit-on les empêcher de regarder les Princes comme les ennemis du genre humain, & quelles fâcheuses conséquences ces pensées n'auroient-elles pas? Du côté des Princes, la seule crainte de Dieu seroit-elle un frein assez fort, pour les empêcher de s'abandonner aux derniers excès? Ainsi en flatant les Princes d'une maniere si odieuse, on perd tout, & pousse & eux & leurs Sujets, & l'on renverse de fonds en comble la societé civile. Mais il y a un milieu à tenir en ces doctrines, qui peut porter les peuples à l'obéïssance, & les Princes à n'abuser pas de leur autorité. Ces derniers n'ont même qu'à être médiocrement honnêtes gens, pour être adorez de leurs Sujets.

CALVISANO, bourg de l'Etat de Venise en Italie, il est dans le Bressan, à cinq lieues de Bresse, vers le Midy. * Mary, *Dict. Geogr.*

CALVISIUS, Romain, vivoit sous l'empire de Tibére, l'an 33 de J. C. Il accusa Agrippine, mére de Neron, à la priére de Julie Silanis; mais cette Princesse ayant été trouvée innocente, Calvisius fut envoyé en exil, & rappellé quelque tems après, comme le dit Tacite, *l. 13. & 14.* Il y a eu aussi CALVISIUS Tullus, & C. CALVISIUS Sabinus, Consuls Romains.

CALVISIUS, (Sethus) Allemand, étoit de Grosleb ou Groschleben petit bourg de la Thuringe. Il a vécu au commencement du XVII siécle, & a publié divers Ouvrages de Chronologie. En 1605, il publia la premiére fois sa Chronologie Latine, selon les principes de Joseph Scaliger, qui lui donna de grands eloges. En 1611, il fit imprimer un Ouvrage contre le Calendrier Gregorien, sous ce titre *Elenchus Calendarii à Papa Gregorio XIII comprehensi*. Lorsqu'il mourut en 1617, on préparoit une seconde édition de sa Chronologie, & on la reimprima corrigée en 1620. Calvisius naquit en 1556, de Jaques Kallwitz pauvre Paisan. On le destinoit à quelque métier, mais il se sentit de l'inclination pour les études, quoiqu'il n'eût rien moins que les commoditez de la vie. Il eut du talent pour la Musique, & ce fut par là qu'il gagna de quoi subsister. Il étudia longtems à Leipsic & y aquit de grandes connoissances dans les Belles Lettres & dans l'Histoire. Il y fut enfin établi Chef de la Musique. C'est là qu'il composa ses excellens Ouvrages. L'Université de Wittenberg lui offrit la Chaire de Professeur en Mathématiques. Celle de Francfort le voulut aussi attirer, mais il préfera son poste quoique peu brillant. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il en a laissé plusieurs autres, comme *Thesaurus Latini sermonis, &c. Exercitatio Logica Latino-Germanica; Melopœia, sive Melodiæ condendæ ratio; Exercitatio Musicæ de præcipuis in Arte Musica Quæstionibus*, & quelques autres. * Scaliger, *Epist.* 308 & 404. David Origan, *in Præfat. Ephem.* Vossius, *de Scient. Math. c.* 65. § 20. Quenstedt, *De Patr. Doctr. &c.* Spizelius, *Templum honoris.*

CALVO, (Antoine) Cardinal, Evêque de Todi, natif de Rome, après avoir eu un canonicat à saint Pierre, fut pourvû de l'Evêché de Todi. Le Pape Innocent VII le mit au nombre des Cardinaux en 1405. Gregoire XII se servit de lui en diverses occasions, lui donna l'Archiprêtré de saint Pierre, où il eut ordre de réformer les Chanoines, & lui fit beaucoup de bien. Comme Calvo étoit reconnoissant, ce ne fut qu'à l'extremité qu'il abandonna ce Pape, pour se joindre au Concile de Pise. Les Cardinaux qui étoient dans cette assemblée, lui écrivirent une lettre injurieuse que Theodoric de Niem a conservée. Il donna son consentement pour l'élection d'Alexandre V, & mourut le deuxième octobre de l'an 1411. * Ciaconius, *in Innocentio* VII, *& Alexandro* V. Ughel, *Ital. sacra*, Aubéry, *Histoire des Cardinaux, &c.*

CALVO, (Boniface) Poëte, vivoit dans le XIII siécle. Il étoit de Gênes, & après avoir été exilé de son païs, il vint en Provence, & puis passa en Espagne, où il fut très bien reçu dans la Cour de Ferdinand III, Roi de Castille. Ce fut vers l'an 1245, que ce Prince, sur la fin de son régne, fit Chevalier Boniface Calvo, qui y devint amoureux de la Princesse Berengére. Il composa diverses piéces de Poësie en Langue Provençale, Italienne & Espagnole, & mourut peu de tems après. * Jean Nostradamus, *Vie des Poëtes Provençaux*. La Croix-du-Maine, *Bibliotheque Françoise*. Soprani & Giustiniani, *Scrittor. della Liguria, &c.*

CALVO GUALBES, (François de) Gentilhomme Catalan, étoit de Barcelone où il naquit en 1627, d'une famille considérable, par les grands hommes qui en sont sortis, & par le titre de libérateurs de Barcelone, que cette grande ville leur a donné. Un de ses ancêtres natif de Venise étant venu s'établir à Manresa, ville de Catalogne, & les Maures ayant assiegé Barcelone, il commanda l'armée Chrétienne qui défit celle des Barbares, & fut reçu en triomphe dans cette ville, où cette action a été insérée dans les Archives: ce qui a donné lieu à cette famille de prendre pour armes une tête de Maure. François de Calvo prit le parti de France dans la revolte de Catalogne, arrivée en 1640, & servit depuis dans ce Royaume. Il fut en 1664, en Hongrie, avec le secours que Louis XIV envoyoit à l'Empereur, & il y combatit vaillamment. En 1672, il accompagna le Roi à la conquête de la Hollande, & fut des premiers à passer le Rhin. Sa Majesté le fit Gouverneur d'Arnheim. Le Roi ayant pris la ville de Maestricht en 1673, l'en fit Gouverneur. Il s'y défendit plus de deux mois contre les forces des ennemis, commandées par le Prince d'Orange, qu'il contraignit de lever le siége. Le Roi reconnoissant son mérite, le fit Lieutenant Général de ses armées, & lui donna une pension de vint mille livres. Il se trouva à la bataille de Senef en 1674. Les Espagnols ayant aussi declaré la guerre en ce tems-là, il alla servir en Catalogne, où ayant passé la rivière du Pont-Major à la nage, il chargea si rudement les ennemis, que sans la nuit qui survint, il auroit fait prisonnier le Duc de Bournonville leur Général. La guerre ayant recommencée en 1683, avec les Espagnols & leurs Alliez, il servit dans l'armée de Flandre, sous le Maréchal d'Humiéres. En 1689, le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, & il fut commandé avec un corps de cinq mille hommes, pour défendre les lignes que les Espagnols & les Hollandois vouloient attaquer, avec une armée de vint mille hommes. Il mourut à Deinse le 29 mai 1690, âgé de 63 ans ou environ, & fut enterré à Aire, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épousé la sœur de Dom *Joseph* Marguerit, Marquis d'Aguilar, cy-devant Viceroi de Catalogne, qui fut Auteur de la revolte des Catalans, arrivée en 1640, & il n'en eut point d'enfans. * *Mémoires du tems.*

CALVORDE. *Voyez* CALFORDE.

CALUS, que d'autres nomment ACCALUS, ou ATTALUS, neveu de Dédale, fils de sa sœur, fut un des Elêves de son oncle, & inventa la scie & le compas, dont Dédale conçut une telle jalousie, qu'il le tua. Ce fut pour ce sujet qu'il sortit d'Athénes où il avoit commis cette action, & qu'il s'enfuit dans l'Isle de Créte. * Pausanias, *l.* 9.

CALUTA. *Voyez* CALYDON.

CALVUS, (Cornelius Licinius) Orateur célébre de son tems, vivoit sous la CLXXIX Olympiade, & 64 ans avant l'Ere Chrétienne. Il étoit ami de Catulle, à qui il envoya de méchans vers d'Auteurs inconnus, pour le divertir pendant la fête des Saturnales. Ce Poëte lui écrivit l'Epigramme, qui est la quatorziéme de celles qui nous restent de lui. Il le raille aussi de sa petite taille dans l'Epigramme 54; & dans la 97, il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée. Ovide parle de lui dans l'Elégie de la mort de Tibulle, & Horace dans ses Satyres, *l.* 1, *sat.* 10.

CALW, en Latin *Calva, Calba* ou *Chalamia*, ville ancienne du Duché de Wirtemberg sur la riviére de Nagold à l'occident de Stutgard dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CALYDON, ville d'Etolie, qui a donné son nom à cette forêt où les Poëtes feignent que Méléagre tua un sanglier prodigieux. Il y a aussi une forêt de ce nom en Ecosse, & un bourg que ceux du païs nomment *Dunkeld*. On donne aussi ce nom à une partie de l'Ecosse, & à la mer, vers le Septentrion, celui d'*Oceanus Caledonius*. La ville de Calydon en Etolie a été le siége d'un Evêque, & Capitale du païs. * Xenophon, *Strabon*, Pausanias, Etienne de Byzance, &c. en font mention.

CALYDONI, est un petit château d'Italie dans le Vicentin, & donne son nom à une noble famille de Vicence, ville dans l'Etat de Venise. * Cluvier.

CALYPHE, est la premiére dignité Ecclésiastique chez les

Sarrasins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur & héritier*. Car en effet Abubeker ou Aboubeker étoit successeur de Mahomet, & cette dignité étoit héréditaire. *Cherchez* CALIFE.

CALYPSO, une des Nymphes, fille de l'Ocean & de Téthys, régna dans l'isle d'Ogygie, où elle reçut favorablement Ulysse, que la tempête y avoit jetté. Ils vécurent sept ans ensemble dans un commerce familier, mais Ulisse la quitta, préferant sa patrie & Pénélope à sa nouvelle maîtresse. Lucien, *l. 2. de ses Histoire véritable*, dit, „ qu'en sortant de l'isle des Bienheureux, „ Ulysse le tira à part, & lui donna une lettre pour Calypso, sans „ que sa femme en vit rien; & qu'étant trois jours après arrivé „ dans l'isle d'Ogygie, il décacheta la lettre d'Ulysse, de peur que „ ce fourbe ne lui eût fait quelque supercherie; & il y trouva écrit „ ce qui suit. Je ne vous eus pas plutôt quittée que je fis naufrage, „ & ne me sauvai qu'à peine à l'aide de Leucothée en la contrée „ des Pheaques. Etant de retour chez moi, je trouvai ma femme, à qui plusieurs Amans faisoient la Cour, & qui dissipoient „ mon bien; & après les avoir tuez je fus assassiné par Telegone „ que j'avois eu de Circé: maintenant je suis en l'Isle des Bienheureux, où je regrette les plaisirs que nous avons eus ensemble, & „ voudrois être toujours demeuré avec vous, & avoir accepté l'offre que vous me faisiez de l'immortalité: si je puis donc m'échaper, soyez assurée de me revoir. Adieu. Lucien rendit cette „ lettre à Calypso, qu'il trouva dans une grotte, telle qu'Homére la „ décrit, où elle travailloit en tapisserie.

CALZA ou GALZA, Ordre militaire de Venise, fut institué à l'occasion de celui de la Bande en Espagne, pour dresser la Jeunesse aux exercices de la guerre, tant sur mer que sur terre. On le renouvella l'an 1562: ce qui a fait croire à quelques Auteurs, que c'est en ce tems seulement qu'il fut établi. * Giustiniani, *Histor. Venet.*

CALZADA, LA CALZADE ou S. DOMINICO DE LA CALZADA, *Calcitea*, ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, & dans le petit Païs de la Rioja, autrefois de la Navarre, a eu Evêché suffragant de Burgos, uni depuis l'an 1236, à celui de Calahorra. Calzada est située dans les montagnes, & est célebre par la dévotion à saint Dominique, dont elle a le même nom. Ce fut en cette ville que mourut Henri II, Roi de Castille le 29 de mai 1379. Elle n'est qu'à trois lieues de Najera ou Nagéra & à douze de Calahorra au Couchant. * Baudrand.

C A M.

CAMAIEUX, ou comme disent ceux qui en ont écrit en Latin, *Camæi figura*, sont des pierres sur lesquelles se trouvent plusieurs figures, ou représentations de païsages & autres choses par un jeu de la nature: en sorte que ce sont des espéces de tableaux sans aucune peinture de l'art, mais travaillez au pinceau de la nature seule. On y voit des arbres, des fruits, des villes, des fleuves, des lettres de l'alphabet, des chiffres, des animaux, & plusieurs autres choses, qu'un pinceau délicat & secret de la nature y a représentez. On en voit plusieurs de cette sorte à Rome dans le Cabinet de Kircher & dans son Monde souterrain, *tome 2.* *Voyez* aussi George Deshayes, ou comme il se nomme *de sepibus*, dans le Cabinet du College Romain, *Soc. Jes. p. 43.* Il n'y a point de Curieux qui n'ait entendu parler de l'Agathe du Roi Pyrrhus, dont Pline fait mention, où l'on voyoit représenté au naturel les neuf Muses & Apollon tenant sa Lyre en main. L'art n'y avoit aucune part, mais la nature avoit si bien distribué les taches & les couleurs, que chaque Muse aussi bien qu'Apollon, avoit sa marque pour la reconnoître parmi les autres. Pline, *l. 37. c. 1.* Charles Patin dans ses Relations historiques, *Relation 1*, & qui, pour un Voyageur ne donnoit guéres dans les fables, a vû à Vienne en Autriche une Agathe d'une grosseur extraordinaire, qui est dans le cabinet de l'Empereur, & sur laquelle on voit cifeléz des mains de la nature ces lettres, B. ΧΡΙΣΤΟΣ, où l'Auteur explique la lettre B. par le mot *Bénédictus*, comme s'il y avoit *Jesus Christ* [illegible]. L'on donne encore le nom de Camaieux à certaines pierres précieuses, comme Onix, Sardoines & Agathes, sur lesquelles les Lapidaires exercent leur art, pour aider la nature à perfectionner ces représentations.

CAMALDOLI, Ordre Religieux, fut fondé par saint Romuald sur la fin du X siécle. Ce Saint donna à ses Moines la Régle de saint Benoît avec quelques constitutions particuliéres & un habit blanc, après une vision qu'il eut de plusieurs personnes ainsi vêtues, qui montoient par une échelle, qui touchoit jusqu'au ciel. Il étoit de Ravenne en Italie, & d'une maison illustre, mais il le devint bien davantage par sa sainteté. Ayant rencontré dans les Monts Appennins, près d'Arezzo, une affreuse solitude, dite *Campo Maldoli*, peut-être du nom de celui à qui la terre appartenoit, il commença vers l'an 1009, à y bâtir le célébre Monastére qui a donné le nom à tout l'Ordre. Ce monastére est dans la Romagne de l'Etat de Florence, en deça de l'Arne, & il y a un petit bourg qui porte ce nom à trente milles de Florence au Levant, & à quinze de Sarsina. La Congrégation des Hermites de saint Romuald, ou du Mont-de-la-Couronne, est une branche de celle de Camaldoli, avec laquelle elle fit une union en 1532. Paul Justiniani de Venise commença son établissement en 1520. Le principal monastére de cette Congrégation est dans l'Appennin en un lieu nommé *le Mont-de-la-Couronne*, à dix milles de Perouse, & l'Eglise en fut dédiée au Sauveur du monde l'an 1355. Il y a en France une Congrégation de Camaldules sous le nom de Notre-Dame-de-Consolation, gouvernée par un Majeur ou Général de Camaldules. Elle a un Monastére auprès de Gros-Bois dans le voisinage de *Paris*. Un de leurs Statuts porte que leurs maisons seront éloignées au moins de cinq lieues des grandes villes. * Pierre de Damien, *in Vita S. Romuald.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Rainaldi. Sponde. Baudrand, *Dict. Géogr.* Corneille, *Dict. Géogr.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CAMALDULES. *Voyez* l'art. de CAMALDOLI.

* CAMALET, montagne d'Angleterre, dans le Comté de Sommerset. Elle est fort rude à monter, & l'on voit sur son sommet les restes d'un château fermé d'un triple rempart qui occupoit vingt acres de terre. Les Médailles que l'on y a trouvées font juger que ç'a été un ouvrage des Romains. * Beverell, *Délices de l'Angleterre, tome 3. p. 640.*

* CAMARAN, petite isle de la Mer Rouge qui est la même chose que le Golfe Arabique. Elle est au 16 degré de latitude septentrionale, & au 61 de longitude, selon M. Delisle dans sa Carte de l'Empire des Turcs en Asie, de l'Arabie & de la Perse. Elle est à l'occident de la ville de Zibit ou Zebit, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CAMARANA, ville de Sicile. *Voyez* CAMARINE.

CAMARASA, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la Segre, vis à vis de l'embouchure de la Noguera, à deux lieues au dessus de Balaguer. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAMAREDDIN Khan, Roi des Mogols, qui donna sa fille en mariage à Tamerlan, après qu'il eut défait le Sultan Hussain, & se fut rendu maître de Samarcand. Ils étoient tous deux de la Religion de Ghenghizkhan, & ennemis capitaux des Musulmans; c'est pourquoi Tamerlan obtint aisément de lui tous les secours de troupes dont il avoit besoin dans ses entreprises. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAMARELLI (François) de Vicence, célébre Jurisconsulte, qui vivoit en 1640, sous le Pontificat d'Urbain VIII, a été fort considéré par sa doctrine & par ses Ouvrages. * Joannes Imperialis, *in Musæo hist.*

* CAMARET, bourg de France, sur la côte occidentale de la Bretagne, au sud-sud-ouest de Brest, dont il est séparé par la Baye de Brest, & dont il est éloigné de trois à quatre lieues. *Voyez* CAMMARET.

CAMARET, bourg de Provence. *Voyez* CAMERET.

CAMARGUE (la) petit païs de France dans la Provence, entre les deux bras du Rhône, commence un peu au dessus d'Arles, & s'étend jusqu'aux embouchures de ces bras dans la Mer Méditerranée. Il est extrêmement fertile & plein; il a au couchant le bas Languedoc & au Levant la Crau; & est fort peuplé, mais bas & arrosé de quantité de canaux. On prétend qu'il a été ainsi nommé de *Caius Marius*, qui s'y campa contre les Cimbres, qu'il défit peu de tems après dans ces quartiers.

CAMARINA. *Voyez* CAMARINHA.

* CAMARINAS, petite ville ou bourg d'Espagne dans le Royaume de Galice sur la côte occidentale, à l'ouest-nord-ouest de Saint-Jaques de Compostelle, à la distance d'environ quinze lieues.

CAMARINE, ville de Sicile, fut bâtie selon Eusebe, sous la XLIV ou XLV Olympiade, suivant le Scholiaste de Pindare. Les Syracusains la ruïnerent cinquante deux ans après, & elle fut depuis rebâtie par un nommé Hipponax. Thucydide, Polybe, Diodore de Sicile, Pline, Strabon, &c. en font mention, & Virgile en parle, *l. 3. Æneid.* Camarine a été depuis entiérement ruïnée. Il ne reste plus de cette ville qu'une tour sur la côte méridionale de la vallée de Noto, à quinze lieues de Passaro. Son nom est resté à une riviére de Sicile. Cette ville a été remarquable par ce qui arriva aux Habitans, à cause de certains marais, dont le mauvais air les incommodoit fort; car ayant prié l'Oracle de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, ils sûrent que s'ils les dessechoient, ils en seroient plus incommodez; mais cette réponse leur semblant ridicule, ils firent écouler leur marais; & il arriva que les ennemis entrerent depuis par cet endroit dans leur ville: ce qui a donné lieu au proverbe, *Camarinam ne moveas*, qui signifie, que pour se délivrer d'une petite incommodité, il ne faut pas s'exposer à un plus grand danger. * Thucydide, *hist. l. 6. & 7.* Polybe, *au l. 2.* Diodore, *l. 14.* Pline, *l. 3. ch. 8.* Strabon, *l. 6.* Herodote, *l. 7.* Léandre Alberti, *Descr. de Sicile.* Erasme, *Adag. tit. Malum accersere.*

CAMARINHA. *Cherchez* CACERES.

* CAMARINO, petite riviére de Sicile dans la partie méridionale de la Vallée de Noto. Elle coule du nord au sud, à l'ouest de la riviére de Frascolari, & se rend dans la mer.

* CAMARON, Cap de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de Honduras, est au 16 degré de latitude & au commencement du 295 degré de longitude.

* CAMARONES (la grande riviére de *Los*) riviére d'Afrique dans le Royaume de Benin, qu'elle traverse du nord-est au sud-ouest. Elle prend sa source dans le Royaume de Biafara, & se rend dans la mer vis à vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Fernando-Po.

CAMATA ou CARMON, anciennement *Charax*, ville ancienne de Perse. Elle est dans le Chousistan, sur le Golfe de Balsera, vers l'embouchure de l'Euphrate. * Mary, *Diction. Géogr.*

CAMATÉRE. *Cherchez* BASILE II, Patriarche de Constantinople, ANDRONIC CAMATERE, & JEAN X, surnommé *Camatére*, Patriarche de Constantinople.

CAMAYEUX. *Voyez* CAMAIEUX.

CAMB ou KAMP, riviére de la Haute Autriche, a sa source vers les frontiéres de la Boheme, & elle se jette dans le Danube au dessous de Krembs. * Baudrand.

CAMBADAGI, Disciple de Xaca, enseigna aux Japonois d'adorer le Diable, & enchanta cette nation par les effets prodigieux de sa Magie. Cubosao l'aida à introduire le culte des Démons dans le Japon. * Kircher, *de la Chine.*

CAMBAIA, CAMBAIE, CAMBAYA, CAMBAYE ou GUZURATE, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume est partie en presqu'isle, entre les Golfes de l'Inde & de Cambaye, partie en Terre-

Ferme, qui s'avance vers le Décan. La ville capitale est Amedabad ou Amadabad; les autres sont Cambaye, Surate, Barochi, Diu, &c. La ville de Cambaye est située au bout d'un Golfe, auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la riviére de Carari. Elle donne son nom à ce Royaume, & est si considérable, qu'on la nomme ordinairement le *Caire des Indes*. Elle a de bonnes murailles de pierre de taille avec douze portes, les maisons sont grandes & belles, & la ville est tout à fait marchande & riche. Guzurate est une province de cet Etat, & elle est si considérable, que quelques-uns ont appellé de ce nom tout le païs. Les Habitans sont Payens ou Mahométans, ils aiment les Lettres, se servent de toutes sortes d'armes, & sont ingénieux. Le païs est fertile en ces sortes de denrées qu'on apporte des Indes; & on y trouve des mines de cornalines, de diamans, & d'autres pierres précieuses. Il y a aussi toutes sortes de grains, de fruits, d'animaux, du coton, de l'anil, de l'opium, des huiles, des savons, des sucres, &c. avec des manufactures de toile de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les Habitans fabriquent bien & débitent de même; car ce sont les plus habiles Marchands des Indes. Enfin Cambaye a plus de trente bonnes villes, où le négoce fleurit. On dit qu'autrefois son revenu a monté jusqu'à vingt millions d'or par an. Il y avoit alors des Rois, qui mettoient de nombreuses armées en campagne: aujourd'hui cet Etat dépend du Grand Mogol, comme on l'a remarqué. *Voyez* GUZURATE. * Barbosa. Linschoten. Maffée, *Histoire des Indes*. Sanson, &c.

* C A M B A I A ou C A M B A Y E (Golfe de) *Cambaicus Sinus*, anciennement *Barygazenus Sinus*, grand Golfe de l'Océan Indien, s'avance soixante ou quatre vingt lieues dans les côtes du Royaume de Cambaye, & baigne plusieurs villes fort fréquentées par les Européens, entre les autres celles de Cambaye, dont il prend le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A M B A L A N & C A M B-A L A N, riviére d'Angleterre. *Voyez* A L A N.

C A M B A L U, ville que la plupart des Géographes ont fait capitale du Catay, & qu'ils ont cru être un des principaux païs de la Tartarie. On a reconnu que Cambalu & Peking étoient deux noms d'une même ville, & que le Catay étoit la partie septentrionale de la Chine. On voit à Lisbonne en Portugal, le profil de cette ville, avec cette inscription, *Perfil de la Cidade de Cambalu in Tartaria*, c'est à dire, *profil de la ville de Cambalu en Tartarie*. Il est entre plusieurs autres profils & plans de villes d'Orient, dans l'Alfandegue ou maison de la Douane. Cette erreur a été découverte par les Hollandois, dans le voyage qu'ils ont fait à la Chine, & par le P. Kircher Jésuite, dont les Rélations nous ont appris que la ville de Péking, capitale de la Chine septentrionale est celle que les Sarrasins & les Moscovites appellent Cambalu. Il est vrai que le profil de Cambalu est différent de celui de Péking, que les Hollandois ont apporté; mais cela vient de ce que les Hollandois ont représenté Péking dans un autre aspect, & vu d'un autre côté. Au reste, la maniére des bâtimens est semblable; & l'on sait d'ailleurs que les Tartares, qui sont au Nord de la Chine, sont des peuples vagabonds, & qui n'ont point de villes telles qu'on a décrit Cambalu, où l'on rapporte qu'il y a des Palais, des Pagodes ou temples, des Arcs triomphaux, & des Monumens publics, dont la magnificence est extraordinaire. * *Ambassades des Hollandois à la Chine, partie 2.*

* C A M B A M B E, place d'Afrique dans le Royaume d'Angola, sur une montagne au nord de la riviére de Coanza. Elle est à l'est-sud-est de Loanda dont elle est éloignée d'environ 60 lieues.

* C A M B A N A, l'une des petites isles que l'on compte entre les Moluques. Elle est au midi de celle de Célébes. Outre le nom de Cambana, on lui donne encore ceux de CAMBAVA, de CAMBONA, de CABONA & de CUMBANA.

C A M B A Y A ou C A M B A Y E. *Voyez* C A M B A I A.

C A M B D E N. *Cherchez* C A M D E N.

C A M B E L (Archibald) *Voyez* A R G I L E, ville.

* C A M B E R G, petite ville de la Veteravie en Allemagne, au nord-nord-est de Mayence, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

C A M B I S (Marguerite de) Demoiselle Françoise, qui étoit femme du Baron d'Aigremont en Languedoc, a fait connoître son nom à la postérité par deux Traductions, qu'elle publia dans le XVI siécle, savoir un Traité Italien de Jean George Trissin, sur les devoirs d'une femme veuve; & une Lettre de consolation écrite par Boccace, à Pino de Rossi, qui étoit exilé. Ces deux Ouvrages sont tous deux imprimez à Lyon, celui-là en 1554. & l'autre en 1556. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coste, *dans ses Eloges des Dames Illustres*, où il cite M. Colletet.

C A M B I S E. *Voyez* C A M B Y S E.

C A M B O D I A. *Voyez* C A M B O J E.

C A M B O J E ou C A M B O G E, Royaume de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, est situé sur la côte méridionale, entre les Royaumes de Siam, de Chiampaa, & de la Cochinchine. Sa ville capitale qui porte le même nom, & que l'on nomme aussi Raveeca, est à soixante lieues de la mer, sur un des bras du fleuve Mécon, qui déborde tous les ans, comme le Nil en Egypte & comme le Ménam au Royaume de Siam. Il commence à s'enfler dès le mois de juin, & au mois de juillet & d'août il inonde tous les environs: c'est pourquoi on a bâti la ville de Camboje sur une grande levée, où elle ne fait qu'une rue. Il y a beaucoup de Japonois, de Cochinchinois, de Malais, & de Portugais qui y trafiquent. Les peuples du païs ont de l'inclination pour la Religion Chrétienne, & plusieurs d'entre eux l'ont embrassée. Le Roi de Camboje est tributaire du Roi de Siam. Son palais est fermé d'une bonne palissade, au lieu de murailles. On y voit quelques piéces d'artillerie de la Chine, & vingt-cinq piéces de canon, qu'il a retirées de deux navires Hollandois, qui avoient fait naufrage sur la côte. Les Seigneurs de sa Cour sont distinguez en Okinas, en Tonimas, en Nampras & en Sabandars, qui ont chacun leur rang, mais le plus souvent sans aucune fonction particuliére, à la réserve des premiers qui sont les plus considérables de tous, & qui sont comme les Conseillers d'Etat. Il n'y a dans la ville qu'une seule Pagode ou temple, dont les Prêtres ont leur maison tout proche. Le païs est très-fertile, & les vivres y sont en si grande abondance, que les Habitans donnent pour très peu de chose les cerfs, les bœufs, les porcs, les liévres, & toute sorte de volaille, aussi-bien que les citrons, les oranges, les cocos, & les autres fruits du païs. Les Portugais s'y sont si bien établis, qu'ils ont empêché que les Hollandois n'y fissent commerce. Le palais du Roi de Camboje est muni non seulement de plusieurs piéces de canon, mais aussi de seize éléphans, & défendu par deux régimens de ses Gardes. Lorsque les Conseillers d'Etat de ce Prince, qu'on appelle *Okinas*, vont à l'assemblée, ils portent avec eux, chacun un sac en broderie d'or, dans lequel il y a trois boëtes d'or remplies de *Cardamum*, & d'autres choses de bonne odeur. Quand ils sont en présence de leur Roi, ils s'asseyent à terre en demi-cercle, & ont derriére eux les Tonimas, ou Grands du Royaume. Les Prêtres sont ceux qui approchent de plus près la personne du Roi. Lorsqu'un Ambassadeur est admis à l'audience, il est assis au dessous des *Okinas*, à 25 pas du Roi. * *Ambassade des Hollandois au Japon.* Mandeslo, *tome 2.* d'Oléarius.

C A M B O L O M A R, Roi des Tectosages, qui passérent en Asie, & se retranchérent sur le Mont-Mugabi, lorsque le Consul C. N. Manlius y passa pour les subjuguer. * Tite-Live, *l. 39. num. 19.*

C A M B O N A, isle. *Voyez* C A M B A N A.

* C A M B O R I, ville d'Asie dans le Royaume de Siam, au sud-ouest de la ville de Siam dont elle est éloignée d'environ vingt-cinq lieues.

C A M B O U T (du) Maison illustre & ancienne de Bretagne, descend de GILBERT, Seigneur du Cambout, qui vivoit l'an 1347. Il épousa *Marguerite* Goyon de Maugnon, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1367, portant la Bannière du Vicomte de Rohan pour Charles de Blois; 2. ALAIN qui suit; 3. *Aliette* mariée à *Jean* de Moulinières, en 1355; 4. *Mahaut*, alliée à *Guillaume* de la Cornillière; & 5. *Thomine* du Cambout, Dame de la Houssaye près de Gaël en l'Evêché de S. Malo.

2. ALAIN, Seigneur du Cambout, Echanson du Duc de Bretagne en 1372, épousa 1. *Jeanne* de Tournemine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barabé, & d'*Aliette* de Plusquellec, morte en 1382; 2. *Orable* Picquet, veuve de *N.* . . . Seigneur de Montagu en Normandie, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. ETIENNE, qui suit; 2. *Jean*, qui aquit la terre de Vaurion en en 1417, se trouva à la journée d'Azincourt l'an 1415, où il demeura prisonnier, servit depuis en 1418, vivoit encore en 1425, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué de l'Isle; & 3. *Thomine* du Cambout, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Normandie, fils de sa belle-mère.

3. ETIENNE, Seigneur de Cambout, Echanson du Duc de Bretagne, Capitaine de Moncontour, de la Hunaudaye, de Châtel-Audren, & de l'Arriére-Ban de l'Evêché de S. Brieu, épousa le 16 août 1412, *Catherine* de la Motte, Dame de Blais, fille d'*Alain*, Seigneur de Vaucler, de Lorfeil & de Blais, & de *Jeanne* de la Moussaye sa premiére femme, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Rolland* le Duchat; 3. *Jacquette*, alliée à *Jean* le Noir, Seigneur de Kerisy; 4. *Beatrix*, qui épousa *Thomas* le Noir, Seigneur de la Landec, vivante en 1473; & 5. *Aliette* du Cambout, mariée à *Guillaume* Laurans de Noyal.

4. JEAN, I. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, vers l'an 1476, épousa en 1444, *Jeanne* de Quelen, fille de *Jean*, Seigneur de Bouvry, & de *Marie* de Coesbic, morte en 1480, dont il eut. 1. JEAN II. qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* de Châteautro, Seigneur du Garlier; 3. *Guillemette*, alliée à *Guillaume* Châlon, Seigneur de Vaucler; & 3. *Osfraise* du Cambout, Religieuse en l'Abbaïe de S. George de Rennes, Prieure de Fougeno.

5. JEAN, II. du nom, Seigneur de Cambout & de Blais, auquel la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Louis XII, donna la Capitainerie de Cosson le 18 mai 1507, mourut fort âgé le 18 octobre 1534. Il épousa le 22 fevrier 1480, *Helene* Anslave, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, dont il eut 1. ALAIN, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur du Chef-de-Bois; 3. *Marie*, alliée à *François* Trouillet, Seigneur de la Gabetiére; & 4. *Anne* du Cambout, mariée à *Jean* du Bois Riou.

6. ALAIN, II. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, fut aussi Capitaine de la Cour de Cosson, en 1522, & mourut en novembre 1534, laissant de *Jacquemine* Madeuc sa femme fille de *Rolland*, Seigneur de Guémadeuc, & de *Perronelle* de Cocquen, 1. RENÉ, qui suit; 2. *Anne*, mariée le 17 décembre 1531, à *Jean* le Vayer, Seigneur de la Morandaye; & 3. *Jeanne* du Cambout, alliée à *René* Brehaut, Seigneur de la Roche.

7. RENÉ, Seigneur du Cambout, du Chef-du-Bois & de Blais, Capitaine de l'Arriére-Ban des Evêchez de S. Brieu & de Nantes, Grand Véneur, & Grand Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mort en mai 1577, épousa *Françoise* Baye, Dame de Coislin & de Mérionec, fille de *François*, Seigneur de Mérionec, & de *Jeanne* Chauvin, Dame de Coislin, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *René*, Seigneur du Chef-du-Bois, Capitaine de l'Arriére-Ban de l'Evêché de S. Brieu, mort sans enfans; 3. *Louise*, mariée le quatriéme avril 1560, à *Louis* de la Fontaine, Seigneur de Cléray & de Beuville; 4. *Perrine*, alliée à *Mathurin* de Mats, Seigneur de Ste Agathe; 5. *Jeanne*, qui épousa *Amaury* de la Motte, Seigneur de Launay-Guenguen; & 6. *Philippe* du Cambout, Seigneur de Blais, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, lequel épousa *Françoise* du Plessis, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis en S. Dolay, Evêché de Nantes, & de *Jeanne* de Trégus, dont il eut *Philippe*, Seigneur de Valleton, Capitaine de la Chèze, mort sans en-

enfans de *Marie* Bonnier, fille de *François*, Seigneur de Gaudinaye; *Jacques*, Seigneur du Plessis, mort sans laisser de postérité de *N*... veuve de *N*. . . , de Francheville; *Jean*, Chevalier de Malthe, & *Susanne* du Cambout, mariée à *Pierre* du Griffon, Seigneur d'Argenteuil, & de Villeneuve sur Beuvron près de Blois.

8. FRANÇOIS, Seigneur du Cambout, de Coislin, de Meracrec & de Pont-Château par acquisition, Grand-Veneur, Grand-Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, & Capitaine de la ville & château de Nantes, mourut le douziéme octobre 1625, âgé de 85 ans. Il épousa *Françoise* du Plessis-Richelieu, Dame de Beçay, fille aînée de *Louis* du Plessis, Seigneur de Richelieu, & de *Françoise* de Rochechouart, tante des Cardinaux de Lyon & de Richelieu, dont il eut, 1. *Henri*, Baron de Pont-château, mort jeune; 2. CHARLES, qui suit; 3. LOUIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BEÇAY, *rapportée cy-après*; & 3. *Françoise* du Cambout morte jeune.

9. CHARLES de Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pont-château & de la Roche-Bernard, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & Forteresse de Brest, & Lieutenant Général de la Basse Bretagne, fut Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Noblesse le 31 août 1625, & maintenu par lettres du sixiéme mai 1630, en toutes les assemblées publiques de la Province, aux assises & tenues d'Etats, dans le rang des anciens Barons du Païs; & par autres lettres du 22 janvier 1633, il eut séance & voix déliberative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il épousa 1. *Philippe* de Beurges, Dame de Seury & de la Moquelaye, fille unique de *Charles de Beurges*, Seigneur de Seury, Gouverneur de Nomeny, & de *Jeanne* Lescoet, Dame de la Moquelaye: 2. *Lucrèce* de Quinquempoix, veuve de *Jean* Trouffier, Seigneur de Pommenart, & fille de *Henri*, Comte de Vignorys & d'*Helene* de Clermont d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE-CÉSAR, qui suit; 2. *François*, Baron de Pont-château, lequel eut l'épaule cassée au siége d'Aire, & mourut en 1650; 3. *Sébastien-Joseph*, Abbé de S. Gildas-aux-Bois, de la Vieville & de Geneston, 4. *Marie*, alliée en 1634, à *Bernard* de Nogaret, Duc de la Valette & d'Epernon, Gouverneur de Guienne, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiére, morte le douziéme février 1691: & 5. *Marguerite-Philippe* du Cambout, mariée 1. en 1634, à *Antoine* de Lage, Duc d'Aiguillon, dit *de Pui-Laurens*; 2. en février 1639, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand Ecuyer de France, mort le neuviéme décembre 1674.

10. PIERRE CÉSAR du Cambout, Marquis de Coislin, &c. Colonel Général des Suisses & des Grisons, Lieutenant Général des armées du Roi, mourut le dixiéme juillet 1641, des blessures qu'il reçut au siége d'Aire, n'étant âgé que de 28 ans. Il épousa le cinquiéme février 1634, *Marie* Seguier, fille aînée de *Pierre* Seguier, Chancelier de France, & de *Marie* Fabry. Elle reprit une seconde alliance en 1644, avec *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le 31 août 1710, âgée de 92 ans, ayant eu de son premier mariage, 1. ARMAND, qui suit; 2. *Pierre*, Cardinal de Coislin, Evêque d'Orléans, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, mort le cinquiéme février 1706, âgé de 69 ans; & 3. *Charles-César* du Cambout, Chevalier de Malthe, mort le 13 février 1699.

11. ARMAND du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, né le premier septembre 1635, en faveur duquel les Baronies de Pont-château, & de la Roche-Bernard furent unies au Marquisat de Coislin, en 1663, lors de l'érection de cette Terre, en Duché-pairie, mourut le 16 septembre 1702, âgé de 67 ans. Il épousa *Magdelaine* du Halgoet, fille unique & heritiere de *Philippe*, Seigneur de Kargrest & de la Rocherousse, Maître des Requêtes, & de *Louise* de la Bistrate, morte le neuviéme septembre 1705, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Armand-Jérôme*, Comte de la Roche-Bernard, mort jeune; 3. *Dominique*, Chevalier de Malthe, mort jeune; 4. *César-Philippe-François*, Abbé, mort jeune; 5. *Henri-Charles*, Duc de Coislin après la mort de son frére aîné, Pair de France, Evêque & Prince de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & premier Aumônier du Roi, & 6. *Magdelaine-Armande* du Cambout, mariée en avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Béthune, Duc de Sully, morte sans postérité le 30 janvier 1721, en sa 56 année.

12. PIERRE du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, mourut le septiéme mai 1710, âgé de 46 ans, sans postérité de *Louise-Marie* d'Alegre, fille d'*Emmanuel*, Baron d'Alegre, & de *Marie* Raymond de Modéne, qu'il avoit épousée le sixiéme mai 1683, morte le 13 septembre 1692.

SEIGNEURS DE BEÇAY, MARQUIS DU CAMBOUT.

9. LOUIS du Cambout, fils puîné de FRANÇOIS Seigneur du Cambout, de Coislin, &c. & de *Françoise* du Plessis-Richelieu, Dame de Beçay, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des isles d'Oléron. Il épousa 1. *Gilberte* du Puy-du-Fou, veuve de *Philippe* de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Roche-Foucaut-Barbezieux: 2. *Renée* Avrel, Dame de Kermarker, veuve de *Jean* Goezan, & de *Jean* Budes, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint, JÉRÔME, qui suit.

10. JÉRÔME du Cambout, Seigneur de Beçay, Gouverneur de de l'isle de Rhuis, & Lieutenant au Gouvernement de Brest, épousa *Marie* Dame de Karcheil, de Villeneuve & de Candeu, fille & héritiere de *Michel* Seigneur de Karcheil, & de *Jacquette de Kermeno*, Dame de Candeu, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Karcheil; 2. *Sébastien*, Seigneur de Villeneuve; 3. *François*, Seigneur de Karcheil, mort sans alliance; & 4. RENÉ, qui suit.

11. RENÉ du Cambout, Comte de Karcheil, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis, & du Château de Sucinio dans le diocése de Vannes, épousa 1. *Jeanne* Raoul, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibourgere, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, puis premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne* Charette: 2. *Louise-Françoise* de Lauriere, fille de *Louis*, Seigneur de Lauriere, & de *Gilberte* Regnaud. Du premier mariage vinrent 1. JACQUES, qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de Malthe, Lieutenant de vaisseau; 3. *Armand-Joseph*, Comte du Cambout, Capitaine & Major dans le premier régiment des Dragons de Bretagne, qui fut blessé au combat de Marsaille, à qui Pierre du Cambout, Duc de Coislin, donna par son testament en 1709, la Terre du Cambout comme à son cousin, & qui épousa *Marguerite* le Maistre, morte sans enfans; 4. *Anne*, mariée le 19 décembre 1683, à *Louis* de Gourdon-de-Genouillac, Comte de Vaillac, premier Baron de Guienne; & 5. *Armande-Magdelaine* du Cambout, alliée en avril 1695, à *Gaspard* des Moustiers, Comte de Mérinville, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne, &c. & du second mariage sortirent, 6. *Charles-Louis*, Garde-marine du Pavillon; & 7. *Louise-Gilberte* du Cambout, Abbesse de Nioiseau.

12. JACQUES, Marquis du Cambout, Comte de Karcheil, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis, & du château de Sucinio, Colonel du premier régiment des Dragons de Bretagne en 1688, puis Colonel du régiment de Dragons de son nom, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Brigadier des armées du Roi, fut tué au combat de Carpi en Italie le neuviéme juillet 1701. Il épousa *Renée-Marie* le Marchand, fille de *René*, Seigneur de la Rebourciere, & de *Perrine* Drouet, dont il eut 1. PIERRE-LOUIS, qui suit; & 2. *Anne-François-Guillaume* du Cambout, Abbé de Saint-Mange, Aumônier du Roi, puis Agent Général du Clergé de France en 1710, sacré Evêque de Tarbes le 29 novembre 1719.

13. PIERRE-LOUIS, Marquis du Cambout, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis & du château de Sucinio après la mort de son pére, Capitaine de Dragons, a épousé, *Magdelaine-Béatrix* le Brun de Trojedin, dont il a 1. *Pierre-Armand*; 2. *Renée Marguerite*; & 3. *Marie-Joseph* du Cambout. * Le Pére Anselme, &c.

CAMBRA, surnommée *la Belle*, à cause de son excellente beauté, étoit fille de Bélin Roi des Bretons, anciens peuples du païs que nous nommons à présent Angleterre. Cette Princesse avoit tant d'esprit & de prudence, que le Roi & les grands Seigneurs la consultoient comme un Oracle, & suivoient ses conseils. Les Sicambriens furent ainsi appellez de son nom Cambra. Elle gouverna ces peuples environ quarante ans, suivant les loix qu'elle leur donna, & elle inventa la maniére de fortifier les citadelles. Après s'être aquis beaucoup de gloire, elle mourut l'an du monde 3590, & avant J. C. 445.

☞ Voilà ce que l'amour de la patrie a fait inventer à quelques Auteurs amateurs des Fables. * Pitseus, *de Illustr. Angl.*

CAMBRAY, sur l'Escaut, ville dans le Païs-Bas avec Archevêché, est capitale d'un petit païs dit Cambresis. C'est le *Cameracum* des Anciens. Elle est grande, belle, bien bâtie, & est une des plus fortes ville de l'Europe, avec deux citadelles. Quelques Auteurs ont écrit que Camber Roi des Sicambres en est le Fondateur. Adon remarque que Clodion Roi de France la conquit l'an 445. Elle fut depuis le partage de Charles *le Chauve*, l'an 843 & 870, après la mort de Lothaire II, Roi de Lorraine, ensuite elle devint le sujet de la guerre entre les Rois de France, les Empereurs, & les Comtes de Flandre. Baudouin I, Comte de Flandre la prit & la donna à son fils Raoul. Les Empereurs la déclarérent cité libre. Malgré cela les François ne cédérent jamais leurs droits. En 1542, le Roi François I lui accorda la neutralité; mais l'Empereur Charles-*Quint* la prit l'an 1543, par l'intelligence qu'il entretenoit avec l'Evêque qui étoit de la Maison de Croüi. Il y mit garnison, & la brida par une citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des Habitans, pour empêcher, disoit-il, qu'elle ne tombât entre les mains des François. Elle changea encore de maître, quand le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, fut fait Comte de Flandre en 1582, & qu'il s'empara de Cambray, qu'il remit à Jean de Montluc, Sieur de Balagny. Celui-ci se joignit depuis au parti de la Ligue, & fit ensuite sa paix avec le Roi Henri *le Grand*, qui le fit Prince de Cambray, & lui donna le bâton de Maréchal de France en 1594; mais il perdit peu de tems après cette ville, que les Espagnols surprirent, & il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le neuviéme octobre de l'an 1595. Les Habitans reconnurent Philippe II, Roi d'Espagne; mais l'Archevêque s'en étant plaint, & faisant voir qu'il étoit Seigneur de Cambray, il obtint qu'il auroit la Justice & un certain domaine dans la ville & dans le païs de Cambresis, dont la protection demeuroit au Roi d'Espagne, avec les citadelles. Ainsi les Espagnols étoient véritablement maîtres de Cambray, qu'ils avoient très-bien fortifié. Ils y entretenoient une grosse garnison, & la réputation de cette ville s'étoit tellement augmentée dans le siécle passé, qu'elle passoit pour une place imprenable. Louis XIV, ayant emporté Valenciennes au commencement de l'an 1677, assiégea Cambray, dont il se rendit maître le 18 avril de la même année, jusqu'à ce qu'elle fut cédée aux Espagnols par la paix de Nimégue en 1678. Néanmoins depuis ce tems-là, les François s'en sont rendus maîtres & en jouïssent encore à présent. Ainsi Cambray est revenu sous la domination des François ses anciens maîtres. Il est situé sur la riviére de l'Escaut qui la traverse d'un côté, la grande citadelle est sur un lieu éminent d'où elle commande sur toute la ville, & les fossez sont taillez dans le roc, ce qui a servi à bâtir ses murailles. Les murailles de la ville sont aussi revêtues de bons bastions & entourées de profonds fossez, principalement du côté de l'Orient, où est la citadelle, dont une partie est enclose dans les murailles de la ville. De là, elle s'étend doucement jusques à la riviére, sur laquelle on a bâti un Fort, qui défend Cambray de ce côté-là: autrement cette ville se trouvant là dans un païs assez bas, on pourroit inonder ses environs, en y lâchant les écluses qui y retiennent les eaux. Les autres Forts sont de la même importance. L'église métropolitaine de Nôtre-Dame est très-belle. Le Chapitre, qui est des plus considé-

tables du Païs-Bas, est composé de quarante-huit Chanoines, & de quatre-vint-quinze Ecclésiastiques qui servent dans l'église de Nôtre-Dame. On assure, mais sans fondement, que S. Diogéne, Grec de nation, a été le premier Evêque de Cambray; & qu'il a été envoyé en France du tems du Pape Sirice. Cet Evêché fut depuis uni à celui d'Arras jusqu'à l'an 1095. Le Pape Paul IV l'érigea en Archevêché l'an 1559, à la priére de Philippe II, Roi d'Espagne. On lui donna pour suffragans Arras, Tournay, Saint-Omer & Namur. Ainsi Cambray fut distrait de l'Archevêché de Rheims, au desavantage de l'Eglise Gallicane, à qui celle de Flandre étoit soumise. Les Archevêques de Cambray y prennent le titre de Ducs de Cambray, de Comtes du Cambresis, & de Princes de l'Empire. Il y en a eu plusieurs parmi eux qui ont été célébres par leur mérite, par leur naissance & par leur doctrine, comme le B. Odon ou Oudard, qui étoit d'Orleans, Burchard, Lietard, Nicolas de Chiévres, Roger, Warin, Pierre de Corbeil, Jean de Béthune, Godefroy, Nicolas de Fontaines, Engelran de Créqui, Guillaume de Hainaut, Pierre de Levis, *Guy* d'Auvergne, Guy de Ventadour, Robert de Genéve élu Pape contre Urbain VI sous le nom de Clément VII, Pierre d'Ailli Cardinal, Jean de Bourgogne, Jacques, Guillaume, & Robert de Croy ou Croui, dont le second étoit Cardinal, Maximilien de Berghes, premier Archevêque de Cambray, Louis de Berlaimont, Jean Sarrazin, Jean Richardot, François Vander-Burch, l'Abbé de Fénelon, Monsieur l'Abbé d'Etrées nommé à cet Archevêché le 24 décembre 1716. Outre l'église Métropole, il y en a plusieurs autres à Cambray, les Collégiales de S. Géry, de Sainte-Croix, les Abbaïes du Saint Sépulchre & de Saint Aubert, avec diverses paroisses, plusieurs monastéres, & un College de Jesuites. Les rues sont grandes & propres, & les plus belles aboutissent à la place de la Maison de ville, où les Etrangers vont admirer une horloge curieuse qu'on y voit. Cambray est aussi renommé par ses manufactures, & sur tout par ses toiles. La guerre en avoit entiérement éloigné le commerce; mais il s'y rétablit peu à peu, depuis que cette ville est devenue Françoise. Cette ville n'est qu'à deux lieues de Bouchain, à quatre de Douai, à sept d'Arras, de Peronne, de Saint Quentin, & de Valenciennes. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas*. Adrien Sereck, *in Orig. Belg.* Gazet, *Hist. Ecclef. du Païs-Bas*. Arnoul Reis de Douai, *Belg. Christ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean le Carpentier, *Hist. de Cambray*. Le Mire. Valére André.

CONCILES DE CAMBRAY.

Maximilien de Berghes en assembla un provincial l'an 1565, pour satisfaire à ce que le Concile de Trente avoit ordonné qu'on en célébreroit souvent. Il tint un Synode en 1567. Louis de Berlaimont son Successeur convoqua en 1586, un Concile auquel Jean François Bonhomio, Evêque & Comte de Verceil, & Nonce Apostolique, avec pouvoir de Légat *a Latere*, présida avec lui. On met un Synode en 1398, tenu par Pierre d'Ailli, Cardinal & Evêque de Cambray; un en 1531, par Robert de Croui, & quelques autres.

CAMBRESIS ou LE CAMBRESIS, contrée du Païs-Bas, entre la Picardie, la Flandre, l'Artois, & le Hainaut: il est d'environ dix lieues, à le prendre depuis les villages d'Or & de Châtillon, jusqu'à la ville d'Arleux. Ce païs est extrémement fertile. Il y a le Château ou Cateau-Cambresis, où l'on conclut en 1559, entre le Roi Henri II, & le Roi d'Espagne, cette paix si desavantageuse pour la France, par laquelle on céda cent quatre-vint-dix-huit places considérables pour Saint-Quentin, Ham, & le Catelet. Jean le Carpentier a publié depuis l'an 1664, une *Histoire de Cambray & du Cambresis*.

CAMBRIDGE, la ville capitale du Comté de Cambridge, est sur le *Cam* à 44 milles au Nord de Londres. C'est le *Camboritum* des Anciens qu'on appelle à présent en Latin *Cantabrigia*, nom que l'on dérive de *Bridge* qui signifie en Anglois un *pont*, & de la riviere de *Cam*. Du tems des Romains c'étoit une de leurs principales Colonies & une des 28 Citez de Bretagne. Or ces Colonies Romaines avoient leurs Académies où la Jeunesse Romaine & Bretonne étoit instruite dans les Arts & dans les Sciences. *Lucius* Roi Breton, & le premier Chrétien fut instruit dans la Religion Chrétienne par des Docteurs de Cambridge, dont il députa deux à Rome, *Elvanus & Medvinus*, pour avoir de plus grands éclaircissemens sur quelques points de doctrine. Je ne déciderai pas si ce fut le Roi Lucius ou le Pape Eleuthere qui accorda de grands priviléges à cette Université. Il est certain qu'elle est fort ancienne, & qu'elle a eu le nom d'Université dès la fin du second siécle, lorsque Lucius régnoit en Bretagne, & qu'Eleuthere étoit Evêque de Rome. J'avoue qu'elle tomba en ruine par l'invasion des Saxons & des Danois, dont la fureur dissipa les Muses; mais elles furent rappellées dans la suite. La ville n'est pas des mieux situées, ni des plus belles d'Angleterre. Elle a 13 ou 14 Paroisses & elle est gouvernée (comme Oxford) par un Maire qui prête serment, lorsqu'il entre dans sa charge, de maintenir les droits & les priviléges de l'Université laquelle a autorité sur lui. L'Université a 16 Colléges dont quatre s'appellent *Halls*, sçavoir *Clare*, *Pembroke*, *Trinit*, & *Catherine-Hall*. Les autres portent tous le nom de Collége; & chacun entretient un certain nombre d'Aggrégez, (*Fellows*) & d'Etudians, qui vivent suivant les régles & les statuts du Fondateur. Ils ont tous des chapelles & des bibliothéques. De tous les Colléges, les plus considérables sont ceux de la Trinité, & de Saint-Jean. Mais la chapelle du Collége du Roi l'emporte sur toutes les autres, c'est un morceau d'une grande beauté. Chaque Collége est gouverné par un Principal, qui porte le titre de *Master* ou *Maître*, hormis celui de Collége du Roi qui s'appelle Prévôt, & celui du Collége de la Reine à qui on donne le titre de Président. Cambridge a dix Professeurs, sçavoir, en Théologie, en Droit, en Médecine, en Physique, en Mathematiques, en Hébreu, en Grec, en Arabe, &c. outre un Orateur public. Ici on prend le degré de Bachelier ès Arts, dans le Carême, & l'on commence dès le jour des cendres. Le premier Mardi en Juillet est toujours *Dies Comitiorum* où l'on prend le degré de Maître ès Arts, & celui de Docteur dans les trois Facultez. Trois ans après qu'on a été fait Bachelier, on peut être reçu Maître ès Arts; sept ans après on peut commencer à être Bachelier en Théologie, & au bout de trois autres années prendre le degré de Docteur. A la tête de ce grand & illustre Corps il y a un Chancelier, choisi par l'Université, & qui est d'ordinaire un Seigneur du premier rang. A Cambridge on peut choisir un nouveau Chancelier de trois en trois ans, ou bien le continuer, *durante tacito consensu Senatus Cantabrigiensis*, au lieu que celui d'Oxford est Chancelier pour sa vie. Il y a aussi un Vice-Chancelier qui gouverne actuellement l'Université, en la place du Chancelier, qui n'est proprement qu'un poste d'honneur. Le choix du Vice-Chancelier se fait le troisiéme de novembre de chaque année par l'Université; son pouvoir est indépendant de celui du Chancelier. Le Vice-Chancelier a au dessous de lui une espéce de Magistrats qu'on appelle *Proctors* & quelques autres Officiers. * *Etat présent de la Grande-Bretagne sous George* II, *tome* 1. *p.* 43. Camden, *Britannia*, Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

CAMBRIDGESHIRE, ou Comté de Cambridge, province méditerranée dans le Diocése d'Ely, a 130 milles de tour, & contient environ 570000 arpens de terre, & 17347 maisons. Elle est fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier, en poisson, & en saffran. Il est vrai que vers le Nord la partie de cette Province que l'on nomme *l'Isle d'Ely*, est marécageuse & sujette aux débordemens de *l'Ouse*, & d'autres rivieres, ce qui rend cet endroit mal sain, & moins fertile en blé; mais ce défaut est suppléé par sa grande abondance de bétail, de poisson & de gibier. Cette Province est bornée au Nord par le Comté de Lincoln, & par celui de Norfolck, qui le confine aussi vers l'Orient, de même que le Suffolck. Elle a ceux d'Essex & de Hartford au Midi, & ceux de Bedford, de Huntington, & de Northampton au Couchant.

CAMBRIE, partie du païs & Principauté de Galles en Angleterre, sur la côte occidentale qui regarde l'Irlande. Il y fut tenu un Concile environ l'an 465, selon Matthieu de Westminster. Les Anglois le nomment Zambre, & on le prend ordinairement pour tout le païs de Galles ou Wales. * Baudrand.

* CAMBRILL, CAMBRILLE, CAMBRILS, ville de Catalogne en Espagne, sur la côte méridionale de cette Principauté à l'ouest de Tarragone, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Ce fut dans le voisinage de cette place que l'Amiral Leake, en 1708, se rendit maître de plus de cent vaisseaux de transport appartenans à la France.

* CAMERON. Il y a dans les Païs-Bas au Comté de Hainault trois lieux du nom de *Cambron*, sçavoir *Cambron abbaïe*, *Cambron-château*, & *Cambron-Saint-Vincent*. Ils font un triangle, & ne sont éloignez l'un de l'autre que d'environ un bon quart de lieue. L'Abbaïe est sur la riviere de Dendre. Ce lieu est connu par les divers campemens des armées pendant les derniéres guerres, les troupes ayant souvent fait de longues & de pénibles marches pour occuper ce camp avantageux. L'Abbaïe, qui est de l'Ordre de Cîteaux fut fondée en 1148 par Anselme, Seigneur de Péronne. Ces trois lieux sont à peu près au nord de Mons dont ils sont éloignez d'environ trois lieues. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 333. *&* 334. de l'édit. de Bruxelles, 1720.

CAMBRY, (Jeanne de) connue sous le nom de Jeanne-Marie de la Présentation, native de Tournay, étoit fille de *Michel* de Cambry. Elle fut Religieuse de l'Ordre de saint Augustin, puis recluse à Lille, où elle mourut le 19 juillet en 1639. Elle écrivit divers Ouvrages, entre autres, *la Ruine de l'Amour propre*, *& le Bâtiment de l'Amour divin*. * Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Illust.*

CAMBYSE, Persan de médiocre naissance, vivoit sous la 50 Olympiade, environ 580 ans avant J. C. Astyage, dernier Roi des Médes, lui fit épouser sa fille Mandane, croyant éviter par ce mariage disproportionné, les suites d'un songe qu'il avoit fait, & qui lui prédisoit sa ruine: car il avoit vu sortir du sein de la Princesse une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Asie; sur quoi les Devins lui avoient annoncé que le fils qui naîtroit de Mandane, le détrôneroit. En effet, Cambyse eut pour fils Cyrus, qui se mit sur le thrône de son ayeul. * Herodote, *l.* 1. *ou Clio*. Justin, *l.* 1.

CAMBYSE, Roi de Perse, fils de Cyrus, premier Roi de Perse, & de Cassandane, fille de Pharnaspe, Prince des Achéméniens. Il fut élevé dans le *Gynécée*, & ne reçut pas la meilleure éducation. Son pére allant dans une expédition contre les Scythes, lui donna le titre de Roi, & le déclara son successeur. Cyrus ayant perdu la vie dans cette expédition l'an du monde 3506, & 529 ans avant Jesus-Christ, 225 ans après la fondation de Rome, & dans la quatriéme année de la LXII Olympiade, Cambyse commença à régner. Un certain Médecin Egyptien, qui se trouvoit malgré lui à la Cour de Perse & qui ne cherchoit qu'un prétexte honnête de s'en retourner en Egypte, conseilla à Cambyse de faire demander en mariage la fille d'*Amasis* Roi d'Egypte. Amasis craignant que sa fille ne tînt que le rang de concubine auprès de Cambyse, & ne voulant cependant point le refuser, envoya, à la place de sa fille, *Nitetis*, fille d'Apriès Roi d'Egypte, qu'Amasis avoit dépouillé de son Royaume. Nitetis fut la premiere qui découvrit la fraude à Cambyse, qui, outré de cet affront, entra en Egypte avec une puissante armée. Amasis étoit mort avant cet armement, mais *Psamménite* son Successeur & son Fils fut l'objet de la vengeance de Cambyse. Psamménite s'opposa d'abord au Roi de Perse & tâcha de lui empêcher l'entrée de l'Egypte auprès de Pelusium. On en vint à une bataille, dans laquelle Psamménite fut vaincu & obligé de se retirer à Memphis. Dix jours après, il se vit encore forcé de rendre cette capitale. Polyen rapporte un stratagéme, par lequel Cambyse se facilita la prise de Pelusium. Comme les Egy-

ptiens

ptiens vénéroient certains animaux, comme les cicognes, les bœufs, les chiens, les chats, les finges, les moutons, &c. Cambyse en fit rassembler un grand nombre, qu'il fit marcher à la tête de ses troupes; & lorsqu'on alla à l'assaut, les Egyptiens voyant qu'ils ne pourroient se défendre qu'en tuant un grand nombre de ces animaux sacrez, mirent bas les armes & aimerent mieux se rendre au Roi de Perse. Psamménite tomba lui-même entre les mains de Cambyse avec la ville de Memphis; après quoi la Libye, Cyrène & Barcé se soumirent sans coup férir. Cambyse fit déterrer le corps d'Amasis qui étoit dans la ville de Saïs, & après l'avoir fait battre & percer de toutes parts, il le fit réduire en cendres dans la place publique. Quelque tems après il tenta de faire la guerre aux Carthaginois & aux Ammoniens. La premiére de ces guerres fut bientôt finie, parce que les Phéniciens, qui faisoient la force navale des Perses, ne voulurent point servir contre une ville, à laquelle ils avoient autrefois donné naissance. Cambyse se rendit d'autant plutôt aux raisons des Phéniciens, qu'il n'y avoit pas longtems qu'ils s'étoient soumis de leur gré à la Perse, & que la Politique ne vouloit pas qu'on les rebutât si tôt en les faisant servir par force. La guerre contre les Ammoniens, dont Cambyse vouloit détruire le Temple fameux, dedié à Jupiter Hammon, fut très-malheureuse. Un grand vent de Sud surprit 50000 hommes de ses troupes entre Oasis & le Temple de Jupiter Hammon, & les couvrit tous de sable, de sorte qu'il n'en revint pas un seul. La derniére guerre de Cambyse fut contre les Ethiopiens; mais son armée ayant été obligée de marcher par des deserts, fut presque entierement ruinée par la famine, avant qu'elle fût à la vue de l'ennemi. Au reste voici les autres particularitez que les Historiens racontent au sujet de Cambyse. Il avoit épousé *Atossa* sa propre sœur, & vivoit avec *Meroë* son autre sœur comme avec une concubine. D'autres disent qu'il l'avoit aussi épousée, quoiqu'il en soit, il la fit mourir étant enceinte, parce qu'elle avoit paru triste, lorsque le desir immoderé de régner avoit porté Cambyse à faire périr Smerdis leur frére commun. Strabon veut que Méroë soit morte de maladie dans quelque endroit de la Haute Egypte, & que Cambyse, pour en honorer la mémoire, ait appellé de son nom la ville & l'Isle de Meroë. Il étoit fort adonné au vin. Prexaspès, un de ses Favoris voulut, dans une occasion, le guérir de ce penchant. Cambyse s'enivra quelque tems après, & s'étant fait amener le fils de Prexaspès, il lui tira une fléche au milieu du cœur, pour montrer à Prexaspès que le vin ne l'empêchoit pas de se servir de ses yeux & de ses mains. Dans une rencontre il fit enterrer vifs, & sans aucune raison, des principaux Persans, la tête en bas. Crésus un de ses Conseillers intimes l'en ayant repris, Cambyse ordonna qu'on le fit mourir. Ceux qui étoient chargez de cette exécution, connoissant l'amour du Prince pour Crésus, lui conservérent la vie; Cambyse fut charmé de la conservation de Crésus, mais il fit punir du dernier supplice ceux qui avoient desobéi à ses ordres. Il retarda le rétablissement du Temple de Jérusalem, que Cyrus avoit ordonné; il suivit en cela les avis des ennemis de la nation Juive, qui étoient auprès de lui. Imbu de l'opinion des Persans, que c'étoit faire injure à la Divinité, que de vouloir l'enfermer entre quatre murailles, il démolit presque tous les Temples en Egypte, parmi lesquels il y avoit des bâtimens de la derniére magnificence. Il scandalisa bien plus encore les Egyptiens, en tuant de son épée leur Dieu Apis. Cambyse n'eut pas toujours le libre usage de sa raison, & il est sûr qu'il étoit épileptique. La plus belle action de Cambyse & presque la seule qui mérite quelque éloge, est d'avoir fait écorcher *Sisamne* Juge injuste qui s'étoit laissé corrompre, & d'avoir ordonné que l'on couvrît de cette peau le Tribunal, & qu'on y plaçât *Otanes* fils de Sisamne & son successeur. Enfin lorsque Cambyse fut en Egypte, il reçut avis de Perse, que les *Mages*, ou les Grands du Royaume avoient élu pour Roi, un homme qui se disoit être *Smerdis*, frére de Cambyse. Lors donc qu'il voulut monter à cheval pour conduire son armée contre le faux Smerdis, son sabre sortit du fourreau, & lui fit une blessure si dangereuse, qu'il en mourut peu de jours après à Ecbatane en Syrie, dans la troisiéme année de la LXIV Olympiade, l'an de la fondation de Rome 232, l'an du monde 3515, & avant J. C. 520. Quelques uns disent qu'il régna six ans, d'autres sept & cinq mois, & d'autres lui donnent huit ans. Il ne laissa point d'enfans, & après un très court interrégne, Darius fils d'Hystaspe, le mari d'Artistone, troisiéme sœur de Cambyse, lui succéda. On croit que Cambyse est le même que celui qui est appellé *Assuerus au ch. 4. d'Esdras* ou I. *Esdras*. Il y en a qui croyent aussi que c'est lui qui est nommé *Artaxerxès* ou *Artasasthas*. * Platon, *l. 3. de Legibus*, Herodote, *l. 3. c. 3.* Sabellicus, *l. 9. c. 7.* Valére Maxime, *l. 6. c. 3. ex. 21.* Justin, *l. 1.* Joseph. *Antiq. Judaïq. l. 11.* Melanchthon, *Chronol.*

C A M D E N, (*Guillaume*) Protestant Anglois, de la Religion des Episcopaux, naquit à Londres le deuxiéme mai 1551. Son pére étoit Peintre & se nommoit Sampson: sa mére descendoit d'une maison ancienne. A l'âge de 15 ans, il fut envoyé à Oxford, après y avoir demeuré pendant cinq ans, il y prit le degré de Maître ès Arts; ensuite il revint à Londres, & y obtint en 1575, la Sous-régence de l'Ecole de Westminster, fondée par la Reine Elisabeth. Depuis il entreprit l'Ouvrage qu'il intitula *Britannia*, lequel, outre une exacte description de toutes les provinces de la Grande Bretagne, contient encore l'histoire des anciens peuples Britanniques, leurs mœurs, leurs loix, & leur origine; qu'il fit imprimer à Londres en 1586. Cet Ouvrage fut bien reçu du public, & acquit à son Auteur le surnom de *Strabon d'Angleterre*. Il lui fallut pour réussir dans cet Ouvrage, faire le texte de l'Itinéraire d'Antonin, apprendre la Langue des anciens Bretons & la Saxone, & voyager dans plusieurs provinces du Royaume. L'an 1607, Camden mit la derniere main à son Ouvrage qui ne fut plus critiqué. Il l'avoit été auparavant par Brooke, qui publia en 1599, un livre intitulé, *Découverte de certaines erreurs qui se trouvent dans la fameuse Britannia, &c.* L'an 1588, après avoir été pourvu par l'Evêque de Salisbury de la prébende d'Ilfarcombe, il fut élu Modérateur de l'Ecole de Westminster en 1593, & composa une Grammaire Gréque, qui a été reçue dans tous les Colléges de la Grande Bretagne. Après la fatigue de l'Ecole, Camden se délassoit en examinant les tombeaux des Rois, des Reines & de la Noblesse d'Angleterre, dans l'église de Westminster. Il en publia une Description en 1600, avec l'histoire de la fondation de cette église. Dès l'an 1597, la Reine Elisabeth donna à Camden l'office de Roi d'Armes, sous le titre de *Clarencieux*. En 1602 & 1603, il donna au Public un volume d'Historiens Anglois. Ce livre fut imprimé à Francfort. L'année suivante, il donna au public un supplément de son grand Ouvrage, sous le titre de *Reliquiæ Britannicæ*. Camden fut chargé d'écrire en Latin l'Histoire de la Conspiration des Poudres. Il travailla aussi aux Annales d'Angleterre & d'Irlande, depuis le commencement du régne d'Elisabeth jusqu'en l'année 1589. La suite de ces Annales achevée vers l'an 1617, ne parut qu'après la mort de l'Auteur, qui ne put se résoudre à la publier pendant sa vie. Camden fonda en 1622, une Chaire pour l'Histoire, dans l'Université d'Oxford. Degory Whear, connu par sa Méthode pour apprendre l'Histoire, fut le premier qui remplit cette Chaire. Il mourut le neuviéme novembre 1623, dans une maison de campagne, où il se retiroit ordinairement depuis environ 14 ans, & fut enterré avec pompe dans l'église de Westminster, proche du savant Isaac Casaubon, & vis à vis du tombeau de Chaucer, Poëte célébre. Il donna au Collége des Herauts tous ses livres de Blason, & au Chevalier Cotton tous les autres tant imprimez que manuscrits. Les livres imprimez furent ensuite mis dans la Bibliothéque de Westminster, en vertu d'une expression équivoque du Testament. * Thomas Smith, *Vita Camdeni.* M. Bayle, *Dict. Crit. Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne.*

* C A M E I (Dominique de) Graveur en pierre, étoit de Milan. Il grava sur un rubis balais le portrait du Duc Louis ou Ludovic, surnommé le More. Il vivoit au commencement du XVI siécle. * Félibien, III. *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 2.*

C A M E L, *Al Malek al Camel*, Roi d'Egypte, étoit fils de *Malek al Adel* Abubecr, fils d'*Ajub*, ou de *Job*, & par conséquent neveu de *Saladin*, frére de Malek al Adel. Il succeda à son pére l'an 615 de l'hegire, de J. C. 1218, & l'an 618, accompagné de ses fréres & d'autres Princes de sa Maison, il assiégea les Francs dans la ville de Damiette, qu'ils tenoient depuis environ deux ans, & les obligea de se rendre, en stipulant la liberté des prisonniers faits de part & d'autre. Ce Sultan, après la conquête de Damiette, en convertit la grande église en mosquée, & bâtit au lieu où le Nil se sépare en deux, au dessus de Damiette, une nouvelle ville qu'il nomma *Manssourah*, pour marque de sa victoire, & en étendit les murailles & les fortifications, d'un côté jusqu'à Damiette, & de l'autre jusqu'à la ville nommée *Aschmoun*. Cependant les Francs, qui recevoient tous les jours de grands secours de l'Europe, continuoient de faire la guerre dans la Syrie, aux autres Sultans Ajubites; car c'est ainsi que s'appelloient les Princes regnans de la posterité de Saladin. Malek al Moadham, l'un d'eux, avoit fait démolir les murailles de Jérusalem, de peur que les Francs ne s'en emparassent; de sorte que Malek al Camel, qui s'étoit rendu puissant en Syrie aux dépens de ses fréres & de ses autres proches parens, fut enfin obligé de conclurre la paix avec eux, & de leur abandonner Jérusalem avec la plus grande partie de la Terre-Sainte. L'an 630 de l'hegire, de J. C. 1232, le Sultan des Selgiucides de Natolie lui prit la ville d'Edesse, qu'il reprit quatre mois après; & sans les Tartares, qui le serroient de fort près, il eût poussé plus loin ses conquêtes. L'an 635, il se rendit maître de la ville de Damas; mais dans le tems qu'il poursuivoit la conquête de la Syrie, & qu'il rouloit dans sa tête de grands desseins contre les Francs, & contre les Tartares & les Selgiucides, qui continuoient de tous côtez ses Etats, il mourut cette même année de l'hegire 635 qui est de J. C. la 1237, dans la ville de Damas, après vingt années de régne en Egypte & en Syrie. Il mourut avec la réputation d'un Prince sage & savant. L'Egypte reçut de lui de grands avantages; & les Gens de Lettres en particulier lui eurent de grandes obligations; car il tenoit souvent des conférences & des disputes dans son palais, dans lesquelles il leur proposoit lui même plusieurs difficultez tantôt sur les Belles Lettres, & tantôt sur la Jurisprudence Musulmane; & il ne les congédioit jamais, qu'il ne les eût régalez de présens considérables. *Malek al Saleh Ajub* son fils lui succéda l'an 636 de l'hegire dans les Etats de Syrie, & alla l'année suivante prendre possession de ceux d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

C A M E L E O N, ou C H A M E L E O N, petit animal qui habite les rochers, fait comme un lézard, si ce n'est que sa tête est plus grosse & plus large. Il a quatre piez à chacun desquels il y a trois doits, la queue platte & longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi bien qu'avec les piez. Son museau est long, son dos aigu, la peau plissée & hérissée comme une scie depuis le cou jusqu'au dernier nœud de la queue. Il a une forme de crête sur la tête, & il est sans cou comme les poissons & fait des œufs comme les lézards. Son museau est fait en forme oblongue. Il a dans la tête deux petites ouvertures qui lui servent de narines; ses deux machoires sont jointes par une ligne presque imperceptible. Ses yeux qui sont gros, ont plus de cinq lignes de diamétre, & l'iris en est isabelle, bordée d'un cercle d'or. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun son. Sa langue est longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle est creuse & ouverte, semblable en quelque façon à la trompe d'un éléphant; il la darde promptement sur les mouches qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu: elle s'allonge & se retire aisément. Il devient quelquefois si maigre, qu'on lui compte les côtes, de sorte que l'Italien l'appelle une *pelle vivante*. Parmi les Anciens Elien, & parmi les Modernes Gesner & Aldrovandus disent, qu'il se défend contre un serpent par un fétu

qu'il

qu'il tient dans sa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos & à l'ombre, est d'un gris bleuâtre, mais il prend différentes couleurs. On a une rélation de deux Caméléons apportez d'Afrique, que l'on a conservez dix mois. Pendant tout ce tems-là, ils ne prirent rien du tout: on les mettoit au soleil & à l'air qui paroît être leur unique aliment. Ils changeoient souvent de couleur, sans prendre celle des choses sur quoi on les mettoit: on remarquoit seulement, quand ils s'étoient variez, que la couleur sur laquelle ils étoient, se mêloit avec les autres, qui par leurs fréquens changemens faisoient un effet agréable. On ajoute que c'est un petit animal pareilleux, triste & muet, & qui de ses deux yeux en tient l'un immobile ou vers le ciel, & l'autre vers la terre. On voit sur quelques tapisseries des Gobelins des Caméléons représentez fort au naturel. * *Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences.*

Mathiole rapporte plusieurs superstitions des Anciens touchant le Caméléon. Ils ont dit que sa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, servoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit; qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brûloit sa tête & son gozier avec du bois de chêne, ou si on rôtissoit son foye sur une tuile rouge; que sa langue liée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher sans danger; que sa mâchoire droite ôtoit toute peur & frayeur, étant portée sur soi, & que sa queue arrêtoit les rivières: ce qui prouve que les Naturalistes ont dit des choses aussi fabuleuses que les Poëtes. Le Caméléon, suivant la Vulgate, étoit un animal immonde sous la Loi; mais le savant Bochart dit que par le terme d'*Hacoah* qui se lit, *Lévitique*, *ch.* 11. *v.* 30, il faut entendre une espece de lézard très vigoureux, qui se trouve dans l'Arabie, & qui attaque les serpens dans leur repaire, les en chasse & les tue. Les Arabes les nomment *Alwarle*. * Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.* On peut consulter les Voyages de Corneille le Brun, *ch.* 31, où il fait plusieurs remarques curieuses sur le Caméléon.

C A M E L F O R D, bourg d'Angleterre, situé dans le païs de Cornouaille, & gouverné par un Maire, près du canal de Bristol sur la rivière de Camel, à cinq lieues du bourg de Launston. Camelford a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Anglois.*

C A M É L I (François) Antiquaire de la Reine Christine à Rome, n'est connu que par un livre où il donne la Description du cabinet des médailles de cette illustre Reine, qui fut imprimée en 1690. On connoit peu d'Ouvrages plus mal travaillez.

C A M É L I O N E (Monte) en Latin *Cema*, ou *Cemenus Mons*, est une partie des Alpes maritimes. Cette montagne est entre le Vicariat de Barcelonette & le Marquisat de Saluces; mais elle communique son nom à toutes celle qui ferment la vallée de Barcelonette, & qui s'étendent jusqu'aux sources du Var & du Verdon, & aux confins de la Provence. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A M E N. *Voyez* K A M E N.

C A M E N E C, bourg du Royaume de Hongrie, est dans l'Esclavonie, sur le Danube, un peu au dessus de Peter-Waradin. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Acuminum*, ville de la Pannonie, laquelle d'autres mettent à *Salankemen*. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A M É N É C I A, ville. *Cherchez* K A M I N I E C K.

C A M É N I P O Y A S, Z I E M N O Y P O Y A S, c'est à dire, *la Ceinture du Monde*, anciennement *Riphæi montes*. Ce sont des montagnes de la Moscovie septentrionale. On les confond ordinairement avec les montagnes de Stolp & d'Oby, & on les étend depuis la Mer Blanche, jusqu'à l'embouchure de l'Oby. M. Witsen dans la carte qu'il a donnée des parties septentrionales de l'Europe & de l'Asie, distingue ces trois sortes de montagnes. Il met celles de Stolp au couchant de la rivière de Petzora; celles d'Oby au levant de celles de Stolp, entre l'embouchure de la rivière de Petzora & celle d'Oby; & il met dans ce même lieu les Monts Hyperboréens des Anciens. Au midi de ceux-ci, environ à trente lieues de la côte, il met les montagnes de Séminn, ou Caméni Poyas, qu'il appelle aussi les montagnes de Wergatur; & il croit que c'est là proprement qu'étoient les Monts Riphéens, que Ptolomée a placez mal à propos, à la source du Tanaïs, où il n'y a point de montagnes.

* C A M É N I U S, Vicaire de l'Afrique sous Valentinien le Jeune en 381. Il en est fait mention dans le Code Théodosien, *Tit. de Decurionibus, l.* 84.

C A M E N T S ou C A M E N T Z. *Voyez* C A M I T Z.

C A M É R A, la Torre de Camera ou de Cambra, anciennement *Herculis Pyrgos*, *Turris Herculis*, bourg ou petite ville du Royaume de Barca en Barbarie, est situé sur le Golfe de Sidra, entre la rivière des Salines & celles de Melel. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A M É R A R I U S, (Barthélemi) de Bénevent, publia en 1556, un Ouvrage de la Grace & du Libre Arbitre contre Calvin, & quatre Dialogues de la Prédestination, du Jeûne, de l'Oraison, & de l'Aumône. Il en donna deux autres du Purgatoire, en 1557, sur la fin; & en 1552, un Conseil sur le Mariage. Il est mort en 1564.

C A M É R A R I U S (Joachim) naquit le douzième avril de l'an 1500, à Bamberg. En 1513, il fut envoyé à Leipsic & recommandé à la direction de George Heite Porchéme. En 1514, il soutint des Thêses en public, mais une fiévre quarte l'obligea de retourner à Bamberg. Il revint à Leipsic en 1515, & y continua ses études sous Metzler, Richard Crocus, & Pierre Mosellanus. En 1518, il alla à Erfurt & y fit connoissance avec Eobane Hessus & George Sturtzlade. En 1521, il reçut le degré de Maître ès Arts, après quoi il alla à Wittenberg, où la réputation de Luther & de Mélanchthon l'attirérent, & devint grand ami du dernier. En 1524, il accompagna Mélanchthon dans un voyage jusques à Bretten, où il le quitta & vint à Bâle. Erasme de Roterdam le reçut de la manière la plus gracieuse. Il rejoignit ensuite Mélanchthon & retourna avec lui en Saxe. Son château d'Aurach aussi-bien que celui de son frère, fut ruiné dans le soulévement des paisans. Comme son pére avoit tenu le parti de l'Evêque, Camérarius craignant pour sa personne, se tourna du côté de la Prusse en 1525; mais le Sénat de Nuremberg le pria, l'année suivante, de donner son avis sur la meilleure maniere d'enseigner le Grec dans leur nouvelle Ecole. En 1527, il perdit la faveur de l'Evêque de Bamberg, parce qu'il avoit fait sortir sa sœur du Couvent & qu'il faisoit profession de la Religion Réformée. Il fut donc obligé, pendant quelque tems, de se tenir caché chez un Gentilhomme de ses amis. En 1529 & 1530, il alla aux Diétes de l'Empire à *Spire* & à *Ausbourg*. En 1532, il retourna à Nuremberg. En 1535, Ulric Duc de Wirtemberg le chargea de l'arrangement de la nouvelle Université de Tubingue, où il passa une vie tranquille jusques en 1540. En 1538, il fit un tour à Nuremberg, pour y voir *Daniel Stibarn*, son ancien ami & Prévôt du Chapitre des Chanoines. En 1539, il se servit des bains de Bade à cause des douleurs qu'il sentoit aux jambes; il revit dans ce tems-là le livre *de la Naissance des Baleines*, & l'envoya faire imprimer à Bâle. En 1540, le mauvais état de ses piez l'obligea d'aller à Konigshofen dans la Franconie pour y consulter un habile Chirurgien. Dans ce voyage il tomba dangereusement de cheval. Quelque tems après il alla aux eaux de Plombiére en Lorraine. Il en fit en vers Latins une Description. En 1541, il retourna à Wildbad; de là à Ratisbone, & enfin à Leipsic, où Henri Duc de Saxe l'avoit appellé pour réformer l'Université de cette ville. Maurice Electeur de Saxe & fils de Henri continua aussi de témoigner beaucoup d'estime à Camérarius. En 1543, il alla à Nuremberg & pendant ce voyage, il assista à Dresde à un Conseil où l'on délibéroit encore sur la maniére en laquelle on réformeroit l'Université de Leipsic. En 1544, il fut élu Recteur de la même Université. En 1546, il perdit une partie considérable de ses biens pendant le siége de Leipsic. En 1553, il alla à Ausbourg avec son fils aîné, & en 1555, il se trouva à la Diéte de l'Empire tenue dans cette ville. En 1556, il alla encore à la Diéte de Ratisbone. En 1557, il se rendit au Colloque de Worms. En 1568, le 28 de juillet, l'Empereur Maximilien II l'appella à Vienne pour des affaires importantes. Goldast dans sa *Polit. Imperial.* rapporte le Mémoire ou le *Consilium*, que Camérarius dressa & présenta alors à l'Empereur, conjointement avec Christophle de Carlowitz. L'Empereur voulut alors employer Camérarius dans des Ambassades, & le mettre au rang de ses Conseillers, mais il s'en excusa à cause de ses infirmitez. Il mourut à Leipsic le 17 avril 1574. Il fit ces vers dans son lit de mort,

Morte nihil tempestiva esse optatius aiunt,
Sed tempestivam quis putat esse suam?
Qui putat ille sapit, namque ut fatalia vitæ,
Sic & quisque sua tempora mortis habet.

Il laissa un grand nombre d'Ouvrages sur la Philosophie, sur les Mathématiques, sur la Théologie & sur les autres Sciences, & plusieurs Traductions Latines d'Auteurs Grecs. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Catalogus Episcoporum in præcipuis Ecclesiis; Notatio figurarum Sermonis in quatuor libros Evangeliorum; Historia Jesu Christi Filii Dei summatim relata expositio; itemque eorum quæ de Apostolis Jesu Christi sigillatim commemorari possunt, recte & utiliter cognita sunt; Historica narratio de Fratrum Orthodoxorum Ecclesiis in Bohemia, Moravia & Polonia; Narratio de vita Philippi Melanchthonis; De Georgio Principe Anhaltino; De Helio Eobano Hesso; Vita Mauritii Electoris; De bello Smalcaldico Græce; De Cometarum nominibus, natura, causis, significatione cum Historiarum exemplis; De Divinationum generibus; De Numismatibus Græcorum & Latinorum; Proverbia Historica; Opuscula quædam moralia; Commentarius de Theriacis & Mithridaticis remediis; Consilia Medica; Notæ in Aristotelis Ethica, Politica & Oeconomica; in Homerum, &c. Commentarii in Ciceronis Quæstiones Tusculanas & in Orationes; in Cæsaris librum primum secundum & tertium de Bello Gallico & primum & tertium de Bello Civili; in Pythagoræ aurea Carmina; in Sophoclem, in Phædrum, in Plautum, in Terentium, in Lucani librum primum; Epistolæ, Epitaphia & carmina ipsius atque aliorum doctorum Virorum an 1550 publicata & dedicata Principi Georgio Anhaltino, &c.* Il a traduit du Grec les Ouvrages suivans, *Homerus; Herodotus; Sophoclis Tragœdiæ; Galenus de Theriaca, de Antidotis; Xenophon; Aphthonii Progymnasmata; Euclidis Elementa; Gregorii Nysseni de Filii & Spiritus sancti deitate; de Paschate, de nativitate Jesu Christi; Adamantii Physiognomia, &c.* Lorsque Camérarius étoit à Leipsic il copia de sa main plusieurs Auteurs Grecs, parce qu'on n'en avoit pas encore fait des éditions, ou qu'elles étoient très-rares. Dans sa jeunesse il fit tous les exercices, & selon le témoignage de M. de Thou il étoit excellent homme de cheval. Son Ouvrage intitulé *Hippocomicon*, ou l'Art d'élever les chevaux est un de ses bons Ouvrages. Camérarius s'étoit marié en 1527, avec *Anne Truchsesse de* Grunsperg, & en eut cinq fils, 1. *Jean*, Conseiller de la Prusse Ducale, mort à Konigsberg; 2. *Joachim*, Médecin célébre, mort en 1598, âgé d'environ 64 ans, dont il est parlé dans l'article suivant; 3. *Philippe*, dont l'article suit; 4. *Louis*, 5. *Gottfride*. * Solinus, *de Vita Joachimi Camerarii.* Jovius, *Elog. ch.* 146. Thuanus. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 12. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Melchior Adam, *in Vit. Philosoph.* Vossius, *de Mathemat. c.* 65. *S.* 14. Simler, *Biblioth.* Freheri *Theatr.* Seckendorf, *Lutheranismus.*

C A M É R A R I U S (Joachim) Médecin célébre, fils de *Joachim* Camerarius, dont nous venons de parler, naquit à Nuremberg le septiéme novembre de l'an 1534. Il étudia dans les meilleures Universitez d'Allemagne, & ensuite en Italie, dans les Universitez de Padoue & de Bologne, où il se fit des amis, entre autres, Fallope, Aquapendente, Capivaccio, Aldrovandus, & Vincent Pinelli. Lorsqu'il fut de retour chez lui, sa réputation le fit souhaiter à divers Princes, mais son attachement pour les Belles Lettres l'empêcha de s'y attacher. Il fit une étude particuliere de la Chymie & de la Botanique, & non seulement il eut soin de cultiver un jardin, où l'on trouvoit les plantes les plus curieuses; mais il acheta la Bibliothéque Botanique de Gesner. Quelque résolution

qu'il

qu'il eût soin de s'éloigner des maisons des Grands, il ne put se dérober à ceux qui le venoient consulter. Ce savant homme laissa des enfans de trois femmes, & mourut le onzième octobre 1598. Ses Ouvrages sont *Hortus Medicus*, *De Re Rustica*, *De Plantis Epitome*, *Symbolorum & Emblematum Centuriæ tres*, *Epistolæ medicæ*. * Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CAMERARIUS (Philippe) excellent Jurisconsulte & fils de *Joachim*, naquit en 1537. Après avoir commencé ses études à Leipsic & à Tubingue, il alla à Strasbourg pour y entendre Jean Sturm, sous qui, & sous François Hotoman, il passa quelques années, s'appliquant principalement au Droit. En 1563, il fit un voyage en Italie, & arriva le 25 octobre à Padoue, où il acheva son cours de Droit, & passa ensuite à Ferrare où il resta pendant un an. Enfin il alla aussi à Bologne & y fit un séjour de quelques mois. Ensuite il visita le reste de l'Italie, & arriva à Rome en 1565. Il s'y arrêta pendant quelque tems & entendit le fameux Muret. Il avoit pour compagnon de voyage le Chevalier de Cornbourg, un de ses cousins. Lorsqu'ils étoient sur le point de partir de Rome pour aller à Ferrare, quelques Sbirres les arrêterent tous deux & les mirent dans la prison *Sabella*, où ils resterent jusques au soir, sans qu'on leur dit la raison de ce procedé. Le soir étant venu, quelques Archers les transfererent dans la maison de l'Inquisition. Le Chevalier fut mis avec un Moine Franciscain, & Camerarius eut pour compagnon de prison un Baron de la Maison *de Montibus* de Naples. Frere Ange Dominicain Inquisiteur, Dom Scampa Docteur, les Cardinaux d'Ara Coeli & Alciati les examinerent souvent avec la derniere rigueur; mais ils virent bien que l'accusation, sur laquelle on les avoit emprisonnez n'étoit pas fondée. Ils voulurent donc les condamner au feu sous prétexte d'Hérésie. On employa plusieurs Jésuites pour les déterminer à changer de Religion. On se servit de Ferdinand de Malacera, Evêque Espagnol, de Rosenbusch & de Canisius; ce dernier avoit vû Camerarius en 1557, au Colloque de Worms. Camerarius refusa constamment leurs propositions & demeura fermement attaché à la Confession d'Ausbourg. Il tomba dans une maladie dangereuse, causée, d'un côté, par la crainte du danger dans lequel il se voyoit, & de l'autre, parce que pressé par la soif il avoit goûté, sans le savoir, d'un breuvage empoisonné que le Geolier avoit apporté au Baron de *Montibus*. Les deux prisonniers furent cependant, contre toute leur attente, remis en liberté après deux mois de prison. Voici quelle fut la véritable cause de leur emprisonnement. Pendant que Camerarius avoit été à *Ferrare* en 1564, *Gribius*, jeune Gentilhomme de Leipsic, l'avoit invité, avec un bon nombre d'autres amis, pour célébrer avec lui le jour de sa naissance. Le maître de la maison chez qui Gribius étoit logé, & qui étoit un Juif batisé fut aussi de la fête. Gribius & son hôte s'étant grisez tous deux, le premier donna un soufflet à l'autre, & Camerarius qui jouoit aux Echecs dans un coin de la chambre, accourut aussi-tôt pour les séparer. Mais Gribius poursuivit le Juif jusques dans sa chambre & le maltraita fort. Le Juif jura de s'en venger; mais Camerarius conseilla à Gribius de lui en ôter l'occasion par la fuite. Le Juif converti alla depuis à Rome & rencontra en rue Camerarius, qui alloit faire quelque emplette pour son départ. Le Juif lui demanda d'abord, avec une douceur affectée, ce qu'étoit devenu son camarade; il parloit de Gribius, & avoit pris pour lui le Chevalier de Cornbourg. Camerarius répondit qu'il y avoit long-tems que Gribius étoit parti pour l'Allemagne, ce qui fit croire au Juif qu'il vouloit le tromper par un faux avis, c'est pourquoi il courut aussi-tôt chez le Cardinal Alexandrin, depuis Pape sous le nom de Pie V, & l'assura que ces deux Allemands l'avoient maltraité d'une maniere barbare pendant leur séjour à Ferrare, & qu'outre cela ils avoient vomi plusieurs injures & blasphêmes contre le Pape & la Religion Catholique. Ce fut là la cause de leur emprisonnement. Quoique les amis de Camerarius eussent obtenu des intercessions auprès du Pape, de la part des Electeurs de Saxe & de Baviere, aussi-bien que des lettres pour plusieurs Cardinaux, pour l'Ambassadeur de l'Empereur & pour le Baron Prosper d'Arco, tout cela n'auroit rien opéré en leur faveur, si un accident tout à fait imprévu n'eût procuré leur liberté. *Cochlæus*, Docteur & Chancelier du Cardinal Delphini, Nonce du Pape à la Cour Impériale, étant envoyé à Halle auprès de l'Administrateur de Magdebourg, eut occasion de s'entretenir avec Camerarius le père du prisonnier, qui lui dit qu'il étoit persuadé que son fils n'étoit à l'Inquisition qu'à cause de la haine que les Catholiques avoient conçue, depuis long-tems, contre lui-même; mais que les Allemands, irritez de cette injustice, sauroient se servir du droit du Talion. Il dit encore à Cochlæus de prendre garde à lui-même, & qu'il pourroit être une des victimes immolées à son fils. Cochlæus protesta qu'il avoit entierement ignoré cette affaire, & promit d'en écrire au Nonce son Maître, afin que les prisonniers fussent mis en liberté. Il arriva peu de tems après que Cochlæus fut attaqué par un détachement de Cavaliers près de Saalfeld. C'étoit un parti que Grumbach de Grimmenstein avoit envoyé pour enlever à Cochlæus les lettres dont on soupçonnoit qu'il étoit le porteur. La plûpart des domestiques de Cochlæus resterent sur le carreau, il fut blessé & eut bien de la peine à se sauver par la fuite. Aussi-tôt il se répandit un bruit en Italie que Cochlæus étoit en prison, & qu'il seroit traité de la même maniere dont on traiteroit les deux prisonniers à Rome. Pasquin en dit aussi deux mots, & le Pape avec les Cardinaux s'imaginerent qu'il n'y auroit plus de sûreté en Allemagne pour aucun Italien; ce qui les détermina à mettre au plûtôt en liberté Camerarius & son cousin. Le premier se trouvant encore malade, on le transporta dans un logis, & au lieu qu'auparavant on n'étoit occupé qu'à hâter sa perte, on ne fit dans la suite que des vœux pour son entier & prompt rétablissement; afin qu'il pût convaincre ses compatriotes par sa présence, qu'il avoit obtenu sa liberté; mais sur tout afin de délivrer les Italiens de la peur dont ils étoient remplis. A peine Camerarius eut-il recouvré quelques forces, qu'il partit de Rome pour Sienne par le chemin de Perouse, le 27 septembre 1565. Ce voyage ne fut pas sans danger, car quelques Jésuites coururent après lui & manquerent heureusement le chemin, parce qu'ils crurent qu'il avoit pris la route par Lorette & Ancone. Les Jésuites avoient conçu de la haine contre Camerarius, parce qu'aussi-tôt qu'il fut sorti de la maison de l'Inquisition, le Pape, à la réquisition de l'Ambassadeur de l'Empereur, ordonna au Cardinal Pacheco de leur défendre de le voir davantage, car le Medecin avoit représenté à l'Ambassadeur, que toutes les fois que Camerarius avoit eu une visite des Jésuites, il se trouvoit si mal, que si cela continuoit, il n'y auroit aucune espérance pour son rétablissement. Avant que de quitter Rome, Camerarius prit congé de l'Ambassadeur de l'Empereur & de Gaspard Hirich & de Sembald de Geut, deux Cavaliers de la suite de l'Ambassadeur qui avoient pris beaucoup de soin de lui. Ajoutons qu'au moment que Camerarius arriva de sa prison au logis dans lequel on l'avoit transporté, un vieillard vénérable le vint voir pour lui offrir de l'argent, s'il en avoit besoin, le priant de ne point s'informer de son nom. Camerarius soupçonna que ce vieillard pourroit lui être envoyé par Pierre Victorius de Florence, qui avoit été ami intime de son père. Il arriva enfin à Venise vers la fin de cette année, & le 10 janvier 1566 il vint à Nuremberg. En 1569, il reçut à Bâle le bonnet de Docteur en Droit. En 1571, la République de Nuremberg lui donna le titre de son Conseiller, & peu de tems après le Landgrave de Hesse lui accorda la même charge. En 1581, il fut le premier Vice-Chancelier de la nouvelle Université d'Altorff. Lorsqu'à cause de son grand âge il eut resigné tous les emplois, il écrivit les trois Centuries *Horarum Subcisivarum*, qui depuis ont été traduites en François, en Italien, & en Allemand. Il avoit commencé la quatrième Centurie; mais la mort arrivée le 22 juin 1624, l'empêcha de la finir. Il mourut âgé de 87 ans & laissa un fils nommé *Philippe*.

*CAMERARIUS (Joachim) fils de Joachim Camerarius, Médecin, dont il est parlé ci-dessus, naquit le 13 janvier 1560, & fut très versé dans la Médecine. Après avoir visité l'Italie, les Païs-Bas & l'Angleterre, il s'établit dans son païs, & fut fait Conseiller & Médecin de Christian Prince d'Anhalt, mais l'amour de la tranquillité de la vie, lui fit dans la suite choisir le séjour de Nuremberg, où il fut plus d'une fois Doyen du Collége de Médecine. Il survécut à tous ses enfans, & mourut le 13 juin 1642.

CAMERARIUS (Louis) petit-fils de *Joachim*, par son second fils *Joachim*, naquit à Nuremberg le 22 janvier 1573. Il commença le Cours de ses études à Sultzbach, & fit sa Jurisprudence à Leipsic, à Helmstadt & à Altorff, après quoi il fit un voyage en Italie, s'arrêta pendant quelque tems à Padoue, & fut créé Docteur en Droit à Bâle en 1597. Il passa ensuite à Spire pour s'y perfectionner dans la pratique, & pour se rendre plus propre au service de quelque Prince. Frédéric IV, Electeur Palatin ayant appellé le père de Camerarius, auprès de lui à Neumarck, l'Electeur lui dit de le suivre à Heidelberg, où il fut d'abord nommé Conseiller de ce Prince en 1598. En 1600, on lui donna le titre de Conseiller Aulique. En 1603 & en 1608, il fut aux Diètes de Ratisbonne, aussi-bien qu'en 1613. En 1609, il suivit le Prince Christian d'Anhalt à Prague. Après la mort de l'Electeur son Maître en 1611, Jean Comte Palatin des Deux-Ponts, Administrateur de l'Electorat, le nomma Conseiller privé, & en 1612 il fut envoyé, avec le même Comte Palatin, auprès de l'Empereur Rodolphe II, au nom des Princes & des Etats de l'Empire. L'Empereur l'admit à une audience particuliere, & s'en seroit servi dans ses propres affaires, s'il n'avoit pas été prévenu par la mort. En 1613, il fut encore envoyé auprès de l'Empereur Matthias, pour obtenir une dispense d'âge en faveur de Frédéric Comte Palatin & Successeur dans l'Electorat, afin que, quoiqu'il ne fût âgé que de 18 ans, il pût gouverner par lui-même. Il réussit parfaitement dans sa négociation. Le 16 mai de la même année, on lui donna à vie, la Prélature du Couvent de Réchenbach dans le Haut Palatinat. En 1615, on se servit de lui & d'Engelbert de Lautern, pour prendre l'investiture du Palatinat au nom de l'Electeur. Il assista pendant plus de 20 ans, aux Diètes de l'Empire & du Cercle, en qualité de Député de l'Electeur Palatin. Il a souvent été envoyé aux Empereurs, aux Rois, aux Electeurs & à divers Princes. Dans toutes ces Ambassades, il fut souvent obligé, pour le maintien de la liberté de l'Empire & du salut des Protestans, de faire des démarches, qui déplurent à plusieurs, de sorte qu'il ne manqua pas de se faire des ennemis. Lorsqu'en 1619, l'Electeur Palatin voulut s'emparer du Royaume de Bohême, Camerarius le suivit, & en 1620 il fut reçu Chancelier des Princes & des Etats de Silesie. Il eut aussi entrée aux Etats du Royaume de Bohême. Lorsque l'Electeur eut perdu la bataille auprès de Prague, il envoya Camerarius en Ambassade auprès des Etats de la Basse-Saxe, & en 1622 auprès du Roi de Dannemarck. Après avoir encore assisté à quelques assemblées à Heilbron & à Erfurt, Camerarius vint à Nuremberg, & quitta cette ville avec tous les siens pour suivre l'Electeur qui étoit en exil aux Païs-Bas. En 1623, il conduisit son fils à l'Université de Leyde, & quelque tems après il y mena aussi les Princes de Bohême. Il y en a qui disent que Camerarius fut un de ceux qui conseillerent à l'Electeur cette malheureuse entreprise, mais ce soupçon n'est nullement fondé, puisque l'Electeur n'avoit auprès de lui que deux Princes Protestans, lorsque le Député des Etats de Bohême le vit la premiere fois à Amberg, & qu'il ne fit que suivre leurs avis en consentant à son élection. Camerarius se trouvoit alors à Francfort à l'élection de Ferdinand II, pour Roi des Romains. D'ailleurs il est sûr, que les Ministres de l'Electeur l'avertirent de Francfort, qu'il falloit bien tout peser avant que de rien entreprendre. Il y a plus, il paroît par un Acte, que l'Empereur loue la fidélité de Camerarius & l'assure de sa protection impériale; ce qui ne seroit point arrivé si Camerarius eût été coupable. Frédéric Roi de Bohême écrivit aussi une lettre, dans laquelle il rend témoignage à l'innocence de Camerarius, & se plaint de ce que ses ennemis répandent contre lui des calomnies aussi atroces. En 1623, le Roi de Bohême l'envoya auprès de Gustave Adolphe Roi de Suède. En 1625, il fut encore envoyé au Roi de Suède, qui le prit à son service, avec

le consentement de son Maître. Peu de tems après, le Roi de Suéde envoya Camérarius à la Haye en qualité de son Conseiller privé & de son Ambassadeur ordinaire auprès des Etats Généraux. Il s'aquita de cet emploi avec beaucoup de distinction pendant 17 ans, c'est-à-dire, jusques à la mort de Gustave Adolphe & sous le régne de Christine. En 1629, Gustave Adolphe lui donna plein pouvoir de faire avec l'Ambassadeur de France, une alliance offensive ou défensive, selon qu'il le trouveroit à propos. En 1648, la Reine Christine voulut qu'il fît un tour en Suéde, mais ses infirmitez & son âge ne lui permirent pas de le faire. Il demanda, quelque tems après, sa démission du caractére d'Ambassadeur, & l'obtint, à condition que le reste de ses jours il demeureroit Conseiller privé de la Couronne de Suéde, & qu'il en toucheroit toujours les apointemens. Camérarius se retira enfuite de la Haye à Leyde avec toute sa famille, & en 1642 il passa à Groningue où il vécut pendant dix ans d'une maniére fort tranquille. Lorsqu'en 1645, il se présenta plusieurs difficultez au sujet du rétablissement des affaires du Palatinat, l'Electeur *Charles-Louis* tâcha de faire rentrer dans son service un Ministre aussi expert que Camérarius, qui cependant s'excusa sur son grand âge & proposa à l'Electeur son fils unique *Joachim*. La Reine Christine y consentit aussi, & le fils de Camérarius alla à la paix de Munster, en qualité de Conseiller privé & de Plénipotentiaire de l'Electeur Palatin en 1645. Enfin en 1651, Louis Camérarius alla avec toute sa famille à Heidelberg, où sa présence ne fut pas indifférente à l'Electeur. Il y mourut le quatriéme octobre de la même année. On lui attribue quelques-uns des Ecrits qui parûrent pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, en particulier *Consultationes ad Cancellariam Hispanicam adjecta*, qui sont opposées à un Ecrit intitulé *Cancellaria secreta Anhaltina*, publié en 1621. On lui attribue aussi *Epistola selecta*, où l'on trouve plusieurs faits curieux qui arrivérent de son tems. On a inséré un grand nombre de Lettres, que plusieurs Savans ont écrit à Camérarius, dans la collection des Lettres de Grotius, & dans les *Monumenta Virorum pietate & doctrina illustrium*. Ce que Landorp a inséré de passionné dans les *Acta publica*, contre Camérarius, est entiérement destitué de fondement. * Camérarius, *Apologia adversus Hœrym*, *Cancellariam Anhaltinam*. Puffendorf, *de Rebus Suec. l.* 1. *S.* 27. Dekherus, *de Script. Adesp. p.* 56. Goldastus, *de Rebus Bohem. l.* 3. *ch.* 365. Freher, *in Theatro*.

* CAMÉRARIUS (Joachim) fils du précédent, naquit à Heidelberg le premier juin 1605. Il commença ses études dans cette ville, & les acheva en 1624, dans celle de Leyde, que la peste lui fit quitter le neuviéme sept. de la même année. Le 13 décembre suivant, il passa en Angleterre, d'où, après y avoir vû tout ce qu'il y avoit de plus remarquable, il alla en France l'année suivante & se rendit au mois de septembre à Genéve, où il apprit l'Italien. Il fit ensuite le voyage de Savoye & de Suisse, & revint à Genéve où il ne fit pas un long séjour. De là il vint à Bourges où il fut fait Vice-Président de la Nation Allemande en 1627. Ensuite il passa par Paris pour retourner en Hollande. Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il s'y appliqua aux Mathématiques. En 1631, il alla faire un tour en Suéde, & entra au service de Gustave Adolphe qui l'envoya aussi-tôt à Wirtzbourg pour y traiter avec l'Ambassadeur d'Angleterre. Après la mort de ce Roi, il se rendit à l'armée avec le Chancelier Oxenstiern qui l'envoya ensuite comme Résident à la Cour de l'Electeur Palatin & en d'autres Cours voisines. Il l'accompagna ensuite à celle de France & revint auprès de sa famille après quatre ans d'absence. En 1637, il alla en Suéde pour la seconde fois, & quatre ans après il y fit un troisiéme voyage. En 1641, il se rendit à Munster pour y assister au Congrès de la part de l'Electeur Charles Louis. En 1647, il se retira à Groningue, d'où l'année d'après il passa pour la quatriéme fois en Suéde. Ensuite il revint à la Haye, d'où en 1650, il retourna à Groningue, qu'il quitta pour se rendre avec son pére à Heidelberg où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 24 nov. 1687, laissant deux fils & une fille. * *Gr. Dict. Unic. Holl.*

CAMÉRARIUS, (Guillaume) Ecossois, Prêtre de l'Oratoire, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, soutint vivement la doctrine du P. Gibieuf contre un Auteur qui l'avoit attaqué. Il a donné plusieurs Ouvrages mêlez de Philosophie, avec un recueil de quelques Traitez des Péres, qui n'avoient pas encore été imprimez. Il a fait un Traité pour soutenir la prémotion physique, & l'accorder avec la liberté, selon le systême du P. Gibieuf sous le titre, *Antiquitatis de novitate victoria, contra Eugenium Philadelphum*, imprimé à Paris en 1634. Il y répond à un livre imprimé à Caën contre son livre, & contre celui du Pere Gibieuf. Son Recueil d'Ouvrages des Péres, contient la réponse de S. Fulgence aux demandes de Scarilas, sur l'Incarnation; un Traité des sept vices, & des sept dons du Saint-Esprit; une Explication du Symbole, attribuée à Saint Augustin; le Traité de saint Anselme de la Garde de l'homme intérieur; & une Epître de ce Pére à Bernard Prieur, & aux Religieux de Saint Albin. Le P. Camérarius a encore fait une Dissertation Théologique sur cette Question, si un Confesseur peut absoudre un Pénitent qui n'a plus de connoissance, & qui ne donne aucun signe de pénitence; il tient l'affirmative. Cette Dissertation a été imprimée en 1648. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome* 2.

* CAMERET, bourg de France dans la Principauté d'Orange, qui est enclavée dans la Provence. Il est au nord-est de la ville d'Orange, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

CAMERICK, CAMERIK & CAMERYCK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMÉRINO, ville d'Italie, autrefois dans l'Ombrie, & aujourd'hui dans la Marche d'Ancone, avec Evêché suffragant du saint Siége. Les Auteurs Latins la nomment *Camerinum* & *Camerinum*, & les Habitans *Camertes*. Elle est située entre Macerata & Spolete, & elle a eu autrefois le titre de Duché: cette ville est très-ancienne. Tite-Live fait mention en plusieurs endroits du zéle de tous ses Habitans pour les Romains, & témoigne qu'ils fournirent à Scipion 600 hommes pour passer en Afrique. Léandre Albert remarque les divers changemens qui sont arrivez au gouvernement de cette ville. Elle a eu autrefois des Ducs Souverains de la Maison de Varano, jusques au tems du Pape Paul III, qu'elle fut réunie à l'Etat de l'Eglise, faute d'hoirs mâles. Nous avons les Statuts & les Ordonnances de deux Synodes qu'on a tenus à Camérino, l'un en 1584, sous Gaspard des Ursins, & l'autre en 1587, sous Jérôme Bobo ou Bobus.

Outre cette ville, il y a dans la Campagne de Rome un autre Camérino aujourd'hui Camérota, fondé par Camer Roi des Aborigénes, selon le même Léandre Alberti, & dont Romulus vainquit les Habitans, comme le veut Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 9. *&* 25.

CAMERINUS, Poëte Latin, composa un Poëme sur Troye, & est mis par Ovide au nombre des Poëtes de son tems.

Quique canit domito Camerinus ab Hectore Trojam.

* Ovide, *l.* 4. *de Ponto*, *Epist.* 16. *v.* 19.

CAMERLINGUE, Cardinal, qui régit l'Etat de l'Eglise & administre la Justice. C'est l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome, parce que tout le bien du saint Siége est administré par la Chambre, dont il est le Président. Le Siége vacant, il fait battre monnoye, marche en cavalcade, & publie des Edits. Il a sous lui un Thrésorier & un Auditeur appellez généraux, qui ont une Jurisdiction séparée, & douze Prelats appellez Clercs de Chambre. Du Cange dit qu'on a aussi appellez Camerlingues, les Thrésoriers du Pape & des Empereurs. Ce mot est Allemand dans son origine, & vient de *Kamerling*, qui signifie *Chambelan*, ou Maître de la Chambre, ou Thrésorier; & dans une Charte de l'Empereur Lothaire de l'an 837, l'on trouve que Berthold exerçant la charge de Thrésorier, portoit ce nom. * Du Cange, *Glossarium Lat.* Ughellus.

CAMERON (Jean) qui vivoit dans le XVII siécle, étoit né à Glascow en Ecosse, où il fit ses études. Il vint ensuite en France, & parut avec éclat entre les Protestans de ce Royaume. On dit qu'il savoit très-bien le Grec, & qu'il s'énonçoit en cette Langue sur le champ avec une facilité surprenante. Il avoit enseigné dans le lieu de sa naissance, puis à Bergerac en France, d'où il alla à Sedan, où il professa pendant deux ans la Philosophie. Ensuite il revint à Paris; d'où il alla à Bourdeaux sur la fin de l'an 1604. Le Consistoire de cette ville promit de l'assister pendant quatre ans, pourvu qu'il voulût étudier en Théologie. Il accepta cette offre, & fut fait Précepteur des enfans du Chancelier de Navarre, nommé Calignon, avec lesquels il alla à Genéve & à Heidelberg. En 1608, l'Eglise Protestante de Bourdeaux le rappella & l'élut Ministre à la place de Renaud. Au bout de dix ans, il fut nommé Professeur en Théologie à Saumur; où il succéda au célébre Gomar Hollandois. De là il passa en Angleterre vers l'an 1621, & il y enseigna quelque tems, aussi-bien qu'à Glascow, lieu de sa naissance. Il revint ensuite à Saumur, où la situation dans laquelle étoient les affaires des Protestans, ne lui permit pas de professer; c'est pourquoi il fut contraint de se retirer à Montauban; mais s'étant opposé aux Huguenots qui se soulevérent en 1625, il les irrita tellement, qu'un d'entre eux l'assomma presque à coups de poing, & à coups de bâton; & l'eût même achevé, sans le secours d'une femme qui se mit entre deux. Caméron se retira à Moissac pour s'y faire panser; & étant revenu quelque tems après à Montauban, il y mourut de chagrin à l'âge de 46 ans. Il fut Auteur d'un nouveau Systême de la Grace, car les Calvinistes étoient alors partagez entre eux, à cause des opinions d'Arminius, desquelles Caméron approcha fort. Les plus savans hommes qu'ils ayent eus dans leur parti, comme Amiraut, Cappel, Bochart, Daillé, & quelques autres, ont suivi ses sentimens, étant persuadez que ceux de Calvin sur la Grace, sur le Libre Arbitre, & sur la Prédestination, étoient trop durs. C'est ce qui a fait que les autres Calvinistes ont parlé dans leurs Ecrits de l'Ecole de Saumur, comme d'un parti opposé au pur Calvinisme. Caméron avoit publié de son vivant une Conférence avec Tilenus, intitulée, *De Gratia & voluntatis humana concursu in vocatione*. *Leyde anno* 1622, & un autre Traité aussi en Latin, imprimé à Saumur en 1624, où il défend son opinion touchant la Grace & le Libre Arbitre. On a imprimé après sa mort ses *Prælectiones*, ou Leçons de Théologie, qui contiennent l'explication de certains passages de l'Ecriture en forme de lieux communs, & à la maniére des Controversistes. Il est diffus dans son stile, & s'exprime avec beaucoup de netteté. On a aussi imprimé à Genéve en 1632, des Remarques savantes & judicieuses sur tout le Nouveau Testament, avec le titre de *Myrothecium Evangelicum*, & on les a insérées depuis dans les Critiques d'Angleterre. Caméron étoit persuadé qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine, dont il suivit à peu de choses près la doctrine sur la Grace. * *Mémoires Historiques*.

CAMÉRONES. *Voyez* CAMARONES.

CAMÉRONIENS, c'est un parti de Presbytériens d'Ecosse, ainsi appellez d'*Archibald Cameron*, Prédicateur de la campagne, qui fut le premier qui se sépara de la communion des autres Presbytériens, qui n'étoient pas de son opinion touchant les Ministres qui avoient accepté la liberté de conscience accordée par Charles II, disant que c'étoit favoriser le droit de Suprématie, que ce Prince prétendoit avoir dans l'Eglise. Eux, au contraire, soutenoient, qu'ils n'avoient fait qu'user de la liberté qui leur étoit accordée, d'exercer les fonctions pastorales, dont ils avoient été injustement privez. Les disputes & la chaleur augmentérent de part & d'autre, mais d'autres Presbytériens résolurent de les suspendre, jusques à ce que le différent eût été terminé dans une assemblée générale. Les Caméroniens se séparérent d'eux, & poussérent leur animosité jusqu'à l'excès. Ils dirent que le Roi Charles étoit déchu de son droit à la Couronne, & de la société de l'Eglise, parce qu'il avoit violé la Ligue solemnelle & la Convention sous laquelle il

avoit

avoit reçu la Couronne ; & que sa vie criminelle l'excluoit de droit du privilége d'être Membre de l'Eglise. Ils ne prétendoient rien moins, que de le déthrôner & de l'excommunier, & se jetterent dans une rebellion ouverte, qui fut étouffée par le Duc de Monmouth à Bothwell-Bridge. Ils se soumirent avec plaisir au Roi Guillaume III, & ont témoigné dans toutes les occasions leur zele pour lui, comme à Dunkeld, à Steinkerke, & ailleurs, sous leurs Officiers Cleland, Fullerton, & le Major Ker de Kerland, le dernier étant le chef d'une ancienne famille d'Ecosse de ce nom, & qui contribua à porter les Cameroniens à convenir avec le Gouvernement d'alors, tant dans le Civil que dans l'Ecclésiastique. Mais il fut enlevé par une mort prématurée, causée par les blessures qu'il reçut à Steinkerke. Quant à leurs disputes sur les matiéres ecclésiastiques, elles furent terminées, parce que leurs prédicateurs se soumirent à l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse, tenue en 1690. * *Dict. Anglois.*

CAMERYCK ou CAMERYK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMIENICUM. *Voyez* KAMINIECK.

CAMILLA (la Signora) sœur du Pape Sixte V, étoit femme d'un Habitant du village des Grottes, proche la ville de Montalte, dans la Marche d'Ancône en Italie. Lorsque son frère Félix Peretti, appellé depuis le Cardinal de Montalte, eut été créé Pape sous le nom de Sixte V, l'an 1585, elle fut mandée à Rome, & y vint accompagnée des enfans de sa fille. Comme elle approchoit de la ville, les Cardinaux de Médicis, d'Este & Alexandrin furent au devant d'elle, & la conduisirent dans un Palais, où ils la firent habiller en Princesse, croyant faire ainsi leur Cour au Pape, qui aimoit cette sœur avec beaucoup de tendresse. Ces Cardinaux la conduisirent ensuite chez le Pape & la lui présentérent ; mais Sixte V, la voyant avec des habits si magnifiques, fit semblant de ne la pas connoître, & se retira dans une autre chambre. Camilla retourna le lendemain au Vatican avec ses habits ordinaires, & alors le Pape l'embrassa, & lui dit, *Vous êtes à présent ma sœur, & je ne prétens pas qu'un autre que moi vous donne la qualité de Princesse.* Il la logea dans son Palais de sainte Marie Majeure, & lui assigna une pension fort honnête : mais il lui défendit de se mêler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace ; à quoi elle obéit si ponctuellement, qu'elle se contenta d'obtenir des Indulgences pour une Confrairie établie dans l'église du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait Protectrice. * Gregorio Leti, *Hist. du Pape Sixte* V.

CAMILLE (*Camilla*) Reine des Volsques, fille de Métabe Roi des mêmes peuples & de Casmille, fut consacrée à Diane par son pére : c'est pourquoi dès ses premiéres années elle fut occupée aux exercices de la chasse & aux armes. Comme elle se sentit une violente inclination pour l'un & pour l'autre métier, elle s'y rendit si habile, qu'elle y acquit beaucoup de gloire. Enfin elle vint au secours de Turnus & des Latins contre Enée, & elle se signala par plusieurs beaux exploits. Elle fut tuée en trahison par Aruns ou Aronce, comme on le voit dans Virgile, *Enéide, l. 7. v. 803. & suiv. l. 11. en plusieurs endroits, & particuliérement v. 759. & suiv.*

CAMILLE (*M. Furius Camillus*) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, triompha quatre fois, & fut cinq fois Dictateur, six fois Tribun Militaire, & une fois Censeur ; mais il ne fut jamais Consul. Quoiqu'il eût servi la République utilement, & qu'on lui eût donné le titre de second Fondateur de Rome, on ne laissa pas de l'exiler. Il vainquit les Antiates joints aux Latins & aux Herniques, quoiqu'avec une armée fort inférieure en nombre, comme le rapporte Tite-Live dans *le septiéme & huitiéme chapitre du cinquiéme livre de la premiére Decade.* Pendant sa Censure l'an 367 de Rome, il fit ordonner que ceux qui étoient à marier, se mariassent avec les veuves de ceux qui étoient morts pendant la guerre. Il défit les Falisques, & prit, après un siége de dix ans, l'an 358 de Rome, & 396 avant Jesus-Christ, la ville de Veies, d'où il remporta un très-grand butin, qu'il distribua aux Soldats contre son vœu : car il avoit promis à Apollon la dixiéme partie du butin de Veies, & il ne s'étoit point souvenu de la mettre à part. Le Sénat averti par les Aruspices que le ciel étoit irrité, ordonna que chaque Soldat rapporteroit la dixiéme partie de sa portion du butin. Cet Edit fit murmurer contre Camille, & lorsqu'il eut fait rejetter la proposition d'envoyer des Habitans à Veies, l'un des Tribuns le mit en justice, pour lui faire rendre compte du butin de cette ville. Camille prévint sa condamnation, s'exila de lui même, & fut de plus condamné à une fort grosse amende. Il avoit déja dédié le temple de Junon, & celui de Matute ou Leucothée. Durant cet exil l'an 364 de Rome, le Capitole étant assiégé par les Gaulois Sénonois, il fut élu Dictateur, quoiqu'exilé par son ingrate patrie. Camille qui étoit à Ardée ayant appris cette nouvelle, sollicita les Ardéates de venir au secours de Rome & de toute l'Italie, contre l'invasion des Gaulois. Il arriva à Rome au moment qu'on pesoit les deux mille livres d'or, en exécution du traité fait avec les Gaulois, pour les obliger à quitter le siége ; & ayant chargé ces ennemis à l'improviste, il les contraignit de se retirer honteusement & avec perte. Il mérita par cette action le nom de second Romulus, & de restaurateur de sa patrie, principalement pour avoir empêché que les Romains, quittant leur ville, ne se retirassent à Veies. Après cette défaite & la délivrance de Rome, il traça un temple à cette voix qui avoit averti les Romains de l'arrivée des Gaulois, & qu'ils avoient négligée ; & lui institua des sacrifices sous le nom de DEUS LOCUTIUS. Ensuite il remit les loix en leur premiére vigueur, contraignit les Volsques de se rendre, & défit les Eques, les Toscans, & autres peuples voisins. Lorsqu'il assiégeoit Falérie ou Falére, vers l'an 360, un Maître d'école lui amena les enfans des plus considérables familles de cette ville. Camille détestant cette trahison, renvoya cet homme lié à Falérie, & le fit accompagner par ces enfans : ce qui charma si fort les Habitans, qu'ils se rendirent à ce généreux ennemi. Le bruit d'une nouvelle course des Gaulois en Italie, obligea le Sénat de le créer Dictateur pour la cinquiéme fois en 387. Il défit les ennemis qui s'étoient avancez jusques dans les campagnes d'Albe, & retourna dans Rome triomphant, 23 ans après qu'il l'eut délivrée pour la premiére fois. Les Romains pour reconnoître tant de bienfaits & des services si importans, lui élevérent une statue équestre dans le marché de Rome ; honneur qui n'avoit encore été rendu à aucun Citoyen. Il mourut de la peste deux ans après, à l'âge de quatre-vingts ans, l'an 389 de Rome, 365 avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *dans la Vie de Camille.* Florus, [illegible]. Aurélius Victor, *des Hommes Illustres, c. 23.* Diodore. Orose.

CAMILLE (*L. Furius Camillus*) Consul Romain & Dictateur, fils du précédent, fut nommé Dictateur en l'an 403 de Rome, & 359 avant J. C. L'année d'après, étant Consul avec Appius Claudius Crassus, qui mourut aussi-tôt, il fut obligé de s'opposer aux Gaulois. Il eut le bonheur de les vaincre ; & ce fut en cette occasion que le Tribun Valerius tua un Gaulois par le secours d'un corbeau, qui voltigeoit, dit-on, autour de sa tête, d'où on lui donna le nom de *Corvinus.* En l'année 417 de Rome, 337 ans avant Jesus-Christ, Camille fut Consul avec C. Mœnius ou Mænius Népos. Son Collégue & lui défirent entiérement les Latins, & furent honorez de statues équestres. Camille prit aussi la ville d'Antium, & ayant ôté toutes les galéres qui se trouvérent dans le port, il en fit porter les proues d'airain à Rome, & les fit attacher sur la Tribune aux Harangues, qu'à cause de cela on appella depuis *Rostra.* L'an 430 de Rome, & 324 avant Jesus-Christ, il fut encore Consul avec Decius Junius Brutus. Ce dernier se mit en marche contre les Pélignions, les Marses & les Vestiniens, & Camille s'avança contre les Samnites ; mais étant surpris de maladie sur la route, il nomma Dictateur le plus fameux Capitaine de son tems, qui étoit L. Papirius Cursor. * Tite-Live, *l. 7. & 8.* Pline, *l. 34. c. 5.* Florus.

CAMILLE SCRIBONIEN (*Camillus Scribonianus*) fut élu Empereur par quelques Romains lassez du régne de Claude ; mais il fut abandonné des siens, & tué peu après. Arria son épouse, animée d'un courage au dessus de son sexe, ne voulut pas lui survivre, & se donna la mort en même tems, l'an de J. C. 42. * Tacite, *dans la Vie d'Agricola.* Pline, *l. 3.*

CAMILLE (Jules) *Voyez* CAMILLUS.

CAMILLUS ou CASMILLUS, c'étoit le nom du Serviteur des Dieux Cabires. Aussi Plutarque dit que les Romains & les Grecs donnoient ce nom au jeune Ministre du temple de Jupiter, comme les Grecs le donnoient à Mercure. Varron veut que ce nom vienne des mystéres des Samothraces. Macrobe nous apprend que les jeunes enfans & les jeunes filles, qui servoient aux Prêtres & aux Prêtresses des Divinitez Payennes, s'appelloient Camilles. Servius dit qu'en Langue Toscane, Mercure étoit appellé Camille, comme étant Ministre des Dieux. Ce terme de Camille avoit pris cours parmi les Toscans, les Romains, & les Grecs, les Samothraces & les Egyptiens, & avoit passé de l'Orient à l'Occident. Bochart croit que ce mot peut venir de l'Arabe *Chadauca,* c'est à dire, *Ministrare.* On sait que l'Arabe a beaucoup de rapport au Phénicien & à l'Hébreu. Grotius veut que *Camillus* vienne du *Chamarim* des Ecritures, où ce terme signifie les *Prêtres,* ou les *Augures.* * Denys d'Halicarnasse, *l. 2.* Rosin, *Antiquitez Romaines, l. 3. c. 31. & l. 5. c. 37.* Varron, *de Lingua Latina, l. 6.*

CAMILLUS, (Jules) natif du Territoire de Forli, fut nommé communément *Delminium,* d'une petite ville de Dalmatie où son pére naquit peu après le commencement du XVI siécle. Il enseigna la Logique à Bologne. Il étoit fort versé dans les Langues Orientales, dans la Cabale, & dans la Philosophie des Egyptiens, de Pythagore & de Platon. Il possédoit outre cela de très-beaux talens pour l'Eloquence & pour la Poësie. Il réussissoit mieux dans la Langue maternelle que dans la Latine. Il n'étoit pas fort habile dans le Grec. Jean Batiste Pallavicini Evêque de Cavaillon, obtint la liberté de son frère auprès de François I, par l'efficace d'un Discours pathétique, qu'il s'étoit fait composer par Camillus. Ce Discours de même que le compliment de remerciment, se trouvent encore parmi ses Ouvrages. Il tacha de contribuer à la perfection de l'Eloquence en réduisant sous certaines classes les divers sujets que l'on peut traiter, & ce que les Orateurs & sur tout Cicéron en ont dit, afin qu'avec facilité on eût & des idées & des matériaux. Il se servit pour cet effet d'une grande machine de bois, faite en Amphithéâtre & garnie d'un nombre prodigieux de tiroirs, tous remplis de feuilles de papier manuscrites. Il transporta sa machine en France & la présenta à François I, qui lui fit payer 500 ducats, afin qu'il pût la conduire à sa perfection. Mais comme il ne confia son secret qu'à son gendre & à un certain Vénitien nommé *Michel Ange,* & que le travail étoit immense, il y employa 40 ans & dépensa, à ce qu'il dit, 1500 ducats sans pouvoir y mettre la derniére main. Michel Ange mourut avant Camillus, qui le suivit de près & laissa sa machine imparfaite. Ce qui a été imprimé là-dessus, tiré de ses Ecrits, a seulement été publié après sa mort par François Patrice, Thomas Porcacchi & quelques autres de ses amis. D'abord il avoit rangé tous les mots selon l'ordre des parties du corps humain, & il crut pouvoir renfermer dans ce plan la nature entiére ; c'est pourquoi il fouilla, avec beaucoup de soin, ce que Platon dans son Timée, Aristote, Galien, Cicéron, Celse, Pline, Lactance, & plusieurs autres en ont écrit. Il se fit même disséquer quelques corps humains par un habile Anatomiste. Il changea de plan dans la suite & prit le nombre septenaire pour la régle de tout son arrangement, parce que ce nombre est fort estimé dans la Philosophie Platonicienne & qu'il y a sept Planétes. Camillus fut obligé d'avoir recours à Sturmius en 1540, parce qu'il ne put pas se tirer seul de la lecture de Démosthéne. Mais Sturmius ne goûta point le plan de Camillus, & plusieurs crûrent que tout cet Ouvrage n'avoit pour but que d'engager les Grands & quelques amis à fournir des sommes à l'Auteur pour faire réussir son projet. C'est ce qui obligea Camillus à dissiper ce soupçon injurieux par un Discours qui est dans son Théatre & par un Poëme Latin adressé à *Bembe.* Lorsqu'il étoit à Paris il lui arriva un événement bien singulier, & qu'il raconte lui même dans son *Idea del Theatro.* Il étoit avec plusieurs Cavaliers dans une salle de la Tournelle, lorsqu'un

 qu'un

qu'un Lyon, qui s'étoit échappé y entra. Camillus regardoit dans ce tems-là par la fenêtre pendant que le reste de la compagnie prenoit la fuite. Le Lyon s'approcha de Camillus, lui mit une patte sur l'épaule & commença à le lécher; & lorsque Camillus se tourna du côté du Lyon, l'animal se jetta par terre & se prosterna devant lui. Camillus conclut de là que le Lyon avoit remarqué dans ses yeux les mêmes *vertus solaires* qui se rencontrent dans ceux des coqs & que c'étoit là la cause de la démarche respectueuse du Lyon. Camillus mourut environ l'an 1550. Thomas Porcacchi fit imprimer ses Ouvrages en deux volumes à Venise, en 1597. En voici le contenu, *Discorso in materia del suo Theatro; Lettere del rivolgimento dell'huomo à Dio; La Idea del Theatro; Trattato della materia; Trattato dell' Imitatione; Due Orationi; Rime & Lettere diverse; La Topica overo dell' Elocutione; Discorso sopra l'idea d'Hermogene; Espositione sopra il primo & secondo Sonetto del Petrarca; La Grammatica; Artificio dello scrivere & giudicare le ben scritte Orationi, come anco dell' Oratore, con alcune considerazioni sopra la Bucolica di Virgilio.* Ses Poësies Latines se trouvent dans les *Deliciæ Poëtarum Italorum.* * Ghilini, *Theatrum.* Gaddius, *de Scriptoribus non Ecclesiasticis.* Kranfui, *Notæ in Mamotium.*

C A M I L L U S de Lellis. *Cherchez* L E L L I S, Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers.

C A M I N ou C A M M I N, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans la Poméranie Ducale sur l'embouchure orientale de l'Oder, à cinq lieues de Griffemberg & de Treptow. Cammin, bâtie des ruines de l'ancienne *Julin*, lui succéda en l'episcopat l'an 1198. Elle embrassa la Réformation l'an 1574, & elle fut cédée à l'Electeur de Brandebourg par le traité d'Osnabrug, aux conditions qu'il la tiendroit avec son diocése, en fief de l'Empire, & qu'il pourroit en éteindre les Canonicats, après la mort des Chanoines, qui étoient alors établis. Voici quelle fut l'origine de l'Evêché de Cammin. 1. Lorsqu'Othon Evêque de Bamberg convertit les Poméraniens, il avoit avec lui *Albert*, Moine natif de la Franconie, que les Ducs de Poméranie créerent, en 1128, le premier Evêque de *Julin* ou *Wollin*, quoiqu'Albert ne prit jamais le titre d'Evêque, pendant qu'Othon vécut. Albert abolit donc entiérement ce qui restoit encore du Paganisme à Grimm, à Tribesées & à Barth; & il mourut le 17 novembre 1158. 2. Lorsque sous *Conrad* I, son Successeur, les Habitans de Wollin mirent eux mêmes le feu à leurs maisons, afin que la ville ne tombât pas entre les mains des Danois, l'Evêque Conrad se retira aussi à Cammin & obtint en 1176, de Bogislas I, & de Casimir I, qu'on lui donnât & à son Chapitre pour y demeurer, le Château, qui jusques alors avoit été la résidence des Princes. Ils promirent en échange de reconnoître le Patronage de la Maison Ducale & de ne procéder jamais à l'Election d'un nouvel Evêque sans son consentement. C'est pourquoi cet Evêché ne fut jamais sujet à aucun Archevêque, & se chargea du dixiéme des impôts de tout le païs. Conrad, I. du nom mourut en 1185. 3. *Siegfried* qui jusques alors avoit été Prévôt du Chapitre, fut élu. 4. En 1202, *Sigwin, Sigermin,* ou *Sigismond* succéda & siégea jusques en 1217. On remarque, comme quelque chose d'extraordinaire alors, qu'il prêchoit & faisoit les Catéchismes lui même. 5. *Conrad* II, de Demmin. 6. *Conrad* III, Comte de Gutzkou résigna en 1243. 7. *Guillaume*, Docteur. Il obtint des Ducs de Stargard les villes de Colberg & de Coeslin en payant 1500 marcs d'argent, outre la cession de quelques dîmes. Il résigna en 1249. 8. *Herman, Comte de Gleichen*, qui obtint des avantages considérables en faveur du Chapitre, de Barnime I, & de Bogislas IV. 9. *Jaromare* III, *Prince de Rugen*, qui n'étoit que Diacre. Il mourut en 1299. 10. *Henri Wacholt*, mort en 1317. 11. *Conrad* IV. Il obtint du Pape Jean XXII, que l'Evêché de Cammin ne seroit jamais sujet à aucun Archevêque; il mourut en 1322. 12. *D. Guillaume* ou *Arnaud* Dominicain, siégea jusques en 1329. 13. *Frédéric d'Eickstett*, qui rendit des services considérables à ses Princes dans la guerre contre le Brandebourg & négocia la paix entre le Markgrave *Louis le Romain*, & *Barnime* III, Duc de Poméranie. 14. *Jean*, fils d'Eric, Duc de la Basse-Saxe parvint à l'Evêché n'étant âgé que de 14 ans, & mourut en 1373. 15. *Philippe Lembach de Rehberg*, jusques en 1386. 16. *Jean Guillaume*, qui mourut avant que d'avoir été sacré, de sorte que *Bogislas* VIII fut proprement le Successeur de Philippe; il résigna en 1392, & fut chargé du gouvernement par la mort de Wratislas VII, son frére. 17. *Nicolas de Bock*, qui excommunia Bogislas VIII, son prédécesseur, parce que celui-ci ne voulut point céder les biens de l'Evêché qu'il avoit affranchi & dégagé de ses propres deniers, avant que l'Evêché lui eût remboursé ses 40000 florins. Le Duc en appella au Pape, qui nomma des Commissaires, devant lesquels l'Evêque ne voulut point plier. Bogislas prit donc la résolution de se faire payer par la force des armes, en entrant avec ses troupes dans le païs de l'Evêque: ce qui le chagrina tellement qu'il se démit de son Evêché en 1395, & se fit de l'Ordre de Prusse. 18. *Magnus*, Duc de la Basse-Saxe, qui continua la dispute avec Bogislas, qui fut enfin condamné par le Commissaire du Pape à restituer les biens au Chapitre, sans qu'il eût reçu la somme qu'il demandoit. Bogislas n'eut qu'une ressource, sçavoir l'appel au futur Concile; il s'en servit, & resta ainsi tranquille possesseur de ces biens jusques à sa mort. Peu de tems après l'Evêque *Magnus* assista au Concile de Constance, où il donna, non seulement son suffrage au supplice de *Jean Hus*, mais sçut aussi disposer les choses de maniére, que le fils & la veuve de Bogislas VIII furent condamnez par le Concile. Ils refusérent de se soumettre à sa décision, & on lança l'excommunication contre eux. Cependant cet Evêque ne vit point la fin de ce procès. 19. *Siegfried Bock* de Stolpe, qui avoit été Chancelier du Roi Eric. Celui-ci voyant que les foudres du Vatican n'opéroient point, eut recours au bras séculier & fit si bien que Bogislas IX, & sa mére, furent mis au Ban de l'Empire, par le Concile de Bâle. Ce ne fut qu'alors qu'ils se virent obligez d'entrer en un accommodement, par lequel le Duc restitua, en 1436, une partie des biens au Chapitre, & en retint pour le dédommagement des frais que l'on avoit causez à son pére, exigeant de plus qu'on lui confirmât son droit de Patronage & que jamais on n'élût un Evêque de Cammin sans le consentement du Duc de Poméranie régnant. Cet Evêque mourut en 1446. 20. *Henning Iwen de Stolpe.* Il dédia l'Université de Gripswalde le 17 octobre 1456. 21. *Louis* qui se démit de son Evêché en 1479. 22. *Marin de Fregéno*, Italien, que d'autres nomment *Martin de Frigen*, ou *Stégeno*. Il avoit rendu de grands services à la Cour de Rome, parce qu'étant Légat en Suéde & ailleurs, il avoit prêché les Indulgences avec beaucoup de succès; c'est pour cette raison que le Pape le proposa au Chapitre qui l'élut finalement. Il mourut à Rome, où il étoit allé pour obtenir le Chapeau de Cardinal, en 1485. 23. *Benoît de Waldstein*, qui acheta l'Episcopat d'un Cardinal, en faveur duquel le Pape avoit disposé de l'Evêché de Cammin, parce que Marin de Fregéno avoit cédé ce droit au Pape contre toutes les immunitez de cet Evêché. Après qu'il eut été reçu dans son Chapitre, il assembla un Synode en 1492, à Stargard, où l'on se donna beaucoup de peine pour mettre des bornes au luxe de l'habillement des Concubines des Prêtres. Comme cet Evêque agréoit peu au Duc Bogislas X, le Duc obtint du Pape Alexandre VI, qu'on pourroit élire un Administrateur ou un autre Evêque. 24. *Martin Carith*, Maître ès Arts & Docteur du Décret. Il avoit été auparavant Chancelier du Duc de Bogislas. Il célébra à Stettin en 1500 un Synode, où l'on attaqua vivement le concubinage des Prêtres. Il mourut en 1520. 25. *Erasme Manteuffel*, Licentié en Droit, qui avoit été Gouverneur du fils de Bogislas. Il s'opposa d'abord vivement à la Doctrine de Luther, & porta le Duc George, son Elève, à user de plusieurs violences contre ceux qui en faisoient profession. Mais lorsqu'après la mort de George, Barnime XI, & Philippe n'écoutérent plus ses avis, il changea de sentiment & se rangea, en 1536, à la Confession d'Ausbourg. Il examina & ordonna dans la suite, plusieurs Ministres Luthériens. Cependant il ne put être engagé à accepter le titre de Surintendant général des Eglises de Poméranie. Il mourut le 26 janvier 1543. 26. *Barthélemi Schwavénius*, que trois Surintendans & sept Pasteurs de Poméranie ordonnérent & confirmerent. Quelques Etats de son Evêché protestérent contre lui, parce qu'il vivoit dans le mariage, & obtinrent de l'Empereur, en 1548, un Edit pour le faire casser. Les Ducs de Poméranie en appellérent à la Diéte de l'Empire & déduisirent leurs droits sur cet Evêché. Mais Schwavénius mit bientôt fin à ce débat en résignant son Evêché. 27. *Martin Weiher*, Disciple de Melanchthon. Schwavénius l'avoit envoyé à Rome pour y demander sa confirmation; mais comme on la refusa à Schwavénius, parce qu'il étoit marié, Martin l'obtint pour lui même. Schwavénius fut si éloigné de s'irriter contre Martin, qui avoit été Chantre du Chapitre, qu'au contraire il résigna volontairement en sa faveur & intercéda pour lui auprès du Duc. Martin fut cependant obligé de promettre, que malgré la confirmation obtenue du Pape, il reconnoîtroit toujours les droits du Duc sur l'Evêché, & contribueroit, de toutes ses forces, à l'avancement de la Doctrine de Luther. Il observa fidélement sa promesse, jusques au jour de sa mort, qui fut le huitiéme juin 1556. 28. *Jean-Frédéric*, Duc, jusques en 1574. 29. *Casimir*, jusques en 1600. 30. *François*, jusques en 1618. 31. *Ulric*, jusques en 1622. 32. *Bogislas*, jusques en 1637. Ces cinq Evêques furent tous Ducs de Poméranie, & ne jouirent de l'Evêché que jusques au tems où ils durent se charger du Gouvernement. 33. *Ernest Bogislas*, Duc de Croja & d'Arschot. Il avoit déja été désigné en 1639, par Bogislas son prédécesseur. La guerre qui survint jetta les affaires dans un désordre extrême, jusques à ce qu'à la Paix de Munster, toute la Poméranie, aussi bien que les terres de l'Evêché de Cammin, furent partagées entre la Suéde & le Brandebourg. Le Brandebourg eut presque toutes les dépendances de l'Evêché & la liberté de retirer les prébendes des Chanoines d'alors, à mesure qu'ils mourroient, ce que l'on ne fit pourtant pas; mais on laissa tout sur l'ancien pié, à l'élection de l'Evêque près. L'Evêque d'alors, qui n'osa plus porter que le titre de Prevôt du Chapitre, fut cependant gratifié du Bailliage de *Stolpe*, & de quelques biens du Comté d'Eberstein, qui retombérent à l'Electeur en 1680, lorsque cet Evêque mourut. * *Scriptores Pomeranici.* Micraelius, *l. 3. partie 2. p.* 636. Zulichius, *in Historia Episc. Camminensi.* Pontanus, *Rerum Danicarum, l.* 10. P. Wüje, *Canon. irregular. Camminens. Historica Synopsis Episcoporum Camminensium.* Maty, *Dict. Géogr.*

* * C A M I N H A, petite ville de Portugal dans la province qui porte le nom d'Entre-Douro-&-Minho, à l'embouchure & au midi du Minho. Elle est au nord-ouest de Braga, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

C A M I N I E K. *Voyez* K A M I N I E K.

C A M I N I T Z A ou C H A M I N I T Z A, anciennement *Olenus*, *Olenum*, étoit autrefois une ville Episcopale: maintenant ce n'est qu'un petit bourg du Duché de Clarence en Morée, sur la riviére de Primanno en Latin *Pirus* ou *Pierus*, près de son embouchure, à cinq ou six lieues de la ville de Patras vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A M I S, idoles qu'adorent les Japonois, & principalement les Bonzes, ou Ministres de la Secte de Xenxus. Ces idoles représentent les plus illustres Seigneurs du Japon, à qui les Bonzes font bâtir de magnifiques temples comme à des Dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la santé du corps, & la victoire sur les ennemis. * Kircher, *de la Chine.*

C A M I S A R S: c'est ainsi qu'on a nommé les Rebelles des Sévennes & du Vivarais, qui se soulevérent au commencement de ce siécle. Les sources de ces desordres, étoient d'un côté, la persécution que les Religionaires de ce païs-là avoient à soutenir, sur tout de la part des Ecclésiastiques; & de l'autre la misere, qu'ils attribuoient à des impôts accablans dont on les surchargeoit. C'est pour cela que parmi les Rebelles il y avoit des Catholiques Romains, quoique la plus grande partie fut de Protestans, qui se souvenoient mal des préceptes de leur divin Maître. Ils furent encore

pous-

poussez à ces excès par un reste de cet esprit fanatique qui y avoit fait de grands ravages du tems des petits Prophètes du Dauphiné, & qui n'y étoit pas entièrement éteint. Sur la fin de l'année 1702, les attroupemens commencèrent. On en vit 500 au dessus d'*Alais* dans les Sevennes. L'Intendant du Languedoc y envoya des troupes & des Archers qui en prirent trois que l'on roüa tous vifs. Les Camisars, pour se venger, se jettèrent sur plusieurs Ecclésiastiques qu'ils tuèrent & sur plusieurs églises qu'ils pillèrent & brûlèrent. Quarante ou cinquante de ces Mutins vinrent fondre sur l'Abbé du *Chela* duquel ils se plaignoient beaucoup & le massacrèrent. Ce fut là comme le signal d'une revolte générale. Ils enlevèrent de quelques maisons, de quelques châteaux, & même de quelques compagnies de milice, des fusils pour armer trois cens hommes; le reste n'avoit encore que des haches & des faulx. Les munitions de guerre & de bouche ne leur manquoient point, ayant des intelligences dans Nimes, & toute la campagne pour eux. En janvier 1703, on faisoit monter les Rebelles à dix mille hommes. La Cour, qui dans les commencemens avoit négligé ces mouvemens, dont les suites étoient sérieuses, envoya contre eux M. *Julien* Maréchal de camp, avec quelques régimens de troupes réglées pour soutenir le Comte de *Broglio* Lieutenant Général qui y étoit déja. Dans differentes rencontres les Camisars, qui se battoient en desesperez, remportoient le plus souvent tout l'avantage, & par là trouvoient le secret de s'armer aux dépens des troupes du Roi. Le desordre se répandit si fort que l'exercice de la Religion Romaine fut comme aboli dans trois diocèses. La Cour fit partir dans ce même mois de janvier le Maréchal de *Montrevel* avec ordre de former une armée de dix ou douze mille hommes pour faire rentrer les Rebelles dans leur devoir. Il offra d'abord, de la part du Roi, une amnistie générale, à l'exception des Chefs de la revolte, mais sans effet; & il s'apperçut dans peu que cette guerre étoit de conséquence. Pour mettre les Ecclésiastiques à couvert de toute insulte, il rendit, par une ordonnance du 24 fevrier, les Communautez responsables de tout ce qui leur arriveroit. Cette ordonnance ne fit qu'augmenter le nombre des Rebelles qui avoient pour Chef *Roland*. Il ne se passoit presque point de jour où il n'y eût des rencontres entre les troupes du Roi & les Camisars. Il y eut un combat aux *Guarrignes de la Calmette* où le régiment de *Fimarçon* souffrit beaucoup. Il y en eut un plus sanglant à *Pompignan* où les Sevenols firent tomber les troupes du Roi dans une embuscade, & où ils taillèrent en pièces 1500 hommes & quantité de Noblesse, dans une action qui ne dura qu'une demie heure. Les troupes du Roi, à leur tour, brûloient quantité de villages pour allarmer & punir les Rebelles; mais ces rigueurs ne faisoient qu'en grossir le nombre, & les rendre plus furieux. Le Comte de Broglio alla en Cour pour donner une juste idée du peril, & pour demander de nouvelles troupes. Quoi que le Maréchal de Montrevel fût dans Nimes, une assemblée de Religionnaires osa, le jour des Rameaux, faire publiquement, & sans précaution, l'exercice de la Religion, dans un moulin à la porte de la ville. Le Maréchal sortit avec quelques troupes & les passa, au nombre de 150, au fil de l'épée. Les Mécontens ayant protesté que si l'on massacroit ainsi leurs Frères, ils ne feroient grace à aucun ancien Catholique, le Maréchal à son tour déclara que la mort d'un Catholique Romain seroit vengée par le supplice de dix nouveaux Convertis. Mais toutes ces menaces n'intimidoient pas des Esprits que le desespoir avoit poussez aux dernières extrémitez. Le 30 avril il y eut un combat sanglant à *Bagar* entre Anduze & Alais; le Roi y perdit 1800 hommes, & les Camisars qui avoient pour Chefs les Sieurs *Deportes* & *Cavallier* & le *Chevalier de S. Chattes* ancien Catholique natif de Nimes, y en perdirent trois cens. M. de *Salgas* ayant été accusé d'avoir prêté sa maison aux Camisars pour y fondre de l'argenterie, fut condamné le 25 juin aux galères perpétuelles; son château fut rasé & ses biens confisquez. Le 25, il y eut un combat sanglant entre 450 Rebelles, & les troupes de M. Julien, où ce dernier eut du dessous. Les pertes que les Camisars souffroient étoient d'abord réparées, & jamais on n'a vu une guerre plus cruelle de part & d'autre. La Moisson rappella les Camisars chez eux, mais dès qu'elle fut finie, ils reparurent les armes à la main, & on n'entendoit parler que de rencontres, que de supplices & de représailles. Dans le mois de septembre on arrêta quelques-uns des Officiers étrangers qui vouloient se jetter parmi les Camisars, les autres échapèrent & se joignirent aux Rebelles. Le Marquis de Rochegude fut conduit au fort de Saint-Hippolyte. Au mois d'octobre, la troupe de Cavallier se battit auprès de Lussan contre le régiment Royal Comtois, commandé par M. de *Vergetot*: chaque parti s'attribua la victoire. Les troupes du Roi y perdirent environ six cens hommes. On permit aux anciens Catholiques des Sévennes & du Vivarais de prendre les armes contre les Rebelles. Ils se donnèrent le nom de *Camisars blancs* ou *Camisars Royalistes*. Le Maréchal de Montrevel voyant qu'ils ne s'employoient qu'à piller leur fit ordonner de se retirer chez eux. Le 10 décembre, il y eut un combat entre Alais & Saint-Hippolyte, entre Cavallier & des troupes qui escortoient des prisonniers que l'on transferoit de la première de ces places dans la seconde. Les *Camisars noirs* tuèrent bien du monde. Quoiqu'on eût presque tout brûlé dans les Sévennes, les Rebelles ne se décourageoient point & faisoient succéder des barraques à leurs maisons reduites en cendre. En 1704, au commencement de l'année, Mr. de Fimarçon battit une troupe de Rebelles proche de Nages, mais il y perdit un très grand nombre de ses Dragons. Environ ce tems là, le Duc de Savoye fit une irruption dans la Provence. Les Habitans des Vallées sachant les mouvemens des Sévennes, faisoient des courses jusques dans le Dauphiné, tâchant de se joindre aux Rebelles. Roland, à la tête de sa troupe, s'avança dans le Vivarais pour hâter, s'il étoit possible, une jonction qui leur auroit été si avantageuse. La Cour de son côté n'omit rien pour l'empêcher, & on ne peut exprimer les cruautez que les troupes du Roi exercèrent dans les Sevennes, réduisant les Paroisses en cendre, & les Habitans à la dure nécessité de mourir de faim, ou par le fer & le feu. Les Camisars ne cherchoient qu'à vendre leur vie bien cher, & à venger leurs femmes & leurs enfans massacrez. Le 14 fevrier, ils en vinrent aux mains avec le régiment de la *Marine* auquel ils tuèrent 500 hommes & quantité d'Officiers; de leur côté ils perdirent très peu de monde. M. le Maréchal de Montrevel sachant que M. le Maréchal de *Villars* étoit nommé pour le relever, voulut faire un coup d'éclat pour réduire les Rebelles. Ayant donc appris qu'il y avoit, aux environs de Lunel, une troupe de 1800 Camisars commandez par Cavallier, le Maréchal y envoya le 16 avril des troupes, qu'il suivit. Le combat fut opiniâtre; il y eut six à sept cens hommes tuez de part ou d'autre. Cavallier eut deux chevaux tuez sous lui, & fit tous les devoirs d'un bon Général. Après cette action, le Maréchal de Montrevel partit pour la Guienne, & le Maréchal de Villars arriva à Nimes le 22, avec ordre de tâcher de ramener les Rebelles par la douceur & par des promesses. On entama dans le mois de mai des négociations pour terminer cette guerre sanglante. Il y eut une Conférence entre M. de la *Lande* Maréchal de Camp & Cavallier à la vue de leurs deux troupes, auprès du bourg de Vessenobre. Cavallier demandoit qu'on accordât la liberté de conscience; que l'on délivrât tous les prisonniers pour cause de Religion; qu'on accordât une amnistie générale, & à lui Cavallier le pouvoir de sortir du Royaume avec 400 hommes de sa troupe. Le neveu du Maréchal de Villars se rendit en Cour pour faire ratifier le traité. Mais pendant qu'on amusoit les Camisars par des traitez, les troupes du Roi les environnoient pour les surprendre. Les Camisars s'en apperçurent, & le 19 mai il se donna un combat où il y eut un grand carnage. L'on compte que les Camisars n'étoient que quatre mille hommes & que l'armée du Roi montoit à 14000. Les Camisars gagnèrent trois drapeaux, un étendart, deux cens chevaux & autant d'armes qu'ils purent emporter. La division se mit parmi les Chefs des Camisars. Cavallier prêta l'oreille à un accommodement, & eut une conférence à la vûe de tout Nimes dans le Jardin des *Récolets* avec M. le Maréchal de Villars. On lui accorda de sortir du Royaume avec six ou sept cens hommes de sa troupe & d'être escortez jusques en Alsace. En passant à Lyon le Roi lui fit toucher par le Prévôt des Marchands 300 écus de gratification. Le traité avec Cavallier ne fit pas cesser les troubles. *Roland*, *Ravanel*, & *Catinat* demeurèrent les armes à la main, ne voulant point entendre de traiter qu'à condition que l'amnistie fût générale & que la liberté de conscience fût rendue. Le Maréchal de Villars outré du peu de succès de ses négociations, passa tout d'un coup aux dernières cruautez. Le huitième juin il partit de Nimes & fit massacrer tout ce qu'il rencontra à *Courtillet*, à *Manoblet* & à *Colognac*. Le Comte de Toulouse écrivit au Maréchal de Villars que l'on avoit embarqué de la part des Alliez cinq ou six cens hommes la plupart François réfugiez pour les faire débarquer à *Cette*. Le Maréchal profitant de l'avis, y fit marcher des troupes, & il s'y rendit en personne. Les trois tartanes où étoient les troupes de débarquement furent mal traitées. L'une fut prise par les François, l'autre étant restée à sec sur les mers de Gênes fut brûlée, après avoir sauvé ce qui étoit dessus, & la troisième rentra dans le port de Ville-Franche. *Gaillet* d'Usès qui avoit ménagé l'accommodement des Camisars, retourna à Nimes au mois d'août, gratifié d'une pension de 800 livres, & avec ordre de tenter un nouvel accommodement. Mais on refusa de l'entendre. Roland fut surpris dans le château de Castelnau avec cinq ou six de ses Officiers. Un Dragon le tua d'un coup de fusil. Ravanel se mit à la tête des troupes revoltées. Cependant le parti des Camisars commençoit à se désunir & à diminuer. *Jeannin* un des Chefs des Mécontens se rendit avec quelque monde. *Catinat* & *Castanet* arrivèrent à Genève le huitième octobre, & il n'y avoit plus de Chef accrédité que Ravanel qui avoit commencé de traiter avec le Maréchal de Villars, mais qui trompa le Maréchal. Ce Maréchal partit au mois de janvier 1705, pour se rendre en Cour; il arriva le 15 à Paris. Le lendemain il alla à Versailles, où il salua le Roi qui le traita de Duc. Le 12 de mars, le Duc de Berwick prit congé de la Cour pour aller commander dans le Languedoc où les Rebelles faisoient encore des courses. Dans le mois suivant *Ravanel* & *Catinat* qui étoient rentrez dans le Royaume, furent pris, de même que *Vilas* & *Jonquet*. Les deux premiers furent brûlez vifs, & les deux autres rompus; de même que les Sieurs *Alison* & *Alègre*, Marchands de Soye, pour les avoir favorisez. La sentence fut exécutée le 22 avril. Ce fut un Suisse du régiment de *Courten*, qui ayant été pris à Nimes parmi les Camisars, offrit au Duc de Berwick de lui faire avoir Ravanel & Catinat si on lui accordoit sa grace. Le Duc ayant demandé à Catinat pourquoi il étoit rentré dans le Royaume, il répondit *qu'il y étoit envoyé par la Reine d'Angleterre, & que si on lui permettoit d'écrire à Londres, il pourroit être échangé avec le Maréchal de Tallard.* Le Duc repartit, & *moi je te dis que dans quelques heures tu ne seras pas en vie.* Le 28, on prit *Francezo* autre Chef des Camisars qui fut brûlé vif. Les Chefs des Rebelles ayant ou traité, ou payé de leur tête, la paix fut enfin rendue à ces Provinces infortunées. Le Roi accorda à la province du Languedoc quatre mille livres à prendre sur le don gratuit du Clergé, pour rétablir les églises détruites pendant les troubles. * *Mémoires du tems. Lettres choisies de* M. Fléchier, &c. *tome* 1.

CAMITZ ou CAMENTS, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute-Saxe. Ce lieu est fortifié & situé dans la Haute Lusace sur la rivière d'Elster, à cinq lieues de la ville de Bautzen, & à sept de celle de Dresde. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMMA, Dame de Galatie, épousa Sinatus qui étoit très-considéré dans le païs; ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperdument Camma, qu'il fit mourir Sinatus. Camma se retira dans un temple de Diane, pour y pleurer la perte qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la sollicitoit continuellement de l'épouser, faisant agir ses soins d'un côté, & ses parens de l'autre, pour l'y porter. Cette Dame feignant de déférer aux services de l'un, & aux prières des autres, promit de le prendre pour mari. Lorsqu'ils furent au temple, où la cérémonie des épousailles se devoit faire, comme c'étoit la coutume parmi les Galates de faire boire les nou-

veaux mariez dans la même coupe, Camma présenta à Sinorix la coupe nuptiale, dans laquelle elle avoit mis du poison, & voyant qu'il en avoit bu la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mouroit contente, après avoir vengé la mort de Sinatus. * Plutarque, *de Virtute Mulierum*. Polyen, *l. 8. ch. 39.*

* CAMMARATA (Philippe) né à Palerme, y fut premierement Juge Criminel, & Conseiller à la Cour des premiers appels, ensuite Juge Royal à la Cour supréme du Royaume, enfin dans une necessité urgente, Général de toutes les troupes de Sicile avec un pouvoir illimité. Tant de hauts & de pénibles emplois ne l'empêcherent pas de faire part au public de plusieurs beaux Ouvrages qui sont, *Juridicam discrimen inter Episcopos, Abbates, & Regulares monasticos ... in causa Mag. D. Dyonisii Magno Ord. Magni ... Basilii; Abbatis Ecclesiæ D. Christophori felicis urbis Panormi; Patrocinium D. Gerardi Ferro XIX, contra D. Jacobum Sieri, Propugnaculum Veritatis circa Monasteriorum successionem in primogenitis, aliaque bonis ... Allegationes in causa manutentionis possessionis ... Principatus Butera & Petra Perzia, cum dignitate Magnatis Hispaniæ ... rum, ac Marchionatus Militelli, aliorumque oppidorum; Responsa; Decisiva, tome 1; Responsa Legalia; Decisiva, tome 2; Allegationes pro ... Anna Maria de Jesune ... contra Ven. Conventum S. Mariæ Montis Carmeli civitatis Sutera*. Il mourut à Palerme le quatriéme décembre 1675. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMMARET, petite place sur la côte de la Bretagne en France, dans le voisinage de Brest. Ce fut là qu'en 1694, la flotte Angloise entreprit de faire une descente qui n'eut pas un heureux succès.

CAMMATA. *Voyez* ALLIA.

CAMMERMEISTER, est le nom Allemand des *Camerarius* d'Allemagne. *Voyez* CAMERARIUS.

CAMMERSTAD (George) Allemand, natif de Misnie, étoit un célebre Jurisconsulte. Les Princes de la Maison de Saxe l'employerent dans plusieurs affaires, où il reussit si heureusement, qu'il acquit de grands honneurs & de grands biens. Il étoit né en 1498, & mourut en 1560. * Petrus Albinus, *in Chron. Misn. tit.* 25. Melchior Adam, *in Vit. Juris. Germ.*

CAMMIN, ville. *Voyez* CAMIN.

CAMOENS (Louis) Portugais, Poëte célébre, nommé par ceux du païs *le Virgile de Portugal*, étoit fils de Simon Vaz le Camoens, Gentilhomme, & d'Anne *Macedo*. Il fit ses études dans l'Université de Coimbre, & dès son plus jeune âge, il donna des marques d'un excellent génie. Se voyant sans biens, il porta d'abord les armes avec assez de réputation, & fut envoyé à Ceuta en Afrique, que les Portugais occupoient alors. Il se signala en diverses occasions; & dans une où l'on poussa rudement les Maures, il perdit malheureusement un œil, qu'on lui creva d'un coup de fléche. Lorsqu'il fut de retour en Portugal, n'y trouvant aucun établissement, il résolut de passer dans les Indes. Il le fit, & son talent pour la Poësie lui procura des amis parmi les Officiers de l'armée navale; mais ayant composé des vers Satyriques contre un des principaux, qui n'estimoit pas assez les Ouvrages d'esprit, il fut obligé de s'exiler volontairement, pour éviter la vengeance de son adversaire; & se retira jusques sur les frontiéres de la Chine. Il trouva moyen de revenir à Goa, & repassa en Portugal; mais le vaisseau sur lequel il revenoit, s'étant brisé contre un rocher, il perdit dans ce naufrage, tout ce qu'il avoit gagné dans les Indes. Il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assez présent pour sauver son Poëme des *Lusiades*, en le tenant de la main gauche, tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de la droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules César auprès d'Alexandrie. Ensuite ayant trouvé un autre vaisseau, il repassa en Portugal, où il eut beaucoup de peine à subsister. Il se flata que son esprit le pourroit tirer de la misére, & il acheva le Poëme que nous avons de lui, sous le titre de *Os Lusiadas*, qu'il dédia l'an 1569, au Roi Dom Sébastien. Ce Prince étoit alors si jeune, & ceux qui approchoient de sa personne avoient si peu d'estime pour la Poësie, que Camoens ne reçut point la récompense qu'il espéroit de son Ouvrage. Il traîna donc le reste de ses jours à Lisbonne, & y mourut l'an 1579, âgé d'un peu plus de cinquante ans. Outre ce Poëme qu'on a traduit en diverses Langues, nous avons un Recueil de ses Poësies, sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens*. Ses autres Ouvrages sont perdus. On lui reproche de n'être pas assez clair, & d'avoir mêlé trop indiscrétement les Fables du Paganisme avec les véritez de la Religion. Sa Vie est à la tête de son Poëme, & on pourra la consulter, aussi bien que Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, & particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome 7.* ou *tome 4. partie* 1. *p.* 294. *n.* 1324. de l'édit. de Hollande 1725.

CAMON, ville de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain, où fut enseveli Jaïr septiéme Juge des Hébreux. * *Juges, ch. 10. v. 5.*

* CAMON, ville en deçà du Jourdain dans le Grand-Champ ou *Campus-Magnus*, à six milles de Legion tirant vers le septentrion. * Le Pere Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAMONICA, VAL CAMONICA, petit païs de l'Etat de Venise en Italie, est dans le Bressan, le long de la riviere d'Oglio, aux confins de la Valteline. C'est un passage fort fréquenté de Suisse en Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMOS (Marc Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit de Barcelone, & sortant d'une Maison noble, il se vit obligé par honneur d'en soutenir l'éclat, à la guerre & ailleurs; mais après avoir perdu sa femme à l'âge de trente-huit ans, il entra parmi les Religieux de l'Ordre de saint Augustin. Quoique dans un âge assez avancé, il étudia en Philosophie & en Théologie avec les jeunes Religieux, & y fit un grand progrès. Depuis, étant nommé à l'Archevêché de Trani, dans la Terre de Bari, il passa en Italie pour y solliciter ses Bulles, & mourut en 1606, dans la ville de Naples, avant que de les avoir reçues. Il étoit alors âgé de 63 ans. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon, comme *Microcosmo y govierno universal del Hombre Christiano*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAMOTI ou CAMOTIO (Jean-Baptiste) d'Asolo en Italie, fut très-savant dans les Langues Orientales, & au jugement de Simler il étoit incomparable dans les Lettres Grecques. Il étudia quelque tems en Médecine, & ensuite ayant renoncé à cette Science, il enseigna publiquement la Philosophie à Bologne dans l'Ecole Espagnole durant le Pontificat de Jules III. Et pendant celui de Paul IV, il exerça la même profession à Macérata dans la Marche d'Ancone. Pie IV, l'appella à Rome pour s'occuper à traduire les Ouvrages des Péres Grecs. On a publié ses Harangues, & ses Commentaires sur la Métaphysique de Théophraste. Il a traduit en Latin la Physique de Psellus, & les Commentaires d'Olympiodore sur les Météores. On dit que plusieurs autres de ses Ouvrages restent manuscrits dans les bibliothéques d'Italie, sans que ceux qui les possédent prennent la peine de les donner au public. Il mourut en 1581, âgé de 60 ans, & laissa un fils nommé *Timothée*. * De Thou, *l. 74.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 227 & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CAMOUS, canal. *Voyez* l'article de TZARITZA.

CAMPAGNA, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Conza, auquel on a uni celui de Satriano, qui est une ville ruinée. Campagna est du côté de Salerne à trois ou quatre lieues de la Mer. * Léandre Alberti, *Descr. d'Italie.*

* CAMPAGNA (Léonard) Docteur en Philosophie & habile Jurisconsulte de Messine, florissoit vers l'an 1627. On a de lui, *Pro Legibus Panegyricum; Secundum pro Lege Panegyricum, Prælusio, quam in auspicandis Imperialium Institutionum explanatione habuit pridie Idus Septembris; Prolusio, quam in exordiendo Civilis Juris Institutionum expositione habuit Idibus Septembribus*, 1625. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPAGNA DI ROMA, ou Campagne de Rome. *Cherchez* LATIUM.

CAMPAGNANO ou SAVUTO, en Latin, *Campagnanus, Sabatus, Acheron, Acheros, Ocinarus*, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citérieure, près de Martorano; baigne les bourgs d'Aiello & de Savuto, & se décharge dans le Golfe de Sainte-Euféme. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPAILLA (Calogero) né en Sicile de parens nobles en 1498, fut dès sa plus tendre jeunesse fort attaché à l'étude. Il fut bon Orateur, Poëte & Jurisconsulte. Il eut divers emplois dans sa patrie. En 1563, il donna au public un Poëme intitulé *Piacer d'Amanti*. Il mourut six ans après, savoir en 1569. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPAILLA (Thomas) naquit le septiéme avril 1668, de parens fort nobles, à Modica ville de Sicile, au sud-ouest de Noto. Jusqu'à l'âge d'onze ans, il eut l'esprit bouché; mais depuis ce tems-là, son esprit se dégagea de la matiére, de sorte qu'en peu de tems il surpassa ses Condisciples, & qu'il regagna amplement le tems perdu. L'application qu'il eut à l'étude le rendit habile Philosophe, bon Poëte, grand Arithméticien, Astronome, Géographe, Jurisconsulte & même Théologien. Mais il excelloit sur tout dans la Poësie Italienne dont il faisoit ses délices. On a de lui plusieurs piéces Italiennes qui lui font honneur, & qui peuvent le faire passer pour un des meilleurs Poëtes que l'Italie ait produits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPAN, petite ville de France dans la Bigorre. Elle est sur l'Adour au midi de Tarbe, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CAMPANA (Albert) de Florence, savoit les Belles Lettres, la Philosophie, & la Théologie qu'il professa à Pise, & à Padoue. Dans la derniére de ces villes, s'étant confié avec un peu trop de bonne foi, à une certaine femme qui avoit entrepris de le guérir d'une maladie, il mourut d'apoplexie le 24 septembre de l'an 1639. Albert Campana avoit composé divers Ouvrages, mais on n'a de lui qu'une Traduction de la Pharsale de Lucain en Langue Italienne. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* CAMPANA, lieu où il y a des bains près de Pouzol, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, village du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure à une grande lieue d'Umbriatico du côté du couchant. On prend Campana pour l'ancienne *Calasarna*, bourg des Lucaniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, nom d'un Cap de Toscane près des ruines de l'ancienne Populania, environ à deux lieues de la ville de Piombino vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPANELLA (Thomas) de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Stilo, petit village de la Calabre en Italie, où il naquit le cinquiéme septembre de l'an 1568. Il apprit avec une rapidité prodigieuse, tout ce qu'on enseigne à la jeunesse. Dès l'âge de 13 ans, il possédoit parfaitement les Orateurs, & les Poëtes anciens, & faisoit avec facilité des discours & des vers sur les sujets qu'on lui proposoit. Il prit l'habit de Religieux dès l'âge de 14 ans. Lorsqu'il étudioit en Philosophie à *San-Giorgio*, son Professeur s'étant engagé d'aller argumenter à des Théses dans la ville de Cosenza, & se trouvant incommodé, pria le Frere Campanella d'aller disputer en sa place; il le fit avec tant de succès, que tout le monde en fut très-satisfait; & le flatta même d'avoir le génie de Telesius. Après qu'il eut achevé son Cours de Philosophie, on l'envoya à *Cosence* pour étudier en Théologie; mais son penchant l'entraînoit vers la Philosophie. Il commença dès lors à secouer le joug de l'autorité & d'établir pour principe qu'il devoit prendre par tout ce qu'il trouveroit de bon. Les louanges qu'on lui avoit données dans la dispute dont on a parlé, firent une telle impression sur son esprit, qu'il voulut avoir le livre de Telesius. Il le lut avec empressement; il donna même dans ses sentimens & dans sa maniére de philosopher; & ayant depuis sçu qu'on avoit écrit contre ce Philosophe, il travailla à son Apologie. Il n'avoit que 22 ans, quand il commença à écrire. En 1590, il alla à Naples pour faire imprimer quelques-uns

de

de ses Ouvrages. En arrivant en cette ville, & passant devant un monastère de Récolets, il vit une si grande quantité de monde qui y entroit & qui en sortoit, qu'il eut la curiosité d'en apprendre la raison. On lui dit qu'on y soutenoit des Thèses de Philosophie. Il y entra comme les autres, & ayant obtenu la permission d'y disputer, il s'en acquita si bien, qu'il s'attira des Eloges de tous ceux qui se trouvèrent dans cette assemblée. Les Religieux de son Ordre le menèrent en triomphe dans leur monastère, & quelque tems après il assista à d'autres Thèses de Théologie, qu'un ancien Professeur de son Ordre faisoit soutenir. Campanella y parla avantageusement de quelqu'une des propositions qui étoient dans ces Thèses. L'ancien Professeur méprisant ces louanges, l'interrompit brusquement, & lui dit que ce n'étoit pas l'affaire d'un jeune homme comme lui, qui ne faisoit que de sortir de Philosophie, de juger des Questions de Théologie. Ce mépris aigrit la bile de Campanella qui s'emporta à son tour, & répondit à l'ancien Professeur qu'il étoit un ignorant, que tout jeune qu'il paroissoit, il en savoit plus que lui, & qu'il étoit en état de lui apprendre la Théologie. Ce Religieux offensé déclara une guerre mortelle à Campanella; & ce fut par les cabales de ce vieux Professeur, qu'on le poursuivit vivement. Les nouvelles opinions de Campanella révoltèrent bien du monde de Naples & il n'y trouva pas tous les agrémens qu'il croyoit y trouver. Il en sortit donc en 1592, pour aller à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il passa de là à Florence où il présenta quelques-uns de ses Ouvrages au Grand Duc Ferdinand, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres; mais il n'y demeura pas long-tems & résolut d'aller à Padoue. Comme il passoit par Bologne, on lui enleva adroitement ses Ecrits & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquisition; mais il ne s'en inquiéta pas & continua sa route. Il demeura quelques années à Padoue, occupé à instruire quelques jeunes Vénitiens, & à leur enseigner les sentimens, aussi-bien qu'à composer quelques Ouvrages. Il retourna ensuite à Rome où il fut mieux reçu que la première fois, & où plusieurs Cardinaux lui témoignèrent beaucoup d'amitié. Il étoit en 1598 à Naples, mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un tour dans sa patrie. Quelques paroles qui lui étoient échappées sur le gouvernement d'Espagne & sur des projets de révolte, ayant été rapportées aux Espagnols, ils le firent arrêter & conduire à Naples en 1599 comme criminel d'Etat. On le mit jusqu'à sept fois à la question, dans laquelle on lui fit souffrir les douleurs les plus cruelles & on le retint 27 ans en prison. On n'en usa pas toujours aussi sévèrement à son égard; dans les commencemens il ne voyoit personne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la suite il eut la liberté de voir ses amis & de travailler. Il composa même dans sa prison plusieurs Ouvrages; & *Tobie Adami* de Saxe qui revenoit de Jérusalem, ayant eu en passant par Naples la curiosité de le voir, s'en chargea, à la prière de quelques uns, & les fit ensuite imprimer en Allemagne. La disgrace du Duc d'Ossone, Viceroi de Naples, qui l'aimoit & le consoloit souvent, le fit dans la suite tenir plus resserré, & prolongea même selon les apparences sa prison. Il paroît que l'Inquisition se mêla aussi de son affaire, puisqu'il dit lui même que les accusations qu'on proposa contre lui, rouloient sur la Religion, & qu'on lui faisoit un crime de ses nouveaux sentimens sur la Philosophie. Aussi-tôt plusieurs personnes de distinction sollicitèrent en Espagne en sa faveur. Le Pape Paul V envoya même, en 1608, *Scioppius* à Naples pour demander sa liberté, mais l'affaire du Duc d'Ossone qui arriva en ce tems-là, rendit ses bons offices inutiles. Urbain VIII, qui le connoissoit par ses Ecrits, agit plus efficacement pour lui auprès du Roi d'Espagne Philippe IV. Car à sa sollicitation le Duc d'Albe, Viceroi de Naples, eut ordre de le mettre en liberté: ce qui se fit le 15 mai 1626. Campanella alla aussi-tôt à Rome, où il demeura encore quelques années dans les prisons du saint Office, mais il n'y étoit prisonnier que de nom; car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit souhaiter. On apporte différentes raisons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella pour se délivrer de la dure & longue prison où les Espagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquisition d'Espagne à laquelle on l'avoit déféré, à celle de Rome où il espéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roi, que puisque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accusé d'avoir avancé quelques erreurs dans ses livres, il étoit à propos qu'il vînt à Rome rendre raison de sa foi devant le Tribunal de l'Inquisition. En ce cas-là, il falloit qu'il demeurât quelque tems en une espèce de prison, pour colorer ce prétexte. Il fut mis enfin entièrement en liberté en 1629, mais les Espagnols le haïssoient trop pour le laisser en repos. L'amitié du Pape qui le prit au nombre de ses Domestiques, qui lui donna une bonne pension, & qui le combla de biens, excita leur jalousie; & les liaisons qu'il eut avec quelques François, leur donnèrent de nouveaux soupçons contre lui. Il sçut qu'ils machinoient quelque chose contre sa personne, & crut devoir se mettre à couvert de leurs coups. Il se déguisa donc en Minime, & sortit secrettement de Rome, en 1634, dans le carrosse de M. de Noailles Ambassadeur de France. Il s'embarqua ensuite pour la France & arriva à Marseille, au mois d'octobre. M. Peiresc ayant appris son arrivée, l'envoya chercher dans une litière, & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année suivante, Campanella vint à Paris, où il fut fort bien reçu du Roi Louis XIII, & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une pension de deux mille livres. Il a passé le reste de sa vie dans la maison des Jacobins de la Rue saint Honoré & y est mort le 21 mai 1639, dans sa 71 année. Les jugemens ont été fort partagez sur cet Auteur. Une chose dont on ne peut disconvenir, c'est qu'il a eu des sentimens bien singuliers & bien hardis, & qu'il s'est trop abandonné à son imagination. On a de lui, *Philosophia sensibus demonstrata & in octo Disputationes distincta adversus eos, qui proprio arbitratu, non autem sensata duce Natura, philosophati sunt, ubi errores Aristotelis & Asseclarum ex propriis dictis, & Naturæ decretis convincuntur, & singula imaginationes pro eo à Peripateticis ficta prorsus rejiciuntur, cum vera defensione Bernardi Telesii*, Neapoli, 1591, *in quarto*; *Prodromus Philosophiæ instaurandæ, id est, Dissertationis de natura rerum compendium, secundum vera principia ex Scriptis Thomæ Campanellæ præmissum*, Francofurti, 1617, *in quarto*; *De Sensu rerum & Magia libri quatuor mirabilis occultæ Philosophiæ, ubi demonstratur mundum esse Dei vivam statuam, beneque cognoscentem, omnesque illius partes, partiumque particulas sensu donatas esse alias clariori, alias obscuriori, quantum sufficit ipsorum conservationi, ac totius in quo consentiunt, & fere omnium Naturæ arcanorum rationes aperiuntur, Tobias Adami recensuit & nunc primum evulgavit*, Francofurti, 1620, *in quarto*; *Iidem libri correcti & defensi à suspectarum notularum maxime calumniis*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *Apologia pro Galilæo Mathematico Florentino, ubi disquiritur utrum ratio philosophandi, quam Galilæus celebrat, faveat Sacris Scripturis an adversetur*, Francofurti, 1622, *in quarto*; *Realis Philosophiæ Epilogisticæ partes quatuor, hoc est, de rerum natura, hominum moribus, politica, cui Civitas Solis adjuncta est, & œconomica, cum adnotationibus Physiologicis à Tobia Adami nunc primum edita, quibus accedunt Quæstionum partes totidem, ejusdem Campanellæ contra omnes sectas veteres novasque ad naturalem ac Christianam Philosophiam hisce libris contentam confirmandam*, Francofurti, 1623, *in quarto*; *Atheismus triumphatus, seu contra Antichristianismum*, Romæ, 1631, *in folio*, item Parisiis, 1636, *in quarto*; *De Gentilismo non retinendo Quæstio unica. Utrum liceat novam post Gentiles condere Philosophiam, Utrum liceat Aristoteli contradicere, Utrum liceat jurare in verba magistri*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *De Prædestinatione, electione, reprobatione & auxiliis divinæ gratiæ Cento Thomisticus*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *Astrologicorum libri sex, in quibus Astrologia, omni superstitione Arabum & Judæorum eliminata, Physiologice tractatur secundum Sacras Scripturas, & Doctrinam S. Thomæ & Alberti & Summorum Theologorum, ita ut absque suspicione mala in Ecclesia Dei multa cum utilitate legi possit*, Lugduni, 1629, *in quarto*; *Medicinalium juxta propria principia libri septem*, Lugduni, 1635, *in quarto*. Cet Auteur a laissé plusieurs autres Ouvrages. * Gassendi, *in Vita Peiresc.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1. Imag. Illustr. ch. 21.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Let.* Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 67, & suiv.*

C A M P A N I (Jean-Antoine) *Voyez* C A M P A N U S.

* C A M P A N I L I S (Jean-Baptiste) Prêtre de Palerme. Dans sa jeunesse il étudia chez les Jésuites où il fut reçu Docteur en Théologie. Ensuite il y enseigna la Philosophie. Il fut Confesseur du Marquis de Castel-Rodrigo, Viceroi de Sicile, lequel eut de l'amitié pour lui, & le fit Juge. On a de lui plusieurs Ouvrages, tous en Italien. * *Gr. Dict. Ugio. Ital. Bibliotb. Sicula.*

C A M P A N U S de Lombardie, Philosophe & Astronome célèbre, homme subtil, bon Scholastique, versé dans l'Ecriture Sainte, savant dans les Nombres & dans le Calendrier. Ce sont les louanges que lui donne Trithème, qui ajoûte qu'il avoit publié plusieurs petits Ouvrages, dont la lecture pouvoit être utile aux Evêques, & dont il avoit lu les suivans, un Livre des Nombres Ecclésiastiques; un Traité de la composition des cadrans; un Calendrier, & quelques autres Ouvrages d'Astronomie. Cet Auteur a fleuri vers l'an 1040. * Trithème, *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, du onzième siècle.*

* C A M P A N U S, Mathématicien, vivoit dans le douzième siècle, & étoit de Novare dans le Milanois. Il écrivit sur l'Astronomie, sur le Calendrier, & sur l'erreur de Ptolomée dans la supputation du mouvement de la Lune & du Soleil, & fit quelques autres Ouvrages. Trithème, Génebrard & Blancanus parlent de lui, & Vossius croit qu'il y en a eu deux de ce nom, *de Mathesi, ch. 35, &c.* *Voyez* l'article précédent.

C A M P A N U S (Jean-Antoine) Italien, Evêque de Téramo, dans l'Abruzze, naquit vers l'an 1427, à Cavello village de la Campagne de Rome, & fut pour cette raison nommé *Campani*. Il étoit fils d'un pauvre paisan; & sa mère l'enfanta à la campagne. On l'avoit destiné à garder les brebis; mais un Curé de village l'ayant pris à son service, lui enseigna le Latin. Dès que son Maître fut hors d'état de le pousser plus loin, il alla à Naples, où il apprit les Belles Lettres sous *Laurent Valla*, & où peut-être il puisa cet esprit satyrique qu'on lui a reproché. De Naples il vouloit aller à Sienne pour apprendre le Droit, mais ayant été volé en chemin il se retira à Pérouse ville de l'Etat Ecclésiastique. Là il s'appliqua à la Philosophie, aux Mathématiques, à l'Eloquence, à la Poésie, & à l'étude de la Langue Grecque sous *Demetrius Chalcondyle*. C'est là que Campanus composa quelques pièces en vers trop peu chastes. Pie II étant venu à Pérouse, *Jacques Piccolomini*, ensuite Cardinal de Pavie, connut Campanus & le fit connoître au Pape qui en fut charmé. Pie II le nomma Evêque de Crotone, & le transféra ensuite à l'Evêché de Téramo; & Paul II lui donna l'Archiprêtré de saint Eustache. Campanus accompagna François Piccolomini, Cardinal Légat, en Allemagne, pour persuader la guerre contre les Turcs. A son retour en Italie, Paul II lui donna le gouvernement de Tuderto; il eut sous Sixte IV, celui de Todi en Ombrie, & ensuite celui de Foligno & de Citta di Castello. La conspiration qui se trama dans ce païs pendant son gouvernement lui fit perdre cet emploi & l'affection du Pape, qui le soupçonna d'avoir part à la conspiration, qui le bannit de toutes les terres de l'Eglise, & qui n'écouta aucune des sollicitations que l'on fit pour remettre Campanus en grace. On attribue sur tout sa disgrace à la lettre que ce Gouverneur écrivit au Pape en faveur des Habitans de Citta di Castello, assiégez par les troupes de Sixte IV. *Si V. S.* lui disoit-il, *n'y met point d'autre ordre, qu'est-ce que tout ceci, sinon une cruauté digne des Turcs, & non pas une conduite Chrétienne, Sacerdotale, ou qui ressemble à celle du Sauveur.* Campanus passa le reste de sa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ses infirmitez à un tel point, qu'il mourut à Sienne le quinze juillet 1477, âgé d'environ cinquante ans; & fut enterré dans l'église cathédrale. Campanus s'est souvent distingué dans des actions publiques, entre autres dans la Diète de Ratisbonne où il s'acquit beaucoup de réputation, par les savantes Harangues qu'il y fit. Il se chargea aussi

des

des Oraisons funébres de Calixte III, de Pie II, dont il a écrit la Vie, & de celle d'André Braccio, grand Capitaine de Pérouse. Il a laissé plusieurs autres Ouvrages en prose & en vers. On ne doit pas omettre ici une circonstance curieuse, savoir, qu'Ulric le Coq étant venu établir une Imprimerie à Rome vers l'an 1466, Campanus, alors Evêque de *Teramo*, lui prépara les manuscrits, & y joignit des préfaces de sa façon. Michel Fernus a écrit sa Vie, & plusieurs Grands Hommes lui ont consacré des Eloges funébres. En voici un de la façon d'Ange Politien.

Ille ego, laurigeros cui cinxit & infula crines,
Campanus, Romæ deliciæ, hic jaceo.
Mi sex dederunt Charites; nigro sale Momus,
Mercurius nectar, contulit utraque Venus.
Mi jocus, mi risus, placuit mihi utraque Cupido,
Si me scis, [illegible], quæso, Viator, abi.

On a de Campanus, *Joannis Antonii Campani Opera, cum ejus Vita, per Michaëlem Fernum*, Romæ, 1495, *in folio*, & Venetiis, 1502, *in folio*; *Epistolæ & Poemata una cum Vita Auctoris, Recensuit Joan. Burchardus Menckenius*, Lipsiæ, 1707, *in octavo*; *Titi Livii Decades ex editione Campani*, Romæ, 1471 & 1472, *in folio*; *Andreæ Braccii Vita*, Basileæ, 1545. * Volaterranus, *l. 12. Anthropologia*. Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de Poëtis sui temporis*. Paul Jove, *in Elog. Doct. ch. 72*. Vossius. Le Mire. Sponde. Possevin. Gesner. Bayle, *Diction. Critiq.* Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*. Naudé, *Addition à l'Histoire de Louis XI*. Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 2. p. 268, & suiv.*

CAMPANUS (Jean) Allemand, étoit originaire du Duché de Juliers, & vivoit vers l'an 1530. Il suivit Luther durant deux ans; mais depuis faisant secte à part, il enseigna à Wittenberg une opinion touchant la Cêne, non seulement contraire à celle de Luther, mais encore différente de celle des autres Sacramentaires. Il enseignoit aussi que le Fils & le saint Esprit n'étoient pas deux personnes différentes de celle du Pére. Il s'attira plusieurs ennemis par ces blasphêmes, que les Catholiques & les Protestans ont également en abomination. * Prateole, *Vita Campani*. Florimond, *l. 2. ch. 16. num. 7*. Osius, *l. 1. des Hérésies*. Sponde, *A. C.* 1531.

CAMPASPE ou PANCASTE, l'une des concubines d'Alexandre *le Grand*, étoit une des plus belles personnes de son tems. Ce Prince la fit peindre nue par le fameux Apelle, & la céda généreusement à ce Peintre qui en étoit devenu amoureux. * Pline, *l. 35. ch. 10*. Elien, *l. 30*. Lucien.

* CAMPATOIS, Secte d'Hérétiques, que S. Jérôme, écrivant contre les Luciferiens, appelle *Montenses*. Ils s'élevérent contre l'Eglise dans le quatriéme siécle, & suivoient la doctrine des Donatistes & des Circoncellions. * Prateole, au mot *Campates*.

CAMPDEN, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Glocester appellée *Kiftgate*. Le Comte de Gainsborough, Vicomte de Campden, y fait sa résidence. * *Diction. Anglois.*

CAMPECHE. *Voyez* SAN FRANCISCO DE CAMPECHE.

CAMPEGGI, famille illustre, & très considérée en Italie depuis plusieurs siécles. UGOLIN Campeggi fut choisi par ceux de Pise pour être leur Général. Un de ses Descendans nommé BARTHELEMI Campeggi, se rendit célébre par sa probité & par sa doctrine. Il vivoit sur la fin du XIV siécle, & il s'exila volontairement de sa patrie, pour n'être pas obligé de suivre le parti des Guelphes: mais le tems de son exil ne lui fut pas inutile; car il l'employa à l'étude du Droit Civil & Canonique, & y fit un très-grand progrès. Son fils JEAN Campeggi, fut encore plus versé que lui dans cette Science, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation à Padoue & ailleurs. Il a laissé divers Ouvrages, & entre autres, *Consilia*; *Tractatus de Statutis*; *De Immunitate*; *De Dote*, &c. Ce savant homme eut divers enfans, & entre autres le Cardinal LAURENT Campeggi dont il sera parlé dans un article séparé. Ce dernier s'étoit marié avant que de se faire Ecclésiastique, & avoit épousé *Françoise* Guastavillani, dont il eut trois fils & deux filles; 1. *Alexandre* Cardinal, 2. RODOLPHE, qui fut Général des Vénitiens; 3. *Jean-Baptiste*, Evêque de Majorque, l'un des plus doctes Prélats de son siécle; 4. *Louise* femme de *Camille* Fanuccio de Bologne; 5. *Eleonore*, mariée à *Alphonse*. Alexandre eut pour Maîtres les plus savans hommes de son siécle, comme Lazare Bonamici, Pierre Borrhano, & Antoine Bernardi, qui fut depuis Evêque de Caserte. Le Pape Paul III le fit Clerc de la Chambre, lui donna d'autres emplois, & en 1541 l'éleva sur le siége épiscopal de l'Eglise de Bologne sa patrie. Le Concile de Trente ayant été transféré en cette ville, les Prélats s'assemblérent chez Alexandre & Jean-Batiste Campeggi, & on y remarqua cinq Prélats de cette famille, proches parens du Cardinal Laurent, savoir Thomas & Marc-Antoine ses fréres, l'un Evêque de Feltri, & l'autre de Grosset, Jean Evêque de Parenzo son neveu, fils d'Antoine-Marie, son frére; & ses fils Jean-Batiste, Evêque de Majorque, & Alexandre qui l'étoit de Bologne. Ce dernier fut aussi Vice-Légat à Avignon, où il fit échouer les desseins des Huguenots qui cherchoient à se jetter sur les terres de l'Eglise. Il fut fait Cardinal par le Pape Jules III, au mois de novembre 1551, & il mourut trois ans après, le 25 septembre 1554, âgé de 48 ans. Dans le XVII siécle le Comte RODOLPHE Campeggi s'est acquis beaucoup de réputation, non seulement par la connoissance qu'il avoit du Droit, mais encore par ses Poësies. Il mourut le 28 juin 1624, & nous avons de lui deux tomes de Poësies, un Poëme intitulé, *Le Lacrime di Maria Vergine, & l'Italia consolata*, qui est un Epithalame qu'il fit en 1620, pour le mariage de Madame Christine de France avec Victor Amédée Duc de Savoye. THOMAS Campeggi, Evêque de Feltri, fils de *Thomas* Campeggi qui accompagna son frére en diverses légations, & fut chargé avec lui par Léon X, du gouvernement des villes de Parme & de Plaisance, lui succéda dans l'Evêché de Feltri, & fut envoyé par Paul III, en qualité de Nonce à la Conférence tenue à Wormes en 1540. Il fut un des trois premiers Evêques qui se trouvérent à l'ouverture du Concile de Trente en 1545, & y assista aux sessions tenues sous le pontificat de Paul III. Il mourut à Rome le onze janvier 1564, âgé de 84 ans. Il a composé plusieurs petits Traitez sur divers points de Police Ecclésiastique, dont le plus considérable & le plus rare est celui *del Autorità del SS. Concilii*, dédié au Pape Pie IV, & imprimé à Venise en 1561. Il y en a encore d'autres imprimez au même lieu en 1555, savoir de l'Autorité & de la Puissance du Pape; des devoirs des Princes Chrétiens; des biens temporels des Ecclésiastiques; de la pluralité des Bénéfices; de la Simonie; des Annates; des Réserves; des Pensions sur les Bénéfices; des Cas réservez; des Exemptions; de l'Observation des Fêtes; si un Evêque consacré par des Schismatiques est vraiment Evêque; & diverses questions sur le mariage. Il y a encore un Traité de lui sur le Célibat des Prêtres, imprimé à Venise en 1554. Il traite les matiéres briévement & succinctement, mais avec beaucoup de méthode & de clarté. Il juge assez sainement & avec moins de prévention que la plupart des Canonistes Ultramontains. Il savoit non seulement le Droit Canonique, mais il avoit encore des principes de Théologie. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.* Un autre CAMILLO Campeggi, Théologien de l'Ordre de saint Dominique, fut fort estimé dans le Concile de Trente, & passa pour un grand Prédicateur: ce dernier étoit de Pavie.

CAMPEGGI (Laurent) Cardinal, personnage recommandable par sa vertu & par sa science, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit de Bologne, fils de Jean Campeggi savant Jurisconsulte, & fut lui même Professeur en Droit à Padoue. Après la mort de sa femme, s'étant fait Ecclésiastique, il eut des emplois considérables, & contribua beaucoup à la réduction de la ville de Bologne. *Jules II*, Pape, lui donna un office d'Auditeur de Rote, le nomma à l'Evêché de Feltri, & ensuite l'envoya Nonce en Allemagne & à Milan. Léon X lui confia, & à Thomas Campeggi son frére, le Gouvernement des villes de Parme & de Plaisance, & le renvoya Nonce en Allemagne. Il le créa Cardinal le premier juillet 1517, sous le titre de saint Thomas, qu'il changea depuis pour celui de Sainte Marie de delà le Tibre, & pour les Evêchez d'Albe, de Palestrine & de Sabine. Il revint à Rome au mois de janvier 1518, & l'année d'après on l'envoya Légat en Angleterre, pour y lever les décimes contre les Turcs. Cette commission ne lui réüssit pas, il obtint seulement l'Evêché de Salisburi pour lui l'an 1524. Sous le pontificat du Pape Clément VII, il fut envoyé Légat en Allemagne, pour s'opposer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des mœurs. En 1528, il fut aussi envoyé Légat en Angleterre, pour être Juge du divorce de Henri VIII, qui vouloit faire déclarer nul son mariage avec Catherine d'Aragon, dans le dessein d'épouser Anne de Boulen. Il ne conclut pourtant rien, & le Pape le rappella l'année d'après, s'étant réservé la connoissance de cette affaire. Campeggi revint en 1529, à Rome. Il étoit Evêque de Bologne depuis l'an 1523. Il se trouva en cette ville au couronnement de Charles-*Quint*, d'où étant repassé comme Légat en Allemagne, il assista à la Diete d'Ausbourg. A son retour, le Pape étant mort, il donna sa voix pour l'élection de Paul III, qui le nomma en 1538, pour se trouver en qualité de Légat à Vicence, où l'on devoit faire l'ouverture du Concile; mais Campeggi mourut à Rome le 19 juillet 1539. Il avoit composé quelques Ouvrages de Droit, qui n'ont pas été publiez. * Sigonius, *de Episcopis Bonon.* Garimberti, *l. 1.* Onuphre, *in Chron.* Sanderus, *de Schism. Angl.* Surius, *in Comment.* Sleidan, *in Annal.* Ughel, *Ital. sacra.* Sponde, *in Annal. Eccles.* Aubery, *Histoire des Cardin.* Bumaldi, *Biblioth. Bononiensis.*

CAMPEMENS des Israëlites. *Voyez* STATIONS.

CAMPEN, ville des Païs-Bas, dans la province d'Over-Issel, est située sur la rive gauche de l'Issel, près de son embouchure, à cinq lieues de Deventer. C'est une jolie ville très-bien fortifiée, & d'où l'on peut inonder la campagne voisine qui est très-basse. Elle a droit de battre monnoye. Les Auteurs Latins la nomment *Campi*. * Sanson. Ortelius.

CAMPEN, (Helmeric de) connu sous le nom d'HEIMERICUS DE CAMPO, natif de la ville de Campen dans le XV siécle, enseigna la Philosophie à Cologne. Depuis il se trouva au Concile de Bâle, où le Cardinal Nicolas de Cusa, homme d'une rare doctrine, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui persuada d'écrire quelques Traitez. Celui *De Auctoritate Concilii*, fut le plus considérable. Il s'attacha ensuite à Eugéne IV, & en publia les raisons dans une Apologie. Lorsqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, il enseigna quinze ans la Théologie à Louvain, & mourut en 1460. Outre les Ouvrages dont j'ai parlé, il a écrit *Compendium Divi Thomæ, super Sententias Libri quatuor*; *De Esse & Essentia*; *Compendium Divinorum*; *Quæstiones variæ in Magistrum Sententiarum*; *Expositiones in Apocalypsin*; *De Laude Solitudinis*; *De Institutione Canonicorum Regularium*; *De Imagine Christi e cruce depositi, & in sinu Matris funerali linteo involuti*; *Disputatio de controversiis Fidei inter Bohemos & Catholicum*, & de plusieurs autres Ouvrages qui sont en manuscrit dans l'Abbaïe de Parc près de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 341.

CAMPEN, (Jean de) dit vulgairement *Vanden Campen*, natif de la ville de Campen, vivoit au commencement du XVI siécle, & savoit très-bien les Langues, qu'il enseigna à Louvain. Le Pape Léon X le fit venir à Rome, où il lui donna un canonicat: mais Campen en revenant dans les Païs-Bas, mourut de peste à Fribourg en Brisgaw l'an 1538. Il laissa une Grammaire Hébraïque; des Paraphrases sur les Pseaumes; sur l'Ecclesiaste; Un petit Commentaire sur les Epitres aux Romains & aux Galates. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 475.

* CAMPEN (Jean de) Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit en 1404. Il étoit des Païs-Bas, & il composa des Commentaires sur les Sentences; *Quodlibetorum opus*; *Summula artium, &c.* * Trithême, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 473.

* CAMPEN (Jaques de) Seigneur de Rambrock, fameux Peintre & Architecte, naquit à Harlem le quatrième mars de l'an 1658. Dans la Peinture, il ne travailloit guéres qu'en Histoires & en personnages de grandeur naturelle, à la maniere de Jean de Bronchorst. Il s'est signalé dans l'Architecture par plusieurs magnifiques édifices, entre lesquels on peut sur tout remarquer à Amsterdam la Maison de ville, le Théatre où se joue la Comédie, des Mausolées érigez à l'honneur de plusieurs Amiraux; à la Haye, la maison du Prince Maurice, &c. On raconte de lui une chose assez singuliere que personne n'est obligé de croire. On dit qu'allant en Italie, il rencontra une Diseuse de bonne avanture qui lui demanda l'aumone, & qui s'offrit à lui prédire ce qui lui devoit arriver, & que lui ayant présenté sa main, elle lui dit qu'il étoit Peintre, & qu'il alloit en Italie pour se perfectionner, mais qu'il en reviendroit Architecte, & que de retour en son pais, il y seroit employé à de magnifiques ouvrages. Elle ajouta que l'ancienne Maison de ville d'Amsterdam seroit réduite en cendres, & qu'il lui en feroit succéder une autre qui surpasseroit la premiere. Quoique Campen ne fit que rire de cette prédiction, elle ne laissa pas de s'accomplir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Pais-Bas*, en Flamand, III *partie*, *p.* 380. *& suiv.* Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Flamand, III. *partie p.* 227. *& suiv.*

CAMPER, ville des Indes, située dans l'Isle de Sumatra près de la Ligne, & à l'entrée du détroit de Malaca du côté de l'orient, est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & qui a son Roi particulier. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CAMPESTER, Poëte, comme il semble, de la Basse Latinité, avoit composé un Poëme intitulé *Catabolica* ou *Infernalia*, au rapport de Fulgence *de continentia Virgilii*.

* CAMPESTER (Laurent) dont le nom Flamand est *Vanden Velde*, étoit de Diest en Brabant. Il fut Disciple de Clénard qui étoit de la même ville. Il enseigna la Jeunesse à Louvain chez les Chanoines Réguliers de S. Augustin, & composa les Ouvrages suivans, *Dialogi Ethici sive Morales*; *Syntaxeos Propædeumata exemplis Ethicis instructa*; *Septentrionalis*; *Oratio laudatoria pro Francisco Valesio Francorum Rege.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 620.

CAMPESTRE ou CAMPESTE, étoit chez les Romains ce que nous appellons *tonnelet*, *bas de soie* tourné en rond, *espéce de tablier*, dont se ceignoient ceux qui faisoient leurs exercices dans le Champ de Mars. *Il leur prenoit depuis le nombril*, & leur descendoit jusques sur le milieu des cuisses, pour couvrir les parties que la pudeur défend de nommer.

CAMPHUISEN. *Voyez* KAMPHUISEN.

CAMPIAN, (Edmond) de Londres, Jésuite, a vécu dans le XVI siécle. Il étudia à Oxford, & depuis, étant attiré par les Anglicans, il fut reçu Diacre parmi eux; mais quelque tems après il fit abjuration, vint à Douay, où il y avoit un Seminaire d'Anglois; & étant passé à Rome, il s'y fit Jésuite en 1573. Après son noviciat, on l'envoya à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580, il passa en Angleterre, où il soutint généreusement sa Religion, & la signa de son sang le 28 novembre 1581, sous le régne d'Elisabeth. Il composa plusieurs Ouvrages, dont les plus considérables sont, une Chronique universelle, & un Traité adressé aux Universitez d'Angleterre, où il rapporte dix raisons en faveur de l'Eglise Romaine. * Sponde, *A. C.* 1580. *n.* 1581. Riccioli, *en la Chronique.* Pitseus. Ribadeneira.

CAMPIANO, petite ville d'Italie, dans le Val de Taro, que ceux du pais nomment Stato di Val di Taro, est située près de la riviere de Taro. Les Ducs de Parme, à qui elle appartient, ont eu soin de la faire fortifier. * Baudrand.

CAMPIDOGLIO. *Voyez* CAPITOLE.

CAMPIGNE ou KEMPEN-LAND, contrée des Païs-Bas. Elle est divisée en Campigne Hollandoise & Campigne Liégeoise. La premiere est une partie de la Mairie de Bois-le-duc en Brabant, qui ne contient que des villages, avec la petite ville d'Eyndoven. L'autre est une partie du diocèse de Liége, & elle comprend le Comté de Horn, & toute la portion de celui de Loots, laquelle est au Septentrion du Démer & dans laquelle on voit les petites villes de Peer, de Hamont, de Erey, de Maliik, de Beringue, & de Stochem. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMPION, ville du Païs de Tangut dans la Tartarie. Elle est ceinte d'une muraille fort épaisse, & son terrain-plain est si large, que quatre charettes peuvent y rouler de front. Cette place est défendue par de grosses tours, & par un grand nombre de canons. Ses fossez sont larges & secs; mais faits de telle maniére qu'on peut les remplir d'eau quand on veut. Il s'y fait un grand trafic de rhubarbe, dont le Païs est fort abondant. On l'y va prendre de plusieurs endroits pour la porter aux Indes & à la Chine. La grande place est tous les jours remplie de charlatans, qui font voir au peuple beaucoup de choses qui ne sont qu'en apparence. Il semble qu'ils percent un homme, qu'ils lui coupent un bras, & qu'ils répandent son sang, & tout cela se fait par un art qu'ils nomment *Sibile*. Les Caravanes des Marchands s'arrêtent à Campion sans pouvoir aller plus loin, & on ne laisse passer au Catay, grand pais de la Tartarie, aucun Etranger, à l'exception des Ambassadeurs. * Davity, *Province du Tangut.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CAMPIXIANUS (Fréderic) Jurisconsulte de Catane, & l'un des plus illustres de son tems dans l'Italie, enseigna le Droit Civil dans la ville de sa naissance. Il mourut à Palerme le 16 avril 1583. Il a composé plusieurs excellens Ouvrages qui sont souvent citez par Marius Muta, Antonin Amatus & Octave Corsetto; mais il n'y en a d'imprimez que, *Consilia Tria*, & *Adnotationes ad Bullam Apostolicam Nicolai V. & Reg. Pragmaticam Alphonsi de Cordubae.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPLI. *Voyez* CAMPOLI.

* CAMPO (Jean de) Noble de Palerme, fut un Poëte célébre dans les Ouvrages de qui on voit briller une grande érudition. Il florissoit vers l'an 1570. Ses Poësies sont péries par un accident inconnu, & n'ont pu par conséquent voir le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPO (Heimericus de) *Voyez* CAMPEN (Heimeric de)

CAMPOBASSE, Gentilhomme Napolitain, de très-mauvaise foi. Il s'appelloit *Nicolo di Combasso*, mais en France on le nommoit Campobasse. Comme il avoit été partisan de la Maison d'Anjou, il avoit été banni de Naples, & ses terres avoient été confisquées. Depuis ce tems-là, il s'étoit arrêté en Provence ou en Lorraine, avec le Roi René de Sicile, ou avec le Duc Nicolas; après la mort duquel le Duc de Bourgogne prit le Comte Campobasse à son service, & le fit un des Chefs de son armée. Ce Comte passant par Lyon s'acosta d'un Médecin, appellé Maître Simon de Pavie, par le moyen duquel il fit offrir au Roi Louis XI. de lui remettre le Duc de Bourgogne entre les mains, ou de le tuer moyennant certains avantages qu'il lui demandoit. Paul Jove dans son Dialogue des Devises Militaires, indique la cause du mécontentement de Campobasse. Il dit que ce fut à cause d'un soufflet, que le Duc avoit donné au Comte dans un Conseil de guerre. L'Auteur Anonyme cité par M. Amelot de la Houssaye découvre l'occasion pour laquelle ce soufflet fut donné à Campobasse. Ce fut à cause qu'il s'opposoit à la résolution du Duc qui vouloit faire pendre *Chiffron de la Vachiére*, Gentilhomme Provençal au service du Duc de Lorraine, & qui avoit été surpris voulant s'introduire dans Nanci assiégée par le Duc de Bourgogne. Chiffron fut pendu; mais le Duc René vengea sa mort sur plus de 120 Bourguignons, qui se trouvérent prisonniers dans les villes d'Epinal, de Mirecourt &c. lesquels furent tous pendus. On leur mit cet écriteau qui marquoit la cause de leur mort, *Pour le meurtre commis cruellement en la personne de feu le bon Chiffron de la Vachiére, pris en bien & loyaument servant son Maître, par le Duc de Bourgogne, qui par sa tyrannie ne se peut saouler de répandre le sang humain.* Ce qui sert à refuter ce que dit de Comines que Campobasse avoit hâté le supplice de Chiffron, parce que ce dernier vouloit découvrir au Duc de Bourgogne les menées du Comte avec le Duc de Lorraine. Le Duc René n'auroit pas honoré & vengé la mort de Chiffron, s'il s'étoit montré prêt à trahir le secret pour sauver sa vie. Campobasse méditant toûjours sa vengeance, se retira avec l'élite du monde qu'il commandoit, (Mézeray dit avec 400 chevaux) & s'alla jetter aux piez du Duc René qui lui fit un bon accueil, & qui lui fit expédier des patentes d'une seconde donation de la ville & Seigneurie de Commerci. Douze ou quinze hommes que le Comte avoit laissez auprès du Duc de Bourgogne, pour l'assassiner dans la déroute qu'il prévoyoit, s'aquitérent de leur barbare commission, en le perçant de trois coups, au commencement de l'année 1477, le Duc étant dans sa 46 année. Campobasse portoit pour devise un figuier sauvage avec ce vers de Martial pour légende, *Marmora Messala findit Caprificus*, *l.* 10. *Epigr.* 2. *v.* 9. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2. Comines. Mézeray, *sur l'année* 1476 *&* 1477.

CAMPO DI S. PIETRO, petite ville du domaine des Vénitiens en Italie. Elle est dans le Padouan, sur une petite riviére entre la ville de Trévigni, & celle de Vicenze. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMPO GABIO. *Voyez* GABIENS.

CAMPOIS. *Voyez* CAMPATOIS.

CAMPOLI, petite ville épiscopale, dans l'Abruzze Ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone, environ à deux lieues de Téramo, d'Ascoli, & du Golfe de Venise. Cette ville est composée de trois parties, qui sont séparées par quelque distance l'une de l'autre, & qui portent les noms de Camplo, de Nucella, & de Castronovo. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMPOLONGO, (Æmilius) de Padoue, Professeur en Médecine, savoit les Langues & les Belles Lettres, & s'attacha à l'étude des Ouvrages d'Aristote & de Galien. Il fut fait Professeur en Médecine dans l'Université de Padoue l'an 1578, & continua d'enseigner jusqu'à sa mort arrivée en 1604. Il fut enterré aux Servites de la même ville, où l'on voit une inscription qu'Annibal Campolongo son fils, Jurisconsulte, y fit élever. Outre des Consultations qu'on a publiées avec celles des autres Médecins d'Italie, nous avons encore de lui, *Methodus consultandi*; *De variolis*; *De Arthritide.* * Thomasin, *in Elog. Illustr. Vir. partie* 1.

* CAMPOLUS (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de St. Dominique naquit à Messine en Sicile le 22 juillet 1646. Il prit l'habit le 13 avril 1663. Après avoir achevé son cours de Philosophie, il fut fait Lecteur. Ensuite il se donna à la prédication, & il s'en aquita si bien que les Péres de son Ordre dans une assemblée générale l'honorérent du titre de Prédicateur général. On lui donna ensuite la charge de Missionnaire dans toute l'étendue de la Jurisdiction Ecclésiastique de Messine; après quoi il fut fait Sous-Prieur & ensuite Prieur de divers monastéres. On a de lui en Italien, *Tesoro del S. S. Rosario diviso in tre parti.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPO-MAJOR, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, sur la riviére d'Algar, au nord-nord-est d'Elvas dont elle est éloignée d'environ trois lieues; & au nord-nord-ouest de Badajoz à une distance un peu plus grande.

CAMPO MARINO. *Voyez* MARINO.

CAMPREDON, petite ville d'Espagne dans la Catalogne, aux confins de Roussillon entre Girone & Puicerda. Elle est fortifiée, & on la prend communément pour l'ancienne *Sebendunum*, petite ville des Castellans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPSON-GAVRI, Sultan d'Egypte, fut élevé à cette dignité par les Mammelucs vers l'an 1504 de JESUS-CHRIST & de l'Hégire 910. Il la refusa d'abord, considérant les malheurs qui étoient arrivez en peu de tems aux Sultans d'Egypte, par la faction des plus considérables de l'Etat; mais la fortune, qui l'avoit tiré de l'esclavage, pour le mettre au nombre des Mammelucs, & lui faire obtenir les premiers emplois auprès des Sul-

Solman, le plaça malgré lui sur le Thrône. Il gouverna avec une prudence admirable; car ayant fait mourir sans bruit les plus remuans, il calma les troubles du Royaume; puis envoya des troupes dans les Indes, pour en chasser les Portugais, & occuper les Sujets par le commerce. Mais les Portugais défirent son armée navale le troisiéme février 1509. Campson fut l'arbitre de l'Orient, & balança la puissance de deux grands Monarques, Ismaël Roi de Perse, & Selim Empereur des Turcs. Il fut enfin opprimé par ce dernier, & trahi par un de ses Sujets nommé Caierbey, Gouverneur d'Alep & de Comagène: car Selim feignant de marcher contre Ismaël, tourna contre Campson qui l'attendoit avec son armée. Les armées se rencontrérent dans la Comagène, au même lieu où deux ans auparavant les Turcs avoient défait les Perses. Caierbey s'aquitant de la promesse qu'il avoit faite à Selim, se rangea de son parti. Campson âgé de plus de 70 ans, chargé d'embonpoint, & incommodé d'une hergne, tomba de son cheval & fut écrasé l'an 1516 de Jesus-Christ & de l'Hegire 922. * Leunclavius, *l. 17.* Paul Jove, *l. 17.* Baudier, *Hist. des Turcs.*

CAMPUS MAGNUS, ou *Grand-Champ.* C'est une plaine fort étendue, qui a douze cens stades de long, & six vint de large. Le Jourdain la divise en deux parties, elle commence au Bourg de Genebah & finit au Lac Asphaltide. La ville de Jerico est bâtie au milieu du Grand-Champ. Il y a tout auprès une grande montagne qui la commande, & qui est si stérile, qu'on n'y voit ni arbre, ni plante; & si longue, qu'elle s'étend du côté du Septentrion, jusqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du Midi, jusqu'à Sodome. Sa grande stérilité est cause qu'il ne s'y rencontre aucuns Habitans: à l'opposite de cette montagne, & de l'autre côté du Jourdain, on voit une autre montagne, qui commence à Juliade vers le Septentrion, & s'étend du côté du midi, jusqu'à Gomorrhe, où elle confine à Petra, qui étoit autrefois la capitale de l'Arabie. Il y a encore le Mont-Serre qui s'étend jusqu'au territoire des Moabites. Un Auteur moderne écrit dans son Voyage de la Terre-Sainte, qu'à la verité cette plaine est la meilleure du monde & très-fertile en blé; qu'elle est terminée à l'Orient par les montagnes de l'Arabie, à l'Occident par celles de Judée, au midi par la Mer Morte, & au Septentrion par celle de Tibériade; que c'est dans cette belle plaine qu'on recueilloit autrefois des plantes si exquises, des liqueurs si précieuses, & des gommes d'une odeur incomparable; mais qu'à présent elle est presque toute déserte, & qu'on diroit qu'elle se ressent encore de la malédiction & des anathêmes, dont Josué foudroya Jérico & son Grand-Champ. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. c. 27.*

CAMPUS *Piorum*, lieu célébre en Sicile, près de Catane, où les deux fréres Amphinomus & Anapus, sauvérent sur leurs épaules leur pere & leur mere, des flammes du Mont-Etna. * Valére Maxime, *l. 5. c. 4.*

CAMP-WER. *Voyez* VEERE.

CAMSIN, (le) est le tems de Pâques, selon le langage des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte.

* CAMUEL, KAMUEL & KEMUEL, troisiéme fils de Nachor. Moïse dit qu'il fut pére des Syriens, ou plutôt pére d'Aram. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils surnommé le Syrien ou l'Araméen: car on sait que la nation des Syriens vient d'Aram un des fils de Sem. Camuel a pu donner son nom aux Camiléens peuples Syriens au couchant de l'Euphrate. Strabon en parle au livre 16. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CAMUEL, KAMUEL & KEMUEL, fils de Sephtan de la Tribu d'Ephraïm, fut un des Députez pour faire le partage de la Terre promise aux autres Tribus. * *Nombres, ch. 34. v. 24.*

CAMUL, ville de la grande Tartarie en Asie, située dans le Royaume de Tanju. Sanson la nomme aussi *Xamo*, & la met près du Désert de ce nom; mais M. Witsen la met beaucoup plus vers le Couchant.

CAMULE, *Camulus*, est le nom d'un Dieu du Paganisme. Ce sont les inscriptions de Gruter qui font connoître ce Dieu. La premiére, *p. 40. n. 9.* est *Arimus Camule, Jovi, Mercurio, Herculi.* Sous chacun de ces noms est le Dieu qui le porte; & sous *Camule*, c'est un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre, *p. 56. n. 11. Camulo. sanc. Fortiss. Sac.* &c. Cette seconde inscription a été dans le païs des Sabins. Une troisiéme, trouvée proche de Clèves, porte, *Marti Camulo ob salutem Tiberi Claudi Caes. Cives Remi templum constituerunt.* De tout cela on peut conclurre que *Camule* étoit le nom que les Sabins donnoient à Mars. * Gruter. Septimus, *Antiq. Roman. Syntagma, t. 1. p. 96.* Isidore, *Orig. l. 20. c. 16.*

CAMULOGENE, Capitaine général des Parisiens, & des autres peuples de leur voisinage, fut choisi à cause de son expérience, quoique dans une extrême vieillesse, pour s'opposer aux desseins de Labienus Lieutenant de César, qui s'avançoit avec quatre Légions vers Paris. Il combattit avec beaucoup de valeur contre les Romains, & fut tué à la tête des troupes Gauloises, qui donnérent un combat des plus opiniâtrez dont César an conservé la mémoire dans ses Commentaires de la Guerre des Gaules: ce fut la septiéme année de cette guerre. * Jules César, *l. 7.*

CAMUS, (Jean-Pierre) Parisien, Evêque de Beley, fut nommé par le Roi Henri IV. & sacré par S. François de Sales, l'an 1609. Sa piété & sa vertu lui attirérent l'amour de tous ses Diocésains. Il quitta son Evêché l'an 1629, se retira en son Abbaïe d'Aunay, & fut grand Vicaire de François de Harlay, Archevêque de Rouen. Enfin il se retira à l'hôpital des Incurables de Paris, & y mourut âgé de 70 ans le 26 avril 1652. Il a été l'un des grands Prédicateurs de son tems, & a composé un si grand nombre d'Ouvrages, qu'il seroit difficile d'en faire le catalogue. Il y en a de Controverse, de Morale, de Mystiques. Il n'a point épargné les Religieux Mendians, ni dans ses prédications, ni dans son Ouvrage qu'il a intitulé, *des Moines.* Il écrivoit avec une facilité merveilleuse sur différens sujets, mais avec peu d'exactitude. Il a mené une vie sainte & penitente, qui lui auroit peut-être mérité la canonisation, comme à son bon ami saint François de Sales, s'il ne s'étoit pas déclaré si ouvertement contre les Religieux & les Moines. Il ne voulut pas même se retracter à la mort en faveur des Moines, protestant devant Dieu, qu'il n'avoit jamais rien dit ni écrit contre eux, qu'il n'eût cru devoir dire & écrire en conscience. Il haïssoit fort les Religieux Mendians & sur tout les Capucins, dont il appelloit le Capuchon *Chausse d'Hypocras.* Les Moines croyent qu'il est damné, *quia voluit se in extremo illis contrarium.* Mais tous les autres en pensent bien différemment. Il refusa deux Evêchez considérables qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras, & Amiens. *La petite femme que j'ai épousée,* disoit-il à ses amis, *est assez belle pour un Camus.* Il avoit l'esprit vif & la repartie promte. Le Cardinal de Richelieu lui demandant son sentiment sur deux livres nouveaux, le *Prince* de Balzac, & le *Ministre d'Etat* de Silhon, il lui répondit, *Monseigneur, l'un ne vaut guéres & l'autre rien du tout.* Prêchant un vendredi-saint dans un hôpital, il apostropha un Crucifix de la sorte, *Ah! Monseigneur je vous voi entre deux larrons.* A ces mots, Monsieur le Duc d'Orléans, Gaston de France, qui avoit à ses côtez un Surintendant des Finances, & le Partisan Monnerot, leva son chapeau, comme si le Prédicateur lui eût adressé la parole. Quand il prêchoit, sa longue barbe se divisoit en deux ou trois touffes suivant le nombre des points de son Sermon. Il auroit prêché trois heures qu'on ne s'y seroit point ennuyé, & il avoit la mémoire si sûre que rien ne pouvoit l'interrompre. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bugey.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

1. Il descendoit de NICOLAS Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Capitaine & Gouverneur d'Auxonne, qui eut pour fils PERNET, qui suit.

2. PERNET Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, fut aussi Gouverneur d'Auxonne, & pére de JEAN, qui suit.

3. JEAN Camus, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Châtillon, &c. épousa *Antoinette* de Vignols, Dame d'Argny, de Pontcarré, &c. dont il eut, 1. ANTOINE Camus, Seigneur de Rivery & du Perron, *duquel descendent les Seigneurs de ce nom*; 2. JEAN, Seigneur de Saint-Bonet, *dont sont issus les Seigneurs de ce nom dans la province de Lyonnois*, & dont étoit *Jean-Pierre* Camus, Evêque du Beley, qui a donné lieu à cet article; 3. CLAUDE, Baron de Bagnols & de Châtillon, Thrésorier general des Finances à Lyon, *dont descendent les Seigneurs de ce nom, aussi établis dans le Lyonnois*; & 4. GEOFROY, qui suit.

4. GEOFROY Camus, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la robbe, vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1575, & fut employé en plusieurs négociations importantes. Il fut nommé en 1588, par le Roi Henri III, à la charge de premier Président du Parlement de Provence, à la place de M. de Forests, en laquelle il ne put être reçu par les obstacles que les Liguеurs, qui étoient maîtres de la ville d'Aix, y apportérent. Le Roi Henri IV l'y nomma de nouveau en 1596; mais il n'y put être reçu non plus que la premiére fois, pour les mêmes raisons, & mourut Conseiller d'Etat. Il épousa *Jeanne* Sanguin, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe* de Thou, sœur de *Christophle* de Thou, premier Président du Parlement de Paris, dont il eut 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Jacques*, nommé Evêque de Séez en 1614, mort en 1650; 3. N. . . . Secretaire des Commandemens de trois Princesses, filles du Roi Henri IV, qui furent, Reine d'Espagne, Reine d'Angleterre, Duchesse de Savoye; 4. *Antoinette*, seconde femme de *Jacques* Prevôt, Seigneur de Saint-Cir, Maître des Requêtes; 5. *Marie*, alliée à *Elie* Laisné, Seigneur de la Marguerie, premier Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat; & 6. *Jeanne* Camus de Pontcarré, Coadjutrice d'*Anne* de Thou, sa grand'tante, Abbesse de S. Antoine-des-Champs, à laquelle elle succéda.

5. NICOLAS Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Magdelaine* de Pincé sa femme, 1. NICOLAS, II. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe; 3. *Pierre*, Prieur de Saint-Trojan, Conseiller, Aumonier du Roi, mort en mai 1685; 4. *Jeanne*, mariée à *Louis* Morynneau, Seigneur d'Esure, Secretaire du Roi, morte en novembre 1679; & 5. *N.* . . . Camus de Pontcarré, Religieuse.

6. NICOLAS Camus, II. du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé en Anjou, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en avril 1636, & mourut en novembre 1660, ayant eu d'*Helène* Hallé sa femme, morte en novembre 1661; 1. NICOLAS, III. du nom, qui suit; 2. *Elie*, Chevalier de Malthe, mort le 27 novembre 1709, en sa 66 année, recommandable par sa charité envers les pauvres; & trois filles qui n'ont point été mariées.

7. NICOLAS Camus, III. du nom, Seigneur de Pontcarré, &c. reçu Conseiller au Parlement en mai 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, mourut le sixiéme février 1703, âgé de 66 ans. Il épousa *Marguerite-Helène* Durand, morte le 13 octobre 1703, âgé de 55 ans, fille unique d'*Ursin* Durand, Conseiller au Parlement, & de N. . . . Boyer-des-Fontaines, dont il eut entre autres enfans 1. NICOLAS-PIERRE, qui suit; 2. *Ursin* Camus-Durand de Pontcarré, reçu Conseiller au Parlement en février 1698, mort sans alliance le 25 décembre 1715, en sa 42 année; & 3. *Jeanne-Philiberte* Camus de Pontcarré, mariée le 13 août 1697, à *Etienne* Bochart, Seigneur de Saron, Président en la premiére Chambre des Enquêtes du Parlement, arriére-petit-fils de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny, &c. premier Président du Parlement de Paris, morte le premier mai 1711, en sa 41 année, laissant postérité.

8. NICOLAS-PIERRE Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en février 1688, Maître des Requêtes en 1691, & a été nommé premier Président du Parlement de Rouen en août 1703. Il épousa 1. en avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Augusta* le Boullanger, morte en couche le 27 mars 1702,

elle

fille unique d'*Auguste-Macé* le Boullanger, Seigneur de Viarmes, de Maffliers, &c. Maître des Requêtes & Président au Grand-Conseil, & d'*Anne* de la Forêt : 2. en mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelongne, morte en juin 1705, fille unique de *Christophe-François* de Bragelongne, Seigneur d'Engenville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Marie* Chanlatte : 3. en fevrier 1706, *Jeanne-Marguerite* de Boivin, morte le troisiéme juin 1718, en sa 35 année, fille de *N*. . . . de Boivin, Seigneur de Bonnetot, premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen. Il a eu de son premier mariage, 1. GÉOFROY-MACÉ, qui suit; & 2. *Jean-Baptiste-Elie* Camus, de Pontcarré, Seigneur de Viarmes, de Sugy, de Belloy, &c. reçu Conseiller au Parlement en fevrier 1721. Du second lit sont issues 3. 4. *N*. . . . & *N*. . . . filles; & du troisiéme vinrent 5. &c. un fils & quelques filles.

9. GÉOFROY-MACÉ Camus, Seigneur de Pontcarré, de Maffliers, de Moulson, de Beaumont, de Quincampoix, &c. a été reçu Conseiller au Parlement en août 1715, & Maître des Requêtes en fevrier 1722. Il a épousé en fevrier 1719, *Marie-Anne* de Jaffaud, fille d'*André-Nicolas* de Jaffaud, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Anne* Couffard, dont sont venus des enfans.

CAMUS (Antoine le) Chevalier, Seigneur de Jambeville & Marquis de Maillebois, Président au Parlement de Paris, étoit fils de MARTIN le Camus, Conseiller dans le même Parlement, mort en 1564, & petit-fils de CHARLES, Conseiller au Sénat de Milan sous François I. On assûre que leur Maison étoit originaire de Poitou, où elle possédoit la Terre de la Borde-Popelinière. Antoine perdit son pere à l'âge de 12 ans; & à 22 ans l'an 1573, il fut nommé par le Roi Charles IX. Conseiller au Grand Conseil. Henri III lui donna la charge de Maître des Requêtes en 1585. Henri IV le fit en 1590. Intendant de Justice en Normandie, où il fut fait prisonnier par le Duc de Mayenne à la prise de Pontaudemer, & mis à douze mille livres de rançon, que Sa Majesté paya. Elle l'honora d'une charge de Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, & ensuite d'une de Président en 1595. Depuis, il servit encore le Roi dans le Limosin; & à son retour il eut la charge de Président à Mortier, qu'il exerça depuis 1600, jusqu'en 1619, qui fut l'année de sa mort. Il eut de *Marie* le Clerc, deux fils & trois filles, dont il ne resta qu'*Anne* le Camus, qui fut mariée 1. à *Claude* Pinart, Gentilhomme de la Chambre du Roi, premier Baron de Valois, & Marquis de Comblisi : 2. à *François-Christophle* de Levi, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, & Capitaine de Fontainebleau, mort en 1661. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages. * Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes*.

CAMUS (Nicolas le) Secretaire du Roi en 1618, puis Conseiller d'Etat en 1620, s'aquit beaucoup de gloire dans le maniment des grandes affaires où il fut employé, & mourut en novembre 1684, âgé de 80 ans, laissant de *Marie* Colbert sa femme, morte en 1642, six fils & quatre filles, sçavoir, 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, *qui a fait branche rapportée ci-après*; 3. *Edouard* le Camus, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur général de la Cour des Aides, qui quitta cette charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24 fevrier 1674, en sa 70 année; 4. *Etienne* le Camus, Maître des Comptes, puis Surintendant des Bâtimens, mort en juin 1673, sans laisser de postérité de *Magdelaine* Colbert, laquelle se remaria à *Claude* Pellot, premier Président du Parlement de Rouen, & mourut le huitiéme juillet 1696, âgée de 66 ans; 5. *André-Girard* le Camus, Conseiller au Grand Conseil, puis Procureur général de la Cour des Aides, & Conseiller d'Etat, mort le 15 septembre 1698, âgé de 88 ans, sans enfans de *Charlotte* Melson son épouse, célébre par son esprit & par ses Poësies, morte le 22 juin 1702; 6. *Jean* le Camus, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort sans alliance le 26 juin 1680; 7. *Marie* le Camus, alliée à *Michel* Particelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des Finances, morte en septembre 1678; 8. *Catherine* le Camus, Carmélite au grand couvent de Paris, morte en 1668; 9. *Françoise* le Camus, mariée à *René* le Roux, Seigneur du Plessis-S. Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte en octobre 1680; & 10. *Claude* le Camus, premiére femme de *Claude* Pellot, premier Président du Parlement de Rouen, morte en juillet 1665.

2. NICOLAS le Camus fut Conseiller au Grand Conseil, Procureur général de la Cour des Aides en 1631, puis Conseiller d'Etat en 1632, & Intendant de l'armée en Italie & en Languedoc, & mourut en 16. . . Il épousa *Marie de la* Barre, laquelle se remaria à *Jacques* le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, & mourut en septembre 1661, laissant de son premier mari, 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. *Charles* le Camus, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Gouverneur de Meuillon en Provence où il s'établit, qui épousa *Angelique* de Pontevez, fille d'*Annibal* de Pontevez, Seigneur de Saint-André, dont il vint des enfans; 3. *Etienne* le Camus, Evêque & Prince de Grenoble, nommé Cardinal du propre mouvement du Pape Innocent XI, le deuxiéme septembre 1686, Prélat également distingué par sa profonde érudition, par sa piété solide, & par son zéle ardent pour le bien de son diocése, mort le 12 septembre 1707, en sa 76 année, après une résidence de 36 ans en son diocése, n'en étant sorti que pour deux Conclaves depuis sa promotion à l'Episcopat; 4. *Girard* le Camus, Maître des Comptes, mort le 26 septembre 1717, sans postérité de *Marie* de Creil, fille d'*Etienne* de Creil, Conseiller au Grand Conseil, morte le neuviéme mars 1718; & 5. *Jean* le Camus, Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, l'un des plus intégres & des plus habiles Magistrats de ce siécle, mort le 28 juillet 1710, âgé de 73 ans, ayant eu de *Marie-Catherine* du Jardin, morte le 14 juin 1719, en sa 70 année, pour fille unique, *Marie-Catherine* le Camus, premiére femme de *Jean-Edouard* Nicolai, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, morte le onziéme mai 1690, âgée de 25 ans.

3. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange-Bligny, &c. après avoir été Conseiller au Grand Conseil, & Procureur général de la Cour des Aides, fut pourvu en 1672. de la charge de premier Président de la Cour des Aides, qu'il exerça avec toute l'intégrité possible jusqu'à sa mort arrivée le douziéme mars 1715, en sa 90 année. Il épousa *Marie* Larcher, fille de *Michel* Larcher Président en la Chambre des Comptes, morte en fevrier 1686, dont il eut 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. *François* le Camus, Marquis de Bligny, Maréchal des camps & armées du Roi, qui a épousé le 23 fevrier 1716, *N*. . . . de Barillon, fille de *N*. . . . de Barillon, Maître des Requêtes; 3. *Pierre* le Camus, Prieur de Béré; 4. *Claude*, dit le Chevalier le Camus, Lieutenant de vaisseau pour le Roi, mort à Messine en 1676; 5. *Leon-Etienne* le Camus, Seigneur de la Grange, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14 juillet 1710, laissant postérité de *Catherine-Susanne* Aubert; & 6. *Marie* le Camus, mariée à *René* Basan, Marquis de Flamanville, Lieutenant Général des armées du Roi.

4. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, de Bligny, &c. Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, fut reçu le septiéme juillet 1707, en survivance de son pere, en la charge de premier Président de la Cour des Aides; mais il mourut avant lui le 15 avril 1712, laissant de *N*. . . . Langlois sa femme, fille de *Jacques* Langlois, Secretaire du Roi & Receveur des Consignations, 1. *Marie-Elisabeth*; 2. NICOLAS le Camus, qui suit; 3. *Jacques-Charles* le Camus, Bachelier en Théologie, mort le 23 septembre 1713; & 4. *N*. . . . le Camus, mariée en juin 1716, à *N*. . . . Andrault, Marquis de Maulevrier, Maréchal des camps & armées du Roi.

5. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, &c. Conseiller de la Cour des Aides, a été nommé premier Président de la même Cour en fevrier 1704, en survivance de son grand-pere. Il a pris possession de cette charge en mars 1715, & le Roi lui donna quelques jours après la charge de Prevôt & de Grand-Maître des Cérémonies de ses Ordres. Il a épousé le 14 mai 1714, 1. *Charlotte-Magdelaine* Bangier, fille unique d'*Edme* Bangier, Seigneur de Voisé & de Montrouge, l'un des Fermiers généraux de S. M. & d'*Helene* de Lattre, morte le deuxiéme octobre 1722, en sa 27 année: 2. le 23 decembre de la même année, *Marie-Anne* le Maître, fille de Perse, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Marguerite* Boucher.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HEMERY.

2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, de Courtarin, &c. second fils de NICOLAS le Camus, Conseiller d'Etat, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Président en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur général des Finances, & mourut en janvier 1687, âgé de 84 ans, laissant d'*Elisabeth* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, morte en avril 1676, 1. *Denys* le Camus, Seigneur d'Hémery, Président de la Cour des Aides, mort sans alliance en janvier 1688; 2. *André* le Camus, Seigneur d'Hémery, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le premier décembre 1693; 3. *Etienne* le Camus, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve; & 4. *Marie* le Camus, mariée à *Adrien* de Hannyvel, Comte de Mannevilette, Marquis de Crévecœur, &c. Secretaire des Commandemens de Philippe de France, Duc d'Orléans, dont sont venus des enfans.

CAMUSAT (Jean) célébre Imprimeur de Paris dans le XVII siécle, passoit en son tems pour le plus habile des Libraires de cette ville. C'étoit un homme de bon sens, & qui n'imprimoit que de bons Ouvrages; en sorte qu'une marque presque infaillible de bonté pour un livre, c'étoit de sortir de son Imprimerie. L'Académie Françoise le choisit pour son Libraire. * *Relation de l'Académie Franç.*

CAMUSAT (Nicolas) Chanoine de Troyes en Champagne, a vécu dans le XVI siécle. Il a recueilli le *Promptuarium sacrarum Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis, &c.* qu'il publia en 1610. & un volume de *Miscellanea*, qui a été imprimé deux fois. Il mourut fort âgé vers l'an 1635.

C A N.

CAN DE L'ESCALE. *Cherchez* l'article de la Maison de L'ESCALE.

CANA, petite ville de Galilée dans la Tribu de Zabulon, où le Fils de Dieu fit son premier miracle, changeant l'eau en vin à des noces où il se trouva. Depuis, passant en cette même ville, il y guérit le fils d'un Prince, ou d'un Officier qui y commandoit. Saint Jean en fait mention, *ch.* 4. *v.* 54: car ces paroles de l'Evangeliste, *C'est-là que Jesus fit son second miracle*, doivent s'entendre ainsi, *c'est le second miracle que Jesus fit à Cana*, comme saint Augustin l'explique dans sa Concorde des Evangelistes. Cana n'est plus qu'un village habité par des Mahométans. L'Impératrice sainte Heléne y fit bâtir une église à la place de la maison où nôtre Seigneur fit ce miracle. Ce bâtiment est tout de pierres de taille, & comprend l'église, soutenue au milieu d'un rang de colomnes, & la maison où demeuroient les Ecclesiastiques. Entre l'église & le logement est une cour assez spacieuse, sur laquelle il y a une grande pierre qui sert de de linteau. On y voit trois cruches taillées en relief, avec une écriture ancienne à moitié effacée. L'église est maintenant profanée par les Infidéles, qui la font servir de Mosquée, & le logement est occupé par des Santons ou Religieux Mahométans. * S. Jérôme, *de Loc. Hebr.* S. Augustin, *Concord. Evang. l.* 4. *c.* 10. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

☞ Quelques Auteurs ont crû que l'Epoux de ces noces, étoit saint Jean l'Evangéliste; d'autres, que ce fut Simon le Cananéen: mais le premier est faux, & le second très-incertain. En mémoire du premier miracle de JESUS-CHRIST, saint Epiphane assûre qu'il

y avoit tous les ans en pareil jour des fontaines dont l'eau se changeoit en vin. Ce Pére rapporte la même chose des eaux du Nil, & il assure que quelques Moines l'avoient éprouvé d'une fontaine dans l'église de la ville de Gérase en Arabie, & qu'il avoit bu lui-même de celle qui étoit à Cibyre dans la Phrygie, ou dans la Carie. Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine, dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le cinquiéme de *janvier*. Tous ces faits ont si peu de vrai-semblance, qu'il est inutile de les refuter. * Saint-Epiphane, *l.* 51. *c.* 30. Pline, *l.* 2. *ch.* 103. Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*. Casaubon, *ch.* 13. 5. 22. Nicéphore, *l.* 8. *c.* 10.

* CANA ou CANES, ville dans la Phénicie, ou dans la Tribu d'*Aser*, proche le fleuve *Eleutherus*, appellée *Canes la grande*, pour la distinguer de *Cana* où *Jesus Christ* changea l'eau en vin. La premiére est entre Tyr & Sidon. Simon, dans son *Dictionnaire de la Bible*, veut que la *Chananée* ou la *Cananéenne*, dont Jesus guérit la fille, fût de cette ville; mais je ne sai s'il lui feroit facile de le prouver.

* CANA, petite ville ou bourg du grand Duché de Toscane dans le Siennois, au sud de Sienne tirant vers l'est, à la distance d'environ douze lieues.

CANAAN, nom d'homme. *Voyez* CHANAAN.

* CANAAN, nom d'un païs qui fut habité par les Descendans de Chanaan, le plus jeune des enfans de Cham, & qui après avoir été promis au peuple d'Israël, lui fut donné en possession. On peut voir dans le livre de Josué comment les Israëlites y furent introduits par ce Successeur de Moïse. Cette Terre de Canaan a été un type & une figure du Royaume des Cieux, auquel on donne souvent le nom de *Canaan céleste*.

CANAAN, fils de CHAM. *Voyez* CHANAAN.

CANAAN (Païs de, ou Terre de) *Voyez* JUDÉE.

* CANACÉE, fille d'Eole, eut d'un commerce incestueux avec son frére Macarée un fils qu'elle avoit dessein de faire exposer, mais l'enfant en venant au monde découvrit tout par ses cris, qui étant parvenus aux oreilles d'Eole, ce Dieu le fit jetter aux chiens, & envoya un poignard à sa fille pour se punir elle même de son crime. On ignore ce qu'elle fit; mais Macarée ayant pris la fuite fut fait Prêtre d'Apollon à Delphes. * Hofmanni, *Lexic. Univ.*

CANADA, grand païs de l'Amérique septentrionale, auquel on donnoit autrefois une fort grande étendue; car on mettoit sous ce nom tout ce qui se trouve entre le détroit de Hudson, l'ancien & le nouveau Mexique, avec toutes les terres inconnues qui sont au dessus, ce qui comprenoit la Floride, toutes les Colonies Angloises du Continent, & tout ce que les François possédent encore aujourd'hui dans ces contrées. On donnoit encore à tout cela le nom de NOUVELLE FRANCE, sur ce fondement, que les François ont les premiers abordé dans cette partie de l'Amérique, qu'ils ont parcourue presque toute entiére, & dont ils avoient même pris possession en plusieurs endroits. A présent le Canada ou Nouvelle France est réduit à des bornes plus étroites, & ne comprend que les isles du Golfe de Saint-Laurent, & toutes celles qui bordent la Gaspésie, dont la principale est l'isle Royale ou du Cap-Breton; la Terre de Labrador ou Laborador; tout le cours du fleuve Saint-Laurent & celui du Missisipi au nord jusqu'au quarantiéme degré, avec toutes les riviéres qui s'y déchargent: de sorte, qu'il a l'océan à l'est, l'Acadie au sud-est, la Mer de l'Acadie & ses Colonies Angloises au sud, la Capalisie & le Golfe de Mexique au sud-ouest, la Louisianne, à l'ouest; mais au nord-ouest il n'a point encore de bornes connues.

La premiére découverte du Canada se fit en 1504, par des Bretons & des Normands, qui découvrirent le grand Banc. En 1523, Jean Vérazani Vénitien, prit au nom de François I. possession de toutes ces terres depuis le 33 degré de latitude septentrionale, jusques au 47. En 1535, Jacques Cartier de Saint-Malo, entra le premier dans le fleuve Saint-Laurent, le remonta jusqu'au Saut de Saint-Louis, & en prit possession au nom du Roi. En 1564, Ribault & Laudonniére, découvrirent une partie de la Floride & la Caroline, qu'ils nommérent ainsi en l'honneur de Charles IX, au nom duquel ils se rendirent maîtres du païs, & bâtirent Charles-Fort en 1609. Champlain monta par la riviére de Sous, jusqu'au lac qui porte son nom, par où il pénétra jusqu'aux Iroquois, & arbora par tout les armes du Roi Henri IV. En 1611 ou 1612, il monta jusqu'au Lac Huron, & à la baye des Saguinaux, qui est dans ce même Lac à l'ouest. Ce Capitaine avoit pris possession des païs de Sous-Bathon, de Manthe & d'Orange, avant qu'aucun Anglois ou Hollandois y eût paru. La baye de Hudson même, quoiqu'en disent les Anglois, a été découverte pour la premiére fois en 1657, par des François partis de Québec, qui l'habitérent; & si quelques vaisseaux Anglois, Danois & François, avoient passé avant ce tems-là par les détroits de Davis & de Hudson, ils n'avoient fait aucun établissement, & n'avoient pas même reconnu le fonds de la baye.

L'isle Royale est entre l'Acadie, & l'isle de Terre-Neuve, & elle n'est établie que depuis quelques années par les François, qui y ont Louisbourg, le Port-Dauphin ou de Sainte-Anne, & le Port-Toulouse. Elle fournit beaucoup de charbon de terre. Elle a au nord-ouest l'isle de Saint-Jean, qui n'est pas si grande, & on ne fait que commencer à l'établir. C'est la pêche qui fait le principal commerce de ces isles. Le fleuve de Saint-Laurent peut avoir vint-cinq ou trente lieues de large à son embouchure & porte de gros navires jusqu'à Quebec, qui est à plus de cent lieues de la Mer, mais dès lors il est bien rétréci, & n'a guéres qu'une petite demie lieue de large. L'eau est salée jusques à dix ou douze lieues au dessous. A l'embouchure il n'y a aucun établissement que quelques pêches vers Mingan au nord, vis à vis de l'isle d'Anticosti; mais dans le Golfe on a établi la grande baye par les 53 degrez, où la morue est très abondante. On ne commence à trouver des habitations Françoises, qu'à quarante lieues au dessous de Québec, encore y sont-elles rares, & passé 70 au dessus on n'en voit plus. Toutes ces habitations sont le long du fleuve. Les églises y sont propres, & l'Habitant n'y vit pas mal. Trente lieues au dessous de Québec, ce fleuve reçoit le Saguenay, grande riviére très-profonde, qui vient du nord. C'étoit autrefois un des grands abords des Sauvages qui venoient traiter de leurs pelleteries. L'endroit se nomme Tadoussac, que quelques-uns de nos Géographes ont mal à propos érigé en ville; quoiqu'il n'y ait jamais eu qu'une maison. On y fait aujourd'hui peu de commerce, presque tous les Sauvages des contrées du nord & de l'ouest ayant disparu, sans qu'on sache bien au juste ce qu'ils sont devenus, car quoiqu'il en ait péri une très-grande quantité par les guerres & par les maladies qu'on leur a apportées d'Europe, il faut qu'il y en ait plusieurs qui se soient retirez plus loin, apparemment vers la baye de Hudson.

Le fleuve de Saint-Laurent est couvert de quantité d'isles, dont quelques-unes ont jusqu'à quarante lieues de long, comme Anticosti à l'embouchure, & Manitoualin dans le Lac Huron. On en trouve quelques unes où il y a de fort belles habitations. La plus considérable est l'isle d'Orléans, érigée en Comté, sous le nom de Comté de Saint-Laurent. Elle a cinq paroisses, & forme la rade de Québec du côté de l'est & du nord. Vint-cinq lieues au dessus on trouve sur la droite une petite ville qu'on appelle les Trois-riviéres, à cause d'une riviére qui vient du nord, se décharger par trois branches dans le fleuve. Cette ville, dont la situation est assez agréable, quoique sur un chemin sablonneux, est presque à l'entrée du Lac Saint-Pierre, qui a sept lieues de long & trois de large, & que l'on peut regarder comme le fleuve qui s'élargit.

A trente lieues de ce Lac sont les isles de Montréal & de Jésus; la premiére tire son nom d'une montagne assez haute qui est au milieu; ce sont les Jésuites qui ont nommé l'autre, qui leur appartenoit alors. Elle est aujourd'hui à MM. du Seminaire des Missions étrangéres; car elles sont à côté l'une de l'autre. Le fleuve se sépare là en trois. L'isle de Montréal a douze lieues de long, & un peu plus de trois de large au milieu; elle se rétrécit fort par les extrémitez: elle est presque toute habitée, & appartient à Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice. Ville-Marie, bâtie sur la côte du sud, au bas de la montagne, est une jolie ville, qui sert de place d'armes au païs. Elle brûla en bonne partie en *1721*, mais elle est déja presque toute rebâtie. *L'isle de Jésus n'est pas tout à fait si grande, ni à beaucoup près si peuplée. Au dessus de Ville-Marie, environ à deux lieues, le fleuve commence à former des cascades, & n'est plus navigable. Ce premier rapide se nomme le Saut de* Saint-Louis, & donne son nom à une belle Mission d'Iroquois gouvernée par les Jésuites, & qui est au dessus & à main gauche, ayant un petit Lac que forme le bout de l'isle & l'embouchure d'une grande riviére qui vient du nord-ouest, & qu'on appelle la riviére des Outaouaks, & plus communément la grande riviére. Son cours est fort embarassé de chûtes & de rapides; c'est le plus court chemin pour aller au Lac supérieur.

Pour revenir au fleuve de Saint-Laurent, qui porte aussi le nom de Canada, depuis le Saut du Lac-Saint-Louis, il n'est point du tout praticable l'espace d'environ quarante lieues; ce ne sont que sauts & rapides où il faut souvent décharger les canots & les traîner vint lieues au dessus. On entre dans le Lac Ontario, qui a bien cent cinquante lieues de tour. Avant que d'y entrer on laisse à la droite le Fort de Catarocoui qui est bâti de pierre à quatre bastions. C'est M. de Frontenac, Gouverneur général du Canada, qui l'a fait construire, & il en porte le nom, aussi bien que le Lac Ontario. Ce Lac est la décharge du Lac Erié, par un détroit d'environ quatorze lieues, vers le milieu duquel on voit cette fameuse chûte de Niagara, où le fleuve tombe perpendiculairement d'environ cent cinquante piez de haut, & forme une nappe d'eau en forme de fer à cheval de près d'un quart de lieue de circonférence, & est séparée par le milieu par une petite isle inabordable à cause de la violence du courant. Le Lac Erié est la décharge du Lac Huron par un détroit de vint-deux lieues d'un païs charmant, mais dans cet entre-deux, il y a encore un petit Lac qui porte le nom de Sainte-Claire, & qui a sept lieues de long sur trois de large. Le Lac Huron est la décharge du Lac Michigan, qui reçoit encore les eaux de la baye des Puants, & du Lac Supérieur. Le Lac Supérieur reçoit les eaux du Lac Alemipigon. Les Lacs Tacamaniouen, des Christinaux & des Assinipoils, sont encore au dessus, & ont communication. Plusieurs croyent que le dernier est de la hauteur des terres, & la source non seulement du fleuve de Saint-Laurent, mais encore de Missisipi & de la riviére de Bourbon, qui a sa décharge dans la baye de Hudson, mais on n'a rien de bien certain sur tout cela. Au reste on donne au Lac des Assinipoils six cens lieues de circuit, cinq cens au Lac Supérieur, trois cens aux Lacs Michigan, Huron, & Erié; les autres ne sont pas bien connus, & passent pour être plus petits. Le Lac Michigan, qui fait une espéce de cul-de-sac vers le sud de cent lieues de profondeur, reçoit un très-grand nombre de belles riviéres.

Dans toute cette étendue de païs les François ont quelques Forts, dont le plus considérable est celui de Chambli, bâti comme celui de Catarocoui, mais plus beau encore, à cinq lieues de l'isle de Montréal du côté des Anglois.

Il y a eu autrefois dans le Canada un fort grand nombre de nations sauvages, dont plusieurs ont disparu presque absolument, & la plupart des autres sont réduites à très-peu de chose. Il est vraisemblable que quelques-uns se sont retirez dans des terres écartées; mais il est certain que les maladies contagieuses, les boissons enivrantes, & les guerres en ont détruit la plus grande partie. Tous ces peuples différens ont chacun leur Langue: celle des Esquimaux qui habitent dans la Terre de Labrador, celle des Hurons, celle des Algonquins, & celle des Iroquois n'ont entre elles aucun rapport, & presque toutes les autres que nous connoissons en sont les dialectes. On prétend qu'il y a de l'accent Chinois dans la maniére de parler de quelques uns de ces peuples.

Les moeurs des Sauvages sont féroces, quoique dans le fonds leur humeur soit assez traitable. Il en faut, ce semble, excepter les Esqui-

quimaux, Habitans de la Terre de Labrador, qu'on ne sauroit apprivoiser, & qui font tout le mal qu'ils peuvent aux Europeens. Les Sauvages, lorsqu'on découvrit le Canada, étoient tous Antropophages. Aujourd'hui on voit peu d'exemples de cette barbarie, mais ils traitent encore les prisonniers qu'ils font en guerre d'une manière bien cruelle. Ils les attachent à des poteaux, ou les étendent dans des quadres, & là ils les brûlent lentement avec des fers chauds. Ce supplice dure quelquefois plusieurs jours, & presque jamais moins de cinq ou six heures, & tout ce que la plus capricieuse & la plus inhumaine férocité peut inspirer de manières de tourmenter un malheureux, y est employé. Ce qu'il y a de plus inconcevable, c'est que le patient, tant qu'il peut parler, insulte les bourreaux, ou chante comme s'il ne souffroit rien. Cela n'est pourtant pas général, & il y en a qui jettent des cris & font des hurlemens qui feroient frémir tout autre qu'un Sauvage; mais ces inhumains ne font qu'en rire. Ils préparent leur ennemi à ce supplice par des bastonnades, en lui arrachant les ongles, en lui coupant les doits, ou avec un méchant couteau, ou avec les dents, & cela s'appelle caresser les prisonniers. Les Iroquois ont exercé ces cruautez sur bien des François. Les causes de leurs guerres ne sont souvent rien, un caprice, un rêve, la mort d'un enfant, suffisent pour attaquer une nation qui ne songe à rien, & une guerre une fois commencée ne finit point.

Entre Sauvages d'un même village on voit peu de querelles, & ces peuples ne sont ni interessez, ni pointilleux. Comme ils ne possédent rien, que tout leur est bon, & que leur grande richesse est de pouvoir se passer de ce qui n'est pas le pur nécessaire, ils n'ont pas grande matière de démêlé, & rien ne fait mieux voir leur détachement, que la manière dont ils prennent les pertes qu'ils font. La plus stoïque insensibilité des anciens Philosophes n'en approche pas. Une bande de Sauvages se trouvera dans un canot tout neuf chargé de marchandises, le canot trouve une roche qui le crêve, & le met hors de service, toutes les marchandises sont perdues; la première chose qu'ils font c'est de rire, & de fort bon cœur, à ce qu'il paroît; ensuite ils voyent s'ils pourront sauver quelque chose, & s'ils ne le peuvent pas, ils s'en vont aussi tranquilles que si rien ne fut arrivé. Quand le mari & la femme ne sont pas contens l'un de l'autre, ils se quittent, & se remarient ailleurs; les enfans ne manquent point, & ordinairement suivent la femme, dont ils font la principale richesse. La polygamie n'est point en usage parmi eux. Il n'est point de peuple civilisé qui pousse l'hospitalité plus loin, ni qui s'exerce plus noblement.

On ne peut pas dire qu'ils ayent une Religion; ils ont quelques traditions confuses, parmi lesquelles on démêle la création du monde & le Déluge. Ils n'ont aucun culte qu'on puisse appeller religieux; cependant quelques-unes de leurs coutumes prouvent qu'autrefois ils en ont eu un, dont le soleil étoit l'objet. Le calumet, qui est le grand instrument de paix & d'alliance, peut bien avoir été dans son origine un sacrifice qu'ils faisoient à ce bel astre. Un homme d'esprit qui a découvert le Gensing en Canada, & qui fait actuellement imprimer un Ouvrage, où il prétend rapporter les mœurs des Sauvages à celles des Anciens, prétend que le calumet est le caducée de Mercure. Quoi qu'il en soit, il ne paroît pas qu'aujourd'hui l'on y reconnoisse rien de religieux. Ils ont des Jongleurs qui se mêlent de guérir les maladies; mais on ne peut pas dire qu'ils employent d'autres remédes que les naturels. Ils prédisent aussi l'avenir: ce qu'ils ne peuvent faire aussi juste qu'ils le font assez souvent, sans avoir commerce avec les démons. On trouve entre eux & les Juifs bien des rapports, dont un des plus marquez est que leurs femmes sont séparées dans le tems ausquels les femmes Juives l'étoient.

Ces Sauvages sont extrémement portez à la vengeance, & exercent sur leurs ennemis une cruauté extraordinaire. Ils ont beaucoup de perfidie, & l'on ne peut jamais se fier à leurs promesses. Ils vivent la plupart sans Religion & sans loix. Il y a quelques Magiciens & Sorciers, qu'ils nomment *Pillotoas*, qui feignent de parler familiérement au Démon, & d'en recevoir des oracles pour la connoissance de l'avenir. Quelques-uns les représentent comme des hommes fort laids & difformes, quoiqu'ils soient assez bien-faits, & d'une médiocre stature. Leur couleur est brune ou olivâtre, mais cela vient des drogues dont ils se frotent pour cet effet, & non de la nature. Il y en a qui se marquent aussi la peau de certaines figures qu'ils font avec des pointes de ferrement. L'été ils vont tout nuds, mais l'hiver ils se couvrent de peaux d'élans, de castors, & d'autres bêtes sauvages. Leurs armes sont l'arc, & les fléches, une massue de bois, & un bouclier couvert de cuir. Les filles, dès qu'elles ont atteint l'âge de quatorze ou quinze ans, s'abandonnent indifféremment à ceux qui leur plaisent: puis, après avoir passé un an dans cette lascive liberté, elles choisissent un mari avec lequel elles vivent chastement le reste de leurs jours. Si elles se trouvent stériles, il est permis aux maris de les répudier, & d'en prendre d'autres. Quand ils enterrent leurs morts, ils mettent auprès d'eux leurs habits, leurs armes, & ce qu'ils ont le plus aimé pendant leur vie. Ceux qui ont quelque Religion croyent l'immortalité de l'ame, & qu'il y a en l'autre monde un lieu de délices où les défunts vivent avec leurs amis. Les Sauvages qui habitent depuis le Saut de Saint-Louis jusques à l'embouchure du fleuve, savoir les Montagnois, les Canadois, les Souriquois, ne cultivent point la terre & mènent une vie fort pauvre. Mais ceux qui demeurent au dessus du Saut, comme les Algoumequins, les Ochaitaguins, & les Iroquois, ensemencent les champs, & recueillent d'assez bonnes moissons.

Les Attigouantans, qui habitent vers le Lac de Camplain, demeurent dans des loges faites en forme de fours, couvertes d'écorces d'arbres, longues d'environ trente verges, & larges de six. De côté & d'autre il y a un plancher élevé à quatre piez de terre, sur lequel ils reposent pendant les chaleurs de l'été. Ils couchent l'hiver sur des nattes auprès du feu, qu'ils y allument en plusieurs endroits selon le nombre des familles qui y demeurent, y ayant quelquefois jusques à vint familles qui se tiennent dans une même case ou loge. Leur provision la plus ordinaire est du maïs, & des féves de Turquie. Ils trouvent la chair de chien & d'ours fort délicate, & la servent dans leurs festins avec celle des bêtes Sauvages. Plusieurs d'entre eux se peignent le visage de noir ou de rouge mêlé avec de la graisse d'ours. Les hommes ne s'employent presque à autre chose qu'à la chasse, à la pêche, & à la marchandise. Les femmes suivent leurs maris à la guerre, & servent à porter le bagage. Ils vivent sans loix & sans Religion, si ce n'est qu'ils assemblent quelquefois un Conseil des plus vieux dans chaque village pour déliberer sur ce qu'ils ont à faire, & qu'ils honorent superstitieusement une certaine Divinité qu'ils nomment *Oqui*. C'est un nom qu'ils donnent à tout ce qu'ils admirent extraordinairement, & même à leurs Magiciens, que d'autres Sauvages appellent *Manitous*. Ces Magiciens exercent la Médecine & la Chirurgie, & se mêlent de prédire l'avenir. Leur manière de pratiquer la Médecine est extravagante: car ils ne font autre chose que danser, chanter, & boire auprès du malade, pour le guérir, disent-ils, par cette réjouissance. Pendant l'hiver, qui dure depuis le commencement de décembre jusques à la fin de mars, ils passent d'ordinaire le tems à faire bonne chère, & invitent les villages voisins à leurs fêtes qu'ils appellent *Tabagies*: de sorte qu'il s'y trouve quelquefois jusqu'à cinq cens Sauvages avec leurs femmes & leurs enfans. Dans ces divertissemens ils se déguisent, & courent par les villages chantant & dansant, avec les filles qui sont alors extraordinairement parées.

Il y a un siècle qu'on a commencé à faire connoitre aux Sauvages la Loi de l'Evangile. On peut dire qu'on y a fait assez de progrès, sur tout parmi les Hurons, les Algonquins & les Abénaquis. Le peu de stabilité des mariages, & les guerres injustes sont de grands obstacles à la réception de l'Evangile; mais le mauvais exemple des François, & la traite de l'eau de vie nuisent encore plus aux progrès de la Foi, & ont même ruiné les plus florissantes Missions. La nation qui fait aujourd'hui le plus d'honneur à la Religion est celle des Abénaquis, parmi lesquels les Jésuites ont cinq Missions. Ils en ont une à trois lieues de Québec, qui se nomme Nôtre Dame de Laurette, & qui n'est composée que de Hurons. Ces Sauvages vivent dans une grande ferveur, & se sont interdit par vœu l'usage de toute boisson enivrante.

L'air du Canada est sain: les froids y sont excessifs, & l'hiver dure six à sept mois. Il est sur tout fort rude depuis la mi-novembre jusques vers la fin de mars. La Neige y tombe en si grande abondance, que dans les campagnes on ne peut marcher que la raquette aux piez. Les terres ne sont découvertes, & les eaux écoulées qu'à la fin de mai: alors on séme le froment qui vient bien, & dont la recolte se fait en août. Les Sauvages ne sément que le maïs ou blé-d'Inde; mais les François y ont de beaux fruits & de toutes sortes de grains. La terre est bonne presque par tout. Les plus beaux endroits sont le païs des Iroquois, le cours de l'Obio ou Ouabache ou belle rivière, qui y a sa source, le détroit du Lac Erié & du Lac Huron, la Baye des Saguinaux, le fonds de la Baye des Puants, Chigagou dans le sud-ouest, & la rivière Saint-Joseph dans le sud-est du Lac Michigan. Les environs des Lacs sont couverts de vignes sauvages, & les bois sont presque par tout très-beaux. L'érable par le moyen d'une entaillure qu'on y fait dans le printems, donne en abondance une eau claire & sucrée, très-agréable à boire, & dont on fait un sucre fort pectoral: le plane à la même qualité, mais il ne rend pas tant de sucre. Il découle des sapins blancs une très-bonne térébenthine, laquelle prise dans un bouillon est bonne à l'estomac & sert aussi à fermer & à guérir les playes. Tout le canton des trois rivières est plein de mines de fer. Il y a du cuivre vers le Lac Supérieur, & on prétend qu'il y a des mines d'argent en plusieurs endroits. Le fleuve de Saint-Laurent est fort poissonneux, l'anguille sur tout y est abondante pendant trois mois. Les poissons les plus estimez sont le Saumon, le Brochet, le Turbot, le Bar, le poisson doré & l'achigan. Les Lacs sont pleins d'esturgeons, d'une grandeur extraordinaire. Dans l'eau salée on trouve des Baleines, des loups marins, & des marsouins, dont on fait quantité d'huiles: les Marsouins sont blancs dans l'eau douce. Autrefois les bois & les montagnes étoient remplis d'Elans ou Orignaux, & de Caribous ou Ânes Sauvages. Le peu de ménagement qu'on a apporté en les chassant, les a détruits ou écartez de sorte qu'à peine en voit-on un ou deux en 40 lieues de païs. C'est une perte, la chair en est excellente & les peaux très-bonnes. Les Castors, les Loutres, les Renards, les Marthes, les Chats Cerviers, les Chevreuils, les Peccans, &c. dont les peaux sont presque tout le commerce de cette Colonie, commencent aussi à devenir rares par la même raison. * Champlain. Lescarbot. Jacques Carlier, *Relations du Canada. Mémoires particuliers, &c.* Linschoten. De Laet, *Hist. du Nouv. Monde.*

* **CANADA** (la riviere de) ou fleuve de Saint-Laurent. On a déja parlé de ce fleuve dans l'article de Canada, mais il mérite bien que l'on en donne une description plus détaillée. C'est une des plus grandes rivières de l'Amérique. Elle prend sa source dans le Lac des Hurons, traverse ceux d'Erié, d'Ontario & de Saint-Pierre, & va se décharger dans le grand Golfe de Saint-Laurent, à l'isle d'Anticosti, après avoir reçu plusieurs rivières, dont les principales sont celles des François, des Prairies, des Monts, des Trois-rivières, de Saquenay & de Sainte-Marguerite qui s'y déchargent du côté du nord, & celle des Iroquois & de Champlain qui s'y rendent du côté du midi. On lui donne huit cens lieues de longueur, & trente de largeur à son embouchure, qui peut avoir deux cens brasses de profondeur. Les vaisseaux de guerre remontent ce fleuve jusqu'à Tadoussac, & les vaisseaux marchands jusqu'à Québec; mais au dessus de cette ville on trouve divers sauts ou chûtes, qui en rendent la navigation impossible. Les principales de ces chûtes ou cataractes sont le Saut de Saint-Louis, le Saut long qu'on trouve entre l'isle de Mont-Réal & le Lac Ontario, & le Saut de Niagara, qui est entre le Lac Ontario & celui d'Erié. Cette chûte est la plus grande que l'on connoisse, & a en ligne perpendiculaire plus de cent toises ou de six cens piez de hauteur.

 L'Au-

L'Auteur de l'article précédent ne lui en donne que 150 piez. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANADA (Le Golfe de) ou le Golfe de Saint-Laurent, est une partie de la Mer de Canada. Ce Golfe est renfermé entre l'Isle de Terre-Neuve, celle du Cap-Breton, & les côtes de la Nouvelle France, & il est formé par la grande rivière de Canada qui s'y décharge. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANADA (La Mer de) est une partie de la Mer du Nord, & environne la Nouvelle France du côté du Levant. Elle s'étend depuis les Détroits de Hudson & de Davis jusques aux Isles Bermudes, ou même jusqu'aux Lucayes, & elle s'avance vers les Isles Açores, jusqu'au de là du grand Banc & du petit Banc; & ainsi c'est dans cette Mer que se fait la grande pêche des morues. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANAGIGU ou CANAGO. *Voyez* SÉRÉNÉGAR.

* CANAL, Mer de Bretagne ou la Manche, est un grand Détroit de l'Océan Atlantique, & s'étend entre les côtes d'Angleterre au nord & celles de France au sud, depuis les isles d'Ouessant jusqu'au Pas de Calais qui le sépare de la Mer d'Allemagne. * Mary, *Dict. Géogr.* Les Anglois l'appellent *Channel.*

CANAL artificiel, lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, ou d'un fleuve. Les Anciens ont souvent travaillé inutilement pour rompre des Isthmes, & couper les terres, dans le dessein de faire par eau, une communication d'un lieu à un autre. Hérodote rapporte que les Gnidiens, peuples de Carie, dans l'Asie Mineure, entreprirent de couper l'Isthme qui joint la presqu'isle de Gnide à la Terre-ferme; mais que l'Oracle les en détourna, comme d'un ouvrage qui leur seroit pernicieux. Plusieurs Rois d'Egypte ont tâché de joindre la Mer Rouge à la Méditerranée, par un canal creusé depuis la Mer Rouge jusqu'à un des bras du Nil, qui se va décharger dans la Méditerranée. Cléopatre tenta aussi ce dessein; & Soliman II, Empereur des Turcs, y employa cinquante mille hommes qui y travaillérent sans effet. Les Grecs & les Romains voulurent faire un canal à travers l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Achaïe, pour passer de la Mer Ionienne dans l'Archipel. Le Roi Démétrius, Jules-César, Caligula & Néron, y firent tous leurs efforts; mais sans aucun succès: & l'on remarque même que tous ceux qui s'obstinérent à cette entreprise, eurent une fin malheureuse. Du tems de Néron, Lucius Verus, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moselle, par un canal tiré de l'une à l'autre, & de faire une communication entre la Mer Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par une navigation continuelle sur le Rhône, la Saone, la Moselle & le Rhin, ce qu'il n'exécuta pas, parce qu'il fut traversé dans ce dessein.

☞ L'Empereur Charlemagne forma le dessein de joindre les rivières du Rhin & du Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la Mer Noire, en tirant un canal de la rivière d'Altmul, qui se décharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui se rend par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit travailler une multitude innombrable d'Ouvriers; mais les pluyes continuelles remplissant le canal, & éboulant la terre de tems en tems, les gens (qui la plupart y travailloient par corvées) firent courir le bruit qu'on voyoit divers prodiges fort étranges: si bien que Charlemagne, ne voulant pas s'opiniâtrer contre des difficultez qui sembloient insurmontables, ni contre l'opinion des peuples, fit cesser cet ouvrage, qui eut apporté de grandes commoditez à toute l'Europe. On disoit qu'on entendoit des voix menaçantes qui sortoient de ce canal; qu'il s'étoit trouvé à la campagne, des monceaux de blé qui faisoit crever le bétail qui en mangeoit; & que la farine qui en sortoit, s'évanouissoit entre les mains de ceux qui pensoient la pétrir; & plusieurs autres choses extraordinaires, que le peuple croyoit très véritables. Cet Empereur fut encore détourné de cette entreprise, par une revolte des Saxons, & par une victoire des Sarrasins, qui avoient gagné une bataille en Espagne. Charles Bernard, au Traité qu'il a fait de la conjonction des mers, propose de faire une communication entre la Mer de Provence & l'Océan vers la côte de Normandie, en joignant la rivière d'Ouche à celle d'Armançon, vers Grosbois où elles ne sont éloignées que de trois lieues. Ainsi on traverseroit la France par le Rhône, la Saone, l'Ouche, l'Armançon, l'Yonne & la Seine, dont on pourroit encore couper quelques détours & Méandres, où elles serpentent en certains endroits. Le Roi Louis XIII fit faire le canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine, par la rivière de Loing, & le Roi Louis XIV a fait creuser celui de Languedoc, pour faire une communication entre la mer Méditerranée & l'Océan, par la Garonne. *Voyez* LANGUEDOC. * Bergier, *Histoire des grands Chemins.* Bernard, *de la Conjonction des Mers.* Mézeray, *Hist. l.* 9.

CANAL D'ALBORG. *Voyez* ALBORG.

CANAL DE BAHAMA. *Voyez* BAHAMA.

* CANAL DE BRAZZA, Détroit qui est dans le Golfe de Venise, & qui sépare l'Isle de Brazza de la côte de Dalmatie.

CANAL DE BRIARE. *Voyez* l'article de BRIARE.

* CANAL DE BRISTOL, espace de mer qui se trouve entre la Principauté de Galles au nord, & les provinces de Sommerset, de Dévon & de Cornouaille.

* CANAL DE CERIGO, l'espace de mer qui se trouve entre l'Isle de Cerigo dans l'Archipel & la partie méridionale de la Tzaconie dans la Morée.

CANAL DE CONSTANTINOPLE ou DE LA MER NOIRE. *Voyez* BOSPHORE DE THRACE.

CANAL DE CORFOU. *Voyez* CORFOU (Canal de)

CANAL DE LANGUEDOC ou CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC.

CANAL DE MALTE. *Voyez* MALTE (Canal de)

CANAL DE MOZAMBIQUE. *Voyez* MOZAMBIQUE (Canal de)

CANAL D'ORLEANS. *Voyez* ORLEANS (Canal de)

CANAL DE RHODES. *Voyez* RHODES (Canal de)

CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC, où il est amplement parlé du CANAL DE LANGUEDOC.

CANAL DE SAINT-GEORGE. *Voyez* CANAL DE BRISTOL.

* CANALE, est le nom d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, de laquelle sont sortis plusieurs grands hommes & des Provéditeurs généraux.

CANALES (Jean) de l'Ordre des Fréres Mineurs, florissoit à Ferrare vers le milieu du XV siécle. Il a composé quelques Ouvrages de piété, qui sont un Traité de la *Vie céleste*; un Traité de la Nature de l'ame, & de son immortalité; un Traité du Paradis, & de la Félicité de l'ame; un Traité de l'Enfer, & de ses tourmens. Ces Ouvrages ont été imprimez à Venise en 1494. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XV siécle.*

CANANOR, ville & Royaume de la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale, dans le Malabar, au sud du fleuve Cangerocora, où commence le Malabar, & s'étend jusqu'à Puripatan. Outre la ville capitale qui lui donne son nom, il y a Cota, Mangate, Marabia & Chonba. Cananor a environ vingt-cinq lieues, le long de la côte. Les Hollandois ont pris depuis quelque tems la capitale. Le Roi de ce païs a possédé les isles de Divandurou & de Malicut, entre les Maldives. * Maffée, *Hist. des Indes, l.* 12. Barbosa, *l.* 5. *c.* 1. Linschoten.

CANAPE, (Jean) Médecin du Roi François I, vivoit en 1542. La-Croix-du-Maine le nomme Lecteur public des Chirurgiens à Lyon. Il traduisit de Grec en François divers Ouvrages des Anciens, & il en composa d'autres en Latin & en François. * La-Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.*

CANAPINA. *Voyez* CANEPINA.

* CANAPLES, bourg de France dans la Picardie, est au nord-nord-ouest d'Amiens, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CANARA, Royaume, ou plutôt grand païs de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, sur la côte occidentale. Quelques uns le mettent dans le Balaguate. La rivière de Cangerocora qu'il a au Midi, le sépare du Malabar; & celle d'Aliga, au Septentrion, du Royaume de Concan. A l'Orient, il a des montagnes qui lui servent de bornes, avec le Balaguate particulier, & au couchant la Mer des Indes. Il comprend les Royaumes d'Onor & de Baticala sur la côte; & plus avant dans la Terre-ferme, Borgopa, qui s'avance aux montagnes de Gate. Le Roi de Canara & la plus grande partie de ses Sujets, sont Payens; les autres sont Mahométans. Les Canarins sont ennemis des Malabares, & leur sont une guerre continuelle. Ils sont tous bons Soldats, & entendent parfaitement bien à nager. Leurs maniéres approchent fort de celles qu'observent les Sujets du Mogol, dont le Roi de Canara est tributaire. La bizarrerie, avec laquelle ils solemnisent leurs grandes fêtes, est surprenante. On porte les idoles en triomphe sur un char orné de fleurs, dont les roues ont de gros crochets attachez aux rayons; & ceux qui veulent signaler leur zéle, s'y jettent à corps perdu pour tourner avec la roue. D'autres se couchent à terre sur ces crochets pour être écrasez sous le poids du chariot; & tous périssent de cette sorte, dans la folle pensée qu'ils obtiendront l'immortalité, en mourant ainsi pour la gloire de leurs Dieux. La maniére dont on punit les criminels dans le Canara, est digne d'être remarquée. On les expose tout nuds, piez & mains liez, sur le sable au plus grand Soleil, pour y périr peu à peu par la violence de la chaleur, & par les piquures des mouches. Quoique ce Royaume soit petit, il est néanmoins si fertile, qu'il fournit presque tous les Européens de ris, outre ce que l'on en emporte dans les Isles de la Sonde, & dans les autres païs d'Orient. * Texeira, *l.* 1. *c.* 22. Linschoten. Barbosa. Samson. Dellon, *Relations des Indes Orientales.*

CANARANE, Royaume des Indes, dans la dépendance du Roi de Pégu. Il a pour bornes à l'Orient le Païs de *Tazatay*, au Midi *Carpa*; & au Nord le Royaume de *Mazatay*. Sa ville capitale qu'on nomme aussi *Canarane*, est située entre deux grandes riviéres, dont l'une est l'Izane, & l'autre celle de Pégu. Cette ville est belle, riche, & bâtie magnifiquement. Son circuit est de quatre lieues. Les mœurs de ses Habitans différent fort de celles des Péguans. Ils ne vont jamais nuds piez, comme font les autres. Les Princes & les Seigneurs ont des brodequins & des sandales garnies d'or. Le Roi de Canarane, outre les mines d'or & d'argent qui le rendent très-puissant, en a d'émeraudes & de turquoises, dont il tire un revenu fort considérable. Quand ce Roi meurt, son thrésor est enterré avec lui, & l'on fait jurer à son successeur de n'y point toucher. La première année de son régne il est entretenu par son peuple, lui & sa Cour. Comme toutes les charges & les Seigneuries sont alors vacantes, tous les Seigneurs qui sont obligez à venir le reconnoître, apportent de riches présens pour y être rétablis, & cela lui fait aquérir un grand thrésor dès la première année. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, publiée à Amsterdam, ne met dans ce quartier des Indes ni ville ni Royaume du nom de *Canarane.*

CANARIE, est la principale Isle de celles que l'on connoît à l'occident de l'Afrique sous le nom général de *Canaries*, auxquelles elle a donné son nom. Elle est à l'ouest de l'Isle de Fortaventura & à l'est de l'Isle de Ténériffe, c'est à dire, que la partie septentrionale de l'Isle de Canarie, est à l'est de la partie méridionale de

de celle de Ténériffe. Elle occupe à peu près le 27 degré de latitude septentrionale. Elle est presque de forme ronde, & elle peut avoir quarante lieues de circuit. On y voit la ville de Canarie qui en est la capitale, & ces autres, Tedir, Galder, Guia & Arganogy. Il y a aussi dans l'isle douze moulins à sucre. Les grains s'y recueillent deux fois l'année en février & en Mai, & il y a partout grande quantité de fruits. Le terroir est très fertile, sur tout en bons vins, dont il passe tous les ans près de seize mille tonneaux en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIE, ville capitale de l'Isle de Canarie, est aussi appellée CIUDAD DE LAS PALMAS. Elle est située au fond d'un Golfe sur la côte orientale de l'Isle, où elle a un fort bon port. Elle est grande & florissante, ayant l'avantage d'être le siege du Gouverneur, du Parlement ou de l'Audience de toutes les Canaries, & d'un Evêché, fondé l'an 1485, & suffragant de Séville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIES, Isles à l'Occident de l'Afrique, que les Anciens nommoient *Fortunées*, à l'opposite de la Mauritanie Tingitane, qui comprend les Royaumes de Fez & de Maroc, & presque vis à vis des Caps de Boyador & de Non. Elles sont au nombre de sept, bien que les Anciens n'en ayent connu que six. La plus importante est celle de Canarie, avec une ville du même nom. Les autres isles sont Ténériffe, l'isle de Palma, l'isle de Fer, Fuerte-Ventura ou Fortaventure, Goméra, & Lancelote. Pline dit que le grand nombre des chiens qu'on y trouvoit, les fit nommer Canaries. Quelques uns mettent au nombre des Canaries, Madére, l'isle des Sauvages, la Roche, & la Graciosa. Parmi les Anciens, Proclus en compte dix, Ptolomée six, & Plutarque deux. Elles nous étoient inconnues dans le XIV siécle. Les Historiens de Gênes remarquent, qu'en 1291 Doria & Vivaldo, accompagnez d'autres Avanturiers, entreprirent un voyage vers les côtes d'Afrique avec deux Galéres, mais qu'on n'eut depuis aucunes nouvelles d'eux. La même entreprise, selon quelques uns, fut tentée par Louis de la Cerda, Comte de Clermont, surnommé *l'Enfant*, petit-fils d'Alfonse X, Roi de Castille. Ce Comte ayant ouï dire que ceux de Gênes & de Catalogne avoient fait voile jusqu'à ces isles, se résolut en 1344 de les chercher. Le Pape Clément VI les lui donna, & l'en couronna Roi dans Avignon. Mais la Cerda abandonna cette entreprise, pour venir prendre de l'emploi dans la guerre que la France avoit contre les Anglois. Jérôme Surita, qui dit à peu près la même chose rapporte qu'en l'an 1345, Louis de la Cerda, Comte de Clermont fut couronné Roi des Canaries, à condition qu'il iroit les conquérir, & qu'il y feroit prêcher la Foi, mais que ce dessein ne réussit pas: qu'en 1393, des Avanturiers de Guipuscoa & d'Andalousie en Espagne, allérent à la découverte de ces isles, & qu'ils pillerent Lancelot, avec quelques autres. Il ajoute que Henri III, Roi de Castille, permit en 1401, la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, qui en donna la commission à Jean de Bethencourt son parent; & que celui-ci obtint le titre de Roi, & bâtit une forteresse dans l'isle de Lancelote en 1417. Elles ont eu depuis divers maîtres en divers tems, & sont enfin venues au pouvoir des Espagnols. Les Habitans sont Catholiques. Il y a un Evêché à Canarie, qui est la ville capitale de l'Isle de Canarie. Cette isle, outre les bons vins qui portent son nom, produit grande abondance de grains. L'isle de Fer, Ferrea ou Ferro, est célebre, par un arbre qui, à ce qu'on dit, fournit de l'eau aux Habitans, n'y ayant point de source dans toute l'étendue de son terroir. C'est une nue qu'on voit toujours sur cet arbre, & qui se résout en eau sur les feuilles, qui distillent continuellement dans des réservoirs, où les Habitans la puisent. Le tour du tronc de cet arbre, à qui les Espagnols donnent le nom de *Santo*, est de douze piez, sa hauteur depuis le pié de quarante, & le diamétre de ses branches de cent vint. Il porte un fruit avec un noyau en forme de gland, d'un goût aromatique très-excellent. Les autres Relations en parlent autrement. *Voyez* FERRERI. * *Voyez* BETHENCOURT. Pline, *l. 6. c. 32.* Sanut. Gramaye. Linschoten. Vincent le Blanc. Sanson. Mariana. Jérôme Benzoni, *Histoire du Nouveau Monde.* Thomas Nicolas dans ses Voyages. Gomare, *Histoire des Indes.* Jérôme Surita, *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin.*

CANARINS, peuples de l'Amérique septentrionale, conquis par les Yncas. La Province qu'ils habitent est fort considérable, & plusieurs autres Provinces en dépendent. Les hommes en sont très vaillans. Avant que l'Ynca Tupac Yupanqui les eût assujettis, ils adoroient la lune comme leur plus grande Divinité; ensuite les arbres, & les pierres extraordinaires, & particuliérement celles qui étoient jaspées. Ils s'attachérent après cela au culte du soleil qui étoit le Dieu Souverain des Yncas, auquel ils bâtirent un Temple superbe couvert de lames d'or & d'argent. Parmi ces Nations qui dépendoient des Canarins, on nomme celle de *Quillacu*, dont les Habitans sont si avares & si timides qu'ils ont peur que la terre, l'air & l'eau ne leur manquent, & si mal propres qu'ils se laissoient manger par la vermine. Les Espagnols pour désigner un avare, qui ne vaut rien, disoient, *c'est un vrai Quillacu.* L'Ynca qui les avoit soumis leur imposa un tribut, qu'ils devoient payer en *poux*, pour les engager à être plus propres. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome 2. l. 8. ch. 4. & 5.*

CANARINS. *Voyez* CANNARES.

CANARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

* CANAS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, au nord-ouest du Lac de Titicaca, sous le sixiéme degré de latitude, & sous le 316 de longitude.

CANATH ou KENATH, ville de la Tribu de Manassé, qui fut prise par Nobé ou Nobah, qui lui donna son nom, lorsqu'il s'en fut emparé. Il paroît par l'Ecriture-Sainte que cette ville étoit considérable, puisqu'il y est dit qu'elle avoit soixante villes de son ressort. * *Nombres, ch. 32. v. 42. I. Chron. ou Paralip. ch. 2. v. 23.*

CANATHE, Κάναθος, fontaine près de Nauplie, dite aujourd'hui Napoli de Romanie. La tradition des Argiens portoit que Junon, se lavant tous les ans dans cette fontaine, devenoit encore vierge. Ptolomée parle de Canathe ville de la Célésyrie, laquelle a eu ensuite un Evêché suffragant de Bostra. * Pausanias, *in Corinthiacis.*

CANAVESE, ou IL CANAVESE, ou le CANAVOIS, *Canapicium*, pays de Piémont en Italie, entre la ville d'Ivrée & la riviere du Pô. Il a été autrefois dans le Montferrat, mais présentement il fait partie du Piémont, & a été cédé par le Duc de Mantoue au Duc de Savoye, par le traité de Quérasque de 1631. * Ortelius. Baudrand.

CANAVOIS. *Voyez* CANAVESE.

CANAYE (Philippe) Sieur du Frêne, Conseiller d'Etat, naquit à Paris en 1551. Son pere Jacques Canaye célébre Avocat, le fit élever avec beaucoup de soin. Dès l'âge de quinze ans, Philippe qui s'étoit déclaré pour le Calvinisme, entreprit de voyager en Allemagne, en Italie, & même à Constantinople. Il publia la Rélation de ce dernier voyage sous le nom d'*Ephémérides*, & à son retour en France, il parut dans le barreau du Parlement de Paris, où il se fit estimer. Il eut une charge de Conseiller d'Etat sous Henri III. Henri IV l'envoya Ambassadeur en Angleterre, en Allemagne, puis à Venise. En 1594, ce grand Monarque le nomma Président de la chambre mi-partie de Castres. Il exerça cette charge avec beaucoup d'intégrité, de sagesse & de désintéressement. M. du Frêne fut un des Juges de la célebre Conférence qui se fit l'an 1600, à Fontainebleau, entre le Cardinal du Perron & du Plessis-Mornai, & il fut un de ceux qui profiterent du succès de cette conférence: car il se fit Catholique, & le Pape Clément VIII, lui en témoigna sa joye par une lettre obligeante. L'année suivante le Roi l'envoya à Venise en qualité d'Ambassadeur, & il eut le bonheur de contribuer à terminer les différens de cette République & du Pape Paul V, qui lui en marqua sa reconnoissance. Ensuite il revint en France, où il mourut le 27 février 1610. Il avoit composé divers Ouvrages, dont on a publié seulement trois volumes *in folio* de ses ambassades. Sa Vie est à la tête du premier tome.

CANAYE, Jésuite, avoit régenté la Rhétorique dans le Collége de Clermont. Il fut ensuite Directeur de l'Hopital de l'armée de Flandre. S. Evremont qui avoit étudié sous ce Pére, l'a voulu illustrer en rapportant la conversation de ce Jésuite avec le Maréchal d'Hoquincourt, qui étoit alors, c'est à dire, en 1654, à Péronne, dont le Roi l'avoit fait Gouverneur. Canaye étant à la table du Maréchal, prêcha beaucoup la soumission de l'esprit en fait de Religion. Le Maréchal fit assez voir son caractére, qui scandalisa beaucoup le Jésuite. Cependant il se radoucit en faveur du Maréchal, lorsqu'il eut fait cet aveu, que depuis un certain tems il se feroit crucifier pour la Religion, non pas qu'il y vît plus de raison qu'auparavant, au contraire moins que jamais. Canaye s'écria d'un ton dévot & avec joye, *tant mieux*, Monseigneur, *tant mieux; ce ne sont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu*, point de raison: *c'est la vraye Religion cela.* Point de raison! *Que Dieu vous a fait*, Monseigneur, *une belle grace! Estote sicut infantes, soyez comme des enfans.* S. Evremont s'étant trouvé seul avec le Pére Canaye, lui fit cette question, d'où vient la grande animosité qu'il y a entre les Jansénistes & vos Peres? Vient-elle de la diversité des sentimens sur la doctrine de la Grace? Quelle folie! quelle folie! repliqua le Jésuite, de croire que nous nous haïssions pour ne penser pas la même chose sur la Grace. Ce n'est ni la Grace, ni les cinq Propositions qui nous ont mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les consciences a tout fait. Les Jansénistes nous ont trouvez en possession du gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins ils se sont servis de moyens tous contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence; ils affectent l'austérité & la rigueur; nous consolons les ames par des exemples de la miséricorde de Dieu; ils les effrayent par ceux de sa justice; ils portent la crainte où nous portons l'espérance; & veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes; mais chacun se veut donner du crédit en les sauvant; & à parler franchement l'intérêt du Directeur va presque toujours devant le salut de celui qui est sous sa direction. Je parle à présent tout autrement qu'avec Monsieur le Maréchal. J'étois purement Jésuite avec lui, & à présent j'ai la franchise d'un homme de guerre. * S. Evremont, *tome 1. p. 240. à Londres, in quarto.*

* CANCALE, ville de France en Bretagne, est la plus septentrionale de toute la Province. Elle est au nord-est de Saint-Malo, dont elle est éloignée de deux bonnes lieues.

* CANCE, riviére de France dans la partie septentrionale du Vivarais, coule de l'ouest à l'est, arrose Annonay dans l'endroit où elle se joint à la Deume, & se rend dans le Rhône, un peu au dessus de Saint-Valier.

CANCER, ou Ecrevisse, l'un des douze Signes du Zodiaque, lequel est composé de neuf Etoiles, qui représentent, à ce que l'on s'est imaginé, la figure d'une écrevisse. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Juin, & fait alors le Solstice d'été, commençant à revenir vers l'Equateur: d'où il est plus croyable que l'on a donné le nom de *Cancer* à cette constellation, parce que le Soleil y entrant, semble marcher à reculons comme l'écrevisse: les Poëtes ont feint que c'est l'Ecrevisse que Junon envoya contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pié. Ce Héros, disent-ils, tua cette Ecrevisse, & Junon pour la récompenser, la mit dans le ciel au nombre des Constellations. * Cæsius, *Astronom. Poëtic.* Hyginus, *Astron. Poët.*

CANCER, (Jaime) connu sous le nom de JACOBUS CANCERUS, Espagnol de nation, a vécu sur la fin du XVI siécle, en 1590. Il étoit de Balbastro dans le Royaume d'Arragon, & s'établit à Barcelone dans la Catalogne, où il exerça la profession d'Avocat, & où il mourut âgé de 72 ans. Il a laissé un Ouvrage excellent, que nous avons en trois volumes, sous ce titre, *Variæ Resolutiones Juris Cæsarei, Pontificii, & municipalis Principatus*

cipatus Cataloniæ. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CANCER, (Jérôme) Officier de la Cour de Philippe IV, & Poëte Espagnol, a eu peu d'égaux en l'art d'écrire des farces, & dans la facilité de faire des vers plaisans & propres à divertir, quoiqu'il eût beaucoup de compagnons dans cet exercice, & que la Cour du Roi Catholique fût remplie, de son tems, de Poëtes Comiques & bouffons. Son principal talent consistoit à bien faire des équivoques & des jeux de mots, qui pour lors étoient en vogue dans son païs. Outre ses jeux & ses plaisanteries qu'il a mis en vers, il a fait encore des Comédies qui sont estimées chez les Espagnols. Il mourut à Madrid au mois de septembre en 1655. Ses Ouvrages y furent imprimez l'an 1651, *in quarto.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome 1. p.* 430, 437.

* CANCHE, riviére de France, prend sa source dans l'Artois, coule du sud-est au nord-ouest jusques à Beaurains, traverse ensuite la Picardie, sépare le Boulonois du Ponthieu, & se jette dans le Canal ou la Manche un peu au dessous d'Etaples. Elle arrose Hesdin qu'elle a à sa droite, & Montreuil qu'elle a à sa gauche.

* CANCHE, village du Duché de Bourgogne dans l'Autunois, est à peu près au nord-est d'Autun dont il est éloigné d'environ six lieues.

* CANCHES, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, entre la ville de Cusco & le Lac de Titicaca.

CANCHEU, grande ville de la province de Kiangsi, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & a onze citez sous sa dépendance. C'est une ville fort marchande, & de grand abord. Il y a un Viceroi qui y fait sa demeure, & qui commande à quelques villes des provinces de Fokien, de Quantung & de Huquang, qui sont voisines de Cancheu. Ce Viceroi n'est point inférieur au Viceroi de la province de Kiangsi, & il a été établi en ce païs, pour empêcher les courses des Voleurs, qui faisoient de continuels brigandages sur les frontiéres de ces quatre provinces, & qui se retiroient sur les montagnes. Il y a un beau pont à Cancheu, bâti sur cent trente bateaux, attachez avec des chaînes de fer. On voit des moulins sur la riviére, faits comme ceux d'Italie & d'Allemagne; & on s'en sert pour faire monter les eaux, & les faire entrer dans les campagnes semées de ris. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thévenot, *vol.* 3.

* CANCON, bourg de France dans l'Agénois. Il est à peu près au nord d'Agen, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* CANDA (Charles) Prieur du monastére de Domp-Martin, a traduit d'Italien en Latin, les Vies de S. Charles Borromée & de Ste Françoise Romaine. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 118.

CANDACE. Plusieurs Auteurs anciens & modernes disent, que c'étoit la coutume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines. Eusébe prétend que cela duroit encore de son tems, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient *Candace.* On trouve en effet qu'environ 20 ans avant l'Ere Chrétienne, il y avoit une *Candace* Reine d'Ethiopie, dont parle Strabon. Pendant l'expédition de Gallus contre les Arabes du midi, Candace fit une invasion dans la Thébaïde, s'empara de la ville de Syéne, & de plusieurs autres places frontiéres; mais Pétronius, Préfet alors de l'Egypte, la poursuivit, la battit, pénétra plus de huit cens lieues dans l'Ethiopie, prit Napata la capitale du Royaume, & mit, avant que de s'en retourner, une garnison de quatre cens hommes à Premnis, une des plus fortes places de l'Ethiopie. Deux ans après, Candace assiégea Premnis; mais Pétrone étant incessamment accouru, fit lever le siége, & engagea la Reine à demander la paix à Auguste qui étoit alors à Samos. Elle lui envoya des Ambassadeurs qui obtinrent ce qu'ils souhaitoient. Il semble, selon les Actes des Apôtres, qu'il y en avoit encore une de ce nom, lorsque l'Eunuque d'Ethiopie fut batisé par saint Philippe, puisqu'il y est dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ses thrésors, & non pas qu'il l'avoit été. Pline dit que des personnes envoyées par Néron en ce païs-là, rapportérent que l'isle de Méroé avoit pour Reine une Candace, & ajoûte, que ce nom avoit passé depuis plusieurs années, de Reine en Reine. Ce sentiment, qui semble difficile à recevoir, quoique très-bien établi par l'antiquité, paroitra très-vrai-semblable, si l'on considére que les Rois de ces païs-là, étant toûjours renfermez dans leur Palais & réverez comme des Dieux, laissoient l'administration & le gouvernement à leurs femmes, qui même avoient accoutumé de porter les armes, aussi-bien que les hommes; & de là vient que l'on parloit d'elles plutôt que de leurs maris, qui se faisoient une gloire de demeurer dans cette fainéantise fastueuse.

L'Eunuque de Candace étoit un Prosélyte de la Religion Judaïque, & il étoit venu à Jérusalem pour y adorer. Il s'en retournoit en Ethiopie; & étant dans son chariot, il lisoit le Prophéte Isaïe, lorsque Philippe Diacre s'approchant de lui, lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il lisoit. L'Eunuque ayant témoigné qu'il ne le comprenoit pas, Philippe lui en donna une explication si claire, qu'il le convertit & le batisa l'an de JESUS-CHRIST 34. Ce nouveau converti fut l'Evangéliste de JESUS-CHRIST en Ethiopie, selon le témoignage de divers saints Docteurs. S. Dorothée ajoûte qu'il prêcha aussi dans l'Arabie Heureuse & dans l'Isle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyre; mais cet Ecrivain ne mérite pas plus de créance dans cette occasion que dans plusieurs autres. * Saint Irénée, *l.* 3. *ch.* 12. Saint Jérôme, *sur le ch.* 31 *d'Isaïe.* Saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* Eusébe, *l.* 2. *c.* 1. S. Dorothée, *in Synops.* Strabon, *l.* 17. Pline, *Hist. Nat. l.* 6. *ch.* 29. Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 5. *p.* 143 & 151.

CANDAHAR, province de l'Asie, autrefois dans la Perse, & aujourd'hui dans les Etats du Grand Mogol. Elle est enclavée dans la Perse, qu'elle a au couchant, au midi & au septentrion, & elle touche à la province de Hajacan au levant ou au sud-est. On dit que la province de Candahar est fertile, & sur tout vers le midi; mais qu'elle manque de bonne eau, celle qu'on y trouve étant ou puante ou salée. Les Patans, les Aguans & les Coulis, qui sont des Voleurs, font souvent des courses dans cette province, pour y attendre les *Caravannes* qui y passent ordinairement, venant des Indes dans la Perse. Ce passage rend la ville de Candahar considérable, à cause des droits que les marchandises y doivent.

* CANDAHAR, ville d'Asie, capitale de la province de Candahar. C'est une ville fort importante, parce qu'elle est un grand passage du Mogolistan en Perse. Elle est raisonnablement grande, fortifiée & defendue par une bonne citadelle. Les Mogols & les Persas se l'enlevent tour à tour. On croit que les derniers en sont présentement les maîtres. On prend communément cette ville pour l'ancienne *Alexandria*, ville de l'Arachosie.

CANDALE, Maison. *Cherchez* FOIX.

CANDALE, Comté en Angleterre, qui entra dans la Maison de Foix par le mariage de *Jean de Foix*, I. du nom, avec Marguerite de Suffolck héritiére de ce Comté. *Voyez* KENDAL.

CANDALOR, ville de la Turquie en Asie, est près de la côte méridionale de la Natolie, à quinze lieues de Satalie, du côté du levant. Candalor est l'ancienne *Sida*, ville de Pamphylie. Elle a été autrefois considérable & episcopale; mais c'est peu de chose aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANDANNEDO, *Candaninus Mons*, une des montagnes des Asturies en Espagne. On la trouve entre la ville de Léon & celle d'Oviédo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANDAS, bourg de Picardie dans l'Amiénois, à peu près au nord d'Amiens, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CANDATE. *Voyez* CANDE dans la Touraine.

CANDAULE, (*Candaules*) que les Grecs nommoient Myrsile, selon Hérodote, étoit fils de Myrsus ou Melès, sorti d'Alcée fils d'Hercule, & fut le dernier Roi de Lydie, de la famille des Héraclides. Il aimoit avec passion sa femme, qui étoit une des plus belles personnes du monde, & il fut assez imprudent, pour vouloir qu'un de ses Favoris nommé Gygès, la vît toute nue. La Reine conçut tant de douleur de cette action, qui la rendoit infame suivant les mœurs des Lydiens, qu'elle contraignit Gygès de tuer Candaule, dont le régne fut de dix-huit ans. Après la mort de ce Prince, Gygès épousa la Reine, & se fit Roi de Lydie l'an du monde 3319, & avant Jesus Christ 716. Ce fut lui qui commença la Dynastie ou lignée des Mermnades, qui dura jusqu'à la défaite de Crœsus. * Eusébe, *dans sa Chron.* Hérodote, *l.* 1. *in Clio.*

CANDAW. *Voyez* CANDOW.

CANDE, CANDES ou CANDATE, *Candatum & Candatensis vicus*, bourg de France dans la Touraine & sur les frontiéres de l'Anjou. Il est situé sur la riviére de Loire, dans l'endroit où elle reçoit la Vienne. Candate est célébre dans les Ecrits de Sulpice-Sévére & de Grégoire de Tours, lorsqu'ils parlent de saint Martin, qui mourut en ce bourg. * Baudrand.

CANDEA ou CANDY, ville d'Asie dans l'Isle de Ceylan, capitale du Royaume de Candéa ou Candy. Elle est située vers le milieu de l'Isle de Ceylan, sur une riviére que l'on appelle *Trinquilemale*, *Mauvillegange*, ou selon M. Delisle *Mavilgange.* Cette ville a été autrefois ruinée par les Portugais, & depuis ce tems-là elle n'a pas été beaucoup reparée. Il y a quelques fortifications de terre, & le palais du Roi en occupe une partie.

CANDEA ou CANDY, Royaume qui fait l'une des trois parties de l'Isle de Ceylan. Il est borné au nord par le païs de Wanny, & environné de tous les autres côtez par les terres occupées par les Hollandois, à la réserve d'un petit endroit vers le Levant, où il s'étend jusqu'à la côte. Ce Royaume peut contenir environ le quart de l'Isle. Comme il est par tout entouré de hautes montagnes, couvertes d'épaisses forêts, où il n'y a pour tous chemins que des sentiers très petits & très difficiles que le Roi de Candéa fait garder avec soin, tant pour empêcher la sortie de ses Sujets que l'entrée des Etrangers, cela fait qu'il a été fort peu connu jusqu'ici. Mais Robert Knock, Capitaine Anglois, ayant fait naufrage sur la côte de ce Royaume, & ayant été arrêté 21 ans, avec la liberté pourtant de faire quelque petit commerce dans les provinces de cet Etat, d'où enfin il sortit avec bien de la peine en 1679, en a donné une Carte & une Description qui l'a mieux fait connoître qu'il n'avoit été jusqu'à ce tems-là. Il dit que ce Royaume est rempli en dedans de collines, d'où sortent des ruisseaux très poissonneux, mais qui roulant leurs eaux parmi des rochers, ne sont pas navigables, & que les Habitans du païs s'en servent pour arroser non seulement les vallons & les plaines, mais aussi les collines & une partie de leurs montagnes qu'ils rendent par ce moyen très fertiles en vins, en légumes, en chanvre, &c. Cet Auteur rapporte que ce Royaume est divisé en plusieurs provinces & en Comtez. Il met au nord la province de *Nuure-Calava* qui a cinq Comtez; au levant la province de *Mauvali* & celle d'*Ouvah*, ont chacune trois Comtez. Il met du même côté les Comtez de *Tammanqued*, de *Bintana*, de *Vellas* & de *Paunoa*; & place dans le milieu du païs les Comtez de *Vallaponahoy*, de *Pontipot*, de *Goddaponahoy*, d'*Hewahatay*, de *Cotemal*, d'*Horsipot*, de *Tunponahoy*, d'*Oudanour* & de *Yatenour.* Enfin il met au couchant les provinces d'*Oudipollat*, de *Delosbang*, de *Portaloun*, d'*Hottera-Courli*, & de *Tun Courli*, dont la penultiéme a quatre Comtez, & la derniere trois, sujets en partie aux Hollandois. On voit dans ce Royaume plusieurs villes ruinées par les guerres civiles. Celles qui restent sont peu de chose. On les nomme *Allout-Neur*, *Badoula*, *Candéa* capitale, *Nellemby-Neur* qui lui a succédé en cette dignité, & *Digli-Neur*, qui la posséde maintenant. La principale riviére de ce Royaume, est celle sur laquelle Candéa est située, & la principale montagne l'*Adams-Pic* ou le *Pic d'Adam.* Le Roi de Candéa régne despotiquement. Ses Sujets sont idolâtres, & si esclaves de leur Prince, qu'ils se rendent à la Cour au moindre ordre, quoiqu'ils sachent que c'est ordinairement pour les faire mourir sans raison. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDÉENS, ancien peuple du Golfe Arabique, que quelques-uns ont appellé *Ophiophages*, parce qu'ils avoient coutume de se nourrir de serpens. * Pline, *l.* 6. *ch.* 29. Pomponius Méla, *l.* 3.

CANDEL, riviére. *Voyez* KANDEL.

* **CANDEL** (Grégoire) est Auteur d'un livre intitulé, *De la antiguedad de la Fiesta de Concepcion en la Orden del Carmen.* Ce livre est imprimé à Valence en Espagne en 1654, *in quarto.*

* **CANDELA** (Jean Dominique) Sicilien, naquit en 1541, entra en 1563, dans la Société des Jésuites, s'appliqua à la Théologie & y fit de tels progrès qu'il se fit admirer par les savantes prédications. Il fut Recteur des Collèges de son Ordre à Palerme, à Messine & à Syracuse. Il mourut le 24 août 1606, à Catane. On a de lui, *Del Bene Della Verginità, Discorsi XIV; Dello Stato della Verginità; De Costumi delle Vergini.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CANDELAIR (Jean) *Cherchez* **CHAUNDULER.**

* **CANDÉLARIUS** (Godefroy) Prieur des Carmes d'Aix-la-Chapelle est, selon Trithème, Auteur des Ouvrages suivans, *Sermones de tempore & Sanctis; Orationes ad Clerum; Oratio pro coronatione Regina; De Conceptione Beatissima Virginis; Epistola variæ ad Trithemium & alios.* Il mourut l'an 1499. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 292.

* **CANDELARO**, rivière d'Italie dans le Royaume de Naples. Elle a sa source aux Monts Apennins dans la Capitanate, & se jette dans la Mer Adriatique, près de Manfredonia. Il ne la faut pas confondre avec Candelora, ville & Principauté de l'Anatolie dans la Caramanie.

* **CANDELBURG** (Jaques) & son frère Conrad font renommez dans l'Histoire de Bohème, pour avoir contribué à l'établissement de la doctrine que Jean Hus prêchoit. En 1404, ils vinrent tous deux à Prague pour y pousser leurs études. Si l'on en veut croire *Hagécius*, ils prenoient leur nom de la ville de Cantorbéry qui en Allemand se nomme *Cantelberg.* Jaques, qui étoit l'aîné, fut Bachelier en Théologie. Dès qu'ils furent arrivez à Prague, ils se firent souvent voir dans l'Auditoire, disputèrent contre la puissance & l'autorité du Pape, & inspirèrent leurs sentimens à beaucoup de personnes & entre autres à Jean Hus. Cela leur ayant été interdit, ils firent du consentement de leur hôte, dresser dans une salle un tableau qui dans un des côtez représentoit l'entrée de Jésus-Christ en Jérusalem & sa passion, & dans l'autre la corruption & le luxe de l'Église Romaine. Tous ceux qui avoient la curiosité de se voir y étoient admis, & Jean Hus prit de là occasion d'exposer ses sentimens au peuple d'une manière plus positive. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *in Chron. Bohem.* Théobald, *Hussiten-Krieg, ch.* 3. *Historia Persec. Eccles. Bohem. ch.* 8; Arnold, *Hist. des Hérétiques*, en Allemand. *Observ. selectæ ad Rem Litterariam, tome* 4. *Observ.* 10.

CANDELOR ou **CANDELORA.** *Voyez* **CANDALOR.**

* **CANDENOES**, Cap septentrional de l'isle de Marsonowitz dans la Mer glaciale au nord de la province de Dwina en Moscovie.

CANDENOES (Isle de) *Voyez* **MARSONOWITZ.**

CANDES. *Cherchez* **CANDÉ.**

CANDI. *Cherchez* **CANDEA.**

CANDIA, bourg des Etats de Savoye. Il est dans le Canavèse, entre Irrée & Chivasso, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIA, bourg du Duché de Milan, en Italie. Il est dans la Laumelline, environ à une lieue du Pô, & à cinq de Verceil du côté du levant. Le nom de ce lieu, patrie d'Alexandre V, a donné lieu à l'erreur de ceux qui ont cru que ce Pape étoit de l'isle de Candie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIDATS (Les) *Candidati* ou les *Aspirans* aux charges de la République Romaine, étoient ainsi nommez de la robe blanche, qu'ils étoient obligez de porter pendant les deux années qu'ils postuloient les charges. Cette robe devoit être simple sans aucun autre vêtement, au rapport de Plutarque, dans la Vie de Coriolan, afin d'ôter le soupçon qu'ils eussent de l'argent caché, pour acheter les suffrages, & afin aussi qu'ils pussent plus aisément faire voir au peuple les cicatrices des playes, qu'ils avoient reçues pour la défense de la République.

La première année de leur poursuite, ils demandoient permission au Magistrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils lui déclaroient à la fin de ces Harangues, qu'ils désiroient obtenir une telle charge sous son bon plaisir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & aux services qu'ils avoient rendus, dont ils faisoient une ample énumération. Cela s'appelloit *profiteri nomen suum*, & cette année *annus professionis*, qui étoit toute employée à se faire des amis parmi les Grands & parmi le peuple. Il n'étoit pas permis aux Candidats de donner des Jeux & des festins publics; cela étoit réservé aux Magistrats, soit Ediles ou Préteurs. Au commencement de la seconde année, les Candidats retournoient vers le Magistrat avec la recommandation du peuple, conçue ordinairement en ces termes, *rationem illius habe*, & le prioient d'écrire leurs noms sur la liste des Prétendans; ce qu'ils appelloient *edere nomen apud Prætorem aut Consulem*; & il y avoit cette différence entre *profiteri apud populum*, & *profiteri apud Magistratum*, c'est à dire, entre *déclarer son intention au peuple* & lui demander une charge, & *être reçu à cette demande par le Magistrat*, qu'on n'empêchoit personne de demander une faveur au peuple, mais que tout le monde n'étoit pas reçu par le Magistrat à faire cette demande en public le jour de l'élection: car si tôt que le Magistrat avoit vu la requête du Candidat avec la recommandation du peuple, il assembloit le Conseil ordinaire des Sénateurs, lesquels après avoir examiné les raisons qu'il avoit pour demander une telle charge, & s'être informé de sa vie & de ses mœurs, le Magistrat lui permettoit sa poursuite en ces termes, *rationem habebo, renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondoit, *rationem non habebo, non renuntiabo*, c'est à dire, *je n'y aurai point d'égard.* Nous avons une infinité d'exemples de cela. Asconius Pedianus écrit que Catilina demanda le Consulat au peuple à son retour d'Afrique; & néanmoins le Consul Volcatius ayant assemblé le Sénat, déclara qu'il n'étoit point recevable. C. Marius Rutilius se déclara pour la Censure; mais les Consuls protestèrent qu'ils n'auroient point d'égard à son nom, *non renuntiabo.* Cette résistance étoit si forte, qu'elle prévaloit d'ordinaire sur la faveur du peuple, & même sur l'autorité des Tribuns. L'on ne sauroit voir une plus forte brigue, ni avoir plus de faveur qu'en eut Pélicanus pour obtenir le Consulat, puisqu'il étoit soutenu par les Tribuns & favorisé du peuple; mais le Consul Pison déclara tout haut en présence du peuple, comme le rapporte Valère Maxime, qu'il ne le nommeroit point, *non renuntiabo.*

Les Tribuns s'opposoient aussi très souvent, lorsque le Magistrat ne paroissoit pas assez instruit des défauts du Postulant, ou qu'il les dissimuloit exprès; car alors les Tribuns lui donnoient l'exclusion. Le défaut général & essentiel, qui excluoit des charges, étoit les mauvaises mœurs & les actions criminelles. Il y en avoit un second, qui étoit le défaut de l'âge prescrit par les loix pour monter aux charges de la République. Tacite dit que dans les commencemens on ne considéroit point l'âge, & qu'on admettoit indifféremment la jeunesse comme la vieillesse aux dignitez, même au Consulat; néanmoins on fut contraint dans la suite de faire des loix, qui prescrivoient l'âge pour les charges.

Il falloit avoir vint-sept ans pour la Questure, trente ans pour le Tribunat; l'Edilité majeure ou curule ne se pouvoit exercer qu'à trente-sept ans; la Préture à trente-neuf; & le Consulat à quarante-trois ans; mais au sentiment de Juste-Lipse on pouvoit avoir la Questure à vint-cinq ans, le Tribunat & l'Edilité majeure à vint-sept ans ou vint-huit commencez; la Préture à trente, & le Consulat à quarante-trois commencez. On ne laissoit pas de dispenser très-souvent de la rigueur des loix; car Scipion fut fait Consul à vint-quatre ans, & Pompée à trente-quatre.

Il y avoit encore un troisième défaut qui excluoit des charges, lorsqu'on vouloit obtenir les grandes charges sans avoir passé auparavant par celles qui étoient inférieures: ainsi il étoit défendu de prétendre au Consulat, qu'on n'eût exercé les autres charges. C'est pourquoi Cicéron dans son livre intitulé BRUTUS, appelle la demande de César pour le Consulat, une demande prématurée & extraordinaire, *extraordinariam & prematuram petitionem*, parce qu'alors il n'avoit été qu'Edile: & nous apprenons de l'Histoire que Sylla témoigna tant de zèle pour l'observation de cette loi, qu'il tua de sa propre main Q. Lucretius Ofella, qui demandoit le Consulat, sans avoir exercé auparavant la Questure ni la Préture. Le Magistrat ayant admis le Postulant à demander la charge, celui-ci cherchoit des amis, du crédit & de l'autorité parmi les Grands de Rome & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il employoit pour cela la civilité & l'intrigue pour les gagner. Il faisoit des caresses aux particuliers, & des largesses; il en venoit même jusques à acheter ouvertement les suffrages des Tribus dans le tems de la corruption de la République. Il se servoit pour acheter ces suffrages de trois sortes de personnes qui se nommoient *Interpretes, Divisores, Sequestres. Interpretes*, c'est à dire, les *Entremetteurs*, qui aidoient à faire le marché, *per quos pactio inducebatur*, dit Asconius Pedianus; *Divisores*, c'est à dire, les *Distributeurs*, qui étoient ceux qui par la loi *Tabellaria*, étoient chargez de distribuer à chaque Citoyen autant de billets qu'il y avoit de Compétiteurs ou de Candidats. Quelquefois ces Ministres des assemblées servoient à corrompre les suffrages, en distribuant secrètement de l'argent qui leur avoit été mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur mérite: ce qu'ils faisoient en mettant sous le billet une pièce d'or ou d'argent. *Sequestres*, c'est à dire, *Sequestres ou Dépositaires*, entre les mains desquels on avoit déposé l'argent, pour le distribuer en cas que les suffrages ne manquassent point. Pour remédier à ce désordre, on fit plusieurs loix qu'on appelloit *Leges de ambitu*; mais on ne laissoit pas de les éluder de tems en tems.

Le tems de l'élection étant arrivé, le Magistrat indiquoit l'assemblée par trois jours de marché différens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des Colonies qui avoient droit de suffrage, pussent se rendre à la ville. Le jour venu les Candidats ou les prétendans aux charges, vêtus de blanc, se trouvoient dès le grand matin, assistez de ceux qui les favorisoient, au Mont-Quirinal ou sur la colline des jardins qui regardoit sur le Champ de Mars; afin qu'étant en un lieu éminent, le peuple les pût mieux voir. Ils descendoient de là dans le Champ de Mars, où ils continuoient leurs sollicitations & leurs brigues; comme Horace le remarque, *Odes, l.* 3. *Ode* 1. *v.* 10. *& suiv.*

> ——— *Hic generosior*
> *Descendat in campum petitor;*
> *Moribus hic meliorque fama*
> *Contendat; illi turba Clientium*
> *Sit major.*

Pour lors le Président de l'assemblée, après avoir nommé tout haut les Prétendans aux charges, & rapporté les raisons que les uns & les autres avoient d'y prétendre, appelloit les Tribus aux suffrages, que l'on comptoit; & celui qui en avoit le plus étoit déclaré Magistrat, remercioit l'assemblée sur le champ, & de là montoit tout droit au Capitole, pour y faire sa prière aux Dieux. Cet ordre changea un peu sous les Empereurs. Auguste brigua son premier Consulat d'une manière assez nouvelle, n'ayant encore que vint ans; car il fit approcher son armée de Rome, & envoya une députation célèbre, pour le demander pour lui au nom des Légions; & le Chef de cette députation nommé Cornélius, voyant que l'on différoit à répondre à sa demande, eut la hardiesse, mettant la main sur la garde de son épée, de proférer ces paroles, si vous ne le faites, celle-ci le fera, *hæc faciet, si non feceritis.* Dans la suite, Auguste étant devenu le Maître absolu, briguoit lui-même pour ceux qu'il vouloit favoriser, jusques à aller donner sa voix dans sa Tribu; & ces Candidats s'appelloient, *Candidati Cæsaris.* Suétone ajoûte qu'il ne laissa dans la suite au peuple, que le droit de nommer une partie

des Magistrats inférieurs, & qu'il se réserva celui de nommer au Consulat : *Cæsar Comitia cum Populo partitus est, ut, exceptis consulatus Competitoribus, de cætero numero Candidatorum pro parte dimidia, quos populus vellet, pronuntiarentur.* Encore gênoit-il le peuple dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordées, faisant répandre des billets de sa part dans les Tribus, lesquelles étoient forcées par ce moyen d'élire ceux qu'il leur recommandoit, *& edebat per libellos circum Tribus missis scripturâ brevi, Cæsar Dictator illi Tribui: commendo vobis illum, ut vestro suffragio suam dignitatem teneat.* Tibere Successeur d'Auguste ôta le droit d'élection au peuple, & le transmit au Sénat. Néron le rendit au peuple; le Sénat s'en désista pour toujours, & se contenta de proclamer dans le Champ de Mars les élus aux charges, pour retenir encore par là quelque chose de l'antiquité des élections. De tous les Magistrats qu'on élisoit, il n'y avoit que les Censeurs qui entrassent sur l'heure en fonction, les autres Magistrats demeurant quelques mois sans y entrer, afin de s'instruire des devoirs de leurs charges; car ils s'élisoient au commencement du mois d'août, & ils n'entroient en charge qu'au premier de Janvier, de sorte qu'ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle. Les Magistrats de quelque ordre qu'ils eussent été, soit Plébeiens soit Patriciens, n'entrérent en charge le premier jour de Janvier, que long-tems après l'établissement de la République, & ce ne fut que sur les fins, que les Consuls & les Préteurs commencérent en ce jour-là leur exercice. La Police de Rome a beaucoup varié depuis le bannissement des Rois, jusques vers l'an 450 de la République. * Macrobe, *Saturnal. l. 1. ch. 16.* Cicéron, *de Petit. Consul.* Asconius Pédianus. Plutarque. Rosin, *Antiq. Rom. l. 7. ch. 8.*

CANDIDE (Vincent) naquit à Syracuse le deuxiéme février 1572. Etant entré dans l'Ordre de saint Dominique, il s'y distingua, tant par sa piété, que par sa science. Il fut plusieurs fois Prieur du Convent de la Minerve à Rome, trois fois Provincial, deux fois Vicaire général de l'Ordre, Pénitencier à sainte Marie Majeure l'espace de 24 ans, & enfin Maître du Sacré Palais sous Innocent X. Il mourut le septiéme novembre 1654. Il a laissé quelques Ouvrages, *Disquisitiones Morales*, deux volumes *in folio*; & un Traité de la Primauté de saint Pierre. * *Biblioth. Ord. FF. Prædicat.* Fontana, *Theatr. Dominic. p. 457. Act. Cap. generali.* 1656. Echard, *Script. Ord. Præd.*

CANDIDI (Pierre) *Voyez* CANDITO.

CANDIDIANO, petite riviere de l'Etat de l'Eglise en Italie, coule dans la Romagne, & se décharge dans le Golfe de Venise, au dessous du Lac de Classe, un peu au midi de la ville de Ravenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIDIEN, Comte des Domestiques de l'Empereur Théodose *le Jeune*, assista l'an 431, par le commandement de ce Prince au Concile d'Ephése, pour y faire observer l'ordre & la paix; mais s'étant laissé gagner par Nestorius, il écrivit à l'Empereur contre les Prélats Orthodoxes, & sur tout contre saint Cyrille. Théodose fut depuis détrompé de ces calomnies par les lettres des Evêques du Concile; & il punit le Comte Candidien. * *Act. Conc. Ephes. tome 2. des Conciles.* Baronius, *A. C. 431.*

CANDIDUS, Auteur Ecclésiastique, vivoit au commencement du troisiéme siécle, vers l'an 200 de JESUS-CHRIST sous l'empire de Sévere. Il composa diverses explications sur l'œuvre de six jours, comme nous l'apprenons de saint Jérôme & d'Eusébe, qui parlent de cet Ouvrage que nous n'avons plus. * Eusébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *de Script. Eccl. ch. 48.*

* CANDIDUS. C'est le nom d'un des Martyrs d'*Agaunum*, présentement S. Maurice en Chablais. Il souffrit sous Dioclétien, environ l'an CCLXXXVI. *Voyez* sa Passion écrite par S. Euchére, Evêque de Lyon, parmi les *Acta sincera* de Théodore Ruinart.

* CANDIDUS, Martyr de Sébaste en Arménie, qui souffrit sous Licinius, en CCCXX. *Voyez* la 20 *Homelie du tome 1.* de S. Basile.

CANDIDUS, Historien, vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, vers l'an 490. Il étoit Isaurien de nation. Il composa une Histoire qui commençoit à l'empire de Léon ou de Zénon, & qui finissoit au commencement de celui d'Anastase. Il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Chalcédoine, comme Orthodoxe. Photius rapporte quelque chose de lui, & condamne son stile, comme étant trop poétique. * Photius, *Biblioth. Cod. 79.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 2. ch. 21.*

CANDIDUS, de Fulde, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, vivoit dans le neuviéme siécle, vers l'an 830. On le nomme de Fulde, parce qu'il étoit Moine de cette Abbaïe en Allemagne. Il composa deux livres, l'un en prose, & l'autre en vers; la Vie de saint Egile Abbé de Fulde, que le P. Christophle Brower, publia en 1616, & celle de saint Bangolse, aussi Abbé de Fulde. * Brower, *in Præfat. ad Vit. Ægil.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *in Auctuario.*

CANDIDUS, Prêtre Anglois, que quelques-uns ont confondu avec Candidus Hugo, dont nous parlons plus bas, vivoit en 790, & a fait quelques Ouvrages citez par Alcuin.

CANDIDUS (Hugo) ou White, Religieux de l'Ordre de de saint Benoît, étoit Anglois de nation, & vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1217. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres l'Histoire du monastére de Péterborough, dans lequel il étoit. * Leland. Pitseus. Vossius.

* CANDIDUS (Matthieu) de Léontini ou Lentini en Sicile entre Syracuse & Catane, issu de parens nobles, florissoit vers l'an 1440, & fut estimé de tous les Savans pour les hautes connoissances qu'il avoit dans les Sciences & dans l'Histoire. On a de lui, *Historia de Rebus Siculis ab anno 1435 usque ad annum 1445.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CANDIDUS DECEMBER (Pierre) Italien, vivoit dans le XV siécle, en 1460. Il étoit de Vigévano, ville dans le Duché de Milan. Philelphe, qui étoit brouillé avec lui, l'accuse d'avoir eu l'esprit médisant. Au reste Candidus eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Pape Nicolas V, & des Princes d'Italie qui aimoient les Lettres. Il traduisit Appien Alexandrin à la sollicitation d'Alfonse V, Roi d'Arragon, & premier Roi de Naples de ce nom: il ne réüssit pas néanmoins dans cet Ouvrage. Depuis, il écrivit avec plus de succès la Vie de Philippe Visconti Duc de Milan. François Sforce, Prince du même Etat fit de grands biens à Candidus, qui mourut à Milan âgé de 80 ans. On voit son épitaphe dans l'église de S. Ambroise. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch. 14.* Léandre Alberti. Vossius.

* CANDIDUS (Alexandre) autrement BLANCKART, de Gand, Religieux de l'Ordre des Carmes, Licentié en Théologie, donna à Cologne une Version de la Bible en Flamand, plus correcte que les précédentes, & la dédia à George d'Egmont, Evêque d'Utrecht. On a encore de lui, *Judicium Johannis Calvini de Sanctorum Reliquiis collatum cum Ecclesiæ Catholicæ Patrum sententia*, *Oratio de Retributione Justorum statim à morte.* * Valére André, *Bibliot. Belgica*, *p. 41.*

CANDIDUS (Vincent) *Voyez* CANDIDE.

CANDIDUS (Pantaléon) Ministre Protestant en Allemagne, étoit d'Autriche, où il naquit le sixiéme octobre de l'an 1540. Le nom de sa famille étoit *Weiss*, qui veut dire *blanc*, & il le changea à la persuasion de Mélanchthon, pour prendre celui de Candidus. Il fut Ministre de Deux-Ponts, & mourut le troisiéme de février 1608. Il a écrit divers Ouvrages, *Austriacorum libri sex*; l'Histoire des Goths, outre des Tables Chronologiques depuis le commencement du monde jusqu'en 1597, qu'il continua après jusqu'en 1602; *Epigrammata*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

CANDIE, anciennement Créte, Isle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Méditerranée, entre le 41 degré de longitude, & le 45, 30 m. & depuis le 34 de latitude, 40 m. jusqu'au 35, est située au midi & à l'entrée de l'Archipel, s'étend de l'Orient à l'Occident, & a l'Afrique au midi. Sa plus grande longueur se prend du Cap Salomon au Cap de Grabuse ou Garabuse, & contient plus de quatre-vingt lieues. Sa plus grande largeur n'est que de vingt à vingt-cinq lieues, & dans plusieurs endroits de beaucoup moins & d'une maniere fort inégale. Le païs est bon & fertile, avec divers ruisseaux & quelques montagnes, entre lesquelles le Mont-Ida, aujourd'hui Psiloriti, est la plus haute: car de son sommet on découvre les deux mers. Les Anciens lui donnoient le nom de *Créte*. *Voyez* sous ce nom ce qui regarde les Antiquitez de cette isle. On la divise aujourd'hui en quatre territoires, qui portent les noms d'autant de villes principales, savoir, Candie qui en est la capitale, la Canée, Rétimo, & Sétia. Après avoir été possédée par ses Rois, par des Souverains étrangers, par les Romains, & par les Empereurs de Constantinople, elle tomba enfin l'an 823, sous la puissance des Sarrasins d'Espagne. Michel le Begue qui régnoit alors, fit de vains efforts pour la reprendre. Photin, l'un de ses Généraux fut battu, & Cratère qui lui succéda, perdit par sa négligence le fruit d'une victoire qu'il avoit remportée, fut fait prisonnier dans l'isle de Cos aujourd'hui Lango, & fut attaché à une croix. Enfin Ocryphas qui prit le commandement après Cratère, ne put pas même mettre pié à terre dans l'isle. Les Sarrasins y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'isle. Cette ville est située dans la partie de l'isle qui regarde le Septentrion, vis à vis de l'isle de Scandia; & il semble que l'art & la nature ayent contribué à la rendre très-forte. Il y a eu un siege Archiépiscopal, & neuf Suffragans. Nicéphore Phocas, alors Général des armées de l'Empereur Romain *le Jeune*, & depuis Empereur lui-même, la reprit en 961, & S. Nicon y rétablit la Foi Catholique. Après la prise de Constantinople par les François & les Vénitiens, Baudouin I, Empereur de Constantinople, donna l'isle de Candie à Boniface, Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Vénitiens par traité fait le douziéme août 1204, avec Henri Dandolo Doge de Venise. Depuis ce tems-là, les Vénitiens étoient maîtres de l'isle de Candie, où ils avoient fait fortifier quelques places en différentes occasions. Les Candiots se revoltérent souvent, & l'an 1364, ils se voulurent donner aux Génois; mais la sage politique des Vénitiens les tenus toûjours sous leur domination. Les Turcs ayant feint de vouloir assiéger Malthe en 1645, pour se venger d'une prise considérable que les Chevaliers, conduits par le Commandeur de Bois-Baudrand, avoient faite en 1644 d'une Sultane & d'un Prince Ottoman, se jettérent tout à coup sur la Candie, dont ils furent obligez de se retirer, après y avoir perdu les meilleures de leurs troupes. Ils la tinrent pourtant bloquée jusqu'au mois de mai 1667, qu'ils recommencérent le siége: ils avoient pris la Canée le 26 août 1645. Le Pape Clément IX, ayant été élevé au Pontificat, s'employa pour procurer du secours à cette ville contre les efforts des Barbares. Les François à la sollicitation de ce Pontife, passérent les mers, afin d'aller donner des marques de leur bravoure, pour la défense de la Foi & des Vénitiens, contre l'ennemi commun du nom Chrétien; mais après une guerre opiniâtre de plus de 20 ans, la ville de Candie fut enfin obligée, en 1669, de se rendre aux Ottomans, par une composition honorable. On a prétendu que les Turcs y avoient perdu plus de 50000 hommes. Cette nouvelle affligeante fut suivie de la mort de Clément IX, & on ne doute point que le chagrin qu'il en conçut, n'y contribuât beaucoup. André Valiéri Sénateur de Venise, rapporte un fait très-singulier au sujet de cette guerre. Jean-Baptiste de Créma Cordelier Observantin, demanda au Pape en 1654, qu'il lui fût permis de faire dans toute l'Europe une levée de troupes de son Ordre, pour marcher au secours de Candie. Cette négociation, qui étoit appuyée par Nicolo Sagredo, Ambassadeur de Venise, étoit sur le point de réüssir, lorsqu'elle échoua par l'opposition du Duc de Terranova, Ambassadeur d'Espagne. Nous avons parlé des quatre parties de l'isle de Candie. On dit que Gortina dans la vallée de Mésarée, Messarée ou Messalie, a été autrefois la capitale. Cette vallée est au midi de l'isle; & il y a encore les campagnes de Lise, de Lasciro, de Campo, & d'Omni-Campo. On trouve de ce côté-là, le long de la côte, les villes de Gierapêtra, Girapêtra ou Gérapêtra, d'Antropoli, de Saranatali, de Citorela, de Stacin, & de Fénice: les villes qu'on trouve vers le Septentrion, sont Sétia, Mirabel, Candie, Rétimo, la Canée; celles de Ter-

re-

te-Ferme sont Cettonése, Cinosa, Gortina, Olémo, &c. On assûre que vers la source du ruisseau dit Létée, qui est au nord du Mont-Ida ou Psilorit, on trouve une grosse allée dans le roc, que l'on dit être le Labyrinthe de Minos, que Dédale y fit creuser. Les principales forteresses de l'isle de Candie sont Grabuse du Garabuse, la Suda, & Spinalonga, qui sont demeurées aux Vénitiens. Pour la Religion, il y a quelques Chrétiens Latins & Grecs, & ceux-ci ont encore quelques monastéres de Caloyers; mais la Religion dominante est celle des Turcs, qui ont changé les plus belles églises en mosquées. * Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Strabon, *l.* 10. Solin, *ch.* 16. Pomponius Mela, *l.* 2. Athenée, *l.* 13. *ch.* 27. Cédréne. Zonaras, *Annal. Græc.* Justiniani, *Hist. Venet.* *l.* 2. 3. 4. *& suiv.* Sabellicus, *l.* 2. Belion. *l.* 1. *Observ. ch.* 4. *& suiv.* Du Cange, *Hist. de Constantinople.* André Vallier, *Guerre de Candie.* *Voyez* CHTHONIE ET CRÉTE.

* CANDIE, la Nouvelle Candie, forteresse que les Turcs avoient bâtie à une lieue de Candie pour la resserrer; mais maintenant qu'elle leur est inutile, ils la laissent tomber en ruine. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIE, ville. *Voyez* l'article précédent.

* CANDIE (Le Territoire de Candie) l'une des quatre parties de l'isle de Candie. Elle est la plus considérable, occupant le milieu de l'Isle, & renfermant la ville de Candie, capitale de toute l'Isle. Ce Territoire est borné au couchant par celui de Rétimo, au levant par celui de Setia, & il est baigné par la mer au nord & au sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANDIS, CANDISH, CANDISCH, Royaume de l'Indostan, sous l'Empire du Grand Mogol en Asie. Il est dans la partie méridionale de l'Indostan, & confine à la presqu'isle de deçà le Gange. Il est borné à l'occident par le Royaume de Guzurate, au nord par la province de Chitor, & à l'orient par celle de Bérar. La ville de Brampour en est la capitale. M. Thévenot dit que son Mémoire des revenus annuels de l'Empereur du Mogol, fait monter celui de cette province à plus de vint-sept millions. * M. Delisle, *Cartes des Indes & de la Chine.* Thevenot, *Voyages des Indes Orientales*, *l.* 1. *ch.* 42. *p.* 212.

CANDISH ou CAVENDISH (Thomas) Gentilhomme Anglois, de la province de Suffolk, après s'être signalé dans quelques combats, & avoir rendu des services considérables à sa patrie, forma le dessein de passer dans l'Amérique. Dans cette résolution, il fit un armement à ses dépens l'an 1585, & ayant couru la Virginie, la Floride, & quelques isles voisines, il retourna en Angleterre avec beaucoup de richesses. Ce succès lui fit entreprendre un second voyage, pour faire le tour du monde. Il partit du Port de Plimouth en juillet 1586, avec trois gallions, accompagné de cent vint-cinq soldats. Leur première descente fut dans un Havre nommé Sierra-Liona, sur les côtes de la Guinée, où il fit un butin considérable. Passant ensuite la ligne équinoctiale, il arriva aux côtes du Bresil, & traversa le détroit de Magellan au mois de janvier de l'année 1587. De là, il suivit les côtes du Chili, puis aborda dans l'isle de Californie, d'où il fit voile aux isles des Larrons, puis aux Philippines & aux Moluques. Ensuite il gagna le Cap de Bonne-Esperance; & ayant côtoyé toute l'Afrique, rentra dans le Port de Plimouth en septembre 1588, où il rapporta des richesses immenses. Trois ans après il retourna au détroit de Magellan avec cinq navires; mais la tempête le jetta sur les côtes du Bresil, où il périt à la fleur de son âge. * Laët, *Hist. du Nouveau Monde.* Sanson. Isaac Bullart, *Académie des Arts.*

CANDITO (Pierre) de Munich en Allemagne, étoit un fort habile Peintre. Il a peint presque tout le Palais de Maximilien, Duc de Baviére, au service duquel il étoit. C'est lui qui a fait les desseins des Hermites de Baviére, que *Raphael & Jean Sadeler* ont gravez, aussi bien que plusieurs autres choses de son dessein. On voit encore de lui quatre Docteurs de l'Eglise, gravez par *Gilles Sadeler.* * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* CANDOW ou CANDAW, ville du Duché de Courlande à l'orient de Goldingen dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

CANDY, Royaume de l'isle de Ceylan. *Voyez* CANDEA.

CANDY, Royaume de l'Indostan. *Voyez* CANDIS.

CANÉE (La) ville de l'isle de Candie, capitale d'un Territoire, avec titre d'Evêché: elle a été nommée autrefois *Cydonia.* *Voyez* CANDIE ET CYDON.

CANELAND ou CANEELLAND, c'est-à-dire, *le païs de la Canelle*, est une contrée de l'isle de Ceylan, qui est dans l'Océan Indien. Elle s'étend tout le long de la côte occidentale de l'isle, depuis la ville de Chilau, jusqu'à celle de Mature. Ce païs peut avoir environ cinquante lieues de côtes, & douze de profondeur dans les terres. On lui a donné le nom de Caneland, parce que les Hollandois y ont fait planter un très-grand nombre d'arbres de canelle: ses villes principales sont Chilau, Negombo, Colombe, Caliture, Punto Gallo ou Ponto-Gale, & Mature. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANELLA (Capo della) Cap de l'isle de Corse. Il est à l'entrée du Golfe de S. Fiorenzo, du côté du midi. On croit communément que c'est ce même Cap que les Anciens appelloient *Tilox Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANELLE (Monti di) anciennement *Mænomeni*, *Manomeni* ou *Insani Montes*, montagnes de l'Isle de Sardaigne, dans la partie septentrionale de l'isle vers celle de Corse. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANELLE (le Païs de la) *Voyez* CANELAND.

CANENTE (*Canente*) Nymphe, épouse de Picus Roi de Laurentum en Italie, fut ainsi nommée par rapport à la douceur de sa voix. Elle aimoit tendrement son mari, qui fut changé en pivert par l'Enchanteresse Circé. Canente en mourut de douleur, & laissa son nom au lieu où elle expira. * Ovide, *Métamorph.* *l.* 14. *Fab.* 6.

CANÉPHORIES, *Canephoria*, Fête de Diane chez les Grecs, dans laquelle toutes les filles qui étoient à marier, offroient à cette déesse des paniers pleins de petits Ouvrages faits à l'aiguille, & faisoient connoître par cette offrande, qu'elles s'ennuyoient d'être filles, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage. Les Athéniens célébroient une fête à Bacchus, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou paniers d'or pleins de fruits; ce qui faisoit appeller cette fête *Canephoria*, & les filles *Canephores*, porte-corbeilles. Suidas parle de ces corbeilles consacrées à Bacchus, à Cérès & à Proserpine; aussi-bien que le Poëte Théocrite dans ses Idylles. Elles avoient un couvercle, afin qu'on y pût conserver les mystéres de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux qui n'y étoient pas initiez & qu'on traitoit de profanes.

CANEPINA, appellée autrefois *Capéna*, ville du Patrimoine de S. Pierre & de l'Etat de Ronciglione, entre Viterbe & Caprarole, éloignée de Rome d'environ 32 milles vers le nord, tirant toutefois vers l'Occident d'été. Etienne de Byzance la nomme *Capiana.* * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* CANES ou CANNES, bourg de France dans la Provence, au Diocèse de Grasse. Il est sur la mer, vis à vis & dans le voisinage de l'Isle de Sainte-Marguerite. Il est sur le petit Golfe de Napoule où il a une petite baye, à l'ouest-sud-ouest d'Antibes, dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie.

* CANET, petite ville de Roussillon, à l'orient de Perpignan dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* CANET, lieu dans la Catalogne en Espagne. Il est dans la Viguerie de Girone, proche de la mer vers le midi.

* CANETA, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citérieure & se décharge dans le Golfe de Tarente à une lieue de Cariati. *Voyez* TRIONTO. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANETE, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle porte aussi le nom de GUARCO. Elle est au sud-sud-est de Lima ou Los Reyes, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Carte de la Terre Ferme, du Pérou, du Bresil & du Païs des Amazones.*

CANETO, petite ville d'Italie sur la riviére d'Oglio, dans le Mantouan, entre Mantoue & Crémone. Ce lieu est le Bébriac des Anciens, célébre par deux grandes batailles, qui s'y donnérent, l'une dans laquelle Vitellius défit Othon, & l'autre dans laquelle il fut lui-même défait par Vespasien. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANETO, village d'Espagne dans le Royaume de Grenade, près de la ville de Malaga, passe pour être la petite ville qu'on nommoit autrefois *Sabora.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CANEVARI (Démetrio) Medecin, étoit de Gênes, où il naquit en 1559. Il étudia à Rome, où s'étant rendu très-habile dans les Langues, dans les Belles Lettres & dans la Médecine, il aquit beaucoup de réputation & de très-grands biens. Il y mourut en 1625, & laissa une très-belle Bibliothéque. Nous avons aussi divers Ouvrages de sa façon, *Ars Medica; De Ligno sancto Commentarium, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *de Script. Med.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Ottavino Canevari.

CANFERA ou CAMP-WER. *Voyez* VEERE.

* CANFILA, païs de l'Abyssinie en Afrique. C'est la partie septentrionale du Royaume de *Barnagas*, & il donne son nom à la riviére de Canfila, qui y prend sa source, & ayant traversé la côte d'Abex, va se décharger dans la Mer Rouge à Suaquem. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANGA, ville de l'isle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville qui est capitale d'un Royaume, qui porte son nom, est située vers la côte septentrionale du païs de Jetsisen. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANGCHEU. *Voyez* CHANGCHEU.

CANGE (Charles du Frêne, Seigneur du) *Cherchez* FRENE.

CANGIANO, petite ville du Royaume de Naples, est dans la Principauté Citérieure, entre les riviéres de Négro & de Sélo, vers le Confluent, à l'est-sud-est de Salerne, dont elle est éloignée de 13 à 14 lieues. Cangiano s'est aggrandie des ruines de Satriani. * Maty, *Diction. Géogr.*

CANGIATU Khan, fils d'*Abaka* Khan, que quelques-uns appellent *Caikhatu*, étoit frére d'*Argun* Khan, & lui succéda l'an de l'Hégire 690, de J. C. 1291, dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la Dynastie de *Genghizkhan.* Il eut la guerre contre les *Selgiucides*, qui étoient encore fort puissans dans la Natolie, & remporta des avantages si considérables sur ses ennemis, qu'il pacifia bientôt toutes choses, & retourna triomphant dans sa capitale, l'an 691 de l'Hégire. Alors il s'appliqua à régler les affaires de ses Etats, & après avoir nommé un Commandant de ses troupes & un Grand Visir, il leur en abandonna entiérement la conduite. Les Mogols se lassérent enfin d'être gouvernez par un Prince corrompu par les plaisirs & perdu dans la débauche. Un des premiers Chefs de la nation conjura contre lui, & fit offrir à *Baidu Ogul*, petit-fils de Holagu, qui commandoit dans Bagdet, la Couronne des Mogols. Baidu, après avoir été pressé par plusieurs Courriers de partir promptement, mit enfin ses troupes en état de marcher. Cangiatu alla au devant de lui avec une bonne armée; & il l'auroit vaincu, si le même grand Seigneur qui avoit appellé Baidu, & qui commandoit l'aile droite de l'armée de Cangiatu, ne l'eût abandonné, pour se rendre à l'ennemi. Ce Prince, se voyant trahi, se retira à Mogan, où on le fit mourir l'an de l'Hégire 694, & le cinquiéme de son régne. On dit que ce Prince, quoique débauché, rendoit très-bonne justice à ses Sujets, qu'il n'avoit jamais fait mourir aucun innocent, & qu'il étoit fort vaillant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CANGICU. *Voyez* SERENEGAR.

CANGRI. *Voyez* GANGRES.

CANI, bourg de France, dans la Normandie au Païs de Caux. Il est au nord-nord-ouest de Rouen, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Il n'est pas loin de la mer.

CANICEUS, (Jacques) M. Bayle nous apprend que c'est un auteur de quelque lettres d'amour, dont il ne fait autre chose que ce qu'en dit *Agrippa*, dans le chap. 64. de son livre *de Vanitate Scientiarum*, non plus que d'un autre *Jean Calandrus*, dont parle le même Agrippa. * Bayle, *Dict. Crit.*

CANICIA, province située entre Alger & Tunis, est grande, fertile, & obéit à une race des anciens Rois d'Afrique. Les peuples y possédent tous leurs biens en commun, vivent sous des tentes comme les anciens Scythes, sément où ils campent, campent où ils trouvent de bons pâturages, & ménent à la guerre leurs enfans & leurs bestiaux. Les Algériens, qui ont été leurs ennemis de tout tems, n'ont remporté de victoire sur eux, que lorsqu'ils étoient sous la conduite d'Amouda, Bey de Tunis. * *Hist. des derniéres revoltes du Royaume de Tunis.*

CANICULAIRE (Porte) ou Porte du chien, étoit une des portes de Rome, selon Festus, où l'on immoloit des chiens de poil roux à l'étoile caniculaire, pour faire mûrir les blez.

CANICULAIRES (Jours) *Voyez* CANICULE.

CANICULE, Signe céleste, qui se léve le 16 de juillet, & paroît sur nôtre horison pendant un intervalle de six semaines, qu'on appelle jours caniculaires. Les Grecs appellent ce Signe *Procyon*, c'est à dire, *Avant-Chien*, parce qu'il y a une autre constellation nommée *le Chien*, avant laquelle la Canicule se léve un jour entier. Les Poëtes ont feint que ce Chien fut établi par Jupiter Gardien d'Europe, & que sa fidelité lui fit mériter d'être placé au ciel. * Pline, *l.* 10. *c.* 40. Hyginus, *l.* 2. *des Signes Célestes.* Caesius, *dans son Ciel Astronomique & Poëtique.* *Voyez* ERIGONE & CHIEN CÉLESTE.

* CANIGO ou CANIGOU, une des montagnes des Pyrénées. Elle est entre les riviéres de Teth & de Tech, vers leurs sources, & les confins du Roussillon & de la Catalogne. On y voit S. Martin de Canigo, qui est à trois lieues de Coustant du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANIGRITZA, *Voyez* CAMINITZA.

CANILLAC (Raimond de) Cardinal, Archevêque de Toulouse, étoit de Canillac dans le Givaudan, & avoit une grande connoissance du Droit Civil & Ecclesiastique. Il fut Chanoine Régulier de S. Augustin, dans le Chapitre de Maguelone, & il étoit Prevôt de cette église, lorsque Guillaume de Laudun Archevêque de Toulouse, étant devenu aveugle, donna sa démission au Pape Clément VI. Raimond de Canillac fut nommé en sa place en 1345. & fut fait, en 1350. Cardinal du titre de sainte Croix de Jerusalem, qu'il quitta sous Innocent VI. pour l'Evêché de Palestrine. Après la mort d'Innocent VI. en 1362, il eut onze voix pour être élevé sur le Siége Pontifical. Il mourut à Avignon le 20 juin 1373. & fut enterré dans l'église des Fréres Mineurs. On lui attribue quelques Ouvrages, & entre autres un volume de Recueils, *Recollectorum Liber.* * Du Chêne, *Histoire des Cardinaux François.* Frison, *Gall. Purpur.* Auberi, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Baluze, *Vita Pap. Aven.*

☞ Cette famille des Marquis de Canillac, est noble & ancienne. Outre ce Cardinal, elle a encore eu dans le XIV siécle *Dieu-donné* Canillac, Evêque de Saint-Flour. Ces Seigneurs, sous le nom de Beaufort & de Montboissiers, se sont signalez dans les armes pour le service des Rois de France & de l'Etat: plusieurs y ont perdu la vie, dans le XVI siécle, & ils soutinrent avec zéle le parti des Catholiques contre les Protestans. JEAN de Beaufort, Marquis de Canillac, défendoit contre eux la ville de Saintes, en 1570.

* CANILLAS, autrefois ville, n'est plus maintenant qu'un village d'Espagne, situé dans la contrée de Rioxa en la Castille Vieille entre Nagera & la Calzada. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINA, anciennement *Chaonia & Molossia*, contrée de la Turquie en Europe, est la partie septentrionale de l'Epire, & elle s'étend le long de la Mer Ionienne: depuis le Golfe de la Valona, jusqu'à celui de Butrinto. Ses lieux principaux sont Canina capitale, Chiméra, & Santi-Quaranti. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINA, autrefois *Elyma*, ville de Gréce, capitale du Gouvernement de Canina, est située au pié des montagnes de la Chimére, à huit lieues de la Valona, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINANA, est un serpent de l'Amérique long d'un pié & demi ou de deux piez, qui a le dos vert & le ventre jaune, qui suit les hommes sans leur faire de mal, & qui se laisse prendre aisément comme les chiens, & c'est de là qu'on l'appelle *Caninana.* Sa chair est en usage dans le païs comme celle de la vipére en Europe.

* CANINEFATES, ancien nom de peuple, qui habitoit autrefois le païs connu sous le nom de Province ou de Seigneurie d'Utrecht, avec une petite partie de la Hollande. * Baudrand.

CANINGTON. *Voyez* BRAYCHIPULT.

CANINI (Jean Ange & Marc Antoine) deux fréres, Romains, attachez au Cardinal Chigi, eurent beaucoup de goût pour les monumens de l'Antiquité. L'aîné en avoit déja fait graver un grand nombre lorsqu'il mourut. Son frére continua son travail, & fit enfin paroître un recueil de portraits des Anciens, gravez fort proprement, avec quelques Observations en 1669.

* CANINIA, nom d'une famille Romaine qui se partagea en quatre branches.

CANINIO ou CANINIUS (Angelus) natif d'Anghiari dans la Toscane, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit illustre par l'exacte connoissance qu'il avoit aquise, non seulement de la Langue Greque, de la Latine & de l'Hébraique; mais encore de la Syriaque & des autres Langues Orientales qu'il enseigna à Venise, à Padoue, à Bologne, à Rome, & ensuite en Espagne. Depuis il professa à Paris, & le célébre André Dudith Hongrois, qui fut depuis en réputation par sa science & par ses ambassades, y fut l'un de ses Ecoliers. Enfin étant entré chez Guillaume du Prat, Evêque de Clermont, il finit sa vie & ses études en Auvergne vers l'an 1557. Il avoit composé quelques Ouvrages qu'on n'a pas eu soin de

publier. Nous avons néanmoins de lui une Méthode pour apprendre les Langues Orientales sous ce titre, *Institutiones Linguarum Syriacae, Assyriacae & Thalmudicae, una cum Aethiopicae & Arabicae collatione, quibus addita est ad calcem Novi Testamenti multorum locorum historica enarratio, Grammatica Graeca*, qui est un Ouvrage incomparable & comme un Thrésor de la Langue Greque. On a encore de lui une Traduction Latine du Commentaire de Simplicius sur le Manuel d'Epictéte; *de Locis Scripturae Hebraicis Commentarius.* M. le Févre de Saumur le regardoit comme le premier de tous les Grammairiens Grecs. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* I. *p.* 286 & 287. de l'Edit. de Hollande 1715.

Un autre JÉRÔME Caninio d'Anchiari a traduit Tacite en Italien, où il a joint les Aphorismes d'Alamos: cette traduction a été imprimée à Venise en 1620. * De Thou, *Histor.* Bayle, *Dict. Crit.*

CANINIUS GALLUS (L.) Consul Romain avec Vipsanius Agrippa, l'an 717 de Rome, & le 37 avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en la même année que Jérusalem fut emportée par Hérode, assisté de Caius Sosius. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS GALLUS (C.) fut fait Consul en la place de M. Plautius Silvanus, mort en exerçant cette charge. C'étoit l'an 752 de Rome, & le deuxiéme avant l'Ere Chrétienne. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS REBILUS, (C.) Consul avec Jules César, l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. Caius Trebonius étant mort le premier jour de l'an, on lui subbtitua pour sept heures seulement C. Caninius Rebilus. Cicéron dit agréablement que *la ville étoit obligée à la vigilance de ce Consul, qui n'avoit point dormi, pendant tout le tems de son Consulat.* * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS RUFUS, ami de Pline *le Jeune*, vivoit vers l'an 80 de Jesus Christ, & composa une Histoire des Daces en vers. * Pline *le Jeune*, *l.* 1. *Epist.* 3. & *l.* 8. *Epist.* 4.

CANIS, riviére dite *le Chien*, qui lave & traverse le païs de Questoan dans la Phénicie, au Mont-Liban. Elle descend de ces montagnes, & se va précipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on diroit que ses flots font autant d'aboyemens de chiens, sur tout lorsque la mer est agitée. Les Anciens avoient cru autrefois, qu'on l'entendoit à cent cinquante milles; ce qui donna lieu aux Phéniciens de lui dresser une statue au bord de la mer, semblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient des adorations. On voit encore là-auprès, dans le creux de la riviére, une partie de cette statue. Cette riviére est aujourd'hui nommée par les Turcs *Naher Kelp.* Des Géographes la confondent, mal à propos, avec la riviére d'Adonis. On passe le Canis à un trait de la mer sur un beau pont, fait de quatre arcades, & qui a été bâti par les soins de *l'Emir Faccardin*, qui faisoit sa principale résidence dans les montagnes, du milieu desquelles coule cette riviére. Il vivoit sous le régne du *Sultan Morat*, & il étoit le quatriéme Emir, ou Seigneur des *Druses*, que l'on croit être les restes des Chrétiens dispersez qui étoient allez aux Croisades. Faccardin ne se contentant pas de ses montagnes, étendit ses Etats dans la plaine jusques à Acra. Mais le Grand Seigneur prenant ombrage de ces accroissemens, le resserra dans ses limites, où ses Descendans gouvernent encore aujourd'hui. Les restes du Palais de ce Prince marquent & sa magnificence & son goût. L'Orangerie est superbe pour la quantité & la grandeur des Orangers. Mais ces lieux qui seroient délicieux entre de bonnes mains, ne servent aujourd'hui que de parc à des brebis & à des chévres. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 59. 60. 64. *&c.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CANISA & CANISCHA, ville de Hongrie. *Cherchez* KANISE.

CANISI. *Voyez* CANISY.

CANISIUS, (Pierre) de Nimégue, dans les Païs-Bas, Religieux & premier Provincial de la Compagnie de JESUS en Allemagne, a été l'un des grands hommes du XVI siécle. Il s'est rendu également célébre par sa prudence dans les affaires, par son zéle pour la Religion, & par son érudition, dont il a donné des preuves dans les livres qu'il a composez, dans les Académies où il a enseigné, & dans les villes où il a prêché. Il parut avec éclat au Concile de Trente, & mourut en odeur de sainteté le 21 décembre 1597. à l'âge de 77 ans dans le Collége de Fribourg qu'il avoit fondé. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *Summa doctrinae Christianae*; *Institutiones Christianae pietatis*, *De beatissima Virgine Maria*, *Commentarius de Verbi Dei corruptelis adversus Centuriatores Magdeburgenses*; *Manuale Catholicorum*; *Enchiridion Itinerantium*; *Notae in Evangelicas Lectiones quae per totum annum Dominicis festisque diebus in Ecclesia recitantur.* Il a aussi écrit en Allemand, de la Confession & de la Communion; un Martyrologe; un livre de Priéres; Prédications de l'Advent & des Fêtes de Noël. Il a encore publié les Epitres choisies de S. Jérôme, & les Oeuvres du Pape Léon. Les PP. Matthieu Raderus, & François Sachini ont écrit sa Vie. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Guillaume Eisengrein, *in Catal. Test. Verit.* Alegambe & Ribadeneira, *Biblioth. Script. S. J.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 728 & 729.

* CANISIUS (Gilles) Religieux de l'Ordre de St. Augustin, natif de Viterbe, fut bon Prédicateur & savant Théologien, & fut fait Cardinal par Léon X, qui l'employa en diverses négociations. Il a laissé plusieurs Poësies en Italien, & mourut le 12 novembre 1532. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANISIUS (Henri) de Nimégue, a été non seulement célébre Jurisconsulte, mais encore très savant en toute sorte de Littérature. Il étoit neveu du Pére Pierre Canisius; & après avoir étudié dans l'Université de Louvain, il fut choisi pour enseigner le Droit Canon dans celle d'Ingolstadt: ce qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie. Son érudition étoit soutenue de beaucoup de modestie, de piété & de prudence. C'est ce qu'on peut voir dans ses Ecrits, qui sont, *Summa Juris Canonici*; *Commentar. in Regulas Juris*; *Praelectiones Academicae*; *De Decimis, Primitiis, Oblationibus & Usuris*; *In libr. tres Decretalium*; *De Sponsalibus & Matrimoniis*, & divers autres Traitez d'Histoire & de Droit Canon, outre six volu-

mes d'un Ouvrage intitulé, *Antiquæ Lectiones*, qui est un Recueil de diverses pièces curieuses, sur l'Histoire du moyen âge, & sur la Chronologie. Il les publia en 1601, 1602, 1603, & mourut l'an 1609. Comme on a négligé jusqu'aujourd'hui de réimprimer ses six volumes *Antiquarum Lectionum*, & que cet Ouvrage ne se trouve que dans les bibliothèques, on a cru devoir marquer ici les Traitez qu'ils contiennent, & ceux qu'on peut trouver ailleurs.

Le premier volume contient 67 Epîtres d'Alcuin, qu'André du Chêne a publiées en 1617, avec les autres Ouvrages du même Alcuin; une lettre du Père Edmond Campian, qu'on trouve dans les Oeuvres de ce Père, qui ont été depuis données au public; la Chronique de Prosper, que Scaliger & d'autres ont eu soin de faire réimprimer; *Welegarius de Guelfis Principibus*; *Ejusdem Chronicon à Christo nato usque ad an. 1197*; *Annales Henrici Stervis ab an. 1142, ad ann. 1273*; *Annales Eberardi Altahensis*; l'Histoire de Charlemagne en deux livres par un Moine de Saint-Gal, qu'on trouve dans le premier tome des Historiens de France d'André du Chêne; *Hermanni Contracti Chronicon*; *Concilia Salisburgensia III*; *Viennense I.* (Tous ces Conciles sont dans les éditions de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe) *sancti Columbani Poemata*, que le Père Sirmond a fait réimprimer en 1619, avec les Opuscules d'Eugène de Tolède; *Poemata Salomonis*, *Waldrammi*; *Quirinalia Metelli Tegernseensis.* Ce premier volume fut imprimé en 1601.

Le second volume publié en 1602, renferme ces Traitez, *Vita sancti Emmerani, per Meginfredum & Arnolfum*; *Vita sancti Lamberti*; *Gesta Episcoporum Salisburgensium*; *Wiponi Panegyricus*; *Udalscalchi narratio de Controversiis inter Hermannum Episcopum Augustanum & Eginonem Abbatem sancti Udalrici, cum carmine de itinere & obitu ejusdem Eginonis*; *Vita Beati Ottonis*; *Arnonis Salisburgensis annotatio, sive index rerum quæ Ecclesiæ Salisburgensi traditæ sunt*; *Vita sancti Ermenoldi*; *Vita sancti Guntheri*; *Collectio historica chronographica ex Idatio & aliis*; *Collectio ex Theomacho & aliis*; *Menologium Græcorum, interprete Card. Sirleto.*

Les Traitez du troisième tome imprimé en 1603, sont, *Sancti Gregorii Thaumaturgi Anathematismi, & duodecim capita de Fide*; *Sancti Gregorii Magni Papæ libri III Dialogorum seu eum dimidio Capita Græce reddita à sancto Zacharia Romano Pontifice.* (Il faut voir la dernière édition des Oeuvres de saint Grégoire en 1640 & 1675.) *Hippolyti Thebani Chronicon*; *Anastasius Abbas contra Judæos*; *Franciscanus Annalium Fragmentum ab anno 741 ad 791.* (André du Chêne l'a donné plus exactement dans le second volume des Auteurs de l'Histoire de France.) *Joannis Ragusini Ord. Prædic. Oratio in Concilio Basileensi*; (Elle se trouve dans l'édition des Conciles de Binius & du P. Labbe.) *Ægidius Carlerius ad Articulum Bohemorum, de corrigendis peccatis publicis*; *Disputatio Capituli Ecclesiæ Pragensis cum Rokyzanà de Hussiticis controversiis, &c.*

Le quatrième volume aussi publié en 1603, contient les Traitez suivans, *Leontius Byzantius contra Eutychianos, Nestorianos, Ematiodoceas, Apollinaristas &c.*; (ces Traitez se trouvent encore dans la Bibliothèque des Pères de Cologne, de Paris & de Lyon.) *Sancti Joannis Damasceni contra Acephalos, seu Monophysitas & Nestorianos*; (Voyez la dernière édition des Oeuvres de saint Jean de Damas du Père le Quien, imprimée à Paris chez Jean-Baptiste Delespine, en 1712, & l'Addition à la Bibliothèque des Pères, par le P. François Combefis.) *Collectanea contra Severianos. Nicephori Opuscula varia*; *Theodori Hagiopolitani disputationes III*; *Henricus Kalteisen de libera Prædicatione verbi Dei*; *Joannes de Polemar contra quartum Articulum Bohemorum*; *De civili dominio Clericorum*; (On trouve ces Traitez dans les éditions des Conciles de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe.) *Vita sancti Bonifacii per Willibaldum & Othonem Faldensem*; *Vita sancti Willibaldi*; *De fundatione Ecclesiæ Ulmitarensis & Tegernseensis*; *Item Chronicorum Tholdi fragmentum*; *Vita sanctæ Solæ, Angli Abbatis, sanctæ Walpurgis, SS. Kiliani, Karlomani, &c. sancti Burchardi, sancti Thiemonis.*

Les Traitez du cinquième volume sont, *B. Serapionis libri adversus Manichæos*; *Item Didymi Alexandrini*, *Titi Bostrensis*, *Zachariæ Mytilenensis*; *Excerpta ex libro sancti Hippolyti Portuensis Episcopi & Martyris*; *Epistola sancti Gregorii Nysseni*, (Elle est dans les Oeuvres de ce Saint.) *Sancti Basilii Magni Rationes syllogisticæ contra Arianos*; *Scholion Euthemii*; *Expositio SS. PP. Magni Basilii & Gregorii Theologi de sancta fide*; *Photii Epist. ad Michaelem Bulgarorum Regem*; *Fragmentum Samueli Cypri adversus Hebræos*; *Vita sanctæ Mechtildis*; *Frederici I. Expeditio Asiatica*; *Guillelmi de Baldensel hodœporicon ad Terram sanctam*; *Theodorici Thuringi Ord. Præd. l. 8. de Vita sanctæ Elisabethæ*; *Halitgarii Cameracensis de vitiis & virtutibus & ordine pœnitentium libri quinque*; (Cet Ouvrage est dans la Bibliothèque des Pères. Le P. Menard Bénédictin, & le Père Morin de l'Oratoire en ont publié un sixième livre.) *Pœnitentiale Halitgarii*; *Sancti Isidori de variis*; *Alcuini Epistola de Confessione, &c.* (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin.) *Vita sancti Adalberti*; *Gunther Monachi Historia Constantinopolitana*; *De Adelaide conjuge Othonis I*; *Epistola Fausti Regiensis & Desiderii Caturcensi*, (Ces dernières ont été publiées par Marquardus Freher, & par du Chêne.) *Evantii Epist. contra eos qui sanguinem animalium immundum esse judicant*; *S. Adamantii Scoti libri tres de sancto Columbano*; *Cogitosi de vita S. Brigitæ lib.*; *Acta S. Albani Martyris*; *Vita Henrici à Rebdorf*; *Synodus Reglatisina*; *Genealogia Caroli Magni*; *Acta S. Cuthberti Lindisfarnensis Episcopi à Venerab. Beda carmine descripta*; *Epigrammata seu Hymni sacri Bernardi, Columbani, &c.*; *S. Aldhelmi libri duo carmine descripti, I. de laude Virginum, II. de octo principalibus vitiis*; *Theodulphus Elegiæ, &c.*; (Le Père Sirmond a fait depuis imprimer en 1646, toutes les Oeuvres de Théodulphe Evêque d'Orléans.) *Sermo sancti Galli*; *Vita sancti Magni*; *Sancti Orsisii de sex cogitationibus SS. Libellus*; *Synodus Augustana, an. 952. & Engilenheimensis an. 948.* Nous avons les Actes de ces Synodes dans les dernières éditions des Conciles.

Enfin le sixième tome contient les Traitez suivans, *Barlaami Epist.*; *Humberti Silvæ Candidæ Episcop. S. R. E. Card. Lib. adv. Nicolaum Patr. C. P. &c.*; *sancti Anselmi libri duo contra Guibertum Antipapam*; *Epitome bellorum pro recuperatione Terræ sanctæ*; *Burchardi de Monte Sion descriptio Terræ S.*; *Rudolphi Itinerarium in Palestinam*; *Walafridi Tract. de subversione Hierusalem*; *Alcuini Homilia, &c.* (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin) *Vita sancti Henrici Imper.*; *Relatio de orig. fund. &c. Monasterii Windbergensis in Bajaria*; *Epitome Canonum, quam Adrianus I, Carolo Magno Romæ obtulit*; *Martyrium sancti Desiderii Viennensis*; *Epist. Eugippii in Vitam Severini*: (Nous l'avons dans le premier volume des Vies des Saints du Père Bollandus sur le huitième janvier.) *Vita sancti Gregorii Magni*; *Vita sancti Gebhardi Constantiensis*; *Theodulphi & Jonæ Poemata*, (Le Sieur du Chêne & le Père Sirmond ont depuis publié les Poëmes de ces deux Evêques d'Orléans.) *Walafridi Poemata*, *Strabi Fuldensis Hortulus*; *Arabani & Notkheri Martyrologium*; *Eckehardi de Vita B. Notkheri cognomento Balbuli*; *Monumenta Salisburgensia*; *Chronica Salisburgensia*; *Descriptio Terræ Sanctæ, authore Anselmo Ord. Minorum*; & *Præfatio Jacobi Vitriaci in Hist. Orient.*

CANISIUS (Jacques) Jésuite, naquit à Calcar dans le Duché de Clèves, & il y enseigna les Humanitez pendant quelques années. On a de lui, *Fons Salutis, seu primus Sacramentorum omnium Baptismus*; *Meditationes sacræ de Christo & Beata Virgine*; *Hyperdulia Mariana à Joanne Berchmanno exercita*; *Ars Artium, seu de Bono mortis.* Il a traduit d'Italien en Latin les Prédications de Grégoire Mastrille, & d'Espagnol en Latin les Actions & les Vies des Saints par Ribadeneira, avec des Notes & quelques nouvelles Vies. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 405.

CANISIUS (Jean) Jésuite, & neveu du Père *Pierre* Canisius a fait divers Ouvrages. *Consultez les Auteurs citez après* PIERRE CANISIUS.

CANISTRO, en Latin *Canistra*, *Pallena*, petite ville de Macédoine, est située sur le Cap Canistro, nommé par les Anciens *Ampelus*, qui s'avance dans l'Archipel entre le Golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANISTRO, Capo Canistro qui s'appelle aussi Capo Crio, est sur la côte méridionale de la Macédoine entre le Cap Fario & le Golfe de Salonichi.

* CANISY, bourg de France dans la Basse Normandie, au sud-ouest de Saint-Lo, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

CANITZ, (Frédéric Rodolphe Louis Baron de) Chevalier de l'Ordre de S. Jean, Conseiller intime de l'Electeur de Brandebourg, Seigneur de Blumberg, de Dalewitz, d'Eiche & de Helmsdorff, naquit le 27 novembre 1654. Son père étoit aussi dans des emplois très-considérables, à la même Cour. A l'âge de 17 ans, il fut envoyé aux Universitez de Leyden & de Leipzic, après quoi il fit un voyage en France, en Italie, en Angleterre & en Hollande. A son retour, Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, le nomma d'abord Gentilhomme de sa chambre, & quelque tems après, Conseiller des Ambassades, & Capitaine des Baillages de Zossen & de Trebbin. En 1681, l'Electeur l'envoya à Francfort sur le Mein, pour assister aux négociations qu'on y devoit entamer. L'année suivante il fut envoyé auprès de l'Electeur de Mayence, & en 1684 auprès de celui de Cologne. Ensuite il fut chargé d'une commission pour Hambourg & pour Zell. En 1686, il fut envoyé à Vienne pour féliciter l'Empereur sur la prise de Bude. Pendant son séjour à Vienne, Monsieur de Schmettau, Résident de l'Electeur de Brandebourg vint à mourir, ce qui fit que le Baron de Canitz fut obligé d'y demeurer jusques en 1687. Son Electeur étant mort en 1688, il en notifia le décès à l'Empereur, & géra encore pendant cinq mois les affaires de Brandebourg. En 1689, il se trouva aux traitez de Danemarc & de Holstein. En 1697, l'Electeur l'envoya au Congrès à la Haye, auquel il assista pendant plus d'un an, & où il eut plusieurs audiences du Roi de la Grande Bretagne. En 1699, l'Electeur son Maître lui permit de retourner à Berlin, à cause des indispositions dont il se sentoit accablé. Il y mourut la même année, & laissa tous ses biens à son plus proche parent le Baron de *Canstein*. On a de lui un recueil de Poësies Allemandes, où la beauté des pensées & la richesse de la versification brillent également, au jugement des plus grands Connoisseurs. Il avoit été marié deux fois, en 1688, avec *Dorothée Emerence* d'Arnimb, dont il eut un fils, qui mourut en 1695: & en 1696, avec *Dorothée Marie*, Baronne de Schwerin. * *Dict. Allemand de Bâle.*

CANIUS RUFUS, Poëte Latin, étoit de Cadix en Espagne, & vivoit sous l'empire de Domitien. Il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poëte étoit de si belle humeur, qu'il rioit toujours, & faisoit rire les autres. C'est dans la 20 Epigramme du troisième livre, où il marque quels pouvoient être les Ouvrages ausquels Canius travailloit.

Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus?
Utrum ne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum?
An quæ Neroni falsus astruit Scriptor?
An æmulatur improbi jocos Phædri? &c.

Ce Poëte épousa deux femmes, Théophila savante, mais un peu trop libre; & Sappho moins éclairée, mais plus retenue. * Martial, *l. 1. Epigr. 62. & 70: l. 3. Epigr. 64: & l. 7. Epigr. 68. & 86.* Vossius, *de Poëtis Latinis.*

CANNARES ou CANARINS, Sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, Royaume de l'Amérique Méridionale. Ils sont bien faits, & agiles de corps, ils portent leurs cheveux longs; mais ils les treffent & les lient en noeuds autour de leur tête en forme de couronne: ce qui les distingue des autres Sauvages. Leurs habits sont de drap de laine, ou de coton; & ils se servent de bottes faites fort proprement. Les femmes y sont belles, mais elles aiment trop les Espagnols & les Etrangers. Elles travaillent ordinairement à la campagne, & cultivent les terres, pendant que leurs maris font l'office des femmes dans la maison & s'occupent à filer, ou à faire des ouvrages de laine & de coton. Ce païs avoit plusieurs mines d'or très-riches, que les Espagnols ont épuisées.

fees. Le terroir est bon pour le froment & pour l'orge, & les vignes y sont assez belles. Le magnifique palais de Thomebamba étoit dans le païs de ces Cannares. * Laet, *Histoire du Nouveau Monde.*

* CANNE, *il Fiume di Canne*, anciennement *Gelias* & *Vergellus*, petite rivière de la Terre de Bari dans le Royaume de Naples en Italie, se jette dans l'Ofanto près des ruines de Cannes. On remarque qu'Annibal, après avoir défait les Romains à la célèbre journée de Cannes, fit construire un pont de leurs cadavres sur cette rivière pour la passer. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANNE, ou, CHENÉ, Région de Syrie, proche de Damas, où l'on croit qu'*Adam* fut formé, & que Dieu mit le Paradis terrestre: d'où vient que les Septante au lieu de dire *Chene* disent *Channan Eden*, qui signifie *délices* ou *voluptez*. *Ezéchiel, ch. 27. v. 23.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CANNES, petite ville ruinée dans la Pouille, dite aujourd'hui *Canna destrutta*, devint célèbre à cause de la victoire qu'Annibal y remporta sur quarante mille Romains, conduits par le Consul Paul Emile, que la témérité de son Collégue Terentius Varro engagea au combat, l'an 538 de Rome, & 216, avant l'Ere Chrétienne. Paul Emile y demeura mort sur la place, & Annibal envoya à Carthage trois boisseaux remplis d'anneaux de Chevaliers Romains qui avoient péri en cette funeste journée. * Tite-Live, *l. 22.* Florus, *l. 2. c. 6.* Polybe, *l. 4.*

CANNES, bourg de France en Provence. *Voyez* CANES.

* CANNETIUS (Jean Antoine) célèbre Jurisconsulte de Raguse, fut longtems Président de la Cour de Justice à Modica en Sicile. Il alla ensuite s'établir à Palerme, où il fut fait Conseiller du Roi. En 1544, il fut revêtu de la charge de Procureur Fiscal de la Cour Souveraine, & en 1551 & 1552 de celle de Juge. Il mourut subitement à Raguse vers l'an 1580, & fut enterré dans l'église des Fréres Mineurs, avec une épitaphe sur sa tombe. En 1576, il donna au jour *In Extravagantem, Volentes, Frederici, & in Extravagantem, Si aliquem, Jacobi, siculis Regum Enarrationes perspicua.* Depuis sa mort Erasme Siméon imprima à Palerme en 1627, un autre Ouvrage de sa façon, intitulé, *Consilium.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CANNETTE, ville de l'Amérique méridionale. *Voyez* CANETE.

CANNIBALES, ou CARAIBES, peuples qui habitoient les isles Antilles, & qui n'en possédent plus que quelques unes. Ils mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre, après les avoir fait jeuner quelques jours; & dévoroient les ennemis morts sur le champ de bataille. Ils n'avoient pas de Religion, mais ils avoient en horreur l'avarice. La fréquentation des Européens, & sur tout des François les a rendus plus doux, plus civilisez & plus traitables. *Cherchez* ANTILLES, & consultez les Voyages d'Oviedo, de Herréra, & Rélation des Antilles de Rochefort.

CANNISIUS. *Voyez* CANNYSIUS.

* CANNIUS (Nicolas) d'Amsterdam, servit pendant six ans de Clerc à Erasme, & fut ensuite Curé de l'église neuve à Amsterdam, & Directeur du couvent des Ursulines. Il mourut en 1555. On a de lui des Poësies en Grec & en Latin, la Vie de Cornélius Crocus, Savant d'Amsterdam, & plusieurs autres Ouvrages. Il a aussi écrit sa propre Vie, & quelques Dialogues ou Colloques à l'usage de la Jeunesse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 682.*

* CANNYSIUS (Gérard) Bachelier en Théologie, & Recteur du Collége de Boisleduc, fut un très savant homme, selon le témoignage de Jean Delpatière qui fut son Disciple, & qui lui attribue une Grammaire dans la préface de la premiére partie de la sienne. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 271.*

CANO ou CHANA, ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il a le fleuve Niger au Midi, Cassena à l'Orient, les Agades au Couchant, & le Desert au Septentrion. La ville de Cano est la capitale du païs, les autres sont Tallava & Germa. Cano située sur le bord d'un lac, est fermée d'une muraille de bois & de terre & les maisons y sont bâties de même maniére. Les Habitans du païs y sont presque tous Bergers ou Laboureurs. Le Roi en étoit autrefois puissant, & entretenoit grand nombre de troupes, dont il s'étoit servi pour rendre tributaires les Royaumes de Zegzeg & de Cassene; mais le Roi Ychia faisant la guerre à ce Prince, l'obligea après un long siége d'épouser l'une de ses filles, & de lui céder la troisiéme partie de ses revenus. * Sanut, *l. 6.* Marmol, *l. 9. c. 10.* Jean de Léon.

CANO, (Melchior) *Cherchez* CANUS.

CANO, (Sébastien.) *Cherchez* CANUS.

CANOBINE ou STINOBA, qui veut dire *l'assemblée des Religieux*, est un couvent des Maronites, & le siége de leur Patriarche. C'est un pauvre bâtiment comme enfoncé dans une grotte, mais situé fort agréablement dans la montagne du Liban, & tout environné d'arbres. On dit que c'est une fondation de l'Empereur Théodose. Il y a deux petites cloches attachées à la muraille du couvent, pour appeller les Moines à leurs dévotions. C'est un privilége particulier à ce lieu, & qui lui est laissé par ce que les Turcs sont trop éloignez pour entendre le son de ces cloches. La vallée de Canobine étoit autrefois très-fréquentée par des Solitaires. On y voit encore un grand nombre de cellules & de Monastéres; mais il y en a peu d'habitez. Les perdrix sont fort communes & fort privées à Canobine; & si l'on en croit Corneille le Brun, il y croît les meilleurs vins, & les plus délicats, qui se trouvent dans le reste du monde. Ils sont rouges d'une très-belle couleur, & si onctueux qu'ils s'attachent au verre. On croit qu'Osée en parle au *ch. 14. v. 7.* Ce lieu est très-abondant en eaux qui se précipitent du haut de la montagne, & qui forment un très-beau spectacle. Salomon semble avoir ce lieu en vue au *ch. 4. v. 15.* du *Cantique des Cantiques.* Si l'on en vouloit croire les Moines de Canobine, on diroit que c'étoit là le lieu de la demeure de Noé. Ils

montrent deux montagnes aux environs de l'Antiliban qui s'appellent encore aujourd'hui, l'une *Cain*, & l'autre *Abel*. Dans le même endroit où sont ces deux montagnes il y a une ville avec un fort beau lac, & les Habitans du païs croyent que cette ville a été bâtie par Caïn, & qu'elle est la plus ancienne du monde, à quoi ils ajoûtent que dans la suite des tems elle a été appellée Héliopolis, ou la ville du soleil. * Maundrell, *Voyages*, &c. Corneille le Brun, *Voyages*, &c. *ch. 57.*

CANOBIO, bourg du Duché de Milan en Italie, est sur le bord occidental du Lac Majour entre la ville de Palanza, & celle de Locarno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANON, piéce d'artillerie. On croit que l'on commença à se servir de cette machine de guerre sur la Mer Baltique l'an 1350; mais ce ne fut guéres que vers l'an 1380, que l'on s'en servit dans la guerre des Vénitiens contre les Génois. Six ans après, l'usage de cette invention passa en Angleterre, par la prise que ceux de cette nation firent de deux navires François montez de quelques piéces de fonte, où l'on trouva des caques de poudre, comme le témoigne Walsingham. Depuis, vers le milieu du XVI siécle, les Anglois firent fondre des canons de fer; & enfin le grand effet de ces machines les a rendues si communes, que d'Europe elles sont passées dans les trois autres parties du monde. Sans entrer dans le détail de tout ce qui regarde le canon, on se contentera de remarquer ici que la charge de poudre d'un canon, est environ la moitié du poids de son boulet. Il faut rafraîchir le canon après une trentaine de décharges, avec deux pintes de vinaigre, que l'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du canon, après avoir bien bouché la lumiére. Sans cette précaution le canon seroit en danger de crever ou de s'éventer. Les piéces que l'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Espagnole, ont une concavité ou chambre au fonds de l'ame, qui fait qu'elle pousse plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres: elles sont aussi plus courtes. Darcons dit avoir inventé une maniére de suspendre le canon dans un vaisseau marchand ou de guerre, qui le fait demeurer dans son point de mire, nonobstant l'agitation de la mer. * Platine, *In Urbano VI.*

CANON (*la poudre à*) *est une composition faite de salpétre, de soufre & de charbon, qui s'enflamme & se raréfie aisément, & qui est cause de tout l'effet du canon. Il y a diverses opinions* touchant l'Inventeur de la poudre. Polydore Virgile, qui n'est pas toûjours fort sûr dans ce qu'il avance, dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chymiste, qui ayant de cette composition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, vit que le feu s'y étant pris, fit sauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Constantin Anclitzen; mais Belleforêt & d'autres Auteurs disent que ce fut un nommé Berthold Schwartz, ou le Noir qui l'inventa. Il en enseigna premiérement l'usage aux Vénitiens l'an 1380, pendant la guerre qu'ils avoient contre les Génois, dans un lieu nommé autrefois Fosse Claudiane, & à présent *Chioggia*, contre Laurent de Médicis; de quoi toute l'Italie se plaignit, comme d'une contravention manifeste aux loix de la bonne guerre. Néanmoins Pierre Messie dit dans ses diverses Leçons, que les Mores qui étoient assiégez en l'an 1343, par Alphonse IX, Roi de Castille, tiroient de certains mortiers de fer qui faisoient un bruit semblable au tonnerre; & Dom Pedre Evêque de Léon dans la Cronique du Roi Alphonse qui conquit Toléde, rapporte qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Tunis, & le Roi More de Séville, il y a plus de 400 ans, ceux de Tunis avoient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, que l'usage en étoit en France dès l'année 1338, & on tient que les Anglois en tirérent à la bataille de Créci en l'an 1346. Mézeray rapporte que le Roi Edouard jetta l'épouvante dans l'armée Françoise par cinq ou six piéces de canon, parce que c'étoit la premiére fois que l'on eût vu de ces sortes de machines; mais je ne vois rien de pareil dans les Historiens de ce tems-là.

CANON, est un mot Grec qui signifie *Régle*, & qu'on attribue à plusieurs choses. On dit par exemple, le Canon de la Messe, le Canon de l'Ecriture, & les livres Canoniques, c'est à dire, ceux qui sont dans le Canon de la Bible; & aussi les Canons des Conciles. On appelle le Canon de la Messe, les priéres que le Prêtre prononce en secret, & qui commencent par ces mots, *Te igitur*, parce qu'ils sont en effet la régle de la célébration du sacrifice. Ce Canon étoit établi avant le cinquiéme siécle. Dans les Conciles on nomme *Canons*, les décisions qui servent de régle. Les Juifs ont leur Canon distingué de celui des Chrétiens; car ils ne reconnoissent pour livres Canoniques & divins que ceux du Vieux Testament, qui sont écrits en Hébreu; au lieu que les Chrétiens reconnoissent le Vieux & le Nouveau Testament. Les Protestans ont adopté le Canon des Juifs pour l'Ancien Testament; mais les Catholiques l'ont étendu davantage, & y ont fait entrer plusieurs livres écrits en Grec, & postérieurs au Canon des Juifs.

CANON (Droit Canon.) Dans les Gaules & sous la premiére race des Rois, on suivoit le Code des Canons de l'Eglise Universelle, qui étoient ceux de l'Eglise Gréque: on ajoûta ceux des Conciles d'Ephése & de Chalcédoine, &c. Depuis, l'Eglise Romaine se servit d'un Code des Canons composé & traduit par Denys le Petit sur la fin du cinquiéme siécle. Les Décrétales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase grossissoient ce recueil: c'est en quoi consistoit l'ancien Droit Canonique jusqu'à l'onziéme siécle. On l'observoit par tout l'occident avec les Capitulaires de Charlemagne, & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'est sur ce fondement qu'on soutient en France, que les Libertez de l'Eglise Gallicane consistent à ne pas recevoir tout ce qui s'est introduit dans la Jurisprudence Canonique, depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Décrétales des Papes avant le Pape Sirice, comme fausses & supposées. Mais le Droit Canonique fut beau-

coup

coup altéré depuis la fin du VIII. jusqu'à la fin du IX siécle. On y fit entrer les Décrétales depuis saint Clément jusqu'à Sirice, lesquelles jusques-là avoient été inconnues. Enfin la confusion qu'apportoient les différentes collections, fit penser à rédiger & à ramasser un nouveau Corps de Droit Canon. C'est donc aujourd'hui un recueil intitulé, *la Concordance des Canons discordans*, qui a été fait en 1151, par Gratien Religieux Benedictin, des textes de la Bible, des Conciles, & des sentimens des saints Péres sur chaque matiére ecclésiastique. Il a partagé son Ouvrage par l'ordre des tems & des Conciles, comme la plupart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurérent tout d'un coup abolies. Elle est divisée en trois parties; la premiére contient 108 distinctions; la seconde 36 causes; & la troisiéme cinq distinctions. La seconde partie du Droit Canonique est composée des Décrétales des Papes depuis 1150, jusqu'à Grégoire IX, en 1229. En 1297, le Pape Boniface VIII compila le recueil des Décrétales des Papes jusqu'à son tems; mais cette derniére partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cause des différens de Boniface VIII, avec le Roi Philippe le Bel. Le Pape Jean XXII y joignit les Clémentines en cinq livres: ce sont les Constitutions de Clément V, son prédécesseur. On y a joint 20 Constitutions faites par le même Jean XXII, qui sont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Constitutions de ses Successeurs. Toutes ces choses composent le Corps ou le Cours du Droit Canon que nous avons en trois volumes, en y comprenant les Commentaires. C'est aujourd'hui la Jurisprudence autorisée par le saint Siége, & de laquelle on se sert dans le For extérieur & contentieux.

CANONS des Apôtres, collection des Canons ou Loix Ecclésiastiques, qui paroît avoir été faite en Orient dans le troisiéme siécle. Les Grecs ont quatre-vint-cinq Canons sous ce titre; mais les Latins n'en ont que cinquante. Les trente-cinq derniers des Grecs ne sont pas conformes à la Discipline de l'Eglise Latine. L'antiquité de ces Canons les rend respectables: ils sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche & de Constantinople. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Justinien, les a inserez dans sa Collection des Canons. Justinien lui-même les a citez dans sa sixiéme Novelle, & ils furent approuvez dans le Concile *in Trullo*. On n'eut pas moins de respect en occident pour les cinquante premiers Canons. Denys le Petit les mit à la tête de la Collection qu'il publia peu après l'année 500. Le Pape Jean II les mit au nombre de ceux qu'il envoya en 532, ou 533, aux Evêques de la province d'Arles, pour terminer l'affaire de Contumeliosus Evêque de Riez. Cassiodore assûre, *Divin. Lect. ch.* 23. que l'Eglise Romaine en faisoit un très-grand usage de son tems. En 577, les Evêques de France s'en servirent dans l'affaire de Prétextat, & à la fin du septiéme siécle Cresconius les mit dans sa Collection.

Cette sorte de faits, en justifiant le respect qu'on eut constamment dans le sixiéme & le septiéme siécle pour ces cinquante Canons, semble montrer que pendant tout ce tems-là, on n'eut aucune connoissance d'un Décret qui a été publié sous le nom du Pape Gélase I, lequel suivant ce qu'on y lit, l'auroit prononcé en 494, dans un Concile où il présidoit à la tête de soixante & dix Prélats. Dans ce Décret où le Pape paroît censurer avec une extrême rigueur & même anathématiser avec leurs Ecrits, divers Auteurs qu'on croit morts dans le sein de l'Eglise, & en opinion de sainteté, les Canons des Apôtres sont déclarez apocryphes, & Isidore Mercator cité par Gratien (*Dist.* 16. *ch.* 1.) dit qu'ils ont été rejettez par le saint Siége, parce qu'ils ont été composez par des Hérétiques, sous le nom des Apôtres. Mais il falloit que cet Auteur ne les eût pas lus pour avancer une pareille proposition; ou cela vient de ce qu'on avoit grossi prodigieusement cette Collection depuis Cresconius. C'est ce que semble faire entendre la réflexion du Pape saint Léon IX, ou du Cardinal Humbert son Légat, dans la réponse à la lettre de l'Abbé Nicétas: *les Péres*, dit-on dans cette réponse qui est dans Gratien, *Dist.* 16. *ch.* 3. *les Péres mettent les Canons des Apôtres au nombre des apocryphes, à l'exception de 50 articles, qu'ils ont regardez comme Orthodoxes.* On n'auroit apparemment pas parlé ainsi s'il n'y avoit eu alors que quatre-vint-cinq Canons sous le nom des Apôtres.

Suivant cela, Isidore les condamne aussi dans le passage que Gratien rapporte de lui dans la 16 *Distinction*. Le Pape Léon IX, au contraire, excepte 50 Canons du nombre des apocryphes. Avant lui, Denys le Petit avoit commencé son Code des Canons Ecclésiastiques par ces cinquante Canons. Gratien dans la même *Distinction* 16, rapporte qu'Isidore ayant changé de sentiment, en se contredisant soi-même, met au dessus des Conciles ces Canons des Apôtres, comme approuvez par la plupart des Péres, & reçus entre les Constitutions Canoniques; & ajoute que le Pape Adrien, I. du nom, a approuvé ces Canons, en recevant le sixiéme Concile où ils sont inserez: mais on peut dire que Gratien se trompe, & qu'il prend le second Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent souvent le sixiéme Concile pour le premier Concile *in Trullo*, qui est véritablement le sixiéme œcuménique ou général. Quant à Isidore, le premier passage est d'Isidore de Séville, & le second est d'Isidore *Mercator* ou *Peccator*, selon la remarque d'Antoine Augustin, Archevêque de Tarragone, qui dit que, pour concilier ces diverses opinions, il faut suivre le sentiment de Léon IX, qui est, qu'il y a 50 de ces Canons des Apôtres qui ont été reçus, & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Eglise occidentale. Il est certain que ces Canons ne sont point des Apôtres, mais ils paroissent fort anciens, & ont été citez par les Anciens, sous le nom de *Canons anciens, Canons des Péres, Canons Ecclésiastiques*. S'ils sont quelquefois appellez ou intitulez, Canons Apostoliques, ce n'est pas à dire pour cela qu'ils soient des Apôtres; mais il suffit qu'il y en ait quelques-uns qui ayent été faits par des Evêques, qui vivoient peu de tems après les Apôtres, que l'on appelloit hommes Apostoliques. L'Auteur des Constitutions Apostoliques est le premier qui ait attribué ces Canons aux Apôtres. Ils contiennent des réglemens qui conviennent à la Discipline du second & du troisiéme siécle de l'Eglise, & sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Anciens. On ne sait pas en quel tems cette Collection de Canons a été faite. Il se peut faire que ce soit en différens tems; non seulement les 50 premiers, mais les 35 derniers sont fort anciens. Les Grecs les ont toujours reçus. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Justinien les a inserez dans sa Collection des Canons. Justinien les cite dans sa sixiéme Novelle, ils sont approuvez dans le Synode *in Trullo*, & louez par saint Jean Damascéne & par Photius. Parmi les Latins ils n'ont pas toujours eu le même sort. Le Cardinal Humbert les a rejettez; Gélase les a mis au nombre des apocryphes; Denys le Petit a traduit les 50 premiers, & les a mis à la tête de sa Collection, remarquant toutefois que quelques personnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'est peut-être pour cette raison que Martin de Brague ne les fit point entrer dans sa Collection de Canons; mais Isidore ne fit point difficulté de les mettre dans la sienne; & depuis ils ont toujours fait partie du Droit Canon. Aussi tôt qu'ils parurent en France, ils furent estimez & alléguez pour la premiére fois dans la cause de Prétextat du tems du Roi Chilpéric, & on y déféra. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une Collection de Canons faite par l'Eglise de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne soient pas des Apôtres. *Voyez* Beveregius dans la *Défense du Code des Canons de l'Eglise primitive*. * Daillé, *de Pseudepigraphis*. M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*, tome 3. Doujat, *Histoire du Droit*.

CANONIQUES; on donne ce nom aux livres, qui sont compris dans le Canon ou catalogue des livres de l'Ecriture Sainte. Le premier Canon des livres sacrez & divins, a été fait par les Juifs. Quelques-uns en distinguent trois, autorisez en différens tems, par le Sanhédrin, ou par la grande Synagogue des Juifs. Le premier fut fait par Esdras, & approuvé par la Synagogue; le second par une assemblée de la grande Synagogue, lorsqu'on envoya les Septante à Ptolomée; & le dernier dans le tems de la dispute contre les Sadducéens & les Pharisiens. Mais il est beaucoup plus probable qu'il n'y a jamais eu qu'un seul Canon, & qu'une seule Collection des livres sacrez de l'Ancien Testament, faite par Esdras, après le rétablissement de Jérusalem; laquelle fut depuis approuvée & reçue par toute la Nation des Juifs, comme contenant tous les livres sacrez. Joséphe en compte 22. Origéne, saint Jérôme, saint Epiphane, & plusieurs Auteurs Chrétiens témoignent aussi que les Juifs n'avoient que 22 livres dans leur Canon. Voici le dénombrement & la division qu'en fait saint Jérôme. Il les distingue en trois classes: la premiére comprend les cinq livres de Moïse, qu'on appelle la Loi; la seconde contient les livres qu'il appelle les livres des Prophétes, qui sont au nombre de huit, savoir, 1. le livre de Josué, 2. le livre des Juges, auquel ils joignent, dit saint Jérôme, le livre de Ruth; 3. les deux livres de Samuel, (que dans l'Eglise Romaine on appelle le premier & le second livre des Rois;) 4. le troisiéme & le quatriéme livre des Rois. Ces livres sont suivis de trois grands Prophétes, 5. Isaïe, 6. Jérémie, 7. Ezéchiel, qui sont trois livres différens; & 8. des douze petits Prophétes, qui ne sont qu'un seul livre. La troisiéme classe comprend les livres qu'ils appellent Agiographes, dont le premier est le livre de Job; le second, les Pseaumes de David; les trois suivans, les livres de Salomon, qui sont, 3. les Proverbes, 4. l'Ecclésiaste, & 5. le Cantique des Cantiques; le 6. Daniel; le 7. les Paralipoménes; le 8. Esdras; & le 9. le livre d'Esther. Ainsi, dit saint Jérôme, tous les livres de l'Ancien Testament, parmi les Juifs, sont au nombre de 22, dont il y en a cinq de Moïse, huit des Prophétes, & neuf Agiographes. Quelques-uns en comptent vint-quatre, en séparant Ruth, & les Lamentations du Prophéte Jérémie, & les mettant au nombre des Agiographes. Suivant ce Canon des Juifs, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées sont apocryphes.

L'Antiquité Chrétienne a suivi le Canon des Juifs, pour les livres de l'Ancien Testament. Le premier catalogue que nous ayons des livres de l'Ecriture Sainte, parmi les Chrétiens, est celui de Méliton, Evêque de Sardes, rapporté par Eusebe, *Hist. l.* 4. *ch.* 25. Il est conforme à celui des Juifs, sinon qu'il n'y met point le livre d'Esther, distinguant le livre de Ruth d'avec celui des Juges, pour faire le nombre de vint-deux. Origéne y comprend Esther, & joint le livre de Ruth avec celui des Juges. S. Grégoire de Nazianze distribue les livres de l'Ecriture en Historiques, Poëtiques & Prophétiques. Il compte douze livres Historiques, savoir les cinq livres de Moïse, Josué, le livre des Juges, Ruth, les deux livres des Rois, les Paralipoménes & Esdras; cinq livres Poëtiques, qui sont Job, David, & les trois livres de Salomon; cinq Prophétiques, savoir les quatre grands Prophétes & les douze petits. Le premier catalogue des livres de l'Ecriture, où l'on ait ajouté quelques livres à l'ancien Canon des Hébreux, est celui du troisiéme Concile de Carthage, tenu en 397, où l'on trouve au nombre des livres Canoniques, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées; & ce catalogue est confirmé par le Concile de Trente. Il faut néanmoins remarquer qu'avant même le troisiéme Concile de Carthage, les livres qui n'étoient pas réputez Canoniques, & qui le furent depuis, étoient toutefois souvent citez par les Péres, comme des livres de l'Ecriture, ou du moins comme des livres d'une grande autorité, & très-utiles à l'Eglise.

A l'égard des livres Canoniques du Nouveau Testament, on a toujours reçu constamment dans l'Eglise les quatre Evangiles, les quatorze Epitres de saint Paul, (à la réserve de l'Epitre aux Hébreux;) & les premiéres Epitres de saint Pierre & de saint Jean. Il y avoit quelque doute à l'égard de l'Epitre aux Hébreux; des Epitres de saint Jacques, & de saint Jude; de la seconde de saint Pierre; de la seconde & de la troisiéme de saint Jean & de l'Apocalypse; mais ces Lettres des Apôtres & l'Apocalypse étoient néanmoins d'une grande autorité, & dès lors reconnues par plusieurs églises; & elles furent bien tôt declarées Canoniques par l'Eglise Universel-
le-

le. Cela se voit par les anciens catalogues des livres sacrez du Nouveau Testament, où sont compris les livres que nous recevons aujourd'hui; par le Canon du Concile de Laodicée; par le Concile de Carthage; par le Concile Romain, &c. ausquels est conforme la décision du Concile de Trente.

Le nom de Canonique vient du mot de Canon qui signifie non seulement *une loi, une régle*, mais aussi *une table, un catalogue*. Ainsi les livres Canoniques sont ceux qui sont renfermez dans le catalogue des livres sacrez. Le premier Canon de ces livres n'étoit composé que des cinq livres de Moïse. On n'y en a point mis d'autres jusqu'à la division des dix Tribus, puisque les Samaritains ne connoissent que ces cinq livres. Le second Canon fut fait par les Juifs après le retour de la captivité de Babylone. On l'attribue communément à Esdras; mais il faut néanmoins que Nehemie y ait ajoûté son livre pour faire le dernier volume du Canon. Joseph partage les livres sacrez & Canoniques des Juifs en trois classes; la première contient les cinq livres de Moïse, la seconde treize livres Historiques & Prophétiques, écrits depuis la mort de Moïse jusqu'au régne d'Artaxerxès, & la derniere, quatre livres d'hymnes ou de morale, sçavoir le livre des Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiastique & le Cantique des Cantiques. A l'égard de la seconde classe, il y a lieu de douter s'il y a compris le livre de Job & celui d'Esther. Les anciens Pères conviennent tous que le livre de Job étoit compris dans le Canon des Juifs; mais quelques-uns en rejettent le livre d'Esther. Dans quelques anciens catalogues des Chrétiens, Baruch est joint à Jéremie. Le Concile de Carthage, qui mit dans le Canon des livres sacrez les livres de la Sagesse, de Tobie, de Judith, & les deux livres des Machabées, souhaita que son jugement fut confirmé par l'avis des Eglises d'Outremer. Et en effet l'Eglise Romaine s'accorda avec celle d'Afrique sur ce sujet, comme il paroît par la lettre d'Innocent premier à Exupére, & par le Decret du Pape Gelase. Les livres qui n'étoient point dans l'ancien Canon ont été appellez Deutéro-Canoniques dans ces derniers siécles. Ils n'avoient point été reçus pour Canoniques dans les premiers siécles de l'Eglise; mais ils y avoient toûjours été en vénération. Les Eglises d'Afrique & de Rome les ont reçus. Ils sont fort souvent citez par les Anciens sous le nom d'Ecriture-Sainte. Après le Decret du Concile de Trente, il n'est plus permis aux Catholiques Romains de douter qu'ils ne soient véritablement Canoniques.

Le Canon des livres du Nouveau Testament n'a point été dressé par aucune assemblée des Chrétiens, ni par aucun particulier; il s'est formé sur le consentement unanime de toutes les Eglises, qui avoient reçu par tradition & reconnu de tout tems certains livres, comme écrits par certains Auteurs divinement inspirez, & par l'inspiration du saint Esprit. Eusébe distingue trois sortes de livres appartenans au Nouveau Testament. La première classe comprend ceux qui ont été reçus d'un consentement unanime par toutes les Eglises, sçavoir les quatre Evangiles, les quatorze Epitres de saint Paul, à l'exception de celle aux Hébreux & les premières Epitres de saint Pierre & de saint Jean. La seconde classe comprend ceux, qui n'ayant point été reçus par toutes les Eglises du monde, ont été toutefois considérez par quelques unes comme des livres Canoniques, & citez comme des livres de l'Ecriture par des Auteurs Ecclesiastiques. Mais cette classe se divise encore en deux; car quelques-uns de ces livres ont été depuis reçus de toutes les Eglises, & reconnus comme légitimes, tels que sont l'Epitre de saint Jacques, l'Epitre de saint Jude, la seconde Epitre de saint Pierre, la seconde & la troisiéme Epitre de saint Jean; les autres au contraire ont été rejettez, ou comme supposez, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoique d'ailleurs ils puissent être utiles; tels que sont les livres du Pasteur, la Lettre de saint Barnabé, l'Evangile selon les Egyptiens, un autre selon les Hébreux, les Actes de saint Paul, la révélation de saint Pierre. Enfin la derniére classe contient les livres supposez par les Hérétiques, qui ont toujours été rejettez par l'Eglise, tels que sont les Evangiles de saint Thomas & de saint Pierre, &c. L'Apocalypse étoit mise par quelques-uns dans la premiere classe, & par d'autres dans la seconde; mais quoique quelques livres du Nouveau Testament n'ayent pas été reçus au commencement dans toutes les Eglises, ils se trouvent tous dans les Catalogues anciens des livres sacrez, si l'on en excepte l'Apocalypse, qui n'est point dans le Canon du Concile de Laodicée; mais que le consentement unanime des Eglises a depuis autorisé. * M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament.* M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible, tome* 3. *Voyez* APOCRYPHE.

C A N O P E, *Canopus*, Dieu souverain parmi les Egyptiens, duquel Suidas raconte ainsi l'origine. Il s'éleva, dit-il, un jour un grand differend entre les Egyptiens, les Chaldéens & les autres peuples voisins, touchant la primauté de leurs Dieux, & comme chacun soutenoit la prééminence du sien, il fut arrêté que celui des Dieux qui demeureroit vainqueur, seroit reconnu pour le souverain de tous les autres. Or les Chaldéens adoroient l'élément du feu, qui fondit aisément les autres Dieux faits d'or, d'argent & d'autre matiere foible & combustible. Alors ce Dieu alloit être estimé la souveraine Divinité, quand un Prêtre de Canope ville d'Egypte, s'avisa de prendre une cruche de terre percée de plusieurs petits trous, dans laquelle les Egyptiens purifioient l'eau du Nil; puis l'ayant remplie d'eau, il en boucha les trous avec de la cire, & l'ayant posée sur la tête du Dieu qu'ils adoroient, il la présenta au combat contre le feu. La chaleur ayant fondu la cire, l'eau s'épancha aussi-tôt, & éteignit le feu; ainsi le Dieu de Canope fut reconnu pour le souverain des Dieux parmi ces peuples. * Suidas. Ruffin, *Hist. Ecclesiast. l.* 11. *ch.* 26.

C A N O P E, ville d'Egypte, éloignée de cent vingt stades d'Alexandrie vers une des embouchures du Nil, qui en tire son nom, & qui est appellée Canopique. Peut-être lui donne-t-on ce nom, parce qu'on y adoroit le Dieu Canope; ou selon d'autres, elle le tira de Canope d'Amyclée, Pilote de Ménélas qui y fut enterré, après y être mort de la morsure d'un serpent, & en l'honneur de qui on fonda cette ville. Ses Habitans étoient extrêmement voluptueux & débauchez. Quelques Modernes croyent que c'est la *Bechera* d'aujourd'hui. Elle a été autrefois le siége d'un Evêque. On a aussi cru que c'étoit la patrie du Poëte Claudien; mais ce Poëte étoit de Vienne en Dauphiné. * Mela, *l.* 2. *ch.* 7. Solin, *ch.* 34. Strabon, *l.* 17. Ammien Marcellin, *l.* 22. Virgile, *Georg. l.* 4. *v.* 287.

* C A N O P I N A, petite ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est au nord de Ronciglione dont elle est éloignée de près de deux lieues.

C A N O P U S est une étoile que nous ne connoissons, dit Vitruve, que par le rapport des Marchands qui ont voyagé dans les extrémitez de l'Egypte, & jusques aux terres qui sont aux bouts du monde, parce qu'elle demeure toujours cachée sans se lever sur la terre, quoi qu'elle tourne à l'entour du pole méridional.

C A N O S E ou C A N O S A, sur l'Ofanto, ville & Comté d'Italie, au Royaume de Naples, & dans la Terre de Bari, avec Evêché uni à l'Archevêché de Bari. Le Prélat de Bari, porte le titre des deux églises. Canose est située sur le penchant d'une colline, qui a la riviére en bas, à cinq milles des masures de l'ancienne Cannes. Strabon, Pline, & les autres Auteurs anciens, parlent assez souvent de cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec CANOSSA, Comté dans le Modénois, près du Parmesan. Léandre Alberti a cru que Canosa étoit la même que Cannes, celébre par la défaite des Romains; mais il s'est trompé, puisque Tite-Live, Strabon, Pline, & Appien, distinguent évidemment ces deux lieux, & que Procope dit clairement que *Canusium* étoit à vingt-cinq stades de Cannes. Elle fut autrefois renommée pour les laines de couleur d'or, dont il se faisoit de belles étoffes; & ceux qui s'en habilloient étoient nommez *Canusinati.* Martial, *l.* 9. *Epigr.* 23. *v.* 9. & *l.* 14. *Epigr.* 127. Ce fut en cette ville que l'Empereur Henri IV, qui avoit été excommunié par Grégoire VII, se rendit auprès de ce Pape pour se soumettre à sa discretion, & qu'il y fut absous l'an de Jesus-Christ 1077. *Sigonius, *l.* 9. Horace appelle *bilingues* les Habitans de *Canusium*, soit parce qu'ils parloient les deux Langues, la Latine & la Grèque; ou plutôt, parce que ne parlant pas bien ni l'une ni l'autre, leur langage étoit un mauvais mélange de toutes les deux. Cette ville a été detruite l'an 1694. par un tremblement de terre. * *Pline. Strabon. Cluvier*, &c.

C A N O T T I O (*Lorenzo*) Peintre, vivoit dans le XV siécle. Il étoit de Padoue, où il travailla à divers Ouvrages, & il y mourut le 28 mars en 1470. On voit son tombeau dans le cloître de l'église del Santo. * Vasari.

C A N O V I A, petite contrée de l'Albanie, entre le Golfe de Drin & la ville de Scutari, avoit autrefois une capitale de même nom, où il y avoit un Evêché, dont le siége est maintenant dans l'église de saint Jumille de Médea, & il n'a que vingt-quatre paroisses sous sa direction. Baudrand assure que le principal lieu de ce païs, est aujourd'hui le bourg de Babiuchi, qu'on ne trouve point sur les cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N S O ou C A N S U A B U S A I D, surnommé *Malek Al Dhaher*, dix-neuviéme Sultan de la seconde Dynastie des Mamelucs, succéda contre sa volonté à Malek-al-Nasser son neveu l'an 904 de l'Hégire, de Jesus-Christ 1498. Il ne régna que vingt mois: car il fut dépossédé par les Circassiens, vers la fin de 905. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C A N S O, surnommé *Khamsmiah*, à cause qu'il avoit été acheté par son maître 500 dinars d'or, porta le titre de *Malek al Ashraf.* Il avoit interrompu le régne de Malek-al Nasser, dix-huitiéme Sultan de la Dynastie des Circassiens, son prédécesseur; mais il ne jouit de la dignité Royale que très-peu de tems; d'où vient que quelques-uns ne le comptent pas dans la suite des Rois ou Sultans d'Egypte de cette Dynastie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* C A N S T A D T, ville d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg sur le Nécre entre Esslingue & Stutgard.

* C A N S T E I N, noble famille de Barons dans la Marche de Brandebourg, s'est aussi établie en Westphalie.

C A N S U surnommé *Gavri.* *Voyez* C A M P S O N-C A V R I.

C A N T A B R E S ou C A N T A B R I E N S, anciens peuples de l'Espagne Tarragonoise, qui sont proprement ceux de Guipuscoa, de Biscaye, des Asturies, & de Navarre. Leur principale ville étoit *Juliobriga.* Au reste ces peuples étoient les plus féroces & les plus cruels de toute l'Espagne. Ils se revoltérent du tems d'Auguste contre les Romains. Cet Empereur y fut en personne pour les soumettre; & après les avoir défaits en plusieurs rencontres, il les obligea de prendre la fuite sur les montagnes & dans les déserts. Enfin ils furent assiégez dans une ville, où ils se tuérent eux-mêmes, préférant la mort à la servitude. Cela arriva l'an 728 & 729 de Rome, & le 25 & 26 avant l'Ere Chrétienne. Auguste étant tombé malade durant cette guerre, en donna la conduite à Caius Antistius. Silius Italicus parle ainsi des moeurs des Cantabres, *l.* 3. *v.* 326 & *seqq.*

Cantaber ante omnes, hyemisque, æstusque, famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore;
Mirus amor populo, cum pigra incanuit ætas,
Imbelles jamdudum annos prævertere saxo,
Nec vitam sine Marte pati, quippe omnis in armis
Lucis caussa sita, & damnatum vivere paci.

C'est à dire, que les Cantabres étoient belliqueux, qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement sans guerre, & qu'ils en supportoient courageusement les fatigues. Aussi conservérent-ils long-tems leur liberté contre les armes des Romains; & dans la suite des tems, ils ne purent être subjuguez par les Maures, qui possédoient le reste des Espagnes. * Strabon, *l.* 3. Florus, *l.* 4. *ch.* 12. Pline, *l.* 34. *ch.* 14. Nonius, *Hist. ch.* 44.

C A N T A C U Z È N E S, Empereurs. *Cherchez* J E A N C A N T A C U Z È N E.

* CANTAL, montagne de France en Auvergne, presque toujours couverte de neige.

CANTALICE ou CANTALICIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, situé dans le Duché de Spolète, sur une montagne, à deux ou trois lieues de la ville de Rieti. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CANTALUPO, château d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique & dans la Marche d'Ancone. * Baudrand.

CANTANIUS, Bénédictin. *Cherchez* ODON.

CANTARA, rivière de Sicile. *Voyez* CANTERA.

CANTARA, autre rivière de Sicile. *Voyez* ACHATES.

CANTAZARO, ville Episcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près du Golfe de Squilace, entre la ville de ce nom & celle de Rossano. Elle est la résidence du Gouverneur de cette province. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CANTECROY ou CANTECROIX (la Comté de) petit pays du Brabant, province des Pays-Bas, est dans le Quartier d'Anvers, & n'a rien de considérable que la petite ville de Lier ou Lier, qui en est le lieu principal, & le bourg de Cantecroy qui lui donne le nom. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CANTEL (Pierre-Joseph) Jésuite fut choisi par le Duc de Montausier pour être un Commentateur sur Justin à l'usage du Dauphin. Cet Auteur s'est fait encore connoître par d'autres Ouvrages, entre autres, par celui qui a pour titre *De Romana Republica, sive de Re Militari & Civili Romanorum.*

CANTELBERG. *Voyez* CANTORBERY.

CANTELMI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples. Charles II, Roi d'Angleterre, reconnut par un Acte solemnel de 1683, que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoua pour ses parens ceux qui en portoient le nom. Charles II, Roi d'Espagne approuva la publication de cet Acte en 1688, & le confirma de nouveau autant qu'il étoit en lui. EVERARD dernier des fils de Duncan, I. du nom, Roi d'Ecosse dans le onzième siècle, fut obligé après la mort de son père, assassiné par Mackbète, usurpateur de la Couronne, de se retirer en Angleterre auprès du Roi saint Edouard. On l'avoit surnommé *Cantelm*, ou plutôt *Kantelm* pour la force de son esprit. De là il passa en Normandie auprès des Ducs qui étoient ses parens, & s'établit en France. Son fils ALPHONSE d'Ecosse, fut Seigneur de Luc & de Trilly; & son petit-fils ROSTAING, Seigneur de Luc & de Trilly, qui eut de grands biens en Provence, sous le Comte Raimond, prit le surnom de *Cantelmi*. Ses enfans suivirent Charles, Duc d'Anjou dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de Popoli qui fut érigée en Duché dans le XVI siècle par le Roi d'Espagne Philippe II.

L'on rapporte ici la postérité de cette Maison depuis JACQUES Cantelmi qui fuit.

1. JACQUES Cantelmi, auquel Charles d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli, fut pere, 1. de ROSTAING, qui fuit; 2. de *Blanche*, mariée à *Raimond* des Baux en Provence; & 3. de *Berenger* Cantelmi.

2. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, se signala en la guerre contre les Sarrasins, où il courut risque de la vie, fut nommé Sénateur Romain par le Pape, fut depuis Capitaine de Naples & Régent de la Cour Vicariale, & mourut en 1310. Il épousa, 1. *N.* . . . dont le nom n'est pas connu; 2. *Marguerite* de Saint-Licet. Il fut père 1. de JACQUES, qui fuit; 2. de *Cantelmia*, mariée 1. à *Bertrand* d'Artus, Seigneur de Monopello: 2. à *Thomas* de Procida, Seigneur de Capri & d'Ischia; 3. de *Jeannelle*; & 4. de *Rostaing* Cantelmi, qui épousa *Marguerite* de Corbano, veuve d'*Aymon* de Mariano, Seigneur d'Atino, dont il eut *Rostaing*, Seigneur de Pettorano, mort sans enfans de *Hémine* de Rajano; & *Jacques* Cantelmi, Seigneur d'Alvarbo en Provence, qui de *Jeanne* de Capoue, eut pour fils *Antoine* Cantelmi.

3. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, fut Justicier & Capitaine Général de l'Abruzze; & en 1325, Vicaire de la République de Florence. Il épousa *Philippe*, fille de *Bertrand* de Réale, Seigneur de Bovino, de Cerci, &c. dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Popoli, qui fut créé Comte de Bovino en 1355, & qui mourut en 1357, sans enfans d'*Angelique* Sanseverin; 2. ROSTAING, qui fuit; 3. *Guillelmine*, qui épousa *Henri* della Leonessa; 4. *Berlinger*; & 5. *N.* . . . Cantelmi, mariée à *Henri* Ruffo, Seigneur de Gérace.

4. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, Comte de Bovino, épousa *N.* . . . fille de *Thomas* de Rajano, & veuve de *Thibaut* de Letto, Seigneur de Gessio, dont il eut 1. JACQUES, qui fuit; 2. *Rostaing*; 3. *Cantarelle*, mariée à *Antoine* Aquaviva, Duc d'Atria; 4. *Catherine*, alliée à *Barthelemi* de Riliano; & 5. *Terrie* Cantelmi, qui épousa *Matthieu*, Baron de Tufo.

5. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, eut de *N.* . . . sa femme, dont le nom n'est pas connu, 1. ROSTAING, qui fuit; 2. *Rita*, mariée à *Jean-Antoine* Caldora; 3. *Catherine*, alliée à *Guillaume* de Tocco, Seigneur de Montemilerio; 4. *Antoinette*, qui épousa, 1. *Adolphe* d'Aquin: 2. *Simon* de Sangro; 5. *Jacques*, Comte d'Alvito; 6. *Françoise*, mariée à *Jacques* Caraffe, Seigneur della Rocca; & 6. *Berenger* Cantelmi, Comte d'Arce, Grand Chambellan du Royaume de Naples, qui de *N.* . . . sa femme, eut pour fils unique *Jacques* Cantelmi, Comte d'Arce, mort sans postérité.

6. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, épousa *Jeanne* Ruffo, fille de *Nicolas*, Seigneur de Borello, dont il eut 1. JACQUES, qui fuit; 2. *Rostaing*, Sénateur Romain; & 3. *Antoine* Cantelmi, mort sans postérité de *Marie* Caldora.

7. JACQUES Cantelmi, premier Comte de Popoli & d'Alvito, épousa *Isabelle* d'Aquin, veuve de *Bernard* d'Aquin, Comte de Satriano, & fille de *François* d'Aquin, Comte de Loreto, dont il eut 1. *François*, Comte de Popoli, mort en 1423, sans laisser de postérité de *Vertelle* Caracciole, dite *Caraffe*, ni de *Marie* de Capoue, fille d'*André*, Comte d'Altavilla, ses deux femmes; 2. ANTOINE, qui fuit; 3. *Nicolas-Antoine*; 4. *Thomasse*, mariée à *Gerard* de Pontieux; & 5. *Françoise* Cantelmi, mariée, 1. à *Berard* de Celano: 2. à *Pierre-Paul* d'Aquila.

8. ANTOINE Cantelmi, Comte de Popoli, d'Alvito & d'Arce, mourut en 1459. Il épousa, 1. *Angele* Marzana, fille de *Jacques* Duc de Sessa: 2. *Blanche* de Varano, fille de *Gentile*, Comte de Camerino, morte en 1475. Du premier mariage, sortit 1. NICOLAS, qui fuit: & du second sortirent 2. ONUPHRE-GASPAR, *qui a fait la branche des Princes de* PETTORANO, *Ducs de Popoli, rapportée ci-après*; & 3. *Isabelle* Cantelmi.

9. NICOLAS Cantelmi, Comte d'Alvito, d'Arce & de Popoli, fut créé Duc de Sora en 1451. Il épousa *Antonelle* de Célano, dont il eut 1. PIERRE-JEAN-PAUL, qui fuit; & 2. JEAN, *qui continua la branche des Comtes de* POPOLI, *rapportée ci-après.*

10. PIERRE-JEAN-PAUL Cantelmi, Duc de Sora & d'Albe, Comte de Popoli, épousa *Catherine* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie, dont il eut 1. ALFONSE, qui fuit; 2. *Ferrante*; 3. *Diane-Marie*, alliée à *Léon* Caracciole, Comte de Saint-Angelo; 4. *Cornelie-Camille*, mariée à *Berlinger* Caldora; & 5. *Sigismond* Cantelmi, Duc de Sora, qui de *N.* . . . sa femme, eut pour fils *Hercule* Cantelmi, qui fut tué à la guerre de Venise en 1509.

11. ALFONSE Cantelmi, Comte d'Ortone, épousa *Brianda* de Castro, fille de *Raimond*, Vicomte d'Ebolt, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit.

12. FRANÇOIS Cantelmi, Comte d'Ortone, mourut sans laisser de postérité de *Jeanne* Cantelmi, fille de *Rostaing*, Comte de Popoli, & de *Jeannelle* Caraffe, sa seconde femme.

SUITE DES COMTES DE POPOLI.

10. JEAN Cantelmi, fils puîné de NICOLAS, Duc de Sora, Comte d'Alvito, de Popoli, &c. & d'*Antonelle* Célano, fut Comte de Popoli & d'Alvito. Il épousa *Jeannelle* Cajetan-d'Arragon, fille d'*Honoré*, Comte de Fondi, dont il eut 1. ROSTAING, qui fuit; 2. *Diane*, mariée à *Antoine* Annecchino, Baron de Civitella; 3. *Porcie*, alliée, 1. à *Charles* Caraffe, Marquis de Montesarchio: 2. à *Fabrice* Marramaldo, fameux Capitaine; & 4. *Laure* Cantelmi, qui épousa *Jean* de Marieri.

11. ROSTAING Cantelmi, Comte de Popoli, &c. mort en 1514, épousa, 1. *Diane* Camponesca, fille de *Pierre*, Comte de Montorio, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* Caraffe, sœur du Pape Paul IV, dont il eut 1. JEAN-JOSEPH-BONAVENTURE, qui fuit; 2. *Barthelemi*, mort sans enfans de *Catherine* San-Felice; 3. *Jacques*, Seigneur d'Aquaviva; 4. *Brianda*, mariée, 1. à *François* Torello, Baron de Reggiolo: 2. à *Jules* Caraffe; 5. *Jeanne*, alliée à *François* Cantelmi, Comte d'Ortone; 6. *Hippolyte*, qui épousa *Jean-François* Cajétan; & 7. *Portia* Cantelmi.

12. JEAN-JOSEPH-BONAVENTURE Cantelmi, Comte de Popoli & d'Ortone, fut créé Duc de Popoli, & mourut en 1560, ayant eu de *Portia*, fille de *Jérôme* Colonne, 1. *Fabrice*, mort avant son père, sans enfans de *Catherine* Caracciolí, fille de *Marcel*, Comte de Biccari; 2. FRANÇOIS, qui fuit; 3. *Scipion*; & 4. *Diane* Cantelmi, mariée à *Horace* Caraffe.

13. FRANÇOIS Cantelmi, mourut avant son père en 1556, sans laisser de postérité de *Julie* de Médicis, fille *naturelle* d'*Alexandre*, Duc de Toscane.

PRINCES DE PETTORANO, DUCS DE POPOLI.

9. ONUPHRE-GASPARD Cantelmi, fils puîné d'ANTOINE, Comte de Popoli, & de *Blanche* de Varano, sa seconde femme, fut Seigneur de Pettorano. Il épousa *Lucrece* Caracciolí, dont il eut ANTOINE, qui fuit.

10. ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa, 1. *Marguerite* Baudone, fille de *Camille*, Baron de Cerro: 2. *Paule* Aquaviva, veuve d'*Honoré* de Saint-Séverin, & fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont il n'eut point d'enfans: ceux du premier mariage furent 1. ONUPHRE, qui fuit; 2. *César*; 3. *Camille*; & 4. *Jeanne* Cantelmi, mariée à *Jérôme* de Ligni.

11. ONUPHRE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa *Jeanne*, fille de *Ferdinand* d'Ajerbe-Arragon, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui fuit; & 2. *Jean* Cantelmi, qui de *Julie* Piccicella, eut pour fils unique *François* Cantelmi.

12. FRANÇOIS-ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa *Camille*, fille de *Jean-Antoine* Muscettola, dont il eut 1. OCTAVE, qui fuit; 2. *Jules-César*, auquel *Jean-Joseph-Bonaventure*, Duc de Popoli son cousin, donna par son testament le Duché de Popoli, mort sans enfans de *Hortense* de Marieri; 3. *Alfonse* Comte d'Ortone, mort sans alliance; 4. *Marius*; 5. *Onuphre*; 6. *Marie*, alliée à *Alphonse* Pagano, Baron de Vetrano; 7. *Victoire*, mariée à *Dominique* de Galee; & 8. *Julie* Cantelmi, qui épousa *Pierre-Antoine* Castiglar.

13. OCTAVE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, puis Duc de Popoli après la mort de son frère puîné, épousa *Hieronyme* Castiglar, fille de *Pierre-Antoine*, Baron de Bervicaro, dont il eut 1. FABRICE, qui fuit; 2. *Felicie*, mariée à *Hector* Caracciolí, Baron de Montaquila; & 3. *Catherine* Cantelmi.

14. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épousa 1. *Clémence* Pinelli, fille de *Come*, Duc d'Acerenza: 2. *Laure* d'Evoli. Du premier mariage sortirent, 1. JOSEPH, qui fuit; 2. *Hieronyme*; & 3. *Marie* Cantelmi: & du second vinrent, 4. 5. 6. *François*, *Isabelle* & *Octave*, morts en 1639; 7. *André*, qui servit dans les guerres des Pays-Bas, où il fut Mestre de camp général & Gouverneur de Flandre. Il commanda aussi les armées en chef en Catalogne, où il fut défait par le Comte de Harcourt à Lorens le 22 juin 1645, & assiégé dans Balaguer, qui fut emporté: dont il mourut de chagrin le neuvième novembre de la même année sans avoir été marié; 8. *Rostaing*; 9. *Pierre*; 10. *Jean*; 11. *Paul*, qui fut d'Eglise; & 12. *Jules-César* Cantelmi, mort jeune.

15. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épousa *Camille Cajetan*, fille d'*Alfonse*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. FABRICE, qui suit; 2. *François*; 3. *Jean*; & 4. *Simplicius* Cantelmi.

16. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Pettorano par Philippe IV, Roi d'Espagne, & épousa *Béatrix Brancia*, fille de *François*, Duc de Salvedere, dont il eut 1. JOSEPH, qui suit; 2. JACQUES, Cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 3. *André* mort à Gênes; 4. ROSTAING, *qui a continué la postérité des Ducs de* POPOLI, *qui sera rapportée après celle de son frère aîné*; 5. 6. 7. *Camille*, *Hippolyte* & *Jeanne* Cantelmi, Religieuses.

17. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. épousa *Diane* Cajetan d'Arragon, fille d'*Alfonse*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. *Béatrix*, Princesse de Pettorano, mariée en 1690, à *Rostaing* Cantelmi, Duc de Popoli son oncle, morte le 26 juin 1711; & 2. *Hippolyte* Cantelmi, mariée à *Vincent* Caraffe, Duc de Bruzzano.

17. ROSTAING Cantelmi, né en 1651, fils puîné de FABRICE, Duc de Popoli & Prince de Pettorano, & de *Béatrix* Brancia, fut Duc de Popoli, après la mort de son frère aîné. Après avoir servi en Sicile, en Espagne, en Afrique & en Flandre, où il se distingua en qualité de Major Général de bataille, il se retira en 1696, dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. Charles II, Roi d'Espagne étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître le Roi Philippe V. Louis XIV, Roi de France, le nomma Chevalier de l'Ordre du saint Esprit en juin 1701, & il en reçut le Collier le 26 juillet 1717. Le Roi d'Espagne le nomma Mestre de Camp Général dans le Royaume de Naples en février 1702, & Capitaine d'une des quatre compagnies de ses Gardes du Corps en novembre 1703. Il servit lors de la prise de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en octobre 1705, prit possession de la Grandesse d'Espagne le cinquième avril 1706, ou se couvrit la premiere fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de [illegible], de Leon, de l'Ordre de saint Jacques au mois de novembre de la même année. Il se distingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 août 1707, fut nommé Général de Catalogne en mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en juillet 1714, qu'il reçut le 16 août suivant, fut fait Conseiller du Conseil de Guerre & du Conseil des Finances en mai 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Asturies en juillet 1716. Il épousa en 1690, *Béatrix* Cantelmi, Princesse de Pettorano sa niéce, fille de *Joseph*, Duc de Popoli, morte le 26 juin 1711, dont il a eu JOSEPH, qui suit.

18. JOSEPH Cantelmi, Prince de Pettorano, a épousé le 22 avril 1717, *Bénigne* de Boufflers, fille de *Louis-François*, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, & de *Catherine-Charlotte* de Grammont.

CANTELMI (Jacques) né le 27 juin 1641, fils puîné de FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. & de *Béatrix* Brancia, après avoir été Inquisiteur à Malthe, Nonce à Venise, en Pologne & à Vienne, fut encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur & à la Diéte d'Ausbourg, lorsque l'Empereur Joseph y fut élu Roi des Romains. Le Pape Alexandre VIII le créa Cardinal en 1690. Il fut ensuite Archevêque de Capoue, qu'il quitta pour l'Archevêché de Naples, où il fut des premiers à se déclarer pour le Roi Philippe V, qu'il eut la joye de recevoir à Naples en 1702. Il y mourut le onzième décembre de la même année, âgé de 57 ans. * Lellis, *Famiglie di Napoli*. Scipione Ammirato, *Famiglie Napol.* Imhof, *Histoire Généalogique d'Italie & d'Espagne*. Le P. Anselme. *Mémoires du tems*.

CANTELOUP. *Cherchez* ARNAUD, dit de CHANTELOUP.

CANTER. *Voyez* CANTERUS.

CANTERA ou CANTARA, anciennement *Acesines Tauromenius*, riviére de la Vallée de Démone, province de Sicile, qui prend sa source vers le Mont-Gibel, & va se décharger dans la Mer de Sicile à deux ou trois lieues de Taormina du côté midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTERBURY. *Voyez* CANTORBERY.

* CANTERUS (Jean) natif de Groningue, vivoit au milieu du XV siécle & depuis. Il a été célébre par son propre savoir, aussi-bien que par celui de ses enfans, qui étoient un fils, dont il sera parlé dans l'article suivant, & une fille que ses rares talens firent appeller *une Merveille du monde*. Sa femme avoit aussi quelque teinture des Sciences. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CANTERUS (Lambert) habile Jurisconsulte, fut Conseiller à la Cour de Justice de la province d'Utrecht. Il étoit né à Groningue en 1513. Il fut reçu Docteur en Droit à Orléans & mourut à Groningue où il étoit retourné pour rendre visite à sa mere, & sa mort arriva le 22 juin 1553. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANTERUS, (Guillaume) fils de Lambert Canterus, naquit à Utrecht le 24 juillet 1542. On jugea dès sa premiére année, qu'il auroit une forte passion pour les Sciences, par le plaisir qu'il prenoit d'avoir des livres entre les mains. Rien n'étoit plus capable de le divertir, & de l'appaiser que de lui présenter un livre. Il étoit encore dans le berceau, lorsque son pere lui donna un Précepteur, & lui même prit soin de lui donner toutes les connoissances qui convenoient à son âge. Dès qu'il eut atteint sa sixiéme année, il alla à l'Ecole publique, & à l'âge de douze ans il fut envoyé à Louvain où il étudia sous Corneille Valére d'Utrecht. Puis étant passé à Paris, il y apprit la Langue Grecque dans l'Ecole du fameux Dorat. Il voyagea en Italie & en Allemagne, s'acquit l'amitié des Sturm & eut une liaison étroite avec Dorat, Muret, Sigonius, & Fulvius Ursinus. Enfin il se rendit à Louvain, où il mena une vie extrêmement reglée. Il se levoit tous les jours à sept heures, dînoit à midi, ne soupoit jamais, & se couchoit à minuit. Comme il avoit avalé beaucoup de sobriété, il évitoit les occasions de manger tard. Voilà pourquoi il ne traitoit jamais ses amis, & il refusoit de manger avec eux quand ils l'invitoient. Quoique jeune, il étoit parvenu au faîte d'une solide érudition. Il sçavoit excellemment six Langues, sans compter celle de son pays; la Latine, la Grecque, l'Hébraïque, la Françoise, l'Italienne, & l'Allemande. Il étoit bien versé dans la Poëtique, la Rhétorique, l'Histoire & la Critique. Sa prose & ses vers Latins sont admirablement beaux & élégans. Il a été considéré comme un des plus doctes & des plus heureux Critiques de son siécle, & comme un des plus excellens & des plus judicieux Interprétes. Il est également délié & poli, & il a aussi bien réussi en traduisant les vers que la prose. Il mourut d'une fiévre hectique le 18 mai 1575. Canterus avoit une belle Bibliothéque qu'il laissa à Théodore son frére. L'on voit dans l'Eglise de saint Jacques son tombeau avec une Epitaphe que son frére y fit graver. Quoiqu'il ne fût encore que dans sa trente-troisiéme année de son âge quand il mourut, il composa quantité d'Ouvrages. On a de lui, *Variarum in Græcis Bibliis Lectionum Libri* [illegible]; *Emendationes in Thucydidem, Sophoclem & Æschylum*, [illegible] *notæ aut* [illegible]; *Latine versa reddita*; *Notæ breves in Epistolas Ciceronis ad Familiares*; *Scholia brevia in Propertium*; *Annotationes in Lycophronis Cassandram*; *Traductio Latine de la Cassandre de Lycophron*; *Epitome Cassandræ Græco-Latine*, [illegible]; [illegible] *Fragmentum*, [illegible] *Epitaphii*, [illegible] *Latine versa*, & [illegible], *Pythagoræorum quorumdam Fragmenta e Stobæo desumpta*, *Græce Latine* [illegible]; *Aristidis Orationes Latine redditæ*; *Gorgiæ Orationes duæ*, *Thucydidis una*, *Lysiæ una*, [illegible] *una*, [illegible] *una*, *Antiphontis una*, *Lysiæ una*, *Demosthenis una*, *Æschinis una*, *Synesii Orationes aliquot*; *de Deo ad Pœnam* [illegible] *duæ*; *Constitutiones duæ*, & *Hymni aliquot*; *Joannis Stobæi Eclogarum libri duo*; *Gemisthi Plethonis de rebus Peloponnesiacis Orationes duæ*, & *de Virtutibus*, &c. Dans sa premiére jeunesse il traduisit d'Italien en Latin les Oraisons funébres de quelques hommes, composées par un Auteur dont on ne sait pas le nom. Liberius dans sa *Bibliotheca Realis* lui attribue encore *Dubrum & Hominum Illustrium Fragmenta*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 309. & 310. Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Le Mire, *in Elog. belg.* De Thou, *l. 61.* Melchior Adam, *in Vitis Germanorum Philosophorum*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 78. de l'édit. de Hollande 1715.

CANTERUS, (Theodore) frére de *Guillaume*, étudia à Paris sous Denys Lambin, & devint très-savant dans les Langues. Depuis qu'il fut revenu à Utrecht, il s'éleva par son mérite aux premiéres charges; mais ensuite ayant été exilé, il demeura quelque tems à Anvers; puis il alla à Leuwarden, où il mourut en 1617, d'autres disent en 1615, à l'âge de soixante-douze ans. Il a écrit divers Ouvrages, *Variarum Lectionum Libri duo*, *Notæ in Arnobium*, &c. * Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 826. & 823. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 84. de l'édit. de Hollande 1725.

* CANTERUS (André) frére des deux précédens, & par conséquent fils de Lambert Canterus, les surpassa en érudition au rapport de Selden, qui dit qu'à l'âge de dix ans il avoit fait de si grands progrès dans tous les Arts, dans la Théologie, & dans la Jurisprudence, qu'il interpréta publiquement le Vieux & le Nouveau Testament, le Droit Civil & Canonique, au grand étonnement de tous ses Auditeurs, & qu'il répondit sur le champ à diverses questions difficiles qu'on lui proposa. C'est pourquoi l'Empereur fit venir à Vienne ce miracle de la nature, lui ayant écrit des lettres fort honnêtes, par lesquelles il lui promettoit le titre de Docteur, & un rang honorable à la Cour. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 82. de l'édit. de Hollande 1715.

NB. L'Auteur du Grand Dictionnaire Universel Hollandois ne s'accorde pas avec Teissier, puis qu'il fait *André Canterus* fils de *Jean Canterus*.

CANTH, bourg de Bohême dans la Principauté de Breslaw en Silésie, sur la riviére de Weistricz à cinq lieues de la ville de Breslaw, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTHARA, (Simon Canthara) fils de Simon Boëthus, fut fait Souverain Sacrificateur par la faveur d'Agrippa, surnommé le Grand, qui le fit succéder à Théophile fils de Jonathas. Il jouit de cette dignité environ deux ans, à deux diverses reprises. La premiére pendant un an, depuis l'an 4044, jusqu'en 4045, ayant été obligé de s'en démettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. Et la seconde, il succéda à Elionée en 4048. Dans cette même année, après la mort d'Agrippa, Hérode Roi de Chalcide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joseph, fils de Camith. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CANTHARUS, Poëte Grec, Athénien de naissance. On ignore en quel tems il a vécu; mais on sait seulement qu'il composa quelques Comédies, la Médée, le Thésée, la Symmachie, & plusieurs autres. C'est aussi le nom d'un célébre Imposteur chez les Athéniens, qui donna lieu au proverbe, *Plus rusé que Cantharus*. * Suidas.

CANTHER ou CANTHERUS. *Voyez* CANTERUS.

CANTIANUS (Odon, dit) *Voyez* ODON.

CANTILLANA, autrefois Basilippo, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne, près du Guadalquivir, à cinq lieues au dessus de Seville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRÉ, village avec une Abbaïe dans le Cambresis, & fort près de la ville de Cambray. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRÉ, Chanoine Régulier. *Cherchez* THOMAS DE CANTIMPRÉ.

CANTIN, (le Cap) autrefois *Promontorium Herculis*, Cap du Royaume de Maroc en Afrique, dans la province de Ducala. Il s'avance beaucoup dans la mer au couchant de la ville & du Golfe d'Azafia, & de l'embouchure de la riviére de Tensift. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIPRÉ. *Voyez* CANTIMPRÉ.

CANTIQUE DES CANTIQUES (le) c'est à dire,

dire, suivant la force du terme Hébreu *un Cantique excellent*, est l'Ouvrage du Roi Salomon, dont il porte le nom dans le titre du texte Hebreu, & dans celui de l'ancienne Version Greque. Les Thalmudistes l'ont attribué à Ezechias; mais les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon qui avoit écrit plusieurs Cantiques, & dont le nom se trouve en plusieurs endroits dans celui-ci. C'est un Epithalame en forme d'Idylle, ou de Bucolique, dans lequel on fait parler un Epoux & une Epouse, les amis de l'époux & les compagnes de l'épouse. Les Juifs ne permettoient la lecture de ce livre qu'à des personnes qui étoient dans un âge de maturité, c'est à dire, à ceux qui avoient au moins trente ans. Ils étoient néanmoins persuadez que ce livre n'étoit pas un simple Cantique d'amour, & que sous les termes il y avoit des mysteres cachez. Quelques uns ont cru que l'unique but de Salomon dans ce Cantique avoit été de décrire ses amours avec Abisag Sunamite, ou avec la fille de Pharaon. D'autres au contraire croyent que cet Ouvrage n'a point d'autre sens que l'allégorique, que Salomon n'a pensé à aucun amour charnel, & que tout cela ne se doit entendre que de l'amour spirituel de Dieu pour la Synagogue, selon les Juifs; ou de Jesus Christ pour l'Eglise, selon les Chrétiens. On peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en disant que selon le sens de l'Histoire, c'est un Cantique pour célébrer les nôces de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte qui est appellée Sulamite ou Salamite du nom de Salomon, & que selon le sens mystique, dont l'historique n'est que la base, on le doit entendre de Jesus Christ & de son Eglise, dont l'union est comparée dans l'Evangile à celle du mari & de la femme. M. l'Evêque de Meaux a distingué dans ce Cantique sept parties d'Eglogues, qui répondent aux sept jours pendant lesquels les Anciens avoient coutume de célébrer leurs nôces. Plusieurs autres ont commenté ce livre, & l'ont expliqué en différens sens. Quelques uns même en ont abusé. Rien n'est plus élégant ni plus noble en ce genre d'Idylle, que cet Ouvrage; on y voit un feu, un esprit, une délicatesse, une varieté, une noblesse & des agrémens inimitables. * M. de Meaux, *sur le Cantique des Cantiques.* M. du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible, tome* 1. *Voyez* le catalogue de beaucoup d'Auteurs, qui ont fait des Commentaires sur ce livre dans Crowæus, dans Hottinger, & dans la Table des Auteurs Ecclesiastiques de M. du Pin. On ne connoît entre les Anciens que Theodore de Mopsueste, qui ait rejetté le Cantique des Cantiques, & qui ait nié sa canonicité. M. Wisthon, célebre Anglois, a tâché de montrer que le Cantique des Cantiques n'est point un livre sacré de l'Ancien Testament, & qu'il n'a jamais passé pour tel, ni dans l'ancienne Eglise Judaïque, ni dans l'ancienne Eglise Chrétienne. Il souhaiteroit qu'on le retranchât des Saintes Ecritures; pendant qu'il adopte comme canoniques les Constitutions attribuées aux Apôtres. * D. Calmet, *Dict. Geogr. Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne, tome* 14. *p.* 150. *&c.*

C A N T I Q U E S. L'usage des Cantiques est très-ancien, & c'est la maniere dont les premiers hommes se sont servis pour célébrer & pour conserver la mémoire des choses mémorables. La victoire remportée par Sehon ou Sihon Roi des Amorrhéens contre le Roi de Moab, & la prise de la ville de Hesebon fut conservée à la posterité par un Cantique rapporté dans le 21 *chapitre des Nombres, v.* 27. Les Israëlites ont souvent celebré par des Cantiques les choses mémorables qui leur arrivoient, comme le passage de la Mer Rouge, &c. Si l'on passe de l'Histoire sacrée à la profane, l'on trouvera que les plus anciens monumens historiques sont des Cantiques. Linus, Amphion, Olen de Lycie, Orphée écrivirent les évenemens en Cantiques, & l'on mit aussi en chansons le Poëme d'Homere. Chez les Latins, Carmenta ou Themis, au rapport de Denys d'Halicarnasse, composa des Cantiques que l'on nommoit des Hymnes de la patrie, où l'on parloit de Romulus & de Remus; & lorsque Romulus triompha des Céleniens, les Soldats chantoient des Hymnes en l'honneur des Dieux, & recitoient les louanges de leur Général. Polybe nous apprend que dans l'Arcadie les enfans chantoient les actions des Heros. Chez les Perses, leurs Mages chantoient des Hymnes de la nation dans les marches des Rois. On s'est aussi servi en tout tems de Cantiques, pour célébrer les louanges de Dieu dans la véritable Religion, & celles des faux Dieux & des Héros parmi les Payens. Les Juifs se sont non seulement servis des Pseaumes & des Cantiques de l'Ecriture Sainte dans leurs prieres, mais ils en ont fait même de nouveaux en diverses occasions. Les premiers Chrétiens en ont composé dès le second siécle de l'Eglise. Saint Clément d'Alexandrie en rapporte un du Martyr Athenogene. Enfin l'usage de chanter dans les Eglises des Cantiques en l'honneur de Dieu, & même des Martyrs, a été pratiqué depuis, dans tous les siécles. * M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof.*

C A N T I R E, C A N T Y R, presqu'isle de l'Ecosse méridionale, est comprise sous le Comté d'Argile & n'est attachée à la Knapdale, autre contrée de ce Comté, que par un isthme, qui n'a pas demi-lieue de large. Cette presqu'isle peut avoir seize lieues de long, & trois de large. Elle est mal peuplée, & les Habitans ne s'attachent qu'à paître leurs troupeaux. On n'y trouve que des villages, dont les principaux sont Terbart, Kilkeran & Dunaworty. * Maty, *Dict. Geogr.*

C A N T I R E, (le Détroit de) est dans la Mer d'Irlande, & est formé par la pointe la plus méridionale de la presqu'isle de Cantire, & par la côte du Comté d'Antrim en Irlande. * Maty, *Dict. Geogr.*

C A N T I R E, (le Mull ou la Mule de Cantire, autrement le Cap de Cantire) est la pointe de la presqu'isle de Cantire appellée par les Anciens, *Epidium promontorium.* * Maty, *Dict. Geogr.*

C A N T I U N C U L A, (Claude) de Metz, vivoit vers l'an 1530. Il étudia à Bâle, devint habile Jurisconsulte, & fut depuis Chancelier d'Ensisheim dans la Haute Alsace. On ne sait pas en quel tems il est mort. Il a composé divers Ouvrages, *De potestate Papæ, Imperatoris, & Concilii; Paraphrases in* 3. *priores lib. Instit. Justiniani; De Officio Judicis libri duo.* * Erasme, *in Ciceronian.* Pantaléon, *lib.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Jurisc.* Louis Jacob, *Bibliotheca manus.*

C A N T I U S (D. J.) Polonois, mourut en 1473. Il a fait un Commentaire sur Saint Matthieu. *Miechovius* rapporte qu'il avoit tellement en horreur le mensonge, qu'ayant été un jour dépouillé par des Voleurs, il leur demanda pardon de ce qu'ayant oublié qu'il avoit encore de l'argent dans quelque endroit plus caché de son habit, la frayeur lui avoit fait dire, qu'il n'en avoit pas davantage. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

C A N T O N, Q U A N T O N ou Q U A N T U N G ville capitale de la province de *Quangtong*, est la premiere que l'on trouve dans la Chine, en y entrant par Macao. Cette ville est plus grande que Paris & presque aussi peuplée, les rues y sont étroites & pavées en beaucoup d'endroits de grandes pierres plates & fort dures; les maisons sont très-basses & presque toutes en boutiques, mais elles sont ordinairement fort pauvres: on ne voit aucune fenêtre à ces maisons. Les plus beaux quartiers ressemblent assez aux rues de la Foire Saint-Germain à Paris; & il y a presque autant de peuple qu'à cette Foire, aux heures qu'elle est bien fréquentée. On voit peu de femmes, & le peuple, qui fourmille dans les rues, paroît fort pauvre. Presque tous sont chargez de quelque fardeau, n'y ayant point d'autre commodité, pour voiturer ce qu'il se vend & ce qui s'achete, que les épaules des hommes. Ces porteurs vont ordinairement la tête & les piez nuds, quelquefois pourtant ils se couvrent d'une espece de chapeau de paille de figure bizarre, pour se défendre de la pluye ou du soleil. On trouve dans Canton d'assez belles places & des arcs de triomphe magnifiques, à la maniere du païs. Il y a des portes au bout de toutes les rues pour les fermer pendant la nuit. On voit sur la riviere une espece de ville flottante; les barques se touchent & forment des rues; chaque barque loge toute une famille, & a des compartimens pour tous les usages du ménage. Le petit peuple qui habite ces maisons flotantes, décampe tous les matins, pour aller pêcher ou travailler au ris qu'on recueille trois fois l'année. La demeure des Mandarins dans Canton a quelque chose qui surprend, & l'on n'arrive au lieu où ils donnent audience, qu'après avoir traversé un grand nombre de cours. Quand ils sortent, leur train est nombreux, quelques uns ayant à leur suite jusqu'à cent hommes, au milieu desquels paroît le Mandarin élevé sur une chaise bien dorée, que six ou huit hommes portent sur leurs épaules. * *Recueil des Lettres édifiantes écrites par les Missionnaires Jésuites en* 1700.

C A N T O N S, est le nom que l'on donne aujourd'hui aux treize peuples confederez, qui composent la République des Suisses. Voici le rang qu'ils tiennent dans les assemblées génerales, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffouse, Appenzel. Bien que le Canton de Zurich ne soit que le cinquiéme qui s'est ligué avec les quatre premiers, néanmoins en consideration de l'antiquité & de la noblesse de cette ville, les autres Cantons d'un commun consentement, lui ont donné le premier rang dans toutes les occasions. Celui de Berne n'a que le second rang; mais c'est le plus grand & le plus puissant de tous. Il environne presque tout celui de Lucerne, au moins au septentrion, au midi & au couchant. Les trois suivans, Uri, Schwitz & Underwald, donnent le pas à Zurich, à Berne & à Lucerne, bien qu'ils ayent été les premiers auteurs de la liberté des Suisses, & qu'ils se soient alliez, avant tous les autres: ils n'ont point de villes, mais seulement des villages qui sont bien bâtis.

Schwitz a communiqué son nom à tous les autres Cantons, soit parce que l'on combattit premiérement pour la liberté dans les terres de Schwitz, ou que leur confédération ait commencé dans ce païs. Robbe dans sa Géographie donne une autre raison de cette dénomination: *L'Empereur Albert*, dit-il, *voyant la revolte de ces peuples qui étoient ses Sujets, envoya une armée dans leur païs pour les remettre en leur devoir, mais il fut assassiné dans le même tems par ses Neveux. Ses enfans ensuite y menerent une armée de vingt mille hommes qui furent défaits par une poignée de ce Canton de Schwitz; tellement que les Autrichiens s'en vengeant par tout crier que ce sont Schwitz, appelérent de ce nom, non seulement ces premiers Rebelles, mais encore tous ceux des autres Cantons, qui les imiterent dans leur revolte: ainsi ce nom leur est resté.* Zug & Glaris sont de peu d'étendue, & hors la ville de Zug, il n'y a que des villages. Bâle est hors des limites de l'ancienne Suisse; néanmoins à cause de l'alliance, il est réputé aujourd'hui être une partie de la Suisse. Le Canton de Fribourg est entiérement enclavé dans celui de Berne, qui l'environne de toutes parts, & qui lui fournit des vins. Soleurre est pour la plus grande partie dans le Mont-Jura. Schaffouse est du côté d'Allemagne près du Rhin & de la Forêt-Noire. Appenzel est au dessus de Saint-Gal, & vers les frontieres des Grisons. Ces cantons sont distinguez en grands & petits: les grands sont Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, Soleurre & Schaffouse: les petits sont Schwitz, Uri, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel. On les distingue encore à l'égard de la Religion, en ceux qui suivent la Religion Réformée, qui sont Zurich, Berne, Bâle & Schaffouse; & ceux qui suivent la Religion Romaine, qui sont Lucerne, Fribourg, Soleurre & les autres petits cantons, à la reserve de Glaris & d'Appenzel, où les deux Religions se trouvent mêlées. A l'égard des interêts, les grands Cantons se sont toûjours montrez attachez au service de la France, & les petits à celui d'Espagne.

Pour ce qui est des Alliez des Cantons, il y en a de deux sortes: les uns ont une confédération commune avec la plupart des Cantons; & les autres en ont une plus particuliére avec quelques Cantons seulement.

L'Abbé de Saint-Gal a pour Alliez & Protecteurs, les Cantons de Zurich, de Schwitz, & de Glaris; & la ville de Saint-Gal est de son côté alliée de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris.

Les Grisons qui font trois Ligues, la Ligue Grise, la Ligue de la Maison de Dieu, & la Ligue des Dix Communautez, & qui ont aussi

les souverainetez de la Valteline, & du Comté de Chiavenne, sont alliez des sept premiers Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald & Zug.

Les Valesiens ou les Habitans du Valais & leur Evêque, ont eu premièrement une alliance étroite avec les Bernois, & depuis avec les sept Cantons qui suivent uniquement la Religion Catholique, sçavoir, Lucerne, Fribourg, Soleure, Zug, Uri, Schwits, & Underwald.

La ville de Mulhausen avoit fait alliance avec les treize Cantons; mais aujourd'hui elle est particulièrement alliée des quatre Cantons Reformez. A l'égard de ceux qui ont alliance seulement avec quelques uns des Cantons, la ville de Geneve a confédération particulière avec Zurich & Berne. La ville de Bienne & celle de Neuchâtel sont alliées aux Bernois. * Davity, *de l'Europe*. Plantin, *Description de la Suisse*.

CANTORBERY, (Gervais de) Religieux de l'Ordre de S. Benoît. *Cherchez* **GERVAIS**.

CANTORBERY ou **CANTORBIE** sur la Sture, appellée aussi Kenterbury, ou Cantelberg, *Cantuaria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, avec Archevêché & Primatie du Royaume, étoit autrefois nommée *Durobernum* ou *Durobernum* & *Darvernum*. Elle est à deux lieues de la mer, à quatre de Douvres, & à 14 de Londres. Elle fut le siège des Rois durant la domination des Saxons, jusqu'au regne d'Ethelbert V, qui la donna à S. Augustin, que le Pape S. Grégoire *le Grand* avoit envoyé en Angleterre, & qui fut le premier Prélat de cette ville. L'Archevêque de Cantorbery est regardé comme le Primat d'Angleterre; mais il a eu de tout tems de grandes contestations, au sujet de ce titre avec l'Archevêque d'York, qui avoit pour lui le droit d'ancienneté, comme il paroît par les signatures des Actes du Concile d'Arles en 314. Cette dispute fut agitée dès le regne de Guillaume le Conquérant; elle fut reveillée sous Henri VIII, & enfin sous la Reine Elizabeth, qui décida en faveur de l'Archevêque de Cantorbery, à condition que ce Prélat par une exception qui le distingue de tous les autres en Angleterre, seroit obligé de vivre dans le célibat; ce qui s'observe encore aujourd'hui. Plusieurs Archevêques de Cantorbery ont honoré l'Eglise par leurs Ecrits, par leur sainteté & par leur martyre. Théodore, saint Anselme, Lanfranc & saint Thomas sont des plus considérables. Le temple dédié en l'honneur de ce dernier, a été l'un des beaux édifices du païs, enrichi de grandes statues de marbre, & d'argent massif que Henri VIII, Roi d'Angleterre fit enlever, lorsqu'il se saisit du revenu de l'Archevêché, qui étoit de trois cens soixante mille livres. Cantorbery est une des plus célébres villes d'Angleterre, quoiqu'elle ne soit pas des plus grandes. Sa situation est très-agréable; la riviere la divise en deux; il y a trois ou quatre belles rues, dont les maisons sont peintes fort proprement. Cette ville a beaucoup perdu de sa beauté, & sa gloire s'est évanouie, depuis l'enlevement de la riche châsse de Thomas Becket, la suppression du Convent de saint Augustin, & la perte de Calais en France; car la châsse, le Convent, & Calais y attiroient une infinité de monde. Depuis la chûte de cette ville, l'Archevêque fait sa résidence à Lambeth sur la Tamise, vis à vis de Westminster. On compte dans Cantorbery 14 Paroisses. Il y a une Ecole Royale, & divers Hôpitaux. Sous les Rois d'Angleterre Normans, l'Eglise de Cantorberi étoit Métropolitaine d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, & par conséquent Patriarchale. En ce tems-là son Archevêque s'intituloit *Orbis Britannici Pontifex*, & mettoit au bas de ses mandemens & de ses ordonnances, *anno Pontificatus nostri*, 1, 2, &c. Il précédoit les Princes du sang & faisoit battre monnoye. Aujourd'hui il est seulement Primat & premier Pair d'Angleterre, & précéde tous les Ducs & tous les grands Officiers de la Couronne, excepté les Enfans & les Fréres légitimes des Rois. Quand le Roi lui écrit, il met à la suscription *N. Dei gratia Archiepiscopo Cantuariensi*, & dans ses mandemens l'Archevêque met *N. Divina Providentia*; au lieu que les autres Evêques disent *divina permissione*. L'Evêque de Londres autrefois Archevêque, est son Doyen provincial; l'Evêque de Winchester, son Chancelier, & l'Evêque de Rochester, son Chapelain [illegible]. On lui donne le titre de *Votre Grace*. Il est le Curé Ubiquiste du Roi. *Rex*, dit le Statut, *est specialis domesticus parochianus Domini Archiepiscopi Cantuariensis*. C'est à l'Archevêque de Cantorbery de donner des Coadjuteurs à ses Suffragans, lorsqu'ils sont hors d'état d'agir, & à jouir de tous les droits épiscopaux de leurs Evêchés lorsqu'ils viennent à vaquer. Ces Suffragans sont les Evêques de Londres, de Rochester, de Lincoln, de Chichester, de Winchester, de Salisbury, d'Excester, de Bath, de Wels, de Glocester, de Worcester, de Coventry, de Lichfield, d'Hereford, d'Ely, de Norwich, d'Oxford, de Peterborough, de Bristol, de Landaff, de Bangor, de S. Davids, de S. Asaph. * Bede, *Hist. Angl.* Cambden, *Descript. Britanniae*. Goodwin, *de Episc. Angl.* Raguenet, *Histoire de Cromwel*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, tome 2. Mary, *Dict. Geogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome* 1. *p.* 76. & 77.

CONCILES DE CANTORBERY.

Saint Augustin, Apôtre d'Angleterre, célébra un Concile à Cantorbery environ l'an 604, pour l'établissement du monastére de Saint-Pierre & de Saint Paul, fondé près de la même ville, & pour la célébration de la Fête de Pâques. Le Roi Ethelbert V, la Reine Berthe sa femme & Ebald leur fils s'y trouverent. Le second fut assemblé l'an 705; le troisiéme, l'an 785; le quatriéme l'an 820, sous Wilfrid Archevêque, & sous Bernulfe Roi des Merciens; le cinquiéme, l'an 1236, par saint Edmond, qui y publia des Constitutions Synodales; le sixiéme l'an 1341, par Jean Stratford, contre ceux qui sollicitent des Benefices avant la mort du possesseur; le septiéme, l'an 1399, par le Chapitre, pendant l'exil de Thomas d'Arondel leur Archevêque, pour la défense du Clergé & pour la Réforme des mœurs. Henri Chichelei Archevêque en célébra aussi un l'an 1439. Richard Walecher y fut accusé de se servir d'un certain livre rempli de figures de Magie. On le condamna à faire pénitence, & le livre fut brûlé. * Usser, *Antiq. Eccl. Brit.*

CANTORY, & **CANTORSI**, selon M. Delisle. *Voyez* **BIGUBA**.

CANTYR. *Voyez* **CANTIRE**.

CANUBIN. *Voyez* **CANOBINE**.

* **CANVE** ou **CANVEY**, petite isle du Comté d'Essex en Angleterre, au nord de l'embouchure de la Tamise. On y nourrit quantité de brebis dont le lait & la chair sont d'un goût très délicat; mais elle est si basse, que la marée la couvre quelquefois toute entiere, à la réserve de certaines hauteurs où l'on retire les troupeaux. * Beverell, *Del. de l'Angl. p.* 75.

CANULEIUS, (Caius) Tribun du peuple Romain, se fit aimer par la complaisance qu'il eut pour ce même peuple, & par le soin qu'il avoit de s'opposer aux Nobles. Il souleva le peuple l'an 309 de la fondation de Rome, avant Jesus-Christ 445, sur la montagne du Janicule, sur le sujet d'une loi faite à l'occasion des mariages, & obtint que les familles du peuple se pourroient allier avec celles des Patriciens; ce qui n'étoit pas permis auparavant. * Tite-Live, *l.* 4. Florus, *l.* 1. *c.* 25.

CANUS (Melchior) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Canarie, étoit natif de [illegible] de Tarançon dans le diocèse de Tolede en Espagne. Il se fit Religieux à Salamanque, & étudia sous le célébre *Francisco Victoria*. Outre la Philosophie & la Théologie, il apprit l'Histoire, les Belles Lettres & les Langues. On le choisit en 1546, pour enseigner la Théologie après la mort de Victoria, & il acquit une très-grande réputation par son sçavoir & par sa maniere d'enseigner. Barthelemi Caranza du même Ordre de saint Dominique, qui fut depuis Archevêque de Tolede, enseignoit en même tems avec grand applaudissement. Il y eut entre eux une espece d'émulation, & ils formerent comme deux partis dans l'Ecole de Salamanque. Leurs esprits étoient extrêmement différens. Caranza étoit doux, honnête, engageant, & néanmoins adroit; Canus au contraire avoit une extrême vivacité d'esprit, une véhémence surprenante de paroles, & avec cela beaucoup de fierté & d'ambition. On dit qu'il contribua beaucoup à la disgrace de Caranza, qui étoit homme de mérite & bon Prélat. Canus fut envoyé au Concile de Trente sous Paul III, & fut peu de tems après fait Evêque de Canarie en 1552, après la mort de François de la Cerda, qui étoit de son Ordre. Il se mit très-bien dans l'esprit du Roi Philippe II, dont il flatta toutes les passions. Il lui soutint entre autres choses, qu'il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, lorsqu'il s'agissoit de faire valoir ses droits. Ce point qui regardoit principalement le Pape, ne plut pas à la Cour de Rome, & fut improuvé par l'Université de Salamanque. Canus ne garda pas long-tems son Evêché, peut-être pour ne pas s'éloigner de la Cour. On le fit Provincial de la province de Castille, & il mourut à Tolede l'an 1560. Il laissa un Ouvrage intitulé, *Locorum Theologicorum Libri duodecim*, qu'on imprima après sa mort. Cet Ouvrage est un chef-d'œuvre d'éloquence en ce genre; les régles qu'il y donne sont excellentes; mais les applications qu'il fait de ces régles ne sont pas toujours justes ni véritables. Il fatigue quelquefois le Lecteur par de longues digressions, & par le grand nombre de questions étrangeres qu'il a sçu insérer dans cet Ouvrage. Enfin il semble avoir trop réduit cette matiére en art, & trop affecté d'imiter Aristote, Ciceron, Quintilien, & les autres Auteurs profanes, qui ont traité des lieux des argumens, par rapport aux Ouvrages de Rhétorique & de Dialectique. Cornelius a fait l'abbrégé de cet Ouvrage. Les autres que nous avons de Canus, sont, *Prælect. de Pœnitentia*, *De Sacramentis*, &c. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sanct.* Jacques Gohl, *de Script. ord. Praed.* Possevin, *in Appar. Sacr.* Baronius, *in Not. ad Martyrol. ad diem* 23 *decemb.* Razzi, *Illustr. Script. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Gabriel Naudé, *in Bibliogr. Polit.* André Schott. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*.

CANUS, **CANUT** ou **CANO** (Sébastien) natif de Biscaye, s'étoit embarqué avec Magellan, qui étoit parti d'Espagne le dixiéme août 1519, & ayant passé le Détroit, auquel il donna son nom, mourut dans l'isle de Matan, l'une des Philippines. Après la mort de cet illustre Voyageur, Canus gagna les isles de la Sonde, d'où il alla doubler le Cap de Bonne-Espérance, & rentra dans Seville le huitiéme septembre 1522, ayant fait le tour du monde en trois ans & quatre semaines. L'Empereur Charles-Quint donna à Canus pour devise un Globe Terrestre avec ces paroles, *Primus me circumdedisti*, c'est à dire, *Tu m'as le premier parcouru tout autour*. François Drake Anglois, fit le même voyage en 1580, & le fit en moins de trois ans. Olivier de Nord, Hollandois, le commença en 1601, & le fit en trois ans & huit semaines; & de nos jours, François Palu, Evêque d'Héliopolis, Vicaire Apostolique de la Chine, allant au païs de sa Mission, fut poussé par la tempête à Manille dans les Philippines, d'où les Espagnols le renvoyérent en Europe par le Mexique, lui faisant ainsi faire le tour du monde malgré lui. Il est à remarquer qu'il est le premier qui l'ait fait par l'Orient. * Maffée, *l.* 8. Mariana, *l.* 26. L'Abbé de Choisy, *Hist. de Salomon*.

CANUS (Alexandre) étoit d'Evreux en Normandie. Il se fit Jacobin; mais il quitta l'habit pour embrasser à Geneve la Religion des Protestans, sous Guillaume Farel, & revint ensuite en France pour y répandre cette nouvelle doctrine. Etant à Lyon, il fit plusieurs prêches en particulier; mais ayant été découvert, il fut arrêté & condamné à mort. Il en appella au Parlement de Paris qui confirma la sentence, & la fit executer en 1535. Les Réformez, après Beze, le mettent au nombre de leurs Martyrs. * Theod. de Beze, *de Vir. Illustr.*

CANUSIUS ou **GANUSIUS**, Historien Grec, vivoit sous les régnes de Ptolomée Aulétes, de Ptolomée Denys, & de Cléopatre Rois d'Egypte, quelques années avant l'Ere Chrétien-

ne. Il est cité par Plutarque dans la Vie de César: c'est le même que Gesner nomme Gassius, *dans sa Bibliotéque*.

ROIS D'ANGLETERRE.

CANUT I, Roi de Dannemarc, puis d'Angleterre, commença de régner en Dannemarc, environ l'an 1014. Il passa en Angleterre avec son pere Suenon, pour venger la mort des Danois qu'Ethelbert Roi du païs, avoit fait égorger. Ce Prince avoit poussé la cruauté jusqu'à faire enterrer leurs femmes jusqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaisir d'en voir dévorer le reste par des dogues affamez. Après la mort de Suenon arrivée en 1014, il poussa ses conquêtes contre Edmond II, surnommé *Côte-de-fer*, qui avoit succedé à Ethelbert; & ayant eu quelques desavantages, il répara ses pertes par le gain d'une bataille. Enfin il défit son rival dans un combat singulier, & l'obligea de partager avec lui le Royaume. Depuis, Edmond ayant été tué, il punit les meurtriers, gouverna lui seul le Royaume, porta la guerre en Suéde, conquit la Norvége, & rendit la Couronne d'Ecosse tributaire. Il alla en pelerinage à Rome l'an 1027, & mérita le nom de *Grand*. Il mourut l'an 1036, laissant trois fils, HAROLD, à qui il donna l'Angleterre; CANUT, qui eut en partage le Dannemarc; Suenon, Roi de Norvége, & une fille, nommée *Cunegonde*, mariée à l'Empereur Henri III. Il avoit eu Canut & *Cunegonde* d'*Emme* de Normandie. * Matthieu de Westminster, *Hist. d'Angleterre*. Polydore Virgile. Du Chêne.

CANUT II ou HARDICANUT, fils du précedent, Roi de Dannemarc, & puis d'Angleterre, succeda à son frere Harald, qui mourut peu de tems après son couronnement en 1040. Les Anglois le reçurent très-bien, mais il reconnut mal leur affection; car il fit mourir plusieurs Princes & Grands du Royaume, & chargea le peuple de subsides. Pour venger les injures que Harald avoit faites à sa mere Emme, il le fit deterrer, & fit jetter la tête dans la Tamise; mais sa tyrannie ne fut pas de longue durée; car s'étant trouvé à une nôce dans un bourg nommé Lambeth, il se laissa tomber de son siége, & se tua l'an 1041. ALFRIDE lui succeda en Angleterre, & MAGNUS en Dannemarc. On croit que Canut avoit été empoisonné. Après sa mort, les Anglois prirent les armes, chasserent les Danois, & firent une loi par laquelle il étoit porté qu'on ne souffriroit jamais le Sceptre entre les mains d'un Prince de ce païs. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. Angl.*

ROIS DE DANEMARC.

CANUT Roi de Dannemarc, III du nom, en comptant les deux Rois d'Angleterre, dans le XI siécle, succeda à ERIC III, son pere qui n'étoit pas Chrétien. Il avoit aussi reçu le Batême; mais comme se laissant séduire par quelques Payens, il apostasia lâchement, renonçant à la Religion, que FROTON son successeur rétablit. * Saxon le Grammairien, *Hist. Dan.*

CANUT, IV. de ce nom, Roi de Dannemarc, surnommé *Le Saint & le Martyr*, étoit frere de Harald ou Herold, dit *Le Fainéant*, auquel il succeda l'an 1074. Il entreprit l'expédition d'Angleterre, où il perdit la vie. Ce Prince fort dévot & soumis au saint Siége, fut tué dans l'église de saint Alban, & mis au nombre des Martyrs, l'an 1087. Un de ses fils de son nom, qui souffrit aussi le martyre, fut canonisé par le Pape Alexandre III, en 1164. L'Eglise fait sa fête le dixiéme du mois de juillet.

CANUT V, Roi de Dannemarc, succeda à ERIC V, vers l'an 1147, & fut tué par Suenon dans un festin, vers l'an 1155. WALDEMAR II lui succeda. * Meursius & Pontanus, *Hist. Dan.*

CANUT VI. Roi de Dannemarc, fils de WALDEMAR I, & de *Sophie*, sœur de *Canut* V, régna quelque tems avec son pere, & lui succeda en 1183. Il fit la guerre aux peuples de la Poméranie, soumit quelques séditieux, & mourut vers l'an 1202. On dit qu'il avoit epousé *Gertrude*, fille de Henri dit *le Lion*, Duc de Saxe. * Pontanus, *Hist. Dan.* Bertius, *in Comment. Germ.*

CANUT, Roi de Suéde dans le XII siécle, étoit fils d'ERIC IX, surnommé *le Saint*. Il tua Charles VII, qui étoit soupçonné d'avoir eu part à la mort de son pere, & régna 23 ans avec beaucoup de gloire & de bonheur. Il mourut vers l'an 1192 ou 1193. * Magnus, *Histoire de Suéde*, &c.

CANUT (Saint) Duc de Jutland ou de Sleswick, Roi des Obotrites, c'est-à-dire, de Holstein & de Meckelbourg, Martyr, étoit fils d'ERIC, dit *le Bon*, frere de *Canut* IV, Roi de Dannemarc, & quitta son païs, dans la crainte que son oncle Nicolas, qui s'étoit emparé du Royaume, ne le fit mourir. S'étant raccommodé avec lui, il revint, & Nicolas lui donna le Duché de Sleswick, & la conduite de son armée contre Henri Godelcalque, Prince de Wenden & des Sclavons, que l'on appelloit Obotrites. Canut remporta plusieurs victoires sur ce Prince; mais enfin il fit sa paix & se réconcilia avec le Roi de Dannemarc. En reconnoissance, Henri laissa Canut heritier de ses Etats en 1129, & l'Empereur Lothaire les érigea en Royaume en 1131. Magnus fils de Nicolas, craignant que Canut après la mort de son pere, ne fit valoir les droits qu'il avoit sur la Couronne de Dannemarc, le fit assassiner l'an 1133. On l'a mis au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait point souffert pour la Foi. On célebre sa fête le dixiéme de juillet. * Saxon Grammairien. Helmolde, *Histoire des Sclavons*. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *Juillet*.

CANUT (Sébastien) *Voyez* CANUS.

CANUTIUS (Tiberius) Tribun du peuple, se déchaîna contre Antoine, qui étoit tenu pour ennemi dans la République; mais cette liberté qu'il prit à l'exemple de Ciceron lui coûta depuis la vie. On rapporte de lui qu'Antoine & César lui ayant reproché, que dans l'administration de sa charge, il suivoit les instructions d'Isauricus, qui avoit été Consul, il répondit hardiment qu'il aimoit mieux être son Disciple que celui du commandeur Epicius. * Velleius Paterculus, *l. 2. c. 65.*

CAO.

*CAOCHEU ou KAOCHEU, ville de la Chine dans la province de Quantung, au pié des montagnes, vers la côte, vis à vis de l'Isle d'Haınan. Cette ville qui est une de celles que les Chinois appellent grandes, en a six moindres dans sa dépendance. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAONERSIN. *Voyez* CAOURSIN.

CAOR, ville de l'Inde delà le Gange, est située sur une riviére de même nom aux confins de l'Udessa, Province du Mogolistan, & est capitale d'un Royaume qui porte son nom & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAORLE. *Voyez* CAHORLE.

CAORS. *Voyez* CAHORS.

CAORSINS, CORSINS ou CAURSINS, nom que l'on donna à certains Marchands d'Italie, qui se rendirent fameux par leurs usures, principalement en France & en Angleterre. Le Roi saint Louis fit un Edit contre eux en 1256, & après lui, Philippe *le Hardy*. Henri III les chassa d'Angleterre en 1240, & après y être revenus, ils en furent encore chassez en 1251. Henri III, Duc de Brabant, les fit sortir des Païs-Bas en 1260, & Charles II, Roi de Sicile, les contraignit de se retirer de ses Etats en 1289. Quelques-uns croyent qu'ils furent ainsi appellez de la ville de Caors ou Cahors, où ils exerçoient un grand commerce. D'autres tirent leur nom de la famille des Caorsins ou Corsins à Florence, qui se rendit célébre par le commerce qu'elle fit presque dans toute l'Europe. Il est vrai qu'on appelloit Lombards les Marchands d'Italie; mais il y avoit plusieurs sociétez ou compagnies qui prenoient leur nom de quelque famille considérable, comme de celle des Amanates, des Acciaioli, des Bardes, des Corsins, &c. On peut remarquer ici qu'il y en a qui en tirent l'origine de ce proverbe, *Enlever comme un Corps Saint, ou Corsin*, de ce que ces Marchands usuriers étoient souvent enlevez de leurs maisons, & menez en prison. D'autres interprêtent plus vraisemblablement, *Enlever comme un Corps saint*, c'est à dire, comme une châsse où sont les Reliques d'un Saint, que l'on porte sur les épaules dans les processions. * Du Cange, *Glossarium latinitatis*.

*CAOULT (Walrand) de Douay, Prêtre, a publié un livre qui a pour titre *Miracula B. Virginis Deiparæ apud Tungros, Camberones & Servios in Hannonia*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 838.

CAOURS. *Cherchez* CAVOURS.

*CAOURSIN (Guillaume) naquit à Douay en Flandre, d'une famille originaire de Rhodes, où son pere même étoit né. Il fut 40 ans de suite, en qualité de Vice-Chancelier, au service de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, qu'on appelloit alors de Rhodes, & qui depuis a pris le nom d'Ordre de Malte. Il n'en porta cependant jamais l'habit, & ne fit point de profession. Le Grand Maître s'étant en 1466 transporté à Rome, par ordre du Pape, pour y tenir son second Chapitre général, Caoursin l'y accompagna en qualité de Secretaire & de Lieutenant du Vice-Chancelier qui étoit alors Melchior Bandino. A la clôture de ce Chapitre, lorsqu'on ordonna à tous ceux qui n'avoient point l'habit de l'Ordre, de sortir, le seul Caoursin resta en faveur de sa qualité. Le Grand-Maître étant mort à Rome, on lui donna un Successeur avec lequel Caoursin retourna à Rhodes. En 1470, le nouveau Grand-Maître l'envoya en ambassade vers le Pape Paul II, pour lui demander du secours contre la puissance Ottomane, qui menaçoit alors l'Isle de Rhodes. Ce dernier Grand-Maître étant mort on élut pour lui succeder Pierre d'Aubusson, François, Protecteur de Caoursin. Ce fut sous son gouvernement que se fit le fameux siége de Rhodes en 1480, & Caoursin fut un de ses défenseurs. Peu de tems après il se maria, & à cette occasion le Grand-Maître & son Conseil, pour le recompenser de ses services, lui firent présent de mille florins d'or, afin qu'il pût acheter une maison pour sa famille. En 1482, Zyzyme, frere de Bajazet II, Empereur des Turcs, étant venu à Rhodes, pour y chercher un azyle contre les mauvais traitemens de son frere, Caoursin fut du nombre de ceux que le Grand-Maître députa, pour en donner avis au Pape & aux Princes Chrétiens. En 1484, il fut un des Commissaires préposez pour examiner l'authenticité d'une Relique qu'on avoit apportée de Constantinople, & que l'on disoit être une main de S. Jean Batiste. Dans la même année il fut envoyé de la part du Grand-Maître avec deux autres en ambassade vers le Pape Innocent VIII, pour le complimenter sur son exaltation. La personne & les discours de Caoursin plurent tellement au Pape, qu'il lui donna les titres de Comte Palatin & de Secretaire Apostolique. De Rome il passa à Naples en 1485, pour voir le Roi Ferdinand au sujet de l'affaire de Zyzyme. Après bien des négociations, on conclut qu'il seroit mis entre les mains du Pape, & Caoursin fut préalablement envoyé à Rome avec Philippe de Cluis pour convenir des conditions. De retour à Rhodes, il y passa le reste de ses jours en repos. En 1496, il acheva l'arrangement des Statuts de l'Ordre. Il mourut en 1501. Tous ses Ouvrages ont été imprimez à Ulm en 1496, en un volume *in folio*, orné de plusieurs planches en bois, dont la grossiéreté fait le prix, & qui est très rare. Voici ce qu'il contient. *Obsidionis Rhodiæ urbis Descriptio; De terræ-motus labe, qua Rhodii affecti sunt; Oratio in Senatu Rhodiorum de morte Magni Turci habita; De Casu Regis Zyzymi Commentarius; De celeberrimo Fœdere cum Turcorum Rege Bajazete per Rhodios inito Commentarius; De Translatione sacræ dextræ S. Joannis Baptistæ ex Constantinopoli ad Rhodios Commentarius; De admissione Regis Zyzymi in Galliam, & diligenti custodia & affirmatione Rhodiorum; Ad summum Pontificem Innocentium VIII Oratio; De Traductione Zyzymi sultani fratris Magni Turci ad urbem Commentarius; Volumen Stabilimentorum Rhodiorum Militum Sacri Ordinis S. Joannis Hierosolymitani.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 15, p. 142. & suiv.

C A P.

CAP, nommé par les anciens *Promontoire*, est une pointe de terre élevée & avancée en mer, qui se découvre de loin, & qui sert ordinairement de marque aux Pilotes, pour reconnoître les côtes. Les François appellent un promontoire *Cap*; les Italiens, *Capo* & *Punta*; les Espagnols, *Cabo*; les Anglois, *Point*, *End* & *Head*, c'est à dire, *Pointe*, *Fin* & *Tête*; les Hollandois *Hoofd*; tous ces mots signifient la même chose. *Voyez* PROMONTOIRE.

CAP D'AGUER ou SANTA-CRUZ, ville de la province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, située sur la côte que forme au bas d'un Cap le Mont-Atlas, entre les villes de Messa & de Tesane. Cette place doit ses commencemens à un Gentilhomme Portugais, lequel, vers l'an 1500, y bâtit à ses dépens un château de bois, pour la sûreté de la pêche des marsuins & d'autres poissons qui se prennent en quantité sur cette côte. Il le nomma Santa Cruz ou le château de Sainte-Croix, & les Maures l'appellèrent *Dar Romia*, c'est à dire, la maison du Chrétien; mais le Roi de Portugal, voyant l'importance de ce poste, pour la navigation de ces mers, & pour la conquête de l'Afrique, acheta ce château, & y fit bâtir une ville bien fortifiée, où il mit une bonne garnison, avec quantité d'artillerie. De là les Portugais faisant des courses par tout avec plusieurs Arabes & Africains, qui s'étoient faits leurs Vassaux, se seroient rendus maîtres du païs, s'ils n'eussent entrepris la découverte des Indes, qui leur sembla plus avantageuse. Cette ville fut prise en 1536, par le Chérif de Sus: ce qui porta un grand préjudice aux Portugais, qui allant en Guinée & aux Indes, avoient là une retraite assûrée, pour s'y rafraîchir. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 3. Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Promontoire célèbre d'Afrique en la partie la plus méridionale de la Cafrerie, & sur la pointe que l'Afrique forme du côté du midi, entre le Cap de Sainte-Lucie, & le Cap des Aiguilles. On assure que c'est le Cap le plus long & le plus dangereux qui soit au monde. Barthélemi Diaz Portugais le découvrit la première fois vers l'an 1487, & on le nomma alors le *Cap des Tourmentes*. D'autres l'ont appellé *le Lion de la mer*, & *la tête de l'Afrique*. Mais Emmanuel Roi de Portugal, lui donna lui-même le nom de Cap de Bonne-Espérance, parce qu'après l'avoir passé, on espère d'arriver bientôt aux Indes. Les Hollandois ont proche de ce Cap un Fort à cinq bastions, & environ cent maisons d'Habitans, éloignées du Fort d'une portée de mousquet. Ces maisons sont aussi propres dedans & dehors que celles de Hollande, & quelques Habitans y sont Catholiques, quoiqu'ils n'ayent pas la liberté d'y exercer leur Religion. La situation en est belle, & le climat y est assez doux. Leur Printems commence en Octobre, leur Eté en Janvier, l'Automne en Avril, & l'Hyver au mois de Juillet. Les chaleurs y sont fort grandes; mais il y a toujours un vent qui rafraîchit l'air. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales y a un très-beau jardin, où l'on voit dans quatre compartimens, les arbres & les plantes les plus rares de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Au delà d'une grande montagne voisine, qui est remplie d'une infinité de gros singes, il y a une plaine de près de dix lieues, où les Hollandois ont fait bâtir des Habitations, qui se peuplent tous les jours. La terre y est très-bonne, & rapporte du blé, & de toute sorte de grains en abondance. Ce païs est rempli de bêtes sauvages; & il y a une grande quantité de lions, de tigres, de léopards, de chiens sauvages, de loups, d'élans & d'éléphans. On y voit beaucoup de gibier de toutes sortes, particulièrement des cerfs, dont le nombre est prodigieux. Il y a quantité de chevaux sauvages qui sont très-beaux, & qui ont la peau diversifiée de rayes blanches & noires; mais on a bien de la peine à les dompter. La mer de cette Baye est fort poissonneuse, & les loups marins y approchent souvent des vaisseaux. Il est néanmoins difficile de les tuer, parce qu'ils sont trop de tours en nageant. Les eaux des fontaines & des rivières y sont excellentes. On dit que les Hollandois y ont trouvé des mines d'or & d'argent, & qu'ils les tiennent cachées.

Les peuples qui habitent la pointe méridionale de l'Afrique, vers le Cap de Bonne-Espérance, sont partagez en plusieurs nations, qui ont toutes la même forme de vivre. Leur nourriture ordinaire est le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourrissent en grande quantité, outre une racine qui leur sert de pain, & qui a le goût de noisette. Chacune de ces différentes nations a son Chef ou son Capitaine auquel elle obéit, & cette charge est héréditaire. Le droit de succession appartient aux aînez, à qui les cadets doivent rendre service, sans avoir aucune part à l'héritage. Leurs habits ne sont que de simples peaux de moutons avec la laine, préparées avec de l'excrément de vache, & une certaine graisse qui les rend insupportables à la vue & à l'odorat. Ces peuples n'ont aucune connoissance de la création du Monde; ils adorent pourtant un Dieu, auquel ils sacrifient des victimes, pour en obtenir tantôt de la pluye, tantôt du beau tems, selon leurs besoins; & ils pratiquent quelques cérémonies lorsque la lune est pleine; car ils n'attendent point d'autre vie après celle-ci. Avec tout cela, ils ne laissent pas d'avoir de bonnes qualitez; car ils sont ordinairement fidèles & charitables les uns envers les autres, & punissent l'adultère & le larcin comme des crimes capitaux. La principale nation est celle des *Sonquas*, que les Européens appellent *Hotentots*, peut-être, parce que ces peuples ont continuellement ce mot à la bouche, lorsqu'ils rencontrent des Etrangers. Leur païs est vers la côte orientale & méridionale. Comme ils sont agiles, robustes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui sont la zagaye & les flèches, ils vont servir chez les autres nations en qualité de Soldats; & ainsi il n'y en a pas une qui, outre ceux du païs, n'ait encore des Sonquas qui composent sa milice. Ils sont adonnez à la chasse, & tuent avec beaucoup d'adresse & avec des armes empoisonnées, des éléphans, des rhinocéros, des élans, des cerfs, des chevreuils, & plusieurs autres sortes d'animaux, dont il y a une prodigieuse quantité aux environs du Cap. Les Hotentots, étant persuadez qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour passer doucement celle-ci. A les entendre parler, lors même qu'ils servent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac, & d'eau de vie, ils les regardent comme des Esclaves qui viennent cultiver les terres de leur païs avec beaucoup de peine, au lieu d'y vivre en repos, ou de s'occuper à la chasse; mais quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux-mêmes, ils mènent une vie misérable. Ils sont mal propres jusqu'à l'excès, & il semble qu'ils s'appliquent à se rendre affreux. Quand ils veulent se parer, ils se frottent le visage & les mains de la suye de leurs chaudières, ou d'une graisse noire qui les rend puans & hideux. Ils s'en graissent aussi la tête, & c'est ce qui fait que leurs cheveux s'amassent en petites touffes, auxquelles ils attachent des pièces de cuivre ou de verre. Les plus considérables parmi eux portent aussi de grands cercles d'ivoire, qu'ils passent dans leurs bras au dessus & au dessous du coude; les femmes, outre cela, s'entourent les jambes de petites peaux taillées exprès, ou d'intestins d'animaux, & se font des colliers & des ceintures, avec de petits os de différentes couleurs. On dit qu'ils ont quelque connoissance de l'Astrologie, & de la vertu des Simples pour la Médecine; mais ils n'ont pas tant d'esprit qu'ils paroissent en avoir. Ils ont des coutumes très-bizarres. Lorsqu'une femme a perdu son premier mari, elle est obligée de se couper autant de jointures de doits, en commençant par le petit, qu'elle se remarie de fois. Les hommes se font demi-eunuques dès leur jeunesse, croyant que cela leur sert beaucoup à augmenter l'agilité. Leurs cabanes sont faites de branches d'arbres, & sont couvertes de peaux & de nattes en forme de tentes. La deuxième nation des Habitans du Cap, est celle des *Namaquas*, vers la côte occidentale. Ces peuples sont en réputation dans le païs, & sont estimez guerriers & puissans, quoique leurs plus grandes forces ne passent pas deux mille hommes, portant les armes. Ils sont tous d'une taille avantageuse & robuste, ont un bon sens naturel, rient & parlent fort peu. La troisième nation est celle des *Ubiquas*, qui sont au milieu des terres. Ceux-ci sont Larrons & Voleurs de profession; & quoiqu'ils ne puissent pas mettre cinq cens hommes sur pié, il n'est pas aisé de les vaincre; parce qu'ils ont des retraites dans des montagnes inaccessibles. *Les Gouriquas*, sont proche de la côte orientale, vers le nord, & n'ont pas beaucoup d'étendue. Les *Gassiquas*, qui sont aux environs de l'embouchûre du fleuve *Sroenin*, sont riches & puissans; mais ils ont peu d'adresse dans le métier de la guerre. Les *Grigriquas* au contraire qui habitent vers la côte occidentale, sont grands guerriers. La septième nation est celle des *Songuas*, qui sont les plus proches du Cap, dont les *Ubiquas* sont alliez.

Dans un voyage que le Sieur Vander-Stel, Commandeur ou Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, fit en 1685, marchant toujours à dix ou douze lieues de la Mer Occidentale, il découvrit quelques nations différentes vers le vint-huitième degré de latitude, dans un païs agréable, & abondant en toutes sortes de fruits & d'animaux. Ces peuples sont beaucoup plus traitables que les autres; ils ont le corps bien fait & robuste, & ils laissent flotter leurs grands cheveux sur leurs épaules. Leurs armes sont l'arc & les flèches avec la zagaye, qui est une espèce de lance. Leur vêtement est un long manteau de peau de tigre, qui descend jusques aux talons. Parmi eux il s'en trouve d'aussi blancs que les Européens; mais ils se noircissent avec de la graisse, & de la poudre d'une certaine pierre noire, dont ils se frottent le visage & tout le corps. Plusieurs se connoissent fort bien en minéraux, qu'ils savent fondre & préparer; mais ils ne les estiment pas beaucoup, peut-être, parce qu'il y a une grande quantité de mines d'or, d'argent, & de cuivre dans leur païs. Leurs femmes sont naturellement fort blanches; mais afin de plaire à leurs maris, elles se noircissent comme eux. Celles qui sont mariées ont le dessus de la tête rasé, & portent de grandes coquilles pointues attachées aux oreilles. Par tout ce qu'on vient de remarquer, on voit assez que cette partie de l'Afrique n'est pas moins peuplée, ni moins fertile que les autres qui sont déja découvertes; & que les peuples qui l'habitent ne sont ni cruels, ni farouches. Quand le Sieur Vander-Stel arriva chez eux, comme il avoit avec lui deux trompettes, quelques haut-bois, & cinq ou six violons, dès que ces peuples eurent entendu le son de ces instrumens, ils vinrent en foule, & firent venir leur musique composée d'environ trente personnes, qui avoient presque tous des instrumens différens. Celui du milieu avoit une espèce de cornet à bouquin, les autres avoient des flageolets & des flûtes. Cette symphonie étoit accompagnée de danses & de sauts, pendant que le Maître de musique se tenoit debout pour régler la mesure & la cadence avec un bâton qui pouvoit être vu de tout le monde. * Mandello, *tome* 2. d'Olearius. Le P. Tachard, *Voyage de Siam.* Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

CAP BRETON, isle qui se trouve tout à l'entrée du Golfe de S. Laurent, & qu'on nomme aujourd'hui l'Isle Royale, est entre l'Acadie à l'ouest, & l'isle de Terre-Neuve au nord-est. Elle est fort coupée par la Mer, & comprend plusieurs isles fort petites, sa figure est assez irrégulière, & elle a environ cent lieues de tour. Elle a deux ports excellens, celui de Louis-Bourg & le Port-Dauphin. Ce dernier sur tout est un des plus beaux qu'on voyent. Il y en a un troisième qu'on a nommé le Port-Toulouse, dans une de ces petites isles qui ne sont presque pas séparées de la grande isle. Le terrain de l'Isle Royale est fort stérile, & ne produit guère que du charbon de terre. * *Mémoires du tems.*

CAP DE NAC. *Voyez* CADENAC.

CAP DE NON, Promontoire, ou Cap sur la côte de la province de Sus, au Royaume de Maroc, fut ainsi appellé, à ce qu'on croit, comme qui diroit Cap de *Non ultra*, parce qu'on s'imaginoit il y a trois cens ans, qu'il n'y avoit point de terre plus occidentale, & qu'on ne pouvoit aller plus outre sans se perdre dans l'Océan. * Sanson. Baudrand.

CAP DE QUERS. *Voyez* CADAGUES.

CAPACCIO ou CAPACCIO NUEVO, *Caput Aquarum*, ville d'Italie dans la Principauté Citérieure, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Salerne, est une ville nouvelle, située dans une plaine. Il y en avoit une autrefois sur une montagne, où l'on en voit les ruines, qui ont encore le nom de *Capaccio Vecchio*. * Cluvier. Baudrand.

CAPACCIO (Jules-César) né à Campagna dans le Royaume de Naples, a fleuri au commencement du XVII siécle. Il n'étoit pas d'une famille distinguée, mais son mérite la releva par les honneurs qu'il lui procura. Il étudia à Naples & apprit la Philosophie, la Jurisprudence Civile & Canonique; ensuite de quoi il s'attacha à la lecture des Poëtes & des Historiens. On le choisit pour être Secretaire de la ville de Naples, & il fut un de ceux qui contribuerent le plus à établir l'Académie *degli Oziosi* dans la même ville. François de la Rovere Duc d'Urbin, lui donna le soin de l'éducation du Prince son fils, & ce fut durant ce tems-là, que Capaccio composa une partie des Ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1631. Ses Ouvrages sont *Trattato dell'imprese; il Secretario; Prediche quadragesimali; Il Principe; Historia Puteolana; Historia Neapolitana*, &c. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. parte 1.*

CAPACE, ville. *Voyez* CAPACCIO.

* CAPALITA, ville de l'Amerique septentrionale, près de la Mer du sud, dans la Nouvelle Espagne & dans la province de Guaxaca au sud-est de la ville de Guaxaca, dont elle est éloignée d'environ 45 lieues.

* CAPANACIA, Hôtellerie célèbre d'Italie, située près de Sutri dans le Patrimoine de Saint-Pierre, province de l'Etat Ecclésiastique. On voit près de cette Hôtellerie les ruines de *Vicus Martius*, ancienne ville de l'Hetrurie. * Mati, *Dict. Geogr.*

CAPANÉE, fameux Capitaine Argien, & mari d'*Evadné* fut l'un des Capitaines qui se trouverent au siege que Polynice mit devant Thébes. Ce fut lui qui escalada le premier les murailles de cette ville, dont les Habitans l'assommerent à coups de pierre. C'est pour cela que les Poëtes ont feint qu'il fit la guerre à Jupiter, & qu'il en fut foudroyé. * Apollodore. Hygin. Stace, *dans sa Thébaïde.*

CAPARA, petite ville d'Espagne, dans la Vieille Castille sur les confins de la province d'Estremadure, au nord-ouest de Placentia, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CAPARNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPAX, dans l'Ordre de Malte, est le nom que l'on donne aux Chevaliers, qui ont fait cinq années de résidence à Malte & quatre Caravanes, & qui sont en état de parvenir à la Commanderie.

CAPDENAC. *Voyez* CADENAC.

CAPE, ville. *Voyez* CABES.

CAPECE (Scipion) en Latin *Scipio Capycius*, Gentilhomme de Naples, a vécu jusques vers l'an 1550. Il a écrit en prose & en vers. Ses Ouvrages en prose traitent de matiéres de Droit: les principales piéces en vers Latins sont, deux livres des *Principes des choses*; trois *du grand Prophéte*, c'est à dire, saint Jean-Baptiste; *des Elegies*; *des Epigrammes*. Il a tâché d'imiter Lucrece dans les livres des Principes des choses; mais quoi que disent le Cardinal Bembo & Manuce en sa faveur, il ne merite point d'être mis en parallèle avec Lucrece. Il pourroit peut-être tenir le premier rang après lui. Pour ce qui est du Poëme du grand Prophéte, Gesner dit seulement que c'est un Poëme savant, qui pourroit être comparé aux Anciens pour sa majesté. * Bembo, *Epist. ad Scip. Capycium*, an. 1545. Lilio Gregorio Giraldi, *Dialog. 2. de Poetis sui ævi*, p. 417. Jacob Gaddius Flor. *de Scriptorib. non Ecclesi. tome 1. & apud* Leon. Nicod. *Addit. ad Biblioth. Neapolit.* Nicolai Toppi, p. 226. t. 1. *per* Leonard. Nic. Paul Manuce, *Præf. in Capycii Poemata ad Vitellium Vallamarinum*, &c. Conrad Gesner, *in Biblioth. ejusque Epitome sive continuat.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome 7. p. 216.* ou *tome 4. partie 1. p. 193. n. 1277*, de l'édit. d'Amsterdam 1725. Lorenzo Grasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPECE, CAPYCIA (Hectore) de Naples, Jurisconsulte, que Philippe IV, Roi d'Espagne, employa en diverses affaires. Il a composé quelques Ouvrages de Droit, & mourut le dixiéme mois de l'an 1654. On a de lui, *Decisiones Neapolitanæ*, imprimées à Naples en 1632; *Resolutiones & solutiones*, à Geneve en 1664. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPECE, Fabio. *Cherchez* GALEOTA.

CAPEL, famille Françoise. *Cherchez* CAPPEL.

CAPEL (Guillaume) fut Maire de Londres en 1504. Il fit bâtir une très belle chapelle, dans la partie orientale de l'église de S. Barthélemi, où il a été enterré. De lui descendoit *Arthus* ou *Arthur* Capel qui fera le sujet de l'article qui suit.

CAPEL (Arthus ou Arthur) Baron de Hadham dans le Comté de Hartford, Ecuyer, personnage d'un grand mérite, & qui fut fait Baron du Royaume sous le titre de Lord *Capel* de Hadham, en 1641. Il prit les armes & leva des troupes à ses propres dépens, pour le service du Roi Charles I, & servit pendant toute la Guerre Civile. Le Roi étant prisonnier dans l'isle de Wight, il se hazarda courageusement pour le délivrer, avec tout ce qu'il put avoir de troupes; mais n'ayant pu réussir, il fut pris, condamné à mort, & executé le neuviéme mars 1648 ou 1649, selon notre maniére de commencer l'année au mois de janvier. Voici comment *Regnault* raconte l'Histoire de ce Seigneur Anglois, dans la *Vie de Cromwell*. Je ne sai où il a puisé ce qu'il en dit. Il étoit Gouverneur de Glocester, lorsque Fairfax Chef des Parlementaires & Général de leurs troupes assiégea cette place en 1645. Il s'y défendit avec tant de vigueur, que l'on douta long-tems du succès de ce siége. Fairfax voyant le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre cette place par les armes, se servit d'un stratagême assez singulier pour tâcher d'en devenir maître. Il fit venir Arthus fils unique de Capel, jeune homme de 17 ans qui étudioit à Londres, pour engager cet enfant à se jetter à genoux devant son pere, & le prier de lui conserver la vie, en s'accommodant avec le Parlement. Fairfax ne put jamais obliger ce digne enfant d'un pere si généreux de faire cette démarche, disant toujours que *son pere avoit trop jugé pour avoir besoin des avis d'un enfant comme lui*: ce qui ayant fâché Fairfax en fureur, il fit proposer au pere une entrevue; mais ce ne fut que pour lui faire voir son fils mené jusqu'à la tranchée au milieu d'une troupe de soldats qui avoient les épées tirées contre lui. A ce spectacle, ce grand homme plein de fermeté & sans s'émouvoir, cria seulement à son fils par trois fois, *Dieu & le Roi, mon fils*: & ensuite se tournant vers les Officiers qui l'accompagnoient, il les exhorta à demeurer fermes & à faire leur devoir jusqu'à la fin, *non pas*, dit-il, *pour venger l'outrage qu'on me fait en la personne de mon fils, mais pour satisfaire à la fidélité que vous devez à votre Roi.* Le jeune Capel fut renvoyé à Londres, & le pére soutint encore long-tems; mais le secours qu'on lui envoya ayant été défait, les Habitans forcerent leur Gouverneur à capituler. On envoya Capel prisonnier à la Tour de Londres, où on lui coupa le cou, le neuviéme mars 1649, par sentence des mêmes Juges qui avoient peu auparavant condamné le Roi Charles I, à perdre la vie. Il avoit épousé *Elisabeth* fille & héritiére de *Charles* Morison de Caps-Hoberry, dont il eut quatre fils, *Arthur* & *Henri* faits Chevaliers du Bain lors du couronnement du Roi *Charles II*, *Edouard* & *Charles*. Il laissa aussi quatre filles, *Marie* qui épousa *Henri* Lord de Beauchamp, & après sa mort, *Henri* Marquis de Worcester; *Elisabeth* mariée à *Charles*, Comte de Carnarvan; *Théodosie* mariée à *Henri*, appellé alors Lord *Cornbury*, & depuis Comte de *Clarendon*; & *Anne* mariée à *Jean* fils & héritier présomptif de *Gilles Strangway* de Melbury-Sandford, dans le Comté de Dorset, Ecuyer.

CAPEL (Arthus ou Arthur) fils du précédent, héritier de son pére, tant pour le mérite & les souffrances de son dit pére, que pour son propre mérite, reçut du Roi Charles II, le titre de Vicomte de *Malden* dans le Comté d'Essex, & la dignité de Comte d'Essex. Quelque tems après, il fut fait Lord Lieutenant d'Irlande, où sa conduite lui acquit beaucoup de réputation. Sur la fin du régne de Charles II, ce malheureux Comte généralement aimé, fut mis à la Tour, accusé de trahison, & l'on a publié qu'il s'étoit coupé la gorge avec un rasoir. Cependant l'opinion commune a été, que ceux qui l'avoient fait mettre en prison, l'y avoient fait égorger. On prétend que le contraire parut par les informations des Juges commis, pour examiner les meurtres, qui déciderent qu'il s'étoit tué lui-même, & par le silence du Committé des Lords établi depuis la Révolution; qui s'étant informez de la chose avec soin, abandonnerent cette affaire, sans en venir à aucune conclusion, marque certaine, dit-on, qu'ils étoient convaincus de la vérité du rapport, qui avoit été fait, qu'il s'étoit tué lui-même. Il avoit épousé *Elisabeth* fille d'*Algernon* Percy, Comte de Northumberland, dont il a laissé des enfans.

CAPELAN, montagne à douze journées de Siren, capitale du Royaume de Pégu dans la presqu'isle de l'Inde au delà du Golfe de Bengale. Il y a une mine d'où l'on tire une grande quantité de rubis, de topazes jaunes, de saphirs bleus & blancs, d'hyacinthes, d'amethistes, & d'autres pierres précieuses de différentes couleurs. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

CAPELLA, Poëte Latin, vivoit sous l'empire de Jules-César, ou d'Auguste: il composoit des vers Elegiaques, & Ovide fait mention de lui, *Ex Ponto, l. 4. Eleg. 16. v. 36.*

Clauderet imparibus verba Capella modis,

CAPELLA, savant Orateur, vivoit dans le second siécle: il fut un de ceux que l'Empereur Marc-Aurèle Antonin le *Philosophe* choisit pour l'éducation de Commode son fils, qui profita très-mal des soins de ses Maîtres. * Lampridius, *in Commodo.*

CAPELLA, MARCIANUS ou MARTIANUS MINEUS FELIX CAPELLA. On ne sait pas précisément en quel tems il vivoit; on ignore même s'il étoit Carthaginois ou Romain; mais il y a apparence qu'il a vécu avant le commencement du VI siécle, parce qu'il est cité par Boëce. On croit aussi que l'Afrique étoit sa patrie. Il est nommé parmi les Grammairiens, & a écrit, *De Nuptiis Philologiæ libri septem.* Franciscus Vitalis les fit imprimer la première fois à Vicence l'an 1499. Depuis, en 1577, on les publia avec des Notes de Bonaventure Vulcanius. Hugues Grotius nous en procura une édition beaucoup plus correcte en 1599, *in octavo*. Capella est un ancien Auteur du cinquiéme ou du sixiéme siécle, qui avoit enveloppé beaucoup de choses savantes & curieuses dans les ombres de l'Allegorie & dans un stile Africain ou demi-barbare. Son Ouvrage auquel, à l'exemple de Petrone, il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou *du mariage de la Philologie avec Mercure*, étoit devenu très défectueux par la négligence des Copistes, & par la pourriture survenue aux exemplaires par la longueur du tems. Quelques Critiques du XV & du XVI siécle, tenterent avec peu de succès d'y apporter du reméde. La gloire en étoit réservée à Grotius, qui au rapport de M. Baillet n'ayant alors que 14 ans, en rétablit une infinité d'endroits corrompus, avec un succès tout-à-fait admirable, & tel que les Savans les plus avancez en âge n'auroient presque prétendre pour eux-mêmes. Après tout Capella ne mérite presque pas le nom de Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome 6. p. 545.* ou *tome 3. partie 2. p. 458. n. 1095.* de l'édit. d'Amsterdam 1725: & *Recueil des Crit. Grammair. tome 2. partie 1. p. 517. n. 539.* de la même édit. Le même, *Enfans devenus célèbres par leurs études, p. 234.* de l'édit. de Paris, 1688. Vossius, *de Hist. Lat. 3.* Le même, *de Poet. Lat.*

CAPELLA, ou CAPRA, (Galeazzo Flavius) naquit à Milan en 1487, & fut réputé un des plus savans hommes de son tems. Son érudition lui donna un grand crédit auprès de *François Sforce* II, Duc de Milan, qui le nomma Secretaire du Conseil de Milan & l'envoya auprès de la République de Venise. Charles-Quint ayant pris Milan, confirma Capella dans sa charge de Secretaire, l'employa en différentes Ambassades & en fit son favori. Il a beau-

beaucoup écrit en Latin & en Italien; mais on n'a imprimé que les pièces suivantes, *Della Eccellenza e dignità delle Donne*; *De Bello Mussiano liber*; *De Rebus gestis pro restitutione Francisci II.* [illegible], qui contient l'Histoire de la guerre entre Charles-Quint & François I. depuis 1521, jusques en 1530. Il mourut à Milan en 1557, âgé de 50 ans. * Ghilini, *Theatrum*. Freher, *Theatr.*

CAPELLA ou DE CAPILLA, (André) Evêque d'Urgel en Catalogne, étoit de Valence en Espagne. Dès son jeune âge il entra chez les Jésuites, où il exerça la charge de Maître des Novices. Vers l'an 1569, il entra chez les Chartreux, pour y vivre caché dans la solitude. On lui donna le gouvernement de diverses maisons de son Ordre; & le Roi Philippe II le nomma, en vertu d'un Bref Apostolique, pour visiter quelques monastères de Bénédictins en Catalogne. Il eut encore d'autres emplois importans; & en 1587, il fut nommé à l'Evêché d'Urgel, qu'il gouverna 22 ans. Enfin, il mourut le 22 septembre 1610. André Capella savoit le Latin, le Grec & l'Hébreu, & s'attacha particulièrement à l'étude de l'Ecriture. Il a composé des Commentaires sur Jérémie en Latin, & divers autres Ouvrages en Espagnol, comme *des Considérations sur les Dimanches de l'année, sur les jours du Carême, & sur les fêtes des Saints, &c.* * Joseph de Vallés, *in Hist. Carth. Hisp.* Petreius, *Biblioth. Carth.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

* CAPELLARI (Michel) Poëte Italien, né à Bellune, s'appliqua à la Jurisprudence, à la Philosophie, à la Théologie & sur tout à la Poësie. A l'âge de 35 ans il vint à Rome, où il fut élevé à plusieurs emplois considérables dans l'Eglise. L'Empereur Leopold le créa Baron de l'Empire, le Roi Louis XIV le fit Chevalier, & la Reine Christine le prit pour son Secrétaire. Il refusa les Evêchez de Feltri & de Bellune, aussi bien que la Chaire de Professeur dans les Belles Lettres à Padoue, & quand il commença à venir sur l'âge, il passa sa vie dans la retraite tantôt à Rome, tantôt à Venise, & tantôt à Bellune, ville de sa naissance. On a de lui en vers un bel Eloge de la Reine Christine, & plusieurs autres pièces publiées à Padoue en 1697. Il mourut le 19 févr. 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPELLE, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est dans l'Archevêché de Trèves sur le Rhin, au dessus de Coblentz. On voit quelques monumens d'antiquitez Romaines en ce lieu, où l'on croit qu'étoit *Confluentes Vicus* des Anciens, où, selon *Pline* second, l'Empereur Caligula naquit. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPELLE, (la) forteresse de France en Picardie, est dans la Tierache, vers les frontières du Hainaut, environ à une lieue de la rivière d'Oise, qu'elle a au midi, entre Landreci, Avênes & Guise. La Capelle fut bâtie dans le XVI siècle, pour être opposée à ceux du Païs Bas qui faisoient des courses dans la Picardie. Dans le XVII. elle a été souvent prise & reprise. En 1636, les Espagnols la prirent; mais l'année suivante le Cardinal de la Valette la leur enleva. * Mezeray, *Hist. de France.*

CAPELLE (Marc-Antoine) de l'Ordre des Freres Mineurs, après avoir défendu en 1606 & 1607, la cause de l'interdit de Venise pour le Pape Paul V, & combattu, en 1610, les prétentions du Roi de la Grande Bretagne, touchant la Primauté Ecclésiastique, soutint, en 1621, la Primauté de saint Pierre & la succession du Pontife Romain à cette dignité, & attaqua, en 1625, le Traité de Vecchietti de l'année primitive. Cette dernière Dissertation d'Antoine Capelle est savante & bien écrite. Il avoit à faire à un méchant homme en ce genre d'érudition, mais qui, comme nous l'avons dit, s'étoit éloigné des sentimens communément reçus. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII siècle, tome 1.*

* CAPELLETTI, est le nom que les Vénitiens donnent aux troupes tant d'infanterie que de cavalerie qui sont composées de leurs Sujets d'Esclavonie, de Dalmatie & de Morlaquie. Ils les estiment à un tel point à cause de leur fidélité envers la République, & particulièrement contre les Turcs, qu'ils leur confient les meilleures places qu'ils tiennent en terre-ferme, & qu'ils en ont toujours deux compagnies à Venise pour garder le Palais du Doge & celui de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p. 66 & 67.* Saint-Disdier, *Ville & République de Venise, p. 266.*

CAPELLIEN, *Préfet* de la Mauritanie pour l'Empereur Maximin, sur la fin du troisième siècle, attaqua les deux Gordiens, père & fils qui s'étoient fait déclarer Empereurs en Afrique, & qui avoient obtenu que le Sénat approuvât leur élection. Le fils âgé de quarante-six ans, fut tué dans la bataille; & on ajoûte que le père se donna la mort de déplaisir, l'an 237. * Jules Capitolin, *deux Gordiens.* Hérodien, *l. 7.*

* CAPELLO, ancienne famille noble de Venise, qui a donné à la République des Procurateurs de St. Marc, des Généraux, & d'autres illustres personnages. Les Procurateurs sortis de cette famille sont *Marin* en 1263, *Jean* en 1386, *Antoine* en 1523, *Paul* en 1554, *André* en 1557, *Vincent* en 1538; (*Voyez* l'article suivant) Jean en 1641.

* CAPELLO (Vincent) fils de Nicolas Capello Capitaine Général des forces maritimes, eut, outre la dignité de Procurateur de St. Marc, celle de Substitut du Doge *Pierre* Lando. Il fut enterré à Santa Maria Formosa, où le Sénat honora sa mémoire d'une statue équestre. On peut voir par son épitaphe qu'il fut trois fois Capitaine Général sur mer; qu'il rétablit la discipline militaire sur la flotte; qu'il investit près de Prevese le fameux Barberousse, Amiral des Ottomans; & qu'il auroit pu remporter sur lui une victoire entière, si les Généraux pour son malheur n'avoient eux mêmes fait échouer cette glorieuse entreprise, c'est à dire, si le Prince Doria Général des Galères d'Espagne avoit voulu faire son devoir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p. 24, 123, 128, 137.*

CAPELLUS, (Rodolphe) naquit à Hambourg en 1634. Après avoir solidement commencé ses études dans son lieu natal, il passa en 1652, à Wittemberg où il s'appliqua particulièrement à la Littérature & à l'Histoire, quoiqu'il donnât aussi quelque tems à l'étude de la Théologie. Il alla ensuite à Giessen, & s'y exerça sur tout dans l'art de disputer méthodiquement. De Giessen il retourna dans sa patrie où il fut fait Professeur en Eloquence en 1661. Dès cette même année il retourna à Giessen, pour y prendre le degré de Docteur en Théologie. Lorsqu'en 1675, on érigea quatre nouvelles Chaires de Professeur à Hambourg, Capellus eut celle de Professeur en Histoire & en Grec, & demeura dans cet emploi jusques à sa mort arrivée en 1684. Il mourut d'une fièvre maligne, dans le tems qu'il étoit occupé à publier un Traité sur la Croix de J. C. Voici la liste de ses autres Ouvrages, *Catalogus [illegible] Scriptorum Ecclesiasticorum; [illegible]; Syntagma Lectionum [illegible]; Excerpta de B. Luthero [illegible] reformationis opere. [illegible]* ce dernier Ouvrage n'a été imprimé que depuis la mort de l'Auteur. * Goetzii, *Elogia Theologorum, sec. 16. & 17.*

CAPELUCHE, Bourreau de Paris, se mit à la tête d'une foule de séditieux au mois d'août de l'année 1418, & prit parti pour le Duc de Bourgogne, pendant les factions des Armagnacs & des Bourguignons. Cette émotion ayant été appaisée quelques jours après, il fut pris & eut la tête coupée par ordre du Duc de Bourgogne, parce qu'il s'étoit trop familiarisé avec lui, jusques-là que le Duc ne le connoissant pas, avoit souffert qu'il lui eût touché dans la main. * Jean Juvenal des Ursins, *Histoire du Roi Charles VI.*

CAPENE (*Capena*) la porte Capène à Rome, selon Festus, a pris son nom d'une ville voisine, près de la fontaine Egérie. Elle étoit encore nommée *la porte Appienne*, parce qu'elle conduisoit au chemin d'Appius; *& Triomphale*, parce que c'étoit par cette porte que les Triomphateurs faisoient leur entrée dans la ville: on l'appelle aujourd'hui la porte de *S. Sébastien.*

CAPERNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPER-NOMA. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPEROLE (Pierre) Religieux de l'Observance, acquit une grande réputation par les prédications dans le quinzième siècle. Il étoit né sujet de la République de Venise, & entra dans l'Ordre de saint François à Bresce. La guerre ayant été déclarée entre les Vénitiens & les Milanois, Caperole se vit de la [illegible] ce qui lui attira les mauvais traitemens de ses Supérieurs qui étoient Milanois. Il chercha à s'en venger avec quelques autres qui s'étoient attirez les mêmes disgraces par une conduite semblable, en se jettant chez les Conventuels; mais il ne fit d'abord par là qu'irriter les Supérieurs, qui dispersèrent les Rebelles, & les envoyèrent dans les couvens les plus pauvres, & les plus éloignez de l'Etat de Venise. Cette sorte de bannissement fit connoître toute l'adresse & en même tems toute l'opiniâtreté de Caperole; car il trouva moyen de séparer plusieurs couvens de la Province de Milan, pour les mettre sous l'obéissance des Conventuels: cela se fit vers l'an 1472. La séparation de ces couvens causa un procès, qu'on crut appaiser en 1475, dans le Chapitre de l'Observance à Naples, en érigeant un Vicariat de Bresce; mais quoique les autres Religieux parussent contens de rentrer dans l'observance, Caperole voulut pousser à bout ses ennemis; & obtint du Pape l'érection de cette Vicairie en Congrégation, qui fut nommée *des Caperolans*, & soumise aux Conventuels. L'empressement qu'il fit voir aussi-tôt à attirer dans cette Congrégation tous les Observans qui se présentoient à lui, causa de nouveaux troubles. Il en fut repris par le Pape dès la même année; ce qui n'empêcha pas que cinq ans après, c'est à dire, en 1480, il ne se fit donner le couvent de Vérone. Il étoit appuyé par le Général de l'Ordre qui l'aimoit, & par les Vénitiens, qui craignoient toujours que les Supérieurs Milanois ne causassent quelques désordres dans leur Etat; mais Caperole étant mort peu après, la République se contenta de l'offre qu'on lui fit de faire, de la Congrégation des Caperolans, une province de l'Observance séparée de celle de Milan; de sorte que le nom de ce Religieux n'a guères plus vécu que lui. * Luc Wadingue, *Annal. Minor. tome 6.* Dominique de Gubernatis, *Orb. Seraph. tome 1. l. 5. c. 9.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 7. ch. 25.*

CAPES, rivière du Royaume de Tunis en Afrique, vient du Mont-Atlas, & va se décharger dans la Mer Méditerranée, proche de la ville de Capès, où est le Golfe de même nom. Son eau est salée, & si chaude, lorsqu'on la puise, qu'il la faut laisser refroidir à l'air, une heure avant que d'en boire. * Marmol, *de l'Afrique l. 1.*

CAPES, ville. *Voyez* CABES.

CAPESTAN, bourg du Languedoc à trois lieues de Narbonne du côté du nord, s'appelle en Latin *Caput Stagni*, & tire ce nom de sa situation, sur le commencement d'un petit étang.

CAPET, (*Capetus*) sixième Roi des Latins, descendu d'Enée, & fils d'Atis Silvius, régna 26 ans, depuis l'an 3025 du monde, & avant Jesus-Christ 927. Il eut pour successeur son fils Capys, dont le regne dura 28 ans; & ce dernier fut suivi d'un autre Capetus, qui ne régna que 13 ans. * Tite-Live. Messala. Eusèbe. Denys d'Halicarnasse.

CAPET, surnom de *Hugues*, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues *le Grand*. *Cherchez* HUGUES-CAPET.

CAPET, (Jean) Chanoine de Lille en Flandre, où il avoit pris naissance, & Docteur de Louvain, vivoit sur la fin du XVI siècle, & mourut le douzième mai de l'an 1599. Il a écrit divers Ouvrages, *De vera Christi Ecclesia, deque Ecclesiæ & Scripturæ autoritate; De Hæresi & modo coercendi Hæreticos; De Origine Catholicæ [illegible]; De perpetuo Sacerdotum cælibatu; De Jejunio; De Pœnitentia & Pœnitentiæ Ministris; De [illegible] Canonica & satisfactione; De Confessione secreta; De Statu hominis [illegible] lapsi & redempti, libri tres; Expositio Symboli Apostolorum; Commentarii in D. Pauli Epistolas & alias Canonicas; Orationes duæ ad Clerum Insulensem.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 475. 476.* Du Pin, *Table Universelle des Auteurs Ecclésiastiques.*

CAPÉTANS ou CAPETIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la troisième race, qui a commencé par HUGUES CAPET, l'an 987.

CAPETES, nom des Boursiers du Collège de Montaigu, fondez par Jean Standonc en 1480, ainsi appellez, parce qu'ils portoient de petits manteaux, que l'on nommoit anciennement des *Capes*, ou des *Capets*. * Malingre, *Antiq. de Paris*.

CAPETIENS. *Voyez* CAPETANS.

CAPGRAVE, Religieux. *Cherchez* CATGRAVE.

CAPHA, ville. *Voyez* CAFFA.

* CAPHAR, en Hébreu signifie un *champ* ou un *village*; d'où vient qu'il se trouve assez souvent avec un autre terme qui est le nom propre du champ ou du village. On trouve aussi le nom de *Caphar* joint à un nom de ville parce qu'il est souvent arrivé qu'un village s'est aggrandi, & est devenu ville. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAR, c'est le droit que ceux qui voyagent en Turquie sont obligez de payer à plusieurs passages, où il y a des Officiers établis pour les recueillir. Ces droits étoient autrefois recueillis dans la Palestine par des Chrétiens, pour l'entretien des grands chemins, & pour subvenir aux frais nécessaires, pour empêcher les *courses* des Arabes, & celles des Voleurs. Les Turcs ont continué cette collecte, sous les mêmes pretextes. Ils obligent même les Passagers, & sur tout les Francs, à payer des sommes arbitraires & déraisonnables, quoiqu'au lieu de leur servir de sauvegarde, ils soient les premiers à les voler. * Maundrell, *Voyage*, &c. *p.* 5. & 6.

CAPHARA, ou CAPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin. *Josué*, *ch.* 9. *v.* 17. *ch.* 18. *v.* 26. * Huré, *Dictionnaire de la Bible*.

* CAPHARABIM, CAPHARABIN, & mieux CAPHARABIS, château en Idumée qui fut pris par *Céréalis*, quoique cette place fût très-forte, & que ce Capitaine n'eût pas assez de troupes, ni pour la prendre par assaut, ni pour en former un siège réglé. La seule réputation des Romains allarma si fort la Garnison, qu'elle se rendit, lorsque Céréalis desespéroit de la prendre. * Joseph, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 31: & de l'édition Grèque & Latine de Cologne en 1691, *l.* 5. *c.* 8.

* CAPHAR-ARIA, le village ou le champ du Lion, entre Jérusalem & Ascalon, suivant les Tables de Peutinger. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHARATH, village de Galilée que Joseph fit fortifier, comme il le dit dans sa Vie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAR-BARUCHA, c'est à dire, *village de Bénédiction*, dans la Tribu de Juda. Saint Jérôme dit que Ste Paule y étant montée, se souvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorrhe. On croit que le Patriarche Abraham accompagna jusques là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, lorsqu'ils alloient à Sodome. S. Epiphane met ce lieu à trois milles d'Hébron. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHARBISCH, ville du *Daroma*, contrée en deçà du Jourdain, qui s'étend depuis Eleuthéropolis vers le midi. Les Talmudistes disent que dans le Daroma il y avoit trois villes dont chacune contenoit le double d'Habitans, qu'il étoit sorti d'Israëlites du Païs d'Egypte. Ces trois villes étoient *Capharbische*, *Capharschichalim*, & *Caphar-Dioria*. La premiere tiroit son nom de sa dureté à l'égard des Etrangers; la seconde de ce que les Habitans nourrissoient leurs enfans de dattes vertes; ou comme traduit Buxtorff dans son *Lexicon Rabbinique* au mot תמר, de ce que leurs enfans se multiplioient comme les dattes vertes. La troisiéme de ces villes se nommoit Caphar-Diorin, la ville des mâles; parce que toutes les femmes de cette ville ne mettoient au monde que des enfans mâles; si elles vouloient avoir des filles il falloit aller ailleurs; & si quelque femme des autres villes desiroit un fils, elle devoit se rendre à *Caphar-Diorin*. Ce récit mérite de sortir de la bouche d'un Juif. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

* CAPHAR-DAGON, ou le village de Dagon entre Diospolis & Jamnia, selon Eusébe. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAREE, Promontoire fameux de l'Isle d'Eubée, nommée aujourd'hui *Capo dell' oro*, *ou il Capo Figera*, à la pointe orientale de l'isle de Negrepont. Il est très-dangereux pour la navigation, à cause de quantité de rochers contre lesquels les vaisseaux peuvent se briser dans l'orage. Il est à 20 milles de l'isle de Schiro, à 12 de Caristo, & à 70 de la ville de Negrepont. C'est où Nauplius Roi d'Eubée, vengea la mort de son fils Palamède, qui fut tué par la trahison d'Ulysse: car, comme les Grecs revenoient du siège de Troye, Nauplius fit allumer un fanal à la cime de cette montagne, pour faire croire pendant la nuit, que c'étoit un havre, & plusieurs vaisseaux des Grecs, trompez par ce signal, vinrent donner contre ces rochers, & y firent naufrage. Bochart tire ce nom du Syriaque, *Capharus*, c'est à dire, *écueil brillant*. * Virgile, *Æneid.* *l.* 11. Ovide, *Metamorph.* 4. Priscien.

* CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'Hérésiarque Ménandre: ce lieu étoit dans la Samarie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHAR-GAMALA, lieu à vingt milles de Jérusalem. Il semble que ce lieu prenoit son nom de Gamaliel qui en étoit le propriétaire, & qui y avoit fait enterrer St. Etienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHAR-IAMA est la même ville que Jabneël dans la Tribu de Nephtali.

* CAPHAR-LABA, ville de l'Idumée. Elle osa se révolter contre les Romains, ce qui lui attira sur les bras les armes de *Vespasien*, qui l'assiégea, s'en rendit maître, & y fit un carnage de deux mille hommes, outre mille autres Habitans qu'il mit aux fers. * Cet Empereur voyant que la place étoit très-forte, ne la voulut pas démolir; mais il se contenta d'y mettre une bonne garnison, pour en retenir le peuple dans le devoir. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CAPHARNAUM, ou CAPERNAUM, ville maritime de la Tribu de Nephtali à l'extrémité de celle de Zabulon, sur le rivage de la Mer de Tibériade. Après que J. C. eut quitté la ville de Nazareth, il vint demeurer dans celle de Capharnaum, où il commença à prêcher publiquement & fréquemment l'Evangile. Il paroît par le grand nombre de miracles que Notre Seigneur a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharnaum, qu'il y venoit très-souvent; c'est apparemment la raison pour laquelle on l'appelloit la ville de Jesus Christ. Lorsque Notre Seigneur séjournoit à Capharnaum, il y faisoit des instructions à ses Apôtres, & endoctrinoit le peuple dans les Synagogues. Ce fut dans cette ville, que J. C. en présence du peuple & de tous ceux qui étoient dans la Synagogue, chassa le démon du corps d'un possédé, qu'il guérit la belle-mère de saint Pierre, un grand nombre d'autres malades que l'on lui en amenoit, le Paralytique que l'on avoit descendu de dessus le toit, le Domestique du Centenier & l'Hémorrhoïsse, qu'il ressuscita la fille de Jaïr Prince de la Synagogue, & qu'il rendit la vue à deux aveugles. C'est aussi dans cette ville que J. C. ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la mer, d'ouvrir la gueule au premier poisson, & de prendre une pièce d'argent que les Juifs appelloient *stater*, qu'il y trouveroit pour payer un impôt qu'on lui avoit demandé. Quoique Capharnaum eût été le théatre de tous les miracles éclatans dont nous venons de parler, & de plusieurs autres, qu'elle eût été, comme dit J. C. *élevée jusqu'au ciel*, ses Habitans profitérent si peu des prédications & des miracles, que Notre Seigneur y avoit faits, qu'il menaça cette ville, & prédit qu'elle seroit abaissée jusqu'aux enfers, c'est à dire, qu'elle perdroit toute sa réputation, & seroit entièrement ruinée. L'événement a vérifié la prédiction du fils de Dieu; car cette ville, qui étoit déja ruinée, fut entiérement réduite en cendres par Soliman Empereur des Turcs, en sorte qu'au lieu où elle étoit située il n'y a plus que quelques familles logées dans des masures. * *Matthieu*, *ch.* 8. 9. 17. &c. *Marc*, *ch.* 1. 4. 5. &c. *Luc*, *ch.* 4. 8. 10. &c. Doubdan, *Voyage de la Terre sainte*.

* CAPHARNAUM, fontaine proche de la ville de Capharnaum, qui se va rendre dans la Mer de Galilée. Elle est dans la Tribu de *Nephtali*. On assure que les eaux en sont excellentes. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CAPHAR-SABA, campagne où Hérode bâtit la ville d'Antipatride en l'honneur de son père Antipater. * Josephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 16. *ch.* 9.

CAPHAT. *Voyez* CAFATES.

* CAPHEN ou CAPHENG, ville du Royaume de Siam, dans l'Inde delà le Gange. Baudrand la fait capitale d'une province de même nom; mais il n'en marque pas la situation, & on ne la trouve, ni dans les Cartes de Sanson, ni dans celles de Vischer.

* CAPHENATA, muraille de Jérusalem, que *Judas Machabée* fit réparer. * I. *Machab.* *ch.* 12. *v.* 37.

CAPHESA, ou CAPHSA, ancienne ville du Biledulgérid en Afrique. *Voyez* CAPSA.

* CAPHETRA, forteresse de l'Idumée, qui fut rasée par le Tribun Cérealis. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CAPHIRA. *Voyez* CEPHIRA.

CAPHSA. *Voyez* CAPHESA.

CAPHTOR, isle. *Voyez* l'article qui suit.

CAPHTORIM, peuples qui, de même que les Chasluhim, descendoient de Mitsraïm fils de Cam. Les Philistins tiroient leur origine de l'un & de l'autre de ces peuples, *Genèse*, *ch.* 10. *v.* 14. *Jérémie*, *ch.* 47. *v.* 4. Ce qui fait croire au savant Bochart que ces deux peuples n'en formoient qu'un seul. Les Anciens ont mis les Caphtorim dans la Cappadoce, Eusèbe, S. Jérôme, Théodoret, S. Cyrille, Procope, Onkelos, Jonathan, Joseph Ben-Gorion &c. Bochart est bien dans la même pensée, pourvu que par la Cappadoce on entende ici cette partie qui s'étendoit du côté de *Trébisonde* & qui est nommée la Colchide. Il se fonde sur ce que les Hébreux nomment la grenade *Caphtor*, & les Grecs *σίδη*. Or, dit-il, Strabon & Ptolomée reconnoissent qu'il y avoit dans cette partie de la Cappadoce une ville de *Sidène*, qui n'est autre chose que la ville de *Caphtor* déguisée sous un nom Grec. Et si l'on est surpris, que les petits-fils de Cam se soient transportez si loin, il en trouve la cause dans les richesses que la Colchide renfermoit. D. Calmet s'éloigne de la pensée des anciens Interprètes, & du sentiment de Bochart. Il croit que par Caphtor il faut entendre l'Isle de Crète. Il se fonde 1. sur ce que les Philistins étoient étrangers dans la Palestine, & que les Septante traduisent toujours ce nom par celui d'*Allophili*, les Etrangers. L'on voit par le *ch.* 25. *v.* 16. *d'Ezéchiel*, & par le *ch.* 2. *v.* 5. *de Sophonie* que le nom propre des Philistins étoit celui de *Kéréthiens*. Or les Septante ont entendu par le mot de Kéréthiens les *Crétois* & par le nom de Kéroth la *Crète*. D'ailleurs l'Ecriture marque positivement que les Philistins sont venus de l'isle de Caphtor, *Jérémie*, *ch.* 47. *v.* 4. (Bochart traduit אי par *province* & non par *isle* dans cet endroit) & il n'y a aucune isle de la Mer Méditerranée, à laquelle ce qui est dit de Caphtor & de Caphtorim, convienne mieux qu'à l'Isle de Crète & à ses Habitans. 2. Il se fonde sur le langage des anciens Crétois, sur leurs mœurs, sur leurs armes, sur leur Religion & sur leurs Divinitez, où il trouve une grande affinité avec ce qui se remarquoit dans les Philistins. Les Philistins étoient nommez *Kéréthiens*, c'est la même chose que *Crétenses*: leur Dieu Dagon étoit le Dictinne des Crétois. Le Dieu Beelzebub ou le Dieu Mouche étoit apparemment adoré, en mémoire des abeilles qui nourrirent Jupiter sur le Mont-Ida. Le sentiment de ce savant Bénédictin, est assez plausible, d'autant plus qu'il n'est pas apparent que dans les premiers âges du monde, les familles se transportassent si loin de leur païs natal, que de la Mésopotamie elles allassent chercher à s'établir dans la Colchide & de la Colchide dans la Palestine. * Bochart, *Phaleg*, *l.* 4. *c.* 32. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPI-AGA, ou **CAPOU-AGASI**, est comme le Grand Maître du Serrail. C'est le premier en dignité & en credit de tous les Eunuques blancs, & il est toujours auprès de la personne du Grand Seigneur. C'est lui qui introduit les Ambassadeurs à l'audience; & toutes les grandes affaires passent par ses mains, avant que de venir à la connoissance du Prince. Sa charge qui le rend nécessaire à tous, lui attire de riches presens. Personne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur, ni en sortir, que par son ordre; & quand le Visir veut parler à quelcun, c'est le Capi-Aga qui le presente. Il porte le turban dans le Serrail, & va par tout à cheval, par le privilege de sa charge. Il accompagne le Grand Seigneur jusqu'au quartier des Sultanes; mais il demeure à la porte. Sa table est servie aux dépens du Prince, & il a de plus dix sultanins par jour, qui font soixante livres monnoye de France. Il s'est vu des Capi-Agas qui sont morts riches de deux millions, ce qui retourne dans les coffres du Grand Seigneur. Si le Capi-Aga quitte sa charge, & sort du Serrail, il ne peut être Bacha. * Tavernier, *Relation du Serrail*. De la Croix, *Etat de l'Empire Otteman*.

CAPILLA, Evêque. *Cherchez* **CAPELLA**.

CAPILUPI ou **CAPILUPPI** (Camille) natif de Mantoue, fit imprimer l'an 1572, à Rome, un libelle intitulé *les Stratagêmes*, dans lequel il parle du massacre de la S. Barthélemi, & de la suite de cette action. Il y a des choses assez singulières touchant les motifs & les raisons qu'on avoit eues de se porter à cette violence. * De Thou, *Hist. l.* 22. & 23. Le Mire, *de Script. Sæc. XVI*.

CAPILUPI ou **CAPILUPPI** (Lélio) de Mantoue, Poëte célèbre par ses Centons, vivoit dans le XVI siécle. Il se jouoit si heureusement des vers de Virgile, son Compatriote, en leur donnant une autre signification, qu'en cela il a effacé la gloire d'Ausone, de Proba Falconia, & des autres qui se sont exercez sur le même sujet. En effet, entre les autres piéces, il a fait des vers de ce Poëte, un ou deux Centons de l'origine des Moines, de leur vie, de leurs régles, des cérémonies de l'église, du mal de Naples, & sur divers autres sujets. Il avoit un neveu nommé JULES, qui au jugement de Possevin, le surpassoit de beaucoup en ce genre d'écrire. Lélio étoit frére d'HYPPOLITE Capilupi, Evêque de Fano, excellent Poëte Lyrique, & ami intime de Joachim du Bellay. Il mourut à Mantoue le troisiéme janvier 1560, à l'âge de 62 ans. Julius Roscius publia depuis ces Centons à Rome en 1590. A l'occasion de Lélio qui étoit comme un second Virgile, on a fait ce Distique sur la ville de Mantoue,

Quis neget hoc mirum? Reliquis ex urbibus unum
Nullam, Virgilios te genuisse duos.

Il y a eu quatre Capilupi, savoir, 1. Lélio, 2. Hyppolyte, 3. Camille, 4. Jules, tous fréres & Poëtes Latins. Le plus célèbre des quatre est Lélio Capilupi qui s'est distingué dans le monde poëtique par ses Parodies & ses Centons sur Virgile. On y a remarqué tant d'adresse, d'artifice & de conduite, que, selon M. de Thou, il n'a pas seulement effacé Ausone & *Proba Falconia*, mais qu'il semble que c'est Virgile même qui a fait un Poëme sur les Moines, & sur le mal que nous appellons de Naples. On prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient devancé dans ce genre d'écrire, & que quelques uns de ceux qui l'ont suivi, comme Alexandre Ross d'Aberdeen en Ecosse, & Pierre Ange Spera de Pomarico dans la Basilicate, ont beaucoup enchéri sur lui dans cet art de démembrer & de recoudre Virgile, le premier dans sa *Psychomachia*, & le second dans ses quatre livres de la passion de J. C. * Johan. Manlium, *de Pœtis Italic.* Possevin, *Biblioth. l.* 17. *c.* 24. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 141. de l'edit. de Hollande 1715. Jacques Auguste de Thou, *Historia sui temporis ad annum* 1560. Jérôme Ghilini, *in Theatro Homin. Litterator. parte prima*, en Italien, *p.* 145. 146. Olaüs Borrichius, *Dissert.* 3. *de Poët. Latin. num.* 96. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 246. *n.* 1300. de l'edit. d'Amsterdam 1725.

CAPIS, Capitaine Troyen. *Voyez* **CAPYS**.

CAPIS (Silvius) Roi du Latium. *Voyez* **CAPYS**.

CAPIS. *Cherchez* **MECKAW**.

CAPISTRAN (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François, naquit l'an 1385, à Capistran près d'Aquila dans l'Abruzze au Royaume de Naples. Il étoit fils d'un Gentilhomme Angevin qui s'étoit marié en Italie, étant à la suite de Louis Duc d'Anjou, qui avoit été couronné à Avignon, Roi de Naples, trois ans auparavant. Il fit ses Humanitez en son païs, & alla ensuite étudier le Droit à Perouse, où il se maria, & eut une charge de Judicature. Ayant favorisé le parti de Ladislas Roi de Naples contre ceux de Perouse, il fut arrêté. Au sortir de sa prison, il vendit tout son bien, & se fit Religieux de saint François dans le couvent du Mont de Pérouse en 1415. Il y mena une vie très-austère, & sa vertu le fit élever aux charges de son Ordre. Il fut chargé plusieurs fois de l'office d'Inquisiteur contre les Hérétiques, sur tout contre les Fraticelles ou Frerots, & contre les Bisoches, qui étoient de la même Secte. Le Pape Eugéne IV le fit son Nonce en Sicile, & l'employa dans le Concile de Florence à travailler pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il l'envoya vers les Ducs de Bourgogne & de Milan pour les détacher du Concile de Bâle & de Félix V, dont ils s'étoient rendus les Fauteurs; il le depêcha même vers le Roi de France Charles VII. Capistran travailla à la réforme de son Ordre avec S. Bernardin de Sienne, & à celle des Jésuites avec Laurent Justinien Patriarche de Venise. Nicolas V le fit Commissaire Apostolique en Allemagne, en Bohême & en Hongrie, où il convertit plusieurs Hérétiques par ses Prédications. Il n'agit pas avec moins de zéle & d'activité contre les Juifs, & finit par la guerre contre les Turcs. Etant déclaré Prédicateur & Chef de la Croisade, où étoient liguez Ladislas Roi de Hongrie, le brave Huniade, Vaivode de Transilvanie, & George Despote de Russie, il se trouva l'an 1456, à la tête de l'armée Chrétienne devant Belgrade, assiégée par Mahomet II, & il fut avec Huniade le principal auteur de la levée du siége & de la victoire des Chrétiens. Il mourut trois mois après, le 23 octobre 1456, âgé de 71 ans, & fut enterré dans le couvent de Willach en Hongrie. Son corps a été depuis porté à Bliot près de Vienne en Autriche. Il a été béatifié, mais sans cérémonie, par Léon X, qui permit d'en faire la Fête dans le seul diocèse de Sulmone. Grégoire XV étendit cette permission à tous les Religieux de S. François. Il fut canonisé solemnellement le jour de la Toussaint 1690, par Alexandre VIII. Il a composé plusieurs livres, savoir, *Speculum Clericorum*, un Traité *De Potestate Papæ & Concilii*, un livre *de pœnis Inferni & Purgatorii*, & un autre contre les Hussites. * Wadingue, *Annal. Minor.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre*.

CAPISUCCHI, famille considérable de Rome, a produit des Cardinaux & plusieurs Grands Hommes dans ces derniers siécles.

CAPISUCCHI (Paul) vivoit dans le XVI siécle. Il fut Chanoine du Vatican, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Auditeur de Rote, Evêque de Nicastro, Vicaire Général de Clement VII, & de Paul III, Prefet de la Signature de Grace, & Vicelégat de l'Ombrie. Ces deux Papes l'employérent en plusieurs négociations importantes, dont il se tira avec gloire. Il fut envoyé à Perouse qui s'étoit revoltée, & la fit rentrer sous l'obeïssance du Pape. Le Pape Paul III l'envoya depuis à Avignon, qui étoit pour lors agitée de factions, & qu'il calma par sa prudence. Le Pape Clement VII l'avoit choisi auparavant pour être Examinateur & Rapporteur des piéces qui servoient au divorce de Henri VIII. Il étoit alors Doyen de la Rote, & il ne fut point favorable à Henri, puisque l'on voit encore aujourd'hui dans deux de ses décisions, qu'il jugea que ce Prince avoit encouru les Censures Ecclésiastiques, pour avoir répudié Catherine d'Arragon, & s'être marié à une autre femme, malgré les défenses du saint Siége; & que cette Reine devoit être retablie dans sa premiére dignité. Il publia plusieurs Constitutions très-utiles, concernant les troubles de Perouse & d'Avignon, le Gouvernement de l'Ombrie, dont il étoit Vicelégat, & les Cleres de son diocèse. Il mourut à Rome en 1539, à l'âge de 60 ans, & fut enterré dans le tombeau de sa famille.

CAPISUCCHI *(Jean Antoine)* neveu du précédent, fut Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Croix de Jérusalem, & enfin de saint Clement. Il avoit été d'abord Chanoine du Vatican, & Auditeur de Rote, sous le Pape Paul III. Ce fut Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat l'an 1555, & à l'Evêché de Lando, & qui le mit dans le Tribunal de l'Inquisition. Il fut Préfet de la Signature de Grace sous Pie V, & Gouverneur de Gualdo, avec caractère de Légat Apostolique. Il mourut le 29 janvier 1569, dans la 54 année de son âge, après avoir publié des Constitutions pour son diocèse, & avoir tenu un Synode.

CAPISUCCHI (Blaise) Marquis de Montorio, vivoit vers la fin du XVI siécle, & se distingua par son courage & par son intelligence dans l'Art Militaire. Les Protestans ayant assiégé Poitiers en 1569, il fit une action digne de remarque. Comme ils avoient fait jetter un pont sur la riviére, & qu'ils étoient prêts d'y donner l'assaut, Capisucchi & deux autres se jettérent dans la riviére & allérent couper les cables qui tenoient le pont attaché; en sorte que le pont fut entraîné par les eaux. Ce Marquis servoit alors dans la compagnie des Arquebusiers de Paul Sforze, frére du Marquis de Santa-Fiore. Le Pape Pie V fait mention de cette action dans une de ses Bulles. Il servit depuis dans les Païs-Bas sous le Duc de Parme, qui l'envoya en 1584 au secours de ceux de Cologne qui étoient alors en guerre avec Gebhard Truchses leur Electeur, qui s'étoit fait Protestant. Le Duc de Toscane le fit ensuite Lieutenant Général de ses armées à Avignon & dans le Comté Venaissin. Il a écrit au Cardinal Aldobrandini, neveu de Clement VIII, un volume de lettres, que l'on garde dans la Bibliothéque du Vatican à Rome. * *Consultez* les Auteurs citez à la fin de l'article de RAIMOND CAPISUCCHI.

CAPISUCCHI (Camille) Marquis de Puy-Catin, frére de *Blaise*, se signala comme lui dans le XVI siécle. Il donna des preuves de sa valeur à la bataille de Lépante en 1571: ce qui porta D. Juan d'Autriche à lui donner le commandement de 400 Gentilshommes sur son vaisseau, lorsqu'il alla à l'expédition de Tunis. Il servit depuis dans les guerres des Païs-Bas, où le Duc de Parme la fit Mestre de camp d'un régiment d'infanterie en 1554. Il fit plusieurs campagnes sous ce Prince, tant en Flandre qu'en France, lorsqu'on y mena du secours au Duc de Mayenne, Chef de la Ligue. Le Pape Gregoire XIII lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Hongrie contre les Turcs, au secours de l'Empereur Rodolphe II. Il y aquit beaucoup de réputation, & mourut dans ce Royaume au commencement de novembre 1597, âgé de 60 ans, d'une maladie qu'il avoit gagnée en travaillant à empêcher qu'on ne ne rompit un pont qui avoit été dressé sur le Danube. Il savoit les Mathématiques & les Fortifications, & écrivit un Ouvrage *de Officio Præfecti Castrorum*, qui n'a point été imprimé. Il a aussi écrit plusieurs lettres au Cardinal Aldobrandini, neveu du Pape Clément VIII. On voit son tombeau & son épitaphe à Vienne en Autriche dans l'église de sainte Croix.

CAPISUCCHI (Raimond) fils de Paul Capisucchi, Marquis de Puy-Catin, entra dans l'Ordre de saint Dominique à l'âge de 14 ans, & enseigna à Rome la Philosophie & la Théologie. Innocent X le fit Sécretaire de la Congrégation de l'Indice. Peu après il le mit dans la Congrégation de l'examen des Evêques, & en 1654, il le créa Maître du Sacré Palais. Le Pape Innocent XI le fit Cardinal le premier septembre 1681, & il mourut le 22 avril 1691, âgé de 75 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, *Controversiæ Theologicæ, Scholasticæ, Morales, &c. ad mentem Divi Thomæ resolutæ; Appendices ad Controversias; Vita B. Joannis Capist.; Censura, seu votum de cultu Sanctorum Veteris Testamenti; Discursus de gradu Virtutum in Sanctis canonisandis requisito*, &c. * Pampet

Mandosi

Mandosi, *Biblioth. Rom.* Ughel, *Géneal. Capisuc.* Vincent Armanni, *Hist. Capisuc.* M. du Pin, *Table Univers. des Aut. Ecclésiast.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAPITAINE (Paulin) *Voyez* ESCALIN.

CAPITAINIES ou CAPITAINERIES. *Voyez* CAPITANIES.

CAPITAN ou CAPOUTAN-BACHA, nom de l'Amiral ou du Bacha de la mer parmi les Turcs. *Capoutan* est un mot corrompu de l'Italien *Capitano*.

CAPITANATE (La) Province d'Italie, dans le Royaume de Naples, que les Grecs, qui la possédoient autrefois, appelloient *Catapania*, du nom du Gouverneur ou Capitaine des armes qu'ils envoyoient avec le titre de Catapan, & fut nommée Capitanate, à ce que l'on prétend, depuis que l'Empereur Basile y envoya un Capitaine célèbre. Elle a au levant & au septentrion la Mer Adriatique; au couchant le Comté de Molise; au midi la Terre de Bari, la Basilicate & la Principauté Ultérieure, qui est aussi en partie à son couchant. La Capitanate est l'*Apulia Daunia* des Anciens. Les villes sont Mont-Saint-Ange, avec titre d'Archevêché uni à celui de Manfredonia, Atoli, Lucera, Bovino, Arpi, Fiorenzuola, Troia & Siponte. Le Mont-Gargan y est aussi fameux par l'apparition de Saint-Michel, & c'est là où est la ville de Mont-Saint-Ange. Cette province est très-fertile. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Mérula, *Cosmograph.* Mazella, *del regn. Napol.*

CAPITANES, nom des Gouverneurs de province, sous les Empereurs Grecs, en Italie. C'est de là qu'a pris son nom la province du Royaume de Naples, appellée *Capitanate*. * Sigonius, *de Regn. Ital. l.* 8.

CAPITANIES, CAPITAINIES ou CAPITAINERIES, nom de quatorze petits Gouvernemens dans le Bresil, selon la division que les Portugais ont faite de ce pais, dont ils sont les maîtres. * *Relation du Bresil.*

* CAPITELLO, anciennement *Locra*, petite rivière de l'isle de Corse, se décharge dans le Golfe d'Adjazzo, du côté du septentrion.

* CAPITIO & CAPIZZI, bourg ou petite ville de la Vallée de Démona en Sicile. Ce lieu est dans la montagne de la Madonia à la source de la Jaretta, & à dix lieues du Mont-Gibel, du côté du couchant. *Voyez* aussi CAPIZZI.

CAPITO (*Ateius*) *Voyez* ATTEIUS CAPITO.

CAPITO, Archevêque de Messine. On célèbre la régularité de ses mœurs, la pureté de sa foi, & son zele contre l'erreur des Ariens. Saint Athanase loue ses Ecrits, & le joint à Osius, à Sylvestre, à Julius, à Libérius & à plusieurs autres Défenseurs de la Foi. On croit qu'il est mort vers l'an 340. * Octave Cajétan, *tom.* 2. *Vit. SS. Siculorum in Appendice.* Carol. Morabit. *Annal. Eccles. Mess. p.* 280. *&c.* Hieronymus Ragusa, *Elogia Siculorum, &c. p.* 72.

CAPITOLE, *Capitolium* ou *Mons Capitolinus*, &, comme disent les Italiens, *Campidoglio*, le Capitole ou *le Mont Capitolin*, fut appellé d'abord *Saturnius*, parce que Saturne y faisoit sa demeure; ensuite il fut nommé *Tarpeius*, de la Vierge Vestale *Tarpeia*, qui y fut accablée sous les boucliers des Sabins: & enfin *Capitolium* de la tête d'un homme nommé *Tolus*, qu'on trouva, dit-on, en creusant les fondemens du temple de Jupiter, qui à cause de cela a été appellé *Jupiter Capitolinus*. Ce Mont étoit le plus considérable de tous ceux qui étoient à Rome tant pour son étendue, que pour les édifices qu'on y avoit construits. On y avoit bâti une forteresse & soixante temples, dont le plus fameux étoit dédié à Jupiter sous ce titre, *J. Opt. Max.* Il fut commencé par le vieux Tarquin, achevé par Tarquin *le Superbe*, & dédié par Horatius Pulvillus. La forteresse fut commencée par Tarquin l'*Ancien*, l'an de Rome 139, & avant J. C. 615. Tarquin *le Superbe* l'acheva l'an de Rome 221, avant J. C. 533, & y employa les dépouilles d'Apioles ville des Latins. Le Capitole étoit regardé comme le siége le plus auguste de la puissance & de la Religion Romaine. On y conservoit dans le temple consacré à Jupiter, les dépôts les plus sacrez de la République, comme les livres des Sibylles, les *Anciles* ou boucliers que l'on disoit être tombez du ciel, &c. & c'étoit dans ce même temple que venoient sacrifier ceux qui avoient obtenu l'honneur du triomphe. Cette forteresse, dernier asyle des Romains dans la premiere guerre contre les Gaulois, étoit sur le point d'être escaladée la nuit, sans la valeur de M. Manlius, qui repoussa l'ennemi, après avoir été reveillé par le cri des oyes sacrées, l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Il reçut de cette action le surnom de *Capitolin*, & fut dans la suite précipité de ce même Capitole pour avoir aspiré à la Royauté. Le Capitole fut brûlé du tems de Sylla, avec les livres des Sibylles; il le fut encore sous Vitellius, & enfin sous Titus. Domitien le rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant, & institua des Jeux appellez CAPITOLINS, qu'on célébroit de cinq en cinq ans. C'étoit dans le temple de Jupiter Capitolin, où l'on faisoit les vœux & les sermens solemnels, où les Citoyens ratifioient les Actes des Empereurs, où ils leurs prêtoient serment de fidélité, & où enfin les Magistrats, & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux Dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs priéres pour la prospérité de l'Empire. Les Chrétiens ont élevé dans la suite sur ce Capitole, une église dédiée à la sainte Vierge, sous le nom de *Ara cœli*. Cassiodore dans sa Chronique, appuyé sur le témoignage de Varron & de quelques autres Auteurs, fait mention d'un Capitole ancien, bâti par Numa Pompilius, & différent de celui des Tarquins. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. *&* 9. Denys d'Halicarnasse, *l.* 4. Varron, *l.* 4. Martial, *l.* 9. *Epigr.* 4. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 1. *Ex.* 11. Cassiodore, *in Chron.* P. Victor, *in Topogr. Urbis & Natalis Imperii.*

☞ Le nom de Capitole passa sous les Empereurs aux temples de différentes villes, & sur tout des Colonies Romaines; ainsi Constantinople, Jérusalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoue, Bénévent, Vérone, Ausbourg, Cologne, Tréves, Narbonne, Autun, Nismes, Besançon, Saintes, Clermont en Auvergne, Rheims, Poitiers, Toulouse, Pampelune avoient chacune leur Capitole; mais ce nom étoit souvent celui des citadelles, & non des temples dans ces villes. * Lilio Giraldi, *De Imag. Deor.* Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CAPITOLIAS, ville de Palestine, que les Tables de Peutinger mettent entre *Gadara*, & *Edrai*, ou *Adraa*, au delà du Jourdain. Dans l'Itineraire d'Antonin elle est placée entre *Neve* & *Gadara*. Les anciennes Notices Ecclesiastiques la mettent dans la troisiéme Palestine. Ptolomée se trompe lorsqu'il dit que Capitolias est la même que Jérusalem. Le contraire paroît par les médailles où Capitolias est appellée *Iericome*, *Iera sous si loiz*, au lieu qu'*Ælia Capitolina*, ou Jérusalem, étoit une Colonie Romaine. D'ailleurs dans les Conciles de Nicée & de Chalcédoine, on voit que *Macaire* de Jérusalem & *Antiochus* de Capitolias étoient Evêques de deux siéges différens. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

CAPITOLIN, surnom donné par les Romains à Jupiter, à cause du temple qu'il avoit au Capitole. CAPITOLIN surnom de M. Manlius. *Voyez* MANLIUS.

CAPITOLIN (*Cornelius Capitolinus*) Historien Latin, qui vivoit dans le troisiéme siécle. Il étoit Auteur d'un Ouvrage que nous n'avons plus, & qui est cité par Trébellius Pollio, dans la Vie des Trente Tyrans. * Vossius, *de Hist. Lat.* Un autre CAPITOLIN (*Caius Julius*) Consul, l'an 274 de J. C. avec l'Empereur Aurelien. * Onuphre. Idatius.

CAPITOLIN (*Julius*) Historien Latin, florissoit sur la fin du troisiéme siécle & au commencement du quatriéme. Il composa la Vie d'Antonin *le Pieux*, & celle de Vérus, adressées à Dioclétien; celle de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dédiées à Constantin; celle de Maxime, de Balbin, & d'autres que nous n'avons plus. * Vossius, *de Histor. Lat. l.* 2.

CAPITON, vingt-cinquiéme Patriarche de Jérusalem, à commencer à St. Jaques le Mineur, & le dixiéme de ceux qui n'ont point été de la Nation Juive; succéda à Julien II. & tint le siége jusques en l'an 185 de J. C. sous l'empire de Commode. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

CAPITON (*Titinius*) Historien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages, écrivoit du tems de Pline *le Jeune*, qui le cite avec éloge. Il avoit pris pour sujet de ses Ouvrages, aussi bien que C. Fannius qui vivoit de son tems, la mort des Hommes Illustres de leur siécle. * Pline, *l.* 8. *Epist.* 12.

CAPITON, Historien Grec, natif de Lycie, sur la fin du quatriéme siécle, avoit écrit huit livres de l'Isaurie, de la Lycie, de la Pamphilie, & avoit traduit l'Abbregé d'Eutrope; d'où l'on peut conclurre certainement qu'il florissoit après l'empire de Julien, puisqu'Eutrope écrivit sous cet Empereur. Capiton est cité par Etienne de Byzance. * Vossius, *de Hist. Græc.*

CAPITON, Poëte Grec, né à Alexandrie, écrivit des Commentaires à Philopappus. * Vossius, *de Poet. Græc.*

CAPITON, homme cruel & barbare, commandoit une compagnie en Judée dans l'armée de *Florus*, & son inhumanité alla si avant, qu'il fit de sang froid un massacre horrible des Juifs, lorsqu'ils allérent au devant de ce Gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des soumissions: cela arriva l'an 65 de la Passion, & le 12 de Neron. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 25.

CAPITON (Ateius) vivoit du tems d'Auguste & passa avec *Labéon* pour un ornement de la République Romaine en tems de paix; c'est l'éloge que Tacite donne à tous les deux. Il étoit grand Jurisconsulte & se tenoit collé aux sentimens de ses Précepteurs, au lieu que Labéon s'en éloignoit fort souvent; ce qui dans la suite fit naître la Secte des *Sabiniens* ou *Cassiens*, & celle des *Proculeiens* ou *Pégasiens*. Capiton ternit sa réputation par une lâche hypocrisie, par laquelle il tâcha de s'acquérir la faveur des Empereurs; il monta en effet jusques au Consulat de Rome. Voici quelques preuves que Capiton étoit un Adulateur. Lorsque *Lucius Ennius* fut accusé du crime de Léze-Majesté, parce qu'il avoit fait jetter dans le creuset un portrait de Tibére, l'Empereur ne vouloit point que l'affaire fut poussée. Capiton, faisant ainsi semblant de parler pour le bien public, s'écria, que l'Empereur ne pouvoit nullement priver le Sénat du pouvoir de punir les crimes & que celui de Lucius Ennius ne devoit pas demeurer impuni. Il ajoûta, qu'il tomboit d'accord que l'Empereur avoit le droit de faire grace, lorsqu'il s'agissoit des crimes qui le regardoient lui seul; mais que l'Empereur n'étoit pas autorisé à pardonner une injure faite à tout le peuple & à la République. Une autrefois Tibére s'étant servi d'un mot nouveau, voulut entendre là-dessus les avis des Grammairiens de Rome; & Capiton prononça sans balancer que le terme étoit ancien & fort bon, & qu'en cas qu'il ne le fut pas, il le deviendroit bien-tôt, puisque pour complaire à l'Empereur, Rome ne feroit point de difficulté de le recevoir parmi les termes usitez. Mais *Pomponius* Grammairien répondit là-dessus, que Capiton jugeoit mal, & que quoique l'Empereur pût accorder la Bourgeoisie de Rome aux hommes, il ne jouissoit pas du même privilege par rapport aux mots. Aulu-Gelle, Macrobe & quelques autres citent les Ecrits suivans de Capiton, *Commentaria ad duodecim Tabulas Conjectanearum lib.* 260. *de Pontificio Jure*, *l.* 20. *Collectanea de Officio Senatorio*; *de Jure Sacrificiorum*, *&c.* * Rutilius, *in Vit. JCt. ch.* 48. Bertrandus, *in JCt. l.* 2. *ch.* 51. Gravina, *in JCt. l.* 1. *ch.* 12. *Voyez* aussi ATTEIUS CAPITO.

CAPITON (Wolfgang Fabrice) étoit fils d'un des principaux Magistrats de Haguenaw en Alsace, où il naquit en 1478. Il étudia à Bâle, & se fit Docteur en Médecine l'an 1498, par complaisance pour son pére; mais depuis, cédant à l'inclination qu'il se sentoit pour la Théologie, il s'y fit recevoir Docteur en 1506, apprit la Langue Hébraïque, & s'appliqua pendant quatre ans à la Science du Droit sous le fameux Lazius, dont il reçut le titre de Docteur, & entra en 1520, chez le Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur de Mayence, qui lui fit donner des Lettres de Noblesse

blessé pour lui & pour sa famille, le troisiéme février 1523. Capiton fut un de ceux qui se laissérent entraîner au torrent des nouveautez que Luther avoit répanduës en Allemagne. Il lia commerce avec Oecolampade & Bucer, s'unit étroitement avec eux pour l'établissement de la Religion Protestante, se trouva l'an 1529, au Colloque de Marpurg dans le Landgraviat de Hesse, & passa pour l'un des plus habiles Théologiens de son parti. Il mourut de la peste le dixiéme janvier 1540, à l'âge de 63 ans, & laissa entre autres Ouvrages, *Institutionum Hebraicarum libri duo; Enarrationes in Habacuc & Oseam; Vita Joannis Oecolampadii; Responsio de Matrimonio & Jure Magistratus in Religionem*, &c. Sa premiére femme étoit veuve d'Oecolampade; la seconde nommée Agnés, passoit pour savante, & se mêloit même de prêcher, lorsque son mari étoit indisposé. * Scholtet ou Scultet, *in Annal.* Sleidan. Melchior Adam.

CAPITOULS; c'est le nom que prennent à Toulouse ceux qui administrent les affaires de la ville, & qui ont soin de la police. A Paris, à Lyon, à Rouen, à Orléans, à Rheims, à Troyes, à Poitiers, à la Rochelle, & aux autres villes de France, entre la Garonne & la Somme, riviére de Picardie, on les appelle Echevins; à Bourdeaux, Jurats; & dans les autres villes de Guienne, de Languedoc, de Dauphiné, & de la Provence, Consuls, qui est un nom pris des Romains, mais dans un sens bien different. Dans quelques grandes & bonnes villes du Royaume le Roi les annoblit après leur année d'exercice. Ils ont de beaux priviléges, qui leur ont été octroyez par les Rois. Le Chef de ces Magistrats est appellé Prévôt des Marchands en plusieurs villes, comme à Paris, à Lyon, à Rouen, &c. & Maire en d'autres, comme à Bourdeaux, à la Rochelle, &c.

CAPITULAIRES, nom qui signifie en général un livre divisé en plusieurs chapitres ou capitules, est appliqué en particulier aux Loix tant Civiles que Canoniques, & spécialement aux Loix ou réglemens que les Rois de France faisoient dans les assemblées des Evêques & des Seigneurs du Royaume. Les Evêques rédigeoient en articles les réglemens qu'ils croyoient nécessaires pour la Discipline Ecclésiastique, qu'ils tiroient pour la plupart des anciens Canons; les Seigneurs dressoient des ordonnances, suivant les loix & les coutumes; le Roi les confirmoit par son autorité; & ensuite ils étoient publiez, & reçus. L'exécution de ceux qui regardoient les affaires Ecclésiastiques, étoit commise aux Archevêques & aux Evêques; & celle des Capitulaires qui concernoient les Loix Civiles, aux Comtes & aux autres Seigneurs temporels; & en cas qu'ils négligeassent de les faire observer, c'étoit aux Commissaires envoyez par le Roi qu'on appelloit *Missi Dominici*. Ces Capitulaires avoient force de loi dans tout le Royaume, non seulement les Evêques, mais les Papes mêmes s'y soumettoient. Childebert, Clotaire, Dagobert, Carloman, Pepin, & sur tout Charlemagne, Louis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, Lothaire & Louis II, ont publié plusieurs Capitulaires; mais cet usage s'est aboli sous la troisiéme race des Rois de France. Ansegise Abbé de Lobbes, selon quelques-uns, ou selon M. Baluze, Abbé de Fontenelles, a fait le premier, un Recueil des réglemens contenus dans les Capitulaires de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*. Ce Recueil est partagé en quatre livres, & a été approuvé par Louis *le Débonnaire* & par Charles *le Chauve*. Après lui, Benoît Diacre de Mayence recueillit vers l'an 845, des Capitulaires de ces deux Empereurs obmis par Ansegise, & y joignit les Capitulaires de Carloman & de Pepin. Cette Collection est divisée en trois livres, qui composent avec les quatre précédens les sept livres des Capitulaires des Rois de France. Les six premiers livres ont été donnez par du Tillet en 1548, & le Recueil entier des sept livres par Messieurs Pithou; mais on a encore des Capitulaires de ces Princes en la maniére qu'ils ont été publiez; & dès l'an 1545, il y en a eu quelques-uns imprimez en Allemagne. En 1557, on en a imprimé une autre Collection plus ample à Bâle. Le Pére Sirmond a fait paroître quelques Capitulaires de Charles *le Chauve*; & enfin Monsieur Baluze nous a procuré une belle édition des Capitulaires des Rois de France, fort ample & revuë sur plusieurs manuscrits, imprimée en deux volumes *in-folio* à Paris en 1677. Elle contient les Capitulaires originaux de ces Rois, & les Collections d'Ansegise & de Benoît, avec quelques autres piéces.

Les Evêques donnoient aussi dans le huitiéme siécle & dans les suivans, le nom de Capitules & de Capitulaires aux Réglemens qu'ils faisoient dans leurs assemblées Synodales sur la Discipline Ecclésiastique, qu'ils tiroient ordinairement des Canons des Conciles, & des Ouvrages des saints Péres. Ces Réglemens n'avoient force de loi que dans l'étenduë du diocése de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fussent approuvez par un Concile, ou par le Métropolitain; car en ce cas ils étoient observez dans toute la province. Cependant quelques Prélats adoptoient souvent les Capitules publiez par un seul Evêque. C'est ainsi qu'ont été reçus ceux de Martin, Archevêque de Brague, de l'an 572; ceux du Pape Adrien I, donnez à Angilram ou Engueran Evêque de Metz, l'an 785; ceux de Théodulphe Evêque d'Orleans, de l'an 797; ceux de Hincmar Archevêque de Rheims, en 858; & ceux d'Isaac Evêque de Langres. * M. Doujat, *Hist. du Droit Canon.* Baluze, *Præfat. ad Capitularia.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. huitiéme siécle.*

CAPITULATION, espéce de contract, que l'Empereur passe avec les Electeurs avant que d'être élu, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit ces Capitulations que depuis l'élection de Charles-*Quint*, dont la puissance faisoit craindre aux Princes d'Allemagne, qu'il n'attentât à leurs priviléges & à leur liberté. Avant le régne de ce Prince, on se contentoit de faire jurer à celui qui étoit élu l'observation des Constitutions Impériales: aujourd'hui lorsque l'Empereur est élu, les Electeurs le conduisent à l'Eglise, & l'ayant fait asseoir sur le grand autel, l'Archevêque de Mayence lui donne la Capitulation pour la signer, avec promesse de confirmer aussi-tôt après son couronnement, tous les Droits & toutes les prééminences dont jouissent les Electeurs, & les autres Princes & Etats de l'Empire; ce que l'Empereur exécute sur le champ, faisant expedier à chaque Electeur les lettres patentes, signées & scellées du grand sceau. Cette Capitulation est une espéce de barriére à l'autorité de l'Empereur pour empêcher que sa puissance ne soit tout à fait monarchique; ce qui la réduit dans un gouvernement mixte, c'est à dire, mêlé de la Monarchie & de l'Aristocratie. Par la Capitulation de Léopold I, élu l'an 1658, cet Empereur s'obligea d'observer & de maintenir la Bulle d'or, la convention d'Ausbourg faite en 1555, le Traité de Munster & d'Osnabruck en 1648, & plusieurs autres articles, qui montent au nombre de 47, & se réduisent principalement, à ne rien innover sur le fait de la Religion; à ne point faire ni abolir de loix sans le consentement des Etats de l'Empire; à demander l'avis des Electeurs & des autres Princes ou villes Impériales, lorsqu'il s'agira de dénoncer ou de faire la guerre, d'imposer des subsides ou des contributions, de faire la paix ou des alliances, de bâtir de nouvelles forteresses, & autres points qui regardent le bien général de l'Empire. Jusqu'à présent les Capitulations ont été présentées par les seuls Electeurs, sans la participation des autres Princes & Etats, qui s'en sont plaints de tems en tems. Lorsqu'on traita de la paix de Westphalie, on proposa de délibérer dans la prochaine Diéte sur la maniére de dresser une Capitulation perpetuelle; mais ce projet n'a point eu de suite. * Heiss, *Hist. de l'Empire, tome 5. p. 16. & suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1730. Séverin de Monzambano, *Etat présent de l'Empire d'Allemagne.*

CAPIVACCIO (Jérôme) de Padouë, célébre Médecin dans le XVI siécle, possédoit les Langues & la Philosophie, & enseigna pendant trente-cinq ans, avec beaucoup de reputation. Ce fut en vain que le Duc de Toscane voulut l'attirer dans l'Université de Pise. Capivaccio se fixa dans sa patrie, & mourut d'une fiévre violente l'an 1589, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour du Duc de Mantouë: genre de mort qui lui avoit été prédit autrefois, à ce qu'on pretend, par un habile Astrologue. Il a laissé entre autres Ouvrages, *Medicina practica libri septem; De Methodo Anatomica; De differentiis doctrinarum.* * Riccobon, *in Gymnas. Patavin.* Thomasini, *Elog. Doctor. Viror. Illustr.* Castellan, *in Vit. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAPIZZI, anciennement *Capitium*, ville de Sicile, vers la source du Symethus, étoit une des principales de cette isle; *ses Habitans étoient nommez Capitini.* * Ptolomée. Cicéron, *Orat. 2. in Verrem.* *Voyez* cy-devant CAPITIO.

* CAPNIAS, Poëte Grec, qui n'avoit rien écrit d'excellent selon Suidas: ce qui a donné sujet à Vossius de dire, qu'il ne se faut pas étonner que tout ce que ce Poëte avoit composé, se soit dissipé, puisqu'en Grec son nom signifie fumée. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Poët. Græc. p. 89.*

CAPNION. *Cherchez* REUCHLIN.

CAPNOBATES, surnom que l'on donna anciennement aux Mysiens, peuples d'Asie, parce qu'ils faisoient une profession particuliére d'honorer les Dieux, & qu'ils s'employoient uniquement à leur culte. Ils s'abstenoient des autres occupations de la vie, ne mangeoient point de chair, ni de tout ce qui avoit été animé, & vivoient simplement de miel, de lait & de fromage. *Capnobates* (mot derivé du Grec) signifie *celui qui fait monter la fumée*, sans doute par rapport à l'encens que ces peuples brûloient. * Strabon, *l. 7.*

* CAPO, mot Italien qui signifie *Cap*, & se trouve dans la composition de plusieurs noms, comme dans Capo d'Istria, Capo-Bianco, &c.

CAPO ou CABO-D'ISTRIA, autrefois *Ægida*, *Justinopolis* & *Caput Istria*, ville d'Italie dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. C'est la capitale de la province d'Istrie. Elle est située sur la Mer Adriatique, entre Trieste & Parenzo, & est bâtie en pleine eau sur un rocher, où on ne peut aborder que par des ponts-levis. On croit que l'Empereur Justin la fit rebâtir, & qu'elle prit de là le nom de *Justinopolis*: les Allemands la nomment *Gafers*, & les Esclavons *Copra*. * Cluvier, *Introd. in Geogr.* Baudrand, *Diction. Geogr.*

CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CAPO DI LECCI, ville de la Terre d'Otrante. *Cherchez* LECCE.

CAPO MALIO, Promontoire. *Voyez* MALIO.

CAPOCHI. *Cherchez* CAPPOCHI.

CAPORALI (César) Poëte Italien, & Gouverneur d'Atri dans le Royaume de Naples, natif de Perouse en Toscane, fleurissoit dans le XVI siécle. Il composa, sur la Cour & sur la maniére des Courtisans, un Poëme qui lui aquit beaucoup de reputation: sa vivacité, son enjouement, & le talent qu'il avoit de penser, & de dire les choses plaisamment, lui firent un grand nombre d'amis. De ce nombre fut Ascagne Marquis de Corne, avec lequel il demeuroit ordinairement dans le château de Castiglione. Ce fut là que Caporali mourut en 1601, faisant un Poëme imparfait de la Vie de Mécénas, qui fut publié par les soins de son fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Jacobilli, *Bibliot. des Ecrivains d'Ombrie.*

CAPORCO. *Voyez* CAPORIA.

CAPORIA ou CAPORIO. *Voyez* COPORIO.

* CAPOS, CAPOZ, CAPOCZ, CAPOTS, petite riviére de la Basse Hongrie, coule de l'ouest à l'est, & après avoir arrosé Caposwar, se décharge dans la Sarwitz.

* CAPOSWAR, CAPOSWIWAR, CAPOSVIWAR, &c. KOPURGO, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Tolna sur la riviére de Capos, au nord-est de Sigeth, dont elle est éloignée d'environ six lieuës. On trouve aussi KAPOSWAR.

CAPOU-AGASI. *Voyez* CAPI-AGA.

CAPOUE, (*Capua*) ville d'Italie, dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, est bâtie sur le Vulturne, aujourd'hui *Volturno*, à deux milles des ruines de cette ancienne Capouë, qui mé-

mérita d'être comparée à Rome & à Carthage, & qui fut appellée *ville de délices* par excellence. Les uns attribuent la fondation aux Osciens ou Osques, & les autres à Capys, onziéme Roi des Latins. En l'année de Rome 332, & avant J. C. 422, les Samnites se saisirent de Capoue, dont ils massacrérent les Habitans. Annibal s'en rendit maître long-tems après, & y fit hiverner son armée après la bataille de Cannes, l'an de Rome 538, & 216 avant J. C. séjour qui amollit tellement les troupes Carthaginoises, qu'elles devinrent incapables de soutenir leur conquête. En reconnoissance de ce service involontaire, les Romains, ayant repris Capoue jugerent à propos de la conserver, malgré le dessein qu'ils avoient pris de la détruire. Elle devint depuis Colonie Romaine, d'où vient que Frontin l'appelle *Julia Capua Felix*, & dans le sixiéme siécle, sous l'empire de Justinien, elle fut ruinée par Genseric Roi des Vandales, & rebâtie par le célébre Narsès. Depuis, les Lombards la ruinérent une seconde fois, & jettérent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capoue à deux milles de l'ancienne. Le Pape Jean XIV l'érigea en Archevêché. Cette ville peu considérable aujourd'hui, diminue de jour en jour, & est néanmoins défendue par un château, & par quelques fortifications.

CONCILES DE CAPOUE.

Le premier Concile de Capoue fut assemblé l'an 390, sous le régne de Valentinien II, pour terminer le différent qui étoit entre Flavien Evêque d'Antioche, & Evagre successeur de Paulin dans le même siége. On y nomma Théophile d'Alexandrie & les Evêques d'Egypte pour Juges de cette cause; mais Flavien ne les voulut pas reconnoître. Bonose, Evêque de Sardique ville de la Dace, fut déféré à ce Concile, pour avoir eu la hardiesse d'assurer que la sainte Vierge avoit eu des enfans de saint Joseph après la naissance de Jésus-Christ. Le Concile renvoya cette cause à Anisius Evêque de Thessalonique, & autres Evêques de Macédoine, & ils interdirent à Bonose l'entrée de son église. On traita encore dans ce Synode de la rebaptisation, des réordinations & des translations des Evêques. * Saint Ambroise, *Epist. 56. Epître du Pape Sirice dans les Oeuvres de saint Ambroise, après la précédente.* Baronius, *ad ann.* 389. Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Ecclés. tome* 10. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.* Le second Concile de Capoue fut assemblé l'an 1087, pour l'élection du Pape Victor III; & le troisiéme fut célébré en 1118, par le Pape Gelase II, qui y excommunia l'Empereur Henri V, & l'Antipape Maurice Burdin, connu sous le nom de Grégoire VIII. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Scipion Mazella, *Descript. del Regn. Napolit.* Giulio Cesare Capaccio, *Hist. Napol.*

CAPOUE (Léonard de) *Voyez* CAPUA.

CAPOUE (Pierre de) natif d'Amalphi, dans le Royaume de Naples, fut créé Cardinal Diacre en 1193, par le Pape Célestin III, qui l'employa en trois légations consécutives. Pierre de Capoue exerça la premiére au Royaume de Naples, la seconde en Lombardie, & la troisiéme en Pologne, où il réforma quelques abus. Il courut risque de la vie pour avoir entrepris la même chose au Royaume de Naples. A son retour en Italie, il fut arrêté près de Plaisance par quelques Soldats, & fut obligé de se racheter. Le Pape indigné de ce que les Citoyens avoient négligé de punir cet attentat, mit leur ville en interdit, & soumit leur Evêque à l'Archevêque de Ravenne. Depuis, Pierre de Capoue fut nommé Légat par le Pape Innocent II, pour ménager une tréve entre les Rois de France & d'Angleterre. Après y avoir réussi, il prêcha la Croisade, & dans une assemblée de Prélats qu'il convoqua à Dijon, il mit le Royaume en interdit au sujet du divorce de Philippe Auguste avec Engelberge ou Ingelburge: jugement dont ce Prince appella au saint Siege. Peu de tems après, le Pape Innocent créa Pierre de Capoue Cardinal, & le nomma son Légat dans cette fameuse Croisade, où les Latins se rendirent maîtres de Constantinople. Après avoir fait quelque séjour en Orient, il revint à Rome, où il mourut l'an 1208. * Ciaconius. Cromer. Roger. Hoveden. Dupleix, *Hist. de France.* Aubery, *Hist. des Cardin.*

CAPOUTAN-BACHA. *Cherchez* CAPITAN-BACHA.

CAPPA, ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA, ville de Romanie.

CAPPADOCE, grand pais de l'Asie Mineure, qui portoit autrefois titre de Royaume, étoit borné par l'Arménie Mineure au levant, par la Cilicie au midi, par la Pamphilie & la Galatie au couchant, & par le Pont-Euxin au septentrion. Ses villes les plus considérables étoient, Comane, Sebaste, Néocésarée, Trébisonde, Césarée, & Amasie. Pharnace fut le fondateur du Royaume de Cappadoce, vers l'an du monde 3475 & avant J. C. 560. Six Rois qui nous sont inconnus remplirent avec Pharnace un intervalle de 198 ans, jusqu'à Ariarathe I, dont les Successeurs furent tantôt amis, tantôt ennemis des Romains. Ce Royaume, qui a duré plus de cinq cens ans, finit après Archelaüs, qui mourut à Rome l'an 16 de l'Ere Chrétienne. La Cappadoce fut réduite alors en province par les Romains, & fut gouvernée depuis par les Proconsuls. Dans le XIII siécle, après la prise de Constantinople par les Latins en 1204, Isaac Comnéne établit en Cappadoce l'Empire de Trébisonde, ainsi nommé, parce que cette ville en étoit la capitale. Le dernier Empereur de Trébisonde, fut David, surnommé Calo-Jean, qui fut pris l'an 1461, par Mahomet II, & fut tué à Constantinople avec ses enfans. Aujourd'hui la Cappadoce est divisée par les Turcs en quatre provinces; qui sont Chemach, Siwas, Anadoli, & Amasie. * Pline, *l. 6. ch.* 8. Strabon, *l.* 12. Volaterran & Génébrard, *in Chronic.* Nicetas. Paul Jove, *Hist.*

SUITE DES ROIS DE CAPPADOCE.

Noms.	*Ans du Monde.*	*Avant Jesus-Christ.*	*Durée du Régne.*
Pharnace.	3475.	560.	
Six Rois qui sont inconnus.	*Ans de Rome.*		
Ariarathe I.	392.	362.	
Oropherne, frére d'Ariarathe I.			
Ariarathe II, fils d'Ariarathe I.	424.	330.	8.
Ariarathe III.	437.	317.	
Arsamne ou Arsanyme.			
Ariarathe IV.	492.	262.	38.
Ariarathe V, fils d'Ariarathe IV.	530.	224.	62.
Ariarathe VI.	592.	162.	33.
Ariarathe VII. } fils d'Ariarathe VI.	625.	129.	
Ariarathe VIII. } fils d'Ariarathe VI.			
Ariarathe IX.			
Ariobarzane I.	665.	89.	
Ariobarzane II.			
Ariarathe X.	712.	42.	1.
Archelaüs.	713.	41.	52.

CAPPARS. *Voyez* CHAPPARS.

CAPPEL, famille. DENIS Cappel, enterré à Paris au cimetiere des saints Innocens, mourut l'an 1472, & laissa GERVAIS Cappel, duquel naquit JACQUES, Conseiller & Avocat du Roi en 1536, qui eut de *Marguerite* d'Aimery, 1. JACQUES; 2. GUILLAUME, Seigneur de Prigny, Médecin & Curé de Plainoy; 3. LOUIS, Ministre & Professeur à Sedan & à Leide; 4. ANGE, Secretaire du Roi, & plusieurs filles. JACQUES fut Conseiller au Parlement de Rennes; mais faisant profession de la Religion Reformée, il fut obligé de se défaire de sa charge. Il se retira à la campagne dans une Terre qu'il avoit en Brie; & en 1585, il alla s'établir à Sedan, où il mourut l'année suivante. * *Abrégé de sa vie.*

CAPPEL (Jacques) Avocat du Roi au Parlement de Paris sous François I, en 1540, célébre par son éloquence, sa doctrine & sa probité, laissa divers Ouvrages en Latin & en François. GUILLAUME Cappel son fils, Docteur en Médecine, s'aquit aussi beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. Il publia les Mémoires de Guillaume & de Martin du Bellay, traduisit Machiavel en François, & composa d'autres Ouvrages. Il vivoit encore en 1584, aussi-bien qu'ANGE Cappel son frére, Seigneur du Luat, Secretaire du Roi, qui traduisit quelques Traitez de Séneque, de Tacite, &c. Leur frére LOUIS Cappel, Ministre de la Religion Réformée naquit en 1534, à Paris, où il enseigna dans le Colége du Cardinal le Moine; mais étant allé à Bourdeaux pour y étudier en Droit, il s'engagea dans les nouvelles opinions, & fut un des plus zélez partisans du Calvinisme. En sortant de Bourdeaux il se retira à Genève, où il étudia en Théologie; & depuis, étant revenu à Paris, il s'attacha aux Chefs du parti Huguenot, & fut envoyé Ministre à Meaux, à Sedan & ailleurs. On l'employa en diverses negociations importantes pour le parti; & il enseigna depuis la Théologie à Leide, où il mourut en 1586. On a de sa façon quelques Ouvrages, remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Eglise Romaine. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist.* Meursius, *Athenæ Batavæ, l. 2.*

CAPPEL (Jacques) Seigneur du Tilloy, Professeur en Théologie à Sedan, étoit fils de JACQUES Cappel, Conseiller au Parlement de Rennes, & naquit en 1568, il étudia en Théologie à Sedan, où il fut reçu Ministre; & il commença à exercer son ministére dans la Terre du Tilloy, qui étoit un fief de Haubert. Depuis il fut appellé par le Duc de Bouillon en 1599, & mourut en 1624. Il a fait divers Ouvrages de Théologie, de Critique sur l'Ecriture-Sainte, de controverse & d'Histoire, dont quelques-uns sont imprimez, & les autres sont restez manuscrits.

CAPPEL (Louis) né le 14 oct. 1583, ou 1585, fut Ministre & Professeur à Saumur, dans la Langue Hébraïque, & a donné au public plusieurs Ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fonds de Littérature pour tout ce qui regarde la Critique des livres sacrez. Il est Auteur d'un excellent Traité intitulé, *Arcanum punctuationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par Thomas Erpénius, parce que Cappel ne trouvoit personne ni en France ni à Genève, qui voulût l'approuver. Au contraire ceux de son parti s'y opposoient, s'imaginant que ce livre détruisoit les principes de leur Religion. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui sont dans le texte Hebreu. Cet Ouvrage mérite d'être lu de tous ceux qui veulent savoir la Critique

facrée. Le célébre Alexandre Morus, qui l'avoit vu avant qu'il fût imprimé, rend justice à l'Auteur, qu'il appelle dans fes Exercitations fur l'Ecriture, un homme d'un jugement très-fin & d'une profonde érudition : il ajoûte au même endroit que cet excellent Ouvrage étoit la terreur de plufieurs Théologiens de Genève, animez de zéle pour la caufe de Dieu, mais d'un zéle amer & mal réglé. Cappel compofa un autre Ouvrage intitulé, *Critica facra*, imprimé à Paris en 1650, qui fit encore plus de bruit, que le premier, & qui lui attira la haine de plufieurs de fon parti, comme s'il fe fut uniquement propofé d'appuyer les fentimens des Catholiques Romains fur l'autorité de l'Ecriture, & de ruiner l'autorité du texte Hébreu. On s'oppofa pendant dix années entiéres à Genève, à Sedan & à Leide, à l'impreffion de ce livre, mais le Pére Petau Jéfuite, le Pére Morin de l'Oratoire, & le Pére Merfenne Religieux Minime, obtinrent un privilége du Roi, pour le faire imprimer à Paris : ce qui parut étrange à la Cour de Rome, qui fut fur le point de le condamner ; parce qu'il étoit inoüi qu'on imprimât en France avec un privilége du Roi, les livres des Hérétiques où il étoit parlé de Théologie. Mais ce fut le fils de Cappel qui eut le foin de cette impreffion, & qui étoit Catholique, le pére n'y ayant point paru. Le Pére Simon cite là-deffus une lettre écrite au Cardinal François Barberin par le Pére Morin, qui lui marque qu'on feroit plaifir à Cappel de condamner à Rome fon livre, qui lui avoit attiré la haine de ceux de fa Secte ; mais qu'en même tems on feroit tort aux Catholiques, qui fe fervoient utilement de cette Critique contre les Proteftans. Cette lettre du Pére Morin, qui n'étoit alors que manufcrite, a été depuis imprimée en Angleterre, dans un Recueil de lettres, fous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, où l'on trouvera auffi la lettre que le Cardinal Barberin écrivit touchant cette Critique au Pére Morin. Au refte cet Ouvrage, qui a fait tant de bruit, ne contient autre chofe dans les fix livres dont il eft compofé, que des Leçons diverfes, & un Catalogue de fautes que Cappel prétend s'être gliffées dans les exemplaires de la Bible, par le moyen des Copiftes : ce que l'Auteur accompagne de Réflexions Critiques. Plufieurs Proteftans ont attaqué cette Critique, mais d'une maniére foible ; & tout ce qu'il y a aujourd'hui d'habiles gens, fi l'on en excepte quelques Théologiens du nord, qui font entêtez des fentimens des deux Buxtorfs, conviennent avec Cappel, & approuvent fon Ouvrage. Grotius, qui entendoit parfaitement cette matiére, écrivit à Cappel une lettre, où il marque qu'il devoit faire plus d'eftime d'un petit nombre de perfonnes favantes qui foutiennent fa Critique, que de ceux qui s'y oppofoient en foule, *Contentus efto magis paucis quam multis laudatoribus*. Cappel a écrit quelques Apologies, pour défendre fon livre ; mais celle qui mérite le plus d'être remarquée, eft une lettre apologetique qu'il adreffa à Uflérius contre Boothius, qui l'avoit accufé d'être convenu avec le Pére Morin, pour ruiner les originaux de la Bible. Il prouve au contraire dans cette lettre, qu'il avoit attaqué fortement dans fa Critique l'opinion du Pére Morin ; mais que comme ce Pére avoit eu part avec fon fils Jean Cappel à l'édition de ce livre, il avoit retranché ce qui étoit contre lui ; & on trouve ces retranchemens imprimez dans cette lettre apologetique, à la *page* 19, & dans les fuivantes. Cappel a donné au public plufieurs autres Ouvrages. Walton a fait réimprimer dans fes Prolégoménes, qui font au devant de la Polyglotte d'Angleterre, la Chronologie facrée de cet Auteur, qui avoit été réimprimée à Paris en 1655, & fon Ouvrage fur la Defcription du Temple de Salomon. On a imprimé à Amfterdam en 1689, fes Commentaires Théologiques & Critiques fur le Vieux Teftament, avec la défenfe de fon *Arcanum* [illegible]. Ce favant homme mourut à Saumur le 16 de juin 1658. Il a fait lui-même un Abrégé de fa Vie dans fon Ecrit *de Capellorum Gente*. * *Mémoires des Savans.*

* CAPPEL ou WALT-CAPPEL, petite ville bien bâtie dans le Landgraviat de Heffe-Caffel, à peu près au fud-eft de la ville de Caffel, dont elle eft éloignée d'environ fept lieues.

CAPPELL, Couvent du Canton de Zurich fitué à une demi-lieue de la ville de Zug. Il fut fondé par *Walther d'Efchenbach*, Seigneur de Schnabelberg & de Schwartzenberg, en 1185. Henri Bullinger y fut appellé pour être Regent en 1523. Il inftruifit les Moines d'une telle maniére que dans peu ils renoncérent tous à la Meffe, à la vie Monaftique & à la Religion Romaine en embraffant la Doctrine des Réformez. Quelque-tems après ils remirent tout le Couvent & fa Jurifdiction à la ville de Zurich, qui le convertit en Ecole & y établit outre cela une maifon de correction. Ce Couvent eft illuftre dans l'Hiftoire de la Suiffe à caufe de la fameufe guerre qui en porte le nom & qui commença en 1529, à l'occafion de quelques différens que le changement de Religion caufa parmi les Cantons. Les premiers troubles de 1529 furent un peu calmez par la médiation des Cantons de Glaris & d'Appenzell, mais il en furvint de nouveaux en 1531. Le Canton de Zurich mit alors 600 hommes & plufieurs piéces de Canon dans le Couvent de Cappel. Les Bernois envoyérent 6000 hommes dans l'Argow, & les Catholiques y envoyérent auffi toutes leurs forces. Les Zuricois les fuivirent de près avec 4000 hommes, que les Catholiques attaquérent le onziéme octobre 1531, & mirent entiérement en fuite. Les Zuricois perdirent 520 hommes fur le champ de bataille, du nombre defquels fe trouva auffi Ulric Zwingle, le Réformateur & premier Miniftre de l'Eglife de Zurich, dont le corps ayant été trouvé par les Catholiques, fut traité d'une maniére cruelle. Les Cantons Catholiques ne perdirent dans cette bataille que 80 hommes, & pillérent le Couvent de Cappel. Les Zuricois, les Bernois & les autres Cantons Proteftans fe joignirent depuis à Bremgarten ; mais cela n'empêcha pas que le 24 d'octobre ils ne fuffent attaquez de nuit par les Catholiques & qu'ils ne perdiffent encore 800 hommes. Les cinq Cantons Catholiques entrérent dans le Canton de Zurich & y firent un grand ravage. Enfin la paix & le calme furent rétablis parmi les Cantons moyennant un traité folemnel fait entre eux. Les Catholiques Romains firent bâtir une chapelle fur le champ de bataille, où ils vont encore toutes les années en proceffion. * Rhanufius, *ex Stumpfio & Hottingero*. Bullinger, *Hift. Helvet. Manufcr. l.* 15. *ch.* 21. *item de Trad. l.* 10. *ch.* 9. 20. & 21. Stetler. Ceride. *Etat & Délices de la Suiffe*, *tome* 2. *p.* 98. de l'édit. d'Amfterdam, 1730.

* CAPPENDEZA, bourg de France dans le Languedoc. Il eft dans le diocéfe de Carcaffonne, au fud de l'Aude, à l'oueft de Narbonne, dont il eft éloigné d'environ neuf lieues. * *M. Delifle*, *dans fa Carte de la partie Orientale du Languedoc.*

* CAPPEREL (Henri) Prévôt de Paris en 1320. Mezeray dit que ce Capperel, pour avoir fait pendre un pauvre innocent en la place d'un riche condamné à mort pour fes crimes, fut par Arrêt du Parlement attaché au même gibet. *Tome* 2. *de l'Abrégé Chronologique*, fous le régne de Philippe *le Long*.

CAPPIDUS, Prêtre de Staveren dans la Frife, vivoit dans le dixiéme fiécle, du tems de Conrad & de Henri *l'Oifeleur*, Empereur. Il compofa la Généalogie des Princes, Ducs & Rois de Frife, l'Hiftoire Eccléfiaftique du pays, & quelques autres Traitez, qui ont tous été brûlez dans l'incendie d'une bibliothéque. * Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *ch.* 39.

CAPPOCHI (Rennier) Cardinal, étoit de Viterbe. Ughel croit qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de faint Benoît, & qu'il fut depuis Evêque de Viterbe. Le Pape Innocent *III* le fit Cardinal en 1212. Honoré l'envoya Légat dans la Tofcane. Grégoire IX lui continua cet emploi, & Innocent IV qu'il avoit accompagné au Concile général de Lyon de l'an 1245, l'envoya en Italie, pour y publier les cenfures contre l'Empereur Frederic II, & retenir dans le devoir les villes foumifes au faint Siége. Il fut pourvu depuis du Gouvernement du Patrimoine de faint Pierre, & mourut à Viterbe l'an 1252, après y avoir fait diverfes fondations confidérables d'églifes & de monaftéres. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bzovius, *A.C.* 1212. Aubery, *Hift. des Card.* Ughel, *Ital. facra.*

CAPPOCHI, (Pierre) fut fait Cardinal l'an 1244, par le Pape Innocent IV, qui l'ayant mené avec lui en France, s'en fervit utilement dans le Concile de Lyon. Il l'envoya en Allemagne, où il fe trouva l'an 1248, à la Diéte de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élu Empereur contre *Frédéric II*. Le Cardinal Cappochi fut chargé depuis de faire la guerre en Italie contre le même *Frédéric II* : commiffion dont il s'aquitta affez heureufement. Lorfqu'il fut de retour à Rome, il lui arriva cette avanture d'une image de la Sainte Vierge tombée dans un puits, qui donna occafion à Cappochi de faire bâtir l'églife de Notre-Dame de la Place, qui eft aujourd'hui aux Servites. Il mourut à Rome le 18 mai 1259, & fut enterré dans l'églife de fainte Marie Majeure, dont il étoit Archiprêtre, & où l'on voit encore fon Epitaphe. * Ciaconius, *in Innoc. IV.* Aubery, *Hift. des Card.* Marinelli.

CAPPOCHI (Nicolas) Cardinal, Evêque d'Urgel en 1348, étoit petit-neveu du Pape Honorius IV. Son pére Jean Cappochi l'envoya à Péroufe, où il fe rendit habile dans le Droit Canon & civil. Depuis, étant venu à Avignon, où étoit alors le faint Siége, il s'y fit eftimer, & fut fait Cardinal par le Pape Clément VI, en 1350. En 1356, le Cardinal Talleyrand de Perigord & lui, furent envoyez Légats en France, pour y regler les différens qui étoient entre le Roi Jean, & Edouard III, Roi d'Angleterre. Leurs foins furent inutiles, & la funefte bataille de Poitiers décida de cette guerre. Le Cardinal Cappochi fe trouva à l'élection d'Urbain V, qu'il fuivit à Rome. Ce fut en ce tems-là qu'il fonda un Collége à Péroufe, un monaftére à Mont-Morcino pour les Religieux de la Congrégation du Mont des Olivets, & divers autres édifices facrez. Il mourut faintement à Monte-Fiafcone le vingt-fixiéme juillet 1368, & fon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'églife de fainte Marie Majeure, où l'on voit encore fon Epitaphe. * Marinelli. Onuphre. Bofquet. Aubery, *Hiftoire des Cardinaux.*

CAPPOCHI (Alexandre) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, né le quatorze octobre 1515, étoit fils de *Pierre* Cappochi Citoyen de Florence, & de *Marguerite* de Falcano. Après la mort de fon pére, à l'âge de douze ans, il reçut l'habit de Religieux des mains du Pére Archange le vingt-neuviéme avril 1527. Il fe rendit fort favant dans les Langues Orientales, & après avoir donné plufieurs preuves de fon zéle & de fon érudition, il mourut à Florence le huitiéme jour d'octobre 1581. * Hilarion de Cofte, *Hift. Cathol. des Hommes Illuftres.*

* CAPPORIUS (Jean Baptifte) Médecin, Poëte & Aftrologue de Bologne, fut Profeffeur en Médecine, & en Philofophie, & mourut au mois de novembre de l'année 1676. Il publia fous le nom de *Charifius Thermarius Spada* un Ouvrage intitulé, *Animadverfiones ad Jo. Caroli Smith Opufculum de Febribus*. Après fa mort, on a donné au public les Ouvrages fuivans dont il eft l'Auteur, *Lectiones Phyficæ, Morales, De Morbis particularibus, De Febribus, De Erroribus Clarorum Scriptorum Latinorum Lib. XII, De Semine nequaquam animato, Paradoxa Philofophiæ Democraticæ*. Il a auffi écrit en Italien, *Comparaifon de l'ancienne République d'Athénes avec la République de Florence*, telle qu'elle eft aujourd'hui ; *Remarques Politiques fur la Vie de Bentivoglio*, & quelques autres piéces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPPUCHINI. *Voyez* CAMERINO.

CAPRA, (Benoît) de Péroufe, l'un des plus célébres Jurifconfultes de fon tems, a fleuri vers l'an 1400, il favoit le Droit Canon & Civil, la Théologie, les Belles Lettres, & laiffa plufieurs Ouvrages, entre autres des Commentaires fur les Decrétales, fur les Clémentines, & des Confeils, *Communium opinionum*. Socin, *en fes Confeil* 92. *vol.* 1. appelle Capra, *infignis, folemnis, optimi judicii & timoratæ confcientiæ*. Corneus avoit étudié fous lui. * Trithéme, *de Script. Ecclef.* Gefner & Poffevin. *Bibliothéque Hiftorique & Chronologique des principaux Auteurs & Interprêtes du Droit Civil* par Denys Simon, *édit. in douze, de Paris* 1690.

CAPRA (Galéaffe Flavius) *Voyez* CAPELLA.

CAPRAIA, ifle. *Voyez* CAPRARIA.

CAPRAIS ou CAPRAISE (Saint) premier Evêque d'A-

d'Agen fut martyrisé vers l'an 303, sous Dacien, Préfet des Gaules. *Voyez* A G E N.

C A P R A I S (Saint) s'appliqua dès ses plus tendres années à la piété, à la pénitence, & à la retraite. Etant encore fort jeune, il vendit son bien, & se retira dans les montagnes qui séparent la Gaule Belgique d'avec la Lyonnoise. Il y fut découvert & y reçut quelques Disciples, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il eût de communauté reglée. Il quitta sa retraite pour voyager avec deux jeunes Seigneurs, Honorat Evêque d'Arles & son frére Venance. Ils allérent en Gréce, d'où ils vouloient passer en Asie: mais la mort de Venance les obligea de revenir dans les Gaules. Ils s'arrêtérent dans le diocése de Fréjus, & y assemblérent quelques particuliers qui se mirent sous la conduite de saint Caprais, jusqu'à ce que saint Honorat alla dans l'isle de Lerins, où il jetta les fondemens du monastére de Lerins, qu'il gouverna sous la direction de saint Caprais jusques au tems qu'il fut fait Evêque d'Arles. On ne sait pas combien saint Caprais survécut à Honorat; mais le sentiment le plus commun est, qu'il est mort le premier juin de l'an 430. Eucher de Lyon & Sidoine Apollinaire ont parlé de lui avec beaucoup d'estime. Le corps de saint Caprais fut enterré dans le monastére de Lerins, où l'on prétend que l'on conserve encore ses Reliques. Son nom se trouve dans la plupart des Martyrologes, où il est qualifié Abbé de Lerins. * Baillet, *Vies des Saints, premier juin.*

C A P R A L. *Voyez* A L V A R E Z C A P R A L (Pierre)

* C A P R A L I S (François) natif de Portugal, Jésuite, enseigna à Goa la Philosophie & la Théologie, & exerça dans la suite, à la Chine & au Japon, les plus hauts emplois ecclésiastiques. Il mourut le sixiéme avril 1609, âgé de 81 ans. On a de lui, *Annua Litera e Sinia & Japonia, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C A P R A N I C A (Dominique) Romain de nation, étoit fils de *Nicolas* & frére d'*Ange* Capranica. Il étudia à Padoue & à Bologne sous les plus célébres Jurisconsultes, & s'aquit la réputation d'être un des savans hommes de son tems. Le Pape Martin V le pourvut de divers emplois considérables, lui donna le Gouvernement d'Imola, & le nomma Cardinal en 1423; mais comme ce Pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette dignité, on refusa de le recevoir dans le Conclave. Eugéne IV, suivit les sentimens des Cardinaux contre Dominique Capranica, qui s'en plaignit au Concile de Bâle, & se fit attribuer les honneurs dûs à sa dignité. Le Pape Eugéne IV, ayant trouvé moyen de l'appaiser, l'attira à Florence, le reconnut pour Cardinal, l'envoya Légat en la Marche d'Ancone, & lui donna le Gouvernement de Pérouse. Nicolas V l'aima, & lui confia les emplois les plus importans; car il l'envoya deux fois Légat à Alphonse V, Roi d'Arragon. Il fut encore Grand Pénitencier. Calixte III, successeur de Nicolas, eut aussi beaucoup de considération pour Capranica, qui eût été peut-être élu en sa place, s'il lui eût survécu de quelques jours; mais il mourut en même tems que lui, le 14 août 1458. Ce Cardinal avoit une très-belle Bibliothéque qu'il laissa pour l'usage d'un Collége qu'il fonda à Rome: son corps fut enterré aux Dominicains de la Minerve, où l'on voit son tombeau. * Ciaconius, *in Act.* Victorel & Onuphre, *dans Martin* V. S. Antonin, *tit.* 22. *c.* 16. *sur la fin.* Platine, *dans Calixte* III. Æneas Sylvius, sous le nom de Gobelin, *Comment. l.* 1. Sponde, *aux Annal.*

C A P R A N I C A, (Ange) Cardinal, Evêque de Rieti, & Légat à Boulogne, aimoit les Lettres, & avoit parmi ses domestiques des personnes d'un rare savoir, entre autres Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé sur le Siége pontifical sous le nom de Pie II, mit au nombre des Cardinaux Ange Capranica en 1460. C'étoit un homme de grande vertu. Il mourut à Rome l'an 1478, & fut enterré dans le même tombeau que son frére. * Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 2. Onuphre. Aubery, *Histoire des Card.*

C A P R A N I C A, ville de l'Etat de l'Eglise, est située dans la province du Patrimoine de St. Pierre, sur une colline entre le Lac de Bracciano & celui de Ronciglione. Cette ville a été assez bonne; mais elle déchoit tous les jours. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A P R A N I T Z. *Voyez* C O P R A N I T Z.

C A P R A R A. (La) isle du Golfe de Venise, située sur les côtes de la Capitanate, province du Royaume de Naples. C'est l'isle la plus septentrionale de celles de Trémiti. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teutria*, que d'autres placent à l'isle de *San-Domino*, qui est au sud-ouest de la Caprara. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A P R A R A, (Alexandre) Jésuite, Italien, étoit d'une noble famille de Bologne. Le Cardinal Paléote l'obligea de mettre au jour plusieurs Ecrits qu'il avoit faits sur diverses matiéres avant l'âge de vint & un ans: & Charles Sigonius, qui avoit été son Maître, lui laissa tous ses Ouvrages en mourant. Caprara entra dans la Société des Jésuites en 1580, à l'âge de 21 ans, & fut chargé depuis du gouvernement de plusieurs Colléges. Son fort étoit la Morale. Ce Religieux mourut saintement à Mantoue le sixiéme octobre 1625, âgé de 66 ans. Les Magistrats de la ville voulurent que son corps fût mis dans un tombeau séparé des autres. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.*

* C A P R A R A (Enée Comte de) Seigneur de Siklos, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller Privé de l'Empereur, Vice-président du Conseil de Guerre, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, Général des armées de l'Empereur, Gouverneur de Waradin en Esclavonie, étoit issu d'une famille distinguée de Bologne, où son pére *Nicolas*, Comte de Caprara, étoit Conseiller. Sa mére s'appelloit *Victoria* Piccolomini, sœur du fameux Général Impérial de ce nom. Caprara fit quarante quatre campagnes. Il se signala sur tout dans celle de 1685, lorsque sous le commandement du Duc de Lorraine il prit d'assaut sur les Turcs la ville de Neuhausel. Depuis ce tems-là, il commanda souvent en chef l'armée de l'Empereur. C'étoit aussi un excellent Politique, & il fut envoyé en 1682 & 1683, Ambassadeur à la Porte. Il ne pouvoit souffrir le vieux Général Dunewald, & cela alla si loin qu'il se battit un jour en duel avec lui près de Nuremberg. Caprara fut percé d'outre en outre, mais il en guérit. Il mourut à Vienne le troisiéme février 1701, dans la 70 année de son âge, & fit son neveu héritier de tous les biens qu'il possédoit en Italie & dans les Païs Heréditaires de l'Empereur. Il n'avoit point été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C A P R A R I A ou L A C A P R A I A, petite isle entre celle de Corse & l'Italie dans la Mer de Gênes, étoit autrefois habitée par de saints Moines, & est aujourd'hui sujette aux Génois, qui y tiennent garnison. Ils s'en emparérent l'an 1507, sur Giacomo de Maro qui en étoit Seigneur. Son circuit est de dix-huit milles, & elle est assez habitée, quoique remplie de montagnes. Elle a un bourg avec un bon château pour la défendre contre les Pirates. Les Anciens la nommoient *Ægilea* ou *Ægilium*, *Capraria* & *Capraſſ*. * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Ptolomée.

C A P R A R O L A ou C A P R A R O L E, château célébre d'Italie, & maison de plaisance du Duc de Parme, a été bâtie dans le XVI siécle. Il est dans le Patrimoine de saint Pierre, au Comté de Ronciglione près de Viterbe, & environ à vint-cinq milles de Rome. Caprarola est un ouvrage du fameux Architecte Vignole, qui l'entreprit pour le Cardinal Alexandre Farnése, & on l'estime un des plus magnifiques palais qui soient en Italie, pour son architecture. Il est bâti en pentagone, avec cinq faces fort hautes, toutes égales, & une cour au milieu parfaitement ronde, de même que les corridors & les galeries qui l'environnent; & cependant les salles sont quarrées & bien proportionnées. La principale est peinte de la main de Pietro Orbista, qui étoit en réputation sous Paul III. Il y a une des chambres, où quatre personnes placées chacune dans un coin, l'oreille tournée à la muraille, s'entendent parler fort distinctement, quoiqu'elles parlent bas, & quoique ceux qui sont au milieu de la chambre n'en entendent rien. Il y en a une autre, où, si vous frappez du pié quand vous êtes au milieu de la chambre, ceux qui sont au dehors croyent qu'on y a tiré un coup de pistolet. Tous les autres appartemens ont chacun leur beauté particuliére. Les jardins & les fontaines y sont dignes de cet admirable Palais. * Vignole, *Ordres d'Architecture.*

C A P R É E, ou I S L E D E C A P R I, *Caprea* & *Capræ* isle de la Mer Tyrrhéne ou de Toscane, vis à vis de Pouzzol, dans le Royaume de Naples. C'est dans cette isle que Tibére se retira pour y commettre tous ces crimes que les Historiens ont découverts. Son circuit n'est pas de plus de douze milles. Autrefois Caprée avoit deux villes, mais elle n'en a plus qu'une, qu'on appelle aussi Capri, *Caprea*, qui est épiscopale sous la métropolitaine d'Amalfi. Ses Habitans sont francs de toutes sortes d'impositions, à cause de la garde qu'ils font dans l'isle. Il y passe tous les ans une si grande quantité de cailles, qu'on dit que c'est le principal revenu de l'Evêché: d'où vient que quelques uns l'ont appellé assez agréablement l'Evêché des cailles. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Suetone, *dans Tibére.*

C A P R É E, ville. *Voyez* l'article précédent.

C A P R E O L E, successeur d'Aurele dans le siége de Carthage, envoya le Diacre Bessula pour assister au Concile d'Ephése en 431. Le misérable état où se trouvoient les églises d'Afrique par la guerre des Vandales, ayant empêché les Prélats d'y aller eux-mêmes, il écrivit une lettre d'excuse, qui se voit parmi les Actes du Concile d'Ephése. Il a aussi composé un petit Traité, pour répondre à Vital & à Constance, Chrétiens d'Espagne, qui l'avoient consulté, si l'on pouvoit dire que Dieu est né d'une Vierge. Il y établit cette vérité, en montrant qu'il n'y a qu'une personne en Jesus Christ, & refute ceux qui étoient dans un autre sentiment. Il parle dans ce Traité de la condamnation de Nestorius & de son hérésie, par le Concile d'Ephése, auquel il dit qu'il avoit envoyé ses Deputez. Ce Traité a été donné par le P. Sirmond, & imprimé à Paris en 1630. Capréole avoit encore écrit une lettre à l'Empereur Théodose. Vincent de Lerins parle avantageusement de ce Prélat. * *Actes du Concile d'Ephése.* Liberatus, *in Breviario, c.* 5. S. Fulgence, *adversus Pelagianos, num.* 6. *Edit. du Traité de Capreolus par le* P. Sirmond. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du V siécle.*

C A P R É O L E, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XV siécle, & étoit natif d'un village près de Rhodez, où il se fit Religieux. Il devint un des plus ardens Défenseurs de la doctrine de saint Thomas, & composa quatre livres de Commentaires sur le Maître des Sentences, & une défense de la doctrine de saint Thomas, imprimez à Venise d'abord en 1483, & depuis en 1588. Il enseignoit à Paris, & y lisoit les Sentences en 1409, fit sa licence en 1410 & 1411, travailla ces années-là mêmes à son Commentaire, qui ne fut achevé qu'en 1434, & mourut à Rhodez en 1444. Trithéme dit qu'il vivoit en 1415, Bellarmin en 1410, Antoine de Sienne en 1424, & Sponde assure que c'étoit en 1443: c'est sur cette année qu'il rapporte une dispute que Capréole eut avec Tostat au Concile de Bâle du tems d'Eugéne IV. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

C A P R E O L E (Elie) natif de Bresse en Italie, & excellent Jurisconsulte & Historien, au commencement du XVI siécle, composa divers Ouvrages qui lui aquirent beaucoup de réputation, comme, l'Histoire de Bresse en quatorze livres, dont il y en a douze d'imprimez; *Defensio statuti Brixiensium, de ambitione & sumptibus funerum minuendis; Dialogus de confirmatione Fidei, &c.* Elie Capréole mourut fort âgé en 1519. * Baptista Mantuanus, *in Carm.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

C A P R E R A, (Bernard) grand Juge de Sicile, qui vivoit dans le XV siécle, voulut envahir le Royaume après la mort du Roi Martin en 1410, & epouser Blanche veuve de ce Prince: ce qui fut la source de plusieurs malheurs. * Fazel, *l.* 2. *Decad.* 9. *ch.* 8. Surita, *l.* 11.

* C A P R E S E ou C A P R I L E, en Latin *Capra*, village de Toscane dans le Florentin, est aux confins du Duché d'Urbin, à la source de la Marecchia, & à deux lieues de celle du Tibre.

Nar-

Narsès rendit autrefois ce lieu célébre par la défaite & par la mort de Toula Roi des Goths. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAPRI, isle. *Voyez* CAPRÉE.

CAPRIATA, (Pierre-Jean) Jurisconsulte & Historien, étoit de Génes, & a vécu au XVII siecle. Paulus Amatus, dans le Poëme qui a été mis au devant du livre de Capriata en parle en ces termes,

> *Qui consulta Patrum, & nodosi dogmata Juris,*
> *Atque vagos Legum anfractus, dubiosque recessus,*
> *Ingenio solitus scrutarier, & quem*
> *Jurisconsultum insignem* Menochius *olim*
> *Testatur, scriptis commendans laudibus. . . .*

Un peu après on trouve ceci,

> *Tu, seu Jura doces, Juris penetralia quaeris,*
> *Seu Patronus agis causas, dubiumque Clientem*
> *Sublevas, arguto, quem promis pectore, sensu,*
> *Unde audet dubia melius considere causa;*
> *Seu Juris responsa refers consulta petenti;*
> *Seu lites dirimis certantes Arbiter inter;*
> *Tam rite, & recte peragi tibi cuncta videntur,*
> *Tam facile, atque brevi interjecto tempore quantum*
> *Per tardas persecta moras vix quisque dedisset.*

Ce qui fait connoître qu'il réussit également, soit à expliquer les questions les plus épineuses de la Jurisprudence, soit à plaider des causes, soit à répondre aux Consultans, soit à finir les procès par la voye de l'arbitrage. Quoiqu'on puisse ne point prendre au pié de la lettre les expressions dont on se sert dans cet éloge, il est sûr que les travaux historiques de cet Ecrivain sont estimables; puisqu'il y expose les faits avec une grande netteté, & qu'il en dévelope les motifs, les instrumens & les suites. On trouve dans ses Ouvrages tout ce qui s'étoit passé de son tems, sur tout en Italie. Il publia comme un essai ses deux premiers livres l'an 1626, (dans le catalogue de M. de Thou, *p.* 305. *de la premiere partie*, on marque l'édition en 1627, *in octavo*) intitulez, *I due primi libri dell' Historia sopra i movimenti d'armi successi in Italia dall anno* 1613, *fino al* 1618. Il les fit réimprimer a Génes *in quarto* en 1638, ausquels il en a ajoûté dix autres, lesquels joints aux deux premiers, font une Histoire de son tems & d'Italie, conduite depuis 1613, jusqu'en 1634. Ces douze livres furent réimprimez à Genève *in octavo* 1644. Il publia à Génes en 1648 une seconde partie de son Histoire, qui fut réimprimée à Genève *in octavo*, dont le titre est, *Dell' Historia di Pietro Giovanni Capriata, parte seconda in sei libri distinta; nel primiero de' quali si contengono alcuni movimenti d'armi fuor d'Italia succeduti; e ne' cinque susseguenti la continuazione di quei d'Italia dall anno* MDCXXVIII, *fino al* MDCXLIV. On a imprimé à Londres en 1663, une Traduction Angloise de tous les Ouvrages de cet Auteur, qui se vante d'avoir gardé l'équilibre sans aucune partialité, ni pour la France, ni pour l'Espagne. *Dans la Préface de la partie de son Ouvrage*, il donne pour exemple de son impartialité, ce qu'il a écrit sur les deux guerres du Montferrat, où il dit que le Duc de Mantoue, attaqué dans la premiére par le Duc de Savoye, fut soutenu par le Roi d'Espagne; mais que dans la seconde, attaqué par le Roi d'Espagne, il fut soutenu par le Roi de France: ce qui montre qu'après avoir loué le Roi d'Espagne dans la premiére, il le condamne à l'égard de la seconde; & donne tant d'éloges à Louis XIII, que l'Auteur du Politique très Chrétien n'a pas dédaigné de le copier. Les Vénitiens se sont plaints d'avoir été maltraitez dans son Histoire; & même André Balbo, Noble Vénitien, qui étoit à Génes lorsque la premiére partie de l'Ouvrage de Capriata vit le jour, lui en fit des reproches, ausquels il répondit entre autres choses: on ne peut pas se plaindre (dit-il dans la même préface) que *j'aye* manqué de respect pour la République de Venise en ce qui concerne la sagesse de son gouvernement; que si j'ai décrit les succès des guerres d'une maniére qui n'a pas été agréable, ce n'est point ma faute; car j'ai du les représenter tels qu'ils ont été: & il ne faut point s'attendre que la description des choses qui nous ont causé du chagrin quand elles sont arrivées, se puisse lire avec plaisir. Il représente encore, qu'il n'étoit ni Sujet de la République de Venise, ni à ses gages; & que néanmoins il l'avoit mieux ménagée que n'avoient fait quelques Auteurs Vénitiens, qu'elle avoit punis, & en leurs personnes & en leurs Ouvrages, pendant qu'elle permettoit le débit de son Histoire. Il dédia la premiére partie de son livre à Ottaviano Raggi, Auditeur de la Chambre d'Urbain VIII, & la seconde à Carlo Emmanuel Durazzo, Référendaire de l'une & de l'autre Signature. *Dans son Epître dédicatoire*, il rapporte les raisons qui l'ont empêché de dédier son Ouvrage à des Princes. * Bayle, *Dict. Crit. derniére édit.*

CAPRICORNE, un des douze Signes du Zodiaque, composé de vint huit étoiles qui répréfentent, dit-on, la figure d'une chévre. Le soleil entre dans ce Signe au mois de décembre, & fait alors le solstice d'hiver, commençant à revenir vers l'Equateur. Les Poëtes disent que ce Signe est occupé par la chévre d'Amalthée qui avoit nourri Jupiter de son lait, & dont ce Dieu voulut faire une constellation, pour la récompenser de ce bon office. D'autres ont feint que le Dieu Pan, craignant le Géant Typhon, se déguisa en se transformant en un bouc qui avoit une queue de poisson, & qu'il fut ensuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette adresse. * Caesius, *Astronom. Poetic.* Auguste César étant né sous ce Signe, fit battre quantité de piéces d'or & de cuivre qui en portoient la figure. * Ch. Patin, *sur Suétone.* M. de Thou remarque aussi que Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane, vint au monde sous le même Signe. Pline, *l.* 11. *c.* 15, dit que ceux qui habitoient l'Attique vers le midi, avoient un jour nommé *Caprifici tiritium* qu'ils consacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la recolte de leur miel.

CAPRILE. *Voyez* CAPRÉSE.

* CAPRINUS (Jean Antoine) Jésuite d'Aquila dans le Royaume de Naples naquit en 1614. Il enseigna les Belles Lettres & la Philosophie dans quelques endroits, & fut Recteur en divers Colléges. Il donna au public, *Apes Barberina, seu Universa Philosophia; De Motu trepidationis terrae; Lux Philosophica*, & le tout sous le nom de *Sylverius Leo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CAPRONA (Archange) Capucin, né à Palerme d'une race noble, embrassa la vie religieuse à l'âge de dix huit ans, quelques efforts que fit son pére pour l'en empêcher. Il prêcha dans les principales villes & dans les bourgs les plus considérables de Sicile, sur tout à Trapano où il érigea trois Confrairies, & travailla à faire bâtir un Hopital pour les pauvres, allant lui même de maison en maison tous les dimanches recueillir pour eux les aumônes. Il mourut en 1577. On a de lui, *Statuta & Documenta pro Confraternitatibus domus Hospitalis, Montis pietatis & misericordiae in Civitate Drepanensi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAPRONCZA ou CAPRONZA. *Cherchez* COPRANITZ.

CAPROTINE, est le nom que les anciens Romains donnérent à Junon & aux Nones de juillet, tems auquel ils célebroient une fête solemnelle, dont voici l'origine. Après que les Gaulois furent sortis de Rome, les peuples voisins, qui sçavoient que les forces de la République étoient épuisées, crurent avoir trouvé l'occasion de s'en rendre maîtres. Ils donnérent le commandement de leurs troupes à Lucius, Dictateur des Fidénates, qui envoya un Heraut au Sénat, pour lui declarer que, s'il vouloit conserver les restes de Rome, il falloit que les Romains lui envoyassent toutes leurs femmes & toutes leurs filles. Les Sénateurs voyoient leur perte prochaine, & ne savoient à quoi se résoudre; mais une Esclave nommée *Philotis*, ayant assemblé toutes les autres, leur fit prendre avec elle les habits de leurs maîtresses & de leurs filles; & dans cet équipage trompeur, elles passérent dans le camp des ennemis. Le Général les ayant distribuées aux Capitaines & aux soldats, elles les invitérent à boire & à se réjouir, sous prétexte qu'elles célébroient ce jour-là une fête solemnelle entre elles. Après que les ennemis se furent remplis de vin, & que le sommeil les eut assoupis, elles donnérent un signal du haut d'un figuier sauvage, auquel les Romains accoururent, & firent main-basse par tout. Le Sénat en mémoire de ce bon office, accorda la liberté à ces généreuses Esclaves, & leur assigna à chacune une somme d'argent des deniers publics, pour se marier. Les Romains appellérent ce jour de leur délivrance, *les Nones Caprotines*, & établirent une fête annuelle en l'honneur de Junon Caprotine, ainsi nommée de *Caprificus*, qui signifie un figuier sauvage. Depuis ce tems, à pareil jour, toutes les Esclaves donnoient la collation à leurs Maîtresses hors de la ville sous des figuiers sauvages, se battoient, & se jettoient des pierres en folâtrant, pour représenter le combat dans lequel les Romains avoient défaits les Latins par l'industrie des Esclaves. * Plutarque. Macrobe, *Saturnalia, l.* 1. *c.* 11.

CAPSA ou CAPHSA, ville de la Lybie Intérieure, a tiré son nom des vastes déserts, dont elle est environnée, selon le sentiment de Bochart, qui de *Caphsa* en Hébreu, dérive *Capsa, pressor & serrer.* Florus & Salluste, parlant des Habitans de Capsa, disent que leurs sables & leurs serpens les défendent mieux que leurs armées, leurs murailles & leurs remparts, contre ceux qui les voudroient attaquer. Il y avoit une autre ville de ce nom dans la province Bizacéne: ces deux villes sont marquées dans les Notices des églises d'Afrique. * Salluste, *in Bello Jugurthino.* Florus, *l.* 3. *ch.* 1.

* CAPSA, CAPSIA, CAPPA ou CHAPSE, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe dans la Romanie au sud-est d'Andrinople ou Drénalc, dont elle est éloignée d'environ huit lieues, & au nord de Trajanopoli, à la distance d'environ dix lieues. On prend ce lieu pour le *Carpudaemum* des Anciens.

* CAPSIOUX ou CAPCIOUX. Bourg de France dans le Bazadois qui est une des provinces du Gouvernement général de Guienne. Il est au sud-sud-ouest de la ville de Bazas, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CAPTIVITÉ des Juifs à Babylone. Les Savans sont en contestation sur le commencement & sur la fin de cette captivité, à laquelle l'Ecriture-Sainte donne soixante-dix ans de durée. Quelques uns, comme le Pére Petau, la commencent à la premiére transmigration du peuple Juif, l'an premier de Nabuchodonosor, & le quatriéme du Roi Joakim. Usserius la place une année plus bas: le P. Tirin, & quelques autres, la font commencer dès l'année XIII de Josias, quarante ans avant la derniére désolation de Jérusalem: Cajétan, Génébrard, & quelques autres, mettent son commencement, sous l'année neuviéme du régne de Nabuchodonosor, & à la seconde transmigration, lorsque Jechonias fut enlevé de Jérusalem à Babylone, & que Sedecias fut mis sur le thrône: le P. Labbe commence ces soixante-dix années de la captivité des Juifs, à l'année onziéme & derniére de Sedécias, lorsque le temple fut brûlé, la ville rasée, & tout le peuple emmené hors du païs, & les finit l'an premier de la Monarchie de Cyrus sur tout l'Orient. Ce qu'il allégue ne conclut rien contre l'opinion d'Usserius & du P. Petau, à moins que d'admettre sa Chronologie peu sûre en cet endroit. Nous rapporterons néanmoins ici ses raisons telles que nous les avons trouvées. La premiére est tirée du *chapitre* 25 de *Jérémie, v.* 11. *Et tout ce païs sera réduit en une solitude épouvantable, & ils serviront au Roi de Babylone soixante-dix ans*: la seconde du *chapitre* 29. *v.* 10. du même Prophéte, *lorsqu'on aura demeuré soixante-dix ans en Babylone*: la troisiéme est prise du dernier chapitre du second livre des *Cronn.* ou *Paralipomenes, v.* 20. 21. & 22. *Il a été mené esclave en Babylone, & a servi au Roi & à ses fils*, (son fils & ses petits-fils,) *jusqu'à ce que le Roi des Perses s'en rendit maître, & que la parole de Dieu annoncée par la bouche du Prophéte, eût son effet, le païs de Judée ayant accompli dix semaines d'années, &c. La premiére année de Cyrus, Roi des Perses, &c.* Ces passages parlent d'une désolation entiére de la ville de Jérusalem, qui ne commença qu'après la ruine du temple, & non pas à l'an premier de Sédécias, ni au quatriéme de Joakim, ni au

XIII de Josias. La fin des soixante-dix années est marquée par ces paroles, *Jusqu'à ce que le Roi des Perses s'en rendit maître.* Ayant déja regné vingt-deux ans dans la Perse, il fit la guerre aux Babyloniens, & après avoir tué ou déposé Nabonadius, qui est le Darius [illegible] de l'Ecriture, il commença d'être le Monarque de toute l'Asie pendant neuf ans; & c'est cette premiere année dont parle l'Ecriture, *la premiere année du Roi des Perses Cyrus.* La fin de cette captivité de soixante-dix ans, est encore clairement établie au *chapitre premier du premier livre d'Esdras*: de sorte qu'il y a lieu de s'étonner que quelques Peres de l'Eglise ayent différé cette fin jusqu'à la deuxiéme année du regne de Darius, fils d'Hystaspe, quatriéme Roi des Perses. * Le P. Labbe, *Introduction à la Chronologie, c. 19.*

CAPTIVITÉ, Chefs de la Captivité parmi les Juifs en Orient & en Occident. Les Juifs se vantent que depuis la destruction du Temple par les Romains, ils ont toujours eu des Chefs. Le Chef de la Captivité d'Orient gouvernoit les Juifs qui habitoient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Assyrie & dans la Perse; & le Chef de la Captivité d'Occident gouvernoit ceux qui demeuroient en Judée, en Egypte, en Italie, & dans les autres parties de l'Empire Romain. Les Juifs mettent une grande différence entre les Patriarches de Judée, & les Princes de la Captivité à Babylone. Les premiers s'appelloient *Rabban*, & les autres *Rabbana*, ceux-ci descendoient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les Patriarches n'en descendoient que par les femmes. Ils disent de plus que la Maison de David est dans toute sa vigueur, parce qu'il y a encore des personnes illustres de cette famille à Bagdet, parmi lesquels on choisit des Chefs de la Nation, comme on a toujours fait depuis un tems immémorial. C'est ainsi que le content les Juifs. Le Prince de la Captivité qui résidoit en Judée, faisoit sa demeure ordinaire à Tibériade, & prenoit le titre de *Rasch Abboth*, Chef des Peres ou Patriarches. Il présidoit dans les assemblées & dans les Synagogues; il décidoit des affaires importantes de la nation, & des cas de conscience; il levoit des tributs pour subvenir aux frais de ses visites; il avoit sous lui des Officiers qui couroient les Provinces pour l'exécution de ses ordres. Les Juifs tiennent que l'institution de ces Patriarches précéda de cent ans la ruine du Temple, car ils content que trente ans avant la Naissance de Jesus-Christ, *Hillel* surnommé le Babylonien, arriva à Jérusalem, fut consulté sur la célébration de la fête de Pâque, qui tomboit cette année-là sur un Samedi, & que l'on fut si content de sa décision, qu'on le fit Patriarche de sa nation, & que sa postérité lui succéda, jusqu'au cinquiéme siécle de l'Eglise Chrétienne, auquel les Patriarches de Judée furent abolis. Les Auteurs Juifs ne sont pas d'accord sur le nombre de ces Patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, & les autres dix seulement. Voici leurs noms.

1. Hillel Babylonien.
2. Siméon son fils.
3. Gamaliel fils de Siméon.
4. Siméon II, fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II, fils de Siméon.
6. Siméon III, fils de Siméon II.
7. Judas fils de Siméon III.
8. Gamaliel III, fils de Juda.
9. Juda II, fils de Gamaliel III.
10. Hillel II, fils de Juda.
11. Juda III, fils de Hillel II.
12. Hillel III, fils de Juda.
13. Gamaliel IV, fils de Hillel.

On peut voir M. Basnage, *Histoire des Juifs, l. 4. c. 1. 2. 3. 4. 5.* où il s'étend fort au long sur ces Princes de la Captivité d'Occident, & examine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux & du faux dans tout cela. Quant aux Princes de la Captivité de Babylone ou d'Orient, on n'en sait ni l'origine, ni la suite; il paroît seulement qu'ils ne subsistoient point avant la fin du second siécle. On ne songea pas à faire des Chefs de la Captivité pendant que le Temple subsista: les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident demeurerent soumis au Grand-Sacrificateur. Aucun Historien n'a parlé de ces prétendus Princes de la Captivité avant la ruine du Temple. Le premier de ces Chefs qui parois sur la scéne est Huna, qui ne vivoit qu'à la fin du second siécle de l'Eglise: & depuis Huna jusqu'à la perfection du Thalmud, c'est à dire, dans un espace de trois cens ans, à peine en produisent-ils trois. Les Juifs prétendent que c'est parmi ces Princes de la Captivité de Babylone, qui étoient tous de la Tribu de Juda, & de la race de David, que se trouvoit *le Sceptre de Juda*, dont parle le Patriarche Jacob, & que dans la Judée parmi les Patriarches dont nous avons parlé, se trouvoit le Législateur dont il parle au même endroit. Les Auteurs Juifs décrivent avec pompe la maniere dont le Chef de la Captivité d'Orient étoit établi. Les Chefs des Académies voisines, les Sénateurs & le peuple se rendoient en foule à Babylone. Le Prince de la Captivité s'asseyoit sur un throne, & le Chef de l'Académie le haranguoit, & l'exhortoit à ne pas abuser de son pouvoir. Le jeudi suivant, les Directeurs des Académies lui imposoient les mains dans la Synagogue. Le samedi matin il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie; il y faisoit, & donnoit la bénédiction au peuple. Quelques jours après il alloit à l'audience du Roi de Babylone, qui lui faisoit de très-grands honneurs. Les Chefs de la Captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à *Neharda*; mais de là il fut transféré à Babylone ou Bagdet. Là il y avoit dix siéges de Justice sur lesquels il présidoit. Il y avoit aussi vingt-huit Synagogues, entre lesquelles celle du Prince étoit distinguée par la beauté & la magnificence de la structure. Au devant de l'armoire qui renfermoit la Loi, étoit un tribunal élevé de dix degrez, sur lequel étoit placé le siége du Prince de la Captivité & de sa maison. Son Empire s'étendoit sur tous les Juifs dispersez dans l'Assyrie, dans la Chaldée, & dans tout le Royaume des Parthes. Benjamin de Tudele, qui vivoit au douziéme siécle, dit qu'il trouva encore en ce pais un Chef de la Captivité. Mais depuis ce tems on n'en connoît plus, & peut-être étoient-ils supposez des auparavant. Il seroit à souhaiter que la succession & l'Histoire de ces Princes de la Captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée & plus suivie. Les Historiens Juifs sont très-peu exacts, & les Historiens étrangers ne nous apprennent rien du tout sur ces Chefs de la Captivité. J'en excepte le Patriarche d'Occident, de Palestine ou d'Egypte, dont l'Empereur Adrien, Origéne, saint Jérôme, & le Code Théodosien font mention; mais ils ne disent rien du Chef de la Captivité de Babylone, parce qu'il vivoit sous la domination des Perses. Après les premieres nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avoit été faite du *Prêtejan*, ou Roi d'Ethiopie, qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon, que tous ses sujets étoient circoncis, qu'ils observoient le Sabbat, & s'abstenoient de la chair de porc, & qu'ils avoient diverses autres coutumes Judaïques, on crût d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choisis pour faire cette découverte il y avoit deux Juifs, ils ne manquerent pas d'exagérer à ceux de leur nation toutes ces circonstances. Il n'en falut pas davantage pour leur persuader qu'il y avoit un Roi Juif en Afrique; ils en tirerent toutes les conséquences favorables à leurs préjugez. Le Rabin Abrabanel qui étoit alors à Lisbonne se servit en quelque endroit de ses Commentaires sur les Prophétes, des premieres rélations des Portugais sur le grand nombre de Juifs qu'ils avoient trouvez dans les Indes. Ceux de Constantinople firent imprimer une Traduction Espagnole d'une prétendue lettre du *Pretejan* en caractéres Hébraïques, & elle se répandit par tout en diverses Langues. Mais on ne fut pas longtems à reconnoître la fausseté de cette opinion des Juifs, lorsque les Portugais étant entrez dans l'Ethiopie, trouverent que si ces peuples avoient plusieurs pratiques Judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont tâché inutilement de les justifier, ils étoient néanmoins Chrétiens. Ainsi tout le systême qu'on avoit bâti sur ce fondement, pour dire que le sceptre n'étoit pas encore ôté de Juda, tomba de soi-même. Les Juifs avoient un Chef en Angleterre, sous les premiers Rois Normands; le Gouvernement l'approuvoit, & on lui donnoit le titre d'*Evêque des Juifs.* * D. Calmet, *Dict. Bibliq.* qui a profité de l'Hist. de Mr. Basnage, & des Notes de l'Abbé Renaudot sur le *Voyage de deux Arabes à la Chine.* Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome 4. p. 72.*

CAPUA, (Barthélemy de) Jurisconsulte Napolitain, passa par les premiéres dignitez du Royaume de Naples, & mourut en 1300. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, & sur les Usages de Naples. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs Etats & Provinces depuis Irnerius, avec les caractéres de leurs esprits, & des jugemens sur leurs Ouvrages*, par Denys Simon, *in douze, Paris* 1692.

* CAPUA (Léonard) célébre Médecin naquit en 1617 à Bagnolo dans le Royaume de Naples, & étudia la Philosophie & la Théologie chez les Jésuites jusques à sa dix-huitiéme année. Il s'appliqua ensuite à la Jurisprudence, qu'il quitta pour la Médecine. Pour cet effet il apprit le Grec, pour mieux entendre Hippocrate, Galien & les autres Anciens qui ont écrit en cette Langue. A l'âge de 22 ans, il revint à Bagnolo, mais ayant été impliqué dans un meurtre, il retourna à Naples pour se dérober au danger dont il étoit menacé. Il institua l'Académie, appellée *Academia Investigantium*, pour faire de nouvelles recherches dans la Médecine. Elle se tint pendant un certain tems dans le Palais du Marquis d'Arena, où chacun faisoit part des découvertes qu'il avoit faites dans la Philosophie & dans la Médecine. Dans deux Ouvrages differens qu'il publia il soutint qu'il y avoit beaucoup d'incertitude dans la Médecine & dans les remédes; ce qui lui attira la haine des autres Médecins. La Reine Christine l'estimoit extrêmement, & l'Académie des Arcadiens le reçut dans son corps, sous le nom d'Alcesius Cillenius. Il mourut le 17 janvier de l'an 1695. On a de lui, *Lezzioni de Mofeti [illegible] Natura*, *Vita Andreæ Cantelmi Ducis Populitani*, & quelques autres Ouvrages en Italien. * *Sup. Dict. Univ. Holl.*

CAPUA (Pierre) *Voyez* CAPOUE (Pierre de)

* CAPUANUS (François) Jésuite de Sicile, né en 1608, entra dans l'Ordre en 1625. Il donna par tout des preuves de son habileté dans les Belles Lettres, la Philosophie & la Théologie. Après avoir heureusement achevé le cours de ses études, on le chargea d'enseigner la Rhetorique, mais il épuisa ses forces dans cet exercice, de sorte qu'il mourut jeune en 1647, dans le Collége de Palerme. On a de lui, *Oratio in solemni studiorum instauratione apud illustrissimum Panormitanæ Urbis Senatum extemporanea.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAPUCI ou CAPUCIO, (Antoine) natif de Spoléte, a vécu au commencement du XVII. siécle. Il avoit été Disciple de Marc-Antoine Muret, & avoit appris sous lui le Grec, & les Belles Lettres, qu'il enseigna depuis avec beaucoup de réputation. On dit que ses moeurs étoient peu réglées, & qu'il porta même sur le visage des marques de ses débauches. Il mourut de la peste à Padoue, avec sa femme & ses enfans l'an 1631. Ses Ecrits se sont perdus. * Jac. Phil. Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.*

CAPUCIATI ou ENCAPUCHONNEZ, certains Sectaires qui s'élevérent en Angleterre en 1387, & qui furent ainsi nommez, parce qu'ils ne se découvroient point devant le saint Sacrement. Ils suivoient la doctrine de Wiclef, & soutenoient le changement de Pierre Pareshul, Moine Augustin, lequel ayant quitté le froc, accusa son Ordre de plusieurs crimes. * Sponde, *A. C.* 1387.

CAPUCINS, Congrégation de Religieux de saint François, qui sont ainsi nommez, par rapport à la forme extraordinaire de leur capuchon. Matthieu de Baschi, Frére Mineur Observantin du Duché d'Urbin & Religieux au couvent de Monte-Falco, assura l'an 1525, que Dieu l'avoit averti d'exercer une plus étroite pauvr-

té, & se retira dans une solitude avec permission du Pape. Quelques autres, poussez du même esprit, se joignirent à lui, & souffrirent diverses persécutions, jusqu'à l'an 1528, que Clement VII leur permit de se mettre sous l'obéïssance des Conventuels, & de s'appeller Fréres Hermites Mineurs. Ils pouvoient recevoir en leur compagnie tous ceux qui se présentoient pour prendre leur habit, & demeurer en quelque lieu que ce fût, & élire un Vicaire général; mais aux processions ils devoient marcher sous la croix des Conventuels dans les lieux où il y en avoit, & dans ceux où il n'y en avoit point, sous la croix de la paroisse. Les prédications des nouveaux Hermites convertirent un grand nombre d'hommes qui se joignirent à eux. Ils avoient déja quatre couvens en 1530, & depuis il ne se passa point d'année sans qu'ils en aquissent plusieurs. Paul III, qui leur fut très-favorable, fut celui, qui leur donna le nom de Capucins de l'Ordre des Fréres Mineurs, qu'ils ont préferé à leur ancien nom. Il ordonna en même tems qu'ils seroient sujets à la visite & à la correction des Conventuels, au Général desquels leur Vicaire Général seroit obligé de demander la confirmation de son élection. Cette Bulle est de 1536. L'année suivante le même Pape leur défendit par une autre Bulle de s'établir au delà des monts; mais l'an 1573, Grégoire XIII, à la priére de Charles IX, leur permit de venir en France, où ils ont aquis depuis un grand nombre de couvens. Ils eurent à Meudon leur premier Couvent que leur fit bâtir le Cardinal de Lorraine. Henri III leur en fit construire un à Paris au fauxbourg St. Honoré. Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume-là, ou dix, en y comptant celle de Lorraine. Ils commencérent aussi en 1606, à s'établir en Espagne avec la permission de Paul V, qui érigeant enfin leur Congrégation en Ordre, leur accorda une parfaite indépendance des Conventuels, & donna le nom de Général à leur Supérieur. On dit que le premier couvent de cet Ordre, fut bâti à Camérino par la Duchesse Catherine Cibo. Cet Ordre est devenu si considérable, qu'il est divisé présentement en plus de cinquante provinces, & trois custodies, où il y a près de cinq cens couvens, & vint cinq mille Capucins; sans compter les Missions du Bresil, de Congo, de Barbarie, de Gréce, de Syrie, & d'Egypte: car ils ont aussi passé les mers pour travailler à la conversion des Infidéles. Ceux qui ont écrit que Bernardin Ochin ou Okin, qui passa chez les Protestans, fut Instituteur d'une Congrégation si sainte, étoient mal informez de la verité. Il est vrai qu'il eut l'avantage d'en être Général, & un des premiers & des plus signalez de ceux qui commencérent la Réforme; mais il ne la fonda pas. *Cherchez* B E R N A R D I N. * Boverius & Marcelius de Pise, *Annal. FF. Minor. Capucin.* Wadingue, *Annal. Minor. tome* 1. Domin. de Gubern. *Orb. Ser.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *c.* 24.

Les Capucins ont sous leur direction quelques couvens de filles, appellées *Filles de la Passion*, & *Capucines*: Marie Laurence Longa, veuve d'un Seigneur Napolitain, les institua à Naples. Elle avoit fait bâtir un monastére dans cette ville, où étant âgée de soixante ans, elle s'engagea par des vœux à la troisiéme régle de saint François; mais quatre ans après, elle embrassa la premiére régle de sainte Claire, & se mit sous la conduite des Capucins. Il y a quelques Couvens de cette régle à Rome, & à Milan; mais celles-ci sont sous la conduite de l'Archevêque. Louise de Lorraine, veuve de Henri III, en fonda un à Paris, qui ne fut occupé qu'après sa mort en 1606. * *Voyez les mêmes Auteurs.*

C A P U C I O. *Voyez* C A P U C I.

C A P-V E R D, Promontoire célébre d'Afrique sur la côte occidentale de la Nigritie, près de l'embouchûre du Sénéga. Cette côte est fréquentée par les Européens. Les isles qui sont vers l'occident à 150 lieues de ce Cap, sont connues sous le nom d'isles du Cap-verd, parce que ce Cap est la partie de la terre-ferme, qui en approche le plus. Elles sont rangées en forme de croissant ou demi-cercle, dont la partie convexe regarde l'Afrique, & les deux pointes, l'Océan. Les Portugais en sont les maîtres; elles ne sont pourtant pas toutes habitées. Les principales sont Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Sainte-Luce, Sainte-Marie, l'isle du Sel, l'isle du May, Bonne-Vue, Saint-Antoine, Saint-Vincent, l'isle du Feu, & Bravo. Nous parlerons ailleurs de ces isles en particulier; il suffit de remarquer que quelques Auteurs les prennent pour les Hespérides des Anciens; mais il y a plus d'apparence que ce sont les Gorgades ou Gorgones: d'autres en parlent diversement. * Sanson. Laët. Baudrand.

C A P U L, C A P O U L & C A P U L O, petite isle de l'océan oriental. C'est une des Philippines, que l'on trouve entre celles de Tendaya & de Masbate. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A P U L E *Capulus*, étoit chez les Romains une biére à porter en terre les corps des défunts; d'où vient qu'on appelle les vieillards qui sont sur le bord de leur fosse, & prêts à mourir, *Capulares senes*; & *Capulares rei*, des criminels condamnez à mort. * *Antiq. Rom.*

C A P U R I, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Guyane, habitent sur les bords de l'Orénoque, & la plûpart d'eux sont Charpentiers. Ils font des canons, & plusieurs ustenciles de bois qu'ils troquent en Guyane pour de l'or, & en l'isle de la Trinité pour du tabac. Les Capuri sont grands, extrémement forts, & sujets au dernier point à la jalousie & à l'yvrognerie. Ils usent de viandes fort dures. Quand leurs Capitaines ou Gouverneurs meurent, ils les pleurent en les enterrant; & dans le tems qu'ils croyent leur chair consumée par l'humidité de la terre, ils les en tirent & les vont pendre dans la maison que les Capitaines occupoient pendant leur vie, parant le têt de plumes de différentes couleurs, & attachant aux ossemens du reste du corps tous les vases d'or qu'ils possédoient. * Raleigh, *Descr. de Guyane.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C A P Y C I A. *Voyez* C A P E C E.

C A P Y S, (Silvius) Roi du Latium. On lui attribue la fondation de Capoue dans la Terre de Labour, quoique d'autres attribuent cette fondation au Troyen Capys, pére d'Anchise, mais sans aucune apparence. Suétone parle de certaines lames d'airain, sur lesquelles on avoit gravé des lettres Grecques, & qui furent trouvées à Capoue dans le tombeau de Capys, l'année que Jules César fut tué, qui marquoient que, quand les os de Capys seroient découverts, un des Descendans de Jules seroit tué par ses prochains; d'où l'on peut tirer une preuve incontestable, que Capys n'étoit point Troyen; car vraisemblablement il ne se fut point servi de caractéres Grecs.

* C A P Y S, Capitaine Troyen, qui après l'embrasement de Troye s'attacha à Enée, & l'accompagna dans ses courses. Virgile en parle en plusieurs endroits de son Enéide.

C A R.

CAR, fils de Phoronée, Roi d'Argos, régna à Mégare, & donna son nom à la ville de Megalopolis capitale de la Carie, & par conséquent à toute cette Province. Il y bâtit un temple à la Déesse Cérès. Ce fut, dit-on, le premier qui trouva l'art de deviner par le vol & le chant des oiseaux. * Herodote, *l.* 1.

C A R (Robert) Comte de Sommerset. *Voyez* S O M M E R S E T.

* C A R A, en Latin *Zarax*, *Zarex* & *Xarax*, bourg, ou petite ville de Zaconie, en Morée. Elle est à huit lieues de Malvasie, sur le Golfe de Napoli, où elle a un assez grand port. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A R A *Cathaian*, Dynastie de neuf Princes, qui ont régné dans le Kerman ou dans la Caramanie Persienne, depuis l'an de l'Hégire 621, jusqu'en l'an 766, pendant l'espace de 86 ans, c'est à dire, depuis l'an 1224, jusqu'à l'an 1306, de J. C.

Le premier est *Barak Hageb*, natif du Catacathai, Ambassadeur des Mogols à *Mohammed Khouarezm Schah*, qui le retint à son service. Il régna onze ans.

Le second, *Mobarek Khouage*, fils de Barak, qui régna seize ans.

Le troisiéme, Sultan *Cotbbeddin*, neveu de Barak, régna huit ans.

Le quatriéme, *Hégiage*, fils de Cotbbeddin, lequel étant encore enfant, sa belle-mére gouverna pour lui pendant douze ans.

Le cinquiéme, *Soiurgatmisch*, fils de Cotbbeddin, régna neuf ans.

Le sixiéme fut *Padischa*, ou, *Pascha Khatun*, fille de Cotbbeddin.

Le septiéme, *Schah Géhan*, fils de Soiurgatmisch.

Le huitiéme, *Mohammed Schah*, fils de Hegiage, fils de Cotbbeddin. Il faut remarquer, que pour trouver ici le nombre de neuf Princes, il faut compter le régne de la Belle-mére de Cotbbeddin séparément de celui de ce Prince. * *Nighiaristan*, & *Khondemir*, qui néanmoins place Mohammed Schah avant Schah Géhan. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* C A R A C O I N, signifie en Turc *le Mouton noir.* Ce fut l'Etendard d'une race de Turcomans, qui s'établirent dans l'Arménie, & dans la Mésopotamie sous les derniers Empereurs Mogols, & Tartares, de la famille de *Genghizkhan*, environ l'an 800 de l'Hégire, de J. C. 1397. Le Sultan *Ahmed Ilekhani*, fils d'*Avis* ou *Veis* à qui *Tamerlan* avoit ôté & peu après rendu le Gouvernement ou la Principauté de Bagdet, donna à *Cara Mohammed*, Chef & Capitaine Général de ces Turcomans, qui étoient à son service, le commandement de ses Troupes. Après la mort de Cara Mohammed, *Cara Joseph*, ou *Iusuf*, son fils, fut confirmé dans cette charge par le même Sultan. Mais ce Turcoman le paya par une insigne ingratitude, de tous les bienfaits, que lui & son Pére en avoient reçus; car il le dépouilla de ses Etats & le chassa de Bagdet. C'est de ce Cara Joseph, que la Dynastie des Cara Coinlu ou Turcomans du Mouton noir a pris son origine. Comme ces Turcomans s'étendirent beaucoup dans la Natolie & y fixérent leur demeure, leur nom est resté jusqu'à présent au Païs des environs de Trébizonde, qui est la Colchide, car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coinlu Ili*, *le Païs du Mouton noir*, de même que l'Arménie Mineure a retenu celui d'*Ac-Coinlu Ili*, qui signifie *le Païs du Mouton blanc.* Les Grecs Modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprobatada* & *Asproprobatada.*

Cara Coinlu, premiére Dynastie des Turcomans de la race du Mouton noir, qui a régné 63 ans en Asie. Elle comprend quatre Sultans, qui ont régné dans l'ordre qui suit.

1. *Cara Joseph* ou *Iusuf*, fils de Cara Mohammed a régné quatre ans.

2. *Escander*, fils de Cara Joseph, a régné 16 ans.

3. *Géhan Schah*, fils de Cara Joseph & frére d'Escander, a régné 31 ans.

4. *Hassan Ali*, fils de Géhan Schah, régna onze ans. Il fut défait & tué par *Hassan Beg*, ou *Usuncassan*, Fondateur de la Dynastie du Mouton Blanc, l'an de l'Hégire 873, de J. C. 1458. Ainsi finit la Dynastie du Mouton Noir qui avoit commencé l'an 810. * *Nighiaristan.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* C A R A K H A N, fils de *Mogul* Khan, second Roi de la Dynastie des Moguls ou Mogols, qu'on nomme aujourd'hui d'un nom général Tartares, quoi que ceux-ci soient une Nation distincte des Mogols dans leur origine. Il tenoit son siége royal à Caracum, ville située dans une grande plaine de sable noir, d'où elle a tiré son nom. Cette plaine est dans la partie de la Scythie la plus avancée vers l'orient, bordée par deux chaînes de montagnes opposées les unes aux autres, que l'on nomme Artak & Gherak. Cara Khan eut un fils, qui, selon la Tradition des Mogols, fut trois jours entiers sans vouloir prendre le lait de sa Mére. La Princesse surprise de cet accident, fut encore plus troublée par les songes, qu'elle faisoit chaque nuit; car il lui sembloit, que son fils lui disoit, *Jusqu'à ce que vous ayez quitté l'Idolatrie, & embrassé le culte du vrai Dieu, je ne prendrai point de votre lait.* Sur ces avis, elle résolut de renoncer secretement à son impiété, n'osant faire profession publique d'une nouvelle Religion, inconnue à tous ces peuples plongez alors dans l'infidélité. Après que la Mére eut

fait cette profession secrette du Musulmanisme, c'est à dire, de la créance du vrai Dieu, l'enfant teta. Parvenu à l'âge d'un an, il s'agit de lui donner un nom, car les Mogols ne le donnent pas avant ce tems-là. Cara Khan ayant assemblé les Grands du Royaume en présence de la Reine, leur demanda, quel nom l'on donneroit à cet Enfant, qui se levant alors sur son berceau dit, au grand étonnement de tout le monde, *mon nom est Oguz*. Parvenu à l'âge de puberté, le Roi son Pére lui donna pour femme la fille de Gaz Khan son propre frere, qui, quoique très-belle, ne put gagner les bonnes graces de son mari, parce qu'elle étoit Idolatre. Le Roi s'en appercevant, résolut de lui en donner une seconde, fille de son autre frére nommé *Azer* Khan, qu'Oguz ne traita pas mieux pour la même raison. Enfin, son Pére voulant lui en donner une troisiéme, fille de son frére *Orkhan*, il arriva qu'Oguz étant à la chasse, la rencontra sur le bord d'une riviere, & lui dit, *si vous voulez croire en un seul Dieu tout-puissant, & Créateur du Ciel & de la Terre, & abandonner le culte de vos idoles, je vous prendrai pour ma femme, & je vous aimerai plus que mon ame.* La Princesse ayant consenti aux désirs d'Oguz, ils vécurent ensemble dans une très-grande union. Dans un festin, où ce Prince n'étoit point, & où les deux premiéres femmes furent conviées, Cara Khan leur demanda, pourquoi son fils leur témoignoit tant d'aversion, & n'aimoit que la derniére femme. Ces Princesses animées par la jalousie & qui avoient conjuré entre elles la perte d'Oguz, dirent au Roi, que ce Prince les avoit voulu attirer à la nouvelle Religion qu'il professoit; mais qu'elles n'avoient pas voulu y consentir, préferant la Religion du Roi à celle du Prince, & que leur rivale avoit entiérement acquiescé à sa volonté. Cara Khan instruit de cette nouvelle, résolut d'aller à main armée punir son fils de sa témérité. Mais Oguz, averti par sa troisiéme femme, ne se laissa pas surprendre. Il vint bien accompagné au devant de son Pére. Il se donna un terrible combat entre le Pére & le fils, dans lequel Cara Khan étant tombé mort, Oguz fut reconnu pour son héritier & pour Empereur de tous les Mogols. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA ILUG OCHMAN, fils de *Carluheg*, troisiéme Prince des Turcomans de la Dynastie du Mouton blanc. Il s'attacha au service de Tamerlan, & l'accompagna dans son expédition de Natolie, en sorte qu'après que ce Prince eut défait Bajazet, il fut amplement recompensé de ses services; car Tamerlan lui donna les villes de Sivas en Natolie, d'Arzengian en Arménie, d'Edesse & de Mardin en Mésopotamie. Cara Ilug devenu puissant par les bienfaits de ce Prince, fit la guerre aux Princes de sa Nation, qui portoient l'étendard du Mouton noir; mais il fut enfin défait, & tué par Escander fils de Cara Joseph, Prince de la même Dynastie, l'an de l'Hégire 809, de Jesus Christ 1406. Il étoit âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, laissant pour successeur *Hamzah Beg* son fils. Il fut ayeul de celui que nous connoissons sous le nom d'*Usumcassan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA JOSEPH ou ISSUF, fut fils de Cara *Mohammed*, premier Prince de la famille ou Dynastie des Turcomans du Mouton noir. Son pére n'avoit proprement été que Capitaine de la milice de cette nation, qui obéissoit aux ordres du Sultan Ahmed Ben Avis. Il commença son régne par une insigne perfidie; car il enleva la ville de Bagdet au Sultan Avis, qui étoit le protecteur & le bienfaicteur de sa Maison; mais il ne jouit pas longtems du fruit de sa trahison, & Tamerlan le fit chasser de Bagdet, qu'il rendit au Sultan Ahmed. Cara Joseph se voyant dépouillé, se retira en Egypte, & Ahmed ayant été chassé une seconde fois de Bagdet par Miranschah fils de Tamerlan, fut aussi obligé de se réfugier dans le même païs. Farage, qui regnoit alors, les fit tous deux prisonniers pour complaire à Tamerlan, lequel étant mort l'an 807 de l'Hégire, & de Jesus Christ 1404, il les mit tous deux en liberté, & les traita fort bien. Ces deux Princes étoient convenus pendant leur prison, que s'ils rentroient dans leurs Etats, il y vivroient en bonne intelligence; mais dès que Cara Joseph se fut sauvé d'Egypte, il passa en Chaldée, de là en Mésopotamie, où s'étant mis à la tête des Turcomans, qu'il avoit ramassez en chemin, il résolut de pousser fortune aussi loin qu'elle pourroit aller aux dépens de sa parole & de son repos. Il attaqua les enfans de Tamerlan dans l'Adherbigian, où il prit la ville de Tauris après avoir défait & tué dans une bataille Abubécre fils de Miranschah, près de la ville de Nakschivan, & puis Miranschah lui même fils de Tamerlan l'an 810 de l'hégire; mais ayant quitté cette ville, pour faire la guerre en Gurgistan, le Sultan Ahmed s'en empara: ce qui fut cause d'une nouvelle guerre entre eux dans laquelle ce Sultan périt, l'an de l'hégire 813. Par cette mort Cara Joseph monta à un haut degré de puissance; car il possédoit la Chaldée, la Mésopotamie, la Médie, une grande partie de l'Arménie & de la Georgie. Il menaçoit déja la Syrie & la Natolie, lorsque Scharok quatriéme & dernier fils de Tamerlan, après avoir pacifié les provinces les plus orientales de son empire, résolut enfin l'an 822 de l'hégire, de Jesus Christ 1419, de tirer vengeance de la mort de Miranschah son frére, qu'il méditoit depuis douze ans. Ce Prince étoit déja arrivé dans la Médie ou l'Adherbigian, avec une armée formidable, pour combattre Cara Joseph. Celui-ci sans rien craindre, marcha aussi de son côté avec une puissante armée, composée de troupes accoutumées depuis longtems à vaincre, & l'on étoit sur le point de voir une sanglante bataille, quand Cara Joseph mourut de mort naturelle dans son camp d'Aoujan près de Tauris. Son armée se dissipa en peu de tems, n'y ayant ni enfans, ni parens de Cara Joseph dans le camp pour la retenir. Il y en eut même une partie qui se jetta sur les armes de ce Prince, & les pilla. On lui coupa les oreilles, pour en avoir les pendans; & son corps demeura longtems sans sépulture; mais quelques-uns de ses amis le portérent à Argis, où il fut enterré. Cette mort arriva l'an 823 de l'hégire, & de Jesus Christ 1420, la quatorziéme année de son régne. Ce Prince eut six enfans, *Pir Boda Khan* mort avant son pere; *Emir Escander*, qui lui succéda; *Mirza Gehan Schah*, qui succéda à Escander; *Schah Mohammed*, qui eut le gouvernement de Perse; *Emir Absal*, qui mourut avant son pére; & *Abusaid*, qui fut tué par son frere Escander. * *Khondemir.*

CARA MUSTAPHA, Grand Visir. Le Grand Visir Coprogli son oncle, le fit élever parmi les Ichoglans ou jeunes gens du Serrail. Il se fit aimer des Eunuques, & en moins de dix ans il fut mis au nombre des Officiers de la Chambre du Trésor. Un jour la Sultane-Mére Validé y étant allée avec l'Empereur Mahomet IV, fut charmée de l'air & de la bonne mine du jeune Mustapha, & lui fit d'abord présent d'une très-belle émeraude que le Sultan lui avoit donnée: depuis, cette Sultane en devint amoureuse, & le fit entrer souvent dans sa chambre. Ce fut par les soins de cette Princesse, qu'il eut les plus belles charges de l'Empire, & qu'il parvint à celle de Grand Visir. Elle lui fit donner d'abord la charge de premier Ecuyer du Grand Seigneur. Quelque tems après il tua le Rebelle Assan, Bacha d'Asie, par l'ordre de sa Hautesse; ce qui lui acquit entiérement l'estime de son Prince, qui le récompensa de la charge de Bacha ou Général de la mer. Il fut ensuite Caimacan, qui est la seconde dignité de l'Empire, & enfin Grand Visir: après quoi le Grand Seigneur lui donna sa fille en mariage. Il auroit eu plus de bonheur pendant son ministére, s'il eût eu moins d'attachement aux intrigues du Serrail. La Princesse Basch-Lari, veuve du malheureux Assan, & sœur de l'Empereur Mahomet, fut cause de sa perte. Il en devint si éperduement amoureux, qu'il mit tout en œuvre pour la posséder, mais inutilement; car la Sultane Validé, indignée du mépris de Mustapha, qu'elle avoit seule élevé, fit avorter tous les desseins de ce Ministre. Mustapha, pour se venger, fit ôter à la Sultane Validé la part qu'elle avoit au gouvernement de l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour mettre le comble à l'indignation de cette Princesse; elle chercha tous les moyens de le perdre; elle appuya auprès du Grand Seigneur les plaintes que les Grands de la Porte firent de sa tyrannie; elle blâma sa mauvaise conduite dans la guerre de Hongrie; elle condamna sa lâcheté au siége de Vienne, qu'il leva honteusement en 1683, après y avoir fait périr les meilleures troupes de l'Empire Ottoman; & se servit enfin de la perte de Gran, pour animer les Janissaires à la revolte, & pour obliger par ce moyen le Grand Seigneur à le sacrifier à la haine publique. Mahomet eut d'abord de la peine à y consentir, parce que la personne du Grand Visir lui étoit extrémement chére; mais s'y voyant contraint, après l'avoir fait condamner par le Muphti ou Chef de la Loi, il lui envoya son arrêt de mort par deux Agas des Janissaires, qui l'étranglérent à Belgrade le 25 décembre 1683. On porta sa tête en diligence à Andrinople, où elle fut un spectacle fort agréable au peuple. La seule Princesse Basch-Lari donna des pleurs à sa mort; & ne pouvant souffrir que la tête d'un homme qui l'avoit aimée, servît de spectacle au peuple, elle la fit enlever secrettement du lieu où elle étoit exposée. *Voyez* l'Histoire de sa Vie.

CARA MÉHÉMET. *Voyez* KARA MÉHÉMET.

CARABI, petite riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, entre la riviére de Bélice & celle de Calatabellota, & se décharge dans la mer à une lieue de Xarca. Quelques Geographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Atys* ou *Acithius*, que d'autres croyent être la riviére de Birgi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARABIN, Chevau leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un rouet. Ces Cavaliers qui faisoient autrefois des compagnies separées, & quelquefois des Régimens servoient à la garde des Officiers Généraux, à se saisir des passages, à charger les premiéres troupes que l'ennemi faisoit avancer, & à les harceler dans leurs postes. Souvent aussi ils ne faisoient que lâcher leur coup, & aussi-tôt se retiroient. Lorsqu'on donnoit quelque bataille, ils combattoient sur les ailes de la premiére ligne, sur le front des Dragons & des Cravates. Il n'y a plus aujourd'hui de Carabins en France, si ce n'est dans les compagnies de Chevaux legers, où il y en a seulement deux, qui sont des Cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui suivent les Brigadiers de la compagnie. Gaia dans son Traité des armes, croit que le mot de Carabin vient du mot Espagnol *Cara* & du mot Latin *binus*, qui signifie *double*, comme qui diroit gens à deux visages, à cause de leur maniére de combattre, tantôt en fuyant, tantôt en faisant volte-face. Ces Carabins servoient du tems de Henri IV & de Louis XIII, & portoient une cuirasse échancrée à l'épaule, afin de mieux coucher en jouë, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabasset ou casque en tête, une longue épée & une carabine à l'arçon de la selle.

CARACALLA (Marc-Aurele Antonin) Empereur, succéda à son pére *Septimius Sévère*, au mois de février 211. Il étoit né à Lyon dans le palais de l'Antiquaille, le quatriéme avril 188 de l'Ere commune, lorsque son pére gouvernoit cette province, & il y fut proclamé Empereur près de Vimi. Il avoit sucé en sa jeunesse le lait du Christianisme, ayant eu pour un de ses Gouverneurs Evodus, de qui la femme & le fils étoient imbus de la Religion Chrétienne; en sorte qu'il donnoit des signes d'un naturel extrémement doux, ce qui le rendoit aimable à tout le monde; mais son pére ayant ôté d'auprès de sa personne ceux qui lui inspiroient le goût de la véritable pieté, il étouffa les bonnes semences qu'il avoit reçues, & en fit un monstre, pensant en faire un grand Prince; car il voulut usurper la souveraine puissance par un parricide, ayant mis la main à l'épée pour tuer son pére, lorsqu'il marchoit un jour derriére lui pour monter à cheval; & il l'eût fait, si ceux qui étoient à l'entour, faisant un grand cri, ne l'en eussent empêché. L'horreur d'une action si noire causa à Sévère une si profonde tristesse, qu'il en mourut environ un an après. A son retour à Rome, il fit mourir les Médecins, parce qu'ils n'avoient pas abbrégé la vie de son pére, qu'il avoit voulu faire mourir. Il tua son frere *Géta* entre les bras de sa mére, pour n'avoir point de compagnon sur le thrône, fit mourir le grand Jurisconsulte Papinien, qui n'avoit voulu ni approuver ni défendre son parricide, & fit même périr tous les serviteurs de son pére & de son frére; de sorte que ses

Historiens de ce tems-là comptent jusques à 20000 personnes massacrées. Quelques Historiens ont dit qu'il osa même épouser Julie veuve de son pere: mais le silence de Dion Cassius, qui vivoit en ces tems-là, & qui n'en dit rien, non plus qu'Herodien, doit faire croire que ce n'est qu'une fable. Caracalla étant passé en Orient, remplit la ville d'Alexandrie du sang de ses Habitans, & ne consulta plus que les Magiciens, & les Astrologues, bien qu'il se piquât d'imiter Alexandre le Grand. Tant de cruautez avancérent sa mort. Quelques Officiers conspirérent contre lui; & comme il alloit d'Edesse à Carres de Mésopotamie, un de ses Centurions nommé Martial l'assassina, par ordre de Macrin Préfet du Prétoire qui lui succéda. Il fit le coup dans le tems que Caracalla étoit descendu de cheval, pour aller à quelque nécessité naturelle, & qu'il étoit éloigné de ses Gardes. Ce fut une juste punition de ses crimes; car il étoit devenu l'objet de la haine de tout l'Empire & des Princes étrangers. Abgare Roi d'Edesse, l'étoit venu voir comme un Allié de l'Empire, & Caracalla s'assura de sa personne, & se rendit maître de ses Etats. Il en usa de même à l'égard du Roi d'Armenie & de ses enfans, & d'Artaban Roi des Parthes, qu'il traita tous de la même sorte, après les avoir trompez lâchement par une longue suite de fourberies & d'artifices. Son emportement contre les Alexandrins ne vint que de ce qu'on lui avoit rapporté que ces peuples avoient dit quelques paroles piquantes contre sa personne. Le régne de Caracalla fut de six ans, deux mois & quatre jours, depuis le quatriéme février de l'an 211, jusqu'au huitiéme avril de l'an 217. Lorsqu'il fut tué, il étoit âgé de 29 ans & quatre jours, selon Dion; d'autres disent de quarante-trois. Le nom de Caracalla lui fut donné à cause d'un certain vêtement qu'il avoit apporté des Gaules, & dont il vouloit que le peuple se servît. Il se fit aussi donner le nom de Germanique, après avoir vaincu certains peuples Allemans qui s'étoient revoltez; & voulut qu'on y ajoûtât celui de Parthique & d'Arabique. Cela fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'Empereur de ce nom, qu'il y falloit encore ajoûter celui de Gétique: ce qui étoit une équivoque dans laquelle Pertinax faisoit malignement allusion à la mort de Géta, quoiqu'elle pût avoir rapport au nom des Goths, qui étoient aussi nommez Gétes. Cette raillerie lui couta la vie. Macrin succéda à Caracalla. On a des médailles de ce Prince, qui nous le représentent tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire. L'entre-deux des sourcils froncé, les yeux enfoncez, & la narine un peu retirée en haut qu'on observe dans la médaille, lui font le visage d'un homme pensif, dissimulé & méchant. Aussi fut-il un des plus cruels hommes du monde. Avec cela, il étoit adonné au vin & aux femmes, fier, insolent, fourbe, haï de la milice & de ses domestiques mêmes. Il étoit fort petit, buvoit & mangeoit beaucoup; son tempérament mal sain lui causoit plusieurs incommoditez qu'il avoit soin de cacher; il n'avoit presque point de cheveux. Ce qui est surprenant, c'est qu'un si méchant homme ait été mis au nombre des Dieux, comme on l'apprend par le titre de DIVIN, & par la consécration que nous voyons dans sa médaille. Peut-être que Macrin qui lui succéda, & qui étoit l'auteur de sa mort, voulut par cet honneur qu'il lui fit rendre, se laver du soupçon de ce meurtre; peut-être aussi que c'étoit un siécle d'asservissement, & des plus basses flateries que le peuple esclave donnoit aux plus mauvais Princes. * Spartien. Aurélius Victor. Dion. Hérodien. Eusébe. *Voyez* sur tout *l'Histoire des Empereurs* par M. Tillemont.

* CARACAS, grand païs de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. On dit qu'il renferme les Gouvernemens de Paria & de Venezuéla. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARACAS, ville de l'Amérique méridionale dans la province de Vénézuela. Elle est au midi de la Mer du Nord dont elle n'est pas fort éloignée. M. Delisle dans sa *Carte du Pérou, du Bresil & du Païs des Amazones*, lui donne aussi le nom de *Saint Jaques de Léon*.

CARACATAY. *Voyez* KARAKATHAY.

CARACCIO. *Voyez* CARACHE.

CARACCIOL. *Voyez* CARACCIOLI.

CARACCIOLI, Maison des plus illustres, des plus anciennes, & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Gréce, & établie à Naples, dès le neuviéme ou dixiéme siécle. Elle a été depuis divisée en deux branches; l'une nommée de *Rossi*, & qui porte pour armes, d'or à trois bandes de gueulles, au chef d'azur; l'autre nommée *del Leone*, dont les armes sont d'or, au lion d'azur; & chaque branche a produit un nombre considérable de rameaux.

De la premiére, dite *de Rossi* ont été 1. les Comtes de Gérace & de Terranova, d'où étoient *Bernardin* Archevêque de Naples & les Cardinaux *Nicolas* & *Conrad* Caraccioli. *Thomas* Caraccioli, Comte de Gérace, &c. fut dépouillé de ses biens en 1457, sous le Roi Alphonse pour crime de leze-majesté. 2. Les Comtes de Nicastro, Princes de Forino, Ducs de Belcastro, dont a été OTTIN Caraccioli, neveu du Grand-Maître de Malthe *Richard* Caraccioli. Il fut Grand-Chancelier & Gouverneur du Royaume, sous la Reine Jeanne, puis sous le Roi René d'Anjou, dont il suivit le parti contre le Roi Alphonse. Cette branche subsiste encore dans la personne d'OCTAVE Caraccioli, Prince de Forino, dont le frére *Eloy* Caraccioli, qui avoit été Theatin, mourut Archevêque de Cosence en 1700, & dans celle de *Fabio* Caraccioli, premier Duc de Belcastro. 3. Les Marquis de Misoraca, Seigneurs de Banderano, qui subsistent dans la personne d'Ascanio Caraccioli, Seigneur de Banderano. 4. Les Marquis de Vico & de Torrecuso, Comtes de Biccari, Ducs d'Airola, & de San-Vito, dont sont issus NICOLAS-ANTOINE Caraccioli, Marquis de Torrecuso, Prince de Campania, Duc de S. George, Grand d'Espagne, dont le pére mourut en 1693; *Luc* Caraccioli, Duc de San-Vito; & *Charles* Duc d'Airola, Comte de Biccari, dont le pére mourut en 1689. 5. Les Barons de Sulvia, Marquis de Brienza, Seigneurs de Récco, dont étoit le Cardinal *Marin* Caraccioli, & *Clarietta* Caraccioli, Auteur d'un Traité Moral *de Felicitate humana*, imprimé en 1574: cette branche est éteinte. 6. Les Princes d'Avellino & de Torella, Ducs d'Atripalda, de Boiano, & de Montenegro; Marquis de Sant-Ermo & de Brienza, dont étoient *Marin* Caraccioli, Archevêque de Tarente en 1637, & *Dominique* Caraccioli son frére, Marquis de la Bella, qui fut tué d'onze coups à la défense de Borgo-le-Duc en 1629. Cette branche subsiste dans la personne de MARIN-FRANÇOIS Caraccioli, Prince d'Avellino & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'Or, qui, d'*Antoinette* de Spinola, fille de *Paul*, Marquis de Balbases, a eu *François-Marin* Caraccioli, Duc d'Atripalda né en 1688: dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Lavello, Prince de Torella, qui de *Françoise* Caraccioli sa cousine, sœur de *Marin-François*, Prince d'Avellino, a *Marin* Caraccioli, Duc de Lavello, & plusieurs autres enfans, aussi bien que des fréres: & dans celle de JOSEPH Caraccioli, Duc de Montenegro, Prince d'Athéne, Marquis de Brienza, qui a des enfans de *Thérése* de Pinto & Mendoza.

De la seconde branche de la Maison de Caraccioli, dite *del Leone*, ou *de Pisquitii*, sont sortis 1. les Comtes de Fisciotta & de Paterne, dont étoit *François* Caraccioli, Chanoine de Rouen, & Chancelier de l'Université de Paris, dans le XIV siécle. Cette branche est finie. 2. Les Seigneurs d'Orta, Comtes de Nicastro, Ducs de Ferolento, Marquis de Gioiosa, Ducs de Rocca, de Rainola, d'Atella, & de Girifalco, dont il ne reste plus que *François* Caraccioli Duc d'Atella, Marquis de Gioiosa, pére de *Nicolas-Marie*, Duc de Girifalco, de *Jérôme* Duc de Sotiro, de *Thomas* Chevalier de Malthe, & d'*Ignace* Caraccioli Abbé. 3. Les Ducs de Gaggiano, depuis de Martina, Marquis de Macchia-Godemen, & de Castellanéta, dont étoit *François*, Duc de Martina, qui souffrit beaucoup de la part des Revoltez dans le milieu du XVII siécle: il fut pére d'*Inigo* Caraccioli, qui d'Inquisiteur à Malthe, fut fait Evêque d'Aversa en 1697, & Cardinal le 16 décembre 1715; de *Jean-Baptiste*, qui sert dans les troupes de l'Empereur, & de *Petracco* Caraccioli, Duc de Martina, pére de *François* Caraccioli, Comte de Bocino & de Burgenza, marié en 1699, à *Eleonore* Cajétan, fille du Duc de Sermonetta, Prince de Caserte. 4. Les Ducs de Sicignano, Marquis de Bineto, finis en la personne de *Bernabeo*, Duc de Sicignano, mort sans postérité. 5. Les Marquis de Bucchianico, Princes de S. Buono; & de Villa-Santa, Ducs de Cesenza & de Castel-Sangro, dont étoit FERDINAND Caraccioli, Duc de Castel-Sangro, tué à la défense de Nole, du tems de la révolution de Naples, dans le milieu du XVII siécle: il fut pére de MARIN Caraccioli, Prince de San-Buono, Duc de Castel-Sangro, &c. Grand d'Espagne & Ambassadeur du Roi son Maître à Rome, qui mourut en 1694, laissant CARMIN-NICOLAS Caraccioli, Prince de San-Buono, &c. Grand d'Espagne, pére de plusieurs enfans, dont l'aîné MARIN Caraccioli, Duc de Castel-Sangro, est né en 1686. De cette même branche étoit *Jean* Caraccioli, Duc de Césenza, mort en 1700, ne laissant qu'une fille, & il reste encore *Ferdinand* Caraccioli, Prince de Villa-Santa, Duc de Gessi, qui a des enfans. Son frére *Nicolas* Caraccioli, a été Nonce à Florence, & fut fait Archevêque de Capoue en 1701, & nommé Cardinal le 16 décembre 1715. 6. Les Princes de Marsico Vetere, Ducs de Girifalco & de Montefardo, Marquis de Barisciano: de cette branche étoit *Antoine* Caraccioli, Marquis de Saint-Sébastien, qui signala sa fidélité pour son Roi dans les troubles de 1647. Les Ducs de Girifalco sont éteints par la mort de *Fabrice* Caraccioli, qui ne laissa qu'une fille qui porta ce Duché dans la branche de Gioiosa. Les Princes de Marsico Vetere subsistent dans la personne de *Sauveur* Caraccioli, pére de *Jean Baptiste*, Prince de Marsico Vetere; & les Ducs de Montefardo dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Montefardo, neveu de *Jules-César* Caraccioli, Marquis de Barisciano, Regent de la Vicairie de Naples. 7. Les Ducs & Princes de Melfi, Marquis de Grottola, dont étoit *Jean*, Maréchal de France, ne subsistent plus que dans la personne de *Jean-Baptiste*, Marquis de Grottola, qui a un frére *Nicolas* Caraccioli, lequel a pris l'état ecclesiastique. 8. Les Comtes de S. Angélo, dont étoit *Camille*, qui fut tué au siége de Calvi en 1460, & *Sidonie* Caraccioli, femme d'*Alphonse* de Cardine, Marquis de Laino, laquelle se signala en 1528, à la défense de son château de Laino, contre l'armée Françoise: cette branche est finie, *Catherine* Caraccioli, ayant porté le Comté de Sant-Angélo dans la Maison de Pignatelli, par son mariage avec *Hector*, Duc de Montéléon: mais il reste encore des cadets surnommez *du Soleil*, à cause de la devise que prit un de leurs ayeuls, Grand Sénéchal du Royaume de Naples. 9. Les Marquis de Capriglia & de Castel-Guidone, Ducs de Miranda, Seigneurs de Villa-Mainis, dont sont issus *Dominique* Caraccioli, Marquis de Capriglia, Seigneur de Villa-Maina, & *Jules César*, Duc de Miranda: les Marquis de Castel-Guidone sont éteints. 10. Les Marquis de Casa d'Albéro, de Volturata, de Servirama, & de Sant-Ermo Princes de Terranova, subsistent dans la personne de *Thomas*, Marquis de Casa-d'Albéro, Prince de Terranova, époux d'*Aurelia* Caraccioli, fille de *Fabio*, Duc de Belcastro, & dans celle de *Jean-Baptiste* Caraccioli, Marquis de S. Ermo de la Volturata & de Servirama, pére de *Marin*, Marquis de S. Ermo, marié à la fille de *Joseph* d'Aragon Prince de Cassano.

Cette grande Maison divisée en seize branches, a produit sept Cardinaux, un Patriarche, dix-sept Archevêques, vint-quatre Evêques, & nombre considérable de Grands Officiers du Royaume de Naples, quatre Chevaliers de la Toison d'Or, & cinq Grands d'Espagne. On compte dans cette famille douze Principautez, vint-sept Duchez, vint-six Marquisats, & une fois autant de Comtez: nous allons parler en particulier d'une partie de ceux qui se sont le plus distinguez. * *Voyez* Imhoff, *Nobilis Italia*.

CARACCIOLI (Richard) Chevalier de Rhodes, & de la branche des Comtes de Gérace, dans le XIV siécle, étoit de la famille des Caraccioli. Le Pape Urbain VI le fit Grand-Maître environ l'an 1383, pour l'opposer à Jean-Ferdinand de Hérédia, qui

avoit

avoit reconnu à Avignon Clément VI, pour légitime Pontife; mais les Chevaliers ne reconnurent jamais Caraccioli, qui mourut avant celui qu'on avoit élu canoniquement en 1376. * Boſio & Baudouin, *Hiſtoire de Malthe.*

CARACCIOLI (Jean) fut un des plus grands Seigneurs de la branche de ſa famille. Il ſe mêla de la plume au commencement de ſa jeuneſſe. La pauvreté lui fit prendre ce parti, quoiqu'il fût bien Gentilhomme. Il eut le bonheur de plaire à *Jeanne*, Reine de Naples, ſeconde du nom. Ce fut pour lui le chemin de la fortune. On n'en demeuroit pas avec cette Reine aux beaux ſentimens de l'amitié. On paſſoit à la jouiſſance, & on obtenoit enſuite les grands emplois, ſelon qu'on ſavoit la ſervir & ſe bien faire valoir. La maniére dont on dit que cette Princeſſe lui fit les premiéres avances eſt ſinguliére. *Il craignoit fort les ſouris*, c'eſt *Brantome* qui parle. *Un jour qu'il jouoit aux échets dans la garderobe de la Reine, elle même lui fit mettre une ſouris devant lui, & lui, de peur, courant çà & là, & heurtant, & puis l'un, & puis l'autre, s'enfuit à la porte de la Chambre de la Reine, & vint choir ſur elle, & ainſi la Reine lui découvrit ſon amour, & eurent tôt fait leurs affaires enſemble, & après ne demeura guéres, qu'elle ne l'eût fait ſon Grand Sénéchal.* Caraccioli eut enfin la deſtinée, qui eſt ſi commune à de ſemblables Favoris. Il s'intrigua trop, & ſe rendit odieux à la Ducheſſe de Seſſe, qui avoit beaucoup de crédit auprès de la Reine. Quelques-uns diſent qu'il fut aſſez indiſcret, pour dire de groſſes injures à cette Princeſſe, & même pour lui donner un ſoufflet, lorſqu'il ne put obtenir d'elle la Principauté de Salerne. On avoit lieu de le ſoupçonner de pluſieurs mauvaiſes pratiques, contre les intérêts de l'Etat; car ce fut lui qui inſpira à *Alphonſe*, Roi d'Arragon le deſſein de revenir à Naples, d'où il ne s'étoit retiré, que parce qu'il n'avoit pu enlever la Reine *Jeanne* ſa mére d'adoption. On peut juger combien cette Reine haïſſoit depuis ce tems-là le parti de ce fils ingrat. Ce fut pourtant à ce parti que Caraccioli entreprit de procurer la ſupériorité dans le Royaume de Naples. On connut ſes inclinations, &, pour les rendre inutiles, on fit ſemblant de ſe confier en lui: on l'attira, ſous cette feinte auprès de la Reine, qui le fit tuer au mois d'août 1432, par le conſeil de ſa Favorite. Au commencement de la rupture entre Alphonſe d'Arragon & la Reine Jeanne, Caraccioli, qu'on envoya viſiter ce Prince, qui feignoit de ſe porter mal, fut arrêté priſonnier. Il fut mis en liberté quelque tems après. * *Conſultez* Paſquier *au ch. 16. du 6. l. des Recherches de la France.* Brantôme, *Vie des Dames illuſtres.* Mariana, *l.* 25. *&c.* Bayle, *Diction. Critique.*

CARACCIOLI (Marin) Cardinal, étoit fils de *Dominique* Caraccioli, Seigneur de Ruvo. Dès ſon plus jeune âge il fut envoyé à Milan; & ayant achevé ſes études, il entra chez le Cardinal Aſcagne Sforce. Le Duc l'envoya au Concile de Latran en 1515, où il parut ſous le nom du Protonotaire Caraccioli; mais les François, s'étant rendus en même tems les maîtres de Milan, il ſe vit contraint de chercher un nouveau Patron. Il ſe trouva dans la perſonne du Pape Léon X, qui l'envoya Nonce en Allemagne l'an 1520. L'Empereur Charles-*Quint* le jugeant capable des plus grandes affaires, l'attira à ſon ſervice, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe. Il s'y acquita très-bien de cet emploi, & l'Empereur en témoigna hautement ſa ſatisfaction. Non ſeulement il lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna en 1535; mais il lui confirma encore le don du Comté de Galéra & de quelques autres Terres en Lombardie, & le nomma à l'Evêché de Catane en Sicile; c'eſt ce même Evêché qu'il donna depuis à Louis Caraccioli ſon neveu, fils de ſon frére Jean-Baptiſte, qui porta le titre de Comte de Galéra. Quelque tems après ſa promotion, le Pape l'envoya Légat auprès de l'Empereur, & ce Prince lui donna le Gouvernement du Milanois. Il en vint prendre poſſeſſion; mais il n'y vécut pas long-tems; car il mourut le 28 janvier 1538, qui étoit le 69 de ſon âge. * Guichardin. *Hiſt. l.* 15. 16. *&* 17. Paul Jove, *Hiſt.* Ughel. Victorel, Sanſovin.

CARACCIOLI (Jean) Prince de Melphes, Duc de Vénouſe, d'Aſcoli & de Sora, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & Maréchal de France, étoit de Naples, fils de JEAN Caraccioli, Prince de Melphes. Il s'attacha au parti de France ſous le régne de Charles VIII, il y demeura ſous celui du Roi Louis XII, & il ſe trouva même à la célébre bataille de Ravenne en 1512; mais depuis, les changemens arrivez dans le Royaume de Naples, lui ayant fait prendre de nouvelles meſures, il ſe déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*. Lautrec qui commandoit les armées de France, le prit lui & ſa famille à Melphes en 1528. Dans cet état, ſe voyant abandonné de l'Empereur, qui lui refuſa le ſecours dont il avoit beſoin pour ſa rançon, il eut recours à la générosité du Roi François I, lequel étant le Prince du monde le plus honnête & le plus obligeant, lui donna la liberté, & le fit Chevalier de ſon Ordre. Quelque tems après il le choiſit pour être Lieutenant Général de ſes armées; & en conſidération de ſes ſervices & de la perte de ſes Terres en Italie, il lui en donna pluſieurs en France, comme Rémorantin, Nogent, & Brie-Comte-Robert. Jean Caraccioli ſervit très-bien contre l'Empereur en Provence, l'an 1536. L'année ſuivante il ſe trouva à la priſe du château d'Heſdin, & continua dans la ſuite à ſe faire admirer par ſa bravoure & par ſa fidélité. Les ennemis tâchérent de le corrompre, mais ce fut inutilement. En 1543, il ſecourut Luxembourg & Landreci; en 1544 le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau; & en 1545, il le nomma pour être ſon Lieutenant Général dans le Piémont, où il demeura juſqu'en 1550. Il mourut à Suze la même année, lorſqu'il retournoit en France, après avoir établi la diſcipline militaire dans les troupes qui ſervoient en Italie. Il étoit alors âgé d'environ 70 ans. D'*Eléonore* de Saint-Sévérin, fille du Prince de Salerne, ſon épouſe, il eut 1. *Trajan* Caraccioli tué à la bataille de Cérizoles l'an 1544; 2. *Jules*; 3. JEAN-ANTOINE, qui ſuit; & 4. 5. 6. trois filles. * Du Bellay, *Mémoires.* Paul Jove, *Hiſt.* De Thou, *l.* 6. Godefroy. Le P. Anſelme.

CARACCIOLI (Jean-Antoine) fils du précédent, natif de Melphes, cultiva les Sciences avec ſuccès, & fut deſtiné par ſon pére à l'état eccléſiaſtique. Il fut Chanoine Régulier de S. Victor à Paris, & il en fut auſſi le dernier Abbé Régulier. Le Roi l'y nomma en 1543, & en même tems lui accorda des lettres d'œconomat, en vertu deſquelles il en fit ſaiſir tous les revenus. Antoine ſe ſeroit fait honneur par le livre qu'il publia, intitulé, *Miroir de la Vraye Religion*, & par ſes prédications, ſi en même tems il n'eût pas uſurpé ſur ſes Chanoines une autorité qui ne lui appartenoit pas. Ils ſe défendirent ſi vivement, qu'on crut enfin devoir leur accorder une partie de leurs demandes; & Antoine en fut ſi mécontent, qu'il permuta ſon Abbaïe avec l'Evêché de Troyes, que Louis de Lorraine lui réſigna. Il fut ſacré l'an 1551. Le penchant ſecret qu'il avoit pour les nouvelles opinions en fait de Religion, éclata l'an 1563. Conduit par les conſeils de Vermilli, qui avoit paſſé par Troyes, en revenant du Colloque de Poiſſy, il ſe fit élire Miniſtre par ſes Diocéſains, & il leur prêcha enſuite le Calviniſme, après leur avoir donné, en ſe mariant, une preuve de ſon attachement à leur parti. L'indignation qu'on eut de cet attentat à la Cour, le fit chaſſer de ſon Evêché, & le contraignit de ſe retirer à Château-neuf ſur Loire, l'une des Terres que le Roi François I avoit données à ſon pére. Caraccioli y mourut en 1569. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hiſt. l.* 28. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Camuzat, *Antiquit. Tricaſſin.*

CARACCIOLI (Galéas) Marquis de Vico, étoit fils de Nicolas Antoine Caraccioli qui acquit beaucoup de gloire pendant les guerres d'Italie ſous le Prince d'Orange, & fut fort eſtimé à la Cour de Charles-*Quint* & à celle de Philippe II. Sa mére étoit ſœur de Pierre Caraffe, lequel étant parvenu au Pontificat ſe fit appeller Paul IV. Il épouſa *Victoire*, fille du Duc de Nocere, de laquelle il eut une famille nombreuſe. Or Pierre Martyr Vermil étant allé à Naples, & ayant communiqué en ſecret à ſes amis la Doctrine qui étoit répandue en Suiſſe & en Allemagne, il inſpira ſes ſentimens à Jean Valdès Eſpagnol, à Jean-François Caſerte parent de Galéas, & à Galéas lui-même, que l'amour de la piété unit à Flaminio, qui vivoit familiérement avec Victoire Colonne, veuve du Marquis de Peſcaire. Il eſt vrai que Flaminio n'embraſſoit pas la Doctrine des Proteſtans en tous ſes points. Mais il croyoit que l'on devoit corriger beaucoup de choſes en l'article de la juſtification, & retrancher divers abus qui s'étoient gliſſez dans l'Egliſe. Enfin, après que Galéas eut été gagné par Valdès & par Martyr, & qu'étant allé en Allemagne faire les fonctions de ſa charge auprès de l'Empereur, il eût été confirmé dans ſes ſentimens par Martyr, qui avoit quitté ſon pais, & qui demeuroit alors à Straſbourg, il ſe retira à Genéve, abandonnant ſon pére, ſa femme, & ſes enfans. Et puis étant retourné en Italie, ni le reſpect qu'il avoit pour ſon pére, ni l'amour de ſa femme, ni les careſſes & les larmes de ſes enfans ne purent jamais lui faire changer de deſſein. De ſorte qu'ayant entiérement renoncé à ſa patrie, il établit ſon ſéjour à Genéve, & préſuppoſant que ſa femme, qui ne l'avoit pas voulu ſuivre, avoit la premiére fait divorce avec lui, après avoir conſulté les Paſteurs, il y épouſa une veuve, nommée *Anne* Frémejére, de la ville de Rouen, âgée de quarante ans, laquelle avoit été obligée de quitter ſon païs pour éviter les ſupplices qu'on faiſoit endurer à ceux de la Religion. Il vécut avec cette femme dans une étroite union. Et comme il avoit été dépouillé de tous ſes biens, il paſſa le reſte de ſes jours dans une extrême pauvreté. Il mourut enfin en 1586, âgé de ſoixante-huit ans, ayant par ce nouvel exemple de divorce, attiré ſur les Proteſtans le blâme de beaucoup de perſonnes, qui ne pouvoient ſouffrir qu'un mari, du vivant de ſa femme, en épouſât une ſeconde. A ce récit, tiré de l'Hiſtoire de M. de Thou, M. Teiſſier ajoûte 1. que Paul IV, fit tout au monde pour engager Galéas à demeurer dans une ville de l'Etat de Veniſe, où il pourroit être en liberté de conſcience; mais qu'il préféra de vivre à l'étroit à Genéve, où il fut fort conſidéré, & fait Ancien de l'Egliſe Italienne. 2. Que l'on juſtifioit le divorce de Galéas par les paroles de S. Paul, I. *Cor. ch.* 7. *v.* 15. Enfin que Jean Valdès dont il a été parlé, donna dans le Socinianiſme & que même il l'inſpira à Bernard Ochin. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 398. de l'édit. de Hollande 1715. Gregorio Leti, *Hiſt. Genev.*

CARACCIOLI (Charles-André) Marquis de Torrecuſo & Duc de S. George, né en 1583, étoit fils de LELIO Caraccioli, & petit-fils de GALÉAS. Ce fut en Afrique qu'il jetta les premiers fondemens de cette réputation qu'il s'eſt aquiſe dans le métier des armes. Il commanda depuis quelques troupes dans le Bréſil, accompagna le Cardinal Infant dans les Païs-Bas, & ſe trouva à la bataille de Nortlingue en 1634. Il fut nommé Général de l'Artillerie en Alſace; & jetta du ſecours l'an 1635, dans Valence en Lombardie: ce qui fit lever le ſiége de cette place, qui étoit aſſiégée par le Maréchal de Créquy, joint aux Ducs de Savoye & de Parme. Dans la ſuite, Caraccioli commanda en Franche-Comté, dans la Navarre & en Catalogne. Il ſauva Fontarabie en 1638, reprit Salſes l'année ſuivante, & eut ſon fils *Charles-Marie*, Duc de Saint-George, tué au ſiége de Barcelone en 1641: perte ſur laquelle le Roi d'Eſpagne lui écrivit de ſa propre main. Après avoir eu depuis, le commandement des armées d'Eſpagne dans le Rouſſillon, en Portugal & à Naples, il ſe retira chez lui pour y mener une vie tranquille, & ſe vit obligé bien-tôt après de ſortir de ſa retraite, pour ſecourir Orbitello aſſiégé par les François. Il vint à bout de cette entrepriſe, & fit lever le ſiége de la place; mais en ſe retirant il fut attaqué d'une fiévre violente, dont il mourut le cinquiéme août 1646, auſſi reſpecté par ſa probité, que célébre par ſa prudence & par ſa valeur. * Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena de gli Huom. Illuſtr.*

CARACCIOLI (Robert) né à Lice dans le Royaume de Naples, de l'Ordre des Fréres Mineurs, puis Evêque d'Aquila, fut en réputation d'excellent Prédicateur en ce ſiécle. Il mourut l'an 1495, après en avoir fait la fonction pendant cinquante années. Il nous reſte de lui divers Recueils imprimez à Veniſe & à Bâle, ſur la

la fin du même siécle, un Traité de la formation de l'homme, & un Miroir de la Foi Chrétienne. La plupart de ses Oeuvres ont été imprimées à Venise en 1490, & à Lyon en 1503. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

Outre ceux dont nous avons parlé, BERARDIN Caracciolo mourut Archevêque de Naples en 1262. NICOLAS MOSCHIN Caraccioli, Cardinal, s'est aquis beaucoup de réputation dans le XIV siécle. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, & fut Inquisiteur de la Foi dans le Royaume de Naples, ensuite Archevêque de Messine. Urbain VI le créa Cardinal en 1378, & il mourut à Rome en odeur de sainteté, le 29 juillet 1389. CONRAD Caraccioli, Patriarche de Grade, Archevêque de Nicosie & Evêque de Malte, fut mis au nombre des Cardinaux par Innocent VII, en 1405, se trouva au Concile de Pise à l'élection d'Alexandre V, fut depuis Légat dans la Lombardie, & mourut à Bologne le 15 février de l'an 1411. GALEAZZO Caraccioli fut Général de l'armée navale de Ferdinand d'Arragon Roi de Naples. ANTOINE Caraccioli exerça quelques charges à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, & entre autres celle de Majordome. Dans le XVII siécle, INNICO Caraccioli, Archevêque de Naples, fils du Duc d'Airola, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1666, & mourut le 30 janvier 1685. CÉSAR-EUGÉNE Caracciolo publia un Ouvrage intitulé *Napoli sacra.* ANTOINE Caraccioli fit imprimer en 1645, un Traité sous le titre *de sacris Ecclesiæ monumentis.* METELLO Caraccioli, Jésuite, fut Auteur de trois volumes de Commentaires sur Isaïe, & de quelques autres Ouvrages. * Sansovin, *Famiglie Ital.* Ammirato, *Famiglie Neapol.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Francisco di Petri, *Chron. della Famiglia Carac.* Imhof, *Hist. Gen. Hisp. & Italiæ.*

CARACENA, nom d'une famille noble d'Espagne. Ce nom vient d'un Gentilhomme qui ayant donné à souper à un Roi de Castille, en fut si libéralement récompensé, que les Courtisans envieux de son bonheur, dirent en se moquant, *es cara cena.* C'est un souper bien cher. Ce qui donna lieu à ce Roi, qu'Amelot de la Houssaye soupçonne être Henri IV, grand prodigue, d'appeller ce Gentilhomme *Caracena*, pour faire souvenir ses Descendans de la libéralité dont il avoit usé à son égard. Louis XI, Roi de France en usa à peu près de la même manière à l'égard d'un Conseiller au Parlement, nommé *Guillaume* de Corbie, chez qui il avoit soupé. Au sortir du repas, il le fit premier Président du Dauphiné. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

* CARACENE (Louis de Benavidès, de Carillo, & de Tolède, Marquis de) fameux Général Espagnol dans le XVII siécle. Il commença à servir sous le Cardinal Albornoz, & sous le Marquis de Léganez dans la guerre contre la France, la Savoye & le Duché de Parme, & fut blessé dangereusement dans une bataille. En 1640, il fut fait Général de Cavalerie & la même année il reçut de très-dangereuses blessures, lorsque le Comte de Harcourt, Général François, fit lever le siége de Casal. Dans la suite il fut envoyé dans les Païs-Bas où il donna en beaucoup d'occasions des preuves de sa valeur & de sa prudence. Le Roi Philippe IV en étant informé, lui donna le Gouvernement du Milanois. En 1652, après avoir pris Trino & Crescentino, il enleva aux François la ville de Casal, & la rendit au Duc de Mantoue. Après que le terme de son Gouvernement fut expiré, on l'envoya dans les Païs-Bas pour servir sous D. Juan d'Autriche. Enfin il fut employé contre le Portugal, & mourut en 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARACHÉ, c'est le nom d'une maladie extraordinaire, qui parut pour la première fois au Pérou en 1544 & 1545, sous le Viceroi *Blasco Nunnès Vela.* C'étoit une gale contagieuse qui attaquoit les animaux. Ce mal commençoit par les cuisses, & par le ventre, d'où il s'étendoit par tout le corps, & y faisoit une croute de deux ou trois doits d'épais, principalement sous le ventre, qui en étoit attaqué plus cruellement que les autres parties. Il s'y faisoit des trous si profonds, qu'ils perçoient jusqu'à l'os, & étoient couverts de durillons, d'où sortoit une eau sanieuse & purulente, de sorte qu'en fort peu de jours, toutes les bêtes qui en étoient atteintes, devenoient si maigres, qu'elles en mouroient. Ce mal contagieux emporta les deux tiers du bétail, grand & petit, dans le païs des *Pacar*, & des *Huanacas.* Cette contagion passa plus avant & s'attacha aux bêtes sauvages, principalement dans la contrée des *Huanacas* & des *Vicunnas.* Il est vrai qu'elles n'en furent pas attaquées si violemment que les autres, à cause que le climat où elles vivent est froid, & que le nombre n'en est pas aussi grand que des animaux privez. Les renards n'en furent pas exemts; ce venin les infecta si cruellement, qu'en l'an 1548, au tems que *Gonçalo Pizarro* entra dans *Cuzco* après la victoire de *Huarina*, il y en avoit plusieurs, qui se sentant attaquez de cette peste entroient de nuit dans la ville, où l'on en trouvoit de vifs & de morts étendus par terre dans les rues, ayant le corps percé en deux ou trois endroits, par la malignité de cette humeur venimeuse. Les Indiens, qui ont accoutumé de tirer des présages de tout, s'imaginérent que la maladie de ces renards présageoit la mort de *Gonçalo Pizarro*, qui arriva en effet quelque tems après.

On essaya dès le commencement divers remédes, pour arrêter ce fleau: aussi-tôt qu'une bête en étoit attaquée, on la tuoit ou on l'enterroit toute vive, comme le remarque le R. P. Acosta, *l. 4. ch. 41.* Cette précaution n'ayant point réussi, on s'imagina qu'un caustique composé de souffre, d'arsénic, & d'autres matiéres violentes, seroit propre à guérir ce mal. Mais bien loin que cela servit de quelque chose, les bêtes en mouroient plutôt. On s'avisa ensuite de mettre sur la partie malade du sain-doux, tout bouillant, & cela ne servit encore qu'à aigrir le mal. Enfin après toutes ces expériences, on trouva à propos d'oindre la partie malade avec du sain-doux tiéde, & de bien prendre garde que le mal n'allât pas plus avant que les cuisses, où il commençoit à se former: soit que ce reméde fût bon, ou que la mauvaise influence, qui présidoit à ce mal, vint à s'adoucir, il s'appaisa si bien, qu'il n'a jamais été depuis si cruel qu'il le fut alors; de sorte qu'il y a bien de l'apparence qu'on ne fait tant de cas des pourceaux, dans ces lieux-là, qu'à cause du sain-doux qu'on en tire, qui est un antidote contre ce mal dangereux. Quoique cette contagion fût si universelle, les cerfs ni les daims, non plus que les autres bêtes semblables, n'en furent point atteints. Les Habitans de Cuzco prirent, en ce tems-là, *Antonin* pour leur Patron, afin d'être délivrez de cette peste par ses priéres, & ils célébrent encore aujourd'hui, tous les ans, une fête solemnelle en son honneur. * Garcilasso de la Vega, *Histoire des Yncas, tome 2. ch. 16.*

CARACHE (Louis) naquit à Bologne en 1555, & après avoir étudié le Titien, le Tintoret & Paul Veronese à Venise, André Del Sarte à Florence, & Jules Romain à Mantoue, il s'attacha sur tout à la manière du Corrége. Il étoit rempli d'une grande idée sur son Art, & en possédoit parfaitement les principes: ce qui fit qu'il fut maître de ses cousins. Ce fut encore lui qui leur persuada d'étudier avec lui en commun, & de se communiquer les découvertes qu'ils feroient dans leur Art. Il y réussit, au moins pour un tems, malgré l'opposition de leurs humeurs; & c'est à l'union de ces trois habiles gens, qu'on doit la naissance de leur Académie, & la réussite des ouvrages qu'ils entreprirent dans la suite, ou en société, ou en particulier. Lorsqu'ils se furent séparez, Louis Carache, suivant son genie naturellement doux, s'appliqua à peindre des sujets de dévotion avec beaucoup de succès. Enfin après avoir été à Rome, & après y avoir travaillé avec son cousin Annibal, dans la galerie du Palais Farnèse, il revint à Bologne, où il soutint encore pendant plusieurs années la réputation qu'il s'étoit aquise. Il y mourut après ses cousins en l'année 1618, à l'âge de 63 ans.

CARACHE (Augustin) fils d'un Tailleur de Bologne, cousin de *Louis* & frére d'*Annibal*, s'appliqua dès sa jeunesse au dessein & à la gravure, qu'il apprit depuis sous Corneille Cort. Il y fit de grands progrès; mais le talent qu'il avoit pour la Peinture, l'engagea d'en faire sa principale occupation, conjointement avec son frére & son cousin; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les Belles Lettres qu'il avoit apprises, la Poësie, la danse, la Musique, les instrumens, les Mathématiques & d'autres exercices qui ornoient, mais qui partageoient son esprit. Il ne laissa pas de se faire admirer dans sa profession, quoiqu'il fût inférieur à son frére Annibal, avec lequel il ne s'accordoit que difficilement. Lorsque ce dernier fut appellé à Rome pour y peindre la galerie du Palais Farnèse, Augustin l'y suivit; mais ce ne fut pas pour long-tems. Leur mésintelligence éclata à un tel point, que le Cardinal Farnèse fut obligé d'envoyer Augustin à Parme, où il peignit plusieurs tableaux dans la voûte d'un des appartemens du Palais du Duc de Ranuccio. Carache reçut tant de chagrins pendant le cours de cet ouvrage, que n'y pouvant résister, il se retira dans un couvent de Capucins pour s'y disposer à la mort. Il cessa de vivre à l'âge de 45 ans, en 1605, & laissa un fils naturel appellé Antoine. Dans la galerie qu'il avoit entreprise, il y eut la place d'un tableau qui demeura vuide. Le Duc ne voulut pas qu'aucun autre Peintre y touchât, & remplit cette place de l'Eloge d'Augustin qui finit par ces paroles,

Et fatebere decuisse potius intactas spectari,
Quam aliena manu tractatas maturari.

CARACHE (Annibal) frére d'*Augustin* naquit en 1560, avec des dispositions merveilleuses pour la Peinture. Il eut pour Maître *Louis* Carache son cousin, & pour se perfectionner, il fit ensuite un voyage à Parme, dans la Lombardie & à Venise. Il admira sur tout les tableaux du Corrége qu'il se proposa d'imiter, & revint ensuite à Bologne, où il peignit avec un succès extraordinaire. Le Cardinal Odoart Farnèse l'attira à Rome, pour y peindre la galerie de son Palais; & Annibal, après avoir étudié d'après les Antiques, y changea la manière du Corrége, pour en prendre une plus savante, plus recherchée & plus prononcée, quoique peut-être moins aisée & moins naturelle: ce fut celle qu'il mit en usage dans ses ouvrages du Palais Farnèse. Il y employa huit années entiéres avec des soins inconcevables, & fut très-mal récompensé par le Cardinal, qui crut le bien payer en lui donnant cinq cens écus d'or. Annibal en tomba malade de chagrin, & après avoir fait un voyage à Naples pour y rétablir sa santé, que la débauche des femmes avoit d'ailleurs altérée, il revint à Rome, où il mourut l'an 1609, à l'âge de 49 ans.

CARACHE (Antoine) fils naturel d'Augustin, étudia les Belles Lettres & fut instruit dans l'Art de peindre par son oncle Annibal. Ce fut avec un si grand succès, que l'on croit qu'il eût pu même surpasser ce grand homme, s'il eût vécu plus long-tems. C'est le jugement que l'on fait d'Antoine, sur le peu de tableaux qu'on voit de sa main à Rome, où il mourut à l'âge de 35 ans. * Le Comte Malvezzie, *Vies des Peintres de Bologne.* Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* CARACHE: C'est ainsi que l'on appelle le tribut que payent les Chrétiens qui vivent sous la domination de l'Empereur des Turcs. *Voyez* CHARADY.

CARACHES (les) Peintres célébres de Bologne sur la fin du seiziéme siécle & au commencement du dix-septiéme, s'acquirent par leurs ouvrages une réputation immortelle, & formérent une Ecole, d'où est sorti un grand nombre de Peintres très-habiles, tels que le Guide, l'Albane, le Dominiquin, Lanfranc, le Guerchin, Badalocchi, Bonconti, le Taccone, &c. Ils soutinrent par leur savoir & par leur génie le bel Art de la Peinture, contre la fausse réputation que s'étoit faite à Rome de leur tems Michel Ange Caravage grand Coloriste, & mauvais Dessinateur, & contre Josepin qui dessinoit avec une très-grande facilité, mais sans goût & sans exactitude. Louis Carache étoit cousin d'Augustin & d'Annibal, avec lesquels il fut toûjours étroitement uni. Nous avons parlé cy-dessus de

cha-

chacun d'eux en particulier. Quoique tous les trois se soient distinguez par un grand goût dans le dessein, & que leur manière soit assez semblable, on y remarque néanmoins une différence, qui venoit de la diversité de leur temperament. Louis avoit moins de [illegible], plus de grandeur, plus de grace & plus d'onction; Augustin avoit plus de gentillesse; & Annibal, qui, à tout prendre, l'a sans doute emporté sur les deux autres, avoit plus de fierté & de singularité dans ses pensées, plus de profondeur dans le dessein, plus de vivacité dans les expressions, & plus de fermeté dans l'execution.

* CARACHIZAR, CHURCO, anciennement *Carpasus*, ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte de la Caramanie ou du Beglerbeglic de Cypre, vis à vis de la ville de Nicosie. Elle a un grand port & une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARACORAM. *Voyez* ISSEDON.

CARACTACUS, Prince des Silures, dans la Grande Bretagne, sous l'empire de Tibère, ayant été défait par Ostorius, Gouverneur du païs pour les Romains, se réfugia chez Cartismandua Reine des Brigantes, mais cette Princesse ne voulant pas rompre avec les Romains le leur remit pour en honorer le triomphe de l'Empereur. * Tacite, *Annal. l.* 12. *ch.* 33. 37.

CARACTACUS, Roi d'Ecosse, succéda à Matelianus, l'an 27 de l'Ere Chrétienne, & régna heureusement pendant 20 années, si l'on en croit Buchanan & les autres Compilateurs de l'Histoire d'Ecosse. * Buchanan, *Hist. Scot.*

CARACTÈRE, ou lettre de l'Alphabet: c'est dans ce sens que l'on en va parler. Les Médaillistes ont observé que le caractère Grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les médailles, sans aucune altération, & sans aucun changement dans la conformation des caractères, quoiqu'il y en ait eu dans l'usage & dans la prononciation. Ce caractère s'est conservé jusqu'à Galien, depuis lequel tems il paroît moins rond & plus affamé. Depuis le régne du grand Constantin jusqu'à Michel, c'est à dire, pendant 500 ans, on ne trouve que des caractères Latins. Après Michel on retrouve des caractères Grecs, qui commencérent à s'altérer, aussi bien que la Langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de Grec & de Latin. Les médailles Latines ont mieux conservé leur Langue & leur caractère jusqu'à la Barbarie de Constantinople. Vers le tems de Décius le caractère commença à s'altérer, & à perdre de sa rondeur & de sa netteté; mais quelque tems après il se rétablit; & demeura assez beau jusqu'à Justin; & alors il tomba dans la dernière barbarie, où on l'a vu sous Michel, dont on vient de parler. Ce fut encore pis dans la suite; le caractère Latin dégénéra en Gothique. Ainsi quand le caractère est rond & bien formé, c'est une marque d'antiquité.

CARACTÈRES. *Voyez* PHYLACTÈRES.

CARADOCUS, né dans la province de Galles en Angleterre, vivoit vers l'an 1150. Il écrivit un Traité de quelques petits Rois d'Angleterre, un autre de *Situ Orbis*, des Commentaires sur les Prophéties de Merlin, la Vie de l'Abbé Gildas, &c. C'est de lui qu'on a dit

Historiam Britonum doctus scripsit Caradocus,
Post Cawalladrum regia sceptra notans.

* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 51.

CARAEMIT ou CARAEMID, ville. *Voyez* DIARBEK & CARAMIT.

CARAFFA ou CARAFFE, Maison illustre du Royaume de Naples. Quelques Auteurs la font descendre d'un Roi de Sardaigne dans le onzième siécle: d'autres disent, qu'un Chevalier de la Maison de Caraccioli, qui étoit attaché à l'Empereur Othon dans le dixième siécle, sauva la vie à ce Prince dans une bataille aux dépens de la sienne, & mourut de plusieurs blessures, dont une entre autres lui avoit percé le cœur. On ajoûte qu'Othon ayant trouvé le corps de ce brave homme, lui porta la main sur le cœur, en s'écriant, *O Cara fè*, d'où l'on tire le mot *Carafe*. Quelques-uns content que l'Empereur passant trois doigts sur la cuirasse de Caracciol toute teinte de sang, y laissa une empreinte de trois fasces blanches sur un champ rouge, ou de gueules, en disant, *Cara fè mi è la vostra*, origine, à ce qu'ils prétendent, du nom & des armoiries des Caraffes.

Comme cette Maison est communément divisée en deux principales branches, qui en ont produit plusieurs autres, & que l'une est nommée DE SPINA, l'autre DE STATÉRA pour se différencier les uns des autres; ceux de la première ont mis à côté de leur écusson, ou derrière en sautoir, deux bâtons d'épine verte; & les autres deux pesons: mais plusieurs d'entre eux se sont défaits dans ces derniers tems de ces Symboles. Cette Maison ayant été une des plus illustres du Royaume de Naples, & produit nombre de grands hommes, & dans l'église, & dans les armes, nous en rapporterons ici toutes les branches, nous contentant pourtant de nommer ceux, qui dans chacune, se sont le plus distinguez. Les cinq premières sont dites *de Spina*, les autres *de Statéra*.

Sans remonter aux tems incertains, nous commencerons par celui qui est reconnu universellement le Chef de cette illustre Maison, PHILIPPE Caraffa, qui fut Seigneur de Rips-Longa; & qui mourut en 1220. De lui sont sorties toutes les branches suivantes.

PREMIERE BRANCHE.

Comtes de Sainte-Sévérine.

Elle commença par BARTHÉLEMI Caraffa, fils de PHILIPPE, dont on vient de parler, & qui épousa une Caraccioli. De cette branche il y a eu *Barthélemi* Caraffa, Archevêque de Bari, mort en 1367; *Philippe*, Evêque de Bologne, créé Cardinal en 1378, par le Pape Urbain VI, qui le fit Légat dans la Romagne, mourut de peste le 22 mai 1389; *Nicolas* Conseiller d'Etat, servit utilement le Roi Ladislas en diverses ambassades; *Barthélemi*, fut nommé par le Pape Boniface IX, Lieutenant du Grand Maître de Malthe & mourut en 1395; ANDRÉ dont Charles-*Quint* récompensa les services par la Viceroyauté de Naples en 1525, & par l'érection de la Terre de Sainte-Sévérine en Comté, mourut en 1526. Cette branche finit dans le XVII siécle, en la personne de *Vespasien*, dernier Comte de Sainte-Sévérine.

DEUXIEME BRANCHE.

Comtes de Gresteria, Ducs de Castel Vétéré, Princes de la Roccella, & de Botéro.

Elle commença par JACQUES Caraffa, fils d'ANDRÉ, Seigneur de Forli, arriére-petit-fils de BARTHÉLEMI, Chef de la branche précédente. Presque tous ses Descendans se rendirent recommandables par leur zéle pour les Rois de la Maison d'Arragon, & de celle d'Autriche, & ils en reçurent de grands biens: JÉRÔME se signala dans la défense de la Roccella contre les Turcs qui avoient fait descente dans la Calabre, & qu'il força de se rembarquer: FABRICE son fils brilla aussi beaucoup dans une pareille occasion, battit ces Infidèles qui désoloient la Calabre sous la conduite de Cicala leur Amiral, fut fait Prince de la Roccella, Prince du S. Empire en 1622, & Chevalier de la Toison d'Or; son fils *Charles* Caraffa, fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique, puis Légat en Allemagne sous Urbain VIII, & mourut en 1644, ayant laissé un Ouvrage intitulé *Germania restaurata*: SIMON son frère qui étoit Théatin, fut fait Archevêque d'Acerenza & de Matera, puis de Messine, & mourut en 1675, âgé de 80 ans: JÉRÔME leur frère aîné, Prince de la Roccella, marqua un grand zéle dans la revolte d'Aniello en 1647, & par son autorité, il retint la Calabre dans son devoir. Il eut plusieurs enfans qui se distinguérent, 1. CHARLES, qui fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique en Suisse, à Venise & à Vienne, créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664, & qui mourut le 19 octobre 1680; 2. *Grégoire*, qui fut Chevalier de Malthe; qui succéda à *François* son oncle au Grand-Prieuré de la Roccella que son pére avoit fondé en faveur de l'Ordre; qui se trouva en 1656, au combat des Dardanelles avec les sept galeres de la Religion, & secondant Laurent Marcello Généralissime de la Flotte Vénitienne, emporta pour sa part trois grandes galéres Turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malthe, avec 360 de ces Infidèles prisonniers, & 2600 Chrétiens qu'il tira de l'esclavage; qui fut élu Grand-Maître de son Ordre le deuxième mai 1680, & qui mourut le 21 juillet 1690; 3. *Jacques*, Archevêque de Rossano, mort en 1664; 4. *Scipion*, Théatin, puis Evêque d'Aversa, mort en 1686; 5. *François*, Commandeur de l'Ordre de Malthe & Ambassadeur d'obedience auprès du Pape Alexandre VII, Général des galéres de la Religion, & qui s'étant distingué en diverses occasions, mourut en 1679; 6. *François-Marie*, Théatin, mort Procureur Général de son Ordre en 1671; 7. *Fortuné*, Evêque d'Aversa, fut Cardinal en 1686, mort en janvier 1697, âgé de 72 ans; 8. FABRICE Caraffa, leur frère aîné, fit éclater beaucoup de vertus, & mourut en 1671, laissant *Charles-Marie*, Prince de la Roccella & de Botero, premier Baron du Royaume de Sicile, où il eut de grands biens, Grand d'Espagne, &c. Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1684, pour présenter la haquenée. Il fut très-savant dans les Belles Lettres, les Langues, l'Art Oratoire, la Philosophie, les Mathématiques, & le Droit: il composa même plusieurs Ouvrages, & mourut en 1695, âgé de 49 ans sans enfans: en lui finit cette branche.

TROISIEME BRANCHE.

Ducs de Bruzzano.

Ils sont sortis de VINCENT Caraffa, l'un des fils de FABRICE, premier Prince de la Roccella, qui obtint l'érection de la Terre de Bruzzano en Duché l'an 1641. Il fut pére 1. de *François*, Archevêque de Lanciano, puis de Catane en 1687; & 2. de JOSEPH, qui se signala dans la guerre de Messine en 1674, & qui mourut en 1678, laissant VINCENT, troisième Duc de Bruzzano, qui a épousé la fille de *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli; & PAUL, Comte de Caraffa, qui sert dans les troupes de l'Empereur.

QUATRIEME BRANCHE.

Comtes de Policastro.

Ces Comtes sont issus de la seconde par JEAN Caraffa, fils de JACQUES, Seigneur de Castel-Vétéré & de la Roccella. Il fut Ambassadeur à Venise pour le Roi Ferdinand I, & II, il lui rendit de si grands services, que ce Prince lui donna en 1496, la Terre de Policastro, qu'il érigea depuis en Comté: FRÉDÉRIC, l'un de ses fils, se signala à la bataille de Pavie, & fut un des Conseillers de l'Empereur Charles-Quint: une femme le fit assassiner dans Naples: FABRICE Caraffa, mort en 1688, fut un homme très-vindicatif, & qui s'attira de fort méchantes affaires, pour lesquelles il fut souvent en prison, ou banni. Il avoit eu le Duché de Forli par sa mére; mais il fut obligé de le vendre, & ne laissa que le Comté de Policastro à son fils HECTOR Caraffa, qui vivoit encore l'an 1710.

CINQUIEME BRANCHE.

Ducs de Forli, & de Montenégro.

Les premiers qui étoient sortis de la première branche par CHARLES Caraffa, Seigneur de Forli, frère cadet de JACQUES, Chef

Chef de la seconde branche, sont éteints. L'héritiére porta le Duché de Forli à *Fabrice*, Comte de Policastro. Les Ducs de Montenégro, leurs cadets, subsistent dans la personne de JEAN-BAPTISTE Caraffa, qui a trois garçons; l'un Prêtre, les deux autres Théatins. C'étoit des Seigneurs de Forli qu'étoit issu *Antoine*, Comte de Caraffa, qui, ayant quitté la Croix de Malte, alla servir l'Empereur dans les guerres de Hongrie, où il se signala à la tête d'un régiment impérial. Ce fut lui qui alla en Pologne solliciter de la part de l'Empereur le secours du Roi Jean Sobieski. Après s'être trouvé à divers siéges & batailles, il fut fait Major Général de bataille en 1685, & servit beaucoup à la réduction de la Transylvanie. Il emporta Agria en 1687, & força l'année suivante la forteresse de Mongatz à se rendre. L'Empereur le fit son Commissaire général au siége de Belgrade; au retour duquel il reçut la Toison d'Or. Enfin, après avoir servi sur le Rhin en Italie, il mourut en 1693, comme il venoit d'être nommé du Conseil secret de l'Empereur, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Catherine* de Cardonne, fille du Marquis de Castelnovo. Son frére *Adrien* Caraffa n'en a point non plus.

SIXIEME BRANCHE.

Seigneurs de Flumara, de Sessola, de Rosito & de Saint-Alpin.

Ceux de cette branche ont été les moins considérables en biens: on les dit issus de THOMAS Caraffa, dont le trisayeul étoit PHILIPPE, Chef de toute cette maison. Dans cette branche, il y eut *Gurrel* Caraffa, Grand Maréchal du Royaume de Naples, sous le Roi Lanislas, & qui sans avoir acquis de grands biens mourut en 1402: *Jean-Antoine*, Conseiller d'Etat, Auteur d'un Traité *de la Simonie*, imprimé à Rome en 1566, fut un grand Jurisconsulte, qui mourut en 1486: *Berthold* Caraffa, rendit un service signalé au Roi Alphonse en introduisant ses troupes dans Naples, par un aqueduc; *Cafarelle* Caraffa servit le même Prince en diverses négociations importantes, & contribua beaucoup à lui gagner les esprits des Napolitains. Ce fut lui qui dans une joûte contre Léonel de San Severin, le plus fort homme de son tems, & le plus habile Jouteur, lui perça la tête d'un coup de lance en 1420: *Marcel* fut Général des Théatins, Evêque de Cassino, Archevêque de Salerne, & mourut en 1675, âgé de 87 ans: cette branche est finie.

SEPTIEME BRANCHE.

Comtes d'Airola & de Ruvo, Ducs d'Andria, &c.

Ils descendent d'ANTOINE Caraffa, surnommé *Malizia*, pour la finesse de son esprit, petit-fils de THOMAS, Chef de la branche précédente, & frére de *Gurrel*, Grand Maréchal. Il servit bien la Reine Jeanne II, par la sagesse de ses conseils, & lui concilia l'esprit du Pape Martin V. Il engagea aussi dans ses intérêts le Roi Alphonse d'Arragon; & mourut en 1438, âgé de 83 ans, pendant que le Roi assiégeoit Naples, en recommandant à ses enfans de suivre le parti de ce Prince. Son fils aîné FRANÇOIS fut pris au combat de Sarni par les Florentins en 1460, & mourut âgé de 84 ans. Il fut pére d'*Olivier* qui fut Archevêque de Naples, & fait Cardinal par Paul II, en 1464. Il fut Général des dix-neuf galéres, que le Pape Sixte IV envoya contre les Turcs en 1472, & qui se joignirent à la flote des Vénitiens, qui étoit de 47 galéres, & à celle de Ferdinand qui étoit de 17. Cette armée composée de 94 voiles, en comptant deux galéres de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes, que celle de Smyrne & du port de Satalia. *Olivier* Caraffa, qui avoit eu le titre de l'Evêché d'Albe, opta depuis celui de Sabine, & enfin celui d'Ostie, comme Doyen des Cardinaux. Il mourut à Rome âgé de plus de 80 ans, le 20 janvier 1511. Ce fut lui, qui porta à l'état ecclésiastique *Jean-Pierre* Caraffa son Neveu, qui fut depuis Pape sous le nom de PAUL IV. *Alexandre* son frére aîné lui succéda dans l'Archevêché. C'est lui qui publia les Ordonnances synodales d'un de ses prédécesseurs, & les usages de son église, sur lesquels Albert Oliva a fait des Commentaires. Il mourut en 1505. *Vincent* leur neveu fut leur successeur. Il étoit déja Evêque de Rimini, & le Pape Clément VII le fit Cardinal en 1527. Il eut encore les Evêchez d'Albano & de Palestrine, & mourut en 1540. *François*, son neveu, fut Archevêque de Naples après lui, & mourut en 1544, ayant pour successeur son frére *Olivier*, qui mourut la même année. JEAN-VINCENT Caraffa, neveu du Cardinal *Olivier*, fut Marquis de Montesarchio. C'étoit un homme d'esprit, qui fut dépouillé de tous ses biens, pour avoir pris le parti de France, lorsque le Maréchal de Lautrec entra dans le Royaume de Naples. HECTOR son frére, Comte de Ruvo, fut un des Généraux du Roi Alphonse II, & suivit toûjours son parti: il mourut en 1517. FABRICE, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, fut Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Il fut tué âgé de 65 ans en 1590, par un homme de qualité, qui le surprit en adultere avec sa femme qu'il tua aussi. *Vincent*, un de ses fils, se fit Jésuite à 16 ans, & fut le septiéme Général de sa compagnie, élu en 1645, mort en 1649, âgé de 64 ans. On a de lui quelques Ouvrages de piété. Un autre nommé *Charles*, fut aussi Jésuite, & sortit de cette Société à cause de ses infirmitez, après y avoir demeuré cinq ans. Il prit ensuite le parti des armes, vécut d'une maniére peu chrétienne, & enfin se convertit & embrassa l'état ecclésiastique. Peu de personnes ont poussé aussi loin que lui l'amour de la pénitence, & la charité pour le prochain. Il s'appliqua particuliérement aux Missions, où il convertit un grand nombre de gens de tout état, de l'un & de l'autre sexe; & établit enfin la Congrégation des *Ouvriers pieux*. Il mourut le huitiéme septembre de l'an 1633, après avoir vécu 72 ans. CHARLES Duc d'Andria, arriére-petit-fils du Duc FABRICE, marqua beaucoup de fidelité pour son Prince dans les troubles de Naples. Le Duc de Guise fait une honorable mention de lui dans ses Mémoires, *l.* 2. Il eut querelle, avec le neveu du Comte de Castriglio, Viceroi de Naples, & fut tué en 1635. Son fils & son petit-fils, Ducs d'Andria, moururent jeunes, ainsi la succession passa à un de ses fréres, HECTOR Caraffa, mort Chevalier de la Toison d'Or en 1686, laissant FABRICE IX, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, &c. qui a épousé *Aurélia* Impériale, fille d'*André* Prince de Francavilla. Il y a encore eu de cette branche *Vincent* Caraffa, frére d'*Alfonse* I, Duc d'Andria. Il fut Chevalier de Malte & Prieur de Hongrie. Lorsque les Turcs firent le siége de Malte, il y conduisit du secours, accompagna ensuite Dom Juan d'Autriche à toutes les expéditions de mer, & commanda jusqu'à 6000 hommes en Flandre & en Italie. Son Ordre l'envoya Ambassadeur d'Obédience aux Papes Clément VIII, & Paul V. Il mourut en 1611, âgé de 69 ans.

HUITIEME BRANCHE.

Marquis de Montenégro, Princes de Chiusano.

THOMAS Caraffe II, fils d'ANTOINE, surnommé *Malitia*, commença cette branche. Il servit bien le Roi Alphonse, & mourut vers l'an 1449, sur une galére qu'il commandoit contre les Turcs, qui ravageoient les côtes. Un de ses petits-fils, *Trelle* Caraffa, fut Evêque de Rapolla, puis de Gerace, vers l'an 1457. Les neveux de celui-ci, furent *Jean Antoine*, Evêque de Venafre, mort en 1558, & *Antoine* Cardinal, qui fut élevé avec soin par le Pape Paul IV, son grand oncle, & eut pour Maître le célébre Sirlet. Il avoit reçu du Pape une charge du Camérier, & il avoit été pourvu d'un canonicat de saint Pierre qu'on lui ôta lorsque son oncle fut mort. La disgrace de sa famille lui fit chercher un asile à Padoue, où il étudia avec beaucoup d'application. Le Pape Pie V, élu en 1566, le rappella à Rome, & le fit Cardinal en 1568. Quelque tems après Antoine Caraffa fut nommé Chef de la Congrégation établie pour la correction des Bibles, & de celle qu'on tenoit pour l'explication du Concile de Trente. Il fut encore Bibliothéquaire Apostolique sous Grégoire XIII, & mourut en 1591. Le Cardinal Baronius déplore, dans les Annales, la mort de ce Prélat, laquelle il considére comme un des plus grands malheurs qui pouvoit alors arriver à l'Eglise & aux Lettres. Ce Cardinal corrigea la Bible des Septante, & y ajoûta des Notes de sa façon. Il recueillit les Decrétales des Papes en trois volumes, & traduisit de Grec en Latin, *Catena veterum Patrum in Cantica veteris & Novi Testamenti; Commentar. Theodoret, in Psalm. S. Gregorii Nazianzeni orationes*. Il réduisit les Epîtres de S. Grégoire en lieux communs, & il laissa d'autres Ouvrages qui témoignent que sa science étoit profonde, & qu'il étoit fort laborieux. *Jules César* son petit-neveu, fut Evêque d'Ostuno, & mourut en 1603. JERÔME, Marquis de Montenegro, autre petit-neveu de ce Cardinal, & fils de RENAUD Caraffa, naquit en 1564. Son grand oncle le fit élever dans l'étude des Sciences & des Langues; & en l'an 1587, il servit avec beaucoup de réputation sous le Duc de Parme, dans les Païs-Bas. Montenégro se trouva depuis à l'assaut de Lagny en 1590, au secours de Rouen en 1592, à la surprise d'Amiens en 1597, & défendit cette derniére ville après la mort de Fernand Portocarréro, contre le Roi Henri *le Grand*. Il servit aussi dans le Milanois, sous le Gouverneur Général Pierre de Tolède, en qualité de Mestre de Camp Général, & se distingua au siége de Verceil en 1617. Depuis, l'Empereur l'ayant demandé à Philippe IV, Roi d'Espagne, il l'employa utilement dans la Silésie, dans la Bohême, en Hongrie, dans l'Alsace, & le fit Prince de l'Empire. Lorsque Montenégro fut revenu en Espagne l'an 1628, le Roi le fit Viceroi & Capitaine Général du Royaume d'Arragon, & enfin le Cardinal Infant, Gouverneur des Païs-Bas, le voulut avoir auprès de lui. Le Marquis de Montenégro mourut à Gênes, au mois d'avril 1633, âgé de 69 ans, & ne laissa point d'enfans d'*Hippolyte* de Lanoy son épouse. THOMAS Caraffa, l'un des neveux du Marquis de Montenégro, fut un savant Jurisconsulte, que le Pape Grégoire XV fit Référendaire des deux Signatures; & Urbain VIII, l'un de ses Camériers. Il eut les Evêchez de la Volturne & de Cappaccio, fut député du Royaume de Naples vers le Roi Philippe IV, & mourut en 1668, âgé de 77 ans. Son neveu FRANÇOIS Caraffa fut tiré de chez les Théatins pour l'Evêché d'Acerra. Il reste encore quelques personnes de cette branche; mais ils ne jouissent plus du Marquisat de Montenégro. Les Princes de Chiusano sont encore de cette branche. Le Roi Philippe IV en donna le titre en 1657, à TIBERE Caraffa, qui fut Prince de l'Académie des *Oziosi* à Naples & qui laissa un fils, FABRICE Prince de Chiusano, qui a des enfans.

NEUVIEME BRANCHE.

Ducs d'Ariano, de Cerse, de Campolieto, Comtes de Montecalvo, Princes de Stigliano.

Ils sortent d'ALBÉRIC Caraffa, l'un des fils de THOMAS, qui commença la branche de Montenégro. S'étant rendu agréable par ses services au Roi Ferdinand, ce Prince lui donna le Comté de Mariglan, & érigea en sa faveur la Terre d'Ariano en Duché, l'an 1496. Albéric fut le premier de sa maison qui jouit de cet honneur. *Bérardin*, un de ses fils, fut Archevêque de Chieti ou Teatino, Patriarche d'Alexandrie, & nommé Archevêque de Naples en 1505; mais il mourut avant que d'en prendre possession. *Alphonse* son frére, fut Evêque de Sainte-Agathe, puis de Nocera, & Patriarche d'Antioche, & mourut en 1534. ALBÉRIC, Duc d'Ariano leur neveu, fut dépouillé de ses biens & banni pour avoir pris le parti des François. *Diomède* son frére, fut Evêque d'Ariano, & nommé Cardinal en 1555, par le Pape Paul IV. Il mourut à Rome le 12 août 1560, respecté de tout le monde pour sa piété. Aussi quand les Romains, après la mort du Pape Paul IV,

s'acharnérent sur tout ce qui appartenoit aux Caraffes, sans même épargner leurs tombeaux, ils respectérent celui que ce Cardinal avoit dressé lui-même, à Saint-Martin-des-Monts. SIGISMOND frère de ce Cardinal suivit, comme son aîné, le parti de France, & fut tué au siége de Molfète en 1529. DIOMÉDE leur neveu rentra en grace par son mariage avec *Portia* Caraccioli, fille du Grand Thrésorier du Royaume de Naples. Il eut sa charge de son beau-pére, acheta du consentement du Roi Philippe III, Cerfa Maggiore, qui fut érigée en Duché l'an 1660. Son fils qui fut Duc comme lui, mourut sans enfans. Il y a eu encore de cette branche, les Comtes de Montecalvo, dont il reste des enfans, & les Princes de Sopino, créez en 1623, en la personne de FRANÇOIS Caraffa; mais qui n'ont point laissé de postérité, non plus que les Ducs de Campoleto.

DIXIEME BRANCHE.

Marquis de San-Lucido, Ducs de Jelzi.

Ils ont commencé par ANTOINE Caraffa, troisiéme fils d'ANTOINE, surnommé *Malicia*. Son petit fils FRÉDÉRIC fut adopté par ANDRÉ Caraffa, Comte de Sainte-Severine, de la premiére branche. Il lui laissa le Marquisat de San-Lucido, & autres terres que FERDINAND son fils vendit par sa faute. Celui-ci fut un très-habile Poëte, qui eut la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit-fils. Il avoit un frére *Mario* Caraffa, qui fut fait Archevêque de Naples en 1565, & qui mourut en 1576. Dans la branche des Ducs de Jelzi, issue d'un frére de FRÉDÉRIC, Marquis de San-Lucido, il y eut DÉCIO Caraffa, qui fut Nonce à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert, puis en Espagne avec la qualité d'Archevêque de Damas. Paul V le fit Cardinal en 1611, puis Archevêque de Naples en 1613. Il mourut en 1626. Son frére ELOI Caraffa, Duc de Jelzi, laissa plusieurs enfans, dont il y en eut un nommé *Jérôme*, Evêque de Cottone, & un autre *Octavien*, Archevêque de Patras. L'aîné nommé JEAN-BAPTISTE, laissa MARIO Caraffa, Duc de Jelzi, & Seigneur de Campobasso, qui a un frére *François* Caraffa, qui est dans la Prélature.

ONZIEME BRANCHE.

Princes de Stigliano, Ducs de Mondragon, Comtes de Morcone.

ANTOINE Caraffa, petit fils d'ANTOINE, qui fit la branche de San-Lucido, commença celle-ci. Il fut d'abord Comte d'Aliano, Duc de Mondragon en 1519, Prince de Stigliano en 1522, & mourut en 1531. Son fils LOUIS lui succéda, fut Grand d'Espagne, se distingua beaucoup à Naples par sa magnificence, & fut pére d'ANTOINE aussi Grand d'Espagne, qui se trouva à la bataille de Lépante. Son fils, LOUIS II, fut aussi Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Prince du Saint Empire. Il eut par sa femme *Isabelle* de Gonzague le Duché de Sabionette, & mourut en 1630, ayant eu la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit-fils. Le Roi d'Espagne maria sa petite fille Princesse de Stigliano à *Philippe Ramirez* de Gusman, Duc de Médina de las-Torres, auquel elle porta les grands biens de sa branche: elle mourut en 1644. Il reste encore des Comtes de Morcone, issus des cadets du premier Prince de Stigliano, dont il y a eu *Vincent* Caraffa, qui de Chanoine Régulier fut fait Evêque de Calvi, & qui mourut en 1679. Il y a outre cela THOMAS-FERDINAND-CHARLES Caraffa, Comte du Saint Empire, issu de la branche de Stigliano, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Conseiller de la Chambre Aulique.

DOUZIEME BRANCHE.

Ducs de Laurino, Princes de Saint-Laurent.

JÉRÔME Caraffa II, fils d'ANTOINE I, Prince de Stigliano, fut Chef de cette branche. Son fils JEAN-ANTOINE fut créé Duc de Laurino en 1591, dont l'arriére-petit-fils *Jean-Baptiste* V, Duc de Laurino, mourut sans postérité en 1686. JÉRÔME petit-fils de JEAN-ANTOINE, fut fait Prince de Saint-Laurent en 1654, & fut pére de LOUIS, Prince de Saint-Laurent, qui a des enfans. *Vespasien* frére de ce Jérôme, fut Evêque d'Ugento.

TREIZIEME BRANCHE.

Ducs de Mataloni, Princes de Colobraro.

FABIO Caraffa, troisiéme fils d'ANTOINE, premier Prince de Stigliano, Seigneur de San-Mauro, épousa *Hiéronyme* Caraffa, sœur & héritiére de *Dioméde*, Duc de Mataloni, de la seiziéme branche. Son fils MARIO hérita de son oncle, & fut Duc de Mataloni, & Comte de Cerreto. Il fut aussi Mestre de camp général de la Cavalerie, dans le Royaume de Naples, & mourut en 1607. Son petit-fils MARTIO, Duc de Mataloni, se distingua dans la guerre de Milan, & mourut en 1628, laissant deux fils, DIOMÉDE Duc de Mataloni, & JOSEPH, qui souffrirent beaucoup de la part des revoltez en 1647. Joseph fut attrapé par eux, & eut la tête tranchée par un malheureux Boucher. Son corps fut traîné indignement par toute la ville, & les biens du Duc son frére furent pillez. M. de Guise le vengea par la suite, en faisant mourir le Boucher nommé *Miguel de Santis*. Il est vrai que Brusonius a dit dans son Histoire d'Italie, que la mort de Dom Joseph fut une punition de Dieu, de ce que peu d'années auparavant il avoit été cause de la mort ignominieuse du Prince de Sans, qu'il accusa faussement, & que s'étant trouvé avec son frére le Duc de Mataloni, au supplice de cet innocent qui eut la tête tranchée, il eut la cruauté de donner des coups de pié à cette tête pour la tourner de tous côtez. L'année d'auparavant sa mort, il avoit eu du bruit avec le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, à la procession du sang de saint Janvier, & sans respect pour sa dignité, il lui avoit donné un coup de pié. MARTIO Caraffa, Duc de Mataloni, fils de DIOMÉDE, est Chevalier de la Toison d'Or: c'est un homme de merite & de vertu, qui aime les Lettres, qui protége les Savans, & qui a aussi une curieuse Bibliothéque. D'*Emilie* Caraffa fille de *Charles*, Duc d'Andrie, il a un fils nommé CHARLES, Prince de la Guardia, qui a épousé en 1699, *Thérése Charlotte* Colonna, fille du Prince de Sonnino, & *Lelio* Caraffa, Abbé. FABIO Caraffa, frére de MARTIO I, Duc de Mataloni, fut Prince de Colobraro par son mariage avec *Hiéronyme* Caraffa, fille de *Charles* qui avoit cette Principauté. Il étoit de la XVI branche. Son petit-fils FABRICE, Prince de Colobraro fut tué en duel par Jean-Baptiste de Capoue, Duc de Mignano. Sa tante *Faustine* Caraffa, femme de Ferdinand de Cardines, Marquis de Laino, hérita de lui, & *Eléonore* de Cardines, fille de cette Dame, porta la Principauté de Colobraro à *Dominique* Caraffa, fils de *Joseph*, cy-dessus mentionné. Après la mort de cette Dame, il se remaria avec sa cousine *Catherine*, fille de Martio, Duc de Mataloni, Chevalier de la Toison d'Or.

QUATORZIEME BRANCHE.

Ducs de Nocéra, de Noja, & de Cancellara.

GURREL Caraffa, quatriéme fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*, commença cette branche. Il eut l'oreille du Roi Ferdinand, qui reçut aussi ses avis avec plaisir. GALÉOT, son fils, Comte de Terranova, fut fort attaché à ce Prince, & il lui en couta la vie, que lui fit ôter Frederic, qui prétendoit avoir droit à ce Royaume. Le Roi Ferdinand récompensa la veuve du Comte de Soriano. Son fils TIBÉRIO fut Duc de Nocéra, & épousa *Hiéronyme* Borgia, niéce du Pape Alexandre VI. Un de ses petits-fils, *Tibério* Caraffa, fut Evêque de Potenza, puis de Cassano, & mourut en 1588. Le petit neveu de celui-ci, FRANÇOIS-MARIE, cinquiéme Duc de Nocéra; Comte de Soriano, Marquis de Saint-Ange, fut Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Viceroi d'Arragon & de Navarre, d'où il fut rappelé à la Cour, & mis en prison, où il mourut au bout de dix mois, en 1642. Son fils *François-Marie-Dominique*, mourut sans enfans en 1648, & en lui finit la branche des Ducs de Nocéra. De cette branche sortirent les Ducs de Noja & de Cancellara. POMPÉE Caraffa, qui s'étoit trouvé à la bataille de Lépante, & qui avoit servi en Flandre, fut fait Duc de Noja en 1600, son petit-fils fut aussi Duc de Boiano. Celui-ci fut pére de JEAN, qui eut de grands démêlez avec les Comtes de Conversano, de la famille d'Aquaviva: ce qui attira un duel considérable dans la ville de Nuremberg en 1673, entre Jean-Antoine Aquaviva, & FRANÇOIS MARIE Caraffa, frére du Duc de Noja. Le fils de celui-ci est CHARLES, cinquiéme Duc de Noja & de Boiano, marié à *Beatrix* Spinella de la maison des Princes de Tarsia. La branche de Cancellara est finie.

QUINZIEME BRANCHE.

Marquis d'Anzi, Princes de Belvédére.

DIOMÉDE Caraffa, l'un des fils de GALÉOT, Comte de Terranova, de la branche précédente, fut depuis du Royaume de Naples auprès de l'Empereur Charles-Quint, & il y servit utilement sa patrie. Un de ses fils, *César*, se retira à Venise, & y fut Général des troupes: l'autre, *François*, fut Grand Amiral de Naples, après la mort de Gonsalve Ferdinand de Cordoue, & mourut vers l'an 1595. Un troisiéme, *Ferdinand*, eut grande part à la victoire de Lépante, & mourut en 1583. OCTAVE, le dernier de tous, acheta la Terre d'Anzi, qu'il fit ériger en Marquisat. *Dioméde*, un de ses fils, fut Evêque de Tricarico, & mourut en 1609. Son frére *Pierre Louis*, fut aussi Evêque de Tricarico, puis Cardinal. Il naquit à Naples le 15 juillet 1581, & étudia à Venise & à Naples la Jurisprudence Civile & Canonique, & la Théologie en 1607; & il eut à Rome une charge de Referendaire de l'une & de l'autre Signature. Le Pape Paul V l'envoya Vice-légat à Ferrare, où il fut six ans de suite, consideré comme le pére du peuple, & l'oracle de la Justice. Depuis, le Pape Gregoire XV l'envoya en 1621, Gouverneur à Fermo; & comme Pierre-Louis Caraffe prenoit congé de lui, *Allez*, lui dit ce Pontife, *gouvernez avec vôtre prudence ordinaire, & souvenez-vous que le gouvernement que je vous confie, a fait plusieurs Cardinaux.* On croit que ce Pape l'auroit mis dans le sacré Collége, s'il eût vécu plus longtems. Urbain VIII donna à Caraffe, dans la Basilicate, l'Evêché de Tricarico que son frére avoit possédé. Ensuite il l'envoya Nonce dans les Païs-Bas, en Allemagne & à Cologne, où il demeura pendant onze ans, estimé & applaudi des Protestans mêmes. Caraffa étant de retour à Rome eût augmenté le nombre des Cardinaux, si les Colonnes ne se fussent opposez à son élection. On lui offrit l'Archevêché de Capoue & celui d'Urbin qu'il refusa, disant qu'il se contentoit de l'Epouse que Dieu lui avoit donnée, quoique pauvre. Il s'y retira, y établit un Séminaire, & y travailla à remplir tous les devoirs d'un saint Prélat. Lorsqu'Urbain VIII fut mort, divers Cardinaux avoient résolu de le faire Pape; & Innocent X, ayant été élevé sur le siége Apostolique, le revêtit de la pourpre en la seconde promotion qu'il fit en 1645, & l'envoya Légat à Bologne. Après la mort d'Innocent X, arrivée le septiéme janvier de l'an 1655, le Cardinal Caraffa entra dans le Conclave, & mourut le quinziéme janvier suivant, dans le tems que tout sembloit concourir à l'élever sur le thrône de saint Pierre. Il fut enterré dans l'église de Jesus des Peres Jésuites, qui vinrent recevoir son corps à la porte du Conclave. *Tibére* Caraffa, un de leurs fréres, fut Prince de Bisignano & de Belvédére, Grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'Or.

d'Or. S'étant retiré de Naples dans le tems de la sédition, il alla mourir à Rome le cinquiéme octobre 1647. Son neveu OCTAVE Caraffa, fils de son frere aîné, FRANÇOIS, Marquis d'Anzi, fut son héritier. Il fut grand pere de FRANÇOIS-MARIE, Prince de Belvedere, Chevalier de la Toison d'Or, qui a plusieurs enfans, un desquels se nomme CHARLES, & est marié à la fille du Marquis de Castel-Nuovo. Un autre de ses enfans fut tué en duel au mois de mai 1702, par le Prince Vaini. *Antoine*, frere d'*Octave*, Prince de Belvedere, Théatin, fut Evêque de Tricarico; & FRANÇOIS, l'un des fils de cet *Octave*, après avoir bien servi dans les guerres de Flandre, du Milanois & du Portugal, mourut en 1689, Doyen du Conseil collatéral de Naples. Il étoit Duc de Maira.

SEIZIEME BRANCHE.

Comtes de Mataloni & de Cerrette, Marquis de Baranello.

DIOMEDE Caraffa, dernier des fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*, fut un des premiers artisans de la gloire de sa Maison, par les services qu'il rendit d'abord au Roi Alphonse, puis au Roi Ferdinand. Il s'aquit la confiance de ce Prince, qui le récompensa en 1465, par les Comtez de Mataloni & de Cerrette, le tint toujours pour un de ses plus affidez Conseillers, lui abandonnant presque la conduite du Royaume, & faisant à sa considération beaucoup de biens à tous ceux de son nom; de sorte qu'ils se trouvérent en peu de tems enrichis des dépouilles de tous ceux qui avoient suivi le parti de la Maison d'Anjou. C'est ainsi qu'en parlent presque tous les Auteurs. Dioméde, secouru par quelques uns de son nom, contribua beaucoup à introduire les troupes d'Alphonse dans la ville de Naples, par un aqueduc, ainsi que nous l'avons déja rapporté. Il fut homme magnifique, aimant les Belles Lettres, curieux d'antiques, & il dépensa jusqu'à 1700 écus pour en avoir, somme très-considérable pour ces tems-là. Il se plut à faire des vers, & composa un livre *de Institutionibus militaribus*, qui fut imprimé après sa mort. Il laissa deux fils, JEAN-ANTOINE, Comte de Montorio, qui commença la derniére branche, & l'aîné JEAN-THOMAS Caraffa, Comte de Mataloni. Le Roi Ferdinand confia à celui-ci un corps de troupes, pour opposer aux François, qui en 1495, venoient au secours du Duc de Montpensier assiégé dans Naples. Percy qui les commandoit, enveloppa si bien le Comte de Mataloni près d'Eboli, que de 4000 hommes qu'il avoit, il s'en sauva très-peu. Ce fut ce Comte de Mataloni qui prit le premier le peson pour sa devise, en quoi les autres de la branche le suivirent; il y avoit joint ces paroles, *Hoc fac & vives.* Le Général Percy ayant vu les Enseignes ornées de cette devise, dit assez plaisamment dans le langage du tems, *Par ma foi, que mon ennemi n'a pas fait ce qu'il a écrit à l'entour de son peson, parce qu'il n'a pas bien pesé ses forces avec les miennes.* Il mourut vers l'an 1525. JEAN-THOMAS son petit-fils, Comte de Cerrette, se piqua de beaucoup d'adresse à manier les armes, & à jouter, mais il y fut malheureux; car après avoir tué deux de ses amis, l'un en joûtant contre lui, l'autre en duel, il périt lui même dans un autre duel. Il laissa tant de dettes à payer, que son pere Dioméde, Comte de Mataloni, en mourut d'indignation, laissant le Comté de Mataloni à *Dioméde* son petit-fils, qui n'avoit pour lors que dix ans. Celui-ci dès qu'il fut en âge, servit dans l'armée de Charles-Quint, & se distingua à la guerre de Sienne. Aussi mérita-t'il d'être créé Duc de Mataloni, & Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Sa mort arrivée en 1561, l'empêcha de recevoir les Patentes de Viceroi de Sicile qu'on lui envoyoit. Comme il ne laissa point d'enfans, ce Duché passa à sa sœur, qui avoit épousé le Prince de Stigliano, ainsi que nous l'avons dit. Il avoit deux oncles, FRANÇOIS Caraffa dit *Aldimarius*, qui fut tué près de Carmagnole, vers la fin de l'an 1545, par Hector Bobba, qu'il avoit excité à rompre une lance avec lui. M. de Thou sur la fin du livre XV de son Histoire, dit que ce fut près de Montecalvo, par un nommé Moncha Enseigne de Pirare. Le frere de celui-ci fut CESAR Caraffa, qui pour avoir eu trop de liaison avec Ferdinand de Saint-Sévérin, Prince de Salerne, accusé de rebellion, fut mis en prison, appliqué à la question, & relégué au Fort de la Goulette, où il fut fait Esclave par les Turcs lorsqu'ils emportérent ce Fort en 1578. Etant de retour de captivité, il obtint sa grace du Roi d'Espagne, se maria à Naples, & eut des enfans qui portérent le titre de Marquis de Baranello, & qui subsistent encore. Les Princes de Colobraro étoient aussi de cette branche, & issus d'un des fils de JEAN-THOMAS second, Comte de Mataloni; mais leur postérité a manqué en la personne de *Charles* Caraffa, créé Prince de Colobraro en 1617, dont la fille porta cette Principauté dans la branche XIII, ainsi que nous l'avons remarqué.

DIX-SEPTIEME ET DERNIERE BRANCHE.

Comtes de Montorio.

Ceux ci commencérent par JEAN-ANTOINE Caraffa, second fils de DIOMEDE, Comte de Mataloni, qui de *Victoire* Camponesca, héritiere du Comté de Montorio, eut *Jean-Pierre*, né en 1476, qui fut Evêque de Chiéti en 1505, institua la Congrégation dite des *Théatins* en 1524, fut fait Cardinal en 1536, Archevêque de Naples en 1549, Pape sous le nom de PAUL IV en 1555, & mourut en 1559. *Voyez* PAUL IV. JEAN-ALPHONSE, Comte de Montorio, frere aîné de ce Pape, mourut en 1548, ayant eu de *Catherine* Cantelmi, 1. *Ferdinand*, qui ne laissa qu'une fille Religieuse; 2. JEAN qui suit; 3. ANTOINE, mentionné cy-après; 4. *Charles*, qui naquit à Naples le 29 mars 1517. Il s'attacha d'abord au Cardinal Pompée Colonna, puis à Pierre-Louis Farnése, Duc de Castro; & porta ensuite les armes sous le Marquis del Vasto ou du Guast en Piémont, & sous le Duc de Parme en Flandre. Un affront qu'il reçut des Espagnols lui fit quitter leur service, & le fit entrer dans l'Ordre de Malte; mais à peine le Pape Paul IV eut-il été élevé sur le thrône pontifical en 1555, que Charles Caraffa son neveu fut nommé Cardinal Légat de Bologne, & [illegible] d'Etat. Il seconda les ressentimens de son oncle contre les Espagnols qu'il n'aimoit point; & alla en France en qualité de Légat, pour y traiter avec le Roi Henri II: ensuite de quoi la guerre éclata contre les Espagnols en 1556, au sujet des [illegible], que ces derniers protégeoient, & que le Pape persécutoit. La paix se fit l'année suivante, & fut ménagée par le Cardinal même, qui passa en qualité de Légat à Madrid. A son retour à Rome, lui & ses fréres gouvernérent d'une maniére si tyrannique que le Pape en étant averti par un Théatin, les relégua tous en divers endroits. Après la mort de ce Pontife arrivée en 1559, le Pape Pie IV, qui fut élu, fit arrêter l'année suivante le Cardinal Charles Caraffa, le Duc de Palliano son frere, le Comte d'Alife, beau-frere du Duc de Palliano, & Léonard Cardini. Neuf mois après, leur arrêt fut prononcé le troisiéme mars 1561: le Cardinal fut étranglé, & les trois autres eurent la tête coupée. JEAN Caraffa, Comte de Montorio, fut enrichi par le Pape son oncle, du Duché de *Palliano*, & des autres dépouilles d'Ascagne, & de Marc-Antoine Colonne. Il fut aussi Général des troupes de l'Etat Ecclésiastique, *sur terre & sur mer*. Ayant été arrêté sous Pie IV, il eut la tête tranchée le sixiéme mars 1561, non seulement pour avoir abusé, aussi bien que le Cardinal *son frere*, de l'autorité du feu *Pape leur oncle*; mais encore pour avoir de concert avec lui, *fait étrangler par le Comte d'Alife & par Léonard Cardini*, *Violente Diaz Carlonne* son épouse, sœur dudit Comte d'Alife, & ce, *sous prétexte d'adultere*, & sans avoir égard à l'enfant, dont elle étoit grosse. On dit qu'il mourut fort constamment, après avoir consolé ses amis par un excellent discours, & donné par écrit des avis très salutaires à ses enfans. DIOMEDE son fils fut Comte de Montorio, Marquis de Cave, & mourut à 20 ans, laissant un fils unique ALPHONSE, qui fut tué en duel à vingt & un an en 1584. ANTOINE, troisiéme fils de JEAN-ALPHONSE, fut Marquis de Montebelo & de Bagno, & pere d'*Alphonse*, qui fut fait Cardinal en 1557, par son grand oncle. Il fut arrêté après la mort de ce Pontife, & accusé même d'avoir trempé au meurtre de sa belle-sœur, & d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape; mais, comme il étoit d'un naturel assez doux, on lui sauva la vie, en payant à la Chambre Apostolique soixante mille écus. Il se retira dans son Archevêché de Naples, & y mourut de douleur en 1565, âgé de vint-cinq ans; son pere vivoit encore. JEAN-ANTOINE Caraffa premier Comte de Montorio, laissa un bâtard DIOMEDE, qui fut Gouverneur du château *Saint-Ange*, dont l'arriere-petit fils JEAN-ALPHONSE, fut Duc de Castelnovo. Il prit le parti du peuple & du Duc de Guise dans les révolutions de 1647. Aussi fut-il condamné comme criminel de Léze-Majesté, & privé de ses biens. Le Roi d'Espagne l'exclut même de l'amnistie générale qu'il donna aux Napolitains. Il mourut en 1658, sans laisser d'enfans, & son frere *Charles* Caraffa, qui étoit Maître de Chambre du Cardinal de Gualtéri, prit le titre de Duc de Castelnovo, dont il ne jouit pas, étant mort en 1659.

On voit par toutes ces différentes branches combien cette Maison a été illustrée, puisque l'on y compte un Pape, douze Cardinaux, deux Patriarches, trente-six, tant Archevêques qu'Evêques, sans parler de ceux qui ont passé d'un Evêché à un autre, & dans ce nombre neuf Archevêques de Naples, un Grand-Maître de Malte, & un Lieutenant du Grand-Maître, plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, &c. * Sansovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Fam. Napolit.* Aldemarius, *Hist. Geneal. de Caraf.* Imhof, *Hist. Geneal. d'Ital.* Petra Sancta. De Thou. Paul Jove. Aubery. Sponde. Ughel. Capaccio. Onuphre. Ciaconius. Le Mire. Possevin. Alegambe. Gualdo Priorato, *scena d'Huom. Illustr.*

* CARAGOLIS, peuple & contrée de Nigritie entre les Royaumes de Mandinga & de Gago.

CARA-HEMID. *Voyez* DIARBEK, AMIDE & CARAMIT.

CARAIBES, peuples. *Cherchez* CANNIBALES.

CARAITES. Secte des Juifs d'à présent, *opposée à celle* des Rabanistes ou Rabbinistes, c'est à dire, de ceux qui admettent le Thalmud des Rabins. Les Caraïtes furent ainsi appellez vers le huitiéme siécle, un peu après la publication du Thalmud, parce qu'ils s'attachérent aux livres de la Bible, ne recevant point les Traditions que les Rabins avoient inventées. Le mot de *Cara* signifie un homme consommé dans l'étude de l'Ecriture-Sainte; c'est pourquoi ceux qui n'appuyoient leur créance que sur la Bible, s'appellérent *Caraites*. Quelques-uns les nomment aussi *Juifs épurez*, parce qu'ils font profession de conserver la pureté de leur Religion. L'Auteur du Commentaire Caraite, appellé Aaron, fils de Joseph, qui vivoit à la fin du XIII siécle, & dont l'Ouvrage apporté de Constantinople, se conserve en manuscrit dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Paris, approuve tous les livres de la Bible qui sont dans le Canon Juif, & en compte 24 comme font les autres Juifs; mais il rejette les Traditions humaines, c'est à dire, les fables du Thalmud, & les rêveries des Rabins, ne recevant que les Traditions constantes & conformes à l'Ecriture-Sainte. Cependant, si l'on s'en rapporte à d'Herbelot dans sa Bibliothéque Orientale, les Caraïtes différent encore des Rabanistes, en ce qu'ils ne reçoivent des 24 livres de l'Ancien Testament, que les cinq livres de Moïse, & ne reconnoissent que trois Prophétes, sçavoir, Moïse, Aaron, & Josué. Il y a des Caraïtes à Constantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moscovie, où ils ont leurs Synagogues à part, & ils se disent seuls vrais observateurs de la Loi de Moïse, comme ils le sont peut-être en effet. Il seroit à souhaiter que ceux qui font venir des livres du Levant, eussent plus de soin de rechercher les Ouvrages des Rabins Caraïtes, dont la plupart sont très-savans; car il y a fort peu de ces livres en Eu-

Europe, & principalement en France. Selden eſt celui qui en a le plus lû. On en garde pluſieurs dans la bibliothéque de Leide en Hollande; mais on les néglige tellement, que M. Spanheim Bibliothécaire de cette Academie, ne les ayant pas bien connus, met les Caraïtes dans le même rang que les Sabéens, les Mages, les Manichéens, & les Muſulmans, comme il ſe voit dans le Diſcours public qu'il prononça en 1674. & qui eſt à la tête du catalogue des livres de cette bibliothéque, imprimé à Leide. Scaliger & Voſſius ont été dans la même erreur. Les Caraïtes ſe vantent d'une grande antiquité, & aſſurent qu'ils deſcendent d'Eſdras: quelques-uns même font monter leur origine juſques au tems de l'enlévement des deux Tribus par Salmanaſar. Les Rabins Traditionnaires diſent qu'ils faiſoient déja une Secte dans le tems qu'Alexandre le Grand entra dans le temple de Jéruſalem ſous le Pontificat de Jaddus. Quelques-uns les conſidérent comme une branche des Sadducéens; d'autres croyent que ce ſont les Docteurs de la Loi, dont il eſt parlé dans l'Evangile; mais toutes ces conjectures ſont peu ſolides. Il y a plus d'apparence que la Secte des Caraïtes dont il n'eſt point parlé dans l'Hiſtorien Joſéphe, ne s'eſt formée que dans le tems que les Docteurs Juifs commencérent à recueillir leurs Traditions, c'eſt à dire vers l'an 750. Les Caraïtes réglent leurs Fêtes ſur l'apparition de la lune, & blâment les Rabaniſtes, qui ſe ſervent des calculs aſtronomiques. La Secte des Caraïtes ſubſiſte encore aujourd'hui; elle eſt très-nombreuſe en Orient, & il y a encore quelques Caraïtes en Moſcovie, en Pologne & dans la Lithuanie. Ils haïſſent tellement les Traditionnaires qu'ils ne font point d'alliance avec eux, & qu'ils raſſemblent toutes les malédictions que les Prophétes ont prononcées contre les mauvais, pour les lancer contre les Rabaniſtes. Ils n'ont ni phylactéres, ni parchemins aux portes de leurs maiſons. Ils appellent les autres Juifs des *ânes bridez*, lorſqu'ils les voyent avec leurs phylactéres autour de leur tête dans les Synagogues. Ils expliquent figurément ces paſſages, où il eſt parlé de ces fronteaux, *Deuteronome, ch. 6. v. 8*, diſant que Dieu a ſeulement voulu ordonner aux Iſraëlites, d'avoir toujours ſa loi préſente à leur eſprit. *Wolfius* dans ſa Notice des Caraïtes, décrit l'origine, le progrès & la décadence des Caraïtes, ſur les Mémoires du Caraïte *Mardochée*. Alexandre Jannée Roi des Juifs, dit-il, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loi, & preſque tous les Sçavans de la Nation, donna occaſion au Schiſme qui diviſa les Juifs. Siméon fils de *Sétah* & frére de la Reine, ayant été ſouſtrait par ſa ſœur à la fureur du Roi, s'enfuit en Egypte, où il imagina le ſyſtéme des prétendues Traditions. Etant de retour à Jéruſalem, il débita ſes viſions, & interpréta la Loi à ſa mode, ſe vantant d'être le dépoſitaire des connoiſſances que Dieu avoit communiquées à Moïſe. Il eut pluſieurs Diſciples & contradicteurs. Ces derniers ſoutenoient que tout ce que Dieu avoit dit à Moïſe étoit écrit. Cette diviſion produiſit deux Sectes: celle des *Caraïtes*, qui s'attachoient uniquement au texte, & celle des *Traditionnaires*, qui ſoutenoient les Traditions. *Hillel* ſe diſtingua parmi ces derniers, & *Judas* fils de Sabbaï, parmi les premiers. Wolfius met au nombre des Caraïtes les Sadducéens & les Scribes, dont il eſt parlé dans l'Evangile; mais les Traditionnaires, nommez autrement *Rabaniſtes* ou *Phariſiens*, furent les plus forts & l'emportérent ſur les Caraïtes. Ils ſeroient même entiérement tombez dès le huitiéme ſiécle, s'ils n'euſſent été ſoutenus par quelques-uns de leur Secte, & en particulier par le Rabin *Anan*. Au neuviéme ſiécle, le Rabin Salomon fils de Jéruchum, imita le zéle d'Anan, & attaqua le fameux *Saadias Gaon*. Les ſiécles ſuivans ne furent pas moins heureux pour les Caraïtes, & produiſirent pluſieurs Ecrivains célébres. Depuis le quatorziéme ſiécle leur Secte s'eſt un peu affoiblie.

Trigland qui a fait imprimer un Traité ſur les Caraïtes à Delphes en 1703, explique l'origine des Caraïtes d'une maniére un peu différente de Wolfius. Il dit que peu après la mort des Prophétes, les Juifs ſe partagerent touchant les œuvres de ſurérogation, les uns ſoutenant qu'elles étoient néceſſaires, ſelon les Traditions, & les autres s'en tenant à ce qui eſt écrit dans la Loi. Ceux-ci donnérent naiſſance à la Secte des Caraïtes, qui ſe vantent de venir des Prophétes Aggée, Zacharie, Malachie & Eſdras. Un de leur principaux Auteurs dit qu'après bien des recherches, il a trouvé, qu'au tems de Jean Hircan & d'Alexandre ſon fils, Rois des Juifs, Rabi Juda fils de Taddaï, s'oppoſa à Rabi Simon fils de Sérach, qui s'efforçoit d'introduire une Loi nouvelle. Ce Juda eſt donc un des premiers Auteurs des Caraïtes. La *Miſne* fait mention de cette Secte en parlant des *Tsephilims*; ce qui fait voir leur Antiquité.

M. Prideaux nous donne encore une autre Hiſtoire de leur origine. La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du ſixiéme ſiécle depuis J. C. tous les gens de bon ſens furent ſi choquez des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroyables dont il eſt plein, & de voir en même tems qu'on osât ſoutenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnérent, & ne voulurent fonder leur foi, que ſur la Parole de Dieu contenue dans les Ecritures, ne regardant le Thalmud que comme un Ouvrage humain, qui ne devoit être reçu qu'avec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une régle irréfragable de créance, ne cauſa toutefois aucun Schiſme parmi eux pendant aſſez longtems.

Mais vers l'an 750, *Anan* Juif Babylonien, de la Race de David, & *Saul* ſon fils ſe déclarérent ouvertement pour la ſeule Parole de Dieu écrite, à l'excluſion des Traditions qui n'y étoient pas conformes. Leur déclaration produiſit un Schiſme. Ceux qui ſoutenoient le Thalmud avec toutes les Traditions, étant preſque tous *Rabins*, ou Eléves des *Rabins*, furent nommez *Rabiniſtes*. Les autres qui rejettérent les Traditions humaines, ne recevant pour régle que l'Ecriture, furent appellez *Caraïtes*, comme qui diroit *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage Babylonien ſignifie *l'Ecriture*. Les Juifs prétendent que la vraye cauſe de ce Schiſme vint de l'ambition d'Anan, qui piqué de ce qu'on lui avoit refuſé le degré de *Gaon*, c'eſt à dire, d'excellent, (c'eſt ainſi qu'ils appelloient certains Docteurs;) chagrin auſſi d'avoir échoué dans la pourſuite de la charge de Chef de la Captivité, à laquelle il avoit prétendu comme deſcendant de David, il fit naître le Schiſme dont nous parlons. Les Caraïtes paſſent pour les plus habiles des Docteurs des Juifs: il y en a peu dans l'Occident: la plûpart ſont dans la Pologne, dans la Moſcovie, & dans l'Orient. Vers le milieu du dernier ſiécle on en fit un dénombrement; il y en avoit en Pologne deux mille, à Caffa dans la Tartarie Crimée 1200, au Caire 300, à Damas 200, à Jéruſalem trente, à Babylone cent, en Perſe ſix cens; en tout quatre mille quatre cens trente: tout cela joint enſemble ne fait qu'un fort petit nombre, comparé au gros de la Nation qui eſt dans le parti des Rabiniſtes. Les Rabiniſtes, ou Traditionnaires, ont une ſi grande averſion pour les Caraïtes, qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux; ils les traitent de *Mamzerim* ou *bâtards*, à cauſe qu'ils n'obſervent aucune des conſtitutions des Rabins dans les mariages, répudiations & purifications des femmes. Cette averſion eſt telle, que ſi un Caraïte vouloit ſe faire Rabiniſte, les autres Juifs ne voudroient pas le recevoir.

Rabi *Caleb* Caraïte réduit à trois points, ce en quoi les Rabiniſtes différent des Caraïtes. 1. Les Caraïtes nient que la Loi orale vienne de Moïſe, & rejettent la *Cabale*, ou la *Tradition*. 2. Ils ont en horreur le Thalmud. 3. Ils obſervent le Sabbat beaucoup plus rigoureuſement en pluſieurs choſes que les Rabiniſtes. De plus, ils étendent preſque à l'infini les degrez défendus du mariage; & quant à leurs exemplaires de la Loi, ils les ont comme les Rabiniſtes, mais ſe mettent peu en peine des dictions pleines ou défectives; ils croyent néanmoins ſelon Péringer, que les points voyelles viennent de Moïſe. Ils liſent l'Ecriture & leurs Liturgies en public & en particulier, dans la Langue du Païs où ils demeurent. A Conſtantinople, en Grec; à Caffa, en Turc; en Perſe, en Perſan; & en Arabe dans tous les lieux où l'Arabe eſt une Langue vulgaire. * *Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, ou Supplément de Joſéphe*, imprimé à Paris en 1710. Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Supplément aux cérémonies des Juifs*. Jovet, *Hiſtoire des Religions*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome 4. p. 69. &c.*

* C A R A K, C A R K ou C R A K, place importante ſur les confins de la Syrie & de l'Arabie, en tirant droit vers le midi. On croit que c'eſt l'ancienne ville nommée *Petra Deſerti*, qui a été autrefois Métropole, & que nos Hiſtoriens ont nommé Krak de Montréal. Cette ville a été tenue longtems par les Chrêtiens, pendant les guerres de la Terre Sainte; mais enfin Saladin s'en rendit le maître l'an 584 de l'hégire, & 1188 de J. C. Les Ajobites ſes ſucceſſeurs, la poſſédérent juſqu'à ce qu'ils en furent chaſſez par les Mammelucs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C A R A M A N (Grand) Prince Souverain de la Caramanie, auquel le grand Turc enleva ſes Etats dans le XIV ſiécle.

* C A R A M A N I C O, bourg ou petite ville du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abbruzze Citérieure, eſt au ſud-ſud-eſt de Civita di Chiéti, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

C A R A M A N I E, païs d'Aſie dans la Natolie, a eu autrefois titre de Royaume, & comprend la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Piſidie & de la Cappadoce. On dit qu'elle eut ce nom d'un Caraman Turc, qui en chaſſa les Arméniens, ſelon Leunclavius. On la diviſe en grande Caramanie, où ſont Cogni ſur le Cydne ou Caraſu, Aſcaray, Ciola & Tianée, & en Caramanie propre, entre le mont Taurus & la Mediterranée, vis à vis de l'iſle de Chypre. On y trouve Chioſſar, Patéra, Satalia, Side & Scalemur. Les Princes de Caramanie réſiſtérent quelque tems aux Turcs qui leur enlevérent leur Etat dans le XIV ſiécle. Il ne faut pas la confondre avec la Caramanie qui faiſoit une province de l'Empire des Perſes, à l'eſt de la Perſide, & que l'on nomme aujourd'hui Kherman.

* C A R A M A N T A, ville de l'Amérique méridionale, ſur la rive gauche de la riviére de Cauca, dans le Gouvernement de Carthagéne. Elle eſt au ſud de la ville de Carthagéne, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée d'environ cent dix lieues. Cette ville donne ſon nom à une contrée qui s'étend le long de la riviére de Cauca à droite & à gauche. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Bréſil & du Païs des Amazones*.

C A R A M I E. *Voyez* C A R A N N E.

C A R A M I T, *Cara-Hamid*, c'eſt à dire, *Amida la Noire*, ville de la Méſopotamie ou Diarbek ſur le Tigre, avec Archevêché qui avoit ſept ſuffragans. C'étoit l'Amida des Anciens. Elle eſt célébre par les guerres des Romains contre les Perſes, & par le mérite de pluſieurs de ſes Prélats. Méréas Evêque de cette ville ſe trouva au premier Concile de Conſtantinople l'an 381. & Siméon aſſiſta à cette aſſemblée qu'on appella le *Brigandage d'Ephéſe*, & enſuite au Concile général d'Ephéſe. Théodoret parle de lui dans la troiſiéme de ſes Epîtres, où il le nomme Métropolitain de ſa province. L'Empereur Conſtantin *le Grand*, aggrandit Amida, & lui donna le nom de Conſtantine. Cédréne & Curopalate ont écrit que les Sarraſins lui avoient donné le nom d'Edmet. Cette ville eſt grande, marchande, bien peuplée, & des plus conſidérables de toute la Turquie; on y fait une grande quantité de toiles de lin & de coton, & on y prépare les maroquins rouges mieux qu'en aucun autre endroit du Levant. Il y a un très-grand nombre de Chrêtiens Arméniens, Neſtoriens & Jacobites. Elle eſt fortifiée à l'antique d'une double enceinte de murailles, dont l'extérieure eſt flanquée de ſoixante-douze tours avec une bonne garniſon de Turcs. Le Béglierbez y fait ordinairement ſa demeure. * Ammien Marcellin, *l. 19.* Procope. Guillaume de Tyr. Le Mire, *Notit. Epiſc.* Sanſon. Baudrand. *Mémoires de* Thévenot.

C A R A M O R A N. *Voyez* K I A N G.

* C A R A M O S, bourg de France dans l'Albigeois, eſt ſitué ſur la riviére de Céron. Il eſt au nord de la ville d'Alby, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues. Sanſon dans ſes Cartes le nomme *Caramous*.

C A R A M U E L D E L O B K O W I T Z (Jean) Evêque

que de Vigévano, naquit l'an 1606, à Madrid en Espagne, d'un pére des Païs-Bas, & d'une mére Allemande. Il fit ses études en Espagne, où il prit l'habit de l'Ordre de Citeaux. Il fut Abbé de Melrose aux Païs-Bas, puis de Dillembourg, porta le nom d'Evêque de Missy, & fut Suffragant de Mayence, puis Abbé Supérieur des Benédictins de Vienne & de Prague, & Grand Vicaire du Cardinal d'Harrach, Archevêque de Prague. Quelques-tems après, par un changement assez extraordinaire, il se fit soldat & commanda une compagnie contre les Suedois. Il devint Intendant des fortifications, & Ingénieur en Bohéme. Enfin il reprit sa premiére profession, & fut Evêque de Reinhrad dit *Konigsgretz* par les Allemands, & *Kralowhrades* par les Bohémiens. De là il vint en Italie, & fut Evêque de Campagna au Royaume de Naples, & enfin de Vigévano dans le Milanois, où il mourut en 1680. Il a fait lui-même le Catalogue de ses Ouvrages, ou plutôt de ses desseins. Son Essai de *Grammaire Cabalistique*, parut à Bruxelles en 1642, & ce qu'il appelle la *Grammaire Audacieuse*, fut imprimé à Francfort en 1651, *in folio*; mais ce n'est que la quatriéme partie de ce qu'il avoit preparé sur ce sujet. Vers la fin de sa vie, il fit imprimer à Vigévano un Ouvrage, auquel il donna le nom de [illegible], c'est à dire, *Audentissimus*, ou *Nova Dialectio-Metaphysica*; mais c'est dommage que ce Prélat ait employé à cette sorte d'étude l'esprit que la nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, selon le témoignage de ses Adversaires mêmes. L'Auteur de l'*Anti-Caramuel* écrit dans son livre, qu'il avoit oui dire à un grand homme que Caramuel avoit de l'esprit au huitiéme, c'est à dire, au souverain degré; qu'il avoit de l'éloquence au cinquiéme, & du jugement seulement au second degré. Celui qui a inséré un discours de Mathématiques dans le gros volume de ce Prélat, sur l'Architecture du temple de Salomon, en parle bien plus avantageusement; car il assûre, que si Dieu laissoit périr les Sciences dans toutes les Universitez du monde, le seul livre de Caramuel seroit suffisant pour les faire renaître. Il s'est beaucoup mêlé de Théologie Morale, & a été un des grands défenseurs de la Probabilité, pour laquelle il a fait une apologie, & une Théologie morale fondamentale. Il n'étoit pas néanmoins dans les principes des Ultramontains, pour ce qui regarde l'infaillibilité du Pape, comme il paroît par une lettre qu'il a écrite à Gassendi. Il a soutenu les droits du Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Citeaux sur tout l'Ordre de Citeaux, par un Ecrit imprimé à Cologne en 1638. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CARAN, ville de Mésopotamie. *Voyez* HARAN.

CARANCÉBES ou KARANCÉBES, forteresse de la Haute Hongrie, située sur le confluent de la petite riviére de Karom, avec celle de Temes, environ à deux lieues au dessus de Temeswar, est une place fort importante, parce qu'elle garde le célébre passage de la Transilvanie, que l'on appelle *Eisenthor*, ou *la Porte de Fer*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARANGUES. *Voyez* CARAQUES.

* CARANNE ou CARAMIE, petite riviére de France en Provence, dans la Viguerie de Brignolle, coule d'abord du sud-ouest au nord-est, puis à peu près de l'ouest à l'est. Elle arrose la ville de Brignolle, après quoi elle se joint à l'Issole, & se rend peu après dans l'Argents. Cette riviére est appellée *Carannes* par M. d'Audiffret, en parlant de Brignolle; par un Auteur plus moderne en parlant de la même ville; par Baudrand au mot *Brinoliam*; par Sanson dans sa carte des rivieres de France & dans celle de Provence. Elle est nommée *Caramie* au mot *Argens* par l'Auteur moderne dont nous venons de parler; par de Wit, & par Jaillot dans leurs cartes de Provence.

CARANQUES. *Voyez* CARAQUES.

CARANTAN, ville. *Voyez* CARENTAN.

CARANUS, premier Roi de Macédoine, étoit le septiéme de la famille des Héraclides depuis Hercule. L'Histoire fabuleuse raconte, que ce Prince, qui vouloit jetter les fondemens d'une Monarchie, ayant appris de l'Oracle qu'il la devoit établir dans l'endroit où il seroit conduit par des chévres, il en trouva dans l'Emathie. La Macédoine avoit été appellée de ce nom, à cause d'Emathius, contemporain de Cadmus Roi de Thébes, & on la nomma Macédoine de *Macedo*. Caranus ayant trouvé ces chévres, il en suivit une grande troupe qui fuyoit vers la ville d'Edesse, qu'il surprit. Il chassa Midas qui tenoit une partie de cette province, il en demeura le seul maître & fonda cette Monarchie vers l'an 3141 du monde, avant J. C. 894. Son régne fut de trente ans. On compte ordinairement depuis Caranus jusques à Alexandre, vint-trois ans. Herodote ne connoît point ce Roi. *Voyez* MACÉDOINE. * Justin, *l. 7. ch. 1.* Velleius Paterculus, *l. 1. Les Marbres* du Comte d'Arondel.

CARANZA. *Cherchez* CARRANZA.

CARAPULA, BATAGLIO, GIREFLUMAR, est une montagne fort haute du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte de la Mer Méditerranée, entre la ville de Tenez & celle d'Alger.

CARAQUES, Sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, habitent vers la côte de la Mer du Sud. Ils ont peu d'esprit & peu d'adresse; mais ceux qui demeurent sur la même côte, vers le nord de cette province, sont ingénieux & propres aux Arts Méchaniques. Ceux-ci se peignent le visage de certaines marques tracées depuis les oreilles jusqu'au menton, & s'ornent de chaines d'or travaillées avec tant d'art, que les Espagnols admirérent ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils arrivérent dans ce païs. Ce peuple sauvage a donné son nom à un somptueux palais, dont on voit les restes à 20 ou 30 lieues de Quito. Ils adoroient les tigres, les lions & les grandes couleuvres. Ils leur sacrifioient des cœurs & du sang humain, & ils en offroient tout autant qu'ils pouvoient en arracher à leurs ennemis. Ils ne faisoient la guerre à leurs voisins que pour en sacrifier une partie & manger l'autre. *Huayna Capac* le plus puissant des Yncas, les ayant domtez, leur défendit d'adorer les bêtes & de manger de la chair humaine. Ce dernier ordre leur parut insupportable, & dès qu'ils le purent, ils se revoltérent en tuant à l'improviste les Officiers du Roi & les garnisons qu'ils mangérent. Cela fut cause que *Huayna Capac* pour punir leur cruauté vint dans leur païs avec une grosse armée. Il les défit, en trouva plusieurs milliers, & fit égorger deux mille de ces barbares au bord du lac qu'on a [illegible] appellé *Yahuarcocha*, la mer ou le lac de sang. *Pedro de Cieça*, parlant de cette action, nomme le vainqueur de ces Caraques *Guayanacapa*, & dit qu'on jetta dans le lac les corps de vingt mille de ces Rebelles qu'il avoit fait égorger. Le palais des Caraques est situé dans une moyenne plaine, bâti de grandes pierres, sans chaux ou autre mortier, & quoiqu'il ait été détruit par le tems, les ruines font connoître quelle a été son ancienne magnificence. * Laet, *Histoire du Nouveau Monde.* Garcilasso de la Vega, *Hist. des Yncas tome 2. ch. 7. & 11.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARAQUIRQUEZ, peuples. *Cherchez* CARATCHOLI.

CARARA. *Voyez* CARARE.

* CARARE & CARARA, petite ville avec titre de Principauté, est dans le Duché de Massa en Italie entre la ville de Massa & celle de Saizana, à deux lieues de l'une & de l'autre. Il y a près de cette ville plusieurs carriéres de marbre de diverses couleurs, & c'est apparemment de là qu'elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARASAZAR. *Voyez* SELEUCIE DE PISIDIE.

CARASIA ou ESKI STAMBOUL. *Voyez* TROYE.

CARASOU ou CARASU, riviére de Natolie, prend sa source dans la grande Caramanie, aux montagnes de l'Antitaurus, traverse une partie de l'Aladulie, & ensuite de la petite Caramanie où elle baigne Tarse, & se décharge peu après dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARASOU ou CARASU, riviére de la Romanie, prend sa source vers les confins de la Bulgarie, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, passe à Nicopoli, & se rend dans le Golfe de Contessa, vis à vis de l'Isle de Tasso.

CARASU. *Voyez* CARASOU.

CARASU, riviére & ville de la Tartarie Crimée. *Voyez* KARASU.

CARASUI, le Lac de Carasui, ou [illegible] *Notre-Dame du Danube*, anciennement *Halmyris*, est dans la Bulgarie, dans la contrée des Tartares Dobruces. On dit qu'il a vint-deux lieues de circuit, & qu'il renferme plusieurs petites isles. Il est formé par la premiére branche, qui se sépare du Danube, & qui va se décharger dans la Mer Noire à Caustange. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARATCHOLI ou KARAKIOLES, peuples du Mont-Caucase, entre l'orient & le septentrion de la Mingrelie. Quelques-uns les appellent *Caraquirquez*, c'est à dire, *Circassiens noirs*: ils sont néanmoins fort blancs de visage; & ce nom leur a peut-être été donné, parce que l'air de leur païs est toujours sombre & couvert de nuages. Ils parlent Turc; mais si vite qu'on a peine à les entendre. Ces peuples tirent leur origine des Huns, qui habitoient la partie la plus septentrionale du Mont-Caucase, d'où les Turcs sont aussi sortis. * Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 1.*

CARAVACA, CARAVACCA, CRUZ ou CRUX DE CARAVACCA, village d'Espagne, dans le Royaume de Murcie, est situé dans les montagnes, sur les frontiéres de la Castille Neuve, & près de la riviére dite Rio Ségura. On y conserve une croix miraculeuse qu'un Ange, dit-on, apporta du ciel à un Prêtre qui devoit dire la Messe en présence d'un Maure. Elle est de bois, & c'est à cette croix qu'on fait toucher celles que les Fidéles portent par dévotion. * Jean de Robles Corvalan, *Hist. del Myster. Apparac. de la S. Cruz de Caravacca.*

CARAVAGE (Michel-Ange) fameux Peintre Italien, étoit en réputation au commencement du XVII siecle. Il se nommoit *Amerigi*, & son pére étoit un Maçon de Caravage en Lombardie. Il fut à Rome le Chef d'un parti opposé à celui de Josepin, qui négligeoit le naturel, & se laissoit conduire par la force de son imagination, sans autre modéle que ses seules idées, & les images hardies & confuses qu'il se formoit dans l'esprit. Caravage au contraire s'attachoit à imiter la nature telle qu'il la voyoit, & sans s'embarrasser de la peindre dans son beau, il la copioit souvent dans ce qu'elle avoit de plus bas & de plus laid. Ces différens partis jettérent les Peintres dans un pur libertinage, qui alloit détruire leur Art, si les Caraches ne l'eussent rétabli, en suivant les régles des premiers & des plus excellens maîtres. Caravage fit plusieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malte. Ce fut au retour de Malte, qu'il mourut avant que d'arriver à Rome, l'an 1609. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.* M. de Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

CARAVAGE POLYDORE, Peintre. *Cherchez* POLYDORE.

CARAVAGGIO, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, est situé vers les frontiéres du Bergamasque, & a été célébre par la victoire que François Sforce, depuis Duc de Milan, y remporta en 1446, sur les Vénitiens. Ce bourg est encore célébre, pour avoir vu naître Michel Ange Caravage & Polydore Caravage.

* CARAVAIA ou CARAVAYA, riviére de l'Amérique méridionale, prend sa source dans le Pérou, coule du sud-ouest au nord-est, premiérement dans le Pérou, où elle passe près de S. Juan del Oro, puis dans le Païs des Amazones, où elle se décharge dans la riviére de Chunchu ou d'Amarumay.

* CARAVAIA ou CARAVAYA (Les Mines de) tirent leur nom de la riviére dont il est parlé dans l'article précédent, & sont situées au nord de cette riviére, sur les confins du païs des Amazones.

CARAVAIAL. *Cherchez* CARVAJAL.

CARAVANE, troupe de gens qui s'assemblent pour faire quelque voyage avec plus de sûreté. On donne principalement ce nom à la Caravane des Pélerins de la Mecque. Il y a tous les ans cinq Caravanes de Mahométans, qui vont visiter le sépulcre de leur faux Prophéte à Médine, & la Mosquée de la Mecque où il prit naissance, sçavoir celle du grand Caire qui est composée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Constantinople & des environs; celle des Magrebins ou Ponentais, laquelle comprend ceux de Barbarie, de Fez & de Maroc; celle de Damas pour les Pélerins qui viennent de Syrie; celle de Perse; & celle des Indes ou du Mogol. Il y a souvent de puissans Seigneurs qui font ce voyage avec le peuple. L'Emir Adge en est le Chef, & il méne ordinairement quinze cens chameaux pour porter les hardes, & pour en vendre ou louer à ceux qui en manquent: car il en meurt beaucoup par les chemins. La Caravane de Maroc prend sa route par Taffilet, Tégorarin, Tripoli, Quahriche & Alexandrie, d'où elle se rend au Caire, & de là à Suez, voyage extrêmement long, que l'on ne fait ordinairement que dans l'espace d'une année. Le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Mecque de riches présens, que les Francs appellent la veste de Mahomet. Ils sont conduits par l'Emir Adge, & consistent en ornemens & en argent. On fait les ornemens au Caire & à Damas: ce sont des piéces de velours cramoisi, fort longues, & toutes brodées de grosses lettres Arabes d'or; un grand pavillon de satin cramoisi, brodé d'or, avec des chiffres Arabes, fait en pointe de clocher, qui a une pomme dorée en pointe, & quatre de moindre prix. Ces présens sont portez par un chameau richement enharnaché, suivi d'un autre qui les porte quand le premier est las. Pour la sûreté du transport de ces ornemens précieux, l'Emir Adge fait mener six petits canons dans tout le voyage. La Caravane du Caire part ordinairement cinquante sept jours après le commencement du Ramazan, c'est à dire, un mois après que le Ramazan est fini. Celle de Barbarie ne part qu'un jour après; car elle a un Chef à part. Voici quelle est la route des Caravanes d'Asie. Celles qui viennent des isles d'Orient, c'est à dire, de Macassar ou Célébes, de Java, de Sumatra & des Maldives, & celles qui viennent des Indes, en deçà du Gange, se rendent par mer à Mocha ville maritime de l'Arabie Heureuse, & de là à la Mecque sur des chameaux. Les Persans qui habitent le long de la mer, viennent descendre à Ormus, ou au Bander; puis passant le Golfe, qui en cet endroit-là n'a que douze ou treize lieues de large, ils traversent l'Arabie, pour se rendre à la ville du Prophéte. Mais ceux de la Haute Perse vers la Mer Caspienne, & tous les Tartares viennent à Tauris, & de là à Alep, d'où part la grande Caravane qui traverse les déserts. Quelques-uns prennent le chemin de Bagdad; mais rarement, parce que le Bacha exige d'eux un tribut, & particuliérement des Persans, que les Turcs tiennent pour Hérétiques. C'est ce qui oblige le Roi de Perse de défendre à ses Sujets de prendre cette route. Ils prennent ce chemin de Bagdad par dévotion, pour voir le sépulcre de leur Prophéte Ali, qui n'en est éloigné que de huit journées. C'est un lieu désert, & où il n'y a que de très-méchantes eaux; le canal, que Cha-Abas fit conduire de l'Euphrate, étant entiérement ruiné. Pour ce qui est des Princes d'Arabie, ils n'ont pas beaucoup de chemin à faire, étant les plus proches du tombeau de Mahomet & de la Mecque. Les Mahométans de l'Europe se rendent à Alep, pour joindre la Caravane de la Haute Perse, & ceux de l'Afrique passent au Grand-Caire; d'où ils prennent leur chemin par Suez, & rencontrent dans les déserts la même Caravane d'Alep, à dix-huit journées de Médine, où il se trouve une eau qui va par un canal, jusqu'à cette ville, & que les Mahométans croyent être sortie de terre par un miracle, en faveur de leur Prophéte qui eut soif en cet endroit, & qui en buvant, disent-ils, la rendit douce, d'amére qu'elle parut d'abord.

Les Caravanes marchent de nuit, & se reposent le jour, afin d'éviter les grandes chaleurs; & lorsque la Lune n'éclaire pas, il y a des hommes qui portent des falots. Les chameaux sont attachez queue à queue, de sorte qu'on n'a qu'à les laisser aller, sans avoir la peine de les conduire. Parmi les personnes qui vont en pélerinage à la Mecque, il y en a plusieurs qui y vont par dévotion; d'autres pour trafiquer; & quelques-uns pour éviter le supplice qu'ils ont mérité par quelque crime; car ce voyage absout de tout, & quelque criminel que soit un homme, s'il peut se sauver, & faire ce pélerinage, on ne le recherche plus dans la suite: au contraire on le tient pour honnête homme. Pendant le chemin, ces Pélerins s'occupent à chanter des versets de l'Alcoran, & font des charitez, chacun selon son pouvoir. Deux jours avant que d'arriver à la Mecque, ils se dépouillent tout nuds en un lieu nommé Rabak, & ne prennent qu'une serviette sur leur col, & une autre au tour des reins. Ceux qui sont incommodez & malades, retiennent leurs habits; mais pour suppléer à cette cérémonie, ils font quelques aumônes. Etant arrivez à la Mecque, ils y demeurent trois jours pour faire leurs priéres, & pour visiter ces lieux qu'ils appellent saints; ensuite ils vont à Mionet, où ils arrivent la veille du petit Bairam, & le lendemain, qui est la fête du petit Bairam, ils immolent des moutons, puis ils reprennent leurs habits, & se remettent comme ils étoient huit jours auparavant. De là ils vont au Mont-Arafat, où ils font des priéres pendant trois jours. Toutes ces cérémonies étant finies, le Sultan, Schérif ou Prince de la Mecque, qui est venu avec eux à cette montagne, leur donne la bénédiction. Les Pélerins vont ensuite à Médine où est le sépulcre de Mahomet, & le Kiabe ou la grande Mosquée. Environ un mois & demi après que la Caravane du Caire est partie, il part du Caire un Aga qui conduit plusieurs rafraîchissemens, que les gens du païs envoyent à leurs parens ou amis qui sont dans la Caravane, que l'on rencontre à la moitié du chemin. Ces Pélerins mettent à ce voyage, depuis le Caire, environ quarante-cinq jours à aller, & autant à revenir, & sont là plusieurs jours. L'Emir Adge gagne beaucoup à ce voyage; car les biens de tous ceux qui y meurent sont pour lui; outre mille autres gains qu'il fait en plusieurs maniéres. Durant tout ce pélerinage, il est le maître absolu de la campagne, & il y fait faire justice comme il lui plait. * Thevenot, *Voyage du Levant.* Tavernier, *Rélation du Serrail.*

CARAVANE DE MARCHANDS, est comme un grand convoi composé de quantité de Marchands qui s'assemblent en certains tems & en certains lieux, pour voyager en sûreté, & pour se défendre contre les voleurs, qui courent souvent par bandes dans les païs qu'il faut traverser. Ces Marchands élisent entre eux un Chef que l'on appelle *Caravan-Bachi*. C'est lui qui ordonne la marche, qui prescrit les journées, & qui avec les principaux de la Caravane, juge les différens qui peuvent survenir pendant le voyage. On fait quelquefois ces voyages en compagnie de dix ou douze hommes, seulement, & l'on fait ainsi beaucoup de chemin; mais il est plus sûr de se joindre à une Caravane. On voit des Caravanes de mille chameaux, & d'autant de gens de cheval, & comme les chameaux ne marchent qu'à la file, une Caravane paroît une armée. Chaque Chamelier conduit sept chameaux, qui sont attachez l'un à l'autre par une petite corde. En tout tems la Caravane marche plus de nuit que de jour; en été, pour éviter la chaleur, & dans les autres saisons, pour arriver en plein jour au lieu où l'on doit camper, parce que dans l'obscurité de la nuit, il seroit difficile de dresser les tentes, de panser les chevaux, & de pourvoir à tout ce qui est nécessaire à un campement. Néanmoins au fort de l'hiver, & dans les grandes neiges, on ne part guéres qu'à la pointe du jour; mais on fait peu de chemin, pour camper de jour. Lorsque le soleil est couché, des Chiaoux, qui sont de pauvres gens, ou Turcs ou Arméniens, ont soin de faire la garde autour du camp, & de veiller sur les marchandises. Quand on part de Constantinople, de Smyrne ou d'Alep, pour se mettre en Caravane, il faut s'habiller selon la mode du païs où l'on doit passer, en Turquie à la Turque, en Perse à la Persienne, &c. & qui en useroit autrement, passeroit pour ridicule. Toutefois, pourvû qu'on ait une veste d'Arabe, avec quelque ceinture, bien qu'on eût dessous un habit à la Françoise, on peut passer par tout sans rien craindre. Pour porter le turban, il faut nécessairement se faire raser la tête, parce qu'il glisseroit, & ne pourroit tenir avec les cheveux. Pour ce qui est de la barbe, on n'y touche point dans la Turquie, & les plus grandes sont les plus belles; mais en Perse on se fait raser tout le menton, & on garde seulement la moustache, qui est d'autant plus estimée, qu'elle est plus grosse & plus longue. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CARAVANE, voyage que chaque Chevalier de Malte fait sur les galéres au service de l'Ordre. Ils sont obligez d'en faire quatre, dont chacune est de six mois. Une année de captivité chez les Turcs est comptée pour une Caravane. Il en est de même de deux années de service à Malte. Ils commencent leurs Caravanes à l'âge de vint ans, & s'ils ne les ont pas finies à cinquante ans, ils sont exclus de tous emplois, Bénéfices & Commanderies. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 3. ch.* 13.

CARAVANSÉRAS. *Voyez* CARVANSÉRAS.

CARAVAYA. *Voyez* CARAVAIA.

CARAVIGIOLE (Bernardin) Cardinal. *Cherchez* CARVAJAL.

CARAUSE, né de médiocres parens dans cette partie des Gaules que la Meuse traverse, se distingua dans les armées, & fut jugé capable, en 287, de défendre l'Armorique, c'est à dire les côtes des Gaules contre les François & les Saxons, qui y faisoient continuellement des descentes; mais il ne se servit de cet emploi que pour s'enrichir. Toûjours surpris quand les Barbares pénétroient dans les provinces confiées à ses soins, toujours adroit à les surprendre quand ils revenoient chargez de butin, il s'attira l'indignation de l'Empereur Maximien, qui alloit punir ses brigandages, quand la crainte du châtiment le porta à la revolte. Les François, qui s'étoient emparez depuis peu de tems de l'Isle des Bataves, & des voisinages de l'Escaut, le favorisérent dans cette entreprise. La Grande Bretagne le reconnut pour Empereur, il retint aussi quelques places de son gouvernement dans les Gaules, & toute la flotte le suivit. On ne peut mieux placer cette revolte qu'à l'an 288. La victoire que le Tyran remporta ensuite sur une nouvelle flotte de l'Empereur Maximien lui assura la jouissance de la dignité Impériale; mais en 292, Constance Chlore ayant été fait César, lui enleva la ville de Boulogne sur mer; & ne lui laissa pas un pouce de terre dans les Gaules. Ce César se préparoit à porter aussi la guerre en Angleterre, lorsqu'Allectus Préfet du Prétoire de Carause, abusa de la confiance que son maître avoit en lui, pour l'assassiner. Ce malheureux avoit régné sept ans, & périt ou à la fin de l'année 294, ou au commencement de la suivante. * Euméne, *Panegyr. Const. dict.* Aurelius Victor, Eutrope.

CARAZOLE (Joannin) natif d'Ombrie en Italie, d'une famille fort médiocre, fut un triste exemple des caprices de la fortune; car étant Sécretaire de Jeanne II, Reine de Naples, au commencement du XV siécle, il plut, comme beaucoup d'autres, à cette Princesse, qui l'aima passionnément & lui donna comme en dot, le Duché de Melfi, & la charge de Grand Connétable du Royaume. Mais une si haute élevation eut une fin des plus tragiques; car cette Reine le dépouilla de tous ses biens & de tous ses honneurs, & le fit mourir avec autant de cruauté, qu'elle avoit eu d'amour pour lui. * Fulgence, *l. 6. ch.* 11.

CARBANDA ou **CARBAGANDA**, frére de Cassan, Roi des Tartares, à qui il succéda l'an 1304, naquit d'une mere Chrétienne. Il reçut le nom de *Nicolas* au batême, & professa le Christianisme tant qu'elle vécut; mais s'étant fait depuis Mahométan, il nuisit beaucoup aux Chrétiens dans l'Orient. * Hayton & Sanut.

CARBILIUS RUGA, fut le premier d'entre les Romains, qui fit divorce avec sa femme, parce qu'elle étoit stérile, l'an 527 de Rome, & 227 avant J. C. sous le Consulat de M. Atilius, & de P. Valérius. Il protesta aux Magistrats, que bien qu'il eût beaucoup d'amour pour sa femme, il la quittoit sans mur-

murer, puisqu'elle ne pouvoit donner d'enfans, préférant l'avantage de la République à son amour particulier. D'autres attribuent cette histoire à Spurius Carvilius Maximus, qui avoit été Consul l'an 520 de Rome, & 234 avant J. C. avec L. Posthumius Albinus. * Aulu-Gelle, *l. 4. ch. 3.*

CARBON, Orateur célèbre qui vivoit du tems de Cicéron, est différent de quelques autres Magistrats de ce nom, tel que C. CARBON Triumvir avec Gracchus & Flaccus en l'an 633 de Rome, & 121 avant J. C.: un autre qui fut trois fois Consul: celui qui suivit le parti de Marius & de Sertorius en l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. & qui fut tué dans la Sicile par ordre de Pompée (*Valere Maxime, *l. 9. ch. 13*) & un Orateur, frère du premier, lequel ne pouvant souffrir les débauches des soldats, qu'il vouloit contraindre à mieux observer la Discipline militaire, en fut assassiné. * Cicéron, *in Bruto.* Pighius, *Annal. Roman.*

* CARBON (Louis) Auteur de plusieurs Ouvrages de Rhétorique, de Philosophie & de Théologie vivoit vers la fin du XVI siécle. Il n'étoit pas Jurisconsulte, comme l'assure Konig, mais Théologien; & il fut même Professeur en Théologie à Pérouse. Servilius Treus natif d'Udine fut l'un de ses bons amis, & conseilla à plusieurs personnes d'acheter la Rhétorique que Carbon avoit publiée. Ce fut l'une des raisons qui portérent cet Auteur à lui dedier son *Introductio in Logicam*, imprimée à Venise l'an 1579, *in octavo.* Effectivement c'est prendre un Auteur par un endroit bien sensible. * Bayle, *Diction. Critiq.*

CARBON, petite ville d'Afrique, sur la côte du Royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bogie: on la prend pour l'ancienne *Rusazus*, ville de la Mauritanie Tingitane. On ne la trouve point dans la Carte que M. Delisle a publiée de la Barbarie, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARBON, riviére. *Voyez* ALPHÉE.

CARBONARA ou CARBONÉRA, CAPO CARBONARA ou FERRATO, anciennement *Herculis Portus*, Cap, avec un port dans l'Isle de Sardaigne. Il est à l'entrée du Golfe de Cagliari, du côté du septentrion, & il prend son nom, ou du petit lieu de Carbonéra, qui y est bâti, ou de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARBONARA, village du Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure sur l'Ofanto entre la ville de Monte-Verde & de Cédogna. *Voyez* CÉDOGNA.

CARBONNE (François) Cardinal, Evêque de Monopoli, étoit de Naples. Il fut mis par le Pape Urbain VI, dans le Sacré Collége en 1385, & depuis, il contribua beaucoup à l'élection de Boniface IX, qui lui donna l'Evêché de Sabine, & divers Gouvernemens dans l'Etat Ecclésiastique. Théodore de Niem l'accuse de simonie. Il mourut subitement le 18 juin 1405, & son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau dans l'église cathédrale. * Théodore de Niem, *l. 1. & 3.* Ciaconius. Garimbert.

CARBONNEL (Bertrand) Poëte Provençal, vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1223. Il étoit natif de Marseille, & il écrivit divers Ouvrages. * La Croix-Du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CARBRE. *Voyez* CARBURY.

CARBURY ou CARBRE, bourg ou petite ville de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Kildare, entre la ville de Kildare & celle de Trime, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Il y a une autre ville de ce nom dans le Comté de Corke. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

CARCABE. *Voyez* KIRJATH.

CARCANO (Archelao) Médecin natif de Milan, & Professeur dans l'Université de Paris, vivoit dans le XVI siécle, où il s'aquit beaucoup de réputation. Il composa divers Ouvrages sur les Aphorismes d'Hippocrate, & sur quelques autres Ouvrages de ce grand homme, & mourut le 22 juillet 1588. * Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CARCANOSSI, contrée de l'Isle de Madagascar, vers la côte méridionale, où les François ont établi quelques Colonies. Le païs est fertile & assez bien cultivé. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

* CARCARAVAL, petite riviére de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle coule de l'ouest à l'est, premierement dans le Tucuman, puis dans la province de Rio de la Plata, & tombe dans la riviére de la Plata ou de Paraguay.

CARCAS ou CHARCHAS, un des sept Eunuques, qui servoient Assuérus, & auxquels il ordonna, étant dans un festin, de faire venir la Reine Vasthi. * Esther, *ch. 1. v. 10.*

CARCASSONNE, sur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec titre de Comté & Evêché suffragant de l'Archevêché de Narbonne, est sous le ressort du Parlement de Toulouse: c'est le *Carcaso*, *Carcassum Volcarum*, ou *Tectosagum* des Anciens. On la divise en deux parties, la ville & la cité: la cathédrale est dans la derniére. On y voit aussi un château assez fort, où l'on conserve des Actes très-anciens & d'une écriture particuliére, sur des écorces d'arbre & sur de la toile, dont il y en a plusieurs qu'on croit y avoir été apportez par les Visigoths, après la prise de Rome. Carcassonne a encore un siége de Sénéchal & un Présidial. Pline parle de cette ville. César, Ptolomée, l'Itinéraire de Jérusalem, Procope, Grégoire de Tours, & divers autres Auteurs en font aussi mention. S. Gaimera fut, comme on croit, premier Evêque de Carcassonne, & mourut vers l'an 300. Hilaire & Valére y sont reconnus pour Saints. La ville est grande, forte, & assez bien bâtie. La riviére d'Aude la divise en deux parties, & outre la cathédrale de saint Nazaire il y a diverses maisons religieuses. Quelques Auteurs croyent que les Goths fortifiérent Carcassonne, qu'ils y bâtirent le château, & qu'ils y mirent en dépôt les dépouilles de la ville de Rome. Comme l'assiette & la grandeur de Carcassonne la rendoient une ville très-importante, les François l'assiégérent après la défaite d'Alaric en 507; mais ce fut sans succès. Le Roi Gontran l'assiégea depuis inutilement, & quelque tems après, il la prit par intelligence; mais son armée ne se tenant pas sur ses gardes, fut défaite par Récarede, Roi des Goths, vers l'an 587 ou 588. Depuis, Carcassonne fut soumise aux François, & les Rois de France nommoient un Comte pour la gouverner. Le premier dont nous ayons connoissance, fut BERNARD II, Comte de Toulouse, qui vivoit en 871. Le Continuateur d'Aimoin nous apprend que le Roi Charles *le Chauve* lui donna le Gouvernement des Comtez de Carcassonne & de Rasés. On croit que ROGER, I. du nom, étoit son fils, & qu'il lui succéda en 887. Mais on ne trouve rien de certain touchant les Comtes de cette ville, que depuis l'an 974. ARNAUD étoit alors Comte de Carcassonne, & ROGER, II. du nom, lui succéda en 978. Ce dernier eut d'*Adelaïde* son épouse, RAYMOND, qui vivoit en 1013, pére de *Roger* III. mort sans enfans, & d'*Ermengarde* qui lui succéda. Elle étoit femme de BERNARD RAYMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde. Raymond-Bérenger, Comte de Barcelone, prétendoit à cette succession du côté d'*Ermensende*, son ayeule, fille de *Roger* II, & femme de *Raymond Borel*, Comte de Barcelone. Leurs amis communs les accordérent en 1068, & par une transaction on adjugea la ville de Carcassonne à RAYMOND BÉRENGER. Tout le reste du Comté fut cédé à *Ermengarde* & à son mari. BERNARD ATON leur fils leur succéda en 1090. Celui-ci surprit la ville de Carcassonne pendant la minorité de *Raymond-Bérenger*, qui épousa depuis *Douce* de Provence; mais les Habitans n'ayant pas sujet de se louer de la conduite de Bernard Aton, se remirent sous l'obéissance de Raymond, & chassérent les Officiers d'Aton. Celui-ci assiégea la ville, la prit par composition, & creva les yeux & coupa le nez aux principaux Habitans, qui se retirérent en Catalogne. Ce procédé barbare obligea le Comte de Barcelone à prendre les armes; ensuite à la priere de diverses personnes de considération, il s'accommoda avec BERNARD, qui lui céda le Comté, & prit le titre de Vicomte. Ce BERNARD avoit épousé *Cécile*, Vicomtesse de Nimes, & il en eut trois fils & trois filles, 1. *Roger* IV, Vicomte de Carcassonne, de Rasés & d'Albi; 2. RAIMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde; 3. *Bernard Aton*, Vicomte de Nimes; 4. 5. 6. *Mancilina*, *Paganon* & *Ermensende*. Roger, IV. du nom, mourut sans enfans vers l'an 1150. RAYMOND son frère lui succéda, & fut massacré dans l'église de Béziers, le jour de la Magdelaine de l'an 1167. Il laissa trois fils, 1. *Trincavel*, mort en 1180; 2. *Raymond Trincavel*, mort en 1190; & 3. ROGER-TRINCAVEL, qui mourut en 1193. Ce dernier laissa postérité. Il avoit épousé une fille de la Maison de Toulouse, & il en eut *Raymond-Roger*, lequel donna dans les sentimens de son oncle Raymond *le Vieil*, Comte de Toulouse, & se déclara Protecteur des Albigeois. Il attira contre lui l'armée des Croisez qui prirent Carcassonne en 1209, & il mourut de dyssenterie. Après cette mort, tous les Prélats & les Princes, qui s'étoient liguez pour cette entreprise, donnérent à SIMON, Comte de Montfort, la confiscation des biens qui appartenoient aux Comtes de Carcassonne: ce que le Synode de Montpellier de 1214, & le Concile de Latran de 1215 confirmérent. AMAURY de Montfort, fils de Simon, lui succéda dans la possession de ces Seigneuries; & ne pouvant les défendre contre les Princes qui y avoient quelque prétention, il céda l'an 1224, les droits qu'il y avoit, à Louis VIII, Roi de France, qui pour récompense le fit Connétable: il renouvella depuis deux ou trois fois cette cession. Raymond-Roger avoit laissé un fils nommé Raymond Trincavel, qui céda aussi les droits qu'il pouvoit avoir sur les Comtez de Béziers & de Carcassonne, qui ont été toûjours unis à la Couronne depuis l'an 1247. Carcassonne est capitale d'un petit païs dit le CARCASSEZ, dont les principaux lieux sont Aigues-Vives, Bannoles, Cappendéza, Conssolens, la Grasse ou la Grace, Montclair, Montlaur, Montolieu, Montréal, Pradelles, Rieux, Rosiac, le Villar, Villesecque. Carcassonne est renommée par ses manufactures, & sur tout par celle de draps. * Pline, *l. 8. c. 4.* Procope, *l. 1. de Bel. Goth.* Grégoire de Tours, *l. 8. c. 30. & l. 9. c. 31.* Le Continuateur d'Aimoin, *l. 5. c. 27.* Catel, *Hist. des Comt. de Toul. & Mémoires de Langued.* Béze, *Hist. de Carcass.* De Marca, *Hist. de Béarn. l. 8.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Du Puy, *Droits du Roi.*

CARCATHIOCERTE, ville de la grande Arménie, proche du Tigre. Pline, *l. 6. c. 9.* Le païs s'appelle *Sophene.* * Strabon, *l. 11.*

CARCÉRO, Palais où l'on plaide à Madrid en Espagne.

CARCHAS. *Voyez* CARCAS.

CARCHASIS, nom défiguré. *Voyez* CARTASIS.

CARCHÉMIS, CARKÉMIS, ou CHARCAMIS, ville d'Assyrie, près du fleuve d'Euphrate, que *Néchao*, Roi d'Egypte, alloit assiéger, quand il tua Josias Roi de Juda. * II. *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 35. *v.* 20.

CARCHI, petite Isle, mais fort fertile, dans la Mer Méditerranée, au couchant de l'Isle de Rhodes, entre celle de Scarpanto & le Cap Crio, qui est sur la côte de la Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARCINUS, d'Athénes, Poëte, vivoit vers la centiéme Olympiade, environ 380 ans avant JESUS CHRIST: il a écrit des Comédies & des vers lyriques. * Athénée, *l. 8.* Suidas.

CARCINUS, d'Agrigente, Poëte Tragique, qui vivoit vers le même tems, & qui demeura avec Eschine à Syracuse auprès de Denys, Tyran de Sicile. Il a donné lieu à une espéce de proverbe, *Carcini Poëmata*, pour marquer ceux qui écrivent des piéces obscures & qui approchent de l'énigme. Il composa seize Tragédies. Diodore le fait Auteur de la Fable de Cérès cherchant Proserpine; & Eustathius dit qu'il fut mordu d'une vipére, pendant qu'il rêvoit à une fable, & qu'il en mourut. * Suidas. Athénée, *l. 8.* Vossius, *de Poët. Græc. c. 7.* Hieronymus Ragusa, *Elogia Siculorum.*

CARCISTES. *Cherchez* CARSISTES.

CARCORA, ville du Royaume de Barca en Barbarie, sur le

le bord du Golfe de Sidra, à l'embouchure de la riviere de Mélel. On dit que c'est l'ancienne *Diarenia*, ville de la Cyrenaïque. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARCOVIACA, ville d'Ecosse, la capitale des isles Orcades, dans l'isle de Mainlande, avec une sénéchale & un port assez large. L'Ecosse s'est rendue maîtresse de cette place, nonobstant les plaintes du Roi de Danemarc, qui s'attribue les Orcades. * Hofman, *Lexic. Univers.*

CARDAILLAC, bourg de France dans le Quercy, près de Figeac, & vers les frontieres de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronies du pais, qui a depuis porté le titre de Marquisat, & qui a donné son nom à la Maison de Cardaillac, qui fait le sujet de l'article suivant.

CARDAILLAC : la Maison de Cardaillac a eu les Barons de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Seigneurs de Saint-Cirq, Chambellans des Rois de France, Sénéchaux & Gouverneurs du Quercy, & Chevaliers de l'Ordre, & les Comtes de Bioule, Lieutenans Généraux en la Province de Languedoc. BERTRAND de Cardaillac donna des preuves de son courage durant la guerre contre les Albigeois. Cette famille a encore eu d'illustres Prélats ; GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Cahors en 1209, qui étoit fils de *Bertrand* & d'*Hélene* de Comborn, se signala par son zèle contre les Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernay parle avantageusement de ce Prélat, qui mourut en 1234. Il est différent d'un autre GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Saint-Papoul, mort en odeur de sainteté l'an 1347. Ce dernier étoit fils de *Géraud* de Cardaillac, Seigneur de la Capelle-Marival, & frere de *Bertrand*, Evêque de Cahors, mort en 1367. C'est sous lui que l'on fonda l'Université de Cahors. FRANÇOIS de Cardaillac fut mis après celui-ci sur ce siége épiscopal. Il étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, Vicomte de Murat, & d'*Anne* de Gordon ; & on le tira de l'Ordre de Saint François, pour lui donner le gouvernement de l'église de Cavaillon, d'où il fut transféré à celle de Cahors où il mourut en odeur de sainteté l'an 1404. Les églises de Rhodès & de Montauban ont encore eu des Prélats de cette famille dans le XVII siecle. Louis de Cardaillac & de Lévi, Comte de Bioule, a été Lieutenant Général en Languedoc. Le Roi Louis XIV l'honora du Collier de Chevalier de ses Ordres en 1661. Cardaillac mourut en 1666, sans laisser d'enfans de *Lucrece* d'Elbene, ni d'*Elisabeth* Mont-Saint-Chamans, ses deux femmes. * Catel, *Hist. de Languedoc.* La Croix, *de Episc. Cadurcensi.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme.

CARDAILLAC (Jean de) Patriarche d'Alexandrie, Archevêque ou Administrateur perpétuel de l'Archevêché de Toulouse, dans le XIV siecle, étoit fils de BERTRAND, Seigneur de Bioule, & d'*Ermengarde* de Lautrec. Après avoir reçu le bonnet de Docteur en Droit Civil dans l'Université de Toulouse, il y professa avec applaudissement. En 1350, il fut envoyé par l'Université au Pape Clément VI, par le Roi de Castille à Urbain V, en 1369. Il avoit été fait Evêque d'Orense en Espagne dès l'an 1351 ; & en 1360 il avoit été transféré de cette église à celle de Brague. Il eut part ensuite aux troubles d'Espagne. *Pierre le Cruel* le tint en prison depuis 1367, jusqu'en 1369. La détente de ce Prince fut suivie de la liberté de l'Archevêque, qui fut aussi-tôt envoyé comme on vient de dire, à Urbain V, auprès de qui il n'arriva néanmoins qu'en 1370. Il paroît que Jean voulut alors renoncer à tout engagement avec l'Espagne, puisqu'en 1371, il quitta l'Archevêché de Brague. Grégoire XI qui l'estimoit, le fit en ce tems-là même Patriarche d'Alexandrie, & lui donna l'administration de l'église de Rhodès. L'année suivante le même Pape l'envoya en qualité de Légat à Avignon ; & en 1378, il fut fait Administrateur de l'Archevêché de Toulouse. Il composa plusieurs livres qu'on garde dans la Bibliothéque des Dominicains à Toulouse ; comme des Sermons pour les Dimanches & les Fêtes de l'année ; des Conférences synodales pour la célébration des Conciles ; des Oraisons pour le Sacre des Prélats ; divers Traitez des Ordres sacrez. Il mourut en 1390. * Froissart, *l.* 1. *Chron. c.* 252. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baluze, *Vitæ Papar. Avenion.*

CARDAME, Roi des Bulgares, dans le VIII siecle : on dit qu'ayant obligé les Empereurs de Constantinople de lui payer tribut, il voulut contraindre Constantin *Porphyrogenete* de l'augmenter. Ce Prince promit de le satisfaire, & étant entré avec une puissante armée dans la Bulgarie, qu'il trouva dépourvue de gens de guerre, il mit tout à feu & à sang l'an 950. Cardame mourut peu de tems après. * *Hist. Miscel.* Baronius.

CARDAMS ou CARADOMS, Historien François, qui vivoit sous Farabert Duc des François, de qui Génébrard fait mention. *in Soter. & Eleutherio.*

CARDAMYLE, ville du païs d'Argos, proche de Pile, & du domaine d'Agamemnon. * Homére, *Iliade*, *l.* 9. Herodote dit que c'est une ville du païs de Lacédémone, *l.* 8. Strabon & Ptolomée, *l.* 8. en parlent. Selon Etienne de Byzance, il y a eu aussi une ville de ce nom dans l'isle de Chio : ce n'est plus qu'un village & un port sur la côte septentrionale de l'isle. * Nicolas Lloyd. Baudrand. Hofman, *Lexic. Univ.*

* CARDAN (Facio) pere de Jérôme Cardan qui fait le sujet de l'article suivant, étoit Docteur en Droit & en Médecine, & s'est fait connoître dans la République des lettres. Il naquit à Milan, l'an 1444, d'*Antoine* Cardan. Il fut associé au Collége des Jurisconsultes de cette ville, où il fut Professeur des Instituts. Il fut aussi bon Mathématicien, & on a de lui en ce genre un Ouvrage intitulé, *Prospectiva communis D. Johannis Archiepiscopi Cantuariensis F. Ordinis Minorum, ad unguem castigata per eximium Artium & Medicinæ & Juris utriusque Doctorem ac Mathematicum peritissimum D. Facium Cardanum Mediolanensem in venerabili Collegio Jurisperitorum Mediolani residentem.* Barthelemi Corte qui dit que cet Ouvrage a été imprimé, ne marque ni l'année ni la forme de l'édition. Cardan mourut le 29 Août 1524, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'église de S. Marc, où on lit cette épitaphe,

FACIUS CARDANUS JURECON.

Mors fuit id quod vixi, vitam mors dedit ipsa,
Mens æterna manet, gloria, tuta quies.

Obiit 1524, quarto Kalendas septembris, ætatis 80.

Hieronymus Cardanus Medicus
Parenti Posteris que
V. P.

* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 14. *p.* 233 & 236.

CARDAN, (Jerôme) fameux Médecin & Mathematicien, naquit à Pavie le 24 septembre 1501, de *Claire* Micheria, qui l'ayant eu hors du mariage, avoit inutilement tenté de perdre son fruit par des breuvages. Il vint au monde avec des cheveux noirs & frisez ; passa sa premiere jeunesse à Milan, où son pere étoit Avocat & Médecin, & étudia à l'âge de 20 ans à Pavie, où il expliqua Euclide. Dans la suite il alla à Bologne, où il reçut le bonnet de Docteur en Medecine sur la fin de l'année 1525, & il se maria en 1531, avec *Luce* Bandarini native de Sacco, dont il eut deux garçons & une fille ; mais il fut malheureux de ce côté-là. Son second fils fut un fripon & un scélerat qu'il fut obligé de faire mettre en prison plus d'une fois, de chasser, & enfin de deshériter. Sa fille fut mariée à *Barthelemy* Sacco. Depuis, en différens tems, il professa les Mathématiques, puis la Médecine à Milan & à Pavie. Il refusa le parti qu'on lui offroit en Dannemarc, passa en Ecosse, revint en Italie, professa la Medecine à Bologne, y fut arrêté prisonnier, & ayant recouvré sa liberté alla s'établir à Rome, où après s'être fait aggréger au College des Médecins, il eut pension du Pape, & mourut le 21 septembre 1576. On ne peut nier que Cardan n'ait été un très-grand génie & un très-savant homme ; mais bizarre, inconstant, extrêmement entêté de ses prédictions quoique son Astrologie l'eût trompé sur son propre sujet, & se piquant même, ainsi que Socrate, d'avoir un démon familier. Ses mœurs se sentirent du déréglement de son esprit, qui fut assez téméraire pour lui faire entreprendre de travailler à l'horoscope de Nôtre-Seigneur J. C. Les femmes aussi-bien que le jeu, occuperent tout le tems qu'il déroboit à l'étude : ce qui ne l'empêcha pas de composer un grand nombre d'Ouvrages ramassez l'an 1663, en dix volumes *in-folio.* Son Traité le plus fameux a été celui de la Subtilité ; & son ennemi le plus déclaré, a été Jules Scaliger, qui s'est acharné contre lui, & quelquefois sans raison, dans ses *Exercitationes advers. Cardan.* On dit que Cardan s'étoit lui-même composé cette Epitaphe,

Non me terra teget, cœlo sed raptus in alto,
Illustris vivam docta per ora virum.
Quidquid venturis spectabit Phœbus in annis,
Cardanum noscet, nomen & usque meum.

* Cardanus, *de vita propria.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 97. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715, où l'on voit un catalogue exact des Ouvrages de Cardan. *Consultez* aussi le Pere Niceron dans ses *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 14. *p.* 233-282. De Thou, *l.* 6. *Hist.* Vossius, *de Mathemat. c.* 10. Lorenzo Crasso, *p.* 1. *Elog. &c.*

CARDAN (Jean-Baptiste) fils du précédent, naquit le 14 mai 1534. Il étudia en Médecine & s'y fit recevoir Docteur. Etant ensuite devenu amoureux d'une fille qui n'avoit rien, il l'épousa ; mais il s'en repentit dans la suite, & crut trouver un remède à sa faute en l'empoisonnant. Il fut arrêté pour ce crime le 17 février 1650. On le condamna à avoir la tête tranchée, & cette sentence fut executée dans la prison le 13 avril suivant. On a de lui deux Ouvrages, *De Fulgure*, à la fin du second tome des Ouvrages de son pere ; *De abstinentia ab usu ciborum fœtidorum Libellus*, inséré à la fin d'un livre de son pere intitulé, *De utilitate ex adversis capienda.* * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres, tome* 14. *p.* 249. & 250.

CARDÉE ou CARDINÉE, Divinité du Paganisme. *Cherchez* FORICULE.

CARDENAL, (Pierre) Poëte Provençal, étoit natif d'Argence près de Beaucaire. Charles II, Roi de Naples & de Sicile, l'avança dans sa Cour ; & il y mourut à Naples vers l'an 1302. On lui attribue diverses Poësies. * Nostradamus, *Vies des Poëtes. Prov.* La Croix-du-Maine.

CARDENAS, famille noble de Castille, féconde depuis longtems en Hommes Illustres. *Voyez* là-dessus Philippe-Jacques Spener, *Theatr. Nobil. Europ. tome* 2, où il est parlé de la famille de Cardénas, Duc de Marquéda & de Maurique, Duc de Najéra, *p.* 41. * Imhoff, *en sa Généalogie des Grands d'Espagne.*

* CARDENAS (Jean) né l'an 1612, à Séville, entra en 1621 dans la Société des Jésuites. Il enseigna six ans la Philosophie & mourut à la fin du siécle précédent, après avoir été Recteur de différens Colléges. On a de lui, *Geminum Sidus Mariani Diadematis* ; *Crisis Theologiæ bipartita.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

CARDÉRON, nom défiguré. *Cherchez* CALDÉRON.

* CARDEVACQUES (Ferdinand) d'Arras, de famille noble & patricienne, Seigneur de Beaumont, fit ses premieres études sous Antoine Meyer, après quoi il s'adonna tout à fait à l'étude de l'Histoire & de la Politique, & à la Recherche des Antiquitez de sa patrie. Il exerça jusqu'à dix fois avec applaudissement la charge de Bourguemaître, & se rendit recommandable par l'integrité de sa vie & par son affabilité. On a de lui, *Historia Comitum Artesiæ* ; *Historia Episcoporum Tornacensium* ; *Nænia in obitum Alexandri Farnesii, Parmæ ac Placentiæ Ducis, versu Elegiaco.* Il a aussi

aussi laissé un Ouvrage écrit en François, & qui a pour titre *L'Amour Divin*. Il mourut à la fleur de son âge, dans sa 42 année, le premier décembre 1614. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 216.

CARDIANUS. *Cherchez* EUMENE CARDIEN.

CARDICEAS. *Cherchez* ARBIANUS.

CARDIE, *Cardia*, ville dans la Chersonése de Thrace. Elle a tiré ce nom du mot *Cardia*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec un cœur qu'en Grec on appelle *καρδία*. Demosthene en fait souvent mention dans son Oraison contre Aristocrate. Etienne de Byzance & Ptolomée l'appellent *Cardiopolis*. La ville de Lysimachie fut batie de ses ruines. Ce n'est plus maintenant qu'une petite ville nommée Carida.

CARDIEN, Historien Grec. *Cherchez* JEROME CARDIEN.

* CARDIFF, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, est dans le Comté de Glamorgan à l'embouchure du Taff ou de la Tave dans la Saverne, où elle a un bon port. Cette ville servit de prison à Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, auquel ses fréres firent crever les yeux, pour l'exclurre de la succession. Un certain *Fitz-Hammon*, personne considérable dans ce pais-là, fortifia cette ville, l'environnant de murailles, & y batissant un château, où fut enfermé & mourut Robert, dont on vient de parler. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. *p.* 142. Maty, *Dict. Geogr.*

CARDIGAN, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, est capitale d'un Comté, auquel elle donne son nom, connu sous celui de CARDIGANSHIRE, en latin *Cardiganus* ou *Ceretica Provincia*, qui s'étend le long de la Mer ou de la Manche d'Irlande. Il est dans le Diocése de S. David. Ce Comté est borné vers le nord par ceux de Merioneth, & de Montgomery, vers le levant par ceux de Radnor & de Brecknock, vers le sud par ceux de Caermarden & de Pembrock, & au couchant par la Mer d'Irlande. Il peut avoir douze lieues de longueur, & cinq dans sa moyenne largeur. Cette Province abonde en blé, en bétail, en poisson, & en gibier, & elle est devenue fameuse depuis peu par les mines d'argent, de plomb & de cuivre. Elle contient 77 Paroisses & quatre villes ou bourgs à marché. Sa capitale Cardigan, en Latin *Ceretica*, est située agréablement sur le *Tivy*, près de sa chûte dans la mer, à 148 milles de Londres. C'est une bonne ville, environnée de murailles, & fortifiée d'un château. * Camden, *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. Maty, *Dict. Geogr.*

CARDIGANSHIRE, ou le Comté de Cardigan. *Voyez* l'article précédent.

CARDILLAC (Jean de) *Voyez* CARDAILLAC.

CARDILLAC, bourg. *Voyez* CARDAILLAC.

CARDINAL, nom qu'on a donné aux Assesseurs & Conseillers des souverains Pontifes. Parmi les Latins, le mot de *Cardinalis* signifioit *Principal*; & dans ce sens on a dit *venti Cardinales*, les quatre vents principaux; *Princeps Cardinalis*, pour un Prince très-considérable; *Missa Cardinalis*, & *Altare Cardinale*, pour la grande Messe & le maître Autel d'une église. Ce fut aussi le nom que l'on donna à certains Officiers de l'Empereur Théodose, comme aux Généraux d'armée, au Préfet du Prétoire en Asie, au Préfet ou Gouverneur d'Afrique; parce qu'ils possédoient les principales charges de l'Empire. A l'égard des Cardinaux de l'Eglise Romaine, voici qu'elle en est l'origine. Il y avoit deux sortes d'églises dans les villes, les unes étoient comme les paroisses d'à présent, & se nommoient *Titres*; les autres étoient des hopitaux pour les pauvres, que l'on appelloit *Diaconies*. Les *Titres* ou paroisses étoient desservies par des Prêtres, & les Diaconies gouvernées par des Diacres. S'il y avoit quelques autres chapelles dans les villes, on leur donnoit le nom d'Oratoires; & l'on y célébroit seulement la Messe sans y administrer les Sacremens. Les Chapelains de ces Oratoires étoient nommez *Prêtres Locaux*, c'est à dire, *Prêtres d'un lieu particulier*. Pour mettre une plus grande différence entre ces églises, on nomma les paroisses, *Cardinales*, ou *Titres Cardinaux*; & les Prêtres qui y faisoient l'Office divin, & y administroient les sacremens, furent aussi appellez *Cardinaux*. Cette distinction fut principalement en usage à Rome, où ces Cardinaux accompagnoient le Pape pendant la célébration de la Messe, & dans les Processions; c'est pourquoi Léon IV, les nomme *Presbyteros sui Cardinis*, dans le Concile tenu à Rome l'an 853. Les Diacres qui gouvernoient les Diaconies eurent aussi le titre de *Cardinaux*; ou parce qu'ils étoient les principaux des Diacres, ou parce qu'ils assistoient avec les Prêtres Cardinaux, lorsque le Pape célébroit. La plus illustre fonction des Cardinaux Romains, étoit d'entrer au Conseil du Pape & dans les Synodes, & d'y donner leurs avis touchant les affaires Ecclésiastiques. C'étoit d'ordinaire quelqu'un de leur rang que l'on élisoit pour souverain Pontife, & rarement de celui des Evêques, comme on a fait depuis. On remarque dans l'Histoire Ecclésiastique, que le Pape Etienne VII, élu en 896, fit déterrer Formose son prédécesseur, & cassa toutes les ordonnances qu'il avoit faites; alléguant que Formose avoit été créé Pape contre la disposition des saints Décrets, dans le tems qu'il étoit Evêque d'Ostie. Dans la suite du tems, le nom de Cardinal qui étoit commun à tous les Prêtres titulaires ou Curez, fut seulement attribué à ceux de Rome, & puis à sept Evêques des environs de cette ville. Tous ces Cardinaux furent distribuez sous cinq églises Patriarchales, savoir de S. Jean de Latran, de sainte Marie Majeure, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul & de saint Laurent. L'église de saint Jean de Latran avoit sept Cardinaux Evêques, que l'on appelloit *Collaterraux* ou *Hebdomadaires*, parce qu'ils étoient assistans du Pape, & faisoient en sa place le service divin, chacun leur semaine. Ce sont les Evêques d'Ostie, de Porto, de Sylva-Candida ou de sainte Rufine, d'Albano, de Sabine, de Frescati & de Palestrine. (l'Evêché de sainte Rufine est maintenant uni à celui de Porto.) L'église de sainte Marie Majeure avoit aussi sept Cardinaux Prêtres, savoir les Cardinaux de S. Philippe & de saint Jacques, de S. Cyriaque ou Quiriaque, de S. Eusebe, de Ste Pudentiane, de S. Vital, des saints Pierre & Marcellin, & de saint Clement. L'église Patriarchale de saint Pierre avoit les Cardinaux Prêtres de sainte Marie delà le Tibre, de saint Chrysogon, de sainte Cécile, de sainte Anastasie, de saint Laurent *in Damaso*, de saint Marc & des saints Martin & Sylvestre. L'église de saint Paul avoit les Cardinaux de sainte Sabine, de sainte Prisque, de sainte Balbine, des saints Nerée & Achillée, de saint Sixte, de saint Marcel & de sainte Susanne. L'église Patriarchale de saint Laurent hors les murs avoit aussi sept Cardinaux, ceux de sainte Praxéde, de saint Pierre ès Liens, de saint Laurent *in Lucina*, des saints Jean & Paul, des quatre Saints couronnez, de saint Etienne au Mont-Célio & de S. Quirace. Baronius rapporte en l'an 1057, un Rituel ou Cérémonial extrait de la Bibliotheque du Vatican, qui contient ce dénombrement des Cardinaux.

Dans la suite, le Pape donna le titre de Cardinal à d'autres Evêques. On dit que le premier fut Conrad, Archevêque de Mayence, qui fut honoré de cette qualité par le Pape Alexandre III, lequel accorda la même grace à Galdin Sala, Archevêque de Milan en 1165. Il arriva depuis, que quelques Evêques furent créez Cardinaux Prêtres avec un des titres de la ville de Rome. Ainsi Guillaume, Archevêque de Rheims fut créé Cardinal du titre de sainte Sabine, (qui est un titre de Cardinal Prêtre,) par le Pape Clément III, ou, selon d'autres, par Alexandre III. Enfin Clément V, & ses Successeurs, donnerent le titre de Cardinal Prêtre à plusieurs Evêques & Prêtres: ce qui s'est toujours pratiqué depuis. A l'égard des Cardinaux Diacres, il faut remarquer qu'au commencement il y eut sept Diacres dans l'Eglise de Rome, & dans quelques autres églises; on augmenta ce nombre à Rome jusqu'à quatorze; & enfin on en créa dix-huit qui furent appellez *Diacres Cardinaux ou principaux*, pour les distinguer des autres Diacres, qui n'avoient pas le gouvernement des Diaconies. Depuis on compta vint-quatre Diaconies dans la ville de Rome; *maintenant il y en a quatorze* affectées aux Cardinaux Diacres. Les Cardinaux *Prêtres* sont au nombre de cinquante; *lesquels avec les six Evêques Cardinaux d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestrine, de Frescati & d'Albano, qui n'ont point d'autres titres que leurs Evêchez*, sont ordinairement le nombre de soixante-dix. Innocent IV donna aux Cardinaux le chapeau rouge, dans le Concile de Lyon célébré l'an 1245. Paul II, en 1464, leur donna l'habit rouge. Gregoire XIV donna aussi le bonnet rouge aux Cardinaux Réguliers, qui ne portoient alors que le chapeau. Urbain VIII accorda aux Cardinaux le titre d'Eminence: on ne leur donnoit auparavant que celui d'Illustrissime. Depuis ces nouveaux établissemens, les Evêques ont été précédez par les Cardinaux; cependant les premiers conservant leur prééminence, ont quelquefois pris le pas dans les assemblées & dans les cérémonies publiques, en présence même du Pape. Cela se voit dans l'acte de la dédicace de l'église de Marmoutier par le Pape Urbain II, l'an 1090, lorsqu'il vint en France pour y tenir le fameux Concile de Clermont: car dans cette cérémonie, Hugues, Archevêque de Lyon, tenoit après le Pape, le premier rang: les autres Archevêques & Evêques le suivoient, & après eux venoient les Cardinaux Prêtres & Diacres qui avoient accompagné le Pape dans son voyage. Dès l'an 769, le Concile de Rome tenu sous le Pape Etienne IV, avoit ordonné qu'aucun ne pourroit être élu Pape qu'il ne fût Diacre ou Prêtre Cardinal. Enfin en 1130, les Cardinaux commencérent à devenir maîtres de l'élection des Papes sous Innocent II, & se rendirent les seuls Electeurs, à l'exclusion du reste du Clergé de Rome, sous Alexandre III, en 1160. Ainsi croissant toujours en grandeur, ils se sont enfin si fort élevez qu'encore qu'ils *ne soient* que Prêtres & Diacres, la seule dignité de Cardinal les met au dessus des Evêques. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de saint Grégoire le Grand.*

Voici de curieuses remarques du Pére Maimbourg, sur ce même sujet. Quand l'église cathedrale étoit vacante, les Papes envoyoient un des Evêques les plus voisins de cette église pour la gouverner, jusqu'à ce que l'on eût fait l'élection d'un autre Evêque, qui après avoir été consacré, en prenoit possession comme de sa propre église & de son titre, que l'Evêque Administrateur ou Commendataire n'avoit pas eu. C'est là ce qu'on appelloit alors Evêque Cardinal, du nom *cardo* qui signifie *un gond*, voulant marquer que l'Evêque titulaire *étoit* attaché à son église, pour y exercer continuellement de sa propre autorité toutes les fonctions de l'Episcopat. Voilà, selon la plus naturelle & la plus véritable interprétation, ce que signifie le mot de *Cardinal*, comme on le peut voir clairement dans plusieurs Epitres de S. Grégoire *le Grand*. Ce Pape ayant appris que l'Eglise d'Aléria en l'isle de Corse étoit vacante, écrivit à un Evêque de Corse nommé Léon, qu'il allât pour la gouverner jusqu'à ce qu'il y eût pourvu: & ensuite il y établit Martin, pour en être l'Evêque Cardinal. On voit successivement dans cette église deux Evêques, dont l'un n'est que Visiteur ou Administrateur, & l'autre Titulaire. Le même Grégoire *le Grand*, témoigna au Clergé, à la Noblesse, & au peuple de Naples qu'il approuvoit le desir qu'ils avoient que Paul Evêque de Népi leur Visiteur, fût leur Evêque Cardinal. D'où il est aisé de connoître qu'au tems de ce Pape, & avant lui, tous les Evêques Titulaires étant attachez à leur église par leur ordination, étoient appellez Cardinaux Evêques. On doit dire le même des Prêtres & des Diacres, à qui les Evêques avoient donné dans leurs diocéses un Benéfice ou une charge qui les attachoit à quelque église. Ainsi tous les Archidiacres, & les autres dignitez étoient Cardinaux de l'Eglise dont ils avoient soin. Les autres Prêtres & Diacres, qui n'avoient pas le même attachement, n'étoient point appellez Cardinaux. De là vient que ceux que les Papes envoyoient Défenseurs dans les Provinces, ou Apocrisiaires & Nonces à Constantinople, étoient bien Diacres de l'Eglise Romaine, mais non pas Cardinaux. Par cette même raison tous les

Co-

Curez étant attachez par leur titre à la Paroisse qu'on leur avoit confiée pour y administrer les Sacremens, étoient Prêtres Cardinaux. On appelloit même Prêtre Cardinal celui qui desservoit quelque chapelle ou Oratoire dans le Palais d'un Grand, ou ailleurs, parce qu'il en avoit le titre, & y étoit attaché par office. Ainsi il y avoit des Diacres, des Prêtres, & des Evêques Cardinaux dans tous les Diocèses du monde. A l'égard de l'Eglise Romaine, il n'y avoit point, du tems de saint Grégoire, d'autre Cardinal Evêque, que le Pape même, qui, en qualité de propre Evêque de l'Eglise particulière de Rome, y étoit attaché comme à son titre. Les Cardinaux Prêtres étoient tous les Curez de Rome, & tous ceux qui y avoient quelque chapelle à desservir. Les Diacres, & même les Soudiacres Cardinaux, étoient ceux qui avoient un titre, pour y exercer leurs fonctions. C'est là ce qu'étoient les Cardinaux de l'Eglise Romaine, du tems de saint Grégoire, & près de quatre cens ans encore après lui. Mais dans le onziéme siecle, les Papes, dont la grandeur s'étoit extrémement accrue, commencérent à se faire couronner, (ce qui se fit pour la première fois sous le Pontificat du Pape Damase II, l'an 1048,) & à établir comme une Cour, & un Conseil réglé, composé de Cardinaux Evêques, Prêtres, & Diacres, différens de ceux qui avoient porté ce titre jusques alors. Les Cardinaux Evêques furent ceux qui étoient Suffragans du Pape, comme Métropolitain. Les Cardinaux Prêtres ou Diacres furent choisis à la volonté du Pape dans toutes les Provinces & tous les Royaumes de la Chrêtienté, soit Evêques, Prêtres, Abbez, Princes, Commandeurs, ou Religieux, leur donnant les titres des églises, sans avoir l'obligation de les desservir. Ainsi comme le nom de Pape, qui étoit commun à tous les Evêques dans les cinq ou six premiers siecles de l'Eglise, a été attribué depuis au seul Pontife Romain; de même, le titre de Cardinal, que tous les Evêques, Prêtres, & Diacres Titulaires portoient, à l'égard des eglises dans lesquelles ils etoient *incardinez*, comme parle saint Grégoire, n'appartient plus qu'aux seuls Cardinaux de l'Eglise Romaine, qui possedent aujourd'hui le plus illustre rang dans l'Eglise.

Quand le *Pape* veut créer des Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette dignité, & il les fait lire dans le Consistoire, après avoir dit aux Cardinaux *Habetis fratres, &c.* c'est à dire, *Vous avez pour fréres, &c.* Le Cardinal Patron envoye ensuite quérir ceux qui se trouvent à Rome, & les méne au *Pape*, pour recevoir de lui le bonnet rouge; & au premier Consistoire, sa Sainteté leur donne le chapeau. Jusques-là ils demeurent *incognito* & ne peuvent se trouver aux assemblées. A l'égard des absens, le Pape leur dépêche un de ses Camériers d'honneur pour leur porter le bonnet; mais ils sont obligez d'aller recevoir le chapeau de la main de sa Sainteté; & quand ils entrent à Rome, on les reçoit en cavalcade. Les habits des Cardinaux sont la soutane, le rochet, le mantelet, la mozette & la chape papale sur le rochet, dans les actions publiques & solemnelles: la couleur de leur habit est differente selon les tems, ou de rouge, ou de rose séche, ou de violet. Les Cardinaux Réguliers ne portent point de soye, ni autre couleur que celle de leur religion, avec une doublûre rouge; mais le chapeau & le bonnet rouge sont communs à tous. Lorsqu'un Prélat est nommé Cardinal, les Benéfices sont censez vaquans jusqu'à ce qu'il ait de nouvelles Bulles: & dans les lieux sujets à la Régale, les Bénéfices dépendans de sa nomination qui étoient vacans, ou qui viennent à vaquer dans cet intervalle, sont censez vaquer en régale. Quand les Cardinaux sont envoyez aux Princes, c'est en qualité de Légats *à latere*, ou *de latere*; & lors qu'ils sont envoyez dans une ville, leur gouvernement s'appelle légation. Il y a cinq légations, qui sont celles d'Avignon, de Ferrare, de Bologne, de Ravenne & de Perouse. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

20 L'Histoire nous apprend qu'il y a eu autrefois en France des Prêtres Cardinaux, aussi-bien qu'à Rome, qui n'étoient autres que des Curez. On le fait voir par deux anciens titres; l'un est de Thibaud, Evêque de Soissons, lequel confirmant la fondation de l'Abbaïe de Saint-Jean-des-Vignes, faite par Hugues, Seigneur de Château-Thierri, exige que le Prêtre Cardinal du lieu *Presbyter Cardinalis ipsius loci* (c'est à dire, le Curé de la Paroisse, dans l'étendue de laquelle l'Abbaïe de Saint-Jean-des-Vignes a été fondée,) soit tenu de rendre raison à l'Evêque de Soissons & à son Archidiacre, du soin qu'il aura eu de ses Paroissiens, comme il faisoit auparavant. Ce Prêtre Cardinal (dit Pierre le Gris, Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin en cette même Abbaïe) étoit le Curé de Saint-Jacques, un des douze Curez de la ville de Soissons ou des environs. L'autre titre est la confirmation de cette fondation par le Roi Philippe I, Roi de France, en 1076, où les mêmes termes sont employez. L'ancien Pontifical écrit à la main, qui servoit aux Evêques de Troyes, il y a plus de 432 ans, fait foi aussi que de tout tems l'Evêque de Troyes avoit eu des Prêtres Cardinaux qui ne sont autres que les treize Curez dénommez au Rituel manuscrit de la même église, lesquels encore aujourd'hui doivent assister l'Evêque quand il consacre le chrême & les onctions le jeudi saint; & à la bénédiction solemnelle des Fonts, les veilles de Pâques, & de Pentecôte. Ils sont nommez dans ce Pontifical *Sacerdotes Cardinales.* Pasquier rapporte sur ce sujet, qu'en un Concile tenu à Metz sous Charlemagne, il est ordonné que les Evêques disposeront canoniquement des titres cardinaux établis dans les villes & dans les fauxbourgs, c'est à dire, des Cures. On peut remarquer, que dans l'Abbaïe de Saint-Remy de Rheims, il y a eu de tout tems quatre Religieux appellez Cardinaux, c'est à dire, principaux; parce que ce sont eux qui officient au grand autel dans les Fêtes solemnelles. On voit néanmoins dans quelques Epitres du Pape saint Grégoire, & d'Adrien II, que *Cardinalis sacerdos*, se prend pour un Evêque, & que *Cardinalem constitui in Ecclesia Biturigensi*, c'est, être fait Archevêque de Bourges, quoiqu'ordinairement les Curez des Gaules ayent été appellez *Presbyteri Cardinales.* * Traité de l'origine des Cardinaux. Du Cange, *Glossar.*

Pour satisfaire la curiosité du Lecteur, l'on rapportera ici l'année de la nomination de tous les Cardinaux, leur patrie, leurs dignitez & le tems de leur mort depuis l'an 1119, que Guy fils de Guillaume Comte de Bourgogne, fut élu Pape sous le nom de CALIXTE II, la plupart des Cardinaux précédens n'étant connus que par leurs noms propres, ou par leurs titres, comme on le pourra remarquer pendant quelques années de ce catalogue, auquel on ajoûtera sous quel nom sont rapportez ceux dont il est parlé dans cet Ouvrage.

CALIXTE II, élu Pape en 1119, mort en 1124. Année de leur mort.

Promotions de Cardinaux.

1. Pierre-François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, Légat en France sous le Pape HONORIUS II.
2. Etienne de Montbéliard, neveu du Pape, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, 1163.
3. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*,
4. Jonathas, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de saint Damien.
5. Aimeric de la Châtre, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve. *Voyez* CHATRE. 1125.
6. Ponce, Abbé de Cluny.
7. Guillaume, Evêque de Palestrine: le Schisme s'étant élevé dans l'Eglise après la mort du Pape Honorius II, il contribua à l'élection d'Innocent II, contre Anaclet II. 1140.
8. Grégoire, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, suivit le parti d'Anaclet II, fut élu Antipape sous le nom de Victor IV, contre Innocent II, s'étant depuis démis par le moyen de saint Bernard, & fut depuis nommé Cardinal du même titre.
9. Giles, ou Gilon, Evêque, Cardinal de Frascati, fut nommé en 1127, par le Pape Honorius II, Légat en Syrie, d'où il passa en Pologne en la même qualité de Légat, y convertit les peuples, & y fit bâtir plusieurs églises. Etant revenu à Rome pendant le Schisme, il abandonna le parti d'Innocent II, pour suivre celui d'Anaclet II; mais après la mort de ce dernier, il retourna à celui d'Innocent.
10. Gérard Caccianémici, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom de LUCE II.
11. Grégoire Tarquini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.
12. Ange, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, suivit le parti d'Anaclet II, contre le Pape Innocent II.
13. Matthieu de Pise, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien
14. Jean Dauférii, de Salerne, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*: après la mort du Pape Honorius II, il suivit le parti d'Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane.
15. Louis Lucidi, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément.
16. Raynier, de Bourgogne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve.
17. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Sabine.
18. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte.
19. Gaultier, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.
20 Gérard, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, puis Prêtre du titre de sainte Aquilée & de sainte Prisque.
21. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe.
22. Ubert, Diacre, Cardinal, du titre de sainte Marie *in Via lata*.
23. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Septisolio*.
24. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite.
25. Grégoire Albergati, Romain, Prêtre Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.
26. Hugues Lectifredi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

HONORIUS II, élu Pape en 1124, mort en 1130.

Première Promotion en 1125.

1. Matthieu, François, Religieux Bénédictin de saint Martin-des-Champs à Paris, Cardinal Evêque d'Albano, 1133.
2. Jean, Bolonois, Général des Camaldules, Cardinal Evêque d'Ostie.
3. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine.
4. Ubert de Ratta, de Pise, Prêtre Cardinal du titre de S. Clément, & Archevêque de Pise. 1138.
5. Matthieu, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-Liens, suivit le parti de l'Antipape Anaclet, contre le Pape Innocent II.
6. Pierre Cariacéne de Garisindo, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylvestre & de S. Martin-aux-monts.
7. Albéric Tomacelli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul.
8. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lu-

Année de leur mort.

re in Silice, suivit le parti de l'Antipape Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent in Damaso; mais il rentra sous l'obéïssance du Pape Innocent II, & retourna en son premier ordre de Diacre.

9. Hugues, Bolonois, Cardinal du titre de S. Théodore, & Archiprêtre de S. Pierre.

Seconde Promotion en 1126.

10. Conrad de Suburra, Romain, neveu du Pape, puis Pape sous le nom d'ANASTASE IV.

11. Sigizzon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin.

12. Rodolphe, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque d'Orti.

Troisième Promotion en 1127.

13. Anselme, Chanoine Régulier de saint Pierre, *in Cœlo aureo* à Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.

14. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Anastase.

15. Anselme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile.

16. Guy de Castillon, puis Pape sous le nom de CÉLESTIN II.

17. Henri, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, suivit le parti de l'Antipape Anaclet II.

18. Rustique de Rusticis, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, & Archiprêtre de l'église de S. Pierre.

19. Albert Theodoli, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore.

20. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, & Légat en France sous le Pape Honorius II.

Ausquels on ajoûte,

21. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de S. . . . .

22. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.

23. Yves de saint Victor, Chanoine Régulier de saint Victor à Paris, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaso*.

24. Grégoire, Cardinal du titre de saint Théodore, Légat en Dannemarck, en Suède, & en Bohême.

25. Rodolphe de Stalis, de Pérouse, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque de Pérouse.

INNOCENT II, élu Pape en 1130, mort en 1143.

Première Promotion en 1130.

1. Baudouin, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . puis Archevêque de Pise. 1146.

2. Luc, François, ami de saint Bernard, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de S. Paul.

3. Martin Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis Légat en Dannemarck.

4. Robert, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . . puis Chancelier de l'Eglise Romaine. 1149.

5. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

6. Odon, ou Othon, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*.

7. Guy des Comtes de Caprone, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Légat en France & en Allemagne, & Chancelier de l'Eglise Romaine.

8. Guy, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1153.

9. Pierre, Religieux du Mont-Cassin, & Abbé de. . . . . Cardinal.

Seconde Promotion en 1133.

10. Drogon, François, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de Saint-Jean de Laon, puis Evêque d'Ostie. 1138.

11. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1144.

12. Hubault de Lunata, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . .

Troisième Promotion en 1134.

13. Théodewin, Allemand, Cardinal Evêque de Porto, du titre de sainte Rufine, & Légat en Allemagne.

14. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal.

15. Stantius, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.

16. Luce Boëtius, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste *in Macello*.

17. Griffon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Evêque de Ferrare.

Année de leur mort.

18. Vassal, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis de sainte Marie *in Aquiro*.

19. Chrysogon, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis Prêtre du titre de sainte Praxéde, ami particulier de S. Bernard.

20. Grégoire de Paparescis, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange.

21. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*.

Quatrième Promotion en 1138.

22. Albéric, François, Religieux de l'Ordre de Cluny, Cardinal, Evêque d'Ostie, Légat en France, en Angleterre & en Syrie. *Voyez* ALBERIC. 1147.

23. Hugues de Saint-Victor, Saxon, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, fameux Théologien à Paris, Cardinal, Evêque de Frascati.

24. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.

25. *Presbyter*, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

26. Guy Bellagio, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, Légat en Arragon & en Orient. *Voyez* BELLAGIO.

27. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque.

28. Goizon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile.

29. Rabaud, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . puis Evêque de Modène.

30. Octavien de Monticello, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, & Antipape sous le nom de VICTOR IV.

31. Thomas, Milanois, Chanoine Régulier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

32. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien.

Cinquième Promotion en 1140.

33. Etienne, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal Evêque de Palestrine. 1144.

34. Raynaud des Comtes de Marse, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin. 1165.

35. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

36. Hubault Allucingoli, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, puis Evêque d'Ostie & Pape sous le nom de LUCE III.

37. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.

38. Hubault, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1150.

39. Hugues de la Feuille, François, Religieux de l'Abbaïe de Corbie en France, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .

40. Guy, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .

41. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*.

42. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*.

Sixième Promotion en 1142.

43. Imar, François, Religieux de saint Martin-des-Champs près de Paris, Ordre de saint Benoît, Cardinal, Evêque de Frascati, contribua beaucoup à l'élection de l'Antipape Victor IV, qu'il consacra; pour quoi il fut excommunié par le Pape Alexandre III. 1164.

44. Pierre, frère du Pape Innocent II, Cardinal, Evêque d'Albano.

45. Gilbert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.

46. Guy Moricoti, de Pise, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*.

47. Nicolas, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque.

Plusieurs Auteurs célèbres rapportent que le Pape Innocent II nomma encore Cardinaux

48. Innocent Savelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.

49. Adinulphe, Abbé de sainte Marie, Ordre de saint Benoît, Cardinal du titre de S. . . . .

50. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Justine.

51. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1141.

52. Yves, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*.

53. Lamprédus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

54. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

55. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque.

56. Sussinus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte*.

57. Albert, Cardinal, Evêque d'Albano.

ANA-

Année de leur mort.

ANACLET II, Antipape, élu en 1130, mort en 1138.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1138, se démit la même année, & reconnut le Pape Innocent II.

CE'LESTIN II, élu Pape en 1143, mort en 1144.

Promotion en 1144.

1. Robert Pulle, ou Pullein, Anglois, Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* PULLE.

2. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte.*

3. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.

4. Jules, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de Palestrine & Légat en Sicile & en Hongrie. 1165.

5. Aribert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1156.

6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .

7. Jean Paparon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Damaso.* *Voyez* PAPARON.

8. Rodolphe, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie.

9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange. 1168.

10. Astalde Astalli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de sainte Prisque. *Voyez* ASTALLI.

11. Jean, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve.

12. Hugues, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina.*

13. Hyacinthe des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom de CE'LESTIN III.

LUCE II, élu Pape en 1144, mort en 1145.

Première Promotion en 1144.

1. Humbert Caccianémici, Bolonois, Chanoine Régulier de sainte Croix de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* CACCIANE'MICI.

Seconde Promotion en 1144.

2. Guarin, Bolonois, Chanoine Régulier de sainte Croix de Mortare, Cardinal Evêque de Palestrine. 1159.

3. Guy Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

4. Villanos, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte.*

5. Bétard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .

6. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .

7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata.*

8. Guy, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu.* 1156.

9. Raynier Marescoti, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.

10. Hugues, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina.*

11. Nicolas, Prêtre, Cardinal du titre de saint Damas, & Garde de la bibliothéque du Vatican.

EUGE'NE III, élu Pape en 1145, mort en 1153.

Première Promotion en 1145.

1. Bernard, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, Légat en Allemagne, & Evêque de Porto. *Voyez* BERNARD. 1176.

2. Jourdain des Ursins, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat en Allemagne. 1165.

3. Roland Bandinelli, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE, III.

Seconde Promotion en 1146.

4. Nicolas Breachper, Anglois, Abbé de S. Ruf en Dauphiné, Cardinal Evêque d'Albano, puis Pape sous le nom d'ADRIEN IV.

5. Bernard, Religieux du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . . .

6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Clément, Légat en Allemagne.

7. Gérard Cajétan, Chanoine de Pise, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Légat en Allemagne. *Voyez* CAJETAN. 1154.

8. Galfroy Artus, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . . puis Evêque de S. Asaph.

Troisième Promotion en 1150.

9. Jean de Surri, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Légat en Allemagne & en Orient.

10. Hugues, François, Disciple de saint Bernard, Abbé des Trois-Fontaines, Cardinal Evêque d'Ostie. *Voyez* HUGUES DE CITEAUX. 1158.

11. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte.* 1153.

12. Cencius, Romain, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1159.

13. Henri Moricotti, de Pise, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, Légat en Sicile, vers l'Empereur Frédéric, en France & en Angleterre. 1179.

14. Jean de Mercone de Pise, Archidiacre de Tyr, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts.

15. Hildebrand Grossus, Bolonois, Curé de Saint-Germinian de Modéne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, & Evêque de Modéne.

16. Othon, Lombard, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Espagne.

17. Centius, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro.*

18. Bernard, de Pise, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. 1170.

19. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.

20. Silvestre, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de Sublac, Cardinal du titre de S. . . . .

21. Jean François, Religieux de l'Ordre de saint Benoît & Abbé de Déols, Cardinal du titre de saint. . . .

22. Arditio, Evêque de Cumes, Cardinal du titre de saint. . . . .

23. Mathieu, Cardinal du titre de saint. . . & Archiprêtre de sainte Marie Majeure.

24. Guy de Crême, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de saint Calixte, & Antipape sous le nom de PASCAL III.

ANASTASE IV, élu Pape en 1153, mort en 1154.

Promotion en 1153.

1. Grégoire de Suburra, Romain, neveu du Pape, Cardinal Evêque de Sabine.

ADRIEN IV, élu Pape en 1154, mort en 1159

Première Promotion en 1155.

1. Jean Pizzuti, Napolitain, Chanoine Régulier de saint Victor de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie.

2. Jean, Napolitain, Cardinal du titre de S. . . . .

3. Boson, Anglois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & Légat en Portugal.

4. Bonadia de Bonadie, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon.

5. Ardice Rivoltella, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Constantinople. 1186.

6. Albert de Mora, de Bénévent, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*, & Pape sous le nom de GRE'GOIRE VIII.

7. Guillaume Matingus, natif & Archidiacre de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès-Liens, Evêque de Porto & de sainte Rufine, & Légat en Allemagne, en France & en Angleterre. 1177.

Seconde Promotion en 1158.

8. Cinthio Papa, Romain, proche parent du Pape Innocent II, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Cécile.

9. Pierre de Miso, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Damaso*, & Légat en Hongrie.

10. Raymond, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en Espagne.

11. Jean Conti, d'Aniane, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de saint Marc, Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie, en France, en Hongrie & en Angleterre. 1196.

12. Simon Borelli, Abbé de Sublac, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica.*

Année de leur mort.

Troisième Promotion en 1159.

13. Gautier Cardinal, Evêque d'Albano. 1178.
14. Ubaud, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Luce.
15. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Antipape sous le nom de VICTOR IV.
16. Jacques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
17. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.
18. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*.
19. Boniface, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
20. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*.
21. Hubert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque.
22. Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce

ALEXANDRE III, élu Pape en 1159, mort en 1181.

Première Promotion en 1163.

1. Conrad de Wittelsbach, Comte Palatin du Rhin, issu des Ducs de Baviere, Allemand, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, Archevêque de Mayence & de Saltzbourg, Cardinal Evêque de la Sabine. *Voyez* CONRAD. 1202.
2. Manfroy, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1177.
3. Hugues de Ricasoli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. 1177.
4. Oderisius, Abbé de saint Jean *in Venere*, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . 1177.

Seconde Promotion en 1164.

5. Hugues, Romain, Cardinal, Evêque de Plaisance & de Frascati.
6. Bernier, François, Abbé de Saint-Crêpin de Soissons, Cardinal Evêque de . . .
7. Herman, Soudiacre & Notaire Apostolique, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
8. Saint-Galdin de Sala, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Archevêque de Milan. 1175.
9. Théodin, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . 1166.
10. Théodin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis Evêque de Porto, & Légat en Angleterre. 1186.
11. Pierre, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de sainte Susanne, & Légat en Sicile.
12. Vitellius, Religieux & Abbé de . . . Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche. 1174.
13. Jérôme, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

Troisième Promotion en 1173.

14. Pierre, Evêque de Meaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, Légat en France & en Angleterre.
15. Vibian Thomasi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne, *in Cælio Monte*, Légat en Irlande & en Ecosse.
16. Lambert Cribelli, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . puis Archevêque de Milan, & Pape sous le nom d'URBAIN III.
17. Hugues, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Clément, Légat en France, en Angleterre & en Ecosse.
18. Laborans, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Légat en Lombardie.
19. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Légat en France contre les Albigeois.
20. Raynier, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Légat en Lombardie.

Quatrième Promotion en 1178.

21. Herbert de Bosham, Anglois, & Chancelier de saint Thomas Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . puis Archevêque de Bénévent. *Voyez* HERBERT DE BOSHAM.
22. Pierre de Pavie, Cardinal, Evêque de Frascati, puis Vicaire de la ville de Rome.
23. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe, puis Archevêque de Bénévent.
24. Bernard, de Bénévent, Cardinal Evêque de Palestrine.
25. Ardain, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem.

Année de leur mort.

26. Mathieu, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.
27. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange.
28. Mathieu, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.
29. Gratian, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
30. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . .
31. Raynier, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1182.

Cinquième Promotion en 1180.

32. Henry, François, Abbé de Clairvaux, Cardinal, Evêque d'Albano, Légat en France & vers plusieurs Rois & Princes. 1188.
33. Paul Scholaris, Romain, Cardinal Evêque de Palestrine, puis Pape sous le nom de CLÉMENT III.
34. Gérard, François, Archidiacre d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*. 1179.
35. Verarverius, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.
36. Pierre des Ursins, Romain, Cardinal du titre de saint. . . 1181.
37. Antoine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.
38. Tiburtius, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . Légat vers l'Empereur de Grèce.
39. Thibault, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque d'Ostie. 1188.
40. Guillaume de Champagne, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* CHAMPAGNE. 1202.
41. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
42. Rilo, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
43. Jacques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.
44. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
45. Lesbio Grossus, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
46. Galand, Cardinal.
47. Herman, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange.
48. Hildebert, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres.
49. Lombard, natif de Plaisance, Cardinal du titre de S. . . & Archevêque de Bénévent. 1179.
50. Marcel, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1159, mort en 1164.

PASCAL III, Antipape, élu en 1164, mort en 1169.

CALISTE III, Antipape, élu en 1169, reconnut en 1178 le Pape Alexandre III, pour légitime Pontife.

LUCE III, élu Pape en 1181, mort en 1185.

Première Promotion en 1185.

1. Hubert Allucingoli, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*.
2. Pandulphe Masca, de Pise, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Légat à Gênes & en Toscane. *Voyez* PANDULPHE.
3. Bobon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Porto.
4. Octavien, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de S. Bacche, puis Evêque d'Ostie, Légat en France, en Sicile, en Angleterre. *Voyez* OCTAVIEN. 1206.
5. Gérard Allucingoli, de Luques, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Evêque de Luques, & Légat en France & en Sicile. 1201.
6. Sofred, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat en Lombardie, à Venise, en France & en Syrie. 1211.
7. Domnus Albini, Milanois, Chanoine Régulier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Evêque d'Albano. 1198.

Seconde Promotion en 1183.

8. Boson, François, Cardinal du titre de saint Ange.
9. Melior, François, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de saint Paul, Légat en France.
10. Adelard, de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de

Année de leur mort.

de faint Marcel, puis Evêque de Vérone & Légat en Orient. 1211.

11. Rolland, François, Abbé de Bourgdieu en Berry, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Porticu*, puis Evêque de Dol en Bretagne, & Légat en Angleterre.

12. Pierre de Plaifance, Diacre, Cardinal du titre de faint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de fainte Cécile, & Légat en Sicile.

13. Rodolphe Nigelli, de Pife, Diacre, Cardinal du titre de faint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de fainte Praxède.

14. Raynier, dit *le Petit*, Cardinal du titre de S...

15. Siméon Palmeri, Cardinal du titre de S...

16. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marc.

URBAIN III, élu Pape en 1185, mort en 1187.

Promotion en ...

1. Henri de Sully, François, Archevêque de Bourges, Cardinal du titre de S... 1200.

2. Gandulphe, de Plaifance, Abbé de Saint-Sixte de Plaifance, Cardinal du titre de S... 1229.

GRÉGOIRE VIII, élu Pape en 1187, mort la même année.

CLÉMENT III, élu Pape en 1188, mort en 1191.

Première Promotion en 1188.

1. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément.

2. Gregoire, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Porticu*, & Légat en Lombardie, Hongrie & Sicile.

3. Alexis, Diacre, Cardinal du titre de faint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de fainte Sufanne.

4. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint George *in Velabro*. 1189.

5. Jourdain de Geccano, Abbé de Foffe-Neuve, Ordre de Cîteaux, Diacre, Cardinal du titre de S... puis Prêtre du titre de fainte Pudentiane, Légat en France & en Allemagne. 1206.

6. Jean Félix, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Euftache, puis Prêtre du titre de Ste Sufanne.

7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de faint ... puis Prêtre du titre de faint Pierre-ès Liens.

8. Bernard, Chanoine Régulier de faint Fridian de Lucques, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de faint Pierre-ès-Liens, & Légat en Tofcane. *Voyez* BERNARD.

9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de fainte Veftine, & Légat à Spolète & en Ombrie.

10. Jean Malabranca, Romain, Diacre, Cardinal du titre de fainte Théodore.

Seconde Promotion en 1188.

11. Jean, de Lombardie, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clement, puis Evêque de Viterbe & d'Albano.

Troifiéme Promotion en 1190.

12. Pierre Gallocia, Romain, Cardinal Evêque de Porto.

13. Rufin, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Praxède.

14. Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint ... puis Prêtre du titre de fainte Anaftafie.

15. Gilles, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Sicile.

16. Guy Paré, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint ... puis Prêtre du titre de fainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Paleftrine & Légat en Lombardie. *Voyez* PARÉ. 1203.

17. Grégoire de Monte-Carello, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de faint George *in Velabro*, & Légat en Tofcane.

18. Jean Barrahi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint ....

19. Lotaire Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Serge & de faint Bacche, puis Pape fous le nom d'Innocent III.

20. Nicolas, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Cofmedin*.

21. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange, & Légat en Efpagne.

22. Guy Paré, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque de Paleftrine, & Légat en Allemagne & en France. *Voyez* GUY. 1220.

23. Jean, Diacre, Cardinal du titre de faint Serge & de S. Bacche.

24. Alexandre, Prêtre Cardinal du titre de S. Silveftre & de faint Martin.

25. Maynard, François, Abbé de Pontigny, Cardinal Evêque de Paleftrine.

Année de leur mort.

CÉLESTIN III, élu Pape en 1191, mort en 1198.

Première Promotion en ....

1. Hugolin Bobon, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silveftre & de S. Martin. *Voyez* BOBON. 1210.

2. Jean, de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*, Légat en Allemagne, en Sicile, en Angleterre & en Irlande.

3. Roffroy de l'Ifle, Abbé de Mont-Caffin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de S. Pierre, & Légat en Sicile. 1212.

4. Cinthio Cenci, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, Légat à Pife & en Sicile.

Seconde Promotion en 1192.

5. Jean Colonne, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Prifque, puis Evêque de la Sabine, & Légat à Pife.

6. Fidantius, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie.

7. Pierre de Capoue, d'Amalphi, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie, en Sicile, en Pologne, en France & dans les pays d'Outre-Mer. *Voyez* CAPOUE. 1209.

8. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.

9. Cencio Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de fainte Luce *in Silice*, puis Prêtre du titre de faint Jean & de S. Paul, & Pape fous le nom d'Honorius III.

10. Albert de Lorraine, Evêque de Liège, Cardinal. *Voyez* ALBERT. 1193.

11. Nicolas Bobo, Romain, neveu du Pape, Cardinal du titre de fainte Marie *in Cofmedin*.

12. Simon de Louvain, Evêque de Liège, Cardinal. 1196.

INNOCENT III, élu Pape en 1198, mort en 1216.

Première Promotion en 1198.

1. Hugolin Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Euftache, puis Evêque d'Oftie, & Pape fous le nom de Grégoire IX.

2. Gérard, François, Abbé de Pontigny, Diacre, Cardinal du titre de faint Nicolas *in Carcere*. 1210.

Seconde Promotion en 1200.

3. Benôit, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, puis Evêque de Porto, & Légat à Conftantinople.

4. Léon Brancaléon, Romain, Chanoine Régulier de faint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de fainte Lucie *in Septifolio*, puis Prêtre du titre de fainte Croix de Jérufalem, Légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie & en Bulgarie. 1230.

5. Matthieu, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore. 1206.

6. Jean Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Cofmedin*, & Chancelier de l'Eglife Romaine. 1213.

Troifiéme Promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, Cardinal, Evêque de Frafcati, & Légat en Angleterre. 1219.

8. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Anaftafie & Légat en Sicile.

9. Guy, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Paleftrine, & Légat en Lombardie. 1227.

10. Jean, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Via lata*, & Légat en Angleterre & en France.

11. Pierre de Morra, de Benevent, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange & Légat en France & en Arragon. 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé Gualla, Evêque de Verceil, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de faint Silveftre, & de faint Martin, & Légat en France, en Angleterre & en Allemagne. *Voyez* GALON.

Quatriéme Promotion en 1206.

13. Octavien Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de faint Bacche.

14. Grégoire Crefcentio, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore, & Légat en Dannemarck. 1223.

15. Jean, Diacre, Cardinal du titre de faint Côme & de faint Damien.

16. Pelage Calvani, Efpagnol, Diacre, Cardinal du titre de fainte Luce *in Silice*, puis Evêque d'Albano, & Légat en l'expédition de Damiette & en Sicile. *Voyez* PELAGE. 1240.

Année de leur mort.

Cinquième Promotion en 1206.

17. Pierre Saxon, d'Aniane, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Légat en Allemagne.

18. Maur, Evêque d'Amélia en Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint … & Légat en Allemagne. 1225.

19. Ange, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien.

Sixième Promotion en 1211.

20. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Praxéde.

21. Grégoire, Cardinal, Evêque de Sabino.

Septième Promotion en 1212.

22. Etienne de Ceccano, dit *de Fossanova*, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* CECCANO. 1227.

23. Etienne Langthon, Anglois, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Chancelier de l'église de Paris, puis Archevêque de Cantorbéry, & Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* LANGTHON. 1228.

24. Grégoire Théodoli, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

25. Pierre de Douay, Flamand, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Légat en France & en Espagne, & Evêque de la Sabina. 1221.

26. Raynier Cappochi, de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin* puis Evêque de Viterbe. *Voyez* CAPPOCHI. 1252.

27. Romain Bonaventura, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Evêque de Porto, Légat en France & en Angleterre, & Vicaire du Pape.

28. Thomas de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat en Lombardie. 1243.

29. Bertrand, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, & Légat en France.

30. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Légat en Sicile. 1254.

31. Robert Curson, Anglois, Chanoine & Chancelier de l'église de Paris, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Légat en Angleterre, & en France. *Voyez* CURSON. 1218.

Il y a des Auteurs qui remarquent que le Pape Innocent III nomma aussi Cardinaux

32. Obert Terzaghi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis Archevêque de Milan.

33. Ubert, Cardinal du titre de S. … & Archevêque de Milan.

34. Gérard de Sessio, de Reggio, Evêque de Novare, puis Cardinal, Evêque d'Albano, & Archevêque de Milan.

35. Raoul, François, Evêque d'Arras, Cardinal du titre de S. … 1220.

36. Pierre, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre Cardinal du titre de S. … 1210.

37. Raynier, de Todi, Chanoine Régulier de sainte Marie de Bologne. 1217.

38. Sigefroy, Baron d'Eppenstein, Archevêque de Mayence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1225.

39. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, Légat en la Terre Sainte, & élu Patriarche de Constantinople.

40. Gaultier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*.

41. Jean Dominique, natif de Foligny en Ombrie, Prêtre Cardinal du titre de saint Cyriaque.

42. Alebrandin Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal de saint Eustache, puis Prêtre du titre de sainte Susanne, & Evêque de la Sabina.

HONORIUS III, élu Pape en 1216, mort en 1227.

Première Promotion en 1216.

1. Cencio Savelli, Romain, Cardinal Evêque de Porto, & Légat en Espagne. 1219.

2. Jean Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, Légat à Constantinople & en Syrie. *Voyez* COLONNE. 1245.

3. Gilles de Torrès, Espagnol, Chanoine de l'église de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Archevêque de Tolède. 1254.

4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Légat en France & en Espagne.

5. Pierre, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1242.

6. Nicolas, Diacre Cardinal du titre de Ste Marie *in Aquiro*.

Année de leur mort.

Seconde Promotion en 1219.

7. Conrad, fils d'Egon, Comte de Vrach, Allemand, Abbé de Citeaux, Cardinal Evêque de Porto, Légat en France, en Espagne, en Allemagne, & en la Palestine. *Voyez* CONRAD. 1227.

8. Nicolas de Clermont, Sicilien, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en Allemagne.

Troisième Promotion en 1220.

9. Pierre de Capoue, fameux Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, & Patriarche d'Antioche.

10. Barthélemi, François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

Quatrième Promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, Evêque de Paderborn, Cardinal Evêque de la Sabina, & Légat vers l'Empereur. 1227.

Cardinaux dont le tems de la Promotion est ignoré.

12. Thomas, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine.

13. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.

GRÉGOIRE IX, élu Pape en 1227, mort en 1241.

Première Promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit *d'Abbeville*, *François*, *Archevêque de Besançon*, *Cardinal*, *Evêque de la Sabina*, *Légat en Espagne & en Portugal*. *Voyez* ALEGRIN. 1237.

2. Geofroy de Castillon, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, puis Evêque de la Sabina, & Pape sous le nom de CÉLESTIN IV.

3. Rainault Conti, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE IV.

4. Sinibalde de Fiesque, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Pape sous le nom d'INNOCENT IV.

5. Othon le Blanc, des Marquis de Montferrat, de Casal en Lombardie, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Porto & Légat en Angleterre & en Ecosse. *Voyez* BLANC. 1251.

Seconde Promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, François, Curé d'Argenteuil, ayant quitté le monde, fut Chanoine Régulier de sainte Marie d'Oignier, fut élu Patriarche d'Antioche, nommé Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France contre les Albigeois. *Voyez* JACQUES DE VITRY. 1244.

7. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Légat en Arménie. 1239.

Troisième Promotion en 1231.

8. Jacques de Pécoraria, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine, Légat en Lombardie, en Hongrie, en Toscane & en France, & Vicaire du Pape. *Voyez* PÉCORARIA. 1244.

9. Robert Ummarcote, Anglois, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. 1241.

Quatrième Promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molaria, Romain, Abbé du Mont-Cassin, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. *Voyez* HANNIBALDI. 1274.

11. Guy, Curé de Grineford dans le diocèse de Durham en Angleterre, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien.

12. Raymond de Pons, François, Evêque de Périgueux, Cardinal du titre de S. …

13. Simon de Sully, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Légat en France.

14. Le B. Raymond Nonat, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* RAYMOND. 1240.

15. François Cassardi ou Caséard, François, Archevêque de Tours, Cardinal du titre de saint Martin. *Voyez* CASÉARD. 1237.

CÉLESTIN IV, élu Pape en 1241, mort dix-sept jours après son élection.

Année de leur mort.

INNOCENT IV, élu Pape en 1243, mort en 1254.

Premiére Promotion en 1244.

1. Pierre de Colmieu ou Colmiéres, Archevêque de Rouen, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* COLUMIERES. 1253.

2. Guillaume, Evêque de Modéne, Cardinal Evêque de la Sabina, Légat en Livonie, en Norvége & en Suéde. 1251.

3. Odon de Château-Roux, François, Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France & dans le païs d'Outremer: il accompagna le Roi saint Louis. *Voyez* ODON. 1273.

4. Pierre de Bar, François, Abbé d'Igny, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. 1252.

5. Guillaume de Taillante, François, Abbé de Saint-Facond, diocése de S. Paul de Léon, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1250.

6. Jean de Tolet, Anglois, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1274.

7. Hugues de Saint-Thierry, François, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Professeur en Théologie, & Général de son Ordre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine: il fut le premier Cardinal de l'Ordre de saint Dominique, & Légat vers les Electeurs de l'Empire. *Voyez* HUGUES DE SAINT-CHER ou DE SAINT-THIERRI. 1262.

8. Géofroy de Castillon ou de Castiglione, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, & Légat en Sardaigne. *Voyez* CASTIGLIONE. 1241.

9. Octavien Ubaldini, Florentin, Evêque de Bologne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat à Venise & en Lombardie. *Voyez* OCTAVIEN. 1274.

10. Pierre Capocchi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, Légat en Allemagne, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* CAPPOCHI. 1259.

11. Jean Cajétan des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Pape sous le nom de NICOLAS III.

12. Guillaume de Fiesque, Génois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* FIESQUE. 1256.

13. Bernard Caraccioli, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de S. . .

Seconde Promotion en 1251.

14. Ottobon de Fiesque, Génois, neveu du Pape, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Pape sous le nom d'ADRIEN V. 1254.

15. Jacques Herbert, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal, Evêque de Porto.

Troisiéme Promotion en 1252.

16. Etienne, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal, Evêque de Palestrine, Légat en Hongrie & en Esclavonie. 1266.

17. Othon Grilli, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . & Légat en Allemagne.

18. Jean, Cardinal, Evêque de la Sabine.

19. Richard, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1263.

20. Géofroy, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.

21. Nicolas, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Prusse.

22. Albus, de Viterbe, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal du titre de S. . . .

23. Eudes Rigault, François, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Rouen, Cardinal du titre de S. . . . 1276.

ALEXANDRE IV, élu Pape en 1254, mort en 1261.

Le Martyrologe Bénédictin, rapporte que ce Pape nomma Cardinal.

1. Thesaurus de Beccaria, de Padoue, Abbé & Général de l'Ordre de Val-Ombreuse, & qu'il fut Légat à Florence. 1258.

URBAIN IV, élu Pape en 1261, mort en 1264.

Premiére Promotion en 1262.

1. Guy Grossus, François, Archevêque de Narbonne, Cardinal, Evêque de la Sabina, puis Pape sous le nom de CLÉMENT IV.

2. Henri Bartholomei, natif de Suze, François, Archevêque d'Embrun, Cardinal, Evêque d'Ostie, & Légat en Lombardie. *Voyez* HENRI DE SUZE. 1271.

3. Raoul de Chevriers, François, Evêque d'Evreux, Cardinal, Evêque d'Albano, & Légat en Sicile & dans les païs d'Outre-mer avec le Roi S. Louis. *Voyez* CHEVRIERS. 1270.

Année de leur mort.

4. Simon Paltinério, de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de S. Martin, Légat en Ombrie, à Pise, en Toscane, à Venise en Lombardie. 1276.

5. Ancher Pantaléon, François, neveu du Pape, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxede, & Légat en Sicile. *Voyez* PANTALEON. 1286.

6. Ubert d'Elci, de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache. 1276.

7. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom d'HONORIUS IV.

8. Géofroy d'Alatri, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* ALATRI. 1287.

Seconde Promotion en 1263.

9. Guillaume de Bray, François, Archidiacre de Rheims, & Docteur en Théologie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* GUILLAUME DE BRAY. 1282.

10. Simon de Brie, François, Thrésorier de S. Martin de Tours, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Pape sous le nom de MARTIN II, dit IV.

11. Guy, François, Abbé de Citeaux, Prêtre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Légat en France, en Dannemark, en Suéde, en Norvége, en Saxe & en Allemagne. *Voyez* GUY. 1273.

12. Jourdain Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* CONTI. 1269.

13. Annibal de Annibaldi de Molaria, Romain, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître en Théologie, & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ANNIBAL. 1272.

14. Mathieu des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in portieu*. *Voyez* URSINS. (des) 1306.

CLÉMENT IV, élu Pape en 1265, mort en 1268.

Des Auteurs dignes de foi remarquent que ce Pape nomma Cardinal

1. Bernard Aygleri, François, Abbé de Lérins, puis du Mont-Cassin, & Légat à Constantinople. 1280.

GREGOIRE X, élu Pape en 1271, mort en 1276.

Promotion en 1274.

1. Jean Pierre Juliani, Portugais, élu Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati, puis Pape sous le nom de JEAN XX, dit XXI.

2. Vicedominus de Vicedominis, de Plaisance, neveu du Pape, Archevêque d'Aix & Cardinal Evêque de Palestrine. 1276.

3. Bonaventure Fidanza, Florentin, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, élu Evêque d'Yorck, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* BONAVENTURE (S.) 1274.

4. Pierre de Tarentaise, François, Archevêque de Lyon, Cardinal Evêque d'Ostie, puis Pape sous le nom d'INNOCENT V.

5. Bertrand de Saint-Martin, François, Archevêque d'Arles, Cardinal Evêque de la Sabina. 1277.

Quelques Auteurs ajoûtent à ces Cardinaux,

6. Jean, natif de Plaisance, neveu du Pape, Cardinal, Evêque de la Sabina. 1278.

7. Thibault de Ceccano, Italien, Abbé de Fossseneuve, Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . .

INNOCENT V, élu Pape en 1276, mort la même année.

ADRIEN V, élu Pape en 1276, mort la même année, sans avoir été sacré, ni couronné.

JEAN XX, dit XXI, élu en 1276, mort en 1277.

Promotion.

1. Erard de Lésigny, François, Evêque d'Auxerre, Cardinal Evêque de Palestrine. 1277.

NICOLAS III, élu Pape en 1277, mort en 1280.

Promotion en 1280.

1. Latin Malabranca, Romain, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, neveu du Pape, Evêque, Cardinal d'Ostie. 1294.

2. Gé-

Année de leur mort.

2. Gérard Cupalates, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine. 1278.

3. Begivenga de Bentivengis, Italien, Maître en Théologie de l'Ordre des Fréres Mineurs, Confesseur du Pape, Evêque de Todi, Cardinal, Evêque d'Albano, & grand Pénitencier. *Voyez* BENTIVENGA. 1289.

4. Robert Kilwarbica, surnommé Bilibéri, Anglois, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, élu Archevêque de Cantorbéry, Cardinal Evêque de Porto. 1278.

5. Ordéon, Portugais, Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati. 1285.

6. Jourdain des Ursins, Romain, frére du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* URSINS. (des) 1287.

7. Gérard Bianchi, Chanoine de Parme, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de la Sabine & Légat en Espagne & en Sicile. *Voyez* BIANCHI. 1302.

8. F. Jérôme Asculano, de Pise, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de NICOLAS IV.

9. Jacques Colonne, Romain, Archidiacre de l'église de Pise, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* COLONNE. 1318.

MARTIN II, dit IV, élu Pape en 1281, mort en 1285.

Promotion en 1281.

1. Bernard Languisel, François, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de Porto, Légat en Lombardie, à la Romandiole & en Toscane. *Voyez* LANGUISEL. 1290.

2. Hugues le Noir, dit d'Evesham, Anglois, célébre Médecin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*. *Voyez* LE NOIR. 1287.

3. Jean Cholet, François, Chanoine de l'église de Beauvais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Légat en France & en Espagne. *Voyez* CHOLET. 1293.

4. Gervais Giancolet de Clinchamp, François, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylvestre & de saint Martin, connu sous le nom du *Cardinal du Mans*, & Légat en France. *Voyez* GIANCOLET. 1287.

5. Comès Glusiano de Casate, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* GLUSIANO. 1287.

6. Géofroy de Bar, François, natif de Bar-sur-Seine, Doyen de l'église de Paris, & Evêque d'Evreux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. 1284.

7. Benoît Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Pape sous le nom de BONIFACE VIII.

HONORIUS IV, élu Pape en 1285, mort en 1287.

Promotion en 1285.

1. Jean Boccamatius, Romain, Archevêque de Montréal en Sicile, Cardinal, Evêque de Frascati, Légat en Allemagne, & Doyen du Sacré College. 1309.

NICOLAS IV, élu Pape en 1288, mort en 1292.

Promotion en 1288.

1. Mathieu d'Aqua-Sparta, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evêque de Porto. *Voyez* AQUA-SPARTA. 1302.

2. Bernard, Chanoine d'Yorck, & Evêque d'Osimo, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1291.

3. Hugues Seguin de Billon, François, natif d'Auvergne, Lecteur en Théologie de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie. 1298.

4. Pierre Péregrosse, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* PEREGROSSE. 1295.

5. Napoléon Frangipani, dit des Ursins, Romain, Chanoine de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, Légat d'Ombrie & de la Terre Sabine. *Voyez* FRANGIPANI. 1294.

6. Pierre Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Saint-Eustache, Légat en France & Evêque de Vérone. *Voyez* COLONNE. 1326.

7. Theodebalde d'Etampes, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . 1289.

Auxquels on ajoûte,

8. Bénigne Nardi, natif & Evêque de Crémone, Cardinal du titre de S. . . 1297.

C A R.

9. Pierre de Barêlis, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* THEODEBALDE. 1289.

CELESTIN V, élu Pape en 1294, se démit la même année & mourut en 1296.

Promotion en 1294.

1. Simon de Beaulieu, François, Archevêque de Bourges, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en France. *Voyez* BEAULIEU. 1297.

2. Bertrand de Goth, de Gout, de Goust ou de Gouth, François, Archevêque de Bourdeaux, Cardinal, Evêque d'Albano. 1297.

3. Thomas d'Ocra natif d'Abruzze, Religieux Célestin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. 1300.

4. Jean le Moine, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de Meaux. *Voyez* LE MOINE. 1313.

5. Pierre Aquilanus, Religieux de Mont-Cassin & Archevêque de Benevent, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1298.

6. Guillaume Ferrier, François, Prevôt de Marseille, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Légat en Espagne. *Voyez* FERRIER. 1295.

7. Nicolas de Nonancourt, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* NONANCOURT. 1299.

8. Robert, François, Abbé de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1305.

9. Simon, François, Religieux de Cluny, Prieur de la Charité sur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1296.

10. Landolphe Brancacio, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Sicile. *Voyez* BRANCACIO. 1312.

11. Benoît Cajétan, d'Aniane, *Diacre*, *Cardinal* du titre de saint *Côme* & de saint *Damien*. *Voyez* CAJETAN. 1266.

12. Jean de Castrocœli, natif & Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1295.

13. Guillaume le Long ou Longis, de Bergame, Chancelier de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* LONGIS. 1319.

BONIFACE VIII, élu Pape en 1294, mort en 1303.

Première Promotion en 1295.

1. Jacques Thomasi, neveu du Pape, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1300.

2. André Conti, d'Aniane, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal; mais il refusa cette dignité, & mourut dans son couvent. 1308.

3. François Napoléon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, *in Silice*. 1343.

4. Jacques Cajétan, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1317.

5. François Cajétan, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CAJETAN. 1317.

6. Pierre Valériano, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Légat à Bologne, à la Romandiole, à Venise, en Lombardie, en Toscane & en Ombrie. 1304.

7. Jacques Sanctucci, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

Seconde Promotion en 1298.

8. Gonsalve Rodéric, Espagnol, Archevêque de Toléde, Cardinal, Evêque d'Albano. 1299.

9. Thierry Raynerius, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque de Palestrine. 1308.

10. Gentilis de Mont-Fiore, de Pise, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin, & Légat en Hongrie. 1310.

11. Nicolas Bocasini, de Trévise en Lombardie, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de BENOIT IX.

12. Luc de Fiesque, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en France & en Angleterre. *Voyez* FIESQUE. 1336.

13. Richard Pétroni, de Sienne, Vice-Chancelier de l'Eglise, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Légat à Gênes. *Voyez* PETRONI. 1313.

Troisième Promotion en 1300.

14. Léonard Patrassus de Guerrino, oncle du Pape, Evêque d'Alatri, puis de Jési, & Cardinal Evêque d'Albano. 1311.

Qua-

Année de leur mort.

Quatriéme Promotion en 1302.

15. Jean Minio, Lecteur du Sacré Palais, & Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Cardinal, Evêque de Porto, & Légat en France. *Voyez* MINIO. 1312.

16. Gilles de Rome, Général de l'Ordre des Fréres Hermites de saint Augustin, puis Archevêque de Bourges & Cardinal du titre de S. . . 1316.

17. Pierre Espagnol, Evêque de Burgos, Cardinal Evêque de la Sabina. 1311.

18. Dominique de Saint-Pierre, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de S. . . 1307.

BENOIT X, dit XI, élu Pape en 1303, mort en 1304.

Premiére Promotion en 1303.

1. Nicolas Martini de Prato, de Toscane, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Spolete, puis Cardinal, Evêque d'Ostie, Légat en France, en Angleterre & en Sicile. *Voyez* PRATO. 1321.

2. Guillaume Marlesfeld, Anglois, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur en Théologie au Collége d'Oxford, étoit mort depuis peu de jours, lorsqu'il fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1303.

Seconde Promotion en 1304.

3. Gaultier Winterburn, Anglois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur d'Edouard I. ou IV. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* GAUTIER DE WINTERBURN. 1305.

CLEMENT V, élu Pape en 1305, mort en 1314.

Premiére Promotion en 1305.

1. Pierre Taillefer de la Chapelle, François, Evêque de Carcassonne, puis de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PIERRE. 1312.

2. Arnaud dit de Canteloup, François, Archevêque de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ARNAUD. 1310.

3. Bérenger Frédoli, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achilée, & Evêque de Frascati. *Voyez* FREDOLI. 1321.

4. Thomas Joyce, Anglois, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur d'Edouard II. ou V. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* JOYCE. 1311.

5. Nicolas de Fréauville, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur de Philippe IV, Roi de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe. *Voyez* FREAUVILLE. 1323.

6. Etienne de Suisi, François, Archidiacre de Bruges, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* ETIENNE. 1311.

7. Pierre Arnaud, François, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* ARNAUD. 1306.

8. Guillaume Desforges, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane. 1311.

9. Arnaud de Pélegrue, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. *Voyez* PELEGRUE. 1335.

10. Raymond de Gout de Villandraut, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, Légat en Italie. 1310.

Seconde Promotion en 1310.

11. Arnaud de Felquier, François, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Italie. *Voyez* FELQUIER. 1317.

12. Bertrand des Bordes, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1311.

13. Raimond de Fargis, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1314.

14. Arnaud de Nouveau ou Novelli, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Abbé de Font-froide, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Légat en Angleterre. *Voyez* NOVELLI. 1317.

15. Bernard de Garvo de sainte Libérate, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1328.

Troisiéme Promotion en 1312.

16. Arnaud d'Aux, François, Evêque de Poitiers, Cardinal, Evêque d'Albano. *Voyez* ARNAUD. 1317.

17. Jacques d'Eusa, François, Evêque de Frejuls, puis Archevêque d'Avignon, Cardinal, Evêque de Porto, & Pape sous le nom de JEAN XXI, dit XXII.

18. Guillaume de Mandagot, François, Archevêque d'Ambrun, Cardinal, Evêque de Palestrine. *Voyez* MANDAGOT. 1321.

19. Guillaume Godin, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. *Voyez* GODIN. 1336.

20. Vital du Four, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Albano. *Voyez* FOUR (du) 1327.

21. Michel du Bec, François, Doyen de Saint-Quentin, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BEC (du) 1316.

22. Guillaume Testa, François, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . puis Prêtre du titre de saint Cyriaque. 1345.

23. Bérenger Fredol, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Porto. 1327.

Promotion dont le tems est incertain.

24. Pierre, François, Abbé de Saint-Séver de Rustang, Cardinal du titre de saint. . .

JEAN XXI, dit XXII, élu Pape en 1316, mort en 1334.

Premiére Promotion en 1316.

1. Bernard Châtenier, François, Evêque d'Albi, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* CHATENIER. 1326.

2. Jacques de Via, François, neveu du Pape, élu Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* VIA. 1317.

3. Gaucelin d'Eusa, François, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Chancelier de l'Eglise Romaine, puis Evêque d'Albano, & Légat en France & en Angleterre. 1348.

4. Bertrand Poyet, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Ostie. *Voyez* POYET. 1329.

5. Pierre d'Arrablay, François, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Porto. *Voyez* ARRABLAY.

6. Bertrand de Montfavence, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* MONTFAVENCE. 1343.

7. Gaillard de la Mothe-Pressage, François, neveu du Pape, Evêque de Tolose, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*. 1357.

8. Jean Cajétan des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Florence. *Voyez* CAJETAN. 1339.

Seconde Promotion en 1317.

9. Arnaud de Via, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Archevêque d'Avignon. *Voyez* VIA. 1336.

Troisiéme Promotion en 1320.

10. Regnaud de la Porte, François, Archevêque de de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque d'Ostie. 1325.

11. Bertrand de la Tour, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* TOUR (la) 1330.

12. Pierre des Prez, François, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Evêque de Palestrine. *Voyez* DES PREZ. 1361.

13. Simon d'Archiac, François, Archevêque de Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1323.

14. Pierre le Tessier, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1325.

15. Pilefort de Rabasteins, François, Evêque de Rieux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* RABASTEINS. 1321.

16. Raymond le Roux, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon. 1340.

Quatriéme Promotion en 1327.

17. Jean Raymond de Cominges, François, Archevêque de Tolose, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* COMINGES. 1349.

18. Annibaud de Ceccano, Archevêque de Naples, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en France & à Naples. *Voyez* ANNIBAUD. 1350.

Année de leur mort.

19. Jacques Fournier, François, Evêque de Mirepois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis Pape sous le nom de BENOIT XI. dit XII.

20. Raymond de Moleveroles, François, Evêque de Saint-Papoul, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe. 1335.

21. Pierre de Mortemer, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Sabine. 1335.

22. Pierre de Chappes, François, Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1336.

23. Mathieu des Ursins, Romain, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Gergenti, puis Archevêque de Manfrédonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1341.

24. Pierre Gomez de Barroso, Espagnol, Evêque de Carthagéne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxede; & Evêque de la Sabina. *Voyez* B A R R O S O. 1348.

25. Jean Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. 1348.

26. Imbert du Puy, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. . . , puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* P U Y (du) 1348.

Cinquiéme Promotion en 1331.

27. Talerand de Périgord, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens, puis Evêque d'Albano; & Légat en France. *Voyez* P E'R I G O R D. 1364.

Sixiéme Promotion en 1331.

28. Pierre Bertrand, François, Evêque de Nevers, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* B E R T R A N D. 1348.

Promotion dont le tems est incertain.

29. Raymond Albert, natif de Barcelone, Général de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint. . . 1330.

NICOLAS V, Antipape, élu en 1327, se démit en 1330.

Promotion en 1328.

1. *Jacques de Prats, de Toscane, Evêque de Castel-a-Mar, Evêque d'Ostie.*

2. *Jean Visconti, fils de Mathieu, Prince de Milan, Abbé de Saint Ambroise de Milan, Prêtre, puis Evêque Cardinal. Ayant depuis quitté le parti de l'Antipape, le Pape Jean XXI, dit XXII, lui donna l'Evêché de Novare, & le Pape Benoit XI, dit XII, lui donna l'Archevêché de Milan.*

3. *Herman, Allemand, Abbé de Fulde.*

4. *N. Archevêque de Moden.*

5. *Nicolas Fabriani, natif d'Ombrie, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin.*

6. *Pierre Oringa, Romain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens.*

7. *Jean Arlotti, Romain, Diacre, Cardinal.*

8. *François, Cardinal, Evêque d'Albano.*

9. *Boniface, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Côtre.*

10. *N. . . Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Sutri.*

11. *Paul, natif de Viterbe, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs.*

Ils furent excommuniez par le Pape Jean XXII, & abdiquérent leur dignité, aussi-tôt qu'ils apprirent que l'Antipape avoit été arrêté.

B E N O I T XI, dit X I I, élu Pape en 1334, mort en 1342.

Promotion en 1337.

1. Goct de Bataille, Italien, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat en Sicile. *Voyez* G O C T I U S D E A R I M I N I S. 1344.

2. Bertrand de Deux, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de la Sabina, & Légat à Naples, en France & en Arragon. *Voyez* D E U X. 1355.

3. Pierre Roger, François, Abbé de Fécamp, puis Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Pape sous le nom de C L É M E N T V I.

4. Guillaume Curti, François, neveu du Pape, Abbé de Montolieu, Diocése de Carcassonne, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Evêque de Frascati, & Légat en Lombardie. *Voyez* C U R T I. 1361.

5. Guillaume d'Aure, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne in *Cœlio Monte*. 1353.

6. Bernard ou Bertrand d'Albi, François, qui étoit élu Evêque de Rodez, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & Nonce en Espagne. *Voyez* A L B I. 1350.

Année de leur mort.

7. Raymond de Tolose, fils du Comte de Montfort, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint. . . . 1337.

C L É M E N T V I, élu Pape en 1342, mort en 1352.

Premiére Promotion en 1342.

1. Hugues Roger, François, frère du Pape, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* R O G E R. 1363.

2. Aimery de Châlus, François, parent du Pape, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en Lombardie & à Naples. *Voyez* E M E R I, & C A S T R O L U C I. 1349.

3. Andre Ghini, ou Guilini Malpiggi, Florentin, Evêque de Tournay, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat en Espagne. *Voyez* G H I N I. 1343.

4. Pierre Cyrisci, François, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chrysogon, & Légat en Italie. 1351.

5. Guy d'Auvergne, dit de Bologne, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, Evêque de Porto, & Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France & en Espagne. *Voyez* A U V E R G N E & G U Y. 1373.

6. Etienne Aubert, François, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Grand Pénitencier de l'Eglise Romaine, Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom d'I N N O C E N T V I.

7. Adémar Robert, François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1352.

8. Gerard Domarus, François, neveu du Pape, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine & Légat en France. 1345.

9. Bernard de la Tour d'Auvergne, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* T O U R (la) 1361.

10. Guillaume le Juge, François, neveu du Pape, Chanoine, & Archidiacre de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de S. Clément & Légat en Castille. *Voyez* J U G E (le) 1374.

11. Hélie de Nabinal, François, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Nicosie & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vial. 1367.

Seconde Promotion en 1343.

12. Pierre du Colombier, dit *Bertrand*, François, Evêque de Nevers, puis d'Arras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne & Evêque d'Ostie. *Voyez* B E R T R A N D. 1365.

13. Nicolas de Besse, dit *de Bellefaye*, François, neveu du Pape, Evêque de Limoges, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1369.

Troisiéme Promotion en 1348.

14. Pierre Roger, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Pape sous le nom de G R E'G O I R E XI.

Quatriéme Promotion en 1350.

15. Gilles Carillo d'Albornos, Espagnol, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de la Sabina. *Voyez* A L B O R N O S. 1367.

16. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prieur Conventuel de Saint-Pierre d'Abbeville, puis Archevêque de Sarragoce, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* A I G R E F E U I L L E. 1369.

17. Raymond de Canillac, François, Archevêque de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem & Evêque de Palestrine. *Voyez* C A N I L L A C. 1373.

18. Pasteur d'Aubenas, François, Archevêque d'Embrun, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* P A S T E U R. 1356.

19. Pictin de Montesquiou, François, Evêque d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1356.

20. Nicolas Cappochi, Romain, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Frascati, & Légat en France. *Voyez* C A P P O C H I. 1368.

21. Ponce de Villemur, François, Evêque de Pamiers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. 1355.

22. Jean de Molins, ou du Moulin, François, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* M O U L I N. 1358.

23. Rainaud des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1374.

24. Jean de Carmin, François, neveu du Pape Jean XXII, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. 1361.

25. Pierre du Cros, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* C R O S. 1361.

Année de leur mort.

26. Gilles Rigaud, François, Abbé de saint Denys en France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. 1353.

27. Mathieu Gattorman, Allemand, Evêque de Brixen, refusa le chapeau, & ne porta point le titre de Cardinal.

28. Dominique Serran, François, Général de l'Ordre de la Mercy, Prêtre, Cardinal du titre de . . . 1348.

INNOCENT VI, élu Pape en 1352, mort en 1362.

Première Promotion en 1353.

1. Andouin Aubert ou Alberti, François, neveu du Pape, Evêque de Paris, d'Auxerre, & de Maguelonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Evêque d'Ostie. *Voyez* ALBERTI. 1363.

Seconde Promotion en 1356.

2. Hélie de S. Irier, François, Evêque d'Uzez, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Ostie. 1367.

3. François de Aptis, natif de Todi en Italie, Evêque de Florence, Cardinal du titre de S. Marc. 1361.

4. Pierre de Selvete-Montirac, François, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* MONTIRAC. 1385.

5. Guillaume Farinier, François, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, & Légat en Espagne. *Voyez* FARINIER. 1361.

6. Nicolas Rossel, Espagnol, Provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, & Inquisiteur Général d'Arragon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* ROSSEL. 1362.

7. Pierre de la Forêt, François, Chancelier de France, Evêque de Tournay, puis de Paris, & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* FORET. 1361.

Troisiéme Promotion en 1361.

8. Fortanier Vasselli, François, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Archevêque de Ravenne & Patriarche de Grade, mort sans avoir reçu le chapeau. 1361.

9. Gilles Aycelin de Montaigu, François, Evêque de Lavaur, puis de Therouanne, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* MONTAIGU. 1378.

10. Adrien de la Roche, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. *Voyez* ROCHE (de la). 1369.

11. Pierre Itier, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Albano. *Voyez* ITIER. 1367.

12. Jean de Blandiac, François, Evêque de Nimes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, puis Evêque de la Sabine. *Voyez* BLANDIAC. 1379.

13. Etienne Aubert, ou Alberti, François, Evêque de Carcassonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* ALBERTI. 1369.

14. Guillaume Bragose, François, élu Evêque de Vabres, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de S. Laurent *in Lucina*, & Grand Pénitencier. *Voyez* BRAGOSE. 1367.

15. Hugues de Saint-Martial, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. 1403.

Ausquels on ajoûte.

16. Jean Lalli, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Merci, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1366.

URBAIN V, élu Pape en 1362, mort en 1370.

Première Promotion en 1366.

1. Ange de Grimoard de Grisac, François, frère du Pape, Chanoine Régulier de saint Ruf près de Valence, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens, puis Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMOARD. 1387.

2. Guillaume Sudré, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Lecteur du sacré Palais, Evêque de Marseille, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque d'Ostie. *Voyez* SUDRE. 1373.

3. Marc de Viterbe, Italien, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. 1369.

4. Pierre Tornaquinci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1383.

Seconde Promotion en 1367.

5. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1401.

Troisiéme Promotion en 1368.

6. Philippe de Cabasolle, François, Evêque de Cavaillon, & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de la Sabine. *Voyez* CABASSOLE. 1372.

7. Bertrand du Bosquet, François, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1371.

8. Simon de Langham, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, & Evêque de Palestrine. *Voyez* LANGHAM. 1376.

9. Jean de Dormans, François, Evêque de Beauvais, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* DORMANS. 1373.

10. Etienne de Paris, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe. *Voyez* ETIENNE. 1373.

11. François Thébaldeschi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Archiprêtre de S. Pierre. *Voyez* THEBALDESCHI. 1388.

12. Pierre de Chinac, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. 1370.

Quatriéme Promotion en 1370.

13. Pierre d'Esteing, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, & Légat en Italie. *Voyez* ESTEING. 1377.

14. Pierre Corsini, Florentin, Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent, & Evêque de Porto. *Voyez* CORSINI. 1405.

GREGOIRE XI, élu Pape en 1370, mort en 1378.

Première Promotion en 1371.

1. Pierre Gomès d'Albornos, & selon d'autres de Barroso, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* BARROSO. 1374.

2. Jean du Cros, François, Evêque de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, Grand Pénitentier & Evêque de Palestrine. *Voyez* CROS. 1383.

3. Bertrand Lagier, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* LAGIER. 1392.

4. Bertrand de Cosnac, ou de Chanac, François, Evêque de Comminges, Prêtre, Cardinal du titre de S.... *Voyez* COSNAC. 1374.

5. Guillaume de Chanac, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital. *Voyez* CHANAC. 1394.

6. Robert de Genève, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Pape sous le nom de CLEMENT VII.

7. Jean Fabri, François, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* FABRI. 1372.

8. Pierre Flandrin, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* FLANDRIN. 1381.

9. Jacques des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) 1379.

10. Jean de la Tour d'Auvergne, François, Abbé de S. Benoît sur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* TOUR (la) 1374.

11. Guillaume de Nouveau, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. 1390.

12. Pierre de Véruche, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1403.

Seconde Promotion en 1375.

13. Pierre de Juge, François, cousin du Pape, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* JUGE. 1376.

14. Simon de Borsano, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1381.

15. Hugues de Montrelaix, dit *de Bretagne*, François, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de la Sabine. 1384.

16. Jean de Bussières, François, Abbé de Clairvaux, puis de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BUSSIERES. 1376.

17. Guy de Maillesec, François, Evêque de Poitiers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, Evêque de Palestrine, & Légat en Angleterre. *Voyez* MAILLESEC. 1412.

18. Jean de la Grange, François, Abbé de Fécamp, puis

Année de leur mort.

puis Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque de Frascati. *Voyez* G R A N-G E (la) 1402.

19. Pierre de Bernier, François, Evêque de . . . Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. 1394.

20. Gérard du Puy, François, Abbé de Marmoutier, diocèse de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* P U Y (du) 1389.

21. Pierre de la Lune, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Antipape sous le nom de Benoît XII, dit XIII.

22. Pierre de Tartaris, Romain, Abbé de Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . dit *le Cardinal de Rieti*. 1395.

URBAIN VI, élu Pape en 1378, mort en 1389.

Première Promotion en 1378.

1. François d'Assise, Cardinal ainsi nommé du lieu de sa naissance. *Voyez* F R A N Ç O I S d'A L I F E. 1390.

2. Guillaume, ... Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe. 1378.

3. Philippe d'Alençon, François, Archevêque de Rouen, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabine & d'Ostie. *Voyez* P H I L I P P E. 1397.

4. Thomas Firignan, Modénois, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* F I R I G N A N. 1381.

5. François Prignani, dit aussi *Marienti*, neveu du Pape, Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe, & Evêque de Palestrine. 1395.

6. Pileus Comte de Prata natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* P R A T E (Pile de) & cy-dessous à l'an 1387, sous la septième Promotion de l'Antipape Clément VII, n. 28. 1401.

7. Jean Archevêque de Corfou, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

8. Barthélemy de Cocurno, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

9. Jean, Espagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de saint . . . .

10. N. Evêque de . . . Prêtre, Cardinal du titre de saint . . .

11. André Bontemps, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* B O N T E M S. 1390.

12. Agapet Colonne, Romain, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, Légat en Toscane, en Lombardie & à Venise. *Voyez* C O L O N-N E. 1380.

13. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Inquisiteur à Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* C A-R A C C I O L I. 1389.

14. Barthélemy Mezzavacca, Bolonois, Evêque de Rieti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel: il fut privé du chapeau par le Pape Urbain VI, mais il fut rétabli par le Pape Boniface IX son successeur, qui lui donna le titre de Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* M E Z Z A V A C C A. 1396.

15. Guillaume de Capoue, Archevêque de Salerne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prêtre du titre de saint Eusèbe. 1389.

16. Louis Donato, Vénitien, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, Inquisiteur à Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc: il fut le premier Cardinal de sa patrie, & fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* D O N A T O. 1385.

17. Louis de Capoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

18. Etienne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* C O L O N N E. 1379.

19. Philippe Gezza, Romain, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* G E Z Z A. 1384.

20. Gentilis de Sangro, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, fut mis à mort par ordre du Pape. 1385.

21. Ponce des Ursins, Romain, Evêque d'Aversa, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1395.

22. Luc Rodolphucci, dit aussi Gentili, Pisan, Evêque de Lucera, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* G E N T I L I. 1388.

23. Rainulfe de Montirac, François, Evêque de Sisteron, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Régent de la Chancellerie Apostolique. *Voyez* M O N T I R A C. 1382.

24. Eléazar de Sabran, Evêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, & Grand Pénitencier. 1394.

25. Philippe Caraffe, Napolitain, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* C A R A F F E. 1389.

26. Adam Easton, Anglois, Evêque de Londres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* EASTON. 1397.

C A R.

Année de leur mort.

27. Etienne de Saint-Sévérin, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint . . . remit le chapeau, & fut marié.

28. Pierre, Espagnol, Evêque de Plaisance, Prêtre, Cardinal du titre de saint . . .

29. Galeoth Tarlat, de Petra-mala, Toscan, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis de saint George *in Velabro*. *Voyez* la septième promotion de l'Antipape Clément VII, n. 29.

Seconde Promotion en 1379.

30. Jean Oczko, Bohémien, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* O C Z K O 1381.

31. Démétrius, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1386.

32. Valentin, Hongrois, Evêque de Cinq-Eglises, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1410.

Troisième Promotion en 1381.

33. Marin le Juge, d'Amalphi, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Légat en Italie & en Hongrie, fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* J U G E. 1385.

34. Landulphe Maramaure, Napolitain, élu Archevêque de Bari, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, fut privé du chapeau, par le Pape Urbain VI, & rétabli en 1389, par le Pape Boniface IX son Successeur, qui le nomma Légat à Florence, à Naples, en Sicile, en Allemagne & en Espagne. *Voyez* M A-R A M A U R E. 1415.

35. Pierre Tomacelli, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Pape sous le nom de Boniface IX.

36. Thomas des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Domnica*. 1390.

Quatrième Promotion en 1384.

37. Adolphe de Nassau, Allemand, Archevêque de Mayence, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint . . . & refusa cette dignité. 1388.

38. Frédéric, Comte de Saverdun, Allemand, Archevêque de Cologne, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1414.

39. Cunon de Falkenstein, Allemand, Archevêque de Trèves, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1388.

40. Arnoul de Hornes, Liégeois, Evêque d'Utrecht, puis de Liège, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1389.

41. Venceslas Prince de Lignitz, Allemand, Evêque de Breslau, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

42. Pierre Rosemberg, Bohémien, fut nommé Prêtre, Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

43. Etienne Palosi, Romain, Evêque de Todi, Prêtre de saint Marcel, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. 1398.

44. Raymond des Baux des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint . . .

45. Ange Acciaioli, Florentin, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evêque d'Ostie, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* A C C I A I O L I. 1407.

46. François Carbonne, Napolitain, Evêque de Monopoli, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Evêque de la Sabina, & Grand Pénitencier. *Voyez* C A R-B O N N E. 1405.

47. Bonaventure Badvacida de Pérага, Padouan, Général de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, fut blessé d'une flèche par un inconnu, en passant sur un pont de Rome, dont il mourut. *Voyez* B O N A V E N T U R E D E P A D O U E. 1385.

48. Louis de Fiesque, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, & Légat en Sicile. *Voyez* F I E S-Q U E. 1423.

49. Marin Bulcani, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1394.

50. Rainaud Brancacio, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste. *Voyez* BRAN-CACIO. 1427.

51. Jean Stéphanesci, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile.

52. Ange-Anne, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de Palestrine. *Voyez* A N G E. 1428.

53. François Castagnola, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint . . . 1385.

54. Jules Cossa, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.

55. Jean de Pizzolpassis, Bolonois, Cardinal Evêque d'Ostie.

56. Thomas Anglois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens. *Voyez* A N G L O I S.

57 Jean de Fiesque, Génois, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. (Année de leur mort.) 1384.

CLEMENT VII, Antipape, en 1378, mort en 1394.

Premiére Promotion en 1378.

1. Jacques de Vis, François, Archevêque d'Otrante, & Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat à Naples. Voyez VIS. 1387.

2. Nicolas Brancacio, Napolitain, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, Evêque d'Albano. Voyez BRANCACIO. 1412.

3. Pierre de Sortenac, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre & Evêque de la Sabina. 1390.

4. Nicolas de Saint-Saturnin, François, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. 1382.

5. Pierre de Barriére, François, Evêque d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1383.

6. Léonard de Salerne, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Evêque d'Ostie & Légat en Sicile. 1405.

Seconde Promotion en 1382.

7. Gontier Gomès de Luna, Arragonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint ... 1391.

Troisiéme Promotion en 1382.

8. Thomas de Clausse, François, Abbé de ... Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1390.

Quatriéme Promotion en 1385.

9. Pierre du Cros, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. Voyez CROS. 1388.

10. Aimeric de Magnac, François, Evêque de Paris, Prêtre Cardinal du titre de saint Eusébe. 1385.

11. Faidit d'Aigrefeuille, François, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. 1390.

12. Pierre Asselin de Montaigu, François, Evêque de Laon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. 1388.

13. Martin, Portugais, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de S. ...

14. Gautier, Evêque de Glascow en Ecosse, Prêtre, Cardinal du titre de saint ...

15. Jean de Neuf-Chastel, François, Evêque de Nevers, puis de Toul, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Ostie. Voyez NEUF-CHASTEL. 1398.

16. Amé de Saluces, Savoyard, élu Evêque de Die & de Valence, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. Voyez SALUCES. 1419.

17. Pierre de Fitigné, François, Chantre de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie in Aquiro. Voyez FITIGNI. 1392.

18. Jacques de Montenai, François, Archidiacre de Rheims & Chanoine de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1391.

Cinquiéme Promotion en 1385.

19. Thomas Amanati, natif de Pistoye, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. 1396.

20. Bertrand de Chanac, François, Archevêque de Bourges & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de la Sabina. Voyez CHANAC. 1404.

21. Amauri de Lautrec François, Evêque de Cominges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1390.

22. Jean de Murol, François, Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1404.

23. Pierre de Thurei, François, Evêque de Maillezais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Légat en Sicile & en France. 1412.

24. Jean de Morellis, François, Evêque de Genéve, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital.

25. Jean Brognier, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque d'Ostie. Voyez BROGNIER. 1426.

26. Jean Rolland, François, Evêque d'Amiens, Cardinal du titre de saint ... 1388.

Sixiéme Promotion en 1386.

27. Pierre de Luxembourg, François, Diacre, Cardinal du titre de saint George in Velabro. Voyez PIERRE. 1387.

Septiéme Promotion en 1387.

28. Pileus, Comte de Prata ou de Prate, natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté son parti, fut nommé Prêtre Cardinal du titre de sainte Prisque par Clément VII, depuis Evêque de Frascati & Légat en Allemagne & en Bohême. 1401.

29. Galeotto Tarlat de Petramala, Toscan, qui avoit été nommé Diacre, Cardinal du titre de saint George in Velabro, par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté son parti, fut nommé Diacre, Cardinal du même titre par Clément VII. 1396.

Huitiéme Promotion en 1388.

30. Jacques d'Arragon, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint ... & Evêque de la Sabina. 1396.

Neuviéme Promotion en 1389.

31. Jean de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de saint ... Voyez TALARU. 1392.

Dixiéme Promotion en 1390.

32. Martin Salva, Espagnol, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent in Lucina. 1403.

Onziéme Promotion en 1390.

33. Jean Flandrini, François, Archevêque d'Ausch, Prêtre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de la Sabina.

34. Pierre Girard, François, Evêque de Lodéve, puis du Puy, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Frascati. Voyez GIRARD. 1415.

Douziéme Promotion en 1391.

35. Guillaume de Vergy, François, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. Voyez VERGY. 1407.

Treiziéme Promotion en 1394.

36. Pierre Frias Espagnol, Evêque d'Osma, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de la Sabina. 1420.

37. Louis de Gorrevod, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire.

38. Jean de Rochechouart, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Cardinal Evêque d'Ostie.

BONIFACE IX, élu Pape en 1389, mort en 1404.

Premiére Promotion en 1389.

1. Henri Minutoli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Frascati & de la Sabina. 1417.

2. Barthélemi Oléario, de Padoue, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Légat à Naples. Voyez OLÉARIO. 1396.

3. Côme Meliorato de Sulmone en Italie, Evêque de Bologne, Administrateur de l'Archevêché de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom d'INNOCENT VII.

4. Christophle Mari, Romain, Evêque d'Isernia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque & Archiprêtre de saint Pierre. 1404.

Seconde Promotion en 1391.

5. Philippe d'Alençon, François, fut rétabli dans son titre de Prêtre, Cardinal de sainte Marie au delà du Tibre, puis fut Evêque de la Sabina.

6. Pileus de Prata, de Forli, Patriarche d'Aquilée, fut nommé Evêque de Frascati.

Troisiéme Promotion en 1402.

7. Antoine Cajétan, Romain, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Evêque de Palestrine & de Porto, & Grand Pénitencier. Voyez CAJÉTAN. 1412.

8. Balthasar Cozza, Napolitain, Archidiacre de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de JEAN XXIII.

9. Léonard Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.

10. Ange Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts.

INNOCENT VII, élu Pape en 1404, mort en 1412.

Promotion en 1405.

1. Conrad Caracciolt, Napolitain, Archevêque de Ni-

Année de leur mort.

Nicofie & Evêque de Médina, Prêtre, Cardinal du titre de faint Chryfogon. *Voyez* C A R A C C I O L I. 1411.

2. Jourdain des Urfins, Romain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de faint Martin-aux-Monts, Evêque d'Albano & de la Sabine, Grand Pénitencier de l'Eglife Romaine & Légat en Efpagne, en France, en Hongrie, en Bohéme, & au Concile de Bâle. *Voyez* U R S I N S (des) 1439.

3. Ange Corario, Vénitien, Patriarche de Conftantinople, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marc, & Pape fous le nom de G R É G O I R E XII.

4. Jean Méliorato, de Sulmone, neveu du Pape, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Croix de Jérufalem. *Voyez* M É L I O R A T O. 1410.

5. Pierre Philargi, Grec, né dans l'ifle de Créte, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Evêque de Vicence, puis de Novare, & Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, & Pape fous le nom d'A L E X A N D R E V.

6. Antoine Calvo, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Praxéde, puis de faint Marc, & Archiprêtre de faint Pierre. *Voyez* C A L V O. 1411.

7. Antoine Archioni, Romain, Evêque d'Aquino, puis d'Afcoli, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-ès-liens. 1405.

8. Pierre Stéphanefci, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange, puis de faint Côme & de faint Damien & Légat à Naples. 1417.

9. Othon Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint George *in Velabro*, & Pape fous le nom de M A R T I N V.

10. Jean-Gilles, François, Chanoine de l'églife de Paris, & Prevôt de Liége, Diacre, Cardinal du titre de faint Damien. *Voyez* G I L L E S. 1417.

11. François Hugocionio, de Pife, Archevêque de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* H U G O C I O N I O. 1412.

12. Antoine Gajétan, Romain, qui étoit Prêtre, Cardinal du titre de fainte Cécile, fut nommé Evêque Cardinal, Evêque de Paleftrine.

B E N O I S T XII, dit XIII, Antipape, élu en 1394, mort en 1424.

Première Promotion en 1396.

1. *Pierre Blani, dit auffi Blain, François, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange, puis Prêtre du titre de faint Jean & de faint Paul. Voyez* B L A I N. 1409.

2. *Orland Wipelli, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie* in Via lata.

*Seconde Promotion en 1397.

3. *Ferdinand de Calvielle, Efpagnol, Evêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres.*

4. *Géfroy de Roüil, Efpagnol, Référendaire Apoftolique, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie* in Aquiro. 1402.

5. *Pierre Serra, Efpagnol, Evêque de Catane, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange.* 1404.

Troifiéme Promotion en 1397.

6. *Bérenger Anglefola, Efpagnol, Evêque de Gironne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément, & Evêque de Porto.* 1408.

7. *Boniface Amanati, de Piftoye, Protonotaire Apoftolique, Diacre, Cardinal du titre de faint Adrien.* 1399.

8. *Louis, Duc de Bar, François, Evêque de Langres & de Verdun, Diacre, Cardinal du titre de fainte Agathe, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, Légat en France & en Allemagne. Voyez* B A R. 1430.

Quatriéme Promotion en 1404.

9. *Antoine de Chalant, Savoyard, Evêque de Laufanne, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie* in Via lata, *puis Prêtre du titre de fainte Cécile, & Légat en Angleterre & en Allemagne.* 1417.

10. *Michel de Salva, Efpagnol, Evêque de Pampelune, Diacre, Cardinal du titre de faint George* in Velabro. 1406.

Cinquiéme Promotion en 1409.

11. *Pierre Archevêque de ... Prêtre, Cardinal du titre de S....*

12. *N. Archevêque de Boffano, Prêtre, Cardinal du titre de faint ...*

13. *Jean Martini Murillo, Efpagnol, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de faint Laurent* in Damafo. 1420.

14. *Pierre de Foix, François, Archevêque d'Arles & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne* in Cœlio Monte, *& Evêque d'Albano. Voyez* F O I X. 1464.

15. *Erkimbaut Daña, Efpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de faint Laurent* in Lucina.

16. *Julien Dobla, ou de Loba, Efpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément.*

17. *Dominique de Bonne-Efpérance, Efpagnol, Chartreux, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-ès-liens.*

Année de leur mort.

18. *Charles de Urrias, Efpagnol, Diacre, Cardinal du titre de faint George* in Velabro. 1420.

19. *Alfonfe Carillo, Efpagnol, Diacre, Cardinal du titre de faint Euftache. Voyez* C A R I L L O. 1434.

20. *Pierre Fonféca, Portugais, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange, & Légat en Efpagne & à Naples. Voyez* F O N S É C A. 1422.

21. *Jourdain, Efpagnol, Diacre, Cardinal du titre de S....*

22. *Antoine Vèneux, Efpagnol Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du titre de faint ...*

23. *Jean d'Armagnac, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de faint .... Voyez* A R M A G N A C.

24. *Jean Carrère, François, Bachelier ès loix, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne* in Cœlio Monte.

CLEMENT VIII, Antipape, élu en 1424, fe démit en 1429.

Promotions faites en divers tems.

1. *François de Revère, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément.*

2. *Gilles Sanche, neveu de Clément VIII, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie* in Cofmedin.

G R É G O I R E XII, élu Pape en 1406, fe démit volontairement en 1415, & mourut en 1417.

Première Promotion en 1408.

1. Jean Dominici, Florentin, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Archevêque de Raguſe, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sixte, & Légat en Hongrie & en Bohéme. *Voyez* D O M I N I C I. 1420.

2. Antoine Corario, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Bologne, Patriarche de Conftantinople, Prêtre, Cardinal du titre de faint Chryfogon, & Evêque de Porto & d'Oftie. *Voyez* C O R A R I O. 1445.

3. Gabriel Condelmurio, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément, puis Pape fous le nom d'E U G È N E IV.

4. Jacques, natif d'Utine dans le Frioul, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie la Neuve.

Seconde Promotion en 1408.

5. Ange, Evêque de Récanati Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. 1412.

6. Louis Brancacio, Sicilien, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie au delà du Tibre. *Voyez* B R A N C A C I O. 1413.

7. Ange Barbarigo, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marcellin & de faint Pierre, puis de fainte Praxéde. 1418.

8. Bandellus Bandelli, Luquois, Evêque de Citta di Caftello, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Balbine. 1415.

9. Philippe Répington, Anglois, Evêque de Lincoln, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nerée & de faint Achillée. *Voyez* R E P I N G T O N. 1417.

10. Mathieu Ciaconiani, Polonois, Chancelier de l'Empereur Robert, & Evêque de Wormes, Prêtre, Cardinal du titre de faint Cyriaque. 1410.

11. Luc Manzuoli, Florentin, Evêque de Fiéfoli, Prêtre, Cardinal du titre de faint Laurent *in Lucina*. *Voyez* M A N Z U O L I. 1411.

12. Octavien Octaviani, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de faint ...

13. Pierre Morofini, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Dominica*, & Légat à Naples. *Voyez* M O R O S I N I. 1324.

14. Vincent Valentin Rivus, Efpagnol, Abbé de Mont-Serrat, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Anaftafie. 1410.

A L E X A N D R E V, élu Pape en 1409, mort en 1410

J E A N XXII, dit XXIII, élu Pape en 1410, fe démit en 1415, & mourut en 1419.

Première Promotion en 1411.

1. François Lando, Vénitien Patriarche de Grado, puis de Conftantinople, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Croix de Jérufalem. *Voyez* L A N D O. 1427.

2. Antoine Pancérino, natif du Frioul, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, & Evêque de Frafcati. *Voyez* P A N C E R I N O. 1431.

3. Jean, Portugais, Evêque de Coimbre, puis Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-ès-liens. 1415.

4. Alaman, Adimari, ou Adhémar, Florentin, Archevêque de Tarente, puis de Pife, Prêtre, Cardinal du titre de faint Eufébe, & Légat en Efpagne. *Voyez* A D H E M A R. 1422.

5. Pier-

Année de leur mort.

5. Pierre d'Ailly, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* AILLY. 1425.

6. George Rosco, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de S. . .

7. Brando de Caftillon, ou Caftiglione, Evêque de Plaisance, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement, Evêque de Porto, & Légat en Boheme & en Hongrie. *Voyez* CASTIGLIONE. 1443.

8. Thomas Brancacio, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de S. Paul. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

9. Thomas Arundel, Anglois, Evêque de Durham, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . 1437.

10. Robert Halan, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . . *Voyez* HALAN. 1417.

11. Gilles des Champs, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du titre de saint . . . 1413.

12. François Zabarella, Padouan, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* ZABARELLA. 1417.

13. Lucio Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CONTI. 1437.

14. Guillaume Philastre ou Filastre, François, Archevêque d'Aix, Diacre, Cardinal du titre de S. . ., puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* FILASTRE. 1428.

Seconde Promotion en 1413.

15. Simon de Cramaud, François, Archevêque de Rheims, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* CRAMAUD. 1429.

Troisième Promotion en 1414.

16. Jacques Isolani, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache, puis de sainte Marie la Neuve, Vicaire du Pape, & Légat en France. *Voyez* ISOLANI. 1431.

17. Guillaume Carboni, Napolitain, Evêque de Chieti, Cardinal du titre de sainte Balbine.

MARTIN III, dit V, élu Pape en 1417, mort en 1431.

Premiere Promotion en 1419.

1. Balthasar Cossa, Napolitain, qui avoit été Pape sous le nom de Jean XXIII, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Doyen des Cardinaux. 1419.

Seconde Promotion en 1426.

2. Dominique Ram, Espagnol, Evêque d'Huesca, puis de Lerida, & Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de Porto. *Voyez* RAM. 1443.

3. Dominique Capranica, Romain, Evêque de Fermo, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* CAPRANICA. 1458.

4. Jean de Rochetaillée, François, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouen, & de Besançon, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEAN. 1437.

5. Louis Aleman, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, fut privé du chapeau par le Pape Eugène IV, & rétabli en 1449, par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

6. Henri de Beaufort-Lancastre, Anglois, Evêque de Lincoln, puis de Winchester, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe. *Voyez* ses Ancêtres à l'art. d'ANGLETERRE, aux Rois sortis de la branche de Lancastre, & à celui de BEAUFORT. 1447.

7. Jean Rucca, Allemand, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1430.

8. Antoine Cassino, Florentin, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* CASSINO. 1439.

9. Ardicin de la Porte, de Novare, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* PORTE. 1434.

10. Nicolas Albergati, Bolonois, Chartreux, puis Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* ALBERGATI. 1443.

11. Raymond Mairose, François, Evêque de Saint-Paul-trois-châteaux, puis de Castres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* MAIROSE. 1427.

12. Hugues de Lusignan, frere du Roi de Chypre, Grec, Archevêque de Nicosie, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1442.

13. Jean Cervantes, Espagnol, Evêque d'Avila, puis de Ségovie & de Burgos, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque d'Ostie. *Voyez* CERVANTES. 1453.

14. Julien Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Sabine. *Voyez* CESARINI. 1444.

15. Prosper Colonne, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* COLONNE. 1463.

16. Jean de Casanova, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Evêque de Bosa, puis d'Elne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* CASANOVA. 1436.

17. Guillaume de Montfort, dit *de Dinan*, François, Evêque de Saint-Malo, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* RAGUENEL. 1438.

18. Etienne, Italien, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.

19. Léonard des Dates, Florentin, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal du titre de S. . . . . *Voyez* DATES. 1426.

EUGENE IV, élu Pape en 1431, mort en 1447.

Premiere Promotion en 1431.

1. François Condelmeri, Vénitien, neveu du Pape, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis de saint Clement, Evêque de Porto, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* CONDELMERI. 1453.

2. Angelot Fosco, Romain, Evêque de Cava, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* FOSCO. 1444.

Seconde Promotion en 1437.

3. Jean Vitelleschi, Romain, Evêque de Récanati, puis Archevêque de Florence, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* VITELLESCHI. 1440.

Troisième Promotion en 1439.

4. Regnault de Chartres, François, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1445.

5. Jean des Comtes de Taliacot, Napolitain, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Palestrine. 1449.

6. Jean Kemp, Anglois, Archevêque d'Yorck, puis de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1456.

7. Nicolas d'Accipacio, natif de Sorrento en Campanie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ACCIPACIO. 1447.

8. Louis de Luxembourg, François, Archevêque de Rouen & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* LOUIS. 1443.

9. Isidore, Grec, Abbé de Saint-Démétrius de Constantinople, puis Archevêque de Russie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ISIDORE. 1464.

10. George de Fiesque, Archevêque de Gènes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque d'Ostie. *Voyez* FIESQUE. 1461.

11. Bessarion, Grec, Abbé de Saint-Basile, Archevêque de Nicée, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Evêque de Frascati, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* BESSARION. 1471.

12. Gérard Landriano, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LANDRIANO. 1445.

13. Sbignée Olesnici, Polonois, Evêque de Cracovie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Aquilée & de sainte Prisque. 1455.

14. Pierre de Schomberg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1469.

15. Antoine de Clavibus, Portugais, Evêque d'Evora, dit le Cardinal de Portugal, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. 1447.

16. Jean le Jeune de Contay, François, Evêque de Thérouanne, puis de Boulogne & d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEUNE (le). 1451.

17. Denys Zechi, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1464.

18. Guillaume d'Estouteville, François, Evêque d'Angers, puis de Béziers & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en France, & Evêque de Porto & d'Ostie. *Voyez* ESTOUTEVILLE. 1483.

19. Jean de Turrecremata, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de saint Calliste, & Evêque de la Sabina. *Voyez* JEAN. 1468.

20. Albert de Albertis, Florentin, Evêque de Camérino, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* ALBERTIS. 1445.

Quatrième Promotion en 1440.

21. Louis de Média-Rota ou Mezzarota, Padouan, Pa-

Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, & Evêque d'Albano. *Voyez* M E Z-Z A R O T A. | Année de leur mort. 1465.

22. Pierre Barbo, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Cervia, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Pape sous le nom de P A U L II.

Cinquième Promotion en 1444.

23. Alphonse Borgia, Espagnol, Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Pape sous le nom de C A L L I S T E III.

Sixième Promotion en 1446.

24. Thomas Lucani, Italien, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Pape sous le nom de N I C O L A S V.

25. Henri de Sancto Aliosio, Milanois, Evêque de Pavie, puis Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1450.

26. Jean, Messinois, Abbé de Saint-Paul de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1449.

27. Jean Carvajal, Espagnol, Evêque de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de la Sabina & de Porto. *Voyez* C A R V A J A L. 1469.

F E L I X IV, *dit V, Antipape, élu en 1439, se démit en 1447, & mourut en 1451.*

Première Promotion en 1440.

1. *Louis de la Palu de Varembon, Evêque de Lausanne, Cardinal du titre de S. . .* *Voyez* P A L U (la). 1455.

2. *Barthelemi Visconti, Italien, Evêque de Novare, Cardinal du titre de S. . .* 1456.

3. *Urbain de Morsa de Eais, Allemand, Evêque d'Utrecht, Cardinal du titre de S. . .*

4. *Alfonse Carillo, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache.*

Seconde Promotion en 1440.

5. *Alexandre Zamovits, fils du Duc de Masovie, Polonois, Evêque de Trente, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent* in Damaso. *Voyez* A-L E X A N D R E.

6. *Oton, Espagnol, Evêque de Tortose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.*

7. *George, Espagnol, Evêque de Vich, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de sainte Marie au delà du Tibre.*

8. *François, François, Evêque de Genéve, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.*

9. *Bernard de la Plaigne, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée.*

10. *Jean, Allemand, Evêque de Strasbourg, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte.*

11. *Jean, Grunvevalder, fils* naturel *de Jean Duc de Baviére, Allemand, Evêque de Frisingue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts.* 1453.

12. *Jean de Villa-Vezzosa, Espagnol, Archidiacre d'Oviède, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.*

Troisiéme Promotion en 1440.

13. *Denys du Moulin, François, Evêque de Paris, & Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du titre de S . . .* *Voyez* du M O U L I N. 1447.

14. *Amé de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de S . . .* *Voyez* T A L A R U. 1443.

15. *Philippe de Coetquen, François, Evêque de S. Pol de Léon, puis Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de S . .* 1441.

16. *Nicolas Tudeschi, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de S . . .* *Voyez* T U D E S C H I. 1445.

17. *Jean de Malestroit, François, Evêque de Saint-Brieu, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre.* 1443.

18. *Gérard Machet, François, Evêque de Castres, Cardinal du titre de S . .*

Quatriéme Promotion en 1444.

19. *Jean d'Arcei, François, Archevêque de Tarentaise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

20. *Louis, Portugais, Evêque de Viseo, Prêtre, Cardinal du titre de saint . . .*

21. *Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

22. *Vincent Coti, Polonois, Archevêque de Gnesne, Primat de Pologne, Cardinal du titre de S . . .*

23. *Guillaume de l'Estaing, François, Archidiacre de Metz, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

24. *Barthélemy Vitelleschi, Italien, Evêque de Monte Fiascone, Cardinal du titre de saint Marc.* | Année de leur mort.

25. *Thomas de Courcelles, François, Chanoine de l'église de Paris, Cardinal du titre de S . . .*

26. *Jean de Raguse, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du titre de S . . .*

N I C O L A S V, élu Pape en 1447, mort en 1455.

Première Promotion en 1448.

1. Antoine Cerdani, de Majorque, Archevêque de Messine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque de Lérida. 1459.

Seconde Promotion en 1449.

2. Astorge Agnès, Napolitain, Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. *Voyez* A G N E S. 1450.

3. Latin des Ursins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Evêque de la Sabina, & Legat en Pologne. *Voyez* U R-S I N S (des). 1477.

4. Alain Coëtivy, François, Evêque de Cornouailles, puis Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxede, & Evêque de la Sabina. *Voyez* C O E T I V Y. 1474.

5. Jean Rolin, François, Evêque de Châlon, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*. *Voyez* R O L I N. 1483.

6. Philippe Calendrino, frere utérin du Pape, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, & Evêque de Porto. *Voyez* C A L E N D R I N O. 1476.

7. Nicolas de Cusa, Allemand, Archidiacre de Liége, Prêtre, Cardinal du titre de *saint Pierre-ès-liens*, Evêque de Brixen. *Voyez* N I C O L A S D E C U S A. 1464.

Troisiéme Promotion en 1449.

8. Amé Duc de Savoye, connu sous le nom de Félix V, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Cardinal Evêque de la Sabina, & Doyen des Cardinaux. 1451.

9. Louis Aleman, François, Archevêque d'Arles, qui avoit été privé du chapeau par le Pape Eugéne IV, fut rétabli par le Pape Nicolas V. *Voyez* A L E M A N. 1450.

10. Jean d'Arcy, François, Archevêque de Tarentaise, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, par Félix V, le fut de nouveau par le Pape Nicolas V. 1453.

11. Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile par Félix V, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie par le Pape Nicolas V. 1455.

12. Guillaume Huln, natif d'Estaing diocèse de Verdun, Archidiacre de Metz, qui avoit été nommé Cardinal, Evêque de la Sabina par Félix V, fut nommé Cardinal du même titre par Nicolas V. *Voyez* H U L N. 1455.

C A L L I S T E III, élu Pape en 1455, mort en 1458.

Première Promotion en 1456.

1. Jean-Louis Mila, Espagnol, neveu du Pape, Evêque de Ségovie, puis de Lérida, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Légat de Bologne. *Voyez* M I L A. 1507.

2. Jacques de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*. *Voyez* P O R T U G A L. 1459.

3. Rodéric Lenzoli-Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Porto, & Pape sous le nom d'A L E X A N D R E VI.

Seconde Promotion en 1456.

4. Rainault Pissicelli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. 1458.

5. Jean de Mella, Espagnol, Auditeur de Rote, Evêque de Zamora, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Aquilée & de sainte Prisque. *Voyez* M E L L A. 1467.

6. Jean de Castillon ou de Castiglione, Milanois, Evêque de Coutances en Normandie, puis de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* C A S-T I G L I O N E.

7. Jacques Thébaldi, Romain, Evêque de Montefeltro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1460.

8. Richard Olivier de Longueil, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, & Evêque de Porto. *Voyez* L O N G U E I L. 1466.

9. Æneas Silvius Piccolomini, Siennois, Evêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & Pape sous le nom de P I E II. 1470.

PIE

Année de leur mort.

PIE II, élu en 1458, mort en 1464.

Première Promotion en 1460.

1. Ange Capranica, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Palestrine. *Voyez* CAPRANICA. 1478.

2. Bérard Hérulo de Narni, Auditeur de Rote, Evêque de Spolète, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* HERULO. 1479.

3. Nicolas Fortiguerra de Pistoye, Evêque de Théano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* FORTIGUERRA. 1473.

4. Brocard de Wesprisch, Allemand, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Archevêque de Saltzbourg. 1466.

5. Alexandre de Oliva, Général de l'Ordre des Frères Hermites de saint Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Camérino. *Voyez* OLIVA. 1463.

6. François Piccolomini, Siennois, neveu du Pape, Archevêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de PIE III.

Seconde Promotion en 1461.

7. Barthélemy Roverella, Ferrarois, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* ROVERELLA. 1476.

8. Jean Géofroy, François, Evêque d'Arras, puis d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* GEOFROY. 1465.

9. Jacques de Cardone, Espagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . *Voyez* CARDONE. 1466.

10. Louis d'Albret, François, Evêque de Cahors, de Mirepoix & d'Aire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* ALBRET. 1465.

11. Jacques Merabons Piccolomini, Luquois, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque de Frascati. *Voyez* JACQUES. 1479.

12. François de Gonzague, Evêque de Mantoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Bologne. *Voyez* GONZAGUE. 1483.

Troisième Promotion en 1462.

13. Jean d'Aych, Allemand, Evêque d'Aichstet, Chancelier de l'Empereur Albert II, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . 1464.

PAUL II, élu Pape en 1464, mort en 1471.

Première Promotion en 1464.

1. Thomas Bourchier, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* BOURCHIER. 1486.

2. Etienne de Varas, Hongrois, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1471.

3. Olivier Caraffa, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Evêque d'Albano, de Sabine, d'Ostie, & Doyen du sacré College. *Voyez* CARAFFA. 1511.

4. Marc Barbo, Vénitien, Evêque de Vicenze, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* BARBO. 1490.

5. Jean de la Balue, François, Evêque d'Angers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* BALUE. 1491.

6. Amici Agnifilo, d'Aquilée, Evêque de cette ville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* AGNIFILO. 1476.

7. François de la Rovère, de Savonne, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre ès liens, & Pape sous le nom de SIXTE IV.

8. Théodore Paléologue, des Marquis de Montferrat, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore. *Voyez* MONTFERRAT. 1481.

Seconde Promotion en 1468.

9. Jean-Baptiste Zéno, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicenze, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Frascati. 1501.

10. Jean-Michiélé, Vénitien, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Ange, & Evêque d'Albano, de Porto & de Padoue. *Voyez* MICHIELE. 1503.

SIXTE IV, élu Pape en 1471, mort en 1484.

Première Promotion en 1471.

1. Pierre Riario, de Savonne, Evêque de Trévise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* RIARIO. 1474.

2. Julien de la Rovère, de Savonne, neveu du Pape, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque d'Ostie, Grand Pénitencier, & Pape sous le nom de JULES II.

Seconde Promotion en 1473.

3. Philippe de Lévis-Cousan, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* LEVIS. 1475.

4. Etienne Nardino, natif du Frioul, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* NARDINO. 1484.

5. Ausias du Puy, Espagnol, Archevêque de Montréal en Sicile, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Sabine. 1483.

6. Pierre Gonsalve de Mendoza, Espagnol, Evêque de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Croix de Jérusalem & Archevêque de Tolède. *Voyez* MENDOZA. 1495.

7. Antoine-Jacques Vénério, natif de Récanati, Evêque de Syracuse, puis de Léon & de Quença, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, de saint Modeste, & de saint Clément. 1479.

8. Jean Baptiste Cibo, Génois, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Cécile, & Pape sous le nom d'INNOCENT VIII.

9. Jean Arcimboldi, Parmésan, Evêque de Novare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Praxède & Archevêque de Milan. 1491.

10. Etienne Hugonet, François, Evêque de Macon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HUGONET. 1484.

Troisième Promotion en 1476.

11. George Costa, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1508.

12. Charles de Bourbon, François, Archevêque de Lyon, &c. Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CHARLES. 1488.

13. Pierre Ferriz, Espagnol, Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FERRIZ. 1478.

14. Jean-Baptiste Mellini, Romain, Evêque d'Anagne, de Sutri, puis d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* MELLINI. 1478.

15. Pierre de Foix, François, Evêque de Vannes, Diacre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FOIX. 1490.

Quatrième Promotion en 1477.

16. Christophle de la Rovère, natif de Turin, Archevêque de Tarentaise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* ROVERE. 1478.

17. Jérôme Basso de la Rovère, neveu du Pape, Evêque de Récanati, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de saint Chrysogon & Evêque de Palestrine. 1507.

18. George Hesler, Allemand, Evêque de Wirtzbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HESLER. 1482.

19. Gabriel Rangoni, Modénois, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, Evêque d'Albe & d'Agria. 1486.

20. Pierre Foscaro, Vénitien, Primicier de S. Marc de Venise, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Sixte. *Voyez* FOSCARO. 1485.

21. Jean d'Arragon, fils de Ferdinand Roi de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & de saint Laurent *in Lucina*. 1485.

22. Raphaël Sansoni Riario, de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Cozence, de Salerne, & Evêque d'Ostie. *Voyez* RIARIO. 1521.

Cinquième Promotion en 1478.

23. Dominique de la Rovère, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Clément. *Voyez* ROVERE. 1501.

Sixième Promotion en 1480.

24. Paul Frégose, Génois, Archevêque de Gennes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* FREGOSE. 1498.

25. Côme de Méliorati des Ursins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1481.

26. Ferry de Clugny, François, Evêque de Tournay,

Année de leur mort.

my, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* CLUGNY. 1483.

27. Jean Baptiste Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere.* 1498.

28. Jean Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* COLONNE. 1508.

Septiéme Promotion en 1483.

29. Jean Conti, Romain, Archevêque de Cozence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital. 1493.

30. Hélie de Bourdeille, François, Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* BOURDEILLE. 1484.

31. Jean Margarit, Espagnol, Evêque de Gironne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. *Voyez* MARGARIT. 1484.

32. Jean Jacques Sclafenati, Milanois, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte.* 1497.

33. Jean Baptiste des Ursins, Romain, Archevêque de Cantiance & de Tarente, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* URSINS (des) 1503.

Huitiéme Promotion en 1484.

34. Ascagne Marie Sforce, des Ducs de Milan, Diacre, Cardinal du titre de S. Vital & de S. Modeste, Vice-Chancelier de l'Église Romaine, Evêque de Padoue, de Novare, &c. *Voyez* SFORCE. 1505.

INNOCENT VII, élu Pape en 1484, mort en 1492.

Premiére Promotion en 1489.

1. Laurent Cibo, *Génois*, neveu du Pape, Archevêque de Bénévent, *Prêtre*, Cardinal du titre de saint Marc, & Evêque d'Albano & de Palestrine. *Voyez* CIBO. 1503.

2. Ardicin de la Porte, de Novare, Evêque d'Aléria, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* PORTE. 1493.

3. Antoine Pallavicini, Génois, Evêque d'Oronze, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de sainte Praxède, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PALLAVICINI. 1507.

4. André d'Epinay, François, Archevêque de Lyon & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* EPINAY. 1500.

5. Maphée Gherardo, Vénitien, Général de l'Ordre des Camaldules, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée. *Voyez* GHERARDO. 1492.

6. Pierre d'Aubusson, François, Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. *Voyez* AUBUSSON. 1503.

7. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis Pape sous le nom de LEON X.

8. Ferry de Saint-Séverin, Milanois, Archevêque de Vienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore. 1517.

ALEXANDRE VI, élu Pape en 1492, mort en 1503.

Premiére Promotion en 1492.

1. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Archevêque de Montréal, & Patriarche de Constantinople, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evêque d'Olmutz, de Bayeux, &c. *Voyez* BORGIA. 1503.

Seconde Promotion en 1493.

2. Jean Morton, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Chancelier d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* MORTON. 1500.

3. Jean Antoine de S. George, natif de Plaisance, Evêque d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, Patriarche de Constantinople, puis Evêque de Parme, d'Albano, de Palestrine & de la Sabine. *Voyez* GEORGE (de Saint-) 1509.

4. Jean de la Grolaye de Villiers, François, Abbé de Saint-Denys en France, puis Evêque de Lombez, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* GROLAYE. 1499.

5. Bernardin de Carvajal, Espagnol, Evêque de Carthagène, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin, & de S. Pierre, puis de sainte Croix de Jérusalem & Evêque d'Ostie, Doyen du sacré Collége. *Voyez* CARVAJAL. 1522.

6. Raymond Perault, François, Evêque de Gurck & de Saintes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. *Voyez* PERAULT. 1505.

7. César Borgia, fils *naturel* du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, remit le chapeau en 1498, fut Duc d'Urbin & de Valentinois, & épousa Charlotte d'Albret. *Voyez* BORGIA. 1507.

8. Hippolyte d'Est, de Ferrare, Archevêque de Milan & de Narbonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* EST. 1520.

9. Fréderic Casimir, fils du Roi de Pologne, Evêque de Cracovie, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie. 1503.

10. Julien Césarini, Romain, Evêque d'Ascoli, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de saint Ange. 1510.

11. Dominique Grimani, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *inter Imagines*, Patriarche d'Aquilée, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Evêque de Porto. *Voyez* GRIMANI. 1523.

12. Alexandre Farnèse, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis du titre de saint Eustache, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & Pape sous le nom de PAUL III.

13. Bernardin Lunati, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1497.

Troisiéme Promotion en 1495.

14. Guillaume Briçonnet, François, Archevêque de de Rheims, de Narbonne, &c. Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Cherchez* BRIÇONNET. 1514.

Quatriéme Promotion en 1496.

15. Philippe de Luxembourg, François, Evêque d'Arras, puis du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Evêque d'Albano, & de Frascati. *Voyez* PHILIPPE. 1519.

Cinquiéme Promotion en 1496.

16. Barthélemy Martini, Espagnol, Evêque de Ségovie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agathe. 1500.

17. Jean de Castro, Espagnol, Evêque de Gergenti en Sicile, & Administrateur de l'Evêché de Slefwic dans la Jutlande, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1506.

18. Jean Lopez, Espagnol, Evêque de Pérouse & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LOPEZ. 1501.

19. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Evêque de Melfi, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* BORGIA. 1500.

20. Louis d'Arragon, fils *naturel* de Ferdinand premier, Roi de Naples, Evêque d'Aversa, puis de Léon en Espagne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. 1519.

Sixiéme Promotion en 1498.

21. George d'Amboise, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* AMBOISE. 1510.

Septiéme Promotion en 1500.

22. Diégue Hurtado de Mendoza, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* MENDOZA. 1502.

23. Amanieu d'Albret, François, Evêque de Pamiers, de Cominges, &c. Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Pampelune. *Voyez* ALBRET. 1520.

24. Louis Borgia, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis du titre de saint Nérée & de saint Achillée, Prêtre du titre de saint Marcel, Archiprêtre de sainte Marie Majeure & Grand Pénitencier. 1511.

Huitiéme Promotion en 1500.

25. Jacques Serra, Espagnol, Archevêque d'Oristagni, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, & Evêque d'Elne & de Palestrine. 1517.

26. Thomas Bacocs, natif de Herdont en Hongrie, Chancelier de Hongrie, & Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* BACOCS. 1521.

27. Pierre Isuaglie, Sicilien, Archevêque de Reggio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de sainte Marie Majeure. *Voyez* ISUAGLIE. 1511.

28. François Borgia, Espagnol, Archevêque de Cozence, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Chiéti. 1511.

29. Jean Véra, Espagnol, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1507.

30. Louis Podocator, de Nicosie en Grèce, Evêque de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* PODOCATOR. 1504.

31. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* TRIVULCE. 1508.

32. Jean Baptiste Ferraro, Modénois, Evêque de Mo-

Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogone. *Voyez* F E R R A R O. *Année de leur mort.* 1502.

33. Marc Cornaro, Vénitien, Evêque de Vérone, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Marie, Evêque d'Albano & de Palestrine, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* C O R-N A R O. 1524.

34. Jean Etienne Ferréro, de Verceil, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de sainte Vestine. *Voyez* F E R-R É R O. 1510.

Neuviéme Promotion en 1503.

35. Jean Castellan, Espagnol, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Archevêque de Montréal. 1505.

36. François Rémolin, Espagnol, Archevêque de Sorrento, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, puis Archevêque de Palerme. *Voyez* R E M O-L I N. 1518.

37. François Sodérini, Florentin, Evêque de Volterra, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evêque de Saintes & d'Ostie, Doyen du sacré Collége. 1524.

38. Melchior Meckaw, Allemand, Evêque de Brixen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* M E C K A W. 1509.

39. Nicolas de Fiesque, Génois, Evêque de Fréjus & de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas *inter Imagines*, puis du titre des douze Apôtres, Archevêque d'Embrun, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* F I E S Q U E. 1524.

40. François Spratz, Espagnol, Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche. 1504.

41. Adrien de Châtel, Italien, Evêque d'Erford, puis de Bathémon en Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogone. 1518.

42. Jacques de Caseneuve, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1504.

43. François Loris, Espagnol, Evêque d'Elvas, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1505.

Ausquels on ajoûte.

44. Jean, Ambassadeur du Duc de Saxe à Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem.

P I E I I I, élu Pape en 1503, mort la même année.

J U L E S I I, élu Pape en 1503, mort en 1513.

Premiére Promotion en 1503.

1. François Guillaume de Castelnau-Clermont-Lodéve, François, Archevêque de Narbonne, puis d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* C L E R M O N T-L O D E V E. 1540.

2. Jean de Zuniga, Espagnol, Grand Maître de l'Ordre d'Alcantara, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* Z U N I G A. 1504.

3. Clément de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis du titre des douze Apôtres. 1504.

4. Galiot Franciotti de la Rovére, Luquois, neveu du Pape Jules II, Evêque de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Padoue, de Crémone, & Archevêque de Bénévent. 1508.

Seconde Promotion en 1505.

5. Marc Vigérius, de Savonne, Evêque de Sinigaglia, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* V I G E-R I U S. 1516.

6. Robert Guibé, François, Evêque de Rennes, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* G U I B E. 1513.

7. Léonard de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque d'Agen, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Pierre-ès-liens, & Grand Pénitencier. 1520.

8. Charles Dominique de Carretto, des Marquis de Final, Génois, Archevêque de Tours & de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vite, puis de sainte Cécile. *Voyez* C A R R E T T O. 1514.

9. Antoine Ferrerio, de Savonne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* F E R R E R I O. 1508.

10. François Alédosi, d'Imola, Evêque de Pavie, & de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* A L E D O S I. 1511.

11. Fatius Sanctori, de Viterbe, Evêque de Césenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Administrateur de Pampelune. 1510.

12. Gabriel Gabrieli, de Fano, Evêque d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* G A-B R I E L I. *Année de leur mort.* 1511.

13. Sigismond de Gonzague, Evêque de Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. *Voyez* G O N Z A G U E. 1525.

Troisiéme Promotion en 1507.

14. Jean de la Tremoille, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* T R E M O I L L E (la). 1507.

15. René de Prie, François, Evêque de Bayeux, puis de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* P R I E. 1516.

16. Louis d'Amboise, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1517.

17. François Ximénès, Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint François, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* X I M E N E S. 1518.

Quatriéme Promotion en 1508.

18. Sixte Gara de la Rovére, Luquois, neveu du Pape Jules II, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Archevêque de Bénévent, Evêque de Luques & de Padoue, & Vice-Chancelier de la sainte Eglise. 1517.

Cinquiéme Promotion en 1511.

19. Christophle Brambridge, Anglois, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* U R S W I C U S. 1514.

20. Antoine Ciocchi, dit aussi *Monti* ou *du Mont*, Italien, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Praxéde, & Evêque de Porto. *Voyez* M O N T I. 1533.

21. Mathieu Shinner, surnommé *le Long*, Suisse, Evêque de Sion, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de Novare. *Voyez* S H I N N E R. 1522.

22. Pierre Accolti, Florentin, Evêque d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis Evêque de Cadis, de Maillezais, d'Arras, de Crémone, Archevêque de Ravenne, Evêque d'Albano, de Palestrine & de la Sabina. *Voyez* A C C O L T I. 1532.

23. Achille de Grassi, Bolonois, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* G R A S S I. 1523.

24. François Argentino, Vénitien, Evêque de Concorde, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Clément. *Voyez* A R G E N T I N O. 1511.

25. Bendinelli Sauli, Génois, Evêque de Girace, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Sabine. 1518.

26. Alfonse Petrucci, Siennois, Evêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, fut privé de la pourpre par le Pape Léon X. *Voyez* P E T R U C-C I. 1517.

Sixiéme Promotion en 1511.

27. Matthieu Lang d'Ausbourg, Allemand, Evêque de Gurck, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, Archevêque de Saltzbourg, & Evêque d'Albano. *Voyez* L A N G. 1540.

L E O N X, élu Pape en 1513, mort en 1521.

Premiére Promotion en 1513.

1. Laurent Pucci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, & Evêque d'Albano, puis de Palestrine. *Voyez* P U C C I. 1531.

2. Jules de Médicis, Florentin, Archevêque de Florence, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Clément, & de saint Laurent *in Damaso*, & Pape sous le nom de C L E M E N T V I I.

3. Bernard de Tarlat, dit d'*Urec*, Florentin, Evêque de Coutances, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. *Voyez* B E R N A R D. 1520.

4. Innocent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Génes, Abbé de Saint-Victor de Marseille, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de sainte Marie *in Dominica*. *Voyez* C I B O. 1550.

Seconde Promotion en 1515.

5. Thomas Wolsey, Anglois, Chancelier d'Angleterre, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* W O L S E Y. 1533.

Troisiéme Promotion en 1515.

6. Adrian Gouffier, François, Evêque de Coutances, puis d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* G O U F F I E R. 1523.

Quatriéme Promotion en 1517.

7. Antoine Bohier, François, Archevêque de Bour-

Année de leur mort.

ges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. Voyez BOHIER. 1519.

8. Guillaume de Croy, Flamand, Evêque de Cambray, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Archevêque de Tolede. Voyez CROY. 1521.

Cinquiéme Promotion en 1517.

9. François Conti, Romain, Archevêque de Conza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. Voyez CONTI. 1521.

10. Jean Piccolomini, Siennois, Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis Evêque d'Ostie & Doyen des Cardinaux. Voyez PICCOLOMINI. 1537.

11. Jean Dominique Cuppy, ou de Cupis, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré College. Voyez CUPPY. 1553.

12. Nicolas Pandolfi, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cesaire. Voyez PANDOLFI. 1518.

13. Raphaël Petrucci, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de sainte Prisque. 1522.

14. André de Valle, Romain, Evêque de Malte, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de sainte Prisque. 1534.

15. Boniface Ferrèro, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Evêque de Porto. Voyez FERRERO. 1543.

16. Jean Baptiste Pallavicini, Genois, Archevêque de Cavaillon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Apollinaire. Voyez PALLAVICINI. 1524.

17. Pompée Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Archevêque de Montréal & d'Aversa, Prêtre du titre de S. Laurent *in Damaso*, & Viceroi de Naples. Voyez COLONNE. 1532.

18. Scaramuzza Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. Voyez TRIVULCE. 1527.

19. Dominique Jacobati, Romain, Evêque de Lucera, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent, puis de S. Clement & de sainte Apollinaire. Voyez JACOBATII. 1528.

20. Laurent Campegge, Bolonois, Evêque de Bologne & de Feltri, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabine & de Palestrine. Voyez CAMPEGGI. 1539.

21. Louis de Bourbon, François, Evêque de Laon, puis Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. Voyez LOUIS. 1556.

22. Adrien Florent, d'Utrecht, Evêque de Tortose, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis Pape sous le nom d'ADRIEN VI.

23. Ferdinand Ponzeta, Napolitain, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace. Voyez PONZETA. 1527.

24. Louis Rossi, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. Voyez ROSSI. 1519.

25. François Armellino, natif & Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, puis de saint Calixte. Voyez ARMELLINO. 1527.

26. Thomas de Vio, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte. Voyez VIO. 1534.

27. Christophle Numali, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Barthélemy en l'Isle, puis de sainte Marie d'*Ara Cœli*. Voyez NUMALI. 1528.

28. Gilles de Viterbe, Général de l'Ordre des Fréres Hermites de S. Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, puis de S. Marcel, & Patriarche de Constantinople. Voyez GILLES. 1532.

29. Guillaume Raymond Vich, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, Evêque de Cifalu, puis de Barcelone. 1525.

30. Silvius Passerino, de Cortone, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in lucina*, Légat de Pérouse & Evêque de Barcelone. Voyez PASSERINO. 1529.

31. François des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. Voyez URSINS (des) 1533.

32. Paul Emile Cési, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache. Voyez CESY. 1537.

33. Alexandre Cesarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de S. Bacche, puis de S. Marcel, de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Albano & de Pampelune. Voyez CESARINI. 1542.

34. Jean Salviati, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis Evêque de Porto. Voyez SALVIATI. 1553.

35. Nicolas Ridolfi, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, Evêque de Vicenze & de Viterbe, & Archevêque de Salerne & de Florence, puis Prêtre de sainte Marie in *Cosmedin*, & de Marie *in Via lata*. Voyez RIDOLFI. 1550.

36. Hercule Rangoni, Modénois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, Evêque de Modène, &c. Voyez RANGONI. 1527.

37. Augustin Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Nicolas *in Carcere*, Evêque de Bayeux, &c. Voyez TRIVULCE. 1548.

38. François Pisani, Vénitien, Evêque de Padoue, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore, puis de S. Marc, Archevêque de Narbonne, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. Voyez PISANI. 1570.

39. Alfonse Infant de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie. Voyez PORTUGAL. 1540.

Sixiéme Promotion en 1518.

40. Albert Marquis de Brandebourg, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chrysogon, puis de S. Pierre-ès-liens, Archevêque de Magdebourg, & Electeur de Mayence. Voyez ALBERT. 1545.

Septiéme Promotion en 1518.

41. Jean de Lorraine, Evêque de Metz, Archevêque de Narbonne, de Rheims, &c. Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre. Voyez JEAN. 1550.

Huitiéme Promotion en 1520.

42. Erard de la Marck, Allemand, Evêque de Liége & de Chartres, & Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chrysogon. Voyez MARCK (la) 1538.

ADRIEN VI, élu Pape en 1522, mort en 1523.

Promotion en 1523.

1. Guillaume Enckenwoert ou Enkevoort, Allemand, Evêque d'Utrecht, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. Voyez ENCKENWOERT. 1534.

CLÉMENT VII, élu Pape en 1523, mort en 1534.

Premiére Promotion en 1527.

1. Benoît Accolti, Florentin, Evêque de Cadix, de Crémone & de Ravenne, Cardinal du titre de saint Eusébe. Voyez ACCOLTI. 1549.

2. Augustin Spinola, de Savonne, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1537.

3. Nicolas Gaddi, Florentin, Evêque de Fermo, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis de sainte Marie *in Via lata*, Evêque de Sarlat, & Archevêque de Cozence. Voyez GADDI. 1552.

4. Hercule de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, Evêque de Mantoue, & Archevêque de Tarragone. Voyez GONZAGUE. 1563.

5. Marin Grimani, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, puis de S. Marcel, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Porto & de Céneda. Voyez GRIMANI. 1546.

Seconde Promotion en 1527.

6. Antoine de S. Sévérin, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Apollinaire, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Conversano, de Palestrine, de la Sabine & de Porto. 1543.

7. Vincent Caraffe, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de sainte Prisque, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de Palestrine, &c. Voyez CARAFFE. 1540.

8. André Mathieu Palmério, Napolitain, Archevêque de Matéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis Evêque de Sarno, de Lucera, &c. 1537.

9. Antoine du Prat, François, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Légat en France. Voyez PRAT. 1535.

10. Henri de Cardone, Espagnol, Evêque de Barcelone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Archevêque de Montréal & Viceroi de Sicile. Voyez CARDONE. 1530.

11. Jérôme Grimaldi, Génois, Evêque de Vénafre, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Archevêque de Bari. Voyez GRIMALDI. 1543.

12. Pyrrhus de Gonzague, Evêque de Modène, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. Voyez GONZAGUE. 1529.

13. Sigismond Papadoca, Napolitain, Evêque de Vénosa & de Tropéa, refusa le chapeau, se contentant de son Evêché. 1536.

Troisiéme Promotion en 1527.

14. François Quignones, Général de l'Ordre de saint François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Coria. Voyez QUIGNONES. 1540.

Qua-

Année de leur mort.

Quatriéme Promotion en 1527.

15. François Cornaro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cécile, de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Bresse, d'Albano & de Palestrine. *Voyez* C O R N A R O. 1543.

Cinquiéme Promotion en 1529.

16. Jérôme Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de sainte Marie *in Porticu*, Evêque de Nébio ou Nebbio rounaio, de Noli, de Jaca & d'Huesca. *Voyez* D O R I A. 1558.

Sixiéme Promotion en 1529.

17. Hippolyte de Médicis, Florentin, neveu du Pape Léon X, Diacre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* M E D I C I S. 1535.

Septiéme Promotion en 1529.

18. Mercurin Gatinara, Piémontois, Chancelier de l'Empereur Charles-*Quint*, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* G A T T I N A R A. 1530.

Huitiéme Promotion en 1530.

19. François de Tournon, François, Archevêque de Bourges, de Lyon, d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. *Voyez* T O U R N O N. 1562.

20. Bernard Clésius, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* C L E S I U S. 1539.

21. Louis de Gorrevod, Savoyard, Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. *Voyez* G O R R E V O D. 1535.

22. Garcias Loaysa, Espagnol, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque d'Osma & de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* G A R C I A S. 1546.

23. Inico de Zuniga & Mendoza, Espagnol, Evêque de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. 1535.

Neuviéme Promotion en 1531.

24. Gabriel de Gramont, François, Evêque de Tarbes, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis de sainte Cécile, Archevêque de Toléde & de Bordeaux, *Voyez* G R A M O N T. 1534.

Dixiéme Promotion en 1531.

25. Alfonse Manriquez de Lara, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* M A N R I Q U E Z. 1539.

26. Jean Pardo de Tavéra, Espagnol, Archevêque de Toléde, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* P A R D O D E T A V E R A. 1545.

Onziéme Promotion en 1531.

27. Antoine Pucci, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Penitencier, & Evêque de la Sabina, *Voyez* P U C C I. 1544.

Douziéme Promotion en 1533.

28. Etienne Gabriel Mérini, Espagnol, Archevêque de Bari & Patriarche des Indes, Evêque de Jaén, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* M E R I N O. 1535.

29. Jean d'Orléans-Longueville, François, Archevêque de Tolose, & Evêque d'Orleans, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* J E A N. 1533.

Treiziéme Promotion en 1533.

30. Jean le Vêneur, François, Evêque de Lisieux, Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle. *Voyez* V E N E U R (le) 1543.

31. Claude de Longuy-de-Givry, François, Evêque de Langres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès *in Agone*. *Voyez* L O N G U Y. 1561.

32. Oder de Coligny-de-Châtillon, François, Evêque de Beauvais, & Archevêque de Tolose, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, embrassa la Réformation. *Voyez* C O L I G N Y. 1571.

33. Philippe de la Chambre, Savoyard, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Frascati. *Voyez* C H A M B R E. 1550.

P A U L III, *élu Pape en 1534, mort en 1549.*

Premiere Promotion en 1534.

1. Alexandre Farnése, Romain, neveu du Pape, Archevêque d'Avignon & de Montréal, Patriarche de Jerusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* F A R N E S E. 1589.

2. Guy-Ascagne Sforce-de-Santa-Flore, Romain, Cardinal du titre de saint Vite & de S. Modeste, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* S F O R C E. 1564.

Seconde Promotion en 1535.

3. Nicolas de Schomberg, de Misnie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* S C H O M B E R G. 1537.

4. Jean du Bellay, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Cécile, & de saint Adrien, Archevêque de Bourdeaux, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* B E L L A Y. 1560.

5. Jérôme Ghinuccio, Siennois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Evêque d'Ascoli, de Malte & de Cavaillon. *Voyez* G H I N U C C I O. 1541.

6. Jacques Simonetta, Milanois, Evêque de Pésaro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de saint Apollinaire, & Evêque de Perouse. 1539.

7. Jean Fischer, Anglois, Evêque de Rochester, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, fut décapité. *Voyez* F I S C H E R. 1535.

8. Gaspard Contarini, Vénitien, Evêque de Bellune, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de Bologne. *Voyez* C O N T A R I N I. 1542.

9. Marin Caraccioli, Napolitain, Gouverneur du Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* C A R A C C I O L I. 1538.

Troisiéme Promotion en 1536.

10. Jean Marie de Monti, Romain, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Praxéde, Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de J U L E S III.

11. Jean Pierre Caraffe, Napolitain, Archevêque de Chieti, puis de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & Pape sous le nom de Paul IV.

12. Ennio Philonardi, Romain, Evêque de Véroli, Prêtre, Cardinal du titre de saint Ange, & Evêque d'Albano. *Voyez* P H I L O N A R D I. 1549.

13. Christophle Jacobatii, Romain, Evêque de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* J A C O B A T I I. 1540.

14. Charles Hémard de Dénonville, François, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu. *Voyez* H E M A R D. 1540.

15. Jacques Sadolet, Modénois, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte, puis de saint Pierre ès-liens. *Voyez* S A D O L E T. 1547.

16. Rodolphe Pio de Carpi, Evêque de Faenza, puis de Girgenti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis du titre de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. *Voyez* P I O. 1564.

17. Jérôme Aléandre de la Motte, de Forli, Archevêque de Brindes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* A L E A N D R E. 1542.

18. Regnault Polus, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, & de sainte Prisque. *Voyez* P O L U S. 1558.

19. Rodéric Borgia, Espagnol, neveu du Pape Alexandre VI, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Eustache. 1537.

20. Nicolas Cajétan de Sermonette, parent du Pape Boniface VIII, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Eustache, & Archevêque de Capoue. *Voyez* C A J E T A N. 1585.

Quatriéme Promotion en 1538.

21. Pierre Sarmiento, Espagnol, Archevêque de Compostelle, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1540.

Cinquiéme Promotion en 1538.

22. Jean Alvarès de Toléde, Espagnol, Evêque de Cordoue, puis de Burgos, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte & de saint Clément, Archevêque de Compostelle, & Evêque d'Albano. *Voyez* T O L E D E. 1557.

23. Pierre Manriquez d'Aguilar, Espagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* M A N R I Q U E Z. 1540.

 24. Ro-

Année de leur mort.

24. Robert de Lénoncourt, François, Evêque de Chalons, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de sainte Apollinaire & de sainte Cecile, Archevêque d'Arles, d'Ambrun, de Tolose, & Evêque de Metz. *Voyez* LENONCOURT. 1561.

25. David Béton, Ecossois, Archevêque de Saint-André, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BETON. 1546.

26. Hippolyte d'Est, de Ferrare, Administrateur de Milan, d'Auch, de Lyon, de Narbonne, d'Autun, &c. Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie & de sainte Marie la Neuve. *Voyez* EST. 1572.

27. Pierre Bembo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Clément. *Voyez* BEMBO. 1547.

Sixiéme Promotion en 1539.

28. Fréderic Frégose, Génois, Archevêque de Salerne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* FREGOSE. 1541.

29. Pierre de la Baume-Montrevel, François, Evêque de Genéve, & Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BAUME (la) 1544.

30. Antoine Sanguin de Meudon, François, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*, puis du titre de saint Chrysogon, & Grand Aumônier de France. *Voyez* SANGUIN. 1559.

31. Hubert Gambara, Bressan, Evêque de Tortone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, de sainte Apollinaire & de saint Chrysogon. *Voyez* GAMBARA. 1549.

32. Ascagne Parisano, natif de Tolentino, Evêque de Gaëte, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* PARISANO. 1549.

33. Pierre-Paul Parisio, de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, & Evêque de Nusco. *Voyez* PARISIO. 1545.

34. Marcel Cervin, Evêque de Nicastro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom de MARCEL II.

35. Barthélemy Guidoccioni, Luquois, Evêque de Terni, puis de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire, & du titre de sainte Prisque, Vicaire du Pape & Grand Pénitencier. *Voyez* GUIDOCCIONI. 1549.

36. Denys Lorério, de Benévent, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Urbin. *Voyez* LORERIO. 1542.

37. Henri de Borgia de Gandie, Espagnol, Evêque de Squillace, Diacre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée. 1540.

38. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Côme & de saint Damien, Evêque de Nicastro, Archevêque de Benévent, Prêtre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, Evêque d'Albano, de Porto, &c. Grand Inquisiteur. 1587.

39. Michel Sylvius, Portugais, Evêque de Viseo, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Massa. *Voyez* SYLVIUS. 1556.

Septiéme Promotion en 1540.

40. Marcel Crescentio, Romain, Evêque de Marsico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* CRESCENTIO. 1552.

41. Jean Vincent Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Evêque de Melphes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylvestre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* AQUAVIVA. 1556.

42. Pompone Cœci, Romain, Evêque de Citta-di-Castello, puis de Sutri, Vicaire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1542.

43. Robert Pucci, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Grand Pénitencier. *Voyez* PUCCI. 1547.

44. Jean Moron, Milanois, Evêque de Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, de saint Laurent *in Lucina*, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Novare, Président au Concile de Trente & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* MORON. 1580.

45. Grégoire Cortez, Modénois, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis Evêque d'Urbin. *Voyez* CORTEZ. 1548.

46. Thomas Badia, Modénois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre au champ de Mars. *Voyez* BADIA. 1547.

47. Christophle Madruce, Evêque de Trente sa patrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis de saint Chrysogon, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* MADRUCE. 1578.

Année de leur mort.

Huitiéme Promotion en 1544.

48. Gaspard d'Avalos, Espagnol, Archevêque de Compostelle, Prêtre, Cardinal. 1545.

49. George d'Armagnac, François, Archevêque de Tolose, puis d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, puis de saint Laurent *in Lucina*, & de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* ARMAGNAC. 1585.

50. François de Mendoza, Espagnol, Evêque de Coria, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de saint Jean-Porte-Latine, & de saint Eusebe, Evêque de Burgos, Gouverneur de Sienne, & Archevêque de Valence. *Voyez* MENDOZA. 1566.

51. Jacques d'Annebaut, François, Evêque de Lisieux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* ANNEBAUT. 1558.

52. Othon Trusches de Waldpurg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Sabine, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de la Sabina & de Palestrine. *Voyez* TRUSCHES. 1573.

53. Barthélemy de la Cuéva d'Albuquerque, Espagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, puis de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque d'Avelino, & de Siponte, & Viceroi de Naples. *Voyez* CUEVA (la) 1562.

54. François Sfondrate, natif de Crémone, Evêque de Sarno, puis Archevêque d'Amalfi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Crémone. *Voyez* SFONDRATE. 1550.

55. Fréderic Cési, Romain, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Prisque, Evêque de Crémone, de Palestrine, d'Albano & de Porto. 1565.

56. Duranti de Durantibus, Italien, Evêque d'Algéri, puis de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, & Evêque de Bresse. *Voyez* DURANTI. 1557.

57. Nicolas Ardinghelli, Florentin, Evêque de Fossombrone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Apollinaire. 1547.

58. André Cornaro, Vénitien, Evêque de Bresse, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Archevêque de Spalatro. *Voyez* CORNARO. 1551.

59. Jérôme de Capiteferreo, Romain, Evêque de Nicée, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1559.

60. Tibério Crispo, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Archevêque d'Amalfi, & Evêque de la Sabina. *Voyez* CRISPO. 1566.

Neuviéme Promotion en 1545.

61. George d'Amboise, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1550.

62. Henri de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Roi de Portugal. *Voyez* PORTUGAL. 1580.

63. Pierre Pachéco de Villéna, Espagnol, Evêque de Pampelune, puis de Jaën, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Viceroi de Naples, Evêque de Sagone & d'Albano. *Voyez* PACHECO. 1560.

64. Ranuce Farnése, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de saint Ange, & des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, Patriarche de Constantinople, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabina, & Archevêque de Bologne. *Voyez* FARNESE. 1565.

Dixiéme Promotion en 1547.

65. Charles de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis de sainte Apollinaire. *Voyez* CHARLES. 1574.

66. Jules de la Rovére de Montfeltre, d'Urbin, Diacre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Vienne, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabina & de Palestrine. *Voyez* ROVERE. 1578.

Onziéme Promotion en 1548.

67. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Diacre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* CHARLES. 1590.

Douziéme Promotion en 1549.

68. Jérôme Véralli, Romain, Evêque de Porto, d'Ascoli, puis de Caserte, & Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, & du titre de saint Marcel. 1555.

69. Jean Ange de Médicis, Milanois, Archevêque de Raguse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Pape sous le nom de PIE IV.

70. Phi-

Année de leur mort.

70. Philibert Ferréro, de Verceil, Evêque d'Irrée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1549.

71. Bernardin Maffée, Romain, Evêque de Massa, puis Archevêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* MAFFÉE. 1553.

JULES III, élu Pape en 1550, mort en 1555.

Première Promotion en 1550.

1. Innocent de Monti, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, puis de sainte Marie *in Portica*, & de sainte Marie la Neuve. 1557.

Seconde Promotion en 1551.

2. George Martinusius, Hongrois, Evêque de Varadin, puis Archevêque de Strigonie, Cardinal. *Voyez* MARTINUSIUS. 1551.

Troisième Promotion en 1551.

3. Christophle de Monti, parent du Pape, Evêque de Cagli, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* MONTI. 1564.

4. Fulvio de Corgne, ou de la Cornnia, neveu du Pape, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Porto. *Voyez* CORGNE. 1583.

5. Jean Michel Sarracena, Napolitain, Archevêque d'Acerensa, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Anastasie, de sainte Agathe, de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. 1568.

6. Jean Ricci Polsien, Toscan, Archevêque de Manfredonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis du titre de saint Ange, de sainte Marie au delà du Tibre, premier Evêque de Monte Pulciano, Archevêque de Pise, & Evêque d'Albano. *Voyez* RICCI. 1574.

7. Jacques du Puy, de Nice, Archevêque de Bari, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Légat au Concile de Trente. *Voyez* PUY (du) 1563.

8. Alexandre Campeggi, Bolonois, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie, & Vice-Légat d'Avignon. *Voyez* CAMPEGGI. 1554.

9. Jean André Mercurio, de Messine, Archevêque de Manfredonia, puis de Messine, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, puis de saint Cyriaque, & de sainte Quirice & Juline. 1561.

10. Pierre Bertan, Modénois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Fano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* PIERRE. 1558.

11. Sébastien Pighini, de Reggio, Evêque d'Alifa, puis de Ferentino, & Archevêque de Manfredonia, Prêtre du titre de saint Calixte. *Voyez* PIGHINI. 1553.

12. Fabio Mignanelli, Siennois, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, & Préfet de la Signature de Justice. 1557.

13. Jean Pogge, Bolonois, Evêque de Tropea, puis d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* POGGE. 1556.

14. Jean Baptiste Cicada, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Agathe, & Evêque de la Sabina. 1570.

15. Jérôme Dandini, de Césenne, Evêque de Cassino, puis d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, puis de S. Marcel. *Voyez* DANDINI. 1559.

16. Louis Cornaro, Vénitien, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Grand Prieur de Chypre, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Prêtre du titre de S. Marc, & Archevêque de Trani. *Voyez* CORNARO. 1584.

Quatrième Promotion en 1553.

17. Pierre de Taliavia d'Arragon, Sicilien, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1558.

18. Robert Nobili, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* NOBILI. 1559.

19. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Sens, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal puis Prêtre du titre de S. Thomas. *Voyez* LOUIS. 1578.

20. Jérôme Simonelli, d'Orviette, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis de sainte Prisque, & Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque d'Orviette & de Porto. 1605.

MARCEL II, élu Pape en 1555, mort la même année.

PAUL IV, élu Pape en 1555, mort en 1559.

Première Promotion en 1555.

1. Charles Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Cominges, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, étranglé en prison. *Voyez* CARAFFA. 1561.

Seconde Promotion en 1555.

2. Jean Siliceo, Espagnol, Précepteur de Philippe II, Roi d'Espagne, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nerée & de S. Achillée. *Voyez* GUIJENO. 1557.

3. Jean Bernardin Scoti, de la Sabina, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, Evêque de Plaisance, & Inquisiteur de la Foi. 1568.

4. Dioméde Caraffa, Napolitain, Archevêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre & de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* CARAFFA. 1560.

5. Scipion Rébiba, Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Archevêque de Pise, Patriarche de Constantinople, & Evêque de la Sabina. *Voyez* REBIBA. 1577.

6. Jean Suavius, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean Porte-Latine, puis de sainte Prisque, & Préfet de la Signature de Justice. 1566.

7. Jean Gropper, Allemand, Prevot de l'Eglise de Cologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* GROPPER. 1558.

8. Jean Antoine Capisucchi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de sainte Croix de Jérusalem & de S. Clément, Evêque de Lando. *Voyez* CAPISUCCHI. 1569.

Troisième Promotion en 1557.

9. Thadée Gaddi, Florentin, Archevêque de Cozence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GADDI. 1561.

10. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. *Voyez* TRIVULCE. 1559.

11. Laurent Strozzi, Florentin, Evêque de Béziers, puis d'Albi, & Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1571.

12. Virgile Rosario, natif de Spolète, Evêque d'Ischia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Vicaire du Pape. *Voyez* ROSARIO. 1559.

13. Jean Bertrand, François, Archevêque de Sens & Garde des Sceaux de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. *Voyez* BERTRAND. 1560.

14. Michel Ghisléri, Lombard, Evêque de Sutri, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, puis de sainte Sabine, & Pape sous le nom de PIE V.

15. Clément Doléra, Génois, Général de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Observance en Espagne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Evêque de Foligny. *Voyez* DOLERA. 1568.

16. Alfonse Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis de saint Nicolas, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1565.

17. Vitellozzi Vitelli, Italien, Evêque de Citta di Castello, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de sainte Marie *in Portica*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Imola. 1568.

18. Jean Baptiste Ghisléri, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1559.

Quatrième Promotion en 1557.

19. Guillaume Pétrow, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . . . *Voyez* PETROW. 1558.

PIE IV, élu Pape en 1560, mort en 1565.

Première Promotion en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanois, Evêque de Foligny, Prêtre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis de sainte Marie aux Termes, de S. Pierre-ès-liens, & de S. Ange, Evêque de Novare, & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* SERBELLONI. 1591.

2. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & nommé à l'Archevêché de Pise. *Voyez* MEDICIS. 1562.

3. S. Charles Borromée, Milanois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis de S. Martin-aux-Monts, Prêtre du titre de sainte Praxède, Archevêque de Milan, Grand Penitencier, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* BORROMÉE. 1584.

Seconde Promotion en 1561. — Année de leur mort.

4. Jérôme Séripand, Napolitain, Général de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat au Concile de Trente. 1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, Grand Prieur de Rome, grand Aumônier de Catherine de Médicis, Reine de France, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de S. Siméon, puis de sainte Prisque. *Voyez* S A L-V I A T I. 1568.

6. Stanislas Hosius, Polonois, Evêque de Culm, puis de Varmie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, de S. Laurent *in Pana*, de S. Pancrace, de S. Clément, & de sainte Marie au delà du Tibre, Légat au Concile de Trente, & Grand Penitencier. *Voyez* H O-S I U S. 1579.

7. Pierre-François Ferréro, Piémontois, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis de sainte Agnès & de sainte Anastasie. *Voyez* F E R-R E'R O. 1566.

8. Louis Simonette, Milanois, Evêque de Pésaro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de sainte Anastasie. 1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche-Comté, Evêque d'Arras, puis Archevêque de Malines, & de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, & de saint Silvestre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* P E R R E N O T. 1586.

10. Philibert Babou de la Bourdaisière, François, Evêque d'Auxerre & d'Angoulême, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & de S. Martin-aux-Monts, & de sainte Anastasie. 1570.

11. Marc-Antoine Amulio, Vénitien, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque de Rieti. *Voyez* A M U L I O. 1570.

12. Louis d'Est de Ferrare, Evêque de Ferrare, puis Archevêque d'Auch, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Lucie, de saint Ange, & de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* E S T. 1586.

13. Louis Madruce, Allemand, Evêque de Trente, & de Bresse, Diacre, Cardinal du titre de S. Calixte, puis de S. Onuphre, Prêtre du titre de sainte Anastasie, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* M A D R U C E. 1600.

14. Marc Altemps, neveu du Pape, Evêque de Cassino, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Constance, & Archiprêtre de saint Jean de Latran. *Voyez* A L-T A E M P S. 1595.

15. François de Gonzague, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Cosence. *Voyez* G O N Z A-G U E. 1566.

16. Inico d'Avalos d'Arragon, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de saint Adrien, de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. *Voyez* A V A L O S. 1600.

17. Alfonse Gésualdo, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Cécile, Archevêque de Conza, puis de Naples, & Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* G E S U A L D O. 1603.

18. François Pachéco, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Pudentiane, & Archevêque de Burgos. *Voyez* P A C H E C O. 1579.

19. Jean François Gambara, Bressan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, puis de sainte Pudentiane, de sainte Anastasie & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Viterbe, d'Albano & de Palestrine. *Voyez* G A M B A R A. 1587.

20. Bernard Navagéro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de saint Nicolas, & de sainte Susanne, & Evêque de Vérone. *Voyez* N A V A G E'-R O. 1565.

21. Jérôme de Corrégio, Italien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis du titre de sainte Anastasie, & Archevêque de Tarente. *Voyez* C O R R E G I O. 1572.

Troisième Promotion en 1563.

22. Frédéric de Gonzague-Mantoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Evêque de Mantoue. *Voyez* G O N Z A G U E. 1565.

23. Ferdinand de Médicis, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, se démit de la pourpre en 1588, fut Grand Duc de Toscane, & épousa Catherine de Lorraine. 1608.

Quatrième Promotion en 1565.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1565.

25. Marc Antoine Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, de saint Pierre-ès-liens, & de saint Laurent, Archevêque de Tarente, & de Salerne, & Evêque de Palestrine. *Voyez* C O L O N-N E. 1597.

Année de leur mort.

26. Ptolomée Gallio, Napolitain, Evêque de Martorano, puis Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Théodore & du titre de sainte Agathe, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* G A L-L I O. 1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. *Voyez* N I-C O L I N I. 1567.

28. Louis Pisani, Vénitien, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* P I S A N I. 1570.

29. Prosper de Sainte-Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme, puis de sainte Marie aux Thermes, de saint Adrien, & de saint Clément, Archevêque d'Arles & Evêque d'Albano. *Voyez* S A I N-T E-C R O I X. 1589.

30. Zacharie Delfini, Vénitien, Evêque de Faro, puis de Javarin, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & de sainte Anastasie. *Voyez* D E L F I N I. 1583.

31. Antoine Bobba, de Casal, Evêque d'Aouste, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Marcel. *Voyez* B O B B A. 1575.

32. Hugues Boncompagnon, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Pape sous le nom de G R E G O I R E XIII.

33. Alexandre Sforce, neveu du Pape Paul III, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* S F O R C E. 1581.

34. Simon Pasqua, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* P A S Q U A. 1565.

35. Charles Visconti, Milanois, Evêque de Vintimille, puis de Férentino, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste. 1565.

36. François de Castillon, Milanois, Evêque de Bobio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas. 1568.

37. Guy Ferréro, de Verceil, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie, puis de saint Vite & de S. Modeste. *Voyez* F E R R E'R O. 1585.

38. Antoine de Créquy, François, Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Triphon, *Voyez* C R E'-Q U Y. 1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanois, Evêque de Cariati, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean Porte-Latine, puis de sainte Marie *in Ara Cœli*. *Voyez* C R I B E L L I. 1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, Evêque d'Atri, puis de Zante, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, de sainte Marie aux Thermes & de saint Marc. *Voyez* C O M M E N D O N. 1584.

41. Benoît Lomellini, Génois, Evêque de Vintimille, puis d'Anagni, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & de sainte Sabine. *Voyez* L O M E L L I N I. 1579.

42. François des Ursins, Romain, Evêque de San-Sévero, puis de Murano, & Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Légat en France. *Voyez* U R S I N S (des) 1581.

43. François Alciat, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de sainte Susanne, & Prêtre du titre de sainte Lucie. *Voyez* A L C I A T. 1580.

44. Guillaume Sirlet, Calabrois, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pana*, Evêque de San-Marco, & de Squillace. *Voyez* S I R L E T. 1585.

45. Gabriel Paléota, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de saint Jean & de saint Paul, Prêtre du titre de saint Martin-aux-Monts, premier Archevêque de Bologne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* P A L E O T A. 1597.

46. François Crasso, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de sainte Cécile. *Voyez* C R A S S O. 1566.

P I E V, élu Pape en 1566, mort en 1572.

Première Promotion en 1566.

1. Michel Bonelli, neveu du Pape, Grand Prieur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent, Légat en France & en Espagne & Evêque d'Albano. *Voyez* B O N E L L I. 1598.

Seconde Promotion en 1568.

2. Diègue Spinola, Espagnol, Président du Conseil de Castille, & Evêque de Siguença, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1592.

3. Jérôme Souchier, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu. 1571.

4. Jean-Paul Ab Ecclesia, natif de Tortone, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, & Préfet de la Signature de Justice. 1575.

5. Antoine Caraffa, Napolitain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe & du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* C A R A F F A. 1591.

Troisième Promotion en 1570.

6. Marc Antoine Maffée, Romain, Archevêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1583.

7. Caf-

Année de leur mort.

7. Gaspard de Zuniga, Espagnol, Evêque de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe. 1571.

8. Gaspard de Cervantes, Espagnol, Archevêque de Messine, puis de Salerne & de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CERVANTES. 1575.

9. Nicolas de Pellevé, François, Archevêque de Sens, puis de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & du titre de sainte Praxède. *Voyez* PELLEVÉ. 1594.

10. Jules-Antoine de Sanctorius, de Caserte, Archevêque de San-Séverino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, Grand Pénitencier, & Evêque de Palestrine. 1602.

11. Pierre-Donat Lesi, Romain, Evêque de Narni, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1586.

12. Charles de Grassis, Bolonois, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie. 1571.

13. Charles d'Angennes de Rambouillet, François, Evêque du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphemie. *Voyez* ANGENNES. 1587.

14. Archange de Bianchi, Italien, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Ceano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. 1580.

15. Félix Peretti, Italien, Général de l'Ordre de saint François, puis Evêque de sainte Agathe & de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jerôme, & Pape sous le nom de SIXTE V.

16. Paul Arétius, Italien, Evêque de Plaisance, puis Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1578.

17. Jean Aldobrandin, Italien, frére du Pape Clément VIII, Evêque d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Grand Pénitencier. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1573.

18. Vincent Justiniani, Génois, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du titre de saint Nicolas, puis de sainte Sabine. *Voyez* JUSTINIANI. 1582.

19. Jerôme Rusticucci, Italien, Secretaire du Pape Pie V, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Evêque de Sinigaglia, Vicaire du Pape, & Evêque d'Albano. *Voyez* RUSTICUCCI. 1603.

20. Jules Aquaviva d'Arragon, des Ducs d'Atri, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore. *Voyez* AQUAVIVA. 1574.

21. Jean Jérôme Albani, de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* ALBANI. 1591.

GREGOIRE XIII, élu Pape en 1572, mort en 1585.

Premiére Promotion en 1572.

1. Philippe Boncompagnon, Bolonois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Grand Pénitencier. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1586.

Seconde Promotion en 1572.

2. Philippe Guastavillani, Bolonois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1587.

Troisiéme Promotion en 1576.

3. André, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Evêque de Constance. 1600.

Quatriéme Promotion en 1577.

4. Albert, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque de Tolède, se démit du chapeau en 1584, fut Gouverneur des Païs-Bas, & se maria. 1621.

Cinquiéme Promotion en 1578.

5. Alexandre Riario, Bolonois, Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*. 1585.

6. Claude de la Baume, Bourguignon, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* BAUME (la). 1584.

7. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, fut tué à Blois, pendant la tenue des Etats. *Voyez* LOUIS. 1588.

8. Gérard de Groesbeck, natif de Gueldre, Evêque & Prince de Liége, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GROESBEEK. 1579.

9. René de Birague, Milanois, Chancelier de France, Evêque de Lavaur, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* BIRAGUE. 1583.

10. Pierre de Déza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Albano. *Voyez* DÉZA. 1600.

C

Année de leur mort.

11. Ferdinand de Tolède-Oropésa, Espagnol, nommé Cardinal, refusa cette dignité, & se retira chez les Jésuites. *Voyez* TOLÉDE.

12. Charles de Lorraine-Vaudémont, François, Evêque de Toul, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*. *Voyez* CHARLES. 1587.

13. Jean Vincent de Gonzague, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prêtre du titre de saint Alexis. 1591.

Sixiéme Promotion en 1578.

14. Gaspard Quiroga, Espagnol, Evêque de Cuença, puis Archevêque de Tolède, Grand Chancelier de Castille, & Grand Inquisiteur, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1594.

Septiéme Promotion en 1583.

15. Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, Evêque de Nicastro, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Pape sous le nom d'INNOCENT IX.

16. Jean Baptiste Castanea, Romain, Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Pape sous le nom d'URBAIN VII.

17. Alexandre de Médicis, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Légat en France, & Pape sous le nom de LÉON XI. *Voyez* MÉDICIS.

18. Rodrigue de Castro-de-Lémos, Espagnol, Evêque de Zamora, puis de Cuença, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* PORTUGAL. 1600.

19. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* CHARLES. 1594.

20. Michel de la Tour-Valsassine, natif d'Udine, Evêque de Céneda, Nonce en France, & Cardinal. 1586.

21. Jules Canani, Ferrarois, Evêque d'Atri, puis de Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis de sainte Anastasie. 1592.

22. Nicolas Sfondrate, Milanois, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Pape sous le nom de GREGOIRE XIV. *Voyez* SFONDRATE.

23. Antoine Marie Salviati, Romain, Evêque de Saint-Papoul, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* SALVIATI. 1602.

24. François de Joyeuse, François, Archevêque de Narbonne, puis de Tolose, & de saint Sylvestre, & de saint Martin-aux-Monts & de la Trinité du Mont, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* JOYEUSE. 1615.

25. Augustin Valier, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* VALERIUS. 1606.

26. Vincent Lauria, ou Lauro, Calabrois, Evêque de Montréal, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* VINCENT. 1592.

27. Philippe Spinola, Génois, Evêque de Nole, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1593.

28. Albert Bolognetti, Bolonois, Evêque de Massa, Prêtre, Cardinal du titre de . . . 1598.

29. Matthieu Contarelli, Dataire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1585.

30. George de Radzivill, Polonois, Coadjuteur de Vilna, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Evêque de Cracovie. 1600.

31. Scipion Lanceloti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon. 1598.

32. Siméon de Taviglia d'Arragon de Terranova, Sicilien, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie aux Thermes, puis de sainte Anastasie, de saint Jérôme & de sainte Praxède. 1604.

33. François Sforce de Sainte-Flore, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Porto. *Voyez* SFORCE. 1624.

Huitiéme Promotion en 1584.

34. André Bathori, Transylvain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Ange, & Evêque de Warmie. *Voyez* BATHORI. 1599.

SIXTE V, élu Pape en 1585, mort en 1590.

Premiére Promotion en 1585.

1. Alexandre Péretti, Romain, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jérôme puis de saint Laurent *in Damaso*, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. 1623.

Seconde Promotion en 1585.

2. Henri Cajétan, Romain, Patriarche d'Alexandrie,

S

Année de leur mort.

drie, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane, Légat de Bologne, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* CAJÉTAN. 1599.

3. George Drascowitz, Hongrois, Evêque de Cinq-Eglises, puis Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal. 1585.

4. Jean-Baptiste Castrucci, Luquois, Archevêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Ara cœli*, puis de saint Jean & de S. Paul. 1595.

5. Frédéric Cornélio, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Trau en Dalmatie, puis de Bergame & de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne. 1590.

6. Dominique Pinelli, Génois, Evêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Pane*, puis de saint Chrysogon & de sainte Marie au delà du Tibre, Archiprêtre de sainte Marie Majeure, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PINELLI. 1611.

7. Hippolyte de Rubeis, Parméfan, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Portieu*, puis de saint Blaise. 1591.

8. Decius Azolini, Pisan, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du titre de S. Mathieu, & Archiprêtre de Ste Marie *ad Præsepe*. 1587.

9. Hippolyte Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, Grand Pénitencier, & Légat en Pologne, puis Pape sous le nom de CLÉMENT VIII.

Troisiéme Promotion en 1586.

10. Jérôme de la Rovère, Piémontois, Archevêque de Turin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens. *Voyez* ROVERE. 1592.

11. Philippe de Lenoncourt, François, Evêque de Châlons, puis d'Auxerre, & Archevêque de Rheims, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Onuphre. *Voyez* LENONCOURT. 1592.

12. Jérôme Bernier, Lombard, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque d'Ascoli, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas, puis de sainte Marie sur la Minerve, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1611.

13. Antoine-Marie Gallo, Pisan, Evêque de Pérouse, puis d'Osimo, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Agnès, & du titre de sainte Praxède, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. 1620.

14. Constantin Buccafoci, de Sarno, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque de Verceil. *Voyez* BUCCAPOCI. 1596.

15. Jérôme Mathei, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de S. Pancrace. 1603.

16. Benoît Justiniani, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Evêque de Porto. *Voyez* JUSTINIANI. 1621.

17. Ascagne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* COLONNE. 1608.

Quatriéme Promotion en 1587.

18. Guillaume Alain, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* ALAIN. 1594.

Cinquiéme Promotion en 1587.

19. Scipion de Gonzague-Mantoue, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* GONZAGUE. 1593.

20. Antoine Sauli, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. 1623.

21. Jean-l'Evangéliste Paloni, Italien, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Mathieu, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1620.

22. Pierre de Gondi, François, Evêque de Langres, puis de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GONDI. 1616.

23. Etienne Bonnucci, Toscan, Evêque d'Alatri, puis d'Arezzo, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. 1589.

24. Jean de Mendoza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1592.

25. Hugues de Loubens de Verdale, François, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu*. *Voyez* VERDALE. 1595.

26. Frédéric Borromée, Milanois, Archevêque de Milan, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* BORROMÉE. 1631.

Sixiéme Promotion en 1588.

27. François Morosini, Vénitien, Evêque de Bresse, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée. *Voyez* MOROSINI. 1596.

Année de leur mort.

Septiéme Promotion en 1588.

28. Augustin Cusani, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Pane*. 1598.

29. François-Marie, des Marquis du Mont-Sainte-Marie, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Palestrine, de Porto, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* MONTI. 1626.

Huitiéme Promotion en 1589.

30. Marian Perbénedicti, Pisan, Evêque de Martorano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Frascati. 1611.

31. Gregoire Petrochi, Pisan, Général de l'Ordre des Augustins, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. 1612.

32. Charles de Lorraine, Evêque de Metz, de Strasbourg, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* CHARLES. 1607.

33. Guy Pépoli, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or. 1599.

URBAIN VII, élu Pape en 1590, mort douze jours après son élection.

GREGOIRE XIV, élu Pape en 1590, mort en 1591.

Premiére Promotion en 1590.

1. Paul Emile Sfondrate, Milanois, neveu du Pape, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Evêque d'Albano. *Voyez* SFONDRATE. 1618.

Seconde Promotion en 1591.

2. Octave Paravicini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis. 1611.

Odoard Farnèse-Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque de Frascati. *Voyez* FARNÉSE. 1626.

4. Octave Aquaviva-d'Arragon, Napolitain, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* AQUAVIVA. 1612.

5. Flaminio Piati, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Côme & de saint Damien, Prêtre du titre de saint Clément, & de saint Onuphre, & de sainte Marie de la paix. 1611.

INNOCENT IX, élu Pape en 1591, mort la même année.

Promotion en 1591.

1. Philippe Séga, Bolonois, Evêque de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Légat en France. 1596.

2. Antoine Facchinetti, Bolonois, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1606.

CLÉMENT VIII, élu Pape en 1592, mort en 1605.

Premiére Promotion en 1593.

1. Luce Saxo, Napolitain, Evêque de Ripa Transone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Quirice, & de sainte Juliste. 1604.

2. François Tolet, Espagnol, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* TOLET. 1596.

3. Pierre Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Préfet de la Signature de Justice, Camerlingue de la sainte Eglise, Archevêque de Ravenne, & Evêque de la Sabine. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1621.

4. Cinthio Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1610.

Seconde Promotion en 1596.

5. Silvio Savelli, Romain, Archevêque de Rossano, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*. 1599.

6. Laurent Priuli, Vénitien, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1600.

7. Fran-

Année de leur mort.

7. François Marie Tarugi, Toscan, neveu du Pape Jules III, Prêtre de l'Oratoire, Evêque d'Avignon, puis Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, puis de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* T A R U G I. 1608.

8. Octave Bandini, Florentin, Archevêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré College. 1629.

9. François Cornélio, Vénitien, Evêque de Trévise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin. 1598.

10. Anne d'Escars de Givry, François, Evêque de Lisieux & de Metz, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* E S C A R S. 1612.

11. François de Saint-George de Blandrate, natif de Casal, Evêque d'Aqui, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Ferrare & de Faenza. 1605.

12. Camille Borghèse, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe, puis Pape sous le nom de P A U L V.

13. César Baronius, Napolitain, Général des Prêtres de l'Oratoire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achilée. *Voyez* B A R O N I U S. 1607.

14. Laurent Blanchetti, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*. *Voyez* B L A N C H E T T I. 1612.

15. François Davila, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de sainte Croix de Jérusalem. 1606.

16. Ferdinand Nunez de Guévara, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise, puis de saint Martin-aux-Monts, Grand Inquisiteur d'Espagne, & Archevêque de Séville. 1609.

17. Barthélemi Césí, Romain, Archevêque de Conza, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*, puis de saint Pierre-ès-liens, de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*. 1622.

18. François Mantica, d'Udine dans le Frioul, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* M A N T I C A. 1614.

19. Pompée Arigoni, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Balbine, & Archevêque de Bénevent. *Voyez* A R I G O N I. 1616.

20. André Peretti, dit Montalte, Pisan, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Ange, & de saint Eustache, & Evêque d'Albano & de Frascati. *Voyez* M O N T A L T E. 1629.

Troisiéme Promotion en 1596.

21. Philippe-Guillaume, Duc de Baviére, Evêque de Ratisbonne, Cardinal. *Voyez* B A V I É R E. 1598.

Quatriéme Promotion en 1598.

22. Boniface Bévilaqua, Ferrarois, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evêque de Corvia, de la Sabina & de Frascati. 1627.

23. Bernard de Sandoval de Roxas, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, Grand Inquisiteur, & Archevêque de Tolède. 1618.

24. Alfonse Visconti, Milanois, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte Latine, puis de saint Sixte, & Evêque de Spolète. 1608.

25. Dominique Tusco, natif de Reggio, Evêque de Tivoli, & Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'Or, puis de saint Onuphre. *Voyez* T U S C O. 1620.

26. Arnaud d'Ossat, François, Evêque de Rennes, puis de Bayeux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe. *Voyez* O S S A T. 1604.

27. Paul Emile Zachia, Génois, Evêque de Citta di Castello, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1605.

28. François de Dietrichstein, Allemand, Evêque d'Olmutz, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1636.

29. Silvio Antoniano, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* A N T O N I A N O. 1603.

30. Robert Bellarmin, Florentin, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Archevêque de Capoue. *Voyez* B E L L A R M I N. 1621.

31. Bonvisio Bonvisi, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Archevêque de Bari. 1603.

32. François d'Escoubleau-Sourdis, François, Archevêque de Bourdeaux, Diacre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* E S C O U B L E A U. 1628.

33. Alexandre d'Est-Modène, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la paix, & Evêque de Reggio. *Voyez* E S T. 1624.

34. Jean Baptiste Déti, Florentin, Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré College. 1630.

Cinquiéme Promotion en 1603.

35. Silvestre Aldobrandin, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Césaire. *Voyez* A L D O B R A N D I N. 1612.

Sixiéme Promotion en 1604.

36. Séraphin Olivier, François, Patriarche d'Alexandrie, & Evêque de Rennes, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* O L I V I E R. 1609.

37. Dominique Gimnasio, Bolonois, Archevêque de Manfredonia, Cardinal, puis Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré College. *Voyez* G I N N A S I O. 1639.

38. Antoine Zapata, Espagnol, Archevêque de Burgos, Viceroi de Naples, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis de sainte Balbine & Grand Inquisiteur d'Espagne. 1635.

39. Philippe Spinelli, Napolitain, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis Evêque d'Aversa. 1616.

40. Charles Conti, Romain, Evêque d'Ancone, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Clément & de saint Laurent *in Lucina*. 1615.

41. Bernard Macziejowski, Polonois, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1608.

42. Charles Madruce, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de la Sabina. 1629.

43. Jacques Davy-du-Perron, François, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, & Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès *in Agone*. *Voyez* P E R R O N (du) 1618.

44. Innocent Bubalo, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de saint Marcel, de sainte Pudentiane, de saint Nérée & de saint Achillée. 1610.

45. Jean Delfino, Vénitien, Evêque de Vicense, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merula*, puis de saint Marc. *Voyez* D E L F I N I. 1622.

46. Jacques Sannési, Pisan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Orviete. 1621.

47. Erminius Valens, natif d'Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Faenza. 1618.

48. Jérôme Agucchio, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* A G U C C H I O. 1605.

49. Jérôme Pamphile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1610.

50. Ferdinand Taberna, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe, & Evêque de Novare. 1619.

51. Anselme Marzati, Italien, Capucin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, *dit le Cardinal de Monopolis*. 1607.

52. Jean Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, Archevêque de Palerme, & Viceroi de Sicile. 1642.

53. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de sainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré College. *Voyez* P I O. 1641.

L E O N X I, élu Pape en 1605, mort la même année.

P A U L V, élu Pape en 1605, mort en 1621.

Premiére Promotion en 1605.

1. Scipion Caffarelli Borghése, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, Archevêque de Bologne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* B O R G H E S E. 1633.

Seconde Promotion en 1605.

2. Louis de Torrès, Romain, Archevêque de Montréal, Cardinal du titre de saint Pancrace. 1609.

3. Maphée Barberin, Florentin, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, puis de saint Onuphre, & Pape sous le nom d'U R B A I N VIII.

4. Barthélemy Farratini, natif & Evêque d'Amélia, Régent de la Chancellerie, Prêtre, Cardinal sans titre. 1606.

5. Jean Garcias Mellini, Romain, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Imola & de Frascati. *Voyez* M E L L I N I. 1608.

6. Horace Spinola, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1616.

7. Boniface Cajétan, Romain, Evêque de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Archevêque de Tarente. *Voyez* C A J E T A N. 1617.

8. Marcellanti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque & de sainte Julitte, puis de sainte Praxéde, Evêque de Todi, & d'Ostie, Doyen du Sacre College. 1652.

Année de leur mort.

9. Horace Maphée, Romain, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Chiéti. 1609.

Troisième Promotion en 1607.

10. François Forgats, Transsylvain, Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1615.

11. François de la Rochefoucault, François, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Grand Aumonier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. *Voyez* ROCHEFOUCAULT. 1645.

12. Jérôme Xavière, Espagnol, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal. 1608.

13. Maurice, Prince de Savoye, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, remit le chapeau, & se maria en 1642. *Voyez* SAVOYE.

14. Ferdinand de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Marie *in Porticu*, remit le chapeau en 1615, fut Duc de Mantoue, & se maria.

Quatrième Promotion en 1608.

15. Michel-Ange Tonti, de Rimini, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthelemy en l'Isle, puis de S. Pierre-ès-liens, & Evêque de Cesena. 1622.

16. Fabrice Vérالli, Evêque de San-Sévéro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin. 1624.

17. Jean-Baptiste Leinus, Romain, Evêque de Milet, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Cécile, & Evêque de Ferrare. 1627.

18. Lanfranc Margoti, Parmésan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte, puis de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Viterbe. 1611.

19. Louis Capponi, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de saint Charles, de saint Pierre-ès-liens, & de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Ravenne. 1659.

Cinquième Promotion en 1611.

20. Décio Caraffa, Napolitain, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Jean & de saint Paul, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1626.

21. Dominique Rivarola, Génois, Evêque d'Aléria, puis Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. 1627.

22. Metellus Bichi, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Archevêque de Sienne. 1619.

23. Jean Bonzi, Florentin, Evêque de Béziers, Grand Aumônier de la Reine de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1621.

24. Philippe Philonardi Romain, Evêque d'Aquino, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. 1622.

25. Pierre-Paul Crescentio, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Evêque de Porto. 1645.

26. Jacques Serra, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie de la Paix. 1623.

27. Augustin Galamin, Bolonois, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis Evêque de Lorette, & d'Osimo. *Voyez* GALAMIN. 1639.

28. Horace Lancelloni, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. 1620.

29. Gaspard Borgia, Espagnol, Chanoine de Tolède, Diacre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque de Séville & de Tolède, & Evêque d'Albano. 1645.

30. Félix Centini, d'Ascoli, Procureur Général de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, puis de saint Laurent *in Pane*, & de sainte Anastasie, & Evêque de Macerata, de Tolentin, & de la Sabine. 1641.

Sixième Promotion en 1615.

31. François Vendramini, Vénitien, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1619.

32. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Cardinal. *Voyez* LOUIS. 1621.

33. Robert Ubaldini, Florentin, Evêque de Monte-Pulciano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Mathieu, *in Merulana*, puis de sainte Pudentiane, de saint Alexis, & de sainte Praxède. 1635.

34. Liberio Mori, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1636.

35. Gabriel Trejo-Paniagua, Espagnol, Archidiacre de Calatrava, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, puis de saint Pancrace, & Archevêque de Salerne & de Malaga. 1630.

36. Balthasar de Sandoval-Moscoso, Doyen de l'église de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Archevêque de Tolède. 1665.

37. Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis Prêtre du titre de saint Sixte, Evêque de la Sabina & d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. 1666.

38. Vincent de Gonzague-Mantoue, remit le chapeau de Cardinal, fut Duc de Mantoue, & marié.

39. Jules Savelli, Romain, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & Evêque d'Ancone & de Frascati. 1644.

40. Alexandre des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* URSINS (des) 1626.

41. Melchior Kleffélius, Allemand, Evêque de Vienne en Autriche, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix. 1630.

Septième Promotion en 1616.

42. Alexandre Ludovisio, Romain, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Pape sous le nom de GRÉGOIRE XV.

43. Ladislas de Aquino, Napolitain, Evêque de Vénafro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* AQUINO. 1621.

44. Octave Belmusti, Génois, Evêque d'Aléria, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1618.

45. Pierre Campora, Modénois, Commandeur de l'hôpital du saint Esprit *in Saxia*, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas, & Evêque de Cremone. 1643.

46. Matthieu Priuli, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, puis de saint Marc. 1624.

47. Scipion Cobelluzio, de Viterbe, Secretaire des Brefs du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Susanne. 1627.

Huitième Promotion en 1618.

48. Henri de Gondi de Rets, François, Evêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* GONDI. 1622.

49. François Roxas Sandoval, Duc de Lerme, Espagnol, Ministre d'Etat du Roi Philippe III, Prêtre, Cardinal. *Voyez* SANDOVAL. 1625.

Neuvième Promotion en 1619.

50. Ferdinand d'Autriche, *dit le Cardinal Infant*, fils de Philippe III, Roi d'Espagne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Archevêque de Tolède, & Gouverneur des Païs-Bas. 1641.

Dixième Promotion en 1621.

51. François Cennino, Siennois, Patriarche de Jérusalem, Evêque d'Amélia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de Faenza, de la Sabina & de Porto. 1645.

52. Louis de Nogaret, de la Valette-Epernon, François, Archevêque de Tolose, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien. *Voyez* VALETTE. 1639.

53. Guy Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis de sainte Marie *de Populo*, de sainte Praxède, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* BENTIVOGLIO. 1644.

54. Pierre Valier, Vénitien, Archevêque de Candie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Marc, & Evêque de Cénéda & de Padoue. 1629.

55. Eitel Fréderic, Comte de Zollern, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*. *Voyez* HOHENZOLLERN. 1625.

56. Jules Roma, Milanois, Gouverneur de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, Evêque de Lorette, puis de Récanati, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1652.

57. César Ghérardi, de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'Or, & Evêque de Camérino. 1623.

58. Didier Scaglia, Crémonois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis des douze Apôtres, & de saint Charles. 1639.

59. Etienne Pignatelli, de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*. 1623.

60. Augustin Spinola, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Evêque de Tortose & de Grenade, & Archevêque de Compostelle & de Séville. 1659.

GRÉGOIRE XV, élu Pape en 1621, mort en 1623.

Première Promotion en 1621.

1. Louis Ludovisio, Bolonois, neveu du Pape, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de sainte Ma-

Année de leur mort.

Marie au delà du Tibre, puis de faint Laurent *in Damaſo*. 1632.

Seconde Promotion en 1621.

2. Antoine Cajétan, Romain, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. *Voyez* C A J E T A N. 1624.

3. François Sacrati, Ferrarois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de faint Matthieu *in Merulana*, & Evêque de Céſenne. 1623.

4. François Boncompagnon, Romain, neveu du Pape Grégoire XIII, Diacre, Cardinal du titre de faint Euſtache, puis des quatre Saints couronnez & Archevêque de Naples. *Voyez* B O N C O M P A G N O N. 1641.

5. Hippolyte Aldobrandin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve. 1638.

Troiſième Promotion en 1622.

6. Luce de Saint-Sévérin, Napolitain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. 1623.

7. Marc-Antoine Gozadini, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de faint Euſebe, puis de ſainte Agathe, & Evêque de Tivoli & de Faenza. 1623.

Quatrième Promotion en 1622.

8. Côme de Torrès, Romain, Archevêque d'Andrinople, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pancrace, puis de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Pérouse, & Archevêque de Montréal. 1642.

9. Armand Jean du Pleſſis, Duc de Richelieu, François, Evêque de Luçon, Cardinal, premier Miniſtre d'Etat du Roi Louis XIII, Commandeur de l'Ordre du faint Eſprit, &c. *Voyez* P L E S S I S - R I C H E L I E U. 1642.

10. Octave Rodulphi, Florentin, Evêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de faint Agnès *in Agone*, & Evêque de Gergenti. 1624.

11. Alfonſe de la Cuéva, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine, & Evêque de Malaga & de Paleſtrine. *Voyez* C U E V A. 1655.

URBAIN VIII, élu Pape en 1623, mort en 1644.

Première Promotion en 1623.

1. François Barberin, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de faint Onuphre, puis de ſainte Agathe, Evêque de la Sabina, de Porto, & d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* B A R B E R I N. 1679.

Seconde Promotion en 1624.

2. Antoine Barberin, Florentin, Capucin, *frère du* Pape, Diacre, Cardinal du titre de faint Onuphre, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* B A R B E R I N. 1646.

3. Laurent Magaloti, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de faint Jean & de faint Paul, & Evêque de Ferrare. 1637.

4. Pierre-Marie Borghèſe, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de faint George *in Velabro*, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*. 1642.

Troiſième Promotion en 1626.

5. Louis Cajetan, Romain, Patriarche d'Antioche & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. *Voyez* C A J E T A N. 1642.

6. Denys Simon de Marquemont, François, Archevêque de Lyon, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*. *Voyez* M A R Q U E M O N T. 1626.

7. Ernest-Adalbert de Harrach, Allemand, Archevêque de Prague & Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxède, puis de faint Laurent *in Lucina*. 1667.

8. Bernard Spada, Modénois, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*, puis de faint Pierre-ès-liens, & Evêque de la Sabina. *Voyez* S P A D A. 1661.

9. Laudivio Zacchia, Génois, Evêque de Monte-Fiaſcone & de Cornéto, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sixte, puis de ſainte Eudoxie. 1637.

10. Berlinger Gipſio, Bolonois, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de faint Auguſtin. 1639.

11. Frédéric Cornaro, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, puis de ſainte Cecile & de faint Marc, Evêque de Vicenze, de Padoue, Patriarche de Veniſe, & Evêque d'Albano. *Voyez* C O R N A R O. 1653.

12. Jules Sachetti, Florentin, Evêque de Gravina, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Fano, de Fraſcati & de la Sabina. *Voyez* S A C H E T T I. 1663.

13. Jean Dominique Spinola, Génois, Cardinal du titre de faint Clément, puis de ſainte Cécile, Archevêque d'Acerenza & de Materi, & Evêque de Sarzane. 1649.

14. Jacques Cavalérius, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de faint Euſébe. *Voyez* C A V A L E R I U S. 1629.

15. Lélio Biſcia, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Vite & de faint Modeſte, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Prêtre du titre de ſainte Marie *de Populo*. *Voyez* B I S C I A. 1638.

16. Henri de Guzman & Haro, Eſpagnol, Cardinal à l'âge de 21 ans. 1626.

Quatrième Promotion en 1627.

17. Nicolas François de Lorraine, Diacre, Cardinal, remit ſon chapeau, fut Duc de Lorraine, & épouſa en 1634, Claude de Lorraine ſa couſine.

18. Jérôme Vidoni, Crémonois, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez & Tréſorier Général de la ſainte Egliſe. 1632.

19. Martius Ginetti, de Vélitri, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, & de faint Euſtache, puis Prêtre du titre de faint Pierre-ès-liens & de ſainte Eudoxie & Evêque de la Sabina, Vicaire du Pape. *Voyez* G I N E T T I. 1671.

20. Fabrice Vérospi, Romain, Cardinal du titre de faint Laurent *in Pane*, puis de ſainte Marie de la Paix. 1639.

21. Gilles Albornos, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-au-Mont-d'Or, & Archevêque de Tarente. 1649.

22. Pierre de Bérulle, François, Fondateur & premier Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire en France, Cardinal. *Voyez* B E R U L L E. 1629.

23. Alexandre Céſarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de faint Euſtache & de ſainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Viterbe. 1644.

24. Antoine Barberin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Agathe & de ſainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de la Trinité-du-Mont, Evêque de Poitiers, Archevêque de Rheims, Grand Aumonier de France, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* B A R B E R I N. 1671.

25. Jérôme Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agnès, puis de faint Ange, de ſainte Marie *in Coſmedin*, & de faint Euſtache, Prêtre du titre de faint Silveſtre, de ſainte Marie au delà du Tibre, & de faint Laurent *in Lucina*, Evêque de Fraſcati, & Archevêque de Bologne. 1666.

26. Jean Baptiſte Pamphile, Romain, Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du titre de faint Euſebe, puis Pape ſous le nom d'I N N O C E N T X.

27. Jean-François, des Comtes de Guidi Bagni, Florentin, Archevêque de Patras, & Evêque de Cervia, puis de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de faint Alexis. *Cherchez* B A G N I. 1641.

Cinquième Promotion en 1629.

28. Pierre Pazmani, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal du titre de faint Jérôme des Illyriens. *Voyez* P A Z M A N I. 1637.

29. Antoine de Sainte-Croix, Romain, Archevêque de Séleucie, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nérée & de faint Achillée, & Archevêque de Chiéti & d'Urbain. *Voyez* S A I N T E - C R O I X. 1641.

30. Alfonſe-Louis du Pleſſis-Richelieu, François, Chartreux, Prêtre, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, puis Archevêque de Lyon & Grand Aumonier de France. *Voyez* P L E S S I S - R I C H E L I E U. 1653.

31. Jean Baptiſte Palotta, Romain, Archevêque de Theſſalonique, Prêtre, Cardinal du titre de faint Silveſtre, puis de faint Pierre-ès-liens, de ſainte Marie au delà du Tibre, & de faint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Albano & de Fraſcati. *Voyez* P A L O T T A. 1668.

32. Grégoire Nari, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de faint Cyriaque, & de ſainte Julitte, puis de ſainte Marie de la Paix, & Evêque de Riéti. 1634.

33. Luc-Antoine Virile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sauveur *in Lauro*. 1634.

34. Théodore Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de faint Céſaire, puis de ſainte Marie *in Via lata*, Viceroi d'Arragon & de Sicile. *Voyez* T R I V U L C E. 1657.

35. Diégo de Guzman de Haro, Eſpagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal. *Voyez* G U Z M A N. 1631.

Sixième Promotion en 1632.

36. Jean Albert, de Pologne, Archevêque de Cracovie, Cardinal. 1634.

Septième Promotion en 1634.

37. Cyriaque Rocci, Romain, Archevêque de Patras, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* R O C C I. 1651.

38. Céſar Monti, Milanois, Patriarche de Jéruſalem &

Année de leur mort.

& Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* MONTI. 1650.

39. Alexandre Bichi, Siennois, Evêque d'Isola, puis de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* BICHI. 1657.

40. François Marie Brancacio, Napolitain, Evêque de S. Marc, puis de Todi, de Terni, & de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evêque de Viterbe, Archevêque de Bari, & Evêque de Porto, Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* BRANCACIO. 1675.

41. Ulric, des Comtes de Carpégna, natif d'Urbin, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Pierre-ès-liens, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* CARPEGNA. 1679.

42. Etienne Durazzo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Gênes. *Voyez* DURAZZO. 1667.

43. Augustin Orégius, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Archevêque de Benévent. *Voyez* OREGIUS. 1635.

44. Benoît Monaldi de Ubaldis, natif de Pérouse, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Evêque de Pérouse. *Voyez* MONALDI. 1644.

45. Marc Antoine Franciotti, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Marie de la Paix, & Evêque de Luques. 1666.

Huitiéme Promotion en 1641.

46. François Marie Machiavelli, Florentin, Patriarche de Constantinople, Evêque de Ferrare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1653.

47. Ascagne Philomarini, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Archevêque de Naples. *Voyez* FILOMARINI. 1666.

48. Marc-Antoine Bragadin, Vénitien, Evêque de Créme, puis de Céneda, & de Vicence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. 1658.

49. Octavien Raggi, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Evêque d'Aleria. *Voyez* RAGGI. 1643.

50. Pierre Donato Cési, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel & Chanoine de Tolède. *Voyez* CESI. 1656.

51. Jérôme Vérospi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Agnès, & Evêque d'Osimo. 1652.

52. Vincent Maculano, natif de Fiérenzola, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément, & Archevêque de Bénévent. 1667.

53. François Péretti de Montalte, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, & Archevêque de Montréal. *Voyez* MONTALTE. 1655.

54. Jules Gabriéli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, de sainte Praxéde & de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Ascoli, & de la Sabina. *Voyez* GABRIELI. 1677.

55. Jules Mazarin, Romain, premier Ministre d'Etat de France, Abbé de Corbie & de S. Denys en France, &c. Cardinal. *Voyez* MAZARIN. 1661.

56. Virginio des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de sainte Marie la Neuve, de sainte Marie *in Cosmedin*, de S. Eustache, de sainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de sainte Marie des Anges, de sainte Praxéde & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* URSINS (des). 1676.

57. Renaud d'Est, de Modéne, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, Evêque de Reggio & de Palestrine. *Voyez* EST. 1672.

Neuviéme Promotion en 1643.

58. Jean Jacques Pancirole, Romain, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* PANCIROLE. 1651.

59. Faustle Poli, natif de Cascia en Ombrie, Archevêque d'Amasie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque d'Orviéte. 1653.

60. Lélio Falconiéri, Florentin, Archevêque de Thébes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Légat de Bologne. 1648.

61. Gaspard Mathei, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cécile. 1650.

62. César Facchinetti, Bolonois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de Sinigaglia, de Spoléte, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* FACCHINETTI. 1683.

63. Jérôme Grimaldi, Génois, Archevêque de Séleucie, puis Evêque de Brugnet dans l'Etat de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe, & du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, Archevêque d'Aix & Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMALDI. 1685.

64. Charles Rosetti, Ferrarois, Archevêque de Tarse, Evêque de Faenza, Diacre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Via lata*, & de saint Silvestre, & Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* ROSETTI. 1681.

65. Jean-Baptiste Altiéri, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Evêque de Todi. *Voyez* ALTIERI. 1654.

66. Mario Théodoli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Evêque d'Imola. 1650.

67. François-Ange Rapaccioli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de sainte Cécile, & Evêque de Terni. 1657.

68. François-Adrien, des Marquis de Céva, Piémontois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1655.

69. Angelo Giorio, natif de Camerino en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & de sainte Julitte, & Evêque de Camerino. 1662.

70. Vincent Costaguti, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de saint Ange *in Foro Piscium*, de sainte Marie *in Cosmedin*, & de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Calixte. 1660.

71. Jean-Etienne Donghi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de sainte Agathe, & Evêque d'Ajazzo, d'Imola & de Ferrare. 1669.

72. Paul Emile Rondinini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Evêque d'Assise. 1668.

73. Jean de Lugo, Espagnol, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis de sainte Balbine. *Voyez* LUGO. 1660.

74. Achillée d'Etampes de Valencey, François, Commandeur & Grand-Croix de Malthe, Général de l'armée de l'Ordre, & de celle du Pape Urbain VIII, contre le Duc de Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1646.

INNOCENT X, *élu Pape en 1644, mort en 1655.*

Premiére Promotion en 1644.

1. Jean-Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint George *in Velabro*. *Voyez* MEDICIS. 1662.

2. Camille Pamphile, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Domanica*, se démit de la pourpre, & épousa en 1647, Olympia Aldobrandin, veuve de Paul Borghése, Prince de Rossano. 1666.

3. Dominique Cecchini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* CECCHINI. 1656.

Seconde Promotion en 1645.

4. Nicolas Albergati-Ludovisio, Bolonois, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie des Anges, de sainte Marie au delà du Tibre, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1687.

5. Tibére Censi, Romain, Evêque de Jési, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte. 1653.

6. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Légat de Bologne. 1655.

7. Horace Justiniani, Génois, Evêque de Montalte, puis de Nocéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Grand Pénitencier. 1649.

8. Alderan Cibo, des Princes de Masse & de Carrare, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de sainte Praxéde, Evêque de Jési & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* CIBO. 1700.

9. Frédéric Sforce, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de sainte Eudoxe, & de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Rimini & de Tivoli. *Voyez* SFORCE. 1676.

10. Benoit Odescalchi, natif de Côme, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Onuphre, Légat de Ferrare, Evêque de Novare, & Pape sous le nom d'INNOCENT XI.

11. François-Marie Farnése, des Ducs de Parme, Diacre, Cardinal sans titre. *Voyez* FARNESE. 1647.

Troisiéme Promotion en 1646.

12. Jean-Casimir, fils de Sigismond III, Roi de Pologne, après avoir été Jésuite, fut nommé Cardinal, & ayant remis son chapeau, il fut élu Roi de Pologne en 1648, & épousa en 1649, Marie de Gonzague-Mantoue, veuve de son frére Ladislas, Roi de Pologne, laquelle étant morte sans enfans, il se démit de sa Couronne, & fut pourvu de plusieurs Abbaïes en France. 1672.

Quatriéme Promotion en 1647.

13. Fabrica Savelli, Romain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Légat de Bologne. 1659.

14. Mi-

Année de leur mort.

14. Michel Mazarin, Romain, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Viceroi de Catalogne. *Voyez* MAZARIN. 1648.

15. François Cherubini, natif de Montebobio en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte Latine, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* CHERUBINI. 1656.

16. Christophle Vidman, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Légat d'Urbin. 1660.

17. Laurent Raggi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Domenica*, puis de S. Ange *in Foro piscium*, & de saint Eustache, Prêtre du titre de saint Quirice, & de sainte Julitte, Archevêque de Salerne & de Tarente, & Légat de la Romagne. *Voyez* dans l'article de RAGGI. 1687.

18. François Maldachini, natif de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Pancrace, de sainte Marie *in Portico* & de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* MALDACHINI. 1700.

19. Antoine d'Arragon de Cordoue, Espagnol, Diacre, Cardinal sans titre. 1650.

Cinquième Promotion en 1650.

20. Camille Astalli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, & Evêque de Catane. *Voyez* ASTALLI. 1663.

Sixième Promotion en 1652.

21. Jean-François Paul de Gondi, François, Archevêque de Corinthe, puis de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Abbé de saint Denys en France. *Voyez* GONDI. 1679.

22. Dominique Pimentel, Espagnol, Provincial des Frères Prêcheurs, Evêque d'Osme, puis de Cordoue, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1653.

23. Fabio Chigi, Siennois, Evêque de Nardi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Popolo*, puis Evêque d'Imola, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VII.

24. Jean-Jérôme Lomellini, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Légat de Bologne. *Voyez* LOMELLINI. 1659.

25. Louis Homodei, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Légat d'Urbin. 1685.

26. Pierre Ottoboni, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Marc, Evêque de Bresse & de Porto, Sous-Doyen du Sacré Collége, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VIII.

27. Jacques Corrado, Ferrarois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Jési. 1666.

28. Marcel de sainte Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1674.

29. Baccio Aldobrandini, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de saint Nérée & de saint Achillée. 1665.

30. Frédéric Landgrave de Hesse-Darmstad, Allemand, Grand-Prieur d'Allemagne & Général des Galères de l'Ordre de Malte, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint Césaire, de saint Eustache, & de saint Nicolas *in Carcere*, & Evêque de Breslau en Silésie. *Voyez* HESSE. 1682.

31. Charles Barberin, Romain, petit-neveu du Pape Urbain VIII, Diacre, Cardinal du titre de S. Césaire, puis de saint Ange *in Foro piscium*, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BARBERIN. 1704.

32. Laurent Impériali, Génois, Cardinal, puis Légat de Ferrare, Gouverneur de Rome, & Légat de la Marche d'Ancone. *Voyez* IMPÉRIALI. 1673.

33. Gilbert Borromée, Milanois, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BORROMÉE. 1672.

34. Jean-Baptiste Spada, Luquois, Patriarche de Constantinople, Cardinal du titre de sainte Susanne & Légat de Ferrare. *Voyez* SPADA. 1675.

35. Prosper Caffarelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1659.

36. François Albizzi, natif de Césena, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* ALBIZZI. 1684.

37. Octave Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA. 1674.

38. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat d'Urbin, Evêque de Ferrare & de la Sabina. *Voyez* PIO. 1689.

39. Charles Gualtieri, natif d'Orviète, Diacre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de S. Ange *in Foro piscium*, & de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusebe, & Archevêque de Fermo. *Voyez* GUALTIERI. 1673.

40. Décio Azzolini, natif de Fermo, Evêque de Narni, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Eustache. *Voyez* AZZOLINI. 1689.

ALEXANDRE VII, élu Pape en 1655, mort en 1667.

Première Promotion en 1657.

1. Flavio Chigi, Siennois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Popolo*, Légat en France, Archiprêtre de saint Jean de Latran, Légat de Ferrare, & Evêque de Porto. 1693.

Seconde Promotion en 1657.

2. Camille Melzio, Milanois, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. 1659.

3. Jules Rospigliosi, natif de Pistoye, Archevêque de Tarse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Pape sous le nom de CLEMENT IX.

4. Nicolas Bagni, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusebe, Evêque de Sinigaglia. 1663.

5. Jérôme Bonvisi, Luquois, Archevêque de Laodicée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jérôme des Illyriens, Evêque de Luques, & Légat de Ferrare. *Voyez* BONVISI. 1677.

6. François Paolucci, natif de Forli, Secrétaire des Brefs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean-Porte-Latine. 1661.

7. Scipion d'Elci, Siennois, Evêque de Pienza, puis Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat d'Urbin. 1670.

8. Jérôme Farnése, Romain, Archevêque de Patras, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Légat de Bologne. *Voyez* FARNESE. 1668.

9. Antoine Bichi, Siennois, Evêque d'Osimo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Augustin, puis de sainte Marie des Anges. *Voyez* BICHI. 1691.

10. Sforce Pallavicini, Romain, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Salinne, puis de S. Sauveur *in Lauro*. *Voyez* PALLAVICINI. 1667.

Troisième Promotion en 1660.

11. Volumnio Bandinelli, Siennois, Patriarche de Constantinople, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin aux-Monts. 1667.

12. Edouard Vecchiarelli, natif de Riéti, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Evêque de Riéti. 1667.

13. Jacques Franzone, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cæli*, puis Légat de Ferrare, Evêque de Camérino, & Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* FRANZONE. 1697.

14. François Guillaume de Wartemberg, Bavarois, Evêque d'Osnabruck, de Minden, de Ferden, & de Ratisbonne, Prêtre, Cardinal sans titre. *Voyez* BAVIÉRE. 1661.

15. Pierre Vidoni, Crémonois, Evêque de Lodi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte, & Légat de Bologne. *Voyez* VIDONI. 1681.

16. Grégoire Barbarigo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas *in Parione*, puis Evêque de Padoue. *Voyez* BARBARIGO. 1697.

17. Pascal d'Arragon de Cordonne, de Cordoue, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Viceroi de Naples, Grand Inquisiteur, & Archevêque de Toléde. 1677.

18. François Marie Mancini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de S. Mathieu *in Merulana*. *Voyez* MANCINI. 1672.

Quatrième Promotion en 1664.

19. Jérôme Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1684.

20. Charles Bonelli, Romain, arriére-neveu du Pape Pie V, Archevêque de Corinthe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* BONELLI. 1676.

21. Célio Piccolomini, Siennois, Archevêque de Césarée, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre *in Monte Aureo*, puis Légat de la Romandiole & de l'Exarchat de Ravenne, & Archevêque de Sienne. *Voyez* PICCOLOMINI. 1681.

22. Charles Caraffa, Napolitain, Evêque d'Averse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat de Bologne. *Voyez* CARAFFA. 1680.

23. Angélo Celsus ou Celsi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* CELSUS. 1671.

24. Paul Savelli Peretti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1685.

25. Alfonse Litta, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* LITTA. 1679.

26. Nérée Corsini, Florentin, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée,

puis

Année de leur mort.

puis Légat de Ferrare, & Evêque d'Arezzo. *Voyez* C O R S I N I. 1678.

27. Paluccio Paulucci-Albéroni, Romain, *dit Altiéri*, par adoption du Pape Clément X, dont il fut le premier Ministre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de Monte-Fiascone, Archevêque de Ravenne, Camerlingue de la sainte Eglise, & Sous-Doyen du Sacré Collège. 1698.

28. César Rasponi, natif de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* R A S P O N I. 1676.

29. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque d'Ancone & de la Sabina. *Voyez* C O N T I. 1668.

30. Jacques-Philippe Nini, Siennois, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* N I N I. 1680.

Cinquième Promotion en 1666.

31. Jules Spinola, Génois, Archevêque de Laodicée, Nonce à Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, Evêque de Sutri, de Nepi & de Luques. *Voyez* S P I N O L A. 1691.

32. Charles Roberti, Romain, Archevêque de Tarse, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Légat de la Romagne. *Voyez* R O B E R T I. 1673.

33. Vitalié Visconti, Milanois, Archevêque d'Ephèse, Nonce en Espagne, Cardinal Archevêque de Monréal. 1671.

34. Innico Caraccioli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Archevêque de Naples. *Voyez* C A R A C C I O L I. 1685.

Sixième Promotion en 1666.

35. Jean Delfini, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Vite & de saint Modeste. *Voyez* D E L F I N I. 1699.

36. Guidobalde de Thung, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal sans titre, puis Evêque de Ratisbonne. 1668.

37. Louis, Duc de Vendôme, Gouverneur de Provence, &c. François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*, & Légat en France. *Voyez* L O U I S. 1669.

38. Louis-Guillaume de Moncade de Luna, d'Arragon, Duc d'Alcala, Espagnol, Viceroi de Sicile, Diacre, Cardinal sans titre. 1672.

C L É M E N T IX. élu Pape en 1667, mort en 1669.

Première Promotion en 1667.

1. Jacques Rospigliosi, natif de Pistoye, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* R O S P I G L I O S I. 1684.

2. Léopold de Médicis, frère du Grand Duc de Toscane, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* M E D I C I S. 1675.

3. Sigismond Chigi, Siennois, neveu du Pape Alexandre VII, Grand-Prieur de Rome, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & Légat de Ferrare. 1678.

Seconde Promotion en 1669.

4. Emanuel Théodose de la Tour d'Auvergne de Bouillon, François, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Pierre-ès-liens, Grand Aumônier de France, Grand Prevôt de Liège, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* T O U R (la) 1715.

Troisième Promotion en 1669.

5. Louis-Emanuel-Fernandez Porto-Carréro, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Tolède, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & Evêque de Palestrine. *Voyez* P O R T O-C A R R E R O. 1709.

6. François Nerli, Florentin, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle. 1670.

7. Emile Altieri, Romain, Evêque de Camerino, Cardinal, puis Pape sous le nom de C L E M E N T X.

8. Charles Cerri, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, Evêque de Ferrare & Légat d'Urbin. *Voyez* C E R R I. 1690.

9. Lazare Pallavicini, Génois, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & Légat de Bologne. *Voyez* P A L L A V I C I N I. 1680.

10. Jean Bona, Piémontois, Feuillant, Prêtre, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien. *Voyez* B O N A. 1674.

11. Nicolas Acciaioli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Légat de Ferrare, Evêque de Porto & d'Ostie, Doyen du Sacré Collège. *Voyez* A C C I A I O L I. 1719.

Année de leur mort.

12. Bonaccurse Bonacorsi, natif de Macérata, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, & Légat de Bologne. *Voyez* B O N A C O R S I. 1678.

C L E M E N T X, élu Pape en 1670, mort en 1676.

Première Promotion en 1670.

1. Frédéric Borromée, Milanois, Patriarche de Constantinople, Sécretaire d'Etat, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Préfet de la Congrégation des immunitez. *Voyez* B O R R O M É E. 1673.

2. Camille Massimi, Romain, Patriarche de Jérusalem, Maître de la Chambre du Pape, Cardinal. *Voyez* M A S S I M I. 1677.

3. Gaspard Carpégna, Romain, Archevêque de Nicée, Dataire du Pape, Cardinal, puis Vice-Chancelier & Vicaire du Pape, & Evêque de la Sabina. 1714.

Seconde Promotion en 1672.

4. Gustave, Marquis de Bade-Dourlach, Allemand, Abbé de Fulde, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* B A D E. 1677.

5. Pierre de Bonzi, François, Evêque de Béziers, puis Archevêque de Tolose, Grand Aumônier de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, Cardinal, Archevêque de Narbonne, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* B O N Z I. 1703.

6. Vincent-Marie des Ursins, frère du Duc de Gravina, Romain, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, puis Archevêque de Manfredonia & de Bénévent, Cardinal du titre de saint Sixte, Evêque de Porto, qui fut depuis Pape sous le nom de B E N O I T XIII.

Troisième Promotion en 1672.

7. César d'Estrées, François, Evêque & Duc de Laon, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit & Evêque d'Albano. *Voyez* E T R E E S. 1714.

8. Jean Evrard Nidhart, ou Nitard, Allemand, Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, son premier Ministre, Ambassadeur d'Espagne à Rome, Archevêque d'Edesse, puis de Monréal, & de Palerme, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle. *Voyez* N I D H A R T. 1681.

Quatrième Promotion en 1673.

9. Félix Rospigliosi, Romain, neveu du Pape Clément IX, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. *Voyez* R O S P I G L I O S I. 1688.

Cinquième Promotion en 1673.

10. François Nerli, Florentin, Archevêque d'Andrinople, & de Florence, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merulana*, puis de sainte Susanne & de saint Laurent *in Lucina*, & Archiprêtre de saint Pierre. 1708.

11. Jérôme Casanate, Napolitain, Sécretaire des Evêques & Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*, Légat d'Urbin & Bibliothécaire du Vatican. *Voyez* C A S A N A T E. 1700.

12. Jérôme Gastaldi, Génois, Thrésorier de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Légat de Bologne, & Archevêque de Bénévent. G U A S T A L D I. 1685.

13. Pierre Bassadona, Vénitien, Procurateur de saint Marc, Cardinal. *Voyez* B A S S A D O N A. 1684.

14. Frédéric Baldeschi-Colonne, natif de Pérouse, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Marcel, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* B A L D E S C H I. 1691.

Sixième Promotion en 1675.

15. Alexandre Crescenzio, Romain, Patriarche d'Alexandrie, puis d'Antioche, Cardinal du titre de sainte Prisque, Evêque de Lorette, puis de Recanati. *Voyez* C R E S C E N T I O. 1688.

16. Bernard Rocci, Romain, Majordome du Pape, Archevêque de Damas, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Evêque d'Orviète, & Légat de Ferrare. *Voyez* R O C C I. 1680.

17. Fabrice Spada, Crémonois, Archevêque de Patras, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Calixte, & Evêque de Palestrine. *Voyez* S P A D A. 1717.

18. Mario Albirio, Napolitain, Archevêque de Néocésarée, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1680.

19. Galeas Marescotti, Bolonois, Archevêque de Corinthe, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien & Légat de Ferrare.

20. Tho-

Année de leur mort.

20. Thomas-Philippe Howard de Norfolk, Anglois, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Grand Aumonier de la Reine d'Angleterre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* HOWARD. 1694.

INNOCENT XI, *élu Pape en 1676, mort en 1689.*

Premiere Promotion en 1681.

1. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Archevêque d'Acérenza, puis de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* SPINOLA. 1704.

2. Antoine Pignatelli, Napolitain, Archevêque de Lerissa, Nonce en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce & de Faenza, Maître de Chambre du Pape, Prêtre, Cardinal, Légat de Bologne, Archevêque de Naples, & Pape sous le nom d'INNOCENT XII.

3. Etienne Brancacio, Napolitain, Archevêque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Venise, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal. *Voyez* BRANCACIO. 1682.

4. Etienne Agostini, natif de Forli dans la Romagne, Archevêque d'Heraclée, Prêtre, Cardinal. *Voyez* AGOSTINI. 1683.

5. François Bonvisi, Luquois, Archevêque de Thessalonique, Nonce à Cologne, en Pologne, & à Vienne, Prêtre, Cardinal, & Evêque de Luques. *Voyez* BONVISI. 1700.

6. Savo Mellini, Romain, Archevêque de Césarée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens, & Evêque de Sutri. *Voyez* MELLINI. 1701.

7. Frédéric Visconti, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal. 1693.

8. Marc Gallio, natif de Côme dans le Duché de Milan, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GALLIO. 1683.

9. Flaminio del Taya, Siennois, Auditeur de Rote, Prêtre, Cardinal. *Voyez* TAYA. 1682.

10. Raimond Capisucchi, Romain, originaire de Provence, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal. *Voyez* CAPISUCCHI. 1691.

11. Jean-Baptiste de Luca, natif de Venosa au Royaume de Naples, Référendaire des deux Signatures & Auditeur du Pape, Prêtre, Cardinal. *Voyez* LUCA. 1683.

12. Laurent Brancati, natif de Lauria en Calabre, de l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, Consulteur du saint Office, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* LAURIA. 1693.

13. Urbain Sachetti, Florentin, Auditeur général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Transvetere*. *Voyez* SACHETTI. 1705.

14. Jean-François Ginetti, Romain, originaire de Véletri, Thrésorier général du Pape, Diacre, Cardinal du titre de . . . & Archevêque de Fermo. *Voyez* GINETTI. 1691.

15. Benoît Pamphile, Romain, petit-neveu du Pape Innocent X, Grand-Prieur de Rome, Diacre, Cardinal.

16. Michel-Ange Ricci, Romain, Sécretaire de la Congrégation des Indulgences, Diacre, Cardinal. *Voyez* RICCI. 1682.

Seconde Promotion en 1686.

17. Maximilien Gandolf, Comte de Khuembourg, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal. 1687.

18. Vérissimo d'Alencastro, Portugais, Archevêque de Brague, puis de Lisbonne, Grand Inquisiteur de Portugal, Cardinal. *Voyez* l'article d'ABRANTES. 1692.

19. Jacques de Angelis, natif de Pise, Archevêque d'Urbin & Vicegérent, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara cœli*. *Voyez* ANGELIS. 1695.

20. Obizzo Pallavicini, Génois, Archevêque d'Ephése, Nonce à Cologne & en Pologne, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Osimo. *Voyez* PALLAVICINI, Maison noble. 1700.

21. Angelo Ranuzzi, Bolonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Fano, Nonce en Pologne & en France, Cardinal & Archevêque de Bologne. *Voyez* RANUZZI. 1689.

22. Marcel Durazzo, Génois, Archevêque de Chalcédoine, Nonce en Portugal & en Espagne, Cardinal de la Romagne, & Evêque de Faenza. *Voyez* DURAZZO. 1710.

23. Horace Mattei, Romain, Archevêque de Damas, Auditeur de Rote, & Majordome du Pape, Cardinal. 1688.

24. Marc-Antoine Barbarigo, Vénitien, Archevêque de Corfou & Evêque de Montefiascone, Cardinal. *Voyez* BARBARIGO. 1706.

25. Léopold, Comte de Colonitz, Hongrois, Evêque de Javarin, puis de Neustad, & Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1707.

26. Guillaume Egon, Prince de Furstemberg, Allemand, Evêque de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* FURSTEMBERG. 1704.

27. Pierre de Salazar, Espagnol, Général de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Salamanque & de Cordoue, Cardinal. 1706.

28. Michel Radziejowski, Polonois, Evêque de Warmie, puis Archevêque de Gnesne, Cardinal. *Voyez* RADZIEJOWSKI. 1705.

29. Jean, Baron de Goez, Allemand, Evêque de Gurck, Cardinal. *Voyez* GOEZ. 1696.

30. Etienne le Camus, François, Evêque & Prince de Grenoble, Cardinal du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* CAMUS (le). 1707.

31. Charles Ciceri, Milanois, Evêque de Côme, Cardinal. *Voyez* CICERI. 1694.

32. Pierre Matthieu Petrucci, Evêque de Jesi sa patrie, Cardinal. *Voyez* PETRUCCI. 1701.

33. François de Médicis, frere du Grand Duc de Toscane, Cardinal, remit le chapeau en 1709, & épousa Eléonore de Gonzague-Guastalla. 1711.

34. Rinaldo d'Est, oncle du Duc de Modéne, Cardinal, puis Duc de Modéne, remit le chapeau en 1695, & épousa la même année la Princesse Charlotte-Félicité de Brunswic-Lunebourg.

35. Dominique-Marie Corsi, Florentin, Auditeur de la Chambre Apostolique, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Pierre, *in Monte aureo*. *Voyez* CORSI. 1697.

36. Jean-François Négroni, Génois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Evêque de Faenza, Cardinal. 1712.

37. Fulvio Astalli, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinal du titre . . . . . puis Légat de Ferrare, Evêque de la Sabina & Doyen des Cardinaux. *Voyez* ASTALLI. 1721.

38. Gaspard Cavallieri, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinal du titre . . . . & Archevêque de Capoue. *Voyez* CAVALLIERI. 1690.

39. Jean Gualter Sluse, Liégeois, Sécretaire des Brefs, Cardinal. *Voyez* GUALTER. 1691.

40. Jean Casimir de Denhoff, Polonois, Commandeur de l'Hopital du Saint-Esprit, Evêque de Carpentras & de Césena, Cardinal. *Voyez* DENHOFF. 1697.

41. Fortunato Caraffa, Napolitain, frere du Grand Maître de Malthe, Evêque d'Aversa, Cardinal. *Voyez* CARAFFA. 1696.

42. Léandro Colloredo, natif d'Udine, Prêtre de l'Oratoire de la Chiesa Nova, Cardinal du titre de sainte Marie *in Transvetere*, & Grand-Pénitencier. *Voyez* COLLOREDO. 1709.

43. Joseph Saens d'Aguirre, Espagnol, Religieux Bénédictin, Professeur en Théologie en l'Université de Salamanque, Cardinal. *Voyez* AGUIRRE. 1699.

ALEXANDRE VIII, *élu Pape en 1689, mort en 1691.*

Premiere Promotion en 1689.

1. Pierre Ottoboni, Vénitien, petit-neveu du Pape, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, Abbé de Saint-Paul de Verdun. *Voyez* OTTOBONI.

Seconde Promotion en 1690.

2. Toussaint de Forbin de Janson, François, Evêque de Digne, puis de Marseille & de Beauvais, Cardinal du titre de saint Calixte, & Grand-Aumonier de France. *Voyez* FORBIN. 1713.

3. Bandino Panciatici, Florentin, Patriarche de Jérusalem & Dataire du Pape, Cardinal du titre de saint Pancrace, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* PANCIATICI. 1718.

4. Jacques Cantelmi, Napolitain, Nonce en Pologne & Archevêque de Naples, Cardinal. *Voyez* CANTELMI. 1702.

5. Ferdinand d'Adda, Milanois, Archevêque d'Amasie & Nonce en Angleterre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque d'Albano. *Voyez* ADDA (d'). 1719.

6. Jean-Baptiste Rubini, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicence, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* RUBINI. 1707.

7. Jean-François Albani, natif de Pésaro dans l'Etat d'Urbin, Sécretaire des Brefs, Cardinal du titre de saint Adrien, & Pape sous le nom de CLEMENT XI.

8. Charles Bichi, Siennois, Auditeur Général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* BICHI. 1718.

9. Joseph René Imperiali, Génois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

10. Jean-Baptiste Costaguti, Romain, Doyen des Clercs de Chambre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* COSTAGUTI. 1704.

11. Louis Omodeï, Milanois, Clerc de Chambre & Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. 1706.

12. François del Giudice, Napolitain, originaire de Gênes, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de . . . . . puis Archevêque de Montréal, & Evêque de Palestrine & de Velétri.

Année de leur mort.

Troisième Promotion en 1690.

13. François Barberin, Romain, Auditeur de Chambre du Pape, Cardinal, Evêque de Palestrine.

14. Laurent Altieri, Romain, petit-neveu du Pape Clément X, Cardinal du titre de sainte Agathe. *

INNOCENT XII, élu Pape en 1691, mort en 1700.

Première Promotion en 1695.

1. Sébastien-Antoine Tanara, Bolonois, Archevêque de Damas, Nonce à Vienne, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Légat de la Romagne, Evêque de Frascati, puis Doyen du Sacré College en 1721.

2. Jean Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* BONCOMPAGNON.

3. Jean-Jacques Cavallerini, Romain, Archevêque de Nicée, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Praxede, puis Préfet de la Signature de Justice. *Voyez* CAVALLERINI. 1699.

4. Frederic Caccia, Milanois, Archevêque de Milan, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de sainte Podentiane. *Voyez* CACCIA. 1699.

5. Thadée Louis del Verme, Plaisantin, Evêque de Fano, puis de Ferrare, Cardinal du titre de saint Alexis. *Voyez* VERME. 1717.

6. Thomas-Marie Ferrari, Napolitain, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Cardinal du titre de saint Clément. 1716.

7. Joseph Sacripante, natif de Narni, Référendaire des deux Signatures, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis de sainte Praxede.

8. Célestin Sfondrate, Milanois, Bénédictin, Abbé de Saint-Gal en Suisse, Cardinal du titre de sainte Cecile. *Voyez* SFONDRATE. 1696.

9. Henri Noris, Veronois, de l'Ordre de S. Augustin, Bibliothécaire du Vatican, Cardinal du titre de S. Augustin. *Voyez* NORIS. 1704.

10. Jean-Baptiste Spinola, Genois, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de saint Césaire, puis des SS. Apôtres, Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* SPINOLA. 1719.

11. Dominique Tarugi natif d'Orviéte, Auditeur de Rote, Evêque de Ferrare, Cardinal du titre de sainte Marie *della Scala*. *Voyez* TARUGI. 1696.

12. Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, François, Chevalier des Ordres du Roi, pére de la Reine de Pologne, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere Tulliano*. *Voyez* GRANGE (la) 1707.

Seconde Promotion en 1697.

13. Pierre du Cambout de Coislin, François, Evêque d'Orleans, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, & Grand Aumonier de France. *Voyez* CAMBOUT. 1706.

14. Vincent Grimani, Vénitien. *Voyez* GRIMANI. 1710.

15. Louis d'Aquilar de Cordoue, Espagnol, Cardinal du titre de . . . . & Grand Inquisiteur d'Espagne. *Voyez* AQUILAR. 1699.

16. Louis de Souza, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Cardinal. *Voyez* SOUZA. 1702.

17. George Cornaro, Vénitien, Nonce en Portugal, Evêque de Padoue, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* CORNARO. 1722.

Troisième Promotion en 1697.

18. Balthazar Cenci, Romain, Maître de Chambre du Pape, Archevêque de Fermo, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte Aureo*. *Voyez* CENCI. 1709.

Quatrième Promotion en 1698.

19. Jacques-Antoine Moriggia, Milanois, de l'Ordre des Barnabites, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* MORIGGIA. 1708.

20. Fabrice Paulucci, natif de Forli, Nonce en Pologne, Evêque de Ferrare, Cardinal . . . Grand Pénitencier, Evêque d'Albano, Vicaire du Pape en 1721.

Cinquième Promotion en 1699.

21. Marc Daniel Delfini, Vénitien, Archevêque de Damas, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Brescia. *Voyez* DELFINI. 1704.

22. André de Santa Croce, Romain, Nonce en Pologne, puis à Vienne, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Evêque de Viterbe. 1712.

23. Joseph Archinto, Milanois, Nonce en Espagne, puis Archevêque de Milan, Cardinal. *Voyez* ARCHINTO. 1712.

24. Marcel d'Asti . . . . . Président de la légation d'Urbin, puis Evêque d'Ancone, Cardinal. 1707.

Année de leur mort.

25. Jean-Marie-Gabrielli, natif di Citta di Castello, Général des Religieux de saint Bernard, Cardinal. *Voyez* GABRIELLI. 1711.

26. Nicolas Rodolovic, Napolitain, originaire de Raguse, Archevêque de Chieti, Secretaire de la Congrégation des Evêques & des Reguliers, Cardinal du titre de saint Barthelemy *in Insula*. *Voyez* RODOLOVIC. 1702.

27. Sperello Sperelli, natif de Jesi, Assesseur du saint Office, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* SPERELLI. 1710.

Sixième Promotion en 1700.

28. Louis-Antoine de Noailles, François, Evêque de Cahors, puis de Châlons, & Archevêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* NOAILLES.

29. Jean-Philippe Lamberg, Allemand, Evêque de Passau, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1712.

30. François de Borgia-Gandie, Espagnol, Chanoine de Toléde, puis Evêque de Calahorra, & Archevêque de Burgos, Cardinal. 1702.

CLÉMENT XI, élu Pape en 1700, mort en 1721. *

Première Promotion en 1703.

1. François Pignatelli, Napolitain, Nonce en Pologne, Archevêque de Naples, Cardinal & Evêque de la Sabina.

Seconde Promotion en 1706.

2. François Martelli, Florentin, Patriarche de Jerusalem, & Secretaire de la Consulte, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1717.

3. Jean Baldoëro, Venitien, Patriarche de Venise, Cardinal du titre de saint Marc, & Evêque de Bresse. 1714.

4. Laurent de Fiesque, Génois, Nonce extraordinaire en France, & Archevêque de Gênes, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix. *Voyez* FIESQUE.

5. Laurent Casoni, Génois, Assesseur du saint Office, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Bernard, puis de saint Pierre-ès-liens, Légat de Ferrare & de Bologne. 1720.

6. Laurent Corsini, Florentin, Archevêque de Nicomédie, Thrésorier Général Apostolique, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Pierre-ès-liens, & Légat de Ferrare.

7. François Aquaviva, Napolitain, Archevêque de Larissa, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA.

8. Christian-Auguste Duc de Saxe-Zeits, Allemand, Evêque de Javarin, Cardinal, puis Archevêque de Strigonie. *Voyez* SAXE.

9. Thomas Ruffo, Napolitain, Archevêque de Nicée, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de saint Laurent, puis de sainte Marie *in Transpontina*, Légat de la Romagne, puis de Ferrare, Légat de Bologne en 1721.

10. Philippe-Antoine Gualterio, d'Orviete, Evêque d'Imola, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis Légat de la Romagne, & Evêque de Todi, Abbé de S. Victor de Paris.

11. Horace-Philippe Spada, Luquois, Evêque de Luques, Nonce en Pologne, Cardinal du titre de saint Onuphre.

12. Ranuccio Pallavicini, Parmésan, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de sainte Agnès. 1712.

13. Charles Colonne, Romain, Majordome du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *della Scala*.

14. Jean Dominique Paracciani, Romain, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evêque de Sinigaglia, & Vicaire du Pape. 1721.

15. Alexandre Caprara, Bolonois, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1711.

16. Joseph-Emanuel de la Tremoille, François, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, puis Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & Archevêque de Cambray. *Voyez* TREMOILLE (la) 1720.

17. Nicolas Grimaldi, Génois, Secretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Légat de Bologne. 1717.

18. Pierre Priuli, Vénitien, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Marc.

Gabriel Philipucci, de Macerata, Votant de la Signature, ayant refusé le chapeau, le Pape lui donna deux mille écus de pension. 1706.

19. Charles-Augustin de Fabroni, de Pistoye, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal du titre de saint Augustin.

Troisième Promotion en 1706.

20. Michel Ange Conti, Romain, Nonce en Portugal, Cardinal du titre de saint Cyrique & de sainte Julit-

Année de leur mort.

le, puis Evêque d'Osimo, Légat de Ferrare, Evêque de Viterbe, & Pape sous le nom d'INNOCENT XIII.

21. Laurent Corsini, Thésorier Général de la Chambre Apostolique, Cardinal & Pape sous le nom de CLEMENT XII.

Quatrième Promotion en 1707.

22. Joseph Vallemani, natif de Fabriano, Archevêque d'Athènes, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie-des-Anges.

23. Charles-Marie Maillard, de Tournon, Piémontois, Patriarche d'Antioche, Visiteur Général Apostolique à la Chine & aux Indes Orientales, avec le pouvoir de Légat *à latere*. *Voyez* TOURNON. 1710.

Cinquième Promotion en 1709.

24. Ulysse Gozzadini, Bolonois, Sécretaire des Brefs, Cardinal du titre de sainte Croix *in Jerusalem*, puis Evêque d'Imola, & Légat de Ravenne.

25. Antoine-François San-Vital, natif de Parme, Nonce à Florence, puis Vicelégat d'Avignon, Maître de Chambre du Pape, & Archevêque d'Urbin, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*. 1714.

Sixième Promotion en 1711.

26. Annibal Albani, neveu du Pape, Cardinal, Diacre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de saint Clement, & Camerlingue de la sainte Eglise.

Septième Promotion en 1712.

27. Wolfgang-Annibal, Baron de Schrotenbach, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de saint Marcel, Viceroi de Naples.

28. Armand Gaston de Rohan-Soubise, François, Evêque de Strasbourg, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, dit *in Pincio* & Grand Aumonier de France. *Voyez* ROHAN.

29. Nuno d'Acunha, Portugais, Inquisiteur Général de Portugal, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

30. Louis Prioli, Vénitien, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de saint Marc. 1712.

31. Augustin Cusani, Milanois, Nonce en France, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de sainte Marie *del Popolo*, & Légat de Bologne.

32. Jules Piazza, de Forli, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Laurent *in Panis Perna*, puis Légat de Ferrare.

33. Antoine Davia, Bolonois, Nonce à Vienne, puis Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Calixte, Légat d'Urbin & de la Romagne.

34. Antoine-Félix Zondedari, Siennois, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de sainte Balbine.

35. Jean-Marie (ou comme d'autres veulent Joseph-Marie) Tomasi, des Ducs de Palma, de Palerme, Theatin, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* TOMASI. 1712.

36. Jean Baptiste Tolomei, de Pistoye, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne le Rond.

37. François-Marie Casini, d'Arezzo, Capucin, Prédicateur du Palais Apostolique, Cardinal du titre de sainte Prisque. *Voyez* CASINI. 1719.

38. Louis Pic de la Mirandole, Majordome du Pape, Cardinal du titre de saint Silvestre *in Capite*, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* PIC.

39. Curse Origo, Romain, Sécretaire de la Consulte, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Légat de Bologne, Préfet de la Légation du Concile en 1721.

40. Pierre-Marcel Corradini, natif de Sezza dans l'Etat Ecclésiastique, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis Préfet de la Signature du Concile, Dataire en 1721.

41. Jean-Baptiste Bussi, de Viterbe, Evêque d'Ancone, Nonce à Cologne, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*.

Huitième Promotion en 1713.

42. Emmanuel d'Arias, Espagnol, Archevêque de Séville, Cardinal. *Voyez* ARIAS. 1717.

43. Melchior de Polignac, François, Abbé de Corbie, d'Anchin, &c. Cardinal.

44. Benoit Sala, Espagnol, Benédictin, Evêque de Barcelone, Cardinal. *Voyez* SALA. 1715.

45. Benoit Erba Odescalchi, Milanois, Archevêque de Milan, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de saint Alexis.

Neuvième Promotion en 1715.

46. Fabio Olivieri, natif de Pésaro, cousin germain du Pape, Sécretaire des Brefs, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, Sécretaire des Brefs en 1721.

47. Damian Hugues de Schonborn, Allemand, Commandeur de l'Ordre Teutonique, & Vicechancelier de l'Empire, Cardinal, Prêtre du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Pancrace, & Evêque de Spire.

Dixième Promotion en 1715.

48. Henri de Thiard de Bissi, François, Evêque de Toul, puis de Meaux, Cardinal du titre de saint Quirice & de sainte Julitte. *Voyez* l'article de THIARD (Ponthus)

49. Inico Caraccioli, Napolitain, Evêque d'Aversa, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*. *Voyez* CARACCIOLI.

50. Bernardin Scotti, Milanois, Auditeur de Rote & Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, puis Préfet de la Signature de Grace.

51. Charles Marini, Génois, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*.

Onzième Promotion en 1715.

52. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Archevêque de Capoue, & Vicegérent, Cardinal du titre de saint Martin-du-Mont. *Voyez* CARACCIOLI.

53. Jean Patrizi, Siennois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique & Archevêque de Seleucie, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Légat de Ferrare.

54. Ferdinand Nuzzi, natif d'Orta dans l'Etat Ecclésiastique, Archevêque de Nicée, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal, & Evêque d'Orviete. *Voyez* NUZZI. 1717.

55. Nicolas Spinola, Génois, Archevêque de Thébes, & Auditeur Général de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de saint Sixte.

Douzième Promotion en 1717.

56. Gisbert Borromée, Milanois, Evêque de Novarre, Patriarche titulaire d'Antioche, & Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de saint Alexis.

Treizième Promotion en 1717.

57. Jules Albéroni, Plaisantin, envoyé du Duc de Parme à la Cour d'Espagne, Cardinal.

58. Emeric Czacki, Hongrois, Archevêque de Colocza, & Evêque de Varadin, Cardinal du titre de saint Eusébe.

Quatorzième Promotion en 1719.

59. George Spinola, Génois, Archevêque de Césarée & Nonce à Vienne, Cardinal du titre de sainte Agnès hors des murs, Ministre & Sécretaire d'Etat en 1721.

60. Cornélio Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Carthage, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Jérôme des Esclavons.

61. Léon Potier de Gêvres, François, Archevêque de Bourges, Cardinal. *Voyez* POTIER.

62. François de Mailly, François, Archevêque & Duc de Rheims, Cardinal. *Voyez* MAILLY. 1721.

63. Thomas Philippe de Bossu, Flamand, Archevêque de Malines, Cardinal du titre de saint Césarée.

64. Louis de Belluga, Espagnol, Evêque de Carthagéne, Cardinal du titre de sainte Marie Transpontine.

65. Michel-Frederic, Comte d'Althan, Allemand, Evêque de Vaccia, Cardinal du titre de sainte Sabine.

66. Joseph Péreira de la Cerda, Portugais, Evêque de Faro en Algarve, Cardinal du titre de sainte Susanne.

67. Jean-Baptiste Salerno, Sicilien, Jésuite, Cardinal du titre de sainte Prisque.

68. Jean-François Barbarigo, Vénitien, Evêque de Brescia, puis de Padoue, en 1723, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin.

Quinzième Promotion en 1720.

69. Charles Borgia, Espagnol, Patriarche des Indes, Grand Maître de la Chapelle de sa Majesté Catholique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

70. Alvare Cienfuegos, Espagnol, Jésuite, Evêque de Catane, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'isle.

INNOCENT XIII, élu Pape en 1721, mort en 1724.

Première Promotion en 1721.

1. Bernard-Marie Conti, frère du Pape, Evêque de Terracine, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes. *Voyez* CONTI.

Seconde Promotion en 1721.

2. Guillaume du Bois, François, Archevêque Duc de Cambray, premier Ministre & Sécretaire d'Etat, Cardinal.

3. Alexandre Albani, Romain, Clerc de la Chambre Apostolique & neveu du Pape Clément XI, Cardinal du titre de saint Adrien.

Troisiéme Promotion en 1724.

4. N.... Alberoni, Cardinal du titre de ....

Depuis l'an 1724, jusques à la présente année 1733, il y a eu différentes promotions faites par Benoît XIII, mort en 1730; & par Clément XII qui occupe aujourd'hui le Siége Pontifical, entre autres, *sous le premier*.

En 1724, les Cardinaux Altiéri, Falconiéri, Pétra & Marfoschi, selon l'Almanac Ecclésiastique de l'an 1733, ou Marefoschi selon celui de la Cour de la même année.

En 1725, les Cardinaux Coscia & de Giudice.

En 1726, les Cardinaux de Fleury, Lercari, Quérini, Fini, Lambertini & Banchieri.

En 1727, les Cardinaux d'Astorga, de Collonitz, de Sintzendorff & de Mosta.

En 1728, les Cardinaux Gotti, Porzia, Accoramboni & Caraffa.

En 1729, les Cardinaux Cibo, Borghése & Ferréri.

En 1730, le Cardinal Salviati.

Sous le second.

En 1730, les Cardinaux Corsini, Mifcei, Aldobrandini, Grimaldi & Ruspoli.

En 1731, les Cardinaux Bichi, Doria, Firao, Gentile & Guadagna.

En 1732, les Cardinaux Aquaviva & Mosca.

Nous ne mettons ici que les noms des Cardinaux de la création des Papes Benoît XIII & Clément XII, & qui sont actuellement vivans en cette année 1733, faisant partie du Sacré College dans la même année.

C A R D I N E'E, Divinité du Paganisme. *Cherchez* F O R I C U L E, & C A R N A.

* C A R D O N (Leger, en Latin *Leodegarius*) de Flandre Curé de Hulst a composé en Flamand un livre qui a pour titre, *de Antiqua populi Devotione erga Virginem Deiparam in Capella ad quercum, juxta Hulstum.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 623.

C A R D O N E ou C A R D O N N E, petite ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de Duché, située entre des montagnes, sur une riviére de ce nom, environ à trois lieues de Solsone, & à six ou sept de Manrésa. Cette ville, que quelques-uns nomment bourg, est très-renommée pour ses mines de sel que l'on fouille, comme on fait ailleurs les carriéres, & d'où l'on tire un nombre prodigieux de pierres de sel d'une grande blancheur, mêlées quelquefois d'autres couleurs. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les montagnes de Cardone, contre l'ordinaire des terroirs salez, sont tout à fait fertiles. Il y croît des vins qu'une petite pointe de sel ne rend que plus agréables. Cette ville n'est pas moins célébre, pour avoir donné son nom aux Seigneurs de la Maison de Folch, desquels il y a plusieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux & divers Prélats. Ils ont aussi eu de très-illustres alliances, avec la Maison Royale d'Arragon, & avec les plus Grands d'Espagne. * Surita, *l.* 13. Mariana. Imhoff.

* C A R D O N E, riviére d'Espagne en Catalogne, dans la Viguerie de Cervéra, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & après avoir arrosé Solsone, Cardone & Manrésa, se décharge dans le Lobregat.

C A R D O N E (Folch de) famille d'Espagne, tire son origine de Raymond XI Folch, Vicomte de Cardone, surnommé *Pro cimbre*. Ce Raimond eut un fils nommé Hugon ou Hugues, qui fut Amiral d'Arragon, & qui mourut en 1334, laissant pour fils Hugon ou Hugues II, qui en 1335 fut élevé à la dignité de Comte, & qui eut trois fils *Jean-Ramon* ou *Raimond*, *Hugon* ou *Hugues III*, & *Antoine* qui fondérent trois nouvelles branches. D'Antoine sont issus les Comtes de Collisano en Sicile, dont la famille est présentement éteinte. Jean-Ramon l'aîné a été la souche des Comtes & des Ducs de Cardone, & laissa trois fils, 1. *Jaques*, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*, 2. *Hugon* ou *Hugues*, d'où sont sortis les Comtes de Guadeleste, parmi lesquels se trouve Joseph, Comte de Cardone & d'Eril, qui en 1707 fut fait Viceroi de Valence par Charles III, &c. & Antoine Folch de Cardone qui a été créé Marquis de Castelnou; 3. *Jean-Ramon*, dont l'arriére-petit-fils *Fernandez-Ramon* fut dans le XVI siécle le dernier des Ducs de Cardone, ses biens ayant passé avec sa fille unique *Jeanne* dans la Maison de Cordoue. Hugon ou Hugues III, second fils de Jean-Ramon fils de Hugon ou Hugues II, fut Baron de Belpuig en Catalogne & la souche des Ducs de Soma, de Séfa & de Baëna. Parmi ses Descendans se trouve *Raimond de Cardone*, Viceroi de Sicile & de Naples qui fut premier Duc de Soma, & qui mourut en 1523, laissant pour fils *Ferdinand* qui fut pére d'*Antoine-Fernandez* qui par sa mére laquelle étoit de la Maison de Cordoue, hérita les Duchez de Séfa & de Baëna. En 1712, vivoit encore *Felix-Fernandez de Cardone-Cordone*, Duc de Baëna, de Séfa & de Soma, Comte de Cabra & de Palamos, Vicomte d'Isnair, Grand Amiral de Naples, Baron de Belpuig, de Linola & de Calonge, Seigneur de Rota, Capitaine Général de l'Océan & des côtes d'Andalousie. Il avoit trois fils, 1. *François Xavier* né en 1687; 2. *Venture*, né en 1689; & 3. *Louis* né en 1695. Il avoit aussi un frére appellé *Emanuel* Comte de Montezuma. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Hist. Insign. l.* 2. *ch.* 14. Imhof, *Grands d'Espagne.*

C A R D O N E ou C A R D O N N E (Jacques) Cardinal, Evêque d'Urgel, vivoit dans le XV siécle, & étoit frére de J E A N-R A I M O N D Folch de Cardone, Vicomte de Villamur, lequel épousa D. *Jeanne* d'Arragon, & rendit de très-grands services à Jean II, Roi d'Arragon. Jacques de Cardone eut l'Evêché d'Urgel vers l'an 1453, & fut fait Cardinal par le Pape Pie II, en 1461. Il mourut à Cervera en Catalogne le premier décembre 1466. * Surita, *l.* 16. Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 7. Onuphre.

C A R D O N E (Henri) Cardinal, Archevêque de Montréal, étoit de la Maison de Folch, & fils du Duc de Cardone. Il fut Evêque d'Urgel puis de Barcelone, & s'avança à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui confia la Vice-Royauté de Sicile. Il souhaitoit passionnément d'être Cardinal. Paul Jove dit qu'il en acheta le chapeau, que le Pape Clément VII lui donna en 1527; mais il n'en jouit pas long-tems, car il mourut l'an 1530, âgé seulement de 43 ans. * Paul Jove, *in Vita Pomp. Colon.* Ughel, *Ital. sacra.* Onuphre.

C A R D O N E ou C A R D O N A (Jean-Baptiste) Evêque de Tortose en Catalogne, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit natif de Valence en Espagne, où il eut un canonicat. Il alla à Rome, sous le Pontificat de Grégoire XIII, & on lui donna l'Evêché d'Elne, dans le Roussillon, puis celui de Vich, & enfin celui de Tortose où il mourut en 1590. Nous avons de lui quelques Ouvrages, entre autres, *De expugnandis Hæreticorum propriis nominibus; De regia sancti Laurentii Bibliotheca; De Diptychis.* * André Schottus, *Biblioth. Hispan.* Gaspard Escolanus, *l.* 5. *Hist.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

C A R D O N E (Jean-François de) Seigneur d'Asay, Controlleur Général des Finances de France, Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. Le Roi Charles VIII l'envoya Ambassadeur en Espagne. François I, Roi de France, se servit aussi de ses conseils; & l'envoya avec les enfans de France, en ôtage à Madrid, où il mourut. Son corps, selon sa derniére volonté, fut apporté en France, & enterré dans sa Seigneurie d'Asay. * Le Chevalier L'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

C A R D O S O (Jerôme) Portugais, vivoit vers le milieu du XVI siécle, & se fit un nom dans son païs, par plusieurs Ouvrages propres pour la Jeunesse, comme un *Dictionnaire Latin-Portugais*, un autre *Portugais Latin*, &c.

C A R D O S O (Emanuel) Carme Portugais, excellent Musicien, dont on a une Messe de 4, 5 & 6 voix. Il mourut le 24 novembre 1650, en chantant le *Te Deum* en musique.

C A R D O S O (Fernand) Médecin Portugais, qui s'étoit établi en Espagne, y fut fait premier Médecin du Roi. Il abandonna ensuite l'Espagne & la Religion Chrétienne, pour embrasser le Judaïsme; & il prit le nom d'Isaac. Il avoit déja fait ce malheureux changement, lorsqu'il dédia au Doge de Venise un Cours de Philosophie, *Philosophia libera in septem libros distributa*, imprimé à Venise 1673, *in folio*.

C A R D O S O (George) Portugais, s'appliqua aux Belles Lettres, avec un succès qui le fit estimer généralement en Portugal & en Espagne. On a de lui une *Histoire des Saints de Portugal*, imprimée à Lisbonne, *Agiologio Lusitano*, &c. 3. *tomes in folio*, 1651, 1657, 1666; & il travailloit à un Calendrier Historique, lorsqu'il mourut le troisiéme octobre 1669. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

C A R D R O N A C (la baye de) anciennement *Moricambe*, petit Golfe d'Angleterre: il est dans la côte Septentrionale du Comté de Cumberland, à l'embouchure de la riviére de Wampul, dans le Golfe de Solwey. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R D U C C I O (Balthasar) Jurisconsulte, professa le Droit à Padoue & à Florence. Après que les Médicis furent chassez de cette derniére ville, lorsque les Florentins voulurent se mettre en liberté, Carduccio se mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & exerça tant de cruautez, qu'il en fut surnommé *Canetorre*. Il eut pour complice de son entreprise, Junius Galéotus, autre célébre Jurisconsulte. * Paul Jove, *Hist. l.* 23.

C A R D U E L ou C A R T U E L, païs de l'Asie: c'est une partie de la Georgie propre, & il confine avec les Tartares de Daghestan & le Royaume de Zacheti au Levant. Il a l'Irvan au midi, les Royaumes de Baratralu & d'Imirette au Couchant, & la Circassie au Nord. Ce païs a titre de Royaume; mais il est tributaire du Roi de Perse, qui y tient la ville de Teflis, autrefois la capitale du païs: maintenant c'est le Kori ou Ghori, lieu de la résidence du Roi de Carduel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A R E C, riviére de l'Indostan, de laquelle fait mention Thévenot, dans son *Voyage des Indes Orientales*, *l.* 2. *ch.* 10. *p.* 323. de l'édit. de Paris, 1689.

* C A R E C, petite isle que M. Delisle appelle C A R A C. Elle est dans le Golfe Persique au midi de l'isle de Cargou sous le 68 degré de longitude, & entre le 28 & le 29 de latitude. * M. Delisle, *Carte de l'Empire des Perses.*

* C A R E D I V E, petite isle, près de la côte occidentale de l'Isle de Ceylan, dont elle est séparée par un détroit de près de deux lieues. Cette isle est du nord au sud longue d'environ deux lieues; mais sa largeur n'est que d'une demi-lieue. * M. Delisle, *Carte de l'Isle de Ceylan.*

* C A R E'E ou K E'R E'A T H, pére de Johanan. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23.

C A R E K, isle. *Voyez* C A R E C.

C A R E I L. *Voyez* C A R E L L.

C A R E'L I E, province de Suéde, entre le Golfe de Finlande & les provinces de Nylande de Tavasthie, de Savolaxie & de Kexholme. Il n'y a dans cette province rien de considérable que la ville de Wiborg ou Wibourg, qui en est la capitale. La Carélie & la Kexholmie n'étoient autrefois qu'une même province. Les Suédois subjuguérent l'an 1293, les peuples Payens qui la possédoient; mais l'an 1338, ils furent obligez d'en céder aux Moscovites une partie qui fut appellée Kexholmie. En 1617, ils la reconquirent sur eux & la réünirent à la Carélie. Présentement cette province appartient en partie aux Suédois & en partie aux Moscovites. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A R E L L, C A R E I L & C R A O L, petite ville de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, sur la côte, vers la pointe la plus orientale qui s'avance dans l'Océan. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecossois & les Danois. * Audiffret, *Hist. & Géogr. Anc. & Moderne*, *tome* 1. *p.* 246 & 247, de l'édit. de Hollande 1694. Sanson, appelle cette ville

le *Canell* ou *Canelli dans ſa Carte générale de l'Ecoſſe, & dans celles de l'Ecoſſe méridionale & ſeptentrionale.*

CARELOGOROD. *Voyez* KEXHOLM.

CARELSBAD. *Voyez* CARLSBAD.

CARELSBROOK ou CARISBROK, château fort d'Angleterre, dans l'iſle de Wight, vis à vis du Comté de Hant, & du château de Hurſt, duquel il n'eſt éloigné que d'une lieue & demie. Carelsbrook eſt connu, pour avoir été une des priſons dans leſquelles le Roi Charles I, Roi d'Angleterre, fut gardé par ordre du Parlement. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARELSBURG, ville & fortereſſe de Tranſſilvanie, reçut en 1715 ce nom du Comte de Steinville, à l'honneur de l'Empereur Charles VI, à préſent régnant. On l'appelle autrement ALBE JULE, ALBA JULIA, FÉJERWAR, GIULA FÉJERWAR, & WEISSEMBOURG. *Voyez* WEISSEMBOURG.

CARELSBURG, en Baſſe Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CALELSBURG, vieux château. *Voyez* l'article de CARLSTADT, ville de Franconie.

CARELSCROON, ville de la province de Bleking en Suéde, a été bâtie par le Roi Charles X, & elle en porte le nom; car ſon nom ne ſignifie autre choſe, que *la Couronne de Charles.*

CARELSHAVEN. *Voyez* CARLSHAVEN.

CARELSTADT, ville de Baſſe Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CARELSTADT, ville du Cercle de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

CARELSTADT, ville de Suéde. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTADT, ville de Croatie. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTOWN. *Cherchez* CHARLES-TOWN.

* CAREMBAUT, contrée des Païs-Bas dans le Comté de Flandre. C'eſt l'un des ſept quartiers en quoi la Châtellenie de Lille eſt diviſée. Il confine à l'Artois, & ſe trouve entre le Quartier de Weppes à l'occident, & celui de Peule ou Peulle à l'orient. Jaillot dans ſa Carte du Comté de Flandre le nomme *Carembaut*; & dans le *Dictionnaire Univerſel de la France* il porte le nom de *Carembeveld*, dans l'article de la Châtellenie de Lille, quoiqu'il l'ait appellé *Carembaut* ſous la lettre C.

CAREMBOULE, païs de l'iſle de Madagaſcar, ſur la côte méridionale, entre le païs des Ampatres & des Mahafales. Ce païs eſt ſec pour l'agriculture, mais aſſez bon pour les pâturages: on y voit du bétail en grande quantité, & le coton y croît en abondance. Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

CARÊME, jeûne obſervé dans l'Égliſe Romaine, avant la fête de Pâques, a été ainſi nommé, ou parce que Jeſus-Chriſt avoit lui même jeûné quarante jours, ou parce que dans quelques égliſes on jeûnoit quarante jours complets. Le jeûne eſt recommandé & ordonné dans l'Écriture, mais la maniére de jeûner & le nombre réglé de jours avant Pâques ne paroît pas d'inſtitution divine. Le jeûne de quelques jours avant cette fête, quoique le nombre n'en fût pas fixé, a été pratiqué dès le tems des Apôtres. On commença bien-tôt après à obſerver le jeûne de quarante jours, mais d'abord ce jeûne n'étoit pas d'obligation, ni ordonné par aucune loi. Ce ne fut que vers le milieu du troiſiéme ſiécle, que l'uſage de jeûner pendant le Carême commença à être regardé comme une obligation. Sa durée ne fut pas fixée d'abord, & lorſqu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente-ſix jours, qui s'obſervoient même différemment, ſuivant les differens lieux. Une preuve de ce fait, c'eſt que dans l'Égliſe Greque, le Carême comprenoit ſept ſemaines, & dans la Latine il n'étoit que de ſix. Le nombre des jours de jeûne étoit neanmoins égal, pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à 36 jours, qui étoient comme la dixme de l'année que l'on conſacroit particuliérement à Dieu, par la mortification, & par la pénitence. La raiſon de cette égalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les dimanches, ni les ſamedis de Carême, excepté le ſamedi ſaint; & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les dimanches. Comme les Juifs faiſoient ſcrupule de jeûner les jours de fête, & les jours de ſabbat, cette coutume régna dans l'Égliſe naiſſante de la Paleſtine; & de là vint l'uſage dans tout l'Orient de ne point jeûner les ſamedis, non plus que les Dimanches, même en Carême. L'abſtinence de viande n'étoit pas même autrefois obſervée dans le Carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 692, les Grecs s'expliquérent nettement ſur cette matiére, dans le Concile *in Trullo*, & ils y déclarérent, qu'il falloit excepter du jeûne les dimanches & les ſamedis du Carême, & même le jour de la fête de l'Annonciation; mais que l'on devoit jeûner le ſamedi-ſaint. D'autres qui ne jeûnoient point le dimanche, ni le ſamedi, ni le jeudi, commençoient leur Carême neuf ſemaines avant Pâques, ce qui ne faiſoit auſſi que trente-ſix jours. Vers le ſeptiéme ſiécle on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de Nôtre Seigneur. Les Grecs commencérent le Carême huit ſemaines avant Pâques. Parmi les Latins, quelques particuliers commencérent le Carême ſept ſemaines avant Pâques: ce qui faiſoit quarante-deux jours de jeûne. Pluſieurs Religieux, à l'exemple des Grecs, le commencérent huit ſemaines devant; mais ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux premiéres ſemaines, & ces ſix jours ſuppléoient aux ſix dimanches du Carême. Il y en eut qui commencérent leur Carême neuf ſemaines avant Pâques, par une obſervance particuliére: ſur quoi il faut remarquer, que comme le ſixiéme dimanche devant Pâques ſe nommoit *la Quadrageſime*, on appella le ſeptiéme *la Quinquageſime*, le huitiéme *la Sexageſime*, & le neuviéme *la Septuageſime*, quoique ce ne ſoient pas le cinquantiéme, le ſoixantiéme, ni le ſoixante-dixiéme jour avant Pâques. Dans le neuviéme ſiécle, l'uſage du jeûne des quatre jours, avant la quadrageſime, fut établi dans l'Égliſe d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut neanmoins quelques égliſes qui ne reçûrent point cette addition de quatre jours; & encore à préſent on ne commence le Carême à Milan, qu'au dimanche de la quadrageſime. Les Milanois ne le commençoient même qu'au lundi d'après; mais, comme c'étoit un abus introduit contre l'ancienne coutume des premiers ſiécles de l'Égliſe, ſaint Charles Borromée, qui fut fait Archevêque de Milan en 1563, l'abolit malgré tous les efforts du Gouverneur de cette ville, lequel envoya des Ambaſſadeurs à Rome, qui n'en rapportérent que de la confuſion, & le titre honteux d'*Ambaſſadeurs de Carême-prenant*: ainſi il fut ordonné que le dimanche de la quadrageſime ſeroit un jour d'abſtinence à Milan, comme il avoit toujours été ailleurs.

A l'égard des Grecs, il eſt bon de remarquer leur pratique depuis pluſieurs ſiécles. Le dimanche, que nous appellons de la ſeptuageſime, eſt appellé par eux προφωνήσιμος parce qu'ils y annoncent au peuple quel doit être le premier jour du Carême, & le dimanche de Pâques. Le dimanche de la ſexageſime eſt nommé ἀπόκρεως qui ſignifie *Carniſprivium*, jour qu'on eſt privé de l'uſage de la chair, parce que c'eſt le dernier qu'ils peuvent manger de la viande. Toute la ſemaine qui précéde ce dimanche, porte le même nom; car les Grecs nomment ces ſemaines du nom du dimanche qui les ſuit, & non pas, comme les Latins, de celui qui les précéde. Pendant la ſemaine d'ἀπόκρεως, ils ont une entiére liberté de manger toute ſorte de viande, même le mécredi & le vendredi, au rapport du P. Goar. Le dimanche de la Quinquageſime eſt appellé τυροφάγος, parce que depuis le lundi qui ſuit le dimanche d'ἀπόκρεως, juſqu'à ce jour-là, ils peuvent uſer de fromage, de toutes ſortes de laitages, & d'oeufs. Dès le lendemain de ce dimanche de la quinquageſime, ou de τυροφάγος, ils commencent à s'abſtenir de tout laitage. Immédiatement après le Carême, on obſervoit encore autrefois un jeûne particulier, qu'on appelloit le jeûne de Pâques, ou de la Semaine ſainte. Saint Épiphane & ſaint Irénée diſtinguent expreſſément ces deux jeûnes, dont le dernier étoit une *Xérophagie*, c'eſt à dire, un jeûne au pain & à l'eau; mais il eſt difficile de remarquer cette différence dans l'Égliſe Latine.

Il ne faut pas ſeulement conſidérer la durée du Carême, mais auſſi la qualité des viandes qui y étoient défendues, ou permiſes. Dans l'Égliſe de l'Occident, le jeûne conſiſtoit à s'abſtenir de viandes, d'oeufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le ſoir. Le poiſſon n'étoit point défendu, quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens qui ne mangeoient que des légumes, & des fruits. A l'égard de la volaille, quelques uns faiſant réflexion que les oiſeaux avoient été créez de l'eau, auſſi bien que les poiſſons, & qu'ils avoient été produits le même jour, prétendoient que ce pouvoit être une nourriture permiſe dans le Carême; mais ce raffinement fut condamné. Dans l'Égliſe d'Orient, le jeûne du Carême a toûjours été fort rigoureux, & la plûpart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des légumes; mais une pratique particuliére s'étoit gliſſée chez les anciens Moines du Pont & de la Cappadoce. Elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair ſalée avec leurs légumes, même en Carême. On croit que l'erreur d'Euſtathius, ou plûtôt d'Euctatius, donna lieu à l'inſtitution de cette coutume; car cet Euctatius fut Patriarche d'un grand nombre de Moines qui condamnoient les noces, & qui défendoient l'uſage de la viande, par une ſuperſtition profane & ridicule. Le Concile d'Ancyre condamna ces impiétez, & ordonna que les Prêtres & les Diacres mangeaſſent leurs légumes cuits, avec un peu de viande. Saint Baſile confirma cette pratique dans ſes Conſtitutions, pour diſtinguer les vrais Moines Catholiques des faux Moines Euſtathiens.

Dans la ſuite des tems, la rigueur des jeûnes diminua inſenſiblement, & avant l'an 800, on s'étoit déja beaucoup relâché par l'uſage du vin, des oeufs & des laitages, qu'on permettoit non ſeulement aux malades, mais auſſi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à ſoutenir leur travail; & on ne faiſoit plus conſiſter l'eſſence du jeûne, qu'à s'abſtenir de viande, & à ne prendre ſa réfection, qu'au ſoir après vêpres. L'abſtinence des oeufs & des laitages étoit obſervée en Italie; mais en France & en Allemagne, on ne la gardoit que les derniers jours de la Semaine ſainte. Depuis, à l'égard des laitages, on obtint de Rome des diſpenſes qui ſe donnoient pour un tems ſeulement & qui paſſérent depuis en droit commun. L'an 1475, le Légat du Pape donna une de ces diſpenſes pour cinq ans à l'Allemagne, à la Hongrie & à la Bohéme. Les Évêques en ont accordé de même aux peuples de leurs diocéſes, dans les ſynodes qu'ils ont tenus. Cet adouciſſement s'eſt auſſi introduit parmi les Grecs, à la reſerve des Religieux, qui gardent l'ancienne auſtérité des jeûnes. D'abord le jeûne du Carême conſiſtoit à ne faire qu'un repas le jour, vers le ſoir, après les Vêpres: cela s'eſt pratiqué juſqu'à l'an 1200, dans l'Égliſe Latine. A l'égard des Grecs, ils dînoient à midi, & faiſoient collation d'herbes & de fruits au ſoir, dès le ſixiéme ſiécle. Les Latins commencérent dans le XIII ſiécle à prendre quelques confitures pour fortifier l'eſtomac, puis à faire une collation le ſoir: ce nom a été emprunté des Religieux, qui après le ſouper alloient à la collation; c'eſt à dire à la lecture des conférences des ſaints Péres, appellées en Latin *Collationes*; après quoi on leur permettoit de boire, au jour de jeûne, de l'eau, ou un peu de vin; ce qu'on appelloit auſſi *Collation*. Le dîner des jours de Carême ne ſe fit pas tout d'un coup à midi: le premier degré de ce changement fut d'avancer le ſouper à l'heure de none, c'eſt à dire, à trois heures après midi. La coutume étoit de ſonner l'Office divin à l'heure de none: après none on célébroit la Meſſe, & après la Meſſe on diſoit les Vêpres, enſuite deſquelles on alloit manger; mais ceux qui n'avoient pas le loiſir ou la dévotion de ſe trouver à ces offices, prirent le ſigne des offices pour ſigne du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement. L'Empereur Charlemagne faiſoit célébrer la Meſſe dans ſon Palais, pendant les jeûnes du Carême, à deux heures après midi: la Meſſe étoit ſuivie des Vêpres, après quoi il ſe mettoit à table vers les trois heures, obſervant la coutume de ne manger qu'après Vêpres, mais avançant l'heure de ces office. Cette coutume fut imitée par ceux qui n'avoient pas la même raiſon que Charlemagne; car cet Empereur l'avoit ainſi ordonné, pour ne pas faire jeûner long-tems ſes Officiers.

En ce tems-là, Charlemagne étoit servi à table par les Ducs & les Rois des peuples qu'il avoit soumis à son obéissance: les Rois & les Ducs se mettoient ensuite à table, & étoient servis par les Comtes: les Comtes mangeoient après eux, & étoient suivis des autres Officiers par Ordre; en sorte que les derniers Officiers ne se mettoient guéres à table, que vers le minuit: ce qu'ils auroient encore fait plus tard, si l'Empereur n'eût avancé l'heure de son repas. Dans le dixiéme siécle la coutume de manger à l'heure de none, étoit reçue dans toute l'Italie; mais ce n'étoit qu'après les Vêpres: car on commençoit l'Office de none un peu après midi, & ensuite on disoit la Messe, & les Vêpres. Ce changement ne se fit pas si-tôt en France, & il n'y fut établi qu'environ l'an 1200. Depuis on avança insensiblement le repas jusques à midi, ce qui arriva en 1500; & alors on dit les Vêpres avant midi. Les infirmes ont toûjours été dispensez du jeûne & de l'abstinence, quand l'infirmité a été considérable. On a étendu cette dispense aux femmes grosses & aux nourrices; on l'a même accordée aux personnes que l'on faisoit jeûner autrefois en leur plus grande jeunesse, & aux vieillards: mais les bornes que l'on a prescrites pour le commencement & pour la fin de l'âge où l'on est obligé de jeûner, de 21 au plus l'un, & de 60 pour l'autre, n'ont aucun fondement dans l'antiquité, ni dans les loix de l'Eglise. On a encore dispensé du jeûne les gens de travail. On joignoit autrefois au jeûne du Carême, la continence, l'abstinence des jeux, des divertissemens & des procès. Chez les Grecs on n'offroit le sacrifice que le samedi & le dimanche: les autres jours on disoit la Messe des présanctifiez, qui n'a été en usage chez les Latins que le seul vendredi saint.

Quant au nombre des Carêmes, les Grecs, outre le Carême de Pâques, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommez les Carêmes de Noël, des Apôtres, de la Transfiguration, & de l'Assomption; mais ils ont été réduits à sept jours chacun, & ce sont plutôt des jeûnes de dévotion que d'obligation, du moins pour les Laïques. Dans l'Eglise Latine, les Religieux observoient trois carêmes, au rapport de Béde qui vivoit dans le huitiéme siécle, sçavoir, celui de Noël ou de l'Avent, celui d'avant Pâques, & celui qui suivoit la Pentecôte. Ils étoient tous trois de 40 jours. Il est probable que les Carêmes de Noël & de la Pentecôte ont été imposez aux pénitens, & ont aussi été observez par les Ecclésiastiques & par les Laïques les plus fervens; mais ils n'ont point été ordonnez par l'Eglise, pour y obliger tous les Fidéles. *Voyez* AVENT, QUATRE-TEMS, ROGATIONS. * P. Thomassin, *Traitez Histor. & Dogmat. des Jeûnes de l'Eglise.* Baillet, *Fêtes Mobiles.*

CARENA (*César*) Avocat Fiscal de l'Inquisition, a fait un Traité Latin de cet Office, & de la maniére de procéder dans les causes de Foi. Cet Ouvrage parut à Lyon en 1669, *in folio.* * Jean-Jacques Hofman, *Lexic. Univ.*

CARENCE, KARENTIA ou KARENTINA, ville des anciens Rugiens, qui habitoient le païs, où est maintenant une partie de la Pomeranie, sur la côte de la Mer Baltique en Allemagne. Il y avoit trois temples dans cette ville, où l'on adoroit trois idoles monstrueuses & horribles. La premiére qu'ils appelloient *Rugevithe*, avoit sept visages à une seule tête, sept épées dans leur fourreau, attachées à un seul baudrier, & une épée nue à la main droite: ils croyoient que ce Dieu présidoit à la guerre comme Mars. La seconde idole, nommée *Porevithe*, avoit cinq têtes & n'étoit point armée. La troisiéme dont le nom étoit *Porenutz*, avoit quatre visages à la tête, & un cinquiéme à l'estomac, couvrant son menton de la main droite, & son front de la gauche. * Saxo, *Dan. Histor.* l. 14. Crantz, *de Vandal.* l. 5.

* CARENCY, que Jaillot dans sa Carte de Flandre, appelle *Quarency*, est une Principauté des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, au sud-ouest de Lens, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

* CARENNAC, bourg de France dans le Quercy. Il est sur la rive gauche de la Dordogne, au nord-nord-est de Cahors, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

CARENTAN, ville de France dans la Basse Normandie, est située sur une petite riviére qui coule du sud au nord, en ligne paralléle avec la riviére de Taute, selon les cartes de Jaillot & de De Wit, à deux lieues de la Mer, & à environ six de Coutances. Les plus grosses barques y remontent par le moyen du flux, ce qui rend cette ville assez marchande. Il y a de grands fauxbourgs, un beau château; la ville est forte, & revêtue de bonnes murailles, avec des fossez remplis d'eau, outre qu'elle est située dans un lieu marécageux. Carentan a Bailliage, Election, & titre de Vicomté. Saint Léon, étoit de Carentan. Cette ville eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI siécle, & le Comte de Montgommeri, un des Chefs des Huguenots la prit en trois jours l'an 1574. Le Comte de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie, & Chef des troupes Royales, la reprit peu de tems après; & de Lorges, fils de Montgommeri, qui commandoit dans la place, fut fait prisonnier. Carentan a été fort endommagée d'un grand incendie depuis quelques années. * Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* De Thou, *Hist.* l. 57. Calliéres, *Histoire de Matignon*, l. 1.

CARENTIA (le Lac de) *Voyez* l'article d'ALTIN.

* CARENTAN, riviére de la Basse Normandie, selon la Carte de Jaillot, coule de l'ouest à l'est, & se jette dans la mer près de l'embouchure de la Taute.

* CARENTONE, riviére de France dans la Haute Normandie, dont le cours fait la séparation du Diocése de Lisieux d'avec celui d'Evreux. Elle coule à peu près du sud-ouest au nord-est, & se rend dans la Risle, vers les confins des deux provinces.

CARESME. *Voyez* CAREME.

* CARETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Josué*, ch. 19. v. 15.

CARÉTIUS, Roi de la Grande Bretagne, vivoit dans le cinquiéme siécle. Il parvint à la Couronne, lorsque le païs étoit désolé par les guerres civiles. Les Saxons ayant eu l'avantage sur lui, le chassérent peu de tems après. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Histoire d'Angleterre.*

CARETTO. *Voyez* CARRETTO.

CARETTONI (Jean François) Jésuite Romain, mourut en 1629, âgé de 72 ans: il avoit enseigné les Belles Lettres dans le Collége Romain, & passoit pour l'un des plus éloquens de son tems. *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* I. *Imag.* c. 93. & dans Alegambe, p. 242.

CAREY (Guillaume) descendoit de la noble & ancienne famille de Cokkington dans le Comté de Devon en Angleterre. Etant Ecuyer du Corps de Henri VIII, il épousa *Marie*, fille de *Thomas* Bullen, ou *Boulen*, Comte de Wilt, sœur d'*Anne*, seconde femme du Roi Henri VIII, de laquelle il eut un fils appellé *Henri*, qui à cause qu'il étoit proche allié de la Reine *Elizabeth*, fut fait Chevalier peu de tems après que cette Princesse fut parvenue à la Couronne, & ensuite avancé à la dignité de Baron du Royaume, sous le titre de Lord *Hunsdon*. Il fut envoyé pour porter l'Ordre de la Jarretiére au Roi de France, & à son retour fut Gouverneur de Berwick. Après qu'on eut tranché la tête à la Reine *Marie Stuart*, il fut envoyé en Ecosse pour appaiser le fils de cette Reine. Il laissa de sa femme quatre fils *George*, *Jean*, *Edmond*, & *Robert* qui fut depuis Duc de Monmouth, & trois filles. George son fils aîné Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Grand Chambellan de la Reine, & Membre de son Conseil privé, mourant sans enfans mâles, Jean son frére lui succeda: & à celui-ci succeda *Henri* son fils Lord Hunsdon, qui fut fait Vicomte de Rochester la 19 année du régne du Roi Jacques I, & Comte de Douvres la troisiéme année du régne de Charles I. *Jean* son fils & heritier mourut sans enfans mâles. *Robert* troisiéme fils du premier Henri Lord Hunsdon, étoit Garde des Marches d'Ecosse l'an 40 du régne d'Elizabeth. Le 19 du régne de Jacques I, il fut fait Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & ensuite Duc de Monmouth, le premier du régne de Charles I. *Henri* son fils, qui lui succeda dans les titres, eut deux fils & huit filles. * Dugdale. Imhoff, *les Pairs d'Angleterre.*

CARFAGNANA, que les Auteurs Latins nomment *Carfaronensis & Grafinianæ*, vallée d'Italie, entre le Mont-Apennin, dans l'Etat de Florence, est entre le Luquois & les Etats de Reggio & de Modéne. Ce païs a quelques mines de fer & nourrit quantité de bétail. Castel-Nuovo de Carfagnana en est le seul lieu considérable. * Sanson. Baudrand. Mary, *Dict. Géogr.*

CARGADOUR DE GIRGENTI ou EMPORIO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il est à une lieue & demie de Girgenti sur la côte: où il a un bon port, défendu par un bon château. On charge dans ce bourg une grande quantité de grains, & c'est de là qu'il a pris son nom. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARGAPOL ou KARGAPOL, ville & province Occidentale de la Moscovie, à la Mer Blanche au septentrion, la province de Wologda au midi, le Lac d'Onega au couchant, & le fleuve Dwina au levant. Cette ville de Cargapol ou Kargapol est peu considérable. * Sanson, Baudrand.

CARGE, Isle. *Voyez* CARACK.

CARHAIX. *Voyez* KARHAIS.

CARI (le Port de) il est sur la côte de Provence, à trois ou quatre lieues de la ville de Marseille, du côté du couchant. On croit que c'est celui que les Anciens nommoient *Carsis* ou *Incarus Portus*. On voit à un mille de ce port le village de Carry, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Calcaria*, petite ville de la Gaule Narbonnoise. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARIA, ville. *Cherchez* CARTHA.

* CARIATH ou KARKAH, bourg près de Gabaon, de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, ch. 15. v. 3.

CARIATHA ou CARIATHARBÉ. *Voyez* ARBA.

CARIATHA ou CARIATHAIM & KIRJATHAJIM. *Voyez* CARIATHAIM.

CARIATHAIM, CARNAIM ou SAVÉ, de la Tribu de Ruben, au delà du Jourdain, fut d'abord prise & détruite par le Roi Chodorlahomor & les Alliez, sur les Géans de la race d'Emim. Ces Géans la reprirent & la rebâtirent quelque tems après. Les Moabites obligérent ensuite ceux qui habitoient cette ville, de l'abandonner. Les Amorrhéens en chassérent depuis les Moabites, & les Israëlites l'emportérent sur les Amorrhéens. Moïse donna Cariathaim à ceux de la Tribu de Ruben, qui la firent bâtir & l'augmentérent considérablement. Les Israëlites en jouïrent long-tems, mais enfin Dieu pour les punir de leur infidélité, permit aux Moabites de la reprendre sur ce peuple rebelle; c'est ce que les Prophétes Jérémie & Ezéchiel nous apprennent. On ne sait pas précisément combien de tems ce peuple idolâtre fut en possession de cette place. Du tems d'Eusébe & de S. Jérôme, elle étoit très-florissante, & habitée par des Chrétiens qui lui avoient donné le nom de *Coriaa*, selon Eusébe & de *Cariatha* selon S. Jérôme. Ces deux Auteurs la placent à dix milles de Médaba ville d'Arabie, du côté d'Occident, dans le voisinage de Baré. *Genes.* ch. 14. v. 15. *Nombres*, ch. 32. *Deuteronome*, ch. 2. *Josué*, ch. 13. *Jérémie*, ch. 48. *Ezéchiel*, ch. 25. S. Jérôme. Eusébe.

CARIATHAIM, que Josué appelle *Carthan* est aussi le nom d'une ville dans la Tribu de Nephtali, qui fut donnée aux Lévites, & qui étoit une des villes de refuge. I. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 6. *Voyez* CARNAIM.

CARIATH-ARBÉ. *Voyez* ARBA.

CARIATHIARIM ou CARIATH-BAAL, ou BALAATH de Juda, ou BALA, ville de la Tribu de Juda, qui d'abord avoit appartenu aux Gabaonites, & qui dans la suite passa à la Tribu de Juda. C'est dans cette ville qu'on apporta l'Arche de Bethsamès. On la mit dans la maison d'Aminadab, où elle resta pendant vint ans, d'où David la fit enlever pour la mettre dans la maison d'Obed-Edom, où elle resta peu de tems, après quoi elle fut transportée dans Jerusalem. Cette ville étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, de Benjamin & de Dan. * *Josué*, ch. 15. v. 9. *Juges*, ch. 18. v. 12.

CA-

CARIATH-SENNA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 49.

CARIATH-SEPHER. *Voyez* **DABIR.**

CARIATI ou **CARIATI NUOVA**, ville d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec Evêché suffragant de sainte Severine, & titre de Principauté, qui appartient à la Maison de Spinelli, est peu considérable, & est située sur la Mer Ionienne, à l'entrée du Golfe de Tarente, vers Umbratico & Strongoli. * Baudrand.

CARIATI VECCHIA, petite ville de la Calabre Citérieure au sud-ouest de Cariati Nuova, dont elle est éloignée d'environ une lieue.

CARIATIDES ou **CARYATIDES**, Statues de femmes, en maniére de colomnes ou de pilastres. *Voyez* **CARYATIDES.**

CARIBANE, grand païs de l'Amerique Méridionale, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Orenoque, jusqu'à la riviére des Amazones, sur la côte de la Mer du Nord, qui la baigne à l'Orient & au septentrion. Elle a la Terre-ferme au couchant & la Guiane au midi. Ce païs étoit autrefois compris sous la Guiane; mais les Caribes chassez des Antilles par les Européens s'étant retirez dans cette partie de la Guiane, lui ont donné ce nom, qu'elle porte aujourd'hui. On voit encore une autre contrée de ce même nom au midi de la Guiane, & entre la riviére des Amazones & celles de Negro, & d'Araguatube. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CARIBDUS** (Alphonse) natif de Messine, célébre Jurisconsulte & Avocat. Il fut souvent employé comme Juge dans la Cour du Banc du Roi, & son savoir lui aquit l'estime des Membres de la Regence de Sicile; de sorte qu'on lui commit des affaires de la derniére importance. Il vivoit encore en 1537, & tint dans cette année-là la place de Juge à Messine. On a de lui, *Consuetudines nobilis Civitatis Messanæ*; *Regni Siciliæ Capitula à Jacobo Rege ad Carolum Quintum Imperatorem*; *Regni Siciliæ Pragmaticæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bonfarb. Mirab.*

CARIBERT. *Cherchez* **CHARIBERT.**

CARIBES ou **CARAIBES**, peuples de l'Amerique Septentrionale, qui occupoient autrefois les Isles Antilles. *Voyez* **ANTILLES** & **CANNIBALES.**

CARICK, petite ville de la Lagenie en Irlande, dans le Comté de Tipperari, sur la riviére de Shure, à cinq ou six lieues au dessus de Waterford. Elle a titre de Comté & députe au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARIDIA, autrefois *Cardia*, petit bourg & Golfe de la Romanie, sur l'Archipel, étoit anciennement une ville importante; aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg, à dix ou douze lieues de Gallipoli. * Ptolomée, *l.* 3. *ch.* 12. Etienne de Byzance. Pline. Sophien.

CARIE, province de l'Asie Mineure, ainsi nommée de *Car* son Fondateur, est appellée aujourd'hui *Aidinelli*, & appartient au Turc depuis le XIV siécle. Elle a au levant la Lycie, que aujourd'hui *Mentesseli*, au couchant & au midi la Mer Méditerranée & l'Archipel, & au septentrion la riviére de Madre.

On prétendoit au tems d'Herodote, que les Cariens avoient été appellez autrefois Léléges, & qu'ils habitoient les isles voisines du continent de l'Asie Mineure, comme Samos, Scio, &c. & l'on disoit qu'ils avoient été Sujets de Minos Roi de l'isle de Créte, à qui néanmoins ils ne payoient point de tribut. Ce Prince en les soumettant avoit exigé d'eux seulement qu'ils lui fournissent des troupes; mais les Cariens n'en convenoient pas & soutenoient qu'ils étoient originaires du païs. Quoiqu'il en soit, les Ioniens & les autres Grecs sortis d'Athénes avec Nelée, étant venus dans l'Asie Mineure, y formérent une nouvelle Ionie aux dépens des Lydiens & des Cariens. Ceux-ci perdirent le Territoire de Minde, de Priéne & de Milet, & il ne paroît pas qu'ils ayent fait aucun effort pour les reprendre, quoiqu'ils fussent, dit-on, guerriers de profession, jusqu'à aller chercher la guerre ailleurs, quand ils ne l'avoient pas chez eux. Ce sont les Cariens qui ont inventé le casque, & ils rendirent aussi plus commode l'usage du bouclier. Crésus les contraignit de lui payer tribut. Ils furent obligez ensuite de recevoir la loi de Cyrus, & firent de vains efforts pour se soustraire à la domination des Perses. Leur principale ville étoit Alabanda, auprès de laquelle étoit le temple de Jupiter militaire, qu'on trouve quelquefois représenté sur les médailles de ce païs-là. * Strabon, *l.* 4. Herodote, *l.* 1. Pomponius Mela, *l.* 1. Etienne de Byzance, &c.

CONCILE DE CARIE.

Les Macédoniens Hérétiques le convoquérent l'an 366, & il fut tenu par trente-quatre Evêques, qui rejettérent le terme de *Consubstantiel*, & approuvérent la formule ou profession de Foi, qui avoit été faite aux assemblées d'Antioche & de Seleucie. * Sozoméne, *l.* 8. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 366.

CARIE ou **CARYE**, en Grec Καρύα, petit païs de la Laconie, avec une ville de même nom, que les Grecs détruisirent, pour se venger de la perfidie du peuple qui l'habitoit. Les Cariates s'étoient joints avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peuples de la Gréce; mais ayant été vaincus par les Grecs, leur ville fut ruinée, les hommes furent passez au fil de l'épée, & les femmes furent emmenées captives. Pour les traiter avec plus d'ignominie, après les avoir menées en triomphe, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes, ni aucun de leurs ornemens, afin qu'elles eussent toujours la honte de paroître au même état qu'elles étoient le jour du triomphe; & les Architectes de ce tems-là ornérent les edifices publics de *Statues* qui représentoient ces femmes, au lieu de colomnes & de pilastres, pour laisser un exemple éternel de la punition, que l'on avoit fait souffrir aux Cariates. Ces Statues furent appellez *Caryatides*; & on en voyoit il y a quelques années à Bordeaux, dans le célébre édifice qu'on appelloit *les Piliers de Tuteles*. Dans la salle des Gardes Suisses au Louvre, il y a quatre Caryatides, qui soutiennent une Tribune enrichie d'ornemens. Ce sont des statues de femmes qui ont les bras coupez, aussi que les Termes, & sont revêtues d'une robe qui leur descend jusques aux piez. * Vitruve, *l.* 1. *ch.* 1.

CARIGFERGUS. *Voyez* **KNOCFERGUS.**

CARIGLIANI (Pompée) Italien, Chanoine de Capoue, a vécu dans le XVII siécle vers l'an 1625. On dit qu'il possedoit parfaitement Aristote, Platon, Hippocrate, Galien, & saint Thomas, & qu'il étoit toujours en état de répondre sur tous les passages de ces Auteurs. Il vint à Rome sur la fin du Pontificat de Paul V, & il y étoit encore sous celui d'Urbain VIII. Il a écrit un Traité de la Noblesse, &c. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

CARIGNAN, ville d'Italie en Piémont, avec titre de Principauté, est située sur le Pô, que l'on y passe sur un beau pont, entre Turin & Carmagnole. Il y a un bon château, & son terroir est fertile en meuriers pour les vers à soye. THOMAS FRANÇOIS de Savoye, cinquiéme fils de *Charles Emanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, & de *Catherine Michelle* d'Autriche, a porté dans le XVII siécle le titre de Prince de Carignan: il fut Grand-Maître de France, & mourut le 22 janvier 1656. *Cherchez* **SAVOYE.**

CARIGNAN, ville du Duché de Luxembourg. *Cherchez* **YVOI.**

CARIKFERGUS ou **CARIKVERGUS.** *Voyez* **KNOCFERGUS.**

CARILLO (Gilles) Cardinal, d'une illustre famille d'Espagne, fut envoyé Legat en Italie par le Pape Innocent VI, dans le XIV siécle, le Siége étant alors à Avignon. Pendant cinq ans, qu'il employa à cette légation, il pacifia ce païs, & y bâtit plusieurs citadelles. Il fonda de ses propres deniers un College à Bologne, auquel il donna de grands revenus, pour entretenir de pauvres Ecoliers Espagnols. Le Cardinal Carillo mourut à Viterbe, & fut enterré à Assise, d'où long-tems après il fut transporté à Toléde en Espagne, où est son tombeau. * Tarapha, *de Reb. Hispan.* Platine & Ciaconius, *l.* 3. *de Vitis Pontific.* *Voyez* **ALBORNOS.**

CARILLO (Alphonse) Cardinal, natif de Cuença en Espagne, étoit fils de *Gomez* Carillo Gouverneur de Jean II, Roi de Castille. L'Antipape Benoît XIII le fit Cardinal en 1408, mais Carillo l'abandonnant, se retira au Concile de Constance. Martin V l'ayant confirmé dans sa dignité en 1418, l'envoya Legat à Bologne. Depuis, le Concile de Bâle le nomma Legat d'Avignon; mais le Pape Eugéne IV y avoit déja envoyé le Cardinal de Foix, qui se rendit maître de cette ville à main armée. Carillo retourna à Bâle, où il mourut le 14 mars 1434. Le Roi de Castille témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & fit donner l'Evêché de Siguença au neveu de ce Cardinal, nommé aussi *Alphonse* Carillo. * Sponde, *in Annal.* Aubery, *Hist. des Card.* &c.

CARILLO ou **CARRILLO** (Alphonse) Archevêque de Toléde. Son pére étoit *Lopès Vasquez de Acunha*, qui s'étoit retiré du Portugal dans la Castille. Il entra dans la vie ecclésiastique & fut Protonotaire. Il étoit sur son départ de Bâle pour Rome lorsqu'en 1434, le Cardinal Alphonse Carillo son oncle, qui assistoit au Concile, mourut; ce qui lui valut, nonobstant sa jeunesse, l'Evêché de Siguença. En 1446, il parvint à l'Archevêché de Toléde. Sixte IV le nomma son Nonce en Espagne en 1480, ce qui ne plut pas beaucoup à *Ferdinand* le Catholique; car quoique Carillo eût beaucoup contribué à ce que Ferdinand & Isabelle parvinssent à la Couronne d'Espagne, il paroît les hair dans la suite, & avoit coutume de dire, qu'il réduiroit *Isabelle* à la quenouille avec la même facilité avec laquelle il lui avoit fait donner le Sceptre. C'est ce qui fit que les Espagnols l'appellérent Dom *Oppas*, qui est le nom d'un Archevêque de Seville, qui avoit causé de grands troubles en Espagne, parce qu'il y avoit appellé les Maures vers le commencement du huitiéme siécle. Carillo étoit d'un esprit vif & plus propre aux fonctions de Ministre d'Etat ou de Général d'armée, qu'à celles de Prélat. Il eut deux fils naturels *Troylo*, & *Lopès*. Il passa les derniéres années de sa vie dans un Convent de Franciscains, qu'il avoit fondé à ses propres dépens à *Alcala de Henarès*. Il mourut le premier de juillet 1482, & ne laissa que trèspeu de bien, ce que l'on attribue à son attachement pour l'Alchymie. On avoit placé dans le même tombeau Carillo & son fils naturel Troylo, mais le Cardinal *Ximenès*, fit depuis enlever le corps du fils, à cause du scandale que cela causoit. Troylo eut un fils nommé Alphonse, qui fut Connétable de Navarre & Fondateur de la Maison des *Marquis de Zaliès de Peralta*. * Mariana, *Hist. de l'Espagne*, *l.* 21. *c.* 6. *l.* 22. *c.* 4. *l.* 23. *c.* 10. *c.* 16. *l.* 24. *c.* 8. *c.* 9. *c.* 13. *c.* 21. *c.* 22.

CARIN (Marc-Aurèle) étoit fils de l'Empereur *Carus*, qui le nomma César avec son frére Numerien en 282, & qui l'envoya l'année suivante dans les Gaules. Il s'y souilla de toute sorte de crimes, & fit mourir plusieurs innocens pour des crimes supposez: ce qui fit dire à son pére qu'il n'étoit pas son fils. En moins d'une année, il épousa jusqu'à neuf femmes, qu'il répudia, la plupart lorsqu'elles étoient enceintes. Après la mort de Carus son pére, sur la fin de l'an 283, & après celle de Numerien son frére, qui ayant été reconnu Empereur avec lui, fut tué huit ou neuf mois après, il s'abandonna avec plus de fureur que jamais aux derniers déréglemens. Ses débauches ne l'empêchérent pas de s'opposer à Dioclétien, élu Empereur en 284, par l'armée d'Orient, au devant duquel il s'avança jusques en Illyrie, après avoir défait & tué, dans les plaines de Vérone, Julien qui vouloit envahir l'Empire; mais après plusieurs combats, dans sa derniére bataille contre Dioclétien, un de ses Tribuns, dont il avoit séduit la femme, le tua à Margues ville de Mœsie l'an 285, & le 36 de son âge. * Vopiscus. Aurelius Victor. Tillemont, *Hist. des Emp. tome* 3.

CARIN ou **CHARIN** (Louis) de Lucerne en Suisse, habile Médecin, Précepteur des Fuggers, fut en grande réputation auprès de tous les Grands, tant par son savoir, que pour sa probité. Il aima le séjour de Bâle, où il laissa du bien, pour entretenir trois jeu-

jeunes Etudians des meilleurs esprits qui se pourroient trouver. Il mourut le 17 janvier 1569. * Christ. Urstisius, *Epitome Histor.* *Basil.* Paul Freher, *Theatr. Viror. eruditione Clar.* Hofman, *Lexic. Univ.*

CARIN, QUARS, une petite ville ou un bourg de la Turquie en Asie. Il est dans la Syrie, sur la riviére qui bai gne Alep, entre Alep & Samosate. On croit que Carin est la ville nommée anciennement *Cyrrhus* ou *Cyrrhus*, fondée par *Cyrus* Roi de Perse, & capitale de la Cyrrestique, province de la Syrie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARINE, étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant c'est un petit bourg avec titre de Principauté. Il est dans la vallée de Mazara en Sicile, à deux ou trois lieues de Palerme du côté du couchant, fort près de *Muro Carini*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARINES, certaines femmes qu'on louoient, pour pleurer les Morts dans la cérémonie de leurs funérailles. Elles furent ainsi appellées du nom de leur païs, parce qu'on les faisoit venir de Carie. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 16. *c.* 3. On appelloit aussi Carines à Rome, certains édifices faits en maniére de navire, que les Latins nomment *Carina*, en prenant la partie pour le tout. D'autres ajoûtent qu'il y avoit une rue de ce nom, où étoit la maison de Pompée. * Virgile, *Eneide l.* 8. *v.* 361. Varro, *de Lingua Latina*.

CARINOLA, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, avec titre de Comté & Evêché suffragant de Capoue, est peu considérable, & est située sur une petite riviére à trois ou quatre milles de la mer entre Capoue & Sessa. Quelques Auteurs la prennent pour la *Calenum*, dont Strabon, Ptolomée, Pline, &c. ont fait mention. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie à un ou deux milles des ruines de cette autre ville. * Ughel. Cluvier, *Ital.*

CARINTHIE, que les Allemans nomment *Karnten*, province d'Allemagne qui est soumise aux Archiducs d'Autriche, avec titre de Duché. On la divise en Haute & Basse, suivant le cours du Drave: elle est entre l'Evêché de Saltzbourg, la Stirie, le Frioul, la Carniole & le Tirol. Ses principales villes sont Saint-Veit ou San-Vito, Villach, Volckmarck, Judembourg, Clagenfurt, qui est la Capitale, &c. Les Archiducs d'Autriche en sont les maîtres, depuis Henri dernier Duc, mort sans Successeurs. On dit que les Païsans de Carinthie ont droit d'investir leurs Souverains, toutes les fois qu'il y a changement de Prince; que le Duc avec un habit de villageois, assiste à une cérémonie qu'ils font dans une prairie; & que ce privilége leur est accordé, parce qu'ils reçurent les premiers la Religion Chrétienne. Un Païsan lui présente deux bœufs, l'un gras, & l'autre maigre, le Duc prend le dernier, & reçoit un petit soufflet du Païsan. La Carinthie est un païs de montagnes. On y a de l'horreur pour le larcin, & c'étoit une ancienne coutume d'y pendre ceux qu'on soupçonnoit d'avoir volé. On ne faisoit leur procès que trois jours après. Si on les trouvoit coupables du crime dont on les accusoit, on laissoit leur corps pendu, jusqu'à ce qu'il fût tout à fait pourri; si au contraire il étoit innocent, on l'enterroit publiquement, & on ordonnoit des priéres pour son ame. * Æneas Sylvius, *Europ. c.* 20. Cluvier, *Germ.* Monstrelet, *l.* 1. Joannes Salvanus, *de Carinth. epit.*

CARIOLANUS (Frédéric Furius, surnommé) *Cherchez* FURIUS.

CARION (Jean) Allemand, naquit à Bustickeim ville d'Allemagne en 1499. Il savoit les Langues, les Belles Lettres, & les Mathématiques. Il les enseigna avec applaudissement à Wittemberg & ailleurs, & il publia divers Ouvrages qui lui aquirent de la réputation, comme *Practica-Astrologica Ephemerides*, une Chronique que Peucer & d'autres ont continuée, &c. Il mourut à Berlin en 1538, à l'âge de 39 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Vossius, &c.

CARION, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Léon. Elle est bâtie sur une petite montagne, & n'a qu'une grande rue où quelques Marchands demeurent. A la sortie on passe un grand pont, & ensuite on entre dans une plaine, où il y a un hopital tout seul qu'on nomme le *grand Cavalier*. Les Pélerins de S. Jaques y vont recevoir un morceau de pain, comme dans tous les autres hopitaux de cette route. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CARIOPHYLE (Matthieu) Archevêque de Cogni, étoit natif de l'isle de Candie. Il étudia à Rome dans le Collége des Grecs, & y fit de grands progrès dans les Langues & dans la Théologie. Après qu'il se fut consacré à l'état ecclésiastique, on l'envoya dans son païs. Le peu de fruit que produisit son voyage, l'obligea de revenir à Rome, où il enseigna dans le Collége des Grecs. Depuis il fut auprès de trois Cardinaux, tous trois neveux de Papes, savoir de Pierre Aldobrandin, de Louis Ludovisio, & de François Barberin. Le second lui procura le titre d'Archevêque d'Iconie, & le dernier lui persuada de publier ses Ouvrages. Cariophyle fit imprimer un volume de vers Grecs & Latins, intitulé *Noctes Tusculanae*, des Epitres de Themistocle, &c. Il mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers l'an 1630 ou 1635. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythraeus, *Pin. Imag. Illust.* *c.* 124.

CARIOTH. *Voyez* KÉRIOTH.

CARIOVALDE, Général des Bataves, se joignit aux Romains, pour les secourir sous Germanicus. Les Chérusques faisant semblant de s'enfuir, l'attirérent dans une plaine environnée de bois de tous côtez. Après avoir soutenu longtems le choc des ennemis, il se jetta à la fin dans le plus gros de la mêlée, & les ennemis l'ayant accablé de mille traits, & abbatu son cheval, le tuérent. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 11.

CARIPOUS, peuples de l'Amérique méridionale, dont le païs est au nord du Bresil, & de la riviére des Amazones, éloigné seulement de trente lieues de celui des Caribes, à qui ils font une guerre continuelle. Ils sont basanez comme les Topinambous qui en sont à six vint lieues, mais plus beaux, plus vifs & plus gais. Ils n'aiment point les personnes tristes; ils sont hardis & courageux, libéraux, honnêtes, & ont le visage riant. Ce peuple

est le plus doux de tous ceux des Indes Occidentales. Il aime l'honneur, la justice & la vérité, est ennemi des trompeurs & des méchans, & chérit les bons & les vertueux. Il méprise les poltrons, & porte honneur aux hommes vaillans. Les Caripous sont nuds, peints, & couronnez de plumes. Ils cachent dans des étuis d'écorce d'arbre ce que la pudeur ne permet pas de montrer; mais les femmes & les filles n'ont point de honte de paroître nues, & serrent seulement les jambes comme en les croisant. Leurs armes sont des arcs, des fléches, & des épées de bois de bresil. Tout ce païs qu'arrose la riviére *d'Yapoco* est plein de montagnes & de bois, & produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, entre lesquels il y en a de fort dangereux, & surtout une petite pomme appellée *Manzanilla* par les Espagnols. Elle est fort jaune & très-agréable à voir; mais si venimeuse, que pour peu qu'on en mette dans sa bouche on meurt aussi-tôt. Les Caripous mangent des serpens d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuses; mais ils ne sont point antropophages; & quoique les Caribes leurs ennemis se nourrissent de leur chair, ils ne mangent pas la leur quand il en tombe quelques uns entre leurs mains. Ils troquent des gommes, des plumes d'aigrettes & de perroquets, du tabac & d'autres productions du païs, contre des serpes, des haches, des couteaux, & des patenôtres de verre de diverses couleurs que les Européens leur portent. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CARISBROCK, chateau d'Angleterre. *Cherchez* CARELSBROOK.

CARISTO, ville épiscopale dans la Gréce, est sur la côte Orientale de l'isle de Negrepont, vis à vis de celle d'Andros. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARITES. *Voyez* GRACES.

CARITH. *Voyez* KÉRITH.

CARIUS, fils de Jupiter & de Torrhébie. Les Anciens disent, que Carius se promenant aux environs du Lac Torrhébia, & entendant le doux chant des Nymphes, il apprit d'elles la Musique, & l'enseigna ensuite aux Lydiens. En reconnoissance de ce bienfait, on lui décerna des honneurs divins, & on lui bâtit un superbe temple sur une colline, qui fut depuis appellée *Carium*, en Latin *Mons-Carius*, du nom de ce Héros. *Consultez* Herodote.

CARIXA. *Voyez* CAROSA.

* CARIZA. *Ce sont les ruines de la ville de l'Espagne Bétique que l'on appelloit anciennement Aurelia Carisa ou Aurelia Antonina. On les trouve dans l'Andalousie aux confins de la Nouvelle Castille près du village de Barnol.* * Maty, *Dict. Geogr.*

CARK. *Voyez* CARAK.

CARKEMIS, ville. *Voyez* CARCHEMIS.

* CARLA (le) petite ville du Comté de Foix, sur les frontiéres du Haut Languedoc & du Couserans, au nord-ouest de Pamiers, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu est devenu célébre pour avoir donné la naissance au fameux Pierre Bayle.

CARLAC. *Voyez* CARLA (le)

CARLAT (François Carlat de la Queille) étoit d'une des principales familles de l'Isle-Jourdain. Il étudia en Théologie dans l'Université de Toulouse, & ensuite il s'attacha auprès de M. *Caulet*, Evêque de Pamiers, pour servir l'église sous sa conduite. Ce Prélat le fit Chanoine de sa cathédrale, & il fut le premier qui embrassa la réforme, qu'on introduisit alors dans plusieurs Chapitres de France. Il avoit beaucoup d'amour pour la justice, & une grande intelligence dans les affaires tant séculiéres, qu'ecclésiastiques. Il en donna diverses marques, pendant plus de quinze ans, qu'il fut Official du Diocése de Pamiers. Il aida beaucoup l'Evêque de ce lieu dans des occasions importantes, où ce Prélat en qualité de Président né des Etats de Foix, étoit obligé de s'opposer aux entreprises des Gouverneurs du païs. Il fut fort zélé pour éloigner les Huguenots du Comté de Foix, & pour les bannir entiérement de la ville de Pamiers; mais s'étant érigé en persécuteur des autres, il fut persécuté à son tour, comme on le dira dans la suite. Il s'employa pour la construction de l'église cathédrale de cette ville, & pour la fondation des Religieuses Carmelites. Quand les disputes sur la Régale survinrent, le Pére Carlat étoit Archiprêtre & Prieur claustral des Chanoines Réguliers. Il fit un acte au nom du Chapitre, le 20 juin 1677, dans lequel il soutenoit l'exemption de la Régale. Après avoir signé une délibération du Chapitre, & un acte de protestation, contre les saisies faites par les défenseurs de la Régale presque sur tous les revenus du Chapitre, on lui signifia une lettre de cachet, qui l'exiloit à Gergeau; mais n'ayant pu partir, à cause d'une paralysie qu'on dit qu'il avoit sur la moitié du corps, & parce que le Chapitre qui n'avoit plus de revenus, ne pouvoit pas fournir à sa subsistance, on prit son retardement pour une rebellion. On envoya au Marquis de Mirepoix, Gouverneur du païs, ordre de se saisir de lui en quelque état qu'il fût. Un grand nombre de soldats l'arrachérent avec violence de sa chambre, &, pour ainsi dire, des bras de l'Evêque de Pamiers. On le conduisit en prison dans le Fort de Peccais sur le bord de la mer, où l'air est si mal sain qu'on est obligé d'en changer souvent la garnison. Les moucherons qui sont très dangereux, dans ces quartiers-là, s'attachérent à son visage où ils lui firent plusieurs ulcéres. On le traita avec tant de dureté, qu'on ne se mit point en peine de lui faire donner les derniers sacremens, quoiqu'il les eût demandez. Il mourut âgé de plus de soixante-quinze ans, vers la fin du mois de septembre 1680. * *Mémoires du tems.*

CARLAT, bourg de France situé dans l'Auvergne, au midi de la ville d'Orillac, donne son nom à un petit païs, qu'on appelle le *Karladez*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CARLATH ou CAROLATH, ville de Silésie sur la rive droite de l'Oder, au nord de Beuthen, dont elle n'est séparée que par ce fleuve. Elle est au nord-ouest de Glogaw, dont elle est éloignée de près de cinq lieues.

CARLAWROCK. *Voyez* CARLOWROCK.

* CARLEBY, ville de Suéde, dans la Cajanie ou Bothnie orien-

orientale. Il y a dans cette province deux villes de ce nom, fçavoir Carleby *la vieille*, au nord de Carleby *la nouvelle*. Elles font éloignées l'une de l'autre d'environ fix lieues. Elles font toutes deux fur la côte orientale du Golfe de Bothnie.

CARLENI (Antoine) étoit d'une bonne famille de Naples, & fe fit Religieux de faint Dominique. Il vécut dans cet Ordre avec piété, & y fit paroître beaucoup d'érudition. Le Pape Martin V, informé de fon mérite le fit en 1431, Coadjuteur de l'Archevêché d'Amalphi dans la Terre de Labour, dont il ne fut titulaire qu'en l'an 1449, & il le gouverna avec un zéle & une vigilance vraiment Apoftolique. Il fe trouva au Concile de Pife, où fut élu Alexandre V, dont il foutint les intérêts avec un courage intrépide. Il mourut à Naples en 1460, & fon corps fut porté dans fa cathédrale, & mis dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de faint Thomas d'Aquin. Il a fait fur la Métaphyfique d'Ariftote des Commentaires, qui fe trouvent manufcrits dans la Bibliothéque de faint Dominique de Naples. * Ughel, *Ital. Sacra, tome 7.* Vall. *De Vir. Illuftr. Prov. Regn. Theat. Dominic. p. 51.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CARLENTINI, petite ville de la Vallée de Noto en Sicile, fur une colline, eft bonne & fortifiée, & porte le nom de Charles-*Quint*, qui la fit bâtir, & de la ville de Léontini, à une lieue de laquelle elle fut bâtie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARLEON ou CARLION. *Voyez* CAERLEON.

* CARLER (Gilles) Doyen de l'églife de Cambray, Docteur en Théologie, fe fignala dans le Concile de Bâle, où pendant quatre jours il foutint la Difpute fur le fecond article de ceux de Bohéme touchant *la correction publique des péchez.* On trouve ce Difcours dans le *quatriéme tome des Conciles*, & plus correct encore dans les *Antiquæ Lectiones Canifii.* On a auffi de lui deux volumes de Confultations fur les Cas de Confcience, dont le premier eft intitulé *Sporta Fragmentorum*, & l'autre *Sportula Fragmentorum; Stimulum Veritatis; Commentarius in libros quatuor Sententiarum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 23. & 24.*

* CARLER (Henri) Docteur en Médecine à Arras, eft Auteur des deux Ouvrages fuivans, *Caftigationes Medicæ Practicæ; Tractatus de promifcuis erroribus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 346.*

CARLES (Lancelot de) Evêque de Riez en Provence, natif de Bourdeaux, fut nommé Evêque en 1550, à fon retour de Rome, où Henri II l'avoit envoyé. Il eut part à l'amitié du Chancelier de l'Hopital, de Ronfard, & de Joachim du Bellay, qui l'ont tous célébré dans leurs Ecrits. Il laiffa des Ouvrages en nôtre Langue, comme *une Paraphrafe en vers fur l'Eccléfiafte; fur le Cantique des Cantiques; une Traduction de l'Odyffée d'Homére; une Lettre du Roi Charles IX, &c.* * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoife.* De Thou, *Hift. l. 3.* Lurbée, *de illuftr. Aquit.* Michel de l'Hopital, *l. 1. Epift.* Ronfard, *l. 1. Hymn. 7.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriftian.* Bartel, *Hift. Praf. Reg. &c.*

CARLEVITZ ou CARLEWITZ, (Chriftophle) *Voyez* CARLOWITZ (Chriftophle de)

CARLILE, fur la riviére d'Eden, ville d'Angleterre, eft capitale du Comté de Cumberland, avec Evêché fuffragant de l'Archevêché d'Yorck. Elle eft fituée vers les frontiéres de l'Ecoffe, à l'endroit où l'on avoit bâti la muraille qui féparoit les Pictes des Bretons, à deux ou trois lieues de la Mer d'Irlande. Elle fait prefque une ifle, étant environnée de tous côtez, hormis vers le midi, de la riviére d'Eden. Elle eft à 235 milles de Londres. Cette ville qui eft ancienne, avoit été ruinée par les Danois vers l'an 900. Guillaume II, Roi d'Angleterre, furnommé *le Roux*, paffant dans la Province de Cumberland vers l'an 1093, ne put s'empêcher d'admirer l'heureufe fituation de Carlile, & la fit rebâtir. Henri fon Succeffeur en fit un fiege épifcopal. On y fonda depuis des Chanoines Reguliers, dont on érigea l'églife en cathédrale vers l'an 1133. Adelwald en fut le premier Evêque. Les anciens Romains & les Bretons, Habitans de l'ifle, la nommérent *Lugu-Vallum, Lugu balla* & *Lugu-ballium*, Ptolomée, *Leucopibia*, & les Auteurs Latins modernes l'appellent *Carleolum.* Les Bretons ou Gallois l'appellent *Caer-Luald* ou *Caer-Luell*, d'où s'eft formé le nom de *Caer-Liel*, & enfin celui de *Carlile.* L'Eden y reçoit trois riviéres. Elle eft fortifiée d'un château bâti par Henri VIII. Lorfqu'on creufoit les fondemens pour le rebâtir, on y trouva un vieux Ouvrage des Romains, tout fait en voûte, qui n'avoit point été endommagé du feu, au frontifpice duquel on voyoit cette Infcription MARII VICTORIAE, ou, comme d'autres ont lu, MARTI VICTORI. Carlile s'eft fi bien relevée de fes ruines, qu'elle eft l'une des plus belles, des plus peuplées, des plus marchandes & des plus riches villes du Royaume. On y voit les reftes des murailles d'Adrien. * Camden, *Defcrip. Britann.* Goodwin, *de Epifc. Britann. Etat de la Grande Bretagne fous George II, tome 1. p. 53.* Beeverell, *Délices de l'Angleterre, tome 2. p. 256 & 257.*

* CARLILE (les Comtes de) en Angleterre. Il y a déja plufieurs fiecles qu'un certain Randolf Melchines fut revêtu de la dignité de Comte de Carlile. En 1320, André Harkley y fut auffi élevé, mais l'année fuivante il perdit la tête par la main du bourreau. En 1417, Jean Plantagenet troifiéme fils de Henri IV, Roi d'Angleterre, fut auffi Comte de Carlile; & en 1460, Richard qui dans la fuite, fut Roi d'Angleterre fous le nom de Richard III, lui fuccéda en ce titre. En 1622, le 13 feptembre le Roi Jaques I conféra cette dignité à Jacques Hay, Vicomte de Duncaster qui mourut en 1636. Son fils Jacques hérita de fes titres, & mourut en 1660, fans laiffer d'héritiers. En 1661, cette dignité échut à la jeune branche de la famille de Howard, & Charles II fit Comte de Carlile, Charles Vicomte de Howard pour le récompenfer de fes fidéles fervices. En 1663, il l'envoya en Mofcovie en qualité d'Ambaffadeur, & l'année d'après aux Rois de Suéde & de Danemarc. Ce Seigneur a fait lui même une Rélation de fes ambaffades. Il mourut en 1684, laiffant d'*Anne* fille d'Edouard Lord Howard, 1. EDOUARD qui fuit; 2. *Frédéric-Chriftian*, né à Coppenhague en 1664; 3. *Marie* qui époufa *Jean* Fenwik, Baronnet en Angleterre, & Vicomte de Prefton en Ecoffe.

EDOUARD, fils de Charles, fuccéda à fon pére & mourut le 23 avril 1692, laiffant pour fucceffeur Charles dont la mere fut Elizabeth fille du Chevalier Guillaume Uvedale de Wickham. Charles fut Chambellan de Guillaume III, Grand Marechal d'Angleterre pendant la minorité du Duc de Norfolck, premier Commis de la Thréforerie, Lord Lieutenant des Comtez de Cumberland & de Weftmorland, Gouverneur de Carlile & Vice-Amiral des côtes voifines, Confeiller Privé de Guillaume III, & de la Reine Anne. Il époufa la fille unique d'*Arthur* Capel, Comte d'Effex, dont il eut, 1. *Henri*, Lord d'Effex; 2. *Charles*; 3. *Elizabeth*; 4. *Anne*; & 5. *Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Heylin's Help to Englifh Hift. p. 255. Peerage of England.*

* CARLINGFORD, ville de l'Ultonie en Irlande dans le Comté de Louth. Elle eft petite & n'a rien de confidérable par elle même; mais elle eft fituée fur une belle & grande baye, à l'embouchure d'une petite riviére nommée Nure. La baye de Carlingford eft longue de trois ou quatre milles & large de même. Sa profondeur eft telle que tous les plus grands vaiffeaux y peuvent ancrer, & y font à l'abri de tous les vents, derriére les montagnes qui couvrent la baye de tous côtez. Il eft vrai que l'entrée en eft malaifée, & même dangereufe, à caufe d'une barre de rochers de différente grandeur, qui n'y laiffent qu'un paffage fort étroit. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande, p. 1455.*

CARLION. *Voyez* CAERLEON.

CARLOMAN, Duc & Prince des François, fils aîné de CHARLES *Martel*, & de fa premiére femme *Crotrude*, appellée communément *Rotrude*, morte en 724. Ayant armé de concert avec fon frére Pepin, contre Hunaud Comte d'Aquitaine, ils le pouffèrent par delà Poitiers, & le mirent à la raifon, après avoir forcé le château de Loches. Enfuite dans le partage qu'ils firent du Royaume, l'Auftrafie, l'Allemagne, & la Thuringe échurent à Carloman, qui accompagna fon frére en Allemagne contre Thibaud, Duc des Allemans, qu'ils foumirent en 742. L'année fuivante, Carloman vainquit Odilon, puis Thierry Ducs de Baviére & de Saxe, après s'être vengé de la perfidie de Hunaud. Enfin ayant recommandé au Roi Pepin un fils nommé Dreux, ou Drogon, qu'il avoit d'une femme dont nous ignorons le nom, il fit un voyage à Rome avec plufieurs Gentilshommes de la Cour, reçut la tonfure & l'habit de Clerc du Pape Zacharie en 747, & fe retira au Mont-Soracte, où il fe fit Religieux de faint Benoît; mais s'y trouvant trop importuné de vifites, il alla demeurer au Mont-Caffin, & y fut reçu fans fe faire connoître, fous le titre de vagabond venu de France, pour faire pénitence de fes crimes. Il étoit accompagné d'une autre Religieux François qui le fervoit. On les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, fous un Frére de mauvaife humeur, qui frappa deux fois Carloman fans qu'il s'en plaignît. Son compagnon fe contenta de dire à ce Frére Cuifinier, *que Dieu & Carloman te le pardonnent*; mais le Frére l'ayant frappé une troifiéme fois, le compagnon de Carloman qui n'étoit pas fi patient, prit un pilon & en déchargea un coup fur la tête du frére, en lui difant, *méchant ferviteur, que ni Dieu ni Carloman ne te le pardonnent.* Petronax, Abbé de ce monaftére, fit mettre ce Religieux en prifon, & l'ayant interrogé pourquoi il avoit battu le Frére, *c'eft*, répondit le Religieux François, *parceque le plus méchant de tous les ferviteurs a ofé plus d'une fois, non feulement outrager, mais encore frapper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connu dans le monde. Qui eft donc celui, que vous appellez, le plus noble de tous les hommes?* reprit l'Abbé: *c'eft*, repartit le François, *nôtre Prince Carloman, qui a quitté fa dignité, fa puiffance, & toute la gloire du monde pour le nom de Jefus.* Carloman, quoique reconnu, continua de vivre comme un fimple Religieux dans l'Abbaïe, & de s'employer aux offices les plus bas, comme à garder les troppeaux. Quelques uns ont cru que les Moines du Mont-Caffin l'envoyérent, avec les lettres de l'Abbé Optat & du Pape Zacharie, pour obtenir les Réliques de faint Benoît, qui étoient à l'Abbaïe de Fleury fur Loire. Il ne vint pourtant en France, que fous le pontificat du Pape Etienne II, pour y ménager les intérêts d'Aftulfe Roi des Lombards, qui craignoit les armes de Pepin, dont Etienne avoit imploré le fecours; mais comme il s'étoit chargé malgré lui de cette commiffion, il n'empêcha pas Pepin d'aller en Italie, pour faire rendre au Pape les terres qu'Aftulfe avoit ufurpées fur l'Eglife Romaine. Il fe retira à Vienne en Dauphiné, où il mourut le 17 août de l'an 755, d'où fon corps fut porté au Mont-Caffin. Il avoit fait affembler, en 742, un Concile en Allemagne, pour réformer les mœurs du Clergé & des monaftéres. Saint Boniface de Mayence préfidoit à ce Concile, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à la réfolution que Carloman avoit prife, de quitter fes Etats pour mener une vie religieufe. * Aimoin, *l. 4.* Léon d'Oftie, *l. 1.* Adon. Eginard. Réginon. Adrien Valois. Dom Jean Mabillon, &c. Baillet, *Vies des Saints, Août.*

CARLOMAN, Roi d'Auftrafie, de Bourgogne, & d'une partie d'Aquitaine, fut facré à Soiffons le neuviéme octobre de l'an 768. Il étoit fils de PEPIN *le Bref*, & frére de *Charlemagne*, avec lequel il partagea les Etats du Roi leur pére. Quelques fâcheux travaillérent à les mettre mal enfemble, & Carloman étoit affez difpofé à les écouter; mais il mourut peu de tems après à Salmoucy, qu'on croit être Montlegeon près de Laon, le quatriéme décembre 771, & fut enterré à faint Remi de Rheims. Carloman laiffa de *Gerberge* fon époufe, deux fils, PEPIN & faint *Siagre* qui mourut Evêque de Nice en Provence. * Sainte-Marthe, *Hiftoire de la Maifon de France.* Le P. Anfelme. Mézeray, *Hiftoire de France.* Joffred, *Hift. Nic. &c.*

CARLOMAN, Roi de France, fils de Louis, II. du nom, dit *le Bégue*, fut couronné avec fon frére Louis III, à Ferriéres en Gâtinois, l'an 879. Quelques Hiftoriens paffionnez ont pré-

prétendu que ces deux fréres étoient bâtards ; mais c'eft une impofture : car Louis *le Bégue* les eut d'*Anfgarde*, qu'il avoit époufée en fa jeuneffe. Il eft vrai que, comme elle n'étoit pas de qualité, & qu'il l'avoit même époufée fans le confentement du Roi fon pére, ce Prince l'obligea de la répudier ; mais fes fils n'en étoient pas moins légitimes. Les deux fréres partagérent leurs Etats à Amiens : Louis eut la Neuftrie, & Carloman le Royaume d'Aquitaine & la Bourgogne. Leurs plus dangereux ennemis furent les Normands, Bofon qui s'étoit fait Roi d'Arles & de Bourgogne, & Louis Roi d'Allemagne, leur coufin. Ils trouvérent néanmoins le fecret de les divifer ; & s'étant liguez avec le Roi d'Allemagne, ils défirent Bofon dans une bataille, & en 881 ils affiégerent Vienne, où il avoit laiffé fa femme. L'année fuivante les courfes des Normands ayant obligé Louis d'aller à leur rencontre, il mourut à faint Denys en 882. Carloman quitta le fiége de Vienne, dont il laiffa le foin au Comte Richard, & vint commander fon armée dans la Picardie. Il battit fouvent les Barbares, & enfuite, pour les faire fortir de fes terres, il traita avec eux, & leur donna douze mille marcs d'argent. Peu de tems après étant à la chaffe dans la forêt d'Iveline près de Montfort, il y fut bleffé par un fanglier, ou par quelcun de fa fuite, & mourut de cette bleffure le fixiéme décembre 884, à l'âge de 18 ans. Il avoit été fiancé l'an 878, à Troyes, en préfence du Pape Jean VIII, & de fon pére Louis, à la fille de Bofon Roi d'Arles & d'Hermengarde : mais le mariage ne s'étoit pas accompli. Quelques uns ont donné à Carloman un fils qu'ils ont nommé Louis *le Fainéant*, ils difent même qu'il régna deux ans, mais c'eft une pure fuppofition. * Réginon, *in Chron.* La Chronique de faint Riquier. Le Continuateur d'Aimoin. Le P. Anfelme, &c.

CARLOMAN, fils aîné de Louis, I. du nom, Roi de Germanie, frére de *Louis* II, & de CHARLES *le Gros*, Empereur, eut en partage le Royaume de Baviére, duquel dépendoient la Poméranie, la Carinthie, la Bohéme & la Moravie, & porta le titre de Roi d'Italie. En effet, il mit une armée en campagne pour unir ce Royaume à fes Etats ; mais une terreur panique lui fit changer de deffein. Il remporta deux victoires fur Raftic Duc de Moravie, & fur Gondacare, Comte en Carinthie, & fut depuis vaincu par les Rebelles de Moravie. Carloman époufa *N.*.... fille d'*Arnoulfe*, parent d'*Ermentrude*, Reine de France. Il tomba dans une paralyfie, dont il mourut l'an 880, & fut enterré à Ottinghen en Baviére dans le monaftére de Saint-Maximilien qu'il y avoit fondé. Il ne laiffa que deux enfans naturels, *Arnoul* qui eut la Carinthie, & qui fut Empereur ; & *Gifelle*, laquelle l'an 890 époufa *Zuentibold*, Roi de Moravie, que quelques Auteurs trompez par ce mariage, ont cru fils de Carloman. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. * Réginon. Du Tillet. Le Continuateur d'Aimoin. Les Annales de S. Bertin de Metz & de Fulde. Le P. Anfelme.

CARLOMAN, fils du Roi CHARLES *le Chauve*, & d'*Ermentrude* fa premiére femme, fut tonfuré de bonne heure par ordre de fon pére, & Hildegaire Evêque de Meaux, l'ordonna Diacre malgré lui. Depuis il poffeda plufieurs Abbaïes, & s'étant revolté contre fon pére, il fut mis en prifon. Les priéres des Légats que le Pape Adrien II envoya en France, l'en tirérent ; mais abufant de cette grace, il recommença bien-tôt à brouiller. Le Roi le fit prendre : il fut dégradé à Senlis par les Evêques des provinces de Sens & de Rheims, puis aveuglé en 873, & mis dans l'Abbaïe de Corbie pour y faire pénitence. Quelques tems après, deux Moines l'en tirérent adroitement, & le menérent vers fon oncle Louis *le Germanique*, qui lui donna pour fon entretien l'Abbaïe d'Epternach, où il mourut la même année, ou l'an 876, felon la Chronique d'Anjou. Il y a dans la Chronique de faint Riquier, un éloge de Carloman en vers, qui eft affez ancien ; il femble qu'on y fuppofe que la vie de ce Prince fut affez tranquille. * Flodoard, *Hift. Rhemen. l. 3. c. 28.* Continuateur d'Aimoin, *l. 5. c. 24. & fuiv. &c.*

* CARLOON, petite ifle de Suéde dans le Golfe de Bothnie près de la côte orientale de ce Golfe.

CARLOS (Dom) *Voyez* CHARLES dans l'article d'Efpagne fous le titre de ROIS D'ESPAGNE.

* CARLOS, le Cap Carlos dans la Floride en l'Amérique feptentrionale fur la côte occidentale de la prefqu'ifle de Tegefta. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARLOSTADE (André) *Voyez* CAROLSTADT.

CARLOSTADT, ville. *Voyez* CAROLSTADT.

CARLOVINGIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la feconde race, qui commença l'an 752, en la perfonne de PEPIN *le Bref*, fils de Charles *Martel*, & finit en celle de Louis V, en 987 : on compte quatorze Rois de cette famille.

CARLOW, *Caterlogum*, *Carlovium*, petite ville d'Irlande dans la province de Leinfter ou Lagénie, & au Comté de même nom, fur la riviére de Barow, entre Kildare & Kilkenny. *Voyez* CATERLAGH, comme les Habitans l'appellent.

* CARLOWITZ ou CARLWITZ, l'une des plus anciennes & des plus confidérables familles du Marquifat de Mifnie, & de la Haute Luface. Elle tire fon origine du fang royal de France & des Ducs de Durazzo.

CARLOWITZ (Chriftophle de) de Rothenhaufen Chevalier héréditaire du St. Empire Romain, Confeiller de l'Empereur, & de l'Electeur de Saxe, Ambaffadeur, &c. naquit le fixiéme décembre 1507, & étudia à Leipfic en 1522, fous Pierre Mofellanus. Mélancthon parle avec éloge de fa conduite, auffi bien que de fon éloquence, de fes connoiffances dans la Langue Latine, & de fon habileté dans la Jurifprudence. En 1539, les Ducs de Saxe, George & Henri, l'attirérent auprès d'eux & lui donnérent de beaux emplois. L'Electeur Maurice en fit de même, & l'envoya en 1546 à la Diéte de Ratisbonne. Après la mort de Maurice, arrivée en 1553, l'Electeur Augufte le fit Membre de fon Confeil privé. Il fit voir en 1547 fa capacité dans la guerre de Smalcalde, dans laquelle il courut de grands dangers, & fut confulté par divers Princes. Il fervit fidélement dans fes ambaffades les Empereurs Charles Quint, Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II. On a de lui, *Confilium pro Republica ad Imperatorem fcriptum contra Hifpanicam tyrannidem ex actafiani exercitus Auftri, per Carlowitzium & Joachimum Camerarium.* Ce livre eft inféré dans les *Politic. Imper.* de Goldafte. Il mourut le huitiéme janvier de l'année 1578. Erafme, Camérarius, Agricola & d'autres font de lui une mention honorable. M. Saftus a écrit fa Vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Melchior Adam, *In Vitis Jurifconfultorum Germanorum.* Freheri *Theatrum.* Seckendorf, *Lutheranifm. l. 3. §. 124, add. 1, lit. f.* Spangenberg, *l. 2. c. 25.* Peckenftein, *Theatr. Saxon.*

* CARLOWITZ (George de) Préfident du Confeil de George Duc de Saxe, fut en 1524 envoyé par ce Prince à l'Electeur de Saxe pour porter des plaintes contre Luther & Muntzer. En 1534, il fut député à Leipfic pour traiter de l'uniformité au fujet de la Religion, & renvoyé à l'Electeur de Saxe. En 1539, il eut à Muhlberg une conférence avec Pontanus qui avoit été Chancelier de l'Electeur. Après la mort du Duc George, il s'attacha au Duc Henri qui le prit à fon fervice, parce qu'il avoit trouvé le fecret de fe rendre néceffaire. Il tâcha de réünir les Religions. Après la mort du Duc Henri, il perdit les bonnes graces de Maurice. En 1543, il fut envoyé à la Diéte de Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CARLOWITZ (George-Charles de) après avoir fait fes études à Leipfic, entreprit le voyage des Païs-Bas, d'Angleterre & de France. A fon retour il fe rendit à l'armée de l'Empereur en Hongrie. Après la levée du fiége de Vienne, à laquelle il eut part, le Comte de Staremberg, qui étoit l'un des Généraux, le fit Aide de camp dans la campagne qu'il fit contre les Turcs. Dans les années 1685 & 1686, il fit deux campagnes dans la Morée, & vifita à fon retour les principales villes d'Italie. En 1689, il fe trouva dans l'armée des Impériaux contre les François, & fut Aide de camp général de Jean George IV, Prince Electoral de Saxe. Dans la fuite il fut fait Lieutenant Colonel du Régiment des Grenadiers à cheval. Depuis 1694, jufqu'en 1698, il fervit en Hongrie & fur le Rhin, premiérement en qualité d'Aide de camp général de l'Electeur de Saxe, enfuite, comme Colonel d'un Régiment de Cuiraffiers, puis comme Général Major, & enfin comme Commiffaire général des guerres. Dans la guerre de Livonie il fut tué d'un coup de canon à la prife du Fort de Dunemonde, n'ayant encore que quarante & un an. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carris. Vita. La Vie de Pierre le Grand, Empereur de Mofcovie.*

CARLOWITZ, ville de Suéde. *Cherchez* CAROLSTAD.

CARLOWITZ, ville ou bourg de Hongrie. *Voyez* CAROLSTAD.

CARLOWROCK, bourg de la Nydefdale ou Nithefdale en Ecoffe, fur la côte, environ à deux lieues de Dumfreis, vers l'Orient méridional. Ce bourg qu'on prend pour le *Carbantorium* des anciens Selgoves, a été autrefois fortifié ; mais fes fortifications font maintenant démolies. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARLSBAD, petite ville de Bohéme, renommée par fes bains d'eau chaude. Elle eft dans la Préfecture d'Einbogen. Elle eft à l'orient de la ville d'Einbogen dont elle eft éloignée d'environ une lieue & demie. Dans la plupart des Cartes, elle porte le nom de *Wary-Carlsbad.*

* CARLSBERG, maifon royale des Rois de Suéde avec un beau port. Elle eft à une demi-lieue de Stokholm, fur le Lac de Méler. Les yachts du Roi peuvent y être en toute fureté.

CARLSBOURG, *Caroloburgum*, petite ville d'Allemagne, dans la Baffe Saxe, au Duché de Brémen, a été bâtie fur le Wéfer par les Suédois, qui lui donnérent le nom de leur Roi Charles X. C'eft une place forte qui fut prife en 1677, par les Danois, aufquels s'étoient joints les Habitans de Lunebourg ; mais ils la rendirent en l'an 1679, par la médiation du Roi de France, & par le traité qui fut conclu la même année à Fontainebleau. * Sanfon. Baudrand.

CARLSHAVEN, bourg de la province de Bleking en Suéde, fur la côte de la Mer Baltique, où il a un affez bon port, capable de recevoir une flotte entiére. Il a été fortifié par Charles IX, Roi de Suéde. En 1676, les Danois prirent ce Fort par capitulation, & en 1677 les Suédois le reprirent. * Maty, *Dict. Géogr.* Valkenier, *Verwarde Europa, P. VIII. p. 200.*

CARLSRUHE, ville qui fert de réfidence au Markgrave aujourd'hui régnant de Bade-Dourlach, qui en eft le Fondateur. Elle eft fituée à une petite lieue de Dourlach, au centre du *Hardwald.* La première pierre du château fut pofée le 17 juin 1715, & dans le même tems on commença de bâtir la ville, qui forme un demi cercle, & dont toutes les rues viennent de la circonference aboutir au château qui leur fert de centre, de forte que depuis le château on a la vue fur toutes les rues de la ville. La forêt, qui eft derriére le château eft coupée par un grand nombre d'allées qui, de même que les rues de la ville, aboutiffent toutes au même centre. La magnificence des jardins, de la Ménagerie & de la Faifanderie, auffi-bien que la fituation riante & l'air fain de cette nouvelle réfidence, en fait trouver le féjour délicieux à tous ceux qui y demeurent. D'ailleurs le Prince, fon Fondateur, l'a pourvue de très-beaux priviléges, dont les uns font pour 30 années, & les autres pour toujours. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

CARLSTADT, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, eft défendue par la citadelle de Carlsbourg. Sa fituation eft fur le Mein, dans l'Evêché de Wirtzbourg, à quatre lieues au deffous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Dans le voifinage de Carlftadt, fe trouve le vieux château de Carelsburg que l'on prétend avoir été bâti par l'Empereur Charles le Chauve.

CARLSTEIN, bourg défendu par un château très-fort. Il eft dans le Cercle de Podberdesk, Podbrosk ou Podebrad en Bohéme, fur la riviére de Mitza, à quatre lieues de la ville de Prague, vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARLWITZ. *Voyez* **CARLOWITZ.**

CARMAGNOLE, ville d'Italie, dans le Marquisat de Saluces dans les Etats du Duc de Savoye, est située environ à deux milles du Pô, & à huit ou neuf de Turin, avec une assez bonne forteresse. Charles-Emanuel Duc de Savoye s'en rendit maître en 1588, pendant les guerres civiles de France, & surprit de même le Marquisat de Saluces, qui lui fut néanmoins laissé, contre le sentiment des meilleurs Politiques, par la paix de 1601. Henri IV, Roi de France, reçut en échange la Bresse, le Bugey, &c. * Perefixe, *Hist. de Henri IV.*

CARMAGNOLE (François) Capitaine illustre, prit le nom de la ville de Carmagnole, dans le Piémont en Italie. Il étoit fils d'un Paisan, & avoit gardé les cochons pendant sa jeunesse; mais se sentant de l'inclination pour les armes, il se fit soldat, & monta par degrez jusqu'à la dignité de Général d'armée, que Philippe Visconti Duc de Milan lui conféra, après avoir éprouvé son courage & sa conduite. S'étant signalé par plusieurs belles actions, ce Duc lui fit épouser une de ses parentes, & l'honora d'un Gouvernement considérable. Cette élévation lui attira l'envie de quelques personnes puissantes, qui le mirent mal dans l'esprit de Philippe, & l'obligerent à chercher un asyle dans l'Etat de Venise, où il fut très-bien reçu. Les Vénitiens le firent Général de leur armée contre le Duc de Milan. Il gagna plusieurs batailles, mais ayant formé le dessein de se reconcilier avec ce Duc, il ne voulut pas profiter de ses victoires. Cette intelligence étant venue à la connoissance des Vénitiens, on l'amena à Venise, où il eut la tête tranchée en 1432. * Pompl. Tott. *Elog. de Capitan.*

CARMAIN, château, avec titre de Comté, en France, au diocese de Toulouse, où se commença la conférence entre Didacus Evêque d'Osma, député par le Pape Innocent III, d'une part, & les Docteurs des Albigeois de l'autre; & d'où elle fut transférée en la ville de Pamiers en l'an 1208. * Pierre des Vaux-de-Cernay, Moine, *Histoire des Albigeois, c. 3.* Les Comtes & Seigneurs de Carmain sont sortis de la branche de *Foix* par des filles. * André du Chêne, *Antiq. des Villes.*

CARMANIE, KIRMAN, KIRMAR, KERMAN ou **KHERMAN**, grand païs de Perse, en deçà du fleuve Indus, étoit divisé, comme encore aujourd'hui, en deux parties, dont l'une étoit apellée deserte. Elle a la Gédrosie ou Circan au levant, la Perse ou Farsistan au couchant, le Sablestan au septentrion, le Golfe d'Ormus & la Mer des Indes au midi. Elle comprend les provinces de Guadel, de Dulcinda & d'Ormus. Kerman, sur le fleuve Bissiry, en est la capitale; les autres sont Berin, Bam, Bermasir, Chabis, Tzireft ou Jiroft, Bander-Gomron, Ormus, &c. La Carmanie deserte s'étend vers le septentrion; mais vers le milieu du païs, il y a des vallons fertiles & couverts de fruits, de fleurs, & sur tout de roses. On en tire encore des turquoises, de la tutie, &c. * Arrien, *l. 8.* Pline. Strabon. Pomponius Mela. Sanson.

CARMANOR DE CRÊTE, purifia Apollon du crime d'homicide, dont il étoit accusé. Son pere Chrysothemis fut le premier qui chanta dans les Jeux Pythiques, & qui remporta le prix de cet Art. * Pausanias, *in Phocicis, p.* 610.

CARMARDEN, CAERMARDEN, CARMARTHEN ou **CAERMARTHEN**, *Maridunum, Muridunum*, ville d'Angleterre au païs de Galles. Les Anglois la nomment Caermarden, &c. Les Gallois changeant l'M en V ou en F l'appellent *Caer-Firdhin*. Elle est fort petite, & cependant la principale du Comté de même nom, sur la riviere de Towy, qui se jette sept milles plus bas dans la Mer d'Irlande. Elle est à trente-six milles de Saint-David au Levant, en allant vers Landel dont elle est à quarante six milles, & vers Londres, dont elle est à cent septante huit milles. Cette ville étoit anciennement la résidence des Princes du païs méridional de Galles, jusqu'à ce qu'ils furent forcez de se retirer au Château de *Dynavour* dans la même Province, pour y être en sureté. Ils y établirent leur Cour. Quelques uns ne donnent aujourd'hui à Carmarden que le titre de bourg, mais quoiqu'il en soit, c'est une jolie place, dans une situation agréable, & régulierement bâtie. Une enceinte de murailles, moitié briques anciennes & moitié pierre, l'environne dans l'étendue de quatorze cens pas, & aboutit à un vieux château, construit sur une hauteur au dessus de la ville, qui a aussi son enceinte particuliere de murailles. Le Towy qui lave les murailles de la ville à l'orient, passe sous un fort beau pont de pierre. Anciennement les Habitans recevoient un grand avantage de cette riviere; mais les sables que la mer a amassez à son embouchure, ont ruiné entierement son port. Sous le regne de Guillaume le Conquérant, les Normans conquirent Carmarden. Les Gallois la reprirent sur eux; mais ils la reperdirent encore. Henri de Tuberville y bâtit un château, & Gilbert de Clere fit environner la ville de murailles.

Les Anglois appellent la Province de Carmarden, *Caermardenshire*, & est ainsi dite du nom de sa capitale. Elle a au Couchant le Comté de Pembrok, au Septentrion le Comté de Cardigan, au Levant ceux de Breknok & de Glamorgan, & au Midi cette partie de la Mer d'Irlande qui porte le nom de Canal de S. George. Cette Province a 102 milles de tour. Elle est une des plus fertiles du Païs de Galles, & la moins montagneuse. Elle a des mines de charbon & du meilleur plomb. Il y a 87 paroisses, & huit villes ou bourgs à marché. Elle est dans le diocèse de S. David. * Sanson. Baudrand. *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 1. p.* 141. Beeverell, *Délices de l'Angleterre, tome 2. p. 427. & 428.*

CARMARDEN (le Comté de) ou **CARMARDENSHIRE**. *Voyez* l'article précédent.

CARMATH ou **CARMATHI**. *Voyez* **KARMATE.**

CARME, Nymphe qui eut de Jupiter Britomartis, laquelle se plaisant à la course & à la chasse, fut bien venue auprès de Diane. Minos en devint éperdûment amoureux, & comme un jour il la poursuivoit avec empressement, elle se jetta dans des filets de Pêcheurs, & se précipita. * Cœlius Rhodiginus, *l. 18. c. 26.*

CARMEL, montagne de la Palestine dans la Tribu d'Issachar, célebre par la demeure du Prophete Elie, & par les merveilles qu'il y fit. Elle a environ treize lieues de circuit, & est couverte de divers arbres toûjours verds, avec grand nombre de sources d'eaux, quelques villages, & plusieurs cavernes qui ont été de tout tems la retraite des Solitaires. Les Religieux Carmes ont pris leur nom de cette montagne, à cause des Prophetes Elie & Elisée qu'ils considerent comme leurs premiers Patriarches. Le Mont-Carmel, entre la Galilée & la Samarie, a le Golfe d'Acre au septentrion, les Monts de Nazareth, & la plaine d'Esdrelon au levant, les montagnes de Samarie au midi, & la mer au couchant. Ce païs est occupé par les Arabes, & les Carmes Dechaussez y sont aussi établis. On y voit plusieurs collines & vallées toûjours vertes, des bois de haute futaye, des bocages & des jardins, de vives sources, de belles fontaines & quantité de vignes; l'air y est très-bon, les fruits excellens, aussi-bien que le vin; & le gibier s'y trouve en abondance. Pour aller à l'Hermitage des Carmes, on monte par un sentier escarpé entre les rochers, dont les degrez sont taillez au ciseau. Cet Hermitage consiste en cinq cellules creusées dans le roc sur le penchant du Cap, qui regarde le septentrion, l'occident & le midi: d'où l'on voit la mer en toute son étendue, les villes de Caïphas & de Saint-Jean d'Acre, & les grandes campagnes qui sont aux environs. Une de ces cellules sert de chapelle, une autre de réfectoire, où il y a trois tables de pierre, avec des siéges de même, pour asseoir huit ou dix personnes; deux autres tiennent lieu de dortoir, & la cinquiéme est pour loger les Pélerins. Devant la porte de celle-ci, les Religieux ont taillé sur le roc une petite plate-forme, couverte de branches d'arbres, où ils donnent quelquefois aux Voyageurs la collation, qui consiste en dattes, en raisins secs, en figues & en biscuits, avec de l'eau d'une citerne taillée aussi dans le roc; car on n'y boit point de vin. Vers le pié de la montagne on voit la grotte d'Elie, qui est fort honorée, non seulement des Chrétiens & des Juifs, mais aussi des Infidéles, des Turcs, des Maures & des Arabes, parce que la Tradition tient que le Prophete Elie y demeuroit ordinairement. Elle est gardée par un Santon ou Religieux Mahométan, à qui tous ceux qui vont faire leurs prieres dans ce lieu, donnent quelque aumône pour avoir la liberté d'y entrer. Plus haut on voit la grotte d'Elisée, Disciple d'Elie, & les grottes de l'Hermitage dont je viens de parler. Sur le sommet de la montagne est une autre grotte d'Elie, auprès de laquelle il y a plusieurs restes d'un monastere ruiné, qui étoit bâti de grandes pierres de taille, & avoit plutôt la forme d'une forteresse, que d'une maison Religieuse. Il y pourroit encore loger plus de quarante personnes; & l'on y voit quatre ou cinq pauvres familles de Maures qui en occupent quelques chambres. Entre ce monastere & la grotte, il y a une petite chapelle qu'on y bâtit autrefois en l'honneur de la sainte Vierge, & dont il ne reste que les murs des deux côtez, & l'autel adossé contre la grotte. Sur le penchant d'une vallée qui regarde l'occident, on trouve les ruines d'un autre monastere, qu'on tient avoir été le premier qui ait été bâti en orient, pour y assembler les Anachoretes du Mont-Carmel. Il y a encore de grands édifices tout entiers bâtis de pierres de taille, à plusieurs étages, & une belle salle qu'on dit avoir servi d'oratoire ou de chapelle. Un peu plus haut est la fontaine d'Elie, que ce Prophete fit sortir de terre par ses prieres. Il y avoit autrefois plusieurs villes au pié de cette montagne, entre lesquelles Strabon nomme celle des Sycamins, des Bouviers, & des Crocodiles. Pline en ajoûte une qu'il appelle Carmel & Ecbatane. Suétone rapporte que du tems de Vespasien qui régnoit vers l'an 72 de J. C. il y avoit sur le Mont-Carmel un petit temple célebre; & que cet Empereur y alla consulter l'oracle du Dieu qu'on y adoroit, & qui l'assura de l'heureux succès de tous ses desseins. Peut-être étoit-ce quelque reste de l'idolatrie de Baal ou de Beelzébub, qui étoit autrefois adoré en la ville d'Acre. La ville de Caïphas est au bas de la montagne, sur le rivage du port de Saint-Jean d'Acre, & Acre est vis à vis, de l'autre côté du port. De Caïphas à Acre, il y a par terre quarante ou cinquante lieues de chemin, en faisant le tour de la petite anse qui forme le port. Saint Louis Roi de France, revenant de la Terre-Sainte, passa par le Mont-Carmel, & obtint de l'Abbé six Religieux qu'il amena à Paris, où ils se sont établis sous le nom de *Carmes*; car c'est sur le Mont-Carmel que l'Ordre des Carmes a pris naissance l'an 1182; mais il ne fut approuvé & confirmé à Rome qu'en 1186. Le nom de Carmel signifie une *vigne de Dieu*; & S. Jérôme nous apprend que cette montagne étoit fertile en pâturages. On adoroit sur cette montagne une ancienne Divinité nommée aussi Carmel; mais Tacite dit qu'elle n'y avoit ni temple ni statue; seulement on y voyoit son autel, & on lui rendoit un culte Religieux; *nec simulacrum Deo, aut templum, (sic tradidere majores) aram tantum & reverentiam.* Jamblique dit que Pythagore alloit souvent sur cette montagne, & se tenoit seul dans le temple qui y étoit. * I. ou III. *Rois, ch.* 1. Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 5. Le Chevalier Dervieux, *Relation du Mont-Carmel.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Le Pere D. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* **CARMES.**

CARMEL, outre le *Mont Carmel*, il y a dans la Palestine une ville appartenante à la Tribu de *Juda*, qui porte le nom de *Carmel.* * *Josué, ch. 15. v.* 55. On voit aussi une montagne du même nom dans la Tribu d'*Ephraïm*, qui est fort stérile. C'est là où Nabil faisoit tondre ses brebis. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 25. v.* 5. suivant Procope de Gaze & Théodoret. Eusébe assure que le Carmel de Nabil n'étoit pas une montagne mais un bourg au midi de Jérusalem. S. Jérôme au contraire distingue deux montagnes de ce nom, l'une du côté de Ptolémaïde, & l'autre au midi de la Judée où demeuroit Nabal. *Alter*, inquit, *in quo fuit Nabal Carmelius maritus Abigail ad australem plagam, alter juxta Ptolemaidem*, In *Comment. ad Amos, ch.* 1. On peut réunir ces deux sentimens, & dire avec D. Calmet que ce Carmel est une ville de la Tribu de Juda, située sur une montagne de même nom, dans la partie la plus mé-

méridionale de la Palestine. S. Jérôme dit que de son tems les Romains avoient une garnison au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midi de Juda. C'est sur cette montagne que Saül après la victoire sur Amalec fit dresser quelque monument de cette action. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 12. Relandi, *Palestina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CARMEL ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre militaire qu'on nomme aussi de S. Lazare, a été rétabli par le Roi Henri IV, en 1608. Ce Prince souhaita qu'il ne fût composé que de François, afin de le distinguer de celui de saint Lazare de Savoye, qui n'est que pour les Italiens & les Savoyards. Il fut composé de cent Gentilshommes du Royaume, qui devoient marcher en tems de guerre près de nos Monarques, pour la garde de leurs personnes sacrées. Philibert de Nereftang fut choisi pour être Grand Maître de l'Ordre, & il en fit le serment entre les mains du Roi à Fontainebleau, en présence des Princes & des Seigneurs de la Cour, jurant fidélité à sa Majesté, & à tous ses successeurs Rois de France. Le Roi lui mit ensuite le collier, qui étoit un ruban tanné, auquel pendoit une croix d'or, sur laquelle étoit gravée l'image de Notre-Dame, environnée de rayons d'or. Il lui mit ensuite le manteau chargé de la même croix du même Ordre, que le Pape Paul V approuva, & que Louis XIV a encore rétabli. Le Duc de Chartres est aujourd'hui Grand-Maître de cet Ordre. * Sponde, *A. C.* 1608. *n.* 3. Matthieu Favin, *Histoire des Ordres Religieux & Militaires par le P.* Hélion. *Cherchez* S. LAZARE, & MONT-CARMEL, Ordre de Chevalerie.

CARMELI, CAMPO CARMELI, anciennement *Scithiaca Regio*, *Scetis*, *Scitis*, & *Nitria*, ancienne contrée de l'Egypte, entre le Nil, la Mer Méditerranée, la Lybie extérieure & la Thébaïde. Elle comprenoit les Déserts de Scété & de Nitrie. Ce païs, dans les premiers siécles de l'Eglise, fut la retraite d'un très-grand nombre de Solitaires, & c'est peut-être pour cette raison, qu'on lui a donné le nom de Mont-Carmel, que l'on prétend avoir été le lieu de la retraite d'Elie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMENTA ou CARMENTIS, mére d'Evandre. Elle partit avec son fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie, où ils furent bien reçus de Faune Roi du païs, environ 60 ans avant la prise de Troye, vers l'an du monde 2791, & 1244 avant J. C. Son nom propre étoit *Nicostrate*; mais elle fut nommée *Carmenta* du mot Latin *Carmen*, parce qu'elle prédisoit en vers les choses à venir. Les Dames Romaines lui bâtirent un temple, & elles célébrérent depuis en son honneur des Fêtes nommées *Carmentales*. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* Aurelius Victor, *Orig. de la Nation Rom.* Plutarque, *dans Romulus*, &c.

CARMENTALES, Fête que les Romains célébroient le onziéme du mois de janvier en l'honneur de la Déesse Carmenta mére d'Evandre, & Devineresse fameuse, qui fut mise au nombre des Divinitez après sa mort. Voici ce que Plutarque rapporte de l'origine de cette Fête. Les Dames Romaines irritées d'un Décret du Sénat, qui leur défendoit l'usage des carrosses, firent ligue entre elles, & s'engagérent par serment de ne se point laisser approcher par leurs maris, jusqu'à ce que ce Décret eut été cassé. Le Sénat se laissa fléchir, & se retracta; les femmes renouérent avec leurs époux, & ce raccomodement fut suivi d'une fécondité extraordinaire, en reconnoissance de laquelle on se crut obligé de bâtir un temple à la Déesse Carmenta, de lui offrir des sacrifices, & d'instituer des Fêtes en son nom. On donnoit le nom de *Flamen Carmentalis*, à celui qui offroit des sacrifices à Carmenta. Ciceron en fait mention dans son Traité des Orateurs illustres, intitulé *Brutus*, en parlant de Popilius Lénas. Il y avoit à Rome la porte *Carmentale*, qui fut dans la suite nommée *Scelerata*, parce que trois cens six personnes de la famille des Fabiens étant sortis par cette porte avec cinq mille de leurs Cliens, pour aller combattre les Toscans au bord du fleuve Cremére, ils furent taillez en piéces, comme Ovide le marque au *l.* 2. *des Fastes*, *v.* 201, & *suiv.*

> *Carmentalis Porta dextro via proxima Jano est,*
> *Ire per hanc noli, quisquis es; omen habet.*
> *Illa, fama refert, Fabios exisse trecentos.*
> *Porta vacat culpa, sed tamen omen habet.*

* Tite-Live, *ch.* 49. *l.* 2. *de son Histoire*, témoigne la même chose. On croit pourtant que ce n'est qu'une fable, & Ovide semble l'insinuer par la maniére dont il en parle. Plutarque, *in Quæst. Rom.*

CARMERY. *Voyez* SAINT-CHAFFRE.

CARMES ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre Religieux, qui tire son nom de cette montagne, commença dans le deuxiéme siécle en Syrie, où plusieurs Pélerins vivoient en divers hermitages, exposez à la violence & aux courses des Barbares. Aimeric, Légat du saint Siége en Orient sous Alexandre III, & Patriarche d'Antioche, fut le premier qui les réunit, & les mit sur le Mont-Carmel, autrefois la retraite des Prophétes Elie & Elisée, dont ils se disent les successeurs. Albert, Patriarche de Jérusalem, leur donna l'an 1209, des Régles que le Pape Honorius III confirma l'an 1224. Leur premier habit étoit blanc, & leur manteau chamarré par le bas de plusieurs bandes; mais comme cette sorte de vêtement étoit peu conforme à leur état, le Pape Honorius IV leur commanda de le changer. Ils ôtérent les bandes, & pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent l'habit minime sous le manteau blanc. Le Pape Innocent IV, l'an 1245, mitigea la sévérité des Régles qu'on leur avoit données. En 1238, ils avoient passé en Europe avec le Roi saint Louis, & ils s'étoient établis en France, où ils ont sept provinces. Cet Ordre a beaucoup fleuri dans l'Eglise, à laquelle il a fourni de saints Evêques, d'excellens Prédicateurs, & un très-grand nombre de doctes Ecrivains. *Voyez* au mot BARREZ la raison pour laquelle ces Religieux portoient des habits chamarrez de plusieurs bandes. * Daniel à Virgine Maria, *Vinea Carmeli, seu Hist. Ord. Carm.* Joannes Baptista de Lezana, *Annal. Ord. Carmel.* Arnoul Bostius & Trithéme, *de Vir. Illust. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Le P. Philippes, *Hist. Carm.* Marc Antoine Alégre de Cassanate, *in Parad. Carmelitano.* Sabellicus, 9. *Ennéade*, *l.* 5. *vers la fin.* Onuphre & Genebrard, *dans sa Chron. tome* 1. *du Bullaire dans Honor. III. Const.* 5. *Innoc. IV. Const.* 6. *dans Bon. VIII*, &c. Baronius, *A. C.* 1181, *sur la fin.* Sponde, *A. C.* 1205. *n.* 13. 1245. *n.* 25. 1285. *n.* 20. Le P. Hélion, *Histoire des Ordres Religieux*, &c.

CARMES DÉCHAUSSEZ, ainsi appellez, parce qu'ils vont piez nuds. Congregation Religieuse établie dans le XVI siécle. Après la mitigation des Régles des Carmes faite par le Pape Eugene IV, cet Ordre fut reformé par sainte Thérése, qui en étoit Religieuse dans le couvent d'Avila en Castille, lieu de sa naissance, & cette Sainte le remit dans sa premiére austérité vers l'an 1540. Elle commença par les filles, & entreprit d'y remettre aussi les hommes, assistée de deux Religieux Carmes, le P. Antoine de Jesus & le Pere Jean de la Croix, qui établirent d'abord un couvent d'hommes de leur réforme, près d'Avila. Le Pape Pie V avoit approuvé leur dessein, Grégoire XIII le confirma en 1580. Cette Reforme des Carmes Déchaussez est divisée en deux Congregations, dont chacune a son Général & ses constitutions particuliéres, savoir, la Congregation d'Espagne, qui comprend six provinces, & la Congregation d'Italie, qui comprend tous les couvents établis hors des Etats du Roi d'Espagne. Ils ont 44 ou 45 couvents en France, où ils sont entrez en 1605, deux ans après les Religieuses Carmelites, que le Cardinal de Berulle y avoit appellées. * Jérôme de saint Joseph, *Hist. Reform. Ord. Carm.* Isidore de S. Joseph, *de Carmel. Discalc.* Ildefonse de saint Joseph, *de Carmel. Discalc.* Philippe de la sainte Trinité, *Hist. Ord. Carm. tome* 2. *du Bullaire Const.* 64. *Greg. XIII. tome* 3. *Const.* 25. & 71. *Clem. VIII.* Sponde, *A. C.* 1562. *n.* 29. 1580. *n.* 21. 1593. *n.* 25. &c.

CARMI. *Voyez* CHARMI.

CARMIDES, nom défiguré. *Cherchez* CHARMIDAS.

CARMILIANUS (*Pierre*) Poëte Latin, Anglois de nation, vivoit au commencement du XVI siécle. Il publia entre autres Poëmes l'épitaphe du Roi d'Ecosse, qui avoit été tué dans une bataille que les Anglois gagnérent sur lui l'an 1513. Erasme & André Ammonius parlent de lui avec mépris. * Erasme, *Epître* 20. *du l.* 8. Ammonius, *Epître* 40. *du même Livre.*

CARMINACH, *ville de la grande Tartarie en Asie: elle est dans la Bucharie, partie du Zagathay, près d'un Lac formé par la riviére de Sog, entre la ville de Samarcand & celle de Bochara.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMINIUS, Historien Latin, qui a écrit de l'Italie, & qui est cité par Macrobe. On ne fait pas en quel tems il a vécu. Vossius croit qu'il est le même que Servius allégue sur le cinquiéme & sixiéme livre de l'Eneide, & qui a écrit de l'Elocution. * Macrobe, *Saturn. ch.* 5. *l.* 19. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. p.* 699.

CARMON, ville de Perse. *Cherchez* CAMATA.

CARMON ou CORMAN, petite ville d'Asie. On la met dans l'Arabie Heureuse, sur le Golfe de Balsera, vis à vis de l'isle de Baharem. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMONE, étoit anciennement une grande ville des Turditains. Elle est maintenant fort déchue. On la trouve dans l'Andalousie, province d'Espagne, sur une colline, dont le pié est baigné par la riviére de Corbones, à six lieues de Séville, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMONNE (*Christophle*) *Président au Parlement de* Paris, s'éleva par son érudition & par sa probité aux plus illustres charges de la Robe. Il étoit originaire du Bourbonnois, & commença à se faire connoitre dans le Barreau, sous le régne de Louis XI, qui l'honora d'une charge de Conseiller dans le premier Parlement du Royaume. Charles VIII le pourvut de celle de son Procureur General en 1498. Depuis, il fut successivement Maître des Requêtes, premier Président du Parlement de Bourgogne, & enfin Président à Mortier dans celui de Paris. Louis XII l'éleva à cette derniére dignité, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus en diverses occasions. Il mourut le dixiéme février de l'an 1507. * Blanchard, *Hist. des Présid. à Mortier & des Maîtres des Requêtes.*

CARMONS ou CORMONS, bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, partie du Frioul, entre la ville de Palma Nova & celle de Gorice environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNA, CARNÉ, CARNÉE ou CARDINEA, Déesse des anciens Romains, que l'on croyoit conserver les parties internes de l'homme, & présider à l'embonpoint du corps. On lui faisoit un sacrifice le premier de juin avec de la bouillie faite de farine de féves & de lard. Junius Brutus ayant chassé Tarquin *le Superbe* de Rome, lui fit des sacrifices sur le Mont-Cœlius, le premier jour du quatriéme mois, qui fut nommé de son nom, mois de juin. Ovide, *au livre VI des Fastes*, *v.* 101, dit en parlant de ce jour,

> *Prima dies tibi, Carna, datur, Dea cardinis hæc est*, &c.
> *Numine clausa aperit, claudit aperta suo.*

Le même au vers 126 & *suiv.*

> ——— *Toque potitus ait,*
> *Jus pro concubitu nostro tibi Cardinis esto,*
> *Hoc pretium positæ virginitatis habe.*

Cette Déesse écartoit encore, dit-on, les esprits follets, qui tourmentoient les enfans au berceau. * Macrobe, *l.* 1. *des Saturn. ch.* 12. Cœlius Rhodiginus, *ch.* 8.

CARNAIM, ville du païs de Galaad dans la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. Elle est mémorable à cause de la victoire signalée, que Judas Machabée y remporta contre Timothée & les

les Arabes. Ce Général des Juifs força la ville & puis le temple, où s'étoient retirez ceux qui avoient pu échaper de la défaite par la fuite. S'en étant rendu le maître, il le brûla, fit passer au fil de l'épée les hommes qui se trouvérent dans la ville, & emmena les femmes & les filles captives dans la Judée, l'an du monde 3872, avant JESUS-CHRIST 163. * *I. Machab. ch. 5.* *Voyez* CARIATHAIM.

* CARNARIO (le Golfe de) *Cherchez* CARNÉRO.

CARNARVAN, en Latin *Arvonia*, ville capitale du Comté de Carnarvan, dans le North-Walles, fut bâtie par le Roi Edouard I, des ruines de l'ancienne *Segontium*, dans l'endroit où se décharge dans la mer, une riviére, qui s'appelle encore *Sejont*, & qui marque que ce nom est dérivé du mot *Segontium*. Cette ville étoit bien fortifiée & avoit un beau château, où naquit le premier Prince de Galles de la famille Angloise, qui fut ensuite Roi d'Angleterre sous le nom d'*Edouard II*, & qui de Carnarvan fut appellé Edouard de Carnarvanshire. C'étoit là où les Princes de Galles avoient leur Chancellerie & leur Echiquier pour tout le North-Walles; ce qui ne contribua pas peu à l'accroissement de cette ville. Le Roi *Charles* I conféra en 1628, le titre le Comte de Carnarvan à *Robert Dormer*, qui ayant été tué à la bataille de Newbury en 1643, laissa son fils *Charles* Dormer, Comte de Carnarvan, qui vivoit encore en 1701. Cette ville est à 180 milles de Londres. *

CARNARVANSHIRE, en Latin *Arvoniensis Comitatus*, Comté maritime du North-Walles en Angleterre, qui tire son nom de Carnarvan sa ville capitale. Du côté du Nord il est séparé du Comté d'Anglesey par un bras de mer; la Mer d'Irlande le borne à l'occident; au midi, il est borné en partie par la mer, & en partie par le Comté de Merioneth; & à l'orient par le même Comté, & par celui de Denbigh. Il s'étend 40 milles Anglois depuis la pointe d'Ormeshead au nord, jusqu'à celle de Braichypult au sud, & environ vint milles, depuis la riviére de Conway à l'orient jusques au Lleney à l'occident. Il a dans cette étendue soixante-huit paroisses & cinq villes ou bourgs. Il étoit anciennement habité par les Ordovices & est maintenant dans le Diocése de Bangor. L'air y est piquant & pénétrant, le terroir n'est pas fort fertile, excepté sur la côte occidentale, où est le meilleur. C'est l'endroit de tout le Comté le mieux défendu par la nature, à cause de ses montagnes presque inaccessibles, parmi lesquelles Snowdon-Hill est la plus haute. La seule ville de Carnarvan a le privilége d'envoyer un Député au Parlement, outre un Chevalier du Comté.

CARNAVAL: c'est ainsi qu'on nomme le tems qui précéde le Carême ou le Mécredi des Cendres. Les Catholiques passent généralement ce tems-là en toute sorte de plaisirs & de réjouissances. De tous les Carnavals il n'y en a point de plus fameux que celui de Venise, qui s'ouvre ordinairement la seconde férie de Noël, à moins que les Chefs du Conseil des *Dix* ne trouvent à propos d'en retarder l'ouverture. Par tout ailleurs le Carnaval ne commence qu'après la Fête des Rois. L'ouverture du Carnaval étant une fois faite à Venise, on ne voit par toute la ville & particuliérement sur la place de saint Marc que des personnes masquées des deux Sexes, qui folâtrent ou qui regardent les Danseurs de corde, les Marionnettes & les Joueurs de Gibeciére qui s'y rendent en grand nombre. En même tems on dresse plusieurs Théatres où l'on joue des Opéra & des Comédies. Ce qu'il y a de principal au Carnaval de Venise sont les lieux où l'on joue à la bassette. Il n'y a que les Nobles Vénitiens qui ayent le privilége d'y *tailler*; mais toute personne masquée a la liberté d'y aller risquer son argent en *pontant*. On dit que la Noblesse gagne des sommes toutes les années à ce jeu; & l'on compte à chaque Carnaval de Venise plus de 30000 Etrangers que la curiosité y améne, au nombre desquels il y a souvent des Princes Souverains. Comme les Ambassadeurs Turcs avoient remarqué dans les diverses Cours Chrétiennes toutes les extravagances qu'on fait pendant le Carnaval & qu'ils n'entendoient pas la Langue du Païs, ils crurent que les Chrétiens tomboient toutes les années dans une espéce de délire, dont ils guérissoient lorsqu'on répandoit un peu de cendre sur leurs têtes. Les Cours Protestantes commencérent aussi vers la fin du XVII siécle de célébrer le Carnaval. Celui de Hanovre étoit célébre pendant la vie de l'Electeur *Ernest-Auguste*. Le mot de Carnaval vient de l'Italien *Carne*, viande, & d'*avallare* qui signifie descendre, parce que dans ce tems-là on approche du Carême où l'usage de la viande est défendu dans l'Eglise Romaine. Il y en a qui appellent le Carnaval en Latin *Carnis-levamen* ou *Carnis privium*, & en Espagnol on désigne le Carnaval par les mots *Carnes tollendas*. * Bosbéquius, *in Epist. Turc.* Saint Didier, *Ville & République de Venise*, p. 341. *Voyage de* Misson, *Lettre* 17. *Délices de l'Italie*, *partie* 2. p. 131. Du Cange, *Glossarium*. Ménage.

CARNAVAN, ville d'Angleterre. *Cherchez* CARNARVAN.

CARNE (Edouard) Ministre que Marie, Reine d'Angleterre envoya à la Cour de Rome, & que la Reine Elizabeth confirma ensuite dans la même fonction. Paul IV, ayant fait une réponse fort dure au premier compliment que Carne lui fit au nom d'Elizabeth, elle le rappella. Mais le Pape lui défendit de sortir de Rome. Comme on le soupçonna d'avoir brigué lui même cette défense du Pape, il n'est pas surprenant qu'il obéït sans répugnance, d'autant plus qu'il étoit Catholique zélé & qu'il espéroit que l'Angleterre ne se soustrairoit pas entiérement à l'obéïssance du saint Siége. Il demeura donc à Rome sans aucun caractére public, & y mourut en 1561. Il étoit très-bien intentionné pour sa patrie & possédoit les grandes qualitez qui font un bon Ministre d'Etat. Il avoit, outre cela, une grande érudition & entendoit fort tout à fond les loix de l'Empire. Charles-*Quint* le créa Chevalier en récompense de ses mérites. Après Carne, la Cour d'Angleterre n'eut plus de Ministre ordinaire à celle de Rome jusques au régne de Jacques II, parce que tous les autres successeurs d'Elizabeth étoient pour l'Eglise Anglicane. * De Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 2. p. 4. 5. 55.

CARNE, ville de l'Arabie Heureuse dans les Minées, étoit dans le canton où est aujourd'hui Médine ou Médinat-Alnabi. C'est où le fameux faux Prophéte Mahomet a pris naissance. * *Rélat. de Turquie.*

CARNE, Déesse. *Cherchez* CARNA.

CARNÉADE, Philosophe Académicien, natif de Cyréne en Lybie, aujourd'hui *Cairoan*, dans le Royaume de Barca, fut Fondateur de la nouvelle ou troisiéme Académie, & fut un des plus éloquens personnages de son tems. Il ne s'adonna pas beaucoup à la Physique; mais faisant profession de suivre la doctrine de Platon, il cultiva sur tout la Morale à laquelle il s'attacha si ardemment, qu'il négligeoit toutes les autres choses. Lorsqu'il étoit à table il oublioit souvent de manger, de sorte qu'il falloit que Melisse sa servante le retirât de ce profond assoupissement. Il se purgeoit le cerveau avec de l'ellébore, pour écrire, selon Aulu-Gelle, ou comme dit Valére-Maxime, pour disputer contre Zénon. Ayant sçu qu'Antipater s'étoit fait donner du poison, il en prit aussi & en mourut, à l'âge de 85 ans, la quatriéme année de la CLXII Olympiade, selon Diogéne Laërce, 129 ans avant Jesus-Christ. Il y avoit eu en même tems une éclipse de lune, comme le veut Apollodore, cité par le même Diogéne: cependant Cicéron qui parle souvent de Carnéade, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne 90 ans de vie; ce qui fait qu'il n'est pas aisé de fixer l'année de sa mort. Ce Philosophe fut envoyé à Rome en ambassade avec Diogéne le *Stoïcien*, & Critolaüs Péripateticien, sous le second consulat du P. Cornelius Scipion Nasica, & de M. Claudius Marcellus, l'an 599 de Rome, & 155 avant Jesus-Christ. Ils étoient venus en qualité de Députez, pour la ville d'Athénes, qu'on avoit taxée à cinq cens talens, parce qu'elle avoit été cause du pillage de la ville d'Orope: ce que nous apprenons de Pausanias, d'Aulu-Gelle & de Cicéron. L'éloquence de Carnéade étonna si fort le Sénat Romain, que Caton *le Censeur* fut d'avis, après l'avoir ouï, qu'on le renvoyât au plutôt, parce qu'il éblouissoit tellement les esprits, par la subtilité de ses raisons, qu'il étoit impossible en l'écoutant, de distinguer le vrai d'avec le faux. Au reste, la Nouvelle Académie, dont ce Philosophe est le Chef, différe de la Moyenne, en ce qu'avec Arcésilaüs son Fondateur, elle ôtoit le vrai des choses mêmes, au lieu que Carnéade avouoit qu'il y avoit du vrai & du faux en toutes choses, mais que nous manquions d'un discernement assez fin pour séparer l'un de l'autre. Il enseignoit encore, que les choses sensibles & materielles étoient comme des ombres de la vérité, & ne nioit pas la probabilité, quoiqu'il ne voulût pas la suivre. * Diogéne Laërce, *dans sa Vie*, *l.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 17. *ch.* 15. Valére-Maxime, *l.* 8. *ch.* 7. *Exempl.* 5. Cicéron, *l.* 4. *des Quest. Academ. & l.* 1. *de l'Orateur*, *&c.* Pline, *l.* 7. *ch.* 30. Elien, *Hist. Var. l.* 3. *ch.* 17. Plutarque, *contre Colotes.* Pétau, *Exerc. mélées*, *ch.* 8. Jonsius, *Histor. Philos.* Vossius, *des Sectes des Philosophes*, *ch.* 14. *&c.*

CARNÉADE, certain Poëte qui faisoit des Elégies, mais froides & obscures. Suidas qui a oublié de parler de ce Poëte, fait mention d'un troisiéme Philosophe du même nom, Disciple d'Anaxagoras. * Vossius, *de Poetis Græcis*.

CARNEAU (Etienne) Religieux Célestin, natif de Chartres, avoit exercé la profession d'Avocat au Parlement de Paris, avant que de prendre l'habit de cet Ordre. Il s'est acquis quelque réputation par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & particuliérement par ses Poësies Françoises & Latines. On remarque que Messieurs de l'Académie Françoise, ayant fait faire la lecture de quelques-unes de ses Poësies, dans une de leurs assemblées, un des principaux de la Compagnie, dit, que le Pére Carneau étoit un de ceux, *quibus dedit ore rotundo, Musa loqui*; & cet éloge fut approuvé de tous les Assistans. Il mourut l'an 1671, après avoir composé lui-même son épitaphe en François & en Latin, où il s'est peint en ces termes,

Cy gît, qui s'occupant & de vers & de prose,
A pu quelque renom dans le monde aquérir:
Il aima les beaux Arts; mais sur toute autre chose,
Il médita le plus celui de bien mourir.

Qui jacet hic, multum scripsit prosaque metroque,
Atque latens spargit nomen in orbe suum.
Præclaras artes coluit; sed primùs unam,
Illam præcipuè quæ benè obire docet.

* *Histoire des Célestins, MS. in Bibliotheca Paris.*

CARNÉE. *Voyez* CARNA.

CARNEIRO (Antoine) Portugais, né à Fronteira dans le Diocése d'Elvas, Chevalier & Procureur de l'Ordre de Calatrava, fut Thrésorier de l'armée que le Roi d'Espagne Philippe II avoit en Flandre l'an 1586. C'est de lui qu'est la Rélation de cette guerre qui a pour titre, *Historia de las guerras de Flandres desde el anno 1559, hasta el de 1609, y la causa de la rebellion di dichos Estados*, Bruxelles 1625, *in folio*. * *Memoires envoyez de Portugal.*

CARNÉRO (le Golfe de) ou de Carnario, ou de Quarner, est une partie du Golfe de Venise, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Istrie, jusqu'à l'isle de Grossa, & aux côtes de Morlaquie. Ce Golfe renferme dans son sein les grandes isles de Cherso, de Véglia, d'Arbe, d'Osero, & un grand nombre de petites. On lui a donné le nom de Carnéro, qui signifie *Carnassier*, à cause des fréquens naufrages qu'on y a faits, & anciennement il prenoit son nom de la Liburnie dont il baignoit les côtes, ou de la ville de Flanona, qui est sur les côtes. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARNIA, petit païs de la Gréce dans l'Epire, entre la riviére d'Aspri & le Golfe de Larta. Ses lieux principaux sont Larta, Prévéza, Capo Figalo, Aloppo, Dragomestro. Les anciens Acarniens, Habitans de ce païs, furent estimez pour leur adresse, & pour leur politique; mais ils furent si voluptueux, qu'ils donnérent lieu d'appeller les gens qui leur ressembloient des *pourceaux d'Acarnanie*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARNIA, païs de l'Etat de Venise en Italie, est dans la partie septentrionale du Frioul, aux confins de la Carinthie, au pié des Alpes Carniques. Il s'étend depuis les sources du Tajamento, jusqu'au confluent de la Fella. On y distingue Tolmezo capitale, Pontéba Véneta, & Guardégnano. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIEN, surnom d'Apollon, en l'honneur de qui l'on institua des Fêtes appellées *Carniennes*, pour expier la mort du Devin Carnus. Les Sacrificateurs d'Apollon *Carnien* gouvernérent pendant trente-cinq ans le Royaume des Sicyoniens dans le Peloponnése après la mort du Roi. Quant à ce qu'Eusébe, & après lui Syncelle, ont dit que la succession des Rois des Sicyoniens étant finie, les Prêtres Carniens furent substituez en leur place, cela paroît fort suspect. * *Voyez* là-dessus Jean Marsham, *Can. Chron. sæcul. XIII.* Strabon, *l.* 9. Pausanias, *l.* 3. Apollodore, *l.* 2. Eusébe, *Præpar. Evang. l.* 5. *ch.* 20. Greg. Giraldi.

CARNIOLE, province d'Allemagne avec titre de Duché, située entre l'Istrie, le Frioul & la Carinthie, appartient à la Maison d'Autriche; & est une partie de l'ancienne Carnie ou païs des Carniens, qui comprend aussi le Frioul. On la divise ordinairement en Haute Carniole, qu'on appelle *fecha* où est Czirnicz, & en Basse Carniole, qui est aux environs de la riviére de Save. Les Allemands nomment ce païs *Krain*, dont la capitale est Laubach, avec Evêché. Ses autres villes les plus considérables, sont Krainbourg, Cillei Comté, Merspurg, le Marquisat de Vindes, &c. Les Habitans sont partie Esclavons & partie Allemands. * Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1. *& l.* 3. *Intr. Geogr.* Ortelius, &c.

CARNION, Forteresse dans la Samarie, dont Judas Machabée s'empara l'an du monde 3872 avant J. C. 163 : cette prise fut tragique par le massacre de vint-cinq mille hommes. * II. *Machab. ch.* 12. *v.* 16.

CARNOVAIS, *Carnovaca*, peuple d'Ecosse, dont Ptolomée fait mention, & dont le païs étoit la Cathmésie, que l'on croit être le païs d'Ecosse que l'on nomme Cathnels. C'est une province de l'Ecosse Septentrionale, qui s'étend le plus vers le détroit de Pichtland & vers les isles Orcades au nord, où elle est bornée par l'Océan septentrional au levant, & en partie au couchant, où elle a pour frontiére la province de Strathnavern, & au midi celle de Southerland. Il n'y a de lieux remarquables que la petite ville de Turso & quelques châteaux; mais il y a un Evêque de Cathnels suffragant de l'Archevêché de Saint André, qui réside à Dornoc dans le Southerland. Cette province étoit autrefois bien plus étendue, puisque l'on comprenoit sous ce nom celles d'Assinshire, de Strathnavern & de Southerland. * Sanson, *Voyage Historique de l'Europe.* Baudrand, *Diction. Géogr. Voyez* CAITHNESS.

CARNUS, nom d'un Devin qui étoit d'Acarnanie, & de qui Apollon eut le surnom de *Carneus*. Pausanias, *l.* 3. *Voyez* cy-devant CARNIEN. CARNUS est encore le nom d'une ville de la Pannonie Supérieure, maintenant village d'Autriche, nommé *S. Petronel*, selon Lazius.

CARO (Anne) Demoiselle Espagnole, native de Séville, a composé des Comédies très-ingenieuses, qui lui ont fait mériter d'avoir place dans la Bibliothéque des Auteurs Espagnols, que Nicolas Antonio a publiée depuis l'an 1672.

CARO (Annibal) natif de Citta-Nova en Istrie, Commandeur de l'Ordre de Malte, & excellent Poëte & Orateur, vivoit dans le XVI siécle. Il quitta son païs pour venir à Rome, où il fut d'abord Sécretaire de quelques Evêques, puis du Duc de Parme, & enfin du Cardinal Farnése. Ce fut par la protection de ce dernier qu'il trouva moyen d'entrer dans l'Ordre de Malte, & qu'il s'aquit tant de réputation par ses Ouvrages, qui sont une traduction de l'Enéide de Virgile en vers Italiens, des Poësies diverses, des Discours d'éloquence; Traduction de deux Oraisons de saint Grégoire de Nazianze, & d'un Sermon de saint Cyprien; des Lettres, une Comédie intitulée *Gli Straccioni*, & un Poëme à la louange de la Royale Maison de France. Il l'avoit composé par ordre du Cardinal Farnése, & Castelvetro s'avisa d'en faire une critique; mais diverses Académies d'Italie, & entre autres celles des *Beautez* de Rome, publiérent une Apologie pour Annibal Caro. Il mourut l'an 1566. à Rome, & fut enterré dans l'église de saint Laurent *in Damase*, où l'on voit son tombeau. Caro a traduit le Virgile en vers Italiens d'une maniére délicate & fort heureuse. Dom Lancelot témoigne que cette version est fort estimée, tant pour la pureté de son stile, que pour la fidélité & le choix de ses expressions. Il y en a même qui ont assuré que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de son Auteur, & que sa Traduction pouvoit passer pour un original. D'autres ont aussi traduit l'Enéide en Italien, mais avec beaucoup moins de succès, comme Hercule Véme, Jean P. Vasen, Jean Fabrin. Ses autres Poësies en Langue vulgaire ont été recueillies & imprimées ensemble à Venise l'an 1584. & depuis encore ailleurs. On estime beaucoup ses Sonnets, dont le plus beau, est celui qui a pour titre *la Belle matineuse*, & qui a été imité depuis par plusieurs Poëtes François. On peut dire que la qualité dominante de toutes ses Poësies est la gentillesse qui semble en être le caractére. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. &c. Nouvelle Méthode de la Langue Ital.* 3. *part. p.* 117. *de Port Royal.* Gilles Ménage, *Dissert. sur les Sonnets pour la Belle matineuse à la fin des Oeuvres de l'édit. in quarto, p.* 107. 108. *& suiv. Voyez* sur tout Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 8. *p.* 2921 ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 257. *n.* 1308. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CARO (Rodrigues) Espagnol, Grand Vicaire de Dom Gaspar de Borgia, Cardinal, Archevêque de Séville, né à Utrera dans le même diocése, a vécu vers l'an 1625. Il a fait imprimer ce que nous avons de la fausse Chronique de Flavius Dexter, avec celle de Maxime & de Braulio, &c. *Antiguhlades de Sevilla*; *Relation de las inscripciones d'Utrera, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliot. Hispan.*

CAROBERT ou CHARLES ROBERT, que les Hongrois nomment simplement CHARLES, II de ce nom, Roi de Hongrie, étoit fils de CHARLES I, surnommé *Martel*, fils de CHARLES, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. Martel hérita de la Hongrie, à cause de *Marie* sa mére, fille du Roi *Etienne* V, sœur & héritiere de *Ladislas* IV, tous deux Rois de Hongrie. Ce Prince mourut avant Charles *le Boiteux* son pére, & laissa le fils dont nous parlons. Robert frére de ce Charles *Martel*, émut une grande dispute, qui consistoit à sçavoir, lequel étoit préférable pour la succession, ou du fils de l'aîné, ou de l'oncle; & si le fils représentoit le pére, pour succéder à son ayeul. Les plus célébres Jurisconsultes de ce tems là décidérent en faveur de Carobert; & le Pape Boniface VIII l'admit à prêter hommage, & lui donna l'investiture, quoi qu'il ne fût encore qu'un enfant. Les Hongrois, qui avoient élu André, dit *le Venitien*, pour leur Roi, après la mort d'Etienne, ne voulurent pas le reconnoître. Il monta pourtant sur le thrône, fut couronné par le Légat du Pape Clément V, & gagna une célébre victoire en 1312, sur Matthieu, Palatin de Transilvanie, Chef des Rebelles, depuis laquelle ses Sujets furent très-soumis. Aussi sa domination fut si douce & si glorieuse, qu'ils convenoient de n'avoir jamais eu un Prince plus débonnaire en tems de paix, ni plus courageux en tems de guerre. Après avoir joint à ses Etats la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Lodomerie, la Russie, la Comanie, la Bulgarie, & la Bosnie, il mourut à Belgrade le 16 juillet de l'an 1342, âgé de plus de 50 ans, & fut enterré à Albe Royale, dans le tombeau des Rois de Hongrie. Carobert épousa 1. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir*, Duc de Cujavie, morte sans enfans à Témiswar, le 15 decembre de l'an 1315: 2. en 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille aînée de l'Empereur *Henri* VII, & de *Marguerite* de Brabant; & après sa mort, qui arriva sur la fin de la même année, il se remaria en 1320, avec *Elisabeth* de Pologne, sœur de *Casimir* III, dit *le Grand*, & de *Ladislas* III, dit *Lestic*, Rois de Pologne, de laquelle il eut 1. *Charles* & *Ladislas*, morts jeunes; 2. LOUIS, Roi de Hongrie; 4. ANDRÉ, Roi de Naples & de Sicile; & 5. ETIENNE, Duc d'Esclavonie. * Bonfinius, *l.* 16. 9. *dec.* 2. Thurotius, *ch.* 90. *Chronique de Hongrie, partie* 2. *ch.* 99. Crommer. Summonte. Le P. Anselme, &c.

CAROCHA, est le nom que les Espagnols & les Portugais donnent à une *espéce de mitre faite de papier & de carton, qui a la forme en pointe, sur laquelle on dépeint des flammes de feu & des figures de démons, & que l'on met sur la tête de ceux qui ont été condamnez à mort au Tribunal de l'Inquisition. Ces sortes de Criminels sont d'ordinaire des blasphémateurs du saint nom de Dieu*, des Magiciens, ceux qui ont dogmatisé sur les points de la Foi, ceux qui *sont convaincus* de polygamie, &c. * *Voyez* Limborch, *Histor. Inquisition. l.* 4. *ch.* 41, où l'on voit une figure de Carocha. Le petit habit dans lequel on brûle ces criminels s'appelle *Samarra*. * *Voyez la petite Histoire de l'Inquisition de Goa*, imprimée à Paris en 1686.

CAROLATH. *Voyez* CARLATH.

CAROLEI, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, entre Cosence & Amantée, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On prend Carolei pour l'ancienne *Isa* ou *Ixias* petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAROLI (Pierre) étoit natif de *Rosy* en Brie, dans l'Evêché de Meaux. Il étoit Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris, & Prieur de Sorbonne. Il parut à Genéve en qualité de Catholique Romain dans la dispute de F. *Jaques Bernard*; après laquelle il embrassa la Réformation. L'Eglise de Neuchâtel ayant eu besoin de Ministre, on l'y appella; & s'y étant rendu il s'y maria, *Farel* le Comte ayant béni son mariage. Peu de tems après il fut appellé à Lauzanne; il y étoit en 1536, dans le tems de la dispute publique, & fit tête à un Médecin nommé *Claude Blancherose*, qui établissoit trois Monarchies, celle du *Pére* sous la Loi de la nature, celle du *Fils* sous l'Evangile, & celle du S. *Esprit* sous la Loi de la grace, qui alloit, *disoit-il*, commencer d'être annoncée. Caroli ayant demeuré sept ou huit mois Pasteur à Lauzanne abandonna & son troupeau & sa femme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Il accusa *Farel*, *Calvin* & *Viret*, d'Arianisme & de quelques héresies. Ces Ministres demandérent justice contre lui. La chose fut portée devant le Synode à Lauzanne, ensuite devant celui de Berne où Caroli fut condamné. Les trois Réformateurs priérent LL. EE. d'arrêter Caroli, & de le contraindre à leur faire réparation. Le Conseil de Berne renvoya cette affaire au Consistoire parce qu'elle étoit ecclésiastique. Caroli n'ayant pas voulu se soumettre à la décision du Consistoire, l'affaire fut encore portée devant le Conseil; alors Caroli craignant la sentence se retira secrettement en France où il abjura entre les mains du Cardinal de *Tournon*, Il fut appellé à Metz pour ramener dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui en étoient sortis par les instructions de Farel. Enfin dans un voyage à Rome pour solliciter un Bénéfice, il mourut misérablement dans un Hopital. Béze l'accuse d'avoir été fort voluptueux, & d'en avoir porté des marques honteuses. * Ruchat, *Hist. de la Réform. &c. tome* 5. *p.* 654. *tome* 6. *p.* 54. *&* 352. Béze, *Hist. Eccl. tome* 3. *p.* 435.

CAROLI (Philippe) étoit célébre à cause de son érudition & de son savoir dans la Critique & dans la Philologie. Il étoit natif de Neubourg dans le Palatinat & fut Professeur en Rhétorique dans l'Université d'Altdorff, il fut 13 ans dans ce poste. Dans la suite il fit profession de la Religion Romaine & mourut en 1639. Il avoit la coutume de ne jamais chanter à l'Eglise, mais il lisoit pendant le chant, *Senéque*, *Juste-Lipse*, ou quelque autre Auteur. On a de lui divers Ouvrages, comme, *Variæ Lectiones*; *Novarum Lectionum prodromus*; *Animadversiones in Gellium & Curtium*; *Oratio de Criticis*; *Antiquitates Romana Ecclesiastica, civiles, militares & œconomica*, *Tri-ga Solertissimorum politicorum*, &c. * Witte, *in Diario.* Omeisius, *Gloria Academ. Altdorf. p.* 172.

CAROLINE, ou la Floride Françoise. Ce païs, le plus méridional que les Anglois possedent dans le continent de l'Amérique septentrionale, faisoit autrefois partie de la Floride, dont le nom est demeuré à la presqu'isle que possédent les Espagnols, & au païs qui en est à l'ouest & que traverse le fleuve de *Missisipi*, dont le nom a été donné à la Floride même. *Jean Ponce* de Leon découvrit la Floride en 1512, mais il ne put s'y maintenir, parce que les

les Habitans l'empêchérent d'y établir une Colonie, & chassérent ceux qu'il y vouloit laisser. Dix ou douze ans après, les Espagnols y envoyérent de nouveau pour enlever des Habitans & les faire travailler à leurs mines. Enfin Ferdinand *Soto*, y aborda le Dimanche des Rameaux ou de Pâques-fleuries en 1535, & nomma ce païs la Floride pour cette raison. Il n'y fit point non plus d'établissement, & roda long-tems dans le païs pour y chercher des mines qu'il s'étoit attendu d'y trouver. Son espérance ayant été trompée, il s'abandonna au chagrin & mourut. Ses gens jettérent son corps dans une riviére, de crainte qu'il ne fût trouvé & traité ignominieusement par les Sauvages qui haïssoient Soto à cause de sa cruauté. Ensuite ils s'en retournérent en Espagne en 1543, au nombre de 300 hommes, & de 30 chevaux. C'étoit le reste de 900 fantassins & de trois cens cinquante Cavaliers qui étoient descendus dans ce païs. Six ans après leur retour, quelques Bénédictins Espagnols y allérent pour tâcher d'adoucir l'humeur farouche des Sauvages, mais ceux-ci les écorchérent tout vifs & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. En 1562, sous le régne de Charles IX, Roi de France, François *Ribaud* y aborda, y bâtit le Fort de la Caroline sur la riviére de *May*, & fit alliance avec les Sauvages de ces quartiers. Rempli d'espérance pour ce nouvel établissement, il retourna en Europe, où malheureusement les Guerres Civiles qui agitoient alors la France ne permirent pas à la Cour de lui accorder les secours qu'il demandoit. Cela différa son retour. Sa Colonie s'impatienta de l'attendre, & tardant trop d'avoir de ses nouvelles, ceux qu'il avoit laissez à la Caroline se revoltérent, bâtirent un navire comme ils purent, & aimérent mieux s'exposer aux risques de la mer que de demeurer dans un païs où ils se croyoient abandonnez. Leur navigation fut très fâcheuse, & les vivres venant à leur manquer, ils souffrirent une si cruelle famine qu'ils furent obligez de tirer au sort pour savoir celui qui seroit mangé le premier. Le sort tomba sur celui qui avoit été le plus ardent à exciter le soulévement.

En 1564, *René Laudonniére* alla dans la Floride Françoise & rétablit le Fort de la Caroline; mais les Castillans jaloux de ce que les François s'établissoient si près de la Nouvelle Espagne, vinrent les surprendre & les mirent en fuite. Laudonniére se sauva avec peine, mais l'infortuné Ribaud qui étoit retourné dans la Floride fut pris & écorché tout vif par les Sauvages, & tous ses gens furent pendus. Cette action barbare anima le zéle de Dominique de Gourgues, du Mont-de-Marsan en Gascogne, qui résolu d'en tirer raison, arma un vaisseau à ses dépens, & passa en 1567 dans la Floride Françoise, accompagné de 150 Soldats & de 80 Matelots. Aidé par les Naturels du païs chez qui l'inimitié des Espagnols lui tenoit lieu d'un grand mérite, il reprit le Fort de la Caroline & deux autres Forts que les Espagnols avoient construits & dont il prit les garnisons qu'il fit pendre aux mêmes arbres où les François avoient été attachez. Gourgues ayant exécuté cette vengeance, revint dans sa patrie où les Espagnols avec qui on étoit alors en paix le poursuivirent chaudement & il eut bien de la peine à éviter sa perte qu'ils demandoient avec instance pour satisfaction des maux qu'il leur avoit faits. Les Espagnols se remirent ensuite en possession de ce païs qu'ils conservérent jusqu'en 1663, qu'ils s'en virent dépouillez par les Anglois, qui les obligérent peu à peu de leur abandonner les côtes jusqu'au dessous de la riviére de May.

La même année Charles II, Roi d'Angleterre, l'accorda en propriété à *Edouard*, Comte de Clarendon, *George* Duc d'Albemarle, *Guillaume* Comte de *Craven*, *Jean* Lord Berklei, *Antoine* Lord Ashley depuis Comte de Schaftsburi, *George* Carteret & *Jean* Colleton Chevaliers Baronnets, pour la tenir en hommage de la Couronne d'Angleterre. Les lettres patentes de cette Donation portent que dans la Caroline on suivra les Loix d'Angleterre: elles permettent seulement aux propriétaires d'y en ajoûter quelques-unes du consentement des Habitans pour le meilleur gouvernement de la Province. Cette acquisition de la Caroline s'étant faite sous le régne de Charles, a rendu vraisemblable l'opinion de ceux qui ont cru que ce nom lui venoit de ce Monarque; mais il est plus sûr de dire qu'il lui vient de Charles IX, Roi de France sous les auspices duquel le Fort de Caroline fut bâti.

Ces divers propriétaires Anglois, dont on vient de parler, donnérent leurs noms à diverses contrées & riviéres de cette Province qu'ils subdivisérent en plusieurs autres. La plus septentrionale s'appelle *Albemarle* & s'étend vers le sud jusqu'au Golfe de même nom dans lequel se déchargent les riviéres de *Wikok*, de *Notamai* & de *Noratoke*. Au sud-ouest est la contrée de *Clarendon*. En suivant la côte on trouve la ville de *Charles-Town* qui est la place la plus considérable de tout le païs; ensuite les contrées de *Craven*, de *Berkley* & de *Colleton*: cette derniére est la plus méridionale. Les deux principales Colonies sont dans la contrée d'Albemarle & sur la riviére d'Ashley: la premiére fut établie en 1670, & la seconde dix ans après. Les autres sont peu considérables & demanderoient qu'on y envoyât du monde pour défricher ces terres qui ont beaucoup de disposition à être très-fertiles.

Le Terroir en est généralement bon & abonde en bleds, en pâturages, en racines, en légumes; il y a d'excellens fruits; les vignes y réussissent merveilleusement bien. On y a une grande abondance de meuriers pour nourrir des vers à soye. Il y a abondance de bêtes sauvages & domestiques, & du gibier de toutes sortes. L'air y est fort tempéré par rapport à sa situation méridionale. A peine trouve-t'on un païs plus heureusement situé pour la commodité du commerce & de la navigation à cause d'un grand nombre de riviéres navigables. On ne sauroit se placer en aucun lieu où l'on soit éloigné, plus de six milles Anglois, de quelque riviére; & la plûpart peuvent servir au transport des marchandises. Pour remédier au manque d'Habitans, on y envoye d'Angleterre beaucoup de Criminels dont les actions ne méritent pas le dernier supplice. De plus si un homme est arrêté pour vol, & qu'il puisse donner les moyens d'arrêter cinq de ses complices, la peine de mort est commuée en celle de la déportation, & on l'envoye à la Caroline, où il est employé à défricher les terres. Cependant malgré tous ces soins, la contrée de *Carteret* qui seroit la plus fertile & la plus agréable, n'est point encore peuplée. Les Naturels du païs ne sont point des peuples si sauvages que ceux de quelques autres païs de l'Amérique. Ils sont naturellement blancs; mais ils se peignent la peau; ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils sont d'ailleurs vigoureux & bien proportionnez. Ils sont ordinairement nuds, excepté qu'ils portent une peau de cerf, qui tombant jusqu'à moitié de la cuisse, couvre ce que la bienséance ne permet pas de montrer. Ils se peignent le corps de plusieurs couleurs qu'ils font pénétrer de telle sorte dans la peau, qu'avec le tems on ne peut plus les effacer. Ils ont la chevelure noire & longue qui leur tombe sur les épaules, mais qu'ils savent tresser proprement pour la nouer autour de la tête quand il leur plait. Au reste ces peuples sont fourbes, hardis, & trompeurs. Ceux d'entre eux qui habitent vers les montagnes, se coupent les cheveux du côté droit & laissent croître les autres. Ils sont tous si jaloux de leur chevelure que pour rien au monde, ils ne voudroient pas la perdre, c'est une honte que de l'avoir perdue. De là vient sans doute que, lorsqu'ils combattent leurs ennemis, ils se piquent de leur enlever la chevelure; ce qui est entre eux la plus grande marque de bravoure. Ceux d'entre ces peuples qui sont Sujets, ou voisins des Européens, commencent depuis peu à s'habiller plus honnêtement. Ils aiment sur tout les étoffes bigarées, & ils ajoûtent ensemble plusieurs piéces de différentes couleurs, cela leur paroît aussi magnifique qu'à nous tout l'appareil des modes nouvelles: tant il est vrai que la plupart de ce qu'on appelle agrémens, est fondé sur la bizarrerie de l'opinion. Leurs armes sont l'arc & la fléche. Ils font les cordes de leurs arcs de boyaux de cerf, & rien n'est mieux peint que ces arcs. Au lieu de fer, ils employent des dents de poissons ou des pointes de bois aiguës. Ils dressent leurs enfans à la course & à tirer de l'arc dès la plus tendre jeunesse; pour eux, ils s'occupent sans cesse à la chasse & à la pêche.

Ils ont entre eux des Chefs qui commandent dans chaque Canton & qu'ils appellent *Paraousti*. Ces Chefs se font entre eux des guerres continuelles & ils n'épargnent pas leurs ennemis lorsqu'ils les ont vaincus. Car après les avoir assommez, ils leur enlévent la peau de la tête & la chevelure, ce qui est, comme on vient de dire la marque de leur victoire & le trophée des Guerriers. Il arrive assez souvent qu'ils épargnent les femmes & les enfans des vaincus, les nourrissant, & les élevant à leur maniére. Revenus de cette guerre ils assemblent le Canton victorieux & font des festins à leur mode, pendant trois jours & trois nuits qu'ils passent à se divertir, à boire, à manger, à danser, & à chanter. Après cela ils remettent ces chevelures à de vieilles Mégéres qu'ils honorent fort, lesquelles les reçoivent en dançant & en chantant des chansons à l'honneur du Soleil qu'ils regardent comme l'auteur de leurs victoires, de leurs biens, & de leur félicité. Ils adorent le Soleil & la Lune & respectent beaucoup leurs Prêtres. Ils leur sont entiérement soumis, parce qu'ils les tiennent pour de grands Devins & pour des gens inspirez qui connoissent l'avenir. Ces peuples sont sujets au mal de Naples & sont fort adonnez aux femmes, qu'ils appellent enfans du Soleil. Chacun a sa femme & le *Paraousti* a la permission d'en avoir trois ou quatre: cependant celle qu'il a épousée la premiére est toûjours la plus honorée, & conserve un degré de supériorité sur les autres. Ses enfans sont les héritiers & les successeurs du *Paraousti*. Les femmes ont soin du ménage & des enfans, & elles n'ont point de commerce charnel avec leurs maris, du moment qu'elles sont enceintes jusqu'à ce qu'elles soient accouchées. L'état de grossesse semble même emporter une idée d'impureté légale dans l'esprit de ces peuples, dont le scrupule va jusqu'à ne point manger de ce qu'elles ont touché. On dit que les hommes sont enclins à l'abominable péché qui attira autrefois le feu du ciel; mais ce qui est à remarquer, ils ont un si grand mépris pour les garçons qui ont eu la complaisance exécrable de se prêter à cette infamie, qu'ils les chassent de la société des hommes, & les envoyent comme des efféminez à celle des femmes, les réduisant aux occupations qui ne conviennent qu'au sexe féminin. C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les Hermaphrodites sont communs en ce païs-là, & certainement ces sortes de débauchez sont Hermaphrodites en un sens. Ce sont eux qui sont chargez des fonctions serviles, & on les employe à porter les munitions de bouche & les provisions de guerre. On les distingue par la couleur des plumes qu'ils se mettent sur la tête, chaque sexe les méprisant trop pour les avouer, & les recevoir. Ces Américains font du pain avec des racines. Ils ont de la farine de maïs; mais ils mangent quelque fois leur blé rôti, & quand ils veulent le garder pour la provision, ils le gardent toûjours rôti. Ils le font aussi bouillir pour en tirer la substance & ils s'en servent pour breuvage. En quelques endroits ils se nourrissent beaucoup de poissons, bien que généralement ils vivent de chasse; outre qu'ils ont quantité de miel & de bons fruits, sur tout vers les Monts d'*Apalachez*. Lorsqu'ils vont à la guerre, le *Paraousti* marche à leur tête, tenant d'une main l'arc & de l'autre le dard, le carquois sur l'épaule & un javelot dans les tresses des cheveux avec une couronne de grandes plumes de plusieurs couleurs, dont ils trempent le bout dans du miel ou dans quelque autre composition pour les faire mieux tenir. Après cela les Guerriers suivent, portant leurs fléches dans les cheveux, ou le carquois sur l'épaule. A l'approche de leurs ennemis ils jettent des cris effroyables. Cependant ils n'entreprennent rien sans un conseil général, qui s'assemble tous les matins. L'assemblée se tient en forme de croissant autour du *Paraousti*, qui est au milieu sur une espéce de siége plus élevé que les autres & fait de plusieurs piéces de bois arrondies. Tous les Guerriers & les Conseillers, qui sont les Anciens du Canton, viennent avec beaucoup de respect saluer le Chef en commençant par le plus ancien des vieillards, qui éleve ses mains sur sa tête avec de grands cris. Le reste des Assistans fait la même cérémonie en répondant sur le même ton. Ensuite chacun prend sa place. Lorsqu'il s'agit d'une affaire très importante, le *Paraousti* fait appeller les *Jaunas* & les Anciens afin que chacun dise son avis. Les *Jaunas* sont les Prêtres du païs & ont grande influen-

fluence fur les délibérations & beaucoup d'autorité fur l'esprit de ces Guerriers. Le réfultat de ces avis eft comme la réfolution du Confeil d'Etat. La délibération étant achevée, les vieilles femmes apportent un breuvage fort, qui eft le fuc de quelques herbes qu'elles ont infufées & épreintes. Ce breuvage qui dégouteroit un Européen par l'idée feule des femmes qui l'ont apprêté, n'a rien de défagréable pour ces Sauvages, & même à cette idée près, lors qu'il a été infufé & bouilli, il eft clair & ne déplaît ni au goût, ni à la vue. Une efpéce d'Echanfon le préfente au *Paraoufti* en élevant fes mains fur fa tête: celui-ci boit le premier dans la coupe, après quoi la troupe guerriére & les Vieillards boivent à leur tour. Ils font un fi grand cas de cette boiffon qu'ils n'en accordent l'ufage qu'aux Guerriers & à ceux qui ont fait des exploits militaires. Eux feuls font jugez dignes d'en boire. Elle fait fuer ceux qui en ont bu & les anime extrêmement. On s'en fert même à caufe de fa violence; & pour éprouver ceux que l'on deftine à la guerre, on leur en fait boire une certaine quantité. Si leur tempérament ne réfifte pas à la force de cette liqueur, on les juge inhabiles aux grandes fatigues que demande la profeffion des armes, & on ne fe fie point à eux pour les affaires importantes; car chez ce peuple on juge de l'efprit par le corps. Ils difent que cette boiffon leur eft fort utile à la guerre où il faut jeûner quelquefois deux ou trois jours & alors ce breuvage corroboratif les foutient. Ils fement le Maïs deux fois l'année, aux mois de Mars & de Juillet, de forte qu'ils font la recolte trois mois après, & la terre fe repofe les autres cinq mois de l'année, c'eft à dire, depuis Octobre jufqu'en Fevrier inclufivement. Pendant ce tems-là ils ne fument point la terre; mais tout l'engrais qu'ils y font c'eft d'y brûler les herbes; & les cendres y répandant leurs fels en raniment la fécondité. Ils remuent la terre avec de certaines piéces de bois pointues, & jettent tout à la fois dans les ouvertures qu'ils font en bêchant deux ou trois grains de Maïs. Au tems des femailles, les Chefs ordonnent aux Vieillards d'affembler les peuples pour labourer. On prépare alors de quoi boire pour s'animer au travail & pour fe réjouir durant cette cérémonie, ce qui fe pratique auffi au tems des moiffons. Les *Paraouftis* font partager à chacun felon fon rang une portion de ce Maïs qui eft recueilli en commun. Ils ne fement que pour leur provifion de quatre ou cinq mois fans fonger plus loin, & ils fe moquent de nous de ce que nous prenons tant de foins pour l'avenir. L'inquiétude que nous nous donnons pour prévenir des befoins encore éloignez & l'ardeur avec laquelle nous amaffons des richeffes, leur paroiffent une folie. Lorsqu'ils font malades, ils ne fe font pas ouvrir la veine comme nous faifons en Europe. Ils appellent leurs *Jaounas* qui font en même tems leurs Prêtres & leurs Médecins. Ceux-ci fuccent l'endroit du corps qui fait le plus de mal au malade; quelquefois ils fuccent avec la bouche, quelquefois auffi avec un chalumeau, après avoir fait une legere incifion près de quelque veine. Avant la cérémonie, le *Jaouna* prononce quelques paroles de même qu'après l'opération. Que le malade meure ou guériffe, le *Jaouna* ne perd rien de fa gravité qui fait une partie de fon art, ni les Sauvages de l'eftime & de la confiance qu'ils ont pour ces gens-là. Les *Jaounas* procurent le vomiffement à leurs malades par une poudre qu'ils font de coquillages calcinez. Il n'y a que les naturels du païs qui puiffent réfifter à la violence de ce reméde & un Européen en créveroit à coup sûr. Ils baignent auffi leurs malades & quand il n'y a plus de remède, ni d'efpérance, ils les expofent au Soleil levant à la porte de leurs cabanes, priant & conjurant le Soleil de les guérir. Dans toutes les maladies, l'ordre des remédes eft toûjours le même. Ils commencent d'abord par fuccer la partie affligée, enfuite ils ont recours aux incifions, ils continuent par le vomitif, par le bain, & ainfi de fuite jufqu'à ce qu'ils ayent détruit la maladie, ou le malade. Ces *Jaounas* font vêtus de longues robes faites de diverfes peaux coupées en bandes inégales. Ces robes font attachées avec des ceintures de peau de cerf, auxquelles ils attachent des fachets pleins d'herbes qu'ils portent toûjours avec eux. Sur la robe ils portent en guife de manteau la peau de quelque bête fauvage. Ils vont les piez & les bras nuds, & portent fur la tête un bonnet de peau qui finit en pointe. Les femmes font grandes, fortes, & de couleur olivâtre comme les hommes. Elles ont auffi les bras, les jambes & le corps peints de plufieurs couleurs qui ne fauroient s'effacer, parce qu'elles font imbibées dans les chairs, par le moyen des piquûres, fi bien qu'elles y reftent toûjours. Cette couleur olivâtre eft un effet de l'art, & outre la beauté qu'ils s'y figurent, les fucs dont ils fe frottent, leur endurciffent la peau contre les injures de l'air. Ces femmes vont nues, excepté quelques parties du corps qu'elles cachent par une efpéce de tablier qui va depuis la ceinture jufqu'aux genoux. Elles font fort agiles & paffent à la nage les plus grandes riviéres même, en tenant leurs enfans d'un bras. Elles grimpent avec une pareille agilité fur les hauts arbres du païs. * *Etat de la Grande Bretagne, fous George* II, *tome* 3. *p.* 177. *&c. du fupplément.* Voyez FLORIDE.

CAROLINS, nom de quatre livres, que Charlemagne fit faire en 790, contre le fecond Concile de Nicée, & qu'il fit publier par fon autorité & fous fon nom, d'où ils ont été appellez *Carolins.* L'Eglife Gallicane toléroit alors les images, fans en permettre le culte, de peur qu'il ne dégénérât en fuperftition, dans un tems où le Paganifme fubfiftoit encore en quelques endroits. On honoroit cependant en France les croix & les vafes facrez; mais on ne rendoit aucun culte aux images; quoi que l'on ne fit aucune difficulté d'en avoir. En quoi la France tenoit le milieu entre les Iconoclaftes qui brifoient les images, & ne permettoient pas que l'on en eût, & les Catholiques d'Orient adverfaires des Iconoclaftes, qui leur rendoient un culte extérieur fort folemnel. Les livres Carolins furent portez à Rome & préfentez au Pape Adrien I, par Engilbert Abbé de Saint-Riquier envoyé du Roi Charles. Le Pape qui foutenoit le Concile de Nicée, les ayant reçus, crut être obligé d'y répondre, par un Ecrit adreffé à l'Empereur Charlemagne même; mais cette lettre d'Adrien ne fit pas changer de fentiment ni de pratique à l'Eglife de France; car au Concile de Francfort tenu l'an 794, on rejetta le fentiment des Grecs, & on condamna l'adoration & le culte des images, auffi bien que dans le Concile de Paris tenu en 824, parce qu'on s'imaginoit que les Grecs leur rendoient le même culte qu'à Dieu. Les livres Carolins ont été donnez au public en 1549, fur un ancien manufcrit, par M. du Tillet Evêque de Meaux, qui fe cacha fous le nom d'*Eli Phili*, & le Concile de Paris en l'an 1596, par Pierre Pithou. Quelques uns ont douté de l'antiquité & de la verité de ces livres. Il y en a qui les ont attribuez à Anguilram Evêque de Metz, d'autres à Alcuin, & quelques uns les ont cru fuppofez; mais quoiqu'on ne fache pas qui les a compofez, on ne peut douter qu'ils n'ayent été faits du tems de Charlemagne & par fon ordre. La réponfe du Pape Adrien, & les Conciles de Francfort & de Paris, établiffent d'une maniére convainquante, ce qu'on vient d'en dire. Hincmar les a citez, & on en trouve d'anciens manufcrits. * *Préface des livres Carolins dans la derniére édition.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VIII fiécle.*

CAROLSTADE (André Rodolphe) autrement nommé *Bodenftein*, prit le nom de Carolftade, parce qu'il étoit né à *Carlftadt* en Franconie. Il commença fes études dans fa patrie & vifita enfuite les païs étrangers. *Il fit un long féjour à Rome où il étudia la Théologie.* Il paffa *depuis* à Wittenberg, à peu près dans le tems de l'établiffement de cette *Univerfité. Il y fut fait d'abord* Chanoine de l'Eglife du Château & Archidiacre de celle de *la ville.* En 1502, *il fut créé Docteur & Profeffeur en Théologie.* En 1512, *il conféra le degré de Docteur en* Théologie à *Luther*, & fut en 1517, un des premiers qui adoptérent fes fentimens. Peu de tems après il entra en difpute avec [illegible], *& en 1519 il difputa* avec lui à Leipfic en préfence de Luther & de Mélanchthon. Luther en 1521, s'étant réfugié dans le Château de *Wartenbourg*, Carolftade fe maria & commença à enlever les images des Eglifes & à abolir la confeffion auriculaire. Luther de retour à Wittenberg en 1522, approuva plufieurs démarches de Carolftade, comme l'abolition des Meffes privées &c. mais il condamna plufieurs autres articles. Carolftade alla encore plus loin, il fe retira dans un village, blâma tous les degrez Académiques, & ne voulut plus porter le titre de Docteur; il travailla même comme un Laboureur. En 1524, il fut élu Pafteur d'*Orlamunde*. Auffi-tôt qu'il eut pris poffeffion de fon Eglife, il commença par en bannir les images, & il enfeigna que le corps & le fang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'Euchariftie; c'eft ce qui le fit foupçonner d'être dans les fentimens de *Thomas Muntzer.* Luther fut chargé, par l'Electeur de Saxe, de prêcher à Iene contre Muntzer & ceux qu'on appelloit Sacramentaires; il le fit le 22 juin 1524, & Carolftade fut du nombre des Auditeurs. L'après-dîné ces deux Antagoniftes eurent entre eux une converfation bien vive, dans laquelle Carolftade foutint fes fentimens, de forte que Luther le menaça de le réfuter par des Ecrits publics, & lui donna un Ducat pour erres de fon engagement. Le 24 août de la même année, Luther vint à Orlamunda, en ayant été prié par le troupeau de Carolftade; mais celui-ci avoit déja tellement confirmé fes Auditeurs dans fes idées que Luther ne put point les faire changer de fentiment. Carolftade fut à la fin obligé de quitter le païs par ordre de l'Electeur. Il alla donc à Strasbourg, & de là à Bâle; mais fans s'entretenir avec les Théologiens de cette derniére ville. Il paffa enfuite à Zurich, & ne vit point alors Zwingle. Il écrivit une lettre à fon Eglife d'Orlamunda, dans laquelle il fe plaignoit d'avoir été chaffé fans qu'on l'eût convaincu, & publia outre cela, touchant la Sainte Céne, quelques livres qui furent imprimez à Bâle. En 1525, du tems de la rebellion des Païfans, Carolftade vint à Rotembourg; & comme on punit dans la fuite plufieurs Eccléfiaftiques, il courut de grands rifques; de forte qu'on fut obligé de le dévaler le long des murailles de la ville dans un panier; après quoi il prouva fon innocence dans un Ecrit particulier, & pria Luther de le faire imprimer, ce qui fut exécuté. En 1526, Luther obtint pour Carolftade la liberté de rentrer en Saxe, où il fit batifer un fils dont les Parrains & la Maraine furent *Jufte Jonas*, *Mélanchthon* & la femme de Luther. Mais parce qu'il ne voulut pas adopter les fentimens de Luther, ou pour quelques autres raifons, Carolftade ne jouit d'aucun gage, de forte qu'il tomba dans une extrême pauvreté & fe vit obligé de vendre fa Bible Hebraïque. Il féjourna à Kemberg & à Ségern, jufques à ce qu'en 1529, il fe tourna du côté de l'Oost-Frife, d'où il paffa l'année fuivante à Strasbourg, à Bâle & à Zurich, n'ayant avec foi que fa femme & trois enfans. Zwingle lui procura à Zurich un Diaconat, & peu de tems après il eut l'Eglife d'Altftetten dans le Rheinthal. N'étant plus en fûreté dans fa Paroiffe, depuis la bataille de Cappel, il fut appellé à Zurich où il prêcha ordinairement cinq ou fix fois par femaine. En 1534, la ville de Bâle le demanda par lettres & par des Députez qu'elle lui envoya. Il fuivit cette vocation & enfeigna à Bâle pendant fept ans, & comme Pafteur de l'Eglife de S. Pierre, & comme Profeffeur dans l'Univerfité. Il mourut de la pefte le 24 décembre 1541. Outre quelques Ouvrages Allemands, on a de lui les fuivans en Latin, *De utraque fpecie Cœnæ*, *De iis qui S. Cœnâ utuntur*; *De abufu panis & Calicis Domini*; *De efficacia indulgentiarum*; *De Pontifice Romano*, &c. * Sleidan, *de Statu Religion.* Seckendorff, *Hiftor. Lutheran.* l. 1. S. 121. &c. Scultet, *in Annal. Evang. partie* 1. Melch. Adami, *Vita Theol.* Freher, *Theatr.* Hendreich. Arnold, *Kerc. Hift. partie* 2. *l.* 16. *c.* 19. *S.* 9. &c. Hottinger, *Schweitzer-Kirchen-Gefchichten.*

CAROLSTADT ou CARLOWITZ, *Carolftadium*, ville d'Allemagne fur les frontiéres de l'Autriche & de la Croatie, eft fituée fur le confluent du Kulp & du Merelwitz. Charles Archiduc d'Autriche la fit bâtir, pour l'oppofer aux Turcs; auffi eft-elle un des boulevarts de l'Empire du côté de la Croatie. C'eft le lieu où l'Empereur Léopold fit la paix avec les Turcs le 26 janvier 1699. * Sanfon. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Suéde, dans cette partie de la Gothie, dite *Wermeland.* Charles IX, Roi de Suéde, lui avoit donné

donné son nom, & les Danois la ruinérent presque entiérement en 1644. * Simon, Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

* CARON (Jean) de Malines, de l'Ordre de saint Benoît, Poëte, est Auteur d'un petit Ouvrage intitulé *Opusculum Tumultuum versu elegiaco.* * Valere André, *Bibliot. Belgica*, p. 477.

CARON, grande riviere de Perse, appellée anciennement *Eulaeus, Choaspes*, a sa source vers les confins du Yérack-Agemi, traverse tout le Chousistan, où elle baigne la ville de Suse, & se décharge dans le Golfe de Balsera. C'est la même riviere, que le Prophéte *Daniel* appelle *Ulai*. On lui donne aussi le nom de Tiritiri dans plusieurs cartes. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARONIA, bourg de Sicile, situé sur la côte septentrionale de la Vallée de Démona, entre l'embouchure de la riviere de Pollino, & le Cap d'Orlando. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAROSA, petite ville ou bourg de la Turquie en Asie, est dans la Natolie, sur la Mer Noire, entre la ville de Sinope & l'embouchure du Lali. On prend ce lieu pour l'ancienne *Cypsela*, ville de la Paphlagonie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAROSQUI, CAPO CAROSQUI, ou IMKERMEN, anciennement *Criumetopon, Frons Arietis*, Cap célebre de la petite Tartarie en Europe. C'est la pointe de la presqu'isle de la Crimée, qui s'avance le plus dans la Mer Noire. On le voit au couchant de la ville de Caffa, & au midi de celle de Bacie-Sarai. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAROSUS, Abbé, partisan d'Eutychès dans le cinquiéme siécle, sous le Pontificat de saint Léon, fut condamné l'an 451, dans le Concile de Chalcédoine. Il se joignit à Dorothée, & ils soutinrent tous deux, que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il se fît en sa présence une conférence entre les Evêques & les Moines, afin de déterminer les questions controversées. Ils furent condamnez, après que le Prêtre Alexandre eut rapporté au Concile, que le Prince avoit répondu, que s'il eût voulu connoître de ce différent, il n'auroit pas donné aux Evêques la peine de s'assembler. * *Conc. Chalc. Sess.* 5.

CAROTTO, village de Suisse dans le Comté de Chiavenne, chez les Grisons, est un de ceux qui composent la Communauté de Pleurs. *Voyez* PLEURS.

CAROUAGIUS, (Bernardin) étoit un jeune homme mal fait qui avoit un esprit au dessus du commun. Après avoir appris à Parie le métier d'Horlogeur, pour complaire au docte Alciat, il fit une horloge dans laquelle l'on remarquoit des effets extraordinaires. Non seulement elle marquoit les heures, mais elle étoit tellement disposée, que le marteau frappant contre la cloche, faisoit sortir d'une pierre qu'il touchoit une étincelle de feu: cette étincelle venant à tomber sur du souffre mettoit le feu à une méche qui ensuite allumoit une lampe: en sorte que par le moyen de cette seule horloge, un homme pendant la nuit, savoit l'heure qu'il étoit, & avoit en même tems de la lumiére. * Bernard Sacci, *l.* 8. *Ticin. Hist.*

* CAROUGES, bourg de France dans la Normandie, au diocése de Séez, à l'ouest de la ville de Séez dont il est éloigné d'environ six lieues.

CAROUSEL. *Voyez* CARROUSEL.

CARPA, dans la Natolie. *Cherchez* CARRATHASSAN.

CARPA, ville de l'Inde delà le Gange, est dans le Royaume de Brama, sur la riviére de Pégu, entre la ville de ce nom & celle de Canarane. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPACCIO (Vittore) Peintre, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490 & 1495. Il étoit de Venise, où il fut employé, & laissa plusieurs tableaux de sa façon. * *Voyez* sa Vie entre celles des Peintres de l'Etat de Venise, du Chevalier Ridolfi, *partie* 1. *p.* 27.

CARPASSO, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Isle de Cypre: maintenant ce n'est qu'un petit bourg situé sur la côte septentrionale, vers le levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPATHIE, aujourd'hui SCARPANTO, isle de l'Archipel, qui a donné son nom à la Mer *Carpathienne*, dite aujourd'hui *Mer de Scarpanto*, entre les isles de Rhodes & de Candie: c'est le *Carpathus* des Anciens. Elle a encore plusieurs Antiquitez, & on y voit les ruines de diverses villes. Les Turcs y envoyent un Cadi, qui rend la justice, & les Habitans sont Chrétiens Grecs. Le corail de l'isle de Scarpanto est renommé. Philon, Evêque, ordonné par saint Epiphane, rend encore célébre le nom de cette isle. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Daviti, *tome* 2. *p.* 54. 55. *&c.* *Voyez* SCARPANTO.

CARPATHIENS (Monts) *Voyez* KRAPAC.

CARPE, étoit un Habitant de Troas ou Troade en Phrygie, lequel logea saint Paul dans le dernier voyage que cet Apôtre fit à Rome. Il laissa chez lui une veste, ou selon d'autres un sac & des livres, comme nous l'apprenons de S. Paul même dans sa seconde Epître à Timothée. Les Grecs font de Carpe un des 72 Disciples, l'associent à saint Paul dans la prédication de l'Evangile, parlent de son martyre, & font sa fête au 26 de mai.

Eusébe parle d'un autre saint CARPE, qui fut Evêque de Thyatire en Asie, & qui souffrit le martyre avec d'autres du tems de Marc-Aurèle. C'est de celui-ci que les Grecs font mémoire au 13 d'octobre, jour auquel les Latins marquent la fête de Carpe de Troade. * II. *Timothée, ch.* 4. *v.* 13. Eusébe, *Hist. l.* 4. *c.* 14. Tillemont, *Mémoires Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CARPEE, *Carpaea*, du mot Grec Καρπαία espéce de danse que les Enéianes & les Magnésiens peuples de Thessalie avoient coutume de danser étant armez: ce qui se faisoit à peu près de cette façon. Un homme mettant bas les armes laboure & séme, regardant souvent derriére soi comme étant inquiet & dans l'appréhension: un Voleur survient, lequel étant apperçu, l'autre aussi-tôt reprend ses armes, & combat pour ses boeufs. Cela se fait en cadence & au son de la flûte. Le Voleur après avoir vaincu & lié le Laboureur, emméne les boeufs; c'est quelquefois le Laboureur qui défait le Larron. L'idée de cette danse pourroit venir de Mercure, qui déroba les boeufs du Roi Admete. * *Voyez* Xénophon dans le Festin de Seuthas de Thrace. Horace, *l.* 1. *Ode* 10. & Scaliger, *Poetic. l.* 1. *c.* 18.

CARPEGNA, (Ulric) Cardinal, Gentilhomme de la ville d'Urbin, né le 25 de mai 1595, du Comte *Thomas* Carpegna, & de *Vittoria* Landriani, fut Evêque de Gubio en 1630, nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, le 28 novembre 1634, Evêque de Todi en 1638, d'Albano en 1666, de Frescati en 1671, de Palestrine, de la Sabine, & enfin Evêque de Porto. Il mourut Sous-Doyen du Sacré Collége, le 24 janvier 1679, âgé de 84 ans, & est enterré à saint André della Valle en la chapelle des Barbetins.

CARPEN étoit anciennement une petite ville de la Pannonie: maintenant ce n'est qu'un petit village situé dans la Basse Hongrie sur le Danube entre Gran & Bude. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPEN, dans le Duché de Juliers. *Voyez* KERPEN.

CARPENSONIUS. *Voyez* CARPEZAN.

CARPENTARIA. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTARIUS (Jean) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERIE ou CARPENTERLAND, est le nom d'un grand & vaste païs, dans les Terres Australes, nouvellement découvert par Carpentier Hollandois, qui lui a donné son nom. Les Rélations n'en disent rien de particulier.

CARPENTERIUS (Pierre) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERLAND. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTIER. Jaques Carpentier de Marigny. *Voyez* MARIGNY.

CARPENTRAS, sur la Rosse, ville de Provence, capitale du Comté Vénaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est la *Carpentoracte*, dont parle Pline. Elle s'est élevée sur les ruines de Venasque, *Vindausca* ou *Vendausca*: ce que l'on peut voir dans les lettres de Petrarque à Guy Archevêque de Génes. L'Evêché qui étoit autrefois suffragant de Vienne, l'est aujourd'hui d'Avignon. Le plus ancien Prélat dont nous ayons connoissance, est Julien, qui souscrivit au Concile d'Epaune, assemblé par Avitus Archevêque de Vienne l'an 517, & au quatriéme d'Arles en 524. Saint Siffret est un de ses successeurs. Il en a eu d'autres illustres, Jean Campion, Frederic de Saluces, Julien de la Rovère, qui fut depuis Pape sous le nom de Jules II, les Cardinaux Louis de Fiesco, Jacques Sadolet, & Alexandre Bichi. Carpentras est une ville agréable, située dans un païs fertile, & entourée de belles murailles. C'est là qu'est le siége de la Justice du Comté Vénaissin. L'église cathédrale est assez belle, elle a au devant une grande place, & à côté le Palais épiscopal bâti à la moderne. On en trouve d'autres en cette ville, avec plusieurs maisons religieuses, & un Collége de Jésuites. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DE CARPENTRAS.

Il fut tenu, selon le calcul du P. Sirmond, le sixiéme novembre de l'an 527, sous le pontificat du Pape Félix IV, & sous le consulat de Mavortius, bien que Baronius ne le mette qu'en l'an 529. Saint Césaire d'Arles y présida, & il y fut ordonné que l'Evêque qui auroit un revenu suffisant pour son entretien, ne prendroit rien sur les paroisses de son Diocése; & que s'il ne se pouvoit passer de cette contribution, après en avoir réservé ce qui seroit nécessaire pour la subsistance des Prêtres qui le servoient, le reste seroit pour lui. Il y a encore une lettre de ce Concile à Agrécius Evêque d'Antibe, lequel y fut suspendu pour un an de la célébration de la Messe, parce qu'il avoit ordonné un Prêtre contre les Canons; & qu'il n'étoit venu, ni n'avoit envoyé à l'assemblée, *Tome* 4. *des Conc.* Baronius, *A. C.* 529.

CARPEZAN, ou comme d'autres l'appellent, *Carpensonius*, ou comme il s'appelloit proprement, *Carpzovius*, (Joachim) fameux Général, issu de la célébre famille des *Carpzoves* de la ville de Brandebourg dans la Marche. Il passa une partie de sa jeunesse auprès de Benoît Carpzove son parent, qui étoit Professeur en Droit à Wittenberg. Mais il quitta ensuite les études & ayant pris le parti des armes, il servit pendant quelques années sous des Puissances étrangeres. Dans les troubles de Bohême il entra au service d'*Ernest* Comte de Mansfeld, où il occupa une des premiéres charges. S'étant trouvé au siége de la ville de *Pilsen* en Bohême il donna des preuves si éclatantes de sa valeur, que peu de tems après on lui donna un Régiment. En 1620, il fut fait prisonnier par les Impériaux; mais il eut le bonheur de se sauver d'entre leurs mains. Le Comte de Mansfeld étant entré en négociation avec le Général Impérial *Tilli*, Carpezan & le Comte d'Ortenbourg furent les ôtages que Mansfeld donna à Tilli. Dans l'année suivante il fut fait encore prisonnier par les Impériaux en Westphalie, & se vit obligé de se racheter en donnant 3000 écus. Il rejoignit ensuite le Comte de Mansfeld & le suivit en Oost Frise, où il fit décapiter sa femme, dont il avoit eu déja cinq enfans, parce qu'on lui avoit rapporté qu'elle lui étoit infidéle. L'exécution se fit à Lemmingen le 27 juillet 1623, & le Bourreau refusant d'abord de suivre ses ordres, il saisit lui même l'épée & fit semblant de vouloir trancher la tête à son épouse. Une action si barbare le fit haïr par bien des gens; mais comme il étoit bon Soldat, le Comte de Mansfeld continua de s'en servir. Il le suivit donc encore de Hollande en Angleterre en 1624, & il fut du nombre de ceux qui se sauvérent du naufrage qu'ils firent dans le trajet. En 1626, il alla auprès de Gabriel Bethlem Prince de Transilvanie, avec Jean-Ernest Duc de Saxe-Weimar & le Comte de Mansfeld. Celui-ci étant mort

en Dalmatie, & le Duc ayant perdu la vie à Saint-Martin en Hongrie, le commandement de l'armée fut donné à Carpézan, & quoiqu'elle fût en très mauvais état, il la conduisit avec beaucoup de prudence, & passa heureusement en Silésie en traversant le Mont Jabeluncka. Il s'empara de Kosel avec trois mille hommes, mais il fut obligé de rendre cette place par accord le dixiéme juillet 1627. Il alla ensuite trouver Christian IV, Roi de Danemark, qui le fit Commissaire général de ses armées, & s'en servit dans la guerre contre les Impériaux. Il mourut enfin à Gluckstad en Holstein l'an 1628. * Beill, *Couronne de laurier de l'Autrichien*, en Allemand. Cluvier, *Hist. Univ. l.* 10. Méteren, *Theatr. Europ.*

CARPI, *Carpum*, ville d'Italie dans le Modenois, avec Evêché suffragant de Bologne, & titre de Principauté. Elle est située sur un canal de la Séchia, environ à dix ou douze milles de Modéne, & à quatre ou cinq de Reggio. C'est une ville forte, avec un château, de bonne murailles, & des fossez remplis d'eau. Cette Principauté a été possédée depuis l'an 1319, jusqu'environ l'an 1550, par la famille de Pio. Albert Pio qui a écrit des livres de controverse contre les Luthériens, ayant porté les armes pour le Roi François I, au service duquel il fut tué à la bataille de Pavie, l'Empereur Charles-Quint confisqua son païs & le donna au Duc de Modéne. Les Princes Pio demeurent à présent à Rome, où ils possédent le Marquisat de Saint-Gregoire dans le Latium.

* CARPI, petite ville du Véronois dans l'Etat de Venise, sur l'Adige, près de laquelle les Impériaux conduits par le Prince Eugéne de Savoye remportérent une victoire sur les François. Elle est au sud-est de Vérone dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CARPIENS, peuples de la province Zeugitane, qui s'appelle proprement *Afrique*, selon Pline. Cette nation étant demeurée paisible sous l'Empereur Marc-Auréle, elle recommença sous Maxime & Balbinus à prendre les armes contre l'Empire Romain. Zozime dans la Vie de Philippe, rapporte cet événement, & il nous en reste une médaille avec cette inscription. IMP. PHILIPPUS AUG. VICT. CARPICA. L'Empereur Aurélien les vainquit après, & transporta une partie de la nation dans l'Empire Romain. Dioclétien dans la suite en fit de même à son exemple. Le Sénat voulut donner à Aurélien le nom de *Carpique*; mais il le refusa, comme on le peut voir dans Aurélius Victor, sous prétexte que ce nom n'étoit pas assez auguste, & que l'on pourroit en abuser en l'appellant *Carpisculus*, qui est le nom que l'on donnoit à une sorte de chaussure fendue & coupée, & qui ne convenoit point à un Empereur. * Vopiscus, *dans la Vie d'Aurelien, p.* 30. *Voyez* Casaubon & Saumaise sur cet endroit, & B. Rhénan, *Rerum Germanic. Rer. Antiq. l.* 1. *&c.* 1. *p. dans les Notes de* Jaques Ouon.

CARPINETO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, à titre de Comté, & est situé sur la montagne de Carpinéto, près d'Anagnie dans la Campagne de Rome. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARPIO, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est sur la Guadalquivir entre Cordoue & Anduxar, à cinq lieues de la premiére & à sept de la derniére. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Corbula*, & d'autres pour l'ancienne *Calpurniana*, deux petites villes de l'Espagne Bétique. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARPIO. *Cherchez* VEGA.

CARPOCRAS ou CARPOCRATE, Hérésiarque, natif d'Alexandrie dans le second siécle. Il enseignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joseph; & que son ame n'avoit rien au dessus des autres, sinon qu'elle avoit reçû plus de vertus & plus de force de Dieu, lorsqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuse dans son corps; & que cette communication plus abondante lui avoit été faite pour vaincre les démons qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'Ancien Testament, nioit la résurrection des morts, se persuadoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que ce n'est que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore plusieurs sentimens erronez & enseignoit plusieurs autres impietez. Il eut un fils nommé *Epiphane*, qui fut héritier de ses erreurs. Les Adamites furent Sectateurs de ses rêveries. Il avoit eu une femme nommée *Alexandrée*, qui étoit de Céphalonie. Il eut plusieurs Disciples, dont quelques uns portoient des marques à l'extrémité de l'oreille. Ils avoient des images de J. C. en peinture & en bosse, que Cérinthe assuroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit sur la terre. Il couronnoit ces images & les plaçoit avec celles des Philosophes Pythagore, Platon, Aristote, & les adoroit. S. Irenée dit qu'une femme de cette Secte nommée *Marcelline* vint à Rome sous le Pontificat d'Anicet vers l'an 160, & qu'elle y pervertit beaucoup de monde. Epiphane, fils de Carpocrate, étoit savant dans les Belles Lettres & dans la Philosophie de Platon, sur les principes de laquelle il composa un livre de la Justice, où il définissoit la Justice de Dieu *une Communauté avec égalité*, & prétendoit prouver que non seulement les biens, mais aussi les femmes devoient être communes. Cet Epiphane mourut à l'âge de 18 ans, & fut honoré comme un Dieu dans la ville de Samé, ville de Céphalonie, dans laquelle on lui dressa une statue. On accusoit les Carpocratiens de commettre des abominations après leurs repas. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *Hær.* 27. Tertullien, *de Præscr. c.* 48. Clément Alexandrin, *l.* 3. *des Tapiss.* Baronius, *A. C.* 35. 60. & 120. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

* CARPUS, Martyr de Pergame qui souffrit sous les Antonins. On avoit les Actes de sa passion du tems d'Eusébe, comme il le témoigne dans son *Hist. Eccles. l.* 4. *ch.* 15.

CARPUS, Mathématicien, vivoit dans le cinquiéme siécle: il a fait quelque Ouvrage d'Astronomie cité par Proclus sur le premier livre d'Euclide. * Vossius, *de Mathem. c.* 48. *S.* 5. *&c.* 62. *S.* 8.

CARPZOVE, (Jean Benoît) naquit le 22 juin 1607, à *Rochlitz*, où ses parens s'étoient retirez à cause de la peste. En 1623, il vint avec eux à Wittenberg, & y reçut le degré de Maître ès Arts en 1627. L'année suivante il alla à Leipsic & y continua ses études en Théologie. En 1633, il fut Diacre dans l'église de saint Thomas à Leipsic; & en 1643, il en fut Archidiacre. Il avoit pris le degré de Licentié en Théologie en 1640. En 1645, on lui donna la Chaire de Théologie; & en 1651, il fut créé Docteur de la même Faculté. Il mourut le 22 octobre 1657. Outre une fille appellée *Christine Elizabeth*, il laissa cinq fils, *David Benoît*, *Jean Benoît*, *Auguste Benoît*, *Samuel Benoît* & *Frederic Benoît*. Voici les titres de quelques uns de ses Ouvrages, *Specimen Theologiæ Chemnitianæ in duobus locis; De Deo & Christo; Systematis Theologici in usum Collegiorum & exercitiorum Academicorum partes duæ; Isagoge in libros Ecclesiarum Lutheranarum symbolicos.* * Freher, *in Theatro, partie* 1. *Sect.* 3. Witte, *Diar. Biogr.* Le même, *in Memor. Theol. dec.* 9. *n.* 8.

CARPZOVE, (Jean Benoît) fils du précédent, naquit à Leipsic le 24 avril 1639. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1655 à Iéne, & de là à Strasbourg. Son pere étant mort en 1657, il fut obligé de retourner chez lui, mais il revint bientôt après à Strasbourg. Il visita ensuite Tubingue, Ulm, Ratisbone, Nuremberg, Altorff, Heidelberg & Bâle. Dans ce dernier endroit il étudia l'Hebreu sous Buxtorff. Il retourna enfin à Leipsic, & y fut fait Ministre dans l'Eglise de saint Nicolas en 1662. En 1674, il fut Archidiacre; & en 1679, Pasteur dans l'Eglise de saint Thomas. L'Académie de Leipsic lui donna aussi divers emplois. En 1665, il fut Professeur en Morale; en 1668, aux Langues Orientales; & en 1684, en Théologie. En 1665, il avoit pris le degré de Bachelier; en 1668, celui de Licentié; & en 1671, celui de Docteur en Théologie. Il mourut le 23 avril 1699. On a de lui les Ouvrages suivans, *Constitutiones Tractatus Talmudici dicti Schabbath, item dicti Erubhim, Latine versæ à Sebastiano Schmidt, quibus textum Hebræum addidit Carpzovius; Rabbi Mosis Ben Maymon Tractatus de Jejuniis Hebræorum cum interpretatione Latina; Schikardi Jus regium Hebræorum cum Animadversionibus & Notis; Disputationes Theologicæ variæ; Collegium Rabinico-biblicum in libellum Ruth, &c.* * Pipping, *Memoria Theolog. p.* 763.

CARPZOVE, (Frederic Benoît) frere du précédent, grand Littérateur & Conseiller à Leipsic, naquit le premier janvier 1649. Après qu'il eut jetté les fondemens de ses études à Leipsic, & qu'il y eut donné un échantillon de son savoir, en publiant une Dissertation *sur la IV Eclogue de Virgile & sur la Question, si, selon le sentiment d'Eusébe, il y est parlé de la naissance de J. C.* il fit un voyage en Allemagne & dans les Païs-Bas, & fit connoissance avec tout ce qu'il y avoit alors de personnages célébres. D'abord il avoit eu le dessein d'étudier en Droit; mais son inclination naturelle le porta invinciblement à l'étude des Belles Lettres, dans lesquelles il s'est si fort poussé, que l'Italie, la France, l'Angleterre & la Hollande lui ont donné rang parmi les grands hommes de son siécle. En 1676, il se maria avec Anne Elizabeth Jæger, fille d'un Marchand de Leipsic & s'associa avec son beau-pére, ce qui bien loin de nuire à ses études, leur fut plutôt avantageux. Il entra en correspondance avec les premiers Savans de l'Europe, & il se procura tous les bons livres qu'il put découvrir. Sa plus grande satisfaction étoit de rendre service aux Gens de Lettres. C'est à ses soins que la République des Lettres doit l'édition des *Inscriptions de Reinesius*, aussi-bien que les nouvelles éditions des livres suivans, *Quæstiones Alnetanæ; Erythræi Pinacotheca; Joachimi Camerarii Vita Philippi Melanchthonis, Georgii Principis Anhaltini & Eobani Hessi.* Il a aussi beaucoup contribué à l'édition des Oeuvres de Julien de la révision de Spanheim. Les Poësies & les Harangues de Pierre Petit, de Huet, de Brouckhousius, de Francius, de J. George Grævius, de Périzonius ont uniquement été réimprimées par ses soins. Il contribua encore beaucoup par sa correspondance & par son assiduïté aux *Acta Eruditorum* de Leipsic, qu'Othon Mencke commença en 1682. En 1680, il fut fait Conseiller à Leipsic; & en 1693, il fut nommé *Edile* de cette ville. Il mourut le 20 mai 1699. * Junckeri, *Epistola de obitu Carpzovii.*

CAPZOVIUS (Benoît) fils de Simon le Consul, naquit en 1565, dans le Markgraviat de Brandebourg. Comme il excelloit dans la Jurisprudence, il fut mis en 1592 au nombre des Jurisconsultes de Wittenberg, où il enseigna d'abord les Instituts en 1599 & en 1601. Il commença à enseigner le Digeste *Infortiatum*, & le nouveau. Après cela il fut appellé à Dresde par la Princesse Sophie, veuve de Christian I, Electeur de Saxe, pour remplir la charge de Chancelier de cette Princesse, celle de Conseiller de l'Electeur Christian II, & Assesseur des Juges des Appellations. Pour jouir d'un plus grand repos, il obtint de ce Prince la permission de retourner à Wittenberg, où il mourut en 1624, âgé de 59 ans. Il laissa trois fils, *Conrad* Professeur en Droit dans l'Université de Wittenberg, *Benoît* & *Jean* dont nous allons parler dans l'article suivant. * Paul Fréher, *Theat. Viror. Clarorum.*

CARPZOVIUS (Benoît) fils du précédent, né en 1595, succéda aux mêmes emplois de son pére, qu'il exerça pendant 46 ans, & mourut en 1666, âgé de 72 ans. Il fit imprimer en 1635, *Practica Rerum Criminalium*, qui a été plusieurs fois réimprimée *in folio*, & dont Gothofredus Suévus a fait un Abbrégé imprimé à Leipsic en 1655 *in quarto*, & en 1669 *in octavo*. En 1638, il fit imprimer *Definitiones forenses, vel Jurisprudentia forensis Romano-Saxonica ad Constitutiones Electoris Augusti*, plusieurs fois réimprimées *in folio*, dont Ernest Frédéric Schroter fit un abbrégé du consentement de l'Auteur, à Iéne 1664, *in quarto*; & en 1669, *in octavo*. En 1640, il publia son Commentaire *ad Legem Regiam Germanorum*. En 1642, l'on imprima *Responsa Juris Electoralia*, *in folio*. En 1649, on vit son Ouvrage *Definitionum Ecclesiasticarum seu Consistorialium*, avec l'arbre de consanguinité & d'affinité. En 1646, il fit imprimer son premier volume *des décisions de Saxe*, le deuxiéme en 1652, & le troisiéme en 1654. Le tout a été plusieurs fois réimprimé *in folio*. Petrus Pancratius Krausem en a fait un Abbrégé, imprimé à Iéne 1669, *in octavo*. Il fit aussi imprimer en 1657, *Processus Juris Saxonici*, *in folio*. Carpzovius en a fait encore plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter; mais l'on convient que

que c'est celui qui a le mieux écrit de la Pratique d'Allemagne, qu'il a recueillie des Constitutions & des Jugemens qu'il avoit recherchez dans les Archives. S'étant retiré à Leipsic sur ses derniers jours, il s'adonna entiérement à l'étude de la Bible, & on remarque qu'il la lut toute entiére d'un bout à l'autre cinquante-trois fois, sans compter les réflexions qu'il faisoit dessus & qu'il mettoit par écrit à mesure qu'il la lisoit, & sans parler des Commentaires qu'il consultoit pour en pénétrer le sens. * Paul Freher, *Theatr. Viror. Clar.* *Biblioth.* de Denys Simon, *Edit. Par. in* 12. 1692.

* CARPZOVIUS (Samuel Benoît) frére du précédent, naquit à Leipsic en 1647. Dès qu'il y eut fait ses premiéres études, il alla les continuer à Wittenberg où à l'âge de 24 ans il fut fait Professeur en Poësie. A la persuasion de Calovius il composa une Réfutation d'un livre intitulé, *Jacobi Masenii novum Praxis Orthodoxam Fidem discernendi & amplectendi.* En 1672, il devint Ministre de la Cour à Dresde, & en 1680, Surintendant. Il mourut en 1707, laissant plusieurs Manuscrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARPZOVIUS (Joachim) *Voyez* CARPEZAN.

CARR, famille d'Ecosse. *Cherchez* KERR.

CARRAN, ou CHARAN, ville de Mésopotamie, païs de Rebecca, femme d'Isaac, & de Rachel femme de Jacob, & fille de Laban. Jacob y demeura près de vint ans; & ce fut là qu'il se maria, & qu'il eut presque tous ses enfans. Il y devint aussi fort riche en bétail. Tharé pere du Patriarche Abraham y mourut. * *Genése, ch.* 11. *v.* 31: *ch.* 29. *v.* 4. *&c.*

CARRANZA DE MIRANDA (Sanchés) Chanoine de Calahorra dans la Castille Vieille, étoit natif du Royaume de Navarre, & vivoit au commencement du XVI siécle vers l'an 1515. Il étudia en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Paris, & enseigna depuis ces mêmes Sciences dans celle d'Alcala, où il s'aquit beaucoup de réputation. Elle s'accrut à Rome, où il accompagna Dom Alvarez Carillo Albornoz, & où il se lia d'amitié avec Augustin Niphus, célébre Philosophe. Sanchés Carranza écrivit contre Erasme, & a laissé d'autres Ouvrages, comme *Adversus errorem de partu Virginis, &c.* * Sepulvéda, *in Hist. Coll. Bonon.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CARRANZA, (Barthélemi) naquit en 1503, *à Miranda*, ville de la Navarre, d'où quelques uns l'ont appellé *Barthélemi de la Miranda*. Ses parens qui étoient d'une bonne noblesse du païs eurent grand soin de son éducation. Ils l'envoyérent en 1515, à *Alcala*, où le Cardinal Ximénès commençoit à jetter les fondemens d'une Université, & où il avoit un oncle maternel. Il y étudia trois ans en Humanitez, & fit ensuite sa Philosophie. Ces études finies en 1520, il entra à l'âge de 17 ans dans l'Ordre des Dominicains, où il fit profession en 1521. Après le cours ordinaire de ses études, il enseigna la Théologie, & le fit d'une maniére qui lui aquit une grande réputation. Il fut en 1539, Député au Chapitre général qui se tenoit à Rome, & il y fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudissement. De retour à Valladolid, qui étoit le lieu de sa demeure depuis l'an 1525, il s'appliqua avec encore plus d'ardeur à la Théologie, qu'il continua de professer. On étoit si prévenu de son habileté, que les Officiers de l'Inquisition ne manquoient guéres de le consulter dans les affaires difficiles. L'Evêque de *Cusco* étant mort, le Conseil des Indes le proposa pour cet Evêché, & Charles-Quint l'y nomma; mais il refusa constamment de l'accepter. En 1545, l'Empereur le choisit avec Dominique de Soto pour assister de sa part au Concile de Trente. Il demeura trois ans dans cette ville, & s'y fit admirer des Légats, des Cardinaux & des Prélats, par son érudition, sa prudence & sa conduite. Il retourna en 1548 dans sa maison, l'interruption du Concile rendant sa présence inutile à Trente. Dès qu'il fut arrivé, on l'élut Prieur de *Palencia*. Cette charge ne le retira pas entiérement de ses études chéries, & il expliqua publiquement l'Epître de saint Paul aux Galates avec un grand concours d'Auditeurs. Philippe, Prince d'Espagne, se disposoit alors à passer en Flandre, & vouloit l'avoir pour son Confesseur; mais quoique l'autorité du pére se joignît à celle du fils pour lui faire accepter cet emploi, il le refusa, comme il fit aussi l'année suivante 1549, l'Evêché des Canaries. Il fut fait Provincial en 1550, & il ne songeoit qu'à s'aquitter des devoirs de cette charge, lorsque l'Empereur lui donna ordre de retourner à Trente, où le Concile alloit recommencer. Il ne fit qu'y augmenter l'estime que l'on avoit conçue la premiére fois pour lui. Ainsi lorsque le Concile eût été terminé en 1552, il fut préposé avec quelques autres Théologiens pour travailler à l'*Index* des livres défendus. Ce travail l'occupa quelques mois, & il ne put retourner en Espagne qu'en 1553. Le Prince Philippe qui l'estimoit, lui confia alors le soin de distribuer ses aumônes, & l'Inquisition lui commit souvent le soin d'examiner les livres qui devoient être mis à l'*Index*. Le Prince étant prêt à aller en Angleterre pour consommer son mariage avec la Reine Marie, crut qu'il ne pourroit trouver personne, qui fût plus propre que lui pour combattre & extirper la Religion Protestante de ce Royaume, & le choisit pour l'y accompagner. Carranza se rendit en Angleterre en 1554, & travailla de tout son pouvoir à la Mission dont il étoit chargé. Il n'oublia rien pour y rétablir la Religion Romaine, & pour ramener dans son sein ceux qui s'en étoient éloignez. Il fit brûler les livres des Réformez & exiler ceux qui furent fermes, & rétablit l'Université d'Oxford. Ce fut là son occupation jusqu'en 1557, qu'il passa en Flandre pour rendre compte à Philippe, qui y étoit alors, de tout ce qu'il avoit fait pour la propagation de la Foi Catholique. Sa conduite fut si agréable à ce Prince, qui étoit devenu Roi d'Espagne par la démission de son pére, que l'Archevêché de Tolède étant venu à vaquer, ce Prince le lui donna. On dit que les recommandations de la Reine Marie, dont Nicolas Antonio le fait Confesseur, y eurent beaucoup de part. Quoiqu'il en soit, Carranza refusa longtems d'accepter cette dignité, & ne céda qu'au commandement absolu du Roi. Il fut sacré à Bruxelles par le Cardinal Granvelle le 27 février 1558. Il trouva en arrivant en Espagne Charles-Quint à l'extrémité, & ce fut lui qui l'assista à la mort, & qui lui administra les derniers Sacremens. Après s'être aquité de cette triste fonction, il se rendit à Tolède, où il commença à remplir tous les devoirs d'un Pasteur, & à faire la visite des Eglises de son Diocése. Les soupçons qu'on eut après la mort de Charles-Quint, qu'il n'étoit pas mort dans des sentimens fort Catholiques, retombérent sur Carranza. Ferdinand de Valdez, Archevêque de Seville, Grand-Inquisiteur d'Espagne, le fit arrêter le 22 août 1559, dans le cours de ses visites, après en avoir obtenu la permission du Roi & du Pape, sur une accusation vague d'hérésie. On le mit en prison à Valladolid, & on commença à lui faire son procès; mais comme il recusa les Juges & qu'il en appella au Pape, le Roi, du consentement du Pape, nomma d'autres personnes pour informer contre lui & faire toutes les procédures, afin de les envoyer à Rome, où il devoit être jugé définitivement. Cette affaire traina si fort en longueur, que les procedures ne furent finies qu'en 1564. Il y eut même alors de nouvelles difficultez, parce que les Inquisiteurs croyant qu'il y alloit de leur honneur qu'elle ne fût pas jugée ailleurs qu'en Espagne, firent tous leurs efforts pour empêcher qu'elle ne fût portée à Rome. Le Roi approuva leurs raisons, & obtint du Pape Pie IV, des Commissaires pour la juger en Espagne. Ce Pontife commit pour cet effet le Cardinal Boncompagnon avec la qualité de Légat *à latere*, Jean-Baptiste Castania, Evêque de Rossano, Nonce en ce Royaume, & Jean Aldobrandini, Auditeur de Rote. Ces Commissaires arrivérent en Espagne au mois de novembre 1565, & furent fort bien reçus du Roi; mais quand ce vint au sujet de leur délégation, les Officiers de l'Inquisition voulurent prendre séance & juger avec eux; ce qu'ils ne voulurent point absolument souffrir: ç'auroit été les rendre maîtres du jugement, puisque les Inquisiteurs étoient en plus grand nombre qu'eux.

Pie IV, étant mort le dixiéme décembre de cette année pendant cette dispute, le Légat partit aussi tôt d'Espagne, sans prendre congé du Roi, pour assister au Conclave. Dès que Pie V eut été élu, ce Cardinal lui représenta si vivement les oppositions que l'Inquisition d'Espagne avoit faites à l'exécution de leur commission, & les inconvéniens qu'il y avoit à condescendre à ses prétentions, que le Pape évoqua la cause à Rome, & voulut malgré toutes les représentations & les instances du Roi d'Espagne que Carranza y fût transféré. Cet infortuné Prélat fut donc conduit sous bonne garde à Rome, où il arriva le 28 mai 1567. Il fut d'abord renfermé dans le Château Saint-Ange, où on en usa plus doucement avec lui qu'on n'avoit fait en Espagne. Le Pape nomma aussi tôt des Commissaires pour examiner de nouveau son affaire; mais quelque envie qu'il eût de la terminer au plutôt, le Procureur de l'Inquisition d'Espagne fit naître tant de difficultez, qu'il ne put en voir la fin. Son successeur, Grégoire XIII, trouva les mêmes obstacles à ses bons desseins, & ne put prononcer de sentence que le 14 avril 1576. Carranza fut absous à la vérité, mais pour ne pas irriter l'Inquisition d'Espagne & le Roi Philippe II, qui, par des motifs que l'on n'a pu découvrir, étoit passé d'une extrême affection pour Carranza à une extrême haine, il fut condamné à abjurer quelques propositions qu'il n'avoit point soutenues dans le sens qu'on leur donnoit. On lui ordonna aussi de réciter quelques priéres, & on le suspendit du gouvernement de son Eglise pendant cinq ans, pendant lesquels ils demeureroit à Rome dans le Couvent de la Minerve, & il recevroit mille ducats par mois pour son entretien. Il ne survécut que dix sept jours à cette sentence, & mourut le deuxiéme mai de la même année 1576, d'une rétention d'urine, âgé de 73 ans. Il donna en mourant des marques de sa Catholicité & de son humilité, en déclarant publiquement en présence du saint Sacrement qu'il alloit recevoir, qu'il n'avoit jamais eu de sentimens hérétiques, que cependant il croyoit que la sentence rendue contre lui étoit juste en conséquence de ce qui avoit été allégué & prouvé. On a rendu depuis à sa mémoire la justice qu'elle méritoit, & il a toujours été en estime & en vénération parmi les personnes pieuses & savantes. Dans le tems même de ses disgraces il s'est trouvé des personnes généreuses, qui, plus sensibles à la vérité qu'à leurs intérêts temporels, n'ont point craint d'entreprendre sa défense & de travailler à sa justification, quoiqu'ils ne pussent ignorer que le Roi Philippe II, leur Maître, se fût déclaré entiérement contre lui. L'Illustre Docteur *Navarre*, quoi qu'âgé de quatre-vints ans le suivit à Rome pour travailler à sa défense. Saint François de *Borgia* lui rendit tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un intime ami, & l'aida tant qu'il put de ses conseils. *Gaspar Cervantez*, Archevêque de Tarragone hazarda les établissemens considérables qu'il avoit dans le monde, en sollicitant pour lui. Dans le tems qu'il fut conduit dans les prisons de l'Inquisition, il dit à deux Evêques qui l'accompagnoient par honneur, *Je vais en prison au milieu de mon plus grand ami, & de mon plus grand ennemi.* Les deux Evêques parurent émus à l'ouïe de ce discours, croyant que l'un d'eux lui étoit désagréable. Pour les tirer de peine, l'Archevêque leur dit, *Messieurs vous ne m'entendez pas; mon grand ami c'est mon innocence, mon grand ennemi c'est l'Archevêché de Tolede.* Voulant marquer que cette dignité, à laquelle il étoit monté rapidement, sans avoir passé par aucune autre Prélature, étoit l'unique cause de la persécution qu'on lui faisoit. Il mourut dans le Couvent de la Minerve & fut enterré dans le chœur, où le Pape Grégoire XIII, édifié de son humilité & de sa patience, lui fit mettre cette Epitaphe,

Bartholomæo Carranza, Navarro, Dominicano,
Archiepiscopo Toletano, Hispaniarum Primati,
Viro genere, vitâ, doctrina, concione, atque
eleemosynis claro,
Magnis muneribus à Carolo V.
Et Philippo Rege Cathol. sibi commissis
Egregiè functo,
Animo in prosperis modesto, in adversis æquo.

Obiit anno M. D. LXXVI. die secundâ Maii,
Athanasio & Antonio sacrâ,
Ætatis suæ LXXII.

Le jour de son enterrement, toutes les boutiques furent fermées, & le peuple alla baiser & toucher son corps, comme celui d'un Saint & d'un Martyr.

Nous avons divers Ouvrages de sa façon, la Somme des Conciles & des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Jule III, & un Traité de la Résidence des Evêques & des autres Pasteurs de l'Eglise, imprimé à Venise en 1547, & depuis en 1562, & qu'il composa pendant qu'il étoit au Concile de Trente. Il la tenoit de droit divin, & traitoit l'opinion contraire de diabolique. Ces deux Ouvrages sont en Latin. Il publia en Espagnol un Catéchisme pour son Diocèse, & une Instruction pour entendre la Messe. On lui attribue encore un Traité *de la Patience*. Il avoit assez bien pratiqué cette vertu, pour en connoître tous les degrez differens, & pour en pouvoir parler en maître. Son principal Ouvrage est la *Somme des Conciles* assez connue, & imprimée plusieurs fois; Ouvrage d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de matieres en un petit volume. Son Catéchisme Espagnol avoit été censuré par l'Inquisition d'Espagne. Ayant été porté à la Congrégation des Députez du Concile de Trente, pour l'examen des livres en 1563, il y fut approuvé, & il eut ordre de lui en donner une attestation en bonne forme; mais comme on en eut avis en Espagne, le Comte de Lerme fit ses plaintes aux Péres de la Congrégation, de ce qu'ils avoient ainsi jugé du livre de Carranza, & les pria de révoquer leur jugement. La Congrégation, ne l'ayant pas voulu faire, l'Evêque de Lerida, ou poussé par le Comte, ou de son chef, se mit à invectiver contre leur jugement, rapportant des endroits du livre, lesquels pris dans le sens qu'il y donnoit, sembloient dignes de censure, & accusant les Députez de la Congrégation. Le Chef de la Congrégation s'en plaignit aux Légats, & demanda réparation pour lui & pour ses Collégues, protestant qu'il n'assisteroit à aucune action publique, qu'on ne leur eût donné une satisfaction convenable. Moron accorda leur different, à condition que l'on ne donneroit point de copies de l'attestation, & que l'Evêque de Lerida feroit des excuses aux Députez de la Congrégation pour les livres. Le Comte retira l'attestation, qui avoit été mise entre les mains de l'Agent de Tolède, & cette affaire fut ainsi assoupie. On a encore de Carranza un livre touchant *les sept Sacremens de l'Eglise, & les dispositions necessaires pour les recevoir avec fruit*, à Paris 1692; & un Traité *de la Priére, du jeûne, & de l'aumône avec une Explication de l'Oraison Dominicale*, à Paris 1694. * Antonio Herrera, *in Vita Philippi* II. Alfonse Fernandez, *in Concert. Præd. ad ann.* 1553. *& in Hist. sui temp. lib.* 3. *cap.* 29. *Et de Vir. Illust. Domin.* Diégo de Castejon, *de Arch. Tolet.* De Thou, *Hist. l.* 26. Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 29. Le Cardinal Pallavicin, *Hist. du Conc. de Trente.* Covarruvias, *Variæ Resolutiones.* Eisengrenius, *in Catal. Test. Verit.* Bellarmin, *tome* 1. *Contr. VII. l.* 2. *c.* 8. Pierre Salazar de Mendoza, *in Vita Barth. Carranza.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 249. *& suiv.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

C A R R A N Z A, (Jérôme) de Séville, Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, & Gouverneur en 1589, de la province de Honduras dans l'Amérique. Il a écrit de la Pratique des armes sous le titre de *Philosophia de las armas.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

C A R R A N Z A, (Alfonse) Jurisconsulte Espagnol, vivoit vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages, *De partu naturali & legitimo*, réimprimé à Genéve en 1668. Il a fait aussi *Disceptatio super Doctrina temporum Dionysii Petavii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Denys Simon, *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit*, *edit. de Paris* 1692, *in douze.*

C A R R A R A, ville. *Voyez* C A R R A R E.

* C A R R A R E ou C A R R A R A, nom d'une famille très illustre depuis quelques siécles, de laquelle sont sortis Marsile, Ubertin, Marsile II, Jaques, François I, & François II, qui ont eu à Padoue l'autorité souveraine. Ce furent les Vénitiens qui mirent le pére du dernier en paisible possession de la souveraineté de Padoue, après en avoir chassé Mastini & Alboini della Scala. Malgré un service si considérable, il se rangea du parti des Genois contre les Vénitiens, & se rendit si redoutable que le Doge André Contarini ne fit point difficulté de lui écrire une lettre en ces termes, *Grand & puissant Seigneur, François de Carrara, declaré Vicaire général de l'Empire, Nous André Contarini par la grace de Dieu Duc* (ou Doge) *de Venise, prions Votre Altesse* (dans ce tems-là ce titre ne se donnoit qu'à des Rois) *qu'il lui plaise d'accorder un passeport ou sauf-conduit qui donne à nos Ambassadeurs Pierre Giustiniani, Nicolas Morosini, & Jaques Priuli tous trois Procurateurs de St. Marc, & à trois autres de notre Sénat, nommez Prégadi, la liberté d'aller trouver Votre Altesse, & de comparoître en sa presence.* Une lettre si humble ne fit qu'augmenter la fierté de Don Francisco qui répondit qu'il n'admettroit point à l'audience les Ambassadeurs de Venise, qu'il ne lui eût envoyé à Padoue les quatre chevaux de bronze que Marin Zéno en 1205 avoit fait transporter de Constantinople à Venise. Il conseilla aussi à l'Amiral Doria de faire voile avec sa flote du côté de l'Istrie, & de couper de ce côté-là les vivres aux Vénitiens. Si ce conseil eût été suivi, c'eût été fait de la République. Don Francisco se rendit maître de Vérone, & en chassa Guillaume della Scala, que dans la suite il fit mourir par le poison. Après s'être rendu odieux par plusieurs actions de cette nature, les Vénitiens trouvérent le moyen d'exercer sur lui leur vengeance particulière. Il se mit à la vérité sous la protection de Charles VI, Roi de France, & prêta serment de fidelité pour Padoue & Vérone entre les mains du Maréchal Boucicaut dans la ville de Gênes; mais cela n'empêcha pas les Vénitiens de se rendre en 1405 maîtres de sa personne & de tous ceux qui lui appartenoient, quelque tems après qu'il avoit eu la cruauté de faire couper le nez & les oreilles à un de leurs Hérauts qu'il chargea outre cela de faire de sa part aux Vénitiens des complimens fort injurieux. Dès qu'il fut transporté à Venise il se jetta aux pieds du Doge regnant qui étoit alors Michel Steno, & lui dit, *Seigneur, j'ai péché, ayez pitié de moi. Vous trouverez, auprès de nous*, lui répondit le Doge, *cette compassion que vous avez meritée par vos cruautez & par votre perfidie.* Ensuite il lui reprocha la conduite qu'il avoit tenue avec la République, de laquelle il avoit reçu tant de bienfaits qu'il n'avoit payez que de la plus noire ingratitude. Don Francisco ne repliqua rien à cela, sinon, *il n'est pas permis à un serviteur de répondre à son Maître.* Cette humiliation ne lui profita de rien; le Sénat de Venise le fit étrangler dans sa prison avec son frére Jaques, & fit mourir ensuite tous ses enfans. Depuis ce tems-là les Vénitiens sont demeurez les maîtres de Padoue & de Vérone. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* André Morosini, *Hist. Venet.* Nani, *Hist. Reip. Venet.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p.* 51. 62. 109. 476. 500.

C A R R A T H A S S A N ou C A R P A, bourg de la Natolie en Asie, sur la côte de la Mer Noire, entre l'embouchure du Sangari & le détroit de Constantinople: on prend Carrathassan pour l'ancien *Calpas*, petite ville de la Bithynie. * Maty, *Dict. Geogr.*

C A R R A V E R I A, B E R O É, C A S T O R O, anciennement *Berrhœa*, ville archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, sur la riviére de Castoro, à dix-huit lieues de Salonichi, vers le midi occidental. C'est la Berrée des Actes des Apôtres, qui louent les Juifs de cette ville, du soin qu'ils eurent de conferer avec les Ecritures la doctrine que saint Paul leur prêchoit. *Voyez* B E' R O É. * Maty, *Dict. Geogr.*

C A R R E (Jean-Baptiste) étoit de Bourg-en-Bresse, & prit l'habit des Dominicains à Toulouse au commencement de la reforme du P. Sebastien Michaëlis. On l'envoya à Paris au couvent de saint Honoré nouvellement bâti, pour y élever les Novices. Il s'aquit l'estime & la vénération des personnes les plus qualifiées de cette grande ville, & entre autres du Cardinal de Richelieu, & de M. de Verdun premier Président. L'accès qu'avoit le P. Carré auprès de ce Cardinal, lui fournit l'occasion de demander qu'on bâtit à *Paris* un troisiéme couvent de son *Ordre*, qui fut un Noviciat général, où on éleveroit les Novices de toutes les provinces, afin d'établir par tout le Royaume la réforme conformément aux intentions de sa Majesté. Son Eminence qui goûta ce dessein, en parla au Roi, & donna même une somme considérable pour cet établissement. Le couvent bâti, le Pére Carré le gouverna plusieurs années en qualité de Prieur. Il introduisit aussi la réforme au couvent de Rouen. Il alla à Montpellier, où il fit paroître beaucoup de zéle pour la conversion des pécheurs & de ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. Il revint à Paris, & mourut au couvent de saint Jacques en odeur de pieté, l'an 1653. *Monument. Convent. Tolosan. an.* 1650. *N.* 10. 25. *Jan.*

C A R R E' (Louis) naquit le 26 juillet 1663, d'un bon Laboureur de Clofontaine, près de Nangis en Brie. Son Pére le fit étudier pour être Prêtre. Mais il ne s'y sentoit point appellé. Il fit cependant, par obéïssance, trois années de Théologie, au bout desquelles, comme il refusoit toujours d'entrer dans les Ordres, son Pére cessa de lui fournir ce qui lui étoit necessaire pour subsister à Paris. Assez souvent on se fait Ecclésiastique, pour se sauver de l'indigence; il aima mieux tomber dans l'indigence, que de se faire Ecclésiastique. On pourra juger par le reste de sa vie, que l'extrême opposition qu'il avoit pour cet état, n'étoit fondée que sur ce qu'il en connoissoit trop bien les devoirs. La même cause, qui l'en éloignoit, l'en rendoit digne. Sa mauvaise fortune produisit un grand bien. Il cherchoit un azyle, & il en trouva un chez le Pére *Mallebranche*, qui le prit pour écrire sous lui. De la ténébreuse Philosophie Scholastique, il fut tout d'un coup transporté à la source d'une Philosophie lumineuse & brillante. Là il vit tout changer de face, & un nouvel Univers lui fut dévoilé. Il apprit sous un si grand Maître les Mathématiques, & la plus sublime Métaphysique, & en même tems il prit pour lui un tendre attachement, qui fait l'éloge & du Maître & du Disciple. M. Carré se dépouilla si bien des préjugez ordinaires, & se pénétra à tel point des Principes, qui lui furent enseignez, qu'il sembloit ne plus voir par ses yeux; mais par sa raison seule. Elle prit chez lui la place & toute l'autorité des sens. Par exemple, il ne croyoit point, que les Bêtes fussent de pures Machines, comme on le peut croire, par un effort de raisonnement, & par la liaison d'un Systême, qui conduit là. Il le croyoit, comme on croit communément le contraire, parce qu'on le voit, ou qu'on pense le voir. La persuasion artificielle de la Philosophie, quoi que formée lentement par de longs circuits, égaloit en lui la persuasion la plus naturelle, & causée par les impressions les plus promtes & les plus vives. Ce qu'il croyoit, il le voyoit, au lieu que les autres croyent ce qu'ils voyent. Cependant il est encore infiniment plus facile d'être intimement persuadé des opinions de Théorie les plus contraires aux apparences, que d'être sincérement & tranquillement au dessus des passions. M. Carré, qui ne savoit pas abandonner ses Principes à moitié chemin, étoit allé jusques-là, & y avoit été d'autant plus obligé, que le Systême, qu'il suivoit avec tant de goût, est une union perpétuelle de la Philosophie & du Christianisme. Sa Metaphysique lui faisoit mépriser les causes occasionnelles des plaisirs, & l'attachoit à leur seule cause efficace. L'amour de l'Ordre imprimoit la justice dans le fond de son cœur, & lui rendoit tous ses devoirs délicieux. En un mot, la Philosophie n'étoit point en lui une teinture légére, ni une décoration superficielle; c'étoit un sentiment profond, & une seconde nature difficile à distinguer d'avec la premiére. Après avoir été sept ans dans l'excellente Ecole où il avoit tant appris, le besoin de se faire quelque sorte d'établissement & quelque fonds pour sa subsistance, l'obligea d'en sortir, & d'aller montrer en ville les Mathématiques & la Philosophie; mais sur tout cette Philosophie,

fophie, dont il étoit plein. Le rapport qu'elle a aux mœurs & à la vraye felicité de l'Homme, la lui rendoit infiniment plus estimable, que toute la Geometrie du monde. Il tâchoit même de faire en sorte, que la Géométrie ne fût qu'un degré, pour passer à sa chere Métaphysique. C'étoit elle, qu'il avoit toujours en vûe, & sa plus grande joye étoit de lui faire quelque nouvelle conquête. Son zéle & ses soins eurent beaucoup de succès. Il ne manquoit point les gens qu'il entreprenoit, à moins que ce ne fussent des Philosophes endurcis dans d'autres Systêmes. Une certaine destinée particuliére lui procura beaucoup de femmes pour Disciples. La premiére de toutes, qui s'apperçut bien vîte, qu'il avoit quantité de façons de parler vicieuses, lui dit qu'en revenche de la Philosophie qu'elle apprenoit de lui, elle lui vouloit apprendre le François; & il reconnoissoit, que, sur ce point, il avoit beaucoup profité avec elle. En general, il faisoit cas de l'esprit des femmes, même par rapport à la Philosophie; soit qu'il les trouvât plus dociles, parce qu'elles n'étoient prévenues d'aucunes idées contraires, & qu'elles ne cherchoient qu'à entendre & non à disputer; soit qu'il fût plus content de leur attachement, pour ce qu'elles avoient une fois embrassé; soit, enfin, que ce fonds d'inclination, que l'on a pour elles, agit en lui, sans qu'il s'en apperçut, & les lui fit paroître plus Philosophes, ce qui étoit la plus grande parure, qu'elles pussent avoir à ses yeux. Son commerce avec elles avoit encore l'assaisonnement du mystére; car elles ne sont pas moins obligées à cacher les lumiéres aquises de leur esprit, que les sentimens naturels de leur cœur; & leur plus grande science doit toujours être d'observer jusqu'au scrupule les bienséances extérieures de l'ignorance. Il ne nommoit donc jamais celles qu'il instruisoit, & il ne les voyoit presque qu'avec les précautions usitées pour un sujet tout different. Outre les femmes du monde, il avoit gagné aussi quelques Religieuses, encore plus dociles, plus appliquées, plus occupées de ce qui les touche. Enfin, il se trouvoit à la tête d'un petit Empire inconnu, qui ne se soumettoit qu'aux lumiéres, & n'obéissoit, qu'à des démonstrations. L'occupation de montrer en ville n'est guéres moins opposée à l'étude, que la dissipation des plaisirs. Il est vrai, qu'on s'affermit beaucoup dans ce qu'on sait; mais il n'est guéres possible de faire des aquisitions nouvelles, sur tout, quand on a le malheur d'être fort employé. Aussi s'en faut-il beaucoup que M. Carré n'ait été aussi loin dans les Mathématiques, qu'il y pouvoit aller. Il voyoit avec admiration & avec douleur le vol élevé & rapide, que prenoient certains Geométres du premier ordre, tandis que le soin de sa subsistance le tenoit comme un lierre sur attaché sur la terre. Il les suivoit toujours des yeux. Il se menageoit le tems d'étudier à fonds ce qu'ils donnoient au Public, il s'enrichissoit de leurs découvertes; & s'il regretoit de n'en pas faire d'aussi brillantes, il regretoit beaucoup moins la gloire qu'elles produisent, que le degré de science, qui les produit. M. *Varignon*, qui a toujours apporté beaucoup de soin au choix des Eléves qu'il a nommez dans l'Académie des Sciences, le prit pour le sien en 1697. M. Carré se crut obligé à mériter aux yeux du Public le titre d'Académicien. Il surmonta sa repugnance pour l'impression, & donna le premier Corps d'Ouvrage qui ait paru sur le Calcul Intégral. Il a pour titre, *Méthode pour la mesure des Surfaces, la dimension des Solides, leurs Centres de Pesanteur, de Percussion & d'Oscillation* en 1700. La Préface de ce Livre ne le donne, que pour une application la plus simple & la plus aisée du Calcul Intégral. Elle le met à son juste prix, & n'est ni fastueuse ni modeste, mais ce qui vaut mieux que la modestie même, exactement vraye. L'Auteur vint dans la suite à reconnoître quelques fautes, qu'il eût eu la gloire d'avouer sans détour, & de corriger à une seconde édition. La destinée des Eléves de Mr. Varignon est de faire assez promptement leur chemin dans l'Académie. Nous en avons dit la raison par avance. M. Carré devint en peu de tems Associé, & enfin, Pensionnaire: fortune qui suffisoit à des désirs aussi moderez que les siens, & qui le mettoit en état de se livrer plus entiérement à l'étude. Comme il avoit une place de Méchanicien, il tourna ses principales vues de ce côté-là, & embrassa tout ce qui appartenoit à la Musique, la Théorie du Son, la description des differens Instrumens, &c. Il négligeoit la Musique, entant qu'elle est la source d'un des plus grands plaisirs des sens, & s'y attachoit, entant qu'elle demande une infinité de recherches fort épineuses. On a vû dans l'Histoire de l'Académie des Sciences quelques ébauches de ses méditations sur ce sujet. Ses travaux furent fort interrompus par une indisposition presque continuelle, où il tomba, & qui ne fit qu'augmenter pendant les cinq ou six derniéres années de sa vie. Son estomac faisoit fort mal ses fonctions, & l'on a vu par la nature de son mal, que des acides très-corrosifs, qui dominoient dans sa constitution, la ruinoient entiérement. Incapable presque de toute étude, & encore plus de tout emploi utile, il trouva une retraite chez Mr. *Chauvin*, Conseiller au Parlement. La seule incommodité qu'il recevoit de son Hôte étoit la difficulté de lui faire accepter les secours nécessaires, & l'art qu'il y falloit employer. Après une assez longue alternative de rechûtes & d'intervalles d'une très-foible santé, enfin il tomba dans un état, où il fut le premier à prononcer son arrêt. Il dit à un Prêtre, qui, selon la maniére ordinaire, cherchoit des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avoit longtems, que la Philosophie & la Religion lui avoient appris à mourir. Il eut toute la fermeté, que toutes deux ensemble peuvent donner. Il comptoit tranquillement combien il lui restoit encore de jours à vivre, &, enfin, au dernier jour, combien d'heures; car cette raison, qu'il avoit tant cultivée, fut respectée par sa maladie. Deux heures avant sa mort il fit brûler en sa présence beaucoup de Lettres de Femmes, qu'il avoit. On comprend assez sur quoi ces Lettres rouloient, & que sa discrétion étoit fort differente de celle qu'ont eue en pareil cas, quantité de gens d'une autre espéce que lui. Il mourut le onziéme avril 1711. Il ne demandoit jamais deux fois ce qui lui étoit dû, pour les peines qu'il avoit prises. On étoit libre d'en user mal avec lui, & par dessus cela, on étoit encore sûr du secret. Il aimoit l'Académie des Sciences, comme une seconde Patrie, & il auroit fait pour elle des actions de Romain. Il a laissé à l'Académie plusieurs Traitez, qu'il avoit faits sur differentes matiéres de Physique ou de Mathematique, & par ce moyen elle se trouve sa Legataire universelle. Sa Place de Méchanicien Pensionnaire a été remplie par Mr. *de Reaumur*. * Fontenelle, *Histoire de l'Académie des Sciences de 1711*.

L'Histoire de l'Académie des Sciences, contient les Mémoires suivans de sa façon, *Méthode pour la rectification des lignes courbes par les tangentes; Rectification de la Cycloïde; Solution du Problême proposé aux Geométres dans les Mémoires de Trévoux aux mois de septembre & d'octobre 1701; Rectification des Caustiques par réflexion, formées par le cercle, la Cycloïde ordinaire & la parabole, & de leurs développées avec la mesure des espaces qu'elles renferment; Examen d'une courbe formée par le moyen du cercle; Experiences physiques sur la refraction des balles de mousquet dans l'eau, & sur la resistance de ce fluide; Experiences sur les tuyaux capillaires; Problême d'Hydrostatique; Démonstrations simples & faciles de quelques propriétez qui regardent les pendules, avec quelques nouvelles propriétez de la parabole; Experiences sur le ressort de l'air; Abregé de Catoptrique*. On trouve outre cela dans le *Supplément du Journal des Savans du mois de mars* 1707, un Abregé d'un Traité sur *la Théorie generale du son, sur les differens accords de la Musique & sur le Monochorde*, qu'il avoit lû dans les assemblées de l'Académie des Sciences, mais qui n'a point été inseré parmi ses Mémoires imprimez. Ce devoit être un prélude de la Description de tous les instrumens de Musique, dont il avoit été chargé. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome* 14. *p.* 350 & 351.

* C A R R É (Henri) habile Peintre né à Amsterdam en 1658, avoit appris de Jordaans & de George Jacobsz de Hambourg. Il fut Peintre de la Cour du Prince de Nassau Stadhouder de Frise, & mourut à son service l'an 1685. Ses principaux tableaux sont des chasses de sanglier. Sa maniere de peindre avoit du rapport avec celle de François Snyders. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* C A R R E R A (François) Savant de Sicile, naquit en 1629, & entra à quatorze ans dans la Societé des Jésuites. Après avoir achevé les années de son noviciat, il fit des leçons publiques sur les Humanitez, & enseigna sept ans de suite la Rhetorique avec réputation. Il s'exerça aussi dans la Poësie Latine. Il gagnoit l'amitié des grands & des petits, & se plaisoit à rendre service aux uns & aux autres. Il mourut le 17 février 1683, & sa mort fut honorée de belles Elégies. Ses Ouvrages sont, *Lyricorum libri quatuor, & Epodon liber unus; Pantheon Siculum, sive Sanctorum Siculorum Elogia; Pyramis Elegiaca, divino amori dicata, sive Elegiarum libri quinque, Opus posthumum; Moles Triumphales, Poëma*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C A R R E R A (Pierre) Prêtre, né à Militello dans la Sicile, Auteur d'une Histoire de Catane en trois volumes *in folio*, qu'il fit imprimer en 1639.

C A R R E R A, ville. *Voyez* C A R A R E.

C A R R E R I (Alexandre) de Padoue, a été l'un des plus habiles & des plus célébres Jurisconsultes de son tems. Il fut Curé de la paroisse de saint André; mais il quitta ce Benefice pour donner plus de tems à l'étude. Il mourut le 20 août de l'an 1626, âgé de 78 ans, après avoir composé plusieurs Ouvrages, comme *De Sponsalibus & Matrimonio, libri quinque; Defensio pro libris suis; De gestis Patavinorum, libri decem, &c.* Ce dernier n'est point imprimé. * Jacques-Philippe Thomasini, *Vir. Illustr. Elog.* Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1697.

C A R R E S, ville. *Voyez* C A R R H E S.

C A R R E T (Louis) Juif christianisé & Médecin. Avant sa conversion il étoit nommé Théodore le Sacrificateur. Il a donné en Hébreu une lettre qui a pour titre *les Visions Divines*, parce qu'étant à Florence, comme il le récite, il fut sollicité en songe à embrasser la Religion Chrétienne. Sa lettre est adressée à ses enfans & à tous les Juifs. Là il leur explique les motifs de son changement, & par des raisons tirées de l'Ecriture & de la Cabale, exprimées élegamment & avec esprit, il tâche de les amener au Christianisme. Elle parut pour la premiére fois à Paris en 1554, accompagnée de la Version Latine d'Angelus Caninius. *Herm. Gemberglius* en a donné une nouvelle Version Latine qui a été imprimée à Hanau en 1610, à la fin de la Synagogue Judaïque de Buxtorf. * J. Chr. Wolfii *Bibliotheca Hebræa, &c. tome* 1.

* C A R R E T O N I (Jean-François) Jésuite, Romain, est mort en 1529, âgé de 72 ans. Il avoit enseigné les Belles Lettres dans le Collége Romain, & il fut estimé un des plus éloquens hommes de son tems. *Voyez* son Eloge dans *Janus Nicius Erythræus, Pinac. I. Imag. ch.* 91. & dans Alegambe, *p.* 242.

C A R R E T T O (Constance de) Dame Napolitaine, a vécu dans le XV siécle. Elle s'est rendue célébre par ses vertus, qui lui ont attiré les Eloges des Savans. Outre Jules-César Capaccio, on peut consulter Tursellin en son *Histoire de Lorette*, Hilarion de Coste, &c.

C A R R E T T O: la famille de CARRETTO, l'une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie, a été féconde en Hommes Illustres. On prétend qu'elle tire son origine de Witikind, Prince de Saxe, qui fut soumis par Charlemagne; & l'on dit qu'Aleran, fils de ce Witikind laissa Othon, Guillaume Thérès, & Boniface, de qui sont venus les Marquis de Savonne, d'Inisid, de Ceva, de Bosca, & de Saluces. La Maison de Carretto a été une branche de cette derniére, qui a pour tige un certain ANSELME, & c'est de lui, dit-on, que sont descendus ceux qui suivent.

C A R R E T T O (Galéas) vivoit sur la fin du XV siécle. Les Génois le chassérent de Final, pour avoir suivi le parti de Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan; mais il trouva moyen de se faire rétablir. Il fut heureux par lui-même & par ses enfans, qui furent, 1. ALPHONSE I, qui suit; 2. *Fabrice*, Grand-Maître de Rhodes; 3. *Charles-Dominique*, Cardinal; & 4. *Louis* ou *Aloisio*, Evêque de Cahors.

ALPHONSE de Carretto, I. de ce nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette place. L'Empereur Maximilien I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire, & lui donna le pouvoir de faire battre monnoye. C'est de lui que sont descendus les autres Seigneurs de la Maison de Carretto. Il eut pour enfans *Paul*, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe, & ALPHONSE II, sur lequel Philippe II, Roi d'Espagne usurpa Final en 1571, &c. Les Génois avoient porté les peuples de ce Marquisat à la révolte; & Alphonse avoit imploré la protection du Roi de France. Les Espagnols, sous prétexte de faire embarquer quelques troupes, furent reçûs dans Final, & assiégérent la citadelle, où commandoit JEAN ALBÉRICO Carretto, parent du Marquis, qui fut obligé de la leur rendre; mais Alphonse s'étant plaint de cette injure à l'Empereur, celui-ci y envoya des Députez, à qui les Espagnols répondirent qu'ils étoient venus trop tard, & que le Roi d'Espagne avoit agi sur des raisons, que l'Empereur ne desapprouveroit pas. Depuis, les Marquis de Carretto rentrérent dans Final jusqu'en 1602, que le Comte de Fuente prit cette place par Ordre de Philippe III, Roi d'Espagne. Les Espagnols menérent chez eux le Marquis, qui étoit le dernier de cette famille, & le firent mourir, après l'avoir forcé d'accepter un Traité de protection. * Sansovin, *delle Famigl. d'Ital.* De Thou, *Hist. l. 30. & suiv.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Bodin, *l. 2. de Republ. c. 9. &c.*

CARRETTO (Fabrice de) quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, dont la résidence étoit alors en l'isle de Rhodes, succéda en 1513, à *Guy* de Blanchefort. Il étoit Amiral, & Chef de la Langue d'Italie dans son Ordre. Après avoir tenu le Chapitre général, il envoya Ambassadeur en France le Grand Hospitalier, nommé *Philippe* de Villiers-l'Isle-Adam. L'an 1515, il reçut un Ambassadeur du Sophi de Perse, qui vint en habit déguisé, pour passer en sureté par les provinces du Turc & du Soudan d'Egypte, ennemis du Sophi. Il fit une ligue avec lui contre Sélim I, l'année suivante, conclut la paix avec le nouveau Soudan, & fit tous les préparatifs nécessaires, pour résister aux desseins du Grand Seigneur. L'armée Turque revenant d'Egypte, sur la fin de l'automne, se présenta devant le port de Rhodes, avec un grand bruit, bannières deployées, & trompettes. Le Bacha général de l'armée envoya un Officier au Grand Maître, pour l'avertir que Sélim avoit gagné une bataille contre le Soudan d'Egypte, & pour le prier de prendre part à cette victoire: sur quoi le Grand-Maître fit réponse, qu'il remercioit le Bacha de sa civilité, que s'il y avoit lieu, il lui rendroit service. Depuis ces nouvelles, le Grand Maître de Carretto fit des diligences extraordinaires, pour se mettre en état de défense. Après avoir rempli tous les devoirs de sa charge, il mourut au mois de janvier 1521, & eut pour successeur PHILIPPE de Villiers-l'Isle-Adam. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Privilèges de l'Ordre.*

CARRETTO (Charles-Dominique) Cardinal, Archevêque de Rheims, de Tours, &c. dit le Cardinal de Final, étoit fils de GALÉAS, & frére d'*Alphonse* I, Marquis de Final, de *Fabrice* Grand-Maître de Rhodes, & de *Louis* ou *Aloisio* Evêque de Cahors. Il s'éleva par son mérite à la Cour de France, sous le Roi Louis XII. Le Pape Jule II, qui n'aimoit pas trop ce Prince, accorda pourtant à sa recommandation le chapeau de Cardinal à Charles de Carretto l'an 1505, & n'oublia rien pour l'attirer à Rome, & pour lui donner des marques de son estime. Carretto ne fut pas ingrat à tant de bontez; car il prit fortement le parti du saint Siége dans le Concile de Pise; & dans le Concile de Latran, il agit avec un soin extrême, pour établir la paix entre les Princes Chrétiens. Il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Rheims & de Tours, & mourut à Rome au mois d'août de l'an 1514. Le Cardinal Bembo parle de lui, & nous avons encore une de ses lettres qu'il écrivit sous le nom du Pape Léon X, à Fabrice Carretto, Grand Maître de Rhodes, pour lui apprendre la mort du Cardinal de Final, son frére. * Bembo, *l. 2. Hist. Ven. & 9. Epist.* Folieta, *in Elog.* Guichardin, *l. 10.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Onuphre. Victor. Ughel, &c.

* CARRETTO (François de) né à Gergenti en Sicile, s'appliqua à la Jurisprudence & plaida avec une éloquence singuliére. Dans la suite il fut fait Juge de cette ville-là, & Conseiller de plusieurs autres. Dans la guerre entre la France & l'Espagne en Sicile il fut Vicaire Général. Il avoit le génie naturellement porté à la Poësie qu'il cultiva par l'étude des Belles Lettres. Il mourut le 19 janvier de l'an 1701, laissant un fils appellé Augustin qui fut Chanoine de Gergenti. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARRHES, ville de Mésopotamie, où Crassus fut défait par Sillacès & Suréna, Lieutenans du Roi des Parthes l'an 53 avant Jesus-Christ. Quelques Auteurs estiment que Carrhes est *Cars* d'aujourd'hui; mais il y a plus d'apparence que c'est *Charan* dans le Diarbek. Elle est située sur le fleuve Charra, qui se décharge dans le Chaboras. Elle avoit autrefois un Evêché suffragant d'Edesse. Quelques Auteurs mettent une autre ville de Carrhes, dans l'Arabie. *Voyez* CARS. * Florus, *l. 5. c. 11.* Pline, *l. 5. c. 24. & suiv.* Lucain, *l. 1. Pharf. v. 105.*

—— *miseranda funere Crassus*
Assyrias Latio maculavit sanguine Carrhas.

Il est parlé de ces villes sous le nom de Caran ou Charan dans la *Genèse, ch. 11. v. 31. & 32. & ch. 28. v. 10. &c.* *Voyez les Supplémens* de Freinshemius *sur Tite-Live, l. 71. ch. 51, &c.*

* CARRIB ou CORBES, nom d'un Lac de l'Irlande, dans le Comté de Galloway. Il a près de vint milles de long, & quatre ou cinq milles de large. Il est parsemé d'un si grand nombre d'Isles que l'on en compte jusques à trois cens. Il se décharge au midi dans la Baye de Galloway par un canal de la largeur d'une riviere médiocre. * Beeverell, *Délices d'Irlande, tome 8. p. 1491.*

Outre ces deux noms que Beeverell donne à ce Lac, il porte aussi celui de *Carble* dans la Géographie ancienne & moderne de M. Audiffret & dans les Cartes d'Irlande de Sanson. Vischer dans sa Carte d'Irlande le nomme *Corrib.*

CARRICK, province d'Ecosse, a *Kyle* au nord, *Galloway* au midi, & la mer au couchant. C'est une Province fertile en blé & en pâturages. Elle a donné autrefois le titre de Comte à la famille de *Bruce*, de laquelle descendoit le Roi *Robert Bruce*. Ce titre fut donné ensuite aux branches puînées de cette famille, & fut ajoûté à ceux du Prince d'Ecosse. La principale famille de cette province est celle de *Kennedy*, dont est Chef le Comte de *Cassils*, qui prend le nom du lieu de sa résidence sur la riviére de *Dun*. Il est Baillif héréditaire de cette Province. *Bargeni* est la ville capitale de ce Comté. *Voyez* BARGENI. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 260.*

CARRICKFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRIERE, connu sous le nom de BAUDE DE LA CARRIÉRE, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1250. Il composa un Dialogue de l'amour de son cœur, & de ses yeux. * Fauchet, *Anc. Poet. Franç.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

CARRIERE (Jean-Baptiste) natif d'Apt, ville de Provence, Avocat du Roi au Parlement de Provence, vivoit en 1544. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & il traduisit l'Histoire de Venise de François Contarini. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas.

CARRIERE (François) Religieux des Peres conventuels de saint François, a écrit *in Scripturam* en 1565, &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CARRIGFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRILLO (Martin) célébre Jurisconsulte Espagnol, a vécu en 1615. Il étoit de Sarragosse, où il enseigna le Droit Canon durant dix ans, & fut depuis Grand-Vicaire & Chanoine de l'église métropole. Le Roi d'Espagne l'envoya, l'an 1611, en Sardaigne, en qualité de Visiteur Ecclésiastique, & à son retour en 1615, il lui donna l'Abbaïe de Mont-Arragon. Il a composé l'Histoire des Archevêques de Sarragosse; des Annales; des Eloges des Femmes Illustres de l'Ancien Testament; *Itinerarium Ordinandorum; Manuel de Confessarios, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CARRILLO (Alphonse) Espagnol, natif de Cordoue, Commandeur de Véles, vivoit vers l'an 1620, & composa divers Ouvrages en Espagnol, entre autres, les Pseaumes de David en vers, que son fils, Commandeur de Calatrava, fit imprimer en 1675 à Naples. Alphonse de Carrillo étoit fils de *François*, & frére de *Louis* Carrillo, aussi Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, & Général des galéres d'Espagne, lequel mourut en 1610, & laissa quelques Traitez qu'on a publiez sous le titre de *Obras de D. Louis Carrillo*, imprimez à Madrid l'an 1613. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CARRION, autrefois *Anubis* & *Nubis*, riviére d'Espagne, prend sa source dans les Montagnes des Asturies, près de Saldana, arrose Carrion de los Condes, & Palencia dans le Royaume de Léon, & peu après elle se joint au Pisuerga. * Maty, *Diction. Géogr.*

CARRION DE LOS CONDES, petite ville du Royaume de Léon en Espagne, est sur la riviére de Carrion, à quatre lieues au dessus de Saldana, & à sept au dessus de Palencia. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRION (Louis) de Bruges, originaire d'Espagne, étoit un excellent Critique, & rival de Juste-Lipse. Il nous a donné *Historiarum Sallustii Fragmenta; Censorinus de Die natali; Magni Aur. Cassiodori de Ortographia libellus; Valerii Flacci Argonautica, cum Castigationum libello; Antiquarum lectionum libri tres; Emendationum libri duo.* Il mourut encore jeune à Louvain le 18 juin de l'an 1595. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 634.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CARROUSEL, Course accompagnée de chariots, de machines, de récits, & de danses de chevaux. L'Antiquité n'a rien eu de plus noble ni de plus ingénieux, que l'usage des Carrousels. Pendant que le peuple s'arrêtoit à considérer ces Jeux & ces exercices comme des divertissemens, les Prêtres idolâtres en faisoient des actes de Religion; les Soldats des montres de leur adresse; & les Savans, des études autant agréables qu'instructives. Tertullien, *dans son livre des Spectacles*, attribue l'invention des Carrousels à Circé, cette fameuse Magicienne, qu'on disoit être fille du Soleil, & veut que ce soit elle qui ait commencé à dresser le Cirque & les courses, en l'honneur de son pére. Quoiqu'il en soit, c'est apparemment de *Currus Solis*, Carro del Sole, *Char du Soleil*, que le mot de *Carrousel* a été formé, ou des chars & carrosses qu'on y menoit. Il n'y avoit point de fêtes plus solemnelles que ces courses, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images, de couronnes, de dépouilles, & de représentations. Les Prêtres y conduisoient des victimes, & y offroient des sacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les raretez des provinces subjuguées, & la pompe se faisoit avec un appareil magnifique. La plupart des autres nations s'efforcérent d'imiter, ou même de surpasser les Grecs & les Romains, & y ajoûtérent plusieurs ornemens conformes à leur génie. Les Goths & les Allemands y parurent avec des cimiers, qui servoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit sur leurs têtes des dragons aîlez, des harpyes, des mufles de lion, & d'autres choses semblables. Les François se servirent de cottes d'armes & de devises; & les Italiens y employérent les récits, la musique, & plusieurs machines ingénieuses.

POMPE OU MARCHE DES CARROUSELS.

La diversité d'images, de statues, de chars, de chevaux, de machines, de concerts, & de personnes dont ces pompes étoient composées, faisoit le plus superbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athénée ont décrit celle du Carrousel d'Antiochus, surnommé *Epiphane ou l'Illustre*, & l'on y voit que la Syrie & l'Egypte

pte

gne ne cédoient pas en magnificence à la Gréce & à l'Italie, en ces ſortes d'appareils. Ptolomée *Philadelphe*, ne fut pas moins magnifique, dans la pompe qui précéda le ſuperbe feſtin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de ſa Cour en la ville d'Alexandrie, & dont Callixène Rhodien fait le recit, *l. 4. de Alexandria*. Ces pompes ne ſont que la montre de toutes les choſes deſtinées aux Carrouſels, pour faire admirer aux Spectateurs la richeſſe des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compoſe l'appareil de ces Jeux.

LICE OU CARRIERE DES CARROUSELS.

Les Romains au commencement n'eurent point d'autre Cirque pour leurs courſes & Carrouſels, qu'un grand eſpace entre le bord du Tibre d'un côté, & d'une paliſſade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre : ce qui rendoit ces courſes dangereuſes. Tarquin fut le premier qui fit bâtir un grand Cirque, entre le Mont-Aventin & le Palais. Le Cenſeur Flaminius donna depuis un de ſes prez, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de ſon nom le *Cirque de Flaminius*. Dion Chryſoſtome parle de celui d'Alexandrie : il y en a eu auſſi à Conſtantinople, à Athenes, à Jéruſalem, & en pluſieurs autres villes. Il n'y a pas aujourd'hui de Cirques, comme autrefois ; mais on choiſit de grandes places, que l'on diſpoſe, ſelon le ſujet des repréſentations qu'on y veut faire : toutes les grandes villes d'Eſpagne ont des places pour les courſes. Florence a la place *di Santa Croce* ; les Carrouſels ſe font à Naples dans la place *del Palazzo Reale* ; à Paris, dans la place du Carrouſel, devant les Tuileries ; & à Verſailles dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois le Roi Chilperic fit bâtir des Cirques à Paris & à Soiſſons, pour repréſenter des Carrouſels. * Aimoin, *l.* 3.

SUJET DES CARROUSELS.

Le ſujet ſe prend de l'Hiſtoire, de la Fable, des choſes naturelles, des inventions Poëtiques, ou du caprice : mais il faut l'accommoder à l'occaſion de la fête, pour laquelle on fait le Carrouſel. Les occaſions ſont la naiſſance des Princes, ou leur mariage ; le ſacre & le couronnement des Rois ; les entrées ſolemnelles dans les villes ; les victoires célébres, &c. Les deſſeins des Carrouſels doivent être ingénieux & bien imaginez, afin que l'eſprit n'y ait pas moins de plaiſir que les yeux. Ils doivent auſſi être militaires & guerriers, c'eſt à dire, renfermer des combats & des défis ; parce que les exercices & les courſes des Carrouſels ſont militaires. Ainſi pour ceux que l'on tire de l'Hiſtoire ou de la Fable, on choiſit des combats des Héros, ou des Divinitez. Si on les emprunte de la Nature ou de la Morale, on prend des choſes qui ayent de l'antipathie & de la répugnance, comme les ſaiſons, le jour & la nuit, les vices & les vertus ; ou celles qui étant de même eſpéce, ſe peuvent diſputer quelque avantage, comme les plantes, les métaux, &c.

QUADRILLES DES CARROUSELS.

Les troupes diverſes, qui compoſent les Carrouſels, ſont nommées *Quadrilles*, du nom Italien *Squadriglia*, diminutif de *Squadra*, qui ſignifie une compagnie de ſoldats rangée en ordre. Dans les Carrouſels célébres, les Princes ſont ordinairement les Chefs des Quadrilles. Au premier Carrouſel de Louis XIV, ce Prince fut le Chef de la Quadrille des Romains ; Monſieur, ſon frére unique, de celle des Perſans ; Monſieur le Prince, de celle des Turcs ; Monſieur le Duc, de celle des Moſcovites ; & Monſieur le Duc de Guiſe, de celle des Mores. Le moindre nombre des Quadrilles pour un véritable Carrouſel eſt de quatre ; & le plus grand de douze. S'il n'y a que deux troupes, c'eſt proprement une joûte ; & s'il n'y en a qu'une, c'eſt un tournoi, ou une courſe. Ces Quadrilles ſe diſtinguent par la forme des habits, ou du moins, par la diverſité des couleurs qu'elles choiſiſſent. Parmi les Grecs & les Romains, les Coureurs du Cirque ſe diſtinguérent par quatre couleurs : ce qui donna l'origine des Quadrilles blanche, verte, rouge & bleue, ſi célébres dans l'ancienne Hiſtoire, par les factions qu'elles cauſérent ſouvent. Quoiqu'il y eût quatre Quadrilles, elles ne faiſoient néanmoins que deux partis ſous les noms des verts & des bleus, qui furent les cauſes de tant de troubles à Rome, à Conſtantinople, en Egypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire. L'uſage des Quadrilles, qui eſt univerſellement reçu dans tous les lieux où l'on fait aujourd'hui des courſes & des fêtes à cheval, n'a été introduit que fort tard en France. Comme on y préféroit les exercices de valeur à ceux d'invention & de pure adreſſe, on y faiſoit plus de combats à la barriére, que de Carrouſels, & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons Gendarmes & vaillans Cavaliers, qu'adroits Courtiſans : c'eſt pourquoi les François n'affectoient point de faire des Quadrilles & des courſes réglées, comme on fait à préſent. Le premier uſage des Quadrilles commença en France ſous le Roi Henri IV, l'an 1606. On fit à Paris, dans la cour du château du Louvre, le Carrouſel des quatre Elémens repréſenté par quatre Quadrilles de Cavaliers qui ſortirent de l'Hôtel de Bourbon.

MACHINES DES CARROUSELS.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme aux repréſentations de toutes ſortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulans, aux ſtatues mobiles, &c. Le mouvement ſe fait ou ſur l'eau, ou dans l'air, ou ſur la terre. S'il ſe fait ſur l'eau, on y employe des vaiſſeaux, ou des animaux, & des monſtres artificiels, comme des baleines, des cygnes, &c. Si c'eſt l'air, on s'y guinde par des cordes, par des nuées, ou par des oiſeaux ſuſpendus, des dragons, & des animaux volans. Sur la terre, on ſe ſert de chars, de brancards, d'animaux feints, de ſtatues à reſſorts, &c. Il y a auſſi des machines de guerre, de paix, de triomphes, & de cérémonies ſacrées. Les machines doivent être proportionnées au ſujet : s'il eſt hiſtorique, il le faut prendre dans l'Hiſtoire ; s'il eſt fabuleux, dans la Fable ; s'il eſt poëtique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choſes.

RECITS ET HARMONIE DES CARROUSELS.

Le Carrouſel étant toûjours une Allégorie & une invention emblématique, deſtinée à honorer le mérite des Princes, ou à inſtruire, on y mêle des récits qui ſont les applications de la pompe, de l'appareil, & des plus conſidérables machines dont il eſt compoſé. C'eſt pour cela qu'on y fait paroître des Nymphes, de petits amours, des Dieux de la Fable, des Vertus, des Héros, des Génies, &c. qui récitent ou chantent des vers. L'harmonie ne manque jamais aux Carrouſels, parce que ce ſont des Fêtes, & des réjouiſſances publiques. Il y en a de deux ſortes, l'une militaire & guerriére, l'autre douce & agréable : la premiére ſe met en tête de chaque Quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carriére, & leurs courſes ; & l'autre ſert aux récits, & pour accompagner la pompe. Les inſtrumens ſont differens, ſelon la qualité des perſonnes que l'on introduit en ces fêtes. On donne des timbales & des tambours aux Allemands, des clairons aux Perſans, des flûtes aux Satyres, des muſettes aux Bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainſi des autres. Sur les machines militaires, on met des inſtrumens propres à la guerre ; ſur les champêtres, des inſtrumens ruſtiques ; & ſur les vaiſſeaux, des trompettes marines. On fait au ſon de ces inſtrumens des danſes de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie méridionale furent les premiers inventeurs. Sur quoi Athénée a remarqué que les Crotoniates, qui leur faiſoient la guerre, s'étant apperçus de la coûtume qu'avoient les Sybarites de faire danſer leurs chevaux au ſon des trompettes, firent ſecrettement apprendre à leurs troupes les airs de balets qu'on faiſoit danſer à ces chevaux ; & que les ayant fait ſonner, quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux au lieu de combattre, & de ſuivre les mouvemens des Cavaliers, ſe mirent tous à danſer ; ce qui donna aux Crotoniates le moyen de les mettre en déſordre, & de les tailler en piéces, ſans beaucoup de réſiſtance. Ce n'eſt pas une choſe fort ſurprenante, que l'on puiſſe dreſſer des chevaux à la danſe, puiſqu'on y dreſſe des chiens, des ſinges, des ours, & des éléphans même, qui ſont les plus lourds des animaux, & qui néanmoins ſuivent la meſure des airs, & la différence des tons.

PERSONNES QUI COMPOSENT LES Carrouſels.

Pluſieurs ſortes de perſonnes entrent dans la pompe du Carrouſel : le Meſtre de camp, & ſes Aides, les Tenans, & les Aſſaillans ; les Chefs des Quadrilles ; les Hérauts, les trompettes, les Pages, les Valets de pié, & les Eſtafiers ; les perſonnes des récits & des machines ; les Muſiciens, les Parrains & les Juges. Le Meſtre de Camp, ou Marechal de camp, eſt celui qui conduit toute la pompe, qui régle la marche, & qui introduit dans la lice : les Tenans ſont ceux qui ouvrent le Carrouſel, & qui font les défis par les cartels que les Hérauts publient : les Aſſaillans ſont ceux qui s'offrent par leurs réponſes aux défis & aux cartels, de ſoutenir le contraire. Le Chef de chaque Quadrille eſt ordinairement un Prince. Les Hérauts d'armes y ſont d'ancien uſage, auſſi-bien que dans les tournois. Les Pages montez à cheval, portent les boucliers des deviſes de leurs Maîtres, & les lances de parade : les Eſtafiers conduiſent les chevaux de main, & font d'autres fonctions ſemblables. On les déguiſe en Turcs, en Mores, en Eſclaves, en Sauvages, en ſinges, en ours, & en pluſieurs autres maniéres. Les Parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui dans la pompe du Cirque conduiſoient les chariots, les repréſentations, & les images des Dieux. Dans les duels, les Parrains étoient ceux qu'on donnoit aux deux combatans, pour être comme leurs Avocats : on en prend encore à préſent par cérémonie dans les Carrouſels, & chaque Quadrille en a deux, quatre, ou ſix, ſelon que l'on veut rendre la cérémonie plus ou moins auguſte. Les Juges ſont ordinairement de vieux Cavaliers expérimentez en tous ces exercices, qui ſont nommez pour préſider aux courſes, & pour ajuger les prix à ceux qui les ont méritez.

COMPARSES DES CARROUSELS.

La comparſe eſt aux Carrouſels, ce qu'eſt l'entrée aux balets, & la ſcéne aux Comédies & aux Tragédies. C'eſt à dire, qu'elle eſt l'entrée des Quadrilles dans la carriére, dont elles font tout le tour, pour ſe faire voir aux Spectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux poſtes qu'on leur a deſtinez. C'eſt là que l'on remarque avec plaiſir la richeſſe des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines, & toute la pompe de l'appareil.

ACTIONS DES CARROUSELS.

Les actions les plus ordinaires ſont, 1. de rompre des lances en lice les uns contre les autres ; 2. de les rompre contre la quintane, qui eſt la courſe du faquin ; 3. de courre la bague ; 4. de courre les têtes ; 5. de combattre à cheval l'épée à la main ; 6. de lancer le dard ; 7. de faire la foule.

1. Le combat des lances ſe faiſoit ainſi. Deux Cavaliers armez de toutes piéces partoient à toute bride en même tems, pour ſe rencontrer au milieu des deux extrémitez de la lice, où ils ſe pouſſoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns étoient jettez hors des arçons, & portez à terre. Depuis la mort de Henri II, qui fut bleſſé mortellement d'un éclat de lance, par le Comte de

Mont-

Montgommery, on a quitté ce combat, qui auparavant étoit le plus ordinaire en France. 2. L'exercice de rompre les lances à la quintaine est ancien, & fut ainsi nommé de Quintus, son inventeur. La Quintaine est un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoutumer à atteindre l'ennemi par des coups mesurez; nous l'appellons *la course au faquin*, parce qu'on se sert souvent d'un faquin ou d'un porte-faix armé de toutes piéces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice, *la course à l'Homme armé, & le Sarrasin*, parce qu'ils répresentent ce faquin en Turc, en More, ou en Sarrasin. Ordinairement c'est une figure de bois en forme d'homme planté sur un pivot, afin qu'elle soit mobile. Elle demeure ferme, lorsqu'on la frappe au front, entre les yeux, & sur le nez; mais lorsqu'on la touche ailleurs, elle tourne si rudement, que si le cavalier n'est adroit pour esquiver le coup, elle le frappe d'un sabre de bois, ou d'un sac plein de terre, ce qui donne à rire aux Spectateurs. 3. La course de la bague est fort en usage, parce que c'est le plus aisé, le moins dangereux, & le plus agréable à voir de tous les exercices de cheval. 4. La course des têtes est nouvelle en France; mais elle est plus ancienne en Allemagne, où apparemment les guerres avec les Turcs l'ont introduite. La coutume de cette nation barbare, est de récompenser les Soldats qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tuez, & les Allemands tâchent souvent de les retirer d'entre les mains de ces Infidéles: c'est pourquoi ils s'exercent à courre des têtes de Turcs & de Mores, contre lesquels ils tirent le dard & le pistolet, & en enlévent d'autres avec la pointe de l'épée, se courbant en courant, ce qui est un trait d'adresse aussi grand qu'on en puisse montrer. On dispose dans un même lieu, en diverses distances, trois ou quatre de ces têtes; afin que tout d'une course on lance le dard à l'une, qu'on tire le pistolet contre une autre, qu'on fende celle-ci avec une hache, ou qu'on la rompe avec une masse d'armes, & qu'on enléve la derniére ou bien avec la lance ou bien avec l'épée. 5. Le combat à l'épée se fait par des Cavaliers armez de toutes piéces, qui s'approchent par trois voltes, & se donnent à chaque fois des coups d'épée sur le casque. Le Connétable de Montmorency n'étant encore que Maréchal de France, se rendit célébre en cet exercice dans deux tournois; le premier à Bayonne, quand la Reine d'Espagne y vint trouver le Roi Charles IX, son frére; & le dernier à Paris, pour les noces d'Antoine de Crouy, Prince de Porcien. En celui de Bayonne, il donna un si rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renversa sur la croupe de son cheval; & à Paris il porta par terre hors de la selle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de son tems. 6. Le jet du dard est nommé par les Espagnols *jeu des cannes, juego de las cannas*; parce qu'en tournoyant ils se tirent des cannes les uns contre les autres, & se couvrent de leur boucliers pour les recevoir. Cet exercice passa des Espagnols aux provinces de France, voisines des Pyrénées. Le Roi Charles VI, étant allé visiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaisir de voir lancer le javelot, qui étoit le jeu le plus commun parmi les Nobles du païs. 7. La Foule est une course de tous les Chevaliers les uns après les autres sans interruption, ce que les Italiens appellent *far la fola*; & c'est par là que finissent ordinairement toutes les courses: après quoi la Fête se termine par des feux d'artifice. * Le P. Ménétrier, *Traité des Tournois & des Carrousels*. *Voyez* aussi *il Cannocchiale d'Aristotele* de Dom Emmanuel Tésauro.

C A R R Y, village. *Voyez* l'article de C A R I.

C A R S, ville de la Turcomanie, dans la Turquie d'Asie, vers les sources de l'Euphrate & les frontiéres de la Georgie. Elle est si considérable, que le Grand-Turc fait, dit-on, mettre entre ses titres, celui de Seigneur de Cars. Un Voyageur moderne croit que cette ville est celle de Carrhes, dont on a parlé, où Crassus fut défait par les Parthes; mais Carrhes, comme nous l'avons marqué, étoit dans la Mésopotamie. *Voyez* C A R R H E S. * Sanson, *in Tab. Geograph.* Poulet, *Rélation du Levant, tome 2. ch. 9. p. 105.*

* C A R S (Les) château de France dans le Limosin, au sud-ouest de la ville de Limoges, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

C A R S C É N A. *Voyez* C H A R S É N A.

C A R S I S T E S, ou plutôt C A R C I S T E S, nom qui fut donné dans le XVI siécle à certain parti séditieux, qui avec une troupe de Mutins appellez *Razats*, entretenoient les troubles en Provence, du tems que la Reine Catherine de Médicis fit le tour des provinces méridionales de la France. Ces Carcistes étoient soutenus de la Noblesse, & les autres avoient pour eux le peuple & le Parlement. * Mézeray, *dans son Abrégé Chronolog. au régne de Henri III.*

C A R S O, en Latin, *Karsia, Calderus Mons*, petite contrée d'Italie, est la partie du Frioul, qui s'étend depuis la riviére d'Anse, jusqu'aux frontiéres de l'Ilirie entre le Comté de Gorice, & les Golfes de Venise & de Trieste. Ses lieux principaux sont Aquilée, Proseco, Trieste, & Monte Falcone. Cette derniére avec son territoire est aux Vénitiens, le reste dépend de la Maison d'Autriche. Au reste on comprend quelquefois sous le Carso, la Carniole Séche, qui est l'Ilirie Autrichienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A R S O L I, village de la Campagne de Rome situé aux confins de l'Abruzze Ultérieure. Il portoit autrefois le nom de *Celle*, & il a pris celui d'une ville des Eques nommée Carsoli ou Carseoli, dont les ruïnes appellées *Citta Carentia* n'en sont pas beaucoup éloignées. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R T A G E. *Cherchez* C A R T H A G E.

C A R T A G É N E. *Voyez* C A R T H A G É N E.

C A R T A G O, ville de l'Audience de Guatimala en l'Amérique septentrionale. *Voyez* C A R T H A G E.

C A R T A G O, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Popayan en Terre-Ferme, à quarante lieues de la ville de ce nom du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

C A R T A L O, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépouilles à Hercule, dont il étoit grand Prêtre. A son retour, voulant entrer dans Carthage, il trouva cette ville assiégée par son pére Malée ou *Mazée*, qui en avoit été banni injustement. Il passa au travers de son camp, mais sans saluer son pere, ni vouloir s'arrêter, à cause de la situation d'ennemi, dans laquelle il le rencontroit, ou à cause des habits pontificaux, dont il étoit lui-même revêtu: scrupule dont il fut cruellement puni; car s'étant ensuite présenté devant son pére, que le Sénat lui avoit permis de voir, ce Barbare imputant à mépris la maniére dont son fils en avoit usé d'abord avec lui, le fit attacher sur une croix, où il expira. * Justin, *l. 18. ch. 7.*

C A R T A M A, petite ville du Royaume de Grenade en Espagne, est située sur une montagne, au pié de laquelle coule la riviére de Guadalmedina, à quatre lieues de la ville de Malaga. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R T A R E T ou C A R T E R E T, Lords d'Angleterre. George Carteret, de Metiches dans l'Isle de Jersey, fut créé Chevalier Baronnet par Charles I, le neuviéme mai 1645. Il servit ensuite Charles II, en qualité de Vice-Chambellan. Son fils *Philippe* Carteret perdit la vie sur mer au service du Roi, & laissa deux fils, *George & Edouard*, qu'il avoit eus de *Jemima* fille d'Edouard *Mountague*, Comte de Sandwich. *George*, l'aîné des deux fils, fut élevé à la dignité de Pair d'Angleterre par Charles II, qui lui donna aussi le titre de Lord *Carteret*. Il épousa *Grace*, fille de *Jean* Granville, Comte de Bath, dont il eut 1. *Jean*; 2. *Philippe*; & 3. *Jemima*. Mylord Carteret, qui a rendu de grands services aux Rois George I, & George II, tant en qualité de Sécretaire d'Etat, que de Viceroi d'Irlande, vivoit encore en 1730. * *Peerage of England, tome 2. p. 115.*

C A R T A R I (Jules) Jurisconsulte Italien, naquit à Orviéto en 1558, d'une ancienne famille noble. Son pére *Flaminius Cartari* fut aussi un grand Jurisconsulte & Auditeur de la *Rote* de Gênes. Il se vit revêtu de grands emplois sous les Papes Paul V, Grégoire XV, & Urbain VIII; & à la fin il fut fait Sénateur Romain. Il mourut en 1633. Voici la liste de ses Ouvrages, *Decisiones Fori Archiepiscopalis Mediolanensis*; *Tractatus de Foro competenti adversus Judices aliosque Ecclesiasticam Jurisdictionem perturbantes*. Ces Ouvrages ne furent imprimez qu'après la mort de l'Auteur par les soins de son fils *Charles*. * *Vita di Carlo Cartari, tome 2. Delle Vite degli Arcadi. Acta Eruditorum 1715, p. 505.*

C A R T A R I (Charles) fameux Jurisconsulte & fils du précédent, naquit à Bologne en 1614. Après avoir fait ses études à Rome sous *Jérôme Lampognado*, il reçut le bonnet de Docteur en 1633, & Urbain VIII le subtitua en 1638, à Jean Baptiste Confalonieri, dans l'inspection des Archives du saint Siége; mais Innocent XII lui substitua à son tour Raphaël Fabretti, sous prétexte, que le grand âge de Cartari ne lui permettoit plus de fournir à toutes les fonctions de cette charge. Ce qu'il y eut de plus piquant pour Cartari, c'est que Fabretti n'étoit guéres moins vieux, ayant plus de 70 ans. En 1642, il fut fait Avocat au Consistoire, ce qui est une des plus importantes charges de la Cour du Pape. Il mourut en 1697. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont les suivans, *Syllabus Advocatorum Consistorialium*; *Pallade Bambina*; *Vita di Vincenzi Armanni da Gubbio*; *La Rosa d'Oro*; *Judicium de Opere Johannis Laurentii Lucchesini, Demonstrata impietate infausta*; *Memorie della Citta di Cennamella*. Outre ces Ouvrages il en a encore laissé quelques autres manuscrits, comme *delle Famiglie Romane*; *l'Alteno Romano*; *De Romana Rota Auditoribus*; *Ephemerides Romanæ Curiæ ab anno* 1642, *&c.* * *Vita di Carlo Cartari. Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

C A R T A R I (Antoine-Etienne) fils de Charles Cartari, dont l'article précéde, naquit en 1651. On en avoit conçu de grandes espérances, mais sa trop grande application précipita sa mort arrivée en 1683. Il a publié *Prodromus Gentilitius & Europa Gentilitia, tome 1.* Les autres tomes de cet Ouvrage sont prêts en manuscrit, mais on ne les a pas encore imprimez. * *Vita di Carlo Cartari. Acta Eruditorum 1713, p. 505.*

* C A R T A R I C O N, petite riviére de la Romanie se décharge dans le port de Constantinople du côté du nord.

C A R T A S I S, Roi des Scythes, succéda à son pére *Athéas*, conjointement avec son frére *Mathéas*. Il conduisit une armée contre Alexandre *le Grand*, & marcha pour assiéger la ville d'Alexandrie en Sogdiane sur le fleuve Oxus, que ce Conquérant venoit de faire bâtir, l'an 331 avant Jesus-Christ; mais il fut battu, & toutes les troupes furent taillées en piéces. Depuis, touché de la générosité de son Vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui se soumettoient à lui, il lui envoya des Ambassadeurs pour se remettre à sa discrétion, & lui offrit sa fille en mariage. Alexandre oubliant le passé, lui laissa l'autorité souveraine dans ses Etats. * Arrien, *l. 4.* Quinte-Curce, *l. 8.*

C A R T C H E M A, s'écrit aussi *Karczma*: ce sont de grands bâtimens de bois, qu'on trouve dans les grands chemins en Pologne, composez d'une large écurie à deux rangs, avec un grand espace au milieu pour les chariots; & à un bout une chambre accompagnée d'un deuxiéme réduit, nommé *Kumori*, qui est une maniere de garde-manger, où le Maître du Cartchéma tient ses provisions, son avoine, & sa biére; ainsi il est tout ensemble grenier, cave, magazin, & bouge. La grande Chambre a un Poële, & une cheminée relevée à la mode du païs, comme un four. Tout le monde se loge là pêle-mêle, hommes & femmes, de même que dans une halle; on se sert du feu de l'Hôte, comme de la chambre, tout le monde indifféremment; & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tout Voyageur, sans distinction d'état & de qualité, entre dans ces maisons, s'y loge, & en sort, de même, que d'un lieu desert, sans demander permission à l'Hôte, sans prendre congé de lui, & sans avoir d'autre commerce, que pour lui payer les fourrages qu'il fournit. Ces hôtelleries sauvages sont en très-grand nombre, & presque de demi-lieue en demi-lieue. Tous les villages un peu considérables en ont, parce que cela fait une bonne partie

tie du revenu de la terre ; le Seigneur faisant débiter par un Païsan ou par un Juif, qu'il crée Hôte dans son Cartchéma, le foin, l'avoine, la paille, la biere, & l'eau de vie de son revenu ; qui est tout ce qu'on trouve à acheter dans ces lieux-là. Une des plus grandes incommoditez de ces lieux, c'est la puanteur des chambres ; la mal propreté du lieu, le voisinage de la vache, du veau, des poules, des petits enfans, qui sont pêle-mêle avec le Voyageur, & dont chacun fait son ramage différent. Outre cela, les jours de fête sont à craindre parce que tout le village est assemblé dans le Cartchéma, & occupé à boire, à fumer, à danser, & à faire un vacarme épouvantable, sans aucun égard pour personne. Les villes capitales ont de ces Cartchémas dans les Fauxbourgs ; mais en dedans, autour de la place, il y a d'autres maisons plus propres, où l'on vend du vin, & où l'on donne quelquefois à manger. On trouve de ces Cartchémas à l'entrée, au milieu, & à l'issue des forêts, dans les Campagnes desertes, & dans les Provinces les moins peuplées. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

C A R T E I L (Christophle) Capitaine Anglois, natif du païs de Cornouaille, porta les armes dès l'âge de 22 ans en 1572. Il s'aquit beaucoup de réputation dans ce métier, & fut fort estimé de l'illustre Boylot Amiral des Provinces-Unies. En 1582, le Prince d'Orange & les Etats des Provinces-Unies lui donnerent la conduite de la flote qu'ils envoyérent en Moscovie. Lorsque Carteil fut repassé en Angleterre, la Reine Elizabeth l'envoya avec François Drak dans les Indes occidentales, où ils prirent les villes de Saint-Jacques, de Carthagéne & de Saint-Augustin. Les ennemis mêmes y admirérent la prudence & la conduite de Carteil, & ils avouérent qu'il n'avoient jamais vu la discipline militaire si bien observée que dans les troupes qu'il commandoit. Après beaucoup d'heureux succès, il vint mourir à Londres en 1593. * *Herolog. Anglic.*

C A R T E R E T. *Voyez* C A R T A R E T.

* C A R T E R O ou G I N O S A, petite riviére de l'isle de Candie, se décharge dans la mer, près de la ville de Candie.

C A R T E R O M A C H U S (Scipion) natif de Pistoye, fut un des habiles hommes du XVI siécle. Il entendoit bien la Langue Latine, & la Langue Gréque, & il savoit expliquer à fonds les difficultez des anciens Auteurs. Il fut fort consideré à Venise, & il y auroit établi sa demeure sans les embarras de la guerre, qui ne lui permettoient pas d'étudier tranquillement. Il se retira à Rome, où il gagna les bonnes graces du Cardinal François Alidosi, qu'il suivit à Ravenne ; & après que ce Cardinal y eut perdu la vie, il s'en revint à Rome. Il fut mis par le Pape Léon X, auprès de Jules de Médicis, en qualité d'homme d'étude, & mourut à l'âge d'environ 57 ans. * Bayle, *Diction. 2. édit.* 1702.

C A R T E S I A N I S M E. Secte des Philosophes modernes dont Descartes est le Chef, & qui prend son nom de *Cartesius*, qui est le nom Latin de son Chef. Le Cartesianisme a ses Principes de Métaphysique & de Physique. Son Principe Métaphysique est, *Je pense, donc je suis.* Ce Principe a été ataqué & soutenu avec beaucoup de vivacité, & avec trop de partialité de part & d'autre ; car, quoiqu'il soit vrai que nous sommes assurez en même tems par le sentiment interieur de la conscience que nous existons, comme nous le sommes, que nous pensons, il est vrai de dire que la conclusion de ce raisonnement, *je suis*, se tire bien de l'antécédent, *je pense* ; puisque *penser* suppose nécessairement *être* ou *exister*, & que l'esprit voit clairement la liaison nécessaire qu'il y a entre *penser* & *être*. Cependant Descartes n'a pas dû proposer son Principe comme une nouvelle découverte. Avant lui on savoit que pour penser il faut être, & que celui qui pense actuellement, existe actuellement. Pour la Physique, le principe du Cartésianisme est, *qu'il n'y a que des substances.* Ce Principe a paru dangereux, & on le combat tous les jours dans les Ecoles Catholiques, en prouvant qu'il y a des accidens absolus. Ces substances sont de deux sortes ; l'une est la substance qui pense, & l'autre la substance étendue : la pensée actuelle, l'étendue actuelle, sont de l'essence de la substance, tellement que la substance pensante ne peut être sans quelque pensée actuelle ; & qu'on ne peut rien retrancher de l'étendue d'une chose, sans retrancher de la substance. A l'égard de la substance pensante, on ne conçoit pas comment Dieu ne pourroit pas l'empêcher de penser, en lui refusant son concours pour quelque action que ce soit, tandis qu'il lui conserveroit l'existence. A l'égard de la substance étendue, le dogme de la transsubstantiation doit faire conclurre que le corps de Jesus-Christ ne perd rien de sa substance dans le Sacrement de l'Eucharistie, quoiqu'il y perde beaucoup de son étendue, ainsi l'on ne peut pas dire que l'étendue est l'essence de la matiére. Un autre Principe du Cartésianisme est, *qu'il n'y a point de vuide, & qu'il n'y en peut avoir dans la nature* ; parce que ce vuide pourroit être mesuré, seroit étendu, & par conséquent seroit de la matiére ; car tout ce qui est étendu est matiére. Il est inutile de faire des réflexions sur un aussi mauvais raisonnement ; les Philosophes d'un sentiment contraire le refutent trop sérieusement.

Ces Principes de Physique une fois supposez, Descartes explique par la voye de la Méchanique, & par les régles du mouvement, comment le monde a été formé tel qu'il est. Il suppose que Dieu a créé de la matiére d'une étendue indéfinie, qu'il a divisé cette matiére en petites parties carrées, ou de figures pleines d'angles, qu'ensuite il imprima deux mouvemens à cette matiére ; l'un, par lequel chaque partie tourna sur son centre ; l'autre, par lequel une grande quantité de matiére tourna sur un centre commun : ce qui forma autant de tourbillons qu'il y avoit de ces masses différentes de matiére qui tournoient sur un centre commun. Voici, selon Descartes, ce qui arriva dans chaque tourbillon. Les parties de la matiére ne purent être mises en mouvement sans que leurs angles se rompissent. Ce frottement continuel de parties à angles produisit trois sortes d'élémens ; le premier est une poudre très-fine, formée des angles brisez mille fois, & en mille maniéres ; le second sont des globes, formez de ces parties de matiére dont les angles ont été abatus par le mouvement ; le troisiéme, sont les parties de ces angles dont la figure est irréguliére, & qui par de petites cornes se sont embarrassées les unes avec les autres. Le premier élément, suivant les loix du mouvement, occupe le centre du tourbillon, à cause de la petitesse de ses parties : cet élément est la matiére du soleil, des étoiles fixes, & domine dans le feu que nous voyons sur la terre. Le second élément, composé de globes, remplit l'espace qu'il y a depuis la terre jusqu'aux étoiles fixes, de telle maniére, que les globes les plus gros sont plus près de la circonférence du tourbillon, & les plus petits sont près du centre. Le troisiéme élément ou les parties branchues, est la matiére de la terre, des corps terrestres, des cométes, des taches du soleil, &c. On trouve ce systême dangereux parce qu'il est favorable aux Athées, qui admettent une matiére éternelle, & qui dans le sentiment de Descartes expliqueroient par les loix du mouvement de quelle maniére le monde a pu se former ; cependant les Athées, s'ils sont véritables Philosophes, ne sauroient s'accommoder du systême du Cartésianisme, puisqu'il est impossible qu'il y ait du mouvement dans les parties d'une matiére dure & solide, dont la résistance est indéfinie, s'il n'y a du vuide ou un fluide parfait. De plus, la matiére n'a d'elle-même aucun mouvement ; il faut nécessairement un Dieu qui le lui ait imprimé. Le Cartésianisme a d'abord charmé les esprits, comme tous les systêmes nouveaux ; mais on en est bien revenu, & l'on ne trouve aujourd'hui guéres plus de solidité dans les élémens du Cartésianisme, que dans les qualitez occultes de la vieille Philosophie. *Voyez* P H I L O S O P H E S, à l'article de D E S C A R T E S.

C A R T H A, ou K A R T A, ville de Zabulon, donnée en partage aux Lévites de la famille de Merari. * *Josué, ch.* 21. *v.* 34.

* C A R T H A N, ville de la Tribu de Nephtali qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerson. * *Josué, ch.* 21. *v.* 32.

C A R T H A G E, dite *la grande*, fut autrefois la capitale d'un grand Empire, & la principale ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, près de Tunis. Quelques Auteurs, qui rapportent son origine à Didon, disent que l'an septiéme de Pygmalion, Roi de Tyr, 103 ans depuis la mort d'Hiram, 124 depuis la construction du temple de Salomon, du monde 3147, & avant Jesus-Christ 888, cette Princesse, veuve de Sichée, se voyant maltraitée du Roi son frére, sortit de son païs, avec grand nombre de mécontens, & passa en Afrique, où elle bâtit Carthage. Les autres soutiennent que cette ville avoit été commencée longtems auparavant par Zorus & Carchedon, & que Didon ne fit construire que la forteresse nommée *Byrsa*, où est maintenant, au rapport de Marmol, une tour que les Chrétiens appellent *la Roque de Massuace*, & les Africains *Almenare*. On ajoûte encore qu'on donna à la ville ce nom de *Byrsa*, qui en Grec signifie *Courroye*, à cause que cette Princesse ne demanda à ceux de la contrée, pour la fondation de sa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit entourer, & que l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle en fit une grande enceinte. Servius rapporte que cette ville fut nommée *Carthage*, du nom d'une autre ville de Lybie, qui se nommoit *Carthe*. D'autres croyent qu'elle avoit été fondée par les Phéniciens, que Josué fils de Nun avoit chassez. Les Auteurs du païs en rapportent aussi diverses origines, qui ne sont pas plus sûres. Bochart a fait voir dans son *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 24, la fausseté des étymologies Gréques au sujet du mot de Carthage, & montre qu'elle se nommoit en Phénicien *Cartha-chadtha*, c'est à dire, *ville nouvelle*. Sa citadelle se nommoit *Botsra*, qui signifie *un lieu fort*. On peut voir dans le même Auteur la description de cette ville. Joseph assure, après Ménandre, qui composa l'Histoire des Rois de Tyr & de Phénicie, que cette ville fut bâtie l'an 144, après que les fondemens du temple de Salomon furent jettez ; mais cet Historien s'est trompé dans la supputation de la somme totale des régnes des Rois de Tyr, laquelle, depuis le commencement du régne d'Hiram jusqu'à la septiéme année de Pygmalion, dans laquelle Didon s'enfuit de Tyr & alla bâtir Carthage, il fait monter à 155 ans & huit mois, au lieu qu'elle ne se monte qu'à 137 ans & huit mois, selon le nombre des années de chaque régne. Au lieu donc de compter comme il fait 143 ans depuis la fondation du temple de Jérusalem, jusqu'à la fuite de Didon, il n'en faut compter que 135 & huit mois. Ainsi la fondation de Carthage tombe à l'an 3832 de la Période Julienne, 3153 du monde, 882 avant Jesus-Christ, 127 après la fondation du temple ; ce qui s'accorde avec les Historiens profanes. Car Solin dit que Carthage fut ruinée sous le consulat de Cneius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608 de la fondation de Rome, 737 ans après qu'elle eut été bâtie par Elisse Phénicienne. Cette année de la fondation de Rome est la 4568, de la Période Julienne : ôtez-en 737 ans, vous aurez l'année 3831. Philis de Nocrate s'est bien éloigné de là, quand il a dit que Carthage avoit été bâtie 32 ans avant la guerre de Troye par Zor & par Carthage ; car Zor ou Tzor est le nom Phénicien de la ville de Tyr, & Carthage n'est pas un nom d'homme, mais un nom appellatif, qui signifie *nouvelle ville*. Cette opinion est aussi conforme au sentiment des Modernes & des Anciens, entre lesquels on peut citer Ménandre allégué par Josephe, Tatien au Discours qu'il a fait contre les Gentils, Théophile Patriarche d'Antioche, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Justin, Velleius Paterculus, Strabon, Pline, Isidore de Séville, Marmol & plusieurs autres. Les Carthaginois se rendirent très-considérables par les armes : ils inventérent le belier, pour ébranler & renverser les murailles, & furent les premiers qui armérent les galéres à quatre rangs de Rameurs. Ils soumirent la Libye, portérent leurs armes en Sicile & en Sardaigne, & poussérent leurs conquêtes jusques dans l'Espagne ; mais les guerres qu'ils ont soutenues contre les Romains, sont celles qui ont rendu leur nom plus célébre. La premiére dura 24 ans, depuis l'an 489 de Rome, & 265 avant Jesus-Christ, jusques à l'an de Rome 512, & avant Jesus-Christ 242, & commença au sujet des Mamertins, Seigneurs de la ville de Messine, lesquels étant ataquez par le Roi Hiéron & par les Carthaginois, demandérent du secours aux Romains. La seconde guerre Punique commença l'an 536 de Rome, & avant Jesus-Christ

218, après qu'Annibal eut pris la ville de Sagunte, fidèle alliée des Romains, dura 17 ans jusqu'en l'an 553 de Rome, & 201 avant Jesus-Christ, & fut fatale & glorieuse à Rome par les pertes que lui causa Annibal en Italie, & par les avantages que Scipion remporta en Afrique. Dans cette seconde guerre qui se fit sous la conduite d'Annibal, l'Empire Romain chancela, & se vit à deux doits de sa ruine; mais enfin Annibal, ce redoutable Capitaine, que toutes les fatigues d'une longue & cruelle guerre n'avoient pu dompter, fut vaincu par les délices de Capoue, & donna le tems aux Romains de se remettre des pertes qu'ils avoient souffertes. La troisiéme guerre Punique ne dura que trois ans, depuis l'an 603, de Rome, 149 avant J. C. jusqu'à l'an 605 de Rome, & avant J. C. 146, que Scipion le jeune prit & ruina cette belle ville. Il ne sortit alors de Carthage que cinq mille personnes qui furent les seuls & déplorables restes de cette superbe ville, qui avoit le plus vigoureusement disputé à Rome l'Empire du monde. Elle n'a subsisté que 600 ans, ou sept cens ans. Elle fut depuis rebâtie par les mêmes Romains, sous C. Gracchus Tribun du peuple, l'an 631 de Rome, & 123 avant Jesus-Christ, & sous l'empire d'Auguste, qui y envoya une Colonie de trois mille hommes. Genseric Roi des Vandales, la prit le 19 octobre de l'an 439 de l'Ere Chrétienne. Elle revint ensuite aux Romains en l'année 534, que Bélisaire la reprit; & enfin étant devenue vers l'an 685, le partage des Successeurs de Mahomet, elle fut entiérement ruinée par les Arabes. La ville de Carthage étoit située dans une langue de terre qui faisoit une presqu'isle jointe à l'Afrique par un isthme de 25 stades, entre Utique & Tunis. Toute la presqu'isle avoit 360 stades de tour. La ville étoit grande & extrémement peuplée, & tous ses Habitans étoient belliqueux. Au commencement de la derniére guerre Punique, le Consul Marcius leur ayant commandé de lui apporter leurs armes, on lui mit entre les mains deux cens mille paires d'armes complettes à l'usage de ce tems-là, & deux mille machines à jetter des dards & des pierres, avec un nombre infini de piques, de fléches & de javelots. Marcius les croyant alors hors de pouvoir de se défendre, leur déclara qu'il avoit ordre de détruire leur ville, & tâcha de leur insinuer que ce leur seroit un grand avantage, parce que le peuple Romain leur permettoit de rebâtir une nouvelle Carthage en terre-ferme, éloignée de 80 stades de la mer. Cette cruelle harangue affligea sensiblement les Carthaginois, qui se voyant investis par mer & par terre, & n'ayant plus leurs armes pour se défendre, ne pouvoient pas même se flatter de l'espérance de mourir en combattant, pour la défense de leurs maisons, de leurs temples, de leurs femmes, de leurs enfans & de leur liberté. Le desespoir les fit pourtant résoudre à la guerre, ils fabriquérent d'autres armes, ils rebâtirent de nouveaux vaisseaux, & les femmes & les filles donnérent leurs cheveux pour faire des cordages; enfin ils résistérent encore trois ans.

Les Carthaginois étoient simples dans leurs habits, ne se servoient que d'une tunique, s'abstenoient de vin pendant le tems de leur Magistrature, & l'interdisoient à leurs soldats. Ils sacrifiérent leurs enfans aux Dieux, jusqu'à Gelon qui abolit cette coutume. Ils enterroient leurs morts, mais à la persuasion de Darius ils se conformérent à l'usage de ceux qui les brûloient.

Il ne reste à présent que très-peu de vestiges de cette grande ville, quoique la presqu'isle soit toujours appellée par les matelots le promontoire de Carthage. * Justin, *l.* 8. Velleius Paterculus, *l.* 1. & 2. Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 5. Isidore de Seville, *Orig. l.* 1. Tertullien, *Apolog. ch.* 19. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Stromates, &c.* Tite-Live. Plutarque. Florus. Eutrope. Orose. Zonaras, &c. Prosper & Marcellin, *dans sa Chron.* Léon & Marmol, *de l'Afrique.* Petau. Ubbo Emmius. Riccioli, *Chron. Reform. &c.*

EGLISES ET CONCILES DE CARTHAGE.

Les églises d'Afrique n'ont point été établies par les Apôtres, ni même de leur tems par des Prédicateurs qu'ils y eussent envoyez, Pétilien ayant assuré que les Africains étoient *les derniers peuples* qui avoient reçu l'Evangile. Saint Augustin *l. de Unitate Ecclesiæ, ch.* 15, ne dit point que l'Evangile ait été porté en Afrique du tems des Apôtres, mais seulement qu'il y a des Nations barbares qui l'ont reçu postérieurement aux Africains. Tertullien, dans les *Prescriptions*, ne met point les Eglises d'Afrique au nombre des Eglises Apostoliques. Il est vrai que Salvien semble dire, *l.* 7. *de la Providence*, que l'Eglise de Carthage a été fondée par les Apôtres; mais il n'est pas si croyable que ceux que nous venons de citer sur l'Histoire de l'Eglise d'Afrique, étant d'un autre pays & beaucoup plus récent. Ce que Nicéphore & Dorothée ont écrit, que Simon *le Cananéen*, surnommé *le Zelateur*, prêcha l'Evangile en Afrique, & que saint Pierre y annonça aussi la Foi, est entiérement fabuleux. Saint Augustin, *Epist.* 43, le Pape Innocent I, dans l'Epitre à Decentius, & saint Grégoire *le Grand*, *l.* 7. *Epist.* 32, assurent positivement que les Africains ont reçu l'Evangile des Romains, c'est-à-dire, que les successeurs de saint Pierre dans le Siége de Rome y ont envoyé des Prédicateurs, qui ont fondé les Eglises d'Afrique. Les Chrétiens s'y multipliérent en peu de tems, & l'Evangile y fleurit pendant plusieurs siécles. Les persécutions des Empereurs Payens y firent quantité de Martyrs, dont le sang, comme dit Tertullien, fut comme une semence qui produisit quantité de nouveaux Chrétiens. L'Eglise de Carthage fut troublée du tems de saint Cyprien par le Schisme de Félicissime & de Novat. Le Schisme des Donatistes, qui commença après la persécution de Dioclétien l'an 311, causa dans les églises d'Afrique, une division qui dura plus de 300 ans. L'irruption des Vandales, qui prirent Carthage en 439, causa presque la ruine totale de l'église de Carthage & des autres églises d'Afrique. La plupart des Evêques ayant été relèguez, le siége de Carthage fut long-tems sans Evêque; mais après que Bélisaire eut repris l'Afrique sous le régne de Justinien, en 534, la Religion Catholique commença à refleurir dans l'Afrique jusqu'au tems des Maures qui s'en rendirent maîtres, & jusqu'à ce qu'elle fut occupée l'an 685 par les Sarrazins, qui ont détruit presque entiérement le Christianisme dans l'Afrique: en sorte que du tems de saint Grégoire *le Grand*, de ce grand nombre d'Evêques & d'Eglises si florissantes, qui étoient autrefois en Afrique, il restoit à peine deux ou trois Evêques d'un petit nombre de Chrétiens.

Agrippin, Evêque de Carthage, convoqua les Evêques de sa province & ceux de Numidie vers l'an 215, sous le pontificat du Pape Zéphyrin; & il arrêta avec eux qu'il falloit rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques. C'est ce que nous apprenons de saint Cyprien, *Epist.* 71. Saint Cyprien assembla plusieurs Conciles, le premier, le 15 mai 251, au sujet de la pénitence des Laps; le second au mois d'avril 252, touchant le Prêtre Victor, qui avoit été reçu à la communion par son Evêque, & sur le Batême des enfans, qui y fut approuvé; le troisiéme au mois de juin de la même année, où il fut traité de la réconciliation des penitens. Il en tint un quatriéme l'an 254, touchant Martien, Evêque d'Arles qui s'étoit joint aux Novatiens, & Basilide & Martial Evêques d'Espagne accusez d'idolâtrie. Enfin ce même Saint en assembla encore trois autres à Carthage en 255, & 256, sur le batême des Hérétiques qui fut déclaré nul, & sur la pratique de rebatiser ceux qu'ils avoient batisez, approuvée par les Evêques d'Afrique contre l'usage de l'église de Rome, que le Pape Etienne soutenoit. Les Evêques de Numidie tinrent un Concile au mois de mars 305, à Cirthe, & ces mêmes Evêques en tinrent un autre à Carthage en 311, composé de soixante & dix Prélats, dans lequel ils condamnérent Cécilien, ordonné Evêque de Carthage par Félix d'Aptunge, & voulurent établir en sa place Majorin domestique d'une Dame puissante & ambitieuse, nommée Lucille: ce fut là le commencement du Schisme des Donatistes.

Gratus Evêque de cette ville voyant le Schisme des Donatistes reprimé par les soins de Paul & de Macaire, envoyez par l'Empereur Constans, assembla l'an 348 un Concile, dit le premier de Carthage. Les Prélats y condamnérent la réitération du batême donné au nom de la Trinité, pratiquée par les Donatistes. On y déclara que l'on n'honoreroit point comme Martyrs ceux qui se précipitoient ou se tuoient eux-mêmes, & que les Donatistes reconnoissoient pour Martyrs. On y défendit aux personnes qui font profession de virginité, d'habiter ni d'avoir de familiarité avec des personnes d'un autre sexe. Enfin on y fit quelques autres réglemens touchant la Discipline ecclésiastique. Il y en a un particuliérement remarquable sur les jugemens des Ecclésiastiques, qui porte qu'un Diacre doit être jugé par trois Evêques, un Prêtre par six, & qu'un Evêque ne peut pas être jugé par moins de douze. Le deuxiéme Concile de Carthage, en 390, sous Genethlius, contient 13 Canons.

On en tint un autre l'an 394, dont il est fait mention dans le Code des Canons de l'Eglise d'Afrique; mais qui n'est point mis au rang des Conciles de Carthage. Ainsi le Concile de Carthage de l'an 397, est appellé le troisiéme. Ce Concile fit 50 Canons tous importans pour ce qui regarde les Evêques & les Prêtres.

Celui qu'on appelle le quatriéme Concile de Carthage fut tenu l'an 398. Aurele, Archevêque de Carthage, y présida, & il y assista un grand nombre d'Evêques. Ce Concile fit 104 ou 105 Canons. Les Evêques de ce Concile députérent vers l'Empereur Honorius, pour le prier d'abolir les restes de l'idolatrie dans l'Afrique; ce qu'ils obtinrent. Il y eut encore l'année suivante un autre Concile national, dont nous n'avons rien. Aurele convoqua un Concile provincial l'an 401, pour députer vers le Pape Anastase, & vers Venérius Evêque de Milan, afin d'obtenir d'eux des Ministres ecclésiastiques, qui desservissent les églises dépeuplées par le Schisme des Donatistes. Venérius envoya Paulin, Auteur de la Vie de saint Ambroise, qu'il composa à la priére de saint Augustin. On publia neuf Canons en ce Synode, & l'on en indiqua un autre pour le mois de septembre. Il fut assemblé dans la sacristie de la Basilique nommée *Reparie*, *Reparata*, & saint Augustin fut un des principaux Auteurs de la résolution qu'on prit de conserver la dignité aux Donatistes qui reviendroient dans le sein de l'Eglise: ce qui en gagna un grand nombre. Cette derniére assemblée fit dix-sept Canons, lesquels avec les précédens sont attribuez à un cinquiéme Concile de Carthage, que l'on croit avoir été tenu en 398, quoiqu'il soit de l'an 401. L'an 403, au mois d'août il se tint à Carthage un Concile général d'Afrique, dans lequel il fut ordonné aux Evêques Catholiques de chaque ville d'entrer en conférence avec les Donatistes. Les Donatistes n'ayant répondu à ces sommations que par des violences & des menaces, dans un Concile tenu l'an 404, on nomma des Députez vers l'Empereur, pour demander que l'on empêchât les violences des Circoncellions, & que l'on punît les Donatistes. L'an 405, il se tint un autre Concile dans lequel il fut réglé que toutes les provinces envoyeroient leurs Députez au Concile général, que l'on prieroit les Juges de travailler à la réunion des Donatistes & des Catholiques, & que l'on remercieroit l'Empereur de ce qu'il avoit ordonné contre les Donatistes. En 407, il se tint le 13 juin, un grand Concile à Carthage, dans lequel on fit douze Canons pour le réglement de la Discipline. Il s'en fit encore deux en 408, un en 409, & un autre en 410. Tous ces Conciles furent un acheminement à la Conférence, qui fut tenue en 411, à Carthage entre les Evêques Donatistes & les Catholiques, en présence du Comte Marcellin. Jusques ici ces Conciles de Carthage n'avoient été tenus que contre les Donatistes; les suivans sont contre Célestius & Pélage. Le premier fut condamné dans un Concile de Carthage, tenu à la fin de 411, & au commencement de 412, & les erreurs de l'un & de l'autre furent proscrites dans les Conciles de Carthage & de Miléve de l'an 416, qui écrivirent au Pape Innocent. Le Pape Zosime successeur d'Innocent, s'étant laissé surprendre par Célestius, & ayant écrit en sa faveur, les Evêques d'Afrique au nombre de 214, assemblez dans le Concile de Carthage de l'an 417, confirmérent les jugemens qu'ils avoient rendus contre Célestius & Pélage, & écrivirent une grande lettre au Pape, dans laquelle ils se plaignirent de ce qu'il avoit ajouté foi trop légérement à

Cé-

Célestius. L'année suivante on arrêta dans un autre Concile de Carthage huit Canons sur la Grace, & on fit dix Canons sur la Discipline. La même année & la suivante les Evêques d'Afrique tinrent des Conciles à Carthage sur l'affaire du Prêtre Apiarius, qui avoit appellé au Pape Zozime du jugement rendu contre lui par son Evêque. Ils combattirent dans ces deux Conciles la prétention de Zozime touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au saint Siége, que Zozime vouloit établir sur les Canons du Concile de Sardique, qu'il citoit sous le nom du Concile de Nicée. Le dernier de ces Conciles fit aussi plusieurs reglemens sur la Discipline. Ils soutinrent dans un Concile tenu l'an 424, sous Celestin, ce qui avoit été réglé dans le précédent touchant les appellations. Il y eut encore, en 420, un Concile contre les Manichéens, & un autre en 427, contre Leporius. En 525, Boniface Evêque de Carthage en tint un, où entre autres choses, on traita de la liberté des monastéres. Enfin les Evêques d'Afrique condamnérent les Monothelites dans un Concile tenu à Carthage l'an 644, & écrivirent sur ce sujet une lettre à Paul de Constantinople. * *Codex Canonum Ecclesiæ Africanæ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques du troisiéme, quatriéme & cinquiéme siécle. Antiquitez Gréques & Romaines.*

EVEQUES DE CARTHAGE.

L'Evêque de Carthage étoit Primat de toute la province d'Afrique, & avoit un soin *général* de toutes les églises, outre qu'il étoit Metropolitain perpetuel de la province proconsulaire. Le premier dont il soit fait mention est Agrippin, & l'on met après lui Cyrus dont il est parlé dans le Martyrologe Romain; mais il n'est pas certain qu'il ait été assis sur le siége de Carthage. Donat a été certainement prédécesseur de saint Cyprien, qui fut élevé sur ce siége en 248, & qui souffrit le martyre en 258. Il eut pour successeur Lucien, après lequel on n'en trouve aucun, avant Mensurius qui étoit Evêque de Carthage, au commencement de la persécution de Dioclétien. Cécilien lui succéda en 311, & Majorin fut intrus par le parti Donatiste. A Cécilien succéda en 347 Gratus, qui assista au Concile de Sardique, & eut Parménien pour successeur en 355. Restitutus assista en qualité d'Evêque de Carthage au Concile de Rimini tenu en 359. Après lui on trouve Génethlius, qui vécut jusqu'à l'an 390. Le fameux Aurele lui succéda & tint le siége jusqu'en 425. Capreolе fut son successeur. A celui-ci succéda *Quod vult Deus*, qui fut chassé de Carthage par Genséric en 439, & embarqué avec tout le Clergé sur des barques pourries. Il arriva neanmoins heureusement à Naples, & y mourut en exil. Après sa mort, l'Empereur Valentinien obtint du Roi des Vandales en 454, que *Deo gratias* fût fait Evêque de Carthage. Il gouverna cette église pendant trois ans, & après sa mort l'église de Carthage fut vacante pendant 24 ans. L'an 481, Eugéne fut ordonné Evêque de Carthage, & envoyé en exil en 484, mais rappellé quelque tems après par Gondebaud, sous le régne duquel il vécut en paix. Thrasamond l'envoya encore en exil l'an 495 dans les Gaules, où il mourut en 505. L'église de Carthage fut vacante pendant tout le régne de Thrasamond, qui fut de 27 ans. Hilderic son successeur rendit la liberté aux Catholiques, & permit que l'on ordonnât Boniface Evêque de Carthage en 523. A celui-ci succéda l'an 534 Reparatus, qui se trouva sur le siége, quand Belisaire reconquit l'Afrique. Il tint alors un Concile de 217 Evêques à Carthage, & dans la suite Reparatus ayant entrepris la défense des trois Chapitres, fut mandé par Justinien l'an 552, à Constantinople, déposé & exilé à Euchaïde, où il mourut l'an 564. Primosus fut mis à la place de Reparatus l'an 552, & assista au cinquiéme Concile général. On n'a plus de suite certaine des Evêques de Carthage. Il est fait mention de Dominicus vers l'an 590, de Fortunius vers l'an 640, de Victor vers l'an 650, & de Cyriacus dans l'onziéme siécle. * *Géographie sacrée* de M. Du Pin à la tête d'Optat. S. Cyprien, *dans ses Epîtres.* S. Augustin. Baronius, *Concilies, tome 1. 2. & 3.*

CARTHAGE ou CARTAGO, ville de l'Amérique septentrionale, en l'Audience de Guatimala de la Nouvelle Espagne, & dans la province de Costa Ricca, ou, selon Baudrand, dans la province de Véragua. Elle est presque au milieu du païs, entre les deux mers, où elle a quelques places qui lui servent de port, environ à cinquante lieues de la ville de Panama du côté du couchant. Carthage n'est pas une grande ville, mais elle ne laisse pas d'avoir un Evêché, un Gouverneur, & quelques monastéres de Religieux & de Religieuses. * Herrera, *ch.* 13.

CARTHAGÈNE, qu'on nommoit autrefois *Carthage la Neuve, Carthago Nova,* & *Spartaria*, ville d'Espagne, fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la leur prit en un jour, l'an 544 de Rome, & 210 avant J. C. Carthagéne est sur la Mer Méditerranée dans le Royaume de Murcie, avec un Evêché suffragant de Tolède. Elle avoit été autrefois très-considérable; mais depuis elle fut ruinée par les Goths; en telle sorte qu'elle étoit réduite en village jusqu'en l'an 1570, que Philippe II, Roi d'Espagne connoissant la bonté de son port & l'importance de sa situation, la fit rétablir & fortifier en l'état qu'elle est encore, avec une bonne citadelle. Son port est un des meilleurs & des plus grands d'Espagne. Cette ville est encore considérable par ses mines de pierres précieuses, par la pêche des maquerreaux, qui se fait vers une isle qui est vis à vis du port, & par l'abondance de ce jonc qu'ils nomment *Esparto*, & dont ils font les cabats. C'est une ville de commerce, où l'on remarque plusieurs belles églises. Elle est à six lieues de Murcie au midi, & à pareille distance du Cap de Palos à l'occident, & environ à 32 de Valence vers le midi. Silius Italicus a fait une magnifique description de cette ville, *l.* 15; mais avec tous ces avantages cette ville est fort disgraciée pour la stérilité & la sécheresse de son terroir. * Strabon, *l.* 3. Etienne de Byzance. Tite-Live, *l.* 26. Europe, *l.* 3. Pline, *l.* 26. *c.* 4. Polybe, *l.* 3. & 10. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Orose, *l.* 4. *c.* 18. Jean de Géronde, *Hisp.* 1. & 3. Nonius. Botéro. Merula. Mariana. Francisco de Cascales, *Discur. de la Ciud. de Carthag.*

* CARTHAGÈNE (le Golfe de) prend son nom de la ville de Carthagène, & se trouve renfermé entre le Cap de Palos & celui de Gates. Il baigne les côtes du Royaume de Murcie & une partie de celles de celui de Grenade. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTHAGÈNE, province de la Castille d'or, ou Castille Neuve, dans l'Amérique Méridionale, est bornée au levant par la riviére de la Magdelaine, par le Popayan au midi, & par la Mer au septentrion. Son exposition y rend l'air mal-sain & humide. Elle a pris son nom de la ville capitale, qui a été appellée Carthagène, à cause de la ressemblance de son port avec celui de Carthagène en Espagne. On y trouve des liqueurs ou gommes aromatiques, & des baumes fort estimez, qui distilent d'eux-mêmes, ou que les Sauvages tirent des arbres, en fendant, ou en brûlant légérement l'écorce du tronc. Il y croit aussi une sorte de poivre long, qui a plus d'acrimonie que celui d'orient, & beaucoup plus de force que le commun, nommé vulgairement *Poivre du Bresil*. Il y a peu de mines d'or; mais anciennement les Sauvages y en amassoient beaucoup dans les torrens qui coulent des montagnes. Les principales villes de cette province, outre Carthagène, sont Santa-Maria, Sant-Jago de los Cavalleros, la Conception, Mopez, &c. Cette province est assez peuplée par les Espagnols qui la possedent. * Herréra. Sanson.

CARTHAGÈNE, ville de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-ferme, & dans le Gouvernement de Carthagène, dont elle est la capitale, est située dans une presqu'isle sur la côte de la Mer du nord. Son port est un des plus commodes de l'Amérique, & est couvert d'une petite isle appellée autrefois *Codego*, & maintenant *Caresa*. On va de la ville à la Terre-ferme par un pont qui a près de deux cens cinquante pas de longueur. Cette ville est la premiére qui ait été fermée de murailles en Amérique par les Espagnols à qui elle appartient, & qui la bâtirent en 1502. Les maisons y sont très-bien bâties, & les murailles sont fortifiées de bons bastions. C'est le siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Santa-Fé-de-Bogota; la cathedrale est magnifique, & l'on y voit deux riches couvents de saint Dominique & de saint François. On y compte environ quatre mille Espagnols, & 14000 Négres. Cette ville qui avoit été prise en 1585, par les Anglois commandez par François Drak, le fut encore en 1697, par les François, sous la conduite de M. de Pointis, qui en rapporta un butin de plusieurs millions. La petite ville de Tolu, dédiée au nom de saint Jacques, à douze lieues de Carthagène, est célebre à cause de cet excellent baume, qu'on nomme de Tolu, qui est si fort estimé en Europe. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde. Relat. de Carthagène.*

CARTHAGÈNE, (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint François, étoit Espagnol. Il entra chez les Jesuites, & depuis ayant été reçu parmi les Religieux de l'Observance de saint François, & étant allé à Rome, il y enseigna longtems. Le Pape Paul V se servit de sa plume contre les Vénitiens. Il publia en 1609, un volume *in octavo*, sous ce titre, *Propugnaculum Catholicum, de Jure belli Romani Pontificis, adversus Ecclesiæ jura violantes.* Il avoit déja fait imprimer un autre volume *in quarto*, intitulé, *pro Ecclesiastica libertate & potestate tuenda, adversus injustas Venetorum leges.* Outre ces Ouvrages, il en composa plusieurs autres, comme, sur le Maître des Sentences; *Homiliæ Sacræ & Morales, &c.* Jean de Carthagène mourut à Naples en 1617. * Wadingue, *de Script. Minor.* Haroldus, *in addit. Wad.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

CARTHALON. *Voyez* CARTALO.

CARTHAN ou KARTAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerson. * *Josué, ch.* 21. *v.* 32.

CARTHASIS. *Voyez* CARTASIS.

CARTHENIUS. *Voyez* CARTIGNY.

CARTIER, ou QUARTIER, (Jacques) natif de Saint-Malo en Bretagne, & l'un des plus savans & experimentez pilotes de son tems, vivoit dans le XVI siécle, sous le régne du Roi François I. Dès l'an 1518, le Baron de Léry avoit découvert une partie du Canada que l'on nomme *la Nouvelle France*, & avoit voulu même établir une Colonie dans l'isle de Sable au midi & au devant de la grande riviére de Canada. En 1534, Jacques Cartier y fit un voyage. Il visita tout ce païs avec beaucoup de soin, & nous donna une description exacte des isles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des riviéres & des caps qu'il avoit reconnus. Nos Mariniers se servent encore aujourd'hui de la plupart des noms, qu'il avoit lui même donnez aux lieux differens dont il parle. Les Hollandois, qui reprochent aux François de n'avoir été que les derniers à entreprendre ces grandes navigations, se souviendront que ce sont eux qui leur ont appris le chemin du Canada. * La Croix-du-Maine, *Relations du Canada.*

* CARTIGNY (Jean) de Valenciennes en Hainaut, qui fut Prieur des Carmes de Bruxelles & Docteur en Théologie, a laissé les Ouvrages suivans, *In decem Præcepta Decalogi; In Epistolas aliquot D. Pauli; De quatuor Novissimis; Paraphrasis in septem Psalmos Pœnitentiales, versibus elegiacis.* Il a aussi composé en François deux Ouvrages, l'un en prose & l'autre en vers. Le premier est *le Voyage du Chevalier Errant*, & l'autre, *Le Diacre Agapet touchant le devoir d'un Empereur.* Il mourut à Cambray en 1580. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 477. & 478.

CARTISMANDA, Reine des Brigantes en Angleterre, sous l'empire de Claude, soutint avec ardeur le parti des Romains vers l'an de Jesus-Christ 45. Elle prit Caractacus, qui étoit leur ennemi; & méprisant pour la même raison Venusius son premier mari, elle épousa son Grand Ecuyer: ce qui mit la division dans le Royaume, dont les uns étoient pour le mari chassé, & les autres pour leur Reine. Venusius assembla une puissante armée, chassa à son tour cette Princesse, & l'eût prise, sans l'aide des Romains, qui sous prétexte de la secourir se rendirent maîtres de son Etat. * Tacite, *Annal. l.* 12. & *Hist. l.* 3.

CARTO, petite ville de la Barbarie en Afrique, est sur la côte du Royaume de Barca, entre Salons & Alberton. On prend communément Carto pour l'ancienne *Chettaa*, ville de la Marmarique. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARTUEL ou CARTHUEL, en Asie. *Cherchez* CARDUEL.

CARTULAIRES: c'est de ce nom qu'on appelle les papiers terriers des Eglises ou des Monastères où sont écrits les contracts d'achat, de vente, d'échange, les privileges, immunitez, exemptions & autres chartres. Ces Cartulaires sont de beaucoup postérieurs à la plupart des Actes qui y sont compris, & souvent on ne les a faits, que pour mieux conserver ces anciens Actes; mais il est arrivé qu'il s'est glissé quelquefois des Actes faux dans ces Cartulaires & que les véritables ont été corrompus ou alterez. * Jérôme à Costa, c'est à dire, Richard Simon, *dans son Traité des Bénéfices.*

CARTULARIUS (Antoine) de Padoue, Auteur d'un Ouvrage de la Vie & des mœurs des Philosophes, à l'imitation de Diogène Laerce. C'étoit un homme d'une profonde érudition. Il mourut l'an 1440. * Scardeoni, *l. 3. Rer. Patav. &c.* Vossius, *de Histor. Latin.*

CARTWRIGHT, (Christophle) Anglois très-versé dans les Antiquitez sacrées, naquit à Yorck en 1602, & étudia à Cambridge dans le College de S. Pierre. Il fut depuis Ministre à Yorck & écrivit *Electa Targumico-Rabbinica in Genesim & in Exodum*, qui furent imprimez à Londres en 1656 & 1658. Son Ouvrage intitulé *Mellificium Hebraicum*, dans lequel il explique divers endroits de la sainte Ecriture par la Littérature Rabbinique, se trouve inséré dans la Bible Critique. Il publia aussi en Anglois un Traité Pratique & Polémique sur le Pseaume XV. Il s'est servi, avec beaucoup de choix, & de prudence, des Ouvrages des Rabbins, & il fut fâché de n'en pouvoir pas ramasser un plus grad nombre. Il mourut en 1658. * *Ex ejus Scriptis.* Crowæi *Elenchus.*

CARTWRIGHT, (Thomas) fameux Théologien Anglois natif d'Herfordt. Il fut pendant quelque tems Professeur *Marguerittain* en Théologie dans l'Université de Cambridge, & eut une place au *College de la Trinité.* Mais comme il avoit commencé la querelle Presbytérienne de la reforme des Evêques, & qu'il agissoit avec trop de chaleur, l'Archevêque *Whitgift* le priva de sa place & de sa charge de Professeur. On dit que l'unique ambition porta Cartwright à cette extrémité. Voici comment l'on rapporte le fait. La Reine Elizabeth ayant un jour été présente à une dispute qui se fit entre *Cartwright & Preston*, elle préféra celui-ci comme un Antagoniste agréable & modeste à l'impétueux Cartwright, qui en fut tellement piqué qu'il résolut de ne plus garder aucune mesure contre les Episcopaux. Les Presbytériens n'avouent rien de tout ceci, & font tous leurs efforts pour défendre Cartwright sur cet article & sur tout autre. Quoiqu'il en soit, Cartwright se retira à Geneve & se mit tellement en credit auprès de Théodore de Beze, que celui-ci ne balança pas de l'appeller le plus sçavant personnage qu'il y eût sous la voute des Cieux. De Beze en écrivit aussi à la Reine Elizabeth & le lui recommanda comme le Théologien le plus capable de refuter le N. Testament de Rheims. Cartwright accepta dans la suite successivement les vocations des Négocians d'Anvers & de Middelbourg qui lui furent adressées; mais il refusa la Chaire de Professeur en Théologie que Jaques Roi d'Ecosse lui offrit. De retour en Angleterre il parcourut divers endroits, incitant tout le monde contre les Evêques. Il ne se contenta pas de prêcher & d'écrire contre eux; de plus il commença la séparation des Presbytériens en formant des assemblées particulières. A la fin il outra tellement les choses qu'il fut mis en prison, où il fut contraint de rester pendant quelque tems. Cependant lorsqu'il vit naître la Secte des *Brownistes* ou *Indépendans*, on dit qu'il commença à avoir des idées plus modérées au sujet du Gouvernement Episcopal, de sorte qu'il demeura tranquille dans sa Cure de Warwick & fut fort dans les bonnes graces de son Métropolitain. Il passa dans cette tranquillité les dix dernières années de sa vie & mourut à Warwick en 1603. Personne ne lui a jamais contesté son érudition Théologique. Voici les titres de la plupart de ses Ecrits, *Commentar. in Proverbia; in Ecclesiasten; Harmonia Evangelica; Commentar. pract. in Evang.* en Anglois; *in Epist. ad Colossenses; Contra Nov. Testamentum Rhemense in folio*, en Anglois; *Admonitio prima & secunda Parlamento oblata*, en Anglois; *ejusq. Apologia contra Whitgift.* &c. * Crowæi *Elenchus.* Nicols, *Defens. Eccles. Angl.* Fuller. Heylin. Pierce, *Vindic. of the Dissenters against Nicols.* Polyandri *Præfat. in Comment. ejus in Proverbia, Ipsius Dedic. Metaphr. Eccles.*

CARVAJAL (Jean) étoit un Gentilhomme Espagnol, qu'on accusa injustement d'avoir commis un meurtre, & que Ferdinand Roi de Castille fit précipiter pour ce sujet avec son frère du haut du rocher de Martos en 1312. On dit qu'avant sa mort Carvajal ajourna ce Prince trop crédule à comparoître devant le tribunal de Dieu dans trente jours, & que le trentième jour après son exécution, Ferdinand mourut de mort subite. * Louis de Mayerne-Turquet, *Hist. d'Espagne.*

CARVAJAL (Jean) Cardinal, Evêque de Placentia en Espagne, naquit à Trugillo dans l'Andalousie. Dès son jeune âge après avoir fait du progrès dans le Droit Canon & Civil, il passa à Rome, où il fut Auditeur de Rote, & puis Gouverneur de cette ville. Le Pape Eugène IV, pour appuyer ses intérêts contre les entreprises du Concile de Bâle, y envoya Jean Carvajal, qui se trouva en 1440, à la Diete convoquée à Mayence, & qui y parla avec beaucoup de force & d'éloquence. Après son retour à Rome, il eut ordre de faire un second voyage en Allemagne accompagné de Thomas de Sarzane ou Lucani qui fut depuis Pape sous le nom de Nicolas V. Ils y exécutèrent ce que souhaitoit Eugène, lequel les fit Cardinaux le 17 décembre de l'an 1446. Ce Pape mourut l'année d'après, & Nicolas V fut élu en sa place. Il envoya Carvajal Légat en Allemagne, où il régla tout ce qui regardoit les Bénéfices. Ensuite ce Prélat passa en Bohéme, où ayant eu des conférences sur la Religion avec les plus doctes d'entre les Hussites, il se vit en danger d'y perdre la vie par la fureur du peuple, que cette conjoncture avoit soulevé. Sous le Pontificat de Calixte III, il fut encore envoyé Légat en Allemagne & en Hongrie, & il contribua à cette grande victoire que les Chrétiens remportèrent le 22 juillet de l'an 1456, sur Mahomet II, Empereur des Turcs. Ce Cardinal demeura six ans de suite sur les bords du Danube, exposé à de très-grandes incommoditez qui ruinèrent sa santé. Ce ne fut que sous le Pontificat de Pie II, qu'il revint à Rome. Il continua de servir avec le même zèle; & après avoir exercé vingt-deux légations, il mourut à Rome le sixième décembre de l'an 1469, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église de saint Marcel, où le Cardinal Bessarion fit graver son Epitaphe. Carvajal refusa tous les Evêchez qu'on lui offrit, se contentant du seul Evêché de Placentia. * Platina, *in Nicolao V, & Callisto III.* Saint Antonin, *tit. 22. c. 12. & seqq.* Gobelin, *in Comment. Pii III.* Sponde, *in Annal.* Aubery. Garimbert. Ciaconius, &c.

CARVAJAL (Bernardin) Cardinal du titre de Sainte-Croix, Evêque de Carthagène, &c. natif de Placentia en Espagne, neveu du précédent, & frère de Garcias Lopez Carvajal, Ambassadeur en Portugal pour le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle. Il étudia partie en Espagne, partie en Italie, où le Cardinal son oncle prit soin de le faire élever selon les maximes de la Cour de Rome. Il s'y instruisit si bien, que le Pape Innocent VIII, qui le connoissoit, l'envoya Nonce en Espagne, & le même Roi Ferdinand & Isabelle l'engagèrent à se charger de leurs affaires à Rome en qualité de leur Ambassadeur, ce qu'il fit. Après la mort d'Innocent VIII, il fit la harangue pour l'entrée du Conclave, dont on lui confia la garde; & Alexandre VI, qui y fut élu Pape, le mit au nombre des Cardinaux en 1493. Carvajal étoit alors Evêque de Carthagène, après l'avoir été d'Astorga & de Badajoz, & il le fut depuis de Siguença & de Placentia. Alexandre le nomma Légat pour entretenir la Ligue entre le Roi des Romains, les Vénitiens, & le Duc de Milan. Jules II l'envoya depuis en Allemagne pour un semblable dessein. Quelques déplaisirs qu'il reçut de ce Pape, le firent retirer à Pise; & là, par vengeance ou par ambition, prenant le parti de Louis XII, Roi de France, de l'Empereur Maximilien I, & des autres Princes mécontens du Pontife, il se joignit avec neuf Cardinaux & plusieurs autres Prélats, & fut Chef de l'assemblée de Pise en 1511. Jules furieusement irrité contre Carvajal, ayant convoqué le Concile de Latran, l'y déclara indigne de la pourpre. Léon X, successeur de Jules, la lui rendit en 1513. Il exerça encore des emplois importans sous Adrien VI & Clément VII, & il mourut Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré College, le 16 décembre de l'an 1522, qui étoit le 67 de son âge. * Mariana, *Histoire d'Espagne.* Sponde, *aux Annal.* Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Guichardin. Paul Jove, &c.

CARVAJAL (Laurent) de la même famille étoit de Placentia, où il naquit en 1472. Il s'avança dans l'étude du Droit, qu'il enseigna avec applaudissement à Salamanque. Depuis il fut Conseiller du Roi Ferdinand & de la Reine Isabelle, & mourut sous l'empire de Charles-*Quint.* Il laissa des Mémoires de la Vie de Ferdinand & d'Isabelle, sous le titre de *Memoriale registro breve, &c.* on lui attribue encore une Généalogie de la Maison de Carvajal, & quelques autres pièces. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Ambrosio Morales, &c.

CARVAJAL ou CARAVAJAL (Louis) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans le XVI siécle. Il fut nommé en qualité de Théologien, pour se trouver au Concile de Trente, sous le Pape Paul III, & en 1547, il y prononça le second dimanche de carême, un Discours que nous avons encore. Il composa aussi divers Traitez, *Théologie Sententiale*, ou *Restituta Theologia*; une Apologie pour les Religieux contre Erasme, &c. * Wadingue, *de Scriptor. Franc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CARVAN, ville d'Afrique. *Cherchez* CAIROAN.

CARVANSERAS, ou CARVENSERAS, Hôtelleries des peuples du levant, qui sont très-différentes des nôtres. Il y en a de deux sortes, les uns qui sont rentez où l'on est logé & nourri sans rien payer; & les autres où l'on n'a que le logement. Ils sont bâtis en quarré, à peu près comme les cloîtres de nos Religieux, & n'ont d'ordinaire qu'un étage. Une grande porte donne entrée dans la Cour, où l'on voit en face, à droite & à gauche, plusieurs chambres destinées pour les Voyageurs. Dans le centre de chacun des trois côtez, il y a une salle ou grande chambre pour les gens les plus considérables; derrière les chambres sont les écuries pour les chevaux & autres voitures. Il n'y a en Turquie que la mère & les sœurs du Grand Seigneur, ou les Visirs & Bachas, qui se sont trouvez trois fois en bataille contre les Chrétiens, à qui il soit permis de faire bâtir des Carvanséras rentez. Il y en a beaucoup de ceux-ci depuis Bude jusqu'à Constantinople; mais depuis Constantinople jusqu'en Perse, on ne trouve dans les Carvanséras que des chambres toutes nues. Il faut se pourvoir de matelas & d'ustensiles pour la cuisine, & l'on achette assez à bon marché du Concierge ou des Paisans qui viennent des villages circonvoisins, des agneaux, des poules, du beurre & des fruits selon la saison. On y trouve aussi de l'orge & de la paille pour les chevaux. On ne paye rien à la campagne pour le logement des Carvanséras; mais dans les villes on donne quelque petit droit. D'ordinaire les Caravanes n'entrent point dans les Carvanséras, parce qu'il n'y peut guéres loger commodément que cent Cavaliers: c'est pourquoi elles campent dans la campagne, sous des tentes. Dès qu'on est arrivé, chacun a droit de prendre sa place, & les premiers venus choisissent. La nuit le Concierge ferme la porte, & doit répondre de tout: l'on fait aussi garde autour du Carvanséra. Ceux de Perse sont ordinairement mieux bâtis & plus commodes que ceux de Turquie, & dans des distances si raisonnables, qu'on

en trouve presque par tout le païs. Si les Carvanseras ne sont pas si commodes pour les riches, que les hôtelleries d'Europe, ils le sont plus pour les pauvres, qui y trouvent leur logement sans rien payer, & qui n'y font qu'autant de dépense qu'ils veulent. Le nom de *Carvanseras* est composé de *Carvan* qui signifie une *troupe de Voyageurs qui font chemin ensemble* & de *Serai* qui dans l'ancien Persan signifie *Palais*; ainsi Carvanseras veut dire l'hôtel ou le Palais des Caravanes. Les Persans disent que les Palais & les hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire souvenir les hommes qu'ils sont Voyageurs sur la terre. Sur quoi l'on dit qu'un *Dervische* voyageant en Tartarie s'alla placer dans le Palais Royal de la ville de *Balk* sans que les Gardes pussent le faire sortir. Le Roi qui se nommoit *Ibrahim* étant venu à passer, se prit à rire de la méprise du Religieux, & l'ayant fait appeller, il lui demanda comment il avoit pu prendre le Palais pour un Carvansera. *Sire*, répondit le Dervische, *que V. M. souffre que je lui demande une chose. Qui a logé le premier dans cet édifice?* *Ce sont mes Ancêtres*, répondit le Roi. *Après eux, Sire, qui est-ce qui y a logé?* *C'est mon Pere*, répondit le Prince. *Et après lui qui en a été le Maître?* *Moi*, repliqua Ibrahim. *Et de grace, Sire, qui le possedera après vous?* *Ce sera mon fils*, répondit le Prince. *Ah! Sire*, repliqua le Dervische, *un édifice qui change si souvent d'Habitans, est une hôtellerie, & non pas un Palais.* * Tavernier, *Voyage de Perse.* Chardin, *Voyage*, *tome* 1. *p.* 147. &c.

* CARVILIS, bourg de France dans la Bretagne est à peu près au nord de Brest, tirant vers l'est, & en est éloigné de cinq à six lieues.

CARVILIUS MAXIMUS (Spurius) célébre Romain, fut Consul avec L. Papirius Cursor l'an 461 de la fondation de Rome, & 293 avant Jesus-Christ: ce dernier fit la guerre aux Samnites, & les défit près de la ville d'Aquilonie. Carvilius prit Amiterne, où il tua deux mille huit cens hommes, & où il fit plus de quatre mille prisonniers. Depuis il emporta encore d'autres places, comme Cominium, Palumbi, Herculanée, &c. Ces grandes prosperitez effrayérent les peuples voisins de Rome, qui craignirent pour leur liberté, en voyant celle des Samnites presque détruite. Les Falisques & les Toscans coururent aux armes. Carvilius s'opposa aux uns & aux autres, pendant que son Collégue prenoit Sapno: ensuite ils revinrent tous deux à Rome, & on leur accorda les honneurs du triomphe. Spurius Carvilius Maximus eut un fils de même nom, qui fut Consul en 520, & avant Jesus-Christ 234, avec Lucius Posthumius Albinus. On croit aussi que Carvilius le fils, fut le premier Romain qui répudia sa femme l'an 523 de Rome, & 231 avant Jesus-Christ. *Cherchez* CARBILIUS RUGA. * Tite-Live, *l.* 10.

CARVILIUS (Marinus) fut élevé à l'Empire dans la Pannonie, après la mort de Philippe, vers l'an 249, & fut assassiné peu de tems après par ceux mêmes qui l'avoient proclamé Empereur. * Zosime & Zonare.

CARUS, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste & du tems d'Ovide, lequel parle de lui, *l.* 4. *de Ponto*, *Epist.* 16. *v.* 7.

Et, qui Junonem lasisset in Herculo, Carus,
Junonis si jam non gener ille foret.

CARUS (Marcus Aurelius) Empereur, étoit natif de Narbonne dans les Gaules, comme Eutrope, Aurelius Victor & les autres le remarquent, & non de Narbone ou Narone en Illyrie, comme Scaliger & Saumaise l'ont conjecturé. Il parvint à l'Empire par tous les degrez des honneurs & des charges civiles & militaires. Il fut fait Proconsul de Cilicie, mais on ne sait pas positivement le tems de son premier Consulat. Il fut créé Empereur après la mort de Probus en 282, & battit les Sarmates qu'il chassa de l'Illyrie. Après avoir nommé Césars ses deux fils *Carin* & *Numerien*, il envoya le premier dans les Gaules, & mena le cadet avec lui en Orient. Il défit les Sarmates & les Perses, ce qui lui fit donner le nom de *Persique* ou *Parthique*, & mourut frappé de la foudre, à Ctesiphonte dans la Mésopotamie entre le huit decembre de 283, & le douziéme janvier de 284, après avoir régné environ seize mois. * Vopiscus, *dans sa Vie.* Eutrope, *l.* 9. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 3.

CARUS (Joseph-Marie) Auteur Italien de ce tems, s'est appliqué à la recherche des anciennes piéces, qui concernent l'Office de l'Eglise. Il a donné en 1683, un Pseautier Latin selon deux éditions qui en ont été faites, l'une que l'on appelle *Romaine*, & l'autre *Gallicane*, avec les Cantiques suivant ces deux éditions; un livre d'Hymnes & d'Oraisons en 1686; les Antiphonaires & les Répons de l'Eglise Romaine, selon la disposition de saint Grégoire, avec une addition qui contient plusieurs monumens touchant les Antiennes, les Répons, & les Cours Ecclésiastiques avec des Notes. Il a encore publié depuis un Recueil d'anciennes priéres de l'Office de l'Eglise Romaine, sous le titre d'*Antiqui libri Missarum Romanæ Ecclesiæ, id est, Antiphonarius Gregorii Papæ, Comes ab Albino, ex Caroli Magni precepto emendatus; Alii Lectionarii & Capitulare Evangeliorum, omnia ex MSS. vel primùm edita, vel emendata*, c'est à dire, *Anciens livres d'Office de l'Eglise Romaine, sçavoir, l'Antiphonaire du Pape Grégoire, le Lectionnaire corrigé par Alcuin par ordre de Charlemagne, d'autres Lectionnaires & un Capitulaire des Evangiles.* Ce Recueil a été imprimé à Rome *in quarto*, en 1691: il y a à la tête une Dissertation sur ce qui se chante à la Messe. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XVII siécle*, *tome* 3.

CARYATIDES, *Caryatides*, statues en forme de femmes sans bras, honnêtement vêtues, qui servoient d'ornement & de soutien aux architraves des édifices. Vitruve dans le *l.* 1. *ch.* 1 *de son Architecture*, en rapporte ainsi l'Histoire. Il raconte que „ les Habitans de Carie, qui est une ville du Péloponnése, se joignirent „ autrefois avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peu„ ples de la Gréce; & que les Grecs ayant par leurs victoires mis „ glorieusement fin à cette guerre, la déclarérent ensuite aux Ca„ ryates: que leur ville ayant été prise & ruinée, & tous les hom„ mes passez au fil de l'épée, les femmes furent emmenées capti„ ves, & que pour les traiter avec plus d'ignominie, on ne permit „ pas aux Dames de qualité de quitter leurs robes ni aucun de leurs „ ornemens accoutumez. Or pour laisser un exemple éternel de la „ punition que l'on avoit fait souffrir aux Caryates, & pour appren„ dre à la postérité quel avoit été leur châtiment, les Architectes „ de ce tems-là mirent au lieu de colonnes, ces sortes de statues „ aux édifices publics. On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques restes de ces sortes de statues aux pieds. Montfaucon qui s'est beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été mises par Diogéne Architecte Athénien, pour servir de colonnes dans le Pantheon, rapporte qu'en l'an 1580 il en a vu quatre, qui étoient enterrées jusques aux épaules au côté droit du portique, en demi relief, & qui soutenoient sur leur tête une manière d'architrave de la même pierre. On voit encore aujourd'hui à Bourdeaux dans un bâtiment fort ancien, qu'on appelle les TUTELES, de ces espéces de Caryatides; aussi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la salle des Gardes Suisses. Ce sont des statues de douze piés de haut, qui soutiennent une tribune enrichie d'ornemens taillez fort proprement par Goujon Architecte & Sculpteur de Henri II.

CARYE. *Cherchez* CARIE.

CARYSTIUS de Pergame, Auteur des Commentaires Historiques citez par Athénée, *l.* 10. 11. 12. 13. Il avoit aussi composé un Traité du Théatre, & un Commentaire sur les Oeuvres de Sotade, dont le même Ecrivain fait mention, *l.* 6. *& l.* 14.

CARYSTIUS, Historien. *Cherchez* ANTIGONUS.

C A S.

* CASA (la) *Del Campo*, maison de plaisance du Roi d'Espagne sur la petite riviere de Manzanarès, à une portée de mousquet du Palais Royal de Madrid. La maison en elle-même est assez chétive, mais le jardin qui en dépend, & qui est entouré de murailles, est non seulement très-grand, mais embelli par de magnifiques promenades, des fontaines & des viviers, & renferme un grand nombre d'animaux des païs étrangers. A l'entrée on voit sur un piédestal de marbre blanc, la statue équestre de Philippe III, en bronze. * Colmenar, *Délices de l'Espagne.*

CASA (Jean de la) *Cherchez* CASE.

* CASA BARBARICA, & selon d'autres CASA BARBARINA, anciennement *Marianum*, autrefois ville, maintenant village de l'isle de Corse, est situé sur un Cap de même nom, dans la côte méridionale, à neuf lieues de la ville d'Ajazzo. Il est considérable par la grande quantité de corail qu'on y pêche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASACCIA, le lieu principal de la Ligue de la Maison de Dieu, est au sud de la ville de Coire tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ onze lieues.

CASACZ, fleuve. *Voyez* ARAXE.

CASA DEI, païs de Suisse. *Voyez* CADÉE.

CASA D'ORLANDO. *Voyez* LAMPADOUSE.

CASÆUS. *Voyez* CASE (Jean) Medecin Anglois.

CASAIA. *Voyez* KUSCAJA.

CASAL ou CAZAL DE S. VAS, *Casale ou Bodincomagus*, ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché suffragant de Milan, appartient au Duc de Mantoue. Elle est située sur le Pô, entre Turin & Valence, & est une des plus fortes places de l'Italie. Le Pape Sixte IV, y ayant mis en 1474 le siége d'un Evêché, à la priére de Guillaume Paléologue Marquis de Montferrat, elle devint capitale du païs, & les Marquis de Montferrat quittérent Occimiano, pour y fixer leur sejour. Son assiette sur le Pô lui fournit de grandes commoditez, outre que son terroir est extrêmement fertile en toutes choses. Elle est défendue d'un côté par une bonne citadelle à six bastions, bâtie par le Duc Vincent de Mantoue, & de l'autre par un château, avec de bons fossez, des remparts, de fortes murailles, & plusieurs bastions & demi-lunes. Outre que le logement en est très-commode, & qu'il y a de beaux appartemens, la ville est assez agréable, avec de belles églises. Cette ville a été dans le XVII siécle comme la pierre d'achopement des Espagnols. Ils l'assiégérent sous Gonzalès au commencement de l'an 1629, & l'armée du Roi Louis XIII les obligea de se retirer durant la nuit. L'année suivante ils l'assiégérent encore sous le Marquis de Spinola; mais elle fut défendue par le Maréchal de Thoiras. En 1640, les Espagnols assiégérent Casal sous le Marquis de Leganez, & en furent chassez le 29 avril par le Comte de Harcourt, qui leur enleva leurs étendarts, leur artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes & avoir fait autant de prisonniers. Les Espagnols furent plus heureux en 1652, pendant les troubles de la France; ils prirent Casal, & elle fut depuis rendue au Duc de Mantoue. Louis XIV, à qui ce Prince l'avoit cédée en 1681, la lui a remise en 1695, après en avoir démoli toutes les fortifications. * Leander Alberti, *Descript. Ital.* Baudier, *Histoire de Thoiras.* Dupleix. Siri, &c.

CASAL ou CAZAL MAGGIORE, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan & au Territoire de Lodi, est près du Pô, & vers les Etats de Parme & de Mantoue. * Léandre Alberti.

CASAL ou CASALIUS (Gaspard) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Evêque de Coimbre ou Conimbre, étoit de Leiria, ou, selon d'autres, de Santarein en Portugal. Il prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de saint Augustin; & vers l'an 1548, il fut choisi pour être premier Professeur en Théologie, dans l'Université de Conimbre. Ensuite il fut nommé à l'Evêché de Funchal, dans l'isle de Madére; puis en 1556, à celui de Leiria dans l'Estremadure, & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585, ou, selon d'autres en 1587. Il alla deux fois au Con-

 cile

cile de Trente; & à son retour il se trouva à un Synode assemblé à Lisbonne, pour la réforme des églises de Portugal. Il avoit été Précepteur de l'Infant Jean III, qui le prit depuis pour être son Confesseur, & le nomma Chef du Conseil de Conscience, que les Portugais nomment *Mesa de consciencia y ordenes*. Ces grands emplois ne l'empêchérent pas de remplir les devoirs d'un bon Evêque & de composer divers Ouvrages. Lorsqu'il n'étoit encore que Religieux, il en avoit publié un de Philosophie, dont du Verdier-Vauprivas a fait mention, dans le supplément de la Bibliothéque de Gesner. Il écrivit depuis ceux-ci, *De Sacrificio Missæ, libri tres; De cœna & calice Domini, libri tres; De Usu calicis, libri tres; Axiomata Christiana, & de quadripartita Justitia.* * Antoine de la Purification, *in Chron. August.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CASALANZ (Joseph) né à Péralte dans le Royaume d'Aragon, au mois de septembre 1556, étoit d'une naissance illustre. Il donna de bonne heure des preuves d'une vertu consommée, mais il ne put satisfaire que tard son inclination pour l'Etat Ecclésiastique, son pére s'y étant opposé long-tems. Son mérite lui procura dans son païs divers emplois, ausquels il renonça ensuite pour aller à Rome, où il se fit inscrire dans plusieurs Confraternitez, & particuliérement dans celle de la Doctrine Chrétienne. Ce fut pour s'aquiter des engagemens qu'il avoit pris en entrant dans cette derniére, qu'il alloit instruire les gens de la campagne dans les places publiques, & les enfans négligez par leurs parens dans les églises où il les rassembloit. Ceux-ci lui parurent bientôt mériter une attention particuliére, & se livrant tout entier au soin de les instruire, il ne crut pas indigne de lui de leur apprendre à lire & à écrire. Quelques autres Ecclésiastiques pieux se joignirent à lui, & formérent en peu de tems une Communauté assez considérable, pour laquelle toute la ville de Rome s'intéressa. Casalanz ne vit cette société erigée en Congrégation que l'an 1617, par un Bref de Paul V, qui l'appella Congrégation Pauline, & lui donna l'église de saint Pantaléon. Il dressa ensuite des Constitutions qu'il fit approuver, prit un habit à peu près semblable à celui des Jésuites, hors qu'il porta le manteau court; & toujours également appliqué aux exercices ausquels il étoit dévoué, il eut la consolation de voir la Congrégation des *Clercs Réguliers Pauvres de la Mére de Dieu des Ecoles pieuses* (car c'est ainsi qu'on l'appelle) & de faire divers établissemens, non seulement en Italie, mais en Espagne, en Allemagne & en Hongrie. Casalanz en prenant l'habit de la Congrégation, renonça à son nom du monde, & prit celui de frére Joseph de la Mére de Dieu: il mourut à Rome le 25 d'août de l'an 1648, âgé de 92 ans: on travailloit en 1725 à sa canonisation. * Hélyot, *Hist. des Ord. Rel. tome 4. ch. 39.*

CASALE AUDIMO, anciennement *Arsinoé*, bourg situé sur la côte occidentale de l'isle de Chypre, au midi de la ville de Baffo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALE DI LEUCA, anciennement *Arsinoé*, autre bourg de l'isle de Chypre, situé sur la côte septentrionale, vers l'occident. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALE NUOVO, petite ville de la Terre d'Otrante, province du Royaume de Naples, est à deux lieues d'Oria, & du Golfe de Tarente, & à six de la ville de ce nom. On la prend pour l'ancienne *Manduria* ou *Manduriam*, ville des Salentins. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALI ou CASALIUS (Jean-Baptiste) Romain, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1530, sous le Pontificat de Clément VII, qui l'employa, aussi-bien que GRÉGOIRE CASALI son frére, en diverses négociations en France, en Allemagne & en Angleterre. Baptiste Casali étoit bon Poëte Latin. François Arsillus, dans un Ouvrage intitulé *de Poëtis Urbanis*, parle de lui en ces termes,

> *Suggerit assiduus nomen tibi grande, Casali,*
> *Melpomene, æternæ posteritatis opus.*

Il écrivit quelques Traitez, & prononça en 1524, un excellent Discours devant le même Pape Clément VII. * Lilio Giraldi, *de Poët. sui tempor.* Pierius Valerianus, *in Prol. Hierogl. l. 27.* Thomasin, *Elog. partie 1.*

CASALI. *Cherchez* HUBERTIN DE CASALI.

CASALIUS ou CASAL (Gaspard) *Voyez* CASAL.

CASALLAGAS. *Voyez* CASSALEGAS.

CASALMACH ou IRIO, grande riviére de la Natolie en Asie, elle prend sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladulie & de l'Anadole, près de Savastia, baigne Tocat & Amasie, & va se décharger dans la Mer Noire à l'orient du Laly, c'est la riviére de la Cappadoce, que les Anciens appelloient *Iris.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CASAL-MAGGIORE ou CASAL-MAJOR, dans le Duché de Milan. *Voyez* CASAL.

*CASALOTH ou CASALOTH-THABOR, ville à côté du Thabor. * *Josué, ch. 19. v. 18.* où elle est nommée *Kesulloth.* Eusébe & S. Jérôme l'appellent *Casalus* ou *Exalus*, & la mettent à dix milles de Diocésarée, vers l'orient. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASAL PUSTURLENGO, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan, est à l'est-sud-est de la ville de Milan, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

*CASAL ROMOL, village du Royaume de Tunis, situé entre Hammamétha & les ruines de Carthage. Quelques-uns mettent en ce lieu l'ancienne ville Episcopale d'*Aquæ Regiæ*, & d'autres celle de *Suburbus* ou de *Suburbium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

*CASAMANCE, riviére d'Afrique dans la Nigritie, & dans le Royaume de Mandinga. Elle coule à peu près de l'est à l'ouest, traverse les païs des Bagnous & des Faloupes, & se décharge dans la mer, au sud de l'embouchure de la riviére de Gambie.

CASAN. *Cherchez* CAZAN.

CASANA (Louis de) célébre Avocat du Fisc, au Conseil d'Aragon, mort en 1640, suivant Fontanells en sa décision 44. a écrit des Conseils. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. & Chronolog. des principaux Auteurs du Droit, &c.* édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASANATE (Jérôme) Cardinal & Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, naquit à Naples le 13 juin 1620, de *Thomas* Casanate, l'un des Régens au Conseil suprême, & collatéral de Naples. Il suivit d'abord le Barreau & plaida quelques causes; mais ce ne fut que par complaisance pour son pére. Etant allé à Rome, il obtint la bienveillance du Cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui fit consentir le pére de Casanate de lui permettre d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique. Ce Cardinal ayant été fait Pape, prit le nom d'Innocent X, fit Casanate un de ses Caméries d'honneur, & lui donna successivement plusieurs gouvernemens de villes. Etant Gouverneur de Camerino, il fit amitié avec Emilie Altiéri qui en étoit alors Evêque, & qui fut depuis Pape sous le nom de Clément X. Alexandre VII envoya Casanate Inquisiteur à Malte en 1658. Après quatre ans & demi de résidence à Malte, il fut rappellé à la Cour de Rome, & employé dans diverses Congrégations. Enfin son ami Altiéri, élevé sur le saint Siege, le fit Cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, & l'employa dans les affaires les plus considérables. Il joignit l'amour des Lettres à ses occupations. Il amassa une nombreuse bibliothéque, & eut commerce avec les habiles Gens de l'Europe, qu'il encourageoit à donner leurs Ouvrages au public. Innocent XII le choisit en 1693, pour remplir la charge de Bibliothécaire du Vatican, vacante par la mort du Cardinal Lauria. Il avoit dessein de faire part au public des richesses qui étoient dans sa bibliothéque, & employa M. l'Abbé Zacagni, second Garde de la bibliothéque Vaticane, à publier des Ouvrages anciens qui n'avoient point encore été imprimez. Cet Abbé en donna un volume *in quarto*, qui auroit été suivi de plusieurs, si la mort du Cardinal Casanate n'eût interrompu ce dessein: elle arriva le troisiéme mars 1700. Il donna par son testament sa bibliothéque au couvent de la Minerve de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fond de quatre mille écus Romains de revenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux Bibliothécaires, deux Fréres Convers pour le service de la bibliothéque, deux Lecteurs qui doivent enseigner publiquement la doctrine de saint Thomas, & enfin six Théologiens du même Ordre de différentes nations, pour entretenir la saine doctrine & s'opposer aux erreurs. Il a été enterré à saint Jean de Latran. * *Mémoires du tems.*

CASA NOVA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & puis Cardinal, étoit Espagnol, & sortoit d'une noble famille dans le Royaume d'Aragon. Il fut d'abord Professeur en Théologie dans une maison de son Ordre; puis ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de Lecteur du Sacré Palais, sous le Pontificat de Martin V, qui le créa Cardinal en 1430, à la recommandation d'Alfonse Roi d'Aragon & de Sicile. Ce Cardinal qui avoit été pourvu de l'Evêché d'Elne dans le Roussillon, mourut à Florence en 1436. Il avoit suivi le Concile de Bâle contre Eugéne IV, mais depuis il rentra dans son parti, & il écrivit même en sa faveur. * Saint Antonin, *tit. 23. ch. 11. §. 6.* Sponde, *in Annal.* Ciaconius & Gammbert, *de Card.* Serafino Razzi, *Huom. Illust. Domin. &c.*

CASA-NOVA (Marc-Antoine) Poëte célébre, dit *de Côme*, quoique né à Rome, vivoit au commencement du XVI siécle, sous le Pontificat de Léon X, & de Clément VII. Il composa des Epigrammes, où négligeant la douceur de Catulle, il faisoit gloire d'imiter le stile de Martial. Il travailla aussi à l'éloge des anciens Romains illustres. Son attachement à la Maison des Colonnes pensa lui susciter une affaire très-facheuse; car pour plaire au Cardinal Pompée Colonne ennemi de Jules de Médicis, qui fut depuis Pape sous le nom de Clément VII, il fit des vers contre ce dernier. Le Pontife lui pardonna, bien que tout le monde le crût perdu. Il mourut la même année que Rome fut prise par les Impériaux, en 1527. On lui avoit enlevé tout ce qu'il avoit, & il resta si pauvre, que s'il ne fut mort de la peste, il étoit en danger de mourir de faim. Casa-nova fut déclaré le Prince des Poëtes epigrammatiques de son tems, par les Romains. En effet il avoit un talent tout particulier pour l'Epigramme, il étoit enjoué, plaisant & subtil; il étoit le maître de sa fin, pour laquelle il avoit toujours des rencontres ingénieuses, dont il étoit, dit-on, si sûr, qu'elles n'étoient plus en lui de véritables rencontres. Quelques-uns l'appelloient le Catulle de son siécle; cependant il n'a rien de cette pureté & de cette douceur qui faisoit le charme des vers de Catulle, & il ressemble plutôt à Martial, étant dur dans son stile & mordant comme lui. Néanmoins Paul Jove trouve qu'il a fait un mélange assez heureux des caractéres de ces deux Poëtes, dans les Eloges, inscriptions ou vers qu'il a faits pour les Hommes Illustres de l'ancienne Rome. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch. 76. p. 266.* édit. de Bâle, *in douze.* Marius Valerianus, *de Infelic. Litter.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova, p. 171.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes Anciens & Modernes, tome 4. partie 1. p. 121. n. 1256*, de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CASANT. *Voyez* CASSANDT.

*CASARCETON, village du Royaume de Tunis en Barbarie, est sur la côte occidentale du Golfe de Capes, environ à cinq lieues d'Artach du côté du nord. On croit que ce village est l'ancienne Usella ville de la Byzacene. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CASARILLO DI S. MARIA, lieu où l'on voit les ruines de l'ancienne ville des Volsques qui portoit le nom de *Forum Appii.*

CASAS (Barthélemi de las) Evêque de Chiapa dans l'Amérique Septentrionale, naquit à Seville, l'an 1474. Sa famille y est des plus considérables & des plus anciennes. Dès l'âge de 19 ans, il suivit dans les Indes Antonio de las Casas son pére, qui y passa l'an

1493.

1493, avec Christophle Colomb. A son retour en Espagne, l'an 1495, il continua ses études avec succès, & depuis il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Etant repassé dans l'Amérique, il s'y arrêta dans l'Isle Hispaniola ou de saint Domingue; & ayant été fait Prêtre en 1510, il fut obligé d'accepter la Cure de Zaguarama dans l'Isle de Cuba, mais il la quitta bien-tôt après pour travailler à la liberté des Indiens, que les Espagnols traitoient de la maniere du monde la plus cruelle & la plus barbare: car non contens de les avoir dépouillez de leurs biens, ils les accabloient d'un honteux & cruel esclavage. Barthélemi de las Casas voyoit avec douleur ces peuples réduits à de si grandes extrémitez sous ces maîtres barbares, qui les employoient, ou à fouiller des mines, ou à porter de pesans fardeaux, ou à pêcher des perles sans leur donner aucun repos. Ce qui l'affligeoit davantage, c'est que les Chrétiens se servoient du prétexte de la Religion pour assouvir leur insatiable avarice; & que s'érigeant en Tyrans, ils vouloient inspirer aux Indiens de l'amour pour nôtre Religion, par les endroits mêmes qui les en éloignoient davantage. En effet, comment les Espagnols pouvoient-ils prêcher le désinteressement, la douceur & l'humilité Chrétienne, eux que l'attachement qu'ils témoignoient pour des biens périssables rendoit si cruels, si orgueilleux & si emportez? De las Casas pesa toutes ces raisons, & jugea, avant aucun d'expérience & de bon sens qu'il en avoit, que pour travailler au salut des Indiens, il falloit commencer par travailler à leur liberté. C'est ce qu'il entreprit sérieusement, & à quoi il s'employa durant 50 ans avec un zèle extraordinaire. On peut dire même qu'il se rendit le Martyr de la liberté des Indiens; car, sans parler de l'incommodité de divers voyages qu'il fit dans les Indes, il essuya des persécutions infinies de la part des Espagnols. Mais rien ne fut capable de le rebuter, & sa charité fut toujours constante. Il fit en Espagne un voyage, qui sembloit lui donner espérance de voir réussir ses bons desseins: car l'Empereur Charles-Quint ayant donné, & comme Chrétien, & comme Politique, dans les raisons de Barthélemi de las Casas, l'avoit renvoyé, avec ordre d'informer de la conduite des Gouverneurs des Indes. Ses soins ne réussirent pourtant pas. Ce fut alors, c'est à dire en 1522, qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, auquel il procura depuis divers établissemens dans le Pérou: cependant, lorsqu'il fut revenu en Espagne, il agit avec tant d'ardeur par ses remontrances continuelles, qu'il obtint enfin, en 1543, qu'on fit pour les Indiens des loix particulieres, que les Gouverneurs seroient obligez de suivre eux-mêmes & de faire exécuter. La Cour étoit alors à Valladolid, & le Docteur Sépulvéda & quelques autres soutinrent que l'on pouvoit maltraiter les Indiens sans péché; opinion que Barthélemi de las Casas réfuta par sept ou huit Traitez differens qu'il publia, & dans quelques-uns desquels il fit la Rélation des excès & de la tyrannie des Espagnols. Ce saint homme, après avoir refusé divers Evêchez dans l'Amérique, fut contraint en 1544, d'accepter celui de Chiapa, qui est dans la nouvelle Espagne. Il y fit sa résidence jusqu'en 1551, qu'étant extrémement âgé & valétudinaire, il revint en Espagne. Alors ayant remis son Evêché entre les mains du Pape, il se retira à Madrid, où il mourut l'an 1566, âgé de 92 ans. Le Docteur Sépulvéda ayant fait un livre Latin, pour justifier les violences que les Espagnols avoient exercé contre les Indiens, las Casas se crut obligé de refuter ce livre, & de combattre les raisons de cet Auteur. La contestation fut renvoyée aux Universitez d'Alcala & de Salamanque, qui ordonnérent la suppression du livre de Sépulvéda. Il fut néanmoins imprimé en Langue vulgaire & envoyé à Rome. L'Empereur Charles-Quint en étant averti, donna un ordre exprès pour le défendre, & fit saisir les exemplaires. Sépulvéda & l'Evêque de Chiapa furent citez au Conseil Royal des Indes, où ils plaidérent leur cause. Soto fit un rapport favorable pour l'Evêque de Chiapa; mais il n'y eut rien de décidé. Las Casas a fait des Mémoires intitulez, *Brieve Relation de la destruction des Indes*, dans lesquels il déclame contre les cruautez & les violences exercées par les Espagnols envers les Indiens. Ces Mémoires curieux ont été imprimez à Séville en 1552, traduits en François par Jacques de Miggrode, & imprimez dès l'an 1582, donnez en Latin à Francfort en 1598, & en Italien de la Traduction de Jacques Castellani à Venise en 1643. On en a fait depuis peu une nouvelle Version Françoise, imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même Auteur un Ouvrage Latin pour examiner cette question, *si les Rois ou les Princes peuvent en conscience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliéner de la Couronne leurs Citoyens & leurs Sujets, & les soumettre à la domination de quelque autre Seigneur particulier*. Cet Ouvrage très-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entre autres à Tubingue en 1625. Barthélemi de las Casas y touche des points très-délicats & fort curieux touchant les Droits des Princes souverains & des peuples. On les peut voir dans la *Biblioth. des Aut. Eccles.* de M. Du Pin, *XVI. siécle*. Il composa un très-grand nombre d'Ouvrages qui n'ont pas tous été publiez, & entre autres une Histoire générale des Indes, dont Antonio de Herrera a profité pour la composition de la sienne. * Bernard Perez del Castillo, *Mem. Hist. ch. 7. 83. & 125.* Jean de Solorzano, *de Jure Ind. l. 2. ch. 1. n. 97.* Alphonse Fernandez, *Hist. Eccl. nostri temp. l. 1. ch. 6.* Augustin Davila Padilla, *Monic. Domin. Hist. l. 1. ch. 97. & suiv.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist. l. 1.* Schottus, *Biblioth. Hisp. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XVI. siécle.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CASATI, Paul, naquit à *Plaisance* l'an 1617. La Noblesse de son origine le distinguoit moins que son esprit, son beau naturel, & sa pieté. Il entra de bonne heure chez les Jésuites, & y professa avec honneur. Il régenta à Rome les Mathématiques, & ensuite la Théologie. Il étoit dans ce dernier emploi, lorsque le P. *Goswin Nikel*, Général de la Compagnie, le choisit pour aller en Suéde déguisé, conférer avec la Reine de Suéde *Christine*. Cette sçavante Princesse avoit demandé deux Jésuites, à qui elle pût découvrir des doutes qu'elle avoit sur la Religion. Le succès du voyage du P. Casati fut la conversion de cette Princesse. Le P. *Casati* retourna en Italie en 1655. Quoique ses Supérieurs connussent le rare talent qu'il avoit pour les Sciences les plus sublimes, ils ne purent se résoudre à priver la Compagnie des avantages qu'elle pouvoit tirer de son gouvernement. Il a été Supérieur en plusieurs maisons, & a occupé la premiere dignité de l'Université de *Parme* pendant trente ans. Deux Duchesses de *Parme* l'ont choisi pour leur Confesseur. Malgré l'embarras de ces emplois, son goût pour les Sciences l'y ramenoit continuellement, & comme on trouve toujours du tems pour ce qui plaît, le P. Casati a sçu en ménager assez pour composer un grand nombre d'Ouvrages tant en Latin qu'en Italien. Il est mort à *Parme* le 22 décembre 1707, âgé de 91 ans. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Vacuum proscriptum*, Genuæ 1649; *Terra Machinis mota*, Romæ 1655; *Fabrica & uso del compasso di proportione*, Bologne 1664; *Oratione funebre nelle esequie di Don Paolo Casati padre di Pol.*, in Parma 1666; *La Tromba parlante*, in Parma 1673; *Le Cadute dell' Olympo spiantate*, in Parma 1677; *Mechanicorum libri octo*, Lugduni 1684, *in quarto*; *De Igne Dissertationes Physicæ*, *pars prior*, Venetiis 1686, *in quarto*; *Pars posterior*, Parmæ 1695, *in quarto*; *Hydrostaticæ Dissertationes*, Parmæ, 1695; *De Angelis Disputationes Theologicæ*, Placentiæ, 1703; *Opticæ Disputationes*, Parmæ, 1705. * *Mémoires de Trévoux, août 1708.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 1. p. 169. & suiv.*

CASAUBON (Isaac) naquit le 18 février 1559, à Genéve, où Arnould Casaubon son pere s'étoit retiré à cause de la Religion. Sa famille subsiste encore sous le nom de Caseboune. Il faisoit profession de la Religion Réformée, mais il commença à chanceler après la conférence de Fontainebleau, entre Jaques Davy du Perron, Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal, & Philippe du Plessis-Mornay, pour la vérification des passages alléguez par ce dernier dans un Traité contre la Messe. Casaubon étoit un des Juges, & promit de quitter le parti Protestant. Il alla même jusqu'à entreprendre au moins en apparence, de convertir le Roi d'Angleterre, & ce fut dans l'espérance de réussir par son moyen dans une affaire de cette importance qu'on lui donna des passeports pour cette isle. Mais il trompa le Cardinal du Perron qui les lui avoit fait obtenir. Il affecta toujours de montrer un esprit de paix dans les differens de la Religion; mais pour avoir voulu plaire également aux Catholiques & aux Huguenots, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils, nommé Augustin, quitta depuis la Religion Réformée, se fit Capucin, & fut très distingué dans son Ordre. François Ogier en parle dans son Voyage de Danemarc. Il l'avoit eu d'une fille de Henri Etienne, qu'il épousa à Genéve, où il avoit enseigné long-tems. Il fut aussi Professeur de la Langue Greque à Paris, & le Roi Henri IV lui donna des marques de son estime, en le choisissant pour Garde de sa Bibliothéque. Depuis, Jacques I, Roi de la Grande Bretagne, attira en Angleterre Isaac Casaubon, qui mourut l'an 1614, âgé de 55 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, tous remplis d'une grande érudition. Les plus importans sont sur Suétone; sur Diogene Laërce; *Epistolæ*; *Animadversiones in Athenæum*, *Strabonem*, *Polybium*, &c. Il publia aussi en Grec Polyen, dont il acheta chérement le manuscrit, & composa une Critique sur le commencement des Annales Ecclésiastiques du Cardinal Baronius sous ce titre, *Exercitationes 16 ad Cardinalis Baronii Prolegomena in Annales*, &c. Cet Ouvrage, dont ceux de son parti élevoient tant le mérite, avant même qu'il eût paru, n'eut pas tout le succès qu'ils en avoient attendu; & Casaubon qui vit bien que cela faisoit tort à la réputation qu'il s'étoit déja acquise, fut fâché, à ce qu'on dit, de s'y être engagé. Divers Auteurs ont répondu à sa Critique. Il y avoit encore un moyen de pousser la chose plus loin. Consultez les Auteurs citez après Meric Casaubon. On n'a point de Commentaires comparables à celui de Casaubon sur les Caractéres de Théophraste. Jaques Cappel, Professeur en Théologie à Sedan, a fait son Apologie contre le P. Rosweid Jésuite. Fronton le Duc, Jésuite, ayant fait une Apologie en faveur des Auteurs de la Poudre, Casaubon répondit à cette Apologie par une lettre qui prouvoit le crime de Garnet, & l'iniquité de la doctrine des équivoques. Casaubon fut enterré à *Westminster*, près du célébre *Geoffroy Chaucer*, Poëte, que les Anglois nomment leur Homére, & qui mourut l'an 1400, dans la communion, à ce qu'on dit, des Wiclefistes. Il eut pour fils, MERIC qui suit.

CASAUBON (Meric) Chanoine de Cantorberi, a aussi composé quelques Ouvrages, aussi recherchez par l'érudition qui y est répandue, que peu agréables par la dureté du stile, *De quatuor Linguis Hebraicam & Saxon.* *Notæ in Optatum Milevitanum*, *in Diogenem Laertium*, *in Hieroclem*, *in Epictetum*, &c. * Scaliger, *in Scaligeranis.* Pontanus, *in Orig. Franc.* Christianus Matthias, *in Theat. Hist.* Chorier, *Hist. de Dauph.* Sponde. Camdus, Vossius, &c. *Avertissement à la tête de la replique du Cardinal du Perron.* Larrey, *Hist. d'Angl. sur les années 1606 & 1618.*

CASAUX (Charles de) l'un des deux Consuls de Marseille, sur la fin du XVI siécle, & Collégue de Louis d'Aix, ayant offensé beaucoup de gens à Marseille par ses violences, & voyant qu'il n'y pouvoit espérer aucune sureté, aima mieux traiter avec le Roi d'Espagne, qui lui promettoit des Seigneuries au Royaume de Naples, qu'avec Henri IV, son Roi naturel. Il envoya pour cela trois de ses confidens à Madrid, après avoir obtenu de Jean-André Doria douze cens hommes, qui lui furent amenez sur quatre galéres, par son fils Charles de Casaux, avec espérance d'un secours plus considérable, qui devoit suivre peu de jours après; mais un Bourgeois, nommé Pierre Libertat, Corse d'origine, vaillant & hardi, à qui il avoit confié la Garde de la Porte Royale, & qui désiroit de s'agrandir par quelque action mémorable, trouva le moyen d'introduire le Duc de Guise dans la ville, & tua Casaux de sa propre main, au mois de février 1596. Les deux fils de Casaux, qui s'étoient jettez dans le Fort de la Garde, & Louis d'Aix son Collégue, se sauvérent promptement à Gênes. * Mezeray, *au regne de Henri le Grand.*

CASBI ou CASIB. *Voyez* ACHZIB.

CASBI ou **KÉSIB.** *Voyez* **KÉSIB.**

CASBI ou **COZBI.** *Voyez* **COZBI.**

CASBIN ou **CASWIN**, ville considérable de Perse, située dans une belle plaine à trois lieues du Mont Alouvent, qui est une branche du Mont Taurus. Elle est à 85 degrez & cinq minutes de longitude, & à 36 degrez, 35 minutes de latitude. Elle a six milles de tour & cent mille Habitans, parmi lesquels on compte 49 familles de Guebres, & cent familles de Juifs, tous très pauvres. L'Hippodrome, le Palais Royal, les Mosquées, les Bazars, & quantité d'édifices superbes la rendent digne d'attention. La plupart des Géographes Européens, croyent que Casbin est l'ancienne Arsacie, qu'on appelloit Europe, avant que les Parthes lui eussent donné le nom d'Arsace leur premier Empereur, la même que les Grecs nomment *Ragéa*, & l'Ecriture Sainte *Rages de Médie.* Quelques uns s'imaginent que c'est la Casbira dont parle Strabon. Les Histoires de Perse ne la font pas si ancienne. On en dérive les premiers commencemens d'un château bâti par le Roi Ardechir Babecon, autour duquel il se forma ensuite un gros bourg que *Mousa el Hady-Billa*, fils de Mahamed Mehdy, Calife de Bagdad fit environner de murailles l'an 170 de l'Hégire & 792 de J. C. Le même fit bâtir à mille pas de distance une petite ville que l'on nomma *Medine Mousa.* Un Affranchi de ce Calife qui avoit l'Intendance de cet ouvrage, & qui se nommoit *Moubarec Turkee*, fit bâtir une nouvelle ville à pareille distance; & *Haroun Raschid* frère & successeur de *Mousa el Hady* joignit ces trois villes pour n'en plus former qu'une seule. On commença d'y travailler en l'an 190 de l'Hégire, mais ce Prince étant mort peu après, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245 de l'Hégire & 859 de J. C. *Mousa* fils de *Nousa* fit achever les murs & les fortifications de cette ville, & lui donna le nom de *Casbin*, ou *Casvin*, qui signifie *Châtiment* parce qu'il faisoit emprisonner dans le château qui y étoit, tous les Grands qu'il vouloit punir. Cette ville a essuyé de très grands revers, mais enfin elle s'est rétablie, & depuis plus de trois cens ans elle jouit de la paix & de l'abondance, par l'avantage de sa situation qui la rend si propre pour lier le commerce de l'Hircanie, de l'Ibérie, & de la Médie, avec les Provinces méridionales du Royaume. L'an 955 de l'Hégire, le Roi *Thamas* desespérant de défendre Tauris contre le grand Soliman, se retira à Casbin, & fit de cette ville la capitale du Royaume. Ses successeurs l'ont imité jusques à Abas le Grand, qui, dès la première année de son régne transféra la Cour à Ispahan; ce qui a diminué de beaucoup le lustre de cette ville. Il en est sorti plusieurs Auteurs célébres, entre autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a composées, & qui ressemblent si fort à celles d'Esope, que de savans Auteurs les regardent comme étant les mêmes. * Chardin, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 196. *&c.*

CASBON ou **CHASBON**, la même ville qu'Hésébon, ou Esébon, ou Esb(«s au delà du Jourdain. Eusébe dit qu'elle étoit à vint milles du Jourdain à l'Orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, *Josué, ch.* 13. *v.* 17; mais apparemment qu'elle fut ensuite cédée à celle de Gad, puis qu'elle se trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour y demeurer, *Josué, ch.* 21. *v.* 39. Elle avoit d'abord appartenu aux Moabites sur lesquels le Roi Séhon l'avoit conquise. Elle fut reprise par les Israëlites peu de tems avant la mort de Moïse. Après le transport des deux Tribus & demie qui étoient au delà du Jourdain, les Moabites s'en emparérent, *Jérémie, ch.* 48. *v.* 2. Pline l'attribue à l'Arabie. Salomon dans le Cantique de Cantiques parle des eaux d'Esbon, *ch.* 7. *v.* 4. Judas Maccabée la prit, I. *Maccab. ch.* 5. *v.* 36. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASCADA DI TIVOLI. *Voyez* **TIVOLI.**

CASCAIS ou **CASCAES**, petite ville de l'Estrémadure de Portugal, située à l'embouchure du Tage, à cinq lieues de Lisbonne. Elle est défendue par une citadelle, & a une très-bonne rade, où s'assemblent toutes les flotes qui partent pour les Indes orientales & occidentales. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASCAN, ville. *Voyez* **CACHAN.**

CASCANTE, bourg d'Espagne, situé dans la Navarre aux confins de la Castille & de l'Arragon, sur la riviére de Queiles, entre Tarracone & Tudéle, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CASCAR, CASGHAR, KASGHAR, CHALZAC** & **CHAZALG**, ville de la Grande Tartarie en Asie. On la place diversement. Sanson dans ses grandes cartes la met à environ 150 lieues de Samarcand, vers le septentrion oriental ou nordest. Mais M. Witzen & Vitscher dans leurs cartes, la mettent droit à l'orient de Samarcand, à peu près à la même distance que Sanson. Elle est située selon eux sur la riviére de Jarrimuhl qui se va décharger dans le Chésel du côté du midi. Elle est capitale d'un Royaume dont la situation varie, de même que celle de la ville. Sanson le met au nord du Zagathay, & M. Witzen à son orient entre les sources du Chésel & du Gange, précisément où Sanson met le petit Thibet. Quelques uns donnent pour capitale à ce Royaume Jarchan & non pas Cascar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASCELLIUS. *Voyez* **CASELLIUS.**

CASCHAN, ville de Perse. *Cherchez* **CACHAN.**

CASCHAW. *Cherchez* **CASSOVIE.**

CASCIA, *Cascia*, petite ville ou bourg d'Italie, est située dans l'Etat de l'Eglise & dans l'Ombrie, sur le ruisseau du *il Corno*, entre des montagnes, entre *Rieti & Nursie* ou *Norcia* vers le Mont-Apennin, & les frontiéres du Royaume de Naples. Quelques Géographes la prennent pour la *Carsula* des Anciens Latins, laquelle d'autres placent à Civita di Cascia qui fait le sujet de l'article suivant. Les Habitans de cette petite ville s'appellent *Cassiani.*

* **CASCIA** (Civita di) bourg différent du précédent, est dans la même province & sur la même riviére que Cascia, au dessous duquel il est situé.

CASCUN, ville. *Voyez* **CACHAN.**

CASDÉE. *Voyez* **CADÉE.**

CASE ou **LA CASA**, ou selon les autres, *de Casa* ou *de Casis*, (Jean) Evêque de Vaison & Patriarche de Jérusalem, dans le XIV siécle, natif de Limoges, prit l'habit dans l'Ordre des Carmes, où il fut d'abord Professeur en Philosophie & en Théologie, puis Prédicateur, & fut élu Général de son Ordre en 1330. Le Pape Clément VI lui donna l'Evêché de Vaison; & le nomma Patriarche de Jérusalem. On a de lui des Commentaires sur le Maître des Sentences, & sur la Politique d'Aristote, outre des Sermons, *De B. Virgine, de Tempore, de Sanctis.* Il mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1348. * Trithéme, *de Vir. illust. Carm.* Lucius, *in Bibliotb. Carm.* Alégre, *in Parad. Carm.* Sponde, *A. C.* 1329. *num.* 20. Columbi, *de Episc. Vasion. &c.* Mr. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. du XIV siécle.*

CASE (Jean de la) sorti d'une famille originaire de la contrée de Mugello dans l'Etat de Florence, & qui y prit son nom d'un village appellé *la Casa*, qui étoit alors un endroit fort, où elle avoit de grands biens, & qu'elle possédoit peut-être en qualité de Seigneurs, naquit le 28 juin 1503, de *Pandolfo* della Casa, & d'Elizabeth Tornabooni d'une famille très noble du païs. Son pére le mena dans son enfance à Bologne, où il fut élevé, & où il fit ses études. Il ne retourna dans son païs qu'en 1523, & il y eut pour Maître *Ubaldino Bandinelli.* Ses premiéres vues n'étoient pas pour l'état ecclésiastique, & il s'étoit proposé de parvenir aux charges de la République de Florence; mais comme ses premiéres Poësies l'avoient fait connoître à Rome, il crut pouvoir mieux s'avancer dans les voyes de la Fortune de ce côté-là qu'à Florence, & alla à Rome où il prit l'habit ecclésiastique. Sa vie n'avoit pas été trop réglée jusques-là; mais il commença alors à la mieux régler, & à s'appliquer à des choses plus sérieuses & plus conformes à son caractére. Ses maniéres & sa conduite lui gagnérent l'affection de tout le monde, & principalement du Cardinal Alexandre Farnése, qui fut ensuite Pape sous le nom de Paul III, & de l'autre Cardinal du même nom, son neveu. Ses talens & ses lumiéres le firent employer à plusieurs affaires importantes. En 1540, il fut envoyé à Florence en qualité de Commissaire Apostolique pour la levée des décimes qu'on avoit nouvellement imposées sur cet Etat, & il revint à Rome le quatriéme novembre de la même année. En 1541, le onziéme février, il fut reçu dans l'Académie *de Gli Humidi* que l'on nomma depuis ce jour-là l'Académie de Florence, & où l'y reçut avec 42 autres Académiciens à la tête desquels on le mit. En 1542, il fut fait Clerc de la Chambre. Le Pape Paul III lui donna en 1544, l'Archevêché de Bénévent, & l'envoya Nonce à Venise. La Case, pendant son séjour à Venise, eut plusieurs occasions de faire briller son éloquence, & les Discours qu'il prononça dans le Sénat lui firent beaucoup d'honneur. En 1547, le Pape se servit de lui pour engager les Vénitiens à faire une Ligue avec lui & avec la France. Le Pontificat de Paul III, & la Nonciature de la Case finirent presque en même tems. Etant de retour à Rome, voyant ses espérances reculées pour parvenir au Cardinalat sous le gouvernement de Jules III, il commença à s'y ennuyer, & ayant vendu sa Charge de Clerc de la Chambre, il se retira à Venise où ses amis l'invitoient à y venir goûter un repos dont il n'avoit pas joui depuis longtems. Ce fut là qu'il composa la plus grande partie de ses Ouvrages, tant en Italien qu'en Latin, en vers & en prose. Marcel II, qui succéda à Jules III, avoit beaucoup de bonne volonté pour lui, mais il vécut trop peu pour la lui témoignager; car il mourut 21 jours après son élection. Paul IV, son successeur, par le conseil du Cardinal Alexandre Farnése, fit revenir la Case à Rome, pour y remplir la Charge de Secretaire d'Etat. La Case eut de la peine à quitter l'état de repos où il vivoit pour s'engager de nouveau dans les embarras de la Cour. Cependant il lui fallut obéir aux ordres exprès du Pontife. On s'attendoit que Paul IV le feroit Cardinal à sa première promotion qui se fit le 20 décembre de l'an 1555; mais il n'y fut point compris. Cela donna occasion à ses Envieux de répandre dans le public des bruits injurieux à sa réputation, & de dire qu'il n'avoit point été élevé au Cardinalat, à cause de ses Poësies licentieuses, & principalement à cause de son *Capitolo del Forno*; mais ce n'en étoit pas là la raison. La véritable fut que le Pape avoit résolu d'exclurre de cette nomination tous ceux qui lui avoient été recommandez par les Couronnes, & que la Case qui étoit partisan de la France, lui avoit été proposé par le Roi comme un homme qui méritoit le Chapeau: raison qui lui avoit fait aussi exclurre son neveu. Il est sûr que la Case auroit été compris dans la seconde promotion de Paul IV, suivant la parole que ce Pontife en avoit donnée au Roi de France, s'il n'étoit mort avant cette promotion qui se fit le 15 mars 1557; car il mourut le 14 novembre 1556, dans sa 54 année, & non en 1557 comme d'autres le prétendent. Ughelli & Mario della Vipera la reculent jusqu'à la fin de l'année 1559: ce qui est une faute visible. Il fut enterré à Rome à S. André della Valle, où Horace Rucellai son neveu lui fit mettre cette Epitaphe,

D. O. M.

Johanni Casæ, Archiepiscopo Beneventano, cujus singularum in omni virtutum ac disciplinarum genere excellentiam, immortalibus illustrem monumentis æmula nequicquam Posteritas admiratur, Horatius Oricellarius Avunculo optime merito P.

Tous les Ouvrages de la Case ont été recueillis par M. l'Abbé Casotti, & imprimez en 1707, en trois parties *in quarto.* On y trouve d'abord une longue & savante lettre de l'Abbé, où il rend compte de la Vie & des Ecrits de la Case. Ensuite viennent ses Poësies Italiennes, parmi lesquelles il s'en trouvoit quelques unes de licentieuses, appellées en Italien *Capitoli. Le Capitolo del Forno* avoit déja été imprimé auparavant sans nom d'Auteur. Tous les *Capitoli* ne se trouvent point dans l'édition de l'Abbé Casotti; il n'y en a inséré que deux pour faire connoître la maniére dont la

Case

Martello & della Stanza. Celui *del Forno* a fait tant de bruit qu'il est à propos d'en dire ici quelque chose. On ne peut nier qu'il ne soit tout à fait licentieux, puisque l'Auteur s'y est proposé de décrire sous l'Allegorie d'un four les plaisirs de l'amour; mais au lieu qu'il s'y borne à ceux qu'un amour conforme aux loix de la nature & renfermé dans les bornes du devoir peut rendre très-légitimes, plusieurs Auteurs ont prétendu qu'il s'y étoit proposé de parler d'autres entierement contraires à la nature, & qu'il avoit dans cet Ouvrage écrit *de Laudibus Sodomiæ.* On peut voir sur ces deux sentimens ce qu'en ont écrit entre autres, d'un côté, M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 4. partie 1. p. 222. & suiv. n. 1291.* de l'édit. d'Amsterdam 1725; & M. Jurieu dans son *Apologie pour les Réformateurs & pour la Réformation, partie 1. p. 148. c. 9.* & de l'autre M. Ménage dans *l'Anti-Baillet, tome 2. Remarque 119. p. 88. & suiv.* Après les Poësies viennent les Ouvrages en prose, qui sont, *Istruzzione del Cardinale Caraffa sopra il Negozio della pace tra Enrico II, Re di Francia, e Filippo II, di Spagna,* Ouvrage attribué communément à Jean de la Case, mais dont l'Abbé Casoni ne convient pas; *Lettere; Galateo, overo de' Costumi,* qui est l'Ouvrage le plus estimé de tous ceux de la Case; *Trattato degli Uffizii communi tra gli Amici superiori & inferiori; Orazione scritta a Carlo V, Imperadore intorno alla restituzione della Città di Piacenza; Orazione delle Lodi della Serenissima Rep. di Venezia, alla Nobilità Veneziana; Orazione per muovere i Veneziani a collegarsi col Papa, col Re di Francia, e con gli Svizzeri contro l'Imperador Carlo V; Carmina; De Officiis inter potentiores & tenuiores Amicos,* traduit de l'Italien par l'Auteur; *Petri Bembi Vita; Gasparis Contareni Vita; Plures Orationes Thucydidis; Epistola; Dissertatio adversus Petrum Paulum Vergerium; Carmen ad Germanos; Alia Carmina; Descriptio Vesus Atrebatensis; Platonis Menexenus; Epistola Dionysio Lambino.* Jean de la Case fut aimé & estimé de tous les Savans. Pour excuser ses Poësies libertines, on dit qu'il les composa dans sa jeunesse, dans le tems qu'il n'étoit encore que Laïque. Il avoit une grande délicatesse & beaucoup de savoir, mais sa plume étoit trop libre; défaut que l'on ne peut pardonner à un honnête homme, & encore moins à un Ecclésiastique. On a fait en 1680 une Traduction Françoise de son Ouvrage Italien intitulé *Galateo.* Les Italiens reconnoissent la Case & le Cardinal Bembe Ind aussi pour la regle de leur Langue, de laquelle ils ont été les réformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouverent. * Jean Imperialis, *in Musæo Hist.* Le Mire, *de Script. sæculi XV.* De Thou, *Hist.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 12. p. 102. & suiv.*

C A S E ou C A S Æ U S, (Jean) Médecin Anglois, a vécu sur la fin du XVI siécle, & enseignoit dans l'Université d'Oxford, où il mourut vers l'an 1600. Il composa divers Ouvrages, *Super Aristotelis Organum; Oeconomica; Encomium Musices, &c.* * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

C A S E A R D. *Voyez* C A S S A R D I.

C A S E B. *Voyez* A C H Z I B.

* C A S E D ou K E S E D, fils de Nachor & de Melcha ou Milca. * *Genése, ch. 22. v. 22.*

C A S E I, bourg du Duché de Milan en Italie, est dans la Laumeline aux confins du Tortonois, & à deux lieues de Tortone, du côté du nord.

C A S E L, (Jean) Allemand, étoit originaire des Païs-Bas, & naquit à Gottinghen dans le Duché de Brunswick, le 18 mai de l'an 1533. Il étoit d'une famille distinguée, que les guerres de Religion avoient ruinée. Son pere qui avoit embrassé la Réformation, l'enseigna en Angleterre, en Ecosse, & même en Espagne. Celui dont nous parlons, étudia dans les Académies de Leipsic, de Rostoc, de Francfort & de Bologne. Il eut pour Maîtres Melanchthon & Camérarius. Il tourna ses études du côté des Belles Lettres, & y réussit parfaitement. Il fut appellé l'an 1563, à Rostoc, pour y professer la Philosophie & l'Eloquence. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il fut reçu Docteur en l'un & en l'autre Droit dans l'Université de Pise. Il ne négligea pas la lecture des Péres Grecs dont il faisoit grand cas. Il fut mis auprès du Prince de Meckelbourg, & passa dans l'Académie de Helmstadt, où il professa la Philosophie & l'Eloquence, & y mourut le neuviéme avril 1613, âgé de 80 ans. Il avoit entretenu commerce de lettres avec les plus savans hommes de son tems, tels que Sigonius, Manuce, Muret, Casaubon, & le célebre Victorius, Noble de Florence. On a de Casel quantité d'Ouvrages en vers & en prose, tant en Grec qu'en Latin, & un Recueil de Lettres distribuées en 16 livres, imprimées, *in-octavo,* à Francfort en 1687. Il se joignit à Duncan Liddel Médecin Ecossois & à Corneille Martin, & s'opposa fortement à Daniel Hofman, & à quelques autres Savans, qui soutenoient que la Philosophie étoit contraire à la Théologie, & qu'il y a plusieurs choses vrayes en Théologie, qui sont fausses en Philosophie. * Melchior Adam, *in Vit. Phil. Germ.* George Hornius, *Hist. Philos. l. 6. c. 13.*

* C A S E L L I U S ou C A S C E L L I U S (Aulus) Disciple de Q. Mutius & de Volusius, célébre Avocat & Jurisconsulte de Rome, & en même tems grand partisan de la liberté Romaine dans le tems qu'elle étoit prête d'expirer sous le Triumvirat d'Antoine, d'Auguste & de Lépide. Il fut Questeur ou Trésorier, & écrivit beaucoup, mais on ignore jusqu'aux titres de ses Ouvrages, hormis celui de *Liber Benedictorum.* Il joignoit la raillerie & la plaisanterie à l'éloquence. Vatinius ayant été tué à coups de pierres à la représentation d'une de ses piéces, & les Ediles ayant à cette occasion publié un Edit par lequel il étoit ordonné qu'à l'avenir dans les spectacles il ne seroit pas permis de jetter contre qui ce fût, autre chose que des pommes, il arriva peu de tems après que quelcun demanda à Casellius, si les pommes de pin pouvoient être comptées parmi les pommes; à quoi il répondit que oui, pourvû que ce fût pour les jetter à la tête de Vatinius. * Horace, *Art Poétique, v. 371.* Macrobe, *Saturn. l. 2. c. 6.*

C A S E L O U T R E, ou comme disent les Allemans, *Keisers-Lautern,* ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, est sur la petite riviére de Lauter, aux frontiéres de France & du Duché de Deux-Ponts, & avoit autrefois un château bâti par l'Empereur Frédéric *Barberousse,* d'où lui vient son nom. Elle a été ville libre & impériale; mais elle fut ôtée de la Matricule de l'Empire en 1402, par l'Empereur Louis de Baviére, qui la donna à l'Electeur Palatin, à qui elle a toujours appartenu depuis. Elle est à quatre milles d'Allemagne de Deux-Ponts au levant, en allant vers Spire. * Sanson. Baudrand.

* C A S E N B R O O T (*Jean*) de Bruges, homme savant, eut une triste catastrophe. Ayant été pris dans un tumulte où il y eut quelques images brisées, on lui trancha la tête à Vilvorden, en 1566. On a de lui, *Carmen in laudem sancti Laurentii & Huberti Goltzii,* & quelques Oraisons funebres. * Valere André, *Bibliotb. Belgica, p. 475.*

* C A S E N E U V E (*Pierre de*) naquit à Toulouse le 31 octobre de l'an 1591, d'une honnête famille. Après avoir fait ses Humanitez avec beaucoup de succès, il passa à l'étude de la Philosophie, à laquelle il fit succéder celle de la Théologie & de la Jurisprudence. Toutes ces Sciences néanmoins ne l'occuperent pas tellement qu'il ne se réservât du tems pour s'appliquer aux Langues vivantes. Ainsi il apprit l'Allemand, l'Anglois, l'Espagnol, l'Italien, & l'ancien Provençal. Son amour pour l'étude, & son peu d'ambition, lui avoient fait former le dessein de se contenter de l'état de médiocrité où il se trouvoit, & de vivre uniquement pour lui même dans la tranquillité de son cabinet & au milieu de ses livres; mais les choses tournérent autrement. Le Marquis de Fimarçon lui fit tant d'instances pour l'engager à se charger de l'instruction de ses enfans en qualité de Précepteur, qu'il ne put le lui refuser. Il fit d'abord le voyage de Paris avec ses Disciples, mais il retourna bientôt après à Toulouse, où il fit depuis son séjour. Ce Marquis étant mort, de Caseneuve quitta ses Disciples, qui n'avoient plus besoin de lui, & retira dans la maison paternelle, pour avoir soin de sa mére qui étoit veuve depuis quelques années. Quelque tems après, il reçut l'Ordre de Prêtrise, dans lequel il se distingua autant par sa piété, qu'il avoit fait jusques là par son érudition. Il assista depuis tous les jours, aux Offices de l'Eglise, disant que la dévotion étoit également un moyen pour gagner le Ciel & pour aquerir la science. M. de Montchal ayant été fait Archevêque de Toulouse, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui en donna des marques dans toutes les occasions qui se présenterent. Ce fut à la sollicitation de ce Prélat, que les Etats de Languedoc le chargérent d'écrire sur le Franc-Aleu: Ouvrage qui fut si bien reçu que les mêmes Etats le firent solliciter de nouveau d'achever l'Histoire du Languedoc & des Comtes de Toulouse, qu'il avoit commencée, & lui offrirent pour cela une pension. Il s'engagea avec plaisir à continuer son Histoire, mais il refusa la pension, ne voulant pas travailler à cet Ouvrage par des vues mercénaires, mais seulement par amour pour son païs. Sa mort arrivée quelques années après, & d'autres occupations ne lui permirent pas cependant de faire ce qu'on souhaitoit de lui, & ce qu'il souhaitoit lui même. Il mourut à Toulouse le 31 octobre 1652, âgé de 61 ans, & fut enterré dans l'église cathédrale dont il étoit Prébendier. Il ne voulut jamais en mourant dire à qui il souhaitoit que l'on donnât ce Bénéfice, pour ne point répondre, dit-il, de l'usage que l'on feroit des revenus qui y étoient attachez. Il ne voulut jamais non plus souffrir que l'on tirât son portrait, quoique plusieurs de ses amis le souhaitassent ardemment. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *La Caritée ou Cyprienne amoureuse; l'Institution de la Noblesse; Le Petit Jesus; Vie & Miracles de S. Edmond, Roi d'Estangle ou Angleterre Orientale; Instructions pour le Franc-Aleu de la province de Languedoc; la Catalogne Françoise; Lettre à Messieurs des Etats, du 28 mai 1649; l'Origine des Jeux Fleuraux de Toulouse, avec la Vie de l'Auteur par Mr. Medon; Origines Françoises,* à la suite du Dictionnaire Etymologique de M. Ménage. Germain de la Faille, à la fin de la lettre qu'il a mise à la tête des Oeuvres de Goudelin, rapporte *un Fragment* de M. de Caseneuve *sur la Langue Provençale.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 18. p. 90 & suiv.*

C A S E N T I N (le) petit païs d'Italie en Toscane, dans le Territoire de Florence, entre le Mont-Apennin, les riviéres d'Arne & de Savio, & le territoire d'Arezzo, entre Florence & le bourg du S. Sepulchre. Le principal lieu est Poppi; les autres sont Valombrosa, Camaldoli, le Mont-Alverne, qui sont dans l'Etat du Grand Duc de Toscane.

C A S E R T E, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la province de la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Capoue, & titre de Principauté, qui appartient à la famille des Cajetans. Elle est située au pié des montagnes près de Vulturne, entre Cera & Capoue; mais elle a très-peu d'Habitans; en sorte qu'elle est presque réduite en village. Elle est à quatre milles de Capoue au levant, & environ à seize de Naples. * Sanson. Baudrand.

* C A S E R T E, nom d'une montagne, *Monte di Caserta, Caserta mons,* anciennement *Tifata & Tifates.* Elle est en Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Labour, entre Capoue & la ville de Caserte qui lui donne son nom. On l'appelle aussi la montagne de S. Nicolas, & près de Capoue la Montagnola. * Mary, *Dict. Géogr.*

C A S E S, est une ville de la Cilicie, selon Ptolomée, mais dans la Notice des Evêchez elle est marquée entre les villes de Pamphylie. Son Evêque souscrivit au cinquiéme Concile de Constantinople. On a les médailles qui y furent frappées au coin d'Herennius Etruscus, & d'Herennia Etruscilla sa mére.

C A S G H A R. *Voyez* C A S C A R.

C A S H, ville de la grande Tartarie en Asie. On la met sur les grandes cartes de Sanson, dans le Mawaralnahra, environ à quinze lieues de Samarcand, vers l'orient méridional. On dit qu'elle est grande & bien peuplée. * Mary, *Dict. Géogr.*

C A S H E L, ville d'Irlande, sur le Serrer, dans le Comté

de Tipérari, dans la Mommonie, ou province de Munster, sur une montagne. Cette ville a été autrefois capitale de la province, & la résidence des Rois du païs, & est encore le siége d'un des quatre Archevêchez d'Irlande. Celui de Cashel fut érigé par le Pape Eugéne III, l'an 1152. Ses suffragans sont Limerick, Waterford, Cork, Killalo, Ardfert & Killenor. On y célébra un Concile l'an 1172. Elle fut brûlée en 1654, mais depuis on l'a réparée. Elle est entre Limerick au couchant, & Waterford au levant, environ à 28 milles de chacune de ces deux villes. * Sanson.

* CASIA, Martyre qui souffrit en 303, & dont on voit les Actes de la passion parmi les *Acta sincera* du P. Ruinart Benedictin.

CASIAN, Bacha. *Cherchez* CASSAN.

CASIB. *Voyez* ACHZIB.

CASIGLIANO, étoit autrefois une ville épiscopale; présentement ce n'est qu'un petit bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le Duché de Spolète, & à deux lieues de la ville d'Amelia du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASILIRMAR. *Voyez* LALI.

CASILLAS, (Thomas) célèbre Missionnaire Dominicain, étoit d'Andalousie, & prit l'habit de cet Ordre à Salamanque. Il passa dans la nouvelle Espagne avec Dom Barthelemi de las Casas, qui y conduisoit quarante trois Religieux du même Ordre pour prêcher l'Evangile aux Infidéles. Le P. Casillas fut fait leur Supérieur. Dès qu'ils furent arrivez dans la province de la Chiapa, le P. Casillas distribua ses Religieux en différens quartiers, selon les besoins de la Mission. Il étudia bien des langues dans son ministère, & s'attira de grandes persécutions; parce qu'il étoit du même sentiment que Barthelemi de las Casas, Evêque du païs, & qu'il s'opposoit aux violences des Espagnols envers les idolâtres. Il bâtit plusieurs couvents de son Ordre pour la commodité des Indiens, dont il convertit un grand nombre. Dom Barthelemi de las Casas ayant renoncé à son Evêché, Sa Majesté Catholique nomma l'an 1551, le P. Casillas pour remplir sa place. Il gouverna dignement cette église l'espace de 15 ans, & mourut saintement l'an 1567. On ouvrit son tombeau 47 ans après son decès, & son corps fut trouvé tout entier, aussi bien que ses habits pontificaux. * *Theat. Eccles. Hispan. inter Episcop. Chiap.* Remesel, *Histor. Provinc. Chiap. & Guatem. l. 4. c. 15. 16. 17.* Fontana, *Theatr. Dominic. p. 166.*

CASIMAMBOUS, peuple de l'isle de Madagascar, nommez autrement *Zafe-Casimambous*, dans le païs de Matatane. Leur Histoire dit, qu'ils descendent d'une troupe d'Arabes, que le Caliste de la Mecque envoya dans de grands canots, pour instruire les Habitans de cette isle, il y a environ deux cens ans, & que leur Commandant épousa la fille d'un Prince Negre, à la charge que la lignée qui viendroit de ce mariage, s'appelleroit du nom de cette Princesse, nommé *Casimambou*; car c'est la coutume que dans cette isle, du côté du sud, le nom de la famille se prend de la femme. Ces peuples sont blancs, mais plus basanez que les *Zafferamini*; & leur profession est d'être *Ombiasses*, c'est à dire, *Maîtres Ecrivains*, enseignant à lire & à écrire l'Arabe dans les villages où ils tiennent leurs Ecoles. Ils commandent aux *Zafferamini* dans la Matatane; & ces Blancs n'oseroient couper la gorge aux bêtes ni aux volailles qu'ils veulent manger, quoiqu'elles soient à eux: il faut qu'ils fassent venir un *Casimambou* pour cela. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

CASIMIER, ville. *Voyez* CASIMIR.

CASIMIR, ville de Pologne dans le Palatinat de Lublin, est située près de la Vistule, que l'on y passe dans un bac. C'est une ville très-agréable, bien bâtie, pourvue des choses nécessaires, avec les meilleures caves, & les seules bonnes eaux de fontaine qu'il y ait sur cette route. Elle a été autrefois une des plus considérables de Pologne; les maisons d'autour de la place étoient ornées de bas reliefs & de statues de pierre, dont il ne reste plus que des masures avec des églises assez belles; le reste ayant été ruïné dans l'irruption des Suédois. Elle est située sur une colline couverte de bois, formant un amphithéatre jusques fort près des bords de la Vistule, ce qui fait un fort beaucoup d'œil, & un morceau de païsage enchanté. Au dessus de la montagne, qui commande à la ville, il y a encore un vieux château de pierre, de médiocre structure, qui tombe en ruïne. Elle a une Starostie de quinze à seize mille livres de rente, y compris le passage du bac. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

ROIS DE POLOGNE.

CASIMIR, I. de ce nom, Prince ou Roi de Pologne, étoit fils de MICISLAS ou MICISLAS II, mort en 1034, qui le laissa sous la tutelle de sa femme *Richsse* ou *Rixa*, fille de *Renfroy* Palatin du Rhin, & niéce maternelle de l'Empereur *Othon* III. Cette Princesse, qui étoit Allemande, ayant confié le gouvernement des affaires aux Officiers de sa nation, s'attira la haine des Polonois qui se revoltérent, & l'obligérent à se refugier dans la Saxe, où elle emporta tous les thresors du Royaume. Casimir passa *incognito* en France, sous le nom de Charles. Il étudia à Paris, puis se rendit Religieux de l'Ordre de Cluny sous saint Odilon, & y prit l'Ordre du Diaconat. Sept ans après, c'est à dire, en 1041, ses Sujets ayant su le lieu de sa retraite, obtinrent du Pape Benoît IX, sous quelques conditions particuliéres, que leur Prince viendroit gouverner leur Etat, & qu'il se marieroit. Il épousa *Marie* ou *Dobrogneve*, fille d'*Uladimir* ou *Wolodimir*, & sœur de *Jaroslas*, Duc de Russie, & régla parfaitement bien son Royaume, auquel il soumit plusieurs provinces. Il civilisa les Polonois, fit de grands biens aux églises, en fonda un grand nombre, & prit un soin particulier de faire venir des Religieux de Cluny dans son Royaume. Dès l'an 1044, il défit Maslav, Duc de Mosovie, enleva la Silésie aux Bohemiens, & établit un siége épiscopal à Breslau. Son régne fut de 18 ans, & il mourut le 28 novembre de l'an 1058. BOLESLAS *le Hardi* ou *le Cruel*, & LADISLAS, dit *Herman*, lui succédérent l'un après l'autre. Il les avoit eus de *Dobrogneve* son épouse, qui le rendit encore pére de *Mieszko* & d'*Othon*, morts jeunes, & de *Swiatochna*, mariée à *Wratislas* Prince de Bohême. * Cromer, *Hist. Polon.* Longinus, *in Annal.* &c.

CASIMIR II, dit *le Juste*, fils de BOLESLAS III, dit *Crivouste*, fut mis en 1177, à la place de *Miecislas* son *Micislas*, dit *le Vieux*, son frére, que son avarice fit chasser du thrône. Il déchargea le peuple des subsides, & voulut ensuite rendre la Couronne à son prédecesseur; mais les Polonois s'y opposérent. Sa piété lui fit entreprendre la guerre contre les Prussiens, qu'il vainquit, & qu'il obligea de suivre la Religion Chrêtienne dont ils s'étoient écartez. Après avoir régné 17 ans, il mourut en 1194, âgé de 77 ans. LESKO V, son fils, dit *le Blanc*, fut élu après lui. Il l'avoit eu d'*Heléne* son épouse, aussi-bien que *Conrad* & *Alix*, qui moururent fort jeunes en 1211. On dit que Casimir II, dans un festin qu'il faisoit à la Noblesse, mourut empoisonné par une femme qu'il aimoit éperdûment. * Cromer. Guaguini, &c.

CASIMIR III, surnommé *le Grand*, né en 1309, fut couronné après la mort de LADISLAS, dit *Loctic*, son pere, le 25 avril de l'an 1333. Il reçut la Couronne avec sa femme *Anne*, fille de *Gedemin*, Grand Duc de Lithuanie; & après la mort de cette Princesse, il épousa *Adelaïde*, fille de *Henri*, Landgrave de Hesse, qu'il confina depuis dans un monastére à cause de sa laideur, & pour n'être point troublé dans le commerce illégitime qu'il entretenoit avec une Juive. Jean, Roi de Bohême, lui fit la guerre, mais Casimir eut l'avantage sur lui, & lui enleva un grand nombre de places. Depuis, il conquit toute la Russie en divers tems; & après la mort de la Reine *Adelaïde*, il prit une troisiéme alliance avec *Hedwige*, fille de *Henri*, Duc de Glogovie ou de Glogaw. Au reste, il est le seul Roi de Pologne qui ait acquis le surnom de *Grand*, non pas tant par ses exploits militaires, que par l'amour qu'il avoit pour la paix, par sa magnificence à l'égard des églises & des hôpitaux qu'il fonda, par le grand nombre de forteresses & de châteaux qu'il fit bâtir, & sur tout par le soin qu'il prenoit de se faire aimer de tout le monde, & de rendre justice à chacun fort exactement. Il mourut d'une chûte de cheval, en courant le cerf, à l'âge de 60 ans, le huitiéme septembre 1370, & le 37 de son régne. Il eut de sa derniere femme, 1. *Elisabeth*, mariée à *Boguslas* Duc de Pomeranie; & 2. *Anne* qui prit alliance avec *Guillaume*, Comte de Cilley. Casimir est le dernier des Rois de Pologne, de la famille des Piastes. Il avoit fait élire Roi de Hongrie, LOUIS, fils de sa sœur *Elisabeth*, & ce Prince lui succéda. * Michovius, *l. 4.* Cromer, *l. 12.* &c.

CASIMIR IV, auparavant Duc de Lithuanie, fils de JAGELLON, dit *Ladislas* IV, fut appellé à la Couronne après la sanglante bataille de Varnes, en laquelle Ladislas V, son frere & son prédecesseur perdit la vie l'an 1444. Lorsqu'il fut assuré que son frére ne vivoit plus, il se hâta de venir prendre les rênes du gouvernement, que les Polonois, lassez d'un trop long interrégne, étoient prêts de remettre entre les mains de Boleslas Duc de Masovie, & fut couronné l'an 1447, trois ans après la mort de son frére. Peu après, la tyrannie des Chevaliers Teutons, ayant contraint les Prussiens d'implorer la protection de Casimir, ce Prince soumit une bonne partie de la Prusse, & Dantzic même, mais il perdit la bataille contre l'Ordre Teutonique en 1454, par la trop grande confiance que les siens eurent en leurs propres forces, & par le trop grand mépris qu'ils firent de leurs ennemis. Cette perte irrita Casimir qui se rétablit, & réduisit les Chevaliers, après la perte de Marienbourg & d'autres villes, à lui demander la paix, qu'il leur accorda à la priére du Pape. Ladislas son fils ayant été élu Roi de Bohême en 1471, Mathias Corvin s'y opposa, ce qui fit naître une guerre. Après la mort du même Mathias, qui étoit Roi de Hongrie, les Etats de ce Royaume voulurent mettre sur le thrône Jean-Albert, second fils de Casimir, illustre par une victoire remportée sur les Tartares; mais une partie ayant donné ses suffrages à Ladislas son frére aîné, déja Roi de Bohême, ce fut un autre sujet de guerre, dans laquelle Jean-Albert eut du dessous; mais depuis il céda, & fit un traité avec son frere. Casimir demeura neutre entre ses fils, & mourut quelques années après, le septiéme juin de l'an 1492, âgé de 64 ans, après en avoir régné 45. Il épousa *Elisabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, fille d'*Albert* d'Autriche, & d'*Elisabeth* de Luxembourg, Reine de Hongrie, & en eut 1. *Ladislas*, Roi de Hongrie & de Bohême, mort en 1516; 2. *Jean-Albert*, Roi de Pologne, mort sans alliance en 1501; 3. *Casimir*, mort en 1482; 4. 5. ALEXANDRE & SIGISMOND, Rois de Pologne; 6. *Frederic* Cardinal, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, mort en 1503; 7. *Hedwige* mariée à *George*, Duc de Baviére; 8. *Sophie*, femme de *Frederic*, Marquis de Brandebourg; 9. *Anne*, alliée à *Bogislas*, Duc de Pomeranie; 10. *Elisabeth*, femme de *Frederic* II, Duc de Legnitz ou de Lignitz; 11. *Barbe*, mariée à *George*, Duc de Saxe; 12. 13. *Jeanne* & *Marguerite*. * Michovius, *l. 4.* Cromer, *l. 28. 29. & 30.* Guaguini, &c.

CASIMIR (Jean) V. du nom, fils de SIGISMOND III, & de sa seconde femme *Constance* d'Autriche, fut élu après son frére *Ladislas Sigismond*, mort le 29 mai de l'an 1648. Ce Prince, qui étoit destiné à l'Eglise, après avoir vu presque toutes les Cours de l'Europe, avoit passé deux ans dans la Société des Jesuites à Rome, où le Pape Innocent X lui avoit donné le chapeau de Cardinal; mais l'intérêt des Polonois l'ayant obligé de monter sur le thrône, il épousa avec dispense du Pape, *Louise-Marie Gonzague*, veuve du Roi son frére, & il en eut en 1650, une fille qui mourut l'année suivante. Charles Gustave Roi de Suéde, lui fit une cruelle guerre en 1655, & causa de grands maux à la Pologne. Casimir qui avoit été défait, reprit courage, chassa Gustave de ses Etats, & après la mort de ce Prince, fit la paix avec Charles son successeur en 1660. Depuis, son armée défit les Moscovites en Lithuanie, le cinquiéme novembre de l'an 1661; mais elle ne se servit de cette victoire que

pour

pour se revolter contre son Souverain, & se déchaîner contre les Ecclésiastiques. Le Roi soumit pourtant les Rebelles, & sur tout après la mort de Lubomirski, Chef des Factieux, mort à Breslaw le troisiéme juillet 1667. Mais ce Prince ayant perdu la Reine son épouse le dixiéme mai de la même année, pourvut au bien du Royaume, & abdiqua volontairement pour passer le reste de ses jours dans le repos. Les Etats de Pologne élurent MICHEL Koribut Wiesnowiski le 19 juin 1669. Jean Casimir vint en France, où Louis XIV le reçut, & lui donna le moyen de subsister en Prince de son rang. Ce Prince, qui étoit déja extrêmement valétudinaire, tomba malade à Nevers en 1672, & y mourut le 14 décembre. Son corps a été porté à Varsovie en Pologne, & son cœur est enterré dans l'église de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prez de Paris, dont il étoit Abbé, & où les Religieux lui ont fait élever un magnifique tombeau avec un éloge funébre. Le Roi Jean Casimir étoit courageux & prudent; mais il avoit peu de bonheur: il s'étoit trouvé à 17 ou 18 batailles qu'il avoit presque toutes gagnées. * *Mémoires du tems.*

CASIMIR (S.) Prince de Pologne, troisiéme fils de CASIMIR IV, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie, naquit l'an 1458. Dès sa jeunesse il se consacra à Dieu, & vécut dans son palais comme dans un monastere. Il garda une chasteté inviolable, malgré l'avis des Médecins qui lui conseilloient de se marier; & il fit paroître un zéle extraordinaire pour la Religion Catholique, employant toutes sortes de moyens pour extirper le Schisme des Rutheniens. Ce Prince fut élû Roi de Hongrie; mais il ne put en prendre possession, parce que Mathias Huniade, que les Hongrois avoient rejetté, le maintint dans son Royaume. Casimir revint en Pologne, passa les douze années qu'il vécut depuis, en menant une vie très sainte, & mourut le quatriéme mars 1482, âgé de 23 ans & cinq mois, & son corps fut porté dans l'église cathédrale de Wilna, capitale du Duché de Lithuanie, où il fit plusieurs miracles, qui obligérent le Pape Paul V, à le mettre au nombre des Saints. * Zacharie Ferrier de Vicence, Evêque de Guardia, *Vie de saint Casimir.*

MARKGRAVE DE BRANDEBOURG.

CASIMIR, Markgrave de Brandebourg, arriére-petit-fils de l'Electeur *Albert-Achille*, & fils du Markgrave *Frédéric*, qui fut le Chef de la ligne de Franconie, naquit le 17 septembre 1481. Sa mere étoit *Sophie*, fille de Casimir Roi de Pologne. A l'âge de dix ans il fut pourvû du Chapitre de Wurtzbourg; & en 1502, l'Empereur Maximilien le proposa pour l'Electorat de Mayence. Mais Casimir avoit plus de penchant pour les armes, & il en donna une preuve en 1502, n'étant que dans sa 21 année: voici le fait. Messieurs de Nuremberg l'ayant fait inviter d'une maniére peu civile, à une misérable fête du village d'*Affaltersbach*, il s'y rendit avec une bonne escorte, y tua 300 hommes & chassa les autres qui furent contraints de se retirer dans la ville. Il fit cette action de son chef & pendant l'absence de son pére. En 1515, il se chargea du gouvernement conjointement avec son frére *George*, afin de soulager leur pére. On dit que Casimir conduisit toujours par la main à la table son pére qui étoit aveugle & qu'il le reconduisoit aussi. En 1519, l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya à Francfort, & dans la suite Casimir se fit prêter hommage dans les Pais Autrichiens héréditaires, au nom du même Empereur. En 1520, il céda à l'Electeur Palatin *Frédéric* & quelques autres places que son pére avoit conquises, & il eut en échange quelques bourgs & villages sur les frontieres d'Eger. Peu de tems après il entra dans l'alliance de Souabe & aida à chasser Ulric *le Turbulent*, Duc de Wirtemberg, & à démolir plusieurs châteaux. En 1524, il indiqua dans son pais une assemblée du Clergé, mais elle n'eut pas lieu, parce que l'Empereur avoit défendu de disputer sur les matiéres de Religion. Dans le soulévement des Païsans, Casimir eut beaucoup à faire. Il dissipa les Rebelles par tout où ils s'attroupoient, & en fit plusieurs prisonniers. Comme plusieurs d'entre eux lui avoient fait dire, qu'ils ne le regarderoient plus, Casimir pour leur faire dire vrai, leur fit crever les yeux. Plusieurs autres furent décapitez, & sans son frére George, qui modera sa colére, il leur auroit fait souffrir de plus cruels tourmens. En 1527, l'Empereur Ferdinand I, pour lors Roi de Hongrie, l'envoya dans ce Royaume avec le caractére de Général pour combattre *Jean de Zips*. Casimir y mourut d'une diarrhée le 21 septembre de la même année. * Rentsch, *Brandenb. Cedernhayn.*

DUCS DE POMERANIE.

* CASIMIR I, Duc de la Pomeranie Antérieure, étoit fils de *Wratislas* & d'*Ida*, fille de *Canut* Roi de Danemark. Il étoit avec son frére Bogislas sous la tutelle du Prince Ratibor son oncle paternel, & ensuite sous la protection de Henri Duc de Saxe surnommé *le Lion*. Il avoit ordinairement sa résidence à Demmin. Il faisoit exactement observer la justice, & extermina les Voleurs de grand chemin. Il mourut, selon quelques-uns en 1181, & selon d'autres en 1187, dans la Palestine, laissant pour fils *Suantibor* qui fut pére du Duc Casimir III, qui régna fort paisiblement, & qui mourut en 1271. Sa race fut éteinte avec lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micraelii *Pomer. Chron.* Chytræi *Saxonia.* Speneri *Syllogæ.*

* CASIMIR II, Duc de Pomeranie fut fils de *Bogislas* II. Il s'appliqua extrêmement à repeupler les terres qui avoient été ravagées dans la guerre contre le Danemarc, & à bâtir plusieurs villes considérables. Il mourut en 1217, à Jérusalem. * Les mêmes.

CASIMIR III. *Voyez* la fin de l'article de CASIMIR I.

* CASIMIR IV, Prince de Stetin, fut fils de *Barnime* III, surnommé *le Grand.* C'étoit un vaillant Prince qui partagea la Régence avec ses fréres *Suantibor* & *Bogislas* VII. Otton de Baviére Electeur de Brandebourg soutenu du secours de Waldemar Roi de Danemarc, & de Frédéric, Comte Palatin du Rhin, tout tomba sur le corps. Eux de leur côté se jetérent sur la Nouvelle Marche de Brandebourg, & après avoir emporté quelques villes, assiegérent Koningsberg. Casimir reçut à ce siége dans le gosier un coup de fléche, dont il mourut à Stetin en 1373. Les deux autres fréres furent si heureux dans leur expedition, qu'ils battirent Otton qui vouloit faire lever le siége, & firent plusieurs prisonniers de marque parmi lesquels se trouva Gonthier, Comte de Lindow & de Ruppin, & contraignirent par là l'Electeur à en venir à un accommodement. * Les mêmes.

* CASIMIR V, Duc de la Pomeranie Ultérieure, fut fils de *Bogislas* V, & d'*Elizabeth*, fille de *Casimir* III, Roi de Pologne. Il fut élevé en Pologne à la Cour de son grand pére, qui lui donna en fief les Seigneuries de Dobrin & de Draboorg avec quelques châteaux. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Chevaliers de Prusse. Mais au siége du Fort de Sitorique qu'il forma par ordre du Roi Louis, il fut tué d'un coup de pierre. Il avoit épousé *Salomé*, fille de *Samovitus* Duc de Masovie, dont il n'eut point d'héritiers. * Les mêmes.

* CASIMIR VI fut fils du Duc *Suantibor*. Il n'eut pas contre les Electeurs de Brandebourg d'aussi heureux succès que son pére. Il fut mis en fuite près de New-Angermund en 1420 par l'Electeur Frédéric, & perdit après sa défaite quantité de villes: ensuite dequoi il fut obligé de faire à Tempelin, en 1427, un Traité par lequel il céda à l'Electeur la possession entiére de la Marche Uckerane. Il fut aussi contraint de souffrir les ravages des Hussites contre lesquels il avoit, à la priére de l'Empereur Sigismond, envoyé un secours de troupes. Pour tenir en bride la ville de Stetin il y fit bâtir un château, mais les Habitans l'obligérent à le raser. Il mourut en 1434, laissant de sa femme *Catherine*, fille de *Bernard*, Duc de Brunswik, *Joachim* qui lui succéda. * Les mêmes.

* CASIMIR VII, second fils d'*Eric* II, Duc de Wolgast, mourut peu de tems après son pére en 1474. On dit que sa mere *Sophie*, fille de *Bogislas* IX, avoit vécu en mauvaise intelligence avec son pére, & avoit avancé la mort de son fils. * Les mêmes.

* CASIMIR VIII, fils de *Bogislas* X, surnommé *le Grand*, naquit en 1494, & mourut à l'âge de 21 ans en 1515. * Les mêmes.

* CASIMIR IX, Duc de Pomeranie & Evêque de Cammin, fut fils du Duc *Philippe* I, & de *Marie*, fille de *Jean*, Electeur de Saxe, & naquit le 22 mars 1557, à Wolgast. Il étoit le plus jeune de ses fréres. Il se rendit en 1575, chez son frére *Jean Frédéric* à Stetin, & six mois après il fut fait Evêque de Cammin. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il alla visiter les principales Cours d'Allemagne, voyagea en Italie & dans les Pais-Bas, & revint fort capable dans sa patrie. Il gouverna son diocése avec un applaudissement universel, jusques à ce qu'au commencement de l'an 1604, il le résigna au Duc François son neveu. Casimir prit à la place l'administration des Sénéchaussées de Rugenwalde & de Butow & fit sa résidence à Rugenwalde, où il vécut paisiblement, ne s'appliquant qu'à faire fleurir l'Eglise & les Ecoles. A la mort du Duc *Barnime* son frére en 1603, il fit voir une grande modération en cédant volontairement à Bogislas XIII, son frére, la Régence de Stetin qui lui appartenoit de droit. Il ne se maria point, & mourut à Neuhausen près de Rugenwalde le dixiéme mai 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reusnerus, *n.* 473. Henninges, *p.* 317. Speneri *Syllogæ*. Hamaccius, *in Contumat. Hist. Polit.* Micraelius, *l.* 3. *Sect.* 32.

* CASIMIRSBORG, place de la Cassubie dans la Pomeranie, à l'est de Colberg, dont elle est éloignée de cinq ou six lieues, & au sud-ouest de Rugenwalde, à la distance d'environ sept lieues.

CASINI (François-Marie) Cardinal, natif d'Arezzo, Capucin, & Prédicateur du Palais Apostolique, qui avoit été nommé Cardinal du titre de sainte Prisque par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712, mourut à Rome le 14 février 1719, & y fut inhumé en l'église de son titre au Mont Aventin. * *Mémoires du tems.*

CASINO. *Voyez* CASSINO.

CASIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est situé sur le sommet d'une montagne, dans le Bolonois, aux confins de la Toscane, entre Bologne & Pistoye. * Mati, *Dict. Géogr.*

CASIPHIA. *Voyez* CHASPHIA.

CASIPOURI. *Voyez* CASSIPOURI.

* CASIS ou HEMEKETSIS, vallée dans la Tribu de Benjamin selon le P. Calmet, mais le passage qu'il cite de *Josué ch.* 18. *v.* 21. le nomme une ville.

CASIUS, montagne de l'Egypte, sur la côte de la Mer Méditerranée, proche du Lac de Sirbon, sur les confins de la Palestine, d'où elle s'étend au midi, vers les frontiéres de l'Arabie Déserte. Présentement on la nomme *Lariffe*, & le Lac de Sirbon s'appelle *le Golfe de Tenese* ou *le Baranguerias*. Au pié de cette montagne il y avoit autrefois une ville nommée *Casium*, fameuse par le sépulcre de Pompée, & par un temple dédié à Jupiter, surnommé *Casius*. Il étoit représenté avec une pomme de grenade dans la main. Il semble, dit le P. Dom Calmet, que le nom de *Casius* vienne du mot Hébreu *Kes* ou *Cas*, qui signifie *extrémité*, *terme*, parce que le Casius séparoit la Palestine de l'Egypte. * Strabon, *l.* 16. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CASIUS, montagne de Syrie près de Séleucie. Elle bornoit la Terre promise du côté du nord, comme l'autre Casius, montagne voisine de Péluse, la bornoit du côté du midi. * Le P. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASLETA. *Cherchez* CASSETA.

CASLEU, neuviéme mois des Hébreux de l'année ecclésiastique, & le troisiéme de l'année civile. Il répond aux mois de novembre & de decembre. Il tire son origine du mot Hébreu כסל, c'est à dire, Orion. *Job. ch.* 9. Il a 30 jours pleins. Les Juifs font un grand jeûne le septiéme de Casleu, à cause que le Roi *Joakim* perça d'un canif le livre des Prophéties de Jérémie, & les jet-

ta dans le feu, *Jérémie, ch. 36. v. 23.* Le quinziéme du même mois ils jeûnent à cause que dans ce jour Antiochus Epiphanès profana le temple de Jérusalem, & y plaça la statue de Jupiter Olympien. I. *Maccab. ch. 1. v. 57.* Le 25 de Casleu, Judas Maccabée purifia le temple, & en fit de nouveau la dédicace, II. *Maccab. ch. 1. v. 18.* On conserva religieusement la mémoire de cette consécration. C'étoit un jour de fête dont il est fait mention, *Jean, ch. 10. v. 22.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C A S L O N A, bourg d'Andalousie en Espagne, sur la riviére de Guadalimar, étoit autrefois une ville considérable, appellée par les Latins *Castulo*, avec Siége épiscopal, suffragant de l'Archevêque de Tolede. Près de ce lieu il y a des montagnes qui en prennent le nom, & qui sont célébres dans l'Histoire, à cause de la fameuse défaite des Maures par les Chrétiens, qui y tuérent deux cens mille de ces Infidéles, l'an 1202, sous le regne d'Alphonse Roi de Castille. * Rodéric de Tolede. Baudrand.

C A S L U I M, fils de Mefraim; dont les Philistins & les Caphtorins sont descendus. * *Genèse, ch. 10. v. 14. I. Chron.* ou *Paralip. ch. 1. v. 12.*

C A S M A N (Othon) mort en 1607, est Auteur de plusieurs Ouvrages, *Psychologia Anthropologica; Cosmopœia; Angelographia; Uranographia; Systema Politicum; Anti-Socinus; &c.* * Konig, *Biblio. Vetus & Nova.*

C A S M I L L U S. *Voyez* C A M I L L U S.

C A S M I R, C A S S E M I R E ou K A C H E M I R E, province de l'Empire du Grand Mogol. *Voyez* K A C H E M I R E.

C A S O L I, bourg avec un château & titre de Principauté, dans l'Abruzze Citerieure, province du Royaume de Naples, à trois lieues de Lanciano, vers le sud-ouest ou l'occident méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A S O L I S (Philippe de) de Reggio, mort en 1391, a écrit *de Testament. & Succes.* Si l'on en croit Pancirolle, il prenoit le titre de Docteur des Docteurs de son tems.

C A S O N I (Guy) Italien, natif de Serravallé, dans la Marche Trévisane, qui vivoit au commencement du XVII siécle vers l'an 1610, apprit les Langues & le Droit, & s'établit à Venise, où il contribua à l'établissement de l'Academie de *gl' Incogniti*, & étant retourné dans son païs, il s'éleva par son mérite jusques aux premiéres charges. Il a laissé divers Ouvrages en sa Langue naturelle, comme *la Vie du Tasse; La Magia d'Amore; Discorsi dell' Imprese; Il Teatro Poetico, &c.* * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

C A S P E, bourg d'Espagne en Aragon, avec un ancien château sur la riviére d'Ebre, qui y reçoit celle de Guadaloupe, à trois lieues des frontiéres de la Catalogne, & à douze au dessous de Saragosse en descendant vers Tortose. Ce fut là que Ferdinand, Infant de Castille, & Duc de Pegnafiel, fut déclaré Roi d'Aragon le 24 Juin 1412, par les neuf Electeurs que les Etats de cette Couronne avoient choisis. Il en avoit gagné six à force de présens, & par les intrigues de Pierre de Lune, dit Benoît XIII, qui avoit besoin de son appui, pour se maintenir dans le Schisme. * *Voyage d'Espagne.* Baudrand. Bourgon, *Geogr. Histor.*

C A S P H I N ou C A S P I N. *Voyez* C A S P I N.

C A S P H O R ou C A S B O N. *Voyez* C A S B O N.

C A S P I E ou C A S P I E N N E (Mer) grand Lac d'Asie, entre la Tartarie, le Royaume de Perse, la Géorgie, & la Moscovie. Il est séparé de toutes les autres mers, avec lesquelles il n'a aucune communication connue: ce qui oblige à supposer qu'elle se décharge par des canaux souterrains dans la Mer Noire, de laquelle elle est pourtant éloignée par tout de cent lieues, ou dans le Golfe de Balsora ou dans la Mer des Indes. Les anciens Géographes ne sont pas d'accord touchant sa figure & son étendue. La plupart des Anciens croyoient que c'étoit un Golfe de l'océan septentrional, comme le bras de mer qui s'étend entre la Perse & l'Arabie, en est un du méridional. Strabon, Mela & Pline, ont été de cette opinion; mais Herodote, Diodore de Sicile, Aristote même, l'ont depeint comme un lac, & c'en est un en effet. Ceux du païs, & tous les autres peuples l'appellent *mer*, selon la coutume des Géographes anciens & des modernes, qui donnent ce nom à tous les grands amas d'eaux renfermées entre les terres. Ainsi le Lac Asphaltide & le Lac de Tibériade dans la Palestine, sont vulgairement appellez *mers*; le premier, Mer Morte; & le second, Mer de Genézareth, ou de Galilée. Il en est de même en Europe des Lacs de Constance & de Genéve, celui-ci étant nommé par les Allemands *Genfersée*, & l'autre *Constanzersée* ou *Bodensée*, c'est à dire, *Mer de Geneve & Mer de Constance.* Ainsi les Hollandois appellent *Haerlemmer-Meer* le Lac de Harlem, qui n'a environ que huit ou dix lieues de tour. Quant à la situation de la Mer Caspienne, les anciennes cartes l'étendent du couchant au levant, & les Modernes du midi au septentrion, lui donnant une figure presque ovale & environ six cens lieues de circuit. D'autres la font longue de huit cens milles, & large de six cens cinquante milles, & assûrent qu'en hiver elle se gele pour la plus grande partie. On la connoît mieux présentement, depuis que le Czar y a envoyé faire des observations; & on peut s'en tenir à la carte que Monsieur Delisle en a donné sur les Mémoires que ce Monarque a envoyez à l'Académie Royale des Sciences. On l'appelloit aussi *Mer d'Hyrcanie* du nom d'une province de Perse, aujourd'hui *Ghilan*, qu'elle a au midi. On la nomme à présent *Mer de Tabaristan, de Backu, de Sala, &c.* à cause des païs ou villes qui sont sur ses côtes. * Texeira. Baudrand. Tavernier, &c.

C A S P I E N N E (Mer) *Voyez* C A S P I E.

C A S P I E N N E S (Portes) certains détroits & passages difficiles entre des montagnes escarpées, proche de la Mer Caspienne, vers la ville de Derbent, dans la province de Schirvan, qui dépend du Royaume de Perse. Le nom de *Derbent* signifie *porte étroite*, & les Turcs appellent cette ville *Demir-capi*, c'est à dire, *porte de fer*: ce qui a du rapport au nom de *portes Caspiennes*. On tient que ce passage fameux est fait à la main & taillé dans le roc, l'espace de huit milles pas, & que dans sa plus grande largeur à peine y a-t-il lieu pour un chariot. Quelques Modernes nomment ces passages *portes de Teflis*, qui est une ville du Gurgistan, autrement de la Georgie particuliére. Les Orientaux croyent qu'Alexandre *le Grand* fit faire une longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le passage dans la Perse aux peuples du Nord, appellez par eux Gog & Magog. La muraille bâtie par Alexandre d'Hou-Caznein, bien different d'Alexandre *le Grand*, est nommée par les Arabes, la digue d'Alexandre, ou le rempart de Gog & Magog. Elle fut ruinée par le tems, ou par l'effort des Scythes; mais *Yezdegerd* fils de Baharam Roi de Perse la fit réparer, & Chosroès, surnommé *Nuschirvan*, un de ses successeurs, acheva de la fortifier. La Province de Schirvan étoit nommée autrefois le *siege d'or*, parce que le Roi de Perse avoit permis au Gouverneur de cette province de s'asseoir, en rendant la justice, sur un thrône d'or, en considération de l'importance du poste qu'il gardoit. On dit qu'Artaxerxès Ochus ayant conquis l'Egypte, en transporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche de la Mer Caspienne. Orose dit que les Juifs transportez sur les bords de cette mer, s'étoient fort multipliez de son tems, & espéroient d'en revenir pour peupler la Judée. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

C A S P I E N S (Monts) chaîne de montagnes en Asie, qui s'étendent du septentrion au midi, entre l'Arménie, & la Mer Caspienne.

C A S P I E N S, peuples de Scythie, voisins des Hyrcaniens, & de ce grand Lac qui a été appellé de leur nom, *Mer Caspienne.* On dit que lorsque leurs péres & leurs méres avoient atteint un grand âge, comme de soixante & dix ans, ils avoient accoutumé de les renfermer dans un lieu étroit, où ils les laissoient mourir de faim. *Strabon, l. 11.* Ils avoient des chiens cruels & terribles que le Poëte Valerius Flaccus dépeint au *l. 6.*

C A S P I N ou C A S P H I N, ville de Judée, dont les Habitans eurent la témérité de se revolter contre les Juifs de Jérusalem du tems de Judas Machabée, l'an cinquante-neuf avant Jesus-Christ. Se confiant trop sur leurs murs, sur leurs forteresses, sur une puissante garnison & sur la quantité de vivres & de munitions dont ils étoient pourvus, ils osérent insulter ce Général & le charger d'injures & d'outrages. Judas se mit en devoir de reprimer cette insolence. Après avoir fait sa priére, il donna l'assaut à cette ville rebelle, la prit par force, & fit un si grand carnage de ses Habitans, & de tous ceux qui s'y étoient refugiez, que l'étang qui en étoit proche & large de deux stades fut entierement rougi & teint de sang. II. *Maccab. ch. 12.* Le P. Calmet dit que Caspin est la même chose que Hésébon. *Voyez* C A S B O N.

* C A S P I U S (Georges) de Hanovre, célébre Medecin, a publié *Responsio ad Benevoli viri Grangerii Admonitionem, de Cautionibus in sanguinis missione adhibendis; Castigatio Animadversionis ejusdem Grangerii adversus Leonardum Botallum.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 259.*

C A S S A G N E (Jacques) de la ville de Nîmes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de Saint-Etienne. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1661, à la place de Saint-Amant. Cassagne avoit beaucoup d'esprit. Il commença à se faire connoître par une espéce d'instruction en vers qu'il faisoit faire au Roi *Louis* XIV, par *Henri* IV. Cet Ouvrage le fit choisir par Monsieur *Colbert* pour être d'une petite Academie qu'il établit pour les Devises, les Medailles, les Inscriptions, & autres choses semblables. On a de lui une preface qui est au devant des Oeuvres de Balzac, & une autre à la tête de la Traduction de l'Orateur de Ciceron. On estime beaucoup ces préfaces & cette Traduction qui est de la façon de Cassagne. Monsieur de Péréfixe, Archevêque de Paris, faisoit tant de cas de l'Abbé de Cassagne, qu'il le chargea de faire un *Sermonaire*, ou un certain nombre de Sermons en faveur de son diocése pour y être prêchez à toutes les grandes Fêtes de l'année, dans les eglises où il ne se trouveroit pas d'habiles Predicateurs. Mais la mort qui l'enleva au mois de mai de l'an 1679, l'empêcha de mettre la derniére main à cet Ouvrage. Au reste, quoique Boyleau dans sa troisiéme Satire l'eût associé à *Cotin*, il fut assez sage pour n'en témoigner aucun ressentiment à l'Auteur de la Satire. * *Oeuvres de Boileau, édit. de Genève, in quarto. tome 1. p. 30. & 31.* Perrault, *Parallèle des Anciens & des Modernes, &c. tome 2. p. 176, &c.*

C A S S A I G N E, ville de France dans la Gascogne, au diocése de Condom, auprès de la riviére de Losse.

* C A S S A L E G A S, C A S A L E G A S & C A S A L L A G A S, village d'Espagne. Il est dans la Castille Nouvelle au nord-est de Talavéra, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

C A S S A N ou G A Z A N K H A N, étoit fils d'A R G O U N K H A N, Empereur des Mogols, dans la Perse, & lui succéda après la mort de Baidu, qui fut tué en Arménie par l'Emir Névruz, l'an de Jesus-Christ 1293, & de l'hégire 693. Le Christianisme avoit été le plus grand crime de Baidu. Casan qui y étoit engagé, l'abjura pour monter sur le thrône, & prit le nom de Sultan Mahmoud. Après avoir défait dans le Khorassan quelques-uns de ses parens qui lui disputoient la Couronne, il en donna le Gouvernement à l'Emir Névruz, qui avoit commandé son armée contre ses compétiteurs; mais sur de faux rapports il fit marcher contre lui Cutlucschah, qui lui envoya la tête de ce malheureux l'an de J. C. 1295, & de l'hégire 695. Il fit aussi faire le procès à son Visir Sadr-Géhan; il vainquit Nasser fils de Calaoun Roi d'Egypte, auprès de la ville d'Emesse en 1299; il subjugua toute la Syrie, perdit une bataille contre le même Nasser auprès de Damas en 1302, sous la conduite de Cutlucschah, & mourut l'an 1304 de Jesus-Christ, & de l'hégire 704 extrêmement regreté de ses Sujets. Il fut enterré à Scham-Gazan où il avoit fondé une mosquée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C A S S A N ou C A S I A N, Bacha de Soliman Empereur des Turcs, fut envoyé par ce Prince en Hongrie, où il fit de grands dégâts, & où il fut tué dans une bataille, que lui livra le Prince Palatin l'an 1532. * *Cuspinian. de Caesaribus.*

CASSAN, CASSIAN, CASCAN, CASCHAN ou KASCHAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSAN, ville & bourg. *Cherchez* CASSANO.

CASSANDER, fils d'*Antipater*, irrité de ce que son pére ne lui avoit laissé par testament, que le commandement de quelques troupes, & de ce qu'il avoit choisi Polyperchon pour Ministre d'Aridée Roi de Macédoine, & pour Tuteur des fils d'Alexandre *le Grand*, se ligua avec Ptolomée fils de Lagus, & avec d'autres Chefs pour détruire son Concurrent. Ce fut dans la seconde année de la CXV Olympiade, & 319 avant l'Ere Chrétienne. Mais Olympias, mére d'Alexandre *le Grand*, & ennemie personnelle de Cassander, ayant été rappellée en Macédoine par Polyperchon, y fit mourir cent personnes des plus considérables du parti de Cassander, outre le Roi Aridée & sa femme Euridice. Cassander pour s'en venger, vint assiéger cette cruelle Princesse dans Pydne, ville de Macédoine, qu'il prit l'an 316 avant l'Ere Chrétienne. Par le traité de capitulation, Olympias avoit eu la vie sauve: Cassander la lui ôta l'année suivante, & épousa Thessalonice, sœur du grand Alexandre. Ensuite il s'occupa à affermir sa domination dans la Gréce, à dompter le reste de la Macédoine, & s'unit avec Séleucus & Lysimachus, contre le redoutable Antigonus. Après quelques succès différens, ils conclurent un traité avec lui, par lequel Cassander devoit retenir le souverain commandement en Europe jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils d'Alexandre *le Grand* & de Roxane, fût en âge de gouverner. Mais le perfide Cassander y mit ordre, & le fit mourir avec sa mere sur la fin de l'année 311 avant l'Ere Chrétienne. Il persuada à Polyperchon de se défaire d'un autre fils d'Alexandre, nommé Hercule; & trois ans après sa mort il usurpa le nom de Roi. Ne pouvant avoir la paix avec Antigonus & son fils Démétrius, il se ligua encore une fois avec les deux Rois, Séleucus & Lysimachus. Après avoir uni ses troupes à celles de ses Alliez, avec leur armée commune de soixante & quatre mille hommes de pié, de dix mille cinq cens chevaux, de quatre cens éléphans, & de six-vingt chariots de guerre, contre soixante & dix mille hommes de pié, dix mille chevaux, & soixante-quinze éléphans, il remporta une grande victoire près de la ville d'Ipsus, en Phrygie, sur la fin de l'année 301 avant l'Ere Chrétienne, en la quatriéme année de la cent-dixhuitiéme Olympiade. Il mourut hydropique trois ans après cette victoire. Son régne fut de dixneuf ans. Il laissa trois fils de sa femme Thessalonice, *Philippe* qui ne régna qu'un an, *Antipater* & *Alexandre* qui se firent la guerre pour la succession de leur pére. * Justin, *l.* 14. 15. & 16. Plutarque, *Vie de Démétrius & de Pyrrhus*. Diodore de Sicile, *l.* 19. Eusébe, *dans sa Chron.*

CASSANDER (Guillaume) Auditeur de Rote, & Evêque en *Sardaigne*, a recueilli les Décisions de la Rote, depuis 1513 jusqu'en 1525, selon l'ordre des Décrétales. * *Biblioth. Hist. & Chron. des principaux Auteurs & Interprètes du Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs états & provinces depuis Irnerius, &c.* par Denys Simon, Cons. de Paris, *in-douze*, 1692.

CASSANDER (George) de Bruges, ou, selon d'autres, de l'isle de Cassandt, né en 1515, étoit un des savans hommes de son tems, & possédoit parfaitement les Langues, le Droit, les Belles Lettres & la Théologie. Il enseigna à Bruges, & ailleurs, avec une très-grande réputation; depuis il s'attacha aux Controverses touchant la Religion, & publia un livre, dont le titre étoit *du devoir de l'homme pieux, dans les différens de Religion*. Il n'y mit point son nom; & François Baudouin, qui l'apporta le premier en France, passa pour en être l'auteur: ce qui lui fit des affaires avec Calvin, qui écrivit contre lui. Baudouin se défendit dans une préface qu'il mit à la tête des livres d'Optat, adressée *Joanni Cassandro* pour Calvin, & dans un livre exprès sur la Loi *de Libellis famosis*, où il nie qu'il soit Auteur de ce Traité. Calvin fit une réponse aigre à Baudouin. Cassander se découvrit alors, & fit une défense de cet Ouvrage, qui fut encore attaqué par un écrit Allemand, auquel Cassander fit aussi une réponse. Cet Ouvrage déplut non seulement aux Protestans, mais aussi à des Catholiques qui en furent scandalisez. Jean Hesselis, Bredembachius & Robert Cenalis écrivirent contre lui. Son dessein fut néanmoins approuvé des personnes modérées, & les Princes d'Allemagne jugérent qu'il n'y avoit personne plus propre que lui pour pacifier les différens de la Religion. Le Prince Guillaume de Cléves le pria de venir chez lui, pour s'opposer aux Anabaptistes; & il étoit à Duisbourg en 1564, lorsque l'Empereur Ferdinand lui écrivit le 24 juin, pour lui persuader de le venir trouver à Vienne. Cassander s'excusa sur la goutte, qui l'avoit retenu au lit la plus grande partie de l'année. L'Empereur lui manda par d'autres lettres du 15 juillet, que puisque sa santé ne lui permettoit pas de travailler à la réunion des esprits par sa présence, il y contribuât au moins par ses Ecrits & par son conseil, qu'il fit un abrégé de la Doctrine Chrétienne, & qu'outre les anciens articles de la Foi Catholique, qui ont toujours été hors de toute controverse, il expliquât encore ceux qui étoient controversez. Il travailla à cette consultation qu'il fit imprimer, & l'envoya à l'Empereur Maximilien II; car Ferdinand étoit déja mort. Ce fut le dernier Ouvrage qui partit de cet excellent homme, qui étoit éloigné de toute passion, & qui profes-*soit* sincérement la vérité que Jésus-Christ a laissée à son Eglise. Il avoit joint, comme dit M. de Thou, à la connoissance qu'il avoit des choses saintes, une grande candeur d'ame, & une grande modération. Le zéle qu'il avoit pour cette réunion, & pour la paix de l'Eglise, lui a peut-être fait un peu trop accorder aux Protestans; mais il est toujours demeuré uni à l'Eglise Catholique, & il a déclaré qu'il se soumettoit à son jugement, & condamnoit hautement les auteurs du Schisme & leurs principales erreurs. Il étoit doux, humble & modéré, patient dans les maux, & d'un désintéressement achevé. Dans toutes les disputes qu'il a eues, il n'a point témoigné d'aigreur ni d'animosité. Il n'a jamais rendu injure pour injure, & l'on n'a point remarqué dans les mœurs ni dans ses Ecrits, aucun vestige de présomption, ni d'arrogance. Il a fui la gloire, les honneurs & les biens, & a vécu caché & retiré, n'ayant d'autre pensée ni d'autre desir, que de procurer la paix de l'Eglise, d'autre occupation que l'étude, d'autre emploi que de composer des Ouvrages qui pussent être utiles au public, ni d'autre passion que celle de connoître & d'enseigner la vérité. Outre les Oeuvres de Vigilius Evêque de Thapse, qu'il publia avec celles de Vigilius Evêque de Trente, & un Traité d'Honoré d'Autun, *de Prædestinatione & Gratia*, qu'il publia, mais fort défiguré, nous avons encore de lui, *Commentarius de duabus in Christo naturis; De Baptismo infantium; De Origine Anabaptisticæ Sectæ; Liturgica; Traditionum veteris Ecclesiæ defensio; Epistolæ; Suppputatio ex commentariis Romanorum & Græcorum ad mentem Flandricam, &c.* George Cassander mourut le troisiéme février de l'an 1566. Son corps fut porté dans l'église de saint François, où il fut accompagné du Magistrat de la ville & de toute l'Université, & fut enterré devant le grand autel. & Corneille Gualter son bienfaiteur & son ami inséparable fit son oraison funébre. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Paris *in folio* en 1616. On convient qu'il est le premier qui a écrit de la Liturgie avec quelque connoissance de ses vrais principes. La Consultation de Cassander ne satisfit ni les Catholiques ni les Protestans. C'est ce que Cassander avoue lui-même dans une de ses lettres. *Ab utraque parte*, dit-il, *plagas accipimus, & ab illis lapidamur*. M. Naudé donnant son sentiment sur les deux plus fameux personnages qui ont entrepris d'accorder la Religion Catholique & la Protestante, savoir *Cassander*, & *Melchior Cana*, dit que le premier a montré dans ce dessein, moins *d'esprit que de piété*, & que le second a donné plus de preuves d'un *bon jugement que d'une piété sincere*. * De Thou, *Hist. l.* 28. 36. & 38. Valere André, *Bibliot. Belgica, p.* 259. & *suiv.* Sponde, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, p.* 276. & *suiv.* de l'édit. de Hollande, 1715.

CASSANDER, (François) Savant François, vécut vers la fin du XVII siécle. Il étoit fort versé dans le Grec & dans le Latin, & écrivoit de bons vers François. Mais ses maniéres rebutantes & grossiéres dans la conversation, le firent mépriser généralement, de sorte qu'il n'a jamais rien obtenu & a toujours vécu dans la pauvreté. La misére dans laquelle il avoit passé sa vie l'avoit rendu si chagrin, que sur son lit de mort on eut bien de la peine à lui faire reconnoître, qu'il devoit à Dieu quelque amour ou quelque reconnoissance, croyant, disoit-il, que cet Etre avoit pris trop peu de soin de lui pendant sa vie. Il a traduit en François les derniers tomes de l'Histoire de M. de Thou, & écrit un livre intitulé *Parallèles Historiques*. On a aussi de sa façon une très-bonne Traduction de la Rhétorique d'Aristote. * *Remarques sur la premiére Sat. de Boileau, v.* 1.

* CASSANDRA FIDELIS. *Voyez* CASSANDRE FIDELE.

CASSANDRE, fille de Priam, Roi de Troye, & d'Hécube. On dit qu'elle fut aimée d'Apollon, qui lui donna l'esprit de prophétie, en échange des derniéres faveurs qu'elle lui devoit accorder; mais Cassandre refusa de lui tenir parole, dès qu'elle se sentit en possession de l'art de prédire: de sorte qu'Apollon irrité, & ne pouvant se rétracter, voulut qu'on n'ajoûtât jamais foi à tout ce qu'elle pourroit prédire. Ainsi on se moqua de ses oracles, lorsqu'elle annonça par avance les malheurs de Troye. Après la ruine de cette ville, elle fut violée par Ajax le Locrien, fils d'Oïlée dans le temple de Minerve, quoiqu'elle embrassât la statue de Pallas; ensuite elle fut traînée hors de ce temple d'une maniére tout à fait ignominieuse. Les Grecs ayant partagé entre eux le butin de la ville de Troye, Cassandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperdument. Ce Prince l'ayant emmenée en son pays, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être assassiné par sa femme Clytemnestre, & par son adultére Egisthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour son malheur; mais étant arrivé dans son Palais, & sortant du bain pour se mettre à table, sa femme Clytemnestre lui fendit la tête d'un coup de hache, l'ayant auparavant embarrassé d'une chemise sans issue; & le voyant expiré sur Cassandre, elle l'assomma de la même maniére. Mais quelques jours après, Oreste fils d'Agamemnon entrant à la dérobée dans la maison, tua sa mere, l'adultére de sa famille, & le meurtrier de son pére. * Homére, *Iliade & Odyssée*. Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 246. & 403.

CASSANDRE FIDELE, ou CASSANDRA FIDELIS, femme savante Vénitienne, vivoit dans le XVI siécle. Sa famille qui étoit originaire de Milan, s'étoit établie à Venise, où Cassandre naquit vers l'an 1465, d'Angelo Fidelis. Elle apprit non seulement la Langue Gréque & la Latine, mais encore l'Histoire, la Philosophie & la Théologie. Les Papes Jules II, & Léon X, Louis XII Roi de France, Ferdinand Roi d'Arragon, Elisabeth Reine de Castille, le Duc de Milan, & tous les Princes d'Italie lui donnérent des témoignages de leur estime. Les Savans admirérent son érudition, & plusieurs vinrent même lui rendre visite à Venise. Elle soutint à Padoue des Théses de Philosophie pour un de ses parens nommé Bertucci Lamberti, Chanoine de Concordia, & elle y prononça une belle Harangue qui fut imprimée. Elle épousa *Mario* Marpelio, Medecin de Vicence, qu'elle suivit à Rhetimo, & à son retour elle le perdit à Venise, vers l'an 1521, comme on le voit dans une des lettres de Cassandre Fidele au Pape Léon X. Elle étoit alors dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Après ce malheur elle resta toujours veuve; & on dit que sur la fin de sa vie elle fut Supérieure des Hospitaliéres de saint Dominique, où elle mourut âgée de 102 ans vers l'an 1567. Nous avons un Recueil de quelques unes de ses Epîtres. On lui attribue d'autres Ouvrages, *De Litterarum laudibus; de Scientiarum ordine, &c.* * Ange Politien, *l.* 3. *Epist.* 17. Fulgose, *Rerum Memorab. l.* 9. *c.* 3. Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror. &c.*

CASSANDRIA ou SCHIATTO, ville Archiépiscopale de la Macédoine dans la Gréce. Elle est sur la pointe du Cap Cassandre à une lieue de la ville de ce nom, & environ à vingt-sept de la ville de Salonichi du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSANDRIA autrement CASSANDT. *Voyez* l'art. qui suit.

CASSANDT ou CASSANT, petite isle des Païs-Bas, sur la côte de Flandre, vis à vis de l'Ecluse. Il y a un village & une forteresse de ce nom & dans quelques cartes on les trouve sous le nom de *Cassandria*. Les Hollandois en sont les maîtres, & ils la prirent au commencement du XVII siécle, pendant que les Espagnols assiégeoient Ostende. L'isle de Cassandt a été autrefois plus grande qu'elle n'est à present; mais les tempêtes & les flux & reflux de la mer l'ont diminuée de plus de la moitié. * Strada, *Guerre de Flandre*. Sanson.

CASSANDT, village, &c. *Voyez* l'article précédent.

CASSANO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citerieure, avec titre de Principauté, & Evêché suffragant de Cosence. Elle est peu considérable, & est située près d'une petite riviere, dite *Liese*. * Sanson. Baudrand.

CASSANO, gros bourg sur l'Adda dans le Milanois, entre Crême & Bergame. Il est connu par la défaite de l'armée Impériale, sous le commandement du Prince Eugène de Savoye, par le Duc Vendôme, conduisant l'armée de France, le 16 août 1705. *Voyez* l'article de LOUIS XIV. * Sanson.

CASSANT. *Voyez* CASSANDT.

CASSARDI ou CASEARD (François) Cardinal du titre de saint Martin, Archevêque de Tours, & Docteur en Droit Canon & Civil, vivoit dans le XIII siécle, & étoit natif du Payet dans le diocèse de Grenoble en Dauphiné. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX, *en* 1237, & mourut à Lyon au mois d'août de la même année. * Hilarion de Coste, *des Dauph. Frdon*, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 774.

CASSARO, anciennement *Cacyrum*, gros bourg de la Vallée de Noto en Sicile, sur la riviere de Jaibali, à quatre lieues de son embouchure dans la Mer Ionienne, & à six de *Syracuse* du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSE, (le Banc de la) écueil fort dangereux de la Mer Méditerranée, est entre l'isle de Sardaigne & celles de Majorque & de Minorque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSEL ou KESSEL, *Castellum Cattorum*, *Cassilia*, & *Cassella*, ville d'Allemagne, dans le Cercle du Haut-Rhin, & capitale du Landgraviat de Hesse. Elle est située sur la riviere de Fulde, au nord-ouest de Marpurg dont elle est éloignée d'environ 17 lieues, & au sud-est de Paderborn, à la distance d'environ seize lieues. C'est le séjour ordinaire des Landgraves de Hesse-Cassel. Celui d'aujourd'hui est *Frederic*, *Roi de Suede*. Cassel est une ville très-bien fortifiée, avec une bonne citadelle. Elle est grande & assez bien bâtie, & il s'y fait un grand commerce de laines. Quelques-uns la prennent pour le *Stereontium* de Ptolomée; mais ce n'est pas le sentiment de Bertius. * Sanson. Baudrand.

CASSEL, ou MONT-CASSEL, *Mons Cassellus*, *Castellum Morinorum*, petite ville des Païs-Bas en Flandre, est située sur une montagne, à quatre lieues de Bergue-Saint-Vinox, d'Aire & de Terouanne. Elle est ancienne, assez bien fortifiée, avec maison considérable; & de ses remparts on découvre dans la plaine, environ trente villes, ou bourgs: il y a un vieux château, & l'on y tient des foires aux mois d'août & de janvier. Le Roi Philippe *Auguste* prit cette ville en 1213, & elle a été depuis prise & reprise, en différentes occasions; mais elle est célebre par diverses batailles qu'on y a données, & dont deux ont été gagnées par deux Philippes de France. Le Roi Philippe *de Valois* y défit le 22 ou 23 d'août de l'an 1328, les Flamans qui s'étoient revoltez contre leur Comte: dans le XVII siécle, le onziéme du mois d'avril de l'an 1677, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, y défit Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, qui commandoit les armées d'Espagne & de Hollande. Le Duc d'Orléans assiégeoit Saint-Omer, dans le tems que le Roi étoit occupé au siége de Cambrai, & le Prince d'Orange vouloit jetter du secours dans la premiére de ces places. S'avança à la tête d'une armée nombreuse. Le Duc sortit de ses lignes, & vint à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il défit, & retourna ensuite au siége de Saint-Omer, qu'il emporta peu de jours après. * Mezeray. *Memoires du tems*.

CASSELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASSELLO, anciennement *Pracavius*, montagne d'Italie, dans l'Etat & près de la ville de Gênes. Elle avance dans la mer un cap qu'on appelle le Cap de la lanterne, où il y avoit autrefois un château qui a donné le nom à la montagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSEM, frére d'*Ali Ben-Hamet*, troisiéme Calife des Arabes Mahometans en Espagne, fut élevé sur le thrône après la mort de son frére. Hairam un des principaux Seigneurs d'entre les Arabes, se souleva contre lui, & fit proclamer un autre Calife nommé *Merindus*, qui étoit du sang royal: mais la ville de Grenade ne voulant point le reconnoître, il se vit obligé de l'assiéger, & fut tué sous les murailles. Cassem ne laissoit pas cependant d'être reconnu dans Seville, lorsque la ville de Cordoue prêta hommage à *Iahia* fils d'Ali Ben Hamed son neveu: mais le régne d'Iahia ne fut pas long: car les Cordouans, qui changeoient fort légérement d'inclination, s'étant dégoûtez de lui, rappellérent Cassem, qu'ils avoient chassé. Ce Prince ne fut pas plûtôt rétabli sur le thrône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique, pour s'y affermir; mais cette entreprise fit soulever de nouveau cette ville mutine, de sorte qu'il se vit encore une fois chassé, sans espérance de retour: car Iahia son neveu ayant repris sa place, se saisit de sa personne, & lui fit finir ses jours en prison. * Ben Schunah. D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

CASSEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSENA, ville de la Nigritie en Afrique, est capitale du Royaume de Cassena, borné au nord par le Desert de Lempta, au midi par le Niger ou Nil des Négres, qui le sépare du Royaume de Zegzeg, par celui de Cano au couchant, & par celui de Gangara au levant. Outre Cassena sa capitale, on y met encore Tiera & Nébrina. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. M. Delisle donne à ce Royaume des bornes fort différentes de celles que lui a données Sanson.

CASSENEUIL, petite ville de Guienne dans l'Agenois, à cinq lieues d'Agen, sur la riviere de Lot. Il y avoit autrefois une maison royale, où l'Empereur Charlemagne se plaisoit fort, & où naquit Louis *le Debonnaire*, son fils, en 778. Quelques-uns qui placent cette maison royale sur la Garonne, dans le diocèse de Bazas, auprès du village appellé *le Condres*, ou *Quadres*, croyent & disent qu'elle étoit au lieu où est maintenant Casseuil. Il y en a d'autres qui ont cru que ce château royal étoit dans le Poitou, parce qu'il y a encore un village qui se nomme Chasseneuil; mais cette derniere opinion est contraire à tous les titres anciens. A l'égard de ceux qui croyent que cette maison royale étoit sur la Garonne, on peut leur accorder qu'il y en a eu une à Casseuil; mais celle qui est nommée Casseneuil, & où naquit Louis *le Debonnaire*, n'étoit pas en ce lieu, parce que tous les titres la mettent dans le diocèse d'Agen; & Casseuil sur la Garonne est constamment du diocèse de Bazas. * Aimoin, *De Mirac. S. Bened.* Belli, *Hist.* [illegible] Du Chêne, *tome* 2. Mabillon, *De Re Diplomatica*.

CASSERIUS (Julien) Medecin, a vécu au commencement du XVII siécle, en 1608. Il étoit de Plaisance en Italie, né de pauvres parens, & fut d'abord Domestique, puis Disciple d'Aquapendente, à Padoue. Il avança tellement dans la connoissance des secrets de la Medecine & de la Chirurgie, qu'après la mort d'Aquapendente il obtint sa Chaire de Professeur dans l'Université de Padoue, où il mourut âgé de 60 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De vocis auditusque organis*, *Historia anatomica*; *Pentastheion, hoc est de quinque sensibus Liber*, &c. * Thomasini, *Elog. Doct. Vir. partie* 1. Vander Linden, *de Script. Med.* &c.

CASSETA, (Salvus ou Galvus) Religieux Dominicain, né à Palerme en Sicile, fut fait Bachelier en 1445, Censeur Général de la Foi en Sicile l'an 1468, Maître du Sacré Palais l'an 1474, & enfin Général de son Ordre en 1481. L'année suivante le Pape Sixte IV, qui l'estimoit beaucoup, l'envoya en Allemagne pour des affaires importantes; & ce fut en ce tems qu'il fit ouvrir le tombeau d'Albert *le Grand*. Il écrivit la Vie de saint Vincent Ferrier, qui n'a pas été publiée, & mourut peu après son retour d'Allemagne à Rome le 15 septembre 1483. * Leandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ord. Præd.* *l.* 1. Antonin de Sienne. Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CASSIA ou KETSIHA, nom de la seconde des filles que Job eut après sa disgrace. * *Job*, *ch.* 42. *v.* 14.

CASSIA ou CIVITA DI CASSIA, ville d'Italie. *Voyez* CASCIA.

CASSIA, ou DE CASSIA, (Simeon) *Cherchez* FIDATI.

CASSIAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSIDAIRE, *Cassidarius*, celui qui avoit le soin & l'intendance des casques & des armures de tête dans les arsenaux à Rome. * *Antiquitez Grecques & Romaines*.

CASSIEN Auteur d'une Chronographie, ainsi que l'assure saint Jérôme au Traité des Historiens Ecclesiastiques, *ch.* 38, sur le témoignage de saint Clément d'Alexandrie: cet Auteur étoit Chrétien.

CASSIEN, (S.) Martyr, fut le premier Evêque de Sében, dont le siége est maintenant à Brixen ou Brixinon dans le Comté de Tirol en Allemagne. Après y avoir fait bâtir une église en l'honneur de la sainte Vierge, il en fut sacré Evêque par Fortunat, Patriarche d'Aquilée en 350. Les Infidéles le chassérent depuis, & il se retira à Rome, puis à Cornelium, aujourd'hui Imola dans la Romagne, où il tint une Ecole publique; mais il fut pris en 365, par ordre de Julien *l'Apostat*, & il fut exposé à ses Ecoliers qui le firent mourir à coups de stilet. Prudence a fait une description élégante de son martyre. * Wiguleius ou Wigeius Hund à Sultzemmos, *Metropolis Salisburgensis*. Petr. de Natal. *l.* 7. Prudentius, περὶ στεφάνων, *hymne* 14.

CASSIEN (Jean) Scythe de naissance & célébre Solitaire, florissoit dans le cinquiéme siécle. Il passa les premiéres années de sa jeunesse dans le monastére de Bethléem, où il s'unit très-particuliérement avec le Moine Germain. De là ils allérent ensemble en Egypte & dans la Palestine, & après y avoir demeuré sept ans, ils retournérent à leur premier monastére, d'où ils revinrent dans les deserts de Scété en Egypte. Pendant qu'ils étoient dans cette solitude, survint la querelle de Théophile Patriarche d'Alexandrie avec les Moines, touchant les livres d'Origéne. Cassien & Germain furent obligez comme les autres de se retirer, & après avoir demeuré quelque tems à Bethléem, ils vinrent trouver saint Chrysostôme à Constantinople. Ce Saint les reçut, & ordonna Cassien Diacre. Lorsque saint Chrysostôme fut chassé de son église par la faction de ses ennemis, l'église de Constantinople qui s'étoit déja adressée au Pape Innocent I, députa encore en 405, Cassien avec Germain, pour représenter l'injustice & la violence qu'on faisoit à son Pasteur. Cassien & Germain ne crurent pas devoir retourner à Constantinople, & demeurérent en Europe. Cassien fut ordonné Prêtre par le Pape Innocent, & fit amitié avec saint Léon qui fut depuis Pape. Rome ayant été prise par Alaric, Roi des Goths, Cassien alla en Provence en 410, & s'établit à Marseille. Il y fut mis au nombre des Prêtres, par l'Evêque Venerius, y fonda deux monastéres, l'un d'hommes, & l'autre de vierges, & y parut comme un grand Maître de la vie religieuse. Ce fut là qu'il écrivit les Conférences, ou Collations des Péres du desert, en vingt-quatre livres dont il dédia les dix premiers à S. Léonce Evêque de Fréjus, & à Hellade, Superieur du monastére établi par Castor, Evêque d'Apt en Provence; les sept suivans à Honorat & à Eucher, & les derniers à Jovinien, Minerve, Léonce & Théodore. Il avoit déja composé *les Institutions & la maniere de vie des Cenobites, & les remedes contre les huit vices capitaux*, en douze livres, qu'il adressa à l'Evêque Castor. Il fit encore en 430, à la priére de saint Léon Pape, alors Archidiacre de

Rome, un Ouvrage en sept livres de l'Incarnation du Verbe, contre les erreurs de Nestorius, & peu après l'avoir fait, il mourut, ainsi que l'observe Gennade: au moins a-t-on lieu de juger qu'il étoit mort en 433, lorsque saint Prosper écrivit contre lui les livres qui portent pour titre, *contre le Collateur*, ou l'Auteur des Conférences. Soit que les sentimens de Cassien soient les mêmes que ceux des Semi-pélagiens, comme quelques-uns le prétendent, soit qu'il n'y ait rien à redire au fond, sa mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise. Le Pape Urbain V avoit fait enchasser richement sa tête: d'autres Papes comme saint Grégoire le Grand, Benoît IX, Pascal II, Innocent II, & Honorius III, l'ont traité de Saint. Saint Benoît avoit fort recommandé la lecture de ses Conférences à ses Religieux; & ce n'est que depuis que les disputes sur la Grace se sont élevées, qu'il a été traité des Théologiens, qui ont mal parlé de Cassien, qu'on honore comme saint, non seulement dans le diocèse de Marseille, mais dans toute la Provence, où l'on célèbre en plusieurs lieux sa fête le 23 juillet. Le stile des livres de Cassien répond aux choses qu'il traite, si nous nous en rapportons à Photius, car outre sa netteté, il est fort propre à insinuer dans l'esprit les maximes qu'il avance, & même à persuader aux hommes de les suivre. Il dispose tout avec tant d'adresse & de prudence, que le second livre, c'est-à-dire, les huit derniers livres des Institutions, contient non seulement des instructions morales, mais encore des mouvemens propres pour attirer à la vertu, & pour donner de la terreur & de l'effroi, afin d'exciter à la pénitence. Tous ceux qui ont parlé de Cassien, sont convenus qu'il avoit une grande facilité à s'énoncer; mais il n'y a rien d'élevé ni de grand dans son style. Il a écrit en Latin comme il paroît, & par le style, & par les préfaces. Il y a quelque apparence que l'on avoit traduit en Grec ses Ouvrages, puisque Photius les avoit lus, & qu'il ne dit point qu'ils fussent écrits en Latin. Saint Eucher en fit un abbrégé; comme il est remarqué dans le livre des Auteurs Ecclésiastiques de Gennade, c. 63. Après lui, un Africain appellé Victor, entreprit de retrancher ce qui s'y trouvoit de contraire aux sentimens de saint Augustin, & d'y ajoûter ce qu'il crut y manquer. Cassiodore est témoin de ce fait, & dit qu'il attendoit ce livre. C'est peut-être à cause de cela qu'Adon lui attribue cette correction de Cassien. On trouve des extraits de Cassien dans le quatrième livre des Vies des *Peres* données par Rosweide, mais on ne sait pas qui les a recueillis.

Les douze livres des Institutions ont été imprimez à Lyon en 1516, & avec les Paraphrases de Denys le Chartreux à Bâle en 1530, & à Cologne en 1540. Les Conférences ont été aussi publiées à Bâle en 1559, & ses sept livres de l'Incarnation réimprimez en 1571. Jacques Ciaconius a fait imprimer ensemble toutes les Oeuvres de Cassien: la première édition est de Rome en 1590, la seconde de Lyon en 1606. Henri Cuickius Théologien de Louvain, depuis Evêque de Ruremonde, le fit imprimer à Anvers en 1578, avec des Notes de sa façon; & Dom Alard Gazée ou Gazet, Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de Saint-Vaast d'Arras, en procura encore deux éditions, avec de longs Commentaires en deux volumes *in folio*, 1617 & 1628, à Douay & à Arras. Dom Alard a ajoûté dans la dernière une Apologie de Cassien, sous le titre de *Vindiciæ similares pro sanctitate Joannis Cassiani*. Il y en a eu une troisième édition à Paris l'an 1642. * Consultez ces éditions avec Gennade, *c.* 61. Photius, *Cod.* 197. Baronius. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius & Guesnay, *in Cassiano illustr. l.* 1. *Pref. l.* 2. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquième siècle*. Baillet, *Vies des Saints*.

* CASSIEN de Tingis en Afrique, souffrit le martyre sur la fin du troisième siècle. *Voyez* sa Passion, parmi le Recueil des *Acta sincera* du P. Ruinart. Il y eut encore un autre CASSIEN, qui souffrit le martyre en Afrique, au commencement du quatrième siècle, avec Saturnin, Datyus, &c. *Voyez* le même Recueil qu'on vient de citer.

CASSIERE (Jean l'Evêque, de la) cinquantième Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, établi pour lors à Malte, succéda en 1572, à Pierre du Mont, après avoir été auparavant Grand-Maréchal, & Chef de la Langue d'Auvergne. Quelques années après il fut interdit par le Conseil de l'Ordre, qui élut Lieutenant Général Maturin de l'Escu, surnommé *Romegas*; mais celui-ci étant mort à Rome, au mois de décembre 1581, le Pape Grégoire XIII rétablit la Cassière dans la dignité de Grand-Maître, dont il jouit fort peu de tems. L'Evêque de Mirepoix qui étoit à Rome pendant la contestation émue entre la Cassière & Romegas, marque l'évenement de cette affaire comme une chose admirable, l'accusateur, l'accusé, les Juges & les témoins étant morts avant le jugement, sans qu'il restât aucuns Actes du procès: ce qui arriva ainsi. Le Grand-Maître de la Cassière ayant été cité à Rome, pour répondre devant le Pape Grégoire XIII, sur une accusation intentée contre lui touchant la Foi, sa Sainteté délégua des Juges, qui ouïrent les témoins en l'isle de Malte. Cependant le Grand-Maître, & le Chevalier Romegas son accusateur arrivèrent à Rome, où Romegas mourut au mois de décembre, & le Grand-Maître peu de jours après. Les Juges délegués, les Notaires avec leurs Actes, & les témoins qui venoient à Rome firent naufrage, & périrent tous avec les pièces du procès commencé, comme si Dieu s'en étoit réservé le jugement. On ne doute pas de l'innocence du Grand-Maître, & de la fausseté des accusations de Romegas, qui étoient suffisamment détruites par les marques de la piété de ce Grand-Maître, & que l'on voit encore à Malte dans la Cité-Valette, où il fit bâtir de ses deniers l'église de saint Jean-Baptiste, qu'il dota en même-tems de mille écus de revenu. Il fit aussi bâtir le Palais des Grands-Maîtres, la Châtellenie, qui est le Palais de la Justice séculière, l'Infirmerie, l'ancienne salle des armes, & plusieurs autres édifices qui éternisent sa mémoire. Il eut pour successeur, Hugues de Loubens Verdalle. * Naberat, *Privilèges de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.*

CASSIGNAT, Chef des Gaulois Asiatiques qui servirent dans l'armée d'Euménès Roi d'Asie, contre Persée Roi de Macédoine, forcèrent avec honneur les attaques des ennemis & fut du nombre des trente qui moururent en cette rencontre. * Tite-Live, *l.* 42. *num.* 57.

* CASSILIFAT, nom que les Turcs donnent à chacun des douze Gouvernemens en quoi ils ont partagé l'Egypte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSIMERE & CASSIMIRE, Royaume & ville. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSIN ou MONT-CASSIN, célèbre Abbaïe d'Italie dans le Royaume de Naples, bâtie & habitée par saint Benoît, Patriarche des Moines dans l'Occident. La ville de CASSIN ou MONT-CASSIN, *Cassinum & Mons Cassinus*, étoit dans la Terre de Labour au pié de la montagne où est le monastère. C'étoit un Evêché de la Province Romaine. La ville de Saint-Germain s'est accrue des ruines de Cassin, dont le nom s'est conservé dans le monastère. Le Pape Jean XXII rétablit en 1321, cet Evêché suffragant de Capoue, & uni avec celui de Saint-Germain. La Congrégation des Moines du Mont-Cassin de l'Ordre de saint Benoît, est incorporée avec celle de sainte Justine de Padoue depuis l'an 1504. On y célébra en 1636, un Synode, dont nous avons les Ordonnances dans la dernière édition des Conciles. La Chronique du Mont-Cassin publiée en 1603, comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans cet Ordre, & même dans l'Eglise, depuis l'an 542, jusqu'en 1138. Elle contient quatre livres, dont les trois premiers ont été composez par Leon d'Ostie, & Pierre le *Diacre* y ajoûta le quatrième livre qui commence en 1086.

CASSINEL (Ferry) Evêque d'Auxerre. *Voyez* l'article de CONCEPTION IMMACULÉE.

CASSINI (Jean-Dominique) naquit à *Perinaldo*, dans le Comté de Nice, de *Jacques* Cassini Gentilhomme, & de *Julie* Crovesi, le huitième juin 1625. On lui donna, dès son enfance, un Précepteur fort habile sous lequel il commença ses études. Il les continua à Gênes chez les Jésuites; & quelques-unes de ses Poësies Latines y furent imprimées avec celles de ses Maîtres, dans un Recueil *in folio*, en 1646. Il contracta en ce lieu une étroite liaison avec *M. Lercaro*, qui fut depuis Doge de cette République. Un Ecclésiastique lui ayant fourni quelques Ouvrages d'Astrologie Judiciaire, il y prit goût & il en fit quelques extraits. Mais ayant dans la suite lu le bel Ouvrage de *Pic de la Mirande* contre les Astrologues, il jetta au feu les extraits qu'il avoit faits, ne conservant de cette étude qu'une inclination très forte pour l'Astronomie. Il n'avoit encore que 25 ans, lorsque le Marquis *Cornelio Malvasia*, Sénateur de Bologne, très habile dans les Mathématiques, & particulièrement dans l'Astronomie, voulut l'avoir auprès de lui, & l'invita à venir s'établir à Bologne, lui promettant de lui procurer la Chaire d'Astronomie vacante par la mort du P. *Bonaventure Cavalieri*, de l'Ordre des Jésuates, Auteur de la Géométrie des indivisibles, & Précurseur de l'analyse des infiniment petits. *Cassini* alla donc en 1650 à Bologne, où le Sénat convaincu de son habileté lui conféra la Chaire, qui lui a été conservée jusques à sa mort. Le 19 décembre 1652, il parut une Comète qu'il observa avec M. Malvasia, & il fit imprimer ses observations, où il avance que les Comètes étoient aussi anciennes & d'un mouvement aussi régulier que les Planètes. Après avoir avancé ce sentiment nouveau, il entreprit de résoudre ce Problème d'Astronomie, tenté sans succès par les plus habiles Mathématiciens, & que le fameux *Kepler* & *M. Bouillaud* avoient même jugé impossible, savoir, *deux intervalles entre le lieu vrai, & le lieu moyen d'une Planète étant donnez, il falloit déterminer géométriquement son apogée, & son excentricité.* M. Cassini en vint à bout & surprit tous les Savans. En 1653, il fit tirer une ligne méridienne plus longue & plus utile dans l'église de saint Petrone à Bologne que celle qu'*Ignace Dante* y avoit fait faire en 1575, lorsqu'il étoit question de la réformation du Calendrier. Il fit imprimer cette même année un Ecrit sur les usages de ce *Gnomon* qu'il dédia à Christine, Reine de Suède, à l'occasion de son arrivée en Italie. Les débordemens du *Pô* ayant causé plusieurs différens entre les Républiques de Bologne & de Ferrare, sur tout sous le Pontificat d'Alexandre VII, la première envoya à Rome en 1657, le Marquis *Zanone*, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & voulut qu'il fût accompagné de M. Cassini. Cela lui donna occasion d'écrire sur le cours ancien du *Pô* & des rivières qui s'y jettent. En 1663, *D. Mario Chigi* frère du Pape Alexandre VII, Général de la sainte Eglise, donna à M. Cassini la Surintendance des fortifications du Fort-Urbain, ce qui le transporta dans un monde nouveau. Un différent entre le Pape Alexandre VII, & le Grand Duc au sujet des eaux de la *Chiana*, engagea le Pontife à commettre le Cardinal *Carpegna* & *M. Cassini* pour terminer ces difficultez. Durant son séjour à Rome, le Pape lui offrit de très grands avantages, s'il vouloit embrasser l'Etat Ecclésiastique, ce qu'il refusa. Sur la fin de l'année 1664, il parut à Rome une nouvelle Comète, que M. Cassini observa dans le Palais Chigi, en présence de la Reine de Suède, qui sacrifioit quelquefois les nuits aux observations Astronomiques. Après l'avoir examinée les deux premières nuits, il osa en *tracer* la route, par avance, sur le globe, & il réussit. La Planète de Mars se trouvant au commencement de 1666, proche de la *terre*, M. Cassini découvrit qu'elle tourne sur son axe en 24 heures, 40 minutes. L'année suivante il découvrit des taches sur le corps de Vénus & crut que sa révolution pourroit être à peu près égale à celle de Mars. M. Colbert travailla à attirer M. Cassini à Paris pour être Membre de l'Académie Royale des Sciences, que ce Ministre avoit fondée en 1666. M. Cassini ayant eu l'agrément du Pape & du Sénat de Bologne partit, & arriva à Paris au commencement de l'année 1669. Il n'avoit pas dessein de se fixer en France, mais il s'y trouva si bien qu'il ne songea plus à retourner en Italie. M. Colbert lui fit expédier, en 1673, des lettres de naturalisation. La même année il épousa *Geneviève Delaistre*, fille du Lieutenant *Général* de Clermont en Beauvoisis. Au mois de décembre 1680, il parut une Comète, qui a été fameuse. M. Cassini ne l'ayant encore obser-

vée

vée qu'une fois, prédit au Roi qu'elle suivroit la même route qu'une autre Comète observée par *Tycho-Brahé* en 1577, & il rencontra juste. En 1684, il mit la derniere main au Monde de Saturne, ayant découvert qu'il avoit cinq Satellites, au lieu que M. Huygens n'en avoit apperçu qu'un en 1655. En 1695, il fit un voyage en Italie où il contribua à rectifier la ligne de saint Petrone; & en 1700, il acheva celle de l'Observatoire de Paris commencée par Picard en 1669, & continuée par M. de la Hire en 1683. Il perdit la vûe dans les dernieres années de sa vie, & il mourut le 14 septembre 1712, âgé de 87 ans & demi, sans maladie, sans douleur, & par une pure défaillance de la nature. Il avoit un grand fonds de Religion, sa modestie, sa candeur, & sa simplicité le rendoient aimable à tout le monde. Il communiquoit sans peine ses découvertes & ses vûes, au hazard de se les voir enlever, plus attentif au progrès des Sciences qu'à sa propre gloire. Après sa mort on donna sa place d'Académicien à son fils unique. Il a laissé les livres suivans, *De Cometa anni 1652, & 1653*. Mutinæ in folio; *Specimen Observationum Bononiensium, quæ novissime in D. Petronii templo ad Astronomiæ novæ constructionem habere cœpere, videlicet observatio æquinoctii verni anni 1656, ejusdemque cum aliis, cum propriis, cum alienis observationibus, & cum novis tabulis Bononiensibus comparatio*, Bononiæ, 1656, in folio; *Novissima motuum solis Ephemerides ex recentioribus tabulis V. Cl. Joannis Dominici Cassini à Marchione Malvasia supputatæ, cum Epistola Auctoris ad Cassinum ejusque responsio*, Mutinæ 1662, in folio; *Alla santità di N. S. Papa Alessandro VII, per la sacra Congregatione dell' acque il Reggimento di Bologna*, in Roma, 1657, folio; *Theoria motus Cometæ anni 1664, pars prima ex præsensis, quæ ex primis observationibus ad futurorum motuum prævisionem deduci potuere, cum nova investigationis Methodo, tum in eadem, tum in Cometa novissimo anni 1665, ad praxim revocata*, Romæ 1665, in folio; *Lettere Astronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra l'illustratione d'alcune osservationi della Cometa di quest' anno 1665*, in Roma, 1665, in folio; *Lettera Astronomica al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra le ombre de Pianeti Medicei in Giove*, in Roma, 1665; *Astronomicæ Epistolæ duæ, altera R. P. Ægidii Francisci Gottignez, Soc. Jes. ad D. Cassinum; altera ejusdem D. Cassini responsoria ad P. Gottignez, in quibus continentur nonnulla dissentientia circa Eclipses in Jove à Mediceis Planetis effectas cum earum solutionibus*, Bononiæ, 1665; *Lettere Astronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra la varietà delle macchie osservate in Giove e loro diurne revolutioni*, 1665; *Tabulæ quotidianæ revolutionis macularum Jovis nuperrime adinventæ à J. D. Cassino*, Romæ, 1665; *De solaribus Hypothesibus & de refractionibus, scriptum ad dubia R. P. Joan. B. Riccioli, Soc. Jes.* Bononiæ, 1666; *Disceptatio apologetica de Maculis Jovis & Martis*, Bononiæ, 1666; *Martis circa proprium Axem revolubilis Observationes Bononiæ habitæ*, Romæ, 1666; *Lettre à Mr. Petit Intendant des fortifications, touchant la découverte du mouvement de la Planete de Venus autour de son Axe*; *Ephemerides Bononienses Mediceorum siderum ex Hypothesibus & tabulis J. D. Cassini ad Observationum opportunitates præmonstrandas deductæ*, Bononiæ, 1668, in folio; *Apparitioni Celesti dell' anno 1668, osservate in Bologna*, Bologne, 1668, in quarto; *Spina Celeste, Meteoro osservato in Bologna, l'anno 1668*, Bologne, 1668, folio; *Nova ratio inveniendi Geometrice & directe Apogæa, Excentricitates, & Anomalias motus Planetarum*, Bononiæ, 1669; *Découverte de deux nouvelles Planetes autour de Saturne*, Paris, 1673, folio; *Réglement des tems par une Méthode facile & nouvelle, proposée par M. Cassini, par laquelle il fixe pour toujours les Equinoxes au même jour de l'année, & rétablit l'usage du Nombre d'Or pour régler toujours les Epactes d'une même façon*, Paris, 1679; *Observations & Réflexions sur la Comete de 1680*, Paris, 1681, in quarto; *Planisphere fait & présenté au Roi par M. Cassini, sa description & son usage*, Paris, 1681; *La Meridiana del Tempio di S. Petronio, tirata, e preparata per le Osservationi Astronomiche l'anno 1655, rivista e restaurata l'anno 1695*, in Bologna, 1695, in folio. * *Journal de Venise, tome 27 & 28. Hist. de l'Académie des Sciences*, de l'an 1712. Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 287, & suiv.*

CASSINO, (Antoine) Cardinal dans le XV siecle, natif de Sienne, après avoir étudié le Droit à Florence, vint à Rome, où il fut Clerc de la Chambre Apostolique, puis Thrésorier du Pape, Vicelegat de Bologne, & Gouverneur de la Romagne. Il se trouva au Concile de Constance, où le Pape Martin V le fit Cardinal le 24 mai de l'an 1426. Il assista aux premieres sessions du Concile de Bâle, & mourut à Rome le quatriéme février de l'an 1439. * Onuphre. Ciaconius. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

* CASSINOFF, ville de Moscovie dans le Duché de Wolodimer, sur la rive gauche de l'Occa. Elle est à l'est de la ville de Moscou, tirant vers le nord, & en est éloignée de près de 60 lieues.

CASSIO, isle de l'Archipel. *Cherchez* CASSO.

CASSIODORE, (Magnus Aurelius *Senator*) issu d'une famille illustre, né à Squillace, ville de la Calabre, vers l'an 470, fut élevé aux premieres charges par Odoacre Roi des Herules, & par Théodoric Roi des Goths, dont il fut Secretaire d'Etat, & sous lequel il remplit successivement toutes les dignitez de la République, jusqu'à exercer seul le consulat en l'année 514. Son crédit ne fut pas moindre sous Athalaric & sous Vitiges; mais voyant les affaires des Goths en désordre sous ce dernier Roi, & ne voulant plus s'occuper que de son salut, il quitta le monde à l'âge de 70 ans, & se retira dans le monastere de Viviers, qu'il avoit fait bâtir à l'extrêmité de la Calabre, & qu'il gouverna plus de 20 années. Il y avoit fabriqué plusieurs horloges au soleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point, & y étoit fait une bibliothéque choisie. Il composa un Commentaire sur les Pseaumes; deux livres des Institutions aux Lettres divines, qui contiennent des instructions très-utiles pour l'étude de la Théologie; douze livres de Lettres & d'Actes publics qu'il avoit dictez, étant dans le ministere sous le Roi Théodoric & ses successeurs. Il avoit composé douze livres de l'Histoire des Goths, dont on n'a plus que l'abrégé fait par Jornandès. Cassiodore ayant engagé son ami Epiphane *le Scholastique* à traduire de Grec en Latin les Histoires de Socrate, de Sozomene & de Théodoret, il rangea les faits rapportez par ces trois Historiens selon l'ordre des tems, & donna à cette collection le nom d'*Histoire Tripartite*, parce qu'elle étoit composée des Histoires de ces trois Auteurs. Outre ces Ouvrages, il a encore composé une Chronique, & divers Traitez de Grammaire, de Rhétorique, de Dialectique, d'Arithmétique, de Musique, de Géometrie, d'Astronomie, d'Orthographe & des Figures. Entre ses Traitez de Philosophie, celui de l'Ame est un des meilleurs. Le style de Cassiodore est du genre médiocre: il a écrit assez purement pour son tems, il est plein de sentences & de pensées morales très-utiles. On a perdu ses Commentaires sur les Epitres de saint Paul, sur les Actes des Apôtres, & sur l'Apocalypse. Le Commentaire qu'on lui attribue sur le Cantique des Cantiques n'est point de lui. Il mourut âgé de plus de 90 ans, environ l'an 562. Nous avons diverses éditions de Cassiodore, en 1491, en 1553, &c. Mais la plus exacte est celle du Pere Garet, Religieux Benédictin de la Congrégation de Saint-Maur, à Rouen en 1679. Le Pere de Sainte-Marthe, Religieux Benédictin de la Congrégation de Saint-Maur, a fait imprimer la Vie de cet Auteur avec de sçavantes Notes. * Saint Grégoire, *l. 7. Ep. l. 31. & 33.* Paul Diacre, *l. 1. c. 25. Hist. Lomb.* Aimoin, *l. 2. Hist. Franc. ch. 9.* Trithême & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baronius, *A. C. 562. n. 8. 17. & suiv.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 17. de Mathem. c. 16. S. 2. c. 25. S. 6. & c. 34. S. 11. &c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du VI siécle.*

CASSIOPE, petite ville de l'Epire, vers les frontieres de la Macédoine dans la contrée que les Anciens ont nommée *Cassiopée*, a été autrefois le siege d'un Evêché, & elle est differente de la *Cassiope* de Pline & de Ptolomée, qui est à la verité dans l'Epire, mais sur le rivage de la mer, & qui porte aujourd'hui le nom de *Joannina*. La ville de Cassiope est célebre dans les Ecrits des Anciens. Properce en fait mention, *l. 1. Elegie 17. v. 3.* * Ptolomée. Pline. Strabon.

CASSIOPE, ou CASSIOPE'E, femme de *Cephée* Roi d'Ethiopie, & mere d'*Andromede*, fut assez vaine, à ce que disent les Poetes, pour préferer sa beauté à celle des Néréides, lesquelles irritées de son mépris, prierent Neptune de les venger. Ce Dieu envoya un monstre, qui y fit des dégats horribles. L'Oracle ayant été consulté, pour sçavoir comment on appaiseroit les Dieux, répondit qu'il falloit exposer Andromede, fille unique du Roi, pour être devorée par un monstre marin. Andromede fut délivrée par Persée, lequel obtint de Jupiter, que Cassiope fut mise après sa mort au nombre des astres: c'est une constellation septentrionale, composée de treize étoiles. * Hyginus, *in Poet. Astronom. l. 2. c. 10.* *Voyez* ses Interpretes.

☞ Sous le régne de Charles IX, Roi de France, le huitiéme novembre 1572, on commença à observer dans le ciel un nouveau Phénoméne, qui sembloit être un astre, parce qu'il étoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les étoiles, qu'il paroissoit en même élevation, & qu'il avoit le même mouvement. Il formoit une espéce de losange avec les étoiles de la cuisse & de la poitrine de la constellation nommée *Cassiopée*. Au commencement il égaloit en grandeur la planete de Jupiter; mais il diminua peu à peu, & disparut tout à fait au bout de 18 mois. Tous les Astronomes de ce tems-là firent là-dessus plusieurs Dissertations, entre autres Tycho-Brahé & Képler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Gramineus, &c. Théodore de Béze crut qu'elle étoit du genre des cometes; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem; & qu'elle venoit annoncer le second avenement de J. C. Le Landgrave de Hesse & André Rose, ont été de même avis. Ce sentiment a été refuté par Tycho-Brahé, & plus fortement par l'experience du tems écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prédiction étoit vaine. * *Abrégé Chronologique, au régne de Charles IX.*

CASSIPA, grand Lac de la Terre-Ferme, dans l'Amérique Méridionale, & dans la Guiane. On ne marque pas sur les cartes, qu'il y entre aucune riviere; cependant il en sort quatre, qui vont se rendre dans la riviere d'Orenoque. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CASSIPAGOTES, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale à l'est du Lac de Cassipa dans cette partie de la Terre-Ferme qui porte le nom de Guiane. * M. Delisle, *Carte de la Terre Ferme, du Pérou, du Bresil & du pays des Amazones.*

* CASSIPOURI ou CASIPOURI, riviere de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme, prend sa source dans la partie orientale de Guiane, coule à peu près du sud au nord, & se jette dans la mer à l'est du Cap d'Orange. * Le même.

CASSIS, village de France sur la côte de Provence, entre Marseille & la Ciotat, a un petit port, qu'on croit être celui que les Anciens nommoient *Æmines*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSITERIDES, nom de dix isles de l'océan occidental, sur la côte de l'Espagne Tarraconoise, qui furent ainsi appellées par les Grecs, parce qu'ils en tiroient quantité d'étaim ou de plomb blanc, qu'ils appelloient κασσίτερος. Il n'y avoit anciennement que les seuls Phéniciens, qui les fréquentassent, selon Strabon, *l. 3.* & le premier plomb qui en sortit, fut porté en Gréce par Midacrite. Ces isles n'ont jamais existé, & tous les Anciens s'y sont trompez. Selon Cluvier & d'autres Géographes, ce sont deux isles proche de la côte septentrionale de Galice, vis à vis du Cap d'Ortegal; dont l'une, qui est au couchant, s'appelle à présent *Zigarga*, & l'autre qui est au levant, se nomme *l'isle de Saint-Cyprien*. D'autres croyent que ce sont les isles Britanniques, abondantes en plomb & en étaim. * Pline, *Hist. l. 4.* Strabon, *l. 2.* Ptolomée.

CASSIVELAN, frere de *Lud* Roi d'Angleterre, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'après la mort de ce Prince il fut Administrateur de ce Royaume. Il le gouverna avec beaucoup de prudence, & ne voulant pas que l'on dit un jour qu'il

qu'il cherchoit à dépouiller les deux fils du Roi mort, il donna la Cornuaille à Thomannus, qui étoit l'aîné; & au Prince de Kent le second, que l'on nommoit Androgeus. Tout cela paroît extrêmement fabuleux. Ce fut de son tems, dit-on, que Jules César rendit la Grande-Bretagne tributaire. * Bede & Polydore Virgile, *Histoire d'Angleterre.*

CASSIUS, est le nom d'une famille illustre de l'ancienne Rome, *Gens Cassia*, qui a donné plusieurs Consuls, Censeurs, Tribuns, & autres grands hommes à la République. Il est bon de remarquer avec M. Bayle, que cette famille doit peut-être se diviser en deux différentes, dont l'une des *Viscellins* étoit patricienne, & l'autre des *Longins* étoit plébeïenne; car les plébeïens ne parvinrent au Consulat qu'en l'année 390 de Rome, & 363 avant J. C. & cependant dès l'année 253 de Rome, & 501 avant J. C. on voit un Sp. Cassius Viscellinus Consul. D'ailleurs, le Tribunat du peuple ne se conféroit point aux Patriciens; & néanmoins il y a eu un Cassius Tribun du peuple au commencement du septième siécle de la République; outre qu'il est constant que les Longins étoient plébeïens. On doit donc distinguer cette famille de celle des Viscellins, à moins qu'on ne veuille dire que c'est la même famille, qui de patricienne devint plébeïenne, changement dont on trouveroit ailleurs quelques exemples. Quoiqu'il en soit, voici les Consuls de ce nom, avant que de passer aux Cassius, qui se sont distinguez par d'autres endroits.

L'an 253, 262, & 269 de la fondation de Rome, & 501, 492, & 485 avant J. C. SPURIUS CASSIUS VISCELLINUS, dont nous parlerons plus bas.

L'an 583 de Rome, & 171 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, dont le Collégue Publius Licinius Crassus fut vaincu par Persée Roi de Macédoine.

L'an 590 de Rome, & 164 avant J. C. QUINTUS CASSIUS LONGINUS, sous le Consulat duquel les Romains commencérent la guerre en Espagne.

L'an 627 de Rome, & 127 avant J. C. LUCIUS CASSIUS LONGINUS, qui avoit été Tribun du peuple, & qui fut depuis Censeur, sous lequel Hyrcan, Grand Pontife, renouvella l'alliance des Juifs avec les Romains. Ciceron fait mention de ce Cassius dans le Traité des Orateurs illustres.

L'an 630 de Rome, & 124 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, fils de Quintus; son Collégue C. Sextius Calvinus vainquit les Allobroges, & fonda la Colonie d'Aix en Provence.

L'an 647 de Rome, & 107 avant J. C. LUCIUS CASSIUS LONGINUS, fils de Caïus, fut défait & tué la même année par les Tigurins, ou Suisses du Canton de Zurich.

L'an 658 de Rome, & 96 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, étoit le Consul sous lequel Ptolomée, Roi de Cyréne, institua le peuple Romain son héritier.

L'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, sous lequel la guerre des Esclaves d'Italie fut excitée par le Gladiateur Spartacus; Mithridate fut défait en Orient par Lucullus; & Pompée recouvra l'Espagne après la mort de Sertorius.

L'an de J. C. 30 & de Rome 783. LUCIUS CASSIUS LONGINUS; on croit que c'est lui qui épousa Drusille, fille de Germanicus, & qui fut tué depuis par les ordres de Caligula frére de sa femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

L'an de J. C. 191, & de Rome 944. CASSIUS APRONIANUS, sous l'Empereur Commode, l'année qu'une partie de la ville de Rome fut consumée par un embrasement qui commença la nuit dans le temple de la Paix. * Ciceron, *Philipp.* 9. Tacite, *Annal. l.* 6. *&c.* 15. Antoine Augustin, *in Fastis Rom.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) fut Consul pour la premiére fois l'an 253 de Rome, & 501 avant J. C. avec Opiter Virginius Tricostus; & après avoir dompté les Sabins, il punit rigoureusement ceux de Camarin qui s'étoient retirez de l'alliance des Romains durant cette guerre. En l'an 262 de Rome il fut Consul avec Posthumius Cominius Auruncus; & l'étant encore en 269, avec Proculus Virginius Tricostus Rutilus, il pilla le pays des Herniques, & les contraignit de demander la paix. Le Sénat fit l'honneur à Cassius de lui renvoyer l'ambassade de ce peuple qu'il connoissoit mieux que personne. On dit que son humeur remuante lui fit proposer pour la premiére fois la *Loi Agraire*, qui ordonnoit qu'on diviseroit entre le peuple les terres conquises sur les ennemis; mais l'année suivante, les Questeurs Fabius Cæso & L. Valerius, se portérent parties contre Cassius, qu'ils accusérent d'avoir aspiré à la Royauté, & il en fut puni. Quelques-uns assûrent que son propre pére fut le plus sévere de ses Juges: ce qui fait croire que le Cassius dont il s'agit ici, est le même que celui dont parle Valére Maxime, *l.* 5. *ch.* 8. *Exemple* 2. qui peut-être les a distinguez sans connoissance de cause. Quoiqu'il en soit, ce Sp. Cassius Viscellinus, qui avoit été trois fois Consul, une fois Général de la cavalerie, & qui avoit obtenu deux fois l'honneur du triomphe, fut précipité du Mont Tarpeïen l'an 270 de Rome, & 485 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *ch.* 26. Denys d'Halicarnasse, *l.* 8.

CASSIUS BRUTUS forma le dessein de trahir sa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins l'an 414 de la fondation de Rome, & 340 avant J. C. Il fut surpris comme il étoit sur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & se sauva dans le temple de Pallas, croyant y trouver un asyle sûr contre sa perfidie; mais son pére Cassius voulant lui-même punir son fils de sa trahison, ferma sur lui la porte du temple; & après l'y avoir laissé mourir de faim, en tira son corps qu'il priva de l'honneur de la sépulture. Ce Cassius Brutus pourroit bien être le même que le précédent. * Plutarque, *aux Parallèles.*

CASSIUS HEMINA, Historien Latin, qui vivoit sous le Consulat de Cn. Cornelius Lentulus, & de Mummius Achaïcus, la 608 année de Rome, 146 avant l'Ére Chrétienne, compola des Annales Romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, aussi-bien que Censorin & Pline qui le citent assez souvent. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Cassius Severus. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Censorin, *c.* 17. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat. c.* 7. *&c.*

CASSIUS, (Lucius Cassius Longinus) Préteur & Juge redoutable par sa sévérité extraordinaire, fut commis par le peuple vers l'an 641 de Rome, & 113 avant J. C. pour faire le procès à quelques Vestales, accusées d'inceste, qu'il condamna à mort; & fut aussi Juge de Marc-Antoine l'Orateur qu'il renvoya absous. Ce terrible Magistrat, dont le tribunal étoit appellé *l'écueil des accusez*, est sans doute l'auteur de la fameuse maxime *cui bono*, dont le sens est, *qu'on ne fait jamais de crime sans avoir quelque profit en vue.* Salluste parle d'un L. Cassius Préteur, d'une probité reconnue, qui fut envoyé vers Jugurtha; peut-être est-ce le même que celui qui se rendit si célébre par sa sévérité. * Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 7. *Exemple* 9. Ciceron, *pro Roscio Amerino.* Salluste, *Bell. Jugurth.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CASSIUS SCÆVA, que Valére Maxime appelle *M. Cassius Scæva*, Soldat de Jules César, se signala d'une maniére extraordinaire en plusieurs occasions sur terre & sur mer. Etant assiégé par un Lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandoit, il combattit avec une opiniâtreté sans exemple, soutint seul les efforts des ennemis avec un courage invincible, & fut récompensé par César d'un présent de deux mille écus. Il ne se montra pas moins vaillant sur mer; car dans l'entreprise de César contre les Anglois, lorsqu'il rendit leur isle tributaire aux Romains, Cassius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ses compagnons dans une chaloupe, & l'ayant attachée à un rocher proche de l'isle, qui étoit bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre sur lui, parce que l'endroit qui séparoit le rocher de la terre, étoit alors guéable, à cause de la marée qui remontoit. Cassius ne perdit point courage, quoique ses compagnons l'eussent lâchement abandonné, & se défendit seul contre tous, jusqu'à ce qu'étant blessé de plusieurs coups, il se jetta dans la mer, & se sauva à la nage. César vint le recevoir au bord, & louant sa valeur en présence de l'armée, le fit Centurion. * César, *de la Guerre Civile*, *l.* 2. Valére Maxime, *l.* 3. *ch.* 2. *ex.* 23. Appien, *l.* 2. Florus, *l.* 4. *ch.* 2. Suétone, *in Cæsare*, *ch.* 68. Lucain, *l.* 6. *v.* 141.

C. CASSIUS, dit *Longinus*, fut Questeur de Crassus en Syrie l'an 701 de Rome, & 53 avant J. C. Après la mort de ce Général, ayant recueilli les débris de l'armée Romaine, il vainquit Ofacès Lieutenant du Roi des Parthes, & chassa ces Barbares de la Syrie, où ils s'étoient avancez jusqu'à Antioche. De là il vint à Tyr, & après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté-là, il marcha vers la Judée, & assiégea Tarichée, sur le Lac de Genézareth, où étoit enfermé Pitholaüs, avec le reste de la faction d'Aristobule, dont il avoit depuis peu embrassé le parti. Cassius emporta la place, réduisit en esclavage toutes les personnes qu'il y trouva, excepté Pitholaüs qu'il fit exécuter de l'avis d'Antipater, comme le plus sûr moyen d'abattre la faction d'Aristobule. Il obligea ensuite Alexandre fils de ce dernier à demander la paix qu'il lui accorda, & marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes qui menaçoient d'une invasion. Depuis il entra dans le parti de Pompée, après la mort duquel il se raccommoda avec César. Il fut pourtant un des trois chefs de la conspiration formée contre lui, & l'on dit même qu'un des Conjurez ne sachant comment frapper César, Cassius lui dit, *frappe le, dusses-tu trouver ma propre tête.* Ainsi César fut massacré l'an 710 de Rome, & 44 avant Jesus-Christ. Après la mort de Jules César, Brutus & Cassius les deux Chefs des Conjurez résolurent de rétablir la liberté de la République. Cassius se rendit en Syrie, où il étoit fort considéré, & il se vit dans peu à la tête de huit Légions. Il passa ensuite dans la Phénicie & dans la Judée, & n'eut pas de peine de s'assûrer de l'une & de l'autre. Pendant qu'il y étoit, il passa par la Palestine quatre Légions, que Cléopatre Reine d'Egypte envoyoit au secours de Dolabella, qui tenoit le parti opposé à Cassius. Celui-ci les enveloppa avec ses troupes, les engagea à prendre son parti, & eut par ce moyen une armée de douze Légions. Pour entretenir toutes ces troupes, il fut obligé de lever de grosses sommes sur la Province par voye de contribution. La Judée fut taxée à sept cens talens. Antipater, par le moyen de ses fils & de Malichus, fit lever cette somme. Les villes de Gophna, d'Emmaüs, de Lydde, de Thamna, n'ayant pas pu payer à tems, il en fit vendre les Habitans à l'encan; & Malichus, pour n'avoir pas été assez diligent, couroit risque de payer de sa tête, si Hyrcan n'eût envoyé cent talens de sa bourse pour le racheter. Ensuite Cassius alla assiéger Dolabella dans Laodicée, & força ce Général desespéré à se donner la mort & les troupes à suivre son parti. Alors tous les Princes & les Grands Seigneurs de la Syrie & de la Palestine vinrent complimenter Cassius, & lui apporter des présens. Hyrcan, Malichus & Hérode s'y rendirent incessamment. Cassius ayant fait demander plusieurs fois, mais vainement, du secours à Cléopatre Reine d'Egypte, & voyant qu'elle envoyoit une flote aux Triumvirs, il résolut de lui faire la guerre. Cassius étoit déja en marche lorsqu'il falut rebrousser pour aller au secours de Brutus. Ils se rencontrérent près de Smyrne dans l'Asie propre, où ils résolurent, avant que de passer dans l'occident, de s'assûrer de la *Lycie* & de l'Isle de *Rhodes*. Cela fait ils firent passer l'Hellespont à leur armée qui étoit de près de cent mille hommes. Octavien & Antoine en avoient davantage. Les deux armées ennemies se rencontrérent à Philippes en Macédoine. Cassius & Brutus furent vaincus, & forcez à se tuer. Cassius en donna l'exemple à Brutus, qui le suivit: ils se servirent de l'épée dont ils avoient assassiné César. Cela arriva l'an 712 de Rome & 42 avant J. C. On a remarqué que l'aile que commandoit Brutus fut victorieuse & que celle où commandoit Cassius fut vaincue. On ajoute que Cassius croyant que tout étoit desespéré, se fit donner la mort par un de ses Affranchis nommé Pindare, l'an 712 de Rome & avant Jesus-Christ 42. Velleius Paterculus a pris plaisir de faire le paralléle de Brutus & de Cassius. *On peut dire de Brutus & de Cassius*, dit-il, *que celui-ci étoit meilleur Capitaine, & que le premier étoit plus homme de bien; en sorte qu'on eût mieux aimé avoir Brutus pour ami, & qu'il y avoit lieu de craindre davantage Cassius comme ennemi.*

Il y avoit plus de vigueur en l'un & plus de vertu en l'autre, & si la victoire leur fût demeurée, autant qu'il a été avantageux à l'état d'avoir César pour Prince plutôt qu'Antoine, autant eût-il été expédient d'avoir pour maître plutôt Brutus que Cassius. Voilà le sentiment de Velleius Paterculus. Cassius étoit savant, il aimoit les Lettres, cherissoit ceux qui en faisoient profession, & étoit attaché à la doctrine d'Epicure. Nous avons de ses lettres parmi celles de Ciceron, qui lui en adresse aussi plusieurs des siennes; le même Orateur parle de lui dans la seconde Philippique, où il fait son éloge, & dans divers autres endroits de ses Ouvrages. * Suétone, *in Cas. Augusto.* Plutarque, *in Bruto.* Tite Live, *l.* 116. *& suiv.* Florus, *l.* 4. *ch.* 7. Velleius Paterculus, *l.* 2. Gassendi, *in Vita Epicuri. l.* 2. *ch.* 6. Vossius, *de Sect. Philosoph. ch.* 9. *S.* 25.

CASSIUS SEVERUS DE PARME, Poëte, l'un des Conjurez qui massacrerent César, s'attacha au fils de Pompée, & puis à Marc-Antoine. Il eut des emplois sous ces deux Chefs; & après la bataille d'Actium, il se retira à Athenes vers l'an 724 de Rome, & 27 avant Jesus-Christ. Auguste envoya contre lui Quintilius Varus pour le tuer. Il le trouva appliqué à l'étude, & après l'avoir fait mourir, il prit tous ses papiers. C'est ce qui a donné lieu de croire à quelques-uns que le Thyeste étoit de la composition de Cassius; car il avoit composé plusieurs Tragédies: ainsi qu'Acron le remarque sur ce vers d'Horace, *L.* 1. *Epist.* 4. *v.* 3.

Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat.

Ce fut celui des Meurtriers de César qui lui survécut le plus longtems. Sa veine étoit des plus fécondes, de la maniere qu'en parle Horace, *Sat. l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 60. *& suiv.*

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus, Etrusci
Quale fuit Cassi, rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Horace appelle Cassius *Tuscum, Etruscum*, quoiqu'il fût de Parme, parce que comme M. Masson l'a fort bien remarqué, la Toscane avoit alors des bornes plus étendues, & qu'elle renfermoit Parme, Bologne, & d'autres villes qui n'en sont plus aujourd'hui. M. Dacier dit que Varus qui tua Cassius, le fit brûler ensuite avec ses livres. C'est ce qu'Horace avance en y ajoutant ce trait de Satyre, contre la trop grande facilité que Cassius avoit à composer, qu'il n'avoit fallu que le feu de ses livres pour le brûler. * Ovide, *l.* 4. *de Ponto, Eleg.* 16. *v.* 9. Vossius, *ch.* 2. *des Poët. Lat. & l.* 2. *ch.* 21. *des Hist. Lat.* M. Bayle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS SEVERUS (Titus) Orateur célébre, mais de basse naissance, se fit universellement haïr pour l'infame métier d'Accusateur qu'il exerçoit, & pour le penchant furieux qu'il avoit à la médisance. Ses Ecrits empoisonnez, dans lesquels il déchiroit la réputation de plusieurs personnes de qualité, furent cause qu'Auguste, par la *loi de Majesté*, fit informer contre les Faiseurs de libelles diffamatoires. Cassius, comme un des plus coupables, fut relégué dans l'isle de Crete, où continuant à médire de tout le genre humain, il réveilla les anciennes inimitiez, & s'en fit de nouvelles; de sorte qu'il fut enfin privé de ses biens, & confiné dans la petite isle de Seriphe, l'an 25 de Jesus-Christ. Saint Jérôme assure qu'il y mourut si pauvre, après un exil de vingt-cinq ans, qu'il n'avoit pas même un morceau de drap pour se couvrir, *vix panno verenda contectus:* ce fut l'an 33 de l'Ere Chrétienne. * Saint-Jérôme, *in la Chron. d'Eusebe.* Pline, *l.* 7. *ch.* 12. *l.* 35. *ch.* 12. *&c.* Macrobe, *l.* 2. *Saturn. ch.* 4. Ovide, *l.* 6. *ch.* 11. Appien, *l.* 3. *Bell. Civ.* Plutarque. Velleius, *l.* 2. *ch.* 27. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CASSIUS CHÆREAS, Capitaine des Gardes de l'Empereur Caius Caligula, outré des affronts continuels que lui faisoit ce Prince, & touché de compassion pour le peuple opprimé, forma une conspiration où ce Tyran périt par la main de Chæréas, qui s'étoit reservé l'honneur de lui donner le premier coup. Il n'en demeura pas là, & il envoya ensuite tuer l'Impératrice Césonie, & sa fille, qui étoit couchée auprès d'elle. Bien que par son attentat il eût délivré Rome d'un Prince cruel & haï de tous, & qu'il eût fait à Claude, oncle du défunt, un chemin pour parvenir à l'Empire, néanmoins Claude le condamna à perdre la vie, croyant qu'on devoit pourvoir par sa mort à la sûreté des Empereurs. On le mena au supplice avec plusieurs autres Conjurez, & l'on dit qu'il témoigna une merveilleuse constance. Au milieu d'une grande foule dont il étoit environné, il demanda à un soldat si son épée étoit bien tranchante, & pria qu'on lui apportât celle avec laquelle il avoit tué Caligula. Elle lui fut apportée, & il en perdit la vie d'un seul coup, l'an 41 de l'Ere Chrétienne. * Joséphe, *l.* 19. *des Antiq. Judaiq. &c.* Philon, *Ambassade des Juifs.*

CASSIUS LONGINUS (Caius) célébre Jurisconsulte Romain, florissoit sous le régne de Néron, & fut exilé selon quelques Auteurs, ou tué, selon d'autres, par ordre de ce Prince. Tacite dit qu'il fut confiné dans l'isle de Sardaigne, & qu'il fut rappellé sous l'empire de Vespasien. Ses Sectateurs furent appellez *Cassiens*, & ceux qui suivoient la doctrine de Proculus, furent nommez *Proculiens*; ce qui fit naître deux Ecoles de Jurisprudence à Rome. * J. Bertrand, *de Jurisperitis.* Juvenal. Suétone. Tacite & Pomponius.

CASSIUS (*Avidius*) Capitaine Romain, étoit fils d'Héliodore, Syrien, Gouverneur d'Egypte. Il fut élevé dans les armées, & acquit beaucoup de réputation par sa conduite, par son courage, & par l'exactitude avec laquelle il faisoit observer la Discipline militaire. Ces qualitez le rendirent cher aux Empereurs Marc-Aurèle & Lucius Verus; mais sa bravoure étoit accompagnée d'une sévérité qui passoit quelquefois jusqu'à la cruauté. D'ailleurs, c'étoit un esprit ambitieux, & toûjours mécontent du gouvernement. On assure même que dès sa jeunesse il avoit voulu s'élever contre Antonin *le Débonnaire*; mais que son pére Héliodore, qui étoit un homme prudent, s'y étoit opposé. Il y a même apparence qu'Avidius Cassius avoit fait connoître ses desseins ambitieux à L. Verus, lequel en écrivit à Marc-Aurèle pour lui marquer sa défiance & ses soupçons. Vulcatius Gallicanus rapporte cette lettre & la réponse de Marc-Aurèle. Depuis il remporta de grands avantages sur les Parthes & sur les autres ennemis de l'Empire; & après la mort de Lucius Verus arrivée vers la fin de l'an 169, il conduisit si bien ses intrigues, qu'il se fit saluer Empereur en Syrie: mais trois mois après il fut assassiné par un Centenier, qui envoya sa tête à Marc-Aurèle. Il faut placer cette mort sous l'an 175, après la défaite des Quades & des Marcomans, conformément à l'abbregé que Xiphilin a fait de l'Histoire de Dion Cassius: car quant à l'opinion qui met sa mort de Cassius en 172, elle ne doit point prévaloir, puisqu'elle ne s'appuye que sur deux lettres de Marc-Aurèle visiblement fausses. * Vulcatius Gallicanus, *in Vita Avidii Cassii.* Dion, *in Antonino.* Jules Capitolin, *in Vita Antonini Philos. &c.*

CASSIUS (Dion) Historien. *Cherchez* DION.

CASSO, CASSIO, isle de l'Archipel, du nombre de celles qu'on appelloit anciennement *Sporades*, est entre le Cap de Sidero en Candie & l'isle de Scarpanto, à cinq lieues de celle-ci, & à sept de celui-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSOPO, ville de l'isle de Corfou, au septentrion de cette isle, qu'on nommoit autrefois *Cassope* ou *Cassiopeia*, étoit renommée par son temple dédié à Jupiter *Cassius*. Ce n'est maintenant qu'une forteresse ruinée, avec une église dédiée à la *Panagia*, c'est-à-dire, à la sainte Vierge, & desservie par des Caloyers ou Religieux Grecs. Il y a dans cette église une image de la Vierge, peinte sur une pierre platte, enchassée dans une chapelle, dont on parle comme d'un tableau miraculeux. Les Voyageurs qui souhaitent de savoir si quelqu'un de leurs parens est mort, appliquent à cette image un sol de cuivre de Corfou, ou de Dalmatie; & si le sol s'attache, c'est une marque, à ce qu'ils croyent, que celui dont il s'agit est vivant; mais s'il tombe, c'est signe de mort. M. Spon dit avoir vu plusieurs sols qui y tenoient encore, bien qu'il n'y eût rien de sensible qui parût les pouvoir arrêter, & qu'il en mit quelques-uns, dont il y en eut qui tombérent, & d'autres qui s'attachérent; il ajoûte que ceux qui étoient tombez n'étoient peut-être pas bien plats; mais qu'enfin il n'en put connoître la véritable raison. * Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Ptolomée. Spon, *Voyage d'Italie, partie* 1. *p.* 121. *en* 1675.

CASSOVIE ou CASCHAW, *Cassovia*, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté d'Abanwiwar, est très-bien fortifiée, & est située au confluent du Hernath & du Torcza, entre Eperies & Bortanie; au sud de la premiere & au nord de la seconde. Caschaw reconnoît l'Empereur comme Roi de Hongrie; elle est pourtant ville libre, & a des priviléges considérables. Elle a beaucoup souffert dans les guerres de Hongrie, depuis l'an 1670. *Voyez la Vie du Comte Tekeli.* * Sanson. Baudrand.

CASSOVOPOLYE, campagne de la Turquie d'Europe, dans la partie méridionale de la Servie vers la Macédoine. Elle est fort considérable par sa grandeur, & s'étend l'espace de trente milles d'Allemagne, du septentrion au midi. Elle est partagée en deux par la riviére de Schinnitza qui la traverse. Ce fut dans cette campagne que fut tué Amurat I. Empereur des Turcs, dans le combat qu'il donna aux Serviens l'an 1390, après une perte considérable des deux côtez. * Félix Petanie, *Relation de ce pais.* Leunclavius.

CASSUBI, le Royaume de Cassubi, païs de l'Inde au delà du Gange, au milieu des terres, ainsi nommé de la ville de Cassubi sa capitale, qui est à cinquante lieues de Canarane vers le septentrion. Ce Royaume est à présent sujet à son propre Roi, au lieu qu'autrefois il l'étoit au Roi du Pégu. Il est entre le Royaume de Mandranelle au levant, & celui de Tipura au couchant. * *Relation des Indes.* Sanson. Baudrand.

NB. M. Delisle dans ses Cartes ne fait mention ni du Royaume ni de la ville de Cassubi, & il met l'un & l'autre au rang des choses imaginaires.

CASSUBIE ou CASSUBEN, *Cassubia*, païs d'Allemagne dans la Poméranie, avec titre de Duché, entre la Mer Baltique, la Prusse & le Duché de Stetin: ses villes principales sont, Colberg, Coslin, Belgard, Rugenwalde, Stolpe, &c. L'Electeur de Brandebourg est maître de ce païs, qui lui fut accordé par le traité de paix de Westphalie en 1648. On divise ordinairement ce païs en deux, savoir le Duché de Cassubie qui est au couchant, & la Seigneurie de Wenden ou la Vandalie qui est au levant. * Sanson. Baudrand.

CASTABALE, ancienne ville de la Basse Cilicie, sur les confins de la Syrie. Ses Habitans, selon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens; ce qui ne doit pas sembler incroyable, puisqu'à Saint-Malo en Bretagne, on dit qu'on entretient des chiens pour la garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phénicie étoient grands & forts, comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Castabale un temple de Diane *Perasienne*, où l'on tient que ses Prêtres qui y entroient, marchoient les piez nuds sur des charbons. Æneas Sylvius, *ch.* 46. *de l'Asie.* Selon Baudrand, Castabale étoit vers la côte du Golfe Issique, aujourd'hui *il Golfo di Lajazzo*, entre Anazarbe & Adana. * Pline.

* CASTAGNA, montagne de la Turquie en Europe, entre la Romanie & la Macédoine près de la ville de Philippes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTAGNÉDA. *Voyez* CASTANÉDA.

CASTAGNETTES: les Anciens en avoient de diverses sortes.

Le CROTALE, en Latin *Crotalum*, étoit une espece de Castagnettes faites d'un roseau coupé en deux par sa longueur, & approprié de sorte qu'en frappant ces deux pieces l'une contre l'autre avec dilt-

différens mouvemens des doigts, il en réſultoit un ſon pareil à celui que fait une cicogne avec ſon bec; d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiſeau l'épithete de *Crotaliſtria*, comme qui diroit une *Joueuſe de Crotales*. Le Poëte Ariſtophane appelle auſſi un grand parleur un *Crotale*. Pauſanias rapporte que Piſander Camirenſis diſoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiſeaux Stymphalides avec les fléches; mais qu'il les avoit chaſſez & épouvantez par le bruit des crotales: de ſorte que ſi cet Auteur en eſt cru, les crotales ſont un inſtrument fort ancien, puis qu'il étoit en uſage du tems d'Hercule. On les joint dans les Priapées avec les cymbales, *Priap. Carm.* 26. *v.* 3.

Cymbala cum crotalis pruriențiaque arma Priape
Ponit, & adducit tympana pulſa manu.

On faiſoit différentes poſtures en jouant des crotales, de même que dans nos ſarabandes en jouant des caſtagnettes; comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, qu'on attribue à Virgile. Clément Alexandrin, qui fait les Siciliens inventeurs de cet inſtrument, vouloit bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cauſe des poſtures indécentes, qui accompagnoient leur ſon.

CRUMATA, étoit une autre eſpéce de caſtagnettes, qui étoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque ſur le *Copa* de Virgile. Elles étoient fort en uſage chez les Eſpagnols, & principalement chez ceux qui habitoient la province Bétique aux environs de Cadix, à quoi Martial fait alluſion, *l.* 5. *Epigr.* 79. *v.* 13. *& ſuiv.*

Nec de Gadibus improbis puellæ
Vibrabunt ſine fine prurientes
Laſcivos docili tremore lumbos.

Ce Poëte, *l.* 6. *Epigr.* 71., parle d'une femme habile à jouer de cet inſtrument, & à ſe donner les mouvemens du corps.

Edere laſcivos ad Bætica crumata geſtus,
Et Gaditanis ludere docta modis.

Auſſi les peuples de ce païs ont-ils conſervé juſqu'à préſent cet inſtrument, & c'eſt d'eux que les François en ont l'uſage. Ces ſortes de caſtagnettes n'étoient pas inconnues aux anciens Grecs. Ariſtophane les appelle *ὄστρακα*, comme qui diroit des *coquilles d'huître*, & Juvénal, *Sat.* 9. *v.* 169 leur donne le nom de *Teſta*.

Audiat ille
Teſtarum crepitus cum verbis

CRUPEZIA, autre ſorte de Caſtagnettes, dont on jouoit avec les piez. On les appelloit *Crupezia* du mot Grec *κρούειν*, qui ſignifie frapper, & *πέζα* qui veut dire la plante du pié, ſuivant l'étymologie qu'en donne le Grammairien Heſychius. Pollux dit que ces *crupezia* ſont des *ſouliers* dont les Joueurs de flûte ſe ſervoient. Arnobe les appelle *Scabilla* dans ſon ſeptiéme livre contre les Gentils, & dit en ſe moquant de leurs ſuperſtitions, *Eh quoi, les Dieux ſont-ils touchez du retentiſſement des cymbales, & du bruit des caſtagnettes, Scabillorum.* Saumaiſe, qui a ramaſſé dans ſon Commentaire ſur la Vie de Carinus, tout ce qu'on peut rapporter de cette eſpéce de caſtagnettes, dit qu'on les appelloit auſſi *Scabella*, *Scamilla* & *Scamilla*, parce que c'étoit comme une petite eſcabelle ou un marche-pié, qu'on frappoit diverſement avec un ſoulier de bois ou de fer; mais il y avoit apparemment diverſes ſortes de ces caſtagnettes. On en repréſente comme une ſandale faite de deux ſemelles, entre leſquelles il y a une caſtagnette attachée. Si l'on en veut ſavoir davantage ſur ce ſujet, on peut conſulter Bartolin dans ſon Traité *de Tibiis Veterum*.

* CASTAGNETTO, ville ſituée du Piémont en Italie, ſur la rive droite du Pô, au nord-nord-eſt de Turin dont elle eſt éloignée de cinq lieues. En 1705 les François y donnérent un aſſaut, mais ils furent repouſſez avec perte de 600 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CASTAGNO (André del) fut le premier des Peintres de Toſcane, qui ſut la maniére de peindre en huile; car Dominique Venitien, qui l'avoit appriſe d'Antonello di Meſſina, étant venu à Florence, André del Caſtagno rechercha ſa connoiſſance, & tira de lui ce beau ſecret; mais il conçut enſuite une ſi cruelle jalouſie contre Dominique ſon ami & ſon bienfaicteur, que, ſans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'aſſaſſina un ſoir: ce qu'il fit ſi ſecretement, que Dominique n'ayant point reconnu ſon meurtrier, ſe fit porter chez ce cruel ami, dont il ignoroit la perfidie, & mourut entre ſes bras. Caſtagno étant au lit de la mort, déclara cet aſſaſſinat, dont on n'avoit pû découvrir l'auteur. Dès qu'il eut appris le ſecret de Dominique, il fit dans Florence pluſieurs ouvrages, que l'on admira. Ce fut lui qui travailla en 1478, à cette funeſte peinture que la République fit faire contre le Palais du Podeſtat, où étoit repréſentée l'exécution des Conjurez qui avoient conſpiré contre les Médicis. Quoique ce tableau fût aſſez deſagréable, puiſqu'on n'y voyoit qu'une multitude de gens pendus, les Savans néanmoins l'eſtimérent fort. Ce travail lui aquit un nouveau nom; car depuis ce tems-là on ne l'appella plus Andrea del Caſtagno, mais *Andrea de gl'impiccati*, c'eſt à dire, *André des pendus*. * Félibien, II. *Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *p.* 213 & 214. de l'édit. de Trevoux 1725.

CASTALDE (Jacques) Piémontois, publia une Carte de tout le monde, & pluſieurs Cartes Géographiques de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique en 1550. * Hofman, *Lexic. Univerſ.*

CASTALDO (Jean-Baptiſte) fameux Général du XVI ſiécle. Il quitta encore fort jeune le Royaume de Naples ſa patrie, & ſuivit le Marquis de *Peſcara* dans la Lombardie, où il fit paroître beaucoup de courage en différentes occaſions; mais en 1525, les François éprouvérent, ſur tout dans la bataille de Pavie, l'intrépidité de Caſtaldo. Il ſuivit enſuite les troupes Impériales que Charles de Bourbon commandoit, & après la mort de ce Général il ſervit ſa patrie contre les François. Il ſuivit depuis Philibert Prince d'Orange & Général des troupes Impériales, qui en fit un grand cas. Caſtaldo ſe ſignala ſous lui dans le ſiége de Florence. Il ſe diſtingua auſſi beaucoup dans le ſiége de Vienne que les Turcs avoient entrepris & dans la guerre contre les Alliez de Smalcalde. Enfin ſa réputation s'étoit tellement augmentée, que Ferdinand I, Roi des Romains, ayant prié Charles-*Quint* ſon frére de lui envoyer un bon Officier, Charles-*Quint* choiſit Caſtaldo entre tous les autres. Ferdinand I le nomma donc ſon Général en Tranſſylvanie, & les commencemens de ſes progrès furent tout à fait heureux. Car la Reine Iſabelle lui avoit remis la Tranſſylvanie & il étoit venu à bout de faire tuer *George Martinuſius*, Moine dangereux qui remuoit toute la Tranſſylvanie & qu'on ſoupçonnoit d'une intelligence ſecrete avec les Turcs, de ſorte que les principales places étoient gardées par les troupes de Caſtaldo. Mais le payement de l'armée commençant à manquer, les Soldats ſe mirent à piller le païs & enfin à déſerter, ce qui donna occaſion aux Tranſſylvains de faire certaines démarches par leſquelles Caſtaldo ſe vit obligé de quitter la Tranſſylvanie & d'aller à Vienne en 1554, au mois d'avril. Enſuite l'Empereur le rappella auprès de lui, pour s'en ſervir dans la guerre contre Henri II, Roi de France. Sous Philippe II, il ſervit en Piémont contre les François & après que la paix fut faite entre eux & les Eſpagnols en 1559, le Roi d'Eſpagne le nomma Général des troupes auxiliaires qu'il avoit promiſes à Charles IX, contre les Proteſtans de ſon Royaume. Mais avant que Caſtaldo pût ſe mettre à la tête de ces troupes, il mourut à Milan en 1562, d'une fiévre maligne. Charles-*Quint* lui avoit donné en fief le Marquiſat de Caſſano en Lombardie, & quelques autres Terres conſidérables, pour récompenſe des ſervices qu'il en avoit reçus. Caſtaldo étoit auſſi prudent Politique que vaillant Capitaine, ce qu'il fit paroître ſur tout dans le maniement des affaires de Hongrie & de Tranſſylvanie. Ce furent ces grandes qualitez qui lui attirérent la confiance de Charles-*Quint*, qui, après avoir remporté la victoire ſur les Proteſtans, ne conſulta que Caſtaldo & le Duc d'Albe pour ſavoir quelle conduite il tiendroit à l'avenir envers les Allemands. Le ſentiment de Caſtaldo fut pour la douceur & la clémence, mais on ne le ſuivit point. Les Hongrois accuſent Caſtaldo d'avarice & de mauvaiſe foi, à l'égard de l'affaire du Cardinal *Martinuſius*. * Oleatius, *in Chronic. Hungar.* De Thou. Sleidan, *in Comm.* M. Buutheri Capriolli, *Ritratti di cento Capitani illuſtri*, *p.* 107.

CASTALDUS (Reſtaurus) Docteur de Pérouſe, compoſa à la priére de l'Empereur Charles-*Quint*, le Traité *de Imperatore*, qui eſt au 16 tome des Traitez du Droit, & a commenté quelques titres des Inſtitutions. Vitruius, *Comm. Offic.* l'appelle Docteur très-illuſtre, & Sforza, ſon très-excellent Docteur. * Sfortia Oddus, *Conſil.* 38. *Biblioth. Hiſtor. & Chronol. des principaux Auteurs du Droit*, &c. *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, dédiée à Apollon & aux Muſes. On dit qu'Apollon pourſuivant une Nymphe de ce nom, la métamorphoſa en cette ſource, qui avoit la propriété de rendre Poëtes ceux qui buvoient de ſes eaux. * Pauſanias, *in Phocicis.*

CASTALION (Sébaſtien) *Cherchez* CASTILION.

CASTALION (Joſeph) natif d'Ancone en Italie, étoit excellent Orateur & bon Poëte. Il a rétabli ſur la fin du XVI ſiécle la réputation des Italiens, que l'on ne regardoit plus que comme des ignorans dans les Belles Lettres. Entre pluſieurs Ouvrages qui marquent ſon érudition, il a laiſſé un Traité ſur la Colomne Triomphale de l'Empereur Antonin, dédié au Pape Sixte V; *Variæ Lectiones de Tranquillitate Romanorum; de Nomine Virgilii*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Viror. Illuſtr.*

CASTAMENA, ville. *Voyez* CASTROMENA.

CASTANEDA *Voyez* l'article de Manrique, qui a pour titre *Branche des Marquis d'Aguilar, Comtes de Caſtaneda, & des Seigneurs de Fuentepuinalde*, depuis N. XVI juſqu'à N. XXV incluſivement.

CASTANEDA (Ferdinand Lopez de) Portugais. *Cherchez* FERDINAND.

CASTANEIRA, bourg de l'Eſtrémadure de Portugal, ſitué ſur le Tage entre Liſbonne & Santarein. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTANET ou CASTENET, bourg de France, dans le Languedoc, eſt à peu près au ſud de Toulouſe, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

CASTANIZA (Jean de) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut appellé par le Roi Philippe II, dans ſon Conſeil de Conſcience. Il écrivit divers Ouvrages en ſa Langue maternelle, comme *les Vies de ſaint Benoît & de ſaint Bruno*; *le Combat ſpirituel*, qu'on a traduit en Latin, en François, en Italien, &c. Jean de Caſtaniza mourut en 1598. * Antonio de Jépez, *Hiſt. Bened.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

CASTANOVITZ, forteresse de la Croatie. Elle appartient aux Turcs, & eſt ſituée ſur la riviére d'Unna, vers ſon embouchure dans la Save, & à ſept lieues de Petrina, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEJON DE LAS ARMAS, village d'Eſpagne dans l'Aragon près de la ville de Calatayud. Il y avoit autrefois en ce lieu une ville épiſcopale nommée *Platea*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL (Robert du) Poëte. *Cherchez* CHATEL.

CASTEL, excellent Graveur. *Cherchez* JEAN DE CASTEL BOLOGNESE.

CASTEL (Pérard) de Viré en Normandie, Avocat au grand Conſeil, Banquier expéditionnaire en Cour de Rome, avoit

fait de grand progrès en peu de tems dans la Théorie & la pratique des matières bénéficiales, auprès de N. Castel son oncle, qui y avoit aquis une grande expérience; & on croit qu'il auroit été plus loin s'il n'avoit pas fini sa carrière en 1687. Il a fait une Paraphrase sur les Commentaires de Du Moulin *ad Regul. Cancellariæ jud.* & des Remarques sur les Définitions du Droit Canonique de Desmaisons, qui contribuent beaucoup à l'utilité de l'Ouvrage. L'on a encore fait deux autres volumes *in folio* de ses Oeuvres posthumes sur les mêmes matières; mais on voit bien qu'il n'y a pas mis la dernière main. Il a encore paru en 1688, sous son nom, un Traité sommaire de l'usage & de la pratique de la Cour de Rome, pour l'expédition des signatures & provisions des Bénéfices de France, avec des Remarques de Guillaume Noyer, mais on croit que ce dernier Ouvrage est de l'oncle. * *Bibliothèque historique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome 2.*

CASTEL, (le Comté de) c'est un petit païs du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est divisé en deux parties; l'une est entre le Comté de Schwartzenberg & les Evêchez de Wirtzbourg & de Bamberg, & c'est dans celle-ci qu'est le bourg de Castel, qui donne le nom au Comté; l'autre partie de ce Comté est entre celui de Wertheim & l'Evêché de Wirtzbourg. Remlingen en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL, autrement HOHENCASTEL, famille distinguée de Comtes dans la Franconie. Elle est fort ancienne; car on prétend avec assez de vraisemblance qu'elle descend des anciens Ducs de Franconie, & particulièrement des Comtes de Rotenbourg. Les Comtes de Castel reconnoissent pour leur souche Kunibert, Comte de Rotenbourg qui mourut en 868, laissant deux fils, Arnoud, Comte de Rotenbourg & Marquard, Comte de Castel, d'où sont issus ceux qui portent ce nom.

CASTEL A MAR ou A MARE DELLA BRUCCA, ville du Royaume de Naples dans la Principauté Citérieure, entre Policastro & le Golfe de Salerne. C'est la *Velia* des Anciens, que Pline nomme *Helia*, & Strabon *Elea* & *Hyela*. Elle a été le siége d'un Evêché. * Sanson, Baudrand.

CASTEL A MAR ou A MARE DI GOLFO, petite ville de Sicile, est près de la côte occidentale de la Vallée de Mazara, sur un Golfe dont elle a pris son nom. On voit à demi-lieue de cette ville le village de *Segestano*, qui lui sert de port, & que l'on croit être le *Segestanorum Emporium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL A MAR ou A MARE DI STABIA, *Stabia*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Sorrento. Elle est située sur le Golfe de Naples, avec un ancien château & un bon port sur la côte orientale du Golfe, & au pié d'une montagne. Les François la prirent en 1647, sous le Duc de Guise. Castel à Mar est une ville ancienne, dont Pline & divers Auteurs ont fait mention. Quelques Modernes l'ont prise pour l'ancienne *Pompeii* ou *Pompeium*, ville ruinée, dite aujourd'hui *Torre dell' Annunciata*. * Cluvier, Baudrand.

* CASTEL A MAR ou MARE DI VOLTURNO, autrefois ville épiscopale, n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, situé à l'embouchure du Volturno, à quatre lieues de Capoue, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-ARAGONÉSE. *Cherchez* EMPURIAS, &c.

CASTEL-BALDO, bourg de l'Etat de Venise en Italie, dans le Padouan près du Véronois, & de la rivière d'Adige. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BARR, bourg de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo, entre la ville de Galloway & celle de Killalo, à quinze lieues de la première & à dix de la dernière. Ce bourg est le seul lieu du Comté de Mayo, qui ait séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BELVEDERE, petite ville de l'Isle de Candie, est élevée sur une montagne, près de la côte méridionale de l'isle, & à douze lieues de la ville de Candie. Quelques uns croyent que c'est le lieu qu'on nommoit anciennement *Caunus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BLANCO, Medecin. *Cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

CASTEL-BLANCO, ou CASTEL-BRANCO, bourg ou petite ville de Portugal, dans la province de Beira, aux confins de l'Estremadure de Portugal, sur la petite rivière de Lire, & à neuf lieues de la ville d'Idanha vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BOLOGNESE, bourg d'Italie dans la Romagne, au sud-ouest, entre Imola & Fayence.

CASTEL-BRANCO, bourg. *Voyez* CASTEL-BLANCO.

CASTEL-BRANCO (Martin de) Portugais, Surintendant des Finances, Grand Chambellan de D. Jean III, Roi de Portugal, & premier Comte de Villa-nova de Portimao, est connu par quelques Poësies, qui ont été imprimées à Lisbonne en 1516, dans le Recueil intitulé, *le Cancio neiro de Garcia de Regende.*

CASTEL-BRANCO, (Alphonse de) petit-fils du précédent, fut successivement Archiprêtre de la cathédrale d'Evora, Evêque des Algarves en mil cinq cens quatre vingt-trois, & en 1585 Evêque de Coimbre. Il fut aussi nommé à l'Archevêché d'Evora, mais il le refusa, & fut fait Viceroi de Portugal. Il avoit fait bâtir le palais épiscopal des Algarves, & il montra encore plus de zèle à Coimbre, où il fit rebâtir plusieurs maisons religieuses, & fonda le couvent de Celas. Ce fut lui aussi qui fit revêtir d'argent le tombeau de sainte Elisabeth, & qui en mourant laissa une somme considérable pour les frais de la canonisation de cette Sainte. Il fit aussi imprimer à Coimbre les Constitutions de son diocèse. Il mourut le 20 avril 1615. * *Mémoires envoiez de Portugal.*

CASTEL-BRITO, Abbaïe avec un vieux château, qu'on croit être celui de la ville de Brintis, qui étoit épiscopale. Ce lieu est dans l'Etat de l'Eglise en Italie, à trois lieues de Bologne, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-CHISAMO, étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un petit bourg situé sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, à dix lieues de la Canée du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-CORNO, château ou forteresse dans l'Evêché de Trente. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis Tyrol, *Ehrenk. p. 2.*

CASTEL DEL OVO, anciennement *Megaris*, *Megaria*, petite isle de la Mer de Toscane, est dans le Golfe de Naples, & si près de la ville de ce nom, qu'elle lui est jointe par un pont de pierre. Il y a sur cette isle une bonne forteresse, qu'on nomme le *Castel del Ovo*, de même que l'isle, dont la forme est ovale. Cette forteresse, où les Espagnols tenoient toujours une bonne garnison, est le *Castrum Lucullanum* des Anciens, où Odoacre, Roi des Herules, envoya en exil le jeune Augustule, le dernier Empereur Romain. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL DI BROGLIO, bourg de Sicile sur la côte septentrionale de la vallée de Demona, entre la ville de Patti & le Cap d'Orlando, à trois lieues de la première & à deux du dernier. * Baudrand.

CASTEL-DURANTE ou DURANTI, autrement URBANEA, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, en Italie, étoit célèbre par les ouvrages de terre qui s'y faisoient dans le XVI siècle, tels que ceux de Fayence, ville de la Romagne. Le Peintre Battista Franco en faisoit les desseins, & les Ouvriers de Castel-Durante les exécutoient avec tant d'adresse, que le Duc d'Urbin en envoya à l'Empereur Charles-Quint, dequoi garnir deux grands buffets. Les vases, quant à la qualité de la terre, ressembloient beaucoup à ceux que l'on faisoit anciennement à Arezzo; mais pour ce qui regarde les peintures dont ils étoient ornez, ils les surpassoient de beaucoup, par le vif éclat de leur émail, & par l'agréable diversité de leurs couleurs. C'étoit autrefois un méchant village que le Pape Urbain VIII fit aggrandir, auquel il donna son nom le faisant appeller *Urbania*, & où il fonda un Evêché suffragant d'Urbin. * *Felibien, II. Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 2. p.* 231. & 232. de l'édit. de Trévoux, 1725.

CASTEL-FARNESE. *Voyez* FARNESE.

* CASTEL-FIORI, autrefois petite ville, & maintenant village des Etats de Savoye. Il est dans le Marquisat de Saluces sur le Pô, à deux lieues de sa source, & autant du bourg de Pallian que quelques uns prennent pour l'ancien *Forum Vibii.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-FOLLIT ou CASTELFEUILLET, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne près de la rivière de Fulvia, entre les villes de Girone & de Campredon, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu étoit fort par sa situation, sur une hauteur, qui n'est accessible que du côté du couchant, où l'on avoit fait plusieurs ouvrages, que les François démolirent en 1695, étant obligez d'abandonner la place qu'ils avoient prise l'an 1694. On croit que Castel-Follit est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Castillans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-FRANCO, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Bolonois, aux confins du Modénois, à quatre lieues de Bologne & à trois de Modene. Elle est défendue par une citadelle appellée *Urbana*, & bâtie par le Pape Urbain VIII, dont elle porte le nom.

CASTEL-FRANCO, bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans la Marche Trevisane, aux confins du Padouan, à quatre lieues de Trevigni, & à cinq de Padoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-GANDOLFE, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, où est une maison de plaisance du Pape, vers Albano & Veletri. Il est très-bien situé sur une colline, ayant d'un côté le bois & le Lac d'Albano, dit *Lago di Castel Gandolfo*, & de l'autre la Campagne de Rome & la ville, dont il n'est qu'à douze milles. Baudrand.

CASTEL-GELOUX, petite ville de France dans la Guienne, avec Bailliage du Duché d'Albret. Elle est sur la petite rivière d'Avance, qui y reçoit trois ruisseaux, & qui se jette dans la Garonne à trois lieues de là, vis à vis de Saint-Bazeille. Castel-Geloux a aussi une église collégiale, où sont les tombeaux des Ducs d'Albret, & une tour dont les Habitans du païs font plusieurs contes au sujet du nom de leur ville. * Sanson, Baudrand.

* CASTELGELOUX, bourg de France dans l'Armagnac, est situé sur la rive droite du Giers, au nord-nord-est d'Auch, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CASTEL-GUELFO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Comté de Citta di Castello, sur la frontière du Duché d'Urbin, entre la ville d'Urbin & celle de Citta di Castello. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELGUELFO, bourg du Duché de Parme en Italie, est sur la rivière de Taro, entre la ville de Parme & celle de Borgo S. Donnino, à deux lieues de la première & à trois de la dernière. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-HOLM, forteresse de Suède, sur la côte méridionale de l'isle d'Aland, où elle a un port fort grand & fort sûr. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-LOMBARDO, anciennement *Jenase*, petite ville autrefois épiscopale, sur la côte méridionale de Natolie, vis à vis de l'isle de Cypre, & à 40 lieues de la ville de Satalie, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-MELHOR (le Comte de) Favori d'Alphonse VI, Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître absolu de l'esprit de ce jeune Prince, alla se loger dans le Palais du Roi, après la mort du Prince Théodose, frère d'Alphonse, dont

Il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne, traita avec mépris la Reine mere, à laquelle il fit ôter le gouvernement du Royaume, mit mal l'Infant Dom Pédro avec le Roi son frére, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour suspects; mais la Reine le fit bannir de la Cour en 1668. Il se retira en Angleterre, d'où il retourna en Portugal après la mort de la Reine. * *Relation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal l'an 1667 & 1668.*

CASTEL-MIRABELLO, anciennement *Heraclea*, *Heracleum*, bourg avec un bon port & un château presque entiérement environné de la mer. Ce lieu est sur la côte septentrionale de Candie, entre la ville de ce nom, & celle de Setia, environ à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-MORON, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, est au nord-est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France dans le Languedoc, à peu près au nord-est de Toulouse, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France, en Guienne, dans l'Agenois. Il est au nord d'Agen, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CASTEL-NEUF-DE-RANDON. *Voyez* CHATEAU-NEUF-DE-RANDON.

CASTEL-NUOVO, ville du Duché de Saint-Saba, ou de la province d'Herzegovine dans la Dalmatie, est située sur le bord du canal de *Cataro*, à trois milles de son embouchure, & vis-à-vis de la Mer du levant. Le château de Sutimanega, qui est attaché à la place du côté du nord, est élevé sur un terrein plein de rochers, & commandé par la montagne de Santa Veneranda, d'où l'on peut aussi battre la tour de Fastagich, qui est bâtie en partie sur le roc vif, & en partie sur la terre. Les Turcs font de cette tour un magasin à poudre. La forteresse haute appellée *Gornigrad*, est à six cens cinquante pas de la ville de Castel-Nuovo, du côté du septentrion, & peut être battue en ruine de dessus le mont Sliebi qui en est proche. En 1538, l'armée du Pape, de l'Empereur & de la République de Venise, commandée par les Généraux Grimani, Doria & Capello, attaquérent Castel-Nuovo, dont ils se rendirent maîtres, & ensuite de la forteresse, où l'on mit garnison Espagnole, avec trois drapeaux, l'un du Pape, l'autre de l'Empereur & le troisiéme de la République: mais l'année suivante, Barberousse étant entré dans le canal avec 90 galéres & 30 fustes, fit débarquer 80 piéces de canon, avec ses troupes augmentées d'un secours du Sangiac de la province, & foudroya la place qu'il emporta d'assaut. La perte que les Espagnols firent, fut très-grande en cette occasion, où il y en eut 4000 de tuez ou mis aux fers. En 1572, les Vénitiens tentérent encore l'attaque de cette place, mais inutilement. Enfin elle fut prise sur les Turcs en 1687, par les Vénitiens, joints aux troupes du Pape & de l'Ordre de Malte. Le Comte d'Herbestein Grand-Prieur de Hongrie, & Général des galéres de Malte, lequel outre son escadre de huit galéres, avoit aussi sous son commandement les sept galéres du Pape, reçut ordre de sa Sainteté de se joindre à l'armée Vénitienne de la Morée, commandée par le Généralissime Morosini, pour faire quelque entreprise dans la Dalmatie. Il s'y rendit le septiéme août 1687, & résolut avec le Général Cornaro le siége de Castel-Nuovo. L'armée Chrétienne composée de plus de cent voiles, arriva à la vue de la place le deuxiéme septembre. Les troupes de la République étoient au nombre de six à sept mille hommes; & celles du Pape & de Malte qui ne faisoient qu'un corps, étoient d'environ mille cinq cens soldats & de mille deux cens Chevaliers sous le commandement du Chevalier de Mechatin & du Comte de Montevecchi. La ville fut abandonnée par les Turcs le vint-neuviéme du mois, & le lendemain ceux des châteaux se rendirent, à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes, qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger sur leurs épaules, & qu'on leur donneroit des vaisseaux de l'armée pour les mener en Albanie; ce qui fut exécuté le premier octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, avec environ mille femmes & enfans. Les Chrétiens firent bénir deux mosquées qui étoient dans la ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jerôme. * P. Coronelli, *Description de la Morée. Mémoires du tems.*

CASTEL-NUOVO, bourg de l'Etat de l'église en Italie, est dans le Ferrarois, à huit lieues de Ferrare, vers le couchant septentrional. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-NUOVO DI CARFAGNANA, petite ville des Etats de Modéne en Italie. Elle est capitale de la vallée de Carfagnana, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Serchio, à sept lieues au dessus de Lucques. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-NUOVO, ville de Dalmatie sur le Golfe de Cattaro au nord.

CASTEL-NUOVO DI SCRIVIA. *Voyez* CASTEL-NUOVO TORTONESE.

CASTEL-NUOVO TORTONESE ou DI SCRIVIA, petite ville du Duché de Milan en Italie, est dans le Tortonois, près de la ville de Scrivia, à une grande lieue au dessous de la ville de Tortone. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL PEDIADA, bourg situé vers le milieu de l'isle de Candie, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté d'orient. On croit que c'est l'ancienne *Gnossus* ou *Gnosus*, capitale de l'isle de Candie, que quelques uns mettent à Gnosa village voisin. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPANO ou ASOPO, bourg bien fortifié dans la Zaconie en Morée, à cinq lieues de la ville de Malvasie, sur le Golfe de Castel-Rampano, que l'on nomme plus ordinairement le Golfe de Colochina. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPO, anciennement *Torone*, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine sur le Golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois son nom, à huit lieues de la ville d'Ajomama, du côté du levant, & vis-à-vis du Cap Canistro. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-RODRIGO, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle est au sud de Bragance, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de treize à dix-sept lieues.

CASTEL-ROSSO. *Voyez* CHATEAU-ROUX.

* CASTEL-SAN-GIOVANNI, petite ville d'Italie en Lombardie dans le Duché de Plaisance. Elle est à l'ouest de la ville de Plaisance, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CASTEL-SAN-PIETRO, bourg ou petite ville épiscopale de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Bolonois entre Bologne & Imola, à quatre lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SANT-ELME, petite ville forte du Roussillon, vers les confins de la Catalogne. Elle est au sud est de Perpignan dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CASTEL-SARACINO, bourg du Royaume de Naples, dans la Basilicate, environ à huit lieues de Policastro vers le levant. Castel Saracino a été presque ruiné par un tremblement de terre le huitiéme septembre 1694. Il se fit alors en ce lieu une grande ouverture, d'où il sortit quantité de fumée, & même des flammes. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SARRASIN, petite ville de France, sur les frontiéres du Languedoc & du Quercy, vers Montauban & Moissac, un peu au dessus du confluent du Tarn & de la Garonne. Elle est située dans un lieu bas; mais elle est assez forte, & renommée dès le tems de Charles Martel, durant les guerres contre les Sarrazins: c'est aussi de là qu'elle a tiré son nom. * Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des Villes.* Catel, *Mémoires de Languedoc.*

CASTEL-SARRASIN, bourg d'Italie. *Voyez* CASTEL-SARACINO.

* CASTEL-SARRAT, bourg de France en Guienne dans l'Agénois à l'est d'Agen dont il est éloigné d'environ six lieues.

CASTEL-SELINO, petite ville ou bourg de l'isle de Candie, sur la côte méridionale de l'isle, à trois lieues du Cap Crio, & à treize de la ville de Canée. On croit que c'est l'ancienne *Lyssus* ou *Lyssus*, que quelques uns mettent à Fogliu, bourg de la même contrée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SEPRIO, bourg du Milanois en Italie, sur la petite riviére d'Olona, à une lieue au dessous de la petite ville de Castion. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SFACCHIA, bourg & château dans l'isle de Candie, donne le nom aux peuples Sfacchiotes. Il a dans le territoire de la Canée un port qui n'est pas mauvais. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

CASTEL-TORNESE, petite ville de la province de Belvédére dans la Morée, proche du Cap Tornése, & non loin du Golfe de Chiarenza. Elle est bâtie sur une hauteur, environ à trois milles de la mer dans un païs fort fertile. Après la prise de Patras & de Lépante en 1687, Morosini Généralissime de l'armée Vénitienne, envoya sommer Castel-Tornése. L'Aga qui commandoit dans cette forteresse ne fit point de résistance, & après la premiére sommation, il abandonna la place. Elle défendoit deux cens villages ou Forts dans ce païs, le plus fertile de la Morée, qui se soumirent tous; & on y donna le batême à cinquante Turcs qui le demandérent, le reste s'étant retiré vers l'Achaïe. On trouva dans Castel-Tornése neuf piéces de canon de bronze, & vint de fer. * *Relation du deuxiéme septembre 1687.*

CASTEL-VETERANO ou ENTELLA, bonne petite ville de la Vallée de Mazara en Sicile, sur un petit Golfe de la côte méridionale, entre la ville de Mazara, & la riviére de Bélice, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-VÉTÉRE, anciennement *Caulon*, *Caulonia*, petite ville autrefois épiscopale & suffragante de Rhége. Elle est dans la Calabre Ultérieure, vers le Cap de Stilo & la ville de Girace, sur une montagne qui porte encore aujourd'hui l'ancien nom de *Caulo*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELAN (Honoré) premier Médecin du Roi Charles IX, fut en grande réputation sous le régne de ce Prince. Il avoit composé un Discours *des Devoirs du Médecin*, & il mourut au siége de Saint-Jean-d'Angeli en 1569. * De Thou, *l. 46.* Vander Linden, *de Script. Medic.* *Voyez* aussi l'art. de CHAPELAIN, Médecin.

CASTELAUN. *Voyez* CASTELLAUN.

* CASTELET (Jean Baptiste) de Bruxelles, Licentié en Théologie à Louvain, où il enseigna les Humanitez, professa ensuite la Philosophie, & devint enfin Chanoine de la Cathédrale d'Anvers. Il publia en Flamand un livre intitulé *l'Etoile de la Mer pour tous les Chrétiens errans, ou Briéve Déclaration des principaux articles de Foi.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 451.

CASTELHUN. *Voyez* CASTELLAUN.

CASTELION. *Cherchez* CASTIGLIONI.

* CASTELIUS (Jean) de Flandre, Curé de Somerghem, fut très habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *Institutiones Artis Grammaticæ*; *Epistolarum Farrago*; *Commentarii & Notæ in Anthologiam Græcorum Epigrammatum*; *Epistola duæ consolatoriæ ad F. Cornelium Dordracenum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 478.

CASTELLACCIO. *Voyez* CASTELLAZZO.

CASTELLAN, natif de Bassano, petit bourg dans le Padouan, a vécu dans le XIV siécle. Il composa un Poëme de la Paix, qui se fit entre le Pape Alexandre III, & l'Empereur Fréderic *Barberousse*, & le dédia l'an 1327, à François Dandolo, Doge de Venise. Bernardin Scardéoni, qui a fait l'Histoire de Padoue, dit que Castellan doit être plutôt au nombre des Historiens que des Poëtes. Léandre Alberti parle de la famille de cet Auteur, comme de la plus considérable de Bassano. * Léandre Alber-

beni, *Descript. Ital.* Vossius, *l. 3. de Hist. Lat. &c.*

*CASTELLAN (George) Chevalier, surnommé *l'Aventurier*, Poëte, Historien & Orateur des Ducs de Bourgogne, a composé l'Histoire de la Vie de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne & de Brabant, le Temple de la ruine de quelques Nobles infortunez; les Epitaphes d'Hector & d'Achille en vers; l'Histoire de Jaques de Lalain, Chevalier de la Toison d'Or. Il mourut dans le tems que Charles le Hardi assiégeoit Nuys. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 262.*

CASTELLAN (Jules) de Fayence en Italie, a commenté les livres Académiques de Cicéron, & la doctrine d'Aristote de l'Entendement de l'homme. Il enseigna la Philosophie à Rome durant quelques années, avec beaucoup de réputation; après quoi, ayant été privé de ses appointemens, que Sixte V lui avoit supprimez par un principe d'épargne, cette injure jointe à la misère où il se trouva réduit, lui causa un déplaisir inconcevable; mais quelque tems après le même Pape changeant de résolution, lui conféra un Evêché, & ce présent fit une si forte impression dans l'ame de Castellan, qu'ayant enduré la pauvreté avec beaucoup de constance, il ne put pas supporter la joye que lui causa un bien qu'il n'avoit point espéré, & il mourut subitement avant que d'en pouvoir jouir, à l'âge de cinquante-huit ans. Les Oeuvres imprimées de Jules Castellan sont, *Commentarii in libros Aristotelis de humano Intellectu, ex doctrina Philosophorum Christianorum descripti; Notæ in Cyropædiam Xenophontis; Adversus Ciceronis Academicas Quæstiones Disputatio.* * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 393.* édit. de Hollande 1715.

*CASTELLAN (Pierre) Médecin, étoit de Grandmont en Flandre, que ceux du païs nomment *Geertsberg*, où il naquit en 1585. Il étudia à Mons, à Douai, puis à Orléans, & ensuite à Louvain, où il reçut les honneurs du Doctorat en 1618. Il savoit les Belles Lettres, & on attendoit de grandes choses de lui, s'il eût vécu plus longtems, mais il mourut en 1632. Il a composé divers Ouvrages, *De Græcorum Festis; Vita illustrium Medicorum; Ludus sive Convivium Saturnale; Laudatio funebris Alberti Pii; Κρεωφαγία, sive de Esu carnium.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 729.*

CASTELLAN (Pierre) Grand Aumonier de France. *Cherchez* CHATEL.

CASTELLANA ou CIVITA CASTELLANA, ville d'Italie dans les Terres du Patrimoine de saint Pierre, avec Evêché joint à celui d'Orti, & dépendant immédiatement du saint Siege. Bernard Bénédicti y tint un Synode en 1596. Il en fut assemblé un l'an 1600, & Ange Gozadini y en célébra un troisième l'an 1620. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE, sur la rivière de Verdon, ville de France en Provence dans le diocèse de Senez, avec titre de Baronie, Bailliage, & un siége de Sénéchal de la province. Elle est dans les montagnes, & quelques Auteurs la prennent pour la *Civitas Salinensium*, dans la Notice de l'Empire. Elle étoit autrefois située sur un rocher; & depuis 1260, les Habitans bâtirent leur ville près de la rivière de Verdon, qu'on y passe sur un pont. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE: la famille de CASTELLANE en Provence, qui est encore une des plus nobles & des plus anciennes du païs, a eu autrefois la Souveraineté de cette ville & de la Baronnie qui comprenoit divers villages. Ceux de cette Maison disent que leur famille est originaire de Castille en Espagne, d'où un Prince fils d'un Comte de Castille, vint s'établir en Provence: mais il est bien difficile de prouver tous ces faits. A la vérité il y a en Espagne une Maison de Castellane, sortie des Rois de Castille; mais les plus doctes Généalogistes soutiennent qu'elle a pour tige JEAN de Castille, fils du Roi Dom PEDRO, *le Cruel*, & de *Jeanne* de Castro. Ce Jean vivoit en 1366, & il laissa postérité de Dona *Elvira* di Eril: mais la famille de Castellane en Provence est beaucoup plus ancienne: car une chartre de l'an 1089, parle d'un BONIFACE de Castellane: elle est du monastère de Saint-Honoré de Lerins. Il n'y a pas apparence que cette famille ait donné son nom à la ville de Castellane, puisque des Actes de l'an 890, le lui donnent. C'est une restitution qu'Honoré, III. de ce nom, Evêque de Marseille fit à l'Abbaïe de Saint-Victor. Cette ville est encore nommée Castellane dans la Vie de saint Isarne, Abbé de Saint-Victor, lequel vivoit en 1040. Ainsi c'est plutôt cette ville qui a donné son nom à cette noble famille. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'elle a possédé la souveraineté de la Baronie de Castellane durant plus de 400 ans. Les Chefs de cette noble famille portoient le nom de Boniface, comme il est facile de le prouver par le témoignage de divers Actes anciens. BONIFACE de Castellane, III. ou IV. de ce nom, ayant été convaincu d'avoir fait revolter la ville de Marseille contre Charles I, Roi de Naples, Comte de Provence, eut en 1257 la tête coupée, & tous les biens furent réünis au domaine de la Province. Depuis, les Habitans de Castellane obtinrent qu'ils seroient immédiatement Sujets des Comtes de Provence, & que le domaine de leur ville seroit inaliénable: ce qui leur fut accordé par la Reine Jeanne I, en 1352; par le Roi Louis II, en 1386; & par d'autres. Dans le XVI siécle le Roi Henri III, ayant donné en 1577, la Baronnie de Castellane à Renée de Rieux, femme de Philippe Altoviti, qui tua depuis le Grand-Prieur de France en 1586, les Habitans de la ville de Castellane s'opposérent à cette donation, & l'affaire ayant été portée au Conseil privé du Roi, ils furent maintenus dans leurs privileges. Dès l'an 1560, cette ville avoit été en trouble pour la Religion, au sujet d'Antoine & Paul de Richiend & de Mouvans, Huguenots, lesquels avoient fait venir de Genève un Ministre qui leur faisoit de nuit le prêche dans leur Maison, où grand nombre de peuple le venoit entendre. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* De Thou, *Hist. l. 25. &c.*

CASTELLANETA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la province de la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant de Tarente, & avec titre de Principauté. Elle est sur la petite rivière de Talvo, à sept ou huit milles du Golfe de Tarente, entre Matera & Monula. * Baudrand.

CASTELLANI & NICOLOTTI, sont deux partis opposez parmi le peuple de Venise. Cette ville est divisée en six quartiers, dont trois sont en deçà & trois au delà du grand canal. Chacune des deux factions a trois quartiers pour elle. Les *Castellani* portent ce nom du quartier qu'on nomme *Castello*, où l'église patriarchale se trouve. Les *Nicolotti* ont tiré leur nom de l'église de *saint Nicolas*, qui se trouve dans un quartier opposé de la ville, & où il ne demeure presque que des Pêcheurs & des Artisans. Les *Nicolotti*, se choisissent entre eux un Doge particulier & comme d'ailleurs ils sont beaucoup plus habiles pour se battre, ils se trouvent ordinairement plus forts que les *Castellani*, qui en ce cas se consolent de ce qu'ils ne sont pas de si basse extraction que leurs adversaires. En général un de ces partis hait l'autre, de sorte que même leurs enfans quand ils se rencontrent, ne se quittent qu'après en être venus aux coups. Il arrive quelquefois que l'on refuse d'excellens partis pour le mariage, uniquement parce qu'ils se trouvent de la faction opposée. La Noblesse même prend intérêt dans les deux partis selon le quartier où elle demeure, mais avec cette différence que le peuple s'en fait une affaire sérieuse; au lieu que la Noblesse s'en divertit & ne fait qu'être spectatrice des coups qui se donnent. Cette division de Venise va si loin que les Etrangers sont comptez pour Castellani ou pour Nicolotti selon les portes par lesquelles ils arrivent dans la ville. Le peuple qui forme ces deux partis & dont les Gondoliers font la plus forte partie, en vient très-souvent aux mains. Mais la place ordinaire de leur combat est le pont de saint Barnabé. Ces combats se donnent sous l'autorité & par la permission du Conseil des dix, à la vue d'un grand nombre de Spectateurs & sous condition qu'on évitera de part & d'autre de répandre du sang ou de tuer qui que ce soit autant que cela sera possible. Il y a trois sortes de combats qui se donnent alors; la première est appellée le *Mostre*, où l'on ne se bat que chacun contre son adversaire. La seconde sorte est *la frotta*, lorsque ceux qui étoient destinez à se battre un à un, emportez par l'impatience, se battent tous à la fois. La troisième manière de se battre est *la guerra ordinara*, lorsque dès le commencement on convient des deux côtez qu'un nombre égal de chaque parti se battra à coups de poings. Mais cette dernière manière causant presque toûjours la mort de quelques personnes, qui sont ou tuées dans l'action ou suffoquées dans la foule, elle est rarement permise & seulement lorsqu'on a pris des précautions suffisantes, ou lorsqu'il s'agit de donner ce divertissement à quelque grand Seigneur étranger. Au reste la République pourroit sans doute éteindre peu à peu cette animosité des Bourgeois; mais elle fomente sous main cette division, afin que l'on soit plus assuré que ces deux partis ne se réüniront point pour former quelque complot contre le Senat ou contre la Noblesse. Le Senat compte plus sur les Castellani que sur les Nicolotti, parce que les premiers sont beaucoup plus portez pour la Noblesse. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p. 51. 52.* Saint-Didier, *de la ville & République de Venise, p. 405.* Misson, *Voyage d'Italie.*

CASTELLANUS. *Voyez* DU CHATEL.

CASTELLAS, petite ville ou bourg de la Natolie en Asie. Ce lieu doit être sur la côte Orientale du Cap Pisello, à l'orient septentrional de celui de Castella. On prend Castellas, pour l'ancienne *Callistratia*, ville de la Paphlagonie, située sur le Pont Euxin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLAUN ou CASTELHUN, bourg, ou petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Duché de Simmeren, & à deux lieues de la ville de ce nom, est chef d'un Bailliage, qui appartient au Marquis de Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLAZZO ou CASTELLACCIO, bourg du Duché de Milan, en Italie, est près de la rivière de Bormida, dans le Territoire d'Alexandrie, & à une grande lieue de la ville de ce nom. C'est l'ancienne *Gamundium*, un des villages des environs d'Alexandrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLE, anciennement *Cytorum*, *Cetyora*, petite ville de la Natolie propre en Asie. Elle est sur la côte de la Mer Noire, entre la ville de Samastro au couchant, & le Cap Pisello au levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLESI, connu sous le nom d'ADRIEN DE CORNETO, Cardinal. *Cherchez* CORNETO.

CASTELLI, bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Ultérieure, sur le Golfe de Squillace, ou di Castelli, au midi de S. Sévérina, & à une lieue de la petite ville d'Isola & du Cap Rizzuto. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLINI (Luc-Zaratin) de Fayence en Italie, Vicaire Général de l'Ordre de saint Dominique, & fait en 1629 Evêque de Cantazaro dans la Calabre, a composé divers Ouvrages, *De Electione & Confirmatione Canonica Prælatorum præsertim Regularium*; trois Traitez de la Canonisation des Saints, & des Disputes Théologiques sur les Sacremens. Cet Auteur est assez bon Canoniste & médiocre Théologien. Il a écrit assez nettement, & traité méthodiquement les matières; mais il s'arrête trop aux sentimens des nouveaux Auteurs, & ajoûte foi trop facilement aux Histoires vulgaires: il mourut en 1631. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Echard, *Script. Ordin. Præd.*

CASTELLINI-ZARATIN (Jean) aussi de Fayence, a travaillé à une partie de l'Iconologie de Ripa. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII &c.*

*CASTELLO (Amand de) fut Chanoine de Tournay, puis Religieux du monastère de Saint-Martin dans la même ville, de l'Ordre de St Benoît, enfin Prieur d'Auchin. On a de lui *Epistola de Vita & obitu venerabilis Odonis Episcopi Cameracensis; Aquicinctensis Cœnobii humilis Congregatio.* Il vivoit vers l'an 1113. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 44.*

CASTELLO D'AMPURIAS, anciennement Castelon, bourg de la Catalogne en Espagne, dans la Viguerie de Gi-

ron-

pano, sur le Lobregat, à deux lieues de Rose & à quatre d'Ampurias. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTELLO-DE-BRETENOUS, bourg de France dans le Quercy sur les confins du Limosin, près de la Dordogne au nord-est de Cahors dont il est éloigné d'environ onze lieues.

CASTELLO DELLA PIETRA, bourg situé sur un roc & fortifié, près de l'Adige, dans l'Evêché de Trente, environ à trois lieues de la ville de ce nom, & à une de Roveredo, est au pouvoir des Autrichiens. Quelques-uns croyent, que c'est la *Verruca* de l'ancienne Rhétie, mais d'autres la mettent à *Ciusa*, bourg du Véronois sur l'Adige, au dessous de Vérone. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLUS (Edmond) Anglois, extraordinairement versé dans les Langues Orientales, naquit en 1606, & étudia à Cambridge. Il fut Docteur en Théologie, Chapelain du Roi, & le premier Professeur en Langue Arabe après que *Thomas Adam*, Baronnet & Alderman de la ville de Londres eut fondé cette Chaire. Castellus étoit d'une modestie & d'une humilité étonnante, ne se croyant jamais comparable aux autres Savans, quoiqu'ils lui fussent inférieurs en érudition. Il eut avec *Samuel Clerck* la meilleure part au grand Ouvrage des Polyglottes d'Angleterre, quoiqu'elles ayent été publiées sous le nom de *Walton*. Voici la tâche qui échut à Castellus dans cet Ouvrage. La Traduction Latine de la Version Syriaque des fragmens de Daniel, de Tobie, de Judith, des Maccabées, &c.; la Traduction Latine de la Version Ethiopique du Cantique des Cantiques, & les Reflexions sur la Version Ethiopique des Pseaumes, du Cantique & du Nouveau Testament; les Remarques sur le Pentateuque Samaritain, &c. Mais Castellus a sur tout bien mérité de toute la République des Lettres par l'immense Ouvrage de son *Lexicon Heptaglotton*, dans lequel on ne trouve pas seulement ramassé tout ce qu'il y avoit dans tous les Dictionnaires précédens; mais où il a encore recueilli un trésor inconcevable tiré d'un nombre prodigieux de manuscrits, Syriaques sur tout, & Arabes. Il travailla pendant 17 années consécutives à cet Ouvrage, & avec une telle assiduité qu'il regardoit comme des jours perdus ceux où il n'avoit pas donné 16 à 18 heures au travail. Sa santé en fut très-altérée & il perdit presque entiérement la vue. Il ne manqua pas de Censeurs qui se moquerent de son Ouvrage, & ceux-là même qui lui avoient promis quelque secours l'abandonnérent, de sorte que dans sa vieillesse il se vit seul chargé de ce fardeau presque insupportable. Dans l'incendie de Londres il perdit sa bibliothéque, une quantité considérable de meubles & 500 exemplaires de son *Lexicon Heptaglotton*. Il fut obligé de vendre une terre de cent livres sterling de revenu qu'il avoit héritée de son pere, & d'emprunter encore mille livres sterling. Cependant cela ne suffit point pour le *dégager* des dettes qu'il avoit contractées pour l'Ouvrage de son *Lexicon*. Charles II lui donna entre-tems un Canonicat à Cantorbéry, & malgré cela il ne se vit pas en état d'acquitter ses dettes. Dans l'espace de 20 ans il avoit dépensé pour son Dictionnaire environ 12000 livres sterling du sien; cependant, après avoir essuyé tant de travail, après avoir facrifié tout son bien, il se vit, pour toute récompense, réduit en prison par ses Créanciers à qui il devoit encore 900 livres sterling. Il fit présenter par *Arlington* une Requête au Roi, mais sans effet. Son *Lexicon Heptaglotton* contient l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque*, le *Samaritain*, l'*Arabe*, l'*Ethiopien* & le *Persan* à part; & pour l'explication de ces Langues il rapporte souvent des mots *Arméniens*, *Turcs*, *Indiens* & *Japonois*. Il y examine & corrige les diverses Versions. Il explique un grand nombre des passages les plus difficiles de l'Ecriture & éclaircit les usages & les proverbes de diverses nations. Il a joint à tout cela une *Grammaire Harmonique* de toutes ces Langues. Il a aussi fait imprimer la Harangue inaugurale qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la Chaire Arabe; il y travaille à éclaircir la matiére des plantes dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, & cela par les Ecrivains Orientaux. Il mourut en 1685. Il paroît par une lettre qu'*Ed. Bernard* écrivit à Lightfoot, qu'en 1674, Castellus se vit assez bien dans ses affaires. * *Ex Biblioth. Polyglott. Praefatio Lexici Heptaglotti. Epist.* Castelli *ad Lightfoot in hujus posthumis.* Le Nève, *Fast.*

CASTELMAINE. *Voyez* CASTLEMAINE.

CASTELMELHOR. *Voyez* CASTEL-MELHOR en deux mots sous CASTEL.

CASTELNAU, petit bourg de Guienne, dans le pais de Médoc, situé sur une petite riviére, qui se jette dans la Garonne, vis à vis de Blaye.

* CASTELNAU-DE-CERNES, bourg de France dans le Bazadois, province du Gouvernement de Guienne. Il est à l'ouest de Bazas dont il est éloigné d'environ six lieues.

CASTELNAU-DE-MANES, bourg en Guienne, au sud-sud-est de Bazas, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CASTELNAU-DE-MEDOC, bourg de France dans la Guienne propre au nord-ouest de Bourdeaux, dont il est éloigné d'environ sept lieues. C'est le même que *Castillon de Médoc*.

CASTELNAU-DE-MONT-RATIER, bourg dans le Quercy, au sud-sud-ouest de Cahors, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CASTELNAU (Pierre) premier Inquisiteur de la Foi. *Cherchez* PIERRE DE CASTELNAU.

CASTELNAU (Jacques Marquis de) Maréchal de France, fit ses premiéres campagnes en Hollande, d'où étant de retour en France, il servit aux siéges & prises de Corbie en 1636, du Catelet en 1638, de Hesdin en 1639, d'Arras en 1640 & d'Aire en 1641. Il se signala au siége de Fribourg en 1644, & à la bataille de Norlingue en 1645, où il servoit en qualité de Maréchal de bataille, & où il fut blessé de deux coups de mousquet. Il fut ensuite Maréchal de camp, Gouverneur de la Bassée en 1647, & de Brest en 1648, se trouva aux prises de Dunkerque, de Mouson & de Sainte-Ménehoud en 1653, aida à forcer les lignes d'Arras en 1654, servit aux prises de Landrecies, de Condé & de Saint Guillain en 1655, & au siége de Valenciennes en 1656. Il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée à la bataille des Dunes près de Dunkerque le 14 juin 1658, & fut blessé deux jours après au siége de cette place, dont il mourut à Calais le 15 juillet suivant en sa 38 année, ayant été honoré du Bâton de Maréchal de France le 20 juin précédent.

1. Il descendoit de PIERRE de Castelnau, Seigneur de la Riviére & de la Princerie, qui s'attacha au service de Louis, Duc d'Orléans, puis Roi, XII. du nom, qui le fit Ecuyer de son écurie. Il épousa vers l'an 1482, *Jeanne* de Valiée, veuve de *Jacques* Gay, Seigneur d'Aviré, & fille de *Pierre* de Valiée, Seigneur de Puygabil, dont il eut 1. 2. *Jacques* & *Pierre*, morts sans alliance; 3. *Louis* tué aux guerres d'Italie; 4. JEAN, qui suit; 5. *Louise*, mariée à *Hector* du Dreslay, Seigneur du Cholet; & 6. *Marguerite* de Castelnau, Dame de Saint-Bris.

2. JEAN de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, de la Princerie & du Rouvre, fut élevé auprès du Connétable de Bourbon, qu'il suivit en Italie, où il fut Capitaine d'infanterie. Etant de retour en France, il épousa le 21 octobre 1514, *Jeanne* du Mênil, fille de *François*, Seigneur du Mênil, & de *Louise* de Villebon, dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui suit; 2. MICHEL, qui a fait la *branche des Seigneurs de* MAUVISSIERE, *Marquis de* CASTELNAU, *rapportée ci-après*; 3. *Vespasien*, tué au siége de Saint-Jean d'Angely; 4. *Titus*, Seigneur de la Princerie, de Villeneuve-la-Comtesse & d'Hiérre-le-Châtel, Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes Suisses de François Duc d'Alençon, assassiné à la Cour de ce Prince en 1575, sans laisser postérité de *Jeanne* de Courtenay, fille de *René*, Seigneur de la Ferté-Loupierre, & d'*Anne* de la Magdelaine; 5. *François*, Abbé de Cussy; 6. *Jeanne*, mariée à N.... Seigneur de la Coligniére; 7. *Marguerite*, alliée à *N*.... Seigneur de Boismestre en Berry; 8. *Marie*, qui épousa *N*.... Seigneur du Breuil en Touraine; & 9. *Magdelaine* de Castelnau, morte sans alliance.

3. PIERRE de Castelnau, II. du nom, Seigneur de Mauvissiére, du Rouvre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître d'Hôtel du Duc d'Alençon, son Lieutenant-Général au Comté du Maine & à la Seigneurie de Château-du-Loir, fut assassiné à Dunkerque, où il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le massacre d'Anvers. Il épousa, 1. *Jeanne* Hamelin, fille de *René*, Seigneur des Moulins, & de *Magdelaine* le Veneur, Dame d'Epinay, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marguerite* Signonneau, fille de *Macé*, Seigneur de la Perdrilliére, & de *Jeanne* d'Amours, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui suit; 2. MATHURIN, qui fit la *branche des Seigneurs du* ROUVRE, *rapportée ci-après*; & 3. *Françoise* de Castelnau, mariée à *François* de Juston, Seigneur de la Fusse & de Saint-Aubin.

4. CHRISTOPHLE de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, servit dans ses armées & fut pris dans une rencontre en 1581. Il épousa *Renée* de Boisnay, fille de *François*, Seigneur de la Motte-saint-Lubin, & de *Louise* de Saint-François, dont il eut 1. *Urbain*, Seigneur de Mauvissiére, qui fut tué du vivant de son pere, au siége de Montauban, ayant eu de *Marie* de Sarcé, Dame de la Haye sa femme, *Anne*, Seigneur de Mauvissiére, mort à l'âge de 18 ans, au retour de sa premiére campagne, & *Urbaine* de Castelnau, mariée à *Jacques*, Seigneur de Segraye au Maine; 2. *Anne-Michel*, Abbé de Cussy, après son grand oncle; & 3. LOUIS, qui suit.

5. LOUIS de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. Capitaine d'infanterie, épousa le deuxiéme décembre 1624, *Marguerite* de Tours, Dame de la Grace, fille de *Jean*, Seigneur de la Badie, &c. & de *Marguerite* de Beirieu, dont il eut 1. *Christophle*, qui vendit la Terre de Mauvissiére en 1655; 2. *Gabriel*; & 3. *Marguerite* de Castelnau, alliée en mai 1653, à *Pierre* de Belnes, Seigneur de Saint-Dizier.

SEIGNEURS DU ROUVRE.

4. MATHURIN de Castelnau, second fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur de Mauvissiére, & de *Marguerite* Signonneau, fut Seigneur de Boisjoly & du Rouvre en Touraine, Mestre de camp d'un régiment d'infanterie, & Capitaine au regiment des Gardes, & mourut au siége de Montpellier en 1622. Il épousa *Marie* Gennon, fille de *Durand*, Seigneur de Malbudes, & de *Marie* de Wicop, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Quincy en Berry, qui de *Gabrielle* de Viéve, fille de *Claude*, Seigneur de la Salle, & de *Marguerite* de Lestang, eut pour fille unique, *Marie* de Castelnau, Religieuse Carmelite à Paris; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Gabrielle*, mariée à *René* de Betz, Seigneur de la Retheloire & d'Ambillon en Touraine; 4. & 5. *Marguerite* & *Angélique* de Castelnau, Religieuses.

5. LOUIS de Castelnau, Seigneur du Rouvre, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine au régiment des Gardes & Gouverneur de Bourbourg, épousa *Marguerite* de Palluau, fille de *Denys*, Seigneur de Palluau & du Fay, Conseiller au Parlement, & de *Magdelaine* de Mantholon, dont il eut 1. *Jacques*, dit le Comte de Castelnau, Capitaine de cavalerie; 2. *Jérôme*, Abbé; & 3. *Catherine* de Castelnau, Religieuse Ursuline à Corbeil.

SEIGNEURS DE MAUVISSIERE, MARQUIS DE Castelnau.

3. MICHEL de Castelnau, second fils de JEAN, Seigneur de Mauvissiére, & de *Jeanne* du Mênil, fut Seigneur de Mauvissiére en partie, Baron de Joinville & de Concressant, puis Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Gouverneur de Saint-Dizier. Il fut employé en diverses négociations, du tems des Rois Charles IX, & Henri III, & principalement en ses Ambassades en Angleterre,

où il fut cinq fois il y resta dix ans de suite la dernière fois & mourut en 1592. On a de lui des Mémoires des choses les plus remarquables qu'il a vûes & négociées en France & en Angleterre, qui furent donnez au public en un volume *in quarto*, & que M. le Laboureur fit depuis imprimer *in folio*. Il épousa le 26 juin 1575. *Marie* Bochetel, fille de *Jacques*, Seigneur de Brouillamenon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître d'Hôtel ordinaire, & Ambassadeur en Flandre, & de *Marie* de Morogues, dont il eut 1. *Edouard-Robert*, Baron de Jonville, tué en duel; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Catherine*, qui parloit quatre Langues, qui traduisit en Anglois les Mémoires de son père, & qui épousa le 21 septembre 1595, *Louis* de Rochechouart, Seigneur de la Brosse, de Jars, &c. & 4. *Elizabeth* de Castelnau, morte jeune.

4. JACQUES de Castelnau, Baron de Jonville, de Brouillamenon, &c. recueillit la succession de *Jacques* Bochetel, Secrétaire d'Etat, son ayeul maternel, à la charge d'en porter le nom & les armes, & épousa *Charlotte* Rouxel, fille de *Pierre*, Baron de Medavi & de *Charlotte* de Hautemer-Fervaques, dont il eut 1. *Henri*, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle en 1627, à l'âge de 17 ans; 2. *François*, Baron de Mauvissière, tué en duel; 3. JACQUES, II. du nom, qui suit; *Charlotte*, Abbesse de Bussière; 4. *Marie*, alliée 1. le 20 mai 1642, à *Jean* de Pierrebuffière, Baron de Comborn, Marquis de Chamberet; 2. en 1654, à *Philibert* de Thoon, Marquis de Caton, morte le 25 juillet 1683; & 5. *Anne* de Castelnau, Religieuse à Gomerfontaine.

5. JACQUES, Marquis de Castelnau, II. du nom, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en mars 1640, *Marie* de Girard, fille de *Pierre*, Seigneur de l'Epinay & de la Bonardière, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, morte le 19 juillet 1696, dont il eut 1. MICHEL, II. du nom, qui suit; 2. *Marie-Magdelaine*, morte en octobre 1656, âgée de 12 ans; & 3. *Marie-Charlotte* de Castelnau, alliée le 15 mai 1663, à *Antoine Charles*, Duc de Grammont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, &c. morte le 29 janvier 1694, âgée de 46 ans.

6. MICHEL, Marquis de Castelnau, II. du nom, Gouverneur de Brest, Mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mourut à Utrecht le deuxième décembre 1672, âgé de 27 ans, de la blessure qu'il reçut à l'attaque d'Amerden. Il épousa *Louise Marie* Foucault, fille de *Louis*, Comte du Dognon, Maréchal de France, & de *Marie Fourré* de Dampierre, morte le quatrième juillet 1709, dont il eut 1. *Henriette-Julie* de Castelnau, mariée en 1691, à *Nicolas*, Comte de Murat, Colonel d'un régiment d'infanterie, morte le 29 septembre 1716, & deux autres filles. *Voyez* la *Vie du Maréchal de Castelnau*, & la Généalogie de sa Maison écrite par M. le Laboureur.

* CASTELNAU (Henriette-Julie) dont on vient de parler dans l'article précédent, a écrit avec beaucoup de naturel & d'élégance quelques Romans, & des Contes de Fées.

CASTELNAUDARI, ville de France en Languedoc, capitale du Comté de Lauraguais. Le Roi Henri II y établit un Présidial en 1555. Cette ville appellée en Latin *Castellum Arianorum* ou *Castellum novum Arianorum*, est entre Toulouse & Carcassone, près de Saint-Papoul, dans un terroir très-fertile. Il y a diverses manufactures, & sur tout de draps. Elle est renommée par le combat que le Maréchal de Schomberg y donna le premier septembre de l'an 1632, contre les troupes de Gaston, Duc d'Orleans. Le Comte de Moret y fut tué, & Henri Duc de Montmorency, qui y fut blessé & pris, eut depuis la tête coupée dans la ville de Toulouse. * *Voyez les Mémoires* de Jacques de Puysegur.

* CASTELS, château sur la Garonne au dessus de Bourdeaux, fut assiégé en 1586, par le Maréchal de Matignon, mais le Roi de Navarre, qui fut depuis Roi de France, l'obligea à lever le siége. Quelques mois après, le Maréchal revint devant cette place, mais le Duc de Mayenne pour l'empêcher d'avoir l'honneur de la prendre, capitula à l'insçu du Maréchal avec le Seigneur du château nommé Favas, & s'en mit en possession moyennant 12000 écus qu'il lui fit compter. * *De Thou, Hist.* Mezeray, *Hist. de France, tome* 3, *p.* 601, 602, 605.

CASTELVETRO (Louis) naquit à Modène en 1505, de Jaques Castelvetro & de Bartholomée della Porta, tous deux d'une famille noble & illustre. Il fit ses études à Bologne, à Ferrare, à Padoue & à Sienne. Il y étudia en Droit, & y prit les degrez de Docteur, pour suivre les volontez de son père, car son penchant l'entraînoit du côté des Belles Lettres, sur tout depuis qu'il fut reçu dans l'Académie des *Intronati* de Sienne. Jean-Marie della Porta, son oncle, l'attira à Rome, pour lui faire ressentir les effets de son crédit, & pour lui procurer un Evêché. Castelvetro y alla, mais n'ayant point de goût pour les vues de son oncle, il se retira secrettement à Sienne, où il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des Belles Lettres qu'il en tomba malade très dangereusement. Etant de retour à Modène, il engagea les Magistrats de cette ville à faire venir de savans Professeurs dans les Langues Grèque & Latine, & dans la Jurisprudence. Il contribua à former une Académie, où l'on examinoit les Auteurs Grecs & Latins, & où l'on s'entretenoit sur diverses matières de Science, & principalement sur la Critique. Il fut en 1542 & en 1551, un des douze Conservateurs de la ville de Modène, & vécut tranquillement jusqu'à l'an 1553, auquel il eut de longs démêlez avec Annibal Caro. Ce fameux Poëte Italien, fit vers l'an 1553, pendant qu'il étoit Secrétaire du Cardinal Alexandre Farnèse, une de ces Poësies que les Italiens nomment *Canzone*, à la louange de la Maison de France, & qui fut intitulée *la Canzone de' Gigli d'Oro*. L'Ouvrage fut très applaudi. Aurelio Bellincini Gentilhomme Modénois, qui étoit alors à Rome, voulut savoir le jugement de Castelvetro qui le lui marqua dans une lettre à condition qu'il garderoit le secret. Bellincini montra la lettre, sans dire de qui elle étoit, mais Caro fit remonter jusques à la source, & se mit à déchirer Castelvetro, qu'il traitoit de petit Pédant & de petit Grammairien, *Pedantuccio & Grammaticuccio*. Castelvetro choqué de ce procedé écrivit contre le Poëte, qui de son côté résolut de se servir de deux moyens pour faire taire son Antagoniste. Le premier fut de lui répondre en forme; & le second, de le commettre avec le Tribunal de l'Inquisition. Caro commença par un Ouvrage en vers, où il fut aidé de Benoît Varchi & de Jean-François Commendon qui fut depuis Cardinal. Cette pièce ne parut qu'en 1558, sous ce titre, *Apologia degli Academici de Banchi di Roma contra Lodovico Castelvetro, in difesa della seguente Canzone del Commendatore Annibal Caro*, in Parma, *in octavo*. Castelvetro répliqua par un Ecrit qui fut imprimé en 1560, & intitulé *di Lodovico Castelvetro Ragione di alcune cose segnate nella Canzone di Annibal Caro, venite all'ombra de' gran Gigli d'Oro*, in Venezia. Il y eut encore quelques Ecrits. Mais le Poëte vindicatif se hâta de recourir au second moyen qu'il avoit projetté, & de faire dénoncer Castelvetro à l'Inquisition, comme suspect d'hérésie. Annibal Caro se servit de Paul Castelvetro, frère de son Antagoniste, jeune homme débauché, & que sa famille vouloit faire renfermer. Louis Castelvetro se voyant accusé, se tint caché dans les Etats du Duc de Ferrare pendant tout le pontificat de Paul IV. Lorsque Pie IV eut été fait Pape, Castelvetro se rendit à Rome pour se justifier. Il n'eut d'abord pour prison que le monastère de Ste Marie *in via*, mais ayant appris que le Cardinal Alexandrin, qui fut ensuite Pape sous le nom de Pie V, & qui étoit alors Grand Inquisiteur, avoit dessein de faire renfermer dans les prisons du Saint Office, tous ceux qui étoient suspects d'hérésie, il se déroba secrettement & se retira en Lombardie. L'Inquisition le condamna comme coupable présumé des erreurs dont il étoit accusé, & l'excommunia. Caro ne jouit pas longtems de sa victoire. Disgracié du Cardinal Farnèse, il mourut le 28 novembre 1566. En 1561, Castelvetro se retira à Chiavennes, ville du Païs des Grisons, & fut reçu par un Grec son ami, nommé François Porto, avec lequel il voulut se rendre à Lyon. Mais Porto ayant été retenu à Genève, pour y professer la Langue Grèque, Castelvetro retourna à Chiavennes où il demeura deux ans, croyant que le Concile de Trente prendroit connoissance de son affaire. De Chiavennes il se rendit à Lyon, où il composa son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, & où il étoit encore le 20 janvier 1567. Les troubles excitez en France à cause de la Religion, engagèrent Castelvetro à quitter Lyon. Il fut dépouillé par des Bandits, perdit son équipage, ses livres & plusieurs de ses Ouvrages, & se retira à Genève, & de là à Chiavennes, où il fit des Leçons sur Homère. De là il alla à Vienne où l'Empereur Maximilien lui fit ressentir les effets de sa libéralité: ce qui l'engagea à lui dédier son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, qu'il fit imprimer par le conseil de ses amis à Vienne en 1570. La peste le chassa de cette ville, & l'obligea de retourner à Chiavennes, d'où il vouloit aller à Bâle, mais la mort le prévint le 21 février 1571, lorsqu'il étoit âgé de 66 ans. Castelvetro étoit réglé dans ses mœurs, il ne voulut pas se marier de peur d'être distrait de ses études qui faisoient sa grande passion. Outre les Langues Grèque & Latine, il avoit appris l'Hébraïque & possedoit la Provençale d'où l'on prétend que l'Italienne tire son origine. Son humeur critique fit qu'il n'eut pas beaucoup d'amis, quoiqu'on estimât son savoir. M. de Balzac porte ce jugement de Castelvetro. „ Je n'ai guères vu, „ *dit-il*, de Grammairien de la force de ce Modénois. Il faut „ avouer pourtant qu'il pèche quelquefois par trop de subtilité, & „ qu'au reste c'étoit un ennemi public qui ne pouvoit souffrir le „ mérite ni la réputation de personne. Annibal Caro étoit plus „ honnête homme que son adversaire, quoique peut-être son adver- „ saire fût plus grand Docteur que lui. " Outre les livres dont on a parlé, il a fait encore, *Correzione di alcune cose del Dialogo delle Lingue del B. Varchi, & una Giunta al primo libro delle Prose del P. Bembo dove si ragiona della volgar Lingua*, in Basilea, 1572, *in quarto*; *Le Rime del Petrarca brevemente sposte*, in Basilea, 1582, *in quarto*; *Sposizione della Poetica ad Breviam*, in Modena, 1655; *Opere varie critiche, non più stampate, colla vita dell' Autore scritta dal Signor Proposto Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del Ser. Duca di Modena*, in Berna 1727, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 9, *p.* 211. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1, *p.* 353, de l'édit. de Hollande, 1715.

CASTENET. *Voyez* CASTANET.

CASTERCHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTETA (Salvus) *Voyez* CASSETA.

CASTIANIRE, femme Thracienne de la ville d'Esyme, fut une des concubines du Roi Priam. Ce Roi eut d'elle un fils qu'il nomma *Gorgythion*. * Homère, *Iliade*, *l.* 8. *v.* 302.

CASTIGLIO, (Jean Gonzales de) *Cherchez* GONZALES.

CASTIGLIONE (Lupus de) étoit originaire de Florence, & Abbé de Saint-Miniat, Ordre de saint Benoît. Il avoit la réputation d'être habile Jurisconsulte, & il florissoit vers l'an 1350. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Allegationes*, ou Commentaire sur les Clémentines; des additions au Traité de Petrucci, *De pluralitate Beneficiorum*. Quelques Auteurs lui attribuent aussi un Traité *de Hospitalitate*; *de Canonica Portione*; *Consilium circa Inquisitores & Nuncios Apostolicos, quod sint exempti à jurisdictione ordinaria*. * Fortier, *Hist. Juris*, *l.* 3. *c.* 26.

CASTIGLIONE (Brando) Cardinal, natif de Milan, vivoit dans le XV siècle. Jean Galeas, Duc de Milan, lui procura une Chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Pavie. Depuis, Castiglione étant allé à Rome, il s'y fit connoître par les services qu'il rendit au saint Siége. Grégoire XII le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V l'envoya Légat en Allemagne, & Eugène IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. * Ughel, *Italia sacra*, Consistorio, *in Martino V. &c.*

☞ Cette famille de Castiglione de Milan a encore eu GEOFROY de Castiglione, qui fut Pape sous le nom de CÉLESTIN IV; au sortir de ce nom, que le Pape Innocent IV fit Cardinal en 1244, mort en 1245; JEAN de Castiglione, Cardinal Evêque de Pavie, que le Pape Nicolas V envoya Nonce en Allemagne, que Calixte III fit Cardinal en 1456, & à qui Pie II confia la légation de la

Marche d'Ancone, où il mourut à Macérata, le 14 avril 1460; & ANGE Castiglione, Carme de Gênes, où il mourut en 1554. Celui-ci laissa divers Ouvrages, entre autres des Sermons, dont Posserin, Soprani & Justiniani ont fait mention.

CASTIGLIONE ou CASTIGLIONI (Christophle) de Milan, où il a été Conseiller du Duc. On n'a que très-peu de choses de ce Jurisconsulte; mais l'on a prétendu que les deux Raphaëls Commenius & Fulgose s'étoient accommodez de ses Ecrits, & les avoient partagez entre eux pour s'en faire honneur. En effet ils ont tous deux suivi les opinions singulieres que leur Maître avoit inventées. On a la vérité a Castiglione l'obligation d'avoir servi à aiguiser les esprits; mais il a apporté une grande confusion dans les Ecoles par les contradictions. Il a enseigné à Parme, à Pavie, à Turin & à Sienne, & est mort en 1425. Il a fait des Conseils, plusieurs répétitions de loix; *Disputatio circa alienationem bonorum majoris ecclesiae à statuto; super infortiato de Dotibus; An praesumatur scienti, quando vendens pater capit in emphyteusim.* Ce Docteur en Droit est un de ceux qui a reçu le plus d'éloges. Jason l'appelle un autre Scévole. Fulgose le qualifie d'Archidocteur, à qui il avoit l'obligation de ce qu'il savoit. * *Biblioth. hist. des Auteurs du Droit* par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTIGLIONE (Le Lac) de Perugia, ou de Perugia, anciennement *Trasimenus* & *Trasumenus.* Annibal, Général des Carthaginois, le rendit fameux par une grande victoire qu'il y remporta sur les Romains, commandez par le Consul Flaminius. On remarque, que les deux armées combattirent avec tant d'ardeur, qu'elles ne s'apperçurent pas d'un tremblement de terre, qui se fit durant le combat. Au reste ce lac qui est dans le Perugin, à trois ou quatre lieues de Perugia, est d'une forme ronde, a de circuit environ sept lieues, renferme trois petites isles dans son enceinte, & est extrêmement poissonneux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE (Lago di Castiglione) ou de Sainte Praxede, petit lac de la Campagne de Rome en Italie, est environ à cinq lieues de Rome, du côté de l'orient. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui, qui portoit le nom de *Gabinus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Carfagnane, à la République de Lucques, au nord de la ville de Luques, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec titre de Principauté, au nord de Cosence, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CASTIGLIONE ARÉTINO, bourg de la Toscane en Italie, dans le Florentin, aux confins de l'Etat de l'Eglise & à deux lieues de Cortone, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE DELLE STIVERE, ville d'Italie, sur les frontières du Mantouan, avec titre de Principauté. C'est une place très-forte, entre Mantoue & Bresce, qui appartient à un Seigneur de la Maison de Gonzague, & est capitale d'un petit païs. * Sanson. Baudrand.

CASTIGLIONE DI LAGO, bourg ou petite ville du Perugin, dans l'Etat de l'Eglise, est bâti à six lieues de Perugia, sur un petit cap, qui s'avance dans le Lac de Castiglione, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE DI PISCARIA, ou DI PISCALA, bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toscane, près de la montagne de Piscala, sur le canal par lequel le Lac de Burlana ou de Castiglione se décharge dans la Mer de Toscane, entre l'embouchure de l'Ombrone, & le Golfe de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantoue, du côté de Vérone, &c.

CASTIGLIONI, ou CASTILLIONI (François) Chanoine de saint Laurent de Florence, vivoit dans le XV siècle en 1460. Marcile Ficin lui adresse une de ses lettres. On a fait un recueil des siennes adressées à Jacques Piccolomini, Cardinal. Il écrivit la Vie de saint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres Ouvrages de piété, dont Léandre Alberti, Possevin & Vossius font le dénombrement.

CASTIGLIONI ou CASTELLION, (Balthasar) Baldessar Castiglioni, dit en Latin selon la fantaisie des Ecrivains *Castellio, Castalionaeus, Castalio, Castilionaeus, &c.* Evêque d'Avila vivoit au commencement du XVI siècle, vers l'an 1525. Il étoit de Mantoue & fut mari de la célèbre *Hippolite* Taurella. Il avoit fait des progrès dans les Lettres & dans les Langues, ce qui paroît par ses Ouvrages en prose & en vers, dont on va parler ci-après. Le Pape Clément VII l'envoya à l'Empereur Charles-Quint, pour détourner les malheurs dont étoit menacée la ville de Rome; mais on l'accusa d'avoir eu quelque intelligence avec l'Empereur, qui le nomma à l'Evêché d'Avila. Il ne jouit pas longtems de cette nouvelle dignité, & il mourut peu de tems après. Cet Auteur s'est rendu célèbre par ses vers, aussi bien que par sa prose. Ses Poësies Latines sont au premier tome des Délices des Poëtes d'Italie, recueillies par Janus Gruterus, déguisé sous le faux nom de Ranutius Gherus, & ses Italiennes ont été imprimées diversement. Parmi les Latines, il y a des Elégies d'une grande délicatesse. Jules Scaliger en loue une entre les autres, qu'il ne fait point difficulté de préférer à toutes celles de Properce. Il dit que rien n'est plus élégant, plus net, ni plus agréable, que cette Elégie. Sa *Cleopatre*, selon le même Critique, est capable de charmer toutes sortes d'esprits; & Paul Jove témoigne que cette pièce est écrite dans un style tout à fait grand & héroïque. On y trouve, dit le même Scaliger, ce sublime des poësies que Lucain avoit si fort affecté, & qu'il avoit cherché inutilement; mais le Comte de Châtillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile, avec cette grandeur qui lui étoit naturelle. C'est ce qui le fait aimer & rechercher, d'autant plus volontiers, qu'on est rebuté du faste & de la dureté de Lucain; en sorte que si Châtillon avoit composé tous ses Ouvrages poëtiques de la même force, on n'auroit point eu de raison de lui disputer le second rang après Virgile. Cet Auteur a fait assez peu de vers Italiens, qui n'ont pas laissé de lui aquérir la réputation d'excellent Poëte; mais ces vers ne comprennent la plupart que des amours, & de la galanterie. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 77. p. 178. édit. de Bâle, *in octavo.* Jules César Scaliger, *Hypercrit.* 6. *Poetic.* p. 797.

CASTILION, CASTALION, CASTILLON ou CHATILLON, (Sébastien) né l'an 1515, à Chatillon sur le Rhône, d'où pendant quelque tems il fut nommé Castellion: d'autres disent que c'étoit le nom de sa famille. Dans sa jeunesse quelcun l'ayant nommé, par mépris, *Castalio*, comme c'est le nom que l'on donne à la fontaine des Muses, il le préfera au sien par un petit mouvement de vanité. Il le récite lui même dans sa défense contre un livre de Calvin. Il fut Régent dans le College de Genève. Il savoit bien les Langues, & sur tout l'Hébraïque, la Greque & la Latine: ce qui l'engagea à faire une Traduction de la Bible, dans laquelle il s'est donné trop de licence, en affectant de parler purement Latin. „ Scévole de Sainte-Marthe dit, que Castillon étoit un bon homme, simple & sans malice, & éloigné de toute sorte d'ambition; jusques-là même, qu'il ne faisoit point de difficulté de labourer de ses propres mains, le petit héritage qu'il avoit dans le fauxbourg de la ville, où il prenoit le soin d'enseigner de jeunes enfans." Mais le même Auteur remarque qu'il a donné atteinte en quelques lieux à la majesté sainte des choses divines, par une trop grande affectation de Latinité & d'éloquence. Il ajoûte, qu'il a encore fait plus imprudemment, pour ne pas dire sottement, d'entreprendre de faire une Version Françoise de la Bible, lui qui n'étoit versé que dans la lecture des livres Hébreux, Grecs & Latins, & qui avoit presque entièrement oublié sa Langue de son païs. Le Président de Thou en parle en ces termes, sous l'an 1563. „ Sébastien Castalion de Dauphiné, croyant avoir ajoûté à la Philosophie la connoissance des Langues, employa ses mains impures, au jugement de plusieurs, à écrire sur les choses saintes. Bien qu'il n'eût pas les qualitez nécessaires pour un si grand Ouvrage, il entreprit, par une témérité insolente, de faire une nouvelle Traduction de la Bible, quoiqu'il ne fût pas d'accord sur certains points avec les Protestans de France & de Suisse, dont il suivoit la doctrine. Voici ce qu'en dit M. Simon. Sébastien Castalion, ou Castellion, comme il se nomme lui-même dans ses livres François, est aussi Auteur d'une Version Latine de toute la Bible, qu'il retoucha plusieurs fois. La premiere édition est de 1551, à Bâle. L'édition la plus estimée de toutes est celle de 1573, au même lieu; mais, comme je n'ai pu la trouver je me suis servi d'une autre édition de 1554, qui a aussi été faite à Bâle, & qui est accompagnée de petites Notes. Les Docteurs de Genève, & principalement Théodore de Béze, ont fort décrié cette nouvelle Version de Castalion, qu'ils ont appellé à cette occasion *ignorant* & *téméraire*, en lui reprochant de s'être joué de l'Ecriture sainte. C'est ce qu'on peut voir plus au long dans sa préface Françoise de la Bible, en 1559. De plus, Béze & Castalion écrivirent l'un contre l'autre sur ce sujet; mais, comme Béze ignoroit la Langue Hébraïque, il fut obligé de s'en rapporter au sentiment des autres, qui assuroient que Castalion n'entendoit pas l'Hébreu. Cependant on ne peut pas dire que Castalion n'ait point sçu la Langue Hébraïque, si on lit les Remarques Critiques, qu'il a ajoûtées à la fin de sa Version. L'on peut dire qu'il étoit même beaucoup plus savant dans les trois Langues, Hébraïque, Greque, & Latine qu'aucun Docteur de Genève. Mais il ne garde pas assez le caractère d'un Interprète des livres sacrez. Il affecte trop le style poli & élégant, & il affoiblit beaucoup par là le sens de son texte." Ce défaut régne dans tout le corps de sa Version, comme on le pourra juger dès les premiers mots de la Genèse, qu'il a traduit de cette sorte, *Principio creavit Deus caelum & terram, cum autem esset terra iners atque rudis, tenebrisque offusum profundum, & divinus spiritus se se super aquas libraret, jussit Deus ut existeret lux, &c.* Voici le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur. „ Castalion, dit-il, s'étant mis en tête de faire une Traduction Latine de la Bible, a donné un tour entièrement profane aux livres sacrez. On ne reconnoit plus dans sa Version cette noble simplicité, cette grandeur naturelle, cette force infinie, que l'on voit dans les originaux, & dans les autres Versions. Son style est affecté, efféminé, chargé de faux ornemens, & en un mot entièrement profane & indigne du sujet qu'il traite. Il est aussi trop hardi, peu exact, peu fidele, & après tout, il ne parle pas toujours bien Latin. Sixte de Sienne, Génébrard, M. Huet, & plusieurs Protestans même, en ont porté le même jugement; mais quelques autres comme Buxtorf, Humfredus, Simon Episcopius, Boœcius ont loué, ou du moins justifié cette Version." On a cru qu'au sujet de la Polygamie, il donnoit dans les sentimens de Bernardin Ochin, dont il mit les Dialogues en Langue Latine. Enfin n'étant pas encore fort vieux, (car à peine avoit il passé 48 ans,) il mourut à Bâle le 29 décembre 1563, de phthisie. Il différoit de Béze, principalement sur les articles de la prédestination, de la justification, & de la persécution des Hérétiques. On peut voir là-dessus ses Opuscules. L'on dit qu'il fut chassé de Genève en 1544, parce qu'il avoit osé soutenir que le Cantique des Cantiques étoit une chanson impure, & qu'elle devoit être rayée du Canon des livres sacrez. Il avoit été accusé de vouloir énerver l'autorité de la parole de Dieu, & d'avoir dit dans ses remarques sur la première Epitre aux Corinthiens, que saint Paul avoit enseigné à ceux de ses Disciples, qui étoient parvenus à une plus haute perfection, une Théologie plus sublime que celle qui se trouve dans ses Ecrits. Ayant été obligé de quitter Genève il s'en alla à Berne, d'où il fut encore chassé à cause de ses doctrines erronées. Il se retira à Bâle où il obtint la Chaire en Grec. Il passa le reste de sa vie dans ce lieu-là, mêlant successivement le travail du corps avec celui de l'esprit, & s'occupant après ses études à cultiver lui même une petite possession, qu'il avoit dans un fauxbourg. Grotius, qui l'estimoit beaucoup, en parle de

la forte, au sujet d'Arminius. „ Je m'imagine, dit-il, qu'Arminius n'aura pas un meilleur sort que Castalion, qui, malgré son „ grand savoir, se trouva réduit à une si grande extrémité par la „ fureur de ses adversaires, qu'il fut obligé de gagner sa vie en „ fendant du bois. " Il est sûr qu'il vécut dans la misére. Il eut quatre filles. Frédéric Castalion son fils fut fait Professeur à Bâle. Outre les deux Versions de la Bible, critiquées avec justice, il a laissé plusieurs Ouvrages, qui sont, *Dialogorum Sacrorum libri quatuor; Cyrillus, Ecloga de Nativitate Christi; In cap. 9. Epist. ad Romanos de prædestinatione & justificatione; Quinque impedimentorum, quæ mentes hominum à vero ac divinis abducunt, enumeratio; Vita Joannis Baptistæ carmine Græco heroïco; Jonas Propheta, carmine Latino heroïco; Defensio suæ translationis* [illegible] *Ode in* [illegible] *Psalmum* [illegible] *Annotationes in Veteri & Novum Testamentum.* Ses Traductions du Grec en Latin sont, *Xenophon de Republica Atheniensium; S. Cyrilli Alexandrini libellus de exitu animi*, [illegible] *Sybillina oracula carmine Heroico reddita, cum Annotationibus.* Il a fait encore quelques autres Traductions. Béze, dans la Vie de Calvin, dit que Castalion est l'Auteur d'un livre publié sous le nom de *Martin Bellius*, dans lequel il veut prouver que l'on ne doit pas punir les Hérétiques, quelque abominable & impie que soit la doctrine qu'ils enseignent. Mais Hornbeck & plusieurs autres assurent que *Lelius Sozin* est le véritable Auteur de cet Ouvrage. * *Béze, in Vita Calvini.* Sanderus, *Hær. 190.* Génébrard, *in Præfat. Operum Origenis.* De Thou, *Hist. l. 34.* Sixte de Sienne, *l. 5. Biblioth. Sanctæ.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog.* *Doct. Gall. l. 2.* Sponde, *A. C. n. 77.* Daniel Huet, *de Claris Interpretibus.* Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament, l. 2. c. 27.* M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur la Bible, tome 2.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 118.* de l'edit. de Hollande 1715. Gerard Brandt, *Hist. de la Réform. tome 1. p. 375. Dict. Allemand.* V. Parvicini, *Singularia p. 117. &c.* Voyez BIBLES FRANÇOISES.

* CASTILIONI (Augustinus) natif de Lenini, fut Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique, Chanoine de l'église cathédrale de Lenini, & s'appliqua à la recherche des Antiquités. Il étoit bon Prédicateur, & il avoit gagné par ses vertus aussi-bien que par son éloquence les bonnes graces du Pape Paul V. Il prêcha souvent en présence de ce Pape & des Cardinaux, & enseigna publiquement dans Rome. Il mourut en 1631, à Lenini. On a de lui une prédication sur l'Ascension de Jesus-Christ, & quelques autres; *Oratio in Circumcisione Domini; Acta SS. Leoniciorum*, [illegible] *Apologia* [illegible]. Ce dernier n'a pas été imprimé, non plus que plusieurs autres Ouvrages du même Auteur. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

CASTILLE, Royaume le plus considérable d'Espagne en Europe, est situé entre le 13 & le 17 degré de longitude, & depuis le 38 de latitude, jusqu'au 43, entre la Navarre, l'Aragon & le Royaume de Valence au levant; le Royaume de Léon & le Portugal au couchant; les Asturies & la Biscaye au nord; & l'Andalousie, Grenade & Murcie au midi. Les Habitans l'appellent *la Castilla*, & elle est la plus grande des trois parties dans lesquelles on partage l'Espagne. On la divise ordinairement en Castille Vieille, & en Castille Nouvelle. La première a pour capitale, Burgos, Archevêché. Elle n'étoit autrefois qu'un Comté dépendant des Rois de Léon, & ne fut honorée du titre de Royaume qu'en 1037, du tems du Roi Ferdinand I. Ses autres principales villes sont, Valladolid, où quelques Rois d'Espagne ont fait leur séjour, Avila, Ségovie, Siguença, Osma ou Burgo d'Osma, Soria, Calahorra, St. Domingo de la Calçada, Naxera & Logrogno. Numance, qui autrefois résista si longtems aux Romains, étoit dans cette province; mais il n'en paroît plus de vestige aujourd'hui. La Nouvelle Castille a eu pour capitale Tolède, dont l'Archevêque est Primat d'Espagne: les autres sont, Madrid, aujourd'hui capitale, séjour ordinaire des Rois d'Espagne; à cinq lieues de cette ville vers l'occident, le fameux monastère de Saint-Laurent, nommé *l'Escurial*, qui est un bâtiment très-magnifique, que Philippes II fit construire; Alcala de Henares, fort célèbre par son Université, fondée par le Cardinal Ximenès; Ciudad-Real qui est au sud de Tolède; & Cuença à l'est de Tolède. La Castille fut gouvernée par des Comtes, depuis Dom FERDINAND GONZALÈS, vers l'an 904, ou, selon d'autres, en 930, jusqu'à *Garcias*, lequel mourant sans enfans en 1029, laissa cette Souveraineté à *Nugna* sa sœur, femme de *Sanche* dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume. Ferdinand II, Roi de Léon, héritant de son petit-neveu Henri, Roi de Castille, unit en sa personne ces deux Royaumes environ l'an 1217. Il a été uni à l'Aragon sous Ferdinand & Isabelle, l'an 1474, si l'on compte depuis la mort de Henri, Roi de Castille; ou en l'an 1467, à compter depuis que Jeanne, fille de Henri IV, se fit Religieuse dans le monastère de Coimbre, voyant que les Portugais, de qui elle attendoit du secours, s'étoient accordez avec Ferdinand & Isabelle. On dit que la Castille Vieille a reçu son nom d'un château qu'on avoit fait bâtir pour s'opposer aux courses des Maures.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET Généalogique des Comtes & des Rois de Castille.

ANCIENS COMTES DE CASTILLE.

1. FERDINAND GONZALÈS, premier Comte de Castille, se signala dans la guerre contre les Mores, qu'il défit devant saint Estienne de Gormaz, qu'ils assiégeoient, & mourut en l'an 942. Il épousa *Sancie*, seconde fille de *Sanche Garcie*, I. du nom, Roi de Pampelune & de Navarre, dont il eut 1. GARCIE-FERNANDÈS, I. du nom, qui suit; & 2. *Urraque*, mariée 1. à *Ordonne*, III. du nom, Roi de Léon, qui la répudia: 2. à *Sanche*, II. du nom, dit *Abarca*, Roi de Navarre.

2. GARCIE-FERNANDÈS, I. du nom, Comte de Castille, mourut l'an 990, des blessures qu'il reçut dans un combat contre les Mores, ayant tenu le Comté de Castille pendant 48 ans, & eut de *Sancie*, dont la famille n'est pas connue, SANCHE, I. du nom, qui suit.

3. SANCHE, I. du nom, Comte de Castille, eut de grands différens avec son pére, & mourut l'an 1028, ayant gouverné le Comté de Castille 38 ans. De *N...*, sa femme, il eut 1. *Garcie*, II. du nom, Comte de Castille, qui fut tué en trahison dans la ville de Léon le 23 mai 1029, jour de ses noces avec *Sancie*, sœur de *Vérémond*, III. du nom, Roi de Léon; & 2. *Major-Munia*, dite aussi, *Elvire*, Comtesse de Castille, mariée à *Sanche*, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre.

PREMIERE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

10. FERDINAND, I. du nom, dit *le Grand*, fils puîné de SANCHE, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de *Major-Munia*, dite aussi *Elvire*, Comtesse de Castille, dont les ancêtres sont rapportez à NAVARRE, fut Roi de Castille & de Léon. Il déclara la guerre à Vérémond, III. du nom, Roi de Léon, qu'il défit & qu'il tua; se fit couronner Roi de Léon l'an 1037; & mourut le 27 décembre 1065, après avoir regné 28 ans, six mois & douze jours. Il épousa *Sancie*, sœur de *Vérémond*, III. du nom, Roi de Léon, & fille d'*Alfonse*, V. du nom, Roi de Léon, morte le huit novembre 1067, dont il eut 1. *Sanche*, I. du nom, Roi de Castille & de Léon, qui fut tué l'an 1072, *au siège de Zamora*, en la septième année de son regne; 2. ALFONSE, I. du nom, qui suit; 3. *Garcie*, Comte de Galice, qui fut empoisonné par le commandement du Roi Alfonse son frère; 4. *Urraque* mariée à *Garcie* de Cabréra; & 5. *Geloire*, ou *Elvire* de Castille, morte sans alliance.

11. ALFONSE, I. du nom, Roi de Castille, & VI. de ce nom de Léon, voulant usurper la Couronne, fut enfermé dans un monastère par l'ordre du Roi Sanche, I. du nom, son frère, d'où il fut tiré après la mort de ce Prince, pour succéder à ses Etats. Il conquit, le 25 mai 1085, sur les Mores, la ville de Tolède qu'il établit capitale de son Royaume, après avoir chassé les Infidèles de cette province, & mourut le premier juillet 1109, âgé de 70 ans, en la 44 année de son regne. Il épousa 1. *Constance*, dite aussi *Béatrix* de Bourgogne, veuve de *Hugues*, II. du nom, Comte de Chalon, & fille de *Robert* de France, Duc de Bourgogne, morte l'an 1092: 2. *Zaïde*, dite aussi *Marie*, fille de *Benabet*, Roi de Séville: 3. *Bertée*: 4. *Elisabeth*: 5. *Béatrix*: 6. *Agnès*, fille de *Gui-Géofroi*, dit *Guillaume*, VIII. du nom, Duc de Guienne. Du premier mariage vint 1. *Urraque*, Reine de Castille & de Léon, mariée 1. à *Raymond*, qualifié Comte de Bourgogne & de Galice: 2. à *Alfonse*, I. du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, qui à cause d'elle fut le VII. de ce nom, Roi de Léon & de Castille, comme Tuteur de son pupille. Du second mariage sortit 2. *Sanche*, Infant de Castille, tué au siège d'Uclès. Du quatrième vinrent 3. *Sancie*, mariée à *Rodriguez*, Comte de Castille; & 4. *Alberie*, dite aussi *Geloire* & *Elvire*, mariée, 1. à *Roger*, premier Roi de Sicile, Duc de la Pouille & Prince de Capoue: 2. à *Fernand* Fernandès, avec lequel elle vivoit l'an 1117. *Il eut aussi pour filles naturelles*, Geloire *ou* Elvire, *mariée à* Raymond, *V. du nom, Comte de Toulouse, &* Thérèse, *qui épousa* Henri *de Bourgogne, Comte de Portugal.*

SECONDE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

4. RAYMOND, quatrième fils de GUILLAUME, II. du nom, dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, chercha sa fortune en Espagne, où il se rendit si célèbre par sa valeur dans la guerre contre les Mores, qu'Alfonse VI, Roi de Léon & de Castille, lui fit épouser *Urraque* sa fille, & lui donna le Comté de Galice. Il mourut vers l'an 1106. *Urraque*, qui de *Raimond* avoit eu 1. *Alfonse-Raimond* de Bourgogne, qui suit sous le nom d'ALFONSE VIII; & 2. *Sancie* de Castille, morte sans alliance, se maria à *Alfonse*, I. du nom, Roi d'Aragon, & à cause d'elle, VII. du nom, Roi de Castille & de Léon, & mourut le dixième mars 1126.

5. ALFONSE, VIII. du nom, surnommé *le Bon*, Roi de Castille & de Léon, né le premier mars 1107, fut sacré Empereur par l'Archevêque de Tolède le 26 mai 1135, & mourut le 21 août 1157, après un regne de 35 ans. Il épousa, 1. *Berengère* de Barcelone, seconde fille de *Raymond-Berenger*, III. du nom, Comte de Barcelone, & de *Douce* Comtesse de Provence, morte en février 1149: 2. l'an 1151, *Riche* ou *Rischilde* de Pologne, fille de *Boleslas*, IV. du nom, dit *le Frisé*, Duc de Pologne, & d'*Agnès* d'Autriche. Elle prit une seconde alliance avec *Raymond-Berenger*, I. du nom, Comte de Provence, & mourut l'an ... Du premier mariage vinrent 1. SANCHE, II. du nom, qui suit; 2. *Garcie*, Infant de Castille, mort jeune, l'an 1145; 3. FERDINAND, II. du nom, Roi de Léon & de Galice, qui continua *la postérité des Rois de Castille, rapportée ci-après*; 4. *Constance*, mariée en 1154, à *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte en couches l'an 1160; & 5. *Sancie* de Castille, qui épousa *Sanche*, VI. du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre: & du second sortit 6. *Sancie* de Castille, mariée le 10 janvier 1174, à *Alfonse*, II. du nom, dit *le Chaste*, Roi d'Aragon, morte en novembre 1208, Religieuse en l'Abbaïe de Xixène. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Urraque, bâtarde *de Castille, mariée* 1. *à* Garcie-Ramire, *V. du nom, Roi de Navarre, dont elle fut la seconde femme*: 2. *à* Alvare *Rodriguez, du pais des Asturies, morte en août 1180; &* Stephanie, *bâtarde de Castille, alliée à* Ferdinand *Rodriguez, morte en 1157.*

6. SANCHE, II. du nom, dit *le Desiré*, Roi de Castille, né l'an 1135, & mort le 31 août 1158, après avoir regné un an & onze jours, épousa *Blanche* de Navarre, fille aînée de *Garcie-Ramire*, V. du nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de l'Aigle, sa première femme, morte en 1156, laissant pour fils unique ALFONSE, IX. du nom, qui suit.

7. ALFONSE IX, surnommé *le Bon & le Noble*, né l'an 1155, & mort le sixiéme octobre 1214, ayant régné 53 ans & 24 jours, épousa en septembre 1170, *Eléonore* d'Angleterre, seconde fille de *Henri*, II. du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Alienor* Duchesse de Guienne, morte le 31 octobre 1214, âgée de 54 ans, de chagrin de la mort de son mari, dont elle eut, 1. *Ferdinand* Infant de Castille, né en 1189, mort en 1211, & selon d'autres le 14 octobre 1210, âgé de 23 ans; 2. HENRI, I. du nom, qui suit; 3. *Berengere*, née en 1181, mariée 1. à *Conrad*, Duc de Souabe, fils puîné de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, mais ce mariage ayant été annullé l'an 1200, alliée 2. l'an 1201, à *Alfonse*, IX. du nom, Roi de Léon, son cousin, succéda au Roi *Henri* son frere l'an 1217, & mourut l'an 1245; 4. *Blanche*, née en 1188, alliée le 23 mai de l'an 1200, à *Louis*, VIII. du nom, Roi de France, morte le premier décembre 1252; 5. *Urraque*, qui épousa en l'an 1206, *Alfonse*, II. du nom, Roi de Portugal, morte le troisiéme novembre 1220; 6. 7. *Constance & Sancie*, mortes jeunes; 8. *Constance*, premiere Abbesse de las Huelgas de Burgos en 1215; & 9. *Eléonore* de Castille, mariée le sixiéme février 1221, à *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, dont elle fut séparée par la dissolution de leur mariage en 1229, quoiqu'elle en eût un fils.

8. HENRI, I. du nom, Roi de Castille, fut blessé d'une tuile qui lui tomba sur la tête en jouant avec quelques Seigneurs, dont il mourut le sixiéme juin 1217, après avoir régné deux ans & neuf mois; mais sans laisser de postérité de *Mafaud* de Portugal, seconde fille de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, de laquelle il fut séparé pour cause de consanguinité.

SUITE DES ROIS DE CASTILLE.

6. FERDINAND, II. du nom, troisiéme fils d'ALFONSE, VIII. du nom, Roi de Castille & de Léon, fut Roi de Léon & de Galice, & mourut en 1188, après un régne de 31 ans. Il épousa 1. *Urraque* de Portugal, fille aînée d'*Alfonse*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé en 1160, pour cause de parenté, n'ayant pu obtenir dispense du Pape, quoiqu'il en eut un fils; 2. *Thérese*, veuve de *Nunez*, Comte en Castille, & fille du Comte Fernand; 3. *Urraque*, fille de *Lopez* Diaz, I. du nom, Comte de Biscaye, & de *Mencie* d'Arias. Du premier mariage, vint 1. ALFONSE IX, Roi de Léon, qui suit: du second sortit, 2. *Ferdinand*, mort en 1214, sans alliance: & du troisiéme vinrent, 3. 4. *Sanche & Garcie*, morts sans lignée.

7. ALFONSE, IX. du nom, Roi de Léon & de Galice, mort le 24 septembre 1230 après un régne de quarante-deux ans, épousa 1. *Thérese* de Portugal fille aînée de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé pour cause de parenté: 2. l'an 1201, *Berengere* de Castille, sœur aînée & heritiere de *Henri*, I. du nom, Roi de Castille, morte l'an 1245. Du premier mariage vinrent 1. *Ferdinand*, mort jeune; 2. 3. *Sancie & Douce* de Castille, mortes sans alliance: & du second sortirent, 4. S. FERDINAND, qui suit; & 5. *Alfonse* de Castille, I. du nom, Seigneur de Molina qui mourut en 1272. Il épousa 1. *Mafaud*, fille de *Pierre* Gonzalès de Molina: 2. *Thérese* de Lara, fille de *Nuno* Gonzalès de Lara: 3. *Majer* de Menesès, fille d'*Alfonse* Tellez de Menesès. Du premier mariage sortit *Blanche* de Molina, mariée à *Alfonse Ferdinand*, bâtard de Castille: du second vint, *Jeanne* de Molina, alliée à *Lopez* Diaz de Haro, III. du nom, Comte de Biscaye; & du troisiéme sortirent *Marie* de Molina, qui épousa *Sanche*, IV. du nom, Roi de Castille; & *Alfonse*, II. du nom, Seigneur de Molina, qui de *Blanche* sa femme, eût *Isabeau* Dame de Molina, mariée l'an 1290, à *Jean* Nunez, Seigneur de Lara, de Molina & de Mesa, dit *le Jeune*, morte sans postérité l'an 1293. Quelques Auteurs donnent encore à Alfonse I, Seigneur de Molina, une fille nommée *Berengere*, qui fut concubine de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & mourut le 17 juin 1272; *Constance* de Castille, Religieuse à Burgos, *Berengere*, mariée l'an 1222, à *Jean* de Brienne, Roi de Jerusalem, morte le 12 avril 1237: & *Eléonore* de Castille, morte l'an 1210. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Rodrigue-Alfonse, bâtard *de Léon*, *qui fut tué par les Mores de Grenade, dans un combat donné l'an 1241*; & Urraque, bâtarde *de Léon*, *mariée à* Lopez Diaz, *II. du nom, Comte de Biscaye Alfier-Major de Castille.*

8. S. FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille & de Léon, mort le 30 mai 1252, âgé de 53 ans, après avoir régné en Castille 34 ans, onze mois & 23 jours, fut canonisé par le Pape Clément X, le 15 février 1671. Il épousa 1. le 30 novembre 1220, *Béatrix* de Souabe, fille de *Philippe* Duc de Souabe, & Roi des Romains, & d'*Irene* Ange, morte en 1234: 2. en 1238, *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu & d'Aumale, fille aînée & heritiere de *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale, & de *Marie* Comtesse de Ponthieu. Après la mort de son mari elle retourna en France, y épousa *Jean* de Nesle, Seigneur de Falvy & de la Herelle, & mourut l'an 1279. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent 1. ALFONSE, X. du nom, qui suit; 2. *Frédéric*, qui fut tué au château de Burgos, où il étoit prisonnier par l'ordre du Roi Alfonse son frere en 1277, laissant de N. . . . Malespina sa femme, *Béatrix* de Castille, seconde femme de *Simon* Ruys de Haro, Seigneur de los Cameros; 3. *Ferdinand*, mort jeune l'an 1242; 4. *Henri*, Infant de Castille, dit *le Sénateur*, qui fut Régent du Royaume de Castille pendant la minorité du Roi Ferdinand IV, son neveu, & qui mourut sans postérité de *Jeanne* Nunez de Lara; 5. *Philippe*, qui fut Abbé de Valladolid, & nommé Archevêque de Séville, qu'il quitta pour épouser en 1254, *Christine* de Dannemarck, dont il n'eut point d'enfans; 6. *Sanche* de Castille, Archevêque de Tolède, qui fut tué dans un combat par les Mores en 1261; 7. MANUEL de Castille, qui fit *la branche des Seigneurs de* PENNAFIEL, *dont la postérité est rapportée ci-après*, 8. *Eléonore*, morte jeune; 9. *Berengere*, Religieuse à Burgos; & 10. *Marie* de Castille morte jeune peu de jours après sa mere. Les enfans qu'il eut de sa seconde femme furent, 11. FERDINAND de Castille, Comte d'Aumale, qui prit le nom de Ponthieu, *dont la postérité est rapportée ci-après*; 12. *Jean*, Seigneur de Marquenas, mort jeune; 13. *Louis*, Seigneur de Marquenas, mort sans postérité; & 14. *Eléonore* de Castille, Comtesse de Ponthieu & de Montreuil, mariée l'an 1254. à *Edouard*, I. du nom, Roi d'Angleterre, morte le 29 novembre 1290.

9. ALFONSE, X. du nom, dit *le Sage & l'Astrologue*, Roi de Castille & de Léon, né le 23 novembre 1221, mourut le 21 avril 1284, ayant régné 32 ans. Il épousa en novembre 1246, *Violand* d'Aragon, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Yoland* de Hongrie sa seconde femme, morte en 1300, dont il eut 1. FERDINAND, Infant de Castille, dit *de la Cerda*, dont la postérité prit le nom & a fait *la branche des Seigneurs de* LA CERDA, *rapportée ci-après*; 2. SANCHE, IV. du nom, qui suit; 3. *Jean* Ferdinand de Castille, Seigneur d'Orugnès, &c. qui fut tué au combat de Grenade le 25 juin 1319, qui d'*Isabelle* d'Estoro sa premiere femme, n'eut point d'enfans, & qui de *Marie*, Comtesse de Biscaye, sa seconde femme, fille de *Lopez Diaz* de Haro, III. du nom, Comte de Biscaye, & de *Jeanne* de Molina, eut *Jean*, II. du nom Infant de Castille, dit *le Borgne*, Comte de Biscaye, qui fut mis à mort en 1327, par le commandement d'Alfonse XI. Roi de Castille, & laissa d'*Isabelle* de Portugal, fille aînée d'*Alfonse* de Portugal, Seigneur de Portalègre, pour fille unique, *Marie* de Castille, Comtesse de Biscaye, mariée en 1330, à *Jean* Nunez d'Espagne, Seigneur de Lara, morte vers l'an 1350; 4. *Pierre* de Castille, Seigneur de Ledesma, d'Alva & de Salvatierra, mort l'an 1283; 5. *Jacques*, Seigneur de los Cameros, mort sans postérité; 6. *Berengere*, Dame de Guadalaxara, morte en 1285, morte sans alliance; 7. *Béatrix*, seconde femme de *Guillaume*, V. du nom, dit *le Grand*, Marquis de Montferrat; 8. *Isabeau*, mariée en 1281, à *Diaz Lopez*, IV. du nom, Comte de Biscaye; 9. 10. *Eléonore & Blanche* de Castille. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Alfonse Ferdinand, bâtard *de Castille*, mort sans enfans de *Blanche* de Molina, fille d'Alfonse *de Castille, I. du nom, Seigneur de Molina*; Martin-Alfonse, bâtard *de Castille, Abbé de Valladolid*, Béatrix, bâtarde *de Castille, mariée en 1253, à* Alfonse, *III. du nom, Roi de Portugal*; & Urraque, bâtarde *de Castille*.

10. SANCHE, IV. du nom, dit *le Brave*, Roi de Castille, & de Léon, mort le 25 avril 1295, âgé de 30 ans, après avoir régné onze ans quatre jours, épousa en 1282, *Marie* de Molina, fille puînée d'*Alfonse*, I. du nom, Seigneur de Molina, & de *Majer* de Menesès sa troisiéme femme, morte le premier juin 1322, dont il eut, 1. FERDINAND, IV. du nom, qui suit; 2. *Alfonse*, né en 1287, mort en 1291; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Pierre*, Infant de Castille, qui mourut de la fatigue qu'il eut au combat de Grenade le quatriéme juin 1319, laissant de *Marie* d'Aragon, *Blanche* de Castille, premiere femme de *Pierre*, dit *le Justicier*, Roi de Portugal, qui la répudia; 5. *Philippe*, Seigneur de Cabréra, né l'an 1292, mort l'an 1324, ou 1328 selon d'autres; 6. *Isabelle*, née l'an 1283, mariée en 1318, à *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, morte le 29 juillet 1328; & 7. *Béatrix* de Castille, née en 1293, qui épousa en 1306, *Alfonse*, IV. du nom, Roi de Portugal. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Thérese Sancie, bâtarde *de Castille*, *qui épousa* Jean Alfonse, *Seigneur d'Albuquerque*.

11. FERDINAND, IV. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le sixiéme décembre 1285, mourut le septiéme septembre 1312, ayant régné 17 ans, quatre mois & 13 jours. Il épousa en 1301, *Constance* de Portugal, fille de *Denys*, dit *le Pere de la patrie*, Roi de Portugal, & de sainte *Elizabeth* d'Arragon, morte en novembre 1313, dont il eut 1. ALFONSE, XI. du nom, qui suit; & 2. *Eléonore* de Castille, née en 1307, mariée le cinquiéme février 1329, à *Alfonse*, IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle fut emprisonnée l'an 1358, & mise à mort l'année suivante par le commandement de Pierre *le cruel*, Roi de Castille, son neveu.

12. ALFONSE, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le troisiéme août 1311, mourut de la peste *au siége de* Gibraltar, le 26 mars 1350. Il épousa en 1328, *Marie* de Portugal, fille aînée d'*Alfonse*, IV. du nom, Roi de Portugal, laquelle s'étant abandonnée à Martin Tellez, Seigneur Portugais, fut empoisonnée l'an 1356, par ordre du Roi son frere. ALFONSE eut pour enfans 1. *Ferdinand*, né en 1332, mort jeune; & 2. PIERRE, dit *le Cruel*, qui suit. *Il eut aussi pour enfans naturels*, 1. Pierre, bâtard *de Castille*, *né en* 1330, *mort en* 1338; 2. Sanche, bâtard *de Castille*, *Seigneur de* Ledesma, *né en* 1331, *mort jeune*; 3. Henri, II. *du nom*, *dit le* Magnifique, *qui continua la lignée des Rois de Castille rapportée ci-après*; 4. Frédéric, bâtard *de Castille*, *Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques*, *qui donna origine aux Ducs de* RIO-SECO-MEDINA, *rapportez ci-après*; 5. Ferdinand, bâtard *de Castille*, *Seigneur de Ledesma & d'Albuquerque*, *né en* 1333, *mort sans postérité*; 6. Tellez, bâtard *de Castille*, *Seigneur d'Aguilar*, &c. *né en* 1337, *mort le* 13 *octobre* 1370, *sans postérité de* Jeanne *d'Espagne*, *Comtesse de Biscaye*; 7. Sanche, bâtard *de Castille*, *né en* 1339, *qui fut fait Comte d'Albuquerque en* 1366, *par le Roi Henri son frere*, & *mourut en* 1374, *d'un coup de lance qu'il reçut dans une querelle*, *après avoir eu de* Béatrix, *fille naturelle de* Pierre, *Roi de Portugal*, *qu'il épousa en* 1373, Eléonore *de Castille*, *Comtesse d'Albuquerque & de Pennafiel*, *née posthume*, *mariée l'an* 1393, *à* Ferdinand, IV. *du nom*, *surnommé* le Juste & l'Honnête, *Roi d'Aragon & de Sicile*, *morte en* 1435; 8. Jean, bâtard *de Castille*, *Seigneur de Nores de los Cavalleros*, *qui fut mis à mort l'an* 1359, *à l'âge de* 18 *ans*, *par le commandement de* Pierre le Cruel, *Roi de Castille*; 9. Pierre, bâtard *de Castille*, *qui fut aussi tué l'an* 1359, *à l'âge de* 14 *ans*, *par le commandement du même Roi*; & 10. Jeanne, bâtarde *de Castille*, *mariée* 1. *à* Ferdinand Ruiz *de Castro*, *Seigneur de Lemos*: 2. *l'an* 1366, *à* Philippe, *Seigneur de Castro & de Peralta.*

13. PIERRE, surnommé *le Cruel*, Roi de Castille & de Léon, né l'an 1333, lui a été chassé de ses Etats par ses Sujets à cause de ses cruautez & de ses infamies. Il y fut rétabli par le secours des Anglois; mais ayant perdu la bataille de Montiel contre son frere Henri le 14 mars 1369, il fut tué le 23 suivant, après avoir

 régné

régné 19 ans. Il épousa 1. le neuviéme juillet 1352, *Blanche* de Bourbon, qui fut mise à mort ou empoisonnée en 1361, âgée de 25 ans, par le commandement de son mari, sans en avoir d'enfans ; sa seconde femme ou *Concubine*, fut *Marie* de Padilla morte en 1361 : & sa troisiéme fut *Jeanne* de Castro, veuve de *Diego* de Haro. De la seconde il eut, 1. *Alfonse*, né en 1359, mort le 18 octobre 1362 ; 2. *Béatrix*, née en 1353, morte en 1369 ; 3. *Constance*, née en 1354, mariée en 1371, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancastre, qui prétendit à cause d'elle le Royaume de Castille ; & 4. *Isabelle* de Castille, née en 1355, qui épousa *Edmond* d'Angleterre, Duc d'Yorck : & de la troisiéme sortit, 5. *Jean* de Castille, qui mourut en prison l'an 1405. Il avoit épousé *Elvire*, fille de *Bertrand* Eril son Geolier, dont il eut *Constance*, Religieuse au couvent de saint Dominique de Madrit ; & *Pierre*, Evêque d'Osma & de Valence, qui eut huit enfans naturels, *savoir* Alfonse, *qui laissa une grande postérité qui prit le surnom de Castille*, Louis, Sanche, Pierre, Alfonsine, Isabelle, Catherine & Constance *de Castille*.

DERNIERS ROIS DE CASTILLE.

13. HENRI, II. du nom, surnommé *le Magnifique*, Roi de Castille & de Léon, fils *naturel* d'Alfonse XI, Roi de Castille & de Léon, fut proclamé & couronné Roi de Castille en 1366, vainquit Pierre Roi de Castille son frére, & le tua de sa propre main, (d'autres disent qu'il lui fit trancher la tête) & mourut avec soupçon de poison le troisiéme mai 1379, en sa 46 année de son âge, après un régne de dix ans & deux mois. Il épousa le 27 mai 1350, *Jeanne* Manuel, fille de *Jean* Manuel, Seigneur de Pennafiel & de *Blanche* d'Espagne, morte en 1381, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit ; & 2. *Eléonore* de Castille, mariée le 27 mai 1375, à *Charles*, III. du nom, Roi de Navarre, morte le cinquiéme mars 1416. *Il eut aussi pour enfans naturels*, 1. Fréderic, bâtard *de Castille*, *Duc de Benavente*, *qui mourut en prison* ; 2. Alfonse Henriquez, bâtard *de Castille*, *Comte de Gijon*, & *Seigneur de Noregna*, *qui épousa l'an* 1378, Isabelle, *fille naturelle de* Ferdinand, *Roi de Portugal*, *dont il eut sept enfans*, *qui prirent le nom de* Noroogna ; 3. Jeanne, bâtarde *de Castille*, *qui épousa* 1. *en* 1375, *Pierre d'Aragon*, *Marquis de Villena* : 2. Denys, bâtard *de Portugal*, *Seigneur de Cifuentes & d'Escalona* ; 4. Eléonore, bâtarde *de Castille*, *qui fut accordée en* 1375, *à* Alfonse *d'Aragon*, *Duc de Gandie*, *ce qui n'eut point d'effet* ; 5. Constance, bâtarde *de Castille*, *seconde femme de* Jean, bâtard *de Portugal*, *créé Duc de Valence en* 1387 ; 6. Beatrix, bâtarde *de Castille*, *mariée à* Jean Alfonse *de Guzman*, I. *du nom*, *Comte de Niebla* ; & 7. Marie bâtarde *de Castille*, *qui épousa* Diego Hurtado *de Mendoza*, *Seigneur de Mendoza & de Vega*.

14. JEAN, I. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le 20 août 1358, mourut le neuviéme octobre 1390, d'une chute de cheval, voulant faire paroître son adresse à un tournoi que les Mores faisoient à Alcala, après avoir régné onze ans, trois mois & 20 jours. Il épousa 1. le 18 juin 1375, *Eléonore* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, morte en couche le 18 août 1382 : 2. en mai 1383, *Beatrix* de Portugal, fille unique de *Ferdinand*, Roi de Portugal, & d'*Eléonore* Tellez. Du premier mariage sortirent 1. HENRI, III. du nom, qui suit ; 2. FERDINAND, né en 1380, qui fit *la branche des derniers Rois d'Aragon & de Sicile* ; (Cherchez ARRAGON) & 3. *Marie* de Castille, née & morte en août 1382 : du second vint 4. *Michel*, né & mort en 1385.

15. HENRI, III. du nom, surnommé *le Maladif*, Roi de Castille & de Léon, né le quatriéme octobre 1379, mourut le 25 décembre 1406, du poison que lui donna un Medecin Juif, ayant régné 16 ans, deux mois & dix jours. Il épousa sur la fin de l'an 1393, *Catherine* de Lancastre, fille de *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancastre, & de *Constance* de Castille sa deuxiéme femme, morte le deuxiéme juin 1418, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit ; 2. *Marie*, née le 14 novembre 1401, mariée le 12 juin 1415, à *Alfonse*, V. du nom, Roi d'Arragon, morte le quatriéme septembre 1458 ; & 3. *Catherine* de Castille, née peu avant la mort de son pére, en 1406, qui épousa en 1420, *Henri* d'Aragon, Marquis de Villena, Seigneur de Segorbe, &c. Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, morte le 19 octobre 1439.

16. JEAN, II. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le sixiéme mars 1405, mourut le 20 juillet 1454, après un régne de 47 ans, six mois & 26 jours. Il épousa 1. en octobre 1418, *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Castille, morte non sans soupçon de poison, en février 1445 : 2. en août 1447, *Isabelle* de Portugal, fille aînée de *Jean* de Portugal, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, & Connétable de Portugal, morte le 15 août 1469, étant tombée auparavant dans une foiblesse de corps & d'esprit. Du premier mariage sortirent, 1. HENRI, IV. du nom, qui suit ; 2. *Catherine*, née le cinquiéme octobre 1422, morte en 1424 ; & 3. *Eléonore* de Castille, née en 1423, morte jeune : du second vinrent, 4. *Alfonse*, Infant de Castille, né en 1453, qui fut proclamé Roi de Castille par les Grands du Royaume, le cinquiéme juin 1465, & mourut subitement le cinquiéme juillet 1468, de poison ou de peste ; & 5. *Isabelle*, *dont il sera parlé après son frére aîné*.

17. HENRI, IV. du nom, dit l'*Impuissant*, Roi de Castille & de Léon, né le cinquiéme janvier 1425, fut dépouillé de ses Etats en 1465, par ses Sujets, qui mirent en sa place l'Infant Alfonse son frére, & mourut le onziéme décembre 1474, ayant régné 20 ans, quatre mois & 22 jours. Il épousa 1. l'an 1440, *Blanche* d'Aragon, fille aînée de *Jean*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, qu'il répudia en 1453, sous prétexte de sortilége, morte sans enfans l'an 1464 : 2. le 20 mai 1455, *Jeanne* de Portugal, fille puînée d'*Edouard*, Roi de Portugal, & d'*Eléonore* d'Aragon, morte le 17 janvier 1475, âgée de 37 ans, dont il eut *Jeanne* de Castille, née en 1462, qui épousa en 1475, *Alfonse*, V. du nom, Roi de Portugal son oncle ; & se retira cinq ans après au monastére de sainte Claire de Coimbre, où elle se fit Religieuse, & où elle mourut.

Turquet rapporte *en son Histoire d'Espagne*, que le Roi Henri IV, tenant à deshonneur d'être estimé impuissant, consentit que Bertrand de la Cueva, Duc d'Albuquerque, son Favori, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, eût la compagnie de la Reine sa femme, qui eut de la peine à y acquiescer ; mais enfin qu'elle en devint grosse, de la Princesse Jeanne.

17. ISABELLE, fille de Jean, II. du nom, Roi de Castille & de Léon, & d'*Isabelle* de Portugal sa seconde femme, née le 23 avril 1451, épousa le 18 octobre 1469, *Ferdinand*, V. du nom, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon son cousin, succeda aux Royaumes de Castille & de Léon en 1474, après la mort du Roi *Henri*, IV. du nom, dit l'*Impuissant* son frére, & mourut le 26 novembre 1504, d'un ulcére contracté d'aller trop souvent à cheval, après avoir régné 29 ans, sept mois & 14 jours. De leur mariage vinrent, 1. *Jean*, Prince des Asturies né le 28 juin 1478, mort le quatriéme octobre 1497 ; 2. *Isabelle*, née le deuxiéme octobre 1470, mariée 1. en novembre 1490, à *Alfonse*, Prince de Portugal : 2. en octobre 1497, à *Emmanuel*, Roi de Portugal, morte en travail d'enfant la nuit du 24 au 25 août 1498 ; 3. JEANNE, qui suit ; 4. *Marie* d'Aragon, dite *de Castille*, née le 29 juin 1482, alliée le 30 octobre de l'an 1500, à *Emmanuel*, Roi de Portugal son beau-frére, morte en travail d'enfant l'an 1517 ; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 décembre 1485, qui épousa 1. le 14 novembre 1501, *Artus* d'Angleterre, Prince de Galles : 2. le troisiéme juin 1509, *le frére puîné d'Artus*, *Henri*, VIII. du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vingt ans après, morte accablée de chagrin le sixiéme janvier 1536.

18. JEANNE Reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c. née le sixiéme novembre 1479, fut mariée le 21 octobre 1496, à *Philippe* d'Autriche, I. du nom, Roi d'Espagne, qu'elle aima si éperdument, qu'elle en devint folle après qu'il fut mort. Elle mourut le onziéme avril 1555, en sa 76 année, & eut entre autres enfans Charles *Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, dont la postérité est *rapportée* dans l'article d'AUTRICHE.

DUCS DE MEDINA DE RIO SECO.

13. FREDERIC, premier du nom, *bâtard* de Castille, né l'an 1333, fils *naturel* d'ALFONSE, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, & d'*Eléonore de Guzman sa amie*, & frére jumeau de HENRI, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Castille, fut Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques, & fut tué à Seville, l'an 1358, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille son frére, qui eut l'inhumanité de voir ce massacre. *Il eut deux fils naturels de* Jeanne *sa concubine*, *femme de* Jean-Alfonse *de Bacart de Haro*, *qui furent*, 1. *Pierre* Henriquez, Comte de Trastamare, & Connétable de Castille, mort l'an 1400, laissant d'*Isabelle* de Castro, Dame de Lémos & de Sarria, *Frederic*, Duc d'Arjona, & Comte de Trastamare, mort en prison l'an 1430, sans enfans d'*Aldonce*, fille de *Jacques Hurtado* de Mendoza, Amiral de Castille ; & *Beatrix* Henriquez, Dame de Lémos & de Sarria, mariée à *Pierre Alvarez* Osorio, Seigneur de Cabrera & de Ribera, dont sont descendus les Marquis de Sarria ; & 2. ALFONSE, qui suit.

14. ALFONSE Henriquez, premier du nom, dont la postérité prit le surnom, fut Seigneur de Medina-del-Rio-seco & de Melgar, le premier de sa famille qui fut pourvû de la charge d'Amiral de Castille. Il mourut en 1429. Il épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre Gonçalès* de Mendoza, & d'*Aldonce* d'Ayala, dont il eut 1. FREDERIC, II. du nom, qui suit ; 2. *Henri* Henriquez, duquel sont descendus les Comtes d'Alve-d'Aliste ; 3. *Beatrix*, mariée à *Pierre* Porto-Carrero, Seigneur de Moguer ; 4. *Eléonore*, alliée à *Frédéric-Alfonse* Pimentel, II. du nom, Comte de Benevent ; 5. *Aldonce*, qui épousa *Roderic-Alvarez* Osorio, Seigneur de Cabrera & de Ribera ; 6. *Agnès*, femme de *Jean Hurtado* de Mendoza, Seigneur d'Almazan & de Mariona ; 7. *Mencie*, alliée à *Jean Ferdinand* Manrique, II. du nom, Comte de Castaneda ; 8. *Isabelle*, mariée à *Jean Ramirez* de Arellano, Seigneur de los Cameros ; 9. *Constance*, qui épousa *Jean* de Tovar, Seigneur de Berlanga ; 10. *Blanche*, femme de *Pierre Nuñez* de Herrera, Seigneur de Pedraza ; & 11. *Marie* Henriquez, alliée à *Jean* de Rojas, Seigneur de Monzon.

15. FREDERIC Henriquez, II. du nom, Seigneur de Medina-del-Rio-seco, Comte de Melgar & de Rueda, Amiral de Castille, mourut le 23 décembre 1473. Il épousa, 1. *Marine* d'Ayala, fille de *Diego Fernandès* de Cordoue, Seigneur de Baena : 2. *Therése* de Quinones, fille de *Diego Fernandès* de Quinones, Seigneur de Luna, & de *Mencie* de Toléde. Du premier mariage sortit 1. *Jeanne* Henriquez, mariée le premier septembre 1444, à *Jean*, II. du nom, Roi d'Arragon & de Navarre, morte le 13 février 1468 : & du second vinrent 2. ALFONSE, II. du nom, qui suit ; 3. *Pierre*, qui fit *la branche des Seigneurs de* TARIFFE ; 4. *Marie*, alliée à *Garcie Alvarez* de Toléde, Duc d'Albe ; 5. *Eléonore*, mariée à *Pierre Alvarez* Osorio, Comte de Trastamare, Marquis d'Astorga ; 6. *Agnès*, qui épousa *Lopès Vasquès* d'Acuna, Comte de Buendia ; 7. *Aldonce*, femme de *Jean* Folch, Duc de Cardonne ; & 8. *Blanche*, Religieuse.

16. ALFONSE Henriquez, II. du nom, Comte de Melgar, &c. Amiral de Castille, mourut en mai 1485. Il épousa *Marie* de Velasco, fille de *Pierre*, Comte de Haro, dont il eut 1. *Frederic* Henriquez, III. du nom, Comte de Melgar, Seigneur de Medina-del-Rio-seco, &c. Amiral de Castille, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1538, sans postérité d'*Anne* de Cabrera, fille de *Jean*, Comte de Modica ; 2. *Bernardin*, mort sans enfans de *Therése* de Mendoza, fille d'*Alvare*, Comte de Castro ; 3. FERDINAND, qui suit ; 4. *Jeanne*, seconde femme de *Diegue Lopès* Pacheco, Duc d'Escalone ; & 5. *Therése* Henriquez, mariée à *Guttiere* de Sotomayor, Comte de Belalcaçar, d'où sont issus les Ducs de Béjar.

...... *Il eut aussi pour enfans naturels, Alfonse Henriquez, Evêque d'Osma ; & Therese, mariée à Gutier de Cardenas, Seigneur de Maqueda, d'où sont issus les Ducs de Maqueda.*

17. FERDINAND Henriquez, Comte de Melgar, &c. & Amiral de Castille, fut créé Duc de Médina-del-Rio-seco par l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en . . . . Il épousa *Marie* Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron, Comte d'Urena, & de *Leonore* de la Vega-Velasco, dont il eut 1. Louis premier du nom, qui suit ; 2. *Frédéric* Henriquez, Grand-Maître de la Maison de Charles, Prince d'Espagne, qui de *Jeanne* Manrique, fille de *Pierre*, Comte de Prades, eut pour enfans, *Marianne*, alliée à *Pierre* de Velasco & Rojas, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara ; & *Louis* Henriquez, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Gouverneur & Capitaine Général du Royaume de Galice, qui épousa *Catherine*, fille de *Diégo* de Luna, dont il eut *Frédéric*, *Diégo* & *Alfonse* Henriquez ; 3. *Ferdinand* ; 4. *Alfonse*, Abbé de Valladolid ; & 5. *Louise* Henriquez-Giron, mariée à *Antoine Alfonse* Pimentel, Comte de Benavent. *Il eut aussi pour fille naturelle, Beatrix, seconde femme d'Alfonse d'Aquila.*

18. Louis Henriquez premier du nom, Duc de Médina-del-Rio-seco, Comte de Melgar, Amiral de Castille, Chevalier de la Toison-d'Or, mourut le 24 septembre 1572. Il épousa le 15 octobre 1518, *Anne* de Cabréra & de Moncade, Comtesse de Modica, fille de *Jean* de Cabréra, & d'*Anne* de Moncade, dont il eut 1. Louis, II. du nom, qui suit ; 2. *Louise*, mariée à *Inigo-Lopez* de Mendoza, Duc de l'Infantado ; 3. *Anne*, alliée à *Pierre* de Zuniga, Marquis d'Aquila-Fuente ; 4. *Françoise*, qui épousa *François* de Rojas, Marquis de Poza ; & 5. *Jeanne* Henriquez, mariée à *Jean Ximenès* de Urrea, Comte d'Aranda.

19. Louis Henriquez de Cabréra, II. du nom, Duc de Médina-del-Rio-seco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Castille, Chevalier de la Toison-d'Or, &c. mourut le 27 mai 1596. Il épousa *Anne* de Mendoza, fille de *Diégo Hurtado* de Mendoza, Comte de Saldanna, morte le 26 juin 1593, dont il eut 1. Louis, III. du nom, qui suit ; 2. *Diégo*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort sans alliance ; 3. *Roderic*, mort sans postérité de *Françoise* Osorio, Dame de Valdonquille & de Villamer ; 4. *Anne*, mariée à *Louis* de Cordoue & de Cardonne, Comte de Prades ; 5. 6. *Marie* & *Antoinette* Henriquez, Religieuses. *Il eut aussi pour enfans naturels, Pierre Henriquez, Religieux Augustin, & Louise Henriquez, mariée à François Henriquez de Guzman, Seigneur de Belmez.*

20. Louis Henriquez de Cabréra, III. du nom, Duc de Médina-del-Rio-seco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Castille, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mourut le 27 août 1600. Il épousa *Vittoire* Colonne, fille de *Marc-Antoine* Colonne, Prince de Tagliacozzo, morte le 28 décembre 1633, dont il eut 1. JEAN-ALFONSE, qui suit ; 2. *Anne*, troisième femme de *François* Fernandez de la Cueva, Duc d'Albuquerque ; & 3. *Victoire* Henriquez de Cabréra, mariée à *François* de Sandoval & de Rojas, Duc de Céa.

21. JEAN-ALFONSE Henriquez de Cabréra, Amirante de Castille, Duc de Médina-del-Rio-seco, Comte de Melgar & de Modica, Viceroi de Sicile & de Naples, né le troisième mars 1597, mourut en 1647. Il épousa *Louise* de Sandoval-Padilla, fille de *Christophle*, Duc d'Uzéda, dont il eut, 1. JEAN-GASPARD, qui suit ; & 2. *Françoise* Henriquez de Cabréra, morte à Naples sans alliance.

22. JEAN-GASPARD Henriquez de Cabréra, Amirante de Castille, Duc de Médina-del-Rio-seco, Comte de Melgar, &c. mourut le 25 septembre 1691. Il épousa *Elvire* Ponce de Leon, morte en janvier 1680, dont il eut 1. JEAN-THOMAS, qui suit ; 2. *Louis* Henriquez de Cabréra, Marquis d'Alcannises par sa femme ; 3. *Marie* Henriquez d'Almansa ; 4. *Jean-Simon* Henriquez, Prevôt d'Alexandrie en 1699 ; 5. *César* Henriquez, Doyen de l'église de Cuença, mort en 1653 ; & 6. *Therese* Henriquez, mariée en 1671, à *Gaspard* de Haro, Marquis de Carpio, Comte-Duc d'Olivarès, dont elle fut la seconde femme. *Il eut aussi pour fils naturel, Frédéric Henriquez de Cabréra.*

23. JEAN-THOMAS Henriquez de Cabréra, Amirante de Castille, Duc de Médina-del-Rio-seco, Comte de Melgar, &c. fut nommé Ambassadeur en France, en avril 1702, où feignant d'aller, il prit le 13 septembre suivant la route de Portugal, avec une escorte d'environ 300 hommes, & arriva à Miranda, d'où il continua sa route jusqu'à quinze lieues de Lisbonne, où il envoya un de ses Domestiques pour lui arrêter un logis, & congédia la plus grande partie de sa suite, qui retourna en Espagne. On craignit d'abord à la Cour de Madrid qu'une retraite précipitée & sans raison apparente, d'une personne aussi considérable par sa naissance, pourroit avoir quelque suite ; mais bien loin de là, elle ne produisit dans le public qu'une grande indignation contre sa personne. Le Conseil du gouvernement résolut qu'on lui envoyeroit faire une citation pour comparoître dans vingt jours, pour rendre compte de sa conduite, sous peine de cinquante mille ducats d'amende ; mais comme cette citation ne se pouvoit faire où il étoit, sans la permission du Roi de Portugal, un Courier fut dépêché à Lisbonne sur cette affaire, avec les ordres de la Reine, alors Régente, à Dom Domingo Capece-Latro, Envoyé d'Espagne. Les Ministres de France & d'Espagne représentèrent au Roi de Portugal, que la retraite de l'Amirante étoit une désobéissance formelle aux ordres de sa Majesté Catholique ; & sa Majesté Portugaise leur fit déclarer qu'elle observeroit en cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonne correspondance, qu'il vouloit entretenir avec sa Majesté Catholique. Les biens de l'Amirante & de ceux qui s'étoient retirez avec lui, ayant été mis en séquestre, on afficha en plusieurs lieux de la ville de Madrid le 16 décembre 1702, des copies de deux Edits du Conseil Royal, l'un pour ordonner à l'Amirante de comparoître dans trois jours personnellement, dans le château d'Alméda, pour se justifier sur sa désobéissance formelle aux ordres du Roi, en se retirant du Royaume au lieu d'aller en France avec le caractère d'Ambassadeur, dont sa Majesté l'avoit honoré ; d'avoir, pour favoriser sa fuite, supposé de faux ordres de la Reine ; d'avoir eu intelligence & des conférences avec les ennemis de l'Etat ; enfin d'avoir violé le serment de fidélité, & conspiré contre l'Etat & contre le repos public. Par l'autre Edit furent citées pareillement onze personnes demeurées auprès de l'Amirante, avec ordre de se constituer prisonniers, à faute de quoi, il seroit procédé contre eux, suivant les cas qui résulteroient du procès. L'Amirante n'ayant point comparu & étant resté en Portugal, l'affaire fut jugée par le Conseil Royal de Castille le 26 février 1703. Il fut absous du crime de trahison dont on le soupçonnoit ; mais à cause de sa désobéissance aux ordres du Roi, il fut condamné à un bannissement perpétuel, & ses biens confisquez au profit de sa Majesté, pour être rendus à ses héritiers après sa mort. Les articles d'accusation contre lui, fortifiez de plusieurs autres nouvelles preuves, & sa trahison ayant paru prouvée très-clairement, il fut condamné à mort par contumace, par sentence du . . . juillet 1703, qui fut publiée le 17 août suivant, ses biens confisquez & réunis à la Couronne. Il mourut le 29 juin 1705, à Estremos sur les frontières de Portugal, ayant épousé, 1. en 1663. *Anne-Catherine* de la Cerda, fille d'*Antoine-Jean*, Duc de Médina-Céli, morte en mars 1697, sans postérité ; 2. *Anne-Catherine* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François*, Duc de Médina-Céli.

SEIGNEURS DE LUNEL.

10. FERDINAND, Infant de Castille, dit *de la Cerda*, dont sa postérité prit le surnom, né en 1254, fils aîné d'ALFONSE, X. du nom, Roi de Castille & de Léon, & d'*Ioland* d'Arragon, mourut avant son père en 1275. Il épousa en 1269, *Blanche* de France, fille de saint *Louis*, IX. du nom, Roi de France, morte le 17 juin 1320, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit, & 2. FERDINAND qui fit *la branche de* LARA, *rapportée ci-après*.

11. ALFONSE de la Cerda, surnommé *le deshérité*, fit tous ses efforts pour recouvrer le Royaume de Castille, & prit même le titre de Roi en plusieurs actes ; mais il fut obligé de céder en 1303, & de se retirer en France, où le Roi Charles *le Bel*, lui donna la Baronnie de Lunel, & le fit son Lieutenant-Général en Languedoc. Il mourut en 1327, ayant épousé *Mahaud*, fille d'*Aimery*, VI. du nom, Vicomte de Narbonne, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit ; 2. JEAN-ALFONSE, qui fit *la branche des Seigneurs de* GIBRALEON *& de* VILLORIA, *rapportée ci-après* ; 3. *Agnès* de la Cerda, mariée à *Ferdinand Rodriguez* de Villalobos, Riche-Homme ; & 4. *Alfonse* d'Espagne, Archidiacre de Josas en l'église de Paris, dont il se démit, pour épouser *Isabelle* d'Antoing, Vicomtesse de Gand, veuve de *Henri* de Brabant, dit *de Louvain*. Il mourut en 1327, & sa veuve le sixième décembre 1354. De leur mariage vinrent 1. *Louis* d'Espagne, créé Prince des Isles fortunées, par le Pape Clément VI, en 1344, Comte de Talmond, qui exerça la charge d'Amiral de France en 1341, & fut tué à la bataille de Crécy, contre les Anglois en 1346 ; 2. *Isabelle* de la Cerda, mariée à *Roderic Alvarez* des Asturies, Seigneur de Gijon & de Norogna ; & 3. *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême & Connétable de France en janvier 1350, que Charles II, Roi de Navarre, fit assassiner dans son lit, en la ville de Laigle en Normandie, le sixième janvier 1354. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Charles* de Châtillon, Comte de Blois & Duc de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. *Il laissa pour fils naturel Tristan d'Espagne, Seigneur de Mesnerau, né de Cécile de Laval, qui fut legitimé par le Roi Charles VI, en 1384, & qui prétendoit succeder à son pere au Comté d'Angoulême, en quoi il ne put réussir. L'on croit qu'il réunit la terre de Lunel avec le titre d'Espagne, que sa postérité conserva.*

12. Louis de la Cerda, Comte de Clermont & de Talmond en France, épousa *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alfonse Pérez* de Guzman, surnommé *le bon*, avec laquelle il acquit en 1306 le Port-Sainte-Marie, qui lui érigé en Comté. Il eut pour enfans 1. JEAN qui suit ; 2. *Louis*, Comte de Talmond ; 3. *Alfonse*, mort jeune ; 4. *Isabelle*, mariée 1. à *Roderic Pérez* Ponce, dit *des Asturies* ; 2. à *Bernard* de Foix, fils naturel de *Gaston-Phœbus*, III. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn, créé Comte de Médina-Céli, duquel sont descendus les Ducs de ce nom ; & 5. *Eléonore* de la Cerda, Dame de Deza & Enciso.

13. JEAN de la Cerda, Seigneur de Gibraleon, fut tué en 1357, par le commandement de Pierre *le Cruel* Roi de Castille, sans laisser postérité de *Marie* Coronel, fille d'*Alfonse-Fernandez* Coronel, Marquis d'Aguilar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GIBRALEON & de Villoria.

12. JEAN-ALFONSE de la Cerda, fils puîné de Ferdinand, Infant de Castille, Seigneur de Lunel, & de *Mahaud* de Narbonne, fut Seigneur de Gibraleon, & mourut vers l'an 1348, ayant eu de *Marie*, fille naturelle de *Denys* Roi de Portugal, 1. ALFONSE-FERNANDEZ, qui suit ; & 2. *Marie* de la Cerda, Dame de Gibraleon, mariée à *Pierre-Nunez* de Guzman, Seigneur de Brinuela, & de Manzanedo, morte en 1314.

13. ALFONSE FERNANDEZ de la Cerda, se retira en Portugal après la mort de Pierre, Roi de Castille, où il rendit de grands services au Roi Ferdinand, qui lui donna plusieurs terres. Il épousa *Louise* de Menèses, dont il eut pour fils unique JEAN-ALFONSE, II. du nom, qui suit.

14. JEAN-ALFONSE de la Cerda, II. du nom, Seigneur de Punethe & de Sardoal en Portugal, & de Villoria en Castille, épousa *Marie-Alvarez* de Albornoz, Dame de Villaria, dont il eut pour fils unique LOUIS, qui suit.

15. Louis de la Cerda, Seigneur de Villoria, fut Capitaine sous Ferdinand, I. du nom, Roi d'Aragon en 1412, & épousa *Isabelle* de Rojas, fille de *Diégue* de Sandoval, Comte de Castro & de Denia, dont il eut pour fils unique, LOUIS II, qui suit.

16. Louis de la Cerda, second du nom, Seigneur de Villoria, de Valtablado, d'Escalone, de Castrillo, de Ventosilla, &c. Conseiller du Roi Jean II, mourut en 1469, laissant de *Françoise* de Castagnéda, fille de *Jean-Rodrigue* de Castagnéda, une fille unique nom-

nommée *Jeanne* de la Cerda & Castagneda, Dame de Villoria, &c. mariée à *Diegue* de Zuniga, fils d'*Alvare*, Duc d'Arevalo.

SEIGNEURS DE LARA.

11. FERDINAND de la Cerda, second fils de Ferdinand, Infant de Castille & de *Blanche* de France, fille du Roi saint *Louis*, épousa *Jeanne-Nunnez* de Lara, dite *Colombine*, ou *la Palomilla*, fille de *Jean-Nunnez* de Lara, & de *Therese-Alvarez* de Azagra, morte l'an 1350, dont il eut 1. JEAN NUNNEZ, qui suit; 2. *Blanche* de Lara & de la Cerda, mariée en 1327, à *Jean* Manuel, Prince de Villena, morte vers l'an 1350; 3. *Marie*, mariée 1. à *Charles* d'Evreux, Comte d'Estampes: 2. en 1336, à *Charles*, II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 13 décembre 1379; & 4. *Marguerite* de Lara & de la Cerda, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, morte vers l'an 1373.

12. JEAN-NUNNEZ de la Cerda, Seigneur de Lara & de Biscaye, &c. & Alferez-Major de Castille, mourut à Burgos le 28 novembre 1350. Il épousa l'an 1329, *Marie* de Castille, Dame de Biscaye, fille de *Jean*, II. du nom, Infant de Castille, Seigneur de Biscaye, dit *le Borgne*, & d'*Isabelle* de Portugal, morte l'an 1350, dont il eut 1. *Loup Nunnez* de Lara, mort jeune; 2. *Nunnez*, Seigneur de Biscaye & de Lara, né en 1348, mort le 20 décembre 1351; 3. *Jeanne* de Lara, mariée à *Tello* de Castille, fils naturel du Roi *Alfonse* XI, qui fut empoisonnée par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille en 1359; & 4. *Isabelle* de Lara, mariée en 1354, à *Jean*, Infant d'Aragon, fils du Roi Alfonse, IV. du nom, qui fut aussi empoisonnée en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille. *Il eut aussi pour fils naturels* Pierre-Nunnez *de Lara, Comte de Mayorga mort vers l'an* 1384, *sans enfans de* Béatrix *de Castro*, & Diegue-Nunnez *de Lara*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PENNAFIEL.

9. MANUEL, Infant de Castille, septiéme fils de saint FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille & de Léon, & de *Béatrix* de Souabe sa premiere femme, fut Seigneur de Pennafiel, d'Alcaraz & d'Escalona, & mourut vers l'an 1283. Sa posterité prit le surnom de Manuel. Il épousa 1. *Constance*, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Iolande* de Hongrie sa seconde femme: 2. en 1269, *Béatrix* de Savoye, veuve de *Pierre* de Chalon, Seigneur de Chatel-Belin, & fille d'*Amé*, IV. du nom, Comte de Savoye. Du premier mariage sortirent, 1. *Alfonse*, mort jeune; & 2. *Iolande* Manuel, alliée à *Alfonse* de Portugal, Seigneur de Portalegre: & du second vint 3. JEAN, qui suit.

10. JEAN-Manuel, Seigneur de Pennafiel & de Molina, Marquis de Villena, excita beaucoup de troubles en Castille, & mourut fort âgé l'an 1362. Il épousa 1. l'an 1303, *Constance* d'Aragon, fille de *Jacques*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* de Sicile, sa premiere femme, morte l'an 1327: 2. en 1329, *Blanche* d'Espagne fille de *Ferdinand* d'Espagne, II. du nom, Seigneur de Lara. Du premier mariage sortit 1. *Constance* Manuel, mariée 1. à *Alfonse*, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, qui la répudia: 2. l'an 1340, à *Pierre*, dit *le Justicier*, Roi de Portugal, morte l'an 1344: & du second vinrent 2. HENRI, qui suit; 3. *Jeanne* mariée l'an 1350, à *Henri*, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Castille, morte en 1381; & 4. *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villena, qui épousa en 1345, *Jeanne*, fille aînée de *Raymond Berenger* d'Aragon, Comte d'Ampurias & de Prades, & de *Blanche* de Tarente, sa premiere femme, dont il eut *Blanche* Manuel, morte sans alliance.

11. HENRI Manuel, Comte de Montalegre, de Sintra, & de Meneses, vivoit en 1385, & épousa *Béatrix* de Sesse, dont il eut FERDINAND, qui suit.

12. FERDINAND Manuel, Comte de Sintra, épousa *Mencie* de Fonseque, dont il eut JEAN, qui suit.

13. JEAN Manuel, Seigneur de Belmonte & de Campos, Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Jeanne* Figueroa, dont il eut *Marie* Manuel alliée en 1489, à *Baudouin*, *bâtard de Bourgogne*, Seigneur de Falais, &c.

COMTES D'AUMALE.

9. FERDINAND, Infant de Castille, fils puîné de saint FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille, & aîné de *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu & d'Aumale sa seconde femme, porta le titre de Comte d'Aumale, prit le surnom de Ponthieu, qu'il laissa à sa posterité, & mourut du vivant de sa mere. Il épousa *Laure* de Montfort, Dame d'Epernon, seconde fille d'*Amaury*, V. du nom, Comte de Montfort-l'Amaury, Connétable de France, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; & 2. *Laure* de Ponthieu, mariée à *Guy* de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Rosny.

10. JEAN de Ponthieu, I. du nom, Comte d'Aumale, Baron de Montgommery, Seigneur d'Epernon & de Noyelles sur mer, fut tué au service de la France, à la bataille de Courtray, le deuxiéme juillet 1302. Il épousa *Ide* de Meulant, Dame de Fontaine-guerard, fille d'Amaury de Meulant, II. du nom, Seigneur de la Queue-en-Brie, & de *Marguerite* Dame de Neubourg en Normandie, morte en 1324, dont il eut JEAN, II. du nom, qui suit.

11. JEAN de Ponthieu, II. du nom, Comte d'Aumale, &c. épousa en 1320, *Catherine* d'Artois, fille de *Robert* d'Artois, III. du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne* de Valois, morte en 1368, dont il eut 1. *Blanche* de Ponthieu, Comtesse d'Aumale, mariée l'an 1340, à *Jean*, V. du nom, Comte de Harcourt, Seigneur d'Elbeuf, &c. morte le douziéme mai 1387; & 2. *Jeanne* de Ponthieu, Dame d'Epernon, mariée à *Jean*, VI. du nom, Comte de Vendôme & de Castres, &c. morte le 30 mai 1376.

Voilà les noms de tous les Rois de Castille, depuis Ferdinand Gonzalès. Si l'ordre paroît quelquefois different dans le corps de cet Ouvrage, c'est parce que ces Princes sont considerez diversement: comme, par exemple, Alfonse I était VI. de ce nom, Roi de Castille, ce qui suffira pour comprendre le texte. * Mariana, *Hist. d'Espagne.* Turquet, *Inventaire de l'Histoire d'Espagne.* Roderic *Reber*. Merula, *Cosmogr. partie 2.* Alfonsino de Lobera, *Chron. Les Rois d'Esp.* [illegible] Surita. Imhoff, &c.

CASTILLE-D'OR ou CASTILLE-NEUVE, païs de l'Amérique méridionale, qui a pour bornes à l'orient, le païs des Caribes & la Guiane; à l'occident, la Mer du Sud ou Mer Pacifique; au midi, le Pérou & le Royaume des Amazones; & au septentrion, la mer du nord. Ce païs a été appellé *Castille neuve*, parce que les Castillans en firent la découverte sous la conduite de Christophle Colomb, dans le troisiéme voyage qu'il fit en Amérique; & *Castille d'or*, à cause des mines d'or qui s'y trouvent, principalement dans la province d'Uraba. Les principales provinces de la Castille sont celles de Panama, de Carthagêne, d'Uraba, de Sainte-Marthe, de Rio de la Hacha, de Venezuela, de Cumana, de Paria, de la nouvelle Andalousie, & de la nouvelle Grenade. Les rivieres les plus considérables sont celles de *San-Juan*, ou *Rio grande del Darien*; le *Rio Cauca*, ou *Rio grande de Santa-Martha*; le *Rio grande de la Madalena*; & le *Rio de Paria*, ou *Orenoque*. Proche de la mer, le païs est plus humide & plus mal-sain, que dans le milieu des terres, où il est sec. Il y a des campagnes si fertiles, que souvent on y fait deux moissons l'année. Les arbres y produisent d'excellens fruits. Il y en a qui distillent du baume, quand on y fait quelque incision dans le tronc; & ce baume est aussi estimé des Espagnols, que celui qui venoit anciennement d'Egypte. On y trouve quantité de lacs, de fontaines & de rivieres, dont les eaux sont très-bonnes; mais il y en a qui sont très-dangereuses à la santé. Celle de la riviere de Darien, dans le Panama, engendre des crapaux, lorsqu'on en répand à terre. On rencontre dans les forêts & sur les montagnes, quantité de lions, de tigres & d'autres animaux sauvages & féroces. Il y avoit plusieurs mines d'or, que les Espagnols ont épuisées, & l'on y en trouve encore quelques unes d'argent & d'airain. On péchoit sur les côtes de la mer, quantité de belles perles, mais elles y sont maintenant plus rares. Les peuples ont la couleur bazanée, & les cheveux noirs & fort crêpus. Ils alloient autrefois tout nuds, & cachoient seulement leurs parties honteuses dans des coquilles, ou dans des queues de calebaces qu'ils s'attachoient autour des reins: aujourd'hui la plupart sont un peu plus civilisez, & portent devant eux quelques piéces d'étoffe. Ils aiment la débauche & la danse, & sont naturellement violens. Il s'en trouve qui se nourrissent de corbeaux, de chauve-souris, de lézards, de sauterelles, & même d'araignées. Les femmes s'occupent à faire le ménage au logis & à cultiver la terre, pendant que les hommes font la guerre à leurs voisins, ou qu'ils s'adonnent à la pêche & à la chasse. Leurs armes sont l'arc & les fléches qu'ils empoisonnent, en les trempant dans le suc de certaines herbes mêlées avec du sang de serpent. On dit que le corps s'enfle du moment qu'on a été blessé, si l'on ne coupe la partie offensée, & que l'on meurt de rage en fort peu de tems. Ceux qui habitent les montagnes sont encore Idolâtres; ils adorent le Soleil & la Lune, comme des divinitez, & tiennent l'un pour le mari, & l'autre pour la femme. Ils croyent l'immortalité de l'ame, & sont persuadez qu'il y a des récompenses pour les bons, & des châtimens pour les méchans. Leurs Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nomment *Piaces*, leur servent aussi de Médecins. Les Espagnols, qui sont maîtres de ce païs, n'ont pu encore réduire les Montagnards, & ont bâti des Forts aux environs des montagnes, pour se défendre contre leurs courses. On remarque que ces Forts ne sont point revêtus de murailles, parce que la terre ayant reçu la pluye, & les rayons du soleil, a la propriété de se durcir comme de la pierre. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.* Herrera, *Descript. des Indes Occident.*

CASTILLE (Jean de) habile Médecin en l'Université de Lima, capitale du Pérou, qui joignant à son Art une piété solide, étoit consideré & consulté d'un grand nombre d'honnêtes gens. L'Archevêque de Lima voulant faire examiner l'esprit & la conduite de sainte Rose, qui paroissoit si extraordinaire, nomma Jean de Castille. Il s'acquita de cette commission avec prudence, approuva l'esprit qui conduisoit cette servante de Dieu, & sa déposition fut bien reçue de la sacrée Congrégation. Il composa un livre de la Théologie Mystique, qui fut approuvé par Urbain. Enfin accablé d'années & de mortifications volontaires, il tomba malade. Comme il affectionnoit l'Ordre de saint Dominique, il en demanda l'habit, qu'on lui accorda, & il mourut quelque tems après en réputation de sainteté le 10 septembre 1635. * Melend, *Hist. Prov. S. Joan. Bapt. Peruan. tome 3. l. 1. c. 25.*

CASTILLEJO, (Christoval) Espagnol, qui vivoit dans le XVI siécle, s'est distingué par ses Poësies, & passa une partie de sa vie à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & à celle de Ferdinand son frere dont il fut Secretaire; mais désabusé des vanitez du monde, il se fit Religieux de Citeaux, & mourut extrêmement âgé vers l'an 1596. Nous avons un volume de Poësies sous le nom d'*Obras Poeticas de Christoval de Castillejo.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASTILLIONI (Christophle) *Voyez* CASTIGLIONI (Christophle)

CASTILLO, (Ferdinand de) né à Grenade, entra dans l'Ordre de saint Dominique le 17 septembre 1545, & se rendit également illustre par son talent pour la prédication, par son habileté dans les Ecoles, & par son assiduité à remplir en même tems les devoirs de Prédicateur & de Professeur de Théologie. La réputation de son éloquence le fit appeller à la Cour de Madrid en 1563, pour y prêcher le Carême; & depuis cette année, il fut toujours dans les emplois les plus honorables. Mais rien ne fut capable de moderer son zéle, & soit qu'il enseignât dans les Ecoles de son Ordre, soit qu'il en gouvernât les maisons comme Prieur, ou que l'ordre de Philippe II, Roi d'Espagne, le retint à Madrid, comme Assesseur & Consulteur du saint Office, il trouva toujours assez

de

de loisir pour annoncer la parole de Dieu, & il le fit toûjours avec succès. Le Roi avoit conçu une estime si particuliére pour lui que dans toutes les affaires difficiles il vouloit qu'on le consultât, & il lui donna une marque de cette estime, en lui ordonnant d'accompagner Jean Tellez Giron, Duc d'Offone, son Ambassadeur en Portugal, pour l'aider de ses conseils dans des circonstances très-délicates. Au retour de cette ambassade, Castille fut nommé Précepteur de l'Infant Ferdinand; mais la mort de ce Prince le délivra du nouveau fardeau qu'on lui avoit imposé. Enfin ayant prêché devant le Roi le jour de l'Annonciation de l'an 1593, ses forces se trouvérent épuisées, & il mourut le 29 mars suivant. Il travailloit dès l'an 1578, par ordre de ses Supérieurs, à une Histoire générale de l'Ordre de saint Dominique, & il en avoit publié deux volumes *in folio*, en 1584 & 1592. C'est le seul Ouvrage qu'on ait de lui; il justifie parfaitement l'estime qu'on eut de lui de son vivant; son stile est pur & élégant; il est exact, & paroît n'avoir rien négligé pour s'instruire de ce qu'il écrivoit. Cela n'a pas empêché que dans les premiers tems il ne se soit trompé quelquefois. Cet excellent Ouvrage est écrit en Espagnol, & est intitulé, *Historia general de Santo Domingo, y de su Orden Predicadores*. Il a été traduit en Italien; le premier volume par Timothée Bottoni, & le second par Philippe Pigafetta. * Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*

CASTILLO, (Mathieu de) fils de *Pierre de Castillo*, Marquis de S. Isidore, naquit à Palerme le 13 avril 1664, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1679, & enseigna la Théologie en diverses maisons de sa province avec beaucoup de succès. Son esprit étant capable de plus d'une chose, il fut aussi regardé comme un excellent Prédicateur, & comme un habile Poëte. Il a fait imprimer à Palerme, *l'Eloge funébre du P. Ange Marie, Religieux de l'Observance de saint François*, mort le 17 mai 1709; *un Abregé de la Vie de saint* Vincent Ferrier; *sept Dialogues en vers* qu'on chanta dans les églises de Palerme; & *une Histoire des Réguliers nez à Palerme, qui se sont rendus célébres par leur sainteté & par leur doctrine*. Il vivoit encore en 1719. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CASTILLO ou JEAN DE CASTILLO SOTO-MAJOR, célébre Jurisconsulte d'Espagne, qui vivoit au commencement du XVII siécle, vers l'an 1625 & 1630, étoit de Madrid, originaire des montagnes de Burgos, & fils de *Guillien* del Castillo, qui n'étoit pas moins habile Jurisconsulte. Il enseigna le Droit dans l'Université d'Alcala, & fut employé pour exercer la justice à Grenade, à Séville, & à Madrid, où il fut Conseiller, & où il mourut. Il a composé, *Quotidianarum controversiarum Juris, libri quinque*, que nous avons en huit volumes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. nov.*

CASTILLO, (Diego de) ou *de Villa-sante*, natif de Zamora, Jurisconsulte Espagnol, a écrit *ad leges Taur.* Burgis, 1527, Metinæ 1553; *De duello*, Augustæ Taurinor. 1525, *in quarto*, &c.

CASTILLO DELLA MONCLOVA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, situé entre Ecija & Carmone, à quatre lieues de la premiére & à six de la derniére. On prend Monclova pour la ville des Turdetains, nommée anciennement *Obulcula* ou *Obucula*, que quelques uns mettent à *Lora* ou à *Marchena*, bourgs de la même contrée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTILLO, (Bernard Diaz, surnommé de) *Cherchez* DIAZ.

CASTILLON (Sebastien.) *Voyez* CASTILION.

CASTILLON, petite ville de France dans le Perigord, près de la *Dordogne*, entre Sainte-Foy, Puy-Normand & Libourne, est renommée par la grande victoire que les François y remportérent sur les Anglois, sous le régne de Charles VII. Les premiers avoient assiégé Castillon; & Jean Sire de Talbot, un des plus célébres Capitaines de son tems, ayant voulu secourir cette place, y fut tué avec son fils le dix-septiéme juillet de l'an 1453. Le reste des Anglois fut entiérement défait; & cet avantage acheva de chasser les Etrangers de la Guienne, où ils étoient les maîtres depuis si longtems. * Sanson. Mezeray.

CASTILLON DE MEDOC, petite ville de France dans le païs de Medoc en Guienne, sur le bord méridional de la Garonne, à sept lieues au dessous de Bourdeaux. * Maty, *Dict. Géogr.* C'est le même que *Castelnau de Medoc*.

CASTILLON DE MICHAILLE. *Voyez* CHATILLON DE MICHAILLE.

CASTINUS, Général d'armée, fut envoyé en Espagne par l'Empereur Honorius, pour s'y opposer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit insupportable au Comte de Boniface, qui avoit acquis une grande réputation dans la guerre, & qui se crut obligé de se retirer en Afrique; mais Castinus connut bientôt après, qu'il s'étoit privé d'un Collégue très-nécessaire, pour réussir dans l'expédition que le Prince lui avoit confiée. En effet, ayant assiégé les ennemis l'an 423, au lieu de les recevoir à composition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vingt mille Soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint de fuir lui même à *Tarragone*. L'année suivante, Honorius étant mort d'hydropisie, le premier des Secretaires, & Préfet du Prétoire nommé Jean, usurpa l'Empire par le secours de Castinus. L'Usurpateur ayant perdu la vie, l'an 425, Castinus fut dépouillé de ses charges & envoyé en exil. Dans cette facheuse conjoncture, il passa en Afrique, où il fut reçu à la considération de saint Augustin, par le Comte Boniface, qui en étoit Gouverneur. * Prosper, *dans sa Chron.*

CASTION, anciennement *Castrum Stilianis*, bon bourg du Duché de Milan en Italie, est dans le Milanois propre, sur la riviére d'Olone, à huit lieues au dessus de Milan, & à trois de Come. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASTLEFORT, étoit autrefois une ville nommée *Lagecium*, mais ce n'est plus qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté d'York à cinq lieues de la ville d'York, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTLEMAINE, petit port d'Irlande dans la baye de Dingle, situé dans le Comté de *Kerry* de la Province de Mommonie. Roger Palmer ayant cédé *Barbe Villiers*, fille de Guillaume Vicomte Grandison en Irlande, son épouse, pour maîtresse au Roi Charles II, reçut le titre de Comte de Castlemaine. Son épouse fut honorée du titre de Duchesse de Cléveland. Il en avoit eu auparavant une fille nommée *Anne*, que Charles II adopta & qu'il maria à *Thomas Lennard* Lord Dacres de Hurst Monceaux, & puis Comte de Sussex. Roger Palmer fut enveloppé dans la conspiration dont on accusa les Catholiques en 1678; mais quoiqu'il eut aussi été mis en prison il fut bientôt élargi. En 1686, il alla à Rome avec le caractére d'Ambassadeur extraordinaire de Jaques II, & y arriva le 13 d'avril. Il en repartit au mois de juin sans avoir pu déterminer entiérement Innocent XI, à prendre le parti du Roi d'Angleterre. Le 25 septembre de la même année, Jaques II le déclara son Conseiller privé. Mais après que ce Roi eut été obligé de quitter son Royaume, Roger Palmer subit un rude examen de la part du Parlement, sur son Ambassade à Rome, & fut obligé à passer le reste de ses jours en retraite. * Breverell, *Delic. de l'Irlande*, *p.* 1406. *The Peerage of England* I. *p.* 26. 391. *The Complete Hist. of England. vol.* 3. *p.* 508, 460. 470. *Voyage de* Misson.

CASTOR & POLLUX, fréres d'Hélène & de Clytemnestre, & fils de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare, Roi de Laconie, suivirent Jason dans la Colchide pour la conquête de la Toison d'or. Jupiter donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Castor, lorsque ce dernier eut été tué; de sorte qu'ils mouroient & vivoient alternativement. On dit qu'ils furent placez au ciel au signe des Jumeaux, & ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que ces deux étoiles ne se font jamais voir toutes deux à la fois. Les Romains leur avoient dedié un temple, & les considéroient comme leurs Défenseurs. Ils furent adorez aussi comme Dieux de la mer, parce qu'ils en avoient chassé les Pirates. Le nom de Castor est quelquefois donné indifféremment aux deux fréres, dans plusieurs Auteurs. S. Luc dans les Actes des Apôtres, *ch.* 28, parle d'un navire d'Alexandrie, nommé *les Castors* dans la Version Vulgate, quoique dans le Grec il y ait *Dioscuri*, qui est le nom par lequel les Anciens signifioient Castor & Pollux. Pline, *l.* 10. *c.* 43. fait aussi mention d'un temple des Castors; & Arnobe, *l.* 5. parle des Castors *Tyndarides*, c'est à dire, *fils de Tyndare*, dont l'un savoit l'art de manier un cheval, & l'autre de vaincre à la lutte. Au reste Castor & Pollux étoient encore estimez les Arbitres des loix & des jugemens, selon Cicéron *contre Verrès*. Cicéron rapporte une vengeance miraculeuse exercée sur Scopas qui avoit parlé avec mépris de ces deux fréres Dioscures. Il fut écrasé sous les ruines de sa chambre, pendant que Simonide qui avoit fait leur éloge avoit été appellé par deux hommes inconnus. Phédre a rapporté cette Histoire plus au long *au l.* 4. de ses Fables, *Fable* 22. L'Histoire Grecque & Romaine est remplie de prétendues apparitions miraculeuses de ces deux fréres, soit pour procurer la victoire, soit pour l'annoncer après qu'elle avoit été obtenue; car on les vit, dit-on, combattre montez sur deux chevaux blancs à la bataille que les Romains donnérent contre les Latins proche du Lac de Rhégille: mais Cicéron nous apprend de quelle maniére il faut écouter ces contes. Il dit qu'Homére, qui vivoit peu de tems après ces deux fréres, assûre qu'ils étoient enterrez à Lacédémone, & par conséquent qu'ils ne pouvoient venir annoncer à Vatiénus une victoire gagnée. Les Romains ne laissérent pas de leur bâtir un temple magnifique, où ils leur sacrifioient des agneaux blancs, & d'instituer une fête en leur honneur, où un homme monté sur un cheval & en tenant un autre en main, couroit à toute bride, puis au bout de la carriére sautoit agilement sur celui qu'il menoit en main, ayant une étoile fort brillante à son chapeau, pour marquer qu'il n'y avoit qu'un des fréres qui fût en vie: parce qu'en effet les étoiles de Castor & de Pollux sont tantôt visibles sur nôtre horizon, & tantôt invisibles. L'Antiquité a nommé de leur nom une espéce de météore, & de feu volant qui reluit comme une étoile, & qui est un heureux présage à ceux qui sont sur mer, lorsqu'il paroît deux feux ensemble, au lieu que c'est un triste augure de n'en voir qu'un. * Pline, *l.* 2. *c.* 38. Sénéque, *l.* 1. *des Quæst. Nat.* Mais bien que les Anciens n'ayent remarqué qu'un ou deux de ces feux; l'expérience néanmoins a fait connoître qu'on en peut voir dans une même flote, & quelquefois dans un même navire jusqu'à quatre ou cinq. C'est ce qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *le feu Saint-Elme*, parce qu'on tient en Espagne, où l'on célébre la fête de ce Saint avec grande solemnité, particuliérement dans le Guipuscoa, dans la Biscaye, & à Tuy en Galice, qu'il est le protecteur des Matelots. Alex. Rossi, *dans son Traité des Religions du Monde*, remarque que par Castor & Pollux quelques Anciens entendoient le soleil & la lune, de qui l'on peut dire qu'ils partagent entre eux l'immortalité, comme on l'a feint des deux jumeaux Castor & Pollux. * Plutarque. Pline. Natalis Comes. Lucien, *Dialog.*

CASTOR, illustre Chronographe, des Ouvrages de qui plusieurs Anciens font mention. Suidas marque ceux-ci, deux livres de Babylone, un du Nil, & un autre intitulé, *Fautes commises par ignorance des tems*: ce dernier est cité par Apollodore, *lib.* 2; & c'est vraisemblablement le même, où Ausone dit, *carm.* 23. *in profess. Burdeg.* que Castor traitoit des Rois douteux, c'est à dire, demêloit ce qui convenoit à chacun des Rois qu'on confondoit, parce qu'ils avoient porté le même nom. Suidas lui attribue encore un Traité de ceux qui dans les divers tems ont été maîtres de la mer, Traité qu'Eusébe a donné par piéces détachées dans sa premiére Chronique, & qui ne paroît pas être fort solide. Il n'y a pas plus de fonds à faire sur son *Canon*, en ce qui regarde les Rois d'Assyrie, ainsi que je l'ai fait voir en son lieu, quoique ce soit à l'occasion de cette partie-là même qu'Africanus, & après lui Eusébe, *lib.* 10. *Præp. Evang. cap.* 3. ont loué l'exactitude de Castor. Mais ce que le même Eusébe en a copié dans sa Chronique touchant les Rois de Sicyone, peut être utile, & ce qu'on trouve au même endroit touchant les Rois d'Athénes, est tout ce que nous avons de meilleur sur cette importante partie de l'Histoire Grecque. Il paroît que le travail de Castor n'a pas été borné à ces tems éloignez, puisque Jose-

phe

phe, *l. 2. contre Apion.* cite son témoignage touchant Antiochus Epi-
phanès, mais on ne sait pas quel étoit l'Ouvrage, où il avoit pu par-
ler de ce Prince. Plutarque, *Quæst. Rom.* assure qu'il en avoit
composé un où il comparoit les usages des Romains avec les Régle-
mens des Pythagoriciens. Suidas qui remarque qu'il fut surnommé
φιλορώμαιος, c'est à dire, *Ami des Romains*, ajoute qu'il epousa la
fille de Déjotarus, un des Tétrarques de la Galatie, qu'il accusa
auprès de Jules César, & que son beaupére le fit mourir avec sa
femme. Strabon, *liv.* 12, s'accorde avec Suidas touchant la mort
de Castor, mais il lui donne le surnom de *Saocondarius*. Cicéron
dans sa défense de Déjotarus, ne parle pas neanmoins de lui; mais
seulement d'un Castor, petit fils de Dejotarus par sa mére, dont le
pére étoit de basse extraction, & qui étoit venu à Rome accuser son
ayeul; mais cela n'empéche pas qu'on ne doive croire les Auteurs
citez. Celui dont ils parlent a dû être le pére du jeune homme, à
qui Cicéron reproche si bien son ingratitude; ils auront l'un & l'au-
tre conspiré contre Dejotarus, mais ce sera le fils qui se sera chargé
de l'accuser. Et il n'est pas difficile de deviner ce qui les y aura
engagez, dès qu'on apprend de Cicéron que Déjotarus avoit obtenu
le titre de Roi pour son fils; car le desir de régner a pu porter Ca-
stor à un crime de cette nature, comme il en a porté d'autres à ar-
mer contre leur propre pére. Je n'ai pas mis entre les Ouvrages de
Castor les cinq ou les neuf livres des Epicherémes, les deux livres
de la Persuasion, & l'Art de parler. Suidas dit qu'il les composa,
lorsqu'il étoit Rhéteur à Marseille; mais il est à craindre qu'il n'ait
confondu deux hommes très-differens.

C A S T O R (Antonius) Médecin célébre, a vécu du tems de Pline vers l'an 70 de la naissance du Fils de Dieu. Il étoit savant dans la connoissance des simples, & le même Pline parle de ceux qu'il avoit dans son jardin. Il ajoûte qu'Antonius Castor étoit âgé de plus de cent ans, & qu'à cet âge il se portoit très-bien, se souvenant de tout ce qu'il avoit vû, & raisonnant encore très-juste. * Pline, *Hist. Nat. l.* 20. *ch.* 17. *& l.* 25. *ch.* 2. Castellan, *in Vit. Jurisc. &c.*

C A S T O R A G R I P P A, Ecrivain Ecclésiastique. *Cherchez* A G R I P P A, dit *Castor*.

C A S T O R, Chambellan de l'Empereur Sevére & son plus fidéle Domestique, que Caracalla fit tuer incontinent après la mort de son pére Sevére, l'an de Jesus-Christ 211. * Dion, *l.* 76.

C A S T O R, animal amphibie, appellé autrement *Bievre*, qui vit moitié à terre & moitié dans l'eau, & que les Latins appellent aussi *Fiber & Canis ponticus*. Il a le poil d'un blanc couleur de cendre, & les dents aigues; ses piez de devant sont semblables à ceux d'un chien; & ses piez de derriére à ceux d'une oye, avec chacun cinq doits. Il n'est pas vrai qu'il s'arrache les parties naturelles quand on le poursuit, quoique Juvénal l'assure dans *sa douzième Satyre, v.* 34. *& suiv.*

Imitatus Castora, qui se
Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno
Testiculorum, adeò medicatum intelligit inguen.

C'est suivant cette fiction qu'Horapollo, *l.* 2. des *Hierogl. ch.* 65, dit que parmi les Egyptiens le Castor étoit l'embléme d'un homme qui se nuisoit à soi-même: ce que l'Auteur de l'Elegie *de la Noix* a encore ingénieusement représenté en ce Distique, *v.* 165.

Sic ubi detracta est à te tibi causa pericli,
Quod superest tutum, Pontice Castor, habes.

Pline, *l.* 32. *ch.* 3. rapporte que Sestius, célébre Médecin, & très-savant dans les secrets de la nature, nie absolument cette particularité du Castor; & Dioscoride, *l.* 2. *ch.* 26, est du même sentiment que Sestius. Les Rélations de Canada nous apprennent que les Castors sont en partie la richesse de ce païs, que les Habitans en mangent la chair qui est bonne, qu'ils s'en habillent, & qu'ils les échangent contre les autres choses dont ils ont besoin; qu'au reste, on ne vend d'ordinaire aux Apoticaires, au lieu de vrais testicules de castors, que certaines glandes que ces animaux ont auprès des aines, parce que les chasseurs arrachent & jettent les vrais testicules, dès que l'animal est pris, pour éviter la mauvaise odeur qui en pourroit infecter la chair & la peau. On ajoûte que les Castors ont une admirable industrie à faire leurs cabanes sur le bord des lacs & des rivières; qu'elles sont la plupart à deux ou trois étages, bâties avec du bois & de la terre, & faites avec tant d'adresse, que difficilement les Chasseurs les y peuvent surprendre, d'autant que par les ouvertures secretes qu'ils y font, ils se sauvent subtilement par eau ou par terre, selon que la nécessité les y oblige. Quand les grandes chaleurs de l'été font abaisser l'eau des lacs & des rivières où sont leurs cabanes, ils la font remonter par les digues qui arrêtent son cours, & ils ne le font qu'afin que l'eau soit toujours à la hauteur du trou qui est au fond de la cabane, voulans, sans en sortir, se tremper le derriére quand il leur plait. Ces digues sont tellement faites que l'eau n'est jamais ni plus haute ni moins haute qu'il faut, & c'est un ouvrage si surprenant, qu'on ne sauroit assez en considérer la structure & l'usage. Tous les Castors qui font la cabane, s'assemblent pour le préparer. Ils abatent des arbres de toutes les sortes pendant la nuit, & emportent ensuite les piéces.

A ce rude travail un vieux Castor préside,
Tous les Chasseurs l'ont observé:
Il sert aux plus jeunes de guide
Jusqu'à ce qu'il soit achevé.
En traînant dans les bois les arbres qu'ils abatent;
Si quelqu'un par malice agit trop foiblement,
Les autres quittent prise & rigoureusement
Se jettent dessus & le batent.
Entre eux la justice est par tout,
Si les plus forts sont au bout,

Et que les plus foibles languissent,
Sous le poids du fardeau porté,
A la peine qu'ils ont quelques forts compatissent,
Et se rangent de leur côté.

Il s'en trouve une plus grande abondance en Canada, qu'en aucun autre lieu du monde. Mathiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, en Autriche & en Hongrie. Quelques-uns tirent ce nom du Grec γαςὴρ *ventre*, parce que cet animal est fort ventru: d'autres aiment mieux le faire venir de *castrare* à cause qu'il coupe ses génitoires, quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune.

C A S T O R, Juif, se rendit fameux durant le siége de Jérusalem. Il étoit extraordinairement brave, & savoit parfaitement bien toutes les ruses de la guerre. Peu s'en falut que Tite ne périt devant cette ville par ses artifices. Joséphe raconte de ce Castor, que se trouvant avec dix de ses compagnons dans une tour du second mur, dont on lui avoit confié la défense; & se voyant en un état à n'y pouvoir plus tenir, parce qu'elle avoit été si fort ébranlée par les béliers & par les autres machines des Romains, qu'ils croyoient à tout moment la voir tomber, il feignit de vouloir se rendre, se présenta sur la bréche de la tour, & témoigna de grands empressemens de parler à Tite. Cette faveur lui ayant été accordée, il pria avec instance ce Général de s'approcher de lui, ou de lui envoyer un Juif nommé Enée, qui étoit dans le camp des Romains, comme s'il eût eu de grands thrésors à lui remettre. Tite, qui étoit naturellement bon & facile, ajoûta foi à ses paroles, & lui envoya Enée; mais si tôt qu'Enée fut au pié de la tour, l'artificieux Castor fit rouler une grosse pierre sur lui, dont ayant évité le coup, un soldat qui l'accompagnoit en fut blessé. Tite fut si irrité de la tromperie de Castor, qu'il fit continuer la baterie, jusqu'à ce qu'elle eût renversé cette tour. Castor voyant qu'il ne la pourroit plus défendre y mit le feu, & se jetta lui même à travers les flammes, où il périt. * Joseph, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 23.

C A S T O R I A, ville de Turquie dans la Macédoine, avec un Evêché Grec suffragant de l'Archevêché d'Ochrida près de la ville de ce nom, & sur les frontiéres de l'Albanie. * *Voyage de Gréce.*

C A S T O R I U S, Evêque d'Afrique, vivoit au commencement du cinquiéme siécle, & fut élu par les Péres du Concile de Milève, assemblé l'an 402. Maximien, qui avoit quitté le Schisme des Donatistes, pour rentrer dans la communion de l'Eglise, prévoyant que le peuple qu'il gouvernoit, ne le souffriroit qu'avec peine, après l'avoir vu engagé dans un mauvais parti, prit une résolution très-chrétienne de leur procurer le repos, & pria les Péres du Concile, de permettre qu'il se démit de son Evêché. Les Prélats approuvérent sa résolution, & pour lui témoigner l'estime qu'ils faisoient de sa personne, ils pourvûrent Castorius, qui étoit son frére, de l'Evêché qu'il abandonnoit si généreusement, pour le bien de la paix. * Saint Augustin, *Epist.* 217.

C A S T O R I U S, (Jean) dit *Fiber* & *Bever*, Moine de Westminster en Angleterre, a vécu dans le XIV siécle. Il écrivit l'Histoire de son monastére, & une Chronique de son païs, qu'il commence par la venue de ce Brutus fabuleux dont nous parlons ailleurs. Il finit cette Chronique en l'année 1306. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 61.

C A S T O R O, petite ville de Macédoine. *Voyez* B E R O E'.

C A S T R A C A N I. *Voyez* C A S T R U C C I O.

C A S T R A T I U S. *Voyez* C A S T R I T I U S.

C A S T R A V A N, montagnes situées au bas de la Baye de Junia qui termine les Gouvernemens de Tripoli & de Sidon. Les Maronites habitent la plus grande partie de ces montagnes. Il y a des vignes dont le vin est excellent. L'Evêque Maronite d'Alep y fait sa résidence dans un Couvent dont il est Gardien. Il y a plusieurs petits Couvents au dessus de ces montagnes. Celui qui est nommé *Ojier* est habité par dix ou douze Moines Latins. * Maundrel, *Voyage*, *p.* 48.

C A S T R E (Paul de) *Voyez* C A S T R O.

C A S T R E C H E M. *Voyez* C A S T R I C U M.

C A S T R E S, ville de France dans le Haut Languedoc, avec Evêché suffragant d'Albi, depuis l'an 1678, & avec titre de Comté, est batie sur la rivière d'Agout, qui la sépare en deux. Son Evêché étoit cy-devant suffragant de l'Archevêché de Bourges: elle a eu le siége d'un Sénéchal pour le Roi, & d'un Juge qu'on nomme d'*Appeaux*, & dont les appels se portent au Sénéchal de Carcassonne. Il y avoit aussi une Chambre de l'Edit mi-partie pour ceux de la Religion Réformée, qui a été supprimée. Les Princes de Montfort, de Bourbon & d'Armagnac, ont été Comtes de Castres jusqu'à Jacques d'Armagnac; qui eut la tête coupée en 1476, sous le régne de Louis XI. Ce Prince donna ce païs à Boffil de Juges, Lieutenant de-Roi en Roussillon, qui epousa Marie, sœur d'Alain d'Albret; mais le Comté de Castres revint à la Couronne sous François I. L'Evêché de Castres étoit anciennement une Abbaie de l'Ordre de saint Benoît qui fut érigée en Evêché par Jean XXII, l'an 1317, au commencement de son Pontificat, & qui porte encore le nom de Saint-Benoît de Castres. Dieu-donné Séverat, Abbé de Lagni, au diocése de Paris, en fut le premier Prélat. Il a eu d'illustres successeurs, Jean de Prez, Americ Natalis, Raimond Majorosi Cardinal, Gérard Machet Confesseur du Roi Charles VII, Jean d'Armagnac, Antoine de Vese, &c. Outre l'église cathédrale, il y en a plusieurs autres, des monastéres de Dominiquains, de saint François, de Trinitaires, &c. avec une Chartreuse près de la ville. Castres est dans l'Albigeois, entre Saint-Papoul, Albi, Lodéve & Lavaur. Elle fut prise & pillée par les Huguenots en 1567; mais depuis on l'a reparée. Le P. Lobin dans son Traité des Abbaies de France, sur le mot *Castrenses Abbates*, fait mention d'une remarque du P. le Cointe dans les Annales de France, en l'année 624, à la page 737, qu'il y avoit des Abbez que l'on nommoit *Palatines & Castrenses*, Abbez de Cour &

de Camps, quoiqu'ils n'eussent aucune Abbaïe en titre : ce qu'il est à propos de remarquer, dit le P. Lubin, de peur qu'on ne pensât qu'il y eût quelque Abbaïe de Castres dont ils fussent Abbez. Il y avoit effectivement une Abbaïe de Castres : ainsi quand on trouve *Castrensis Abbas*, il faut juger par la suite, si c'est un Abbé de Castres, ou un Aumônier d'armée. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *Hist. l.* 53. Du Puy, *Droits du Roi.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Borel, *Antiq. de Castres, &c.*

CASTREZ (le) *Castrensis ager*, petit païs de France en Languedoc. Il est ainsi nommé de la ville de Castres sa capitale, & fait la partie méridionale de l'Albigeois. Il s'étend du levant au couchant entre l'Albigeois propre, le Rouergue, le Lauragais & le bas Languedoc, n'ayant pas d'autre ville considérable que Castres, autour de laquelle il est. On le nomme aussi le diocèse de Castres. * *Voyages Hist. de l'Europe, tome de la France.*

CASTRI, si connu dans l'Histoire ancienne, sous le nom de Delphes, *Delphi*, n'est aujourd'hui qu'un bourg de Gréce dans la Livadie. Il a été autrefois célébre sous le nom de Delphes, pour son Oracle du tems des Grecs & des Romains. Il n'est qu'à sept mille pas du Golfe de Lépante au septentrion & au pié du Mont Parnasse. * *Les Historiens Grecs & Latins. Antiq. Greq. & Rom.* Spon, *Voyage de Gréce, tome* 2. *p.* 54.

CASTRI, riviére. *Voyez* GIRMASTI.

CASTRICIUS (Marc) étoit Magistrat à Plaisance du tems de Sylla, lorsque le Consul Cnæus Carbo vint demander des otages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tînt le parti de Sylla son ennemi, l'an 669 de Rome, & 85 ans avant J. C. Pour intimider Castricius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées, & moi beaucoup d'années, repartit Castricius ; voulant sans doute lui faire connoître que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le dispensoit de craindre ses menaces. * Valére Maxime, *l.* 6. *ch.* 2. *exemp.* 10.

CASTRICIUS (Titus) & autres. *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRICUM ou KASTRIKOM & KASTERKUM, beau village avec Seigneurie de Northollande ou Hollande septentrionale dans le Kennemerland, au sud-sud-ouest d'Alkmar, dont il est éloigné de deux bonnes lieues.

* CASTRICUM (Pancrace de) natif d'Alkmar, Pensionnaire de Groningue, & Conseiller au Grand Conseil de Hollande, a écrit, à ce que l'on prétend, avec une extrême exactitude, un Ouvrage intitulé, *Nomenclator Scriptorum Latinorum Hollandiæ, Zelandiæ, &c.* & qui, à ce qu'on croit, n'a pas encore été imprimé. On a encore de lui, *Expositio appellationum insularum, regionum, &c.* Il mourut en 1619. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 710. *&* 711.

CASTRIES, ancienne Baronie des Etats de Languedoc. *Voyez* LA CROIX.

CASTRIOT, (George) Roi d'Albanie. *Cherchez* SCANDERBEG.

CASTRITIUS (Titus) professoit la Rhétorique à Rome dans le second siécle, sous le régne de l'Empereur Adrien, qui eut une estime particulière pour lui, & qui ne faisoit pas moins d'état de sa vertu que de sa doctrine. Aulu-Gelle, qui fut son Disciple, parle souvent de Castritius, & sur tout, *l.* 13. *c.* 20, selon quelquelques éditions, & le 21, selon d'autres, où il rapporte quelle fut la sévérité de ce Rhéteur contre quelques Sénateurs ses Disciples, qui parurent devant lui vêtus d'une maniére indécente & peu convenable à leur qualité. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *ch.* 6. *l.* 11. *c.* 13.

Il y a eu plusieurs autres CASTRITIUS, l'un Préteur, dont parle Cicéron *dans la huitiéme Action contre Verrès*; un autre qui découvrit à Auguste la conjuration de Muréna ; un autre cité par Pline, qui avoit écrit sur le Jardinage ; & un autre enfin appellé Castritius Firmus, grand adorateur des Philosophes Porphyre & Plotin. * Bayle, *Dict. Crit.*

* CASTRITIUS (Henri) né dans les Païs-Bas à Geldorp dans la Mairie de Boisleduc, vivoit dans le XVI siécle, & fut Recteur de l'Ecole illustre de Delft, & ensuite de Duisburg. On a de lui, *Institutio Rei Literariæ in Schola Delfensi*; *De optimo genere interpretandi Philosophos*; *Nomothesia, sive de Legum latione ad constituendum vitæ moresque Studiosorum*; *De Votis hominum seu Spe*, en vers Elégiaques. Dans ce dernier Ouvrage il fait des fautes contre la prosodie, & l'on a fait là-dessus le Distique suivant,

Castritium male metiri quid carmina mirum est.
Se pede metiri qui nequit ipse suo.

* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 347.

* CASTRIUS (Jacques) de Hazebroek en Flandre, Médecin d'Anvers, a composé une Lettre qu'il a adressée aux Médecins de Gand, & qui a pour titre *Epistola de sudore epidemiali quem Anglicum vocant.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 405.

CASTRO (Paul de) ainsi nommé, parce qu'il prit naissance à Castro, en Latin *Castrum Minervæ*, ville épiscopale d'Italie dans le Royaume de Naples, fut estimé l'un des plus célébres Jurisconsultes du XV siécle. On disoit ordinairement de lui, *Si Bartholus non esset, esset Paulus.* Il professa durant plus de cinquante ans le Droit à Florence, à Bologne, à Ferrare, à Sienne & à Padoue, où il s'aquit une réputation extraordinaire, à cause de la netteté avec laquelle il expliquoit les plus grandes difficultez. Décius en son Conseil 212, avoue aussi qu'il n'osoit contredire les opinions de Paul de Castro, qui étoit un Docteur de la vérité. Evrard, *in loco ab auctorit.* l'appelle *clarissimus & primus Doctor*, & Cujas l'a estimé plus que tous les autres anciens Interprétes. Le Docteur Ferdinand en a porté le même jugement. Le Président Faber enchérit encore sur tous les autres Eloges, *Paucos reperias post eum, qui fuerint eo subtiliores.* Quelques uns néanmoins l'accusent d'avoir été trop facile & trop prompt à donner des Résolutions. Paul mourut l'an 1437, & selon d'autres l'an 1457, après avoir enseigné l'espace de 40 ans. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, & des Conseils ; & a rédigé le Droit municipal de Florence, où il fit, quoique marié, la fonction de Vicaire du saint Siége. Ses Ouvrages ont été imprimez à Venise, à Francfort, &c. Nicolas de Castro, son fils, fit dresser une épitaphe à l'honneur de son pére dans l'eglise des Servites l'an 1492. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Gesner, *in Biblioth.* Fichard, *in Vitis Jurisc. &c.* Forst. *Hist. Jurisc. l.* 3. *c.* 42. Faber, *de Err. pragmat. Decad.* 54. *Err.* 9. *Biblioth. Hist. des Auteurs du Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTRO (Jean de) fils de D. Alvar de Castro, Gouverneur de la Chambre Civile de Lisbone, naquit dans cette ville le 27 février 1500, & fut élevé avec l'Infant D. Louis, qui l'aima toûjours depuis. Il servit d'abord à Tanger en Afrique, & ensuite il accompagna D. Etienne de Gama, dans le détroit de la Mer Rouge, dont il fit une exacte description. Etant revenu en Portugal, il fut fait Commandant de l'escadre destinée pour la garde des côtes, & peu après il accompagna Charles-Quint dans sa fameuse entreprise sur Tunis. Enfin il fut fait Gouverneur des Indes, & il s'y distingua par les victoires qu'il remporta en diverses occasions sur les Barbares. Ce fut de son tems que les Turcs assiégérent inutilement la forteresse de Diu. La levée du siege, fut suivie de la défaite de Rumecan qui le commandoit, & qui perdit près de cinq mille hommes, & quarante piéces de gros canon. D. Jean prit ensuite les villes d'Amote, de Goga, de Gandar, de Baroche, de Dabul, d'Agaçaim, d'Oaél, de Paté & de Patane. Peu après il tomba malade, & mourut entre les mains de saint François Xavier, le sixiéme juin 1548. On conserve dans le Collége des Jésuites à Evora une description fort détaillée de toute la côte depuis Goa jusqu'à Diu, que D. Jean avoit faite sur les lieux. On raconte de lui un trait fort singulier. On dit que se trouvant un jour dans un grand besoin d'argent, il coupa une de ses moustaches, & sur ce beau gage demanda vint mille pistoles aux Habitans de Goa. Ils les lui prêtérent, & peu de tems après il les rendit & dégagea sa moustache. * *Mémoires envoyez de Portugal.* M. de Feria y Souza, *Asia Portugesa.*

CASTRO, (Alfonse de) Espagnol natif de Zamora, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans le XVI siécle sous le régne de l'Empereur Charles-Quint & de Philippe II, qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouser la Reine Marie. Alfonse de Castro s'arrêta longtems dans les Païs-Bas, & il y étoit encore, lorsqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compostelle, vacant par la mort du Cardinal de Tolède ; mais avant que d'avoir reçu ses Bulles, il mourut à Bruxelles le 13 février de l'an 1558, âgé de 63 ans. Les Ouvrages qu'il a laissez, si souvent réimprimez, font mieux son éloge que tout ce que l'on pourroit dire à son avantage. Le Pére François Feuardent les publia à Paris en 1578, où ils avoient déja été imprimez en quatre volumes l'an 1565. Ils contiennent les Traitez suivans, *Adversus Hæreses, libri sedecim*; *De justa Hæreticorum punitione*; *De potestate Legis pœnalis*; *In Psalmum I, Homiliæ XXV*; *in Psalmum XXXI, Homiliæ XXIV.* On voit à la tête de ces Ouvrages la Vie du Pére Alfonse de Castro, que les Curieux pourront consulter. Le principal Ouvrage est son Traité contre les Hérésies, qui n'est pas comme les autres, disposé suivant l'ordre chronologique des Hérétiques, mais par ordre alphabétique de leurs erreurs. C'est un Ouvrage d'Histoire & de Controverse. Alfonse de Castro le fit en 1534, & il fut imprimé plusieurs fois en France, en Allemagne, en Italie, jusqu'en l'année 1556, qu'il en donna une édition beaucoup plus ample, dédiée à Philippe II, & imprimée à Anvers. Cet Auteur écrit passablement bien. Il avoit beaucoup lu ; mais il étoit plus fort sur la Controverse que sur l'Histoire. Il s'étend beaucoup plus sur la réfutation des nouvelles hérésies, que sur l'Histoire des anciennes. * Wadingue, *in Biblioth. Franc.* Essengrein, *in Catal. Test. Verit.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

CASTRO, (Alfonse de) Jésuite, étoit Portugais. Après avoir été onze ans Missionnaire aux Indes orientales, & Recteur dans les Moluques, il tomba en 1558, entre les mains des Idolâtres, qui le mirent tout nud, & le traînérent ainsi pendant cinq jours, lié avec des cordes : ils l'attachérent ensuite par le col à un tronc d'arbre ; & après on trouva sur le rivage son corps qui jettoit une lumiére éclatante, & qui rendoit encore, par ses playes, du sang aussi pur, que si elles eussent été nouvellement faites. La Relation de ses Missions dans les Moluques, écrite par lui même, a été imprimée à Rome en 1556. * Alegambe, *Biblioth. Scr. Soc. Jes. Append. p.* 559.

CASTRO, (Léon de) Chanoine de Valladolid en Espagne, a vécu dans le XVI siécle. Il enseigna longtems dans l'Université de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de Docteur, & il s'aquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des Langues Hébraïque & Gréque, & par l'étude particulière qu'il fit de l'Ecriture Sainte en ces Langues Originales. Il soutint contre Arias Montanus, que le texte de la Bible Vulgate & celui des Septante étoit préférable à l'Hébraïque ; & c'est ce qui lui donna occasion de publier une Apologie sous ce titre, *Apologeticus pro Lectione Apostolica, pro vulgata D. Hieronymi, pro Transl. septuaginta Virorum, proque omni Ecclesiastica Lectione contra earum obtrectatores*, c'est à dire, Apologie pour la Leçon Apostolique, pour la Vulgate de saint Jérôme, pour la Version des Septante, & pour la maniére dont l'église lit la Bible, & l'a toujours lue, contre ceux qui la reprennent. Outre cet Ouvrage que nous avons en un volume *in folio*, il composa encore des Commentaires sur les Prophéties d'Isaïe & d'Osée. Si l'on s'en rapporte au pére Morin, & à M. Simon, cet Auteur ne savoit que médiocrement la Langue Hébraïque. Léon de Castro mourut en 1580. * Possevin, *in Appar. sacro.* Jean Morin, *Exercit. Bibl. l.* 12. *ex.* 1. *ch.* 2. Le Mire, *de Script. Sec. XVI.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiq. du XVI siécle.*

CASTRO (Jean de) ou DU CHATEL, Chanoine d'Utrecht, étoit de Louvain, & frére de Nicolas de Castro, premier Evêque de Middelbourg. Il laissa quelques Traitez de piété, & mourut en 1588.

CASTRO (Jean de) natif de Burgos, se fit Religieux Do- minicain, & passa dans la nouvelle Espagne, pour y fonder de nou- velles provinces de son Ordre. Il commença par les provinces de Chiapa & des Philippines, qui sont les plus régulières de cet Or- dre, & fit de grands progrès dans la conversion des Infidèles. Quelque tems après, quoique fort avancé en âge, il passa dans la Chi- ne avec le pére Bénavidez Dominicain; mais à peine furent-ils en trez en ce vaste Empire, que l'un & l'autre furent arrêtez & mis en prison. Ils furent interrogez du sujet de leur voyage; & ayant ré- pondu que leur dessein étoit de les instruire de la voye du ciel, les Officiers irritez de ce que des Etrangers vouloient les enseigner, les renvoyérent en prison. Quelque tems après on les fit sortir de la Chine, & le pére Jean de Castro se retira à Manille. Le Roi Ca- tholique le nomma à l'Evêché de Véra-paz, mais il refusa cette di- gnité. Il mourut saintement l'an 1592. * Remel, *Hist. Prov. Gua- tem. l. 9. & 11. Hist. Philipp. tome 1. l. 1. ch. 32.*

CASTRO (Roderic ou Rodriguez de) Médecin de Por- tugal, a vécu au commencement du XVII siécle, vers l'an 1605. Il a exercé la Médecine à Hambourg, où l'on assure qu'il est mort. Ses Ouvrages sont citez avec Eloge par Zacus & par quelques au- tres. Il a composé ces Traitez, *Medicus Politicus; de Universa Mu- lierum Medicina; De Natura & Causis Pestis.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASTRO, (Christophle de) Jésuite étoit Espagnol. En 1551. il se consacra au service de Dieu, dans la Compagnie de Je- sus; & s'étant avancé dans les Lettres, il expliqua l'Ecriture à Sala- manque & à Alcala, & mourut à Madrid le onziéme décembre de l'an 1615. âgé de 65 ans. Il a composé divers Ouvrages, *Historia Dei-para Virginis; Commentarium in Jeremiam, &c. Libri sex in Sapien- tiam Salomonis; In duodecim Prophetas, &c.* La Société des Jésuites a eu divers Religieux du nom de Castro, comme Alfonse, Au- gustin, Melchior, Etienne, François, & Ferdinand de Castro, qui ont tous écrit. Le dernier mort à Compostelle en 1633, a lais- sé un Ouvrage de Morale en trois volumes sous ce titre, *Operis Mo- ralis de Virtutibus & Vitiis contrariis.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CASTRO, (Louis de) ou *du Chateau*, natif de Liége, Théologien, Prédicateur, & Provincial des Religieux Conven- tuels de saint François, dans le XVII siécle, a composé divers Trai- tez, tels que sont, la Défension des Provinces-Unies des Païs-Bas; l'Examen & la réfutation du Synode de Dordrecht, &c. Il alla à Rome, assista à un Chapitre général de son Ordre, & fut Com- missaire Général en Savoye, en Dauphiné, en Bourgogne, &c. Il mourut l'an 1652. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 634. Wil- lot, *in Athen. Franc.*

CASTRO, (Jodocus à) ou Josse du Châtel, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans les Païs-Bas, où il est mort le 18 d'avril de l'an 1635. Il a laissé des Sermons & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 590. Le Mire, &c.

CASTRO, (Rodriguez de) natif de Lisbonne en Portugal, & Professeur en Médecine à Pise, mourut en 1637, âgé de plus de 80 ans. Nous avons divers Traitez de sa façon, *De Meteoris Microcosmi libri quinque; De Animalibus Microcosmi, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Med.* Zacutus, &c.

CASTRO (Nicolas de) ou du Châtel. *Voyez* **NICOLAS DE CASTRO.**

CASTRO (Jacques de) *Voyez* **BOSIUS.**

CASTRO (Agnès ou Inès de) épouse de *Pierre le Sévére*, ou *le Justicier* qui, après la mort d'Inès devint Roi de Portugal. Elle étoit fille de *Dom Pédre Fernandez* de Castro, & du côté de sa mé- re elle étoit parente de son époux, qui en devint amoureux à cause de sa grande beauté. Il en eut secrétement divers enfans, & après la mort de *Constance* sa premiére épouse qui fut fille de *Jean Manuel*, Infant de Castille, Pierre épousa Inès, mais il tâcha de cacher ce mariage au Roi Alphonse IV, son pére, qui avoit des- sein de le marier d'une toute autre maniére. Cependant le pére ne tarda pas de savoir toute l'histoire, & les envieux d'Inès sûrent tellement l'irriter contre elle, qu'il ordonna, ou, au moins permit, de la faire périr. Il se trouva trois scélérats, *Pierre Coello, Diégo Lopez Pa- checo* & *Alvare Gonzalez* qui l'assassinérent à Coimbre. Pierre son époux tomba là-dessus dans une extrême tristesse, & résolut de ven- ger cette mort de la maniére du monde la plus frapante. Pour cet effet il suscita à son pére une guerre sanglante, par laquelle plu- sieurs Provinces & villes furent ruinées. Cette guerre fut termi- née par la mort du pére arrivée en 1357. Aussi tôt que Pierre fut monté sur le thrône de Portugal, il fit en sorte que Pierre *le Cruel*, Roi de Castille lui remit *Pierre Coello* & *Alvare Gonzalez* qui s'é- toient sauvez dans la Castille. Pierre lui livra en échange quelques Castillans qui s'étoient retirez en Portugal. Ces deux assassins d'I- nès souffrirent d'horribles supplices. On les ouvrit tout vifs, l'un par devant, & l'autre par derriére entre les épaules; on leur arra- cha à tous les deux le cœur & on les brûla. Pierre punit encore dans la suite, sans aucune miséricorde, tous ceux qui avoient eu quel- que part à l'assassinat d'Inès. *Diégo Lopez Pachéco* trouva cependant le moyen de s'évader & devint dans la suite le Favori intime de l'Infant *Denys*, un des fils qu'Inès avoit eus de Pierre. D'abord après l'exécution de *Coello* & de *Gonzalez*, le Roi de Portugal or- donna qu'on élevât deux tombeaux, l'un pour lui & l'autre pour sa chére Inès, voulant qu'on y mit la statue d'Inès, de grandeur na- turelle, ornée de la couronne royale, & qu'après sa mort on pla- çât son corps dans le tombeau d'Inès, ce qui fut exécuté en 1367. Ces mausolées furent construits dans le fameux couvent des Ber- nardins à *Alcobaça*, où le convoi funébre, qui accompagnoit le corps d'Inès, porté dans une litiére, fut obligé d'aller depuis Co- imbre, qui en est éloignée de 17 lieues. Les chemins étoient bordez, des deux côtez, de plusieurs milliers de personnes, qui tenoient des flambeaux à la main, & d'une suite nombreuse de tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Etat, tant hommes que fem- mes. Avant que le corps d'Inès fût mis dans le tombeau, Pierre obligea tous ses Vassaux à lui baiser la main, pour montrer qu'il la regardoit comme son épouse légitime, ce qu'il déclara encore pu- bliquement en plusieurs autres maniéres. Les enfans que Pierre eut d'Inès, tant avant, que depuis la célébration de leur mariage, furent 1. *Alphonse*, qui mourut fort jeune; 2. *Denys*, qui refusa de reconnoître pour Reine, *Eléonore Tellez* épouse de *Ferdinand*, Roi de Portugal, qui étoit aussi fils de Pierre, mais d'une autre épouse, & qui se retira auprès de *Henri* II, Roi de Castille, qui lui donna sa fille naturelle en mariage, dont il eut plusieurs fils & filles; 3. *Jean*; 4. *Béatrix*, qui épousa le Comte *Sanche d'Albuquerque*, fils naturel d'Alfonse XI, Roi de Castille, & le fit pére d'une fille nommée *Eléonore*, qui dans la suite fut mariée à *Ferdinand*, Infant de Castille, Duc de Pennafiel & enfin Roi d'Arragon. * Manuel de Faria y Sousa, *Epit. de las Hist. Portuguesas, partie 3. c. 8. 9. 11.*

CASTRO, (Anne de) qui est célébrée dans les écrits de Lopès de Véga, est une Dame d'Espagne, qui avoit beaucoup d'e- sprit, & qui a écrit divers Ouvrages assez ingénieux, entre autres un qui est intitulé *Eternidad del Rey D. Felippe II.*, imprimé à Ma- drid l'an 1629. * Lopès de Véga, *in Lauro Apollin. Sil. 1.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASTRO, ville & Duché d'Italie, vers le Patrimoine de saint Pierre, étoit au Duc de Parme, avec Evêché, qui dépendoit im- médiatement du saint Siége. Elle étoit située à dix ou douze milles de la mer, près de Toscanelle, & environnée de précipices, qui en rendoient les avenues difficiles. Le Pape Innocent X, y envoya un Evêque pour y résider & pour gouverner le peuple, mais il y fut tué: en punition dequoi le Comte de Vidéman, Général des troupes ecclésiastiques fit demolir la ville en 1646, & l'Evêché fut transféré à Aquapendente. Cette ville donnoit son nom au Duché de Castro, ou *Stato di Castro*, appartenant aujourd'hui au saint Sié- ge. Ce Duché a la province, dite *le Patrimoine de saint Pierre*, au levant; le Siennois au couchant; la Mer Méditerranée au midi; & la Terre d'Orviéte au septentrion. Le Pape Paul III donna l'Etat de Parme & de Plaisance à PIERRE-LOUIS Farnése, son fils, Duc de Castro, qui fut tué en 1547, par la conspiration des parti- sans de Charles-*Quint*, dont le Duc avoit épousé la fille naturel- le. Cet Empereur étoit chagrin de lui voir posséder Plaisance, qu'il prétendoit être des appartenances du Duché de *Milan*: aussi il s'en rendit maître d'abord après cet assassinat. Pierre-Louis laissa quatre fils: 1. OCTAVE, Duc de Parme; 2. HORACE, Duc de Castro; 3. *Alexandre*, Cardinal; 4. *Rainuce*, aussi Cardinal & Archevêque. Depuis, les Papes ont prétendu que ces Etats étoient feudataires de l'église: ce qui fut un sujet de guerre sous le Pontifi- cat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Ce dernier fit ruiner la ville de Castro, & convint l'an 1649, avec le Duc de Parme, de lui remettre ce Duché, à condition que le Duc payeroit une somme d'argent très-considérable. Cette somme n'ayant pas été acquitée, ces Etats furent depuis incamérez à la Chambre Apostolique; mais par le traité de Pise de l'an 1664, entre le Pape Alexandre VII, & Louis XIV, ce Pontife s'obligea de révoquer cette incamération, & accorda encore huit années de délai au Duc de Parme, pour faire le rachapt de ces Etats. Capraruola, ce célébre Palais, bâti par Vi- gnole, pour le Cardinal Alexandre Farnése, est situé dans ce Du- ché. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CASTRO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, est dans la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant d'Otrante. Elle est située sur le bord de la mer, entre Otrante & Alexano. Quel- ques uns la prennent pour le *Castrum Minervæ* des Anciens. Les Turcs y ont souvent fait de furieux ravages. En 1537, ils pillérent la ville & tuérent ou emmenérent captifs la plus grande partie des Ha- bitans; mais depuis, cette ville s'est bien rétablie, &c. * *Voyage d'Italie.*

CASTRO, bourg de la Campagne de Rome en Italie: il est près de la riviére de Garigliano, & de la Terre de Labour, à deux lieues de la ville de Fondi vers le nord. On croit que ce pourroit être une ancienne ville des Volsques, nommée *Castrimœ- nium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CASTRO**, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruz- ze Citérieure, à l'ouest de Solmona ou Sulmone, dont il est éloi- gné d'environ deux lieues.

* **CASTRO**, riviére d'Andalousie en Espagne, coule d'o- rient en occident & se décharge dans le Guadalquivir un peu au dessous d'Alcacer.

CASTRO (Argiro) *Voyez* **ARGIRO CASTRO.**

CASTRO CARO, anciennement *Salsubium*, bourg d'I- talie dans la Toscane, est dans le Florentin au pié du Mont-Aven- tin, aux confins de la riviére de Fagnone, à une lieue au dessus de la Cima del Sole, & à deux de celle de Meldola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTRO DORIA, bourg de l'isle de Sardaigne, près de la côte occidentale, environ à deux lieues de Castel Aragonése, du côté du nord. Quelques uns prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Juliola*, que d'autres placent à *Viguola* villa- ge voisin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CASTRO FRANCO**, petite ville de la Marche Tré- visane en Italie dans le Territoire de Venise. Elle est à peu près à l'ouest de Tréviso, dont elle est éloignée de quatre lieues.

CASTRO GIOVANNI. *Voyez* **ENNA.**

CASTROITIUS. *Cherchez* **CASTRITIUS.**

* **CASTROLUCI** (Aimeric de) autrement *Emeri de Châ- lus*, natif de Limoges en France, ou, selon d'autres à Châlus en Limosin, fut un célébre Docteur en Droit Civil & Canonique, en- suite Archidoyen de Tours, Triumvir dans les affaires séculiéres de Ferrare, Archevêque de Ravenne & Evêque de Chartres, & enfin Cardinal Prêtre du titre de saint Silvestre & de saint Martin *in Montibus*. Ce fut le Pape Clément VI, dont il étoit parent, qui lui conféra cette derniére dignité, & qui dans la suite le fit son Légat

en Toscane, dans les isles de Sardaigne & de Corse, & par deux fois à Naples, où l'esprit turbulent de *Jeanne* I, Reine de Naples, lui causa beaucoup d'embarras. De là il revint à Rome pour y appaiser une sedition excitée par Nicolas Laurent, nommé communément *Cola di Rienzo*. Après avoir achevé plusieurs affaires importantes, il mourut à Avignon le septième mars 1349. Il étoit ami de François Petrarque, & se fit une haute réputation par son sçavoir. On dit qu'il a laissé quelques Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Panvin. Aubery. Ughelli. Baluze. Bzovius. Ciaconius, *Elenchus Cardinalium*. Rubei, *Hist. Ravenn.* Raynold, *Annal.* *Voyez* aussi EMERI DE CHALUS.

CASTROMA, ville de la Moscovie, dans la province de Susdal, à cinquante milles de Moscou au septentrion. On l'appelle autrement Castromonogorod; & elle est sur le Wolga qui y reçoit la riviére de Castroma, à vint milles d'Allemagne au dessous de Jaroslaw au levant, en descendant vers Nisi-Novogorod. * *Relation de Moscovie.*

* CASTROMA, riviére de Moscovie, prend sa source dans la partie orientale de la province de Wologda, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, jusques à la Principauté de Galitz, puis du nord au sud jusques à ce qu'elle tombe dans le Wolga.

* CASTRO MARIN, CASTRO MARINO & CASTRO MARINHO, petite ville de Portugal dans le Royaume d'Algarve. Elle est située sur la rive droite de la Guadiane à son embouchure.

CASTROMENA, ville d'Asie dans la Natolie dans la province de Becsangil. Elle est environ à deux lieues de la Mer Noire, & de la ville de Pendarachi, du côté du midi. On la prend communément pour l'ancienne *Claudiopolis* nommée aussi *Bithynium*, ville de Bithynie, qui fut honorée d'un siége Archiépiscopal, transféré ensuite à Pendarachi. Elle étoit autrefois fort considérable, mais elle est fort diminuée depuis qu'elle est aux Turcs. Elle est sur la riviére de Lime. * Baudrand. *Voyage d'Asie.*

* CASTRO MORMANDO, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, au nord-ouest de Cusano dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* CASTRO NUOVO, petite ville de l'isle de Sicile dans la vallée de Mazara. Elle est sur une montagne, entre les sources de la riviére de Termini, au sud-est de la ville de Palerme, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

* CASTRO NUOVO, bourg du Royaume de Naples dans la Basilicate, à peu près au sud-est de Cirenza ou Acerenza, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CASTRO de ORTEGAL. *Voyez* ORTEGAL.

CASTRO PALAO, (Ferdinand) naquit à Léon en Espagne en 1581, & se jetta dans l'Ordre des Jésuites en 1596. Il enseigna avec beaucoup d'applaudissement la Philosophie à Valladolid, la Théologie Morale à S. Jacques de Compostelle, & la Théologie Scholastique à Salamanque. Après cela il fut Censeur de l'Inquisition & Recteur des Colléges de Salamanque & de Sidonia. Il mourut dans ce dernier endroit en 1633. On a de lui, *Manuale Christianum*, & un autre Ouvrage de Morale, qui consiste en sept volumes *in folio*. * Sotwel, *Biblioth. Soc. J.*

* CASTRO REALE ou CASTRO REGALE, ville de Sicile dans la Vallée de Démona au sud-sud-ouest de Messine, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est à la source d'une petite riviére qui porte son nom. Elle fut bâtie par le Roi Fréderic II, en l'an 1330.

* CASTRO REALE ou CASTRO REGALE, petite riviére de Sicile dans la Vallée de Démona, coule du midi au nord, & sur la fin de son cours, elle tourne vers l'ouest pour se décharger dans la mer. La ville de Castro Réale est à sa source.

* CASTRO el RIO, ville d'Andalousie sur la riviére de Castro à l'est de Cordoue, tirant vers le nord, à la distance de six à sept lieues.

* CASTRO VILLARE, petite ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, à peu près au nord de Cozence, dont elle est éloignée d'environ douze lieues, & au nord-ouest de Rossano à la distance d'environ neuf lieues.

CASTRO de VIRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO de URDIALES, ville maritime d'Espagne dans la Biscaye, a un bon port & une bonne citadelle. Elle est située à l'ouest-sud-ouest de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CASTRO de VYRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO XERIZ, *Castrum Cæsaris*, bourg & château d'Espagne, dans la Vieille Castille vers la Pisuergue, & à quatre lieues de Burgos, où fut tuée Léonore de Castille, Reine d'Arragon en 1359, par ordre de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, son neveu. * *Voyages Hist. de l'Europe*, *tome d'Espagne.*

CASTRONI (Benoît-Marie) né à Palerme de parens nobles, voyagea en Italie, en France, en Allemagne, &c. pour acquerir les belles connoissances, & étant de retour dans sa patrie, il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il enseigna publiquement la Philosophie, la Théologie & même les Mathématiques. Il fit imprimer en 1705, des *Elemens de Géométrie*, qui sont estimez en Sicile, & vivoit encore en 1711, n'étant âgé que de 44 ans. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CASTRUCCIO CASTRACANI, l'un des plus célébres Capitaines de son tems, vivoit dans le XIV siécle. Il étoit de Luques, de la famille d'Antelminelli; & dès son plus jeune âge ayant porté les armes en faveur des Gibelins, il fut chassé par les Guelphes. Sa retraite fut en France, où il prit parti en 1317, dans les troupes du Roi Philippe *le Long*, qui faisoit la guerre aux Flamands; mais peu de tems après étant repassé en Italie, il s'y joignit à Uguccione Faggiuola, Chef des Gibelins de Toscane, & se rendit maître de Luques, de Pistoye, & de diverses autres villes. Il s'allia même avec l'Empereur Louis de Baviére, contre le Pape Jean XXII, contre Robert, Roi de Naples, & contre les Florentins. Louis de Baviére lui donna l'investiture de Luques, sous le titre de Duché, avec celui de Sénateur de Rome. Jean Cajétan des Ursins, Cardinal, alors Légat en Italie, tâcha d'arrêter Castruccio Castracani, & n'en ayant pu venir à bout, il l'excommunia en 1326. Cela ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort du Tyran de Luques. Il mourut l'an 1330, âgé de 47 ans, laissant deux fils qui ne furent pas aussi heureux que lui. Machiavel a écrit sa Vie, dont nous avons même une Traduction en nôtre Langue. Alde Manuce l'avoit fait aussi, & elle est plus belle, & plus rare que la précédente. Elle fut imprimée à Luques. * Saint Antonin, *Sum. Hist. tit.* 21. *ch.* 3. 5. 6. Blondus. Villani. Sabellicus. Léandre Alberti. Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Sponde, *A. C.* 1323. *num.* 1. *&* 1326. *num.* 2. *&c.*

CASTULO, ville vers les confins des Celtibériens, dont parle Plutarque dans la Vie de Sertorius. Etienne de Byzance la nomme *Castalon*, & dit que c'étoit une très-grande ville de l'Orétanie, c'est à dire, chez les peuples d'Espagne, nommez anciennement *Oretani* dans l'Espagne Tarraconoise. Les meilleurs Auteurs de ce païs, citez par Merula, *partie* 2. *l.* 2. *ch.* 20, croyent que c'est la place qui est à présent appellée, *Castona la Vieja*, dans la Castille Neuve sur les confins de l'Andalousie, qui n'est qu'un petit village entre les montagnes, où il y a un passage appellé *Puerto de Muradal*, près de San Estévan del Puerto. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* CASTUS, Martyr Africain, sous Décius, ayant succombé d'abord avec Emilius, ils se relevérent, & souffrirent ensuite le martyre. * Saint Cyprien, *l.* 1. *de Lapsis.*

CASUEL ou GASUEL, c'est le plus grand & le plus massif des oiseaux que l'on connoisse après l'Autruche, & il n'est connu en Europe que depuis l'an 1597, où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Académie des Sciences la dissection d'un Casuel, qui a été quatre ans à la Ménagerie de Versailles, & l'on en trouve la description dans les Mémoires de M. Perrault. Cet oiseau se nourrit de legumes & de pain, & il avale comme l'Autruche tout ce qu'on lui présente, quoiqu'il n'ait point de gésier. Sa langue est dentelée, quoiqu'Aldovrandus dise qu'il n'a ni ailes ni langue. Ses ailes, qui sont cachées sous les plumes du dos, & qui n'ont pas trois pouces de long, lui aident plutôt à frapper qu'à marcher, & Clusius dit qu'avec les piez il brise des troncs d'arbre gros comme la cuisse. On l'appelle *Eme* dans les Indes. * *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

CASWIN. *Cherchez* CASBIN.

C A T.

CAT ou CATH, ville principale de la province de Khuarezm, qui en a été autrefois la capitale. Elle est située sur le rivage oriental du fleuve Oxus ou Gihon, à 38 degrez de longitude, & à 41 degrez 36 minutes de latitude septentrionale, selon le calcul des Tables Arabiques. Elle n'est éloignée de la ville de Hezar-Esb, qui est la plus forte de tout le païs, que de huit parasanges ou seize lieues Françoises; mais celle-ci est bâtie sur le bord occidental de la même riviére. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CATACOMBES, cimetiéres dans des lieux souterrains proche de la ville de Rome, où les premiers Chrétiens enterroient les corps des Martyrs, & où ils se cachoient quelquefois pour éviter la persécution sous les Empereurs Romains. Ce nom est composé du mot Grec κατὰ qui signifie *à* ou *après* (dont les Latins se servoient dans la basse Latinité) & de Κύμβος, qui signifie *un creux*, *une vallée*. On appella ensuite Catacombes, toutes sortes de cimetiéres. Il y en avoit plusieurs, tant au dehors qu'au dedans de la ville, dont les principaux étoient ceux qu'on appelle aujourd'hui de sainte Agnès, de saint Pancrace, de Caliste, & de sainte Priscille ou de saint Marcel. Lorsque les Lombards assiégérent Rome, ils ruinérent la plupart de ces Catacombes: ce qui porta les Papes Paul I, & Paschal I, à en tirer les corps saints, & à les mettre dans les églises de S. Etienne, de saint Sylvestre & de sainte Praxéde. * *Roma subterranea.* Quelques Protestans & entre autres M. Burnet Evêque de Salisbury, ont avancé que les Catacombes étoient des cimetiéres creusez par les Payens, à l'usage de leurs Esclaves. On ne nie pas que ce nom ne s'appliquât à tous les cimetiéres en général; mais ces nouveaux Critiques auront peine à prouver que les Chrétiens n'eussent pas leurs Catacombes ou Cimetiéres particuliers, sans contredire les plus graves Auteurs.

☞ * Le nom de Catacombes signifie en général toutes sortes de lieux souterrains. On l'appliquoit particuliérement autrefois à la cave où avoient été mis les corps de saint Pierre & de saint Paul, à deux ou trois milles de Rome, comme il paroît par la lettre trentiéme de saint Grégoire, *l.* 3. En ce tems-là, on appelloit encore Cryptes ou cimetiéres, les lieux où l'on enterroit les morts: mais depuis on a donné le nom de Catacombes, aux lieux souterrains qui servoient de tombeaux, & que l'on prétend avoir été particuliers aux Chrétiens. Il n'est pas neanmoins certain qu'on n'y ait pas aussi enterré des Payens & des Sarrazins; & il est indubitable que ceux qui y sont enterrez, ne sont pas tous des Saints & des Martyrs; puisque c'étoit sans doute les cimetiéres communs des Chrétiens, & que tous les Chrétiens ne sont pas des Saints ou des Martyrs. Les signes dont on se sert pour distinguer les corps de ceux-ci, sont assez équivoques. La croix, la palme, le monogramme de Jesus-Christ, les figures d'un bon Pasteur ou d'un agneau que l'on trouve gravé sur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont servi à des Chrétiens; mais non pas que ces Chrétiens soient Saints ou Martyrs. Les palmes ne sont pas toujours un signe certain de la couronne du martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles ayent été pleines du sang des Martyrs. Il n'est pas même certain qu'el-

qu'elles soient teintes de sang plutôt que d'huile, ou d'une autre liqueur. On trouve quelquefois sur une même pierre des inscriptions Payennes, comme *D. M. Diis Manibus* d'un côté, & d'un autre des signes du Christianisme: ce qui fait voir qu'elles ont servi à des Payens & à des Chrétiens. Il est certain que dans le commencement du Christianisme il y a eu quantité de Martyrs enterrez dans les cimetiéres des Chrétiens, comme saint Jérôme & Prudence le témoignent & l'assurent. Cependant du tems du Pape Grégoire III, il y en avoit très-peu de connus, puisque ce Pape écrivant à Otgar, Archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps saint, lui fit réponse qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ses prédécesseurs & lui avoient placé tous les corps des Saints dans les églises nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché sans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Otgar de lui donner du tems pour en faire une plus grande perquisition. * D. Mabillon, *Itinerar. Ital.* Eusebii Romani *Epistola ad Theophil. Gall.* Si l'on veut être desabusé de tous les contes qu'on fait sur les Catacombes, on n'a qu'à lire *le Voyage d'Italie* de M. Burnet, *partie* 2. *p.* 131. *& suiv.* de l'édit. de Rotterdam 1687.

CATADUPES ou CATARACTES: on donne ce nom aux endroits où les grands fleuves se précipitent du haut des rochers: ainsi on dit les Catadupes ou Cataractes du Borysthéne, du Danube, du Rhin, & les plus célébres sont celles du Nil: on a aussi donné ce nom au lieu appellé *Cascata de Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand.

Les Anciens appelloient CATADUPES les peuples d'Ethiopie qui habitoient aux environs des Cataractes ou des chûtes du Nil, dont le bruit leur a donné ce nom; car δοῦπος signifie *bruit*. Ciceron en fait mention *dans le Songe de Scipion*, & dit que ceux qui habitent près de ce lieu-là, sont comme naturellement sourds par le bruit extraordinaire que font les eaux du Nil, en tombant d'une grande hauteur sur les rochers, ce qui les étourdit, & leur ôte entiérement le sens de l'ouïe. *Voyez* Sénéque, *aux Quæst. Nat. l.* 4. *ch.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 22. *ch.* 34. 36. Pline, *l.* 5. *ch.* 9. Vitruve, *l.* 8. *ch.* 2. Wendelin, *de Admirand. Nili, ch.* 5.

CATALDUS (saint) l'un des Saints de l'Eglise Romaine & le Patron particulier de la ville de Tarente, a été Evêque de la même ville. On prétend qu'environ mille ans après sa mort il se fit voir à un Prêtre, & qu'il lui dit, *allez déterrer un livre que je composai, & que je cachai dans un tel lieu, portez-le incessamment au Roi; c'est un Ouvrage qui contient les secrets du ciel.* Ce fut en songe que Cataldus apparut à ce Prêtre, & qu'il lui donna cet ordre. Il réitera plusieurs fois cette apparition, car on n'ajoûtoit guéres de foi à ce songe, & l'on n'obéissoit point à son ordre. Enfin, il se fit voir d'une autre maniére. Le Curé étant seul dans son église & parfaitement éveillé, vit, dit-on, saint Cataldus revêtu des ornemens Episcopaux, qui lui commanda de déterrer son livre le lendemain, au lieu qu'il lui avoit indiqué en songe, & de le porter promptement au Roi. Le Saint le menaça d'une rude peine, en cas de désobéissance. Le Prêtre fut plus docile cette fois-là; car dès le lendemain, il marcha processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet Ouvrage avoit été enterré. On l'y trouva dans une cassette de plomb, & l'on vit qu'il détailloit les miséres qui devoient accabler bien-tôt tout le Royaume de Naples, & dont Alexandre *ab Alexandro* donne la description. On prétend que ceci arriva au mois d'avril 1492. Il y a quelques Auteurs qui assurent, que ce vieux livre Prophétique faisoit espérer que le Royaume de Naples seroit garanti de cette ruine prochaine, pourvu que le Roi exécutât ce que saint Cataldus lui prescrivoit. Cette clause de laquelle l'Auteur dont on vient de parler, ne dit rien, confirmeroit les soupçons de ceux qui prennent ceci pour une fraude pieuse. Ils n'en demeureroient pas même aux simples soupçons, s'ils avoient lu ce que rapporte Jovius Pontanus, qui décrit la fraude tout au long, & qui fait voir que tout ce manége ne tendoit qu'à faire chasser les Juifs du Royaume de Naples. L'Histoire est curieuse, & mérite d'être lue. * Alexandre *ab Alexandro, Genialium Dier. l.* 3. Jovius Pontanus, *de Sermone, l.* 2.

CATALOGNE, province d'Espagne, avec titre de Principauté, *Catalaunia* & *Catalonia*. On croit qu'elle reçut son nom des Goths & des Alains, qui s'y établirent. Elle a les Monts-Pyrénées avec les Provinces de France au nord, les Royaumes d'Aragon & de Valence au couchant, & la Mer Méditerranée au levant & au midi. Sa capitale est Barcelone avec un beau port: les autres sont Tarragone Archevêché, Tortose, Gironne, Lérida, Rose, Solsone, Urgel, &c. Le païs est très-fertile, quoi que couvert de montagnes en certains endroits. Il y a aussi de bons ports, plusieurs riviéres, & le commerce y attire beaucoup de richesses. La Catalogne a aussi les Duchez de Roussillon & de Cardonne, & le monastére de Monserrat, célébre par la dévotion & par le grand nombre de Pélerins, qui y viennent de tous les endroits du monde. Charles *Martel* assista les Catalans contre les Maures, qui avoient établi leur Empire en Espagne; & du tems de Charlemagne, un de ces Mahométans se rendit maître du païs. Louis *le Débonnaire* prit Barcelone sur les Infidéles, & la Catalogne eut des Princes particuliers, jusqu'à ce qu'elle fut unie à l'Aragon. Les uns disent que ce païs fut érigé en Comté en 873, par le Roi Charles *le Chauve*, & les autres prétendent que ce fut en 884, par Charles *le Gros*. Géofroy ou Wifred *le Velu*, premier Comte héréditaire de Catalogne ou de la Barcelone, est la tige des Princes qui ont possédé ce païs. Les Catalans se donnérent au Roi de France l'an 1640. Joseph Margarit, Gentilhomme du païs, contribua beaucoup à secouer le joug Espagnol, & à faire reconnoître pour Souverains les Rois très-Chrétiens, qui y ont envoyé des Vicerois & des Gouverneurs. Par l'article 42 & 43 du Traité de paix de 1659, entre les Couronnes de France & d'Espagne, on déclara que les Monts-Pyrénées seroient la division des deux Royaumes; de sorte que la Catalogne & le Comté de Cerdagne qui sont au delà des Monts, furent ajugez aux Espagnols; & les Comtez de Roussillon & de Conflans, qui sont en deçà de ces mêmes Monts, restérent au Roi de France. Les François s'étoient rendus maîtres de la Catalogne dans les années 1689, 1690, & suivantes; mais ils la rendirent par la paix de Ryswick en 1697. * Volaterran, *Geogr. l.* 9. Merula, *Cosmogr.* Botero, *Relat. d'Espagne.* Lucius Marinæus Siculus, *l.* 9. *de Reb. Hisp.* L. Valla, *l.* 2. *de Ferd. Arag.* Hieronymus Pujades, *Chron. de Catal.* Francisco Emmanuel de Melo, *Hist. de Catal.* Francisco Diago, *Catal. Descript.* Francisco Calza, *de Catalonia*. Surita, &c. *Cherchez* BARCELONE. Pierre de Marca Archevêque de Paris, a fait la Description de ce païs-là dans un Ouvrage posthume imprimé à Paris en 1688, intitulé *Marca Hispanica*, où il décrit la situation des lieux & leurs Antiquitez.

CATALUTIUS (Antoine) de Pérouse, donna en 1645, ses Commentaires sur la Rubrique du Titre *ad Legem Falcid.* & sur la Loi *in Quartam* 91. *Cod.* & sur les Gloses de la même Loi, aussi bien que sur les Commentaires que Bartole y a faits, sans s'arrêter aux questions dont les Interprétes s'embarrassent ordinairement, qu'il ne fait qu'indiquer. * *Biblioth. Histor. des Aut. du Droit, &c. depuis* Imerius, *&c. par* Denys Simon, *edit. de Paris, in douze*, 1695.

CATAMANTALEDE, Prince Gaulois, regna plusieurs années dans le païs des Séquaniens, & fut honoré du nom d'ami du Sénat & du Peuple Romain. * J. César, *l.* 1.

CATAMELETA, fils d'un Boulanger de Narni en Italie, ayant été envoyé par son pére pour couper du bois dans une forêt, perdit sa coignée; & n'osant retourner au logis, il suivit un Cavalier qui passa par hazard dans le lieu où il étoit. Il fit des actions si courageuses dans toutes les occasions où il se rencontra, qu'il devint Capitaine, & ensuite Officier Général. Les Vénitiens, pour reconnoissance du courage qu'il avoit fait paroître dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe, Duc de Milan, vers le milieu du XV siécle, lui dressérent une statue équestre dans la place de Padoue, lui faisant un honneur qu'ils n'accordérent à aucun des autres Capitaines. * Pontan, *l.* 3. *ch.* 3. Egnace, *l.* 6. *ch.* 9.

CATANE ou CATANIA, ville de l'isle de Sicile, avec Evêché suffragant de Montréal, appellée par les Latins *Catana*, ou *Catina*, est située dans cette partie de la Sicile, dite *Val di Demona*, sur un Golfe auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la riviére de *Judicello*. Elle eut pour Fondateur Evarque, & fut prise par les Chalcidiens, qui s'y établirent, selon Thucydide, vers la XI Olympiade, & environ 736 ans avant J. C. D'autres Auteurs soutiennent que ce fut plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que Catane étoit déja une ville très-considérable dès l'an 467 avant J. C. & que le Roi Hiéron y mourut en la seconde année de la soixante & dix-huitiéme Olympiade. On y voyoit il n'y a pas long-tems les restes d'un amphithéatre, plusieurs inscriptions, & diverses autres marques de son ancienneté. Aujourd'hui Catane a un château élevé sur un rocher qui défend l'entrée du port, lequel n'est proprement qu'une plage. Tout contribuoit à rendre Catane une très-bonne ville, le commerce y étant bien établi, & son terroir extrémement fertile; mais le voisinage du Mont-Etna lui a souvent été très-dommageable. Il est à vint milles de cette ville, & elle s'est tristement ressentie des incendies de ce Mont, qui a accoûtumé de s'entr'ouvrir tous les quinze ans, & de dégorger des torrens de feu, qui font l'épouvante de la Sicile, comme il arriva au mois de mars de l'année 1669. Elle fut presque ruinée en 1693, par un tremblement de terre extraordinaire, qui arriva le 22 janvier. De 22 mille personnes, à peine s'en sauva-t'il deux mille: grand nombre de maisons & de monastéres furent renversez. De la cathédrale qui étoit très-magnifique, & dont l'entrée étoit soutenue de dix colomnes de marbre, il ne resta que trois chapelles; & à la place des maisons & autres endroits de la ville abîmez, il se forma un lac d'environ quatre mille de circuit. On a dans cette ville une extrême vénération pour sainte Agathe, dont on y garde les Reliques & le voile. Par les anciens monumens de marbre qu'ont souvent trouvez à la profondeur de 68 piez ceux de Catane qui cherchent des pierres ponces, on conjecture qu'autrefois cette ville étoit dans un fonds, & que les torrens de flamme qui sortent du Mont-Etna, entraînant avec eux beaucoup de matiéres, ont enfin comblé le vallon & élevé le terrain, où Catane fut rebâtie sur ses propres ruines. * Strabon, *l.* 6. Diodore, *l.* 11. & 14. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths.* Polybe. Thucydide. Pline. Pomponius Mela. Ciceron, &c. rapportez par Léandre Alberti, *en sa Description des Isles d'Italie, p.* 83. 84.

CATANÉE (Jean-Marie) de Novare, Ecclésiastique, qui fleurissoit au commencement du XVI siécle, apprit les Langues sous Mérula & sous Démétrius, & publia les Epitres de Pline *le Jeune*, avec des Commentaires qu'on imprima l'an 1506, à Milan. Depuis, étant allé à Rome il y fut Secretaire de Bendinelli de Sauli Cardinal, natif de Gênes. Il traduisit ensuite quatre Dialogues de Lucien; & pour faire plaisir au Cardinal, il fit un Poëme de la ville de Gênes, & en composa encore un autre de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, sous le titre de *Solymis*; mais il ne réussit pas, car la Poësie n'étoit pas de son génie. Il revint à la prose, & composa encore quelques Ouvrages dont on fit plus d'estime. On dit qu'étant mort en 1529, dans le tems que le Pape Clément VII étoit à Bologne, ceux qui voulurent conserver ses Bénéfices, cachérent sa mort, & le firent enterrer sans cérémonies: ce qui donna sujet à Minens de lui consacrer cette épitaphe.

> *Vide, Viator, quanta jactura occulti*
> *Esset sepulcri, ne ingenii sui claris*
> *Perennioribusque monumentis tectus,*
> *Adhuc ubique viveret* Cataneus.

Janus Nicius Erythræus fait l'éloge d'un CATANEO d'Arezzo. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 79. Lilio Giraldi, *Dial. de Poet. sui temp.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Latin.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. Illustr. ch.* 64.

CATANÉE (François) né à Florence en 1466, & mort en 1522, a écrit deux livres du Beau, & trois livres de l'Amour.

Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio* à Bâle, en 1563. * Ghilini, *tome 2. p. 88.*

CATANEO. *Cherchez* CATANEE.

CATANESIUS (Adam) *Cherchez* CATHANESIUS.

CATANIA. *Cherchez* CATANE.

CATANZARO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec Evêché suffragant de Reggio. Les Auteurs Latins la nomment *Catacium* & *Catanzara*. Elle est située à deux ou trois milles de la mer, entre Squillace & Nicastro. * Sanson. Baudrand.

CATAONIE, ville & contrée de l'Asie Mineure, entre la Cilicie & la Cappadoce, selon la description que nous en a faite Strabon, *l. 12.* C'est dans cette province qu'étoit située la ville de Comane. *Voyez* COMANE.

CATAPACTAYNE, fête des Habitans du Pérou, qu'ils célébrent avec solemnité au mois de decembre, qu'ils appellent *Raymi*, & qui est le commencement de leur année. Cette fête est consacrée aux trois statues du Soleil, nommées *Apointi*, *Churiunti* & *Intiaquaoqui*, c'est à dire, au Soleil pére, au Soleil fils, & au Soleil frere. * Jean Hugues Linschoten, *Hist. Ind. Occident.*

CATAPANS, nom des Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoyoient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques Savans tirent l'origine de ce mot de κατεπάνω, dont les Bysantins se servoient, pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au dessus des autres: il y en a qui croyent que c'étoit un abbregé de κατὰ Παντοκράτορα, comme qui diroit, *après l'Empereur*, *Lieutenant de l'Empereur*. Quoi qu'il en soit, le nom de Catapans se trouve souvent dans les Auteurs de l'Histoire Bysantine, & dans les Ecrivains du moyen âge; & le savant M. Du Cange a cru qu'il étoit important pour l'intelligence de cette Histoire, de faire une Table Chronologique de ces Gouverneurs.

Les Goths ayant été chassez de l'Italie, l'Empereur Justinien y envoya des Gouverneurs, dont le premier fut Belisaire, puis Narsès (qui y attira les Lombards) & les autres qui furent suivis des Exarques de Ravenne. Les Gouverneurs qui vinrent dans la suite furent nommez Catapans, dont voici la suite.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Catapans.

Etienne, surnommé Maxence, sous l'empire de Basile le Macédonien.
Nicéphore Phocas.
Gregoire, nommé Bail Impérial des Grecs, en 875.
Casan ou Cassan, Patrice, en 883.
Joannicius Candidatus, en 884.
Trapezius Straticus, en 886.
Theophylacte Strategus, en 887.
Constantin Patrice, en 889.
Symbaticus Protospatharius, autrement, Sabbaticius Straticus, en 891.
George Patrice, en 891.
Barsacius Patrice, en 892.
Cosmas Anthus Protopatrice, en 893.
Melissenus, ou Melissianus, en 900.
Nicolas Patriculus, surnommé Picyglus, en 915.
Ursileo, en 921.
Michel Sclavus, en 926.
Imogalaptus, en 940.
Pisropoinus, en 947.
Melitenus, ou Malachianus, en 951.
Marianus Patrice, en 951.
Nicéphore *Magister*, en 966.
Passarus Protospatha, en 973.
Zacharias, en 975.
Porphyrius Protospatha, en 979.
Calocyrus Delphinas, Patrice, en 982.
Romanus Patrice, en 985.
Sergius Protospatha, en 987.
Nicolas Critès, en 988.
Jean Patrice, nommé aussi Ammiropulus, en 989.
Tubali, en 990.
Macrotheodorus Excubitus en 996.
Grégoire Trachanotes, en 998.
Belius Barensis, en 999.
Xiphias Catapan, en 1006.
Curcuas Patrice, en 1008.
Basile Mesardonitès, en 1010.
Andronicus Turnicès, en 1017.
Basile Bugianus, ou Bajanus, en 1018.
Abalantius Patrice, en 1019.
Safarius Critès, en 1023.
Léo Potus, en 1027.
Michel Protospatharius Critès, en 1032.
Constantin Protospatha, en 1033.
Léo Opus, en 1037.
Nicéphore Dokiano, en 1039.
Michel Dokiano, en 1041.
Vagustio Catapan, en 1042.
George Maniacès, en 1042.
Pardus Patricius, en 1043.
Constantin Théodorocanus, en 1043.
Eustachius Palatin, en 1045.
Jean, ou Raphaël, en 1047.
Argyrus *Magister*, en 1051.
Alexius Charon, en 1055.
Trombus, en 1058.
Marulès, en 1061.
Sirianus, en 1062.
Apochara, en 1064.
Curtarus, en 1066.
Mabrix, en 1066.
Etienne Patrian, en 1071.

Ce fut vers ce tems-là que les Grecs furent chassez de la Pouille & de la Calabre par les Normands. Aujourd'hui on donne encore le nom de Catapan au Magistrat de la Police à Naples. * Du Cange, *Glossar. Lat.*

CATAPHRYGES, Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Eglise dans le second siécle. On leur donnoit ce nom, parce que leurs Auteurs étoient venus de Phrygie. Ces Hérétiques suivoient les erreurs de Montanus. *Voyez* MONTAN.

CATAPULTE, *Catapulta*, du mot Grec πέλτη, qui signifie un arc ou un dard, machine de guerre, dont les Anciens se servoient pour lancer des javelots de douze & de quinze piez de long. La description de la Catapulte, dit Perrault dans ses Notes sur Vitruve, n'a été entendue de personne, quoique plusieurs grands personnages s'y soient employez avec beaucoup de soin, comme Juste-Lipse l'a remarqué. Les descriptions qu'Athenée, Ammien Marcellin, & Végéce en ont données, les deux figures qui sont dans le livre anonyme intitulé *Notitia Imperii*, celle que Guillaume du Choul dit avoir tirée d'un ancien marbre, celle que Lipse a vue dans l'arcenal de Bruxelles, celles qui sont représentées dans la colomne Trajane, n'ont aucun rapport avec la description de Vitruve. César Cisaranus, qui est le premier qui, après Jocondus, a fait les figures de Vitruve avec beaucoup d'exactitude, n'en a point fait de la Catapulte; & même après avoir traduit & commenté Vitruve jusqu'à cet endroit, il abandonna cet Ouvrage, qui fut achevé par Benedetto Jovio. Jocondus déclare en proposant sa figure, que ce n'est point pour expliquer le texte de Vitruve, auquel elle ne convient point, & il avoue qu'il ne comprend rien, ni à la figure, ni au texte de Vitruve. Ce que l'on sait en général des Catapultes, c'est qu'elles étoient faites pour jetter des javelots, de même que les Balistes servoient à jetter des pierres; (quoique cette distinction n'ait pas été faite par les derniers Auteurs Latins, qui ont toûjours exprimé l'un & l'autre machine par le mot de Baliste) que les Catapultes lançoient les javelots avec une si grande force, qu'ils perçoient plusieurs hommes les uns après les autres, au rapport de Lucain; & qu'elles portoient d'un bord du Danube à l'autre. *Voyez* M. Perrault sur le dixiéme livre de Vitruve. *Voyez* les machines de guerre des Romains de Juste-Lipse, qui en a fait graver des planches & des figures très-belles. Elien dit que la Catapulte a été trouvée en Sicile par Denys *le Tyran*, & qu'un Grec l'ayant vue apportée de cette isle dans son païs, s'écria que le courage étoit péri, *Periit virtus*, ὄλωλεν ἀρετή. Il est certain que les Siciliens étoient très-habiles Machinistes. Archimede en est une preuve. * Pline, *l. 7. ch. 56.* *Consultez* Adrien Turnebe, *Advers. l. 29. ch. 28.*

CATARACTES: c'est le nom que les Anciens donnoient aux lieux hauts & rompus, d'où tombent les eaux, & aux chûtes mêmes de ces eaux, comme à celles du Nil & à celles du Rhin au dessous de Schafouse. On a nommé de même un certain endroit du Danube dangereux pour la navigation, appellé à présent *Strudel*, selon Lazius, au dessous de Lints en Autriche. C'est aussi le nom que l'on a donné autrefois au lieu appellé *Cascata di Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand. *Voyez* CATADUPES.

CATARO ou CATTARO, ville de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens, qui l'ont très-bien fortifiée contre les efforts des Turcs, est le siége d'un Evêché suffragant de Raguse. Les Auteurs Latins la nomment *Catharum* & *Cathara*, & Le Noir croit que c'est l'*Ascrivium* de Ptolomée & de Pline; mais il y a plus d'apparence que c'est, ou Castel-Nuovo, ou quelque autre ville. Quoi qu'il en soit, Cataro est située sur un Golfe auquel elle donne son nom, & elle est défendue par un bon château bâti sur une colline. Les Turcs ont souvent tenté de l'emporter. * Sanson. Baudrand.

* CATARRICKE ou CATARRIKBRIDGE, village du Comté d'York. Ce lieu est presque inconnu aujourd'hui, mais il fut fort célébre autrefois. Son nom & sa situation ne laissent aucun lieu de douter qu'il ne soit l'ancienne *Cataractonium*, ainsi appellée à cause des cataractes ou des cascades de la Swale qui sont dans son voisinage. Elle a été fort considérable dans l'Antiquité, mais elle a tant souffert par les guerres & par les embrasemens, qu'elle n'a pu se relever de ses ruines. Il ne lui est plus rien demeuré de son ancienne splendeur, sinon les restes du chemin consulaire qui y conduisoit, & un Fort à demi ruiné, construit tout près de là au bord de la riviére, qui paroit avoir été couvert de quatre remparts fort élevez. Il est situé sur la riviére de Swale au nord-ouest d'York, dont il est éloigné d'environ douze lieues. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre, p. 181. & 182.*

CATASTROPHE, le dénouement ou l'issue d'une Tragédie. C'est un renversement des premiéres dispositions du Poëme Dramatique, & un événement inopiné, qui ferme la piéce tout autrement qu'on ne croyoit. Les Comédies ont presque toûjours une Catastrophe heureuse; mais les Tragédies l'ont le plus souvent funeste: ce qui a fait que dans l'usage, le mot de Catastrophe se prend ordinairement pour un malheur extraordinaire, qui termine quelque grand dessein καταστροφή en Grec, signifie *revers*, *bouleversement*, *retour* ou *changement*. * Scaliger, *l. 1. ch. 9.*

CATAY, partie septentrionale de la Chine, qui comprend les six provinces de Peking, de Xantung, de Honan, de Suchuen, de Xensi & de Xansi. La partie méridionale qui contient neuf provinces, s'appelle *Mangin*. Les Tartares même & les Arabes donnent ces noms de Catay & de Mangin à ces deux parties de la Chine. On a cru autrefois que le Catay étoit un Royaume de la grande Tartarie, ayant la Chine au midi, le Turquestan au couchant, la Tartarie propre au septentrion, & la mer au levant; mais les Rélations nouvelles font connoître que tout ce que l'on a écrit du Catay, convient parfaitement aux six provinces septentrionales de la Chine, & que

que la ville de Cambalu est celle que l'on nomme communément Peking. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de Thevenot*, *tome* 3.

CATAY (Michel) Chancelier d'Etienne Bofikay, Prince de Tranfylvanie, fut accusé d'avoir voulu empoifonner fon Prince pour fucceder à fes Etats; & ayant été arrêté prifonnier il eut la tête tranchée en 1606. * Emmanuel de Meteren, *Hift. des Pais Bas.*

CATACHEO. *Voyez* CACHIEU.

CATEAU ou CATEAU-CAMBRESIS, *Caftrum Cameracenfe*, petite ville dans le Cambrefis, à cinq lieues de Cambray & à deux lieues de Landrecy. Elle a été prefque ruinée dans les guerres. C'eft en cette ville qu'on fit en 1559, le Traité qui fut fi defavantageux à la France. *Cherchez* CAMBRESIS.

CATECHESE, mot tiré du Grec κατήχησις, qui fignifie *inftruction de vive voix*, eft une courte & methodique inftruction des Myftéres de la Religion, laquelle fe fait de bouche; car on n'enfeignoit pas anciennement ces Myftéres par écrit, de peur que ces Ecrits ne vinffent à tomber entre les mains des Infidéles, qui les auroient tournez en rifée, faute de les bien entendre. C'eft d'où eft venu le nom de *Catéchifte*, pour marquer celui qui enfeigne ces Myftéres, & celui de *Catéchifme*, pour fignifier auffi cette inftruction. L'origine de ces *Catechefes* vient de Jefus-Chrift, lorfqu'il envoya fes Difciples, pour enfeigner & batifer toutes les nations, joignant la doctrine au batême, comme en effet elle l'a toûjours précédé dans la primitive Eglife. Il nous a auffi donné l'exemple de cette fainte inftruction, lorfqu'entre fes Difciples il examina Philippe; entre fes auditeurs, Marthe & la Samaritaine; entre les affligez, l'Aveugle né; entre les Etrangers, le Samaritain; entre les Grands du monde, Nicodéme, pour faire connoître le progrès qu'ils avoient fait dans la Foi, & les y inftruire davantage. Les Apôtres ont fuivi l'exemple de leur Maître, comme on voit en divers endroits du livre des Actes, Pierre ayant été envoyé à Corneille pour ce fujet, *ch.* 10, & Philippe à l'Eunuque de la Reine de Candace, *ch.* 8. L'Apôtre des Gentils, I. *Cor. ch.* 14, parlant d'inftruire les autres, fe fert du mot de *catéchifer*, comme le porte l'original. Les Peres ont de même imité les Apôtres, comme faint Cyrille de Jérufalem, dont nous avons un Ouvrage intitulé *Catechefes*. Saint Auguftin a écrit un Traité de la maniére de catéchifer les ignorans; faint Grégoire de Nyffe a compofé un Difcours catéchetique; & plufieurs autres nous ont laiffé de femblables inftructions. Et afin qu'on ne s'imagine pas que quelque tems après la mort des Apôtres & de leurs Difciples, cette louable coutume de catéchifer ait été négligée ou interrompue, Eufebe, *l.* 6. *ch.* 3, témoigne que Demétrius Evêque d'Alexandrie avoit commis Origéne pour cette fonction, de laquelle Pantenus & Clément s'étoient aquittez avant lui. Au refte la charge de *Catéchifte* étoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Eglife. Jean Gerfon, Chancelier de l'Univerfité de Paris, fe faifoit parmi ces grandes occupations, une gloire d'inftruire les enfans & de les catéchifer, répondant à ceux qui lui confeilloient de s'appliquer à des emplois plus confidérables, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût de plus néceffaire & de plus glorieux que celui-là. *Voyez* Gerfon, *dans fes Oeuvres*, *partie* 1.

CATECHUMENES: on appelloit ainfi dans les premiers fiécles de l'Eglife, les Gentils ou les Juifs que l'on inftruifoit pour recevoir le batême. Ce nom vient du Grec κατηχεῖν, qui fignifie *enfeigner de vive voix*; & κατηχούμενος, *celui que l'on inftruit de vive voix*. Il y avoit des Catéchiftes exprès, prépofez pour les inftruire. Eufébe dans fon Hiftoire Eccléfiaftique, fait mention de Pantenus, de Clément & d'Origéne, qui ont été Catéchiftes dans l'Eglife d'Alexandrie. Il y avoit même un lieu particulier dans les églifes où l'on inftruifoit les nouveaux Chrétiens, & où ils fe plaçoient. On l'appelloit *le lieu des Catéchuménes*; ce qui paroît dans un des Canons du Concile de Néocéfarée. Il ne leur étoit pas permis d'affifter au facrifice de la Meffe avec les Fidéles: mais on leur permettoit feulement d'être préfens à l'Office jufqu'à l'Evangile qu'ils entendoient; & après cela le Diacre crioit à haute voix, *retirez-vous en paix*, *Catéchuménes*. C'eft ce qu'on voit dans le livre des Conftitutions Apoftoliques. Cette partie de la Meffe depuis le commencement jufqu'à l'Offertoire, s'appelloit *la Meffe des Catéchuménes*. On donnoit auffi du pain bénit, que l'on appelloit le pain des Cathécuménes; car n'étant point batifez, il ne leur étoit pas permis de recevoir, ni même de voir la fainte Euchariftie. Ils n'étoient point reçûs à faire la priére avec les Fidéles, comme il paroît par un Canon du Concile d'Orange. Il y avoit même quelques degrez dans le Catéchuménat; car on les inftruifoit d'abord en particulier, & on les admettoit enfuite à la prédication qui fe faifoit dans l'églife: on nommoit ceux-ci *audientes*, *écoutans*. Il y avoit de plus un troifiéme degré de Catéchuménes, qu'on appelloit *orantes & genuflectentes*, *prians & fléchiffans les genoux*, parce qu'ils affiftoient aux priéres, & qu'ils fléchiffoient les genoux avec les Fidéles. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a diftingué ces trois degrez de Catéchuménes dans fon fecond livre d'Obfervations fur les anciens Rites de l'Eglife. On peut ajoûter un quatriéme état de Catéchuménes, lorfqu'ils étoient fur le point d'être batifez, & qu'ils avoient donné leur nom pour cela. On les appelloit alors *competentes*, comme *demandant le batême*. Saint Auguftin parle de ces *Compétans* en plufieurs endroits de fes Ouvrages. Pendant le tems du Catéchuménat on impofoit fouvent les mains aux Catéchuménes. On leur donnoit du pain & du fel, & quand ils étoient prêts d'être batifez, du lait & du miel. Saint Auguftin ne fait point difficulté d'appeller du nom de Sacrement, ce que recevoient les Catéchuménes, & ajoûte que, quoique ce ne foit pas le corps de nôtre Seigneur, il eft toutefois faint, & plus faint que les viandes dont nous fommes nourris.

☞ Les trois degrez de Catéchuménes ne font pas bien diftinguez dans l'article. Le premier étoit celui des *Ecoutans*, qui n'étoient reçus qu'à entendre les inftructions fur la Foi & fur les mœurs. Le fecond celui des *Elus*, qui étoient admis pour recevoir le batême; & le troifiéme des *Compétans*, qui, parfaitement inftruits du Symbole & de la Doctrine Chrétienne, étoient en état d'être batifez.

On recevoit les Catéchuménes, en faifant fur eux un figne de croix, & en leur impofant les mains. On y joignit dans plufieurs églifes les exorcifmes, le fouffle fur le vifage, la falive appliquée aux oreilles, aux narines, & l'onction fur les épaules & fur la poitrine. On leur mettoit du fel dans la bouche. Le premier jour on les faifoit Catéchuménes, le fecond jour on les exorcifoit, & enfuite on leur permettoit de venir entendre les inftructions dans les églifes. Le catéchuménat duroit plus ou moins, felon que les fujets étoient difpofez; & on le differoit quand ils venoient à tomber dans quelque faute. Le catéchuménat a été pratiqué dans l'Eglife d'orient & d'occident, tant qu'il y a eu des Infidéles qui fe font convertis à la Religion, c'eft à dire, en occident jufqu'au huitiéme fiécle. Depuis ce tems-là, on n'a plus obfervé fi exactement les cérémonies du catéchuménat à l'égard des Adultes qui demandoient le batême. Quant aux enfans que l'on batife, on fait à préfent fur eux toutes les cérémonies du catéchuménat, immédiatement avant leur batême. Autrefois qu'on ne les réfervoit à batifer qu'aux jours folemnels, il y a apparence que ces cérémonies étoient faites avant que de les préfenter au batême. * Saint Auguftin, *Serm. de Temp.* 116. & 237. Joan. Morinus, *de Pœnitentia*.

CATECHUMENIES, nom que l'on donnoit aux galeries des églifes, où l'on inftruifoit les Catéchuménes, felon le fentiment de Baronius. D'autres Auteurs croyent que l'on appelloit ainfi le lieu, où les femmes écoutoient les Catéchéfes ou inftructions. * Du Cange, *Gloffar. Latinat.*

CATEGAT. *Voyez* SCAGER-RACK.

CATEL (Guillaume) Confeiller au Parlement de Touloufe, a vécu au commencement du XVII fiecle. Il étoit natif de cette ville, & fortoit d'une des meilleures familles de la Robe. Nous avons de lui l'Hiftoire des Comtes de Touloufe, & l'on peut dire qu'il eft le premier qui nous ait donné la méthode de prouver l'Hiftoire par des Chartres anciennes. Catel mourut à Touloufe le cinquiéme octobre de l'an 1626. On publia après fa mort fes Mémoires de Languedoc, & l'on pourra voir fa Vie à la tête de cet Ouvrage.

CATELET (le) ou LE CHATELET, fur l'Efcaut, petite ville de France en *Picardie*, *fur les frontiéres du Hainaut & du Cambrefis. Elle étoit affez forte, mais elle a été démolie.* Les Efpagnols qui *l'avoient prife en* 1557, *la rendirent en* 1559; & l'ayant encore *prife dans le* XVII *fiécle*, *ils la reftituérent par le* 40 *article de la paix des Pyrenées en* 1659. * *Sanfon.*

* CATELSBURG, CADELSBURG ou CADELSBERG, village avec château dans le Marquifat d'Anfpach, dans la Franconie, à l'oueft de Nuremberg, a fouvent été le lieu de la réfidence des anciens Marquis d'Anfpach.

CATENA (Pierre) de Venife, Docteur en Théologie, vivoit dans le XVI fiécle, & enfeigna les Belles Lettres à Padoue. Il publia auffi divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires fur Porphyre & fur Ariftote, imprimez à Venife l'an 1556.

CATENA, (Jérôme) natif de Norcia en Ombrie, qui vivoit dans le XVI fiécle, & qui fut Sécretaire du Cardinal Alexandrin, & de la Congrégation des Reguliers, a écrit la Vie du *Pape* Pie V, & a publié un volume de Lettres; des Poëmes Latins en VIII livres, &c.

CATENOISE, (Philippe la) *Cherchez* PHILIPPE.

CATERLACH, ou CATERLAGH, Comté d'Irlande, a *Wicklow* & *Wexford* à l'eft, & *Kilkenny* avec une partie du Comté de la Reine ou de Queens-County à l'oueft; *Kildare* eft à fon nord, & *Wexford* au fud-fud-eft. Il a 28 milles de long & 18 de large. Le terroir en eft fertile, & il y a quantité de bois. On le divife en cinq Baronnies, qui font celles de *Ravilly*, de *Caterlagh*, de *Forth*, d'*Idrone* & de *St. Moulin*. On n'y trouve qu'une feule ville qui ait droit de tenir un marché public, & deux qui envoyent leurs Deputez au Parlement. Caterlach, Caterlagh, ou Catherlagh, qui en eft la Capitale, a l'un & l'autre de ces priviléges. Elle eft fituée fur le Barrow, dans le voifinage du Comté de la Reine, prefque à 38 milles au fud-oueft de Dublin, & munie d'un château. Il n'y a pas fort longtems qu'elle donnoit le titre de Vicomté à la noble famille des *Ogles*, dont le dernier qui l'a porté, s'appelloit Guillaume Ogle. Aujourd'hui le Marquis (ou le Duc) de Wharton eft auffi Marquis de Caterlach. Loughlen, Laghlin, ou le vieux Loughlin, à huit milles, prefque au fud-oueft de Caterlach, eft une ville confidérable, qui a droit d'envoyer deux Députez au Parlement. Pour l'autre du même nom, fituée à trois milles à l'Eft de la précédente, fur le Barrow, c'étoit autrefois une ville de conféquence & le fiége d'un Evêque; mais aujourd'hui ce n'eft plus qu'un village, & l'Evêché eft réüni avec celui de *Fearnes* & *de Wexford*. * *Etat de la Grande Bretagne*, *fous George* II, *tome* 3. *p.* 36.

CATGRAVE, ou CATGRAW, CAPGRAVE ou CAPGRAW (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Auguftin, a fleuri fur la fin du XV fiécle. Il étoit Anglois, & étant entré parmi les Auguftins, après avoir été reçu Docteur d'Oxford, il exerça les principales charges de fon Ordre, & celle même de Provincial. On dit qu'il mourut le 12 août de l'an 1484. Il avoit compofé des Commentaires fur prefque toute l'Ecriture, fur le Maître des Sentences; *Determinationes Theologiæ*, *De Illuftribus Viris Ordinis fancti Auguftini*, &c. * Jofeph Pamphile, *Biblioth. Aug.* Pitfeus, *de Script. Angl.* &c.

CATHANESIUS, (Adam) fut brûlé par la populace émue en 1255, lorfqu'il exigeoit les dîmes. Il a écrit trois livres de l'Hiftoire d'Ecoffe. * Hallervordius, *de Hiftor. p.* 8.

CATHARES, nom faftueux qu'ont ufurpé plufieurs Sectes d'Hérétiques en différens tems. Ce mot fignifie *purs*, & les premiers qui commencérent à fe l'appliquer furent les *Apotactiques* ou *Renonçans*, branche des *Encratites*, dont le Chef étoit Tatien. *Voyez* ENCRATITES. Quelques Montaniftes fe firent enfuite appeller Cathares, pour exprimer, par un terme qui fignifie *pureté*, qu'ils n'avoient point de part au crime de ces malheureux, qui renioient la Foi dans les tourmens; mais qu'au contraire ils refufoient

fufoient

faisoient de les recevoir à faire pénitence. Ils portoient pour cela des robes blanches, afin, disoient-ils, que leur vêtement convînt à la pureté de leurs consciences. Ils nioient aussi que l'Eglise eût le pouvoir de remettre les péchez: sur quoi saint Augustin faisant allusion au mot Latin *Mundus*, qui signifie *pur*, dit qu'ils devoient plutôt prendre le nom de *Mundains*, que de *Purs: Si nomen suum vocabulo agnoscerent, mundanos potius quam mundos vocarent*. Eusébe parle aussi de ces Hérétiques. Novatien donna le même nom de *Cathares* à sa Secte, & souvent les Anciens ne la désignent point autrement. Enfin on a donné par ironie le nom de *Cathares* aux Paterins, Patarins, ou Patrins, aux Albigeois & aux Cotereaux, diverses Sectes d'errans, qui s'élevérent dans le XII siécle, & qui s'étoient formées de celles des Henriciens, de Marsile, de Tendéme, & de diverses autres. Le troisiéme Concile de Latran tenu l'an 1179. sous Alexandre III, les condamna. Les Puritains d'Angleterre ont renouvellé ce nom magnifique, par celui qu'ils ont pris. * Eusébe, *l. 6. c.* 33. Socrate, *l. 6. c.* 20. Saint Augustin, *de Agon. Christ. c.* 31. Saint Epiphane, *61. c.* 1. Baronius, *A. C.* 254. *n.* 106. 107. III. Concile de Latran, *an c.* 27. Sanderus, *Hær.* 147. Baronius, *A. C.* 119. Turrecremata, *l.* 4. *Summ. part.* 2. *c.* 35. Rainaldi & Sponde, *&c.*

CATHARES. *Cherchez* **COTEREAUX.**

CATHARIN (Ambroise) en son nom POLITUS LANCELLOTUS, natif de Sienne, vivoit dans le XVI siécle. Après avoir enseigné le Droit Civil en plusieurs Universitez d'Italie, sous le nom de Lancelot, jusqu'à l'âge de 32 ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Florence l'an 1515. Il prit alors le nom d'*Ambroise Catharin*, & se donna tout entier à l'étude de la Theologie. Il se rendit bien-tôt celebre par ses Ecrits. Sa résidence ordinaire étoit à Rome, d'où il fut envoyé à Trente à l'ouverture du Concile, l'an 1545. Il s'y fit distinguer tant par sa capacité, que par les opinions qu'il y soutint, éloignées du sentiment commun des Theologiens. Il fut choisi pour faire le Sermon de l'ouverture de la troisiéme Session tenu le quatriéme de fevrier 1547. La même année il fut promû à l'Evêché de la petite ville de Minori dans le Royaume de Naples, dépendant de l'Archevêché d'Amalphi. Jules III, qui avoit autrefois étudié le Droit sous Catharin, le transfera l'an 1551, à l'Archevêché de Conza dans le même Royaume. Il n'en jouit pas longtems, étant mort subitement à Naples dans le tems qu'il alloit être élevé à la dignité de Cardinal. Catharin a fait des Commentaires sur la Genèse, sur les Epîtres de saint Paul, & sur les autres Epîtres Canoniques. Il combat souvent les explications de Cajétan, & il a fait des Remarques particuliéres contre les Commentaires de cet Auteur. Il a inventé un nouveau systême sur la prédestination, suivant lequel il distingue le genre humain en deux classes, l'une est celle d'élus & de prédestinez d'une maniére spéciale, ausquels Dieu donne des secours qui les conduisent si infailliblement au salut, qu'ils ne sauroient manquer de l'obtenir, sans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette classe n'est composée que d'un petit nombre de personnes, pour lesquelles Dieu a une prédilection particuliére; telle que sont la Vierge, les Apôtres, saint Paul & d'autres semblables. La seconde classe comprend tout le reste des hommes, que Dieu n'a pas prédestinez au salut par un décret fixe & immuable, mais sous une condition, qui peut être & n'être pas; & dont le salut dépend du bon & du mauvais usage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. Il soutient ce systême, non seulement dans ses Commentaires sur l'Ecriture; mais aussi dans un Traité qu'il a fait exprès sur la prédestination, & dans le Traité de la prédestination excellente de Jesus Christ, où il soutient que Jesus Christ seroit venu, quand bien même Adam n'auroit pas péché. C'est en conséquence de ce sentiment qu'il avance dans un autre Traité, que le péché des mauvais Anges a consisté en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître le décret de l'incarnation. Il a fait aussi un Traité de la chûte de l'homme & du péché originel, qu'il fait consister dans l'action même, par laquelle Adam a péché en mangeant du fruit défendu, qui est un péché en nous, en tant que nôtre volonté est comprise dans la sienne. Il a fait plusieurs Ouvrages sur l'immaculée conception de la Vierge, qu'il soutient avec beaucoup de chaleur. Il a aussi écrit pour l'Assomption, & prétendu que S. Jean l'Evangéliste n'étoit point mort, mais qu'il avoit été enlevé comme Elie & Hénoch. Il a fait un Traité de la mort & de la résurrection, dans lequel il est très-humain envers les enfans morts sans batême, qu'il croit être non seulement exempts des peines, mais encore jouir d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un Traité de la certitude de la gloire; de l'Invocation & de la vénération des Saints, dans lequel il soutient que l'Eglise ne peut se tromper dans la canonisation des Saints. Il y établit aussi leur culte, celui des Reliques & des Images. Du tems du Concile de Trente, il fit un Traité pour prouver que les Justes peuvent être certains de leur justification; un Ouvrage sur l'immaculée Conception, contre un Ecrit du Cardinal Turrecremata; & une espéce de Manifeste sur la prédestination. Il a aussi défendu dans un Traité particulier le culte des Images. Il établit dans un autre la vérité du sacrifice de l'autel; mais il soutient dans un autre Traité que Jesus Christ n'a point consacré par ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, qui ne sont qu'énonciatives dans les Evangélistes. Il a fait encore un Traité de Controverse touchant la Communion sous les deux espéces. Enfin il a soutenu au Concile de Trente un sentiment qui a présentement quelques Sectateurs, sur l'intention du Ministre qui administre les Sacremens; sçavoir, qu'il n'est pas nécessaire qu'il ait une intention intérieure de faire une chose sacrée; mais qu'il suffit qu'il veuille administrer le Sacrement de l'Eglise, & qu'il a cette intention, quand il fait extérieurement les cérémonies requises, quoiqu'il puisse avoir intérieurement la pensée de faire tout cela par jeu & par mocquerie. Il a fait plusieurs Traitez sur les Sacremens, & particuliérement sur celui du Mariage: il a composé un Traité des Ecritures Canoniques, dans lequel il soutient contre les Protestans les livres que l'Eglise Romaine reçoit comme Canoniques, & qui ne sont pas de l'ancien Canon. On a encore de lui divers Traitez. 1. Si la peine de mort contre les Hérétiques est de droit divin; 2. Si la résidence des Evêques est du même droit; 3. Sur le batême des enfans des Juifs, &c. Catharin étoit fort libre, & même hardi dans ses sentimens, & ne s'embarrassoit pas de s'écarter de ceux de saint Augustin, de saint Thomas & des autres Theologiens. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVI siécle.*

CATHARISTES ou **PURIFICATEURS**, Secte de Manichéens, sur laquelle ces Hérétiques tâchoient de rejetter les ordures abominables, & les horribles impietez qui entroient dans la prétendue consécration de leur Eucharistie. * Saint Augustin, *Hæres.* 46. S. Leon, *Epist.* 8.

CATHEDRAL. E. on entend par ce mot l'église épiscopale d'un lieu, & ce nom lui a été donné du mot *Cathedra*, ou *siége épiscopal*. On tire l'origine de ce nom de ce que les Prêtres, qui composoient l'ancien *Presbyterium* avec leur Evêque, étoient assis dans des chaises à la maniére des Juifs dans leurs Consistoires, & que l'Evêque présidoit dans un siége plus élevé: d'où vient qu'on célébre encore présentement les Fêtes de la chaire de saint Pierre à Rome & à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes cathédrales, avec les églises qu'on nomme aujourd'hui *cathédrales*, parce que ce mot d'*église* ne signifioit en ce tems-là qu'une assemblée de Chrétiens, & non des temples, comme ils sont bâtis aujourd'hui, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces temples avant l'Empereur Constantin. Néanmoins plusieurs Auteurs Espagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs églises cathédrales, assûrent qu'il y en a eu de bâties dès le tems des Apôtres; mais tout ce qu'on dit de ces anciennes cathédrales est fabuleux. Quant au nom d'église cathédrale, il n'est pas fort ancien: on appelloit l'église principale celle où l'Evêque célébroit ordinairement, la grande église, l'église épiscopale, l'église de la ville. Le nom de cathédrale n'a été en usage que dans l'Eglise Latine, & depuis le X siécle. On appelle cathédratique un droit que les Evêques nouvellement mis en possession donnoient aux Evêques qui les avoient ordonnez, aux Clercs de Notaires & aux autres Officiers. * *Mémoires des Sçavans. Remarques de M. du Pin.*

*CATHERENITAINS, certains peuples de la Terre-Sainte qui habitoient sur les Terres de la Tribu de Benjamin, près de Gabaon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

SAINTES du nom de CATHERINE.

CATHERINE (sainte) Vierge d'Alexandrie, étoit si sçavante, si l'on en croit les Actes de sa passion, qui sont de peu d'autorité entre les Critiques, qu'à l'âge de 18 ans elle disputa contre cinquante Philosophes, & les vainquit par la force de ses raisonnemens. On dit qu'elle souffrit la mort pour Jesus Christ sous l'empire de Maximin. On n'a rien de certain touchant sainte Catherine, & les faits que l'on a de sa vie & de son martyre sont supposez. Baronius a cru la reconnoître sans nom, à la description qu'Eusébe nous a fait d'une femme illustre d'Alexandrie, noble, riche & sçavante, & qui résista courageusement à la passion brutale de Maximin; mais ce que rapporte Eusébe que Maximin ne put se résoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il se contenta de la dépouiller de ses biens, & de l'envoyer en exil, ne convient point à ce que l'on dit du martyre de sainte Catherine, & Rufin appelle cette femme dont parle Eusébe, Dorothée. On n'a point parlé dans l'Eglise de sainte Catherine avant la fin du VIII siécle, ou au commencement du suivant. Ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle à l'occasion d'un corps trouvé dans la montagne de Sina en Arabie, qui fut pris par les Chrétiens de ce païs, réduits alors sous le joug des Sarrazins Mahométans, pour le corps d'une sainte Martyre. Ils commencérent à lui rendre un culte religieux qui passa chez les Grecs, sous le nom d'*Aicaterine*. On a depuis fait une histoire à plaisir de cette Sainte, & les Grecs ont célébré sa fête le 25 de novembre. Les Latins n'ont eu connoissance de cette Sainte que par le canal des Grecs dans l'onziéme siécle, & ont abrégé son nom en l'appellant Catherine; mais son culte fut bientôt établi dans tout l'Occident, & l'on fit sa Fête au même jour que les Grecs la célébroient. * Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.* Béde, Usuard & Adon, *au Martyrol. 25 novembre.* Baronius, *A. C.* 307. Vossius, *Philol. c.* 2. §. 3. &c.

CATHERINE, (sainte) surnommée *de Bologne*, du lieu de sa naissance en Italie, vint au monde le huitiéme septembre 1413, & fut élevée auprès de sa mére *Benvenuta* jusqu'à un âge auquel on la crut capable de se conduire. Alors son pere *Jean*, qui étoit de l'ancienne famille des Vigri de Ferrare, la mit auprès de la Princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare. Elle quitta bientôt la Cour, & se retira à l'âge de 14 ans dans une Communauté de Soeurs de sainte Claire. Ce couvent ayant été érigé en monastére, sous le nom de corps de Christ, elle y fit profession en 1432. Elle fut demandée par les Habitans de Bologne, pour être Supérieure du monastére qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle y établit ce monastére, & eut la consolation de le voir achevé avant sa mort, qui arriva le neuviéme de mars 1463. Elle a laissé quelques Ecrits tant en Italien qu'en Latin. On a publié le livre des sept Armes spirituelles, & celui des Révélations qu'elle avoit laissées cachetées à son Confesseur, qui auroit peut-être bien fait de ne le pas décacheter, ou du moins de ne le pas publier. Elle a été canonisée par Clément VII. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, 9 mars.*

CATHERINE (sainte) de Suéde, Vierge, fille d'*Ulphon* Gudmarson, Prince de Néricie en Suéde, naquit dans le XIV siécle vers l'an 1350. Elle fut élevée par sa mére sainte *Brigitte* dans la piété. Elle fut mariée à *Egard*; mais elle persuada à son mari de garder la continence. Elle alla l'an 1348 trouver sa mére en Italie, & elles allérent à Rome où elles vécurent ensemble, & firent ensuite le pélerinage de la Terre-Sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23 juillet 1373, sa fille rapporta son corps en Suéde, & le déposa dans le monastére de Vasten, au diocése de

Lin-

Lincoping, où elle se renferma. Elle fut choisie pour Supérieure par les Religieuses de ce monastère, & leur donna la Régle de S. Sauveur qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375, pour faire canoniser sa mére, & mourut étant revenue de Rome dans son monastère, le 24 mars 1381. Quoiqu'elle ne soit point canonisée, les Papes ont permis que l'on fit sa Fête. Sa Vie écrite par Ulphon se trouve dans Bollandus avec les Remarques d'Henschénius. * Baillet, *Vies des Saints*, 24 *mars*.

CATHERINE DE SIENNE, (sainte) Religieuse du Tiers Ordre de saint Dominique, née l'an 1347, fit vœu de virginité à l'âge de huit ans, & prit quelque tems après l'habit de l'Ordre de saint Dominique. Elle avoit beaucoup d'esprit, écrivoit parfaitement bien, & étoit fort charitable & fort zélée. Elle vint à Avignon, pour accorder les Florentins, avec Grégoire XI qui les avoit excommuniez. Il fut tellement pressé par les discours de cette sainte fille, de passer en Italie, qu'il sortit de France, & arriva au commencement de l'année 1377 à Rome, où il rétablit le siége pontifical, 70 ans après que Clément V l'eut transporté en France. On attribue à cette Sainte diverses lettres imprimées, & quelques petits Traitez de dévotion. Elle mourut l'an 1380, âgée de 33 ans, & fut canonisée par Pie II, en 1461. * S. Antonin, 3. *part. tit.* 23. *c.* 14. Sponde, *A. C.* 1376. *n.* 2. *& suiv.* Bzovius, *A. C.* 1370. *n.* 20. *& suiv.* Raymond de Capoue, *en sa Vie*, *&c.*

CATHERINE (sainte) à qui on a donné le surnom de *Génes* à cause de sa patrie, celui de *Fiesque* à cause de son pére, & celui d'*Adorne* à cause de son mari. Quoique cette pieuse veuve n'ait pas encore été canonisée, cela n'empêche pas neanmoins que l'on ne la regarde comme une Sainte, & que l'on ne lui en donne même le nom. Elle naquit à Gênes vers l'an 1448, d'une des plus riches & des plus puissantes familles du pais, & étoit fille de *Jacques* de Fiesque, Viceroi de Naples, & de *Françoise* de Négro. Dès ses plus tendres années elle pratiqua les régles de la plus austére pénitence. Dès l'âge de 13 ans elle voulut entrer chez les Religieuses de Nôtre-Dame-de-Grace; mais la délicatesse de son temperament & la petitesse de sa taille furent un obstacle à sa réception. Quelque tems après, ses parens l'engagérent à épouser un Seigneur nommé Julien Adorne, avec lequel elle vécut pendant dix ans dans une contrainte & un chagrin presque continuel, après lesquels elle se donna entiérement à Dieu, & pratiqua les régles de la plus sublime piété. Elle mourut le 14 septembre 1510. Son corps fut enterré dans l'église du grand hôpital de Gênes, dont elle avoit eu l'intendance pendant plusieurs années. Cette Sainte a composé deux Traitez de dévotion qui contiennent des principes de la plus sublime mysticité; l'un est un Dialogue entre l'ame, le corps, & Nôtre-Seigneur; l'autre est un Traité du Purgatoire. * Marabot, *Vit. Cathar. Genuens.* Baillet, *Vies des Saints*, 14 *septembre*.

IMPERATRICES.

CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople, & Dame de Courtenay, étoit fille unique de *Béatrix* de Sicile. En 1300, elle fut mariée à *Charles* de France, Comte de Valois, par dispense du Pape Boniface VIII. Ce Prince étoit veuf de Marguerite de Sicile. Il eut de ce mariage un fils & trois filles, dont l'aînée *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Constantinople, n'étant encore qu'au berceau, fut accordée à *Hugues* dit *Huguenin*, fils de *Robert* II, Duc de Bourgogne, par traité passé à Sens en 1302; mais il n'eut point d'effet, & Catherine fut mariée à Fontainebleau le 30 juillet 1313, avec *Philippe* de Sicile Prince de Tarente, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople. Après la mort de ce Prince, elle alla dans la Grèce; & ensuite étant venue à Naples, elle y mourut au mois d'octobre de l'an 1346, âgée de 43 ans. La Comtesse Catherine sa mére mourut à Paris le deuxiéme janvier de l'an 1307 ou 1308, selon la façon moderne de compter. *Voyez* l'Histoire de Constantinople du Sieur du Cange, *l.* 6. *&* 7. Villani, Sainte-Marthe, &c.

CATHERINE, Impératrice de Russie & épouse de Pierre *le Grand*, naquit en 1683 ou 1684, sur la Terre de *Ringen*, dans le district de *Dorpt*. Son pére étoit un Gentilhomme de Livonie, de la famille d'*Albedyl*, qui avoit été Lieutenant Colonel parmi les Suédois. Elle perdit son pére & sa mére étant encore fort jeune. Comme cette orpheline étoit d'une beauté singuliére, & qu'elle donnoit des marques d'un génie supérieur, le Prépoiste de Marienbourg en Livonie la prit chez lui, & lui donna une parfaitement bonne éducation. La guerre entre les Russes & les Suédois s'étant allumée, il arriva qu'un Cavalier Suédois nommé *Tiesenhusen*, qui avoit accoutumé d'aller à l'église à Marienbourg, devint amoureux de Catherine & la demanda en mariage au Prépoiste qui lui avoit servi de de pére, & qui ne fit pas difficulté de la lui accorder. On fixa le jour des noces; le Prépoiste lui-même bénit le mariage en présence du Commandant de la place & d'un grand nombre de Cavaliers & de Dames. La Fête ne finit pas si heureusement qu'elle avoit commencé, car quelques heures après la bénédiction du mariage, le bruit se répandit que les Moscovites approchoient; & l'époux qui reçut ordre de joindre son drapeau, obéit quoi qu'à regret. Peu de tems après les Moscovites arrivérent devant Marienbourg, prirent & pillérent la place & emmenérent un grand nombre de prisonniers des deux sexes, entre lesquels étoit Catherine. Cet accident, qui suivant les apparences devoit lui être fatal, fut le premier degré de sa fortune, puisqu'en 1707, *Pierre le Grand* l'épousa en secret. Son premier époux étant passé au service du Czar, y perdit la vie en qualité de Lieutenant Colonel. Catherine avoit fait profession de la Religion Gréque dès l'an 1703, à la sollicitation de l'épouse du Veld-Maréchal *Czérémétoff*. Quoique le mariage de Pierre avec Catherine dût être secret, il ne laissa pas de lui former un petit équipage. Elle suivit l'Empereur par tout & se trouva avec lui en 1709, au camp de *Pultawa*, & à *Thorn*. En 1710, elle assista à la prise de plusieurs places de Livonie. En 1711, elle accompagna le Czar marchant contre les Turcs, qui avoient pris le parti de Charles XII, Roi de Suéde, & déclaré la guerre au Czar. Ce fut cette campagne qui combla Catherine de gloire & de bonheur; car l'armée Moscovite s'étant imprudemment avancée jusques dans la Moldavie & ayant même passé le *Pruth*, se trouva tout d'un coup enveloppée par les Turcs, qui s'étoient très-avantageusement postez, de sorte que les Moscovites ne pouvoient ni avancer ni reculer, & les vivres leur étant coupez de tout côté par les Tartares, on s'attendoit à périr de faim au bout de huit jours, à moins qu'on ne se rendît prisonnier avec toute l'armée. Les Généraux du Czar, ne lui répondirent, lorsqu'il les consulta, qu'en haussant les épaules, ce qui mit ce Monarque dans une fureur inexprimable. Catherine fut la seule qui dans cette extrémité ne se déconcerta point. Elle conseilla d'envoyer un Trompette au Grand-Vizir, pour lui demander une tréve & le tems de lui faire des propositions avantageuses par des Deputez. On obtint ce qu'on demanda; le Baron de *Schaffirof*, Vice Chancelier, & *Czérémétoff*, fils du Veld-Maréchal de ce nom furent envoyez au camp des Turcs. Ils offrirent d'abord 200000 ducats au Vizir, s'il leur accordoit la paix. L'Officier Turc fit comprendre que la modicité de la somme ne répondoit pas à l'étendue de son avarice. Catherine en ayant été informée, se dépouilla de tous ses bijoux; les Dames qui s'y trouvérent de même que quelques-uns des principaux Officiers, l'imitérent, & l'on envoya de la sorte au Vizir de quoi le tenter & le satisfaire. La paix fut donc conclue après trois jours de négociations & les Moscovites ne manquérent pas d'en profiter par une prompte retraite. Quoique jusques ici la tendresse de Pierre pour Catherine eût été poussée fort loin, ce trait de prudence par lequel elle sauva le Czar, & toute l'armée, l'augmenta jusques au point que l'Empereur de Russie, ne pensa qu'à récompenser dignement un mérite si distingué. C'est ce qu'il fit d'abord en la déclarant publiquement son épouse; & en 1712, il fit bénir solemnellement ce mariage à Petersbourg. En 1716, le Czar & son Epouse allérent à Coppenhague, pour assister à la descente qu'on avoit projettée en Scandinavie. En 1722, Catherine suivit son illustre époux dans la fameuse expédition qu'il fit en Perse & assista à toutes les actions où le Czar se trouva. En 1724, le 18 mai, elle fut couronnée Impératrice dans la ville de Moscou. L'Empereur étant mort le huitiéme février 1725, l'Impératrice lui succéda dans le Gouvernement en vertu du testament que *Pierre le Grand* avoit laissé. Le premier de juin 1725, elle fit célebrer le mariage, que feu l'Empereur avoit déja projetté entre la Princesse *Anne* sa fille aînée & le Duc de *Holstein-Gottorp*. Pour ce qui est des affaires de Perse, l'Impératrice y veilla avec beaucoup de soin & eut le plaisir de voir ses conquêtes augmentées par differentes victoires. Elle continua aussi de protéger l'*Académie* de Petersbourg que Pierre *le Grand* avoit fondée, & assista plusieurs fois aux assemblées, ayant la patience d'écouter des Harangues Latines. Depuis la mort de Pierre *le Grand*, l'Impératrice ne jouit jamais d'une santé parfaite, & mourut enfin le 27 mai 1727, laissant un testament par lequel elle disposoit de la succession à l'Empire de Russie. Elle avoit eu sept enfans de l'Empereur son époux, dont cinq naquirent depuis son mariage public avec l'Empereur, savoir, 1. *Marie Pétrowna*, née le 20 mars 1713, morte fort jeune; 2. *Marguerite*, née le 19 septembre 1714, & morte en 1715; 3. *Pierre*, né le huitiéme novembre 1715, & mort le sixiéme mai 1719; 4. *N.* . . . un Prince mort le même jour de sa naissance, le premier janvier 1717; 5. *Nathalie*, née le 20 août 1718. * *Mémoires du tems*.

REINES.

CATHERINE de Médicis, Reine de France, fille unique & héritiére de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin, & de *Madelaine* de la Tour d'Auvergne, naquit à Florence le 13 avril de l'an 1519. Son mariage fut traité à Marseille en 1533, pendant l'entrevue du Pape Clément VII, son oncle, avec le Roi François I, & elle fut mariée à *Henri* de France, alors Duc d'Orléans, & puis Dauphin, & Roi sous le nom de HENRI II. Après la mort du Roi François I, son beau-pére, elle fut couronnée à saint Denys le dixiéme juin de l'an 1549, & après dix ans de stérilité, elle donna dix enfans au Roi son époux, autant de l'un que de l'autre sexe. *François* II, le plus âgé, n'avoit que seize ans, lorsque Henri II fut malheureusement tué l'an 1559. L'un des fils & deux des filles de cette Princesse moururent au berceau. Il resta quatre fils, FRANÇOIS, CHARLES, ALEXANDRE & HERCULE. On changea le nom des deux derniers à la Confirmation; le premier fut nommé Henri, & le second François. Les trois premiers regnérent l'un après l'autre; mais aucun d'eux ne continua la postérité. Les trois filles étoient *Isabelle*, qui épousa *Philippe* II, Roi d'Espagne; *Claude*, mariée à *Charles* III, Duc de Lorraine; & *Marguerite*, femme de *Henri* de Bourbon, Roi de Navarre, & puis Roi de France, IV. de ce nom. Catherine de Medicis fut trois fois Régente du Royaume, savoir 1. durant le voyage du Roi son mari en Lorraine en 1552; 2. pendant la minorité de Charles IX; & 3. depuis la mort de ce dernier jusques au retour de Henri III, qui étoit Roi de Pologne. Les guerres civiles avec les Huguenots, les mécontentemens des Grands & la corruption des peuples, lui donnérent tant de sujets de chagrin, que son administration n'a pu être du goût de tout le monde. Aussi faut-il avouer que la passion de se maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoutumée, lui a fait faire beaucoup de démarches, qu'il seroit difficile de justifier. Elle permit le Colloque de Poissi entre les Catholiques & les Protestans en 1561, & la publication de l'Edit pour la liberté de conscience l'année suivante. Au reste la paix qu'elle fit souvent avec les mêmes Protestans, les priviléges qu'elle leur donna, & la facilité qu'elle eut à leur accorder leurs demandes, pour ne pas irriter ces esprits remuans, lui ont attiré la haine des peuples, & la censure des Ecrivains, qui l'ont accusée de beaucoup d'ambition, de peu de piété, & d'avoir causé tous les maux du Royaume. Elle mourut au château de Blois, de douleur, dit-on, qu'elle eut du massacre de Messieurs de Guise, le cinquiéme janvier de l'an 1589, qui étoit le 70 de son âge. Son

corps

corps ne fut porté à saint Denys, que l'an 1610, & il fut enterré dans la belle chapelle qu'elle avoit commencé d'y faire bâtir. * De Thou. D'Avila. P. Matthieu. La Popeliniere. Mezeray, &c.

CATHERINE de France, Reine d'Angleterre, étoit la derniere des enfans du Roi *Charles* VI, & d'*Isabeau* de Baviere. Elle naquit à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, le 27 octobre de l'an 1401, & fut mariée le deuxième juin de l'an 1420, dans l'église de Saint Jean de Troyes, à *Henri* V, Roi d'Angleterre. Ce Prince mourut deux ans après, & sa Reine épousa secrettement *Owen* Tudur ou Tudor, Chevalier du pais de Galles. Catherine mourut en 1438, & fut enterrée à Westminster. De son premier mari elle eut HENRI VI du nom, Roi d'Angleterre; & du second elle laissa entre autres enfans, EDMOND, Comte de Richemont, pere de Henri VII, Roi d'Angleterre. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France*.

CATHERINE d'Aragon ou d'Espagne, Reine d'Angleterre, étoit fille de *Ferdinand* V, Roi d'Aragon, & d'*Elizabeth* ou *Isabelle*, Reine de Castille, qui la fit élever dans la piété & dans la connoissance des Sciences; en quoi elle réussit parfaitement. Elle épousa le 14 novembre de l'an 1501, *Artus*, Prince de Galles, fils de *Henri* VII, Roi d'Angleterre, & héritier présomptif de la Couronne. Ce Prince étant mort cinq mois après sans avoir, comme on l'assuroit, consommé le mariage, elle fut fiancée à *Henri* VIII, frère d'Artus, avec dispense du Pape Jules II. Ce Prince étant monté sur le thrône, épousa *Catherine* en 1509, malgré quelque répugnance qu'il témoignoit de ce mariage. Elle accoucha l'année suivante d'un Prince qui ne vécut que trois mois; puis d'une Princesse nommée *Marie*, qui parvint à la Couronne après la mort d'*Edouard* VI, fils de *Henri*. Depuis, le Roi concevant du mépris pour sa femme, la voulut répudier pour épouser sa maitresse, Anne de Boulen. Le Pape refusa d'autoriser cette répudiation: ce qui fâcha si fort Henri, qu'il se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & se sépara entierement du saint Siége. Il défendit, par un Edit exprès, de donner le nom de Reine à Catherine, mais seulement de veuve du Prince de Galles. Cette Princesse exilée à Kimbalton, maison royale dans le Comté de Bedford, y composa des Méditations sur les Pseaumes, un Traité des plaintes du Pécheur, & mourut trois ans après ce divorce, le huitième janvier 1536. Elle supporta ses malheurs avec constance, accusant néanmoins avec raison le Cardinal Volsey, qui alla la voir avec le Cardinal Campegge, Légat en Angleterre. Comme elle se sentit proche de la mort, elle écrivit au Roi son mari, qui ne put refuser des larmes à la lettre de cette Princesse. * Sanderus, *Hist. du Schisme d'Anglet.* Polydore Virgile, *l.* 27. *Hist. d'Angl.* Surius, *in Comment.* Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. &c. Voyez* aussi *l'Hist. de la Reformation d'Angl.* par M. Burnet.

* CATHERINE HOWARD, Reine d'Angleterre, fille d'*Edmond* Howard, fut femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre qui l'épousa en 1540, après avoir répudié la Princesse de Cléves. Comme elle étoit fille de la sœur d'Anne de Boulen, & que par conséquent ce mariage étoit illicite selon les Loix Canoniques, le Parlement pour complaire au Roi, fit une loi par laquelle de tels mariages devinrent permis & légitimes. Mais le bonheur de cette Reine fut de courte durée; car quoi que le Roi l'aimât passionnément, cependant, ayant été convaincu par de fortes preuves, qu'avant son mariage avec lui elle avoit eu & avoit encore un commerce amoureux avec quelques Domestiques de son grand pere, il la fit décapiter, & publia en même tems une Loi pour ordonner à quiconque sauroit quelque chose de cette nature d'une Reine d'Angleterre avant ou après son mariage, qu'il eût sous peine de la vie à le déclarer aussi tôt. Cette loi fut abolie sous Edouard VI. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Burnet, *Hist. de la Reformation d'Angleterre, l.* 3. Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 1, *p.* 440. 463 *& suiv.*

CATHERINE PARRE, Reine d'Angleterre. *Voyez* PARRE (Catherine)

* CATHERINE de Portugal, Reine d'Angleterre, qui étoit fille de *Jean* IV, Roi de Portugal & de *Louise* Guzman, naquit en 1638. Elle épousa en 1662, *Charles* II, Roi d'Angleterre, auquel elle apporta une dot de deux millions de crusades, avec la ville & forteresse maritime de Tanger, ville d'Afrique dans le Royaume de Fez & dans la province de Habata sur le Détroit de Gibraltar au sud, & l'isle de Bombain près de Goa: à quoi on ajoûta pour la nation Angloise, liberté dans les Indes Orientales & Occidentales qui sont sous la domination de Portugal. Le Roi d'Angleterre de son côté, lui assigna un douaire de trente mille livres sterling, auquel il ajoûta encore dix mille livres sterling dans la suite. Elle n'eut point d'enfans, perdit son mari en 1685, & se retira l'an 1692, en Portugal, où elle mourut le 31 decembre 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CATHERINE d'Autriche, Reine de Pologne, étoit fille de l'Empereur *Ferdinand*, I. du nom, & d'*Anne* de Hongrie. Elle naquit à Vienne en Autriche le onzième du mois de novembre de l'an 1534, & fut mariée à *François* de Gonzague Duc de Mantoue. Ce Prince étant mort en 1550, elle prit une seconde alliance en 1553, avec *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne, avec dispense du saint Siége; car ce Roi avoit épousé en premieres noces *Elisabeth* sœur de *Catherine*, & il étoit veuf pour lors de *Barbe* Radzivil. Sigismond n'eut point d'enfans de ces trois femmes, & on voulut vainement lui persuader de répudier Catherine. Elle s'occupoit à des œuvres de piété, & étant venue à Lints en Autriche, elle mourut le 28 février de l'an 1572. Le Roi son pere mourut le septième juillet de la même année. Le Cardinal Hosius & les Historiens de Pologne parlent avec estime de cette Princesse.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Portugal, qui étoit fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne*, Reine de Castille, & sœur de l'Empereur Charles *Quint*, fut mariée en 1525, avec *Jean* III, Roi de Portugal. C'étoit une Princesse d'une grande piété, & d'une vertu solide. Elle gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence, durant la minorité du Roi Sebastien son petit-fils, & elle mourut à Lisbonne l'an 1577, en la 72 année de son âge. * Francisco Andrada, *Vita di D. Juan III.* Vasconcellos, &c.

CATHERINE de Pologne, Reine de Suéde, étoit fille de *Sigismond* I, Roi de Pologne, & de la seconde femme *Bonne* Sforce. Le Roi *Sigismond-Auguste*, son frere, la maria avec *Jean*, Prince de Suéde, Duc de Finlande, qui étoit fils de *Gustave* I, & frere d'*Eric* XIV, Roi de Suéde. Ce dernier, qui étoit un Prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre Jean son frere en prison au château de Wisbourg. La Princesse Catherine son épouse l'y suivit, & lui tint compagnie durant sept ans. Ensuite Eric ayant remis en liberté le Duc Jean, le fit Viceroi de Suéde, & lui donna le célébre Pontus de la Gardie, pour lui servir de Conseiller. Peu de tems après, ce Tyran étant retombé dans ses premiers transports de jalousie, voulut se défaire de ses freres; & sachant que Basile, Grand Duc de Moscovie, avoit été passionnément amoureux de la Princesse sa belle-sœur, il résolut de la lui envoyer: mais ses desseins ayant été heureusement découverts, on l'enferma dans une prison, & le Prince Jean fut mis en 1568 sur le thrône. Les Suédois connurent bien-tôt la différence qu'il y avoit entre ces deux Princes. La Reine contribua beaucoup au bonheur de ce dernier régne. Elle ne négligea rien pour rétablir la Religion Catholique en Suéde, & elle en seroit venue à bout, si elle eût vécu encore quelque tems; mais elle mourut en 1583, dans le tems qu'elle avoit envoyé des Ambassadeurs à Rome pour faire éclater ce grand dessein. Elle avoit élevé ses enfans dans sa Religion, & Sigismond son fils, qui fut Roi de Pologne, étoit un Prince très-Catholique. * Hilarion de Coste, *Eloge des Dames Illustres*.

CATHERINE CORNARO. *Cherchez* CORNARO.

CATHERINE de Foix. *Voyez* FOIX.

PRINCESSES.

* CATHERINE de Baviére, fille d'*Albert* I, Duc de Baviere, Comte de Hainaut, de Hollande & de *Zélande*. En conséquence des conditions de la paix conclue entre son pere & *Edouard* I, Duc de Gueldre, elle fut, en 1362, promise à ce Prince & l'on choisit la Toussaints de l'an 1368, pour le jour des fiançailles. Edouard étoit fils d'une fille de Roi, & Catherine fille d'un fils d'Empereur. Edouard assigna à cette Princesse pour Douaire l'usufruit du Quartier de Veluë, mais seulement en cas qu'il vint à mourir avant qu'elle eût 12 ans accomplis; car elle étoit encore extrêmement jeune lorsqu'elle lui fut promise. Edouard mourut en 1371, avant la consommation du mariage, & Catherine ayant appris la triste nouvelle de sa mort, en fut extraordinairement touchée. Elle prit même dans la suite la résolution de ne le marier jamais qu'à un Prince du sang Gueldrois: ce qu'elle fit ensuite avec Guillaume, Duc de Juliers, successeur d'Edouard au Duché de Gueldre. Elle mourut à Hattum, le jour de la saint Martin de l'an 1400.* Lorsqu'elle sentit que sa mort approchoit, n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, elle fit son testament par lequel entre autres articles, elle ordonna que si parmi les biens qu'elle laissoit, il y avoit quelque chose de mal acquis, cela fût restitué aux Propriétaires, & fit des legs en faveur de deux filles naturelles de son mari. En 1401, son corps fut transporté de Hattum à Monnickhuisen, couvent dans le voisinage d'Arnhem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus & Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*.

* CATHERINE de Cléves, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, & Comte de la Marck, femme d'*Arnoul*, Duc de Gueldre & de Juliers & Comte de Zutphen. C'étoit une femme fiére & hautaine, qui parloit perpétuellement de son extraction royale, & qui témoignoit du mépris pour son mari qui ne laissoit pas d'être issu d'ancêtres illustres. Son inhumanité envers lui alla si loin, qu'elle fit soulever son propre fils Adolphe contre son pére, & fit en sorte que ce fils dénaturé enleva son malheureux pére de son lit, & le mit dans une étroite prison, d'où il ne sortit que quatre ans après par l'intercession du Duc de Bourgogne. On ne sait pas quand mourut cette méchante femme. Teschenmaker dit que ce fut en 1476, dans le château de Lobeth, & que son corps fut transporté de là à Wézel, & enterré auprès de ses Ancêtres dans le couvent des Chartreux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, Slichtenhorst & Haisels, *Hist. de Gueldre*. Teschenmaker, *Annal.*

* CATHERINE de Gueldre, fille de la précédente. Adolphe son frére étant mort au siége de Tournai en 1477, Catherine fut déclarée par les Etats de Gueldre, Tutrice de Charles d'Egmont & de Gueldre, fils mineur du Duc Adolphe. Aussi tôt elle déposa de leurs charges & dignitez tous les Gouverneurs & autres Officiers établis par Charles *le Hardi*, *le Guerrier* ou *le Téméraire*, & fit la même année prêter serment de fidélité à son neveu par toutes les villes de Gueldre & du Comté de Zutphen, quoiqu'alors il fût en Bourgogne, comme dans une espéce de détention. L'Archiduc Maximilien d'Autriche, qui avoit épousé Marie fille de ce Charles, faisant quelques mouvemens pour se rendre maître de la Gueldre, afin de l'annexer à la Maison d'Autriche, Catherine demanda du secours à la Cour de France: ce qui lui fut accordé. Mais les Gueldrois ne pouvant résister aux grandes forces de Maximilien, furent obligez de lui faire hommage. Charles neveu de Catherine ayant dans la suite recouvré le Duché de Gueldre, voulut en 1492, pour témoigner à sa Tante la reconnoissance qu'il avoit des bons services qu'elle lui avoit rendus, sur tout dans sa minorité, lui donner pour le reste de ses jours la ville de Gueldre. Catherine étoit une brave & vertueuse Princesse, qui donna pendant la minorité de son neveu de fortes preuves de sa capacité. Elle ne fut point mariée & mourut en 1496. Elle avoit été fiancée à Frédéric Duc de Brunswik, mais ce Prince étant tombé en frénésie, ce mariage ne fut pas consommé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus & Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*.

CATHERINE d'Autriche, Duchesse de Savoye, étoit fille

fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France. Elle fut accordée en 1584, avec *Charles-Emmanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, lequel ayant fait l'année suivante un voyage en Espagne, épousa à Saragosse l'Infante, qu'il ramena trois mois après dans ses Etats. Ce voyage du Duc de Savoye fut très-magnifique: ce qui a fait dire à quelques Historiens, que la dépense qu'il y fit, montoit plus haut que la dot de sa femme, qui mourut à Turin le sixiéme novembre de l'an 1597, âgée de 30 ans, après avoir eu une heureuse postérité, savoir cinq fils & cinq filles. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CATHERINE de Bourbon, Princesse de Navarre, Duchesse de Bar, étoit fille d'*Antoine* de Bourbon, Roi de Navarre, & de *Jeanne* d'Albret. Elle naquit à Paris le septiéme février de l'an 1558. Le Roi Henri *le Grand*, son frère, la maria le 30 janvier de l'an 1599, avec *Henri* de Lorraine, Duc de Bar. Elle eut assez de répugnance à donner son consentement à ce mariage, car elle avoit depuis long-tems une très-forte inclination pour le Comte de Soissons. Elle mourut à Nancy sans enfans le 13 février de l'an 1604, & fut enterrée à Saint-George-de-Vendôme. * De Thou, *Hist.* d'Avila. P. Matthieu. Mézeray, &c.

CATHERINE de Portugal, Duchesse de Bragance, étoit fille d'*Edouard* de Portugal, II. du nom, Duc de Guimaranez, petit-fils d'*Emanuel* dit *le Grand*, Roi de Portugal. Elle épousa *Jean* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuse postérité, & entre autres enfans, THÉODOSE II, pére de JEAN IV, Roi de Portugal en 1640. Catherine étant légitime héritiére de cet Etat, le disputa à Philippe II, Roi d'Espagne en 1580. Cette Princesse étoit extrêmement courageuse, savoit les Langues Gréque & Latine, les Mathématiques & les Belles Lettres, qu'elle avoit soin d'enseigner elle-même à ses enfans. Elle survécut long-tems à son mari mort en 1580. * Pierre Paul Ribera, *Delle Glorie de Donne illust. l. 13. art.* 375. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Hilarion de Coste, &c. Mezeray.

CATHERINE de France, fille du Roi Charles V, & de *Jeanne* de Bourbon, naquit le quatriéme février de l'an 1377, fut mariée à *Jean* de Berri, Duc de Montpensier en 1386, & mourut en 1388.

CATHERINE de France, fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou, fut mariée en 1439, à *Charles*, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & mourut à Bruxelles l'an 1446, âgée de 18 ans. * *Histoire de France.*

CATHERINE de Badajoz, ou de la Paze, *Pacensis*, vivoit dans le XVI siécle. Elle savoit très-bien les Langues, & faisoit des vers Latins. Alfonse Garcia Matamoro, parle avantageusement de cette fille, qui mourut à Guadalajara en 1553, âgée de 27 ans. * Matamoro, *in Apolog.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CATHERINE-DU-MONT-SINAI (sainte) Ordre Militaire de la Palestine. Les Caloyers & Religieux Grecs conféroient cet Ordre aux Pélerins qui venoient au Mont-Sinai. Ils portoient une croix faite à la façon d'une roue percée à six rais de gueules, cloutez d'argent. * Favin, *Théat. d'Honneur & de Chevalerie.*

CATHERINE (Chevalerie de sainte) Pierre *le Grand*, Empereur de Russie, institua cet Ordre en mémoire du succès heureux qu'il eut en 1709, à la bataille de *Pultawa*. Il le conféra, pour la premiére fois à la Princesse *Natalie*, se trouvant à un festin donné le jour de la fête du Prince Dolhoruki, vers la fin de décembre 1714. Cet Ordre ne se donne qu'aux Dames du premier rang. Elles portent un *ruban blanc*, qui va de la droite vers la gauche & au bout duquel est attachée une *croix rouge*, qui a dans le milieu le nom de sainte *Catherine* avec ces mots, *Pro fide & patria*. Il y a apparence que le Monarque Instituteur de cet Ordre eut egard au nom de son Epouse, qu'il fit dans la suite couronner Impératrice de Russie. * *Mercure Historique.*

* CATHERINEBERG, petite ville de Bohême dans la Préfecture de Zatecsko, au nord de Zateck ou Satz, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ six à sept lieues.

CATHERINOT (Nicolas) naquit au château de Lusson près de Bourges, le quatriéme novembre de l'année 1628, pendant que la capitale de la province étoit affligée de la maladie contagieuse. Son pére se nommoit *Denys* Catherinot, & étoit Conseiller au Présidial de Bourges, & sa mére *Michelle* Riglet. Denys Catherinot étoit habile, & dans sa jeunesse il fit un Journal du Parlement des années 1611 & 1612, que son fils publia en 1683. Celui dont nous parlons perdit son pére à l'âge de *trois ans*, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer de bonne heure à l'étude des Sciences, & d'y faire de grands progrès. En 1650, il obtint des Licences à Bourges, & au mois de mai de la même année il préta serment d'Avocat au Parlement de Paris, & fréquenta assidûment le Barreau jusques à son retour à Bourges. A peine y fut-il arrivé, qu'il épousa *Marie* Dorsanne, fille de *Jacques* Dorsanne, ami intime de M. Pithou, Conseiller au Parlement. Il traita incontinent après des charges d'Avocat du Roi, & de Conseiller à Bourges, ausquelles il fut reçu en 1655, au Parlement. L'attachement inviolable à ses fonctions parut, non seulement par les Discours qu'il prononça au Barreau, mais encore par les Notes qu'il fit imprimer sur le testament de Pierre Pithou, & par diverses Observations sur le Droit Civil. La mort de Marie Dorsanne son épouse, arrivée en 1663, pendant qu'il étoit Echevin de Bourges, ne l'empêcha pas de continuer ses travaux avec tant d'assiduité, & une ardeur si infatigable, que l'on compte jusqu'à cent trente Traites qu'il a mis au jour sur differens sujets d'Histoire & de Critique, sans un grand nombre d'autres qui sont demeurez écrits de sa main dans son cabinet; mais il est bon, afin qu'on ne s'y trompe point, d'avertir que tous ces traitez n'excédent pas chacun deux ou trois feuilles. Il n'arrivoit presque point d'événement considérable en Europe, sur lequel il ne composât une piéce en prose, ou au moins une Epigramme Latine. En voici une qu'il fit peu de jours avant sa derniére maladie sur la naissance du Prétendu Prince de Galles, fils de Jaques II, Roi d'Angleterre.

Expulit Hæreticos Regno Rex maximus unos,
Sed triplici nascens nunc puer ecce fugat.

La plupart de ses Ouvrages ont été imprimez à ses dépens. Il mourut le 28 de juillet de l'année 1688, d'une maladie qui ne dura que cinq jours, & qui commença par une colique suivie de fiévre, de transport au cerveau, & enfin d'apoplexie. Le jour suivant il fut enterré dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Bourges, où il avoit choisi sa sépulture, proche de celle de ses Ancêtres. Tous les Corps de la ville assistérent à ses obséques en habits de cérémonie. Quoiqu'il eût eu le soin de faire lui-même son Epitaphe, & qu'elle eût été imprimée dès l'année 1685, cela n'a pas empêché un de ses meilleurs amis de composer l'inscription qui suit,

Ah! fortem asperam, duramque nimis!
Periit heu!
Qui
De rebus Theologicis tam sublimes,
tam disertus de Politicis,
de Historicis tam doctus,
tam elegantes de Liberalibus Artibus Tractatus hallenus ediderat,
NICOLAUS CATHARINUS
BITURIX,
Scriptis ubique notissimus,
Sincera in Deum pietate ac pura,
Fideli erga proximum charitate ac justa
commendabilis:
Qui
Consulatum Urbis summa cum laude
per triennium gessit;
Forum per triginta tres annos viva vocis
oraculo illustravit;
Pauperum denique tutelam per quatuor
annos continuos suscepit:
Vir certè, si quis unquam ad publica
commoda natus.
Moritur 28 julii anni 1688, horâ Solis
Descendentis septima,
Ætatis 60, è dolore colico, cui febris,
Cerebrique violentior impetus, ac
apoplexia successere.
Sepultus in Nosocomio Bituricensi, die 29,
Subsequentibus liberis, parentibus, familiaribus & amicis, totius denique
Urbis Ordinibus mœstissimis.
Amico singulari posuit mœrens FRANCISCUS PINSSONIUS DES
RIOLLES *Advocatus*
Parisinus.

* *Journal des Savans de* 1688, *tome* 16. *p.* 330. Edit. de Hollande. *Biblioth. Hist. des Auteurs du Droit*, par Denys Simon.

CATHERLACH. *Voyez* CATERLACH.

CATHETH-NAALOL, ville de la Tribu de Zabulon, située entre la ville de Sémeron & la vallée de Jephtaël. * *Josué, ch.* 19. *v.* 15. C'est apparemment la même que Cethron & Necla. * Sanson.

* CATHIUS (Arnould) Jésuite des Païs-Bas, natif de Leeuwarden, enseigna la Théologie dans son païs: mais il fut dans la suite appellé pour Professeur à Anvers, & de là pour Recteur du College de Ruremonde. Il mourut le 13 décembre 1630, à l'âge de 54 ans. On a de lui, *Paraphrasis continua & Nota in Canticum Canticorum Salomonis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 79.

CATHNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATHO (Angelo) *Cherchez* CATTHO.

CATHOLICA, bourg & ville. *Voyez* CATOLICA.

CATHOLICON d'*Espagne* ou *Satyre Ménippée*. On a tant parlé de ce livre, qu'il ne sera pas hors de propos, d'en dire ici quelque chose, pour l'instruction du Lecteur. C'est une piece satyrique du seiziéme siecle contre les Ligueurs de France. Ce n'est pas l'Ouvrage d'un seul Auteur. M. le Roi, Aumônier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de l'église de Rouen, composa & mit au jour en 1593, *la Vertu du Catholicon d'Espagne*. Cet Ecrit ingénieux étoit fort court, & fut distribué cette année-là en feuilles brochées, comme sont d'ordinaire ces sortes de piéces fugitives. Dès qu'il parut, tout le monde en fut charmé; & les beaux esprits de ce tems-là se piquerent d'y mettre la main, & de l'augmenter, ou plutôt d'y joindre une seconde piéce, sous le titre d'*Abrégé des Etats de la Ligue convoquez à Paris au dixiéme février*. *Passerat* & *Rapin*, deux Poëtes fameux en composérent les vers. M. *Gillot*, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, dont nous avons un éloge en Latin de *Calvin*, qu'on trouve à la fin des Hommes Illustres de *Papire Masson*, & un Recueil de Lettres, fit la Harangue du Cardinal Légat. Florent Chrétien homme d'esprit composa la Harangue pour le Cardinal *Pelevé*. On est redevable au Savant *Pierre Pithou*, de la Harangue de M. d'*Aubray*, qu'on tient pour la meilleure de toutes: on doit encore à Rapin la Harangue de l'Archevêque de Lyon, & celle du Docteur *Rose*, Grand-Maître du Collége de Navarre, & depuis Evêque de Senlis. C'est ce même Nicolas Rapin dont nous avons des Poësies Latines, qui prit le soin de recueillir toutes ces Harangues, & d'en composer un Corps, qu'il joignit au Catholicon d'Espagne, sous le titre de *Satyre Ménippée*, & c'est sur ce fondement que plusieurs lui ont attribué le Catholicon tout entier. L'Historien d'*Aubigné*, n'ayant pas bien conçu tout cela, s'est trompé quand il a dit que Rapin n'avoit contribué à cet Ouvrage que quelques vers. Cette seconde partie du Catholicon ne fut faite & im-

pri-

primée qu'en 1594, après le retour du Parlement, qui avoit été transferé de Paris à Tours. Il y est, en effet, parlé de trois grands évenemens, c'est à dire, de la réduction de Paris, du bannissement de M. d'Aubray, & de la mort du Comte de S. Paul, qui n'arriverent que cette année : car ce ne fut que sur la fin de mars, que le Roi se rendit maître de Paris, comme ce ne fut aussi qu'au commencement de la même année, que M. d'Aubray fut chassé de Paris, pour avoir parlé trop librement; & que le Comte de S. Paul fut tué par le Duc de Guise. Il faut encore remarquer pour l'intelligence des dates, que la premiere édition du Catholicon d'Espagne par M. le Roi, imprimé en 1593, ayant été bientôt débitée, il ne s'en fit plus aucune édition, que conjointement avec l'addition de la Tenue des Etats, & que le tout fut imprimé ensemble comme un seul & un même Ouvrage sous le nom de Satyre Ménippée, à quoi l'Imprimeur ne prenant pas garde, il data son Edition de l'an 1593, qui étoit la date du Catholicon, au lieu de la datter de 1594, qui est la véritable date de la Tenue des Etats, ou, pour mieux dire, de la Satyre Ménippée en son entier. On doit aussi remarquer, que le Catholicon d'Espagne, qui se trouve imprimé parmi les Mémoires de la Ligue, est entierement corrompu; ceux de Genève, qui ont fait cette Edition, y ayant ajoûté des portraits ridicules, qui ne sont point de l'Original. Les Notes, qui se trouvent jointes à l'Edition de Ratisbonne de 1664, sont tirées d'un Manuscrit de M. Du-Puy, Garde de la bibliotheque du Roi, qui en est l'Auteur. On a retranché quelques unes de ces Notes par discrétion, & pour ne pas offenser des personnes à qui l'on doit du respect. M. de Vigneul Marville, qui nous fournit presque tout cet article, dit qu'il a confronté cette Edition de Ratisbonne avec quelques Manuscrits du tems de la Ligue, & qu'ils s'accordent assez avec les Notes de M. Du-Puy. On a imprimé de nouveau le Catholicon en 1696, avec de nouvelles Remarques, & cette Edition ayant été bientôt debitée, on en a fait une nouvelle en 1699, à laquelle on a encore ajoûté quelques Remarques. Il est dit dans le titre, que ces deux Editions ont été faites à Ratisbonne; mais la verité est qu'elles sont toutes deux d'Amsterdam.

CATHOLICOS: c'est le souverain Patriarche des Georgiens & des Imiretiens. Autrefois les Patriarches Grecs créoient le Catholicos; mais aujourd'hui cette élection dépend absolument du Roi des Imiretiens. Ce Catholicos exerce sa jurisdiction dans l'Odisci, dans le pays des Imiretiens, des Guriellians, des Abcas, & des Soanes. Son église Metropolitaine est à Pitsiata, proche des Abcas, sous le nom de saint André, ou de sainte Marie. Son revenu consiste en pain, en vin, & en plusieurs sortes de denrées, que chaque famille de ses Vassaux, qui sont en grand nombre, est obligée de lui donner. Son occupation perpetuelle, est de visiter son Diocèse. Mais ce n'est point pour instruire les ames qui sont commises à ses soins, pour visiter les églises, & pour savoir comment se gouvernent ses Evêques, & ses Papes; ou pour examiner de quelle maniere se fait le culte divin. Ces soins l'occupent fort peu. Ces visites qu'il fait, toujours accompagné de plus de deux cens personnes toutes fort avides comme lui, sont pour succer le sang de ces misérables, en mangeant leur bétail, & en leur arrachant tout jusques au dernier sou. Les Habitans de ces pais sont également pauvres & superbes. La sainteté du Catholicos consiste en ce qu'il passe une bonne partie du jour & de la nuit en prière dans l'église; & dans son abstinence dans le manger & dans le boire, ne buvant point de vin pendant le carême. Quand un Prêtre ou un Moine devient Catholicos, il faut qu'il change sensiblement de conduite. Ils sont si ignorans qu'à peine peuvent-ils lire leur Bréviaire & leur Missel. Ce Patriarche n'a pas honte de vendre tout à prix d'argent. Il exige cinq cens écus pour consacrer un Evêque. Il ne confesse que pour une bonne somme d'argent, de sorte que le Visir du Prince, qui lui avoit donné cinquante écus pour s'être confessé, voulant le faire une autre fois qu'il étoit malade, le Catholicos lui refusa la confession, lui disant qu'avant toutes choses il devoit le satisfaire pour la premiere fois qu'il l'avoit confessé. Il ne célèbre jamais qu'il ne soit assûré d'avoir cent écus, sur tout quand il s'agit de funerailles. * Chardin, Voyages, &c. tome 1. p. 53.

CATHOLIQUE, c'est à dire en Grec, Universel, est le surnom que l'on donne à la véritable Eglise Chrétienne, comme il est marqué au Symbole des Apôtres, Credo in unam sanctam Catholicam Ecclesiam. Ce nom marque l'universalité de l'Eglise, qui a subsisté dans tous les tems, dans tous les lieux, & parmi toutes les nations de la terre, selon la promesse que J. C. en a faite à ses Disciples après sa résurrection, en les envoyant prêcher sa doctrine par tout le monde, Actes des Apôtres, ch. 1. v. 8. Voyez saint Augustin, Epist. 107, contre Petilien. Quoique quelques Hérétiques ayent pris le nom de Catholiques, cependant le nom d'Eglise Catholique n'étoit donné communément qu'à une seule société, & les differentes Sectes des Hérétiques ou Schismatiques en parlant des Etrangers, étoient obligez de le donner à l'Eglise véritablement Catholique; comme saint Cyrille de Jérusalem le remarque, Catechese 18, & S. Augustin dans le livre de la véritable Religion, c. 5. & 6.

Anciennement on a donné le nom de CATHOLIQUE à des Magistrats, aux Officiers qui avoient soin de faire recevoir & payer les Tributs dans les provinces. Il est fait mention de ces Officiers Catholiques des provinces dans Eusèbe, dans l'Histoire de Théodoret & dans les Ecrivains de l'Histoire Bysantine.

Les Rois d'Espagne ont longtems après pris le titre de Catholique. Mariana prétend qu'il fut donné à Recarède Roi des Goths, après qu'il eut détruit l'Arianisme dans son Royaume, & qu'il se trouve dans le Concile de Tolède tenu l'an 589; mais cela est avancé sans preuve, & on ne voit pas que dans ce Concile le titre de Catholique soit donné d'une maniere spéciale à Récarède. Ce que Vasée assûre, qu'Alfonse, après avoir dompté les Sarrazins, & rétabli le Christianisme en Espagne vers l'an 738, prit le titre de Roi Catholique, n'est pas mieux fondé, & l'on ne voit pas que les Rois d'Espagne ayent été appellez Rois Catholiques jusqu'à Ferdinand Roi d'Aragon, lequel ayant chassé les Maures de toute l'Espagne l'an 1492, prit ce surnom, qui est devenu comme héréditaire aux Rois d'Espagne ses successeurs. Mais ce ne sont pas les seuls Princes à qui ce nom ait été donné; car nous lisons dans Paul Emile, l. 8, & dans Froissard, l. 1, que Philippe de Valois Roi de France, l'a aussi porté, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Eglise. C'est ainsi que le Roi de France prend le titre de Très-Chrétien, & celui de fils aîné de l'église; le Roi de Pologne, celui d'Orthodoxe; le Roi de Navarre, celui de Très-Fidèle; & que les Rois de la Grande Bretagne ont gardé celui de Défenseur de la Foi, qui fut donné à Henri VIII, par le Pape Léon X, avant qu'il se fut séparé de la Communion Romaine.

CATHOLIQUES: ainsi furent appellez, dès le tems de Justinien, des Prélats au patriarchat d'Antioche superieurs en dignité aux Métropolitains, qui en avoient plusieurs sous leur autorité, & qui en pouvoient ordonner, sans avoir recours au Patriarche. Il y en eut d'abord deux, celui de Perse & celui d'Arménie. Nilus Doxopatrius assûre, qu'encore de son tems il y en avoit un troisiéme, appellé le Catholique de Romogyris, pour les Indes. Les Nestoriens établis à Seleucie & à Ctésiphonte, ayant renoncé à l'obéissance des Orthodoxes à qui ils avoient succédé, & les ayant dépouillez de toute autorité, par la protection des derniers Rois de Perse, prirent aussi le titre de Catholiques, & ils l'ont conservé depuis, en y ajoûtant celui de Patriarches; parce qu'ils étoient Chefs de toute la Communion Nestorienne. Le nom de Catholiques, que les Arabes écrivent Jatlik, est devenu depuis tellement affecté aux Patriarches Nestoriens, que les Jacobites, qui avoient dans leur église les véritables Catholiques, leur ont fait quitter ce titre, pour prendre celui de Mafrian. * Renaudot, Relations des Indes.

CATIF. Cherchez EL CATIF.

CATILINA, (Lucius) sortoit d'une noble famille de Rome. Né avec un esprit vif & un courage élevé, mais entreprenant, ambitieux, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, il s'abandonna dès l'enfance à toutes sortes de débauches. L'indigence où elles le réduisirent, lui inspirérent le dessein d'usurper la souveraineté de sa patrie. Pour y réussir, il prit le tems que les armées de la République étoient occupées au bout du monde, & ménagea pour complices de sa fureur, de jeunes gens de la première qualité, qu'il avoit essayez auparavant par plusieurs crimes, & auxquels il fit boire, dit-on, du sang humain, pour arrhes de leur union. Les consuls Cicéron & Antoine furent informez de cette conjuration, l'an 691 de Rome, & 63 avant Jésus Christ, par une femme nommée Fulvie, qu'un des Conjurez entretenoit, & par les Ambassadeurs des Allobroges. Cicéron assembla le Sénat, & par une harangue très-éloquente accusa & convainquit Catilina: ce qui ne servit qu'à lui faire prendre le parti de se sauver. Il se retira en effet, fulminant publiquement ces menaces, qu'il éteindroit sous les ruines de la ville de Rome l'embrasement dans lequel on le précipitoit, (c'est ainsi qu'il appelloit sa condamnation.) Ce fut en Toscane qu'il marcha, pour se mettre à la tête d'une armée qu'on avoit levée pour lui. Il y apprit le supplice de Lentulus, de Cethégus & des autres Conjurez, qui avoient été arrêtez à Rome; & il fut défait lui-même, après avoir combattu avec une valeur incroyable, dans une bataille que lui livra Petreius, Lieutenant du Consul Antoine, l'an de Rome 692, & avant Jésus Christ 62. * Plutarque, Vie de Cicéron. Salluste, de la Guerre de Catilina. Cicéron, in Orat. Catilin. Florus, l. 4. c. 1. &c.

CATILLUS, Evêque de Lincoping en Suède, délivra sa patrie du joug des Danois dans le XV siècle. Christierne, Roi de Danemarck, ayant profité de la disgrace de Canut, qui avoit été chassé par une faction de ses Sujets, ce Prélat adroit & plein de zéle entra dans l'église, se revêtit des habits pontificaux, comme s'il eût voulu officier, & les ayant ensuite posez sur l'autel, fit vœu en présence de ses Chanoines de ne les point reprendre, qu'il n'eût fait en sorte de rendre la liberté à sa patrie. En même tems il prit les armes, & s'étant mis à la tête des Chanoines, qui voulurent bien le suivre, il grossit cette petite troupe de ce qu'il put promptement ramasser de bons Suédois. Alors feignant de prendre la fuite & d'avoir peur des Danois, il les attira dans des passages étroits & dans des glaces, d'où ils ne se purent débarrasser, & où ils furent tous taillez en pièces. Après cette sanglante défaite, le Roi Canut fut rétabli sur le thrône. * Jean Magnus, l. 23. c. 9.

CATINAT (Nicolas) Seigneur de S. Gratien, Maréchal de France, né le premier septembre 1637, commença de servir dans la cavalerie, & s'étant distingué au siége de Lille, le Roi le gratifia d'une Lieutenance, puis d'une Compagnie dans le Régiment des Gardes, où il rendit des services considérables en 1672, 1673 & 1674, & particuliérement à l'attaque de Mastricht, à la prise du Fort de S. Etienne, de la citadelle de Besançon, & à la bataille de Senef, où il fut blessé. Il fut fait Major Général de l'Infanterie dans l'armée de Flandre en 1676, & sur la fin de l'année il commanda les troupes qui furent mises dans Cateau Cambresis pour le blocus de la ville de Cambray. Ayant été fait Brigadier en 1677, il ne laissa pas de continuer son emploi de Major Général de l'Infanterie aux siéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer; & après la prise de S. Guillain, il en fut nommé Gouverneur. Il fit encore les fonctions de Major Général aux siéges de Gand & d'Ypres, & fut nommé, en 1678, Commandant à Dunkerque. A son retour d'un voyage qu'il fit à Pignerol, pour négocier une affaire importante qui n'eut pas d'effet, il fut gratifié du gouvernement de Longwy, & successivement de ceux de Condé & de Tournay. Il alla en 1680, prendre possession de la ville de Cazal, avec pouvoir d'y commander, suivant le traité fait avec le Duc de Mantoue; & en même tems il fut nommé Maréchal de Camp. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut le commandement des troupes que le Roi envoya au Duc de Savoye en 1685, pour chasser des vallées ceux de ses Sujets qui ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, où après avoir surmonté par sa sagesse une grande partie des obstacles qui s'y présentoient, il en fut retiré pour être

pourvu

pourvu du Gouvernement de la ville & de la province de Luxembourg. Ayant été nommé Lieutenant Général en 1688, il alla servir dans l'armée que commandoit Monseigneur le Dauphin, à Philisbourg, eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Italie contre le Duc de Savoye, gagna les batailles de Staffarde & de la Marsaille, & se rendit maître de toute la Savoye, & de plusieurs places du Piémont. Il fut fait Maréchal de France le 27 mars 1693, & le Roi lui donna l'Ordre de S. Louis au mois d'avril suivant. Il continua depuis de servir en Piémont jusqu'à la paix faite avec le Duc de Savoye en 1696, après laquelle s'étant joint à lui pour engager les Espagnols à accepter la neutralité proposée pour leurs Etats d'Italie, il assiégea Valence, se retira après que la neutralité eut été acceptée, & eut en 1697 le commandement d'une des armées du Roi en Flandre, avec laquelle il assiégea & prit Ath. La guerre s'étant renouvellée en 1701, au sujet de la succession à la Couronne d'Espagne, il eut le commandement des armées du Roi en Italie, fut blessé à l'affaire de Chiari, eut en 1702 le commandement de l'armée d'Allemagne, & ne servit point depuis. Le Roi le nomma en février 1705, pour être Chevalier de ses Ordres, mais il remercia sa Majesté de cet honneur, & mourut en sa terre de S. Gratien où il s'étoit retiré, le 25 février 1712, en sa 74 année sans avoir été marié.

Il étoit cinquiéme fils de PIERRE Catinat, Seigneur de la Fauconnière, mort Doyen des Conseillers du Parlement de Paris en 1674, & de *Françoise* Poille, Dame de S. Gratien, & eut pour fréres & sœurs, 1. RENÉ Catinat qui suit; 2. *Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Julien de Tours, mort en octobre 1679; 3. *Charles-François*, mort au siége de Lille en août 1667; 4. *Clement*, Abbé de S. Julien-de-Tours après son frére, mort le septiéme mai 1687; 5. *Guillaume*, Seigneur de Croisilles, Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 19 mars 1701; 6. *George*, né en 1643, mort en 1646; 7. *Catherine*, née en 1626, morte en 1627; 8. *Françoise*, mariée en avril 1652, à *Claude* Pucelle, fameux Avocat au Parlement, morte le 19 mars 1702; 9. *Louise*, née en 1628, morte en 1640; 10. *Edouarde* née en 1629, morte en 1637; 11. *Claude*, née en 1633, morte en 1636; 12. *Jeanne*, née en 1634, morte jeune; 13. *Charlotte*, née en 1640; 14. *Marie*, née en 1642, morte en 1645; & 15. *Antoinette* Catinat, née en 1645, Religieuse à la Ville-l'Evêque.

RENÉ Catinat, Seigneur de la Courbersaye-Saint-Mars, &c. né le 30 avril 1630, fut reçu Conseiller au Parlement le 29 mai 1655, & mourut Conseiller d'honneur le 24 janvier 1704, laissant de *Françoise* Frezon, fille de *François* Frezon, Correcteur des Comptes, & de *Catherine* Faydeau, 1. *Louis* Catinat, Abbé de S. Julien de Tours après ses oncles, né en 1663, mort en 1714; & 2. PIERRE Catinat, Seigneur de S. Mars, &c. né le dixiéme avril 1670, reçu Conseiller au Parlement le deuxiéme janvier 1697, qui a épousé le 29 juin 1700, *Marie* Fraguier, fille de *Nicolas* Fraguier Seigneur du Mée, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne* Charpentier, dont il y a des enfans. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CATIUS ou CAUTUS, certain Dieu de l'Antiquité Payenne, que l'on adoroit, parce que l'on croyoit qu'il rendoit les hommes prudens & subtils. Ce nom vient de *catus*, *fin*, ou *cautus*, *prudent*. * S. Augustin, *de la Cité de Dieu*.

CATIUS (Marcus Catius Insuber) Philosophe Epicurien, dont Ciceron fait mention dans une lettre à Cassius, & qu'Horace tourne en ridicule, par les préceptes qu'il lui fait débiter sur la cuisine dans une de ses Satyres. *Cicéron* l'appelle *Insuber*, & dit qu'il étoit mort il n'y avoit pas longtems. Il paroît qu'il étoit de ces indignes Epicuriens, qui expliquoient de la volupté du corps ce que leur Maître n'avoit entendu que de la joye de l'ame. Il avoit fait quatre Livres de *Rerum Natura & Summo Bono*. On a prétendu que c'est de lui dont parle *Horace* dans l'une de ses Satyres. *Tanegui le Févre* a réfuté cette opinion; & Mr. *Dacier* lui a répondu. *Gassendi* & *Cosar* se sont trompez en prenant sérieusement ce qu'*Horace* ne dit que pour se moquer de Catius. * Cicéron, *Epist. ad Fam. l.* 15. *Epist.* 16. Horace, *Satyre* 4. *l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

CATIVULCE, Roi d'une partie des Oburons, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, où est maintenant le païs de Liége, se trouva engagé dans la revolte d'Ambiorix, l'an 53 avant J. C. Ne pouvant à cause de sa vieillesse soutenir les fatigues de la guerre, ni consentir à une retraite qui lui paroissoit honteuse, il s'empoisonna avec de l'if, pour ne pas venir au pouvoir de César, dont il appréhendoit le ressentiment. * Jules César, *l.* 6.

CATNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATOCHI, riviére de l'Epire. *Voyez* ACHELOÜS.

CATOLICA ou LA CATOLICA, bourg d'Italie dans la Romagne, à l'est-sud-est de Rimini, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues, fut ainsi appellé, parce que de 400 Evêques qui furent convoquez au Concile de Rimini, l'an 359, par le Pape Libére, il y en eut un petit nombre qui étant Orthodoxes & vrais Catholiques, se séparérent des Ariens, pour célébrer les saints mystéres en ce lieu: ce qui lui donna ce nom. * Baronius.

CATOLICA, petite ville de Sicile dans la Vallée de Mazara, au nord-ouest de Girgenti, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CATOLICON d'Espagne, ou *Satyre Ménippée*. *Voyez* CATHOLICON.

CATON, (Marcus Porcius) surnommé *le Censeur*, naquit l'an de Rome 519, dans la ville de Tuscule. Il demeura d'abord dans le païs des Sabins, où il possédoit des terres qu'il cultivoit lui même. Il vint à Rome, à la sollicitation de Valerius Flaccus, & fut élu Tribun Militaire pour la province de Sicile vers l'an 549 ou 550 de Rome, & avant J. C. 205. On lui donna ensuite la charge de Questeur, qu'il exerça avec exactitude en Afrique, sous Scipion; mais n'ayant pu s'accorder avec lui, il le vint accuser devant le Sénat. Après avoir exercé la dignité de Préteur, dans laquelle il rendit une rigoureuse justice, il subjugua la Sardaigne l'an 556 de Rome, & gouverna cette province avec une modération admirable. En 559, il fut élu Consul avec le même L. Valerius Flaccus, qui lui avoit conseillé de venir à Rome, & fit tous les efforts pour maintenir la Loi Oppia, qui reprimoit le luxe des Dames Romaines dans leurs ajustemens. L'année suivante il dompta quelques peuples d'Espagne. Depuis il fut Tribun dans la guerre de Syrie, gagna le sommet des montagnes au détroit des Thermopyles, & donna de grandes marques de courage, en combattant contre Antiochus *le Grand*. A son retour il fut fait Censeur, charge qui étoit une des plus importantes de la République. Il l'exerça avec une intégrité, qu'on n'avoit point encore vûe dans aucun de ses prédécesseurs; il accusa les méchans; il s'opposa au luxe; il fit condamner les Criminels, sans que ses ennemis, qui l'avoient déféré plusieurs fois en justice, (*Pline dit* 44. *Plutarque* & d'autres font monter ce nombre jusqu'à 400.) eussent jamais obscurci son innocence par leurs calomnies. Le peuple Romain fut si content de la maniére dont il s'étoit conduit dans la Magistrature, qu'il lui fit élever une statue dans le temple de la Déesse de la Santé. Au reste, il étoit déja âgé lorsqu'il étudia la Langue Greque. Il se repentoit ordinairement de trois choses, d'avoir passé un jour sans rien apprendre, d'avoir dit son secret à sa femme, & d'être allé par eau, lorsqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de 80 ans, il épousa en secondes noces une jeune femme nommée *Salonia*, fille d'un de ses domestiques, de laquelle il eut un fils. Il prononça quelques Harangues, étant encore fort jeune; & dans sa vieillesse il écrivit sept livres d'Histoire, selon Cornélius Nepos, dans le fragment qui nous reste de sa Vie. Dans le premier étoient décrites les actions des Rois de Rome; le second & le troisiéme apprenoient d'où chaque ville d'Italie a pris son origine, & c'est pour cela qu'il a appellé tous ses livres du nom d'*Origines*; le quatriéme traitoit de la premiére guerre Punique; & le cinquiéme de la seconde; ses autres livres comprenoient tout ce qui s'étoit passé jusques à la premiére guerre de Galba, en Lusitanie. Annius de Viterbe, fameux Imposteur dans la République des Lettres, a donné au public des *Origines* sous le nom de Caton; mais les Savans ont toujours regardé ces piéces, comme des suppositions ridicules. Caton a fait aussi quelques autres Ouvrages, dont on trouve les titres dans les Auteurs citez à la fin de cet article. Ciceron lui donne le nom d'excellent Orateur, de bon Sénateur, & de grand Général d'armée. Il fit résoudre la troisiéme guerre Punique, conseilla toujours la destruction de Carthage, & se sacrifia dans toutes les occasions, pour le bien de la République. On ne sait pas en quelle année il mourut; l'opinion la plus suivie met sa mort en l'an 606 de la fondation de Rome, qui étoit la 85 de son âge, & la 148 avant la naissance de J. C. Tite-Live & Plutarque le font vivre jusqu'à 90 ans. Nous avons des Distiques Moraux qui portent le nom d'un Caton; mais on n'a jamais cru qu'ils fussent de ce célebre Censeur, ni d'aucun Romain de ce nom ou de cette race. On n'a point eu plus de raison de les donner à un Dionysius Caton, que les Critiques ne connoissent que fort imparfaitement. Les plus judicieux tiennent que c'est l'Ouvrage d'un Chrétien, & ils devinent que l'Auteur ou les Copistes auroient pu lui donner le titre de Caton à l'imitation des Anciens, qui donnoient le nom de quelque personne considérable, qui s'étoit particuliérement distinguée, au sujet que l'on traitoit dans l'Ouvrage qu'on vouloit publier, comme Platon a fait dans ses Dialogues, Cicéron, Lucien, & plusieurs autres. Quant à l'Ouvrage, la Morale y est assez proportionnée à la capacité des enfans, pour qui il semble que ces vers ayent été faits. L'Auteur n'étoit pourtant point Poëte, mais il étoit homme de bon sens. Ces vers sont compris en quatre livres ou parties, & quoiqu'ils soient tous hexamétres, on les trouve d'ordinaire distinguez par Distiques. Leur Auteur paroît être du VII ou du VIII siécle. * *De Autore hujus operis vide Joann. Sarisberiens. de Nugis Curial. l.* 7. *c.* 9. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2. *p.* 61. *n.* 1136. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. Plutarque, *en sa Vie*. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *excmp.* 1. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat. c.* 5. Cicéron. Cornelius Nepos. Pline. Florus. Tite-Live, &c.

CATON, le Préteur, dit d'*Utique*, parce qu'il y mourut, étoit arriére-petit-fils du Censeur, dont nous venons de parler. Son pére l'ayant laissé fort jeune, il fut nourri avec son frére Cepion, & sa sœur Porcie, dans la maison de Livius Drusus leur oncle naturel. Il donna, dans l'âge le plus tendre, tant de preuves de son amour, pour la République, que n'ayant que 14 ans il demanda une épée pour tuer Sylla, qui exerçoit la tyrannie contre sa patrie. Il aima aussi beaucoup la Philosophie, & s'attacha sur tout à la Secte des Stoïciens, dans laquelle il puisa cette grandeur d'ame, dont il donna des marques en tant d'occasions. Dans la guerre des Esclaves revoltez, sous Spartacus, l'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. il fit sa premiére campagne en Italie, & commanda peu de tems après, mille hommes de pié, dans la Macédoine. Il voyagea depuis en Asie, avec si peu de suite qu'on se mocqua de lui; mais il s'en mit peu en peine, & ne considéra pas davantage les honneurs, que lui firent rendre Pompée & Dejotarus. A son retour, il fut élevé à la dignité de Questeur, qu'il exerça avec grand soin, reformant les Officiers, & faisant taxer & punir les Assassins gagez aux dépens du public, du tems de Sylla. Il demanda le Tribunat pour empêcher un méchant homme de l'avoir; & lorsque la conjuration de Catilina fut découverte en 691, il se joignit à Cicéron pour faire punir les complices, & s'opposa à César dans le Sénat. Ayant su qu'Hortensius étoit amoureux de sa femme Martia, il la lui céda, & la reprit lorsqu'Hortensius fut mort: ce qui donna sujet au même César de lui reprocher, qu'il l'avoit donnée pauvre, avec dessein de la reprendre, lorsqu'elle seroit riche. Lorsqu'il eut été fait Questeur, en 695, ses ennemis qui ne vouloient pas l'avoir auprès d'eux, l'éloignérent sous prétexte d'honneur, en lui faisant donner ordre d'aller en Cypre pour se saisir de cette isle, que l'on avoit injustement confisquée sur Ptolomée son Roi. Cette affaire étoit très-délicate, mais il la conduisit avec

tant

tant de prudence, qu'on n'eut rien à lui reprocher; & ses amis firent les seuls à se plaindre de la sévérité dont il usa à leur égard, en leur refusant des richesses, qu'il ne conservoit que pour le trésor public. Au reste, il n'oublia rien pour s'opposer aux brigues de César & de Pompée pendant leur union, & pour les accorder durant les guerres civiles; mais enfin, il suivit le parti de Pompée, qu'il considéroit comme le Défenseur de la République. Après la bataille de Pharsale & la mort de Pompée l'an 705 de Rome, il passa en Afrique, se joignit à Juba & à Scipion, & laissa la conduite de l'armée au dernier. Il se retira dans Utique, & ayant su que César le poursuivoit, il conseilla à ses amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clémence du Vainqueur. Pour lui il tenant au lit, se fit apporter le livre de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois; & puis se donna un coup de poignard. Ce coup n'étant pas mortel, on lui mit un appareil, qu'il défit lui-même, & mourut âgé de quarante-huit ans, la 708 de Rome, environ 46 ans avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *en sa Vie*.

CATON *le Censeur*, eut un fils de ce nom, lequel combattant dans la Macédoine, sous Paul Emile, en l'an 586 de Rome, & 168 avant Jesus-Christ, donna de si grandes marques de bravoure, que ce Général lui fit épouser sa fille nommée *Tertia*. Il en eut deux fils, M. PORCIUS CATO, Consul en l'an 636, & 118 ans avant J. C. & CAIUS PORCIUS CATO, aussi Consul en 640. Il mourut étant Préteur, avant son pere qui comme nous l'avons dit dans l'article qui le regarde, épousa à l'âge de 80 ans, Salonia fille d'un de ses Domestiques. De ce mariage naquit CATON *Salonius*, qui mourut Préteur, & qui laissa deux fils, LUCIUS CATON qui fut Consul en 665, & MARCUS pere de CATON *d'Utique*. Ce dernier fut pere de CATON qui mourut dans la bataille de Philippes combattant contre Auguste & Antoine, l'an 712 de Rome, & avant Jesus-Christ 42. * Plutarque, *Vie des deux Catons*.

CATON, (M. Valerius) d'une autre famille que les premiers, vivoit vers l'an 700 de Rome, & 54 avant Jesus-Christ. Il étoit Poëte, & composa quelques Poëmes, entre autres un qui avoit pour titre *Lydie*, & un autre celui de *Diane*, si l'on s'en rapporte au jugement des deux Scaligers. Il est aussi Auteur des *Dires* ou *Imprécations*, que nous avons dans les Catalectes de Virgile, & qui ont été imprimées sous son nom à Leyde l'an 1652, avec les Notes du Sieur Christophle Arnold. Ce Caton est appellé *la Sirene des Latins* dans Suétone. * Suétone, *de illust. Grammat.* Vossius, *l. 1. de Poët. Lat. &c.* Baillet, *Jugemens sur les Poëtes Latins, tome 3. partie 2. p. 97. n. 1144.* de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

* CATON, Historien Grec de Sinope ville de Pont, avoit écrit un livre de la tyrannie de Hieronymus, cité par Athenée, *l. 6.* & par Etienne de Byzance au mot *Diospolis*.

CATONA, en Latin, *Catona Columella*, *Columna Reghina*, village bâti sur un Cap du même nom. Il est dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviere de Cénis dans le détroit de Messine, vis à vis de la ville de ce nom. Ce lieu n'est connu que parce que les Voyageurs y viennent ordinairement prendre des bateaux, pour passer à Messine, dont il n'est éloigné que de trois lieues. On le prend pour la *Columella*, ou *Columna Regia* & *Rheginia*, qui étoit anciennement un bourg des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CATS. *Voyez* CATZ.

CATTARICKBRIDGE, CATTARICKE ou CATTARIK. *Voyez* CATARRICKE.

CATTARO, ville. *Cherchez* CATARO.

CATTEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU CAMBRESIS.

CATTEGAT. *Voyez* SCAGEN.

CATTERICK. *Voyez* CATARRICK.

† CATTES, anciens peuples d'Allemagne, dans le païs de Hesse & de Thuringe d'aujourd'hui, où est Cassel, *Castellum Cattorum*. Drusus leur fit la guerre sous le regne d'Auguste, & ils furent battus par Sulpice Galba sous celui de Claude; par L. Pomponius sous le même; & enfin ils donnerent, du tems de Néron, un grand combat contre les Hermundures pour des salines, parce que chacun d'eux vouloit tirer dans son païs une petite riviere, dont se formoit le sel. Les Cattes furent défaits, & leur malheur fut d'autant plus grand, que les victorieux avoient voué leurs dépouilles à Mars & à Mercure; ce qui étoit une espéce de consécration, par laquelle on détruisoit tout, hommes, chevaux, & bestiaux. Les Cattes passerent depuis dans l'Isle des Bataves, qui est la Hollande d'aujourd'hui, où il y a encore deux villages du nom de *Catwick*. * Tacite, *l. 13. Annal.* *Voyez* CATWICK.

CATTHO (Angelo) Archevêque de Vienne au XV siécle, étoit de Tarente. Comme il s'étoit attaché au parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, les Ducs Jean & Nicolas de Calabre qui prétendoient l'un & l'autre au mariage de la fille unique du Duc Charles de Bourgogne, le tinrent près de la personne de ce Duc pour conduire de leur part ce mariage. Cette négociation n'eut aucun succès, ils vécurent peu, & décéderent bientôt l'un après l'autre. Après leur mort le Duc de Bourgogne connoissant le mérite d'Angelo Cattho, le retint à son service, & lui donna pension. Cattho prit congé de lui après la bataille de Morat, & se retira à la Cour de Louis XI, où il fut très-bien reçu; & on lui donna la charge d'Aumônier du Roi, puis l'Archevêché de Vienne. Quelques-uns disent qu'il servit de Médecin & d'Astrologue à Louis XI. Il se forma une étroite liaison d'amitié entre lui & Philippes de Comines, pendant qu'ils étoient à la Cour du Duc de Bourgogne, & elle ne fut pas moindre, pendant qu'ils furent au service de Louis XI. Ce fut à la sollicitation d'Angelo Cattho, que Philippe de Comines fit des Mémoires que nous avons de sa façon. Il le déclare dès les premieres lignes, & lui adresse la parole en plusieurs endroits de son Ouvrage. On raconte de grandes particularitez, touchant le don prophétique de Cattho, qui mourut à Vienne, & qui fut enterré dans sa métropole. Il avoit ces mots pour devise, *Ingenium superat vires*. On dit dans la Vie d'Angelo Cattho que ce Prélat célébrant le propre jour que le Duc de Bourgogne fut tué à la bataille de Nancy, dit à Louis XI, en lui donnant la paix à baiser, *Sire vous avez la paix, si vous la voulez; car votre ennemi le Duc de Bourgogne est mort*. Le Continuateur Espagnol doute de ce fait, parce qu'il est rapporté par Sleidan qu'il regarde comme un Hérétique, & non par Comines, qui ayant raconté les autres prédictions de son ami, n'auroit pas oublié celle-ci.

Dans les éditions précedentes de ce Dictionnaire, on a fait plusieurs fautes au sujet d'Angelo Cattho; mais on ne s'arrête qu'à une seule. On le dit Grand Aumônier de France; mais ce titre n'a commencé qu'en la personne du Cardinal de Meudon, sous le regne de François I. On s'étoit servi avant cela du titre de Grand Aumônier du Roi, & ce titre même étoit inconnu sous Louis XI. Il ne commença d'avoir lieu qu'en la personne de Geofroy de Pompadour, Evêque de Perigueux, sous Charles VIII. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Chorier, *Hist. du Dauphiné*. Mezeray, *au regne de Louis XI*. Philippes de Comines, *dans sa preface*. Claude Robert, *in Gallia Christiana, p. 182. in Catalogo Praesul. Viennens. num. 90.* Denys Godefroy, *dans les preuves & illustrations de Philippes de Comines, p. m. 10. Sommaire de la Vie d'Angelo Cattho, p. 4.* Pierre Mathieu, *Histoire de Louis XI, liv. 10. au sommaire, p. m. 322. ad ann. 1480.* Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2*.

CATTO (Angelo.) *Voyez* CATTHO.

CATTOLICA, bourg. *Voyez* CATOLICA.

CATTON (Gautier) mourut en 1543. Il condamnoit l'Astrologie Judiciaire comme une invention diabolique & fille de Dieu. Il auroit peut-être mieux fait de la mépriser, & de la tourner en ridicule, puisque cette prétendue Science prête le flanc de tous côtez, & que, comme l'a dit M. Bayle, jamais personne n'a entrepris de l'attaquer, qui n'ait remporté des moissons de triomphe sur elle. Catton écrivit sur le livre des Sentences & contre les Astrologues. * Wadingue, *in Script. O. M. p. 149.*

CATUALDE, Seigneur Allemand, du tems de Tibére, que ce Prince artificieux trouva moyen d'animer contre Marobode, Roi des Suéves. Catualde, soutenu des Romains, chassa son ennemi de ses Etats & le réduisit à aller chercher sa vie à Ravenne: mais il ne jouit pas longtems de sa vengeance; car il fut chassé lui même par les Hermondures, & contraint de chercher un azyle à Fréjuls, en Provence. Les Allemans, qui avoient accompagné ces deux Princes, furent transportez au delà du Danube, où on leur assigna des terres sous la puissance d'un Quade, nommé Vannius, qu'on leur donna pour Roi. * Tacite, *l. 2. Annal.*

CATULA, (*Aelia*) vieille femme âgée de 80 ans, se distingua par la danse & par les postures mal honnêtes, dans les Jeux appellez *Ludi juveniles*, que l'Empereur Néron avoit établis pour divertir la jeunesse, & pour solemniser le jour auquel il s'étoit fait raser pour la premiere fois. * Xiphilin, *Abr. de Dion*.

CATULAIRE, *Catularia*, nom d'une des portes de Rome, ainsi appellée des chiennes rousses qu'on immoloit pour appaiser les ardeurs de la Canicule. * *Antiq. Grec. & Rom.*

CATULE, *Catulus*, surnom de la famille des Luctatiens, du mot *Catus*, fin & avisé, selon Varron.

CATULE, ou CATULUS, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Il fit mourir, après la ruine de Jérusalem, une infinité de Juifs, qui s'étoient assemblez dans un desert sous la conduite d'un Tisseran, nommé Jonathas, le plus méchant homme du monde, qui pour les abuser, leur promettoit de leur faire voir des signes & des prodiges extraordinaires. Catule se saisit de ce Séducteur, qui pour sauver sa vie, accusa quantité d'honnêtes gens, quoique faussement, de l'avoir porté à cette révolte. Parmi les accusez furent Alexandre & Berénice sa femme, que Catule tourmenta en diverses maniéres, & qu'ensuite il condamna à la mort, seulement pour avoir leurs biens. Il enveloppa encore trois mille Habitans de la ville d'Alexandrie dans son accusation, aussi bien que l'Historien Flave Joséphe qui étoit alors à Rome, & qui, si Vespasien & Tite n'eussent eu une parfaite connoissance de son innocence & de son mérite, auroit été perdu. Jonathas fut convaincu de mensonge, & Joséphe déclaré innocent. Cet Imposteur ne vécut que peu après, car Vespasien le condamna à être brûlé vif. Pour Catule à qui il sauva la vie, il porta la peine de sa cruauté & de son avarice dès ce monde; car il tomba dans une maladie si extraordinaire, que les Medecins n'y connoissoient rien. Il étoit travaillé de douleurs insupportables par tout le corps, & celles qu'il sentoit dans le fonds de son ame, étoient encore plus grandes; car nuit & jour il avoit devant les yeux des spectres de ceux qu'il avoit fait mourir, qui lui ôtoient toute sorte de repos, & lui imprimoient des frayeurs épouvantables. Il se jettoit hors du lit, comme s'il auroit fait de dessus une roue, ou du milieu d'un brasier ardent. Ses maux, presque inconcevables, allerent toujours en augmentant, & ses entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le consumoit, il finit sa vie criminelle au milieu de ces horribles tourmens. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. c. 28.*

CATULLE, (Caius, ou Quintus Valerius) naquit à Vérone, sous le septiéme consulat de Caius Marius, & sous le second de Lucius Cornelius Cinna, 86 ans avant la naissance de J. C. & l'an 668 de la fondation de Rome. On dit qu'il vint la premiere fois à Rome à la suite de Manlius. Il y fut ami de Cicéron, de Plancus, de Cinna, & des plus grands hommes de son tems. Jules-César le considéra aussi, quoique ce Poëte l'eût traité peu favorablement dans ses Ecrits; & l'on dit même qu'ayant vu des vers qu'il avoit faits contre lui, il se contenta d'une legere satisfaction, & le pria le même jour à souper. Il aima Ipsitille qui étoit de son pais, & Clodia qu'il appelle Lesbie, toutes deux célébres dans ses Ecrits, & sur tout la derniere. Nous avons encore de lui cent dix-sept Epigrammes ou autres petites piéces de Poësie; les autres sont perdues, & on lui attribue faussement le Poëme pour la veille d'une Fête de Vénus. Il mourut, selon saint Jérôme, âgé de 30 ans, l'an 697 de Rome, le 57 avant J. C. l'année que Cicéron revint de

de son exil. Joseph Scaliger croit qu'il a vécu plus longtems, & il est suivi en cela par la plupart des Savans; quoiqu'ils ne soient pas d'accord touchant l'année de sa mort. Encore que le plus grand talent de ce Poëte consistât à bien faire des Epigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins réussi dans deux autres genres de Poësies, savoir dans les vers Lyriques & dans les Elégiaques. Il n'y a presque point de Poëtes parmi les Romains, à qui il n'ait disputé le rang de préséance, il a eu ses partisans dans presque tous les siécles, & sur tout dans ces derniers tems, où l'on a vû des gens qui n'ont point fait difficulté de le préférer à tous ceux de l'antiquité, sans en excepter Virgile & Horace. Tels ont été Paul Jove & Barthius. On ne peut nier que Catulle n'ait été un fort bel esprit, & qu'il n'ait fort bien su faire servir à ses propres passions, l'humeur la plus facile & la plus enjouée qu'on eût peut-être encore vue parmi les Romains. Cette qualité le rendit fort agréable à quelques personnes considérables dans la République, & particuliérement à Ciceron, qui ne haïssoit pas le caractére des esprits libres. Il a été le premier qui ait su la maniere de tourner en un beau Latin tout ce que les Poëtes Grecs ont eu de beau & de délicat, & tout ce qui paroissoit inimitable. Son style est du bon siécle, mais il y a dans ce Poëte beaucoup d'infamies & de saletez. Après tout, les sentimens des Critiques sont fort partagez sur le mérite de Catulle, & sur la comparaison qu'ils en ont fait avec Martial. Parmi les éditions de Catulle, celle de Scaliger & de Vossius le fils, sont les meilleures. * Baillet, *Jugem. des Sav. sur les Poet. Lat. tome 5. partie 2. p. 81. n.* 1141. edit. d'Amsterdam, 1725. Juvenal, *Sat.* 11. Aulu-Gelle, *l.* 7. *Noct. Attic. c.* 2. Paul Jove, *in Elogiis Casauerea & Naugerii.* Gaspard Barthius, *col.* 2336. Jules César Scaliger, *Poetices, l.* 5. *p.* 753. *p.* 865. Joseph Scaliger le fils, *in primis Scaligeranis, p.* 47. Vossius, *l.* 3. *Institut. Poeticar. p.* 56. 107. 105. Philippe Briet, *l.* 2. *de Poetis Latin. p.* 14. 15. *ante acutè dicta, &c.* Rapin, *Compar. d'Homére & de Virgile, ch.* 10. *p.* 42. *édit. in quarto. Epigrammatum Delectus* de Messieurs de Port-royal, de l'édit. de Savreux de l'an 1659, *in præf. Operis.* Les mêmes, *in Dissertatione de vera pulchritudine, & Epigram. l.* 1. *p.* 315. & 344: & *l.* 7. *p.* 355. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres de juin* 1684, *p.* 364. Le même Auteur parlant de *l'édition de Catulle par* Vossius, *p.* 363, *&c.* P. Richelet, *Dictionnaire François, au mot* Epigramme. Saint Jérôme, *en sa Chron.* Quintilien, Diomede, Suétone, &c. rapportez par Lilius Giraldus, *en* 10. *Dial. des Poëtes Latins.* Vossius, *de Poetis Latinis.*

* CATULLINUS (Aconius) Proconsul d'Afrique sous Constantin le Grand en l'an 314. Il en est souvent parlé dans le Code Théodosien. * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

* CATULLIUS (André) de Hainaut, a enseigné la Rhétorique dans un des Colléges de Louvain, & fut ensuite Chanoine de Tournay, & Official de l'Evêché. On a de lui, *Prometheus, sive de Origine Scientiarum Drama; Urbis & Academiæ Lovaniensis Encomium; Simplex Gladius, de septem Deiparæ doloribus Elegia; Septuplex Triumphus, sive Gaudia Virginis Deiparæ; Lacryma, sive Amores casti.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 47.

CATULUS. *Cherchez* LUCTATIUS CATULUS.

CATUMSYRITUS, (Jean-Baptiste) Grec, du nombre de ceux qui vinrent au Collége de Rome, fit grand bruit en ce païs-là, aussi-tôt que le livre d'Arcudius, où il tâcha de concilier l'Eglise Gréque avec la Latine, fut publié. Il présenta une requête à l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Rome, pour parler à sa Sainteté de l'Ouvrage d'Arcudius, comme d'un livre rempli d'hérésies, & qui favorisoit le Luthéranisme & le Calvinisme. Il alla même plus avant; car il fit imprimer à Venise un livre en 1632, sous le titre de *Vera utriusque Ecclesiæ Concordia*, pour opposer à celui d'Arcudius. Il y attaque Bellarmin, & quelques autres Jésuites dont il parle, comme de gens qui n'avoient aucune connoissance de cette matiére. Il y fait aussi souvent mention de *l'Euchologe* qui avoit été pris du monastére appellé *Crypta Ferrata*; & il prétend que cet *Euchologe* manuscrit, qu'on estimoit en Italie, & qui étoit suivi par Arcudius & par les Jésuites, n'étoit point exact. Il le reprend en plusieurs endroits, comme si l'on n'y eût point trouvé quelques uns des Sacremens; & il accuse en même tems Arcudius & les Grecs du Collége de Rome de favoriser les nouvelles hérésies, en suivant cet *Euchologe*. Cependant on peut dire de Catumsyritus, qu'il fait paroître plus d'emportement, que de solidité dans son Ouvrage. Comme il avoit étudié la Théologie Scholastique, & qu'il prend même la qualité de Docteur en Théologie, il y a traité la plupart des matiéres, avec une méthode trop scholastique, & avec trop de subtilité. Cet Ouvrage est rempli d'égaremens, & d'absurditez: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été approuvé par les Inquisiteurs de l'Etat de Venise, & par un grand nombre de Théologiens qui en ont fait l'éloge. Il y a même quelque chose de dur contre la Cour de Rome, & qui paroît fort affecté. Au reste, ce livre n'a point eu de cours en France, où il ne se trouve point. * *Mémoires des Savans.*

CATURIGES: c'étoit anciennement un peuple de la Gaule Narbonnoise. Il étoit placé entre les Allobroges, les Ebrundiens, les Miméniens, & les Vocontiens. Leurs villes principales étoient *Vapincum* & *Caturiga*. Leur païs porte maintenant le nom de Gapençois, la premiére de leurs villes celui de *Gap*, & la derniére, celui de *Chorges*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CATUS (Q. Ælius Tubero, surnommé *Catus*) Consul Romain, fut moins célébre par ses victoires, que par sa modestie, & par sa frugalité. Il mangeoit dans de la vaisselle de terre, n'ayant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus son beaupére, lui avoit fait présent, après qu'il eut vaincu le Roi Persée; mais il ne voulut jamais prendre les vases d'argent que lui offrirent les Députez des Etoliens, lorsqu'ils le virent manger dans de la terre. * Pline, *l.* 33. *c.* 12. Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 3. *exemple* 7. Plutarque, *in Paulo Æmilio.*

CATUS (Louis) de Ferrare, l'un des Antagonistes d'Alciat, vers l'an 1550, obligea Aimon Cravetta, qui étoit venu enseigner à Ferrare, d'aller ailleurs. * Pancirolle, *de Clar. Legum Interpret.* *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, 1692.

CATWICK, en Latin *Cattorum Vicus*. Il y a dans la Hollande deux villages qui portent ce nom, & qui ne sont separez que par quelques monceaux de sable, qu'on appelle dunes. L'un est sur le bord de la Mer, qui emporte souvent des maisons de ce village, & l'autre un peu plus avant dans la terre, à l'endroit où le Rhin se perd dans les sables. Ils sont environ à une lieue de Leide, & pour les distinguer, on les appelle *Catwick op zee*, c'est à dire, *Catwick sur la mer*; & *Catwick op den Rhyn*, c'est à dire, *Catwick sur le Rhin*. On prétend qu'ils ont pris leur nom des anciens Cattes, & on y a trouvé quelques Antiquitez. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CATZ ou KATZ, est le nom d'une ancienne Seigneurie de Zélande & en même tems d'une petite ville qui fut abymée par les eaux dans l'inondation qui arriva en 1532 le 5 d'octobre, le jour de St. Emmaus, & selon d'autres, le premier ou le second de novembre. Catz est présentement un beau village, renfermé dans ses digues, & avec un bon port qu'on appelle *Catzhooft.*

* CATZ, est le nom d'une des plus anciennes & des plus considérables familles de Hollande & de Zélande. Le premier de cette famille qui soit connu fut GYSELBRECT *de Welle* Baron de Catz. Il florissoit du tems de Florent II, dit *le Gros*, & mourut en 1123.

CATZ (Jaques) grand Jurisconsulte, Politique & Poëte, naquit à *Brouwershaven* en Zélande dans l'isle de Schouwen le dixiéme novembre 1577. Son pére y étoit Conseiller. On le destina d'abord aux études. Après avoir fait son Cours de Philosophie, il alla étudier le Droit à Leiden; de là il passa en France & s'arrêta pendant quelque tems, à l'Académie d'Orléans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il vit ensuite Paris & auroit souhaité de faire le voyage d'Italie; mais sa famille s'y opposant, il fut obligé de s'en retourner dans sa patrie. Arrivé à la Haye, il s'appliqua entiérement à la Jurisprudence, écouta avec soin les Plaidoyers publics des plus habiles Avocats, & pour se perfectionner il se mit sous la direction de *Corneille Vander Pol*, Procureur & très-habile Practicien. Quelque tems après, Catz plaida à *Zierikzée* & à *Brouwershaven*. Etant depuis tombé dans une fiévre étique, les Médecins lui conseillérent de changer d'air. Il passa donc en Angleterre, visita les deux Universitez de Cambridge & d'Oxford, & vit à Londres le fameux Docteur *Butler*, qu'il consulta sur sa fiévre opiniâtre; mais ce Médecin ne fut pas plus heureux dans ses Ordonnances que les autres. Catz retourna en Hollande avec sa fiévre, dont il fut guéri quelque tems après par un vieux Alchymiste. Delivré de son indisposition, il reprit le métier d'Avocat & se fixa à Middelbourg, où il s'aquit une haute réputation par ses Plaidoyers. Il s'y maria, & eut de son épouse trois fils morts jeunes & deux filles. Il avoit accoutumé d'employer ses heures de loisir à la Poësie, à laquelle il se délassoit dans sa maison de campagne située dans le village de Grypskerke près de Middelbourg. Dans ce tems-là il donna au public *ses Emblêmes*; *Galatée* ou *Elégie pastorale*; *Le Combat de soi-même*; *Théatre de la dignité de l'Homme* ou *Vasthi*; *Le Mariage, ou toute la conduite de l'Etat du mariage*, &c. Cette vie tranquille avoit à peine duré 12 ans, qu'en 1621, elle fut troublée, tout d'un coup, par l'expiration de la tréve, parce que pour couper le passage à l'ennemi on avoit inondé toute la campagne de Zélande: ce qui détruisit l'agréable retraite que Catz s'étoit formée & qu'il avoit cultivée avec beaucoup de dépenses. Ce malheur ne fut pas le seul qui lui arriva; les Etats déclarérent encore sa terre confisquée, parce qu'il l'avoit achetée du parti ennemi. Il alla donc lui-même à la Haye pour soutenir sa cause & pour la défendre. Pendant son séjour à la Haye il fut fait Professeur en Droit Civil à Leyden, mais avant qu'il eût eu le tems de réfléchir s'il accepteroit ou non cet emploi, la ville de Middelbourg lui offrit celui de Pensionnaire, qu'il accepta après y avoir mûrement pensé. Peu de tems après, la ville de Dordrecht le choisit aussi pour son Pensionnaire: & Catz reçut ce nouvel emploi. La guerre entre la France & l'Angleterre ayant, de tems en tems, causé des pertes aux vaisseaux marchands des Hollandois, Catz & Albert Joachimi furent envoyez en Angleterre en 1627, & ils négociérent d'une maniére qui satisfit les Etats. Catz s'aquit tellement l'estime de Charles I. Roi d'Angleterre, qu'il l'honora de l'Ordre de S. George. De retour en Hollande il eut le chagrin de perdre son épouse après avoir vécu avec elle pendant 25 ans. Il ne se remaria point. En 1634, il fut nommé Pensionnaire de Hollande & de West-Frise; & en 1648, après la conclusion de la paix de Munster, il fut élu Garde du Sceau des Etats & du Comté de Hollande & de West-Frise, & en même tems Stadhouder des Fiefs. Quelque tems après, Catz étant assez avancé en âge & las du tumulte des affaires, résolut de jouir de la tranquillité; c'est pourquoi il résigna tous ses grands emplois & en obtint la démission des Etats. Mais lorsque, pendant la Régence de Cromwell, les circonstances où se trouvoient l'Angleterre & la Hollande parurent délicates, les Etats priérent Catz de vouloir aller en ambassade en Angleterre avec Messieurs *Schaap* & *Vander Perre*; ce qu'il fit poussé par l'amour de la patrie, quoiqu'âgé de plus de 74 ans. Il ne fit pas ce trajet sans danger, puisque deux matelots moururent de la peste sur le vaisseau des Ambassadeurs. A peine furent-ils arrivez à Londres qu'on entama les négociations, mais avec peu de succès, parce que pendant ce tems-là les Amiraux *Blake* & *Tromp* en étoient venus aux mains. Les Ambassadeurs de Hollande, voyant que les affaires ne se termineroient pas si tôt, se retirérent dans une maison de campagne à *Chelsey* dans le voisinage de Londres. Peu de tems après ils s'y virent investis par des gens armez, & comme ils témoignoient qu'une telle démarche les surprenoit, on les tranquillisa en leur disant que cela se faisoit pour leur sureté, & pour les garantir des insultes de la canaille. Ils reçurent ensuite ordre de revenir en Hollande, avant que toute la flotte des Etats fût en mer; ce qui fut exécuté. Catz ayant rendu compte de son ambassade se retira dans la campagne de *Sorgvliet*, & y passa le reste de sa vie à com-

composer divers Poëmes Flamands, qui ont été imprimez. Il mourut à *Sorgvliet* le douzième septembre 1660, âgé de 82 ans, neuf mois & 23 jours, ayant été fort tourmenté de la gravelle quelque tems avant sa mort. Ses Oeuvres ont souvent été réimprimées *in octavo*, *in quarto* & *in folio*. La derniere édition qui a paru en Hollande [illegible], est en deux volumes *in folio*. Depuis quelque tems, elles ont été traduites en vers Allemands, & publiées en grand [illegible] mais il y a lieu de douter que cette Traduction ait eu un heureux succès. La maison de *Sorgvliet* dont nous avons fait mention, est dans le voisinage de la Haye sur le chemin de *Schevelingue*. Catz en fut le fondateur & trouva moyen de former des jardins, des cascades, des orangeries & des bosquets au milieu des sables stériles des Dunes. Guillaume III, Roi d'Angleterre, acheta & posséda cette maison de plaisance depuis la mort de Catz. Dans la suite il en fit présent au Comte de Portland. * *Dictionnaire Flamand.*

* CATZ (Baudouin) Archevêque de Philippes, & Vicaire Apostolique dans les Provinces-Unies des Pais-Bas, naquit à Gorcum vers le commencement du XVII siécle, d'une famille qui a donné plusieurs Pasteurs de mérite à l'Eglise Catholique de ces Provinces. Il étoit neveu de Josse Catz né à Schoonhoven en 1581, qui étant Pasteur d'une maison de filles dévotes à Harlem, fut fait Chanoine en 1615, & Doyen du Chapitre en 1628. Ce fut de son tems, en 1636, que les Chanoines de Gand & ceux de Harlem, qui ont S. Bavon pour leur commun Patron, renouvellérent une ancienne Fraternité, qui avoit été entre ces deux Chapitres. Il mourut le douzième janvier 1641. Quant à Baudouin Catz, après avoir pris à Louvain le degré de Licentié en Théologie, il fut Pasteur à Spaerwouw près de Harlem, ensuite Président du College de Pulcherie à Louvain, d'où il revint pour succeder à son oncle dans le Pastorat des filles dévotes. Il fut Chanoine & ensuite Doyen du Chapitre de Harlem, très zélé pour en défendre les Droits & la Jurisdiction. Lorsqu'il fut question de donner un Coadjuteur à Philippe Rovénius, Archevêque de Philippes, & Vicaire Apostolique, Baudouin Catz fut un de ceux que le Clergé choisit & proposa. Mais cette charge fut donnée alors à Jacques de la Torre qui fut sacré à Monster, sous le titre d'Archevêque d'Ephèse, le 19 mai 1647. Baudouin Catz l'avoit accompagné pour se trouver à son Sacre; &, comme on manquoit pour la cérémonie d'un troisiéme Evêque Assistant, Fabio Chigi, alors Nonce du Pape à Cologne, & qui se trouvoit là présent, lui ordonna d'y suppléer, comme étant constitué en dignité, & Doyen d'un Chapitre cathédral, & d'assister à la cérémonie du Sacre, pour y faire des fonctions qu'auroit dû faire un troisiéme Evêque. Ce fut en cette occasion là que Chigi, qui avoit conçu de l'estime & de l'affection pour Baudouin Catz, lui mit en riant la mitre sur la tête, lui disant qu'il en étoit digne, & qu'il la porteroit un jour. En effet, après la mort de Jacques de la Torre, & de Zacharie de Metz, qui lui avoit été donné pour Coadjuteur sous le titre d'Evêque de Tralles, & qui moururent tous deux en 1661, de Metz le 13 de juillet, & la Torre le 16 de septembre, la place de Vicaire Apostolique étant vacante, Fabio Chigi alors Pape sous le nom d'Alexandre VII, se souvint de ce qu'il avoit prédit à Baudouin Catz qui avoit été proposé autrefois par le Clergé, & lui donna le titre d'Archevêque de Philippes, avec la charge de Vicaire Apostolique. Mais comme il n'étoit plus guéres en état d'en faire les fonctions, & que le Clergé qui avoit choisi alors Jean Neercassel, le demandoit avec instance, le Pape le nomma Coadjuteur, & lui donna le titre d'Evêque de Castorie. Ils furent sacrez ensemble à Cologne dans l'église de S. Pantaléon, le neuviéme septembre 1662. Baudouin Catz vieux & infirme succombant au travail, se retira bientôt aux Peres de l'Oratoire de Louvain, où il mourut le 18 mai 1663. Il avoit un frére nommé Corneille Catz, Docteur en Droit, Chanoine & Doyen de Harlem, où il étoit aussi Pasteur des filles dévotes. Il mourut le troisiéme janvier 1671. Jacques Catz leur neveu né à Gorcum le onziéme janvier 1639, fut d'abord Pasteur à Aelsmeer sur les bords du Lac de Harlem. En 1672, laissant en sa place Baudouin Catz son frére, mort en 1690, il fut pourvu d'un Pastorat à Tergoude, d'où, au grand regret des Catholiques dont il avoit le soin, il fut appellé en 1689, pour remplir à Utrecht le Pastorat vacant par la promotion de Pierre Codde à la charge de Vicaire Apostolique, sous le titre d'Archevêque de Sébaste. Jacques Catz, en qui ce Prélat avoit une singuliere confiance, étoit un homme de bon conseil, d'une grande piété, d'une prudence consommée, & avoit beaucoup de talent pour la conduite des ames. Il défendit constamment l'innocence de l'Archevêque de Sébaste, la pureté de sa Doctrine & de celle du Clergé Catholique des Provinces-Unies, & les Droits du Chapitre d'Utrecht dont il étoit Doyen. Cela lui attira, du côté de la Cour de Rome, de fâcheuses affaires qu'il soutint avec fermeté, & toujours avec un grand respect pour le saint Siége. Il mourut à Utrecht dans sa 74 année le 19 mai 1712, laissant pour successeur dans son Pastorat son neveu Wilbrord Kemp, Chanoine du Chapitre d'Utrecht, qui marche sur les traces de ses oncles, & qui a donné au public divers Ouvrages de piété pour l'instruction & pour l'édification des Fidéles confiez à ses soins. * *Batavia sacra.*

CATZ Mathias. *Cherchez* FELIZE.

CATZENELBOGHEN, ou CATZENELLEBOGEN, *Catti Meliboci*, pais d'Allemagne dans la Vétéravie, appartenant au Landgrave de Hesse-Cassel. C'étoit une partie de la contrée occupée par les anciens Cattes, dont il porte le nom. Dans le XVI siécle, Guillaume Comte de Nassau, poursuivit ses prétentions sur ce païs. L'Empereur Charles-*Quint* le lui ajugea en 1545, avec la restitution de tous les fruits, qui se montoient à la somme de douze cens mille écus; mais depuis, cet arrêt fut cassé par le traité de Passau. *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou dans son *Histoire*, *l. 6. & 16.*

* CATZENELLEBOGEN, petite ville dans le Comté de même nom, est au nord-nord-ouest de Mayence, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & à l'est-sud-est de Coblentz, à peu près à la même distance.

CAU. CAV.

CAVA, ou CABA, fille de *Julien*, Comte de Centa & & de Consuegra, fut violée par Roderic Roi d'Espagne. Cette injure outra si fort Julien, qui étoit Gouverneur pour ce Prince en Afrique, que s'étant joint à deux fils de Vitiza dernier Roi, que Roderic avoit aveuglé, & duquel il avoit exclus les fils de la Couronne, il appella l'an 712 les Sarrazins en Espagne, où ayant défait le Roi l'année suivante, ils réduisirent tout le païs sous leur tyrannie. * Garibay, *Compendio Historial de las Chron. Univ. l. 9. ch. 48.* Roderic Sanche, *partie 2. c. 37.* Vasæus, *en la Chron.* Mariana, *l. 6. c. 21. & 23.* Marmol, *l. 2. c. 10.*

CAVA, ville épiscopale du Royaume de Naples. *Voyez* CAVE.

CAVACCIA (Jean-Antoine) Docteur à Bologne, a traité, *De indemnitate mulierum dotis causa*; *De Cambiis per Litteras*; *De impedimentis Justitiæ*; *De Conversatione cum Bannitis*; *Disputationes Criminales*. Il florissoit en 1588. * *Biblioth. hist. des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CAVACHI, ville de l'isle de Niphon, la principale isle de celles du Japon. Cette ville est dans le quartier de Jesengo, au midi de la ville de Méaco, près de la côte. Elle est défendue par une bonne citadelle, & elle est capitale d'un Royaume qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVADE, Roi de Perse. *Cherchez* CABADE.

CAVADO, riviére de Portugal. Elle prend sa source dans la province de Tra-los-Montes, traverse celle d'entre Douro & Minho, où elle baigne Braga, & se décharge ensuite dans l'Océan Atlantique. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVAGNE, (Arnaud) Maître des Requêtes, ayant été déclaré complice des crimes imputez à l'Amiral de Châtillon, sous le régne de Charles IX. Roi de France, après le massacre de la saint Barthelemi, fut traîné sur la claye, & executé dans la place de Gréve à Paris, avec un vieux Gentilhomme nommé Briquemaut. * Mézeray, *au régne de Charles* IX.

CAVAGNOLE (Rolland) de Casal, Avocat célébre à Milan, a fait *Decisiones Consultativæ*, Mediolani, 1614, *in folio*; *Paraphrasis aurea*, Mediolani, 1614; *Observationes in Decreta Montis ferrati Civilia antiqua & nova*, Casali, 1595; *Observationes legales & Consilia legalia*, *Ibid.* * *Biblioth. des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1690.

CAVAILLON, ville de Provence, dans le Comté Venaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est le *Cavalio Cavarum* de Strabon, que d'autres ont nommé *Cabellicum* ou *Urbs Cavallicorum*. Elle est située près de la riviére de Durance, dans une plaine extrémement fertile. Cavaillon étoit autrefois bâtie sur une colline, où l'on voit quelques restes de bâtimens; & depuis, les Habitans descendirent dans la plaine. La ville est petite & mal bâtie: l'église cathédrale est dédiée sous le titre de saint Véran Evêque de cette ville, qui vivoit dans le cinquième siécle. Entre les successeurs, on doit distinguer Philippe de Cabassole Cardinal, Toussaint de Ville-Neuve, Jean-Baptiste Pallavicini Cardinal, Mario Maffée, Hiéronymo Ghinucci Cardinal, &c. Outre la cathédrale, il y a encore quelques maisons religieuses. * Ptolomée, *l. 2. c. 10.* Strabon, *l. 4.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CAVALCADE, ou Cortége du Pape lorsqu'il va tenir chapelle dans quelqu'une des églises où il y a station. Pour en donner une juste idée, il faut tracer la description de l'une des plus solemnelles. La Cavalcade défile dans cet ordre. Quatre Trompettes, quatre Hautbois, & quatre Timbaliers, avec douze Chevaux-legers commencent la marche, & sonnent de belles fanfares à la tête de toute la Cavalcade. Les Porte-manteaux des Ministres & des Cardinaux qui sont pour lors à la Cour, viennent ensuite montez à l'avantage portant des valises d'écarlate galonnées d'argent & brodées d'or, avec de grosses Houpes de soye rouge, pendantes de chaque côté au bout de plusieurs cordons tissus de soye d'or & d'argent & rangez en sautoir, comme on les représente autour des armoiries de ces éminens Prélats. Les Massiers des Cardinaux viennent après sur des chevaux couverts, & portent sur les épaules des masses d'argent aux armes de leurs Maîtres. Les Gentilshommes & les Aumôniers des Cardinaux, des Ambassadeurs, & des Princes, avec plusieurs Gentilshommes & Barons de Rome, suivent immédiatement, fort bien montez & lestement vêtus. Plusieurs Capitaines Réformez, qu'on nomme *Anspessades* caracolent hors des rangs avec des lances garnies d'argent à la main pour régler la marche. On voit ensuite quatre Ecuyers du Pape, avec de grandes capes rouges, & puis son Tailleur, & deux Porte-manteaux vêtus de même, & ayant derriére eux des valises de velours rouge, brodées d'or. Les Valets d'Ecurie du Pape viennent après, vêtus de casaques de serge rouge menant par la main les haquenées que l'Ambassadeur d'Espagne présente tous les ans au Pape, pour le tribut du Royaume de Naples, avec des housses d'étoffe de soye garnies de franges d'or & de feuillages, de lames d'argent bossetées en demi relief, au lieu de dentelles & de galons. Plusieurs autres Domestiques du Pape ménent ensuite par la bride une grande quantité de belles mules, caparaçonnées de velours rouge, avec des franges d'or. Après on voit six litiéres, couvertes d'écarlate broché d'or, & de velours rouge garni de pierreries. Ces litiéres sont précédées de deux Officiers à cheval, & suivies du Maître des Ecuries du Pape à cheval, & d'un grand nombre de ses Estafiers à pié. La Noblesse Romaine & les Titulaires marchent après ces riches équipages sans ordre, pour éviter les differents qui pourroient naître au sujet des préséances. Il y a quarante sept familles de la plus ancienne noblesse, quinze Familles dont les titres sont plus modernes, & une trentaine de familles étrangéres de la principale Noblesse de l'Europe, qui sont établies à Rome depuis trois ou quatre cens ans, & outre cela les familles des *Ursini*, des *Colonnes*, des *Conti*, & des *Savelli*, qui sont les principales de la Cour de Rome, & qui ont plusieurs Ducs,

Princes & Barons. Il y a de plus une douzaine de familles de Prin- ces qui sont neveux des Papes, & plusieurs autres familles très- considerables par leur qualité, leurs charges, & leurs richesses, qui marchent aussi parmi toute cette Noblesse. Il suffira donc de faire remarquer ici que tous ces Nobles & Titulaires sont montez dans la Cavalcade sur d'excellens chevaux, dont le harnois est très-riche, & le crin couvert de rubans de diverses couleurs, & que tous ces Gentilshommes, & grands Seigneurs ont à leur suite chacun un grand nombre d'Estafiers à pié dont les diverses livrées font que ce Cortège est très beau à voir. Dix Massiers du Pape viennent après cette Noblesse, avec de grandes robes violettes de drap, gar- nies de passemens de velours noir. Ils ont des colliers de mailles de fer, & portent de grosses masses d'argent sur l'épaule. On voit ensuite quatorze Tambours à pié, vêtus de satin rouge garni d'or. Ils ont des plumets blancs & rouges au chapeau, & portent des ban- deroles, qui sont differentes selon les diverses Enseignes des qua- torze Quartiers de Rome. Ces Tambours sont suivis de douze Trompettes du Pape, qui ont des habits rouges, galonnez d'or. Les Cubiculaires Apostoliques viennent après, vêtus d'écarlate. Les Camériers hors des murs en habit rouge cramoisi. Le Com- missaire, & le Fiscal de la Chambre en habit violet. Les Avocats Consistoriaux en robes de Docteurs. Les Chapelains de la famille Papale en soutanes rouges. Les Camériers secrets du Vatican, les Camériers Participans & les Camériers d'honneur en habit violet. Il y a quatre de ces Camériers des *Participans* qui portent sur des masses d'argent quatre chapeaux du Pape, qui sont de velours cra- moisi. On voit marcher ensuite quarante Officiers du peuple Ro- main, entre lesquels sont les Juges du Capitole, les Maîtres Justi- ciers, les Avocats, les Sécretaires, les Greffiers, les Contrôlleurs, & plusieurs autres Officiers, vêtus de grandes robes sénatoriales de velours noir, avec des bonnets de même, comme sont les housses de leurs chevaux. Les Abbréviateurs du grand Parquet, viennent après avec les Clercs de la Chambre Apostolique, les Auditeurs de Rote, & le Maître du sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. On voit ensuite les quatorze Maréchaux du peuple Romain, habillez de satin blanc, avec des juste-au-corps de satin violet, & des toques de velours noir; les quatorze Capitaines des Quartiers vêtus de grandes robes de velours cramoisi, doublé de toile d'ar- gent, avec les hauts-de-chausses de satin blanc galonné d'or, & la toque de velours noir, enrichie de pierreries; les Massiers du Pape, & les trois Conservateurs Romains en leur habit ordinaire; le Gou- verneur de Rome, & en son absence le Sénateur Romain, le premier escorté par des Hallebardiers avec leur Capitaine, & le second couvert d'une grande veste de brocard d'or, traînante jusqu'à terre avec de longues manches doublées de même cramoisi, & une cappe taillée en forme de vase d'or à l'antique, sur laquelle pend un grand collet; les Princes du thrône, les parens du Pape, les Am- bassadeurs des têtes couronnées, les Maîtres des ceremonies, & le Sous-Diacre Apostolique, avec un manteau court de drap violet, & un chapeau noir fort large sur la tête, portant la croix tournée vers le Pape entre six Officiers, qui portent des baguettes rouges; une centaine de jeunes Gentilshommes Romains, vêtus de satin blanc, qui marchent au tour de la litiére du Pape avec ses Estafiers, ses Cou- reurs, & les Maîtres d'estrade; le Capitaine de la Garde-Suisse après lequel viennent deux files de Gardes avec leurs grandes Halle- bardes pour escorter le Pape, qui est dans sa litiére, couverte de ve- lours rouge, à franges d'or. Elle est portée par deux grandes mu- les blanches, dont le riche harnois de velours rouge est tout couvert d'ouvrages de boutterie d'or, d'argent, & de pierreries, avec des boucles émaillées, & garnies de même de pierres précieuses. Ces mules ont trois ou quatre rangées de petits grelots, & sonnet- tes d'argent au poitrail, qui étant de differentes grandeurs font une espéce de carillon, comme des tambours de basque. Elles ont de belles aigrettes sur la tête, & l'impériale de la litiére est toute bordée par dessus de creneaux remplis de grenades d'argent, & de vermeil doré mises en fusoir. Les quatre coins de chaque portiere sont couverts par dehors d'un ornement, composé de boutettes rele- vées en forme de petites pyramides tronquées qui servent de châtons à plusieurs pendeloques de pierres précieuses de diverses couleurs, comme celles dont on pare le grand Seigneur à Constantinople. Le Pape est assis dans cette litiére tout seul, & revêtu d'une soutane de tabis blanc, avec le rochet, l'étole, & la mozette ou mantelette de velours rouge l'Hyver, & de satin rouge l'Eté. Il a une calotte de la même étoffe & couleur sous le chapeau rouge. Immédiate- ment après la litiére du Pape, on voit son Maître de Chambre, son Echanson, son Sécretaire, & son Médecin, tous montez à l'avan- tage sur de belles haquenées, qui sont quelquefois ferrées d'argent aussi bien que les mules du Pape. Les Cardinaux viennent ensuite deux à deux à cheval, & puis les Patriarches & les Archevêques, les Généraux d'Ordre, les Evêques assistans, les Protonotaires A- postoliques, les Prélats Référendaires de la signature de Grace & de Justice; les carrosses, les litiéres, & les chevaux de main du Pape, avec la moitié de ses Trompettes, l'autre moitié étant à la tê- te de la Cavalcade, pour en ouvrir la marche. Toutes ces person- nes ont leurs habits de parade. Cette marche est fermée par deux compagnies de Chevaux-legers vêtus de belles vestes de damas bleu, & de juste-au-corps d'écarlate, avec des manches pendantes de ve- lours rouge & jaune, portant tous leurs lances en arrêt. Il y a ou- tre cela six Compagnies de Cuirassiers bien montez & armez de fer de pié en cap, qui sont distribuez en divers endroits de la Cavalca- de, à l'arriere-garde de laquelle on conduit quelquefois une douzai- ne de pieces de canon de bronze doré sur de très beaux affuts, avec de grands caissons bien ferrez, & remplis de toutes sortes de muni- tions de guerre, comme si on alloit assiéger quelque forte place. Voilà les principales choses qu'on peut remarquer dans les Cavalcades ex- traordinaires. Si on veut maintenant savoir quel est l'ordre de cel- les qui se font ordinairement, quand le Pape va tenir chapelle dans les Eglises, où il y a station, c'est à dire, où l'on se doit rendre certains jours de l'année, pour y célébrer un office solemnel, voici de quelle maniére on y va, & en quoi consiste pour lors la Caval- cade. Premiérement une avant-garde de Chevaux-legers précéde les Porte-manteaux, & les Massiers des Cardinaux qui viennent ensuite avec leurs valises, & leurs masses d'argent aux armes de leurs Maî- tres, & après eux les Gentilshommes & Aumoniers des Cardinaux; les Gentilshommes & Aumoniers des Ambassadeurs, avec plusieurs Gentilshommes & Barons Romains. On voit défiler ensuite les E- cuyers & les Porte-manteaux du Pape, avec leurs valises de velours rouge; la Noblesse Romaine, & plusieurs Ducs, Comtes, Mar- quis, & Barons Romains; les Massiers du Pape & ses Camériers; le Commissaire, & le Fiscal de la Chambre Apostolique; les A- vocats Consistoriaux; les Chapelains du commun de la Famille Pa- pale; les Camériers secrets & d'honneur, avec les chapeaux de ve- lours cramoisi du Pape, sur quatre masses d'argent; les Abbréviа- teurs du Parquet; les Prélats de signature; les Clercs de Chambre; les Auditeurs de Rote; les Cubiculaires Apostoliques; les Che- valiers de saint Pierre; ceux de saint Paul; les Chevaliers du Lys; les Chevaliers Laurétains, & ceux de l'Eperon d'or; les Secretaires des brefs; les Régistrateurs des Bulles; les Réviseurs, & les Gar- des des regîtres; le Maître du sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote, les Conservateurs de Rome; le Prieur des Capitaines des Quartiers; le Gouverneur de Rome; les Princes du Thrône; les parens du Pape declarez Princes; les Ambassadeurs des têtes couronnées; les Maîtres des Cérémonies; le Porte-croix du Pa- pe; le Capitaine des Suisses à Cheval, & deux files de Suisses à pié armez, & au milieu le Pape avec son habit ordinaire, en chai- se, ou en litiére, ou en carosse & rarement à cheval. Il est précé- dé des Coureurs, & des Maîtres d'estrade, & entouré de quarante Estafiers portant sa livrée. Quatre de ses principaux Domestiques, le suivent immédiatement, savoir, son Maître de chambre, son E- chanson, son Sécretaire, & son Médecin. Les Cardinaux viennent ensuite ayant des cappes violettes, avec le capuchon, & le chapeau sur la tête, ce qui est un spectacle assez bizarre, & après eux les Pa- triarches, les Archevêques, les Evêques, les Protonotaires Apo- stoliques, l'Auditeur & le Thresorier de la Chambre, les Réfé- rendaires Apostoliques, & enfin les litiéres & carrosses du Pape, après lesquelles deux Compagnies de Chevaux-legers ferment la marche. Toutes les Eglises devant lesquelles le Pape doit passer sont ouvertes & on y fait sonner les cloches pendant que la Cavalca- de passe au devant. Il y a aussi des Corps-de-garde & des Soldats sous les armes dans les places, & dans les principaux carrefours où la Cavalcade défile. Mais quand le Pape marche sans cérémonie par la ville en habit privé, il n'y a qu'une partie de ses Domesti- ques & une partie de ses Gardes qui l'accompagnent, savoir, l'a- vantgarde de ses Chevaux-legers, ses Ecuyers, ses Massiers, ses Camériers, ses Chapelains, son Porte-croix, le Capitaine des Suis- ses, & deux Compagnies de Gardes, au milieu desquelles le Pape se fait porter en chaise, ou en litiére, mais le plus souvent il va en carosse tout entouré de Pages, d'Estafiers & de Coureurs, ayant après lui le Cardinal Patron, avec les Ministres d'Etat, les Ambas- sadeurs, les Princes & Ducs, les Marquis, les Comtes, les Ba- rons, & les autres personnes de qualité qui veulent avoir l'honneur de l'accompagner. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, &c. p. 461. &c.

CAVALCANTI, (Guido) de Florence, qui vivoit sur la fin du XIII siécle, étoit Poëte & Philosophe, & a laissé divers Ouvrages en vers & en prose; entre autres des régles pour bien écrire. Quelques uns l'ont soupçonné d'avoir des doutes un peu trop forts sur la Divinité. Il mourut en 1300. * Léandre Alber- ti, *Descr. Ital.* Poccianrio, *de Script. Florent.*

CAVALCANTI, (Barthélemi) de Florence, naquit en 1503. Il fut instruit dans les Belles Lettres, & étant sorti jeune de son païs, il s'arrêta à Rome, où il fut employé par le Pape Paul III, & par Octavio Farnese son petit-fils. Il servit encore utile- ment le Roi Henri II, dans la cause des Siennois, tant que cette République put defendre sa liberté avec les armes de France. On lui confia l'administration de quantité d'autres affaires, qu'il termi- na avec beaucoup de prudence & d'intégrité; & enfin, lorsque la paix eut été faite entre les François & les Espagnols, comme il ai- moit le repos des Lettres, il se retira à Padoue, où il finit tout en- semble, ses études, & sa vie, le neuviéme décembre de l'an 1562. Il fut enterré par Jean Cavalcanti son fils, dans l'église de saint François. Les principaux Ouvrages de Cavalcanti, sont *sept Livres de Rhétorique*, & *un Commentaire touchant le meilleur état d'une Répu- blique*, que François Sansovino fit imprimer après la mort de l'Au- teur. * Poccianrio, *de Script. Flor.* De Thou, *Hist. l.* 34. &c.

CAVALCANUS, (Borgninus) a laissé quatre volumes de Décisions, *de Tutore & Curatore & de Usufructu Mulieri relicto* 1604, *in quarto.* Il y a un Hortense CAVALCANUS, qui a écrit *de Brachio regio*, & *de Testibus an.* 1619. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, &c. *par* Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CAVALERIE, Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. Les Romains dans leurs premieres guerres ignoroient l'usa- ge de la cavalerie. Ils faisoient consister toutes leurs forces dans l'infanterie, en sorte même que dans le combat ils ordonnoient à la Cavalerie de mettre pié à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux suivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La cavalerie de Pyrrhus les fit changer de sentiment, & sur tout cel- le d'Annibal leur donna depuis de si grandes frayeurs, que ces in- vincibles Legions n'osoient descendre dans la plaine. Pour mieux connoître la cavalerie Romaine, consultez un livre intitulé, *le Par- fait Capitaine, ou l'Abbrégé des Guerres de la Gaule, tiré des Commen- taires de César*, derniere édition de Hollande, *in douze*, 1638. * Tite-Live, *Hist.*

CAVALERIUS, (Jacques) Romain, Auditeur de Ro- te, Dataire, & qui fut créé Cardinal par Urbain VIII, en 1626, a donné *Decisiones Rotæ.* Il est mort en 1629, âgé de 63 ans. * *Bi- blioth. Histor. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Pa- ris, *in douze*, 1692.

C A V A L I E R I, (Gaspard) Cardinal Archevêque de Capoue, Romain. Etant Clerc de chambre, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, le deuxième septembre 1686, il mourut à Rome le 18 août 1690, âgé de 42 ans, & fut inhumé dans l'église d'Ara-Cœli.

C A V A L I E R I (Jean-Michel) natif de Bergame, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Vincent Orsini, depuis Cardinal [illegible] Bologne, lia une étroite amitié avec lui, & devint son Théologien, lorsqu'il fut promu au Cardinalat. Il le suivit aussi dans son Archevêché de Bénévent, où il le servit utilement jusqu'à sa mort, arrivée en 1701. C'est dans cette ville que Cavalieri a fait imprimer en 1696, une *Histoire des Papes, Patriarches, Archevêques, & Evêques de l'Ordre de S. Dominique, avec un catalogue des Cardinaux du même Ordre*. Il y publia aussi un *Traité du Rosaire*, dont on a fait une troisième édition en 1713, à Naples. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

C A V A L I E R I (Marcel) frère de celui dont on vient de parler, entra comme lui dans l'Ordre de saint Dominique, & fut aussi compagnon d'études de Vincent Orsini, qu'il suivit à Rome en 1672, lorsqu'il y vint pour tâcher à se dispenser de recevoir la pourpre; ce qu'il ne put obtenir. En 1675, le même Cardinal lui fit quitter la chaire de Philosophie à Naples, pour être son Vicaire Général à Siponte, ensuite à Césene, & enfin à Bénévent, où il fut trouvé sain & sauf sous les ruines du palais archiépiscopal, renversé avec presque toute la ville par un tremblement de terre. Sa réputation porta le Cardinal Ricci son cousin, Evêque de Biseglia, à vouloir lui résigner son Evêché. Le Cardinal Giustiniani, Evêque de Bergame, voulut aussi l'avoir pour Coadjuteur; mais il refusa tout généreusement, jusqu'à ce qu'Alexandre VIII, lui ayant donné l'Evêché de Gravina le onzième janvier 1690, il fut contraint de l'accepter. La conduite du Prélat justifia le choix qu'on avoit fait de lui. L'église cathédrale embellie, le Séminaire rebâti, des églises construites dans les endroits où il en manquoit, un Clergé instruit & formé à la pratique de ses devoirs, furent les fruits de son épiscopat. Il mourut en 1705, & laissa des Ouvrages, entre lesquels celui qu'il avoit publié de la Messe en 1686, à Naples, est également solide & savant. En voici le titre, *Statera sacra rituum Ordinis Prædicatorum in celebratione Missæ, &c. expendens*; un autre de la manière de construire les églises, & de les orner. *Il Rettore Ecclesiastico istrutto nelle Regole della fabrica, e delle supellettili delle chiese*, est aussi très estimé, & on en fit trois éditions en très peu de tems. Enfin les Statuts synodaux qu'il publia en 1693, & qu'il répandit dans tout son diocèse dans le cours de sa visite, sont remplis de sagesse. Il travailloit en 1696, à la prière du P. Antonin Cloche, à un Rituel pour l'usage des Jacobins, & il recueilloit aussi l'Histoire des Evêques de Gravina, mais on ne sait ce que sont devenus ses Mémoires. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

C A V A L L A, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, aux confins de la Romanie, sur le Golfe de Contessa, entre la ville de ce nom & celle de Philippi, à quatre lieues de l'une & de l'autre. Cette ville a porté anciennement le nom de *Bucephala*, & l'on croit que c'est une de celles qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir à l'honneur de son cheval Bucéphale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **C A V A L L E R I E** (la) ou selon les Cartes de Sanson, *la Cavalarie*, petite ville de France dans le Rouergue, est au sud-est de Rodez, & en est éloignée d'onze à douze lieues.

C A V A L L E R I N I, (Jean-Jacques) Cardinal Archevêque de Nicée, Romain. Pendant sa Nonciature en France, il fut nommé Cardinal le 12 décembre 1695, par le Pape Innocent XII, qui lui donna aussi la charge de Préfet de la Signature de Justice. Il mourut à Rome le 18 février 1699, âgé de 60 ans, & fut inhumé en l'église de saint Charles de Catinari.

* **C A V A L L I**, nom d'une ancienne famille qui tire son origine de Vérone, fut reçue au nombre des familles nobles à Venise en considération des grands services que rendit à la République Jaques Cavalli dans la guerre de Candie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C A V A L L I (Séraphin) né à Bresce dans l'Etat de Venise, entra de bonne heure dans l'Ordre de saint Dominique, où sa piété, son zèle pour la régularité, & son amour pour la Religion le mirent en considération. Paul IV, l'ayant fait venir à Rome, pour être un des Officiers de l'Inquisition, il courut de très-grands dangers après la mort de ce Pontife. Le peuple s'étant jetté avec fureur sur la maison de l'Inquisition, y mit le feu, ouvrit les prisons, chercha les Ministres du Saint Office pour les faire périr, & Séraphin étant tombé entre leurs mains, n'en échappa qu'avec le secours de quelques Gentilshommes, & bien blessé. L'élection de Pie IV, ayant fait cesser le tumulte, Vincent Giustiniani général de l'Ordre prit Séraphin pour son compagnon, avec le titre de Provincial de la Terre-Sainte, l'emmena avec lui, puis en Espagne, & ensuite au Concile de Trente, où il parut avec éclat, & eut l'honneur de prêcher sur le Jugement universel le 29 novembre 1562. Ce Sermon fut imprimé à Bresce. L'année suivante, de retour à Rome, il fut fait en 1569, Procureur général de son Ordre; & l'onzième juin 1571, Général à la place de Giustiniani, qui venoit d'être fait Cardinal. Le cours de ses visites fut célèbre par la déposition de Nicolas Bourin, Docteur en Théologie de Paris, & Vicaire général de la Congrégation Gallicane, à la place de qui il mit le 16 octobre 1573, Vincent Sergent, qui fut maintenu; quoique le Parlement se fût déclaré pour Bourin. Il alla de France en Espagne, où il tint un Chapitre général en 1574, & de là en Italie dans le dessein de visiter la province de Sicile; mais la peste l'en empêcha. Etant retourné en Espagne pour y régler des affaires importantes, après y avoir été longtems languissant de la fièvre quarte, il mourut à Séville le 21 novembre 1578, n'étant âgé que de 56 ans. On a quelques unes de ses Lettres, imprimées avec le petit Ouvrage *de Eruditione Religiosorum*, & avec les Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

C A V A L L I N I (Pietro) Peintre & Sculpteur de Rome, qui vivoit dans le XVI siècle, fut Disciple du fameux Giotto, & a fait entre autres ouvrages le Crucifix qui est dans l'église de saint Paul de Rome, & qui a, dit-on, parlé à sainte Brigitte. Ce Peintre étoit regardé comme un Saint, à cause de son humilité, & de sa piété. Il est enterré dans la même église de saint Paul, ayant vécu quatre-vingt cinq ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

C A V A L L O, le *Monte Cavallo*, autrefois le *Mont-Quirinal*, une des montagnes de Rome, & qui tire ce nom du Latin *Caballus*, à cause de deux statues de marbre qui représentent Alexandre domtant le cheval Bucéphale. Onuphre dit que l'Empereur Constantin fit transporter d'Alexandrie à Rome ces deux statues, & les plaça au milieu des Thermes, qu'il avoit fait bâtir sur le Mont-Quirinal. * *Voyez* aussi George Fabrice dans sa *Rome*, & au mot *Quirinales*.

C A V A L L O, C A P O C A V A L L O, Cap du Royaume de Naples, est sur la côte de la Calabre Ultérieure, au nord de la ville de Rheggio, vis à vis de celle de Messine. Il y a une petite tour sur ce Cap qu'on nomme *la Torre di Cavallo*, dont le Cap a apparemment pris son nom. Au reste quelques Géographes placent en ce lieu le Cap des Bruttiens, nommé anciennement *Canis*, que quelques autres mettent au Capo Pezzaro, qui est près de celui de Cavallo. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V A L L O S, P O R T O de C A V A L L O S, grand port de l'Amérique septentrionale, est sur la côte de la province de Honduras, à l'embouchure de la rivière de Sal dans le Golfe de Honduras, au septentrion de la ville de Comayaga. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V A N ou **C A V O N**, qu'on appelle aussi quelquefois *Est-Breany*, Comté en Irlande a *Monaghan* au nord-est, *Letrim* dans le Comté de Connaught à l'ouest, *Longford*, *Ouest-Meath* & *Est-Meath* au sud. Il a 47 milles de long & 22 de large. On peut dire que les Habitans y vivent plutôt dans des Forts & des châteaux que dans des villes. Ce païs donne le titre de Comte à la famille des *Lamberts*, & le très-honorable Richard Lambert le porte aujourd'hui. On le divise en sept Baronnies, qui sont celles de *Tullagha*, de *Tullahounho*, de *Cavan*, de *Tullagarvy*, de *Clonchy*, de *Castle-Raghen*, & de *Clonmoghan*. Il y a deux villes qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement; mais il n'y en a point qui tienne un marché public.

Les principales sont les suivantes, *Belturbet*, petite ville à l'extrémité de Lough-Earne, près des frontières de *Fermanagh*, à 16 milles ou environ au sud est d'Enis-Killing. Le Lord Vicomte *Fermanagh* en est Baron. *Cavan*, à sept milles au sud de Belturbet, & à 55 milles au nord-ouest de Dublin, envoye deux Députez au Parlement & n'est considérable qu'en ce qu'elle est capitale du Comté. *Kilmore*, petite ville à trois milles ou environ au sud-ouest de Cavan, est un siège Episcopal; mais fort pauvre. *Castle-Raghen*, château, qui donne son nom à une Baronnie, à 13 milles au sud-est de Kilmore & de Cavan. *Meath* dans le Comté de Leinster. C'est auprès de la ville de Cavan que le Duc de Berwick fut battu par un parti des troupes du Roi Guillaume III, en 1689. * *Etat de la Grande Bretagne sous* George II, *tome* 3. *p.* 59.

C A U B, en Latin *Cuba*, petite ville de l'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, est dans le Duché de Simmeren, sur le Rhin, vis à vis de Baccarach, & elle est défendue par le château de Gutenfels. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A U C A, rivière. *Voyez* **R I O G R A N D E de S A N T A M A R T H A.**

C A U C A S E, montagne de la Mingrelie ou Colchide, qui commence vers l'embouchure du Phase. Le Caucase est plein de rochers & de précipices affreux, & on y a pratiqué en plusieurs endroits de petits sentiers, dont le passage est très-difficile. Le haut est perpétuellement couvert de neige & inhabité. Les Guides du païs attachent à leurs piez une manière de sandales, propres pour marcher sur la neige, & dont la semelle a la forme d'une raquette sans manche, mais elle n'est pas si large. Le réseau en est plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige; car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laisse que de légères traces. Le Mont Caucase au dessous de son sommet, est fertile & abondant en *gom*, (qui est une graine semblable au millet, & que l'on sème comme le ris,) en blé, en miel, en vin, en fruits, en cochons & en gros bétail. Il y a par tout de très bonnes eaux, & l'on y trouve plusieurs villages. La vigne y croît autour des arbres, & s'élève jusqu'aux plus hautes branches. Le vin y est excellent, & à si bon marché, qu'en quelques endroits on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les Païsans habitent dans des cabanes faites de bois, & chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tout autour. On y cuit le pain dans des pierres creuses de la profondeur de trois doigts, que l'on échauffe avant que d'y mettre la pâte, puis on la couvre de cendres chaudes & de charbons ardens. Ils gardent le vin dans de grandes urnes de terre, comme en Mingrelie. Les Habitans de cette montagne sont la plupart Chrétiens du Rit Georgien. Ils ont le teint fort vif, & les femmes y sont belles. Ils sont beaucoup plus à leur aise que les Mingreliens, & que les autres peuples du Mont Caucase, qui ne sont point sous la domination des Turcs. Lorsqu'on est arrivé au haut de la montagne, par plusieurs chemins escarpez, & par plusieurs détours, on descend du côté d'Acalzike pendant quatre lieues. A la moitié de la descente on voit sur plusieurs pointes & sommets des masures de châteaux & d'églises. Les gens du païs disent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Au bas du Mont, on entre dans une belle vallée, large d'environ trois milles, qui est fertile & abondante, & remplie de villages. Le fleuve Kour passe au milieu; & sur les collines, dont elle est environnée, on voit quantité de bétail. Après avoir avancé cinq lieues dans cette plaine, on trouve la forteresse nommée *Acalzike*, qui est située dans un lieu enfoncé entre vingt tertres ou éminences, qui commandent à cette place, & dont l'on pourroit aisément la battre de tous côtez. Pro-

che de la fortereſſe, il y a un bourg compoſé d'environ quatre cens maiſons. Il eſt peuplé de Turcs, de Chrêtiens Arméniens, Géorgiens & Grecs, & de Juifs. Les Chrêtiens y ont pluſieurs égliſes, & les Juifs une Synagogue. Le Bacha demeure dans la fortereſſe, les principaux Officiers & les Soldats ſe tiennent dans les villages qui en ſont proche. Cette fortereſſe a été bâtie par les Géorgiens, ſur qui les Turcs la prirent vers la fin du XVI ſiécle. A trois lieues d'Acalziké, la plaine s'étrécit, & les montagnes s'approchent; de ſorte qu'elle n'a plus que demi-lieue de largeur. On voit là un château aſſez fort nommé *Usker*. Il eſt bâti ſur une roche à la droite du fleuve Kour, au pié de laquelle eſt une petite ville qui occupe le terrain, entre le Fort & la montagne oppoſée. Il y a un Sangiac avec ſa milice, & une douane. Deux lieues au delà d'Usker, on paſſe une montagne qui ſépare la Perſe de la Turquie de ce côté-là. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de la Perſe*, en 1673.

C A U C A U B A R D I T E S, Secte d'Heretiques dans le ſixiéme ſiécle, ainſi nommez d'un certain lieu, où ils firent leurs premieres aſſemblées. Ils ſuivoient les erreurs de Sévére d'Antioche, & des Acéphales. * Nicéphore, *l.* 18. *ch.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

C A U C H I U S. *Voyez* C U Y C K (Jean van)

C A U C H O N (Pierre) Evêque de Beauvais, puis de Liſieux, eſt connu dans l'Hiſtoire de France pour avoir été un des plus zelez Partiſans de la Maiſon de Bourgogne & des Anglois, contre le Roi Charles VII. Juvénal des Urſins dit qu'il étoit fils d'un Vigneron près de Rheims, & d'autres ſoutiennent qu'il étoit Anglois d'origine. Quoiqu'il en ſoit, il eſt sûr qu'il fut Docteur de Paris, puis Vidame d'Amiens, enſuite Maître des Requêtes du Roi Charles VI, & qu'en 1420 il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Beauvais, après la mort d'Euſtache de Laiſtre. Monſtrelet parle de ſa réception en cette ville, qui fut extrêmement magnifique, & à laquelle le Duc de Bourgogne voulut aſſiſter. En 1429, il ſe vit contraint d'abandonner la ville que les Habitans remirent au Souverain légitime. Tous les Auteurs en font mention, & Belleforêt s'en explique en ces termes. *En l'an 1429, la ville de Beauvais ſe rendit au Roi Charles* VII, *en laquelle le Duc de Bourgogne avoit mis pour Evêque un Docteur de Paris, nommé Meſſire Pierre Cauchon, partial des Anglois, le plus obſtiné qui fut onques; contre la volonté duquel les Citoyens de Beauvais ſe ſoumirent au Roi, & fut le dit Evêque contraint de ſe retirer vers le Duc de Bedford, ne pouvant vivre parmi ceux qui chériſſoient le Roi de France.* Depuis il eut l'Evêché de Liſieux, en récompenſe de ce qu'en 1430, il avoit été un des Juges de la Pucelle d'Orléans, qu'il abandonna au bras ſéculier. Il eſt vrai que cette injuſtice ne demeura pas long-tems impunie; car Cauchon mourut de mort ſubite en ſe faiſant faire la barbe. Cette mort eſt rapportée par tous les Auteurs de ce tems-là, & par Valeran, qui a fait un Poëme de la Pucelle d'Orléans. Voici comme il en parle:

——————— *Joannam*
Sic & Calceomus *qui cruciasse ardendam,*
Pendula tum Tonſor ſecat extrema capilli,
Expirans cadit & gelida præ morte cadaver
Deſeruit, ultrices ubi pendens criminis pœnas.

L'Auteur des Annales de Beauvais, dit que ce Prélat fut excommunié après ſa mort par le Pape Calixte IV, & que ſes oſſemens furent tirez de l'égliſe de ſaint Pierre-en-Vallée où il avoit été enterré, & jettez à la voirie. * Juvénal des Urſins, *Hiſt. de Charles* VI. Meyer, *l.* 16. *Annal.* Belleforêt, *Annal.* Monſtrelet, *l.* 1. *ch.* 234. Louvet, *Antiq. de Beauvais.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.* Loiſel, *Antiq. de Beauvais. &c.*

* C A U C I U S (Antoine) d'Utrecht, fut Recteur d'un Collége dans ſa patrie & ſe diſtingua par ſon éloquence. Il a publié, *Grammatica Latina*; *Grammatica Gallica*. Il fut ami de Lipſe. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 63.

C A U C O N ou G R E N E N O S D Y M A, en Latin, *Caucenia*, *Dyma*, *Ephira Stratus*, ville de la Morée, dans le Duché de Clarence, vers le Belvédére, ſur la riviére de Caucon, à une lieue de ſon embouchure dans le Golfe de Clarence. Caucon eſt preſque entiérement ruinée. Il y a près de cette ville la montagne & les ruines de la ville, qu'on nommoit anciennement *Cranium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A U C O N, petite riviére de la Morée, prend ſa ſource près du Belvédére, coule du midi au nord, & puis de l'eſt à l'oueſt, pour ſe décharger dans la Mer.

C A U C U S (Antoine) Noble Vénitien, & Archevêque de Corfou, ayant eu ordre du Pape Grégoire XIII, de rechercher avec ſoin les erreurs des Grecs, les recueillit au nombre de trente-une, dans un Ouvrage Latin qui eſt dédié au même Pape, & qui n'a point été imprimé. Il ſe trouve en manuſcrit dans la bibliothéque du Roi de France, & il y a apparence que c'eſt de là que M. Simon les a priſes, pour les inſérer dans ſon Hiſtoire de la Créance & des Coutumes des nations du Levant. Léo Allatius, dans ſon troiſiéme livre du conſentement de l'Egliſe Orientale avec celle d'Occident, traite fort mal Caucus, l'appellant ignorant, calomniateur, & homme ſans jugement, qui a cru obliger les Papes, en multipliant les erreurs des Grecs, & en attribuant à tous, ce qu'il avoit vu ſeulement dans Corfou. En effet, il étoit plus à propos de diminuer les erreurs des Grecs, que de les augmenter, comme Caucus a fait en pluſieurs endroits. Cependant M. Simon l'excuſe, & a même pris ſa défenſe contre Léo Allatius. Il fait voir que ce que Caucus a remarqué dans les Grecs de Corfou, eſt commun aux Grecs des autres lieux. Il dit de plus, que cet Archevêque avoit ſuivi les ordres qu'il avoit reçus de Rome, ſavoir, d'examiner la créance des Grecs, par rapport au Concile de Trente, & aux ſentimens des Théologiens Latins; & c'eſt ce qui lui a fait condamner d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme. M. Simon ajoûte que, ſi Caucus a pris quelquefois plaiſir à exagérer les erreurs des Grecs, & à leur en impoſer, l'on peut auſſi dire que Léo Allatius n'a pas toujours gardé les regles de la modération dans leur défenſe. * M. Simon, *dans ſon Hiſtoire de la Créance des Nations du Levant.*

C A U D E ou C L A U D E. *Voyez* C L A U D A.

C A U D E B E C, ville de France en Normandie, dans le païs de Caux. Elle eſt près de la Barre de la Seine, qui eſt le nom qu'on donne à cette riviére, dans l'endroit où elle s'élargit, en joignant ſes eaux à celles de la mer. Caudebec, que les Auteurs nomment *Calidubecum*, eſt à ſept lieues au deſſous de Rouen, du côté de Harfleur & du Havre de Grace. On y fait diverſes ſortes de manufactures, & entre autres des chapeaux qui ont le nom de la ville. * Sanſon. Baudrand. *Voyez* le mot B E C.

* C A U D E C O S T E S, petite ville de France dans l'Agénois. Elle eſt au ſud-ſud-eſt d'Agen, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

C A U D I E Z, petite ville de France, dans le Haut Languedoc, au pié des *Pyrénées*, & ſur la frontiére du Rouſſillon, ſur la riviére d'Egli, à ſept lieues d'Alet, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A V E (Jean) Théologien Anglois après avoir été du parti des Presbytériens, ſe rangea dans celui des Epiſcopaux. Il publia pluſieurs Sermons & mourut en 1690, à l'âge de 50 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C A V E (Guillaume) ſavant Théologien Anglois, fort verſé dans les Antiquitez Eccléſiaſtiques, fit ſes premiéres études à Cambridge & ſe pouſſa ſi bien qu'il fut créé Docteur en Théologie & Chapelain de Charles II. Il eut dans la ſuite une Cure à *Islington*, près de Londres & enfin en 1684, il fut Chanoine à Windſor. Il paſſa preſque tout ſon tems à étudier, & peu s'en fallut que ſon attachement ne lui fit perdre la vue. Cave étoit devot, ſincére & d'une vaſte érudition; il avoit des idées claires & écrivoit d'une maniére pure & coulante, tant en Anglois qu'en Latin. On ne ſauroit attribuer qu'à un eſprit de parti ce que *Witſius* & d'autres ont oſé avancer contre lui, d'avoir été dans les ſentimens de Socin & d'une crédulité puérile. Il faut cependant remarquer que *Witſius* a témoigné d'ailleurs qu'il avoit une haute eſtime pour Cave & ſes Ecrits, puiſqu'il a fait traduire en Flamand ſes Ecrits Anglois. Au reſte perſonne ne diſconviendra, que Cave n'ait eu un reſpect trop pouſſé pour les anciens Péres de l'Egliſe. Il mourut dans un âge fort avancé le quatriéme août 1713. Ses Ouvrages Latins ſont, *Tabula Scriptorum Eccleſiaſticorum*; *Chartophylax Eccleſiaſticus*; *Hiſtoria Literaria Scriptorum Eccleſiaſticorum*, deux tomes *in folio*, avec les *Appendices* & l'*Apologie* contre *Jean le Clerc*. Voici les titres de ſes Ecrits publiez en Anglois, *Primitif Chriſtianity*, c'eſt à dire, le *Chriſtianiſme primitif*, *Antiquitates Apoſtolicæ*, que l'on a joint à la Vie de J. C. par Taylor, pour lui ſervir de ſecond tome; *Antiquitates Eccleſiaſticæ & Patrum primitivorum*; *Gouvernement of the ancient Church by Biſhops, Metropolitains and Patriarchs*, c'eſt à dire, le Gouvernement de l'ancienne Egliſe par des Evêques, des Métropolitains & des Patriarches. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

C A V E, C A V A & L A C A V A, ville épiſcopale du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, & dans le Territoire de Salerne. C'étoit autrefois une célébre Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benoît, & il y a encore à deux milles de la ville un monaſtére de ce nom, dont l'Evêque eſt Abbé. Saint Alfére, ou Adelfére fonda ce monaſtére vers le commencement de l'onziéme ſiécle, au bas d'un rocher, & y vécut juſqu'à l'an 1050, avec douze Diſciples, n'en ayant pas voulu recevoir un plus grand nombre. Mais ceux qui vinrent ſe mettre ſous la conduite de ſon ſucceſſeur ſaint Léon, ayant été admis, le nombre des Religieux multiplia tellement en peu de tems, qu'il y en eut plus de trois mille, & l'on fut obligé de bâtir ſur la montagne pluſieurs autres monaſtéres avec leurs égliſes. Il en reſte encore trente & une, dont on peut voir la perſpective dans les *Annales Bénédictines*, *tome* 4. La réputation de ce monaſtére, engagea les ſouverains Pontifes à lui ſoumettre pluſieurs autres monaſtéres dans le Royaume de Naples & dans la Sicile; & il devint le Chef d'une Congrégation compoſée de vint-neuf Abbaïes, de quatre-vint-onze Prieurez, & de deux cens dix paroiſſes, preſque toutes deſſervies par des Religieux. Le Pape Grégoire VII l'avoit exempté de la juriſdiction de l'Archevêque de Salerne; mais l'an 1394. Boniface IX l'érigea en Evêché ſuffragant de cet Archevêque. Les quatre premiers Abbez de Cave, Alfére, Léon, Pierre neveu d'Alfére, & Conſtable, ſont mis au nombre des Saints. On donne le titre de Bienheureux à quatre autres, ſavoir à Simon & à Faucon, cinquiéme & ſixiéme Abbé, à Bénincaſa huitiéme, & à Léonard onziéme. Ange de Fundi, Abbé & Prélat ordinaire du diocéſe, y célébra en l'an 1628 un Synode diocéſain, dont les Conſtitutions furent imprimées, l'an 1629, à Naples, chez Dominique Maccarini, en un volume *in quarto*. On remarque que l'étendue de cet Evêché ne paſſe pas l'enceinte de la ville. * Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 7. *p.* 515. Mabillon, *Annal. Ord. Bened. tome* 4. Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 5. *ch.* 26.

C A V E, fille de Julien. *Voyez* C A V A.

C A V E N D I S H, eſt le nom d'une illuſtre famille d'Angleterre, qui deſcend d'une branche cadette des Gernons, perſonnages d'une grande diſtinction dans les Comtez de Norfolk & d'Eſſex. S'étant établis à Cavendiſh dans le Comté de Suffolck, ils prirent pour ſurnom celui de cette place. Le premier qui jetta les fondemens de la grandeur dont cette famille jouit encore à préſent, fut G U I L L A U M E Cavendiſh de Chatſworth, dans le Comté de Derbi, Chevalier, qui l'an 31 du régne de Henri VIII, à cauſe du grand déréglement de vie des maiſons Religieuſes, fut Auditeur de la Cour nommée d'*Augmentation*, & puis Tréſorier de la Chambre de ce Prince & Membre du Conſeil privé. Le Roi *Edouard* VI le continua dans ces mêmes charges, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il laiſſa de ſa femme *Elizabeth*, l'une des filles de *Jean* Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derbi, Ecuyer, ſœur & cohéritiére de *Jean* ſon frére, trois fils, 1. 2. 3.

Hen-

Henri; GUILLAUME; & *Charles*, & trois filles, 4. *Françoise* mariée à *Henri* Pierrepoint Chevalier, 5. *Elizabeth* mariée à *Charles* Stuart, Comte de Lenox; & 6. *Marie* alliée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. *Elisabeth* leur mére par ses heureux mariages, après la mort de son premier époux, 1. avec *Guillaume* S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Elisabeth, & possesseur de diverses belles Seigneuries dans le Comté de Glocester, 2. avec *George*, Comte de Shrewsbury, augmenta très-considérablement ses biens, & bâtit les belles maisons de Chatsworth, de Hardwick, & d'Old-Cots, toutes situées dans le Comté de Derby.

Henri son fils aîné, étant mort sans postérité légitime en 1616, GUILLAUME le second hérita de tous ses grands biens, & fut fait la troisiéme année du régne de Jacques I, Baron de Cavendish de Hardwick, & l'an 16 du même régne Comte de Devon. Ce Guillaume étant mort en 1625, laissa pour successeur & héritier *Guillaume* son fils; & celui-ci eut pour successeur un autre GUILLAUME, qui fut, fait Chevalier du Bain au couronnement de Charles I, marié avec *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, que le Roi Guillaume III, fit Marquis de Hartington & Duc de Dévonshire, & qui fut Grand Maître de la Maison du Roi; & 2. *Charles*, qui mourut sans avoir pris alliance. Il eut aussi 3. une fille nommée *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Lord Rich, fils unique de *Charles*, Comte de Warwick: 2. à *Jean*, Lord Burghley, fils unique de *Jean*, Comte d'Excester. GUILLAUME, Lord Cavendish, Duc de Dévonshire, a épousé *Marie* fille de *Jacques* Duc d'Ormond, dont il a eu *Guillaume*, *Henri*, & *Elisabeth*: *Henri* mourut en 1700.

De la même famille étoit *Guillaume* Cavendish, qui fut fait Baron du Royaume, la 18 année du régne de Jacques I, sous le titre de Lord *Ogle*; puis Vicomte de Mansfield; & la troisiéme année du régne de Charles I, Baron de Cavendish de Bolsover, & Comte de Newcastle-sur-Tine. Il fut aussi choisi pour être Gouverneur du Prince Charles. Au commencement des guerres civiles il fortifia la ville & le port de Newcastle pour le service du Roi; & ensuite ayant levé des troupes, outre celles qu'il avoit mises dans la ville, il prit plusieurs places fortes, gagna les batailles de Gainsborough dans le Comté de Lincoln, de Chesterfield dans le Comté de Derby, de Penkridge, de Gecroit, de Takersley, de Tadcaster, de Sheffield, de Rotherham, d'Yarum, de Beverley, de Cawood-Castle, de Selbye, de Halifax, de Leeds, & de Bradforth. Ayant vaincu dans cette derniére, dans laquelle il se comporta très-vaillamment, la grande armée que les Parlementaires avoient dans le nord, il leur prit vint-deux piéces de gros canon, & plusieurs de plus petit calibre. Pour le récompenser de tant de services, le Roi Charles I le fit Marquis de Newcastle, & le Roi Charles II le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcastle. * Dugdale.

CAVENDISH (Thomas) *Voyez* CANDISH.

* CAVERELL (Philippe) Abbé de S. Vaast d'Arras, qui fonda deux monastéres, a écrit en très-beau stile *Chronicum Vedastinum cum Abbatum serie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 771.

CAVERNES de Suses. *Cherchez* SUSES.

* CAVERSIN (Barthelemy) de Zélande, a publié deux Dialogues en vers Elégiaques, dont l'un est intitulé *Dearum Judicium datum a Paride*; & l'autre, *Cupido & Ganymedes*, tiré de Lucien. Il a aussi traduit de Latin en Grec le Dialogue d'Erasme qui a pour titre *Epicureus*, & y a ajoûté des Notes. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 104.

CAVIART, autrement BOTARGUE, certaine composition faite avec les œufs & le sang de l'esturgeon, dont on se sert fréquemment dans le levant, & dont l'Italie, la Provence & les pais septentrionaux de l'Europe ont aussi la connoissance. Ce mets sert dans le repas pour réveiller l'appetit, & c'est une espéce de compote. Les Anciens en faisoient de semblables, des intestins du thon, qu'ils nommoient *femmerus*, & ils appelloient ce ragoût *Garum* & *Muria*, sur quoi les Curieux ont écrit. On tire grande quantité de Caviart d'Astracan. Les Chrétiens Grecs & ceux d'Asie qui observent très-rigoureusement le jeûne durant leur carême, ne mangent guéres alors que du Caviart, les jours qu'il leur est permis de relâcher un peu de leur abstinence. * Tavernier, *tome de la Perse*.

CAVITA. *Voyez* l'article de MANILLE, ville.

CAULEAS, surnom d'ANTOINE II, Patriarche de Constantinople. *Voyez* ANTOINE.

* CAULER (Simon) a enseigné la Rhétorique à Douay, pendant plusieurs années, & a écrit, *Rhetoricarum libri quinque*; *Imago veteris & novæ Ecclesiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 811.

* CAULET (François Etienne de) s'est rendu célébre dans le dix-septiéme siécle à cause des affaires qu'il a eues avec la Cour de France, au sujet de la Régale. Il naquit à Toulouse le 19 mai 1610, d'une famille de Robe très-considérable dans le Parlement de Languedoc. Il fit ses premiéres études à Toulouse, & fut élu Abbé de S. *Volusien* de Foix à l'âge de dix-sept ans, c'est à dire, en 1627. Il s'attacha à procurer la réforme de cette Abbaïe, & il y établit par ses soins & par ses libéralitez les Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviéve*. Les habitudes qu'il eut, étant encore jeune, avec M. *Olier*, Curé de S. *Sulpice* à Paris, & avec M. *Vincent de Paul*, Général de la Mission, lui inspirérent certaines préventions contre le fameux Abbé de *S. Cyran*. Mais étant parvenu à un âge plus mûr, il se dépouilla des préjugez de sa jeunesse, & soutint publiquement que la contradiction que cet Abbé avoit soufferte, étoit une marque d'une véritable pieté; pendant qu'en quelques autres c'est l'effet d'un zéle précipité, qui n'est pas accompagné de lumiére, & en d'autres l'effet de la haine qu'ils ont pour la verité. Cet Acte est daté du 20 octobre, 1671, & a été imprimé à Lyon en 1679, au devant des Oeuvres Spirituelles & Chrétiennes de l'Abbé de S. Cyran. Il fut pendant plusieurs années Directeur du Séminaire de S. Sulpice. Il avoit remis son Abbaïe entre les mains du Roi de France, quelque tems avant sa nomination à l'Evêché de Pamiers, qui arriva le quatorziéme juin, 1644. Il reçut ses provisions de la Cour de Rome, le seiziéme janvier de l'année suivante. Il fut sacré Evêque à Paris dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice le cinquiéme mars, le douziéme il prêta serment de fidélité, & se rendit immédiatement après à son Diocése. Il fit son entrée à Pamiers le Dimanche des Rameaux de la même année. Il trouva un Diocése désolé par les Guerres Civiles, de grands déréglemens dans le Clergé, & peu de pieté parmi les peuples. Il eut toutes les peines du monde de réduire dans quelque ordre douze Chanoines Réguliers, que M. *Sponde* son Prédecesseur appelloit *douze Léopards*. Il obtint des Bulles du Pape Alexandre VII, & des Lettres patentes du Roi pour réformer son Chapitre, à mesure que les anciens Chanoines mourroient, en quoi il eut le bonheur de réüssir. Il établit trois Séminaires. Dans les deux premiers, on élevoit des enfans dès la tendre jeunesse, & le troisiéme étoit destiné à former des Regentes, pour instruire les filles, dans tous les lieux de son Diocése. Il en visitoit toutes les années jusques au moindre village, & prêchoit par tout. Son Episcopat fut célébre par trois grandes affaires. La premiére regarde la signature du Formulaire, & lui fut commune avec les Evêques d'*Alet*, d'*Angers*, & de *Beauvais*. Elle fut terminée en 1668. Dans cette même année, il avoit été obligé d'excommunier trois Jésuites de sa ville épiscopale, & la raison qu'on en allegue, c'est qu'ils renversoient toutes les maximes de la pénitence & donnoient l'absolution aux pécheurs les plus scandaleux, déja liez par leurs Pasteurs légitimes. Ils décrioient dans les compagnies particulieres la conduite de M. de Pamiers, & l'attaquoient en chaire par des Sermons séditieux. Ils ajoutoient à tout cela, que quand ils avoient été une fois approuvez verbalement par l'Evêque, cette approbation ne pouvoit plus être revoquée, quand même l'Evêque ne se souviendroit pas de l'avoir donnée. Pour arrêter le cours de tous ces maux, M. de Pamiers fit une Ordonnance du 19 décembre 1667, par laquelle il revoqua toutes les approbations verbales, qu'il auroit pu accorder auparavant, & défendit à ceux qui les auroient eues de confesser, jusques à ce qu'ils en eussent obtenu une par écrit, sous peine de suspense, qui seroit encourue par le seul fait, *ipso facto*. Tout le Clergé Séculier & Regulier déféra à cette Ordonnance. Il n'y eut que les Jésuites qui résistérent, & qui firent dire à M. de Pamiers, que les avis qu'il avoit reçus de l'Evêque de Cahors le 22 août 1659, n'étoient que trop veritables; *accusant les Jésuites d'être un fleau & une ruine à l'Eglise, & soutenant que tous les Evêques, qui vont jusqu'à Dieu ne leur doivent donner aucun emploi, ni même entrer jamais chez eux; car cela les autorise.* Le 24 décembre, ils firent signifier à M. de Pamiers un Acte qu'on prétendit être injurieux, & tout rempli d'erreurs contre la Hiérarchie & la dignité des Evêques. Il fut censuré le 20 février 1668 par dix Evêques assemblez aux Etats de Languedoc à Montpellier, & les propositions en furent déclarées fausses, erronées & schismatiques. Les Jésuites continuérent de confesser contre l'Ordonnance de leur Evêque, & remplirent toute la ville de leurs libelles. M. de Pamiers déclara par une Ordonnance du cinquiéme janvier 1668, que trois d'entre eux savoir Frére *Jean Ranclier* Recteur, *Pierre Falguerolas* Syndic, & *François Adanet*, Prêtres Jésuites, avoient encouru la suspense, & leur défendit de continuer à entendre les confessions, sous peine d'excommunication *ipso facto*. Bien loin d'obéir à cette seconde Ordonnance, ils la firent arracher des lieux, où elle étoit affichée, par le Correcteur de leur Collége & par leurs Ecoliers, & entendirent les confessions à l'ordinaire. M. de Pamiers, après leur avoir fait faire les admonitions canoniques, & après avoir employé tous les moyens imaginables pour les ramener, fulmina contre eux la sentence d'excommunication le cinquiéme février 1668. Les Jésuites ne le possédérent plus. Leurs Ecoliers déchirérent les Ordonnances de l'Evêque, allérent pendant plusieurs jours en armes par la ville, pour outrager ses Domestiques, & commirent mille insolences, jusques dans les Eglises. On fit des Libelles contre le Prélat, & des vers burlesques & insolens. Ils essayérent même de faire informer contre lui par le Juge Criminel de Pamiers. Le Roi informé de la conduite de cet Evêque, rendit un Arrêt le premier février 1668, par lequel sa Majesté vouloit que l'Ordonnance du mois de décembre fût executée par provision par les Jésuites, selon sa forme & teneur. Les nouvelles de cet Arrêt leur fit fermer la porte de leur Eglise, où ils ne laissérent pas de confesser encore, & où ils continuérent toujours à dire la Messe, quoi qu'excommuniez. Ce fut là la seconde affaire dans laquelle l'Evêque de Pamiers se trouva embarrassé. La derniére est celle de la Régale. Le Roi fit une Déclaration le dixiéme février 1673, par laquelle il déclara que le droit de Régale lui appartenoit universellement sur tous les Archevêchez de son Royaume, & en conséquence Sa Majesté enjoignoit à tous Archevêques & Evêques, qui lui avoient auparavant prêté serment de fidélité d'obtenir des Lettres de main levée, & de les faire enregistrer dans deux mois à la Chambre des Comptes, & qu'à faute d'y satisfaire dans ledit tems, la Régale seroit déclarée ouverte dans leurs Diocéses. Plusieurs Prélats des Provinces, où l'on prétendoit que ce droit n'avoit jamais été en usage, protestérent en secret contre la Déclaration, & en laissérent des Actes dans leurs Archives. La crainte d'encourir la disgrace de la Cour, d'être exposez aux rigueurs de l'exil, & d'être dépouillez de leurs revenus, ne leur permit pas de faire d'autres démarches; mais l'Evêque de Pamiers, l'homme du monde le plus sincére & le plus droit, ne s'accommoda point dans une occasion si importante de ces voyes de ménagement. Il ne crut point pouvoir en conscience faire enregistrer son serment de fidélité, parce qu'il auroit reconnu par là le droit de Régale, dont il croyoit que son Eglise & sa Province sont exemtes. Il seroit demeuré dans le silence, en se contentant de ne rien faire contre son devoir, si l'on n'eût envoyé dans son Eglise un *Régaliste*, pour en envahir la premiere dignité. Cela l'obligea, pour en conserver les droits, de faire une Ordonnance le 27 avril 1677, par laquelle il déclare, que, conformément au Concile Général de Lyon, il ne peut consentir à l'extension de la Régale, qui n'avoit jamais eu lieu dans son Diocése, & que son Eglise Cathédrale étant

reguliére & réformée, c'étoit encore une nouvelle raiſon, qui l'empêchoit de reconnoître ce droit. Cette Ordonnance fut caſſée par un jugement de l'Archevêque de Toulouſe. M. de Pamiers répondit à ce jugement par un Acte du 18 octobre 1677; & le 26 du même mois, il fit ſignifier à cet Archevêque un appel de ſon jugement au Siége de Rome. Il prit ſoin d'informer le Roi par une lettre, où il faiſoit paroître beaucoup de déſintéreſſement, & où il mettoit dans tout ſon jour la juſtice de ſa cauſe; mais, ou cette Lettre ne parvint pas juſques au Roi, ou les effets qu'on croyoit qu'elle devoit produire furent empêchez par le crédit des Jéſuites, qui furent ravis de trouver cette occaſion de ſe venger du Prélat. Quoi qu'il en ſoit, cet appel irrita la Cour, & l'on fit ſaiſir tous ſes meubles, juſques à des ſagots & aux herbes de ſon jardin, & on lui ôta tous ſes revenus, ſans lui laiſſer même les choſes néceſſaires à la vie. Son Chapitre fut traité avec la même rigueur, parce qu'il étoit lié d'intérêt & de ſentimens avec ſon Evêque. Celui-ci implora le ſecours du Siége de Rome pour le ſoutien de ſa cauſe, & Innocent XI ayant pris ſon parti, cela fut cauſe d'une diviſion entre la Cour de Rome & celle de France, & elle dura juſqu'à la mort de ce Pape. Il s'adreſſa encore au Roi, & pour ne négliger aucun des moyens, qui pouvoient contribuer à faire réüſſir ſes deſſeins, il hazarda une lettre au P. *de la Chaize* Jéſuite, Confeſſeur du Roi, où il lui reprochoit qu'il ſacrifioit aux reſſentimens de ſa Societé les intérêts de l'Egliſe. Enfin, après que cet Evêque ſe fut ſoutenu au milieu de toutes ces traverſes pendant quatre ans, tant par les Brefs du Pape *Innocent* XI, qui ne ſe laſſoit point de le conſoler & d'écrire au Roi en ſa faveur, que par ſa propre conſtance, il mourut le ſeptiéme d'août 1680, âgé de 70 ans, & près de trois mois. On ne ſauroit mieux faire ſon éloge, qu'en rapportant ce qu'a dit de lui le Pape Innocent XI. Il l'appelle un Evêque Fidéle, que Dieu s'eſt ſuſcité lui même dans ces tems très-fâcheux, pour élever ſa voix comme une trompette, lorſque tous les autres étoient dans le ſilence & dans la conſternation, & pour l'oppoſer, comme une muraille, pour le ſalut de la Maiſon d'Iſraël. Il nomme ſon courage une confiance invincible de la force épiſcopale, qui l'éléve au deſſus des autres. Il le loüe de ce que, malgré la maladie, les beſoins preſſans de la pauvreté où il étoit réduit, malgré les vexations qu'il ſouffroit, il ſe glorifioit cependant dans ſes tribulations. Il ajoûte qu'il croiſſoit tous les jours de plus en plus dans la charité, & qu'en ſoutenant avec tant de générosité la cauſe du Seigneur, il étoit devenu un ſpectacle très-agréable à Dieu & à tous les hommes. On a de lui une Relation de ce qui s'eſt paſſé ſur le different qu'il a eu avec les Jéſuites de Pamiers, & une Réponſe à un Ecrit intitulé, *Nullité de la Sentence d'Excommunication de M. de Pamiers*; pluſieurs Ordonnances, Actes, Lettres au Pape Innocent XI, au Roi & à différentes perſonnes. Toutes ces piéces ſont contenues dans la premiére Partie de l'Inventaire des affaires de Pamiers. On a encore de lui un livre qui a pour titre, *Traité de la Régale*. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. Relation de ce qui s'eſt paſſé dans les Differents, &c. Premiére Partie de l'Inventaire, des Piéces concernant l'affaire de l'Egliſe de Pamiers. Mémoires du tems.*

* CAULIAC (Gui de) Médecin de l'Univerſité de Montpellier & Auteur d'une Chirurgie qui fut fort eſtimée, floriſſoit au XIV ſiécle. Il étudia à Paris ſous Henri de Hermondavilla, premier Médecin de Philippe le Bel. Il fut Médecin du Pape Urbain V, & du Pape Clément VI. Il étoit à Montpellier & aſſez vieux quand il écrivit ſes Traitez de Chirurgie l'an 1363. Il en parle fort modeſtement & comme d'un livre où il ne faiſoit que recueillir ce qu'il avoit lu dans les bons Auteurs. * Bayle, *Diction. Crit.*

CAUMARTIN. *Cherchez* FEVRE.

* CAUMONT, petite ville de France dans le Bazadois, ſur la rive gauche de la Garonne, à l'eſt de Bazas, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* CAUMONT, bourg de France, dans le Comté de Verdun au Gouvernement de Guienne, ſur la petite riviére de Corre, eſt au nord-nord-oueſt de Verdun, dont il eſt éloigné de cinq lieues.

* CAUMONT ou CAULMONT, bourg de France en Normandie, dans le diocéſe de Bayeux, au ſud de la ville de Bayeux, tirant vers l'oueſt, en eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CAUMONT-LA-FORCE, Maiſon. *Cherchez* FORCE.

CAUMONT-LAUSUN, Maiſon. Outre la famille de Caumont-la-Force, il y a encore en France celle de Caumont-Lauſun. FRANÇOIS de Caumont, créé Comte de Lauſun en 1570, épouſa *Charlotte* de la Roche-Andry, dont il eut entre autres enfans GABRIEL, qui ſuit.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lauſun, Vicomte de Montbahu, Baron de Puy-Guillem, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1585, & épouſa *Charlotte*, fille de *Charles*, Seigneur d'Eſtiſſac, dont il eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS-NOMPAR, qui ſuit; & 2. *Charlotte-Catherine*, de Caumont, mariée à *Alexandre*, Baron de Caſtelnau & de Clermont-Lodéve.

FRANÇOIS NOMPAR de Caumont, Comte de Lauſun, &c. Chevalier des Ordres du Roi, épouſa *Catherine*, fille de *Philibert*, Comte de Grammont, dont il eut 1. GABRIEL, qui ſuit; 2. *Hélie*; & 3. *Charlotte* de Caumont, mariée en 1611, à *Jean-Fréderic* de Foix, Comte de Gurſon, morte le 21 janvier 1671, âgée de 77 ans.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lauſun, &c. épouſa *Charlotte*, fille de *Henri* de Caumont-la-Force, Marquis de Caſtelnau, dont il eut 1. *Jacques*, Comte de Lauſun, mort ſans alliance; 2. ANTONIN, qui ſuit; 3. *François*, Comte de Lauſun, mort ſans alliance le 30 décembre 1707, âgé de 60 ans; 4. N... Chevalier de Lauſun; 5. *Diane-Charlotte*, mariée le 28 avril 1663, à *Armand* de Bautru, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de la province d'Auvergne, & Maître de la Garderobe du Roi, morte le quatriéme novembre 1720, en ſa 88 année; 6. *Anne*, mariée en 1668, à *Armand* de Belſience, Grand Sénéchal & Marquis de Caſtelmor, Gouverneur des provinces d'Agénois & de Condomois, morte le ſixiéme octobre 1722, en ſa 81 année; 7. *Charlotte*, Abbeſſe de Notre-Dame de Saintes, morte en octobre 1701; & 8. *Françoiſe* de Caumont, Abbeſſe de Ronceray, morte en novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTONIN de Caumont, Duc de Lauſun, Marquis de Puy-Guillem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, cy-devant Général des Dragons de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & Gouverneur de Berry, a épouſé le 21 mai 1695, *Geneviéve-Marie* de Durfort, fille de *Guy-Aldonce* de Durfort, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Geneviéve* de Fremont. * Le P. Anſelme.

* CAUNAR, bourg de France, dans la Gaſcogne propre, près de la rive droite de l'Adour, eſt au nord-oueſt de S. Sever, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

CAUNE, ville ancienne de la Cilicie, qui fut la patrie de Protogéne, Peintre fameux. *Voyez* PROTOGENE.

CAUNE, petite ville de France dans le Languedoc. Elle eſt ſituée ſur les confins du Rouergue, près des montagnes, où la riviére d'Agout prend ſa ſource, dans le diocéſe de Caſtres. Le célébre M. Martin, ſi connu par ſon Hiſtoire de la Bible & par ſes Notes ſur l'Ancien & ſur le Nouveau Teſtament, auſſi bien que par pluſieurs autres Ouvrages, étoit Miniſtre de l'Egliſe Réformée de Caune, dans le tems de la révocation de l'Edit de Nantes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

CAUNE, George. *Cherchez* CONEI.

CAUNE, ville. *Voyez* l'article de CAUNUS.

* CAUNETTES, bourg de France, dans le Languedoc, à l'oueſt-ſud-oueſt de Narbonne, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues.

CAUNITS. *Voyez* KAUNITS.

CAUNUS, fils de Milet de Créte, voyant que ſa ſœur Byblis brûloit pour lui d'une flamme criminelle, abandonna ſa patrie, & alla bâtir dans la Carie une ville à laquelle il donna ſon nom, Ovide, *Metam. l.* 9. Cette ville eſt à préſent nommée *la Roſſa* ſur la côte du Golfe de Madre. Strabon en parle, *l.* 14, & dit que les extrémes chaleurs en rendent le ſéjour dangereux en été & en automne: c'eſt pourquoi Stratonique, célébre Joueur d'inſtrumens, faiſant alluſion aux incommoditez que ceux de Caune ſouffroient, leur appliqua un vers d'Homére, *du* 6. *l. de l'Iliade*, dont le ſens eſt, *Ces hommes reſſembloient aux feuilles*, parce que les Cauniens avoient la couleur verdâtre. Voyant qu'ils s'en fâchoient, il enchérit, en ajoûtant que l'air de cette ville étoit extraordinairement ſain, puiſqu'il y voyoit marcher des morts. Cette ville étoit néanmoins célébre pour ſes excellentes figues, dont elle fourniſſoit pluſieurs païs. Cicéron, *l.* 2. *de la Divination*, remarque que M. Craſſus, embarquant ſon armée à Brindes, il y vint un homme ſur le port, qui crioit des figues ſéches de Caune, en Latin *Cauneas*: ce qui étoit peut-être un avertiſſement que les Dieux donnoient à Craſſus; comme ſi ce Vendeur de figues eût été crier, *cave ne eas*, garde-toi d'y aller. Hérodote, *l.* 1, dit que les Habitans de Caune étoient fort adonnez à la débauche du vin & des femmes, & qu'ils chaſſérent de leur ville tous les Dieux étrangers, & les Prêtres qui les ſervoient; ne ſe réſervant que les Dieux du païs.

CAVO, *Monte Cavo*, anciennement *Albanus Mons*, montagne de la Campagne de Rome en Italie, à cinq lieues de Rome, du côté du levant, & près de la ville d'Albano. Cette montagne a été autrefois célébre par la ville d'Albe la Longue, qui y étoit conſtruite, & par les Féries Latines, que tous les peuples du Latium y célébroient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVOLA. *Voyez* COVOLO.

CAVOURS, ou CAOURS, bourg ou petite ville d'Italie dans le Piémont, au Duc de Savoye. Il eſt ſitué dans une aſſez grande plaine, au bas d'une montagne, au midi de la riviére de Pélès, & à cinq ou ſix lieues de Pignerol dont il dépend. Le ſommet de la montagne eſt fait en croiſſant, & on voit d'un côté un château, & à ſon oppoſite une tour appellée *Bramefam*, éloignez de cent à ſix-vint pas l'un de l'autre. Leſdiguiéres prit, en 1594, Cavours que le Duc de Savoye reprit l'année ſuivante. Ce bourg fut encore pris d'aſſaut, & ſaccagé par les François en l'an 1690.

CAVOYE, (Louis Doger, Marquis de) Grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, naquit en 1640, & fut le dernier d'une famille illuſtre de Picardie, ſes deux fréres ayant été tuez ſans laiſſer de poſtérité, non plus que lui. Il eut le bonheur d'être élevé auprès du Roi Louis XIV, les belles qualitez qui brilloient en lui ayant engagé ceux qui étoient chargez de l'éducation de ce Prince, à admettre le jeune Doger qui n'avoit encore que ſept ans pour lui tenir compagnie: ce qui l'exemptant des fatigues ordinaires de l'étude, lui en fit recevoir tout le fruit, ſon goût s'étant formé parfaitement dans une Cour dont la politeſſe eſt connue de tout le monde. Etant en âge de porter les armes, il alla en Hollande, où il s'aquit un grand nom par une action hardie, qui ſauva la flotte de cette République au mois d'août 1666, car ce fut lui, connu alors ſous le nom de chevalier de Cavoye, qui voyant venir un brûlot Anglois, qui alloit infailliblement faire périr l'Amiral, propoſa à Ruiter d'aller dans une chaloupe avec les Chevaliers de Lorraine & de Coiſlin, & M. de Buſca, au travers des ennemis, couper les cables des chaloupes du brûlot; ce qui ayant été exécuté heureuſement, les Anglois furent obligez à mettre le feu à leur brûlot. Les quatre Seigneurs François récompenſez par les Etats Généraux, ne s'aquirent pas moins de gloire par leur libéralité, que par leur bravoure, en diſtribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoye de retour en France, ſuivit Louis XIV dans toutes ſes campagnes, où ſon intrépidité lui aquit le titre de *brave Cavoye*, & ce Prince, qui l'honora toûjours d'une confiance particuliére, lui donna la charge de Grand Maréchal des Logis, en le mariant à Louiſe de Coëtlogon, fille d'honneur de la Reine Marie Thérése d'Autriche, fille & ſœur de deux Lieutenans de Roi de Bretagne. Son rang lui procura

moins

moins d'amis que son mérite. Le Vicomte de Turenne, qui avoit recherché son amitié sur l'idée que lui en avoit donné l'action hardie dont on vient de parler, & le Maréchal de Luxembourg, sont ceux avec qui il fut le plus étroitement uni. Ce fut lui qui conseilla au dernier dans une occasion très-délicate, d'aller se rendre prisonnier à la Bastille, ce qui déconcerta ses Accusateurs. Il eut d'autres amis qu'il avoit formez à la vertu, comme René-Guy-Edouard, Comte de Tournemine, Capitaine des Gens-d'armes de la Reine, mort d'une blessure après la bataille de Malplaquet. Entre les Gens de Lettres, M. de Racine lui fut fort attaché, & l'Abbé de Geneit qu'il avoit contribué à faire connoître à la Cour. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, est la protection qu'il accorda toujours aux malheureux opprimez. Aussi un Officier qu'il n'avoit jamais eu occasion de servir, lui rendit ce témoignage, qu'il ne s'étoit servi de son crédit, que pour faire plaisir à tout le monde. Il passa les vint dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus Chrétiennes, & mourut comme il avoit vécu, le troisième février 1716, âgé de soixante quinze ans & quelques mois. Il n'avoit eu qu'un fils, mort incontinent après sa naissance. Son épouse vivoit encore en l'année 1723, & sa piété la distinguoit encore plus que sa naissance.

CAUREA, CAURERA, anciennement *Teganusa*, *Thiganusa*, petite isle de la Mer de Gréce, est sur la côte méridionale de la Morée, entre l'isle de Sapienza, & la ville de Modon. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAURET, (Henri de) Evêque de Luques. *Cherchez* HENRI DE CAURET.

CAURIANA (Philippe) Médecin de la Reine Catherine de Médicis, a commenté six livres de l'Histoire de Tacite. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hist. & de Litter. tome* 1. *p.* 224 & 225.

* CAVRIANI (Frederic Comte de) Conseiller privé de l'Empereur & premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice Eléonore, étoit issu de l'illustre famille des Cavriani dans le Duché de Mantoue. Il naquit en 1597, & fut élevé à la Cour de Ferdinand Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat. De là il se transporta à Vienne où il entra au service l'Empereur Matthias qui le fit Chambellan; dignité qu'il posséda encore sous Ferdinand II, après la mort duquel l'Impératrice Eléonore de Mantoue lui donna la charge de premier Maître d'Hôtel de sa maison. L'Empereur Ferdinand III, dont il fut aussi Chambellan le fit Membre de son Conseil privé en 1655. Lorsque l'Impératrice mourut, ce qui arriva le 27 juin de la même année, il devint premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice regnante qui s'appelloit aussi Eléonore & qui étoit de Mantoue, comme la précédente. Il conserva cette charge après la mort de Ferdinand III, & fut fait Conseiller privé de l'Empereur Léopold. Ferdinand II l'avoit fait Comte. Il mourut à Vienne en 1662, âgé de 65 ans. Il eut deux femmes, la première *Marie Christine*, fille de George Léonard, Baron de Stotzingen: la seconde, *Elisabeth*, fille de Léonard Helfried Seigneur de Meggau, Maître d'Hôtel de l'Empereur. De la première il eut cinq enfans & de l'autre dix-huit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhoff, *Notit. Procer. Imper.*

* CAURRES (Jean des) natif de Moreuil (& non pas de Moreuin, comme dit Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. p.* 666.) en Picardie, fut Principal du Collége d'Amiens & Chanoine de St. Nicolas dans la même ville. Il y avoit vint ans qu'il enseignoit la jeunesse, lorsqu'on 1575 il publia un Ouvrage intitulé *Oeuvres Morales diversifiées, en Histoires pleines de beaux exemples, enrichies d'enseignemens vertueux, & embellies de plusieurs sentences & discours. Le tout tiré des plus signalez & remarquables Auteurs Grecs, Latins & François, qui ont écrit en tout tems pour l'enseignement de toutes personnes qui aspirent à vertu & Philosophie Chrétienne.* Ce livre fut imprimé à Paris, *in octavo*, en 1575, chez Guillaume Chaudiere. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 214, parle d'une seconde edition de ce livre, en 1583, augmentée de plus de la moitié: sur quoi Du Verdier-Vauprivas, *au lieu cité*, observe fort justement qu'il n'étoit pas difficile à l'Auteur d'augmenter son Ouvrage, car il n'alloit pas aux sources, & ne faisoit que copier les Compilateurs modernes. Caurres vivoit encore en 1584, & ne cessoit point d'être utile au public, tant par ses doctes Ecrits que par l'instruction qu'il donnoit à la Jeunesse qu'il avoit en charge au Collége d'Amiens. Il publia encore quelques autres Ecrits dont on trouve les titres dans la Croix-du-Maine & dans Du Verdier-Vauprivas. Il se mêloit de faire des vers François qui n'étoient point bons. Il en fit avec un emportement extrême sur la mort de l'Amiral Coligni, & sur le supplice du Comte de Mongommeri, & il n'eut point de honte de faire une Ode à la louange du massacre de la Saint-Barthélemi. Toutes ces pièces se trouvent au IV livre de ses Oeuvres Morales. Il avoit bonne opinion de son mérite, & il crut que ses belles qualitez l'avoient exposé aux persécutions de l'envie. Il rapporte une chose que M. Bayle dit lui avoir été entièrement inconnue, savoir, qu'il fut un tems où les femmes portoient un miroir sur leur ventre. S'il n'a pas été cité parmi les Auteurs Catholiques qui ont debité l'histoire de la Papesse Jeanne, il meritoit de l'être, car il la raconte sans en douter nullement. * Bayle, *Dict. Crit.*

CAURSINS, Marchands d'Italie. *Cherchez* CAORSINS.

CAURZIM, petite ville de Bohéme, Capitale du cercle de Caurzim, située environ à deux lieues de l'Elbe, & à six de la ville de Prague, du côté du levant. Cluvier la prend pour l'ancienne *Casurgis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAURZIM, province, Préfecture ou Cercle du Royaume de Bohéme entre l'Elbe & la Mulde. Ce Cercle est traversé d'orient en occident par la *riviére* de Sazawa. Il est borné du sud-est au nord-ouest par les Cercles de Konigingretz & de Boleslaw, à l'ouest par les Cercles de Schlani, de Prague & d'Ulaw ou Multaw; au midi par l'Ulaw & le Cercle de Béchim.

CAUSADE. *Voyez* CAUSSADE.

CAUSERA, isle d'Afrique. *Cherchez* PANTALARÉE.

CAUSIN. *Voyez* CAUSSIN.

CAUSSADE, bourg autrefois fortifié, est dans le Quercy, province de France, près de l'Aveirou, à six lieues de Cahors, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAUSSIN, (Nicolas) Jésuite, né à Troyes en Champagne l'an 1580, se fit Religieux en 1596, ou plutôt selon le P. Alegambe en 1606, âgé de 26 ans, & enseigna avec beaucoup de réputation à Rouen, à Paris, à la Fléche, & ailleurs. Ensuite il parut avec tant d'éclat dans la chaire que cela le fit choisir pour Confesseur de Louis XIII. C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune considération humaine ne pouvoit obliger de trahir ses sentimens, lorsqu'il les croyoit raisonnables. Persuadé par les conseils du Confesseur de la Duchesse de Savoye, il travailla à faire rappeller la Reine-mère Marie de Médicis, & à détruire le Cardinal de Richelieu: mais ce Ministre plus habile que lui, le fit reléguer, & il ne revint à Paris qu'après la mort du Cardinal. Il y mourut le deuxiéme juillet de l'an 1651. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Thesaurus Græca Poeseos; de Symbolica Ægyptiorum Sapientia; Palatium Eloquentia; la Cour Sainte*, qu'on a si souvent imprimée, &c. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amsterdam en deux volumes.

CAUTIN, Evêque de Clermont en Auvergne, vivoit dans le sixiéme siécle, & y fut en exécration à tout le peuple, qui ne pouvoit souffrir les vices de ce Prélat avare & adonné au vin. On dit qu'un jour après avoir long-tems fait endurer de cruels tourmens à un pauvre Prêtre, pour avoir son bien, il le fit enterrer tout vif sur un corps mort & puant. Il mourut de peste. * S. Grégoire de Tours, *Hist. de France, l.* 4.

CAUTUS, Divinité Payenne. *Cherchez* CATIUS.

CAUVIGNI (François de) Sieur de Colombi, de l'Académie Françoise, étoit natif de Caen en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut Disciple & Imitateur. Il a écrit divers Ouvrages, mais le plus considérable est la Traduction de Justin. Colombi mourut en 1648. *Voyez* l'Histoire de l'Académie Françoise, composée par Paul Pelisson.

* CAUVISSON, Baronie de France dans le Languedoc, à l'ouest sud-ouest de Nimes, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

CAUVRESTAN, gros village, entre Lar, ville de Perse dans le Farsistan, & l'isle d'Ormus, qui est à l'entrée du Golfe de Balsora. Ce lieu est remarquable pour ses melons, qui égalent nos citrouilles en grosseur, & qui sont les plus excellens de toute la Perse. La chair en est d'un beau rouge, & douce comme du sucre. Il y croit aussi des raves, qui pésent jusqu'à trente & trente-cinq livres, & qui sont de très-bon goût. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CAUX, païs de France en Normandie, l'un des quatre qui composent le vaste diocése de Rouen, se nomme en Latin *Caletensis ager*. Il est situé entre la Seine, l'Océan, la Picardie, le païs de Bray & le Vexin Normand, & a pris son nom des anciens *Caletes*, qui l'ont habité. Il comprend les ports de mer & villes de *Caudebec*, de *Harfleur*, du *Havre de Grace*, de *Fecamp*, de *S. Valery*, de *Dieppe*, de *Treport*, d'*Aumale*, de la ville d'*Eu* & de *Neufchâtel*. Il y a aussi *Montivilliers* & l'*Islebonne* dans les terres. Ce païs est à peu près de forme triangulaire, ayant en tête un Promontoire, qui s'avance dans la mer proche du Havre, & qu'on appelle *Cap*, ou *Chef de Caux*. Sa plus grande largeur est de 16 lieues, depuis la banlieue de Rouen, jusques à la ville d'Eu & au Trépont; & dans cette étendue, comme dans le cœur du païs, & même vers la côte de la mer, on voit quantité de vastes campagnes qui produisent toutes sortes de bons grains, des légumes, des lins & des chanvres, de la navette ou rabette, dont on fait de l'huile à brûler, & pour d'autres usages. Il y a outre cela quantité de fruits dont on fait du cidre & du poiré pour suppléer au vin qui y manque. Outre dix villes qu'on y trouve, on y compte environ six cens Paroisses, & une trentaine de bourgs, entre lesquels il y en a une douzaine d'aussi peuplez & d'aussi marchands que des villes. Les Cures de 1500 livres de revenu y sont assez communes; il y en a beaucoup de 2000; & environ une douzaine de mille écus, comme celles d'Octeville, d'Angerville, d'Orcher, d'Ouville, de Vibeuf & de Limesi. Dans le païs de Caux les fils aînez succédent seuls à leurs péres pour la conservation de la grandeur des Maisons; suivant la coutume des païs de Danemarc, de Norvége & de Suéde, qui par là obligeoient les Cadets à chercher fortune ailleurs, & c'est peut-être ce qui engagea les premiers Normands à passer en Gaule. Le païs de Caux comprend trois Duchez, *Longueville*, *Aumale* & *Estouteville* dont le dernier est éteint; six Comtez, *Tancarville*, *l'Islebonne*, *Montivilier*, *Claire*, *Dieppe* & *Eu*; cinq Marquisats, *Graville*, *Cani*, *Hocqueville*, *Grémonville*, & *Hermenville*; & environ trente Baronies, parmi lesquelles on compte *Bec Crespin*, *Cretot*, *Fécamp*, & *Valmont*. Le même païs à plusieurs *Châtellenies*; cinq *Bailliages*; cinq *sieges Royaux*; quatre *Vicomtez*; cinq *Elections*; six *sieges d'Amirauté*; cinq *Maîtrises des Eaux & Forêts*; quatre *églises collegiales*; seize *Abbaïes*, dont celles de *Jumiéges*, de *S. Vandrille* & de *Fécamp*, sont les plus anciennes; & six *Prieurez Claustraux*. Les riviéres qui arrosent le païs de Caux, sont la Paluel, la Saane, la Scie, l'Arques & l'Eaune, qui se déchargent dans l'Océan, dit la Manche d'Angleterre. Le païs est abondant en gibier. La volaille y est excellente, particuliérement les poules qu'on nomme *Gelinotes* de Caux. Le poisson y est aussi fort commun à cause de la quantité de ses ports & plages de mer. Les Habitans de ce païs sont nommez les *Cauchois*. Caudebec qui est la capitale porte pour armoiries, *de gueules à trois éperlans d'argent*. L'éperlan est un petit poisson très-délicat, qui a l'écaille argentée. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France. Mémoires dressez sur les lieux*, en 1702. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CAUX, petite ville de France dans le Languedoc, avec un siége de Bailli Royal. Elle est du diocése de Montauban. * Davity, *Languedoc*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAW. CAX. CAY. CAZ.

CAWOOD ou CAWOOD-CASTLE, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Barkston. Il est au midi d'York, dont il est éloigné de près de trois lieues.

CAXAMALCA, païs de l'Amérique Méridionale, dans le Pérou, en la province de Lima, proche du fleuve Vagna, à trente lieues de la Mer Pacifique, est remarquable dans l'Histoire, parce que ce fut là qu'Atabalipa Roi du Pérou fut défait & pris par François Pizarre, Général des Espagnols, qui le firent mourir quelque tems après en 1533. Autrefois il y avoit là plusieurs palais des Incas ou Empereurs du Pérou, & des Seigneurs de leurs Cours. * *Hist. des Incas*. Baudrand.

CAXEM, CAYEM, ville de l'Asie, située sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, environ à vint lieues de la ville de Fartach du côté du midi occidental. Caxem a un bon port & fréquenté. On la prend pour l'ancienne *Cane*, ville des Adramites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAXTON, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cambridge, qu'on appelle Slow. * *Dict. Anglois.*

CAXTON (Guillaume) Historien Anglois, vivoit sur la fin du XV siécle. Il passa près de trente années en Flandre, auprès de Marguerite Duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Il traduisit en la Langue de son païs plusieurs Ouvrages Latins & François, & composa une Chronique en sept livres qu'il appelle *Fructus temporum*. Il la finit à la vint & uniéme année d'Edouard, qui étoit l'an 1483 de Jesus-Christ. * Pitseus, *de Script. Anglor.* Simler. Possevin & Vossius, *l. 3. des Histor. Lat. ch. 9.*

CAXUME, ville capitale du Royaume de Tigremahon, dans le païs des Abyssins en Afrique. Marmol la nomme *Tigray*, & croit qu'elle est la même que Strabon appelle *Tenesis*; qu'elle fut la demeure de la Reine de Saba, qui alla visiter Salomon; & qu'elle fut gouvernée par des femmes avec titre de Reines. * Marmol, *l. 10. ch. 25.*

CAYANE. *Voyez* CAIENNE.

* CAYARC, petite ville de France, dans le Quercy, sur la rive droite du Lot, à l'est de Cahors, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CAYEM, ville. *Voyez* CAXEM.

CAYEM-ADAM, &c. *Voyez* CAIEM.

CAYENNE. *Voyez* CAIENNE.

CAYERBEY. *Voyez* CAIERBEY.

CAYERNITES. *Voyez* CAIERNITES.

CAYER-WENT. *Voyez* CAERWENT.

CAYER-WIT. *Voyez* CAERWIT.

CAYET. *Voyez* CAIET.

* CAYLAR (le) DE-LA-JOU, petite ville de France dans le Languedoc, au diocése de Lodéve, est à peu près au nord de la ville de Lodéve, dont elle est éloignée d'environ deux lieues & demie.

* CAYLUS, petite ville de France, dans le Quercy, est au sud-est de Cahors, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

CAYMAN. *Voyez* CAIMAN.

* CAYOR, petit Royaume d'Afrique dans la Nigritie, au sud de l'embouchure du Sénéga, & au nord de la riviére de Gambie, aux environs du Cap-Verd.

CAYPHAS, ville. *Cherchez* CAIPHAS.

CAYRE. *Voyez* CAIRE.

CAYSTRE. *Voyez* CAISTRE.

CAZAL, ville d'Italie. *Cherchez* CASAL.

CAZALLA, bourg d'Espagne. *Cherchez* CAÇALLA.

CAZALOTH. *Voyez* CASALOTH.

CAZAN, Royaume de la Tartarie d'Asie, avec une ville de même nom, appartient au Grand-Duc de Moscovie. Ce Royaume est entre la Bulgarie & Czéremissi. Cazan qui en est la ville capitale, est sur la petite riviére de Cazan ou de Cassindra, qui se jette peu après dans le Wolga. Jean-Basile, Grand Duc de Moscovie, la prit sur un Roi Tartare. Les autres sont Kachschaga ou Kack sago-nova, Allatur, Saluch, & quelques autres peu connues par les Européens. * Sanson.

CAZAN, ou, comme d'autres l'écrivent, HAZAN, est un Officier des Synagogues Juives, qui est établi pour entonner les priéres que les Juifs récitent dans ces Synagogues en chantant. Il est dans un lieu élevé au dessus des autres, & qui est aussi l'endroit où le Rabin se place, lorsqu'il prêche. Tout cela se fait avec une grande confusion, chaque Juif recitant sans aucun ordre. Le plus souvent même ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Le Cazan continue toujours de réciter, & éleve sa voix de tems en tems. Ce mot se trouve dans saint Epiphane, & il signifioit dès son tems, un des Ministres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainsi nommé cet Officier, parce qu'il a la vue sur tout ce qui se passe dans la Synagogue, & principalement sur la lecture de la Loi & de tout l'Office. * M. Simon, *Supplément aux Cérémonies des Juifs.*

CAZANDT ou CAZANT. *Voyez* CASSANDT.

CAZARES, peuples qui faisoient partie des Huns, & qui se joignirent aux Avares. *Voyez* AVARES.

CAZDEE. *Voyez* CADEE.

CAZELOTH. *Voyez* CASALOTH.

* CAZÉRES, petite ville de France que M. Delisle, dans ses Cartes du Gouvernement de Guienne & de Languedoc, place dans le Languedoc, & sur la rive gauche de la Garonne, est mise par Sanson, Jaillot & de Wit dans le Conserans & sur la rive droite du fleuve sur lequel elle est située. Vischer, dans sa Carte de France, la met, comme le premier sur la rive gauche de la Garonne, & comme les autres dans le Conserans. Quoi qu'il en soit, Cazéres est au sud-ouest de Toulouse, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. M. Delisle qui lui attribue cette distance dans sa Carte du Gouvernement de Languedoc, ne lui en donne que cinq & demie dans celle du Gouvernement de Guienne.

CAZÉRES ou CACÉRES. *Voyez* CACÉRES.

CAZERNE, Forteresse du Royaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, sur le Niester, aux confins des Tartares d'Oczacow & de Budziac, environ à seize lieues au dessus de la ville de Bialogrod. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAZEROM. *Voyez* KARZEROM.

CAZERTA. *Cherchez* CASERTE.

CAZIMIR. *Cherchez* CASIMIR.

* CAZMA ou CASMA, port de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Il est situé vers le dixiéme degré de latitude méridionale. Sanson le place sous le 295 degré de longitude, & M. Delisle, au commencement du 308. Il est au nord-nord ouest de Lima ou *Los Reyes*, dont il est éloigné d'environ soixante lieues.

CAZORLA. *Cherchez* CAÇORLA.

CAZVINI ou CASBINI, c'est *Zacaria Bin Mehemed Bin Mahmoud Alcousi Alcazvini*. Son livre est intitulé *Adgiaib almacloucat*, c'est à dire, *les Merveilles des Créatures*, & est en Arabe. Il traite de l'Histoire naturelle, des propriétez des animaux, des végétaux & des minéraux, ainsi que des eaux, des esprits aëriens, des Fées, des Génies & des Talismans; mais dans la vue de réfuter les Rabbins Juifs. Son Ouvrage est fort estimé en Orient. Il a été traduit d'Arabe en Turc, & il est dans la bibliothéque du Roi de France, n. 1346. Il y a encore un autre Cazvini qui est le même qu'*Abdellatif* Auteur du livre appellé *Lubbataoaric*, & cité par Golius dans ses Notes sur Alfargan. * *Histoire de Genghizcan*, *p. 534.*

CAZZICHI, anciennement *Amnisus*, petite riviére de l'isle de Candie, qui se décharge dans la Mer de Candie, près de Spinalonga, & y forme le petit port de Cazzichi. * Maty, *Diction. Géogr.*

CÉ. CÉA.

CÉ (Pont-de) *Voyez* PONT-de-CÉ.

CÉA, bourg d'Espagne avec un château & titre de Duché, est dans le Royaume de Léon, sur la petite riviére de Céa, qui va se joindre au Carrion quatre lieues au dessous, près de la petite ville de Carrion de los Condés ou del Condé. * Maty, *Dict. Géogr.*

CÉA, isle. *Cherchez* CÉE.

CÉADDE (saint) Evêque de Lindisfarne ou de Lichfield en Angleterre, vivoit dans le septiéme siécle, & étoit de Northumberland. Il fut élevé avec trois autres fréres dans le monastére de Lindisfarne, & fut élu Abbé de Lerthinghe en Northumberland, à la place de son frére aîné, qui fut fait Evêque de Londres. En *667*, il fut sacré Evêque d'Yorck par un Evêque d'Angleterre, quoique Wilfrid eût été sacré aussi Evêque d'Yorck en France par les Evêques de ce Royaume trois ans auparavant. Céadde prit possession de l'Evêché d'Yorck, & Wilfrid étant passé en Angleterre fut obligé de se retirer; mais Théodore envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien en 670, ayant déclaré que Wilfrid étoit légitime Evêque, Céadde se retira dans son monastére, d'où Théodore l'obligea néanmoins de sortir la même année, pour le faire Evêque de Mercie. Il fit sa résidence à Li, où il mourut l'an 673, après deux ans & demi d'Episcopat. On fait la fête de saint Céadde le deuxiéme mars, & celle de son frére Céadde Evêque de Londres, le septiéme janvier. * Béde, *Histoire Ecclésiastique d'Angleterre*, *l. 3.* Baillet, *Vies des Saints, deuxiéme mars.*

CÉADRAGUE, fils de *Thrasicon*, Prince des Abodrites sujets des François. Ce Thrasicon fut assassiné par les Danois, sous le régne de Charlemagne son protecteur; & depuis, Céadrague fut nommé Duc, après que Louis *le Débonnaire* eut chassé Sclaomir odieux à ses peuples. Mais étant convaincu d'intelligence avec les Danois, on le dépouilla de sa dignité, & Sclaomir fut rétabli. Ce dernier étant mort l'an 818, Céadrague vint trouver le Roi à Compiégne, se justifia & recouvra la Principauté qu'il avoit perdue. * Mézeray, Cordemoy, *Hist. de France.*

CEAULIN ou CÉOLIN, troisiéme Roi de Westsex en Angleterre, vivoit sur la fin du sixiéme siécle, & se rendit illustre par ses victoires. Il battit Ethelbert, Roi de Kent, qui faisoit des courses sur ses terres, chassa les Bretons jusques dans les deserts de Galles, & s'empara de leurs villes. Ces victoires ayant réveillé la haine de ces divers peuples qui étoient ses ennemis, l'attaquérent tous ensemble, défirent toutes ses troupes & le déthrônérent. * Béde, *Hist. d'Angl.*

CEB. CEC.

CÉBA (Ansaldo) d'une famille de Gênes, a vécu au commencement du XVII siécle. Son génie qui le portoit à la Poësie, lui fit composer diverses piéces de théatre, & quelques Poëmes Epiques, entre autres, *il Furio Camillo* & *la Regina Esther*. Ce dernier est rempli de fables qui sont indignes des veritez saintes de l'Ecriture; & c'est pour cette raison que cet Ouvrage de Céba a été mis entre les livres défendus. Nous avons encore de lui une Histoire Romaine en Italien; *Essercitii Academici*; *Dialogo del Poema Heroico*, *&c.* Ansaldo Céba mourut le 21 avril de l'an 1623, âgé de 58 ans. * Giustiniani & Soprani, *Script. della Liguria*. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. imag. illustr. ch. 3.* Ghilini, &c.

CEBARSUSSI, bourg près de Carthage, célébre par un Concile que les Prélats Donatistes d'Afrique y tinrent vers l'an 394, contre Primien, Evêque de Carthage, qui avoit été élu après Parménien, successeur de Donat. Ce Prélat Schismatique, accu-

sé par un Diacre nommé Maximin, qu'il avoit excommunié, fut cité au Concile tenu au lieu dit *les Cavernes*, ou *Grottes de Suses*, mais ayant refusé de comparoître, & ayant même maltraité ceux qu'on lui envoya, on le déposa dans ce second Synode de Cebarsussi, tenu quelque tems après le premier. Maximin fut élu en sa place, & douze Schismatiques lui imposerent les mains. * S. Augustin, *sur le Pseaume* 36 selon la Vulgate, & le 35 selon l'Hébreu, *& contre Crescontius*, *l. 3. ch. 53. & l. 4. ch. 5.* *Voyez* la Remarque après CAVERNES DE SUSES, sous le mot SUSES.

CEBES, Philosophe de Thébes, Disciple de Socrate, écrivit trois Dialogues, l'un intitulé, *la Semaine*, l'autre *Phrynicus*, & le troisiéme *Pinax* ou *table*, qui contient un récit de la naissance, de la vie & de la mort des hommes. Plusieurs Savans ont fait des Remarques sur ce tableau, entre autres Saumaise, Casaubon, Wolfius, Castelius, Jaques Gronovius, Velinus, Daniel Clasen, Snecanus, Reland, Fabricius, Augustin Buschotten. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, en Flamand, en François & en d'autres Langues. M. Oudhof l'a traduit en vers Flamands, & l'a enrichi de Notes qui éclaircissent le texte à fonds. On en a donné l'édition en 1724 à Amsterdam, avec les portraits de Cébès, de Pythagore, de Parménide, de Platon, d'Aristote, ausquels il a joint la figure du Sphinx. On l'avoit cru imparfait jusques à présent; mais Jaques Gronovius l'a publié parfait sur un manuscrit de la bibliothéque du Roi de France en 1689, à Amsterdam chez *Wetstein*. * Il y a lieu de douter si l'Auteur de la table de Cébès est le Disciple de Socrate dont il est parlé dans le Phédon de Platon, parce que dans cette table il est fait mention des Philosophes Peripatéticiens, nom qui n'a été donné aux Disciples d'Aristote, que vers la fin de la vie de ce Philosophe. Casaubon prétend que cela a été ajoûté à la table de Cébès. Gronovius croit cet Auteur Pythagoricien. Il est assez vrai-semblable que cet Ouvrage est d'un Auteur beaucoup plus récent que Cébès Disciple de Socrate. * Suidas.

CEBILA ou CABILA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, entre les montagnes, à vint lieues d'Andrinople, vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CEBU ou ZEBU. *Cherchez* ZEBU.

CEBUS, certain monstre, qui a le visage d'un Satyre; & le reste du corps de chien & d'ours.

CEBYLA. *Voyez* CEBILA.

CECCAN (Annibaud) *Voyez* ANNIBAUD, Cardinal.

* CECCAN ou CECCANO, petite ville ou bourg de la Campagne de Rome en Italie, à l'est-sud-est de Rome, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

* CECCANO, petite ville du diocése d'Aquino dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples en Italie.

CECCANO (Grégoire de) Cardinal dans le onziéme siécle: on dit qu'il étoit de Ceccano, petite ville dans le diocése d'Aquin, qui a donné le nom à sa famille: il fut nommé Cardinal par le Pape Paschal II, vers l'an 1099, & mourut sous le Pontificat du Pape Honorius II. Cette même famille a produit encore ETIENNE Ceccano, Religieux de l'Ordre de saint Benoit, puis Cardinal, créé par Innocent III en 1212, qui fut employé par ce Pape, & sous le Pontificat d'Honorius III en diverses négociations. Il mourut à Rome en 1227. * Ughel, *Ital. sacra.* Onuphre. Ciaconius & Aubery, *Hist. des Card.* La Roche-Pozay, *Nomencl. Card.* *&c.*

* CECCANO (Thibaud de) issu de la famille des Comtes de Terracine, dans la Campagne de Rome, entra en sa dixneuviéme année dans l'Ordre de Cîteaux & fut ensuite Abbé de Fossanuovo. En 1274, le Pape Grégoire X le fit Cardinal. Avant & après cette élevation il avoit été employé en plusieurs légations, & dans d'autres négociations importantes. Il contribua à l'élection de Rodolphe I, pour Empereur, & conclut un accord entre les Florentins & les Génois, & entre ceux-ci & les Vénitiens. Il délivra aussi ceux de Pise d'une guerre dangereuse dont ils étoient menacez par leurs voisins. Il étoit intime ami de Thomas d'Aquin, qui mourut entre ses bras dans le couvent de Fossanuovo en 1274. Ceccano mourut en 1279. On trouve encore dans la même famille un Cardinal appellé Jourdain de Ceccano. * Ciaconius. Ughelli. Jongelin, *Purpura D. Bernhardi*, *Catalogus Abbatum Fossæ-Novæ.*

CECCHINI (Dominique) Romain, Auditeur de Rote, & Dataire du Pape, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1664, & mourut le premier mai 1656, âgé de 68 ans, ayant donné, *Decisiones Rotæ.* * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit par* Denys Simon, édit de Paris, *in douze* 1692.

CECCHINI (Raimond) né à Rome d'une famille noble, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il eut le bonheur d'être l'éléve de Sante-Tosini, Religieux célébre par sa piété. Comme il avoit fait de bonnes études, Laurent Robbia, Evêque de Fiesole le choisit pour enseigner la Rhétorique dans son Seminaire. Il eut depuis des emplois plus importans, & même en 1629, il fut fait Prédicateur général pour le couvent de Prato, mais on ignore le tems de sa mort. Outre la Vie de Sante-Tosini qu'il publia en 1641, à Florence, on a de lui trois Discours Latins imprimez à Florence, sur divers sujets. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CECCI ou CECCUS (François) natif d'Ascoli, ville Episcopale d'Italie dans la Marche d'Ancone, Astrologue du Duc de Florence, fut mis à l'Inquisition, & brûlé à Bologne, l'an 1327, après avoir été convaincu de quelques erreurs. Il avoit composé un Traité de la Sphére, où il enseignoit, entre autres impostures, qu'il s'engendroit dans le ciel quelques esprits malins, qui pouvoient faire, sous certaines constellations, des choses admirables; que J. C. étant venu sur la terre, étoit né sous une de ces constellations, qui l'avoit rendu pauvre nécessairement; & que l'Antechrist viendroit au monde sous une planette qui le feroit riche. On dit pourtant qu'il abjura ses erreurs, & que malgré cela, l'Evêque d'Aversi, Chancelier du Duc, le fit mourir, porté à cette violence par Dinus savant Médecin, envieux de la réputation de Cecci. Ce Dinus mourut lui-même quinze jours après cette exécution. * Sponde, *A. C.* 1327, *n.* 7. Léandre Alberti, *Descr. Ital. p.* 267.

CECÉRIGO, ou CÉRIGOTA, anciennement *Ægilia*, petite isle de l'Archipel ou de la Mer Egée, est fort près de la côte orientale de l'isle de Cerigo, dont elle prend son nom, & n'est pas éloignée du Cap de Spada qui est en Candie, dont elle n'est qu'à vint-cinq milles. Elle est très-deserte & n'a que des montagnes & les écueils de Poro & de Pomilli aux environs. Les Matelots la nomment souvent Cérigotte. * Baudrand, *Dict. Geogr.* Hoffman, *Lexic. Univ.* Maty, *Dict. Geogr.*

CECHIANG. *Voyez* CHEKIANG.

CECIL (David ou Richard, Guillaume, Thomas & Robert.) *Voyez* CÉCILE.

CÉCILE, célébre Avocat dont parle Minutius Félix. *Voyez* CECILIUS.

CECILE (Sainte) est du nombre de ces Saintes dont on n'a aucun monument sur lequel on puisse faire quelque fonds. Les Actes de son martyre, que l'on prétend être arrivé sous l'Empereur Alexandre *Sévére*, sont fabuleux. Quelques uns l'ont mis sous Marc-Aurele & sous Commode; les autres sous Diocletien, sans aucun fondement. Tout ce que l'on a dit de sa naissance & de sa vie est de même nature. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur la fin du cinquiéme siécle, & dans les siécles suivans son culte étoit établi à Rome, où il y avoit une église de son nom. Cependant son corps n'y reposoit pas, puisqu'on prétend qu'il fut trouvé en 821, par le Pape Paschal I, dans le cimetiére de S. Sixte appellé de Prétextat; mais cette histoire n'a pas plus de vraisemblance que les Actes de cette Sainte. On ne voit pas même que l'on ait connu le lieu où étoit le corps de sainte Cécile à Rome, jusqu'au pontificat de Clément VIII, c'est à dire, à la fin du XVI siécle, tems auquel on prétend qu'il fut découvert dans l'église de sainte Cécile, comme Baronius l'a rapporté. Le culte de cette Sainte a été assez célébre dans l'église d'Occident depuis le VI siécle. L'Eglise Gréque a aussi fait sa Fête comme l'Eglise Latine au 22 de novembre. Fortunat de Poitiers, qui est le plus ancien que nous connoissions des Auteurs qui en parlent, fait entendre qu'elle mourut en Sicile, comme sainte Thécle à Séleucie. * *Acta sancta Catharina* donnez par Bozius *apud* Surium. Bolland. Fortunat, *l.* 7. *c.* 4. Sigebert, *in Chronic.* Baronius, *ad an.* 821. Tillemont, *Memoires Eccles.* Baillet, *Vies des Saints*, 22 *novembre.*

CECILE, Duchesse d'Yorck, & mére d'Edouard IV. Jamais Princesse n'a vu ni plus de gloire ni plus d'infamie dans sa maison. Elle survécut à l'une & à l'autre. Elle vit régner quatre de ses Descendans, *Edouard* IV & *Richard* III, ses deux fils; *Edouard* V, son petit-fils; & *Elizabeth* femme de Henri, sa petite-fille. Mais elle en vit périr un semblable nombre qui s'égorgérent les uns les autres. Edouard IV fit mourir son frére Duc de Clarence; Richard fit massacrer ses deux neveux, fils de son frére Edouard, & fut tué lui même à la bataille de Bosworth, que Henri gagna contre lui. Cécile mourut en 1495, fort âgée, & fut enterrée à Foderincham auprès de son mari. * Larrey, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 45.

CECILE, sœur du Roi de Suede Eric XIV, & femme du Prince de Bade, charmée de la réputation de la Reine Elizabeth, voulut la voir. Elle se mit en chemin quoi qu'enceinte & arriva en Angleterre avec le Prince son epoux. Elle y accoucha d'un Prince que la Reine tint sur les fonds, & à qui elle donna le nom d'*Edouard fortuné*, tant en considération du feu Roi Edouard son frére dont elle chérissoit la mémoire, que par rapport à l'heureuse arrivée de la Princesse de Bade dans ses Etats. La Princesse & le Prince partirent charmez de l'esprit & de la politesse de la Reine, & de sa libéralité, leur ayant assigné une pension sur ses domaines, qui leur fut payée exactement tous les ans, tant qu'elle vécut. * Larrey, *Histoire d'Angleterre*, *à l'an* 1565.

CECILE (David, ou selon d'autres Richard) de Stanford dans le Comté de Lincoln en Angleterre, eut de grands emplois sous les régnes de Henri VII, & de Henri VIII. Il obtint pour *Richard* son fils & héritier, l'Office de Page de la Couronne. Ce Richard fut fait Maître de la Garderobe de Henri VIII, obtint de ce Prince un grand nombre de bienfaits considérables & un legs dans son Testament. Etant mort la 34 année du Regne de Henri VIII, son fils *Guillaume* lui succéda dans la faveur du Roi.

CECILE, (Guillaume) naquit en 1521, à *Bourn* dans la Province de Lincoln, de Richard Cecile de la maison des Altetins, Valet de chambre de Henri VIII, & de Jeanne héritiére de la maison d'*Equinton*, & des Walcots. Il fit ses Humanitez à Cambridge. A l'âge de vint ans il épousa *Marie*, sœur de Jean *Ch....* homme savant, laquelle mourut deux ans après. Ayant donné quelque tems à l'étude du Droit dans le College de Grey de Londres, il se maria, en secondes noces, à *Mildrede*, fille d'Antoine Coc, Gouverneur d'Edouard VI, laquelle entendoit fort bien les Langues Gréque & Latine. Il fut fait Maître des requêtes du Duc de Sommerset, & il est le premier qui ait pris cette qualité en Angleterre. Peu de tems après, Edouard VI le fit un de ses Sécrétaires, & Chevalier. Comme il s'étoit opposé à l'Acte par lequel Marie & Elizabeth étoient excluës de la Royauté, quoique pourtant il l'eût signé dans la suite, cela lui ouvrit un accés favorable auprès de la Reine Marie, & sur tout auprès du Cardinal Polus, de Tonstal, & de Guillaume Pétre, qui faisoient un grand cas de ses lumiéres & de sa conduite. Il apperçut que la Religion Protestante dont il faisoit profession lui fermoit l'entrée aux emplois; c'est ce qui le détermina à s'attacher à Elizabeth, qui, pendant qu'elle fut éloignée du thrône lui confia ses affaires particuliéres; mais dès qu'elle eut le Gouvernement de l'Etat, elle le fit Conseiller & Sécretaire; deux ans après, Maître de la Garderobe; & après la mort de Thomas Parry elle lui conféra la direction des pupilles. Il s'aquitta de ces emplois avec tant de prudence & d'intégrité, que la Reine lui abandonna en quelque sorte le soin de l'Etat, & le fit, au bout de treize ans de service, l'an 1571, *Baron de Burghley*, avec de grandes marques de distinction. A cette dignité elle joignit, quelque

tems

tems après, la charge importante d'Intendant Général des Finances d'Angleterre. Il ne butta point à enrichir le Fisc au préjudice des particuliers; mais à faire en sorte qu'on ne fit aucune injustice ni aux particuliers, ni aux droits de l'Etat. Casse de vieillesse il mourut en 1598. La Reine le défendit contre tous les desseins que l'on forma contre lui, & le considéra comme le plus habile Ministre d'Etat qu'elle eût. Elle vouloit qu'il s'assît toujours en sa présence, & lui disoit, *Mylord, nous nous servons de vous, non pas pour vos mauvaises jambes, mais pour votre bonne tête.* Comme elle le vint voir dans une incommodité de goutte qu'il avoit, dans l'Hôtel Burghley, situé dans la rue appellée Strand, les Domestiques du Lord Burghley la priérent de se baisser en passant par la porte, & la Reine leur répondit, *je veux bien me baisser pour votre Maître; mais je ne me baisserois pas pour le Roi d'Espagne.* Le Lord avoit accoutumé de dire, *Prudens qui patiens*, celui qui est patient est prudent. Sa maxime étoit, *Sola minor me timeat, despiciat ve major; je ne veux pas qu'un plus petit que moi me craigne, ni qu'un plus grand que moi me méprise.* La Reine lui rendit visite pendant la maladie dont il mourut, & n'oublia rien pour lui témoigner le cas qu'elle faisoit de lui. Il étoit habile, éloquent, d'un facile abord, d'une prudence consommée, d'une fidélité à toute épreuve; & ce qui met le comble à toutes ces belles qualitez, il avoit une piété sans fard. Ce fut lui, qui, le premier, sollicita Camden à travailler à l'Histoire du régne d'Elizabeth. Il eut de Marie *Chec*, 1. *Thomas* qui suit: de Mildrede *Coc*, il eut 2. *Robert* Comte de Salisburi, qui succéda aux principaux emplois de son pére; 3. *Anne* Comtesse d'Oxford, qui eut trois filles, *Elizabeth* mariée au Comte de Derby; *Brigide* au Baron Norris; & *Susanne* à Philippe Comte de Montgommery. La seconde fille de Guillaume Cécile fut 4. *Elizabeth* femme de Guillaume Wentworth, qui mourut sans enfans. Ses Executeurs testamentaires furent Gabriel Goodman, Doyen de Westminster, & Thomas Bellot Oeconome, ausquels il laissa de bonnes sommes pour des usages pieux. * Camden, *Histoire d'Elizabeth, partie 4. p. 233. &c.* Imhoff, *dans ses Pairs d'Angleterre.*

CE'CILE (Thomas) fils du précédent fut créé Comte d'Excester dans la troisiéme année du régne de Jaques I, & eut pour successeur dans ce titre *Guillaume*, son fils & heritier, dont les enfans étant morts sans posterité, ce titre passa à *David* Cécile, fils & héritier de *Richard* Cécile, second fils de Thomas, Comte d'Excester, lequel David de sa femme *Elizabeth*, fille de *Jean*, Comte de Bridgwater, a eu un fils nommé *Jean*, Comte d'Excester, qui de *Françoise* sa femme, fille de *Jean*, Comte de Rutland, a un fils *Jean*, Comte d'Excester. * Dugdale.

CE'CILE (Robert) second fils de Guillaume Lord Burghley, dont il a été parlé dans l'article de Guillaume. Etant Chevalier l'an 38 du régne de la Reine Elizabeth, il fut fait un des principaux Sécretaires d'Etat. En 1598, la Reine envoya en France en qualité d'Ambassadeurs pour traiter avec Henri IV, au sujet de la paix avec l'Espagne, le Chevalier Robert Cécile Sécretaire d'Etat, Herbert Maître des Requêtes, & Wilkes. Les Députez Anglois ayant appris que le Roi étoit allé en Bretagne contre le Duc de Mercœur, s'avancérent jusques à Angers où le Roi les reçut gracieusement. Cécile qui possedoit la parole employa toute son éloquence pour engager le Roi à ne pas traiter avec l'Espagne. Ses remontrances vives, par où il lui reprochoit les promesses faites à la Reine, piquérent le Roi, mais ne le détournérent pas de faire la paix. En 1601, Cécile se vit accusé par le Comte d'Essex d'avoir dit que le droit de l'Infante d'Espagne au Royaume d'Angleterre, étoit aussi valable que d'aucun autre Compétiteur. Mais Cécile fit voir que le Comte l'avoit malicieusement calomnié. La premiére année de Jacques I, ce Prince pour récompenser Cécile de ce qu'il l'avoit bien servi dans l'affaire de la succession au Royaume d'Angleterre, le créa Lord d'Essingdon; & l'année suivante, Vicomte de Cranborne, étant le premier de cette dignité, qui ait porté la couronne de Pair. Un an après, il fut fait Comte de Salisburi; peu après grand Thrésorier, Chevalier de la Jarretiére, & Chancelier de l'Université de Cambridge. Il mourut le 24 mai 1612. Tous les Historiens s'accordent à dire qu'il étoit très-habile, qu'il aimoit & récompensoit la vertu; mais il y en a qui avancent qu'il étoit fort ambitieux & qu'il donnoit de mauvais conseils au Roi par rapport au peuple. *Ne craignez point*, disoit-il au Roi, *de trop charger les peuples; semblables aux ânes, ils ne sont jamais plus soumis que lorsqu'ils gémissent sous le faix; & comme ces animaux nez pour l'esclavage, ils se laissent mener sans mors & sans bride par tout où l'on veut.* Il étoit d'une extrême vigilance. On disoit qu'il avoit des yeux de linx, & qu'on n'avoit jamais vu dans un corps si petit & si mal fait une tête si sensée, & d'une plus vaste capacité. Guillaume son fils fut son héritier & successeur. Il épousa Catherine, la plus jeune des filles de Thomas Howard, Comte de Suffolk, de laquelle il eut sept fils, *Jacques*, qui mourut jeune; *Charles*, *Robert*, *Philippe*, *Guillaume*, *Algernon* & *Edouard*; & cinq filles. *Charles*, qui mourut avant sont pére, épousa *Jeanne*, fille & cohéritiére de Jacques Maxwell, l'un des Maîtres de la chambre du lit du Roi, fait ensuite Comte de Dalton en Ecosse. Il en eut sept fils, *Jacques* qui succéda à son grand-pére; *Robert*, *Charles*, *Guillaume*, *Edouard*, *Henri* & *George*, qui moururent tous sans être mariez. Guillaume, Comte de Salisburi, Chevalier de la Jarretiére, étant mort en 1668, *Jacques* son petit-fils lui succéda. Il épousa *Marguerite*, l'une des filles de *Jean*, Comte de Rutland, de laquelle il eut quatre fils, *Jacques* Comte de Salisburi, *Robert*, *Guillaume* & *Charles*, & quatre filles, *Catherine*, *Françoise*, *Marie* & *Marguerite*. * Camden, *Hist. d'Elizabeth.* Larrey, *Hist. d'Angleterre dans les régnes d'Elizabeth & de Jacques* I. Burnet, *Mémoires*, *&c. tome* 1. *partie* 8. & 9.

CE'CILIEN (*Cecilianus*) Diacre de Mensurius, Evêque de Carthage, vivoit dans le quatriéme siécle. Après la mort de cet Evêque, il fut élu l'an 311, en sa place, par les Prélats voisins, avec le consentement du Clergé & du peuple. Bottus & Célésius, Prêtres de la même église, se voyant exclus de cette dignité, qu'ils avoient ouvertement briguée, formérent le dessein d'un Schisme. Ils le firent éclorre, lorsque Cécilien demanda les vases sacrez de l'église, qui durant la persecution, avoient été donnez en garde à des personnes qu'on croyoit fidéles; car ceux-ci qui ne les vouloient pas rendre, se joignirent à ces deux ambitieux, afin de troubler leur nouveau Pasteur, & se séparérent de sa communion. Ils alléguérent faussement que son ordination étoit nulle, parce qu'il avoit été ordonné par Félix d'Aptonge, qu'ils prétendoient déchu de l'Episcopat, pour avoir livré les livres sacrez, & attirérent dans leur parti une riche Dame nommée Lucille, laquelle en son particulier haïssoit le Prélat, parce qu'étant Diacre il l'avoit reprise de ce qu'avant que de recevoir la sainte Eucharistie, elle baisoit les Reliques d'un prétendu Martyr qui n'étoit point reconnu. *Secundus de Tigisis* & les autres Evêques de Numidie s'étant assemblez à Carthage au nombre de 70, citérent Cécilien, qui leur fit réponse, que si on avoit quelque accusation à faire contre lui, son Accusateur n'avoit qu'à paroître & à la prouver. Ses ennemis n'eurent rien alors à lui reprocher, sinon, qu'ayant été ordonné par un Evêque qui avoit livré les livres sacrez, il n'étoit point Evêque. Cécilien leur repliqua qu'en cas que Félix d'Aptonge n'eût pas pu l'ordonner, ils l'ordonnassent de nouveau, comme s'il n'eût été ordonné que Diacre. Purpurius de Limes, homme malicieux, fut d'avis qu'on le prît au mot, & que quand il seroit venu, au lieu de lui imposer les mains pour l'ordination, on les lui imposât pour le mettre en pénitence. Le Clergé de Cécilien ayant ouï parler du dessein de ces Evêques, retint Cécilien. Les Evêques de Numidie sur le refus qu'il fit de comparoître, le condamnérent premiérement comme contumace; secondement comme ayant été ordonné par un *Traditeur*; (c'est ainsi qu'on appelloit ceux qui avoient livré les livres sacrez aux Payens) troisiémement comme ayant empêché qu'on n'apportât à manger aux Martyrs qui étoient dans les prisons. Ils prononcérent contre lui une sentence de déposition & d'excommunication, ordonnérent Majorin en sa place, & écrivirent des lettres circulaires à tous les Evêques d'Afrique contre Cécilien. Plusieurs Evêques d'Afrique se rangérent de leur côté, & ce fut ce qui causa le Schisme; mais les Evêques des autres provinces persistérent dans la communion de Cécilien. L'Empereur Constantin le reconnut en 312, pour légitime Evêque, en lui faisant remettre les aumônes qu'il donnoit aux pauvres Chrétiens d'Afrique, & en lui adressant des lettres pour l'immunité des Clercs Catholiques de l'Eglise d'Afrique à laquelle Cécilien présidoit. Anulin, Proconsul d'Afrique, ayant exécuté sur ce sujet les ordres de l'Empereur, les ennemis de Cécilien le vinrent trouver, & lui présentérent, sous le nom de l'Eglise Catholique du parti de Majorin, un Mémoire, contenant les crimes dont ils accusoient Cécilien, avec une Requête, par laquelle ils demandoient à l'Empereur, qu'on leur donnât des Juges dans les Gaules. Le Proconsul envoya la Requête & le Mémoire à l'Empereur, qui nomma Maternus Evêque de Cologne, Rheticius Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger cette cause avec Miltiade Evêque de Rome dans le mois d'octobre suivant. Anulin intima cet ordre aux deux partis, & leur ordonna d'envoyer chacun de leur côté dix Evêques à Rome. Les Juges nommez s'y rendirent, & Miltiade y fit venir quinze Evêques d'Italie, qui s'assemblérent le deuxiéme octobre de l'an 313, dans la maison de Fauste, dans le palais de Latran. Cécilien fut déclaré innocent dans ce Concile. Donat Evêque de Casenoire son plus grand adversaire y fut condamné: & à l'égard des Evêques du parti de Majorin, il fut réglé, que dans les lieux où il y auroit deux Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui de Cécilien, le premier ordonné demeureroit Evêque. Après ce jugement, Donat demanda à retourner en Afrique, & Cécilien fut retenu à Bresse: mais on envoya les Evêques Olympius & Eunomius en Afrique, pour declarer laquelle des deux Communions étoit la Catholique. Ces deux Evêques se rendirent à Carthage, ils y demeurérent 40 jours, & prononcérent en faveur de Cécilien. Les Donatistes persistant dans leur obstination, demandérent à Constantin un nouveau jugement. Ce Prince ordonna qu'avant toutes choses on informât du fait avancé par les Donatistes, savoir, que Félix d'Aptonge qui avoit ordonné Cécilien, étoit coupable d'avoir livré les livres sacrez. Elien Proconsul d'Afrique fut chargé de cette commission. Il fut justifié par l'information achevée le 15 février 314, que l'accusation contre Félix étoit sans fondement. La même année Constantin fit assembler un Concile dans la ville d'Arles, dans laquelle Cécilien fut encore absous, & ses adversaires condamnez. Les Donatistes appellérent encore de ce jugement à l'Empereur, qui connut lui-même de ce different, & déclara par son jugement du huitiéme novembre 316, que Cécilien étoit innocent, & ses adversaires des calomniateurs. Depuis ce tems-là, Cécilien demeura en possession du siége de Carthage. Il étoit mort avant l'année 347, en laquelle Gratus son successeur assista au Concile de Sardique. * Saint Augustin, *l. 1. contre Parm. ch. 3. Brev. Coll. l. 3. ch. 14. l. 3. contre Crescon. ch. 27. & suiv.* Optat, *l. contre Parm.* Baronius, *A. C.* 306. 313. *&c.* Henri de Valois a publié toute l'Histoire des Donatistes, à la fin de son *Eusébe*, & M. Du Pin dans sa nouvelle édition d'Optat.

CE'CILIUS ou CE'CILIENS, famille. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la famille des Céciliens, qui étoit Plébeïenne. Quelques-uns disent qu'elle est venue d'un Troyen compagnon d'Enée, nommé Céculus, que la Fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention, comme du Fondateur de Prénéste, *Enéide, l. 7. v. 681. & l. 10. v. 544.*

Le plus ancien des Céciliens, dont nous ayons connoissance, est L. CÉCILIUS MÉTELLUS, que quelques uns surnomment *Dento*, lequel fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284, avant l'Ere Chrétienne. L'année d'après son Consulat, il fut tué par les Gaulois Sénonois, qui assiégeoient Arezzo, & qui tuérent avec lui 13 mille hommes qu'il conduisoit. Il fut pére de L. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui défit Asdrubal en Sicile; & ce dernier laissa Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui fut Maître de la Cavalerie, & Consul l'an 548 de Rome, & 206 avant JESUS-CHRIST,

avec

avec L. Véturius Philo. Il eut deux fils, Cécilius Métellus, dont nous parlerons dans la suite; & L. Cécilius Métellus, surnommé *Calvus*, qui fit une branche particuliére. Celui-ci fut Consul l'an 612 de Rome, avant Jesus-Christ 142, & eut pour Collégue Q. Fabius Maximus Servilianus. Julius Obséquens, Cicéron, Eutrope & Cassiodore font mention de lui. Il laissa L. Cécilius Métellus dit *Calvus*, qui fut Consul l'an 635, & avant J. C. 119, avec L. Aurélius Cotta; & Censeur en 639, avant J. C. 115, avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les Arts qui ne servoient qu'au divertissement, excepté les Joueurs de flûtes Latines avec la voix, & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier est Cécilius Métellus le *Numidique*, dont nous parlerons plus bas, pére de Cécilius Métellus Scipio, surnommé *Pius*, qui fut Consul avec Sylla en 674, avant J. C. 80, & qui fit la guerre en Espagne contre Sertorius. Appien, Cassiodore, Plutarque & Velleïus Paterculus font mention de lui. Son fils qui étoit de même nom que lui, fut Consul l'an 702, & avant J. C. 52, avec Pompée *le Grand*, dont il suivit le parti. Il fit la guerre à César en Afrique l'an 708 de Rome, 46 ans avant J. C. & voulant passer en Espagne, après avoir été vaincu, il périt avec la flote, que la tempête poussa au port de Bonne, & que Sitius coula à fond. Reprenons la branche des aînez. Q. Cécilius Métellus fut surnommé le *Macédonique*, & laissa quatre fils. Les deux premiers laissérent postérité; les deux autres furent M. Cécilius Métellus, qui fut Consul l'an 639 de Rome, 115 ans avant J. C., avec M. Emilius Scaurus, & qui défit les peuples de Sardaigne, dont il triompha; & C. Cécilius Métellus, surnommé *Caprarius*, qui fut Consul avec Cn. Papirius Carbo l'an 641, avant J. C. 113, & qui triompha de la Macédoine. Les deux aînez sont Q. Cécilius & L. Cécilius. Q. Cécilius Métellus, surnommé *Balearicus*, fut Consul en 631, avant Jesus Christ 123, avec T. Quinctius Flaminius; & Censeur en 638, avec Q. Servilius. Il fit la guerre en Espagne & dans les isles Baléares qu'il soumit. Il laissa Q. Cécilius Métellus surnommé *Népos*, Consul en 656, avant J. C. 98, avec T. Didius, & fut pére de deux fils, selon Cicéron, savoir, de Q. Cécilius Métellus, surnommé *Népos*, Consul en 697, avant J. C. 57, avec P. Cornélius Lentulus Spinter; & de Q. Cécilius Métellus, surnommé Céler, qui exerça en 694, la même dignité avec L. Afranius. Cicéron, Pline, Dion & Cassiodore en font mention. L. Cécilius Métellus, surnommé *Dalmaticus*, second fils du *Macédonique*, fut Consul l'an 637 de Rome, avant J. C. 117, avec Q. Mutius Scévola Augure. Il détruisit les Dalmates, dont il eut le surnom de *Dalmaticus*, & fit bâtir le temple de Castor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut; l'aîné étoit L. Cécilius Mételius, qui fut Préteur en Sicile l'an 684 de Rome, 70 avant J. C. & qui mourut étant désigné Consul avec Q. Marcius Rex, l'an 686; le troisiéme étoit M. Cécilius; & le puîné, qui laissa postérité étoit Q. Cécilius Métellus surnommé *Creticus*. Celui-ci fut Consul avec Q. Hortensius en 685, & soumit l'isle de Créte, dont il triompha, & dont il mérita le surnom de *Creticus*. Son fils Q. Cécilius laissa Q. Cécilius Métellus Creticus, qui fut Consul avec L. Licinius Nerva, l'an septiéme de l'Ere Chrétienne, qui étoit le 760 de Rome. La famille des Céciliens a produit encore P. Cécilius, célébre Jurisconsulte, que nous voyons souvent cité dans les livres des Digestes; & Sext. Cécilius qui enseigna le Droit sous l'empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les Vies des anciens Jurisconsultes.

CÉCILIUS MÉTELIUS, (Lucius) Consul, & Général Romain. On croit qu'il étoit fils de Q. Cécilius, qui fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284 avant J. C. Celui dont je parle le fut avec C. Furius Pacilus, l'an 503 de Rome, 251 avant la naissance de Jesus Christ. Il fit la guerre en Sicile contre les Carthaginois. D'abord il se tint serré dans les montagnes, ne voulant ni exposer ses troupes, ni être enfermé par les ennemis. Quelque tems après il s'élargit dans la plaine, & il emporta Théruce & Lipara en présence même de l'armée ennemie. Il veilloit cependant sur les démarches d'Asdrubal Général des Carthaginois, & grand Capitaine; & il cherchoit les occasions de le surprendre. Il prit si bien son tems, qu'il le chargea inopinément près de Palerme, & qu'il le défit entiérement, dans le tems qu'il décampoit. Il lui tua même vint-six éléphans, & il en prit cent quatre, qu'on mena à Rome avec treize Chefs des ennemis enchaînez: ce qui fut un des plus illustres ornemens de son triomphe. L. Cécilius Métellus fut encore Consul l'an 507 de Rome, & avant J. C. 247, avec M. Fabius Buteo. * Polybe, *l.* 1. Eutrope, *l.* 2. Cassiodore. Pline.

CÉCILIUS MÉTELLUS (Quintus) Consul, & Capitaine Romain, fut surnommé *le Macédonique*, pour avoir subjugué la Macédoine, l'an 607 de Rome, avant J. C. 147, & pour avoir vaincu un certain Andriscus qui se faisoit Roi de ce païs, & qui avoit pris le nom de Philippe. Il défit les Achaïens, & remporta de grands avantages en Espagne. Sa trop grande sévérité le fit haïr du peuple, & fut cause qu'il eut peine d'arriver au consulat, qu'on lui avoit refusé deux fois. On remarque qu'il fut porté à la sépulture sur les épaules de quatre fils qu'il laissa, après avoir eu le plaisir d'en voir trois honorez de la dignité de Consul, & de voir le quatriéme remporter l'honneur du triomphe. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus, *l.* 2. *c.* 14. Aurélius Victor, *Vies des Hommes Illustres*, *c.* 61. Eutrope.

CÉCILIUS MÉTELLUS (Quintus) fils de L. Cécilius Métellus Calvus, qui fut aussi Consul, mérita le nom de *Numidique*, parce qu'il triompha de Jugurtha Roi de Numidie, après avoir été Consul avec M. Junius Silanus. L'Afrique échut à Q. Cécilius Métellus, qui entra dans ce païs ennemi après avoir établi la Discipline militaire, que la mollesse de ceux qui l'avoient précédé dans la charge de Général, avoit laissé corrompre. Ce fut alors que Jugurtha effrayé, lui offrit la paix, avec promesse de se soumettre aux Romains. Cette offre ne rendit pas le Consul plus négligent: au contraire il se campa toûjours avantageusement; & comme il envoyoit avec soin à la découverte, ayant appris que Jugurtha étoit assez éloigné, il lui enleva la ville de Vacca, où il établit ses magasins. Ensuite il défit Jugurtha; mais cette victoire n'étant pas aussi parfaite qu'il le souhaitoit, il fit assiéger Zama, capitale de Numidie. Le Roi l'obligea d'abandonner cette entreprise. L'année d'après, qui étoit la 646 de Rome, & la 108 avant J. C. Vacca se revolta. Métellus la prit par ruse, & tailla en piéces les Habitans qui alloient au devant de lui. Ensuite il défit encore Jugurtha dans une ville nommée Thala, qu'on lui abandonna; mais comme cette guerre traînoit en longueur, Marius qui fut Consul l'an 647, avant J. C. 107, obtint la commission de l'achever, & Cécilius Métellus fut obligé de s'en revenir; mais son triomphe n'en fut pas moins beau. Quelque tems après étant Censeur, il ne voulut jamais admettre au dénombrement un certain Quinctius, qui se disoit faussement fils de Tibérius Gracchus. Il refusa aussi de jurer pour la loi d'Apuleius, qui n'avoit été autorisée que par la force: ce qui le fit condamner au bannissement sous le sixiéme consulat de Marius, l'an 654 de Rome, & cent avant J. C. Il alla à Smyrne, & fut depuis rappellé par les priéres de son fils, qui pour cela fut appellé *le Pieux*. Ce fut l'année suivante, sous le consulat de M. Antoine & d'A. Posthumius Albinus. * Salluste, *in Bello Jugurthino*. Florus, *l.* 3. Appien. Plutarque, *in Mario*. Cicéron. Eutrope. Cassiodore.

CÉCILIUS STATIUS, Poëte Comique, natif des environs de Milan, vivoit vers l'an 575 de Rome, & 179 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laissa quelques Comédies, dont Robert Etienne a recueilli les fragmens. Cicéron l'accuse de parler très-mal Latin, bien que Volcatius Sédigitus le nomme le Prince des Poëtes Comiques. * S. Jerôme, *Chron.* Cicéron, *ad Attic.* & Aulu-Gelle, *au l.* 4. *c.* 10. & *l.* 15. *c.* 15.

CÉCILIUS, Rhéteur célébre, qui professa la Rhétorique à Rome du tems d'Auguste, étoit né dans un lieu de Sicile nommé Calacta, ainsi qu'on l'apprend d'Athénée, *l.* 6. & 11. Ses parens, selon Suidas, avoient été esclaves; mais il n'étoit pas rare alors de trouver de fort habiles gens dans cette condition. Quelques uns ont dit qu'il étoit Juif; ce qui n'a pas plu à ce Grammairien, & lui même ajoûte une chose encore moins croyable, qui est, qu'il vécut jusqu'au régne d'Adrien. Il y a beaucoup d'apparence que c'est le même Cécilius Rhéteur, qui étoit ami de Verrès, & que Cicéron, *in Divinat.* traite de Juif, *quid Judaeo cum Verre*: de sorte que Suidas se trompe également à l'égard de sa condition, & du tems où il vécut. Athénée, *l.* 6, dit qu'il écrivit l'Histoire des Guerres Serviles, c'est à dire, des guerres que les Esclaves revoltez firent aux Romains, & il lui attribue encore, *l.* 11, un Traité de l'Histoire; mais il n'est pas exact en cet endroit, puisque, comme l'assure Suidas, Cécilius ne parloit dans cet Ouvrage que de l'usage que les Orateurs avoient fait de l'Histoire. Il avoit composé encore un Traité sur l'Orateur Antiphon, qui est cité par Plutarque, *lib. de dec. Rhet.* & Longin au commencement de son Traité du Sublime, dit que Cécilius avoit composé un Ouvrage sur le même sujet, mais avec peu de succès. Suidas parle encore d'autres Ouvrages de Cécilius. Denys d'Halicarnasse dit dans sa lettre à Pompée qu'il étoit son intime ami, & Quintilien le loue plus d'une fois. * Dalechamp, *l.* 6. & 11. Athénée. Casaubon, *in Athen. l.* 6. *c.* 21. Vossius, *de Hist. Graec. l.* 2. *c.* 4.

CECILIUS, célébre Avocat de Rome, vivoit sur la fin du second siécle, & au commencement du troisiéme. C'est le même que Minutius Félix introduit dans son Dialogue, qu'il intitule *Octavius*. Cet Octavius étoit ami de Minutius Félix, & Dieu qui leur avoit fait la grace de les éclairer des véritez de la Foi, se servit de ce premier, pour convertir Cécilius aussi ami de Minutius Félix. On dit même qu'il mérita d'être honoré du sacerdoce; & on croit que c'est ce même Cécilius dont il est parlé dans la Vie de saint Cyprien, & qui contribua à la conversion de ce Docteur de l'Eglise, lequel prit au batême le nom de Cécilius, pour témoigner la considération qu'il avoit pour son Maître & son ami, mais tout cela n'est fondé que sur de simples conjectures. * S. Jérôme, *de Viris Illustribus*. Minutius Félix, *in Octavio*. Ponce, *in Vita S. Cypriani*. Baronius, *A. C.* 211. *n.* 2. Tillemont, *Mémoires Eccles.* Baillet, *Vies des Saints*.

CE'CILL (David, Guillaume & Robert.) *Cherchez* CE'CILE.

CE'CIMBRA. *Voyez* CE'ZIMBRA.

CE'CINA, riviére de Toscane, en Italie, prend sa source dans le Siennois, baigne dans le Pisan la vallée de Cécina, qui est un païs fort agréable & fort fertile, & se décharge dans la Mer de Toscane, entre la ville de Livourne, & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CÉCINNA (Aulus) Chevalier Romain, originaire de Volterre, fut ami de Cicéron, qui le défendit par une Oraison que nous avons encore. Il est nommé par Cicéron *A. Cacina* & non *Cecinna*. Il prit le parti de Pompée, durant les guerres civiles, l'an 705 de Rome, 49 ans avant J. C. & on l'accusa d'avoir écrit un livre contre César. On croit aussi qu'il est le même, dont parle Sénéque dans les *Questions Naturelles*, qui avoit écrit un Traité de la formation du tonnerre. Le même César avoit un Sécretaire nommé Cécinna. Il y a eu un autre Cécinna, Capitaine de Vitellius, qui vainquit Othon l'an 69 de l'Ere Chrétienne, & qui fut envoyé à la tête de trente mille hommes contre Primus, Gouverneur de Mésie, qui s'étoit déclaré en faveur de Vespasien: ce que Josephe a remarqué dans la *Guerre des Juifs*. Suétone parle aussi dans la *Vie de Titus* d'un homme consulaire de ce nom, que ce Prince fit assassiner durant la nuit, ayant trouvé un écrit signé de sa main, dans lequel il avoit préparé un Discours aux Soldats, pour les porter à la sédition. * Cicéron, *Orat.* 12. *Epist. ad Fam. l.* 6. *Epist.* 9: *l.* 10. *Epist.* 25: *l.* 13. *Epist.* 66: *Epist. ad Atticum*, *l.* 16. *Epist.* 8. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 40. Suétone, *in Tito*, *cap.* 6. &c.

CÉCROPES. *Cherchez* CERCOPES.

CE'CROPIDE, nom d'une des Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

CE'CROPIUS, Evêque de Nicomédie dans le IV siécle, défenseur des Ariens, & persécuteur de saint Athanase. Il avoit succédé à l'impiété d'Eusébe, aussi bien qu'à sa chaire; & il perit misérablement dans les ruines de cette ville, qu'un tremblement de terre, dont Ammien Marcellin fait une description effroyable, ruina de fonds en comble l'an 358. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Socrate & Sozoméne, *l.* 4.

CE'CROPIUS, Evêque de Sébaste, assista au Concile général de Chalcédoine l'an 451. Il soutint dans la seconde session qu'il étoit défendu par un Canon, de faire la nouvelle profession de Foi que l'on exigeoit des Péres du Concile; que le Pape Léon, sur la dispute émue par Eutychès, avoit proposé la forme de la Foi que l'on devoit embrasser; que cette formule de Foi proposée par S. Léon devoit suffire. Enfin il obtint qu'on feroit la lecture du symbole de Nicée, & de la lettre à Flavien. Le Concile le députa avec deux autres Prélats, pour citer Dioscore, & pour lui porter un Ecrit; & comme cet Heresiarque demandoit des Commissaires séculiers, le saint Evêque lui répondit, que s'agissant de son affaire personnelle, nuls Laïques ne devoient être présens. Dans la quatriéme session, il s'emporta contre les Evêques d'Egypte, qui ne vouloient pas souscrire à la lettre de saint Leon, ajoûtant qu'il n'étoit pas juste qu'au mépris de douze cens Prélats, on écoutât dix Hérétiques. Dans la cinquiéme, pour reformer quelques desordres, il proposa qu'il plût au Synode d'ordonner que toutes les Pragmatiques qui avoient été faites dans les provinces contre les saints Canons, fussent abolies: ce qui fut exécuté. * *Voyez* les Actes du Concile de Chalcédoine. Baronius, *A. C.* 451.

CE'CROPS, I. de ce nom, Egyptien de naissance, fut le premier Roi des Athéniens, & bâtit, ou, selon les autres, embellit la ville d'Athenes, qui fut nommée *Cécropie* de son nom. Il épousa *Agraule* fille d'*Actée*, principal Seigneur de l'Attique, où il fonda son Royaume. On le surnomma *Diphyes*, parce qu'il parloit deux Langues, la Gréque & l'Egyptienne, qui étoit celle de son païs; ou parce qu'il avoit établi le premier l'union de l'homme avec la femme suivant les lois du mariage legitime, ayant aboli pour cela la communauté des femmes, qui étoit auparavant tolérée parmi les Grecs. C'est à cette occasion que toute l'Antiquité a supposé que ce Roi avoit eu deux visages. Il institua les premiers sacrifices qui furent faits à Athénes, & commença de policer ses Sujets. Son régne fut de 50 ans. Eusébe en met le commencement l'an 1556 avant l'Ere Chretienne, & 780 ans avant la premiére Olympiade: ce qui répond à l'an du monde 2479. Cécrops a eu seize Successeurs jusqu'à Codrus, durant 488 ans. Quelques Historiens Grecs ont écrit que certains caractéres ayant été gravez sur le tombeau de ce Prince, & plusieurs coqs ayant été immolez à ses Manes, son ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion. Le Chronologue inconnu de l'isle de Paros, publié par Selden, commence ses époques par ce Roi, dont elles placent le commencement du régne à l'an 3132 de la Periode Julienne, 1582 avant J. C. 26 ans plutôt que l'on ne compte communément. * Eusébe, *en sa Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 2. *contre Julien.* Saint Augustin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu*, *ch.* 8. & 9. Pausanias, *in Atticis.* Tornielle & Salien, *A. M.* 2498. Pétau, *Rationarium temporum*, *partie* 1. *l.* 1. *c.* 4. & *partie* 2. *l.* 2. *c.* 8. &c. On peut remarquer qu'il y avoit plusieurs choses dans les Loix de Cécrops conformes à celles des Hébreux, comme l'ont fait voir ceux qui les ont comparées; parce que les Hébreux ont imité en diverses choses les Egyptiens, dont Cécrops apporta les coutumes en Attique. *Samuel Petit* a recueilli & commenté les Loix des Athéniens.

CE'CROPS II, septiéme Roi des Athéniens, succéda à son frére Erechthée, l'an du monde 2686, avant J. C. 1349, ou 26 ans plutôt suivant les marbres d'Arondel, & régna 40 ans. * Jules Africain. Eusébe, *en sa Chron.*

CE'CUBE, *Cecubum*, montagne & bourg dans le Latium, sur les frontiéres de la Campanie, où il croissoit d'excellent vin, dont Horace & les autres Poetes parlent si souvent. Pline dit que ce vignoble fut gâté par l'Empereur Néron. Il conserve encore aujourd'hui le même nom. * Baudrand.

CE'CULUS, fils de Vulcain, fut conçu, disent les Poëtes, d'une étincelle de feu, qui vola dans le sein de sa mere Prénefte, pendant qu'elle se chauffoit auprès de la cheminée, & eut toûjours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné la naissance. Il bâtit la ville de Prénefte en Italie, & prit le parti de Turnus contre Enée. Les Poëtes, pour enrichir cette fable, ajoûtent que quelques uns lui voulant contester l'honneur qu'il se faisoit d'être né de Vulcain, ce Dieu excita le tonnerre, & fit tomber la foudre sur eux. D'autres disent que Céculus venant de naître, fut trouvé par des Bergers dans le feu, sans être aucunement endommagé de la flamme: ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain. * Virgile en parle dans le *Enéide*, *l.* 7. *v.* 681. & *l.* 10. *v.* 544.

C E D.

CE'DAR ou KE'DAR païs d'Arabie habité autrefois par les Israëlites. *Cédar* en Hébreu veut dire *noir & bazané*, comme étoit le teint de ces peuples; d'où vient que l'Epouse dans le *Cantique des Cantiques*, *ch.* 1. *v.* 5, dit en parlant d'elle même, qu'elle est brune comme les tentes de Cédar, c'est à dire, comme les Arabes qui habitent sous des tentes. C'est peut-être aussi la raison pourquoi les Hébreux appelloient Cédar, l'Arabie déserte qui est proche de la Mésopotamie & du Golfe Persique; on l'appella ainsi du nom de Cédar, second fils d'Ismaël. Il est le pére des Cédréens ou Cédaréniens dont parle Pline, & qui habitoient au voisinage des Nabathéens dans l'Arabie Déserte. Ces peuples ne demeuroient point dans des villes, ni dans des maisons, ni sous des tentes, d'où vient qu'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changeoient souvent. La demeure des Cédaréniens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie deserte & au nord de l'Arabie Petrée, & de l'Arabie Heureuse. Il y en avoit même jusqu'à la Mer Rouge. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 14. S. Jérôme, *des lieux Hébreux.* *Voyez* Sam. Bochart, *dans son Phaleg.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CE'DAR, ville ou contrée au delà du Jourdain dans la Tribu de Manassé. * *Judith*, *ch.* 1. *v.* 8. Sanson.

CE'DES, ou KADES grande & forte ville de la Haute Galilée, sur la montagne de Nephtali, dans la Tribu de ce nom, à quatre milles de Séphet & de Capharnaüm. Josué en ayant fait mourir le Roi, donna cette ville aux Prêtres & aux Lévites pour y demeurer. Ce fut aussi un lieu d'azile pour ceux qui avoient commis un homicide par malheur, & sans en avoir eu le dessein. Ce n'est plus qu'un petit village nommé *Sizas* ou *Zuzis.* * *Genése*, *ch.* 14. *v.* 7. *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 1: *ch.* 27. *v.* 14: *Josué*, *ch.* 12. *v.* 22: *ch.* 15. *v.* 23: *ch.* 20. *v.* 7. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *ch.* 9. *Voyez* aussi CADES ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DES, ville de la Tribu d'Issachar, donnée aux Lévites, & nommée *Césion.* * *Josué*, *ch.* 21. *v.* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 72.

CE'DES de Juda. *Voyez* CADES ou CADES-BARNE'.

CE'DESA. *Voyez* CADES ou CE'DES, ville de la Tribu de Nephtali.

CEDIMA. *Cherchez* CADIMA.

CE'DIMOTH. *Cherchez* KE'DE'MOTH.

CE'DITIUS (Quintus) Tribun des Soldats en Sicile, l'an 500 de Rome, & avant J. C. 254, voyant toute l'armée Romaine envelopée par les ennemis, & hors de toute espérance de salut, s'offrit volontairement au Consul Atilius Calatinus, de se mettre à la tête de quatre cens jeunes hommes, & d'aller affronter avec eux ceux qui les tenoient serrez de si près. Il prévoyoit bien que ni lui ni ses compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entreprise; mais il étoit persuadé que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Consul pourroit attaquer l'autre, & mettre par ce moyen ses troupes en liberté. La chose arriva comme Céditius l'avoit projettée, & les Romains se dégagérent du peril dont ils étoient menacez. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez, & lui seul fut conservé par un bonheur extraordinaire, & tout couvert de blessures, dont il fut gueri par la générosité des ennemis, qui admirerent son courage & sa vertu. Claudius Quadrigarius, *au* 3. *des Annal.* l'appelle *Liberius*; & Frontin *Calpurnius.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7, dit que Caton le mettoit en paralléle avec ce fameux Léonidas, qui à la tête d'une poignée de Lacédémoniens combattit aux Thermopyles contre toute l'armée des Perses.

* CEDMA ou KEDMA, dernier fils d'Ismaël qui eut sa demeure, de même que ses fréres, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux Descendans de Cedma; mais on ne peut le regarder comme pére des Cadmonéens ou Cedmonéens dont il est parlé, *Genése*, *ch.* 15. *v.* 19. Car ceux-ci sont d'anciens peuples de Canaan qui étoient déja puissans du tems d'Abraham ayeul de Cedma. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 15. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CEDMIHEL ou KADMIEL, un des enfans d'Odovia ou Hodovja qui revint de la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 40.

CEDMONE'ENS, l'un des dix peuples qui subsistoient dans la terre de Canaan, lorsqu'Abraham alla dans ce païs, & qui étoit exterminé ou confondu avec les autres, lorsque les Israëlites s'en emparérent. * *Genése*, *ch.* 15. *v.* 19. Bochart, *l.* 4. *c.* 36.

CE'DOAL ou CE'DOALD. *Cherchez* CE'DWAL.

CE'DOGNA, que l'on appelle aussi CE'DONIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché suffragant de Conza, est dans la Principauté Ultérieure, province du Royaume de Naples. Quelques uns la prennent pour l'*Aquilonia* de Tite Live, qui dit que le Consul L. Papirius y fit jurer fidelité aux Samnites. Les Auteurs Latins la nomment aussi *Laquedonia* & *Alcedonia.* * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CE'DOWALLA. *Voyez* CE'DWAL.

CE'DRE, grand arbre qui, comme le genévre, porte des grains qui sont ronds & gros comme les grains de myrthe. Son bois est presque immortel & incorruptible, parce qu'il est fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur: c'est pourquoi les Anciens se servoient de planches de cédre pour écrire les choses d'importance; comme on peut le recueillir de ce passage de Perse, *Sat.* 1. *v.* 42. *& cedro digna locutus.* Le cœur de Cédre est fort dur & odoriferant, & est rouge comme celui de melése. On en bâtit des palais & des navires. Cet arbre est toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & si on lui taille sa cime, il meurt. Le *Cédre* du Liban est semblable au sapin, que les Grecs appellent ἐλάτη, les Latins, *Cedrus major*, *Cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate.* Son écorce est polie, lissée & sans mousse, excepté la partie qui est depuis la tête jusqu'aux premiéres branches, lesquelles environnent l'arbre presque depuis la terre jusqu'à la cime en guise de roue. Elles poussent par certains intervalles, toûjours en diminuant jusqu'en haut: de sorte qu'elles représentent une pyramide. Ses feuilles sont semblables à celles du pin ou du melése, mais plus courtes, & ne sont point piquantes; son fruit est fait en pommes semblables à celles des pesses, mais plus longues, plus dures, & plus nourries, & sont difficiles à détacher de leurs queues. Elles contiennent une graine semblable à celle des cyprés, & jettent une résine grosse, épaisse, & transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goute à goute. Les Arabes l'appellent *Kitran* ou *Al-Kitran.* Salomon donna plusieurs villes au Roi Hiram pour les cédres qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le temple de Jérusalem. Fernand Cortez fit bâtir à Mexique un palais où il y avoit mille poutres de *Cédre*, la plupart de 120 piez

de

de long, & de 12 de tour, comme le témoigne Herréra. Il y avoit en Cypre un cédre abbatu qui avoit 130 piez de long, & si gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embrasser. Il servit à la galére de Démétrius. Ce mot vient du Grec *κέδρος* qui a la même signification, & qui vient du Grec *κέω* ou *κάω*, *uro*, ou de *κηλέω*, *suave olens*. Le *Cédre* brûlé rend une odeur fort bonne. Son ombre, à ce qu'on dit, guérit ou soulage beaucoup les fébricitans, qui s'y viennent coucher dessous. Il distille un certain baume, qui guérit du mal de dents; & les rompt & dissout, quand elles sont cariées. On raconte des effets merveilleux de ce baume de cédre. Il préserve de la corruption; étant détrempé dans du Sel, il guérit la morsure des serpens; il nettoye la lépre; étant bu, il guérit les ulcéres des poumons; il enléve la gale aux bêtes à quatre piez; il tue les vers & les teignes qui s'engendrent aux habits, si l'on en tient une petite boete là où ils sont; & sa force est si grande, qu'il brûle même dans l'eau. Le Pére *Goujon* assure dans son Voyage de la Terre-Sainte en avoir compté dix-huit de ceux qui y étoient pour lors, & qu'on croit y être depuis la Création du Monde. Le plus gros de ces Cédres a quarante piez de tour, & les médiocres trente ou trente-cinq. Ces arbres, contre le naturel des autres, jettent leurs feuilles & leurs fruits du côté du ciel, sans que la pesanteur les fasse aucunement courber du côté de la terre. * *Exode & Lévitique*. Pline & les Historiens Naturalistes.

CEDRE, c'est le grand Pontife des Persans. *Cédre*, est un terme Arabe qui signifie la *partie antérieure du corps*, & sur tout la *poitrine*. Le Cédre a chez les Persans plus de pouvoir que le Muphti, chez les Turcs. Les titres que l'on donne au Cédre, sont *Roi du droit & de la Religion*, *Chef de l'Eglise véritable*, *Substitut de Mahomet*, & *Lieutenant des Imans*, qui sont les premiers Califes. Les Ecclésiastiques de la Perse enseignent que le pouvoir civil & sacré leur appartient, parce que Mahomet étoit & Roi & Prophéte, & qu'ils lui ont succédé. Mais l'opinion la plus générale est, que l'autorité royale, telle qu'elle est entre les mains des Laïques, tire son origine de Dieu; que le Roi tient la place de Dieu & des Prophétes dans le gouvernement du peuple; que le Cédre & les Gens de Loi ne doivent pas se mêler du gouvernement politique, & que leur jurisdiction, même dans les choses ecclésiastiques, est soumise à celle du Roi. Le Cédre est le Juge suprême dans toutes les matiéres ecclésiastiques, & dans toutes les causes civiles qui ont quelque rapport avec le spirituel, & le Chef de tous les biens consacrez au culte de la Religion & à l'entretien de ses Ministres. Il y a pourtant une Chambre des Comptes qui concourt avec lui dans cette administration. Il avoit autrefois la collation de tous les Bénéfices, ou son Lieutenant à sa place; mais il y avoit de très grands abus, tout étant dirigé par la faveur. *Abas second* voyant ces désordres vouloit abolir cet emploi. Le fils & le successeur de ce Prince, ayant les mêmes vues de diminuer le pouvoir du Cédre, divisa cet emploi en deux: de sorte qu'aujourd'hui il y a deux Cédres. L'un est le Surintendant des biens léguez par les Rois, qu'on appelle *Cédre Kassèh*, ou *privé & particulier*. L'autre est le Surintendant des biens léguez par les particuliers, qu'on appelle *Cédre Aam*, c'est à dire, *Pontife Universel*. Ces deux Pontifes ont chacun leur tribunal séparé, égal en autorité; mais le *Cédre du Domaine* a le premier rang, & son administration est plus considérable, parce qu'il manie les legs royaux, qui sont en plus grand nombre. Il tient le second rang entre les grands du Royaume. Il est à la gauche du Roi dans les séances où il se trouve, le premier Ministre étant à la droite, & au dessous de lui le *Cédre universel*. Ces Pontifes prennent séance aux assemblées royales; mais ils y demeurent peu, se retirant dès que le Roi fait venir le vin & les instrumens de musique. Quelquefois le Prince différe quelque tems pour retenir davantage les Cédres & leur faire honneur. Le Cédre universel a à Ispahan le plus vaste Palais. Le Roi ayant hérité de ce Palais le donna au *Cédre universel* qui venoit d'épouser une Princesse royale. On voit dans la plupart des salles, dont il y en a de quatre vint piez de face, des cartouches d'azur de mille sortes de figures, où l'on lit des vers & des sentences pleines d'esprit. Comme par exemple, *L'homme est plus excellent que les bêtes par le talent de la parole, mais s'il parle mal il est pire.*

Par la repentance on se sauve des mains de Dieu, mais jamais de la langue des hommes.

Le rubis & le caillou sont tous deux des pierres, mais il y a grande différence entre elles.

Vivez en ce monde aussi longtems que vous voudrez, accumulez des richesses, de la réputation, de la gloire, autant qu'il vous plaira, la fin des jours est enfin coupée, la durée de la vie aboutit à la mort. * Chardin, *Voyage*, *tome* 2. *c.* 15. *Tome* 3. *p.* 30. & 31.

CEDRENUS (George) Moine Grec, qui vivoit dans le milieu du XI siécle, vers l'an 1057, a écrit des Annales ou un abbregé d'Histoire depuis le commencement du monde, jusqu'au régne d'Isaac Comnéne Empereur de Constantinople, qui succéda à Michel VI, l'an 1057. Cet Ouvrage n'est qu'une compilation de plusieurs Auteurs, & principalement de George Syncelle, dont il a copié sa Chronographie, depuis le commencement du monde jusqu'au tems de Dioclétien; de Théophane, depuis Dioclétien, jusqu'à Michel Curopalate; & de Jean Thracésius Scylitzès, depuis Curopalate jusqu'à son tems. En un mot toute son Histoire est tirée de divers Auteurs, dont il a fait des extraits sans beaucoup de discernement & de critique. Cet Ouvrage a été traduit par Xylandre, & imprimé à Bâle en 1566. Il y a une autre édition des Annales de Cedrénus imprimée l'an 1647, à Paris de l'Imprimerie royale, avec la Traduction Latine de Guillaume Xylander, avec les Notes du P. Jaques Goar Dominicain, & avec le Glossaire de Charles-Annibal Fabrot. * Possevin, *in Appar. sacro*. Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 26. Le Mire, *in Auct. &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XI siécle.*

CEDRO ou CEDRON, place forte que Cendébée avoit réparée. * I. *Maccab. ch.* 16. *v.* 9.

CEDRO, en Latin, *Cedris*, *Cedrinus Fluvius*, riviére de l'isle de Sardaigne, prend sa source vers le milieu de l'isle, passe fort près de Sargano, & va se décharger dans un petit Golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

CEDRON, torrent qui passe par le milieu de la vallée de Josaphat, proche de Jérusalem, & qui l'arrose en tems d'hiver & de pluyes. Son canal n'a pas plus de trois pas de largeur, & n'a de l'eau que quand il pleut. Avant que la vallée fut remplie, comme elle est, des ruines de la ville, il recevoit les eaux de quelques sources vives, qui sont dans l'église du sépulcre de la Vierge; mais ces eaux se perdent maintenant sous terre. Il y a sur ce torrent deux petits ponts de pierre, d'une seule arcade; l'un vers le sépulcre de la sainte Vierge; & l'autre vers le sépulcre de Josaphat. Il est souvent parlé de ce torrent dans l'Ecriture Sainte. Jesus Christ le passa peu de tems avant sa mort, *saint Jean*, *ch.* 18. *v.* 1. David le passa aussi, lorsqu'il fuyoit devant son fils Absalom, II. *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 15. *v.* 23. Ce fut dans le vallon où passe ce torrent, que le Roi Asa fit mettre en piéces & brûler l'infame idole que sa mére Maacha, à laquelle il avoit ôté la régence, avoit fait élever dans un bocage, I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 13. & que le Roi Josias en fit faire autant de tous les vases & utenciles qui avoient été faits pour le service de Baal, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 4. La même chose fut faite auprès de Cédron, par le Roi Ezechias, II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 29. *v.* 16. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

CEDRON, ville. *Voyez* CEDRO.

CEDWAL ou CEDOAL, CEDOALD ou CEDOWALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, dans le septiéme siécle, voulut s'emparer de la Couronne de Kent, après la mort d'Ederic ou Edrick qui l'avoit usurpée, & que ses peuples firent mourir. Il mit sur pié des troupes, mais il fut vaincu par ses ennemis, qui choisirent un Roi, & l'obligérent de se retirer. * Béde & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CEE. CEF. CEG. CEI.

CEE, *Cea*, une des isles Cyclades, d'environ quarante milles de tour, nommée aujourd'hui *Zia* ou *Zée*, fut appellée *Hydrussa* par les Grecs, selon Pline. Juliide, qui est *la Julis* des Anciens, capitale de cette isle, est célébre par la naissance de Simonide & de Bacchylide, Poëtes Lyriques, & du Philosophe Ariston. * Pline, *l.* 4. Pinet. Higer, &c.

CEELATHA. *Voyez* KEELATH.

CEFALÉDI. *Voyez* CEFALU.

CEFALO (Jean) Jurisconsulte célébre de Ferrare, enseigna à Pavie, & ensuite à Padoue, où il aquit beaucoup de réputation. Il a composé cinq volumes de Consultations, & mourut à Padoue en 1576. * Jacques-Philippe Thomasini, *Eloges des Hommes Illustres*. *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit de Paris, *in douze* 1698.

CEFALONIE ou CEFALOGNE. *Cherchez* CEPHALONIE.

CEFALU ou CIFALU, est une ville maritime de Sicile, nommée par les Latins *Cephaledis* ou *Cephaledium*, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Messine. Octavio Branciforti y fit, en 1633, des Constitutions Synodales qu'on a données au public. Quelques Auteurs croyent que le nom de cette ville est tiré du mot Grec *κεφαλὴ*, qui veut dire *cap* ou *promontoire*, parce qu'elle est située au septentrion de l'isle de Sicile, sur un cap qui s'avance dans la mer, avec un bon port. La ville est assez bien bâtie, & défendue par un château élevé sur une colline. L'église cathedrale a une façade magnifique. Cefalu est près de Termini.

CEFFISSO. *Voyez* CEPHISE.

CEGLIE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, située dans la Terre d'Otrante, au pié des Monts Apennins, environ à deux lieues d'Ostuni, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CEGLIE, étoit autrefois une petite ville de la Pouille Peucétienne: maintenant ce n'est qu'un petit village du Royaume de Naples, situé dans la Terre de Bari, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CEICE, village de Portugal, situé dans l'Estrémadure entre Tomar & Leiria. Quelques Géographes le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Cellium*, *Celium* & *Selium*, laquelle d'autres mettent à *Leiria*, & d'autres encore à *Seira*, village près de Conimbre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CEILA, ville dans la Tribu de Juda, que David délivra d'entre les mains des Philistins, & d'où il se retira ensuite dans le Désert de Ziph, connoissant que les Habitans étoient dans la disposition de le livrer à Saül, qui cherchoit à se saisir de lui. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 44. I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 5.

CEILAN, isle de la Mer des Indes, vers le Cap Comorin, qui est à la pointe de la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Elle a soixante lieues de longueur sur quarante de largeur, & environ 205 lieues de tour. On croit que cette isle est la Taprobane des Anciens. Les Indiens l'appellent *Tenasirim* ou *Tenarisain*, qui en leur Langue signifie *Terre de délices*. Elle fut découverte l'an 1506, par Laurent, fils de Francisco Almeida, qui en prit possession au nom du Roi de Portugal. D'autres disent que ce fut Jacques Lopez de Siquaire, Général d'une flote Portugaise, qui en fit la découverte en 1509. Cette isle est extrémement fertile; car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs, on y voit des forêts entiéres d'orangers & de citroniers, mais particuliérement de canelle, qui pousse son odeur bien avant dans la mer. Il y a aussi quantité de pierres précieuses, & on y en trouve de toutes sortes, à la reserve du diamant. On y pêche aussi des perles; mais elles ne sont pas si belles que celles de Baharem ou Bahrain, isle du Golfe de Perse. Pour son ivoire, il est le meilleur du monde. Cette isle contient neuf Royaumes, dont les principaux sont ceux de Candy, de Colombo & de Gale. Il y a une montagne que l'on croit être la plus haute des Indes. On la nomme *Pic d'Adam* ou *Adams-*

Pic, & les Insulaires assurent qu'Adam a été créé sur cette montagne, & qu'il est enterré au dessous. Ils montrent même deux vestiges, qu'ils disent être les traces de ce premier homme, & ils prétendent que le Paradis terrestre étoit dans leur isle. On y trouve des mines de fer & de cuivre. Il est certain qu'il y en a d'or & d'argent, principalement dans le Royaume de Candy, mais le Roi ne veut pas qu'on les fouille. Il ne souffre point aussi que l'on vende aux Etrangers les pierres fines que l'on y trouve en très-grande quantité; cependant on ne laisse pas d'en faire quelque commerce sous main. Les Habitans de la ville de Candy en trouvent même dans les ruisseaux, après que la pluye y a fait rouler de la terre d'une montagne voisine. La Canelle y est à si bon marché, que les Hollandois n'y achettent le quintal de cent vint huit livres, que quarante huit sols. Les Portugais s'y établirent dès l'an 1506, mais les Hollandois ne commencérent à y faire commerce qu'en l'année 1602, du tems de Pimala Dermi, Roi de Candy, qui étoit le plus puissant Prince, & en quelque façon le Souverain de l'isle. Vers l'an 1606, les Hollandois firent la guerre aux Portugais, qui possédoient une partie de l'isle; & ayant obtenu du secours du Roi de Candy, ils prirent les villes de Gale & de Colombo, outre quelques autres places, & chassérent entiérement les Portugais. Les Habitans de l'isle de Ceilan sont fort adroits, & il n'y a point de pareils Sauteurs dans le monde. Le peuple y va tout nud, à la reserve de ce que la pudeur oblige de couvrir; mais ceux qui ont un peu de bien, portent des habits de toile, ou de drap fin, enrichis de pierreries, & pliez en plusieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'épée, l'arc & les armes à feu. Ils se servent de boucliers ou de rondaches revêtues de peaux de crocodiles, qui sont à l'épreuve du mousquet. Ils chargent le dos de leurs éléphans d'une petite tour de bois, capable de tenir quatre ou cinq personnes armées de fléches & de pierres pour combattre. Ces Insulaires sont idolâtres, & suivent à peu près la Religion des Bramins. Il y a des Mahométans qui demeurent parmi eux, avec une liberté entiére. A l'égard des villes qui obéissent aux Hollandois, on y suit leur Religion. Bochart a prouvé par diverses raisons, qu'elle est non seulement l'Ophir de Salomon, mais encore la Taprobane des Anciens, dont Pline, Strabon & Ptolomée ont fait une très-particuliére mention; mais il faut avouer que le dernier fait la Taprobane beaucoup plus grande que n'est Ceilan: ce qui ne détruit pourtant pas le raisonnement de Bochart; puisque les Insulaires assurent que la mer en a submergé une grande partie. * Mandello, *tome* 2. d'Oléarius. Bochart, *Geogr. Sacra.*

CEILON. *Voyez* CEILAN.

CEINTURE: l'usage des ceintures étoit très-fréquent chez les Juifs, & il en est fait mention dans l'Ecriture Sainte. Celle que Dieu commanda au Grand Prêtre de porter, étoit tissue de fil d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. Les Grands Prêtres qui succédérent à Aaron pouvoient porter cette ceinture pendant tout le tems du sacrifice; mais il ne leur étoit pas permis de s'en servir, lorsqu'ils n'étoient pas en fonction. Lorsque les Juifs mangeoient la Pâque, ils avoient des ceintures à l'entour de leurs reins, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu. La vanité porta les Juifs à se faire des ceintures magnifiques, dont ils faisoient une criminelle ostentation. C'est contre cette vanité qu'Isaïe se récrie fortement, & qu'il menace les Israëlites que Dieu changera les ceintures magnifiques en des cordes très-rudes. Il est dit du Prophéte Elie & de saint Jean-Baptiste qu'ils portoient une ceinture de cuir à l'entour de leurs reins. La Vulgate donne aussi le nom de *Zona*, ou de ceinture, à une bourse que les Juifs portoient à leur côté, apparemment parce que cette bourse tenoit à la ceinture. Jesus Christ envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile, leur défend de porter aucun argent à leur ceinture, *neque pecuniam in zonis vestris.*

Les Grecs & les Romains se servoient aussi de ceintures, dont l'usage étoit d'autant plus nécessaire, que leurs habits étoient fort larges. Les Magistrats portoient des ceintures aussi bien que le peuple. Elles étoient encore nécessaires aux Voyageurs, sur tout chez les Orientaux, qui portoient des habits incommodes par leur longueur, & leur amplitude. Ceux qui couroient dans les Jeux Olympiques, se servoient d'abord de ceintures, mais la premiére année de la XXXV Olympiade, Hippoméne, Archonte d'Athénes, leur fit défense de courir ayant une ceinture, & depuis ce tems-là les Coureurs se dépouillérent pour courir. Comme c'étoit une marque d'honneur aux Magistrats de porter la ceinture, & une peine & une marque d'infamie de ne pouvoir s'en servir, le Prince usoit souvent de cette punition contre ceux qui avoient prévariqué dans leurs charges. Les Dames Gréques & Romaines se servoient aussi de ceintures. Le premier soir des noces le mari dénouoit la ceinture de la fille qu'il avoit épousée. Homére, *l.* 11. *de l'Odyssée*, appelle cette ceinture *παρθενίην ζώνην*, *Ceinture de fille.* Festus dit que la nouvelle mariée portoit une ceinture que le mari lui dénouoit dans le lit, & qu'elle étoit faite de laine de brebis. Cette ceinture, ajoûte-t'il, étoit nouée du nœud d'Hercule; & le mari défaisoit ce nœud pour un bon présage, afin qu'il fût heureux en enfans, comme l'avoit été Hercule qui laissa 70 enfans lorsqu'il mourut. *Consultez* de Méziriac, dans son Commentaire sur Ovide, Lettre de *Phyllis à Démophoon.* Les Poëtes attribuoient à Vénus une espéce de ceinture qu'ils appelloient *Ceste*, *Cestus*, & ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour, & de charmer les cœurs. C'est dans ce sens que Boileau a dit,

On diroit que pour plaire, instruit par la nature
Homére ait à Vénus dérobé sa ceinture.

La ceinture militaire, ou le baudrier, ne descendoit pas de dessus l'épaule, chez les Juifs, comme chez les anciens Grecs. Elle étoit portée sur les reins, d'où viennent ces expressions *Balteo accinctus renes*, *Ezéchiel*, *ch.* 23. *v.* 15. Ces baudriers étoient d'ordinaire précieux, & on les donnoit quelquefois pour récompense aux Soldats. Joab dit à celui qui avoit vu Absalom pendu à un arbre, *si tu l'avois percé, je t'aurois donné dix sicles, & un baudrier.* * *Exode*, *Lévitique.* II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 11. II. ou IV. *Rois ch.* 1. *v.* 8. *Matthieu*, *ch.* 3. *v.* 4. *Esaie*, *ch.* 3. *v.* 24. Martial, *l.* 14. *Epigr.* 151. Ovide, *Phyllis à Demophoon*, *v.* 116. *Déjanire à Hercule*, *v.* 66.; *Amorum l.* 1. *Eleg.* 7. *v.* 45. *Metam. l.* 5. *v.* 470. *l.* 10. *v.* 470. *Voyez* CESTE.

CEINTURE de la Reine, est un droit fort ancien qui se léve à Paris de trois ans en trois ans, & qui étoit d'abord de trois deniers pour chaque muid de vin, & de six deniers pour chaque queue. Il étoit destiné à l'entretien de la Maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois *la taille du pain & du vin*, comme il se voit par les Regîtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339. * *Antiquitez de Paris.*

CEJONIUS (Lucius Ælius Verus Commodus) jeune homme doué d'une extrême beauté, fut adopté par Adrien & créé César, bien que gendre de Nigrinus qui avoit attenté à la vie de ce Prince. Il le créa Préteur, lui donna le Gouvernement de la Pannonie, & le désigna Consul en 136; mais ces honneurs ne le purent garentir d'une cruelle maladie, qui le rendit incapable des fonctions d'une si grande charge, de sorte qu'Adrien le voyant ainsi malade disoit à ses amis, qu'il avoit perdu l'argent donné aux Soldats & au peuple pour cette adoption; & qu'il avoit voulu appuyer la République sur une muraille qui tomboit sous son propre poids. Cejonius mourut au retour de son Gouvernement de Pannonie, le premier jour de l'an 138, & Adrien n'adopta Antonin *le Pieux*, qu'à condition qu'il en useroit de même en faveur d'Annius Verus, fils de ce Cejonius, qui fut associé à l'Empire avec Antonin le Philosophe. * Spartien, *en la Vie d'Adrien.* Dion, &c.

CEJONIUS JULIANUS, est rangé par Gesner & par la Popeliniére, entre ceux qui ont écrit l'Histoire des Empereurs: c'est sans fondement, comme l'a remarqué Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 7.

CEIRAM ou CERAM, isle dans la Mer des Indes, entre les Moluques, à l'ouest de la Terre des Papous & au sud de Gilolo. Elle est assez grande & bien peuplée, & fournit des épiceries & d'autres marchandises des Indes. * Sanson.

CEIRESTE, anciennement *Citarista*, *Citarista*, étoit autrefois une petite ville; ce n'est maintenant qu'un village de Provence, situé près de la côte, entre Marseille & Toulon, à une lieue de la Ciotat, qui a profité de ses pertes. Il appartient à la Maison de Brancas. * Maty, *Dict. Géogr.*

CEITAVACCA, ville d'Asie. *Cherchez* CEYTAVACCA.

CEIX. *Voyez* CEYX.

C E L.

CELADE, Affranchi de l'Empereur Auguste, ne sut pas démêler ni distinguer le vrai Alexandre fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, quoi qu'il l'eût connu très-particuliérement, d'avec Alexandre l'Imposteur, & se laissa tromper par la ressemblance. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 14.

CELADION, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Marc II, l'an 153, & gouverna cette église jusqu'en l'année 167. * Baronius, *in Annal.*

CELADRAGUE, fils de Liube Roi des Wiltzes dans le neuviéme siécle, fut préferé par le peuple à Milegaste, qui étoit l'aîné. Louis *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, autorisa cette préference, & fit de grands présens à l'un & à l'autre pour les obliger d'être fidéles. * Aimoin, *l.* 4.

* CELAI ou KALLAI, étoit de la race sacerdotale ou des Sacrificateurs parmi les Juifs. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 20.

CELAIA. *Voyez* CELAYA.

CELANO, petite ville avec titre de Comté, dans l'Abruzze Ultérieure, près du Lac Celano. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cliternum*, ville des Marses, que d'autres croyent avoir été sur le Lac même de Célano, & être entiérement ruinée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CELANO (le Lac de) anciennement *Lacus Marsorum* ou *Lacus Fucinus*, Lac du Royaume de Naples. Il est dans l'Abruzze Ultérieure aux confins de la Citérieure, & de la Terre de Labour, & prend aujourd'hui son nom de la ville de Célano, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CELAYA (Dominique) natif de Bilbao, entra le 17 octobre 1538, dans l'Ordre de saint Dominique, & mourut à Saragoce en 1574, au retour du Chapitre général tenu à Barcelone, auquel il avoit assisté en qualité de Définiteur de la province d'Espagne. On a de lui une *Exposition des sept Pseaumes de la Penitence*, qui ne parut qu'en 1578, à Salamanque. C'est lui que Possevin appelle *Calena*; d'autres *Calara* ou *Celaia*; les Espagnols écrivent *Zelaia*. * Echard, *Script. Ord. Prædic. ch.* 2.

CELCHYTH, place en Angleterre, dans le Royaume de Mercie. On y tint un Synode l'an 794, & un autre l'an 816, où Wilfrid présida en présence du Roi Cénulphe ou Kénulphe. On y dressa neuf Canons pour la réforme des mœurs. * Camden.

CELDALES ou ZELDALES, peuples de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent dans la province de Chiapa, & sont connus, parce que leur Langue est commune dans toutes les contrées voisines. * Maty, *Dict. Géogr.*

CELEBES, grande isle des Indes. *Cherchez* MACASSAR.

* CELEBES, ville de l'isle de Célébès, & capitale du Royaume de Célébès, est sur la côte occidentale de l'Isle entre le premier & le second degré de latitude méridionale, au nord de Macassar, dont elle est éloignée d'environ quatre vint & dix lieues.

CELENA. *Voyez* CELENO.

CELENE, ville autrefois capitale de toute la Phrygie, fut repeuplée par Antiochus *Soter*, qui l'appella *Apamée* du nom de sa mére,

mère, fille d'Artabaze, & femme de Séleucus *Nicanor*. * Strabon, *l.* 12.

CELENO, l'une des fept Pleiades, fille d'Atlas, & de la Nymphe Pleionne. C'eft auffi le nom d'une des Harpyes, fille de Jupiter & de la Terre, dont Virgile a donné la defcription dans le troifiéme livre de l'Enéide. *Voyez* HARPYES.

CELER, Centurion, commandoit dans la place où l'on bâtiffoit la ville de Rome, & eut ordre de Romulus de tuer ceux qui oferoient fans fon ordre, paffer le foffé, ou monter fur les murailles. Remus confidérant cette nouvelle ville, franchit le foffé d'un faut, & fe moqua de fes fortifications fi peu capables de réfifter aux ennemis. Celer le tua fur le champ, par une obéiffance trop aveugle aux ordres de fon Prince, & répandit fur les fondemens de la ville de Rome le fang de celui qui devoit régner avec fon frére. D'autres difent que ce fut Romulus qui tua lui même fon frére, la premiére année de la fondation de cette ville, 753 ans avant J. C. * Ovide, *Faft. l.* 4.

CELER, Meftre-de-camp dans l'armée que Cumanus commandoit en Judée, fut accufé de plufieurs crimes, & envoyé prifonnier à Rome par Quadratus, afin de fe juftifier devant l'Empereur Claude, qui le renvoya en Judée, pour être traîné par les rues de Jerufalem, jufques à ce qu'il rendit l'ame : ce qui arriva l'an 50 de J. C. le feptiéme de l'empire de Claude. * Jofephe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5.

CELERES, étoit le nom que l'on donnoit à trois cens jeunes hommes que Romulus choifit pour être auprés de fa perfonne, afin de le défendre & d'exécuter fes ordres. Il les nomma *Celeres*, comme qui diroit *promptes & legers*. Cette compagnie l'affuroit contre les émotions populaires, & le mettoit en état de faire tête par tout où fes ennemis voudroient l'attaquer. Le Chef de cette compagnie s'appelloit *Tribunus Celerum*, & il étoit la troifiéme perfonne de l'Etat, car il commandoit à tous les Gens de guerre, qu'il réformoit à fa volonté. Il avoit encore le droit de convoquer le peuple dans le Champ de Mars. * Rofin, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 4. Il y avoit une autre efpéce d'Officiers des Rois, que l'on nommoit *Lictours*.

CELERIN (faint) Lecteur de l'églife de Carthage du tems de faint Cyprien, étoit d'une race illuftre parmi les Chrétiens. Sa grand' mére fainte Célérine avoit été couronnée par le martyre. Deux de fes oncles, qui avoient fervi dans les armées de l'Empire, favoir, faint Laurentin, frére de fon pére, & faint Ignace frére de fa mére, avoient auffi fouffert le martyre durant la perfécution précédente. Saint Célérin étoit à Rome, lorfque l'Empereur Déce commença la perfécution l'an 250 de J. C. Il fut des premiers Chrétiens arrêtez, chargé de chaînes & jetté dans une prifon où il fouffrit beaucoup. Il fut conduit quelque tems aprés devant l'Empereur, lequel étonné de fa fermeté, & ayant pitié de fa foibleffe, le renvoya en liberté. Célérin délivré de prifon revint, fi l'on en croit quelques-uns, en Afrique, & fut renvoyé à Rome par faint Cyprien avec des lettres pour les Confeffeurs Romains. A fon arrivée il eut la douleur d'apprendre que fa fœur Lucérie avoit été affez foible pour facrifier aux idoles, auffi bien que quelques autres femmes Chrétiennes. Célérin fit part de fa douleur au Confeffeur Lucien prifonnier à Carthage, qui lui fit réponfe. On a ces deux lettres parmi celles de faint Cyprien. Célérin revint peu de tems aprés en Afrique, & fans paffer par Carthage, il alla trouver faint Cyprien, qui étoit encore dans fa retraite. Ce faint Evêque l'ordonna Lecteur avec Aurele, & en donna auffi-tôt avis à fon Clergé. Il ne faut pas confondre ce Célérin avec un autre *Célérin* ou *Macaire* qui étoit à Rome dans le tems de l'élection du Pape Corneille, & qui quitta le parti de Novatien pour fe réünir aux Catholiques. Il eft fait mention de celui ci dans la lettre du Pape Corneille à Fabius d'Antioche. On fait la Fête de Célérin le troifiéme de fevrier, quoique l'on ne fache pas précifément le jour ni l'année de fa mort. * Bollandus, *Lettres de* faint Cyprien. *Annales Cyprianici.* Tillemont, *Mémoires des Auteurs Ecclef.* Baillet, *Vies des Saints, troifiéme fevrier.*

PAPES.

CELESTIN I. Romain de naiffance, fut élu Evêque de Rome au commencement du mois de novembre de l'an 423, & fuccéda à Boniface I. Cette élection fe fit fans brigue & fans divifion, & il gouverna paifiblement l'Eglife de Rome jufqu'au mois d'avril 432. L'affaire de Neftorius & l'affemblée du Concile d'Ephéfe rendit fon Pontificat célébre. Les Sermons de Neftorius ayant été portez à Rome, Céleftin & les Evêques d'Italie défaprouvérent fa doctrine : ce qui donna occafion à Neftorius d'écrire au Pape Céleftin, fous prétexte de lui parler de quatre Evêques Pélagiens, qui s'étoient préfentez à l'Empereur de Conftantinople. Céleftin, qui avoit écrit, ne fit point de réponfe à Neftorius. Ce Patriarche de Conftantinople écrivit une feconde lettre au Pape. Saint Cyrille lui écrivit auffi de fon côté, & envoya le Diacre Poffidonius à Rome, pour l'informer de la doctrine de Neftorius. Poffidonius y étant arrivé, Céleftin affembla un Concile au mois d'août l'an 430, dans lequel, aprés qu'on eut lu & examiné les Ecrits de Neftorius, fes lettres & celles de faint Cyrille, on défapprouva la doctrine de Neftorius, & on approuva celle de faint Cyrille. Ce Concile ne condamna pas néanmoins la perfonne de Neftorius ; il ordonna feulement qu'on lui déclareroit que fi dix jours aprés la fignification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & n'approuvoit celle de l'Eglife de Rome, celle de l'Eglife d'Alexandrie, & celle de toute l'Eglife Catholique, il feroit dépofé & privé de la communion de l'Eglife. Saint Cyrille d'Alexandrie fut commis par faint Céleftin pour l'exécution de cette fentence. Sur ces conteftations Théodofe affembla le Concile général d'Ephéfe, où Céleftin envoya fes Légats, Philippe, Arcadius & Projectus avec deux lettres écrites au Concile contre Neftorius. Ils affiftérent à la feconde & à la troifiéme Seffion, & approuvérent ce qui avoit été fait dans le Concile. Céleftin approuva auffi le jugement du Concile, & écrivit des lettres de communion à Maximien qui avoit été ordonné à la place de Neftorius. On a dans les Actes du Concile d'Ephéfe plufieurs lettres de Céleftin fur l'affaire de Neftorius, & dans le Recueil donné par le P. Lupus, un Mémoire inftructif, qu'il avoit mis entre les mains de fes Légats allans au Concile. Il y a encore trois autres lettres de ce Pape, l'une de l'an 431, adreffée à Vénérius Evêque de Marfeille, à Léonce Evêque de Fréjus, & à quelques autres Evêques des Gaules leurs voifins, contre ceux qui attaquoient en France la doctrine de faint Auguftin fur la Grace. On a joint à cette lettre un Recueil des décifions des Papes prédéceffeurs de Céleftin, & des Conciles d'Afrique fur les principaux points touchant la Grace & le libre Arbitre. Quelques uns attribuent ce Recueil à faint Profper, d'autres à faint Leon ; mais il y a de l'apparence qu'il fut dreffé par Céleftin ou par fon ordre, & envoyé aux Evêques de France. La feconde lettre de Céleftin de l'an 428, eft adreffée aux Evêques de Vienne & de Narbonne. Il y reprend les Eccléfiaftiques qui s'habilloient d'une maniére particuliére, en mettant un manteau & une ceinture, & femble defapprouver toute diftinction d'habit entre les Laïques & les Eccléfiaftiques. Il condamne dans la même lettre la févérité de quelques Evêques de France qui, fuivant la difcipline ancienne d'Afrique, refufoient la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Il y a encore dans cette lettre d'autres réglemens, qui regardent les Evêques & les Clercs ; auffi bien que la troifiéme lettre écrite en 429. & adreffée aux Evêques de la Pouille & de la Calabre, dans laquelle il défend comme dans la précédente, d'ordonner Evêques des Laïques. Ce Pape avoit eu en 426, un différent avec les Evêques d'Afrique au fujet des appellations au faint Siége, interjettées par quelques Evêques & quelques Clercs de l'Eglife d'Afrique. Cette difpute fe renouvella à l'occafion d'Apiarius & d'Antoine de Fuffale Prêtres Africains, lefquels ayant été condamnez par les Evêques d'Afrique, avoient appellé de leur jugement au faint Siége. Les Evêques d'Afrique foutinrent fortement le Droit des Evêques, & ne voulurent point déférer à ces appellations. L'Hiftoire des Papes dit, que Céleftin ordonna que les cent cinquante Pfeaumes de David feroient chantez dans l'Eglife, les mêmes jours qu'on célébreroit le facrifice (ce qui ne fe faifoit pas auparavant ; car on récitoit feulement le faint Evangile, & les Epitres de faint Paul) On ajoûte que Céleftin édifia la Bafilique de Jules, & qu'il fit au mois de décembre trois ordinations, dans lefquelles il créa 32 Prêtres, 12 Diacres & 46 Evêques. Il eut pour fucceffeur Sixte III. * *Lettres de* Céleftin. *Actes du Concile d'Ephéfe*. Saint Auguftin, *Epift.* 26. Profper. Gennade, *de Scriptoribus Eccl.* Sigebert. Platine. Onuphre. Génébrard, *en la Chron.* Socrate, *l.* 7. Evagre, *l.* 1. Nicéphore, *l.* 14. Baronius, *depuis l'an* 423, *jufqu'à l'an* 432. Gennade, *ch.* 54. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *fiécle cinquiéme, partie* 2.

CÉLESTIN II, nommé auparavant *Guy de Châtel*, parce qu'il étoit natif de la ville de Tiferne, dite *Citta di Caftello* en Italie, avoit étudié fous Pierre Abailard. Honorius II le créa en 1128, Prêtre Cardinal du titre de faint Marc. Il fuccéda à Innocent II, le 25 feptembre de l'an 1143, & mourut cinq mois & 13 jours aprés, le huitiéme mars de l'année fuivante. LUCE II tint le fiége aprés lui. On a trois lettres de lui. Saint Bernard, & Pierre *le Vénérable*, Abbé de Cluny, lui écrivirent une lettre : celle du premier eft la 234. & celle du fecond eft la 17 du cinquiéme livre. * Platine. Bini. Papire Maffon. Du Chêne. Ciaconius, &c. *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

CELESTIN III, Romain, nommé auparavant *Hyacinthe Bobo*, avoit été fait Cardinal Diacre en 1145, par Eugéne III, & avoit été employé en diverfes légations, en Allemagne, & en Efpagne. Il fuccéda à Clément III, l'an 1191, fut fait Prêtre le jour du famedi faint, & fut confacré le jour de Pâques. Le lundi d'aprés il couronna l'Empereur Henri V, & fa femme Conftance. L'ardeur qu'il avoit pour la conquête de la Terre-fainte, l'obligea à fe déclarer pour Richard Roi d'Angleterre, contre fes ennemis, dans le tems que ce Prince faifoit la guerre en orient aux Infidéles. Il employa auffi pour ce Prince en 1193, les cenfures eccléfiaftiques contre l'Empereur Henri qui le retenoit prifonnier, & Leopold Duc d'Autriche qui le lui avoit livré ; & aprés la mort du premier arrivée en 1197, il donna la Sicile à Frédéric fon fils, à condition qu'il payeroit un tribut à l'Eglife. Se voyant extrêmement foible, & prés de mourir, il propofa aux Cardinaux de mettre Jean de Saint-Paul, Prêtre Cardinal du titre de fainte Prifque, en fa place, offrant même de fe demettre du Pontificat ; mais les Cardinaux ne voulurent pas recevoir cette propofition. Céleftin canonifa faint Jean Guilbert en 1194, tint le fiége fix ans & neuf mois, moins deux jours, & mourut l'an 1198, en janvier. INNOCENT III lui fuccéda. Le fiége ne vaqua pas feulement un jour, comme l'affure le Cardinal Baronius, qui a fini en cette année le douziéme, & dernier tome de fes Annales de l'Eglife. On a dix fept lettres de ce Pape. * Platine & Ciaconius, *en fa Vie.* Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Saint Antonin. Roger. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du douziéme fiécle.*

CELESTIN IV, nommé auparavant *Géofroy*, de la Maifon de Caftiglione de Milan, étoit fils de *Jean* & de *Caffandre* Cribelli, fœur d'*Urbain* III. Il fut élu le 22 feptembre de l'an 1241, 30 jours aprés la mort de Grégoire IX, par dix Cardinaux feulement. L'Empereur Frédéric, ennemi de l'Eglife, tenoit les autres en prifon. Céleftin avoit été Chanoine & Chancelier de l'Eglife de Milan, durant la vie de fon oncle Urbain, & puis il s'étoit fait Religieux de Citeaux. Grégoire l'avoit fait Cardinal Prêtre du titre de faint Marc en 1227, & puis Evêque du titre de fainte Sabine. Ce Pape voyant qu'il s'étoit fait le Protecteur des pauvres Eccléfiaftiques, lui prédit qu'il feroit élevé au Pontificat, comme faint François le lui avoit autrefois prophétifé à lui même. Cependant Céleftin mourut 18 jours aprés fon élection, avant que d'être couronné. Sa mort fut pleurée de tous les Gens de bien, & l'Eglife

fut sans Chef visible pendant vint & un mois, de l'avis des plus sages, qui ne jugerent pas à propos de faire un Pape, si Fréderic ne mettoit auparavant en liberté les Cardinaux qu'il tenoit prisonniers. * Platine, *en sa Vie.* Genebrard, *en sa Chronol.* Sponde, *A. C.* 1241. *num.* 15. *&* 18. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

CELESTIN V, d'Isernia dans le Royaume de Naples, nommé auparavant *Pierre de Mourrhon, de Merron* ou *de Moron*, a été l'Instituteur de l'Ordre des Célestins. Il naquit en 1215, & dès l'âge de 17 ans il se retira dans la solitude; ensuite il alla à Rome, où il reçut l'Ordre de Prêtrise, & se fit Religieux de saint Benoît. En 1244, il passa au Mont-Majella, & on y bâtit le monastére du Saint-Esprit, où il établit son Ordre, que le Pape Grégoire X approuva l'an 1274, au second Concile général de Lyon. Ce saint homme fut créé Pape après Nicolas IV. Le Siége ayant vaqué deux ans, trois mois & deux jours, & les Cardinaux, qui étoient assemblez à Pérouse, ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouveau Pontife, Latin Malabranca, Cardinal d'Ostie, proposa ce saint Solitaire, qui fut élu le cinquiéme juillet 1294. Cette nouvelle le surprit si fort, qu'il voulut prendre la fuite; mais à la sollicitation des Prélats, & de Charles II, Roi de Sicile, il accepta le Pontificat. Il vint monté sur un âne à Aquila, où il fut consacré en présence de plus de cent mille personnes, accourues de toutes parts à ce spectacle extraordinaire. Au commencement de son Pontificat il créa douze Cardinaux, tous Gens de probité & presque tous François, l'un desquels fut Jean le Moine, Fondateur d'un Collége qui porte son nom à Paris; mais, comme Célestin étoit peu propre pour les affaires politiques, on parla de le déposer après la mort du Cardinal Latin qui suppléoit à son insuffisance. Benoît Cajétan son successeur, sous le nom de BONIFACE VIII, dans la vue de s'élever au Pontificat, persuada à Célestin de faire une abdication volontaire. Il la fit cinq mois après son élection; & comme il se retiroit en sa solitude, Boniface, qui avoit déja été élu, le fit enfermer dans le château de Fumon, où il mourut treize mois après sa démission en 1296. Ses vertus & ses miracles l'ont fait mettre dans le catalogue des Saints. Clément V le canonisa en 1313. On lui attribue divers Opuscules, *Relatio Vitæ suæ; De Virtutibus; De Vitiis; De Hominis vanitate; De Exemplis; De sententiis Patrum, &c.* qu'on a fait imprimer à Naples en 1640. On a douté si ces Ouvrages étoient de lui; mais il n'y a plus lieu d'en douter, depuis que l'on a recouvré des manuscrits de son tems & de sa main. Il fit deux Constitutions; la premiére par laquelle il renouvella le Decret de Grégoire X, touchant la retraite des Cardinaux dans un Conclave fermé, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape; & la seconde, par laquelle il déclara qu'il seroit libre à l'avenir aux souverains Pontifes de renoncer à leur dignité, lorsqu'ils le jugeroient à propos. Ces deux Decrets furent confirmez par le Pape Boniface VIII, & inserez au huitiéme des Decrétales. Il a encore confirmé par une Bulle solemnelle l'Ordre des Célestins. * Le Cardinal Pierre d'Ailli, *in Vita Celest. V.* Sponde, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XIII siécle.*

CELESTIN, nom qu'avoit pris Thibaut Cardinal du titre de sainte Anastasie. Il avoit été élu Pape, après la mort de Caliste II, mais pendant qu'on chantoit le *Te Deum*, pour son élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, Evêque d'Ostie, qui assistoit à la cérémonie. Célestin qui ne montoit sur le Siége, qu'avec répugnance, céda volontiers à Lambert, qui fut nommé Honorius II. * Baronius, *A. C.* 1124.

CELESTIN, Historien qui vivoit dans le troisiéme siécle, sous l'empire de Valérien & de Gallien, ne nous est connu que par le témoignage de Trébellius Pollio, qui le cite dans la Vie des deux Valériens. *Valérien le Jeune*, dit-il, *fut nommé César par son pére absent, & fut appellé Auguste par son frere, comme le marque Célestin.*

CELESTINS, Ordre Religieux institué vers l'an 1254, par Pierre de Moron, depuis Pape sous le nom de Célestin V. Le Pape Urbain VIII, le confirma vers l'an 1264, & l'incorpora à l'Ordre de saint Benoît, dont on y suit la Régle, avec les Constitutions de l'Instituteur. On comptoit deja seize monastéres de cet Ordre en Italie l'an 1274, & il y en a présentement quatre-vint-seize dans ce païs-là. On en fonda aussi plusieurs en Allemagne, mais divers changemens en ont fait périr le plus grand nombre. Ce fut en 1300 sous le régne de Philippe *le Bel*, que les Célestins s'introduisirent en France, où ils eurent d'abord deux monastéres; l'un dans la forêt d'Orléans, au lieu nommé Ambert; & l'autre dans la forêt de Compiegne au Mont-de-Chartres. Charles Dauphin & Régent du Royaume en 1352, pendant la prison du Roi Jean son pére en Angleterre, fit venir six de ces Religieux du Mont-de-Chartres, pour les établir à Paris au lieu dit des Barrez, où ils sont encore à présent. Robert de Jussy, qui avoit été Novice dans ce second monastére, étant devenu Sécretaire du Roi, en fit venir des Religieux qui s'établirent à Paris, & les Sécretaires du Roi y ayant établi leur Confrairie, ils leur accordérent chacun quatre sols parisis par mois, sur l'émolument de leurs bourses. Les mêmes obtinrent ensuite pour eux une bourse semblable à celle de chaque Sécretaire, & ce droit fut confirmé en 1368 par Charles V. Le Roi étant de retour, confirma cette donation par ses Lettres Patentes de l'an 1361. Charles étant monté sur le thrône, donna encore à ce monastére la somme de dix mille livres d'or, avec la coupe de douze arpens de bois de haute futaye, à prendre dans la Forêt de Moret pour faire bâtir l'église, où il mit la premiére pierre, & qu'il fit consacrer en sa présence. Il fit ensuite une autre donation à ces Religieux d'un fonds de terre considérable. Les Célestins étoient appellez Hermites de saint Damien, avant que leur Instituteur devint Pape, & leur premier monastére fut bâti sur le Mont-Majella dans la Pouille, avec titre de Prieuré. On l'appella ensuite Abbaïe, & c'étoit là que les Chapitres généraux se tenoient; mais sa situation dans un désert de difficile abord, ayant dégoûté les Moines, on transféra le Chef d'Ordre au monastére du Saint-Esprit de Muron, ou de Sulmone dans la même province, & c'est encore dans cette maison, qui est la seule Abbaïe des Célestins, que se tient chaque année le Chapitre général. Le Supérieur général est élu de trois ans en trois ans. On pouvoit autrefois le continuer, quoiqu'il fût obligé à demander sa demission, mais depuis l'an 1523, ils ne peuvent être continuez, & même on ne peut les élire une seconde fois, que neuf ans après qu'ils ont cessé d'exercer cet office. La maison des Célestins de Paris est comme Chef-d'Ordre en France. On y tient tous les trois ans le Chapitre, où on élit le Provincial qui a l'autorité de Général, avec qui les Définiteurs au nombre de six élisent les Prieurs, & ceux-ci les Souprieurs & autres Officiers. Ils peuvent aussi faire de nouvelles Constitutions, & ils en ont effectivement dressé l'an 1667, qui sont imprimées. Cette province est composée de vint & un monastéres. * D. Lélio Marino, *Vita è Mirac. di S. Pietro del Murone.* Bened. Gonnon, *Vit. PP. Occid.* Chopin, *Traité des Droits des Religieux.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 23.

CELESTINS (Hermites) Le Pape Célestin V donna ce nom l'an 1294, à quelques Religieux de l'Ordre de saint François, qui mécontens des relâchemens introduits dans l'Ordre sous le généralat de Matthieu d'Aqua Sparta, souhaitoient de mener une vie plus austére & plus retirée. Leur institut ne subsista pas longtems; & ils furent obligez de se retirer dans l'Achaïe dès le commencement du Pontificat de Boniface VIII, qui, après s'être refusé pendant quelque tems aux instances des Supérieurs, vint enfin à croire qu'ils cabaloient contre lui, & ordonna qu'on informât contre eux. Mauvais traitemens, excommunications, tout fut employé contre eux. Saint-Jacques-du-Mont ménagea un accommodement que l'opiniâtreté des Généraux rendit inutile. On mit en usage les plus noires calomnies, sans avoir dogmatisé ils passérent pour hérétiques, & une séparation autorisée par un Pape, fut traitée de Schisme. Enfin Frére Libérat, le plus considérable d'entre eux, étant mort vers l'an 1309, on arrêta les autres, & on leur fit souffrir les plus rigoureux traitemens. Quelques uns en moururent, d'autres vinrent en France où quelques couvens les reçurent, & le nom d'Hermites Célestins fut éteint. * Wadingue, *Ann. Min. tome* 2. *&* 3. Domin. de Gubernatis, *Orb. Seraph.* Helyot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 4.

CELESTIUS, Disciple de Pélage, étoit Ecossois, comme l'on disoit en ce tems-là, c'est à dire, Irlandois de nation. Il étoit de bonne maison, & né Eunuque, à ce qu'on prétend. Il avoit aussi bien que son Maître, l'esprit vif, ardent & subtil, il passa avec lui à Rome, & de là en Afrique, où il voulut être élevé à la prêtrise, pour autoriser son hérésie. Paulin Diacre de Milan, qui se trouvoit alors en Afrique, l'accusa l'an 411, devant Aurêle, Evêque de Carthage. Ce Prélat assembla un Synode contre lui, où Célestius fut condamné, & chassé d'Afrique. Célestius appella de ce jugement au saint Siége; & sans se mettre alors en état de poursuivre cet appel, il se retira à Ephése, ayant peut-être passé par la Sicile, où il fut ordonné Prêtre, & où il continua de dogmatiser avec plus d'opiniâtreté que jamais. Pélage son Maître ayant été déféré par Eros d'Arles, & par Lazare d'Aix au Concile de Diospole en Palestine, l'an 415, la doctrine de Célestius y fut condamnée, & Pélage la desavoua. Les Evêques d'Afrique assemblez en 416, au nombre de 64 à Carthage, & de 60 à Miléve, y renouvellérent la condamnation de l'hérésie de Pélage & de Célestius, & écrivirent au Pape Innocent, qui confirma leur jugement en 417; mais ce Pape étant mort, Célestius chassé d'Asie par Atticus Evêque de Constantinople, vint à Rome, & se présenta au Pape Zozime, successeur d'Innocent, lui donna une confession de sa Foi, fit tous ses efforts pour se justifier, & déclara qu'il étoit prêt de se soumettre au jugement du saint Siége. Zozime l'interrogea, examina sa confession de Foi, & remit le jugement de son affaire à deux mois de là. Cependant il condamna Eros & Lazare, & écrivit aux Africains des lettres très-favorables à Célestius. Les Africains, sans s'arrêter au jugement de Zozime, qui avoit été surpris, tinrent un Concile à Carthage à la fin de l'an 417, où ils confirmérent encore le jugement qu'ils avoient rendu contre la doctrine de Célestius, & écrivirent au Pape Zozime pour le détromper. Zozime leur fit réponse qu'il n'avoit encore rien determiné, & qu'il examineroit plus mûrement cette affaire. La lettre de Zozime arriva dans le tems que les Evêques d'Afrique tenoient à Carthage un Concile général, qui commença le premier mai 418, dans lequel ils firent huit Canons contre la doctrine de Pélage & de Célestius. Zozime touché des remontrances des Africains, résolut de faire venir encore Célestius, & de l'examiner de nouveau sur sa doctrine. Il le fit citer; mais Célestius n'osant comparoître, sortit promptement de Rome. Alors Zozime le condamna, & confirma le jugement des Conciles d'Afrique. L'an 419, les Empereurs Honorius & Théodose donnérent contre Célestius un Edit, dans lequel est marqué expressément qu'ils avoient donné ordre qu'il fût chassé de Rome. On trouve dans saint Prosper, que vers l'an 421, Célestius revint à Rome, d'où il fut chassé par ordre de l'Empereur Constance, & que Célestin le fit sortir de l'Italie; & dans Marius Mercator, qu'il alla avec quelques Evêques Pélagiens à Constantinople trouver Nestorius, qui écrivit en leur faveur à Célestin, & que Marius Mercator ayant présenté un Mémoire contre eux à l'Empereur Théodose, les fit chasser de cette ville en 429. On a encore six propositions de Célestius qu'Hilaire de Syracuse envoya à saint Augustin, qui les refute dans sa lettre 89; huit autres définitions que ce même Saint combat dans le livre fait contre Célestius, & quelques fragmens de la profession de Foi qu'il présenta au Pape Zozime dans le second livre de la Grace, & du peché originel du même saint Augustin. * Saint Jérôme, *contra Pelagianos.* Saint Augustin, *dans ses Lettres & dans ses Traitez contre les Pélagiens.* S. Prosper, *contra Collatorem.* Marius Mercator. Usser, Archevêque d'Armach, *Antiq. Eccles. Britan. Histor. Pelagiana.* Noris, *Historia Pelagiana.* Tillemont, *Vie de saint Augustin, tome* 13. *&* la *Préface du X tome de saint Augustin* par les Benedictins. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.* Stillingfleet, Evê-

Evêque de Worcester. S. Augustin, *de la Perfection de la justice*, *de la remission des pêchez*, &c. Prateole, *au mot* CELESTIUS. Sanderus, *Har.* 99. Baronius, *A.C.* 411. *n.* 44. 45. 412. *n.* 22. *& suiv.*

CELESTRIA. *Voyez* SELEUCIE de PISIDIE.

* CELESTRIS (Antoine) Religieux de l'Ordre de St. François, naquit d'une noble famille à Palerme le 13 octobre 1649. Il enseigna à Rome & en divers autres lieux, la Philosophie & la Théologie. Il fut Provincial & Procureur Général de son Ordre. On a de lui, *Christiana Religio contra Gentiles, Hebræos & Sectarios demonstrata*; *Tabula Conciliorum generalium*, &c. Il mourut à Palerme en 1706. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CELESTRIS (Joseph) Sicilien, Docteur en Théologie, Poëte célèbre, vivoit en 1670. Il a écrit, *Aborto di Filosofia all' Invitta Reina, e real Marsila della Reina di Suetia.* * Les mêmes.

* CELESTRIS (Vincent) Sicilien, bon Poëte & Historien vivoit en 1648. On a de lui, *Theatrum Poeticum*; *De Sancto Gulielmo civitatis Siclis Patrono Historia*; *Mariale Bellum*; &c. * Les mêmes.

CELESYRIE, est le nom qu'on donnoit anciennement au païs, ou à cet espace qui est entre le Liban, & l'Anti-Liban, où est la source du fleuve Oronte, qu'on appelle en Syriaque *Farfar*. Ses principales villes étoient Damas, Césarée, Heliopolis métropolitaine de toute la Syrie, &c. Ce païs dans le partage des Etats d'Alexandre appartint aux Rois d'Egypte, qui estimoient cette possession plus que l'Egypte même; mais Antiochus Roi de Syrie la leur enleva l'an 535 de Rome; & depuis ils firent de vains efforts pour la reprendre. * Polybe, *l.* 5.

CELEUS. *Cherchez* CELION.

CELIBAT, état de ceux qui ne sont point mariez, tel qu'est celui des Ecclésiastiques. Il est vrai que le célibat n'est pas attaché de droit divin aux Ordres sacrez, c'est à dire, qu'il n'y a point de loi divine qui défende d'ordonner prêtres des personnes mariées, ni aux Prêtres de se marier. Dans l'Ancien Testament il étoit permis aux Prêtres de contracter mariage, & d'épouser des femmes, après avoir été élevez à cette dignité; & dans le Nouveau Testament, JESUS CHRIST n'a fait aucun précepte sur cette matiére; & si l'Apôtre saint Paul *dans ses Epîtres à Timothée & à Tite*, veut que les Evêques & les Diacres soient chastes & continens, ce n'est pas un commandement divin, mais un précepte Apostolique. D'ailleurs ces passages de saint Paul ne s'entendent point du célibat; & cet Apôtre défend seulement aux Evêques d'avoir plusieurs femmes en même tems ou successivement, *Oportet Episcopum esse unius uxoris virum.* Il est vrai que dans l'Eglise Gréque & Latine, il a toûjours été défendu à ceux qui avoient été promus au Sacerdoce de se marier, ou de se remarier après avoir perdu leurs femmes. Dans le Concile d'Ancyre, on a donné à ceux que l'on ordonnoit Diacres qui n'étoient pas mariez, la liberté de se marier dans la suite, en déclarant dans le tems de l'ordination, qu'ils ne vouloient point s'engager au célibat. On proposa dans le premier Concile de Nicée de faire une loi générale du célibat, pour les Evêques, les Prêtres & les Diacres. L'Evêque Paphnuce s'y opposa, si l'on en croit Socrate & Sozoméne. Cette histoire a paru suspecte à plusieurs. On n'a pas néanmoins de raisons assez fortes pour prouver qu'elle est fausse. En occident le célibat fut prescrit aux Clercs, par les Décrets des Papes Sirice & Innocent. Cette pratique a été depuis ce tems-là générale en occident, où l'on n'ordonnoit pour Evêques, Prêtres & Diacres, que des personnes non mariées, ou qui renonçoient à l'usage du mariage. Il n'en a pas été de même de l'Eglise Gréque, dans laquelle on n'a point fait difficulté d'ordonner Prêtres ou Diacres, & même Evêques des personnes mariées; pourvu que ce fût leur premiére femme, & qu'ils n'eussent point épousé de veuves. Cependant cela étoit assez rare dans la pratique à l'égard des Evêques, même dans l'ancienne Eglise Gréque. Le Concile *In Trullo*, Canon 13, tenu vers l'an 700, confirme l'usage de l'Eglise Gréque, touchant la permission de garder les femmes qu'ils avoient épousées avant l'ordination, & leur défend même de les quitter. Cet usage subsiste encore dans l'Eglise Gréque, & l'Eglise Latine n'exigea point des Grecs au Concile de Florence qu'ils y renonçassent. Il ajoûte néanmoins qu'ils s'abstiendroient d'avoir commerce avec elles, dans le tems qu'ils s'approcheroient du ministére sacré: cependant plusieurs des Prêtres Grecs étant Moines gardent le célibat, & on oblige ordinairement les Patriarches & les Evêques de faire profession de la vie monastique, avant que de les ordonner. En occident Wiclef, les Hussites & les Bohémiens, & après lui Luther & ses Disciples, Calvin & les Réformez, ont abrogé parmi eux le célibat des Ministres de l'Eglise, & permis non seulement d'élever au ministére des personnes mariées, mais aussi à leurs Ministres de se marier. Vigilance & Jovinien avoient autrefois soutenu la même doctrine. Il fut proposé au Concile de Trente de donner permission aux Prêtres de se marier; & après la tenue du Concile, la même chose fut proposée au Pape, par l'Empereur, par le Duc de Baviére, & par les Allemans. Les principaux Canons sur le célibat des Clercs faits en Occident, sont le Decret du Pape Sirice de l'an 385, dans sa lettre à Himerius, Canon VII, & dans sa lettre aux Africains Canon 9; celui du Pape Innocent dans sa lettre à Victricius, Canon 9; celui de saint Léon à Rustique de Narbonne; celui de la lettre 12 à Anastase de Thessalonique, chap. 4, où il étend le célibat aux Sous-diacres, qui n'avoient pas été compris dans la loi de Sirice & d'Innocent, & qui ont même été longtems sans être compris dans la défense générale, quoique le Pape saint Grégoire suivant l'usage de l'Eglise Romaine, l'ait établie même à l'avenir pour les Diacres de la Sicile, qui suivoient auparavant l'usage de l'Eglise Gréque; celui du Concile d'Elvire, en 304, Canon 33; ceux des Conciles de Tolède de l'an 400; celui du Concile de Carthage de l'an 419, Canons 3 & 4; le Concile d'Orange de l'an 441, Canons 22 & 23; celui du second Concile d'Arles en 452; les Conciles de Tours de l'an 461, d'Agde en 506, & d'Orleans en 538; les Capitulaires des Rois de France, & les Conciles tenus en France sous Charlemagne, sous ses successeurs & depuis; & quantité d'autres Conciles de toutes les provinces d'Occident, jusqu'à nôtre tems: ils ordonnent tous qu'aucun homme marié ne soit promu au sacerdoce. Ceux qui permettent dans l'Eglise Greque aux Prêtres & aux autres Clercs de garder leurs femmes, & leur défendent d'en epouser après leur ordination, sont le Canon IX du Concile d'Ancyre tenu en 314; le premier Canon du Concile de Neocesaree; le IV du Concile de Langres; les Constitutions Apostoliques, *l.* 6. *c.* 17; le XIII du Concile *In Trullo*; le XLVIII exclut de cette permission les Evêques, dont il veut que les femmes, se séparant d'avec eux, entrent dans un monastére, ou soient faites Diaconesses, avant que leur mari soit ordonné; la Novelle 123 de Justinien. Le Pape Etienne III, *Distinct.* 31. *c.* 14, ne condamne point en cela l'usage des Grecs. Dans le Concile de Florence, il ne fut fait aucune difficulté pour la réünion sur cette pratique. On a dans les Mémoires & dans les Histoires du Concile de Trente, les demandes de l'Empereur, du Duc de Baviére, des Allemans, & même du Roi de France, pour que l'on accordât aux Prêtres la permission de ne point garder le célibat. Au commencement, quand les Clercs obligez au célibat se marioient, ils en étoient quittes pour être déposez, & leur mariage subsistoit, parce que l'on ne considéroit pas l'obligation de garder le célibat, comme provenant du voeu; mais seulement d'une loi ecclésiastique. Depuis ce tems là, les Ordres sacrez ont été considérez comme un empêchement dirimant du mariage, suivant les Décrétales d'Alexandre III. *cap. de Diacono*, *& cap. ex Litterarum extra tit. qui Clerici vel Voventes.* * Bellarmin, *de Controv. tome* 2. *cap.* 18. 19. 20. 21. *&* 22. Calixte, *de Conjugio Clericorum.* Thomassin, *l.* 2. *de Disciplin. c.* 61. 62. 63. Les Historiens ecclésiastiques & les Théologiens ou Controversistes, qui ont fait des Traitez sur cette matiére.

CELICOLES, c'est à dire, *Adorateurs du Ciel*, certains Errans que l'Empereur Honorius, par des rescrits particuliers condamna vers l'an 408, avec les Payens & les Hérétiques. Comme ils sont mis dans le Code Théodosien, sous le titre des Juifs, on croit qu'ils étoient des Apostats, lesquels de la Religion Chrêtienne étoient passez dans le Judaïsme, sans en prendre le nom, qu'ils savoient être odieux à tout le monde. Ils n'étoient pas pourtant soumis au Pontife des Juifs, mais ils avoient des Supérieurs qu'ils nommoient *Majeurs*. Et sans doute ils devoient avoir aussi des erreurs particuliéres. Les Juifs avoient aussi été appellez *Célicoles*, parce que quelques uns d'entre eux étant tombez dans l'idolatrie, du tems des Prophetes, ils adoroient les astres & les Anges. C'est pour cela que S. Jérôme donne dans ce sentiment. Etant consulté par Algasie sur le passage de saint Paul aux Colossiens, *ch.* 2. *v.* 18, *Que personne ne vous séduise, en affectant de paroître par un culte superstitieux des Anges*, il répond que l'Apôtre veut parler de cette erreur des Juifs; & prouve qu'elle étoit ancienne parmi eux, & que les Prophétes l'avoient condamnée. Clément Alexandrin reproche les mêmes erreurs aux Juifs; & saint Epiphane dit que les Pharisiens croyoient que les cieux étoient animez, & qu'ils les considéroient comme les corps des Anges. * *L.* 19. *Cod. Theod. &* 16. *C. Just. de Jud. & Cælic.* Baronius, *A. C.* 408. *Deuteronome*, *ch.* 17. *v.* 3. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 16. *ch.* 21. *v.* 3. *&* 5, *&c.* S. Jérôme, *Epist.* 151. *q.* 10. Clément Alexandrin, *l.* 6. *des Tapiss.* Saint Epiphane, *l.* 1. *Panégyr. c.* 16.

CELIDONIES. *Voyez* CHELIDONIES.

* CELIDONIUS (Simon) né à Palerme le quatriéme mars 1661, étoit Docteur en Théologie. Il fit ses premiéres études à Rome, & les poursuivit à Calatrava. Après cela, il enseigna la Philosophie à Palerme, à Trapano & à Messine; mais ce ne fut qu'à Palerme qu'il enseigna la Théologie. Il entendoit à fonds la Logique & étoit fort versé dans l'Histoire. Il a composé plusieurs Ouvrages en Italien, mais ils n'ont pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CELIDONIUS, Evêque. *Voyez* CHELIDOINE.

CELINE ou CELINA, riviére du Frioul en Italie, prend sa source entre celle de Cajamento & la ville de Cadore, baigne Monte-Réale, & le village de Maniago, où étoit l'ancienne *Celina*, ville des Carniens, & va se décharger dans la riviére de Médune. * Maty, *Dict. Géogr.*

CELIO. *Voyez* CEGLIE.

CELION ou CELEUS, Roi d'Eleusis, étoit pére de Triptoléme, à qui Cérès apprit l'Art de labourer la terre. Virgile en parle dans *ses Géorgiques*, *l.* 1: Ovide, *l.* 4. *des Fastes*, *&c.*

CELIUS. Marcus Celius Rufus. *Voyez* COELIUS.

CELIUS, ou, selon Valére Maxime, Cloelius, de Terracine, d'une illustre & ancienne famille, fut trouvé tué dans son lit. Ses deux fils furent accusez de ce parricide, parce qu'ils étoient pour lors couchez dans la chambre la plus proche de la sienne, & qu'il n'y avoit point de domestique, soit affranchi, soit esclave, qu'on pût vraisemblablement soupçonner d'une si méchante action. Ils furent néanmoins renvoyez absous, parce que les Juges considérérent qu'on les avoit trouvez tous deux dormans dans leur lit, la porte ouverte, & que le sommeil étoit une marque infaillible de leur innocence; n'y ayant pas d'apparence que la nature eût permis de prendre aucun repos, à des enfans ensanglantez si fraîchement du meurtre de leur pere, & dans un lieu si proche de lui. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 1. *exemple* 13.

CELIUS, le Mont-Celius, en Latin *Mons Cœlius*, l'une des sept montagnes de Rome, ainsi nommé de Coele Vibenna Roi de Toscane, qui donna du secours à Romulus contre les Latins. Cette montagne fut enfermée dans Rome par Tullus Hostilius, qui y fit construire son palais. Il y avoit sur ce Mont plusieurs beaux temples, un dédié au Dieu Faunus, un autre à Vénus, un troisiéme à Cupidon, & un quatriéme à l'Empereur Claude. Tibére ordonna qu'on l'appelleroit le Mont *Auguste*, suivant Suétone, *ch.* 48. C'est là qu'est aujourd'hui la célebre église de saint Jean de Latran, ce qui fait que l'on nomme aussi cette montagne *il Monte di S. Giovanni*.

vanni. * Tacite, *l. 4. des Annales, ch. 65*, dit qu'il fut appellé d'abord *Querquetulanus*. Varron, *l. 6. ch. 4*, en parle aussi.

CELIUS ANTIPATER (Lucius) avoit écrit une Histoire Romaine, dont M. Brutus fit un Abbrégé, comme nous l'apprenons de Cicéron dans une de ses Epitres à Atticus. On connoit en quel tems il vivoit, par ce trait que Valére Maxime rapporte de lui: car en marquant que Gracchus fut averti en songe par son frére, qu'il seroit tué dans le Capitole, il ajoûte, *Célius fidéle Historien assure que le bruit de ce songe vint à sa connoissance, pendant que Gracchus étoit encore en vie*. Gracchus fut tué l'an 633 de Rome, & 121 avant J. C. * Cicéron. Aulu-Gelle. Tite-Live. Servius. Charisius. Festus. Nonius & Priscien parlent de Célius Antipater. Les Curieux pourront consulter Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. ch. 8.*

CELIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

* CELIUS (Marianus) Jésuite, né à Messine en 1595. Il enseigna les Humanitez, la Philosophie & la Théologie Morale. Il donna aussi pendant treize ans des explications publiques de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Palerme dans un âge fort avancé, le onziéme novembre 1676. On a de lui, *Instruttione Prattica per ajute de condemnati à morte*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CELL. *Cherchez* ZELL.

CELL, riviére. *Voyez* ANDELSPACH.

CELLARIUS. *Cherchez* BORRHEE (Martin)

* CELLARIUS (Jean) le premier Surintendant des Luthériens à Dresde, naquit en 1496. Il enseigna publiquement la Langue Hébraïque à Louvain, à Mayence, à Tubingue & à Heidelberg, & fut fait ensuite Professeur en cette Langue à Leipsic. Il fut après Luther un des plus zélez Réformateurs: ce qui obligea le Sénat & la Bourgeoisie de Francfort sur le Mein, de l'appeller pour Ministre; après quoi il fut choisi Surintendant de Dresde, où il mourut le 21 avril 1542. On a de lui, *Isagogicon in Hebræas Literas; Tabula Declinationum & Conjugationum Hebræarum; Epistola ad Wolfgangum Fabricium de vera & constanti serie Theologicæ Disputationis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLARIUS (Christian) natif d'Isemberg, près de Furnes en Flandre, qui vivoit vers l'an 1536, enseigna le Grec à Louvain & ailleurs, & publia divers Ouvrages en prose & en vers, & entre autres un Poëme de la Guerre faite par l'Empereur Charles-*Quint* contre le Turc, qui fut imprimé en 1533, & un autre Poëme intitulé, *De Incendio urbis Delfensis*. Il prononça aussi contre les Mendians une Harangue sous ce titre, *Oratio contra mendicitatem publicam, pro nova pauperum subventione*: ce qui lui fit des affaires avec les Religieux, qui ne manquérent pas de le faire passer pour un Hérétique. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 133. & 134.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

NB. Valére André fait mention d'un Pierre Cellarius; mais selon ce qu'il en rapporte, ce ne peut être un autre Cellarius que celui qui fait le sujet de cet article.

CELLARIUS (Jaques) Savant du XVI siécle, fut Professeur en Morale & en Eloquence dans l'Ecole Illustre de Lavingen, & publia avec des augmentations le *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius.

CELLARIUS, (Balthasar) naquit à Rothlében dans le Comté de Schwartsbourg en 1614. En 1630, il vint à Géra; & en 1632, il alla à Iéne où il fut créé Maître ès Arts en 1636. Il y donna depuis des leçons particuliéres & compta parmi ses Disciples *Adam Lauterback*, qui dans la suite fut un fameux Jurisconsulte. Cellarius étudia la Théologie à Iéne & à Wittenberg. En 1646, il fut appellé au Pastorat à Brunswick. En 1648, il alla à Helmstadt où il fut fait Professeur en Théologie & Surintendant Général des Eglises, & quelque tems après Abbé de Mariendhal. Il mourut en 1671. Voici la liste de ses Ecrits, *Politica; Libellus de consequentia; Epitome Theologiæ Philosophicæ; Tabula Ethica; Tabula Physica; & plusieurs Théses*. * Witte, *Memor. Theol. p. 1726.* & *Diar. Biogr. ad an.* 1671.

CELLARIUS, (Christophle) né à Smalcalde en Franconie le 22 novembre 1638. Son pére Christophle Cellarius étoit Ministre de cette ville, & Marie Zehners sa mére étoit fille du fameux Théologien *Joachim Zehners*. Son grand Pére Christophle Cellarius avoit enseigné la Dialectique au Collége de Laugingen, & étoit mort en 1625, âgé de 60 ans. Son Bisayeul Jaques Cellarius a aussi enseigné dans le même Collége, & a augmenté le *Thesaurus Nizolii*. Ainsi il est sorti d'une famille où la science est héréditaire. Il n'avoit pas encore trois ans, lorsqu'il perdit son pére qui étoit Surintendant de cette ville. A l'âge de 18 ans, il alla étudier à Iéne, où il apprit la Philosophie, les Mathématiques & les Langues Orientales. Il passa de là à l'Académie de Giessen, où il soutint en 1659, des Théses sur la valeur infinie du mérite de J. C. mais ne trouvant pas dans cette Université des Maîtres qui le satisfissent dans les Mathématiques & dans les Langues Orientales, il retourna à Iéne, où il cultiva encore la Philosophie plus qu'il n'avoit fait auparavant. Après avoir passé sept ans dans les Académies, il vécut quelque tems en particulier à Gotha & à Hall. Ayant atteint l'âge de 30 ans, il fut appellé pour enseigner la Philosophie Morale & les Langues Orientales dans le Collége de Weissenfels. En 1673, il fut fait Recteur du Collége de Weimar, & trois ans après de celui de Zeitz, qu'il gouverna douze ans. Il professa ensuite pendant l'espace de cinq ans dans celui de Mersbourg. Enfin, Frédéric Electeur de Brandebourg, & premier Roi de Prusse ayant fondé une Académie à Hall en Saxe, qu'on a nommée l'*Académie de Frédéric*, Cellarius, qui s'étoit aquis une grande réputation, y fut fait Professeur en Eloquence & en Histoire. Il a donné un grand nombre d'Ouvrages au public, & a procuré la réimpression de plusieurs Auteurs anciens. On a de lui un livre *de Latinitate mediæ & infimæ ætatis*, ou *Antibarbarus*; *Curæ posteriores de Barbarismis & Idiotismis sermonis Latini*. Il a fort augmenté le *Thesaurus* de *Faber*. Il a donné un abbrégé des préceptes de la Langue Latine en Allemand, & a publié les Epitres de Cicéron *ad Familiares*; les Vies de Cornelius Nepos; les Epitres de Pline avec le Panégyrique de Trajan; Quinte-Curce; Eutrope; Sextus Rufus; Velleius Paterculus; les XII anciens Panégyriques, avec des Oraisons tirées de quelques Auteurs Latins. Il a aussi travaillé sur quelques Auteurs Ecclésiastiques. Il a donné au jour Lactance, l'Octave de Minutius Félix, le livre de saint Cyprien *de la Vanité des Idoles*. Il a aussi publié quelques Poëtes, Cœlius Sédulius, Prudence, & Silius Italicus. Il y eût joint le Baptiste Mantouan, si le Libraire en avoit voulu faire les frais. Il a encore donné une édition des Epitres de Jean Pic de la Mirande, des Harangues & d'autres Opuscules de Cunæus; les Auteurs Grecs suivans, Zozime, Pæanius, le Paraphraste d'Eutrope. Ses Ouvrages sont son Abbrégé de l'Histoire Universelle; des Recueils de l'Histoire des Sarrazins; diverses Dissertations; des Elémens d'Astronomie, pour mieux entendre les Poëtes; un Abbrégé de Géographie ancienne & moderne; *Notitia Antiqui Orbis*. Il avoit fort avancé une Géographie du moyen âge. Il avoit aussi résolu de publier un Abbrégé d'Antiquitez Romaines. Il mourut âgé de 68 ans, le quatriéme de juin 1707. En 1669, il épousa *Hédwige-Eléonore de Berg* dont il a eu sept enfans. Plusieurs Auteurs ont fait son éloge, B. G. Struve dans une lettre Latine imprimée à Hall en 1707; J. G. Walch à la tête de ses Dissertations Académiques; Godefroi Ludovici dans son Histoire des Recteurs des plus fameux Colléges; Rudiger dans les Vies des Savans qu'il a publiées en Allemand sous le nom de *Clarmund*. Pour le Catalogue de ses Ouvrages on le trouvera, avec des Remarques, dans le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 5. p. 273, & suiv.* * Burchard, *Christoph. Cellarii Obitus*, Hallæ 1707, *in quarto*.

* CELLARIUS (Salomon) fils du célébre Christophle Cellarius naquit à Zeitz en 1676, fut Licentié en Médecine & mourut en 1700. Il a écrit *de Originibus & Antiquitatibus Medicis*, mais ce petit Ouvrage a été inséré parmi les Oeuvres de son pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLE, désert de la Basse Egypte, ainsi nommé à cause de la multitude des cellules que différens Solitaires y avoient fait bâtir. C'est aussi le nom d'une Abbaïe des fauxbourgs de Troyes en Champagne, que l'on appelle *Moutier-la-Celle*: autrefois on l'appelloit, *Cella sancti Petri*.

CELLE ou CELLES (*Cella*) ville de France en *Berry*, sur les confins du Blaisois & de la Sologne, avec une Abbaïe autrefois de l'Ordre de saint Augustin, & occupée présentement par des Feuillans, à qui elle a été donnée par M. de Béthune, frére du Duc de Sully.

CELLE, SELLE ou CELLES en Ardenne, monastére bâti vers l'an 680, par saint Adelin au diocése de Liége, qui depuis ce tems-là est devenu Chapitre de Chanoines.

CELLE, riviére. *Voyez* SELLE.

* CELLE (La) Abbaïe de France dans la Provence, dans la Viguerie de Brignolle, au sud-ouest de la ville de Brignolle, dont elle n'est éloignée guéres plus d'une lieue.

* CELLE-DUNAISE, bourg de France dans la Haute Marche, sur la rive gauche de la grande Creuse. Il est à peu près au nord de Guéret dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CELLEFROIN ou CELLEFROUIN, Abbaïe de France, dans l'Angoumois. Elle est sur la petite riviére de Sonne, au nord-est d'Angoulême, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* CELLERFELT ou ZELLERVELT, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Wolfenbuttel en Basse Saxe. Elle est au sud de Gozlar, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CELLES (Abbé de) puis Evêque de Chartres. *Cherchez* PIERRE de CELLES.

CELLESE. *Cherchez* CHELLESE.

* CELLINI (Benvenuto) Florentin, né en 1500, Orfévre de son métier, fut par son habileté gagner les bonnes graces du Pape Clément VII, qui lui confia avec d'autres la défense du Château-Saint-Ange, qui étoit assiégé par les Impériaux; & quoiqu'il ne fût pas élevé à la guerre il se conduisit en brave homme. Cependant il ne laissa pas quelque tems après de tomber dans la disgrace du Pape qui le fit mettre en prison. Dans la suite il fut relâché, se fit aimer du Roi François I, & retourna enfin à Florence. Il excelloit dans l'art de faire des médailles & dans la sculpture. En 1568, il écrivit deux Traitez en Italien, de la maniére de travailler en or & en sculpture. Il fut Membre de l'Académie de Florence & mourut le 13 février 1570.

CELLITES, certain Ordre Religieux, qui a des maisons à Anvers, à Louvain, à Malines, à Cologne & en d'autres villes d'Allemagne & des Païs-Bas. Le Fondateur de cet Ordre est Alexius Romain, dont fait mention l'Histoire d'Italie, où ils sont aussi nommez Alexiens. * Davity, *Discours des Ordres Religieux*.

CELLON, païs entre l'Euphrate & l'Arabie occupé autrefois par les Ismaelites. *Judith, ch. 2. v. 13.* D. Calmet croit que *Cellon* est la même que *Chellus* du livre de *Judith, ch. 1. v. 9*: or *Chellus* est un Canton de la Palmyréne. Ou bien Chellus sera la même qu'Allus, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Eluza*, ou *Chaluza*. Eusébe & saint Jérôme mettent *Allus* aux environs de Petra, Capitale de l'Arabie déserte. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CELLOT, (Louis) natif de Paris, entra dans la Société des Jésuites en 1605. Il excella sur tout dans le Grec, & après avoir été Recteur dans le Roumois & à la Fléche, il fut Provincial de son Ordre en France. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 70 ans, & laissa les Ecrits suivans, *Opera Poëtica*; *Horar. subcisiv. liber singularis de Hierarchia & hierarchicis, in folio*. La Congrégation défendit cet Ouvrage. * Alegambe, *Biblioth. Soc. J.*

CELME ou CELMIS, pére nourricier de Jupiter, fut, selon la Fable, métamorphosé en diamant; & voici quelle en fut l'occasion. Jupiter, pendant qu'il étoit jeune, l'avoit beaucoup aimé;

mê; mais après avoir chassé Saturne, il se souvint que Celmis avoit révélé que Jupiter étoit mortel: c'est pourquoi ce Dieu le changea en diamant. * Ovide, *Metam. l. 4. Fable 7.* On donne deux sortes de sens à cette Fable: les uns disent qu'on a feint que Celmis avoit été metamorphosé en diamant, parce que, pour avoir mal parlé de son Prince, il fut mis dans une tour aussi impénétrable que cette pierre, & qu'on appelloit peut-être *le Diamant*: d'autres tiennent que sa metamorphose est une récompense, & disent que Jupiter, pour reconnoître la fidelité de Celmis, qui l'avoit élevé, lui donna de si grandes richesses & des biens si assurez, qu'on prit de là sujet de feindre qu'il avoit été changé en diamant, parce que le diamant est la plus précieuse & la plus dure de toutes les pierres. Quoi qu'il en soit, & de quelque façon qu'on rapporte cette fable, on peut apprendre par là qu'il faut toûjours respecter & servir fidélement les Rois, qu'ils peuvent comme Jupiter lancer le tonnerre d'une main, & donner des biens de l'autre. Quelques-uns croyent que Celmis étoit un homme fort modéré, qui ne s'abandonnoit point à la colére. On a feint, disent-ils, qu'il avoit été changé en un diamant, parce qu'on ne peut faire d'impression sur cette pierre; & que s'il en faut croire Pline, *l. 37. ch.* 10, il y en a une espéce qui a la vertu de reprimer la colére & la violence des passions. Ce mot vient selon quelques-uns de *Challamis*, qui en Hebreu signifie une *pierre très-dure*.

CELMIS, un des Curétes ou Corybantes, lequel ayant couché, dit-on, avec la Mére des Dieux, fut chassé par ses autres fréres. Il avoit le secret de donner au fer dans la forge une si grande dureté, que le fer de Celmis passa depuis en proverbe. * Scaliger, *sur Eusébe.* Palmerius ou Paumier, *sur les Marbres d'Arondel.*

CELRED ou CEOLRED, Roi de Mercie en Angleterre qui succéda à Cenred, fut très-brave, & donna de grandes marques de valeur contre Ina, Roi des Saxons Occidentaux; mais il ne put étendre sa domination, car il fut prévenu de la mort en l'année 716, après un régne de huit ans. * Béde, qui vivoit de son tems, *Hist. d'Angl.*

CELRIC ou CEOLRICK, quatriéme Roi de Westsex en Angleterre, dans le sixiéme siécle, succéda à son oncle Céolin, & gouverna six ans cet Etat avec beaucoup de prudence. * Béde, & Polydore Virgile, *Hist. d'Angl.*

CELSE, Philosophe de la Secte d'Epicure. *Voyez* CELSUS.

CELSE Maphée de Vérone. *Cherchez* MAFFEE.

CELSI, Cardinal. *Cherchez* CELSUS.

* CELSIN, Préfet du Pretoire sous Constans en 338. * Jacobi Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theod.*

CELSUS (Julius) ou JULIUS CELSUS, qui vivoit quelque tems avant la naissance de J. C. composa des Commentaires de la Vie de Jules César, publiez en 1473. Divers Auteurs se sont trompez au sujet de cet Auteur, comme Vossius l'a remarqué. * Vossius, *Instit. Orat. l. 5. & de Hist. Lat. l. 1. ch.* 13.

CELSUS, Poëte plagiaire, qui vivoit environ 15 ou 20 ans avant l'Ere Chrétienne. Horace lui donne quelques avis dans une de ses Epîtres à Julius Florus, *l. 1. Epist.* 3.

CELSUS (Albinovanus) qui est différent de ce Poëte plagiaire dont nous venons de parler, à qui le même Horace a écrit la huitiéme lettre du premier livre.

> Celso *gaudere, & bene rem gerere,* Albinovano
> *Musa rogata refer, &c.*

CELSUS (Aurelius Cornélius) qui vivoit dans le premier siécle, sous l'empire de Tibére, étoit Philosophe de la Secte Asclépiade, & Médecin. Il a écrit de la Rhétorique, de l'Art Militaire, & huit livres de Médecine, que nous avons encore, & que Joseph Scaliger avoit eu dessein de donner de nouveau au public, comme Vossius le remarque; mais depuis, Jean-Antoine Vander Linden, publia en 1657, les huit livres de Cornélius Celsus, à Leiden, où l'on en a fait l'an 1665, une autre édition *in douze.* On en a donné une nouvelle à Amsterdam, avec des Notes en 1687. * Quintilien, *l. 9.* 10 & 12. Vossius, *de Phil. ch.* 12. *S.* 4. Castellan, *in Vit. Illust. Med. &c.*

CELSUS (Marius) fut désigné Consul par Néron. C'étoit un homme de mérite & de capacité, qui demeura toûjours fidéle à l'Empereur Galba, & qui avoit tâché d'amener les troupes d'Illyrie à son secours. Sa fidelité passa pour un crime, auprès de ceux qui ne s'étoient signalez dans le malheur de cet Empereur que par leur perfidie: de sorte que, lorsqu'après la mort de ce Prince il vint au camp, pour y saluer Othon comme Empereur, les Soldats se mirent à crier contre lui, & à demander sa mort. Othon qui souhaitoit de le conserver, craignoit que la mort d'un homme de cette qualité, & qui avoit été désigné Consul, ne fût le commencement d'un grand desordre; mais comme il avoit plus de pouvoir pour faire des crimes, que pour les empêcher, il usa d'adresse, & témoigna être fort irrité contre Celsus, & prêt à le faire mourir, s'il n'eût voulu auparavant apprendre de lui certaines choses. Ainsi il le fit arrêter, & charger de chaînes, pour satisfaire les Soldats; mais dès le lendemain il se le fit amener dans le Capitole, il l'embrassa, & le pria d'oublier l'injure qu'il ne lui avoit faite que pour le sauver. Celsus lui répondit, que n'étant coupable que d'avoir été fidéle à Galba, à qui il n'avoit point d'obligation, son crime lui étoit un gage de ce qu'il pouvoit attendre de lui. La générosité de l'un & de l'autre fut estimée de tout le monde & des Soldats mêmes. Othon le mit aussi-tôt au nombre de ses intimes amis, & il en fit peu à peu un des *Généraux* de son armée. Celsus ne lui fut pas moins fidéle qu'à Galba, & n'eut pas un succès plus heureux. Il étoit un des Généraux qui perdirent la bataille de Bédriac, après laquelle l'Empereur Othon se tua d'un coup de poignard, laissant l'Empire à son Compétiteur Vitellius, qui eut encore de l'estime pour Celsus, à qui il conserva le Consulat qu'il devoit exercer au mois de juillet de l'an de J. C. 69. * De Tillemont, *Hist. des Emper. tome* 1.

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, Jurisconsulte, qui vivoit dans le second siécle, sous l'empire de Trajan & d'Adrien, avoit un fils de même nom, qui étoit aussi très-savant dans le Droit. C'est lui qui fut Consul en 129. Il a composé vint-neuf livres de Digestes, vint d'Institutes, & treize de Lettres. * Bernard Rutilius, *in Vit. Jurisc.*

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, grand Jurisconsulte, étoit fils du précedent. Il fut aussi Jurisconsulte, & Conseiller d'Adrien, & fut beaucoup estimé en la Cour de Trajan. * Bernard Rutilius.

CELSUS (Metianus) qui a vécu sous l'empire d'Alexandre Sévére, étoit Jurisconsulte, & peut-être de la famille de Juventius. * Spartien, *in Adriano.* Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio.* Lampridius, *in Alexandro Severo.* Bernardus Rutilius, *in Vit. Jurisc.*

CELSUS (Publius) qui fut Consul en 113, avec C. Claudius Crispinus, est apparemment le même que celui qui avoit conspiré contre Adrien, & qu'on fit mourir. *Consultez* les Auteurs citez après Celsus Metianus.

* CELSUS (Domitius) Vicaire de l'Afrique sous Constantin *le Grand* en 315. * Jacobi Gothofredi, *Prosop. Cod. Theod.*

CELSUS, Philosophe de la Secte d'Epicure, vivoit dans le second siécle. C'est à lui que Lucien dédia son *Pseudomantis.* Il écrivit contre les Chrétiens un Ouvrage qu'il intitula, *le Discours véritable*, auquel Origéne répondit par un autre en huit livres. Un saint Confesseur nommé Ambroise, engagea Origéne à refuter ce Discours, auquel les Chrétiens n'avoient pas apparemment voulu répondre. Après avoir confondu la vanité de Celsus, qui se glorifioit de connoître toutes choses, il répond sur les impostures qu'on avoit accoutumé de publier contre l'Eglise. Celsus promettoit un autre Ouvrage, dans lequel il s'engageoit d'enseigner, de quelle sorte devoient vivre ceux qui voudroient suivre les Régles de la Philosophie. Origéne envoya à Ambroise sa réponse au livre de Celsus, le priant de s'informer de ce second Ouvrage, & de le lui envoyer s'il le trouvoit; mais on ne sait pas si Celsus s'aquitta de sa promesse, & s'il travailla à ce second Traité. * Origéne, *contra Celsum.* Eusébe, *Hist. l. 6. ch.* 26. Baronius, *A. C.* 132. *n.* 16. Volaterran, *l.* 14. *Anthropologia.* Gassendi, *l. 2. de la Vie d'Epicure, ch.* 16.

CELSUS (Caius Titus Cornelius) Tyran, qui s'éleva en Afrique du tems de l'Empereur Gallien vers l'an 265. Les Africains l'obligérent d'accepter l'Empire, & le revêtirent du voile d'une statue, pour lui servir de manteau impérial; mais sept jours après il fut tué. Les Habitans de Siccé laissérent manger son corps aux chiens, & par un nouveau genre de supplice, ils attachérent son effigie à une potence. * Trebellius Pollio, *Vies des trente Tyrans.*

CELSUS (Angélo) Romain, Auditeur de Rote, qui fut créé Cardinal par Alexandre VII. en 1664, a donné *Decisiones Rotæ*, & mourut le septiéme novembre 1671, âgé de 71 ans. * *Bibliot. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CELTES, anciens Peuples des Gaules. Quelques uns les font descendre d'Ascenès, fils de Gomer, fils de Japheth. Les autres, comme Appien Alexandrin, attribuent leur origine à Polyphéme & à Galathée, qu'il dit avoir eu trois fils, Celtus, Gallus & Illyricus. Les autres tirent ce nom de *Celtès*, qu'ils font neuviéme Roi des anciens Gaulois. Les plus anciens Auteurs Grecs, comme Hérodote, le donnent indifféremment aux Gaulois & aux Allemands. Ceux qui ont examiné de plus près ce nom, comme Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolomée, Strabon, Athenée, Joséphe, &c. ne le donnent qu'aux Gaulois originaires. D'autres y ajoûtent les Espagnols, croyant avec quelque espéce de raison que les Celtes avoient fait alliance avec les Ibériens, & que c'étoit de là qu'étoit venu le nom de Celtibériens. C'est le sentiment de Lucain, *l. 4. Pharf. vi.* 9. & 10.

> ——— *Profugique à gente vetusta*
> *Gallorum Celtæ miscentes nomen Iberis.*

Quoiqu'il en soit, ce nom n'a été proprement donné qu'à des peuples des Gaules. L'Empire des Celtes fut célebre sous le régne d'Ambigat, Prince des Berruyers, qui régnoit du tems que Tarquin l'*Ancien* commandoit à Rome, comme Tite-Live le remarque. Ce fut vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus-Christ. Deux Descendans de ce Prince se signalérent par de fameuses Colonies qu'ils conduisirent en Italie & dans l'Allemagne; celle-ci sous Ségovése; & l'autre sous Bellovése. Du tems de César ces mêmes Celtes tenoient encore tout ce qui est depuis le Rhin jusques à l'Océan, entre le Mont de Vosge; les rivières de Marne & de Seine d'un *côté*; & le Rhône, les montagnes des Cevennes, & la Garonne de l'autre. Après César, la région de ces Celtes fut appellée Gaule Celtique ou Lyonnoise; & Auguste voulut qu'elle fût bornée des rivières du Rhône, de la Marne, de la Seine, de la Loire, & de la grande Mer Océane. Hérodote, *l. 2. & 4.* Tite-Live, *l.* 5. Strabon, *l.* 4. César, *de Bello Gall.* Bodin, *ch. 9. Meth.* Cluvier. Bries. Sanson, &c.

CELTES PROTUCIUS, (Conrad) natif de Schweinfurt sur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, naquit en 1459, & fut fort estimé de l'Empereur Frédéric III, ou IV selon d'autres, des mains duquel il fut le premier Poëte Allemand qui reçut le laurier poëtique, à la sollicitation de Frédéric Duc de Saxe. Celtès avoit été Disciple de Rodolphe Agricola en Allemagne, & de Marcile Ficin, de Sabellicus, de Pomponius, & de plusieurs autres grands hommes en Italie. Ses Poësies assez bonnes pour son siécle le rendirent célébre, aussi bien que ses Ouvrages d'Histoire & de Géographie. Il mourut à Vienne en Autriche, où il enseignoit, âgé de 49 ans en 1505, ou plutôt en 1508, selon Lambécius. Nous avons une édition de ses Poësies à Nuremberg en 1502. Celtès avoit été aussi premier Bibliothécaire des Empereurs d'Allemagne. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de Savans en Allemagne, auquel il ne put disputer le rang de préséance; mais il

fait convenir que ce grand païs a produit dans le siécle des Poëtes plus habiles & plus sages que lui. * Lilius Giraldus, *Dial.* 2. *des Poëtes de son tems.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10. Fichard. Melchior Adam, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 7. *p.* 83: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 73. *& suiv. n.* 1235. édit. d'Amsterdam, 1725.

CELTIBERIENS, Peuples de l'ancienne Gaule, étoient des Celtes qui passérent en Espagne, qui s'y établirent le long de l'Iber, & qui firent alliance avec les Ibériens en Aragon, & puis en Castille. Ils étoient bons Soldats, & résistérent avec courage aux Romains & aux Carthaginois: aussi Florus les appelle *la force d'Espagne.* Ce nom de Celtibériens étoit formé de celui des Celtes & de celui des Ibériens, comme nous l'avons remarqué après Lucain, en parlant des Celtes. Martial est aussi de ce sentiment, *l.* 4. *Epigr.* 55.

Nos Celtis geniti & ex Iberis.

Les anciens Auteurs parlent souvent de la force, du courage, & de l'adresse des Celtibériens; mais ils avoient une coutume bien sale, dont Catulle se moque avec raison, *Carm.* 40, ou selon l'édition *in usum Delphini Carm.* 39. *v.* 17. *& suiv.*

Nunc Celtiber in Celtiberia terra
Quod quisque minxit, hoc sibi solet mane
Dentem, atque russam defricare gingivam:
Ut quo iste vester expolitior dens est,
Hoc te amplius bibisse prædicet loti.

Ils étoient divisez en diverses sortes de peuples, dont il y en avoit quatre principaux. * Diodore, *l.* 6. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 1. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Mariana, *Hist.* Dupleix, *l.* 2. *des Mémoires des Gaules, c.* 41. *& suiv.* Nonius, *c.* 48. *Hisp.* Merula. Botero.

C E M. C E N.

CEMA. *Voyez* ACEMA.

CEMARE, Auteur Grec, a écrit une Histoire des Indes: il est allégué par Plutarque dans le livre des fleuves, où il rapporte un conte de lui.

CEMELEE, ou CEMENELEE, aujourd'hui *Cimella*, ville ruinée dans les Alpes maritimes près de Nice en Provence. On l'avoit ainsi appellée à cause du voisinage du Mont-*Cemenum*, qui renfermoit tout l'espace, qui est depuis la source du Var, jusqu'à son embouchure dans la mer. Elle étoit comprise dans les Gaules, & Pline & Ptolomée la nomment la ville *des Vediantiens.* Elle fut aussi la capitale & le siége du Gouverneur des Alpes maritimes. Les Romains y avoient établi leur séjour, comme il se voit par les inscriptions & les tombeaux qu'on y trouve; mais sa grandeur ancienne paroît encore mieux, par le reste d'un amphithéatre fort ample, par les grands canaux qu'on a trouvez depuis peu, & par les ruines du temple d'Apollon. Cette ville fut aussi le siége d'un Evêque, & elle a eu plusieurs Prélats illustres par leur sainteté, comme Amantius qui assista l'an 381, au Concile d'Aquilée; Valérien, dont il est parlé dans les Epîtres de saint Léon, au sujet de la querelle qui survint entre Théodore de Fréjus & Valérien; Maxime de Riez & Fauste Abbé de Lérins, qui nous a laissé aussi vint Homélies; & Auxanius, dont il est parlé dans les Actes du Synode que le Pape Hilaire tint à Rome l'an 465. Ingénuus d'Ambrun qui s'y trouva, se plaignit au Pape de l'usurpation de quelques droits de son église, faite par cet Auxianius, sur un faux exposé à sa Sainteté, & Hilaire écrivit, *Epist.* 4. à Léonce d'Arles, à Véran de Vence, & à Victorius ou Victurus pour cette affaire, &c. Au reste Cemélée fut ruinée par les Goths & les Vandales, dans le VI siécle, comme quelques Auteurs l'ont cru; ou par les Lombards, ou les Sarrazins dans le VII ou le VIII, suivant le sentiment des autres. Le siége épiscopal a été transféré à Nice, qui n'étoit qu'un bourg, tandis que Cemélée étoit dans sa splendeur. * Pierre Jofredi, *Hist. des Evêques de Nice.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 3. *p.* 783. Guesnay, *Hist. de Marseille.* Godeau, *Hist. Eccles. tome* 3. *l.* 5. *num.* 6. Théophile Raynaud, *en sa Défense pour Valerien, c.* 1. *& suiv.*

CEMENTARIUS, (Alexandre) surnommé le *Théologien*, savant Anglois, qui prêcha publiquement en 1209, que J. C. n'avoit donné à saint Pierre qu'un pouvoir spirituel & que par conséquent le Pape ne devoit s'arroger aucun pouvoir dans les affaires temporelles & séculiéres. * *The Compleat History of England, tome* 1. *p.* 169.

CEN, partie du Désert de Ziph, où *David*, qui fut depuis Roi d'Israël, & *Jonathas* fils de *Saül* renouvellérent leur amitié, l'an 2959 du monde, avant J. C. 1076. Les Habitans de ce quartier-là voulurent s'aquérir l'amitié de Saül par une perfidie; & pour cela, ils se mirent en devoir de se saisir de David & de le remettre entre les mains de son ennemi. David en ayant eu le vent, se tira de ce danger par la fuite. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 23. *v.* 19. Joseph, *Antiquit. Judaïq. l.* 6. *ch.* 14.

CENA (Rio de) *Voyez* MINA.

CENACLE de Jérusalem, grand bâtiment sur le mont de Sion, au côté méridional de la ville, où l'on voit encore une église couverte d'un dôme, avec un couvent qui appartenoit autrefois aux Religieux de saint François, qui sont à présent à Saint-Sauveur. La tradition tient que l'Eglise a été bâtie sur les fondemens de la maison où Jésus Christ fit sa derniére Céne avec ses Apôtres, & où le saint Esprit descendit le jour de la Pentecôte. C'est en ce même lieu que nôtre Seigneur institua l'Eucharistie, & qu'il apparut à ses Disciples après sa résurrection. L'Impératrice sainte Héléne renferma dans l'enclos de cette église, les tombeaux du Roi David, & de ses successeurs Salomon, Roboam, & autres, dont les sépulcres étoient sur le mont de Sion. Ce superbe édifice fut ruiné par les Infidéles vers l'an 640, puis rétabli par les Chrétiens vers l'an 1044; mais ce ne fut pas avec la même magnificence. Cette église subsistoit encore du tems de Godefroy, premier Roi de Jérusalem, qui y mit un Prieur, avec des Religieux de l'Ordre de saint Augustin. L'an 1313, Robert, Roi de Naples & de Jérusalem, y fit bâtir un couvent pour les Religieux de saint François, qui avoient la garde du saint Sépulchre; mais ces Religieux en furent chassez par les Turcs l'an 1560. L'église que l'on voit à présent a été relevée sur les fondemens de celle que sainte Héléne avoit fait bâtir. Elle est divisée en quatre parties, deux basses & deux hautes. Le bas est une salle longue de vint-quatre pas, & large de seize, qui est le lieu où Jésus Christ lava les piez à ses Apôtres. De cette salle on entre dans l'autre de plein pié, qui est un peu plus petite, & qui n'a que vint pas de longueur & quatorze de large. On y voit un tombeau, qu'on tient être en la même place que celui de David. Le haut contient deux chambres, au dessus de ces deux salles, & de la même grandeur. La premiére est celle où le Saint Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, & l'autre est le lieu où nôtre Seigneur fit la Céne, où il institua le Sacrement de l'Eucharistie, & où il apparut à ses Apôtres après sa résurrection. Tous ces saints lieux sont profanez par les Turcs qui les occupent: néanmoins le Pére Gardien de Jérusalem retient toujours le titre de Gardien du Mont de Sion, pour conserver la mémoire de ce droit. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CENALIS (Robert) Evêque d'Avranches en Normandie, docte Prélat du XVI siécle, étoit natif de *Paris*, où il reçut le bonnet de Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1513. Le Roi François I le nomma en 1523, à l'Evêché de Vence, qu'il quitta le septiéme mai 1530, pour celui de Riez, où il publia des ordonnances synodales, & d'où il fut enfin transféré à celui d'Avranches, en 1552. Il composa une Histoire de France, qu'il dédia au Roi Henri II, & cet Ouvrage fut bien tôt suivi d'un autre, qui comprenoit l'Histoire Ecclesiastique de Normandie. On a encore de lui un Ecrit contre la Formule publiée par l'Empereur Charles-Quint, sous le nom d'*Interim*; un Traité des poids & des mesures; un autre intitulé *Larva Sycophantica in Calvinum*, & plusieurs autres Ouvrages de controverses, &c. Il mourut en 1560, à Paris: l'on voit sa statue d'airain, avec son tombeau & son épitaphe dans l'église de saint Paul. * Possevin, *in Appar. sacro.* Génébrard, *in Chron.* Sponde, *in Annal.* Bartel, *de Episc. Rejens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Abrinc. Rejens. & Venc. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

CENCHRAY ou CENCHREES, port de mer de la ville de Corinthe dans l'Archipel, où saint Paul se fit couper les cheveux, pour s'aquiter d'un vœu qu'il avoit fait: il est éloigné de Corinthe de soixante & dix stades. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent. * Baudrand.

CENCHRIS, femme de *Cyniras*, Roi de Cypre, & mére de *Myrrha*, ayant osé se vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que n'étoit Vénus, cette Déesse, dit la Fable, pour se venger de l'orgueil de la mére, permit que la fille brûlât pour son pére d'une flamme incestueuse qu'elle trouva moyen de satisfaire, sans qu'il le sût, par l'adresse & l'entremise de sa nourrice. Myrrha se voyant enceinte, & voulant cacher son crime, se retira dans les forêts, où Vénus qui en eut pitié, la changea en un arbre, d'où naquit Adonis, & d'où coule la myrrhe. * Hygin, *Fab.* 58. Le Scholiaste de Théocrite, *Idylle* 1. n'attribue pas ce malheur à l'orgueil de Cenchris, mais à celui de Myrrha qui attira sur elle la colére de Vénus, parce qu'en se peignant, elle se vantoit d'avoir de plus beaux cheveux que cette Déesse.

CENCI (Balthasar) Cardinal, Archevêque de Fermo, Romain, né le 20 janvier 1648, Maître de Chambre du Pape Innocent XII, qui le nomma Cardinal *in petto*, dans la promotion du douziéme decembre 1695, & ne le déclara que le onziéme novembre 1697. Le 16 du même mois sa Sainteté le déclara Evêque de Ferrare; mais le 20 au lieu de cet Evêché, elle lui donna l'Archevêché de Fermo. Il mourut au mois de mai 1709, d'une hydropisie de poitrine, en sa 62 année. * *Mémoires du tems.*

CENCIUS, Chanoine de sainte Marie Majeure à Rome, & Camérier ou Chambellan du Pape Célestin III, vivoit sur la fin du XII siécle. Il fit un recueil des revenus & des services qui étoient dûs à l'Eglise Romaine, avec les titres. Cet Ouvrage est encore conservé dans la Bibliothéque du Vatican. * Baronius, *A. C.* 1193.

CENDEBEE, Général des troupes d'Antiochus Sidétes, fils de Démétrius Roi de Syrie. Ce Prince s'étant brouillé avec Simon grand Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le Gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendébée, avec ordre de fortifier *Gédar*, ou *Gadara*, & de faire le dégât dans la Judée, I. *Maccab. ch.* 15. *v.* 38. Cendébée vint donc à Jamnia, fortifia Gédar, & fit des courses sur les terres des Juifs. Jean avertit Simon son Pére de tout ce qui se passoit. Alors Simon envoya ses deux fils *Jean* & *Judas* avec des troupes pour s'opposer à Cendébée, ne pouvant y aller lui même à cause de son grand âge. L'armée des Maccabées montoit à vint mille hommes, celle de Cendébée étoit plus forte. Un torrent séparoit les deux armées. *Jean*, pour animer ses troupes au combat le passa le premier. Dès que le torrent fut passé, Jean rangea ses troupes en bataille, & on sonna des trompettes sacrées. Peu après Cendébée plia, & prit la fuite avec perte. Juda frére de Jean fut blessé; mais Jean poursuivit Cendébée jusques à *Gédar* ou *Cédron* qu'il avoit fait fortifier: ceci arriva l'an 138 avant l'Ere vulgaire. * I. *Maccab. ch.* 15 & 16. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CENDRES que les Romains appelloient *Cineres* & *Reliquiæ*, les restes des corps qu'on brûloit à Rome après leur mort. Le corps étant brûlé, la mere, la femme, les enfans, ou les parens du défunt, revêtus de deuil, ramassoient les cendres, & les os qui n'avoient pas été consumez par le feu. Ils commençoient cette action par invoquer les Dieux Manes, & l'ame du défunt, le priant d'avoir agréable ce pieux devoir qu'ils lui alloient rendre; puis

puis se lavant les mains, & versant sur le brasier du vin & du lait, ils ramassoient les cendres & les os qu'ils arrosoient de vin & de lait : le premier os qu'ils recueilloient s'appelloit *os rejectum*, selon Varron, ou *exceptum*, parce qu'il servoit à achever le reste des funérailles. Les restes ainsi arrosez, ils les renfermoient dans une urne faite de différente matiére, & venoient pleurer dessus. Ils renfermoient ces larmes dans de petits vases appellez *lacrymatoria*, *des lacrymatoires*, qu'ils mettoient au fonds de l'urne ; puis le Prêtre faisoit une aspersion sur l'urne, & sur les Assistans pour les purifier, avec une branche de romarin, de laurier, ou d'olivier, (comme fit Enée aux obséques du Trompette Misène) & congédioit l'assemblée par ce mot, *I, licet*, allez-vous-en, vous pouvez vous retirer.

Il y auroit ici une difficulté, pour savoir comment ils pouvoient recueillir les cendres & les os parmi tant d'animaux, & tant de choses qui se brûloient avec le corps ; mais on trouvera cette difficulté éclaircie sous le mot CADAVRE.

CENDRES, sorte de supplice chez les anciens Persans. On remplissoit de cendres jusqu'à une certaine hauteur, une tour des plus hautes. Du haut de cette tour on jettoit le criminel dedans, la tête la premiére ; & ensuite, avec une roue, on remuoit sans cesse cette cendre autour de lui, jusqu'à ce qu'enfin elle l'étoufât. C'est ainsi qu'Ochus fit mourir Sogdien son frère. * Prideaux, *Histoire des Juifs, &c. tome 2. p. 274.*

* CENDRES terme de l'Eglise Romaine. C'est le reste des rameaux que l'on a brûlez, & dont on fait des cendres que l'on a passées par un tamis, & que l'on a benites pour en donner le premier jour de Carême aux Catholiques Romains, pour les faire ressouvenir qu'un jour ils ne seront que cendres. Ce sont les Prêtres qui font cette cerémonie. * Richelet, *Dictionnaire.*

CÈNE, ou pour parler plus selon l'usage, SOUPER, vient du mot *Cœna* dérivé du Grec *κοινὴ* ou *κοινὰ* c'est à dire, *communis*, parce que les anciens Grecs & Romains soupoient ordinairement ensemble & en compagnie, dînant ordinairement seuls. Le souper étoit le meilleur de leurs repas. Ils déjeunoient le matin fort légérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur. Ils appelloient ce repas en Latin *jentaculum*, & en Grec *ἀκρατισμα* & *ἀκρατισμὸς*, *d'ἄκρατος*, qui signifie du vin pur. Le second repas étoit le *prandium*, le *dîner*, *de* [illegible] le matin & [illegible], ou [illegible], qui signifie simple & fort sobre. Ils avoient encore un quatriéme repas qu'ils faisoient quelquefois, qu'ils appelloient *comessatio*, une *collation*, ou un *réveillon*. Suétone fait mention de ces quatre repas *dans la Vie de Vitellius, ch. 13. Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula & prandia, & cœnas, comessationesque.*

Ces soupers se faisoient de différentes maniéres. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un souper splendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs Courtisans & à leurs amis, qui leur avoient fait cortége dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embarras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper ; & cette distribution s'appelloit *Sportula*.

Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellez *cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone, *sportulas publicas sustulit, revocata cœnarum rectarum consuetudine.* Voici les noms que l'on donnoit à ces soupers ou repas selon leurs différences.

Cœna dapsilis, un festin abondant en viandes, soit que ce mot vienne de *dapes*, qui signifie, *des viandes exquises*, ou du Grec [illegible], *abondance de toutes choses.*

Cœna acroamatica, du mot Grec [illegible], qui signifie *une conversation plaisante & agreable* : c'est *un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir.*

Il y avoit de plus *Cœna adventitia, intervallata, novendialis & duodenaria*, appellée en Grec [illegible], parce que les conviez étoient au nombre de douze, habillez en Dieux & en Déesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain Prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire en été à la neuviéme heure du jour, c'est à dire, vers les quatre heures du soir, au printems & en automne à trois heures, & en hyver à deux ; car les Romains aussi bien que les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure, & tantôt à une autre, comme on le peut remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en se mettant à table une robe qu'ils appelloient *vestis cœnatoria* ou *pallium cœnatorium*, dont Martial fait mention

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, & sur laquelle on mangeoit ; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables, celle où l'on mangeoit ; une autre quarrée nommée *armarium* où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins ; une troisiéme appellée *cylibanchus*, du Grec *κύλιξ*, qui signifie *hanap* ou *tasse* : & la quatriéme table se nommoit *carnibulum*, où l'on distribuoit les viandes qu'on servoit ensuite par portion à chaque Convié. A l'entour des lits & de la table, il y avoit un marchepié un peu élevé sur lequel étoient assis leurs enfans qui mangeoient avec eux, selon le témoignage de Suétone *dans la Vie de l'Empereur Claude, ch. 32. Adhibebat omni cœnæ & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de nappes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employez à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi pour apporter un autre service ; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit ; quelques uns tenoient de grands éventails pour faire du frais, & pour chasser les mouches ; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *Sat. 8. du l. 2.*

His ubi sublatis, puer alte cinctus, acernam
Gausape purpureo mensam pertersit, & alter
Sublegit quodcunque jaceret inutile, quodque
Posset cœnantes offendere.

C'est à dire, *Ce premier service étant ôté, un Esclave bien propre venoit nettoyer la table qui étoit d'un bon gros bois. Un autre après lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pu choquer les yeux des Conviez.* Ils servoient ordinairement à trois services. Le premier service ou l'entrée de table appellé *ante-cœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des huîtres, des œufs & choses semblables. Le second s'appelloit proprement *cœna*, & *caput cœnæ*, où l'on servoit les viandes les plus exquises ; & le troisiéme étoit le dessert appellé *bellaria*, *mensa pomorum*. C'est ce que nous lisons dans Suétone, *dans la Vie d'Auguste, ch. 74*, où parlant de cet Empereur, il dit *cœnam ternis ferculis præbebat.* On buvoit à l'entrée du repas un coup de vin Grec ; mais César dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins, de Chio, de Lesbos, de Falerne, & de Mamertin.

Ils faisoient des effusions de vin aux Dieux, au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande qu'on emplissoit de vin après en avoir fait les effusions. Silius Italicus, *Punicorum, l. 7. v. 748 & suiv.*

Nec prius aut epulas, aut munera grata Lyæi
Fas cuiquam tetigisse fuit, quam multa precatus
In mensam Fabio sacrum libavit honorem.

Virgile parle de ces sortes d'effusions, lorsqu'il fait la description du repas que Didon donna à Enée, *Enéide, l. 1. v. 727 & suiv.*

Postquam prima quies epulis, mensæque remotæ
Crateras magnos statuunt & vina coronant . . .
Hic Regina gravem gemmis auroque poposcit
Implevitque mero pateram . . . .
———————— Tum facta silentia tectis,
Jupiter (Hospitibus nam te dare jura loquuntur) . . . . . .
Dixit, & in mensa laticum libavit honorem,
Primaque libato, summo tenus attigit ore ;
Tum Bitiæ dedit increpitans . . . .
Post alii Proceres . . . .

Pendant le repas il y avoit un des Domestiques qui faisoit la lecture de quelque livre ; ensuite les Convives, les valets & les servantes chantoient dans le cours du repas. Ils regardoient comme une débauche de prolonger le souper jusques après le coucher du soleil. C'est ce que nous apprend Homere *dans l'Odyssée, l. 3. v. 335.*

Jam enim lumen ivit sub occasum, neque decet
Diu Deorum in epulo sedere, sed redire.

Cet usage dura jusqu'au tems de Neron, qui, selon Suétone, faisoit durer les repas depuis le milieu du jour, jusqu'au milieu de la nuit : *Epulas à medio die, ad mediam noctem protraxisse.* Lucien nous a laissé la description d'un festin de noces, dans un Dialogue intitulé, *Les Lapithes. Comme on fut assemblé*, dit-il, *& qu'il fallut se mettre à table, les femmes qui étoient en assez grand nombre, & l'Epousée au milieu, couverte d'un voile, prirent le côté de la main droite, & les hommes se mirent vis à vis ; le Banquier Eucrite au haut bout, puis Aristenete ; ensuite Zenothémis & Hermon : après eux s'assit le Peripatéticien Cléodême, puis le Platonicien & ensuite le Marié ; moi après, le Precepteur de Zénon après moi, puis son Disciple. On mangea assez paisiblement d'abord, car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelque tems à table, Alcydamas le Cynique entra. Le Maître de la maison lui dit qu'il étoit le bienvenu, & qu'il prît un siége près de Dionysidore. Vous m'estimeriez bien lâche, dit il, de m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois à demi renversez sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir & non pas de manger. Je veux me tenir debout & paître deçà & delà à la façon des Scythes, &c. Cependant les santez couroient à la ronde, & l'on s'entretenoit de divers discours. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Aristenete qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un bouffon pour rejouir la compagnie. Il commença à faire mille postures extravagantes avec la tête rase & son corps tout disloqué, & à chanter des vers en Egyptien ; après quoi il se mit à railler chacun, dont on ne faisoit que rire. On apporta le dernier service, où il y avoit pour chacun une piéce de gibier & un morceau de venaison, de poisson & de dessert, en un mot tout ce qu'on peut honnêtement manger ou emporter.* * *Antiq. Grèq. & Rom.* Rosin. Dempster, *Paralip.* Pitiscus, *Antiq. Lexicon.*

CENEDA, en Latin *Ceneta* & *Ceneda Agathia*, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, du domaine de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est petite, mais assez peuplée, & sujette à son Evêque propre, qui réside d'ordinaire à Serravalle à deux milles de là. Vénance Fortunat en fait mention dans la Vie de saint Martin en ces termes.

Per Cenetam gradiens & amicos Duplavenenses.

* Léandre Alberti.

CENEDO (Jean-Jérôme) natif de Sarragoce, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il fut Maître de Théologie en 1605. Il avoit aquis une grande connoissance, & il professa même publiquement le Droit Canon à Sarragoce, dès l'an 1616 : ce qu'il faisoit encore en 1627. On a de lui deux Ouvrages, qui parurent en ces années-là ; le premier en Espagnol, *de la Pauvreté Religieuse* ; le second en Latin, est un *Recueil de Questions Canoniques & Civiles*, que Pierre Jérôme Cénédo son frère avoit commencé, & auquel il mit la derniére main. * Echard, *Script. Ordin. Præd. tome 2.*

CENÉE (*Cœneus*) l'un des Lapithes, avoit été fille, à ce que disent les Poëtes, & s'étoit nommé *Cenis*. Cette fille se voyant ai-

mée de Neptune, le pria de la changer en un homme, mais en un homme invulnérable; & elle obtint ce qu'elle demanda. Depuis, sous le nom de Cénée, elle assista aux noces de Pirithoüs & combattit contre les Centaures, qui l'étoufférent sous la pesanteur des arbres, qu'ils jettérent sur son corps. Neptune, qui se souvint de l'avoir aimée, ne voulut pas qu'elle périt entiérement, & la métamorphosa en oiseau. Ceux qui veulent expliquer cette Fable, disent que ce ne fut pas la nature de Cénée qui fut changée, mais seulement ses mœurs; que ce fut un beau garçon, qui étoit plus propre pour l'amour que pour la guerre; qu'après avoir vécu long-tems dans la mollesse, il embrassa enfin les armes, & que ce changement de vie donna lieu de dire, que de femme il étoit devenu homme, parce qu'on a toûjours donné le nom de femme aux hommes lâches & efféminez. On feint qu'il étoit invulnérable, parce qu'il avoit tant d'expérience dans la guerre, & qu'il étoit si adroit dans les combats singuliers qu'il ne fut jamais blessé. D'ailleurs, bien que les hommes courageux succombent quelquefois sous le grand nombre de leurs ennemis, ce qui est représenté par les forêts entiéres, sous lesquelles les Centaures accablérent Cénée; néanmoins leur vertu ne reçoit point de blessures, & demeure invulnérable. On ajoûte que Cénée fut changé en oiseau après sa mort, pour montrer que la réputation des grands hommes vole après eux dans le monde, & que quelque effort que l'on fasse, comme firent les Centaures, afin d'étouffer Cénée, on ne sauroit empêcher que leur nom ne soit glorieux, & que l'immortalité ne soit la récompense de la vertu. * Ovide, *Métam. l. 12. v. 531.* Virgile, *Enéide, l. 6. v. 448.*

CÉNÉRETH, CÉNEROTH, CINNERETH, KINNERETH ou KINNAROTH. *Voyez* KINNAROTH.

CÉNEVALK. *Voyez* CÉNOWALCH.

CÉNEZ, pére d'Othoniel. *Voyez* KÉNEZ.

CÉNÉZÉENS ou KÉNIENS, nom de peuple. *Voyez* CINÉENS.

CÉNI ou pâïs des KÉNIENS, contrée de la Palestine dans la Tribu de Juda, sur lequel David feignit à Achis de faire des courses. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 15. v. 6: ch. 27. v. 10: & ch. 30. v. 29.*

CÉNIS. *Voyez* CÉNÉE.

CÉNIS ou MONT-CÉNIS, est le nom moderne de ce passage fameux des Alpes, qui sépare la Savoye du Piémont, & que les Anciens appelloient *Alpes Cenia.*

* CÉNIS, riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle prend sa source vers le 36 degré de latitude, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, change de nom vers le 31, & prend celui de la Trinité, sous lequel elle va se perdre dans le Golfe de Mexique. L'embouchure du Cénis est à l'ouest de celle de Missisipi & en est éloignée de plus de cent lieues.

* CÉNIS, nom de peuple de l'Amérique septentrionale, qui habite à la gauche de la riviére de Cénis, sous le 31 & le 32 degré de latitude.

CÉNOBITES, est le nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui avoient embrassé la Vie monastique, & qui vivoient en communauté, pour les distinguer des autres Moines qui vivoient dans la solitude, & que l'on nommoit *Hermites* ou *Anachorétes.* * Mézeray, *au commencement de son Abrégé Chronol.*

* CÉNON, terme de dignité Ecclésiastique parmi les Monanistes. Les Cénons étoient immédiatement au dessous des Patriarches & au dessus des Evêques. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

CÉNOPOLI. *Voyez* CAIBARES.

* CÉNOWALCH, Roi de Westsex & fils de Cinigisil eut un régne fort troublé par les guerres qu'il eut avec les Rois de Mercie. Penda dont il avoit épousé & répudié la sœur, résolut de se venger de l'affront qu'il lui avoit fait en la répudiant, & l'attaquant lorsqu'il y pensoit le moins, le contraignit d'abandonner son Royaume, & de se réfugier chez Annas Roi d'Estanglie, où il demeura trois ans. Cénowalch se convertit dans l'Estanglie, & enfin il se rétablit dans son Royaume par le secours qu'Annas lui donna. En 652, il remporta une victoire signalée sur les Bretons ou Gallois, & une autre en 658. Quelques années après, il eut la guerre avec Wolpher Roi de Mercie fils & successeur de Penda: mais on ne sait pas lequel de ces deux Princes fut l'aggresseur, ni quel fut le succès de cette guerre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. p. 205 & 206.*

CENRED. *Voyez* KENRED.

CENSALIUS (François) Avocat à Naples, a fait des Observations sur Pérégrinus, *de Fidei-commissis*, imprimées *in folio*, à Lyon, en 1670, avec quelques autres Opuscules de Pérégrinus. * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CENSALIUS (André) di Vitulano, Docteur & Noble de Bénévent & frére de François Censalius, a été Auditeur des Rotes de Pérouse, de Lucques, & de Génes, Auditeur général de la province d'Ombrie, Conseiller & Président au Conseil du Duc de Parme & de Plaisance, & son Ambassadeur à Rome. Cet Auteur a fait, *Declaratio ad Text. in leg. Unic. Cod. si quis imperat. maledix.* où il traite du crime de Léze-Majesté, imprimé à Génes en 1660, *in folio*; *Decisiones Perusina & Lucenses*, en deux tomes; *Semicenturia Decisionum Rota Romana in materia de Fidei-commissis*, qui se trouve à la fin des Observations de François Censalius sur Pérégrinus. * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CENSE (le) *Census* ou la *revue générale* du peuple Romain, qui se faisoit de cinq ans en cinq ans par les Censeurs. Le Roi Servius Tullius institua le Cense, & ce fut lui qui le premier fit le dénombrement du peuple Romain, pour savoir précisément quel nombre il pouvoit avoir de combattans, & quel secours d'argent il en pourroit tirer. Chaque Citoyen Romain, ou celui qui avoit droit de Bourgeoisie, étoit obligé de donner une déclaration fidéle de ses biens, de ses enfans, de ses Esclaves, & de ses Affranchis, sous peine de confiscation des biens qu'il n'auroit point déclarez. Les Censeurs de leur côté étoient tenus d'avoir un regître exact de toutes ces déclarations, & de veiller soigneusement à ce qu'aucun Etranger ne s'y fit inscrire par surprise, *ne quis in censorias tabulas irreperet.*

Les trois Ordres de la République, savoir le Sénat, les Chevaliers, & le peuple étoient compris dans ce dénombrement. Le premier s'appelloit *Lectio & recitatio Senatus*; le second, *Census, recensio & recognitio*; & le troisiéme, *Census* ou *Lustrum*. Le Censeur étant assis sur sa chaise curule, commandoit à l'Huissier d'appeller les Sénateurs, chacun par son nom, *legebant* ou *recitabant Senatum*. Ils rayoient de dessus la liste le nom de ceux qu'ils vouloient déposer à cause de leurs mauvaises mœurs, & ils en substituoient d'autres en leur place, que l'on tiroit du nombre des Chevaliers: ce qu'ils exprimoient par ces mots *legere in Senatum*.

Ils faisoient ensuite revue des Chevaliers, qu'on appelloit les uns après les autres; & lorsqu'il n'y avoit rien à dire à leur conduite, le Censeur lui disoit *praeteri & traduc equum*: que si au contraire il y avoit quelque chose à reprendre, on lui ôtoit le cheval & la pension, *equus adimebatur*. Après cela on passoit à la revue du peuple, non seulement de la ville de Rome; mais encore des autres villes municipales qui avoient le droit de Bourgeoisie Romaine, dont on envoyoit les noms aux Censeurs. Lorsqu'il y avoit à redire à leurs mœurs, on les dégradoit, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille, *aerarios fieri & in Ceritum tabulas referri*; par ce que les Habitans de la petite ville de Ceré obtinrent à la vérité la qualité de Citoyens Romains, mais n'avoient pas obtenu le droit de suffrage.

Le Cense ainsi achevé, on indiquoit à certain jour une assemblée dans le Champ de Mars, pour assister au sacrifice d'expiation. Le peuple s'y trouvoit en armes, divisé par Classes ou Centuries, selon l'institution de Servius; & on faisoit un sacrifice appellé *Suovetaurilia*, parce qu'on y immoloit un verrat ou pourceau mâle, une brebis & un taureau, pour prier les Dieux d'avoir pour agréable le Cense qu'on venoit de faire, & qu'il leur plût conserver la République dans sa splendeur & dans sa gloire, & cette cerémonie finissoit le Cense.

CENSEURS, Magistrats de l'ancienne Rome, ainsi appellez, parce qu'ils avoient soin de faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple Romain, & de veiller sur la police & les mœurs de la ville de Rome & des Habitans, même des Chevaliers & des Sénateurs Romains. Ils estimoient les biens, dégradoient les Sénateurs, créoient le Prince du Sénat, observoient ce qui se passoit dans les familles, si on y avoit soin de l'éducation des enfans & des biens, si on faisoit trop grande dépense; enfin ils avoient droit de reprendre chacun, & de s'employer pour tout ce qui pouvoit être à l'avantage du public & des particuliers. Ces Magistrats furent créez l'an 310 de Rome, & avant J. C. 444, après que le Sénat eut remarqué que les Consuls, qui étoient ordinairement occupez aux expéditions militaires, ne pouvoient pas veiller sur les autres affaires privées. L. Papirius Mugillanus & L. Sempronius Atratinus, de l'Ordre des Patriciens furent les premiers qu'on éleva à cette dignité. *Censui agendo populus suffragiis praefecit Censores, abs re appellati*, Tite-Live.

Au commencement leur charge fut de cinq ans, & on les élisoit aux grands Etats qu'on appelloit *Comitia Centuriata*, comme les Consuls. *Censores quinto quoque anno creari solebant*, dit Asconius Pedianus. Cette longue durée fit peine aux Consuls dans la suite, & le Dictateur Mamercus Emilius l'abbrégea, & la réduisit à dix-huit mois. Les Censeurs en haine de cette réduction rayérent Mamercus de sa Tribu, & le mirent au nombre des Cérites ou de ceux qui payoient la taille.

Pour parvenir à cette Magistrature, il falloit dans les premiers tems être noble d'extraction, ce qui n'a duré que cent ans; car comme le peuple eut été admis au Consulat, & aux grandes Magistratures, l'on voit que C. Martius Rutilius, qui avoit été le premier Dictateur pris d'entre le peuple, fut aussi créé Censeur avec Manlius Naevius; & dans la suite le Dictateur Q. P. Philon fit passer une loi, qui ordonnoit qu'on éliroit un Censeur d'entre le peuple. On remarque même dans l'Histoire que M. Pompeius & Q. Métellus, furent tous deux élus Censeurs, quoique de race plebeïenne, l'an 622 de la fondation de Rome, & 132 avant J. C. Avant la seconde Guerre Punique, il n'étoit pas nécessaire d'avoir exercé quelque grande Magistrature pour être Censeur; puisque l'on voit dans Tite-Live que Publius Licinius Crassus, qui n'avoit encore été qu'Edile, fut élu Censeur & souverain Pontife tout à la fois; mais depuis ce tems-là, on n'élevoit à cette charge que ceux qui avoient été Consuls. Cette Magistrature ne s'exerçoit qu'une seule fois par une même personne, & l'on voit dans Valére Maxime que M. Rutilius ayant été fait Censeur pour la seconde fois, reprit aigrement le peuple du peu de respect qu'il avoit pour les loix de ses ancêtres, qui avoient jugé à propos de raccourcir le tems de cette Magistrature, parce qu'elle leur avoit paru trop puissante; & qu'ainsi c'étoit aller contre, que d'en revêtir un homme pour la seconde fois. Pline *le Jeune* veut même qu'il la refusa, ne jugeant pas qu'il fût avantageux à l'Etat, qu'on exerçât cette charge deux fois.

Lorsqu'un des Censeurs venoit à mourir durant le tems de sa Magistrature, ou bien à s'en démettre volontairement, son Collégue étoit obligé de s'en démettre pareillement; quoi qu'il n'y eût aucune loi qui l'ordonnât, seulement par une coutume établie sur un scrupule de religion. Car depuis que Lucius Papirius, pour ne pas sortir de la censure après la mort de C. Julius son Collégue, eut substitué en sa place M. Cornelius Maluginensis, il arriva que Rome fut prise par les Gaulois: ce qu'on attribua à l'action de Papirius; de sorte que tous ceux qui vinrent après lui, quittoient leur charge, si tôt que la mort de leur Collégue étoit arrivée, ou qu'il donnoit sa démission. Il est vrai qu'Appius Claudius l'*Aveugle* & Emilius Scaurus la voulurent retenir; mais les Tribuns firent jetter

le dernier dans une prison, & l'exemple du premier n'a été suivi de personne.

Lorsque les Censeurs avoient été élus dans le Champ de Mars, ils s'asseyoient aussi-tôt dans leurs chaises curules, proche l'autel de Mars, & là ils remercioient le peuple par un compliment de l'honneur qu'il leur avoit fait. De là ils montoient au Capitole, où ils en prenoient possession, avec les marques de leur Magistrature. Ils faisoient un serment solemnel de n'agir ni par haine ni par faveur dans leurs fonctions; mais de suivre exactement en toutes choses les régles de l'équité & de la droiture. Ces fonctions étoient doubles; la premiére consistoit à faire le dénombrement des Citoyens & de leurs biens; & la seconde à réformer leurs mœurs, & à retrancher les abus. Ils tenoient pour cela un regitre fort exact du nom & des revenus de chacun, comme aussi de leurs enfans & de leurs esclaves; selon lequel ils avoient grand soin de ranger chaque Citoyen dans une Classe ou Centurie à proportion de son revenu, les changeant tous les cinq ans dans une autre plus basse ou plus haute, selon l'augmentation ou la diminution qui arrivoit à leurs revenus.

Ils punissoient le célibat par de grosses amendes, principalement depuis la loi de Furius Camillus qui le défendoit, afin de pouvoir repeupler d'hommes la ville de Rome, que les guerres civiles avoient épuisée. Ils régloient encore la dépense des sacrifices publics, & faisoient nourrir les Oyes sacrées du Capitole. L'autre fonction des Censeurs étoit la réformation des mœurs, *Populi mores regunto*. Pour cela ils faisoient la revue des trois Ordres qui composoient la République, sçavoir des Sénateurs, des Chevaliers & du peuple. Ils avoient droit de retrancher du nombre des Sénateurs ceux qu'ils en jugeoient indignes pour leurs mauvaises mœurs, & en substituoient d'autres en leur place. Ils ôtoient aux Chevaliers leur cheval, & leur retranchoient la pension qu'ils avoient du fisc, lorsqu'ils ne vivoient pas en gens d'honneur. Ils changeoient les Citoyens de Tribu, les faisant descendre d'une plus haute dans une plus basse, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille. Ils avoient inspection sur la levée des impôts. Ils étoient chargez de distribuer l'eau aux Citoyens selon leurs besoins & de faire réparer les chemins publics. Ils faisoient mettre dans le palais des Nymphes, des tables qui contenoient un précis de ce qui s'étoit passé pendant leur Magistrature.

Quoique le pouvoir des Censeurs fût d'une grande étendue, ils ne pouvoient cependant indiquer d'assemblée, ni porter aucune loi. Ils étoient même obligez de rendre compte de leurs actions aux Tribuns & aux Grands Ediles; & on lit dans Tite-Live que le Tribun Appius Métellus fit mettre en prison les deux Censeurs M. Furius Philus, & M. Attilius Regulus; parce qu'étant Questeur l'année précédente, ils l'avoient rayé de sa Tribu, & mis à la taille. On fit donc une loi qui les obligeoit de dire les raisons qu'ils avoient, pour dégrader un Citoyen, & pour le noter d'infamie, en le privant de ses priviléges.

Mais cette Magistrature vit diminuer son pouvoir avec la République. Depuis sous les Empereurs elle déchut entiérement, parce qu'ils s'en attribuérent toutes les fonctions: car Suétone rapporte qu'Auguste fit faire la revue du peuple avec dix hommes qu'il demanda au Sénat: ce qui fut suivi par les autres Empereurs, jusqu'à Théodose qui tâcha de la rétablir; mais le Sénat s'y opposa, & la Censure fut attachée dans la suite à la dignité Impériale. * Cicéron, *l. 13. des Loix*. Plutarque, *en la Vie de Caton le Censeur*. Tite-Live. Denys, &c. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*.

CENSEURS, nom emprunté des anciens Censeurs Romains, qui se donne aujourd'hui à ceux qui ont inspection sur les livres que l'on publie. Les puissances ecclésiastiques & séculiéres ont établi dans leurs Etats des Censeurs, pour examiner les Ouvrages des Auteurs, & porter leur jugement sur les livres que l'on donne au public, afin d'empêcher que rien ne paroisse au jour, qui puisse séduire les esprits par une fausse doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuses. Le droit d'examiner les livres concernant la Religion & la Police ecclésiastique, a toujours été attaché à l'autorité épiscopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglise; mais depuis l'établissement de la Faculté de Théologie, il semble que les Evêques ayent bien voulu se décharger de ce soin sur les Docteurs, sans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point. Depuis ce tems-là, les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris ont considéré le droit d'examiner les livres qui se publient, comme une des principales prérogatives de leur corps. Les Papes ont donné ce pouvoir à la Faculté par leurs Bulles, les Rois de France par leurs ordonnances & leurs lettres patentes, le Parlement par ses Arrêts; & elle s'y est maintenue par une possession immémoriale. On a une ordonnance de François I, de l'an 1520, qui fait défense d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne soit approuvé par la Faculté de Théologie de Paris. Elle a été maintenue dans le même droit par plusieurs Arrêts & réglemens; par un Edit de Henri II, du deuxiéme décembre 1547, & du 27 juin 1551; & par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi donné par Charles IX, le 17 de septembre 1569, en l'année 1624. Louis XIII donna des lettres en forme d'Edit, pour l'érection des quatre Censeurs & Examinateurs des livres avec des gages, dont trois places devoient être données à l'antiquité, & la quatriéme remplie par le choix des Docteurs de la Maison de Sorbonne & de Navarre. Mais la Faculté de Théologie s'opposa à l'exécution de ces lettres, ceux qui avoient été nommez pour Censeurs, furent obligez de se déporter de cette charge, & les lettres ne furent point vérifiées au Parlement. En 1629, le Roi fit un Edit, par lequel il accorda au Chancelier le pouvoir de nommer telles personnes qu'il voudroit pour l'examen des livres. En 1648, M. le Chancelier Seguier nomma des Censeurs ordinaires; mais la Faculté n'a pas été pour cela privée de son droit d'approuver les livres qui concernent la Religion, & a été maintenue par l'Edit du mois de septembre 1651, & par Arrêt de la Cour du 25 février 1665. Néanmoins, le Chancelier nomme de son côté des Censeurs, sur le certificat desquels il accorde des priviléges pour l'impression des livres.

Pour ce qui est des autres livres, qui ne regardent pas la Religion, il semble qu'on avoit autrefois donné aux Maîtres des Requêtes, le pouvoir de les examiner, & ils paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au régne de Henri IV; mais il y a apparence que cette commission étoit personnelle, plutôt qu'attachée à la dignité de Maître des Requêtes; & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les livres de Droit & d'Histoire, où l'on a coutume de traiter des Questions Politiques, & de rapporter des faits qui peuvent regarder les Droits du Roi, les intérêts de l'Etat, & les loix du Royaume. Il y a aujourd'hui des Censeurs Laïques pour les livres d'Histoire, de Médecine, de Poësie, &c.

On doit ajoûter ici ce qui regarde la censure des mauvais livres, qui ont été publiez sans approbation des Censeurs. Le Pape Gélase Président au Concile de Rome, tenu l'an 494, censura les livres des Hérétiques, & ceux de quelques Catholiques, où l'on avoit remarqué quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foi ou des mœurs de ceux qui les pourroient lire. Dans cette même vue, le Concile de Trente nomma des Commissaires de diverses Nations, pour examiner l'*Index* Romain des livres défendus. Sur leur rapport, il remit cette affaire entre les mains du Pape Pie IV, pour en faire la discussion à loisir. On a depuis fait plusieurs *Indices*, & plusieurs Décrets de la sacrée Congrégation; mais ils n'ont eu lieu que dans les païs d'Inquisition: car comme la censure & la condamnation des livres qui concernent la Religion, sont du ressort de la jurisdiction Ecclésiastique, leur suppression aussi-bien que de tous les autres livres, appartient à la Puissance séculiére, qui a été en possession de ce droit, dès qu'elle est devenue Chrétienne. Nous voyons que dans les premiers siécles, immédiatement après la persécution contre les Chrétiens, les livres qui étoient censurez par les Conciles étoient souvent supprimez & défendus par l'autorité du Prince; non seulement comme étant le protecteur des Canons, mais comme agissant de plein droit par raison d'Etat. Le Concile de Nicée célébré en 325, condamna les dogmes d'Arius, & l'Empereur Constantin en défendit les livres par un Edit fort sévére, contre tous ceux qui les cacheroient, au lieu de les brûler. L'an 398, l'Empereur Arcadius publia un Edit contre les livres d'Eunomius & des Manichéens, à la sollicitation de S. Chrysostome, comme l'on voit, après lui avoir représenté que l'Eglise les avoit censurez. Théodose *le Jeune*, après que le Concile d'Ephése tenu en 431, eut condamné les livres de Nestorius, fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler. L'an 452, l'Empereur Marcien autorisa par ses ordonnances, la censure que le Concile de Chalcédoine avoit faite des livres d'Eutichès & les fit jetter au feu; & deux ans après il condamna les livres des Apollinaristes, à la sollicitation du Pape saint Léon. L'Empereur Justinien fit en 536 une ordonnance, par laquelle il défendoit les livres de Sévére d'Antioche, & des autres Hérétiques qui avoient été censurez au Concile de Constantinople, sous le Patriarche Mennas. Les livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche saint Ignace, ayant été condamnez par le quatriéme Concile de Constantinople, tenu en 869, furent brûlez, par ordre & en présence de l'Empereur Basile, qui étoit au Concile. Il s'est trouvé aussi en occident, des exemples de cette conduite des Princes, avant le tems de Charlemagne. Aimoin rapporte que Recarède, Roi d'Espagne, supprima les livres des Ariens, sur les avis de saint Léandre de Séville; ou, selon d'autres, après leur condamnation, faite au troisiéme Concile de Tolède en 593. Fra-Paolo, dans l'Histoire du Concile de Trente, prétend que cette pratique a subsisté jusqu'à la fin du huitiéme siécle; & que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les livres qui contenoient une Doctrine condamnée; mais qu'après l'an 800, comme les Papes commencérent de se mêler du gouvernement politique, ils défendirent aussi, & firent brûler les livres dont ils condamnoient les Auteurs. Cet Auteur ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes saint Léon dès l'an 443, Gélase en 492, & Symmaque en 503, firent brûler de leur propre autorité les livres des Manichéens: d'où néanmoins on ne peut rien conclurre contre la puissance des Princes souverains, sur la publication des livres Ecclésiastiques. Le Pape Adrien II fit aussi brûler les livres de Photius, l'an 868, suivant le Decret de son Concile de Rome. Innocent II condamna pareillement au feu les livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Bresse, l'an 1140, après qu'ils eurent été condamnez dans le Concile de Sens, par les soins de saint Bernard. Plusieurs autres Papes ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas soumis à leur puissance temporelle: ce qui ne porte aucun préjudice au droit des Rois & des Princes séculiers, le pouvoir de condamner les livres sous les peines Ecclésiastiques appartenant seulement au Pape & aux Evêques; & le droit de les supprimer ou faire brûler, au Prince & aux Magistrats. Mais outre cela les Facultez de Théologie & particuliérement celle de Paris sont en possession de censurer les livres par un jugement purement doctrinal, sans avoir aucune jurisdiction ni sur les Auteurs ni sur les livres, & cependant les Censures de celles de Paris ont toûjours été de grand poids, non seulement dans le Royaume, mais aussi dans toute l'Eglise. * Chevillier, *de l'Origine de l'Imprimerie. Actes divers de la Faculté de Théologie de Paris*. Baronius. Sponde. Théophile Rainaud, *in Erotematis*. Baillet, *Jugemens des Savans, tome 1. partie 1. ch. 5. p. 14. & suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CENSORIN (Appius Claudius) Sénateur Romain & grand homme de guerre, vivoit dans le troisiéme siécle. Il avoit été deux fois Propréteur, deux fois Consulaire, quatre fois Proconsul, trois fois Préfet de Rome, deux fois Préfet du Prétoire, deux fois Consul, & Ambassadeur en Perse & en Sarmatie; mais sur le déclin de son âge, se sentant incommodé d'une blessure qu'il avoit reçue dans la guerre de Perse, sous Valérien, & de laquelle il étoit demeuré boiteux, il se retira dans ses terres à la campagne, apparemment vers Bologne. Ce fut là que quelques Soldats revoltez l'allérent prendre, pour le revêtir de la pourpre, vers l'an 269. Ils lui don-

tiérent le nom de *Claude*, ou parce qu'il étoit boiteux, ou pour contrecarrer l'Empereur regnant, qui étoit Claude II, mais le régne de Censorin ne fut pas long; car son extrême sévérité, qui ne laissoit point de faute impunie, le fit tuer sept jours après son élection, par ceux même qui l'avoient élu. On dit que son tombeau se voyoit près de Bologne *la Grasse*, en Italie, avec cette inscription, *Felix ad omnia infelicissimus Imperator*; & qu'une partie de sa famille se retira dans la Thrace, & l'autre en Bithynie. Goltzius & Occo qui mettent l'élection tumultuaire de Censorin sous l'Empereur Gallien, se sont trompez aussi lourdement que Mezzabarbe de Birague, qui sur la foi d'une médaille Greque, qu'il dit avoir vuë, fait régner Censorin trois ans. * Trebellius Pollio, *Addition aux trente Tyrans, ch. 32.*

CENSORIN, que quelques Auteurs font descendre de la famille des Marciens, vivoit dans le troisiéme siécle. Il écrivit l'année 238, qui étoit la première de l'empire de Gordien, son Traité *de Die Natali*, qu'il dédia à Q. Cæreliius. Il avoit aussi composé un Ouvrage des Accens; & il est souvent cité par Apollinaris Sidonius, par Cassiodore & par d'autres Auteurs. Son Traité *de Die Natali*, est d'une grande importance pour la Chronologie. Vossius l'appelle un petit livre tout d'or. Nous l'avons avec des Notes de Henri Lindenbrog, imprimé à Hambourg l'an 1614, à Leiden en 1642, & à Cambridge en 1695, &c. * Génébrard, *en la Chron. in Anthero.* Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. ch. 3: des Math. ch. 34. §. 9: de la Phil. ch. 9. §. 5.*

CENSURE des livres. *Voyez* CENSEUR.

CENSURES Ecclésiastiques. La Censure Ecclésiastique est une peine, par laquelle les Chrétiens, pour quelques péchez notables, sont privez de la communion de l'Eglise & de quelques fonctions Ecclésiastiques. L'excommunication les prive de la communion des Fidéles. La suspense prive les Ecclésiastiques en tout ou en partie de l'exercice de leur Ordre. L'interdit défend l'usage des Sacremens, & des divins offices en public. L'irrégularité est un empêchement, par lequel on est rendu inhabile à recevoir les Ordres, ou à les exercer quand on les a reçus. La déposition est un jugement, par lequel un Ecclésiastique est dégradé & déposé de ses Ordres. Ce sont là les différentes espéces de Censures. On les distingue, 1. En celles qu'on appelle *à jure*, par le droit, c'est à dire, celles qui sont ordonnées par la loi; & en celles qui sont *ab homine*, par la personne, c'est à dire, qui sont portées par le Supérieur pour quelque action particuliére: 2. en Censures *latæ sententiæ*, de sentence prononcée, que l'on encourt en commettant l'action défendue, sans qu'il soit besoin d'autre jugement; & *sententiæ ferendæ*, de sentence à porter, que l'on mérite seulement par le péché, contre lequel elles sont ordonnées; mais qui n'est encouruë, que lorsqu'elle est prononcée par le Supérieur: 3. en juste & injuste: 4. en valide & invalide: 5. en reservée & non reservée. * Eveillon, *des Monitoires.* M. Du Pin, *de antiqua Ecclesiæ Disciplina.* Rituel d'Alet. *Voyez* EXCOMMUNICATION, SUSPENSE, INTERDIT, &c.

CENTALE, petite ville ou bourg des Etats de Savoye. Ce lieu, qui est du Marquisat de Saluces, est enclavé dans le Piémont propre, & situé sur la riviére de Grana, entre Coni & Savillan, à une lieue de la premiére & à deux de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTAPOUR. *Voyez* ZÉTAPOR.

CENTARÉTE, certain Capitaine de Galatie, qui se saisit du cheval d'Antiochus, & le monta après que ce Prince eut été tué dans un combat; mais ce superbe animal ayant comme honte de porter un autre homme que son maître, se jetta avec le Galate dans un précipice, où le cheval & le Cavalier furent brisez. * Pline, *l. 8. ch. 42. Solin a tant défiguré cet endroit de Pline en le copiant.*

CENTAURES, monstres, moitié hommes & moitié chevaux, que les Anciens ont cru fils d'Ixion & d'une nuée. Ceux qui furent invitez aux nôces de Pirithoüs & de Deïdamie, s'y querellérent avec les Lapithes, & les maltraitérent. On ajoûte qu'ils furent vaincus par Hercule, qui les chassa de Thessalie. Quelques Auteurs croyent que cette Fable des Centaures fut inventée sur ce que des peuples de Thessalie, qui habitoient près du Mont Pélion, trouvérent les premiers l'art de dompter les chevaux; & que leurs voisins, qui n'avoient point vu d'homme à cheval, les prenant de loin pour des monstres, les nommérent *Centaures*: ce qui paroît assez vrai-semblable, à considérer ce que dit Pline sur ce sujet. Ainsi, quand on a dit que Chiron *le Centaure* étoit Précepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui-même qui, bon Ecuyer & habile Gouverneur, lui montra l'art de monter à cheval; & le combat des Centaures, c'est un combat de Gens à cheval. Ce mot vient du Grec κένταυρος, composé de κεντεῖν *pungere*, & de ταῦρος *taurus*. Lucréce n'a jamais voulu croire qu'il y ait eu des Centaures ni des Hippocentaures, ni des Onocentaures, c'est à dire, moitié hommes & moitié ânes. Lucain a été éloigné de croire qu'il y en ait eu; mais il a parlé plus exactement que Lucréce, quand il a dit, *l. 3. v. 198.*

Et populum Pholoe mentita biformem.

Car il est vrai que c'est un mensonge & une Fable, qu'il y ait jamais eu des peuples monstrueux de cette sorte. Tout ce qu'Ovide conte de la nation des Centaures, n'est qu'une Fable fondée ou sur l'idée de quelque monstre semblable, ou sur l'invention encore nouvelle de combattre à cheval, en laquelle ces peuples excellérent.

On peut encore ajoûter que les Poëtes, qui étoient les Théologiens des Payens, exprimoient par cette image ingénieuse, la nature des hommes sensuels, qui ont l'apparence d'hommes raisonnables, & les piez de brute, c'est à dire, qu'ils sont conduits par la brutalité. Et s'il étoit permis d'autoriser ces peintures morales des profanes, par le sentiment d'un saint Roi, nous pourrions nous servir à ce sujet de l'avertissement de David, *Ne devenez pas semblable au cheval & au mulet, qui sont sans raison.* * *Pseaume* 32 selon l'Hébreu, & le 31 selon la Vulgate, *v. 9.*

Plutarque rapporte dans le Festin *des sept Sages*, qu'un Berger leur apporta dans une corbeille un enfant qu'une cavalle venoit de mettre au monde, ayant le haut du corps d'un homme & le bas d'un cheval. Pline assure avoir vu lui-même un Hippocentaure, qu'on apporta d'Egypte à Rome, embaumé à la maniére de ce tems-là avec du miel. Phlégon de Tralles a rapporté la même Histoire, & Tacite semble y faire allusion, quand il dit que la naissance de quelques monstres fut un présage de la mort de l'Empereur Claude. Saint Jérôme fait la description de l'Hippocentaure que saint Antoine rencontra dans le desert, lorsqu'il alloit chercher saint Paul Hermite. Le même saint Jérôme écrivant contre Vigilance, commence son discours par la distinction de deux sortes de monstres, dont les uns ont été effectivement produits, & les autres ont été feints par les Poëtes; & il met les Centaures au rang des animaux véritables & monstrueux.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les peuples Centaures dans la Thessalie, furent, comme on l'a déja remarqué, ou les premiers, ou les plus habiles à dompter les chevaux, ou à donner des combats de cavalerie. C'est pour cela qu'on leur donna le nom d'Hippocentaures. Leur Prince nommé Centaurus, fut frere de Pirothoüs ce fameux ami de Thésée, & combattit avec les Lapithes, qui étoient commandez par Polypoetes fils de Pirithoüs au siege de Troye. En tems de paix ces peuples s'exerçoient à la chasse à cheval, sur tout à jetter par terre des taureaux, en les prenant par les cornes. Jules César fut le premier qui transporta cette chasse à Rome dans les spectacles, selon le témoignage de Pline; en quoi il fut suivi de Neron, comme nous l'apprenons de Suetone. Lucien nous dit encore sur cela qu'Ixion Roi de Thessalie, que Jupiter avoit admis à la table des Dieux, parce qu'il étoit fort galant homme & de bonne compagnie, devint amoureux de Junon, que Jupiter pour le tromper, forma une nuée à la ressemblance de Junon, pour contenter en quelque sorte sa passion, & que de ces embrassemens naquit un Centaure. Mais Paléphate raconte la chose autrement. Il dit qu'Ixion Roi de Thessalie étant un jour sur le mont Pélion, d'où il vit plusieurs taureaux qui étoient furieux, qu'on n'osoit approcher, & qui faisoient un grand dégât dans la campagne d'alentour, promit de grandes richesses à qui pourroit chasser ces animaux furieux. Aussi-tôt quelques jeunes hommes d'un village de la montagne appellée *Néphelé*, c'est à dire, *nuée*, montez sur des chevaux, se présentérent pour combattre ces taureaux: ce qu'ils firent avec succès les ayant mis à mort. De cette défaite ils furent appellez Centaures de κεντεῖν & de ταῦρος, comme qui diroit, *pique taureau*. Isaac Tzetzès prétend que ce Jupiter qui aima Ixion, étoit un Roi qui avoit une femme d'une extrême beauté, dont Ixion devint éperduement amoureux, qu'elle découvrit la passion d'Ixion à son mari, & que l'on lui supposa une de ses filles de chambre, nommée *Néphélé* ou *Nuée*, de laquelle il eut un fils nommé *Imbrus*, & qui fut surnommé *Centaurus*, de κεντεῖν, & de νύσσα comme qui diroit *piquant ou esclave.* * Ovide, *Métam. l. 12.* Natalis Comes.

* CENTELLES (François) né à Palerme d'une famille noble s'est rendu célébre par son érudition. Il composa plusieurs piéces de Poësie qui lui firent beaucoup d'honneur, & qui lui procurérent le droit de Bourgeoisie Romaine. On dit qu'il a publié quelques uns de ses Ouvrages, & qu'ils se trouvent tous en Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTENIER. *Voyez* CENTURION.

CENTESIMO, PONTE CENTESIMO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Duché de Spolete, sur la riviére de Topino, à deux lieues de Foligno, & un peu davantage de Nocéra. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CENTIQUIPAQUES, nom de peuple, de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique ou Nouvelle Espagne, vers la côte occidentale, dans l'Audience de Guadalajara. * Sanson, *Carte du Mexique.*

CENTO, petite ville, ou bourg, autrefois fortifié dans le Ferrarois, Province de l'Etat de l'Eglise, sur les confins du Bolonois & du Modénois, environ à sept lieues de Ferrare, de Bologne, & de Modene. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTOBRIGUE, ancienne ville des Celtibériens, en Espagne, fut assiégée par Q. Métellus, qui commandoit les troupes Romaines. Une des machines de l'armée Romaine ayant renversé un pan de muraille, & fait une bréche qui rendoit la prise de la ville indubitable, Métellus préféra l'humanité à une victoire qui ne lui pouvoit échapper. Il ne voulut jamais souffrir que les béliers missent en piéces les enfans de Réthogéne qui s'étoit rendu à lui, & que les ennemis avoient exprès exposez à la bréche où donnoit sa batterie. Ainsi, quoique le pere insistât au contraire, & qu'il consentit d'immoler sa famille à la gloire de Métellus, ce vertueux Capitaine, aima mieux lever le siége, que de permettre qu'un pére si généreux eût le déplaisir de voir massacrer ses enfans: mais en même tems cette action si pleine d'humanité & de clémence, gagna tellement les esprits des Celtibériens, qu'ils ouvrirent volontairement leurs portes aux Romains. * Valére Maxime, *l. 5. c. 1. exempl. 5.*

CENTONAIRES, Officiers de l'armée des Romains, qui fournissoient les étoffes que l'on appelloit *centones*, dont on se servoit autrefois pour couvrir les tours & les machines. Végéce, *l. 4*, parlant de la machine qui servoit de galerie couverte, dit que par dehors, de peur qu'on n'y portât le feu, on la couvroit de cuirs cruds, ou de centons *centonibus*, c'est à dire, de quelques vieilles étoffes, qui étant mouillées étoient propres à résister au feu & aux fléches. Jules César, *dans le troisiéme livre de ses Commentaires, de la Guerre Civile, ch. 44*, dit que les Soldats se servoient aussi quelquefois de ces centons, pour se garentir des traits des ennemis. Les Centonaires étoient souvent joints aux Dendrophores ou charpentiers, & autres Officiers, comme on le voit par quelques inscriptions anciennes. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CEN-

CENTOREI, ou CENTORVE, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, au pié du Mont Gibel, du côté du couchant, sur la riviere de Chiarama, à trois lieues au dessus de Paterno. C'étoit autrefois une assez grande ville; mais ayant été ruinée par l'Empereur Frederic II, elle n'a pu se rétablir entierement. * Mati, *Dict. Geogr.*

* CENTORBI (Joseph) Jurisconsulte de la ville de Mazara, fut un savant homme & un célebre Avocat. Il étoit fort versé dans la jurisprudence, dans l'Histoire, & sur tout dans les Antiquitez. Il mourut à Palerme le 17 mai 1648. Marius Cutelli & d'autres Auteurs font mention de lui, & prétendent qu'il a laissé plusieurs Ouvrages, entre autres un qui regarde les affaires de Sicile. * *Gr. Dict. Univ. Hall. Biblioth. Sicula.*

CENTORIO DE GLI HORTENSII, (Ascagne) de Milan, a vécu vers l'an 1575 & 1580. Il écrivoit fort poliment en Latin & en Italien, en prose & en vers. Il a laissé divers Ouvrages, touchant les Guerres de son tems, un Commentaire de la Guerre de Transilvanie, &c. * Janus Nicius Erythræus.

* CENTOVALLE, nom d'une vallée de Suisse avec un village de même nom. Ce petit païs confine à l'Italie, à l'ouest de la Vallée de Serra.

* CENTRANICO, nom d'une noble famille de Venise, qui a donné à la République un Doge & un Procurateur de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Hall. Palatii Fasti Ducales.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p.* 553.

CENT-SUISSES (les) de la Garde du Roi, commandez par une Capitaine Colonel, qui a deux Lieutenans, l'un François, & l'autre Suisse. Aux jours de cérémonie, le Capitaine des cent Gardes-Suisses marche devant le Roi, & le Capitaine des Gardes du Corps François derriére sa Majesté: si bien que de ces deux côtez ils couvrent la personne du Roi. Ce fut Louis XI. à la recommandation de Charles VII, qui retint les Suisses à son service en 1451, & qui prit une compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de sa personne. Au sacre du Roi, & autres jours de grande cérémonie, le Capitaine & les Lieutenans sont vétus de satin blanc, avec de la toile d'argent dans les entaillures; & les Suisses ont des habits de velours. Cette compagnie a des Juges particuliers de sa Nation, & les Cent Suisses jouissent des mêmes privileges que les François nez sujets du Royaume. Ils sont encore exempts de toutes tailles & impositions, & cette exemption s'étend à leurs enfans & à leur veuves. La Colonelle marche ordinairement dans l'ordre suivant, 1. le Capitaine à la tête de la compagnie: 2. les deux Lieutenans: 3. le premier Sergent: 4. quatre Trabands, choisis pour la défense particuliere du Capitaine: 5. les Caporaux: 6. les Anspessades: 7. les Tambours: 8. les Mousquetaires: 9. deux Trabands pour la défense de l'Enseigne: 10. deux Tambours: 11. l'Enseigne: 12. les *Piquiers*: 13. les Mousquetaires de la seconde manche: 14. les Sous-lieutenans, la queue de la compagnie: 15. les autres Sergens sur les aîles. * *Etat de la France.*

CENTUMCELLES, ville de Toscane, où l'on relégua le Pape Corneille, durant la persécution de Trébonianus Gallus en 252, après qu'il eut souffert divers tourmens, par lesquels cet Empereur essaya d'ébranler sa constance. Pline *le jeune* fait mention de cette ville. Procope en parle aussi dans l'Histoire de la Guerre des Goths. Léandre Alberti la nomme *Ferelle* ou *Fortelle*, & Collenutio croit que c'est *Civita-Vecchia*, sentiment qu'ont embrassé la plupart des Modernes.

CENTUMVIRS (les) *Centum-Viri*, qu'on peut nommer la *Cour des cent Juges*, étoient des Magistrats Romains établis l'an 51 de la fondation de Rome, pour juger des differents du peuple, que le Préteur leur renvoyoit comme à une Cour souveraine, composée des plus savans Jurisconsultes. Ils furent des trente-cinq Tribus du peuple, trois de chacune; ce qui faisoit le nombre de cent-cinq; & quoique dans la suite on en augmenta le nombre jusques à cent quatre-vint, on ne laissa pas de les appeller toujours la *Cour des cent Juges*, & on nommoit leurs jugemens *Centum-Viralia judicia*. Cette sorte de Magistrature a subsisté fort longtems dans la République, & même sous les Empereurs Vespasien, Domitien & Trajan. Sous ce dernier ils furent partagez en quatre chambres, chacune de quarante-cinq Juges. Ils connoissoient de toutes sortes de causes, principalement de celles qui étoient embarrassées, & dont la décision dépendoit de l'explication & de l'interpretation des loix. Leurs jugemens étoient souverains, & l'on n'en pouvoit appeller à qui que ce fut. C'étoit le Préteur qui les créoit, & qui leur donnoit l'autorité qu'ils avoient pendant l'année de sa Préture. Ils ne s'assembloient point pendant les jours de fête, ni lorsque le Préteur exerçoit quelque acte de jurisdiction. Ils tenoient leurs assemblées dans des Basiliques. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7, *c.* 30.

CENTURI, bourg de l'isle de Corse, en Latin *Centurium*, est situé à la pointe du Cap-Corse, le plus septentrional de cette isle. Proche de ce Cap est la petite isle de *Centuria*, à laquelle ce bourg a donné son nom. * Mati, *Dict. Geogr.*

* CENTURIA, petite isle proche de la côte occidentale du nord de l'isle de Corse, tire son nom du bourg de Centuri.

CENTURIATEURS de Magdebourg. *Voyez* cy-dessous dans l'article de CENTURIES de Magdebourg.

CENTURIE, certaine partie du peuple Romain, qui étoit de cent hommes ou environ. Ce fut Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, qui fit cette division, lorsqu'il distingua tout le peuple en six Classes, & chaque Classe en plusieurs Centuries. Ce Roi s'avisa d'instituer le Cense, c'est à dire, le dénombrement de tous les Citoyens, avec une déclaration de leur âge, de leurs enfans, de leurs esclaves, & de leurs biens, comme aussi du quartier de la ville qu'ils habitoient & de la profession qu'ils faisoient. Le premier Cense se fit dans le Champ de Mars, où l'on compta jusques à quatre-vint mille hommes capables de porter les armes, au rapport de Tite-Live & de Fabius Pictor; ou quatre-vint-quatre mille sept cens, selon Denys d'Halicarnasse. Ce rôle ayant été mis entre les mains de Servius, il divisa tout son peuple en six Classes, chacune composée de plusieurs Centuries ou compagnies de cent hommes, differens d'armes & de livrées, à proportion de leur revenu. La premiére Classe, qui étoit des plus riches, fut divisée en 80 Centuries, dont il y en avoit quarante destinées pour la garde de la ville, remplies de personnes depuis l'âge de 45 ans & au dessus; & les quarante autres de jeunes hommes depuis 17 ans jusqu'à 45, destinez pour la guerre. Leurs armes étoient pareilles, savoir, le casque, la cuirasse, le bouclier, le javelot, la lance & l'épée. On les appelloit dans les armées *Classes*, & ils étoient plus considérez que les autres qu'on appelloit *infra Classem*, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle. Ils devoient avoir cent mille as de revenu, qui font environ mille écus de nôtre monnoye. Asconius Pédianus fait monter leur revenu à 2500 écus. La seconde, la troisiéme & la quatriéme Classe n'étoient composées chacune que de vint Centuries, dont il y en avoit dix des plus vieux, & dix autres des plus jeunes. Leurs armes étoient differentes de celles de la premiére Classe; car ils portoient une grande rondache au lieu de bouclier, avec une picque & le javelot. Le revenu de ceux de la seconde Classe devoit être de 700 écus par an, le revenu de la troisiéme de 500 & le revenu de la quatriéme devoit être de 200 écus. La cinquiéme Classe étoit composée de trente Centuries qui avoient pour armes des frondes, & des pierres pour jetter, dont trois étoient des charpentiers, & autres artisans nécessaires dans les armées. Ils devoient avoir 125 écus de revenu. La sixiéme étoit une Centurie composée de toute la populace, ou de ceux qui étoient exempts d'aller à la guerre & de contribuer aux frais. On les appelloit *Proletarii*, parce qu'ils ne servoient qu'à donner des enfans à la République. On les nommoit encore *capite censi*, parce qu'ils ne donnoient que leur nom au Censeur. Entre les Nobles, le Roi Servius choisit dix-huit Centuries de Chevaliers, qu'il joignit à la premiére Classe, qui contenoit ainsi quatre-vint-dix-huit Centuries. Il ajouta encore deux Centuries d'artisans & de forgerons à la seconde Classe, & deux de Trompettes & de Joueurs de flûtes à la quatriéme. Cela faisoit le nombre de cent quatre-vint-treize Centuries. L'assemblée de ces Centuries se faisoit, lorsqu'il falloit créer des Magistrats, établir des loix, ou déclarer la guerre. Alors on prenoit les suffrages de chaque Centurie, & ce qu'un plus grand nombre de Centuries approuvoit, étoit ratifié par tout le peuple. On y rendoit aussi la justice; mais c'étoit seulement dans les causes, où il s'agissoit des crimes commis contre la République, ou contre le privilege des Citoyens Romains. Le droit d'assembler ces Centuries, n'appartenoit qu'aux grands Magistrats, qui étoient les Consuls, les Preteurs, les Censeurs, les Dictateurs & les Décemvirs, & ils n'avoient ce droit que par l'autorité du Sénat, qui les permettoit ou les défendoit à sa volonté. Le Dictateur, non plus que le Roi des sacrifices, n'avoit ce droit que par commission & en l'absence du peuple. Cette assemblée se faisoit dans le Champ de Mars hors de la ville. Durant ce tems-là, toutes les troupes Romaines étoient sous les armes aux environs de la ville; & pendant leurs tenues on plantoit un étendard au Capitole, qu'on ôtoit lorsqu'elles étoient finies. Le Sénat ayant donc approuvé l'assemblée, le Consul l'indiquoit à trois jours de marché franc, qui faisoient vint-sept jours, afin que ceux qui avoient droit de donner leurs suffrages, en fussent suffisamment avertis; ce qu'ils appelloient *Edicere Comitia in trinundinum*. Cette indication se faisoit par affiches que l'on mettoit à toutes les grandes places, & aux carrefours de Rome, par trois jours de marché consécutifs. On y marquoit les affaires qui s'y devoient traiter, & l'on ajoûtoit à la fin des défenses aux petits Magistrats de prendre les auspices au jour de l'assemblée, *in edicto Consulum, quo edicunt quis dies comitiis centuriatis futurus sit.* C'est ce que l'on trouve écrit dans une ancienne formule, NE QUIS MAGISTRATUS MINOR DE COELO SERVASSE VELIT. Lorsqu'on vouloit faire recevoir quelque loi dans ces assemblées, voici l'ordre qui s'y observoit. Celui qui la proposoit qu'on nommoit *Rogator legis*, haranguoit le peuple, ou le faisoit haranguer, pour lui faire voir la nécessité & l'utilité tout ensemble de la loi: ce qu'on nommoit *concione declarare*. Si le peuple témoignoit goûter cette loi, on l'affichoit par trois jours de marché, l'affiche commençant par ces mots, QUOD BONUM, FAUSTUM, FELIXQUE REIPUBLICÆ, POPULO, LIBERISQUE EORUM ESSET. C'est ainsi que les loix des douze tables furent proposées. Cette affiche demeuroit ainsi pendant trois jours de marché; & celui qui la proposoit, en expliquoit ou en faisoit expliquer toutes les circonstances & les avantages par quelque habile Orateur. Cette action s'appelloit *Promulgatio legis per trinundinum*; ce qui faisoit voir la difference qu'il y a entre ces deux expressions Latines, *Proponere legem* l'afficher, & *promulgare* l'expliquer de vive voix; comme aussi entre ces deux autres mots, *Rogator legis*, & *Auctor legis*. Le premier étoit celui qui proposoit simplement la loi; & le second celui qui la persuadoit, après en avoir fait voir l'importance & l'utilité. Le jour marqué pour tenir l'assemblée étant venu, le Consul montoit dès le grand matin au Capitole, ou sur quelque autre lieu élevé, accompagné de l'Augure, auquel il commandoit d'observer les signes du ciel, ce qu'on exprimoit par ces termes Latins, *jubebat sibi in auspicio esse.* Ayant demeuré quelque tems assis à regarder ce qui paroitroit en l'air, le Consul lui adressoit la parole en ces termes, *dicito, silentium esse videtur?* déclarez-moi si rien n'empêche l'assemblée? A quoi l'Augure répondoit, *silentium esse videtur*, *Rien ne l'empêche*: ou au contraire, *abnuntiabat*, disant que les auspices n'approuvoient pas l'assemblée.

Après cette premiére cérémonie, le Magistrat faisoit dresser son pavillon dans le Champ de Mars, d'où il haranguoit le peuple, l'exhortant de n'avoir égard qu'au bien de la République, & de ne rien faire par caprice ou par interêt dans les choses qui lui étoient proposées, les renvoyant chacun dans sa Centurie, pour donner son suffrage, *secedite in Centurias vestras, & de iis deliberate.* Alors les Centuries se retiroient séparément, & tous donnoient leurs suffrages de vive voix, chacun dans sa Centurie: chaque Centurie avoit un Président ou Doyen nommé *Rogator*, qui recueilloit les voix. La déliberation étant faite, le Consul faisoit appeller la premiére

Classe pour rapporter les suffrages. Si les sentimens se trouvoient uniformes, on n'appelloit point les autres Classes, parce que la premiere surpassoit en nombre toutes les autres, & ainsi sa voix l'emportoit toujours. Que si les suffrages se trouvoient partagez, on appelloit la seconde Classe, & les autres ensuite, jusqu'à ce qu'on eut le nombre des suffrages porté par les ordonnances. Cet avantage de la premiere Classe fit mutiner les autres, qui ne purent plus souffrir que leurs suffrages fussent ordinairement sans effet: on trouva donc un temperament pour les appaiser, qui fut de tirer au sort toutes les Classes, pour savoir laquelle seroit appellée la premiére; & la Tribu sur qui le sort tomboit, s'appelloit *la Tribu prérogative*, parce qu'elle étoit la première à qui on demandoit son avis.

Cette façon de donner son suffrage fut observée religieusement jusqu'en l'année 615 de la fondation de Rome, sous le consulat de Cn. Calpurnius Pison & de M. Popilius Lænas, que Gabinius Tribun du peuple fit faire une loi, qui ordonnoit que cela seroit à l'avenir par *Buletins* ou *Balotes* qu'on jettoit dans une urne préparée pour cet usage; ce qui fit nommer cette loi *lex Tabellaria*. Le peuple trouva ce changement fort agréable; car il n'osoit auparavant donner librement son suffrage, de crainte de s'attirer l'indignation des Grands, qu'il avoit peur de desobliger. *Grata est Tabella*, dit Ciceron dans la défense de Plancus, *quæ frontem aperit, hominum mentes tegit, datque eam libertatem, ut quod velint faciant*; & dans le second livre de la Loi Agraire, il appelle cette maniére de donner son suffrage, *vindex libertatis & principium justissima libertatis*. Ce n'est pas qu'elle n'eût ses inconveniens, comme le même Cicéron l'a reconnu, livre troisiéme des loix, *Non fuit latebra danda populo, in qua, bonis ignorantibus quid quisque sentiret, tabella vitiosum occultaret suffragium.*

Le Magistrat ayant tiré de l'urne la Classe Prérogative, il la faisoit appeller tout haut par un Huissier, & alors elle entroit dans un enclos par de petits ponts fort étroits, à l'entrée desquels il y avoit des Distributeurs de buletins, nommez *Distributores*, qui en donnoient deux à chacun, qui jettoit l'un des deux à l'autre bout, dans une urne qu'on y avoit mise à cet effet: cela fait, le Consul comptoit les suffrages, & réferoit le Magistrat élu, en ces termes, QUOD BONUM, FAUSTUM, FORTUNATUMQUE SIT MIHI, MAGISTRATUIQUE MEO, POPULO, PLEBIQUE ROM. TALEM CONSULEM OU PRÆTOREM RENUNTIO. *Je déclare, qu'un tel est élu Consul* ou *Preteur, à la pluralité des voix pour mon avantage, & la prospérité du peuple, & de la République Romaine.*

Nonobstant tant de sages précautions on ne laissoit pas de faire quelque supercherie; car ceux qui avoient du crédit, & qui vouloient faire rejetter une loi, ou condamner quelcun, faisoient en sorte qu'on ne donnât point de *Buletin*, pour absoudre ou pour recevoir la loi. C'est à peu près ce qui arriva dans le jugement de Claudius, qui avoit violé les sacrez Mysteres de la Bonne Déesse. Au commencement, la coutume étoit de faire rapport au Sénat de ce qui avoit été résolu par le peuple, afin qu'il le confirmât; mais dans la suite le Sénat fut obligé de donner son consentement à tout ce qui seroit deliberé dans l'assemblée, avant qu'elle se tint, sans qu'il fût necessaire d'avoir ensuite son approbation.

CENTURIES de MAGDEBOURG: c'est un Corps d'Histoire Ecclésiastique, que quelques Ministres de Magdebourg publiérent en l'année 1559 & en 1560. Ces Ministres sont Matthias Flaccius, surnommé Illyricus, Jean Wigand, Matthieu le Judin, Basile Faber, ausquels quelques uns ajoutent Nicolas Gallus, & d'autres André Corvin. Au moins est-il certain qu'ils étoient non pas quatre, mais sept habiles gens qui travailloient à recueillir les matériaux, qu'on mettoit entre les mains de deux autres Savans pour les digérer: après quoi ils passoient par d'autres mains, dont l'approbation étoit nécessaire, avant qu'on en vint à la composition, qui étoit revue aussi. C'est ce qu'on apprend de la préface même de cet Ouvrage, qui a été continué jusqu'au XIII siécle. Chaque Centurie contient toutes les choses remarquables dans un siécle, & est partagée en 16 chapitres. Le premier est un sommaire de ce qui va être dit; le second est du lieu & de l'étendue de l'Eglise; le 3. de la persécution ou de la paix de l'Eglise; le 4. de la Doctrine; le 5. des Hérésies; le 6. des Cérémonies des rits; le 7. de la Police & du gouvernement; le 8. du Schisme; le 9. des Synodes; le 10. des Vies des Evêques des grands Siéges; le 11. des Hérétiques; le 12. des Martyrs, le 13. des Miracles, le 14. de ce qui regarde les Juifs, le 15. des Religions séparées de l'Eglise; le 16. des mouvemens & changemens politiques des Etats. Cet Ouvrage est une compilation qui a demandé beaucoup de travail; mais qui ne peut point passer pour une Histoire bien écrite, exacte & parfaite. Comme le but que les Centuriateurs semblent s'être proposé, étoit d'attaquer l'Eglise Romaine & d'établir la Réforme, le Cardinal Baronius entreprit ses Annales Ecclésiastiques, pour les opposer aux Centuries.

CENTURIO, famille considérable qui brille à Gênes depuis quelques siécles, & qui a déja fourni plusieurs Doges à cette République. *Adam Centurio Ultromarini*, Marquis de Laula, provigna cette famille en Espagne, où elle a le titre de Comte d'Estepa, que *Marc*, fils d'*Adam* Centurio, porta le premier. Il fut tué au service de l'Espagne dans l'isle de Malthe, & laissa 1. *Alexandre*, qui fut Archevêque de Gênes en 1591 & en 1598, Vice-Légat du Pape à Ferrare; 2. *Jean-Baptiste*, qui eut lignée & s'aquit par mariage, le Marquisat d'Almunnan en Arragon, qui, vers la fin du XVII siécle tomba, par la même voye, en d'autres mains. En ce tems-là vécurent *Louis* & *Emmanuel* Centurio, qui portérent le surnom *de Cordoue*. Alfonse de Haro dit qu'Adam Centurio descendoit de la famille *Ursini*, & que Jean Ursini ayant servi la République de Gênes en qualité de Capitaine de Cavalerie, en 1241, y fixa sa demeure & épousa la fille de Guillaume Ultromarini. Il ajoûte que pendant huit génerations ses Descendans portérent le nom d'Ultromarini, jusques à ce qu'Adam prit le premier le nom de Centurio & l'allia avec celui d'Ultromarini. Mais quoi qu'en dise Alfonse de Haro, l'alliance des noms d'Ultromarini & de Centurio est plus

ancienne que la datte qu'il lui assigne, puisque selon *Bizarri*, Jean Centurio Ultromarini commanda 60 vaisseaux devant Tunis en 1389, & fut dans une étroite liaison avec *Antoniotto Adurne* Doge de Gênes. * Imhof, *Geneal. 20 Fam. Hisp.* Alfonse de Haro, *Nob. Geneal.* Bizarri, *Hist. Genuel. l. 20.*

CENTURION, Capitaine d'une Centurie Romaine ou d'une compagnie de cent hommes. Lorsque les troupes étoient en marche, les Centurions se tenoient à la tête de leurs compagnies. Celui de la premiere Cohorte de chaque Legion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obéissoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'étendart & l'aigle de la Légion. Les Centurions portoient à leur casque une marque qui les distinguoit du commun des Officiers. Quelques-uns assurent que le nom de leur Cohorte y étoit gravé. La Legion, dans le tems que la République florissoit, étoit de dix cohortes ou régimens: & chaque cohorte composoit six Centuries: de sorte que la Legion étoit de soixante Centuries ou de six mille hommes. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 10. ch. 5.*

* CENTURIONUS (Lelius) natif de Sicile, fut un bon Poëte & fut fait à Palerme Membre de l'Academie des *Accensi* en 1571. On a de lui, *Rime dell' Academia degli Accesi di Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTURIPA ou CENTURIPÆ, ville ancienne de l'isle de Sicile, qui fut la patrie de Celsus Apuleius, Medecin célébre, qui florissoit sous l'empire de Tibére vers l'an 34 de Jesus-Christ. Centuripa n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, qu'on nomme Centorbi. * *Voyage d'Italie.* *Voyez* CENTORBI.

CÉNULPHE ou KÉNULPHE, XIV Roi des Merciens, célébre par sa piété & par sa valeur, rendit au siége de Cantorbéri l'autorité & de lustre que son prédécesseur lui avoit ôté. Il fit la guerre au Roi de Kent, le prit prisonnier, & fut toujours heureux en ses entreprises. Son régne fut de 24 ans, & on met sa mort environ l'an 819. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

C E'O. C E'P.

CÉOLFRIDE, Abbé de l'Abbaïe de Jarow de l'Ordre de saint Benoît en Angleterre, & Maître du Vénérable Béde, a vécu à la fin du septiéme, & au commencement du huitiéme siécle. Il écrivit un Traité pour la célébration de la Fête de Pâques, des Homélies, des Epîtres, & une Rélation de ses Voyages. Il avoit été deux fois à Rome, & en revenant une seconde fois l'an 720, il mourut à Langres, le 24 septembre, âgé de 79 ans. Wicbert a écrit sa Vie qu'on pourra consulter. *Voyez* aussi Bede, *Hist. d'Anglet. l. 5. ch. 16. & 22.* Baronius, *A. C.* 699. Trithéme, *de script. Eccles.* Balæus & Pitseus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, des septiéme & huitiéme siécles.*

CE'OLIN. *Voyez* CE'AULIN.

CE'OLPHE ou CE'OLULPHE, XVI Roi des Merciens, succéda à son frére Kénelme, fils de Cénulphe, vers l'an 821. Il ne fit rien de mémorable, & fut chassé en la dixiéme année de son régne. Il y a eu un Roi des Saxons Orientaux de ce nom, & un de Danemark.

CE'OLRED, Roi des Merciens. *Cherchez* CELRED.

CE'OLRICK, Roi de Westsex. *Voyez* CELRIC.

CE'PE'RANO ou CIPE'RANO, certain lieu de la Campagne de Rome, sur le Garillano, qui est le *Liris* des Latins. Il est renommé par un Concile que le Pape Paschal II y tint l'an 1114. L'Archevêque de Cozence, qui avoit été contraint, par les violences de Roger Comte de Sicile, de prendre l'habit de Moine au Mont-Cassin, y fut rétabli en son siége. Guillaume y fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre; & Landulphe, qu'on y avoit accusé de quelques crimes, n'ayant pu se justifier, prit la fuite au même monastere du Mont-Cassin. * Pierre Diacre, *Chron. Cass. l. 4. ch. 15.* Falcon, *Chronique de Bénévent.* Baronius, *A. C.* 1114.

CE'PEROUX, forteresse de la Guiane, dans l'Amérique méridionale, qu'on nomme autrement le FORT LOUIS, en Latin *Ceperosium*, ou *Arx-Ludovicia*. Elle est située dans l'Isle de Cayenne, sur la montagne de Céperoux, dont elle porte même le nom. Les Hollandois la prirent sur les François en 1675; mais les François l'ayant reprise sur eux l'année suivante, l'ont conservée jusques à présent.

CE'PHA, ville. *Voyez* CAIPHAS.

CE'PHALE, fils de *Déjon*, ou selon d'autres, de Mercure & de Hersé fille de Cécrops, Roi d'une partie de la Phocide, avoit épousé Procris, fille d'Erechthée Roi d'Athénes ou selon d'autres, de Pandion. Comme il étoit grand Chasseur & très-beau Prince, il fut bien-tôt après enlevé à la chasse par l'Aurore, qui l'aima, & qui ne put jamais en être aimée. Cette Déesse outrée de ses refus, le menaça de s'en venger. Céphale alla revoir Procris, qu'il aimoit: mais il lui vint en pensée d'éprouver la fidélité de son épouse sous un habit déguisé. Il fit fort bien son personnage, parce que l'Aurore lui avoit changé l'air & la voix, pour tirer avantage de cette feinte. Procris enfin se rendoit à ses priéres & aux grandes offres qu'il lui faisoit, lorsque Céphale se fit connoître, & lui reprocha son infidélité. La honte qu'elle en eut, la fit résoudre à se retirer dans les bois, d'où Céphale, qui n'en pouvoit être éloigné, la fit bien-tôt revenir. Elle lui donna à son retour un javelot & un chien, dont Minos lui avoit fait présent, & Céphale continua de s'exercer à la chasse; mais enfin Procris étant devenue jalouse de Céphale, se cacha un jour dans un buisson, où Céphale croyant que ce fût une bête, la tua de ce dard, qu'elle lui avoit donné. Ovide, *au livre septiéme de ses Métamorphoses*, récite plus au long cette Fable, qu'Hygin rapporte avec quelque changement. Le Scholiaste d'Euripide, dit que Céphale fut cité devant l'Aréopage, pour se justifier du meurtre de Procris, & que ce fut le second jugement de ce célébre Sénat. Il y en a qui feignent que Céphale fut métamorphosé en pierre par Jupiter; mais Ovide n'en dit rien. Ceux qui rapportent cette Fable à l'Histoire, disent que Procris s'étant séparée de son mari, se retira dans un païs de la domination de Mi-

nor Roi de Créte, & que ce Prince lui donna pour sa garde des gens de guerre, dont le Capitaine s'appelloit *Cyon*; que depuis s'étant réconciliée avec Céphale, par le moyen de Minos, elle donna à Céphale Cyon & ses gens de guerre, & que cela a donné lieu à la Fable du *dard* & du *chien*, dont Procris lui fit present à son retour; car le mot Grec κύων signifie *un chien*, & le javelot est pris pour les gens de guerre. Il s'en servit depuis pour défaire un Capitaine vaillant & rusé, appelé *Alopex*, c'est à dire, *Renard*, en Grec ἀλώπηξ: ce qui a fait dire qu'il avoit tué un renard par le moyen de son chien. Cet Alopex, à ce que dit Paléphate, *l. de Fab. narr.* étoit un grand ennemi des Thébains, qui se retiroient entre des montagnes inaccessibles; mais enfin Céphale le défit dans un combat. * Hygin, *Fabula* 241 & 270. Le Scholiaste *d'Euripide*.

CÉPHALE, Orateur Athénien, introduisit l'usage des exordes & des péroraisons. Eschine & Demosthene parlent de lui honorablement. Il avoit accoutumé de se vanter de n'avoir jamais donné aucun avis contre les loix, bien qu'il en eût fait plus de consultations, qu'aucun autre Orateur de son tems. * Suidas. Cœlius Rhodiginus, *l.* 11. *Antiq. Lection. ch.* 14.

CÉPHALÉON, Historien Grec, qui vivoit dans le second siécle, & que l'Empereur Adrien relégua en Sicile. Il écrivit un Abbrégé de l'Histoire depuis Ninus jusques à Alexandre *le Grand*, en neuf livres, ausquels il donna le nom de *Muses*, comme Herodote à son Histoire. Au reste, on ne sait pas de quel païs étoit Céphaléon, & il ne le voulut jamais dire, ayant imité en cela Homére. * Eusébe parle de lui, *en la Chron. l.* 1. Photius, *en la Biblioth.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *ch.* 3. & *l.* 2. *ch.* 1.

CÉPHALO ou CÉPHALUS. *Cherchez* CÉFALO.

CÉPHALON, de Gergithe dans le Territoire de Cyme en Asie, avoit écrit une Histoire de Troye, dont Parthénius, *in Eroticis*, & Festus au mot *Roma* font mention. Denys d'Halicarnasse assûre, *Antiq. l.* 1. que c'étoit un très ancien Auteur, & dont l'autorité étoit de grand poids, à quoi il ajoûte qu'il assuroit qu'Enée étoit mort dans la Thrace, où il s'étoit retiré après la prise de Troye. C'est de quoi embarrasser ceux qui veulent absolument que ce Héros soit venu en Italie. Ce qu'Etienne de Byzance cite de Céphalon aux mots Ἀρίσβη & Γρυνεύς, étoit pris sans doute de la même Histoire de Troye, aussi bien que ce qu'on en lit dans Photius, *Cod.* 68. D'autres, comme l'Auteur de l'Etymologique au mot Κατάνη, ont cité Céphalon, de l'Ouvrage duquel on ne peut trop regreter la perte.

CÉPHALONIE, isle de la Mer Ionienne, vis à vis des Golfes de Patras & de Lepante, qui sont entre l'Achaïe & la Morée. On la nommoit autrefois *Samos*, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre isle de Samos, dans l'Archipel vers l'Asie. Elle a environ cent soixante-dix milles de circuit, & on la divise en sept parties, qui sont *Argostoli*, *Liscuri*, *Pinea*, *Erisso*, *Pillaro*, *Samo* & *Lucata*, dont chacune a plusieurs bons villages. Les peuples de cette isle ont naturellement de la bravoure & beaucoup d'esprit. Le terroir fournit une grande quantité de raisins secs, que les Anglois viennent charger tous les ans dans leurs vaisseaux, & dont les Vénitiens tirent un profit très-considérable. On y fait en juin la recolte du blé qu'on y a semé au milieu de l'hyver. Les arbres y donnent le plus souvent leurs fruits en avril, & en novembre. Les roses & les œillets y sont communs, même dans la saison de l'hyver. Cette isle a plusieurs abris, & deux ports, dont le meilleur est celui d'Argostoli, qui est au sud-ouest. La ville de Céphalonie est un Evêché auquel l'église de Zante a été annexée. Le Marquis de Tocchis, qui dans le XII siécle étoit Prince d'Achaïe & de ces isles, fit ériger cet Evêché, & y fonda aussi un Chapitre de Chanoines. Gaio qui en étoit Seigneur l'an 1224, fit donation de cette isle à la République de Venise. Les Turcs l'enlevérent en 1479 à un petit Prince, sous la domination duquel elle étoit tombée. L'an 1499, la flotte Vénitienne chassa la garnison Turque, & repeupla l'isle de Chrétiens. En 1595, les Vénitiens bâtirent dans l'isle de Céphalonie, la forteresse d'Asso, pour servir de retraite aux Habitans du païs, en cas d'invasion, la ville de Céphalonie n'étant pas assez grande, pour y retirer tous les peuples de l'isle. Cette forteresse est située sur une montagne fort élevée, & toute environnée de la mer, à la reserve d'une langue de terre d'environ vint pas de largeur, qui la joint à l'isle. Le Sénat de Venise y envoye un Noble avec titre de Provéditeur, dont le Gouvernement dure trente-deux mois. La plupart des Habitans suivent la Liturgie des Grecs. Il y eut dans le XVII siécle un sanglant démêlé entre deux familles considérables. Il se faisoit des partis de cinquante ou soixante, qui se battoient aussi cruellement que les Turcs se battent contre les Chrétiens. Les Gouverneurs Vénitiens n'avoient pas assez de pouvoir pour appaiser ces differens; mais enfin ils firent la paix, à condition qu'une des deux familles ennemies ne prendroit jamais la liberté de passer dans le quartier de l'autre sur peine de la vie. * J. Spon. Coronelli, *Description de la Morée*.

* CÉPHALUS, Rhéteur Grec, cité par Suidas, par Athénée & par d'autres. *Voyez* Jean Meursius, *Biblioth. Attica*.

CÉPHALUS. *Voyez* CÉFALO.

CÉPHAS, est le nom que JESUS CHRIST donna à Simon fils de Jean ou de Jona, lorsque son frére André le lui amena. Le nom Syriaque *Cépha* signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique: c'est pourquoi les Evangélistes & les Apôtres écrivant en Grec, l'ont appellé Πέτρος, nom que les Latins ont traduit par *Petrus*, & les François par *Pierre*. Ils ont néanmoins retenu en quelques endroits le nom de *Céphas*. C'est la véritable étymologie du mot *Céphas*, comme saint Jerôme, Tertullien, saint Augustin & la plûpart des Commentateurs l'ont remarqué. Optat de Miléve, semble insinuer que le nom de *Cephas*, vient du Grec κεφαλή & Baronius a soutenu affirmativement que le nom de *Céphas* étoit dérivé de κεφαλή. Mais cette étymologie n'a aucune vraisemblance; car J. C. parloit Syriaque & avoit appellé saint Pierre du nom Syriaque *Céphas*, qui signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique nettement, *Vous êtes Simon fils de Jean*, dit J. C. *vous serez appellé Céphas*, c'est à dire, *Pierre*, ajoûte l'Evangéliste. J. C. l'a ainsi nommé, parce qu'il devoit être la principale pierre de l'Eglise; & c'est en ce sens qu'il lui dit, en *S. Matthieu*, *ch.* 16. *v.* 18. *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtiray mon eglise.* Il parloit en Syriaque, & saint Matthieu, que l'on croit avoir écrit son Evangile en la même Langue, avoit dit, *Tu es Cépha, & sur cette Cépha je bâtirai, &c.* Ce qui a été traduit en Grec σὺ εἶ ὁ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ Πέτρᾳ, en changeant le nom de Πέτρα en celui de Πέτρος, pour le faire convenir à la personne de Pierre. Heureusement en François, il n'y a rien à changer au nom; *tu es Pierre, & sur cette pierre, &c.* Il est parlé plusieurs fois de Céphas dans les Epitres de saint Paul, savoir, I. *Corinth. ch.* 1. *v.* 12, *L'un dit je suis à Paul, l'autre à Apollon, & l'autre à Céphas: ch.* 3. *v.* 22, *Car tout est à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Céphas: ch.* 9. *v.* 5. *N'avons-nous pas le pouvoir de mener une femme nôtre sœur, comme l'ont les autres Apôtres, les fréres du Seigneur & Céphas: ch.* 15. *v.* 5, il est dit que J. C. est *apparu à Céphas, & ensuite aux onze.* Enfin dans l'*Epitre aux Galates*, *ch.* 2. *v.* 9, saint Paul dit qu'il *résista en face à Céphas, parce qu'il étoit en faute.* Le Pére Hardouin prétend que ce Céphas dont parle saint Paul, n'est pas saint Pierre, mais un des 72 Disciples, comme saint Clément d'Alexandrie, Dorothée, quelques personnes du tems de saint Jerôme, l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, & quelques autres Commentateurs plus récens l'ont cru du moins probable; mais on peut opposer à ce sentiment, non seulement l'aveu des Papes, qui ont reconnu que le Céphas auquel saint Paul résista en face, étoit saint Pierre; mais encore le consentement presque unanime de tous les Péres & Commentateurs de l'Ecriture Sainte: outre que saint Paul parle de Céphas, non comme d'un Disciple, mais comme d'un des plus grands Apôtres, le comparant à saint Jacques & aux autres qui passoient pour les Chefs de l'Eglise. Enfin ce qu'il dit que J. C. *apparut premiérement à Céphas & ensuite aux onze*, fait voir clairement que ce Céphas est saint Pierre, parce qu'il est dit dans *saint Luc*, *ch.* 24. *v.* 34, que J. C. *apparut premiérement à Simon.* Ce Simon est sans doute saint Pierre: donc ce Cephas dont il est parlé dans S. Paul est S. Pierre. * Hardouin, *Dissert. de Céphâ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle.* Boileau, *Dissert. de Céphâ. Consultez* les Interprétes de l'Ecriture, aussi bien que Bellarmin, *au Traité de l'Eglise*, & Baronius, *A. C.* 32. & 34. *au tome premier des Annal.*

CÉPHÉE, Roi d'Ethiopie, fut pére d'Andromède, que Persée délivra d'un monstre. Les Poëtes feignent que par une heureuse Métamorphose il fut transformé en astre. * Ovide, *Métam. l.* 5.

CÉPHÉE, Prince d'Arcadie, frére du Roi Aleus, eut pour son partage une province de ce païs. Il fut estimé invincible, à cause d'un cheveu que Minerve, dit-on, lui avoit attaché sur la tête, après l'avoir tiré de celle de Méduse. Son fils Echémus lui succéda au Royaume d'Arcadie. * Pausanias, *in Arcadicis.*

CÉPHIRA, CAPHARA, CAPHIRA & KÉPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin, proche de Maspha & d'Amosa, qui dépendoit de la ville de Gabaon & dont les Habitans revinrent de la captivité. * *Josué*, *ch.* 9. *v.* 17: *ch.* 18. *v.* 26.

* CÉPHIRA ou KÉPHIRA, fils de Cariath-iarim, Kirjath-Harim ou Kirjath-jearim, étoit un Israëlite dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone au nombre de 743. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible. Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 25. *Nehémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 29.

CÉPHISE, fleuve de la Phocide, sur les bords duquel étoit l'Oracle de Thémis, qui fut consulté par Deucalion & Pyrrha. Il avoit sa source dans la Doride, passoit près du Mont-Parnasse, puis dans la Béotie, où il recevoit l'Asope & l'Isméne; & après avoir traversé le Lac de Copaïs, dit aujourd'hui *Lago di Stivo*, il se jettoit dans l'Euripe ou Détroit de Négrepont. Ce fleuve est connu aujourd'hui sous le nom de *Cefisso*. On trouve encore quelques riviéres de ce nom dans la Gréce, près d'Athénes, à Argos, à Sicyone; & même à Apollonie il y a une fontaine nommée *Céphise*, dont Strabon & Ptolomée font mention. Ovide parle aussi d'un certain CÉPHISE, duquel le petit-fils fut changé en un monstre marin par Apollon. * Strabon, *l.* 9. Ptolomée, *l.* 3. Ovide, *Métam. l.* 1. & 7.

* CÉPHISODÉME, Orateur Athénien cité par Suidas & par le Scholiaste d'Aristophane. * Meursius, *Bibliotheca Attica.*

CÉPHISODORE d'Athénes, Poëte de l'ancienne Tragédie, étoit contemporain d'Eschyle, & vivoit sous la LXXXI Olympiade, & vers l'an 456 avant J. C. Suidas rapporte le nom de quelques piéces de sa façon. Il est different d'un Historien de ce nom, qui écrivit de la Guerre sacrée ou Phocique, & d'un autre, Disciple d'Isocrate, qui a censuré Aristote d'avoir écrit des Proverbes. * Athénée, *l.* 2. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 3. *des Poëtes, ch.* 6. *de la Philolog. ch.* 6. *S.* 1.

CÉPHISSO. *Voyez* CÉPHISE.

CÉPION (Coriolan) de Dalmatie, qui étoit enfermé dans Scutari, lorsque Mahomet II l'assiégea en 1478. Il a écrit l'Histoire de Pierre Mocénigo, Capitaine Vénitien, & depuis Doge de la République. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 6.

CÉPION (Q. Servilius) *Cherchez* SERVILIUS CÉPION, Consul Romain.

CÉPOL, bourg de Hongrie, situé dans l'isle de Marguerite, vis à vis de la ville de Bude. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aquincum* ou *Acincum*, ville de la Pannonie sur le Danube, laquelle d'autres placent à la ville de Bude. * Maty, *Dict. Geogr.*

CÉPOLLA. *Voyez* CÆPOLLA.

CÉPORINUS (Jacques) en Allemand, *Wiesendanger*, Professeur de Zurich, naquit à Dynhard, village du Canton de Zurich, en 1493. Son pére étoit Laboureur & Tuillier. Comme Jaques

ques manifesta d'abord beaucoup de génie, il fut destiné aux études & on l'envoya à Winterthur, à Cologne, à Vienne & à Ingolstadt, où il se poussa fort dans les Sciences & dans les Langues. De retour dans sa patrie il instruisit les Ministres du voisinage dans le Grec & dans l'Hebreu. André Cratandre, Imprimeur de Bâle, ayant formé le dessein de donner des éditions de différens Auteurs Grecs, il appella Céporinus pour en prendre l'inspection, ce qu'il accepta. Lorsque dans la suite on voulut réformer l'Académie de Zurich, Zwingle rappella Céporinus en 1525, pour lui donner la Chaire de Professeur en Théologie, en Hebreu, & en Grec, qu'il accepta, mais dont il ne jouit pas long-tems, puisqu'il mourut en 1525, le 20 décembre. Il a donné les Ouvrages suivans, *Compendium Grammatica Græca*; *In Hesiodi Opera & dies Scholia*; *Epigrammata Græca*; *Scholia in Dyonisii descriptionem Orbis & Arati Astronomicon*. * Gesneri *Bibliotheca*. Ulrici *Miscell. Tigur. tome* 3.

CE'PUSZ, Comté de Hongrie, appellé autrement ZIPS, *Cepusiensis Comitatus*, est borné au couchant par le Comté de Lipsch, au midi par celui de Gewinar, au levant par celui de Saros, & au nord par les Monts-Krapacks, qui le séparent de la Pologne. Leutsch, Zeben, Kaiemark & Lubio sont les lieux principaux de ce Comté. Sa partie septentrionale où est Lubio ou Lublowa, fut engagée l'an 1434, à Uladislas III, Roi de Pologne. Les Polonois la possédent encore, & de là vient que Sanson dans ses grandes Cartes, la met dans le Palatinat de Cracovie, auquel elle est annexée. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E R.

CERAM. *Voyez* CEIRAM.

* CERAMICUS (Théophanès) Archevêque de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormina*. On ignore le lieu de sa naissance. Il avoit un grand savoir & possédoit à fonds l'Ecriture Sainte. Sa probité lui fraya le chemin à la dignité d'Archevêque. Il vivoit dans le tems que la Sicile ou une partie de la Sicile étoit soumise à la domination des Empereurs de Constantinople dans le neuviéme siécle. Il mourut dans un âge assez avancé; mais on ne sait ni où, ni quand. Il a écrit en Grec quelques Homélies dont quelques unes ont été publiées par Baronius, par le P. Turrian Jésuite & dans la Bibliothéque des Peres. *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

CE'RAMIQUE, lieu célébre d'Athénes, dont le nom *Κεραμεικός* signifie *Tuillerie*. Il y avoit le Céramique de dedans, qui étoit un quartier de la ville, orné de plusieurs beaux portiques, & une des principales promenades d'Athénes, & le Céramique de dehors, qui étoit un fauxbourg de la ville, où l'on faisoit des tuiles, & où étoit l'Académie de Platon. Meursius dit que c'étoit dans le Céramique hors de la ville d'Athénes, où l'on enterroit ceux qui étoient morts en combattant pour leur patrie; qu'on y faisoit des oraisons funébres à leur louange, & qu'on y élevoit des statues avec des inscriptions pour immortaliser leur mémoire. Il ajoûte qu'il y avoit dans Athénes un autre lieu du même nom, où les femmes de mauvaise vie se retiroient, & que ces deux lieux furent ainsi appellez du mot Grec *κέραμος* qui signifie *tuile* ou *brique*, parce qu'ils étoient bâtis de brique. * Suidas. J. Meursius, *Athen. Att.* J. Spon, *Voyage*, *tome* 2. *p.* 181. édit. de Lyon, 1678.

CE'RANO, bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Territoire de Novare, entre la ville de ce nom & celle de Vigévano, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RANUS. *Voyez* COERANUS.

CE'RASI (Tibére) vivoit vers la fin du XVI siécle. Il exerça pendant vingt ans la profession d'Avocat à la Rote de Rome, ensuite il devint Avocat Consistorial en 1589. Il fut aussi Avocat du Fisc & de la Chambre Apostolique, puis Clerc de la même Chambre, & enfin Thrésorier du Pape. Quoiqu'il ait composé plusieurs Ecrits, le public n'a vu que ses Réponses parmi les Conseils de Farinacius. Il mourut à Rome le septiéme de mai 1601, de chagrin, dit-on, d'avoir été repris un peu fortement du Pape Clément VIII. Il étoit âgé d'environ 57 ans. Il laissa tous ses biens à l'hopital de la Consolation, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame *del Popolo*. * Prosper Mandozi, *Biblioth. Rom. Cent.* 1. *p.* 24. Bayle, *Dict. Critiq.*

CE'RASOLA ou CE'RESOLA (Flaminio) de Bergame, a vécu au commencement du XVII siécle, sous le Pontificat du Pape Paul V. Il étudia à Pérouse, où il fut Grand Vicaire de l'Evêque, & étant venu à Rome, où il avoit déja passé une partie de sa jeunesse avec un de ses oncles, Chanoine de sainte Marie Majeure, il s'y fit d'illustres amis. On lui procura un Canonicat à Bergame; mais n'ayant pas pu s'y accoutumer, il revint encore à Rome, où il mourut fort âgé. Flaminio Cérasola a traduit diverses Homélies de Grec en Latin, & a composé un volume *de Laudibus Deiparæ*. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. ch.* 57. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Maraccius, *Biblioth. Mariana.*

CE'RASONTE, *Cerasus* que les Grecs nomment *Kiresoutho*, ville assez grande sur le bord de la Mer Noire entre Sinope & Tripoli. Elle est bâtie au pié d'une colline entre deux rochers fort escarpez. Le château ruiné qui étoit l'ouvrage des Empereurs de Trébisonde, est sur le sommet d'un rocher à droite en entrant dans le port qui est assez bon pour des Saïques. Saint Jérôme a cru que les *Cerisiers* avoient tiré leur nom de cette ville, dans les campagnes de laquelle, il y en a beaucoup. Ammien Marcellin assure que Lucullus fut le premier qui fit transporter de là ces cerisiers à Rome. On ne connoissoit pas, dit Pline, les cerisiers avant la bataille que Lucullus remporta sur Mithridate, & ces arbres ne passérent que cent-vingt ans après en Angleterre. Cérasonte, selon Arrien, fut nommée dans la suite *Pharnacia*. C'étoit une Colonie de Sinope à qui elle payoit le tribut, comme le remarque Xénophon; cependant Strabon & Ptolomée distinguent Pharnacia de Cérasonte. Ce fut à Cérasonte que les dix mille Grecs qui s'étoient trouvez à la bataille de Babylone dans l'armée du jeune Cyrus, passérent en revue devant leurs Généraux. Ils y séjournérent dix jours, & leur armée après tant de fatigues ne se trouva diminuée que de 1400 hommes. Quoique Cérasonte n'ait jamais été une ville fort considérable, on ne laisse pas d'en trouver des médailles. On en voit de celles de *M. Aurèle*, sur le revers desquelles est un Satyre debout, qui de la main droite tient un flambeau, & une houlette de la gauche. C'étoit anciennement une ville Archiépiscopale. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 221. Maty, *Dict. Géogr.* qui la nomme *Chirisonda*.

CE'RASTIS, étoit cy-devant le nom de l'isle de *Chypre*, qui fut autrefois habitée par certains peuples fort cruels nommez *Cérastes*, que Vénus changea en taureaux, ainsi qu'Ovide le rapporte dans ses *Métamorphoses*, *l.* 10. *v.* 223. *Cerastis* veut dire en Grec, *portant des cornes*, & cette isle fut appellée *Cérastis*, du grand nombre de ses montagnes, dont les pointes semblent des cornes. C'est le sentiment d'Etienne de Byzance. Nonius, *l.* 13.

CE'RASUS, ancienne ville de Cappadoce, sur la côte du Pont-Euxin, que l'on nomme à présent *Chirissonda*, autrement *Emid* & *Omidie*. Pomponius Mela, *l.* 11. *ch.* 19, dit qu'elle étoit aussi considérable que la ville de Trapezus ou Trébizonde. Elle est aujourd'hui ruinée, & a très peu d'Habitans, qui sont sujets des Turcs, aussi-bien que toute cette partie de la Natolie. C'est de ce lieu-là que les cérises furent premiérement apportées en Italie par Lucullus, selon Athénée, & selon saint Jérôme, dans une lettre à Marcella. Quand à l'origine du nom, il y a apparence que la ville a été ainsi appellée, parce qu'il y croissoit beaucoup de ces cerises, plutôt que de dire que le fruit a pris son nom de celui de la ville. * Casaubon, *sur Athénée*. *Voyez* aussi CE'RASONTE.

CE'RAT (du) que les Grecs & les Romains appelloient *Ceroma*, étoit une mixtion d'huile & de cire, dont se frottoient les Athlétes. Elle ne servoit pas seulement à rendre les membres plus glissans, & moins capables de donner prise; mais elle les rendoit plus souples & plus propres aux exercices. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CE'RATINUS (Jacques) Ecclésiastique, connu sous le nom de Hornanus, parce qu'il étoit de Hoorn, en Hollande, vivoit au commencement du XVI siécle. Son véritable nom étoit *Teyng*, qu'il changea en celui de *Ceratinus*, dérivé du mot *κέρας*, qui signifie *Corne*, aussi bien que *Hoorn* en Flamand. On dit que, lorsqu'il se presenta pour être examiné avant que de recevoir l'Ordre de *Prêtrise*, il fut renvoyé, parce qu'il n'avoit pu réciter une régle de Grammaire qu'on lui demandoit; mais qu'ayant été ramené par un savant Ecclésiastique, qui le fit connoître pour un aussi habile homme qu'il étoit effectivement, on le reçut avec excuses de ce qui s'étoit passé. Il savoit les Belles Lettres & la Langue Gréque, qu'il enseigna en particulier à Tournai & à Louvain, où il mourut jeune, le 20 avril de l'an 1530. Cératinus traduisit de Grec en Latin le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome. Il augmenta le *Lexicon* Grec Latin, & composa un excellent Ouvrage *De sono Græcarum Literarum*, qu'il dédia à Erasme, qui parle très-avantageusement de cet Auteur. Le même Erasme étant prié par George, Electeur de Saxe de lui proposer quelque habile homme pour remplir à l'Académie de Leipsic la place vacante de Mosellanus, lui nomma Cératinus auquel on offrit aussi à Louvain la chaire de Professeur en Langue Gréque. Il mourut à Louvain le 20 avril 1530, à la fleur de son âge. Il fut enterré dans l'Eglise des Fréres Mineurs, & on lui fit cette épitaphe,

EGREGIUS VIR D. JACOBUS CERATINUS
ORTUS EX INSIGNI OPPIDO
HORNENSI,
PRESBYTER DEO DEVOTUS,
ET TAM GRÆCE QUAM LATINE DOCTUS,
UT TESTANTUR OPERA
AB EO EDITA,
OBIIT ET HIC SEPULTUS EST
ANNO M. D. XXX. APRIL XX.

* Erasme, *l.* 20. *Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 406. Le Mire, *De Scriptor. Sæc. XVI. &c.* Bayle, *Dictionnaire Critique*.

CE'RAUNE. *Cherchez* SE'LEUCUS III.

CE'RAUNE (*Ceraunus*,) foudre, surnom qui fut donné à Ptolomée, Roi de Macédoine, & à Séleucus Roi de Syrie, parce qu'ils étoient vaillans. Ainsi, lorsque nous parlons d'un grand Capitaine, devant qui tout plie, nous disons que c'est un *Foudre de Guerre*. * Justin, *l.* 24. *c.* 1. & 2. Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* 6.

CE'RAUNIENS (Monts) c'est ainsi que les Grecs appelloient plusieurs chaines de montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre, qui est nommée en Grec *κεραυνός*. Ils ont particuliérement donné ce nom à une longue suite de montagnes sur les confins de l'Epire, qui vient aboutir à l'endroit, où l'on commence à distinguer la Mer Ionienne de la Mer Adriatique. On l'appelle à présent *Monti de Chimera* dans la Chaonie, & elle s'étend du couchant au levant, entre l'Epire & l'Albanie, n'étant éloignée que de cinquante milles de l'isle de Corfou. D'autres montagnes d'Asie qui font une partie du Caucase, d'autres aussi en Afrique, ont été appellées du même nom, qui paroit avoir été commun à la plupart des montagnes, que leur élevation exposoit aux coups de tonnerre. * Pline, *l.* 5. *c.* 27. Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 19. Baudrand. *Cherchez* ACROCE'RAUNIENS.

CERBE'RE, nom que les Poëtes ont donné au chien à trois têtes & à trois gueules, gardien de la porte du palais de Pluton dans les Enfers. Ils le font naître du Géant Typhon & d'Echidna: il caresse, disent-ils, les ames malheureuses qui y sont précipitées, & dévore celles qui en voudroient sortir, ou les hommes vivans qui voudroient y entrer. On dit qu'Hercule l'enchaina, le tira hors des enfers, & s'en fit suivre. * Homére. Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 417. Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 87. Sophocle, *in Trachiniis*. Ovide, *Metam. l.* 9. *v.* 185. Hésiode, *in Theogonia v.* 310. & 769.

Horace, *l. 2. Carmin. Od.* 13. *v.* 34. *Od.* 19. *v.* 29. *l.* 3. *Od.* 11. *v.* 15. *& suiv.* Plusieurs soutiennent que le sens literal & historique de Cerbére est un serpent, qu'ils disent avoir été dans Tenare Promontoire de Lacédémone, & qui de son venin faisoit mourir les Habitans du lieu; & parce que dans ce promontoire on y croyoit une entrée pour aller aux Enfers, ils ont nommé cette bête le chien de Pluton, lequel ayant été tué par Hercule, a donné lieu à la Fable de dire qu'il avoit tué un chien à trois têtes; quoique d'autres disent que le Cerbére dompté par Hercule, n'est qu'une allégorie, pour marquer l'empire que ce Héros avoit sur ses passions, souvent plus difficiles à surmonter que les bêtes les plus féroces. Les Mythologistes, ou ceux qui se mêlent de développer le sens des fables, prétendent trouver un mystére dans ce chien monstrueux. Ils disent que ce n'est autre chose que la terre, & que le mot Cerbere vient de κρεοβόρος *Creoboros*, c'est à dire, dévorant la chair, *carnivorum*, d'autant que c'est le propre de la terre de consumer les cadavres, & de les réduire à leur premier état, c'est à dire de les convertir en terre. Ils disent encore que cet animal désigne le tems qui consume toutes choses, *tempus edax rerum*, & qu'il a trois têtes ou trois gueules, le présent, le passé & l'avenir. On a aussi donné le nom de Cerbere à un chien d'Alexandre. D'autres disent que le mot, *Cerberos*, vient des mots *Cheiberos*, & en changeant L en R *Cherebros*, c'est à dire, un *chef de meute*, comme nous parlons aujourd'hui; mot pour mot, *chef de chiens*. Voyez *l'explication historique de la Fable d'Hercule, Biblioth. Univers. tome* 1. 2. *édit.* Les autres assurent que ce chien à trois têtes est l'image des trois ennemis de l'homme; & que le Héros qui l'enchaîne, est la figure d'une grande ame qui surmonte par sa generosité les desseins de ses ennemis déclarez.

CERBOLI, petite isle de la Mer Méditerranée, près des côtes de Toscane, entre la ville d'Elbe & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERBON ou CERBONEY, (saint) en Latin *Cerbonius*, Evêque de Populonie en Toscane, fut en grande réputation de sainteté dans le VI siécle. Ayant reçu un jour des Soldats de l'armée Romaine, qu'il cacha chez lui, pour les garantir de la fureur des Goths, Totila le fit prendre & exposer à un ours pour être dévoré. L'ours étant lâché vint droit à l'Evêque; mais au lieu de lui faire du mal, il se mit à lui lecher les piez. Cet évenement ayant touché Totila, il renvoya Cerboney dans son église. Ce saint Evêque fut obligé de la quitter en 568, à cause des irruptions des Lombards, & il mourut la même année. Sa fête est marquée dans le Martyrologe Romain au mois d'octobre. * S. Gregoire, *Dial. l.* 3. *c.* 11. *Ep.* 17. *l.* 1. Molan. Usuard. Il y a eu un autre CERBON Evêque de Vérone, dont il est fait mention le même jour. * Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CERCAMP, village avec une Abbaïe dans l'Artois, province des Païs-Bas, à quatre lieues de Hesdin, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCANCEAU, Abbaïe de France dans le Gâtinois sur le Loing, à deux lieues de Nemours. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCARE, CHERCARE, isle de la Mer de Barbarie, sur la côte du Royaume de Tunis, à l'entrée du Golfe de Capès, vis à vis de la ville d'Elmadia, est petite, & mal peuplée. Elle a au midi la petite isle de Gamelara, qui pourroit être la *Cerlina minor*, ou, la *Cercinitis* des Anciens. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CERCEDILLA, village d'Espagne, situé dans la Nouvelle Castille entre Madrit & Segovie. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Miacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCELLO. *Voyez* SERSELLY.

CERCHI (Umiliana de) née à Florence l'an 1219, étoit fille d'Olivier de Cerchio ou de Cerchi, de l'ancienne Maison des Seigneurs d'Ancône, du château de Val-de-Sienne. Elle fut mariée à l'âge de seize ans à un Gentilhomme aussi noble & aussi riche qu'elle; mais d'un naturel bien différent: ce qui la fit souvent maltraiter, parce qu'elle faisoit aumône de tout, même jusqu'à donner ses meubles & ses habits. Elle ne demeura que cinq ans mariée, pendant lesquels elle employa tous ses soins, pour obliger son mari à restituer ce qu'il avoit mal aquis, lui offrant même sa dot & tous ses biens pour y satisfaire. Lorsqu'elle fut veuve, elle se mit sous la conduite du R. P. Michel Albert, de l'Ordre de saint François. Elle reçut de ses mains l'habit du Tiers Ordre, & même elle fonda la Congrégation des Terzins dans l'église de sainte Croix de Florence. Son pére la pressa de se remarier; mais elle n'y voulut point entendre, parce qu'elle avoit fait vœu de vivre le reste de ses jours dans une continence & chasteté perpétuelle. Cette résistance fit que son pére la dépouilla de sa dot, ne lui laissant qu'une modique pension pour son entretien & celui d'une servante. Elle s'enferma dans une tour de la maison, où elle passa le reste de sa vie, dans la pratique d'une oraison continuelle. Elle mourut âgée de vint sept ans, un samedi 19 de mai l'an 1246, & fut enterrée solemnellement dans l'église de Ste Croix des grands Cordeliers de Florence. Sa Vie a été écrite en huit Langues différentes, en Latin, en François, en Italien, en Portugais, en Espagnol, en Allemand, en Flamand & en Polonois. Les principaux Auteurs en sont le P. Vito de Cortone & le P. Hippolyte de Florence Cordeliers, ses contemporains. * Le P. Marc de Lisbonne Observantin, *dans ses Chroniques, &c.*

CERCHIARA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, environ à une lieue & demie de Cassano. On croit que Cerchiara est l'ancienne *Arponium*, petite ville de la grande Grèce. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCHIARIO (Aloisio) Clerc Régulier de la Congrégation des Somasques, né à Vicence, en 1603, s'avança dans les Belles Lettres, & se fit estimer à Bergame, puis à Venise, où il passa une partie de sa vie parmi les Savans & les personnes de mérite. On l'engagea à faire un voyage à Rome; mais ayant dans un Discours public avancé quelque chose qui ne fut pas du goût de l'Ambassadeur d'Espagne, il craignit le ressentiment de cette nation, & revint à Venise, où il s'occupa à écrire l'Histoire de sa Congrégation. Ensuite, dans un voyage qu'il fut obligé de faire en Piémont durant les grandes chaleurs, il tomba malade, & mourut à Alexandrie de la Paille, l'an 1636, âgé de 33 ans. Nous avons de lui un volume d'Oraisons & de Poësies, & quelques autres Ouvrages. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

CERCLES DE L'EMPIRE. *Voyez* ce titre dans l'article d'ALLEMAGNE.

CERCOPES, peuples de l'isle Pithécuse, que Jupiter changea en singes, pour les punir de ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes de desordres & de crimes. * Ovide, *Metam. l.* 14. *Fab.* 3. *v.* 91.

CERCOPS, ancien Auteur cité par Apollodore, qui par l'usage qu'il en fait, *Biblioth. l.* 2, montre que cet Ecrivain avoit traité l'Histoire fabuleuse. Athenée, *l.* 11, cite un Poëme intitulé Αἰγίμιος, que quelques uns, comme il le dit, attribuoient à Hésiode, & d'autres à Cercops de Milet; & il paroit en effet que les avis étoient fort partagez là-dessus, puisque le Scholiaste d'Apollonius voulant citer ce Poëme, n'osa en nommer l'Auteur, & se contenta de dire, *l.* 3, *celui qui a fait l'Ægimion*. Je ne voudrois pas assurer que c'est le même Auteur, dont saint Clément d'Alexandrie parle ainsi, *Stromat. l.* 1: *Epigéne dans son Discours sur les Poëmes attribuez à Orphée, dit que celui qui est intitulé* la Descente dans les Enfers, *& un autre qui a pour titre* le Discours sacré *sont de Cercops Philosophe Pythagoricien.* Mais si ce sont deux Ecrivains differens, ils ont eu la même fortune, puisque les Ouvrages de l'un ont été attribuez à Hésiode, & ceux de l'autre à Orphée. Il faut aussi qu'ils ayent été fort anciens l'un & l'autre, puisqu'on a pu trouver une si grande conformité de leur stile avec celui de ces anciens Poëtes.

CERCYON, fameux Voleur, qui exerçoit ses brigandages dans le païs d'Attique, & qui forçant les Passans à lutter contre lui, massacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps & de bras si extraordinaire, qu'il faisoit plier les plus gros arbres l'un contre l'autre, ausquels il attachoit après ceux qu'il avoit terrassez. Il eut une fille nommée *Alope*, laquelle s'étant laissé aller aux empressemens de Neptune, en eut un fils nommé *Hippothoon*. Cercyon en ayant été informé par la nourrice de l'enfant, il en conçut un dépit si violent, qu'il fit exposer Hippothoon dans les bois pour être devoré par les bêtes, & fit mourir de faim la mére dans une prison. Ce Voleur fut vaincu par Thésée, qui, après l'avoir terrassé, lui fit souffrir à son tour le supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres. * Plutarque, *in Thes.* Ovide, *Metam. l.* 7. *Fab.* 23. *v.* 439. *In Ibin. v.* 411.

CERDA, famille tres considérable d'Espagne, tire son origine des Rois de Castille & de Leon.

CERDA, (Seigneur de la) issu des Rois de Castille. *Cherchez* CASTILLE.

CERDA (Melchior de la) Jésuite Espagnol, qui a composé quelques Traitez de Grammaire & de Rhetorique, mourut à Séville en 1625. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

CERDA (Jean Louis de la) Jésuite, étoit Espagnol, & naquit à Tolède, où il se fit Religieux en 1574. Il enseigna en divers endroits, avec beaucoup d'applaudissement, & s'aquit tant de réputation, qu'on dit que le Pape Urbain VIII, qui se connoissoit assez en gens, voulut avoir son portrait. Lorsqu'il envoya en 1626, le Cardinal François Barberin son neveu, Légat en Espagne, il lui recommanda de voir de sa part ce docte Jésuite, & de l'assurer de son estime. Le Pére de la Cerda a écrit trois volumes de Commentaires sur Virgile; des Argumens, des Notes & des Explications en trois volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1624, en 1630, & en 1641, sur une partie des livres de Tertullien; des Commentaires sur le Traité *de Pallio* du même Auteur; *Adversaria sacra, &c.* mais tous les Commentaires sont longs & ennuyeux, parce qu'il explique des choses qui n'ont pas besoin d'éclaircissement, & qu'il s'écarte souvent de son sujet. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques dans les trois premiers siécles.*

CERDA (Bernarde Ferreira de la) Dame Portugaise, qui vivoit vers l'an 1630 & 1635, étoit fille d'*Ignace* Ferreira, Chevalier de saint Jacques, & de *Paule* de Sá. Cette famille étoit illustre; mais elle l'est devenue encore davantage, par le nom de Bernarde, dont je parle, & dont les Savans d'Espagne & de Portugal ont parlé avec tant d'éloge. A la verité ces éloges étoient justement dus à cette Dame savante, qui outre les Langues qu'elle parloit avec facilité, savoit encore la Philosophie, les Mathematiques, la Rhétorique & écrivoit en prose & en vers. Elle publia un Recueil de diverses Poësies; un volume de Comédies; un Poëme intitulé, *Espagna Libertada*; *Las Soladades de Busaco, &c.* Lopez de Véga lui adressa une de ses Elégies intitulée *la Philis.* * Antoine de Sousa, *in Excell. Portugal.* Cardoso, *in Agiologio Lusitanico.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CERDA (Joseph de la) Evêque de Badajox, étoit Espagnol, & natif de Madrit, où il prit l'habit de Religieux de saint Benoît. Il fit beaucoup de progrès dans la Théologie Scholastique, & il l'enseigna dans l'Université de Salamanque, en qualité de Professeur Royal. En 1637, on lui donna l'Evêché d'Almérie; & en 1640, celui de Badajox, où il mourut en 1645. Il a écrit des Commentaires sur le livre de Judith; *De Maria & Verbo Incarnato, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CERDAIGNE ou LA CERDAGNA, petit païs, dans les Monts Pyrénées, entre le Languedoc & la Catalogne, qui appartient en partie au Roi de France, & en partie au Roi d'Espagne. C'est ainsi que la chose a été réglée par la paix générale de l'an 1659. La Cerdaigne est le païs des anciens peuples dits *Cerretani* ou *Ceretani*, dont Pline, Strabon, & les Auteurs anciens font souvent mention. Puicerda sur la Ségre en est la ville capitale, &

donne son nom à ce païs dit le Puicerdan. *Voyez* le 4e article de la Paix des Pyrénées.

* C E R D I C K, premier Roi de Westsex en Angleterre, étoit un Capitaine Saxon, qui en 495, prit avec lui Chenrik son fils qui étoit déja en âge de le seconder, & ayant équippé cinq vaisseaux où il embarqua quelques troupes, il mit à la voile pour se rendre sur les côtes de la Grande Bretagne. Il prit terre à Yarmouth qui à cause de cette descente fut alors appellé *Cerdick-sore*. Les victoires qu'il avoit souvent remportées sur les Bretons, les obligea à se réunir tous contre lui, mais il les vainquit. Après avoir reçu du renfort, il fit tant de conquêtes dans le païs, qu'enfin il fonda le Royaume de Westsex. On dit qu'il ne porta le titre de Roi que vint ans après qu'il eut mis pié en Angleterre. C'est de ce Prince que les Rois d'Angleterre sont descendus de mâle en mâle jusqu'à Edouard le Confesseur, & par les femmes jusqu'à l'illustre Roi qui occupe aujourd'hui le thrône. Cerdik mourut l'an 535. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 2. & l. 3.*

C E R D I T I U S. *Cherchez* C E R T I T I U S.

C E R D O N, Evêque d'Alexandrie, fut ordonné Prêtre par saint Marc, & succéda en 98, à Abile second Evêque de cette ville; après la mort duquel, quelques monumens de l'église d'Alexandrie, disent que le siége vaqua trois ans. Il y a lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 30 août de cette année-là, & qu'il mourut le cinquième juin de l'année 107, après avoir gouverné neuf ans moins deux mois ou environ. Toute sa vie fut un modéle de continence, d'humilité & de douceur. Il eut Prime pour successeur.

☞ Il n'est pas certain que Cerdon ait été ordonné Prêtre par saint Marc. Abile son prédécesseur est mort selon Eusébe la première année de l'empire de Trajan, la 98 de JESUS-CHRIST. La Chronique orientale met trois ans de vacance entre lui & Cerdon; mais ce fait n'est pas certain, & la raison qu'en rend l'Auteur de cette Chronique, que Jerusalem fut alors détruite, est fausse. Eusébe lui donne onze années de pontificat; la chronique orientale y ajoûte 286 jours; au contraire Eutychius, Nicephore & Syncelle ne lui donnent que dix ans. Sa mort est placée dans la Chronique d'Eusébe, à l'an 306; mais cette époque est réformée dans l'Histoire où elle est rapportée à la 12 année de Trajan, qui est la 109 de J. C. On suit le P. Pagi, qui la place à l'an 107. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles.* Tillemont, *Memoires Ecclef. tome 2. p.* 172. Pagi, *Critique des Annales de Baronius, An.* 105.

C E R D O N, Heresiarque, maître de Marcion qui vivoit dans le second siécle, s'attacha aux dogmes de Simon *le Magicien*, qu'il tourna à sa manière, & debita d'abord ses erreurs dans la Syrie. Il admettoit deux Dieux, l'un bon, & l'autre mauvais; le premier, Créateur du Ciel; & le second, Créateur de la terre. Il rejettoit la Loi & les Prophetes, & ne recevoit du Nouveau Testament qu'une partie de l'Evangile de saint Luc, & quelques Epîtres de saint Paul. Il enseignoit aussi que J. C. étoit venu avec l'apparence, & non pas avec la verité d'un corps humain, & n'admettoit la résurrection que pour l'ame. Il vint à Rome sous le pontificat du Pape Hygin, vers l'année 139. Il ne fut pas d'abord bien ferme dans son héresie; car il feignit plusieurs fois d'abjurer son erreur & de rentrer dans l'Eglise, continuant néanmoins de l'enseigner secretement; mais enfin convaincu de son impiété, il fut entiérement chassé de l'assemblée des Fideles. On doit entendre de lui ce que Tertullien dit de Marcion, qu'après avoir abjuré (sous le pontificat d'Hygin & de Pie son successeur) il fut chassé absolument de l'Eglise, parce qu'il ne cessoit de la troubler par ses erreurs; mais qu'ayant encore eu recours à la pénitence, on lui promit la paix, pourvu qu'il ramenât ceux qu'il avoit séduits. Il fut prévenu de la mort, dans le tems qu'il travailloit à exécuter cette condition. * Tertullien, *des Prescr. c.* 51. S. Irenée, *contre les Hær. l.* 1. 3 *&c.* S. Epiphane, *Hær.* 41. S. Augustin, *Hær.* 21. Baronius, *A. C.* 146. 155. Tillemont, *Mémoires Ecclef.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. des trois premiers siécles.*

C E'R E. *Voyez* C E R V E T E'R E.

C E'R E'A L E S (*Cerealia*) Jeux ou Fêtes que l'on célébroit à l'honneur de Cerès, Déesse des blez. Voici ce qui donna occasion à l'établissement de cette Fête. Proserpine fille de Jupiter & de Cerès, s'étant amusée à cueillir des fleurs dans des champs écartez du lieu de sa demeure, Pluton épris de sa beauté l'enleva dans les Enfers. Cerès ignorant cette avanture, alla chercher Proserpine par toute la terre. Elle prit pour se conduire deux flambeaux allumez qu'elle portoit à ses mains, & vint jusqu'à Eleusis petite ville de l'Attique, dont les Habitans priérent Cerès de se reposer. Cerès fatiguée du voyage qu'elle avoit deja fait, se rendit à leurs instances & leur déclara le sujet de sa tristesse. Après l'avoir consolée, ils l'engagérent de prendre quelques alimens, & dissipérent par leurs caresses le chagrin de Cerès. C'est en mémoire de ce voyage que l'on prétend que ces Fêtes ont été d'abord instituées chez les Grecs par Triptolême natif d'Eleusis ville d'Attique, à qui Cerès avoit appris l'Agriculture & qui par reconnoissance institua à l'honneur de sa bienfaitrice une Fête & des Prêtres nommez *Eumolpides* du nom de son fils Eumolpus. Ces Fêtes étoient de deux sortes; les unes qui se passoient dans le deuil & dans la tristesse que l'on nommoit *Thesmophoria*, & les autres où on exprimoit la joye & le plaisir, à qui on donna le nom d'*Eleusinia*. Les premiéres se célébroient dans les villes, & sur tout à Athénes: les secondes au contraire ne se solemnisoient qu'à la campagne. Celles que l'on appelloit *Thesmophoria* avoient été instituées en mémoire du chagrin que Cerès avoit eu de l'enlevement de Proserpine, & des fatigues qu'elle avoit essuyées pour la recouvrer. Les femmes seules avoient droit d'assister à ces sacrifices, elles seules en étoient aussi les Prêtresses. Celles qui y assistoient étoient vêtues de robes blanches, couronnées de myrthe & d'if, & portoient des flambeaux allumez. Dans les jours de la célébration de ces mystéres on s'abstenoit de l'usage du mariage, & l'on ne prenoit d'alimens que vers la fin du jour. On lui offroit un sacrifice sans vin, comme nous l'apprenons de Plaute dans l'Aululaire, *Acte* 2. *Scéne* 6. *v.* 5.

„ STAPH. *Cererin', mi Strobile, hasfunt facturi nuptias?*
„ STROB. *Qui?* STAPH. *Quia temeti nihil allatum intellego.*
„ STAPH. Doit-on faire des nôces de Cerès. STROB. Pourquoi?
„ STAPH. Parce qu'on n'a point apporté de vin.

Cependant Caton semble dire le contraire, & prétend qu'on se servit de vin dans les Sacrifices de Cerès: *postea Cereri exta & vinum dato*. Lambin se trouve fort embarrassé par ces deux autoritez si contraires, & il a recours, pour s'en tirer, à la distinction des Grecs & des Romains, disant que les Dames Gréques sacrifioient sans vin; mais que les Dames Romaines s'en servoient: cependant Plaute, qui étoit Romain, ne fait point présenter de vin à Cerès.

Dans les commencemens ces Fêtes étoient de cent jours; le Sénat Romain les réduisit à trente. Les secondes Fêtes que l'on nommoit *Eleusinia*, étoient plus générales, les hommes comme les femmes y avoient part; la joye & la bonne chére en étoit une des principales cérémonies; on y faisoit plusieurs largesses au peuple. Des Grecs ces Fêtes passérent aux Romains. Ce fut C. Memmius Edile Curule qui le premier les institua à Rome, où on les célebroit pendant dix jours, qui commençoient le 19 d'avril. Après la seconde Guerre Punique, ou la bataille de Cannes, les Romains instituérent dans cette Fête une marche pompeuse où ils portoient les simulacres de leur fausses Divinitez, des portraits ou tableaux, des chars, des couronnes, & les plus riches dépouilles que l'on avoit prises sur les ennemis. Macrobe assure que l'on y portoit un œuf, qui étoit un des mystéres de Cerès, *ovum in Cerealis pompa apparatu numerabatur primum*. Rhodiginus croit que cet œuf représentoit la terre que Cerès avoit enrichie par les blez. D'autres prétendent que c'étoit une figure de Castor & de Pollux, engendrez, suivant la Fable, d'un même œuf, dont le culte étoit fort en vogue parmi les Romains. On portoit aussi la figure de deux truyes, l'une d'or & l'autre d'argent. Cette solemnité étoit suivie de Jeux, & entre autres d'un combat de gens à cheval. A ces Jeux prendoient les Ediles Curules, comme on le voit par une ancienne medaille. Les Prêtres de la Déesse s'appelloient *Taciti Mystæ*, parce qu'il leur étoit défendu de divulguer ses mystéres. * Pline, *l.* 24. *c.* 9. Arnobe, *l.* 5. *adversus Gentes*. Tertullien, *de spectaculis*, *c.* 7. Macrobe. Cœlius Rhodiginus, *l.* 27. *c.* 17. Ovide, *Fast. l.* 4. Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 14.

C E'R E'A L I S (Anicius) découvrit à C. Caligula une conjuration que l'on croit être celle dont Getulicus & Lepidus étoient les Chefs. Il avoit été designé Consul en l'an 65, sous l'empire de Néron; mais son Collégue Plautius Lateranus fut tué, avant qu'ils prissent possession du Consulat. * Tacite, *Annal.* 15. *c.* 48 & 49.

C E'R E'A L I S ou P E'T I L I U S C E'R E'A L I S, Capitaine Romain, qui fut défait en Angleterre par les troupes de Boudicée ou Bounduica, Reine des Icénes, la huitiéme année de l'empire de Néron. Dans la suite il se déclara pour Vespasien, & fut défait dans les fauxbourgs de Rome: ce qui ne l'empêcha pas, avec le secours de Primus, qui commandoit l'armée avec lui, de se rendre maître de Rome & de la personne de l'Empereur Vitellius. * Tacite, *Annal. l.* 14. *Hist. l.* 4, *&c.*

* C E'R E'A L I S (*Neratius*) Préfet des vivres, sous Constantin *le Grand*, en 328, & Gouverneur de Rome sous Constance en 352. Il en est fait mention dans le Code Théodosien, & dans d'autres Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theod.*

C E'R E'A L I S, oncle de l'Empereur Gratien, dans le IV siécle, fit proclamer Auguste, Valentinien, cadet du même Prince, âgé alors de quatre ans, comme dit Ammien Marcellin. Gratien, qui étoit extrêmement bon, ne s'opposa point à cette élection, qui se fit l'an 375. * Socrate, *Hist. l.* 4. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 30. *&c.*

C E'R E'A L I S, Evêque de *Castulum* en Afrique, vivoit dans le cinquiéme siécle, vers l'an 490. Ce fut environ cette même année, que se trouvant à Carthage, il écrivit un livre contre l'Evêque Maximien Arien, qui l'avoit attaqué en présence du Roi des Vandales. Cet Ouvrage est dans le IV tome de la Bibliothéque des Péres, & sous ce titre *Liber de Fide S. Trinitatis*. Il est divisé en vint petits chapitres, & il contient les autoritez de l'Ecriture Sainte, pour prouver la consubstantialité du Verbe avec son Pére. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 96. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. l.* 2. *c.* 95. Trithéme, &c.

C E'R E'A L I S (Sextus) Tribun de la cinquiéme Légion, qui alla attaquer avec 600 chevaux & 3000 hommes de pié, 11600 Juifs, qui s'étoient retirez sur la montagne de Garizim, & les tailla tous en piéces, sans qu'il s'en pût sauver un seul, le 27 juin de l'an 12 de Néron. Il ravagea ensuite toute l'Idumée, prit plusieurs villes, emporta Chébron d'assaut, tua tous ce qu'il y rencontra, la saccagea, & y mit le feu. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *c.* 22: *& l.* 4. *c.* 33.

C E'R E'A L I S (Vétilianus) qui, après la ruïne de Jérusalem, fut laissé en Judée, pour y commander les troupes Romaines, qui y restérent. Il eut Lucilius Bassus pour successeur. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 20.

C E'R E'I D A S, fut un excellent Législateur de Mégalopolis. Etant sur le point de mourir, il se tourna vers ses amis, & les assura qu'il sortoit fort content de la vie, parce qu'il étoit persuadé qu'il alloit bientôt joindre Pythagore le plus sage des Philosophes, Hécatée le plus habile des Historiens, Olympe le plus excellent des Musiciens, & Homére le Pére de la Fable & le Prince des Poëtes. * Etienne de Byzance.

C E'R E'M I S S E S ou C Z E'R E'M I S S E S, peuples de la Moscovie orientale, des deux côtez du fleuve Wolga, entre Nisi-Novogorod & Cazan. Ce sont des Tartares, que le Grand Duc de Moscovie soumit à son empire en 1552. Ils n'ont point de maisons, mais seulement quelques hutes. Ils ne vivent que de miel, de gibier qu'ils prennent dans les bois, & de lait que leurs pâ-

pâturages leur fournissent. Il y en a quelques uns de Mahométans; mais ceux d'auprès de Cazan sont tous Payens, & ne savent ce que c'est que batême & circoncision. Ils croyent la plupart qu'il y a un Dieu, qui est immortel, & qui doit être adoré; mais ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni la résurrection des morts. Quoiqu'ils n'admettent ni paradis, ni enfer, ils ne laissent pas de faire des sacrifices à Dieu. Ils en font aussi aux diables, qu'ils tâchent d'appaiser par le culte qu'ils leur rendent, de peur qu'ils ne les tourmentent en cette vie. Dans les sacrifices qu'ils font à Dieu, ils tuent un cheval, un bœuf, ou un mouton, & en brûlent la peau, avec une tranche de la chair, versant dans le feu plein une écuelle d'hydromel. Ils adorent aussi le soleil & la lune, & ont un langage particulier; mais ceux qui sont obligez de trafiquer avec les Moscovites, se servent aussi de leur Langue. Ils se font tous raser la tête; & ceux qui ne sont point encore mariez, se laissent croître une longue tresse de cheveux qui leur pend sur le dos, ou qui est relevée par un nœud. La polygamie est commune parmi eux, & il n'y en a point qui n'ait quatre ou cinq femmes. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

* CÉREMONIES. Ce mot s'employe pour signifier les rits extérieurs & la maniére dont les Ministres de la Religion s'aquitent de leurs fonctions sacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte essentiel que la Divinité demande de nous, est le sacrifice de nôtre esprit & de nôtre cœur. Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en esprit & en vérité. Dans la premiére Alliance Dieu donna d'abord les grands préceptes de la Loi, qui renferment les obligations essentielles de l'homme envers Dieu & envers le prochain. Il ne prescrivit les cérémonies qu'après coup. Il vouloit par cet amas de pratiques extérieures reprimer le penchant que les Hébreux avoient à l'idolatrie, & les accabler, pour ainsi dire, sous le joug des cérémonies, afin de leur faire desirer plus ardemment leur affranchissement & la venue du souverain Libérateur. Jesus Christ dans la nouvelle Alliance, & les Apôtres instruits par son esprit, n'ont presque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des accessoires à la Religion Chrétienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CÉRENZA, CIRENZA, ou ACERENZA. (en Latin *Cerentia*, *Geruntia*,) ville dans la Basilicate, province du Royaume de Naples. Les Anciens la nommoient *Acherontia*, & c'est la même que Paul Diacre nomme par corruption *Agerentia*. Elle a été autrefois le siége d'un Archevêché. Il se trouve aujourd'hui uni avec celui de Matéra, dans la terre d'Otrante. * Colléntio, *Hist. Neap.* Le Mire, *Notit. Episc.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Les anciens Auteurs en ont aussi parlé, comme Tite-Live, Pline & Horace, *l.* 2. *Carm.*

* CERENZA, ville épiscopale du Royaume de Naples. Elle est dans la Calabre Citérieure, aux confins de l'Ultérieure, à cinq lieues de Cariati, à laquelle son Evêché a été uni. Cerenza est fort ruinée & presque deserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CÉRES, ville. *Voyez* SERRES.

CÉRES, fille de Saturne & d'Ops, sœur de Jupiter & de Neptune, fut mére de Proserpine. Les Anciens la reconnoissent pour la Déesse des grains & des fruits, & croyent que, pour apprendre aux hommes l'Art de cultiver, elle voyagea longtems avec Bacchus. On dit que voulant retrouver sa fille (que Pluton, selon la Fable, lui avoit enlevée) elle alluma deux flambeaux sur le Mont-Etna pour la chercher nuit & jour par toute la terre. * Stace, *Thébaïde, l.* 12. *v.* 270. Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 341. Dans cette recherche elle vint à la Cour du Roi d'Eleusis en Attique. Elle prit le soin d'élever son fils Triptoléme, & voulant le rendre immortel, elle le nourrissoit durant le jour de lait divin, & le cachoit la nuit dans le feu. Le Roi s'étonnant de voir croître cet enfant à vue d'œil, épia une nuit la Nourrice, & voyant qu'elle le mettoit dans le feu, jetta un cri de frayeur qui le découvrit, & fut cause de sa perte; car cette Déesse irritée de sa curiosité, le fit aussi tôt mourir. Pour ce qui est du jeune Triptoléme, elle lui enseigna la maniére de labourer la terre, & d'y semer du blé; & l'ayant mis sur un char tiré par des serpens ailez, elle l'envoya par tout l'univers pour enseigner l'Agriculture à tous les hommes. Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 6. & 7. dit que Cérés a été la premiére qui a fait labourer les champs, qui a donné des blez pour la nourriture des hommes, & qui par ses loix leur a enseigné la justice & la société. Ce Poëte ajoûte que, lorsqu'elle fut retournée en Sicile, la Nymphe Aréthuse lui découvrit que Proserpine avoit été enlevée par Pluton, & qu'elle obtint de Jupiter que sa fille lui seroit rendue, si elle n'avoit rien mangé dans les Enfers; mais Ascalaphe fils d'Achéron & d'Orphné, une des Nymphes infernales, déclara qu'il avoit vu Proserpine cueillir une grenade dans les jardins de Pluton, & qu'elle en avoit succé sept grains. Cette Déesse fut si indignée, qu'elle le changea en hibou. Enfin Jupiter, pour consoler sa sœur Cérés, lui accorda que sa fille demeureroit six mois dans les Enfers avec son mari, & six mois dans le Ciel avec sa mére.

☞ Quelques Auteurs croyent que Cérès fut une Reine de Sicile, dont Orcus Roi des Molossiens enleva la fille, & que cette avanture donna sujet à la Fable. Les Poëtes prennent encore Cérès pour la Lune, & Bacchus pour le Soleil, comme Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 5.

> ——————— *Vos, ô clarissima mundi*
> *Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum,*
> *Liber & alma Ceres.*

D'autres prennent Cérès pour la Terre, qui est la mére nourrice des hommes. On l'a nommée *Thesmophore* ou *Législatrice*, *Legifera*, parce qu'avant l'usage du froment, les hommes vivoient de gland dans les bois, sans loix & sans police. Dès que le froment fut trouvé, il fallut partager & labourer la terre, ce qui donna commencement à la police & aux loix, comme le dit Servius, *leges Ceres dicitur invenisse, nam & sacra ipsius Thesmophoria, id est, legum latio vocantur; sed hoc ideò fingitur, quia ante frumentum inventum à Cerere, passim homines sine lege vagabantur: quæ feritas interrupta est, postquam ex agrorum discretione nata sunt jura.*

> *Prima Ceres unco terram dimovit aratro,*
> *Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris;*
> *Prima dedit leges. . . . . .*

Ovide, *Metamorph. l.* 5. *v.* 341.

Cérès est la mére de Proserpine, & néanmoins l'une & l'autre est la Terre. Rhéa est la mére de Cérès, & néanmoins ni l'une ni l'autre ne sont autre chose que la Terre. Les véritez sont réelles & Physiques, les généalogies sont poëtiques & figurées. Quelques-uns considérent diversement la terre, & veulent que Rhéa soit tout le globe de la terre; que Cérès n'en soit que la surface, que l'on séme & qu'on moissonne; & que Proserpine ne soit que l'Hémisphére de nos Antipodes. C'est le sentiment de Vossius. Quelques Ecrivains assurent que Cérès étoit venue de Sicile en Gréce, qu'elle demeura à Athénes la 16 année du régne d'Erechthée, que les marbres d'Arondel mettent à l'an 1409 avant J. C., qu'elle apprit aux Athéniens à semer du blé, que Triptoléme fils de Céleus ou d'Eleusius, en sema dans le champ appellé *Rharius* proche d'Eleusine, & que cet Art passa ainsi aux autres nations.

La Tradition des Egyptiens, selon Diodore de Sicile, est qu'Isis est la même que Cérès, qui inventa la culture & l'usage du froment, & publia des loix très-équitables: ainsi c'étoit une Divinité d'Egypte. Diodore de Sicile rapporte qu'Erechthée Roi d'Athénes étant passé d'Egypte en Gréce, & y ayant fait transporter une grande quantité de froment dans un tems de famine, les Grecs, par une juste reconnoissance, lui déférérent la Royauté; qu'ensuite ce Prince établit à Athénes les mystéres de Cérès, selon l'usage & les cérémonies d'Egypte. Cet Historien dit encore au même endroit, que l'arrivée de Cérès à Athenes, n'est autre chose que le transport des fromens de l'Egypte en Gréce; *Deam illo tempore in Atticam venisse traditur, quod fruges ejus nomine insignes Athenas sunt importatæ, quarum semina tunc Cereris beneficio quasi denuò reperta videantur.* Il y auroit même sujet de croire que cette course de Cérès par toute la terre, n'auroit été que le transport & la distribution du froment par tout, soit quand on commença à semer du grain, soit dans la suite du tems, quand la stérilité eut fait naître la famine: & s'il y a eu des païs qui ayent été en état de fournir en abondance du froment aux autres, c'est certainement l'Egypte & la Sicile; mais sur tout l'Egypte, parce que les débordemens du Nil, rendent les terres de ce païs plus fertiles, qu'elles ne sont en aucun autre endroit du monde. C'est ce qui a donné lieu de croire qu'Isis Reine d'Egypte, est la même que Cérès, & qu'elle communiqua aux autres parties de la terre le blé & l'Art de le cultiver. Enfin, pour confirmer ce qui a été dit, le même Auteur ajoûte que les cérémonies & les Antiquitez des Egyptiens sont semblables. Il y a d'autres endroits, où Diodore semble balancer les raisons que mettoient en avant la Sicile, l'Attique, l'Isle de Créte, & l'Egypte, pour s'approprier la gloire d'avoir été le païs originaire de Cérès, l'inventrice de l'art de semer & de cultiver les blez. Hérodote avoue que les mystéres de Cérès, qu'on appelloit la *Législatrice* ou *Thesmophore*, avoient été transportez d'Egypte en Grece.

Les villes de la Gréce, au rapport de Pausanias, sur tout Athénes & Argos disputoient entre elles, de la même maniére que les Egyptiens & les Phrygiens, sur l'origine & l'antiquité des mystéres de Cérès, & de la distribution du blé.

Pausanias nous apprend encore que les mystéres de Cérès & d'Isis, étoient si secrets, qu'il n'étoit permis qu'à ses Prêtres de voir sa statue. Il dit ailleurs, qu'il n'étoit pas même permis à ceux qui n'avoient pas été admis à ces mystéres, de s'informer de ce que c'étoit, bien loin d'y pouvoir assister ou d'en être spectateurs. Il parle aussi d'un autre temple de Cérès, où les seules femmes entroient, nous assurant que les mystéres & les sacrifices de Cérès Eleusine, étoient ce que la Gréce avoit de plus saint. On distinguoit les grands mystéres qu'on appelloit τέλεια, des petits que l'on nommoit μικρά: les grands se célébroient tous les ans à Argos, les petits une fois en cinq ans à Eleusis: ceux-là en automne, ceux-ci au printems; comme si on avoit eu égard à l'éloignement & aux approches du soleil. Les petits duroient neuf jours, après lesquels on célébroit diverses sortes de combats. Le premier endroit où Cérès a commencé à recevoir les honneurs d'une Déesse est, selon Denys, *l.* 1. la ville de Palantium, que les Arcadiens bâtirent sur le Mont Palantio, avec un temple en son nom, & une Prêtresse Gréque de nation, & des jours de Fêtes qui se célébroient à la fin du mois de mars. Les cérémonies de ces Fêtes furent apportées à Rome par Evandre, l'an de la fondation de Rome 259, sous le Consulat d'Aulus Posthumius & de T. Virginius. Après la victoire remportée sur les Volsques, on porta les dépouilles dans le temple de Cérès, lequel trois ans après fut dédié solemnellement à cette Déesse par le Consul Sp. Cassius resté à Rome. Ce temple étoit bâti au bout du grand Cirque. On commençoit la solemnité de sa Fête à la pointe du jour, un peu avant l'aurore; & les femmes qui en étoient les seules Prêtresses, couroient comme des furieuses de tous côtez avec des torches allumées. Elles étoient avec cela obligées à une grande pureté, & il ne leur étoit point du tout permis de divulguer les mystéres de la Déesse. Pour mieux garder le silence, elles étoient obligées de s'abstenir de vin. On représentoit Cérès d'un air triste, & désolée, tenant dans sa main un flambeau ou un bouquet d'épics de blé, ou avec une couronne des mêmes épics sur la tête, comme on le voit dans la plupart des anciennes médailles, dont on parlera à la fin de cet article.

Cicéron dit qu'à Catane en Sicile, Cérès étoit honorée comme dans Rome & dans tout le reste de la terre, y ayant une statue d'elle, dont les hommes n'ont nulle connoissance, non pas même s'il y en a une; les hommes n'entrant jamais dans son temple, les seules femmes & les seules vierges y faisant toutes les fonctions sa-

cerdotales : *Sacrarium Cereris est apud Catanenses, eadem religione qua Romæ, qua in cæteris locis, qua prope in toto orbe terrarum. In eo sacrario intimo fuit signum Cereris perantiquum quod viri non solum cujusmodi esset, sed ne esse quidem sciebant. Aditus enim in id sacrarium non est viris : sacra per mulieres & virgines confici solent.*

Pour découvrir l'origine des mystéres de Cérès Eleusine, il faut se souvenir que l'invention du labourage a été attribuée par les uns à Cérès, qui se servit de Triptolême ; par les autres à Bacchus. Le grand mystére de Bacchus, institué par Isis ou Cérès, qui passa dans la suite des tems de l'Egypte en Gréce, étoit l'adoration de Phallus, ou du membre viril d'Osiris, qui ne put être trouvé par Isis, après que Typhon l'eut mis à mort & à qui Cérès ou Isis fit rendre ces honneurs infames. Saint Augustin, *livre septiéme de la Cité de Dieu, ch. 20.* parle ainsi de Cérès. " Entre les mystéres „ de Cérès, les plus fameux sont ceux de Cérès Eleusine, que les „ Athéniens célébroient avec beaucoup de pompe. Tout ce que Varron en dit, ne regarde que l'invention du froment qu'on lui attribue, & le rapt de sa fille Proserpine que Pluton enleva, & qu'il dit être la fécondité des semences. Cette fécondité, ajoûte-t-il, ayant manqué pendant quelque tems, & la terre étant devenue stérile, cela donna lieu à cette opinion, que Pluton avoit enlevé & retenu dans les enfers la fille de Cérès, c'est à dire, la fécondité même ; mais, comme après cette calamité qui avoit causé un deuil public, l'on vit revenir la fécondité, on crut que Pluton avoit rendu Proserpine, & l'on institua des Fêtes solemnelles en l'honneur de Cérès. On faisoit anciennement présider Cérès à toute l'œconomie champêtre ; & Pausanias, *in Arcadicis*, fait mention d'un autel où l'on offroit des fruits, des arbres, du miel, de la laine, & autres choses de cette nature, des serpens, une truye pleine, sur tout du pavot, mais point de vin : de là vient que Plaute, *in Aulularia*, parlant d'une certaine noce où il n'y avoit point de vin, dit plaisamment que c'étoit des noces de Cérès. Le même Pausanias l'appelle *Mallophore*, c'est à dire, *porte-laine* ; & *mélephore*, comme qui diroit *porte-brebis*, noms sous lesquels elle étoit révérée au païs de Mégare. Varron, *de Ling. Lat. l. 4*, veut que le nom de Céres ait été pris pour celui de *Geres*, & qu'il vienne du Latin *gerere*, c'est à dire, *porter*, parce que la terre porte des épics ; mais il y a plus d'apparence qu'il prend son origine de *gereb* mot Hébreu, qui signifie *du blé battu* ou *moulu*. Les Cnidiens l'appelloient *Cyré*, en Grec Κυρὴ, comme qui diroit, *maîtresse de la vie*. Cérès étoit représentée dans un chariot tiré par deux dragons, tenant des têtes de pavots en une main, & une torche ardente en l'autre, avec une gerbe de blé sur la tête. Les Arcadiens tenoient toûjours du feu dans les temples de Cérès & de Proserpine.

L'on a plusieurs médailles sur lesquelles Cérès est représentée. Une de Memmius Edile Curule, nous la représente assise, tenant en sa main droite trois épics de blé, & en sa gauche un flambeau allumé : une autre de C. Volteius la fait voir traînée dans un char attelé de deux serpens, ayant des flambeaux en ses mains ; & sur deux autres de Vibius Pansa, elle est dépeinte la robe un peu troussée, ayant pareillement des flambeaux en ses mains ; & portant le pié droit sur une truye, qu'on lui offroit ordinairement en sacrifice, parce que cet animal gâte les blez.

On a donné plusieurs épithétes à Cérès, comme *Alma* ; *Alumna* ; *Attica* ; *Eleusina*, de la ville d'Eleusis ; *Ennensis*, de la ville d'Enna, auprès de laquelle sa fille Proserpine fut enlevée ; *Frutis*, dans Solin, *ch. 2* ; *Mammosa*, dans Lucréce, *l. 4. v. 1161* ; dans Arnobe, *l. 7. nigra & inferna* ; Παμμήτειρα, dans Orphée ; *Panda* ou *Pantica*, du mot *Panis* ; *Profunda* ; *Rharia*, d'un champ appellé Rharius près de la ville d'Eleusine, qui, suivant Pausanias, est le premier qui ait été ensemencé par Cérès ; *Sancta* ; *Thesmophorus*, ou *Legifera*. On a déja donné cy-devant la raison & l'éclaircissement de ce nom, dans un passage de Servius. Voilà à peu près tout ce qui regarde la Déesse Cérès, si connue des Egyptiens, des Grecs & des Romains. * Jean Rosin, *Antiq. Rom. l. 2. ch. 11.* Thomas Dempster, *Paralip.* Saumaise, *ad Solin.* Gaspard Barthius, *ad Statium.* La Fête qui se célébroit à Rome en son honneur s'appelloit *Cerealis*, & il y en avoit à Athénes deux sous le nom de *Cerealia*. Pline, *l. 34. ch. 4.* parle de la premiére statue érigée en son nom à Rome. *Voyez* C E' R E' A L E S. Hygin. Stace. Ovide. Apollodore. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*. Du Pin, *Historiens profanes, tome 1.*

C E' R E' S O L A (Flaminie) *Cherchez* C E' R A S O L A.

C E' R E S T E. *Cherchez* C E I R E S T E.

C E' R E T, petite ville ou bourg de Roussillon en Catalogne, au pié des Alpes, sur la riviére de Tech, à cinq ou six lieues de Perpignan & d'Elna. C'est le lieu où s'assemblérent, l'an 1660, les Envoyez de France & d'Espagne, pour régler les limites des deux Etats dans ces quartiers. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E' R E' T A (Laura) *Voyez* C E' R E' T I (Laura)

C E' R E' T A N A, bourg de la vallée de Noto en Sicile, situé sur une montagne, où les riviéres de Maulo & d'Acellaro prennent leurs sources, à neuf lieues de la ville de Syracuse, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E' R E' T H I, contrée de la Palestine. David se servoit des Soldats de ce païs pour sa Garde. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 30. *v.* 14. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 20. *v.* 23. *Voyez* K E' R E' T H I E N S.

C E' R E' T I (Daniel) savant Médecin de Bresce en Italie, dans le XV siécle, étoit fils de Baptiste Céréti Médecin, qui tiroit son nom d'une Terre près de Bergame. Il fit le Panégyrique de sa patrie & l'Eloge en vers des hommes illustres qu'elle avoit produits. Il vivoit encore l'an 1470. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. ch. 10.*

C E' R E' T I ou C E' R E' T A (Laura) de Bresce, sœur de *Daniel*, fut élevée dans les Sciences, soutint des Théses de Philosophie dès l'âge de 18 ans, & enseigna depuis, sept ans de suite. Nous avons un Recueil de ses lettres. Elle épousa *Pierre* Sérini, qu'elle perdit bien-tôt après, & elle passa le reste de sa vie dans le veuvage, n'ayant de commerce qu'avec ses livres. Elle vivoit au commencement du XVI siécle, mais on ne sait pas en quelle année elle mourut. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* C E R F R O I D, Abbaïe de France, dans le Valois, contrée de l'isle de France au sud ouest de Soissons, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

C E' R I. *Voyez* C E R V E T E' R E'.

C E' R I G L I A N O. *Cherchez* C I G L I A N O.

C E' R I G N I. *Voyez* C E' R I N E S.

C E' R I G N O L A, bourg du Royaume de Naples dans la Capitanate, environ à deux lieues de la riviére d'Offanto, & de la Terre de Bary. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E' R I G O, premiére isle de l'Archipel vers l'Europe, au midi du Cap *Maleo* de la Morée, à l'Orient du Golfe de *Colochina*, & environ à quarante ou cinquante milles de Candie, qui est située vis à vis. Les Anciens la nommoient *Porphyris*, à cause du Porphyre qu'on y trouve en abondance ; ou *Cythere*, du nom d'une de ses villes, où les Poëtes disent que Venus prit naissance. On dit que Sinan Cigale avoit coutume de l'appeller *la lanterne de l'Archipel*, parce que c'est de là qu'on peut découvrir les flotes du Turc. Autrefois elle servoit de rempart aux Lacédémoniens, & de retraite à leurs vaisseaux qui retournoient d'Egypte & de Lybie. Elle a environ soixante milles de circuit. Le meilleur de ses ports qui est à douze milles de la forteresse, est profond & sûr, & son bassin peut contenir quarante galéres. Le terroir produit de très-bon vin, mais il n'y croît pas en abondance. Il y a beaucoup de blé, d'huile d'olive & de bêtes fauves. On y voit beaucoup d'ânes sauvages, dans la tête desquels l'on dit qu'on trouve de certaines pierres qui facilitent l'accouchement des femmes. La ville qui porte le même nom que l'isle est un Evêché, & est bâtie sur la pointe d'un roc, & est extrêmement fortifiée, tant par l'art que par la nature : la mer lui sert de fossé, & son artillerie est pointée sur une hauteur, d'où elle commande de toutes parts. La République de Venise possédoit cette isle, depuis la division de l'Empire Grec, & elle y envoyoit tous les deux ans un Noble Vénitien pour y commander en qualité de Gouverneur & de Provéditeur ; mais les Turcs s'en sont rendus maîtres. Il y a quelques Couvens de Caloyers Grecs, dont le plus célébre est celui de *San Giovanni della Grotta*, ou Saint-Jean de la Grotte, bâti sur un rocher, à la droite de la forteresse. Ce monastére est taillé dans le roc, à la pointe du marteau ; & quoique l'abord en soit très-difficile, ces Religieux ne laissent pas d'y monter toutes les nuits pour y faire leurs priéres. Les Habitans ont une vénération particuliére pour ce lieu, à cause qu'ils se persuadent que ce fut en cet endroit que saint Jean commença son Apocalypse. L'isle de Cérigo a ses côtes fort élevées particuliérement celles qui regardent l'occident : de sorte que les vaisseaux qui viennent d'Italie, croyent que cette isle fait une partie de la Terre Ferme de la Morée, & ne découvrent le canal de Cervi que de trois lieues. Elle a quatre petites montagnes dont les sommets étoient autrefois occupez par autant de petites villes : aujourd'hui il n'y a que celle qu'on nomme Cérigo, qui est fort peuplée, parce que plusieurs Habitans de l'isle de Candie s'y sont réfugiez, pour ne pas s'éloigner du climat de la Gréce. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

C E' R I G O T A. *Cherchez* C E' C E' R I G O.

C E' R I L I A N U S (Fabius) Historien, qui vivoit dans le troisiéme siécle, du tems des Empereurs Carus, Carin, & Numérien : il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, dans la Vie de ces Princes, *au ch. 3.*

C E' R I L L I A N O. *Voyez* C I G L I A N O.

* C E' R I L L Y, petite ville ou bourg de Fance dans le Bourbonnois. Ce lieu est vers la source d'une petite riviére qui s'appelle Marmande, à l'ouest-nord-ouest de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

C E' R I N E S ou C E' R I G N I, étoit autrefois une ville Episcopale de l'isle de Cypre : ce n'est plus aujourd'hui qu'un village qui a un grand port près du Cap de Cormachiti qui est le plus septentrional de l'isle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dapper, *Descr. de l'Archipel*, en Hollandois.

C E' R I N T H E, Hérésiarque, Disciple de Simon *le Magicien*, vivoit dans le premier siécle, à Antioche de Syrie. Quelques-uns ont cru qu'il fut un des principaux Auteurs du Schisme qui pensa se former dans cette ville entre les Chrétiens, pour l'observation des cérémonies légales qu'il vouloit mêler avec l'Evangile. Il enseignoit que Jesus étoit fils de Joseph & de Marie, & que le Christ étoit tombé dans son ame sous la forme d'une colombe, lorsqu'il fut batisé, & que depuis ce tems-là il commença à connoître le Pére souverain, & reçut la science pour le faire connoître, & le pouvoir de faire des miracles. Il ajoûtoit que Jesus ayant souffert, le Christ s'étoit envolé au ciel : il débitoit d'autres erreurs aussi ridicules, que celles qu'on vient de rapporter. On le fait aussi un des Auteurs de la Secte des Chiliastes ou Millénaires. Saint Jean étant de retour à Ephése, après la mort de Domitien, écrivit son Evangile à la priére des Fidéles, pour refuter les erreurs de cet Hérésiarque. On dit même que ce saint Apôtre, ayant trouvé Cérinthe dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coutume de son tems, n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ses Disciples, *que la maison ne tombe sur nous.* Ce que saint Epiphane rapporte, que Cérinthe fut un de ceux qui excitérent les Juifs à murmurer de ce que saint Pierre avoit batisé Corneille, & que ceux qui soutenoient à Antioche & à Jérusalem la nécessité de la circoncision, étoient des Disciples de Cérinthe, ne s'accorde point avec le tems auquel quelques Anciens placent Cérinthe ; car ils ne mettent son Hérésie qu'après celle de Carpocrate, qui ne commença qu'en 120. Cependant il est certain que Cérinthe a commencé à dogmatiser du vivant de saint Jean l'Evangéliste, c'est à dire, avant l'an 101 ; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit dès l'année 50, puisque saint Irénée remarque que les Nicolaïtes, qui étoient une branche des Gnostiques, avoient commencé à publier leurs erreurs longtems avant Cérinthe. Il faut donc dire que Cérinthe a commen-

mencé à publier ses erreurs vers la fin du premier siécle, sous l'empire de Nerva & de Trajan, & qu'il a continué sous celui d'Adrien. On peut croire que dans les commencemens il n'avoit point d'autre erreur, si ce n'est qu'il vouloit établir la nécessité de se faire circoncire, & d'observer les cerémonies de la Loi & l'Evangile; mais il ne demeura pas dans ces bornes: car étant en Asie où il fit sa demeure, il enseigna 1. que le monde n'avoit pas été fait par le Dieu souverain; mais par une vertu séparée & inférieure au premier principe qui est au dessus de toutes choses, laquelle n'avoit aucune connoissance du Dieu souverain: 2. Que Jesus-Christ n'étoit pas né d'une Vierge; mais qu'il étoit fils de Joseph & de Marie, comme les autres hommes, differant seulement en ce qu'il avoit plus de justice, plus de prudence, & plus de sagesse: 3. Que le Christ, fils du Dieu souverain étoit descendu sous la figure d'une colombe dans Jesus, quand il fut batisé, & qu'il lui avoit fait connoître le Pere inconnu, & opérer des miracles: 4. Que ce Christ avoit quitté Jesus qui avoit souffert seul, & que le Christ étoit demeuré impassible. Voilà les erreurs que lui attribue S. Irénée. Les Auteurs qui ont traité des Hérésies, ajoûtent qu'il admettoit des Æons, & une plénitude invisible, que les erreurs précédentes supposent, & qu'il disoit que le monde avoit été créé par les Anges, & que l'Auteur de la Loi n'étoit qu'un Ange: ce qui ne semble guéres s'accorder avec le sentiment qu'on lui attribue de la nécessité de l'observation de la Loi. Caius & Denys d'Alexandrie citez par Eusébe, *l. 3. ch.* 28 de son Histoire, reprennent Cérinthe d'avoir cru que le régne de J. C. seroit terrestre, & qu'il consistoit dans les voluptez charnelles du boire, du manger, & des noces, dans des Fêtes & dans des sacrifices continuels pendant mille ans. Cette opinion du régne de Jesus-Christ sur la terre pendant mille années, n'étoit pas particuliére à Cérinthe, & plusieurs des Anciens l'ont soutenue après Papias; mais il semble que Cérinthe n'admettoit point d'autre béatitude que ce régne terrestre. Il y avoit même quelques-uns des Cérinthiens, si l'on en croit saint Epiphane, qui nioient absolument la résurrection: du moins plusieurs d'entre eux soutenoient que Jesus-Christ n'étoit pas encore ressuscité. Cérinthe rejettoit tous les Evangiles, à l'exception de celui de saint Matthieu; il rejettoit les Actes des Apôtres & les Lettres de saint Paul. Il honoroit Judas, & étoit ennemi du martyre, si l'on en croit Philastre. Quelques Anciens ont attribué l'Apocalypse de saint Jean à Cérinthe, & Caius dit qu'il établissoit son opinion du régne de mille ans sur des révélations ou Apocalypses, qu'il débitoit comme écrites par un grand Apôtre: ce que l'on peut entendre de lui-même. Mais il n'est pas nécessaire d'interpréter ceci de l'Apocalypse de saint Jean, & il se peut faire que Cérinthe avoit lui-même composé une Apocalypse. * Saint Irénée, *l. 1. ch.* 25. *&c.* Saint Epiphane, *Hær.* 22. Eusébe. Théodoret. Baronius, *A. C.* 35. 41. 51. 57. 74. 97. Isigius, *de Hær. l.* 1. *ch.* 5. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CERIOLAN (Frédéric Furio) étoit sorti d'une bonne famille de Valence en Espagne. Il ne se distingua pas moins par son esprit & par son savoir, que par sa naissance. Ayant commencé ses études à Paris, il s'en alla à Louvain, où il disputa contre Bononia Sicilien, Professeur en Théologie, sur les Versions de la Bible en Langue vulgaire, qu'il prétendoit qu'on devoit rendre publiques. Ayant passé en Allemagne, il mit par écrit & donna au public cette Dispute, qui fut jugée digne de censure: mais l'Empereur Charles-*Quint*, bon Juge du mérite des Gens d'esprit, ayant reconnu l'érudition, la candeur, & les bonnes qualitez de Furius, non seulement le délivra du danger où il se trouvoit; mais l'envoya à Philippe son fils. Il demeura toute sa vie auprès de ce Prince; & pendant les guerres du Païs-Bas, il fit tous ses efforts pour faire cesser les differens & les troubles qui agitoient ces provinces. Il passa pour un des éloquens hommes de son siécle, & il donna au public l'Art de bien parler, en trois livres de Rhétorique, écrits en Latin, & publiez à Louvain. Il a fait un livre *des Devoirs d'un Conseiller & des Conseils.* Tous ces Ouvrages passoient pour excellens, dans un tems où les bons Auteurs & les bons livres étoient rares. Ceriolan ayant passé toute sa vie dans le célibat, mourut à Valladolid en 1492, âgé de plus de 60 ans. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 180. de l'édit. de Hollande, 1715.

CERISANTE (Marc Duncan, surnommé de) étoit fils d'un célébre Médecin nommé Marc Duncan, Gentilhomme Ecossois, habitué à Saumur en Anjou, où Cérisante naquit. Il avoit beaucoup d'esprit, & étoit bien fait de corps: mais naturellement vain, ambitieux & fanfaron. Le Marquis de Vigean le choisit pour Précepteur du Marquis de Fors son fils aîné, lequel étant devenu Mestre-de-camp ou Colonel du Régiment de Navarre, fit son Précepteur Lieutenant de sa compagnie, par maniére de reconnoissance. Ils se trouvérent ensemble à la bataille de Thionville en 1639, mais le Marquis de Fors ayant été tué l'année suivante au siége d'Arras, Cérisante vendit sa Lieutenance deux mille écus, & fut envoyé en 1641 à Constantinople par le Cardinal de Richelieu. Il alla peu après chercher une nouvelle fortune en Suéde, avec des lettres de recommandation de Hugues Grotius, Ambassadeur de cette couronne en France. Le Chancelier de Suéde, qui aimoit les Belles Lettres, ayant vu ses vers Latins & sa prose, en fut si charmé, qu'il le députa en France, en qualité d'Envoyé, vers l'an 1644. Dans cette négociation il se fit estimer du Cardinal Mazarin; mais ses rodomontades & son insolence le firent haïr du Marquis de Vigean, du Duc d'Epernon, & de son fils le Duc de Candale, qui sollicitérent si fort les Puissances, que la Cour en fit ses plaintes en Suéde, & que l'Envoyé fut rappellé de son emploi en 1646. Cérisante s'en alla ensuite en Pologne, où il ne put rien faire; & s'en étant apperçû bien-tôt, il vint à Rome, où il ne fit que très peu de séjour. La revolte de Naples étant arrivée l'an 1647, il suivit le Duc de Guise qui se jetta dans la place & traita secrétement avec Gennaro Annése, pour être Mestre-de-camp général des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque générale des postes des Espagnols, il reçut un coup de mousquet dans le talon, dont il mourut, l'an 1648. Il fit son testament, dans lequel il laissa à ses fréres ses terres, ses meubles & son argent comptant, quoi qu'il n'eût pas un pouce de terre, ni un sou vaillant. Le Duc de Guise dit dans ses Mémoires, qu'il eut l'effronterie de le faire son exécuteur testamentaire, & qu'il fit pour vint-cinq mille écus de legs pieux, quoiqu'il n'eût pas un denier; mais dans la copie de son testament, on trouve que ce fut Carlo Carola, qu'il nomma exécuteur testamentaire, & que ses legs, donations & fondations montoient seulement à la somme de 550 ducats. On a voulu noircir sa mémoire en lui imputant des vues qu'il ne paroît pas avoir eues dans ses voyages. Il étoit né Protestant, & il avoit passé du Calvinisme à la Religion Romaine sur la fin de ses jours. A l'égard de sa Poësie Latine, elle est fort estimée des Savans; son caractére est noble & élevé, & quelques-unes de ses Odes approchent assez du caractére d'Horace. * Bayle dans son *Dictionnaire Critique de la seconde édition*, 1702. Louis Aubery du Maurier, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande. Vie de Grotius, page* 425 *& suiv.* Rapin, *Réflexions sur la Poëtique, partie* 2. *Réfl.* 30. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 8. *p.* 223: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 174. *n.* 1468, édit. d'Amsterdam, 1725.

CERISOLES, bourg d'Italie en Piémont, est situé sur une colline près de Carmagnole, & est célébre par la bataille que les François y donnérent, sous le régne du Roi François I, contre les troupes de l'Empereur Charles-*Quint.* Ce fut le 14 avril de l'an 1544. François de Bourbon, Duc d'Anguien, âgé seulement de vint-deux ans, étoit à la tête des François, & les Impériaux étoient conduits par Alfonse d'Avalos, Marquis du Guast, qui prit la fuite après avoir été blessé, & perdit douze mille hommes tuez sur la place, outre un grand nombre de prisonniers, entre lesquels on compta deux mille cinq cens vint Allemands, & six cens trente Espagnols. Les François prirent encore quinze canons, les armes & tout le bagage, où l'on trouva plus de quatre mille chaînes que le Marquis du Guast avoit fait apporter pour les enchaîner. * De Thou. Mézeray.

CERISY (Germain Habert Abbé de) Parisien, Poëte François, fut reçu en 1629, à l'Académie Françoise. On a de lui la *Métamorphose des yeux de Philis en Astres*, & une autre petite piéce de Poësie, qui a pour titre *le Temple de la Mort.* La premiére piéce nonobstant sa petitesse est très délicate & fort achevée, & la seconde ne l'est guéres moins. Ces deux piéces sont estimées de tous les Connoisseurs. Quelqu'un même a dit que la Métamorphose des yeux de Philis étoit préférable à toutes les Métamorphoses d'Ovide; que le Temple de la Mort a été au goût de tous les vivans, & qu'il a plu si fort à la Mort même, qu'elle s'est hâtée d'enlever l'Auteur après avoir fait ce bel Ouvrage, quoiqu'il ne fût qu'à la fleur de son âge, de peur que, si elle lui donnoit le loisir de vivre plus longtems, il ne lui prit envie de dresser un aussi beau Temple à la Vie. Quoique cela soit dit à la maniére des Poëtes, on peut assurer que ces deux petites piéces sont au goût de tous ceux qui se connoissent en Poësie. Cérisy est aussi l'Auteur de la Vie du Cardinal Berulle. Il est mort l'an 1656. * Guéret, *la Guerre des Auteurs*, *p.* 178. Pierre Mambrun, *Dissertation. de trib. Poëmatib. Epistol. dedicator. ad Habert. Montmort.* Charles Sorel, *Biblioth. Françoise, Traité de la Poësie*, *p.* 204. P. Pellisson-Fontanier, *Relat. Histor. de l'Académie Françoise*, *p.* 345. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 8. *p.* 271. 272. édit. de Paris, 1686: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 211. *n.* 1485, de l'édit. d'Amsterdam 1725.

* CERISY, Abbaïe de France en Normandie, dans le diocése de Bayeux, au sud-ouest de Bayeux, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* CERISY ou CERISY-MONTPINSON, petite ville ou bourg de France en Normandie, dans le Diocése de Coutances, à l'ouest de Coutances, tirant vers le sud, à la distance de deux lieues & demie. Ce lieu est sur la rive droite de la Soulle.

CERITES, les Cérites, peuples d'Italie, Habitans de la ville de Céré, reçurent dans leur ville les Vierges Vestales, qui s'enfuyoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnoître ce bienfait, accordérent à ces peuples le droit de Bourgeoisie Romaine, sans leur accorder toutefois le droit de suffrage dans les assemblées, pour monter aux charges de la République: de là vient que l'on dit *in Ceritum tabulas referre aliquem*, priver un Citoyen de donner son suffrage. * Jean Rosin, *Antiq. Rom.* Thom. Dempster.

CERLE (Jean) né à Aubin, au diocése de Rodès en 1634, après avoir étudié en Théologie dans l'Université de Toulouse, prit le degré de Bachelier, & se retira dans le diocése de Pamiers. Il fut pendant quatre ou cinq ans dans Tarascon Vicaire du Prieur Caulet, frére de l'Evêque de Pamiers. S'étant acquitté dignement de cet emploi, il fut reçu Chanoine Régulier de la cathédrale de Pamiers. Il alla faire son Noviciat dans l'Abbaïe de Chancelade, parce qu'il n'y en avoit pas encore d'établi à Pamiers. Après sa profession, il s'attacha principalement à l'étude, ce qui le rendit capable de présider aux conférences des Curez du diocése, lorsque l'Evêque de Pamiers ne pouvoit pas s'y trouver. Il fut nommé Précenteur de l'église cathédrale de cette ville, sur la démission du Pére Rainssant qui se retira à Saint-Victor de Paris, sa maison de profession, après avoir été employé à la réforme du Chapitre de Pamiers. Après la mort de M. de Pamiers, il fut élu par le Chapitre Vicaire Général du diocése, le siége vacant, conjointement avec M. Chirlas, le dernier d'août 1680. Peu de jours auparavant il avoit été Official, sur la démission du P. Rech. Il arriva des choses si singuliéres au P. Cerle durant le tems de son administration, qu'elles lui ont aquis un nom dans le monde. *Joseph de Montpézat* Archevêque de Toulouse, qui étoit dans le parti des Jésuites, s'étoit comme déclaré ouvertement contre le Clergé de l'église de Pamiers, qui étoit dans le parti de ceux qu'on nomme *Jansénistes.* Il cassa la nomination des Vicaires Généraux, qu'on soutenoit être canonique & dans les formes, & éleva lui-même autel contre autel dans cette égli-

église. Le P. Cerle, qui étoit le seul qui avoit échapé à la violence exercée sur son Chapitre, dont tous les Membres étoient ou en prison ou en exil, se crut obligé de défendre l'autorité qui lui avoit été commise. Il appella au Siége de Rome de toutes les entreprises du Métropolitain. L'Acte d'appel est datté du vint-septiéme septembre 1680. Il soutint sa cause par diverses ordonnances raisonnées. L'Archevêque de Toulouse en fut outré de colére. Il entra dans le Parlement, & tâcha de persuader par un long Discours pathétique, que les intentions de la Cour étoient que l'on condamnât le Pére Cerle au dernier supplice. Le Parlement intimidé par cet Archevêque, condamna ce Pére, sur le vu de ses Ordonnances & de ses Lettres Pastorales, à avoir la tête tranchée sur un échafaut dans la grande place de Toulouse. L'Arrêt est du seiziéme avril 1681, & le Pére fut exécuté en effigie à Toulouse & à Pamiers le 21 avril suivant. Le Bourreau de cette derniére ville s'enfuit, pour ne pas faire cette exécution, quoi qu'elle ne fût qu'en effigie, tant il avoit lui-même d'horreur de la sévérité de cette sentence. Comme le P. Cerle ne trouvoit plus aucune sureté nulle part, que ses ennemis jettoient la terreur par tout, il se vit obligé de chercher quelque azyle dans les cavernes de la terre. Il erra quelque tems dans les déserts & sur les montagnes, demeurant pourtant toujours ferme & constant dans ses sentimens. Il écrivit durant ce tems-là diverses lettres au peuple du diocése de Pamiers. Ses ennemis, non contens de l'avoir fait condamner à mort, & exécuter en effigie, trouvérent bon de le faire revivre quelque tems après, en faisant rendre contre lui à Marseille le douziéme de février 1689, une sentence qui le condamnoit aux galéres. Il censura dans le diocése de Pamiers, la Doctrine du Peché Philosophique & celle qui dispense les hommes d'aimer Dieu; la premiére le second janvier 1690, & l'autre le 30 août de la même année. Il fut le seul en France des Supérieurs Ecclésiastiques, qui fit faire des priéres publiques dans le diocése, dont il avoit l'administration, au sujet de la derniére Révolution d'Angleterre. Il mourut dans sa retraite, le seiziéme août 1691, âgé de cinquante sept ans. On a de lui un grand nombre de piéces, comme Actes, Ordonnances, Lettres Pastorales, Censures, Lettres aux Papes. Elles sont contenues dans la seconde & dans la troisiéme partie de l'Inventaire de l'affaire de Pamiers. Il y en auroit pour en composer une quatriéme partie, si l'on vouloit les recueillir & les faire imprimer. * *Mémoires du tems.*

CERMELLI (Augustin) natif d'Alexandrie de la Paille, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été pendant douze ans Inquisiteur Général dans la Ligurie, depuis l'an 1651, jusqu'en 1663. On a de lui divers Ouvrages, une Chaîne sur Job, composée des Ecrits des saints Peres, & des Auteurs ecclésiastiques, qui parut à Gênes en 1636; *la Vie de saint Jérôme* publiée en 1648, à Ferrare; *la Vie de saint Augustin, avec les Eloges de saint Thomas d'Aquin, & de saint Dominique*, dans le même tems; deux autres Ouvrages, le premier *Monita Prælatorum*, dont la seconde édition faite en 1655, à Gênes, est la plus ample; le second, *Princeps Catholicus*, qu'il publia à Rome en 1657. Rovetta en parlant de lui à l'année 1677, donne lieu de croire qu'il a vécu jusques-là. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

* CERNAI-EN-DORMOIS, petite ville de France en Champagne sur la Dorvie, est à l'est de Rheims, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CERNARVAN ou CARNAVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CERNE, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Dorset, qu'on nomme *Tercombe*, est dans une plaine arrosée d'un petit ruisseau. Il est considérable, parce qu'il a été autrefois une ville abbatiale, à 99 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CERNETS, bon bourg de Suisse, dans la Basse Engadine, contrée du Pais des Grisons, est au sud-est de Coire, dont il est éloigné de près de huit lieues.

CERNICH & CZERNICH, bourg du Royaume de Hongrie dans l'Esclavonie, sur la riviére de Cernich, au nord-ouest de la ville de Posega, & à l'est de celle de Gradisca environ à cinq lieues de la premiére & à six de la seconde. Quelques uns croyent, que c'est l'ancienne *Isiceæum* & *Incerum*, ville de la Pannonie Savienne, que d'autres placent à Garnock, dans le Comté de Posega. D'autres prétendent que ce bourg est l'ancienne Cirisa ou Cerusa, ville de la Basse Pannonie, que d'autres placent à Ezech ou Ezeck sur la riviére d'Orsawa au midi de la ville de Posega. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CERNICH, petite riviére de l'Esclavonie, sur laquelle est le bourg de *Cernich*, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & se rend dans la Save un peu au dessous de Gradiska.

CERNITIS, (Pierre de) Docteur de Bologne, vers l'an 1303, a fait *Consilia, & de Feudis.* * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome* 2. 1695.

CERNO, isle. *Voyez* MAURICE, isle.

CERON, païs dans l'Assyrie, fertile en bois odoriférans, où Joséphe dit que l'on voyoit de son tems les restes de l'Arche de Noé. * *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 2.

CERRA, ville. *Cherchez* ACERRA.

CERRATUS, (Paul) étoit d'Alba dans le Mont-Ferrat, au Duc de Savoye, surnommée par les Anciens *Pompeia*, & vivoit vers l'an 1520. Les Poësies de cet Auteur se trouvent parmi les Délices des Poëtes Latins d'Italie; & ses trois livres de la Virginité furent imprimez à part *in octavo*, à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne qu'il s'étoit tellement accoutumé au grand style, qu'il ne lui étoit pas possible de descendre de cette élevation, lors même qu'il traitoit de matiéres basses par elles mêmes: de sorte qu'il parloit d'une mouche, d'un ton aussi magnifique qu'il auroit fait d'un Héros. Il ajoûte qu'il est court, qu'il est plein, & que comme la Poësie est composée de quatre parties, qui sont le *nerf* ou *la force*, *le nombre* ou *la mesure*, *la candeur* ou *l'air naturel*, & *cette beauté* qui consiste dans les agrémens accompagnez de la douceur, il ne lui manquoit que la derniére de ces quatre qualitez pour être bon Poëte; mais on croit que cet obstacle venoit plutôt du défaut de sa matiére, que de celui de son génie ou de son jugement. * Jules César Scaliger, *Hypercrit. l.* 6. *Poet. p.* 798. 799. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 7. *p.* 120: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 117. *n.* 1253. de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

* CERRETO, bourg d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique. Il est dans l'Ombrie sur la rive droite de la riviére de Néra, au nord-est de Spolete, dont il est éloigné d'environ quatre à cinq lieues.

CERRI, (Charles) Cardinal Evêque de Ferrare, Romain, Doyen de la Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Clément IX, le 29 novembre 1669, Evêque de Ferrare, & Légat d'Urbin. Il mourut à Rome le 14 de mai 1690, âgé de 80 ans. Il a donné au public *Decisiones Rotæ.* * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome* 2. 1695.

CERRITO, petite ville épiscopale du Royaume de Naples, au pié de l'Apennin dans la Terre de Labour, aux confins de la Principauté Ultérieure, & du Comté de Molise, à six lieues de la ville de Bénévent, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CERS, autrement ARAN, ARRAN, & ARNE petite isle de la Manche ou Mer Britannique, est à l'orient de la partie méridionale de l'isle de Garnesey dont elle n'est éloignée que de deux à trois lieues. Sanson, dans sa Carte de la Normandie l'appelle *Sarke.*

CERSILE. *Voyez* CYRSILE DE PHARSALE.

CERSOBLEPTES, Roi de Thrace, étoit fils de Cotys, qui l'associa au gouvernement du Royaume. Il s'empara de plusieurs villes situées sur l'Hellespont; mais Philippe Roi de Macédoine, conduisit son armée contre lui; & après l'avoir défait, l'obligea de lui payer tribut. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

* CERTALDO, bourg du Duché de Florence en Italie, sur la riviére d'Elsa, entre Empoli & Sienne. C'est là qu'on prétend que naquit le célebre Jean Bocace, & qu'il fut enterré. *Près* de là il se trouve des montagnes de sable qui, quoiqu'éloignées de la mer, sont pleines de coquillages de mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Misson, *Voyage d'Italie, Lettre* 30. *Délices d'Italie, tome* 1. *p.* 237.

CERTITIUS, ou CERDITIUS, Capitaine de Saxe, se mit, vers l'an 495, sur mer avec cinq vaisseaux chargez de Soldats, & aborda sur la côte de la *Grande Bretagne*, où il prit terre malgré la résistance des Habitans. Il fit la guerre durant près de 24 ans; & avec le secours de quelques Princes voisins, il s'établit dans la partie occidentale de l'isle, & fut le premier Roi des Saxons Occidentaux, ou de Westsex. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre, tome* 2.

CERVANTES, (Jean) Cardinal, Archevêque de Séville, étoit Espagnol, natif de Lora dans l'Andalousie, & originaire de Galice. Il eut l'Archidiaconé de Séville, & fut fait Cardinal par le Pape Martin V, le vint quatriéme de mai de l'an 1426. Il se trouva au Concile de Bâle, sous le pontificat d'Eugéne IV, qui l'envoya Légat en Italie, avec le Cardinal Albergati, pour tâcher d'appaiser les différens qui s'étoient élevez entre la République de Venise, & Jean-Marie Visconti, Duc de Milan. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, desapprouvant la mesintelligence qu'on avoit fait naître entre le Concile & le Pape, il se retira en Espagne, où il eut l'Evêché d'Avila, puis celui de Ségovie, & enfin l'Archevêché de Séville où il mourut le 25 novembre de l'an 1453. * *Hist. de Ségovie.* Ciaconius. Auberi, *Hist. des Cardinaux.*

CERVANTES, (Gaspard) Cardinal, Archevêque de Tarragone, savoit le Droit Canon & Civil, & étoit bon Théologien. Il se distingua dans le Concile de Trente, & s'y fit admirer par son savoir & son éloquence. On lui donna l'Archevêché de Messine en Sicile, puis celui de Salerne dans le Royaume de Naples, ensuite celui de Tarragone; & enfin il fut nommé Cardinal en 1570, par le Pape Pie V. Cervantes fonda un Séminaire ecclésiastique, & un Collége de Jésuites, & mourut en 1575, âgé de soixante & quatre ans. * Auberi, *Hist. des Card.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CERVANTES SAAVEDRA, (Miguel) Espagnol, étoit de Séville, ou, selon d'autres, d'Erquivias, qui est un bourg près de Tolède. Peu d'Auteurs ont eu plus de justesse, de brillant & de délicatesse que lui; ce qu'on peut aisément connoître par la lecture de ses Ouvrages en prose & en vers. Il avoit été Sécretaire du Duc d'Albe; & s'étant retiré à Madrid, il y fut traité avec mépris par le Duc de Lerme, premier Ministre de Philippe III, Roi d'Espagne. Pour se venger de ce Ministre qui n'avoit aucune considération pour les Gens de Lettres, il composa le Roman de Dom Quichote, qui est un Ouvrage incomparable, & une satyre très-fine de sa nation; parce que toute la Noblesse d'Espagne, qu'il tourne en ridicule dans ce livre, s'étoit alors entêtée de Chevalerie. Les vers tronquez, qu'on y voit au commencement, témoignent que cette piéce regardoit principalement le Duc de Lerme; car son nom y est caché avec adresse. Cervantes publia la premiére partie de son Dom Quichote en 1605, & comme il négligeoit, à la maniére de ceux de sa nation, d'en donner la continuation, un certain Alonso Fernandez de Avellanéda, y travailla, & la publia en 1614, à Tarragone. Cette supercherie fâcha Cervantes qu'on déchiroit dans la préface de ce livre. Il donna cette seconde partie, & il s'y plaint qu'on lui avoit dérobé sa copie: en effet, il y a bien des choses semblables dans sa continuation, & dans celle de Avellanéda, qui étoit Ecclésiastique, & du nombre des Docteurs que les Espagnols nomment *Licenciados*. Cervantes mourut misérable, vers l'an 1620. On dit qu'il n'avoit pas même de pain. Cependant sa réputation ne mourra jamais. Outre son incomparable Dom Quichote de la Manche, nous avons douze Nouvelles de sa façon, huit Comédies, sa discrete Galatée, & les Travaux de Persillis & de Sigismonde, Histoire septentrionale. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* CERVARIUS, (Proculus) Chevalier Romain, ſe joignit aux Conjurez dont Piſon étoit le Chef, mais s'en étant repenti de bonne heure, & les ayant découverts, il obtint ſa grace de Néron pour ſa récompenſe. * Tacite, *Annales, l. 15. c. 50. & 71.*

CERVARO, riviére du Royaume de Naples, a ſa ſource dans la Principauté Ultérieure, dans les montagnes de l'Apennin, traverſe la Capitanate, & ſe joint au Candelaro, vis à vis de Siponte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERVATON, (Anne) Dame Eſpagnole, étoit fille d'honneur de la Reine Germaine de Foix que Ferdinand V, Roi d'Arragon, épouſa en 1505. Elle étoit la plus belle perſonne de la Cour, & s'appliqua avec ardeur aux Belles Lettres, dans leſquelles elle fit du progrès. Parler Latin, écrire ſpirituellement, s'exprimer juſte, étoient des talens par leſquels Anne Cervaton s'aquit l'eſtime de tous les honnêtes gens de la Cour. Frédéric de Toléde, Duc d'Albe, l'aima avec une paſſion extrême. Nous avons parmi les épitres de Lucius Marinæus de Sicile, qui étoit très-bien à la Cour de Ferdinand, des lettres Latines qu'il écrivit en 1512 à cette Dame, & les réponſes qu'elle lui fit en cette même Langue. * Lucius Marinæus, *l. 16. Epiſt.* Nicolas Antonio, *Bibliot. Hiſp.*

CERVÉRA, bourg d'Eſpagne dans la contrée de la Sierra, dans la Caſtille nouvelle, à ſix lieues de la ville de Cuença, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERVÉRA, bourg de la Viguerie de Gironne en Catalogne, ſur la côte occidentale, près d'une grande baye, qui porte ſon nom, entre Roſes & Collioure, à quatre lieues de la première & à trois de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERVÉRA, petite ville d'Eſpagne, capitale de la Viguerie de Cervéra en Catalogne, eſt à la ſource de la riviére de Cervéra, à douze lieues de la ville de Tarragone, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CERVÉRA ou CERVEIRA ou VILLA NOVA da CERVEIRA petite ville de Portugal, dans la province appellée *Entre Douro & Minho*, eſt ſur la rive gauche de la riviére de Minho, & au nord-oueſt de Braga dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

CERVETERÉ, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, eſt ſituée ſur un coteau, à trois milles de la Mer de Toſcane, & à huit milles de Bracciano. C'étoit anciennement une grande ville nommée *Cære* ou *Cære vetus*, capitale de l'Etrurie. C'eſt d'où prirent leur nom certains regîtres appellez *Cærites Tabulæ*, où les Cenſeurs faiſoient mettre ceux qui étoient privez du droit de ſuffrage. Car, après que la ville de Rome eut été priſe par les Gaulois, les Habitans de *Cære* reçûrent civilement ceux qui apportérent dans leur ville, les choſes ſacrées, & le feu éternel de Veſta; & la République leur accorda enſuite le droit de Bourgeoiſie Romaine, ſans néanmoins leur donner droit de ſuffrage. Voilà comme Strabon récite la choſe, *l. 5.* Elle ſe trouve à peu près de même dans Aulu-Gelle. *Voyez* CÉRITES.

* CERVI ou CERVY, petite iſle de l'Archipel au ſud de la partie méridionale de la Tzaconie, n'en eſt ſéparée que par un petit bras de mer appellé le *Canal de Cervi* qui a environ une lieue & demie de largeur.

CERVIA, autrefois nommée *Ficocle*, ville d'Italie, vers la Mer Adriatique, avec Evêché ſuffragant de Ravenne, eſt dans la Romagne ou Romandiole. Jean François de Guidi, Cardinal Bagni, qui en étoit Evêque, y tint en 1634 un Synode, dont nous avons les ordonnances.

CERULARIUS. *Cherchez* MICHEL CÉRULARIUS.

CÉRUS, *Carus*, a été appellé par les Grecs le *Dieu* du tems favorable, *Opportuni temporis Numen*, & par les Latins *l'Occaſion*. Les Eléens lui avoient conſacré un autel. Calliſtrate, excellent Sculpteur, avoit repréſenté ce Dieu ſous la figure d'un beau jeune homme, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, & tenant un raſoir en ſa main. Un certain Poëte le nomme le plus jeune de tous les enfans de Saturne. Phédre dans ſes fables ingénieuſes nous l'a dépeint ſous la figure d'un homme qui a des ailes, n'ayant de cheveux que par devant & étant chauve par derriére, & qu'on ne peut reprendre, lorſqu'on le laiſſe une fois échapper, parce qu'il va ſi vite, qu'il pourroit marcher ſur le tranchant d'un raſoir ſans ſe bleſſer. * *Antiq. Grég. & Rom.*

CÉRUTUS, (Frédéric) de Vérone, vivoit dans le XVI ſiécle, & ſavoit très-bien la Langue Gréque & la Latine, qu'il enſeigna avec réputation. Il mourut en 1579, & laiſſa un fils très-ſavant Médecin, mort en 1620. * Thomaſini, *Illuſtr. Viror. Vit.*

C E S.

CÉSAIRE, Diacre & Martyr à Terracine, fut martyriſé, à ce que portent ſes Actes, dans le premier ſiécle de l'Egliſe, ſous l'Empereur Claude ou Néron; mais ces Actes ſont ſi pleins de fictions, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. Son culte a néanmoins été célébré dans l'Egliſe Romaine, comme on le voit par le Sacramentaire de S. Grégoire, & par le Calendrier du P. Fronteau, où ce Saint ſe trouve au premier de novembre, auſſi bien que dans quelques anciens Martyrologes. Les Grecs ont auſſi honoré ſa mémoire au même jour. Il y avoit à Rome une égliſe qui portoit ſon nom, & dont ſaint Grégoire fait mention. Elle étoit d'abord à un monaſtére, & fut enſuite convertie en titre ou paroiſſe. Elle a depuis été détruite & rebâtie au même endroit, ſous le pontificat de Clément VIII. On croit que l'on y conſerve encore ſon corps.

CÉSAIRE, (S.) frére de ſaint Grégoire de Nazianze, vivoit dans le IV ſiécle. Il étudia à Alexandrie; & depuis étant venu à la Cour, il fut Médecin de l'Empereur Julien. Sa demeure près d'un Prince apoſtat déplut fort à ſon frére ſaint Grégoire, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de JESUS CHRIST, ſcandaliſoit tout le monde; que leur pére Grégoire en étoit extrémement affligé, & qu'ils avoient empêché que leur mére Nonna n'en apprit quelque choſe, parce qu'elle en mourroit de déplaiſir; qu'il le conjuroit donc de revenir dans la maiſon de ſes parens, où il trouveroit aſſez de bien, pour un homme modéré. Céſaire fut ſi touché de cet avis, qu'il renonça à ſa charge. Avant que de retourner chez ſon pére, il confondit Julien dans une Diſpute publique, où il prouva clairement l'impiété des idoles. Ce Prince le voyant ſi ferme dans ſa Religion, s'écria, *O bienheureux pére! ô malheureux enfans!* paroles qui marquoient l'eſtime qu'il faiſoit de ces deux fréres. Céſaire revint à la Cour ſous l'Empereur Jovinien, & l'Empereur Valens lui donna depuis une charge de Queſteur ou de Thréſorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée, pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entiérement cette ville, l'an 368, & il en fut ſauvé par miracle, comme nous l'apprenons de S. Grégoire ſon frére, dans l'Oraiſon funébre qu'il prononça à ſa louange. Il y a apparence que Céſaire mourut ſur la fin de la même année 368, ou au commencement de la ſuivante. L'Egliſe l'honore comme Saint, la Latine le 25 de février; & la Greque le neuviéme de mars. Nous apprenons de Nicéphore, que c'eſt depuis pluſieurs ſiecles. On lui attribue quatre Dialogues, ſur les Queſtions les plus ſubtiles de la Théologie & de la Philoſophie, que quelques uns ont cru avoir été faits ſous ſon nom par S. Grégoire de Nazianze; mais ils ſont d'un Auteur beaucoup plus récent. Photius en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220 Queſtions ou Réponſes; préſentement nous n'en avons que 195, imprimées en Grec & en Latin dans l'Auctuaire de la Bibliothéque des Péres de 1624. Leunclavius les avoit déja fait imprimer en Latin en 1571, & après lui Elias Elinger Bibliothécaire d'Ausbourg en a donné l'an 1626, 79 en Grec & en Latin. * Grégoire de Nazianze, *Orat. 10. & Carmine in Vita ſua.* Nicéphore Calliſte, *l. 12. c. 24.* Photius, *Biblioth. Cod. 210.* Suidas & Jacques Billy, *en la pref. ſur la dixiéme Oraiſon de ſaint Grégoire de Nazianze.* Bollandus, *ad diem 25 feb.* Herman, *Vie de ſaint Grégoire.* Tillemont, *Mémoires de l'Hiſtoire Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du IV ſiécle.*

CÉSAIRE, (S.) Archevêque d'Arles, illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, a vécu dans le VI ſiécle, & étoit de Challon ſur Saone, ſelon quelques Auteurs. Il fut élevé ſous l'Abbé Prochaire dans l'iſle de Lérins, qui étoit l'école de la piété pour les Gaules. Une maladie qu'il eut, l'ayant obligé de venir à Arles, pour y recouvrer la ſanté, il fut fait Diacre, Prêtre, puis Abbé par Eonius, qui étoit Evêque de cette ville, & auquel il ſuccéda environ l'an 502 ou 503. Quelques Citoyens l'accuſérent auprès du Roi Alaric, de favoriſer le parti des Bourguignons, & de leur vouloir livrer la ville d'Arles; mais le ciel fit connoître ſon innocence. Il préſida au Concile d'Agde l'an 506, à celui de Carpentras en 527, à celui de Vaiſon & au ſecond d'Orange en 529, & à un autre où Contuméliofus, Evêque de Riez, fut accuſé & dépoſé. Le Pape Symmaque, qu'il alla ſaluer à Rome, lui donna le *Pallium*. On met ſa mort au 27 d'août de l'an 544. Nous avons de lui quarante-ſix Homélies, imprimées dans la Bibliothéque des Péres; 23 de ces mêmes Homélies, imprimées avec 81 autres dans l'Appendix du cinquiéme tome des Oeuvres de ſaint Auguſtin, de l'édition des Bénédictins; quelques Lettres; une Exhortation à la Charité; un Traité des dix Vierges; des Régles pour les Religieuſes en faveur de ſa ſœur ſainte Céſaire, Abbeſſe d'un monaſtére de ſaintes filles qu'il avoit fondé à Arles; & quelques autres imprimées à part, & dans le IX tome de la grande Bibliothéque des Péres. M. Baluze fit imprimer en 1669, 14 Homélies de ſaint Céſaire, qu'il croyoit qu'on n'avoit point encore vues, mais il n'y a que la dixiéme qui parut alors pour la premiére fois. Cyprien ſon Diſciple écrivit ſa Vie qu'on voit à la tête de ſes Ouvrages, avec le Prêtre Meſſianus & le Diacre Etienne. Nous avons auſſi le teſtament de ſaint Céſaire. Les Barbares avoient détruit ſon tombeau, & les Chrétiens le rétablirent avec une épitaphe de la façon de Geminus Paulus en ces termes,

Cernitur hic Patris renovatum marmore tegmen
Patri Cæſario, *Pontificique ſacro,*
Quod ſcelerata cohors rabie deſtruxit acerbâ,
Hanc virtute Dei ferbuit unda maris.
Præſul & in magna Arelatis ſede locata
Geminus id Paulus ſtrenue complet opus;
Cui Chriſtus tribuat cœleſtis præmia vitæ,
Cœtibus Angelicis conſocietur ovans.
Et nobis, venerande pater, miſerere precando;
Diluat ut noſtra crimina cuncta Deus.

Non ſeulement il avoit compoſé ſes Sermons pour les prêcher à ſon peuple; mais il les envoyoit encore à ſes confréres de France, d'Italie & d'Eſpagne, afin qu'ils s'en ſerviſſent pour en inſtruire leur troupeau: c'eſt ce qui fait que l'on en trouve un grand nombre. Il copioit ſouvent lui même les Sermons des autres, & entre autres ceux de ſaint Auguſtin, ſur les matiéres qui concernent la liberté, la Grace, la prédeſtination, &c. Il copie d'ordinaire Fauſte de Riez. L'Auteur qui l'a inſéré dans le livre des Ecrivains eccléſiaſtiques de Gennade (car Gennade n'en a pas pu parler, puiſque quand il écrivoit, Céſaire n'étoit pas encore Evêque d'Arles,) cet Auteur, dis-je, lui attribue un recueil de paſſages de l'Ecriture & des Péres ſur la Grace, approuvé par le Pape Félix: ce qui ſe doit entendre des Canons du ſecond Concile d'Orange, où Céſaire a aſſiſté. Sa Vie ne nous paroit pas pure & telle qu'elle a été faite par ſes premiers Auteurs. * Ruricius Lemovicenſis, *Epiſt. 31.* Cyprien, *en ſa Vie.* Gennade, *au Catal. c. 86.* Sigebert, *c. 119.* Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Grégoire de Tours. Florien. Vénance & Baronius, *A. C. 441. num. 13. 454. num. 42. & ſuiv. 490. num. 10. 506. num. 5. 508. num 23. &c.* le Martyrologe, *au 27 août.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Louis Jacob, *de Clar. Script. Cabilon.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du VI ſiécle.*

CÉSAIRE, Religieux de l'Ordre de Citeaux, dans le monastère de Heisterbach, dans le diocèse de Cologne, ou il entra l'an 1199, & puis Prieur de Villers en Brabant, a composé un gros Ouvrage divisé en douze livres en forme de Dialogues, à l'imitation de saint Grégoire, contenant l'Histoire des miracles & des visions arrivées de son tems, particulièrement en Allemagne. Il assûre dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit. Cependant il n'est pas excusable d'avoir cru trop légérement des gens peu dignes de foi, & d'avoir sur leur rapport recueilli dans son Ouvrage quantité de fables & d'histoires supposées. Il marque, *l. 10. ch. 48*, qu'il composa cet Ouvrage l'an 1222. Il a encore composé l'an 1226, la Vie & la Passion de saint Engelbert, Archevêque de Cologne, en trois livres, que Surius rapporte dans le VI tome, sous le septiéme novembre; & des Homélies données par André Coppenstein, sous le titre de Recueil de Moralitez, imprimé à Cologne. Il composa encore divers autres Traitez, dont on pourra avoir le dénombrement dans la Bibliothèque des Ecrivains de Citeaux, & dans le catalogue qu'en a donné Coppenstein à la tête du Recueil de Moralitez. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Le Mire. Possevin. Vossius, &c. M. Du Pin, *au siécle XIII.*

CÉSAIRE (Innocent) Prevôt de l'église de Bresce en Italie, vivoit au commencement du XVI siècle, & fut fait prisonnier, lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1512. Il a décrit les malheurs que souffrit cette ville en cette occasion. Gaston de Foix, Général des armées du Roi Louis XII en Italie, y étant entré par le château, couvrit les rues de huit mille morts, & en chassa les Vénitiens, que les Bourgeois de Bresce avoient introduits dans leur ville. * Vossius, *des Hist. Lat. l. 3. ch. 10.*

CÉSAIRE, de Spire, étant entré dans l'Ordre de saint François, dès le vivant de ce Saint, s'y distingua par un attachement inviolable à la régularité. Sa vie exemplaire le fit regarder comme le Chef des Religieux zélez qui s'opposoient aux relâchemens que le P. Hélie, Général, introduisoit chaque jour. On les appella de son nom, *les Césarins.* La fermeté avec laquelle il reprenoit Hélie, irrita contre lui cet homme ambitieux, qui ayant fait entendre au Pape Grégoire IX, que les Césarins ne cherchoient qu'à exciter des troubles, obtint de lui en 1237, la permission d'employer contre eux les plus rigoureux traitemens. Quelques uns furent punis de peines corporelles, d'autres dispersez. Césaire qu'Hélie craignoit le plus, fut mis dans une obscure prison, chargé de chaînes, dont on le déchargea quelque tems après. Il passa deux années dans ce triste lieu; enfin au commencement de 1239, ayant trouvé la porte de la prison ouverte, il en sortit pour s'échauffer aux rayons du Soleil; mais le Géolier l'ayant apperçu le frappa d'un coup de bâton sur la tête. Césaire en mourut un moment après, en priant Dieu de pardonner à son meurtrier & à ses persécuteurs, & sa mort fut vengée par la déposition d'Hélie. Les Religieux qui l'avoient regardé comme leur Chef, continuérent de s'appeller Césarins, mais sans faire de Congrégation, jusqu'à l'an 1256. S. Bonaventure ayant été fait alors Général, fit cesser tous les troubles, en rétablissant l'observation de la Régle. * François Gonzague, *De Orig. Seraph. Rel.* Wadingue, *Annal. Min. tome 1.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 7. ch. 3.*

* CÉSAIRE (Jean) de Juliers, Philosophe & Médecin, après avoir fait son Cours de Philosophie à Paris sous Jaques le Févre d'Etaples, vint à Cologne; mais il fut obligé d'en sortir à cause de la Religion, & se retira chez Guillaume Comte de Nuénar & de Meurs. On prétend que dans la suite il rentra dans le sein de l'Eglise Romaine, & au rapport de Pierre Mersée, il mourut en 1551, & fut enterré dans le Collége des Fréres de S. Jérôme auprès du grand autel, avec cette Epitaphe,

A puero colui Musas studiosus honestas,
Cum quibus vita qualibet hujus abit.
Non mihi divitias contraxi turbidus altas
Contentus modico parcior usque foco.
Ad senium veni cœlebs, mea tempora cani
Ornarunt crines, barbaque cana fuit;
Sed breve momentum videor vixisse, quod in se
Portio temporis hæc quantula, quæso, capit.
Esse Dei verbum Christo Doctore colendum
Duxi, quod superat cætera cuncta potens.
Hoc manet æternum florens durantque, at ille
Perpetua redit hinc grande salutis opus.

Il y a apparemment une faute dans le dernier Distique de cette Epitaphe. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiisque illustratus; Rhetorica; Dialectica; Commentaria in Jodoci Clicthovei Introductionum cognitionis Terminorum; Epitome Introductorii Geometri et Caroli Bovilli; C. Plinii Opus Historiæ Naturalis, cum Argumentis ad libros singulos, & brevibus ad marginem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Piscium, castigati & Scholiis explanati; Boetius de Consolatione Philosophiæ, recognitus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 473 & 474.*

CÉSALPIN (André) en Latin *Cæsalpinus*, a été un très-habile homme, tant en Philosophie qu'en Médecine. Il étoit d'Arezzo, & il professa long-tems à Pise; après quoi il devint premier Médecin du Pape Clément VIII. Il mourut à Rome le 23 de février 1603, à l'âge de 84 ans. Ses opinions étoient un peu libres, & presque impies. Il croyoit, dit-on, que les premiers hommes furent formez de la maniére que plusieurs Philosophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinosa. Ce seroit dérober à Césalpin une gloire très-précieuse, que de passer sous silence qu'il a connu la circulation du sang. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont *Κάτοπτρον sive Speculum; Speculum Artis Medicæ Hippocraticum; de Plantis libri sedecim; de Metallicis libri tres; Quæstionum Medicarum libri duo; Praxis universæ Medicinæ; Dæmonum Investigatio Peripatetica; Quæstionum*

Peripateticarum libri quinque. Nicolas Taurel, Médecin de Montbelliard, a écrit contre ce dernier Ouvrage, & a intitulé son livre, *Alpes cæsæ, hoc est, Andreæ Cæsalpini monstrosa dogmata discussa & excussa.* Les endroits dans les Ouvrages de Césalpin, qui prouvent qu'il connoissoit la circulation du sang, sont, *Cæsalp. Quæst. Peripatetic. l. 5. ch. 4. fol. 125. verso. Id. Quæstionum Medicarum, l. 2. ch. 17. fol. 234. édit. 1593.* * Histoire De Thou, *l. 229. p. m. 100*. Witte, *Diar. Biograph. & Bibliographia curiosa.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 439.* de l'édit. de Hollande 1715.

* CÉSANO, riviére d'Italie dans le Duché d'Urbin, coule pendant quelque tems sur les confins de la Marche d'Ancone, traverse ensuite le Duché d'Urbin, & se jette dans le Golfe de Venise, au dessous de la Sinigaglia.

CÉSAR, titre d'honneur que les Empereurs Romains donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient, pour être leurs successeurs. Le titre de Roi des Romains répond aujourd'hui à celui de César. * Rosin, *Antiquit. Rom. l. 7. ch. 13.*

Ce mot CÉSAR, est un surnom de la famille des Jules, ou parce que le premier de cette famille avoit été tiré du côté ouvert de sa mére; ou parce qu'il vint au monde avec bien des cheveux; ou enfin parce que l'ayeul de Caius avoit tué un éléphant, qui s'appelle, dit-on, *César* dans la Langue Punique.

CÉSAR (C. Jules) Dictateur, étoit fils de *Lucius* César, & d'*Aurélie* fille de *Cotta*. On le fait descendre du côté paternel, d'Iule fils d'Enée, & du côté de sa grand-mére Marcia, d'Ancus Martius, quatriéme Roi des Romains, comme lui-même le dit dans la Harangue funébre de sa tante Julie qu'il prononça. Il naquit le douziéme jour du mois appellé *Quintilis*, qui de son nom fut depuis appellé Juillet, l'an 655 de Rome, 99 ans avant J. C. A l'âge de 16 ans, il perdit son pére, & l'année suivante il fut désigné Grand-Prêtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla voulut le faire mourir, ce qui l'obligea de se cacher, jusqu'à changer de logis presque toutes les nuits quoi qu'il fût incommodé de la fiévre quarte, & à s'échaper en gagnant à force d'argent, ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Enfin, il fut remis en grace; & Sylla, après avoir resisté long-tems à ses amis, se laissa vaincre à leurs importunitez, en s'écriant, *que celui dont les intérêts leur étoient si chers, ruineroit un jour l'Etat.* Il porta premiérement les armes en Asie, sous M. Thermus, Preteur, qui l'envoya vers Nicoméde Roi de Bithynie, à qui le bruit courut qu'il s'étoit prostitué. A son retour il accusa Cornelius Dolabella de péculat; & depuis, s'étant embarqué pour Rhodes, afin d'étudier en repos sous Apollonius Molon, il fut pris par des Pirates. Il leur demanda ce qu'ils vouloient pour sa rançon; & ayant sçu qu'ils n'exigeoient que trente talens, il se mocqua d'eux, & leur en promit cinquante; mais dès qu'il fut délivré, il assembla des vaisseaux, attaqua ces Ecumeurs de mer, & les fit tous pendre; les punissant de ce supplice dont il les avoit souvent menacez par raillerie, lorsqu'il étoit leur prisonnier. La premiére charge qu'il eut, par les suffrages du peuple, fut celle de Tribun Militaire. Il fut depuis Questeur, ensuite Edile; & ayant perdu l'espérance d'obtenir la commission de rétablir le Roi d'Egypte qu'il briguoit, il demanda la charge de souverain Pontife, & l'emporta sur deux de ses compétiteurs extrêmement puissans, & qui le surpassoient en âge & en autorité. Ensuite il fut Préteur & Gouverneur d'Espagne, où ayant vu l'image d'Alexandre dans le temple d'Hercule à Cadis, il ne put s'empêcher de verser des larmes, de ce qu'il n'avoit encore rien fait de remarquable, à l'âge qu'Alexandre avoit subjugué presque tout le monde. A son retour il fut Consul l'an 695 de Rome avec Bibulus qu'il chassa, parce qu'il s'étoit opposé à la publication de la loi *Agraria*: affront qui obligea ce dernier à se tenir dans sa maison le reste de son Consulat. Ainsi César eut seul l'administration de la République, ce qui donna sujet à quelques personnes d'esprit d'en faire une raillerie; car au lieu de mettre en leur date, *César & Bibulus étant Consuls*, ils mettoient *Jules & César étant Consuls*, & l'on fit en même tems courir ce Distique,

Non Bibulo quicquam nuper sed Cæsare factum est,
Nam Bibulo fieri Consule nil memini.

Pendant ce Consulat, étant appuyé de L. Pison son beau-pére, & de Pompée son gendre; (car il avoit épousé Calpurnie, fille du premier, & il avoit donné Julie au second,) il opta le gouvernement des Gaules qu'il réduisit en forme de province; & pendant neuf ou dix années qu'il gouverna, il leur imposa quatre cens mille sesterces de tribut par an. Il fut le premier de tous les Romains qui fit bâtir un pont sur le Rhin pour attaquer les Allemands, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Il attaqua aussi les peuples de la Grande Bretagne, qui n'étoient pas encore connus aux Romains; & les ayant subjuguez, il les contraignit de lui donner des ôtages & de l'argent. Cependant sa fille Julie étant morte, l'intelligence, qui étoit entre lui & Pompée fut entiérement détruite; parce que l'un ne pouvant souffrir de maître, ni l'autre de compagnon, ils se regardoient tous deux comme rivaux. Pompée, qui étoit à Rome, s'opposa à toutes les demandes de César absent, lequel croyant avoir sujet de se plaindre du procédé du Sénat, entra l'an 705 de Rome, en Italie avec son armée victorieuse, & donna si fort l'épouvante à ses ennemis, qu'ils prirent la fuite. Il emporta quelques places, fit prisonnier Domitius, qui avoit été nommé pour lui succéder en son gouvernement, & s'en alla par mer à Brindes, où les Consuls & Pompée s'étoient réfugiez pour passer la mer. César les manqua, puis il revint à Rome, fit assembler le Sénat sur les affaires de la République, & alla en Espagne attaquer l'armée de Pompée, commandée par ses trois Généraux M. Petreius, L. Afranius & M. Varron. On assure qu'il dit qu'il alloit attaquer une armée sans Chef, & que de là il retourneroit vers un Chef sans armée. Il les défit en peu de tems, quoique le siége de Marseille retardât ses progrès. Il retourna dans la suite à Rome, passa en Macédoine; & après avoir campé près de Pompée durant quatre mois,

mois, il le défit enfin dans la plaine de Pharsale, l'an 706 de Rome, 48 avant J. C., & le poursuivit jusqu'à Alexandrie, où ayant appris qu'il avoit été tué, il tourna ses armes contre Ptolomée, Roi d'Egypte, qui le vouloit surprendre. Bien que ce fût durant les rigueurs de l'hiver, & qu'il se trouvât dépourvu de toutes choses, dans une ville où régnoit un ennemi puissant & rusé, il ne laissa pas de le vaincre, & de se rendre maître de l'Egypte, qu'il donna à Cléopatre. D'Alexandrie il passa en Syrie, & de là dans le Pont, où il défit le cinquième jour de son arrivée, Pharnace fils du grand Mithridate. Il vainquit ensuite Scipion & Juba en Afrique, & les enfans de Pompée en Espagne. Dans toutes les guerres civiles la fortune ne lui fut jamais contraire que deux fois, l'une à Dyrrachium contre Pompée; & l'autre au dernier combat qu'il donna en Espagne.

Après avoir mis fin à ces guerres, il retourna à Rome, où il triompha quatre jours de suite, savoir des Gaules, de l'Egypte, du Pont & de l'Afrique; & encore une cinquième fois, pour avoir vaincu le jeune Pompée dans les Espagnes. La pompe & les richesses en surpassérent tout ce qui avoit paru jusqu'alors de plus grand dans Rome; mais le premier & le plus magnifique de ses triomphes fut celui des Gaules. Après tant de victoires, il fut élu Dictateur perpétuel, & déclaré Empereur: nom qu'il accepta volontiers, & qui depuis est demeuré à ses successeurs. Alors se voyant affermi, il donna plusieurs sortes de spectacles au peuple, & s'appliqua avec un soin extrême au réglement de la République. Il reforma en 707, les Fastes qui étoient tombez dans une grande confusion par la faute des Pontifes, & il disposa l'année selon le cours du soleil, la fixant à 365 jours, par le conseil de Sosigéne & d'autres excellens Astronomes: réforme qui a fait donner à cette année le nom de *Julienne*. Il remplit le nombre des Sénateurs; partagea avec le peuple le pouvoir de faire les Magistrats; fit le dénombrement des Citoyens; régla toutes choses avec une prudence admirable, & sur tout pour ce qui regardoit le luxe & la dépense. Entre autres projets qu'il avoit formez, il devoit bâtir un temple de Mars, le plus grand & le plus magnifique qui fût au monde; faire remplir & applanir un Lac, où il avoit donné le spectacle d'un combat naval, avec un théatre d'excessive grandeur; réduire le Droit en Abbrégé; faire des bibliothéques publiques; sécher les marais du Pont; faire écouler le Lac Fucin; accommoder les chemins depuis la mer jusqu'au Tibre, par les Alpes; couper le détroit de Corinthe, &c. mais la mort le prévint, lorsqu'il étoit sur le point de partir pour faire la guerre aux Gétes & aux Parthes; car il fut assassiné dans le Sénat, & reçut vint-trois coups de poignard, à l'âge de 56 ans, l'an de Rome 710, & 44 ans avant la naissance du Sauveur. On dit qu'il avoit eu de grands présages de ce malheur, sans que cela pût l'empêcher de sortir, quoique ces pronostics & son indisposition le fissent balancer s'il devoit le faire. César étoit d'un naturel fort doux, & pardonnoit volontiers: aussi pleura-t'il la mort de Pompée, & fit grace à certains Poëtes qui avoient publié des piéces diffamatoires contre lui. Dans la journée de Pharsale, il commanda d'épargner les Citoyens Romains, & permit à chacun des siens de sauver tel ennemi qu'il voudroit; & lorsque Caton se fut tué en Afrique, il s'écria, qu'il portoit envie à sa mort, & se plaignit de ce qu'il lui avoit envié la gloire de lui donner la vie. Il étoit bon ami, magnifique, généreux, intrépide dans les dangers, d'un esprit élevé, vif & pénétrant, néanmoins agréable & facile, mais ambitieux jusques à l'excès, entreprenant, donnant beaucoup au hazard, & prêt de sacrifier toutes les vertus à la passion de dominer. Il avoit la taille haute, le teint blanc & les yeux vifs, le nez grand, un peu élevé à l'endroit où il se joint avec le front, les narines un peu retirées en haut, & la pointe baissant, la tête bien formée, le col assez long, le front médiocrement enfoncé au milieu, & le visage assez plein. Il étoit chauve sur le devant de la tête, & ce défaut l'obligea de demander au Sénat permission de porter toûjours une couronne de laurier. Il avoit de très-grandes dispositions pour les Sciences; &, si la guerre & les affaires d'Etat l'eussent moins occupé, peut-être eut-il été le plus savant & le plus éloquent homme de son siécle.

Dès sa plus tendre jeunesse, il composa un Poëme à la louange d'Hercule, & fit une Tragédie intitulée *Oedipe*, outre des recueils de bons mots & des réponses remarquables. Suétone lui attribue un Poëme, intitulé, *Iter*, c'est à dire, *le Voyage*, que nous ne connoissons pas; & quelques autres veulent qu'il soit Auteur de l'Epigramme de ce jeune Thracien, qui tomba dans l'Hébre en se jouant sur la glace. Il étoit grand Orateur, & il fit des Harangues pour les Bithyniens, pour la Loi Plautia, pour Décius Samnite, pour Sextilius & plusieurs autres. A l'âge de vint & un an, il accusa Dolabella; & n'étant encore que Questeur il fit l'Oraison funébre de sa tante Julie, & celle de sa femme Cornélie. Il composa, étant déja avancé en âge, les deux Anti-Catons, deux livres de l'Analogie, quelques Traitez d'Aruspices & d'Augures, & des Ephémérides, dont parle Servius. Il ne nous est resté de lui que ses Commentaires sur les Guerres des Gaules, & sur les Guerres Civiles: Ouvrage, qui, quoique fait en forme de Mémoires, peut passer pour une parfaite Histoire. Voici le jugement qu'en fait Cicéron dans son Traité de *Claris Oratoribus*, qui porte aussi le titre de Brutus, *N. 75. Nudi sunt, recti & venusti, omni ornatu orationis tanquam veste detracto . . . . . Ineptis gratum fortasse fecit . . . . sanos quidem homines a scribendo deterruit.* Le septiéme livre des Guerres des Gaules est d'Hirtius, qui a aussi fait les Commentaires des Guerres d'Espagne, d'Afrique & d'Alexandrie. D'autres disent qu'Oppius, intime ami de César, en est l'Auteur. * Suétone. Plutarque. Dion. Appien. Diodore. Florus, &c. M. Tillemont, *Histoire des Empereurs*. Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition.*

CE'SAR (Octavius) *Cherchez* AUGUSTE.

CE'SAR (Lucius) oncle du Triumvir M. Antoine, s'étant attaché à Pompée, fut employé plus d'une fois pour traiter de la paix; mais enfin se rencontrant entre les proscrits nommez par Auguste, il fut tué par son ordre; & M. Antoine obtint réciproquement qu'il pourroit faire mourir Cicéron, ami d'Auguste: ce qui fut exécuté.

CE'SAR Duc de Vendôme, d'Estampes, de Mercœur, de Beaufort & de Penthiévre, Pair de France, Prince de Martigues, Comte de Buzançois, Seigneur d'Anet, Grand-Maître, Chef & Sur-Intendant général de la navigation & commerce de France, étoit fils *naturel* du Roi Henri IV, & de *Gabrielle* d'Etrées, Duchesse de Beaufort. Il naquit à Coucy en Picardie, l'an 1594. Le Roi son pére le légitima en 1595, & lui donna le Duché de Vendôme en 1598. Il épousa en 1609, *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, fille unique & héritiere de *Philippe-Emanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, Duchesse d'Estampes. Le Duc son beau-pére lui céda le gouvernement de Bretagne, & le Roi Louis XIII l'associa à l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit en 1620. Depuis il fut arrêté à Blois le troisiéme juin 1626, & perdit son Gouvernement. En 1630, il fut mis en liberté, & l'année suivante il porta les armes au service des Hollandois. En 1643, il se retira de la Cour, & y ayant été rappellé, il eut en 1650 la charge de Grand-Maître de la navigation. Il rétablit la paix dans la Guienne en 1653, & l'année suivante il se trouva au Sacre du Roi Louis XIV, & y représenta le Duc de Normandie. En 1655, il mit en fuite l'armée navale d'Espagne, près de Barcelone, & mourut à Paris le 22 octobre 1665. La Duchesse son épouse mourut quatre ans après, le huitiéme de septembre 1669. Il en avoit eu 1. *Louis*, Cardinal, Duc de Vendôme, mort en 1669; 2. *François*, Duc de Beaufort, mort aussi en 1669; & 3. *Elisabeth*, Duchesse de Nemours, mére de deux filles, dont l'une a été Duchesse de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

CE'SAR de BUS. *Cherchez* BUS (César de)

CE'SAR d'EST. *Cherchez* EST.

CE'SARE'E, ville de Palestine, d'une situation très-avantageuse le long de la mer, auparavant appellée la *Tour de Straton*, fut rebâtie par Hérode *le Grand*, qui la consacra en l'honneur d'Auguste, & qui donna des spectacles au peuple, avec une magnificence incroyable. Joseph fait la description des édifices de cette ville, de son port, de son mole, & de ses autres beautez. Elle fut depuis métropole de la Palestine, & honorée du nom de *Colonie Romaine*, pour avoir bien servi les troupes de Vespasien contre les Juifs. On l'appella alors *Flavia Augusta Césarée*, métropole de la province de Syrie-Palestine, sous lesquels noms on la retrouve souvent dans les médailles. Hérode Agrippa y fut frappé par un Ange, & mourut mangé des vers, comme il est marqué dans les *Actes des Apôtres, ch. 12. v. 21. & suiv.* Saint Philippe Diacre étoit natif de cette ville; le Centenier Corneille y fut batisé par saint Pierre; & l'on dit aussi que le Prophéte Agabe y avoit pris naissance. Elle a eu plusieurs Prélats de grande érudition, entre autres Eusébe, qui nous a laissé de si beaux Ouvrages; & ce Théophile, qui du tems du Pape Victor, célébra un Synode pour la Fête de Pâques, vers l'an 196, où il arrêta qu'elle se célébreroit le dimanche après le quatorziéme de la lune de mars. On en assembla un autre l'an 334, au sujet de Saint Athanase; mais il fut transféré l'année suivante à Tyr. Cette ville fut prise par Muhavia, après un siége de sept années, l'an 653. Elle est au 66 d. 22 m. de longitude, & au 32 d. & 40 m. de latitude. * *Actes des Apôtres, ch.* 12. Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 4. ch. 9: l. 15. ch. 13: & l. 13. ch.* 13. Eusébe, *l. 5. ch.* 22. Béde, *de Æquin. vern. Conciles, tome* 2.

CE'SARE'E, ville de Cappadoce anciennement Mazaca, à laquelle Tibére donna le nom de Césarée. Strabon en parle, & Etienne de Byzance assure que long-tems auparavant on l'appelloit Edesse la Parthénienne. Un Voyageur moderne, qui a été dans le païs, prétend prouver que cette ville a été aussi nommée *Apamia*, & qu'elle est l'*Erserum* d'aujourd'hui. L'opinion commune est pourtant que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Caisar*, selon quelques-uns, & *Tisaria*, selon d'autres. Cette ville étoit la métropole de la Cappadoce, & la principale du diocése ou de l'Exarchat de Pont, qui comprenoit onze provinces dans l'Asie Mineure & l'Arménie. Elle n'étoit habitée que par des Chrétiens dès le quatriéme siécle, & on n'y souffroit ni Payen ni Hérétique. Julien l'*Apostat* irrité de ce que les Chrétiens avoient renversé tous les temples des idoles qui étoient dans cette ville, y vint en 362, & la dégrada de tous les priviléges dont elle jouissoit. Il la raya du nombre des citez, lui ôta le nom de Césarée, lui donna celui de Mazaca qu'elle avoit porté auparavant, ôta aux Habitans de la ville & du territoire voisin tout ce qu'ils possédoient, fit enrôller tous les Ecclésiastiques dans la milice la plus vile & la plus méprisable, & fit taxer tous les Laïques, les femmes & les enfans à un tribut considérable, comme on en payoit dans les villages. Cette ville a eu plusieurs Evêques recommandables par leur science & par leur piété, entre autres saint Firmilien qui mourut vers l'an 269; saint Léonce qui assista au premier Concile de Nicée,; & saint Basile qui en fut fait Evêque l'an 370, & qui mourut en 379. * Strabon, *l.* 12. Etienne de Byzance. Poulet, *Voyage d'Orient.*

CE'SAREE de PHILIPPE, ville appellée de ce nom, parce que Philippe, fils d'Hérode, la fit rebâtir en l'honneur de César Caligula. Elle se nommoit auparavant Panéas: & lorsqu'elle changea de nom, on ajoûta le nom de Germanique à celui de Césarée, sans doute à cause de Germanicus pére de l'Empereur. Elle étoit au pié du Mont-Liban, près des sources du Jourdain, sur les confins de la Coeléfyrie; & on croit qu'elle est nommée aujourd'hui *Béline*, ou *Bolbec*. Elle a eu un Evêché suffragant de Tyr. Cette ville fut prise par Foulques successeur de Baudouin, après la défaite des Sarrazins près d'Antioche en l'année 1135, ainsi que le rapportent Guillaume de Tyr, *l.* 14, & P. Emile, *l.* 5. Elle fut reprise sur les Chrétiens par Noradin, après qu'il eut vaincu Raimond, pendant le régne d'Aimery dans la Palestine, l'an 1169. Elle est à 67 d. & 45 m. de longitude, & au 33 d. 17 m. de latitude. *Voyez* LAIS. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. Bellon, *l.* 2. *Observ. ch.* 95.

CE'SARE'E, sur la mer, ville autrefois capitale de la Mauritanie en Afrique, & célébre dans l'Histoire Romaine. On croit que

que c'eſt la *Jol* de Pline, de Ptolomée, & de Pomponius Méla. Elle fut depuis le ſiége d'un Evêché. Les Africains l'appelloient *Tiguidens*, ou *vieille ville*, & les Califes la ruinérent l'an 959. On prétend qu'elle fut bâtie par Juba, Roi de Numidie & de Mauritanie, du tems de Pompée. Les veſtiges de ſes murs ont plus de trois lieues de circuit, & l'on voit encore dans ſes ruines quelques marques de ſa grandeur. Lorſque les Arabes couroient victorieux par toute l'Afrique, elle étoit conſidérable par ſa richeſſe & par ſes Académies, d'où ſont ſortis de grands Poëtes & d'excellens Philoſophes. Quelques-uns croyent que c'eſt ſur ſes fondemens qu'a été bâtie *Alger* appellée *Cézeis* par les gens du païs; mais c'eſt une erreur groſſiére, puiſqu'elle en eſt éloignée de plus de 40 lieues. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 5. *ch.* 34. Pline, *l.* 5. *ch.* 2. Méla. Solin, *l.* 2. *ch.* 6. *Voyez* auſſi Saumaiſe ſur Solin, *pag.* 39.

C E'S A R I N I, famille illuſtre de Rome, qui prétend deſcendre de Jules Céſar; quoiqu'il ne ſoit que trop ſûr que les Généalogies des familles de nos jours qui remontent au deſſus de XVI, XVII, ou XVIII ſiecles ſont très incertaines. Celle-ci, néanmoins, porte dans ſes armes une *aigle Romaine*, à cauſe de l'origine qu'elle ſe donne. Elle y a joint outre cela *un Ours attaché par une chaîne à une colonne.* Autrefois cette aigle étoit accompagnée d'un Mouton, mais depuis qu'un Cavalier de cette famille toûjours attachée aux *Colonna*, Chefs des *Gibelins*, eut eu le deſſus dans une eſcarmouche donnée près de ſaint Jean de Latran & ſe fut emparé d'un des drapeaux des *Urſini* les Chefs des *Guelfes*, les Céſarini, en mémoire de cette action, ont mis dans leurs armoiries un ours enchaîné à une colonne, ce qui donna occaſion à la penſée ſuivante, qu'un bel Eſprit de ce tems-là mit en vers,

Urſinis Urſam, Columnis redde Columnam,
Redde Aquilam Imperio, ſola Catena tua eſt.

A quoi un autre répliqua,

Urſinis Urſam, Columnis reddo Columnam,
Reddo Aquilam Imperio, cuncta Catena ligat.

On prouve cependant l'antiquité de la Maiſon de Céſarini, de ce qu'en 809, il ſe fit un mariage entre *Rodrigue Monaldeſchi* ſorti de la famille des anciens Ducs d'Angin, & Donna *Emilia Céſarini.* Au reſte cette famille a produit pluſieurs perſonages célébres. *Julien Céſarini* fut Cardinal en 1426. (*Son article ſuit cy-après.*) Un autre Julien Céſarini obtint la même dignité en 1493, du Pape Alexandre VI, & un troiſiéme Julien Céſarini a ſur tout illuſtré ſa Maiſon. Il ſut tellement ſe concilier l'affection du peuple de Rome par ſes libéralitez & par ſa prudence, que le Sénat en obtint par ſon moyen tout ce qu'il voulut. Quoiqu'il eût été obligé de quitter Rome ſous Clément VII, parce qu'il avoit coupé une main à l'Evêque Magiolotti, Gouverneur de Rome, & fort maltraité ſes Hallebardiers, il rentra néanmoins dans Rome ſous le même Pontificat, & Charles-*Quint* conçut tant d'eſtime pour lui qu'il en fit ſon Penſionnaire; emploi dont Céſarini remplit encore les fonctions ſous Philippe II. L'Empereur lui fit préſent de pluſieurs châteaux, & l'envoya en Piémont avec 4000 hommes. Jules III le nomma Général de l'Infanterie de l'Etat de l'Egliſe & lui donna en fief *Civitá Nuova* & *Monte Coſſero* dans la Marche d'Ancone. Paul IV, qui n'étoit pas bien intentionné pour l'Eſpagne, ayant été mis ſur le ſiége Apoſtolique, perſécuta tout ce qui étoit du parti Eſpagnol, & Julien Céſarini fut retenu priſonnier au Château-St. Ange pendant la guerre avec l'Eſpagne. La paix ayant été faite, il fut élargi, & Philippe II le dédommagea généreuſement de ce qu'il avoit ſouffert. Pie IV lui donna de nouveau les fiefs de la Marche d'Ancone & l'honora du titre de Marquis. Il laiſſa un fils, *Jean George*, qui marcha parfaitement ſur les traces de ſon pére & qui eut auſſi un fils nommé *Julien* qui fut Duc de *Città nuova.* Celui-ci laiſſa quatre fils 1. *Jean George*, qui eut deux fils, *Julien* & *Philippe*; le Cadet ſe fit de l'Egliſe & l'aîné épouſa la fille de *Bernard* Prince de Savelli. Il en eut huit fils & deux filles; les fils moururent tous avant leur pére, qui fit un Teſtament & ordonna que ſon frére *Philippe* lui ſuccéderoit dans tous ſes biens, en cas qu'il ſe mariât & qu'il eût lignée: mais ſi cela n'arrivoit pas il diſpoſoit de ſes biens en faveur de quelqu'un des Maiſons de *Colonna*, de *Sforza* ou des *Urſini*, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. Julien étant donc mort, ſon frére Philippe ſe mit en poſſeſſion de ſes biens, mais comme il étoit déja vieux & fort valétudinaire, il ne put point ſe réſoudre au mariage. Il maria cependant *Clélie* fille cadette de ſon frére avec *Philippe* de Colonna Prince de Sonnino, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. *Livie Céſarini*, ſœur aînée de Clélie, lui avoit depuis long-tems cédé le droit d'aîneſſe & s'étoit faite Religieuſe. Mais après avoir paſſé 16 ans dans le couvent, elle vint à ſe marier avec *Frédéric* Sforza. Il y eut un grand procès là-deſſus, & la Rote Romaine prononça à la fin en faveur de Livie; la ſentence fut exécutée en 1697. Philippe Céſarini pour dédommager ſa niéce Clélie en fit ſon unique héritiére. Le ſecond fils de Julien fut *Virginius*; le troiſiéme *Pierre*; & le quatriéme *Alexandre*, qu'Urbain VIII créa Cardinal, & qui mourut le 15 janvier 1644. La famille des Céſarini poſſéde outre le Duché de *Civitá nuova* & de *Monte Coſſero*, les Duchez de Genzano & d'Ardea, & la ville de Lavinie dans la Campagne de Rome. Le Chef de la famille des Céſarini eſt *Gonfalonier* du Pape * Lehmann, *Jetztherrſchend Europa*, *partie* 2.

C E'S A R I N I (Julien) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut élevé à cette dignité en 1426, par Martin V. C'étoit un homme d'un mérite diſtingué, qui avoit joint à une vertu ſolide une grande connoiſſance des Belles Lettres. Il ſavoit auſſi le Droit, qu'il avoit enſeigné à Padoue. Le même Pontife l'envoya Légat en Pologne, en Hongrie & en Bohéme, pour y prêcher la Croiſade. Depuis, le Pape Eugéne IV, Succeſſeur de Martin, l'envoya en Allemagne, & le fit ſon Légat à *latere*, pour aller prêcher une autre Croiſade contre les Huſſites. Enſuite il eut ordre d'ouvrir le Concile convoqué à Bâle, où il préſida de la part du même Pontiſe, auquel il écrivit avec aſſez de force, pour le porter à calmer les troubles qui commençoient de s'élever dans l'Egliſe. Il ſe trouva auſſi à Florence, où Eugéne avoit transféré ſon Concile; & y ſoutint avec zéle les intérêts de l'Egliſe Romaine, contre les prétentions des Grecs. Enfin, il fut envoyé en Hongrie pour ménager des intérêts aſſez délicats, car il s'agiſſoit de faire rompre à Ladiſlas Roi de Hongrie & de Pologne, la paix qu'il avoit faite avec Amurat Empereur des Turcs. Les conjonctures paroiſſoient extrémement favorables, pour pouſſer à bout l'Ottoman. Le Cardinal Julien diſpenſa Ladiſlas du ferment qu'il avoit fait à Amurat, pour l'obſervation de la paix; & enſuite on donna la bataille de Varnes, au mois de novembre 1444, que les Chrétiens perdirent avec un malheur irréparable. Les Rois de Hongrie & de Pologne y furent tuez. Le Cardinal Julien y périt auſſi, mais on ne ſait pas ſi ce fut dans la mêlée, ou en fuyant. Il y en a même qui diſent, qu'un Batelier, en paſſant le Danube, l'aſſaſſina pour avoir ſon argent. * Cochlæus, *l.* 6. *Hiſt. Huſſit.* Ciaconius, *in Addit. ad Martin V.* Victorel, *ibid.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux*, *tome* 2. Sponde, *in Annal. Eccleſ.*

C E'S A R I N I (Alexandre) Cardinal, avoit contracté une amitié particuliére avec les Seigneurs de Médicis. Le Pape Léon X, qui étoit de cette Maiſon, le créa Cardinal le premier juillet 1517; puis le pourvut de quelques Evêchez. Auſſi tôt après l'élection d'Adrien VI, il paſſa en Eſpagne, pour conférer avec ce nouveau Pontiſe de quelques affaires importantes. Clément VII & Paul III l'employérent ſouvent. C'étoit un Prélat d'une grande intégrité, & qui aimoit les Gens de Lettres. Sadolet & Alde Manuce parlent avantageuſement de lui. Le Cardinal Alexandre Céſarini mourut à Rome le 13 février 1542. * Onuphre. Victorel. Ughel.

C E'S A R I N I (Virginio) de Rome, naquit au mois d'octobre en 1595, de *Julien* Céſarini, Duc de Citta Nuova, & de *Livia* Urſini. Il ſavoit les Langues, la Philoſophie, la Théologie, le Droit, la Médecine, les Mathématiques, l'Hiſtoire ſainte & profane. Des qualitez ſi éminentes ne lui inſpiroient ni vanité ni préſomption. Il étoit modeſte, civil, & homme de bien. Le Pape Urbain VIII, lui ayant donné une charge de Camérier, avoit deſſein de le mettre au nombre des Cardinaux; mais la mort enleva Céſarini dans la fleur de ſon âge, au mois d'avril 1624. Nous avons de lui des Poëſies Latines & Italiennes. Il avoit commencé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. Céſarini étoit un merveilleux homme, qui avoit preſque toutes ſortes de connoiſſances ſpéculatives, en un âge auquel les autres ont à peine commencé l'étude. Le Cardinal Bellarmin ne faiſoit point de difficulté de le comparer avec Pic, Comte de la Mirandole; & l'on trouva tant de conformité dans les mœurs, les études, les qualitez de l'ame & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'âge qu'ils ont vécu, qu'on a frappé une médaille, où d'un côté l'on voit leur têtes jointes enſemble, couronnées de laurier, & de l'autre deux phénix. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 35. Lorenzo Craſſo. Léo Allatius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes*, *tome* 8. *p.* 174. 175. édit. de Paris: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 517. *n.* 1402. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

C E'S A R I O N, eſt le nom qu'on donne à un fils, qu'on aſſure que Jules Céſar eut de Cléopatre. Suétone dit que, ſelon le rapport de quelques Auteurs Grecs, il avoit beaucoup de ſon air. Antoine proteſta en plein Sénat, que Céſar l'avoit reconnu pour ſon fils; mais malgré cela Auguſte le fit mourir. * Suétone, *en la Vie de Céſar Auguſte*, *ch.* 17.

C E'S A R I U S (Jean) *Voyez* C E'S A I R E.

C E'S E'L E T H - T H A B O R. *Voyez* K I S L O T H-T H A B O R.

C E'S E L L I U S B A S S U S. *Voyez* C E S S E L I U S.

C E'S E L L I U S (Aulus) *Voyez* C A S E L L I U S.

C E'S E'N A, ſur le Savio, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché ſuffragant de Ravenne. Elle eſt nommée *Caſena* ou *Cæſena*, dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle eſt dans la Romagne au pié d'une montagne qui porte ſon nom & qu'on appelloit autrefois *Sacer Mons.* On y voit ſur un rocher les reſtes d'un château qu'on croit avoir été bâti par l'Empereur Frédéric II. Céſéna a été ſoumiſe aux Bolonois, puis à Maghinardio de Suſénana, qui s'en rendit maître vers l'an 1293. Elle a été enſuite aux Malateſta, dont l'un la remit à l'Egliſe. Alexandre VI l'avoit donnée à Céſar Borgia; mais ce dernier ne la tint pas long-tems. Il y a eu ſouvent des factions qui ont penſé ruïner entiérement cette ville, qui eſt ſituée dans un païs très-fertile. Pierre Bonaventure, Evêque de Céſéna, y publia des ordonnances Synodales en 1633. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 14. *ch.* 6. Procope, *l.* 3. & 4. Pandulfus Collenutius, *Hiſt. l.* 14. Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Scipion Claramonti, *Hiſt. Cæſar.*

* C E'S E'N A T E ou C E'S E'N A T I C O, bourg de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie dans la Romagne, ſur la côte du Golfe de Veniſe, eſt au ſud-eſt de Ravenne, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

C E'S E'N E. *Voyez* l'article d'O C C A M.

C E S E N N I U S (Gallus) Commandant de la douziéme Légion de l'armée Romaine de Syrie, fut envoyé par Ceſtius Gouverneur, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, pour ſe rendre maître de la Galilée, l'an 66 de J. C. le douziéme de Néron. Il prit d'abord Séphoris & pluſieurs autres villes des environs, & ayant ſçu qu'un grand nombre de Mutins s'étoient retirez & retranchez ſur la montagne d'Azamon, qui traverſe la Galilée, il les alla attaquer, gagna le haut & en tua plus de mille. Quelques-uns ſe ſauvérent; mais le plus grand nombre de ces malheureux fut mis aux fers. Ce Capitaine voyant qu'il n'avoit plus rien à faire en Galilée, retourna vers Ceſtius. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 34.

C E'S E N N I U S (Pétus) Gouverneur de Syrie, homme très-malicieux, faillit à faire périr entiérement Antiochus Roi de Comma-

nagéne, & ses deux fils Antiochus & Callinique, leur supposant faussement d'être d'intelligence avec Artabane Roi des Parthes contre les Romains. Vespasien en la quatriéme année de son Empire, la 93 de J. C. lui ordonna d'entrer dans son païs, de le ravager, & de le chasser de ses Etats; mais le peu de défense que fit ce Prince fut une assez bonne preuve de la fausseté de cette accusation. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. ch. 8.* *Voyez* aussi PE'TUS (Césennius)

CE'SANNIUS PÆTUS. *Voyez* PE'TUS.

CE'SI ou CE'SIS, famille des plus illustres de Rome, qui [...] dans cette ville de la province de Spoléte, où est un château de ce nom, vers l'an 1400. Ils tirent leur généalogie de si haut, qu'il est bien difficile d'y connoître quelque chose de véritable, sur quoi on se puisse fonder. Ils ont fait imprimer tous les anciens monumens de Césis. Pour se moquer de pareils fantômes d'antiquité, on s'est avisé à Rome de faire une raillerie de l'étymologie du nom du château de Marco Simone, qui est dans la Campagne de Rome, qui leur appartient, & on a dit qu'il s'appelloit auparavant *Maestre Simone* du nom d'un de leurs Ancêtres qui étoit Médecin. Quoi qu'il en soit, cette famille est noble & illustre, comme je l'ai dit. Elle a eu de grands hommes, divers Prélats, & des Cardinaux, entre autres, PIETRO DONATO CÉSIS, que le Pape Urbain VIII mit dans le Sacré Collége en 1641. Il avoit été Thrésorier Général du Pape, & est mort en 1656.

CE'SI (Paul Emile de) Cardinal, étoit fils d'*Angélo* de Césí, Comte de Menzano & de *Francisca* Carula, & naquit dans une des maisons de son pére en Ombrie, le onziéme mars 1487. Lorsqu'il eut achevé ses études il vint à Rome, où après avoir exercé diverses charges, il fut fait Cardinal en 1517 par le Pape Léon X, qui lui donna peu après l'Archevêché de Lunden en Dannemarc. Adrien VI le nomma à l'Evêché de Sion en Vallais, dont il ne jouït point, & il eut ensuite ceux de Narni, de Todi, &c. Sous le Pontificat de Clément VII, il perdit tout ce qu'il avoit, lorsque Rome fut prise par les Impériaux: & après la mort de ce Pontife, on parla de le mettre sur le thrône de saint Pierre. Il mourut le cinquiéme août 1537, & fut enterré dans l'église de sainte Marie Majeure, où l'on voit son tombeau. * Brovius, *A. C.* 1523. Ughel, *Ital. Sacra.* Victorel. Aubéry, *Hist. des Cardin.*

C E'S I (Angélo de) Duc d'Aqua-Sparta, Romain de nation, fils de *Frédéric* Césí, s'est acquis beaucoup de réputation sous le Pontificat du Pape Urbain VIII, en 1625 & 1630. Il savoit la Philosophie, les Mathématiques, les Belles Lettres, les Méchaniques, & s'attachoit particuliérement à la Physique. Nous avons divers Ouvrages de sa façon: les plus importans sont, *Apiarium*; *De Cœlo*; *Metallophytum*; *Tabula Philosophica*; *Moralia*; *Paradoxa*; *Monita*; *&c.* Le Duc d'Aqua-Sparta établit à Rome l'Académie de *gli Lincei*, & mourut vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. tome* 3. *ch.* 23. Léo Allatius, *in Apib. Urban.*

CE'SI (Piétro Donato) Romain, fut d'abord Thrésorier général du Pape Urbain VIII, qui le fit ensuite Cardinal en 1641, & lui donna le titre de saint Marcel: il fut Légat de Pérouse, Protecteur de Sicile & de Sardaigne, & mourut à Rome le 30 janvier 1656, en sa 71 année.

CE'SI, bourg d'Italie dans l'Ombrie, situé entre les villes de *Narni*, & de *Terni*, assez près de l'une & de l'autre. Il est sur le penchant d'une montagne fort haute, qui n'est qu'un rocher toûjours exposé aux rayons du Soleil, depuis son lever, jusques à ce qu'il se couche. Du côté du nord ce rocher tient à d'autres montagnes de l'Apennin. Des cavitez de ce rocher sort pendant six mois que dure l'été, un vent continuel & frais que les Habitans conduisent par des tuyaux en divers endroits de leurs maisons, comme on a accoutumé d'y faire venir les eaux. Ces six mois étant passez, l'air rentre dans ces cavitez avec la même violence qu'il en est sorti, & ne se fait plus sentir tout le reste de l'année. * *Mémoires faits sur les lieux en* 1703. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CE'SIL ou KE'SIL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 30. C'est la même que Bathuel, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 30.

CE'SIO (Bernard) Jésuite, d'une illustre famille de Modéne, se rendit habile dans la Philosophie, qu'il enseigna aux Princes de Modéne. Son Ouvrage sur les Minéraux (*Minerologia*) est savant & utile. Il mourut de peste à Modéne en 1630, âgé de 49 ans.

CE'SION. *Voyez* KISÇJON.

CE'SIS. *Voyez* CE'SI.

CE'SIUS, certain Poëte Latin, dont parle Catulle dans une de ses Epigrammes. Ce dernier, *Carm.* 14. *v.* 17. *&c.* répondant à Cornélius Licinius Calvus, Orateur célébre, qui lui avoit envoyé de très-méchans vers d'Auteurs inconnus, pendant la fête des Saturnales, le menace en raillant, de lui chercher tous les Ouvrages de Césius, d'Aquinus, & de Suffénus, trois ridicules faiseurs de vers, pour lui en faire présent. Voici ses termes,

Nam si luxerit ad Librariorum
Curram scrinia, Cæsios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena,
Ac te his suppliciis remunerabor.

CE'SIUS BASSUS, Poëte Lyrique & Historien, vivoit du tems de Galba & de Néron. Perse étoit de ses amis, & il lui adresse la sixiéme de ses Satyres. Nous y voyons, dans les premiers vers, quels étoient alors les Ouvrages de Césius Bassus.

Mire opifex numeris veterum primordia vocum
Atque marem strepitum fidis intendisse Latinæ;
Mox juvenes agitare jocos, & pollice honesto
Egregios lusisse senes,

On lui attribue des Commentaires sur Aratus. * Fabius, *l.* 10. Vossius, *de Poët. Lat. l.* 3. *& de Hist. Lat. l.* 1. *ch.* 22.

CE'SO (Lucius) fils de Quintius Cincinnatus, & fort débauché, ayant été deshérité par son pére & noté par les Censeurs, en eut tant de dépit, que pour se venger, il se retira chez les Volsques & les Sabins, qui faisoient la guerre aux Romains sous le commandement de Caius Gracchus.

CE'SONIE (Milonia) étoit femme de l'Empereur Caligula, dont elle se fit aimer à force de charmes & de breuvages, selon quelques-uns. Elle n'étoit ni fort jeune, ni fort belle, lorsqu'il l'épousa en l'an 39 de Jesus-Christ, après avoir répudié sa femme Pauline. Elle avoit même eu trois filles d'un autre mari encore vivant. L'année précédente Caligula l'avoit fait Prêtresse du temple qu'il s'étoit bâti. Elle fut tuée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula qu'on venoit d'assassiner, l'an 41 de Jesus-Christ. Elle présenta la gorge nue aux conjurez avec une constance admirable; sa fille Julia Drusilla, qui n'étoit encore qu'une enfant, fut aussi égorgée auprès d'elle; d'autres disent qu'elle fut froissée contre un mur. * Suétone, *Vie de Caligula, ch. dern.* Joséphe, *Antiquitez Judaïques*, *l.* 19. *ch.* 2.

CESPÉDES, (Alfonse de) fameux Capitaine Espagnol né en 1518, à Orcajo dans la Province de la Mancha dans la nouvelle Castille. Son pére étoit *Gabriel de Cespédes*, second possesseur du Majorat de Ciudad Réal, & sa mére *Marie Flores de Quiros*, sortie d'une illustre famille des Asturies. Au commencement de la guerre d'Italie, il se vit sous le commandement du Duc d'Albe, & eut une Compagnie. Il se trouva dans la suite à l'expédition contre les Alliez de Smalcalde, & s'y distingua en traversant l'Elbe à la nage suivi de neuf volontaires, qui amenérent à l'autre rivage plusieurs bateaux des Saxons, ce qui fournit à Charles-Quint le moyen de poursuivre l'Electeur de Saxe & de le prendre prisonnier auprès de Muhlberg: ceci arriva en 1547. Cespédes fut très-bien récompensé de cette action. En 1558, il suivit en Afrique Martin Alfonse de Cordoue & de Velasco premier Comte d'Alcaudéte. Il se signala contre les Maures dans le Royaume de Trémecen aussi bien que son frere *Juan* de Cespédes, qui y perdit la vie. En 1568, il fut employé contre les Maures qui s'étoient soulevez contre Philippe II, & fit paroître tant de valeur que Jean d'Autriche, Généralissime des armées Espagnoles, lui destina la charge de Mestre-de-Camp & la Commanderie de *Socuellamos* de l'Ordre de S. Jaques. Mais avant qu'il pût entrer en possession de ces emplois, il fut tué par les Maures le 25 juillet 1569, sur la montagne de *las Guaxaras altas*, près d'*Albunuelas*, dans le voisinage de Grenade, où ayant été abandonné des siens il fit encore courageusement tête aux ennemis avec 20 soldats qui avoient tenu ferme auprès de lui. Il fut enterré à Restaval, & à l'endroit où il perdit la vie on érigea une grande croix avec cette inscription, *Ici perdit la vie le grand & vaillant Capitaine Alfonse de Cespédes.* Rodrigue Mendez Silva, Historiographe du Roi d'Espagne a écrit la Vie de cet illustre Guerrier dans un volume exprès, où il rapporte entre autres des preuves étonnantes de la force de Cespédes, comme, par exemple, qu'étant à cheval il embrassoit une poutre & serrant son cheval avec les génoux il s'élevoit de terre avec le cheval; qu'une autrefois ayant fait enterrer jusques aux épaules un esclave Turc il le tira de là d'une seule main; que dans un combat de taureaux son cheval s'étant abattu sous lui, il avoit saisi le taureau de la main gauche par une de ses cornes & que de la droite il lui avoit coupé la tête; que Dom Carlos fils aîné de Philippe II, ayant fait lâcher un tigre contre Cespédes, il avoit tué la bête du premier coup qu'il lui porta; qu'un chariot traîné par deux mulets, se trouvant dans une descente fort rapide, & ne pouvant plus être arrêté par les mulets, Cespédes le saisit de ses mains & l'arrêta; enfin que dans la derniére action contre les Maures où il fut tué, il avoit lui seul fendu de la tête jusques à la ceinture plus de cent Maures, avec son sabre qui pesoit 14 livres poids de marc. On assure que sa sœur nommée Catherine lui fut presque égale en force. De son épouse *Marie Chirino de Artieda*, il eut deux fils *Rodéric* & *Gabriel*; & une fille nommée *Anne*. Ses enfans, aussi bien que leur postérité s'alliérent aux plus illustres Maisons de l'Espagne. * Rodr. Mendez Sylva, *Compend. de la hazannas de Alonso Cespédes.* Louis del Marmol, *Hist. de la rébellion de las Moriscos de Granada l.* 6. *c.* 33. Ginez Pérez, *de la Guerras de Granada, partie* 2. *c.* 14. *fol.* 190.

* CESSARES, peuples de l'Amérique méridionale dans la Terre Magellanique, vers le 44 degré de latitude méridionale, & vers le 310 de longitude. * M. Delisle, *Carte du Paraguay, du Chili, du Détroit de Magellan*, &c.

* CESSE, petite riviére de France dans le Languedoc, prend sa source vers les confins du Diocése de Castres, traverse le Diocése de Saint-Pons, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & vient mêler ses eaux avec celles de l'Aude où elle perd son nom.

CESSE, riviére des Païs-Bas. *Voyez* LESSE.

CESSÉLIUS, renommé par sa science dans le Droit, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. Il ne put jamais ni par amour, ni par crainte, se laisser persuader de mettre dans son Recueil de Loix, aucun Edit qui eût été publié pendant le Triumvirat. Le même parlant un peu trop librement de César, & ses amis le conjurant de modérer sa liberté, *il y a deux choses*, leur dit-il, *que les hommes estiment fâcheuses, & qui me donnent à présent une très-grande assurance de tout dire, être vieux & n'avoir point d'enfans.* * Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 2. *exemple* 12. On prétend que Cessélius que Valére Maxime appelle Cæselius est le même que Casellius. *Voyez* CASELLIUS.

CESSÉLIUS BASSUS, Africain, vint à Rome pour faire savoir à Néron qu'il avoit trouvé dans ses terres près de Carthage, une caverne, où il y avoit une grande quantité d'or en masse. L'Empereur, sans s'informer d'autre chose, fit partir des galéres pour aller quérir ce prétendu thrésor; mais on ne trouva rien, Cessélius Bassus s'étant imaginé ces choses en songe. On dit qu'il se fit mourir, pour se dérober à la honte du supplice: les autres assurent qu'on lui enleva son bien, & qu'on le laissa vivre, sans lui faire d'autre peine. * Tacite, *Annal. l.* 16. *ch.* 1.

CESTE, *Cestus*, gros gantelet de cuir crud, garni de plomb, dont

dont se servoient les anciens Athlétes, qui combattoient à coups de poing dans les Jeux publics. Calepin, s'est trompé, quand il dit que c'étoit une espéce de massue; car c'étoit seulement une longe de cuir, garnie de plomb, ou de lames de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisez, & même le poignet, & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou démis en frappant. Ce mot vient, selon quelques uns, de *Cædo*, frapper, & l'on appelloit les combattans qui s'en servoient *Cæstiferi*. Eryce de Sicile qui excelloit dans cet exercice, fut vaincu par Hercule. On voit dans Théocrite que Pollux surpassoit tous les autres en cette espéce de Jeu, où il vainquit Amycus, homme très-robuste. Cette sorte de combat étoit rude & violente. *Consultez* Virgile, *l.* 5. *Æneid. v.* 457, où il décrit d'une maniére vive le combat d'Entellus & de Darès avec le Ceste: & *au même l. v.* 405. *Voyez* Servius sur cet endroit de Virgile, & Properce, *l.* 3. *Elégie* 13. *v.* 9. Ovide vante beaucoup l'adresse de Brothée & d'Ammon dans le combat du Ceste, *Metamorph. l.* 5. Plutarque dit que Lycurgue défendit les spectacles publics, où il falloit lever le bras pour frapper, prétendant que ces sortes d'exercices affoiblissoient plutôt le corps, qu'ils ne le fortifioient. Mercurialis a gravé toutes ces espéces de combats, & particuliérement celui du Ceste, qu'il avoit dessigné sur les anciens sepulchres, & sur les médailles qui lui furent données par Ligorius, *de Arte Gymnast. l.* 2. *c.* 9. *Voyez* aussi Onuphre, *de Ludis Circensib. l.* 2. *c.* 2. Alde Manuce, *de Quæsit. per Epist. l.* 1. *c.* 8. *&* Turnebe, *l.* 14. *c.* 4. Jules-César Scaliger, *Poëtices l.* 1. *c.* 15.

C E S T E. *Cestus*, ou *Cæstum*, (avec une diphthongue ou sans diphthongue) est le nom d'une ceinture que les Poëtes & les Peintres donnent à Vénus & à Junon: aussi Pallas avertit Paris dans Lucien de faire ôter à Vénus sa ceinture, afin de juger mieux de la beauté des trois Déesses; parce que, ajoûta-t-elle, Vénus est une Magicienne, qui tient quelque charme enfermé dans sa ceinture. Ce mot vient du Grec κεςὸς qui signifie une *ceinture* ou autre ouvrage brodé à l'aiguille qui étoit un ornement ordinaire des femmes. C'étoit une large courroye, qui servoit de ceinture, faite de laine, & que le mari délioit à son épouse le premier jour de ses noces avant que de se coucher, comme nous l'apprenons d'Homère, *Odyssée, l.* 11. *v.* 244, *λῦσε δὲ παρθενίην ζώνην* & d'Ovide, *Heroïd. Epist.* 2. *v.* 116; *Cæstaque fallaci zona recincta manu*. Cela se rapporte au ceste de Vénus, que Junon emprunta d'elle, pour engager Jupiter à l'aimer, car ce ceste, dit Homère, *Iliade l.* 14. *v.* 214. *& suiv.* renfermoit les amours, les desirs & les attraits, par lesquels Vénus unit les cœurs des nouveaux mariez: ce qui fait dire à Martial, *l.* 6. *Epigr.* 13. *v.* 7. *&* 8.

Ut Martis revocetur amor summique Tonantis,
A te Juno petat cestum, & ipsa Venus.

C E S T E R. *Voyez* C H E S T E R.

C E S T I U S G A L L U S, Gouverneur de Syrie pour l'Empereur Néron, fut appellé en Judée par Florus, sous prétexte d'y reprimer une sédition, dont Florus lui même étoit la cause. Il entra aussi dans cette province, avec une grande armée Romaine, ruïna plusieurs places, & fit de très grands ravages; mais s'étant approché de Jérusalem, les Juifs l'attaquérent & le contraignirent de se retirer. Depuis, profitant de la division des Juifs, il les mit en fuite, & les poursuivit jusqu'à Jérusalem qu'il assiégea, & dont il se seroit rendu maître, s'il n'eût imprudemment levé le siége. Les Juifs le poursuivirent dans sa retraite, lui tuérent quantité de gens, & le réduisirent à user de stratagême pour se sauver, l'an de Jesus Christ 67. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 37. *& suiv.*

C E S T I U S, méchant railleur, & sans esprit, osa néanmoins s'exercer aux dépens du célébre Cicéron, ce qui lui réüssit mal dans la suite; car mangeant un jour chez M. Tullius, (fils de Cicéron,) qui avoit alors le Gouvernement de l'Asie, celui-ci qui ne tenoit rien du génie de son pére, & qui avoit très peu de mémoire, demanda plusieurs fois à un de ses Domestiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas bout de la table. Comme il oublioit toûjours le nom de Cestius, ce Domestique lui dit enfin, c'est ce railleur, qui soutenoit que Cicéron, vôtre pére, étoit un ignorant. En même tems M. Tullius commanda que l'on apportât des verges, & fit rudement fouetter Cestius en sa présence. * Sénéque le Rhéteur, *Suasor VII.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 7.

C E S T I U S, (Caius) fils de Lucius Cestius fut de son tems à Rome un des sept *Epulons*, ou Inspecteurs sur les repas qui se célébroient à l'honneur des Dieux. On conjecture qu'il mourut dans les premiéres années du régne d'Auguste. Il est sur tout connu par le superbe monument qui a été érigé à sa mémoire, & qui est celui de tous les monumens de l'ancienne Rome qui se soit le mieux conservé jusques à nos jours. C'est une Pyramide quarrée de 120 piez de haut sur 94 de base, incrustée de marbre blanc, & renfermant une cave ou une chambre dans son intérieur. Ce monument se voit encore à Rome hors de la *Porte* d'*Ostie* ou de S. Paul. Alexandre VII le fit réparer en 1663. * Octav. Falconierius, *de Pyramide C. Cestii Epulonis.* Nardinus. Panvinius, *in Descr. urbis Romæ.* Misson, *Voyage d'Italie, lettre* 26. *Délices de l'Italie, tome* 3. *p.* 7.

* C E S T O N I (Hyacinthe) naquit le 13 mai 1637 dans un lieu de la Marche d'Ancone, entre Macérata & Fermo, appellé *Sainte-Marie in Giorgio*. Ses parens, qui étoient pauvres, lui firent apprendre les premiers principes de la Langue Latine; mais n'étant pas en état de le conduire plus loin, ils le retirérent de l'Ecole en 1648, & le mirent chez un Apothicaire, où il demeura environ deux ans. Sur la fin de l'année 1650, ils l'envoyérent à Rome, pour y travailler dans une Apothicairerie, & il y resta jusques en 1656, que poussé par un caprice de jeunesse, & se trouvant quatre ou cinq pistoles, il se mit dans une barque, sans savoir où il vouloit aller, & fut conduit à Livourne où il fut fort bien reçu par un Apothicaire du lieu. A peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il apprit que la peste étoit passée de Naples à Rome, & que trois des compagnons qu'il avoit eus dans l'Apothicairerie de cette ville en étoient morts. Il s'estima alors heureux d'être échappé du danger, & en remercia le ciel. Le séjour de Livourne lui plut tellement qu'il y demeura pendant dix ans, c'est à dire, jusques à l'an 1666, que, quelques fantaisies lui ayant passé par l'esprit, il s'embarqua pour Marseille, d'où il alla à Lyon & ensuite à Genéve. Il se mit dans cette derniére ville chez un Apothicaire, où il ne demeura que quatre mois, & retourna à Livourne, où il rentra dans l'Apothicairerie où il avoit déja demeuré, mais avec la qualité de Maître, parce que celui qui en étoit le propriétaire, n'étoit pas de la profession. Ce Propriétaire pour le retenir lui fit épouser au bout de deux ans la sœur de sa femme, dont il n'eut qu'un fils qui mourut au berceau. Il mourut le 29 janvier 1718, dans sa 81 année à Livourne, où plusieurs années auparavant il avoit été honoré du droit de Bourgeoisie. On a de lui plusieurs Ouvrages en Italien, dont on peut voir le dénombrement dans le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 15. *p.* 13. *& suiv.*

C E T.

C É T A. *Voyez* C É T O ou C É T O N.

C É T É E N S, peuple. *Voyez* K I T T I M.

C É T H É G U S, famille Romaine, branche de celle de Cornélius, a produit plusieurs personnes, dont la mémoire s'est conservée. Cornélius, Céthégus créé Consul avec Quintus Flaminius, distribua du vin mixtionné au peuple, après que son élection fut faite. Ces deux Consuls furent obligez de se demettre de leur charge, l'an de Rome 421, parce qu'il y eut de l'irrégularité dans leur création. Marcus Cornélius Céthégus, fut élevé à la charge de Censeur l'an de Rome 545, avant que d'avoir été Consul, ce qui étoit contre l'usage. Il obtint le consulat cinq ans après. Ce fut un grand Orateur. Caius Cornélius Céthégus, qui avant que d'être Edile, fut Proconsul en Espagne, y remporta une victoire signalée. Il fut fait Edile peu après pendant son absence l'an de Rome 556. Sigonius le confond avec Cneius Cornélius Céthégus, qui fut Consul l'an de Rome 557, & qui triompha des Insubres, & suppose mal que Cicéron & Tite-Live donnent à ce Consul le prénom de Caius: ils lui donnent celui de Cneius. Il ne faut pas oublier Publius Cornélius Céthégus, qui suivit avec ardeur le parti de Marius contre Sylla, & qui pour cela fut declaré ennemi du peuple Romain, lorsque ce parti fut abattu. Il se sauva en Afrique auprès de Marius, & ayant imploré la miséricorde de Sylla, & s'offrant de le servir en toutes choses, il fut reçu en grace. Quelques uns croyent qu'il ne faut pas le distinguer de ce Céthégus qui eut un si grand crédit dans Rome, qu'on ne pouvoit rien obtenir sans son entremise. Comme il avoit une Maîtresse à qui il ne pouvoit rien refuser, il arriva que cette femme eut à sa disposition toute la ville de Rome. Il fallut que Luculle fit la Cour à cette femme, lorsqu'il voulut obtenir la commission de faire la guerre à Mithridate: sans cela il n'auroit point obtenu cet emploi. Plusieurs autres grands Seigneurs firent cent bassesses, pour monter aux charges par la recommandation de Céthégus. C'est de lui sans doute que Cicéron parle dans un de ses *Paradoxes*. Il a parlé d'un Céthégus Orateur, qui apparemment ne différe point du Galant de cette femme dont on a parlé. Caius Cornélius Céthégus fut convaincu d'avoir conspiré avec Catilina à la ruïne de la patrie, & comme tel il fut étranglé dans la prison. Il fut le plus emporté de ses complices, & il étoit toûjours d'avis que l'on se hâtât. Céthégus, Sénateur Romain, fut décapité pour crime d'adultére, sous l'empire de Valentinien l'an 368. Il est à remarquer que ceux de cette famille affectérent une maniére particuliére de s'habiller: ce qui a fait dire à Horace *dans son Art Poëtique*, *v.* 50, *Fingere cinctutis non exaudita Cethegis.* Le Poëte représente ici les Céthéges comme des hommes mâles & laborieux, qui avoient retenu dans leurs habits l'ancienne maniére de leurs péres, lesquels méprisant la tunique, comme trop embarrassante, ne portoient qu'une espéce de tablier qui leur servoit de caleçon, depuis la ceinture en bas, & qu'ils mettoient par dessus leur toge: de maniére que le pan qu'ils jettoient sur l'épaule gauche, & qui passant derriére le dos, venoit faire la ceinture, laissoit le bras droit tout nud. C'est ce qu'on appelloit proprement *Cinctus Gabinus*, qui étoit ordinaire aux Consuls & aux Prêteurs, quand ils faisoient leurs fonctions. * Pline, *l.* 19. *c.* 8. *Voyez* le P. Hardouin sur ce passage de Pline. Tite-Live, *l.* 27: *l.* 31, sur la fin: *l.* 32: *l.* 33. Cicéron, *in Bruto*. Sigonius, *in Fastis ad ann.* 556. Appien, *de Bellis Civilib. l.* 1. Plutarque, *in Lucullo*. *Voyez* la Version par Amiot. Salluste, *in Bello Catilin.* *Voyez* aussi Cicéron, *Orat.* 3. *in Catilin.* *& Orat. pro Sylla*. Dacier, *sur l'Art Poëtique d'Horace*, *p.* 120. 121. édit. troisiéme de Paris. Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit 1702.

C E T H I M, C E T T H I M. *Voyez* K I T T I M.

C É T H L I S. *Voyez* K I T H L I S.

C É T H O S I S - R A M E S S E S, succéda à Aménophis III, au Royaume d'Egypte. Il assembla de grandes armées de terre & de mer, laissa le gouvernement de ses Etats à son frére Armaïs avec un pouvoir absolu, & lui défendit seulement de prendre le titre de Roi, de rien faire au préjudice de sa femme & de ses enfans, & d'abuser de ses Maîtresses. Il marcha ensuite contre l'isle de Cypre, la Phénicie, les Assyriens & les Médes. Il vainquit les uns, & s'assujettit les autres par la seule terreur de ses armes. Tant d'heureux succès lui enflant le courage, il vouloit pousser ses conquêtes encore plus loin dans l'orient; mais ayant reçu de fâcheuses nouvelles du Grand Prêtre d'Egypte, qui lui écrivit que son frére Armaïs par une étrange perfidie avoit usurpé la Couronne, & violé absolument toutes les défenses, qu'il lui avoit faites, il interrompit le cours de ses conquêtes, & revint en son Royaume à dessein de mettre son frére à la raison, à quoi il réüssit. On dit que ce Céthosis a donné le nom à l'Egypte, parce qu'il s'appelloit Egyptus & Céthosis, ayant deux noms de même que son frére, qui s'appelloit

tloit Armaïs & Danaüs. * Manéthon, cité par Josephe dans *sa Réponse à Apion*, *l.* 1. *c.* 5.

CETHRON. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CETHURA ou KETHURA, femme qu'Abraham épousa dans sa vieillesse après la mort de Sara. Les Hébreux croyent qu'elle est la même qu'Agar; mais outre la différence qui est expressément marquée, *Genèse*, *ch.* 25, tous les Auteurs Chrétiens, après saint Augustin, s'inscrivent en faux contre cette opinion des Rabins. * Abraham eut de cette femme six enfans, savoir, Zamran, Jecsan ou Joksçan, Madan ou Médan, Madian, Jesboc ou Jisçba, & Sué ou Sçuah, ausquels il donna du bien pour subsister, les séparant d'Isaac. On croit que c'est d'eux & de leurs enfans que sortirent les Madianites, les Ephéens, les Dédanéens & les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Plusieurs saints Docteurs assurent que c'est d'eux que sont descendus les Mages, qui vinrent adorer le Sauveur du monde dans la crèche de Bethléhem. Baronius traite au long cette question. * Saint Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 34. Baronius, l'an premier de J. C. Torniel, l'an du monde 2179.

CETINA, anciennement *Tilurus*, *Nestus*, rivière de Dalmatie, prend sa source dans la Bosnie, près du Bourg de Cétina, baigne Bagnaluck, & ensuite traversant la Dalmatie du nord au sud, vient se décharger dans le Golfe de Venise, à Almisa, vis à vis de l'isle de Brassa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CETO, CETON ou CETA, étoit, selon quelques uns, sœur & femme de Phorcys ou de Phorcus, dont elle eut les trois Gorgones Méduse, Euryale & Sthénio. Hygin dans sa préface, lui donne Gorgon pour mari.

CETRON. *Voyez* KITRON.

CETTE. *Voyez* SETTE.

CEU. CEV.

CEU, ville de la Chine, dépendante de celle d'Yengehen, seconde capitale de la province de Xantum. Elle est proche de la montagne de Changping, & célèbre pour avoir été la patrie de Confucius. *Voyez* son article. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CEU d'URGEL. *Voyez* URGEL.

CEVA ou CEVE, petite ville d'Italie en Piémont, avec titre de Marquisat. Elle est capitale d'un petit païs où sont les Langhes, nom qu'on donne à des collines, qui sont le commencement de l'Apennin. Céva est sur le Tanaro, avec un château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Marquis, qui vendirent leur petit Etat à la ville d'Aste en 1195. Ainsi elle est à présent au Duc de Savoye, à sept milles de Mondovi au levant. Le païs est du côté de Tende & du Montferrat. Il y a une très-grande quantité de gibier, & sur tout de perdrix & de faisans. Céva fut prise par les François en 1553. *Voyez* la description que de Thou fait de cette place, *l.* 12.

• CEVENNES ou SEVENNES, MONTS DES CÉVENNES & PAÏS DES CÉVENNES, *Gebenna*, *Cemmenus*, & *Gebennici montes*, montagnes de France au septentrion de Languedoc, entre l'Aquitaine & la Gaule Narbonnoise des Anciens. Elles s'étendent durant environ 30 lieues, depuis la source de la Loire, jusques vers Lodéve. On y comprend en partie le Vivarais, le Vélay & le Gévaudan, que ces monts séparent du Rouergue. On appelle particuliérement le païs des Cévennes, les environs d'Anduse, d'Alais, de Saint-Ambroise, &c. jusques à Lodéve, qui est la partie septentrionale du Languedoc. Les montagnes des Cévennes sont très-fertiles, bien peuplées, & il y a des mines, sur tout de plomb & d'étaim. Ces païs ont été très-longtems le théâtre des guerres civiles de la Religion, sur la fin du XVI siècle & au commencement du XVII. Le Roi Louis XIII obligea les Huguenots de se soumettre; & après les avoir vaincus il leur donna la paix. Des Fanatiques y ont fait encore, au commencement du XVIII siècle, de grands desordres par la force des armes.

CEULEN, connu sous le nom de Ludolphe à Colen, Allemand, étoit de Hildesheim dans la Saxe, & fit un très-grand progrès dans les Mathématiques, qu'il enseigna à Delft & ailleurs. Depuis on l'attira à Leiden, où il enseigna les Fortifications en qualité de Professeur. Ce fut en 1599, & il mourut en 1610. Il a écrit en sa Langue naturelle, quelques Ouvrages de Mathématiques qu'on a traduits en Latin. * Meursius, *Ath. Bat.* Vossius, *de Scient. Math. &c.*

CEURAWATH, nom d'une Secte de Bénians dans les Indes, qui croyent la métempsychose avec tant de superstition, qu'ils craignent même de faire mourir les moindres insectes. Leurs Bramains ou Prêtres se couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre. Ceux de cette Secte vont la tête & les piez nuds, portant un bâton blanc à la main pour se distinguer des autres. Lorsqu'ils font du feu chez eux, ou qu'ils allument de la chandelle, ils prennent bien garde que les moucherons ne s'y viennent brûler. Ils ne boivent point non plus d'eau froide, parce qu'ils appréhendent d'y trouver des insectes: c'est pourquoi ils la font bouillir. Ils disent que Dieu n'est pas maître absolu des événemens & de la bonne ou mauvaise fortune. Ils ne croyent ni paradis ni enfer. Ils assurent néanmoins que l'ame est immortelle; mais ils supposent qu'elle passe d'un corps dans une autre d'un homme ou d'une bête, selon que le défunt a fait du bien ou du mal. Leurs mosquées ou temples, qu'ils appellent *Rales*, sont bâties en quarré, & les chapelles de leurs Pagodes ou idoles, ont une forme pyramidale. Ils brûlent les corps des personnes âgées après leur mort; mais ils enterrent ceux des enfans qui meurent au dessous de l'âge de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpétuelle. Tous ceux qui font profession de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtrise. L'on y reçoit même les femmes, pourvu qu'elles ayent plus de vingt ans; mais les hommes y sont reçus dès l'âge de neuf ans. Pour se faire Prêtres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit, à faire vœu de chasteté, & à pratiquer l'austérité de leur vie, qui est extraordinaire: car ils sont quelquefois quinze jours sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils facient d'un certain bois amer, que l'on dit être nourrissant: ce qui paroît incroyable; mais cela passe pour une vérité constante dans les Indes. Toutes les autres Sectes de Benians ont de l'aversion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs auditeurs à éviter la conversation de ces gens-là. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius.

CEUTA, ville & château d'Afrique, sur le détroit de Gibraltar, aux Espagnols. Elle est dans le Royaume de Fez, dans la province de Habat, & fut autrefois capitale de la Mauritanie Tingitane. Les Romains la nommoient *Civitas*, & Pomponius Méla l'appelle *Septa*. Ortélius croit qu'elle est *l'Essilissa* ou *Exilissa*, de Ptolomée. Les Goths la prirent sur les Romains, selon Procope. Les Arabes en furent depuis les maîtres; & Jean I, Roi de Portugal l'emporta sur les Maures l'an 1415. Il y a aujourd'hui une Eglise collégiale qui a droit de cathédrale, parce que Ceuta & Tanger ont un Evêché suffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Philippe II, Roi d'Espagne, s'étant rendu maître du Portugal en 1580, mit un Gouverneur Espagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voisine de l'Espagne, n'y ayant entre Ceuta & ce Royaume, que le détroit de Gibraltar. C'est pour cette raison que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ayant des Gouverneurs de leur nation, après avoir secoué toutes en même jour le joug Espagnol l'an 1640, pour reconnoître le Prince légitime, Ceuta qui avoit un Gouverneur Espagnol, resta sous la domination d'Espagne, à qui les Portugais l'ont depuis cédée par la paix de 1658. Les Maures l'ont tenue longtems bloquée depuis l'an 1690, sans la pouvoir prendre. * Vasconcellos, *in Anacephal.* Marmol, *l.* 4. *c.* 55. Gramaye, *l.* 18. *c.* 7. Le Mire, *Geogr. Eccles. &c.*

CEY. CEZ.

CEYED BARRAX. *Voyez* l'article d'ABDELCADER.

CEYLAN, ou CEYLON. *Cherchez* CEILAN.

CEYTAVACCA ou CEITAVACCA, ville d'Asie, en la mer dans l'isle de Ceilan, entre la ville de Colombo & la montagne qu'on nomme Adams Pic. Elle est située dans le Caneland, & elle appartient aux Hollandois, selon la carte que Visscher a donnée de Ceilan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CEYX, fils de Lucifer, étoit Roi de Trachine & Oncle de Chione, à qui Diane perça la langue d'un coup de flèche: ce qui toucha si fort son pére Dédalion qu'il se précipita du haut d'un rocher en bas. Ceyx affligé de visions étranges après cette mort, alla consulter l'Oracle d'Apollon à Claros, & fit naufrage à son retour. Alcyone sa femme se noya de desespoir, ayant appris cette triste nouvelle; & ils furent tous deux métamorphosez en Alcyons. Ovide, *Métam. l.* 11. *fab.* 8, 9. & 10.

CEZAR, grande rivière de l'Amérique dans le Gouvernement de Ste Marthe. Elle coule vers le sud, & les Sauvages qui en sont voisins l'appellent *Pompatao*, comme qui diroit *Prince de tous les fleuves*. Elle en reçoit plusieurs de tous côtez, savoir, *Padillo*, *las Ayumas*, *Guataperi* & quelques autres, & ainsi grossie de leurs eaux elle court par des campagnes soixante & dix lieues vers l'ouest, après quoi elle se va rendre dans le grand fleuve de la Magdelaine. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CEZE, rivière de France dans le Languedoc, traverse à peu près d'occident en orient le Diocèse d'Uzès, passe à Bagnols, & après un cours de deux ou trois lieues du nord-ouest au sud-est, se rend dans le Rhône.

CEZIMBRA, ville de Portugal dans la Province d'Estrémadure. Elle est à quatre lieues de Sétuval ou Saint-Ubes, auprès du Cap d'Espichel. Elle est fortifiée. Sa garnison est de cinquante quatre hommes, & d'un Sergent du Régiment de Sétuval, avec vint-trois pièces de canon & trois Canonniers. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHA.

CHA, nom commun aux Rois de Perse. *Cherchez* SCHACH.

CHAALEM, Roi de Bengale. *Voyez* l'article d'HUMAYON.

CHAALONS. *Voyez* CHALONS.

CHAAM (de) nom d'une ancienne famille célèbre de Suisse, posséda pendant très long-tems la Terre noble de *Chaam* sur le Lac de Zug, dont elle porta le nom. Cette famille s'établit ensuite à Zurich, où elle fleurit pendant long tems & eut les charges les plus honorables. En 1267, vécut *Henri* de Chaam qui fit des donations considérables à l'Abbaïe de Nôtre-Dame à Zurich. *Gautier* de Chaam fut Abbé d'Engelberg en 1267, & mourut en 1276. *Rodolphe* de Chaam fut reçu Bourgeois à Zurich en 1400. En 1454, il fut élu Bourguemaître de la ville & mourut en 1469. *Conrad* de Chaam fut Sénateur à Zurich; & en 1443, on l'envoya auprès de l'Empereur Frédéric III. *Bernard* Chaam fut aussi Bourguemaître en 1560 & en 1564. Il fut envoyé auprès de l'Empereur Maximilien II, à Ausbourg, où il fit sa proposition d'une manière si éloquente, que l'Empereur & les Etats de l'Empire l'admirèrent beaucoup. L'Empereur lui fit non seulement présent d'une coupe d'or, mais de plus il chargea ses armoiries d'une couronne, & les orna d'un casque ouvert. * Dyrstel, *Geschlechts-Beschreibung*.

CHAAM, un des dix-sept villages de la Baronnie de Breda, situé à trois lieues de Breda dans une contrée fort riante. Ce village est très-ancien puisque *Gotfried Wendelinus* dans ses *Remarques sur la Loi Salique*, *ch.* 16, assûre qu'il en est déja fait mention en 422. Depuis 1638, on y a introduit la Religion Réformée, & le Ministre qui y est, dépend du Synode de Breda. Chaam a souvent beau-

beaucoup fouffert de la guerre, mais fur tout en 1624, lorsqu'*Ambroife Spinola* entreprit le fiége de Breda & qu'il campa dans les environs pendant trois femaines. * J. Baro le Roi, *Notit. Marchionat. S. R. I. l.* 9. *Hiftoria Epifcopat. Antuerp.*

CHABALON en Paleftine. *Voyez* CHABUL.

CHABALON ou CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Voyez* CABUL.

CHABANGI, petite ville de l'Afie à quatre journées de Conftantinople. Elle eft bâtie fur le bord d'un Lac qu'on appelle *Chabangioul*, & il y a deux Caravanféras. Depuis le commencement du Lac qui n'a guéres moins de dix lieues de tour, jufqu'à Chabangi, on marche environ deux lieues, en partie dans la montagne, & en partie fur le bord du Lac. * Tavernier, *Voyage de Perfe, l.* 1. *ch.* 2. Thomas Corneille, *Diction. Géogr.*

CHABANNES. La Maifon de Chabannes, Chabannez, ou Chabannon, très-noble & ancienne, a été féconde en hommes illuftres. L'on ne rapportera ici leur poftérité que depuis HUGUES qui fuit.

I. HUGUES de Chabannes, Seigneur de Charlus-le-Pailloux, fut pére de ROBERT qui fuit.

II. ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, mourut à la journée d'Azincourt en 1415, ayant eu d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefitte, 1. *Etienne* de Chabannes, Seigneur de Charlus, Capitaine d'une compagnie de Gens-d'armes, tué au combat de Crevant en 1423; 2. JACQUES de Chabannes, I. du nom, qui fuit; 3. ANTOINE, qui a fait *la branche des Comtes de* DAMPMARTIN, *rapportée cy après*; 4. *N.* . . de Chabannes, Abbeffe de Bonne-Aigue en Limofin; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Balfac, Seigneur d'Entragues; & 6. *N.* . . de Chabannes, alliée à *Balthafar* de Neuville, Seigneur de Magnac.

III. JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Sénéchal de Touloufe & Grand-Maître de France, eut part à toutes les grandes expéditions de fon tems. Il fe trouva au combat de Rouvray en 1429, à la prife de Compiégne en 1430, & ailleurs. Depuis en 1440, dans le tems de la Praguerie, il prit le parti du Dauphin, fervit au fiége de Caën en 1450, & fut pourvu en 1451 de la charge de Grand-Maître de France. Il traita enfuite de la capitulation de Blaye, contribua à la réduction de Bayonne, & ayant été bleffé à la bataille de Caftillon le 17 juillet 1453, il mourut de cette bleffure le 20 octobre fuivant. Il époufa 1. *Anne* de Launay, Dame de Fontenille, morte fans poftérité: 2. en 1435, *Anne* de Lavieu, fille d'*Edouard* Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite* Dauphine de Saint-Ilpice, laquelle vivoit encore en 1480, & il en eut 1. GEOFROY, qui fuit; & 2. GILBERT de Chabannes, qui a fait *la branche des Marquis de* CURTON *rapportée cy-après.*

IV. GEOFROY de Chabannes, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Confeiller & Chambellan du Duc de Bourbon, fon Lieutenant Général au gouvernement de Languedoc, puis Gouverneur du Pont-Saint-Efprit, vivoit encore en 1494. Il époufa en 1462, *Charlotte* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Buzançois, Grand-Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboife, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Vendeneffe, tué à la retraite de Rebec en Italie en 1523, avec le Chevalier Bayard, fans laiffer de poftérité de *Claude* le Vifte; 3. *Antoine*, Evêque de Puy-en-Velay, & Prieur de Saint-Martin d'Ambert; 4. *N.* . . Abbeffe de la Ferté; & 5. *Jeanne* de Chabannes, mariée à *Yves*, II. du nom, Seigneur d'Alégre, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512.

V. JACQUES de Chabannes, II. du nom, Seigneur de la Palice & de Pacy, Grand-Maître, puis Maréchal de France, *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*, époufa 1. *Jeanne* de Montberon, fille d'*Euftache*, Vicomte d'Aunay, Baron de Maulévrier & de Mathas, & de *Marguerite* d'Eftuer: 2. *Marie* de Melun, veuve de *Jacques* de Bruges, Seigneur de Gruthufe, Gouverneur de Picardie, & fille de *Jean* de Melun, III. du nom, Seigneur d'Antoing, & d'*Ifabelle* de Luxembourg. Du premier lit vinrent 1. *N.* . . de Chabannes, mort jeune; & 2. *Françoife*, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac: du fecond lit fortirent 3. CHARLES, Seigneur de la Palice, qui fuit; 4. *Marie*, premiére femme de *Claude* de Savoye, Comte de Tende; 5. *Charlotte*, premiére femme d'*Antoine*, Seigneur de Moy en Picardie; & 6. *N.* . . de Chabannes, Religieufe à Poiffy.

VI. CHARLES de Chabannes, Seigneur de la Palice, &c. mourut en 1552. Il époufa 1. *Anne* de Mendoze: 2. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Barbefieux, &c. & d'*Antoinette* d'Amboife-Ravel, de laquelle il eut 1. *Antoine* de Chabannes, vivant en 1554; 2. *Eléonore*, mariée 1. à *Jufte*, III. du nom, Sire de Tournon: 2. à *Philibert*, Seigneur de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie; 3. *Marie*, alliée 1. à *Jean*, Seigneur de Langheac: 2. à *Louis* d'Amboife, Comte d'Aubijoux, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Sufanne*, mariée à *Jean* Olivier, Seigneur de Leuville; & 5. *Marguerite* de Chabannes, femme d'*Antoine* Mafquard, Seigneur d'Hermanville.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Curton.

IV. GILBERT de Chabannes, fecond fils de JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, &c. Grand-Maître de France, & d'*Anne* de Lavieu, fut Seigneur de Curton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal de Guienne, & Gouverneur du Limofin, & mourut avant l'an 1493. Il époufa 1. le 26 novembre 1469, *Françoife* de la Tour, fille aînée de *Bertrand*, VI. du nom, Seigneur de la Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Louife* de la Trémoille: 2. en 1484, *Catherine* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Ifabeau* de Beauvau, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour fils unique du premier lit JEAN qui fuit.

V. JEAN de Chabannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, de Madic, de Saignes, &c. époufa en octobre 1497, *Françoife* de Blanchefort, Dame de Boiflamy & de Nozerolles, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Boiflamy, &c. & de *Gabrielle* de Layre, &c. dont il eut 1. JOACHIM, qui fuit; 2. *François*, tué à la bataille de Pavie; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Hautefort, Seigneur de Tenon en Périgord; & 4. *Hélene*, de Chabannes, alliée à *N.* . . Seigneur de Dienne & du Cheylar en Auvergne.

VI. JOACHIM de Chavannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, &c. Sénéchal de Touloufe, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mourut en 1569. Il fut marié quatre fois, 1. en 1522, à *Perenelle* de Lévis, fille de *Gilbert*, I. du nom, Comte de Ventadour, & de *Jaqueline* du Mas: 2. en 1526, à *Louife* de Pompadour, fille de *Geofroy*, Seigneur de Pompadour, & d'*Elizabeth*, Vicomteffe de Comborn: 3. en 1533, à *Catherine-Claude* de la Rochefoucault, fille de *François*, I. du nom, Comte de la Rochefoucault: 4. à *Charlotte* de Vienne, veuve de *Jacques* de Montboiffier, Marquis de Canillac, & fille de *Gérard* de Vienne, Seigneur de Pimont & de Ruffey. Du premier lit vinrent 1. *N.* . . . de Chabannes, mort jeune; & 2. *Catherine* de Chabannes, mariée en novembre 1540, à *François*, I. du nom, Seigneur d'Eftaing: du fecond lit fortirent, 3. *Jean* de Chabannes, Seigneur de Curton, tué à la bataille de Renty en 1553, fans poftérité de *Françoife* de Montboiffier, fille de *Jacques*, Marquis de Canillac; 4. *Ifabelle*, Abbeffe du Pont-aux-Dames; & 5. *Catherine* de Chabannes, mariée à *François* de Bar, Seigneur de Baugy: du troifiéme lit vinrent, 6. FRANÇOIS, Marquis de Curton, qui fuit; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chaflus, Seigneur de Cordez; 8. *Catherine*, alliée à *Claude* de Leftranges, Vicomte de Cheleyne en Auvergne; & 9. *Catherine* de Chabannes, Abbeffe de Bonne-Aigue: & du quatriéme lit fortirent, 10. FRANÇOIS de Chabannes, qui a fait *la branche des Comtes de* SAIGNES; 11. GABRIEL, *qui a donné commencement à celle des Comtes de* PIONZAC; & 12. *Gilberte* de Chabannes, mariée en 1565, à *Jean* de Montboiffier, Marquis de Canillac.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Lieutenant Général en Auvergne, Chevalier des Ordres du Roi, défit le Comte de Randan à la bataille d'Iffoire en 1590. Il époufa *Renée* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris, & d'*Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux, dont il eut 1. *Chriftophle* de Chabannes, Marquis de Curton, mort en 1636, qui avoit époufé en 1591, *Marie* de Cruffol, fille de *Jacques*, Duc d'Ufez, après la mort de laquelle il époufa en août 1617, *Claude* Julien, qui avoit été femme de chambre de fa femme, de laquelle il eut quatre fils, qui difputérent la fubftitution de la maifon de Chabannes après la mort de leur pére; 2. *Henri* de Chabannes, Marquis de Curton après fon frere, au profit duquel la fubftitution fut déclarée ouverte par Arrêt du quatriéme juin 1637, rapporté parmi les plaidoyers de M. le Maître; 3. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui fuit; & 4. *Antoine* de Chabannes, Seigneur de Nébouzan, mort fans poftérité de *N.* . . . veuve de *N.* . . . Seigneur de Montignac.

VIII. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, puis après la mort de fes fréres, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. époufa *Louife* de Margival, Dame de Bourzoncel, fille de *Céfar*, Seigneur de Silancy & de Bournoncel, & d'*Antoinette* de Chepois, dont il eut 1. *François* de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui fut affaffiné par le bâtard de *Chriftophle*, Marquis de Curton fon oncle; 2. CHRISTOPHLE, qui fuit; 3. *Gabriel*, Seigneur de Chaumont, tué au fiége de Bapaume; 4. *Ifabel*, Abbeffe de l'Efclache; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieufe.

IX. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, &c. époufa *Gabrielle-Françoife* de Rivoyre, fille de *Gilbert*, Marquis du Palais, &c. & de *Gilbert* de Montboiffier, dont il eut HENRI, qui fuit.

X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, &c. fe trouva au combat de Senef, & en d'autres occafions, & époufa *Gabrielle* de Montlezun, fille de *François*, Seigneur de Befmaus, Gouverneur de la Baftille, dont il a eu *Gabrielle-Françoife* de Chabannes, mariée le deuxiéme juillet 1696, à *Jean-Paul* de Rochechouart, Marquis de Faudoas, après la mort duquel elle s'eft rendue Religieufe à Montargis.

BRANCHE DES COMTES DE DAMPMARTIN.

III. ANTOINE de Chabannes, Seigneur de Saint-Fargeau, &c. puis Comte de Dampmartin, & Seigneur de Blancafort à caufe de fa femme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Pannetier, puis Grand-Maître de France, fecond fils de ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, & d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefitte, naquit en 1411, fut élevé Page du Comte de Ventadour, & du Seigneur de la Hire, fe trouva en 1424 à la bataille de Verneuil, où il fut fait prifonnier; & ayant été mis en liberté, il continua de fervir dans toutes les occafions, jufqu'à ce qu'il fuivit le Comte de Vaudémont; mais à la follicitation du Duc de Bourbon, il s'attacha au Roi Charles VII, qui l'employa en diverfes occafions, & le fit Grand-Pannetier de France. Depuis étant tombé dans la difgrace du Roi Louis XI, il fut condamné à mort en 1463, & ne fut néanmoins qu'enfermé à la Baftille, d'où il fe fauva l'année fuivante en Bretagne. Quelque tems après il fe jetta dans la Ligue, qui avoit pour prétexte le bien public, & rentra enfuite dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna en 1469 la charge de Grand-Maître de France, & le fit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il remit le Comté d'Armagnac fous l'obéïffance du Roi; jetta du fecours dans la ville de Beauvais, affiégée par le Duc de Bourgogne en 1472; fut enfuite Gouverneur de Paris, & mourut le 25 décembre 1488, âgé de 77 ans. Il avoit époufé en 1439, *Marguerite* de Nanteuil, Comteffe de Dampmartin, fille unique & héritiére de *Renaud*

de

de Nanteuil, Seigneur d'Acy, & de *Marie* du Fayel, Comtesse de Dampmartin, Vicomtesse de Breteuil, &c. dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Jaqueline* de Chabannes, Dame d'Onchain, mariée à *Claude-Armand*, Vicomte de Polignac, morte sans enfans.

IV. JEAN de Chabannes, Comte de Dampmartin, &c. mourut avant l'an 1503. Il épousa 1. *Marguerite* de Calabre, fille *naturelle* de *Nicolas* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine: 2. *Susanne* de Bourbon, Comtesse de Roussillon & Dame de Montpensier, fille aînée de *Louis* bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon, Amiral de France. Du premier lit vint 1. *Anne* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée en 1496, à *Jacques* de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Prevôt de Paris, morte sans enfans: & du second lit sortirent 2. *Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint-Fargeau, mariée à *René* d'Anjou, Baron de Meziéres; & 3. *Avoye* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée 1. à *Edmond* de Prie, Seigneur de Buzançois: 2. à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Bommiers: 3. à *Jacques* de Brisay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant de Roi en Bourgogne. * François de Pavie, Baron de Fourquevaux, *Vie de Jacques* de Chabannes. Guichardin. Paul Jove. Langey. Jean Chartier. Sanlovin. Brantôme. De Thou. Le Féron. Godefroy. Le P. Anselme.

CHABANNES, (Jacques II,) Seigneur de la Palice, de Pacy, &c. Maréchal de France, a été l'un des grands Capitaines de son tems. Il étoit fils de GÉOFROY de Chabannes & de *Charlotte* de Prie, & commença de paroître à la Cour sur la fin du régne de Louis XI. Comme il étoit très-bien fait, & qu'il avoit beaucoup d'esprit, il se fit des amis illustres, & fut considéré du Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VIII. Il suivit ce Roi en 1495, à la conquête du Royaume de Naples; & se signala par son courage. Depuis en 1500, il servit au recouvrement du Duché de Milan. L'année suivante il se trouva aux combats qui se donnérent dans la Pouille & dans l'Abbruzze; & il fut fait prisonnier à la défense de la ville de Rouvre. En 1503, il donna des marques de son courage à la bataille de Cérignolle; à la prise de Bologne en 1506; à celle de Gênes en 1507, où il fut blessé; à la bataille d'Agnadel en 1509, & ailleurs. Le Roi Louis XII le fit Capitaine de cinq cens hommes d'armes; & ensuite le pourvut de la charge de Grand-Maître de France, qui avoit été tenue par deux grands hommes de sa famille. Chabannes contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne en 1512, & le Roi lui donna alors le gouvernement du Duché de Milan. L'année suivante, ayant été fait prisonnier à la bataille des éperons, où il remplit très-bien les devoirs de Soldat & de Capitaine, il trouva moyen de sortir des mains de ceux qui l'avoient arrêté. Cependant, la paix ayant été conclue entre la France & l'Angleterre, & le Roi Louis XII étant mort, François I, qui lui succéda, souhaitant d'avoir la charge de Grand-Maître de France, pour Artus Goussier, Comte d'Estampes, & qui avoit été son Gouverneur, Chabannes lui donna sa démission, & fut fait Maréchal de France. Aprés cela, il continua de servir en Italie, & se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. En 1521, il alla avec le Chancelier du Prat & quelques autres, à Calais, pour y conclurre la paix avec les Deputez de l'Empereur Charles-Quint; mais cette négociation n'ayant pas eu tout le succès qu'on en attendoit, on recommença la guerre. Le Maréchal de Chabannes, qui avoit commandé un corps d'armée en 1522, à la bataille de Bicoque, poursuivit le Connétable de Bourbon, prit toutes les places qu'il avoit en France, & alla le chasser en 1523 de devant Marseille, qu'il avoit assiégée. Avant cela il avoit secouru Fontarabie. Depuis il suivit le Roi en Italie, & y fut tué l'an 1525, à la funeste bataille de Pavie. Il avoit sagement conseillé au Roi de se retirer; & tous les principaux Chefs étoient comme lui de ce sentiment; mais l'Amiral de Bonnivet l'emporta sur les autres, & fut cause qu'on donna bataille. Le Maréchal de Chabannes eut son cheval tué sous lui; & comme il se mettoit en état de combattre à pié, un Capitaine Espagnol nommé Castaldo le fit prisonnier, & un autre Espagnol nommé Buzarto, le tua brutalement, de sang froid. *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article précédent.

CHABANOIS, bourg de France, sur la Vienne, riviére du Gouvernement général de l'Orléanois, vers les confins de l'Angoumois. Il est à l'ouest-nord-ouest de Limoges, & à l'est-nord-est d'Angoulême, à neuf lieues ou environ de l'une & de l'autre.

CHABARENNES, peuples anciens de la Scythie, qui habitoient proche du fleuve appellé Chalybs. Ils arrachoient les mammelles des femmes étrangéres, & les dévoroient toutes crues. Ils en faisoient de même de tous les enfans qui tomboient entre leurs mains. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CHABEUIL, bourg de France, en Dauphiné, sur la riviére de Véour dans le Valentinois. Il est à l'est de Valence, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CHABLAIS, Province de Savoye, a le Lac de Genéve au nord, le païs de Valais au levant, le Foucigny au midi, & le Génevois au couchant. On le prend ordinairement pour une ancienne contrée des peuples appellez Nantuates, & des Véragriens dont parle César dans ses Commentaires. Les Romains avoient des haras de chevaux dans cette province, qui fut nommée *Provincia equestris* & *Caballica*; & c'est de la corruption de ce dernier mot qu'on a formé celui de Chablais. On a prétendu que l'Empereur Conrad, dit *le Salique*, donna ce païs à Humbert I, surnommé *aux blanches mains*, pour recompense de ce qu'il avoit soutenu son parti contre Eudes II, Comte de Champagne, qui lui disputoit le Royaume de Bourgogne. Cette province a neuf ou dix lieues de longueur, & trois à quatre de largeur. Elle comprend cinq Bailliages, qui sont ceux de Thonon, d'Evian, d'Aux, de Ternier & de Gaillard. Thonon sur le Lac de Genéve est le bourg principal; les autres sont Ripaille, Evian, & Novel. La doctrine de Calvin s'y étoit répandue dans le XVI siécle, mais elle en fut bannie par les soins & le zéle de saint François de Sales. * César, *l. 4. de Bello Gallico.* Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CHABLI, bourg ou petite ville de France dans le Sénonnois, entre la Bourgogne & la Champagne, vers Auxerre & Tonnerre. Il est connu par ses bons vins, & par la sanglante bataille qui s'y donna l'an 841, entre les Enfans de Louis *le Débonnaire*. Cette bataille est plus connue sous le nom de Fontenay, qui est prés de Chabli. * *Hist. de France.*

CHABOR, riviére. *Cherchez* CHABUR.

CHABORRAS. *Voyez* ABORAS.

CHABOT, Maison ancienne & connue depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME Chabot, vivoit en l'an 1040, & est nommé avec Guillaume Duc de Guienne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'Acte de la fondation de l'Abbaïe de la Trinité-de-Vendôme, faite par Géofroy *Martel*, Comte d'Anjou. Ce peut être lui qui s'obligea de fournir tous les ans à l'Abbaïe de Saint-Maixant deux cierges du poids de treize livres au jour de la fête de ce Saint, en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée dans un combat; ce que ses successeurs ont depuis aquité. On le croit pére 1. de THIBAULT, qui suit; 2. d'*Ithier*, Evêque de Limoges en 1052, & qui mourut en 1093; 3. de *Lezin*, qui suivoit la Cour du Roi Philippe I, en 1072; 4. d'*Eudes*, nommé dans un titre de l'Abbaïe de Vendôme de l'an 1080; 5. de *Pierre*, nommé dans le même titre avec *Pétronelle* sa femme, *Thibault*, *Pierre* dit *la Tour*, *Bayrard & Raoul* Chabot ses enfans.

II. THIBAULT Chabot, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès années 1060 & 1100. Il épousa en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul* de Mauléon, que l'on tient avoir été héritiére de *Gérard*, Seigneur de Vouvent, dont il eut 1. SÉBRAN, qui suit; 2. *Gandin*, vivant en 1148; 3. *Briant*, vivant en 1151; & 4. *Béline* Chabot, vivante en 1120.

III. SÉBRAN Chabot, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jérusalem, vivoit en 1151, & laissa d'*Agnès* sa femme; 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Sébran*, élu Evêque de Limoges en 1177, contre le consentement du Roi d'Angleterre, mort en 1179; 3. *Pierre*; 4. *Garnier*; & 5. *Ameline* Chabot, mariée à *Pierre* Lunel, du consentement duquel elle se rendit Religieuse à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & fut pére 1. de THIBAULT, III. du nom, qui suit; & 2. d'*Eustache* Chabot, Dame de Vouvent, mariée à *Geofroy* de Lézignen, morte en 1229.

V. THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de Roche-Cerviére & de la Gréve, fut présent avec plusieurs autres grands Seigneurs au traité de Tréves accordé entre le Roi Philippe *Auguste* & Jean Roi d'Angleterre en 1206. Il épousa *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard & de la Mauriére, fille de *Guillaume*, Seigneur des mêmes terres, dont il eut 1. THIBAULT, IV. du nom, qui suit; 2. GÉRARD Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Mauriére, *tige des Barons de Retz, mentionnez cy-aprés*; & 3. SÉBRAN Chabot, Seigneur de la Gréve, duquel sont descendus les Seigneurs de la Gréve & de Jarnac, *dont la postérité sera cy-aprés rapportée en son rang.*

VI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Sire de la Roche-Cerviére, &c. fit son testament en 1250. Il épousa *Æuor* de Brosse, Dame des Essars, fille de *Bertrand*, III. du nom, Vicomte de Brosse, dont il eut 1. SÉBRAN, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Thibault* & *Gérard*, vivans en 1303; & 4. *Marguerite* Chabot mariée en 1243, à *Guillaume* de Beaumont.

VII. SÉBRAN Chabot, II. du nom, Seigneur de Roche-Cerviére & des Essars, fut l'un des principaux Seigneurs du Poitou, qui traitérent en 1269, avec Alfonse Comte de Poitiers, du réglement du rachapt des fiefs à mercy, & ne laissa que 1. *N*.... Dame de la Roche-Cerviére, qu'elle porta dans la Maison de Ruffec; & 2. *Mahault* Chabot, Dame des Essars, mariée à *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors.

BRANCHE DES BARONS DE RETZ.

VI. GÉRARD Chabot, second fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de la Roche-Cerviére, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Mothe-Achard & de la Mauriére, & étoit mort en 1250. Il épousa *Eustache* de Retz, dite *Aliette*, fille & héritiére de *Raoul*, Sire de Retz, de Machecoul, de Faleron, de Frédefons, &c. dont il eut 1. *Gérard*, II. du nom, qui suit; 2. *Géofroy*, Seigneur de la Mauriére, & 3. *Eustache* Chabot, mariée à *Gérard* de Machecoul, Seigneur du Coutumier & de la Bénaste.

VII. GÉRARD Chabot, II. du nom, Baron de Retz, &c. fit le voyage d'Arragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épousé 1. avant l'an 1266, *Amicie* de Château-Goutier: 2. *Jeanne*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, & d'*Isabeau* de Lésignen-la-Marche, dont il eut 1. GÉRARD, III. du nom, qui suit; 2. *Raoul*, qui étoit mort en 1329; & 3. *Guillaume* Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard, de la Mauriére, de Saint-Hilaire-du-Vaujoux, de Falleron, &c. qui mourut en Sicile, où il avoit épousé *Guillemette* de Preslay, dont il eut *Simon* Chabot, mort sans postérité.

VIII. GÉRARD Chabot, III. du nom, surnommé *le Benoit*, Baron de Retz, &c. vivoit en 1332, & épousa *Marie-Clémence* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne* de Montfort sa premiére femme, dont il eut 1. GÉRARD, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* Chabot, dite *la Folle*, pour s'être mariée sans le consentement de ses parens à *Jean*, Seigneur de la Musse-Ponthus, à cause dequoi elle fut exhérédée en 1333. Depuis elle épousa *Foulques* de Laval, Seigneur de Chaloyau, & mourut vers l'an 1341.

IX. GÉRARD Chabot, IV. du nom, Baron de Retz, de la Mothe-Achard, &c. étoit mort en 1342, laissant de *Catherine* de Laval, Dame d'Aurilly en Anjou, fille de *Guy*, IX. du nom, Si-

re de Laval & de Vitré, & de *Béatrix* de Gaure, un fils unique nommé.

X. GÉRARD Chabot, V. du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Mothe-Achard, &c. qui mourut avant l'an 1362. Il épousa *Philippe* Bertrand, fille aînée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. GÉRARD, IV. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* Chabot, Dame de Retz, &c. mariée à *François* de Chauvigny, Baron de Retz à cause d'elle, morte en janvier 1406.

XI. GÉRARD Chabot, VI. du nom, Baron de Retz, &c. assista Charles de Blois à la bataille d'Auray en 1364, où il demeura prisonnier, & mourut peu après sans enfans de *Marguerite*, Comtesse de Sancerre sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GREVE.

VI. SÉBRAN Chabot, dit *le Prud'homme*, troisiéme fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de Roche-Cerviére, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Gréve, de Larriere, des Granges, de Fontenaye, &c. servit le Roi Philippe *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298, laissant d'*Aprais* de Châteaumur, Dame d'Oulmes, de Chantemesle, &c. 1. THIBAULT, I. du nom qui suit; 2. *Gérard*, qui se trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304; 3. *Sébran*, vivant en 1303; 4. *Æsor*, Dame d'Oulmes, &c. mariée à *Ebles* de Rochefort, Seigneur de Faye, de Thors & d'Aubigné; & 5. *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemesle, de Champigni, de Sainte-Gemme & de Sainte-Radegonde-de-Marcis, qui fut mandé au mois de novembre 1318, de se rendre à Paris aux octives de la Chandeleur pour aller contre les Flamans. Il eut un grand different contre le Seigneur de la Gréve son neveu, duquel il avoit eu la garde & la tutelle pendant seize ans, & qui dura même longtems après sa mort contre ses enfans. Il épousa *Jeanne* Pouvereile, qui vivoit en 1334, & dont il eut *Louis* Chabot Chevalier, sur lequel les terres de Champigny & de Sainte-Gemme furent vendues en mai 1350, pour payer les dettes de son pere, & qui ne laissa pas de servir en 1352 & en 1356; *Geliendin* Chabot, qui obtint remission en 1391, des violences qu'il avoit commises contre les Seigneurs de la Gréve ses cousins pendant leur procès, & qui se disoit chargé de femme, de six fils & de trois filles; & *Sébran* Chabot, compris dans la même remission, étant tous deux prisonniers à Paris.

VII. THIBAULT Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, du petit château de Vouvent, de Larriere, de Fontenaye, & des Granges, épousa *Jeanne* de Saint-Vincent, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Marguerite* & *Jeanne* Chabot, mortes sans enfans.

VIII. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. fut pendant seize ans sous la tutelle de *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemesle son oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre sa veuve & ses enfans, au sujet de la reddition du compte de sa tutelle, & obtint contre eux de grandes condamnations. Il mourut en 1355, laissant de N... du Machecoul, Dame de Coutbinnier, fille de *Gérard*, Seigneur de la Benaste, du Bourgneuf, & de l'Isle-Bouin, & d'*Eléonore* de Thouars, 1. THIBAULT, III. du nom, qui suit; & 2. GUILLAUME Chabot, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* TURMELIÉRE *& de* LIRÉ, finie à *Renée* Chabot, qui épousa en octobre 1504, *Jean* du Bellay, Seigneur de Pontferon.

IX. THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. reprit en 1377, le procès que son pere avoit eu contre les enfans de *Guillaume* Chabot son grand oncle, & en obtint la Terre de Chantemesle, & vivoit en 1385. Il avoit épousé avant l'an 1365, *Amirie* de Maure, fille de *Jean*, IV. du nom, Seigneur de Maure, & d'*Aliette* de Rochefort, Dame de Quéhillac, dont il eut 1. LOUIS, I. du nom, qui suit; & 2. *Marie* Chabot, alliée à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Bressuire.

X. LOUIS Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, de Chantemesle, &c. mourut en 1422, ayant eu de *Marie* de Craon, Dame de Montcontour, de Marnes, de Monsoreau, de Colombiéres, de Savonniéres, de Jarnac sur Charente, de Précigny, de Verneuil & de Ferriéres, fille de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de Montbason, 1. THIBAULT, IV. du nom, qui suit; 2. RENAUD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* JARNAC, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Jean* & *Anne* Chabot morts sans alliance.

XI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, de Montsoreau, &c. mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois en 1428. Il épousa en juin 1422, *Brunissende* d'Argenton, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur d'Argenton, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut 1. LOUIS, II. du nom, qui suit; 2. *Catherine*, mariée en mars 1445, à *Charles* de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, de Bouville, &c. morte en 1466; & 3. *Jeanne* Chabot, alliée en mars 1443, à *Jean* de Chambes, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui aquit la Terre de Montsoreau de son beau-frére.

XII. LOUIS Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de son pere, & fut à la conquête de Guienne en 1453. Le Roi Louis XI, le retint son Conseiller & Chambellan par lettres du sixiéme avril 1464. Il assista trois ans après aux Etats tenus à Tours, commanda le Ban & Arriere-ban de la Noblesse du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il épousa le troisiéme juin 1444, *Jeanne* de Courcillon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montlean & de Tillay, Bailly & Capitaine de Chartres, & de *Thomine* de Lespine, morte le 26 août 1472. Quelques Mémoires lui donnent pour seconde femme *Hessellue* Chaperon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére furent, 1. *René* Chabot, Seigneur de la Gréve, mort avant l'an 1469; 2. *Marie*, nommée au testament de son pére; & 3. *Magdelaine* Chabot, mariée le quatriéme janvier 1469, à *Navarrot* d'Anglade, Chevalier, Capitaine de Mauléon, dont elle n'eut point d'enfans. Après son décès, les grands biens de cette Maison entrérent dans la Maison de Châtillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JARNAC.

XI. RENAUD Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. second fils de Louis Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. & de *Marie* de Craon, Dame de Jarnac, &c. eut en partage la Terre de Jarnac sur Charente, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut vers l'an 1476. Il épousa 1. *Françoise* de la Rochefoucault, veuve de *Gilles* d'Appelvoisin, & fille de *Guy*, Seigneur de Barbezieux, & de *Rosine* de Montaut, Dame de Verteuil: 2. *Isabeau* de Rochechouart, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur d'Aspremont & de Brion, & de *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent, 1. *Marguerite* Chabot, qui étoit sous la tutelle de son pére en 1440; & 2. *Agnès*, mariée à *Guy* Chenin, Seigneur de l'Isle-Bapaume: du second lit sortirent, 3. *Louis* Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. mort avant l'an 1480, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Montberon sa femme; 4. *Antoine* Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de France, mort le sixiéme novembre 1507; 5. *François*, Seigneur de Jarnac, après son frére aîné, Abbé de Castres & de Baigne, mort en 1493; 6. JACQUES, qui suit; 7. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Reillac, Vicomte de Mérinville & de Brigueil; 8. *Françoise*, mariée en mai 1456, à *Renaud* de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac; 9. *Jeanne* alliée en 1466, à *Pierre* de Saint-Julien, Seigneur de Lassere; 10. *Philippe*, mariée en 1469, à *Antoine* Clérambaut, Seigneur de la Plelle; & 11. *Robert* Chabot, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aspremont, &c. qui épousa *Antoinette* d'Illiers, fille de *Jean*, Seigneur d'Illiers & de *Marguerite* de Chourses, dont il eut *Paul* Chabot, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, mort après l'an 1560, sans enfans de *Jaqueline* de Montigny, fille de *Jaques*, Seigneur de Frênes & de *Lenore* de Ferriéres qu'il avoit épousée en octobre 1537; *Anne* Chabot, mariée à *Jean* Seigneur de la Tour-Landry; & *Isabelle* Chabot, alliée 1. à *Charles* de Vivonne, Baron de la Chataigneraye: 2. à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé.

XII. JACQUES Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aspremont, &c. Conseiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épousé le 15 septembre 1483, *Magdelaine* ou *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Thibault*, Seigneur de Piennes, & de *Philippe* de Melun, Dame de Sottenghen, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. PHILIPPE, Seigneur de Brion, duquel sont descendus *les Comtes de* CHARNY, *mentionnez cy après*; & 3. *Catherine* Chabot, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'Estissac.

XIII. CHARLES Chabot, Baron de Jarnac, &c. rendit de grands services au Roi François I, qui le fit Chevalier de son *Ordre*, Gouverneur de la Rochelle & du Païs d'Aunis, Maire perpétuel de Bourdeaux, Capitaine du Château-de-Ha, & Vice-Amiral de Guienne en 1544. Il épousa 1. en 1506, *Jeanne* de Saint-Gelais, Dame de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye & de Montlieu, &c. & de *Marguerite* de Durfort-Duras: 2. *Magdelaine* de Puyguyon. Du premier mariage sortirent, 1. *Louis* Chabot, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut; & 2. GUY, I. du nom, Seigneur de Jarnac qui suit: du second vinrent, 3. *Catherine* Chabot, vivante en 1548; 4. *Jeanne*, mariée à Pierrebuffiére, Vicomte de Châteauneuf en Périgord; & 5. *Charles* Chabot, Seigneur de Sainte-Foy, mort en 1573, laissant de *Marie* Joubert sa femme, *Esther* Chabot, Dame d'Aunilly-le-Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles* de Fonséque, Baron de Surgéres.

XIV. GUY Chabot, I. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en la ville de la Rochelle & Païs d'Aunis, Maire perpétuel de Bourdeaux, & Capitaine du Château-de-Ha, dans toutes lesquelles charges il fut confirmé en 1569. Ce fut lui qui soutint en 1547, au commencement du régne de Henri II, ce fameux combat en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Chataigneraye. Il y fut vainqueur, & parla si sagement, que le Roi l'ayant fait monter sur l'échafaut où il étoit, lui dit, *qu'il avoit combattu en César, & parlé en Cicéron*. Ronsard fit alors à son honneur cette Ode qui commence par ces vers

Un ame lâche, & couarde
Au péril ne se hazarde.

Il avoit épousé en 1540, *Louise* de Pisseleu, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & de *Magdelaine* de Laval, dont il eut 1. LÉONOR Chabot, qui suit; 2. *Charles*, mort sans postérité; & 3. *Jeanne* Chabot, mariée 1. à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry: 2. à *Claude* de la Châtre, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France.

XV. LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Sainte-Aulaye, &c. servit le Roi Henri IV, en ses guerres, & mourut en 1603. Il épousa 1. *Marguerite* de Durfort, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe* Cauchon-Maupas: 2. en mars 1571, *Marie* de Rochechouart, fille & héritiére de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoise* de Maricourt. Du premier lit sortirent, 1. GUY Chabot, II. du nom, Seigneur de Jarnac, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Sainte-Aulaye, mort sans laisser de postérité de *Charlotte* de Clermont, fille de *George*, Marquis de Galerande, & de *Marie* Clutin; 3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Aulaye après son frére, qui a fait la *branche des Seigneurs de* SAINTE-

AY.

AULAYE, *rapportée cy-après*; 4. *François*, Chevalier; 5. 6. 7. *Hélène*, *Françoise* & *Catherine* Chabot, Religieuses.

XVI. GUY Chabot, II. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Capitaine de cent Chevaux-legers, Conseiller d'Etat, & Lieutenant Général en Saintonge sous le Prince de Condé, fit son testament en 1640. Il épousa 1. *Claude* Marouette, Dame de Montgrier: 2. *Marie* de la Rochefoucault, fille d'*Isaac*, Baron de Montendre, & d'*Hélène* de Fonseque. Du premier lit vint, 1. *Jacques* Chabot, Seigneur de Monlieu, imbécille; & du second sortirent, 2. LOUIS, qui suit; 3. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes en 1665; 4. *François*, Chevalier de Malte; 5. *Claire*, Carmélite à Paris; 6. 7. *Charlotte* & *Marie* Chabot, Religieuses à Saintes.

XVII. LOUIS Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Maréchal-de-camp, & Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, eut commission en octobre 1651, d'assembler la Noblesse à Coignac, & mourut vers l'an 1666. Il avoit épousé en 1645, *Catherine* de la Roche-Beaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la ville d'Angoulême, & de *Jeanne* de Galard-de-Béarn, dont il eut 1. GUY-HENRI, qui suit; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes; 4. *Joseph*; 5. *Louis*; 6. *Augustin*, Chevalier de Malthe en 1675; 7. 8. *Hélène* & *Julie-Eustache* Chabot, Damoiselle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. GUY-HENRI Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c. né le 27 novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en janvier 1678, & mourut le sixiéme novembre 1690. Il épousa 1. *Marie Claire* de Créquy, fille unique d'*Adam* de Créquy, Seigneur de la Cressonniére, Vicomte de Houlles, &c. & de *Jeanne Lamberte* de Lannoy, morte le 29 mars 1684, âgée de 37 ans: 2. en 1688, *Charlotte-Armande* de Rohan, fille aînée de *Charles*, Duc de Monbason, & d'*Armande* de Schomberg, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage, 1. *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, né en novembre 1675, mort en mars 1691; 2. *Anne Marie Louise* Chabot, mariée en juillet 1709, à *Paul Auguste Gaston* de la Rochefoucault, Chevalier de Montendre, qui prit à cause d'elle la qualité de Comte de Jarnac, morte le 19 décembre 1714; & 3. *Gilleonne-Gabrielle* Chabot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTE-AULAYE Ducs de Rohan.

XVI. CHARLES Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, troisiéme fils de LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, & de *Marguerite* de Durfort, épousa en 1613. *Henriette* de Lur, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie* Raguier-d'Essernay, dont il eut, 1. *Charles* Chabot, Baron de Sainte-Aulaye, tué en 1646, au siége de Lérida en Catalogne; 2. HENRI, qui suit; 3. *Guy-Aldonce*, dit *le Chevalier Chabot*, Maréchal-de-camp, mort des blessures qu'il reçut au siége de Dunkerque en octobre 1646; 4. *Jeanne*, morte sans alliance; 5. *Lydie*, mariée en 1634, à *François* de l'Espinay, Seigneur de Bellevue; 6. *Anne*, morte sans alliance; & 7. *Judith*, dite *Marguerite* Chabot, Religieuse.

XVII. HENRI Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, & Gouverneur d'Anjou, mourut le 27 février 1655, âgé de 39 ans. Il avoit epousé en 1645, *Marguerite* Duchesse de Rohan, Princesse de Léon, Comtesse de Porhoet, &c. fille unique de *Henri*, Duc de Rohan, Pair de France, &c. & de *Marguerite* de Bethune-Sully, morte le neuviéme avril 1684, âgée de 67 ans, dont il eut des enfans, *rapportez cy après en parlant de la Maison de Rohan. Voyez* ROHAN.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRION, Comtes de Charny.

XIII. PHILIPPE Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny & de Buzançois, Amiral de France, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, étoit second fils de JACQUES Chabot, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Magdelaine* de Luxembourg, & épousa en janvier 1526, *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fille aînée & héritière de *Jean* de Longuy & de *Jeanne* d'Angoulême, dont il eut, 1. LÉONOR Chabot, Comte de Charny, qui suit; 2. FRANÇOIS, Marquis de Mirebeau, qui a fait la *branche des Marquis de* MIREBEAU, *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, mariée à *Charles* de la Rochefoucault, Baron de Barbesieux; 4. *Antoinette*, alliée à *Jean* d'Aumont, VI. du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France; 5. *Anne*, mariée en janvier 1559, à *Charles* de Halluyn, Seigneur de Piennes; & 6. *Jeanne* Chabot, Abbesse du Paraclet, qui se fit de la Religion Reformée, & garda son Abbaye, où elle mourut, y entretenant toûjours le service divin sans y assister.

XIV. LÉONOR Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, &c. Grand Ecuyer de France, rendit de grands services au Roi Henri III, qui le nomma Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut au mois d'août 1597. Il épousa 1. le 15 février 1549, *Claude* Gouffier, fille aînée de *Claude* Gouffier, Duc de Roannez, & de *Jacqueline* de la Tremoille: 2. *Françoise* de Rye, Dame de Longuy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toison d'Or, & Général de la Cavalerie légére de l'Empereur Charles-*Quint*, & d'*Antoinette* de Longuy, Dame de Givry. Du premier lit sortirent, 1. *Catherine* Chabot, Comtesse de Buzançois, mariée à *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi; & 2. *Charlotte* Chabot, alliée à *Jacques* le Veneur, Comte de Tillieres, &c. morte en 1606. Du second lit vinrent, 3. *Marguerite* Chabot, Comtesse de Charny, mariée à *Charles* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbeuf, morte le 29 septembre 1625, âgée de 87 ans; 4. *Catherine*, mariée en 1584, à *Claude* de Vergy, II. du nom, Comte de Champlite, Chevalier de la Toison d'Or, morte en 1588; 5. *Françoise*, premiére femme de *Henri* Hurault, Comte de Chiverny, morte en 1602; & 6. *Léonore* Chabot, mariée en 1598 à *Christophle* de Rye, Marquis de Varembon, Comte de Varax, Chevalier de la Toison d'Or, Bailli de Dole, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Espagne aux Païs-Bas.

BRANCHE DES MARQUIS DE MIREBEAU.

XIV. FRANÇOIS Chabot, second fils de PHILIPPE Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny, &c. Amiral de France, & de *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fut Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, & épousa 1. *Françoise*, Dame de Lugny, fille & heritiére de *Jean*, Seigneur de Lugny, & de *Françoise* de Polignac: 2. *Catherine* de Silly, fille de *Louis*, Comte de la Rocheguyon, & d'*Anne* de Laval. Du premier lit vint, 1. *Catherine* Chabot, mariée à *Jean* de Saulx-Tavanne, Vicomte de Lugny: du second lit sortirent, 2. JACQUES, qui suit; 3. *Henri*, Seigneur de Fontaine-Françoise, mort sans alliance; 4. *Léonor*, Seigneur de Brion, mort sans postérité de *Diane* de Marmier; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Charles*, Religieux; 7. *Anne*, mariée à *Henri*, Baron de Fours; & 8. *Charles* Chabot, Seigneur de Charroux, mort avant son frére aîné; & qui épousa *Françoise* Bernard-de-Montessus, Seigneur de Solans, & de *Catherine* Faulquier, dont il eut *Jacques* Chabot, Comte de Charny, mort sans enfans en 1644; *Marguerite Françoise*, Dame de Charroux, mariée à *Henri*, Comte de Bonneval, morte en 1654; & *Marie Charlotte* Chabot, Religieuse.

XV. JACQUES Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mourut d'apoplexie le 29 mars 1630. Il épousa 1. en 1574, *Anne* de Coligny, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne* de Salmes: 2. en 1622, *Antoinette* de Loménie, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secretaire d'Etat, & d'*Anne* d'Aubourg, morte le quatriéme juin 1638, sans enfans. Ceux qu'il eut de la premiére femme furent, 1. CHARLES, Comte de Charny qui suit; & 2. *Catherine* Chabot, mariée 1. en 1619, à *César-Auguste* de Saint-Lary, dit *de Bellegarde*, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France: 2. en 1635, à *Claude* Vignier, Seigneur de Saint-Liébaut & de Villemont, morte en mars 1662.

XVI. CHARLES Chabot, Comte de Charny, &c. mourut au service du Roi en 1621, sans laisser de postérité de *Charlotte* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, Controlleur-général & Intendant des Finances, & de *Charlotte* Jeannin, qu'il avoit épousée en 1620. La Maison de Chabot a des chabots dans ses armes. Le chabot est un petit poisson, qu'on trouve dans les riviéres courantes, & dont on voit la description dans Rondelet. * Le Laboureur, *Tombeaux des Hommes Illustres.* Brantome, *Mémoires tome* 1. *Hommes Illust. Franç.* Langey, *Mémoires de Tavanes.* De Thou. Mezeray. Le Féron. Godefroy. Le P. Anselme. Sainte-Marthe, &c.

CHABOT (Philippe) Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Brion, &c. Amiral de France, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiére, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, a été long tems connu sous le nom du Seigneur de Brion. Il étoit fils puîné de *Jacques* Chabot & de *Magdelaine* de Luxembourg, & dès son plus jeune âge il s'attacha au Comte d'Angoulême, qui fut depuis le Roi François I. En 1523, il se jetta dans Marseille, qu'il défendit contre l'armée impériale; & en 1525, il fut pris à la bataille de Pavie. Etant sorti de prison, il fut employé en diverses négociations pour le Roi, lequel étant revenu en France, lui donna en 1526, la charge d'Amiral, & le Gouvernement de Bourgogne. En 1532, il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, où il reçut le Collier de l'Ordre de la Jarretiére, ayant déja celui de Saint-Michel. Depuis, le Roi l'envoya commander l'armée dans le Piémont, où il prit quelques places; *mais*, dit Brantôme, *étant au plus beau train desdites affaires, il fit une très-grande faute à Verceil, où le trouvant M. le Cardinal de Lorraine, que le Roi envoyoit à Rome & vers l'Empereur, pour l'entretien de la paix & ses excuses (il n'étoit plus tems) de quoi il avoit envahi la Savoye & le Piémont, lui dit & conseilla de ne passer point plus outre, de peur d'altérer les choses lesquelles il alloit traiter. M. l'Amiral le crut, & arrêta son flux de victoire court; en quoi il faillit grandement pour un grand Capitaine, d'ajouter foi si librement à M. le Cardinal, & qui ne lui en montra nul pouvoir du Roi, ni signé de sa main; mais se régla simplement sur ce qu'il lui en dit, s'excusant & pensant qu'il parlât de la part du Roi, envers lequel il avoit plus de crédit que Seigneur de la Cour; mais M. le Cardinal s'excusa après que ce qu'il lui en avoit conseillé, c'étoit qu'il pensoit faire au mieux: tant y a que le Roi voulut un grand mal au dit Sieur Amiral, pour lui avoir fort débauché ses affaires, qui étoient en très-bon état, & d'avoir donné loisir à l'Empereur de songer aux siennes, & de s'en venir aisément projetter & executer son voyage de Provence, &c.* Du Bellay raconte les choses autrement dans ses Memoires. On fit le procès à l'Amiral, qui fut néanmoins rétabli dans ses charges en 1542. Il mourut le premier juin de l'an 1543, & fut enterré dans l'église des Célestins de Paris, en la chapelle d'Orléans, où l'on voit sa statue de marbre blanc, que le Roi y fit mettre. * *Histoire de France.* Brantôme, *Mémoires.*

CHABOT, (Pierre Gautier, dit) est connu sous ce dernier nom, qui est celui de sa mére. Il naquit à Saint-Loup dans le Poitou en 1516, & fit ses premiéres études dans le lieu de sa naissance. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, il alla à Poitiers y apprendre le Grec, & il fit un progrès si considérable dans les Langues, qu'il fut appellé pour enseigner les Humanitez dans son païs. Il y régenta six ans, après lesquels il vint à Paris en 1546, pour y étudier la Philosophie au Collége de Presle. Après s'y être appliqué pendant trois ans, il reçut le degré de Maître ès Arts, & répéta la Philoso-

phie à plusieurs Enfans de condition. Enfin M. le Chancelier de L'Hopital lui confia l'éducation de six enfans de M. de Belesbat son gendre. Chabot remplit cette place avec honneur pendant douze ans, qu'il employa principalement à expliquer Horace d'une maniére qui lui est particuliére. Son Commentaire sur cet Auteur contient l'analyse du texte, tant selon les régles de la Grammaire, que selon celles de la Rhétorique & de la Dialectique. Il avoit fait imprimer une petite analyse d'Horace dès l'an 1582, comme une espéce d'échantillon du Commentaire qu'il avoit dessein d'en donner au public; & en 1587, il publia ce Commentaire à Bâle, mais ne le trouvant point encore à son gré, il continua d'y travailler, & quelques années après sa mort, Jacques Grailer qui avoit entre les mains les recueils des passages & des remarques nouvelles de Chabot, les inséra en leur place le mieux qu'il put, dans l'édition *in folio* de l'an 1615. C'est ce qui fait que cet Ouvrage n'est point dans la perfection où il auroit paru, si Chabot eût assez vécu, pour en faire faire lui même une nouvelle édition. Chabot mourut vers l'an 1597, âgé de 80 ans. * Paul Fréher, *Theatr. Viror. Illustr.* Jacques Boissard, *Vita 80 Viror. doctrina Illustr.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHABRE, riviére. *Cherchez* BEBRE. (la)

CHABRI, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems qu'elle fut assiégée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Gothoniel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * *Judith, ch.* 6. *v.* 11: *ch.* 8. *v.* 9: *ch.* 10, *v.* 6.

CHABRIA ou CILABRO, *Chiabrius*, riviére de la Macédoine, qui se jette dans le Golfe de Thessalonique ou de Salonichi, autrefois *Thermaicus Sinus*, entre Thessalonique & Cassandria.

CHABRIAS, Général Athénien, servit très-bien sa patrie. La troisiéme année de la centiéme Olympiade, & 378 ans avant J. C. il gagna une bataille navale près de l'isle de Naxos, contre Pollis Lacédémonien. L'expédient dont il se servit dans la bataille de Thébes, lorsqu'il vint au secours des Béotiens contre Agésilaüs, le fit estimer de tout le monde: car voyant que l'ennemi avoit fait tourner le dos aux troupes qui étoient à sa solde, il commanda à ce qui lui restoit de son bataillon de faire ferme, leur enseignant la maniére de mettre un genouil en terre, de se couvrir de leurs boucliers, & de soutenir ainsi le choc des ennemis. Agésilaüs voyant cette ordonnance n'osa enfoncer ce bataillon, & fit sonner la retraite. Chabrias voulut être représenté en cette posture, lorsque les Athéniens lui érigérent une statue dans leur place publique. Il commanda plusieurs armées dans la Gréce, & dans l'Egypte; rétablit l'an 362 avant J. C. Nectanébus dans son Royaume d'Egypte; & assista Evagoras, Roi de Chypre. Sa valeur ne fut pas exemte d'envie; & il se vit obligé de se bannir lui même. Durant la guerre des Alliez, étant entré seul dans le havre de l'isle de Chio, que les Athéniens tenoient assiégé, il y périt, son vaisseau ayant été coulé à fonds, la quatriéme année de la CV Olympiade, & 357 avant Jesus Christ. * Cornélius Népos, *en sa Vie.* Diodore, *l.* 16.

CHABUL ou CABUL, ou CHABALON. Il est parlé, I. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 11. *&c.* de la Terre de *Chabul*. C'est ainsi que *Hiram* Roi de Tyr nomma les vint villes dont Salomon lui fit présent, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans la construction du Temple. On dispute & sur la signification de Chabul & sur la situation de ce Païs. Joseph dit que *Chabul* en Phénicien signifie *ce qui ne plaît point.* D'autres qu'il signifie une terre stérile, sablonneuse, desséchée; & d'autres au contraire une terre boueuse & humide, trop chargée d'herbes. Les Septante traduisent, *il les appella la frontiére*; comme s'ils avoient lu *Gabal*, au lieu de *Chabul*. D'autres croyent que Chabul en Hébreu, peut signifier une chose de néant. Chabul, *quasi nihil.* Quant à la situation de Chabul, Joseph dit que les villes de Chabul étoient au voisinage de Tyr. D'autres les placent au delà du Jourdain, dans la Décapole. Grotius croit qu'entre les villes de Chabul, étoient comprises celles que Pharaon avoit conquises sur les Philistins, & qu'il avoit cédées à Salomon. La plupart sont persuadez que la ville de Chabul marquée, *Josué*, *ch.* 19. *v.* 27, étoit du nombre de ces villes, & que ce fut apparemment à son occasion, que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avoient été cédées par Salomon. Or Chabul étoit apparemment la même que *Chabalon*, ou *Chabal*, que Joseph place au voisinage de Ptolemaïde, au Midi de Tyr. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Cherchez* CABUL.

CHABUR ou ALCHABAR, ville. *Voyez* ALCHABAR ou ALCHABUR.

CHABUR ou CHABOR, riviére d'Asie, que quelques uns prennent pour le Chabor du Prophéte Ezéchiel. Elle a sa source au Mont-Masius, qui est une partie du Mont-Taurus, sur les frontiéres de la grande Arménie. Elle coule dans la Mésopotamie, passe à Orpha & à Harran; & après avoir reçu diverses riviéres, entre autres Soaid, elle se jette dans l'Euphrate, à Alchabur & au dessous de Querquésia, qui est de l'Arabie déserte. Cette riviére est celle qu'Ammien appelle *Aboras*, Ptolomée *Chaboras*, Strabon *Aborras*, Etienne de Byzance, *Aboras*, Elien, *Borrhas.* * Sanson, Baudrand.

CHACABOUT, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, entre la Chine & l'Inde. Elle est ainsi nommée d'un certain Solitaire, qui leur a donné dix commandemens pour bien vivre; dans lesquels il défend le meurtre, le larcin, les souillures du corps, le mensonge, les outrages, la perfidie, les desirs déréglez, la médisance, la colere, & commande l'étude des Sciences nécessaires à chaque particulier. Il a aussi établi des Religieux, qui renoncent aux délices de cette vie, & s'appliquent à la méditation, ou au soulagement des pauvres. Ce Solitaire leur a enseigné la Metempsycose, ou passage des ames d'un corps en un autre. Il promit à ceux qui observeroient sa Loi, une joye infinie, dont ils

jouïroient aussi-tôt après leur mort, & menaça d'une peine éternelle ceux qui la mépriseroient; mais il assura que ceux qui ayant reçu sa Loi, n'y auroient pas néanmoins entiérement obéi, passeroient en divers corps durant 3000 ans, avant que d'entrer dans le lieu des Bienheureux. Ce Chacabout répandit sa Secte dans tout le Royaume de Siam, dans une partie du Japon, & de là dans le Tonquin, où il mourut. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

CHACARAS, nom des Prêtres idolâtres, qui sacrifioient au soleil dans le Pérou.

* CHACHAPOYAS, que l'on appelle autrement *St. Juan de la Frontera*, ville de l'Amérique méridionale, dans l'Audience de Lima ou Los Reyes, au commencement du sixiéme degré de latitude méridionale, & vers la fin du 312 degré de longitude. Elle est au nord-est de Lima, dont elle est éloignée d'environ cent-vint lieues. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Bresil, & du Païs des Amazones.*

CHACHÉMIUS (Henri) Cordelier & Chancelier de l'Empereur Louis V, dit *le Bavarois*, fut excommunié en 1330, par le Pape Jean XXII. Il y a toute apparence, suivant l'opinion d'un Chanoine, ami de Goldast, que c'est lui qui est Auteur de l'Information, *De nullitate processuum Joannis Papæ contra Ludovicum Imperatorem, pro superioritate Imperatoris in temporalibus*, en l'an 1328. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, *tome* 2. 1695.

CHACO, grand païs de l'Amérique Méridionale, est borné au levant par la riviére de Paraguay, qui le sépare du Paraguay propre; il a le païs des Amazones au nord, le Pérou & le Tucuman au couchant; & la province de la Plata au midi. Ce païs est habité par un grand nombre de Peuples Américains naturels; mais les Européens ne s'y sont pas encore établis. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHACOMAS, ville d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, delà le Gange: c'est la capitale du Royaume de même nom. *Voyez* CACHOMAS.

CHACON. *Cherchez* CIACONIUS.

CHADER, grande Isle que forme la séparation du Tigre & de l'Euphrate. Philostorge dit qu'elle est habitée par les Meséniens, & environnée en partie d'eau de mer, & en partie d'eau douce, savoir de deux grands canaux que produit le Tigre, en se partageant avant que d'entrer dans la mer. *Texeira* donne à cette Isle plus de quatre-vint lieues de long. M. Huet, dans son Traité de la situation du Paradis terrestre, dit que le canal qui la ferme du côté du couchant, est apparemment celui qu'Alexandre fit ouvrir dans un terrain pierreux, & plus solide que le canal naturel par où l'on navigeoit vers l'Arabie, qui n'en étoit pas éloigné de deux lieues. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHADERTON (Laurent) naquit le 14 septembre 1536, dans un lieu du Comté de Lancastre en Angleterre, nommé Oldham. Son pére Edmond Chaderton étoit de bonne famille & riche, mais Catholique Romain. Il réüssit mal dans les premieres études, par la faute d'un Maître rude & farouche à la conduite duquel il fut confié. Aussi les abandonna-t'il pour s'adonner presque entiérement à la pêche & à la chasse. Mais il se lassa enfin de tous ces amusemens; il reprit l'étude, & fit de si grands progrès sous un Maître plus affable que le premier, qu'en 1562, il fut reçu dans le Collége de Christ à Cambridge. Comme il avoit un tempérament fort & robuste, il étudia presque nuit & jour, & fit en peu de tems des progrès considérables. Il goûta en même tems les véritez de la Réformation & les professa ouvertement. Son pere en fut si irrité, qu'il lui envoya un double dans une lettre, où il lui marquoit, que s'il vouloit rentrer dans la Religion qu'il avoit quittée, il pouvoit tout attendre de lui; mais que s'il persistoit dans celle qu'il avoit embrassée, il lui envoyoit un double pour acheter une bourse, afin d'aller mendier. Cette rigueur n'ébranla point Chaderton: il se résolut à être pauvre, plutôt qu'à abandonner une Religion de la vérité de laquelle il étoit persuadé. Il ne discontinua point pour cela ses études, & supportant patiemment la pauvreté & ses suites, il parvint enfin à être reçu Bachelier en 1567. Il reçut les Ordres sacrez l'année suivante. En 1571, il fut fait Maître ès Arts. Cependant il avoit presque toujours été obligé d'emprunter pour subsister; mais, enfin, il sut si bien faire par son épargne, qu'il aquitta ses dettes, & vécut de ce que le petit emploi qu'il avoit dans son Collége pouvoit lui fournir. Il eut ensuite diverses charges considérables & dans ce Collége & dans l'Université. On lui donna la direction des études de plusieurs jeunes gens, & il s'en aquitta toûjours très heureusement. Plusieurs Savans d'Angleterre, qui se sont aquis de la réputation par leur mérite & par leurs Ouvrages, ont été ses Eléves. Un des principaux fut Perkins, qui quoique mort fort jeune, a laissé un grand nombre d'excellens Ouvrages. Outre la Théologie, Chaderton possédoit très-bien plusieurs Langues mortes & vivantes, & entre autres la Latine, la Grèque, l'Hébraïque, la Françoise, l'Espagnole, & l'Italienne. Il enseigna publiquement la Logique dans l'Université, & y mit en réputation celle de Pierre Ramus, de laquelle il disoit avoir tiré de grands avantages. Il ne négligeoit pas cependant ses études particuliéres. Il fut reçu Bachelier en Théologie à l'age de 42 ans, c'est à dire, en 1578. Trois ans après il eut une dispute avec Pierre Baron, François de nation & Professeur en Théologie dans l'Université de Cambridge. Celui-ci soutenoit que l'amour de Dieu étoit de l'essence de la foi justifiante; & que cette foi étoit commandée dans le Décalogue. Cette dispute dura quelque tems, & finit sans que ni l'un ni l'autre des Disputans abandonnât son opinion, quoiqu'il semblât sur la fin qu'ils n'étoient pas si éloignez l'un de l'autre que cela avoit paru. Chaderton avoit contracté amitié avec Gautier Mildmai, qui avoit été élevé dans le même Collége que lui, & qui devint depuis Chancelier de l'Echiquier. Celui-ci qui avoit fort à cœur les progrès de la Religion Réformée, résolut de fonder dans l'Université de Cambridge un nouveau Collége, qui fût comme un Séminaire de personnes qu'on instruisît dans l'art de la prédication, & jetta les yeux sur Chaderton son ancien ami, pour en faire le Recteur de ce Collége.

Com-

Comme on étoit occupé à l'exécution de ce projet, on offrit à Chaderton une place plus avantageuse que celle de Chef de cette nouvelle Ecole; mais Mildmai lui ayant déclaré, que s'il refusoit l'emploi qu'il lui offroit, il abandonneroit son dessein, Chaderton préférant l'intérêt de l'Université à ses avantages particuliers, refusa le Bénéfice qui lui avoit été offert, & qui valoit dix fois plus. Il fut donc fait Recteur du nouveau Collége en 1584, & garda cet emploi jusqu'à ce que son extrême vieillesse ne lui permit plus d'en faire les fonctions. Sa charge de Recteur ne l'empêchoit point de prêcher avec applaudissement. En voici un exemple singulier. Après avoir prêché deux heures de suite dans un certain lieu, il fit le compliment ordinaire, c'est à dire, qu'il dit qu'il alloit finir, pour ne pas pousser à bout la patience de ses Auditeurs; mais à peine eut-il prononcé ces mots, qu'on ouit de toutes parts des gens, qui l'exhortoient au nom de Dieu à continuer; ce qu'il fit encore pendant une heure. Par malheur pour bien des Prédicateurs ces heureux tems ont passé; & dès que la première heure a sonné, fut-on plus éloquent que *Démosthène* ou que *Cicéron*.

On a beau s'échauffer, c'est en vain qu'on exhorte
Un Auditeur lassé, qui regarde la Porte. Despreaux.

Chaderton avoit 97 ans lorsqu'il se démit de son emploi, & en vécut encore huit, n'étant mort qu'à l'âge de 105 ans, au mois de novembre de 1640. Dans un âge si avancé, il eut toujours l'usage de tous ses sens & de la mémoire. Il employa les dernières années de sa vie à la culture des arbres de son jardin, & à recevoir les visites de ses amis & des personnes de la première qualité. Il composa divers Ouvrages; mais il n'y en a qu'un qui ait vu le jour, c'est un petit Traité de *la Justification* & *de la Foi justifiante*, qu'Antoine Thysius, Professeur en Théologie à Leide, fit imprimer avec les Ecrits de quelques autres Auteurs. Il avoit écrit contre Baronius, & cet Ouvrage est manuscrit dans quelques bibliothèques d'Angleterre, de même qu'un volume de Sermons. Il avoit aussi fait un Traité sur l'Eucharistie, & un autre sur l'Oraison Dominicale. Sa Vie a été écrite par Guillaume Dillingham, & imprimée à Cambridge en 1700. * *Voyez les Nouvelles de la République des Lettres de janvier 1701, p. 70.*

CHADFORT, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle Wonford, à 152 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHADID. *Voyez* HADID.

CHADIGE. *Voyez* TADIGE.

CHADOUIN (Saint) que quelques uns appellent *S. Harduin*, & d'autres *S. Audoenus*, Evêque du Mans. Les Auteurs qui parlent de ce Saint, ne conviennent pas du lieu de sa naissance: les uns le font naître en Irlande; & les autres prétendent que la France lui avoit donné le jour. Quoi qu'il en soit, on convient qu'il succéda à saint Bertrand dans l'Evêché du Mans, vers l'an 623. Près de deux ans après son ordination, il se trouva au Concile de Rheims, & s'appliqua depuis ce tems à rétablir la régularité dans plusieurs monastères. Il fonda celui d'Evron à dix lieues du Mans, & contribua à l'établissement de celui de Boisseliére. En 642, il fit son testament, par lequel il instituoit la cathédrale du Mans pour son héritière, & faisoit plusieurs legs en faveur de plusieurs autres églises. Quelques Historiens lui donnent quarante-huit ans d'épiscopat; mais les autres, dont le sentiment est plus vrai-semblable, ne lui en donnent que trente, & mettent sa mort au 20 août 653. Quoique son nom ne se trouve dans aucun des Martyrologes qui ont été faits, on ne peut néanmoins revoquer en doute la sainteté de cet Evêque, qui est attestée par des Actes authentiques, & par plusieurs Auteurs dignes de Foi. * Baillet, *Vies des Saints*, 20 *août*. Bolland. Mabillon. Le Cointe, &c.

CHÆREAS. *Voyez* CHÉRÉAS, & ainsi des autres mots pris du Grec ou du Latin, & qui commencent par *Cha*.

CHAFFRE, en Latin *Theofredus* ou *Theofridus*, Abbé de Carmery ou Monstier-saint-Chaffre-en-Vélay, étoit fils de *Leuffrey*, Gouverneur d'Orange. Il se retira, étant encore jeune, dans le monastère de Carmery-en-Vélay dont son oncle Eude étoit le premier Abbé. On lui commit le soin des affaires de cette Abbaie, & il succéda à Eude, & gouverna ce monastère, jusqu'à ce que les Sarrazins étant venus dans le païs de Vélay, il en fit sortir ses Religieux, & y demeura seul. Les Sarrazins y étant venus, le blessérent à mort: il survécut cinq ou six jours, & mourut le dix neuf octobre de l'an 728. Sa mémoire est devenue si célèbre, que ce monastère ayant été rétabli par Louis *le Débonnaire*, fut appellé de son nom *le Monstier de saint Chaffre*. * *Anonym. apud Mabill.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CHAGAN ou CAGAN, Roi des Avares ou Huns, fit des courses dans la Thrace, sous l'empire de Maurice en 598 & 601, & sous l'empire d'Héraclius en 623 & 626. *Voyez* CAGAN.

CHAGAS (Manuel das) né à Lisbonne, étant entré dans la Congrégation des Carmes Déchaussez, lui fit honneur par l'usage qu'il fit des talens que Dieu lui avoit donnez. Sa jeunesse fut toute employée à l'étude, & il devint en peu de tems un bon Prédicateur & un délicieux Poëte; à quoi la bonté de sa mémoire ne contribua pas peu. On dit qu'elle alla jusqu'à lui conserver toute la réputation qu'il avoit acquise dans la chaire, quoique la perte de la vue parût devoir le faire renoncer à la prédication. Avant qu'il devint aveugle, il avoit fait imprimer quelques Ouvrages qui sont estimez en Portugal. En voici les titres, *Festalque o convento do Carmo fez á canonisaçao de santo André Corsino*, Lisbonne, 1628, *in octavo*; *Cantico gratulatorio pella assistencia que se effeituado*, 1645, *in quarto*; *Teresa militante*, 1650, *in octavo*. Il mourut à Lisbonne le 28 décembre 1666. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CHAGAS (Antoine das) Portugais, fut appellé dans le monde Antoine Soarès de Fonceca. Il étoit né à Vidigueira dans la province d'Alentejo le 25 juillet 1631; & le soin qu'on avoit pris de son éducation à Evora où il fit ses études, lui laissa des impressions que toute la violence de ses passions ne put jamais effacer entièrement. On dit qu'ayant pris le parti des armes, il fut aussi mauvais Chrétien que bon Soldat, & qu'après une opiniâtre résistance à la grace de J. C. qui ne cessoit de le rappeller à lui, il fut enfin comme contraint de se soumettre à sa toute-puissance. L'Ordre de saint François lui parut propre à un Pénitent; il y entra, & un de ses premiers soins fut de supprimer plusieurs pièces de vers de sa façon, qui ne lui paroissoient pas convenir à un Disciple de Jesus Christ: ce qui n'a pas empêché qu'on n'en ait conservé quelques-unes, comme la Philis en douze chants. Il étoit âgé alors de près de trente sept ans: tout le reste de sa vie fut consacré d'abord à l'étude, & ensuite à l'instruction du prochain. Il a parcouru tout le Portugal & une partie de l'Espagne nuds piez, & ne passa par aucun lieu où il ne tâchât de gagner des ames à Jesus-Christ. Le zéle de leur salut alla jusqu'à l'engager à instituer un Séminaire de Missionnaires Apostoliques à Varatojo dans le diocèse de Lisbonne, & ce fut dans ce Séminaire qu'il mourut le 20 octobre 1682. Il a laissé quelques Ouvrages de piété, imprimez après sa mort. *Faiscas de amor divino*, Lisbonne, 1683, *in octavo*. *Obras spirituais* en deux parties 1684, & 1687; *Cartas spirituais* en deux tomes, 1684, & 1687, *in quarto*; *Escola da penitentia*, 1687, *in quarto*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CHA-GEHAN, Roi des Indes, nommé auparavant Koutom, étoit second fils de Géhan-guir dont Kosrou étoit l'aîné. Après la mort de de Géhan-guir en l'an 1627, la Couronne appartenoit légitimement à Bolaki, fils de Kosrou; mais Cha-géhan monta sur le thrône, par l'artifice d'Asouf-kan, premier Ministre d'Etat. Ce Ministre, qui devoit soutenir les intérêts de son Roi, favorisa le parti de Cha-gehan, parce qu'il étoit son gendre: &, comme il étoit Généralissime des armées, il gagna les principaux Chefs, qui conspirèrent avec lui, pour donner le titre de Roi à Cha-géhan. Pour exécuter sûrement son dessein, il fit courir le bruit que Koutom étoit mort, & qu'ayant souhaité d'être enterré auprès de Géhan-guir son pére, on apportoit son corps à Agra. En même tems il persuada au jeune Roi Bolaki d'envoyer son armée au devant du corps de son oncle, & d'y aller lui-même à une lieue d'Agra. Cha-géhan ayant marché en inconnu, se mit dans une biére, lorsqu'il fut proche de cette ville, & l'on porta cette biére, sous une tente où tous les Généraux & Officiers vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt, mais c'étoit en effet pour le déclarer Roi: ce qu'ils firent, lorsque Cha-géhan, s'étant levé, parut aux yeux de toute l'armée. Bolaki apprit en chemin cette étrange nouvelle, & prit la fuite, laissant la possession du Royaume à son oncle. Cha-géhan étant ainsi monté sur le thrône, exerça plusieurs cruautez pour s'assurer la Couronne, faisant mourir injustement ceux qui avoient témoigné de l'affection pour son neveu; mais comme il avoit ôté l'empire au légitime héritier, il en fut privé de son vivant, par son fils Aureng-zeb. Il avoit quatre fils, dont l'aîné s'appelloit Dara-Cha, le second, Sultan Sujah; le troisiéme, Aureng-zeb; & le dernier, Morat-Bakche, & il les avoit fait Gouverneurs ou Vicerois de quatre de ses plus considérables provinces ou Royaumes. Dara-Cha demeura auprès du Roi à Dehli, & eut le gouvernement de Sendi, où il mit un Lieutenant en son absence. Sultan-Sujah eut pour son département le Royaume de Bengale, Aureng-zeb fut envoyé au Royaume de Decan, & Morat-Bakche en celui de Guzarate.

Quoique Cha-géhan tâchât de contenter également ses quatre fils, leur ambition ne fut pas satisfaite de ce partage. Quelque tems après, Cha-géhan étant malade, & s'étant retiré dans l'appartement de ses femmes, sans se faire voir durant plusieurs jours, le bruit courut qu'il étoit mort, & que Dara-Cha qui étoit demeuré auprès de lui, celoit son décès, pour avoir le tems de donner ordre à ses affaires, & de s'assurer de toutes les places de l'Empire. Sur ce faux bruit, les trois autres fils de Cha-géhan remuérent aussi-tôt, & chacun prétendit au thrône de son pére. Morat-Bakche, qui étoit le plus jeune, assiégea la ville de Surate, & s'en rendit le maître; puis il se fit déclarer Roi, non-seulement de Guzarate, mais de tout l'Empire de Cha-géhan. D'un autre côté, Sultan Sujah s'assujettit le Royaume de Bengale, & s'avança dans le Royaume de Labor; mais il fut repoussé par Soliman Chécour, fils de Dara-Cha, qui en assura les frontières par de bonnes garnisons. Aureng-zeb aussi ambitieux, mais plus rusé que ses fréres, leur laissa jetter le premier feu, & feignit de n'avoir aucune prétention à l'Empire, comme s'il eût renoncé au monde, pour vivre en Dervis, ou Religieux Mahométan. Pour mieux réussir dans son dessein, il offrit du secours à Morat-Bakche, & entreprit d'aller avec lui assiéger la ville d'Agra. Dara-Cha les prévint en chemin, & leur donna bataille; mais se voyant abandonné d'une partie de son armée, il fit retraite, & retourna à Agra, où son pére commençoit à se mieux porter. Cha-géhan conseilla à son fils de se retirer dans la forteresse de Dehli, & d'emporter le thrésor qui étoit à Agra; ce qu'il fit. Ainsi Aureng-zeb & Morat-Bakche demeurérent les maîtres de la meilleure partie du Royaume. Cha-est-kan, fils d'Asouf-kan, & beau-frére de Cha-géhan, lequel avoit épousé la fille d'Asouf-kan; Cha-est-kan, dis-je, oncle de ces quatre Princes, dont la mére étoit sa soeur, se jetta du côté d'Aureng-zeb, avec les principaux Chefs de Dara-Cha & de Morat-Bakche, qui abandonnérent leurs Maîtres. Cha-est-kan mourut en 1694, âgé de plus de cent ans. Alors Aureng-zeb s'assûra de la personne du Prince Morat-Bakche, & le fit conduire dans la forteresse de Goualéor. Cependant le Roi Cha-géhan, pour se mettre en sûreté contre l'impétuosité de ses fils victorieux, s'étoit enfermé dans la forteresse d'Agra, afin de n'être pas surpris, & de voir jusqu'où ses enfans porteroient leur insolence. Aureng-zeb entra dans Agra en 1660, & feignit de croire que Cha-géhan étoit mort, pour avoir lieu d'entrer dans la forteresse, où il disoit qu'un des Omras, ou principaux Seigneurs vouloit tenir bon. Plus Aureng-zeb publioit que Cha-géhan étoit mort, plus Cha-géhan tâchoit de faire savoir qu'il étoit en vie; & pour en as-

surer Aureng-zeb, il lui envoya Fazelkam, Grand-Maître de sa Maison, avec ordre de dire à ce Prince, que le Roi son pére lui ordonnoit de se retirer dans son Royaume de Décan, dont il avoit le gouvernement. Aureng-zeb répondit qu'il étoit prêt d'obéir; mais qu'il souhaitoit de saluer son pére auparavant: ce qui lui fut accordé. Il demanda ensuite que la garnison de Cha-géhan sortît de la forteresse, parce qu'il craignoit que le Roi mal instruit de ses intentions, ne commandât qu'on se saisit de sa personne. Cha-géhan se vit obligé d'y consentir, & Aureng-zeb y envoya une garnison commandée par Sultan Mahamond son fils aîné, auquel il ordonna de s'assûrer de la personne du Roi; mais il n'alla point le saluer, & ne songea qu'à mettre la main sur toutes les richesses, que Dara-Cha n'avoit pu emporter dans une fuite précipitée, & à s'assûrer la Couronne. Cha-géhan fut alors abandonné de tous ses Sujets, qui ne regardérent plus qu'Aureng-zeb pour leur Souverain, & quelques années après, il finit tristement ses jours en prison à Agra, l'an 1666. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Bernier, *Voyage de l'Indoustan*.

* CHAGNY, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle est au nord-ouest de Challon dont elle est éloignée de près de quatre lieues.

CHAGRE, fameuse riviére de l'Amérique, qui prend sa source près de la Mer du sud, à quelques lieues à l'est de Panama, & se va décharger dans la Mer du Nord. Son embouchûre est gardée par un Fort que les Espagnols nomment le Fort de Saint-Laurent. Il y a sur cette riviére une ville qui s'appelle aussi *Chagre*. En 1670, des Avanturiers Anglois remontérent cette riviére, avec des canots, & allérent piller Panama sur la Mer du Sud. On pourroit facilement faire une communication des deux mers, par le moyen de cette riviére, & de quelques autres qui tombent dans la Mer Pacifique. * Oexmelin, *Hist. des Avanturiers de l'Amérique*, *tome* 2.

CHAGRIN, & mieux, CHAGRAIN, est un certain cuir fait de peau de cheval, d'âne ou de mulet, dont le meilleur se prépare en la ville de Tauris. Il se fait seulement du derriére de la bête, & celui de l'âne a le plus beau grain. C'est avec des grains de moutarde que l'on presse dessus, qu'on y fait paroître ce beau grain, qui le fait estimer. On dit qu'il y a aussi un poisson nommé chagrain, qui a le cuir fort dur, dont on fait le premier & le vrai chagrain; parce qu'en effet cet animal a la peau toute couverte de petits grains, si rudes & si durs, qu'on en peut limer & polir le bois. * Borel dit que c'est un chat marin; de sorte qu'il semble que ce soit *grain de chat*. *Rélation d'Asie*.

CHAJAPA, anciennement *Leprium*, *Lesprium*, petite ville de la Turquie en Europe, est peu importante. On la trouve dans le Belvédére en Morée, sur le Golfe de Cipariffo, entre le Cap de Jardan qui sépare ce Golfe de celui de l'Arcadia, & l'embouchûre de la riviére de Longarols. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAIGNY. *Voyez* CHAGNY.

CHAIIM BAR ABRAHAM BEN ISAAC, Rabbin, a fait un livre intitulé, *Sepher Thorath Chacham*, *le livre de la Loi du Sage*. Ce sont de longs Sermons sur les leçons du Pentateuque. Il prend pour matiére de son discours, quelques endroits du Thalmud; &, après avoir invoqué le nom de Dieu, il explique sa leçon. Ce livre a été imprimé à Venise, en 1654. L'Auteur fait mention dans sa préface de plusieurs autres livres qu'il avoit composez. Dans le tems qu'il vouloit les faire imprimer à Venise, il fut pris par les Maltois, qui l'emmenérent à Malte. A peine y fut-il arrivé, qu'il se précipita dans la mer, & se sauva à la nage dans une terre deserte avec un seul de ses livres, & trouva moyen de se rendre à Venise. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica*, *in folio*. *Hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

CHAIIM DE BOTSOLO, Rabbin Italien, florissoit vers l'an 1550. Il a écrit un livre de la Cabale, & une explication des cinq livres de Moïse, imprimée à Venise en 1599. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica. Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

CHAIIM BEN BANAST, Rabbin, a écrit un livre intitulé, *la Grande Synagogue*, qui est un Commentaire légal, judiciel, & cérémoniel, sur deux livres de Joseph Caro, dans lequel il rapporte les avis & les décisions des anciens & des nouveaux Rabbins: cet Ouvrage a été imprimé à Livourne en 1658. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica. Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

CHAIIM VITALIS, Rabbin, qui a fleuri au milieu du XVII siécle. On le nomme encore *Chaiim Kalipheis*. Il fut Disciple du Rabbin Isaac *Loria* ou *Luria*. Il a écrit 1. Un livre qui a pour titre les *Thrésors de la Vie*, qui renferme de longs extraits tirez des Ecrits du Rabbin Isaac Loria son Maître; 2. le livre de *l'Arbre de Vie*, qui renferme les principes de la Cabbale, & les explications du livre *Zohar*, telles que son Maître les lui avoit enseignées, imprimé en 1629. L'on soutient dans la préface de cet Ouvrage que depuis les tems de Moïse on n'a point vu de livre pareil à celui-là. Les Ouvrages de *Chaiim Vitalis* sont attribuez, par quelques-uns à *Isaac Luria*, parce qu'il lui étoit redevable de sa science. * Joh. Christ. Wolfii, *Bibliotheca Hebraa*, *&c.*

CHAIIM CHAURIA est mis dans le Jalkuth au nombre des Auteurs qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

CHAIIM CHOEN, Rabbin, Disciple de R. Tham, qui mourut en l'an 1170, avoit composé des Commentaires sur quelques livres Thalmudiques. Ce Rabbin étoit l'ayeul maternel de Moïse Kotci, Auteur du livre Juchasin.

CHAIIM, fils de Rabbi Samuel de Tolède, Disciple d'Hariska, a écrit vers l'an 1291, un livre intitulé, *le Faisceau de myrrhe*; un autre intitulé *le Faisceau d'argent*: ce sont deux Ouvrages de Morale. * *Hist. des Juifs depuis* J. C. *jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

* CHAILLOT, village près de Paris, à l'ouest de cette grande ville & au nord de la Seine.

* CHAILLOUÉ, bourg de France dans la Normandie. Il est dans le diocèse de Seez, & au nord-nord-est de la ville de Seez, dont il n'est éloigné que d'une lieue.

CHAILLY, village avec une Abbaïe, est dans l'Isle de France, à deux lieues de Senlis du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAINOUQUAS, Peuples de la côte des Cafres, qui demeurent en des endroits fort éloignez du Cap de Bonne Espérance, près des terres de *Cabonas*. Ils sont environ 400 personnes sous la conduite d'un Chef, qui est habillé d'une peau de Léopard, portant le côté velu en dedans tout reluisant de graisse, selon la coutume du Païs. Ils ont beaucoup de bétail. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 4. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAIRE de saint Pierre à Rome. *Voyez* Saint PIERRE.

CHAISE-DIEU, petite ville de France dans la Basse Auvergne, Diocèse de Clermont, en Latin *Casa Dei*. Elle enferme l'Abbaïe des filles qui porte son nom, & ne laisse pas d'avoir ses murailles & ses tours séparées. Cette ville est à deux lieues de la montagne au pié de laquelle est située celle d'*Alégre*, & à cinq de Brioude du côté de l'Orient. L'Abbaïe de *Chaise-Dieu* est de l'Ordre de St. Benoît, & fut fondée selon quelques uns en 1044, par St. Robert de Clermont, & selon d'autres en 1050. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAISE, (François de la) fils de George d'Aix, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, naquit le 25 août 1625, au Château d'Aix en Forés. On confia le soin de sa jeunesse aux Jésuites, & il s'attacha si fort à cette Société que finalement il y entra. Lorsqu'il n'étoit encore qu'en Philosophie, on découvrit déja en lui un esprit si vif, qu'on jugea à propos de lui donner plus d'occupations en traitant en même tems avec lui les Mathematiques & les Belles Lettres. Ayant achevé ses études selon les régles de la Société, il passa, pendant quelque tems, dans une autre Province; après quoi il revint à Lyon, où il commença à donner des leçons de Philosophie, par lesquelles il s'aquit, en très-peu de tems, une grande réputation par son érudition, & la méthode dont il se servoit. La Société des Jésuites conçut là-dessus une haute opinion de ses talens, & souhaita qu'il fit imprimer son Cours de Philosophie; mais il n'y voulut jamais donner les mains; tout ce qu'il fit, ce fut d'en publier un Abbrégé en deux volumes *in folio*. Dans la Logique & dans la Morale il a tâché d'omettre toutes les questions inutiles, & l'on peut dire qu'il a expliqué la Physique d'une maniere assez géométrique & qu'il s'est fort apperçu de la fausseté des anciens Systêmes. Il fut ensuite élu Recteur de la Maison Professe à Grenoble. Il ne demeura pas long-tems dans ce poste parce que l'Archevêque de Lyon souhaita de l'avoir auprès de lui & obtint qu'après quelques mois il revint à Lyon, où il fut préposé aux deux Maisons que les Jésuites y ont. C'est à lui que ces Maisons-là doivent la fondation de leur magnifique Bibliothéque, de leur Observatoire & de leurs cabinets de Mathematiques & d'Antiquitez. Enfin après qu'il eut obtenu la charge de Provincial, Louis XIV le prit pour son Confesseur à la place du P. Ferrier, qui étoit mort. Le P. de la Chaise entra en cette charge en 1675, & quoiqu'auparavant il n'eût jamais fréquenté la Cour, sa conduite & la prudence profonde lui attirérent dans peu l'estime de la Cour, &, ce qui plus est encore, la confiance du Roi. Depuis ce tems-là il n'y a eu aucune affaire d'Etat, sur laquelle le Roi ne l'ait consulté & l'on fait assez combien ce P. Jésuite a eu de part à la révocation de l'Edit de Nantes. Malgré le poids accablant des affaires dont il étoit chargé, il conserva tout l'agrément de sa conversation & toute son affabilité; c'est de quoi se sont louez tous ceux qui l'ont vu. Ses grandes occupations ne l'engagérent point non plus à abandonner les études qu'il aimoit beaucoup. Il aimoit sur tout l'étude des Antiquitez & des médailles & il avoit de grandes lumiéres dans cette Science, ce qui, sans-doute, détermina le Roi à le nommer en 1701, Membre de l'Académie des Inscriptions. Le P. de la Chaise reçut de tous côtez les plus beaux morceaux d'Antiquitez, qu'il communiqua toujours avec plaisir à l'Académie, qui ne lui doit pas peu à cet égard. Il mourut le 20 janvier 1709, âgé de 83 ans & quelques mois. * *Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres. Memoires de Trévoux* 1709, *le mois d'août p.* 1396. *& suiv. Lettres Historiques & Galantes par Mad. de C.* *** *tome* 1. *p.* 70. *& suiv.*

* CHALABRE, petite ville de Languedoc dans le diocèse de Mirepoix, sur le grand Lers; au sud-est de la ville de Mirepoix dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

CHALACH, ville. *Voyez* CALE.

CHALAIS, bourg avec un Château & titre de Principauté. Il est dans la Xaintonge, aux confins du Perigord, sur la riviere de Tudé, & à deux lieues d'Aubeterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALAIS, (Henri Marquis de) fut un Cadet de la Maison de *Talleyrand*, & chercha de faire sa fortune à la Cour de Louis XIII, Roi de France. Les agrémens de sa personne & son habileté dans plusieurs exercices lui obtinrent, à la fin, que le Roi le nommât Maître de sa Garderobbe. *Gaston*, frére du Roi, en fit son Favori & la fameuse Duchesse de Chevreuse le choisit pour Galant. Vers le commencement de l'année 1626, il tua en duel le jeune Seigneur de *Pontgibaut*, cadet de la Maison du Lude & petit-fils du Maréchal de Schomberg. Là-dessus il fut mis aux arrêts & courut grand risque de la vie, mais l'intercession du frére du Roi & celle d'Alexandre de Bourbon, Grand Prieur de France, obtinrent sa grace. Comme pendant son emprisonnement la Maison de Guise s'étoit donné de grands mouvemens pour le perdre, il travailla ensuite à son tour à rompre le mariage de Gaston avec Mademoiselle de Montpensier, qui étoit parente des Guises, quoique le Roi & le Cardinal de Richelieu eussent vu avec joye la conclusion de ce mariage. Peu de tems après le Maréchal d'*Ornano*, ayant été mis aux arrêts à Fontainebleau, Gaston, dont le Maréchal avoit été le Ministre, résolut de se venger; sur quoi Chalais & Alexandre de Bourbon, avec quelques autres, formérent le dessein d'assassiner le

Car-

Cardinal à Fleuri près de Fontainebleau. Mais le Commandeur de Valencé, le bon ami de Chalais, lui conseilla de découvrir la conjuration au Cardinal, ce qu'il fit. Depuis ce tems-là Chalais servit d'espion à Richelieu auprès de Gaston. Mais lorsque le Cardinal eut fait arrêter le Duc de Vendôme & Alexandre de Bourbon, qui étoit l'intime de Chalais, celui-ci changea de sentimens & conseilla sincérement à Gaston de s'éloigner de la Cour. Chalais avoit encore dessein de tromper le Cardinal sous le voile de l'ancienne confiance, mais le Cardinal pénétra ses vues & résolut de le perdre. Il en trouva bientôt après l'occasion; voici comment. Le Comte de Louvigny, cadet de la Maison de Grammont ne pouvoit souffrir le Duc de Candale, fils aîné du Duc d'Epernon, à cause de la Duchesse de Rohan, qu'ils aimoient tous les deux. Chalais & ses amis donnérent le tort au premier, ce qui fit que le Comte de Louvigny pour se vanger de Chalais, découvrit non seulement qu'il avoit envoyé *la Loubière* son Domestique à Metz, pour y procurer une sûre retraite à Gaston, mais de plus il l'accusa faussement, & uniquement pour complaire au Cardinal, d'avoir eu dessein d'assassiner le Roi. La Cour se trouva pour lors à Nantes, où Chalais fut d'abord mis en prison. Quelques Commissaires, tirez du Parlement de Bretagne lui firent son procès, ayant à leur tête Marillac le Garde des Sceaux. L'Histoire porte, que durant l'instruction du procès, Richelieu se masqua plusieurs fois, & alla trouver l'infortuné Chalais, à qui il promit un pardon assuré, pourvû qu'il ne revélât point ce qu'il avoit autrefois été obligé de faire à la requisition du Cardinal, & qu'il avouât d'avoir conspiré contre le Roi. Gaston, qui dans ces entrefaites, avoit épousé Mademoiselle de Montpensier, s'efforça aussi d'obtenir du Roi la grace pour cet ancien Confident. Mais malgré tout cela la sentence fut que Chalais auroit la tête tranchée. Ses amis crûrent pouvoir différer l'exécution d'un jour & donnérent pour cet effet de l'argent au Bourreau de Nantes, afin qu'il s'absentât & qu'ainsi il n'y eût personne qui pût se charger de cet office. Mais cette difficulté n'arrêta pas le Cardinal. L'intercession de la mére du Marquis de Chalais, qu'elle fit à genoux, n'eut, non plus, aucun effet. Chalais voyant que c'étoit bien sérieusement qu'on lui annonçoit la mort, fut au desespoir, pesta contre le Cardinal & ne voulut point entendre parler de la mort. Quelque tems après il se retracta & nia constamment la conspiration contre le Roi, dont il avoit été faussement accusé. A la place du Bourreau, qui s'étoit absenté, on se servit pour l'exécution, de deux prisonniers, qui obtinrent leur élargissement à ce prix. Un d'eux saisit le sabre d'un Suisse & en déchargea deux coups sur Chalais, qui n'en fut que blessé. Là-dessus on apporta une espéce de hache d'un Tonnelier, de laquelle on lui donna encore plus de 30 coups avant que la tête fût séparée du corps; au vintiéme coup Chalais s'écria encore pour la derniére fois, *Jesus, Marie!* Cette exécution barbare se fit vers la fin de l'année 1626. Le frére aîné de Chalais, qui s'appelloit le Marquis d'Issoudun fut à la tête des Paisans rebelles du Poitou, de Saintonge & de l'Angoumois, en 1636. * Le Vassor, *Hist. de Louis XIII, tome 5. l. 23. p. 413. Mémoires de* Bassompierre, *tome 2. p. 367. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu.* Vittorio Siri, *Memorie recondite, tome 6. Mémoires de Rohan, l. 4.* Nani, *Hist. Venet. l. 6. Mercure François de l'an* 1626.

CHALAIS, le Comte de Chalais n'appelloit jamais le Roi de Portugal que *Duc de Bragance.* Il vouloit être traité d'Altesse, à cause que Philippe IV, Roi d'Espagne lui avoit donné le titre du Prince. M. Amelot de la Houssaye qui avoit vu le Comte de Chalais en prison au château de Lisbonne, le vit encore à Venise, où son titre ne le faisoit pas plus considérer qu'à Lisbonne. Il mourut dans une grande misére à Mestre, village près de Venise. Sa veuve qui étoit de la Maison de la Tremoille, a été depuis Duchesse de Bracciano, dont elle a été Douairiere sous le nom de Princesse des Ursins. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHALAL, CALAL & KELAL. *Voyez* CALAL.

* CHALAMONT, petite ville de France dans la Principauté de Dombes, au sud-est de la ville de Dombes, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* CHALANÇAY, bourg de France en Champagne, dans le diocése de Langres, est au sud de la ville de Langres, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHALANÇON, petite ville de France. *Voyez* CHALENÇON.

CHALANNE, ville. *Voyez* CALNO.

* CHALAOUR, ville de l'Empire du Grand Mogol ou du Mogolistan, dans le Royaume d'Agra, au sud ouest de la ville d'Agra, dont elle est éloignée de près de cent lieues.

* CHALARONNE ou CHALARINE, riviére de France dans la Bresse, coule d'abord du sud au nord, en traversant la Principauté de Dombes, puis rentre dans la Bresse, continuant son cours de l'est à l'ouest, traverse de nouveau la Principauté de Dombes, & va se décharger dans la Saone, un peu au dessous de Thoissey.

* CHALAZOPHYLACES, certains Prêtres entre les Grecs, qui prenoient garde aux grêles & aux tempêtes, pour les détourner par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Que si ces petits animaux leur manquoient, ou s'ils n'en tiroient qu'un sinistre augure, ils se découpoient le doit avec un canif ou avec un poinçon, & croyoient ainsi appaiser la colére des Dieux par leur propre sang. Ils avoient été instruez par Cléon comme le remarque Giraldi, au livre des Dieux des Payens. Ce mot vient du Grec χαλάζα qui signifie *grêle*, & de φύλαξ qui veut dire *Gardien*.

CHALCEDOINE ou CALCEDOINE, ancienne ville d'Asie en Bithynie, avec titre d'Archevêché, est située sur le Bosphore de Thrace, ou canal de la Mer Noire près de Scutari, & vis à vis de Constantinople. On assure qu'elle fut bâtie par les Mégariens, quelques années avant Byzance, & qu'on la nomma d'abord *Protraspis.* Strabon & Eusébe parlent de cette fondation, qu'on place sous la XXIII Olympiade, & 685 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis, cette ville se rendit très-puissante. Théraméne Capitaine Athénien, la prit l'an 409 avant J. C. dans le même tems qu'Alcibiade soumit Byzance. L'an 74 avant J. C. Mithridate Roi de Pont, s'étant emparé de la Bithynie, assiégea Cotta dans la ville de Chalcédoine, qui fut secourue par le Consul Lucius Lucullus. Dans le IV siécle, Procope, qui se disoit descendu de Julien l'*Apostat*, se saisit de Chalcédoine en 365, entra secrettement dans Constantinople, & se rendit maître de l'Empire; mais Valens ayant fait mourir cet Empereur pretendu, fit abattre les murailles de Chalcédoine. Quelques Auteurs la prennent pour Scutari; mais ils se trompent, & il est sûr que Scutari, que les Turcs nomment *Iscudar*, n'a jamais été Chalcédoine, mais plutôt Chrysopolis, ou *ville d'or*, ainsi nommée, parce que les Rois de Perse amassoient en ce lieu, tout l'or qu'ils tiroient des tributs de l'Asie. Chalcédoine n'est plus qu'un village rempli de ruines, & on n'y voit plus ces fameux temples de l'Antiquité Payenne, ni ces édifices sacrez de la primitive Eglise. Il y a seulement pour église, une petite partie de celle de sainte Euphémie, qui est encore aujourd'hui sur pié, où le peu de Grecs qui demeurent dans cette ville, font leur office. Pour ce qui est des autres antiquitez, il ne reste que quelques tombeaux & inscriptions brisées, avec une partie d'un bel aqueduc. Le port n'est plus fermé de chaînes, comme il étoit autrefois, pour en défendre l'entrée; mais bien qu'il soit ouvert, il n'en est pas plus fréquenté pour cela. Chrysopolis, qu'on nomme à présent Scutari, servoit d'arsenal & de magasin, pour conserver ses provisions; mais enfin les Perses, les Goths, les Sarrazins & les Turcs l'ont entiérement ruinée. Les Empereurs de Constantinople, qui ne songeoient qu'à aggrandir cette superbe ville, y ont employé les dépouilles de Chalcédoine. Le grand aqueduc, qui est proche de la Solimanie à Constantinople, & la meilleure partie de cette mosquée, ont été bâtis du debris de cette ancienne ville, qui n'est célébre à présent que par le IV Concile général, qu'on y tint en 451. * Strabon, *l. 7.* Eusébe, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l. 26.* Petrus Gillius, *l. 3. de Bosphor. Thrac. c. 10.* Busbequius, *in Itinere.* Daviti, *Notit. Episc. Orb. &c.* Grelot, *Voyage de Constantinople.*

CONCILE GENERAL DE CHALCEDOINE.

Depuis la condamnation de Nestorius faite l'an 431, dans le Concile général d'Ephése, Flavien Patriarche de Constantinople, assembla l'an 448 un Concile pour quelque affaire particuliére; & ce fut dans cette assemblée qu'Eusébe Evêque de Dorylée en Phrygie, présenta un Mémoire contre Eutychès, Prêtre & Supérieur d'un célébre monastére de Constantinople, lequel nioit qu'il y eût deux natures en J. C. Eutychès soutint opiniâtrément cette doctrine, & attira dans son parti Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui portoit envie à Flavien de Constantinople. Flavien ne laissa pas de condamner cette erreur; mais l'année suivante, il fut cité & condamné par la brigue d'Eutychès & de Dioscore, dans le Conciliabule d'Ephése, appellé *Latrocinium Ephesinum.* On l'envoya même en exil, & il fut si maltraité par ceux qui l'y conduisoient, qu'il en mourut, & qu'il a été depuis révéré comme Martyr. Ce fut dans cette assemblée si peu canonique, que les erreurs d'Eutychès furent approuvées, & que les Légats du Pape furent chassez avec les Orthodoxes, & presque aussi maltraitez que Flavien. Saint Léon, qui étoit alors sur le siége de saint Pierre, voulut obliger l'Empereur Théodose *le Jeune*, de convoquer un nouveau Concile, qu'il prétendoit faire tenir en Italie; mais ce Prince obsédé par Chrysaphius, Ministre qui soutenoit les Hérétiques, refusa d'y consentir; de sorte que le Pontife se contenta de condamner ce Concile d'Ephése dans un Synode qu'il tint à Rome. Après la mort de Théodose, Marcien son successeur convoqua le Concile à Nicée, & le transféra depuis à Chalcédoine. Il fit savoir cette translation aux Evêques, & aussi-tôt ils se rendirent à Chalcédoine au nombre de 630, selon la Chronique de Marcellin, Liberatus & Photius; & de 636, selon Nicéphore. Les Prélats s'assemblérent dans l'église de sainte Euphémie. Le Pape y envoya Paschasin Evêque de Lilybée en Sicile, Lucentius Evêque d'Ascoli, Julien Evêque de Cos, & Boniface Prêtre, ses Légats; & la premiére session se tint le huitiéme octobre de l'année 451. Les erreurs d'Eutychès y furent condamnées, Dioscore fut déposé. Le titre de métropole fut donné à l'église de Chalcédoine, & on y régla plusieurs autres affaires ecclésiastiques. Les Péres firent quinze assemblées, qu'on appelle *actions* ou *sessions*, & XXX Canons; mais les Légats du Pape s'opposérent au 28 qui accordoit à l'église de Constantinople, appellée la *nouvelle Rome*, les mêmes priviléges, dont jouissoit l'église de l'ancienne Rome, & lui ajugeoit la jurisdiction sur les diocéses du Pont, de l'Asie & de la Thrace, & sur les églises qui étoient hors des limites de l'Empire, avec le droit d'ordonner les Métropolitains dans les provinces de ces diocéses. Nonobstant l'opposition des Légats, le Canon fut approuvé par les Evêques & par les Commissaires de l'Empereur, sans préjudice de la Primauté de l'Evêque de Rome. Ainsi se conclut ce grand & célébre Concile, qui a toujours été en une singuliére vénération à l'Eglise. * *Consultez* les Actes de ce Concile, Evagre, Liberatus.

CHALCHOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCHUL. *Voyez* HALHUL.

CHALCIDE, petit païs qui, joint avec la contrée d'Abiléne, formoit un petit Etat, qu'on nommoit le Royaume de Chalcide, ou, la Tétrarchie d'Abiléne. Ce païs étoit une des contrées les plus fertiles de la Cœlésyrie. Il s'étendoit tout le long du Mont-Liban, qui le séparoit de la Haute Galilée. Hérode, fils d'Aristobule, & petit-fils d'Hérode *le Grand*, posséda ce païs après Lysanias. Chalcis, patrie du Philosophe Jamblique en étoit la capitale. On assure qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Chinsserin*; mais elle n'est d'aucune considération. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALCIDE ou CHALCIDIUS, Philosophe d'entre les

les nouveaux Platoniciens. On ignore en quel tems il a vécu: mais on fait seulement qu'il a fait un Commentaire sur le Timée de Platon. * Vossius, *des Sectes des Philos.* 16. §. 2.

CHALCIDIQUE, salle magnifique, où l'on rendoit la justice à Constantinople, étoit bâtie au bout de la Basilique, avec une galerie par laquelle on passoit d'une salle à l'autre. Elle fut ainsi nommée, parce que cette sorte de bâtiment fut inventé à Chalcis, ville de l'isle d'Eubée, que l'on appelle aujourd'hui *Négrepont*. Philander suppose que ce mot est composé de χαλκὸς, qui signifie en Grec, *Airain*, & de δίκη, qui signifie *Justice*; & croit que les Chalcidiques étoient des salles, où l'on rendoit la justice pour les monnoyes. Arnobe appelle de ce nom les salles où l'on enseignoit que les Dieux des Payens mangeoient. * Perrault, *Notes sur Vitruve*, *l.* 5. *c.* 1.

* CHALCIOPE ou CALCIOPE, fille d'Æeta Roi de Colchos, & sœur de Médée, épousa Phryxus, duquel elle eut Argus, Mélas, Phrontis, & Cylindre que d'autres appellent Phronius, Démoléon, Autolycus & Phlogius. * Hyginus, *Fab.* 14.

CHALCIS, nommée aujourd'hui *Négrepont*, est la ville capitale de l'isle d'Eubée, sur l'Euripe. On nomme aussi l'Eubée, l'isle de *Négrepont*, du nom de cette ville. Elle fut autrefois une Colonie des Athéniens, qui la bâtirent avant la guerre de Troye, & maintenant elle est une des principales que le Turc ait dans l'Archipel. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 4. *Voyez* NÉGREPONT.

CHALCIS, en Latin, *Chalcitis*, petite isle, où il y a une ville de ce même nom, autrefois épiscopale. Elle est dans la Mer de Marmara, près de la côte de la Natolie, & de la ville de Nicomédie. Quelques-uns croyent que Chalcis est la même isle, que l'on appelloit autrefois *Demonesus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALCIS, ville de Gréce dans l'Etolie, a été autrefois considérable, & n'est plus connue aujourd'hui. * Strabon, *l.* 10. Ptolomée, *l.* 3.

CHALCIS, ville dans la Syrie. * Ptolomée, *l.* 5, & Pline, *l.* 5, en font mention. Une autre CHALCIS dans le voisinage de Corinthe. * Thucydide, *l.* 1.

CHALCOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCONDYLE. *Cherchez* DÉMÉTRIUS CHALCONDYLE.

CHALCONDYLE (Laonic) Athénien dans le XV siécle, a écrit en Grec l'Histoire des Turcs en dix livres. Il commence par Othoman, fils d'Orthogule, qui fut déclaré Roi environ l'an 1300, & conduit son Ouvrage jusqu'en 1463, que Mahomet II repoussoit les efforts de Mathias, Roi de Hongrie, & des Vénitiens. Conrad Clauser de Zurich traduisit cette Histoire en Latin; Blaise de Vigenére la mit en François, & nous l'avons avec des Commentaires, & deux diverses continuations, dont l'une est de Mézeray.

CHALCUL. *Voyez* HALHUL.

CHALDÉE, province d'Asie autour de Babylone, étoit située entre l'Euphrate, le Tigre, le Golfe Persique, & les montagnes de l'Arabie Déserte. Cette province, dite aujourd'hui *Calder*, & plus souvent *Yérack*, a grand nombre de belles villes, comme Bagdad, Balsora, Cousa, Waset, &c. *Cherchez* BABYLONE & YERACK.

Il faut remarquer qu'il y a deux provinces, qui ont porté ce nom. L'une étoit montueuse au septentrion de la Mésopotamie, dont Xénophon parle dans le troisiéme livre de sa *Cyropédie*, & Strabon, *l.* 21. C'est là qu'étoit *Ur*, patrie d'Abraham, comme Bochart l'a fait voir dans *sa Géogr. sacrée*, *Phaleg. l.* 11. *ch.* 6, & ailleurs. Les peuples qui habitoient ce païs, étoient extrémement belliqueux, & ne vivoient que de brigandages. L'autre Chaldée étoit au midi de Babylone, proche de l'Arabie Déserte, & sa plus grande partie consistoit en des plaines extrémement vastes, dans lesquelles les Chaldéens, adonnez à l'Astrologie, observoient les astres. On en trouve la description dans le 15 livre de Strabon. Ceux qui habitoient ce païs, ne passoient pas pour des peuples guerriers; mais pour des Philosophes, dont la science étoit respectée de tout l'Orient. Etienne de Byzance distingue ces deux Chaldées dans ses *Ethniques*, & dit que la méridionale se nommoit *Cephène*, avant que d'être nommée *Chaldée*; & que la septentrionale s'appelloit *Chaldée*. Cependant Strabon la nomme, après Xénophon, *Chaldée*. *Ind. Philolog. in Hist. Philos. Orient.*

CHALDÉEN. Missel Chaldéen est le nom du Missel des Maronites, qui est en Langue Chaldaïque ou Syriaque, & qui a été imprimé *in folio*, à Rome, en cette Langue, l'an 1592. Ce Missel contient douze Messes ou Liturgies, sous les noms de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, des saints Apôtres, &c. *Voyez* les Remarques sur le chapitre 24 du Voyage du P. Jérôme Dandini, au Mont-Liban.

CHALDÉENS ou BABYLONIENS, peuples d'Orient, qui habitoient dans le païs d'Assyrie, nommez aujourd'hui Yerack, & Diarbek. Ces peuples se vantoient d'une grande antiquité, & ils disoient que du tems d'Alexandre, ils avoient des observations des astres de 473000 ans. Cependant Simplicius cité par Porphyre, les réduit au nombre de 1903 qui est exact. Bérose, qui vivoit quelques années après Alexandre *le Grand*, & qui avoit dédié son Histoire des Chaldéens à Antiochus, ne compte jusqu'à son tems, que 490 ans d'observations, & Epigéne, qui vivoit du tems d'Auguste, 720: ce qui revient au calcul de Bérose; mais c'est que ces deux Auteurs n'avoient trouvé d'observations que celles qu'on avoit faites depuis le commencement de l'Ere de Nabonassar. L'Histoire que Bérose a faite de ces peuples approche fort de ce que dit Moïse dans le livre de la Genése. Il compte dix générations depuis Alorus, (qui est l'Adam de Moïse) jusqu'à Xisuthrus, (qui n'est autre que Noé.) Depuis Xisuthrus sous qui arriva le Déluge, il compte dix autres générations jusqu'à Abraham. D'où l'on voit manifestement que les Chaldéens ont voulu rendre l'origine de leur Empire aussi ancienne que le commencement du monde marqué par Moïse. Mais c'est une fiction reconnue par tous les Chronologistes. L'Empire des Chaldéens ou Babyloniens a été fondé par Nimrod; mais depuis il fut divisé entre plusieurs petits Rois, jusqu'à Sémiramis, qui rendit ce Royaume puissant & florissant. Quelques uns disent qu'il y eut une Anarchie ou Interregne après Nimrod, pendant l'espace de près de trois cens ans. Jules Africain, Eusébe, & après eux George Syncelle, comptent avant Bélus sept Rois Chaldéens & six Rois Arabes, qui avoient régné 44[illegible] ans; mais ces Rois sont fabuleux, aussi bien que l'anarchie de trois cens ans & la liste des Rois d'Assyrie donnée par Ctésias. Depuis Sémiramis, le Royaume se divisa entre les Rois de Ninive & de Babylone. Nabonassar est le premier Roi, d'où l'on prend l'Epoque des Babyloniens ou Chaldéens à l'an 747 avant J. C. & Nabonide le dernier, vaincu par Cyrus l'an 538 avant J. C. Les noms des Rois véritables de Babylone se trouvent dans l'Ecriture-Sainte, & dans un fragment de Bérose rapporté par Joséphe. On en a donné la liste dans l'article d'Assyrie, où l'on parle fort au long des Chaldéens.

CHALDÉENS, Philosophes de Chaldée, faisoient profession de connoître le mouvement des astres, la vicissitude des saisons, & de prédire les choses à venir. Ils croyoient que le monde étoit éternel, sans commencement & sans fin, & se vantoient que depuis quarante-trois mille ans leurs ancêtres s'adonnoient à l'étude de la Science des astres, qu'ils s'étoient communiquez de pére en fils. Ils étoient communément divisez en deux Sectes, en *Orchéens* & *Borsippéens*, qui soutenoient chacun en particulier des opinions différentes. On ne fait pas bien si Abraham apprit d'eux l'Arithmétique, la Géométrie, & l'Astrologie, ou s'il les leur enseigna à eux mêmes; mais on ne doute point que les Egyptiens, & les autres peuples n'ayent tiré ces Sciences de cette source. Hérodote marque positivement que les Egyptiens avoient appris de ces Philosophes de Chaldée, tout ce qui concerne l'élévation du pole, l'usage du quart du cercle, & la division du jour en douze parties. Au reste, leur Philosophie & leur Théologie étoient bien différentes de celles des Philosophes Grecs; excepté de celle des Platoniciens & des Pythagoriciens, qui avoient appris en Chaldée ce qu'ils enseignoient de meilleur. Plusieurs Savans se sont efforcez de déterrer les sentimens des Chaldéens; mais il n'y a personne qu'il l'ait fait si exactement & avec tant de netteté, qu'un savant Anglois, nommé Thomas Stanley, dans son *Histoire de la Philosophie*. On a traduit en Latin ce qui regarde celle des Orientaux; & cet Ouvrage a paru en 1690, à Amsterdam *in octavo*. Il est bon de remarquer que les Philosophes Chaldéens & les Mages n'étoient pas les mêmes. Les Mages étoient proprement les Sacrificateurs, les Interprétes des songes, & les Poëtes du païs. Ils évoquoient les Démons, exerçoient la Magie, & quelques uns d'eux écrivoient en vers l'Histoire de leur Etat & de leurs Princes. Les Philosophes ne s'appliquoient qu'à l'Astrologie, & prétendoient pouvoir réveler ce qui arriveroit à un homme, par la situation des astres dans le moment de sa naissance: ce que les Mages de Babylone ne croyoient pas pouvoir être prédit de la sorte. * *Not. in Oracula Chaldaica*, *& Ind. Philolog. in Hist. Philos. Oriental.* Hérodote, *l.* 2. ou *Euterpe*. Strabon, *l.* 12. 15. *&* 16. Diodore de Sicile, *l.* 3. Quinte-Curce, *l.* 5. Cicéron, *de Divinatione*, *l.* 1. *&* 2. Joséphe, *l.* 2. *contre Apion*. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*. Vossius, *des Sectes des Philos. ch.* 1. §. 3. *& suiv. des Math. c.* 30. §. 5. *& suiv. &c.* 38. §. 10.

CHALE, CALAH, HALA, HALAH, ou LAHELA, ville d'Assyrie, bâtie par Assur, auprès du fleuve Lycus. Chalé étoit à une assez grande distance de Ninive; & la ville de Résen étoit entre la ville de Ninive & Chalé. Chale est peut-être la capitale de la Province Chalacéne aux environs des sources du Lycus; ou Chala, capitale de la Chalénite qui est séparée de la Médie par le Mont-Zagnès. * *Genése, ch.* 10. *v.* 11. *&* 12. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CHALENÇON, bourg de France en Languedoc, dans le diocése du Puy en Vélay, sur la riviére d'Anse. Il est à peu près au nord de la ville du Puy, & en est éloigné d'environ six lieues.

* CHALENÇON, bourg de France en Languedoc, dans le Vivarais, sur la riviére d'Eryeu. Il est à peu près au nord de Viviers, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Celui-ci est au sud-est du précédent, & ils sont éloignez l'un de l'autre d'environ treize lieues.

* CHALENDRE, riviére de France dans la Saintonge, prend sa source vers les confins du Poitou, coule à peu près du nord au sud, & vient tomber dans la Charente un peu au dessous de Cognac. * Sanson, *Carte du Gouvernement général d'Orléans*. Fr. de Wit, *Carte du Gouvernement de Guienne*.

CHALES (Claude François Millet de) Jésuite, de la ville de Chambéry, capitale de Savoye, né d'une Famille, qui a produit des personnes distinguées dans la Robe, & dans les Armées. Il étoit fort habile dans toutes les parties des Mathématiques, & en a fait imprimer divers Traitez, qui ont eu beaucoup d'approbation. Les principaux sont les Elémens d'Euclide, dont il a ôté les propositions inutiles, & a joint à chaque proposition son usage; un Traité de Fortifications, & un autre de la Navigation. Ces trois Ouvrages & divers autres ont été recueillis en trois volumes *in folio*, sous le titre de *Mundus Mathematicus*; parce qu'effectivement c'est un cours complet de toutes les parties des Mathématiques. Le premier tome comprend les six premiers livres d'*Euclide*, l'onziéme & le douziéme; l'Arithmétique; les Sphériques de *Théodose*; la Trigonométrie; la Géométrie pratique; la Méchanique; la Statique; la Géographie universelle; un Traité de l'Aiman; l'Architecture Civile; l'Art de la Charpente. On trouve dans le second, la coupe des Pierres; l'Architecture Militaire, l'Hydrostatique; un Traité des fontaines & des fleuves; des machines hydrauliques; la navigation; l'Optique; la Perspective; la Catoptrique; la Dioptrique. Enfin, le troisiéme contient la Musique; la Pyrotechnie; un Traité de l'Astrolabe; la Gnomonique; l'Astronomie; un Traité du Calendrier; l'Astrologie; l'Algébre; la Méthode des Indivisibles; & les Sections Coniques. Cet Ouvrage fut imprimé à Lyon en 1674, mais assez mal. Les figures en sont mauvaises, le papier

n'avant rien, & il y a beaucoup de fautes d'impression. On en a fait une édition depuis en 1690. Elle est, à ce qu'on dit, plus correcte que la précedente, & on y a fait diverses additions ; en sorte que le tout comprend quatre volumes *in folio*. Le P. De Chales n'a pas beaucoup inventé; mais il a profité du travail d'autrui, & a ramassé avec jugement & avec choix ce que les autres avoient fait. L'Auteur du *Journal des Savans*, *tome 6. p. 231*, édit. de Hollande, dit que sa vertu ne cedoit pas à son savoir. " L'une & l'autre, *ajoûte le même Auteur*, l'avoient fait si généralement estimer & aimer „ de tout le monde à Paris, où il s'étoit fait admirer pendant quatre ans, dans les Leçons publiques de Mathématiques, qu'il donnoit au Collége de Clermont, qu'on ne put le voir partir sans douleur, quoiqu'il fût appellé en Piémont, pour être un des ornemens de la célebre Académie de Turin. „ Il mourut dans cette derniére ville en 1678. Son Oraison funebre, qui y fut prononcée dans le Collége des Jésuites, le 28 mars de la même année, a été donnée au public. * *Mémoires du tems.*

CHALEURS, (la Baye des) c'est une partie du Golfe de Saint Laurent, dans l'Amérique Septentrionale. Elle est renfermée entre les côtes de l'Acadie, du Canada propre, & de l'isle de S. Jean. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALI, ville de la Tribu d'Aser dans la Phénicie. * *Josué, ch. 19. v. 25.*

CHALIBES ou CHALYBES, peuples d'Asie que Pomponius Méla dit avoir habité les villes de Sinope & d'Amise, & autres, dans la Paphlagonie. Ils portoient des piques de quinze coudées de long, avec une pointe de fer bien acérée, & avoient des hoquetons de lin piqué, qui les couvroient depuis le cou jusques au dessous du petit ventre. Il y avoit au bas de ces hoquetons des cordes épaisses & bien torses les unes avec les autres. Ils avoient aussi des bas de chausses, des casques en tête, & un poignard à la ceinture. Ils égorgeoient avec ces poignards tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & après leur avoir coupé la tête, qu'ils emportoient comme en triomphe, ils retournoient vers ceux de leur nation en chantant & en dansant. Ils combattoient de pié ferme, & demeuroient dans les villes, ayant leurs retraites en des lieux forts naturellement, où ils avoient toutes sortes de provisions. * Davity, *Paphlagonie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHALID, l'Hôte de Mahomet la premiére fois qu'il alla à Médine. Chalid fut appellé *Abu-Job* ou le *Pere de Job*, ou le *pere de la patience de Job*, à cause de sa patience remarquable. Car c'est un usage reçu dans la Langue Arabe, lorsqu'un homme se distingue par quelque chose, de le nommer le pére de cette chose-là. Chalid mourut au siége de Constantinople, lorsque cette ville fut assiégée par les Sarrasins, & fut enterré sous les murailles. Là est encore son tombeau sur lequel les *Grands Seigneurs* vont se faire inaugurer lorsqu'ils entrent en possession de l'autorité royale. * Prideaux, *Vie de Mahomet, p. 142.*

CHALIGNY (Henri, Comte de) frére de PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, suivit avec quantité de Volontaires ce Prince en Hongrie, où il alloit commander les troupes de l'Empereur contre les Turcs, & signala son courage en diverses occasions. *Cherchez* LORRAINE. * Mézeray, *au régne de Henri IV.*

CHALIGNY, bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, à trois lieues au dessus de Toul, & à deux lieues de Nancy. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHALILAN, CHALILON ou CAUJOU, petite riviére de Provence, prend source dans la Viguerie de Saint-Maximin, coule à peu près du sud-ouest au nord-est, & va mêler ses eaux avec celles de l'Argens, sur les confins de la Viguerie de Barjols. * Sanson & de Wit, *Carte de Provence.*

CHALIOT. *Voyez* CHAILLOT.

CHALIVOY, village avec Abbaïe. Il est en France dans le Berry, sur les confins du Nivernois, à trois lieues de Sancerre, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALLON-sur-Saone, ancienne ville du Duché de Bourgogne avec Evêché suffragant de Lyon, Bailliage & titre de Comté. César en fait mention dans ses Commentaires, & les Auteurs Latins la nomment diversement, *Cabillo Æduorum*, *Cabillonum*, *Cabillonis*, & *Cabillonum*. Un très-grand nombre de statues, de vases, d'inscriptions, & les restes d'un amphithéâtre, & de quelques autres édifices publics, sont des monumens illustres de l'antiquité de Challon. Les Romains y avoient établi des magasins de blé pour leur armée; & depuis, les Empereurs assemblérent souvent leurs troupes en cette ville, où les Rois de Bourgogne se plurent aussi beaucoup. On dit qu'elle fut détruite par Attila, & qu'elle fut reparée bientôt après. Les Rois de France de la premiére race la soumirent à leur Empire. Chramne, fils de Clotaire I, la prit, & la ruina vers l'an 555, en son voyage d'Auvergne; mais elle se rétablit bientôt dans son ancien lustre. Le Roi Gontran y faisoit son séjour ordinaire, & y fonda vers l'an 590, le Prieuré ou l'Abbaïe de Saint-Marcel, où il est enterré. Louis *le Débonnaire* l'érigea en Comté; & elle a été longtems possédée par des Seigneurs particuliers, desquels est descendue l'illustre Maison de Challon. Le premier de ces Comtes de Challon est appellé VARIN, du tems du même Prince Louis *le Débonnaire*; & on en trouve un autre nommé MANASSÉ sous le régne de Raoul. Leurs successeurs nous sont inconnus, & le premier qui ait tenu le Comté de Challon en propriété, est LAMBERT, qui vivoit du tems de Hugues *Capet*. On prétend qu'il épousa *Adelais*, fille de *Robert*, Comte de Troyes, dont il eut 1. *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Challon, qui vivoit encore en 1037; & 2. une fille, mére de *Thibaut*. Hugues prit le parti du Roi Robert, contre Othe-Guillaume, Comte de Dijon. THIBAULT son neveu lui succéda, & eut d'*Ermentrude* HUGUES II, qui vivoit en 1072. On ignore quelle alliance il prit, & si GILBERT, SAVARI, & GEOFROI de Donzy, Comtes de Challon, étoient ses enfans ou ses parens. Le dernier voulant faire le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1097, vendit à Gautier, Evêque de Challon, sa part du Comté, dont les Evêques ont joui depuis. Les successeurs de Savary, qui avoient l'autre moitié du Comté, nous sont inconnus jusques à GUILLAUME, à qui le Roi Louis *le Jeune* fit la guerre, pour le punir des violences qu'il faisoit à l'Abbaïe de Cluny. Ce Prince prit en 1166, la ville de Challon & toutes ses autres terres; mais depuis, Guillaume étant retaré dans son devoir, rentra aussi dans ses biens. Il laissa une fille unique nommée *Béatrix*. Quelques Généalogistes modernes assurent qu'elle épousa ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, fils puiné de *Hugues* III, Duc de Bourgogne, & que leur fille *Mathilde* porta le Comté de Challon à JEAN, fils d'*Etienne*, Comte de Bourgogne, qui prit le nom de Challon. C'est ce même Jean qui échangea en 1237, ce Comté pour quelques autres terres que lui donna Hugues, IV. du nom, Duc de Bourgogne. Ainsi le Comté de Challon fut réuni à la Bourgogne; & depuis, l'une & l'autre ont été réunies à la Couronne. La ville est située dans un païs fertile, entre Verdun & Tournus. La riviere de Saone y fait une isle, appellée *le fauxbourg Saint-Laurent*, enclos & fortifié, depuis qu'on a entouré toute la ville de murailles, & qu'on y a ajoûté de nouvelles fortifications. Cette isle est entre deux ponts, l'un de pierre, & l'autre de bois; & l'on y voit le couvent des Cordeliers & un grand quay, où est la maison de l'hôpital bâtie de neuf. La ville se divise en vieille & neuve; celle-ci enferme l'autre, qui ne consiste presque qu'en trois grandes rues; & l'on y voit le Palais du Bailliage bâti à la moderne, le Palais dit *du Prince*, l'église cathédrale, & l'Hôtel de ville, avec sa grande tour de l'Horloge. La ville neuve contient une citadelle flanquée de quatre grands bastions royaux, le Palais du Gouverneur, la Commanderie de S. Jean, l'Abbaïe de Saint Pierre, &c. & on y a ajoûté le fauxbourg de Museau, enfermé dans la ville par les nouvelles murailles. L'église cathédrale autrefois de saint Etienne, & aujourd'hui de saint Vincent, a un beau Chapitre composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Trésorier, de quatre Archidiacres, de vint quatre Chanoines, de deux Sous-chantres, de trois Prébendiers, & de neuf Habituez. Saint Marcel est reconnu pour Apôtre de Challon. Donatien en étoit Evêque dans le IV siécle, & il se trouva au Concile de Cologne de l'an 346, au moins selon les Actes de ce Concile, qui sont fort suspects. Jean, Sylvestre, Agricol, Loup, & Gratus y sont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre autres Roclenus, Gautier de Serci, Pierre, Engilbert, Durand, Alexandre de Bourgogne, Guy de Senecey, Pons-de-Seissel, Guillaume du Blé, Robert de Decise, Bertolde de la Chapelle, Jean Aubriot, Jean de S. Just, Nicolas de Veris, Olivier de Martreuil, Jean Rolin Cardinal, Jean Germain, Jean André & Jean II de Pourpet, Antoine de Vienne, Antoine Erlault, Jacques Fourré, Ponthus de Tiard, Citus de Tiard, Jacques de Nuchéze, &c. Outre l'église cathédrale il y a à Challon, l'Abbaïe de Saint-Pierre, occupée par les Benédictins de la Congrégation de Saint-Maur; une Abbaïe de Benédictines, dite Nôtre-Dame-de-Lancharre; une église collégiale de saint George, fondée en 1322, par Odoard, Seigneur de Montagu; une Commanderie de l'Ordre de Malte, dite du Temple, dans le grand Prieuré de Champagne; une Commanderie de l'Ordre de Saint-Antoine; quatre paroisses qui sont saint George, S. Laurent, sainte Marie, & le Prieuré de Saint-Marce; un Séminaire dirigé par les Prêtres de l'Oratoire; des couvens de Carmes, de Cordeliers, de Capucins, de Minimes, de Carmélites, de Jacobines, d'Ursulines, & de la Visitation; un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez; un hopital général servi par des Religieuses, & un hopital de la Charité. Outre le Bailliage, auquel est uni le Présidial, & la Chancellerie aux contracts, & qui ressortit au Parlement de Bourgogne, il y a une Châtellenie royale pour partie de la ville & des fauxbourgs; le Bailliage du temporel de l'Evêché, qui ressortit nuement au même Parlement; & les Justices du Chapitre de la cathédrale, de l'Abbaïe de Saint-Pierre, & de la Commanderie du Temple. Il y a aussi une Maîtrise particuliére des Eaux & Forêts, une Justice consulaire, une Mairie qui a la police, &c. Le Bailliage de Challon se divise en deux principales parties, qui sont séparées par la Saone; la premiére au couchant du côté de la montagne, contient dix lieues du nord au midi, & six de l'Orient à l'Occident: la seconde, qu'on appelle la Bresse Challonnoise a dix lieues du midi au nord, & autant de l'Occident à l'Orient, outre le païs qui est entre la Saone & le Doux, lequel a cinq lieues de longueur depuis Pagny, jusqu'à Verdun, sur deux ou trois de large. Le païs est bon, fertile & abondant. Un rideau de montagnes couvertes de vignes s'étend en demi-cercle depuis le Bailliage de Beaune jusqu'au Mâconnois; les vins les plus délicats sont ceux de Rully, de Mercurey, de Givry, & de S. Vallerin. Depuis la côte jusqu'à la Saone, c'est une grande & belle plaine où on recueille toute sorte de grains; il y a de belles prairies le long de cette riviére; & dans la plaine, des bois de futaye & des taillis, de même que dans les montagnes derriére la côte de vignes. La Bresse Challonnoise a quelques montagnes du côté de Cuiseau; le reste, qui est coupé d'un grand nombre de rivières & de ruisseaux, est une plaine en terres labourables, bois de futaye, taillis, étangs & prairies. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Huguenots la prirent en 1562, & ils y envoyérent Charles du Puy-Montbrun, qui l'abandonna peu de tems après. Challon est la capitale d'un petit païs dit LE CHALLONNOIS, ou la Bresse Challonnoise. * Strabon, *l. 4.* César, *l. 7.* Ammien Marcellin, *l. 15.* Pierre de Saint-Julien-Ballévre, *Antiq. de Chall.* Louis Jacob, *de Claris Cabillon.* Cusset, *Hist. de Challon.* Claude Perri, *Hist. de l'Eglise de Challon.* Du Chêne, *Antiq. des Villes, & Hist. de Bourgogne.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

CONCILES DE CHALLON-SUR-SAONE.

La plus ancienne des assemblées Ecclésiastiques qu'on ait faites à Challon, est celle que saint Pacien Evêque de Lyon, y tint environ l'an 470, pour donner un successeur à Paul II, dit *le Jeune*. L'Archidiacre Jean, que le Pape Jean VIII mit depuis, l'an 879, au catalogue des Saints, y fut élu & consacré par le même Prélat Métropolitain, en présence d'Euphrone d'Autun, comme nous l'apprenons d'Apollinaris Sidonius, *l. 4. Epist.* 25. Le Roi Gontran y fit tenir l'an 579, un Concile contre Salone d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, où sur l'accusation du crime de léze-Majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent déposez de l'Episcopat, & enfermez dans un monastére en Bourgogne, d'où ils se sauvérent peu de tems après. Grégoire de Tours en fait mention, *Histoire, l. 5. ch.* 29. On met une autre assemblée de Prélats faite l'an 590, sous le régne du même Gontran, ou à Challon, ou dans le diocése. On y examina la cause de Basine & de Crodielde Princesses du sang Royal, & Religieuses, qui avoient accusé Leubovére, Abbesse de Poitiers. La vie scandaleuse de Brunehaut ayant obligé saint Didier, Archevêque de Vienne, de lui faire des remontrances, cette Princesse en fut si piquée, qu'à sa priére on assembla l'an 603 un Concile à Challon, où Aridius de Lyon présida. Le saint Prélat de Vienne fut déposé, & lapidé quelque tems après, & Domnole mis en sa place. L'Eglise de Lyon honore néanmoins la mémoire d'Aridius, en son Martyrologe, au dixiéme août; & le P. Théophile Rainaud, aussi bien que plusieurs autres Historiens, s'est efforcé de le purger de ce crime: cependant les anciens Auteurs assurent qu'il présida à ce Concile. Aimoin, *Hist. l.* 3 *ch.* 90, & Frédegaire dans l'addition à Grégoire de Tours *au ch.* 32, disent qu'il fut un de ceux qui conseillérent de faire mourir S. Didier. Sous le régne de Clovis II, l'an 650, les Prélats tinrent un autre Concile, auquel Ganderic de Lyon présida. Nous avons encore vint Canons qu'on y dressa, avec une lettre à Théodose, ou Théodoric d'Arles. Celui qu'on nomme ordinairement le second, fut assemblé par les Evêques & les Abbez de toute la Gaule Lyonnoise l'an 813, & il comprend environ 66 Canons. On fit une assemblée à Challon en 839, pour régler plusieurs affaires ecclésiastiques & politiques. Nous avons aussi connoissance d'un Concile tenu en l'an 873, & d'un autre en 887. Aurélien de Lyon qui s'étoit trouvé à ce Concile, présida à celui qui y fut tenu l'an 894, en la présence de Gaulon d'Autun, d'Ardrale de Challon, de Gérald de Mâcon, & des Députez de Tubalde de Langres. Gerfred, Moine de Flavigny, accusé d'avoir donné du poison à Adalgaire d'Autun, prédécesseur de Gaulon, y fut reçu à se purger de ce crime, par serment sur le corps de J. C. Trois Archevêques & autant d'Evêques s'assemblerent l'an 915, en cette même ville, contre Rodolphe, Comte de Mâcon, qu'ils obligérent par la crainte des censures, de restituer les biens qu'il avoit usurpez sur l'église de Challon. Pierre de Damien, Légat du saint Siége, présida au Concile tenu l'an 1063, par treize Evêques, où Dreux de Mâcon fut repris des violences faites à Cluny. Girard d'Ostie, Légat & successeur de Pierre de Damien, en assembla un l'an 1073: on met encore quelques Synodes en 1281, 1499, 1554, &c.

CHALLON, Maison: la Maison DE CHALLON, illustre par elle même & par ses alliances, venoit des Comtes de Bourgogne & de Challon, & a produit les branches des Comtes d'Auxerre & de Tonnerre, & des Princes d'Orange.

COMTES D'AUXERRE DE LA MAISON DE Challon.

I. JEAN, I. du nom, dit *le Sage*, Comte de Challon, & de Bourgogne, mourut le 30 septembre 1267. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Hugues*, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix*, Dauphine de Viennois, sa seconde femme: 2. *Isabeau* de Courtenay, fille de *Robert*, I. du nom, Seigneur de Champignelles, & de *Mahaud*, Dame de Mehun: 3. *Laure* de Commercy, fille de *Simon* II, Comte de Commercy. De sa premiére femme il eut entre autres enfans, 1. HUGUES de Challon, Comte de Bourgogne, qui continua la branche des Comtes de Bourgogne: (*Voyez* BOURGOGNE) de la seconde, sortirent entre autres enfans, 2. JEAN, I. du nom, qui suit; & de la troisiéme vint 3. JEAN de Challon, Seigneur d'Arlay, qui a fait *la branche des Princes* d'ORANGE *rapportée ci-après*.

II. JEAN de Challon, I. du nom, Seigneur de Rochefort, &c. mourut en 1309. Il épousa 1. *Elisabeth* de Lorraine, veuve de *Guillaume*, Comte de Vienne, & fille de *Matthieu*, II. du nom, Duc de Lorraine: 2. *Alix* de Bourgogne, Comtesse d'Auxerre, Dame de Saint-Aignan & de Montjay, troisiéme fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Mahaud* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre: 3. *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Louis* de Forez, Seigneur de Beaujeu. Du second lit vint, GUILLAUME qui suit.

III. GUILLAUME de Challon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, surnommé *le Grand*, Seigneur de Rochefort, de Saint-Aignan, &c. mourut à la bataille de Mons-en-Puelle, le neuviéme août 1304. Il épousa *Eléonore* de Savoye, fille d'*Amé*, V. du nom, dit *le Grand*, Comte de Savoye, & de *Sibylle* de Bougé, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Challon, Comtesse de Tonnerre, mariée à *Robert* de Bourgogne, morte sans enfans.

IV. JEAN de Challon, II. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Rochefort, &c. mourut à la journée de Crecy en 1346. Il épousa 1. *Marie*, fille d'*Amé*, II. du nom, Comte de Genéve: 2. *Alix*, fille de *Renaud* de Bourgogne, Comte de Montbéliard, & de *Guillemette* de Neufchâtel, dont il n'eut point d'enfans; & laissa entre autres de sa premiére femme, JEAN III. du nom, qui suit.

V. JEAN de Challon, III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Montjay, de Saint-Aignan, &c. fut en grand crédit sous le régne du Roi Philippe *de Valois*. Il exerça la charge de Grand Bouteillier de France au sacre du Roi Jean en 1350, & la continua jusques à sa mort, arrivée avant l'an 1361. Il épousa *Marie* Crespin, Dame de Louvez & de Boutavant, seconde fille & héritiére de *Guillaume* Crespin, VI. du nom, Seigneur du Bec & d'Estrapigny, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il eut 1. *Jean* de Challon, IV. du nom, qui vendit au Roi en 1370, son Comté d'Auxerre, & mourut sans postérité en 1379; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Marie*, morte sans alliance; & 4. *Mahaud* de Challon, mariée en 1364, à *Jean* d'Antigny, dit de *Sainte-Croix*, Seigneur de Savigny-en-Revermont.

VI. LOUIS de Challon, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, &c. mourut en 1398, ayant eu de *Marie* de Parthenay sa femme, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, Dame de Mathefelon, 1. *Louis* de Challon, II. du nom, Comte de Tonnerre, &c. tué à la bataille de Verneuil en 1424, sans laisser de postérité de *Marie* de la Tremoille, ni de *Jeanne* de Périlleux; 2. *Hugues* de Challon, Seigneur de Crusy & d'Argueil, mort sans enfans, de *Catherine* de l'Isle-Bouchard; 3. *Jean*, Seigneur de Ligny, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 4. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes; 5. *Amédée*, Abbé de Baume, mort en 1431; 6. *Marie*, morte jeune; 7. *Jeanne*, mariée le dixiéme août 1400, à *Jean* de la Baume, II. du nom, Seigneur de Bonrepos, morte en 1451; & 8. *Marguerite* de Challon, Comtesse en partie de Tonnerre, Dame de Saint-Aignan, de Cellez, &c. mariée à *Olivier*, Seigneur de Husson, Chambellan du Roi Charles VII, dont descendent les Comtes de Tonnerre.

SEIGNEURS D'ARLAY ET PRINCES *d'Orange de la Maison de Challon.*

II. JEAN de Challon, II. du nom, fils de JEAN, Comte de Challon & de Rochefort, & de *Laure* de Commercy sa troisiéme femme, fut Seigneur d'Arlay, & Gouverneur du Comté de Bourgogne. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, Baronne de Viteaux, fille de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Navarre sa seconde femme; 2. *Alix* de Nesle, veuve de *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde, & fille de *Raoul*, Seigneur de Nesle, Connétable de France, & d'*Alix* de Dreux, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme, 1. HUGUES, I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Evêque de Langres, mort vers l'an 1335; & 3. *Isabelle*, de Challon, mariée en 1309, à *Louis* de Savoye, Seigneur de Vaud.

III. HUGUES de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay, Baron de Viteaux, &c. fit son testament en 1322. Il épousa *Béatrix* de la Tour, dite de *Viennois*, fille de *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, & d'*Anne*, Dauphine de Viennois, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. 3. 4. *Louis*, *Hugues* & *Jacques*, dont on ne trouve que les noms.

IV. JEAN de Challon, III. du nom, Seigneur d'Arlay, d'Argueil, de Viteaux, &c. étoit mort en 1366. Il épousa 1. en 1346, *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, veuve de *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon, & fille de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Château Chinon, &c. & de *Léonore* de Savoye: 2. en 1361, *Marie* de Genéve, fille de *Guillaume*, III. du nom, Comte de Genéve, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiére femme, 1. *Hugues* de Challon, II. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. mort vers l'an 1390, sans postérité de *Blanche* de Genéve sa femme, fille d'*Amé*, III. du nom, Comte de Genéve, & de *Mahaud* d'Auvergne; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean*, Comte de Montbéliard; 4. *Béatrix*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Beaujeu; & 5. *Jeanne* de Challon, femme de *Jean* de Vergy, III. du nom, Seigneur de Champlite & de Fouvens, Sénéchal, Maréchal & Gouverneur de Bourgogne.

V. LOUIS de Challon, Seigneur d'Argueil & de Cuisel, accompagna Amé IV, Comte de Savoye, dit *le Verd*, au voyage de Gréce, & mourut en 1366. Il épousa *Marguerite* de Vienne, fille de *Philippe*, Seigneur de Pymont, &c. dont il eut 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; & 2. *Hugues* de Challon, Seigneur d'Argueil, mort sans postérité en la guerre contre les Turcs en Hongrie le onziéme septembre 1397.

VI. JEAN de Challon, IV. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. succéda en 1393, en la Principauté d'Orange à son beau-pére. Depuis, il embrassa le parti de Jean, Duc de Bourgogne, qui le fit Lieutenant Général des Duché & Comté de Bourgogne, & lui donna en 1408, le commandement de l'armée qu'il envoya au secours de Jean de Baviére, Evêque de Liége, contre ses Sujets rebelles. Il fut nommé Chambrier de France par les Partisans du Duc de Bourgogne en 1415, Gouverneur de Languedoc en 1417, & mourut de peste à Paris le quatriéme décembre 1418. Il épousa en 1389, *Marie* de Baux, fille unique de *Raymond* de Baux, II. du nom, Prince d'Orange, & de *Jeanne* de Genéve, dont il eut 1. LOUIS, II. du nom, Prince d'Orange, dont la postérité est rapportée à ORANGE; 2. JEAN de Challon, Seigneur de Viteaux, qui fit *la branche des Comtes de* JOIGNY, finie en *Charlotte* de Challon, mariée à *Adrien* de Sainte-Maurice, Marquis de Nesle. Les autres enfans de JEAN, IV. du nom, Prince d'Orange, furent 3. *Hugues*, Seigneur de Cuisel, mort sans alliance; 4. *Alix*, femme de *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint-George & de Bussi; & 5. *Marie* de Challon, alliée à *Jean* Comte de Fribourg, Seigneur de Neufchâtel. *Voyez* NASSAU. * Du Chêne, *Hist. des Ducs de Bourgogne & des Dauphins du Viennois*. Du Bouchet, *Hist. de la Maison Royale de Courtenay*. La Pise, *Hist. d'Orange*. Denys Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Le Pére Anselme. Du Cange. Sainte-Marthe, &c.

CHALLONNOIS. *Voyez* l'article de CHALLON-sur-Saone.

CHALNE ou CHALNO ou CHANNE, est une des quatre villes que Nimrod bâtit dans les plaines de Sinhar, *Genèse, ch.* 10. *v.* 10. Il en est encore parlé, *Amos, ch.* 6. *v.* 2; *Isaïe ch.* 10. *v.* 9; *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 23. Bochart prétend qu'on l'a mal à propos confondue avec la ville de Callinicum qui étoit près de Carrhes dans l'Osrhoëne, & par conséquent hors de la Babylonie. Ainsi avec les Interprètes Chaldéens, Eusebe & St. Jérôme, il croit que Chalne est la ville de *Ctésiphon*, près du Tigre à trois milles de Seleucie de Babylone, & la capitale de la Chalonite & des Parthes. Il dit que Pacore Roi des Perses changea le nom de Chalne en celui de Ctésiphon. Saint Basile, saint Cyrille, saint Gregoire de Nazianze, Constantin Manassès, & plusieurs autres croyent que c'est à Chalne que la tour de Babel fut bâtie, & que se fit la confusion des Langues, mais le savant Bochart réfute cette pensée. * Bochart, *Phaleg. l.* 4. *ch.* 18.

CHALON-sur-Saone. *Voyez* CHALLON.

CHALONOIS, païs du Duché de Bourgogne. *Voyez* l'article de CHALLON-sur-Saone.

CHALONOIS, païs de Champagne, dont le principal lieu est la ville de Châlons.

CHALONS-sur-Marne, ville de France en Champagne, avec Evêché suffragant de Rheims, a le titre de Comté & Pairie. C'est le *Catalaunum* des Anciens, dont fait mention Ammien Marcellin. On prétend que ce fut dans les plaines voisines de cette ville, que Mérouée Roi des François, Aëtius Général des Romains, & Théodoric Roi des Visigoths, ayant joint leurs armées, donnérent bataille à Attila, & le défirent en 451. C'est l'opinion de ceux qui entendent par *Campi Catalaunici*, la plaine de Châlons en Champagne; mais on doit lire, *Campi Secalaunici*, campagne de Sologne près d'Orléans. Châlons est une ville ancienne; & dès le tems de Julien l'*Apostat*, elle tenoit rang entre les premiéres villes de la Gaule Belgique. Elle est située dans une plaine fertile sur la riviére de Marne, dont une partie entrant dans la ville, y forme une isle, & sert beaucoup pour la commodité des Habitans. Elle a de ce côté d'assez bonnes fortifications, que le Roi François, I. du nom, y fit faire; & elle est entourée de murailles avec des fossez presque toûjours remplis d'eau. Il y a de belles rues, des maisons assez bien bâties, & de grandes places; entre autres celle où l'on voit la Maison-de-ville, & celle où est l'église collégiale de Nôtre-Dame. La cathédrale de saint Etienne dans l'isle, est renommée par ses Evêques & par son Chapitre. Saint Mémie, que le Vulgaire nomme Menge, est le plus ancien de ses Prélats: Donatien, Domitien, Alpin, Elaise, & Leudomir y sont aussi reconnus pour Saints. Il y a encore eu d'autres Prélats célébres, comme Mancion, Bovon, Roger, Philippe de Champagne, Guillaume de Champeaux, Albéric de Rheims, Gui de Montagu, Barthélemi de Senlis, Guillaume du Perche ou de Bellême, Jean de Châteauvillain, Pierre de Latilly, Robert & Philippe de Lénoncourt Cardinaux, Jérôme de Burges, Nicolas, Côme & Henri Clause, Félix Vialart, &c. Outre la cathédrale, il y a douze paroisses, entre lesquelles plusieurs sont collégiales; trois Abbaïes, qui sont de Saint-Pierre-ès-Monts, de Saint Menge-lez Châlons, & de Toussaint-en-l'isle, avec diverses maisons ecclésiastiques & religieuses, & un Collége de Jésuites. Les avenues de Châlons sont agréables, & il y a à l'entour de la ville de beaux promenoirs, entre lesquels celui du Jare est le plus renommé. La riviére de Marne la rend une ville de négoce, par la commodité qu'elle donne de transporter les denrées à Paris: il y a plusieurs riches Marchands, même dans le fauxbourg de Marne, qui est très-considérable; ce qui est cause que plusieurs divisent Châlons en ville, isle, & bourg. On y passe la riviére sur divers ponts. Châlons a aussi un Siége de Justice, & Généralité. Elle souffrit dans le XVI siécle pendant les guerres civiles; & dès l'an 1562, les Huguenots y avoient commis de grands desordres: on en punit quelques-uns. En 1592, le Parlement de Paris transféré à Châlons, y donna ce célébre Arrêt contre le Légat du Pape & la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, s'efforçoient d'ôter la Couronne à celui qui en étoit légitime héritier. Châlons a eu des Comtes qui ont cédé leurs droits aux Evêques, qui sont Comtes & Pairs de France. * Ammien Marcellin, *l.* 15. Grégoire de Tours. Aimoin & Sigebert. Papire Masson, *Descriptio Fluminum Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Rapine, *Vie de saint Mémie, & Catalogue des Evêques, &c.*

CONCILES DE CHALONS-SUR-MARNE.

Conon Evêque de Préneste, & Légat du saint Siége en France, pour le Pape Paschal II, ayant tenu divers Conciles à Rheims, à Troyes & à Cologne, contre l'Empereur Henri IV, & ses Adhérans, en assembla un pour le même sujet en cette ville l'an 1115. Jérôme de Burges, le même que le Roi Charles IX envoya au Concile de Trente, & celui à qui Génebrard dédia les livres de l'Eucharistie de Claude d'Espense, y tint un Synode l'an 1559. Félix Vialart en a tenu d'autres en 1641, 1657, &c.

CHALOSSE, petit païs de France dans la Gascogne, est près de l'Adour, renfermé dans la Gascogne propre, dont Saint-Sever est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALVET (Matthieu) d'une ancienne famille d'Auvergne & Président au Parlement de Toulouse, sur la fin du XVI siécle, étoit neveu de Pierre Lizet, premier Président au Parlement de Paris, lequel le fit instruire avec beaucoup de soin dans l'étude du Droit Civil & Canon. Chalvet se retira à Toulouse, où il se maria, & il y fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement, qu'il quitta, pour entrer dans celle de Président à Mortier. Il les exerça pendant cinquante-quatre ans avec beaucoup de réputation & d'intégrité; & se fit sur tout valoir par son attachement au service des Rois de France, pendant les malheurs des guerres civiles. Le Roi Henri *le Grand*, récompensa son zéle par un Brevet de Conseiller d'Etat, qu'il lui donna, lorsqu'il y pensoit le moins. Ensuite Matthieu Chalvet résigna à FRANÇOIS son fils, sa charge de Président, & mourut peu de tems après en 1607. Il avoit traduit Sénéque, & composé divers Poëmes. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 5.

CHALVET (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Profès du couvent de Toulouse, d'où il étoit natif, & de la famille de Chalvet, dont on vient de parler. Ce fut un célébre Prédicateur & un habile Théologien, qui a enseigné la Théologie & expliqué l'Ecriture Sainte l'espace de vingt ans en France dans l'Université de Caën. Allant en Italie, il tomba malade entre les mains des Corsaires d'Alger, qui le mirent en esclavage, après lui avoir pris tous ses papiers. Ayant été remis en liberté, il tâcha par un effort d'esprit & par son travail, de réparer la perte qu'il avoit faite de tant d'Ecrits. Il composa un grand Ouvrage sous le titre de *Theologus Ecclesiastes*, qui contient deux volumes, où il fournit aux Prédicateurs des matiéres pour toutes sortes de sujets, conformément à la doctrine de saint Thomas, dont il étoit un zélé défenseur. Il mourut à Toulouse l'an 1683, âgé de 80 ans. * *Monument. Convent. Tolos. an.* 1684, *n.* 7.

CHALVETTI, Instituteur de plusieurs Ordres Religieux parmi les Turcs. C'est de lui que sont venues les Régles des Mimetulahites, des Cadrites, des Calenders, des Edhemites, des Hizrevites, & des Bectaschites, les Fondateurs de ces Ordres ayant suivi ses préceptes & sa doctrine. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHALUS ou CHASLUS (*Castrum Lucii*) bourg de France dans le Limosin, vers les frontiéres du Perigord, à l'ouest-sud-ouest de Limoges dont il est éloigné d'environ sept lieues. Il est renommé par une foire de chevaux qu'on y tient toutes les années, le jour de saint George. Ce bourg a donné naissance à Emery de Chalus, Cardinal, Archevêque de Ravenne, & Evêque de Chartres. Il fut assiégé par Richard, premier Roi d'Angleterre, qui y mourut d'une blessure, l'an 1199. On tient que ce qui donna occasion à ce siége, fut qu'un Seigneur de Chalus trouva sous terre les statues en or d'un Empereur, de sa femme & de ses enfans, & que le Roi Richard voulant s'emparer de ce thrésor contre la volonté de ce Seigneur, l'assiégea en son château, où il fut tué d'un coup de fléche. * Adrien de Valois, *Notitia Galliarum.*

CHALUS (Emeri) Cardinal. *Cherchez* EMERI.

CHALZAC. *Voyez* CASCAR.

CHAM, l'un des trois fils de Noé, & le plus jeune de tous, naquit, selon la plus commune opinion, environ l'an du monde 1559, qui étoit le 503 de l'âge de Noé, & le 2476 avant Jesus-Christ. Après le Déluge, il s'appliqua avec son pere & ses fréres, à cultiver la terre. Noé planta la vigne, & ne connoissant pas encore la force du vin, il en but par excès, & s'endormit ensuite dans une posture indécente, découvrant ce que l'honnêteté ordonne de cacher. Cham l'ayant apperçu dans cette posture, loin de le couvrir en avertit ses fréres, qui par un sentiment de respect détournérent les yeux, & jettérent un manteau sur Noé. Ce fut en punition de cette action, que ce Patriarche maudit Chanaan fils de Cham. Nous ne sçavons pas le tems de la mort de Cham. Cham eut une très-nombreuse postérité. Il fut pére de *Chus*, de *Mesraim*, de *Phut* & de *Chanaan*. On croit que Cham eut l'Afrique en partage, & qu'il la peupla par ses enfans. Pour lui, il demeura dans l'Egypte, qui passe pour la partie la plus fertile de l'Afrique. L'Egypte est nommée la *Terre de Cham* en plusieurs endroits des Pseaumes, *Ps.* 78, selon l'Hébreu, & 77 selon la Vulgate, *v.* 51: *Ps.* 104 ou 105. *v.* 23: *Ps.* 105 ou 106. *v.* 22. Dans Plutarque, l'Egypte est nommée *Chemia*. On remarque des vestiges du nom de Cham dans *Psachemmis*, *Psitta-chemmis*, qui sont des Cantons d'Egypte. On croit qu'Ammon adoré dans l'Egypte & dans la Libye, n'est autre que Cham fils de Noé. Un Auteur Arabe assure que Cham fut le premier qui répandit l'idolâtrie sur la terre, qui inventa les Thémes célestes & la Magie, & qui fut Auteur de diverses superstitions, à cause de quoi on l'appella *Zoroastre* ou *Adris* le Prophéte, c'est à dire, l'image d'un Astre, ou un feu qui luit en tout tems. La Fable a conservé quelques vestiges de l'Histoire de Cham. On raconte qu'un jour Myrrha épouse, ou selon d'autres, nourrice d'Ammon, & mére d'Adonis, étant accompagnée de son fils, trouva Cyniras qui dormoit dans sa tente tout découvert & dans une posture indécente. Elle courut aussi-tôt en donner avis à Ammon. Celui-ci en avertit ses fréres, qui pour sauver à Cyniras la honte de se trouver nud à son réveil, le couvrirent. Cyniras ayant appris ce qui s'étoit passé, donna sa malédiction à Adonis, & poursuivit Myrrha dans l'Arabie, où après avoir erré neuf mois, elle fut changée en l'arbre qui porte la Myrrhe. *Ammon* est le même que Cham, & *Adonis* le même que Chanaan. *Voyez* AMMON. * *Genèse, ch.* 5 & 6. Torniel. Salien, *in Annal.* Génebrard, *l.* 1. *Chron.* Bochart, *Phaleg. l.* 1. *ch.* 1. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

CHAM, l'une des six Provinces du Royaume de la Cochinchine. Elle n'est pas la plus grande, mais elle est fort riche, & fort agréable. C'est où se fait la plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonnois, qui y viennent ordinairement apporter toutes leurs marchandises, parce que ses ports sont commodes. La province étant au milieu du Royaume, l'on y débite aisément tout ce que l'on veut. Elle a plusieurs villes, entre autres celles de Halam & de Cacham. * Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAM ou KAM, bourg considérable dans le Canton de Zug. Il est situé sur le bord méridional du Lac de ce nom. C'étoit autrefois une ville. Les Seigneurs de Cham furent premiérement Seigneurs de Zug; & le Bailliage de Cham, l'un des six de ce Canton, a été long-tems possédé par l'Abbesse du monastére de Zurich. * Davity, *République de Zug.* Audiffret, *Géogr. tome* 2. *Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 459. édit. d'Amsterdam 1730.

CHAM, KAM, CHAN, HAN, KAN & KHAN, nom des Rois de Tartarie, dont le plus puissant est appellé Grand-Cham de Tartarie. On donne encore ce nom en Perse aux Seigneurs de

de la Cour, & aux Gouverneurs des provinces, qui ont aussi l'ad- ministration de la Justice. Le Roi se sert quelquefois d'eux, pour les Ambassades qu'il envoye aux Princes étrangers. La plupart des Chams sont obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats, qui se doivent tenir prêts pour servir dans les armées, lorsqu'on a besoin d'eux. Il y a quelques provinces qui n'ont point de Cham, & où les villes sont gouvernées seulement par un Daruga ou Gou- verneur particulier, comme une partie de la Géorgie, les villes de Casvin, d'Ispahan, d'Ormus, &c. On n'y entretient point de Sol- dats, mais on paye la taille au Roi. Le Roi envoye souvent des présens à ses Chams, & aux autres Gouverneurs inférieurs; & l'on appelle ces présens Kalaats. C'est ordinairement une veste, quel- quefois avec un turban, & un cheval enharnaché. Si le Kalaat est rouge, c'est une marque que le Cham ou Visir est en danger de perdre la vie: cela n'est pas néanmoins sans exception; car en 1665, le Roi envoya au Visir de Schiras un Kalaat complet dont toutes les piéces étoient rouges; ce qui fit croire à tout le monde qu'il le demandoit pour le faire mourir; mais ce préjugé se trouva faux par la suite. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome* 2. *Voyez* KAM.

CHAM ou CHAMB, ville du Cercle de Bavière, *Voyez* CHAMB.

CHAM, bourg de Suisse. *Voyez* KAM.

CHAMAAM. *Voyez* KIMHAM.

CHAMANIM. C'est ainsi que l'on nomme en Hébreu, ce que les Grecs nommoient *Pyraia* ou *Pyrateria*, & que saint Jérôme a traduit dans le Lévitique par *simulacra*, & dans Isaïe par *Delubra*. Ces Chamanim, ou ces Pyraia étoient, selon le Rabbin Salomon, des Idoles exposées au soleil sur le toits des maisons. Selon *Abenezra*, c'étoient des chapelles ou des temples portatifs faits en forme de chariots, en l'honneur du soleil. Ce que les Grecs appellent *Pyrées* ou *Pyraia*, étoient des temples consacrez au soleil & au feu, où l'on entretenoit un feu éternel. On les bâtissoit sur des hauteurs; c'étoient de grands enclos découverts, où l'on adoroit le soleil. Herodote & Strabon en parlent, & les *Guèbres*, ou les adorateurs du feu dans les Indes & dans la Perse, ont encore aujourd'hui de ces *Pyrées*. Strabon dit que de son tems on voyoit en Cappadoce beaucoup de ces temples, qui étoient consacrez à la Déesse Anaïte & au Dieu Homanus: *Anaete* est apparemment la lune, & *Homanus* le soleil. Le nom de Chamanim vient de *Chaman* qui signifie *chauffer*, *brûler*. * D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMANS (Saint) famille. *Cherchez* SAINT-CHAMANS.

CHAMANT (Saint) ou plutôt saint Amant, en Latin *Amantius*. On croit qu'il fut le premier Evêque de Rodès dans le cinquiéme siécle; qu'il travailla à la conversion de plusieurs Idolâtres, qui restoient dans ce païs; & qu'il y mourut vers la fin du siécle. On ne sait pas précisément l'année de sa mort; mais Adon & Usuard font mémoire de lui au quatriéme de novembre. Peu d'années après sa mort, Quintien son successeur au retour du Concile d'Orléans, tenu en 511, transporta son corps dans l'église qu'il avoit rebâtie, & qui porta depuis le nom de ce Saint. *Grégoire de Tours, *Vita Patrum*, *ch*. 4. *Amantii Vita apud Surium & Labbe*. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de novembre*.

CHAMARIM. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plus d'un endroit de l'Ancien Testament; & on le traduit ordinairement par les *Prêtres des Idoles* ou les *Prêtres vêtus de noir*, parce que *Chamar* signifie *noir* ou *noirceur*. Saint Jérôme le traduit dans le quatriéme livre des Rois par *Aruspice*. Dans Osée & Sophonie il le traduit par *Æditui*, des *Marguilliers*; mais les meilleurs Commentateurs croyent qu'on doit entendre sous ce terme les Prêtres des faux Dieux, en particulier des Adorateurs du feu, parce qu'ils étoient, dit-on, vêtus de noir: ou peut-être les Hébreux leur donnérent-ils ce nom par dérision; parce qu'étant toûjours occupez à nourrir & entretenir le feu, ils étoient noirs comme des Forgerons ou des Charbonniers. On trouve des Prêtres nommez *Melanophori*, c'est à dire, porte-noir, entre les Prêtres d'*Isis*. Mais je ne sai si c'est à cause qu'ils portoient des habits noirs, ou si ce n'est pas plutôt parce qu'ils portoient un certain voile noir & brillant dans la procession de cette Déesse: *Qua longe lateque merum confutabas obtutum palla nigerrima, splendescens atro nitore*. *Camar* en Arabe signifie la Lune: Isis est la même Divinité. Grotius croit que les Prêtres Romains nommez *Camilli* viennent de l'Hébreu Chamarim. Ceux qui sacrifioient aux Dieux infernaux parmi les Payens, avoient des habits noirs.

> *Vidi egomet nigra succinctam vadere palla*
> *Canidiam pedibus nudis, passoque capillo*.

* Horace, *l*. 1. *Satyr*. 8. *v*. 23. 24. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMB, ville du Cercle de Baviére, capitale du Comté de Chamb, est située à l'embouchure de la riviére de ce nom, dans le Régen, à dix lieues de Ratisbonne, & à douze d'Amberg. * Maty, *Dict. Géogr*.

CHAMB (le Comté de) petit païs du Cercle de Baviére, est entre la Bohéme, & le Duché & le Palatinat de Baviére. Il n'a pas au delà de six lieues de longueur & quatre de largeur, & la ville de Chamb en est le seul lieu considérable. Ce païs a eu autrefois ses Comtes particuliers, ensuite il fut uni au haut Palatinat, auquel il donna le nom de *Marche de Chamb*. L'un & l'autre appartiennent maintenant aux Ducs de Baviére. * Maty, *Dict. Géogr*.

* CHAMB, petite riviére du Cercle de Baviére, prend sa source dans la Basse Baviére, où elle arrose Neukirch, Eschelkam & Furt; après quoi elle entre dans le Comté de Chamb, où elle baigne les murs de la ville de Chamb, & se jette ensuite dans le Régen.

CHAMBELLAN de FRANCE (Grand) est un Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Chambre & de la Garderobe du Roi. Quand le Roi s'habille, il lui donne la chemise, & ne céde cet honneur qu'aux fils de France, & aux Princes du sang. Lorsque le Roi mange dans sa chambre, il y fait tous les honneurs, lui donne la serviette, & le sert. Dans les cérémonies & autres assemblées, son siége est derriére celui du Roi; mais quand le Roi tient son lit de Justice au Parlement, le Grand-Chambellan est assis à ses piez sur un carreau de velours violet, couvert de fleurs de lys d'or. Il se trouve encore aux audiences des Ambassadeurs, où il a sa place derriére le fauteuil du Roi, & il couchoit anciennement dans la chambre du Roi, quand la Reine n'y étoit point. C'étoit lui qui faisoit prêter le serment de fidélité à ceux qui faisoient hommage au Roi, qui gardoit les coffres & les thrésors du Roi, qui avoit l'administration des finances, qui signoit les lettres patentes, & autres actes de conséquence, & qui gardoit le cachet du cabinet. Le jour du sacre, il chausse les bottines au Roi, & lui vêt la Dalmatique, & le manteau royal. Lorsque le Roi est décédé, il ensevelit le corps, étant accompagné des Gentilshommes de la chambre. Les Grands Chambellans ont une table entretenue chez le Roi; mais M. le Duc de Chevreuse, Grand Chambellan, s'en accommoda avec les premiers Maîtres d'Hôtel, lesquels tiennent à présent cette table, qui est toûjours appellée la table du Grand Chambellan. Les marques de sa dignité sont deux clefs d'or, dont le manche se termine en couronne royale, passées en sautoir, derriére l'écu de ses armes. Les Rois de Perse avoient leurs Chambellans. Il est parlé dans les Actes des Apôtres d'un Chambellan d'Hérode. Les Empereurs Romains du Haut & Bas Empire ont eu leurs Chambellans qui ont été appellez *Præpositi cubiculi*; & les derniers Empereurs Grecs de Trébizonde ont conservé cette dignité. On croit que c'est en France la plus ancienne charge de la Couronne. Plusieurs Historiens ont assuré que Gautier de Calez ou de Caux, Seigneur d'Ivetot étoit Chambellan de Clotaire fils de Clovis. Voici ce que l'Histoire nous apprend touchant la suite de ceux qui ont exercé cette charge.

Nicole Gille assure que Clovis, premier Roi Chrétien, eut pour Chambellan Aurélien; mais le témoignage de cet Auteur n'est pas de grande autorité. Gaguin dit que Gautier de Calez Seigneur d'Ivetot, fut Grand Chambellan de Clotaire. Aimoin & Frédegaire parlent de Valdemar, Grand-Chambellan de Gontran, Roi d'Orléans. Grégoire de Tours fait mention d'Evreux & de Féraut Chambellans de Chilperic; il parle aussi de *Carégisile*, Chambellan de Sigebert, Roi de Metz, *qui fut tué en voulant défendre ce* Prince, lorsque *Frédegonde le fit assassiner à Vitry*. L'on trouve sous Childebert, fils de Sigebert, trois Chambellans, Eberon, qui fut Gouverneur dans Poitiers, Colhron & Radanès. Théodoric son fils avoit Berthaire pour Chambellan.

En la race des Carlovingiens, Algise étoit Grand Chambellan sous Charlemagne, & fut un des Chefs de l'armée du Roi contre les Sênes. Etant mort dans la bataille, Mangefride lui succéda dans la charge & dans le commandement d'une partie de l'armée. Gerouft ou Géronge servit Louis *le Débonnaire* en cette qualité, ou fut selon d'autres, Capitaine de la Garde de la porte. Bernard, Duc de Septimanie, fut Grand Chambellan sous Louis *le Débonnaire*; Angilram sous Charles *le Chauve*; Bozon, frére de l'Impératrice Richilde femme de l'Empereur Charles *le Chauve*, sous Louis *le Bégue*. Celui-ci ayant été fait Roi de Provence, Théodoric lui succéda en sa charge. Il la conserva pendant le régne de Louis & de Carloman, fils de Louis *le Bégue*, qu'il fit sacrer Rois de France, après la mort de leur pére.

En la famille de Hugues *Capet* commence la distinction du Chambellan & du Chambrier. Sous Philippe I, Angeiram étoit Grand-Chambellan, & Gaston de Poissy qui fut pourvu de cet Office après lui, prend la qualité de Chambellan dans une chartre sous Louis *le Gros*. Sous le régne de Louis *le Jeune*, l'on trouve Rénaud Grand-Chambellan, & Matthieu Chambrier. Depuis Philippe *Auguste*, la succession des Chambellans est plus suivie.

I. Gautier de Villebéon, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Nemours, étoit Chambellan de France, sous le régne de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*. Il mourut fort âgé en 1205.

II. Gautier de Villebéon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de la Chapelle, succéda à son pére en cette charge, qu'il exerçoit encore en 1219.

III. Philippe, II. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de France sous le régne des Rois Louis *le Jeune* & Philippe *Auguste*. Il étoit fils de Gautier, Seigneur de Nemours, & petit-fils de *Philippe* de Nemours, lequel étoit frére de *Gautier*, Seigneur de la Chapelle.

IV. Adam de Villebéon, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Villebéon, étoit Chambellan de France en 1223, & mourut en 1238.

V. Pierre de Villebéon, Seigneur de Baignaux, fils d'*Adam*, Chambellan de France, fut en grand crédit auprès du Roi saint Louis, & l'accompagna en ses deux voyages d'Outremer. Il mourut au port de Tunis en Afrique, l'an 1270, & son corps fut apporté à saint Denys, où il est enterré aux piez du Roi.

VI. Matthieu de Marly, de la Maison de Montmorency, exerçoit l'Office de Chambellan de France en 1272.

VII. Pierre Seigneur de la Brosse, de Langeais en Touraine, Chambellan de France, fut fort aimé du Roi Philippe *le Hardi*; mais ayant abusé de sa faveur, il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en présence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & du Comte d'Artois, l'an 1277.

VIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Nesle, est qualifié Chambellan de France, dans l'Arrêt rendu en faveur du Roi Philippe *le Hardi*, pour le Comté de Poitou, l'an 1285. Il fut depuis Connétable de France, & mourut à la bataille de Courtray en 1302.

IX. Matthieu, IV. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Montmo-

rency, Amiral de France, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan, par le Roi Philippe *le Bel*, & mourut en 1304.

X. Mathieu de Trie, I. du nom, Seigneur de Fontenay, Chambellan de France, vivoit en 1306.

XI. Enguerrand de Marigny, III. du nom, Comte de Longueville, Chambellan de France, fut fort en crédit auprès du Roi Philippe *le Bel*; mais étant tombé dans la disgrace du Comte de Valois, frere du Roi, il fut exécuté au gibet de Montfaucon proche de Paris en 1315, sous le régne suivant.

XII. Jean, I. du nom, Vicomte de Melun, rendit de grands services au Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la charge de Grand-Chambellan de France en 1318. Il étoit mort en 1347.

XIII. Jean, II. du nom, Vicomte de Melun, créé Comte de Tancarville par le Roi Jean, succéda à son pére en la charge de Chambellan, & fut reçu Grand Maître de France en 1351. Il mourut l'an 1382.

XIV. Jean, III. du nom, Vicomte de Melun, Grand-Chambellan de France en 1382, mourut l'an 1384.

XV. Arnoud Amanjeu, Sire d'Albret, étoit Grand-Chambellan dès l'année 1381, & mourut en 1401.

XVI. Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, fut pourvu de l'Office de Grand-Chambellan de France, en juillet 1397, & mourut en 1438.

XVII. Guy, Seigneur de Cousan, exerçoit cette charge, dans les années 1401 & 1407.

XVIII. Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, fut créé Grand-Chambellan de France, par lettres du dix-septiéme avril 1407, & Souverain Maître d'Hôtel, ou Grand-Maître de la Maison du Roi, l'an 1413. Il mourut en 1446.

XIX. Jean, II. du nom, Seigneur de Montmorency, reçut en 1424 les provisions de cet Office, dont il se démit en faveur du Seigneur de la Tremoille.

XX. George, Seigneur de la Tremoille, fut honoré de la charge de Grand-Chambellan de France, par le Roi Charles VII, en 1427. Il mourut l'an 1446.

XXI. Jean, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, possédoit cet Office dès l'an 1443, & mourut en 1470.

XXII. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lau, Grand-Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier l'an 1466, & s'échappa deux ans après. Il vivoit encore l'an 1472.

XXIII. François d'Orléans, I. du nom, Comte de Dunois & de Longueville, étoit Grand-Chambellan de France dès l'année 1484, & mourut en 1491.

XXIV. René, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, reçut les provisions de la charge de Grand-Chambellan de France en 1486; mais il se ligua ensuite avec le Duc d'Orléans contre le Roi, & mourut en 1508.

XXV. François, Marquis de Hoeberg, Comte de Neufchâtel en Suisse, Seigneur de Rothelin, &c. fut pourvu en 1491 de la charge de Grand-Chambellan de France, dont il fut déchargé l'année suivante. Il mourut en 1503.

XXVI. Philippe de Crévecœur, Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France, fut nommé Grand-Chambellan de France en février 1492, & mourut en 1494.

XXVII. Louis de Luxembourg, Prince d'Altemure, exerçoit cet Office en 1500, & mourut en 1503.

XXVIII. François d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut en 1512.

XXIX. Louis d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut l'an 1516.

XXX. Claude d'Orléans, Duc de Longueville, posséda ensuite cette charge, & fut tué au siége de Pavie l'an 1524, âgé d'environ dix-sept ans.

XXXI. Louis d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, qui lui succéda en cet Office, mourut l'an 1537.

XXXII. François d'Orléans, III. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut à Amiens en 1551, âgé de 16 ans.

XXXIII. François de Lorraine, Duc de Guise, Grand Chambellan & Grand-Véneur de France, mourut au siége d'Orléans, en 1562.

XXXIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui lui succéda, mourut à Soissons en 1611.

XXXV. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Grand-Chambellan de France, fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1612, pour signer le contract de mariage de Louis XIII avec l'Infante, & fut tué au siége de Montauban l'an 1621.

XXXVI. Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France en 1621, & mourut en 1657.

XXXVII. Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, reçut les provisions de cet office en 1644, fut depuis établi Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & mourut en 1654.

XXXVIII. Henri de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, & Grand-Chambellan de France, accompagna la Reine de Suéde à son entrée dans Paris, l'an 1656, & mourut en 1664.

XXXIX. Géofroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, prêta le serment au Roi pour la charge de Grand-Chambellan, au mois d'avril 1658, & mourut en 1721.

XL. Emanuel-Théodose de la Tour, Duc d'Albret, a été nommé Grand-Chambellan de France en septembre 1715, sur la démission du Duc de Bouillon, son pére.

XLI. Géofroy-Maurice de la Tour, Prince de Bouillon, fut reçu Grand-Chambellan en France, en survivance du Duc d'Albret son pére, dont il prêta serment le troisiéme mai 1717. Voyez l'Auteur du livre intitulé *le Grand-Chambellan de France*, qui en nomme encore quelques autres, Bardin, *Grand-Chambellan de France*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

CHAMBELLAN (le Grand) à Rome, est celui qui a soin du gouvernement de la ville, qui préside au Patrimoine de l'Eglise & au Fisc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Eglise. C'est comme le Préfet du Thrésor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a aussi le soin des édifices publics, comme autrefois les Ediles. Le siége vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec sa Garde Suisse, & ordonne de l'assemblée du Conclave. Il y a aussi à Rome une charge de Chambellan du Sacré Collége qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a soin du revenu du Sacré Collége, & en sortant de charge, il distribue à chacun des Cardinaux ce qui lui appartient. Il est différent du Camerlingue ou Chambellan du Pape. * *Voyage d'Italie.*

CHAMBERI. *Voyez* **CHAMBERY.**

CHAMBERLAIN, c'est le Thrésorier de la ville de Londres dont le poste est très-important. Il a le Thrésor de la ville entre ses mains, & la caisse des Orphelins. Lorsqu'il est admis à cette charge il est obligé de donner bonne caution aux Echevins, & il doit rendre compte aux Auditeurs établis pour examiner les comptes. Une partie des fonctions de sa charge regarde aussi les Apprentifs, sur lesquels il a une grande autorité. Nul d'entre eux ne peut s'engager à un Maître sans avoir une permission du Chamberlain, & ne peut ouvrir boutique, ou exercer son métier, sans lui avoir prêté serment. Si un Apprentif se conduit mal, ou s'il a commis quelque grande faute, le Thrésorier, sur les plaintes qui lui en sont faites, a droit de l'envoyer à Bridewall, ou de le punir d'une autre maniére, suivant le mérite de l'action. Si un Maître maltraite un Apprentif, il fait justice à celui-ci, ou lui permet de poursuivre son Maître dans la Cour de Justice du Lord-Maire. Il peut même donner droit de Maîtrise à un Apprentif qui a bien servi son Maître tout le tems de son engagement, quoique le Maître ne veuille pas y donner les mains. Et si le Maître s'entend avec l'Apprentif pour le déclarer libre, avant que de l'avoir servi le terme entier de sept années; sur les preuves que l'on en produit, le *Recorder* & le Thrésorier peuvent les condamner tous deux à telle amende que bon leur semble, & faire fermer la boutique du Maître. Pour remettre un Apprentif à un autre Maître du même métier, il faut premiérement s'addresser au Corps de métier dans lequel il étoit engagé, & ensuite au Thrésorier. Alors le premier Maître est déchargé, & le second s'oblige de garder l'Apprentif, lequel de son côté est obligé de le servir, jusqu'à ce que le tems de son premier engagement soit entiérement expiré. * *Etat de la Grande-Bretagne, sous George* II, *tome* 1. *p.* 225. 226.

CHAMBÉRY, ville capitale de Savoye, en Latin *Cameriacum*, *Camberiacum*, ou *Camberium*, est l'ancien séjour des Ducs, & le siége d'un Parlement, qu'ils appellent Sénat, composé de Sénateurs & de quatre Présidens. Il y a aussi une Chambre des Comptes composée de Présidens, d'Auditeurs, de Généraux, & de Thrésoriers des Finances de Savoye. Chambéry est située sur la petite riviére d'Orbane, dans une plaine entourée de diverses collines. Elle est assez grande, & assez bien bâtie. Il y a un beau château qui commande la ville, avec des jardins assez propres; & dans la Cour de ce château, une Sainte-Chapelle, où il y a des Chanoines. L'église principale de Chambéry est la paroisse de saint Leger. Il y en a plusieurs autres avec divers beaux monastères, & un Collége de Jésuites. Cette ville est encore embellie par plusieurs fontaines, qui ont la plupart leurs sources sur la colline de Saint-Martin, & se distribuent en divers quartiers. Celle qui est à la place du marché devant la Maison-de-ville, est des plus belles. Outre cette commodité, les Habitans ont encore celle de divers canaux de la petite riviére d'Orbane, qu'on a eu soin de faire passer dans la ville. En quelques endroits les maisons qui s'avancent sur la rue, portées sur des pilliers, y forment des galeries, où l'on marche en tout tems à couvert. Chambéry a au couchant le fauxbourg de Machée, & à côté le Vernay, avec divers promenoirs, entre autres celui du mail, qui est très-fréquenté & très-agréable. * Sanson. Audifret, *Géographie.*

CHAMBLY, bon bourg ou petite ville de l'Isle de France, situé à une lieue de l'Oyse, & à trois de Pontoise, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CHAMBON**, petite ville ou bourg de France, dans cette partie du Gouvernement Général de Lyonnois, laquelle porte le nom de Combraille. Elle est au nord-ouest de Clermont en Auvergne, & en est éloignée d'environ quatorze lieues.

* **CHAMBON**, village de France en Languedoc. Il est dans le Vivarais, vers les confins du Vélay, sur le Lignon, à l'est-nord-est de la ville du Puy, dont il est éloigné de sept lieues.

* **CHAMBON**, village de France, en Languedoc dans le Vélay. Il est sur la rive droite de la Loire vers les confins du Forez. Il est au nord-est de la ville du Puy, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CHAMBOR, maison royale de France, dans le Blaisois, à trois ou quatre lieues de Blois, du côté d'Orléans. Le Roi François, I. du nom, la fit commencer un peu avant sa mort, & le Roi Henri II la fit achever. Chambor est situé au milieu d'un grand parc, sur le bord de la petite riviére de Cusson, qui l'environne presque tout. Quatre grands pavillons font le corps du château, & ont au milieu un escalier admirable fait en coquille, avec deux montées qui communiquent l'une à l'autre, où plusieurs personnes peuvent monter sans se voir, bien qu'elles puissent parler ensemble. * Sanson. Baudrand. *Descript. de la France.*

* **CHAMBRAIS**, bourg de France en Normandie dans le diocése de Lisieux, sur la Caremone, vers les confins du diocése d'Evreux. Il est au sud-est de la ville de Lisieux, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

CHAMBRAY, château situé sur la riviére d'Iton en Normandie, diocése d'Evreux, a donné le nom à une ancienne Maison, dont l'on rapporte ici la postérité depuis Amaury qui suit.

I. Amaury, Seigneur de Chambray, Chevalier, accompagna l'an 1099. Robert, Duc de Normandie en la conquête de la Ter-

re-Sainte, & eut de N.... des Essars, sa femme, GILLES qui suit.

II. GILLES, Seigneur Châtelain de Chambray, épousa N... de la Ferté-Frênel, sœur de *Guillaume* Sire de la Ferté-Frênel, du Neufbourg & de Gacé, dont il eut SIMON qui suit.

III. SIMON, Seigneur de Chambray, fonda en 1239. la chapelle de S. Laurent dans son château, & épousa *Eustache*, dont il eut AMAURY II. qui suit.

IV. AMAURY, II. du nom, Seigneur de Chambray, mort avant l'an 1288, avoit épousé *Marguerite* de Frêne, dont il eut JEAN qui suit.

V. JEAN, Seigneur de Chambray, Chevalier, fut l'un des Seigneurs qui accompagnérent Jean de Bretagne Comte de Richemont lorsqu'il passa la mer, auquel comme à ceux qui l'accompagnoient, & qui avoient été faits prisonniers avec ce Comte, le Roi d'Angleterre accorda des passeports le 22 novembre 1324, pour venir en France vaquer à leurs affaires. Il épousa *Yolante* de Sommere, dont il eut 1. YON, qui suit; 2. *Pierre*, qui eut des enfans dont la postérité est finie; & 3. *Robert* de Chambray, Abbé de S. Etienne de Caën, auquel le Pape Clément VII accorda le droit de se servir d'habits pontificaux par Bulle de l'an 1383.

VI. YON, Seigneur de Chambray, épousa *Jeanne* de Wincester en Angleterre, dont il eut ROGER qui suit.

VII. ROGER, Seigneur de Chambray, épousa *Catherine* de Ménilles, fille unique & héritiere de *Guy*, Seigneur de Ménilles, de Therray, &c. dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Simon*, mort sans alliance; & 3. *Guy* de Chambray, qui de *Guillemette* de Gaillardbois, Dame des Euvolues, eut pour fille unique N.... de Chambray, Dame des Euvolues, mariée selon quelques uns à *Guillaume* de Calenove, Vice-Amiral de France.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur de Chambray, &c. mort avant l'an 1437, avoit épousé *Gillette* Cholet, Dame d'Urbois, de Leureyville & de Bretoncelles, fille de *Gilles* Cholet, Seigneur de la Choletiere, de Dangeau, &c. & de *Jeanne* de Varennes sa seconde femme, dont il eut 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jacques* de Therray, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Evreux, & Ambassadeur en 1499, pour ratifier la paix d'Etampes, mort sans alliance; 3. *Jeanne*, mariée le 17 mai 1462, à *Gilles* de la Haye, Seigneur de Chanteloup, de Cesserville, &c. dont sont sortis des enfans; & 4. *Catherine* de Chambray, alliée à *Guillaume* de Mellicourt, Seigneur de la Guillerie & de Chandé.

IX. JEAN, III. du nom, Seigneur de Chambay, de Varennes, de Blandav, de Chicon, Baron de la Rocheturpin en Vendomois, &c. épousa *Françoise* de Tillay, Baronne d'Auffay-en-Caux, Dame d'Amféres, dont il eut 1. *Jacques*, mort sans enfans de *Françoise*, Dame d'Amfreville-sur-Iton, qu'il avoit épousée l'an 1528, & qui prit une seconde alliance avec *Robert* de Pommereuil Seigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut postérité; 2. NICOLAS, qui suit; 3. *Charles*, Chanoine & Archidiacre de Laon en 1529, Prieur de Bezeu, puis Grand Chambrier du Cardinal de Lorraine; 4. *Jean*, Seigneur de Ponsescy, de Durbois, & d'Itreville-en-Vendomois, Porte-guidon de la compagnie du Grand Sénéchal de Normandie, puis Lieutenant de la compagnie d'ordonnance de l'Amiral d'Annebaut, & Pannetier du Roi en 1554, dont la postérité finit en la personne de *Jeanne* de Chambray son arriere-petite-fille, mariée en 1632, à *Nicolas* de Thiville, Comte de Bapaume, Seigneur de Champ-romain en Dunois, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Maréchal de ses camps & armées, dont sont venus des enfans; 5. *Oger*, Abbé de Joug-Dieu, diocése de Lyon, & de Corneilles, diocése de Lizieux, Prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger, vivant en 1557; 6. *Jeanne*, Abbesse de Monstivilliers en 1563; & 7. *Catherine* de Chambray, Abbesse d'Almenesches.

X. NICOLAS, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. épousa le cinquiéme janvier 1530, *Bonaventure*, fille de *François*, Seigneur de Prunelé, & d'*Antoinette* le Roi de Chavigny, issue de la branche royale de Dreux, dont il eut 1. *Jean*, élevé Enfant d'honneur du Dauphin, mort sans alliance; 2. GABRIEL, qui suit; 3. *Françoise*, mariée le 20 décembre 1547, à *Jean* de Maez, Baron de Goupté; 4. *Barbe*, alliée 1. à *René* le Minerel, Seigneur de Faorille: 2. à *Louis* de Canouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre; & 5. *Susanne* de Chambray, Religieuse à Poissy, puis Abbesse de Saint-Remy-des-Landes, diocése de Chartres en 1580.

XI. GABRIEL, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. fut nommé en janvier 1554, Coadjuteur d'*Oger* son oncle, Abbé de Corneilles, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Le Roi Henri III le fit Chevalier de l'Ordre, & le pourvut de la charge de Gentilhomme de sa Chambre par lettres du 17 mai 1585, après avoir été député de la Noblesse du Bailliage d'Evreux, aux Etats Généraux du Royaume, tenus à Blois en 1576. Henri IV étant parvenu à la Couronne, lui donna en 1590, une compagnie de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances; l'envoya commander à Condé pendant la Ligue, puis lui ordonna de négocier la réduction des villes & château de Dreux, où il avança de ses deniers la somme de cinq mille écus, dont il fut remboursé par ordonnance du 18 mars 1595. Il épousa 1. le 15 juin 1566, *Perrenne* le Picart de Radeval, fille de *George*, des Comtes d'Estelan, & de *Françoise* de S. Simon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 27 janvier 1578, *Jeanne*, fille de *Denys* d'Angennes & de *Jacqueline* de Silly-la-Rochepot, dont il eut pour fils unique TANNEGUY qui suit.

XII. TANNEGUY, Baron de Chambray, &c. fut Mestre-de-camp entretenu en l'Infanterie Françoise par lettres du 26 février 1620, puis Maréchal des camps & armées du Roi. Il fut aussi Député de la Noblesse du Vicomté de Beaumont-le-Roger pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen. Il mourut en 1645, après avoir consommé une grande partie de ses biens au service du Roi & à ses plaisirs. Il épousa 1. *Susanne* d'Ailly, sœur de *Philibert-Emmanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigni, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du 19 juin 1636, il se remaria à *Hélène* de Bagnart, niéce de *François* de Péricard, Evêque d'Evreux, dont il eut pour fils unique NICOLAS II, qui suit.

XIII. NICOLAS, II. du nom, Baron de Chambray, fut dès l'âge de 22 ans Capitaine des armées navales de sa Majesté par Brevet du dernier décembre 1662. Il fut chargé par César Duc de Vendôme, qui l'avoit fait élever, & qui l'honoroit de son amitié, de négocier le mariage de Marie Elisabeth-Françoise de Savoye-Nemours sa petite-fille, avec Alfonse-Henri, VI. du nom, Roi de Portugal, & de la conduire à Lisbonne. Etant de retour en France, il épousa le dixiéme septembre 1669, *Anne* le Doux de Melleville, fille d'*Etienne*, Seigneur du Breuil, Conseiller au Parlement de Rouen, dont il eut 1. FRANÇOIS NICOLAS qui suit; 2. *Henri-Nicolas*, Capitaine au régiment de Picardie, qui a épousé en 1714, *Espérance-Marie* le Pélerin, Dame de Morsan près d'Evreux, dont il y a des enfans; 3. *Jacques-François*, Chevalier de Malte, Capitaine des vaisseaux de la Religion; 4. *Marie-Gabrielle*, alliée à *Charles* du Four, Seigneur de S. Leger; 5. 6. *N*... & *N*.... Religieuses en l'Abbaïe de S. Sauveur d'Evreux; 7. 8. *N*.... & *N*... Religieuses en l'Abbaïe de la Trinité de Caën, & sept autres enfans morts jeunes.

XIV. FRANÇOIS-NICOLAS, Baron de Chambray, &c. a été douze ans Capitaine au régiment de Picardie, & fut nommé par le Roi pour lever en 1702, à ses dépens, un régiment d'infanterie. Il a épousé le premier avril 1704, *Marie-Louise* de Folleville, fille de *Charles*, Seigneur de Manancourt, de Beaumarsin, &c. & de *Clemence-Gabrielle* de Lameth. A cause de cette alliance il a eu part à la succession de Paule-Françoise-Marguerite de Goudy-de-Retz, veuve de François-Emanuel de Bonne-de-Créquy, Duc de Lesdiguiéres, morte le 21 janvier 1716, & a pour enfans 1. LOUIS, qui suit; 2. *Jacques*, né le 14 juin 1715, reçu Chevalier de Malte le septiéme octobre suivant; 3. *Marie-Anne*, née le deuxiéme mars 1705; 4. *Clémence-Renée*, née le sixiéme août 1706; 5. *Marthe-Gabrielle*, née le sixiéme mars 1709; & 6. *Marie-Henriette* de Chambray, née le deuxiéme mars 1711.

XV. LOUIS de Chambray, né le 14 juin 1715.

Cette maison porte pour armes un écu semé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, 2. 1. * *Mémoires Domestiques.*

CHAMBRE, petite ville ou bourg dans la Savoye. Ce lieu a titre de Marquisat, & est situé dans le Comté de Maurienne, sur la riviére d'Arc, à quelques lieues au dessous de Saint-Jean-de-Maurienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAMBRE ARDENTE, Chambre de Justice, où l'on jugeoit autrefois les Criminels d'Etat; ainsi appellée, parce qu'elle étoit toute tendue de drap noir, & éclairée par des flambeaux. On a aussi donné ce nom à la Chambre qui fut établie à Paris en 1679, contre les personnes accusées d'avoir fait ou donné du poison. * *Mémoires du tems.*

CHAMBRE, (Marin Cureau de la) Conseiller du Roi en ses Conseils, & son premier Médecin ordinaire. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, il étoit savant en toute sorte de Littérature, & ces qualitez étoient soutenues par un grand fonds d'honneur & de probité. Il étoit à tous les Hommes de Lettres un ami, qui ne leur manquoit jamais au besoin. Il étoit né au Mans. La réputation, que son esprit lui avoit aquise, le fit connoître au Chancelier Séguier, & ce Magistrat voulut avoir la Chambre auprès de lui, non seulement comme un excellent Médecin; mais encore comme un homme consommé dans la Philosophie & dans les Belles Lettres. Le Cardinal de Richelieu, qui le vit peu après, en porta un même jugement & en fit une estime singuliére. Il le destina pour être un des ornemens de l'Académie Françoise, qu'il avoit établie depuis peu. La Chambre fut reçu dans cette illustre Compagnie au commencement de l'an 1635. Depuis, le même Cardinal le choisit, entre le grand nombre d'Ecrivains qui s'étoient attachez à sa fortune, pour répondre à un Ouvrage extrêmement séditieux, intitulé *Optatus Gallus de cavendo Schismate.* La Chambre avoit déja écrit divers Traitez excellens. Il continua de publier ceux que nous avons de lui, & qui ont aquis beaucoup de réputation à leur Auteur. Les principaux sont, *les Caractéres des Passions; L'Art de connoître les hommes; De la connoissance des bêtes; Conjectures sur la digestion; De l'Iris; De la Lumiére; Le Systéme de l'ame; Le débordement du Nil; Traduction de la Physique d'Aristote; De la Philosophie Platonique; Usus Aphorismorum, &c.* Louis XIV a honoré La Chambre d'une affection particuliere. Il la lui fit connoître par ses libéralitez, en le nommant un des premiers entre ceux qui devoient avoir part aux pensions qu'il faisoit distribuer aux Hommes de Lettres. Il fut aussi choisi, pour remplir une des premiéres places dans l'Académie des Sciences. Il les a cultivées avec succès; & ce qui est glorieux pour lui, c'est que tout ce qu'il a fait porte non seulement le caractére d'excellent Philosophe, mais encore celui de bon Chrétien. Il étoit pénétré des véritez de l'Evangile & de l'éternité, dans laquelle il entra par une mort heureuse, en la 75 année de son âge, le 29 novembre 1669. Il a laissé deux fils, qui ont soutenu par leur mérite la réputation qu'il s'étoit aquise. L'aîné, François de la Chambre premier Médecin de la Reine. Le second, Pierre, Abbé de la Chambre, fait la matiére de l'article suivant. Plusieurs Auteurs parlent avec éloge de La Chambre. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise de Saint Eustache sa Paroisse, où l'on voit son tombeau, digne du mérite de celui pour qui il est fait, & digne de la piété de ses fils, qui l'ont fait faire. On sera bien aise d'en voir ici la description de la façon de M. Félibien. Dans un quadre de marbre blanc est enchassée une table de marbre noir, d'où sort en demi-relief une grande figure de femme de marbre blanc. Elle paroit s'élever en l'air soutenue par des ailes qu'elle a au dos. Elle est vétue d'une robe, & par dessus d'un grand manteau qui l'enveloppe. Sur ses cheveux négligez, mais néanmoins disposez agréablement, est une couronne. L'air de son visage est noble & gracieux. Elle regarde attentivement & avec plaisir une Médaille qu'elle tient des deux mains & qu'elle

semble emporter avec joye. Cette Médaille est le portrait au naturel de M. de la Chambre, & par toutes les marques de la figure qui le tient, il est aisé de juger qu'elle représente l'Immortalité qui enléve au ciel ce grand homme, où ses vertus & son mérite lui ont aquis une place. Sur le pan de la robe de l'Immortalité est écrit en gros caractéres l'Eloge de ce savant personnage, que la postérité lira avec autant de respect, qu'elle aura d'admiration pour son nom & pour ses Ouvrages, que toute la terre ne sauroit assez louer. Il y a encore dans le haut une urne avec deux lampes antiques à côté, symbole de la mort & d'une éternelle vie, & en bas sont les armes de La Chambre.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la) fils du précédent. Il avoit étudié pour être Médecin; mais frappé de surdité dès sa jeunesse, il se tourna du côté de l'Eglise. Il alla en Italie, & ce fut là où il se lia d'amitié avec le Cavalier *Bernin*, dont il a fait l'éloge. Il avoit dessein de donner au Public la Vie de cet illustre Sculpteur & Architecte; mais comme la réputation, que le Bernin avoit aquise en France, où l'on change aisément de goût, tomba tout d'un coup; & que ç'auroit été se perdre, que de la vouloir soutenir contre les envieux, l'Abbé de la Chambre abandonna ce dessein & n'en parla plus. D'ailleurs, il étoit paresseux, & n'entreprenoit pas aisément de grands Ouvrages. Il avoit promis une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de son Pére en deux volumes *in folio*, mais ce fut une promesse d'Auteur, qui tient quelque chose de la légéreté de celle des Amans. Il écrivoit peu & avec peine. Nous n'avons de lui, que quelques Sermons & deux ou trois Discours, prononcez à l'Académie Françoise, dont il fut reçu Membre en 1670, à la place de Monsieur de *Racan*. Il étoit Docteur en Théologie & Curé de S. *Barthélemi*. Il disoit, qu'il étoit comme *Socrate*, qui ne produisoit rien de lui même; mais qui aidoit aux autres à produire & à enfanter. Il est vrai, qu'il pressoit fort les bons Esprits à travailler pour l'utilité publique & pour la belle gloire. C'est par ses pressantes exhortations, que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons Ouvrages. Tel est, par exemple, celui d'*Athénes Ancienne & Moderne*. Il avoit cela de commun avec le fameux *Costar*, qu'aimant la Poësie, il n'étoit point du tout Poëte & n'avoit jamais fait qu'un seul vers; ce qui donna lieu à feu M. *Boileau* de l'Académie Françoise, à qui il récitoit ce vers, de s'écrier en l'admirant, *Ah! Monsieur, que la rime en est belle.* Sa grande inclination étoit pour les Livres Italiens & Espagnols. Les bons mots lui plaisoient beaucoup; il aimoit à les entendre, & en disoit quelquefois d'assez agréables. Peut-être ne fera-t'on pas fâché d'en trouver ici quelques uns. En parlant du Pére *Rapin*, qui faisoit tour à tour des livres d'érudition, & des livres de piété, il disoit, que ce Jésuite servoit Dieu & le monde par sémestre. Il appelloit le Pére *Bouhours*, *l'Empeseur des Muses*, à cause qu'il paroit plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel. Sur ce que le P. *Hardouin* a prétendu, que le *Joséphe*, tel que nous l'avons aujourd'hui, est un Ouvrage de quelque Moine du treiziéme siécle, *nous le croirons*, disoit-il, *quand il nous aura prouvé, que les Jésuites sont les Auteurs des Lettres Provinciales.* Il disoit des Lettres du Cardinal *Mazarin*, qu'elles faisoient bien de l'honneur à ce Ministre; & qu'à moins que de les lire, on ne croiroit pas qu'il eût été si honnête homme. Il vouloit, qu'en écrivant, on effaçât beaucoup; & disoit que les ratures des Auteurs sont des mouches, qui siéent bien aux Muses. Un jour parlant de la naïveté des Picards, il disoit, que dans la Cure de S. *Barthélemi*, *Pierre Roulé*, Picard de nation, & Docteur de Sorbonne, avoit fait peindre sur sa cheminée *Magdelaine*, & les autres femmes auprès du Tombeau de *Jesus Christ*, avec ces mots de l'Evangile, *Viderunt revolutum lapidem; elles ont vu Pierre Roulé.* Il mourut au mois d'avril 1693, & fut enterré dans son Eglise de S. *Barthélemi* à Paris. * Vigneul de Marville, *Mélanges d'Histoire, & de Littérature, tome 3. p. 77.*

CHAMBRE DES COMPTES, Compagnie souveraine établie pour examiner & pour juger tous les comptes de ceux qui ont reçu les deniers royaux, de quelque nature & qualité qu'ils soient. Ses fonctions sont aussi anciennes que l'établissement de la Monarchie, & elles étoient exercées par des Officiers du Conseil Royal, qui paroissent avoir été ceux qu'on appelloit *Graphiones* sous les Rois de la première race: car ce nom que l'on donne à huit Membres du Conseil dans une chartre de Clovis III, de l'an 693, qui est imprimée dans les preuves de l'Histoire de saint Denys, paroît ne pouvoir convenir qu'à ceux qui tenoient les comptes, ou qui dressoient & signoient les lettres royaux: deux choses que faisoient dans le Conseil ceux qui formérent la Chambre des Comptes. On apprend d'un titre de l'an 1339, cité dans les Mémoires de Miraumont, que la Chambre des Comptes fut sédentaire à Paris dès le régne de saint Louis; ce qui découvre l'erreur de l'opinion commune, suivant laquelle ce fut Philippe *le Bel* qui la fixa dans cette ville peu auparavant le Parlement. On trouve aussi dans ce titre, que ceux qui composérent cette Chambre, cessérent lorsqu'elle fut fixée, de dresser & de signer les lettres royaux, comme ils avoient coutume de faire; & que cette fonction fut attribuée à des Notaires & Sécretaires du Roi. C'est à cause de ce service que les premiers Officiers de cette Chambre rendoient, qu'encore aujourd'hui deux Maîtres des Comptes ont le droit de bourse à la Chancellerie. Comme nos Rois attentifs à la conservation & à l'augmentation de leurs revenus, en prenoient connoissance par eux mêmes, la Chambre des Comptes assista longtems au Conseil, d'où vient qu'encore présentement les six anciens Maîtres des Comptes ont le titre, & même les gages de Conseillers d'Etat. C'étoit alors cette Chambre qui examinoit presque toutes les lettres, avant que le Chancelier les scellât. Philippe de Valois lui donna une grande marque de son estime, lorsque partant pour la Flandre, il lui laissa son sceau, avec le pouvoir d'accorder en son absence toutes sortes de lettres de graces, comme il auroit pu faire lui même. On prétend que dès le commencement elle fut logée au Palais dans l'isle, où elle occupe, depuis Louis XII, un bâtiment assez vaste; mais il ne lui fallut d'abord qu'un fort petit logement, la Chambre n'étant composée que de deux Présidens, ordinairement Clercs, & quelquefois Archevêques ou Evêques, de trois Maîtres Clercs, & de trois Maîtres laïcs. La multiplicité des affaires obligea néanmoins bientôt à augmenter le nombre de ses Officiers. Philippe *le Long* y ajoûta un Maître Clerc, & huit Clercs ou Auditeurs. Charles *le Bel* son frére créa encore un Maître laïc & un Clerc, & il y eut depuis d'autres créations. Entre les Présidens laïcs on trouve en 1397, Jacques de Bourbon Prince du sang. Présentement la Chambre des Comptes est composée de treize Présidens, savoir d'un premier à qui le Roi donne ce rang, & de douze autres qui sont dits & nommez second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur réception, & qui servent par sémestre; de soixante dix-huit Maîtres des Comptes; de trente-huit Conseillers Correcteurs, & de quatre-vint-deux Conseillers Auditeurs, lesquels servent tous par sémestre, & néanmoins peuvent entrer toute l'année, ainsi que les Présidens, avec un Avocat Général du Roi, un Procureur général du Roi, & son Substitut, deux Greffiers en chef, un Greffier plumitif, un premier Huissier, un Garde des regîtres, &c. Les Présidens, les Maîtres, les Controlleurs & les Auditeurs sont de robe longue s'ils sont reçus sur la loi, après avoir pris leurs licences; & de robe courte, s'ils n'y sont pas reçus. Néanmoins ils portent tous la robe longue depuis le mariage de Louis XIV, & l'entrée de la Reine Marie Thérése d'Autriche son épouse l'an 1660. Comme ils sont reputez commensaux, ils touchent à la mort des Rois une somme d'argent pour les habits de deuil, avec lesquels ils assistent à leurs funerailles, au lieu que le Parlement qui n'a pas ce droit, y assiste en robes rouges. Le premier Président, & les trois anciens Présidens de sémestre, sont toûjours au grand Bureau; & les trois derniers de sémestre tiennent le second. Les Maîtres des Comptes servent dans les deux Bureaux alternativement par mois, savoir, le plus ancien Maître de sémestre au grand Bureau, en janvier, mars & mai; & au second, en février, avril & juin: le second Maître de sémestre au grand Bureau, en février, avril & juin; & au second Bureau, en janvier, mars & mai: ainsi du troisiéme, du quatriéme, & des autres Maîtres consécutivement: ce qui se pratique de même au sémestre de juillet. Elle a droit de recevoir la foi & hommage des Prélats, des Princes, des Ducs, & autres Seigneurs possédans des fiefs qui relévent du Roi, & de leur faire donner aveu & dénombrement. Elle a aussi le pouvoir d'avoir l'œil sur les aliénations & usurpations du domaine, & de verifier les édits & ordonnances touchant le fait des Finances. C'est elle encore qui enregitre les sermens de fidélité que font au Roi les Archevêques, les Evêques, les Abbez des Abbaïes royales, & les Chefs d'Ordre, sujets au droit de Régale, & de donner main-levée des fruits de leurs Benéfices. La Chambre des Comptes connoit & juge souverainement de toutes les matiéres qui concernent la recepte & la dépense des Finances. Elle examine les comptes du thrésor royal, ceux de la maison du Roi & des maisons royales, & généralement tous les Comptes que l'on appelle de la Cour, & ceux des Receveurs des provinces de son ressort. Elle verifie & enregitre les Edits, les Déclarations, & les Ordonnances, qui lui sont adressées de la part du Roi; comme aussi les Déclarations de guerre, les Traitez de paix, les Contracts de mariage des Rois & des Enfans de France, les Appanages, les aliénations & réünions des domaines du Roi, les annoblissemens, les naturalitez, les légitimations, les amortissemens, les dons & gratifications. Elle enregitre encore les créations des Duchez, des Pairies, des Principautez, des Marquisats, des Comtez, & autres titres de dignité. Enfin, elle connoit de toutes les affaires qui peuvent entrer en ligne de compte, soit directement, ou indirectement, & où le domaine du Roi est interessé. Les Enfans de France ont droit d'établir une Chambre des Comptes au principal lieu de leur appanage; mais cette Chambre finit en cas de réversion à la Couronne faute d'hoirs mâles, & le plus souvent même le Roi leur permet de faire compter leurs Thrésoriers en la Chambre des Comptes de Paris.

A l'égard des autres Chambres des Comptes, qui sont au nombre de neuf, savoir celles de Rouen, de Dijon, de Nantes, de Montpellier, de Grenoble, d'Aix, de Pau, de Blois, & de Dole, il faut remarquer qu'avant la réünion des Duchez de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, & des Comtez de Toulouse & de Provence, ces Ducs & Comtes avoient leurs Officiers & Chambres des Comptes, & depuis en divers tems, les Rois de France ont conservé & rétabli celles de Rouen pour la Normandie, de Dijon pour la Bourgogne, de Nantes pour la Bretagne, de Montpellier pour la Provence; comme aussi celles de Grenoble pour le Dauphiné, de Pau pour la Navarre, & de Dole pour la Franche-Comté. Les Chambres des Comptes de Rouen, de Nantes, de Grenoble, & de Dijon, ont le même pouvoir dans leur ressort que celle de Paris, pour ce qui regarde les Comptes des receveurs & autres comptables, la réception des Officiers du Domaine & des Finances, la vérification des dons, des lettres de naturalité, & de semblables affaires. Celle de Montpellier fut unie à la Cour des Aides de cette même ville en 1629, sous le titre de Cour des Comptes, Aides & Finances; & il y a eu en 1706 pareille réunion de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Rouen. Celle d'Aix a toûjours été unie à la Cour des Aides, où plutôt la jurisdiction des Aides fut attribuée à la Chambre des Comptes par le Roi Louïs XI, qui en ôta la connoissance au Parlement. Celle de Pau est pour la Navarre, le Béarn, l'Armagnac, le Comté de Foix; & la Chambre des Comptes de Nérac pour l'Albret, y fut unie l'an 1624. La Chambre des Comptes de Blois pour le Duché d'Alençon, & le Comté de Blois, a subsisté nonobstant la réünion de ces terres à la Couronne, & quoique l'Echiquier d'Alençon ait été supprimé. Il faut encore remarquer ici quel est l'habit de cérémonie de ceux qui composent la Chambre des Comptes. Les Présidens ont la robe de velours noir; les Maîtres des Comptes, la robe de damas; les Auditeurs des Comptes, la robe de tafetas; l'Avocat & le Procureur général portent la robe de satin, comme les Maîtres des Comptes, avec le chaperon doublé d'herminite; les

Gref-

Greffiers, la robe de damas; le Contrôlleur général des restes, & le premier Huissier, la robe de tafetas, & toutes ces robes sont de couleur noire. * Davity, *de la France*. Miraulmont, *Origine & Institution des Cours Souveraines*.

CHAMBRE DES ENQUETES, se dit d'une Chambre du Parlement, où l'on juge les procès civils par écrit, & qui ont été appointez en première instance, & où d'ordinaire il y a des *Enquêtes*. Autrefois la Chambre des Enquêtes n'étoit pas souveraine, & Pasquier rapporte que par un Arrêt du septième janvier 1405, la Grand'Chambre de Parlement de Paris revit & reforma un Arrêt des Enquêtes. Il ajoute qu'elles n'avoient point le droit de mettre les appellations au neant: ce qui ne lui fut permis que le huitième janvier 1422. Aujourd'hui elles jugent en dernier ressort. Lorsque le Parlement fut rendu sedentaire à Paris par Philippe *le Bel* en 1302, il n'y avoit qu'une seule Chambre qui fut appellée *la Chambre du Parlement*. Elle étoit composée de treize Conseillers Clercs & de treize Laïcs. Le Chancelier qu'on appelloit *le Garde-Séel* y presidoit. Cette Chambre du Parlement jugeoit les appellations des Baillifs & des Senechaux, & les affaires les plus importantes. Bientôt après, on établit à Paris une Chambre des Enquêtes pour juger des appellations des procès par écrit & des Enquêtes. Il y avoit aussi des Conseillers Clercs & Laïques, dont les uns étoient appellez *Jugeurs*, & les autres *Rapporteurs*, à la difference des autres qu'on appelloit Maîtres du Parlement. Les Evêques presidoient aux Enquêtes. Le même ordre fut établi par le même Roi pour Toulouse. Philippe *le Long* son fils, en 1319, érigea une seconde Chambre des Enquêtes. Il y ordonna vint Conseillers Clercs & trente Laïques dont seize seroient Jugeurs & les autres Rapporteurs. Ce Prince fit aussi défense aux Prelats d'assister aux Parlemens; & depuis, les Evêques cesserent de presider aux Enquêtes. La première Chambre des Enquêtes fut appellée la Grande, & la seconde la petite Chambre des Enquêtes. En 1521, le Roi François I, pour l'expédition plus prompte des affaires, érigea une troisième Chambre des Enquêtes. Henri II en créa une quatrième, & Charles IX en 1568, en établit une cinquième. En 1581, il en fut érigé une sixième. Mais quoi que l'Edit eût été verifié au Parlement, il n'eut aucun effet & les cinq Chambres des Enquêtes subsistent sur le même pié. Dans le Parlement de Toulouse il y a trois Chambres des Enquêtes, & deux dans celui de Rouen.

Autrefois les charges de Présidens aux Enquêtes du Parlement de Paris n'étoient que de simples commissions, que le Parlement donnoit aux anciens Conseillers Clercs de la Grand'Chambre. Ce sont aujourd'hui des titres d'office & irrévocables, mais il faut pour cela prendre des commissions distinctes & séparées de leur charge de Conseiller; & il faut même avoir exercé quelque tems la charge de Conseiller. Après vint ans, un Président peut résigner sa charge de Conseiller, & conserver son rang & sa commission de Président. Au Parlement de Rouen & à celui de Metz, les Présidens des Enquêtes sont Présidens au Mortier. En leur absence un Président ou un Conseiller de la Grand'Chambre y vient présider. A Toulouse & à Bourdeaux les Présidens des Enquêtes prennent aussi des provisions de Conseillers. Par un réglement de 1667, du Parlement de Paris, les Présidens aux Enquêtes dans les assemblées & les cérémonies publiques ont séance après les deux plus anciens Conseillers de la Grand'Chambre, & marchent avec les quatre Présidens des Requêtes selon leur rang de réception. Lorsqu'ils deviennent vétérans & honoraires, & qu'ils se défont de leurs charges, ils se retirent à la Grand'Chambre, & ils prennent séance au dessous du Doyen. Chaque Parlement a un usage différent. Pour les Conseillers des Chambres des Enquêtes dans tous les Parlemens, ils montent à la Grand'Chambre par ordre d'ancienneté. Les cinq Chambres des Enquêtes, sont composées chacune de trois Présidens & de trente, trente & un ou trente deux Conseillers. * *Dictionn. de* Furetière, *dern. édit.*

CHAMBRES ECCLÉSIASTIQUES, ce sont les assemblées où l'on juge en dernier ressort des differents, au sujet des décimes & des charges mises sur le Clergé. Lorsque l'on commença à mettre des charges sur le Clergé, les différents qui arrivoient sur ce sujet, étoient terminez par des Juges ordinaires; mais le 14 août 1564, le Roi Charles IX donna pouvoir aux Syndics du Clergé, qui residoient à Paris, de les juger en dernier ressort, en prenant avec eux deux ou trois Conseillers du Parlement de Paris, & cet établissement fut confirmé par un Edit du même Roi de l'an 1568. L'Assemblée du Clergé tenue à *Melun* en 1579, révoqua les Syndics généraux, & demanda au Roi l'établissement de quelques Chambres où ces matières fussent décidées sans appel. Henri III, qui régnoit alors, leur accorda cet établissement, par le contract du 20 de février 1580, qui fut suivi d'un Edit qui érigeoit les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouse, de Bourdeaux & d'Aix. Le même Edit prescrivit l'étendue du ressort de ces Chambres. Cet établissement a été confirmé de tems en tems par les Rois, & ordinairement pour dix ans chaque fois, mais avec quelques petits changemens. En 1596, Henri IV ajoûta la Chambre de Bourges à celles qui étoient déja établies. Louis XIII, après avoir rétabli les Ecclésiastiques du Béarn & de la Basse Navarre dans tous leurs biens, créa une Chambre Ecclésiastique à Pau pour les Diocéses de Lescar & d'Oléron qui jusqu'alors ressortissoient à la Chambre de Bourdeaux. Par un Edit de Henri IV, de l'an 1596, Gap fut ôté du ressort de Lyon pour être attribué à la Chambre Ecclésiastique d'Aix. Par un réglement de l'Assemblée du Clergé fait le 28 de janvier 1606, Nevers, qui étoit du ressort de Lyon, fut attribué à celui de Paris. En 1615, l'Assemblée générale du Clergé ayant demandé à Louis XIII, l'établissement des Bureaux diocésains, ce Prince l'accorda par le contract du mois d'août de la même année, qui fut suivi d'un Edit donné au mois de juillet de l'an 1626. Les contestations qui s'élèvent au sujet des Décimes & des autres impositions sur le Clergé, sont jugées en première instance par ces Bureaux particuliers des diocéses, & de ces Bureaux on en appelle aux Chambres Ecclésiastiques, lorsque la somme dont il est question est au dessus de vint livres: car si elle n'est que de vint livres, ou au dessous, le Bureau juge en dernier ressort. La principale fonction de ces Bureaux diocésains est de faire sur les Benéfices de chaque diocése la repartition de ce que l'Assemblée générale a réglé qu'il seroit payé. Ces Bureaux particuliers des diocéses sont ordinairement composez de l'Archevêque ou de l'Evêque, d'un Député du Chapitre de la cathedrale, d'un ou de deux Députez des autres Chapitres, d'un ou de deux Députez pour les Reguliers, & d'un ou de deux Députez pour les Curez. Il y a aussi quelquefois un Député pour les Abbez & Prieurs Commendataires. Dans quelques Diocéses le Doyen du Chapitre de la cathedrale est Député-né de son Chapitre, tel est celui de Paris, &c. Il y a encore des Diocéses où la Députation pour les Reguliers, est attachée à un certain Office ou Benéfice, & celui qui en est revêtu est Député-né pour les Reguliers du Diocése. Enfin il se trouve des Diocéses dans lesquels ces Députez sont nommez chacun par leur Communauté. Dans d'autres ils le sont par les Synodes, & dans quelques-uns les Evêques se sont attribuez le droit de les nommer.

Dans toute la France il n'y a que neuf Chambres Ecclésiastiques, sous chacune desquelles est compris un certain nombre de Diocéses. Ce sont les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouse, de Bourdeaux, d'Aix, de Bourges, & de Pau. La Chambre Ecclésiastique de Paris comprend 18 Diocéses, Paris, Chartres, Orléans, Blois, Senlis, Soissons, Beauvais, Amiens, Boulogne, Noyon, Laon, Rheims, Châlons, Troyes, Meaux, Sens, Auxerre & Nevers. C'est la première des Chambres Ecclésiastiques du Royaume. Celle de Rouen est composée de sept Diocéses de Normandie, Rouen, Evreux, Lisieux, Seèz, Bayeux, Coutances & Avranches. Celle de Lyon a douze Diocéses dans son ressort, Lyon, Langres, Autun, Châlon, Mâcon, Vienne, Grenoble, Valence, Viviers, Saint Paul-trois-châteaux, Die & Ambrun. Celle de Tours en a douze aussi, Tours, le Mans, Angers, Nantes, Vannes, Quimper, Saint-Paul-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieu, Rennes, Dol, & S. Malo. La Chambre Ecclésiastique de Toulouse est celle du Royaume qui a un plus grand nombre de Diocéses dans son ressort. Elle en a jusqu'à 24 qui sont, Toulouse, Lavaur, Montauban, Leictoure, Ausch, Lombès, Tarbes, Comminges, Conserans, Pamiers, Rieux, S. Papoul, Mirepoix, Carcassonne, *Alet*, S. Pons, Béziers, Narbonne, Agde, Lodève, *Montpellier*, Nimes, Usès, & Alais. Celle de Bourdeaux en a 14, qui sont, Bourdeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Poitiers, Angoulême, *Périgueux*, Sarlat, Agen, Condom, Bazas, Aire, Dax & Bayonne. Celle d'Aix en a 14 aussi, Aix, Apt, Arles, Marseille, Toulon, Riez, Fréjuis, Grace, Vence, Sénez, Digne, Glandéves, Sisteron & Gap. Bourges n'enferme que sept Diocéses dans sa Chambre Ecclésiastique, Bourges, Limoges, Tulles, Clermont, S. Flour, Le Puy, & Mende. La Chambre Ecclésiastique de Pau est la plus petite du Royaume, car elle n'a dans son ressort que le Diocése de Lescar, & celui d'Oléron. Quoique les villes d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon, & de Vaison, appartiennent au Pape en souveraineté, leurs Diocéses ne laissent pas d'être compris dans le ressort de la Chambre Ecclésiastique d'Aix; mais c'est seulement pour quelques Paroisses de ces Diocéses, qui se trouvant situées dans les terres du Roi, sont sujettes aux impositions comme toutes les autres du Royaume. Les Chambres Ecclésiastiques sont ordinairement composées de l'Archevêque de la ville où elles sont établies, & ce Prélat en est le Président. Elle est composée encore des autres Archevêques & Evêques du ressort, d'un Député de chaque Diocése du ressort, & de trois Conseillers du Parlement ou du Présidial de la ville dans laquelle se tient l'Assemblée. C'est la Chambre qui choisit ces Conseillers, & elle affecte de prendre ordinairement des Conseillers Clercs. C'est elle aussi qui choisit un Promoteur. Elle s'assemble tous les huit jours, & lorsqu'il ne s'y trouve point d'Evêque pour présider, c'est un des Conseillers qui préside, & pour faire un Arrêt il faut qu'il s'y trouve au moins sept personnes. Les Députez doivent être graduez, & dans les Ordres sacrez. Ces Chambres jugent en dernier ressort tous les differents qui concernent les subventions du Clergé, & ils rendent la justice gratuitement. Leur jurisdiction a été souvent confirmée par des lettres patentes du Roi, & par des Arrêts des Cours supérieures. Le Receveur général du Clergé a ses causes commises à la Chambre Ecclésiastique de Paris. Elle se tient dans l'enceinte du Palais. * *Nouvelle Description de la France, &c.* par M. Piganiol de la Force, *tome* 1. *p.* 204. *&c.*

CHAMBRES MIPARTIES ou de L'ÉDIT, c'est ainsi que furent nommez les Cours de Judicature que le Roi Henri IV établit en France en 1598, pour connoître des affaires des Protestans du Royaume. Suivant l'article 31 de l'Edit de Nantes, ces Tribunaux devoient être composez de deux Présidens dont l'un devoit être Catholique Romain, & l'autre de la Religion Protestante, & de douze Conseillers, six Catholiques & six Réformez. Ces Chambres eurent lieu dans les Parlemens de Toulouse, de Bourdeaux & de Grenoble. On avoit promis d'en ériger une à Paris composée de dix Conseillers Catholiques Romains, & de six Protestans; mais on en changea le plan dans la suite; elle fut formée uniquement de Catholiques & d'un seul Religionaire, les cinq de la même Religion furent distribuez dans les Chambres des Enquêtes. Il est vrai que l'on permit aux Protestans d'indiquer ceux des Catholiques Romains, qu'ils souhaitoient d'avoir pour Juges. Il n'y eut point de Chambre mipartie dans le Parlement de Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Protestans dans cette Province. On permit aux Réformez qui étoient de ce ressort, de même qu'à ceux qui dépendoient des Parlemens de Rouen & de Dijon, de porter leurs plaintes aux Parlemens dont ils relevoient, ou à la Chambre mipartie la plus proche. Le Parlement de Rouen voyant que par cette permission la plupart des procès étoient évoquez à la Chambre de l'Edit de Paris, souhaita d'en avoir une toute pareille: ce que le Roi lui accorda. En 166[illegible], par un Edit de janvier, le Roi

Louis

Louis XIV, à la follicitation du Clergé abolit les Chambres de l'Edit de Paris & de Rouen. Les Réformez du Béarn demandérent en 1670, une Chambre mi-partie, mais vainement. Celle de Caftres fut transférée à *Caftelnaudari* par un Arrêt du dernier d'octobre 1670. Enfin elles furent fupprimées en 1679. * *Edit de Nantes*. Bênoît, *Hiftoire de l'Edit de Nantes, tome 1. p. 256. tome 3. partie 2. p. 27. 30. 55. 63. 64. 115. 159. 188. 189. 287. 288. 378.*

CHAMBRE IMPÉRIALE de Wetzlar, eft le Tribunal fuprême de l'Empire. Elle fut autrefois à *Spire* & avoit été fondée par Maximilien I. & par les Etats de l'Empire en 1495. Elle dépend de l'Empereur auffi bien que des Etats de l'Empire, & elle juge, au nom des Etats, les procès des Etats mêmes & ceux de leurs Sujets. Cette Chambre fut inftituée, après qu'on eut aboli la méthode de fe faire juftice foi-même. Maximilien mit d'abord cette Chambre à Francfort; mais les Etats de l'Empire étant affemblez à *Worms* deux ans après, ils y tranfportérent la Chambre Impériale. En 1501, cette Chambre fut transférée à *Nuremberg*; en 1502, à *Ausbourg*; en 1503, à *Ratisbonne*; & en 1509, encore à *Worms*. En 1513, elle fut placée à *Spire* & revint en 1514 pour la troifiéme fois à *Worms*. Après la mort de Maximilien I, il parut prefque que cette Chambre alloit être éteinte. Mais Charles-*Quint* étant parvenu à l'Empire, la rétablit, l'augmenta de quelques Affeffeurs & ordonna qu'elle s'affemblât à *Nuremberg* en 1521. La Chambre y refta environ trois ans, après quoi elle fe tranfporta à *Eflingen*; & en 1527, elle retourna à *Spire*. En 1530, on choifit cette ville pour le fiége fixe de la Chambre Impériale, ce qui fut obfervé jufques en 1688, excepté qu'elle fut à *Wimpfen* dans les années 1539 & 1540; & à *Eflingen* en 1555 & 1556. Les François s'étant emparez de Spire en 1689, & ayant brûlé cette ville, la Chambre Impériale fe tranfporta deux ans après à *Wetzlar*, où elle eft encore aujourd'hui. Cette Chambre eft compofée d'un *Juge* ou *premier Préfident*, de quatre *Préfidens*, deux Catholiques & deux Proteftans, & de 50 *Affeffeurs* dont il y en a 26 Catholiques & 24 Proteftans. Mais ce nombre des Affeffeurs n'a jamais été complet & rarement en compte-t'on plus de 17. Il y a quelque tems qu'il n'y en avoit que neuf à caufe de l'irrégularité avec laquelle ils étoient payez. Leurs gages font fournis par les Etats de l'Empire, dont chacun paye fa portion. Le Juge de la Chambre Impériale doit être Allemand de nation, & Prince, ou Comte, ou du moins Baron de naiffance. Les Sujets des Electeurs ne peuvent point appeller devant la Chambre Impériale de Wetzlar, & à l'égard des autres provinces on a déterminé les fommes au deffous defquelles on ne peut point y recourir. Il n'y a point d'appel des décifions de cette Chambre, mais fi la fomme n'eft pas au deffous de deux mille *Rixdalers*, on peut demander & obtenir de la Chambre même une révifion des Actes. Pour ce qui eft de l'exécution des Sentences de la Chambre, il y a eu de tout tems de grandes difficultez là-deffus, lorfqu'il s'agiffoit de puiffans Princes, qui ne fe mettent pas en peine de refpecter les Décifions de la Chambre. La Diéte de Ratisbonne a fouvent confulté s'il n'y auroit pas quelque voye d'exécution plus pratiquable que celle d'aujourd'hui, mais il n'a jamais été rien conclu là-deffus. L'Electeur de Tréves étant mort le fixiéme janvier 1711, le Prince de Naffau-Hadamar fut nommé Juge de la Chambre. Il vint à Wetzlar pour prendre poffeffion de cet augufte emploi, mais il mourut le 27 mai fuivant, & M. d'Ingelheim, le plus ancien Préfident de la Chambre vicaria dans la charge de Juge de la Chambre. Ce Tribunal eft en concurrence de Jurisdiction avec le Confeil Impérial de Vienne, & lorsqu'en 1704 il fe gliffa quelque diffenfion entre quelques Membres des deux Chambres, celle de Wetzlar fut interdite; mais les Etats de l'Empire ayant demandé une révifion de ce jugement, on nomma des Commiffaires qui finirent les affaires en 1711, & depuis ce tems-là la Chambre de Wetzlar a repris les féances. On a auffi déliberé fouvent fur le choix d'une ville plus commode, où la Chambre pût réfider. La ville de Spire a offert de recevoir de nouveau la Chambre, à condition que dans toutes les guerres on lui accorderoit une neutralité inviolable & éternelle. * Lundorpius, *Act.* Lymnæus, *Jur. publ. l. 9. ch. 2. & ad eum* Fritfchius. Boecler, *Not. Imp. l. 13. ch. 2.* Gerhard, *de Jud. Aul. & Camerali.* Otto, *Jur. publ. ch. 31.* Kulpifius & Thomafius *ad Mon. Zamb.* Cocceius, *Jur. publ. ch. 32. S. 2.* Hofmannus, *Refponfa Juris, Vitriarius*, a Pfeffingero *illuftratus*, *l. 4. tit. 6. &c.*

CHAMBRE IMPÉRIALE de SPIRE. *Voyez* CHAMBRE IMPÉRIALE de WETZLAR.

CHAMBRE AULIQUE. *Voyez* AULIQUE (Confeil)

CHAMBRE APOSTOLIQUE, Tribunal qui eft comme le Confeil des Finances du Pape, puifqu'il a la direction de fon domaine, qu'on appelle les revenus de la Chambre Apoftolique. Il eft compofé du Cardinal Camerlingue qui en eft le Chef, du Gouverneur de Rome qui eft Vice-Camerlingue, du Thréforier & de l'Auditeur de la Chambre, du Préfident de la Chambre, de l'Avocat des pauvres, de l'Avocat Fifcal, du Fifcal général de Rome, du Commiffaire de la Chambre, & de douze Clercs de Chambre, quatre defquels font, l'un Préfet *dell' annona*, ou de l'abondance des grains; un autre Préfet *della grafcia*, ou de toutes fortes de denrées; un autre Préfet des prifons, & un autre Préfet des rues. Autrefois le Pape députoit fix Clercs de fa maifon pour gouverner fes Finances, d'où ils en ont retenu le nom. Sixte V les érigea en charges vénales & augmenta leur nombre jufqu'à douze. La charge de Clerc de Chambre coutoit quatre-vint mille écus Romains, celles de Thréforier & d'Auditeur plus de cent mille écus chacune, & celle de Préfident trente mille écus: de forte que les Papes dans une promotion de Cardinaux, donnant le chapeau au Thréforier, à l'Auditeur, & à trois ou quatre Clercs de Chambre, profitoient tout un coup de plus de cinq cens mille écus dont ils enrichiffoient leurs neveux, en revendant ces charges à d'autres, mais Innocent XII a fupprimé la vénalité de ces charges, qui ne fe donnent préfentement qu'au feul mérite. Ce Tribunal prend fes vacances. Tous les Officiers à la derniére affemblée qu'ils font, font magnifiquement traitez à diner par le Pape. Le Cardinal Camerlingue les traite auffi le premier jour d'août; & la veille de faint Pierre, ils s'affemblent au Palais Apoftolique pour recevoir les redevances des Feudataires de l'Eglife. Ils appliquent au profit de la Chambre celles qui fe payent en argent; celles que l'on apporte en argenterie ou bijoux appartiennent au Thréforier, & les Clercs de Chambre partagent entre eux celles qui fe payent en cire. * De Seine, *Defcription de la ville de Rome, tome 4. Mémoires du tems.*

CHAMBRE (la Chambre Haute & la Chambre Baffe) en Angleterre, font les deux Chambres qui compofent le Parlement d'Angleterre. La Chambre Haute eft la Chambre des Seigneurs; le nombre en eft arbitraire, & dépendant du Roi. L'Etat d'Angleterre imprimé en 1692, en compte 188. La Chambre Baffe eft celle des Communes, compofée des Députez des provinces, des villes & des bourgs, qui montent à 510, lorsqu'ils font tous préfens. * *Etat d'Angleterre.*

CHAMBRE (David) Ecoffois, Seigneur d'Ormond, Confeiller à Edimbourg, vivoit en France en 1470 & 1480. Il écrivit une Hiftoire abbrégée des Rois de France, d'Angleterre & d'Ecoffe, avec plufieurs autres Ouvrages. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *en fa Biblioth. Franç.*

CHAMBRE (Philippe de la) Cardinal de Boulogne, étoit fils de *Louis*, Comte de la Chambre, & d'*Anne* de Boulogne, qui avoit été mariée en premiéres nôces à *Alexandre* Stuart, Duc d'Albanie. Ce Prélat, qui après avoir été Religieux de l'Ordre de faint Benoît, avoit été élu Abbé de Saint-Pierre-de-Corbie, fut honoré de la pourpre à Marfeille par le Pape Clément VII, en 1533. Il fe trouva à l'élection de Paul III, & de Jules III, & mourut à Rome le 21 février 1550. * Du Chêne, *Hiftoire de Bourgogne, l. 4.* De Thou, *l. 3.* Juftel, *Hiftoire de la Tour d'Auvergne.* Aubery, *Hiftoire des Cardinaux.*

CHAMBRIER de FRANCE, Officier de la Couronne, étoit diftingué du Grand Chambellan. Il fut fupprimé par François II, qui en fa place créa un premier Gentilhomme de fa Chambre. Un des plus confidérables droits de la charge de Grand Chambrier, étoit d'avoir jurifdiction, par lui-même & par fes Lieutenans fur tous les Marchands & Artifans du Royaume, de donner des lettres de maitrife, & de leur faire obferver les ordonnances. Il tenoit fa jurifdiction à Charonne, & à Pic-pus, au bout du fauxbourg-Saint-Antoine, & fes jugemens étoient portez par appel au Grand Confeil. La différence des deux charges de Grand Chambellan & de Grand Chambrier, paroît par des Lettres patentes du Roi Charles-*Quint*, en 1368, où il eft dit que le Chambellan de France avoit dix fols fur chaque maitrife, & le Chambrier fix. Voici ce que l'on peut favoir de la fuite des Chambriers, par les anciens titres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHAMBRIERS de France, fous la troifiéme race des Rois de France.

I. Renaud, Chambrier de France en 1060, fous le Roi Henri I.

II. Walerand en 1065 & 1085, fous Philippe I.

III. Guy, fils de Walerand en 1106 & 1121, fous Philippe I. & Louis *le Gros*.

IV. Albéric en 1128, fous Louis *le Gros*.

V. Manafsès en 1130, fous Louis *le Gros*.

VI. Hugues en 1134, fous le même Roi.

VII. Matthieu, I. du nom, Comte de Beaumont en 1139, fous Louis *le Jeune*.

VIII. Albéric, I. du nom, Comte de Dammartin en 1162, fous le même Roi, vivoit en 1181.

IX. Matthieu, II. du nom, Comte de Beaumont en 1174, fous le même Roi.

X. Renaud, fut créé Chambrier de France en 1176, & vivoit en 1179, fous le même Roi.

XI. Raoul étoit Chambrier de France en 1186, fous Philippe *Augufte*.

XII. Matthieu, III. du nom, Comte de Beaumont, étoit Chambrier de France en 1190 & 1207, fous le même Roi, & mourut avant l'an 1214.

XIII. Urfion de Méreville, eft qualifié Chambrier de France dans les titres de l'année 1209.

XIV. Barthélemi, Sire de Roye, vers l'an 1209, fous Philippe *Augufte* & Louis VIII, mourut en 1224.

XV. Jean, Comte de Beaumont en 1225, fous Louis VIII.

XVI. Jean de Nanteuil en 1240 & 1248, fous faint Louis.

XVII. Alfonfe de Brienne, Comte d'Eu, en 1258, fous le même Roi, mort en 1270.

XVIII. Erard, Seigneur de Valeri en 1272, fous Philippe *le Hardi*, étoit mort en 1277.

XIX. Robert, II. du nom, Duc de Bourgogne en 1287, fous Philippe *le Bel*.

XX. Jean, II. du nom, Comte de Dreux en 1306, fous le même Roi, mourut en 1309.

XXI. Louis, I. du nom, Duc de Bourbon, dit *le Boiteux*, en 1312, fous le même Roi, mourut en 1341.

XXII. Pierre, I. du nom, Duc de Bourbon, en 1341, fous Philippe *de Valois*, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346.

XXIII. Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1357, fous le Roi Jean, mourut en 1410.

XXIV. Jean, I. du nom, Duc de Bourbon, en * * * fous le Roi Charles VI, mourut prifonnier en Angleterre en 1434.

XXV. Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, en 1410, fous le même Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XXVI. Jean de Challon, III. du nom, Prince d'Orange, en 1415, fous le régne du même Roi, nommé par les Partifans du Duc de Bourgogne, mourut de pefte à Paris en 1418.

XXVII. Guillaume, Seigneur de Châteauvillain, en 1419, élu par les partisans du Duc de Bourgogne, mourut en 1439.

XXVIII. Raoul de Cromwel, Grand Thrésorier d'Angleterre, fut pourvu par le Roi d'Angleterre de la charge de Grand Chambrier de France en 1434, sous Charles VII.

XXIX. Charles, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en 1456.

XXX. Jean, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1456, sous le même Roi, mourut en 1488.

XXXI. *Pierre*, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1488, sous Charles VIII, mourut en 1503.

XXXII. Charles, III. du nom, Duc de Bourbon, en 1503, sous Louis XII, fut tué à l'assaut de la ville de Rome en 1527.

XXXIII. Henri de France, Duc d'Orléans & d'Angoulême, en 1527, puis Dauphin en 1536, & Roi de France sous le nom de Henri II, en 1547.

XXXIV. Charles de France, Duc d'Orléans, en 1536, mort en 1545.

Après sa mort en septembre 1545, l'Office de Chambrier fut supprimé. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

CHAMBRUN, (Jacques Pineton de) fils de Jacques Pineton de Chambrun, Ministre dans l'Eglise réformée d'Orange, naquit à Orange en 1637. Son pere qui étoit un homme de mérite le consacra à l'étude de la Théologie. Il fut reçu au saint Ministére en 1658, & appliqué au service de l'Eglise d'Orange, où il eut beaucoup de traverses à essuyer. Non seulement il étoit Ministre mais aussi Professeur en Théologie. Le Roi de France Louis XIV, s'étant rendu maître de la Principauté d'Orange en 1660, fit raser les bastions de la ville capitale qui étoient l'ouvrage du Prince Maurice. Dès lors les Catholiques Romains inquiétérent ouvertement les Réformez. Les Jésuites harceloient M. de Chambrun, qui savoit se soutenir au milieu de ces attaques. En 1678, un Jésuite prêchant l'Octave du Sacrement défia le Ministre de répondre aux argumens par lesquels il alloit prouver la réalité & l'adoration du Sacrement. M. de Chambrun ayant appris ce défi refuta, dans un Sermon de plus de quatre heures tous ceux du Jésuite & cela en sa présence. Le Jésuite se sentit si pressé qu'au sortir du Sermon il disoit à un Gentilhomme Catholique Romain nommé *Villeneuve*, *Helas! je ne sai où j'en suis; bon Dieu! comment pourrai-je répondre à tant de citations!* Cependant le Jésuite ne se tut pas; mais au lieu de refutation il se borna aux exclamations les plus pathétiques; & en se tournant du côté de l'autel il fit cette apostrophe à J. C. *Oui, mon Sauveur, je m'adresse à vous pour vous demander que vous jugiez notre cause par un miracle. Si nous sommes des idolâtres en adorant votre saint Sacrement, faites descendre sur nous le feu du ciel, comme Elie le fit descendre sur les Prêtres de Baal. Foudroyez nos autels, & alors vous nous détromperez, & nous persuaderez par ce jugement que nous sommes des idolâtres.* Cette imprecation se fit le 19 jour du mois de juin, & dix jours après pendant que le Chanoine *Caulet* célébroit la Messe, il se leva une furieuse tempête & la foudre alla tomber au pié du grand Autel qui avoit été apostrophé. Le Prêtre officiant tomba à la renverse & la Dame de la *Pise* qui étoit à genoux fut blessée. La Principauté d'Orange ayant été rendue en 1665, M. de *Zuilichem* qui avoit négocié cette affaire à Paris pendant quatre ans, vint à Orange pour en prendre possession de la part de son Maître. Comme on publioit le sixiéme mai de la même année une amnistie générale à la place du Cirque, M. de *Zuilichem* se trouvant à la tête du Parlement, il se forma dans l'air une Couronne, qui se posa justement sur le thrône qui avoit été dressé pour le Prince. Ce qui fut vû de tous les Assistans qui composoient une assemblée de plus de 8000 ames. Cet Illustre Plénipotentiaire composa le même jour cette Epigramme,

Dum Stat Arausiaca confirmatura Corona
Antiquam populi lęta Corona fidem;
Nos dubie cœlo placuit, quod utrique Corona
Tertia de cœlo missa coronat opus.

M. de Chambrun qui avoit eu de grandes liaisons avec ce Ministre par lettres, en reçut mille marques de bonté jusques à sa mort. En 1673, la France s'empara de la Principauté d'Orange & la donna au Comte d'Auvergne. Les Protestans commencérent à être de nouveau inquiétez, & M. de Chambrun sur qui les affaires politiques ne rouloient pas moins que celles de l'Eglise, s'en vit accablé. La Principauté fut rendue par la paix de Nimégue; mais l'Eglise d'Orange eut toûjours des combats à soutenir. Comme les Consuls eurent représenté à son A. R. que la ville étoit toute ouverte, il leur permit de rebâtir des murailles; mais le Marquis de *Montanégues*, Lieutenant-Général dans la Province du Languedoc, eut ordre de faire cesser cet ouvrage. Il entra donc à Orange le 14 août 1682, à la tête du Régiment de la Lande, l'épée à la main. M. de Chambrun fut exempté du logement des Dragons, parce qu'il avoit autrefois rendu quelque service à M. de Montanégues; mais ses Collégues ne furent pas si heureux & M. *Gondrand* fut furieusement tourmenté par quatre Dragons. M. Morant, Intendant de la Provence, vint à Orange pour faire exécuter un arrêt du Conseil d'Etat du Roi de France donné le 17 juillet 1682, par lequel tous les Ecoliers François qui étoient au Collége d'Orange devoient se retirer incessamment. En 1683, on enleva aux Protestans les deniers de la *Péréquation* qui servoient à payer les Pasteurs, les Professeurs, & les Régens du Collége. S. A. R. en ayant été informée y pourvut. La cassation de l'Edit de Nantes engagea un nombre prodigieux de persécutez à se retirer à Orange. M. de Chambrun eut alors une maladie que tout le monde crut mortelle. A peine fut-il rétabli qu'il se cassa la cuisse gauche dans une chûte. Messieurs de la Trousse, de S. Ruth & de Tessé écrivirent en Cour pour l'informer que les Ministres & les troupeaux persécutez se rendoient à Orange. C'est ce qui engagea le Parlement d'Orange de prier ces fugitifs de se retirer ailleurs. Malgré cela le Comte de *Tessé* eut ordre de se rendre à Orange avec quelques compagnies de Dragons. Les Collégues de M. de Chambrun, Messieurs *Gondrand*, *Chion*, & *Petit*, furent arrêtez prisonniers de même que M. Aunet Ministre de Courthezon. Un Officier & deux Dragons furent logez chez M. de Chambrun pour le garder à vue. Peu de jours après les Temples furent rasez. Le Comte de Tessé accompagné de l'Evêque se rendit chez M. de Chambrun pour l'engager à changer soit par la dispute, soit par promesses ou par menaces; mais tout fut inutile. Il se fit une assemblée des Protestans d'Orange dont la plupart promirent de changer, sous les modifications que l'Evêque leur accorda, 1. *Qu'ils ne seroient pas obligez d'invoquer les Saints*; 2. *Qu'ils ne fléchiroient pas les genoux devant les images.* 3. *Qu'on leur donneroit la communion sous les deux espéces.* M. de Chambrun toujours inflexible vit sa maison en proye aux Dragons qui l'empêchoient de prendre le moindre repos, quoi qu'il fût accablé d'infirmitez. Le Comte de Tessé le fit transferer au *S. Esprit*. Vint jours après son arrivée au S. Esprit, on eut ordre de le traduire à *Pierre-Scise* ou *Pierre-Encise*. Dans la route on lui enleva tous ses Domestiques pour le faire servir par des Dragons. C'est au milieu des douleurs qu'il essuya par ce changement qu'il alla jusques à dire, *Hé bien je me réunis.* Il ne voulut pourtant rien signer de tout ce que l'Evêque de Valence lui présenta; & il éprouva sur le champ & pendant longtems les remords les plus vifs, s'envisageant comme un reprouvé. En consequence des lettres que M. de Valence avoit écrites en Cour, on fit des offres considérables à M. de Chambrun qui refusa tout. Il obtint la liberté d'aller à Lyon pour se faire traiter de la pierre, & il partit le premier août 1686. En passant devant Pierre-Scise, où étoient ses Collégues, il envia leur bonheur. Arrivé à Lyon il chercha à s'évader, & il y réussit, se rendant heureusement à Geneve. Il y avoit alors un bon nombre de Ministres refugiez, il les pria de s'assembler, d'écouter sa confession & de le rétablir dans le Ministére d'où il étoit déchu par son abjuration. Cela s'exécuta le 12 septembre 1686, sous la présidence de *Théodore de la Faye.* M. de Zuilichem écrivit à M. de Chambrun & lui envoya un passeport de la part du Prince d'Orange. Son Epouse, Demoiselle *Louise Chavanon*, étant arrivée à Genéve, ils se disposérent à partir pour la Hollande, où ils trouvérent une puissante protection auprès du Prince & de la Princesse. Pour édifier l'Eglise qu'il avoit scandalisée, M. de Chambrun prononça un Sermon sur sa chûte & sur sa pénitence, le premier juin 1687, *sur le v. 15. du ch. 21. de S. Jean.* Après quelque séjour en Hollande, il passa en Angleterre toûjours pénétré de la douleur de sa chûte, & faisant paroître, avec beaucoup de lumiéres & de zéle, beaucoup de droiture & d'honneur. * *Les larmes de Jaques de Pineton de Chambrun, &c.* Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes, tome 3. partie 3. vol. 5. p. 925. &c.*

CHAMEAU, animal de voiture propre pour la charge, & non pour tirer. Il est fort commun en Orient. Les Romains s'en sont aussi servis quelquefois pour la guerre. Les chameaux de Perse ont une grosse bosse sur le dos; ceux des Indes & d'Arabie en ont deux. La charge ordinaire de cet animal est de mille livres pesant. Le chameau a cela de particulier qu'on l'accoutume à se baisser pour recevoir sa charge; car dès qu'il est né, on lui plie les quatre piez sous le ventre, & on lui met un tapis sur le dos, dont les bords sont chargez de pierres, afin qu'il ne se puisse relever pendant vint jours. Il a le pié large & solide, & non pas dur; car il est couvert d'une simple peau. Il peut passer dix ou douze jours sans boire ni manger. Au lieu d'étrille, on se sert pour le panser, d'une baguette dont on frappe sur lui comme sur un tapis pour en ôter la poussiére. Le Maître le suit en chantant & en sifflant: & plus il chante fort, & mieux le chameau marche. Il est sujet à s'écarteler; c'est pour cela que lorsque les Caravannes passent dans des terres glissantes, on étend des tapis sous les piez des chameaux, quelquefois jusqu'au nombre de cent. On dit que les chameaux gardent de l'eau dans leur estomac fort longtems pour se rafraichir; mais par la dissection qui a été faite de divers chameaux, ces réservoirs prétendus ne se trouvent point. Le chameau qui porte l'étendart d'or, que la Caravane de Pélerins va offrir tous les ans sur le tombeau de Mahomet à la Méque, est exempt de porter aucun fardeau pendant le reste de sa vie. Les Turcs prétendent même que cet heureux chameau ressuscitera, & jouira des félicitez du paradis. Le chameau vit d'ordinaire jusqu'à cinquante ans, & quelquefois plus. Ce mot vient de l'Hébreu *Gamal*, selon Nicot; mais selon d'autres, il vient du Grec καμηλος, qui signifie *curvus*, à cause des bosses qu'il a sur le dos. Les Arabes & les Perses, & d'autres peuples mangeoient du Chameau, & on en servoit sur les meilleures tables; mais l'usage en étoit interdit aux Hébreux, *Deuteronome, ch. 14. v. 7.* Au Printems tout le poil tombe au chameau en moins de trois jours, & la peau lui demeure toute nue. Alors les mouches l'incommodent extrémement, & il n'y a point de remede que de lui gauderonner le corps. Les Orientaux appellent le chameau *Keckty Krouch Kamim*, c'est à dire, *navire de terre ferme*, & cela à cause de la charge prodigieuse qu'il porte qui est pour l'ordinaire de douze ou treize cens livres pour les grands Chameaux; car il y en a de deux sortes, de *septentrionaux* & de *méridionaux*, comme les Perses les nomment. Les méridionaux qui font le voyage du Golfe Persique à Ispahan sans aller plus loin, sont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ sept cens; mais ils rapportent un plus grand profit à leurs Maîtres, parce qu'ils ne coutent presque rien à nourrir. Le poil du chameau est la meilleure toison de tous les animaux domestiques, on en fait des étoffes fort fines, & en Europe on en fait des chapeaux en le mêlant avec le castor. On observe le tems auquel il est en amour afin de le charger plus qu'à l'ordinaire, parce qu'autrement il seroit indomptable, & souvent il faut même le morrailler. Il saute alors & fait des bonds par la campagne comme le cheval le plus leger. Les femelles portent leurs petits onze à douze mois. Cet animal mange très-peu & il est étonnant comment il peut se soutenir avec si peu de chose. Il y en a une grande abondan-

dance en Perse, & c'est un des bons négoces du Païs avec la Turquie, qui en tire une grande quantité. On éléve dans l'Arabie, dans la Tartarie, dans les Indes & aux environs du Golfe Persique une sorte de chameaux pour servir à la course. Ils les appellent *Rebavie*, c'est à dire, *allant*. Ils vont au grand trot, & si vîte qu'un cheval ne peut les suivre qu'au galop. C'est cette sorte de Chameaux que les Hébreux nomment *Gemela fareha*, Chameau volant. Dans quelques unes de ces Provinces & sur tout vers le Golfe Persique, on nourrit ces animaux de poisson sec & de dattes. * Chardin, *Voyage*, *tome* 2. *c.* 8. Tavernier. La Croix, *Relat. du Levant*. Chevreau. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHAMEAU, (Sacrifice du) c'est le Sacrifice que l'on fait tous les ans dans les grandes villes de la Perse. Le Chevalier Chardin qui en a été plusieurs fois le témoin, le décrit de la sorte. Il faut savoir premiérement, *dit-il*, que dix jours avant la Fête, à savoir le premier jour du mois, on tire des écuries du Roi un Chameau que l'on met entre les mains du peuple, d'un des quartiers d'Ispahan, nommé *Korrau*, c'est à dire, des *Sourds*; & c'est une ancienne coutume que ce quartier ait en garde, jusqu'au jour du sacrifice, l'animal qui doit servir de victime. Il y a une famille dans ce quartier, qui de pareille ancienneté, a le droit de le loger, mais elle ne le posséde que de nuit; car tout le long du jour la *Tourbe* du quartier, & plusieurs gueux de la ville, avec des tambours, & toutes sortes d'instrumens rustiques, ménent ce chameau en procession par toute la ville après lui avoir entouré de guirlandes la tête & le cou. On le charge de fleurs, on l'accompagne d'acclamations; les uns lui présentent de l'herbe sur son passage, d'autres lui arrachent un peu de poil, dont ils font des reliques. Ils le font entrer dans toutes les maisons des Grands, afin que les femmes du Serrail le puissent voir, sans être apperçues. Ce peuple gagne beaucoup d'argent à cette procession, car on leur en donne à toutes les portes & beaucoup à manger. Le jour du Sacrifice venu, qui cette année-là étoit le troisiéme juin, on mena le Chameau hors de la ville, à une grande place qu'on nomme *Corbon-gae*, c'est à dire lieu du Sacrifice. Un canal d'eau passe à travers, & elle est entourée de maisons & de jardins. Le Roi s'y rendit sur les huit heures du matin, *le Tage* ou la couronne en tête, de même que toute la Cour. Il n'y en eut point qui ne fût garni de pierreries. Celui du Roi valoit des millions. Les habits étoient aussi riches que la coëffure, & il ne se peut rien voir de si magnifique qu'étoit la Cour. Dès que le Roi fut arrivé, on fit asseoir le Chameau sur le ventre comme il a accoutumé de faire pour se reposer & pour dormir, la tête tournée vers la Mecque. Plusieurs hommes lui tenoient les jambes & la tête avec de grosses cordes, pour l'empêcher de se relever, & de se mouvoir, quand on l'immoleroit. Les gens d'Eglise, tous à cheval, se mirent d'un côté; le Roi & les Grands de l'autre aussi à cheval. Quand ceux-là eurent achevé des priéres, qu'ils disoient parmi le bruit étrange d'un nombre infini de peuple, le Grand Prevôt s'avança à cheval tout proche de la victime. On lui présenta une demi-lance, dont le bois étoit garni d'or, quarré comme celui d'un pieu, & fort luisant. Il l'enfonça dans l'épaule gauche de l'Animal, en prononçant le plus haut qu'il pouvoit des vœux pour le Roi, & pour le peuple, afin que ce Sacrifice leur servît & qu'il leur en vînt des bénédictions. Dès que ce Seigneur eut donné le coup, un grand nombre d'hommes de la lie du peuple, se jetterent sur cette victime, avec des haches, & en firent six piéces, savoir la tête, les quatre piez, & le coffre ou le corps. Ces six piéces appartiennent à autant de quartiers de la ville, & de tous ceux qui déchirent cette bête immolée, il n'y en a pas un qui songe à autre chose qu'à tirer la piéce qui appartient à son quartier. En un moment chacun eut la sienne. Le Roi se retira, avant qu'elles fussent emportées; mais il laissa des Gardes, pour empêcher le peuple de se battre, comme il a de coutume de faire, à qui passera devant; car le quartier qui a l'épaule gauche, & celui qui a la droite, sont en perpétuelle contestation, à qui aura le pas après la tête, & tous les ans c'est le plus fort qui l'emporte. Le quartier à qui l'épaule droite est assignée, dit que c'est à lui à précéder, parce que moralement la droite va devant la gauche; à quoi l'autre quartier répond, que quand le Chameau marche, c'est le pié gauche qu'il remue le premier & qu'ainsi ceux qui emportent l'épaule gauche doivent aller devant. La tête est portée sur un cheval, mais le reste est traîné avec une corde, chaque piéce par les Braves du quartier auquel elle appartient, au nombre de sept ou huit cens, tous armez de haches, de massues, & de gros bâtons, & qui font des cris, & un bruit de gens possédez. Le corps passe le dernier. On ne peut croire les acclamations, les cris, le bruit qu'on fait par tout où passent ces piéces de victime. La ville en retentit de toutes parts, chacune est traînée au quartier à qui elle appartient, & est remise à la famille, qui d'ancienneté a le privilége de la recevoir, dont le Chef est obligé de faire un grand festin à toute cette canaille qui a eu le plus de part à l'action; & c'est à quoi ils ne manquent point, croyant que la dépense & la peine que le festin lui coute, lui apportent mille bénédictions, & que c'est le bonheur de sa maison. Les grosses maisons de son quartier lui aident toûjours à traiter un si grand peuple, en lui envoyant chacune trois ou quatre plats, en récompense de quoi, il fait porter à chacun un morceau de la victime, non pas de celle qu'on vient d'immoler, mais de celle qui l'a été l'année précédente; car il faut remarquer que cette piéce de victime traînée dans la boue, & dans la poussiére, est salée & séchée jusqu'à l'année suivante, au jour du sacrifice. Remarquez que la plupart des Docteurs Persans en tiennent la chair souillée, & qu'on n'en peut manger sans péché, à cause que le sang n'en est pas tout sorti, le peuple qui l'immole étant si emporté, dans sa dévotion, qu'il met l'animal en piéces tout vivant. Or dans la Religion Mahométane, comme dans la Judaïque, il est défendu de manger du sang; mais la dévotion du peuple pour ce Sacrifice, fait qu'il mange cette chair avec la plus forte joye, & ceux qui en peuvent avaler un petit morceau, croyent qu'ils ne peuvent manquer d'être heureux. C'est du tems d'Abas le Grand qu'on a introduit en Perse la coutume d'immoler un Chameau en public dans toutes les villes royales, un celébre Docteur lui ayant représenté que c'étoit au Souverain à faire le Sacrifice public, & que les premiers successeurs de Mahomet en usoient ainsi. Il se fait par tout hors de la ville, pour mieux représenter le Sacrifice d'Abraham, qui le fit loin de sa demeure ordinaire, & de toute habitation, & c'est pour cela que ceux qui y assistent sont à cheval, & bottez, pour représenter plus exactement l'état d'Abraham. La raison pourquoi on offre plutôt un Chameau qu'un autre animal, c'est, dit-on, parce que ce fut un Chameau qu'Abraham immola à la place de son fils, ce Chameau sur lequel il étoit venu à la Montagne de Morija; & parce qu'Abraham, à la derniére Fête du Sacrifice qu'il fit, immola 30 chameaux. L'Alcoran toutefois, ne s'accorde pas avec cette Tradition. Outre le Sacrifice public, chacun immole un nombre de moutons, selon ses moyens, mais il ne faut pas s'imaginer qu'on les tue soi même, on le fait faire par les valets, qui ne font point d'autre façon que de tourner, à l'accoutumée, la tête de la victime du côté de la Mecque en l'égorgeant. Les pauvres gens autrefois immoloient des coqs, chacun un dans sa maison; mais cela ne se fait plus depuis près de 200 ans, qu'un celébre Docteur nommé *Mahamed-taki* se mit à enseigner que Dieu n'acceptoit point de coq pour victime. On fait part de ces Sacrifices aux Gens d'Eglise, aux Gens de Lettres, & particuliérement aux pauvres; & cela en si grande abondance, que les rues sont pleines d'os, durant quatre ou cinq jours; ce qui fait que les gens à bons mots appellent cette Fête du Sacrifice, la Fête des chiens, parce que c'est le tems qu'ils ont le plus de curée. * Chardin, *Voyage*, *&c. tome* 3. *p.* 164 *&* 165.

CHAMELEON, Auteur d'un Traité des Dieux, & d'un autre de l'Ivresse, citez par saint Clément d'Alexandrie, *Stromat*, *l.* 1, qui assure qu'il étoit d'Heraclée. Je ne sai si c'est le même dont Athénée cite, *l.* 12, un Ouvrage touchant Anacreon, & *l.* 13, d'autres touchant Sapho & Simonide; mais je ne doute pas que celui-ci ne soit encore Auteur d'un Ouvrage sur l'Iliade, dont le Scholiaste d'Apollonius fait mention, *l.* 2; d'un Traité touchant Thespis, & d'un autre sur les Satyres, citez par Apostolius *in Prov.* *Ἐὰν πρὸς τὸν Διόνυσον*, & *Ἀπολλωνίας*. Tous ces Ouvrages conviennent à un Grammairien, & même les quatre premiers sont selon toutes les apparences des Commentaires de l'Iliade, & des Poëtes nommez. Diogene Laërce avoit lu apparemment dans le Commentaire de l'Iliade, ce qu'il a cité de Chameleon dans les Vies de Platon & d'Héraclide.

* CHAMETLA, village de l'Amérique méridionale, près de la côte de la Mer du sud, dans la province Xalisco.

CHAMFLEURY, (Hugues de) Evêque de Soissons, Chancelier de France sous le Roi Louis *le Jeune*, a vécu dans le XII siécle. Son nom est celébre dans l'Histoire. Othon de Frisingen dit, qu'il disputa contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers. Il est aussi fait mention de lui dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire de France de Fréher, & dans le IV tome de ceux de du Chêne. On y voit plusieurs lettres qui parlent de sa disgrace. Il souscrivit diverses chartres l'an 1151, & les suivantes. * Othon de Frisingen, *l.* 1. *ch.* 51. Du Chêne, &c.

CHAMIER (Daniel) l'un des plus grands Théologiens du parti des Réformez, étoit né en Dauphiné. Il fut longtems Ministre à Montélimart, dans la même Province, d'où il passa l'an 1612, à Montauban, pour y être Professeur en Théologie. L'église de Montélimart ne voulut pas le lâcher, & M. Du-Plessis le demandoit pour l'Académie de Saumur; mais le Synode tenu à Privas le donna d'autorité à l'église & à l'Academie de Montauban. Il y fut emporté d'un coup de canon, dans le siége, l'an 1622. Il n'étoit pas moins dans son Parti Ministre d'Etat que Ministre d'Eglise. On ne vit jamais un homme plus roide, plus inflexible, plus intraitable par rapport aux artifices que la Cour mettoit en usage, pour affoiblir les Protestans. On appelloit à la Cour ceux des Ministres qui ne plioient pas à son gré, *les Fous du Synode*. *Varillas* prétend que ce fut ce Ministre, qui dressa l'Edit de Nantes. Il fut honoré de plusieurs Deputations, & il présida à quelques Synodes, & entre autres au National de Gap tenu l'an 1603. Le Synode de la Rochelle le députa à la Cour en 1607, pour présenter au Roi la nomination de Villarnoul & de la Mirande; mais le Roi qui ne les vouloit pas agréer, refusa pendant longtems audience à Chamier. Le tems qu'il donna aux affaires politiques du Parti ne l'empêcha point de devenir fort savant. Il en a donné des preuves dans ses Livres. Son Traité de *Oecumenico Pontifice*, & ses Lettres Jésuitiques méritérent l'estime de *Scaliger*. Son principal Ouvrage est sa *Panstratie Catholique*. Il y traite doctement les Controverses des Protestans & des Catholiques Romains. Cet Ouvrage contient quatre volumes *in folio*, & n'est pas complet. Il y manque la Controverse de l'Eglise, qui est une vaste matiére, & qui auroit fait le cinquiéme tome. La mort de l'Auteur l'empêcha d'y travailler. Ce Corps de Controverse fut imprimé à Genéve l'an 1626. *Benédict Turretin*, Professeur en Théologie à Genéve, donna ses soins à l'impression, & y mit une Préface courte & bonne. Chamier avoit travaillé, par l'ordre des Synodes, à ce gros Ouvrage de Controverse, pour refuter Bellarmin. Celui de Privas tenu en 1612, lui ajugea deux mille livres pour subvenir aux frais de l'impression des trois premiers volumes, qui étoient actuellement prêts. On vit paroître à Genéve en 1643, un Abbrégé de la *Panstratie*, sous le titre de *Chamierus Contractus*, en un volume *in folio*. *Frédéric Spanheim* le pére est Auteur de cet Abbrégé. On imprima dans la même ville en 1653, son *Corpus Theologicum*, qui est un petit *in folio*, qui contient aussi ses *Epistolæ Jesuiticæ*. Un Jésuite, qui s'est plu à trouver un grand nombre de Sectes parmi les Protestans, dit que Daniel Chamier étoit le Chef des Métaphoristes, parce que ce Théologien avoit dit, que *Jesus-Christ* n'est pas proprement le Verbe & l'Image de Dieu le Pére; ce qui est vrai à la lettre, & reconnu pour vrai par tous les Théologiens du Monde. *Jesus-Christ* sans contredit n'est pas la Parole, si l'on prend ce mot dans sa signification propre pour signifier un son articulé & qui signifie quelque chose. Il n'est

pas non plus l'image du Pére au sens propre, puis qu'une image est une figure, qui représente quelque corps. Daniel Chamier eut un fils de mérite, qui mourut Ministre à Montélimart, & celui-ci en eut deux, l'un Ministre dans la même ville, où il est mort, & l'autre célébre Avocat. Le Ministre a laissé un fils, qui est mort Ministre François à Londres. L'Avocat entre plusieurs enfans, en a eu un qui a été roué pour la Religion en 1683, & un autre qui est mort Ministre en Angleterre. C'étoit tous des personnes de mérite. * Bayle, *Diction. Critique. Mémoires du tems*. Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, sur l'année 1607.

CHAMILLY. *Voyez* BOUTON.

CHAMINITZA. *Cherchez* CAMINITZA.

* CHAMLEMY, petite ville de France dans le Nivernois sur la Nyevre. Elle est au nord-nord-est de Nevers, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CHAMNÉE ou CHANCÉE (Maurice) Anglois, Chartreux de la maison de l'Annonciation près de Londres, vivoit dans le XVI siécle. Il fut témoin des cruautez que Henri VIII exerça contre les Catholiques Romains, pour établir dans son Royaume l'indépendance du Saint Siége ou de la Cour de Rome. Dix-huit Chartreux, compagnons de Maurice, furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentimens du Prince. Il regarda comme un très-grand malheur, celui de n'avoir pas été trouvé digne de verser son sang pour sa Religion, mais Dieu le reservoit pour nous donner une Relation de la mort de ces Compagnons, dont il avoit admiré la constance. En effet, étant passé dans les Païs-Bas, pour fuir la persécution, il écrivit l'Histoire de la mort de ces Chartreux, & de celle de Thomas Morus. Josias Simler Protestant, qui a mis en abbregé la Bibliothéque de Gesner, parle très mal de Maurice & de ses Compagnons. Voici les propres termes qu'il a tirez de Balæus, *Mauritius Chancæus Anglus, Carthusianus Monachus & de Anglia ob Papismum profugus, scripsit sub titulo Historia Martyrum Angliæ, quamvis essent Tyranni ac Proditores*, &c. Chamnée mourut l'an 1581. * Petreius, *in Biblioth. Carth.* Pitseus, *de Illustr. Angliæ Script. p. 775. c. 11. v. 7.*

CHAMOS, Idole, ou Dieu des Moabites. Le nom de Chamos vient d'une racine, qui en Arabe signifie *se hâter*. C'est ce qui a fait croire à plusieurs que Chamos étoit le soleil, à qui la précipitation de sa course a pu faire donner le nom de *hâté*, ou de vîte. D'autres ont confondu Chamos avec le Dieu Hammon, adoré non seulement dans la Lybie, & dans l'Egypte, mais aussi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie, & dans les Indes. Macrobe montre qu'Hammon étoit le Soleil, & que les cornes qu'on lui donnoit, désignoient ses rayons. Nous croyons que le Dieu Hamanus, & Apollon Chomeus, dont parle Strabon, & Ammien Marcellin, n'étoit autre chose que Chamos, ou le Soleil. On adoroit ces Deïtez dans plusieurs Provinces d'Orient. Quelques-uns fondez sur une ressemblance du terme Hébreu Chamos & du Grec *Cômos*, ont crû que Chamos signifioit le Dieu Bacchus, le Dieu de la débauche, selon la signification du Grec Cômos. Saint Jérôme & le plus grand nombre des Interprétes, croyent que Chamos & Beel-Phégor sont la même Divinité. Or Beel-Phegor n'est autre que *Thamus* ou *Adonis*; il faut donc dire que Chamos n'est autre chose que ce Dieu, dans lequel les Payens ont aussi trouvé le Soleil. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

C'est à l'idole de Chamos ou *Kémos* que Salomon sacrifia, & son idolatrie fut cause que Dieu lui fit annoncer par le Prophéte Ahija ou Ahias Silonite qu'il ôteroit dix Tribus de son Royaume pour les donner après sa mort à Jeroboam qui fut le premier Roi d'Israël. * I. ou III. *Reb, ch. 11. v. 29. & suiv.*

CHAMP (*Campus*) nom que les Latins ont donné à certaines plaines de Rome, dans lesquelles il n'y avoit point de maisons, & qui servoient pour les spectacles, pour les assemblées du peuple, & à plusieurs autres usages. Il y en avoit huit principales, dont les Auteurs Latins font mention, le Champ *Viminal*, *d'Agrippa*, *de Mars*, *d'Octave*, & ceux qu'ils appelloient *Cœlatanus*, *Pecuarius*, *Lanatarius*, *Brytianus*. * *Antiq. Rom.*

CHAMP (le) de Mars, *Campus Martius*, grande place hors de Rome, ainsi nommée à cause d'un ancien temple qui avoit été bâti à l'honneur du Dieu Mars. On l'appelloit aussi *Campus Tiberinus*, le Champ du Tibre, parce qu'il est près de ce fleuve. Les Auteurs ne conviennent point sur les premiers propriétaires de ce champ, que quelques-uns croyent avoir appartenu à une Vestale nommée *Caia Tarrutia*, qui le donna au peuple Romain. Quelques autres prétendent que c'est à *Acca Laurentia* que les Romains sont redevables de cette place, & de plusieurs biens qu'elle laissa en mourant. L'antiquité de ce champ n'est pas plus certaine. Quelques Auteurs assurent que Romulus le consacra au Dieu Mars, & qu'il le destina aux exercices de la Jeunesse Romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que du tems de Servius Tullius, sixiéme Roi des Romains, il y avoit dans ce champ un temple consacré à Mars, dans lequel se tinrent les premiéres assemblées que les Romains appelloient *Comitia Centuriata*, & où se fit pour la premiére fois la cérémonie qu'ils appelloient *Lustre*. Tarquin *le Superbe* s'en étant emparé, & y ayant fait semer du blé, le Consul Brutus & son Collégue le restituérent au peuple Romain, & firent jetter dans le Tibre tous les grains qui se trouvérent tant sur pié que dans les greniers que l'on avoit fait bâtir dans ce champ; & rétablirent les assemblées sur le pié où elles avoient été avant l'usurpation de Tarquin. Ce champ étoit très spacieux, & comprenoit toute la grande plaine qui est jusqu'à la porte del Popolo, & même jusqu'au Ponte-Mole. Strabon en décrit exactement toutes les dimensions. C'étoit dans cette place que le peuple s'assembloit pour élire ses Magistrats, & qu'il tenoit réguliérement plusieurs de ses assemblées. Les Consuls seuls y enrôlloient les Soldats. La Jeunesse s'en servoit pour faire ses exercices, comme à monter à cheval, à luter, à tirer de l'arc, à lancer le palet ou le disque, &c. On y faisoit aussi la cérémonie de brûler les corps morts. C'étoit de ce champ que les Romains voyoient les Naumachies ou combats sur l'eau. Il y avoit entre autres deux endroits remarquables, l'un qui s'appelloit *Area*, *l'Arène*, qui étoit proche du Tibre, où les Soldats faisoient leurs exercices militaires: l'autre que l'on nommoit *Septa* ou *Ovilia*, dans lequel on enfermoit le peuple jusqu'à ce qu'il eût donné son suffrage dans les élections. Cette place étoit très-ornée, & on y avoit placé les statues de plusieurs hommes illustres autour d'une grande galerie qu'Antonin *le pieux* y avoit fait bâtir. Ce même Prince avoit fait construire au milieu de cette place, une colomne qui avoit 70 piez de haut, où l'on montoit par 106 degrez, éclairez par 56 fenêtres. Auguste y avoit fait placer le fameux Obélisque qu'il avoit fait venir d'Egypte, sur lequel on avoit posé un cadran solaire. On y voyoit encore l'Arc de triomphe & la Naumachie de Domitien, l'Amphithéatre de l'Empereur Claude, le Mausolée d'Auguste, le sépulcre de Marcellus son neveu, les trophées de Marius, & un très-grand nombre d'autres monumens anciens & superbes.

Au bout de cette place il y avoit une petite éminence appellée *Mons Citorius* ou *Citatorum*, sur lequel le peuple montoit pour donner son suffrage dans les élections. Tout proche étoit l'Hôtel de ville, où l'on recevoit les Ambassadeurs étrangers, les logeant & les nourrissant aux dépens de la République durant le tems de leur ambassade, comme Tite-Live le rapporte au sujet des Ambassadeurs Macédoniens, *l. 33. c. 34. Macedones deducti extra Urbem in villam publicam, ibique eis locus & lautia præbita*. Les Généraux qui revenant de l'armée, demandoient les honneurs du triomphe, ne pouvoient pas entrer dans la ville, & restoient avec leurs troupes au Champ de Mars.

Du tems de Cicéron, C. Capito proposa de bâtir le Champ de Mars & de l'enfermer dans la ville. Il proposa encore de faire de marbre les septs ou clôtures dans lesquels le peuple entroit un à un pour donner son suffrage, & qui n'étoient que de bois; mais les guerres civiles qui survinrent empêchérent l'exécution de ce grand dessein. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Grèq. & Rom.* Rolin. Dempster. Pitiscus, *Lexicon Antiquit.* &c.

CHAMP de Mars, Fêtes instituées à l'honneur de Mars, qu'on célébroit le 27 février, & le 14 mars. Ovide, *Fastes, l. 2. v. 859*, les appelle Equiries, *Equiria*, & Varron qui leur donne le même nom, dit qu'il venoit de ce que ces jours-là il se faisoit des courses de chevaux dans le Champ de Mars à Rome. Lactance, Auteur du livre de la Mort des Persécuteurs, est celui de qui on apprend que le nom de Champ de Mars *Campus Martis*, fut donné à la Fête même, que les Empereurs célébroient en quelque lieu qu'ils se trouvassent. Nous apprenons encore de lui que ce fut à une de ces Fêtes, que Gal. Maximin se fit appeller Auguste par ses troupes, l'an 308.

CHAMP (le) de Flore, *Campus Floræ*, lieu consacré à cette Déesse, & où se représentoient les Jeux appellez *Floralia*, institutez en son honneur. * Le même.

CHAMP (le) criminel, *Campus sceleratus*, place de Rome qui étoit proche de la Porte Colline, où l'on enterroit toutes vives les Vestales qui s'étoient abandonnées. * *Antiq. Greq. & Rom.*

CHAMP (le) du rire, *Campus Ridiculi* ou *Rediculi*, place où Annibal avoit campé assiégeant Rome, qu'il eût pu prendre aisément, s'il n'avoit point levé le siége de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs, & de certains fantômes qui le troublérent. Ce qui fut cause que les Romains lui voyant lever le siége, & leur ville par ce moyen délivrée, se mirent à faire de grands éclats de rire, & élevérent là un autel au Dieu du rire. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Rolin. Dempster.

CHAMP, le grand Champ. Il y a deux grandes vallées dans la Palestine connues dans les Historiens & les Géographes sous le nom de *Grand Champ*. L'une qui s'étend le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade jusques à Segor. Elle a la longueur d'environ douze cens stades ou de 30 lieues, & la largeur de cent vint stades. L'autre est appellée le Grand Champ, ou la campagne *d'Esdrelon*, ou de *Legion*, à cause de ces villes qui y sont situées; ou la vallée de *Jezrael* à cause de la ville de ce nom. Elle s'étend de l'orient au couchant, depuis *Scythopolis* assise sur le Jourdain jusques à *Legion* au pié du Mont-Carmel, & elle a environ vint-cinq lieues de longueur. Eusébe & St. Jérôme donnent encore une plus grande étendue au *Grand Champ* qui s'étend sur le Jourdain, puisqu'ils disent qu'il commence au Liban, & finit au Désert de Pharan. La campagne de Jéricho étoit dans le Grand Champ & en faisoit partie comme on le voit par Eusébe. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHAMP d'ATTILA, campagne de France dans le Châlonnois. Elle est à trois lieues de la ville de Châlons vers le Bourg nommé *Suipe-la-longue*, & a été appellée ainsi à cause qu'Attila y fut entiérement défait par Mérovée Roi des François l'an 453. Théodoric, Roi des Visigoths, & Aëtius, Général des Romains, qui s'unirent contre lui, lui ayant tué cent quatre vint mille hommes, le contraignirent de retourner dans son Païs, avec les débris de son armée. Cette campagne est celle que les Latins nomment *Campi Catalaunici*. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAMP. *Cherchez* SONNIUS (François.)

* CHAMPAGNAC, bourg ou village de France dans le Limosin. Il est au sud-est de Limoges, & à l'est de Tulle, à treize lieues de la premiére, & à quatre lieues de l'autre.

CHAMPAGNE, province de France, avec titre de Comté, *Campania*. Elle a la Lorraine, & partie de la Franche-Comté au Levant; la Bourgogne au midi; la Picardie, l'Isle de France, & le Gâtinois au couchant; & une partie du Luxembourg & du Hainaut au septentrion. Grégoire de Tours croit que son nom est tiré de l'étendue de ses campagnes, qui fournissent en abondance du blé & du bétail. La Champagne comprend partie de la Brie & du Sénonois, le Rhételois, le Bassigni, le Rhémois, la Principauté de Sedan, &c. Son étendue du midi au septentrion, est d'environ 60 lieues. Celle de l'occident à l'orient, est inégale, & de 30 à 43 lieues. On la divise ordinairement en Haute & Basse.

D'au-

D'autres la diviſent ſelon le cours de ſes riviéres, qui ſont la Seine, la Marne, l'Aine, l'Aube, &c. avec la Meuſe & l'Yonne, qui n'en arroſent qu'une petite partie. Elle a deux Archevêchez, Rheims & Sens, & quatre Evêchez, Châlons ſur Marne, Langres, Meaux & Troyes. Cette derniére ville ſur la Seine, eſt capitale de la Champagne. Les autres ſont Bar-ſur-Aube, Mouſon, Provins, Méziéres, Nogent-ſur-Seine, Epernay, Vitri-le-François, Chaumont, Charleville, S. Dizier, Sainte-Menehould, Rocroy, Chateau-Thierri, Montereau-faut-Yonne, Joinville, Château-Porcien, Sedan & Raucourt Principautez; Beaufort, Pinei, Choiſeul, &c. Duchez; Brienne, Pianci, Anglure, &c. Le païs de Champagne & de Brie, ſelon l'ancienne diviſion de Céſar, étoit en partie dans la Gaule Belgique, & en partie dans la Celtique. Le nom de Champagne eſt nouveau, & le premier qui s'en eſt ſervi, eſt le Continuateur de la Chronique du Comte Marcellin, qui a été ſuivi par Grégoire de Tours, par Thégan, par Aimoin, & par d'autres qui l'appellérent la Campagne de Rheims & quelquefois de Châlons. Dans le partage de la Monarchie Françoiſe que firent les enfans du Roi Clovis I, & puis ceux de Clotaire I, la Champagne faiſoit partie du Royaume de Metz ou d'Auſtraſie. Grégoire de Tours, dit que du tems de Sigebert, Roi de Metz, qui vivoit en 570, il y avoit un Duc de Champagne nommé LOUP, qui témoigna beaucoup de fidélité pour le jeune Roi Childebert, contre Urſion & Berthfroy. GUINTRIO ou WINTRIO, fut enſuite Duc de Champagne, & c'eſt le même que Brunehaut fit mourir. Flodoard parle de JEAN fils du même Loup. Il étoit frére de *Romulfe* Archevêque de Rheims & Fortunatus le nomme avec éloge. Adon & Sigebert diſent que DREUX, fils aîné de PEPIN, ſurnommé *Hériſtal*, fut Duc de Champagne: mais ce titre de Duc n'étoit pas alors une dignité perpétuelle, mais une ſorte de gouvernement. Le premier Comte héréditaire de Champagne, a été ROBERT de Vermandois, fils d'HERBERT II, & d'*Hildebrande*, qui ſe rendit maître de la ville de Troyes vers l'an 953. Son frére HERBERT lui ſuccéda, & mourut fort âgé le 28 décembre 993, laiſſant d'*Ogive* d'Angleterre, ſon épouſe, veuve du Roi *Charles*, dit *le Simple*, *Etienne* qui mourut ſans poſtérité en 1019. Après ſa mort EUDES II, Comte de Blois, &c. fut Comte de Champagne. Il étoit fils d'EUDES I, & petit-fils de THIBAUD *le Tricheur*, Comte de Blois, ainſi qu'il ſe voit par la table ſuivante.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE DES Comtes de Champagne

I. THIBAUT, I. du nom, dit *le Vieux* & *le Tricheur*, fut Seigneur de Montagu en Laonois, par don de Hugues, dit *le Grand*, Duc de France, de Vierzon, & de Sancerre en Berry. Il fut auſſi Comte de Blois, de Chartres & de Tours, & mourut avant le mois de février 978. Il épouſa *Leutgarde* de Vermandois, veuve de *Guillaume*, I. du nom, Duc de Normandie, & fille de *Herbert*, II. du nom, Comte de Vermandois & de Troyes, dont il eut, 1. *Thibaud*, dit *le Jeune*, qui fut tué à Chartres l'an 962, dans une ſortie qu'il fit ſur Richard, I. du nom, Duc de Normandie; 2. EUDES, I. du nom, qui ſuit; 3. *Hugues*, Archevêque de Bourges, mort le premier janvier 985; & 4. *Emme*, mariée à *Guillaume*, IV. du nom, Duc de Guienne & Comte de Poitou, morte après le mois d'avril 1004.

II. EUDES, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, mort l'an 995, épouſa 1. *Mahaud*, troiſiéme fille de *Richard*, I. du nom, Duc de Normandie: 2. *Berte*, ſœur aînée de *Raoul*, III. du nom, dit *le Fainéant*, Roi de la Bourgogne-Transjurane, dont il eut, 1. *Thibaud*, II. du nom, qualifié Comte & Evêque dans un titre de Marmoutier, & par d'autres, Archevêque de Vienne, vivant l'an 1004; 2. EUDES, II. du nom, qui ſuit; & 3. *Agnès*, qui vivoit l'an 1001.

III. EUDES, II. du nom, dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, de Tours, de Troyes & de Meaux, s'empara des Comtez de Troyes & de Meaux, après la mort du Comte Etienne de Vermandois ſon couſin, malgré Robert Roi de France, qui le battit en trois rencontres, & l'obligea de lui demander la paix. Après la mort de ſon oncle maternel, il prétendit de ſuccéder au Royaume de la Bourgogne-Transjurane, & comme il pourſuivoit ſon droit par les armes contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar le 17 ſeptembre 1037, âgé d'environ 55 ans. Il épouſa vers l'an 1015, *Ermengarde*, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Auvergne, & d'*Ermengarde* de Provence, dont il eut, 1. THIBAUD, III. du nom, qui ſuit; 2. *Henri*, ſurnommé *Etienne*, Comte de Troyes, qui fit *la branche des Comtes d'*AUMALE; & 3. *Berte*, mariée 1. à *Alain*, II. du nom, dit *le Ribra*, Comte de Bretagne: 2. à *Hugues*, II. du nom, Comte du Mans, morte l'an 1085.

IV. THIBAUD, III. du nom, Comte de Champagne, de Brie, de Blois, de Chartres & de Tours, fut fait priſonnier par Géofroy, II. du nom, ſurnommé *Martel*, Comte d'Anjou, le 21 août 1044, & lui donna la ville de Tours pour ſa rançon. Il eut pluſieurs différens avec Henri, I. du nom, Roi de France, & mourut ſelon quelques Auteurs l'an 1085. Il épouſa *Alix*, fille de *Raoul*, II. du nom, dit *le Grand*, Comte de Creſpy & de Valois, & d'*Alix*, Comteſſe de Bar-ſur-Aube, ſa premiére femme, dont il eut 1. ETIENNE, dit *Henri*, qui ſuit; 2. *Eudes*, III. du nom, Comte de Troyes & de Meaux, mort ſans poſtérité; 3. *Philippe*, Evêque & Comte de Châlons, mort l'an 1100; & 4. *Hugues*, Comte de Troyes & de Bar-ſur-Aube, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHAMPLITE.

V. ETIENNE ſurnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois le voyage d'Outremer, & étoit en telle réputation parmi les Barons de la Paleſtine, qu'ils l'appelloient *le Pére du Conſeil*. Il fut tué au ſecond voyage près de Ramès en Paleſtine le 18 juillet 1102, ayant eu d'*Alix*, fille puînée de *Guillaume*, dit *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, 1. GUILLAUME, Comte de Chartres, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Sully & de Voulon (*Cherchez* SULLY) 2. THIBAUD, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Etienne*, dit de Blois, Comte de Mortain & de Boulogne, & Roi d'Angleterre, mort le 25 octobre 1154, après un régne de 18 ans, dix mois, moins trois jours; 4. *Henri*, dit *Eudes*, Evêque de Wincheſter en Angleterre, mort l'an 1171; 5. *Mahaud*, qui fut engloutie dans la mer avec *Richard*, Comte de Cheſter ſon mari, le 25 novembre 1120; 6. *Lituiſe*, mariée à *Miles*, II. du nom, Seigneur de Bray & de Montlhery, Vicomte de Troyes; & 7. *Alix*, qui épouſa *Renaud*, IV. du nom, Comte de Joigny.

VI. THIBAUD, IV. du nom, ſurnommé *le Grand*, Comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, mourut le dixiéme août 1152, fort regretté de ſes Sujets, auſquels il avoit fait de grands biens, & fut enterré en l'Abbaïe de Lagny. Il avoit épouſé avant l'an 1123, *Mahaud*, fille aînée d'*Engilbert*, III. du nom, Duc de Carinthie, dont il eut 1. HENRI, I. du nom, qui ſuit; 2. THIBAUD, I. du nom, qui fit *la branche des Comtes de* BLOIS *rapportée cy-après*; 3. ETIENNE, de qui deſcendirent les Comtes de Sancerre; (*Cherchez* SANCERRE) 4. *Guillaume*, Cardinal & Archevêque de Rheims, mort le neuviéme octobre 1202; 5. *Hugues*; 6. *Agnès*, Dame de Ligny, mariée à *Renaud*, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Bar; 7. *Marie*, alliée à *Eudes*, II. du nom, Duc de Bourgogne, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe à Fontevraut; 8. *Mahaud*, qui épouſa *Rotrou*, III. du nom, Comte du Perche; 9. *Elizabeth*, mariée 1. à *Roger*, Duc de la Pouille: 2. à *Guillaume* Goeth, IV. du nom, Seigneur de Montmirail; 10. *Alix*, troiſiéme femme de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte le quatriéme juin 1206; & 11. *Marguerite* de Champagne, Religieuſe au Prieuré de Fontaine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte Palatin de Champagne & de de Brie, mort le 17 mars 1182, épouſa *Marie* de France, fille de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & d'*Aliénor*, Ducheſſe de Guienne. Elle mourut le onziéme mars 1198, âgée de 60 ans, de regret d'avoir perdu ſon fils aîné. Leurs enfans furent 1. HENRI, II. du nom, qui ſuit; 2. THIBAUD, V. du nom, qui continua la poſtérité, *rapportée après celle de ſon frére*; 3. *Scholaſtique*, mariée à *Guillaume*, III. du nom, Comte de Vienne & de Mâcon; & 4. *Marie* de Champagne, qui épouſa *Baudouin*, IX. du nom, Comte de Flandre, Empereur de Conſtantinople, morte le 29 août 1204.

VIII. HENRI, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte Palatin de Champagne, & Roi de Jéruſalem, tomba d'une fenêtre au château d'Acre en la Paleſtine l'an 1197, dont il mourut. Il épouſa 1. *Ermanſon*, fille & héritiére de *Henri*, Marquis de Namur, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Iſabeau*, Reine de Jéruſalem & de Chypre, veuve de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & fille du Roi *Amaury*, dont il eut 1. *Alix* de Champagne, Reine de Chypre, mariée à *Hugues* de Luſignan, I. du nom, Roi de Chypre; & 2. *Philippe* de Champagne, alliée l'an 1214, à *Erard* de Brienne, fils d'*André*, Seigneur de Rameru.

VIII. THIBAUD, V. du nom, fils puîné du Roi Henri I, fut Comte Palatin de Champagne & de Brie après ſon frére aîné, & mourut le 25 mai 1201, âgé de 25 ans ou environ. Il avoit épouſé en 1195, *Blanche* de Navarre, fille de *Sanche*, Roi de Navarre, dont il eut 1. THIBAUD, VI. du nom, qui ſuit; & 2. *N.* . . de Champagne, mort jeune.

IX. THIBAUD, VI. du nom, dit *le Poſthume*, puis *le Grand*, ou *le Faiſeur de chanſons*, fut maintenu dans la poſſeſſion du Comté de Champagne, contre la prétention de ſa couſine *Philippe*, & d'*Erard* de Brienne ſon mari, par Arrêt des Grands du Royaume, donné à Melun l'an 1216. Il fit depuis la guerre contre ſaint Louis, fils de ſon bienfaiteur, & contre la Régente Blanche de Caſtille, avec leſquels il s'accorda. Il devint Roi de Navarre vers l'an 1236, après la mort de Sanche, ſon oncle maternel. Il fit auſſi le voyage d'Outremer avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & pluſieurs autres grands Seigneurs de France, & mourut après ſon retour le dixiéme juillet 1254. Il épouſa 1. à l'âge de 18 ans, *Gertrude*, Comteſſe de Daſchbourg, de Mons & de Metz, veuve de *Thibaud*, I. du nom, Duc de Lorraine, & fille unique d'*Albert*, Comte de Daſchbourg, &c. dont il fut ſéparé: 2. *Agnès* de Beaujeu, fille de *Guichard*, Seigneur de Beaujeu, & de *Sibylle*, fille de *Philippe*, Comte de Flandre & de Hainault: 3. par contract du mois de mars 1232, *Marguerite* de Bourbon, fille aînée d'*Archambaud*, VIII. du nom, dit *le Grand*, Sire de Bourbon, & de *Béatrix* de Montluçon. Du ſecond mariage ſortit 1. *Blanche* de Champagne, mariée l'an 1235, à *Jean*, I. du nom, dit *le Roux*, Duc de Bretagne, morte le cinquiéme août 1283: & du troiſiéme vinrent, 2. *Thibaud*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & II. du nom, Roi de Navarre, mort au retour du voyage d'Outremer à Trapani, au Royaume de Sicile, en novembre 1270, ſans poſtérité d'*Iſabelle* de France, fille du Roi ſaint Louis, morte le 27 avril 1271; 3. *Pierre*, mort jeune; 4. HENRI, III. du nom, qui ſuit; 5. *Aliénor*; 6. *Marguerite*, alliée l'an 1255, à *Ferry*, II. du nom, Duc de Lorraine; & 7. *Béatrix* de Champagne, mariée par contract du mois de novembre 1258, à *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne.

X. HENRI, III. du nom, ſurnommé *le Gros*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & Roi de Navarre, mourut le 22 juillet 1274, laiſſant de *Blanche* d'Artois, fille de *Robert*, Comte d'Artois, qu'il avoit épouſée l'an 1269, & morte le deuxiéme mai 1302, pour fille unique, *Jeanne*, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne & de Brie, mariée le 16 août 1284, à *Philippe*, IV. du nom, Roi de France, morte le deuxiéme avril 1304, âgée de 33 ans.

COMTES DE BLOIS.

VII. THIBAULT de Champagne, ſurnommé *le Bon*, ſecond fils

fils de THIBAULT, IV. du nom, Comte de Champagne, & de
Mahaud de Carinthie, fut Comte de Blois & de Chartres, & fut
créé Sénéchal de France en 1152. Il rendit de grands services aux
Rois Louis VII, dit *le Jeune*, & Philippe II, dit *Auguste*, & mou-
rut au siége d'Acre l'an 1191. Il épousa en 1164, *Alix* de France,
fille du Roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & d'*Aliénor*, Duchesse de Guien-
ne sa premiere femme, dont il eut 1. *Thibault*, mort jeune; 2.
Louis, qui suit; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Philippe*, pere de *Thi-
bault*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hugues* d'Oisy, III. du nom, Sei-
gneur de Montmirail: 2. à *Othon*, Comte de Bourgogne: 3. à
Gauthier, II. du nom, Seigneur d'Avênes; 6. *Elizabeth*, Com-
tesse de Chartres, mariée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur
d'Amboise: 2. à *Jean* d'Oisy, Seigneur de Montmirail; & 7. *Alix*
de Blois, Abbesse de Fontevrault en 1211.

VIII. Louis, Comte de Blois & de Chartres, fut tué à la ba-
taille d'Andrinople par les Bulgares le 14 avril 1205. Il épousa *Ca-
therine*, Comtesse de Clermont en Beauvaisis, fille aînée & héri-
tiere de *Raoul*, I. du nom, Comte de Clermont, Connétable de
France, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2.
Raoul, mort jeune, & 3. *Jeanne* de Blois, morte jeune.

IX. THIBAULT, II. du nom, dit *le Jeune*, mourut vers l'an
1218, sans laisser de postérité de *Mahaud* d'Alençon, fille de *Ro-
bert*, I. du nom, Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche;
ni de *Clémence* des Roches, fille de *Guillaume* des Roches, Séné-
chal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sablé, ses deux femmes. Cet-
te derniére se remaria à *Geofroy*, IV. du nom, Vicomte de Châ-
teaudun, dont elle eut deux filles.

Lors du mariage de JEANNE, Comtesse de Champagne & Rei-
ne de Navarre avec PHILIPPE, IV. du nom, Roi de France,
la Champagne fut inséparablement unie à la Couronne: ce qui fut
depuis confirmé par les traitez particuliers, comme celui de Laon
en 1317, du Roi Philippe *le Long*, avec Eudes de Bourgogne; &
un autre du 14 mars 1335, entre le Roi Philippe *de Valois*, & Phi-
lippe Roi de Navarre, avec Jeanne de France sa femme. Par ce
dernier traité le Roi & la Reine de Navarre cédérent tous les droits
qu'ils pouvoient avoir sur la Champagne & la Brie, au Roi, qui
leur donna quelques autres terres. En 1361, le Roi Jean réunit
encore ces Comtez à la Couronne. Au reste, il est sûr que les
Comtes de Champagne faisoient tenir les Etats de leurs païs, par
sept Comtes leurs Vassaux, qu'ils appelloient Pairs de Champagne.
C'étoient les Comtes de Joigny, de Rethel, de Brienne, de Rou-
ci, de Braine, de Grand-pré & de Bar-sur-Seine. Les Rois de
France étant devenus Comtes de Champagne, y faisoient tenir les
Etats ou Grands Jours par leurs Officiers. Les Auteurs parlent di-
versement du titre de Palatin, qu'avoient les Comtes de Champa-
gne. Du Cange prouve dans *ses Notes sur Joinville*, que comme les
Comtes rendoient la justice dans les villes, celui de Troyes étoit
appellé Palatin, parce qu'il exerçoit la jurisdiction sur les Officiers
de la Maison du Roi. * Grégoire de Tours. Aimoin. Sigebert,
&c. Pithou, *Mémoires des Comtes Héréditaires de Champagne, & Gé-
néalogies des Comtes Héréditaires de Troyes.* Claude Moussant, *Généa-
graph. Harid. Camp. Comit.* Camuzat. Du Cange. Sainte-Marthe.
Labbe. Du Puy. Le P. Anselme, &c.

CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux
blanches mains*, vivoit dans le douziéme siécle. Il fut Archevêque
de Sens, puis de Rheims, nommé Cardinal l'an 1180, par le Pa-
pe Alexandre III, Legat dans les Gaules & en Allemagne, Ré-
gent du Royaume, & principal Ministre d'Etat sous le Roi Philip-
pe Auguste. Il étoit quatriéme fils de *Thibaud*, dit *le Grand*, Com-
te de Champagne, qui l'avoit destiné dès son enfance à l'Eglise,
comme nous l'apprenons des Epîtres de saint Bernard, & frére
d'*Alix* de Champagne, mére du Roi Philippe Auguste. Aussi
lorsque ce Prince entreprit le voyage de la Terre-Sainte, il laissa
sa mére Alix & son oncle Guillaume Regens du Royaume. Il
mourut l'an 1202 à Laon. Pierre de Blois lui adressé deux lettres,
la 28, & la 128. Etienne de Tournay, Abbé de sainte Geneviè-
ve, puis Evêque de Tournay lui en écrivit 25, sur divers sujets
importans. Pierre Comestor lui dédia son Histoire Scholastique,
& Gautier célebre Poëte de ce siécle-là, son Alexandriade. On
peut encore voir les Auteurs de son tems. * Pierre de Celles, *l.
1. Epist. 5.* Guillaume le Breton, *in Philip.* Rigord, *in Vita Philip.*
Saint Bernard, *Epist.* 11. Jean de Salisbery, *Epist.* 287. Roger Ho-
veden. Vincent de Beauvais. Bzovius. Sponde. Ciaconius. Sainte-
Marthe. Auteuil, *Hist. des Ministres d'Etat, &c.*

CHAMPAGNE d'Italie. *Voyez* TERRE de LA-
BOUR dans le Royaume de Naples.

CHAMPAGNE de Rome, ou CAMPAGNE de
Rome. *Voyez* LATIUM.

* CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de Fran-
ce dans la partie méridionale du Poitou, sur la riviére d'Argent,
vers les confins de l'Angoumois. Elle est à peu près au sud de
Poitiers, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

CHAMPAGNE (Philippe) Peintre célébre, né à Bruxel-
les le 26 mai de l'an 1602. Dès son plus jeune âge il témoigna
beaucoup d'inclination pour la Peinture, & après s'être appliqué
d'abord à la figure, il étudia ensuite le paisage, sous le célébre Fou-
quier. On lui conseilla de faire un voyage en Italie, & en passant
à Paris, du Chêne Peintre de la Reine Marie de Médicis, l'arrêta
dans sa maison. Champagne épousa depuis la fille de Du Chêne,
dont il obtint la place après qu'il fut mort. La Reine Marie de
Médicis lui donna un appartement dans son palais du Luxembourg
où il fit divers ouvrages, & l'employa encore à peindre la voute de
l'église des Carmélites du fauxbourg saint Jacques, où il y a de sa
main un crucifix qu'on estime beaucoup. Le Roi Louis XIII,
& le Cardinal de Richelieu l'honorérent aussi de leur estime.
Champagne étoit l'homme du monde le plus doux & le plus honnê-
te, tout à fait desintéressé, bon ami, serviable, & qui savoit se
faire aimer. Il a fait un très grand nombre de tableaux, de paisa-
ges, de portraits & d'histoires. Un de ses meilleurs ouvrages est

un plafons dans l'appartement du Roi à Vincennes, qu'il fit au su-
jet de la paix de 1659. Depuis il se trouva à l'établissement de l'A-
cadémie Royale des Peintres, de laquelle il fut Recteur, & il mou-
rut le douziéme août de l'an 1674. Il étoit resté veuf à l'âge de tren-
te six ans, & n'avoit point songé à de secondes noces. Entre les
bonnes qualitez, on admira sa piété, son desintéressement, & une
grande charité pour les pauvres. Il avoit eu divers fils qui mouru-
rent jeunes, & sa fille aînée se fit Religieuse; mais il éleva auprès
de lui Jean Baptiste CHAMPAGNE, son neveu, fils de son frere,
qu'il a laissé pour héritier de ses biens & de son esprit. Ce dernier
a fait graver le portrait de son oncle peint par lui même. * *Mémoi-
res du tems.*

* CHAMPAGNE (Jean-Baptiste) neveu du précédent,
naquit à Bruxelles en 1645. Il fut élevé par son oncle dans la Pein-
ture. L'union dans laquelle ils vivoient, & l'estime qu'ils avoient
l'un pour l'autre, fit prendre au neveu la même maniére qu'avoit
suivie son oncle, en dégénérant un peu de force & de vérité. Du
reste, ils avoient les mêmes sentimens dans leur profession & dans
leur Morale. Le neveu fit en Italie un voyage qui ne dura que quin-
ze mois, sans prendre d'autre goût que celui des ouvrages que son
oncle lui avoit inspiré. Il mourut Professeur de l'Académie en 1681,
âgé d'environ 43 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*,
p. 503.

CHAMPEAUX (Guillaume de) *Guillelmus Campellensis*,
Evêque de Châlons en Champagne, a vécu dans le douziéme siécle.
Il est ainsi appellé du village de Champeaux, proche de Melun en
Brie, où il étoit né. Après avoir étudié à Laon sous Anselme,
Doyen de l'église de cette ville, il fut fait Archidiacre de Paris, &
chargé d'enseigner la Dialectique dans les Ecoles de cette ville. Il
se retira ensuite dans la chapelle de saint Victor-lez-Paris, où il éta-
blit une Communauté de Chanoines Reguliers; & il continua d'y
faire ses leçons, par l'avis d'Hildebert, Evêque du Mans. Alors
Abailard étant revenu à Paris, étudia la Théologie sous lui, & lui
tint tête sur la Philosophie. Guillaume de Champeaux fut élu Evê-
que de Châlons l'an 1113, & fut député à Strasbourg, pour ac-
commoder le différent qui étoit entre l'Empereur Henri V, & le
Pape Caliste II. Il convint avec ce Prince qu'il remettroit les in-
vestitures, pourvu que le Pape lui rendît & à ses Sujets les terres
qu'ils avoient perdues pendant la guerre. Guillaume de Champeaux
apporta ces propositions au Concile de Rheims, tenu l'an 1119;
mais l'Empereur & le Pape s'étant vus à Mouson, ne purent conve-
nir. Guillaume de Champeaux bénit saint Bernard Abbé de Clair-
vaux l'an 1115. Il prit l'habit de Citeaux l'an 1119, & après avoir
fondé un monastére de cet Ordre, il mourut l'an 1121. Son corps
fut porté à Clairvaux où il est enterré. Il y a apparence qu'un hom-
me aussi savant que lui, a écrit quelques Ouvrages: cependant nous
n'en avons aucun; car le Dialogue d'un Chrétien avec un Juif, qui
a été donné sous son nom dans la derniére Bibliothéque des Peres
de Lyon, est de Gilbert de Westminster. On dit qu'il a écrit a-
vant Pierre Lombard un livre de Sentences, qui se trouve manu-
nuscrit dans la bibliothéque de Nôtre-Dame de Paris; une Epître au
Pape Innocent II, contre Abailard, &c. * Abailard *dans son Hi-
stoire, ch.* 2. Hildebert du Mans, *Epist.* 1. L'Auteur Anonyme de
l'Histoire de l'Abbaïe de Saint-Victor. Alberic, *in Vita.* Saint
Bernard, *Epist.* 3. Yves de Chartres, *Epist.* 268. Othon de Frisin-
ghen, *l.* 1. *ch.* 47. *&* 48. *La Chronique de* Morigny. M. Du Pin,
Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle. Jongelin,
in Purp. S. Bern. Henriquez, *in Menol.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*
Charles de Visch, *Biblioth. Cist. &c.*

CHAMPIER (Symphorien) dit en Latin *Camperius*, Me-
decin du Duc de Lorraine, Chevalier de Saint George, étoit de
Lyon. Il fut Echevin en 1520 & 1535, en cette ville, où il éta-
blit le Collége de Médecine, & composa plusieurs Traitez sur tou-
tes sortes de matiéres. On en pourra voir le dénombrement dans
Simler, dans Gesner, dans la-Croix-du-Maine, & dans la *Biblioth.
Franç.* de Du Verdier-Vauprivas. Il laissa un fils nommé CLAUDE
CHAMPIER, Sieur de la Faverge, de Corceilles, & de la Bastie,
qui a composé un volume *des Singularitez des Gaules*, imprimé à Pa-
ris & à Lyon.

* CHAMPIGNY, village de France, dans cette partie du
Poitou, qui porte le nom de Loudunois, vers les confins de la
Touraine, sur la riviére de Vende. Il est à l'est-nord-est de Lou-
dun, dont il est éloigné de quatre lieues.

CHAMPION. On appelloit ainsi autrefois un Combattant,
qui entroit dans le champ de bataille, pour vuider quelque différent
par un duel. Dans la suite du tems, on donna ce nom à celui qui
entreprenoit de combattre pour un autre, soit pour une Dame, soit
pour un homme qui eût quelque infirmité, ou qui fût trop jeune,
ou trop vieux. Sur quoi il faut remarquer qu'anciennement on ter-
minoit par duel les différents qui ne se pouvoient décider par les Ju-
ges. Quelquefois on ordonnoit ce combat pour juger de l'innocen-
ce de ceux qui étoient accusez de quelque crime; de sorte que ce-
lui qui demeuroit vainqueur, étoit réputé innocent, ou avoit meil-
leur droit. Les Chevaliers & les Seigneurs de marque ne com-
battoient pas eux-mêmes, contre ceux qu'ils accusoient de larcin, ou
de rapt, ou de quelque autre crime semblable. Les Clercs, les
Chanoines, & les Religieux donnoient aussi des Champions pour
eux. Enfin tous ceux qui étoient accusez d'un crime, dont la pei-
ne n'alloit pas à la privation de la vie, ou de quelque membre, é-
toient exempts de combattre en personne, & donnoient des Cham-
pions. Les parricides, les voleurs, & autres gens de cette espéce
étoient obligez de soutenir le duel, si l'âge & les forces leur per-
mettoient de combattre. Les Champions mercénaires, qui combat-
toient pour l'intérêt, & non pas pour la gloire, ni pour défendre
leur innocence, étoient mis au rang des personnes infames. Il y en
avoit qui se louoient à des Seigneurs, pour servir de Champions,
quand l'occasion s'en présenteroit, & leur faisoient hommage pour la
somme qu'ils en recevoient, ou pour le fief qu'ils possédoient à cet-
te condition. Les Champions combattoient toujours à pié, & ja-
mais

mais à cheval. On leur coupoit auparavant les cheveux, leur laissant une manière de couronne ou de rond, sur le haut de la tête. Leurs armes étoient un bâton, & un bouclier.

En Angleterre, on appelle Champion du Roi, un Chevalier, qui après le couronnement du Roi, présente un cartel à quiconque veut nier que le nouveau Prince soit légitime Roi d'Angleterre. Thomas Milet, Walsingham & Froissard décrivent de pareils défis, après le couronnement d'Edouard V, en 1326; de Richard II, en 1376; & de Henri IV, en 1399. Froissard dit, qu'après le second service de table, il vint un Chevalier tout armé, couvert de mailles de vermeil, monté sur un cheval de guerre, & précédé d'un Chevalier qui portoit sa lance, & que s'étant approché du Roi pendant le festin, il lui présenta un cartel, par lequel il défioit celui qui oseroit dire que Henri IV n'étoit pas légitime Roi d'Angleterre; ce que le Roi fit crier par un Héraut d'armes en la salle, & en six endroits de la ville. Quelques uns croyent que ce Champion du Roi représente l'Angleterre; parce que, disent-ils, le Roi ne doit combattre en ces rencontres, que par un Champion, & qu'il n'a point d'autre Champion que la patrie. Villani dit que vers l'an 1270, on proposa de donner au Comte d'Anjou & de Provence, le titre de *Champion de la Sainte-Eglise*, c'est à dire, de défenseur & de protecteur. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

CHAMPLAIN (Samuel de) Gentilhomme de Xaintonge a été un de ceux qui ont le plus contribué à l'établissement du Canada. Ses premiers voyages furent à l'Acadie, dont il a reconnu tous les ports. Nous en avons des descriptions & des planches très-exactes dans ses Mémoires. Il parcourut toute la côte méridionale du continent, environ 15 lieues par delà Baston, où les Anglois n'avoient alors aucun établissement. Dans ces voyages il n'étoit que Lieutenant du Sieur de Monts. Il fit en cette même qualité quelques autres voyages sur le fleuve de Saint-Laurent; commença le premier établissement de Québec; remonta jusqu'au Lac qui porte son nom, où il aida les Sauvages, Micmaks, & Algonquins à remporter un grand avantage sur les Iroquois; & jetta les premiers fondemens d'une habitation dans l'isle de Mont-réal. Dans un autre voyage il monta beaucoup plus haut dans le fleuve, & défit encore les Iroquois dans leur propre païs, n'ayant avec lui que peu de François, & un très-grand nombre de Sauvages. En 1611, étant de retour en France pour solliciter de nouveaux secours, les Malouins firent revoquer le privilége exclusif pour la pêche du Canada, lequel avoit été accordé au Sieur de Monts; mais en 1613, M. le Prince qui fut nommé Viceroi de la nouvelle France, fit le Sieur de Champlain son Lieutenant-de-Roi dans ce païs-là; & l'y envoya avec tout ce qui lui étoit nécessaire pour se fortifier à Québec. Il fut sur ce pié-là successivement sous les Ducs de Montmorency & de Vantadour, & enfin sous le Cardinal de Richelieu, qui, les uns après les autres succédérent à M. le Prince. La compagnie de cent Associez qui fut formée en 1628, lui confirma la même dignité & la même autorité, & il s'en servit utilement pour l'avancement de la Colonie en 1629. Québec malgré la vigoureuse résistance de Champlain, fut pris par les Anglois; & les François furent obligez de sortir presque tous du païs. En 1631, le Canada fut rendu à la France, & Champlain en fut fait Gouverneur général. Il y passa en 1634, avec quatre vaisseaux, & il mourut à Québec sur la fin de l'année suivante, après 33 années de travaux, dont ses successeurs ont goûté les fruits. *Voyez ses Voyages.* Lascerbot, *diverses Rélations du Canada*.

CHAMPLAIN, Lac, *Champleni Lacus*. C'est un Lac du Canada dans l'Amérique septentrionale. Il est entre la nouvelle Angleterre & la rivière de Saint-Laurent, dans laquelle il se décharge par un grand canal, au dessus de l'isle & du Fort de *Mont-Royal*. On appelle aussi ce Lac, le Lac des Iroquois. * Maty, *Diction. Geogr.*

CHAMPLITE ou CHANNITE, petite ville divisée en deux parties, l'une située sur une montagne, sous le nom de *Channite-le-château*, & l'autre au pié de la montagne, qui porte le nom de *Channite-la-ville*. Ce lieu est dans la Franche-Comté, près de la rivière de Salan, entre Gray & Langres, à quatre lieues de la première & à six de la dernière. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHAMP-ROND, bourg de France dans le Perche, à l'est-nord-est de Nogent-le-Rotrou, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

CHAMPS, Cure considérable en Lorraine dans la Province de Voges au diocèse de Toul. Elle a six Paroisses pour annexes, avec trente trois villages en vint-deux lieues de circuit. Elle est arrosée par la rivière de *Vologne*, qui produit des huitres, dans lesquelles se forment de très-belles perles. *Charlemagne* en fit bâtir la Mère-église, auprès de laquelle il avoit fait construire une maison royale, où il s'arrestoit pour prendre le plaisir de la chasse dans ses passages de France en Allemagne. * *Histoire des Evêques de Toul par le* P. Benoît.

CHAMPS-DE-MARS, nom que l'on donna, dans le premier établissement de la Monarchie Françoise, aux Assemblées générales du peuple, que les Rois convoquoient tous les ans, pour y faire de nouvelles loix, ou de nouveaux réglemens; pour recevoir les plaintes de leurs Sujets; pour décider les grands différens d'entre les Princes & les Seigneurs de la Cour; & pour faire une revue de toute la milice. Quelques Auteurs ont écrit que ces Assemblées furent nommées Champs-de-Mars, parce qu'elles se faisoient dans une campagne semblable au Champ de Mars, qui étoit proche de la ville de Rome, & à peu près pour le même dessein. D'autres croyent plus vrai-semblablement qu'on appella ainsi ces Assemblées, parce qu'elles se faisoient au commencement du mois de mars: ce qui s'observa sous la première race des Rois de France. Mais Pepin jugeant que cette saison n'étoit pas encore propre pour faire la revue des troupes, choisit le mois de mai, vers l'an 755, de sorte que ces assemblées furent nommées depuis Champs-de-mai. On ne laissa pas néanmoins de les appeller aussi Champs-de-Mars, quoiqu'elles se tinssent au mois de mai. Les Rois recevoient alors de leurs Sujets les présens que l'on appelloit *dons annuels*, ou *dons royaux*, & qui étoient destinez pour la défense de l'Etat. Les Ecclésiastiques n'étoient pas exempts de présenter ces dons, à cause de leurs domaines. On voit dans une Constitution de Louis *le Débonnaire*, qu'il y avoit des monastéres qui devoient ces présens, & outre cela, des Soldats; d'autres qui n'étoient tenus qu'aux présens, & d'autres qui étoient seulement obligez de faire des priéres pour la santé du Prince & de la Maison royale, & pour la prospérité des affaires publiques. Quelques uns croyent que c'est de là qu'on peut tirer l'origine des secours d'argent que les Rois reçoivent de tems en tems du Clergé de France, particuliérement depuis que les Seigneurs des Fiefs ont été exempts de servir & de conduire leurs Vassaux à la guerre; à quoi les Ecclésiastiques étoient obligez aussi bien que les Laïques. Sous la seconde race, on tint ces assemblées deux fois l'an, sçavoir, au commencement de l'année, & au mois d'août ou de septembre; & sous la troisième race on en fit d'autres, que l'on nomma Parlement, ou Etats Généraux. Les anciens Anglois semblent avoir emprunté des François l'usage de ces assemblées, & Champs-de-Mars: car nous lisons dans les loix d'Edouard *le Confesseur*, qui fut couronné en 1044, que ces peuples étoient obligez de s'assembler tous les ans, au commencement de mai, pour renouveller les sermens d'obéissance à leur Prince. Quelques Auteurs Anglois parlent encore de cette coutume en l'an 1094, & disent que l'assemblée se fit *in Campo Martio*; ce qui montre qu'encore que ces assemblées se tinssent au mois de mai, elles ne laissoient pas de conserver le nom de Champs-de-mars, & qu'elles furent encore en usage sous les premiers Rois Normans. * Du Cange, *Dissertation quatriéme sur l'Histoire de saint Louis*.

CHAMPS ELYSÉES. *Voyez* ELYSÉES.

CHAMPS (Etienne des) Jésuite, naquit à Bourges l'an 1613, & entra dans la Société à l'âge de dix-sept ans. Il s'y appliqua d'abord aux Belles Lettres, & il y réussit si bien, que le Cardinal de Richelieu fit représenter dans son Palais, une Tragédie Latine de sa composition. Après un Cours de Philosophie qu'il enseigna au Collége de Paris, il y fut établi Professeur en Théologie, & il eut l'honneur d'avoir parmi ses Ecoliers le Prince de Conty Armand de Bourbon, que le Prince de Condé son pere destinoit à l'Eglise. Ce jeune Prince soutint ses Théses de tentative en Sorbonne, quoiqu'étudiant chez les Jésuites, le dixiéme janvier 1646, n'étant entré que depuis trois mois dans sa 17 année. Le Disciple fit grand honneur à son Maître; & s'il changea par la suite de sentiment sur la Grace, il ne changea rien à l'estime qu'il avoit conçue pour celui qui lui avoit appris à raisonner sur ces matiéres. Les lettres qu'ils s'entr'écrivirent à ce sujet en 1664, en sont une preuve. Le premier Ouvrage du Pére des Champs fut en Latin sur le *Libre Arbitre* & il le donna en 1646, sous le nom d'*Antoine Ricard*. On le réimprima quelques années après, & l'on y joignit les Théses du Prince de Conti. Il fut suivi en 1648, d'une *réponse* Latine *à la Thériaque*, que Libert Froidmont, Doyen & Professeur de Louvain avoit fournie, sous le nom de *Vincentius Lenis*, contre le *Libre Arbitre* de Ricard, & du livre François imprimé en 1651, sous le titre de *Secret du Jansénisme découvert*, Ouvrage qui mit aux prises le Pére des Champs avec l'Abbé de Bourzeis. Ces trois Traitez servent comme de préliminaires à son Ouvrage *de Heresi Janseniana*, qu'il dédia au Pape Innocent X, en l'année 1654. Il fut encore Auteur d'un autre petit Traité intitulé *Question de fait*, pour sçavoir si les Jésuites sont les seuls qui ayent tenu la doctrine de l'opinion probable. On lui attribue aussi une autre livre imprimé en 1682, avec ce titre, *Sentimens de saint Augustin sur la Grace, opposez à ceux de Jansenius*; mais cet Ouvrage est du Pére Jean le Porcq, Prêtre de l'Oratoire, qui a enseigné la Théologie pendant près d'un demi-siécle dans sa Congrégation. Le Pére des Champs fut honoré dans son Ordre, & passa par les premiers emplois, jusqu'à être trois fois Provincial. Dans ces postes il se fit aimer au dedans, & considérer au dehors. Ses maniéres polies, mais religieuses, soutenues d'un extérieur avantageux, lui méritérent l'attachement des personnes du premier rang. Le grand Prince de Condé, qui l'avoit connu dès sa jeunesse, l'estima jusqu'à sa mort; & dans les derniéres années de sa vie, il lui confia ce qu'il avoit de plus précieux. Enfin le Pére des Champs accablé de vieillesse, & survivant, pour ainsi dire, à soi-même, se retira à la Fléche, où il mourut âgé de 88 ans le 31 juillet 1701, ayant passé 71 ans dans sa Compagnie, à pratiquer toûjours exactement les vertus de son état.

CHAMSI, peuples. *Cherchez* SOLAIRES.

CHAN, est souvent un titre que prennent les Rois de Tartarie, & les Gouverneurs des provinces dans la Perse. *Voyez* CHAM & KAM.

CHAN, hôtellerie, qui sert de retraite aux Voyageurs & aux Marchands, dans l'Empire du Turc, soit aux champs ou à la ville, & qu'on appelle autrement *Carvansérai*. *Voyez* CARVANSERAS.

CHANA, CANA, anciennement *Coptos*, ancienne ville de la Haute Egypte. Elle est sur le bord oriental du Nil, dans le Cassilif de Minio, entre la ville de ce nom & celle d'Assuana. Cette ville a été fort considérable pour le commerce; parce que toutes les marchandises, qu'on apportoit des Indes par la Mer Rouge, y étoient transportées par terre, pour y être embarquées sur le Nil. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHANA, Royaume d'Afrique. *Cherchez* CANO.

CHANAAN, fils de *Cham*, vivoit l'an 1670 du monde, & 2365 avant JESUS CHRIST. L'Ecriture dit, que Cham ayant apperçu son pere Noé enseveli dans le vin, & dormant dans une posture indécente, osa l'exposer aux yeux de ses fréres, qui furent plus respectueux, & qui couvrirent la nudité de leur pére. Noé, après son réveil, ayant appris ce qui s'étoit passé, maudit Chanaan, fils de Cham, & soumit sa postérité à celle de ses oncles. Quelques Interprétes ont cru que Chanaan avoit découvert le premier la nudité de son ayeul: quoi qu'il en soit, la malédiction qu'il reçut, fut accomplie, selon saint Chrysostome, dans les Gabaonites;

Genébrard veut qu'à cause d'elle les Chananéens & plusieurs peuples d'Afrique ayent été sujets à des Rois étrangers d'Asie ou d'Europe, aux Ptolomées, aux Grecs, aux Romains, aux Vandales, aux Sarrasins, & enfin aux Turcs & aux Arabes; mais il est plus sûr de dire qu'elle regardoit la destruction des Descendans de Chanaan, par les Israëlites; & que Noé voyoit par un esprit de prophétie les crimes de ces Chananéens, qui furent vaincus du tems de Moïse, de Josué, des Juges, & des Rois d'Israël. Quelques-uns croyent que Chanaan est le même que le Mercure des Payens. * *Genese, ch. 9. v. 25.* Saint Chrysostome, *Homélie 8. sur saint Matthieu.* Genébrard, *l. 1. Chron. A. M.* 1637. Torniel, *A. M.* 1006. *num. 5. & suiv.* Bochart, *Phaleg. l. 1. ch. 2.* *Consultez* ce dernier Ouvrage, *l. 4. ch. 34.* & l'Histoire d'Adonis dans le troisiéme tome de la Bibliothéque Universelle, pour savoir ce qui concerne Chanaan & sa postérité, & que l'on peut recueillir des Auteurs sacrez & profanes.

CHANAAN (Païs de ou Terre de) *Voyez* JUDÉE.

* CHANAANA ou KENCHANA quatriéme fils de *Baian* ou de *Bilhan.* * *I. Chron.* ou *Paralip. ch. 7. v.* 10.

* CHANAANA ou KENAHANA, pére du faux Prophéte *Sedécias* ou *Tsidkija.* * I. ou III. *Rois, ch. 22. v.* 11.

CHANAC ou CANILLAC (Bertrand de) que divers Auteurs confondent avec Bertrand de Cosnac Cardinal, mais sans aucune raison; car bien qu'ils fussent tous deux natifs de la province de Limosin, celui dont nous parlons, étoit Archevêque de Bourges, Patriarche de Jérusalem, & Administrateur de l'Evêché du Puy, en 1344; il étoit Clerc de la Chambre du Pape Clément VI; il fut fait Archidiacre d'Agde en 1350; & en 1374, Archevêque de Bourges; en 1382, Patriarche de Jérusalem; & en 1383, Administrateur de l'Evêché du Puy, qu'il ne tint que peu de tems. Clément VII le fit Cardinal en 1385. & il mourut le 20 mai de l'an 1404. à Avignon, où il est enterré dans l'église des Dominicains. * Bosquet, *in Vita Gregorii XI.* Surita, *l. 10. ch. 15.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Victorel. Onuphre. Ughel, &c. Baluze, *Vita Pap. Aven.*

CHANAC (Guillaume de) Evêque de Paris, vivoit dans le XIV siécle. Il étoit Limosin, & fut, d'Archidiacre de Paris, élevé à l'Episcopat de cette ville, par le Pape Jean XXII, le 18 août 1332. Il fut fait ensuite Patriarche d'Alexandrie l'an 1342. Il céda pour lors l'Evêché de Paris à FOULQUES DE CHANAC son neveu. Ceux qui ont dit qu'il étoit de la Maison de Pompadour se sont trompez; car les Pompadours ne sont entrez dans la Maison de Chanac, que par Raoul, Seigneur de Pompadour; qui épousa Galliéne de Chanac. Il a fondé à Paris le Collége de Chanac, dit aussi de Pompadour, ou de Saint-Michel. Il mourut le troisiéme mai en 1348, âgé de près de cent ans; & fut enterré à saint Victor. On voit dans la chapelle de l'infirmerie son Epitaphe, qui commence ainsi,

Hic situs est Dominus G. de Chanac Patriarcha
Alexandrinus, Juris dum viveret Arca,
Mores ornates ad culmen nobilitatis
Adjungens, grates actus habuit pietatis,
Plebis & Ecclesia Prelatus Parisiensis
Cultor justitiæ, perversorum fuit ensis.
Hunc jus non solum, sed eum qui post ibi sedit
Dictus Fulco, dedit Lemovicensis solum, &c.

* Du Breuil & Du Chêne, *Antiquitez de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHANAC, (Guillaume de) Cardinal, Evêque de Chartres & de Mende, étoit originaire du Limosin, mais né à Paris, petit-neveu de Guillaume, Patriarche d'Alexandrie, & neveu de Foulques Evêque de Paris, qui mourut le 25 juillet 1349. Il fut mis dans l'Abbaïe de Saint-Martial à l'âge de sept ans, fut Docteur en Droit Canon, ensuite Chévecier de Saint-Martial, Seigneur de Longpont & de Vezelay, Abbé de Saint-Florent de Saumur en 1354. & Evêque de Chartres en 1368. Il fut transferé dès le commencement de l'an 1371. à l'Evêché de Mende, dans le Gévaudan; & la même année il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI. Il mourut le 30 décembre de l'an 1383, à Avignon. * Onuphre, Ciaconius, &c. Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Histoire des Cardinaux, &c.* Baluze, *Vita Pap. Aven.*

CHANAD. *Voyez* CHONAD.

CHANANEENS. *Voyez* CANANEENS.

CHANAO, Comte de Vannes, vivoit dans le VI siécle. Peu content de l'héritage qui lui étoit échu, il fit mourir trois de ses fréres, pour usurper leur bien, & poursuivit Machau qui étoit le quatriéme. Ce dernier prit la fuite, & fut d'abord garanti de la fureur de son frére par Félix, Evêque de Nantes; mais ayant voulu se revolter, il fut obligé de se cacher & se retira chez un Comte du païs nommé Chonomore, lequel fit accroire aux Envoyez de Chanao, que Machau étoit mort. Cependant, il fut fait Evêque de Vannes, vers l'an 561, & succéda depuis aux Etats de Chanao. * Grégoire de Tours, *Hist. l. 4. c. 5. & 4. l. 5. c. 16.*

CHANATH ou CANATH, ville de la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain. *Cherchez* CANATH.

CHANÇAY. *Voyez* ARNEDO.

* CHANCEAUX, bourg de France dans le Duché de Bourgogne vers la source de la Seine. Il est à peu près au midi de Châtillon-sur-Seine, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. L'Auteur du Dictionnaire Universel de la France, remarque que l'on y fait de la marmelade d'épine-vinette qui est estimée.

CHANCÉE. *Cherchez* CHAMNEE (Maurice)

CHANCELER (Richard) Anglois, excellent Pilote, vivoit en 1554. Il chercha un chemin au Cathai par la Mer Glaciale, & fut porté à l'embouchure de la Duine, d'où il alla jusques à Moskou. Jean, Grand Czar de Moscovie, le reçut très-bien, & promit de grands priviléges aux Anglois, s'il pouvoit avoir par Mer les marchandises, qu'il ne tiroit que difficilement des Polonois ses ennemis. Chanceler étant revenu en Angleterre, on établit à Londres une Société, qu'on appella la Societé de Moscovie. On continua ce commerce, & les Anglois allans jusqu'à Astracan par le Wolga, avoient espérance de s'ouvrir un passage jusques dans le Cathai: mais les guerres des Turcs & des Perses firent échouer ce dessein. * De Thou, *Hist. l.* 41.

CHANCELIER, celui qui portoit ce nom dans l'Empire Romain n'étoit pas de la dignité, ni n'avoit pas le pouvoir de celui que nous appellons aujourd'hui Chancelier en France. C'étoit un petit Officier de fort peu de considération parmi les Romains, qui se tenoit dans un lieu fermé de grilles ou barreaux, pour copier les sentences des Juges & les autres Actes judiciaires, comme à peu près nos Greffiers ou Commis du Gréffe. Ils étoient payez par rôles des écritures, ainsi que l'a remarqué Saumaise, rapportant un passage d'une loi des Lombards, *Volumus ut nullus Cancellarius pro ullo judicio aut scripto aliquid amplius accipere audeat, nisi dimidiam libram argenti de majoribus scriptis; de minoribus autem infra dimidiam libram.* Il falloit sans doute que cet Officier fût très peu de chose, puisque Vopiscus dit, que Carin fit une élection tout à fait honteuse, en faisant un de ces Officiers Gouverneur de Rome. *Præfectum Urbi unum è Cancellariis suis fecit, quo fœdius nec cogitari potuit aliquid, nec dici.* Ménage dit que ce mot vient à *Cancellis*, c'est à dire, des barreaux & treillis où étoit l'Empereur quand il rendoit la justice; parce que le Chancelier étoit à la porte de la clôture qui séparoit le Prince du peuple. Du Cange, après Jean de Génes, nous apprend que ce mot vient de la Palestine, où les toits étoient plats & faits en terrasse avec des balustrades grillées, qu'on appelloit *Cancelli*; que ceux qui montoient sur ces toits, pour réciter quelque harangue, s'appelloient *Cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'on nommoit *Cancelli forenses.* On a appellé Chanceliers dans la suite, ceux qui étoient les premiers assis entre ces barreaux. * *Antiq. Rom.*

CHANCELIERS D'ALLEMAGNE. *Cherchez* ARCHI-CHANCELIERS.

CHANCELIER de France, est le Chef de la Justice, que le Roi de France commet pour la rendre à ses Sujets, avec la même autorité & la même puissance qu'il feroit lui-même. Les Romains nommoient celui qui avoit un semblable emploi, sous les Empereurs Chrétiens, Questeur du Palais, *Quæstor sacri Palatii*; & il devoit avoir une très-grande connoissance des loix divines & humaines, pour les expliquer aux peuples. C'est pour cette raison que les anciens Auteurs lui donnent des éloges si pompeux & si magnifiques, disant que le Chancelier est la voix & le conservateur des loix & de la justice, le thrésor du Droit, l'image du Prince, qu'il entre dans tous les desseins du Roi, qu'il est l'Arbitre des graces qu'on lui demande, & enfin le Législateur & le Jurisconsulte de l'Etat: ce que Symmaque exprime ainsi, *Vox & Custos Legum atque Justitiæ, Armarium Legum, & Principis Imago, Consilii regalis particeps, precum Arbiter, Legum Conditor, & majorum gentium Jurisconsultus, &c.* Cette dignité est extrêmement considerée en France, & une des principales de l'Etat. Les Chanceliers ont été nommez REFERENDAIRES sous les Rois de France de la premiére race. Ce mot est tiré du Latin *referre*, qui veut dire *rapporter*, parce que cet Officier avoit soin de rapporter au Roi les requêtes, les placets, & même les lettres des Gouverneurs de province. Outre cela ils portoient le cachet du Roi, ils signoient les chartres & les graces que ces Monarques faisoient; & ils avoient une obligation indispensable de s'attacher à leur personne. Aurélien qui est le premier, dont l'Histoire ait conservé le nom, exerça cette charge sous Clovis. Sous la seconde Race ils ont eu divers noms. On les appelloit Apocrisiaires, souverains Chanceliers, Archi-notaires. Le mot de Chancelier vient du mot *cancelli, grilles ou barreaux*; & on donna ce nom parmi les Romains aux Clercs des Juges, qui écrivoient les sentences & autres actes de justice, dans un bureau environné de grilles. Les Chanceliers en faisoient de même sous les Rois de la seconde Race, de peur qu'on ne les incommodât. Ce même nom se donnoit autrefois en France aux Notaires, aux Gréffiers, puis il passa aux Sécretaires, qui dressent les lettres que l'on doit scéller, & enfin aux Sécretaires d'Etat. On établit sur ces Officiers subalternes, appellez Chanceliers, un Magistrat qui fut nommé Archichancelier, & à qui, dans la troisiéme race, le nom de Chancelier demeura, à l'exclusion de tous les autres. Il avoit soin de dresser tous les Actes, Edits, réglemens & ordonnances que les Rois de France devoient signer, & il les signoit avec eux. Au sujet de cette signature, il ne sera peut-être pas inutile de remarquer, que les Empereurs signoient les premiers, par ces quatre lettres AA. M. D. c'est à dire, *Augusti manu divina*; mais les Monarques François signoient leur nom en croix, portant jusques sur le papier le glorieux caractére de Rois très-Chrétiens. Aussi voyons-nous dans les chartres des fondations des églises & des monastéres de France sous Charlemagne & sous Louis *le Débonnaire*, que leur nom est exprimé de cette maniére,

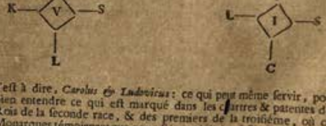

c'est à dire, *Carolus & Ludovicus*: ce qui peut même servir, pour bien entendre ce qui est marqué dans les chartres & patentes des Rois de la seconde race, & des premiers de la troisiéme, où ces Monarques témoignent que pour faire valoir les Actes publics qu'ils laiss-

laissoient, ils y faisoient mettre leur Sceau, & y ajoûtoient leur seing en croix, *Et ut hæc firma & inconvulsa permaneant, memoriale istud fieri & nominis sui caractere, & sigillo signari, & præsente propria manu sua, cruce sancta corroborari præcepit.* Les Princes & les Officiers de la Maison du Roi mettoient ensuite leur seing en chiffre: ce que le Chancelier exprimoit ainsi, *S. Dadonis, S. Theobaldi, &c.* (*S.* c'est à dire, *Signum*) & enfin le Chancelier souscrivoit lui-même en cette façon, *Data per manum Cancellarii*, ou bien, *Ad vicem Cancellarii, &c.* La dignité de Chancelier est encore devenue plus considérable sous les Rois de la troisiéme race, depuis qu'on a établi des Parlemens. Le Chancelier préside aux Conseils du Roi, dont il expose les volontez, lorsqu'il va au Parlement tenir son Lit de Justice, & il y est assis devant sa Majesté à main gauche. La principale fonction du Chancelier, c'est de garder le Sceau Royal. On ne dépossède point un Chancelier; on lui donne un Garde des Sceaux. Le Chancelier de France est Président né du Grand Conseil. Les Cours souveraines lui rendent les premiers honneurs après le Roi, & il a seul le droit d'y présider. Il ne prête le serment qu'entre les les mains du Roi. Il ne porte jamais le deuil, pour quelque raison que ce soit. La raison de ce privilége, est, dit M. le Maître, qu'il se détache de lui même, pour ne plus représenter que la Justice, dont il est le Chef. Les Rois en France ont rassemblé dans le Chancelier l'autorité de toutes les Magistratures; c'est pourquoi ses lettres sont présentées dans toutes les Cours souveraines. Il a chez lui les marques de la Majesté Royale; sa maison est ornée de fleurs-de-lis; il a séance, & opine le premier après les Princes du sang; & au Parlement, il précéde le Connétable, comme étant la bouche du Prince & l'Interprête de ses volontez. Voici une table Chronologique des Chanceliers de France, dans laquelle les Chanceliers & les Gardes des Sceaux sont exactement distinguez par différens chiffres dans la troisiéme race.

C H A N C E L I E R S
sous la premiére race des Rois de France.

Pendant le régne des Rois de la premiére race, appellée des *Mérovéens*, les Chanceliers de France ont été nommez *Référendaires* par les Historiens, & *Chanceliers* dans quelques titres, & ont presque tous été Ecclésiastiques.

I. Aurélien est le premier que l'on considére avoir été Chancelier, Référendaire, ou Garde des Sceaux du Roi Clovis, vers l'an 500. L'Auteur des Gestes des François l'appelle *Legatorium & Missum Clodovei*; Aimoin le nomme *Familiarissimum Clodoveo Regi*; & Hincmar Archevêque de Rheims nous dit, qu'Aurélien étoit *Consiliarius & Legatarius Regis.*

II. Anachalus est nommé dans un titre du Roi Clovis pour l'Abbaïe de Monstier-Saint-Jean, de la 16 année de son régne.

III. Valentinien est qualifié Notaire du Roi, dans le titre de la fondation de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez de Paris, datté du sixiéme décembre de la 48 année du régne de Childebert, c'est à dire, de l'an de JESUS-CHRIST 563.

IV. Baudin, Evêque de Tours, est appellé Référendaire du Roi Clotaire I, dans l'Histoire de Grégoire de Tours, en 563.

V. Charibgile, Référendaire du Roi Clotaire I, en 564.

VI. Marc, Référendaire du Roi Chilpéric, vers l'an 575.

VII. Saint-Ouen, Chancelier ou Référendaire du Roi Dagobert I, & de Clovis II, son fils, vers les années 645 & 650.

VIII. Robert, pere de saint Angadrisme, fut Garde du Sceau du Roi Clotaire III, vers l'an 665.

IX. Airard & non Abbiénus, est nommé dans un titre accordé à l'Abbaïe de Saint-Bénigne-de-Dijon, par le Roi Clotaire III, vers l'an 668.

X. Einard est nommé dans un Arrêt donné par le Roi Théodoric, en une Assemblée tenue au chateau de Ponthion en Champagne, vers l'an 685.

XI. Grimaud étoit Chancelier ou Sécretaire du Roi Théodoric II, vers l'an 730.

C H A N C E L I E R S
sous la seconde race des Rois de France

Sous cette race, appellée des *Carlovingiens*, le Référendaire ou Chancelier a eu plusieurs noms: car les Historiens & les titres le nomment souvent *Archi-Chancelier, souverain Chancelier, Archi-Notaire.*

I. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, est qualifié *Archi-Chancelier* du Roi Pepin, dans une Chartre de l'an 752.

II. Francon est nommé dans un titre de 754, pour l'Abbaïe de Saint Denys en France, sous le même Roi Pepin.

III. Wolfard, dont il est fait mention dans l'Histoire de Tréves, du régne de Pepin.

IV. Beddilo porte ce nom, dans un titre de l'Abbaïe de Saint-Denys, sous le même Roi Pepin.

V. Ithier fut Chancelier du Roi Pepin, puis de l'Empereur Charlemagne. Le Pape Etienne III en parle fort honorablement, en sa lettre écrite à la Reine Berthe, & à son fils Charles.

VI. Luibert ou Ludebert, Archi-Chapelain du Roi, faisoit la fonction de Chancelier sous l'Empereur Charlemagne, selon Bruschius, qui en rapporte deux titres.

VII. Radon, simple Sécretaire, devint Chancelier. Le Pape Adrien I parle de lui dans une lettre adressée à l'Empereur Charlemagne.

VIII. Barthélemi, Chancelier de France, vivoit en 769, comme porte une Chartre de l'Empereur Charlemagne.

IX. Archambaud, après avoir été simple Sécretaire sous Radon, parvint à la dignité de Chancelier. Eginard dans ses Annales, en l'an 801, rapporte qu'il fut envoyé en Ligurie, pour faire équiper des navires, afin d'amener en France un éléphant, & d'autres choses rares qu'on avoit fait venir d'Orient & d'Afrique.

X. Engelram, Archi-Chapelain de l'Empereur Charlemagne, fut si chéri de ce Prince, qu'il le fit son Chancelier, & lui donna l'Evêché de Metz. Il mourut le 23 décembre 791.

XI. Hildebold, Archi-Chapelain du sacré Palais, & Archevêque de Cologne, dont il est fait mention dans une lettre écrite par l'Empereur Charlemagne en 797, présida au Concile de Mayence tenu en 813, & fut envoyé en 816, par l'Empereur Louis *le Débonnaire*, au devant du Pape Etienne V, & mourut le troisiéme de septembre 818.

XII. Eginart est nommé Archi-Chapelain & Notaire de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de Laureshein, sous l'année 805. C'est lui qui a écrit la Vie de cet Empereur, dont il avoit épousé la fille nommée *Emme*.

XIII. Authpert Abbé, est nommé Archi-Chancelier de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de saint Vincent de *Vulturne*.

XIV. Hélisachar, Abbé de Saint-Maximin de Tréves, commença d'exercer la charge de Chancelier, sous le régne de Louis *le Débonnaire*, vers l'an 815.

XV. Louis, est nommé dans un titre de la sixiéme année du régne de Louis *le Débonnaire*, & du second de son empire.

XVI. Regemfroy, Archevêque de Vienne, & Archi-Chancelier de l'Empereur Louis *le Débonnaire*, signa une Chartre pour son église, la cinquiéme année de l'Empire de ce Prince.

XVII. Fridegise, Anglois d'extraction, fut Abbé de Saint-Martin-de-Tours, & Chancelier sous l'Empereur Louis *le Débonnaire*, vers l'an 820.

XVIII. Theudon ou Théodon, Abbé de Marmoutier, & Chancelier sous le même Roi.

XIX. Hugues, Chancelier sous le même Empereur.

XX. Louis, fils de *Rotrude* de France, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*, fut Chancelier de France, & Abbé de Saint-Denys. Il assista au Concile de Vernon en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut l'an 867.

XXI. Gauzlin, Chancelier de France, Abbé de Saint-Denys, puis Evêque de Paris. Il résista courageusement aux Normands durant le siége de Paris en 887. On le fait fils de *Rericon*, Comte d'Anjou, & frére du précédent.

XXII. Adalgarius, Chancelier du sacré Palais, & Abbé de Monstier-en-Der, du tems de l'Empereur Charles *le Chauve*, duquel il obtint la confirmation de tous les priviléges de son Abbaïe.

XXIII. Ebles de Poitiers, Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, fut fait Chancelier de France au commencement du régne du Roi Eudes, & le fut jusques à sa mort, arrivée en 893, au siege de Brillac en Poitou, où il fut tué.

XXIV. Foulques, Archevêque de Rheims, sacra le Roi Charles *le Simple* en 893, & fut ensuite son Grand-Chancelier, jusques au dix-septiéme juin 900, qu'il fut assasiné par Winimer, un des Gens d'armes de Raoul, Comte de Cambray.

XXV. Ankeric ou Anscheric, Evêque de Paris, après Gauzlin, fut élevé à la dignité de Chancelier de France après Foulques.

XXVI. Hérivée ou Hervé, Archevêque de Rheims, Chancelier en 911, mourut le deuxiéme juillet 922.

XXVII. Roger, Archevêque de Tréves en 914, fut depuis Chancelier de France.

XXVIII. Luitward, Evêque de Verceil, Chancelier après Roger.

XXIX. Adalgaire est nommé en deux titres donnez l'an sixiéme du régne du Roi Eudes, pour les Abbaïes de Cormery & de Saint-Martin-de-Tours.

XXX. Gautier, fut aussi Chancelier du Roi Eudes, & est nommé dans deux titres pour l'Abbaïe de Saint-Denys, & l'église d'Angers.

XXXI. Abbon, Evêque de Soissons, assista au Concile de Trosly, au diocèse de Soissons, l'an 909, & fut Grand-Chancelier de Raoul Duc de Bourgogne, qui se fit sacrer Roi de France, l'an 923. Il mourut en 937.

XXXII. Ansole, ou Ansegise, Evêque de Troyes, fut aussi Chancelier sous le Roi Raoul. Flodoard parle de lui en sa Chronique sous l'année 924 & 949.

XXXIII. Eric, Evêque de . . . . est nommé Chancelier de France dans un titre pour l'église de saint Hilaire de Poitiers, en 942, le sixiéme du régne de Louis *d'Outremer*.

XXXIV. Hugues de Vermandois, Archevêque de Rheims, étoit Chancelier du même Roi, vers l'an 948.

XXXV. Artaud, Archevêque de Rheims, Grand-Chancelier, vers l'an 950, mourut le 30 septembre 961.

XXXVI. Odolric ou Odalric, Archevêque de Rheims, Chancelier de France, sous le Roi Lothaire, mourut en 971.

CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX
sous la troisiéme race des Rois de France.

Sous cette race, nommée des *Capétiens*, la charge de *Chancelier* est devenue beaucoup plus illustre qu'elle n'étoit auparavant. Il y a eu aussi des Gardes des Sceaux pendant que l'office de Chancelier étoit vacant, ou même durant la vie du Chancelier, à qui le Roi ôtoit la Garde des Sceaux pour quelque raison particulière.

I. Adalbéron, Archevêque de Rheims, fut Grand-Chancelier de France, sous les Rois Lothaire, Louis V, & Hugues *Capet*. Il sacra ce dernier l'an 987, & mourut le cinquiéme janvier 989.

II. Renaud, Evêque de Paris, est nommé Chancelier de France, dans une Chartre du Roi Hugues *Capet* pour l'Abbaïe de Saint-Maur-des-Fossez, datée du douziéme des calendes de juillet 988, le second jour de son régne.

III. Gerbert, natif d'Aurillac en Auvergne, Religieux de l'Abbaïe de Fleury, puis Précepteur du Roi Robert, vers l'an 985, & Archevêque de Rheims, exerça quelque tems la charge de Chan-

celier de France, & fut ensuite élu Pape sous le nom de SILVESTRE II, & mourut le douzième mai 1003.

IV. Roger, Grand Chancelier de France vers l'an 995, ayant été élu Evêque de Beauvais, échangea la Seigneurie de Sancerre en Berry (qui lui étoit échue pour son patrimoine) avec le Comté de Beauvais, qu'il unit à son Evêché, du consentement du Roi Robert, & mourut le 24 juin 1024.

V. Françon, fut Chancelier du Roi Robert, ès années 1005, 1006, & 1015, & mourut le quatrième des Ides ou le dixième d'avril 1028.

VI. Arnoul, Archevêque de . . . . est nommé premier Chancelier, dans un titre de l'Abbaïe de Lagny en 1018.

VII. Baudouin, I. du nom, a exercé long-tems l'office de Chancelier de France, sous les dernières années du Roi Robert, & durant tout le régne de Henri I, son fils.

VIII. Gervais, troisième fils d'*Hamelin*, Seigneur du Château-du-Loir, fut Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, où ayant sacré le Roi Philippe I, l'an 1059, il obtint la charge de Chancelier de France, que plusieurs de ses prédécesseurs Archevêques avoient possédée; & mourut le quatrième juillet 1084.

IX. Baudouin II est nommé Chancelier de France en quelques titres de l'année 1065.

X. Pierre, surnommé *de Loiseléves*, natif de la Pouille au Royaume de Naples, étoit Chancelier de France, l'an 1067, & Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1078, & mourut en 1082.

XI. Guillaume possédoit la dignité de Chancelier l'an 1073, sous le Roi Philippe I.

XII. Roger, qu'on dit avoir été Evêque de Beauvais, est qualifié Chancelier dans les titres de 1074 & 1080.

XIII. Godefroy de Boulogne, frère puîné d'Eustache II, Comte de Boulogne, fut Evêque de Paris, & Archi-Chancelier de France, dans les années 1074, 1082 & 1087.

XIV. Urfion, Evêque de Senlis, prend la qualité de Chancelier du Roi Philippe I, dans un titre de l'an 1090.

XV. Hubert est appellé Chancelier dans une donation faite par le Roi Philippe I, à l'Archevêque de Rouen, l'an 1091.

* 1. Ambalde ou Ambaud, est qualifié Vice-Chancelier, dans un titre de l'an 1095.

XVI. Etienne de Senlis, fut fait Chancelier de France par le Roi Philippe I, en 1106, & le fut quelque tems sous le Roi Louis VI, dit *le Gros*. Il fut depuis Doyen d'Orléans en 1113, & se démit de sa dignité en faveur d'Etienne de Garlande, puis Evêque de Paris, & mourut le 30 juillet 1140.

XVII. Etienne de Garlande fut fait Chancelier de France avant 1118, & pourvu de la dignité de Sénéchal l'an 1120, & mourut le 14 janvier 1150.

XVIII. Simon, fut Chancelier pendant la disgrace ou démission d'Etienne de Garlande, dans les années 1127 & 1130.

XIX. Algrin, que d'autres nomment Jean Algrin, Chapelain du Roi, est qualifié Chancelier dans une lettre patente du Roi Louis *le Jeune* de 1139.

XX. Noël, Abbé de Rebais en Brie, étoit Chancelier de France en 1140.

XXI. Cadurc, étoit Chancelier de France en 1141, & fut fort aimé du Roi Louis *le Jeune*, qui le voulut faire élire Archevêque de Bourges; mais le Pape Innocent II appuya l'élection faite de Pierre de la Châtre, parent d'Aimeric, Chancelier de l'Eglise Romaine. Il fut depuis Doyen de Saint-Aignan d'Orleans, & mourut vers l'an 1198.

XXII. Barthélemi, est qualifié Chancelier dans une lettre du Roi Louis *le Jeune*, pour Evêque de Châlons, en 1147.

XXIII. Simon, Chancelier de France, est nommé dans les titres des années 1150 & 1152.

XXIV. Hugues de Chamfleury, Evêque de Soissons, & Chancelier de France en 1151, est fort renommé dans l'Histoire: son article est au mot (CHAMFLEURI.)

XXV. Hugues de Puiseaux, Chancelier de France en 1180, étoit fils naturel de Hugues, Evêque de Durham en Angleterre, lequel étoit neveu d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, & mourut vers l'an 1183.

XXVI. Hugues de Béthisy étoit Chancelier de France en 1186.

* 2. Guy d'Athies exerçoit la charge de Vice-Chancelier de France, l'an 1201, sous Philippe *Auguste*.

XXVII. Frère Guérin, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, fut fait Conseiller d'Etat en 1190, puis Garde des Sceaux vers l'an 1203, & ensuite Evêque de Senlis en 1213. Après avoir été un des principaux Ministres d'Etat du Roi Philippe *Auguste*, il ne fut pas moins en faveur auprès du Roi Louis VIII, qui le fit Chancelier en titre l'an 1223. *Voyez* son article au mot (GUÉRIN.)

* 3. Philippe d'Antogny, porta le grand Séel du Roi saint Louis, suivant une cédule de la Chambre des Comptes de Paris, qui n'a point de date précise.

* 4. Nicolas, Doyen & Archidiacre de l'église de Chartres, Chapelain du Roi saint Louis, fut choisi pour porter son Séel, lorsqu'il alla à la Terre-Sainte l'an 1249. Il mourut en Egypte en 1250.

* 5. Gilles, Archevêque de Tyr en Phénicie, Conseiller du Roi saint Louis, portoit le Séel Royal l'an 1253. Il mourut en Allemagne le 23 avril 1266.

* 6. Raoul de Geosparmi natif de Paris, Doyen de l'église de saint Martin de Tours, fut fait Garde du Sceau du Roi l'an 1258, & nommé Evêque d'Evreux l'an 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Légat du saint Siége outremer, où il mourut accompagnant le Roi, l'an 1270.

* 7. Simon de Brion, dit *de Brie*, Thrésorier de Saint-Martin de Tours, fut Garde des Sceaux du Roi depuis 1260, jusqu'en l'année suivante, qu'il fut créé Cardinal du titre de sainte Cécile, & envoyé Légat en France. Il fut élu Pape le 22 février 1281, & nommé MARTIN IV. Il mourut le 22 mars 1285.

* 8. Matthieu de Vendôme, Abbé de Saint-Denys, & Simon de Clermont, Sire de Nesle, furent commis au gouvernement du Royaume de France par le Roi saint Louis, en 1270, pour en avoir l'administration pendant son second voyage d'outremer; & le Roi leur donna un Sceau particulier, pour servir aux lettres concernant leur charge.

XXVIII. Pierre Barbette, Archidiacre de l'église de Chartres, est appellé Chancelier dans un titre de l'an 1271. Il fut depuis Archevêque de Rheims, sacra le Roi Philippe *le Bel* en 1286, & mourut le troisième octobre 1300.

XXIX. Henri de Vézelay, Archidiacre de Bayeux, est qualifié Chancelier du Roi Philippe *le Hardi*, par un Arrêt donné par ce Prince l'an 1279. Quelque tems après il fut élu Evêque; mais le Pape refusa d'approuver son élection, parce qu'il étoit borgne.

XXX. Pierre Challon, Doyen de Saint-Martin de Tours, Chancelier du Roi, est nommé pour exécuteur du testament de Pierre de France, Comte d'Alençon en 1282.

XXXI. Jean de Vassoigne, Chanoine de Tournay, & Avocat du Roi au Parlement, fut créé Chancelier de France, & élu Evêque de Tournay l'an 1292. Il mourut en 1300.

XXXII. Guillaume de Crépy, Archidiacre de l'église de Paris, puis Chancelier de Philippe *le Bel* en 1293, pria le Roi en plein Conseil l'an 1296, de le décharger de la Garde du Sceau; ce qui lui fut accordé, à condition de demeurer auprès du Roi, & d'être des résidens au Parlement & aux Comptes, quand il y pourroit vacquer. On régla en même tems le Sceau des Arrêts de la Cour, où le Chancelier ne pourroit rien innover.

XXXIII. Pierre Flote, Chevalier, Seigneur de Revel, d'Auvergne, Chancelier de France, est nommé en cette qualité dans un titre du mardi avant Pâques de l'an 1302, & ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort les armes à la main, à la bataille de Courtray le onzième juillet 1302.

XXXIV. Etienne de Suizy, appellé communément *l'Archidiacre de Flandre*, fut fait Garde du Séel Royal en janvier 1290, & nommé Chancelier depuis 1302, jusqu'en 1304. Il fut créé Cardinal par le Pape Clément V, le 13 décembre 1305, & mourut à Avignon le dixième décembre 1311.

XXXV. Pierre de Mornay, Evêque d'Auxerre, en 1295, fut ensuite Chancelier de France, selon l'Histoire des Evêques d'Auxerre, & mourut en 1306.

XXXVI. Pierre de Belle-Perche, Chancelier & Garde du Sceau Royal, fut Evêque d'Auxerre en 1306, & mourut le 17 janvier en 1307.

XXXVII. Pierre de Corbeil, dit *de Grez*, Chantre de l'église de Paris, est nommé Chancelier de France en l'Histoire manuscrite des Evêques d'Auxerre; mais il exerça peu de tems cette charge.

XXXVIII. Guillaume de Nogaret, Chevalier, Seigneur de Cauvisson, fut fait Garde des Sceaux en 1307, & ensuite Chancelier de France en 1308, jusqu'en 1309, & mourut en 1313.

XXXIX. Gilles Aycelin, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, eut la Garde du Sceau Royal l'an 1310, sous Philippe *le Bel*. Il mourut le 23 juin 1318.

XL. Pierre de Latilly, Archidiacre, puis Evêque de Châlons, fut nommé Chancelier en 1313, sous le même Roi, & mourut le 15 mars 1327.

XLI. Etienne de Mornay, Chanoine d'Auxerre, fut nommé Chancelier de France en 1314, sous le régne de Louis *Hutin*, & le fut jusqu'en 1316. Il mourut le 31 août 1332.

XLII. Pierre d'Arrablay posséda cette charge depuis 1316, jusqu'en 1317, qu'il fut créé Cardinal par le Pape Jean XXII. Il étoit mort en 1346.

XLIII. Pierre de Chappes, Thrésorier de l'église de Laon, fut nommé Chancelier de France, en 1316, & fut fait Evêque de Chartres en 1326, Cardinal en 1327, & mourut le 24 mars 1336.

XLIV. Jean de Cherchemont, Doyen de l'église de Poitiers, Chanoine de Paris, & Thrésorier de l'église de Laon, fut nommé en 1320 Chancelier de France par le Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la Garde de son Séel Royal, qu'il eut jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1321, qu'il en fut desappointé, & Pierre Rodier mis en sa place. Le Roi Charles *le Bel* le rétablit en 1323, après que Pierre Rodier eut été démis. Il posséda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée le 25 octobre 1328.

XLV. Pierre Rodier, Chanoine de saint Martial de Limoges, Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étant parvenu à la Couronne, le fit son Chancelier, & lui donna en 1321 les Sceaux, qu'il garda jusqu'en 1323, qu'il fut nommé Evêque de Carcassonne.

XLVI. Matthieu Ferrand, Chanoine de Saint-Quentin, fut élevé à cette dignité l'an 1328, & l'exerça jusqu'en 1329, qu'il en fut démis. Il y fut rétabli la même année, & la tint encore quelque tems.

XLVII. Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, tint les Sceaux l'an 1329, pendant la disgrace de Matthieu-Ferrand, auquel il les remit ensuite. Il fut depuis Archevêque de Rouen, & mourut le 26 décembre 1351.

XLVIII. Guillaume de Sainte-Maure, Thrésorier de l'église de Laon, refusa l'Evêché de Noyon, puis reçut les Sceaux en 1329, & les garda jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1334.

XLIX. Pierre Rogier, Religieux en l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, Abbé de Fécamp, de la Chaise-Dieu, puis Evêque d'Arras, reçut les Sceaux après la mort de Guillaume de Sainte-Maure, selon Ciaconius & Sainte-Marthe, & en fut déchargé, lorsqu'il fut nommé Archevêque de Sens. Cependant il ne se trouve aucun Acte qui marque qu'il ait été Chancelier ou Garde des Sceaux. Il fut depuis Archevêque de Rouen, puis Cardinal en 1337, & enfin élu Pape en 1342, sous le nom de CLÉMENT VI, & mourut le sixième décembre 1352.

L. Guy Baudet, Evêque de Langres, étoit Chancelier de France au mois de mars de l'an 1334, & mourut en 1338.

LI. Etienne de Viffac, Chevalier d'une ancienne Maifon d'Auvergne, poffedoit cet office en avril 1334. & en juin 1339. Il remit peu après les Sceaux, & vivoit encore en 1350.

LII. Guillaume Flotte, Chevalier Seigneur de Revel, étoit Chancelier au mois d'août 1339, & exerçoit encore cette charge en 1347.

LIII. Firmin de Coquerel, Chancelier de France en 1347, par la demiffion de Guillaume Flotte, fut élu Evêque de Noyon l'an 1348, & mourut en 1349.

LIV. Pierre de la Forêt, Cardinal, Archevêque de Rouen, fut créé Chancelier de France l'an 1349, deftitué en 1357, & rétabli en 1359; mais il ne fe foucia pas beaucoup d'exercer cette charge, & s'étant retiré à Avignon, il y mourut le 25 juin 1361, âgé de 56 ans.

* 8. Fouquet Bardoul, Confeiller au Parlement de Paris, fut Garde de la Chancellerie pendant la prifon du Roi Jean, après la deftitution de Pierre de la Forêt; ce qui ceffa, lorfque le Régent donna les Sceaux à Jean de Dormans.

LV. Gilles Aycelin de Montagu, Evêque de de Thérouanne, fut Chancelier du Roi Jean, prifonnier en Angleterre l'an 1357 & 1360, puis créé Cardinal par le Pape Innocent VI. Il mourut le cinquiéme decembre 1378.

LVI. Jean de Dormans, Chancelier de Normandie, dit *le Cardinal de Beauvais*, fut commis pour adminiftrer la Chancellerie de France par Charles, Duc de Normandie, Régent du Royaume, en mars 1357. Il exerçoit cette charge en 1360, & fut enfuite créé Chancelier en titre, après la mort du Cardinal de la Forêt, par le Roi Jean, qui lui donna fes Sceaux, le 18 feptembre 1361. Il mourut le feptiéme novembre 1373.

LVII. Guillaume de Dormans, Seigneur de Dormans & de Silly, après avoir été Chancelier de Normandie, puis du Dauphiné, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en février 1371, & mourut le onziéme juillet 1373.

LVIII. Pierre d'Orgemont, Seigneur de Méry & de Chantilly, fut élu Chancelier de France par voye de fcrutin, ou de fuffrage, en préfence du Roi Charles V, tenant fon grand Confeil au Louvre, compofé des Princes & des Barons, des Seigneurs du Parlement, des Comtes & autres, au nombre de cent trente, le dimanche 20 novembre 1373. Il quitta les Sceaux en 1380, & mourut le troifiéme juin 1389.

LIX. Miles de Dormans, Evêque de Beauvais, fut élu Chancelier de France, par voye de fuffrage, en plein Confeil, le premier octobre 1380, fe démit de cette charge en 1383, & mourut le 17 août 1387.

LX. Pierre de Giac, Chevalier Seigneur de Soupy, & de Saint-Germain-du-Bois, premier Chambellan du Roi Charles VI, fut élevé à la dignité de Chancelier de France en juillet 1385, dont il fe démit en 1388. Il mourut en 1407.

LXI. Arnaud de Corbie, Chevalier Seigneur de Jaigny, premier Préfident au Parlement de Paris, fut nommé Chancelier de France en 1388. Il fut deftitué en 1398, rétabli l'an 1400, dépofé une feconde fois en 1405, & encore rétabli en 1409; mais enfin il fut entiérement déchargé à caufe de fon grand âge l'an 1412, & mourut le 24 mars 1413, âgé de 89 ans

LXII. Nicolas du Bois, dit *du Bofc*, Evêque de Bayeux, premier Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, fut établi Chancelier de France, en la place d'Arnaud de Corbie en 1397. Il en fut déchargé en 1400, à caufe de fon grand âge, & mourut le 20 feptembre 1408.

LXIII. Jean de Montagu, Archevêque de Sens, fut nommé Chancelier l'an 1405, en la place d'Arnaud de Corbie, fut deftitué de cette charge en 1409, & établi Préfident en la Chambre des Comptes en 1413. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

LXIV. Euftache de Laiftre, Chevalier Seigneur d'Efcury, un des principaux partifans de la Maifon de Bourgogne, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1413, & deftitué un mois après, puis rétabli par la faction de Bourgogne en 1418, & mourut le 18 juin 1420.

LXV. Henri le Corgne, dit *de Marle*, Seigneur de Verfigny, fut fait Chancelier de France en 1415, au lieu d'Euftache de Laiftre; mais les partifans du Duc de Bourgogne le firent affaffiner le 12 juin 1418, & rétablirent Euftache.

LXVI. Jean le Clerc, Chevalier, Seigneur de Luzarche, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VI, en 1420, fut déchargé de cet office en février 1425, & mourut le 14 août 1438.

LXVII. Louis de Luxembourg, Evêque de Therouanne, fut créé Chancelier de France par Henri VI, Roi d'Angleterre, qui fe difoit Roi de France en 1424, & exerça cette charge jufques en 1435. Il fut depuis Archevêque de Rouen & Cardinal, & mourut le 18 feptembre 1473.

LXVIII. Thomas How, Chevalier Anglois, reçut les Sceaux en 1435, prit la qualité de Chancelier de France, dans une lettre patente de Henri VI, Roi d'Angleterre en 1436, & exerça cette charge jufqu'en 1449, qu'il fut fait Gouverneur de Mante.

LXIX. Robert le Maçon, Chevalier, Seigneur de Tréves, exerça la charge de Chancelier de France en 1418, fous le Dauphin. Il en continua l'exercice jufqu'en 1421, & mourut le 18 janvier 1442.

LXX. Martin Gouge de Charpaignes, Evêque de Clermont, fut inftitué Chancelier de France & de Dauphiné, pendant la Régence du Dauphin en 1421, & fit les fonctions de cette charge, jufqu'en 1424. Il y fut établi quatre mois après, & en fut defapointé tout à fait en 1428. Il mourut le 25 novembre 1444.

LXXI. Renaud de Chartres, Archevêque de Rheims, & Cardinal, fut pourvu de la charge de Chancelier par lettres du 28 mars 1424, après la deftitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, laquelle charge il lui remit le fixiéme août fuivant. Il y fut nommé de nouveau en 1428, & l'exerça jufqu'à fa mort arrivée le quatriéme avril 1445.

LXXII. Guillaume Juvénal des Urfins, Chevalier, Seigneur du Trainet, & Vicomte de Troyes, fut créé Chancelier de France en 1445, deftitué par le Roi Louis XI, en 1461, puis rétabli en 1465, & l'exerça jufqu'à fa mort arrivée le 23 juin 1472.

LXXIII. Pierre de Morvillier, Chevalier, Seigneur de Clary, fut élevé l'an 1461 à la dignité de Chancelier, dont il fut deftitué en 1465, & mourut en 1476.

LXXIV. Pierre d'Oriolle, Chevalier, Seigneur de Loiré, Chancelier de France en 1472, fut deftitué, & pourvu de la charge de premier Préfident en la Chambre des Comptes, en l'an 1483, & mourut le 14 feptembre 1485.

LXXV. Guillaume de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvant, fut honoré par le Roi Louis XI, de la charge de Chancelier en 1483. Le Roi Charles VIII le confirma dans la jouiffance de cet office en la même année. Il mourut le 12 août 1492.

* 9. Adam Fumée, Chevalier Seigneur des Roches, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1492, & en fit l'exercice jufqu'à fa mort, arrivée en novembre 1494.

LXXVI. Robert Briçonnet, Archevêque de Rheims, ayant exercé quelques mois la charge de Garde des Sceaux, fut pourvu de l'office de Chancelier de France en 1495; mais il n'en jouit pas longtems, étant mort le troifiéme juin 1497.

LXXVII. Guy de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvant, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VIII, en 1497. Ce fut fous lui que le Grand Confeil fut réduit en Corps particulier (comme les Compagnies fouveraines) compofé du Chancelier, des Maîtres des Requêtes, & de dix-fept Confeillers ordinaires. Il mourut en janvier 1507.

LXXVIII. Jean de Ganay, Chevalier, Seigneur de Perfin, fut pourvu de l'office de Chancelier par le Roi Louis XII, en 1507, & mourut à Blois en 1512.

* 10. Etienne Ponchet, Evêque de Paris, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1512, & les tint jufqu'au deuxiéme janvier 1515. Il fut Archevêque de Sens en 1519, & mourut le 24 février 1524, âgé de 78 ans.

LXXIX. Antoine du Prat, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, fut créé Chancelier de France par le Roi François I, en 1515. Après la mort de fa femme, il fut élevé à la dignité d'Archevêque de Sens & de Cardinal, & mourut le neuviéme juillet 1535, en fa foixante-douziéme année.

LXXX. Antoine du Bourg, Chevalier, Baron de Saillans, fut honoré de la charge de Chancelier de France en 1535, par le Roi François I, & mourut en 1538.

* 11. Matthieu de Longue-joue, Chevalier, Seigneur d'Yverny, Evêque de Soiffons, fut commis à la Garde des Sceaux l'an 1538, en attendant que Guillaume Poyet eût fes provifions. Il reçut les Sceaux pour une feconde fois, après la mort de François Erraut l'an 1544, & en fut déchargé l'année fuivante. Il mourut le feptiéme décembre 1558.

LXXXI. Guillaume Poyet, Baron de Beine, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en novembre 1538, emprifonné en 1542, & privé de toutes fes charges par arrêt du 23 avril 1545. Il mourut en avril 1548, âgé de 74 ans.

* 12. François de Montholon, I. du nom, fut commis à la Garde des Sceaux en l'an 1542, & mourut le 12 juin 1543.

* 13. François Erraut, Chevalier, Seigneur de Chemans, fut créé Garde des Sceaux de France en 1543, & deftitué en 1544. Il mourut le troifiéme feptembre de la même année.

LXXXII. François Olivier, Chevalier, Seigneur de Leuville, fut commis à la Garde des Sceaux après Matthieu de Longue-joue, puis pourvu de l'office de Chancelier en 1545. Etant tombé dans une paralyfie, les Sceaux furent donnez fans commiffion à Jean Bertrand, jufqu'à ce qu'il pût retourner auprès du Roi; mais en 1550, il demanda à fa Majefté d'être déchargé de cet office, fous la referve des droits & honneurs; ce qui lui fut accordé. Néanmoins le Roi François II le remit en l'exercice de cette charge l'an 1559; mais peu après il mourut, le 30 mars 1560.

* 14. Jean Bertrand, Chevalier, Seigneur de Frazin, fut nommé Garde des Sceaux en 1551, & exerça cette charge jufques à la mort du Roi Henri II. Après la mort de fa femme, il fut Evêque de Cominges, Archevêque de Sens & Cardinal, & mourut à Venife le quatriéme décembre 1560.

LXXXIII. Michel de l'Hopital, Chevalier, Seigneur de Belesbat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1560, par le Roi François II. Il quitta les Sceaux en 1568, & mourut le 13 mars 1573, âgé d'environ 70 ans.

* 15. Jean de Morvillier, Evêque d'Orléans, eut la Garde des Sceaux en 1568. Il s'en fit décharger l'an 1570, par le Roi Charles IX, & mourut à Tours le 23 octobre 1577, âgé de 71 ans

LXXXIV. René de Birague, Noble Milanois, fut établi Garde des Sceaux en 1570, puis élevé à la dignité de Chancelier de France l'an 1573. Ayant été déchargé des Sceaux en 1578, il fut créé Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit. Il mourut le 24 novembre 1583, âgé de 76 ans.

LXXXV. Philippe Huraut, Chevalier, Comte de Chiverny, fut créé Garde des Sceaux de France par le Roi Henri III, en 1578, & Chancelier en 1583, après la mort du Cardinal de Birague. Il quitta les Sceaux en 1588, mais il fut rappellé à la Cour par le Roi Henri IV, qui lui rendit les Sceaux en 1590. Il les tint jufqu'à fa mort, arrivée le 30 juillet 1599, âgé de 71 ans.

* 16. François Montholon, II. du nom, fils de François de Montholon, Garde des Sceaux, fut pourvu de cette charge en 1588, & remit les Sceaux entre les mains du Cardinal de Vendôme, après la mort du Roi Henri III, en 1589, & mourut en 1590.

* 17. Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, tint les Sceaux fans provifions depuis le mois d'août 1589, jufques en décembre fuivant, & ne fcêlla qu'en plein Confeil.

LXXXVI. Pompone de Belliévre, Chevalier, Seigneur de Gri-

gnon, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1599. Il quitta les Sceaux en 1605, demeura Chef du Conseil, & mourut le neuviéme septembre 1607, âgé de 78 ans.

LXXXVII. Nicolas Brûlart, Chevalier, Marquis de Sillery, fut créé Garde des Sceaux l'an 1604, & Chancelier en 1607. Depuis il remit les Sceaux entre les mains du Roi l'an 1616, les reprit en 1623, les rendit une seconde fois en janvier 1624, & mourut le premier octobre de la même année.

* 18. Guillaume du Vair, Evêque & Comte de Lisieux, fut nommé Garde des Sceaux de France en mai 1616, se démit de sa charge au mois de novembre suivant, puis reprit les Sceaux l'an 1617, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le troisiéme août 1621.

* 19. Claude Mangot, Sécretaire d'Etat, fut fait Garde des Sceaux, par la démission volontaire de M. du Vair, en 1616, & les remit entre les mains du Roi, l'année suivante.

* 20. Charles d'Albert, Duc de Luines, s'étant trouvé Chef du Conseil, dans le tems de la mort de M. du Vair en 1621, fut commis par le Roi à la Garde des Sceaux, dont il scelloit en présence du Conseil d'Etat. Il mourut le 15 décembre de la même année.

* 21. Méry de Vicq, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, Surintendant de la Justice de Guienne, reçut à Bourdeaux les provisions de la charge de Garde des Sceaux, datées du 24 décembre 1621, & mourut près de Montpellier le deuxiéme septembre 1622.

* 22. Louis le Févre, Chevalier, Seigneur de Caumartin, Président au Grand Conseil, reçut les Sceaux au camp devant Montpellier en septembre 1622, & mourut à Paris le 21 janvier 1623, âgé de 72 ans.

LXXXVIII. Etienne d'Aligre, Conseiller d'Etat, fut nommé Garde des Sceaux, en janvier 1624, & fut pourvu de la charge de Chancelier, au mois d'octobre suivant, après la mort de M. de Sillery. Deux ans après il quitta les Sceaux, & mourut le onziéme décembre 1635, âgé de 76 ans.

* 23. Michel de Marillac, Surintendant des Finances, reçut les Sceaux de la main du Roi l'an 1626, les quitta en 1630, & mourut le septiéme août 1632, âgé de 69 ans.

* 24. Charles de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf, fut fait Garde des Sceaux en 1630, & les quitta en 1633. Les Sceaux lui furent donnez une seconde fois l'an 1650, & il les les rendit en 1651. Il mourut le 17 septembre 1653, âgé de 73 ans.

LXXXIX. Pierre Séguier, Duc de Villemor, &c. Pair de France, exerça la charge de Garde des Sceaux, en 1633, & fut créé Chancelier après la mort de M. d'Aligre en 1635. Il quitta les Sceaux l'an 1650, les reprit en avril 1651, & les rendit une seconde fois le septiéme septembre suivant; mais ils lui furent remis entre les mains en 1656, & il les eut jusques à sa mort arrivée le vint-huit janvier 1672, à l'âge de quatre-vints-quatre ans.

* 25. Mathieu Molé, Chevalier, Seigneur de Champlatreux, premier Président au Parlement de Paris, reçut les Sceaux le troisiéme avril 1651, & les remit dix jours après entre les mains du Roi, qui les lui rendit en septembre 1651. Il les garda jusqu'à sa mort, arrivée le troisiéme février 1656, en sa 72 année.

* Le Roi retint les Sceaux après la mort de M. Séguier, & fit sceller en sa présence, après avoir nommé six Conseillers d'Etat & six Maîtres des Requêtes, pour assister au Sceau; mais en avril 1672, il donna les Sceaux à M. d'Aligre.

XC. Etienne d'Aligre, II. du nom, fut nommé Garde des Sceaux en avril 1672, & pourvu de la charge de Chancelier de France en janvier 1674: il en a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 25 octobre 1677, à l'âge de 85 ans.

XCI. Michel le Tellier, Sécretaire d'Etat, fut créé Chancelier de France l'an 1677, & mourut le 30 octobre 1685, âgé de 85 ans.

XCII. Louis Boucherat, Comte de Compans, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1685, & mourut le deuxiéme septembre 1699, âgé de 84 ans.

XCIII. Louis Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Ministre & Sécretaire d'Etat, Contrôleur général des Finances, fut créé Chancelier le cinquiéme septembre 1699, dont il s'est démis le douziéme juillet 1714, pour passer le reste de ses jours dans la retraite.

XCIV. Daniel-François Voisin, Ministre & Sécretaire d'Etat, fut nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France en juillet 1714, & mourut le deuxiéme février 1717, âgé de 62 ans.

XCV. Henri-François d'Aguesseau, Procureur général au Parlement de Paris, a été nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le deuxiéme février 1717. Il les remit l'année suivante entre les mains du Roi, qui les lui rendit, le huitiéme juin 1720. Il les rendit une seconde fois le huitiéme février 1722.

* 26. Marc-René de Voyer de Paulmi, Marquis d'Argenson, Conseiller d'Etat, Lieutenant général de Police, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre royal & militaire de saint Louis, fut fait Garde des Sceaux de France le 28 janvier 1718, & en même tems Ministre d'Etat. Il rendit les Sceaux le huitiéme juin 1720, & mourut le sixiéme mai 1721.

* 27. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, Sécretaire d'Etat, reçut les Sceaux le 28 février 1722. * Le Féron & Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Favin, *Traité des premiers Officiers de la Couronne.* P. de Miraumont. La Feyre. Jacques de Fonteny. Laurent Bouchel. Le P. François de la Noue. Le P. Labbe. Du Chêne. Tessereau. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.* Le Maître.

CHANCELIER de l'Université de Paris. Il y avoit anciennement deux célébres Ecoles publiques à Paris; l'une dans la ville, auprès de l'église cathédrale; & l'autre auprès de sainte Geneviéve. La premiére étoit gouvernée par l'Evêque de Paris, qui avoit sous lui un Chancelier, pour licentier ceux qui étoient capables d'être Maîtres en quelque Science, c'est à dire, pour leur donner licence d'enseigner dans l'étendue de sa jurisdiction & de son diocése. L'Abbé de sainte Geneviéve avoit pareillement la direction de ces Ecoles publiques, avec un Chancelier sous lui, qui avoit autorité de donner des Licences, non seulement pour les Arts, mais aussi pour la Théologie, le Droit Canon, & la Médecine, dans l'étendue de son territoire, dont il étoit Seigneur spirituel & temporel. Et comme il relevoit immédiatement du saint Siege, le Pape lui donna un privilége Apostolique, pour donner à ceux qu'il licencieroit, la faculté d'enseigner publiquement par toute la terre, *Hic & ubique terrarum.* Ce pouvoir étant plus ample que celui du Chancelier de Nôtre-Dame, celui-ci en obtint un semblable du Pape Benoit XI, dans le XIV siécle. Ces deux Chanceliers sont tous deux Membres & Officiers de l'Université de Paris. * *Mémoires Histor.*

CHANCELIER, dans les Universitez d'Angleterre. Dans celle d'Oxford, le Chancelier de l'Université est le premier Magistrat de la ville. Il est élu par les Ecoliers mêmes, & sa charge consiste à gouverner l'Université; à en conserver les priviléges & les libertez; à convoquer les assemblées, & à rendre justice entre les Membres de l'Université, qui sont tous soumis à sa jurisdiction. Le Chancelier de l'Université de Cambridge a aussi une Cour de Justice, & jouit des mêmes prérogatives que celui d'Oxford: excepté qu'il n'est pas élu à vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou continuer tous les trois ans. * Chamberlain, *Etat de l'Angleterre.*

CHANCELIER de l'Académie Françoise, c'est la seconde dignité de l'Académie Françoise, & celui qui fait la fonction de Directeur de cet illustre corps, lorsque le Directeur est absent.

CHANCELIER du Grand Prieuré de France, est celui qui scelle les commissions & les mandemens du Chapitre & de l'assemblée des Chevaliers, qui tient le registre des délibérations, & qui en délivre les Actes sous le Sceau de l'Ordre. Ceux qui se présentent pour être reçus Chevaliers de l'Ordre de Malte, prennent de lui la commission qui est nécessaire, pour faire les preuves de leur noblesse; & après qu'elles ont été reçues au Chapitre ou à l'assemblée, il les ferme & y applique le Sceau, pour être ainsi portées à Malte.

CHANCELIER ou CHANCELLER, (Gautier) François, vivoit dans le XII siécle. Il y a apparence que son nom ne fut pas celui de sa dignité, comme le Mire l'a cru, mais celui de sa famille. Il se croisa pour la Guerre sainte sous Godefroi de Bouillon, & écrivit une Histoire de tout ce qui s'étoit passé à Antioche l'an 1095, & des malheurs de cette ville en 1119. Il avoue qu'il avoit été fait prisonnier, & que son esprit s'étoit extrémement affoibli durant cette captivité. Son livre est dans le recueil de l'Histoire orientale.

CHANCELLERIE, en Angleterre, c'est la Cour souveraine du Royaume pour les affaires civiles. Le grand Chancelier ou le Garde du grand Sceau, est le seul Juge de cette Cour: seulement dans les cas difficiles, il prend conseil, & cependant il n'est pas obligé de s'y conformer. Il doit juger selon les loix & les statuts du Royaume; mais il peut aussi juger selon l'équité, & modérer la rigueur de la loi, selon laquelle les autres Juges sont obligez de prononcer. La Cour de la Chancellerie est au dessus de toutes les autres, dont elle peut corriger & reformer les jugemens.

On la divise en deux Cours, l'une où l'on juge à la rigueur, & là les procedures, & tous les Actes se font en Latin: il y a 24 Clercs établis pour cela. L'autre est celle de l'équité, & là les procédures se font en Anglois: six Clercs sont ordonnez pour ces sortes d'Actes. Comme la derniére est une Cour de conscience & de miséricorde, il y a moins de chicane, & l'on abbrége fort les procédures. Le Chancelier a douze Assistans, qu'on appelloit autrefois Coadjuteurs. Ils ont des appointemens du Roi, & doivent être Docteurs en Droit Civil. Le Chancelier les consulte dans les cas importans & douteux, sans être obligé absolument de déférer à leurs avis. Le premier de ces Assistans est le Maître des Rôlles. Il juge en l'absence du Chancelier, & il a séance dans la Chambre Haute, à côté du Chancelier. C'est aussi la Cour de la Chancellerie qui dresse les lettres circulaires du Roi pour convoquer le Parlement, les Edits, les Proclamations, les pardons, &c. * Chamberlain, *Etat d'Angleterre.*

CHANCHA, grande ville de l'Egypte, bâtie par ceux du païs, à deux lieues du Caire. Elle est à l'entrée du desert par où l'on va à celui de Sinaï. Il y a de fort belles maisons avec des Mosquées & des Colléges. Les Habitans sont riches, à cause que les Caravanes de Syrie s'y assemblent, ce qui fait qu'elles y achettent toutes les choses qui peuvent leur être nécessaires. Depuis cette ville jusques au Caire, on ne voit que des palmiers; & depuis la même ville jusques au port de Sinaï, il n'y a point d'habitation dans un espace de quarante cinq lieues. Au sortir de Chancha on trouve deux grands chemins, dont l'un méne en Arabie, & l'autre en Syrie. Il n'y a aux environs que de vastes contrées de datiers, sans aucune eau que celle du debordement du Nil, qui demeure dans les citernes tant du public que des particuliers. Tous les vivres y sont apportez du Caire. * Marmol, *Description de l'Egypte, tome 3. ch. 28.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHANDEGRY, ville. *Voyez* BISNAGAR, ville.

CHANDIEU, (Antoine de) étoit sorti d'une ancienne & noble famille du Païs de Forez, savoir de l'illustre famille des Barons de Chandieu dont il est parlé dans l'Histoire de France. Son pere s'appelloit *Gui*, & sa mere *Claude Chabot*. Dans sa jeunesse il embrassa la Religion des Protestans, & ayant renoncé à l'étude de la Jurisprudence pour s'attacher à celle de la Théologie, il fut reçu Ministre de l'Eglise de Paris à l'âge de vint ans. Dans la seconde année de son Ministére il fut accusé d'hérésie, & mis en prison; mais il en fut bientôt délivré par Antoine Roi de Navarre, qui l'arracha de son autorité d'entre les mains de ceux qui le gardoient.

En

En 1562, le troisiéme Synode National des Protestans ayant été convoqué à Orléans, Chandieu, quoi qu'il fût encore jeune, fut choisi par les suffrages de toute l'assemblée, pour y présider, parce que, comme l'a écrit M. de Thou, sa bonne mine, son érudition, son éloquence disputoient avec une singulière modestie à qui le rendroit le plus recommandable. En 1583, le Synode de Vitré résolut de charger Chandieu de faire un voyage en Allemagne, s'il ne pouvoit pas alléguer de bonnes excuses, & cela pour travailler à l'union des Eglises de France, avec celles d'Allemagne. Il ne paroît pas que ce voyage ait été exécuté. Enfin ayant été obligé de quitter la France pour éviter les dangers dont il étoit menacé, il se retira à Genève, où il fut reçu au nombre des Ministres ordinaires de cette ville-là. Pendant les guerres civiles de ce Royaume, il fut mandé par le Roi de Navarre, & il demeura trois ans avec lui. Il se trouva à la bataille de Coutras, & il y fit la prière en la présence de ce Prince, après que les troupes eurent chanté la dernière partie du Pseaume 118. Mais Chandieu ne pouvant supporter les fatigues de la guerre retourna à Genève, où il passa le reste de ses jours, & ayant exercé toute sa vie les fonctions de sa charge sans aucun salaire, il mourut enfin d'une péripneumonie en 1591. Ses Descendans sont encore dans le Païs de Vaux, & sur tout à Lausanne, où ils tiennent un rang honorable entre les familles nobles de ce païs-là. Voici comment M. Chorier parle de Chandieu. „ Il étoit un fort appui de la Religion P. R. par sa pénétration dans „ les matiéres Théologiques. Le Roi l'écoutoit avec plaisir. Les „ erreurs sembloient des véritez dans ses discours. Mais il quitta „ la Cour après que le Roi les eut abjurées. Il eut peur qu'on ne „ le regardât comme un captif attaché au char de triomphe de la „ Religion Catholique, qui avoit porté ce Prince à l'Eglise. Il a „ donné à son parti un volume de Traitez Théologiques sous le „ nom d'Antoine *Sadéel*. Dans la Langue Hébraïque Sadéel signi„ fie champ de Dieu. Il travestit ainsi son nom de Chandieu, ne „ voulant ni tirer de la gloire de son Ouvrage, ni la perdre. " Ses œuvres imprimées sont, *De verbo Dei scripto, Tractatio; De unico Christi sacerdotio & sacrificio; De vera peccatorum remissione; De veritate naturæ humanæ Jesu Christi; De spirituali manducatione corporis Christi, & spirituali potu sanguinis ipsius in Cœna Domini; De sacramentali manducatione corporis Christi, & sacramentali potu sanguinis ipsius in cœna Domini; Refutatio libelli quem Claudius de Xaintes Monachus edidit cum hac inscriptione*, Examen doctrinæ Calvinianæ & Bezanæ de cœna Domini anno 1567; *Index errorum Gregorii de Valentia ex eo libro quem inscripsit*, Examen præcipui Mysterii doctrinæ Calvinistarum; *Index secundus ἐλεγκτικὸς errorum Greg. de Valentia; Responsio ad fidei, quam vocant, professionem à Monachis Burdegalensibus editam, anno* 1585, *ut esset Religionis abjurandæ formula; De legitima vocatione Pastorum Ecclesiæ Reformatæ; Sophismatum Turriani solutio; Ad omnia repetita Turriani Sophismata responsio; Centum flosculi Turrianicæ Disputationis; Index ἐλεγκτικὸς repetitionum Turriani, cui accessit brevis refutatio libelli, quem Turrianus edidit cum hac inscriptione, ἔλεγχος ἀνασκευαστικὸς adversus tertias in librum bipertitum cavillationes Sadeelis Lutherani; Analysis, & Refutatio assertionum de Christi in terris Ecclesia, propositarum in Collegio Posnaniensi; Ad tres libros Laurentii Arturi quos inscripsit de Ecclesia Christi in terris; Meditationes in Psalmum* 32; *Octonaires de la vanité des choses humaines; L'Histoire des persécutions; Traité de la Discipline Ecclésiastique, Trois Sonnets sur la mort de Calvin.* On lui attribue un Poëme intitulé, *la Métamorphose de Ronsard en Prêtre*, ou, *le Temple de Ronsard*, dans lequel ce fameux Poëte est taxé d'avoir enseigné l'Athéisme. Ronsard répondit à cet Ouvrage par un autre qui a pour titre, *les Miséres du tems*, auquel Chandieu repliqua par un autre Poëme. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 139. édit. de Hollande 1715.

CHANDOIS, (Lords) d'Angleterre. Ce titre fut éteint pendant longtems, & parvint enfin à la famille des *Brydges* ou *Bruges*, Gilles Brydges étant né en 1409, d'Alicie, fille du Chevalier *Jean Chandois*. De ce *Gilles* descendit en droite ligne *Jean Brydges* de Coberly en Glocestershire, qui posséda la terre de Lugwarde en Hérefordshire, & quelques autres biens venus des Chandois. Le Roi Henri VIII en fit son Ecuyer & le nomma Connétable de Sudley-Castle. La Reine Marie l'éleva en 1553, à la dignité de Pair d'Angleterre en lui donnant le titre de *Lord Chandois de Sudley*. Il mourut bientôt après & laissa d'*Elisabeth*, fille d'Edouard Lord Grey de Wilston, son épouse 1. EDMUND, dont il sera parlé cy-après; 2. *Charles* Brydges de Wilston, dont la postérité succéda à la fin dans la dignité de Lord; 3. *Antoine*; 4. *Richard*; 5. *Marie*, mariée à Henry Tracy d'Alderton; 6. *Catherine*, mariée à Edouard Lord Dudley. EDMUND fut créé Chevalier en 1547, dans le camp de Roxborough, par le Duc de de Sommerset; & en 1553, il fut fait Lieutenant de la Tour. Après avoir succédé à son pére, il servit au siége de S. Quentin dans la Picardie; & en 1572, il fut un des Juges du Duc de Norfolck. Il étoit aussi Chevalier de la Jarretiére & laissa de *Dorothée*, fille d'*Edmund* Lord Grey, son épouse, 1. GILLES; 2. GUILLAUME; 3. *Eléonore*, mariée à *George* Giffard; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Lord Sandes. GILLES son fils aîné & son successeur épousa *Françoise*, fille d'*Edouard* Comte de Lincoln & en eut deux filles, *Elizabeth*, mariée au Chevalier *Jean* Kennida, & *Catherine*, mariée à *François*, Lord *Russel* de Thornhagh. GUILLAUME, frére cadet de *Gilles* succéda donc dans le titre; mais il mourut aussi en 1602, & laissa quatre enfans de son épouse *Marie*, fille du Chevalier *Owen* Hopton, Lieutenant de la Tour, 1. GREY *Brydges*, son successeur; 2. *Françoise*, mariée d'abord au Chevalier *Thomas* Smith, & après sa mort à *Thomas*, Comte d'Excester; 3. *N*.... mariée au Chevalier *Thomas* Turville; 4. *Béatrix*, mariée au Chevalier *Henri* Poole. GREY, le fils aîné de *Guillaume*, fut communément appellé le *Roi de Cotswoulz*, à cause de la grande autorité qu'il s'étoit aquise en Glocestershire & du grand train avec lequel il paroissoit à la Cour. Il mourut en Italie en 1621, & laissa deux fils & deux filles, qu'il avoit eus de son épouse *Anne*, fille de *Ferdinand* Stanley, Comte de Derby. GEORGE son fils aîné prit les armes pour la défense du Roi Charles I, & eut trois chevaux tuez sous lui à la bataille de Newberry. En récompense de sa valeur le Roi lui offrit le titre de Comte de Newberry, mais il refusa de l'accepter, tant que S. M. ne jouiroit pas elle même tranquillement de ce qui lui étoit dû. Il épousa d'abord *Susanne*, fille de *Henri* de Montagne, Comte de Manchester, & en eut 1. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Brownlow, 2. *Elizabeth*, qui épousa *Edouard*, Lord *Herbert* de Cherbury. Il épousa en secondes noces *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte de Rivers, dont il eut aussi deux filles, *Lucie* & *Catherine*, dont l'aînée épousa un Irlandois nommé *Adam* Loftus de Refarnum. Il transféra à sa seconde épouse *Sudley-Castle*, & quelques autres terres considérables. Son frére *Guillaume* hérita de lui après sa mort, arrivée en 1654, le titre de Lord Chandois & le reste de ses biens. *Guillaume* mourut sans heritiers mâles, de sorte que la dignité de Lord Chandois parvint à la postérité de Charles Brydges de Wilston, dont il a été parlé cy-dessus. Ce Charles fut Echanson du Roi Philippe, & Vicaire de son frére Edmund, dans la charge de Lieutenant de la Tour. Pendant qu'il fut dans cette derniére fonction, il reçut ordre de faire mourir la Princesse *Elizabeth*, qui fut ensuite Reine. Mais comme il refusa d'executer cet ordre, à moins que le Roi *Philippe* ou la Reine *Marie* ne le lui donnassent en personne, l'ordre fut révoqué. Il laissa un fils, qu'on nomma le *Chevalier Gilles Brydges de Wilston-Castle en Herefordshire*. Il eut un fils nommé *Jean*, qui épousa *Marie* fille & heritiére de *Jean* Pearl d'Accombury & en eut un fils unique & six filles; *Jacques*, dont le fils fut Lord *Chandois*, après la mort de *Guillaume*, cy-dessus mentionné. Il épousa *Elizabeth*, fille du Chevalier *Henri* Bernard, & en eut 22 enfans, dont sept moururent avant que d'avoir reçu le Batême, & sept autres moururent dans l'enfance: de sorte qu'il n'y en a eu que huit qui soient parvenus à maturité d'âge, trois fils & cinq filles. *Jaques*, l'aîné des fils fut Thrésorier general pour les troupes étrangeres, & eut six fils & deux filles de son épouse *Marie*, fille du Chevalier *Thomas* Lake de Cannons. Il perdit cinq de ses enfans dans leur bas âge, & il lui resta *Jean*, né en Janvier 1703, *Henri* & *François*. *Henri* étudia pour le Ministére & épousa une petite fille de *Robert* Atkins, qui avoit été Lord-Chef, Baron de l'Echiquier & Orateur de la Chambre Haute. *François* fut Thrésorier de la Chambre des Sels. * *Peerage of England. tome* 2. *p.* 45.

CHANG. *Voyez* l'article de CHEU, Roi de la Chine.

CHANGANAR ou CHANGANATE, ville & Royaume de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au levant de la ville de Calecut. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHANGCHEU, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf Citez. Elle n'est pas éloignée de la mer, qui pousse son flux jusques à ses murs. Au midi, où la riviére de Chines passe devant la ville, on voit un pont magnifique, composé de trente-six arches fort grandes & fort hautes, qui forment un chemin si large, qu'il y a des maisons de part & d'autre, avec des boutiques, où l'on vend tout ce qui se trouve de rare dans la Chine, & dans les Royaumes étrangers. Changcheu est une ville fort peuplée. Les Habitans ont de l'esprit & de l'industrie: mais ils sont naturellement trompeurs, & adonnez à leurs plaisirs. Il y a aux environs quantité d'orangers, qui portent des oranges fort grosses, & beaucoup meilleures que celles de l'Europe. Elles ont le goût de nos raisins muscats, & une odeur qui est admirable. Ce fruit quitte facilement son écorce. On a trouvé, dit-on, dans Changcheu des monumens anciens de la Religion Chrétienne, comme des croix, des images de la Vierge taillées dans des pierres, & d'autres marques de la dévotion des Chrétiens. Les Jésuites y ont dans leur église une belle croix de marbre, qui a été tirée du palais d'un Gouverneur. On a vu même entre les mains d'un Chinois une grande partie de l'Ecriture Sainte en Latin, écrite sur du parchemin en lettres Gothiques. Ce Payen ne la voulut point vendre, parce que c'étoit un livre qu'il vouloit conserver dans sa famille, comme une chose rare que ses ancêtres y avoient laissée. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

CHANGCHEU, autre grande ville de la province de Nanking, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & commande à quatre Citez. Le païs est très-fertile à cause de la riviére de Kiang, & du canal qui l'arrose, & l'on voit sur les quais de la ville plusieurs arcs triomphaux très-magnifiques. On fait en la Cité de Gnining des vases de terre que l'on estime fort, pour y conserver le cha ou thé, parce qu'ils lui donnent un goût ou une odeur très-agreable. Proche de la Cité de Vusic, il y a une fontaine nommée *Hoei*, dont l'eau est excellente pour boire, & pour faire du Thé. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

CHANGTE, grande ville capitale d'un territoire, de même nom, dans la province de Honan dans la Chine: elle a jurisdiction sur six Citez, qui sont Cu, Tangin, Linchang, Lin, Vugan, & Xé. On pêche dans ce païs une sorte de poisson, qui crie comme un enfant, quand on l'a pris, & qui ressemble à un petit crocodile. Quand sa graisse brûle, il n'y a point d'eau ni d'artifice qui la puisse éteindre. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

CHANGTE, autre grande ville, capitale d'un territoire du même nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a jurisdiction sur trois Citez qui sont Taoyven, Lungyang, & Iventiang. Ce petit païs surpasse les autres en fertilité, & produit toutes sortes d'oranges, dont quelques unes sont nommées *oranges d'hiver*, parce qu'elles viennent quand la saison des autres est passée. Il abonde en pierres d'azur, & l'on y amasse aussi de la manne. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

CHANGXA, grande ville, capitale d'un territoire de même

me nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a jurisdiction sur dix Citez. Ce païs abonde en toutes choses necessaires, & le ris y croit toûjours en grande quantité, parce qu'il y a plusieurs lacs & rivières, qui arrosent les champs, & d'où l'on fait aussi venir l'eau dans les terres, avec des machines fort industrieuses. On tire beaucoup de talc de la montagne de Jumo, proche de Changxa. La rivière de Milo, près de la Cité de Siangin, est célèbre à cause de la Fête de Tuonu, qui étoit un Gouverneur fort aimé dans le païs. Ce Seigneur, étant poursuivi par des traîtres, se précipita dans cette rivière; & pour honorer sa mémoire, on fait tous les ans des Jeux publics, des combats sur l'eau, & des festins, non seulement auprès de Siangin, mais aussi dans toute la Chine. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de M. Thevenot, tome 3.*

NB. Il y a dans la Chine quantité de villes dont le nom commence par *Chang* & *Chao*. On les trouvera dans l'article de la CHINE.

* CHANGY (Pierre de) Ecuyer vivoit au XVI siécle. Il mit en François le livre Latin de Vivès, *de l'Institution de la Femme Chrétienne tant en son enfance, que mariage & viduité. Aussi de l'Office du Mari.* Dans l'édition de 1543. à Paris, *in octavo*, chez Jaques Kerver, on y joint *Une très briève & fructueuse Institution de la vertu d'humilité; avec une Epître de Saint Bernard touchant le Négoce & Gouvernement d'une Maison.* L'Auteur étoit déja mort. Il avoit dédié l'Ouvrage à sa fille *Marguerite*. Il avoit plus de soixante ans lorsqu'il travailla à cette Version, & il étoit fort maltraité de la goutte. Il avoit porté les armes dans sa jeunesse & mis en François six livres de Pline au milieu des embarras de la guerre. Il eut des fils qui furent Hommes de Lettres. *Bayle, Dict. Critique.*

CHANMESLÉ, célèbre Actrice du Théatre François. M. Racine qui récitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle mourut au mois de juillet 1698. à *Auteuil*, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant sa dernière maladie elle renonça au théatre en présence du Curé de S. Sulpice, & avant sa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice qui étoit sa paroisse. Chanmeslé son mari qui étoit aussi Comédien mourut subitement en 1701, sortant du cabaret. Deux grands Poëtes ont immortalisé le nom de cette Actrice par leurs vers.

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a couté tant de pleurs à la Gréce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.

Ce sont les vers de Boileau dans son Epître à M. Racine; & M. de la Mothe dans son Ode sur la Déclamation dit,

Ce secours embellit les plus hautes merveilles
Les sentimens, le choix des mots;
Le théatre languit, s'il ne prête aux Corneilles
Des Chanmeslés & des Duclos.

* Oeuvres de Boileau *de l'Edition de Genève, tome 1. p. 235.*

CHANNATHON. *Voyez* HANNATHON.

CHANNE. *Voyez* CHALNE.

CHANNITE. *Voyez* CHAMPLITE.

CHANOINE, en Latin *Canonicus*. Ce mot vient du Grec *Canon*, qui signifie *régle*; & c'est ce qui a fait dire à plusieurs Ecrivains, que *Chanoine* est la même chose que *Régulier*, comme s'il avoit été ainsi nommé, de la vie régulière qu'il doit observer; mais d'autres prétendent avec non moins de fondement, que le nom de Chanoine est dérivé du mot *Canon*, qui signifie aussi *pension*, & une certaine portion d'argent, qui a été assignée à ceux qu'on appelle Chanoines: d'où est venue la coutume de dire, *solve mihi canonem meum*, qui est la même chose que *payez-moi ma pension*. Quelques uns ont cru qu'il n'y a point eu de véritables Chanoines dans les églises cathedrales avant le VIII siécle. Le Pére Mabillon, Auteur de la première préface qui est à la tête du troisiéme siécle Benédictin, croit qu'on en trouve rarement avant ce tems-là. On ne peut pas néanmoins nier qu'il n'y eût longtems auparavant un Clergé très-nombreux dans plusieurs églises, où les Clercs chantoient l'Office divin, comme font aujourd'hui les Chanoines. Si l'on veut même remonter plus haut, on trouvera un Clergé établi dans l'église, avec l'Evêque, dès le tems des Apôtres; & c'est ce qu'on nommoit *Presbyterium*, c'est à dire, une assemblée composée de l'Evêque & des Prêtres qui faisoient une forme de Sénat, pour gouverner ensemble l'église qui leur étoit confiée. C'est pourquoi il fut arrêté dans un Concile de Carthage, que l'Evêque jugeroit les causes de son diocése avec son Clergé. Le Collége des Cardinaux, qui a été substitué au Clergé de l'Eglise de Rome, représente encore aujourd'hui cet ancien usage; mais on n'a commencé à appeller le Clergé de l'église épiscopale du nom de Chanoines, que du tems de Pepin & de Charlemagne, quand ils ont commencé à vivre en commun & en congrégation. Il y en avoit non seulement dans les églises cathédrales; mais encore dans des maisons particulières, où ils vivoient sous un Abbé. Anciennement les Chanoines séculiers mangeoient à une même table, & demeuroient dans un même cloître, sous la direction de l'Evêque, comme il se voit dans les Capitulaires de Charlemagne, *l. 1. ch.* 73. & comme saint Augustin le témoigne des Clercs de son tems, *Serm. 1. Comm. Vita Cler.* Etienne Evêque de Tournay, écrivant au Doyen de l'église de Rheims, dit que cette église avoit persévéré dans l'imitation des Apôtres, ayant encore un même réfectoire & un même dortoir; en quoi elle étoit *majoribus exemplum, minoribus documentum, amabilis suis, admirabilis alienis.* C'est pour cette raison que quelques uns ont cru que le nom de Chanoine venoit de *κοινωνὸς* formé de *κοινὸς communis*, parce qu'ils vivoient en communauté. Néanmoins, depuis qu'ils ont cessé de vivre en commun, le nom de Chanoine leur est demeuré. Chopin parle des Chanoines Réguliers sécularisez, *l. 3. de sacra Polit.*

CHANOINES RÉGULIERS. Ce sont des Chanoines qui vivent en communauté & en Religieux, & qui ont fait des vœux pour observer quelques régles. Ils sont la plupart sous la Régle de saint Augustin, qui ne l'avoit pourtant faite que pour des filles. Les Chanoines Réguliers font remonter leur institut au tems des Apôtres; mais c'est sans fondement, & l'on ne voit point de Chanoines Réguliers avant le VIII, ou le IX siécle. Chrodegan Evêque de Metz depuis 742, jusqu'en 766, se conformant à l'exemple de S. Augustin, engagea la plus grande partie de son Clergé à suivre des réglemens propres à les retenir dans leur devoir; & l'an 816, le Concile d'Aix-la Chapelle approuva une Régle presque semblable, qu'Amalarius avoit écrite par ordre de Louis le Debonnaire. Ces premiers Chanoines Réguliers ne faisoient point de vœux, ils menoient seulement une vie commune & desservoient des églises. Dans la suite, c'est à dire, l'an 1059, le Concile de Rome tenu par Nicolas II, ordonna que tous les Clercs logeroient & vivroient ensemble, & qu'ils n'auroient rien en propre. Ce réglement fut confirmé l'an 1063, dans un autre Concile tenu par Alexandre II; mais ni l'un ni l'autre ne trouva de soumission dans la plus grande partie du Clergé; ce qui engagea quelques Chanoines d'Avignon de former la Congrégation de S. Ruf. Leur exemple fut suivi par Yves de Chartres; & il établit une Congrégation de Chanoines Réguliers, qui faisoient vœu de pauvreté, & qui demeuroient dans des monastères sous un Supérieur, d'où on les tiroit pour les employer au service de l'Eglise. Il s'est établi diverses Congrégations de ces Chanoines Réguliers qui font des vœux; de sorte qu'on les peut considérer comme Religieux, quoiqu'il y ait différence entre eux & les Moines; parce qu'ils peuvent faire les fonctions hierarchiques, ce qui est défendu aux Moines par les Canons. Il y a eu autrefois plusieurs Chapitres des églises cathedrales qui ont embrassé la régularité. Elle est encore en vigueur dans quelques Chapitres, comme dans ceux d'Usez & d'Aleth. S. Bernard fut très favorable aux Chanoines Réguliers, dont il fait souvent l'éloge. Il les préféra aux Chanoines, pour ce qui étoit des fonctions Ecclesiastiques; aussi, quoiqu'ils soient présentement de purs Religieux, & que plusieurs mêmes d'entre eux vivent en congrégation, ils possédent des Bénéfices à charge d'ames. Tout le Droit Canonique leur est favorable en cela; parce que venant originairement des Clercs, ils jouissent des privilèges qui sont attachez à la Cléricature. Lorsque les Conciles ont exclus les Religieux Benedictins des Cures, comme étant incapables par leur profession du gouvernement des ames, ils y ont conservé les Chanoines Reguliers, qui sont aussi bien titulaires de leurs Bénéfices, que les *Prêtres* séculiers. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 2. ch. 2.*

CHANOINES LAIQUES. Les Chanoines Laïques ou Séculiers, sont ceux qui ont été reçus par honneur & par privilége dans quelques Chapitres de Chanoines. C'est ainsi que dans le Cérémonial Romain, l'Empereur est reçu Chanoine de saint Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'église de saint Martin de Tours, aussi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France, par le seul titre de leur Couronne, sont Chanoines de l'église de saint Hilaire de Poitiers, de saint Julien du Mans, de saint Martin de Tours, d'Angers, de Châlons, de saint Aignan d'Orléans, &c. & les Ducs de Berry, Chanoines de saint Jean de Lyon. Les Comtes de Châtelus sont premiers Chanoines d'Auxerre; & l'équipage dans lequel ils paroissent, est assez singulier. Humbert Dauphin de Vienne étoit Chanoine de la grande église. * Du Cange.

CHANOINESSES. On appelloit en Orient de ce nom certaines femmes dévotes qui avoient soin de la sépulture des défunts, & qui chantoient des Pseaumes avec les Acolythes dans les convois. En Occident, on a donné le nom de Chanoinesses à des filles qui vivoient en communauté, à l'imitation des Chanoines Reguliers. Cet institut a commencé, dit on, sous le régne de Pepin, vers l'an 755; mais dans le Concile de Verneuil qu'on cite, il n'est parlé que des Moinesses. On ne commence à en trouver quelques vestiges, que dans le 47 Canon du Concile de Francfort tenu l'an 794, & ce qu'on y lit, comme ce qu'on trouve dans le Concile de Châlons sur Saone de l'an 813, montre que cet institut ne s'étoit pas introduit dans les formes. Ce fut dans ce dernier Concile qu'on commença à donner des réglemens que devoient suivre *celles qui se disoient Chanoinesses.* L'an 816, le Concile d'Aix-la-Chapelle en fit d'autres, qui leur étoient assez commodes. Selon ces réglemens, elles faisoient vœu de continence, & ne sortoient point de leurs Cloîtres; mais elles possédoient leurs biens, & pouvoient hériter. Ce dernier article fut condamné l'an 1060, dans un Concile tenu à Rome par Nicolas II. Dans la suite les Chanoinesses Régulières se relâchérent, ne couchant plus dans un même dortoir, ne mangeant plus dans un même réfectoire, & se donnant la liberté de sortir, & même se dispensant de faire aucun vœu de continence: ce qui les fit appeller Chanoinesses séculiéres. Mais les Conciles, les Papes & les Evêques ont fait divers réglemens, pour rétablir la régularité dans leurs Congrégations.

Il y a en certains lieux des Chanoinesses, principalement dans quelques villes des Païs-Bas, comme à Mons, à Maubeuge; en Lorraine, comme à Remiremont, à Epinal, &c. qui chantent l'Office au chœur, comme les Chanoines; mais il faut remarquer qu'il y en a, dont l'Abbesse seule fait vœu, les autres pouvant quitter leur institut, pour se marier: presque toutes celles-ci sont originairement des Religieuses Benédictines. * Du Cange, *Gloss. Lat.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 2. ch. 7.*

CHANONRY, petite ville de l'Ecosse septentrionale dans le Comté de Ross. Elle est sur le Golfe de Murray, au sud-sud-ouest de la ville de Cromarty. Elle est séparée de la ville d'Inverness par le Golfe de Murray.

CHANTABOUN, ville d'Asie située au pié d'une des grandes montagnes qui font une longue chaîne du nord au sud, & qui séparent le Royaume de Siam de celui de Cambaye. Le Pére Tachard, Jésuite, qui a passé un jour dans cette ville, rapporte que du côté qu'il y entra, elle paroissoit enfermée d'une palissade de vieilles planches, plus propres à défendre les Habitans contre les

bêtes

bêtes fauvages, qu'à les affurer contre leurs ennemis, & qu'après avoir marché plus d'un quart d'heure, & prefque toujours dans l'herbe jufqu'aux genoux, il arriva enfin à la maifon du Gouverneur. Un de fes Domeftiques étant accouru, le fit entrer dans la Salle du Confeil, laquelle confiftoit dans une couverture de feuilles de rofeaux, foutenue par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu. Le plancher étoit élevé d'environ cinq piez au deffus de la plaine terre, & l'on y montoit par une piéce de bois toute ronde, & un peu inclinée. La maifon du Gouverneur étoit bâtie de fimples bambous fans nul ornement. * Tachard, *fecond Voyage de Siam*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHANTAL (Jeanne-Françoife) *Cherchez* FRÉMIOT.

CHANTECLER (Charles) de Moulins en Bourbonnois, vivoit fous le régne de François I, & avoit été élevé auprès des Princes de Bourbon. Il fe maria en Auvergne, & lorsque le Roi François, I. du nom, revint d'Efpagne en 1526, Chantecler eut ordre d'aller faluer ce grand Monarque, & de lui faire les complimens pour la province d'Auvergne. Il s'aquitta fi bien de cette commiffion, que ce Prince lui témoigna fon eftime par des bienfaits; car d'abord il le fit Lieutenant Général de la province de Touraine; & enfuite il lui donna une charge de Confeiller au Parlement de Paris, vers l'an 1541. Chantecler s'aquit beaucoup de réputation. Il laiffa deux fils, *Pierre* & *Charles*, qui furent Confeillers au même Parlement, & le dernier fut Confeiller d'Etat, & Maître des Requêtes, reçu le 20 juin 1598. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct.* Blanchard, *Hift. du Parlement de Paris.*

* CHANTELLE-LE-CHATEL, petite ville de France dans le Bourbonnois. Elle eft fur la rive droite de la petite riviére de Double, au fud-fud-oueft de Moulins, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

CHANTELOU (Roland Fréard) étoit de Cambrai, & & vivoit dans le XVII fiécle. Il a donné au public un Traité fur la perfection de la Peinture, qui eft fort eftimé. * Bernard Lamy, *dans fa Perfpective.*

CHANTELOUP (Nicolas de) Religieux Carme, étoit d'Angleterre, & fut illuftre par fa piété & par fes Ecrits, fi l'on en croit Pifeus. Il vivoit en 1441. * Pifeus, *de Script. Angl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

CHANTELOUP (Claude) Religieux Bénédictin de la Congrégation de faint Maur, étoit natif du diocefe d'Angers. Il entra jeune dans l'Ordre de Fontevraut, d'où il paffa dans celui de faint Benoit, & mourut de mort fubite le 28 novembre 1664, âgé de 47 ans. Il eut grande part au *Spicilegium* du P. Dom Luc d'Achery, & donna *la Bibliothéque Afcétique des Péres* en quatre volumes. On lui eft auffi redevable d'une édition des Sermons de faint Bernard, des Régles de faint Bafile, de l'Hiftoire de l'Abbaïe de Montmajour-d'Arles, & de Saint-André-d'Avignon. Il avoit commencé celle de Marmoutier & de Saint Florent-de-Saumur, mais ces derniers Ouvrages n'ont point encore vu le jour. * *Mémoires du tems.*

CHANTEREAU (Louïs) Religieux de l'Ordre des Auguftins, Evêque de Mâcon, vivoit au commencement du XVI fiecle. Il étoit favant Theologien, & fut Confeffeur du Roi Louis XII. Depuis, le Roi François, I. du nom, le nomma à l'Evêché de Mâcon en 1529. Il mourut à Paris le 14 feptembre de l'an 1531, & fon corps fut enterré dans l'églife de fon Ordre, près du Pont-neuf, où l'on voit fon éloge en vers.

CHANTEREAU le FÉVRE (Louïs) Confeiller du Roi en fes Confeils, & Préfident des Thréforiers de France, dans la Généralité de Soiffons, s'eft aquis beaucoup de réputation dans le XVII fiécle. Il étoit de Paris, où il naquit le douziéme feptembre de l'an 1588, de *François* Chantereau-le-Févre Sécretaire du Roi, & de *Louïfe* de Sarmoon. Il avoit un efprit aifé, fubtil, & l'avoit tellement cultivé par l'étude de la Jurifprudence Civile & Canonique, de l'Hiftoire, de la Politique, & des Belles Lettres, qu'il s'y étoit rendu un des plus favans hommes de fon tems. Son érudition étoit foutenue par beaucoup de difpofition pour les affaires politiques, & par un grand fonds de bonté, de franchife & d'honnêteté. Le Roi Louis XIII lui donna l'Intendance des fortifications de Picardie, & enfuite celle des Gabelles, puis celle de l'évaluation de la Principauté de Sedan; & enfin l'Intendance des Finances des Duchez de Bar & de Lorraine, qu'il a très long-tems exercée. Ce fut durant cet emploi qu'il s'aquit une parfaite connoiffance des affaires de ce païs, & qu'ayant les piéces originales, il travailla aux Mémoires Hiftoriques de la Maifon de Lorraine & de Bar, dont nous n'avons que la premiére partie. Il en avoit compofé deux autres, qu'on pourra publier un jour. Ce n'eft pas dans ce feul Ouvrage qu'il a fait d'heureufes découvertes; il en a fait dans l'Hiftoire des Rois de France, dans celles des Maifons illuftres, & il avoit un génie facile pour rétablir les paffages tronquez dans les Auteurs. Sa maifon étoit la retraite des Gens de Lettres, qui y faifoient tous les mardis des affemblées, où ils profitoient des converfations de ce favant homme. Il mourut le deuxiéme juillet de l'an 1658. Outre les Confidérations Hiftoriques fur les Maifons de Lorraine & de Bar, Chantereau-le-Févre a fait imprimer un Traité touchant le mariage d'Ausbert & de Blitilde; & un autre, favoir, fi les terres d'entre la Meufe & le Rhin font de l'Empire. Il avoit donné d'autres Ouvrages fous le nom de l'*Ouvrier*. Depuis fa mort, Pierre Chantereau-le-Févre fon fils, qui a auffi beaucoup d'érudition & de mérite, a fait imprimer un Traité des Fiefs, que fon pére avoit laiffé. On a encore trouvé une réponfe au livre du Sieur Chifflet, intitulé *Vindiciæ Hifpanicæ*; un Traité de la Loi Salique; un de l'ancienne Coutume de France, un de l'Etat Militaire des anciens Germains; & trois volumes de Chronologie. On nous fait efpérer ce dernier Ouvrage, où nous aurons le plaifir de voir à la tete la Vie de Chantereau-le-Févre, compofée par un de fes amis.

* CHANTERCIER, CHANTERSIER & CHAMPTERCIER, bourg de France dans la Provence dans l'Evêché de Digne au nord-oueft de la ville de Digne, dont il eft éloigné d'environ une lieue & demie.

CHANTILLY, eft un ancien & magnifique château à huit lieues de Paris, & à deux de Senlis, proche d'une forêt de ce nom. Il eft orné de jardins & d'eaux, qui le rendent un des plus beaux lieux du Royaume. Chantilly appartenoit autrefois à la Maifon de Montmorency, d'où il eft tombé par fucceffion en celle de Condé.

* CHANTOCÉ, petite ville de France dans l'Anjou au nord de la Loire, dont elle eft affez proche. Elle eft à l'oueft-fud-oueft de la ville d'Angers, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues.

CHANTOCEAU ou CHANTONCEAU, bourg ou petite ville de France. Ce lieu eft fitué fur une colline près de la Loire, dans la Bretagne, à trois lieues au deffus de Nantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHANTRE. Les Chantres font chez les Grecs un Office Eccléfiaftique, ou une efpéce d'Ordre de ceux qui chantoient dans l'Eglife. Il y a eu chez les Latins des Chantres qui faifoient cette fonction. Ces Chantres étoient de fimples Clercs fans dignité; mais pour régler le chant & l'office, on choifit dans la fuite un Archichantre ou Préchantre, qui devint une dignité dans plufieurs églifes. Le Chantre porte la chape & le bâton dans les Fêtes folemnelles, & donne le ton aux autres, en commençant les Pfeaumes & les Antiennes. * Thomaffin, *Difcipline de l'Eglife.*

CHANTRE (Gilles le) François de nation. Quoiqu'il y ait eu des Auteurs qui l'ont cru Séculier, il eft pourtant certain qu'il étoit Eccléfiaftique. Lui & *Guillaume de Hildernifsen*, Carme Allemand, étoient les Evangéliftes d'une nouvelle Secte, qui s'éleva en Picardie en 1412. Les Adhérens de cette Secte le nommérent *les Hommes d'intelligence.* Le Chantre fe difoit le Sauveur des hommes & fe vantoit que les Fidéles verroient un jour Jefus-Chrift par fon moyen, comme ils verront le Pére par J. C. Il enfeignoit, que le Diable & les damnez feront un jour fauvez & qu'ils doivent efpérer leur délivrance; que le péché de la chair eft indifférent & attaché à la nature, & que par conféquent ce n'eft point un péché, mais plutôt un avant-goût de la vie éternelle; que les jeûnes, la pénitence, la confeffion & les autres cérémonies étoient très peu utiles; que le tems de l'Ancien Teftament avoit été l'œconomie du Pere, que celui du Nouveau Teftament étoit l'œconomie du Fils & que dans peu viendroit l'œconomie du faint Efprit, qui mettroit les hommes dans une pleine liberté; que les actions des hommes ne contribuoient en rien à leur condamnation, puifque Jefus-Chrift avoit parfaitement fatisfait pour tout le genre humain. Les Auteurs de cette Secte eurent bien-tôt des Sectateurs en grand nombre, mais on arrêta les progrès qu'une doctrine fi relâchée auroit eus infailliblement. L'on ne fait pas bien ce qui arriva à Gilles le Chantre; mais pour ce qui eft de fon Compagnon Allemand le Carme Hildernifsen, il fut obligé de retracter publiquement fes erreurs dans les endroits, où il avoit femé fa doctrine, comme à Bruxelles, à Cambray & à Saint-Quentin. * Mezeray, *Hift. de France*, *tome* 2 *p.* 875.

CHANTRE (Pierre) *Cherchez* PIERRE le CHANTRE.

CHANUT (Pierre) vivoit dans le XVII fiécle. Il fut Thréforier de France à Riom, d'où il tiroit fon origine; puis Confeiller d'Etat ordinaire, & Ambaffadeur de France auprès de la Reine Chriftine de Suéde, après avoir été long-tems Réfident en la même Cour. Il fe trouva encore Plénipotentiaire de France à Lubeck en 1650, jufqu'en 1653, d'où il revint Ambaffadeur en Hollande, jufqu'en 1655, que le Roi le rappella pour le fervir dans fes Confeils. Il donna dans tous ces emplois de grandes preuves de fa fidélité & de fa capacité, & mourut en juillet 1662 âgé de 62 ans. On a de lui des Mémoires curieux donnez après fa mort, & tirez de fes dépêches par M. Linage de Vaucienne. * *Mémoires du tems.*

CHANUT (Martial) fils du précédent, & de *Marguerite* Clerfelier, fut Abbé d'Ifloire, Aumonier de la Reine-Mere Anne d'Autriche, & Vifiteur Général des Carmélites de France, qu'il gouverna avec grande fatisfaction plus de trente années. Il mourut le 13 novembre 1695. On a de lui plufieurs Ouvrages de piété, entre autres la *Vie de fainte Thérèfe*, la *Traduction des Oeuvres de piété*, de cette Sainte, & une *Traduction du Concile de Trente.* * *Mémoires du tems.*

CHAO, ville de la Chine, qui dépend de celle de Tali, feconde capitale de la Province de *Junnan.* Elle eft mouillée du Lac de *Siul*, qui apporte beaucoup de commoditez aux Habitans. Près de cette ville eft la montagne de *Fungi*, célébre pour avoir fervi de tombeau à deux cens mille hommes du Roi *Nanchao*, qui y furent taillez en piéces par les Chinois, fous la conduite du Général *Tengfienyue.* Dans les autres monts des environs de la même ville, on remarque le fommet appellé *Tengfi*, qu'on affure furpaffer les autres en hauteur de plus de mille perches. Il y a au pié de ce fommet un château pour garder & défendre les chemins. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 32. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAOCHEU, grande ville de la province de Quangtung, fur les frontiéres de celle de Fokien, dans la Chine. Elle eft capitale d'un Territoire de même nom, & a jurifdiction fur neuf Citez. Ce flux de la mer va jufques fous les murailles de cette ville, ce qui la rend fort marchande. On y voit deux temples très fuperbes, & un beau pont, dont la largeur eft de cinq perches, & la longueur de quatre-vint. * Martin Martini, *Defcription de la Chine*, *dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome* 3.

CHAOKING, grande ville de la province de Quangtung, dans la Chine, eft la capitale d'un Territoire de même nom, & a dix Citez dans fon reffort. Le Viceroi fait fon féjour dans cette ville, dont les édifices publics & particuliers marquent la magnificence. On y voit une tour de porcelaine, femblable à celle de Nanking, & les dehors font ornez de fort beaux arbres. On trouve dans ce païs quantité de paons fauvages & privez, qui font rares dans les autres provinces. Il y a une riviére, où l'on pêche un poiffon, que

l'on

l'on nomme *la Vache qui nage*. Elle vient souvent à terre, & se bat quelquefois contre les vaches domestiques; mais, lorsqu'elle a demeuré long-tems hors de l'eau, sa corne s'amolit: ce qui l'oblige de se retirer dans la riviére, où elle reprend sa premiére dureté. Le Territoire de Chioking produit aussi beaucoup de bois d'aquila, & de bois de rose, dont les Portugais font des tables, des chaises, & d'autres ameublemens. Ce bois est d'un noir qui tire sur le rouge, marqué de veines, & peint naturellement de couleurs très-vives. Proche de la Cité de Sinhing, il y a un étang, où, si l'on jette la moindre petite pierre, on entend aussi-tôt un bruit semblable à celui du tonnerre, l'air se brouille, & il tombe de la pluye: c'est pourquoi les Habitans l'appellent *l'Etang du Dragon*. On rapporte la même chose d'un Lac qui est dans les Alpes. Auprès de Teking, une des dix Citez, est la montagne de Caoléang, qui produit ces grands arbres, qu'on nomme *arbres de fer*, à cause de la dureté & de la pesanteur de leur bois. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome* 3.

CHAOS, selon les Poëtes, & entre autres selon Hésiode dans sa Théogonie, & Ovide au commencement de ses Métamorphoses, étoit une masse informe & grossiére, ou un mélange confus de toutes choses, qui servit de matiére premiére à la production du monde. Il n'y avoit point, *dit Ovide*, de soleil qui fit briller le jour, ni de lune qui éclairât pendant la nuit. La terre n'étoit pas encore suspendue au milieu de l'air qui l'environne; & la mer n'étoit pas encore renfermée dans ses bornes. Par tout où il y avoit de la terre, il y avoit de l'air & de l'eau: ainsi la terre n'avoit point de fermeté, l'eau n'étoit pas navigable, l'air n'étoit point éclairé; enfin il n'y avoit rien dans l'univers qui eût quelque forme: mais, *poursuit il*, un Dieu sépara le ciel d'avec la terre, & la terre d'avec les eaux; & il tira de l'air ce qu'il avoit de plus pur, pour en former l'élément du feu. Par cette description, il est aisé de voir que les anciens Payens avoient quelque connoissance des livres de Moïse, & qu'ils avoient eu relation avec les Hébreux; car ce récit fabuleux du Chaos, paroît avoir été tiré de la véritable Histoire de la création du monde, que Moïse nous décrit au commencement de la *Genése*. *Voyez* Lactance, *Institut. l.* 5. Manilius a reconnu qu'Hésiode dans sa Théogonie, avoit fait sortir le monde du Chaos; lorsqu'ayant prié les Muses de lui apprendre quelle fut la naissance, & quels furent les commencemens des Dieux & de la terre, des fleuves & de la mer, il fait ensuite répondre les Muses, que le Chaos précéda; que la terre suivit; puis les enfers, & l'amour; les ténébres & la nuit sortirent du Chaos; le ciel & le jour sortirent du sein de la nuit. Quoique ce Chaos d'Hésiode soit fort confus, il n'est pourtant pas difficile de reconnoître, que c'est une peinture contrefaite de celui de Moïse dans la *Genése*. Le Chaos qui contient tout en confusion, précéde toutes choses en leurs natures propres & séparées: les ténébres couvroient le Chaos, & c'est ce que ce Poëte appelle *Erebus* & la nuit, car le terme Grec ἔρεβος vient de l'Hébreu *Harab*, qui signifie les *ténébres*. Le jour est sorti aussi bien que le ciel du Chaos, ou de la terre; parce que les astres étoient effectivement dans le Chaos; & le ciel ou le firmament y étoit aussi, avant que Dieu l'en eût séparé. L'Enfer même est sorti du Chaos, & le nom lui en est demeuré: c'est comme Orphée l'appelle dans Ovide, *Métamorph l.* 10. *v.* 30.

Per Chaos hoc ingens, vastique silentia regni.

Appien assure que ce fut Jupiter qui habita au haut des cieux, qui tira tous les corps & tous les membres de ce vaste Univers, de la confusion du Chaos, *Ζεῦ μάκαρ, ἐς δὲ σὲ πάντα καὶ ἐκ σέο ἐξεζέσαντο*, *Jupiter beate, in te omnia & ex te orta sunt*. Il faut expliquer de l'Amour, ce qu'Appien dit de la Concorde des causes secondes.

Diodore de Sicile mêlant la Fable avec l'Histoire & la Philosophie, fait aussi sortir le monde du Chaos, comme ont fait encore Euripide & Plutarque; &, pour revenir à celui dont on a déja fait mention au commencement de cet article, Ovide entre les Poëtes Latins a parlé fort distinctement du Chaos, qui a précédé la création de l'univers, *Métam. l.* 1. *v.* 5. *& suiv.*

Ante mare & terras, & quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe,
Quem dixere Chaos, rudis indigestaque moles.
Nec quidquam nisi pondus iners, congestaque eodem
Non bene junctarum discordia semina rerum.

Il marque ensuite que ce fut Dieu qui donna l'ordre, la distinction, & le jour à ce Chaos ténébreux. L'on peut dire que ce Poëte suit Moïse de fort près, quand il sépare premiérement le ciel & les airs de la terre, quand il fait couler les eaux dans les creux, ou les concavitez de la terre, quand il fait ensuite sortir les arbres & les plantes de la terre, quand après cela il fait former les astres, quand ensuite il met la production des poissons & des oiseaux, puis des animaux terrestres, & quand après tout cela, il finit l'ouvrage de six jours par la formation de l'homme; car Ovide a ponctuellement suivi l'arrangement des ouvrages de Dieu, comme ils furent formez les uns après les autres en six jours. Enfin la formation de l'homme est représentée comme un chef d'œuvre, où Dieu fit entrer des rayons de sa sainteté, de sa divinité, de son empire, & de sa souveraineté, & sa propre image, c'est à dire, une intelligence pénétrée des véritez du ciel, & de l'amour de l'éternité. C'est ce que ce même Poëte a fort bien décrit dans le premier livre de ses Métamorphoses, où il exprime clairement ce que l'Histoire de la Genése nous apprend, que l'homme fut créé comme un être plus parfait que les animaux; que Dieu lui donna l'empire sur le reste du monde, avec une origine divine; qu'il l'anima de son esprit; qu'il le fit à son image, & qu'il le forma pour contempler le ciel. Quand Seneque *le Tragique*, usant du langage commun, donne le nom de Chaos aux Enfers, *noctis æternæ Chaos, aversa superis regna*, il fait assez connoître que cette partie du monde a conservé le nom de Chaos, comme en ayant encore les ténébres, le trouble & la confusion de toutes choses.* *Médée, Acte* 1. *v.* 9. *&* 10.

Touchant l'origine du mot Chaos, il y a plusieurs opinions différentes. Les uns le tirent du Grec *χέω produire*, ou mieux encore de *χάω* pour *χαίνω* qui signifie *s'entr'ouvrir*; mais Rittershusius, *en ses Notes sur Guntherus*, tient que Chaos vient d'un mot Hebreu, qui signifie *être couvert de ténébres*: ce qui est confirmé par le Poëte Prudence, *Hymne* 5. *Cathemer. v.* 2.

Merso sole Chaos ingruit horridum,
Lucem redde tuis, Christe, fidelibus.

L'ancien Interpréte de la Bible, *Luc. ch.* 16. *v.* 26, appelle Chaos, l'espace d'entre le ciel & les enfers; ce que l'Evangéliste nomme *χάσμα*, c'est à dire, *abyme*. Faustus de Rhégio s'est aussi servi du même terme. *Voyez* encore Hugues Grotius, *sur ce passage de saint Luc*.

CHAOUL, que quelques-uns écrivent *Chaul*. C'est une ville maritime sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle deçà le Gange, & dans le Royaume de Décan, sur les frontiéres du Royaume de Guzurate, & de l'Empire du Grand Mogol, à six-vint milles de Surate vers le midi du côté de Goa. Elle est dans une situation avantageuse, ayant au couchant la mer qui lave le pié de ses murs, & au midi une belle riviére & si profonde, qu'elle porte les plus gros vaisseaux jusques tout auprès de la forteresse. Elle a du côté de la terre des fortifications, qui la mettent hors d'insulte, toute entourée d'un mur très-fort, avec onze bastions. Il y en a trois, qui regardent la mer, les autres battent la riviere ou la plaine. La forteresse appellée *il Morro*, où le Gouverneur réside ordinairement, tient à la ville, & commande sur la riviére. Les rues en sont belles & fort larges; mais elles ne sont pas fort fréquentées, parce que cette ville est aussi peu peuplée aujourd'hui, qu'elle l'a été beaucoup autrefois. Il y a des monastéres & des églises dont les revenus ont été considérables; mais les pertes que les Portugais y ont faites, ont, en les appauvrissant, appauvri aussi les églises, dont la plupart manquent de Prêtres. Le Gouverneur de cette ville a cela de particulier, qu'il est envoyé immédiatement du Roi de Portugal, & ne peut être révoqué que par lui; au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & ne les possédent que pour trois ans. Ce privilége des Gouverneurs de Chaoul, les met en liberté d'entreprendre & d'executer de grandes choses, par la durée de leurs charges; mais d'ailleurs pour peu qu'ils ayent de penchant à l'avarice, & aux autres défauts, qui gâtent le gouvernement, ils peuvent se satisfaire, sans rien risquer, & devenir les tyrans de tout le païs.

Il faut remarquer, qu'il y a l'ancienne ville de Chaoul distinguée de celle dont nous venons de parler, & beaucoup plus grande: mais elle n'est ni si réguliérement bâtie, ni si bien fortifiée. Ses Habitans sont la plupart idolâtres; les autres sont Mahometans. Bien qu'elle soit éloignée de la mer d'environ deux lieues; elle n'en est pas moins propre au commerce, étant arrosée de deux riviéres, qui servent à y porter les marchandises, en même tems qu'elles rendent les terres fertiles. Les Marchands y sont fort riches, & y vivent dans une grande opulence. *Voyez* Baudrand, & les *Voyages* de M. Carré, imprimez en 1699.

* CHAOURCE ou CHAOURS, petite ville de France, dans la Champagne, vers la source de la *riviére d'Armance*. Elle est au sud de la ville de Troyes, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CHAPALA, Laguna de Chapala, Lac de l'Amérique septentrionale. On le trouve dans l'Audience de Guadalajara & un peu au midi de la ville de même nom. On lui donne environ quarante lieues de circuit. Il se décharge dans la Mer Pacifique par le moyen de la riviére Chicunaucatenco, qui le traverse. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAPE. *Cherchez* CHASUBLE.

* CHAPEAU-CORNU, petite ville de France, dans le Dauphiné. Elle est dans le Bailliage de Vienne, à l'est-nord-est de la ville de Vienne, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

CHAPEAUVILLE (Jean) naquit à Liége le cinquiéme janvier de l'an 1551, de *Guillaume* Chapeauville & de *Marguerite* de Meers, tous deux de bonnes familles de cette ville. Il fit ses premiéres études dans sa patrie, & alla ensuite étudier en Philosophie à Cologne. Son pere le destinoit au Barreau, mais son inclination pour l'Etat l'Ecclésiastique, rendit cette destination inutile. Il s'appliqua donc à la Théologie dans l'Université de Louvain où il fut reçu Docteur. En 1578, le Cardinal Gérard de Groesbeeck Evêque de Liége, le mit au nombre des Examinateurs Synodaux, & lui donna l'année suivante la Cure de S. Michel, & un Canonicat de l'église de S. Pierre. Le Prince Ernest de Baviére, successeur de Gérard, le nomma, en 1582, Inquisiteur de la Foi; & cinq ans après, c'est à dire, en 1587, le Pape Sixte V lui donna un Canonicat de l'église cathédrale de Liége. En 1598, le Prince Ernest le choisit pour son Grand Vicaire, & le fit outre cela Archidiacre. L'année suivante les Chanoines de S. Pierre, ses anciens Confréres, l'élurent Prevôt de leur Chapitre, à la place de Gilles Oran mort le septiéme mai 1599. Pendant dix années qu'il fut Curé, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'instruction de son peuple. Lorsqu'il se vit à Liége, il enseigna avec beaucoup d'applaudissement & de concours, la Théologie, dans plusieurs monastéres de cette ville. Enfin dans tous les postes où il se trouva, il n'oublia rien pour se rendre utile aux autres. En 1612, lorsque le Prince Ferdinand de Baviére succéda à Ernest son oncle dans l'Evêché de Liége, Chapeauville lui demanda d'être déchargé de la dignité de Grand Vicaire, sous prétexte de son grand âge; mais ce Prélat sachant que ses services étoient nécessaires à son diocése, le pria de les lui continuer. Il mourut le onziéme mai, ou, selon Valere André le dixiéme juin de l'an 1617, âgé de 66 ans. Il a laissé les Ouvrages

vrages suivans, *Tractatus de Casibus reservatis*; *Elucidatio Scholastica Catechismi Romani*; *Summa Catechismi Romani in usum Ordinandorum*; *Vita & Miracula S. Perpetui Episcopi Trajectensis*; *Tractatus de necessitate & modo administrandi Sacramenta tempore pestis*; *De prima & vera origine Festivitatis SS. Corporis & Sanguinis Domini*; *Historia sacra, Prophana nec non Politica, tribus tomis comprehensa, in qua non solum reperiuntur Gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium & Leodiensium, verum etiam Pontificum Romanorum atque Imperatorum, & Regum Franciæ, usque ad Ludovicum XIII. Galliæ ac Navarræ Regem.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 17. p. 92. & suiv.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 479 & 480.* Le Mire, *de Script. sæculi XVII.* Swertius *Athenæ Belgicæ.*

CHAPELAIN. C'est ainsi que furent premiérement appellez ceux qui avoient en garde le coffre ou la châsse, où l'on serroit les Reliques, & que les Latins nommoient *capella*, peut être pour *capsella*, de *capsa*. On donna le même nom à ceux qui avoient soin du lieu où se gardoit cette châsse, lequel fut aussi appellé *Chapelle*; & enfin aux Prêtres & à tous les Clercs. D'autres disent que le nom de *Chapelain* vient de *chape*, & que l'on appella ainsi ceux qui portoient la chape de saint Martin; mais selon Spelman, du tems de saint Martin, qui mourut environ l'an 400, les noms de *Chapelle* & de *Chapelain*, n'étoient point encore en usage. Depuis, les Notaires ou Sécretaires, & enfin les Chanceliers furent aussi nommez *Chapelains*: c'est pourquoi la Chancellerie, où l'on gardoit les titres, fut quelquefois appellée Chapelle Royale; de même que l'on appelloit Chapelle, le lieu où l'on gardoit les Reliques. A present, Chapelain est un Prêtre gagé pour dire la Messe à quelque Prince, ou à quelque personne de qualité; ou celui qui dessert une Chapelle, à laquelle est attaché certain revenu: il y a en France huit Chapelains de l'Oratoire du Roi, servant par quartier. *Voyez l'Etat de la France.* Il s'en trouve aussi parmi les Ecclésiastiques de l'Eglise Anglicane.

CHAPELAIN, titre du second rang ou état dans l'Ordre de Malte: le premier, est des Chevaliers, & le troisiéme, des servans d'armes. Ces Chapelains sont reçus Diacres, pour être promus à l'Ordre de Prêtrise. *Voyez* DIACO.

CHAPELAIN (Jean) ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1260. Il fit un certain Roman intitulé *Fabliau du Secretain*, c'est à dire, *du Sacristain de Cluny.* * Fauchet, *des anciens Poëtes Franç. p. 89.* La Croix-du-Maine, &c.

CHAPELAIN (Jean) Médecin du Roi Charles IX, mourut pendant le siége de Saint-Jean-d'Angély en 1569. Voici de quelle maniére en parle M. de Thou. *Il mourut aussi en ce siége deux grands hommes, qui n'étoient pas plus unis par leur profession que par leur amitié, ayant presque toujours demeuré ensemble à la Cour & dans les armées, Jean Chapelain & Honoré Castelan, premiers Médecins du Roi & de la Reine, l'un & l'autre illustres, & que les biens acquis par la libéralité des Princes, avoient mis en état de ne pas courir après le gain qui deshonore cet art en la plupart des Médecins: mais principalement Chapelain avoit ajoûté à ces richesses, les biens que son pére lui avoit laissez; & quoiqu'il eût été parmi les troubles de la Cour, il n'abandonna jamais ses livres, qu'il laissa en mourant enrichis de belles annotations, avec une belle bibliothéque. Au reste, comme ils avoient vécu ensemble, ils moururent aussi ensemble dans une même maison, & tous deux de peste.* * De Thou, *Hist. l. 46.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CHAPELAIN (Jean) Parisien, fils & petit-fils d'un Notaire de Paris, a vécu sous les Ministéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, avec une si grande réputation, qu'on disoit communément de lui, que les Muses Françoises avoient trouvé en sa personne leur consolation, & une réparation avantageuse de la perte de Malherbe. Balzac a fait son éloge en plusieurs endroits de ses lettres. Il seroit encore dans la même réputation où il étoit alors, s'il se fût contenté de ne faire que cette belle Ode au Cardinal de Richelieu, que tous les Maîtres de l'Art ont admirée; mais le Poëme *de la Pucelle*, qu'il mit au jour, qu'il avoit été trente ans à composer ou à promettre, & qu'il devoit pour son honneur promettre toujours, fit échouer toute sa réputation Poëtique. C'est ce qui a fait dire à un Poëte de ce tems-là.

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Ecrivain,
Cette digne & docte Pucelle.
La cabale en dit force bien,
Depuis vint ans l'on parle d'elle;
Et dans trois jours l'on n'en dira plus rien.

Ce Poëme donna encore lieu à deux autres vers Latins de M. de Monmor, Maître des Requêtes,

Illa Capellani dudum expectata Puella,
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

M. de S. Pavin a dit du même Poëme de la Pucelle, qu'il y avoit des fautes si belles dans cet Ouvrage, que les ennemis de M. Chapelain se feroient fait gloire de les avouer; mais qu'il auroit été à souhaiter que M. Chapelain eût oublié une partie de cent belles choses qu'il favoit, pour écrire plus au goût du public.

M. Chapelain étoit de l'Académie Françoise, homme de probité & assez bon critique, mais médiocre Poëte. Il eut la principale part à la Critique que l'Académie Françoise a faite de la Tragicomédie du Cid. Quand le Roi Louis XIV, eut résolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, M. Colbert chargea Chapelain, de faire la liste de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de sa Majesté. Cette commission fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les respects interessez d'une infinité d'Auteurs de toute espéce, qui briguoient sa faveur, en donnant des louanges à son Poëme de la *Pucelle d'Orléans* C'est pourquoi dans les vers suivans que Boileau a retranchez de sa premiére Satyre il le nomme un *Rimeur tutelaire*,

Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain,
Aller bas & rampant fléchir sous Chapelain.
Cependant pour flater ce Rimeur tutelaire,
Le frere en un besoin va renier son frére.

Ce dernier vers indique le procédé de Gilles Boileau qui faisoit sa cour à Chapelain aux dépens de son cadet. Un jour Chapelain lisoit son Poëme de la Pucelle chez M. le Prince, on y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit, *oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux.* C'est cette pensée que Despreaux a mise en œuvre dans sa troisiéme Satyre,

La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante;
Et je ne sai pourquoi je baille en la lisant.

La versification de Chapelain, étoit extrémement dure. Boileau critique vivement cette dureté antipoëtique en faisant quelques vers à l'imitation de Chapelain,

Droits & roides rochers, dont peu tendre est la cime,
De mon flamboyant cœur l'apre état vous savez,
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavez,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

On fit une parodie de quelques scénes du Cid sur Chapelain, Cassaigne & la Serre. Boileau & Racine y eurent quelque part; mais Furetiére Auteur du Dictionnaire en étoit à proprement parler le véritable Auteur. Elle fut faite en 1664, lorsque le Roi donna des pensions aux Gens de Lettres. Le Roi donnoit trois mille francs de pension à Chapelain, & M. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000 francs à cause du Poëme de la Pucelle. Il mourut le 21 février de l'an 1674, âgé de 79 ans moins 14 jours. Il fut enterré dans l'église de saint Merri, où l'on voit son éloge. * Boileau-Despreaux, *dans ses Satyres* de l'édition de Genéve.

CHAPELET. Parmi les Chrétiens qui font profession de la Religion Romaine on donne ce nom à plusieurs grains enfilez, qui servent à compter le nombre des *Pater* & des *Ave* que l'on dit. On l'appelle aussi *rosaire* ou *couronne*. Cet usage de réciter un certain nombre de fois une même priére par compte, n'est pas fort ancien dans l'Eglise. Saint Dominique est le premier qui a établi le rosaire de quinze dizaines d'*Ave Maria*: on a depuis diminué ce nombre dans les chapelets ordinaires.

CHAPELETS des TURCS. Les Voyageurs ont parlé de ces Chapelets dans leurs Relations. Le Pére Dandini Jésuite, *dans son Voyage du Mont-Liban, ch. 11*, dit que les Turcs portent ces Chapelets à leur main, ou pendus à leur ceinture; mais qu'ils different beaucoup des nôtres, parce que les grains en sont tous d'une même grosseur, & qu'ils n'ont point cette distinction que nous avons de dix en dix grains, bien qu'ils les composent de six dixaines. Il ajoûte qu'ils ont une autre forme de chapelet, qui contient cent grains, & qu'ils divisent en trois parties, avec de petits filets. M. Simon explique plus en particulier ce que c'est que le Chapelet des Turcs. Il dit qu'il n'est pas composé de grains inégaux à la façon des nôtres, parce que les Turcs ne récitent pas sur ces grains, différentes priéres comme nous; que celui de cent grains a quelque distinction, parce qu'ils le divisent en trois parties, & qu'ils disent sur une de ces parties, trente-trois fois *soubhan lallah*, c'est à dire, *Dieu est louable*; & sur l'autre *elhamd lallah, gloire à Dieu*, & enfin sur la troisiéme *allah ecbir, Dieu est grand*: & comme ces trois fois trente-trois ne font que quatre-vint-dix-neuf, ils ont ajoûté une autre priére sur la tête du Chapelet pour faire le nombre de cent. Le même M. Simon écrit que ce Chapelet des Turcs tire son origine des *meah beracoth*, ou *cent bénédictions*, que les Juifs sont obligez de réciter tous les jours. Les Chapelets des Turcs sont ordinairement faits de la terre qu'ils nomment *sainte*, qui est celle des lieux où sont enterrez les Imans, celle des sepulchres des plus célébres de leurs Saints, celle des mosquées de la Mecque & de Médine. Les Dévots & particuliérement les Hypocrites & les Superstitieux ont toujours, le Chapelet à la main dans les rues & en conversation. * M. Simon, *Remarques sur le Voyage du Pére Dandini.* Chardin, *Voyages, tome 2. p. 304.*

CHAPELLE (Claude-Emanuel Louillier) surnommé *de la Chapelle*, parce qu'il étoit né dans le village de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denys, étoit fils *naturel* de *François* Louillier, Maître des Comptes. Son pére, qui avoit beaucoup de tendresse pour lui, prit un fort grand soin de son éducation, & lui donna les plus habiles Maîtres. Le célébre M. Gassendi lui enseigna la Philosophie; mais Chapelle se distingua sur tout par la délicatesse de la Poësie. Il avoit une facilité extraordinaire à faire des vers d'un tour aisé, & il excelloit à en composer avec des rimes redoublées, c'est à dire, sur deux seules rimes en chaque stance. On peut dire qu'il a été original en ce genre de Poësie également difficile & harmonieuse. C'est à lui en partie que nous devons cet Ouvrage ingénieux en prose & en vers, intitulé, *Voyage de Bachaumont & de la Chapelle.* On a cru aussi qu'on lui devoit une partie des beautez que nous voyons briller dans les Comédies de Moliére, qui le consultoit, dit-on, sur tout ce qu'il faisoit, & qui avoit une entiére déférence pour la justesse de son goût; mais il est certain que de ce côté-là il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on lui a donnez. Moliére étoit de ses amis; mais il ne le voyoit guéres hors des fumées du vin. Ayant un jour voulu essayer sa capacité pour le theatre, il l'engagea à travailler au Tartuffe; mais ce que Chapelle fit en cette occasion, se trouva fort inférieur à ce que Moliére produisit de sa part. Une famille de Paris garde encore cette piéce, qui n'a pas paru mériter d'être

d'être mise au jour. Il s'attira l'estime de tous les beaux Esprits, & des personnes de la premiere qualité dont il se voyoit recherché ; & c'est en partie ce qui le détourna d'entrer dans les charges publiques, comme son pére le désiroit. Il mourut l'an 1686, au mois de septembre. Il ne faut pas le confondre avec M. de la CHAPELLE, Inspecteur des Beaux Arts sous M. de Villacerf, Surintendant des bâtimens, Auteur de la *Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg* ; ni avec M. de la CHAPELLE de l'Académie Françoise, qui a aussi donné au public quelques Ouvrages. * *Recueil des piéces de Poësie de 1692.* Grimaret, *Vie de Moliére.*

CHAPELLE (Pierre de la) Cardinal. *Cherchez* PIERRE.

CHAPELLE du Roi d'Angleterre. Ce Monarque a une Chapelle dans son Palais de Saint-James, sous l'inspection d'un Doyen. C'est lui qui la gouverne en chef, & il ne reçoit ses ordres que du Roi, dont le Palais est exemt de toute juridiction séculiére & Ecclésiastique. On y fait les priéres trois fois par jour, & l'on y prêche deux Sermons chaque Dimanche, outre les jours solemnels. Le *Doyen* qui est ordinairement un Evêque, choisit tous les autres Officiers de la Chapelle, particuliérement le Sous-Doyen, douze autres Ecclésiastiques pour le service Divin, vint Chantres Laïques qu'on appelle Clercs de la Chapelle, & douze enfans de Chœur, pour la Musique. Un de ces douze Ecclésiastiques est affecté particuliérement aux Domestiques du Roi. C'est lui qui leur lit les priéres chaque matin, qui visite ceux qui sont malades, qui prépare les Communians, & qui les satisfait sur les scrupules qu'ils peuvent avoir en matiére de Religion. C'est pour cela que quelques-uns l'appellent *le Confesseur de la Maison.* Entre les Clercs on choisit le plus habile en fait de Musique, pour instruire les Enfans de Chœur, & deux pour faire la fonction d'Organistes. Le Dimanche, les jours où le Roi est revêtu du collier de l'Ordre, & autres jours de Fête, on joint à leur Musique vocale la Musique d'instrumens.

Les jours d'Offrandes sont

1. Les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, & la Toussaints, lorsque le Roi offre le *Besant*, piéce d'or ainsi appellée de *Byzantium*, l'ancien nom de Constantinople où cette piece d'or fut premiérement frappée. C'est le Grand Maître ou quelque autre Officier à baguette blanche, qui met cette piéce entre les mains du Roi. 2. Le premier jour de l'an, & le jour des Rois, lorsque Sa Majesté offre de l'or dans une bourse, de la myrrhe dans une autre, & de l'encens dans la troisiéme. 3. La Chandeleur, le jour de Nôtre-Dame, le Jeudi saint, le Dimanche de la Trinité, la St. Jean, & la St. Michel, lorsque le Roi n'offre que de l'or.

Les jours à Collier, c'est à dire, *lorsque le Roi porte le Collier de l'Ordre de la Jarretiére, sans offrande, sont*

Les jours de Fêtes, & les Dimanches pendant les Fêtes de Noël; le jour de la naissance du Roi ; la Fête de St. Mathias, le 24 de février ; le jour que le Roi a été proclamé ; les Fêtes de Pâques, & de Pentecôte ; le jour du couronnement du Roi ; St. Marc, le 25 d'avril ; St. Philippe, le premier de mai ; St. Jaques, 25 de juillet ; St. Barthélemi, 24 d'août ; St. Mathieu, 21 de septembre ; St. Luc, 18 d'octobre ; St. Simon & St. Jude, 28 d'octobre ; le jour des Poudres, cinquiéme de novembre ; St. André, 30 de novembre ; St. Thomas, 21 décembre. Autrefois les jours de Communion pour le Roi étoient le jour de Noël, celui de Pâques, & celui de la Pentecôte ; & personne ne communioit avec lui que les Princes ou Princesses du sang, & deux ou trois principaux des Evêques. Aujourd'hui le Roi communie le premier Dimanche de chaque mois, outre les grandes Fêtes, & tous ses Domestiques ont l'honneur de communier avec lui. Pour la Prédication il y a 48 Chapelains réglez, quatre desquels servent par mois tour à tour. Sa Majesté a d'ailleurs six Chapelains, qui prêchent à St. James ; & deux autres pour ses Domestiques à Whitehall. Quoique le Carême ne soit pas observé dans l'Eglise Anglicane par une rigide abstinence de viande, comme dans l'Eglise Romaine, cependant il est observé comme un tems d'humiliation, particuliérement dans la chapelle Royale. Avant l'entrée du Carême, l'Archevêque de Cantorbéry & le Grand Chambellan font imprimer une liste de ceux qui doivent y prêcher pendant le Carême, le Dimanche, le Mécredi, & le Vendredi. Le jour des Cendres, c'est le Doyen de la Chapelle qui prêche devant le Roi, le Vendredi suivant le Doyen de St. Paul, & le Dimanche un Evêque. Tous les Mécredis ensuite, un Chapelain du Roi ; tous les Vendredis, un Doyen ; & tous les Dimanches, un Evêque. Le jour des Rameaux c'est l'Archevêque de Cantorbéry, & le jour de Pâques le Grand Aumônier du Roi. Les Officiers subalternes sont, celui qui garde la Chapelle, & trois autres qu'on appelle *Vergers*, qui portent chacun un bâton d'argent à la main. Le *Doyen* de la *Chapelle* a 200 piéces par an, le *Sous-Doyen* 91 piéces, & cinq schelins ; & les *Chapelains* de la Maison 80 piéces chacun. Les 20 Clercs ont chacun 73 piéces par an. Les deux Organistes, qui sont de ce nombre, en ont chacun 73 davantage, comme Organistes ; & le premier de ces deux, qui est le Maître des douze Enfans de chœur, en a 240 davantage pour leur enseigner la Musique & pour leur pension. Outre la Chapelle Royale le Roi a un Oratoire pour faire ses dévotions en particulier. Cet Oratoire est sous la direction d'une habile Théologien, qu'on appelle dans ce poste *Clerk of the Closet*, ou Clerc du Cabinet. Son office est d'être auprès de sa Majesté pendant le Service divin, d'éclaircir les doutes qu'elle peut avoir sur des points de Religion, & de donner la bénédiction quand elle se met à table. Le Clerc du Cabinet a sous lui deux Ministres qui officient tour à tour en son absence. Le *Grand Aumonier* qui est celui qui distribue à discrétion les charitez du Roi aux pauvres, particuliérement les sommes considérables que sa Majesté donne pour cet usage vers les

Fêtes de Noël, de Pâques, & de la Pentecôte. Il paye aussi la pension que Sa Majesté fait à tous ses Domestiques qui ne sont plus en état de la servir, & aux veuves de ceux qui sont morts indigens. C'est le Grand Aumonier qui lave les piez d'un certain nombre de pauvres le Jeudi saint, en la place du Roi, & qui distribue à chacun d'eux les gratuitez qu'on leur fait dans cette occasion, savoir du drap pour un habit, de la toile pour deux chemises, six pains d'un sou, un plat de poisson, une bouteille de vin, avec deux bourses de cuir rouge, l'une contenant autant de sous d'argent que le Roi a vécu d'années, & l'autre autant de schelins qu'il a regné d'années. Outre le Grand Aumonier, il y a un *Sous-Aumonier*, qui en fait les fonctions en son absence ; & trois Officiers subalternes, l'un qu'on appelle *Yeoman*, & les deux autres *Grooms of the Almonry*. Le Grand Aumonier n'a point de gages, en tant qu'Aumonier ; mais le Sous-Aumonier a près de cent piéces par an. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 121. &c.*

CHAPELLES PAPALES. Il y a ordinairement quarante Chapelles Papales chaque année pour les Messes, dont le Pape a coutume d'en célébrer trois. Il y en a trente qui sont chantées par les Cardinaux, & sept par les Archevêques & Evêques assistans. C'est le Dimanche de Pâques, celui de la Pentecôte, & le jour de Noël que le Pape dit la Messe quand il ne se trouve point incommodé, les autres trente sept Messes de la Chapelle sont célébrées en sa présence les jours de Fête marquez dans le Pontifical. Il y a cinq matines qui se chantent à la Chapelle Papale, à savoir la veille de Noël, les trois jours de la semaine sainte, qu'on dit ténébres, & le second jour de novembre, qui est destiné pour l'Office de tous les Morts. Les Cardinaux chantent tour à tour les leçons de matines la nuit de Noël ; mais aux autres matines elles sont chantées par les Musiciens. Les veilles des Fêtes solemnelles, le Pape, & les Cardinaux assistent aux premiéres Vêpres en Chapelle, mais on ne chante jamais les secondes Vêpres devant le Pape. Il y en a dix qui sont marquées dans le Pontifical ausquelles il a coutume d'assister. Toutes ces Chapelles se tiennent ordinairement au Palais Apostolique, dans la Chapelle *Pauline*, quand le Pape est à *Monte-Cavallo*, & dans la Chapelle de *Sixte*, quand il demeure au Vatican, excepté le jour de Pâques, & la Fête de saint Pierre qu'il va dans l'église de ce Saint, & le jour de l'Assomption de la Vierge, qu'il se fait porter en cavalcade à sainte Marie Majeure, & en quelques autres occasions qu'il sort aussi du Vatican, & de Monte-Cavallo, pour visiter quelques églises ou Basiliques de Rome. Quand le Pape va tenir Chapelle, on le porte dans une chaise à bras jusqu'à la chambre du lit, où sont ses ornemens. Mais quand il est paré il entre dans une autre chaise portée sur les épaules par douze de ses Palefreniers, qui sont habillez d'une robbe rouge, longue jusqu'aux talons ; & quand il descend à saint Pierre, il y va sous le dais porté par les Cavaliers de saint Pierre, & alors il est précédé de deux autres Palefreniers revêtus du même habit, qui portent chacun un grand éventail de plumes de paon, au bout de deux bâtons qui sont attachez aux bras de la chaise : de sorte que le Pape étant assis dessus semble avoir deux ailes attachées à ses épaules, qu'on fait continuellement remuer par le moyen des deux bâtons qui passent par dessous. Toute cette machine est couverte de brocard relevé en broderie d'or. Les Dimanches de l'Avent & du Carême, le Pape vient à pié dans sa Chapelle, & il le fait en signe de pénitence, mais le troisiéme Dimanche de l'Avent, & le quatriéme du Carême il se fait porter, d'autant que ce sont des jours destinez à une réjouissance privilégiée. Quand le Pape va à pié de la Chapelle de Sixte à la Pauline, portant le Sacrement pour les quarante heures, le premier Dimanche de l'Avent & le Jeudi absolu (qui est trois jours avant Pâques) pour le sépulchre, les deux plus anciens Cardinaux Diacres le soutiennent par dessous les bras, & le plus digne d'entre les Ambassadeurs ou Princes, qui sont présens lui porte la queue de la chape & de la soutane, & deux Protonotaires Apostoliques participans lui soutiennent les franges de sa chape par devant. Lorsque le Pape célébre lui-même la Messe, les Cardinaux se revêtent de paremens de damas blanc, garnis de dentelles d'or, avec cette différence que les Cardinaux Evêques portent la chape, les Cardinaux Prêtres la chasuble, & les Cardinaux Diacres la tunique avec la mitre de damas blanc, comme tous les autres Cardinaux. Les Evêques ont aussi la chape, mais au lieu que celles des Cardinaux sont blanches, celles des Evêques sont de riches étoffes de soye de plusieurs couleurs en broderie d'or : quant à leurs mitres, elles ne sont que de toile blanche, cousue sur du carton. Les Pénitenciers de S. Pierre viennent aussi dans la même Chapelle, revêtus de chasubles de diverses couleurs. Mais quand le Pape ne célébre pas la Messe lui-même, les Cardinaux ne portent que le rochet couvert de leurs chapes, & les Prélats qui ont aussi droit de l'avoir, ne le couvrent que d'un mantelet, pendant que tous ceux qui n'ont pas le droit de le porter, restent dans leur habit violet. Il faut maintenant expliquer l'ordre de la marche de ces Prélats. Les premiers qui défilent de la chambre des paremens pour aller à la Chapelle Papale sont les Gentilshommes des Cardinaux, puis les Camériers du Pape & ses Chapelains, ensuite les Avocats Consistoriaux & les Abbréviateurs du grand Parquet, qui sont suivis des Acolythes en surplis, après lesquels viennent les Auditeurs de Rote, avec le Maître du Sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. Ceux-ci sont suivis des Sous-Diacres Apostoliques, & de sept Acolythes portant chacun un Chandelier. La Croix vient ensuite portée par un autre Sous-Diacre Apostolique, revêtu d'une soutane violette, d'un rochet & d'une chape de même couleur. Il tourne le crucifix vers le Pape durant cette marche, quoique cela soit contre l'usage ordinaire de la Cour de Rome. C'est le même Sous-Diacre qui doit chanter l'Epître ce jour-là. Son Office est vénal. Il coute trois mille écus, & rend huit pour cent l'année. Aux deux côtez de la Croix il y a deux sortes d'Huissiers qui portent des verges rouges, & qui sont couverts d'un grand manteau violet, traînant jusqu'à terre. Après eux marchent les Pénitenciers de S. Pierre, les Evêques, les Archevêques, les Patriarches, le Gouverneur de

Ro-

Rome, les Cardinaux Diacres assistant aux côtez du Cardinal Diacre qui doit chanter l'Evangile. Après cela on voit paroître le Capitaine des Gardes Suisses, les uns portant des hallebardes, & les autres armez de fer, tenant de grands espadons dégainez. Au milieu des Gardes sont les Capitaines & le Général des Chevaux-legers, les Conservateurs Romains, les Princes du throne, & les Ambassadeurs des Têtes Couronnées. Le Pape vient ensuite porté comme il a été dit; & immédiatement après, son Maitre-de-Chambre & son Echanson qui sont suivis des Pronotaires Apostoliques, des Clercs de Chambre, des Généraux d'Ordre, des Référendaires, & des autres personnes qui ont place aux Chapelles. Mais quand le Pape va à la Chapelle sans mitre, ce qu'il fait ordinairement à matines, & la semaine qu'on appelle sainte, il marche immédiatement après la croix, au milieu des plus anciens Cardinaux, & les autres vont derrière lui deux à deux, ensuite le Gouverneur de Rome, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques & les autres Prélats dans un ordre de préseance, tout contraire à celui que nous avons marqué cy-devant, à savoir les plus qualifiez les premiers, au lieu que dans les plus grandes solemnitez ils marchent les derniers, parce que c'est une coutume qui s'est introduite depuis long-tems parmi le Clergé de Rome, de céder les dernieres places comme les plus honorables à ceux qui sont élevez aux plus éminentes dignitez dans l'état ecclésiastique. Lorsqu'on entre dans la Chapelle Pauline, on salue le Célébrant qui est paré pour dire la Messe, & qui se tient debout du côté de l'Epitre, ayant le dos tourné vers l'autel, après quoi chacun s'en allant à sa place y fait un peu d'oraison à genoux, puis on se relève & on se tient debout jusqu'à ce que le Pape vienne. La même chose s'observe quand on entre à saint Pierre, où l'on salue le Cardinal Archiprêtre, qui se tient à la tête du Chapitre vers la porte du chœur. Pour ce qui est de la séance de la Cour de Rome, dans la Chapelle Papale, c'est quelque chose de beau à voir, & quoiqu'il soit difficile d'en faire une description exacte, on va en donner l'idée la plus claire qu'il sera possible. Le throne du Pape est du côté de la chaire de saint Pierre au Vatican, vis à vis du grand autel, & tout l'espace qui se trouve entre deux est fermé de part & d'autre, de cloison de bois avec de grands bancs, ce qui lui donne une forme de chœur, comme sont ceux des églises cathédrales de France. Aux deux côtez du Pape sur le throne, sont les Ambassadeurs des Couronnes, les Princes parens déclarez du Pape, & les Princes du throne; sur les degrez on voit les Evêques assistans, & au milieu d'eux le Maître du Sacré Palais, avec les Auditeurs de Rote, & plus bas sur les mêmes degrez les Conservateurs Romains, & le Prieur des Capitaines des quartiers. Et comme le throne du Pape est une grande estrade, qui occupe le tiers de l'espace qu'il y a jusqu'à l'autel, on a élevé de part & d'autre de grands bancs, pour asseoir les Cardinaux. A la droite du Pape sont les Cardinaux Evêques, avec les Cardinaux Prêtres, & à sa gauche les Cardinaux Diacres. Les marchepiez de tous ces Cardinaux servent de sieges à leurs Caudataires, qui sont des Prêtres vêtus de robes violettes, ayant sur la tête des bonnes quarrez de couleur noire. Sur le marchepié de l'estrade il y a des Référendaires de Signature, & les Abbréviateurs du grand Parquet. L'espace qui est entre l'estrade du throne & le maître autel, a aussi deux bancs doubles de chaque côté. Le premier banc est occupé de part & d'autre par les Archevêques, par les Evêques & par les Penitenciers de Saint-Pierre, qui sont les plus proches de l'autel du côté gauche. Les Cameriers secrets du Pape, les Avocats Consistoriaux, & les Officiers de la Chapelle sont assis sur le marchepié de ce banc. Sur le second banc à main droite, sont le Gouverneur de Rome, l'Auditeur de la Chambre, le Thrésorier Général, les Protonotaires Apostoliques, & les Clercs de Chambre. De l'autre côté du même banc il y a les Généraux des Ordres Religieux, les Abbez Généraux d'Ordre, & les Ambassadeurs de Bologne & de Ferrare. Le Diacre de l'Evangile est assis proche de l'autel du côté de l'Epitre, & les autres Ministres qui servent actuellement à l'autel, sont assis sur les degrez du même autel. Il y a du côté de l'Epitre un grand buffet, sur lequel on met tous les vases qui servent à l'autel, & tout proche est la porte gardée en dehors par les Suisses, commandez par leurs Capitaines, ou par les Anspessades, & en dedans sont les Ecuyers du Pape vêtus de robes rouges, & le Duc de *Poli* qui comme Maitre du *Sacré Hospice*, a droit de ne laisser entrer que ceux qui ont place en Chapelle. Tous les Prélats & les Ecclésiastiques qui sont en fonction, se tiennent assis & couverts, mais tous les Laïques sont debout & découverts. Quand la Chapelle Papale se tient dans celle de Sixte, il y a quelques changemens, parce que le lieu étant plus petit, il ne peut être disposé de la même maniere; c'est pourquoi le throne du Pape est proche de l'autel du côté de l'Evangile, & des deux côtez de la muraille, il y a des bancs pour les Cardinaux. Du côté du Pape sont les Cardinaux Evêques & Prêtres, & de l'autre côté les Cardinaux Diacres; derriere ceux-ci il y a un banc pour le Gouverneur de Rome, & pour l'Auditeur de la Chambre. Il y a derriere ce banc une allée de communication qui va de la porte secrette du Vatican à celle de la salle Royale, & contre la muraille un autre banc pour les Généraux d'Ordres, & les Référendaires. Lorsque le Pape fait lui même l'Office de Célébrant, les Ambassadeurs & les Princes du throne sont à ses côtez; mais quand il ne célébre point, les deux premiers Cardinaux Diacres se tiennent les plus proches de lui à droite & à gauche, & les Ambassadeurs en sont plus éloignez. Pour ce qui est des autres Prélats, ils sont placez sur le marchepié du throne du Pape, ou sur celui de l'autel selon leur rang, & la porte est gardée comme nous l'avons dit en parlant de la Chapelle qui se tient à saint Pierre. Il faut maintenant expliquer ce qu'il y a de particulier à la Messe Papale, qui est célébrée dans ces Chapelles dont il s'agit. Quand tout le monde est assemblé dans la Chapelle Papale, les Cardinaux vont l'un après l'autre rendre l'obédience au Pape, puis l'on commence la Messe solemnelle qui est différente des autres qui sont célébrées par les Cardinaux ou Prélats, en deux choses qu'on observe toujours lorsque le Pape officie lui-même. La premiére, c'est que l'on chante deux Evangiles, l'un en Latin, & l'autre en Grec; la seconde chose particuliére à la Messe Papale, est la communion qui se fait en cette maniére. Après que l'Agnus Dei est chanté, le Pape s'en va à son throne, le Cardinal Diacre de l'Evangile se tient du côté de l'Epitre, les mains jointes, en sorte qu'il puisse voir le sacrement sur l'autel, & le Pape marchant vers son throne. Quand il y est arrivé le Diacre va prendre l'hostie consacrée sur la patene, couverte d'un voile, & se tournant vers le peuple il l'éleve par trois fois, à savoir au milieu de l'autel & aux deux coins, & la donne après cela au Sous-Diacre, qui la porte au Pape. Cependant le même Diacre prend le calice où est le vin consacré, & l'ayant aussi élevé trois fois comme l'hostie, il le porte au Pape qui adore les deux espéces par une profonde inclination de la moitié du corps, en se tenant pourtant debout, & quand le Diacre, & le Sous-Diacre sont tout à fait arrivez auprès de lui, ils se rangent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le Pape prend la grande hostie, qui est sur la patene, & communie, en se la mettant lui même dans la bouche, puis il donne deux petites oublies, ou pains à chanter, au Diacre & au Sous-Diacre qui sont à genoux, & qui lui baisent la main avant qu'il les leur donne; cependant le Diacre tient toujours le calice jusqu'à ce que le Cardinal Evêque assistant vient en châpe devant le throne pontifical, où le Sacristain du Pape lui présente un chalumeau d'or, dont il plonge un bout dans le calice que le Diacre tient, & le Pape dans ce moment porte sa main sur l'autre bout, & baissant un peu la tête pour y appliquer ses lévres, il succe une partie du vin consacré, laissant le reste au Diacre qui rapporte le calice à l'autel, où étant arrivé il succe aussi avec le même chalumeau une partie de ce qui est resté dans le calice, & en laisse quelques gouttes au Sous-Diacre qui les prend sans chalumeau, & boit ensuite ce qu'on lui verse pour l'ablution du calice, qu'il essuye avec un purificatoire. Cependant le Pape donne le baiser de paix au Diacre seulement, & la communion sous l'espéce du pain aux autres Cardinaux, aux Ambassadeurs, Princes & Prélats, & quelquefois à des particuliers qui souhaitent la recevoir de sa main, après quoi il retourne à l'autel, & achéve la Messe en observant les cérémonies ordinaires qui sont marquées dans le Pontifical Romain. Quand on est sur le point de sortir de la Chapelle, le Cardinal Archiprêtre de la Basilique, où la Messe a été celebrée, présente au Pape une bourse de brocard blanc, dans laquelle il y a vint-cinq Jules de monnoye antique *pro bene cantata Missa*, pour avoir bien chanté la Messe. Ce sont les propres termes dont on se sert en lui donnant cette bourse, mais le Pape l'ayant reçue l'offre d'abord aux Cardinaux Diacres, qui ont chanté les Evangiles de cette Messe, & ces Eminences en font un régal à leurs Caudataires. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p. 356. &c.*

CHAPELLE (la) est un bourg dans le Limosin, qui a donné son nom au Cardinal Pierre la Chapelle.

* CHAPELLE-GAUTIER, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est au sud-est de Paris, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* CHAPELLE-LA-REINE, petite ville de France dans cette partie du Gâtinois qui est comprise sous le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est au sud de Paris, dont elle est éloignée d'environ onze lieues, & au sud-ouest de Fontainebleau, à la distance d'environ trois lieues.

* CHAPELLE-TAILLEFER, village de France dans le Gouvernement du Lyonnois. Il est dans la Haute Marche, à l'ouest de la grande Creuse, & au nord est de Gueret, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHAPERON, ancienne coëffure dont les hommes se servoient ordinairement en France sous la premiére race des Rois, a duré pendant la seconde & la troisiéme race, jusques au régne de Charles-*Quint*, sous lequel on portoit encore les chaperons à queue, que les Docteurs & les Bacheliers ont retenus, pour marque de leurs degrez, quoiqu'ils ne les portent plus sur la tête, mais sur l'épaule. * Mezeray, *en son Abbrégé Chronol. l'an* 1365. Ce chaperon marque les degrez de l'Université, & est différent selon leur ordre; & même de différente couleur, suivant les diverses Facultez. * Bouterouë.

CHAPERONS, nom de certains Factieux qui s'élevérent en France sous le régne du Roi Jean, l'an 1358. Ces séditieux furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient un chaperon mi-parti de rouge & de bleu. On en vit encore de pareils en 1413, du tems de Charles VI, à la reserve de la couleur de leur chaperon qui étoit blanche. Ces revoltez portérent un chaperon blanc au Duc de Guienne. Jean de Troyes, Chirurgien de sa profession, & Chef de cette sédition, en osa même présenter un au Roi, lorsqu'il alloit à Nôtre-Dame; mais bien-tôt après cette faction fut dissipée. * Mézeray, *en son Abbrégé Chronol.*

CHAPITRE. Il y a toûjours eu dans l'Eglise un nombre de Prêtres & d'autres Clercs qui assistoient l'Evêque, & qui faisoient avec lui l'Office dans l'église cathédrale; mais le nom de Chapitre n'est venu que depuis que plusieurs Clercs menant une vie commune, furent appellez Chanoines, c'est à dire, au huitiéme siécle de l'Eglise. Ce fut alors que le corps des Chanoines commença à être appellé Chapitre. Le Chapitre des Chanoines de la cathédrale fut comme le Conseil de l'Evêque, & eut la jurisdiction pendant la vacance. Outre les Chapitres des cathédrales, il se forma des Chapitres, ou des Congrégations particuliéres de Chanoines; & les Moines ont même depuis donné le nom de Chapitre à leurs Congrégations. Le Chef du Chapitre des églises cathédrales étoit anciennement l'Evêque, mais ils eurent depuis des Abbez, ou d'autres dignitez, comme des Doyens, des Prévôts, des Thrésoriers, des Chantres, des Chéfeciers, &c. quoique naturellement ils doivent être soumis aux Evêques. Plusieurs Chapitres ont obtenu des privileges d'exemption pour se soustraire à leur jurisdiction. * Thomassin, *Discipline Ecclesiastique.*

CHAPPARS ou CAPPARS: Les Perses donnent ce nom aux Couriers qui portent les dépêches du Roi aux Gouverneurs

neurs des provinces, & des Gouverneurs au Roi. Lorsqu'un des
Couriers part, l'Ecuyer du Roi ou du Gouverneur lui donne un
cheval avec un homme qui court après, pour le ramener; & quand
un Courier rencontre un Cavalier il a droit de le démonter; ce
qu'il fait, lorsqu'il sent que son cheval est las; & c'est au Cavalier
démonté à courir après son cheval; ou à envoyer quelqu'un pour le
reprendre, quand le Courier en changera. Il y a eu autrefois en
Turquie de ces sortes de Couriers; mais Sultan Amurat ayant sçu
que ceux qu'on démontoit lui donnoient mille malédictions, établit
des maisons de poste dans de raisonnables distances, faisant tenir
dans chacune sept ou huit chevaux, que le pais est obligé d'entrete-
nir: & ce bon ordre fait que le Voyageur n'est pas sujet en Turquie
aux incommoditez qu'il faut essuyer en Perse; car il n'y auroit point
de rémission pour un Cavalier qui auroit refusé son cheval, non
plus que pour ceux qui refuseroient le meilleur de leur Ecurie.
* Tavernier, *Voyage de Perse.*

CHAPPEL, sur le *Firth*, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle High Peak. * *Dict. Angl.*

CHAPPUZEAU. *Voyez* CHAPUZEAU.

CHAPSE, bourg ou ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA.

CHAPUIS, (Claude) Valet de chambre du Roi François I. & Garde de sa bibliothéque, vivoit en 1540 & 1545. La Croix-du-Maine dit qu'il étoit de Rouen, & Du Verdier-Vauprivas assure qu'il étoit de Touraine, & oncle de Gabriel Chapuis, dont nous parlons dans l'article suivant. Il composa divers Ouvrages en vers, comme un Discours de la Cour, un Poëme de la fuite de l'Empereur Charles-Quint, devant le Roi François I, sous ce titre *l'Aigle qui fait la poule devant le Coq*, à Landrecy. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

CHAPUIS, (Gabriel) dit en Latin *Capusius*, natif d'Amboise, vivoit en 1584. Il sçavoit les Langues, & traduisit divers Ouvrages du Latin, de l'Italien, & de l'Espagnol, en François, entre autres les derniers livres des *Amadis*. Il en composa aussi d'autres de sa façon, & s'aquit beaucoup de réputation. * *Consultez* la Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas.

CHAPUZEAU, (Samuel) fut autrefois Précepteur de Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne & depuis il fut Gouverneur des Pages auprès de George Duc de Brunswick-Lunebourg. Il demeura dans cet emploi jusques à sa mort arrivée à Zell le 31 août 1701. Trois jours avant sa mort il composa un Sonnet, où il se plaignoit d'être en même tems vieux, aveugle & pauvre. Il a publié *des Vers, l'Europe vivante, une Rélation de Savoye, &c.* Il avoit aussi composé avec beaucoup de soin un grand *Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique & Philologique*, dans lequel il s'étoit fort étendu sur les affaires d'Allemagne & du Nord, comme cela se voit par le plan qui en fut publié en 1694, *in folio*, & par le *dessein d'un Nouveau Dictionnaire in quarto*; mais cet Ouvrage n'a jamais été publié. Chapuzeau s'est plaint avec quelque justice que Louis Moréri avoit beaucoup tiré de son Manuscrit, qui lui étoit tombé entre les mains. Il fut le premier qui mit en ordre les Voyages de Tavernier & qui les fit imprimer en François. Comme les Hollandois y furent ataquez, M. Jurieu fit le procès à Chapuzeau, dans son Esprit de M. Arnaud; mais Chapuzeau s'excusa & assura que Tavernier avoit inséré tout ce qu'il y avoit de choquant contre les Hollandois, depuis qu'il avoit perdu de vue cet Ouvrage. * Bayle, *dans la Préface de la seconde édit. de son Dict.* Eccard, 1701. *octobre, p.* 112.

* CHAQUI, CHAQUISACA ou LA PLATA, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'Audience de Los Charcas, un peu au dessous de la source du Cachimajo. Elle est au commencement du 21 degré de latitude méridionale, & entre le 319 & le 320 degré de longitude. M. Delisle, *Carte du Pérou, du Bresil & du Pais des Amazones.*

* CHAR, petite riviére de France dans la Saintonge, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord, & se rend dans la Boutonne au dessous de S. Jean d'Angely.

* CHARAB ou, CHARABÉ, bourg de la Haute Galilée, dans la Tribu de *Nephtali*, sur les confins de celle d'*Aser*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CHARACA, village. ACHARACA.

CHARACA, ville. *Voyez* l'article suivant.

CHARAC-MOBA, étoit une ville épiscopale de la troisiéme Palestine. Dans les anciennes Notices & dans les souscriptions des Conciles, elle est jointe à *Aréopolis*, à *Petra*, & à *Ségor*. D. Calmet croit que c'est la même que *Characa*, ville de la Tribu de Gad d'où Judas Maccabée chassa Timothée. * II. *Maccab. ch.* 12. *v.* 17. Relandi, *Palæst. l.* 3. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

* CHARACITANIENS, Peuples d'Espagne, qui habitoient au delà du Tage, & qui n'avoient ni villes, ni bourgs. Ils avoient pour demeure une colline assez grande & assez haute, où il y a quantité de cavernes, qui regardent toutes du côté du septentrion. La terre qui est au pié de cette colline a si peu de consistance, qu'on y enfonce par tout. Elle ne résiste pas plus au toucher, & ressemble à de la cendre ou à de la chaux vive. Les Barbares trouvoient en cet endroit-là un azile assuré, soit pour y mettre leur butin à couvert de leurs ennemis, ou pour s'y mettre eux mêmes. C'est ce que dit *Plutarque* de ces Peuples dans la Vie de *Sertorius*, Ptolomée, *l.* 2. *c.* 6, met dans l'Espagne Tarraconnoise, des Peuples dits *Carpetani*, & une ville nommée *Caracca*, au delà du Tage, que les Historiens d'Espagne disent être la ville qui se nomme à présent *Guadalajara*, de laquelle ville de Caracca ces Peuples ont été appellez *Characitaniens*. On doit de là conclurre que ces peuples étoient situez dans la Castille Nouvelle le long du rivage du Tage, au dessus de la ville de Toléde tirant vers l'Orient. Il ne faut pas s'étonner des difficultez qui se trouvent dans la Géographie de l'ancienne Espagne, où il y avoit un très grand nombre de Peuples, dont les noms étoient si barbares, que Strabon, *l.* 3.

dit qu'il n'ose rapporter tous ces noms, qui lasseroient le Lecteur,
& qui rendroient son discours fâcheux & déplaisant. * L. P. Lu-
bin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*
CHARACONDIUS (Grégoire) dit *le Noir*, Hongrois,
vivoit en 1570. Il se disoit envoyé de Dieu pour delivrer la Hon-
grie de la tyrannie des Turcs, & fut puni de son imposture.
* Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 24.
CHARADY, CHARADG, CHARAG ou CA-
RACHE, parmi les Turcs, est le tribut que les Chrétiens &
les Juifs sont obligez de payer au Grand Seigneur. Ce tribut se
paye par tête, & on commence à le lever sur les hommes, dès
qu'ils ont atteint l'âge de neuf ans, ou selon d'autres, de seize ans.
Les femmes en sont exemtes, aussi bien que les Prêtres & les Re-
ligieux Chrétiens & les Rabbins des Juifs. Il y a des Chrétiens
qu'on appelle *Franguis* ou *Francks*, qui ne payent point ce tribut.
Ce sont ceux qui sont sous la protection de la République de Ra-
guse. Il ne se léve point non plus sur les Juifs qui sont nez, &
qui demeurent dans un pais soumis à la domination des Chré-
tiens. Ce Charadg augmente ou diminue, selon que le pais est bon
ou mauvais. D'ordinaire c'est une pistole par tête, quelquefois
quatre ou cinq écus. Les Chrétiens qui vont dans la Turquie
pour négocier, ou pour affaire, payent ce tribut dès la premiere
ville où ils arrivent. Les Grecs étrangers, comme de Moscovie,
payent 350 aspres. Les Arméniens, qui viennent de la Perse, de
la Géorgie, de la Mingrélie, ou d'autres païs, ne sont taxez qu'à
300: & comme les Turcs ne font leur année que de douze lunes,
la nôtre étant de douze lunes & onze jours, ils font payer le double
du tribut de 33 ans en 33 ans, afin de trouver le payement de cha-
que année, suivant leur calcul, sans perdre les onze jours de l'an-
née civile ordinaire. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Gondola, *Re-
lat. Ital. de l'Etat de la Relig. en Turquie.*

* CHARAN. Il y a eu deux villes de ce nom, une au delà du Tigre, entre Ecbatane de Médie, & Ninive d'Assyrie. Il en est parlé *Tobie, ch.* 11. L'autre en deçà du fleuve dans la Mésopotamie, où *Tharé, Abraham & Loth* avec leurs familles vinrent demeurer après leur sortie d'Ur des Chaldéens. * *Genése, ch.* 11. *v.* 31. *Judith, ch.* 5. *v.* 9. *Actes, ch.* 7. *v.* 4. Ce fut là où Tharé mourut. On prend quelquefois Charan pour toute la Mésopotamie. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.* *Voyez* aussi CARRHES.

CHARANTE ou LA CHARANTE, *Carantonus*, riviére de France, qui a sa source à Chéronnac, village, sur les frontiéres du Limosin & de l'Angoumois. Elle passe à Sivray, à Ruffec, à Angoulême, à Vibrac, à Jarnac, & à Cognac dans l'Angoumois, où elle reçoit l'Argentor, la Sonne, la Tardouére, la Bouéme ou Boëme, le Nay, &c. dans l'Angoumois. Ensuite elle entre dans la Saintonge, passe à Saintes, à Taillebourg, à Tonnay-Charante, à Rochefort; & ayant reçu dans cette province la Chalendre, la Sévigne, la Boutonne, &c. elle se jette dans la Mer Océane, entre Soubize & le port Lupin; vis à vis de l'isle d'Oléron. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.*

CHARAS, (Moïse) né à Uzez, s'est rendu fameux dans le XVII siécle par son habileté dans la Pharmacie. Il exerça sa profession à Orange, d'où il vint s'établir à Paris, & y brilla d'abord par son Traité de la *Thériaque*. Trois cens livres de Thériaque qu'il composa en présence des Magistrats, du premier Medecin du Roi, & d'autres Députez de la Faculté de Paris, lui attirérent une grande réputation. Il s'appliqua beaucoup à la connoissance de la vipére, & à la maniére de guérir ses morsures, & il en fit un Traité enrichi d'un Poëme Latin contenant la description anatomique de la vipére; ce qui le fit connoitre par toute l'Europe. On le choisit ensuite pour faire les Cours de Chymie au Jardin royal des plantes: ce qu'il fit avec un applaudissement général durant neuf années, & le fruit de cette étude fut sa *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique*, qui a été traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & qu'on a même mise en Chinois pour la commodité de l'Empereur de la Chine. Les ordonnances rendues contre les Réformez vers l'an 1680, obligérent Charas qui l'étoit, de se retirer en Angleterre, où Charles II le reçut avec honneur; lui ayant même envoyé un de ses yachts pour le passer. Il y resta cinq années, & y fut reçu Docteur. De là il passa en Hollande, & pratiqua la Médecine dans Amsterdam avec beaucoup de réputation. L'Ambassadeur d'Espagne voulut l'engager d'aller au secours du Roi son maître dont la santé étoit très-foible; mais l'Inquisition faisoit peur à Charas. L'Ambassadeur le rassura sur ses frayeurs, & le fit défrayer lui & sa famille jusqu'à Madrid. Là il fit de grandes expériences sur la vipére, & désabusa plusieurs Grands de l'exagération populaire qu'à douze lieues à la ronde de Tolède la morsure des vipéres n'étoit point venimeuse, parce que longtems auparavant un Archevêque de cette ville leur avoit ôté le pouvoir d'envenimer ce qu'elles mordoient. Diverses expériences faites par Charas sur différens animaux les persuadérent du contraire. Enfin sa science ayant donné de la jalousie aux Médecins du Palais, où il étoit souvent appellé, on le déféra à l'Inquisition sur des prétextes de Religion. Il fut traîné en prison par ordre de ce Tribunal, âgé de soixante & douze ans, & il y resta quatre mois, ne cessant de prier Dieu qu'il lui fit connoitre s'il étoit dans l'erreur. Enfin après plusieurs conférences avec d'habiles Théologiens, & ensuite avec quelques Inquisiteurs, qui étoient surpris de l'entendre parler si facilement & si savamment en Latin, il fit son abjuration, & reçut les sacremens de confirmation, de pénitence & d'eucharistie; donnant toutes les marques d'un changement sincére. Son fils aîné avoit changé de Religion quelque tems auparavant, sans que son pére le sût. Charas revint en France, & il eut l'honneur de saluer le Roi, qui lui témoigna de la joye de son changement. Il fut admis aussitôt dans l'Académie Royale des Sciences, & mourut dans la communion de l'Eglise Romaine, le 17 janvier 1689, âgé de quatre-vints ans, laissant une famille bien Catholique, deux filles même Religieuses, & un fils héritier de sa science, qui l'ayant accom-

pagné dans ses voyages, y a aquis une grande facilité pour les Langues étrangeres, sur tout pour l'Allemande, l'Angloise, la Hollandoise & l'Espagnole. * *Mémoires du tems.*

CHARAX de Pergame, étoit Prêtre Payen & Philosophe. On ne sait pas précisement en quel tems il a vécu, mais il a fait mention des successeurs de Neron; d'où l'on peut recueillir qu'il a vécu assez tard sous les Empereurs. Il a composé une Histoire de la Grece, en quarante livres, selon Suidas. Il y a eu un CHARAX, Grammairien; & Sapho avoit un frére appellé CHARAX, qui devint amoureux de Rhodope. * Herodote, *l.* 2. ou *Euterpe.* Vossius, *de Histor. Græc. l.* 3.

CHARAX, il y a eu plusieurs villes de ce nom. Ptolomée en marque une dans la Chersonése Taurique, dont Pline appelle les Habitans Characénes; une seconde dans la petite Armenie, qui est aussi connue des autres Géographes; & une troisiéme qu'on appelloit Charax de Pasine, dans la Susiane, entre l'Eulée & le Tigre. Alexandre donna son nom à celle-ci, qu'on appella depuis Antioche. Lucien, *in Macrobiis*, fait mention d'une Reine des Characéniens, qu'il appelle Hyspasine, ce qui donne lieu de croire que le vrai nom de cette ville est Charax d'Hyspasine. En effet Etienne de Bysance l'appelle Spasine. Elle doit avoir été considérable autrefois, & la capitale d'un Royaume que Nabuchodonosor aura détruit. On sait que ces vastes pais de la Haute Asie dont a été formé l'Empire des Perses, n'ont pas toujours été réünis sous la domination d'un seul; & Eschyle dans sa Tragédie *des Perses*, montre clairement que Suse étoit une ville moderne. Il y a eu d'autres villes appellées Charax, qu'il seroit inutile d'indiquer.

CHARCAMIS. *Voyez* CARCHÉMIS.

CHARCAN & ARCAN, ville qu'on met dans la grande Tartarie en Asie. On la trouve vers les confins de la Moscovie, dans le pais de Chaulach ou de Karacatay, sur une riviere qui porte son nom & qui se décharge dans le Lac d'Izejora. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARCAS ou CARCHAS. *Voyez* CARCHAS ou CARCAS.

CHARCAS ou LOS CHARCAS, province de l'Amerique Méridionale, au midi du Pérou. Elle est au delà du Tropique du Capricorne, & vers la Mer Pacifique. La ville capitale est la Plata, qui donne quelquefois son nom à la province. Les autres sont Potosi, Oropésa, Tobilo, &c. Tout ce pais-là est sous la puissance du Roi d'Espagne. * Laët. Sanson.

CHARDE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Sommerset, aux confins de celui de Dorcester, environ à sept lieues de la ville de ce nom, vers l'occident septentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHARDIN, (le Chevalier Jean) naquit à Paris le 16 novembre 1643. La passion qu'il avoit pour les voyages l'engagea à en faire deux aux Indes Orientales. Il partit pour le premier de Paris en 1664, & se rendit en Perse où il passa quelques années. Le Roi de Perse le fit son Marchand par lettres patentes en 1666, & il revint à Paris avec cette commission en 1670. Pendant son séjour en Perse il s'étoit rendu la Langue du Païs très familiére, & il avoit fait un bon nombre de recueils. Mais comme il n'étoit pas suffisamment instruit sur divers articles, il se contenta de donner un recueil d'événemens dont il avoit été le temoin & qu'il intitula *le couronnement de Soliman* II, *Roi de Perse.* Cette piéce fut imprimée à Paris en 1671, *in douze.* La même année il entreprit le second voyage qu'il n'acheva qu'en 1677. Il parcourut toute la Perse avec une attention toute particuliére pour en connoître le Païs, les mœurs & les coutumes. De retour de son second voyage, il disposa ses matériaux en trois volumes. Le premier est un Journal de ce que Chardin avoit vu depuis Paris jusques à Ispahan, à compter du mois d'août 1671, jusques au mois de juin 1673. Cette partie fut imprimée séparément en 1686, *in folio*, à Londres, sous ce titre *Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide.* Ce livre fut d'abord réimprimé plusieurs fois en Hollande, & dans la cinquiéme édition l'Auteur augmenta cette partie de plusieurs piéces curieuses, telle qu'est *la Rélation de la Religion des Mingreliens, du P. Dom Joseph Marie Zampi, Préfect des Théatins Missionnaires en Mingrélie.* Cette premiére partie des Voyages de Chardin a été traduite en Anglois, en Flamand, & en Allemand. Le second volume contient une description générale de l'Empire de Perse, de son gouvernement, de ses forces, de ses loix, des mœurs & des coutumes des Habitans; celle des Arts & des Sciences des Persans, de leur industrie & de leur habileté, tant dans la Méchanique, que pour tout ce qui regarde la vie civile; celle de leur gouvernement politique, militaire & civil, enfin celle de la Religion qu'ils professent, tirée tant de leur culte public, que de leurs livres les plus authentiques, dont on donne des extraits fidéles. Le troisiéme volume est composé d'une description fort détaillée de la ville d'Ispahan, enrichie de 16 planches dessinées sur les lieux par le *S. Grelot.* Ce volume renferme encore la rélation de deux voyages particuliers que Chardin fit en 1674, d'Ispahan à *Bander-Abassi*, port célébre des Persans dans le voisinage *d'Ormus.* On trouve dans cette rélation la description des magnifiques ruïnes de *Persepolis* avec des remarques. Après avoir donné ces Voyages qui ont été si bien reçus, & dont on a fait usage plus d'une fois dans ce Dictionnaire, l'Auteur se disposoit à donner 1. sa *Géographie Persane*; 2. un *Abbregé de l'Histoire de Perse tirée des Auteurs Persans*, 3. des *Notes sur divers endroits de l'Ecriture*, par où il prétendoit rendre fort clairs par la Langue & les coutumes des Orientaux, divers passages que les Commentateurs avoient mal expliquez. M. Bayle dans sa République des lettres du mois de septembre 1686, dit en parlant de Chardin, qu'il a l'esprit fort net & fort judicieux, qu'il s'est appliqué avec une exactitude incroyable à s'éclaircir de toutes choses, & qu'il ne faut pas douter que ses relations ne soyent très bonnes. * Chardin, *Préface de ses Voyages* de l'édition d'Amsterdam 1711.

CHARDON, Ordre militaire institué par Louïs II, Duc de Bourbon surnommé *le Bon*, en 1370, lorsqu'il épousa Anne, fille de Béraud II, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne. On prétend que dès le premier janvier de l'an 1369, ce Prince avoit fondé un Ordre, sous le nom de l'*Ecu d'or*, dont la marque étoit un écu d'or, dans lequel il y avoit une bande de perles, avec ce mot *Allen*, & une ceinture sur laquelle étoit écrit *espérance*; mais si l'on ne se trompe point, il faut que cet Ordre ait pris une nouvelle forme à l'occasion des noces de l'Instituteur. Voici l'idée qu'on donne de l'habit des Chevaliers: une large ceinture de velours bleu, doublée de satin rouge bordée d'or, sur laquelle étoit le mot *espérance* en broderie d'or, & qui fermoit à boucles & ardillons d'or, ebarbillonez & déchiquetez avec l'email vert, comme la tête d'un chardon: un manteau de bleu céleste, doublé de satin rouge: un collier d'or composé de losanges entiéres, & de demies à double orle, émaillées de vert, percées à jour, remplies de fleurs de lys d'or & du mot *espérance*, & qui fermoit par derriére à boucles & ardillons, ayant au bout sur l'estomac une ovale dans laquelle étoit l'image de la sainte Vierge, entourée d'un soleil d'or, & couronnée de douze étoiles avec un croissant sous ses piez, & au bout une tête de chardon émaillée de vert: enfin un bonnet de velours vert rebrassé de panne cramoisi, sur lequel étoit l'écu d'or avec le mot *Allen.* Les Ducs de Bourbon successeurs de Louïs II, devoient être à perpetuité Chefs de cet Ordre, qui devoit être de vint-six Chevaliers, tous Gentilshommes & sans reproche; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne subsista pas longtems. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 47.

CHARDON (Saint André du) Ordre militaire. *Voyez* ANDRÉ.

CHAREGONDE, Reine de France. *Voyez* HAREGONDE.

CHARENTE. *Voyez* CHARANTE.

CHARENTON, *Carentonium*, nom de plusieurs lieux en France, dont le plus considérable est à une lieue au dessus de Paris, vers le levant près de la pointe, où se joignent les riviéres de Seine & de Marne. C'est un gros bourg clos de murailles, & accompagné aux deux bouts de deux villages, l'un nommé vulgairement *les Carriéres*, parce qu'on tire au dessus quantité de pierres à bâtir, situé sur le confluent des deux riviéres; l'autre sur la Marne au dessus du lieu où les Réformez avoient un temple, qui fut demoli comme les autres, en 1685. André du Chêne tient que Charenton est un lieu ancien, ce que témoignent, *dit-il*, plusieurs vieilles masures, qui font juger qu'il y a eu là autrefois une forte place. Ammien Marcellin s'est trompé, lorsqu'il a mis la ville de Lutéce ou Paris, au pont de Charenton, vers le bec où s'assemblent les deux riviéres. Avant que les Carmes déchaussez eussent fait bâtir aux carriéres, il y avoit proche de Charenton un bel écho, qui renvoyoit le son jusqu'à dix ou douze fois. Avant que les Protestans eussent la liberté de s'assembler à Charenton, ils faisoient leurs exercices à Ablon, parce que par le traité de la réduction de Paris, on ne pouvoit leur accorder de Temples qu'à cinq lieues de cette capitale. Cependant en 1606, ayant répresenté 1. que cette distance étoit la cause que plusieurs enfans mouroient en chemin avant que d'avoir reçu le batême, 2. que les Officiers qui devoient servir à la Cour ne pouvoient pas s'aquitter de ce à quoi ils étoient tenus envers Dieu & envers le Roi, ils obtinrent par lettres patentes du premier août, de transporter le lieu de leurs assemblées à Charenton. Le Seigneur du lieu s'y opposa beaucoup, mais vainement. Il avoit d'autant plus de tort d'agir de la sorte qu'il retiroit un très-grand profit de ce changement, qui attiroit dans son fief une foule de monde. Les Habitans du Fauxbourg-St. Antoine exciterent aussi, peu après cet établissement, une sédition contre les Réformez qui revenoient de leurs exercices. Ce tumulte auroit eu des suites facheuses, si le Roi ne fût venu de Fontainebleau pour y mettre ordre. En 1670, *François le Bossu*, Seigneur de Charenton, présenta une requête au Parlement pour que les Protestans ne s'y assemblassent plus; mais le Roi arrêta ces poursuites & maintint les Réformez. L'année suivante des Incendiaires mirent le feu au Temple de Charenton, mais il fut promtement secouru. * Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes, &c. sur l'an* 1606 *&* 1670.

* CHARENTON, petite ville de France dans le Gouvernement de Lyonnois. Elle est dans le Bourbonnois, sur la riviére de Marmande, au nord-ouest de Moulins, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues.

CHARES, le plus considérable Juif de la ville de Gamala. Il en fut élu Capitaine avec un nommé Joseph pendant le siége que Vespasien mit devant cette place. Charès la défendit fort courageusement tant qu'il fut en santé; mais étant tombé malade à l'extrémité, il fut facile aux Romains de s'en rendre maîtres. Il fut frappé d'une si grande consternation, lorsqu'il sut que les ennemis y étoient entrez, qu'il en mourut sur l'heure. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4 *ch.* 3.

CHARES, Historien Grec, étoit de Mitylène. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il composa un Ouvrage des belles actions d'Alexandre *le Grand*, cité très-souvent par Athénée, *l.* 3. 5. 10. 11. 12, par Plutarque dans la Vie d'Alexandre, & par Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 2. Il y a aussi eu plusieurs Archontes & plusieurs Généraux Grecs de ce nom, entre autres celui qui fait le sujet de l'article suivant; un autre CHARE's Lydien, habile Statuaire, Disciple de Lysippe, qui fit le fameux Colosse du soleil dans la ville de Rhodes; & un autre CHARE's de Paros, qui composa un Ouvrage de Géographie, au rapport d'Aristote, *Polit. l.* 1. *c.* 12. * Pline, *l.* 34. *c.* 7. Suidas.

CHARES, est le nom d'un Archonte d'Athénes & Général d'armée, fort connu par la magnificence de ses promesses: ce qui donna lieu au proverbe, *Charetis pollicitationes.* Il étoit fort riche & en même tems splendide, prodigue & debauché. Il sçut cependant conduire si bien ses intrigues, que les Athéniens lui conférent souvent le commandement de leur armée, dont il ne se tira jamais avec honneur, que lorsqu'il avoit sous lui des Généraux entendus, comme

Chabrias, Iphicrate & Timothée; encore avoit-il la malice de s'opposer à leurs entreprises & de les noircir auprès du peuple par des calomnies atroces. La seule action qu'il ait faite qui mérite qu'on en fasse mention, est celle-ci. Dans la seconde année de la 103 Olympiade, 387 ans après la fondation de Rome, l'an du monde 3668, 367 ans avant la naissance de J. C. il délivra les Phliasiens, assiégez par ceux d'Argos, en battant deux fois de suite les derniers. Les Athéniens furent battus auprès de Chéronée, où Charès commandoit seul. * Diodore de Sicile. Xénophon. Plutarque, *in Apophthegm.* Meursius, *Biblioth. Græca.* Suidas. Erasme, *in Adagiis.*

CHARES Oppius. Cherchez OPPIUS.

CHARIA, ou *Hagios Adrianos*, c'est à dire, *saint Adrien*, anciennement *Mycena*, ville de Morée dans la Sacanie, entre la ville de Corinthe & celle de Napoli de Romanie, à sept lieues de la première, & à cinq de la dernière. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARIBERT, CHÉRÉBERT, CARIBERT, ou ARIBERT, Roi de Paris, succéda à son pere *Clotaire* I, l'an 561. Il répudia sa femme *Ingoberge* ou *Nigebridge* qu'il avoit épousée du vivant de son pére, pour épouser *Meroflede*, & puis *Marcoëse*, ou *Mercouése*, qui étoit sœur de *Meroflede*, & qui avoit déja le voile sacré; toutes deux filles d'un Cardeur de laine. Il ajoûta à ces deux femmes, *Théodégilde*, ou *Theudelichilde*, fille d'un Berger, & les entretint toutes trois à la fois. Ce scandale obligea saint Germain, Evêque de Paris, de lui interdire l'usage des sacremens. Quelque tems après étant allé en Saintonge, qui étoit de son partage, il mourut le septiéme mois de l'an 567, au château de Blaye sur la Garonne, où il est enterré dans l'église de saint Romain. Son régne fut de six ans. Il laissa d'*Ingoberge*, une fille nommée *Edelberge* ou *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, qu'elle convertit à la Foi Chrétienne, *& deux filles naturelles, Bertoflede ou Bertheflede, & Chrodielde. Berthoflede prit le voile de religion, au monastere bâti par Ingeltrude à Tours; & depuis elle passa en celui du Mans; mais elle n'y vécut pas selon la sainteté de sa profession. Chrodielde, qui étoit à Sainte-Croix de Poitiers, se revolta avec Basine de France sa cousine, contre Leubovére son Abbesse; ce qui causa de grands desordres.* * Grégoire de Tours, *l.* 4. 9. & 10. Aimoin. Sigebert & Mézeray.

CHARIBERT, CHEREBERT, ou ARIBERT, Roi d'Aquitaine, étoit fils de Clotaire II, Roi de France. Dagobert I, son aîné, lui donna pour appanage la Saintonge, le Périgord, l'Agénois, le Toulousain, & toute la troisiéme Aquitaine. Il établit son siége à Toulouse, où il mourut l'an 629, peu de jours avant son fils *Chilperic*, qui étoit au berceau. On a cru que ce fut Dagobert qui les fit mourir. * Frédegaire, *Chron. c.* 57. Aimoin, *l.* 4. *c.* 17. Valois, *tome* 3. *p.* 81. 95. & 102. Mézeray.

CHARICLÉE, fille d'Hydaspe, Roi d'Ethiopie, vint au monde avec une grande blancheur; parce que la Reine sa mére avoit souvent regardé pendant sa grossesse, le tableau d'une belle fille, dont la peau étoit fort blanche. Cette Reine craignoit que cette blancheur, qui étoit extraordinaire dans le païs, ne rendît sa chasteté suspecte à son mari; mais quelque tems après on vit sur le bras de cette petite Princesse, la marque de la famille d'Hydaspe, qui étoit une tache ronde de couleur d'ébéne. Toutes ces avantures sont imaginaires, aussi bien que le nom de Chariclée même, qui est l'Héroïne du Roman d'Heliodore, & l'Amante de son Théagéne. * Héliodore, *l.* 10.

CHARICLÉS, habile Médecin, vivoit du tems de l'Empereur Tibére. Il n'avoit pas soin de la santé de ce Prince; mais il lui donnoit quelquefois de bons avis. Sous le consulat d'Acerronius & de C. Pontius, il alla voir Tibére qui étoit fort mal, & comme s'il ne lui eût rendu visite que pour ses propres affaires, il lui prit la main & lui tâta adroitement le poux. Alors Chariclés assûra Macron, que les forces du malade diminuoient considérablement, & qu'il ne passeroit pas deux jours. * Tacite, *l.* 6. *Annal. c.* 50.

CHARICLO, fille d'Apollon, & femme de Chiron le Centaure, ou, comme d'autres le prétendent, de Sciron, eut une fille dont parle Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 10. *v.* 635.

Ecce venit rutilis humeros protecta capillis
Filia Centauri, quam quondam Nympha Chariclo
Fluminis in rapidi ripis enixa, vocavit
Ocyroen. . . . . .

CHARIDAS ou CHARIDÈS, Auteur Grec, avoit écrit de l'Art des Machines. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * G. J. Vossius, *de Mathemat.* 48. 5. 9. Athenée, *l.* 7. cite un Ouvrage de Chariclés, intitulé *Halusis* ou *la chaîne*.

CHARIDÉME, le dernier des Prêtres de Jupiter Cranaüs, qu'on mit en la place des Rois, pour gouverner l'Etat des Sicyoniens, ne pouvant plus fournir à la dépense qu'il étoit obligé de faire, prit la fuite, l'an du monde 2862, avant J. C. 1173. * Eusébe. Diodore, *l.* 17.

CHARIDÉME, Capitaine Athénien, que fit mourir Darius, piqué des conseils trop sincéres qu'il lui donna, sur la guerre qu'il avoit contre Alexandre. * Freinshemius, *Supplem. in Q. Curtium, l.* 1. *c.* 14. *l.* 3. *c.* 2.

CHARILAS, une des trois grandes solemnitez qui se célébroient de neuf ans en neuf ans à Delphes. Les deux autres se nommoient le Septerium & l'Héroïde.

CHARILAUS, Roi de Lacédémone, de la famille des Proclides ou Eurypontides, régna environ 64 ans, & fut obligé de la vie & du bonheur de son régne à son oncle Lycurgue. Il étoit fils de Polydecte, lequel étant mort fort jeune, laissa la conduite de sa famille à Lycurgue son frére. Ce dernier refusa le nom de Roi jusqu'à l'accouchement de la Reine, que Polydecte avoit laissée grosse environ d'un mois. Cette ambitieuse, lui envoya dire, que s'il lui promettoit de l'épouser, elle se feroit avorter. Lycurgue que cette proposition fit trembler, craignant quelque mauvaise suite d'une ambition si dénaturée, feignit d'accepter cette offre; mais il lui insinua, que, comme cet avortement, en faisant périr son fruit, lui seroit peut-être fatal à elle même, il lui conseilla d'attendre le terme de sa grossesse, & qu'ensuite ils trouveroient moyen de se défaire de cet enfant. La Reine y consentit; mais lorsque l'accouchement fut arrivé, Lycurgue envoya des Gardes qui enlevérent l'enfant, qu'il nomma *Charilaüs*, c'est à dire, *joye du peuple*, & qu'il fit élever avec soin, jusqu'à ce qu'il fût en état de gouverner: ce qui arriva l'an 3150, 885 avant J. C. Charilaüs commença de se signaler par la victoire qu'il remporta sur les Argiens. Il fit ensuite la guerre aux Tégéates, & quoiqu'il eût suivi le commandement de l'oracle, il ne laissa pas d'être mis en déroute, & d'être pris même dans une sortie que les Tégéates firent, secondez de leur femmes; mais il racheta sa liberté en leur accordant la paix. Ce Roi étoit d'un naturel si doux, qu'Archelaüs son Collégue disoit quelquefois, en parlant de sa grande bonté, qu'il ne s'étonnoit pas que Charilaüs fût si bon envers les personnes de mérite, puisqu'il l'étoit même à l'égard des méchans. Herodote, *l.* 3, parle d'un CHARILAÜS ou plutôt CHARILEÜS, qui porta son frere Meandrie à prendre les armes contre les Perses. * Clément Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* Plutarque, *en Lycurgue.* Justin, *l.* 3. Pausanias. Eusébe, &c.

CHARILAUS, illustre Lacédémonien, étoit fort curieux de sa chevelure. Comme on lui demanda un jour, pourquoi il en prenoit tant de soin, il répondit que c'étoit le plus bel ornement d'un homme, le plus agréable, & celui qui coutoit le moins en dépense, *quia ex omni ornatu hic foret pulchrior, venustiorque ac sumptus minimi.* Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de loix; *Peu de loix*, dit-il, *suffit à ceux qui parlent peu: Pauca dicentibus, paucitas legum sufficit.* Il faut remarquer que les Lacédémoniens parloient peu, & qu'ils disoient beaucoup en peu de mots: d'où vient cette maniére de parler, qui dure encore, un style Laconique, pour dire un style vif & concis. * Plutarque. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 4.

CHARILE, pauvre fille orpheline, qui dans une rude famine ayant demandé au Roi son souverain de quoi soulager sa misére, en reçut un coup de soulier au visage. Elle fut si sensiblement touchée de cet affront, qu'elle s'étrangla de sa ceinture. Les Anciens donnérent le nom de cette misérable, à la troisiéme octaétéride d'un cycle de vingt-quatre ans, parce qu'elle étoit comme pauvre & étranglée à cause qu'on en ôtoit tous les jours ce qu'il y avoit eu de superflu, dans les deux premiéres octaétérides. * Dodwel, *de veteribus Græcorum Romanorum Cyclis, Dissert. V.*

CHARISIUS, Orateur Athénien, dont Cicéron parle dans son *Brutus*. Il y a aussi un Grammairien Latin de ce nom, dont parle Priscien. Ses Institutions sont placées les premiéres dans *le recueil des anciens Grammairiens* de Putschius. * Lloyd.

CHARISIUS, Prêtre, Oeconome de l'église de Philadelphie, présenta en 431 une requête aux Péres du Concile d'Ephése, par laquelle il leur faisoit savoir que les Nestoriens ayant dressé un Symbole de Foi, le faisoient signer aux *Quartodécimans*, qui se réunissoient à l'Eglise. Le Concile s'étant fait lire cette Exposition de Foi qui étoit semée d'héréfies, défendit d'en dresser aucune, ou d'en faire signer d'autre que celle de Nicée, sous peine de déposition pour les Evêques & pour les Clercs, & d'excommunication pour les Laïques. * *Actes du Concile d'Ephése.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

CHARISIUS, Clerc de Constantinople, menoit une vie scandaleuse, & périt d'une maniére étonnante. Le Patriarche Gennade voyant qu'il ne tenoit compte, ni de remontrances, ni de corrections, envoya un Prêtre dans l'Oratoire du Martyr Eleuthére, où Charisius faisoit l'office de Lecteur, pour adresser au Saint ces paroles, qui témoignoient la confiance qu'il avoit en son pouvoir, *Eleuthére, saint Martyr de Dieu, ton Soldat est un grand pécheur; ou fais qu'il devienne meilleur, ou punis-le toi-même.* Le lendemain ce Clerc fut trouvé mort dans son lit. * Nicéphore, *l.* 15. *c.* 33. Théodore, *l.* 1.

CHARISTIES, ou le jour du cher parentage, *dies caræ cognationis*, ou *Charistia*. Cette Fête est marquée au mois de fevrier dans le Calendrier rustique qui se voit à Rome, sur un ancien marbre, & elle se trouve aussi dans le Calendrier de Constantin. Valére Maxime nous enseigne ce que c'étoit. „ Nos ancêtres, „ *dit-il*, établirent un festin solemnel, qu'ils appellérent *Charistia*, „ auquel on ne convioit que des parens ou des alliez, afin que s'il y „ avoit quelque different entre eux, il fût terminé plus facilement & à l'amiable dans la joye du festin: " *Convivium etiam solemne majores instituerunt, idque* CHARISTIA *appellaverunt, cui præter cognatos & affines nemo interponebatur, ut si qua inter necessarios querela esset orta, apud sacra mensa & hilaritatem animorum, fautoribus concordiæ adhibitis tolleretur.* * Ovide en parle, *Fast. l.* 2. *v.* 617.

Proxima cognati dixére Charistia chari,
Et venit ad socios turba propinqua Deos.

Antiq. Gr. & Rom. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. *n.* 8.

CHARITÉ (la) sur Loire, ville de France dans le Nivernois, entre Nevers & Gône. Elle est au nord-nord-ouest de Nevers, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est située sur le penchant d'une petite colline, qui s'éléve sur le bord de la riviére, qu'on y passe sur un beau pont. Il y a un grand marché, diverses églises, & un Prieuré célébre de l'Ordre de Cluny, que saint Hugues fit bâtir l'an 1056. Cette ville souffrit beaucoup durant les guerres des Anglois; mais elle ne souffrit pas moins dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Réformez la prirent & la reprirent souvent en 1552 & 1563, sur les Catholiques. Ceux-ci en étoient les maîtres en 1569, sous le régne de Charles IX, lorsque Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, la leur enleva, & y fit passer le secours qu'il menoit aux Protestans, dans la Guienne. Celui qui commandoit dans la place, s'enfuit secretement,

ment, & les Habitans troublez de ce départ, demandérent à parlementer; mais comme les Députez de part & d'autre, étoient en conférence, quelques uns des Habitans qui favorisoient les Réformez, donnérent un signal, & descendirent une corde, par laquelle les ennemis étant montez les uns après les autres, s'emparérent le 30 mai de la ville, où tout étoit dans la crainte & dans la confusion. Elle fut donnée en proye aux Allemans, au lieu d'un mois de paye qui leur étoit dû, & qu'ils demandoient. * Guy Coquille, *Histoire du Nivernois*. De Thou, *Hist. l.* 31. 34. *&* 45.

CHARITE' (Fréres de la) On connoit en France sous ce nom les Religieux Hospitaliers de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu. On les appelle en Espagne Fréres de l'hospitalité; & en Italie, Fréres *Fate ben Fratelli*. Saint Jean-de-Dieu qui institua cet Ordre étoit né dans le Royaume de Portugal. Il fut pendant quelques années Berger, Soldat, Oeconome, Artisan; enfin Dieu l'ayant touché, il s'appliqua à servir les malades; & tant son travail que les quêtes le mirent en état de louer l'an 1540, une maison pour y retirer les pauvres malades, à qui il procuroit toute sorte de secours. Ce nouvel hopital devint très-célébre en peu de tems, & plusieurs Prélats s'interessérent à son aggrandissement; mais quoique l'Instituteur eût pris un habit tel que le portent les Fréres de la Charité, il ne pensa point à donner d'autre régle que son exemple à ceux qui se joignirent à lui. Ce ne fut qu'en 1572, douze ans après sa mort, que Pie V donna à ces nouveaux Religieux la Régle de saint Augustin, & leur permit de faire promouvoir aux Ordres sacrez un d'entre eux dans chaque hopital, pour leur administrer les Sacremens aussi bien qu'aux malades. Il y avoit déja plusieurs hopitaux de cette Congrégation en Espagne, & il s'en établit d'autres aussi-tôt après en Italie. Sixte V, & Grégoire XIV leur accordérent de grands priviléges; mais ayant voulu se soustraire à la jurisdiction des Ordinaires, & quelques uns d'entre eux négligeant le soin des malades pour s'appliquer à des études qui les rendissent capables de recevoir les Ordres sacrez, ils s'attirérent l'indignation de Clément VIII, qui par un bref du 13 février 1592, soumit entiérement cette Congrégation à l'autorité des Evêques; ordonna qu'ils ne seroient plus gouvernez par un Majeur général; & leur défendit de prendre les Ordres sacrez, & de faire profession solemnelle; voulant qu'ils ne fissent qu'un seul vœu de pauvreté & d'hospitalité. Ce même Pape remit néanmoins quatre ans après ces Religieux dans le droit qu'ils avoient d'élire un Général, mais ce ne fut qu'en 1609, que Paul V leur permit de faire prendre les Ordres sacrez à quelques uns de leurs Fréres, qui ne pourroient exercer aucune charge, afin d'être plus en état de vaquer aux besoins spirituels des malades. Le Bref de Clément VIII n'avoit pas eu de lieu en Espagne; & ils avoient toûjours fait les trois vœux solemnels ordinaires, avec un quatriéme de servir les malades; d'où il arriva que les Religieux de ce Royaume se séparérent des autres Religieux établis en Italie & ailleurs, & qu'il y eut toûjours depuis deux Généraux, dont l'un gouverne les maisons d'Espagne, & des païs soumis au Roi Catholique, tant dans les Indes qu'en Amérique; & l'autre qui fait ordinairement sa résidence à Rome, gouverne toutes les autres maisons de l'Ordre. Ceux d'Espagne crurent néanmoins nécessaire de faire confirmer leurs usages par l'autorité Apostolique; & Paul V, toûjours favorable à cette Congrégation, en approuvant leur conduite, leur permit de plus, d'avoir deux Prêtres de leur Ordre dans chaque hopital. Le même Pape accorda depuis les mêmes graces aux Religieux d'Italie, de France, de Pologne & d'Allemagne, & il les déclara encore exemts de la jurisdiction des Ordinaires: ce qu'Urbain VIII confirma environ l'an 1638, avec cette restriction, que cette exemption n'auroit lieu que dans les maisons où il y auroit plus de douze Religieux, & que dans celles où il y en auroit moins, les Evêques examineroient les recettes & les depenses conjointement avec les Provinciaux & les autres Supérieurs. Les Religieux de la Charité ne s'établirent en France qu'en 1601, par le moyen de Marie de Médicis, qui leur donna dans le Fauxbourg-saint-Germain, la place où ils ont bâti un des plus célébres hopitaux. L'année suivante, Henri IV leur permit par ses lettres patentes de s'établir dans toutes les villes du Royaume où ils seroient appellez; & en 1617, Louis XIII leur en donna de nouvelles qui confirmérent celles de son prédécesseur. Il y a en France un Provincial Vicaire-Général-né, en conséquence d'une Bulle d'Alexandre VII, du 15 juillet 1664; & un autre Vicaire général en Pologne. La supériorité du Majeur général dure six ans, & le Chapitre général se tient pour chaque changement. Le Chapitre provincial s'assemble tous les trois ans, & l'on y nomme un nouveau Provincial. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 18.

CHARITE', (Filles de la) Congrégation instituée par M. Vincent de Paul, & par Mademoiselle le Gras à Paris. Ces Filles qui sont aussi appellées *les Servantes des Pauvres*, ont un Séminaire dans le Fauxbourg-Saint-Denys, & c'est dans ce lieu qu'on les reçoit toutes. Elles ne sont admises à faire des vœux simples, qu'après cinq ans d'épreuves. Elles les font seulement pour un an, & toute leur vie elles les renouvellent le 25 de mars, avec la permission de leurs Supérieurs, qui sont le Supérieur général de la Congrégation de la mission, & sous son autorité les Visiteurs des provinces. Leur principal emploi est de servir les pauvres dans les paroisses où on les a reçûës, & elles ne sont que deux ou trois dans chaque logement: elles servent aussi dans plusieurs hopitaux de Paris, aux Petites-maisons, & aux Enfans trouvez. Le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, approuva cet Institut au mois de janvier 1655. Le Roi Louis XIV l'autorisa par lettres patentes de 1657, & le Cardinal de Vendôme, Légat en France, le confirma en 1660, au nom du Pape Clément IX. Louise Marie de Gonzague, Reine de Pologne, avoit établi quelques unes de ces Filles à Varsovie dès l'an 1652, & elles y avoient donné des preuves de leur zéle en servant les pestiferez. Présentement elles ont près de trois cens établissemens, tant en France qu'en Pologne, & dans les Païs-Bas, & par tout elles ménent une vie très-pauvre. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8. *c.* 14.

CHARITE' CHRE'TIENNE, Ordre que Henri III, Roi de France & de Pologne, institua pour les pauvres Soldats estropiez au service du Roi & du public. Il leur assigna pour leur entretien un revenu sur les hopitaux & Maladeries de France, & leur donna à Paris une maison au Fauxbourg-Saint-Marcel. Il ordonna que ceux qui seroient reçus en cet Ordre charitable, porteroient sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix ancrée de satin blanc, en broderie, orlée & brodée de bleu celeste, & au milieu de la même croix, une lozange de satin bleu-celeste chargée d'une fleur-de-lys d'or, & ces mots en broderie d'or, *pour avoir fidélement servi*. La mort de Henri III empêcha les suites de cette belle entreprise, qui a été renouvellée par le Roi Louis XIV, par l'établissement de l'Hôtel Royal des Invalides. * Favin, *au. l.* 3.

CHARITE'-DE-NOTRE-DAME (Hospitaliéres de la) Religieuses engagées par état à rendre aux femmes malades les mêmes services que les Religieux de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu rendent aux hommes. Simone Gaugain, connue sous le nom de la Mere Françoise de la Croix, institua cet Ordre à Paris, avec cinq ou six personnes de son sexe, avec qui elle avoit été Novice dans un couvent du diocése d'Evreux, où elle avoit été persécutée comme Magicienne. La premiére maison de cet Ordre est l'hopital de la Charité-de-Nôtre-Dame, proche des Minimes de la Place Royale. La Mere Françoise commença à y demeurer dès l'an 1624, & ne fit ses vœux solemnels que le vint-quatriéme juin 1629. Elle aquit aussi au Fauxbourg-Saint-Antoine le lieu appellé communément la Raquette, & les Religieuses de la Place Royale y alloient tour à tour pour servir les malades, jusqu'à ce qu'en l'an 1690, ces deux maisons furent entiérement séparées, & les biens partagez. Il y a plusieurs maisons de cet institut en divers lieux de France. Leurs Constitutions leur furent données par Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris; & approuvées l'an 1633, par Urbain VIII, qui leur donna la Régle de saint Augustin. Elles joignent aux trois vœux ordinaires celui d'exercer l'hospitalité envers les femmes malades; mais elles ne reçoivent ni les femmes grosses, ni celles qui ont des maladies contagieuses. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 48.

CHARITE'-DE-S. HIPPOLYTE (Fréres de la) Congrégation de Religieux Hospitaliers, qui ne sont connus que dans les Indes occidentales; & qui rendent aux malades dans les hopitaux, les mêmes services que les Religieux de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu. Bernardin Alvarez, Bourgeois de la ville de Mexique, institua cet Ordre avec l'aide de quelques personnes pieuses, qui contribuérent à fonder un hopital avec une église dédiée à saint Hippolyte, Patron de la ville, & se consacrérent avec lui au service des pauvres. Sixte V, dès le commencement de son Pontificat approuva les réglemens que Bernardin avoit dressez, & en peu de tems il y eut plusieurs hopitaux semblables à celui de saint Hippolyte auquel ils s'unirent. Clément VIII leur accorda les priviléges dont jouissoient les Religieux de la Congrégation de St. Jean-de-Dieu; & leur permit d'élire un Général, dont l'élection se feroit par les vint plus anciens de la Congrégation: ce qui s'observe encore. Ils ne firent d'abord que deux vœux simples, de chasteté & de pauvreté; mais Clément VIII, par sa Bulle du premier octobre 1594, leur ordonna d'en faire deux autres de perpétuelle hospitalité & d'obéissance; & cela subsista jusqu'à l'an 1700, qu'Innocent XII, leur ordonna de faire les quatre vœux solemnels, sous la Régle de saint Augustin. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 19.

CHARITE'-DE-LA-SAINTE VIERGE, Ordre Religieux sous la Régle de saint Augustin, fut établi dans le diocése de Châlons en Champagne, par Guy, Seigneur de Joinville & du Bourg-Saint-George, qui fonda le monastére ou hopital à Boucheraumont dans le même diocése. Les Papes Boniface VIII, & Clément VI approuvérent cet Institut, auquel on donna le monastére des Billettes, bâti à Paris en la maison d'un Juif convaincu d'un crime atroce contre la sainte Hostie, qu'il avoit percée d'un coup de canif: cela arriva l'an 1290. * *Consultez* saint Antonin & plusieurs autres Auteurs alléguez par Sponde, *A. C.* 1290. *n.* 19.

CHARITES ou CARITES. *Cherchez* GRACES.

CHARITON d'Agrigente, entreprit, pour venger un jeune homme qu'il aimoit, nommé Mélanippe, de tuer Phalaris Tyran de leur commune patrie, vers la seconde année de la LII Olympiade, & 571 avant Jesus-Christ. Il fut découvert, & Mélanippe ayant sçu qu'il étoit arrêté, alla se livrer au Tyran, & lui dit que ce n'étoit qu'à sa priére que Chariton avoit fait cette entreprise. Phalaris étonné de l'amitié de ces deux personnes, leur pardonna, à condition qu'ils sortiroient de Sicile. La Prêtresse d'Apollon à Delphes rendit encore plus célébre leur liaison, par le distique suivant qu'elle fit à leur honneur, où elle les propose comme un modéle d'amitié.

Θείας ἡγητῆρες ἐφημερίοις φιλότητος,
Εὐδαίμων Χαρίτων καὶ Μελάνιππος ἔφυ.

Humana genti auctores cœlestis amoris
Et Chariton felix & Melanippus erat.

* Elien, *Var. Hist. l.* 2. *ch.* 4. Athénée, *l.* 13.

CHARITON, Moine Grec, fut fait Patriarche de Constantinople l'an 1177, & ne tint ce siége que onze mois. Théodose lui succéda. * Baronius, *A. C.* 1177 *&* 1184. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CHARITON, fille de Lucillien, homme illustre, fut mariée à Jovien qui fut fait Empereur l'an 363, & mourut au commencement de l'année suivante. Elle eut quelques enfans de ce mariage, & entre autres Varronien, qui fut Consul l'an 364, avec son pére. On lui donna aussi le titre de Nobilissime, égal à celui de César; mais Valentinien qui succéda à Jovien fit créver un

ceil

cail à cet enfant, pour lui ôter toute espérance de parvenir à l'Empire. Chariton avoit perdu son pére l'année précédente, & ces malheurs domestiques ne la toucherent pas assez pour en mourir. Elle vivoit encore l'an 380 & depuis on ne parle plus d'elle. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CHARITOPULE, (Manuel de) Patriarche de Constantinople. *Cherchez* MANUEL DE CHARITOPULE.

CHARKLIQUEU, bourg à deux lieues de Tocat, dans la Cappadoce ou Amasie, province de la Natolie. Il est situé dans un beau païs, entre des coteaux fertiles, où il croît d'excellent vin. C'est où se font les meilleurs maroquins bleus, à cause de la bonté des eaux. Tocat & ce bourg sont célébres pour ces sortes maroquins; Diarbekir & Bagdat, pour les rouges; Mossul, ou l'ancienne Ninive, pour les jaunes; & Orfa, pour les noirs. A deux mille pas de ce bourg, on voit une roche que l'on croit avoir servi de retraite à saint Jean Chrysostome pendant son exil: du côté du levant, on monte huit ou neuf degrez, qui conduisent à une petite chambre, où il y a un lit, une table & une armoire, le tout taillé dans le roc; & du côté du couchant, on monte cinq ou six autres degrez qui ménent à une petite galerie, aussi taillée dans le roc, quoiqu'il soit d'une dureté extraordinaire. Les Chrétiens du païs disent que ce Saint se mettoit sur cette galerie pour y prêcher au peuple qui accouroit de toutes parts. Parce que les Marchands Chrétiens font toujours le plus grand corps dans les caravanes qui passent par ce païs, elles s'arrêtent deux ou trois jours à Charkliqueu, pour donner le tems aux Chrétiens d'aller faire leurs dévotions sur cette roche, où l'Evêque du lieu, suivi de quelques Prêtres, chacun un cierge à la main, vient dire la Messe. Les caravanes y font aussi quelque séjour, afin d'y faire provision de vin pour le voyage. * Tavernier, *Voyage de Perse, l. 1. c. 2.*

* CHARLBURG ou CHARLEBOURG, village de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, situé sur le Danube entre Vienne & Presbourg. On croit qu'il est l'ancienne *Carnuntum* ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLEMAGNE. *Voyez cy-dessous* CHARLES LE GRAND, Roi de France & Empereur.

* CHARLEMENIL, ou, selon les Cartes que Jaillot & de Witt ont données de la Normandie, CHALLEMENIL, bourg de France dans le païs de Caux en Normandie. Il est au sud de la ville de Dieppe, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHARLEMONT, petite ville des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, avec une très-bonne forteresse. L'Empereur Charles-Quint, la fit bâtir en 1555, & elle est située sur le haut d'une montagne, avec de bons boulevards, & d'autres défenses très-régulieres. La Meuse lave le pié de ce mont, au dessous de Givet, à trois lieues de Mariembourg, & à sept de Namur. On la nomme en Latin *Carolomontium*. Elle fut cédée aux François par le traité de Nimégue en 1678. * Sanson. Baudrand.

CHARLEMONT, bourg & forteresse de l'Ultonie dans le nord d'Irlande. Quelque forte que soit cette place, elle fut contrainte de se rendre au mois de septembre 1689, au Duc de Schomberg, ayant été réduite à l'extrémité faute de provisions. Elle est sur une montagne dans le Comté d'Armagh, au pié de laquelle coule une riviere nommée Blackwater, à quatre milles au sud-est de Dungannon. Ce fut le Roi Charles, qui la fit fortifier, & ce fut pour ce sujet qu'on l'appella Charlemont. * *Dict. Anglois.*

CHARLEROY, ville & forteresse des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, sur les frontiéres du Hainaut, elle est sur une petite montagne près de la Sambre, environ à cinq lieues de Namur, & à six de Mons. C'étoit un bourg, dit le Charnoy, que les Espagnols fortifiérent en 1666, & auquel ils donnérent le nom de Charleroy, du nom de Charles II, Roi d'Espagne. Depuis, les François prirent cette place en 1667, & elle leur fut cédée par la paix d'Aix-la Chapelle, concluë le deuxiéme mai de l'an 1668. Le Prince d'Orange essaya vainement de la surprendre sur la fin de 1672. Elle fut renduë à l'Espagne par la paix de Nimégue concluë en 1678. Les François l'ont reprise en 1693, & l'ont renduë par la paix de Ryswick en 1697.

CHARLES, (Saint) surnommé Borromée. *Cherchez* BORROMÉE.

EMPEREURS, du nom de CHARLES.

CHARLES, I. de ce nom, Empereur d'Occident. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES I, dit *le Grand*, ou CHARLEMAGNE, Roi de France.

CHARLES II. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France.

CHARLES III, dit *le Gros*, fut le troisiéme fils de Louis *le Germanique*, & petit fils de l'Empereur Louis *le Pieux*. En partageant les Etats avec ses fréres en 876, il eut pour sa part le Royaume de Souabe. *Carloman* un de ses fréres, étant mort en 880, il partagea son héritage avec Louis II, son autre frére, à qui il laissa la Baviére, la Pannonie, l'Esclavonie & la Bohéme, & garda, pour sa part, la prétention sur le Royaume d'Italie. (a) Il étoit déja passé en Italie du vivant de son frére Carloman; il la subjugua en peu de tems & fut couronné Empereur le jour de Noël 880, par le Pape Jean VIII. (b) *Louis* son frére mourut en 882, & alors l'Allemagne s'unit sous Charles *le Gros*. (c) Comme il étoit devenu fort puissant par la mort de ses deux fréres, il forma une grande armée & marcha contre les Normands, qui firent alors de grands dégâts dans la Basse Allemagne; mais contre toute attente il fit une paix honteuse avec eux, car il leur paya une grosse somme, leur permit de demeurer dans la Frise, & promit à *Hugues* le Bâtard de lui laisser les revenus de l'Evêché de Metz. Il s'engagea encore de donner en mariage sa cousine *Gisèle*, fille du Roi Lothaire & sœur de Hugues le Bâtard, à Géofroy un des Ducs Normands. (d) Cette paix attira à Charles *le Gros* & la haine & le mépris des Rois de France ses cousins, & de ses propres Sujets; les Lorrains se seroient même soulevez contre lui si les François les eussent voulu prendre sous leur protection. (e) Malgré cela il eut le bonheur, que les François ne trouvant personne qui eût plus de droit à la Couronne que lui depuis la mort de *Louis* III, & de *Carloman* son frére, il la lui offrirent en 884, & l'appellérent de l'Italie pour les défendre contre les Normands. (f) Cette haute fortune changea bien tôt après. Les Italiens commencérent la revolte & demandérent qu'on destinât un Prince Italien pour successeur à Charles *le Gros*. Géofroy, Duc Normand, forma une prétention sur la Lorraine, par rapport à son épouse, & quoiqu'on fit assassiner Géofroy, les Normands eurent pourtant le courage de s'avancer jusques à Paris, qu'ils assiégérent pendant deux ans, sans que Charles eût le courage de marcher d'abord contre les Rebelles; & lorsqu'il vint enfin pour faire lever le siége, il traita encore honteusement avec eux, il leur paya une certaine somme afin qu'ils levassent le siége & se retirassent dans la Bourgogne. (g) Cette action fit une grande bréche à l'autorité de cet Empereur, qui la diminua encore considérablement, lorsqu'en 887, étant à Kirchheim sur le Rhin, il accusa son épouse en présence de tous les Princes d'avoir commis adultére avec l'Evêque *Luitward*, Chancelier de l'Empereur. Il déclara en même tems que depuis dix ans, qu'il avoit vécu avec son épouse il ne l'avoit jamais touchée, & qu'ainsi il prétendoit qu'elle fit preuve de sa virginité. L'Impératrice fit ses preuves selon l'usage de ce tems-là, mais elle se retira de chagrin dans le couvent d'Andlau en Alsace. Elle s'appelloit *Richardis* & doit avoir été une Princesse d'Ecosse. (h) Lorsqu'en 887, il eut convoqué les Etats de l'Empire à *Tribur*, près de Mayence, ils le declarérent incapable de régner. Les raisons principales sur lesquelles ils se fondérent, furent les indignes traitez qu'il avoit faits avec les Normands, l'accusation malfondée contre son épouse, le dérangement de son cerveau, & l'affoiblissement de son corps, causé par de grandes maladies. Ajoutez à tout ceci, que par sa mauvaise maniére de gouverner, le Pape avoit enlevé la Couronne Impériale aux Francs. Charles *le Gros* fut ainsi déposé unanimement, & l'on declara pour son successeur en Allemagne *Arnulphe*, fils naturel de l'Empereur Carloman. Au bout de trois jours, Charles se vit tellement abandonné, qu'il n'y eut plus personne qui voulût seulement lui rendre le moindre service; & peut-être seroit-il mort de faim, si l'Archevêque de Mayence ne l'eût nourri jusques à ce que les mesures necessaires pour sa subsistance fussent prises. Il mourut à Neidingen sur le Danube le 13 janvier 888, six semaines après sa déposition, & on l'enterra dans le couvent de *Reichenau*, qui est dans une isle du Lac de Constance. Il y en a qui disent qu'il fut étranglé par ordre d'Arnulphe; mais cela n'est rien moins que démontré, & la plupart des Historiens n'en disent rien. Il recommanda aux bonnes graces d'Arnulphe, Bernard son fils naturel, qu'il avoit eu d'une concubine. (i) Il faut encore remarquer que c'est le sentiment généralement reçu, que Charles *le Gros* compta le premier dans ses Diplômes les années depuis la naissance de Jésus-Christ: (k) ce qui cependant est faux, puisqu'on trouve cette Ere employée dans le Testament de Charles-Magne, & dans d'autres (l) Chartres. (m) Dans le XVI siécle, un Evêque de Constance fit réparer à Richenau le tombeau de Charles & y mit cette Epitaphe, *Carolus Crassus, Rex Suevia, princeps Caroli-Magni Italiam potenter intravit, eamque vicit, Imperiumque Romanum, ubi Cæsar coronatus, obtinuit; ac mortuo fratre Ludovico universam Germaniam & Galliam jure hæreditario acquisivit. Demum animo, mente & corpore deficiens, ab Imperio, fame magna cum fortuna ludibrio, dejectus, à suis omnibus postpositus, humili hoc in loco sepultus est. Obiit anno Domini 888. idib. Jan.* Voyez ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * (a) *Annal. Bertinian. ad ann.* 876 & 880. *Annal. Fuldens.* Reginon. (b) *Annal. Bertinian. ad ann.* 880. *Annal. Metens.* Reginon. Sigebert de Gemblours, Hermannus *Contractus ad ann.* 881. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3. *ad ann.* 880. *n.* 7 & *ad ann.* 881. *n.* 1. *p.* 729. (c) *Continuatio Annal. Fuldens.* Lambecius, *ad ann.* 882. (d) Ibid. *Annal. Bertinian. & Metens.* Lambecius, *ad ann.* 884. *Annal. Metens.* Mabillon *de Re Diplom. l.* 2. *ch.* 26. (g) Abbon, *de obsid. Paris. apud* Du Chêne *tome* 2. *p.* 49. *Continuatio Annal. Fuldens.* Lambecius, *ad ann.* 886. (h) *Annal. Metens. ad ann.* 887. Reginon, &c. (i) Ibid. *ann.* 888. (k) Aventinus, *de Rebus Bojoris l.* 4. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3. *ad ann.* 881, *n.* 2. *p.* 730. (l) *Chartul. Werthinense, tome* 1. *Scriptor. Brunsw. p.* 110. & *Antiq. Fuldens. apud* Pistorium, *tome* 3. *Rerum Germ.* (m) *Les Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 174.

CHARLES IV, Empereur, Roi de Bohéme, Duc de Luxembourg, fils de JEAN, Roi de Bohéme, & petit-fils de l'Empereur HENRI VII, fut élu un an avant la mort de Louis de Baviere, à la sollicitation du Pape Clément VI, & du Roi de France, Philippe *de Valois*: ce qui se fit à Rentz, village sur le Rhin, au dessus de Coblentz, sur la fin du mois de juillet de l'an 1346. Edouard Roi d'Angleterre, le Marquis de Misnie, & Gunther, Comte de Schwartzembourg avoient aussi été créez; mais Charles demeura paisible possesseur de l'Empire. Il se trouva à la bataille de Crecy donnée l'an 1346, en laquelle il perdit son pére, & fut blessé de trois coups. Pierre Bertrand, Cardinal, Evêque d'Ostie, le couronna à Rome l'an 1355, & l'année suivante Charles étant à Nuremberg, fit la célébre Constitution que l'on appelle *la Bulle d'Or*, pour l'élection des Empereurs. Elle est ainsi appellée du grand sceau d'or de figure ronde, qui est attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel d'un côté, cet Empereur assis en son thrône, & de l'autre, le Capitole de Rome sont représentez. Elle contient 30 chapitres enfermez en 24 feuilles de parchemin reliées à la façon d'un livre. Il en publia les 23 premiers à Nuremberg le dixiéme de janvier 135[illegible], & les sept autres à Metz le jour de Noël. Comme il est parlé cy-dessus, de la Bulle d'or de cet Empereur, il est à propos de remarquer aussi la division qu'il fit de l'Empire, par le nombre de quatre. Il institua

1. Qua-

1. Quatre *Ducs*, savoir, de Brunswick, de Baviére, de Souabe, & de Lorraine. 2. Quatre *Landgraves*, de Thuringe, de Hesse, de Leuchtenberg, & d'Alsace. 3 Quatre *Marquis*, de Misnie, de Brandebourg, de Moravie, & de Bade la Basse. 4. Quatre *Burgraves*, de Magdebourg, de Nuremberg, de Reineck, & de Stromberg. 5. Quatre *Comtes*, de Cleves, de Schwartzembourg, de Saxe, & de Savoye. 6. Quatre *Comtes Capitaines* de l'Empire, pour la conduite des gens de guerre, savoir, de Flandre, de Tirol, d'Aldembourg, & de Ferrete. 7. Quatre *Seigneurs*, de Milan, de l'Escale, de la Mirandole, & de Padoue. 8. Quatre *Abbez* principaux, de Fulde, de Kempten, de Weissembourg, & de Morbach. 9. Quatre *Grands Maréchaux* de l'Empire, Seigneurs de Pappenheim, de Juliers, de Misnie, & de Vittinge. 10. Quatre *Barons* de l'Empire, Seigneurs de Limbourg en Franconie, de Tockenbourg, de Westerbourg, & d'Andelwalden. 11. Quatre *Chevaliers* de l'Empire, Seigneurs d'Andelaw, de Meldinghen, de Stromdeck, & de Fronberg. 12. Quatre *Grands Veneurs* de l'Empire, Seigneurs de Hurn, d'Urach, de Schombourg, & de Meissh, près de Kur aux Grisons. 13. Quatre *Officiers* héréditaires de Souabe en l'Empire, savoir l'Ecuyer Trenchant, de Walpourg; l'Echanson, de Radach; le Maréchal, de Mardorf; & le Chambellan, de Kemnit. 14. Quatre *Ecuyers* de l'Empire, Seigneurs de Waldeck, de Hitten-Polchen, d'Arnperg, & de Rabnaw. 15. Quatre *Villes Métropolitaines* de l'Empire, Ausbourg, Aix-la-Chapelle, Spire, & Lubek. 16. Quatre *Rustiques* de l'Empire, Cologne, Ratisbonne, Constance, & Saltzbourg. 17. Quatre *Possessions* de l'Empire, Ingelheim, Altdorff, Liechtenaw, & Denckendorff. 18. Quatre *Bourgs* de l'Empire, Aldenbourg, Magdebourg, Rotembourg, & Meckelbourg. 19. Quatre *Villages* de l'Empire, Bamberg, Ulme, Haguenaw, & Schiestad. 20. Quatre *Montagnes* de l'Empire, Munnerberg, Friberg, Heydelberg, & Nuremberg. Mais la plupart de ces anciennes Seigneuries sont passées en de plus grandes Maisons, érigées en Duchez & autres titres d'honneur: & cette division ne subsiste plus à présent. Charles IV eut pour l'Eglise un si profond respect, qu'on le nomma *l'Empereur des Prêtres*. Il accrut son Royaume de Bohéme, de la Lusace & de la Silésie. Il y fonda la nouvelle ville & l'Université de Prague; & il acheta d'Othon de Baviére, son gendre, le Marquisat de Brandebourg, dont il investit son fils Venceslas, lequel le céda depuis à Sigismond son frére. Charles introduisit en Allemagne, autant qu'il lui fut possible les loix & les coutumes de France, où il avoit été élevé à la Cour. On dit que comme il avoit ruiné sa Maison pour acquerir l'Empire, il ruina ensuite l'Empire pour pouvoir rétablir sa Maison. On dit encore de ce Prince, qu'il parloit plusieurs Langues, & qu'il formoit de beaux desseins; mais qu'il n'exécutoit rien. Il épousa 1. *Agnès*, fille de *Rodolphe* Palatin, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche*, fille de *Charles* de Valois, dont il eut quatre filles: 3. *Anne*, de laquelle il eut VENCESLAS & SIGISMOND, tous deux Empereurs: & en quatriéme noces, *Elisabeth*, fille de *Rodolphe*, Duc de Stetin. Il mourut le 29 novembre 1378, dans la ville de Prague, âgé de 63 ans, après en avoir régné 32. * Crantz, *Metrop.* Æneas Sylvius, *Hist. de Bohéme.* Trabéme. Onuphre, *en la Chron.* Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccles.* Favin.

CHARLES V, dit communément CHARLES-*Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, étoit fils aîné de PHILIPPE I, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Castille. Il naquit à Gand le 24 février de l'an 1500, & après la mort de l'Archiduc son pére, il fut élevé sous la tutelle de Guillaume de Croy, Seigneur de Chiévres son Gouverneur, & sous la conduite d'Adrien d'Utrecht son Précepteur, qu'il fit depuis élire Pape. Il succéda aux Etats de la Maison de Bourgogne & à la Couronne d'Espagne, dont il alla prendre possession l'an 1517, & deux ans après les Electeurs le firent Empereur à Francfort, après la mort de Maximilien I, son grand-pére. Il avoit eu pour concurrent François I, Roi de France, dont la valeur déja connue fit peur aux Electeurs, qui craignirent de voir leur autorité rabaissée; au lieu que la grande jeunesse de Charles, qui passoit d'ailleurs pour un Prince de peu de génie, le rendoit moins redoutable: ce qui le fit élire au préjudice de son Rival. Cette préférence mit la division entre ces deux Princes déja jaloux l'un de l'autre, & ils éclatérent dans la suite par une guerre ouverte en 1521. Le prétexte fut la protection qu'accordoit le Roi à la Maison de la Mark, contre la Maison de Croy que protégeoit l'Empereur. Ce dernier fit la Ligue avec le Pape Léon X, entra en France avec plusieurs armées, & y prit Ardres & Tournay, dans le même tems qu'il perdoit Fontarabie. En Italie les François furent plus maltraitez. Lautrec, après avoir laissé prendre Milan, perdit la bataille de la Bicoque, ce qui entraina la perte de tout le Milanois. En 1523, Charles-*Quint* trouva moyen de faire entrer dans la Ligue Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de corrompre Charles de Bourbon Connétable de France. Les tentatives que firent les armées de la Ligue sur la Bourgogne, sur la Picardie, & sur Bayonne, furent inutiles; mais en Italie les François, sous l'Amiral Bonnivet, furent défaits à Biagras. Ce mauvais succès fut suivi l'an 1525, de la bataille de Pavie, dans laquelle François, I. du nom, fut fait prisonnier, & mené en Espagne, où Charles le fit traiter très-durement dans sa prison. Il en sortit en 1526, par le traité forcé de Madrid, qu'il fit casser après son retour en France. L'an 1527, l'armée de l'Empereur prit Rome, & le pillage de cette ville dura deux mois, pendant lesquels les Espagnols, quoique Catholiques, surpassérent de beaucoup en violence & en impiétez les Allemands, qui professoient la doctrine de Luther. L'Empereur feignit de n'approuver pas ce procédé, prit le deuil, & fit faire des processions publiques pour la délivrance du Pape, qui étoit Clément VII; mais ces grimaces jointes à l'impunité de ceux qui avoient fait ce coup, ne servirent qu'à démasquer sa dissimulation. Cependant le Pape ayant acheté bien chérement sa liberté, s'accorda l'an 1529, avec Charles, qui conclut aussi le traité de Cambray avec les François le cinquiéme août de la même année. Au mois

d'octobre suivant, l'Empereur chassa Soliman de devant Vienne. En 1535, il passa en Afrique, avec une armée de plus de 50 mille hommes, prit le fort de la Goulette, & rétablit Muléi Hassan dans Tunis, puis il repassa en Italie. De là en 1536, il porta la guerre en Provence, où il perdit plus de 30 mille hommes; & où quelques paisans, enfermez dans le château du Moy dans le diocése de Fréjus, arrêterent son armée & manquerent de le tuer lui même. Il assiégea Marseille inutilement, & fut obligé de s'en retourner par les Alpes, sans avoir rien fait dans cette entreprise honteuse. La tréve se fit à Nice l'an 1538, & Charles passa ensuite par la France, où il trompa le Roi par ses promesses, & alla châtier les Gantois revoltez. Ceux-ci envoyérent des Ambassadeurs au Roi François I, pour le prier de les recevoir en sa protection, comme anciens Sujets de la Couronne; mais le Roi les refusa, à cause de la tréve & de l'alliance qu'il y avoit alors entre l'Empereur & lui. Charles-*Quint* l'ayant sçu, envoya prier François I, en 1539, de lui donner passage par ses Etats, & promit à George de Selve, Evêque de Lavaur, Ambassadeur du Roi auprès de lui, de rendre Milan. Il pria pourtant que l'on n'agitât point cette affaire à son passage, de peur qu'on ne crût qu'il avoit agi par contrainte. Ensuite, il fut reçu en France avec beaucoup de magnificence, car les deux fils de France le conduisirent par tout le Royaume; & il entra dans Paris avec une grande pompe, accompagné du Roi même. On a mis en question, lequel de ces deux Monarques fut le plus grand dans cette conjoncture; ou l'Empereur, qui se livra avec tant de confiance entre les mains d'un Prince, qu'il avoit si souvent irrité, & qu'il avoit traité si rudement durant sa prison; ou le Roi, qui pour recevoir son hôte avec plus de civilité, ne le voulut importuner d'aucune demande, quelque juste qu'elle fût. La question ne sera pas difficile à décider, si l'on considére que François sacrifia ses propres intérêts à sa générosité; & que Charles-*Quint* au contraire, après avoir fait céder le soin de sa sûreté à celui de ses intérêts, leur sacrifia sa parole même, qui devoit être inviolable. Pendant son séjour en France, il avoit confirmé la promesse qu'il avoit faite de rendre Milan: & s'étoit engagé au Connétable Anne de Montmorency, qui en répondit au Roi pour lui: mais lorsqu'il fut arrivé à Valenciennes, & que l'Evêque de Lavaur le pressa de tenir sa promesse, il usa d'abord de quelques excuses; & ensuite se déclara tout à fait: ce qui fit éloigner de la Cour le Connétable, & ralluma la guerre entre les deux Princes en 1542. L'année précédente l'Empereur avoit passé en Afrique contre Barberousse; mais cette entreprise avoit été malheureuse, & il étoit revenu en Espagne avec grande perte. La guerre qu'il fit en France, fut suivie d'aussi peu de succès, son armée fut même défaite à Cérizoles, & la paix fut conclue à Crépy l'an 1545. Quant à ce qui regarde la Religion, on l'accuse avec raison d'avoir laissé prendre cours aux opinions des Protestans pendant trente ans en Allemagne, pour profiter des divisions qu'elles faisoient naître; ce qui ne se voit que trop par l'Edit nommé *Interim*, qui ordonnoit de suivre certaines formules de doctrine; accordant cependant la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'usage du calice aux Laïques, en attendant un Concile. Il est vrai qu'il poursuivit avec assez de chaleur les Princes Protestans d'Allemagne; mais ses intérêts l'y portoient peut-être davantage que la Religion, dans le dessein qu'il avoit d'établir une Monarchie universelle, comme on l'en accuse justement. Quoiqu'il en soit, il est sûr, que s'occupant contre les Etrangers, dans le tems que Luther troubloit l'Allemagne, & ne lui opposant que des Théologiens & de vains Edits, il lui donna le tems d'élever sa nouvelle église, & d'y attirer les Princes & les peuples, qu'on appella *Protestans*, pour avoir protesté en 1529, contre le Réglement de la Diéte de Spire, qui obligeoit chacun à se conformer à l'ancienne Doctrine. Depuis, ce parti s'étant encore affermi par la Ligue offensive & défensive de Smalcalde en 1530, il ne put le détruire, ni par les proscriptions, ni par la victoire qu'il gagna à Mulberg sur la puissante armée des Confédérez en 1547, ni par la détention de leurs principaux chefs, Jean Frédéric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse. Lorsque les Allemans reprirent les armes sous la protection de la France en 1551, & en 1552, il fut contraint de consentir à la paix; & par le traité de Passaw, il leur accorda, outre l'élargissement des prisonniers, la liberté de conscience appellée *Evangélique*, la possession des biens ecclésiastiques qu'ils avoient usurpez, & le privilége d'être du nombre des Juges de la Chambre Impériale. Le peu de succès qu'eut son entreprise sur Metz qu'il assiégea en 1552, avec une armée de plus de cent mille homes, fut comme la borne de ce *Plus outre*, qu'il portoit en sa devise. La fortune s'étoit déclarée en faveur de Henri II, fils & successeur de François I: ce qui fit résoudre Charles-*Quint* à la retraite. Après avoir cédé ses Etats d'Allemagne à Ferdinand son frére, & avoir remis les autres à Philippe son fils, le 25 octobre 1555, à Bruxelles, il se retira en Espagne, dans le couvent de Saint-Just, de l'Ordre des Jéronymites, qui est dans la province d'Estrémadure, à huit milles de Palença. Il y mourut environ trois ans après, le 21 septembre 1558, âgé de 58 ans & sept mois, moins trois jours, après avoir tenu l'empire 38 ans, deux mois & 24 jours. C'étoit un Prince d'un grand esprit, d'une profonde politique, d'un courage vaste & entreprenant; mais facile à être ébranlé dans l'adversité, comme il a paru dans sa fuite devant le Duc Maurice, & dans son abdication; ambitieux au reste jusqu'à l'excès; sacrifiant à la passion de dominer, & sa parole & sa Religion; dur, inflexible, vain, & plein de lui même; mais couvrant ses défauts avec adresse, & affectant quelquefois, pour les déguiser, de pratiquer au dehors les vertus qui leur étoient le plus opposées. Il fit cinquante voyages différens, neuf en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, dix en Flandre, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, huit sur la Méditerranée, & deux sur l'Océan. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'AUTRICHE. Son frére FERDINAND lui succéda à l'Empire. C'étoit Charles qui l'avoit fait élire Roi des Romains; mais il s'en étoit repenti depuis, & avoit inutilement mis toutes choses en usage, pour le faire renoncer à son droit

en faveur de son fils Philippe II, Roi d'Espagne. * Guichardin. Paul Jove & de Thou, *Hist.* Sandoval, *Vida de Carles V.* Langey. François de Beaucaire. Sponde, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

CHARLES VI, Empereur, porte aussi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH. Il est fils puîné de l'Empereur LÉOPOLD, & d'*Eléonore-Magdelaine-Thérèse* de Bavière, Palatin, & est né le premier octobre 1685. Il a été élu Empereur le douzième octobre 1711, après la mort de JOSEPH son frère aîné, & couronné le 22 décembre suivant; & Roi de Hongrie le 22 mai 1712. Il a épousé le 23 avril 1708, *Elisabeth-Christine* de Brunswick, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de Brunswick-Wolfembutel, & de *Christine-Louise* Princesse d'Oetingen, dont est issu, 1. *Léopold-Jean-Joseph-Antoine-François de Paule-Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthasar*, Archiduc d'Autriche, né le 13 avril 1716, & mort le troisième novembre suivant; 2. *Marie-Thérèse*, Archiduchesse d'Autriche, née le 13 mai 1717; & 3. *Marie-Anne*, Archiduchesse d'Autriche, née le 14 septembre 1718.

ROIS & PRINCES de FRANCE du nom de Charles.

CHARLES I. dit *le Grand*, & communément CHARLEMAGNE, Roi de France, premier Empereur d'Occident, naquit dans un château appellé Ingelheim près de Mayence, environ l'an 742, (quelques uns disent 747) & fut batisé par saint Boniface Archevêque de Mayence. Il étoit fils aîné de PEPIN *le Bref*, & de *Berthe* ou *Bertrade*, & ayant été couronné après la mort de son père, à Noyon le neuvième octobre de l'an 768, il commença son règne par la défaite de Hunaud, fils & successeur de Gaifre, Duc d'Aquitaine, & par celle de Loup Duc des Gascons. Il devint Monarque absolu des François en 771, par la mort de Carloman son frère, qui lui avoit fait quelque peine. L'année suivante, il dompta les rebelles Saxons dans une bataille près d'Osnabrug, & poursuivant sa victoire, il prit le château d'Eresbourg, & démolit un fameux temple, dédié à une fausse Divinité, dite *Ermensul*. En Italie, Didier, Roi des Lombards, persévérant dans le dessein qu'avoient formé ses prédécesseurs, d'abaisser la puissance des Pontifes Romains, traita fort mal le Pape Etienne IV, & ensuite Adrien I, qui lui succéda. Ce dernier eut recours à Charlemagne, qui travailla à délivrer le saint Siége de l'oppression des Lombards. Pour y réussir, il passa en 773 en Italie avec une puissante armée, qu'il divisa en deux corps, & tailla celle de Didier en pièces; tandis que le traître Hunaud, qui étoit le boutefeu de la guerre, & le Général des troupes ennemies, périt lapidé par des femmes. Charles força le Roi dans Pavie au mois de juin 774, l'emmena prisonnier en France, & éteignit ainsi le Royaume des Lombards, 206 ans après sa fondation. Pendant le siége de Pavie, il visita le Pape, confirma la donation que son père avoit faite à l'Eglise en 776, & y ajouta le Territoire de Sabine, le Duché de Spolète & celui de Bénévent qui sont marquez expressément par Anastase Bibliothécaire dans la Vie d'Adrien. Ensuite il tourna une seconde fois ses armes contre les Saxons, & employa environ 13 années à les dompter, jusqu'à ce qu'il eût dispersé toutes les familles qui étoient au delà de l'Elbe, & qu'il les eût contraintes d'embrasser le Christianisme, le Roi Witikind s'étant fait aussi batiser. Le zéle de la Religion fit passer Charles en Espagne contre les Sarrasins l'an 778. Il y prit Huesca, Barcelone, Gironne, Pampelune, avec un grand nombre d'autres places, & envoya du secours au Roi de Léon, pour lui aider à secouer le joug d'un tribut auquel il étoit sujet. Comme il s'en retournoit, son armée, qui rapportoit un fort riche butin, fut surprise dans les détroits des Pyrénées, & fut maltraitée à Roncevaux. Les Gascons, qui vivoient de voleries, s'étant mis en embuscade dans les montagnes, se jettérent sur l'arrière-garde, & tuérent grand nombre de braves Officiers. Là périt le fameux Roland, neveu du Roi, & les autres Preux, que nos anciens Romans ont rendu plus célèbres que les Histoires. Les Auteurs Espagnols veulent que cette déroute se fit par le Roi Alfonse *le Chaste*; mais ce Prince ne régnoit point encore. Charles revint ensuite encore en Italie l'an 781, pour assoupir les remuemens d'Adalgise, fils de Didier que Tassillon Duc de Bavière avoit fait soulever. Durant ce voyage, le Pape Adrien couronna les deux fils de ce Monarque, Pepin Roi d'Italie, & Louis Roi d'Allemagne. Depuis, pour châtier une troisième revolte des Saxons, Charles en 782, fit couper la tête à plus de quatre mille d'entre eux. Il vainquit encore les Bretons en 786, soumit en 787 Aragise, Duc de Bénévent, & Tassillon, Duc de Bavière, qu'on avoit condamné à perdre la tête, & qu'il se contenta d'enfermer dans un monastère, avec son fils Théodon. L'année 788, & la suivante furent remarquables par la défaite des Huns, que l'on appelloit Avarois, & des Esclavons; & les autres ne furent pas moins célèbres, ou par quelque victoire, ou par quelque monument de piété. Le Pape Adrien étant mort, Léon III, son successeur, qui avoit été indignement traité par quelques Romains, vint trouver Charles à Paderborn, pour lui demander sa protection. Ce Prince passa pour la troisième, ou, selon d'autres, pour la quatrième fois, en Italie, afin de venger le Pontife des outrages de ses ennemis. Ce fut pour lors qu'il fut couronné à Rome Empereur d'Occident l'an 800. Il étoit allé le jour de Noël à l'église de saint Pierre, pour y faire ses prières; dans le tems qu'il les faisoit, le Clergé, les Grands, & le peuple firent de fortes instances au Pape, de le couronner Empereur dans le même moment. Il ne lui eut pas plutôt mis la Couronne Impériale sur la tête, que tous se mirent à crier trois fois, *vivât, & longue & heureuse vie à Charles-Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu*; & le Pape le sacra ensuite avec les saintes Huiles. Alors l'Occident eut encore un Empereur, avec tout le pouvoir & toutes les marques des Empereurs Romains; car non seulement Charles fut déclaré César & Auguste, titres qui tirent leur origine des noms des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à leurs successeurs; mais il prit aussi les mêmes ornemens dont ils avoient usé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine; & plusieurs disent que ce fut lui, & non pas Constantin, qui commença à la porter éployée à deux têtes, avec une Couronne Impériale, pour marquer que l'Empire des Romains & celui d'Allemagne étoient soumis à sa Couronne; ou bien, que la dignité d'Empereur & celle de Roi des Romains étoient jointes en sa personne. Cette dernière pensée a d'autant plus de vraisemblance, qu'on observe encore aujourd'hui que le Roi des Romains, pendant le règne de l'Empereur, ne porte en ses armes qu'une simple aigle noire, & qu'il ne la prend à deux têtes, que lorsqu'il est élevé sur le thrône impérial. Depuis Charlemagne néanmoins on ne voit pas que tous ses successeurs ayent porté l'aigle à double tête. Car s'il s'en voit avant le règne de Henri III, dit *le Noir*, qui étoit sur le thrône en 1040, lesquels ont porté une aigle éployée à deux têtes, dans la suite du tems, plusieurs médailles justifient que quelques-uns ont encore porté l'aigle simple: de sorte qu'on ne sauroit dire positivement quand & par qui l'usage de l'aigle éployée à deux têtes a commencé, ni marquer la continuation de cet usage sans interruption. Les meilleurs Historiens assurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce couronnement. Ils ajoûtent même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût sçu le dessein du Pape, il n'auroit point été à l'église de S. Pierre, le jour qu'il fut couronné, quoique ce fût le jour de Noël: en quoi ils disent que Charlemagne avoit raison; puisque, bien loin que ce fût lui donner quelque avantage, c'étoit, ce semble, lui faire en quelque façon tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de son épée. En effet, par les victoires continuelles, que Charlemagne avoit remportées pendant 32 ans, il avoit prodigieusement étendu les limites de son Empire; car au Royaume de France, qui comprenoit aussi la partie d'Allemagne, laquelle est entre la Saxe, le Danube & le Rhin, il avoit ajoûté l'Aquitaine, la Gascogne, le païs des Pyrénées & la Catalogne. Il avoit encore uni à sa Couronne le Royaume de Lombardie, & toute l'Italie jusqu'à la Basse Calabre. Il avoit de plus conquis la Souabe, la Bavière, la Franconie, toute la Saxe, la Hongrie, & la Transsilvanie, l'Istrie, la Croatie, & la Dalmatie, à la réserve des villes maritimes, qu'il avoit laissées à l'Empereur de Constantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il avoit encore joint à ses conquêtes la partie de la Pologne, dont la Vistule fut la frontière, avec tout le païs qui s'étend le long de la Mer Baltique. Ainsi l'on voit que tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit réduit sous sa puissance, soit par droit de succession, soit par droit de conquête; & qu'outre cela il avoit soumis à son obéissance plusieurs nations Payennes, qui n'avoient jamais reconnu les précédens Empereurs, & qu'il avoit obligées d'embrasser le Christianisme. De là on conclut que le Pape ni le peuple Romain n'ont point donné l'Empire à Charlemagne; & que le Pape Léon III a fait seulement la cérémonie de son couronnement, par un sentiment de reconnoissance; ou, parce que, comme ont fait ses successeurs, il a cru qu'il étoit de sa dignité, d'avoir l'avantage de couronner & de sacrer le premier Monarque de la Chrétienté, à qui d'ailleurs l'Eglise de Rome étoit redevable de toute sa grandeur temporelle. Nicéphore, Empereur d'Orient, consentit dans la suite à cette élevation. On convint qu'ils porteroient tous deux le nom d'Auguste; que Charlemagne porteroit le titre d'Empereur d'Occident, & que Nicéphore retiendroit celui d'Empereur d'Orient; que tout ce qui étoit en Italie, depuis la rivière de Vulturne, dans la Terre de Labour, jusqu'à la Mer de Sicile, demeureroit à Nicéphore; & que tout ce qui étoit en deçà appartiendroit à Charles, avec les deux Pannonies, la Dace, l'Istrie, & la Dalmatie. Depuis ce tems-là, Charles ne s'occupa qu'à faire fleurir les bonnes mœurs, & la Religion. Ses Sujets l'aimoient, & tous les Princes de la terre l'estimoient, & le redoutoient. Les Chefs des Sarrasins d'Espagne & d'Afrique recherchérent son alliance; & le superbe Aron Raschid Calife, qui méprisoit tous les Princes de la terre, lui envoya des présens considérables, avec un éléphant; & sachant qu'il avoit de la dévotion pour la Terre-Sainte & pour Jérusalem, il les lui donna en propre, ne se réservant que le titre de son Lieutenant dans ce païs-là. En 813, Charles associa à l'Empire son fils Louis *le Débonnaire*, & le fit couronner à Aix-la-Chapelle. Il mourut le 28 janvier de l'année suivante dans cette ville, & il fut enterré en l'église de Nôtre-Dame, qu'il avoit fait bâtir. Son règne en France fut de 45 ans, quatre mois & quatre jours, depuis la mort de Pepin son père; de 43 ans moins quelques mois depuis celle de Carloman son frère; en Italie de 40 ans, depuis la prise de Didier Roi des Lombards; & il fut Empereur 13 ans, un mois & quatre jours. Il a été mis au nombre des Saints par Paschal III, l'an 1161. Il est vrai que ce Pontife avoit été créé par la faction de Frédéric *Barberousse*; mais cela n'empêche pas que jusques à aujourd'hui on n'ait fait la Fête de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, & en plusieurs endroits de l'Europe, sans que les Papes s'y soient jamais opposez, comme les Cardinaux Baronius & Bellarmin l'ont remarqué. Charles étoit beau de visage, bien fait de corps, & d'un port majestueux. Il avoit l'esprit doux, généreux, bien-faisant, enjoué, & ennemi de la flatterie & du mensonge. Durant ses repas il se faisoit lire l'Histoire des Rois ses prédécesseurs, ou quelque livre de saint Augustin. Il passoit le printems & l'été à la guerre; une partie de l'automne à la chasse, & l'hiver dans les occupations du gouvernement. Il fit rédiger par écrit les Loix & les Coutumes des païs assujettis à son Empire; il dressa des Capitulaires ou ordonnances; & recueillit tous les anciens vers, qui contenoient les belles actions des Germains & des François, pour lui servir de Mémoires à leur Histoire qu'il avoit dessein de composer. Il attira les Savans en France, & sur tout Alcuin, qu'il fit venir d'Angleterre, & auquel il donna l'Abbaïe de Saint-Martin-de-Tours. Son amour pour les Sciences, est encore connu par les Ecoles qu'il établit; par les observations qu'il faisoit sur les astres; & par cette Grammaire qu'il composa pour enrichir sa Langue. Il entendoit si bien la Théologie, qu'Alcuin le prie, dans une de ses lettres, de résoudre un doute qu'il avoit; & il écri-

vit

crit lui même contre l'héréfie de Félix d'Urgel, contre lequel il fit affembler un Concile, aussi bien que contre Elipand. Au refte, il fut si charitable qu'il nourriffoit les pauvres jufqu'en Syrie & en Egypte. *Voyez* fes ancêtres, fes femmes & fa poftérité à l'article de FRANCE.

Ce grand nombre d'enfans naturels, joint aux cinq concubines qu'Eginard donne en termes exprès à ce Prince, outre fes quatre femmes, l'ont fait accufer d'incontinence par quelques Auteurs. D'autres foutiennent qu'il avoit époufé neuf femmes l'une après l'autre, les quatre premiéres folemnellement, & avec toutes les prérogatives dues aux Reines; & les cinq autres légitimement à la vérité; mais fecrettement, & fans leur faire part des mêmes droits, de peur de divifer le Royaume à l'infini. Ceux qui foutiennent ce dernier parti, fe fondent fur la fignification équivoque du nom de *concubine*, qui quelquefois marque celle avec laquelle un homme entretient un commerce illégitime; & quelquefois une dont le mariage eft légitime, non folemnel, & par conféquent privé des avantages civils. Ce nom de concubine eft appliqué dans l'Ecriture Sainte à la femme légitime d'un Lévite, *Juges*, *ch.* 19. Le Concile de Tolède en 405, *can.* 17, le prend dans le même fens. Quelques Jurifconfultes l'ont expliqué de même; mais cette interprétation me femble tirée d'un peu loin à l'égard de Charlemagne, & trop foible pour juftifier fa mémoire, à moins qu'on ne nous produife quelque Auteur grave & contemporain, pour autorifer cette fucceffion extraordinaire de neuf femmes légitimes. Il faudroit même que Charlemagne eût eu dix femmes; car s'il eft vrai, comme quelques Auteurs l'affurent, qu'Hermengarde fille de Didier, ait été repouffée la feconde année de fon mariage, & la feconde du régne de Charlemagne, ce Prince en avoit donc époufé une autre auparavant, puifqu'il paroît par une lettre du Pape Etienne III, que Charles, & Carloman fon frére, étoient mariez du vivant même de Pepin leur pére.

Charlemagne peut être mis entre les Auteurs Eccléfiaftiques Latins, comme Conftantin au rang des Grecs, à caufe des loix qu'il a faites touchant la Difcipline Eccléfiaftique; des lettres qu'il a écrites fur le même fujet; & des traitez qu'il a fait compofer fur les matiéres eccléfiaftiques. Ces loix font appellées Capitulaires, & ont été données par M. Baluze. Entre les lettres fur les matiéres eccléfiaftiques, celle qui eft écrite en fon nom à Elipand Archevêque de Tolède, & aux Evêques d'Efpagne, contre l'erreur de Félix, Evêque d'Urgel, eft la plus folemnelle. On a encore les livres Carolins compofez fous fon nom, & par fon ordre, contre le Décret du fecond Concile de Nicée, touchant le culte des images. Il eft certain qu'il étoit verfé non feulement dans les Langues & les Sciences humaines; mais auffi dans la Science eccléfiaftique. Il lifoit affidument l'Ecriture, & étudioit particuliérement les Oeuvres de faint Auguftin, ayant toujours le volume *de la Cité de Dieu* au chevet de fon lit. Il bâtit un grand nombre d'eglifes, dans les villes de fon Empire, fonda divers Evêchez en Allemagne, & plufieurs Abbaïes qu'il dota de grands revenus. Il commença le premier à introduire en France le chant & les rites de l'Eglife Romaine. On prétend qu'il eft mort d'une maniére très-fainte. Son corps fut porté dans l'églife d'Aix-la-Chapelle, où il a été en fi grande vénération, que Frédéric Barberouffe le fit élever de terre. Il fut alors canonifé par Pafchal III, Antipape, qui tenoit le parti de Frédéric contre Alexandre III. Depuis ce tems-là il a été mis au rang des Saints dans plufieurs Martyrologes, & l'on a fait l'Office de fa Fête dans plufieurs églifes, le 28 de janvier; & le 27 de juillet, celle de fa tranflation. * Eginard. Le Moine de Saint-Gal. Le Moine de Saint-Cibar d'Angoulême, & Acciajolus, *in Vita Caroli Magni*. *Les Annales de Metz*, *de Fulde*, de faint Bertin. Adon. Aimoin. Paul Diacre. Anaftafe. Tous les Hiftoriens de France, & Baronius, *depuis l'an* 678, *jufqu'en* 814. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques*, *du VIII fiécle*. Baillet, *Vies des Saints*, 28 *janvier*.

CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France, puis Empereur, étoit le dernier des enfans de Louis *le Débonnaire*, qu'il avoit eu feul de *Judith*, fille de *Velfe*, Comte de Baviére, fa feconde femme. Il naquit à Francfort fur le Mein, le 13 juin 823, felon la Chronique de Verdun, par Hugues de Flavigny, & fuccéda à fon pére en 840. L'année fuivante, il fe joignit à Louis fon fecond frére, avec lequel il vainquit, dans les plaines de Fontenai en Auxerrois, le famedi 25 juin, l'Empereur Lothaire, leur aîné, qui vouloit envahir leur partage, & Pepin Roi d'Aquitaine, leur autre frére, qui s'étoit joint à Lothaire. Pendant la guerre que ces fréres fe faifoient entre eux, leurs Royaumes étoient expofez aux courfes des Etrangers. Le Roi Charles punit Bernard, Duc de Septimanie, qui avoit pris le parti de Pepin, & marcha enfuite contre les Bretons, qui s'étoient revoltez, & qu'il dompta en 845, après avoir été repouffé d'abord. L'année fuivante, il fe rendit maître de la perfonne de Pepin, & fe fit couronner Roi d'Aquitaine en fa place. En 866, les Bretons fe foulevérent encore contre lui, & il fut obligé de traiter avec eux, pour chaffer les Normands de la ville d'Angers. Louis, Roi d'Allemagne, entra en France, & s'en fit couronner Roi; mais il fut obligé de fe retirer, & Charles, après la mort de Lothaire, fon neveu, en 869, s'empara de la Lorraine, qu'il fut obligé de partager avec Louis Roi d'Allemagne. Six ans après, Charles fut couronné Empereur à Rome par le Pape Jean VIII, & fuccéda à Louis II. Le Roi d'Allemagne lui difputa vainement ce titre; mais fon fils battit Charles *le Chauve*, à Andernac en 876. Les Normands s'établirent en France malgré la réfiftance de l'Empereur. Enfin, ce Prince étant revenu en France, après un voyage qu'il avoit fait en Italie, pour y porter la guerre, fut empoifonné par fon Médecin Sédécias, Juif de nation, après avoir été tourmenté toute fa vie, par les guerres que lui firent fes fréres & fes neveux, & par les revoltes de fes Sujets, & de fes propres enfans. Il mourut à Briord en Breffe dans la chaumiére d'un païfan, le fixiéme octobre de l'an 877, âgé de 54 ans, après en avoir régné 38. Son corps fut porté au Prieuré de Nantua, diocéfe de Lyon, puis tranfporté fept ans après en l'Abbaïe de Saint-Denys. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. * Nitard. Thegan. Réginon. Flodoard. *Les Annales de Metz* & de faint Bertin. Aimoin. Adon. *Les Capitulaires de Charles le Chauve*. Sigebert. Du Tillet, &c. Guichenon, *Hiftoire de Breffe & de Bugei*, *partie* 2. Daniel, *Hiftoire de France*.

CHARLES III, Roi de France dit *le Simple*, pour la foibleffe de fon efprit, étoit fils pofthume de Louis *le Bégue*, & de la Reine *Adelaide*, qu'il laiffa groffe en mourant. Il naquit le 17 feptembre de l'an 879. Pendant fa minorité, Charles *le Gros*, & puis Eudes, fils de Robert *le Fort*, que plufieurs Hiftoriens mettent au nombre des Rois, s'emparérent du Royaume. Foulques Archevêque de Rheims, Prélat d'un grand courage, entreprit de faire reconnoître Charles pour Roi, à l'âge de 14 ans, quatre mois & onze jours. En effet, il le couronna à Rheims le dimanche 28 janvier de l'an 893, & écrivit au Pape Formofe, & à l'Empereur Arnoul, qui fe déclara pour Charles, contre Eudes. Ce jeune Prince commença fon régne par une double paix, qu'il fit après quelques avantages remportez, & qu'il jura avec Zuentibold, Duc de Lorraine, & avec les Normands. Raoul ou Rollon, Chef de ceux-ci, eut la Neuftrie ou Normandie, fous le titre de Duché, fe fit Chrétien, prit le nom de Robert au batême, & époufa *Gifle* ou *Gifele* fille du Roi. Cependant Charles étant devenu maître de prefque toute la Lorraine, après la mort de l'Empereur Louis, en diftribua fi mal à propos le gouvernement, que ceux qu'il y mit, s'en rendirent les maîtres: d'autres difent que ce fut lui même qui la leur donna en propriété. Haganon fon Favori abufant de fa bonté, lui attira la haine des Grands & du peuple, qui l'abandonnérent à Soiffons l'an 920. Alors Robert, Comte de Paris, frére d'Eudes & ayeul paternel de Hugues *Capet*, fe fit couronner Roi à faint Remi de Rheims, le 29 juin de l'an 922, puis fe mettant à la tête d'une puiffante armée, donna bataille près de Soiffons à Charles, qui le tua lui même d'un coup de lance, au rapport de quelques Auteurs, le 15 juin de l'an 923; mais il profita fi mal de cet avantage, que les factieux eurent le tems de lui oppofer Raoul de Bourgogne; & peu après, Herbert, II. de ce nom, Comte de Vermandois, l'ayant attiré à Saint-Quentin fur la Somme, le fit prifonnier. On l'envoya dans Château-Thierri fur Marne, & de là à Péronne, où il mourut après fix ans de captivité, le feptiéme octobre de l'an 929, abandonné de fes Sujets, dans des fouffrances qui lui ont aquis la la qualité de *Martyr*, que quelques Auteurs lui ont donnée. Il fut enterré en l'églife de faint Fourcy de Péronne. Son régne fut de plus de 30 ans depuis fon couronnement jufqu'à fa captivité, & fa vie de 50. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hift. l.* 3. *&* 4. *&* *Chron. Les Annales de Metz*. le Continuateur d'Aimoin, Sigebert, &c.

CHARLES, IV. du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, étoit troifiéme fils du Roi PHILIPPE *le Bel*. Dès l'an 1313, il fut fait Chevalier le jour de la Pentecôte, & porta le titre de Comte de la Marche, du vivant des Rois Louis *Hutin* & Philippe *le Long* fes fréres. Il fuccéda à ce dernier, mort le deuxiéme janvier de l'an 1321, & fut facré à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, le dimanche de la quinquagéfime, 21 février de la même année. On affure que ce fut à ce facre qu'il prit la qualité de Roi de Navarre, comme étant aux droits de fa mére *Jeanne* Reine de Navarre, fille de *Henri* I. & de Blanche d'Artois. Au commencement de fon régne, il reçut l'hommage de Louis II, Comte de Flandre, & enfuite il fit une recherche générale des Traitans, dont on confifqua les biens. Gérard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, qui avoit eu le maniment des Finances, fous Philippe *le Long*, fut convaincu de grandes extorfions, & mourut en prifon. L'année précédente 1323, Jourdain de l'Ifle en Aquitaine, qui avoit époufé la niéce du Pape Jean XXII, avoit été puni de mort pour fes crimes. Peu après, Louis II, Comte de Flandre fut maintenu par Charles contre Robert, après que le Parlement eut calmé la colére du Roi contre le même Louis, qu'il avoit fait mettre en prifon, parce qu'il ne lui avoit pas demandé l'inveftiture de fes Terres. Peu après le Roi irrité contre Edouard II, Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas affifté à fon facre, & contre fon Sénéchal de Bourdelois, qui avoit mis garnifon en un château, fur les terres de France, envoya une armée fous fon oncle Charles de Valois, qui prit prefque toute la Guienne en 1324. Le Confeil d'Angleterre trouva bon que la Reine Ifabelle fœur de Charles paffât en France avec Edouard fon fils aîné, pour faire hommage de la Guienne & du Comté de Ponthieu, & pour négocier la paix: ce qui fut exécuté, & le traité conclu le dernier jour de mai 1326. Depuis, le Pape offrit à ce Roi l'Empire qu'il refufa. Enfin la veille de Noël de l'an 1328, il tomba malade au bois de Vincennes, & mourut le premier février 1328, âgé de 33 ans, dont il en avoit regné fix, & un mois. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. * Belleforêt, *l.* 4. *ch.* 56. *&* *fuiv.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Paul Emile, *l.* 8, *&c.* Le P. Anfelme.

CHARLES V, Roi de France, dit *le Sage* & *l'Eloquent*, étoit fils aîné du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg. Il naquit au château de Vincennes, le 21 janvier 1337, & fut le premier qui porta la qualité de Dauphin de Viennois, affectée aux fils aînez des Rois de France, depuis la démiffion de Humbert. Il fut auffi Duc de Normandie, & prit le titre de Régent, durant la prifon du Roi fon pére, auquel il fuccéda l'an 1364. Il fut couronné à Rheims par l'Archevêque Jean de Craon avec la Reine fa femme, le 19 mai, à l'âge de 27 ans. Quoiqu'il ne fe mit que rarement en campagne, & qu'il fit la guerre par fes fréres & par fes Généraux, il donna plus de peine aux Anglois, par fa prudence, que n'avoient fait fes prédéceffeurs. Il fit voir que les grandes affaires fe démêlent plus par l'adreffe que par la force, & que le gain des batailles eft plus fouvent un effet des fages difpofitions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent. Il gagna d'abord fon frére Philippe *le Hardi*, en confirmant la donation, que

Jean leur pére leur avoit faite de la Bourgogne en appanage, & en lui faisant ensuite épouser l'héritiére de Flandre. Bertrand du Guesclin & le Maréchal de Boucicaut ses Généraux gagnérent la bataille de Cocherel en Normandie, le 23 mai de l'an 1364, contre Charles d'Evreux Roi de Navarre, surnommé *le Mauvais*, & celui de ses ennemis, qui étoit le plus à craindre. Ensuite Charles envoya ses troupes en Bretagne, pour y maintenir Charles de Blois, qui avoit des prétentions sur ce Duché, contre Jean de Montfort. Ce dernier tua son ennemi le 29 septembre de la même année, en la bataille d'Auray, où Du Guesclin fut pris, puis délivré par le traité de paix de Guérande. Le Roi le fit passer en Espagne, pour assister Henri Comte de Transtamare, qu'il fit reconnoître Roi de Castille, contre Pierre *le Cruel*, qui avoit fait étrangler sa femme Blanche de Bourbon, pour plaire à sa Maitresse. Charles à l'exemple de son pére, venoit de réunir à la Couronne tout ce qui avoit été aliéné, depuis Philippe *le Bel*. Touché des plaintes du peuple de Guienne, que les Anglois accabloient d'impôts, il confisqua tout ce qu'ils possédoient en France. Du Guesclin rappellé d'Espagne, fut fait Connétable, & defit l'armée de Robert Knoles, près du Pont-Valain au Maine; chassa les Anglois de Berry, de Touraine, d'Anjou, de Limosin & de Rouergue; & gagna sur eux la bataille de Chizé près de Niort en Poitou, l'an 1370. Leur armée navale fut encore défaite sur les côtes de la Rochelle, où le Comte de Pembrok, qui la commandoit, fut pris avec huit mille des siens le 23 juin 1372. Enfin, ils furent defaits la même année en l'isle de Garnesai. Ainsi les armes du Roi furent heureuses, par la valeur du Connétable, qui prit presque toute la Guienne & la Bretagne, après que Jean de Montfort se fut retiré en Angleterre, & obligea la Rochelle de suivre le parti François. Environ l'an 1374, Charles V ordonna par un édit irrévocable, que les Rois ses successeurs seroient reputez majeurs à 14 ans, & que, comme tels, ils prendroient à cet âge le gouvernement de leur Etat. Il reçut magnifiquement à Paris l'Empereur Charles IV, le quatriéme janvier 1377, & les Anglois furent ensuite défaits près de la petite ville d'Aimet en Guienne, où la plupart des Chefs furent arrêtez prisonniers. On se préparoit à de nouvelles entreprises; mais la mort du Roi fit changer les affaires de situation. Quelques années auparavant, le Roi de Navarre lui avoit fait donner du poison, dont un Médecin de l'Empereur avoit arrêté la violence, en lui ouvrant le bras par une fistule, pour faire écouler le venin: mais cette ouverture s'étant bouchée, il mourut le 16 septembre 1380, au château de Beauté sur Marne, âgé de 42 ans, & environ six mois, après avoir régné 16 ans, cinq mois, & huit jours. Ce Prince très-sage, eut sur tout la justice en recommandation, & établit la Cour des Aides à Paris. Son corps fut porté à Saint-Denys, son cœur à Nôtre-Dame de Rouen, & ses entrailles en l'Abbaïe de Maubuisson près de Pontoise. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de F R A N C E.

C H A R L E S VI, Roi de France, dit *le Bien-aimé*, naquit à Paris le troisiéme décembre de l'an 1368. Il succéda à son pere, âgé seulement de douze ans & neuf mois, fut sacré & couronné le quatriéme de novembre de l'an 1380. Louis, Duc d'Anjou son oncle, Régent & Chef du Conseil, se saisit d'abord des Finances, & les ménagea fort mal; car il en employa une partie pour avancer son entreprise sur le Royaume de Naples, où il mourut une partie de la Noblesse Françoise en 1384. Les subsides extraordinaires qu'il imposa sur le peuple, furent la semence d'une revolte. Un Partisan ayant demandé dans la Halle à Paris, un denier à une herbiére pour une botte de cresson, la populace s'amassa aux cris de cette femme, alla enfoncer l'Hôtel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, qui firent donner le nom de *Maillotins* à ces factieux. La sédition commença en même tems à Rouen, à Orléans, & dans quelques autres villes, & elle auroit eu des suites funestes, si le Roi n'eût reprimé ces factieux en les punissant, ou par le dernier supplice, ou par des amendes pécuniaires, à son retour de Flandre. Il y étoit allé en personne, pour châtier les Rebelles de Gand, que Philippe d'Artevelle avoit soulevez contre leur Comte; & le Roi leur tua plus de 25 mille hommes en la bataille de Rosebeck, donnée le jeudi 27 septembre de l'an 1382. Ainsi les villes de Flandre furent prises, ou se soumirent à leur Seigneur, qui mourut l'an 1384, & laissa cette riche succession à Marguerite mariée à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, qui pacifia les troubles excitez sous le régne de son beau-pére. En 1388, le Roi obligea le Duc de Gueldre de se ranger à son devoir, & prit d'abord le gouvernement de son Etat. Il accorda la tréve aux Anglois, & ratifia en 1391, une alliance que son pére avoit faite avec Robert d'Ecosse. Il accorda aussi du secours aux Génois, pour s'opposer aux Barbares d'Afrique, qui par leur pirateries ruinoient le commerce sur la Méditerranée. Ensuite le Roi se vit obligé de porter la guerre en Bretagne pour se vanger du Duc Jean de Montfort, qui donnoit retraite à Pierre de Craon. Ce dernier étoit coupable de la mort du Duc d'Anjou son Maître, & avoit été menacé par le Duc de Berry, frére de ce Duc. Il s'attira la haine du Duc d'Orléans, qu'il crut que le Connétable Olivier de Clisson lui avoit suscitée; & pour s'en venger, il l'assassina, & se retira en Bretagne. Charles voulant tirer raison de cet outrage par la force, se mit en campagne au commencement du mois d'août en 1392; mais un jour le soleil lui donna si fort sur la tête à la sortie du Mans, qu'il tomba en frénésie. La surprise que lui causa un homme inconnu, hâve & défiguré, augmenta son mal. Il s'étoit présenté à lui, & prenant la bride de son cheval, lui avoit dit; *Arrête, Roi, où vas-tu? tu es trahi*: ensuite de quoi il disparut. Pour comble de malheur, un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laissa tomber sur un casque, qu'un autre portoit devant lui; de sorte que le Roi croyant qu'on l'alloit livrer à ses ennemis, fut agité d'un si cruel excès de furie, qu'il se jetta sur ses Pages & sur ses Officiers, en tua trois ou quatre, & se tourmenta jusqu'à ce qu'il tombât en pamoison. Il revint à soi trois jours après, & recouvra sa santé; mais dans une mascarade que l'on avoit faite, pour le divertir, le 19 janvier 1393, le feu prit à un habit poissé qu'on y portoit; ce qui le fit retomber en frénésie: & cela arriva par l'imprudence du Duc d'Orléans son frére, qui s'étoit approché avec un flambeau, pour connoître les Acteurs qui représentoient des Sauvages. En 1395, il conclut une tréve pour quatre ans avec Richard II, Roi d'Angleterre, auquel on donna en mariage la Princesse Isabelle, fille aînée de France; & il envoya un puissant secours à Sigismond de Luxembourg, Roi de Hongrie, contre les Turcs, qui gagnérent la bataille de Nicopolis en 1396. Il prit possession de la Seigneurie de Gênes, par ses Ambassadeurs, sur la fin de la même année. En 1398, il reçut l'Empereur Wenceslas à Rheims, & deux ans aprés il reçut de même à Paris Manuel Paléologue, Empereur d'Orient. Peu après, le Royaume se trouva malheureusement partagé par les factions d'Orléans & de Bourgogne. Après le premier accident arrivé à Charles, les Ducs de Berry & de Bourgogne, s'étant fait déclarer Régens, donnérent de la jalousie à Louis Duc d'Orléans, qui prétendoit à cet emploi. Lorsque le Roi fut retombé dans son premier état, l'animosité de ce Prince se ralluma; & Jean Comte de Nevers, qui avoit succédé à son pére le Duc de Bourgogne, fit assassiner le Duc d'Orleans l'an 1407. Cette mort divisa étrangement le Royaume, ce qui donna entrée aux Anglois. Jean s'étant saisi de la personne du Roi, le mena en 1412 devant Bourges, où étoient enfermez grand nombre de Grands, qu'il obligea de venir à un accommodement; & puis Charles d'Albret Connétable perdit la bataille d'Azincourt, contre les Anglois, dite depuis *la Male journée*, le 25 octobre de l'an 1415, en laquelle quatre Princes du sang, & la fleur de la Noblesse de France périrent, ou furent faits prisonniers. Ce malheur fut suivi de la perte de Rouen, de la Normandie, & du Maine, dans le tems que le Bourguignon, s'étant uni avec la Reine, fomentoit les desordres de l'Etat. Ce Prince se servant de l'autorité du Roi, fit commettre des cruautez exécrables à Paris, où il fit massacrer le 18 juin de l'an 1418, le Connétable d'Armagnac, le Chancelier, & quelques autres, qu'il croyoit contraires à sa faction. Mais il en porta la peine l'année suivante; car le Dauphin Charles, Duc de Berry, l'ayant attiré, sous prétexte d'une conférence, à Montereau-faut-Yonne, l'y fit tuer par Tanegui du Châtel, l'an 1419. Philippe *le Bon*, son fils, voulant venger cette mort, s'unit, aux dépens de la France, avec Henri V, Roi d'Angleterre. De concert avec la Reine Isabeau de Baviére, mére indigne & dénaturée, ils portérent le Roi à déclarer, contre toutes les loix, le Dauphin incapable de succéder à la Couronne, & la firent transmettre à l'Anglois, qui épousa Catherine de France, derniére fille de Charles, & fut ensuite déclaré Régent du Royaume l'an 1420. Le Dauphin se retira dans l'Anjou; & la guerre fut plus ardente que jamais. Henri V mourut le 22 août, & le Roi Charles le 22 octobre de la même année 1422, âgé de 52 ans. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de F R A N C E.

* *L'Histoire de Charles VI*, par deux Religieux de Saint-Denys. Monstrelet. Froissard. Du Bellay. Jean Juvenal des Ursins. Le Laboureur. Mézeray. Le P. Anselme.

C H A R L E S VII, Roi de France, surnommé *le Victorieux* & *le Bien-servi*, fils de C H A R L E S VI, naquit à Paris le 22 février de l'an 1403. Il prit la qualité de Régent l'an 1418, & se fit couronner à Poitiers après la mort de son pére, dans le tems que sa mére, d'intelligence avec ses ennemis, fit proclamer Roi Henri VI, fils de Henri V, Roi d'Angleterre, & de Catherine de France. En 1422, les Bourguignons, à Mons en Vimeux, défirent ses troupes, lesquelles venoient de vaincre à Beaugé en Anjou, les Anglois qui se croyoient invincibles. Ces derniers tenoient les meilleures provinces du Royaume; & comme Charles résidoit au commencement dans le Berry, ils le nommérent *Roi de Bourges*. Il se mocqua lui-même de leur insolence, & ne songea qu'à s'en venger. Pour y réussir, il attira dans son parti les plus grands Seigneurs du Royaume; gagna Artus Comte de Richemont, frére du Duc de Bretagne, en lui donnant l'épée de Connétable; & se servit de lui pour calmer les ressentimens du Duc d'Orleans. Cependant les premiéres années de son régne ne furent pas heureuses; car il perdit la bataille de Crévant près d'Auxerre, en 1423; celle de Verneuil au Perche, le jeudi 17 août 1424; & celle de Janville en Beauce, dite *des Harangs*, le samedi douziéme février 1427. Il gagna néanmoins celle de la Gravelle en Anjou l'an 1423, & le combat de Montargis en 1427; mais ses ennemis, qui n'oublioient rien pour s'établir de plus en plus, mirent enfin le siége devant Orléans. Cette ville se défendit à peine sous le Comte de Dunois, bâtard de la Maison d'Orléans, & le Roi méditoit déja sa retraite en Dauphiné, lorsqu'une fille âgée de 18 à 20 ans, nommée *Jeanne d'Arc*, & depuis *la Pucelle d'Orléans*, se présenta à Charles, & lui donna des marques indubitables de sa mission. Ce fut par ses Conseils & par son secours que les Anglois furent chassez le dimanche huitiéme mai 1429, de devant Orléans, puis de Gergeau, de Beaugency; & que peu après le 18 juin de la même année ils furent battus à Patay en Beauce. Les François animez par ces succès, prirent plusieurs autres villes dans la Champagne, Troyes, Châlons & Rheims, où Charles fut sacré & couronné le 17 juillet 1429, par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & son Chancelier. Ces prospéritez furent suivies de plusieurs autres; & le Roi défit le Prince d'Orange au combat d'Anton en Dauphiné le onziéme juin 1430. Jeanne d'Arc ayant accompli les deux points de sa mission, qui étoient la levée du siége d'Orléans, & le sacre du Roi, voulut se retirer en son païs; mais les priéres des gens de guerre, qui se croyoient invulnérables avec elle, l'arrêtérent. Elle fut blessée au siége de Paris, d'où le Roi fut repoussé, & ensuite elle fut prise devant Compiégne, menée à Rouen, & brûlée comme une sorciére en 1431. Depuis cette mort, les affaires des Anglois allérent encore plus mal. Pour les rétablir, ils firent venir leur jeune Roi à Paris, & le couronnérent d'une double couronne; cérémonie qui ne produisit aucun succès. Charles appaisa le Bourguignon, par un traité fait à Arras l'an 1435. Paris chassa les Etrangers l'année suivante, & le Roi y fit son entrée au mois de novembre 1437. A l'exemple

de

de la capitale, pluſieurs autres villes ſecouérent le joug des Anglois, & ſe rangérent ſous l'obéiſſance de leur légitime Souverain, qui diſſipa en même tems quelques revoltes excitées par le Dauphin ſon fils, ſous le nom de la Praguerie en 1441 ; & ayant fait une tréve avec les Anglois à Tours en 1444, il tourna ſes armes contre la ville de Metz, qu'il ſoumit. Enſuite la guerre s'étant rallumée contre les Anglois, il gagna ſur eux la bataille de Formigni, le mecredi 15 avril de l'an 1450. Il prit Rouen, & ſoumit toute la Normandie, puis la Guienne, après la bataille de Caſtillon gagnée le mardi 17 juillet 1453. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Bourdeaux, & de celle de Bayonne. Enfin Talbot, Général des Anglois, ayant été tué en la même année 1453, tout ſe ſoumit, & il ne leur reſta plus en France que la ſeule ville de Calais, qui ne put leur être enlevée que plus de cent ans après, en 1558. Le Roi aimoit avec une paſſion extrême une fille nommée *la belle Agnès*, dont les charmes lui faiſoient oublier quelquefois le ſoin de ſes affaires. Louis Dauphin, qui avoit envie de régner, ſe ſervant de ce prétexte, & de quelques autres auſſi peu ſolides, ſe retira chez le Duc de Bourgogne, & fut près de quatorze ans abſent de la Cour, où il ne revint qu'après la mort de Charles. Ce Roi s'imaginant qu'on le vouloit empoiſonner, paſſa ſept jours de ſuite ſans rien prendre, après quoi il lui fut impoſſible de rien avaler. C'eſt ainſi qu'il mourut de faim à Mehun-ſur-Yévre en Berry, le 22 juillet de l'an 1461, en la 58 année de ſon âge, & après 38 ans & neuf mois de régne. C'eſt ce Prince qui établit *la Pragmatique Sanction* à Bourges le ſeptiéme juillet 1438, & qui fit le premier alliance avec les Suiſſes l'an 1453. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de F R A N C E. * Jean Chartier & Berry Héraut, *Hiſt. de Charles VII.* Monſtrelet. Sainte-Marthe. Mézeray, &c.

C H A R L E S V I I I, Roi de France, dit *l'Affable* & *le Courtois*, fils de Louis XI, & de *Charlotte* de Savoye, né au château d'Amboiſe le ſamedi 30 juin 1470, ſuccéda à ſon pére à l'âge de treize ans en 1483, & fut ſacré à Rheims l'année ſuivante par l'Archevêque Pierre de Laval. Pendant la minorité de ce Prince, Anne de France ſa ſœur aînée, femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, fut déclarée Régente du Royaume, ſuivant la derniére volonté du feu Roi. Louis Duc d'Orléans premier Prince du ſang, qui prétendoit à la Régence, ſe ligua avec pluſieurs autres Seigneurs, & mit ſur pié une armée nombreuſe. Elle fut défaite par Louis II, Seigneur de la Tremouille, Lieutenant Général des troupes du Roi, à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne, le 26 juillet 1488 ; & c'eſt ainſi que ce parti fut diſſipé. Charles renvoya Marguerite, fille de Maximilien I, Empereur, qu'il avoit fiancée, & épouſa en 1491, Anne Ducheſſe de Bretagne, que l'Archiduc d'Autriche avoit lui-même épouſée par Procureur. Enſuite il fit un traité de paix avec Henri VII, Roi d'Angleterre la même année, & un autre en 1493, avec l'Empereur Maximilien. Sa trop grande facilité lui fit remettre les Comtez de Rouſſillon & de Cerdaigne, à Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Caſtille, pour l'empêcher d'aſſiſter Ferdinand, Roi de Naples, contre lequel Charles levoit des troupes, à la perſuaſion de Ludovic Sforce, uſurpateur du Duché de Milan. Ce jeune Roi avoit réſolu la conquête du Royaume de Naples, dont Charles héritier du Roi René, avoit cédé les droits à Louis XI. Il mit pour cela une armée en campagne, partit de Grenoble le 29 du mois d'août de l'an 1494, & paſſa à Turin le cinquiéme ſeptembre, où il emprunta les pierreries de la Ducheſſe de Savoye, pour les engager de ſon conſentement, & trouver de l'argent deſſus. Enſuite il alla à Pavie, à Plaiſance, à Fornoue, à Florence, & puis à Rome, où il arriva le dernier jour de l'année. Le Pape Alexandre VI, ſortant du Château S. Ange où il s'étoit retiré, reçut le Roi dans l'égliſe de S. Pierre le 16 janvier ; & quoi qu'ennemi des François, il fut obligé de lui donner l'inveſtiture du Royaume de Naples, & de le couronner Empereur de Conſtantinople. Le Roi Charles ſortit de Rome le 28 janvier 1495, prit Capoue, & ayant appris la fuite d'Alfonſe fils de Ferdinand, entra dans Naples, le 22 février. Pour conſerver ce Royaume, dont la conquête n'avoit coûté que quatre mois, Gilbert de Bourbon Comte de Montpenſier y fut laiſſé Gouverneur avec 4000 François, dont l'inſolence irrita tellement les Napolitains, qu'ils ſe revoltérent bien-tôt après. Cependant les Italiens, à qui les heureux ſuccès de Charles avoient inſpiré une furieuſe jalouſie, entreprirent de le perdre à ſon retour. Le Pape, les Vénitiens, l'infidéle Sforce Duc de Milan, & Ferdinand s'étant liguez avec l'Empereur & le Roi d'Aragon, formérent une armée de plus de quarante mille hommes, & coupérent chemin à celle de Charles, qui n'étoit au plus que de huit mille combatans. Ce Conquérant leur paſſa ſur le ventre, gagna la bataille de Fornoue le ſixiéme juillet 1495, d'autant plus glorieuſe, qu'il n'y perdit que quatre-vints hommes, & délivra le Duc d'Orléans ſon couſin, aſſiégé dans Novare. Lorſqu'il fut de retour, il médita pendant quelque tems, un ſecond voyage en Italie, puis quitta ce deſſein, pour ne plus ſonger qu'à maintenir ſon Royaume en paix ; mais en 1497 étant à Amboiſe, ſejour qu'il aimoit, parce qu'il y avoit pris naiſſance, & regardant d'une galerie du château jouer à la paume dans les foſſez, il fut atteint d'apoplexie, & mourut dans le même lieu ſur une méchante paillaſſe le ſeptiéme avril. D'autres diſent qu'il donna du front contre le ſeuil de la porte, qu'il en perdit toute connoiſſance, & qu'il mourut de ce coup, âgé de 27 ans, huit mois & huit jours, après avoir régné quatorze ans, ſept mois & neuf jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de F R A N C E. * Philippe de Comines, *Mémoires*. Robert Gaguin, *Hiſt.* André de la Vigne. Guillaume de Jaligny, *en ſa Vie*. Belleforêt. Paul Jove. Guichardin, &c.

C H A R L E S I X, Roi de France, ſecond fils de H E N R I II, & de *Catherine* de Médicis, naquit à S. Germain en Laye, le 27 juin 1550. Il porta d'abord le titre de Duc d'Orléans, ſuccéda à ſon frére François II, à l'âge de dix à onze ans, & fut ſacré à Rheims le 15 mai 1561, par le Cardinal de Lorraine, qui avoit couronné ſon pére & ſon frere. La Reine Catherine ſa mére ſe fit déclarer Régente & fit Lieutenant-Général du Royaume Antoine de Bourbon Roi de Navarre, n'oubliant rien pour ménager en même tems le parti des Princes de Bourbon, & celui des Guiſes. La facilité qu'elle eut à accorder aux Calviniſtes ce qu'ils demandoient, leur donna l'aſſûrance de s'élever plus ouvertement ; & l'aſſemblée des Notables à Saint Germain, auſſi-bien que le Colloque de Poiſſi, où l'on diſputa en 1561 ſur la créance des articles conteſtez, ne produiſirent qu'une plus grande aigreur. Les Calviniſtes peu ſatisfaits de l'Edit de janvier en 1562, prirent les armes par tout, & ſe rendirent maîtres des villes d'Orléans, de Lyon, de Bourges, de Tours, de Poitiers, d'Angers, & de pluſieurs autres ſous le commandement du Prince de Condé. Les troupes des Catholiques, conduites par le Connétable Anne de Montmorency, les battirent à la journée de Dreux, le 19 décembre 1562, où les deux Généraux furent faits priſonniers : le Connétable, par l'Amiral de Chatillon ſon neveu, l'un des Chefs Proteſtans ; & le Prince de Condé, par le Duc de Guiſe, qui fut tué le 20 février de l'année ſuivante au ſiége d'Orléans, par Poltrot, Seigneur de Méré, Huguenot. Dans la ſuite le Royaume fut continuellement déchiré par les guerres & les diviſions. Rouen, où le Calviniſme s'étoit fortifié, fut aſſiégé deux fois, & le Roi de Navarre y fut bleſſé au dernier ſiége en 1562. La paix qu'on fit enſuite le 18 mars, ne fit que flater le mal ſans l'appaiſer. Après que Charles IX eut été declaré majeur, il conclut un traité de paix avec les Anglois, alla viſiter les provinces du Royaume, & s'aboucha à Bayonne avec la Reine d'Eſpagne ſa ſœur, en 1565. Au retour, l'aſſemblée des Etats ſe tint à Moulins en 1566 ; mais les Huguenots s'étant voulu ſaiſir de ſa perſonne, lorſqu'il retournoit de Meaux à Paris le 27 ſeptembre, ce procédé rompit la paix. Les Proteſtans reprirent les armes, & furent défaits à la bataille de Saint-Denys, donnée le dixiéme novembre de l'an 1567, par le Connétable, qui y mourut des bleſſures qu'il y avoit reçues à l'âge de 80 ans. Henri, Duc d'Anjou, frére du Roi, prit la conduite des armées, & gagna la bataille de Jarnac, après laquelle le Prince de Condé priſonnier, fut tué de ſang froid par Monteſquiou le 13 mars 1569. Le Duc d'Anjou gagna encore la bataille de Moncontour en Poitou, le troiſiéme octobre de la même année. Charles IX propoſa peu après le mariage du Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, avec Marguerite, ſœur du Roi ; ce qui fut exécuté. Ce projet qui paroiſſoit avoir pour but la réünion des deux partis, n'étoit qu'un piége dreſſé, pour attirer les principaux Chefs des Rebelles, que l'on vouloit perdre. En effet, après la cérémonie des noces, l'Amiral de Coligni fut bleſſé ; & quelques jours après, il fut le premier, par lequel on commença la ſanglante journée de la ſaint Barthélemi, un dimanche 24 août de l'an 1572. Le carnage fut horrible à Paris & par toute la France, où l'ordre fut porté à même jour & à même heure contre les Calviniſtes. Ce maſſacre ne fit pourtant qu'irriter le mal. L'année ſuivante fut employée au ſiége de Sancerre en Berry, & à celui de la Rochelle. Dans le tems que le Duc d'Anjou attaquoit cette derniére ville, défendue par la Noue, on lui donna avis qu'il venoit d'être élu Roi de Pologne. Il alla prendre poſſeſſion de cette Couronne, qu'il quitta ſix ou ſept mois après, étant rappellé en France, par la mort du Roi Charles ſon frére, arrivée le 30 mai 1574, Fête de la Pentecôte, non ſans ſoupçon de poiſon. Ce Prince étoit âgé de 24 ans, dix mois & quelques jours, & avoit régné 13 ans, cinq mois & 25 jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de F R A N C E. Charles IX avoit le courage élevé, l'eſprit vif & ſubtil, & beaucoup d'éloquence ; mais il étoit violent, emporté, diſſimulé, & avoit contracté la mauvaiſe habitude de jurer fréquemment. Il faiſoit bien des vers, & aimoit fort la chaſſe, dont il compoſa un Traité, qu'il dicta à M. de Villeroi. Nous avons encore des Poëſies de ſa façon. On aſſure que ce Prince, parlant des Poëtes, diſoit ordinairement, qu'il les falloit traiter comme on fait les bons chevaux, les bien nourrir, & ne les pas raſſaſier, de crainte de les rendre oiſifs. Le cours de ſon régne devint funeſte par un grand nombre de combats, de ſiéges de villes, de pilleries, de meurtres, & par le cruel maſſacre de la ſaint Barthélemi. Les triſtes ſuites de ce carnage l'irritérent contre les Guiſes, qui en avoient été les premiers auteurs, & qui dans cette occaſion avoient peut-être eu plus d'égard à leur haine particuliére & à leur propre ambition, qu'à la gloire du Prince & à la tranquilité du Royaume. Charles avoit réſolu de ſe gouverner par lui-même, s'il eut vécu davantage. Il dit en mourant, qu'il s'eſtimoit heureux de mourir dans un âge, où il ne laiſſoit point d'enfans après lui, qui puſſent être héritiers de la Couronne, n'ayant que trop expérimenté par lui-même, combien eſt miſérable la conduite d'un Prince, qui monte ſur le thrône, étant encore enfant, & lorſqu'il ne peut gouverner que par le miniſtére des autres. * De Thou, *Hiſt.* Davila, *Mémoires de Caſtelnau*. Pierre Mathieu. Mézeray, &c.

PRINCES DU SANG DE FRANCE.

C H A R L E S, ſurnommé *le Gros* ou *le Gras*, Empereur, que quelques uns font Roi de France, parce qu'il gouverna le Royaume après la mort de Carloman, & pendant l'enfance de Charles *le Simple*, étoit troiſiéme fils de Louis I, Roi de Germanie. *Voyez* C H A R L E S I I I, dans l'article des Empereurs du nom de C H A R L E S.

C H A R L E S M A R T E L, Maire du Palais, & Prince des François, étoit fils de P E P I N, ſurnommé *Hériſtal*, qui l'avoit eu d'une ſeconde femme nommée *Alpaïde*. Après la mort de ce Prince, Plectrude ſa marâtre, le fit arrêter à Cologne ; mais Charles en ſortit peu de tems après en 715. Il commença par faire la guerre à Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilperic II, & le défit entiérement à la bataille de Vinciac près de Cambray, le dimanche de la paſſion 21 mars 717, & à la journée de Soiſſons l'année ſuivante. Enſuite, il s'empara du gouvernement de la France, & vainquit en trois rencontres les Saxons, puis les Allemands, les Bavarois & les Noriciens en 728 & 729. Il vainquit auſſi Eudes Duc d'Aqui-

d'Aquitaine, & ensuite, les Sarrasins. Abdérame Chef de ces Barbares faisoit des ravages incroyables dans l'Aquitaine. Charles s'opposa à leurs violences, & dans une campagne près de Tours, entre les rivières de Loire & du Gher, il en tua, non pas trois cens quinze mille, comme on l'a cru, mais une très-grande multitude, avec leur Général Abdérame. Les Annales de Fulde fixent cette victoire au 22 juillet 726; mais celles de Metz & les plus anciennes Chroniques la placent sous l'an 732. Depuis, Charles prit la Bourgogne, marcha contre les Frisons en 733 & 734, soumit Phaudd, fils & successeur d'Eudes, Duc d'Aquitaine, l'année suivante; & éteignit en 736, une revolte qui s'étoit élevée dans la Saxe. Ce fut la même année qu'il se mit en campagne contre les Sarrasins, qui avoient repassé en France. Il leur enleva Avignon, qu'ils avoient pris; les chassa du Bas Languedoc; & défit leur armée commandée par Amorrus, sur la rivière de Berre, dans la vallée de Corbière, en 737. Il prit encore Béziers, Agde, Maguelonne & Nimes sur ces Barbares. Peu après, il dompta une seconde fois les Saxons qu'il rendit tributaires; & se vit obligé de combattre encore les Sarrasins en 738. Il s'empara une seconde fois d'Avignon; & chassa de Marseille & de la Provence le traître Mauronte, qui avoit appellé les Sarrasins. Pendant sa dernière maladie, il protégea le Pape Grégoire III, contre le Roi des Lombards, & mourut enfin à Cressi sur Oise, le 22 octobre, l'an 741, âgé de 50 ou 55 ans, après en avoir gouverné 24. Cette inclination martiale, qui lui faisoit avoir toûjours les armes à la main, lui fit donner le surnom de *Martel*. Il fut enterré en grande pompe dans l'église de Saint-Denys en France. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de Metz & de Fulde.* Aimoin. Oderic Vitalis. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mézeray, &c.

CHARLES, fils aîné de CHARLEMAGNE, né en 776, fut fait Roi de la France Orientale, par le testament que son pere fit l'an 806. Ce Prince alla au devant du Pape Léon III, qui venoit en France, pour recevoir ce Pontife. Il s'employa avec grand soin, à dompter ce qui restoit de peuples idolâtres d'Allemagne. Il remporta une grande victoire sur les Bohémiens, tua leur Duc Lécho en 805, & vainquit les Esclavons Sorabes, qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe. Charles mourut le quatriéme décembre 811, sans enfans. * Eginhart, *en la Vie de Charlemagne.* Aimoin, *Hist. de France, l.* 4.

CHARLES, fils de PEPIN I, Roi d'Aquitaine, & petit-fils de Louis *le Pieux*. Son grand-pére l'exclut de l'héritage paternel avec son frére Pepin II. Lorsqu'en 849, il voulut assister son frére contre Charles *le Chauve*, il fut pris & enfermé dans un cloître par ordre de Charles. En 856, il fut élu Archevêque de Mayence. * Serrarius.

CHARLES DE FRANCE, Roi d'Aquitaine, étoit fils du Roi CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France & Empereur, & de sa premiére femme *Ermentrude*. Il fut sacré Roi d'Aquitaine à Limoges le 15 octobre de l'an 855, & mourut près de Buzançois, d'une blessure à la tête, le 29 septembre de l'an 866. Il fut enterré à saint Sulpice de Bourges. * *Les Annales de* saint Bertin. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES, Roi de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, troisiéme fils de l'Empereur LOTHAIRE I, & d'*Ermengarde*, succéda à son pere en 855, & ne fit rien de mémorable. On dit qu'il mourut sans lignée en 863, & qu'il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Saint-Pierre à Lyon. Une Chartre du Chapitre de Carpentras lui donne treize années de régne. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne, l.* 2. *ch.* 9. Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Bouche, *Hist. de Provence, l.* 5. *ch.* 6. *&c.*

CHARLES DE FRANCE, fils puiné de Louis V, dit *d'Outremer*. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Duc de Lorraine.

CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence.

CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, Pair de France, fils puiné du Roi PHILIPPE *le Hardi*, naquit en 1270. On le surnomma *le Défenseur de l'Eglise*, & c'est de lui qu'on a dit, qu'il étoit *fils de Roi, frére de Roi, oncle de trois Rois, & pére de Roi, sans avoir été lui-même Roi*: car il étoit frére de Philippe *le Bel*, oncle de Louis *Hutin*, de Philippe *le Long* & de Charles *le Bel*, & pére de Philippe *de Valois*. C'est lui qui a laissé le nom de Valois à la premiére branche collatérale, qui a régné dans la troisiéme race, pendant 260 ans. En 1283, le Pape Martin IV investit Charles de Valois du Royaume d'Aragon, dont il prit d'abord le titre, qu'il quitta ensuite pour le bien de la paix. Il fit la guerre en Guienne en 1295, puis aux Flamands en 1299, & il prit leur Comte avec ses deux fils. Depuis, en 1301, il passa en Italie au secours de l'Eglise, & du Roi de Sicile, & prit la qualité d'Empereur de Constantinople, à cause de *Catherine* de Courtenay sa deuxiéme femme. Le Pape Boniface VIII le nomma Vicaire & Défenseur de l'Eglise, Comte de la Romagne, & Pacificateur de la Toscane, après que par sa prudence il eut terminé les différens des Florentins, qui étoient divisez en deux partis, l'un des Blancs & l'autre des Noirs. Charles chassa quelques uns des premiers, entre lesquels se trouva le Poëte Dante, qui pour s'en venger, écrivit très-insolemment contre ce Prince, & contre la Maison de France. Le Comte fit un traité à Rome avec Charles II, Roi de Sicile, & passa dans cette isle contre Frédéric, qu'il obligea d'abandonner toutes ses conquêtes de la Pouille & de la Calabre, & de demander la paix, qu'on lui accorda le 26 de septembre 1302. Ensuite Charles, très-irrité contre le Pape Boniface VIII, revint en France le septiéme novembre de la même année. Ce Pape lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis de lui procurer l'Empire d'Occident qu'il fit avoir à Albert Duc d'Autriche, dont il confirma l'élection. Ce procédé injurieux de Boniface choqua justement le Comte de Valois & le Roi Philippe son frére qui ne se négligea pas dans les occasions où il s'agit de lui faire connoître son ressentiment. Charles se trouva en 1305, à Lyon, au couronnement du Pape Clément V, & eut encore part aux affaires, sous le régne de ses trois neveux. Charles *le Bel* l'envoya contre le Roi d'Angleterre en Guienne, où il soumit tout le païs d'entre les rivières de Dordogne & de Garonne. Cette conquête obligea l'Anglois à envoyer faire hommage au Roi, & à demander la paix. Charles mourut de paralysie à Nogent le 16 décembre 1325, & fut enterré dans le chœur des Jacobins de Paris, où l'on voit son tombeau. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Nicolas Berenger, *Valois Franç.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, puis de Normandie & de Guienne, étoit fils du Roi CHARLES VII, & de *Marie* d'Anjou, & frére du Roi Louis XI. Il prit naissance au château de Montis-lez-Tours le 28 décembre 1446, & porta d'abord le titre de Duc de Berry. En 1464, il se joignit à Charles de Bourgogne pour faire la guerre au Roi son frére, sous prétexte du *Bien public*; car c'est le nom qu'on donna à cette Ligue. Par le traité de Conflans de l'an 1465, il fut établi Duc de Normandie, & enfin Duc de Guienne le 29 avril 1469. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de saint Michel le premier août suivant; & il mourut à Bourdeaux le douziéme mai de l'an 1472, ayant été empoisonné par Jean Favre Versois, Abbé de Saint-Jean-d'Angély son Aumônier. On dit que ce fut par ordre du Roi Louis XI. Son corps fut enterré à saint André de Bourdeaux. *Voyez* les ancêtres & la postérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires.* Pierre Mathieu, *Histoire de Louis XI.* Sainte-Marthe, *Hist. Généalogique de la Maison de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils du Roi FRANÇOIS I, & de *Claude* de France, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 22 janvier de l'an 1522, & porta le titre de Duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême, de Châtelleraud, de Comte de Clermont & de la Marche, & fut Pair & Grand-Chambrier de France, & Gouverneur de Champagne & de Brie. Le Roi son pére lui donna en 1542 le commandement de l'armée qu'il envoya contre l'Empereur dans le Luxembourg, où il prit Damvilliers, Arlon, Yvoy & Luxembourg. On espéroit de grandes choses de ce Prince, qui mourut sans alliance, le neuviéme septembre de l'an 1545, d'une pleurésie, dans l'Abbaïe de Forestmoutier, près d'Abbeville, quelques-uns disent de poison. Son corps fut porté depuis en 1547, dans l'Abbaïe de Saint-Denys, avec celui du Roi son pere. * Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* François de Beaucaire, de Langey, &c.

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, troisiéme fils de Louis Dauphin, & petit-fils du Roi Louis XIV, né au château de Versailles le 31 août 1686, fut Duc de Berry, d'Alençon & d'Angoulême, Vicomte de Vernon, d'Andely & de Gisors, Seigneur des Châtellenies de Coignac & de Merpins, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, mourut au château de Marly le quatriéme mai 1714, en sa 28 année, & est enterré à Saint-Denys en France, & son cœur au Val de Grace. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE.

DUCS de BOURBON.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, & Gouverneur du Languedoc, étoit fils de *Jean* I, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Berry. Il se déclara pour le Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, & lui soumit Béziers. Ce Roi lui donna le gouvernement de l'Isle de France, & l'employa en différentes occasions; sur tout pour la paix d'Arras, que le Duc de Bourbon conclut en 1435, avec le Duc de Bourgogne. Depuis, il favorisa les desseins du Dauphin Louis, ce qui lui suscita des affaires à la Cour; mais il trouva moyen de faire la paix, & mourut à Moulins le quatriéme décembre de l'année 1456. *Voyez* les ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * Noël Coulin, *Ephemer. Bourbon.* Monstrelet. Sainte-Marthe. Mezeray.

CHARLES II, Cardinal de Bourbon, Archevêque & Comte de Lyon, Vicelégat d'Avignon, &c. étoit fils de CHARLES, I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnes* de Bourgogne. Il prit le titre de Duc de Bourbon après la mort de Jean second son frére, mort sans enfans légitimes, le premier avril 1488. Charles avoit d'abord été Administrateur de l'Evêché de Clermont, Prieur de la Charité-sur-Loire, Abbé de Fleury & de Saint-Vast d'Arras, puis Archevêque de Lyon, après Amédée de Talaru, comme veulent les Historiens de Lyon, ou après Geofroy Vassalieu, selon Messieurs de Sainte-Marthe. Il fit tenir en 1449 un Concile à Lyon, pour finir le schisme de Felix V, contre le Pape Nicolas V; & le succès de cette Assemblée fut très-heureux. Louis XI, qui le considéroit beaucoup, le choisit pour être parrain de son fils Charles VIII, & l'employa pour ménager un traité entre Charles, Duc de Bourgogne, & François II, Duc de Bretagne. Enfin il fut fait Cardinal par le Pape Sixte IV, l'an 1476, après avoir été Légat d'Avignon. Il se trouva à l'entrevue que le Roi Louis XI & Edouard Roi d'Angleterre eurent à Péquigny, pour la confirmation du traité qui avoit été fait entre les deux Couronnes. Philippe de Comines dit, *que le Roi Louis XI ayant invité le Roi d'Angleterre à venir à Paris pour s'y divertir avec les Dames, lui proposa en même tems le Cardinal pour Confesseur, comme celui qui l'absoudroit très-volontiers de ce peché; ce que le Roi d'Angleterre* (dit le même Auteur) *prit à grand plaisir, sachant bien que le Cardinal étoit bon compagnon.* Il mourut à Lyon le 13 septembre 1488, & il est enterré dans l'église de saint Jean de la même ville, en la chapelle qu'il y fit bâtir. *Voyez* l'article de BOURBON. * *Mémoires de* Philippe de Comines, *l.* 4. *ch.* 10. Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France, l.* 2. *ch.* 10. *& Gall. Christ. tome* 1.

CHARLES, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Auvergne,

gne, & de Châtelleraud, Comte de Clermont en Beauvaisis, de Montpensier, de Forez, de la Marche, &c. Gouverneur de Languedoc & de Milan, Pair, Chambrier, & Connétable de France, étoit fils de GILBERT de Bourbon, Comte de Montpensier, & de *Claire* de Gonzague. Il naquit le 27 février de l'an 1489, & dès son jeune âge il s'accoutuma aux grandes actions. En 1507, il accompagna le Roi Louis XII, à son voyage de Gênes, & deux ans après il paya très-bien de sa personne, à la bataille d'Agnadel. En 1512, il commanda l'armée destinée pour recouvrer la Navarre, & l'année suivante il s'opposa aux Suisses, qui étoient descendus en Bourgogne. Le Roi François I, lui donna la dignité de Connétable de France, dont les lettres lui furent expédiées le deuxiéme janvier 1515. Charles suivit ce Monarque en Italie, & combatit vaillamment à la bataille de Marignan, & à la conquête de Milan, où il fut laissé Gouverneur. Quelque tems après il fut rappellé, & se trouva en 1520, à l'entrevue des Rois de France & d'Angleterre, entre Ardres & Guines. Son humeur taciturne & fière ne le rendoit point agréable à François I, Prince enjoué & d'un accès facile. Il lui en donna une preuve lorsqu'il lui préféra le Duc d'Alençon, pour lui confier le commandement de l'avant-garde, & qu'il négligea le conseil que le Connétable donnoit au Roi, de charger l'armée de l'Empereur dans la retraite. Le Roi servoit en cela la passion de sa mère Louise de Savoye, mortellement offensée de ce que le Connétable ne faisoit aucun cas de l'amour qu'elle avoit pour lui. Elle resolut de s'en venger aux dépens de son fils & de toute la France. Dans cette vue, elle se ligua avec le Chancelier & l'Amiral, le fit dépouiller des principales fonctions de sa charge, & empêcha son mariage avec Renée sœur de la Reine. Elle n'en demeura pas là. Elle lui intenta un procès au Parlement pour le faire dépouiller de son Duché de Bourbon, & des autres grands biens que sa femme Susanne, fille unique & hérítiere de Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, & d'Anne de France, morte sans enfans, lui avoit laissez. Elle prétendoit à cette succession, comme étant fille de Charles I, & fille de Marguerite, mariée à Philippe Duc de Savoye: ce qui fut le prétexte dont elle se servit pour chicaner le Connétable. Celui-ci disoit que toute la succession de la Maison de Bourbon lui appartenoit, par le *fideicommis*, qui est particulier à cette famille, à l'exclusion même de Susanne, fille de Pierre de Bourbon. Aussi, lorsque Charles l'épousa, on étoit convenu, pour terminer toute dispute par ce mariage, que si elle mouroit la première, tout le droit de la succession de Bourbon lui retourneroit; mais Louise de Savoye, qui étoit une Princesse impérieuse, recommença le procès & poussa le Duc de Bourbon à bout. Il perdit son procès. Poussé par le desespoir, il traita avec l'Empereur, qui lui promit tout l'ancien Royaume d'Arles avec le titre de Roi, & la Reine Douairière de Portugal, sa sœur, en mariage. François I, ayant découvert cette conspiration, vouloit le faire arrêter, mais le Connetable s'évada, accompagné d'un seul Ecuyer nommé Pomperan. Il passa en Allemagne & de là à Gênes, pour conférer des desseins de la guerre avec Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, qui eut le commandement général des armées, après la mort de Prosper Colonne, arrivée en 1523. Le Connétable fut mis à la tête d'une armée, & chassa celle des François, commandée par Bonnivet. Le Connétable avoit une prétension particuliére sur la Provence, fondée sur ce qu'*Anne* de France, Duchesse de Bourbon, sa belle-mère, lui avoit cédé, par son testament, tout le droit qu'elle y avoit, en vertu d'une autre cession faite en sa faveur par le Duc de Lorraine René II. Il entra donc dans la Provence avec treize mille hommes de pié & trois mille chevaux. On prétend qu'il avoit moins en vue de s'arrêter en Provence, que de pénétrer jusques dans le Berry, s'imaginant que la Noblesse de ses Terres le joindroit incessamment; mais l'Empereur l'obligea d'assiéger Marseille. Il y trouva beaucoup de résistance, fut obligé de lever le siége, & de repasser précipitamment en Italie. François I, étant allé mettre le siége devant Pavie, Charles de Bourbon qui avoit ramené un renfort d'Allemagne, fit lever le siége, batit l'armée, & le Roi fut fait prisonnier. En 1526, il prit le château de Milan, & força le Duc Sforce de capituler & d'en sortir. L'armée de Charles se mutinant parce qu'il ne la payoit point, il lui promit le sac de la ville de Florence ou de Rome. Le sort tomba sur la seconde par la faute que fit Clément VII, de licentier ses troupes, sous la foi d'une tréve insidieuse de huit mois, que Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, & Dom Hugo de Moncada avoient conclue avec lui. Charles fut tué à ce siége d'un coup d'arquebuse. On doute encore aujourd'hui s'il fut tué par les ennemis ou par les siens. Louis de Gombauld, Ecuyer du Connétable, voyant ce qui étoit arrivé, couvrit adroitement de sa casaque le corps de son Maître, afin que les Allemans ignorant cet accident, poursuivissent une victoire qui leur étoit assurée. Cela réussit. Rome fut prise & le Pape aussi. La mort de Charles de Bourbon est placée par Guichardin au sixiéme mai 1527, mais selon Nardi elle arriva le huitiéme. Voici le portrait que S. Evremond fait du Connétable

Bourbon ce fier Sujet, le fameux Connétable,
Aux Dames dédaigneux, au Maître redoutable,
Pour & contre la France également Vainqueur,
Au Pape, au Roi funeste & craint de l'Empereur,
Qui mettoit Rome aux fers, & sans sa destinée
Par un ordre absolu qui l'auroit gouvernée,
Ce Bourbon autrefois & si brave & si beau,
Laisse un nom illustre & manque de tombeau.

Son corps fut porté à Gaiette dans le Royaume de Naples où l'on voit son tombeau avec cette épitaphe en Espagnol

Francia me diò la leche,
Espagna fuerte y ventura;
Roma me diò la muerte,
Y Gaetà la sepultura.

* Mézeray, *Abrégé Chronol. tome 4.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome 1. p. 469, &c.* S. Evremond, *tome 3. in quarto, p.* 61. *Voyez* BAYARD (Pierre du Terrail.)

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, Pair de France, &c. Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, étoit fils aîné de FRANÇOIS de Bourbon & de *Marie* de Luxembourg, & naquit à Vendôme le deuxiéme juin de l'an 1489. En 1507, il suivit le Roi Louis XII, à son voyage de Gênes, & combatit en 1509, à la bataille d'Agnadel, où il fut fait Chevalier de la main même de ce Monarque. François, I. du nom, le créa Duc de Vendôme, & l'employa en diverses occasions, après avoir connu son courage à la conquête de Milan, & à la bataille de Marignan en 1515. Il étoit alors Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France. Le Roi lui donna encore, en 1518, le gouvernement de Picardie, où il contraignit le Comte de Nassau de se retirer de devant Méziéres, qu'il avoit assiégée. La conduite du Connétable de Bourbon ne l'ébranla point: aussi le Roi sûr de sa fidélité, lui continua ses emplois, & en tira de très-bons services. Il mourut à Amiens d'une fiévre maligne, le jour de Pâques fleuries, 25 mars 1537. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * Martin du Bellay. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons & de Dreux, Pair & Grand Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, étoit fils puîné de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, & de *Françoise* d'Orléans sa deuxiéme femme, & naquit à Nogent-le-Rotrou, le troisiéme novembre 1566. Il étoit assez bien à la Cour, sous le régne de Henri III; mais dans la suite ayant eu quelque mécontentement, il embrassa le parti du Roi de Navarre, & combattit pour lui, à la bataille de Coutras en 1587. Quelque tems après il rentra dans les bonnes graces du Roi, il assista aux Etats de Blois; & en 1589, il soutint tout un jour l'effort de l'armée de la Ligue, dans un combat donné aux fauxbourgs de Tours, où il étoit venu trouver le Roi. Ensuite ayant eu le commandement de l'armée de Bretagne, il y fut fait prisonnier, & fut conduit à Nantes, d'où il se sauva. Il amena à Dieppe du secours au Roi Henri *le Grand*, qui lui donna la charge de Grand-Maître de France. Il commanda la Cavalerie au siége de Paris en 1590, & l'année suivante il servit à celui de Chartres. Charles entra depuis dans les intrigues du Cardinal de Bourbon son frére, qui vouloit former un tiers parti; mais sans succès. En 1594, il assista au sacre du Roi Henri IV, où il représenta le Duc de Normandie. Il représenta aussi le Duc de Guienne, au sacre du Roi Louis XIII, en 1610. Charles étoit alors Gouverneur de Dauphiné. Il mourut à Blandi en Brie, le premier novembre de l'an 1612, & fut enterré dans la Chartreuse de Gaillon. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. *Mémoires de Sully.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Beaupreau, Comte de Chemillé, & Gouverneur de Dauphiné, fils puîné de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, & petit-fils de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, servit sous les Rois François I, Henri II, & Charles IX. Henri II lui donna le gouvernement de Dauphiné, & érigea en Duché & Pairie sa Terre de Beaupreau en Anjou, où Charles mourut le sixiéme octobre 1565. *Voyez* ses ancêtres à l'article de BOURBON. * De Thou. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURBON, Seigneur de Carency, de Boquoy, &c. étoit fils de JACQUES & d'*Antoinette* de la Tour. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON.

CHARLES, II. du nom, Cardinal de Bourbon, Archevêque de Rouen, Evêque de Beauvais, & Légat d'Avignon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Saint-Denys, de Saint-Germain-des-Prez, & de Saint-Ouen, naquit à la Ferté-sous-Jouare en Brie le 22 décembre de l'an 1523. Il étoit fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme. En 1540, il fut pourvu de l'Evêché de Nevers, puis de celui de Xaintes, & ensuite de l'Archevêché de Rouen, après George d'Amboise, en 1550. Le Pape Paul III l'avoit déja fait Cardinal en 1548. Il assista au Colloque de Poissy, & aux Etats assemblez à Orléans. Il travailla avec un soin particulier, pour le bien de l'Eglise Romaine contre les efforts des Protestans. Il leur défendit les assemblées, celébra un Concile l'an 1581, & porta les autres Prélats de France à les traiter avec la même sévérité, leur en ayant fortement parlé dans l'assemblée du Clergé, à laquelle il présida l'an 1580. Charles administra aussi l'Evêché de Beauvais, lorsque le Cardinal de Châtillon se fut déclaré pour le parti des Réformez; mais sa trop grande facilité fut cause que les principaux Chefs de la Ligue empruntérent son nom, à dessein de se faire un Roi qu'ils pussent gouverner. En effet, ils l'élurent après Henri III, & le nommérent Charles X, pour exclurre Henri *le Grand* son neveu de la Couronne. Il mourut le neuviéme mai de l'an 1590, à Fontenay-le-Comte. * Sponde. De Thou. Petramellarius & Sainte-Marthe, *Hist. Gen. de la Maison de France, tome 2: & Hist. de la France Chrét. tome 1. p.* 605. Le P. Anselme.

CHARLES III, dit *le Cardinal de Bourbon le jeune*, étoit quatriéme fils de Louis de Bourbon, Prince de Condé & d'*Eléonore* de Roye, & naquit à Gandelus en Brie en 1562. Il fut Archevêque de Rouen après son oncle Charles II. Le Pape Grégoire XIII le fit Cardinal l'an 1583, & bien qu'il eût été élevé parmi les Réformez, il demeura constamment attaché à la Religion Romaine. Ce Prélat mourut dans son Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez, le 30 juillet de l'an 1594, âgé seulement de 31 ans. M. De Thou a fait l'éloge de ce Cardinal, qui eut pour successeur à l'Archevêché de

Rouen

Rouen CHARLES de Bourbon, fils *naturel* d'ANTOINE de Bourbon, Roi de Navarre. Charles III, étoit aussi Abbé de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouen, de Bourgueil, de Sainte-Catherine-de-Rouen, & d'Orcamp. Ce Cardinal avoit projetté de former en France un tiers parti de Catholiques, & aspiroit à se faire élire Roi; mais les desseins s'évanouirent à la conversion du Roi Henri IV; & il mourut peu de tems après d'hydropisie. * De Thou, *Hist. l.* 110. Davila. Pierre Mathieu. Sainte-Marthe, &c. Le Pére Anselme.

DUCS d'ORLEANS.

CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, Pair de France, Comte de Valois, &c. fils de Louïs de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, naquit à Paris le 26 mai de l'an 1391. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, pendant la vie de son pére, qui fut misérablement assassiné en 1407, par des Emissaires du Duc de Bourgogne. Le Duc Charles fit diverses poursuites auprès du Roi Charles VI, pour tirer vengeance de cette mort; mais ce fut inutilement, & il se vit contraint de souscrire aux traitez de Bourges l'an 1412, & à ceux d'Auxerre & de Melun. Lorsque les affaires eurent changé, il gouverna le Roi à son tour; & depuis, les Anglois ayant fait une descente en Picardie, il se trouva à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. On le conduisit en Angleterre, & il y fut retenu 25 ans de suite, jusques en 1440, que Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne l'en fit sortir; ce qui fut le sujet de la reconciliation qui se fit entre les Maisons de Bourgogne & d'Orléans. Ensuite Charles entreprit la conquête du Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mére; mais il ne put recouvrer que le Comté d'Ast. En 1464, il se trouva avec les autres Princes à la premiére assemblée des Etats tenus à Tours. Quelque tems après, il tomba malade à Amboise, outré du mépris que le Roi Louïs XI avoit fait de ses remontrances; & il mourut de cette maladie le quatriéme janvier de l'an 1465. Son corps fut transporté l'an 1504, de l'église de S. Sauveur de Blois, aux Célestins de Paris. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ORLEANS. * Philippes de Comines. Monstrelet, *Hist. de Charles VI, & Charles VII.* Sainte-Marthe. Mézeray, &c.

CHARLES-PARIS d'Orléans, Duc de Longueville, &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne-Geneviéve* de Bourbon-Condé, naquit dans la maison de ville de Paris le 29 janvier de l'an 1649. En 1667, il suivit le Roi Louïs XIV à la campagne de Flandre, où il se trouva à la prise de Tournay, de Douay & de Lille; & l'année suivante à la conquête de la Franche-Comté. Depuis, il alla au secours de Candie assiégée par les Turcs, & il y signala son courage en diverses rencontres. En 1672, il suivit le Roi en Hollande, & fut tué près du Tolhuys, le 12 juin, dimanche de la Trinité. Il n'avoit point été marié. Son corps fut enterré le neuviéme août suivant dans la chapelle d'Orléans, en l'église des Célestins de Paris. *Voyez* l'article d'ORLEANS.

DUCS de BOURGOGNE.

CHARLES, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, de Brabant, &c. fut fils de Philippe III, Duc de Bourgogne, qui l'eut d'*Isabelle* de Portugal, sa troisiéme épouse. Charles naquit à Dijon le dixiéme novembre 1433, & porta d'abord le titre de *Comte de Charrolois*, & comme tel il se trouva en 1452, à la bataille de *Rupplemonde*; dans les années suivantes à celles de *Morbéque* & de *Gavre*; & en 1463, à celle de *Montlehéri*, contre Louïs XI. En 1467, il succéda à son pére & continua la guerre contre les Liégeois, qui s'étoient revoltez de nouveau contre leur Evêque Louïs de Bourbon son cousin. Il les battit dans la bataille près de *Saint-Tron*, il ruina ensuite la grande ville de Tongres, qui depuis cela n'a jamais pu se rétablir parfaitement. En 1473, il acheta le *Duché de Gueldre* & le *Comté de Zutphen*, de sorte qu'il posséda le Duché & le Comté de Bourgogne, les Païs-Bas jusques à Utrecht, Over Issel & Groningue, & par là il fut un des plus puissans Princes de l'Europe: aussi eut-il la pompe & la magnificence d'un grand Roi. Louïs XI, Roi de France, veilla fort sur sa conduite. Lorsqu'en 1473, Frédéric III eut une entrevue à Tréves avec Charles *le Hardi*, dans laquelle l'Empereur demanda la Princesse Marie de Bourgogne, pour le Prince Maximilien son fils, Charles lui demanda à son tour qu'il lui accordât le titre de *Roi de Bourgogne*, mais Louïs XI avertit l'Empereur de ne le pas faire, sur quoi l'Empereur partit de nuit de Tréves sans prendre congé. Cette démarche irrita tellement le Duc de Bourgogne, que les troubles de Cologne, qui jusques là n'avoient été qu'un feu caché sous les cendres, éclatérent en une guerre ouverte. Voici le fait. *Rupert* Archevêque de Cologne s'étant brouillé avec son Chapitre & les Etats, fut déposé en 1469, & mis au ban de l'Empire par l'Empereur. *Herman*, Landgrave de Hesse, fut élu Administrateur de l'Archevêché de Cologne, & eut de son côté l'Empereur, plusieurs Etats de l'Empire, le Duc de Lorraine & les Suisses. Frédéric, Electeur Palatin avoit pris le parti de Rupert son frére & y avoit encore attiré Charles, Duc de Bourgogne. On en vint ainsi à une guerre ouverte, & Charles assiégea Herman dans la ville de *Nuis* en 1475. Après onze mois de siége, pendant lesquels il avoit donné 56 assauts à la ville, il se vit obligé de le lever, parce que d'un côté l'Empereur étoit en marche contre lui & de l'autre les Suisses avoient fait une irruption dans la Bourgogne. Charles fut donc obligé de faire la paix & de promettre Marie son unique héritiére, à Maximilien fils de l'Empereur. Mais comme l'Empereur n'avoit pas compris dans la paix la Lorraine & les Suisses, toutes les forces de Charles tombérent sur ceux-ci, qu'il avoit résolu de subjuguer. Il eut divers prétextes pour leur déclarer la guerre. Premiérement les Suisses avoient attaqué les terres de *Jaques* de Savoye, Comte de Romont, parce qu'il leur avoit enlevé un chariot chargé de peaux de moutons. Les Historiens François alléguent toûjours cette raison comme l'unique & la principale; mais Charles en eut bien d'autres, car outre qu'il étoit fort en colére de ce que les Suisses avoient envoyé du secours à l'Empereur jusques à *Nuis*, il étoit bien plus aigri contre eux, de ce qu'ils avoient consenti à être nommez Juges de *Pierre* de *Hagenbach*, (Comines le nomme *Pierre d'Archambault*) qui étoit le Baillif de Charles dans l'Alsace. Ce Baillif ayant exercé plusieurs violences dans cette Province, fut enfin saisi par les Bourgeois de Brisach & condamné à la mort comme un homme violent & tyrannique; la sentence fut exécutée contre lui au pié de la lettre. Le Duc s'en vangea contre l'Evêque & la ville de Bâle, & contre la ville de Montbéliard, en pillant, brûlant & massacrant tout ce que l'on rencontra. Les Suisses tombérent donc en revenche sur la Bourgogne, battirent 12000 hommes, qui prétendoient leur faire lever le siége d'Ericourt, dont ils s'emparérent malgré eux. Le Duc fondit ainsi sur eux avec toutes ses forces, ce qui détermina d'abord les Suisses à lui offrir toute sorte de satisfaction; mais Charles ne voulut rien entendre, ce qui tourna à sa honte & à sa ruine. Voici comment. Lorsqu'en 1476, il assiégea Grançon avec 50000 hommes, les Suisses se rendirent à certaines conditions que Charles n'observa point; au contraire il en fit pendre 300 & noyer 200. En attendant il arriva du secours aux Suisses, avec lequel ils battirent les Bourguignons le troisiéme de mars. Charles ne perdit pas grand monde dans cette bataille; mais beaucoup de richesses, tellement qu'on en fit monter la somme à un million. Nonobstant cette perte, Charles, forma encore, dans la même année, une armée de 100000 hommes & donna trois jours de suite l'assaut à la ville de Morat. Le 22 juin, les Suisses étant arrivez pour faire lever le siége, on en vint à une bataille, dans laquelle les Bourguignons furent très-mal traitez, puisqu'il en périt 20000 sur terre, & 10000 dans le Lac qui est auprès de Morat. Près de Morat on voit encore une chapelle où les os des Bourguignons sont entassez, avec cette inscription Latine, *Exercitus Caroli Burgundiæ Ducis, hoc sui monumentum reliquit*: Epitaphe qui ne déplait pas moins aux Bourguignons, que la cuve de pierre qui se voit à *Aiguemortes* où leurs compatriotes furent salez par les Habitans de cette ville, lorsqu'elle chassa les Anglois, d'où est venu le sobriquet de *Bourguignon salé*. La perte de la bataille de Morat étonna tellement Charles qu'il se retira à Genéve & fut inconsolable pendant quelques jours. Cependant il reprit enfin courage, assembla une armée de 40000 hommes mit le siége devant Nancy, parce que René Duc de Lorraine, avoit toûjours tenu le parti des Suisses. Après qu'il eut donné un assaut général à cette ville pendant toute la nuit, il arriva un secours considérable de Suisses le cinquiéme janvier 1477, avec lesquels Charles se vit encore obligé de se battre. Cette troisiéme bataille ne fut pas plus heureuse que les précédentes, puisque non seulement il y perdit 7000 hommes des siens; mais qu'il y périt lui même. Il y en a qui croyent qu'il fut assassiné par un des Domestiques du Comte Napolitain de *Campobasse*. Mais outre qu'il n'y a là-dessus que des conjectures, & que Campobasse avoit quitté Charles avec sa cavalerie avant le commencement de la bataille, quelques-uns remarquent que la cotte de maille de Charles, qui échut aux Bâlois dans la part du butin & qui est encore conservée dans l'Arsenal de Bâle, montre que la blessure fut faite plutôt avec la hallebarde d'un fantassin, qu'avec aucun autre instrument, puisqu'il y a à l'endroit qui couvre le bas ventre, une ouverture d'environ un demi pié de long. Cependant on avoue que cela n'est pas décisif, & qu'un assassin aposté peut aussi avoir fait une telle ouverture. Mézeray sur l'an 1477, dit expressément que Campobasse laissa douze ou quinze hommes auprès du Duc pour l'assassiner dans la descente, & qu'il reçut trois coups. *L'Anonyme* de Mr. *Amelot* de la Houssaye dit aussi que le Duc fuyant pour gagner le chemin de Metz, fut arrêté au passage d'un ruisseau, où son cheval s'embourba & où il fut tué de trois coups qu'il reçut en même tems, l'un proche du fondement, l'autre dans une cuisse, & le troisiéme au dessus de l'oreille, lequel lui ouvrit la tête jusques aux dents. Il est sûr, si l'Anonyme dit vrai, que le premier coup ne fut pas donné par un homme aposté, puis qu'il partit de *Claude de Bauzemont* ou de *Blaumont*, Châtelain de Saint-Dié, qui l'abattit de cheval d'un coup de lance qu'il lui donna à l'endroit de la croupiére, & cela sans le connoître; car lorsqu'il apprit que c'étoit le Duc, il en eut un tel regret qu'il en mourut. Pour les deux autres coups ils peuvent avoir été donnez par les assassins que Mézerai dit avoir été laissez par Campobasse; & il paroit assez par l'Anonyme que ce Comte Napolitain ne cherchoit que la perte du Duc. *Voyez* l'article de CAMPOBASSE. Quoi qu'il en soit, le corps du Duc fut tiré hors du ruisseau dans la glace duquel il avoit le visage engagé, & fut apporté à Nancy où le Dimanche suivant, 12 du mois, il fut inhumé en l'Eglise de saint George avec la plus grande pompe dont on put s'aviser. Il étoit âgé de 46 ans, & il en avoit régné huit. Dans le lieu où son corps fut trouvé on érigea une croix avec ces vers,

En l'an de l'incarnation
Mil quatre cens septante six,
Veille de l'apparition,
Fut le Duc de Bourgogne occis,
Et en bataille ici transis
Où croix fut mise pour mémoire,
René Duc des Lorrains mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

Il est dit dans ces vers, comme dans Comines, que cette mort arriva en 1476, parce qu'alors on commençoit l'année à Pâques; mais suivant la maniére de compter d'aujourd'hui, cet événement tombe dans la 1477 année, étant arrivé le cinquiéme de janvier. Charles avoit eu trois épouses, 1. *Catherine*, fille de Charles VII, Roi de France: 2. *Isabelle*, fille de Charles Duc de Bourbon: 3. *Marguerite*, fille de Richard Duc d'Yorck & sœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Ce fut de sa seconde épouse qu'il eut *Ma-*

rie sa fille unique, qu'il donna en mariage à Maximilien I, & qui apporta à la Maison d'Autriche les Provinces des Païs-Bas & la Franche-Comté de Bourgogne. Pour ce qui est du Duché de Bourgogne, Louis XI le retira comme un appanage appartenant à la Couronne de France. Au reste Charles le Hardi fut un Prince qui aimoit beaucoup la justice, ce qu'il montra sur tout lorsqu'en 1469, il visita les Païs-Bas & fit punir rigoureusement tous ceux qui avoient commis quelques violences. Voici un exemple qui pourra servir de preuve de ce que nous avançons. *Philippe le Bon*, pére de Charles le Hardi, avoit accordé un Gouvernement à un certain Officier, pour récompense des services qu'il lui avoit rendus. Celui-ci devenu amoureux d'une femme aussi belle que vertueuse, tâcha en vain de la corrompre par des présens ou par la promesse de procurer des emplois considérables à son mari. Voyant que tout étoit inutile, il fit mettre le mari en prison, sous prétexte qu'il étoit coupable de rebellion. La femme ne manqua pas de solliciter l'élargissement de son époux, que le Gouverneur lui promit, à condition qu'elle condescendroit à ses desirs; la femme emportée par un amour excessif pour son mari se rendit aux volontez du Gouverneur, qui permit ensuite à cette pauvre épouse d'aller trouver son mari; mais le perfide l'avoit déja fait décapiter contre sa promesse & elle eut le chagrin de le trouver mort. Elle retourna auprès du Gouverneur & lui dit tout ce qu'une offense de cette nature peut inspirer de plus fort. Il tâcha de l'appaiser en lui offrant de l'épouser, mais elle n'écouta point ses propositions. Les parens de cette triste veuve furent d'avis qu'elle attendit tranquillement l'arrivée de Charles, à qui elle récita l'état douloureux dans lequel elle se trouvoit par la violence de cet indigne Gouverneur. Charles lui proposa & la força en quelque sorte de consentir à épouser le Gouverneur. On dressa le contract, dans lequel elle fut nommée héritiére universelle de son époux, & l'on fit benir le mariage, ce qui étant fait le Duc demanda à l'épouse si elle étoit contente; elle répondit humblement que oui; *Non pas moi*, reprit le Duc: aussi-tôt le Gouverneur fut mis en prison & on lui trancha la tête deux heures après. Cette femme troublée par tant de tristes spectacles tomba dans une noire mélancolie & mourut peu de tems après. Les enfans de son premier mari entrérent ainsi en possession de tous les biens du Gouverneur. * Comines, *l.* 5. Gaguin. *Hist. l.* 2. *c.* 16. Monstrelet. Matthieu. Sainte-Marthe. Birken, *Ehrenspiegel.* Stumpf, *Schweitzer-Chron.* Browers & Masenii, *Annal. Trevirens. l.* 19. Varillas, *Hist. de Louis XI.* Bayle. Mézeray, *Abbrégé sur l'an* 1477. Amelot de la Houssaye, *Memoires, &c. tome* 2.

CHARLES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, & de Rhetel, étoit fils de PHILIPPE de Bourgogne Comte de Nevers qui étoit fils de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*. Après la mort de son pére tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, il demeura sous la tutelle de *Bonne* d'Artois sa mére. Il servit très-fidélement le Roi Charles VII, & il représenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Louis XI. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne, Sainte-Marthe, &c.

DUCS & COMTES d'ANGOULEME.

CHARLES D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, Seigneur d'Epernay, &c. étoit fils de JEAN d'Orléans Comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*, & de *Marguerite* de Rohan. Il se trouva en diverses occasions dans le Hainaut & en Guienne, & donna par tout des marques de son courage, & de sa prudence. Il mourut le premier janvier de l'an 1496, n'étant âgé que de trente-sept ans, & son corps fut enterré dans l'église cathédrale d'Angoulême. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ORLÉANS. * Jean de Saint-Gelais. Guillaume de Jaligny. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, Pair de France, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & fils *naturel* du Roi CHARLES IX, & de *Marie* Touchet, Dame de Belleville, naquit au château de Fayet en Dauphiné le 28 avril 1573, & fut destiné à la Religion de Malte, dans laquelle il fut depuis Grand-Prieur de France. Le Roi Henri III avoit beaucoup d'amitié pour lui. Après la funeste mort de ce Monarque, le Duc d'Angoulême, qui portoit alors le titre de Comte d'Auvergne, fut le premier, qui reconnut à S. Cloud, le Roi Henri *le Grand*, pour lequel il combattit à la bataille d'Arques, où il tua le Comte de Sagonne, Général de la Cavalerie légére des Ennemis, & en celles d'*Ivry*, de Fontaine-Françoise, &c. Depuis, il fut mis à la Bastille l'an 1604, pour avoir cabalé avec la Marquise de Verneuil sa sœur de mére; & il n'en sortit qu'en 1616. L'année suivante, il assiégea Soissons; après quoi le Roi Louis XIII lui donna le Duché d'Angoulême; & en 1620, il fut choisi pour être Chef d'une célébre ambassade, envoyée en Allemagne. A son retour, il servit en diverses occasions, en Allemagne, en Languedoc, en Lorraine, en Flandre, & mourut à Paris le 24 septembre de l'an 1650. Il fut enterré dans l'église des Minimes de la place royale où l'on voit son tombeau de marbre. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de VALOIS

DUCS & COMTES d'ALENÇON.

CHARLES, I. du nom, Comte d'Alençon. *Cherchez* CHARLES de France, Comte de Valois & d'Alençon.

CHARLES DE VALOIS, II. du nom, dit *le Magnanime*, étoit fils de CHARLES de France, I. du nom, Comte de Valois & d'Alençon, & de *Marguerite* de Sicile sa premiére femme, frére du Roi PHILIPPE *de Valois*. Il eut en partage les Comtez d'Alençon, du Perche, &c. En 1328, il se trouva au sacre du Roi son frére, & quelque tems après il combattit très-vaillamment à la bataille de Montcassel contre les Flamans, & y fut même dangereusement blessé. Ensuite il prit diverses places sur les Anglois dans la Guienne, & fut tué à la bataille de Crécy, où il commandoit l'avant-garde, le 26 août 1346. Son corps est enterré dans l'église des Dominiquains de la rue-Saint Jacques de Paris, où l'on voit son tombeau de marbre. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ALENÇON. * Gilles de Bri de la Clergerie, *Histoire du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *Histoire Genealogique de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

CHARLES IV, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, d'Armagnac, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, fils de RENÉ, Duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit le deuxiéme septembre de l'an 1489. En 1507, il suivit le Roi Louis XII, en Italie, où il se trouva en 1509, à la bataille d'Agnadel; & au mois d'octobre de la même année, il épousa *Marguerite*, sœur unique du Roi *François* I, qui le fit reconnoître premier Prince du sang. Charles se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, puis à celle de Pavie, où il commandoit l'arriére-garde. A son retour il mourut à Lyon le onziéme fevrier de l'an 1525, du regret de la perte de cette bataille, & de la prise du Roi. Son corps fut enterré dans l'église de saint Just. *Voyez* ALENÇON.

ROIS de NAPLES & COMTES de PROVENCE.

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. étoit fils du Roi Louis VIII, surnommé *le Lion*, & frére du Roi saint Louis. Il naquit au mois de mars l'an 1220, & il épousa dans la suite *Beatrix*, heritiére & quatriéme fille de *Raimond Berenger*, Comte de Provence. En faveur de ce mariage, le Roi son frére lui donna le Comté d'Anjou, & le païs du Maine en 1246. Il se croisa pour la Guerre Sainte, que le même Roi entreprit, & le suivit au Levant en 1248. A son retour, il réduisit quelques villes de Provence revoltées; & depuis ayant reçu l'investiture des Royaumes de Naples & de Sicile par Urbain IV, & Clément IV, il en fut prendre possession en 1266, & reçut la couronne des mains de Raoul, Cardinal de Chevriéres, Légat du saint Siége, après avoir remporté dans la campagne de Bénévent, une sanglante victoire, sur les troupes de Mainfroi, fils naturel de Frédéric II, qui y fut tué. Il gagna depuis en 1268, une autre bataille près du Lac Célano, le 25 août, sur Conradin Duc de Souabe, qui avoit des prétentions sur le Royaume de Naples. Il le prit avec son cousin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, qui se disoit aussi Duc d'Autriche par sa mére; & il leur fit couper la tête à Naples le 29 octobre de la même année: cruauté qui ne pouvoit être excusée, même par les plus fortes raisons de politique. Charles fit un voyage en Afrique en 1270, avec saint Louis son frére, & se trouva au siége de Tunis. Il fut fait, depuis Sénateur Romain, & Vicaire du saint Empire. En 1277, il acheta le titre de Roi de Jerusalem, de Marie fille de Raymond Rupin, Prince d'Antioche, & de Mélisinde de Lusignan, Reine de Chypre & de Jérusalem, veuve de Frédéric, bâtard de l'Empereur Frédéric II. L'ambition de Charles donnoit de la jalousie à tous ses voisins; ce qui porta l'Empereur Rodolphe I, & Michel Empereur de Constantinople à lui susciter des affaires. En effet s'étant brouillé avec le Pape Nicolas III, ce Pape le contraignit de quitter, quoi qu'à regret les titres de Sénateur de Rome, & de Vicaire de l'Empire. Depuis, Jean Seigneur de l'Isle de Procida, que le Roi avoit dépouillé de ses biens, conçut une si forte haine contre lui, qu'il fit revolter les Siciliens en 1282. Ils égorgérent tous les François le jour de Pâques à l'heure de vêpres, ce qui fit appeller cette tuerie *les Vêpres Siciliennes*. Dans le même tems, Pierre Roi d'Aragon, qui avoit épousé une fille de Mainfroy, étoit entré en Sicile. Pour amuser les François, il offrit à Charles, de vuider eux mêmes ce different, & de combattre assistez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles qui étoit franc & courageux, quoi qu'âgé de près de soixante ans, accepta le défi contre son Concurrent, qui n'en avoit que 40. Au jour marqué pour le combat, il entra dans le champ, qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le Roi d'Angleterre, mais l'Aragonois ne comparut, que quand le terme fut passé, en 1283. Ce dernier mit le siége devant Messine, & l'année suivante se préparant à y revenir, il y eut un combat naval, dans lequel le Prince de Salerne, fils de Charles, fut pris par les Aragonois, trois jours avant l'arrivée de son pére, qui venoit à son secours avec bon nombre de vaisseaux. Le Roi Charles mourut quelques mois après, au château de Foggia dans la Pouille, le dimanche septiéme juillet 1285. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Blondus. Villani. Guillaume de Nangis, &c. rapportez par Sponde. Bzovius, & Raynaldus, *aux Annal. Eccles.* & par Bouche, *Hist. de Prov. l.* 9. Russy, &c. le P. Anselme.

CHARLES II, dit *le Boiteux*, qui durant la vie de son pére étoit appellé Prince de Salerne, & Seigneur du Mont-Saint-Ange, étoit encore en prison lorsque Charles, I. du nom, mourut. Il n'en sortit que l'an 1288, par un traité conclu par les soins du Pape Nicolas IV, du Roi Philippe IV, surnommé *le Bel*, du Roi d'Angleterre, & de quelques autres Princes. Avant cela, la Reine Constance l'avoit condamné à mort; mais elle retracta sa sentence. Charles promit de porter Charles, Comte de Valois, à renoncer au Royaume d'Aragon, & consentit que le Pape investit Jacques d'Aragon de celui de Sicile: pour assurance de quoi il donna en ôtage trois de ses fils & cinquante Gentils-hommes. Ce qui fait voir que la délivrance prétendue de ce Prince par sainte Magdelaine, est tout à fait fabuleuse. Lorsqu'il fut délivré, il passa en France, puis en Italie, où il fut couronné à Réate, Roi de Naples & des deux Siciles par le Pape Nicolas IV, le jour de la Pentecôte, le 29 mai de l'an 1289. Il devoit avoir aussi la Hongrie par son mariage avec *Marie* fille d'*Etienne* V, sœur de *Ladislas* IV, mort sans enfans. Au reste quoi qu'il fût obligé de soutenir la guerre contre les Usurpateurs de ses Etats, il gouverna pourtant ses Sujets avec beaucoup de douceur. Il travailla aussi à procurer la paix à

l'Eglise, en faisant élire Pape Célestin V, à Pérouse, & il soutint les desseins de Clément V, contre les Templiers. Le grand nombre d'églises & de monastéres qu'il a fondez, sont encore des monumens de sa pieté, & de son humeur bienfaisante. Il mourut à Casenove près de Naples, le cinquiéme ou le sixiéme de mai de l'an 1309, à l'âge de 63 ans, après en avoir régné 25. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'A N J O U. * Henri Sédule, *en la Vie de Charles.* Paul Emile. Surita. Villani, &c. rapporté par Sponde. Nostradamus. Ruffy. Bouche, *en l'Hist. de Prov. l.* 9. Le P. Anselme.

C H A R L E S de Sicile, Duc de Calabre, fils unique de Robert, Roi de Naples fils de Charles II, a été nommé par quelques-uns *Sans terre*, jusqu'à ce que son pére le fit Duc de Calabre, & Gouverneur de ses Etats en Italie en 1325. Il s'aquitta très-bien de cet emploi, chassa de Sicile Frédéric, Roi de Trinacrie, qui s'étoit associé avec Castruccio Castracani & les Gibelins, pour faire périr le Roi Robert. Charles fut depuis élu Gouverneur de Florence, où il fut reçu avec magnificence le 30 juillet 1326. Ensuite étant venu à Naples pour s'opposer aux entreprises que l'Empereur Louis de Baviére y formoit contre son pére, il y mourut peu de tems après, âgé de trente & un an, le neuviéme ou le dixiéme novembre en 1328. Il avoit eu pour Gouverneur Elzéar, Comte d'Arian, illustre par sa sainteté. Pétrarque qui a fait son éloge, dit qu'il avoit uni en sa personne le courage de Charles I, son bisayeul, la franchise de son ayeul, & la prudence de Robert son pére, à un amour extrême pour la justice. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'A N J O U. * Pétrarque, *l.* 10. *Epit. à Donat.* Summonte, *Histoire de Naples.* Bouche, *Histoire de Provence, l.* 6. Villani. Le P. Anselme, &c.

C H A R L E S, Duc de Duras, fils de Jean de Sicile, huitiéme fils de Charles II, Roi de Naples, épousa en 1343. sa cousine *Marie*, fille de *Charles* Duc de Calabre. Ce fut à l'insçu de la Reine Jeanne sa sœur, & par dispense du Pape Clément VI, que le Cardinal de Périgord lui fit obtenir cette Princesse. Depuis il fut établi Lieutenant-Général & Gouverneur pour la même Reine à Naples, qui abandonna son Royaume, après avoir fait étrangler son mari André de Hongrie à Aversa. Elle craignoit Louis Roi de Hongrie, frére d'André, lequel étant venu en Italie, fit couper la tête à Charles, dans la même chambre, où André avoit été mis à mort. C'est ainsi que Charles périt l'an 1347, ou 1348 à compter à la moderne. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'A N J O U. * Villani. Summonte. Le P. Anselme, &c.

C H A R L E S, III. de ce nom, Roi de Naples, &c. dit *de la Paix* ou *le Petit*, fils de Louis, Comte de Gravine, & petit-fils d'un Jean, Duc de Duras, venu de Charles II, dit *le Boiteux*, se retira auprès de Louis Roi de Hongrie, qui l'employa contre les Vénitiens, & lui céda son droit sur le Royaume de Naples en 1380. Son ingratitude envers la Reine Jeanne I, fut si grande, que l'ayant fait prisonniére, il eut la cruauté de la faire mourir. S'étant servi de l'investiture du Pape Urbain VI, il se fit couronner Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence en 1381; mais Louis d'Anjou, fils de Jean Roi de France, adopté par Jeanne, lui disputa ce droit: ce dernier mourut en 1384. Charles s'étant brouillé avec le Pape Urbain, qui l'excommunia, passa en Hongrie, pour prendre possession de ce Royaume, & fut tué à Bude l'an 1386, par les pratiques d'Isabeau, veuve de Louis, Roi de Hongrie, laquelle vouloit faire régner Sigismond son gendre. Charles étoit âgé de 41 an; & ce meurtre parut être une punition de celui qu'il avoit commis en la personne de la Reine Jeanne. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'A N J O U. * Gobelin. Collénutio. Summonte. Cromer. Sponde, *aux Annal.* Ruffy, *Histoire des Comtes de Provence.* Bouche, *Histoire de Provence, l.* 9. Le P. Anselme.

C H A R L E S D'A N J O U, Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte de Roussillon, du Maine, &c. étoit fils de Louis de France, I. du nom, & frére de Louis II, Roi de Naples. En 1389, il fut fait Chevalier à Saint-Denys, par le Roi Charles VI; & en 1397, on traita de son mariage, avec la fille de Thomas de Saint-Séverin, Duc de Vénouse, mais il ne s'acheva pas. Ce Prince accompagna l'an 1401, le Roi son frére au voyage de Naples, & à son retour il mourut à Angers le neuviéme mars 1404.

C H A R L E S D'A N J O U, I. du nom, Comte du Maine, &c. étoit troisiéme fils de Louis II, Roi de Naples, & naquit en 1414. Il se trouva dans toutes les guerres contre les Anglois, du tems du Roi Charles VII, qui le fit son Lieutenant-Général, dans les provinces de Languedoc & de Guienne. Il combattit aussi pour le Roi Louis XI à la bataille de Montlehéri en 1463, & il mourut le 16 avril. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'A N J O U.

C H A R L E S IV, fils de Charles d'Anjou, dont nous venons de parler, étoit Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Comte de Provence, du Maine, de Mortaing, &c. Il fut adopté par le Roi René son cousin, & lui succéda l'an 1480. Il mourut le dixiéme décembre de l'an 1481, & institua le Roi Louis XI, son héritier universel. Il épousa *Jeanne* de Lorraine, fille aînée de *Ferri* II, Comte de Vaudémont, & d'*Yoland* d'Anjou, fille de *René*, dont il n'eut point d'enfans, & cette Princesse mourut avant son mari en 1481. Son tombeau se voit dans l'église de saint Sauveur d'Aix. * Nostradamus. Ruffy. Bouche, *Histoire de Provence.* Le P. Anselme.

R O I S de H O N G R I E.

C H A R L E S, surnommé Martel, I. de ce nom, fils de Charles II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, naquit en 1272, & prit le titre de Roi de Hongrie l'an 1290, par le droit de sa mére *Marie* de Hongrie, fille d'*Etienne* V, & sœur de *Ladislas* IV, mort sans enfans l'an 1290. André, surnommé *le Vénitien*, cousin de la Reine-Mére, fut élu en même tems par les Hongrois: ce qui empêcha Charles de prendre possession de son Royaume. L'Empereur Rodolphe I, voulant profiter de cette division, entreprit de faire reconnoître pour Roi son fils Albert, Archiduc d'Autriche; mais le Pape Nicolas IV, qui avoit fait couronner Charles, par un Cardinal Légat, envoya les Nonces Eugubinus & Esinus, Evêques, à l'Empereur, pour lui dénoncer qu'il n'avoit rien à prétendre sur un Royaume qui étoit sous la protection du saint Siége. Rodolphe se soumit à cet ordre, & donna en mariage sa fille *Clémence* à Charles qui entra dans ses Etats, dont une partie étoit toûjours occupée par André. Il mourut l'an 1297, selon les Généalogistes de France; mais s'il est vrai qu'il se trouva à Rome l'an du Jubilé accordé par Boniface VIII, il faut avouer avec les Historiens de Hongrie & de Naples, qu'il ne mourut que l'an 1301 ou 1302. *Voyez* ses ancêtres & la postérité à l'article d'A N J O U. * Villani, *l.* 7. & 8. Bonfinius. Thurosius. Le P. Anselme.

C H A R L E S, II. de ce nom, dit *Charles-Robert*, ou vulgairement & en abbrégé Carobert & Charobert. *Cherchez* C A R O-B E R T.

C H A R L E S, III. de ce nom, dit *le Petit.* *Voyez* C H A R-L E S III, Roi de Naples.

R O I S de N A V A R R E.

C H A R L E S, I. de ce nom, Roi de Navarre. *Cherchez* C H A R L E S IV, Roi de France, surnommé *le Bel.*

C H A R L E S II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, &c. étoit fils de Philippe, Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France, fille du Roi *Louis* X, dit *Hutin*, à laquelle les Etats de Navarre déférérent la Couronne, après la mort de Philippe *le Long*, & de Charles *le Bel* ses oncles. Il fut couronné à Pampelune, environ l'an 1349. Son retour en France, trois ou quatre ans après, y fit naître une longue suite de malheurs, que l'esprit, l'éloquence, la hardiesse & l'adresse de ce Prince, qualitez que son mauvais naturel rendit pernicieuses, firent durer assez long-tems. Il fit poignarder le sixiéme janvier 1353, Charles d'Espagne de la Cerda, Connétable de France, & Favori du Roi Jean, au château de l'Aigle en Normandie, qu'il fit escalader la nuit; & bien loin de couvrir cette action criminelle, il eut l'insolence de l'avouer, & de s'en vanter. Il fit souvent alliance avec les Anglois contre la France, & porta les peuples à la revolte, sur tout dans le tems que le Roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Lorsque ses entreprises ne réussissoient pas, il se servoit du poison sans scrupule, & ne se soucioit point de manquer de foi, pourvu qu'il lui en revint quelque avantage. Sa haine fut si violente contre Charles V, dit *le Sage*, qui l'avoit fait prisonnier, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin, qu'il le voulut empoisonner, aussi bien que les autres Princes de la Maison de France; mais ce dessein fut découvert, & les coupables furent punis. Depuis, il prit mieux ses mesures, & fit donner du poison à ce Prince qui en fut incommodé le reste de sa vie. Il voulut aussi faire empoisonner Gaston Phœbus, Comte de Foix, son beaufrére. Ce fut par le ministére de Gaston, fils du Comte, qui croyoit ne donner à son pére qu'un philtre amoureux, pour faire rappeller Agnès sa mére, & sœur du Roi de Navarre; mais ce jeune Prince fut accusé, & mourut en prison. Enfin par une juste punition de Dieu, Charles *le Mauvais*, qui avoit excité tant d'incendies, fut malheureusement brûlé lui-même; car s'étant fait envelopper dans des draps trempez dans l'eau de vie & du soufre, pour ranimer sa chaleur naturelle, affoiblie par les débauches, ou pour apporter quelque remède à sa lépre, le feu prit à ses draps, & le brûla jusqu'aux os: supplice dont il mourut trois jours après, le premier janvier de l'an 1386, ou 1387 à compter à la moderne, âgé de 55 ans & presque trois mois. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'É V R E U X. Le Regitre (E) de la Chambre des Comptes de Paris, en parlant de sa mort, remarque que la France n'en fut aucunement affligée, *Esto cujus Francia non condoluit, quamvis de stirpe Regia se vivens gloriaretur emanasse.* * Froissard, *l.* 3. Juvénal des Ursins, *en la Vie de Charles VI.* Paul Emile, *l.* 9. Belleforêt, *l.* 7. Mariana, *l.* 18. Garibay. Le P. Anselme, &c.

C H A R L E S III, Roi de Navarre, surnommé *le Noble* & *le Salomon*, naquit à Mantes l'an 1361, & succéda au Roi Charles II, son pére, en 1386 ou 1387. Ce surnom lui fut donné, par rapport à la justice, à la conduite, & à la douceur avec laquelle il gouverna ses Sujets. Il fut couronné à Pampelune l'an 1389, & passa en France, où il conclut un traité de paix avec le Roi Charles VI, le neuviéme juin de l'an 1404. Ce Monarque érigea en sa faveur la terre de Nemours en Duché & Pairie. Charles *le Noble* fit bâtir les châteaux de Tafala & d'Olite, où il mourut subitement le huitiéme septembre de l'an 1425, après un régne de 39 ans, neuf mois & sept jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'É-V R E U X. * *Histoire de Charles VI.* Monstrelet. Surita. Oihénard. Mariana, *l.* 18. 19. 20. Le P. Anselme, &c.

R O I S d'E S P A G N E.

C H A R L E S I, Roi d'Espagne. *Cherchez* C H A R L E S-*Quint*, Empereur.

C H A R L E S II, Roi d'Espagne, né à Madrid le sixiéme novembre de l'an 1661, succéda l'an 1665, à Philippe IV, son pére, qui nomma en mourant six Conseillers pour assister la Reine *Anne-Marie* d'Autriche son épouse, au gouvernement de ses Etats. Durant la minorité du Roi, ce Prince fut déclaré Majeur en 1676. Sa premiére femme fut *Marie-Louise* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, & de *Henriette-Anne* Stuart qu'il épousa en 1679, & sa seconde *Marie-Anne* de Baviére, Princesse de Neubourg, qu'il épousa en 1690. Il n'eut point d'enfans ni de la premiére, ni de la seconde; & mourut après des infirmitez continuelles, à l'âge de 39 ans, le premier novembre 1700. En lui finit la branche aînée de la Maison d'Autriche régnante en Espagne.

Ce

Ce fut un Prince très-bon & très-pieux ; mais sa santé foible & chancelante l'empêcha de vaquer aux affaires, autant qu'il l'auroit desiré. Par son testament il appella à la succession universelle de la Monarchie d'Espagne, Philippe, Duc d'Anjou, second fils de Louis Dauphin de France, & petit-fils de Louis XIV. *Voyez* ses ancêtres à l'article d'AUTRICHE. * *Mémoires du tems.*

*CHARLES III. Pendant la guerre qui a occupé les années qui se sont écoulées, depuis la mort de Charles II, jusques à la paix de Rastat conclue en 1714, entre l'Empereur & le Roi de France, Charles VI, à présent l'Empereur, se donnoit le titre de Roi d'Espagne sous le nom de Charles III. *Voyez* CHARLES VI, Empereur.

CHARLES, Prince d'Espagne, connu sous le nom de *Dom Carlos*, fils de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & de *Marie* de Portugal, naquit à Valladolid en 1545. Au traité de paix commencé au Cateau-Cambresis, on parla de le marier avec Elisabeth de France, fille du Roi Henri II, on la lui promit même; mais Marie Reine d'Angleterre, femme de Philippe II, étant morte dans le même tems, le 15 novembre 1558, Philippe prit pour soi-même Elisabeth, qu'il avoit destinée à son fils. On dit que ce jeune Prince en témoigna toujours du ressentiment. Il est sûr que c'étoit un esprit chagrin, violent & défiant. Il portoit ordinairement sur lui deux pistolets faits avec beaucoup d'art, & ne dormoit point qu'il n'eût des épées nues sous son chevet avec des armes à feu. Son ambition l'avoit rendu très-suspect au Roi son pére. On l'entendoit déplorer la misérable condition des Flamands, & excuser leur revolte; & il avoit résolu, dit-on, de s'aller mettre à leur tête dans les Païs-Bas, lorsqu'on s'assura de sa personne. On le surprit la nuit dans son lit; ce qu'on fit avec de grandes précautions, à cause des armes qu'il tenoit sous son chevet; & ensuite le Roi lui ôta son train ordinaire, lui donna des gardes, & ne lui fit porter que des habits lugubres. On ôta même de sa chambre les tapisseries, & le lit à la Royale qui y étoit, & l'on n'y laissa qu'un petit lit rouge & un matelas. Ce Prince s'abandonnant au desespoir, se voulut tuer lui-même. Il se jetta une fois dans le feu, une autrefois il s'efforça de s'étrangler avec un diamant; & ayant passé deux jours sans boire ni manger, il but ensuite tant d'eau froide, qu'il s'en fallut peu qu'il n'en crevât. Quelque tems après il fut empoisonné par ordre du Roi son pére; & il mourut le 24 juillet 1568. Quelques Historiens disent qu'on lui ouvrit les quatre principales veines; & d'autres rapportent qu'on l'étrangla. On crut aussi que Philippe s'étoit porté à cette extrêmité par un transport de jalousie; ayant découvert que le Prince aimoit encore la Reine Elisabeth, & qu'il en étoit aimé. Cette Princesse mourut le troisiéme octobre suivant; & ce fut de poison, à ce que l'on prétend. On ajoûte que le Prince Dom Carlos se plaignoit du Duc d'Albe, du Prince d'Eboli, de Dom Juan d'Autriche, & de quelques autres qui l'avoient détruit dans l'esprit du Roi, auquel il demanda la vie avec beaucoup de soumission, & néanmoins sans bassesse; mais ce Prince inflexible lui répondit froidement, que lorsqu'il avoit du mauvais sang, il se le faisoit tirer. Cette réponse acheva de précipiter son fils dans le desespoir. * De Thou, *Hist. l.* 43. Strada, *de Bello Belg. dec.* 1. *l.* 7. Opmeer, *in Chron.* Lorenzo Vanderhamen, *Hist. de Dom Felippe II.* Saint-Réal, *Hist. de Dom Carlos*, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, né le 19 novembre 1600 succéda à son pére JACQUES I, l'an 1625, & épousa le onziéme mai de la même année *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, surnommé *le Grand*, & sœur de *Louis* XIII, dit *le Juste*. Il s'efforça d'empêcher la prise de la Rochelle, par le moyen d'une armée qu'il envoya l'an 1627, sous la conduite du Duc de Buckingham à l'isle de Ré, pour secourir les Huguenots de France; mais cette entreprise n'eut pas de succès; car les Anglois furent défaits. Une seconde flotte que Charles envoya en 1628, ne fut pas plus heureuse; & la prise de la Rochelle fut suivie d'un traité de paix entre les deux Couronnes. Quelque tems après les Ecossois se revoltérent. Le Roi prit les armes pour les punir; puis il leur pardonna, & congédia ses troupes. Cette bonté les rendit plus fiers & plus opiniâtres dans leur rebellion. Charles ayant accordé au Parlement d'Angleterre le pouvoir de demeurer assemblé tant qu'il le trouveroit à propos, fut attaqué par ce corps. Le Roi fut obligé de prendre les armes en 1644, pour maintenir son autorité contre ses Sujets, qui lui firent une si cruelle guerre, qu'après plusieurs siéges & combats, ils le dépouillérent de son Etat. Les Ecossois vers lesquels il s'étoit réfugié, le livrérent lâchement aux Anglois. Ce Prince ayant été amené à Londres fut renfermé dans le Palais de saint Jacques ou S. James, près de Whitehall, dans le fauxbourg de Westminster; & le samedi 20 janvier 1649, les Parlementaires de la faction de Cromwel s'assemblérent à Westminster. Ils choisirent pour leur séance le haut bout de la grande salle, où ils avoient fait dresser des deux côtez des siéges couverts d'écarlate pour les Commissaires, avec un fauteuil de velours rouge, & un pupitre pour le Président Bradshaw. On portoit l'épée & la masse devant lui, & il avoit pour sa Garde vint Gentilshommes armez de pertuisanes, & commandez par le Colonel Fox. Ce Légiste érigé en Magistrat, s'étant assis, & les Commissaires après lui, les Huissiers ouvrirent la grande porte de la salle, pour y faire entrer le peuple; puis on amena le Roi que l'on fit asseoir sur un fauteuil de velours rouge. Alors le Greffier lut l'ordonnance des Communes, qui donnoit pouvoir au Président & aux Commissaires de faire le procès au Roi. Ensuite Jean Cook, comme Procureur Général, dit à haute voix, qu'il accusoit Charles Stuart de trahison & de plusieurs autres crimes, de la part de tout le peuple d'Angleterre, & qu'il demandoit en leur nom, que les charges & informations lui fussent lûes. Ces charges portoient, que le Roi, qui étoit obligé par le serment qu'il avoit fait à son sacre, de gouverner le Royaume selon les loix, les avoit violées par un gouvernement tyrannique, en supprimant le Parlement, & qu'il avoit malicieusement fait la guerre à ses peuples, au lieu de les protéger & de les maintenir dans leurs libertez, s'étant ainsi rendu l'Auteur de tous les meurtres qui s'étoient commis depuis les guerres. Après cette lecture, Cook, au nom du peuple, accusa le Roi d'être Tyran, traître, meurtrier & ennemi irréconciliable de l'Etat d'Angleterre, & demanda qu'il fût obligé de répondre à ces accusations. Le Roi refusa de répondre devant des Juges qui n'avoient aucun pouvoir légitime, & déclara qu'il ne reconnoissoit point l'autorité de cette nouvelle Cour. Il fit les mêmes protestations dans les autres séances du lundi 22, du mardi 23, & du samedi 27, où les Juges s'étant assemblez au nombre de 67, le Président Bradshaw, vêtu d'une robe rouge, dit au Roi, que la Cour avoit résolu de donner sa sentence, & qu'il parlât, s'il avoit quelque chose à dire pour se défendre. Le Roi demanda de parler aux Seigneurs & aux Communes dans la chambre peinte; mais ces gens-là lui refusérent ce délai, & firent prononcer l'arrêt, qui portoit que Charles Stuart, Roi d'Angleterre, étoit comme traître, meurtrier, & ennemi public condamné, à avoir la tête tranchée. Le Roi demandant à parler, fut renvoyé par Bradshaw, qui ne voulut plus lui donner d'audience. On le renferma dans une des chambres de Whitehall, où les Soldats qui le gardoient, commettoient mille insolences pour insulter à ce malheureux Prince. L'Evêque de Londres ayant prêché le dimanche suivant devant sa Majesté, les Chefs des Conjurez lui firent présenter un cahier, qui contenoit plusieurs articles contraires aux Loix & à la Religion du Royaume; & offrirent au Roi de lui sauver la vie, s'il les vouloit signer. Sa Majesté en ayant lu quelques-uns, leur rendit le papier, & leur dit, *Qu'elle aimoit mieux se sacrifier pour son peuple, que d'exposer la liberté, les biens & la vie de ses Sujets, à l'insolence d'une faction armée.* Le lundi on amena au Roi le Duc de Glocester & la jeune Princesse Henriette ses enfans, ausquels il fit de très-belles remontrances; & après les avoir embrassez, il leur donna sa bénédiction. La chambre des Communes fit ôter dès ce jour toutes les marques de la Royauté, jusques aux armes du Roi, dont on brisa même la statue, qui étoit dressée dans la Bourse de Londres. Le mardi trentiéme janvier, le Roi fut mené sur les dix heures du matin du Palais de saint Jacques (où il avoit couché cette nuit-là) au Palais de Whitehall. On lui fit traverser le Parc à pié, environné d'un régiment d'infanterie, qui marchoit tambour battant, & enseignes déployées. Le Roi entra dans sa chambre ordinaire, qu'on appelle *la chambre du cabinet*, où il continua ses dévotions avec l'Evêque de Londres. On dit que suivant les rubriques de leur Office Divin, l'Evangile du jour étoit le 27 chapitre de saint Matthieu, qui contient l'Histoire de la cabale des Juifs & de la passion de Jesus Christ. Sa Majesté ayant communié de la main de l'Evêque, ne voulut point dîner, & n'avoit pris qu'un morceau de pain avec un peu de vin & d'eau, lorsqu'elle fut menée sur l'échaffaut dressé proche de la grande salle appellée *La salle aux festins*. Cet échafaut étoit couvert, tendu de drap noir tout autour; & la hache qui sert aux exécutions, étoit sur un billot, où il y avoit quatre anneaux de fer, pour y attacher le Roi, s'il eût voulu résister. Le menu peuple accourut de toutes parts, pour voir cet horrible spectacle; pendant que les honnêtes gens pleuroient la mort de leur Roi en leur particulier. Ce Prince passa par une fenêtre de la salle, pour aller sur l'échaffaut, accompagné de l'Evêque de Londres, du Colonel Thomlinson, & de quelques autres Officiers; & après avoir hautement soutenu son innocence, & déclaré qu'il mouroit dans la communion de l'Eglise d'Angleterre, il apperçut deux hommes qui avoient été choisis pour exécuter cet attentat; parce que l'Exécuteur ordinaire de la Haute Justice n'y voulut jamais venir, quelques promesses & quelques menaces qu'on lui eût faites. Le Roi leur dit avec une constance admirable, que quand il étendroit ses mains, ils fissent ce qui leur étoit ordonné. A ce signe sa tête fut d'un seul coup séparée de son corps. On couvrit l'un & l'autre d'un drap de velours noir, puis on les porta dans Whitehall & de là au Palais de saint Jacques, où on les mit dans un cercueil de plomb, qui fut exposé quelque tems à la vue du peuple. Le Duc de Lennox, Prince du sang Royal, le Marquis de Hartfort, le Comte de Southampton, & l'Evêque de Londres, conduisirent le cercueil à Windsor, où il fut mis dans la chapelle Royale, auprès de Henri VIII, sans autre inscription que ces trois mots, *Charles Roi d'Angleterre*, parce que que Cromwel ne souffrit pas qu'on l'inhumât avec les cérémonies ordinaires. Ainsi mourut Charles I, Roi de la Grande Bretagne, âgé de quarante-huit ans, deux mois & vint jours, dans la 23 année de son régne, le mardi 30 janvier 1649, vieux style. Le lendemain de la mort du Roi, les Communes firent publier une ordonnance, qui portoit défenses, sur peine de trahison, de proclamer Roi le Prince de Galles, ou quelque autre personne que ce fût; & ordonnérent que la nation seroit dorénavant gouvernée en façon de République, sans Roi & sans Pairs, par un Conseil de quarante personnes choisies. Néanmoins, Cromwel s'empara de l'autorité souveraine, sous le nom de Protecteur, & fut le Maître absolu de cette République. Feu M. Burnet Evêque de Salisburi fait sur la cause de la mort de ce Prince infortuné, & sur son caractére, quelques remarques qui ne doivent pas être omises. *Ireton*, dit l'Evêque de Salisburi, fut le grand moteur du procès & de la mort du Roi, car Cromwell lui même fut toûjours en suspens. Cet Ireton Gendre de Cromwell étoit un autre *Cassius*; même esprit, & mêmes sentimens. Résolu de faire de l'Angleterre une République, rien ne l'arrêtoit & il trouva deux Jurisconsultes hardis *Cook & Bradshaw*, tout propres à lui servir d'instrumens. *Fairfax* étoit dans un grand embarras, & changeoit d'avis tous les jours. Les Presbytériens, & le Corps de la Bourgeoisie de Londres, fort opposez aux desseins des *Régicides*, étoient par tout en jeûnes & en priéres pour la conservation du Roi. Il n'y avoit aux environs de la ville que huit mille hommes de troupes réglées; mais c'étoient tous gens choisis par leur penchant extrême à l'enthousiasme. Hormis les tems où ils étoient en faction, on les occupoit le jour & la nuit à des priéres à leur mode, qui entretenoient parmi eux un esprit de fureur à jetter

par

par tout l'épouvante. De l'autre côté, les Royalistes avoient perdu tout courage, & plusieurs croyoient que les ennemis du Roi n'agissoient de la sorte que pour lui arracher par la crainte, ce qu'on n'en avoit pû obtenir volontairement, & ne crurent qu'on le vouloit faire mourir, que lors qu'il fut exécuté. Le Roi, après la sentence, fit paroître une fermeté calme & soutenue, qui surprit tout le monde. Elle ne lui étoit pas naturelle & on l'attribua à une mesure extraordinaire de l'assistance divine. L'Évêque *Juxon* s'aquitta de son devoir auprès de lui, en honnête homme, mais avec tant de froideur & de secheresse, qu'il ne put guéres lui donner ces sentimens d'élévation. Il dut avoir en lui même ce principe de sérénité, qui lui fit endurer tant de mauvais traitemens, avec tant de vraye grandeur, sans qu'il y parût ni desordre ni affectation. Il mourut plus grand qu'il n'avoit vécu, & servit à l'observation que l'on a souvent faite de toute la famille des Stuarts, qu'ils *supportent mieux l'adversité que la prospérité.* Le Roi fit sur l'échafaut un discours que M. de Larrey reduit à ces six articles principaux, 1. qu'il déchargeoit le Parlement du blâme de la guerre, & du reproche de sa mort, dont il n'accusoit que les séditieux, qui avoient causé les funestes divisions qui lui coûtoient la vie; ausquels il ne laissoit pas, à l'exemple de S. Etienne de prier Dieu qu'il pardonnât sa mort. 2. Il reconnoissoit que cette mort infame qu'on lui faisoit souffrir étoit une punition du consentement qu'il avoit donné à celle du Comte de Strafford. 3. Il déclaroit que le plus sûr moyen, pour remédier aux troubles du Royaume causez par les disputes sur la Religion, c'étoit d'assembler au plutôt un Synode national qui réglât ces difficultez par l'autorité de l'Ecriture Sainte & selon les loix d'Angleterre. 4. Il exhortoit les Anglois à reconnoître le Prince de Galles pour son successeur, & à expier par l'installation du fils leur revolte contre le pére. 5. Il représentoit au peuple, que sa véritable liberté consistoit, non pas à gouverner, mais à vivre en sureté sous l'autorité des loix. 6. Enfin il concluoit son discours en protestant, que bien loin d'avoir voulu opprimer cette heureuse liberté, il n'avoit pris les armes que pour combattre ceux qui vouloient la détruire en établissant un nouveau gouvernement, & qu'ainsi il avoit la gloire de mourir le Martyr de son peuple. Le cours entier du régne de ce Roi, *dit M. Burnet*, tant dans le tems de guerre, qu'en celui de paix, ne fut que fautes, & l'on disoit que ce Prince n'avoit point de justes idées des choses. D'un côté toûjours esclave de son propre caprice, il avoit de l'autre une foiblesse impardonnable pour les personnes ausquelles il se confioit, & particuliérement pour la Reine. Plein du pouvoir des Rois, qu'il portoit fort haut, la moindre opposition qu'on y faisoit, passoit dans son esprit pour une rebellion. Il s'occupoit trop de petites choses, & un Mémoire qu'il auroit eu à dresser, lui donnoit plus d'attention que ne l'auroit fait une bataille à livrer. Il étoit fort opposé à la Religion Romaine, cependant il penchoit à prendre un milieu entre les Catholiques & les Protestans, ce qui lui fit perdre les uns, sans lui gagner les autres. Le Christianisme & la constance que le Roi Charles fit paroître dans sa mort, effacérent le souvenir de toutes ses fautes passées, & lui attirérent de la part du Public une pitié qui rendit odieux tous les complices de sa mort, & qui fut la veritable cause du tour que les affaires prirent en 1660. Ces dispositions favorables furent fortifiées par la publication d'un livre intitulé, le *Portrait Royal*, que tout le monde crut être l'Ouvrage du Roi. Cependant le Duc d'*York*, ensuite Jacques II, dans une conversation qu'il eut avec feu M. Burnet en 1673, lui apprit que le Docteur *Gauden* étoit le véritable Auteur de cette piéce & que le Roi l'avoit lue & approuvée comme étant une fidéle expression de ses sentimens. Charles laissa de *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, dit *le Grand*, morte le dixiéme septembre 1669, 1. *Charles* II, Roi de la Grande Bretagne; 2. *Jacques*, Duc d'Yorck, & Roi après la mort de son frére; 3. *Henri*, Duc de Glocester, mort en 1660, âgé de 20 ans; 4. *Henriette Marie*, femme de *Guillaume* de Nassau Prince d'Orange, morte à Londres le vint-quatriéme décembre 1660, âgée de vint-neuf ans; & 5. *Henriette-Anne*, premiére femme de *Philippe de France*, Duc d'Orléans, morte en sa maison de Saint-Cloud, le 30 juin 1670, âgée de 26 ans & 15 jours. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*. Mentet de Salmonet, *Histoire des troubles de la Grande Bretagne. Journal du procès de Charles Stuart, imprimé* à Londres en 1650. Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, tome 1. p. 90. &c.* Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome 4. p. 271.*

CHARLES II, fils aîné de Charles I, succéda à son pére. Il commença son régne par un exil qui dura près de 12 ans; & pendant ce tems-là le Royaume fut réduit en République, mais qui changea plusieurs fois de forme, n'ayant point de modéle fixe, jusqu'à ce qu'Olivier Cromwel prit les rênes du Gouvernement, sous le titre de *Protecteur*. On ne peut pas nier que Cromwel ne fût un homme d'une grande capacité, quoi qu'il fût traître à son Prince & à sa Patrie. Il se fit craindre en Angleterre, & se rendit redoutable à la France. Il dompta l'Ecosse & l'Irlande, défit la Flotte Hollandoise, prit Dunkerque sur les Espagnols, & devint en un mot la terreur de l'Europe. Cependant Charles II, ayant fait à l'Ecosse certaines concessions qui regardoient l'Eglise, y fut reçu, & couronné à Scone l'an 1651. L'année suivante, il vint en Angleterre avec une armée d'Ecossois, pour prendre possession de cette Couronne, mais il n'y réussit pas. Il entreprit le siége de Worcester, & ce fut là que son armée fut entiérement défaite. Le Roi fit paroître dans cette action beaucoup de bravoure; mais enfin il fallut céder à la force, & il se sauva avec bien de la peine. Ce desastre l'obligea de se cacher pendant six semaines, dont il passa quelques jours dans un chêne creux, pour n'être pas découvert. Enfin, il eut le bonheur de se sauver en France; mais il fut bientôt obligé de se retirer sur les terres d'Espagne, par un traité que Cromwel fit avec la France. En vain le parti royal prit diverses fois les armes en sa faveur. Cromwel, qui avoit par tout des espions gagez, n'étoit pas homme à se laisser surprendre, & sa bravoure n'étoit pas aisée à vaincre. Mais la mort, qui est invincible, l'emporta enfin le troisiéme de septembre 1658. Sa mort fit revivre les espérances du Roi & de son parti. Cromwel laissa deux fils, *Richard*, qui lui succéda; & *Henri* Gouverneur d'Irlande. Richard fut bientôt chassé de son poste par l'armée, qui n'étoit pas contente de lui, & le vieux Parlement, qu'on appelloit *Rump* par derision, c'est à dire, un reste de Parlement (tous les Membres qui n'étoient pas de sa faction en ayant été exclus) fut remis sur pié, sous le titre de *Juncto*. Mais il fut bientôt cassé, pour faire place à un nouveau modéle de Gouvernement, qu'on appella *the Committee of Safety*, composé de 23 personnes. Dans ce tems-là, le Général *Monk* avoit un corps d'armée en Ecosse, d'où il s'en revint à Londres avec ses troupes; & dès qu'il y fut arrivé, les affaires changérent de face en faveur du Roi exilé. Il fit rassembler le *Juncto* & donna lieu aux Membres exclus d'avoir séance avec eux. Enfin, il fut résolu, que l'on convoqueroit un nouveau Parlement, pour s'assembler le 20 d'avril; & après avoir établi un Conseil d'Etat pour gouverner jusqu'à sa séance, l'assemblée se sépara. Le Parlement assemblé au jour prefix, rappella Charles, étant le legitime heritier de la Couronne. Il fut proclamé à Londres le huitiéme de mai 1660, quinze jours après il arriva de Hollande à Douvre, & le 29 du même mois (jour de sa naissance) il fit son entrée solemnelle à Londres. Le 23 d'avril 1661, il fut couronné à *Westminster*. L'année suivante il épousa *Catherine*, Infante de Portugal, sœur du Roi défunt, dont la stérilité fut sur le point de perdre l'Angleterre dans le régne suivant. La Reine-Mere eut la satisfaction, avant que de mourir, de voir le retablissement de sa famille. Le Duc de Glocester, frére du Roi, mourut peu de tems après. Le Duc d'York, eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne du Roi Charles, sur qui il avoit un grand ascendant. Les troupes furent la plupart licentiées, mais le Général Monk fut comblé d'honneurs & de richesses. Le Roi le fit Duc d'Albemarle, & le fit enterrer comme un Prince après sa mort. On fit le procès à plusieurs Juges du Roi Charles, qui furent pendus & écartelez, mais qui moururent sans vouloir se reconnoître pour coupables. Le Regne de Charles II, fut un régne d'abondance & de prosperité, mais ce fut aussi un régne de libertinage. Le Roi se plongea dans les plaisirs, & s'abandonna à ses Maîtresses. Son exemple servit de modéle à la Cour, qui infecta bientôt tout le Royaume. Cependant la France profita de cette mollesse, & engagea facilement le Roi dans ses intérêts. A la faveur de ce Prince la France triompha d'une maniére surprenante, & donna la loi par tout. Le Parlement d'Angleterre s'en plaignit, obligea le Roi Charles de faire sa paix avec les Hollandois, de sorte qu'il n'osa plus dans la suite favoriser si ouvertement la France. Ce fut sous ce Régne que la France acheta Dunquerque du Roi, dont il l'eut à fort bon marché; & qu'on fit sauter Tanger sur le détroit, parce qu'il coûtoit trop à entretenir. Ainsi le Roi se défit de deux ports, qui étoient de grande importance à l'Angleterre. Ce fut en 1662, que Dunquerque fut vendu. On soupçonne, que les Ministres d'Angleterre furent corrompus par l'argent des François. Monk donna le plus de poids à cette détermination, malgré les vives représentations de Schomberg qui fut seul de l'avis de garder cette importante place. Pour donner un tour agréable à cette affaire, le Roi promit de déposer dans la Tour de Londres toute la somme que l'on retireroit, & qu'on n'y toucheroit que dans des besoins extraordinaires. Dès que l'argent fut reçu, il devint la proye des créatures de la Maîtresse du Roi. Il emprunta de ses Sujets plus d'un million de livres sterling sans Acte de Parlement, les amorçant par un gros intérêt; & quand il eut leur argent entre les mains, il se l'appropria, & n'en a jamais payé ni capital ni intérêt. Ainsi plusieurs familles furent ruinées. La peste, la guerre & le feu, sembloient avoir conspiré la ruine de l'Angleterre, qui se vit tout d'un coup accablée de ces trois fleaux. La peste commença l'an 1665, & fit un ravage incroyable cette année & la suivante, à Londres, & dans les Provinces. La guerre avec la Hollande commença en même tems. L'embrasement de Londres, qui commença le deuxiéme septembre 1666, & qui continua trois jours de suite, fut un terrible surcroit de malheurs. Treize mille maisons, sans compter les édifices publics, furent consumées par ce feu, & devinrent un triste spectacle. Cependant au milieu de la confusion qui regnoit par tout, personne ne perit ni par l'embrasement, ni par le désordre. Le Roi & le Duc furent tout le jour à cheval pour donner les ordres necessaires. Les plus moderez font monter cette perte à neuf millions de livres Sterling. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que dans peu d'années l'Angleterre triompha de tous ses malheurs, & Londres, comme un phénix, se releva glorieusement de ses cendres. Entre les choses remarquables de ce Régne, on compte aussi la conspirations des Catholiques Romains, qui fit tant de bruit, qui donna tant d'occupation au Roi, à son Conseil, & au Parlement dont la découverte fut fatale à plusieurs des Conspirateurs. Le Duc d'York, qui s'étoit rendu fort suspect par plusieurs démarches, & que l'on envisageoit comme un Prince entiérement devoué à la Religion Romaine, se trouva fort embarrassé. Le Roi, pour le mettre à couvert, fut obligé de l'envoyer en Flandre; & de là quelque tems après en Ecosse. Le Parlement étant assemblé, la Chambre des Communes entreprit de l'exclurre de la succession à la Couronne. Le Bill passa dans cette chambre, mais il fut rejetté dans la Chambre des Pairs. Le Parti des Catholiques pour se venger de ceux qui avoient paru les plus actifs dans la découverte de la Conspiration dont on a parlé, supposérent une conspiration qu'on appella le complot des Presbytériens. Le Duc d'York étoit alors revenu en Angleterre, & son crédit devint si grand, que le Roi en fut jaloux: & on prétend qu'il avoit pris des mesures pour l'éloigner; mais une maladie mortelle l'arrêta. En 1685, le deuxiéme de février le Roi eut une attaque d'apoplexie. L'opinion des Médecins fut qu'une seconde attaque l'emporteroit infailliblement. Là-dessus l'Evêque de Londres parla au Roi pour le disposer à la mort, mais le Prince garda un morne silence. *Sancroft*, Archevêque de Cantorberi, l'exhorta ensuite vivement & lui dit qu'il croyoit devoir parler de

de la sorte à *un Monarque qui alloit comparoître à un Tribunal où l'on n'a point acception des personnes.* Mais le Roi ne lui répondit rien, non plus qu'à l'Evêque *Ken* qui étoit plus en faveur que les autres; ce qui fit que plusieurs augurérent, & avec raison, que ce Roi mouroit d'une Religion différente de celle des Prélats qui lui parloient. La seconde attaque que l'on craignoit, arriva le Jeudi cinquiéme fevrier, & les Medecins déclarérent que le Roi n'en avoit pas encore pour 24 heures. Alors le Duc d'York envoya chercher *Huddleston* Prêtre de la communion Romaine, qui avoit eu beaucoup de part à l'evasion de Charles après la bataille de *Worcester*, & qui pour cette raison avoit toujours été excepté dans les actes rigoureux qui s'étoient passez en Parlement contre les Ecclésiastiques Romains. Ce Prêtre vint en hâte & se prepara à communier le Roi. On fit sortir tout le monde excepté les Comtes de *Bath* & de *Feversham*. Après cette cérémonie le Roi parut fort soulagé, & on publia que ce Prince avoit remercié *Huddleston de ce qu'il l'avoit sauvé deux fois, son corps à la premiére, & son ame à la seconde;* qu'il lui avoit demandé s'il vouloit qu'il fit profession publique de sa foi en mourant, & que l'Ecclésiastique lui avoit répondu qu'il *se chargeoit d'en instruire le monde.* On fit alors rentrer la compagnie & le Roi soutint les derniers combats avec un calme & une constance, qui étonnérent tous ceux qui savoient de quelle maniére il avoit vécu. L'Evêque *Ken* recommença à lui parler d'une maniére également vive & touchante, mais il ne put jamais porter le Roi, ni à prendre la communion, ni à déclarer qu'il mouroit dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. Tout ce qu'il voulut recevoir de ce Prélat ce fut *l'absolution de ses péchez*, en quoi l'Evêque fut fort blâmé d'avoir accordé cette grace à un Prince, qui ne marquoit ni sentiment de ses fautes, ni douleur de les avoir commises, ni envie de s'en corriger. Le Roi ayant rappellé toutes ses forces parla au Duc d'York, l'assura d'une affection très-tendre, & lui dit qu'à present il lui remettoit tout avec joye. Il lui recommanda *My Lady Portsmouth* à plusieurs reprises. Il dit qu'il l'avoit toujours aimée, & qu'il l'aimoit jusques au dernier soupir. Il conjura encore son frére de prendre soin de ses autres enfans & de ne pas laisser mourir de faim la pauvre *Nelly*, par où il entendoit Madame *Gwin*. Il ne dit rien ni de la Reine, ni de son Peuple, ni de ses Domestiques, ni de la Religion, ni du payement de ses dettes. On lui trouva pourtant 90000 guinées en or, qu'il avoit épargnées, & qu'il tenoit si bien cachées que personne n'en savoit rien. Il mourut le Vendredi sixiéme de fevrier 1685, à onze heures du matin, dans la 54 année de sa vie, après un régne de 36 ans & huit jours, à compter de la mort de son pére, ou de 24 ans, huit mois & neuf jours, à compter du rétablissement de la famille royale. On eut quelque soupçon qu'il avoit été empoisonné, mais on ne découvrit rien qui le prouvât clairement. Son cadavre fut fort négligé. La pompe funébre fut des plus médiocres. On ne l'exposa point sur un lit de parade; on ne donna point de deuil. Les dépenses que l'on fit à son enterrement ne montérent point à celle qui se fait pour le moindre Pair du Royaume. Bien des gens trouvérent qu'il méritoit plus de son successeur, qui ne faisoit pas moins paroître d'ingratitude, que de basse œconomie. Charles avoit pour les femmes, un penchant extrême qui ne contribuoit pas peu à le faire vivre dans l'oisiveté & dans la mollesse. Son penchant s'étendit jusques à ses parentes, & lui faisoit trouver le plus de plaisir où il y avoit le plus de crime. Il étoit ingrat, dissimulé, & il devint cruel sur la fin de sa vie. Il avoit l'esprit vif & pénétrant, mais il n'aimoit pas l'application; c'étoit là son foible. Ce qui fit dire à un grand Ministre, que le Roi Charles avoit beaucoup de capacité pour régner, mais qu'il ne pouvoit pas en soutenir la fatigue; & qu'au contraire son frére, le Duc d'Yorc, étoit infatigable, mais qu'il n'avoit pas de talent. Le Roi n'eut point d'enfans de la Reine, mais il en eut plusieurs de ses Maitresses, & les reconnut pour tels. Les principaux sont le Duc de *Monmouth*, qui étoit son Favori; & *Dom Carlos*, qu'il fit ensuite *Comte de Plimouth*, mais qui mourut au siége de Tanger. Ceux là furent les premiers fruits de ses amourettes, avant qu'il fût rétabli. Après son rétablissement, il eut trois fils de Mademoiselle *Villiers* qu'il créa Duchesse *de Cléveland*, & qui épousa Mr. Palmer créé Comte de Castlemaine. Ces trois fils sont le Duc de Southampton, le Duc de Grafton, & le Duc de Northumberland. Il eut de Mademoiselle Gowin le Duc de S. Albans; & de la Duchesse de Portsmouth, le Duc de Richemont. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 2. *p.* 67. *&c.* Burnet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Grande Bretagne, tome* 2. *&* 3. *p.* 593. *&c.*

ROIS *de* SUEDE.

On compte douze Rois du nom de CHARLES parmi les Rois de Suéde, dont les six premiers ne sont pas fort connus, ou du moins, n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Voici cependant l'ordre dans lequel on les range ordinairement. CHARLES I régna depuis l'an du monde 2257, jusques en 2309: CHARLES II, depuis l'an du monde 3408, jusques en 3456: CHARLES III, depuis l'an de Jesus Christ 130, jusques en 169: CHARLES IV, depuis 670, jusques en 676: CHARLES V, depuis 676, jusques en 685: CHARLES VI, depuis 856, jusques en 868. * Loccenius, *in Hist. Suec.* On commencera par CHARLES VII pour entrer dans le détail des six derniers.

CHARLES, VII. de ce nom, Roi de Suéde, vengea la mort d'Eric IX, surnommé *le Saint*, sur Henri Scateler, Roi de Danemarck, & sur son fils Magnus, qu'il tailla en piéces avec toute leur armée. C'est ainsi qu'il monta sur le thrône de Suéde, auquel il joignit celui de Gothie qu'il possédoit déja. Ce Prince régna huit années en Suéde, & fut tué en 1168, par Canut, fils d'Eric IX. * Olaüs Magnus, *Hist. de Suéde.*

CHARLES VIII, sorti des anciens Rois de Suéde, étoit fils de *Canut* Bonde, Sénateur du Royaume, & Gouverneur de Finlande. Il fut chargé du gouvernement du Royaume, après Eric XIII; mais il fut chassé pour faire place à Christophle de Baviére, auquel il succéda l'an 1448. Les peuples, qui avoient experimenté combien le joug des Princes etrangers étoit rude, voulurent éprouver en sa personne, si celui d'un Souverain de leur nation seroit plus doux. Ils ne se trompérent pas; car Charles est loué par les Historiens, non seulement pour sa justice & sa prudence; mais encore par la connoissance qu'il avoit de la Philosophie, & des Mathématiques. Cependant son ambition excessive le brouilla avec le Clergé & la Noblesse, qui appellerent en Suéde Christien II, Roi de Danemarck en 1457. Charles qui s'étoit retiré en Pologne, fut encore rétabli en 1464, après que son ennemi eut été chassé, & mourut en 1470. * Jean Magnus, *l.* 23. Crantz. Puffendorf, *Hist. de Suéde, &c.*

CHARLES IX, Duc de Sudermanie, né le quatriéme octobre 1550, étoit fils de *Gustave* I, frére de *Jean* III, & oncle de *Sigismond*, Roi legitime de Suéde. Ce dernier ayant été élu Souverain de Pologne, Charles fut fait Gouverneur de l'Etat l'an 1595. Deux ans après il se rendit maitre de Stokholm & des villes les plus considérables, & se revolta entiérement l'an 1598. Après avoir été reconnu Roi en 1604, il fit la guerre aux Polonois, aux Danois & aux Moscovites. Ce Prince affermit en Suéde la Religion protestante, & mourut le 29 octobre 1611, laissant plusieurs enfans d'*Anne-Marie*, fille de *Louis* Electeur Palatin, & de *Christine*, fille d'*Adolphe*, Duc de Holstein, ses deux femmes.

CHARLES X, Gustave, fils de *Jean Casimir*, Palatin du Rhin de la branche de Deuxponts & de *Catherine*, fille de Charles IX, & sœur de Gustave-Adolphe. Il naquit le deuxiéme novembre 1622. Comme on lui donna une excellente éducation, il en profita; s'insinua de bonne heure dans l'esprit des Suédois & fit des armes son exercice continuel. Il commanda l'armée Suédoise, & contribua en 1648 à la paix de Westphalie. La Reine Christine ayant résolu de ne point se marier, le nomma son héritier & son successeur lorsqu'elle fut couronnée en 1650. Elle confirma encore cette déclaration en 1654, & lui remit la même année la Couronne en s'en démettant solemnellement. Peu de tems après commença la guerre de Pologne. Car quoique la trêve conclue entre la Suéde & la Pologne pour 26 ans, à compter depuis 1635, ne fût pas encore finie, Charles Gustave crût n'y être plus engagé, puisque Jean Casimir Roi de Pologne, avoit fait protester par *Canasles* son Ambassadeur contre la succession de Charles X. Mais Christine repliqua alors à l'Ambassadeur de Pologne, *Mon cousin vous prouvera par* 30000 *témoins, qu'il est Roi légitime de la Suéde.* La guerre commença de la sorte en 1656. Wittenberg, le Général Suédois, entra dans la Pologne par la Pomeranie & par la Nouvelle-Marche; on lui opposa un corps de 15000 hommes de milice, qui voyant qu'on agissoit très-sérieusement de la part des Suédois, se rendirent à la discretion du Roi de Suéde, qui étant arrivé lui-même en Pologne, vit croître son parti de tout côté. Il joignit le Général Wittenberg près de Conum & se mit en marche contre le Roi Jean Casimir. La ville de Varsovie & plusieurs autres se rendirent à lui. En marchant vers Cracovie, il battit le Roi de Pologne avec dix mille hommes, & peu de tems après il battit le reste de l'armée Polonoise sur les bords du fleuve Dunayec, à huit lieues de Cracovie. Jean Casimir se retira en Silésie & le Roi de Suéde s'empara de presque toute la Pologne en trois mois de tems. Charles Gustave se trouvant ensuite en Prusse, Jean Casimir rentra dans la Pologne & fit abandonner le parti des Suédois à un grand nombre de Polonois. Là-dessus on en vint souvent à des batailles, où la victoire ne se déclaroit pas toujours pour le même parti. Les Polonois s'étant alliez avec les Tartares, le Roi de Suéde s'unit avec l'Electeur de Brandebourg; & en 1656, il se donna auprès de Cracovie, un combat des plus sanglans qui dura pendant trois jours, c'est à dire, le 18, 19, & 20 de juillet. Les Polonois & les Tartares, dont il périt plusieurs milliers, eurent du dessous. Dans ces entrefaites les Moscovites tombérent sur la Livonie, & mirent le siége devant Riga, quoique sans succès. La Maison d'Autriche & les Hollandois, se mêlérent sérieusement dans cette affaire, & portérent Frédéric III, Roi de Danemarc, à faire une diversion très-dangereuse pour la Suéde. Aussi-tôt que le Roi de Suéde en eut avis, il passa dans le Holstein avec une diligence extraordinaire en 1657, & de là en Danemarc. Etant en Holstein il reprit en moins de 15 jours toutes les places dont les Danois s'étoient emparez. La flote des Suédois se battit aussi dans ce tems-là avec quelque avantage. En 1658, la Mer Baltique étant fermée par les glaces, le Roi de Suéde se servit de l'occasion & passa sur la glace en Fionie & y battit 4400 Danois & 1500 hommes de milice. Il avoit intention d'aller droit à Coppenhague; mais les Danois ne voulant point attendre cette extrémité proposérent une paix qui fut conclue à Roschild cette même année. La Suéde se reserva alors la Scandinavie, Halland, Bleckingen, l'Isle de Huën, & Bornholm, aussi bien que Bahus, & Drontheim dans la Norvége. Quoique les deux Rois se fussent vus d'une maniére fort cordiale à Friderichsbourg, la paix fut néanmoins rompue la même année. Les Suédois commencérent, mais ils protestérent en même tems qu'ils avoient été obligez de prévenir les desseins pernicieux des Danois. Le Roi de Suéde alla d'abord en Zéeland & assiégea Coppenhague. Mais comme la descente des Suédois s'étoit faite à Korsor, qui est à 16 lieues de cette Capitale, elle eut le tems de se mettre en quelque état de défense. Bref ce siége ne réussit point, d'autant plus que l'Amiral Opdam amena du secours à la ville de la part des Hollandois. Le Roi de Suéde voyant que non seulement les Hollandois, mais encore l'Angleterre & la France prenoient le parti des Danois, fit un dernier effort en 1659, contre la ville de Coppenhague, mais il fut vigoureusement repoussé dans l'assaut qu'il avoit fait donner. Il s'empara donc des petites Isles qui sont autour de Zéeland, mais en échange il fut chassé de la Fionie avec perte de 4000 hommes. Les Polonois, soutenus par les Autrichiens, avoient pendant ce tems-là repris Cracovie en 1657. L'année suivante les Suédois prirent *Jacques* Duc de Courlande & toute sa famille, & le menérent à Narva; ils pendirent

à leur tour en Prusse la ville de Thorn. En 1659, ils perdirent la
Courlande, & l'Electeur de Brandebourg se lia contre eux avec la
Maison d'Autriche. Le Roi de Suéde se voyant ainsi resserré,
passa à Gotenbourg en 1660, où il assembla les Etats du Royau-
me. Il y fut ataqué d'une fiévre dont il mourut le 23 février âgé
de 38 ans. Le 27 du mois suivant on fit la paix avec les Danois par
le traité de Coppenhague, & le 23 d'avril on finit les affaires de Po-
logne par le traité d'Oliva. Il avoit épousé en 1654. *Hedwige Eléo-*
nore, fille de Frederic, Duc de Holstein-Gotorp, & en eut en
1655, Charles XI, qui lui succéda. Il laissa aussi un fils naturel,
Gustave, Comte de Carlson, qu'il avoit eu de *Brigitte* Allerts. Le
Comte Carlson fut dans la suite Colonel au service des Hollandois,
mais il se jaa à la fin à Bedkum en Frise, qui est une Seigneurie
qu'il avoit eue de Marie Amélie de Schwartzenberg, avec laquelle
il s'étoit marié en 1685. Il mourut le premier janvier 1708, âgé
de 50 ans. * Loccénius, *Hist. Suec. l. 9.* Puffendorf, *de Rebus Ca-*
roli Gustavi & Frid. Wilh. M. Mémoires de Terlon, &c.

CHARLES XI, fils de Charles X & d'Hedwige Eléono-
re, Princesse de Holstein, naquit le 24 novembre 1655. Il perdit
son pére en 1660, dans un tems où la Suéde étoit engagée dans des
guerres fâcheuses. Mais comme avec Charles X, la plus grande
partie de l'animosité des Suédois contre le Danemarc & la Pologne
s'étoit éteinte, la paix fut bien-tôt faite. Le Conseil du Royaume
ataqua d'abord le Testament de Charles X, par lequel il étoit or-
donné que pendant la minorité de Charles XI, le gouvernement se-
roit entre les mains de la Reine & des cinq principaux Officiers de
la Couronne. Le Conseil opposa, qu'une telle disposition ne s'é-
toit point pu faire sans le consentement des Etats du Royaume. On
exclut donc les Comtes Adolphe-Jean, & Herman Flemmings des
charges de Feltmaréchal & de Thrésorier, que le Roi leur avoit
assignées dans son Testament, afin de leur donner part à la Régen-
ce, & l'on confia ces emplois à Charles Gustave Wrangel & à Gu-
stave Bonde. Le Conseil du Royaume administra la Régence &
se reserva l'inspection sur l'éducation de Charles XI, dont le détail
étoit cependant remis aux soins de la Reine & des cinq Officiers de
la Couronne, comme aux Tuteurs ordonnez par le feu Roi. Le
premier soin du Conseil fut de conserver la Suéde en paix pendant
la minorité du Roi, dont l'éducation fut entiérement négligée, de
sorte qu'il ne fut jamais capable de faire le moindre compliment à
un Etranger; & pour les Langues étrangéres on ne lui enseigna que
l'Allemand. Son Précepteur *Grypenhilm* ne lui inculqua que ces
deux maximes d'une mauvaise politique, *qu'il falloit toujours dissimu-*
ler, & être roide dans ses résolutions. En 1672, les Suédois firent une
alliance avec les François qui leur promirent quelques millions de
subsides, & la Suéde s'engagea à son tour de procurer à la France
une paix avantageuse, ou de se jetter sur les Princes d'Allemagne
qui prendroient le parti des Hollandois. L'Electeur de Brande-
bourg s'étant donc mêlé dans la guerre des François, ils sommérent
la Suéde de rompre avec lui: ce qu'ils obtinrent d'autant plus aisé-
ment, que le jeune Roi de Suéde ne respiroit que la guerre. Son
armée entra dans la Marche de Brandebourg en 1674, sous prétex-
te de vouloir engager par là l'Electeur à renoncer à l'alliance contre
la France. Les Suédois s'attirérent cependant bien des affaires par
cette démarche. L'Empereur, le Roi de Danemarc, les Hollan-
dois, les Ducs de Lunebourg & l'Evêque de Munster leur tombé-
rent sur le corps & la Diéte de l'Empire les déclara ennemis de
l'Empire. Ainsi les Suédois furent chassez en très-peu de tems de
toute la Marche de Brandebourg, parce qu'une terreur panique les
saisit; leurs pertes n'étant pas d'ailleurs fort considérables. En on
tout les affaires des Suédois devinrent & très-sérieuses & très-péril-
leuses. En 1678, les Suédois perdirent Stralsund, & les Danois en-
trérent en Scandinavie où la guerre fut fort sanglante, le jeune Roi
de Suéde se trouvant en personne à la tête de son armée. Les Sué-
dois furent battus plusieurs fois sur mer; mais quoique les Danois
eussent été assez heureux dans leur entreprise sur la Scandinavie, ils
ne purent point malgré cela, ranger les Suédois, qui les battirent en
trois batailles près de Halmstadt, de Lunden, & de Carelscroon.
Le Roi de Danemarc se trouva en personne dans les deux derniéres
batailles, & le Roi de Suéde se batit aussi avec beaucoup de cou-
rage. Quoiqu'à parler généralement les affaires de Suéde parussent
assez délabrées, les François ne laissérent pas de les rétablir dans la
paix de Nimégue, où ils prirent hautement le parti des Suédois en
détachant tous les autres Princes du parti du Roi de Danemarc &
de l'Electeur de Brandebourg. C'est ce qui procura enfin, en
1679, la paix entre ces deux Puissances & le Roi de Suéde, à qui
l'on restitua tout ce qu'il avoit perdu, à quelques petits articles près
qu'il céda à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de Lunebourg.
Depuis ce tems-là Charles ne songea plus à aucune guerre & donna
toute son attention à l'arrangement de son Royaume. Il épousa *Ul-*
rique Eléonore Princesse de Danemarc, avec laquelle il étoit promis
avant la guerre depuis 1675. Il quitta ensuite l'alliance de France
& se lia avec l'Empereur en 1681. Il saisit aussi tous les biens de la
Couronne, qui, depuis un tems immémorial, avoient été donnez
à la Noblesse, & dont les revenus réünis montoient à 1100000
écus: ce qui fut une augmentation très considérable des revenus de
la Couronne. Il mit les troupes de terre sur un très-bon pié, y em-
ployant les rentes des biens retirez d'entre les mains de la Noblesse;
mais la flotte demeura en assez mauvais état. Son dernier ouvrage
fut la médiation pour la paix de Ryswick. Il mourut le cinquié-
me avril 1697. Il laissa 1. *Charles* XII, son successeur; 2.
Hedwige Sophie, qui fut mariée avec le Duc de Holstein & mourut
en 1708; 3. *Ulrique Eléonore*, qui fut Reine de Suéde en 1718,
après la mort de Charles XII. Elle épousa *Fréderic*, pour lors
Prince héréditaire de Hesse-Cassel & présentement Roi de Suéde.
Charles XI, n'avoit pas un esprit fort pénétrant, mais il avoit en
échange beaucoup de zéle pour la Religion. Il visita lui même en
1694 la Lapponie, & donna ses ordres afin que les Habitans de ce
païs-là fussent mieux instruits dans le Christianisme. Il étoit ennemi
du luxe & de la prodigalité & se nourrissoit en Soldat. Son habil-

lement étoit toujours des plus simples. Ses Sujets l'accusérent de
dureté & d'avarice, c'est pourquoi ils le haïrent plus qu'il ne l'a-
mérent. * *Anecdotes de Suéde. Theatrum Europaeum.* Puffendorf, *de*
Rebus gestis Frid. Wilhelmi. Wagner, *Vita Leopoldi.* Limiers, *Hist. de*
Louis XIV. Robinson, *Etat de Suéde.*

CHARLES XII, Roi de Suéde, Prince dont la valeur
a mérité l'admiration de toute l'Europe, naquit le 27 juin 1682.
Par le testament du Roi Charles XI, son pére, mort au mois d'a-
vril de l'année 1697, l'administration souveraine avoit été déferée à
la Reine Douairiére Hedwige-Eleonor de Holstein-Gotorp, qui de-
voit l'exercer conjointement avec cinq Sénateurs du Royaume, jus-
qu'à ce que ce jeune Prince, son petit-fils, eût ateint l'âge de dix-
huit ans. Il fut néanmoins déclaré majeur à quinze ans & cinq
mois, par les Etats du Royaume assemblez à Stokholm le 27 no-
vembre de la même année, & fut couronné le 24 décembre sui-
vant. A peine fut-il monté sur le thrône, qu'il eut la satisfaction de
consommer ce grand ouvrage de la paix de Ryswick, qui avoit été
commencé par son prédécesseur; mais l'ambition de quelques Prin-
ces ses voisins, lui ravit bien-tôt le repos qu'il avoit sçu procurer aux
autres. Frédéric Auguste, Roi de Pologne & Electeur de Saxe,
Fréderic IV, Roi de Danemarck, & Pierre Alexiowitz, Czar
ou Grand Duc de Moscovie, comptant trop légérement sur la foi-
blesse d'un âge, dont ils supposoient que Charles devoit se ressentir,
ainsi que les autres hommes, se liguérent secretement contre lui,
& projettérent de l'accabler chacun de son côté. Le premier éclat
de cette conspiration tomba sur les Etats du Duc de Holstein beau-
frére du Roi de Suéde, contre lesquels le Roi de Danemarck exer-
ça quelques actes d'hostilité. Ce fut sous le prétexte de réduire ce
Duc à raser ses nouvelles fortifications, qui lui avoient néanmoins
été permises, par le traité conclu à Altena en 1689. L'Angleter-
re, la Hollande, & les Princes de la Maison de Lunebourg, Puis-
sances intéressées aussi bien que la Suéde à la garantie de ce traité,
songérent à prévenir les desordres qui pourroient naître de son infra-
ction. On prit d'abord la voye de la negociation. On indiqua une
assemblée à Pinneberg, & l'on y tint pendant six mois des confé-
rences, qui devinrent infructueuses par l'opiniatreté des Ministres
Danois. Leur Roi ne cherchoit qu'à gagner du tems, pour se met-
tre en état d'agir à force ouverte, dès que ses Alliez auroient ache-
vé leurs préparatifs. Ces derniers n'épargnoient cependant ni soins,
ni protestations d'amitié, pour dissiper les soupçons & tromper la
vigilance du Roi de Suéde, mais ce Prince dissimulant de son côté,
& pénétrant néanmoins à travers ces artifices le secret de leur allian-
ce, prenoit toutes les mesures nécessaires pour faire échouer leurs
projets. Il étoit persuadé qu'il seroit très-difficile de vaincre d'aussi
puissans ennemis, s'ils venoient une fois à se joindre, & qu'il ne
seroit pas moins dangereux de leur laisser allumer le feu de la guerre
jusques dans le sein de la Suéde. Ainsi il prit le parti d'en sortir,
pour tomber d'abord sur celui qui se déclareroit le premier, & de
marcher ensuite à celui qui le presseroit de plus près. Ce fut après
avoir choisi le Comte Piper pour le seconder dans l'administration
des affaires pendant le cours de ses expéditions, & après avoir éta-
bli un Conseil appellé *de défense* qui devoit résider à Stokholm, &
pourvoir au gouvernement & la sureté du Royaume. Dès que ces
ordres eurent été donnez, il fit passer cinq mille hommes en Pomé-
ranie, où ils débarquérent heureusement, malgré l'opposition d'une
flotte de douze vaisseaux Danois. Ces troupes étoient destinées à
la défense du Holstein, où le Roi de Danemarck s'étoit jetté sur la
fin de l'an 1699, dès qu'il eut appris l'irruption du Roi de Pologne
dans la Livonie. Elles se joignirent au commencement de l'année
1700, aux autres troupes de Bréme & de Pomeranie, que le Gé-
néral Gyllenstiern commandoit au nombre de dix mille hommes;
tandis qu'un corps de douze mille hommes défiloit par la Scanie.
Les autres Puissances qui étoient intervenues au traité d'Altena, ne
demeurérent pas dans l'inaction: car après avoir encore fait une
tentative inutile, pour porter le Roi de Danemarck à quelque ac-
commodement, les troupes de Lunebourg grossirent l'armée Sué-
doise, qui passa l'Elbe pour s'opposer aux progrès des Danois dans
le Holstein. Les Anglois & les Hollandois armérent de leur côté
trente vaisseaux de guerre, qui entrérent dans le Sund, & qui firent
leur jonction au mois de juillet, avec la flotte Suédoise, comman-
dée par le Roi lui-même, & composée de trente neuf vaisseaux de
ligne, & de vint galiotes, frégates ou brûlots. Le parti que prit la
flotte Danoise, ce fut de se retirer & de se renfermer dans le port
de Coppenhague. Il fallut donc se réduire à la resserrer & à lui
faire essuyer le feu de quelques bombes, aussi bien qu'à la ville,
sous laquelle elle s'étoit réfugiée: expédition trop peu considérable
pour occuper & flater un courage tel que celui du Roi de Suéde.

Plein d'un projet beaucoup plus essentiel, mais infiniment plus
difficile, il résolut de porter la guerre dans le cœur même du Da-
nemarck, pour en assiéger la capitale par terre, tandis que les flot-
tes la bloquoient par mer, & fit une descente à Humblebeck, vis
à vis de Landscroon. La côte étoit défendue par un gros de cavale-
rie Danoise, & par un corps de milices, retranchez derriére des
lignes. Charles n'avoit alors que cinq mille hommes avec lui; ce-
pendant à peine fut-il à cinquante ou soixante brasses du rivage, qu'il
ordonna le débarquement, & se jetta lui-même à l'eau, suivi de ses
troupes, pour aller aux ennemis. Une ardeur si vive les décon-
certa, ils furent mis en fuite après quelque résistance, & cédérent
au vainqueur le poste de Humblebeck, muni de quelques piéces
de canon. Après s'y être établi, il renvoya les bâtimens de charge
à Landscroon, pour en amener le reste de son armée, avec de la
grosse artillerie, & s'étendit ensuite dans la Zélande. Cependant
le Roi de Danemarck, allarmé de ces progrès, dont la suite alloit
devenir terrible pour lui, crut devoir accepter une paix si long-tems
éludée, & la conclut enfin avec le Holstein à Travendahl le dix-
huitiéme août 1700, aux conditions qui lui furent prescrites par les
Souverains, garans du traité d'Altena.

Le Roi de Suéde, débarrassé de cette expédition, fit repasser son
armée dans la Scanie, & résolut de la mener au printems contre le
Roi

Roi de Pologne, qui avoit bloqué Riga. Déja ses ordres étoient distribuez pour faire entrer ses troupes en quartier d'hiver, lorsqu'il fut informé que Nerva, où commandoit le Comte de Horn, venoit d'être assiégé par une armée de cent mille Moscovites. Cette nouvelle imprévue lui fit changer de dessein, & l'obligea de tourner tout à coup du côté du Czar, malgré la rigueur de la saison, qui rendoit la Mer Baltique presque impratiquable. Il s'embarqua lui-même à Carsholm au commencement du mois d'octobre, & aborda heureusement à Pernau en Livonie avec une partie de ses troupes, tandis que l'autre prenoit terre à Revel. Dès qu'elles furent rassemblées au nombre de huit mille hommes, à Wesenberg dans l'Estonie, il tira droit à Nerva, chassa sur sa route le Général Moscovite Czéréméstoff, & le poussa jusqu'au défilé de Pyhajiggi. Ce poste inaccessible qui étoit défendu par huit mille chevaux, fut forcé sans perte, contre l'espérance de la plupart des Officiers Suédois; & leur ouvrit le chemin jusqu'au camp des ennemis devant Nerva, où on arriva le 30 novembre à dix heures du matin. L'armée des Moscovites étoit de quatre-vint mille hommes; ils étoient couverts de doubles retranchemens, fortifiez par des chevaux de frise, & par des palissades enchaînées; ils occupoient toutes les hauteurs, dont la plaine étoit commandée: cependant, ni leur nombre, ni ces difficultez ne pûrent arrêter un moment le Roi de Suéde. Ce Prince en arrivant rangea ses troupes en bataille, sous le feu même du canon des Moscovites; & après avoir fait agir le sien pendant quelque tems, commença sur les deux heures après midi, l'action peut-être la plus éclatante dont l'Histoire ait conservé la mémoire. Le fossé fut comblé, & les retranchemens ouverts en moins d'un quart d'heure; trente mille des ennemis furent tuez sur la place, ou poussez dans la riviére de Nerva, dans laquelle ils se noyérent; vint-mille demandérent quartier, & furent renvoyez, la plupart sans armes; le reste fut ou pris ou dispersé. Cette victoire, qui ne coûta au vainqueur qu'environ deux mille hommes, tant tuez que blessez, fit tomber sous sa puissance le Duc de Croy Généralissime, le Prince de Georgie avec sept autres Généraux, & lui livra cent quarante-cinq piéces de canon, vint-huit mortiers, cent cinquante un drapeaux, vint étendarts, avec tous les bagages, & la caisse de l'armée ennemie.

Le Czar, qui s'étoit retiré de son camp la veille de la bataille, eut encore le chagrin d'apprendre que le Major Général Spens lui avoit défait un corps de six mille hommes, dont mille restérent sur la place, outre huit mille autres qui furent battus par le Comte de Steenbock.

Après cette grande victoire, qui força les Moscovites d'évacuer les provinces qu'ils avoient inondées, le Roi de Suéde passa l'hiver à Lais, où on lui avoit assemblé des magasins. Il les avoit ordonnez avant même que de marcher à Nerva, & en avoit écrit en ces termes, *je m'en vais battre les Moscovites; préparez un magasin à Lais; quand j'aurai secouru Nerva, je passerai par cette ville, pour aller battre ensuite les Saxons.* L'événement justifia pleinement cette prédiction: car après avoir reçu un renfort de quinze mille hommes arrivez de Suéde, il chargea le Général Schlippenbach de veiller à la défense de la Livonie, & au printems de l'année 1701, il se mit en marche du côté de Riga, où il trouva les Saxons retranchez sur un des bords de la Dune. Ils étoient commandez par le Maréchal de Steinau, par le Prince Ferdinand de Courlande, & par le Lieutenant Général Paykel, & avoient même fortifié quelques isles pour défendre le passage de cette riviére. Ces obstacles & leur résistance, n'empêchérent pas l'armée de la passer dans des bateaux, à la faveur de certains radeaux de nouvelle invention, sur lesquels on avoit dressé des batteries, & de quelques chaloupes de fumier embrazé, dont la fumée déroboit aux ennemis la vue des troupes Suédoises. Le Roi combattit lui-même avec les premiers qui avoient pris terre; & ayant donné aux autres le tems de débarquer, il les mit en ordre de bataille, à la vue des Saxons, qui occupoient près d'une lieue de terrain fortifié, & défendu par de bonnes batteries. Il fallut, avant que de les vaincre, forcer cinq redoutes, deux grands épaulemens, & huit retranchemens differens, derriére lesquels ils se rallioient à mesure qu'ils étoient poussez. Enfin tous ces ouvrages furent emportez, & les ennemis furent chassez de leurs postes, & poursuivis près d'une lieue, avec perte de deux mille hommes tuez, de quinze cens prisonniers, de trente-six canons, de cinq drapeaux, de deux étendarts, & de la plus grande partie de leur bagage.

Cette action déconcerta tous les projets du Roi de Pologne, qui dès le commencement de l'année précédente ayant attaqué la Livonie, sans avoir fait précéder aucune déclaration de guerre, s'y étoit emparé du fort de Kobron, & ensuite de celui de Dunamunde, lequel avoit été contraint de se rendre, faute de vivres & de munitions. Sur la nouvelle de cette irruption, le Général Welling avoit eu ordre de marcher avec huit mille hommes de troupes Finlandoises, pour en prévenir les suites, & avoit d'abord repoussé les Saxons jusques dans la Courlande; mais lorsqu'au mois d'août suivant le Roi de Pologne parut à la tête d'une grosse armée, ce Général trop foible alors pour risquer aucune action, s'étoit retiré sous Pernau avec sa cavalerie, & avoit posté son infanterie sous Riga, dont les ennemis formérent inutilement le blocus. Sa retraite leur avoit donné lieu de s'étendre dans le païs, & de se rendre maîtres des forteresses de Kokenhaus, de Selbourg, & de Creutzbourg. Telle étoit en Livonie la situation des affaires, que l'arrivée du Roi de Suéde fit bientôt changer de face. Le lendemain de la bataille gagnée au passage de la Dune, le Major Général Morner fut détaché avec ordre de s'emparer de Mittau, capitale de Courlande, où étoit le plus gros magasin des Saxons: ce qu'il exécuta sans aucune perte. Un autre magasin qui étoit à Sloke, & où ils avoient renfermé une grande quantité de farine & d'avoine, outre quarante huit piéces de canon de fer, & quatre cens grenades, fut aussi emporté par le Colonel Klingsporn, non sans beaucoup de résistance de la part des ennemis. Le Roi de Suéde lui-même s'avança jusqu'à Kokenhaus, que les Saxons abandonnérent, après avoir fait sauter le fort, & avoir

rompu le pont. Il se rendit maître sur sa route de plusieurs autres forts & magasins, & ensuite de la ville & château de Bausch. De là il marcha à Birsen, d'où vint mille Moscovites, s'enfuirent en desordre jusques dans leur païs; laissant dans cette place six piéces de canon & trente-deux pontons, qui appartenoient aux Saxons. Ainsi le Duché de Courlande devint la proye du Vainqueur; & toutes les places usurpées par les ennemis, rentrérent sous la domination du Roi de Suéde, hors le Fort de Dunamunde, qui tint jusqu'à la fin de l'année, & qui fut pris alors avec 74 piéces de canon, & douze mortiers, que le Roi de Pologne y avoit fait amener de son Arsenal de Dresde. Ce Prince effrayé de la rapidité de ces conquêtes, & voulant éviter le combat que son ennemi venoit lui présenter, abandonna ses postes & se retira précipitamment en Pologne, avec ce qui lui restoit de troupes.

Le Roi de Suéde, qui n'attendoit pour l'y suivre que le retour de la belle saison, se confirma dans cette résolution, par l'occasion que lui en donnérent pour lors les Princes de la Maison de Sapieha, lesquels implorerent sa protection contre les violences du Roi de Pologne, & contre les courses du Sieur Oginski. En vain les Députez des Etats de Lithuanie vinrent à Bausch le conjurer de ne point entrer en Pologne: il avoit résolu de faire déclarer la République, de la forcer même à dethrôner son ennemi, & s'en étoit expliqué par une lettre écrite dès le neuviéme août au Cardinal Radziewski, Primat de Pologne. Dans le tems qu'il s'appliquoit aux préparatifs nécessaires pour faire réussir cette grande entreprise, huit mille hommes de ses troupes commandez par le Colonel Schlippenbach défirent vint mille Moscovites à Sagnitz, leur tuérent deux mille hommes, & s'emparérent de leur canon & de leur bagage. Un autre corps de trois mille Suédois, attaquez près de Bausch par dix mille Moscovites, fut secouru par dix-huit cens hommes, passa au fil de l'epée trois mille de leurs ennemis, & leur enleva huit piéces de canon. Ces deux avantages remportez en un même jour, vengérent avec usure la disgrace de cinq cens Suédois, que le Czar avoit accablez à Rapin avec douze mille hommes, dont deux mille périrent par la main des vaincus.

Cependant le Roi Auguste, qui jugeoit combien l'entrée du Roi de Suéde en Pologne lui seroit préjudiciable, n'omettoit rien de tout ce qui pourroit la détourner. La République, qu'il avoit tenté vainement d'embarquer dans sa querelle, redoutoit les armes d'un Conquérant, tel que le Roi de Suéde, & paroissoit disposée à lui envoyer des Ambassadeurs. Ce fut pour prévenir ce coup mortel, qu'il essaya de faire des propositions à son ennemi, d'abord par l'entremise de la belle Comtesse de Konigsmarck, & quelque tems après par celle du Sieur Witzdumb son Chambellan; mais le Roi de Suéde, incapable de se laisser surprendre par ces artifices, ne voulut voir ni l'une ni l'autre, & refusa fiérement d'écouter les offres d'un Prince, avec lequel il croyoit ne pouvoir traiter sûrement. Au contraire, il poussa ses projets avec plus d'ardeur; car après avoir fait quelques détachemens en Lithuanie, pour appuyer le Prince Sapieha Grand-Maréchal, il passa dans la Samogitie, au mois de janvier 1702, dissipa les troupes du Prince Wiesnowitski, qui lui avoient enlevé un parti; & fit tant de diligence, qu'il rencontra à seize lieues de Varsovie les Ambassadeurs que le Roi Auguste lui avoit fait dépêcher par la République, pour essayer de le retenir en Courlande.

Cette marche imprévue fit rompre la Diéte qui se tenoit à Varsovie, où le Roi de Suéde arriva le 22 mai, & où il s'aboucha avec le Cardinal Primat. Le Roi Auguste s'étoit déja retiré du côté de Cracovie. Cette Eminence lui écrivit le 14, pour le dissuader d'en venir à une bataille, laquelle alloit décider de sa fortune; mais ce Prince qui savoit qu'outre les dix mille hommes, sur lesquels le Roi de Suéde pouvoit compter, après avoir été joint par le Général Major Morner, il en attendoit douze mille de Pomeranie, & huit mille autres de Lithuanie, résolut de le combattre avant qu'il eût reçu ses renforts. Dans cette vue, se voyant à la tête de trente-trois mille Saxons ou Polonois, il s'avança le 29 juillet jusqu'à Clissow où l'armée Suédoise étoit avantageusement postée. Malgré l'inégalité du nombre, & la fatigue de ses troupes, le Roi attaqua l'ennemi, dont l'aile droite ayant été prise en flanc, à côté d'un marais qui couvroit le front de leur armée, fut renversée en très-peu de tems, & poussée bien loin au delà de leur camp. Dans ce premier mouvement, le Duc de Holstein fut tué d'un coup de canon chargé à cartouche, qu'il reçut dans les reins. L'aile gauche des Saxons, qui n'avoit point encore combattu, combla le marais avec des fascines, & tomba sur la droite des Suédois. Cette aile beaucoup moins nombreuse que celle des ennemis, soutint néanmoins le choc à la faveur du terrain fort étroit qu'elle occupoit, & chargea ensuite les Saxons avec tant de vigueur, qu'elle les chassa au delà du marais. Ce fut en vain qu'ils se ralliérent, & tinrent encore ferme derriére leurs chevaux de frise; ils furent enfoncez de toutes parts, après un combat fort opiniâtré. Les Suédois restérent maîtres du champ de bataille, qui fut couvert des corps de quatre mille Saxons. Ils en firent deux mille prisonniers, sans compter le nombre des Polonois tuez ou pris, & s'emparérent de tous les bagages, & de tout le canon, qui montoit à quarante-quatre piéces. Deux cens femmes ou Maîtresses des Saxons, perdirent aussi la liberté, qui leur fut rendue; & elles furent renvoyées avec escorte à Cracovie, où les ennemis se rassembloient, & où le Roi de Suéde les poursuivit.

Mais le Roi de Pologne, n'osant l'y attendre, se retira du côté de Léopol ou Lemberg, & abandonna Cracovie, dont les portes furent forcées par les Suédois, & dont le château fut emporté d'assaut, quoique défendu par douze mille hommes, qui furent faits prisonniers avec leur Commandant. Le Roi de Suéde, dont l'armée fut renforcée quelques semaines après la bataille, par les douze mille hommes arrivez de Poméranie, se préparoit à pousser les Saxons, de quelque côté qu'ils tournassent, lorsqu'il tomba de cheval, & se cassa le genou. Cet accident l'obligea d'interrompre le cours de ses victoires, & donna le tems de respirer au Roi Auguste, qui profita de cet intervalle pour tenir une Diéte à Sandomir.

Dans

Dans cette assemblée, gagnée par les Saxons, & prévenue d'une haine aveugle contre le Roi de Suéde, on déclara ce Prince ennemi de la République, & on résolut de le poursuivre comme tel: résultat, qui fut confirmé quelque tems après à Mariembourg.

Pendant que le Roi de Pologne convoquoit Diétes sur Diétes, pour engager la République dans une guerre ouverte, le Cardinal Primat, & presque tous les Palatins de la grande Pologne, songeant à prévenir les maux dont cette rupture menaçoit l'Etat, s'apprêtoient de leur côté à tenir une assemblée à Varsovie. D'ailleurs les armées que l'hiver avoit tenues dans l'inaction, commençoient à se mettre en mouvement. Celle de Suéde suivit quelque tems le cours de la Vistule, pendant qu'un détachement de quatre mille hommes, commandez par le Comte de Steenbock, s'occupoit à réduire plusieurs Palatins du parti contraire. Le Roi lui-même, quoiqu'encore incommodé de son genou, fit une longue marche à la tête de ses troupes, & arriva à Lublin au mois de fevrier 1703. De là, il détacha la moitié de son armée, sous le Lieutenant Général Renschild, qui eut ordre de s'avancer vers Varsovie, où le Cardinal Primat & les Sénateurs confédérez annullérent tout ce qui avoit été arrêté dans les assemblées de Sandomir & de Mariembourg. Le reste de l'armée Suédoise suivit au mois d'avril, & arriva vis à vis de Varsovie, où le Roi la fit camper à Prag, & de l'autre côté de la Vistule. Il y reçut des Deputez de la Diéte, à laquelle le Roi de Pologne en avoit opposé une autre convoquée à Lublin; & après avoir conferé avec le Cardinal Primat, sur les moyens de lier étroitement la République avec la Suéde, il publia ses intentions sur cette alliance, dans une déclaration datée du 26 avril.

Peu après, ennuyé des opérations lentes & incertaines de l'Assemblée de Varsovie, qui avoit peine à digérer le dethrônement du Roi Auguste, il tira son armée de ses quartiers; puis feignant de lui en vouloir faire prendre d'autres au delà de la Vistule, il fit jetter un pont sur ce fleuve, pour donner le change aux ennemis; & tourna tout à coup vers le Bog. Un corps de cavalerie Saxonne, commandée par le Maréchal Steinau, n'osa lui en disputer le passage, & se sauva à Pultusck. Le Roi fit prendre de l'infanterie en croupe à sa cavalerie, traversa une petite riviére à la nage, pour gagner quelques lieues de chemin, & força tellement sa marche, qu'il atteignit les fuyards à la vue de cette ville, qui est située dans une isle, formée par deux bras de la riviére de Narew. Les Saxons s'y réfugiérent, après avoir rompu le pont qui étoit entre le Roi de Suéde & eux. Ce Prince craignant que cette cavalerie ne lui échapât à la faveur du pont, qui étoit sur l'autre bras du Narew, prit le parti de le traverser une lieue plus bas; mais le détour qu'il lui fallut prendre, & les défilez par lesquels il fut obligé de passer, l'arrêtérent si long-tems, qu'en arrivant à Pultusck, il n'y trouva plus que sept cens hommes, dont deux cens furent tuez, & cinq cens furent faits prisonniers. Tout le bagage des ennemis fut pillé, & le Lieutenant Général Beust, fut pris par le Roi même, dans le tems qu'il se sauvoit sur un moulin flottant, dont il avoit rompu le cable. Le dessein de ruiner une partie de l'infanterie Saxonne, & la nécessité de s'assurer une libre communication avec la ville de Dantzick par la Vistule, déterminérent le Roi de Suéde à faire le siége de Thorn, place forte, & de laquelle le Roi de Pologne s'étoit emparé par surprise. Ainsi, après avoir fait prendre au Général Renschild le chemin de la grande Pologne, pour y soumettre avec un gros corps de troupes, les Palatinats ennemis, il mena le reste de son armée devant Thorn, & se contenta de tenir cette place étroitement bloquée, en attendant la grosse artillerie, qui lui devoit être envoyée de Suéde.

Quelque tems après, le Cardinal Primat fit paroître sa réponse à la derniére déclaration publiée par le Roi de Suéde. Dans cet écrit, daté du 15 mai, il justifioit la conduite & les bonnes intentions de la Diéte de Varsovie, & témoignoit beaucoup de respect pour le Roi de Suede, qu'il invitoit avec ardeur à la paix; offrant la garantie de la République, pour le rétablissement des affaires, sur le pié du traité d'Oliva; & protestant qu'elle ne pouvoit se porter à dethrôner un Roi qu'elle s'étoit choisi. Peu content de ce résultat, le Roi de Suéde, chargea le Comte Piper d'exiger de la Diéte une explication plus positive, & de lui faire connoître combien elle s'écartoit de ses veritables intérêts: commission, dont ce Ministre s'aquitta avec une habileté qui ne manqua pas de produire son effet. Tandis que les Confédérez de Varsovie s'efforçoient de témoigner la violente inclination, que la République avoit pour la paix, l'armée de la Couronne, animée d'un autre esprit, s'avançoit dans la grande Pologne, où néanmoins elle ne fit pas de grands progrès; non plus qu'un corps de huit mille hommes qui tenoit pour le Roi Auguste dans la Lithuanie. Ce Prince n'ayant pu porter ces deux armées, qui étoient aigries par quelques mécontentemens, à marcher au secours de Thorn, fit offrir au Roi de Suéde de lui céder cette importante place, à condition qu'il lui seroit permis d'en retirer la garnison Saxonne; mais le Roi de Suéde lui ayant répondu qu'il n'attaquoit Thorn, que pour se rendre maître des troupes qui la défendoient, pressa si vivement cette place, lorsqu'il eut reçu sa grosse artillerie avec quatre mille hommes de recrue, qu'il força la garnison de se rendre à discrétion, quoique composée de six mille hommes de pié, & de deux cens dragons.

Le fruit de cette conquête fut la liberté qu'eut le Roi de mettre ses troupes en quartier d'hiver dans la Prusse Royale & dans l'Ermelande ou Warmie. Quelques troupes de Brandebourg parurent d'abord s'y opposer; cependant la ville d'Elbing fut contrainte d'ouvrir ses portes, & de se soumettre aux contributions; aussi bien que tout le pais d'alentour, & la ville de Dantzick même. Les Polonois ne savoient que juger de la facilité, avec laquelle l'Electeur de Brandebourg souffroit que les Suédois portassent leurs armes, jusques sur ses frontiéres. Leur étonnement fut extrême, lorsqu'ils apprirent que ce Prince, en conséquence du traité d'Oliva, venoit d'en conclurre un autre avec le Roi de Suéde, par lequel il s'engageoit de se déclarer contre la République de Pologne, si elle prenoit parti pour son Roi, dans la guerre qu'il avoit allumée contre les Suédois.

Ainsi finit la campagne de 1703, que le Roi de Pologne passa toute entiére à faire tenir des Diétes contre son ennemi. Celle de Lublin, qui avoit été convoquée dès le tems de l'assemblée de Mariembourg, & qui fut tenue le dix-neuviéme juin, fit d'abord concevoir à ce Prince quelque espérance de retablir les affaires entiérement délabrées. La plupart des Palatinats crioient au sujet des contributions exigées par les Suedois. La Diéte étoit presque toute composée de Nonces dépendans de leur Roi, & avoit pour Maréchal le Prince Wiesnowiski, Général de l'armée de Lithuanie. Le Cardinal Primat, dont la présence eût pu traverser les mesures prises par l'assemblée, sembloit être hors d'état de s'y trouver. Cependant cette Eminence, par un trait de hardiesse & de politique parfaitement bien concertées, se rendit à Lublin, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Elle se fit donner audience du Roi, presque malgré ce Prince, & prêta le serment ordinaire, pour être en droit d'entrer dans la Diéte, où elle parla avec tant de force & de vivacité, que les Nonces, ébranlez par ses raisons, combattirent, ou du moins restreignirent les résolutions qu'on avoit résolu de leur faire embrasser. On adoucit extrémement le projet de condamnation formé contre la Maison de Sapiéha. On ne voulut point souffrir que les troupes Saxonnes fussent incorporées dans celles de la République, & on refusa de consentir aux alliances etrangéres que le Roi proposoit de faire contre la Suede. Ces oppositions n'empêchérent pas ce Prince d'agir, autant qu'il le put, sur le plan qu'il avoit dressé; car au mois de décembre suivant, dans l'assemblée de Jawarow, il fit nommer le Palatin de Culm, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, pour traiter d'une union plus etroite avec les Moscovites; non sans être désavoué par une partie de ses créatures mêmes, qui protestérent hautement contre cette démarche.

Au reste, une semblable proposition ne pouvoit manquer d'être reçue favorablement du Czar, qui ne cherchoit qu'à entretenir le fort de la guerre en Pologne, pour y arrêter le Roi de Suéde, dont l'absence lui permettroit de s'aggrandir impunément en Livonie; mais les avantages qu'il y remportoit depuis deux années, étoient bien peu considérables, par rapport aux armées nombreuses qu'il y employa, & au peu de troupes Suédoises qui veilloient à la défense de cette province.

Pendant la campagne de 1702, il fondit avec une armée de quarante mille hommes, sur un corps de trois mille commandez par le Maréchal Schlippenbach, lequel accablé par le nombre, fut obligé de faire retraite, avec perte de mille des siens, & d'environ trois mille des ennemis: ensuite de quoi le Czar, étant entré en Livonie, y fit du dégât, enleva quelques Habitans, & passa dans la Nylande, où il prit les Forts de Noteboug, & de Nyskantz, tandis que les Suédois, lui faisoient souffrir tous les jours de nouvelles pertes, sur le Lac de Peypus, & dans la Courlande. L'année suivante fut encore moins glorieuse pour le Czar; car il eut au printems deux mille hommes de taillez en piéces par le Colonel Lewenhaupt, prés de Birsen en Courlande. Pour lui, n'ayant paru dans la Livonie qu'en automne, à la tête de soixante mille hommes, il borna toutes ses conquêtes, à faire quitter la campagne au Maréchal Schlippenbach, & à brûler tout ce qu'il trouva sur sa route en se retirant.

Le Roi de Suéde, peu touché de ces vains exploits, dont il étoit sûr de se dédommager amplement en tems & lieu, s'attachoit sans relâche à son projet le plus essentiel, qui étoit de faire dethrôner son principal ennemi. Plus les obstacles qu'on y opposoit paroissoient invincibles, plus il étoit glorieux de les surmonter. Il en vint enfin à bout, dans la nouvelle Diéte, que les Confédérez de la grande Pologne commencérent de tenir à Varsovie, le 30 janvier 1704. Peu après que les Commissaires Suédois y furent arrivez, le Roi de Suéde, parfaitement instruit des dispositions de l'assemblée, lui écrivit une lettre par laquelle il lui conseilloit de nommer pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, promettant d'employer toutes ses forces, pour maintenir ce Prince sur le thrône. Cette proposition ne laissa pas d'exciter quelque contestation entre les Nonces; mais l'autorité du Cardinal Primat, l'espoir de rendre le calme à la Pologne, & la crainte de déplaire au Roi de Suéde, prévalurent sur la répugnance particuliére de quelques Membres, sur les remontrances faites au nom du Pape, & sur la lettre menaçante écrite par le Czar: de sorte qu'on convint de faire une députation à sa Majesté Suédoise, pour la prier d'envoyer des Ambassadeurs qui assistassent à l'élection du Roi qu'on devoit choisir. Enfin l'assemblée, dans une séance tenue le 14 février déclara que le thrône étoit vacant, & qu'elle reprenoit l'exercice de la souveraineté; attendu que le Roi Auguste, ayant violé les loix & les priviléges de la Nation, l'avoit déchargée, suivant les *Pacta conventa*, de l'obéissance qu'elle lui avoit jurée. On confirma cette résolution, par un serment solemnel; on ordonna que les revenus de la Couronne seroient saisis & administrez par les Confédérez; on déclara les troupes Saxonnes ennemies de la République, & on s'ajourna pour procéder à une nouvelle élection.

Un tel coup de foudre étonna le Roi Auguste, & ne fut pas capable de l'accabler. Il publia d'abord un Manifeste, par lequel, après avoir tâché d'imputer au Cardinal Primat les violences dont on l'accusoit, il imploroit en termes pressans le secours de l'Empereur & de l'Empire. Il fit casser par une assemblée de ses Adhérans, tout ce qui avoit été arrêté contre lui dans la Diéte des Confédérez. Enfin, il songea à se procurer un secours considérable de Cosaques, & de Moscovites, & il donna ses soins à faire ruiner les terres de ses ennemis, & à se fortifier aux environs de Cracovie. Ces derniéres mesures furent absolument rompues par l'activité du Général Renschild, que le Roi de Suéde envoya contre lui avec un gros détachement. La marche des troupes Suédoises fut si prompte & si secrete, qu'il s'en fallut très peu que le Roi Auguste ne fût surpris dans Cracovie. Il n'eut que le tems d'ordonner à son armée de le suivre en toute diligence à Bochnie, où il se retiroit; mais le Général Renschild le poussa si vivement, qu'il le contraignit de fuir à Tarnow, puis à Barnow, près duquel il fut atteint

par

par les Suédois. Ils lui défirent son arrière-garde dont une partie demeura prisonnière, lui prirent trois pièces de canon, avec quelque bagage, & le réduisirent à mettre la Vistule entre eux & lui, pour sa propre sûreté, & à rompre un pont qu'il faisoit construire sur ce fleuve, dans le dessein de se conserver la communication de Sandomir.

La nouvelle se répandit alors que le Roi Auguste avoit fait enlever le Prince Jacques Sobieski, & le Prince Constantin Sobieski son frère, près de Breslaw en Silésie le 28 février, & qu'il les avoit fait conduire en Saxe, où ils étoient retenus prisonniers. On n'eut plus lieu d'en douter lorsqu'on reçut du Prince Jacques une lettre, par laquelle il s'adressoit à la République, pour avoir raison d'un attentat qui violoit le droit, & renversoit les privilèges de la nation Polonoise. Elle fut lue le troisième de mars dans l'assemblée des Confédérez, & excita tant de ressentiment & d'indignation, qu'on résolut de ne plus garder aucunes mesures. Ce fut vers ce tems-là, que la ville de Dantzick fut contrainte d'entrer dans la confédération, qui avoit été embrassée par le Prince Lubomirski Grand Général de la Couronne; mais les contributions que les Suédois imposoient sur toute la Pologne, pour fournir aux frais de la guerre, aliénoient extrêmement les esprits. Ces mécontentemens semblèrent s'adoucir peu de tems après, lorsque le Palatin de Posnanie apporta de la part du Roi de Suède quelques articles, par lesquels sa Majesté Suédoise promettoit, de ne point souffrir qu'il fût fait aucun démembrement des provinces de la République; de retirer ses troupes; de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la Couronne, dès qu'on auroit élu & couronné le nouveau Roi; de remettre aux Confédérez toutes les conquêtes qui se feroient, en cas que la République fût obligée de joindre ses armes aux siennes, & de relâcher alors tous les prisonniers Polonois, qui seroient en son pouvoir. On discuta pendant quatre jours les conditions proposées; on résolut unanimement de traiter avec la Suède; & on prépara la publication de l'interrègne. Puis, lorsque le Comte Arwed Horn, le Sieur de Wachslager, & le Sieur de Palmberg, Ambassadeurs de Suède furent entrez le sixième mai dans la Diète, on indiqua l'élection pour le dix-neuvième juin suivant. La présence du Roi de Suède qui s'étoit rendu à Varsovie, pour veiller de plus près à cette grande affaire, fut l'unique ressort qui en avança le succès. Sans l'autorité de ce Prince, sans les mouvemens que se donnèrent ses Ministres, il est sûr qu'elle auroit échoué.

Rien de plus tumultueux que la conduite de la Diète au sujet de l'élection. Tous les Membres sembloient être divisez d'inclination & d'intérêts. Les uns vouloient qu'avant toutes choses, les troupes Suédoises sortissent de dessus les terres de la République. Les autres demandoient, pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, à qui sa détention ne permettoit pas de remédier aux malheurs pressans, dont l'Etat étoit accablé. La plupart offroient la couronne au Prince Alexandre Sobieski, qui la refusa, de peur, disoit-il, d'attirer de nouveaux malheurs, sur la tête de ses frères. Les autres enfin, tel que le Cardinal Primat, & le Grand Général, sembloient se repentir de s'être engagez trop avant, & n'osoient interposer leur autorité, pour appaiser les troubles de l'assemblée, dans la crainte de porter seuls toute la haine d'un si grand changement. Ces troubles rendirent inutile la session du dix-neuvième juin, & la firent renvoyer au vint-sixième du même mois, sans que l'on pût encore rien conclurre. Enfin, le douzième juillet, Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, fut élu Roi, sur les neuf heures du soir, par une partie des Nonces, en l'absence du Cardinal Primat & du Grand Général; & malgré les protestations de la Noblesse de Polaquie. Le mérite du nouveau Roi, sa naissance illustre, son affabilité, & son génie propre à soutenir le poids des affaires, firent goûter son élection, non seulement à ceux qui n'y avoient point eu de part; mais à ceux mêmes qui s'y étoient opposez. Sa première démarche fut d'écrire au Roi de Suède, pour lui faire part de son élection, sur laquelle il fut félicité par ce Prince. Ensuite les deux Rois agissant de concert pour faire cesser les plaintes de toute la nation, nommèrent des Commissaires, auxquels ils donnèrent pouvoir de conclurre un traité, qui pût servir de fondement à l'union sincère des deux nations, & au maintien de la liberté Polonoise. Mais si leurs soins furent agréables aux Confédérez de la grande Pologne, ils firent peu d'impression sur les Partisans du Roi Auguste. Dans une Diète commencée à Sandomir, même avant la nouvelle élection, ils traitèrent de rebelles & d'ennemis de la République, tous les Membres qui composoient celle de Varsovie, & déclarèrent nulles & abusives toutes les résolutions, qu'ils avoient prises, ou pourroient prendre à l'avenir. Ce qu'il y eut de fâcheux pour le Prince, auquel ils étoient attachez, c'est qu'ils poussèrent la défiance à son égard jusques à lui faire faire un nouveau serment, par lequel il s'engageoit de ne rien entreprendre sur les droits & les privilèges de la nation, & d'observer inviolablement les *Pacta conventa.*

Pendant que les deux partis se combattoient de vive voix dans les Diètes, leurs troupes répandues dans la grande Pologne, signaloient leur haine réciproque, par des courses & des enlevemens de quartiers. Le Roi de Suède, méditant une expédition plus décisive, se contenta de laisser un détachement dans la grande Pologne, sous les ordres du Général Meyerfeld, & partit subitement de Neustad avec le reste de son armée, dans l'espérance de surprendre le Roi Auguste à Jaroslaw; mais ce Prince, informé du dessein de son ennemi, étoit déja sorti de Sandomir, où il étoit alors, & s'étoit rendu en toute diligence à Tomogrode. Son dessein étoit de rentrer par une autre route dans la grande Pologne; tandis que le Général Brandt amuseroit les Suédois, au passage de la rivière de Sanne: mouvemens qui lui réussirent avec d'autant plus de facilité, que le Roi de Suède ne se mit pas en peine de le poursuivre, & crut ne devoir pas interrompre le projet qu'il avoit formé de lui enlever Lemberg ou Léopol, capitale du Palatinat de Russie. Cette place, l'une des plus importantes & des mieux fortifiées de toute la Pologne, avoit été assiégée plusieurs fois, & n'avoit point été prise jusqu'alors. Elle fut investie le cinquième septembre, & fut emportée d'assaut dès le lendemain, avec une rapidité surprenante. Les Suédois passèrent au fil de l'épée tout ce qui osa résister, firent prisonniers le Sieur Galeski, Gouverneur de la place, aussi bien que le Palatin de Kalisch, & demeurèrent maîtres de cent quarante-quatre pièces de canon, qu'ils firent presque toutes crever, faute de chevaux pour les emmener. Outre le butin précieux, dont les Officiers & les Soldats s'enrichirent, les Habitans de Léopol, furent encore contraints de payer une somme de cinquante mille écus au Roi de Suède, qui se retira sur la fin de septembre des environs de cette ville, pour repasser à Varsovie, où son absence avoit extrêmement dérangé les affaires du Roi Stanislas.

Le Roi Auguste après s'être sauvé de Jaroslaw, & de Sandomir, s'étoit emparé de quelques châteaux, & avoit été joint par le Prince Gallitzin, qui lui amenoit un corps de dix-neuf mille Moscovites. Fortifié de ce secours, & trouvant les chemins de Varsovie ouverts, il s'avança à grandes journées vers cette ville, pour y envelopper les principaux Chefs des Confédérez; mais sur l'avis qu'ils en reçurent, la nouvelle Reine, le Cardinal Primat, & le Prince Sapieha Grand-Thrésorier de Lithuanie, prirent, avec quelques Palatins la route de la Prusse; tandis que le Roi Stanislas, suivi du Prince Alexandre, passa la Vistule sur le pont qu'il fit rompre après lui, & se retira à Léopol, près du Roi de Suède. En vain, dans un Conseil qui avoit été tenu, le Comte de Horn avoit proposé d'aller au devant des Saxons, jusqu'au poste de Lakowitz, & d'y tenir ferme avec six mille hommes de l'armée de la Couronne, & environ sept cens Suédois; les Polonois refusèrent de courir les risques d'un combat, & laissèrent à ce Général le soin de défendre Varsovie. Il n'avoit avec lui que quatre cens soixante & quinze hommes; les deux cens autres ayant été détachez, pour garder le poste de Lakowitz, où ils se firent tous tuer, après avoir vendu chèrement leur vie. Cependant avec cette petite troupe, il s'enferma d'abord dans la ville qui fut investie le 30 août, & se jetta dans le château la nuit du deuxième au troisième septembre. Ce fut plutôt par un motif de bravoure, que dans l'espérance de s'y maintenir, contre une armée aussi nombreuse que celle du Roi Auguste. En effet, le quatrième du mois, voyant la place sur le point d'être emportée de force, il la rendit par capitulation, après avoir été sommé trois fois, & demeura prisonnier de guerre avec sa garnison. Les bourgeois de Varsovie se rachetèrent du pillage, par une somme de cinquante mille ridales; mais les maisons, & les meubles des Confédérez ne furent point épargnez. On enleva la mère & les deux fils du Grand Général, qui s'étoient réfugiez dans un couvent; on arrêta, à la sortie du château, le Comte de Horn, & les deux autres Ambassadeurs Suédois; & on se saisit de l'Evêque de Posnanie, qui fut réclamé par le Nonce, comme prisonnier du Pape, & qui dans la suite fut conduit à Rome.

Sur la fin de septembre, le Roi Auguste, après avoir formé son plan, pour recueillir de cette conquête tous les fruits qu'elle promettoit, alla camper à Vischgrod sur la Vistule, & près de l'embouchûre du Bug. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il expédia ses ordres, pour ramener les Palatinats voisins, qui s'étoient soumis au Roi Stanislas. En même tems, il fit tenir une assemblée générale où l'on délibéra entre autres affaires, sur les quartiers d'hiver qu'on devoit assigner aux troupes Saxonnes, pour faciliter la réduction de la grande Pologne; & sur les moyens de s'opposer aux ennemis, s'ils tournoient encore leurs armes de ce côté-là.

Tout sembloit alors conspirer à faire perdre au Roi Auguste le souvenir de ses disgraces passées. Un renfort de seize mille Saxons, avoit à peine grossi son armée, qu'il reçut avis de la conclusion du traité qu'il ménageoit depuis longtems avec les Moscovites. Par les articles, le Czar s'obligeoit d'entretenir, & de recruter à ses frais, pendant toute la guerre, un corps de douze mille hommes, qui serviroient dans les armées de la République; de lui faire toucher chaque année deux millions de subsides; & de lui remettre toutes les conquêtes qu'il feroit en Livonie; à condition qu'elle s'engageroit de son côté à ne traiter avec la Suède, que de concert avec les Moscovites. Une situation si florissante, fit juger au Roi Auguste qu'il étoit en droit de menacer toute la Prusse. Il fit sommer la ville de Dantzick, de renoncer à la confédération, de chasser de son territoire les Confédérez qui s'y étoient retirez, & de lui payer les mêmes contributions, qu'elle s'étoit engagée par traité de fournir aux Suédois: mais les Dantzickois, prévoyant apparemment que le Roi de Suède ne seroit pas longtems, sans faire craindre encore ses armes sur la Vistule, éludèrent civilement les demandes de son ennemi, & n'y répondirent que par un compliment assez respectueux, dont il fut obligé de se payer, dans un tems où la fortune se lassa tout à coup de le favoriser.

Le Général Meyerfeld, à qui la défense de la grande Pologne avoit été commise, se sentant trop foible pour tenir la campagne, s'étoit cantonné sous Posnanie, avec une troupe d'environ trois mille Suédois. Le dix-huit août sur les onze heures du soir, il fut averti par un déserteur, que le Général Schulembourg marchoit secrettement, pour le surprendre à la tête de quatre mille chevaux Saxons, de deux mille cinq cens fantassins de la même nation, & de cinq cens chevaux Polonois. Dans l'instant même, il renvoye les bagages dans la ville, en tire un secours de quatre cens cinquante hommes, fait sortir le reste de ses troupes de leur camp, leur ordonne d'y laisser leurs tentes dressées, les range en bataille, & attend l'ennemi dans cette posture. A la pointe du jour les Saxons ayant enlevé quelques sentinelles, s'alloient jetter sur les tentes des Suédois qu'ils y croyoient assommer tout endormis; lorsqu'ils les virent s'avancer en bon ordre, & fondre sur eux l'épée à la main. Ils s'arrêtèrent pour les recevoir, leur firent essuyer le feu de quelques décharges, & furent néanmoins enfoncez, mis en fuite & poursuivis. Ce ne fut pas sans se rallier, & sans faire tête de tems en tems au Colonel Taube, qui ne leur permettoit pas de reprendre haleine. La perte des Suédois ne fut que d'environ trois cens hommes tuez & de quarante-huit prisonniers; mais celle des Saxons

mons beaucoup plus haut: car outre qu'ils eurent ſix cens hom-mes bleſſez, il abandonnérent près de cent priſonniers, & laiſſé-rent ſur le champ de bataille plus de cinq cens quarante morts; en-tre leſquels on comptoit le Comte de Prommitz, le Colonel Reis, & d'autres Officiers, outre le Major Général Brauſer, qui mourut quelques jours après de ſes bleſſures.

Le Roi Auguſte chagrin de cet échec, & connoiſſant de quelle importance étoit Poſnanie, pour faciliter le paſſage des troupes, qu'il faiſoit venir de Saxe en Pologne, réſolut de faire aſſiéger cette ville par une armée de ſeize mille Saxons, Polonois & Moſcovites, ſous les ordres du Général Patkul, Livonien de nation. Ce dernier né ſujet du Roi de Suéde, avoit été arrêté, pour avoir fomenté quelques cabales contre ſon Prince en Livonie; & s'étant ſauvé des priſons de Stokholm, s'étoit attaché au Roi Auguſte, & au Czar de Moſcovie, par leſquels il avoit été élevé aux plus hautes dignitez, pour récompenſe de les avoir excitez à entreprendre la ruine de ſa propre patrie. Tandis que les Saxons attendoient de la groſſe artil-lerie de Saxe, pour foudroyer Poſnanie, le Général Meyerfeld, qui y commandoit une garniſon de dix-huit cens Suédois, ſe prépa-roit à faire une vigoureuſe réſiſtance. La place étoit néanmoins très mauvaiſe, ſans canon, & revêtue pour toutes fortifications d'une double enceinte de muraille à l'antique. Il commença par brûler les fauxbourgs, qui pouvoient favoriſer les approches des ennemis, fit enſuite pluſieurs ſorties très-meurtriéres, dans l'une deſquelles il ravagea tout un quartier des Saxons, ſoutint même deux aſſauts en un même jour, & repouſſa les Aſſiégeans avec tant de valeur, qu'ils déſeſpérérent de forcer la place, quoi qu'il y eût trois bré-ches; & levérent le ſiége au bout de deux mois & demi, pour aller joindre le Roi Auguſte, dont les Suédois ſe rapprochoient.

Le Roi de Suéde revenant de Léopol à Varſovie, avoit pris ſur ſa route la ville de Beltz, capitale d'un Palatinat de même nom; & étoit entré dans celle de Zamoſch, dont le Prince Zamoski lui avoit ouvert les portes. Enſuite de quoi paroiſſant tout à coup, entre le Bug & la Viſtule, il fondit avec tant de promptitude, ſur les dif-férens poſtes ſituez entre ces deux rivières, que les troupes Sa-xonnes les évacuérent, ſans rendre aucun combat. Elles ſe ſauvé-rent au delà du Bug, & portérent l'épouvante dont elles étoient ſai-ſies, juſqu'à Pultausk où le Roi Auguſte étoit campé.

Il en partit lui même avec précipitation, & alla paſſer la Viſtule au deſſous de Sacrozim, pour ſe rendre à Varſovie, où il ſongea d'abord à ſe fortifier; mais la marche rapide du Roi de Suéde le fit bientôt changer de plan. Ce Prince, après avoir laiſſé une par-tie de ſon armée à Prag, vis à vis de Varſovie, ſous le commande-ment du Général Stromberg, traverſa le Bug avec le reſte de ſes troupes, & fit pluſieurs détachemens, qui nettoyérent le pais de tout ce qu'ils y trouvérent de Saxons. Ces derniers ayant fui d'a-bord vers Thorn, ſe ſauvérent enfin de l'autre côté de la Viſtule, rompant après eux les ponts qu'ils avoient ſur ce fleuve, & s'ôtant ainſi toute communication avec la Lithuanie. Le Roi de Suéde, qui n'avoit eu pour but dans cette expédition que de leur en fermer les chemins, repaſſa le Bug, & fit traverſer la Viſtule le 27 octobre par une partie de ſon infanterie à Othſock, trois lieues au deſſus de Varſovie. Un corps de Saxons, qui défendoit ce poſte, prit la fuite juſqu'à Varſovie, d'où le Roi Auguſte partit la nuit même, ſe contentant d'y laiſſer des troupes Moſcovites, leſquelles diſparurent bientôt après lui. Le lendemain le Général Stromberg, qui faute de bateaux, avoit été obligé de faire préparer à Prag des ponts de radeaux, en fit jetter un ſur la Viſtule, lequel rompit malheureuſe-ment en deux endroits. Ce contretems fit que ſa cavalerie ne put traverſer que trois jours après, & favoriſa extrêmement la fuite du Roi Auguſte, que le Roi de Suéde accompagné du Roi Staniſlas, ne laiſſa pas de pourſuivre avec quelque peu de cavalerie, qui avoit paſſé à Othſock. Il ordonna que les autres régimens le ſuiviſſent, à meſure qu'ils auroient traverſé le fleuve, & ſe mit avec une extrê-me diligence ſur les traces des ennemis. Le gros de leur armée dont le Roi Auguſte s'étoit détaché ſecrétement, pour tirer vers Cracovie, avoit déja beaucoup d'avance, & enfiloit à grandes jour-nées la route de la Siléſie. Cependant le ſeptiéme novembre, ils furent atteints ſur la frontiére, par les Suédois qui avoient fait en neuf jours une marche de quarante lieues de Pologne, ſans infante-rie ni bagage.

Le Général Schulembourg, qui commandoit les Saxons & les Moſcovites, tâchoit d'aſſurer leur retraite, en occupant avec ſa ca-valerie les poſtes les plus avantageux; tandis que l'infanterie gagnoit les devants. Mais il fut pouſſé ſi vivement, qu'il fut forcé de s'ar-rêter près de Punitz, à une lieue & demie de Liſſa, dans le Palati-nat de Poſnanie. Alors ne doutant point d'être attaqué par les Sué-dois, qu'il croyoit ſupérieurs en nombre, il mit en ordre de ba-taille ſon armée, compoſée de quatre régimens de cavalerie, & de douze bataillons, dans le centre deſquels il fit pointer du canon. Le Roi de Suéde, qui n'avoit avec lui que les régimens de Ren-ſchild, de Craſſau, de Ducker dragons, & d'Ornſted cavalerie, dont trois l'avoient joint ſur la route, avec le général Renſchild, chargea néanmoins avec tant d'impétuoſité, qu'il renverſa d'abord la cavalerie Saxonne. L'infanterie, ſur laquelle les Suédois fondi-rent enſuite l'épée à la main, ſe défendit avec plus de vigueur. Cependant ſans la nuit qui ſurvint, elle ne pouvoit éviter d'être tail-lée en piéces; d'autant plus qu'elle avoit déja perdu ſon canon, & que de nouveaux régimens Suédois commençoient d'arriver, lorſ-que le combat ceſſa. A la faveur de l'obſcurité & d'une pluye vio-lente, les vaincus abandonnant neuf canons de bronze, grand nom-bre de morts, de bleſſez & de priſonniers, ſe retirérent à petit bruit, dans un village prochain, & ſe ſéparérent en pluſieurs corps pour embarraſſer le Vainqueur, par la diverſité des routes qu'ils prendroient. En effet, il fallut s'informer, avant que de les pour-ſuivre, de quel côté le gros de leurs troupes avoit tourné; enſuite de quoi le Roi de Suéde remonta le long de l'Oder, que l'ennemi étoit obligé de paſſer. Le Général Welling, ayant eu ordre de prendre par le chemin de Glogaw en Siléſie, avec les régimens nouvellement arrivez, tomba le huitiéme & le neuviéme novem-bre ſur differentes troupes de Moſcovites qu'il tailla en piéces. Six à ſept cens hommes de leur infanterie, ſe voyant arrêtez près de Frauſtadt, ſe barricadérent entre des maiſons, d'où ils firent un feu terrible de canon & de mouſqueterie, & ſe défendirent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils ſe firent tous tuer, à l'exception de deux Officiers, & de trois Soldats. On ſe rendit maître d'onze canons de bronze, qu'ils traînoient avec eux. Le Roi de ſon côté ſui-vant de près le Général Schulembourg, qui marchoit à Guraw en Siléſie, au delà de l'Oder, ſe rendit maître de ſes bagages, & prit ou tua tout ce qu'il y trouva de Soldats débandez. Ce Général fuyant de Guraw, à Lutken, & puis à Guben, où il ne ſe trouva plus que quatre mille ſoldats, eut la précaution de ſe poſter entre des digues & des marais, & dans des bois impraticables pour la ca-valerie; de ſorte que le Roi de Suéde, jugeant ne pouvoir les y forcer ſans infanterie, prit le parti de repaſſer l'Oder, vers le on-ziéme novembre; après avoir défait près de Guraw, deux mille Coſaques, & trois cens Saxons, qui furent preſque tous taillez en piéces. Cette expédition glorieuſe ne coûta aux Suédois qu'environ cent trente Cavaliers ou Dragons, & quatre ou cinq Officiers, mais bien plus grand nombre de chevaux. Elle aſſura la tranquili-té de la grande Pologne, & livra aux Suédois les quartiers d'hiver que les Saxons s'étoient préparez ſur le Bug & dans la Pruſſe mê-me, où le Roi de Suéde ſe rendit avec quelque cavalerie.

La fortune qui ſecondoit conſtamment la valeur du Roi de Sué-de, par tout où il agiſſoit en perſonne, fut moins favorable à ſes Généraux en Livonie, où le Czar avoit réſolu de jetter toutes ſes forces, pour réparer la honte de ſa derniére campagne. Le Major Général Schlippenbach, qui avoit pris ſes quartiers dans cette pro-vince après la retraite des Moſcovites, ſur la fin de l'année 1703, n'avoit rien oublié pendant l'hiver pour mettre en état de défenſe les places de Derpt, & de Nerva, qu'il jugeoit devoir être les pre-miéres attaquées. Au printems de l'année 1704, voyant que l'enne-mi ne paroiſſoit point encore, il forma le deſſein de le prévenir, & de ſe joindre avec un détachement de mille hommes, au Major Général Lewenhaupt, qui avoit le département de Courlande, pour aller enſemble ravager les frontiéres de Moſcovie, du côté de Pleskow; mais l'arrivée d'une groſſe armée de Moſcovites en Li-vonie, le réduiſit bientôt à ſe tenir ſur la défenſive, quoiqu'il eût eu ſoin d'augmenter ſes troupes par la levée de quelques nouveaux régimens. Les ennemis, qui en vouloient à Nerva, commencé-rent par prendre leurs poſtes ſur l'embouchure de la riviére de mê-me nom, & privérent ainſi la ville de toute communication par mer: cette démarche embaraſſa fort la garniſon, qui attendoit du ſecours de la Carélie Finniſe. Pendant la rigueur de l'hiver, le Major Général Maidel, qui commandoit dans cette province, avoit eu beſoin de toutes ſes troupes, pour s'oppoſer aux irruptions que les Moſcovites y firent ſur les glaces, & pour fournir aux en-trepriſes qu'il forma contre eux par la même voye; mais dès que le dégel eut fait ceſſer cette ſorte de guerre, en rendant les lacs navi-gables, il ſongea à ſecourir Nerva, & fit embarquer ſous les or-dres du Vice-Amiral Prou, un convoi de vivres & de munitions, avec le régiment de Rebinder qui étoit de douze cens hommes. La flote compoſée de treize frégates, fit voile de Vibourg, & tra-verſant le Golfe de Finlande, tenta vainement l'entrée de la riviére de Nerva. Deſeſpérant de la forcer, & de faire paſſer le convoi juſques dans la ville, elle ſe contenta de débarquer ſur la côte de l'Eſtonie, les douze cens hommes de ſecours, avec ordre de join-dre le Major Schlippenbach. Ce général s'étoit avancé juſqu'au delà de Weſenberg, avec quinze cens chevaux, pour favoriſer le débarquement du convoi de la Carélie. Il fut attaqué par huit mil-le Moſcovites; & après un combat opiniâtre qui leur coûta dix-huit cens hommes, il fut obligé de ſe retirer avec perte de huit cens, & de deux piéces de canon. Une autre tentative qu'il fit ſur le Lac de Peypus, fut ſuivie d'un ſuccès encore plus malheureux. Quatorze bâtimens, qui étoient partis de Derpt le 13 mai, pour croiſer ſur le Lac, furent environnez, dès qu'ils eurent pris le large, par une flote nombreuſe de barques Moſcovites, armées en guerre. Ils ſe défendirent très longtems avec beaucoup de bravoure; mais la multitude des barques ennemies qui ſe ſuccédoient les unes aux au-tres, & le feu continuel, que faiſoient ſur eux neuf mille hommes, accourus des forêts ſur les bords du Lac, les contraignirent enfin à ſe rendre. Le Vice-amiral Loſcher, qui commandoit les Suédois, ne voulut point de quartier, & ayant mis le feu aux poudres, ſe fit ſauter avec la frégate qu'il montoit. Ces diſgraces ne rebutérent point le Major Général Schlippenbach. Toujours attentif à ſecou-rir les aſſiégez, il marcha ſecrétement avec le régiment de Rebin-der, & le fit entrer dans Nerva, le 20 mai, à la faveur d'une ſor-tie de trois cens fantaſſins & de deux cens chevaux, que la garniſon avoit concertée avec lui.

Juſqu'alors la place n'avoit été bloquée par terre que de quelques côtez; mais le Czar y étant arrivé le dixiéme juin, la fit ſerrer étroitement par quarante mille hommes, que le Général Ogelvi commandoit ſous ſes ordres. Cinq jours après, une autre armée de vingt mille Moſcovites, inveſtit la ville de D[illegible]rpt, qui étoit une aſſez mauvaiſe place, défendue par une garniſon de quinze cens hommes. Les Aſſiégeans commencérent à faire leurs approches le 26, & après avoir formé trois attaques, firent pendant près d'un mois un feu prodigieux de bombes & de canon. Du côté des Aſ-ſiégez on n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à repouſſer leurs efforts, ſorties, ſtratagêmes, canonades, coups de main, tout fut employé ſans relâche. Cependant une ſi belle réſiſtance ne ſer-vit qu'à prolonger un ſiége, qui, ſelon toutes les régles, ne devoit durer que peu de jours; de ſorte que le 24 juillet les maiſons étant preſque toutes conſumées, les dehors à demi renverſez, & les en-nemis étant déja maîtres d'une porte, le Colonel Skitte qui com-mandoit dans la place, fut obligé de capituler. Par les articles qui lui furent accordez, 1. la garniſon devoit ſortir avec armes & baga-ge, & devoit être eſcortée juſqu'à Revel. 2. Elle devoit être dé-

frayée

frayée sur toute la route aux dépens du Czar. Mais les Moscovites (nation barbare & peu fidéle à tenir ce qu'elle a juré) refusérent absolument de satisfaire à la seconde de ces conditions; & balancérent longtems avant que de consentir à l'exécution de la premiére. Ils se rendirent néanmoins, sur les plaintes reïterées des Suédois, & les firent conduire à Rével, après avoir détenu les Officiers pendant huit jours.

Les efforts que les Moscovites avoient faits devant Derpt, n'avoient point ralenti ceux qu'ils employoient pour se rendre maitres de Nerva. Dès le 26 juin, le Czar avoit fait ouvrir la tranchée en divers endroits, & battoit jour & nuit la ville avec tant de furie, qu'à peine la garnison trouvoit-elle quelque moment d'intervalle, pour interrompre les travaux des Assiégeans. Elle étoit de trois mille hommes, & avoit pour chef le Comte de Horn, célèbre par le siége qu'il avoit déja soutenu dans la même place en 1701. Ce Commandant, qui dès lors avoit été élevé à l'emploi de Major Général, mettoit tout en usage pour soutenir la gloire qu'il s'étoit aquise, & pour faire recevoir au Czar un second affront. Et peut-être y auroit-il réüssi, sans un accident inopiné, qui rendit sa bravoure inutile. Les fortifications de la place avoient été élevées en partie sur un fonds peu stable & marécageux. Un des bastions, que l'on avoit surnommé *Honor*, s'enfonçant tout à coup le 17 août, combla le fossé de ses ruines, endommagea extrêmement le bastion voisin, appellé *Victoria*, & ouvrit une bréche capable de contenir près de cent hommes de front. Le Czar redoutant la valeur de la garnison, laquelle néanmoins étoit déja réduite à la moitié, n'osa d'abord profiter, à force ouverte, de cet avantage que la fortune lui offroit. Il fit jetter dans la ville des billets attachez à des fléches, pour intimider & séduire les Assiégez, en leur faisant voir leur perte infaillible; mais encouragez par le Gouverneur, qui fut sommé plusieurs fois inutilement, ils résolurent de se défendre jusques aux derniéres extrémitez, & mirent hors de la place une partie des bouches inutiles. Le 20 août, sur les deux heures après midi, seize mille Moscovites montérent à l'assaut par quatre endroits differens, & furent reçus avec tant d'intrépidité, qu'après avoir été repoussez, & avoir attaqué plusieurs fois, sept mille des leurs y périrent, sans que les autres se rebutassent. Plus le carnage étoit grand, plus le Czar s'obstinoit à l'augmenter, en sacrifiant de nouvelles troupes: de sorte que les Suédois, dont le petit nombre diminuoit considérablement, furent enfin accablez sous celui des ennemis, qui se renouvelloit à chaque instant. La ville fut forcée par la bréche des bastions ruinez, après deux mois de tranchée ouverte, & fut bientôt après inondée du sang de ses Habitans, sur lesquels les Moscovites exercérent des cruautez inouïes. Ils n'épargnérent ni femmes ni enfans, & ne donnérent quartier qu'à la garnison, dont une partie se sauva dans le château d'Ivanogorod, & dont l'autre fut forcée de se rendre prisonniére de guerre, à condition d'avoir la vie sauve. Dès le même jour, ce château situé près de Nerva, de l'autre côté de la riviére, fut sommé par le Général Ogelvi. Le Lieutenant Colonel Stiernstrahl, qui y commandoit avec deux cens hommes, ne laissa pas de tenir quelques jours; & n'accepta la capitulation qui lui fut proposée, que parce qu'il se voyoit près de manquer absolument de vivres. Il fut conduit à Rével avec sa garnison, tandis qu'on menoit à Moscou les prisonniers faits à Nerva, ausquels on fit essuyer tous les mauvais traitemens imaginables. Le Comte de Horn sur tout, qui devoit être respecté, fut jetté avec trois Demoiselles ses filles, dans le fond d'une prison, où l'on les laissa languir très-longtems, sans lits, sans linge, & sans aucune autre des commoditez de la vie. C'est ainsi que le Czar vengeoit sur un si brave homme, les pertes que sa valeur lui avoit causées pendant les deux siéges de Nerva.

Ce Prince, comptant que ses nouvelles conquêtes répandroient la terreur dans tous les endroits de la Livonie, où il entreprendroit de porter ses armes, marcha du côté de Rével, & s'avança jusqu'à deux lieues de cette ville, dans le dessein de l'assiéger; mais apprenant qu'elle étoit pourvue de tout ce qui étoit nécessaire à une vigoureuse défense, & craignant d'ailleurs les approches d'une saison peu favorable pour un siége de longue haleine, il prit le parti de se retirer en Moscovie. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir laissé dans les deux villes conquises, des garnisons qu'il crut suffisantes pour tenir en bride une partie de la province. Le Major Général Schlippenbach, commençant alors à respirer, jugea n'avoir pas besoin de toutes ses troupes, pour reprimer les courses des Moscovites. Il en donna une partie au Major Général Lewenhaupt, qui pendant toute l'année 1704, s'étoit signalé par plusieurs avantages remportez dans la Courlande & dans la Lithuanie.

Dès le commencement de la campagne, les troupes du Prince Wiesniowiski & du Sieur Oginski, agissant de concert avec les Moscovites, traversérent le dessein que ce Général avoit formé, de faire une irruption dans la province de Pleskow, avec un détachement de l'armée Suédoise de Livonie. Au mois de mai, contraint de changer de plan, il résolut de tourner du côté de la Lithuanie, pour y fixer le siége de la guerre après avoir joint le Prince Sapieha. Wiesniowiski qui observoit ces mouvemens, s'avança par des forêts & des chemins impratiquables, pour tomber sur Sapieha avant cette jonction; mais un secours de six cens hommes détachez par Lewenhaupt, lui firent abandonner ce projet, pour marcher à Birsen, où il y avoit un Corps de Moscovites. En vain Wiesniowiski les pressa de le suivre, pour aller à la rencontre des ennemis; il n'en put rien obtenir, parce qu'ils attendoient, disoient ils, un secours de six mille hommes qui devoit arriver incessamment. Ce refus n'empêcha pas Wiesniowiski de faire encore quelques courses dans la Courlande; jusqu'à ce qu'il eût appris à Janiski, que le Major Général Lewenhaupt, après avoir été renforcé de quelques troupes de Riga & de celles de Sapieha, venoit à lui dans le dessein de le combattre. Sur cette nouvelle, il prit un détour de plus de vint lieües, toûjours poursuivi par Lewenhaupt, & s'alla réfugier sous le canon de Birsen. De là, s'étant joint avec Oginski, il marcha à grandes journées pour assiéger Selbourg, petite place de

Courlande sur la Dune. Les Suédois marchérent sur ses pas, & l'ayant atteint deux fois lui enlevérent une partie de son bagage avec quelques prisonniers. Ils firent halte à Poniewis, où le Prince Sapieha ayant publié des Universaux pour une Diete, y attira deux cens Gentilshommes, qui confirmérent par serment tout ce qui avoit été arrêté par les Confédérez de Varsovie. Ensuite, il fit partir quelques détachemens, qui ruinérent un magazin établi par les troupes Moscovites, taillérent en piéces cinq cens Cavaliers & deux cens Dragons, & pillérent le bagage d'Oginski. Wiesniowiski avoit convoqué de son côté une assemblée de Lithuaniens, pour y faire recevoir les délibérations de la Diéte de Lublin; mais voyant que personne ne s'y rendoit, il reprit son projet sur Selbourg où commandoit le Comte de Lindschold, & battit ce Fort pendant onze jours, à la tête d'une armée de douze mille hommes. Déja tout étoit prêt pour l'assaut, lorsque le Général Lewenhaupt, instruit du danger que couroient les Assiégez, parut à la vue de cette place le quatriéme août: ce qui obligea Wiesniowiski de lever le siége pour se retirer à Jacobstadt, où ses troupes furent grossies par un secours de Moscovites. Les Suédois l'y suivirent deux jours après, & s'étant mis en ordre de bataille à la portée de son canon, donnérent avec tant d'ardeur, qu'ils renversérent son aile gauche sur sa droite. Quelques efforts que fissent les ennemis pour se rallier, ils n'en purent venir à bout, & prirent la fuite de tous côtez, jusqu'à ce que la nuit les eût dérobez à la poursuite des troupes victorieuses. Cette bataille, donnée par trois mille quatre cens Suédois, & quatre mille hommes des troupes de Sapieha, contre dix mille Lithuaniens & quatre mille Moscovites, couta plus de deux mille hommes à ces derniers. Ils y perdirent trente-neuf drapeaux & étendarts, vint & une piéces de canon, six mille quatre cens cinquante grenades, avec grand nombre d'autres munitions. Les suites en furent très-avantageuses pour le Roi Stanislas, & firent déclarer en sa faveur, non seulement toute la Samogitie, mais encore un grand nombre de Seigneurs Lithuaniens, qui prêtérent serment en son nom. D'ailleurs le Général Lewenhaupt, voulant profiter de la consternation, où la défaite de Jacobstadt avoit jetté les ennemis, investit Birsen, dont la garnison Polonoise craignant d'être forcée, se rendit par composition, & prit parti dans les troupes de Sapieha. Cette place, qui n'étoit pas d'une grande utilité pour les Suédois, pouvoit au contraire leur être préjudiciable, si elle venoit à tomber encore entre les mains des Moscovites; ce fut ce qui engagea Lewenhaupt, à la faire raser, après avoir fait transporter à Riga trente-deux piéces de canon de bronze, & quelques mortiers qu'il y avoit trouvez. Tant de succès differens déconcertérent les projets du Czar, lequel après la prise de Derpt & de Nerva, s'étoit flaté de faire lever le siége de Birsen, d'emporter au moins Mitau & Bautske. Les Suédois après sa retraite, prirent leurs quartiers en Lithuanie, d'où le Général Lewenhaupt ne laissa pas de veiller à la sureté de la Courlande.

La rigueur de l'hiver, qui forçoit les troupes des deux partis d'observer une espéce de tréve, facilitoit aux Confédérez de Varsovie, les moyens d'avancer leurs affaires dans la grande Pologne. Le Roi Stanislas, ne négligeant rien de ce qui pouvoit réünir à son parti les Palatins de la faction contraire, publia le trentiéme octobre un Manifeste pour prévenir les esprits, convoqua bientôt après une Diéte à Kosten, ville de la grande Pologne, dont l'ouverture, se fit le deuxiéme décembre. Cependant le Roi Auguste, bien moins inquiet de ce qui se passeroit dans cette assemblée, que de l'irruption dont la Saxe sembloit être menacée par le Roi de Suéde, partit tout à coup de Pologne, & se rendit secrettement dans son Electorat. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit travailler en toute diligence aux fortifications de Dresde sa capitale, & qu'il fit ouvrir des lignes dans tous les endroits du païs les plus exposez. Le départ imprévu de ce Prince frappa d'une extrême surprise les Polonois qui lui étoient attachez. Ce n'est pas que leurs Chefs n'employassent toutes sortes de ressorts, pour soutenir les intérêts communs; mais les particuliers engagez dans cette Ligue, étoient tellement divisez, qu'ils ne pouvoient convenir entre eux des mesures nécessaires, pour rémédier aux desordres présens; un autre esprit régnoit dans la Diete de Kosten, dont tous les Membres étoient parfaitement unis.

On y résolut au mois de janvier 1705, de faire deux députations, l'une au Cardinal Primat, l'autre au Sieur Bronits Maréchal de la Confédération. On y assigna dans la suite une somme de six mille florins par mois, pour l'entretien de la table du nouveau Roi, & on ordonna pour sa Garde la levée de douze compagnies de Noblesse: après quoi ce Prince consulta, sur ce qui se passoit, le Cardinal Radziewski, qui s'étoit retiré à Dantzick. Ces differentes démarches de la Diéte, soutenues de l'autorité du Roi de Suéde, attirérent dans la Confédération quantité de Noblesse, & entre autres les Palatins de Siradie, de Posnanie & de Calitz. Un homme seul harceloit continuellement les Confédérez, & sembloit être présent par tout, pour leur dresser des embûches en quelque endroit qu'ils se trouvassent. C'étoit le Sieur Smigelski Staroste de Gnesne, & le Partisan le plus déterminé de tous ceux qui suivoient la fortune du Roi Auguste. Il dissipa la Diéte de Siradie, dont il enleva le Maréchal, & fit prisonniers quelques Députez de la Diéte d'Opatow. Quelque tems après, s'étant jetté dans Varsovie, il y déchira les Universaux, qu'on y avoit affichez pour le couronnement du Roi Stanislas, & y fit publier ceux que le Roi Auguste avoit expédiez, pour faire monter à cheval les Nobles de son parti; mais ces exploits passagers ne décidoient rien en faveur de ce Prince, dont la situation chancelante exigeoit des secours beaucoup plus efficaces. Il avoit eu recours à la médiation de l'Electeur de Brandebourg, pour obtenir la paix du Roi de Suéde, dont les refus lui avoient fait espérer vainement, qu'il pourroit embarquer l'Electeur dans sa querelle. Ses sollicitations firent moins d'effet sur l'esprit de ce Prince, que celles des Députez de Dantzick, qui conclurent avec lui un traité d'alliance, par lequel il s'engageoit de les protéger, moyennant une somme de cinquante mille écus par an.

Le Roi de Suéde feignant de ne point faire attention au procédé

des Dantzickois dont il les punit néanmoins dans la suite, donnoit tous les soins à l'accomplissement du projet qu'il avoit si heureusement commencé en faveur du Roi Stanislas. Tandis qu'il y employoit les voyes secrettes de la négociation, il voyoit avec plaisir ses armes prospérer de tous côtez, sous la conduite de ses Généraux, malgré les incommoditez de la saison.

Dans la Lithuanie, les Suédois au mois de janvier, se rendirent maîtres de Polange, poste important pour la communication de la Courlande avec la Lithuanie. Peu de tems après, huit cens des leurs soutenus de quatre cens hommes des troupes de Sapiéha, furent attaquez près de ce lieu par seize cens Moscovites & cinq cens Lithuaniens. Ils les répoussérent, leur tuérent six cens hommes, & tombérent en les poursuivant sur un autre corps de trois mille Moscovites & de mille Lithuaniens, qu'ils passérent tous au fil de l'épée, à l'exception de trois cens.

Vers la Silésie, les partis qui battoient la campagne, par ordre du Général Renschild, faisoient chaque jour des prisonniers & du butin, & eurent assez de bonheur pour s'emparer, entre autres prises, de quelques chariots de laine, dans lesquels le Czar avoit fait cacher deux cens mille écus destinez à l'entretien de ses troupes qui étoient en Saxe.

Dans la Carélie, le Major Général Maindel, après avoir brûlé beaucoup de fourages assemblez par les Moscovites, & leur avoit tué deux cens hommes dans l'isle de Rétuzari, résolut de ruiner leur flote, qui hivernoit à la hauteur de Notebourg. Le Partisan Séewicts, auquel il donna cinq cens hommes pour cette expédition, surprit les ennemis à la faveur des glaces, & leur brûla onze vaisseaux avant que de leur donner le tems de se reconnoître.

Dans la grande Pologne, le Colonel Lybecker, qui commandoit un détachement de trois mille Suédois, fut averti au mois de janvier, que deux mille Polonois de la Confédération de Sandomir étoient à Lowitz, où ils faisoient une assez mauvaise garde, sous les ordres du Castellan Polianecki. Il les attaqua de nuit, leur tua six cens hommes, en fit cinq cens prisonniers, & dissipa les autres, dont la plupart se sauvérent en traversant la Vistule. Ce fut dans le même lieu, que la nuit du dixiéme au onziéme de mars, un parti de trois cens cinquante chevaux Suédois, détachez avec quelques Polonois, & deux compagnies de Valaques, par le Lieutenant Général Nieroth, eut affaire contre quarante-deux compagnies Polonoises de Quartiens: troupes entretenues dans l'armée de la Couronne. Le Major Piper qui étoit à la tête des Suédois, voyant que les Polonois & les Valaques refusoient de charger, fondit avec sa cavalerie sur les ennemis, qui s'étoient retranchez dans un fauxbourg de Lowitz, & les força de prendre la fuite, avec une perte considérable de leur part.

Trois jours après, vint-huit compagnies de Quartiens qui étoient revenus à Lowitz, de l'autre côté de la Vistule, avec deux cens Dragons Allemands, y surprirent le Capitaine Elfsborg du régiment de Creutz cavalerie. Cet Officier qui n'avoit que sa compagnie seule avec lui, se retira dans un cimetiére, d'où il se défendit avec tant de bravoure, que les ennemis furent contraints de jetter du monde dans les maisons voisines, pour faire feu sur sa troupe. Alors Elfsborg, sortant du cimetiére, se fit jour à travers les Polonois, alla brûler les maisons, d'où l'on tiroit sur lui; & rentrant ensuite dans son poste, les força de le lui abandonner, après s'être battu contre eux depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, sans autre perte que celle de deux caporaux & d'un cavalier.

Cette suite d'avantages, remportez par les armes Suédoises, s'accrut encore par la jonction du Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui avoit formé dans la grande Pologne un troisiéme parti, avec lequel il avoit affecté d'abord de paroître neutre entre les deux autres. Il se déclara pour le Roi Stanislas, & ayant joint un corps de six mille hommes qu'il commandoit, à un détachement que le Lieutenant Général Stromberg lui envoya de Cracovie jusqu'à Javarow, il entraîna dans la Confédération, qu'il venoit d'embrasser, grand nombre de ses amis, tous Gens de distinction. Ainsi le parti du Roi Auguste s'affoiblissoit considérablement & diminuoit chaque jour, même dans la petite Pologne, où le Général Schulembourg avoit été obligé d'évacuer Cracovie, pour se retirer à Lublin. Toute la ressource de ce Prince consistoit alors dans le secours qu'il attendoit des Moscovites. Le Bojar Alexandre Daniel Menshoff, étoit arrivé à Wilna au mois d'avril, avec ordre de proposer au Roi de Suéde un cartel pour l'échange des prisonniers; mais il ne fut point accepté, soit à cause de la bizarrerie des conditions, soit par rapport à la hauteur avec laquelle ce Ministre sembloit vouloir les imposer. S'il eut été permis de l'en croire, on ne devoit pas moins attendre des efforts du Czar son Maître, que la conquête de la Courlande & de la Livonie, & l'entiére destruction du parti Suédois. Ces promesses magnifiques devoient être exécutées cette année par une armée de cent mille Moscovites, & par une autre de soixante mille Cosaques sous le Général Mazeppa. Elles étoient encore appuyées par le Prince Dolhoruki Ambassadeur vers la République, auquel on fit toucher de Moscou les deux millions promis par le traité d'alliance, pour l'entretien de l'armée de la Couronne. D'autre côté, le Roi Auguste, s'appliquant à rassurer ses partisans, dont la plupart étoient extrêmement ébranlez par son absence, leur promettoit de passer incessamment l'Oder, pour se rendre en Pologne avec une armée de vint-cinq mille hommes.

Ces menaces embarrassoient peu le Roi de Suéde, beaucoup plus sûr de ses projets, que ses ennemis ne l'étoient des leurs. Tranquille dans son quartier de Raviez, il attendoit l'ouverture de la Diéte générale, qui se préparoit dans des assemblées particuliéres, pour le couronnement du Roi Stanislas; & distribuoit cependant ses ordres, pour mettre ses armées en état de faire tomber les préparatifs de ses ennemis. Les contributions avoient été levées exactement pendant l'hiver sur chaque Palatinat, qui avoit été taxé suivant sa richesse & suivant son étendue. La ville de Thorn avoit contribué quatre cens écus par mois. Celle de Dantzick eut son tour, & malgré la protection de son nouvel Allié, elle fut forcée de remettre aux Suédois tous les effets appartenans au Roi Auguste, & de laisser lever dans la suite cent cinquante-six écus sur chaque village de son territoire. En Suéde on équipa à Carelscroon douze vaisseaux & dix-huit fregates, pour transporter en Livonie les troupes destinées à recruter les armées Suédoises. Cette flote, commandée par l'Amiral Anckerstiern, débarqua les recrues à Rével au mois de mai, & se joignit ensuite à l'escadre du Contre-Amiral Sparre, pour aller chercher les Moscovites dans la Mer d'Ingermelande ou d'Ingrie.

Enfin la grande Diéte fut indiquée pour le mois de juillet à Varsovie, par les Universaux du Cardinal *Primat*, & fut précédée d'une victoire signalée, remportée sur la frontiére de Lithuanie par les Suédois. Czéréméroff, qui commandoit dans la petite Russie une armée de trente mille Moscovites, étoit accouru le long de la Dune, dans le dessein de fondre sur les quartiers du Comte de Lewenhaupt, qu'il croyoit prendre au dépourvu, & de former ensuite le blocus de Riga, après avoir conquis la Courlande; mais le Général Suédois, ayant rassemblé ses troupes au village de Zagory dans la Samogitie, les grossit par un secours de mille ou douze cens hommes détachez de la garnison de Riga & de celle de Libau. Il se préparoit à recevoir les ennemis, lorsqu'on lui vint rapporter le 13 juillet, qu'ils s'étoient emparez par surprise de la ville de Mitau, & en avoient passé la garnison au fil de l'epée. Plus irrité qu'abbatu de cette disgrace, il partit à l'instant même avec sa cavalerie, après avoir ordonné à l'infanterie de le suivre jusques à Gémurshoff, & marcha toute la nuit jusques à Mitau, d'où les Moscovites s'étoient déja retirez dans leur camp de Nejsen, à quatre lieues de là. On revint sur le soir à Gémurshoff, & l'on y passa la riviere le 16 pour attendre l'ennemi dans un poste fort serré, où l'armée se rangea sur deux lignes, couverte à sa droite par un marais, & à sa gauche par un ruisseau. Quelques escadrons, qui avoient été détachez pour reconnoître, furent enveloppez à la faveur d'un bois par l'infanterie Moscovite, & eurent assez de peine à regagner le gros de l'armée. Enfin la bataille commença par une charge que Lewenhaupt fit faire, pour ôter aux ennemis le tems de resserrer leur ordre de bataille trop étendu, par rapport au terrain qu'ils devoient occuper. Les ennemis chargérent à leur tour avec de l'infanterie mêlée parmi leur cavalerie; & ce fut avec tant de fureur, que l'aile gauche des Suédois fut rompue, après une assez longue résistance; & elle auroit été absolument défaite, si l'infanterie de la seconde ligne, ayant pris sa place, ne lui eût donné le tems de se rallier. Ce fut là que l'infanterie Moscovite, enfermée de toutes parts, fut taillée en piéces entre les deux lignes. A la droite, les Colonels Horn & Schreutenfelt s'étant mêlez d'abord l'épée à la main dans les escadrons & les bataillons des Moscovites, en couchérent un grand nombre sur la place, & gagnérent beaucoup de terrain sur eux. Mais dans le tems que la premiére ligne combattoit le gros de l'armée ennemie, un détachement de leur cavalerie prit les Suédois en queue, & obligea la seconde ligne à faire face pour quelque tems. Ils furent bien-tôt repoussez, & contraints de se sauver en confusion au delà du ruisseau, que la tête de leur armée avoit déja repassé. Alors le Général Lewenhaupt le fit traverser par son aile droite, qui recommença le combat & fut bientôt suivie de la gauche. Tant que les deux ailes, qui étoient d'abord assez écartées l'une de l'autre, ne purent agir que séparément, les Moscovites qui étoient fort supérieurs en nombre, se défendirent avec quelque égalité; mais dès qu'elles se furent jointes, pour ne plus faire qu'un même front, ils furent enfoncez, sans espoir de pouvoir se rallier & s'enfuirent dans un grand desordre jusques à leur camp, qui étoit à demi-lieue de là. Ces Barbares y massacrérent inhumainement les prisonniers qu'ils avoient faits à Mitau, & se dispersérent après avoir pillé une partie de leur bagage, dont le reste demeura au pouvoir du Vainqueur, outre treize gros canons de fonte, huit drapeaux & un étendart. C'est ainsi que finit cette bataille, où périrent six mille Moscovites, & quinze cens Suédois, du nombre desquels étoient le Colonel Horn, les Lieutenans Colonels Dankwert, Kulbars, le Major Wrangel, & le Comte Linschold.

Au reste quelque éclatant que fût ce succès, il ne put détourner de dessus la Courlande & la Livonie, l'orage effroyable dont le Czar menaçoit ces provinces; car ce Prince, qui faisoit avancer du côté de Léopol une armée de soixante mille Cosaques, & qui se trouvoit en Lithuanie, avec un pareil nombre de Moscovites, n'eut pas plutôt appris la défaite de Czéréméroff, qu'il se mit à la tête d'un gros corps de ses meilleures troupes, pour aller en personne accabler le Comte de Lewenhaupt. Ce dernier n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller camper sous le canon de Riga, après avoir retiré la garnison de Mitau où il ne laissa que cinq cens hommes dans le château, & après avoir reçu un renfort de deux mille hommes, tirez de la garnison de Rével. Le château de Mitau fut investi le 22 août, & ne put tenir long-tems contre une armée aussi forte que celle qui en faisoit le siége: de sorte que le Colonel Knorring, voyant les défenses de la place où il commandoit, absolument ruinées, fut obligé de la rendre à des conditions honorables, au Général Ronne. Le blocus de Riga se fit en même tems, & fut formé du côté de la Courlande, par trente mille Moscovites, commandez par le Czar lui-même. Cependant ce Prince, qui ne s'étoit pas moins flaté que d'une prompte conquête, fut bientôt rebuté par la difficulté de l'entreprise; soit qu'il desespérât de pouvoir forcer le Comte de Lewenhaupt dans ce poste, où il s'étoit retranché; soit qu'il prévît que la ville, déja couverte par la petite armée de ce Général pourroit être rafraîchie par mer; soit enfin qu'il jugeât plus à propos, pour l'utilité de la cause commune, de repasser dans la grande Pologne. Il leva donc le blocus, presque aussi-tôt après l'avoir commencé; ensuite de quoi laissant le Général Czéréméroff sur la Dune, & le Général Ronne dans la Courlande, il prit sa route vers Tycokzin, pour s'approcher de Varsovie, où tout conspiroit à favoriser les projets des Confédérez.

L'assemblée de Varsovie avoit été ouverte le onziéme juillet, après qu'on eut pris quelques précautions, pour la mettre à couvert des cour-

courses du Staroste Smiegilski, & de celles d'un corps de Saxons, & de Polonois, qui étoient de l'autre côté de la Vistule. On n'y agit d'abord aucune affaire, & ce fut seulement dans la session tenue le 18 juillet, que le Maréchal de la Confédération proposa aux Députez, d'écrire au Cardinal Primat, pour l'inviter de se rendre à l'assemblée; de travailler à conclurre incessamment le traité avec les Commissaires, qu'on prieroit le Roi de Suéde de nommer; & d'engager ce Prince, par l'entremise du Roi Stanislas, à procurer la sûreté des Députez de la grande Pologne, qui arriveroient à la Diéte. Ces trois propositions furent approuvées de toute l'assemblée, & les deux derniéres furent bien-tôt mises en exécution, par le Roi de Suéde, qui s'étoit rendu à Varsovie dès le 17, un jour avant le Roi Stanislas. Après avoir nommé pour Commissaires le Comte Arfwed Horn, le Sieur de Wachslager, & le Sieur de Palmberg, il donna ses ordres pour renforcer le Général Nieroth, qui campoit sous Viasdow, avec un petit corps de troupes, & il retourna ensuite à son camp de Blonie. Les Saxons, & les Polonois, qui occupoient l'autre bord de la Vistule, où leurs troupes s'assembloient de jour en jour, avoient formé le dessein d'enlever les Membres de la Diéte, & avoient déja fait traverser, à Odhsack, un détachement de mille hommes, qui avoient été défaits. Ils descendirent plus bas, & résolurent de tenter le passage à Gura, au dessus de Varsovie, ou à Sacrotzin, près de l'embouchure du Bug. Dès que le Général Nieroth en fut informé, il fit deux détachemens de cent quatre-vint Maîtres chacun, pour observer les ennemis; l'un pour Sacrotzin, sous le Lieutenant Colonel Stalhamar; & l'autre pour Gura, sous le Lieutenant Colonel Claes Bonde. Ce dernier s'étant avancé vers la Vistule, à la tête de vint-quatre hommes seulement, après avoir mis les autres en embuscade, eut le malheur d'être envelopé & taillé en piéces, avec sa petite troupe, par l'armée ennemie, laquelle avoit passé près de Gura, à la faveur d'un gué, la nuit du 29 au 30. Alors le Général Nieroth, laissant ses bagages dans Viasdow, marcha plus d'une lieue & demie, au devant des ennemis, avec ses trois régimens de Smalandie, d'Ostrogothie, & de Kruse, qui faisoient un peu plus de deux mille chevaux. Il trouva les Saxons & les Polonois, rangez sur trois lignes, au nombre de six mille hommes; les premiers, sous les Généraux Schulembourg, & Paykel; & les autres, sous le Maréchal Denhoff, le Sieur Commentowski, le Prince Wiesniowiski, & le Sieur Riwaski. Pendant que les Suédois se mettoient en ordre de bataille, commandez à la droite, par le Général Nieroth, à la gauche, par le Colonel Burinschold, & dans le centre, par le Colonel Kruse, les Saxons commencérent l'attaque par la gauche, & y trouvérent tant de résistance, qu'ils furent contraints de reculer, & de se jetter sur les Polonois de leur aile. Le Colonel Burinschold profitant de ce desordre, les chargea si vivement, qu'il leur fit prendre la fuite jusques à une lieue de-là, où ils se ralliérent derriére un village: il les y força l'épée à la main, & les mena battant une demi-lieue, massacrant, & renversant tout ce qui lui résistoit. A son retour, il fut rencontré par le Général Nieroth & le Colonel Kruse, qui de leur côté avoient enfoncé la gauche des ennemis, quoiqu'avec beaucoup plus de difficulté, & les avoient suivis près d'une lieue, après avoir fait un grand carnage sur le champ de bataille. Plus des deux tiers des Saxons, & des Polonois, restérent dans ce combat, qui dura depuis dix heures du matin, jusqu'à quatre heures après midi, & grand nombre de prisonniers furent conduits au Roi de Suéde: entre autres, on lui mena le Général Paykel, différent de Patkul, mais Livonien comme lui, & par conséquent, Sujet de ce Prince. Depuis cette défaite, qui couta environ trois cens hommes aux Suédois, la Diéte n'ayant plus rien à craindre de la part des ennemis, se trouva dans une pleine liberté de continuer ses sessions: ce qu'elle fit avec beaucoup de succès, après le retour des deux Rois à Varsovie. Le Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui s'y étoit rendu sur le Bug, à la tête d'une armée de quinze mille hommes, & le Prince Lubomirski Staroste de Sepuse, qui avoit ses troupes près de Cracovie, achevérent d'assurer pleinement la tranquilité de l'assemblée. Elle méprisa les efforts que firent le Prince Wiesniowiski, & le Prince Radzivil, pour la traverser, en lui opposant un Conseil général qui devoit être convoqué par le Maréchal de la Confédération de Sandomir, & elle ne crut pas devoir s'arrêter aux Brefs adressez par le Pape aux Evêques, ni aux instances faites par son Nonce, en faveur du Roi Auguste.

Au contraire, après avoir confirmé solemnellement, dans la session du 27 août, tout ce qui avoit été fait en faveur du Roi Stanislas, & contre le Roi Auguste, & ses Adhérans, il fut arrêté dans celle du cinquiéme septembre, qu'on écriroit à tous les Palatinats, pour les exhorter d'embrasser la Confédération, & aux Evêques sur tout, comme premiers Sénateurs, pour les inviter à venir prendre séance dans la Diéte: faute de quoi ils seroient exclus de la part qu'ils ont au gouvernement. On convint aussi d'envoyer des Députez au Cardinal Primat, pour le prier de se rendre à Varsovie; & on résolut de se plaindre au Pape, de la détention de l'Evêque de Posnanie, du contenu des Brefs, adressez aux Evêques, & des intrigues de quelques-uns de ses Ministres. On délibéra le 15, si l'amnistie devoit être générale, & si on devoit l'étendre jusques sur le Prince Lubomirski grand Général, qui avoit abandonné la Confédération de Varsovie, pour rentrer dans celle de Sandomir. Il fut arrêté à la pluralité des voix, qu'elle seroit accordée sans exception; mais que ceux du parti contraire seroient tenus de l'accepter dans le terme de six semaines, à compter du jour que le Roi Stanislas seroit couronné, & que le traité d'alliance entre la Pologne & la Suéde, seroit signé. Enfin, le 17 on fixa le couronnement du nouveau Roi, pour le quatriéme d'octobre, & on statua que la cérémonie en seroit faite à Varsovie. Ce fut vers le même tems que les Commissaires du Roi de Suéde, & ceux de la République, commencérent à travailler avec plus d'ardeur au traité de Ligue offensive & défensive, entre la Suéde & la Pologne, qui ne fut signé que le 28 novembre suivant, & dont les principaux articles portoient, qu'après le couronnement du Roi Stanislas, aucunes contributions ne seroient exigées sur les Terres de la République; que le traité d'Oliva seroit renouvellé; qu'il y auroit Ligue entre la Suéde & la Pologne contre le Czar; qu'aucune province ne seroit démembrée de la Couronne; qu'il y auroit entiére liberté de commerce pour les Suédois en Pologne, & pour les Polonois en Livonie; enfin, que la Maison de Sapiéha seroit rétablie dans ses biens & dignitez. Le Cardinal Radziewiski, qui comme Archevêque de Gnesne, devoit sacrer le Roi, écrivit à la Diéte, que ne pouvant se rendre à Varsovie, il ratifioit tout ce qui s'y passeroit, & substituoit l'Archevêque de Léopol, pour y remplir les fonctions de Primat en cette conjoncture.

Ainsi le Roi Stanislas, après avoir juré l'observation des *Pacta Conventa*, reçut le sacre & la couronne le quatriéme octobre dans l'église de saint Jean de Varsovie: ensuite dequoi il alla passer trois jours avec le Roi de Suéde, dans son camp de Blonie. Le lendemain même de cette cérémonie, le Cardinal Primat tomba malade à Dantzick, où il résidoit, & mourut sept jours après, universellement regretté des Confédérez, & digne, par l'élévation de son génie, de tenir rang entre les plus grands Politiques de son siécle. Son Archevêché fut conféré à l'Archevêque de Léopol, parent du Roi Stanislas, & le Palatinat de Posnanie, vacant par l'élévation de ce Prince sur le thrône, fut la récompense des services que lui avoit rendus le Sieur Bronitz Maréchal de la Confédération.

Un grand nombre de Polonois de la faction contraire s'en détachoient les uns après les autres pour profiter de l'amnistie. Le Roi Auguste, prévoyant quelles seroient les suites de cette révolution, qui pouvoit devenir universelle, résolut enfin de repasser en Pologne, & arriva secretement à Konigsberg dans la Prusse, d'où il se rendit le premier novembre à Tycoczin. Il y fut reçu avec beaucoup de joye, par ses partisans les plus affectionnez. Il institua en leur faveur un Ordre de Chevalerie, nommé de l'*Aigle blanche*, & ne désespéra pas de réparer ses pertes, en se servant des forces du Czar. Ce Prince, avec lequel il s'aboucha, n'avoit pu rien opérer, pour leurs intérêts communs dans la grande Pologne, malgré le grand nombre de troupes qu'il y avoit jettées; & il avoit même perdu, depuis son départ de Courlande, tout ce qu'il avoit conquis dans cette province, à l'exception de Mitau; mais il leur restoit encore de grosses armées tant de Moscovites que de Cosaques, sur lesquelles ils pouvoient compter, outre les Polonois fidéles, & les troupes qu'ils espéroient toûjours tirer de Saxe. Pour redonner une forme certaine aux affaires, ils convoquérent à Grodno une grande assemblée, dans laquelle le Roi Auguste fit passer quelques propositions, absolument opposées aux libertez de la Nation Polonoise. La facilité avec laquelle les créatures y souscrivirent, lui fit concevoir des espérances, qui se dissipérent bien-tôt par la valeur infatigable du Roi de Suéde, & par les soins prévenans du Roi Stanislas, dont le parti grossissoit tous les jours.

Pendant que la Diéte de Grodno, qui se sépara le 15 décembre, consumoit le tems en délibérations, une partie de l'armée de la Couronne, commandée par le Sieur Pockomorski & par le Prince Lubomirski Grand Chambellan, vint prêter serment au nouveau Roi, & se retira ensuite avec ses Chefs, à Jaroslaw vers la Vistule, pour se joindre avec Potoski & Sapiéha. Le reste de l'année se passa en courses mutuelles, que les deux partis firent l'un sur l'autre. Un Capitaine de cavalerie de l'armée du Lieutenant Général Stromberg, ayant été renforcé par quelques compagnies de Lubomirski, battit les troupes de Commentowski, par lequel un parti Suédois venoit d'être défait. Quelques détachemens faits sur la Vistule, par le Général Meyerfeld, levérent des contributions sur les ennemis, & ramenérent au camp plusieurs prisonniers; mais un de ces partis, que conduisoit le Capitaine Colmer, fut investi par mille Polonois dans le château de Plocsko, & fut contraint de se rendre, pour éviter le feu qu'ils avoient mis à l'église voisine. Smiegilski tenant aussi la campagne, voulut surprendre, près de Kielce, le Colonel Crudsinski, qui s'étant retiré dans le château de Varsovie, fondit à son tour sur son ennemi, & lui tua cent cinquante hommes dans sa retraite. Le Staroste eut bien-tôt sa revanche; car après avoir enlevé deux compagnies de Potoski, il passa à Cracovie, où il attaqua la Garde du Roi Stanislas avec quelque avantage.

Le mouvement que fit le Roi de Suéde, au mois de janvier 1706, fut bien d'une autre conséquence. Dès qu'une forte gelée commença de glacer les marais & les riviéres, il décampa la nuit de Blonie, pour aller chercher ses ennemis, & fut joint par les troupes de Sapiéha & de Potoski. Ensuite il passa la Vistule à Varsovie, & marchant par Stanislowa, Wenegrod, Korowuice, & Krzemin sur le Bug, il traversa le 17 cette riviére à Poptavie, près du village de Branski. Delà s'avançant près de Tykoczin, il passa à deux lieues de cette ville, & vint camper le 25 dans le voisinage de Grodno. Le lendemain dans le tems que l'armée Suédoise alloit passer le Niemen sur la glace, on apperçut dans un chemin creux, sur l'autre bord de cette riviére, un gros Corps de Dragons ennemis, dont quelques-uns ayant mis pié à terre, commencérent à faire feu, tandis que les autres se rangeoient dans la plaine. Le Roi ne laissa pas de la traverser en personne à la tête de ses Gardes à pié, sans autre perte que de celle de trois soldats blessez. Les Dragons Moscovites, qui avoient osé l'attendre, furent bien-tôt chassez de leurs postes par les Dragons Suédois, & s'allérent rallier près de Grodno, où ils furent soutenus de toute leur cavalerie. Comme leur infanterie se montra dans le même tems, le Roi de Suéde crut qu'ils vouloient hazarder un combat, & mit ses troupes en ordre de bataille, à mesure qu'elles arrivoient; mais les Moscovites, trop timides pour le risquer, quittérent leur camp, se retirérent dans la ville, & abandonnérent plusieurs chariots chargez de vivres, outre cent fantassins qui furent coupez, & presque tous taillez en piéces. Sur le soir l'armée Suédoise prit son chemin vers les fauxbourgs que l'ennemi brûla lui-même, & parut le lendemain devant Grodno. Quelque envie qu'eût le Roi de Suéde, d'y forcer les Moscovites, il aima mieux consulter sa prudence, que son courage, & les trouvant avantageusement retranchez au nombre de vint-six mille hommes, der-

tiére des ouvrages inaccessibles par eux-mêmes, & défendus par
un grand nombre de canons, il prit le parti de les investir, en é-
tendant ses troupes autour de la ville. Par cette conduite, il leur
coupoit infailliblement les vivres & le bois, dont ils avoient très
grande disette, & les réduisoit, ou à se rendre, ou à périr de mi-
sére. Ces extrémitez n'étoient point à craindre pour les Suedois,
graces à la discipline que les Moscovites avoient observée dans leurs
quartiers: car on y avoit trouvé, tant sur la route, qu'aux environs
de Grodno, un grand nombre de magazins, fournis d'une abon-
dance prodigieuse de vivres & de munitions. Enfin en tenant les
ennemis bloquez de toutes parts, on les mettoit hors d'état d'être
secourus par les troupes de leur parti, répandues dans le reste de
la Lithuanie, avec lesquelles ils ne pouvoient plus se joindre, sans
être forcez d'en venir à un combat avec les Suédois. Toutes ces
considérations déterminérent le Roi de Suéde à passer l'hiver de-
vant Grodno, d'où le Roi Auguste étoit parti précipitamment le
lendemain de son arrivée, avec quatre régimens de Dragons. Il
avoit été devancé par le Général Menzikoff, qui s'étant sauvé le jour
d'auparavant avec une nombreuse escorte, avoit communiqué son é-
pouvante au Czar, & l'avoit dissuadé de s'exposer aux incommodi-
tez qu'alloient essuyer ses troupes investies. Pour lors le Roi de
Suéde, établissant son quartier entre Grodno & Wilna, travailla à
re[illegible] tout le païs d'alentour, par des détachemens qu'il fit en dif-
férens endroits.

Un parti de Valaques ayant pénétré jusqu'à Tykoczin en défit un
de Moscovites, dont la plupart restérent prisonniers.

Le Major Général Meyerfeld, étant allé à Indura, à la tête de
mille chevaux, y attaqua un régiment de Dragons, dont il y eut cent
hommes de tuez, & quarante de pris. Il eût infailliblement en-
levé toute la cavalerie ennemie, dispersée dans les villages voisins,
si les chevaux trop fatiguez eussent pû poursuivre les fuyards, qui se
se réfugiérent dans Grodno, par quelques avenues serrées de moins
près. Le butin qu'ils abandonnérent, étoit très considérable, &
consistoit en grand nombre de chariots chargez, & en plus de mil-
le chevaux qui furent conduits au camp.

Six mille hommes de cavalerie des troupes de Sapiéha & de Po-
torki, tombérent à Olina, sur le Major Général Sieniszki, qui avoit
assemblé un corps de Lithuaniens, de Moscovites & de Saxons, à
dessein de surprendre les quartiers des Suédois. Ils lui passérent
quinze cens hommes au fil de l'épée, & se rendirent maîtres de
trois paires de tymbales, de quinze drapeaux, de trois chameaux,
& de tout le bagage, dans lequel on trouva vint mille écus, outre la
vaisselle d'argent du Général.

Le Colonel Kruse, qui avoit été détaché vers les frontiéres de la
Prusse, emporta d'assaut la forteresse d'Augustodowa, défendue par
une garnison de Moscovites, qui furent tous massacrez. Il tua en-
core en différens postes plus de six cens ennemis, & ramena une
centaine de prisonniers.

Un autre corps de six mille Polonois & Lithuaniens, soutenus par
quelques compagnies Suédoises, eurent ordre de tourner vers Caun,
& de percer plus avant dans le païs, qui fut entiérement soumis.

La joye que ces différentes expéditions causérent dans l'armée
Suédoise, fut considérablement augmentée par les nouvelles qu'on
y reçut de Silésie. Le Roi Auguste, qui étoit rentré dans la grande
Pologne après sa retraite de Grodno, jugea bien qu'il lui seroit im-
possible de rétablir ses affaires presque desespérées, s'il n'y faisoit
des progrès considérables, pendant que le Roi de Suéde étoit oc-
cupé dans la Lithuanie. Dans cette vue, il donna ordre au Géné-
ral Schulembourg, qui commandoit ses troupes en Saxe, de passer
l'Oder, à quelque prix que ce fût, & marcha de son côté pour don-
ner de l'inquiétude au Général Renschild, toûjours attentif à obser-
ver la contenance des Saxons. L'armée Suédoise étoit alors dans le
Palatinat de Posnanie: elle en décampa pour aller à Kosten, & puis
à Lissa, où on apprit que les Saxons au nombre de quinze mille
hommes d'infanterie, & de sept mille Cavaliers ou Dragons, a-
voient enfin traversé l'Oder à la faveur des glaces. Le Général Ren-
schild, qui avoit formé le dessein de les attirer dans un poste, où il
pût les combattre avec moins d'obstacle, feignit de vouloir repren-
dre le chemin de Posnanie. Les ennemis le crurent d'autant plus
facilement, que son armée n'étoit composée que de cinq régimens
d'infanterie, de cinq régimens de Dragons, & de quinze autres de
cavalerie, qui faisoient en tout dix mille hommes. Un autre sujet
de confiance pour eux, c'est que ce Général n'avoit fait aucune dé-
marche, pour leur disputer le passage de la riviére, & pour les em-
pêcher de se joindre aux Moscovites qu'il méprisoit trop, pour vou-
loir les attaquer seuls. Cependant son but n'étoit que de tirer les
Saxons des bois & des marais, dont ils s'étoient couverts; & ils ne
purent s'empêcher de donner dans le piége qu'il leur avoit tendu.
Dès le douziéme février, quelques gros Corps d'ennemis parurent
aux environs de Fraustadt, & furent plus persuadez que jamais de
la crainte imaginaire des Suédois, par le mouvement que ces der-
niers firent pour tourner en arriére, jusqu'à un lieu nommé Twerf-
ke à une demi-lieue près de Lissa. Aussi-tôt que le Général Ren-
schild y eut rangé son armée en bataille, il la fit marcher aux Saxons,
qu'il trouva postez très-avantageusement, ayant les villages de Ja-
gersdorff à la droite, de Roersdorff à la gauche, & la ville de Frau-
stadt à dos. Le Général Schulembourg méditoit de faire un déta-
chement le long des deux villages, pour prendre les Suédois en
queue, lorsqu'il les vit s'avancer au petit pas. Il fit alors retirer
sa premiére ligne derriére un chemin creux, lui ordonna de se cou-
vrir de ses chevaux de frise, de longues poutres hérissées de lames
d'épées, & de son canon, qui ne fit pas grand effet, parce qu'il
tiroit trop haut. Les Suédois sautérent le chemin creux, forcérent
les obstacles qu'ils trouvérent au delà, & pénétrérent ainsi dans les
retranchemens, malgré la mousqueterie des deux ailes, qui purent
à peine soutenir le premier choc, & se sauvérent à toute bride. L'in-
fanterie Saxonne se voyant abandonnée, forma dans l'instant un ba-
taillon quarré, & après avoir tenu quelque tems fut enfin réduite à
céder. Les régimens entiers mettoient les armes bas & demandoient

la vie à genoux. On l'accorda aux Saxons, & on en fit huit mille
treize prisonniers; mais il n'y eut point de quartier pour les Mosco-
vites, qui furent tous taillez en piéces. Le Lieutenant Général Wo-
stromirski & le Major Général Zurzelbourg, quatre Colonels, savoir
le Comte de Joyeuse, qui mourut depuis de ses blessures, les Sieurs
Drost, Sak, & Bose, & cent soixante hauts Officiers, sans com-
pter les autres, tombérent entre les mains des Suédois, qui les trai-
térent avec beaucoup d'humanité. Sept mille hommes des ennemis
furent trouvez sur le champ de bataille & aux environs, après un
combat d'une heure, pendant laquelle les Vainqueurs ne perdirent
que trois cens soixante & treize hommes, & n'eurent que cinq cens
six blessez. De ce nombre étoient les Lieutenans Colonels Bock-
wald, Patkul, & Creutz; les Majors Wrangel, Soolski, & le
Capitaine Lod, dont le premier avoit reçu neuf coups de balles, &
quatre coups d'épée. Le Général Renschild eut un cheval tué sous
lui, & demeura maître de trente-deux piéces de canon de fonte,
de trente-six étendarts ou drapeaux, de douze mille quatre-vint qua-
torze mousquets, & de tout le bagage des ennemis qu'ils avoient
laissé à deux lieues de Fraustadt.

Le bruit de cette victoire, qui ouvroit les chemins de la Saxe, &
qui mettoit la grande Pologne à couvert des nouvelles entreprises du
Roi Auguste, porta l'effroi jusques dans Grodno, où les assiégez
ne songeoient plus dès-lors qu'à sauver les débris de leurs troupes.
En effet, comme ils avoient alors le Niemen entre les Suédois &
eux, ils commencérent leur retraite dès que la saison plus douce
vint à fondre les glaces de cette riviére. De vint-six mille qu'ils
avoient été d'abord, il ne s'en sauva que sept mille fantassins, &
deux mille Dragons, le reste étant mort de faim, de froid, & de
maladies. Le Roi de Suéde, à qui cette lente défaite des ennemis,
n'étoit pas moins glorieuse, que l'eût été la victoire la plus sanglante,
ne fut pas plutôt informé de leur fuite, qu'il se mit à les poursui-
vre; mais, comme le dégel faisoit alors charier la riviére du Nie-
men, ce qui en rendoit le passage impraticable, on fut obligé d'y
rétablir le pont près d'Orlowa. Le tems qu'on y employa, donna
beaucoup d'avance aux Moscovites, & leur facilita les moyens de
se fortifier sur leur route, où ils exercérent toutes les barbaries ima-
ginables, pillant & brûlant tout ce qu'ils rencontroient. Ils avoient
tourné vers le Palatinat de Brzeslie, pour gagner la Moscovie; &
jugeant nécessaire d'arrêter les Suédois dans quelque poste, pour
couvrir la retraite de leur canon, de leur bagage, & de leurs mala-
des, ils s'attachérent à se retrancher, sur un des bords de la Jasiol-
da. Tout le terrain, depuis cette petite riviére jusques à Pinsk, é-
toit extrêmement propre pour leur dessein, & étoit presque par tout
couvert de forêts entrecoupées de ruisseaux & de marais impénétra-
bles. Les ennemis, après avoir rompu les ponts, & fait des ab-
battis d'arbres, jusqu'à une lieue & demie dans les terres pour fer-
mer quelques passages moins difficiles, élevérent cinq redoutes,
près de Sielce, & les garnirent de quelques piéces de canon. Le
Roi de Suéde qui n'avoit pu traverser le Niemen que le quatorziéme
d'avril, étoit arrivé le 24 à Rosana, & trois jours après sur la Ja-
siolda, dont il tenta le passage, non près de Sielce, mais deux
lieues plus bas, près de Béréza. Quinze cens Dragons ennemis gar-
doient le bord de la riviére en cet endroit, & étoient protégez d'u-
ne redoute qu'ils avoient construite au milieu des marais; mais les
Suédois se jettant à l'eau, quelques-uns jusqu'à la ceinture, & d'au-
tres jusques au col, fondirent sur eux l'épée à la main, & les forcé-
rent à quitter ce poste, sans avoir rendu presque aucun combat.
Dès que cette nouvelle eut été portée à Sielce, les Moscovites qui
en défendoient les fortifications, les abandonnérent en desordre,
prirent la fuite au travers des bois, aussi-bien que ceux qui occu-
poient le dedans du païs. Ces malheureux, saisis de frayeur n'ob-
servoient plus d'ordre dans leur retraite; & s'étant dispersez au ha-
zard, furent presque tous assommez par les paisans, ou par les Sué-
dois qui se servirent de barques plattes pour les poursuivre sur les
marais.

Les Cosaques, qui s'étoient emparez de plusieurs villes & Forts
dans le Palatinat de Novogrodeck, & dans le Duché de Sluczk, en
furent chassez à leur tour par les troupes Suédoises. Ils s'étoient re-
tranchez au nombre de deux mille à Neswies, où le Lieutenant Co-
lonel Trautwetter les ayant surpris avec un parti de cinq cens che-
vaux, mit le feu à la ville, fit cent cinquante prisonniers, & tua
trois ou quatre cens hommes. De ce nombre, étoit le Colonel Mi-
chalowitz, qui commandoit pour lors en Chef, & qui avoit com-
mandé en second, sous le Général Mazeppa.

Quelques jours après le Roi Stanislas, fit un détachement pour at-
taquer Szabern, place forte, située dans des marais. La garnison,
qui étoit de plus de huit cens hommes, fut sommée, & se rendit à
discrétion, aussi-bien que Lakowicze & Neswies. Ces trois places,
qui commandoient à tout le plat païs, furent dépouillées de leur ar-
tillerie, qui montoit à soixante & dix piéces de fonte aussi bien que
de leurs fortifications, dont la démolition causa beaucoup de joye à
toute la petite Noblesse. On n'épargna que celle de la ville de
Sluczk, défendue par quatorze bastions, & par une bonne cita-
delle, en considération des secours de vivres & de munitions,
qu'elle venoit de fournir aux Suédois, & de la Maison de Neu-
bourg, dont une Princesse est héritiére de ce Duché.

Ainsi la Lithuanie, sur laquelle le Roi Auguste avoit toûjours
fondé ses espérances les plus solides, fut entiérement purgée des ar-
mées étrangéres qu'il y avoit appellées, & des troupes même du
païs, dont il s'étoit servi pour y entretenir le trouble & la division:
car en même tems que les restes de Moscovites & de Cosaques qui
avoient pu se soustraire à la poursuite des troupes victorieuses, fuy-
oient les uns vers la Moscovie, les autres vers l'Ukraine, Wiesl-
niowiski, Oginski, & Sienitski, principaux Chefs du parti Lithua-
nien, prirent la même route, & jettérent en passant quelques ba-
taillons dans Bycho. Les deux Rois, débarassez du plus grand
poids de la guerre dans ces quartiers, s'appliquérent à y faire renaî-
tre l'ordre & la sûreté.

Pendant que les troupes Suédoises se rafraichissoient aux environs
de

de Dubno, dans la Volhinie, où elles avoient marché, le Roi Stanislas tenant une Diète, qu'il avoit convoquée à Zaurich, rassembloit, outre les Seigneurs de son parti, la plupart de ceux qui jusqu'alors avoient été dans des intérêts contraires. La Noblesse de Lithuanie, de Volhinie, de Podolie, & des Palatinats voisins, ne se contenta pas d'envoyer des Députez aux deux Rois le premier juillet, elle accourut en foule pour lui offrir ses services & monta même à cheval, pour agir contre les Saxons. Le Prince Radziewil, Grand Chancelier de Lithuanie, fut reçu en grace, aussi bien que le Prince Czartoriski, qui intercéda pour le Maréchal Denhoff, son beau-frère, Lubomirski Grand Chambellan, qui amena avec lui quarante-deux compagnies de la Couronne, & Jablonowski, Palatin de Russie, oncle maternel du Roi Stanislas, qui promit d'en détacher un autre parti. Wisniowiski & Oginski, dont on venoit de ravager les terres, furent les seuls qui ne purent faire agréer leurs soumissions.

Le Palatinat de Cracovie suivoit presque seul la fortune du Roi Auguste, qui avoit fait commencer quelques fortifications pour défendre la ville de ce nom. Il ne pouvoit voir sans inquiétude, que le Général Meyerfeld se fût avancé jusqu'à Lublin, avec un corps de troupes. Celles de Potoski Palatin de Kiovie, avoient été détachées vers Leopol, où elles avoient défait un corps de Cosaques & avoient enlevé douze compagnies de la Couronne. Celles de Sapieha campoient entre Brzeste & Casin: de sorte que le Roi Auguste, appréhenda d'être enveloppé de tous côtez dans Cracovie, & sur tout par l'armée du Roi de Suède, & par celle du Général Renschild, qui étoient en marche. Ainsi il se prépara dès lors à sortir de cette ville, en cas qu'on entreprît de l'y forcer, & il renvoya le gros de son armée en Saxe. Jamais il n'avoit été plus embarassé. Les Palatinats de Lublin & de Beltz, offroient de prendre les armes, & de lever quelques nouveaux régimens contre lui. L'armée de la Couronne, qui étoit son unique ressource, chanceloit de manière à lui faire craindre qu'elle ne se portât jusques à le livrer à ses ennemis: ce qui l'obligeoit de ne point se montrer, sans une forte garde. Il ne laissa pas d'en faire la revue à Konighof le troisième août, & la conduisit ensuite avec quelques troupes Saxonnes, près de Wolpa, à six ou sept lieues de Grodno, où il se retira, dès qu'il eut appris que le Roi de Suède approchoit de la Vistule. Ce Prince y fit jetter deux ponts, l'un à Bulavie, l'autre à Casimir, & arriva le vint-quatrième à Radom. Il en partit, pour aller à Lenczitza, visiter l'armée de Renschild, qui étoit composée de trois mille chevaux, de quatre mille six cens dragons, & de six mille fantassins, & après avoir donné ses ordres à ce Général, il revint à Radom pour y disposer toutes les choses nécessaires à l'exécution du grand dessein qu'il méditoit.

Les ennemis commencèrent alors à reparoître dans les provinces que l'armée Suédoise venoit de quitter. Un parti de Cosaques fit irruption dans la Volhinie, où ils pillèrent les biens du Chambellan Lubomirski. Le Czar de son côté, avoit ramassé tout ce qu'il avoit de troupes dans le Palatinat de Kiovie, sur le Boristhène, d'où il menaçoit d'entrer dans la grande Pologne: mais le Sieur Wennil Capitaine de cavalerie, ayant été détaché de Jaroslaw avec deux cens Valaques, pénétra jusques à Kaminiec, & contraignit le Hospodar de Moldavie de lui remettre le Sieur Potoski Starostie, avec promesse de la part de ce Prince, de ne plus donner de retraite aux ennemis des deux Rois. Un parti Polonois s'étoit saisi du Chancelier Siots, confident intime du Roi Auguste, & des épouses du Maréchal Denhoff, & du Sieur Prebendowski. Le Colonel Borckowski avoit défait dans la grande Pologne, six compagnies de la Couronne, & les avoit forcées de se rendre prisonnières.

Enfin le Roi de Suède ayant laissé huit mille hommes au Général Meyerfeld, pour veiller à la défense de la grande Pologne, avec quinze mille hommes des troupes de Potoski, de Sapieha, & de Lubomirski, marcha le premier septembre, & fit prendre à son armée la route de la Silésie. Il passa l'Oder, accompagné du Prince Sapieha & du Général Renschild, & campa le sixième avec une partie de la cavalerie près de Schomberg, à une lieue de Gorlitz, dans la Haute Lusace. Toutes les troupes rassemblées montoient à vint-quatre mille hommes effectifs, & jetterent tant d'effroi dans le païs, que les Habitans fuyoient de toutes parts, abandonnant leurs biens & leurs maisons: mais ils y retournerent bientôt, rassurez par la discipline exacte que le Roi de Suède faisoit observer à son armée.

Presque toutes les villes, qui étoient en deçà de l'Elbe, lui ouvrirent leurs portes, & envoyèrent des Députez pour implorer sa protection, qu'il leur accorda, à condition d'habiter leurs maisons. On ne vit paroître alors aucunes troupes Saxonnes, hors les deux régimens de Dragons de Jordan & de Furstemberg qu'on découvrit près du village de Tepfel, à une lieue de Gorlitz. Le Colonel Gortz, qui commandoit deux cens cinquante Dragons Suédois, & cinquante Valaques, les chargea si rudement, qu'il en jetta quatre-vint-seize sur la place, & en fit trente-six prisonniers, après avoir tué de sa main le Major Général Jordan. Il fut commandé avec quelques mille chevaux, pour aller au delà de l'Elbe, combattre les ennemis qu'il y trouveroit; & il reçut ordre à Naumbourg d'aller plus avant, & de pousser les ennemis, jusques à ce qu'ils fussent entièrement chassez de tous les Etats de Saxe. De là, s'avançant vers Erfort, il apprit que les Saxons au nombre de quatre à cinq mille hommes, tournoient vers Ilmenow, où il se rendit: mais à peine y fut il arrivé, que les ennemis se sauvèrent dans la forêt voisine, où il les poursuivit, tuant plusieurs Moscovites, & faisant quelques prisonniers Saxons & François. Le Général Schulembourg qui les commandoit, s'empara de quelques postes avantageux, dans la forêt de Thuringerwald, fit couper grand nombre d'arbres pour s'y barricader, & disputa pié à pié le terrain aux Dragons Suédois, qui le poussèrent jusques dans le bois de Frawenwald. Il s'y maintint encore à la faveur d'un défilé fort étroit, & des nouveaux abbatis qu'il avoit fait faire: de sorte que le Colonel ne jugeant point qu'on pût forcer les ennemis en cet endroit, laissa le Major Adleberg, pour les y amuser; tandis qu'il enfileroit une autre route dans le dessein de les prendre à dos. Ils profitèrent de cet intervalle, se dispersèrent dans le bois, par différens sentiers, & se retirèrent à la faveur de la nuit, les uns en Franconie avec leur Général, les autres du côté de Kobourg & de Bareith, les autres enfin vers la forêt de Bohême. Trois cens cinquante François, moins heureux que les autres, furent rencontrez par le Colonel Gortz. Ils se défendirent longtems en desesperez, jusqu'à ce que le Capitaine Torsdycht, ayant fait mettre pié à terre à sa compagnie, acheva de les forcer.

C'est ainsi que les troupes Saxonnes, hors celles qui étoient en garnison dans Dresde, évacuèrent entièrement l'Electorat de Saxe, & le laissèrent jouir d'une tranquilité d'autant plus grande, qu'il y eut le même jour une trève de deux mois & demi, publiée dans le camp du Roi de Suède. Ce Prince, qui avoit arrêté avec les Députez des villes & de la campagne, l'état des contributions, fit imprimer un réglement sévère pour prévenir les desordres qui pourroient naître de la part des Officiers & des Soldats. Il leur étoit défendu de rien prendre sans payer, excepté le fourrage, soit dans les maisons où ils seroient logez, soit par tout ailleurs; de se servir des chevaux des particuliers, sans en payer le louage, de se choisir eux-mêmes leurs logemens; d'insulter ou de maltraiter leurs hôtes en aucune manière; de faire violence à personne dans les villes, villages, ou sur les grands chemins, & d'y arrêter aucune voiture publique ou particulière. Enfin il leur étoit enjoint de veiller à ce qu'il n'arrivât par leur faute aucun incendie, & de rapporter même des certificats de leurs hôtes, pour preuve de l'exactitude, avec laquelle ils auroient observé ces differens articles.

Ce n'étoit pas seulement aux Sujets du Roi Auguste, que l'irruption du Roi de Suède dans la Saxe, avoit inspiré de la terreur. Tous les Princes liguez contre la France & l'Espagne, en avoient paru vivement allarmez & n'avoient épargné ni prières ni sollicitations pour la détourner. Les Princes d'Allemagne, sur tout, dès les premiers bruits qui en coururent, s'en étoient extrêmement formalisez, & s'en étoient expliquez avec beaucoup de hauteur, dans la Diète de Ratisbonne, où ils avoient menacé de déclarer les Suédois ennemis de l'Empire, s'ils entreprenoient de porter la guerre en Saxe. L'Empereur qui avoit pressé le Roi de Suède par son envoyé de s'expliquer sur ce projet, même avant son exécution, avoit apparemment dicté le résultat menaçant de la Diète, dont il étoit le premier mobile. Cependant aussi-tôt qu'il fut informé des progrès du Roi de Suède dans l'Electorat, il crut qu'il étoit de son intérêt d'appaiser ce Prince, & de lui députer le Comte de Wratislau, pour s'excuser de ce qui s'étoit passé à Ratisbonne. Il prit donc le parti de l'imputer absolument à quelques Membres des Etats de l'Empire; & il promit même tout ce qu'il pourroit contribuer de sa part pour achever de réduire le Roi Auguste. Cet Envoyé extraordinaire eut audience le 13 octobre, & après s'être aquitté de sa commission, il laissa le soin au Comte de Zinzendorff envoyé ordinaire, aux Sieurs Robinson, & de Cranembourg, Envoyez d'Angleterre & de Hollande, qu'on attendoit de Dantzick, & au Sieur Oberg Ministre de Hanover, de ménager une paix dont quelques uns de ces Souverains, eussent été ravis de se faire honneur.

Durant le cours de ces intrigues, peu capables d'ébranler le Roi de Suède, les affaires de Pologne prenoient une autre face, & commençoient à tourner favorablement pour le Roi Auguste; car quoique le Sieur Potoski Palatin de Kiovie, & nommé Grand Général de la Couronne par le Roi Stanislas, eût défait un corps de Tartares près de Petrikow, quoiqu'il eût battu deux gros détachemens, qui s'étoient avancez au delà de la Vistule, néanmoins le Roi Auguste n'avoit pas laissé de traverser ce fleuve avec une grosse armée. Sa marche obligea les troupes Polonoises & Lithuaniennes confédérées, de se joindre à Calisch avec les troupes Suédoises. On y tint conseil de guerre, & on résolut d'en venir à un combat, que le Général Meyerfeld fut contraint d'accorder aux instances réitérées des Polonois. Pour l'engager, il détacha six mille chevaux, avec ordre de passer la rivière de Bosna, & de reconnoître le Roi Auguste qui étoit campé à une lieue & demie de là; puis il les rappella pour mettre toute son armée en ordre, dès qu'il apprit que ce Prince s'avançoit. Le corps de bataille étoit composé de quatre régimens de cavalerie Suédoise, & de deux régimens d'infanterie, l'un Suédois qui étoit celui de Horn, & l'autre de François & de Suisses, qui ayant été pris à Fraustadt, avoient été réünis en un seul corps sous le Colonel Gortz. L'aîle droite, qui étoit toute de Polonois, étoit commandée par le Général Potoski, & la gauche étoit composée de Lithuaniens. Toutes ces troupes, qui montoient à peine à dix mille hommes, avoient à combattre quarante mille Moscovites, Saxons, Cosaques, Polonois & Tartares, rangez sur deux lignes. A leur droite étoit le Prince Menzikoff avec ses Moscovites, à la gauche le Roi Auguste avec ses Saxons; & dans le centre le Grand Maréchal & le Petit Maréchal de la Couronne avec les Polonois. Après les signaux ordinaires, les Suédois chargèrent les premiers, poussèrent d'abord les Saxons plus de trois mille pas, & les renversèrent sur leur seconde ligne; mais les Polonois & les Lithuaniens du Roi Stanislas lâchèrent le pié dès les premières décharges, & furent poursuivis par la cavalerie ennemie, qui revint prendre les Suédois en queue. Ces derniers, quoiqu'investis de toutes parts, & dispersez en divers pelotons, se défendirent très-longtems, aussi bien que le régiment de Gortz, mais la nuit qui survint leur ôta toute l'espérance de pouvoir se secourir les uns les autres, ou se faire un chemin à travers la multitude qui les environnoit. Ils ne laissèrent pas de combattre avec un courage inconcevable, jusques à ce que se trouvant accablez du nombre & du feu des escadrons ennemis, ils capitulèrent & furent forcez de mettre armes bas, régiment par régiment, chacun dans le lieu où ils avoient combattu séparément. Le Général Meyerfeld ne trouva près de lui que deux batailons & soixante cavaliers. Les François & les Suisses, voyant qu'on refusoit quartier

à leur

à leur régiment, reprirent les armes; avec protestation de disputer leur vie jusqu'au dernier soûpir, s'ils n'obtenoient les mêmes conditions que les autres; ce qui leur fut accordé avec serment. Le Général Potoski, animé de sa bravoure ordinaire, fut pris dans un Tabor, où il avoit soutenu avec beaucoup de vigueur tous les assauts qui lui avoient été livrez. Le Major Général Crassow avoit fait une brigade de cavalerie de ce qu'il avoit pu rallier, & après avoir tenté vainement de percer les ennemis, pour joindre l'infanterie Suédoise, s'étoit retiré vers Posnanie, avec cinq ou six cens hommes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette bataille où les Suédois eurent deux mille cinq cens hommes de pris, c'est que le Roi Auguste ait été forcé de les vaincre lors qu'il étoit interessé à les ménager; lui qui en avoit toujours été vaincu, dans le tems qu'il ne respiroit contre eux que haine & que carnage. Cette énigme se débrouillera d'elle même, lorsqu'on saura que peu de jours avant cette action, ce Prince avoit ratifié la trêve qui avoit été publiée en Saxe, & on doutoit point même que la paix ne fût concluë entre le Roi de Suéde & lui, lorsqu'il fut réduit à combattre son armée. Le Sieur Pfingsten, qui avoit apporté de Saxe les articles de la trêve, & le projet de paix que le Roi Auguste devoit signer, s'étoit aussi chargé d'une lettre du Roi de Suéde, par laquelle le Général Meyerfeld étoit informé de ce qui se passoit, & recevoit ordre de faire cesser de sa part toutes sortes d'actes d'hostilité. Comme il s'agissoit de tromper les Moscovites, à qui l'on cachoit ces traitez, il fut impossible au Sieur Pfingsten de rendre lui même cette lettre au Général Suédois; de sorte qu'elle fut égarée, & ne put parvenir jusques à lui. Dans cet intervalle, Menzikoff, à qui la lenteur du Roi Auguste commençoit à devenir suspecte, pressa ce Prince avec beaucoup d'ardeur de marcher aux Suédois, qu'il savoit être fort inférieurs en nombre. Il n'y avoit dans l'armée que cinq mille Saxons: toutes les troupes pouvoient se réunir contre eux, & leur faire un mauvais parti, si elles se fussent apperçues de quelque intelligence. Ainsi le Roi fut contraint de céder, & de suivre les Moscovites qui l'entraînoient; tout ce qu'il put faire en cette extrémité, ce fut d'avertir secrettement le Général Meyerfeld par le Sieur Pfing de la négociation de Saxe, de la situation où il se trouvoit, & du détail de ses forces, le conjurant de se retirer en arriére pour éviter un combat qui ne lui pouvoit être désavantageux. Le Général qui n'avoit reçu du Roi son maître aucun avis sur la paix dont on lui faisoit part, crut que cette confidence étoit un piége tendu par l'ennemi, dans lequel il lui seroit honteux de donner. Cette prévention l'arrêta dans son poste où l'opiniâtreté des Polonois l'obligea de risquer une bataille, dans laquelle le Roi Auguste fit tout ce qu'il put pour ne point vaincre, ou du moins pour conserver les vaincus.

Il y avoit longtems que ce Prince, lassé de l'inconstance des Polonois, & de la dépendance où les Moscovites sembloient le vouloir tenir, n'aspiroit qu'à finir une guerre, qui le jettoit dans un abîme de pertes & de malheurs. L'entrée de l'armée Suédoise dans son Electorat, mit le comble à ses chagrins, & acheva de le déterminer. Il envoya par un tambour une lettre au Roi de Suéde, par laquelle, après avoir exposé l'inclination sincére qu'il avoit pour la paix, & les raisons pressantes qui l'y portoient, il offroit d'en traiter par le Baron d'Imhof, & par le Sieur Pfingsten, auxquels il avoit envoyé des pleins pouvoirs. Le Roi de Suéde choisit, de son côté, le Comte Piper Grand Maréchal & Ministre, & le Sieur Hermelin Sécretaire d'Etat, pour entrer en négociation avec les Plénipotentiaires Saxons. La première & l'unique conférence qui se soit tenue dans les formes, s'ouvrit le deuxiéme septembre à Bischopswerda à six lieues de Dresde, sous prétexte de régler les contributions. Après de longues contestations, on y convint enfin du point principal, qui étoit l'abdication de la Couronne de Pologne, & on prépara la matiére des conférences suivantes, qu'on résolut de tenir cachées avec tout le soin possible. En effet les Plénipotentiaires, paroissant toujours n'avoir à traiter que des contributions, s'assembloient assez rarement, ne demeuroient que peu de tems ensemble, & prenoient la précaution d'agir par le canal de quelques personnes de confiance qui alloient & venoient de part & d'autre, pour communiquer les difficultez & les expédiens. Le Comte de Jablonowski Palatin de Russie, & le Prince Sapieha Grand Maréchal de Lithuanie furent nommez Plénipotentiaires par le Roi Stanislas, à qui l'on rendoit compte de tout ce qui se passoit; mais ils ne virent point les Saxons pendant le cours des conférences, & ne s'abouchérent avec eux que dans un jardin hors de Leipsick, après la signature du traité, dont voici la substance.

I. Il y aura paix entre le Sérénissime, & très-puissant Prince Charles XII Roi de Suéde, &c. & son Allié le Sérénissime & très-puissant Prince Stanislas I. Roi de Pologne &c. d'une part; & entre le Sérénissime & très puissant Prince Frédéric-Auguste, Roi, Electeur & Duc de Saxe, d'autre part.

II. Tous les dommages causez ou soufferts par les deux partis, pendant le cours de la guerre, seront oubliez & reputez comme non avenus; personne n'en pourra prétendre satisfaction, & ne pourra s'en ressentir par voye de fait ou de droit; & les particuliers ne pourront intenter aucune action, pour raison des biens qui avoient été confisquez sur eux pendant la guerre; sans néanmoins que cette derniére clause puisse préjudicier au contenu du VI article.

III. Le Sérénissime & très-puissant Prince Frédéric-Auguste, Roi, Electeur de Saxe, renonce pour toujours en faveur de la paix, à tous ses droits & prétentions sur le Royaume de Pologne; & reconnoît en conséquence pour légitime Souverain de ces Etats, le Sérénissime & très puissant Prince Stanislas I, sous condition que ledit Sérénissime Roi, Electeur de Saxe, retiendra pendant sa vie le nom & les honneurs de Roi; mais sans pouvoir porter les armes, ni prendre le titre de Roi de Pologne.

IV. Le Sérénissime Roi & Electeur, promet de notifier dans six semaines, après la signature du présent traité, son abdication aux Etats de la République de Pologne; auxquels il remet dès à présent le serment qu'ils lui ont prêté; s'engageant en outre de n'entretenir aucune intelligence avec eux, & de ne donner retraite ni secours à aucuns Membres de la République, ennemis declarez ou secrets du Roi Stanislas.

V. Il renonce à toutes les alliances qu'il a concluës ci-devant contre le Roi de Suéde & le Roi de Pologne, avec les Puissances etrangéres, & sur tout à celles qu'il a contractées avec le Czar de Moscovie; auquel il promet de ne donner aucun secours dans la suite: comme aussi de rappeller les Saxons qui se trouveroient combatre encore sous ses enseignes.

VI. Tous les decrets prononcez dans les Diétes & dans les autres tribunaux de Pologne, depuis le quinziéme février 1704. portant condamnation, confiscation de biens, destitution de charges, &c. demeureront dès à présent éteints & annullez: mais à l'égard des dignitez séculiéres & ecclésiastiques conferées depuis ce tems par le Sérénissime Roi, Electeur de Saxe, il dépendra uniquement du Sérénissime Roi de Pologne, ou de les conserver à ceux qui en auront été revêtus, ou de les en dépouiller pour les conferer à d'autres.

VII. Le sceptre & la couronne de Pologne, & les ornemens royaux, aussi-bien que les pierreries, papiers & archives de la Couronne, qui auront été transportez en Saxe, seront remis au Sérénissime Roi de Pologne, aussi tôt après la ratification du présent traité.

VIII. Les Sérénissimes Princes royaux, Jacques & Constantin Sobieski, seront relâchez & mis en liberté, après avoir promis par écrit, de ne prendre aucune vengeance de ce qu'ils ont souffert, pendant la guerre, & pendant leur détention. De son côté, le Sérénissime Roi Electeur promet par écrit de payer au Sérénissime Prince Jacques, les sommes d'argent qu'il lui doit, & d'en faire incessamment liquider les comptes.

IX. Tous les Polonois & Lithuaniens qui ont été enlevez de Pologne, pour être emprisonnez en Saxe ou ailleurs, recouvreront leur liberté. Sa Majesté Electorale s'engage aussi d'interposer ses bons offices auprès du Pape pour obtenir de lui l'élargissement de l'Evêque de Posnanie.

X. Tous les Soldats & Officiers Suédois & Saxons, qui auront été pris pendant la guerre, & qui sont actuellement detenus de part ou d'autre, seront élargis sans rançon, & sans qu'on en puisse retenir aucun, pour l'engager de force.

XI. Tous les traîtres & transfuges, nez sous la domination du Roi de Suéde qui seront trouvez en Saxe, seront livrez à sa Majesté Suédoise, & nommément Jean Rheinhold Patkul, qui, jusqu'à ce tems, sera retenu dans une étroite prison.

XII. Tout ce qui reste de Soldats Moscovites en Saxe, seront aussi remis au Roi de Suéde, comme étant ses prisonniers.

XIII. Tous les drapeaux, étendarts, tymbales, canons, mortiers & autres instrumens militaires, qui peuvent servir de trophées, & qui auroient été pris sur les Suédois, seront cherchez, & leur seront rendus; sans qu'on en puisse retenir aucun, sous quelque prétexte que ce soit.

XIV. Le Colonel Gortz, que sa Majesté Suédoise prend sous sa protection, & qui a été condamné au dernier supplice, sans avoir été entendu, sera déchargé des peines prononcées contre lui, & sera rétabli dans son honneur & réputation.

XV. Comme il est impossible, attendu la distance des lieux, que le présent traité puisse être ratifié de longtems, & puisse être revêtu des garanties, dont il sera fait mention, il sera cependant permis à sa Majesté Suédoise, de tenir son armée en quartier d'hiver dans l'Electorat de Saxe, & d'en tirer pour elle, pendant ce tems, des vivres & contributions. Les troupes Suédoises qui sont encore en Pologne, y demeureront sans empêchement, jusqu'à ce que les Saxons en soient sortis.

XVI. Les villes & châteaux de Cracovie & de Tykoczin, seront évacuez en même tems par les troupes Saxonnes, & seront remises au Commissaire de sa Majesté Polonoise, en l'état qu'elles se trouveront pour lors avec toute leur artillerie & les munitions.

XVII. Les villes & citadelles de Leipsick & de Wittemberg, qui ont reçu garnison Suédoise, en seront délivrées, dès que les conditions du présent traité auront été accomplies; ensuite dequoi toutes les troupes de Suéde se retireront de Saxe, au jour dont on sera convenu.

XVIII. Depuis le jour que les Commissaires auront conclu & signé le présent traité, il y aura trêve entre les Suédois, & l'Electorat de Saxe; aussi qu'en Pologne, & en Lithuanie, dès que la nouvelle du même traité y aura été portée: ce qui se fera dans le terme de vint & un jours.

XIX. Il a été arrêté entre le Sérénissime Roi de Suéde & le Sérénissime Roi Electeur, qu'ils concourront tous deux à protéger dans l'Empire la Religion Evangélique: & pour la sureté de sa conservation dans la Saxe & dans la Lusace, le Sérénissime Roi Electeur s'engage pour lui & pour ses Successeurs, de n'y introduire ou souffrir aucun changement; de n'y céder, à ceux de la communion Romaine, aucunes Eglises, Ecoles, Académies, Colléges ou Monastéres, & de ne leur accorder aucune place pour en bâtir.

XX. En cas qu'à l'occasion de ce traité le Sérénissime Roi Electeur de Saxe, soit attaqué par le Czar de Moscovie, ou par d'autres, les Sérénissimes Rois de Suéde & de Pologne s'engagent de le secourir, comme aussi de le comprendre dans tous les traitez qu'ils pourroient faire dans la suite avec le Czar.

XXI. Pour rendre ce traité plus ferme & plus stable, le Sérénissime Roi Electeur s'engage d'y faire intervenir comme Garants dans l'espace de six mois, le Sérénissime & très-puissant Empereur, la Sérénissime & très-Puissante Reine de la Grande Bretagne, & les Hauts & Puissans Etats Généraux; sa Majesté Suédoise se réservant le droit de faire entrer dans cette garantie, telle autre Puissance qu'elle jugera à propos.

XXII. Le présent traité sera ratifié dans le terme de six semaines, &c.

& il en fera fait un exemplaire de la part de sa Majesté Suédoise; un autre de la part de sa Majesté Polonoise, & deux autres de la part de sa Majesté Electorale, pour être échangez par les Commissaires, immediatement après la ratification.

ARTICLE SÉPARÉ.

Quoique le Sérénissime Roi Electeur de Saxe ait promis de fournir dans six mois les actes de garantie qui ont été spécifiez; cependant, s'il arrive qu'il soit empêché par quelques raisons, de fournir un ou deux de ces actes, dans le terme prescrit; il a été arrêté que le présent traité n'en aura pas moins de force & de vigueur, & n'en sortira pas moins sa pleine exécution.

Dès que le traité eut été signé par les Commissaires le 24 septembre, le Sieur Pfingsten, l'un des Plénipotentiaires Saxons, prit la poste pour le porter au Roi Auguste qui le ratifia, sans former aucune difficulté; de sorte qu'au retour de ce Ministre, l'échange des ratifications fut fait dans les formes, & la paix fut publiée dans le camp du Roi de Suéde, à Leipsic, & à Dresden le 24 novembre.

Toute l'Europe apprit avec surprise le prompt succès de cette importante négociation, & ne put s'empêcher d'admirer le désintéressement du Roi de Suéde, qui ne daigna pas se faire céder un seul pouce de terre, pour l'aggrandissement de ses Etats; & qui ne se réserva, pour tout fruit de ses victoires, que la gloire de les avoir remportées; plus grand dans la paix, par ce rare exemple de modération, qu'il ne l'avoit été dans la guerre, par la grandeur de son courage, & par la rapidité de ses conquêtes.

Ce Prince ayant déclaré la guerre au Czar de Moscovie, après plusieurs combats, perdit le huitiéme juillet 1709, la bataille près de Pultowa. Il fut blessé au pié, & perdit 8000 hommes dans cette bataille. Le onziéme du même mois le Général Lewenhaupt fut obligé de se rendre avec le reste de l'armée Suédoise au nombre de 16000 hommes au Prince Menzikof, Général du Czar. Le même jour le Roi de Suéde passa le Boristhéne; & se voyant poursuivi par un détachement de Moscovites, il se retira à Oczakow à l'embouchure de la même riviére, où il arriva avec beaucoup de peine, suivi de deux à trois cens Suédois, & de trois compagnies de Valaques, ayant été obligé de marcher par des campagnes désertes. Il arriva à Bender, où il fut bien reçu par le Séraskier. Le Grand Seigneur ayant été informé de son arrivée, envoya ordre de lui faire tous les bons traitemens possibles; même de lui fournir l'escorte & les autres assistances dont il auroit besoin. Le Sultan fit étrangler le Bacha d'Oczakow, parce qu'il avoit différé durant deux jours d'envoyer des bateaux, pour faire passer le Boristhéne à ce Prince, avec ceux qui l'avoient suivi. Depuis qu'il eut passé cette riviére, il fut joint par une partie de ses troupes, en sorte qu'il se trouva auprès de lui 1500 Valaques & 1500 Suédois, parmi lesquels se trouvérent trois Généraux, six Colonels, & un grand nombre d'Officiers. Le Grand Seigneur lui envoya 40000 Tartares pour lui servir d'escorte, jusqu'à ce qu'il fût en lieu de sûreté. Quelques Officiers Turcs & Tartares gagnez par ses ennemis à qui ils vouloient le livrer, ayant voulu obliger ce Prince, qui en avoit été averti, de partir de Bender avec une escorte trop foible pour le mettre en sûreté, il crut être obligé de se retirer à Warnitza, où il avoit fait bâtir une maison, autour de laquelle il fit faire des retranchemens. On le pressa de retourner à Bender pour se préparer à partir; mais il le refusa, disant qu'il vouloit attendre la réponse du Grand Seigneur, auquel il avoit écrit. Alors ils résolurent de l'attaquer avec un grand nombre de troupes. Le combat commença le onziéme février 1713, vers les dix heures du matin, & ce Prince donna des marques d'une valeur extraordinaire. Beaucoup de Turcs & de Tartares furent tuez; mais les retranchemens ayant été forcez, il se retira dans sa maison, où il continua de se défendre, jusqu'à ce que le feu y ayant été mis, il fut obligé de se rendre, ayant reçu deux ou trois blessures. Il fut conduit à Bender, où il fut très bien reçu par le Séraskier & par le Kam des Tartares, qui avoient été trompez par quelque ordre supposé du Grand Seigneur, auquel le Séraskier envoya un Courier pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé. Le Roi de Suéde fut conduit à Andrinople avec une escorte, où le lendemain de son arrivée il eut audience du Grand Seigneur, qui lui promit non seulement une entiére satisfaction, & le dédommagement des pertes qu'il avoit faites à Bender, mais aussi la punition de tous ceux dont il se plaindroit. Enfin après avoir resté plus de cinq ans dans les Etats du Grand Seigneur, étant parti de Demir-Toca le premier octobre 1714, après avoir passé par la Valaquie, par la Transilvanie & par la Hongrie, ce Prince arriva le 22 novembre suivant à Stralzund entre trois & quatre heures du matin, suivi de trois personnes seulement, où étant entré sous le nom d'un Gentilhomme du Holstein, il fut conduit au Général Duker, qui le reconnut aussi-tôt qu'il eût quitté une perruque noire qu'il avoit prise à Cronstadt en Transilvanie, pour passer sans être connu, ayant fait en poste en huit jours plus de cent lieues d'Allemagne, & ayant passé à Vienne & à Cassel sans y être connu, à cause de l'impatience qu'il avoit d'arriver dans ses Etats. Nonobstant la fatigue qu'il avoit eue pendant un si prompt voyage, dans une saison aussi fâcheuse, dès le lendemain de son arrivée, ce Prince fut visiter les fortifications de Stralzund, passa en revue les troupes qui y étoient, & leur fit faire l'exercice. Sa présence ni sa valeur ne purent empêcher que les Rois de Dannemarck & de Prusse, qui lui avoient déclaré la guerre pendant son absence, ne s'emparassent de l'isle de Rugen le 17 novembre 1715: ce qui fut suivi de la prise de la ville de Stralzund le 22 décembre suivant. Il se sauva de cette place quelques jours avant qu'elle fût rendue, & continua la guerre principalement contre le Roi de Dannemark. Ayant formé le siége de Fredéricshall en Norvége avec une armée de plus de 18000 hommes, & ayant attaqué le Fort de Guldenlew, dont la prise rendoit l'attaque de la place plus sûre & moins difficile, il y donna deux assauts que les assiégez soutinrent; mais au troisiéme ce Fort fut emporté l'épée à la main, avec perte de cinq à six cens hommes; ce Prince s'étant exposé au plus grand feu pendant l'attaque. Le Gouverneur craignant qu'il ne profitât de cet avantage en faisant donner un assaut la nuit, fit faire des feux sur les ouvrages, & jetter dans les fossez quantité de fascines goudronnées & d'autres artifices, faisant cependant un feu continuel de canon & de mousqueterie. Le Roi de Suéde crut que c'étoit à dessein de faire une grande sortie, & pour encourager les troupes, il alla lui même visiter les travaux, & reconnoître ce que pourroient entreprendre les Assiégez, pour déloger les troupes des postes qu'elles y avoient occupez. Comme il y étoit, donnant les ordres avec son intrépidité ordinaire, une balle perdue lui perça le menton & l'épaule gauche, & sortit par le bras droit, dont il mourut sur la place la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, en sa trente-septiéme année, sans avoir été marié. Son corps fut mis sur un brancard & porté à Sanfund, où il fut embarqué sur une galére pour être transporté à Stromstadt, étant accompagné du Duc de Holstein-Gottorp son neveu, du Prince héréditaire de Hesse-Cassel son beau-frére, & du Général Renschild; puis fut mis en dépôt dans le château de Carlsbourg, où il resta jusqu'au dixiéme mars suivant, qu'il fut porté au tombeau de ses ancêtres. ULRIQUE-ELÉONORE sa sœur, Princesse de Hesse-Cassel lui succéda.

Ce Prince avoit la taille haute & déliée, le teint naturellement blanc, l'œil bleu, les cheveux blonds, l'air noble & gracieux, le tempérament robuste, & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Son génie, quoique vif & pénétrant, se fixoit aisément, & donnoit beaucoup à la réflexion. Il parloit peu, mais fort juste, & très-souvent avec énergie. Ses maniéres étoient affables & prévenantes, son humeur agréable, & même enjouée dans son domestique. Il estimoit le mérite, & récompensoit la valeur jusques dans ses ennemis. *Voyez* ses ancêtres à l'article de BAVIERE-DEUX-PONTS. * *Mémoires Historiques.*

NB. L'Auteur de ce long article a oublié de marquer, que le Roi de Suéde, lorsqu'il étoit en Saxe, obligea l'Empereur à rendre aux Protestans de Silésie les priviléges qui leur avoient été ôtez.

ELECTEURS PALATINS.

CHARLES-LOUIS, fils de *Frédéric* V, Electeur Palatin & d'*Elizabeth Stuart*, fille de *Jacques* I, Roi d'Angleterre, naquit le 22 decembre 1617. Il fut obligé dans sa jeunesse de suivre son pére dans l'exil, & étant à Leide il s'appliqua avec soin aux Sciences, aux Langues & même aux Langues Orientales. Comme *Frédéric-Henri* son frére aîné s'étoit noyé en 1629, il fut le successeur de son pére qui mourut en 1632. Mais étant encore trop jeune, son oncle *Louis-Philippe* fut nommé son Tuteur par le Comte Oxenstiern, Chancelier du Royaume de Suéde. Cette tutelle finit bientôt, parce que les Impériaux se rendirent maîtres du Haut Palatinat. Charles-Louis demeura dans cet état jusques à la paix de Prague en 1635, où il ne put cependant obtenir autre chose, sinon qu'on lui promit aussi-bien qu'à son frére, un entretien digne de leur naissance, à condition qu'ils se soumettroient à l'Empereur. Ferdinand III ayant été élu Empereur en 1636, Charles-Louis protesta contre cette élection & la déclara nulle comme n'étant pas faite par tous les Electeurs. Il fit publier quelques Ecrits, pour soutenir ses droits. En 1638, il acheta, avec ses fréres, la ville de *Meppen* dans l'Evêché de Munster, y amassa quelques troupes, & résolut de soutenir par les armes ses droits sur le Palatinat; mais le Général de Vehlen surprit cette place & enleva toutes les munitions & tous les vivres qu'on y avoit ramassez. Peu de tems après Charles mit le siége devant *Lemgow*, où le Comte de Hatzfeld Général de l'Empereur le battit, s'empara de tout le bagage & prit *Rupert* frére de Charles-Louis qui eut toutes les peines du monde de se sauver à Minden. En 1648, à la paix de Westphalie on lui restitua le Bas Palatinat & on lui conféra en même tems le huitiéme Electorat, avec l'assurance qu'après l'extinction de la Ligne de Baviére, l'ancienne dignité Electorale avec le Haut Palatinat retomberoient dans sa famille. On promit à ses fréres 400000 Rixdalers payables dans les quatre premiéres années, & à chacune de ses sœurs on en promit 10000. Il entra de la sorte dans l'entiére possession du Bas Palatinat, si l'on excepte la ville de *Franckenthal*, que les Espagnols ne lui remirent qu'en 1652. Il se donna depuis beaucoup de soins pour rétablir l'Académie de Heidelberg; & en 1678, il fit bâtir à Manheim le fameux *Temple de la Concorde*, pour l'usage des Réformez des Luthériens & des Catholiques. En 1673, il eut le chagrin de voir le Palatinat presque entiérement désolé par les François, qui y firent un ravage terrible en faisant tout passer par le fer & le feu. Il mourut enfin le 28 août 1680, lorsqu'il étoit en chemin de Manheim à Heidelberg. Il avoit épousé en 1650, *Charlotte*, fille de Guillaume V, Landgrave de Hesse, & en avoit eu *Charles*, son successeur, & *Charlotte Elizabeth*, qui fut mariée en 1671, avec *Philippe*, Duc d'Orléans. Charles-Louis avoit très-mal vecu avec son épouse, depuis qu'il étoit devenu amoureux d'une de ses filles d'honneur, nommée *Marie-Louise* de Degenfeld, fille de *Christophle-Martin* Baron de Degenfeld. Ils se sont écrit plusieurs lettres latines & enfin il l'épousa publiquement de la main gauche. Son épouse légitime passa à Cassel & ne revint plus à Heidelberg pendant la vie de l'Electeur, qui eut 14 enfans de la Baronne de Degenfeld. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à l'âge de raison, *Charles-Louis*, né en 1658, & mort en 1688, dans la Morée au service des Vénitiens; *Charlotte*, mariée avec Ménard, Duc de Leinster & Comte de Schomberg, & morte à Kensington en 1696; *Louise* & *Amélie Elizabeth*, qui ne furent jamais mariées; *Charles-Edouard*, mort en 1691, dans une escarmouche contre les François; *Charles-Maurice*, mort en 1702, étant Lieutenant Colonel au service du Roi de Prusse; *Charles-Auguste*, mort en 1688; *Charles-Casimir*, qui fut tué dans un duel à Wolffembuttel en 1691, par *Antoine* Comte de Waldeck. * Speneri *Syllog.* Imhof, *Notit. l.* 4. *c.* 1. *n.* 8. *v.* 38. *&c. Vie de Charles-Louis.* Ziegler, *Hist. Labyr. p.* 125.

CHARLES, Electeur Palatin, fils du précédent, naquit le 31 mars 1651. Il s'appliqua beaucoup aux études dans sa jeunesse, & donna des preuves de son érudition dans son traité *de Symbolis Christianis*, qu'il publia sous le nom de *Philotée*. Le lendemain après qu'il eut été créé Docteur dans l'Université d'Oxford, il reçut la nouvelle de sa succession au gouvernement des Etats de son pere, & le troisiéme jour Charles II le créa Chevalier de la Jarretiere. Sa piété & son érudition firent qu'on se promit tout de son gouvernement, mais ces espérances si flateuses furent fauchées par la mort arrivée en 1685, le 16 mai. Cette mort fut d'autant plus douloureuse pour ses Sujets, qu'il mourut sans laisser des enfans, son mariage avec *Ernestine*, fille de Frédéric III, Roi de Danemarck, ayant été stérile. La France forma aussi une prétention sur le Palatinat, sous prétexte que Charlotte Elizabeth, sœur de l'Electeur & épouse de Philippe Duc d'Orleans, avoit cédé au Roi son prétendu droit sur le Palatinat; c'est ce qui donna occasion à une guerre dans laquelle les François mirent presque tout le Palatinat en cendres & y firent de cruels ravages. *Jean Louis Langhaus*, premier Prédicateur du feu Electeur ayant été accusé d'avoir donné divers conseils pernicieux à son Maître, fut mis au carcan & condamné à 20 ans de prison à Dietsberg. Les François l'en tirerent dans la suite & il se refugia à Bâle, où il vécut plusieurs années *incognito*, mais non sans crainte d'être enlevé. Il y mourut. * *Vie de Charles*, &c.

ARCHIDUCS d'AUTRICHE.

CHARLES I. *Voyez* CHARLES-*Quint* Empereur.

CHARLES II, Archiduc d'Autriche, troisiéme & dernier fils de l'Empereur Ferdinand I, naquit à Vienne le troisiéme juin 1540. Il fit dans sa jeunesse un voyage en Allemagne, en Italie, & en Espagne. On l'employa à diverses affaires importantes, où il donna toujours des preuves distinguées de son habileté. Dans le partage des Païs héréditaires après la mort de son pére, il eut la *Stirie*, la *Carinthie*, &c. Il fut le Chef de la branche de *Stirie*, comme Maximilien II le fut de celle de *Bohéme*, & Ferdinand de celle de *Tirol* ou d'*Inspruck*. Les deux derniéres branches étant éteintes, la Maison d'Autriche ne subsiste plus que dans la postérité de Charles II. En 1564, peu de tems avant la mort de son pére, il se fit rendre hommage dans les Provinces qui lui étoient échues, & deux ans après en 1566, il présida aux Etats de Hongrie, qui s'étoient assemblez à Presbourg à cause de la guerre contre les Turcs. Il délivra l'Autriche des incursions des Turcs, en faisant construire une forteresse sur le fleuve *Kulpa* en Croatie, pour couvrir cette Province. On appella ce Fort *Carlstadt*. Il accorda la liberté de la Religion & du culte Protestant dans la Stirie, & reçut deux millions de ducats pour la confirmation de ce privilége. En 1586, il fonda l'Université de *Gratz*. Un pélerinage fait à pié l'ayant trop fatigué en 1590, il mourut le dixiéme juillet de la même année à Gratz. Il avoit épousé en 1570, *Marie*, fille d'Albert V, Duc de Baviére. Elle mourut le 30 avril 1608, & lui avoit donné 15 enfans, dont deux fils moururent jeunes, & quatre filles sans avoir été mariées. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à un âge de maturité. *Anne*, née le 16 août 1573, fut mariée en 1592, avec *Sigismond* III, Roi de Pologne, & mourut le dixiéme février 1593. *Marie Christine*, née le dixiéme novembre 1574, fut mariée en 1595, avec *Sigismond* Bathori, Prince de Transylvanie. Elle en fut séparée, dans la suite, & se retira dans un Couvent. Elle mourut à Halle dans le Tirol le sixiéme avril 1621. *Ferdinand* II, né en 1578, fut Empereur. *Maximilien Ernest*, né le 17 novembre 1583, fut Evêque de Passau & mourut en 1616. *Marguerite*, née le 25 décembre 1584, fut mariée en 1599, avec *Philippe* III, Roi d'Espagne, & mourut le 30 octobre 1611. *Léopold*, né le neuviéme octobre 1586, fut Evêque de Strasbourg & de Passau. Il renonça ensuite à l'Etat Ecclésiastique, & gouverna le Tirol jusques à sa mort en 1632. *Constance*, née le 24 décembre 1588, fut en 1605 la seconde épouse de *Sigismond* III, Roi de Pologne, depuis la mort de sa sœur *Anne*. Elle mourut le dixiéme juillet 1631. *Marie Magdelaine*, née le septiéme octobre, 1589, fut mariée en 1608, avec Côme II, Grand Duc de Toscane, & mourut en 1631. CHARLES, né le septiéme août 1590, un mois après la mort de son pére, & dont l'article suit. * Megiseri *Annales Carinthiæ l.* 12. *c.* 1. De Thou, *Hist. l.* 10. Valvasor, *Descript. de la Carniole*, en Allemand. Gansii *Arboretum Austriacum*. Schænleben, *de Orig. Domus Habspurgo-Austriacæ*. Khevenhullers, *Annal.* &c.

CHARLES, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & Evêque de Breslau & de Brixen, fils du précédent, naquit à Gratz un mois après la mort de son pére en 1590. Comme dans sa jeunesse il témoignoit du penchant pour l'Etat Ecclésiastique, il fut élu Evêque de Breslau le 27 juillet 1608; & en 1613, Evêque de Brixen. En 1618, après la mort de son frere Maximilien Ernest, il eut l'administration de la *Grand Maîtrise* en Prusse, & de la *Grand' Maîtrise* Teutonique en Allemagne & en Italie. Au reste il étoit fort sévére contre les Protestans. Lorsque la guerre de Bohéme commença, il fit tous ses efforts pour retenir les Princes & les Etats de Siléſie dans les intérêts de l'Empereur; mais voyant que malgré ses désirs ils s'unissoient avec les Etats de Bohéme, il se retira en Pologne auprès de Sigismond III, son beau-frere. Pendant son absence on introduisit en divers endroits la Religion de Luther. Frederic, le nouveau Roi de Bohéme, arriva dans ce tems-là en Silésie & se fit prêter hommage. Mais lorsqu'en 1620, les affaires changérent de face, & que Ferdinand II eut battu le Roi de Bohéme, Charles rentra dans la Silésie & dans son Evêché. Ferdinand II en obtint qu'il renonçât à sa prétention sur l'Autriche, & qu'il se contentât du Marquisat de Burgau & de quelques revenus en Silésie. Philippe III, Roi d'Espagne le fit enfin, en 1621, venir auprès de lui, & souhaita qu'il acceptât le titre de *Vice-Roi* de Portugal. Il arriva à Madrid le 14 de novembre, & le 19 de ce mois il fut attaqué d'une fiévre chaude dont il mourut le 16 décembre. * Schickfusius, *Schlesis. Chron. l.* 3. *c.* 13. &c. Megiseri *Hist. Salisburg. l.* 5. *c.* 23. Lucæ *Chron. Schles.* Fiebigeri *Nota ad Henelii Silesiographiam renovatam*, *c.* 8. *S.* 54.

CHARLES-JOSEPH, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand III, de sa seconde épouse, & frére de pére de l'Empereur Léopold, naquit le septiéme août 1649. Après qu'il eut fait quelques progrès dans les études, Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & oncle paternel de Charles-Joseph, le créa le 14 mai 1662, *Coadjuteur* de la Grand' Maîtrise & Chevalier de l'Ordre Teutonique. L'Archiduc Léopold-Guillaume étant mort le 20 novembre de la même année, Charles-Joseph lui succéda non seulement dans la charge de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mais aussi dans les Evêchez de Passau & de Breslau. Mais il ne jouit pas longtems de ces dignitez, puisqu'il mourut à Lintz le 27 janvier 1664, âgé de 15 ans. * Lucæ *Schles. Chron. p.* 444. Megiseri *Hist. Salisburg.* Imhofii *N. P. tome* 1. *l.* 2. *n.* 2. &c.

DUCS de BRETAGNE.

CHARLES de Blois, Duc de Bretagne, étoit fils de GUY, Comte de Blois, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, & de *Marguerite* sœur du Roi Philippe, dit *de Valois*. Il épousa en 1337, *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, fille de *Guy*, Comte de Penthievre, & niéce de *Jean* III, tous deux nez du premier mariage d'*Artus* II, Duc de Bretagne. Jean III, se voyant sans successeur, fit le mariage de sa niéce, & traita Charles comme son héritier présomptif. Jean de Montfort, né du second mariage d'Artus II, dissimula pour lors ses prétentions qu'il avoit sur la Bretagne; mais après la mort de Jean III, son frére aîné, il s'en voulut mettre en possession par les armes. Le Roi Philippe *de Valois* prit le parti de Charles, qui fut reçu à hommage par la Cour des Pairs, & déclaré Duc de Bretagne par Arrêt du septiéme septembre 1341. Ces prétensions réciproques entretinrent une guerre qui dura longtems. Charles de Blois étant allé assiéger l'an 1341, la Roche-de-rien, fut pris avec ses deux fils, *Jean* & *Guy*. Il fut depuis tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre l'an 1364. Outre les deux fils que nous venons de nommer, il eut encore *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite*, femme de *Charles* d'Espagne, Connétable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, &c. morte en 1404. * Argentré, *Hist. de Bretagne*. Du Chêne, *Hist. de Châtillon*, &c.

DUCS de LORRAINE.

CHARLES de France, I. du nom, Duc de Lorraine, étoit fils puiné du Roi Louis IV, dit d'*Outremer*, & naquit à Laon en 953. Depuis, en 957, il fut créé Duc de Lorraine par l'Empereur Othon II, son cousin, auquel il fit hommage-lige de ses Etats, au grand regret des Seigneurs François, qui ne purent souffrir cette lâcheté, dans un Prince de la Maison de France. Aussi après la mort de Louis V, dit *le Fainéant*, son neveu, les Etats du Royaume assemblez en 987, lui ôterent la Couronne, pour la donner à Hugues *Capet*. Il tenta vainement de faire valoir son droit par les armes; ses troupes qu'il avoit en campagne ne firent que piller. Peu après, Adalbéron, dit *Ascelin*, & *Azelin*, Evêque de Laon, appella Hugues *Capet*, le jour du vendredi Saint, deuxiéme avril 991, & lui livra la ville, où Charles fut pris avec sa femme & Arnoul Archevêque de Rheims. Ils furent envoyez dans une tour à Orléans, où le Duc mourut environ l'an 994. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Sigebert. Le Continuateur d'Aimoin. *L'Histoire Généalogique de la Maison de France*, par MM. de Sainte-Marthe, & *les Considérations historiques* de Louis Chantereau-le-Févre. Le P. Anselme, &c.

CHARLES II, de la Maison des derniers Ducs de Lorraine, différente de celle de Charles I, étoit fils de JEAN, qui fut empoisonné à Paris le 27 septembre 1382, & de sa premiére femme *Sophie* de Wirtemberg. Il poursuivit ceux qui avoient donné du poison à son pére, & se trouva à la bataille de Rosebek en la même année 1382, & au siége que Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit devant Gand. Charles alla aussi en Prusse, où dans un combat il fit lui même le Duc de Lithuanie prisonnier proche de Wilna. A son retour il secourut l'Empereur Robert son beau-pére, qui assiégeoit Francfort. Les Princes de Bar, de Juliers, de Nassau, &c. le vinrent attaquer dans ses Etats avec une puissante armée, que Charles défit avec peu de troupes, & dont il prit les principaux Chefs. Il ne fut pas si heureux du côté de la France, contre laquelle il voulut continuer les hostilitez que son pére avoit commencées: car on l'obligea d'en faire satisfaction l'an 1412. Il fut nommé Connétable en 1418, par la Reine Isabelle de Baviére, après la mort du Connétable d'Armagnac; mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, parce qu'il n'en avoit pas été légitimement revêtu. Il mourut l'an 1430. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE. * Froissart. Jean Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.*

CHARLES III, fils de FRANÇOIS, Duc de Lorraine, naquit le 18 février de l'an 1543. Il fut élevé à la Cour de Henri II, Roi de France; ensuite de quoi s'étant engagé dans le parti des Guises, il fit la guerre en Champagne, se trouva au siége de Marsal, & mourut le 14 mai 1608. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Vaudémont. Dans l'article de Lorraine on remarque que CHARLES III, Duc de Lorraine avoit eu trois fils: l'aîné, nommé HENRI, mort en 1624, laissa deux filles, *Nicole* Duchesse de Lorraine, & *Claude*; FRANÇOIS, qui étoit le troisiéme, mourut le 15 octobre 1632, & laissa deux fils; l'aîné étoit CHARLES IV, dont nous parlons, qui épousa l'an 1621, avec dispense

du

du Pape sa cousine *Nicole*, morte le 20 février 1657, & dont il n'eut point d'enfans; & le second, FRANÇOIS NICOLAS, qui fut premierement Cardinal, & qui épousa depuis en 1634, son autre cousine *Claude*, morte le deuxiéme août 1648, dont il eut CHARLES V, Duc de Lorraine. Charles IV étoit un Prince généreux, hardi; mais malheureux, & qui causa lui même ses chagrins par sa légereté, & par son inconstance. Du vivant de la Duchesse Nicole, il contracta le deuxiéme avril 1637, un second mariage avec *Béatrix* de Cusance, veuve d'*Eugene-Léopold*, Prince de Cantecroix, dans l'église des Minimes de Besançon. Il eut de ce mariage, qui ne subsista point, *Charles-Henri* légitimé, Prince de Vaudémont, & *Anne* aussi légitimée, femme de *Jules* de Lorraine, Prince de Lislebonne; & après la mort de la Duchesse Nicole, il épousa en 1665, *Marie* d'Apremont de Nanteuil, dont il n'eut point d'enfans. En 1630, il entra dans le parti de la Reine-Mère & de Monsieur, & porta même l'Empereur à se rendre maître de Moyenvic, principale place de l'Evêché de Metz. Son païs ayant été soumis par les armes du Roi Louis XIII, il se tira d'affaires par divers traitez faits en 1632 & 1633, résolu d'exciter de nouveaux troubles à la première occasion. En 1641, il revint à Paris, y fit un nouveau traité de paix, qu'il jura solemnellement; & aussi-tôt il se ligua avec le Comte de Soissons, & se déclara pour les Espagnols. Ceux-ci plus défians & moins traitables que les François, l'arrêtérent en 1654 à Bruxelles, le conduisirent dans la citadelle d'Anvers, & le transférérent à Tolède en Espagne, où il fut jusqu'en 1659, qu'on lui permit de se trouver aux conférences de la paix. Le 62 article porte que M. le Duc Charles de Lorraine ayant témoigné grand déplaisir de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard du Roi Très Chrétien, avoit une ferme intention de le rendre plus satisfait à l'avenir, &c. & ensuite les autres, jusqu'au 79, réglent tout ce qui regarde ce Duc. En 1661, il fit un traité avec le Roi; & le sixiéme février de l'an 1662, il en fit un autre, par lequel il cédoit tous ses Etats à sa Majesté, sous des conditions très avantageuses à toute sa Maison; mais se repentant d'avoir signé ce traité, il se retira en son païs, où il recommença de brouiller, ce qui lui couta la ville de Marsal. Depuis ce tems-là, il ne cessa de susciter autant qu'il lui fut possible, de nouvelles affaires à la France. Ces inconstances continuelles obligérent le Roi d'envoyer en 1670, le Maréchal de Créquy en Lorraine, pour se saisir de tous les Etats de ce Duc, qu'il devoit tenir pendant sa vie; & ce fut alors que Charles se retira en Allemagne, pour se joindre aux Impériaux liguez contre la France. En 1674, il fut battu à Sintsheim par M. de Turenne; mais sur la fin de la campagne il eut sa revenche, & défit en Lorraine l'arrière-ban d'Anjou. En 1675, il battit le Maréchal de Créquy proche de Treves; ensuite il l'assiégea dans cette place, s'en rendit maître; & le fit prisonnier. Enfin ce Prince, qui par ses caprices s'étoit réduit à la condition d'Avanturier, mourut près de Birkenfeld le 17 septembre de la même année 1675, âgé de 71 ans & six mois.

CHARLES V, Duc de Lorraine, second fils du Duc FRANÇOIS, & de la Princesse *Nicole* de Lorraine, naquit à Vienne en Autriche, le troisiéme avril 1643. Lorsque Charles IV, Duc de Lorraine, eut été arrêté par ordre du Roi d'Espagne, on offrit au Duc François son frère, le commandement des troupes Lorraines dans le Païs-Bas. Il s'y rendit, & y amena ses deux fils, dont *Ferdinand* l'aîné mourut à Paris, de l'opération de la taille, le premier avril 1659, âgé de 19 ans. Après la paix des *Pyrénées*, le Prince Charles son frère, alla à la Cour de France, où l'on proposa de le marier avec la Princesse de Montpensier, puis avec Mademoiselle de Nemours; mais ni l'un ni l'autre de ces mariages ne réussit. Le dernier, quoiqu'il eut été célebré, échoua par le caprice du Duc Charles IV, qui signa même le sixiéme février 1662, dans l'Abbaïe de Montmartre, un traité par lequel il cédoit ses Etats à la France sous certaines conditions. Ce revers obligea le Prince Charles à sortir secretement de la Cour de France, pour se retirer à celle de Vienne, où il arriva, après avoir fait un voyage en Italie. Immédiatement après le traité signé à Marsal le premier septembre 1663, entre le Duc Charles & la France, ce Prince qui étoit rentré dans ses Etats, consentit d'abord que le Prince son neveu pût venir résider auprès de lui; mais dans la suite, piqué d'une jalousie, qui ne le quitta qu'à la mort, il lui en fit défendre l'entrée: de sorte que ce Prince, après avoir inutilement tenté de le fléchir, passa à la Cour de France, où il ne put avoir audience du Roi, & retourna ensuite auprès de l'Empereur, au service duquel il s'attacha pour toujours. Il étoit alors âgé d'environ 20 ans, & se signala contre les Turcs au passage du Raab, à la tête d'un régiment de mille chevaux qu'il commandoit. La paix, qui succéda peu de tems après à cette guerre, tint sa valeur dans l'inaction, & lui donna le tems de faire sa Cour exactement, soit à l'Empereur, dont la protection étoit son unique ressource; soit à l'Impératrice Douairière Eléonore de Gonzague, qui avoit beaucoup de part dans les affaires. Cette Princesse avoit dessein de le marier avec sa fille Eleonore-Marie, & n'épargna rien pour le faire élire Roi de Pologne dans la Diete du mois de septembre 1669; mais elle eut le chagrin de lui voir préférer Michel Wiesniowiski, qui fut choisi par les Polonois, pour éviter une guerre civile, & qui épousa même la Princesse Eléonore. Le Prince Charles, qui perdit vers ce tems-là le Duc François son père, fut employé dans la guerre que l'Empereur avoit entreprise, pour réduire les Mécontens de Hongrie. Il y exerça la charge de Général de la cavalerie, & servit avec la même qualité pendant les campagnes suivantes dans l'armée du Général Montecuculi sur le Rhin. Au mois de mai 1674, après la mort du Roi Michel Wiesniowiski, il fut mis encore sur les rangs pour remplir le thrône de Pologne; mais quoiqu'il fût puissamment soutenu par les partisans de la Reine, & par ceux de la Maison d'Autriche, il ne fut pas plus heureux dans cette élection, qu'il l'avoit été dans la premiere, & perdit toute espérance de ce côté-là. On le vit aussi-tôt après se jetter dans l'armée Impériale, qui étoit en Flandre, sous le commandement du Comte de Souches. Il combattit à la bataille de Senef, où il reçut une blessure considérable; & il se signala extrêmement la campagne suivante, où le Général Montecuculi lui confia le soin de s'emparer avec le Comte Caprara, du pont de bois que le Vicomte de Turenne avoit fait jetter sur le Rhin. Cette entreprise, qui manqua, ne laissa pas de lui aquerir de la gloire. Peu de tems après la mort du Vicomte de Turenne, laquelle fut suivie de celle de Charles IV, il prit le titre de Duc de Lorraine, & fut blessé d'un coup de mousquet au siége de Haguenau. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudémont, régla avec lui ce qui regardoit la succession du défunt Duc; & ramena les troupes Lorraines, pour servir dans l'armée Impériale. Lorsque les conférences de Cologne, qui avoient été rompues par l'enlévement du Comte Guillaume de Furstemberg, eurent été renouées à Nimégue, le nouveau Duc fit tant de poursuites auprès de la France, qu'à la sollicitation des Alliez, il en obtint le titre de Duc de Lorraine dans les passeports expédiez à ses Députez. Il prit ensuite le commandement de l'armée Impériale, à la place du Comte Montecuculi, donna quelques petits combats contre celle de France, commandée par le Duc de Luxembourg, & couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris par le Prince Frédéric de Bade-Dourlach, Général de l'armée des Cercles. Le reste de la campagne se passa en marches & en contre-marches, pour assurer les places de Fribourg & de Brisack. Le Duc animé par les succès qu'il y avoit eus, entra l'année suivante en campagne avec une armée formidable; & se flatta si fort de pouvoir s'ouvrir par force les chemins de la Lorraine, qu'il fit mettre sur ses étendarts ces deux mots Latins, AUT NUNC AUT NUMQUAM: *ou maintenant, ou jamais.* Alors il passa le Rhin sur le pont de Strasbourg, & résolut de forcer les postes qui étoient sur la Sarre; tandis que le Prince de Saxe-Eisenack, nouveau Général de l'armée des Cercles, marcheroit avec ses troupes en Alsace. En effet, il s'empara du château d'Illinghen, & de celui de Sarbruck, dont la ville avoit été brûlée, & de celui de Kirchel; mais le Maréchal de Créquy se conduisit si prudemment, que toutes les conquêtes du Duc de Lorraine se réduisirent à faire contribuer jusques à Metz & Thionville, & à brûler Mouson, qui avoit été abandonné; après quoi ce Prince fut obligé de se retirer avec son armée, fort affoiblie par le grand nombre d'actions peu décisives, & par la disette de vivres qu'elle avoit soufferte. Il marchoit au secours du Prince de Saxe-Eisenack, qui avoit été investi par le Maréchal de Créquy dans une isle située sur le Rhin entre le pont & la ville de Strasbourg, lorsqu'il apprit en chemin, que ce Général avoit été forcé de se rendre, & avoit promis de ne point porter les armes contre la France de cette campagne. Cette fâcheuse nouvelle fut suivie d'une autre, qui ne fut pas moins sensible pour le Duc de Lorraine; ce fut celle de la prise de Fribourg, que le Maréchal emporta après huit jours de tranchée ouverte; ensuite de quoi les deux armées entrérent en quartier d'hiver. Il fut agréablement consolé de ces disgraces, par l'avis qu'il reçut, que l'Empereur l'attendoit à Vienne avec impatience, pour faire célébrer son mariage avec la Reine Douairière de Pologne.

Avant que de partir, il visita les places Impériales sur le Rhin, & faillit à périr par un accident qui lui arriva sur le pont de Philisbourg: une planche qui se détacha sous ses piez, l'obligea de se jetter dans le fossé, & lui causa une incommodité à la jambe, dont il eut beaucoup de peine à se remettre. Enfin il arriva à Vienne, où il épousa avec beaucoup de magnificence la Princesse qui lui étoit destinée; & après avoir passé le Carême avec elle à Inspruck, il en partit au mois d'avril 1678, pour aller reprendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Toute cette campagne, pendant laquelle le Duc de Lorraine avoit espéré de reprendre au moins Fribourg, ne produisit aucun succès considérable; soit par l'habileté du Maréchal de Créquy, qui s'opposoit à toutes les entreprises de son ennemi; soit par la faute des Commissaires Impériaux, qui laissérent manquer l'armée d'argent & de magasins. Les François mêmes s'étant saisis du château d'Ortembourg & du Fort de Kehl, aussi bien que du Fort de l'Etoile, & du château de Lichtemberg, présentérent vainement la bataille aux Impériaux, que le Duc de Lorraine ne put disposer à l'accepter. La paix de Nimégue, qui fut conclue immédiatement après, ne fut pas plus avantageuse à ce Prince. Tout ce qu'il put obtenir de la France, après une longue suite de contestations, ce fut l'alternative suivante: ou d'être rétabli dans les Duchez de Lorraine & de Bar, conformément aux articles portez dans le traité des Pyrénées, sans y rien changer, ou altérer; ou de n'y entrer, qu'en cédant à la France la ville de Nancy en toute souveraineté; en échange de laquelle il recevroit celle de Toul. Il devoit encore abandonner à la France le chemin dont on étoit convenu, par le traité de 1661, pour passer de ses frontiéres en Alsace; comme aussi les autres chemins, qui conduisoient des limites de la France à Nancy; de Nancy à Metz, à Brisac, & dans la Franche-Comté. De plus les Plénipotentiaires de France demandoient par ce projet, pour le Roi leur Maître, la propriété de Longwick & de sa Prévôté, avec offre de dédommager le Duc, par la cession d'une Prevôté de la même valeur dans les trois Evêchez. Quant à la ville de Marsal, ils soutenoient, que ne faisant point partie de la Lorraine, elle ne devoit point entrer dans cette restitution que la France ne faisoit que pour le bien de la paix, & en se dépouillant des droits qu'elle avoit légitimement acquis sur les Etats contestez. Ces conditions parurent néanmoins si dures au Duc de Lorraine, qu'il aima mieux ne point rentrer dans ses Duchez, que de les accepter. Il retourna à Vienne, & fut nommé Généralissime de l'armée destinée contre les Turcs, qui étoient déja assemblez à Belgrade avec un puissant corps de troupes, pour favoriser le soulévement des Hongrois. Le Duc de Lorraine fit alors le siége de Gran, puis celui de Neuhausel, lesquels il fut obligé de lever. Après la défection de six mille Hongrois, il fut obligé d'abandonner la campagne à l'armée formidable des Turcs, pour couvrir Vienne qu'ils étoient prêts d'assiéger. Tout ce qu'il put faire pendant ce siége, ce fut de harceler ces Infidéles par des courses continuelles, & de leur couper les convois, jusqu'à ce que le Roi de Pologne étant ac-

accouru au secours, il se joignit à lui pour attaquer les Turcs dans leur camp. Cette grande journée fut très-glorieuse au Duc de Lorraine, & eût eu des suites très-avantageuses, si l'on eût suivi son conseil, qui étoit de poursuivre les ennemis sans leur donner le tems de reprendre haleine. Il obligea néanmoins le Roi de Pologne, de marcher jusqu'à Barcam, où les Polonois couroient risque d'être vaincus, s'ils n'eussent été secourus par les troupes Allemandes. Le lendemain il y eut un combat général, dans lequel les Turcs furent entierement défaits, en sorte que le Fort de Barcam fut obligé de se rendre.

Gran qui fut ensuite assiégé, fut pris en cinq jours, par composition, & entraîna la réduction de quelques autres places de Hongrie. Au printems de l'année suivante, le Duc de Lorraine se rendit maître de Vicegrad, de Vaccie, de Pest, & forma le siége de la ville de Bude, devant laquelle il tomba malade, après avoir battu une armée de vingt mille Turcs, qui s'étoit avancée pour secourir la place. Sa maladie rallentit extrêmement les progrès de ce siége, qu'il fut obligé de lever après trois mois & demi. Au mois de juillet 1685, il investit Neuhausel, & ayant appris que les Turcs, après avoir pris la basse ville de Vicegrad, assiégeoient celle de Gran; il marcha pour les combattre avec l'Electeur de Baviére, à la tête de trente mille hommes, quoique les ennemis en eussent soixante mille.

Le combat fut fort opiniâtré, & se termina néanmoins à l'avantage des Impériaux, qui firent un grand carnage de leurs ennemis, pendant que Neuhausel, dont le Comte Caprara continuoit le siége, fut emporté d'assaut. Bude fut assiégée, au mois de juin de l'année suivante, & soutint plusieurs assauts, dans le dernier desquels elle fut forcée par trois endroits, à la vue de l'armée Turque, conduite par le Grand Visir. Ensuite le Duc divisa son armée en deux corps; dont l'un commandé par le Prince Louis de Bade, prit les villes de Cinq-églises, de Darda, & de Kaposwar; & l'autre commandé par le Comte Caraffe & le Général Heusler, s'empara de celle de Segedin. Le pont d'Esseck, qu'on avoit résolu d'attaquer l'année suivante, fut couvert par le Grand Visir, lequel après avoir fui quelque tems le combat, résolut enfin de le hazarder près de Mohatz, où il fut absolument défait avec perte de douze mille hommes. Le fruit de cette victoire fut la prise d'Esseck, celle de Walpo, & la réduction entiere de la Transylvanie, dont Abaffi qui en étoit Souverain, & qui s'étoit mis sous la protection des Turcs, fut forcé de traiter avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine, après avoir fini cette campagne par la prise d'Agria, mit son armée dans ses quartiers, & fut attaqué à son retour par une dangereuse maladie, qui ne lui permit pas de commander la campagne suivante contre les Turcs, qui avoient déposé le Sultan Mahomet IV, pour élever Soliman III, sur le thrône. Ces Infidéles, rebutez de tant de disgraces, résolurent de traiter de paix avec l'Empereur, qui chargea le Duc de Lorraine d'aller à Bude pour y écouter leurs propositions: mais lorsqu'il y fut arrivé une fiévre violente qui le saisit, l'obligea de revenir à Inspruck. A peine en fut-il guéri, qu'il alla à Vienne, d'où il partit aussi-tôt après, pour aller commander une des deux armées de l'Empire, qui fit le siége de Mayence. Cette place quoique mauvaise, se défendit près de trois mois; & fut enfin contrainte de se rendre par composition. Le Duc de Lorraine alla joindre alors l'Electeur de Brandebourg devant Bonn, dont les Allemands se rendirent maîtres, après une défense presque incroyable de la part des Assiégez. A la fin de la campagne, ce Prince retournant à Vienne, fut arrêté à Welz en Autriche, par la maladie dont il mourut, dans les sentimens d'une pieté parfaite, le 18 avril 1690, âgé de 47 ans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES-HENRI, légitimé de Lorraine, Prince de Vaudemont, fils de CHARLES IV, Duc de Lorraine & de *Béatrix* de Cusance, veuve du Prince de Cante-Croix, né en 1649, s'est signalé dans les armées du Roi d'Espagne & des Alliez contre la France, qu'il a commandées plusieurs fois. Il a été Gouverneur du Milanois pour le Roi d'Espagne Charles II, & après la mort de ce Prince, il reçut dans son Gouvernement les troupes de la France & de Philippe V, Roi d'Espagne, & entra dans les intérêts des deux Couronnes. *Voyez* LORRAINE.

CHARLES I, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon, d'Alby, & de Valence, Abbé de Saint-Denys, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutier, &c. naquit le 17 février de l'an 1519. Il étoit fils de CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frére de *François* Duc de Guise, & de *Louis* Cardinal. Le Roi François, I. du nom, le nomma Archevêque de Rheims à l'âge de quinze ans. Henri II, qu'il sacra l'an 1547, déféroit beaucoup à ses conseils. Il l'envoya à Rome vers le Pape Paul III, qui lui avoit déja donné le chapeau de Cardinal la même année. Charles à son retour se déclara ouvertement contre les nouveaux Sectateurs du Calvinisme, & persuada le Roi de les faire punir. Il conclut aussi le traité de Cambray de 1559, au nom de ce Prince; & après sa mort il sacra François II, puis Charles IX. Sous le regne de ce dernier, il assista l'an 1561, au Colloque de Poissy, où il entreprit de réfuter Beze au sujet de la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. On dit qu'il avoit ménagé cette assemblée pour y faire admirer son éloquence. Il se trouva ensuite au Concile de Trente, passa à Rome, pour y conférer de quelques affaires importantes avec le Pape Pie IV, & retourna à Trente, pour assister à la conclusion de ce Concile. A son retour en France, il célébra un Concile provincial à Rheims, l'an 1564; & se trouva l'an 1572, à la création de Grégoire XIII. Il fut envoyé en Espagne par Charles IX, & il exerça les emplois les plus importans du Royaume, dont il gouverna les Finances en qualité de Ministre d'Etat. On voit encore plusieurs monumens de sa pieté par les Académies qu'il fonda, ou remit en vigueur, & par les Séminaires qu'il établit. Il mourut le 26 décembre de l'an 1574, à Avignon, où il étoit venu pour saluer Henri III, qui revenoit de Pologne. Il fut ensuite porté à Rheims où il fut enterré. * Ciaconius. Petramellarius. Sponde. De Thou. Papire Masson. Hilarion de Coste. Davila, & plusieurs autres. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES II, de Lorraine, dit *Cardinal de Vaudémont*, étoit fils de NICOLAS, Comte de Vaudemont, & de *Jeanne* de Savoye sa seconde femme, & frére de *Louise*, qui épousa l'an 1575, *Henri* III. Il fut Evêque de Toul, puis de Verdun. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit par le Roi Henri III, & il mourut le 30 octobre de l'an 1587. * Ciaconius. Petramellarius & d'Auberi, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES III, Cardinal de Lorraine, fils du Duc CHARLES II, & de *Claude* de France, fille de *Henri* II, né le deuxiéme juillet de l'an 1576, fut Evêque de Metz, Abbé de S. Victor & de Gorze, & Chanoine de Treves & de Mayence. Le Pape Sixte V le nomma Cardinal en 1589, & les Chanoines de Strasbourg l'élurent aussi pour leur Prélat, l'an 1592, lorsque les Protestans eurent nommé Jean-George de Brandebourg. Le Pape Clement VIII lui donna le titre de Légat du saint Siege dans les Duchez de Lorraine & de Bar, & dans les trois Evêchez. Il mourut le trentiéme novembre 1607, en sa trente-deuxiéme année. * Ciaconius & d'Auberi, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

CHARLES de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, &c. étoit second fils de FRANÇOIS de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est, & naquit le 26 mars 1554. Il se trouva en 1569, au siége de Poitiers, puis à la bataille de Moncontour, & ensuite l'an 1573, au siége de la Rochelle, où il fut blessé. Depuis, il fut Amiral de France, commanda des armées contre les Protestans dans la Guienne, puis dans le Dauphiné & en Saintonge. Lorsqu'il eut appris à Lyon la mort de ses fréres, tuez aux Etats de Blois en 1588, il se déclara Chef de la Ligue, & prit le titre de *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France*. Cette qualité lui fut donnée dans le Parlement par les Liguéurs, où Charles Cardinal de Bourbon fut declaré Roi en 1589. Ensuite le Duc de Mayenne alla attaquer Tours; mais il se vit obligé de venir défendre Paris assiégé par le Roi Henri III, & par le Roi de Navarre. Après la mort du premier, il continua à soutenir le parti de la Ligue, mais la jalousie qu'il conçut contre le Duc de Guise son neveu, l'empêcha de donner aveuglément dans les projets interessez de l'Ambassadeur d'Espagne, & des autres ennemis de l'Etat. Il fit tête au Roi Henri IV, qui le défit au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, & ailleurs. Ces mauvais succès l'obligérent d'aller en Flandre chercher du secours, avec lequel il fit lever le siége de Paris; puis celui de Rouen, en 1592. Enfin après divers chagrins, ayant été défait à la journée de Fontaine-Françoise, l'an 1595, il rentra dans son devoir; & en 1596 il se soumit au Roi qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis il servit avec fidélité au siége d'Amiens & ailleurs; & mourut à Soissons le troisiéme octobre de l'an 1611. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Vignier, &c.

CHARLES de LORRAINE, Duc d'Aumale, Chevalier des Ordres du Roi, Pair & Grand Veneur de France, Gouverneur de Picardie, naquit le 25 janvier de l'an 1555, de CLAUDE de Lorraine, & de *Louise* de Brezé, Dame d'Anet. Il porta les armes dès sa jeunesse, se trouva à l'attaque de Vimori en 1587, & fut aimé du Roi Henri III. Depuis il se jetta dans le parti de la Ligue, & assiégea Senlis, d'où il fut contraint de se retirer le 17 mai de l'an 1589. Il eut encore part aux autres entreprises des Ligueurs, au siége de Dieppe, au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, où il commanda l'aile gauche des troupes de la Ligue, & contribua à faire lever au Roi les siéges de Paris & de Rouen. Après la paix, il resta dans le parti d'Espagne, & mourut dans les Païs-Bas, vers l'an 1619. *Voyez* ses enfans à l'article de LORRAINE-AUMALE.

CHARLES de LORRAINE, Duc de Guise & de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, & Amiral des Mers de Levant, étoit fils de HENRI de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, & de *Catherine* de Cléves, & naquit le 20 août 1571. Il eut la charge de Grand-Maître de France en survivance de son pére; mais depuis en 1594, il la remit au Roi Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Provence, où sa conduite lui attira le cœur des peuples de ce païs. En 1617, il commanda une armée contre les Princes Liguez; & en 1622, il gagna un combat naval sur les Rochelois: mais depuis ayant encouru la disgrace de la Cour, pour avoir, dit-on, parlé trop librement du Cardinal de Richelieu, il se retira avec sa famille à Florence, & mourut à Cuna dans le Siennois le trentiéme septembre 1640. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES de LORRAINE, I. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair, Grand-Ecuyer & Grand-Veneur de France, Comte de Harcourt, de l'Islebonne, &c. étoit fils de RENÉ de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de *Louise* de Rieux. Il naquit le 18 octobre de l'an 1556, & fut très-bien auprès du Roi Henri III, qui le fit Duc d'Elbeuf en 1581, & qui l'année suivante, le fit Chevalier du Saint Esprit. Il donna des marques de son courage en diverses occasions; & en 1588, il fut arrêté, sur ce qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part aux desseins du Duc de Guise. En 1591, il recouvra sa liberté & fit sa paix en 1594 avec le Roi Henri IV, qu'il servit fidélement jusqu'à sa mort, qui arriva en 1605. *Voyez* les ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

DUCS de MANTOUE.

CHARLES de GONZAGUE, I. de ce nom, Duc de

de Mantoue, de Nevers, &c. étoit fils de Louis de Gonzague, & d'*Henriette* de Cléves. Il devint Duc de Mantoue & de Montferrat, par la mort de Vincent II, son cousin, arrivée le 26 décembre 1627. Lorsqu'il eut reçu cette nouvelle, il prit la poste & arriva le 28 janvier suivant à Mantoue, où il prit possession de ces Duchez. L'Empereur, le Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, & Ferdinand de Gonzague, Duc de Guastalla s'y opposérent; & de là naquirent les guerres, qui affligerent long-tems l'Italie, & l'Allemagne. Le Roi Louis XIII prit la défense du Duc de Mantoue, & lui conserva Casal; mais Collalto, Général des Impériaux, surprit Mantoue le dixhuitiéme juillet de l'an 1630, & y laissa commettre de grands desordres. La paix de Quierasque faite au mois de juin de l'année suivante, termina ces differens; & le Duc Charles mourut à Mantoue au mois d'octobre de l'an 1637. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de GONZAGUE.

CHARLES II, de Gonzague. *Voyez* GONZAGUE.

*CHARLES III, de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat fils de CHARLES II, naquit en 1629, pendant le siege de la ville de Mantoue, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'un boulet de canon tiré du camp des Assiégeans, passa dans le moment même de sa naissance, au travers de l'appartement où il étoit. Mantoue ayant été prise en 1630, par les Impériaux, le Marquis de Pomara enleva le Duc nouveau-né, du monastére de Religieuses où l'on l'élevoit, & le fit transporter dans la citadelle. Après la mort de son pére qui mourut en 1631, il fut sous les yeux & sous la tutelle de Charles I, son grand-pére. Sa grand'mére maternelle, la Duchesse de Savoye, pensa à l'enlever de Mantoue secretement dans sa premiére jeunesse, pour le transporter à Milan; mais son dessein ayant été découvert, elle se sauva en Espagne. En 1637, après la mort de son grand-pére, il hérita les Duchez de Mantoue, de Montferrat, de Nevers, de Mayenne & de Rhetel, & sa mére qui fut déclarée Régente, & Tutrice du jeune Duc pendant sa minorité, prit soin de son éducation. Pendant les guerres d'Italie, elle observa une exacte neutralité entre la France & l'Espagne; & les Etats de son fils jouirent par là d'une entiére tranquilité. Du vivant de son grand-pére, on lui avoit donné pour Maître d'Hôtel le Marquis de Gavriani; mais la mére changea cette disposition, & donna la place du Marquis au Comte Scipioni Arrigoni, auquel, pour contenter la France qui le regardoit d'un œil jaloux, elle ajoignit le Comte de Rossi. Dès qu'il fut majeur, il prit lui même en main l'administration des affaires, & épousa au mois d'octobre de l'an 1649, *Isabelle-Claire*, fille de *Léopold* Archiduc d'Autriche, de laquelle il eut le 31 août de l'an 1652 CHARLES qui fait le sujet de l'article qui suit. On dit qu'on lui avoit proposé une niéce du Cardinal Mazarin à des conditions avantageuses, & en particulier de la restitution de Casal qui étoit depuis long-tems entre les mains des François; mais on ajoûte qu'il rejetta ces offres. En 1651, il maria sa sœur Eléonore à l'Empereur Ferdinand III, & la mena lui même en Allemagne. En 1652, il fit avec le Marquis de Caracéne Gouverneur du Milanois un traité par lequel l'Espagne l'aida à reprendre Casal, & lui promit outre cela trois mille écus par mois pour l'entretien de la garnison. En 1655, il alla en France, où il eut un long procès à soutenir touchant le Duché de Nevers avec ses tantes *Louise-Marie*, Reine de Pologne, & *Anne*, épouse du Palatin *Edouard*. Il le gagna, mais à la charge de donner à la premiére cinq cens mille écus, & à la seconde quatre cens mille. Pendant son séjour en France il s'engagea par un traité à mettre dans Casal une garnison Suisse que la France y entretiendroit, & à ne pas permettre que l'argent d'Espagne eût cours dans ses Etats. Lorsqu'en 1656, la ville de Valence fut prise par les François, il fit semblant de favoriser leurs armes; mais en 1657, il se déclara ouvertement pour l'Espagne, après avoir conclu avec le Comte de Fuensaldagne un accord, en vertu duquel le Roi d'Espagne s'engageoit à l'indemniser de toutes les pertes que la France pourroit lui faire souffrir, & à lui donner tous les ans quatre vint mille écus pour la subsistance de la garnison. Outre cela l'Empereur Ferdinand III le déclara son Vicaire & son Généralissime en Italie, & lui envoya d'Allemagne un corps d'armée sous la conduite du Comte d'Enkevoert. Il joignit ses propres troupes aux Allemandes, & fit la guerre au Duc de Modéne qui commandoit pour les François en Italie. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, Léopold son successeur confirma le Duc de Mantoue dans son emploi. Dans ce tems-là le Duc de Modéne fut obligé de lever le siége d'Alexandrie-de la Paille. En 1658, il fut attaqué par ce Duc dans le Mantouan, & le Duc de Savoye qui entra dans le Montferrat prit Trin. Cela obligea le Duc de Mantoue à rechercher la paix, à rompre tous ses engagemens avec l'Empereur & l'Espagne, & à prendre le parti de la neutralité. Cette démarche lui attira le ressentiment du Roi de France. En 1659, il vendit au Cardinal Mazarin les Duchez de Nevers & de Donzi. En 1660, les differens qu'il avoit avec le Duc de Savoye, furent terminez par l'entremise du Cardinal Mazarin & de Dom Louis de Haro. Dans la même année, il alla avec sa mere en Allemagne, & il reçut de l'Empereur un accueil fort obligeant. Comme il retournoit en Italie, il perdit sa mére qui mourut dans la 49 année de son âge. Il prêta à l'Empereur de grosses sommes d'argent pour la guerre contre le Turc. Dans cette même année de 1660, la garnison Vénitienne sortit de Mantoue, où elle avoit été depuis l'an 1630, & il envoya le Marquis Edouard Valens de Gonzague à Venise pour remercier de sa part le Doge & la République du secours qu'il en avoit reçu. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de GONZAGUE. On remarque qu'il étoit si éperdument amoureux d'une certaine *Marguerite*, épouse du Seigneur de la *Rovére*, que rien ne fut capable de l'en détacher. Ses amours font le sujet d'un petit livre qui a vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Siri, *Memor. Recond.* Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* Gualdo, *Ferdinand III, & Leopold. Theatr. Europ.*

CHARLES IV, Duc de Mantoue fils du précédent, naquit le 31 août de l'an 1652. Son pére mourut le 16 août de l'an 1665, & sa mére prit en main l'administration des affaires; mais cela déplut tellement aux Italiens que l'Empereur fut obligé d'envoyer le Comte de Windisgratz à Mantoue. Dès que ce Seigneur eut fait connoître sa commission, la Duchesse Douairiere se retira dans un couvent. En même tems l'Empereur y établit un Conseil qui dura pendant la minorité du jeune Duc. Il avoit un extrême penchant pour les plaisirs, & cela alla si loin qu'il nuisit à sa santé aussi bien qu'à sa reputation. Dans la campagne de Hongrie qui est la seule qu'il ait faite, il donna plus de marques de foiblesse que de valeur. Il se laissa gagner entierement à la Cour de France, ce qui fut la cause de plusieurs maux & qui le fit mettre au ban de l'Empire avec confiscation de tous ses biens. En 1681, le dixiéme septembre, il avoit remis Casal entre les mains de la France, & fortifié Guastalla avec l'argent de cette Couronne. Cela le rendit fort odieux à la Cour de Vienne. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, pour preuve de son attachement à la France, il reconnut le Duc d'Anjou pour légitime Roi d'Espagne, & remit aux François toutes les places de ses Etats: ce qui apporta de grands obstacles aux progrès des Impériaux en Italie. De cette maniere, le Duché de Mantoue fut pendant quelques années le théatre de la guerre. En 1707, lorsque les Impériaux eurent le dessus en Lombardie, le Duc fut obligé d'abandonner ses Etats, & en 1708, le 30 juillet, il fut mis au ban de l'Empire. Mais six jours après, il mourut à Padoue, où aussi bien qu'à Venise il avoit fixé son séjour. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances, &c. à l'article de GONZAGUE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie de Charles-Leopold*, en Allemand. *Mémoires des Cours d'Italie.* Hubner, *Supplem.* 2.

COMTE de MANSFELD.

CHARLES, Comte & Prince de Mansfeld, fils de *Pierre-Ernest*, qui l'eut de Madame *Mally*, en 1543. Il fut d'abord au service de l'Espagne, & s'aquit la bienveillance du Roi par la valeur qu'il avoit fait paroître dans les Païs-Bas. La haine que le Duc d'Albe, & quelques autres Seigneurs Espagnols témoignerent contre lui sans qu'il l'eût méritée, lui parut insupportable, & le détermina d'aller en France, où il fut pendant dix ans un des premiers Ministres des Rois Charles IX, & Henri III. Son pere trouva bon, au bout de ce tems-là, qu'il retournât aux Païs-Bas, où le Roi d'Espagne lui donna la charge de Général & d'Amiral des Païs-Bas. En 1595, il conduisit en Hongrie les troupes auxiliaires que l'Espagne y envoya, & eut le bonheur que l'Empereur Rodolphe II, non seulement l'éleva au rang de Prince, mais même lui donna le commandement de l'armée Impériale en Hongrie, avec le titre de Lieutenant-Général. Il se rendit encore cette même année-là devant *Gran*, & lorsque les Turcs voulurent faire lever le siége de cette place, il les battit le quatriéme d'août. Comme il s'étoit beaucoup échauffé dans la bataille & qu'il se rafraîchit avec des fruits, il en eut une diarrhée, dont il mourut peu de jours après. Il possedoit non seulement l'art de la guerre en perfection, mais de plus il avoit poussé fort loin ses études. Avec cela il étoit d'une promptitude extraordinaire, jusques-là que pendant qu'on faisoit la priére avant le repas, il tua *Henri Strampe*, vieux Colonel Impérial, avec qui il disputoit pour peu de chose. Hubner assure qu'il fut estropié d'une jambe, depuis le tems auquel dans sa jeunesse on lui en eut enlevé un animal qui ressembloit à un lézard. De Thou rapporte, que l'irregularité de sa jeunesse lui avoit attiré diverses incommoditez. Il n'eut point d'enfans de ses trois épouses, dont la seconde fut assassinée, par ses ordres, étant au lit avec son galant. * De Thou, *Hist. l.* 114. Hubner, *partie* 4. Buchholzeri, *Ind. Chr.* Scherer, *Grat. von den Thaten Caroli von Mansfeld.*

COMTE de RASBOURG & de FALCKENSTEIN.

*CHARLES MAURICE de LEWENHAUPT, Comte de Rasbourg & de Falckenstein, après avoir fait ses études & ses voyages, prit le parti de la guerre, alla servir dans l'armée du Général Horn contre Christian V Roi de Danemark, & se trouva à la prise de Landscroon & au siége de Malmoe. Il porta ensuite les armes pour la Reine Christine en Allemagne sous les Généraux Torstenson & Wrangel. En 1647, on lui donna un régiment de cavalerie qu'il commanda jusqu'à la paix. Etant de retour dans sa patrie, la Reine le fit Membre du Conseil de guerre & Colonel de cavalerie, & lui conféra en 1653, la dignité de Conseiller du Royaume. Son Successeur Charles-Gustave, le fit Général de la cavalerie, & sous la minorité de Charles XI, il fut Gouverneur Général de Finlande. En 1667, il fut élevé à la dignité de Veld-maréchal Général, & à celle de Président du Collége Royal de guerre. Il mourut le 13 décembre de l'an 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rittershusius, *Spicileg. part. Post.* Puffendorf, *Comment. de Rebus Suecicis, l.* 19. *S.* 23. *& de Rebus gestis Caroli Gustavi.*

DUCS de SAVOYE.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Savoye, troisiéme fils d'AMÉ IX, dit *le Bienheureux*, succeda à son frére *Philibert* l'an 1482, à l'âge de quatorze ans. Il avoit été élevé à la Cour de Louis XI, Roi de France, qui voulut être son Tuteur, après la mort de Philibert, pour ôter à quelques Grands qui prétendoient à cet emploi un prétexte plausible d'exciter des troubles. Lorsqu'il fut majeur, il fut attaqué par le Marquis de Saluces, qui lui fit la guerre; mais cette témerité fut punie par la prise de Saluces, & de Carmagnole, & enfin par la perte des Etats du Marquis, qu'on accusa d'avoir empoisonné Charles, mort à Pignerol l'an 1489. On dit que ce Prince aimoit les Sciences, qu'il expliquoit bien les Auteurs Latins & Grecs, & qu'il eut tant de soumission pour le saint Siége, qu'il ne voulut jamais entrer dans la Ligue des Princes d'Italie, contre le Pape Innocent VIII. Le Chevalier Bayard fut élevé entre les Pages de Charles I, auquel Charlotte laissa le titre de Roi de Chypre, l'an 1485. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'ar-

l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Philippe de Bergame, &c.

CHARLES-JEAN-AMÉDÉE, II. du nom, Duc de Savoye, né à Turin l'an 1488, eut pour parrain le Roi Charles VIII. Il reçut trois noms, le premier à cause du Roi; celui de Jean, parce qu'il étoit venu au monde le jour de saint Jean-Baptiste, & celui d'Amédée en mémoire de son ayeul. Il n'avoit que neuf mois lorsque son père, CHARLES I, mourut; de sorte que le Marquis de Saluces prit cette occasion de rentrer dans ses Etats l'an 1490. Ce petit Prince mourut le seize avril de la même année à Moncalier, étant tombé de son lit, ou de dessus une chaise, comme veulent quelques Auteurs. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CHARLES III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, fils de PHILIPPE & de sa seconde femme, *Claudine* de Brosse, né le dixième octobre 1486, succéda à PHILIBERT II, dit *le Bon* son frère, l'an 1504. Son régne fut long, pénible & malheureux; car voulant pacifier les differens de François I, son neveu, & de Charles-*Quint* son beau-pere, sans pouvoir demeurer neutre, il se vit accablé de tous côtez. Les François en 1536 pillérent Turin, en 1543 Nice, qui sentit la violence des armes de Barberousse; & l'épouvante se répandit dans le Piémont, après la bataille de Cerisoles en 1544. Le Duc voyant que son païs étoit devenu le théatre de la guerre, fut tellement accablé de tristesse, qu'elle lui causa une fiévre lente, dont il mourut à Verceil le 16 septembre de l'an 1543, âgé de soixante-six ans, après en avoir régné quarante-neuf. Il étoit pieux, sage, juste, amateur des Lettres & des Savans; mais peu guerrier, & plus propre pour le cabinet que pour les armes. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist.* Paul Jove, *l.* 33. *& suiv.* De Thou, *l.* 11. *&* 12. *&c.*

CHARLES-EMMANUEL, I. de ce nom, dit *le Grand*, Duc de Savoye, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT, surnommé *Tête de fer*, né le douzième janvier de l'an 1562, au château de Rivoles, épousa à Saragosse l'an 1585, l'Infante *Catherine-Michelle* d'Autriche, fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France sa troisième femme. Ce Prince signala sa valeur en diverses occasions, & se trouva à l'escarmouche de Montbrun, aux combats de Vigan, d'Ast, de Châtillon & d'Ossage, au siége de Verrue, aux barricades de Suze, &c. Il étoit savant, & ami des Gens de Lettres, parloit bien François, Espagnol & Italien, avoit une grande mémoire, un jugement merveilleux, la repartie ingénieuse, & un secret admirable pour gagner les cœurs, & pénétrer dans les secrets des Princes. Ses principales pensées n'étoient que pour la guerre, où il aquit tant d'estime, qu'il a passé pour l'un des plus braves Capitaines de son siécle. Il fut aussi magnifique en Palais & en églises, & les marques de sa pieté paroissent encore en ces lieux saints. Mais l'éclat de tant de vertus a été obscurci par des défauts considérables. On l'a blâmé d'un trop grand penchant pour les femmes, de peu de fidelité à garder sa parole, & d'une trop grande défiance. Son ambition démesurée, lui fit entreprendre de se faire Comte de Provence en 1590, & le fit aspirer même au Royaume de France pendant la Ligue, & à la Couronne Impériale après la mort de l'Empereur Matthias. Il songea aussi à la conquête du Royaume de Chypre, & fut sur le point d'accepter la Principauté de Macédoine, qui lui étoit présentée par les peuples de ce païs, que la tyrannie du Turc avoit jettez dans le désespoir. Cette humeur entreprenante excita souvent contre lui la jalousie des Rois de France, & d'Espagne, & lui attira la haine de ses voisins. Au reste, il n'y eut jamais Prince moins ouvert que lui, & on disoit que son cœur étoit plus inaccessible que son païs. Le Roi Henri *le Grand* prit sur lui les principales villes de Savoye, qu'il lui rendit en 1601, après un traité de paix, par lequel il échangea le Marquisat de Saluces pour la Bresse. Charles-Emmanuel se vit intéressé dans les guerres de Mantoue, & s'exposa lui même aux armes des François; puis à celles des Espagnols, après la guerre pour la Valteline; de nouveau aux François qui protégeoient le Duc de Mantoue en 1528, & enfin aux Allemands. Ces malheurs affligeoient tellement Charles-Emmanuel, qu'il tomba malade à Savillan, & y mourut trois jours après le 26 juillet 1630, âgé de 78 ans, cinq mois, & quelques jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye.* De Thou. Davila. Chorier, &c. *Voyez* aussi Vittorio Siri, dans ses *Memorie Recondite.*

CHARLES-EMMANUEL II, Duc de Savoye, étoit fils de VICTOR-AMEDÉE. Il naquit le 20 juin 1634, & succéda à son frère *François-Hyacinthe* l'an 1638, sous la tutelle de sa mére Madame Christine de France, fille de Henri IV. Les Princes de Savoye poussez par les Espagnols, excitérent pendant la minorité de ce Duc, de grands troubles qui furent appaisez par Madame Royale, soutenue des armes du Roi Louis XIII, son frère. Le Duc fut déclaré, Majeur en 1648, & prit alors le Gouvernement de ses Etats, conservant toûjours une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit aux François. Il fut moins uni avec les Espagnols, qu'on obligea de lui faire raison par la paix des Pyrénées en 1659. En 1654, il fut contraint de porter ses armes contre les Vaudois des vallées de Luzerne, d'Angrogne, &c. qu'on avoit voulu contraindre de se faire Catholiques, qui continuoient d'abatre les églises, & de faire insulte aux Missionnaires qu'on envoyoit dans leur païs, & qui avoient même assassiné le Curé de Fenil dans sa maison. Le jour de Noël, les Habitans de la Tour, pour se moquer de la Fête, promenérent tout le jour un âne en triomphe, avec des tambours, des flûtes & des cris insolens & injurieux. Tous les Protestans de l'Europe prirent part à cette querelle, que le Roi de France termina après avoir été choisi pour Médiateur, avec les Cantons Protestans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. Le Duc Charles-Emmanuel II mourut le douzième juin de l'an 1675. C'étoit un Prince bien fait, courageux, qui étoit ami des Gens de Lettres, & qui avoit lui même beaucoup d'esprit.

CHARLES-EMMANUEL de Savoye, Duc de Nemours, fut fils aîné de Jacques, Duc de Nemours & d'Anne d'Est. Son père mourut en 1585, & étant dans le lit de mort il exhorta ce fils à ne point se mêler dans les affaires de la Ligue qui commencérent alors à se remuer. Nonobstant cette exhortation d'un père mourant, Charles-Emmanuel s'attacha bientôt au parti des Guises, & l'on trouve qu'en 1587, il combatit dans l'armée du Duc de Guise, contre les Allemands qui étoient venus au secours des Protestans. Le Duc de Nemours fut cependant moins dans le parti du Duc de Guise, que dans celui de Mayenne. Dans les traitez que les Guises firent de tems en tems avec le Roi Henri III, il est toûjours fait mention des intérêts du Duc de Nemours. Le Roi qui sut fort bien les divisions de cette famille, crut le ménager en partie par ses bienfaits, & donna pour cet effet au Duc de Nemours, la survivance du Gouvernement de Lyon dont le Duc de Mayenne prit possession en 1588, en son nom. Le Duc de Nemours se trouva alors aux Etats assemblez à Blois, & aussi tôt que le Duc de Guise eut été massacré, il fut mis en prison. Mais peu de tems après, & avant qu'on pût le transférer à Amboise, il trouva moyen de s'échapper en habit de Marmiton. Il vint à Paris, où l'on regarda sa délivrance comme un miracle. Il alla ensuite dans le Lyonnois & tâcha de lever des troupes pour le Duc de Mayenne, à qui il amena 3000 hommes avant la bataille d'Arques dans laquelle il se trouva. Lorsque Henri IV alla devant Paris, le Duc de Nemours fut envoyé au secours de la ville. En 1590, il se trouva dans la bataille d'Ivry & s'y distingua fort. Après la perte de cette bataille, le Duc de Mayenne le pria d'aller à Paris & de veiller sur le parti Espagnol. Lors donc que le Roi se prépara pour former le siége de Paris, le Duc de Nemours fut nommé Gouverneur de cette ville, tant sur l'avis du Duc de Mayenne, que sur la grande confiance que les Bourgeois de Paris avoient en lui. Il montra alors beaucoup de vigilance & d'adresse, sur tout en retenant dans le devoir une Bourgeoisie qui souffroit une misere extrême. Le Roi tâcha de le gagner par des promesses, ou en lui offrant sa sœur en mariage, mais rien n'ébranla le Duc de Nemours. Après le siége levé, on vit naître une grande dissension entre lui & le Duc de Mayenne, qui crut que la grande autorité que Nemours s'étoit aquise, nuiroit à la sienne; ce qui l'engagea à s'opposer à tous les desseins du Duc de Nemours. Il lui refusa entre autres le Gouvernement de Normandie & le rebuta par sa hauteur, que Nemours quitta entiérement la Ligue. Il en détacha aussi plusieurs de ses amis, & tâcha de se rendre souverain dans le Lyonnois & quelques autres Provinces voisines. Le Duc de Savoye, qui ne demandoit pas mieux que de profiter de la mésintelligence, s'unit à lui. Le Duc de Nemours s'empara de diverses places en Auvergne & en Dauphiné, & entre autres de *Vienne*. Il comptoit même d'emporter la Couronne dans l'assemblée de la Ligue tenue à Paris en 1593; mais le coup lui manqua. Le Duc de Mayenne excita cependant une rebellion à Lyon contre le Duc de Nemours, ce qui lui étoit d'autant plus facile, que Nemours avoit fort mécontenté la Noblesse & la Bourgeoisie. Il eut le malheur d'être mis en prison à Pierre-Encise, après quoi la ville de Lyon se rendit au Roi, dont de Nemours devint ainsi le prisonnier. Après dix mois de prison il trouva encore moyen de se sauver. Il assembla aussi-tôt ses Adhérans, & le Duc de Savoye lui envoya 3000 Suisses, avec lesquels il tâcha de se maintenir dans Vienne, espérant de reconquérir aussi la ville de Lyon. Mais les troupes du Roi tombérent trop tôt sur lui & l'enfermérent dans Vienne, ce qui détermina les Suisses à l'abandonner. Il se vit ainsi obligé d'aller joindre le Connétable de Castille, qui étoit alors en Italie. Pendant son absence, Disimieu, son intime confident, à qui il avoit remis la garde du *Pipet* principal Château de Vienne, trouva à propos de rendre la ville au Roi. Cette démarche causa au Duc de Nemours un chagrin si cuisant, qu'il en mourut à son Château d'Annecy en Savoye où il s'étoit fait transporter en 1595, après avoir perdu beaucoup de sang pendant plusieurs mois, tant par le nez que par la bouche. C'étoit un Seigneur courageux, vigilant, laborieux, sobre & assidu, mais dont l'orgueil insupportable ternissoit le reste de ses vertus. Il mourut âgé de 28 ans. Le Marquis de Saint-Sorlin son frère lui succéda dans le Duché de Nemours & autres terres, & peu après conclut son traité avec le Roi. * De Thou. Mezeray. Brantôme, *Capit. Franc. tome* 3. Guichenon, *Histoire de Savoye.*

COMTE D'ARTOIS.

CHARLES d'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, &c. Lieutenant Général en Normandie & en Guienne, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, & de *Marie* de Berry. En 1415, il fut pris à la funeste bataille d'Azincourt, & conduit en Angleterre, d'où il ne revint que vint-trois ans après. En 1438, il suivit en diverses expéditions, le Roi Charles VII, qui le fit Pair de France en 1458. Le Roi Louis XI, donna le Gouvernement de Paris en 1465, à ce Prince qui mourut le 25 juillet de l'an 1472, sans postérité. *Voyez* ARTOIS.

COMTE de FLANDRE.

CHARLES de DANEMARCK, surnommé *le Bon*, Comte de Flandre, fils de saint CANUT, Roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandre, fille de *Robert* dit *le Frison*, Comte de Flandre, succéda l'an 1119, à son cousin *Baudouin* VII, dit *à la Hache*. Il vécut saintement, & fut tué à Bruges dans l'église de saint Donatien le premier mars 1127. Gautier Archidiacre de Térouanne, composa sa Vie, que le Pére Sirmond fit imprimer l'an 1615, avec celle du Pape Léon IX. Orderic Vitalis parle aussi de lui. Il ne laissa point d'enfans de *Marguerite* de Clermont son épouse, qui prit une seconde alliance avec *Thierry* d'Alsace, aussi Comte de Flandre.

MARE.

MARKGRAVES de BADE.

CHARLES I, Markgrave de Bade, fils de Jacques & de Catherine de Lorraine. Son frére Bernard étant mort dans le célibat & en odeur de sainteté en 1459, *George*, *Marc* & *Jean* ses trois autres fréres lui laissérent tout le païs, de peur que de nombreux partages ne diminuassent trop le lustre de la Maison. *George* fut ensuite Evêque de Metz; *Marc* fut Chanoine de Strasbourg, & *Jean*, Electeur de Tréves. Charles, comptant peut-être trop sur l'Empereur Frédéric III, son beau-frére, prit le parti d'Adolphe de Nassau, Electeur de Mayence, contre *Diether*, Comte d'Isenbourg, qui avoit été déposé du même Electorat par le Pape. Frédéric *le Victorieux*, Comte Palatin du Rhin, soutint au contraire le parti de Diether. Il est vrai que Charles n'en vint jusques là que pour se conformer aux Bulles reïterées du Pape & aux différens rescripts de l'Empereur. Bref, le Markgrave de Bade, son frére George Evêque de Metz, & Ulric Duc de Wirtemberg, après avoir ravagé pendant quelque tems les environs d'Heidelberg, avec une petite armée de 1000 chevaux & de 10000 fantassins, détachérent leur cavalerie de l'infanterie, traversérent le païs & le brûlérent; mais ils tombérent malheureusement dans une embuscade entre le Rhin & le Neckre. Le Comte Palatin fondit sur eux avec 4000 hommes & les battit à plate couture. Charles, George & Ulric furent pris & n'obtinrent leur liberté qu'en bien payant: car quoique l'Empereur eût ordonné cette exécution, il ne voulut cependant point s'intéresser pour les prisonniers. Le Markgrave Charles paya 100000 florins, & mourut en 1475. Son épouse fut *Catherine*, fille d'*Ernest*, Duc d'Autriche, & sœur de l'Empereur Frédéric III. Il en avoit eu trois fils, *Albert*, qui fut tué au siége de Damm en Flandre en 1488; *Frédéric*, qui fut Evêque d'Utrecht & mourut en 1517; *Christophle*, qui succéda à son pére dans le gouvernement. * Munst *Chron. l.* 29. *p.* 332. Æneas Sylvius, *German. apud Schard. c.* 38. *p.* 262. Æneas Sylvius, *de statu Europæ sub Frider. III c.* 34. Trithéme, *Hist. Belli Bavar. apud Freher. tome* 2. Munster, *Cosmograph. l.* 5. Spener, *Sylloge Geneal. Histor. p.* 623. Schurtzfleisch, *de Reb. Badens.* Imhof, &c.

CHARLES II, Markgrave de Bade, fils d'Ernest, dont la branche de Dourlach est sortie, naquit le 24 juin 1529. Il professa la Confession d'Ausbourg en 1556, & commença à réformer les Eglises de son païs, en publiant un Ecrit par lequel il démontra la nécessité & l'utilité de cet Ouvrage. Il se servit pour cela sur tout des avis de *Simon Sulzer*, Ministre à Bâle, de *Jacques-André*, & de *Jacques Heerbrandt*. Il transfera sa résidence de Portzheim à Dourlach, où il avoit fait bâtir un beau château. En 1570, il accompagna la Princesse Elizabeth, fille de l'Empereur Maximilien II, qui étoit promise avec Charles IX, Roi de France. Il mourut le 23 mars 1577. Il avoit d'abord épousé en 1551, *Kunegunde*, fille de *Casimir*, Markgrave de Brandebourg-Anspach. Elle mourut en 1558, & laissa un fils nommé Albert, qui mourut aussi en 1574. Il épousa ensuite *Anne*, fille de *Rupert*, Comte Palatin du Rhin, de Veldentz, & de Lutzelstein, & en eut trois fils & cinq filles. Voici les noms des fils, 1. *Ernest-Frédéric*; 2. *Jacques*; 3. *George-Frédéric*, qui eut lignée. * Pantaleonis *Prosopograph. partie* 3. *p.* 493. De Thou, *l.* 19. & 46. Spener, *Sylloge Histor. Geneal.* Imhoff, *Notit. Procer. l.* 4. *c.* 8. *n.* 27. & *suiv.*

CHARLES-MAGNE, Markgrave de Bade, fils de Frédéric V, de Bade-Dourlach, & de Barbe de Wirtemberg, naquit en 1621. Il servit la Couronne de Suéde, & fut fait prisonnier en 1641, par Piccolomini, Général de l'Empereur. Il mourut étant Lieutenant Général-Feld-Maréchal, en 1658. Il avoit épousé *Marie-Julienne*, Comtesse de Hohenloe-Schillingsfurst, & en eut, 1. *Charles-Frédéric*, qui fut fort savant. Il changea de Religion à Rome en 1671, & servit ensuite l'Empereur avec beaucoup de distinction. Il mourut à Bâle en 1677, âgé de 56 ans, étant Chevalier de Malthe. 2. *Charlotte Sophie*, qui fut épouse d'*Emicon*, Comte de Leiningen-Dachsbourg. * Schurtzfleisch, *Differtat. de Rebus Badens.* Imhof, *Notit. Procer. Imp. l.* 4. *c.* 8. 5. 12. Spener. *Sylloge Hist. Geneal. p.* 638. Puffendorff, *Schwed. Kriegs-Geschichte*, &c.

DUC de CLEVES.

* CHARLES-FRÉDÉRIC, fils de Guillaume, Duc de Juliers, de Cléves & de Bergen, & de Marie fille de l'Empereur Ferdinand II, naquit le 28 avril de l'an 1555. Il avoit d'excellentes qualitez. Après avoir demeuré trois ans à la Cour de Maximilien II, il alla à Rome dans l'année du Jubilé, & fut parfaitement bien reçu du Pape Grégoire XIII. De là il alla à Naples pour y satisfaire sa curiosité pour les Antiquitez, & revenant à Rome il fut attaqué d'une fiévre qui le coucha dans le tombeau le neuviéme février de l'an 1575. Pighius qui l'accompagna dans ses voyages de Rome & de Naples, a écrit la Vie de ce Prince & l'a publiée sous le titre de *Hercules Prodicius, seu Principis juven. Vita & Peregrinatio.* De Thou, *l.* 61. Freherus.

DUCS de MUNSTERBERG & d'OELS.

* CHARLES I, Duc de Munsterberg & d'Oels, fils de *Henri*, & petit-fils de *George* Poggebrach qui posséda les Principautez de Munsterberg & d'Oels. Sa mére étoit *Ursule*, fille d'*Albert-Achille*, Markgrave de Brandebourg. Il naquit le quatriéme mai de l'an 1476. Ce Prince étoit un homme d'un grand esprit, & ce fut pour cette raison que *Louis* Roi de Hongrie & de Bohéme, lui donna en 1523, le Gouvernement de ce dernier Royaume. En 1527, il fut fait Gouverneur de toute la Siléfie. Il avoit une forte inclination pour Luther, avec lequel il entretenoit même commerce de lettres. Il se plaignit à lui du Pape qui avoit excommunié son grand-pére *George* Poggebrach, jusques à la quatriéme génération, pour avoir adhéré à la doctrine des Hussites, & il l'exhorta à travailler de plus en plus à l'extirpation des abus. Il changea ensuite de sentimens, & se déclara contre les Protestans. Il mourut le 13 mai de l'an 1536. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Jean*, Duc de Sagan, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres, *Joachim*, Evêque de Brandebourg & de Havelberg, Doyen de la Cathédrale de Breslau, mort en 1562; *Henri*, qui succéda à son pére, & qui introduisit la Religion de Luther dans ses Etats; *George*, qui assista à la Diéte d'Ausbourg en 1530, & qui mourut trois ans après, sans laisser de postérité; *Jean*, Prince d'Oels, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfusius, *Schlef. Chron. l.* 2. *ch.* 31 & 34. Lucæ *Schles. Chron.* Scultett *Annal. Evang. ad ann.* 1523. Seckendorff, *Lutheran. l.* 1. 5. 132. *l.* 2. 7. 12.

* CHARLES II, Duc de Munsterberg & d'Oels, fils de *Henri* II, & de *Marguerite*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg, naquit le 23 avril de l'an 1545, & perdit son pére en 1548. A l'âge de quinze ans, on le produisit à la Cour de Ferdinand I, où il demeura neuf années consécutives. Il continua sous le régne de Maximilien II. En 1569, il prit lui-même en main l'administration de ses affaires, & choisit Bernstadt pour le lieu de sa résidence. En 1587, l'Empereur l'envoya à Varsovie pour y assister à l'élection d'un Roi de Pologne. En 1564, il marcha avec mille chevaux au secours de l'Empereur contre les Turcs, & quatre ans après il fut fait Capitaine Général de toute la Siléfie. Il eut toujours fort à cœur la Doctrine de Luther. Il s'aquitta avec beaucoup d'honneur de la tutelle des Princes de Brieg, aussi bien que de la charge de Général de Siléfie. Il mourut le 28 janv. de l'an 1617. Il épousa en premiéres nôces *Catherine*, fille de *Wenceslas*, Baron de Berka, de Duba & de Sternberg, & il en eut *Henri-Wenceslas*, *George*, *Charles*, & *Henri-Wenceslas* le jeune. Les trois premiers moururent jeunes. Leur mére qui mourut en 1583, apporta à la Maison d'Oels les Seigneuries de Sternberg & de Jelchwitz, situées dans la Moravie. La seconde femme de Charles fut *Elizabeth-Madeleine*, fille de *George* II, Duc de Brieg, laquelle il épousa en 1585, & dont il eut plusieurs enfans, entre autres CHARLES-FRÉDÉRIC qui suit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfusius, *Schles. Chron. l.* 2. *c.* 34. Lucæ *Schles. Chron. p.* 1130. &c.

* CHARLES-FRÉDÉRIC, fils du précédent & de sa seconde femme, naquit le 15 octobre de l'an 1593. Il s'attacha à l'étude dans sa jeunesse, & alla à Francfort profiter des leçons de George Passelius, Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique & Conseiller. Il accepta dans cette Académie la dignité de Recteur. Après cela il entreprit de voyager avec son frére Henri-Wenceslas. Leur pére étant mort en 1617, ils partagérent la succession. Henri-Wenceslas eut Bernstadt, & Charles-Frédéric eut Oels en partage; mais ils possédérent en commun les Seigneuries de Sternberg & de Jelchwitz en Moravie. Les troubles de Bohéme ayant commencé en 1618, la Siléfie y prit part, & leva dans cette vue 6000 hommes de cavalerie & d'infanterie. Charles-Frédéric assista en 1619, à la Diéte de Breslau, & fut élu l'un des Défenseurs de la Confédération de Bohéme. L'année suivante il fit hommage à l'Electeur Palatin, nouvellement élu Roi de Bohéme, & se trouva encore à la Diéte de Breslau. Mais après la bataille de Prague qui fut si funeste au nouveau Roi, l'Electeur de Saxe s'employa à faire rentrer la Siléfie dans les bonnes graces de l'Empereur. Pour cet effet on tint une assemblée à Dresde où fut conclu l'accommodement: après quoi la Confédération fut abolie, & l'Empereur pardonna aux Etats de Siléfie qui lui accordérent trois cens mille francs pour les frais de la guerre. Mais lorsqu'en 1631, les troupes Impériales eurent été battues près de Leipsic, & que l'Electeur de Saxe se jetta sur la Siléfie, Charles-Frédéric prit le parti des Suédois & des Saxons. Cependant en 1635, il fut obligé de se soumettre à l'Empereur avec lequel il fit sa paix par le moyen du Roi de Pologne. Depuis ce tems-là, il gouverna paisiblement ses Etats, & mourut le 22 avril 1647. Sa premiére femme fut *Anne-Sophie*, fille de *Frédéric Guillaume*, Duc de Saxe & Directeur de l'Electorat de Saxe, & il en eut en 1625, *Marie-Elizabeth*, mariée à *Silvius-Nimrod*, Duc Wirtemberg & de Teck. La seconde fut *Sophie-Madeleine*, fille de *Christian*, Duc de Lignitz & de Brieg, de laquelle il n'eut point d'enfans. Et comme son frére *Henri-Wenceslas* ne laissa point d'héritiers mâles, on vit par là s'éteindre la ligne masculine de la famille de Poggebrach, & passer dans celle de Wirtemberg les Principautez d'Oels & de Bernstadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron. p.* 1132. &c.

PRINCES de LICHTENSTEIN.

* CHARLES de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jagerndorff, fils de *Herman* IV, Baron de Lichtenstein & de Felsberg, & d'*Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortembourg, naquit en 1569, fut élevé dans la Religion Luthérienne, & embrassa ensuite la Catholique Romaine. Comme il étoit d'une capacité extraordinaire, l'Empereur Rodolphe II lui confia le Gouvernement de la Moravie, & l'envoya aux conférences de la paix qui se traitoit entre les Turcs & la Transilvanie. Matthias, dans la vue de porter son frére Rodolphe à se désister en sa faveur du Royaume de Hongrie, donna connoissance de son dessein à Charles de Lichtenstein, qui leva un régiment à ses propres dépens pour l'employer au service de l'Archiduc Matthias, qui lui engagea pour cela le Duché de Troppau en Siléfie, duquel Charles aquit ensuite la propriété. En 1614, l'Empereur Matthias lui conféra la dignité de Prince, & l'admit dans le Collége des Princes de Siléfie. Dans le commencement des troubles de Bohéme, il fut fait prisonnier par les Bohémiens qui faisoient des courses dans la Moravie. Pour se tirer de ce pas, il feignit de se ranger à leur parti; mais peu de tems après il se rendit à l'armée Impériale commandée par le Comte de Bucquoi, & se trouva à la bataille de Vienne le 24 & le 25 octobre. Après avoir donné à l'Empereur, en tout ce qui dépendoit de lui, des preuves de sa valeur & de sa fidélité, ce Monarque ne se contenta pas de le faire son Chambellan, & Con-

seiller Privé, mais il le déclara encore son Lieutenant dans le Royaume de Boheme, & le chargea du soin de rechercher & de punir ceux qui s'étoient declarez contre lui. En vertu de cette commission, il fit mourir publiquement le onziéme juin de l'an 1621, le Comte Joachim André Schlik, & plusieurs autres personnes de consideration, & fit citer ceux qui s'étoient absentez. Mais l'année suivante il procura à la Boheme de la part de l'Empereur une amnistie generale. Dans la même année il fit publier un Edit qui ordonnoit à tous les Ministres Lutheriens de quitter leurs églises, & il contraignit la ville de Prague de mettre des Magistrats Catholiques à la place des Protestans. En même tems on donna aux Jesuites l'Université de Prague, & l'on maltraita par tout les Lutheriens. Une telle conduite porta l'Electeur de Saxe à écrire une lettre à l'Empereur en faveur des opprimez, & Matthias Hoë, Ministre de la Cour, en écrivit de son côté une très touchante au Prince de Lichtenstein; mais cette démarche n'eut pas le succès qu'on pouvoit en attendre. Lorsque Jean Markgrave de Brandebourg, fut mis au ban de l'Empire, & qu'on l'eut dépouillé de la Principauté de Jagerndorf, l'Empereur en fit présent au Prince de Lichtenstein, à l'exception des Seigneuries d'Oberberg, de Bruten & de Tannowitz. Il étoit animé contre les Protestans, & comme les Lutheriens lui firent un jour des plaintes contre les Reformez, il leur répondit qu'il n'étoit pas besoin de les satisfaire sur cet article, puis qu'ils devoient les uns & les autres être bientôt chassez du païs. Il mourut le 12 février de l'an 1627, dans la 58 année de son âge. Il avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Jean* Schembers de Czernahor, Baron de Boschowitz en Moravie, de laquelle il eut *Charles-Eusebe* qui suit; & deux filles, *Anne-Marie*, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichstein; & *Françoise*, mariée à *Werner*, Comte de Tilly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron.* Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 12.

* C H A R L E S - E U S E B E fils du précédent, Prince du St. Empire, Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Silesie, de Troppau & de Jagerndorff, naquit le 12 septembre de l'an 1611. Il étudia sous les Jesuites à Prague, & fut en faveur auprès des Empereurs Ferdinand II & III. En 1639, l'Empereur le fit Capitaine General de la Silesie. Il se démit de cet emploi en 1641. Il faisoit la plupart du tems sa résidence dans ses terres & mourut le cinquiéme avril de l'an 1684. De son épouse *Jeanne-Beatrix*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, il eut *Jean-Adam-André*, & trois filles, sçavoir, *Marie-Eléonor-Rosalie*, mariée en 1666, à *Jean-Sifroy*, Prince d'Eggenberg; *Marie-Thérèse*, mariée 1. à *Jacob*, Comte de Leslie, General de l'Empereur: 2. à *Jean-Balthasar*, Comte de Wagemberg; & *Jeanne-Beatrix*, mariée à *Maximilien-Jaques*, Prince de Lichtenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron. p.* 740. *&c.*

C H A R L E S (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, de Florence, a vécu sur la fin du XV siécle & même au commencement du XVI; car on assure qu'il n'est mort qu'en 1503. Il étoit né en 1425. Il composa divers Ouvrages Historiques, & sur tout les Vies de quelques Hommes Illustres. * Leandre Alberti, Vossius, *des Historiens Latins.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

* C H A R L E S (Jean) d'Anvers, fit ses études dans les Académies de Louvain, d'Orléans, de Padoue & de Bologne. Dans la 24 année de son âge, & il fut reçu à Padoue Docteur en Droit Civil & Canon. Etant de retour en sa patrie, il embrassa la profession d'Avocat à Malines. Dans la suite, il fut fait Conseiller à la Cour de Frise, puis Procureur Fiscal, & enfin Sous-Président de la Cour de Malines. Sur la fin de ses jours, il quitta toutes ses charges, pour entrer dans l'Ordre des Freres Mineurs, mais il mourut dans l'année de son Noviciat. On a de lui, *Rerum a Gaspare Roblesio Frisiæ Præfecto in Frisia gestarum libri quatuor.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 476.

C H A R L E S de F L A V I G N I, ainsi nommé du lieu de sa naissance, & qui prend la qualité de Chevalier François, publia en 1594, une Histoire des Rois de France de la premiere & de la seconde race. Cet Ouvrage *in octavo* fut imprimé à Paris chez Michel Sonnius. * Paradin, *Histoire de Bourgogne.* Du Chêne. Chassenen, &c.

C H A R L E S V E R M A N D E R. *Voyez* V E R M A N D E R.

C H A R L E S (le Cap de) Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amerique Septentrionale; l'un est sur la côte de la nouvelle Bretagne, à l'entrée occidentale du détroit de Hudson, vis à vis de l'isle de Cumberland; l'autre est sur la côte de Virginie, à l'embouchure de la riviere de Chesapeac, du côté du nord. Il y en a encore un troisiéme moins connu, à la pointe de l'isle de Cumberland, qui joint la côte occidentale de cette isle avec la méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H A R L E S F O R T, Colonie & Fort nouveau des Anglois, situé au fond de la Baye de Hudson vers le midi: cette Colonie n'a que fort peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C H A R L E S F O R T ou C H A R L E F O R T, en Anglois C H A R L E S T O W N, ville de l'Amérique Septentrionale dans la Caroline, dans la partie méridionale de ce païs, sur la Mer du Nord, sous le 33 degré de latitude.

C H A R L E S S T R A I G T, Détroit de la Mer du Nord, qui est entre la pointe septentrionale de l'isle de Terre-neuve, & l'orientale de la nouvelle Bretagne. Il porte le nom de Charles II, Roi d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H A R L E S T O W N ou C A R E L S T O W N, ville que les Anglois ont bâtie dans la Barbade, l'une des Antilles, & à laquelle ils ont donné le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H A R L E S T O W N, ville d'Irlande. *Voyez* C H A R L E V I L L E.

C H A R L E S T O W N, ville de la Caroline. *Voyez* C H A R L E S F O R T.

C H A R L E T O N. *Voyez* C H A R L T O N.

C H A R L E V A L (Jean-Louis-Faucon-de-Ris, Seigneur de) étoit neveu, frére & oncle de Messieurs de Faucon-de-Ris, trois premiers Présidens successivement du Parlement de Normandie. Cette Maison est originaire d'Italie, & vint s'établir en France du tems de la Reine Catherine de Médicis, avec d'autres familles qui se sont aggrandies & rendues illustres dans le Royaume. M. de Charleval étoit d'une si foible complexion, qu'on ne croyoit pas qu'il dût vivre; cependant par son bon régime, il prolongea ses jours jusqu'à quatre-vingts ans. La nature, qui lui avoit donné un corps si délicat & si bon tout ensemble, lui avoit formé l'esprit de même. Il aima toute sa vie les Belles Lettres passionnément, & les posséda avec jalousie, ne se communiquant pas facilement à tout le monde. Les Gens de son tems les plus polis chérissoient sa personne, & recherchoient la douceur de son entretien. La plupart lui ont donné des louanges. Sarrazin entre autres, l'a immortalisé, dans le fameux Sonnet d'Adam & d'Eve. Scarron, qui étoit ami particulier de M. de Charleval, disoit, parlant de la délicatesse de son esprit & de son goût, que les Muses ne le nourrissoient que de blanc-manger & d'eau de poulet. Desoccupé de toutes choses, excepté des soins d'un grand amour propre, il demeura toujours simple paresseux & sans emploi. Sur la fin de ses jours il se repentit d'une si grande négligence pour l'avancement de sa fortune, qu'il auroit pu rendre meilleure, en s'évertuant davantage. Il écrivoit poliment & avec beaucoup de finesse en vers & en prose. Le Recueil de ses lettres & de ses Poësies est tombé après sa mort, entre les mains de M. le premier Président de Ris son neveu; mais ce Magistrat n'a point voulu enrichir le public de si beaux Ouvrages, s'imaginant peut-être que le nom d'Auteur joint à celui de Charleval, seroit une tache dans sa famille. *Voyez* F A U C O N. * De Vigneul-Marville, *Mélange d'Histoire & de Litterature, tome* 1. *p.* 230.

* C H A R L E V A L, bourg de France en Normandie. Il est dans le Vexin Normand à l'est-sud-est de Rouen, dont il est éloigné de près de quatre lieues. Il est sur la petite riviere d'Andelle.

C H A R L E V I L L E, en Anglois, *Charlestown*, est la ville la plus septentrionale du Comté de Corke dans la Mommonie en Irlande, sur les frontiéres du Comté de Limerick. * *Diction. Anglois.*

C H A R L E V I L L E, en Latin, *Carolopolis*, ville de France dans le Rhételois, en Champagne, est située sur la Meuse, à quatre lieues au dessous de Sedan, entre Mésieres & Rocroy. C'étoit autrefois un bourg, dit Arches, où Charles de Gonzague, Duc de Nevers & de Mantoue fit bâtir une ville très-agréable, à laquelle il donna son nom, & qu'on a depuis fortifiée réguliérement. Vis à vis, de l'autre côté de la riviére, est situé le Mont-Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château, qu'on croit avoir été un temple des Payens. Le Duc de Mantoue en est Souverain; mais les portes, les murailles & le Mont-Olympe sont au Roi de France. On en a rasé les fortifications en 1686.

C H A R L I E R, (Gilles) connu sous le nom d'*Ægidius Carlerius*, né à Cambray. Après avoir fait ses études au College de Navarre à Paris, & y avoir expliqué le Maître des Sentences avec réputation, en 1414, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut élu l'an 1431, Doyen de l'église de Cambray. Gilles Charlier, vécut très-longtems, & mourut Doyen de la Faculté de Théologie de Paris en 1472. * Le Mire, *in Auct. Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliotheque Ecclésiastique du XV siécle. Voyez aussi* C A R L E R mis abusivement pour *Charlier*.

C H A R L I E R, (Jean) connu sous le nom de G E R S O N, Docteur, Chanoine & Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, a été l'un des plus grands hommes de son tems. Il fut appellé Gerson, du nom du village où il prit naissance, dans la Champagne près de Rheims, le 14 décembre de l'an 1363. Son pére s'appelloit *Arnoul* Charlier, & sa mére *Elisabeth* de la Chardeniére. Il vint étudier à Paris, au College de Navarre. Après y avoir fait ses Humanitez, il étudia la Philosophie sous Pierre Dailly, depuis Cardinal, & sous Gilles Des-Champs. Dans le tems qu'il n'étoit encore que Bachelier, il fut choisi pour être du nombre des Deputez que l'Université envoya à Clément VII, sur l'affaire de Jean de Monteson. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie de Paris l'an 1392, & fut nommé Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, en la place de Pierre Dailly l'an 1395. Il s'aquitta des fonctions de cette charge avec toute la sagesse possible, dans un tems très-difficile, où il avoit à se ménager entre les factions du Duc d'Orléans & du Duc de Bourgogne, & à prendre des mesures pour éteindre le Schisme des Papes. Il fut un des Deputez qui furent envoyez en 1406, vers les Papes Grégoire & Benoît. Après son retour, il composa quantité d'Ecrits, sur les moyens d'éteindre le Schisme. Il assista en qualité de Deputé de l'Université de Paris au Concile de Pise, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à faire déposer les deux contendans, & à faire élire Alexandre V, qu'il congratula de son élection par une harangue solemnelle. Quand il fut de retour en France, il travailla à préparer les matiéres, qui devoient être traitées dans le Concile général, dont celui de Pise avoit ordonné la célébration; mais il se trouva peu de tems après impliqué dans la querelle du Duc d'Orléans, parce qu'il témoigna publiquement les sentimens d'indignation qu'il avoit contre l'action du Duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner le Duc d'Orléans. Les seditieux le cherchérent pour le faire mourir, ou pour le mettre en prison. Il se sauva; mais tous ses meubles furent pillez. Il étoit alors Curé de saint Jean en Gréve. Quand cette tempête fut appaisée, il combattit fortement le livre que Jean Petit avoit fait pour justifier le meurtre du Duc d'Orléans, & les propositions qu'il y avoit avancées, & fit tant qu'elles furent censurées par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'Evêque de cette ville l'an 1414, & que le livre fut condamné au feu. Il soutint fortement ces jugemens dans le Concile de Constance, où il assista en qualité d'Ambassadeur du Roi de France, & de Dépu-

té de l'Université de Paris & de la province de Sens. Il eut la principale part à toutes les affaires de doctrine & de discipline, qui furent traitées dans ce Concile, & en fut comme l'ame & la langue. Après le Concile de Constance, il n'osa retourner directement en France, où le Duc de Bourgogne lui auroit fait un mauvais parti. Il s'arrêta quelque tems en Allemagne déguisé en Pélerin; mais enfin il revint à Lyon auprès de son frére, Prieur des Célestins de cette ville. C'est mal à propos que Possevin & quelques autres ont confondu ces deux fréres; le nom commun à tous les deux, a été la cause de cette erreur. Celui dont nous parlons vécut en ce lieu-là, dans la retraite, & dans les exercices d'une vie humble & pénitente, instruisant la jeunesse, & y mourut le douziéme juillet de l'an 1429, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'église de saint Laurent près de saint Paul, où l'on dit qu'il faisoit le catéchisme. Dans le seiziéme siécle il se déclara un parti considérable de Savans, qui ont attribué à Gerson le livre de l'Imitation de Jesus Christ. Nous avons plusieurs éditions des Oeuvres de ce grand homme: trois d'Allemagne, la premiére de l'an 1488, en trois parties; la seconde, de l'an 1499, en quatre parties; la troisiéme, de l'an 1518, divisée comme les précédentes. Les derniéres éditions beaucoup plus achevées sont celles de Paris de l'an 1521 & 1606, l'une & l'autre en deux volumes. M. du Pin, en a donné depuis peu une beaucoup plus ample que les précédentes, imprimée à Anvers en 1706, en cinq tomes *in folio*, dans laquelle les Ouvrages de Gerson sont rangez dans un bel ordre. Le premier tome contient les Oeuvres dogmatiques touchant les Dogmes de la Religion; le deuxiéme, ce qui regarde la Discipline & la Police de l'Eglise; le troisiéme, les Oeuvres morales; le quatriéme, les Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Oeuvres sur différens sujets; & le dernier, tous les Actes, piéces & monumens, qui concernent l'affaire de Jean Petit. On a mis à la tête de cette édition, un Ouvrage intitulé *Gersoniana*, qui contient l'Histoire Ecclésiastique du tems de Gerson; la Vie de Gerson, de Pierre Dailly, & des autres Auteurs contemporains; le dénombrement & la Critique de ses Ecrits, avec une Dissertation sur l'Auteur du livre de l'Imitation de J. C. & un Sommaire de toute la Théologie de Gerson. On trouve aussi dans cette édition des Traitez de Pierre Dailly, de Jean de Courte-Cuisse, & d'autres Théologiens du tems de Gerson, qui n'avoient point encore été publiez. Gerson a été grand défenseur de l'autorité du Concile général, très-zélé pour la réforme, sage & prudent dans sa conduite, inflexible dans la défense de la vérité, & a joint à la science Théologique, beaucoup de piété & de dévotion. Les Ouvrages qu'il a travaillez sont assez bien écrits; mais il y en a plusieurs qui sont composez d'un stile familier & négligé. * *Histoire de l'Université de Paris.* Pierre Schot. Trithéme. Possevin. Bellarmin. Le Mire. Sponde. La Croix-du-Maine. Jean du Bouchet s'est trompé, mettant dans les Annales d'Aquitaine sa mort sous l'an 1432. L'Epitaphe de Gerson témoigne le contraire. Elle étoit en ces termes,

Magnum parva tenet virtutibus urna Johannem,
Præcelsum meritis, Gerson *cognomine dictum.*
Parisiis sacræ Professor Theologiæ
Claruit, Ecclesiæ qui Cancellarius anno
Millene Domini centeno quater atque vigeno
Nono, luce petit superas Julii duodena.

Du Pin, *Gersoniana.*

CHARLIEU, bourg du Comté de Charollois en Bourgogne, dans le diocése de Mâcon. C'étoit autrefois une Abbaïe que les Auteurs Latins ont nommée *Carilocus* & *Carus locus*, différente d'une autre de ce nom dans le diocése de Mâcon. Ce n'est aujourd'hui qu'un Prieuré conventuel. Ausbéric, Archevêque de Lyon, Gérald de Mâcon ou plutôt Léobalde son successeur, s'il est vrai que Gérald mourut l'an 912, & Odilard de Saint-Maurienne y célébrérent un Concile l'an 926, pour essayer de rétablir les lieux Saints, ruïnez par les Voleurs & les impies. On y ordonna de relever neuf églises. * *Conciles, tome 9.*

CHARLIS. *Voyez* CHAILLY.

* CHARLOIS ou CHARLOOS, est le nom d'un village de la Hollande méridionale, sur la rive gauche de la Meuse, au midi de Delft & vis à vis de Delfshaven.

CHARLOTTE, Reine de France, fille de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut fiancée à *Fréderic* de Saxe; mais ce mariage ne se consomma point. Elle épousa *Louis* XI, alors Dauphin, & eut en dot deux cens mille écus d'or, & dix mille écus d'or de douaire, assignez sur les Comtez de Valentinois & de Diois. Le Roi eut d'elle trois fils, dont il ne resta que CHARLES VIII, son successeur; & trois filles, 1. *Louise* morte en bas âge; 2. *Anne* mariée l'an 1474, à *Pierre*, Sire de Beaujeu; 3. la B. *Jeanne* de France, épouse de *Louis* Duc d'Orléans, Duchesse de Berry & Fondatrice des Religieuses de l'Annonciade. Cette Reine mourut sur la fin de l'an 1483, & est enterrée dans l'église de Notre-Dame de Cléry près d'Orléans auprès du Roi son époux.

CHARLOTTE de BOURBON, Reine de Chypre, étoit fille de *Jean* de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. On assure que c'étoit une des plus belles, & des plus sages Princesses de son tems. Elle fut mariée le deuxiéme août 1409, à *Jean*, II. du nom, Roi de Chypre, où elle alla en 1411, & fut mére de *Jean* III, pére de CHARLOTTE, qui suit.

CHARLOTTE, fille de JEAN, III. du nom, Roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie; & d'*Héléne* Paléologue, fille de *Théodore* Despote de la Morée, étoit une Princesse de grande piété. Elle fut mariée premiérement à *Jean* de Portugal, Duc de Coïmbre, fils de *Pierre*, aussi Duc, & d'*Isabelle* d'Aragon; mais ce Prince étant mort peu après en 1457, elle épousa en secondes noces *Louis*, Duc de Savoye, Comte de Genéve, second fils de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, sœur de *Jean* III. Son pére mourut dans le tems qu'on traitoit de ce mariage, & elle fut couronnée à Nicosie Reine des trois Royaumes en 1458. En revenant de l'église, la haquenée sur laquelle on l'avoit mise s'étant cabrée, la couronne lui tomba de dessus la tête; ce qui fut pris pour un fâcheux augure. En effet, Jacques, bâtard que le Roi Jean avoit eu de Marie Patra, & qu'il avoit destiné à l'église, en lui faisant prendre l'Ordre de Soudiacre, prit les armes contre elle, & par le secours du Soudan Melec-Ella, la chassa du Royaume. Ainsi cette Princesse ayant perdu toute espérance de rentrer dans ses Etats, après l'avoir tenté inutilement, se retira en Savoye, puis à Rome; où elle fit donation du Royaume de Chypre à Charles Duc de Savoye son neveu, en présence du Pape & de plusieurs Cardinaux. Elle mourut en cette même ville, de paralysie, l'an 1487. * *Æneas Silvius, en l'Asie, c. 97. & l. 7. des Comment.* Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* Guichenon, *Hist. de Savoye, &c.*

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* I, Comte de Montpensier, fut mariée en 1468, à *Wolfart* de Borselle, Seigneur de Ter Vére en Zelande.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Jean* II, Comte de Vendôme, épousa en 1489, *Engelbert* de Cleves, Comte de Nevers. Etant veuve, elle se fit Religieuse à Fontevrault, où elle mourut en 1520. Divers Auteurs ont travaillé à son éloge.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* II, Duc de Montpensier, fut Abbesse de Jouarre, d'où elle sortit en 1572, pour se retirer en Allemagne chez Fréderic II, Comte Palatin du Rhin, où elle embrassa la Religion Réformée. Depuis elle fut mariée à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. Elle fut tellement saisie de peur, en apprenant que le Prince son mari avoit été blessé par un certain Jean de Jauréguy, qu'elle tomba dans une fiévre chaude, dont elle mourut à Anvers le sixiéme mai 1582.

CHARLOTTE, nom de plusieurs autres Princesses. *Voyez* l'article de leurs familles.

* CHARLOTTENBOURG, maison royale que Fréderic I, Roi de de Prusse a fait bâtir à un mille de Berlin sur la Sprée, & à laquelle il a donné le nom de la Reine son épouse qui s'appelloit *Sophie-Charlotte*. Ce lieu s'appelloit auparavant *Lutzenbourg*. On a commencé à y bâtir une petite ville.

* CHARLTON (Gautier) naquit à Shepionmalet dans le Comté de Sommerset, en Angleterre, le deuxiéme février 1619, de Gautier Charlton Recteur de l'Eglise de ce lieu. Il fut reçu au Collége de la Madelaine à Oxford, l'an 1635, & il y fit de grands progrès dans la Philosophie, sous la direction de Jean Wilkins qui fut depuis Evêque de Chester. Son Cours fini, il se tourna du côté de la Médecine, & fut reçu Docteur en cette Faculté, au mois de février 1642. Peu de tems après, le Roi Charles I, qui le connoissoit, le mit au nombre de ses Médecins ordinaires. Lorsque le parti de ce Prince commença à avoir du dessous, il se retira à Londres, où il pratiqua la Médecine, & fut aggrégé au Collége des Médecins. Après le rétablissement du Roi Charles II, il fut fait Membre de la Société Royale de Londres, & on l'élut le 30 septembre 1689, Président du Collége des Médecins, dignité qu'il remplit jusqu'à l'année 1691. Il se retira ensuite dans l'Isle de Jersey, où il étoit en 1695. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après, puisqu'on n'a plus depuis entendu parler de lui. Il a composé plusieurs Ouvrages, mais le Bibliothécaire d'Oxford prétend qu'ils ne lui ont pas coûté beaucoup, puisqu'il les a tirez la plupart de differens Auteurs. Les uns sont en Latin & les autres en Anglois. Les Latins sont, *Spiritus Gorgonicus vi sua saxipara exutus, sive de causis, signis & sanatione lithiaseos*; *Oeconomia Animalis, novis Anatomicorum inventis, indeque desumptis Modernorum Medicorum Hypothesibus Physicis superstructa & mechanice explicata*; *Exercitationes Pathologicæ, in quibus morborum pene omnium natura, generatio & causa ex novis Anatomicorum inventis sedulo inquiruntur*; *Disquisitiones duæ Anatomico Physicæ, altera, Anatome pueri de cœlo tacti, altera de proprietatibus Cerebri humani*; *Onomasticon Zoicon plerorumque animalium differentias & propria nomina pluribus linguis exponens*; *De Scorbuto liber singularis, cui accessit Epiphonema in Medicastros*; *Oratio Anniversaria, in Commemorationem Beneficiorum a Doctore Harvey aliisque præstitorum*; *Inquisitio Physica de causis Catameniorum, & Uteri Rheumatismo, in qua probatur sanguinem in animali fermentescere nunquam*; *Gulielmi Novicastrensis Vita*. Les Anglois sont, *Les Ténébres de l'Athéisme dissipées par les lumiéres de la raison*; *Les Femmes Ephésiennes & Cimmériennes*, ou *deux exemples remarquables de la puissance de l'Amour & de la Force de l'esprit*; *L'immortalité de l'ame démontrée par des raisons naturelles*; *L'Histoire naturelle de la nutrition, de la vie & du mouvement volontaire, contenant toutes les nouvelles découvertes des Anatomistes*; *le Caractére de Charles II, Roi d'Angleterre*; *Chorea Gigantum*, ou, *les plus fameuses Antiquitez de la Grande Bretagne*, vulgairement appellée *Stoneheng*; *Deux Discours Philosophiques*, 1. *touchant les differens esprits des hommes*, 2. *Le Mystére des Cabaretiers*, ou *Discours sur les differens défauts du vin, & sur les maniéres d'y remédier qui sont à présent en usage*; *L'Histoire naturelle des Passions*; *Recherches sur la Nature humaine, contenues en six leçons Anatomiques*; *Harmonie de la Loi naturelle & de la Loi divine positive*; *Trois Paradoxes*, 1. *sur la Cure magnétique des blessures*, 2. *sur la production du tartre dans le vin*, 3. *Sur l'Image de Dieu dans l'Homme*; *Les Erreurs des Médecins touchant les fluxions, appellées* Deliramenta Catarrhi; *La Morale d'Epicure*; *La Vie de Marcellus.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 18. p. 210, & suiv.*

* CHARLUS, nom d'un Fort en France dans la Haute Auvergne, vers les confins du Limosin. Il est à peu près au nord-nord-est d'Orillac, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

CHARMES, petite ville de Lorraine, en Latin *Charma*. Elle est située sur la Moselle, dans le Bailliage de Vauge, à trois lieues de Mirecourt du côté de l'Orient, à six de Nancy, & à neuf

neuf ou dix de Toul. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHARMES magiques. *Voyez* PHYLACTERES.

* CHARMEY, village de Suisse dans le Canton de Fribourg. Il est remarquable par une fontaine de soufre qui s'y trouve. Quand on y jette un bâton, il se couvre de soufre, & si l'on le met à la flamme, il prend d'abord feu, & jette une odeur de soufre. Ce village porte en Allemand le nom de Galmis.

* CHARMI, quatrième fils de Ruben, Chef de la famille des Charmites. * *Exode, ch. 6. v. 15*, & dans la Version Flamande, v. 14. *Nombres, ch. 26. v. 6.*

* CHARMI, père d'Achan ou Hacan de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 7. v. 1. & 18.*

CHARMI, un des Gouverneurs de Bethulie. *Voyez* CHARMIS.

CHARMIDAS, fils d'Euthys, Capitaine Lacédémonien fut envoyé dans l'isle de Cypre sous le regne d'Alcamene, Roi de Sparte, vers la cinquième Olympiade, & 760 ans avant J. C. pour y calmer une sedition qui s'y étoit élevée, selon Pausanias, *in Laconic.* Diogène Laerce parle d'un CHARMIDAS dans *la Vie de Solon.* Pline fait aussi mention, *au l. 7. c. 24*, d'un CHARMIDAS ou CHARMADAS, dont la mémoire étoit excellente, le nom duquel quelques Savans substituent à celui de Carneade, que l'on trouve dans Cicéron, *l. Tusc.* & dans Quintilien, *Institut. Orator. l. 11. c. 2. De Memoria.* Macrobe, *Saturnal. l. 7. c. 1.*

CHARMIDE. *Voyez* CHARMIDAS.

* CHARMIS, un des Gouverneurs de la ville de Bethulie du tems qu'elle fut assiégée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Michel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * *Judith, ch. 6. v. 11; ch. 8. v. 9.*

CHARMIS, Médecin de Marseille, vivoit du tems de Néron, peu de tems après J. C. & condamnoit la méthode ordinaire que pratiquoient les Médecins, entre autres l'usage des bains chauds, auxquels il préféroit en tout tems, & même en hiver, le bain d'eau froide. * Pline, *l. 29. c. 1.*

* CHARMOIS (Martin des) Seigneur de Lauré, homme d'esprit & d'une grande capacité, s'est signalé en France dans la Peinture. Sa passion pour la Peinture & pour la Sculpture lui a fait pénétrer les secrets les plus cachez de ces deux beaux Arts, & quoiqu'il ne fût ni Peintre ni Sculpteur de profession, cependant son penchant le portoit à se servir du pinceau & du ciseau. Il a été comme le Fondateur de l'Académie de Peinture, autorisée & érigée en France par Louis XIV.

CHARMUS, Poëte de Syracuse. Il avoit accoutumé, dans les festins, de faire des vers à l'occasion de chaque mets que l'on portoit sur la table. Cléarque Disciple d'Aristote ayant fait un Corps des Poëmes de Charmus leur donna le titre de *Dipnologie*, ou de Discours de table. Athénée rapporte que les Habitans de Messine, honorèrent ce Poëte de leur estime, à cause des agrémens de son esprit. * Raguse *Elegia Siculorum*, *&c.*

CHARNACÉ, (Hercule, Baron de) fut Ambassadeur de Louis XIII, Roi de France, auprès de Gustave Roi de Suéde, auprès des Etats Généraux, & ailleurs. Il étoit créature du Cardinal de Richelieu, & aussi brave Soldat, que bon Négociateur. Il fut tué en 1637, au siége de Breda, à la tête du Régiment qu'il commandoit au service des Etats, quoiqu'il fût pour lors Ambassadeur auprès d'eux. Charnacé fut le premier qui donna le titre *d'Altesse* au Prince d'Orange Henri Frédéric, qui n'étoit auparavant traité que d'Excellence. A ce nouveau titre Louis XIII, joignit un collier de perles de quarante à cinquante mille écus pour la Princesse sa femme, qui depuis ne laissa pas d'entrer dans les intérêts d'Espagne; ce qui fit dire à un Ministre étranger, que le Cardinal de Richelieu avoit cru mener la bête par la bride, mais qu'elle avoit rompu son licou. Henri Frédéric envoyant faire excuse à Charnacé de n'avoir pas exécuté, à cause du vent & de la marée, une entreprise, dont ils étoient convenus ensemble, l'Ambassadeur répondit en colère, *qu'en France on ne connoissoit ni vent ni marée.* Durant le siége de Breda, Charnacé priant un jour instamment Henri Frédéric de se retirer, *si vous avez peur*, lui dit le Prince, *vous le pouvez faire.* L'Ambassadeur piqué de cette réponse, qui lui sembla être un reproche de lâcheté, monta aussi-tôt à la tranchée, & un moment après tomba mort d'une mousquetade reçue dans la tête. Sa femme, Jeanne de Brezé, proche parente du Maréchal de ce nom, étant morte quelques années avant lui, il la fit embaumer précieusement, & porter devant lui dans tous ses voyages. * Aubéry, *Histoire du Cardinal de Richelieu.* Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHARNI. *Voyez* CHARNY.

CHARNIE, petit Païs de France, qui dépend de la Province du Maine. Il est entre le Mans & Mayenne, & a d'un côté la rivière de Mayenne & de l'autre celle de Sarte. Sa longueur est de huit à neuf lieues, & la rivière de Végre le traverse. *Sainte-Susanne*, Baronie & Siége Royal, en est le lieu le plus remarquable, avec l'Abbaïe d'Estevel. Le fond en est fort mauvais à cause de quantité de montagnes, de bois & de Landes. * Davity, *Royaume de France, article du Maine.* Audiffret. Thom. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHARNOCK, Homme de Lettres & Vice-Président au Collége de la Magdeleine d'Oxford, un des Conjurez dans la conspiration qui avoit été formée en 1696, contre la vie de Guillaume III, pour rétablir le Roi Jaques sur le thrône d'Angleterre. L'assassinat devoit se faire le 15 février dans le tems que le Roi reviendroit de Richemont à Londres. La veille, un des Conjurez nommé *Pendergras*, Irlandois & Catholique Romain, découvrit le complot à Mylord Portland, qui en donna incessamment avis au Roi. Plusieurs Conjurez furent arrêtez. Après que cinq témoins eurent déposé, savoir *Porter*, la *Rue*, *Pendergras*, *Boise* & *Bertram*, Charnock voulut se défendre, en traitant la conspiration de chimérique, & en attaquant les témoins qui, de leur aveu, avoient été tous complices & par conséquent indignes de créance. Les *Jurez* ne laissèrent pas de prononcer que Charnock & deux autres complices *King* & *Keys* étoient coupables du crime de haute trahison. Les prisonniers furent conduits à la Barre, où ils furent condamnez au supplice des traîtres, & cette sentence s'exécuta le lendemain à Tiburne. Tous trois avant que de mourir donnèrent aux Sherifs leurs Ecrits, dans lesquels ils avouoient l'entreprise de rétablir le Roi Jaques par les voyes de fait & par le soulèvement de ceux de leur parti. Charnock reconnoissoit de plus qu'il étoit convenu avec d'autres Conjurez, que pour faciliter cette entreprise ils attaqueroient le Prince d'Orange & ses Gardes, mais il ajoutoit qu'il n'avoit jamais vu d'ordre, ni de commission du Roi Jaques, pour assassiner ce Prince. * Larrey, *Hist. d'Anglet. sur l'année 1696.*

CHARNY, (Geofroy de) Chevalier, servit aux guerres de Languedoc & de Guienne en 1337, sous Raoul Comte d'Eu, Connétable de France, & en 1338, sous ce même Connétable en Flandre, à Lille & à Tournay, & servit le Duc de Normandie & le Roi en toutes ses guerres. Ayant fait une entreprise sur la ville de Calais en décembre 1348, il y demeura prisonnier; mais ayant été mis à rançon, le Roi, lui fit donner douze mille écus d'or pour la payer. Le 31 juillet 1351, il fut établi Lieutenant ou Capitaine Général des guerres de Picardie & des frontières de Normandie, & pendant qu'il y demeura, il fit la visite des places, des forteresses & des frontières de Flandre. Il fut aussi envoyé en 1355 en Normandie; & la même année, il fut choisi pour porter l'Oriflamme, & il lui fut assigné certaine somme tant pour lui, que pour les Gens d'armes qu'il étoit obligé d'avoir pour l'assister en cet office. Il mourut à la journée de Poitiers le 19 septembre 1356, & ses funérailles furent faites aux dépens du Roi en l'église des Célestins de Paris.

Il descendoit de PONCE de Mont-saint-Jean, Seigneur de Charny & de Chastel-Sansey en partie, vivoit en 1212 & 1228, avec *Sibylle* de Noyers sa femme, fille de *Clairembaut*, Seigneur de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. HUGUES, qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Hugues*, Seigneur de Conleau; & 3. *Elisabeth* de Charny, alliée 1. à *N*.... Seigneur de Thil en Auxois; 2. à *Gaucher* de Saint-Florentin, Seigneur de Pacy en Tonnerrois.

II. HUGUES, Seigneur de Charny, de Boucey, &c. vivoit en 1252, avec *Mabile* sa femme, dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Dreux* de Charny.

III. JEAN, Seigneur de Charny, assista le Duc de Bourgogne dans les guerres qu'il eut contre les Flamans, & vivoit en 1352. L'on le croit père 1. de DREUX, qui suit; & 2. de GEOFROI, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frère aîné.*

IV. DREUX, Seigneur de Charny, vivant en 1325, fut père de *Guillemette*, Dame de Charny, alliée à *Philippe*, Seigneur de Jonvelle, dont est issue *Agnès* de Jonvelle, Dame de Charny, qui épousa *Philibert*, Seigneur de Bauffremont.

IV. GEOFROY de Charny, Seigneur de Lirey, Porte-Oriflamme de France, qui a donné lieu à cet article, épousa *Jeanne* de Vergy, Dame de Montfort, de Savoisy, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès* de Durnay, sa seconde femme, dont il eut GEOFROI, II. du nom, qui suit.

V. GEOFROY de Charny, II. du nom, Seigneur de Montfort, de Savoisy, de Lirey, commença à servir l'an 1360, sous le Comte de Tancarville, Lieutenant de Roi en Champagne, Bourgogne & Languedoc, étoit Baillif de Caux en 1375 & de Mante en 1388, & vivoit en 1390. Il épousa *Marguerite de* Poitiers, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Simone* de Méry, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Charny, Dame de Montfort, de Savoisy, de Lirey, &c. alliée 1. en 1400, à *Jean*, Seigneur de Bauffremont & de Charny; 2. à *Humbert*, Seigneur de Villers-Seyssel, Comte de la Roche, morte le septième octobre 1460. * Le P. Anselme, &c.

CHARNY, (le Comte de) étoit fils de Gaston Duc d'Orléans, & d'une Demoiselle de Tours, nommée *Louise Roger de Marbelière.* L'Espinay fut cause que Monsieur ne voulut jamais reconnoître Charny pour son fils naturel. Cela n'empêcha pas que Mademoiselle, Souveraine de Dombes, ne le reconnût pour son frère, & qu'elle ne prît soin de son éducation & de sa fortune. Elle l'envoya au service du Roi d'Espagne après la paix des Pyrénées, & ce Roi le recommanda comme tel à son fils *Don Juan*, qui commandoit alors en Estrémadure contre le Roi de Portugal. La lettre est datée de Madrid du 21 novembre 1661. Le Comte mourut en Espagne environ un mois après Mademoiselle, qui par son testament lui continuoit la pension de mille écus qu'elle avoit accoutumé de lui payer tous les ans. Le Roi d'Espagne lui en donnoit une autre de quatre mille croisats, qui a été conservée à deux enfans qu'il a laissez, un garçon & une fille, qu'il avoit eus d'une Dame Espagnole dont on ne dit point le nom à cause de sa haute qualité. Charny n'étoit pas moins abandonné aux femmes que son père. Une Dame avec qui le Comte entretenoit un grand commerce de lettres à Paris, en avoit plusieurs où il lui mandoit, plus de six mois avant la mort de la Reine d'Espagne, fille de feu Monsieur, qu'infailliblement elle seroit empoisonnée. Cette Dame montra toutes ces lettres à Monsieur, comme c'étoit bien l'intention du Comte; mais Monsieur méprisa tous ces avis, dont il ne reconnut l'importance qu'après la mort de sa fille. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHAROLLES, ville principale ou capitale du Comté de Charollois, est située sur une colline entre les rivières de Reconce & de Sémence, à dix lieues de la Saône, à quatre de la Loire, & dans un bon terrain. Le château des Comtes de Charollois, est sur la hauteur dans l'enceinte de la ville, qui n'a que 300 pas de long, & 250 de large, mais dans ce petit espace, outre l'église paroissiale de saint Nizier, qui est aussi une collégiale fondée en

1524

1524, par Jean de la Madeleine, Grand Prieur de Cluny, il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît, des couvens de Religieux du Tiers-Ordre de saint François, de Clarisses, d'Urbanistes & de Filles de la Visitation, un Collége, & un hopital servi par des Religieuses. Il y a aussi un Baillage, qui est le sixiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage des Cas Royaux; un Bailliage du Comté, qui ressortit nuement au Parlement; une Châtellenie, ou Justice ordinaire de la ville ressortissante au Bailliage du Comté; une Justice seigneuriale des Eaux & Forêts, qui ressortit à la Table de Marbre de Dijon, un Grenier à sel, & une Subdélégation de l'Intendance: de sorte qu'on y trouve presque tout ce qu'on remarque dans les villes considérables. * Gareau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHAROLLOIS, premier Comté de la province & des Etats de Bourgogne, & sixiéme Bailliage de la même province, a onze lieues du nord au midi, sur huit de large. Il est borné à l'orient par le Challonnois & le Mâconnois, au midi par le Mâconnois & le Brionnois, au couchant par le Bourbonnois & les Bailliages d'Autun & de Montcenis, & encore par celui de Montcenis au nord. Il est environné presque de tous cotez de hautes montagnes, le dedans du païs est rempli de collines, & il n'y a que deux ou trois montagnes assez élevées. Il produit du froment, du seigle, des bois de haute futaye & des taillis; il y a beaucoup d'étangs, dont le poisson est apporté à Paris, de même que les bois à bâtir & de merrain, par la rivière de Loire & le canal de Briare. Les boeufs gras qu'on y nourrit, sont distribuez dans la même ville, & dans celle de Lyon & de Dijon. Outre Charolles qui est la principale ville, il y a encore celle de Paray-le-Monial, les bourgs de Mont-Saint-Vincent, de Toulon-sur-Arroux, de Perrecy & de Digoin, ces deux ci-renommez par leurs mines de fer. On a parlé de la tenue des Etats du Comté à l'article de BOURGOGNE. Le Charollois devenant un païs separé, fut d'abord une Baronnie du Comté de Challon, dont le domaine particulier étoit le même qu'aujourd'hui; mais le Comté de Challon ayant été aquis en 1237, par Hugues IV, Duc de Bourgogne, ce Prince, donna le Charollois par son testament de l'an 1272, à sa petite-fille *Béatrix*, fille de *Jean* de Bourgogne & d'*Agnès* de Bourbon. Cette institution héréditaire fut confirmée par un traité du mois d'août de l'an 1279, passé par la médiation & en présence de Philippe *le Hardi*, entre le Duc Robert II, & la même Béatrix, alors épouse de Robert de France, tige de la Maison de Bourbon, & il fut accordé que le Charollois seroit tenu en fief du Duc de Bourgogne & de ses successeurs, avec tous les honneurs qui appartiennent à Comte & à Baron. *Jean* second fils de *Robert* & de *Béatrix*, leur succéda dans le Comté de Charollois, & il ne laissa qu'une fille, nommée *Béatrix*, alliée à *Jean* I, Comte d'Armagnac, dont le fils *Bernard* d'Armagnac vendit le Comté de Charollois à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Ses successeurs Ducs le conservérent, & en donnérent le titre à leurs fils aînez. Après la mort du dernier, Louis XI s'empara du Charollois, qu'il prétendoit réversible à la Couronne, de même que le Duché de Bourgogne; mais en 1492, Charles VIII le rendit à Philippe d'Autriche, pour le tenir en fief de la Couronne, & depuis il a continué d'appartenir à ses Descendans, Rois d'Espagne, jusqu'en 1684, que le Parlement de Bourgogne l'ayant discuté par decret sur le Roi Charles II, ce Prince le vendit à Henri-Jules de Bourbon Prince de Condé, qui en reprit le fief entre les mains du Roi de France. * Gareau, *Description du Gouvernement de Bourgogne.*

CHARON ou CARON, Divinité infernale, que les anciens Payens considéroient comme le Batelier des Enfers, ou celui qui y passoit les ames, qui étoient obligées de payer une piéce de monnoye pour le passage du fleuve Léthé. C'est pour cette raison que certains peuples avoient coutume de mettre quelque piéce de monnoye dans la bouche des morts, afin qu'ils eussent de quoi payer ce prétendu péage. Virgile, *Æneid. l. 6. v. 298,* nous le dépeint fort vieux, mais d'une vieillesse verte & résolue, & fort mélancholique, ayant une barbe négligée, fort touffue, avec un pan d'habit noué vers l'épaule.

Portitor has horrendus aquas & flumina servat
Terribili squallore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet; stant lumina flammâ:
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus,
Ipse ratem conto subigit, velisque ministrat,
Et ferrugineâ subvectat corpora cymbâ,
Jam senior, sed cruda Deo, viridisque senectus.

Properce, *l. 3. Eleg. 17. v. 24,* en parle comme d'un vieillard d'une mine affreuse, & d'un regard noir & farouche, qui conduit la barque fatale, dans laquelle chacun doit monter à son tour.

Scandenda est torvi publica cymba Senis.

L'on en peut encore voir une belle description en six vers dans Sénèque le Tragique, *dans Hercules Furens Acte 3. v. 765,* & dans son Oedipe, *Acte 1. v. 166.* Euripide en parle aussi dans son Alceste. Tout le monde connoît l'agréable Dialogue de Lucien, sur la barque de Charon, traduit avec tous les Ouvrages du même Auteur par Perrot d'Ablancourt. Cette créance ridicule où étoient les Anciens, qu'il falloit payer une piéce de monnoye à Charon, pour le passage du fleuve Léthé, peut avoir pour fondement, celui que lui donne Diodore de Sicile. Il dit qu'Orphée voyageant en Egypte, & ayant observé que les Habitans d'une certaine ville enterroient les morts dans les tombeaux qu'ils avoient au delà d'un lac, il fit accroire aux Grecs que Charon passoit les ames des morts aux Enfers, parce qu'en langage Egyptien les Bateliers sont nommez *Charons.* Les ames de ceux à qui on n'avoit point donné la sépulture, devoient errer cent ans le long du fleuve, afin qu'il les passât ensuite. *Voyez* plusieurs Remarques curieuses là-dessus dans P. Du Val, *Voyages, tome 1.* * Diodore de Sicile, *l. 1. Biblioth. Hist. ch. 92.* & Marsham, *ad sæc. IX.* Lucien, & la plupart des Poëtes.

CHARON, fils de *Pythocles,* né à Lampsaque, écrivit une Histoire de Perse en deux livres, qui sont citez par Plutarque, *in Themistocle,* & par Athénée, *l. 9.* L'Auteur de la Description des Olympiades observe qu'il florissoit sous la LXXV Olympiade, en quoi il est conforme à Suidas, qui ajoûte que l'Ouvrage dont on vient de parler, étoit une Histoire de la guerre que Darius, & après lui Xerxès, avoient faite aux Grecs. Il avoit encore écrit une Histoire ou Description de l'Ethiopie, une autre de la Gréce en quatre livres, & une autre encore de la Lybie ou Afrique, deux livres touchant Lampsaque, quatre du territoire de la même ville, une Chronique des Prytanes ou Princes de Lacédémone, deux livres de l'Origine des villes, trois livres touchant l'isle de Créte où il rapportoit les loix de Minos, & une Navigation au delà des colonnes d'Hercule. Mais comme Suidas qui donne la liste de tous ces Ouvrages, ne les avoit pas vus, je serois assez porté à croire que la plupart ne furent que des parties détachées de l'Histoire des Perses, où Charon se seroit donné la liberté de faire de longues digressions, telles qu'on en trouve dans les neuf livres d'Hérodote, qui vécut peu après lui, ainsi que l'observe Denys d'Halicarnasse, *Epist. ad Pomp.* C'est sans contredit cet Auteur que le Scholiaste d'Apollonius cite, *l. 2,* en parlant des Bébryces, mais le CHARON ami du Poëte qu'il commentoit, & dont il cite les Commentaires Historiques sur ce même Poëme sur lequel il travailloit, est très-différent & plus moderne de près de deux siécles. Celui-ci pourroit être l'Historien de Naucrate, dont Suidas dit qu'il avoit écrit une Histoire de sa patrie, la suite des Rois d'Egypte, celle des Prêtres du même païs, avec ce qui étoit arrivé de plus remarquable de leur tems, & divers autres Mémoires concernant l'Histoire de l'Egypte. Le même Grammairien parle d'un CHARON de Carthage, qui avoit écrit une Histoire des Tyrans, les Vies des Hommes Illustres en quatre livres, & quatre autres livres des Vies des Femmes Illustres. * Vossius, *de Hist. Græcis, l. 1. ch. 1. & 16: l. 3: l. 4. ch. 3. & 12.*

CHARON (Louis le) dit CHARONDAS, Parisien, célébre Avocat, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, a laissé divers Ouvrages de Belles Lettres, & de Jurisprudence. La Croix-Du-Maine, dit dans *sa Bibliothéque,* que Charondas vivoit encore en 1584, & qu'il demeuroit à Clermont en Picardie. Il composa un Panegyrique du Roi Charles IX, & différens Traitez, comme, *De restituenda & in artem redigenda Jurisprudentia; De jurisdictione & imperio; Verisimilium libri tres; Annotationes in Leges antiquas, &c.* * Fischard & Forster, *in Vit. Jurisc.* Du Verdier-Vauprivas & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

* CHARON, bourg de France dans le païs d'Aunis. Il est sur la côte de la Mer de Gascogne à peu près au nord de la Rochelle, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHARON (Pierre) *Voyez* CHARRON.

CHARONDAS (Louis le) *Voyez* CHARON.

CHARONDAS, natif de la ville de Catane en Sicile, donna des loix aux Habitans de la ville de Thurium, rebâtie par les Sybarites, dans la Grande Gréce, comme nous l'apprenons de Diodore. Ces loix furent publiées l'an 444 avant Jesus-Christ, sous la LXXXIV Olympiade. Diogène Laerce dit que Charondas étoit Disciple de Pythagore. Valére Maxime ajoûte que ce Législateur voyant que les Thuriens étoient extrêmement mutins, ordonna pour empêcher les desordres qui pourroient arriver dans leurs assemblées, que quiconque y viendroit armé, seroit tué sur le champ. Un jour se trouvant obligé à son retour de la campagne de convoquer une assemblée, avec précipitation, il y porta son épée sans y prendre garde, & se l'enfonça dans le sein, lorsqu'on lui eut fait remarquer qu'il avoit violé la loi. * Diodore de Sicile, *l. 12.* Diogéne, *l. 8. dans la Vie de Pythagore.* Valére Maxime, *l. 6. ch. 5. Ext. 4.* Cicéron en fait aussi mention, *de Legibus, l. 1. ch. 22: l. 2. ch. 6: l. 3. ch. 2.*

CHAROPS, fils d'Eschyle, succéda à Alcméon le dernier des Archontes perpétuels d'Athénes, & fut le premier qui ne tint cette Magistrature souveraine que dix ans. Eusébe en fait mention sous la sixiéme Olympiade, l'an 754. avant J. C. Il devoit le faire sous l'an 752.

CHAROST (Duc de) de la Maison de Béthune. *Cherchez* BÉTHUNE.

CHAROUX. *Voyez* CHARROUX.

CHARPENTIER (Pierre) en Latin *Carpentarius,* natif de Toulouse au XVI siécle, faisoit profession de la Religion Réformée, mais il publia un Ecrit qui le fit considérer comme un furieux ennemi des Réformez. Il enseigna quelque tems la Jurisprudence dans Genéve & il en sortit fort mécontent & sans dire adieu à ses Créanciers. Cela paroît par une lettre que Théodore de Béze lui écrivit le premier avril 1570. Cette même lettre témoigne qu'il avoit femme & enfans. Dans le massacre de la St. Barthelemi, il se sauva chez le Belliévre son intime ami. Il disoit publiquement que les Réformez par leur revolte avoient bien mérité un tel traitement, & il entreprit de justifier ce massacre par cet Ecrit dont nous avons parlé plus haut. Il vivoit encore en 1584, & il étoit Avocat du Roi au Grand Conseil. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.* De Thou, *Histoire, l. 53.* Bayle, *Diction. Critique.*

* CHARPENTIER (Pierre) d'Anvers, fut Recteur du Collége de Noordwyck, puis de celui de Rotterdam. On a de lui, *Introductio Logica; Aldi Manutii Phrases Linguæ Latinæ tabulis delineatæ; Ramus aureus elegantiarum Linguæ Latinæ Orationum, ordine alphabetico.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 729.*

CHARPENTIER (François) Doyen de l'Académie Françoise, naquit à Paris le 15 février 1620. Le génie aisé & la vivacité qu'il fit paroître dans ses premiéres études, l'avoient fait destiner au Barreau; mais quelques talens qu'il eût pour réüssir dans cette profession, l'amour des Lettres ne lui permit pas de s'y engager.

ger. Il préféra à une vie tumultueuse & agitée le repos & le silence du cabinet; & à l'étude des Loix, la connoissance des Langues & des bons Auteurs de l'antiquité: mais il eut le bonheur de joindre au commerce de ces fameux Anciens la familiarité de quelques-uns de nos illustres Modernes, à qui il fut encore plus étroitement uni par la place qu'ils lui accordérent dans l'Académie Françoise en 1651. L'honneur d'entrer dans cette Compagnie, est sans doute une des plus dignes récompenses, où puisse aspirer un homme de Lettres; & ce n'étoit pas un médiocre avantage de faire partie de ce corps, dans le tems qu'il étoit animé de l'esprit de ses premiers Instituteurs, & soutenu de leur présence. M. Colbert, étant entré dans le Ministére, & ayant conçû le dessein de former à l'imitation des voisins de la France, une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales, voulut d'abord donner à toute la France une idée avantageuse de cet établissement, par un Discours qu'on publia sur ce sujet; & il fut tellement satisfait de M. Charpentier, qui l'avoit composé par son ordre, qu'il le retint, pour être d'une autre Académie, qui ne faisoit que de naître, & qu'on a connue depuis sous le nom de l'*Académie des Inscriptions & Médailles*. Ce Ministre qui étoit devenu Surintendant des Bâtimens, étoit persuadé, comme il disoit lui-même, que dans cette charge, *il n'étoit pas seulement question de mettre pierre sur pierre*, mais de porter les Arts aussi loin qu'il seroit possible. Dans cette vue il avoit marqué dans sa maison des jours d'assemblée à quelques personnes de Lettres, dont il vouloit prendre les avis; afin que dans les monumens publics, qu'il se proposoit de faire élever à la gloire du Roi, le savoir fût joint à l'Art, & que le bon goût s'y fit voir par tout. Les Langues savantes, que M. Charpentier possédoit très bien, la profonde connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, & cette Critique judicieuse & sûre qui étoit le fruit de ses veilles, le rendoient très-propre à concourir aux travaux de cette nouvelle Académie; & c'est une justice que tout le monde lui rend, qu'il n'y a personne de ceux qui l'ont composée, qui ait plus contribué que lui au dessein de cette belle suite de médailles, qu'on a frappées sur les principaux événemens du régne de Louis XIV. Nous avons de M. Charpentier plusieurs Ouvrages, qui ont été favorablement reçus. Il composa d'abord *la Vie de Socrate* qu'il accompagna des *Choses Mémorables de ce Philosophe*, traduites du Grec de Xénophon, & qu'il publia en 1650. Il donna *la Traduction de la Cyropédie*, en 1658; *Le Discours d'un Fidele Sujet du Roi touchant l'établissement d'une Compagnie Françoise pour le Commerce des Indes Orientales, adressé à tous les François*, en 1664; *La Relation de cet établissement*, qu'il dédia au Roi en 1665. Le parti qu'il prit dans une célébre dispute, qui s'éleva pour savoir, si l'on feroit en France des monumens publics en Latin & en François, l'engagea à publier en 1676, *la Défense de la Langue Françoise pour l'Inscription de l'Arc de triomphe*, & ce volume fut suivi de deux autres en 1683, sous le titre, *de l'Excellence de la Langue Françoise*. *Les Harangues & les Discours* qu'il a prononcez à la tête de l'Académie, ou dans les assemblées, ou dans ses députations au Roi, se trouvent dans les Recueils de l'Académie. On a aussi de lui diverses *Poësies*, *des Odes*, *des Sonnets*, *des Paraphrases sur les Pseaumes* & plusieurs autres piéces. Les Ouvrages qu'il a laissez de sa composition, & qui ne sont pas encore imprimez, ne seroient pas moins agréables au public. Ce sont, le reste de *la Traduction des Oeuvres de Xénophon*; *Une Dissertation sur la Cyropédie, pour justifier que l'Histoire de Cyrus écrite par Xénophon est une Histoire véritable*; *La Rhétorique d'Aristote en François, avec des Commentaires*; *trois Comédies d'Aristophane*, en prose Françoise, *le Plutus, les Nuées & les Grenouilles*; un grand nombre d'*Epigrammes de l'Anthologie & de Martial*, en vers François; un Traité de la Peinture, sous le titre de *la Peinture parlante, où il fait voir qu'il faut mettre des inscriptions aux tableaux, & des noms aux portraits*; & plusieurs autres petits Ouvrages en prose & en vers. On doit juger par là combien il étoit laborieux. A l'égard du caractére de ses Ouvrages, on peut dire en général, qu'on y trouve par tout de l'esprit & de l'art, de la force & de l'érudition. On y remarque des traits d'éloquence dignes de la meilleure antiquité, & ceux qui connoissent les Anciens sentent en lisant ses Ecrits qu'il avoit puisé dans les bonnes sources, & qu'il s'étoit formé sur les grands modéles. Il avoit le corps robuste & sain, la voix mâle & forte, avec un certain air de confiance, & si on l'ose dire, d'intrépidité. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec véhémence: de sorte que lorsqu'il soutenoit un avis, & que son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échapoit quelquefois des choses plus belles encore, que tout ce qu'il a écrit de plus vif & de plus animé. Le Discours, qu'il donna au public *de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Académiques*, découvre assez quel étoit son zéle pour ces exercices; mais son assiduité aux assemblées de l'Académie l'a fait encore mieux voir. Il en a toûjours soutenu les travaux & la réputation par son exemple, & nul autre Académicien n'a parlé plus de fois à la tête de l'Académie. Il finit sa vie dans des sentimens très-chrétiens le 22 avril 1702, âgé de 82 ans, deux mois & sept jours. * *Journal des Savans de 1702*, XXXII Journal. Pellisson, *Histoire de l'Académie*.

CHARRETIER (Matthieu) *Cherchez* CHARTIER.

CHARRON (Pierre) Chantre & Théologal de Condom, célébre par ses Ouvrages, Docteur en Droit à Bourges, & Avocat au Parlement de Paris, né à Paris en 1541, étudia en Jurisprudence à Orléans & à Bourges, où il reçut le bonnet de Docteur. Quelque tems après il vint à Paris, où il se fit recevoir Avocat, & il en exerça la fonction pendant cinq ans. Il tourna ensuite ses vues d'un autre côté, & s'appliqua à l'étude de la Théologie. Il y réussit en peu de tems, se donna tout entier à la prédication, & s'y distingua tellement, que quelques Evêques de France s'empressérent fort à lui donner de l'emploi. Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, l'emmena avec lui à Xaintes, à Bourdeaux, & dans presque toutes les villes du Languedoc & de la Gascogne. Il posséda plusieurs Bénéfices considérables; car on lui donna successivement la Théologale de Bazas, d'Acqs, de Leitoure, d'Agen, de Cahors, & de Condom. Il fut Chanoine & Ecolâtre de Bourdeaux, puis Chantre de la cathédrale de Condom. La Reine Marguerite le prit pour son Prédicateur ordinaire. Il suivit le Cardinal d'Armagnac dans sa légation d'Avignon. Après une absence de 17 ans, il revint à Paris en 1588. L'amour qu'il avoit pour la retraite lui fit former la résolution de se faire Chartreux. Le Prieur de la Chartreuse de Paris ne voulut pas le recevoir à cause de son âge (il avoit déja 47 ans) Ce refus ne le rebuta point, il se présenta aux Célestins, qui lui firent la même difficulté. Ainsi il résolut de finir sa vie dans l'état de Prêtre séculier. Il alla ensuite à Angers où il prêcha le carême en 1589, d'où il alla à Bourdeaux, où il fit connoissance avec Michel de Montagne, dont il estimoit beaucoup les Essais. Il lia avec lui une amitié si étroite que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par son testament de porter les armes pleines de sa famille, parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle. Ce fut dans cette même ville qu'il publia son livre des trois veritez en 1594: ce qui engagea l'Evêque de Cahors de le faire son Grand Vicaire, & de lui donner la Théologale de son église. Il fut Député à l'assemblée du Clergé, qui se tint à Paris en 1595, & dont il fut élu Secretaire. De retour à Cahors l'année suivante, il y demeura jusques en 1600, que Jean du Chemin, Evêque de Condom, lui donna les dignitez de Chantre & de Théologal de son église. S'étant alors transporté dans cette ville, il résolut de s'y fixer, & y acheta pour cela une maison qu'il bâtit à neuf, & qu'il meubla magnifiquement. Claude Dormy, Evêque de Boulogne sur mer, lui offrit en 1603 la Théologale de sa cathedrale; mais peu disposé à changer davantage, il fit un voyage à Paris pour le remercier de ses offres, & pour faire une nouvelle édition de son livre *de la Sagesse*. Il arriva dans cette ville le neuviéme octobre, & logea chez un Libraire, nommé Pierre Bertaud près de Saint-Hilaire. Le 16 novembre suivant, comme il descendoit la rue de S. Jean de Beauvais, il eut une ataque d'apoplexie qui l'enleva subitement dans sa 63 année. Il fut enterré le 18 à Saint-Hilaire, le visage découvert & en habits sacerdotaux, comme il l'avoit toujours souhaité. Il publia plusieurs Ouvrages à Cahors, entre autres les trois livres *de la Sagesse*. Quelque tems après il donna un Recueil de ses Discours Chrétiens. Il revint à Paris en 1603, pour remercier l'Evêque de Bologne de l'offre qu'il lui avoit faite d'un Bénéfice considérable. Charron mourut subitement à Paris, le 16 novembre 1603. Il avoit fait l'année précédente son testament, par lequel il laissa le revenu de 6000 livres pour quatre pauvres Ecoliers, & pour un pareil nombre de filles. Il y avoit aussi témoigné sa reconnoissance à Montagne, en laissant 500 écus à *Léonor de Montagne, femme du Sieur de Camain, Conseiller du Roi en son Parlement de Bourdeaux, la bonne sœur du feu Sieur de Montagne & sa Commére*. C'étoit un homme sage, bon, craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zéle. Balzac disoit que Charron dans son livre *de la Sagesse* n'avoit été que le Copiste de M. du Vair & de Michel de Montagne, jusqu'à se servir de leurs propres paroles. Chanet, Médecin, a fait un livre intitulé, *Considérations sur la Sagesse de Charron*, dans lequel il attaque avec beaucoup de véhémence la doctrine & les sentimens d'un homme qui n'étoit plus en état de se défendre. Scipion Dupleix s'emporte contre lui, à son ordinaire; & le P. Garasse a dit aussi beaucoup de mal de Charron, qu'il fait passer pour le Patriarche des Esprits forts de son siécle; mais cela n'a pas empêché que beaucoup de gens d'esprit & de probité ne se soient déclarez pour Charron; entre autres Gabriel Naudé qui, dans sa *Bibliographie*, témoigne qu'il estimoit cet Auteur, jusqu'à le préférer à Socrate. * *Eloge de Pierre Charron*. Bayle, *Diction. Critiq. édit.* 2.

CHARROST, ville de France avec Châtellenie, en Latin *Charostium*. Elle est située sur la riviére d'Arnon dans le Berry inférieur entre Bourges & Issoudun. L'Arnon en cet endroit là est bordé d'une prairie, avec des bois taillis & de haute futaye qu'on appelle bois de *Fontmoreau*; & du côté qui regarde Issoudun, il y a un excellent & agréable vignoble. Cette ville appartenoit autrefois aux Seigneurs de la *Rochechouart* en Limosin; mais ils la rendirent à la Comtesse de *Buzançois*, veuve de l'Amiral Chabot, Seigneur de Brion. C'est aujourd'hui un Duché à la branche de Bethune Charost, que le Roi Louis *le Grand* érigea en Pairie en 1690. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Davity, *Berry*. Audiffret, *Géographie ancienne & moderne*, tome 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARROUX, en Latin *Karrofium* ou *Carrofum*, petite ville de France dans le Poitou. Elle est située sur la Charente vers l'Angoumois, à dix lieues de Poitiers au midi, & remarquable par une Abbaïe de l'Ordre de St. Benoit. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France. ch. 5. du païs de Poitou*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CHARROUX, petite ville de France. M. Delisle dans sa Carte de France la nomme *Charraux*, & la place dans le Bourbonnois, aussi bien que Sanson dans sa Carte du Gouvernement général du Lyonnois. Fréderic de Wit la met dans la Basse Auvergne. Quoi qu'il en soit, Charroux est à peu près au sud de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues, à l'ouest de la Sioule.

CONCILES de CHARROUX.

Le premier, auquel présida Gombaut Archevêque de Bourdeaux, fut tenu l'an 989, *Conciles*, *tome* 9. Le second fut célébré l'an 1028, par les Evêques & les Abbez, à la sollicitation de Guillaume Comte d'Aquitaine, afin de confondre les Manichéens, qui répandoient leurs erreurs dangereuses. La Chronique du monastére de Maillezais parle d'un troisiéme Concile sous l'an 1082, & fait en même tems mention d'un certain Moine de Cormeri nommé Litier, qui pendant dix ans ne but ni vin ni eau, sinon à la Messe. On en met encore un autre tenu l'an 1186, par Henri, Légat du saint Siége, du tems d'Urbain II.

CHARSÉNA ou CARSCÉNA, Seigneur de Perse de la Cour d'Assuérus, fut un de ceux qui approchoient le plus près de

de sa personne, & qui lui conseillérent de répudier Vasthi pour sa desobéissance. * *Esther*, *ch.* 1. *v.* 14.

CHARTA. *Voyez* CARTHA.

CHARTAN. *Voyez* CARTHAN.

CHARTES ou CHARTRES, du Latin *Charta*, c'est-à-dire, titres, lettres, &c. GARDE DES CHARTES, que les Grecs nomment *χαρτοφύλαξ*, est le nom d'une des dignitez de l'Eglise de Constantinople, qui est marquée dans le catalogue des Officiers de cette Eglise. *Voyez* CHARTOPHYLAX.

* CHARTIER (Alain) Sécretaire des Rois Charles VI & Charles VII, l'un des plus habiles personnages de son tems, florissoit vers l'an 1430 & 1432. Il composa plusieurs Ouvrages en prose & en vers, comme *le Bréviaire des Nobles*, & d'autres piéces qu'on a depuis recueillies dans un volume, & qu'on a imprimées en 1526, puis en 1583. André du Chêne a fait imprimer quelque chose de lui; & dans le Recueil qu'il nous a donné des Historiens François, il assure que l'Histoire de Charles VI & de Charles VII, qu'il lui avoit attribuée, est de Berry, premier Héraut du Roi Charles VII. En effet, ceux qui ont lu les Ouvrages d'Alain Chartier, avoueront sans peine, que celui-ci ne peut être d'un Auteur si judicieux en tout ce qu'il a écrit, & si élégant dans son stile, pour le siécle dans lequel il vivoit. Gilles Corrozet, qui a écrit les Discours mémorables des personnes de qualité, rapporte que Marguerite d'Ecosse, premiére femme du Dauphin de France, depuis Roi Louis, XI. du nom, passant dans une salle du Louvre, où elle vit Alain endormi sur une chaise, s'approcha de lui & le baisa. Cette action surprit les Seigneurs de la suite de cette Dame, qui ne purent s'empêcher de lui dire, qu'ils s'étonnoient qu'elle eût voulu appliquer sa bouche sur celle d'un homme aussi laid qu'Alain. La Princesse répondit en riant, *qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choses*; ce qui marque l'estime qu'elle faisoit de ce savant personnage. Nous avons les Poësies Françoises de cet Auteur, & elles font la seconde partie de ses Oeuvres publiées par M. du Chêne le pére l'an 1617, *in quarto*, où parmi ses piéces il y en a beaucoup d'inserées sous son nom, qu'on lui a attribuées mal à propos, dès le tems même de Clément Marot, qui nomme entre les autres la *Contre-danse sans mercy*; *l'Hôpital d'amour*; *la Plainte de saint Valentin*; *& la Pastourelle de Granson*. Il dit que ce sont des Ouvrages tout à fait indignes de son nom. On pourroit y ajoûter encore le *Parlement d'amours*; *& le Dialogue d'un amoureux & de sa Dame*. Après tout, Chartier n'a jamais dû passer pour un fort excellent Poëte, quoique personne n'eût encore mieux fait que lui jusqu'alors pour les vers François. Il ne manquoit pourtant pas de génie, & l'on dit qu'il parloit le mieux de son tems. Il faisoit même en partie l'ornement de la Cour de Charles VII, où il s'étoit aquis une grande réputation de savoir & d'éloquence: mais Alain réüssissoit mieux en prose qu'en vers; & s'il a été appellé le *Pére de l'éloquence Françoise*, c'est plutôt pour son *Curial*, & pour son Traité de l'*Espérance*, qui est le meilleur de tous ceux qu'il a faits, que pour ses Poësies, qui sont obscures & ennuyeuses. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Du Chêne. Gilles Corrozet, &c. Clément Marot, *Epître à Etienne Dolet, du 31 juillet* 1538, citée par Du Chêne, *dans ses Notes sur Alain Chartier, p.* 867. Enguerrand de Monstrelet, *Hist. de France*. Les Auteurs de l'*Hist. de Charles VII*. Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine, & Epist.* 13. *des Famil.* Etienne Pasquier, *Recherches de la France, l.* 6. *ch.* 16. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 7. *p.* 40: *ou tome* 4. *partie* 1. *p.* 35. *n.* 1221. *S.* 5. de l'édit. de Hollande, 1725.

CHARTIER (Jean) Moine de S. Benoît, Auteur des grandes Chroniques de Saint-Denys en France, frére de Guillaume Chartier, Evêque de Paris, vivoit en 1430. Nous avons son Ouvrage en trois volumes sous ce titre, *les grandes Chroniques de France, vulgairement appellées Chroniques de Saint-Denys, rédigées en François, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, Roi de France, par Jean Chartier, Moine de l'Abbaïe de Saint-Denys, & depuis additionées jusqu'au trépas de Louis XII*. Cet Ouvrage a encore le titre de *Mer* [illegible] *Chronique des Histoires de France*. Cependant on prétend avec raison que Jean Chartier n'est pas le seul qui ait travaillé à cette Histoire, mais que ce sont des Recueils que divers Religieux de Saint-Denys avoient fait, & qu'il se donna la peine de réduire en un même corps.

CHARTIER (Guillaume) Evêque de Paris, fut consacré l'an 1448. Il ordonna qu'on célébreroit la fête de sainte Geneviéve, Patrone de Paris, & s'employa avec grand soin pour le bien de son église. Charles de France, Duc de Berry, frére du Roi Louis XI, & quelques autres Grands du Royaume, ayant fait une Ligue qu'ils nommoient *du bien public*, s'avancérent pour prendre Paris. Le Prélat, qui étoit fort zélé pour le bien de l'Etat, s'efforça de calmer les esprits revoltez, & s'aboucha avec le Duc de Berry. Cette conférence déplut fort au Roi, qui lui en témoigna son ressentiment dans toutes les occasions. Chartier fut nommé par le Pape Pie II, pour assister avec Thomas de Courcelles Doyen de Paris, à une assemblée faite l'an 1468, à Tours, pour la réforme de l'Ordre de Fontevrault. Il mourut l'an 1472, au retour d'une procession faite le premier jour de mai. On soupçonna ses ennemis d'avoir contribué à sa mort. * Paul Emile, *dans Louis XI*. Sainte-Marthe, *dans la France Chrétienne, tome* 1. *p.* 248.

CHARTIER ou CHARRETIER (Mathieu) Seigneur d'Allainville, Historiographe & Sécretaire du Roi, l'un des fameux Avocats du XVI siécle, laissa un fils de même nom, Conseiller au Parlement de Paris, & Gendre de *François* de Montholon Garde des Sceaux; car il épousa en 1543, *Marie* de Montholon.

CHARTOPHYLAX, c'est ainsi qu'on nommoit dans l'Eglise Orientale celui qui gardoit le Sceau Patriarchal de Constantinople. Le Patriarche nommoit à cette charge avec des solemnitez particuliéres. Le Chartophylax étoit obligé de porter ce Sceau sur sa poitrine, & son autorité étoit si grande, qu'aucun Prêtre ou Ecclésiastique étranger, ne pouvoit se présenter devant le Patriarche qu'introduit par le Chartophylax. On ne pouvoit même être élu à aucun Evêché, Abbaïe, &c. qu'après en avoir été declaré capable par le même Officier. Toutes les lettres adressées au Patriarche, devoient être remises premiérement entre les mains du Chartophylax, à moins qu'elles ne vinssent d'un autre Patriarche. Il avoit aussi l'inspection des livres & des Archives de l'Eglise de Constantinople. On trouve encore qu'aucun mariage ne devoit être beni sans son consentement. L'Empereur Andronic III ordonna dans le XIV siécle, que le titre de *Chartophylax* fût précédé de celui de *Magnus*. Au reste on doit remarquer que cette dignité étoit comptée parmi celles qu'on appelloit *Palatines*. C'étoit lui, comme il est observé dans le catalogue des Dignitez de l'Eglise, qui se tenoit à la porte du Sanctuaire dans le tems de la communion, & qui avertissoit les Prêtres de s'approcher. Il représentoit la personne du Patriarche dans tous les jugemens, se trouvant pour lui dans tous les procès Ecclésiastiques. Il gardoit chez lui les regîtres des mariages. Il assistoit encore à toutes les consécrations des Evêques, & il présentoit l'Evêque qui devoit être sacré, & tous ceux qui devoient être ordonnez, & même ceux à qui on donnoit le soin des monastéres. Ce *χαρτοφύλαξ* ou Garde des Chartes, avoit quelque chose de commun avec l'ancien Bibliothécaire de Rome. * M. Simon. Balsamon, *de Privileg. Patriarch.* Meursius, *in χαρτοφύλαξ*. Charles du Fresne. Paul Diacre, *Hist. Misc. l.* 17. *p.* 528.

* CHARTRAIN (le Païs) est une contrée de France, qui fait partie de la Beauce. Ce païs ne renferme proprement que la ville de Chartres, & quelques villages voisins. Cependant il y a des Géographes qui le confondent avec la Beauce particuliére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARTRES sur l'Eure, *Carnutum* ou *Autricum Carnutum*, ville de France dans la Beauce, & capitale du païs Chartrain, avec Présidial & Evêché, autrefois suffragant de Sens, & maintenant de Paris, depuis l'an 1622. Cette ville est si ancienne, que des Auteurs ont cru trop légérement que les *Gomérites*, envoyez pour peupler la Gaule, peu après Noé, en jettérent les premiers fondemens. Il y en a d'autres qui assurent que les *Druides* & les *Sarenides*, du tems des anciens Gaulois, la bâtirent, & y prédirent la naissance de JESUS-CHRIST d'une mére Vierge. Priscus Gouverneur pour les Romains, éleva, dit-on, un temple à la gloire de cette fille fortunée, qui devoit enfanter sans violer sa pureté, avec cette inscription, *A la Vierge qui doit enfanter*; mais sans entrer dans ces discussions, ce qu'il y a de sûr, c'est que les peuples de cette contrée firent courageusement tête aux Romains, pour conserver leur liberté, & qu'ils entrerent ensuite dans leur alliance, lorsque César les eut soumis. Cette ville a eu plusieurs Comtes. Depuis, elle a été réünie à la Couronne, & en 1528, le Roi François I, l'érigea en Duché, en faveur de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare. Rollon Chef des Normands, assiégea Chartres l'an 911, & elle fut presque toute brûlée l'an 1019. Les Protestans l'assiégérent inutilement dans le XVI siécle en 1568, sous le régne de Charles IX, & elle suivit depuis le parti de la Ligue; mais le Roi Henri *le Grand* la prit l'an 1591, & s'y fit sacrer, dans le tems que la ville de Rheims persistoit encore dans la rebellion. Chartres, qui est la capitale de la Beauce, est située sur l'extrémité d'une grande plaine, & s'étend sur une vallée assez difficile à descendre. La riviére d'Eure la sépare d'une autre partie de la ville; qui est la moindre. Les rues y sont étroites, comme dans toutes les villes anciennes. La cathédrale est une des plus belles du Royaume, & son chœur, son église souterraine, & ses deux clochers, y sont un sujet d'admiration pour les Etrangers. Outre cette église il y en a encore plusieurs autres trés-considérables; comme celles de saint André & de saint Aignan, les Abbaïes de Saint-Pierre-en-Vallée, de Saint-Chéron, & de Josaphat-lez-Chartres, avec diverses maisons ecclésiastiques & Religieuses. Ainsi toutes contribuent à rendre cette ville une des plus agréables du Royaume. Il y a diverses sortes de manufactures de laines, & on dit que l'eau de la riviére d'Eure est trés-propre pour les préparer. On s'en sert encore à divers usages; ce qui est d'une grande commodité pour les Habitans.

☞ On prétend que la ville de Chartres a eu des Rois sous les anciens Gaulois. Depuis, Robert II, ayeul du Roi Hugues *Capet*, fut Comte de Chartres. Les autres qui ont tenu ce Comté, ne nous sont pas bien connus jusqu'à THIBAUD I, dit *le Tricheur*, qui fut fait Comte de Blois, de Chartres & de Tours. Il mourut vers l'an 978, laissant de *Letgarde* ou *Leutgarde* de Vermandois son épouse, THIBAUD II, dit *le Jeune*, qui fut tué en 962, & EUDES I, mort en 995, lequel eut *Thibaud* & EUDES II, dit *le Champenois*. Ce dernier mort en 1037, laissa THIBAUD III, pére d'ETIENNE, surnommé *Henri*, tué en Palestine l'an 1102. THIBAUD IV, dit *le Grand*, son fils, mourut en 1152. HENRI I, son aîné, fut Comte de Champagne, & THIBAUD le puîné le fut de Blois, de Chartres, &c. THIBAUD I, qu'on surnomma *le Bon*, fut Sénéchal de France, & rendit de grands services aux Rois Louis *le Jeune*, & *Philippe-Auguste*. Il épousa *Alix* de France, fille de *Louis*, & mourut au siége d'Acre, l'an 1191, ses enfans furent 1. *Thibaud*, mort jeune; 2. LOUIS, qui suit; 3. 4. *Henri* & *Philippe*, morts sans lignée; 5. *Marguerite*, mariée 1. à *Hugues* d'Oisi, III. du nom, Seigneur de Montmirail: 2. avec *Othon* Comte de Bourgogne: & 3. à *Gautier* Sire d'Avênes, duquel elle eut *Marie*, femme d'HUON ou HUGUES de Châtillon, Comte de Saint-Paul, & mére de JEAN de Châtillon; 6. *Elisabeth*, alliée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboise, &c. & en secondes noces, à *Jean* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, &c. & 7. *Alix*, Abbesse de Fontevrault en 1211. LOUIS, Comte de Blois & de Chartres, se trouva à la conquête de Constantinople, & fut tué à la bataille d'Andrinople le 14 août de l'an 1205. Il avoit épousé *Catherine* de Clermont, fille aînée & héritiére de *Raoul* I, Connétable de France, dont il eut 1. THIBAUD, qui suit; 2. 3. *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes; 4. THIBAUD II, dit *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, qui mourut vers l'an 1218, sans laisser de postérité de

de *Mahaud* d'Alençon ni de *Clémence* des Roches, ses deux femmes; 5. *Elisabeth*, fille de THIBAUD *le Bon*, qui eut de son premier mari, *Mahaud* qui fut Comtesse de Chartres, laquelle épousa Richard de Beaumont, puis *Jean* Comte de Soissons. Elle mourut sans postérité, & après elle, *Jean* de Châtillon issu de *Marguerite*, fut Comte de Blois & de Chartres. Il mourut en 1279, & laissa d'*Alix* de Bretagne, 1. *Jeanne* de Châtillon, mariée en 1272 ou 1273, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon, fils du Roi saint *Louis*, IX. du nom; 2. *Jeanne*, qui mourut en 1291, sans postérité, après avoir vendu en 1286, depuis la mort de son mari, le Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel*, qui le donna en 1293, à son frére Charles Comte de Valois. Celui-ci fut pére du Roi Philippe *de Valois*, qui réünit une seconde fois ce Comté à la Couronne. Le Roi François, I. du nom, l'érigea l'an 1528, en Duché, pour *Renée* de France, Duchesse de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la somme de 250 mille écus d'or. Ce Duché passa sous cette condition à *Anne* d'Est sa fille, mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guise: 2. à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, pére de *Henri*, Duc de Nemours; mais ce dernier remit le Duché de Chartres au Roi Louis XIII, sous les conditions portées par la transaction faite le 26 août 1623. Depuis, le même Duché a été un des appanages de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, &c. mort en 1660, & ensuite de ceux de *Philippe* de France, aussi Duc d'Orléans, & frére unique de *Louis* XIV. Il a appartenu depuis à *Philippe* Duc d'Orléans, qui l'a cédé à *Louis* d'Orléans son fils, cy-devant Duc de Chartres, & aujourd'hui Duc d'Orléans depuis la mort de son pére. Le païs Chartrain ne comprend que quelques villages à l'entour de Chartres, qui a eu autrefois Baillage, changé depuis en Présidial. * Celar, *aux Comment.* Mérula, *Cosmogr.* Jean Boniface, *Hist. Virgin. l.* 2. *ch.* 1. Sébastien Rouillard, *Hist. de l'église de Chartres.* Du Chêne, *aux Antiq. de France, ch.* 1. *de Chart.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi.* De Thou, *Hist. l.* 42. *&c.*

EGLISE de CHARTRES.

Saint Savinien & saint Potentien, envoyez en France pour y prêcher l'Evangile, fondérent l'église de Chartres, & y laissérent pour Evêque saint Aventin. Ce Prélat eut des successeurs illustres par leur sainteté & par leur doctrine, Martin, Anien, Lenbin, & Calerricus sont reconnus pour saints: les autres plus renommez sont Burchard, Gislebert, Aimeric, Aganon, Ragenfroy, Odon, Fulbert, Ives, Jean de Salisberi, Renaud de Bar, Erard de la Mark Cardinal, Nicolas de Thou, &c. La cathédrale qu'on croit être la plus ancienne église de France, dediée en l'honneur de la sainte Vierge, a 72 Chanoines, avec 17 dignitez; & entre eux on compte six Archidiacres, celui de Chartres, qu'on appelle le Grand, & ceux de Blois, de Dunois, de Vendôme, de Dreux, de Pincerais; mais on en a démembré ceux de Blois & de Vendôme, pour composer l'Evêché de Blois. Il y a aussi quatre Prevôts, d'Ingré, de Normandie, de Mésange & d'Anvers; & on compte dans le diocése, environ 30 Abbaïes, 257 Prieurez, & plus de 1300 paroisses. Guillaume le Breton parle ainsi de l'église de Chartres dans *le second livre de sa Philippide*,

Urbs quoque Carnutum, quam civis tam numerosus,
Tamque potens Clerus, & tam praedives opimant,
Ecclesiaque decus, cui schemate, mole decora,
Judicio par nulla meo reperitur in orbe.
Quam, quasi prae positis specialiter omnibus, unam
Virgo beata docet Christi se mater amare
Innumerabilibus signis, gratoque favore,
Carnoti Dominam se dignans saepe vocari:
Cujus & interulam cuncti venerantur ibidem,
Qua vestita fuit, cum partum protulit agnum, &c.

Blois, qui dépendoit de l'Evêque, a été érigé en Evêché en 1697. On conserve dans l'église cathédrale une espéce de chemise, que l'on prétend avoir été celle de la Vierge, dont les orfévres de Chartres font quantité de figures d'argent, que l'on fait toucher à la prétendue chemise de la Vierge, & que l'on distribue à la porte de l'église. Quelques uns ont cru que cette chemise avoit été apportée de Constantinople par Charles *le Chauve*, mais jamais il n'alla à Constantinople: ainsi l'on ne sait point d'où les Chartrains peuvent avoir eu cette chemise, mais il est certain que dès le neuviéme siécle il y avoit une chemise conservée soigneusement dans cette église, & l'on dit que lors que cette ville fut assiégée par Raoul, Général des Normands, Gosselin, que d'autres nomment Aimeric, Evêque de Chartres, se servit de cette chemise comme d'un étendart sacré qui mit en déroute les Normands, la faisant porter au bout d'une lance à la tête des Soldats. On rapporte cet événement à l'an 898, dans lequel à la vérité la ville de Chartres fut assiégée par les Normands, & délivrée par Richard, Duc de Bourgogne, & par Robert Comte de Paris. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Fauchet, *Antiquitez Gauloises.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

CONCILES de CHARTRES.

D'autres Auteurs parlent très-avantageusement de la même église, où l'on a assemblé quelques Conciles en divers tems. La Chronique de Maillezais fait mention d'un Concile qui y fut tenu l'an 1124. L'on y en célébra un autre national le troisiéme dimanche d'après Pâques de l'an 1146. Tous les Prélats du Royaume y assistérent avec Louis *le Jeune*. Gosléne étoit alors Evêque de Chartres, & l'on s'y détermina pour l'expédition de la Terre-Sainte. Saint Bernard y fut choisi pour Généralissime; mais il refusa cet emploi, & se contenta d'exciter les peuples à prendre les armes: c'est ce qu'on apprend par la lettre 256 de ce Saint, & par celles que l'Abbé Suger & lui écrivirent à Pierre de Cluni, avec les réponses de ce dernier. Louis Guillard y tint un Synode, & y fit des ordonnances publiées l'an 1536, & d'autres environ 1550. Charles Guillard son neveu en publia aussi en 1558, Nicolas de Thou en 1575 & 1587, & Jacques Lescot en 1648.

CHARTRES (Renaud de) Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, fut nommé Doyen de l'église de Beauvais en 1404, & fut pourvu de l'Archevêché de Rheims en 1414. Depuis il fut commis Lieutenant du Roi & du Dauphin au païs de Languedoc, de Lyonnois & de Mâconnois en 1418, fut fait Chancelier de France après la destitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, par lettre du 28 mars 1424, laquelle charge il remit à cet Evêque le sixiéme août suivant. En recompense le Roi lui accorda une pension de 2500 livres par lettres du septiéme août 1425, & l'envoya à Rome vers le Pape pour ses affaires au mois de janvier suivant. Depuis, l'Evêque de Clermont ayant été tout à fait déchargé de l'Office de Chancelier, il en fut pourvu par lettres du huitiéme novembre 1428, & l'exerça jusqu'à sa mort. Il sacra le Roi Charles VII, en l'église de Rheims, le 21 juin 1429, en présence de la Pucelle d'Orléans; & au mois d'octobre suivant, il vint à Saint-Denys avec les autres Ambassadeurs du Roi, pour traiter avec ceux du Roi d'Angleterre. Il fut aussi l'un des Ambassadeurs que le Roi députa en juillet 1435, pour aller à Arras traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne; & ensuite à Calais, pour pacifier les differens qui étoient entre la France & l'Angleterre. En reconnoissance de tant de services, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, que lui donna le Pape Eugène IV, au Concile general tenu à Florence en janvier 1439. Il eut aussi l'administration du temporel de l'Evêché d'Orléans en 1441, pour la jurisdiction duquel il eut procès contre son Chapitre, qui fut terminé par Arrêt rendu en 1442. Etant allé trouver le Roi à Tours en 1445, pour traiter de la paix avec l'Angleterre, il y mourut subitement le quatriéme avril, & fut enterré en l'église des Cordeliers de la même ville.

I. Il étoit petit-fils de JEAN de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray en Beauvaisis, lequel épousa *Marie* l'Estendart, dont il eut HECTOR, qui suit.

II. HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chêne-doré, fut Grand Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, & Maître d'Hôtel du Roi, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa 1. *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche* de Nesle, Dame de Savigny, veuve de *Raoul* de Flavy, Seigneur de Basentin, & de *Guy* de Beaumont, Seigneur de Neufville, & fille de *Jean* de Nesle, II. du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, & d'*Ade* de Mailly, dont il eut, 1. *Pierre* de Chartres, qui fut condamné en 1406, avec le Doyen de Beauvais son frere en 500 livres d'amende, pour une insulte faite au Baillif de l'Evêque de Beauvais; 2. *Renaud*, Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, qui a donné lieu à cet article; & 3. HECTOR, qui suit.

III HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en Bray, d'Alonne & de Cauderville, &c. mourut en 1418, laissant d'*Antoinette* de Hémery sa femme, *Isabeau* de Chartres, Dame d'Ons-en Bray, mariée par contract du neuviéme novembre 1425, à *Antoine* de Levis, Seigneur de Vauvert, dont elle eut des enfans. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers. Gallia Christiana.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

CHARTRES (Guillaume de) Dominicain. *Cherchez* GUILLAUME de CHARTRES.

CHARTRES ou CHARTES. *Voyez* CHARTES.

CHARTREUSE, *la Grande Chartreuse*, fort célébre monastére de France dans le Dauphiné, à trois lieues de Grenoble du côté du nord. Elle est située au haut d'une grande montagne, dans un vallon, qui a une lieue de long, sur cinq cens pas de large, & qui n'est accessible que d'un côté, qu'on ferme par une porte, auprès de laquelle on a bâti une maison pour les Fréres servans, & des étables pour les vaches que les Chartreux nourrissent dans leur petite vallée. Le couvent se trouve plus avant dans la vallée. Il est bien bâti & fort vaste, ayant du logement, non seulement pour les Moines, qui sont en grand nombre; mais pour les Deputez des autres Chartreuses qui s'y assemblent toutes les années. Ce couvent est chef de son Ordre. Le Général des Chartreux y fait sa résidence. Il porte le titre de *Prieur de la Chartreuse*, & il n'est élu que par les Moines de ce couvent.

CHARTREUX, Ordre Religieux, fut fondé par saint Bruno, natif de Cologne & Chanoine de Rheims l'an 1086. Il se retira avec sept compagnons dans une affreuse montagne de Dauphiné, en un lieu nommé *Chartreuse*, qui a donné son nom à l'Ordre. Saint Hugues Evêque de Grenoble établit dans ce désert, qui étoit de son diocése, saint Bruno & ceux qui l'avoient suivi. Il fut appellé en Italie l'an 1090, par Urbain II, & se retira avec sa permission dans une solitude de Calabre appellée la Tour, où il mourut le sixiéme octobre de l'an 1101. Il ne laissa aucunes régles à son Ordre. Guigues, cinquiéme Général des Chartreux, peut être regardé comme le second Fondateur de l'Ordre, à cause des loix qu'il y établit. Il les appella *Coutumes de la Grande Chartreuse*, & les rendit communes aux autres maisons, qui n'étoient encore qu'au nombre de trois. S. Anthelme, septiéme Général, introduisit l'usage des Chapitres généraux, où l'on fit divers réglemens, qui furent compilez en 1258, par Bernard de la Tour; c'est ce qu'on appelle les *Anciens Statuts*. Guillaume Rainaud fit une seconde compilation en 1368, & François du Pui une troisiéme qui fut publiée en 1509. Enfin après quelques troubles, on publia en 1581, une nouvelle Collection des Statuts, qui fut réimprimée en 1681, & confirmée l'année suivante par Innocent XI. Le jeûne & le silence continuel, l'abstinence de chair, même dans les plus grandes maladies, la clôture perpétuelle, le cilice qu'ils ne quittent jamais, la meilleure partie du jour & de la nuit passée à la priére, sont les principales parties de la discipline des Chartreux: & ce qu'il y a

de-

merveilleux, c'est qu'ils ont plutôt ajoûté de nouvelles austéritez, que de se relâcher sur les anciennes. Le Bref que le Pape Urbain II écrivit à Seguin, Abbé de la Chaise-Dieu pour remettre les premiers Disciples de S. Bruno, qui l'avoient suivi en Italie, en possession de la Grande Chartreuse, est comme la première confirmation que cet Ordre ait reçue du saint Siége. Guigues II, neuvième Général, en obtint une plus authentique d'Alexandre III, qui par sa Bulle du 17 septembre 1170, mit l'Ordre sous la protection du saint Siége. Les Chartreux ont obtenu depuis d'autres Bulles très-favorables. Enfin en 1508, Jules II ordonna que toutes les maisons de l'Ordre obéïroient au Prieur de la Grande Chartreuse, qui est le Général, & au Chapitre général qui se tient tous les ans dans ce monastère. On compte cent soixante douze Chartreuses, dont il y en a environ soixante quinze en France. Plusieurs saints Prélats en ont été tirez pour le bien de l'Eglise. Jean Birel, Limosin, fut proposé par les Cardinaux, pour être transféré du gouvernement de cet Institut à celui de l'Eglise, après la mort de Clément VI, arrivée l'an 1352, selon Sponde. Il refusa le chapeau de Cardinal, qu'Innocent VI, successeur de Clément, lui voulut donner. Hélisaire Grimoard, Prieur Général après Birel, neveu d'Urbain V, refusa la pourpre avec la même constance; & Guillaume Rainaldi son successeur, pria le même Pape de le dispenser de cet honneur, & du titre d'Abbé Général, qu'il lui vouloit donner. Il refusa la dispense que l'on vouloit donner à ses Religieux, de manger de la chair dans les maladies. Cet Ordre a eu de Grands Hommes, comme saint Hugues Evêque de Lincoln, saint Anthelme Evêque de Belley, saint Etienne, le B. Ulric, & le B. Didier, tous trois Evêques de Die; Humbert, Archevêque de Vienne; Guigues, cinquième Général, Auteur de la Vie de saint Hugues, d'un livre de Méditations, & de plusieurs autres Ouvrages, & célèbre dans les lettres de saint Bernard, & dans celles de Pierre *le Vénérable*; Basile, huitième Prieur de la Chartreuse, qui dressa, avec la permission d'Innocent II, les Constitutions de l'Ordre; (Pierre *le Vénérable* lui écrivit deux lettres, qui sont la 40, & la 41 du livre sixième, & Pierre de Celles, trois savoir, la neuvième, onzième & douzième du livre cinquième.) Martin, onzième Général, donna pour devise à l'Ordre un globe avec une croix plantée au dessus, & ces mots, *Stat Crux, dum volvitur Orbis.* Bernard de la Tour, treizième Général, fit établir la régle indispensable pour l'abstinence de la chair. Boson, dix-septième Prieur de la Chartreuse, assista au Concile général de Vienne, par ordre du Pape Clément V. Boniface Ferrier, vint-sixième Général, fut envoyé au Concile de Pise. François du Puy, trente-quatrième Général, écrivit un Ouvrage sur les Pseaumes, & fit canoniser saint Bruno. Denys Rikel, surnommé *le Chartreux*, Laurent Surius, Ludolphe, & Lansperglus, aussi bien que Bruno d'Affringues, & divers autres Chartreux, sont illustres par leur piété, & par leur doctrine. Peut-être me saura-t'on bon gré de donner ici le nom des Généraux de cet Ordre. Je commence par marquer l'année de leur élection, & ensuite je mets le tems qu'ils ont gouverné l'Ordre.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Généraux des Chartreux.

1084. ou 1086.	Saint Bruno,	3 ou 4.
1089.	Le B. Laudum,	10.
1100.	Pierre I.	1.
1101.	Jean I.	8.
1110.	Guigues I.	27.
1137.	Hugues I.	2.
1139.	Saint Anthelme,	12.
1151.	Basile.	24.
1174.	Guigues II, dit l'*Ange*,	2.
1176.	Jancelin,	57.
1234.	Martin,	8.
1242.	Hugues II.	11.
1253.	Bernard de la Tour,	5.
1258.	Riffier,	9.
1267.	Gérard,	6.
1273.	Guillaume I, Fabri,	5.
1278.	Boson,	35.
1313.	Haimon d'Aoste,	17.
1330.	Jacques de Vinay,	1.
1331.	Clair des Fontaines,	6.
1337.	Jacques de Vinay, élu de nouveau,	4.
1341.	Henri Pollet,	5.
1346.	Jean Birel,	14.
1360.	Hélisaire Grimoard,	6.
1367.	Guillaume Rainaud,	35.
1402.	Boniface Ferrier,	8.
1410.	Jean Grifemont,	10.
1420.	Guillaume de la Motte,	17.
1437.	François Marême,	26.
1463.	Jean de Rocfendal,	9.
1472.	Antoine Dellieux,	9.
1481.	Antoine de Chitroe, ou de Berno,	14.
1495.	Pierre Ruff, ou de Roux,	8.
1503.	François du Puy,	18.
1521.	Guillaume Bibauc,	14.
1536.	Jean de Gaillad,	5.
1541.	Pierre de Leiden,	4.
1545.	Jean Volon ou Valon,	8.
1553.	Damien Logon ou Longon,	1.
1554.	Pierre Sarde,	12.
1566.	Bernard-Pierre Garasse,	20.
1586.	Jérôme Deligman,	2.
1588.	Jérôme Marchant,	6.
1594.	Jean Michel,	5.
1600.	Bruno d'Affringues,	31.
1631.	Juste Perrot,	12.
1643.	Léon Tixier,	6.
1649.	Jean Pégon,	26.
1675.	Innocent Masson,	28.
1703.	Dom. Antonio de Montgeffond.	

Le Schisme qui arriva dans l'Eglise l'an 1378, après la mort de Grégoire XI, mit aussi la division dans l'Ordre des Chartreux. Ceux qui reconnurent Clément VII, pour Chef de l'Eglise, continuèrent d'obéir à Guillaume Raynaud; mais les maisons d'Italie élurent en 1382, Jean de Barri pour Général. Christophle lui succéda en 1391, & à celui-ci, Etienne Macon; mais la paix étant rétablie dans l'Eglise, Boniface Ferrier, qui avoit succédé à Guillaume Raynaud, & Etienne Macon, renoncèrent à leurs offices, & l'on élut pour Général Jean Grifemont en 1410. Cet Ordre a donné à l'Eglise, six Cardinaux, deux Patriarches, 15 Archevêques, & 49 Evêques. Les Chartreux ont conservé plusieurs anciens Rits dans la célébration de la Messe. Il y a quelques couvens de Religieuses Chartreuses, qui observent la même régle que les Chartreux, excepté qu'elles mangent toujours en commun. Elles ont conservé l'ancienne consécration des vierges, qui se fait par l'Evêque en la manière prescrite par les anciens pontificaux, lorsqu'elles ont atteint l'âge de vint-cinq ans. L'Evêque en leur donnant l'étole, le manipule & le voile noir, prononce les mêmes paroles qu'il dit à l'ordination des Diacres & des Soudiacres. Un Vicaire, & quatre ou cinq autres Religieux tant Prêtres que Convers demeurent auprès d'elles. La Prieure obéit au Vicaire, & les autres Religieuses à la Prieure. Dans les Statuts de l'an 1368, il fut défendu de recevoir à l'avenir, ou d'incorporer à l'Ordre de nouveaux couvens de filles. Cette défense a été renouvellée depuis; les Chartreux en ont même laissé périr plusieurs, & il n'y en a plus que cinq, dont trois sont assez près de la Grande Chartreuse, & les deux autres dans les diocèses d'Arras & de Bruges. * Saint Bernard, *Epist.* 11. *&* 12. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Colombi, *de Inst. Carth.* Chorier, *Hist. & Etat Politiq. de Dauph.* Nicolas Moine, *l.* 3. *c.* 8. *&* 23. de la Vie de saint Geoffroy Evêque d'Amiens, rapportée par Surius, *au huitième novembre.* Pierre Abbé de Celles, *Epist.* 23. *du l.* 1. Vincent de Beauvais, *l.* 26. *c.* 28. S. Antonin, *tit.* 15. *c.* 22. Pierre de Blois, *Epist.* 86. Jean de Salisburi, *l.* 7. *Polit. c.* 23. Pierre *le Vénérable*, *l.* 1. *Epist.* 2. *& l.* 2. *Epist.* 12. *& l.* 2. *c.* 28. *des Miracl.* Dorland, *Chron. des Chart.* Petræus, *Biblioth. des Chart.* Aubert le Mire, *de l'Origine des Rel.* 2. *c.* 35. Louis Beurrier, *des Ord. Relig. p.* 14. *&c.* Helyot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 53.

CHARTUITUS, Evêque en Hongrie, a vécu dans le XI siècle. Il écrivit la Vie de S. Etienne premier Roi de Hongrie, & la dédia au Roi Colman, qui commença de régner l'an 1095, & mourut en 1114. Cette Vie est rapportée par Surius au 20 août, & Baronius en parle sous les années 989, & 1011. Le même Prélat laissa encore quelques autres Ouvrages.

CHARYBDE, goufre horrible joignant le rivage de Sicile dans le détroit de Messine, est au midi & près de Scylla, qui est un rocher du côté du Septentrion attaché à la côte d'Italie. L'un & l'autre est très-dangereux, & c'est de là qu'est venu le proverbe, *qu'il faut prendre garde de ne pas tomber de Scylle en Charybde.* Les Poëtes ont feint que CHARYBDE étoit une femme de mauvaise vie, laquelle ayant ravi les bœufs d'Hercule, fut accablée d'un coup de foudre par Jupiter, & métamorphosée en ce goufre, dont Virgile fait une si belle description dans le troisième livre de l'Enéïde, où il représente les flots des deux goufres Scylla & Charybde, se combattant les uns les autres, en sorte que par leur choc contraire, ils s'élevent à une hauteur prodigieuse. Horace, *l.* 1. *Ode* 27. *v.* 19. donne le nom de Charybdes aux Courtisanes, qui abusant de l'amour qu'on a pour elles, épuisent les forces & la bourse de leurs amans.

Ah miser!
Quanta laboras in Charybdi,
Digne puer meliore flamma.

Cluvier, *Sicilia Antiq. p.* 65. fait une description ample & exacte de Charybde. Quant au goufre de Charybde, tel qu'on le voit aujourd'hui, l'on remarque que les eaux de cet endroit sont toutes bouillantes, comme l'eau qui est sur le feu; tantôt qu'elles lancent en l'air des flots comme agitez par des tourbillons, qui sont bien plus dangereux aux vaisseaux qui passent, que les bouillons de Charybde; car pendant ce bouillon des flots, les vaisseaux peuvent passer sans risque. On a remarqué par une longue expérience des Matelots que Charybde bouillonnoit, dans le tems que le vent *Scyrophœnix* domine sur cette mer. Ce vent alors agit avec tant d'impétuosité, qu'il forme des déluges d'eaux en figure de colomnes. Ce goufre fut sondé du tems de Frédéric, Roi de Sicile, par un fameux Nageur, que l'on surnommoit pour son habileté *Pescecola*, ou le poisson Colas. Il dit, 1. qu'il avoit reconnu d'abord dans ce goufre une si grande violence des flots, qu'aucun homme, quelque robuste qu'il fût, ne pouvoit tenir contre, & qu'il fut tellement empêché par cette violence, qu'il fut obligé de chercher plusieurs détours pour arriver jusqu'au fond; 2. Qu'il vit un grand nombre de rochers de tous côtez; 3. Qu'il sentit plusieurs courants d'eaux contraires les uns aux autres, qui s'entrechoquoient, & qui étoient effroyables; 4. Qu'il avoit rencontré par troupeaux une sorte de poissons, nommez Polypes, qui venant à serrer un homme avec leurs filets le faisoient mourir en fort peu de tems; 5. Qu'enfin il avoit reconnu une grande quantité de carcharis, qui sont une espèce de chiens de mer, très-grands & très-méchans, avec trois rangées de dents horribles. Pescecola étant allé une seconde fois jusqu'au fond de ce goufre, pour y chercher une coupe d'or que le Roi y avoit fait jetter, & qui devoit être la recompense de la peine, y périt sans que l'on en ait jamais pû avoir de nouvelles. *Voyez* Athana-

fe

se Kircher, *Mundi subterr. l. 2. c. 15. & 16.* C'est à Charybde qu'on éleva depuis le Phare, dit aujourd'hui *le Phare de Messine*, parce qu'il est près de cette ville. Charybde est connu sous le nom de *Capo di Faro*, qu'on lui donne présentement. Bochart dit que ce mot vient du Phénicien *Char Obdan*, c'est à dire, *trou de perdition*, *Canaan, l. 1. c. 38*; & que Scylla vient de *Schol*, qui signifie *exitium*, malheur. Strabon donne aussi le nom de CHARYBDE à un lieu de Syrie, entre Apamée & Antioche, où l'Oronte se cache en terre, pour aller reparoître à quarante stades de là. En faisant allusion au premier Charybde qui est proche de Messine, on a fait un Proverbe, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim*, pour dire tomber d'un petit mal dans un plus grand; ou, comme l'on parle populairement, *tomber de fiévre en chaud mal.*

C H A S.

CHASBON. *Voyez* HESEBON.

* CHASELON ou KISLON, pére d'Elidad, de la Tribu de Benjamin. * *Nombres, ch. 34. v. 21.* Il fut un des Députez pour faire le partage de la Terre de Chanaan.

CHASIENS. *Cherchez* ASSASINIENS.

CHASIPHJA. *Voyez* CHASPHIA.

* CHASLUHIM ou CHASLUIM, sixiéme fils de Mesraim ou Mezraim qui étoit second fils de Cham. * *Genése, ch. 10. v. 14.*

CHASLUS. *Cherchez* CHALUS.

CHAS-ODAH-BACHI (le) dans la Cour du Grand-Seigneur, est le Grand-Chambellan qui commande à tous les Officiers de la chambre où couche le Sultan. *Chas-Odah* signifie *chambre particuliére*, & *Bachi*, *chef.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHASPHIA ou CHASPIA, village près de Babylone, où habitoit le Sacrificateur Eddo de la race des Lévites. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch. 8. v. 17.*

CHASPHORA ou CHASBON. *Voyez* HESEBON.

CHASSAGNE (Isaac de la) Conseiller au Parlement de Bourdeaux dans le XVI siécle, étoit pére de GEOFROY DE LA CHASSAGNE, Seigneur de Pressac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III. Il vivoit en 1584, & écrivoit assez bien en prose & en vers. LA CHASSAGNE Président à Bourdeaux, qui étoit un homme d'autorité & fort aimé, fut obligé de se mettre à la tête des séditieux, qui s'élevérent en cette ville l'an 1548: ce qui lui fit de fâcheuses affaires. * La Croix-du-Maine, *Biblioth.* De Thou, *Hist. l. 5.*

* CHASSAGNY, bourg de France dans le Lyonnois propre. Il est au sud-sud-ouest de Lyon, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CHASSAKI, en Turquie, est le nom qu'on donne à une fille du Serrail qui a eu la compagnie du Sultan. *Cassah* ou *Chasseh* en Arabe, signifie les personnes de la plus grande qualité du Royaume, & particuliérement celles qui approchent le plus près de la personne du Roi, & qui sont logées dans le Serrail, ou dans le Palais, comme les principaux Officiers de sa Cour, & ses concubines. *Ki* signifie *Roi* en Persan & en Turc: ainsi *Cassaki* signifie *la Concubine du Roi*; & en parlant d'un homme, il signifie *principal Officier du Prince.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSELET, petite ville des Païs-Bas Autrichiens, entre Charleroy & Namur, à l'est de la premiére de ces deux villes & à l'ouest de l'autre, appartient au Païs de Liége, mais elle se trouve enclavée dans le Comté de Namur.

* CHASSELEY ou CHASSELAY, petite ville de France dans le Lyonnois propre, sur la rive gauche de la Saone, est au nord de Lyon dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

CHASSEMAL. *Cherchez* ALEXICACUS.

CHASSENEU, CHASSENEUX, CHASSENEUZ ou CHASSANE'E (Barthélemi de) en Latin *à Chassaneo*, Seigneur de Prêlay, naquit au mois d'août 1480, à *Issy-l'Evêque*, bourg à une demie journée de la ville d'Autun. Pitton qui dans son Histoire de la ville d'Aix, le fait naître en 1477, se trompe; car il s'en falloit encore quelques années qu'il n'eût cinquante ans, lorsqu'il composoit son Catalogue de la Gloire du Monde, c'est à dire en 1527. En 1488, ses parens l'envoyérent faire ses premiéres études à Corbigni, petite ville du Nivernois. On ne sait si ce fut là ou ailleurs, qu'il continua de s'instruire dans les Belles Lettres & dans la Philosophie. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'avoit guéres que quinze ans, lorsqu'il fut envoyé pour étudier en Droit dans l'Université de Dole, sous un célébre Professeur, nommé *Jean de la Madelaine*, dont il fait un grand éloge. Par le tems qu'il passa dans la suite en d'autres Universitez, on juge qu'il ne demeura guéres en celle-ci. Et cependant il y fit de si grands progrès dans l'étude de la Jurisprudence, qu'il forma dès lors le dessein de faire un Commentaire sur la Coutume de Bourgogne. Chasseneuz ayant quitté Dole alla à Poitiers, où il étudia en Droit, sous *Jacques le Brail*, & *Thomas Cuseulier*, célébres Professeurs, dont le premier fut depuis Conseiller au Parlement de Paris; & le second, Avocat Général au Parlement de Bordeaux, & ensuite premier Président au Parlement de Provence. Après s'être perfectionné dans l'étude des Loix Civiles & Canoniques en cette Université, pendant trois ans & demi, il jugea à propos d'aller, suivant l'usage de ce tems-là, prendre encore quelques leçons dans les Universitez d'Italie. Il s'arrêta d'abord dans celle de Turin, où il augmenta le nombre des Ecoliers de *Thomas Parpalea*, & du célébre *Claude de Seyssel.* Mais il ne séjourna pas longtems dans cette ville, étant attiré à Pavie, par les grands noms de *Jason Maynus*, *Philippe Décius*, *François* & *Rach de Curte*, qui y professoient alors la Jurisprudence. Il y arriva vers le tems que Louis XII venoit de faire la conquête du Milanois, c'est à dire en 1499, & commença à y étudier avec une grande application sous ces quatre Professeurs. Malheureusement la peste s'y étant fait sentir peu de tems après, il fut obligé de revenir en sa patrie; mais dès qu'elle eut cessé, l'amour de l'étude le fit retourner en cette Université. En 1501, Charles d'Amboise ayant été envoyé par le Roi dans le Milanois, pour y commander, établit Robert de Pardines Capitaine de Justice dans la ville de Milan. Quoique Chasseneuz fût encore fort jeune, son mérite déja connu le fit choisir pour Assesseur de ce Magistrat. Ce ne fut pas la seule faveur qu'il reçut de Charles d'Amboise; car ce Seigneur le fit encore son Maître des Requêtes. Chasseneuz conserva ces deux emplois tant qu'il demeura en Italie. Au mois d'août de l'année suivante 1502, il reçut à Pavie, âgé seulement de 22 ans, le bonnet de Docteur; qualité qui ne lui fit point quitter celle d'Ecolier, puisqu'il dit qu'il étudia en cette Université, pendant cinq ans entiers. Sa modestie ne fit que donner plus d'éclat à son mérite. Les Docteurs de cette Université, pour lui témoigner leur estime, lui offrirent de l'aggréger au corps particulier de ceux qui y étoient établis, & qui en cette qualité jouissoient de plusieurs priviléges. Chasseneuz accepta cet honneur, mais il n'en jouit pas, n'ayant pas eu le tems d'aller à Pavie, prêter le serment accoutumé. Il suivit Charles d'Amboise au siége de Bologne; & cette ville ayant été prise en 1506, il fut obligé d'y demeurer trois ou quatre mois à la Cour du Pape Jules II, auprès duquel Charles d'Amboise le laissa, tant pour ses propres affaires, que pour solliciter un chapeau de Cardinal, qu'il obtint en faveur de Louis d'Amboise son frére, Evêque d'Autun & d'Alby. Chasseneuz partit de Bologne le sixiéme janvier 1507, & après avoir porté cette bonne nouvelle à son Maître, & remis ses deux emplois entre ses mains, il repassa les monts avec tant de diligence qu'il étoit à Autun au commencement de février de la même année. *Antoine Ravis*, son frére utérin, & *Arnus Chasseneuz*, son frére germain, tous deux Chanoines de l'Eglise Cathédrale d'Autun, donnérent lieu à ce retour précipité, en lui procurant un mariage avantageux avec *Pétronille Languet*, veuve de Pierre Sêvre, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis. Mais le bien que lui apporta cette femme ne le dédommagea pas de sa mauvaise humeur, contre laquelle il lui est échappé quelques plaintes dans ses Ouvrages. Cette affaire consommée, Chasseneuz songea à se procurer un emploi. Il vint à Paris dans cette vue, & y trouva Guy de Rochefort, alors Chancelier de France, bien disposé en sa faveur. En effet, ce Chef de la Justice lui fit d'abord expédier des lettres de Maître des Requêtes honoraire, & promit de lui donner une charge de Conseiller au Grand Conseil, lui ordonnant de retourner chez lui pour mettre ordre à ses affaires. Mais l'espérance qu'il avoit conçue de ce côté-là, s'évanouit bien vîte par la mort de ce Chancelier, qui arriva un mois après. Chasseneuz se vit par là obligé de retourner chez lui, réduit à y faire la profession de simple Avocat. Il s'y distingua d'abord de maniére que Guy Moreau qui parvint dans la suite, par son mérite, aux premiéres charges du Parlement de Dijon, voulut lui donner des marques de son estime. Il avoit été pourvu, après la mort de Pierre Sêvre, de la charge d'Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis; mais son habileté lui donnoit tant de pratique au Bureau de ce Parlement, qu'il ne pouvoit résider à Autun, pour y remplir sa charge. Il commença par choisir Chasseneuz pour son Substitut en 1508, & peu de tems après, il lui résigna cet office. Chasseneuz en fut pourvu le 21 août 1508, & y fut installé le 25 février suivant. Se voyant alors fixé dans la ville d'Autun, où la stérilité des affaires lui donnoit du loisir, il songea à mettre quelques Ouvrages au jour. Son Commentaire sur la Coutume de Bourgogne; son Catalogue de la Gloire du Monde, & quelques autres livres doivent leur origine à ce loisir, & lui aquirent une réputation dont il recueillit des fruits dans la suite. Il eut l'honneur de haranguer à Autun le Roi François I, en 1521, au nom de la ville; & ce Prince en fut si content qu'il lui fit dire qu'il eût à suivre la Cour, parce qu'il vouloit le faire Conseiller en son Grand Conseil, mais Chasseneuz le refusa, n'aimant point la vie ambulante qu'il lui auroit fallu mener à la suite de ce Conseil, qui n'étoit pas encore sédentaire, comme il l'a été depuis. Le Parlement de Dijon lui donna peu de tems après une marque de distinction, l'ayant nommé au Roi le huitiéme janvier 1524, avec deux autres, suivant qu'il se pratiquoit alors, pour remplir une place de Conseiller, vacante en cette Compagnie. Mais cette nomination n'eut pas le succès qu'on en attendoit. Chasseneuz paroissoit avoir presque renoncé à toute vue ambitieuse, quand au moment qu'il y pensoit le moins, le Roi se ressouvint de lui, & lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris, dont il fut pourvu le troisiéme août 1531. Il se rendit aussi-tôt à Paris, pour prendre possession de sa nouvelle charge; mais quelque tems après, étant retourné à Autun pour mettre ordre à ses affaires, il y reçut au mois d'oût 1532, l'agréable nouvelle que le Roi venoit de le nommer à la charge de premier, ou plutôt de seul Président au Parlement de Provence; car alors il n'y en avoit point d'autre. Il eut de grandes traverses à essuyer dans ce dernier poste. A peine en eut-il pris possession, qu'Antoine *Laugier*, ou *Laugery*, Avocat Général du Parlement de Provence, peu content apparemment de la trop grande droiture de ce nouveau Chef, chercha à le perdre, en faisant quelques procédures contre lui. Chasseneuz en étant averti, demanda au Roi à se justifier. Sa demande parut si juste, que pour reconnoître la vérité, tant de cette accusation, que de plusieurs autres malversations, dont étoient accusez divers Officiers de la même Province, le Roi François, I. du nom, y envoya quatre Présidens, un de Paris, un de Bourdeaux, un de Toulouse, & un de Grenoble. Les Commissaires ayant vérifié que les informations faites contre Chasseneuz étoient fausses, ordonnérent à Laugier de comparoître au Conseil du Roi, où ses calomnies ayant été pleinement avérées, il fut condamné par Arrêt de l'an 1535, à une réparation envers le premier Président, & à mille livres d'amende. Une satisfaction si authentique procura quelque tranquilité à Chasseneuz; mais il se présenta quelque tems après une autre affaire qui lui donna bien de l'exercice. Il y avoit longtems, qu'en quelques lieux des Comtez de Provence,

vence, & du Vénaiffin, & particuliérement aux villages de Cabriéres & de Mérindol, il s'étoit gliffé une Secte qu'on croyoit être un refte des anciens *Vaudois*. On en avoit pourfuivi & condamné plufieurs très févérement; mais cela ne fuffifant pas pour arrêter ces opinions, le Roi avoit mandé au Parlement de Provence de faire en forte d'extirper la Secte, s'il étoit poffible. La raifon & la prudence vouloient qu'on commençât par les voyes d'exhortation & de douceur, avant que d'en venir aux derniéres extrémitez. Cela étoit fort du goût de Chaffeneuz; mais cette modération ne convenoit point au génie impétueux des Provençaux. Les Hiftoriens nous apprennent d'ailleurs, que quelques uns des Officiers du Parlement d'Aix avoient un interêt particulier à la ruine de ces pauvres Villageois.

Ainfi toute l'adreffe de Chaffeneuz ne put empêcher que ce Parlement ne rendît le célébre Arrêt du 18 novembre 1540, par lequel non feulement plufieurs de ces Sectaires furent condamnez au feu par contumace; mais encore leurs femmes & leurs enfans, qui n'avoient jamais été citez ni entendus, furent bannis du Royaume, & tous leurs biens confifquez. Et comme on fuppofoit que le lieu de Mérindol, fervoit de retraite à toutes les perfonnes foupçonnées de mauvaife doctrine, l'Arrêt ajoutoit que toutes les maifons de ce village, comme auffi le Château, & quelques Forts des environs feroient démolis, & rafez, les bois coupez à deux cens pas à l'entour, & le lieu rendu inhabitable. Chaffeneuz ne confentit à figner ce terrible Arrêt, que dans l'efpérance d'en éluder l'exécution, laquelle n'étoit pas aifée à faire à moins que d'en venir aux armes. Les Hiftoriens demeurent d'accord que ce fut lui feul qui l'empêcha. Non feulement Chaffeneuz n'approuva point l'Arrêt du Parlement d'Aix contre ceux de Mérindol, mais il témoigna fur cela tant de fermeté, que de l'aveu des Hiftoriens de Provence, quoique les Eccléfiaftiques de cette Province, & particuliérement les Archevêques d'Aix & d'Arles offriffent de faire les frais néceffaires pour l'exécution de cet Arrêt, on ne put y parvenir tant qu'il vécut.

Ce fut lui vraifemblablement qui manda à la Cour ce qui s'étoit paffé en cette affaire, & qui obtint du Roi François I, les lettres patentes du huitiéme février 1540, par lefquelles ce Prince accorda un pardon général à tous ceux qui avoient été condamnez par l'Arrêt, pourvu que dans trois mois, ils abjuraffent leurs dogmes. Auffi-tôt les Habitans de Mérindol envoyerent à Aix deux Députez, pour demander qu'il plût au Parlement de faire informer de leurs erreurs, & de les leur faire connoître. Chaffeneuz les ayant mandez, leur remontra qu'il étoit inutile d'informer de ces erreurs, qui étoient toutes notoires, les exhortant à y renoncer, & à ne pas obliger le Parlement à procéder contre eux en toute rigueur; que cependant ils pouvoient donner leur Confeffion de foi, fur laquelle il feroit pourvu. Ils le firent en effet, par leur requête du feptiéme avril 1541, qui contenoit un grand nombre d'articles. Mais pendant qu'on les examinoit, tant en Provence qu'à Paris, où on les avoit envoyez, la mort emporta Chaffeneuz. Tous les Hiftoriens conviennent qu'elle fut précipitée, & Pitton affure dans fon Hiftoire de la ville d'Aix, qu'il mourut empoifonné avec un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint; mais il y a lieu de foupçonner, que ce fut l'effet de la haine, que concevent contre lui ceux qui étoient fi fort acharnez à la ruine des Habitans de Mérindol, & qui peu après firent jouer contre eux cette fanglante Tragédie dont les fuites ont fait tant de bruit. Le tems de la mort de Chaffeneuz n'eft marqué précifément nulle part, on fait feulement qu'il affifta encore, comme Commiffaire du Roi aux Etats de la Province, dont l'ouverture fe fit à Aix le 20 janvier 1541, ou plutôt 1542, felon la maniére de compter d'à préfent, car l'année ne commençoit alors qu'à Pâques. Guillaume Garçonnet fon fucceffeur ayant été pourvu de fa charge par lettres patentes du 18 juin de la même année, il faut que Chaffeneuz foit mort dans l'intervalle. Il n'a laiffé de Péronille Languet fa femme, qui lui a furvécu, qu'un garçon & une fille. Le garçon nommé *Artus*, a été Confeiller au Parlement de Dijon & eft mort affez jeune le quatriéme mai 1560, après avoir exercé cette charge pendant cinq ans feulement. On lui attribue fans fondement un Traité de *Claufulis*, un autre de *Viris illuftribus*, & des *Remarques fur les Ordonnances*. Il n'a paru de lui que les trois Ouvrages fuivans, *Commentarius fuper Confuetudines Burgundiæ, ac fere totius Galliæ Lugduni, in folio* 1517; *Catalogus gloriæ mundi, Lugduni* 1529, *in folio*; *Confilia, Lugduni, in folio* 1531. Son Eloge fe trouve à la tête des Commentaires fur la Coutume de Bourgogne imprimez à Paris en 1717, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes illuftres, tome* 3, *p.* 365 *& fuiv.* où il eft prouvé encore que le plaidoyer de Chaffeneuz en faveur des rats, eft un conte.

CHASSENEUIL, bourg de France, eft fitué dans l'Angoumois près de la Rochefoucault, à cinq ou fix lieues d'Angoulême, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHASSENEUX, CHASSENEUZ, CHASSANÉE. *Voyez* CHASSENEU.

*CHASSIRON (La Tour de) eft un fanal bâti fur la pointe la plus avancée de l'ifle d'Oléron pour faciliter aux vaiffeaux l'entrée du Pertuis d'Antioche.

CHASTEAU, &c. *Voyez* CHATEAU, &c.

CHASTEIGNER. *Voyez* CHATEIGNER.

CHASTEIGNERAYE. *Voyez* CHATEGNERAYE.

CHASTEL (Jean de) *Cherchez* CASTRO.

CHASTEL fur la Mozelle. *Cherchez* CHATTE.

CHASTEL, &c. *Voyez* CHATEL, &c.

CHASTELAIN, CHASTELLENIE. *Voyez* CHATELAIN, CHATELLENIE.

CHASTELAR. *Voyez* CHATELAR & CHATELLAR.

CHASTELET. *Voyez* CHATELET.

CHASTELET, mot corrompu. *Voyez* CHASSELET.

CHASTELLERAUD. *Voyez* CHATELLERAUD.

CHASTELUS, (Claude de Beauvoir, Seigneur de Mont-Saint-Jean,) Vicomte d'Avalon, &c. Maréchal de France, fuivit toute fa vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit né Sujet, & defquels il reçut beaucoup de biens. Le Duc Jean le retint fon Confeiller & Chambellan en 1409, lui donna le Gouvernement du Nivernois, & le commit en 1417, au Gouvernement des villes de Mante, de Pontoife, de Meulant, de Poiffy, & du plat pais d'alentour, pour les garder contre fes ennemis. Son mérite & fon expérience dans les emplois de la guerre, lui aquirent la charge de Maréchal de France, le deuxiéme juin 1418, & au mois d'août fuivant, celle de Lieutenant & Capitaine Général par tout le Duché de Normandie, pour remettre dans l'obéiffance du Roi les places occupées tant par les Anglois, que par ceux qui tenoient le parti de la Maifon d'Orléans. Peu après il fut battu dans une rencontre à Louviers, où fes gens furent défaits, & lui fait prifonnier; en confidération de quoi & des pertes qu'il y avoit faites, le Roi lui fit payer en 1418, une fomme de 2250 livres, lui accorda 400 livres par mois pour l'état de fa perfonne, & lui commit la garde de plufieurs châteaux & forterefles, tant en Brie qu'en Bourgogne. Il fut envoyé en Guienne, en 1419, d'où étant de retour, le Roi le fit fon Lieutenant & Capitaine Général de la ville de Saint-Denys; mais il fut defappointé de fa charge de Maréchal de France en janvier 1421: ce qui ne l'empêcha pas de continuer fes fervices au Duc de Bourgogne & au Roi d'Angleterre, & il foutint en 1423, contre le Connétable d'Ecoffe, le fiége de Crevant, qu'il remit au Chapitre d'Auxerre, qui, en reconnoiffance, lui accorda & à fa poftérité le droit d'entrée au chœur de leur églife, & d'y prendre féance l'épée au côté, revêtu d'un furplis, & l'aumuffe fur le bras, comme auffi aux affemblées du Chapitre. Il ne mérita pas moins du Roi d'Angleterre, qui dans la diftribution des terres confifquées fur les Sujets du Roi, lui en donna de confidérables en 1424. Il affifta à l'affemblée tenue à Auxerre en 1431, de la part du Duc de Bourgogne avec fon Chancelier, pour y traiter de la paix avec le Cardinal de Sainte-Croix & avec les Ambaffadeurs des Rois de France & d'Angleterre, & obtint de ce Duc en 1433, le pouvoir de fortifier la tour & la maifon du Vicomte d'Avalon, qui avoit été ruïnée par les guerres. Ayant été troublé en la poffeffion & jouïffance de la Capitainerie & Gouvernement de cette ville, & du païs d'alentour, que ce Prince lui avoit donné, le Comte de Fribourg, Maréchal de Bourgogne, reçut ordre en 1440, de l'y maintenir, & de l'en faire jouir paifiblement. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, commit en 1443, le gouvernement & l'adminiftration de la Juftice de fes Terres & Baronies à ce Maréchal, qui s'en étoit autrefois dignement aquitté, & qui mourut en 1453. Il eft enterré en l'églife cathédrale d'Auxerre, où il eft repréfenté.

I. Il étoit petit-fils de JEAN de Beauvoir, qui fervit en 1352, en Picardie fous le Roi de Navarre, & iffu de *Jacquette*, fa femme, 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. *Helvau*, mariée 1. en 1362, à *Gérard* de Bourbon, Seigneur de Montperoux; 2. à *Philippe* de Jaucourt, Seigneur de Ville-Arnoul, vivante en 1394; & 3. *Marie* de Beauvoir, alliée en 1360, à *Jean* Brochard Seigneur de Weure.

II. GUILLAUME de Beauvoir, Seigneur de Chaftelus, de Baroches, de Marigny, du Bouchet, &c. Confeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut le fixiéme juin 1408. Il époufa 1. *Alix* de Bourbon, fille de *Jean*, Seigneur de Montperoux, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Jeanne* de Saint-Vérain, veuve de *Geofroy* du Bouchet, dont il eut, 1. CLAUDE, qui fuit; 2. *Laurette*, mariée en 1409, à *Guillaume* de Grancey, Seigneur de Farey & de Frâlin, morte avant l'an 1432; & 3. *Alix* de Beauvoir, qui époufa en 1412, *Pierre*, Seigneur de Rougny.

III. CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chaftelus, Vicomte d'Avalon, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, époufa 1. avant l'an 1412, *Alix* de Rocy, Dame du Mont-Saint-Jean, de Baferne, & de Val-de-Lugny, veuve d'*Ogier*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Therouanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans fon château du Val-de-Lugny, & fille de *Louis* de Rocy, Seigneur de Baferne & du Val-de-Lugny, & de *Guye*, Dame du Mont-faint-Jean, morte en 1427, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du onziéme août de la même année, *Jeanne* de Longuy, fille de *Matthieu*, Seigneur de Rayon, & de *Bonne* de la Tremoille, morte auffi fans enfans: 3. *Marie* de Savoify, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, & d'*Yolande* de Rodemach, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Claude*, Seigneur de Baferne, de Coulanges, & de Bafoches, Echanfon du Comte d'Etampes, mort en 1472; 3. *Louis*, Seigneur de Bafoches, qui fuivoit l'état eccléfiaftique en 1469; 4. *Catherine*, mariée par contract du 23 decembre, 1467, à *Amauri*, Seigneur de Fontenoy, mort avant l'an 1472; 5. *Agnès*, Dame d'Autrey & de Bafoches, alliée par contract du 12 mai 1472, à *Antoine*, Seigneur du Follet, Chambellan du Roi; & 6. *Perrette* de Beauvoir, Abbeffe de Saint-Pierre-lès-Auxerre. *Il eut auffi pour fils naturel*, Jacques *de Chaftelus, Seigneur de Conflans, Ecuyer d'écurie du Comte de Nevers en* 1437 *&* 1455.

IV. JEAN, Sire de Chaftelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Baferne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant l'an 1490, époufa *Jeanne* d'Aulenay-d'Arcy, dont il eut 1. PHILIPPE qui fuit; 2. *Jean*, mineur en 1493; & 3. *Hélène* de Chaftelus, mariée 1. à *Hector* de Salazar, Baron de Saint Juft; 2. à *Jean* de Marbury.

V. PHILIPPE, Seigneur de Chaftelus, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c. fut nourri Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, & époufa, 1. avec difpenfe, *Jeanne* de Follet fa coufine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Follet, & d'*Agnès* de Chaftelus: 2. le neuviéme août 1502, *Marie* de Hochberg. Du premier mariage vinrent, 1. *Charlotte*, mariée 1. par contract du fept novembre 1513, à *Antoine* de Bouillac, Seigneur d'Alprement: 2. à *Robert* d'Anlezy, Seigneur de Ménetou: 3. à *Saladin* de Montmorillon, Seigneur de Vérigneux; & 2. *Gabrielle* de Chaftelus, Prieure de Geti-

Gennes au Maine : & du second sortirent, 3. *Claude* de Chastelus ; Vicomte d'Avalon, &c. mort sans enfans de *Françoise* Blodet, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac, qu'il avoit épousée le 20 décembre 1531 ; 4. PHILIPPE qui suit ; 5. LOUIS, qui fit la *branche des Seigneurs de* CHASTELUS, *rapportée cy après* ; 6. OLIVIER, qui fit *celle des Seigneurs de* COULANGES, *aussi mentionnée cy après* ; 7. *Marie*, alliée par contract du 25 septembre 1524, à *Jacques* Aux Espaules, Seigneur de Pisy & de Sainte-Marie ; 8. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Mosly, Seigneur de Mons & de Chasteaurenard ; & 9. *Antoinette* de Chastelus, Religieuse à Saint-Avit près de Châteaudun.

VI. PHILIPPE de Chastelus, Seigneur de Baserne, de Prégilbert & de Saint-Palais, Enfant d'honneur du Roi en 1530, épousa 1. en 1561, *Jeanne* de Conflans, fille de *Jean*, Seigneur de Vieux-maison, & de *Marguerite* Lucas : 2. *Anne* Raguier, veuve de *François* de Hangest, Seigneur de Moyencourt, & fille de *Louis* Raguier, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte* d'Ioreville : 3. *Marthe* du Culant, qui prit une seconde alliance avec N.... Seigneur de Rougemont. Du premier mariage étoit issu, 1. *Antoine* de Chastelus, Guidon des Gens-d'armes du Roi, tué dans le service, sans alliance : du second vinrent, 2. *Catherine*, mariée à *Louis* Queirelin, Seigneur de Saint-Palais ; 3. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Chivron, dit *de Villette*, Seigneur de Tourie, de Gié, & de Pontoire en Savoye ; 4. *Barbe*, qui épousa *Jean* de Choiseul-Traves, Seigneur de Vaumont ; 5. *Blanche*, mariée à *François* d'Aulenay, Seigneur de Lye ; & 6. *Françoise* de Chastelus, alliée à *Claude* de Culant, Seigneur de la Motte ; & du troisiéme mariage, sortit 7. ANTOINE qui suit.

VII. ANTOINE de Chastelus, Seigneur de Baserne après son frére, épousa *Claude* de la Bussiére, Dame d'Avignot, dont il eut, 1. *Jean* ; 2. LEON qui suit ; 3. *Anne*, Capitaine de Chevaux-legers, tué ; & 4. *Olivier* de Chastelus, mort sans alliance.

VIII. LEON de Chastelus, Seigneur de Baserne & d'Avignot, épousa *Anne* de Motogia, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chon, Seigneur de la Tour-du-Bos, & *Jeanne* de Coulange, dont il eut 1. *François*, mort à dix-sept ou dix-huit ans ; 2. *Jeanne*, mariée à *François-Louis* de Beugne ; 3. *Anne*, qui épousa *Charles* Boucherat, Seigneur de la Rocatelle ; 4. & *Marie* de Chastelus, alliée à *François* de la Duz, Seigneur de Vieux-champ.

SEIGNEURS de CHASTELUS.

VI. LOUIS de Chastelus, troisiéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chastelus, de Baserne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, sa seconde femme, fut Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carré, de Marigny & d'Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de Marsal en 1569, & de la citadelle de Metz en 1570. Il épousa le 30 décembre 1540, 1. *Anne* de la Roëre, fille de *François*, Seigneur de Chamoy, & d'*Hilaire* Ragnier, morte en octobre 1549 : 2. le 22 avril 1551, *Anne* de Loges, fille de *Hugues*, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte* du Ménil-Simon. Du premier mariage vinrent, 1. OLIVIER qui suit ; 2. *Claude*, mariée par contract du sixiéme janvier 1560, à *Jacques* d'Esquilly, Seigneur de Chuily ; 3. *Edmée* de Chastelus, alliée le huitiéme octobre 1564, à *René* de Meung, dit *de la Ferté*, Seigneur de la Ferté-Aurain : & du second sortirent, 4. *Antoinette*, mariée le quatriéme mars 1578, à *Anatholile-Louis* de Pontailler, Seigneur de Chitillon en Bassigny ; & 5. *Claudine* de Chastelus, morte le 21 février 1572, âgée de douze ans.

VII. OLIVIER, Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Baillif d'Autun, mort en 1617, épousa le sixiéme avril 1583, *Marguerite* d'Amboise, fille de *Jacques* de Clermont, dit d'*Amboise*, Seigneur de Bussy, & de *Catherine* de Beauvau, morte en 1605, dont il eut 1. HERCULE qui suit ; 2. *César*, Chevalier de Malte, mort en 1609 ; 3. *Alexandre*, tué en duel en 1616, par le Baron d'Esquilly son parent ; 4. *Jean*, mort en Italie ; 5. *Achille*, mort sans alliance en 1623 ; 6. *Auguste*, tué à Saint-Jean-d'Angély en 1621 ; 7. *Diane*, mariée par contract du 17 février 1602, à *Guy* de Chaugy, Baron de Roussillon & de Merey ; 8. *Angélique*, Abbesse de Crisenon en 1600 ; 9. *Minerve*, alliée 1. à *Philippe* Bertrand, Seigneur de Beuvron : 2. à N.... Poussier, Seigneur de Long-pré ; 10. *Hélène*, Religieuse à Sainte-Marie-de-Moulins ; 11. *Lucréce*, morte en 1616 ; 12 *Cassandre*, Ursuline à Dijon ; & 13. *Magdelaine* de Chastelus, morte sans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, Comte de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, & de Marigny, mort en 1644, épousa par contract du 27 février 1612, *Charlotte* le Genevois, fille de *Pierre*, Seigneur de Bleigny, & de *Françoise* d'Anglure, morte en 1663, dont il eut, 1. *César-Pierre*, Comte de Chastelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Nortlingue, faisant la charge de Maréchal de bataille, le cinquiéme août 1645 ; 2. *César-Achille*, Comte de Chastelus, tué en Catalogne ; 3. CESAR-PHILIPPE qui suit ; 4. *George*, Commandeur ; 5. *Roger-Ollave* ; 6. *Louise*, Religieuse ; 7. *Catherine*, mariée le 17 janvier 1640, à *Paul* de Rémigny, Baron de Joux ; 8. 9. *Françoise* & *Charlotte* de Chastelus, Religieuses.

IX. CESAR-PHILIPPE, Comte de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Prince de Condé, & Maréchal de camp des armées du Roi, mourut le huitiéme juillet 1695. Il épousa 1. *Magdelaine* le Sueur, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Osny, & de *Marie* Sublet d'Heudicourt : 2. en 1658, *Judith* Barillon, fille de *Jean-Jacques*, Président ès Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne* Fayet. Du premier mariage vinrent 1. *Nicolas-César*, Comte de Chastelus ; & 2. *Nicolas-Michel*, mort le 29 janvier 1659 : & du second sortirent, 3. *Philibert-Paul*, Comte de Chastelus, Colonel Reformé, tué au combat de Chiari en Italie, le premier septembre 1701, âgé de trente-trois ans ; 4. *Henri*, Capitaine dans le régiment de Normandie, tué en Allemagne ; 5. *André*, Chevalier de Malte, Capitaine de vaisseau ; 6. GUILLAUME-ANTOINE qui suit ; 7. *Bonne*, mariée le 25 juillet 1687, à *François*, Comte de Saint-Chamans ; 8. *Marie-Judith*, Chanoinesse à Poulangei ; & 9. *Anne* de Chastelus, mariée à *Charles* de Vienne, Comte de Commarin.

X. GUILLAUME ANTOINE, Comte de Chastelus, &c. Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de Berry, Brigadier des armées du Roi, a épousé le seiziéme février 1722, *Claire-Therése* d'Aguesseau, fille de *Henri-François* d'Aguesseau, Chancelier de France, & d'*Anne* le Févre-Ormesson.

SEIGNEURS de COULANGES.

VI. OLIVIER de Chastelus, quatriéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chastelus, de Baserne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, fut Seigneur de Coulanges, & du Val-de-Mercy, & épousa en 1561, *Liénarde* de Groslorey, fille de N. . . Seigneur de Pesselières, dont il eut 1. OLIVIER II qui suit ; 2. *Louis*, Seigneur en partie de Coulanges, qui laissa une fille d'*Anne* de Ponville sa femme ; & 3. *Jeanne* de Chastelus, mariée à *Jean* de Giverlay, Seigneur de Chastres.

VII. OLIVIER de Chastelus, II. du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Mercy, épousa par contract du 19 janvier 1586, *Anne* du Plessis-Liencourt, fille de *Jean*, Seigneur d'Anieres, & de *Louise* de Vieilchâtel, dont il eut ALEXANDRE qui suit.

VIII. ALEXANDRE de Chastelus, Seigneur de Coulanges, &c. épousa *Anne* de Gauville, fille de *Jean*, Vicomte de Saint-Vincent, & de *Marguerite* Pié-de-fer, dont il eut 1. *Roger*, Seigneur de Coulanges, Capitaine au régiment de Navarre, tué ; 2. *François*, Mestre-de-camp de Cavalerie ; 3. *Louis*, Capitaine de Chevaux-legers, tué ; & 4. *Catherine*, dite *Isabelle* de Chastelus, mariée à N. . . Seigneur de Villefranche. * Le P. Anselme, &c.

* CHASTELUS, village ou bourg de France dans la Marche, au nord-nord-est de Guéret, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHASTENIER. *Voyez* CHATENIER.

CHASTETÉ (la) *Castitas*, dont les Romains firent une Déesse, & qu'ils représentérent en habit d'une Dame Romaine tenant un sceptre en main, & ayant à ses piez deux colombes blanches.

CHASTEUIL. *Cherchez* GALAUP.

CHASTILLON (le Comte de) Balthasar. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CHASTILLON, grande Maison. *Cherchez* CHATILLON.

CHASTILLON (Philippe-Gautier de) Evêque de Maguelone. *Cherchez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHASTILLON (Sébastien) *Voyez* CASTILION.

CHASTILLON, nom de plusieurs villes. *Voyez* CHATILLON.

CHASTRE. *Voyez* CHATRE.

CHASTRES. *Voyez* CHATRES.

CHASUBLE, est un ornement d'Eglise que le Prêtre met par dessus son aube, quand il va dire la Messe. Les chasubles des Anciens étoient toutes rondes & traînantes à terre, fermées de toutes parts, seulement ouvertes par le haut pour passer la tête, ce qui leur a fait donner le nom de joug, & se retroussoient sur l'épaule, au lieu que maintenant elles sont fendues par les côtez. Les Orientaux, lorsqu'ils célébrent la Messe dans nos églises, se servent plutôt de chapes que de chasubles. Et en effet on disoit autrefois la Messe avec des chapes ; mais comme on les trouva embarrassantes, on les coupa par le bas, & on les fendit par les côtez, ce qui est beaucoup plus commode. A l'égard des chapes, elles viennent originairement des manteaux, ou des robes que l'on portoit ; car dans les commencemens les Prêtres ne se servoient ni de chapes ni de chasubles. Walafride Strabon dit que dans la primitive Eglise, on célébroit la Messe en habit ordinaire. Le Cardinal Bona s'est fort emporté contre Nicolas Alemannus, qui a prétendu que les Apôtres n'ont point eu l'usage des habits sacrez. Les premiers Chrétiens, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, célébroient les mystéres avec les mêmes habits qu'ils avoient accoutumé de porter. Il n'y avoit en ce tems-là aucune difference entre les vêtemens de cérémonie, & ceux dont on se servoit d'ordinaire, si ce n'est qu'on gardoit les plus propres pour la célébration des mystéres. *Consultez* la préface qui est à la tête *des Cérémonies & Coutumes des Juifs*, imprimée à Paris en 1681. Lindanus, *l. 47 de sa Panoplie, ch. 56*, parlant des chasubles dont on se sert présentement dans l'Eglise, dit qu'elles différent entiérement des anciennes qui couvroient tout le corps, étant de véritables robes. En ce cas, cela appuyeroit l'origine que quelques Auteurs comme Rabanus, Ugutio, Isidore, & Joannes de Janua, donnent au terme de chasuble, *quia instar parvæ casæ totum hominem tegebat*. * Bona, *de Rebus Litur.* De Vert, *Explication des Cérémonies de l'ancienne Eglise.*

CHATACONDE. *Cherchez* GREGOIRE CHATACONDE.

CHATAIGNERAYE. *Voyez* CHATÉGNERAYE.

CHATEAU (Louis du) *Voyez* CASTRO.

CHATEAU-BRIANT, petite ville de France dans la Haute Bretagne, avec un ancien château, est située vers les frontiéres de l'Anjou, à neuf ou dix lieues de Nantes. Plusieurs Auteurs croyent que c'est le païs des anciens *Cadetes* de César. * Sanson & d'autres Géographes ne sont pas de ce sentiment.

CHATEAU-BRIANT. (Edit de) *Cherchez* EDIT.

CHATEAU-BRIANT, ancienne Maison, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis JEAN qui suit.

I. JEAN de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, & des Roches-Baritaut, vivoit en 1291, & 1311. Il épousa 1. *Isabelle* la Pré-

Prévote de Thouars, Dame de Chavannes: 2. *Aude* de Brillous, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. GÉOFROY, qui suit; 2. *Jean*, vivant en 1311; & 3. *Isabeau* de Château-briant, mariée à *Hardouin* de Bauçay, Seigneur de la Motte-de Bauçay.

II. GÉOFROY dit *Brideau*, de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, de Chalin, des Roches-Baritaut, de Chavannes, de la Bouardière, &c. épousa 1. *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgaugier, dont il eut 1. 2. *Jeanne* & *Louise* de Château-briant, mortes sans alliance: 2. *Marguerite* de Parthenay, fille de *Guy* l'Archevêque, Seigneur de Soubise & de *Jeanne* d'Amboise, dont il eut 3. *Jean*, Seigneur de Chalin, mort sans enfans de *Marie* de Bueil, veuve d'*Hardouin*, Seigneur de Fontaine-Guérin, & fille unique de *Pierre* de Bueil, Seigneur du Bois, Baillif de Touraine, & d'*Anglésie* de Levis, qu'il avoit épousée en 1403; 4. GUYON qui suit; 5. *Isabeau*, mariée à *Guyon*, Seigneur du Puy-du-Fou; & 6. *Marguerite* de Château-briant, alliée à *Antoine* Foucher, Seigneur de Thénie.

III. GUYON de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, mourut avant son frère aîné, laissant de *Jeanne* de Toutessan, 1. JEAN qui suit; 2. *Richard*, Seigneur de Champagné, vivant en 1467, avec *Jeanne* Foucher sa femme, fille de *George*, Seigneur des Herbiéres, & de *Marie* Buor; 3. 4. *Guyon* & *Jean*, vivans en 1438; 5. *Louise*, mariée à *Géofroy* d'Abain, Seigneur d'Amaillou; & 6. *Jeanne* de Château-briant, qui épousa *Guillaume* de Granges, Seigneur de Puychemin.

IV. JEAN de Château-briant, Seigneur de Chavannes, de Chalin, des Roches-Baritaut, du Lyon-d'Angers, &c. épousa 1. *Jeanne* de Coëtmen, fille de *Jean*, Seigneur de Coëtmen, & de *Marie* d'Ancenis: 2. *Louise*, Dame de Loigny, veuve de *Pierre* Odart, Seigneur de Curtay, &c. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa première furent 1. THÉAUDE qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur du Plessis-Bergeret, & des Chapelles, vivant en 1474; 3. *Agnès*, mariée à *Jacques-Renault*, Seigneur de la Roulliére; & 4. *Catherine* de Château-Briant, qui épousa *François* Foucher, Seigneur des Herbiéres.

V. THÉAUDE de Château-briant, Baron du Lyon-d'Angers, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Casan au Royaume de Naples, &c. étoit mort en 1470. Il épousa le sixiéme août 1438, *Françoise* Odart, Dame de Colombiéres en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Verriéres, &c. & de *Louise*, Dame de Loigny, dont il eut, 1. RENÉ qui suit; 2. GEORGE, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frère aîné*; 3. *François*, Doyen d'Angers, & Abbé d'Evron; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Jean* de Scépeaux: 2. en 1478, à *René* de Feschal, Baron de Poigny; & 5. *Louise* de Château-briant, qui épousa *Jean*, Seigneur d'Ingrande.

VI. RENÉ de Château-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Casan, Baron de Loigny, Vicomte de Remalart, Seigneur du Lyon-d'Angers, &c. vivoit en 1489. Il épousa *Héléne* d'Estouteville, Dame du Tronchay, fille de *Robert*, Baron d'Ivry, &c. & d'*Ambroise* de Loré, dont il eut, 1. *Charlotte*, mariée à *Henri*, Sire de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Marie*, Dame du Lyon-d'Angers, alliée à *Jean* de Chambes, Seigneur de Montsoreau; & 3. *Magdelaine* de Château-briant, Dame de Chavannes, qui épousa *François*, Seigneur de la Noue.

VII. GEORGE de Château-briant, second fils de Théaude, Baron du Lyon-d'Angers, &c. & de *Françoise* Odart, fut Seigneur des Roches-Baritaut, Capitaine & Maître de la Venerie du Roi, & vivoit en 1483. Il épousa *Anne* de Champagne, fille de *René*, Seigneur de Champagne au Maine, & de *Julienne* de Beaumanoir-Lavardin, dont il eut, 1. LOUIS qui suit; 2. *René*, Abbé d'Evron après son oncle; 3. *Jean*, Seigneur de Boicé, mort sans enfans de *Jeanne* de Tucé; 4. *Jean*, Prieur de Saint-Jean-de-Mauverays; 5. 6. 7. *Pierre*, *Hardouin* & *Nicolas*, morts jeunes; 8. *Jacquette*, alliée à *Urbain* Tillon, Seigneur de la Bertherie; & 9. *Françoise* de Château briant, mariée à *Léonard* de Castilho, Seigneur de Matheflon, vivante en 1545.

VIII. LOUIS de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. épousa le 14 octobre 1477, *Marguerite* de Vernon, Dame de Grassay, fille de *Philippe*, Seigneur de Grassay, & de *Louise* de Beauvau, dont il eut, 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Boicé; 3. *Magdelaine* morte sans alliance; 4. *Claude*, mariée 1. à *N*. . . Seigneur de Berry: 2. à *N*. . . Seigneur de Raslan en Dauphiné; & 5. *Jean* de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur Châtelain de Saint Jean-de-Mauverays, de Juigné, & d'Elervaut-les-Granges, qui de *Susanne* de Montausier sa femme, fille de *N*. . . Seigneur de la Charoulière, eut pour fille unique *Louise* de Château-briant, mariée le cinquiéme décembre 1601, à *Jean* de la Tour-Landry, dit *de Maillé*, Comte de Château-raoul.

IX. PHILIPPE de Chateau-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Grassay, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. Gouverneur de Fontenay-le-Comte, rendit de grands services aux Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, pendant les guerres civiles. Il épousa 1. le neuviéme octobre 1559, *Hardouine*, Dame de Champigne, fille de *Jean*, Seigneur de Peschere, & d'*Anne* de Laval: le 18 décembre 1581, *Philiberte*, fille de *René* Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde. Du premier mariage vint, 1. *Philippe* de Château-briant, Dame de Champagne & de Peschere, mariée 1. à *Gilbert* Seigneur du Puy-du-Fou: 2. le 23 mai 1601, à *Henri* de Bauves, Baron de Comenan: & du second sortirent, 2. GABRIEL qui suit; & 3. *Marie* de Château-briant, alliée en 1608, à *Léon* de Sainte-Maure, Baron de Montausier.

X. GABRIEL de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Grassay, &c. Lieutenant Général du Bas Poitou, épousa *Charlotte* de Sallo, fille & héritière de *Lancelot* de Sallo, Seigneur de la Grangouère, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle* des Essars, Dame du Sautour, dont il eut, 1. *Philippe*, Comte des Roches Baritaut & de Grassay, Mestre-de-camp de cavalerie, qui épousa en 1631, *Susanne* Loisel, fille d'*Isaac*, Seigneur de Brie, Président au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette* Huault, dont il eut pour fils unique *Isaac*, mort jeune; 2. *Gabriel*, Comte des Roches-Baritaut, Abbé de Léaay, qui se démit de son Abbaie pour épouser *Charlotte* Hélie de Pompadour, veuve de *François* Bruneau, Seigneur de la Rabustelière, & fille de *Jean* de Pompadour, Baron de Lauriére, & de *Charlotte* de Fumel, morte le 15 avril 1657; 3. GABRIEL qui suit; 4. *Aimée*, alliée à *René* d'Aubigné, Seigneur de la Jousseliniére, Baron de Saint-Gemme; 5. *Isabelle*, Religieuse au Calvaire à Paris; 6. *Céleste*; 7. *Charlotte*, mariée à *N*. . . Foucher, Seigneur de la Vérie; 8. 9. *Marie* & *Louise* de Château-briant, Religieuses à Cerisiers en Bas Poitou.

XI. GABRIEL de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur de Saint-Pol, & Mestre-de-camp de cavalerie, puis Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant de Roi du Bas Poitou après son pére, épousa *Susanne* de Remond, fille de *Louis*, Seigneur de Champs en Agénois, & de *Claude* Gallier-Garnier, dont il eut 1. RAYMOND qui suit; & 2. *Susanne* de Château-briant.

XII. RAYMOND de Château-briant, Comte des Roches-Baritaut, &c. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

CHATEAUBRIANT (Françoise de Foix, Comtesse de) étoit fille de PHÉBUS de Foix, & sœur du fameux Comte de Lautrec, & du Maréchal de Foix. Elle épousa *Jean* de Laval, Comte de Château-briant; depuis, elle fut maîtresse de François I, qui la quitta pour la Duchesse d'Etampes. C'est ce que quelques Auteurs, disent, & Brantome entre autres raconte des circonstances bien particuliéres de ses amours. M. Varillas est celui qui a rapporté avec le plus d'étendue l'Histoire de cette intrigue, & il n'a pas oublié de dire que le Comte fit ouvrir les veines à sa femme: d'autres prétendent que cette Histoire est un conte très-fabuleux, & ont publié un *Factum* en 1686 contre M. Varillas. On en a tiré l'Epitaphe suivante qui semble refuter authentiquement la Fable des amours de cette Dame avec François I, & le meurtre prétendu commis en sa personne par son mari en 1525. Cela sera d'autant plus de plaisir que cette Histoire est injurieuse à deux illustres Maisons, savoir à celle de *Foix*, dont étoit la Comtesse, & à celle de *Laval* dont étoit le Comte.

FF. Peu de telles. FF.

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix,
De qui tout bien chacun souloit en dire,
Et le disant onc une seule voix,
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

De grand beauté, de grace qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, & mieux que ne raconte
Dieu Eternel richement l'estoffa.

Prou de moins — Point de plus.

O Viateur pour t'abbréger le compte,
Cy gît un rien là où tout triompha.

FF. FF.

Cette Epitaphe se voit encore avec son effigie en marbre dans l'église des Mathurins de Château-briant, & ce fut son mari, qui la lui fit dresser: ce qu'il n'eût pas fait, très-assurément, s'il eût fait mourir sa femme pour cause d'adultére.

Le Vicomte de Lautrec, frére aîné de la Comtesse décédant en 1528, chargea le Comte de Château-briant son beau-frére, de la tutelle de sa fille unique *Claude* de Foix: preuve de la bonne intelligence, qui étoit entre les deux Maisons, & qui probablement n'y eût pas été, si le Comte eut été le meurtrier de la sœur du Vicomte, & qu'il eût pris la fuite, pour éviter de tomber entre les mains de la Justice. Cette Claude de Foix fut mariée en 1531, avec le jeune Comte de Laval, fils du Comte de Laval, Gouverneur de Bretagne, & cousin issu de germain du Comte de Château-briant: autre preuve de l'union & de l'amitié de ces deux Maisons. M. Varillas dit encore que le Comte de Château-briant fit donation de cette Terre au Connétable de Montmorency pour obtenir sa grace, & que le Connétable aima mieux aquérir le Comté de Château-briant par donation que par confiscation; faute de savoir que la confiscation des terres n'a point de lieu en Bretagne, & que quand même ce Comte auroit été condamné pour le meurtre de sa femme, la confiscation n'eût pu aller qu'à ses héritiers. * Brantome, *Mémoires des Dames galantes, tome 2. p. 394. & au Discours du Connétable de Montmorency. Additions aux Mémoires de Castelnau, tome 1. p. 246.* L'Auteur *des Galanteries des Rois de France, imprimées l'an 1694, tome 1. p. 146 & suiv.* édit. de Bruxelles. Varillas, *Hist. de François I. Nouvelles de la République des Lettres, janvier 1685, p. 15 & suivantes.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CHATEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU-CAMBRESIS.

CHATEAU-CEAUX. *Voyez* CHANTOCEAU.

CHATEAU-CHINON. *Voyez* CHATEL-CHINON.

* CHATEAU-CORNET, est le nom d'un château, situé sur la côte orientale de l'Isle de Garnesey qui dépend de l'Angleterre, & qui est au sud du Comté de Dorset. *Voyez* CORNET.

CHATEAU-DAUPHIN, château fort de France dans le Dauphiné. Il est situé dans les Alpes, dans une vallée qui porte son nom, entre Ambrun & Salusses, à dix lieues de la premiére & à sept de la derniére. * *Cartes Géograph.*

* CHATEAU d'IF, est un Fort considérable dans l'Isle d'If, sur les côtes de la Provence. François I, Roi de France, l'a fait bâtir. *Voyez* IF (Isle d')

CHATEAU-DUN, ville de France dans le Blaisois, capitale du petit païs de Dunois. Les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Castellodunum*; & les Anciens lui ont donné celui de *Ur-becl...aire, Urbs Clara*. Gregoire de Tours remarque qu'à la nomina-tion du Roi Sigebert, Promote y fut fait Evêque; mais comme cette ville dépendoit de l'Evêque de Chartres, Papole, qui gouver-noit cette église, en fit sa plainte au quatriéme Concile de Paris, assemblé l'an 573. Ainsi Promote, qui avoit interposé l'autorité de Childebert, fils & successeur de Sigebert, fut obligé de vivre en personne privée. Château-dun est sur le Loir, & est le siége d'u-ne Châtellenie. * Gregoire de Tours, *l. 7. Conciles, tome 5.* Du Chêne, *aux Antiq. des villes de France, ch. 4. du Bailliage de Blois.*

CHATEAU-GIRARD. *Voyez* CHATEL-GIRARD.

CHATEAU-GIRON (Géofroy de) étoit fils de JEAN de Château-Giron, Seigneur de Malestroit en Bretagne, &c. Dès sa jeunesse il suivit les armées, où il signala son courage. En 1376, il soutint le siége de Saint-Malo, contre le Duc de Lancastre; & en 1382, il fut un des Chefs de l'armée, que Jean IV, Duc de Bretagne, envoya en Flandre, au secours de son cousin Louis Comte de Flandre; & il se trouva à la défaite des Flamands, au pont de Comines, & à la bataille de Rosebec. Il prit les armes en 1415, avec les autres Seigneurs Bretons, pour délivrer le Duc Jean qui étoit prisonnier; & fit lever aux Anglois le siége de de-vant le Mont-Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Il accompagna le Duc Jean en France l'an 1427, signa l'ac-cord fait entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, assista à l'entrée de François, Duc de Bretagne, & au couronnement de ce Prince, fait à Rennes en 1442. * Augustin de Paz, *Histoire de Bretagne.*

CHATEAU-GONTIER, ville de France, en Anjou, fondée par Foulques Nerra, qui lui donna le nom de son Fermier. Elle s'appelloit auparavant *Basilica*, c'est à dire, selon Gilles Ménage, *Basoche* ou *Basouche*. Elle est sur la riviére de Mayenne, dans le diocèse d'Angers. Laurent Bochel rapporte divers Conciles qui y ont été assemblez en 1221, sous le Pape Honorius III; en 1231, 1233 & 1236, sous Grégoire IX; en 1253, du tems d'Innocent IV; un en 1336, où Pierre Frétot, Archevêque de Tours présida; & un autre en 1336. * Cartulaire de Saint-Aubin-d'Angers cité par Gilles Ménage, *dans son Histoire de la Maison de Sablé.* Bochel, *Nomencl. Synod. & Autor. édit. de 1607.*

CHATEAU-LANDON, *Castrum Nantonis*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur le Loing, entre Nemours & Montargis. *Voyez Du Puy, dans son livre des Droits du Roi*, Du Chêne, *dans ses Recherches des Antiquitez des villes de France, & l'Histoire du Gâtinois.*

* CHATEAU-LIN, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin, au nord de la ville de Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ six lieues. Il est sur la rive droite de l'Aven ou Aulen.

CHATEAU du LOIR, *Castrum Lidi*, ou *ad Ledum*, petite ville de France dans la province du Maine, avec titre de Baronie. Elle est sur la riviére du Loir, vers la frontiére de Touraine & du Vendomois, à cinq ou six lieues du Mans. Cette ville est du Domaine, comme M. du Puy le prouve dans son Traité des Droits du Roi. * Sanson.

CHATEAU du LOIR (Gervais) Archevêque de Rheims, & Chancelier de France. *Cherchez* GERVAIS.

CHATEAU-MELIAND ou CHATEAU-MEILLANT, petite ville & Châtellenie en Berry, remarquable particuliérement par son château, & par une tour qu'on dit avoir été bâtie du tems des Romains. * Du Chêne, *Antiquitez des villes.*

* CHATEAU-MORAND, bourg de France dans le Forez, au nord, sur les confins du Bourbonnois.

* CHATEAU-MUR, bourg de France dans le Poitou à l'ouest-nord-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ vint lieues.

* CHATEAU-NEUF, ville de France dans l'Angoumois, sur la Charente, à l'ouest d'Angoulême, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. C'est entre cette ville & Jarnac que se donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Elle a été érigée en Comté en 1644, en faveur de Jean de Fradel. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, ville de France en Anjou, sur la rive droite de la Sarte au nord d'Angers tirant vers l'est, à la distance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, gros bourg de France dans l'Orléanois propre, à l'est-sud-est d'Orleans, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est situé sur la droite de la Loire.

* CHATEAU-NEUF, petite ville ou bourg de France dans le Berry sur la rive droite du Cher au midi de Bourges, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, Seigneurie dans la Franche-Comté à l'est de Besançon, tirant tant soit peu vers le sud, à la distance d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg & Marquisat dans la Bretagne, au sud de St. Malo, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Bretagne dans le diocèse de Quimpercorentin sur la rive droite de l'Aulen, au nord-est de Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Provence à l'ouest de Marseille, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, au Val de Bargis, village de France dans le Nivernois, au nord de Nevers tirant tant soit peu vers l'est, à la distance de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France, & Baronnie dans le Duché de Bourgogne, & dans le diocèse d'Autun. Il est situé sur une montagne, au pié de laquelle il y a un hopital, qui porte le nom de Sainte-Marie-Madelaine. * *Diction. Univers. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, petite ville de France, dans cette partie du Bugey qui porte le nom de Val-Romey. Il est au nord de Belley dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France, dans le Lyonnois propre, au sud-sud-ouest de Lyon, dont il est éloigné de sept lieues.

CHATEAU-NEUF, village de France dans le Forez au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Dauphiné dans le diocèse de Valence, au nord-nord-est de la ville de Valence, dont il est éloigné de près de deux lieues. Il est sur la rive gauche de l'Isère.

* CHATEAU-NEUF de Galaure, bourg de Dauphiné dans le Viennois, au midi de Vienne tirant vers l'orient, à la distance d'environ sept lieues.

* CHATEAU-NEUF de Randon, village de France dans le Bas Languedoc, au diocèse de Mende, au nord-est de la ville de Mende, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France dans l'Auvergne, au nord-nord-ouest de Riom dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France dans la Bresse au sud de Bourg en Bresse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHATEAU-NEUF, ville de France, dans le petit païs de Timerais, en la province du Perche. Elle est au nord-est de Nogent-le-Rotrou, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * Sanson. Baudrand.

CHATEAU-NEUF (Guillaume de) dix-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, dont la résidence étoit alors à Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre, fut élu en 1251, après la mort de Pierre de Villebride. Le Pape Alexandre IV lui donna en 1256, & à son Ordre, le château de Bethanie avec ses revenus, pour entretenir la garnison de la forteresse de Crac, dans le Comté de Tripoli, composée de soixante Chevaliers, & de plusieurs Soldats: ce Pape avoit donné à l'Ordre, l'année précédente, le Mont-Thabor, & tous les biens, que Baudouin I. Roi de Jerusalem avoit assignez à l'Abbé & aux Religieux du couvent, qu'il fonda sur cette sainte montagne; mais les Sarrazins avoient tout détruit. Le Grand-Maître de Château-neuf mourut en 1260, & eut pour successeur Hugues de Revel. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

CHATEAU-NEUF (Pierre) Gentilhomme & Poëte de Provence, vivoit dans le XIII siécle, l'an 1276. Il composa divers Ouvrages. * Nostradamus, *Histoire des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.*

CHATEAU-NEUF, Garde des Sceaux. *Cherchez* L'AUBÉPINE.

CHATEAU-PÉLERIN, forteresse de la Palestine, sur le bord de la mer, à dix milles de Césarée. Ce château est appellé de divers noms dans les Auteurs; car les uns l'appellent *Pierre-Encise*, parce qu'il y a quantité de roches coupées & escarpées, & parce que le chemin y est fort serré; d'autres le nomment *Détroit*. Les Arabes le nomment *Atlyte*, & les Chrétiens *le Château-Pélerin*, parce qu'il a été bâti pour y veiller à la sûreté des Pélerins de Jérusalem. Il est situé sur une terrasse qui semble être environnée de la mer, mais elle tient par un petit Isthme à la terre ferme, du côté de l'orient. On ne voit plus que les restes de ce château, qui est un grand bâtiment dont le bout se termine en demi-lune, avec des creneaux & des lucarnes ornées de sculpture. Il y a aussi deux tours de pierre de taille à demi ruinées. Le Cardinal de Vitry dit que cette forteresse ayant été abatue, les Templiers la relevérent l'an 1217, & qu'en fouillant les fondemens, ils trouvérent un thrésor de piéces d'ancienne monnoye, qui leur servit à rétablir ce château, & à y bâtir un Palais pour leur Grand-Maître, avec plusieurs maisons pour les Chrétiens. Son port est bon, & pourroit être meilleur. Le terroir seroit fertile en blé, en vins & en fruits, comme il a été autrefois, s'il étoit cultivé, mais depuis que les Infidéles en sont les maîtres, tout y est stérile & abandonné. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

* CHATEAU-POINSAT, bourg de France dans le Limosin, & du diocèse de Limoges. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 2699 Habitans. Ce grand nombre d'Habitans devroit lui faire avoir une place dans les Cartes particuliéres; cependant on ne l'y trouve pas.

CHATEAU-PORCIEN ou CHATEAU-PORTIEN, ville de France dans le Rhételois, en la province de Champagne, avec titre de Principauté. Elle est située sur la riviére d'Aine, au dessous de Rhétel. Château-Porcien appartint premiérement aux Comtes de Champagne, depuis Rois de Navarre; & Jeanne, Reine de Navarre, le porta au Roi Philippe *le Bel* son mari. Ce Roi l'érigea en Comté, & le donna à Gaucher de Châtillon, Connétable de France. Jean de Châtillon le vendit en 1391, à Louis de France, Duc d'Orléans; & Charles fils de ce dernier, qui avoit été pris à la bataille d'Azincourt, le vendit à Antoine de Crouï, Seigneur de Renti, pour avoir de quoi payer sa rançon. Depuis en 1561, le Roi Charles IX l'érigea en Principauté, en faveur de Charles de Crouï, Comte de Senighen.

CHATEAU-REGNARD, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur la petite riviére de l'Ouaine, à deux lieues de Montargis. * Du Puy, *des Droits du Roi, p. 770.* Morin, *Histoire du Gâtinois, &c.*

* CHATEAU-REGNARD, bourg de France en Provence, dans la Viguerie de Tarascon. Il est au nord-est de la ville de Tarascon, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHATEAU-REGNAUD, sur la riviére de Meu-se,

ſe, petite ville fortifiée dans le Rhételois en Champagne, avec titre de Principauté. Elle eſt à deux lieues de Charleville. * Sanſon.

* CHATEAU-REGNAUD, bourg de France dans l'Angoumois ſur la Charente; eſt au nord d'Angoulême, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

CHATEAU-REGNAUD, ville & Marquiſat dans la Touraine, ſur la rivière de Branlle au nord-nord-eſt de Tours, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CHATEAU-RENAUD. (Maiſon) *Voyez* ROUSSELET.

CHATEAU-RENAUD, ville & bourg. *Voyez* CHATEAU-REGNAUD.

CHATEAU-ROUX, ville de France, en Berry, avec titre de Duché, qui appartient à la Maiſon de Condé. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Indre, entre Bourges & Le-Blanc en Berry. Les Auteurs Latins la nomment diverſement *Caſtrum Rufum*, & *Caſtrum Radulphium*. Il y a un beau château avec un parc. Un certain Raoul fit bâtir ce château; & c'eſt de là que la ville a eu le nom de Château-Raoul, & par corruption Château-Roux. La ville eſt aſſez grande. Il y a quatre paroiſſes, une collégiale, quelques monaſtères, & diverſes manufactures. Le Roi Louis XIII l'érigea l'an 1616, en Duché & Pairie. Cette ville a encore été honorée par la naiſſance d'Odon ou Eudes de Château-Roux, Cardinal, à qui elle a donné ſon nom, & que ſon mérite a rendu ſi conſidérable dans le XIII ſiécle, ſous le regne du Roi ſaint Louis.

CHATEAU-ROUX, que les Italiens appellent *Caſtel-Roſſo*, & que les Anciens nommoient *Caryſtus*, eſt une ville de l'iſle de Négrepont, dans l'Archipel, vers l'Euripe. Elle eſt ſituée proche du *Capo dell' Oro*, & a titre d'Evêché: mais elle eſt particuliérement remarquable pour le beau marbre que l'on y trouve, & que les Romains ont appellé *Caryſtium marmor*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATEAU-ROUX (Odon) Cardinal. *Cherchez* ODON.

CHATEAU-S. ANGE, autrefois *Hadriani Moles*: c'eſt la citadelle de la ville de Rome. Elle eſt bien fortifiée, & on a pratiqué un chemin ſecret, pour pouvoir y aller du Vatican, où les Papes font leur ſéjour ordinaire.

CHATEAU-SALINS, bourg de la Lorraine, ſitué près de la rivière de Seille, entre Nancy & Marſal, à quatre lieues de la première, & à deux de la dernière. Ce lieu eſt conſidérable par ſes bonnes ſalines, qui lui ont donné le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHATEAU-SANGLAR, village de France, dans la Marche au nord-oueſt de Guéret, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEAU-THIERRI, *Caſtrum Theodorici*, ainſi nommé dès l'an 923. C'eſt une ville de France en Champagne, ſituée ſur la Marne, appartenant aujourd'hui à la Maiſon de Bouillon, avec titre de Duché, Bailliage, Siége Préſidial, Prevôté & Election. Elle eſt à huit ou dix lieues de Meaux, & un peu plus éloignée de Rheims. Sa ſituation la rend très-forte & très-agréable: il y a un bon château avec diverſes égliſes. Le Duc de Mayenne la prit dans le XVI ſiécle pour la Ligue, & les Eſpagnols la pillérent avec une fureur extrême. Depuis, elle rentra dans l'obéïſſance qu'elle devoit au Roi, qui accorda d'amples priviléges à ſes Habitans. Artau, Archevêque de Rheims, y tint un Concile environ l'an 933, dans le tems que la ville étoit aſſiégée par Raoul. Hildegaire, Evêque de Beauvais, y fut ſacré. * Flodoard, *en la Chron. Conciles, tome* 9. De Thou. Du Chêne. Du Puy, &c.

CHATEAU DES SEPT TOURS, que les Grecs nomment *Heptapyrgion*, & les Turcs *Jedicula*, eſt bâti à la pointe de la ville de Conſtantinople, qui eſt entre le midi & l'occident, ſur la Mer de Marmora. On le pourroit nommer la Baſtille de Stamboul, ou de Conſtantinople, pour le rapport qu'il a avec la Baſtille de Paris, non pas dans ſa ſtructure, mais dans ſon origine & dans ſon uſage. C'étoit autrefois une des portes de Conſtantinople, comme la Baſtille étoit une des portes de la ville de Paris. Elle ſe nommoit *la porte dorée*, parce que les ornemens qui l'embelliſſoient, étoient enrichis d'or; & c'eſt par où entroient ceux auſquels on faiſoit quelque magnifique réception. Aux quatre anciennes tours de cette porte, Mahomet II, qui prit la ville de Conſtantinople en 1453, en ajoûta trois autres en 1458, pour en faire un château, afin d'y conſerver la meilleure partie de ſes thréſors: à quoi ce château a long-tems ſervi, & maintenant on y garde le revenu des moſquées, qui reſte après avoir acquitté toutes les charges, & qui eſt deſtiné à faire la guerre pour la défenſe de la Religion Mahométane. C'eſt auſſi où l'on renferme les priſonniers d'Etat; & lorſqu'il y a quelques Chrétiens, on leur permet d'y faire venir des Prêtres, qui célèbrent la Meſſe dans une petite chapelle, & qui leur adminiſtrent les Sacremens en toute liberté. Si ces priſonniers ſont Chevaliers de Malte, ou perſonnes qualifiées, on leur permet quelquefois de ſortir pour s'aller promener à la ville ou à la campagne, durant quelques jours; pourvu qu'un Ambaſſadeur promette de les y ramener, & de les répréſenter, quand l'Aga ou Gouverneur des ſept Tours le deſirera. En 1622, pendant une ſédition de Janiſſaires, le Sultan Oſman fut arrêté & mené dans ce lieu, où il fut étranglé; & en 1648, les Janiſſaires s'étant encore revoltez, allérent prendre dans le Serrail Ibrahim Sultan, & l'étranglérent dans ce château. Au dehors des murs, proche de l'une des tours, on voit deux grands bas-reliefs de marbre blanc, dont l'un répréſente la lune, qui vient trouver Endymion; & l'autre les neuf Muſes avec le cheval Pégaſe. Ces Ouvrages, quoique d'un bon goût, ne ſont pas aſſez finis, pour convenir que nous n'ayons rien en Europe, qui puiſſe leur être comparé. Cependant quelques Voyageurs ont cru que l'on devoit donner un préſent conſidérable au Caïmacan ou Gouverneur de Conſtantinople, & à l'Aga des ſept Tours, pour avoir d'eux la permiſſion d'enlever ces deux morceaux de ſculpture. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

* CHATEAU-TROMPETTE, eſt une des forteresses de la ville de Bourdeaux, à l'entrée du Quai.

CHATEAU-VILLAIN, bourg de France dans la Champagne, ſur la rivière d'Aube, vers ſa ſource, environ à trois lieues au deſſous de Chaumont, & à quatre de Bar-ſur-Aube, a donné le nom à une ancienne Maiſon, rapportée par André du Chêne, & inſérée à la fin de ſon Hiſtoire de la Maiſon de Dreux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATEGNERAYE (François de Vivonne de la) fils puîné d'ANDRÉ de Vivonne, Grand Sénéchal de Poitou, étoit un jeune Seigneur fort conſidéré ſous le regne de François I, & ſous celui de Henri II, Roi de France. Il étoit intime ami de Guy Chabot, Seigneur de Jarnac & de Montlieu, & avoit été élevé à la Cour de François I, mais quelques perſonnes mal intentionnées rompirent cette étroite amitié. Ils rapportérent à Charles Chabot, pere de Guy, que ſon fils s'étoit vanté d'avoir eu un commerce deshonnête avec ſa belle-mere, ſeconde femme de Charles, & qu'ils l'avoient appris du Sieur de la Châtegneraye. Guy de Jarnac, ayant ſçu la choſe de la bouche même de ſon pere, proteſta qu'il ſe juſtifieroit de cette calomnie, & publia auſſitôt un démenti, qui s'adreſſoit en paroles aſſez claires à la Châtegneraye, lequel pourſuivit la permiſſion d'un combat à outrance, auprès du Roi François I. Jarnac la demanda auſſi; mais ce Prince ne la voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin de Henri II, ſucceſſeur de François I, & le dixiéme juillet 1547, le combat ſe fit en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, en préſence du Roi, du Connétable de Montmorency, des Seigneurs de Sedan & de Saint-André, Maréchaux de France. La Châtegneraye, après avoir reçu pluſieurs bleſſures, tomba par terre; de ſorte que ſa vie étoit à la diſcretion de Jarnac; mais le Vainqueur ſupplia pluſieurs fois le Roi, d'accepter le don qu'il lui faiſoit de la Châtegneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le Roi ſe laiſſa enfin gagner par les priéres de Jarnac, & par celles du Connétable & des Maréchaux de France, & permit qu'on portât la Châtegneraye dans ſa tente, pour le panſer; mais le dépitiſir que ce dernier eut de ſe voir vaincu, lui fit débander ſa playe dont il mourut trois jours après. Telle fut l'iſſue de ce fameux combat, d'où l'on croyoit que la Châtegneraye ſortiroit victorieux, parce qu'il étoit l'un des plus robuſtes & des plus vaillans hommes du Royaume: il étoit l'aſſaillant, & Jarnac étoit le ſoutenant. *Voyez* VIVONNE. * *Memoires Hiſtor.*

CHATEIGNER (Roch) Seigneur de Touffou, Chambellan de Henri II, de François II, & de Charles IX, Rois de France, & Capitaine de cent Chevaux-legers, naquit en 1527, & étoit fils de *Jean* III, Seigneur de la Roche-Pozay. Il étoit encore fort jeune, lorſque dans le Comté d'Oye & de Boulogne il donna les premiéres marques de ſon courage. Depuis, Henri II le fit Echanſon du Dauphin. A l'âge d'environ 25 ans, il paſſa déguiſé en Italie, & entra avec deux cens Fantaſſins dans la Mirandole au travers des ennemis, qui avoient bloqué cette place. Lorſqu'il en eut obtenu le commandement, il fit trois vigoureuſes ſorties ſur les Aſſiégeans, prit d'aſſaut un de leurs forts, & en emmena l'artillerie & les Capitaines priſonniers. L'an 1555, le Roi l'envoya en Piémont, où avec environ quarante chevaux, il défit tout le ſecours que les Eſpagnols envoyoient à Vulpian, & fut cauſe de la réduction de cette place ſous l'obéïſſance du Roi, qui lui donna la conduite d'une compagnie de Chevaux-legers, & la charge de Chambellan. Il fut encore envoyé en Piémont en 1556, & ayant paſſé avec l'armée Françoiſe juſqu'au Royaume de Naples, il combattit vaillamment à Julia Nova contre les Eſpagnols; puis, il défendit la ville d'Aſcoli contre l'armée du Duc d'Albe, fut enſuite pris dans un combat, & demeura trois ans priſonnier. Pendant ſa captivité il s'exerça à faire des vers en François & en Eſpagnol dont il a laiſſé un recueil. Lorſqu'il fut de retour en France, il ſe trouva à l'entrée du Roi de Navarre dans Poitiers l'an 1560, & eut part à la défaite des Huguenots près de S. Geneſt, où il prit trois enſeignes ſur eux. Il alla enfin au ſiége de Bourges l'an 1562, & y fut tué d'un coup de mouſquet n'étant âgé que de 35 ans. Son corps fut porté à la Roche-Pozay, où l'on voit ſon épitaphe que le Poëte Ronſard compoſa. * Du Chêne, *Hiſtoire de la Maiſon des Châteigners.*

CHATEIGNER de la ROCHE-POZAY (Louis) Seigneur d'Abain & de la Roche-Pozay, Baron de Preuilli, Gouverneur de la Haute & Baſſe Marche, & Chevalier des Ordres du Roi, étoit ſeptiéme fils de JEAN Châteigner, III. du nom, & s'appliqua également aux armes & aux Lettres, qui ſembloient être héréditaires dans ſa Maiſon. Il apprit les Sciences & les Langues ſous Joſeph Scaliger, & il y fit un grand progrès. Le Roi Henri III l'envoya Ambaſſadeur à Rome, où il ſoutint avec beaucoup de force la gloire de ſon Prince & la réputation des François, contre la fine politique des Eſpagnols. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le gouvernement de la Haute & Baſſe Marche, où il défit les Rebelles dans une mémorable occaſion, près de la rivière de la Vienne. Il avoit déja ſignalé ſon courage aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac, de Moncontour, au ſiége de la Rochelle & ailleurs. Il ſervit encore l'an 1595, en Bourgogne, au combat de Fontaine-Françoiſe, & étant tombé malade, en ſe retirant chez lui, il mourut à Moulins en Bourbonnois le 29 ſeptembre de la même année. Louis Châteigner avoit épouſé par diſpenſe du Pape en 1567, *Claude* fille de *George* du Pui, Seigneur du Coudray, dont il eut entre autres enfans, *Henri*, Baron de Malval, tué dans un combat. On ne doit pas oublier JEAN IV, Seigneur de la Roche-Pozay, & pére de CHARLES, qui a été Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou; & HENRI-LOUIS Châteigner de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, célébre par ſes Ouvrages. Celui-ci naquit l'an 1577 à Rome, dans le tems que ſon pére y étoit Ambaſſadeur. Après s'être avancé dans les Lettres, il ſe conſacra de bonne heure à Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Outre l'Evêché de Poitiers, qu'il eut en 1611, après Géofroy de Saint-Belin, dont il avoit été Coadjuteur, il poſſéda pluſieurs Abbaïes, &

mourut subitement le 30 juillet 1651, âgé de 74 ans. Nous avons
divers Ouvrages de sa façon, *des Commentaires sur la Genèse, sur
l'Evangile de saint Matthieu, & sur les Actes des Apôtres; Synopsis di-
stinctionum theologicarum & philosophicarum; Dissertationes Ethico-Po-
liticæ; Nomenclatura Cardinalium, &c.* * Sainte-Marthe, *in Elog.
Gall. Christ.* Claude le Voyer d'Argenson, *in Elog. Illustr. Vi-
ror.* Du Chêne, *Généalogie de la Maison de Châteigner.*

CHATEIGNERAYE. *Voyez* CHATEGNE-
RAYE.

CHATEL, (du) ancienne maison de Bretagne, considéra-
ble par les grands hommes qu'elle a donnez à l'Etat, desquels on
ne rapporte ici la postérité que depuis, HERVÉ qui suit.

I. HERVÉ, Seigneur du Châtel, qualifié Chevalier dès l'an
1296, épousa *Sibylle*, fille & seule héritière de *Prégent*, Seigneur
de Leslen, & en eut BERNARD qui suit.

II. BERNARD, Seigneur du Châtel, vivoit en 1327, & épousa
Eléonore de Rosmadec, morte le 15 juillet 1337, dont il eut 1.
TANNEGUY, qui suit; & 2. *Olive* du Châtel, mariée à *Olivier*
Arrel, Seigneur de Kermarker.

III. TANNEGUY, I. du nom, Seigneur du Châtel, Capitaine
de Brest, Lieutenant Général des armées du Comte de Montfort,
contre Charles de Blois, sur lequel il gagna la célèbre bataille de la
Roche-de-rien, en 1347, & mourut en 1352. Il épousa *Tiphaine* de
Pluscalec, Dame de la Roche-Dronion, fille de *Charles*, Sire de Plus-
calec, & d'*Aliette*, Dame de la Roche-Dronion sa seconde femme,
dont il eut, 1. 2. *Bernard* & *Briant* du Châtel, qui furent exécutez
à mort, en haine des services qu'ils rendoient au Comte de Mont-
fort; 3. GUILLAUME qui suit; 4. *Tanneguy*, Seigneur de la
Roche-Dronion, dont descendent les Seigneurs de Mesle; 5. *Gar-
sion*, qui servoit le Roi d'Angleterre en 1367, puis le Duc d'An-
jou, qui le fit son Maréchal & Général d'armée, mort sans allian-
ce; 6. *Maurice*, Seigneur de Lesborn; 7. *Henri*, Seigneur de
Château-gonnier, vivant en 1373; 8. *Derien*, qui fut d'église; 9.
Marguerite, alliée à *Guillaume* de Kergournadec; 10. *Tiphaine*,
mariée à *Prégent*, Seigneur de Coëtmeneck; 11. *Aénor*, qui épou-
sa *Yvon*, Prévôt, Seigneur de Kernaster; & *Marguerite* du Châ-
tel, seconde femme de *Guillaume*, Sire de Rosmadec.

IV. GUILLAUME, Sire du Châtel, de Leslen, de Coëtan-
gars, &c. rendit de grands services à Jean, V. du nom, Duc de
Bretagne, dit *le Vaillant*, pour lequel il demeura prisonnier en une
rencontre, & paya six mille écus de rançon. Il mourut en 1370,
ayant eu d'*Alix* de Lesourny sa femme, fille unique *de Hervé*, Sei-
gneur de Lesourny, 1. HERVÉ qui suit; 2. *Thomas*, Seigneur de
Coëtelis; 3. *Jeanne*, mariée à *Hamon*, Seigneur de Keergroasées,
morte le 20 mai 1400; 4. *Marguerite*, alliée à *Prégent*, Seigneur
de Coëtmeneck; & 5. *Amicie* du Châtel, qui épousa *Maurice* de
Ploscalec, Seigneur de Brusiliac.

V. HERVÉ, Seigneur du Châtel, de Leslen, de Lesourny,
&c. servit le Roi Charles V, dans ses guerres, & vivoit en 1397.
Il épousa en juin 1360, *Meucie* de Lescoët, fille unique de *Guillau-
me* de Lescoët, dont il eut 1. *Guillaume*, Chambellan du Roi
Charles VI, l'un des sept Combatans du Seigneur de Barbasan en
1402, ou selon d'autres en 1404, contre sept Anglois, qui gagna un
combat naval contre les Anglois en 1403, & pilla l'isle de Jersey à
la côte d'Angleterre, mais qui y étant retourné une seconde fois en
1404, y fut tué, ne laissant point d'enfans de *Marie* du Pont sa
femme; 2. OLIVIER, qui suit; 3. TANNEGUY du Châtel
Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand Maître de Fran-
ce, *dont il sera parlé cy-après, dans un article séparé*, mort fort âgé
en 1449; 4. HERVÉ, qui fit *la branche des Seigneurs de* COETELEZ
rapportée cy-après; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hervé* de Guermeur,
Seigneur de Ponthou; 2. à *Guillaume*, Seigneur de Troumelin;
6. *Catherine*, mariée le 12 janvier 1398, à *Alain*, Seigneur de Coë-
tivy; 7. *Marguerite la Jeune*, qui épousa *Guillaume*, Seigneur de
Ploeuc & de Timeur; & 8. *Jeanne* du Châtel, mariée à *Bonabès*,
Seigneur de Tréal.

VI. OLIVIER, Seigneur du Châtel, de Leslen, &c. Cham-
bellan des Ducs de Bretagne, mourut en 1435. Il épousa le deu-
xiéme fevrier 1408, *Jeanne* de Ploeuc, dont il eut 1. FRANÇOIS
qui suit; 2. *Guillaume*, Pannetier du Roi Charles VII, & Ecuyer
du Dauphin, depuis Roi de France sous le nom de Louis XI, qui
donna des preuves de son courage à la défense de la ville de S.
Denys contre les Anglois, & au siége de Pontoise, où il fut tué le
20 juillet 1441, en s'opposant aux ennemis, au passage de la rivière
d'Oyse, & qui fut enterré par Ordre du Roi Charles VII, en l'église
de l'Abbaïe de S. Denys en France; 3. *Jean* Abbé de Ferrières,
& Evêque de Carcassonne, mort en 1472; 4. TANNEGUY, Vi-
comte de la Bellière, &c. Grand Ecuyer de France, *dont l'éloge &
la postérité sont rapportez cy-après dans un article séparé*; 5. *Marguerite*,
alliée à *Tanneguy*, Sire de Kermeno; 6. *Jeanne*, mariée le 29 août
1444, à *Hervé*, Seigneur de Nevet; 7. autre *Jeanne*, qui épousa
le 16 février 1450, *Yvon*, Seigneur de Quelen & de Vieil-Châtel,
morte en 1488; & 8. *Meucie* du Châtel, alliée le 26 avril 1454, à
Olivier, Seigneur de Kergournadeck.

VII. FRANÇOIS, Seigneur du Châtel, de Leslen, de Lesour-
ny, &c. fut créé Chevalier Banneret aux Etats de Bretagne, en no-
vembre 1455. Il épousa en 1434, *Jeanne* de Kerman, fille de
Tanneguy, Sire de Kerman & d'*Aliette* de Quelen, dont il eut
Guillaume, Seigneur de Leslen, & OLIVIER qui suit.

VIII. OLIVIER, Sire du Châtel, &c. épousa du vivant de son
père le 27 janvier 1459, *Marie* du Poulmic, fille & héritière de *Jean*
Seigneur du Poulmic, & de *Charlotte* de Beaumanoir, dont il eut
1. TANNEGUY qui suit; 2. GABRIEL, qui fit *la branche des
Seigneurs de* COETANGARS, *rapportée cy après*; 3. *Olivier*, Evê-
que de S. Brieu, mort en 1523; 4. *Guillaume*, Seigneur de Le-
slen, mort sans postérité; 5. *Magdelaine*, alliée le septiéme no-
vembre 1485, à *Gilles* de Kersaliou, Seigneur de Kerraoul & de
Limoëlan; 6. *Jeanne*, mariée le 19 janvier 1498, à *Jean* de Bou-
teville, Seigneur de Faouet, Vicomte de Coëtquenan; & 7. *Mar-*

guerite du Châtel, qui épousa *Alain* de Tournemine, Seigneur de
Coëtmeur.

IX. TANNEGUY, Seigneur du Châtel, du Poulmic, &c. épou-
sa 1. par contract du 21 octobre 1492, *Louise* du Pont, fille de
Pierre, Seigneur du Pont-l'Abbé, de Rostrenan & de Ponthou, &
d'*Hélène* de Rohan: 2. le 23 juin 1501, *Marie*, Dame de Juch,
fille de *Jean*, Sire de Juch, & de *Louise* le Bailly. Du premier
mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune en 1498; & 2. *Gillette* du
Châtel, Dame du Pont, de Rostrenan, de Ponthou, de Crelpon,
&c. mariée le septiéme février 1517, à *Charles* de Quellenec, Vi-
comte du Fou: & du second sortirent, 3. FRANÇOIS qui suit;
4. *Prégent*, Seigneur de Coëtivy, mort jeune; 5. *Olivier*, Abbé
de Daoulas, mort en 1550; 6. *Jacques*, Seigneur de Juch, mort
sans enfans; 7. *René*, mort sans postérité; 8. *Jeanne*, mariée le
huitiéme mai 1528, à *Alain*, Sire de Rosmadec, & de Tiverlan,
Baron de Molac & des Chapelles; & 9. *Guillaume* du Châtel,
Seigneur de Kersimon, du Poulmic & de Leslen, Capitaine de
Brest, Lieutenant du Roi en Basse Bretagne, qui chassa les An-
glois, & les défit en 1558, à S. Mahé de Léon. Il épousa *Marie*,
Dame de Kérazret & de Kerneleçon, dont il eut pour fille uni-
que, *Anne* du Châtel, Dame du Poulmic, &c. mariée à *Vincent*,
Seigneur de Ploeuc & de Timeur.

X. FRANÇOIS, Sire du Châtel, de Lescoët, de Juch, &c.
mort en octobre 1537, avoit épousé par contract du 21 mai 1522,
Claude du Châtellier, fille aînée & héritière de *François*, Vicom-
te de Pommerit, Baron de Marné, & de *Jeanne* de Rohan, dont
il eut, 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Marie* du Châtel, morte sans
alliance.

XI. CLAUDE, Baron du Châtel, de Juch, de Coëtivy, Vi-
comte de Pommerit, &c Lieutenant du Roi en Basse Bretagne,
vivoit en 1555. Il épousa *Claude* d'Acigné, Vicomtesse de la Bel-
lière, fille aînée de *Jean*, Sire d'Acigné, & d'*Anne* de Montéjan,
Vicomtesse de la Bellière, dont il eut 1. *Anne*, Dame du Châtel,
&c. mariée à *Guy* de Rieux, Seigneur de Chateauneuf, Vicomte
de Donges, &c. & 2. *Claude* du Châtel, Baronne de Marcé & de
Juch, Vicomtesse de Tonquedoc, & du Pommerit, Dame du
Mur, &c. alliée à *Charles* Goyon, Seigneur de la Moussaye, &c.

SEIGNEURS de COETANGARS.

IX. GABRIEL du Châtel, fils puîné d'OLIVIER, Sire du
Châtel, & de *Marie* de Poulmic, fut Seigneur de Coëtangars, de
Lescoët, &c. & épousa *Jeanne* de Saint-Gouënnon, dont il eut,
1. *Jean*, Seigneur de Coëtangars, &c. qui vivoit en 1548, & mou-
rut sans enfans de *Catherine* de Guermeur; 2. TANNEGUY qui
suit; 3. *Marie*, qui épousa en 1531, *Amaury*, Seigneur de Lesquil-
dri, vivante en 1580; *Anne*, Dame de Kérouin; & 4. *Françoise*
du Châtel, mariée à *N*.... Seigneur de Poucelin.

X. TANNEGUY du Châtel, Seigneur de Coëtangars, épousa
Meucie Kerguizeau, fille de *N*.... Seigneur de Kerguizeau, dont
il eut, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Ber-
rangon, mort sans enfans de *Françoise* Raunou; 3. *Charles*, Sei-
gneur de Kérivant, qui de *Marie* de Kéraldanet, eut *Jean*, Jésuite,
& Claude du Châtel, mort jeune; 4. *Marie* du Châtel, alliée à
Alain de Coëdic, Seigneur de Kergoalet; & 5. *Jeanne* du Châ-
tel, mariée à *N*.... Seigneur de Kergroin.

XI. GUILLAUME du Châtel, Seigneur de Coëtangars & de
Kérivant, épousa *Lévenèze* de Kermenon, dont il eut JEAN qui
suit.

XII. JEAN du Châtel, Seigneur de Coëtangars, &c. épousa
1. *Marguerite* du Cosquier, fille de *François*, Seigneur de Baraach,
& de *Marie* de Kerhoent: 2. *Marie*, fille unique de *Jean*, Seigneur
de Kérenroux, & de *Françoise* de Kermerhon, dont il y a des en-
fans.

SEIGNEURS de COETELEZ.

VI. HERVÉ du Châtel, fils puîné d'HERVÉ, Seigneur du
Châtel, &c. & de *Meucie* de Lescoët, fut Seigneur de Coëtelez,
en partie, & vivoit en 1411. Il épousa *N*.... dont il eut THO-
MAS qui suit.

VII. THOMAS du Châtel, Seigneur de Coëtelez, &c. épousa
Marie, Dame de Coëtelez, dont il eut 1. *Christophle*, Evêque de
Tréguier, mort en 1491; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de Coë-
telez & de Coëtenan, mariée à *Jacques* de Kérimel, Seigneur de
Coëtenisan, de Gondelin, & de Kerserat.

CHATEL, (Tanneguy du) Chambellan du Roi, Prévôt
de Paris, & Grand-Maître de la Maison du Roi, fils puîné de
HERVÉ, Sire du Châtel, & de *Meucie* de Lescoët, passa en An-
gleterre en 1404, avec 400 hommes d'armes, pour venger la mort
de son frère aîné, qui avoit été tué devant l'isle de Jersey, où après
avoir été près de deux mois, & porté un grand dommage aux An-
glois, il revint en Bretagne, chargé d'un gros butin. Depuis, étant
venu en France, il fut Chambellan du Duc d'Orléans, que le Duc
de Bourgogne fit assassiner en 1407. Il étoit à Rome en 1410, où
il commandoit les troupes que Louis, Roi de Sicile, lui donna
pour en assurer l'entrée au Pape Alexandre, contre le Roi Ladi-
slas, usurpateur de la Couronne de Sicile; & après l'avoir défait, il
manda au Pape qu'il s'y pouvoit rendre en toute sûreté. Etant de
retour en France, il s'attacha à Louis Dauphin, Duc de Guienne, qui
le fit son Maréchal de Guienne en 1414, & lui fit de grands biens en
considération de ses services, & de la conservation & sûreté de Pa-
ris, dont il avoit été fait Prévôt l'année précédente. Après la sor-
tie des Bourguignons, il se trouva à la journée d'Azincourt en 1415,
& deux ans après il reprit Montlhéry, & plusieurs autres places aux
environs de Paris, qui étoient occupées par les Bourguignons.
Lorsque la ville de Paris fut surprise par ceux de la faction de Bour-
gogne le 28 mai 1418, il en sauva le Dauphin, qu'il fit conduire à
Melun, & trois jours après ayant tenté le recouvrement de cette
vil-

ville, il en fut repoussé & contraint de se retirer. Il se trouva à Groces près de Bourges le 21 juin suivant, pour servir en la compagnie & sous le gouvernement du Dauphin, qui le fit Maréchal de ses guerres. Il alla de sa part trouver le Duc de Bourgogne à Pontoise le lendemain de l'Ascension 1419, pour le disposer à la paix, qui fut conclue le dixiéme juin suivant entre ces deux Princes au Ponceau à une lieue près de Melun. Comme il étoit l'un des principaux Conseillers du Dauphin, on lui impute le conseil de la mort du Duc de Bourgogne arrivée à Montereau-faut-Yonne, le dixiéme septembre de la même année, en vengeance de celle du Duc d'Orléans. Après la mort du Roi Charles VI, le Roi Charles VII, son fils, lui donna la charge de Grand-Maître de son Hôtel qu'il exerça quelques années, & l'envoya en Provence en 1423, pour y assembler certain nombre d'Arbalêtriers, & en Bretagne, pour y obtenir quelque secours. Mais quelque tems après voyant que pour le bien de l'Etat, il étoit expédient qu'il quittât la Cour, il en sortit, & se retira à Beaucaire, dont le Roi le fit Sénéchal. Ce Prince lui donna de grosses pensions, & le fit Gouverneur & Sénéchal de Provence en 1446. Du Châtel vint ensuite à Marseille pour pratiquer la réduction de la ville de Gênes sous l'obéissance du Roi, & fut envoyé en avril 1448, en ambassade à Rome vers le Pape Nicolas V. Il mourut en Provence fort âgé en 1449, sans laisser de postérité de *Sibylle* le Voyer.

CHATEL, (Tanneguy du) Vicomte de la Belliére, & Seigneur de Renac, du Bois-Raoul, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, & Grand Ecuyer de France, fils puîné d'OLIVIER, Sire du Châtel, Chambellan des Ducs de Bretagne, & de *Jeanne* de Ploeuc, succéda à la faveur de *Tanneguy* du Châtel son oncle, Grand-Maître de la Maison du Roi, auprès du Roi Charles VII, qui le fit son premier Ecuyer du corps, & Grand-Maître de son écurie, par lettres du 20 mai 1454. Il fut aussi Lieutenant du Maine au gouvernement de Languedoc, où il eut plusieurs commissions pour y requerir les Aides en l'assemblée des Etats, pendant les années 1454, 1455 & 1456. Il exerça la charge de Grand Ecuyer jusqu'à la mort du Roi, arrivée le 22 juillet 1461: après quoi il se retira en Bretagne auprès du Duc François, II. du nom, qui le fit Grand-Maître de son Hôtel, & lui fit obtenir par ses Ambassadeurs, surséance de rendre les comptes du maniment de l'Ecurie du Roi. S'étant attiré la haine du Duc de Bretagne en lui remontrant l'énormité de l'adultére qu'il commettoit avec Antoinette de Maignelers, femme d'André, Seigneur de Villequier, le Roi Louis XI, l'attira à son service, le fit Chevalier de son Ordre de saint Michel à la seconde promotion, & Gouverneur de Roussillon & de Cerdaigne, en récompense desquels gouvernemens, il lui assigna en 1472, une somme de vint-quatre mille écus, & lui transporta au mois de février de la même année les Châtellenies de Châtillon-sur-Indre, de Pacy, d'Ezy & de Nonancourt, à condition de rachat de la somme de trente-six mille livres, & le retint à deux mille livres de pension. Depuis il vint trouver ce Prince qui commandoit son armée en personne sur la frontiére de Picardie en 1477, & il fut tué d'un coup de fauconneau au siége de Bouchain, *au grand regret du Roi, qui envoya le 16 juin de la même année, offrir cent marcs d'argent à l'église de Nôtre Dame de la Victoire, qu'il avoit voués pour le salut de l'ame de ce Seigneur, lequel étant en armes en sa compagnie & à son service, étoit allé de vie à trépas devant la ville de Bouchain, comme porte le quatriéme compte de Pierre de Lailly.* Il fit aussi porter son corps en l'église de Notre Dame de Cléry, où il fut inhumé. Il épousa en 1462, *Jeanne* de Raguenel de Malestroit, Vicomtesse de la Belliere & de Combour, Dame de Corrolles & de Villequoeus, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Malestroit, Vicomte de la Belliere, & de *Gillette* de Châteaugiron, Dame de Combour, dont il eut 1. *Gillette*, morte sans alliance; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de la Belliere & de Combour, mariée à *Louis*, Seigneur de Montejan, de Sillé-le-Guillaume, &c. Il marqua son zéle & sa fidélité au service du Roi Charles VII, en se tenant auprès de lui jusqu'au dernier soupir de sa vie, fit faire ses funerailles; & y employa une somme de trente mille écus, dont il ne fut remboursé que dix ans après. C'est par cette raison qu'on mit depuis en 1560, sur le drap mortuaire du Roi François II, dont les funerailles étoient négligées par les Guises, une inscription où étoient ces mots, *Où est maintenant Tanneguy du Chatel?* M. De Thou, *l.* 26. *de son Histoire*, attribue mal cette reconnoissance à Guy du Châtel son oncle, qui ne fut point en état de rendre ces derniers devoirs au Roi son Maître, puisqu'il mourut en 1449, treize ans avant lui. *Voyez* Jean Chartier, *Hist. de France.* M. De Thou-Millet, *Hist. de saint Denys.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.* Bayle, *Diction. Critique, &c.*

CHATEL ou CASTEL, (Robert du) ancien Poëte François, vivoit en 1260. Il composa divers Ouvrages qu'on conserve encore dans les cabinets des Curieux. * Fauchet, *des anciens Poetes François*, c. 63. La Croix-du-Maine.

CHATEL, (Pierre du) dit en Latin *Castellanus*, fils d'un Gentilhomme Wallon, établi à Archy en Bourgogne, Evêque de Tulles, puis de Mâcon, & enfin d'Orléans, Grand-Aumonier de France, a été un des plus doctes & des plus illustres Prélats qui ayent vécu dans le XVI siécle. Après avoir étudié à Dijon, où il régenta ensuite, il voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où il fut très-considéré d'Erasme, qui le fit Correcteur de l'Imprimerie de Froben. Depuis il étudia à Bourges, & ensuite il passa en Italie & dans la Gréce, où il acheva de se faire connoître. On le recommanda à François I, qui le fit son Lecteur, & l'éleva bientôt aux premiéres dignitez de l'Eglise. Du Châtel en étoit digne par la probité de ses moeurs, & par sa grande érudition. On dit que François I, s'entretenant un jour avec lui, lui demanda s'il étoit Gentilhomme, & que du Châtel lui répondit, *qu'il ne savoit pas bien duquel des trois, qui étoient dans l'Arche de Noé, il étoit sorti.* Il devint après Badé, Bibliothecaire du même Prince. Il eut l'Evêché de Tulles en 1539, & fut nommé Evêque de Mâcon en 1544, Grand-Aumonier de France en 1547, & enfin par Henri II, en 1550, Evêque d'Orléans, où il mourut d'apoplexie, en prêchant le troisiéme février de l'an 1552. Ce Prélat étoit très-savant dans les Langues orientales, possédoit un grand fond d'érudition, & prêchoit avec une éloquence à laquelle rien ne resistoit. Ce qu'on croira sans peine, si on examine ce que le Chancelier de l'Hopital a écrit de lui dans le premier livre de ses Epitres, où il lui parle ainsi,

Castellane, decus Musarum, & caste Sacerdos,
Vittis ac merita frontem redimite corona,
Seu te Castalides nascentem hoc nomine Musa
Donarunt, sive ipse tibi virtute parasti
Id, sisti commissa tua castella tuendo
Fortiter, &c.

Le même Chancelier de l'Hopital, *Epist. l.* 6, parle encore en ces termes de la mort de Pierre du Châtel,

Si pulcherrima est Ductibus pugnando occumbere mortem,
Pontifici pulchrum debet fauclumque videri,
Sic laterum nixuque omni contendere vocis,
Ut vires media facientem verba corona
Deficiant, sudoque fatiscant lingua palato.
At quondam fortis qui vicit Olympia miles,
Rettulit & multos victor certamine palmas,
Et quem nulla viri virtus perfregerat ante,
Sternitur ille siti tandem confectus, & aestu.
Discite, Pastores ô, vestro munere fungi,
Commissos curare greges, & denique nullum,
Servandi causa pecoris, vitare laborem;
Nec dubitate animam multis pro millibus unam
Consecrare Deo, ac meliori reddere vitae.

Ce fut lui qui fut cause de l'assemblée de Melun, en 1545, dans laquelle quelques Prélats préparérent l'instruction des Théologiens, qu'on devoit députer au Concile de Trente. Nous avons deux Oraisons funébres du Roi François I, de la façon de Pierre du Châtel, que M. Baluze a publiées en 1674, avec la Vie de ce docte Prélat, composée par Pierre Galand ou Galandius. Les Curieux pourront consulter ce dernier Ouvrage. * De l'Hopital, *l.* 1. *&* 6. *Epist.* De Thou, *Hist. l.* 23. Scévole de Sainte-Marthe, *in Eleg. l.* 1. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Aurel. Matisc. & Tutel.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHATEL (*Pierre du*) apparemment de la même famille que le précédent, naquit en 1585, à Grandmont en Flandre, & fut un célébre Médecin. Après avoir étudié à Mons, à Douay, à Orléans, & à Louvain, il reçut le bonnet de Docteur dans cette derniére ville en 1618. Il savoit les Langues & les Belles Lettres, & laissa quelques Ouvrages, comme, *Τεφρολογία, sive de Graecorum Fossis; Vita illustrium Medicorum; Laudatio funebris Alberti Pii, Belgarum Principis; Κρεωφαγία sive de esu carnium.* Il mourut en 1632, le 23 février, âgé de 47 ans, & fut enterré près de l'autel de l'église de Saint-Pierre. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 729.

CHATEL (Jean) étoit fils d'un Marchand Drapier de Paris. A l'âge de dix-neuf ans, il entreprit de tuer le Roi de France Henri IV. Ce Prince étant arrivé à Paris le 24 décembre 1594, comme il étoit sur les six heures du soir dans la chambre de la Maîtresse logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit pour embrasser Montigny, Châtel lui donna un coup de couteau dans la lévre d'en-bas, qui lui rompit une dent. Il se fourra ensuite dans la presse; mais on reconnut à son visage effaré, que c'étoit lui qui avoit fait le coup, & on le prit. C'étoit un esprit mélancolique, qui dit dans son interrogatoire qu'il s'étoit porté à ce crime, parce que se sentant chargé de péchez énormes & irremissibles, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines de l'Enfer, il avoit pensé les diminuer, par cet attentat, qu'il croyoit être une action méritoire, parce que le Roi n'étant pas réconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un Tyran. Il confessa aussi qu'il avoit fait son Cours au Collége de Clermont sous les Jésuites, & qu'ils l'avoient souvent mené dans une chambre des méditations, où l'Enfer étoit représenté, avec plusieurs figures épouvantables. Cette déposition, jointe aux libelles injurieux contre Henri III, & contre Henri IV, qu'on trouva dans la chambre de Jean Guignard, un des Péres de la Société, au souvenir de l'ardeur que quelques uns d'eux avoient témoignée pour les intérêts d'Espagne, à quelques maximes que leurs Prédicateurs avoient débitées contre la sureté des Rois & contre les anciennes loix de France, & à l'opinion qu'on avoit, que par le moyen de leurs Colléges & des confessions auriculaires, ils tournoient l'esprit de la jeunesse & les consciences timorées du côté qu'il leur plaisoit, donna sujet au Parlement de Paris d'envelopper toute la Société dans la punition du crime des particuliers. Ainsi par un même arrêt, qui fut prononcé le 29 du même mois de décembre, & exécuté aux flambeaux, il condamna Jean Châtel *aux peines accoutumées contre de semblables parricides; & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du College de Clermont, & autres soi disant de la Société de Jesus, comme étant corrupteurs de la Jeunesse, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat vuideroient dans trois jours de leur maison & College, & dans quinze de tout le Royaume; & que tous leurs biens seroient employez à des oeuvres pies selon la disposition du Parlement.* * Mézeray, *Abbregé Chronologique, au regne de Henri IV.*

CHATEL (Nicolas du) *Voyez* CASTRO.

CHATEL (Jean du) Chanoine d'Utrecht. *Voyez* CASTRO (Jean de)

CHATEL (Josse du) *Voyez* CASTRO (Jodocus a)

CHATEL sur MOSELLE. *Voyez* CHATTE.

CHATEL, Abbé de Marchiennes. *Cherchez* ARMAND.

CHATEL (Jean du) Religieux Dominicain. *Cherchez* CASTRO (Jean de)

* CHATEL-ACHER, village ou bourg de France dans le Poitou. Il est sur la rive gauche de la petite riviére de Clouère, au sud de Poitiers, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEL-AILLON, bourg de France dans le Poitou, est sur la côte du petit pais d'Aunis, à deux lieues de la Rochelle du côté du midi. * Maty, Dict. Geogr.

CHATELAIN de BEAUVAIS, famille. Voyez BEAUVAIS.

CHATELAIN, (Castellanus) étoit anciennement le Gouverneur d'un château, où il commandoit en l'absence du Seigneur. Les Comtes & les Ducs qui avoient de grands domaines, établissoient dans le plus considérable de leurs châteaux, un Commandant qu'ils appelloient Châtelain, non seulement pour faire tête aux ennemis qui le pourroient présenter, mais aussi pour rendre la justice à leurs Sujets. Depuis, ces Châtelains s'étant rendus puissans, leurs enfans leur succéderent, & ces charges devinrent comme héréditaires. Ils obtinrent même de leurs Seigneurs, de les posséder en fief; & peu à peu, d'Officiers & de Juges qu'ils étoient, ils s'érigerent en Seigneurs. C'est de là que par l'ordonnance du Roi Henri III, donnée à Paris le 17 août 1575, il est porté qu'une Terre, pour être érigée en Châtellenie, doit avoir d'ancienneté, Haute Justice, droit de foire, de marché, de Prevôté & de péage, avec prééminence dans toutes les églises au dedans de la Terre; que la Baronnie doit être composée de trois Châtellenies, pour le moins, unies ensemble, & tenues du Roi; que le Comté doit avoir deux Baronnies & trois Châtellenies, ou une Baronnie, & six Châtellenies; & que le Marquisat doit contenir trois Baronnies, & trois Châtellenies, ou deux Baronnies & six Châtellenies. Voyez DUC.

CHATELAIN (George) en Latin *Castellanus*, Gentilhomme Flamand, qui avoit été élevé dans la Maison des Ducs de Bourgogne. Il entendoit fort bien la Langue Françoise, & composa quelques Traitez, qui, malgré la prédiction d'Olivier de la Marche, sont entiérement tombez dans l'oubli. Il écrivit en vers François un Recueil des choses merveilleuses avenues de son tems, imprimé avec les Oeuvres de Jean Moulinet son Disciple. Il composa le *Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangeres, à l'imitation de Bocace*, imprimé à Paris l'an 1517; *L'Instruction du jeune Prince*, contenant huit chapitres, imprimée avec les autres Oeuvres; *Les Epitaphes d'Hector & d'Achille, avec le jugement d'Alexandre le Grand*, imprimé à Paris, en 1525, *in octavo*; *L'Histoire de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toison d'Or*, imprimée à Bruxelles, *in quarto*, l'an 1634; plusieurs autres Ouvrages, qui se trouvent en manuscrit dans l'Abbaye de Saint-Vast d'Arras. Il fit en François *la Vie de Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne; mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Pontus Heuterus l'avoit lue & en a tiré quelque chose. Châtelain mourut l'an 1475. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 262. La Croix-du-Maine, p. 118. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*. Olivier, *Préface de ses Mémoires*.

CHATELAIN (Martin) étoit de Warwick, petite ville de Flandre. Il étoit né aveugle, & cependant il faisoit au tour des ouvrages surprenans; & même les instrumens dont il avoit besoin pour son métier. Il faisoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons, & en jouoit passablement. On lui demandoit un jour ce qu'il désireroit le plus de voir, *Les couleurs*, répondit-il, *parce que je connois presque tout le reste au toucher*: mais, lui repliqua-t-on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel? *Non*, dit-il, *j'aime mieux le toucher*. * *Furetieriana*, p. 251. édit. de Bruxelles, 1696.

* CHATELAIS (le) village de France en Anjou, sur l'Oudon au nord-ouest d'Angers, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* CHATELAR, (le) village de France & du Dauphiné dans le Viennois, à l'orient de Vienne tirant vers le nord à la distance d'environ dix lieues.

* CHATELAR, (le) village de France dans le Berry, au sud ouest de Bourges, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CHATELAR, en Suisse. Voyez CHATELLAR.

* CHATEL-CHALON, petite ville du Comté de Bourgogne, autrement dit la Franche-Comté, au sud-sud-est de Dole, dont elle est éloignée de sept à huit lieues. Elle est située au nord de la riviére de Seille.

CHATEL-CHINON, petite ville de France dans le Nivernois, & dans la contrée dite *le Morvant*. Elle est près de la riviére d'Yonne, vers les frontiéres de Bourgogne.

* CHATELDON ou CASTELDON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, ou selon d'autres en Auvergne, vers les confins du Bourbonnois. Elle est située sur l'Allier, à peu près au sud de Moulins, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

* CHATEL-DUSIE, village de la Franche-Comté au sud-sud-est de Besançon, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CHATELET, (Paul du) de l'ancienne Maison de Hay en Bretagne, qui se vante d'être sortie il y a 600 ans, de celle des Comtes de Carlile, une des plus illustres d'Ecosse, fut d'abord Avocat général au Parlement de Rennes, puis Maître des Requêtes, & enfin Conseiller d'Etat. Ce fut lui qui eut la commission d'établir le Parlement à Pau, & qui en l'année 1635, exerça l'intendance de la Justice dans l'armée royale, où le Roi Louis XIII étoit en personne. Il fut encore nommé, pour être un des Commissaires, au procès du Maréchal de Marillac; mais ce Maréchal le recusa comme son ennemi capital, outre qu'il avoit fait une Satyre Latine en prose rimée contre lui, & contre le Garde des Sceaux son frere. On dit que voulant se tirer du nombre des Juges, il avoit fait [illegible] requête de récusation au Maréchal de Marillac, mais son artifice ayant été découvert, excita contre lui le courroux du Roi, & du Cardinal de Richelieu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la derniere requête de récusation qui fut

présentée contre lui à Ruel, où se faisoit la procédure, il fut mandé par le Roi qui étoit à Saint-Germain, & fut retenu & conduit le même jour à Villepreux, d'où il sortit quelque tems après. Depuis, il fit un Recueil de plusieurs piéces de divers Auteurs, pour la défense du Roi & des Ministres, le fit imprimer, & y mit une préface qui est comme une Apologie du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme de bonne mine, d'un esprit ardent, & qui parloit admirablement bien. Il étoit de l'Académie Françoise. On rapporte de lui quelques bons mots. Un jour qu'il étoit avec M. de Saint-Preuil qui sollicitoit la grace du Duc de Montmorency, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit, *je pense que M. du Châtelet voudroit avoir perdu un bras, pour sauver M. de Montmorency*. Il répondit, *Je voudrois, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service, & en avoir sauvé un, qui vous a gagné des batailles, & qui vous en gagneroit encore*. Un peu après qu'il fut sorti de prison, on le mena à la Messe du Roi, qui ne le regardoit point, & qui affectoit, ce semble, de tourner la tête d'une autre côté, comme par quelque espéce de chagrin, de voir un homme qu'il venoit de maltraiter. Du Châtelet s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit, *je vous prie, Monsieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon coeur, & qu'il me fasse l'honneur de me regarder*. M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, & qui caressa du Châtelet. Il mourut âgé de 43 ans, au mois d'avril 1636. On a de lui des Ouvrages en vers & en prose, comme une Satyre contre la vie de la Cour, qui commence par ces mots, *Sous un calme trompeur*, &c. qu'on a faussement attribuée à Théophile; la Prose rimée en Latin contre MM. de Marillac; les Observations sur le procès du Maréchal de Marillac; la préface du Recueil servant à la défense du Cardinal de Richelieu. * Paul Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise*.

CHATELET, est le nom qu'on donne au lieu où se tient la Justice de la Prevôté & Vicomté de la ville de Paris. Il est ainsi appellé, parce que c'est un ancien château, que l'on tient avoir été bâti par Julien l'*Apostat*, alors Gouverneur des Gaules, qui y faisoit sa demeure, comme dans une place forte, & qui y recevoit les tributs de tout le païs. Depuis, Philippe Auguste le destina pour l'administration de la Justice. Le Vulgaire l'appelle la *porte de Paris*, croyant que ce lieu a été autrefois une des portes de la ville; mais la vérité est, que c'étoit l'abord des bateaux, le port où ils arrivoient, & le lieu où l'on apportoit les denrées & les marchandises. C'est pourquoi plusieurs l'appellent encore à présent *l'apport de Paris*. On lui donne le nom de *Grand Châtelet*, pour le distinguer d'un autre lieu nommé le *Petit Châtelet*, ancienne forteresse de la même ville, qui sert seulement de prison. * André du Chêne, *en la Description de Paris*.

* CHATELET, bourg de France dans le Gouvernement de l'Isle de France au sud-est de Paris, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

CHATELET, ville de Picardie. Voyez CATELET.

CHATELET, mot corrompu. Voyez CHASSELET.

CHATELET-PUY-FERRAND. Voyez PUY-FERRAND.

* CHATEL-GIRARD ou CHATEAU-GIRARD, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans cette partie que l'on nomme l'Auxois. Il est au nord-ouest de Sémeur en Auxois, & en est éloigné de près de quatre lieues.

CHATELLAIN. Voyez CHATELAIN.

CHATELLAR, château & Baronie du Païs de Vaud en Suisse, situé auprès du Lac Leman, dans le Bailliage de Vevay, appartenant au Baron & Baillif Bondeli. Cette Terre qui contient dix-huit villages, est la plus étendue & la plus distinguée du Canton. Le Baron la posséde franche & allodiale avec haute jurisdiction. Elle fut anciennement démembrée de la Souveraineté temporelle des Princes & Evêques de Syon, ayant été vendue en 1295, par Boniface, Evêque, du consentement de son Chapitre, à la Maison d'Oron, sous le titre de Vidamie de Moustreux. Depuis que la Seigneurie de Salès y a été jointe, le tout fut compris, sous le nom de Chatellar. Les Possesseurs ont fait en differens tems des traitez d'alliance & de combourgeoisie avec leurs voisins; avec les Comtes & les Ducs de Savoye, en 1317, avec les Comtes de Gruyére en 1510; avec le Canton de Berne en 1526: mais à la prise du Païs de Vaud en 1536, ils se rangérent sous la souveraineté des Bernois, qui les [illegible] dans leurs droits & priviléges. On trouve ici au village de Bougi des vestiges remarquables de l'antiquité la plus reculée, entre autres un pavé à la Mosaïque & des colomnes de marbre d'une énorme grandeur. * Stettler, *l.* 12. *p.* 663. *Plusieurs Manuscrits*. Plantin, *Abrégé de l'Hist. Générale de Suisse p.* 482.

CHATELLENIE: c'est le nom que l'on donne en Flandre aux diverses parties dans lesquelles cette contrée est divisée, & dont chacune porte le nom de sa capitale. On donne ce même nom en Pologne aux petits Gouvernemens, qui dépendent des Castellans ou Châtelains d'une ville, & qui sont soumis aux Palatins, dont les Gouvernemens sont plus étendus & renferment plusieurs Châtellenies. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHATELLERAUD, *Castrum Heraldi*, ville de France en Poitou, sur la riviére de Vienne, avec titre de Duché. On croit que c'est à une petite lieue de cette ville, qu'une biche servit de guide aux Soldats du grand Clovis, pour passer la riviére, lorsqu'ils alloient combattre Alaric Roi des Goths. Châtellerand portoit anciennement le titre de Vicomté; mais François I, Roi de France, l'an 1514, l'érigea en Duché & Pairie, pour François de Bourbon, fils de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Montpensier. Ce Prince étant mort l'année suivante, à la bataille de Marignan, Charles son frere, Connétable de France, lui succéda. Depuis, ce Duché revint à la Couronne, & le Roi Henri III l'engagea en 1504, à François de Bourbon, Duc de Montpensier: de sorte que ceux qui l'ont eu de lui, ne le tiennent que par engagement. Châtelleraud est une ville agréable, vers les frontiéres de la Touraine,

raiſé, & à ſix ou ſept lieues de Poitiers. Elle ſouffrit beaucoup, & fut ſouvent priſe, repriſe & pillée dans le XVI ſiécle, durant les guerres civiles. * Du Chêne, *Recherches des Villes*. De Thou, *Hiſt.* Du Puy, &c.

CHATELUS. *Voyez* CHASTELUS.

CHATENERAYE. *Voyez* CHATEGNERAYE.

CHATENIER, (Bernard) Cardinal, Evêque d'Alby, puis du Puy-en-Velay, natif de Montpellier, vivoit dans le XIII ſiécle. Il ſe rendit habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique, & s'étant établi à la Cour de Rome, il y exerça longtems la charge d'Auditeur du Sacré Palais, ſous le Pontificat de Grégoire X. Enſuite il fut Chapelain du Pape, & Archidiacre dans l'égliſe de Narbonne. Innocent V le pourvut de l'Evêché d'Alby en 1276, & Nicolas VI lui donna la commiſſion d'informer dans le dioceſe de Lodéve, contre ceux qui avoient uſurpé les biens eccléſiaſtiques. Philippe *le Bel* le choiſit pour l'envoyer à Rome, où il procura la canoniſation du Roi ſaint Louis. Il obtint auſſi en 1295, la ſécülariſation des Chanoines de ſon égliſe d'Alby, qui étoient de l'Ordre de ſaint Auguſtin; mais qui ne vivoient pas aſſez réguliérement. Il fit auſſi de grands biens à cette égliſe, & en 1308, s'étant fait transférer à celle du Puy, il diſoit ordinairement qu'il avoit préféré l'honorable pauvreté de celle-ci, aux grandes richeſſes de l'autre. Il fit recevoir la Régle de ſaint Auguſtin aux Religieuſes du monaſtère du Val, qui étoient Pénitentes. Le Pape Jean XXII le créa Cardinal en 1316; mais, comme il étoit déja extrémement âgé, il ne jouit pas longtems de cette dignité; car il mourut le 14 août 1417, à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe cathédrale. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Odon de Giſſey, *Hiſt. l.* 3. Du Puy, *c.* 19. Aubery. Ciaconius. Ughel. Catel, &c.

CHATHAM. *Voyez* CHATTAM.

CHATIGAN, ville du Mogoliſtan, en Aſie, eſt dans le Royaume de Bengale, ſur la riviére de Coſmin, vis à vis de la ville de Bengale, que pluſieurs Géographes confondent avec elle. Au reſte, quelques uns mettent à Chatigan, l'ancienne *Coſamba*. Vincent le Blanc qui parle de cette place qu'il nomme *Catigan*, dit que c'eſt un port des Indes, où les Portugais vont trafiquer. Il eſt de la Seigneurie d'*Arracan* dans le Pais appellé *Mogor*, qui eſt une Province grande & riche en bétail de toutes ſortes, en poiſſon, en ris blanc & noir, en épicerie & ſur tout en poivre, en mirabolans & en gingembre, qui eſt meilleur que celui de Cannor. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

CHATILLON, ville du Perigord. *Voyez* CASTILLON.

CHATILLON-LES-DOMBES ou CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ville de Breſſe, ſituée entre deux collines ſur la riviére de Chalaronne, qui la traverſe, avec un Comté dont la juſtice d'appel reſſortit au Bailliage de Bourg, une Mairie, & un Grenier à ſel. Outre la paroiſſe, qui fut érigée en collégiale en 1632, on y voit des couvens de Capucins & d'Urſulines, un Collége, & un hopital. C'eſt le lieu du dépôt des vins de Maconnois & de Beaujolois, dont on y fait un grand débit. * Gareau, *Deſcript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHATILLON-SUR-SAONE, bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il eſt aux confins de la Bourgogne & de la Champagne ſur la Saone, à cinq ou ſix lieues de ſa ſource; & à ſept de Langres, du côté du Levant. * *Cartes Géographiques.*

CHATILLON-SUR-SEINE, ville de France dans le Duché de Bourgogne, ſituée dans une diſtance égale de Dijon & de Troyes, au nord-nord-oueſt de la premiére & au ſud-ſud-eſt de la ſeconde environ à treize lieues de l'une & de l'autre, eſt ſur la Seine entre Aiſey-le-Duc & Bar-ſur-Seine, partagée par cette riviére qui la traverſe en deux endroits; & par deux portes principales, qui ferment la partie de la ville qu'on appelle Chaumont, & l'autre le Bourg; & qui n'ont l'un & l'autre qu'une ſeule enceinte. Cette ville eſt élevée dans ſes deux extrémitez, & baſſe vers le milieu; ce qui forme une eſpéce d'amphithéatre. Son circuit eſt d'environ 3500 pas, & on y voit les ruines de l'ancien château des Ducs de Bourgogne. Outre ſa paroiſſe qui a deux annexes, il y a une Abbaïe de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, une autre de Bénédictines; une Commanderie de Malte; des couvens de Feuillans, de Cordeliers, de Capucins, de Carmelites, & d'Urſulines; un hopital pour les malades, un autre pour les paſſans; & un Collége. Il y a auſſi un Bailliage, qui eſt le cinquiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage de la montagne, auquel eſt uni le Préſidial & la Chancellerie aux contracts; un Bailliage du Duché-Pairie de Langres, reſſortiſſant nuement au Parlement de Bourgogne; une Mairie qui a la juſtice ordinaire & la police de la ville, & qui reſſortit par triennalité au Bailliage royal & à celui de la Pairie, avec les Juſtices ſeigneuriales de l'Abbaïe, & de la Commanderie. Les autres ſiéges ſont une Maîtriſe particuliére des Eaux & Forêts, & un Grenier à ſel. Châtillon eſt la dixiéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne; & la neuviéme qui nomme l'Elu du Tiers-Etat. Son Bailliage a quatorze lieues de longueur du nord au midi; & dix de largeur. On y compte juſqu'à quatorze bourgs. On y trouve plus de montagnes que de plaines; il y vient du froment, du ſeigle, des bois de futaye & des taillis. On fabrique des ſerges à Châtillon & à la Margelle; & des toiles à Aignay-le-Duc & aux environs. On y trouve pluſieurs mines de fer, qu'on voiture à Troyes, à Dijon, & à Lyon. Le Comté de Châtillon réüni depuis pluſieurs ſiécles au Duché de Bourgogne, a été tenu autrefois par des Seigneurs particuliers, entre autres par le pére de S. Bernard. C'eſt à cauſe de ce Comté, que le Marquiſat de Cruzy, & les Baronies d'Ancy-le-Franc, de Leigne & de Raviére dans le Bailliage de Sens, ſont mouvans du Duché de Bourgogne pour la foi & hommage.

CHATILLON-SUR-INDRE, petite ville de France en Touraine avec ſiége royal, qui dépend du Bailliage de cette Province. D'autres la mettent dans le Berry. Elle eſt ſur la riviére d'Indre, au deſſus de Loches. *Voyez* du Puy au *Traité du Domaine du Roi*. Sanſon. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOING, petite ville de France dans le Gatinois, eſt aſſez agréable, avec un château ſur une colline. Cette ville eſt ſur la riviére de Loing, environ à ſix lieues de la Loire, & à quatre au deſſus de Montargis. Cette Terre qui étoit entrée en 1437, dans la Maiſon de Coligny, par le mariage de *Catherine*, Dame de Saligny, fille de *Jean* Lourdin, II. du nom, Seigneur de Saligny, & de *Jeanne* Praque, Dame de Châtillon, a été poſſédée par les Seigneurs de Coligny juſqu'en 1695, qu'*Elizabeth-Angélique* de Montmorency, veuve de *Gaſpard* V, la laiſſa par ſon teſtament à ſon neveu *Paul-Sigiſmond* de Montmorency-Luxembourg, Comte de Luſſe, en faveur duquel le Roi l'érigea en Duché par lettres vérifiées au Parlement en mars 1696. * Sanſon. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOIRE, bourg de France dans le Berry, au nord-nord-eſt de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues.

CHATILLON-SUR-CHER, bourg de France dans le Blaiſois vers le confluent de la Saudre & du Cher, au ſud-ſud-eſt de Blois, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CHATILLON-SUR-MARNE, ville de France en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, qui ſont auſſi ſur la Marne. C'eſt une petite ville aſſez agréable. Il y a Châtellenie d'où relévent plus de huit cens fiefs, & la Seigneurie du château, qui en a été autrefois ſéparée. La Châtellenie fut compriſe dans le Domaine du Roi en 1303, & après diverſes échanges, dons & engagemens, le tout fut réüni à la Couronne, l'an 1558. * Du Puy, au *Traité du Domaine du Roi*. Sanſon. Baudrand.

* CHATILLON en Bazois, bourg de France, dans le Nivernois, ſur l'Aron. Il eſt à l'eſt de Nevers, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CHATILLON de MÉDOC. *Voyez* CASTILLON de MÉDOC.

* CHATILLON, village de la Franche-Comté, au nord-nord-eſt de Beſançon, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* CHATILLON, bourg de la Franche-Comté à l'eſt-nord-eſt de Beſançon, dont il eſt éloigné d'environ douze lieues.

* CHATILLON, bourg des Etats de Savoye, dans la Savoye propre à l'orient du Rhône, & au nord nord-oueſt de la partie ſeptentrionale du Lac de Bourget, à une demi-lieue du premier & à une lieue de l'autre. Sanſon le nomme *Châtillonnet* dans ſa Carte de la partie méridionale des Etats de Savoye.

* CHATILLON de MICHAILLE, bourg du Comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté, dans le Bugey. Il eſt au nord de la ville de Belley, & à l'oueſt de la ville de Genéve, à environ onze lieues de la premiére, & à ſept lieues de l'autre.

CHATILLON de PESCAIRE. *Voyez* CASTIGLIONE di PISCARIA.

CHATILLON, nom d'une Maiſon très-ancienne, qui a tiré ſon nom de la ville de Châtillon-ſur-Marne.

I. GUY, I. du nom, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, vivoit en 1076, & laiſſa d'*Ermengarde* de Choiſi, 1. GAUCHER, I. du nom qui ſuit; 2. *Guermond*, Seigneur de Savigny, qui eut des enfans; 3. *Jacques*, vivant en 1103; & 4. *Pierre* de Châtillon, Chanoine & Archidiacre de Soiſſons.

II. GAUCHER, I. du nom, Seigneur de Châtillon, ſuivit en 1096, *Etienne* dit auſſi *Henri*, Comte de Champagne & de Blois au voyage de la Terre-Sainte, & y mourut, laiſſant de *N*... ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, 1. HENRI, I. du nom, qui ſuit; 2. *Renaud*; & 3. *Hugues* de Châtillon, Chanoine de Rheims.

III. HENRI, I. du nom, Seigneur de Châtillon, vivoit en 1180, & eut d'*Ermengarde* ſa femme, fille de *Payen*, Seigneur de Montjay, 1. GAUCHER, II. du nom, qui ſuit; 2. *Gervais*, Chevalier, mort après l'an 1159, ſans enfans de *Baſilie* de Dammery; 3. *Elizabeth*, mariée à *Thibaud* de Creſpy, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin; & 4. *Renaud* de Châtillon, Prince d'Antioche, qui ſe rendit ſi célébre au voyage de la Terre-Sainte, où il accompagna le Roi Louis *le Jeune* en 1147, qu'il mérita d'épouſer en 1152, *Conſtance*, Princeſſe d'Antioche, veuve de *Raymond* de Poitiers, & fille unique de *Boëmond*, II. du nom, Prince d'Antioche, & d'*Alix* de Jéruſalem. Il remporta quelques avantages ſur les Infidéles en 1153; mais il fut fait priſonnier en 1163, dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit ſouffrir les rigueurs d'une longue priſon; après laquelle étant tombé entre les mains de Saladin, il lui fit trancher la tête en 1186. Il étoit alors remarié à une Dame nommée *Etiennette*, dont il n'eut point d'enfans, & laiſſa de ſa premiére femme, deux filles, *Agnès* de Châtillon, premiére femme de *Bela*, II. du nom, Roi de Hongrie, & *Alix* de Châtillon, mariée à *Azon* d'Eſt, V. du nom, Seigneur de Ferrare.

IV. GAUCHER II, Seigneur de Châtillon, de Troiſſy, de Montjay, &c. accompagna le Roi Louis *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, où paſſant par les montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarrazins avec pluſieurs autres Seigneurs le dix neuf janvier 1147, au grand regret de l'armée des Chrétiens. Il avoit épouſé *Ade*, fille de *Hugues*, dit *Cholet*, Comte de Roucy, & d'*Aveline* ſa premiére femme, dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Gaucher* de Châtillon, dont on fait deſcendre les Seigneurs de Nanteuil-la-Foſſe.

V. GUI, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troiſſy, de Montjay, & de Crécy, vivoit en 1170, & laiſſa d'*Alix* de Dreux ſa femme, fille de *Robert* de France Comte de Dreux, & d'*Aviſe* d'Evreux ſa ſeconde femme, 1. GAUCHER, III. du nom, qui ſuit; 2. *Guy*, Seigneur de Montjay, mort au ſiége d'Acre en 1191; 3. *Robert*, Evêque de Laon, qui ſe trouva à la bataille de Bouvines en 1214, & mourut en 1215; 4. *Marie*, alliée 1. à *Renaud*, Comte de

de Dammartin, qui la répudia: 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Vendôme; 5. *Alix*, Dame de Clichy-la-Garenne, mariée en 1193, à *Guillaume*, V. du nom, Seigneur de Garlande & de Livry; & 6. *Aménie* de Châtillon, qui étoit mariée en 1185, à *Bouchards* du Donjon, fils aîné de *Guy* du Donjon, l'un des plus illustres Chevaliers de son tems.

VI. GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. suivit le Roi Philippe *Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il se signala au siége d'Acre en 1191. A son retour, le Duc de Bourgogne lui donna la charge de Sénéchal de Bourgogne; & Thibault Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il accompagna ensuite le Roi à la conquête du Duché de Normandie en 1203 & 1204, & ayant succédé à cause de sa femme, au Comté de Saint-Paul, il en prit la qualité, en laquelle il suivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi lui donna le commandement de son armée, avec laquelle il prit Tournay, & donna des preuves de son courage à la bataille de Bouvines en 1214. Il se croisa derechef contre les Albigeois en 1219, & mourut avec honneur avant le mois d'octobre de la même année. Il avoit épousé *Elisabeth*, Comtesse de Saint-Paul, fille aînée & héritière de *Hugues*, dit *Campdavaine*, Comte de Saint-Paul, & d'*Yoland* de Hainaut, dont il eut 1. GUY, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui suit; 2. HUGUES, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL *& de* BLOIS, *rapportés cy-après*; 3. *Eustache*, mariée à *Daniel*, Seigneur de Béthune; & 4. *Elisabeth* de Châtillon, alliée à *Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, morte en 1233.

VII. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Montjay, &c. suivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & se trouva au siége d'Avignon, où il fut tué d'un coup de pierre au mois d'août 1226. Il épousa en 1221, *Agnès*, Dame de Douzy, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui avoit été accordée à *Philippe* de France, frère aîné du Roi S. *Louis*, & fille unique de *Hervé*, IV. du nom, Seigneur de Donzy, de Saint-Aignan, &c. & de *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, dont il eut 1. GAUCHER, qui suit; & 2. *Yoland* de Châtillon, Dame de Montjay & de Saint-Aignan, Comtesse de Nevers, accordée en 1227, à *Archambault*, IX. du nom, Sire de Bourbon, dont elle eut des enfans.

VIII. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Montjay, de Donzy, &c. suivit le Roi saint Louis en son premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, se signala au siége de Damiette & à la journée de la Massoure, & fut tué à celle de Pharamie le cinquième avril 1251, à l'âge de vint-huit ans, sans laisser de postérité de *Jeanne* de France, Comtesse de Boulogne, de Dammartin & d'Aumale, fille unique de *Philippe* de France, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, de Mortaing & d'Aumale, & de *Mahaud*, Comtesse de Dammartin & de Boulogne, qu'il avoit épousée en 1245.

COMTES de SAINT-PAUL & de BLOIS.

VII. HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, second fils de GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Elisabeth*, Comtesse de Saint-Paul, succéda à son pére aux Seigneuries de Châtillon, de Crécy, &c. & à la charge de Bouteiller de Champagne. Il suivit pendant un tems le parti du Comte de Champagne, lorsqu'il se revolta contre le Roi saint Louis; & fut des premiers à rentrer dans son devoir. Il se trouva à l'assemblée tenue à Saint-Denys en 1235, pour le réglement de la jurisdiction des Prélats; & se disposant à faire le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi saint Louis, il mourut le neuvième avril 1248. Il avoit épousé, 1. *N*. . . de Bar, fille de *Thibault*, Comte de Bar, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois, fille unique de *Gautier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes, de Guise, de Leuse, de Landrecies, &c. & de *Marguerite* de Champagne, Comtesse de Blois: 3. *Mahaud* de Guynes, fille d'*Arnoul*, II. du nom, Comte de Guynes, & de *Béatrix* de Bourbourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme, furent 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. GUY de Châtillon, II. du nom, qui a fait *la branche des Comtes de* BLOIS *& de* SAINT-PAUL, *qui sera rapportée cy-après*; 3. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, qui a fait *la branche des Comtes de* PORCÉAN, *mentionnée cy-après*; & 4. *Gaucher* de Châtillon, mort sans lignée, en 1255.

VIII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. mourut le 28 juin 1279. Il épousa en 1254, *Alix* de Bretagne, Dame de Pontarcy & de Braye-Comte-Robert, fille de *Jean*, Duc de Bretagne, & de *Blanche* de Champagne-Navarre, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Châtillon, Comtesse de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'Avênes, de Guise, de Leuse, de Condé, de Landrecies, accordée à l'âge de neuf ans en 1263, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon & du Perche, fils puiné du Roi saint *Louis*, duquel étant demeurée veuve sans enfans, elle passa le reste de ses jours en viduité, vendit son Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel* en 1286, transporta en 1289, sa Seigneurie d'Avênes à Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul son cousin, fit bâtir quatorze cellules au couvent des Chartreux de Paris pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290, & mourut le 19 janvier 1291.

SUITE DES COMTES de BLOIS.

VIII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur d'Encre, d'Aubigny, &c. second fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois sa seconde femme, suivit en 1270 le Roi saint Louis au voyage d'Afrique. Depuis il accompagna le Roi Philippe *le Hardi* en son expédition d'Arragon, secourut Jean Duc de Brabant son neveu contre Renaud Duc de Gueldre, se distingua au combat de Woring le cinquième juin 1288, où il fit prisonniers le Comte de Gueldre & l'Archevêque de Cologne, & mourut le deuxième mars 1289. Il avoit épousé *Mahaud* de Brabant, veuve de *Robert* de France, Comte d'Artois, dont il eut 1. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois, qui suit; 2. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL, *rapportée cy-après*; 3. JACQUES, Seigneur de Leuse & de Carency; *dont la postérité est mentionnée cy-après*; 4. *Béatrix*, alliée à *Jean* de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Chauvigny, III. du nom, Seigneur de Châteauroux; & 6. *Gertrude* de Châtillon, mariée selon quelques-uns, à *Florent*, Seigneur de Malines.

IX. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, de Guise, &c. succéda au Comté de Blois en 1291, à *Jeanne* de Châtillon sa cousine, & mourut vers 1303. Il épousa en 1287 *Béatrix*, fille puinée de *Guy* de Dampierre, Comte de Flandre, & d'*Isabelle* de Luxembourg, dont il eut 1. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui suit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit de *Blois*, Seigneur de Château-regnaud & de Millançay, mort sans postérité après l'an 1329.

X. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte, l'an 1313, avec plusieurs Princes & grands Seigneurs du Royaume, assista Philippe *de Valois* son beaufrère contre le Roi d'Angleterre en 1338, & mourut en 1342. Il avoit épousé en 1298, *Marguerite* de Valois, sœur du Roi Philippe, IV. du nom, dit *de Valois*, dont il eut 1. LOUIS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui suit; 2. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, qui a fait *la branche des Comtes de* PENTHIÉVRE, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Blois, mariée 1. en 1334, à *Raoul* Duc de Lorraine: 2. à *Frédéric*, Comte de Linanges.

XI. LOUIS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. servit le Roi dans la guerre contre les Anglois, assista *Charles* de Blois son frère contre le Comte de Montfort, & fut tué à la journée de Crécy pour la défense de l'Etat en 1346. Il avoit épousé *Jeanne* de Hainault, Comtesse de Soissons & Dame de Chimay, fille unique de *Jean* de Hainault, Seigneur de Beaumont & de Valenciennes, & de *Marguerite*, Comtesse de Soissons, morte en 1350, dont il eut, 1. *Louis*, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. qui prit aussi le titre de Comte de Soissons, qu'il porta jusqu'à sa mort arrivée en 1372, sans alliance; 2. *Jean*, Comte de Blois & de Dunois, qui établit sa demeure en Hollande, où il épousa en 1372 *Mathilde* de Gueldre, fille & héritière de *Renaud*, I. du nom, Duc de Gueldre, à cause de laquelle il fut reconnu Duc de Gueldre, & mourut sans enfans légitimes; & 3. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soissons, qui suit.

XII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soissons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut donné en ôtage par son frére aîné au Roi d'Angleterre, pour la délivrance du Roi Jean. Il y demeura quelque tems prisonnier; mais pour se rédimer, il céda par une donation entre vifs son Comté de Soissons à Enguéran, Sire de Coucy, en faveur d'Elisabeth d'Angleterre sa femme, par contract passé à Londres le quinzième juillet 1367. Il alla ensuite en Prusse, où par sa valeur il mérita l'Ordre de Chevalier, & à son retour il suivit en 1370, les Ducs d'Anjou & de Berry en la guerre contre les Anglois en Guienne. Depuis il eut le commandement de l'Arriére-garde de l'armée du Roi à la bataille de Rosbéque en 1382, & après la mort de son fils unique, il vendit les Comtez de Blois & de Dunois à Louis de France, Duc d'Orléans, moyennant la somme de deux cens mille livres, au préjudice de ses héritiers, & mourut le 22 décembre 1397. Il avoit épousé *Marie* de Namur, fille de *Guillaume* de Flandre, I. du nom, Comte de Namur, & de *Catherine* de Savoye, Dame de Vaud sa seconde femme, dont il eut LOUIS, qui suit.

XIII. LOUIS de Châtillon, III. du nom, Comte de Dunois & de Romorentin, mourut avant son pére le quinzième juillet 1391, sans postérité de *Marie* de Berry, fille de *Jean* de France, Duc de Berry, qu'il avoit épousée par contract du 29 mars 1386.

COMTES de PENTHIEVRE.

XI. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guise, de Mayenne, d'Avaugour, &c. second fils de GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois, né en 1319, épousa par contract du quatrième juin 1337, *Jeanne* de Bretagne, niéce de *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, à la charge que, si le Duc Jean mouroit sans enfans, Charles de Blois succéderoit au Duché de Bretagne, à cause de sa femme, & que leur postérité porteroit le nom, le cri, & les armes de Bretagne. Après la mort de ce Duc, Jean, Comte de Montfort son cadet, qui avoit consenti & été présent à ce traité, ne laissa pas de prétendre le Duché de Bretagne, s'empara des principales villes, & fit alliance avec Edouard III, Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. Charles de Blois ayant appris le procédé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la justice du Roi Philippe *de Valois* son oncle, lequel par le conseil des Princes & des Pairs de France, assemblez à Conflans près de Paris, rendit un Arrêt le septième septembre 1341, par lequel Charles de Blois & sa femme, furent reçus à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, après quoi le Roi le fit Chevalier, & l'investit solemnellement du Duché de Bretagne. La guerre s'étant ensuite allumée, la victoire au commencement favorisa le Duc Charles, qui fit prisonnier le Comte de Montfort; mais le sort des armes ayant changé, le Duc Charles demeura prisonnier à la bataille de la Roche-de-rien le 20 juin 1347, & fut conduit en Angleterre, où il reçut de rudes traitemens, qu'il supporta avec une constance héroïque. Ayant été mis en liberté après quelques années de prison, & la guerre ayant recommencé, il perdu la bataille, la vie & l'Etat

tout

tout ensemble au combat d'Auray, donné le 29 septembre 1364. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Guingamp, où il est révéré comme saint, au rang desquels les Sieurs du Chêne & du Bouchet, assurent qu'il fut mis par le Pape Grégoire XI. De son mariage sortirent 1. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthièvre, qui suit; 2. *Guy*, mort en ôtage en Angleterre sans alliance, après une longue prison; 3. *Henri*, qui servit Louis, II. du nom, Duc d'Anjou en la guerre qu'il eut contre Ladislas, Roi de Naples, & qui mourut en décembre 1400, sans enfans de *N*. . . Caëtan, fille d'*Honorat*, Comte de Fundi; 4. *Marguerite*, Dame de l'Aigle, mariée en 1351, à *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême, Connétable de France; & 5. *Marie* de Blois, dite *de Bretagne*, alliée à *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples, morte le douzième novembre 1404.

XII. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthièvre & de Goëllo, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Avênes, &c. demeura prisonnier en Angleterre pendant trente-six ans, n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, & mourut le 16 janvier 1403. Il avoit épousé par contract du dixième janvier 1387, *Marguerite* de Clisson, Dame de Chantoceaux, &c. fille puînée & héritière d'*Olivier*, IV. du nom, Sire de Clisson, Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa première femme, dont il eut 1. *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthièvre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, &c. qui embrassa le parti du Duc d'Orléans en 1411, & accompagna le Duc d'Anjou au siège de Bourges en 1412. Depuis il eut de grands différens avec Jean, VI. du nom, Duc de Bretagne, qu'il arrêta prisonnier par le conseil de sa mère en 1419; mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort par arrêt, & tous ses biens furent confisquez: de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Avênes en Hainault, où il mourut en 1434, sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Bourgogne, ni de *Jeanne* de Lalain ses deux femmes. *Jean* de Bretagne, Comte de Penthièvre & de Périgord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Laigle, &c. entra en la possession du Comté de Penthièvre, & fit son accommodement avec François, I. du nom, Duc de Bretagne en 1448. Deux ans après, le Roi Charles VII, l'ayant établi Général de son armée en Guienne, il prit les villes de Bergerac & de Castillon, se distingua à la bataille de Castillon en 1453, & à la réduction de Bourdeaux, & mourut en 1454, sans enfans de *Marguerite* de Chauvigny, Dame de S. Chartier, fille de *Guy*, Seigneur de Châteauroux. Les autres enfans de *Jean* de Blois, sont, 2. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, qui suit; & 3. *Guillaume*, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, qui fut détenu prisonnier pendant 28 ans, dans une si grande affliction, qu'à force de pleurer il perdit la vue. Ayant été mis en liberté en 1448, il épousa en 1450, quoiqu'aveugle, *Isabeau* de la Tour, seconde fille de *Bernard*, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & mourut en 1455, laissant pour enfans *Françoise* de Bretagne, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avenes, mariée en 1470, à *Alain*, Sire d'Albret; *Jeanne*, alliée en 1475, à *Jean* de Surgères, Seigneur de Balon; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, Seigneur de Montrésor.

XIII. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, assista son frère *Olivier*, à la prise du Duc de Bretagne, & mourut avant l'an 1434. Il avoit épousé *Isabeau* de Vivonne, Dame de Thors, des Essars, &c. fille de *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors, & de *Jeanne* d'Aspremont, Dame de Régnac, dont il eut *Nicole* de Bretagne, Comtesse de Penthièvre, Dame de Thors, &c. mariée en 1437, à *Jean* de Brosse, II. du nom, Seigneur de Boussac, dont la postérité prit le surnom & les armes de Bretagne.

COMTES de SAINT-PAUL.

IX. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Dourlens, d'Encre, &c. Grand Bouteiller de France, second fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, fut fait Grand Bouteiller de France par le Roi Philippe *le Bel*, en mai 1296. Il fut envoyé à Tournay pour traiter de la paix avec les Ambassadeurs du Roi d'Angleterre, & de là à Rome vers le Pape Boniface VIII, qui avoit été nommé Arbitre. A son retour il fut encore envoyé vers l'Empereur Albert I, où il conclut un traité d'alliance en 1299, & fut encore employé au traité de trêve, accordé avec le Roi d'Angleterre en janvier 1301. Il eut la conduite d'une partie de l'armée à la journée de Courtray en 1302. La victoire qui fut remportée deux ans après sur les Flamands à la bataille de Mons-en-Puelle, lui fut attribuée, avec la gloire d'avoir sauvé la vie au Roi avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Depuis il fut nommé par le même Roi Philippe *le Bel*, pour être l'un de ses Exécuteurs testamentaires. Le Roi Louis *le Hutin*, l'employa aussi dans plusieurs affaires importantes, & le nomma aussi l'un des Exécuteurs de son testament. Il mourut le sixième avril 1317, ayant eu de *Marie* de Bretagne, seconde fille de *Jean*, II. du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre qu'il avoit épousée en 1292, 1. JEAN Comte de Saint-Paul, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur d'Encre, mort sans postérité vers l'an 1365; 3. *Mahaud* de Châtillon, dite *de S. Paul*, mariée en 1308, à *Charles* de France, Comte de Valois, dont elle fut la troisième femme, morte en octobre 1358; 4. *Béatrix*, alliée en 1315, à *Jean* de Flandre, Vicomte de Châteaudun, vivante en 1350; 5. *Isabeau*, mariée en 1311, à *Guillaume*, Sire de Coucy & de Marle; 6. *Marie*, alliée en 1320, à *Aymar* de Valence, II. du nom, Comte de Pembrok; 7. *Eléonore*, mariée à *Jean* Mallet, III. du nom, Seigneur de Graville; & 8. *Jeanne* de Châtillon, femme de *Miles* de Noyers, Seigneur de Maisy, Gouverneur du Comté d'Artois.

X. JEAN de Châtillon, Comte de Saint-Paul, &c. fut employé en plusieurs affaires importantes par le Roi Philippe *de Valois*, qu'il suivit dans l'armée contre Edouard III, Roi d'Angleterre, & mourut avant l'an 1344. Il avoit épousé *Jeanne* de Fiennes, fille de

Jean, Seigneur de Fiennes & de Tingri, & d'*Isabeau* de Flandre, dont il eut 1. GUY, de Châtillon, IV. du nom, qui suit; 2. *Mahaud*, Comtesse de Saint-Paul, &c. après la mort de son frère, mariée à *Guy* de Luxembourg, Comte de Ligni, dont sont descendus les autres Comtes de Saint-Paul; & 3. *Jeanne* de Châtillon, dite *de S. Paul*, Dame de Freneuch, morte sans alliance avant l'an 1359.

XI. GUY de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. servit sous le Connétable de Fiennes son oncle en plusieurs guerres, ès années 1357, 1358 & 1359, & mourut en ôtage en Angleterre en 1360, sans enfans de *Jeanne* de Luxembourg-Ligny.

SEIGNEURS de LEUSE.

IX. JACQUES de Châtillon, troisième fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, eut en partage les Seigneuries de Leuse & de Condé. Il se rendit en 1292, caution du Comte de Hainault envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur Adolphe, pour le détourner de venir en Flandre, où le Roi faisoit la guerre; & à son retour il assista le Comte d'Artois aux prises de Cassel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit ensuite de grands services à la conquête de Flandre, après la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur. Il mourut à la bataille de Courtray le onzième juillet 1302. Il avoit épousé *Catherine* de Condé, Dame de Carency, de Buquoy, de Duisant & d'Aubigny, dont il eut 1. HUGUES, Seigneur de Leuse, qui suit; & 2. GUY de Châtillon, & d'Aubigny, qui fit *la branche des Seigneurs de* BLAIS, *qui sera rapportée cy-après*.

X. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, d'Aubigny, &c. accompagna le Connétable de Châtillon au voyage qu'il fit en Artois en 1323, pour y rétablir la Comtesse Mahaud, & mourut en 1329. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame d'Argis & de Catheu, dont il eut 1. *Jeanne* de Châtillon, Dame de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, &c. mariée à *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche, morte en 1371; & 2. *Catherine* de Châtillon, mariée 1. à *Jean* de Péquigny, Seigneur d'Ailly: 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Grand-pré.

SEIGNEURS de BLAIS.

X. GUY de Châtillon, second fils de JACQUES de Châtillon, Seigneur de Leuse & de Condé, & de *Catherine* de Condé, Dame de Carency, &c. épousa *Yolande* de Chimay, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; & 3. *N*. . . de Châtillon, mariée à *N*. . . Seigneur de Fontaines.

XI. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Blais & de la Bastie, épousa *Marie* de Harcheres, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Jean*, Religieux en l'Abbaïe de S. Vast d'Arras; 3. 4. *Gaspard* & *Hugues*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415; & 5. *Louise* de Châtillon, Chanoinesse de Maubeuge.

XII. NICOLAS de Châtillon, Seigneur de Blais, de la Bastie, &c. épousa *Constance* de Trasignies, dont il eut 1. *Mahaud* de Châtillon, Dame de Blais, mariée à *Jean* de Hennin; & 2. *Blanche* de Châtillon, Dame de la Bastie, aliée à *Jean* de Rosières.

COMTES de PORCEAN & SEIGNEURS de la Fère.

VIII. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Crécy, de Crèvecœur, de Troisly, de Marigny, &c. troisième fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. & de *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois, mourut en 1261. Il avoit épousé *Isabeau* de Villehardouin, dite *de Lésignen*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lésignen, Maréchal de Champagne, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut 1. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Connétable de France, qui suit; 2. *Guy*, Seigneur de Pontarcy, mort sans alliance; & 3. *Marie* de Châtillon, alliée à *Miles*, V. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre.

IX. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, &c. fut créé Connétable de Champagne par le Roi Philippe *le Bel*, vers l'an 1286, & se signala à la journée de Courtray en 1302, après laquelle il fut Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta sur les Flamands en 1304, à la journée de Mons-en-Puelle, accompagna le Prince Louis fils aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par sa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, fit couronner ce Prince dans la ville de Pampelune le premier octobre 1307, assista au jugement rendu contre le Comte de Flandre au mois de juin 1315, & eut la principale direction des affaires sous le régne du Roi Louis *Hutin*, qui le nomma l'un de ses Exécuteurs testamentaires. Il assista à Rheims au sacre du Roi Philippe *le Long* en 1317; & en 1322, à celui du Roi Charles *le Bel*, qui le fit l'un des Exécuteurs de son testament. Lorsque la guerre fut déclarée aux Flamands, au commencement du régne du Roi Philippe *de Valois*, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Cassel, donnée le 22 août 1328, & mourut comblé d'honneurs & de gloire en 1329, à l'âge de 80 ans. Il avoit épousé 1. en 1281, *Isabelle* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu, & d'*Isabelle* de Villebéon, morte en 1300: 2. en 1301, *Hélisende* de Vergy, veuve de *Henri*, Comte de Vaudémont, & fille de *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvens, & de *Marguerite* de Noyers, morte en 1312: 3. la même année, *Isabeau* de Rumigny, veuve de *Thibault*, II. du nom, Duc de Lorraine, & fille aînée de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Rumigny, &c. & d'*Ade*, Dame de Boucs. Du premier lit vinrent 1. GAUCHER de Châtillon, V. du nom, qui suit; 2. JEAN, I. du nom, Seigneur de Châtillon, & de Troisly, Grand-Maître de France, qui a fait *la branche des Seigneurs de* TROISSY, *qui sera rapportée cy après*; 3. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Rosay, mort en 1336, qui a fait *la branche des Vidames de* LAON, selon

ſelon Du Chêne; 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Gautier*, V. du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, morte le 16 janvier 1354; 5. *Marie*, alliée à *Guichard*, VI. du nom, dit *le Grand*, Sire de Beaujeu, morte en 1317; & 6. *Iſabeau* de Châtillon, Abbeſſe de Nôtre-Dame de Soiſſons: du ſecond lit ſortit, 7. Gui de Châtillon, Seigneur de la Fére en Tartenois, &c. qui fut pourvu du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il jouiſſoit en 1335, & mourut le deuxiéme octobre 1362. Il avoit épouſé *Marie* de Lorraine, fille de *Thibault*, Duc de Lorraine, & d'*Eliſabeth*, Dame de Rumigny, dont il eut Gaucher qui ſuit; & *Marie* de Châtillon, alliée en 1353 à *Jean* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville. Gaucher de Châtillon, Seigneur de la Fére & de Saint-Lambert, Vicomte de Blaigny, ſuivit le Roi Charles VI en Flandre en 1382, ſe trouva à la bataille de Roſebeque & à la priſe de Caſſel, vendit la Châtellenie de la Fére au Duc d'Orléans en 1394, & mourut en 1404. Il épouſa *Jeanne* de Coucy, fille de *Guillaume*, Seigneur de Coucy, de Marle, &c. & d'*Iſabeau* de Châtillon-Saint-Paul, dont il n'eut que deux filles, qui furent *Marie* de Châtillon, Vicomteſſe de Blaigny, mariée à *Henri* de Montbeliard, Seigneur d'Orbe, &c. morte avant ſon pére; & *Jeanne* de Châtillon, Dame de S. Lambert, alliée à *Jean*, Seigneur de Guiſtelles, de Warneton & d'Englemouſtier.

X. Gaucher de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, ſuivit le Connétable ſon pére au voyage qu'il fit en Artois en 1318, pour y rétablir la Comteſſe de Mahaud, & mourut avant lui le 23 août 1325. Il avoit épouſé en 1305, *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre & de Sompuis, fille aînée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Dampierre, de Bailleul, de l'Eſcluſe, &c. & de *Marguerite* de Brienne, dont il eut 1. Gaucher de Châtillon, VI. du nom, qui ſuit; 2. Jean de Châtillon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Dampierre, *rapportée cy-après*; 3. *Hugues*, mort jeune le 14 janvier 1318; & 4. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Pierre* Flotte, II. du nom, Seigneur d'Eſcolle, Amiral de France.

XI. Gaucher de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcéan, &c. aſſiſta à l'aſſemblée des Princes & des Seigneurs, tenue au Louvre en 1331, ſur les preſſantes néceſſitez de l'Etat, eut un grand different avec le Chapitre de Rheims touchant les dommages qu'il avoit faits en leurs terres, & mourut vers l'an 1342. Il avoit épouſé vers l'an 1325, *Jeanne* de Conflans, Dame de Précy & de Verneuil-ſur-Marne, fille de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, & de *Braide* de Blancafort, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Précy, qui ſervit les Rois Charles V, & Charles VI, dans leurs guerres, & mourut ſans poſtérité d'*Iſabeau* de Cramailles, Dame de Ville, près de Noyon, veuve de *Raoul*, Seigneur de Gaucourt, & fille de *Bureau* de Cramailles, Seigneur de Ville, & d'*Iſabeau* de Torote; 3. *Gaucher* de Châtillon, Abbé de S. Maur des Foſſez; 4. *Jeanne*, mariée en 1368, à *Robert* de Béthune, Vicomte de Meaux, morte en 1371; & 5. *Iſabeau* de Châtillon, alliée à *Othe* de Rieux, Seigneur de Traſignies.

XII. Jean de Châtillon, I. du nom, Comte de Porcéan, Seigneur du Tour, &c. fut fait Chevalier en 1346, aſſiſta Charles de Châtillon, Duc de Bretagne ſon couſin, dans ſes guerres, & fut l'un des ôtages donnez aux Anglois pour la délivrance du Roi Jean. Il accompagna le Roi Charles V, lorſqu'il alla au devant de l'Empereur en 1377, fut préſent à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi en 1381, & vivoit encore en 1390. Il avoit épouſé 1. avant l'an 1346, *Jeanne* d'Aſpremont, Dame de Chaumont, fille de *Gobert*, Seigneur de Chaumont-en-Porcien, morte ſans lignée: 2. *Jacqueline* de Trie, fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* de Sancerre, dont il eut 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Guillaume* de Fayel, dit *le Bégue*, Vicomte de Breteuil.

XIII. Jean de Châtillon, II. du nom, Comte de Porcéan, Seigneur du Tour & de Nêle, vendit en 1400 ſon Comté de Porcéan, à Louis, Duc d'Orléans, que Charles, auſſi Duc d'Orléans, revendit en 1433. à Antoine de Croy, Seigneur de Renty, & mourut ſans poſtérité.

SEIGNEURS de DAMPIERRE.

XI. Jean de Châtillon, I. du nom, ſecond fils de Gaucher de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, & de *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre, fut Seigneur de Dampierre & Capitaine de Béthune, ſervit le Roi Philippe *de Valois* en pluſieurs occaſions, défendit la ville de Béthune contre les Flamands, qui avoient pris le parti des Anglois, & mourut en 1362. Il avoit épouſé *Marie*, Dame de Rollaincourt, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, mort ſans alliance vers l'an 1364; 2. Hugues qui ſuit; & 3. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Jean* Tyrel, Seigneur de Poix.

XII. Hugues de Châtillon, Seigneur de Sompuis, puis de Dampierre, &c. fut pourvu de l'office de Maître des Arbalêtriers, auquel il fut reçu le 14 octobre 1364, prit Abbeville en 1369, & ſe rendit maître de S. Valeri, du Crotoy, de Rue & d'autres places; mais ayant été ſurpris la même année dans une embuſcade, il fut mené priſonnier en Angleterre, & ne fut mis en liberté que deux ans après, qu'il reçut une ſomme de huit mille livres du Roi, qui le fit ſon Capitaine Général & Souverain en Picardie, Artois & Boulonois; & quoiqu'il eût manqué de ſe rendre maître de la forteresse d'Ardres, il ne laiſſa pas de le récompenſer des dépenſes qu'il y avoit faites. Il fut deſtitué de ſa charge en 1379, & ne laiſſa pas d'en prendre la qualité en 1380, qu'il ſervoit en Picardie ſous le Sire de Coucy. Il ſervit auſſi au ſiége de Gand en 1381, & à la bataille de Roſebeque en 1382, après avoir été rétabli en la fonction de ſa charge, qu'il exerça juſqu'en 1388. Il étoit mort en 1390. Il avoit épouſé en 1362, *Agnès* de Sechelles, fille de *Matthieu*, Seigneur de Sechelles, dont il eut 1. Jacques, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit *Floridas*, Chevalier.

XIII. Jacques de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rollaincourt, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge d'Amiral de France en 1408, par la faveur du Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti. Il le ſuivit contre les Liégeois, & conclut la tréve à Boulogne ſur mer avec les Députez du Roi d'Angleterre en 1410. Fâché d'avoir été ſuſpendu de ſa charge d'Amiral, que Pierre de Breban lui conteſtoit, il ſe retira en ſa Terre de Rollaincourt; mais la guerre ayant été déclarée à l'Angleterre, il leva des gens pour le ſervice du Roi, & ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415, où il perdit la vie pour le ſervice de ſon Prince. Il avoit épouſé *Jeanne* de la Riviére, fille de *Charles*, dit *Bureau*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, & de *Marguerite*, Dame d'Auneau, dont il eut 1. *Jacques* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, &c. qui ſe retira de Paris avec quelques Seigneurs au commencement de l'année 1413, craignant les ſéditions & les mouvemens du peuple, & qui après la mort du Roi Charles VI, ſuivit conſtamment le parti du Roi Charles VII: ce qui lui cauſa de grandes pertes, ſes terres ayant été confiſquées; mais pour le récompenſer, le Roi lui donna la charge de Grand Pannetier de France, en laquelle il fut maintenu en 1439, par arrêt du Parlement. Il mourut en 1446, ſans poſtérité de *Jeanne* Flotte, Dame de Revel, &c. veuve de *François* d'Aubiſchecourt, Seigneur de Rochefort, & fille unique d'*Antoine* Flotte, Seigneur de Revel, &c. & de *Catherine* de Couſan. Les autres enfans de *Jacques* de Châtillon ſont, 2 Waleran qui ſuit; 3. *Louis*, mort ſans lignée après l'an 1460; 4. *Iſabeau*, premiére femme de *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, morte ſans enfans; 5. *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Foſſeux, dit *le Borgne*, Seigneur d'Arly, morte ſans poſtérité vers l'an 1469; 6. *Agnès*, mariée à *N*. . . Seigneur de Fromont; 7. *Marie*, alliée à *N*. . . Seigneur d'Auris; 8. *Jaqueline*, femme de *Jean* de Wertaing, Seigneur d'Aubigny; & 9. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *David* de Brimeu, Seigneur de Ligny, Gouverneur d'Artois.

XIV. Waleran de Châtillon, Seigneur de Beauval, puis de Dampierre, &c. après la mort de ſon frére aîné, vivoit encore en 1471. Il épouſa *Jeanne* de Saveuſe, fille de *Bon* de Saveuſe, Capitaine Général du Comté d'Artois, & de *Catherine* de Boubers, dont il eut 1. *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, mariée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Willerval; & 2. *Barbe* de Châtillon, Dame de Beauval, alliée à *Jean* de Soiſſons, II. du nom, Seigneur de Moreuil & de Poix.

SEIGNEURS de CHATILLON, de GANDELUS, de Troiſſy, de la Ferté, &c.

X. Jean de Châtillon, I. du nom, ſecond fils de Gaucher, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'*Iſabelle* de Dreux, ſa premiére femme, fut Seigneur de Châtillon, de Gandelus, de Troiſſy, de Marigny, &c. & eſt nommé entre les Exécuteurs du teſtament du Roi Charles *le Bel*, fait en l'année 1314. Il répréſenta le Grand Queux de France au ſacre du Roi Philippe *de Valois* en 1328, & ſuivit Jean de France, Duc de Normandie, au voyage qu'il fit en Flandre en 1340. Il défendit la ville de Tournay aſſiégée par les Anglois en 1341, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de France en 1350, ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut fort âgé en 1363. Il avoit épouſé 1. en 1312, *Eléonore* de Roye, Dame de la Ferté-en-Ponthieu, fille de *Mathieu* de Roye, II. du nom, Seigneur de la Ferté, & de *Marguerite* de Pequigny, morte en 1333: 2. en 1336, *Iſabelle* de Montmorency, Dame de Germaines, fille de *Jean*, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* Calletot: 3. *Jeanne* de Sancerre, veuve de *Jean* de Trie, Comte de Dammartin, & fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Louiſe* de Beaumez, morte vers l'an 1354: 4. *Marguerite* de Roye, fille de Dreux, Seigneur de Germigny, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. Gaucher, V. du nom, Seigneur de Châtillon, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Gandelus, de Dury, &c. Lieutenant Général de Philippe de France, Duc d'Orléans en 1365, qui fut donné en ôtage au Roi de Navarre en 1377, & qui mourut après l'an 1386, laiſſant d'*Iſabeau* de Flandre-Dampierre, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Dizier, & d'*Alix* de Nêle-Offemont, une fille unique nommée *Jaqueline* de Châtillon, Dame de Gandelus, mariée à *Jean* de la Bove, dit *Barat*, Seigneur de Montchablon, morte ſans enfans le huitiéme ſeptembre 1393; 3. Gaucher, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Dours, *rapportée cy-après*; 4. *Hugues*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chantre de l'égliſe de Rheims, & Chanoine de Châlons en 1377; 5. *Jeanne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de Rodemach; & 6. *Iſabeau* de Châtillon, Dame d'Arly & de Beauverger, alliée à *Guy* de Laval, I. du nom, Seigneur d'Attichy & de Saint-Aubin, morte avant l'an 1386: du ſecond lit ſortirent 7. *Charles*, Seigneur de Châtillon, de Souvain & de Jonchery, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui demeura priſonnier des Anglois en 1374, qui, après avoir été mis en liberté, ſe trouva à la bataille de Roſebeque & au ſiége de Caſſel en 1383, qui fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts le quatriéme juillet 1384, Grand Queux de France en 1390, & qui mourut en 1401, ne laiſſant d'*Iſabeau* de Joinville, Dame d'Eſtraelles, veuve de *Jean* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, & fille d'*Amé* de Joinville, Seigneur d'Eſtraelles, que deux filles nommées, la premiére *Iſabelle*, Dame de Châtillon & de Sains, mariée à *Charles* de Soyecourt, Seigneur de Mouy, Chambellan du Roi, morte en 1403; & la ſeconde *Jeanne* de Châtillon, alliée le 21 mai 1383, à *Pierre* de Villiers, II. du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam; 8. Jean, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Bonneuil, *mentionnée*

cy-

cy-après ; 9. *Hugues*, Seigneur de Germaines ; & 10. *Isabelle*, mariée 1. à *Oger*, V. du nom, Seigneur d'Anglure & d'Estauges : 2. à *Simon* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, morte le 31 janvier 1413 : du troisiéme lit vint 11. *Jaqueline* de Châtillon, seconde femme de *Pierre*, II. du nom, dit *Hutin*, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, & Porte-Oriflamme de France, morte le 17 novembre 1390.

XI. GAUCHER, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de la Ferte-en-Ponthieu, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Souverain Maître d'Hôtel de la Reine, & Capitaine Général de la ville de Rheims, fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1364. Le Roi Charles V l'employa en plusieurs négociations, & particuliérement au traité de mariage de l'héritiére de Flandre, avec Philippe de France, Duc de Bourgogne, qu'il servit en la guerre contre les Anglois, & mourut en 1377. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Guynes, dite *de Coucy*, Vicomtesse de Meaux, Dame de Condé en Brie & de la Ferté, fille de *Jean* de Guynes, dit *de Coucy*, Vicomte de Meaux, &c. & de *Jeanne* le Bouteiller : 2. *Allemande* Flote de Revel, fille de *Guillaume*, Seigneur de Revel, Chancelier de France. Du premier lit vint 1. *Gaucher* de Châtillon, Vicomte de Meaux, mort jeune avant l'an 1347 : du second lit sortirent 2. *Jean*, II. du nom, Seigneur de Châtillon, mort en 1416, sans postérité de *Jeanne* de Coucy, Vicomtesse de Meaux, ni de *Marie* de Montmorency, Dame d'Argentan, ses deux femmes ; 3. GAUCHER, VI. du nom, qui suit ; & 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Blanchet* Bracque, Seigneur de Saint-Maurice-sur-Laveron, de Châtillon-sur-Loing, &c. Maître d'Hôtel du Roi Charles VI.

XII. GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Marigny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut fait prisonnier par les Anglois en 1375, fut conduit en Angleterre, où il demeura sept ans, & mourut en 1413. Il épousa 1. *Jeanne* Cassinel, Dame de Sourvilliers, fille de *Guillaume* Cassinel, II. du nom, Seigneur de Romainville, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Marie* de Pomponne : 2. en 1407, *Isabeau* de Vendôme, fille de *Robert*, Seigneur de la Charité-sur-Loire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. CHARLES, Seigneur de Sourvilliers, qui suit ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, qui fut nommé Gouverneur de la ville de Rheims, & Grand-Queux de France par le Roi Charles VI, en 1418 : ce qui l'engagea dans le parti du Roi d'Angleterre, qu'il tint long-tems. Il défendit la ville de Château-Thierry contre les troupes du Roi, après quoi il se retira à Paris auprès du Duc de Bedford, & y demeura jusqu'à la tréve accordée en 1431. Il rentra dans l'obéissance qu'il devoit à son Roi, après le traité de paix conclu à Arras avec le Duc de Bourgogne en 1435, auquel il contribua beaucoup, & porta les armes pour le service du Roi au siége du château de Creil, & à la réduction de la ville de Paris. Il épousa *Eléonore* de Montigny, Dame de Hachicourt, fille de *Jean* Seigneur de Montigny-en-Ostrevant, & d'*Eléonore* des Quênes, morte en 1453, dont il eut, *Jacques* de Châtillon, mort avant son pére en 1427 ; *Jean* & *Artus* de Châtillon, morts jeunes. Les autres enfans de GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, furent 3. *Catherine* de Châtillon, mariée à *Jean* des Essars, Seigneur de Bouville & de Farcheville ; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Montboissier, Seigneur d'Aubusson & de Faverie ; & 5. *Jean* de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, Capitaine d'Epernay, qui fut l'un des Seigneurs qui assistérent de la part du Duc de Bourgogne au traité de paix d'Arras en 1435, qui servit depuis le Roi Charles VII, contre les Anglois, & qui mourut le 19 octobre 1443. Il avoit épousé 1. *Béatrix* de Nantouillet, Dame de Noviant, fille d'*Oger* de Nantouillet, & de *Jeanne* le Mercier, Dame de Noviant, dont il eut trois filles mortes jeunes : 2. *Blanche*, Dame de Gamaches, fille de *Guillaume* de Gamaches, Grand Véneur de France, &c. & de *Marguerite* de Corbie. Elle prit une seconde alliance avec Louis de Châlon Prince d'Orange, & mourut le 14 mai 1474, ayant eu de son premier mariage, *Artus*, Seigneur de Châtillon, de la Ferté-en-Ponthieu & de Troissy, mort à la fleur de son âge après l'an 1456, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Banquetin ; *Eléonore* & *Catherine*, mortes jeunes ; & *Marguerite*, Dame de Châtillon, de la Ferté & de Troissy, mariée à *Pierre*, I. du nom, Seigneur de Roncherolles, Baron du Pont-S. Pierre & de Hugueville, Chambellan des Rois Louis XI, & Charles VIII, morte en juin 1519.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Chambellan du Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa en 1407, *Marie* des Essars, fille aînée de *Julien*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut 1. CHARLES II, qui suit ; & 2. *Marie* de Châtillon, alliée 1. à *Jean* Seigneur d'Isques : 2. à *Gilles* d'Azincourt, dit *Laigle*, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

XIV. CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il servit contre les Anglois, mourut en 1480, âgé de 67 ans. Il avoit épousé en mars 1445, *Catherine* Chabot, fille aînée de *Thibault* Chabot, Seigneur de la Gréve & de Moncontour, & de *Brunissende*, Dame d'Argenton, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Bouville, qui suit ; 2. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MARIGNY, *rapportée cy-après* ; 3. *Louis*, mort jeune ; 4. *Aimery*, Seigneur de Moncontour, de Bouville, &c. vivant en 1517 ; 5. *Marie*, Dame de Sourvilliers, alliée à *Philippe* de Campremy, Seigneur du Breuil, &c. Bailli de Meaux ; & 6. *Antoine* de Châtillon, Seigneur de Varennes, & de Bouville en partie, qui épousa *Anne* Bourlier, dont il eut *Charles* & *Jean*, morts sans lignée ; *Catherine*, mariée à *Jean* de Neufcarre ; *Marie*, alliée à *Oudet* de la Roque ; & *Charlotte* de Châtillon, femme de *Guillaume* de la Prunaudaye.

XV. JEAN de Châtillon, Baron de Bouville, Seigneur d'Argenton, de Farcheville, de la Gréve, de Moncontour, de Chantemerle & de la Rambaudiére, mort en juillet 1520, avoit épousé 1. en 1484, *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar, de Vivonne, &c. & de *Marguerite* d'Amboise : 2. *Louise* de la Touche, Dame de Châteaumart, veuve de *N*. . . Seigneur de la Rambaudiére, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent, 1. *Tristan* de Châtillon, Seigneur de la Gréve, d'Argenton, &c. qui épousa en 1518, *Jeanne* du Bellay, fille aînée de *René*, Baron de la Forêt, &c. & de *Marquise* de Laval, morte sans postérité ; 2. CLAUDE qui suit ; 3. *François*, Doyen de Cosnac, Prieur de Souvigny & de Lamay ; & 4. *Christophle* de Châtillon, mort jeune.

XVI. CLAUDE de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Bouville, d'Argenton, &c. mort après l'an 1539, avoit épousé en 1526, *Gabrielle* de Sanzay, fille d'*Etienne*, Seigneur de Sanzay, & de *Gabrielle* Turpin, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune ; & 2. CLAUDE, II. du nom, qui suit.

XVII. CLAUDE de Châtillon, II. du nom, Seigneur d'Argenton, de la Gréve, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Michel, assista à la réformation de la Coutume de Paris, en 1580, & mourut en 1589. Il avoit épousé en 1559, *Renée* Sanglier, Dame de Bois-rogues, fille aînée & héritiére de *Gilles*, Seigneur de Bois-rogues, & de *Françoise* du Puy-du-Coudray, dont il eut 1. *Gilbert*, mort jeune ; 2. *Charles* de Châtillon, III. du nom, Seigneur d'Argenton, mort en 1604, à l'âge de 34 ans, sans laisser de postérité de *Marguerite* de la Châtre, fille de *Gaspard*, Seigneur de Nancey, de laquelle il fut séparé, ni de *Gabrielle* de Batarnay, ses deux femmes ; 3. GILLES qui suit ; 4. *Claude*, mariée en mai 1581, à *Charles* d'Appelvoisin Thiboutin, Seigneur de la Roche-du-Maine ; 5. *Louise*, alliée 1. en 1581, à *Charles*, Seigneur d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi : 2. en 1595, à *Gilbert* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combronde ; 6. *Philiberte*, mariée 1. à *Robert* de Ravenel, Seigneur de Sablonniers : 2. à *Henri* de Gournay, Seigneur de Marcheville ; & 7. *Marie* de Châtillon, alliée en 1597, à *Charles* de Menthon, Comte de Montrotier, &c.

XVIII. GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, de Bouville, &c. épousa en 1599, *Marie* de Vivonne, fille de *Charles*, Seigneur de la Chasteigneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, dont il eut 1. 2. *Louis* & *Henri*, morts jeunes ; 3. ANDRÉ, Marquis d'Argenton qui suit ; 4. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-ROGUES, *mentionnée cy-après* ; 5. *Marie Diane*, morte jeune en 1611 ; 6. *Louise*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars ; & 7. *Elisabeth* de Châtillon, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars après sa sœur.

XIX. ANDRÉ de Châtillon, Marquis d'Argenton, Seigneur de Bouville, &c. mourut vers l'an 1666, âgé de 61 ans. Il avoit épousé *Marie-Marguerite* Gouffier, fille de *Louis*, Duc de Roannez, & de *Claude* de Lorraine-Elbeuf, dont il eut 1. *Charles*, mort jeune ; 2. URBAIN-CHARLES, qui suit ; 3. *Marie-Magdelaine*, Religieuse en l'Abbaïe de Saint-Jean-lez-Thouars ; & 4. *Charlotte Elisabeth* de Châtillon, mariée à *N*. . . Marquis de Montetton, morte sans enfans en 1672.

XX. URBAIN-CHARLES de Châtillon, Marquis d'Argenton, mourut sans alliance vers l'an 1667.

SEIGNEURS de BOIS-ROGUES, Comtes de Châtillon.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, second fils de GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, & de *Marie* de Vivonne, mourut en septembre 1660, âgé de 56 ans. Il avoit épousé *Magdelaine-Françoise* Honoré, dont il eut 1. *Charles-Gaucher*, Seigneur de Bois-rogues, mort en 1662 ; 2. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, qui suit ; 3. *François-Urbain*, mort jeune ; 4. ALEXIS-HENRI, Marquis de Châtillon, qui a fait *la branche des Marquis de* CHATILLON, *rapportée cy après* ; 5. *Charles-François*, mort en 1670 ; 6. *Marie*, alliée à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny ; 7. *Yolande-Marie*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars ; 8. *Magdelaine-Angelique*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars après sa sœur ; 9. *Louise-Charlotte*, Abbesse de Saint-Loup-lez Orléans, morte en 1711 ; & 10. *Françoise-Marie-Anne* de Châtillon, Grande Prieure de Saint-Jean-lez-Thouars.

XX. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, épousa en février 1688, *Anne* Moret, fille de *Louis* Moret, Seigneur de Bournonville, & de *Magdelaine* Dumetz, morte le 28 mars 1703, dont il a eu entre autres enfans, ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Châtillon, qui suit.

XXI. ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Châtillon, & Mestre-de-camp Général de la Cavalerie, Grand-Bailli de Haguenau, a épousé le 22 janvier 1711, *Charlotte Vautrude* Voisin, fille de *Daniel-François* Voisin, Chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine.

MARQUIS de CHATILLON.

XX. ALEXIS-HENRI, Marquis de Châtillon, Seigneur de Chantemerle, de la Ribaudiére, &c. Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, puis premier Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier des Ordres du Roi, second fils de FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, a épousé en mars 1685, *Marie-Rosalie* de Brouilly, Dame d'Atour de Madame la Duchesse d'Orléans, seconde fille d'*Antoine* de Brouilly, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & de *Françoise* Godet-des-Marais, dont il a entre autres enfans 1. *N*... de Châtillon, Abbesse de Saint Loup près d'Orléans après sa tante en 1711 ; 2. *N*. . . de Châtillon mariée en juin 1714, à *N*. . . Boivin, Marquis de Bacqueville, de Bonnetot, &c. & 3. *Marie-Rosalie* de Châtillon, alliée en décembre 1714 à *Louis-Vincent*, Marquis de Guébriant.

SEIGNEURS de MARIGNY.

XV. JACQUES de Châtillon, troisiéme fils de CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine* Chabot, fut Seigneur de Marigny, du Vau-Saint-Germain, de Bonnes, de Limours, &c. mourut après l'an 1495. Il avoit épousé *Isabeau* d'Aisse dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Claude*, mort jeune; 3. *Artus*, Prieur de Saint-Amand; & 4. *Magdelaine* de Châtillon, Abbesse de Sauvoir près de Laon, morte le dixiéme septembre 1558.

XVI. ANTOINE de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épousa *Marguerite* de Thuilliers, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jeanne*, mariée 1. à *Louis* de Havard, Seigneur de Senantes: 2. à *Catherin* Raillard, Seigneur de la Touche; 3. *Charlotte*, alliée 1. à *Claude* de Languedoue, Seigneur de Pussay: 2. à *François* de Rimbert, Seigneur de la Chapelle; 4. *Jacqueline*, Abbesse de Sauvoir après sa tante, morte en 1578; 5. 6. *Françoise* & *Claude* de Châtillon, Religieuses à Sauvoir.

XVII. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. se trouva à la journée de Saint-Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé en 1544, *Françoise* de Remy, Dame de Bailleul, fille de *François*, Seigneur de Ribehen, &c. & de *Catherine* des Ursins, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Marigny, &c. mort au voyage du Duc d'Alençon en Flandre en 1583; 2. JACQUES qui suit; & 3. *Magdelaine* de Châtillon, alliée à *Nicolas* de Noue, Seigneur de Courlandon, & de Romain.

XVIII. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. après son frére, mourut en 1612. Il avoit épousé *Claude* de Proissy, fille de *François*, Baron de la Bove, Baillif de Vermandois, & d'*Anne* de Boillet, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épousa *Louise* des Fossez, Dame de Cilly, fille de *Waleran*, Seigneur de Cilly, & de *Gabrielle* de Crecy, dont il eut 1. *Charles* de Châtillon, Seigneur de Cilly, mort jeune; & 2. *Magdelaine* de Châtillon, Dame de Cilly, mariée en 1628, à *Christophle* de Conflans, Comte de Vezilly, morte en 1683, âgée de 73 ans.

SEIGNEURS de DOURS.

XI. GAUCHER de Châtillon, troisiéme fils de JEAN de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, de Gandelus, &c. Grand Maître de France, & d'*Eléonore* de Roye sa premiére femme, fut Seigneur de Dours & de Saint-Hillier, qu'il eut en partage, & fut l'un des principaux du Conseil du Roi en 1363. Il épousa 1. *N*... de Pacy, fille de *Philippe*, Seigneur de Pacy & de Nanteuil: 2. *Jeanne* de Bucy, fille de *Simon* de Bucy, premier Président du Parlement, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. JEAN, Seigneur de Dours qui suit; 2. *Gaucher*, Seigneur du Buisson, mort sans enfans de *Marie* de Coucy, Dame de Droisy; 3. *Robert*, Seigneur de Douy, mort à la bataille d'Azincourt, en 1415, laissant de *Marie* de Pacy, Dame de Bry-sur-Marne, fille de *Nicolas* Seigneur de Bry, & d'*Isabeau* de Vallery, qu'il avoit épousée en 1388, pour fils unique *Robert* de Châtillon, Seigneur de Douy & de Bry-sur-Marne, mort sans postérité de *Gérarde* Bureau, fille de *Gaspard* Bureau, Maître de l'Artillerie. Les autres enfans de GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Dours, furent, 4. *Philippe*, Abbé de Saint-Corneille-de-Compiégne, massacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac en 1418; 5. *Louis*, Abbé de Saint-Maur-des-Fossez; 6. *Hugues*, Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, & de Beaulieu en Argonne; 7. *Béatrix*, mariée 1. à *Jean* d'Offignies: 2. à *Colart* de Tanques, Maître de l'Ecurie du Roi; 8. *Isabeau*, Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons en 1412; & 9. *Marie* de Châtillon, Religieuse en la même Abbaïe.

XII JEAN de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, de Souvain, de Jonchery, &c. suivit le Roi Charles VI, en son voyage de Flandre, en 1382, & mourut en janvier 1397. Il avoit épousé *Béatrix* de Château-Villain, fille de *Robert*, Seigneur de Vauclerc, & de *Marguerite* Trainel, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Jacqueline*, dont l'alliance est ignorée; 3. *Béatrix*, mariée à *N*... Seigneur de Trelon; & 4. *Marie* de Châtillon, alliée à *Jean* de Royes, Seigneur de Cangy & de Millancourt.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut sans laisser de postérité de *Louise* de Mirebel, qu'il avoit épousée le sixiéme février 1406.

SEIGNEURS de BONNEUIL.

XI. JEAN de Châtillon, troisiéme fils de JEAN de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. Grand Maître de France, & d'*Isabeau* de Montmorency sa seconde femme, fut Seigneur de Bonneuil & de Loisy-sur-Marne, & vivoit en 1378. Il épousa *Isabeau* de Trie, fille de *Renaud* dit *Billebaut* de Trie, Seigneur de Marly, & d'*Isabeau* de Gourlée, Dame de Freslines, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Guillaume*, vivant en 1413; & 3. *Marie* de Châtillon, Dame de Loisy en partie, mariée à *Pierre* le Bouteiller, Seigneur de Pringy.

XII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Bonneuil vivoit en 1439, & épousa *Jeanne* de Saint-Gobert, fille de *Geofroy*, Seigneur de Saint-Gobert, & de *Jeanne* d'Antoing, Châtelaine de Coucy, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Bonneuil, Châtelain de Coucy, & Capitaine de Gonnesse en 1436; & 2. *Guillaume* de Châtillon, Chanoine de Rouen en 1449. * *Voyez* Du Chêne, *Hist. de la Maison de Châtillon*. D'Auteuil, *Histoire des Ministres d'Etat*. *Hist. de France, dans les Vies de* Philippe *le Bel*, de Louis *Hutin*, *&c.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CHATILLON (Philippe Gautier de) Evêque de Maguelonne. *Voyez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHATILLON, (Maison.) *Cherchez* COLIGNY.

CHATILLON (Le Comte de) Poëte. *Cherchez* CASTIGLIONI (Balthasar.)

CHATILLON (Sébastien) *Voyez* CASTILION.

CHATIR, la Fête du *Châtir*, c'est le jour auquel fait son chef d'œuvre celui qui veut être Valet de pié du Roi de Perse. *Chatir* est le nom qu'on lui donne. Il faut pour être digne de cet emploi, aller depuis la porte du Palais jusques à une colonne qui est hors de la ville, & éloignée du Palais d'une lieue & demie de France; il faut, dis-je, y aller chercher douze fleches l'une après l'autre & cela entre deux Soleils; c'est à dire, qu'il faut faire le chemin de trente six lieues dans l'espace de douze heures. Les bons *Chatirs* savent tous bien danser & voltiger, sur tout ceux des grands Seigneurs, & on les fait danser pour se divertir; car en Orient la danse est regardée comme infame, & il n'y a que les femmes publiques qui dansent. Sous la minorité de Louis XIV, Roi de France, un Persan vint à Paris, & l'on le conduisit à un ballet où le Roi dansoit. Quand sa Majesté dansa on le lui fit remarquer, après quoi on lui demanda si le Roi ne dansoit pas bien, *Par le nom de Dieu*, dit-il, *c'est un excellent Chatir*. Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 46 *&* 47.

CHATIVA. *Voyez* XATIVA.

CHATRE, (la) est un grand bourg de Berry, sur la riviére d'Indre, entre Saint-Sévére & Châteauroux, vers les frontiéres de la Marche. Il a donné son nom à la famille de LA CHATRE, considérable dès le XII siécle.

CHATRE, (la) est le nom d'une famille illustre, qui a produit deux Maréchaux de France.

I. PHILIPPE de la Châtre, Seigneur de Bésigny, Chambellan du Comte d'Anjou, étoit mort en 1360, ayant eu de *Marie* de Vancey sa femme, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Jean* de la Châtre, qui servoit dans les armées du Roi, ès années 1378 & 1380.

II. GUILLAUME de la Châtre, Chevalier Seigneur de Bésigny, Conseiller & Chambellan du Comte de Poitiers, fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & vers le Comte de Foix en 1359, avec Bertrand d'Espagne. Il acheta en 1371, la Terre de Nançay en Sologne, de *Godemar* de Liniéres, Seigneur de Meneton-sur-Cher, frére d'*Agnès* de Liniéres sa femme, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Nançay qui suit; 2. *Guillaume* de Cretant, Seigneur de Maubranches.

III. JEAN de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, &c. Maître d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397, Baillif de Gien en 1409, Capitaine du Château de Mehun en 1418, épousa *Huguette* de Vaudenay, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Jean*, Prieur de Saint-Pontian; & 3. *Antoine* de la Châtre, Seigneur de la Porcheresse, vivant en 1473.

IV. PIERRE de la Châtre, Seigneur de Nançay, &c. Maître d'Hôtel du Duc de Berry, & Capitaine de Mehun sur Yévre, vivoit en 1457. Il épousa *Marie* de Rony fille de *Jean*, Seigneur de Ménéton-sur-Naon, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Jeanne* de la Châtre, mariée en 1453, à *Jean* Savary, Seigneur de Lancône.

V. CLAUDE de la Châtre, Seigneur de Nançay & de Bésigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, servit le Roi Louis XI, auquel il s'attacha après la mort du Duc de Berry & de Guienne. Il servit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, & combattit auprès de sa personne à la journée de Fornoue en 1495. En reconnoissance de ses services, ce Prince lui accorda la survivance de sa charge pour son fils aîné. Il épousa *Catherine* de Menou, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette* de Chamborant, dont il eut 1. *Abel* de la Châtre, Seigneur de Nançay qui fut pourvu en survivance en 1490, de la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, qui servit à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoue, & mourut sans alliance avant son pére; & 2. GABRIEL qui suit.

VI. GABRIEL de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, de la Maisonfort, &c. Chambellan & Maître d'Hôtel du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps & de la grosse Tour de Bourges, accompagna le Roi Louis XII en ses guerres d'Italie, fut Maître des Cérémonies de France, & Prevôt de l'Ordre de saint Michel. Le Roi François, I. du nom, le choisit comme l'un des plus sages Gentilshommes de son Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ses enfans; & après avoir servi quatre Rois, il mourut le neuviéme mars 1538, & fut enterré en l'église cathédrale de Bourges. Il avoit épousé 1. en 1496, *Marie* de Saint-Amadour, fille de *Guillaume* Seigneur de Saint-Amadour, & de *Marguerite* de Québriac: 2. *Jeanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent, 1. JOACHIM qui suit; 2. CLAUDE, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* MAISONFORT, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de la Châtre, mariée à *Claude* de Graçay, Seigneur de Ternaus.

VII. JOACHIM de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, de Signoneau, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Maître des Cérémonies de France, Prevôt de l'Ordre de saint Michel, & Maître des Eaux & Forêts de France au département d'Orléans, rendit des services considérables au Roi François I, qui le pourvut en 1532, du Gouvernement des ville & château de Gien, & mourut à Lyon le 21 septembre 1546. Il avoit épousé *Françoise* Foucher, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thenge, & de *Françoise* de Marconnay, dont il eut 1. GASPARD qui suit; 2. *Balthazar*, Seigneur de Bésigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort sans alliance; 3. *Jeanne* alliée à *Guy* de Monceaux, Seigneur de Houdan; & 4. *Melchiore* de la Châtre, mariée à *Pierre* du Pé, Seigneur de Tanerre.

VIII. GASPARD de la Châtre, Seigneur de Nançay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps, né vers

l'an

l'an 1539, fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, fit ses premiéres campagnes en Italie sous le Duc de Guise en 1558, & fut blessé au siége de Rouen en 1562. Il donna des preuves de son courage aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, & de Montcontour, servit aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Châtelleraud, de Poitiers & de la Rochelle, & mourut le 20 novembre, d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Dreux, & qui se r'ouvrit. Il avoit épousé en janvier 1540, *Gabrielle* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Magdelaine*, alliée à *Charles* de Châtillon, Seigneur d'Argenton, duquel ayant été séparée, elle épousa *Henri*, Vicomte de Bordeilles, Baron d'Archiac, &c. Gouverneur & Sénéchal de Périgord, Chevalier des Ordres du Roi; 3. *Louise*, mariée, 1. à *Louis* de Voisins, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Gouverneur de Lavaur: 2. à *Martin* Seigneur du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi; & 4. *Gasparde* de la Châtre, alliée à *Jacques-Auguste* de Thou, Baron de Mêlay, Président au Parlement, si fameux par l'Histoire qu'il a donnée au public.

IX. HENRI de la Châtre, Comte de Nançay, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Bailli & Capitaine du Château de Gien, épousa 1. en juin 1605, *Marie* de la Guêle, fille de *Jacques*, Seigneur du Laureau, Procureur Général au Parlement de Paris; & de *Marie* de Rouville, Dame de Chars: 2. *Gasparde-Mitte* de Miolans, veuve de *Timoléon* de Beaufort, Marquis de Canillac, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme EDME qui suit.

X. EDME, Marquis de la Châtre, Comte de Nançay, &c. si connu par ses Mémoires, fut Maître de la Garderobe du Roi, puis Général des Suisses en 1643, dont il se démit huit mois après en faveur du Maréchal de Bassompierre, qui avoit été depouillé de cette charge; se signala à la bataille de Nortlingue en Allemagne, où il demeura prisonnier; & étoit mort en décembre 1645. Il avoit épousé en 1632, *Françoise* de Cugnac, Dame de Boucart, fille unique de *François* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Gabrielle* Popillon du Riau, dont il eut 1. Louis qui suit; & 2. *Louise-Antoinette Thérèse* de la Châtre, mariée à *Louis* de Crevant, Duc d'Humiéres, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Grand Maître de l'artillerie.

XI. LOUIS de la Châtre, Comte de Nançay, dit le Marquis de la Châtre, Mestre-de-camp de *Cavalerie*, Gouverneur de Bayonne, se signala à la levée du siége d'Arras en 1654, & fut tué près de Gigery en Afrique, en août 1664. Il épousa en 1658, *Charlotte-Louise* de Hardoncourt, Dame de Rosiers, fille de *Henri*, Seigneur de Rosiers, Gouverneur de la ville & citadelle de Marsal, & de *Charlotte Barbe* d'Ernecourt, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Louis-Claude*, Abbé de Saint-Sever Cap-de-Gascogne, Aumonier du Roi, mort le 24 mai 1699; & 3. *Louise-Marguerite* de la Châtre, Religieuse aux Filles de Saint-Thomas à Paris.

XII. LOUIS de la Châtre, Comte de Nançay, Marquis de la Châtre, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Pequais, a épousé le 13 mai 1694, *Anne-Charlotte* de Beaumanoir, fille de *Henri Charles*, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise-Paule-Charlotte* d'Albert-Luynes sa premiére femme, dont il a entre autres enfans LOUIS-CHARLES, qui suit.

XIII. LOUIS CHARLES de la Châtre, Comte de Nançay, Colonel d'un régiment, a épousé le 23 février 1723, *Marie-Elisabeth* Nicolaï, fille de *Jean Aimar*, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, & de *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon.

BARONS de la MAISONFORT.

VII. CLAUDE de la Châtre, fils puîné de GABRIEL de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, &c. & de *Marie* de S. Amadour, sa premiére femme, fut Baron de la Maisonfort, Seigneur de S. André, de Sillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa *Anne* Robertet, Dame de la Ferté-sous-Reuilly, veuve de *Claude* d'Etampes, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Simon* Robertet, Seigneur d'Alluye, Sécretaire d'Etat, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, tué à la rencontre de Messignac le 25 octobre 1568; 3. *Anne* mariée 1. à *François* de l'Hopital, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. à *François* de Viévre, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Comte de Rhételois; 4. *Michelle*, alliée en 1559, à *Jean* de Menou, VI. du nom, Seigneur de Boussay; 5. *Blanche*, Religieuse; 6. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Prevôt & Grand Maître des Cérémonies de France & des Ordres du Roi; & 7. *Marie* de la Châtre, alliée à *Guillaume* de l'Aubépine, Seigneur de Châteauneuf, Chevalier des Ordres du Roi.

VIII. CLAUDE de la Châtre, Baron de la Maisonfort, &c. Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa en 1564, *Jeanne* Chabot, fille de *Guy*, Seigneur de Jarnac, & de LOUISE de Pisseleu, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Anne*, Abbesse de Faremoutier; 3. *Marie*, alliée à *Charles* de Balzac, Seigneur de Marcoussis, Baron d'Entragues, Gouverneur d'Orléans; 4. *Jeanne*, mariée à *Gilbert* de S. Chamant, Seigneur de Lignerac; 5. *Marguerite*, premiére femme de *Henri* de Senneterre, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi; 6. *Françoise*, Abbesse de Faremoutier, morte en 1643; & *Louise* de la Châtre, seconde femme d'*Antoine* de la Grange, Seigneur d'Arquien, Gouverneur de Metz & de Calais.

IX. LOUIS de la Châtre, Baron de la Maisonfort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Hommes d'Armes des ordonnances, servit le Roi Henri IV, en ses guerres, succéda à

son pére au Gouvernement de Berry, dont il se démit en 1616, reçut la même année le Bâton de Maréchal de France, & mourut en octobre 1630. Il avoit épousé 1. *Urbaine* de Montafie, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Elizabeth* d'Etampes, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, morte le 14 septembre 1654, dont il eut pour fille unique *Louise-Henriette* de la Châtre, Dame de la Maisonfort, mariée 1. à *François* de Valois, Comte d'Alets: 2. à *François* de Crussol, dont elle fut séparée: 3. à *Claude* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France. * De Thou, *Hist.* Davila. Pierre Matthieu. Godefroy. Le Pére Anselme. Sainte-Marthe. Du Chêne. Morin, *Histoire de Gâtinois*. Thomas de la Thaumassiére, *Hist. de Berry*, &c.

CHATRE, (Claude de la) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Berry, & d'Orléans; s'éleva par son courage à ces grands emplois. Le Connétable de Montmorency, auprès duquel il avoit été Page, le favorisa dans toutes les occasions. La Châtre se trouva à la bataille de Dreux en 1562, au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la prise de Sancerre en 1573. Depuis, il fut envoyé en Angleterre en 1575, & trois ans après il suivit le Duc d'Alençon dans les Païs-Bas. En 1588, il fut fait Chevalier des Ordres par le Roi Henri III, & quelque tems après s'étant jetté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berry; mais Henri *le Grand* ayant succédé à la Couronne, *Claude* de la Châtre lui remit les villes de Bourges, & d'Orléans; & ce Monarque lui assura en 1594, la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Guise lui avoit procurée. En 1610, il fut Lieutenant Général de l'armée envoyée dans le païs de Juliers, fit la fonction de Connétable au sacre du Roi Louis XIII, & mourut le 18 décembre de l'an 1614, âgé de 78 ans.

CHATRE (Pierre de la) Archevêque de Bourges, qui étoit de la même famille de la Châtre en Berry, & neveu ou cousin d'Aimeric de la Châtre, fut Cardinal. Il avoit été Disciple d'Albéric, Archevêque de Bourges, & fut élu l'an 1142, pour remplir sa place. Le Pape Innocent II approuva cette élection, qu'il souhaitoit extrémement, pour faire plaisir à Aimeric de la Châtre son Chancelier; mais le Roi Louis *le Jeune* s'y opposa formellement. Cette affaire auroit eu des suites fâcheuses, si saint Bernard ne l'eût terminée. Le Roi reçut en grace ce Prélat, qui lui donna dans toutes les occasions des marques de son zéle & de sa fidélité. Nous avons quelques lettres de Pierre de la Châtre à ce Roi & à l'Abbé Suger, qu'André du Chêne a publiées dans le quatriéme volume des Auteurs de l'Histoire de France. Le nom de ce Prélat s'est encore conservé avec *éloge*, dans les Epîtres des Papes Eugéne III, Adrien IV, & Alexandre III; dans celles de saint Bernard & de Pierre de Cluny; & dans les Auteurs des Chroniques de son tems. Il fit de grands biens à son église, & mourut en 1171. On voit son tombeau dans la métropole de Bourges, avec son épitaphe. * Saint Bernard, *Epist.* 219. Pierre le Vénérable, *l.* 4. *Epist.* 3. Robert du Mont, *in Supplem. Sigeberti.* Papire Masson, *Annal. Franc. l.* 3. Guillaume de Nangis, *in Chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Chenu, &c.

CHATRES, bourg de l'Isle de France, situé dans le Hurepois, sur la riviére d'Orge, à cinq lieues de Paris du côté du midi. * *Cartes Géographiques.*

CHATRI, (Colombe) femme d'un Tailleur d'habits de la ville de Sens en Bourgogne, vivoit du tems de Henri III, Roi de France. Cette femme, vint ans après son mariage, eut toutes les marques d'une véritable grossesse, & au bout de quelques mois elle sentit de très-grandes douleurs, qui paroissoient être des dispositions à un accouchement; mais on ne put la délivrer: de sorte qu'elle demeura trois ans dans cet état. Enfin ses douleurs s'appaisérent; mais l'enflure dura toûjours, & elle fut incommodée de ce fardeau près de vint-quatre ans. Après sa mort, qui arriva à la soixante-huitiéme année de son âge, son mari la fit ouvrir, & on trouva le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié. Un effet si extraordinaire dans la nature occupa longtems l'esprit des Médecins, pour en chercher la cause; & d'Alibour, alors Médecin de la ville de Sens, & puis premier Médecin du Roi Henri IV, ayant rédigé cette Histoire par écrit, comme témoin oculaire, fit une Dissertation sur ce sujet. * Pâquier, *Recherches de la France*, *l.* 6. *ch.* 40.

* CHATTAM ou CHATHAM, bourg d'Angleterre dans la Province de Kent, près de la ville de Rochester, sur la riviére de Médway, à dix milles Anglois de l'endroit où elle se jette dans la mer. La Reine Elizabeth y fit faire à grands frais une rade qui dans la suite a été perfectionnée par Charles II, & par Jaques II. Outre les beaux chantiers & les grands magazins qui s'y trouvent, il y a aussi pour les Matelots blessez un hopital que le Chevalier Jean Hawkins y fit batir en 1594 à ses propres depens. Pour couvrir cette rade, on y a élevé plusieurs Forts, entre autres au nord-ouest de l'isle de Shepey ou de Sheernesse, dans la vue d'assurer la Tamise & le Médway contre les invasions des ennemis. On a jugé ce dernier ouvrage nécessaire, depuis qu'en 1667 les Hollandois qui étoient en guerre avec l'Angleterre, entrérent jusqu'à Chatam, & y ruinérent les vaisseaux Anglois. Le Duc d'Argile, Ecossois porte le titre de Baron de Chatam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia cum additionibus*. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 748. *The compleat History of England*, *tome* 3. *p.* 265. Miége, *Etat nouveau de la Grande Bretagne.*

CHATTAS, nation sauvage entre le Mississipi & la Caroline. On les appelle communément têtes plates, aussi bien que quelques autres peuples de ces contrées; parce qu'effectivement les femmes applatissent un peu le haut de la tête de leurs enfans quand ils sont fort petits. * *Mémoires de la Louisiane.*

CHATTÉ, ou CHATEL-SUR-MOSELLE, petite ville de Lorraine, est sur la Moselle, entre Epinal & Charmes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de celle-là. * *Cartes Géographiques.*

CHATZAN, ville du Mogolistan en Asie. Elle est en

deça

deça du fleuve nommé l'Inde dans la province de Hajacan, selon la Carte du Mogolistan par Sanson, ou dans celle de Multan ou Moultan, selon M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine. Ce dernier Géographe place Chatzan à la fin du 30 degré de latitude, ou au commencement du 31, sous le 89 degré de longitude, à l'ouest-nord-ouest de Moultan dont elle est éloignée d'environ 25 lieues, & à peu près au sud-est de Candahar, à la distance d'environ 80 lieues. Sanson lui attribue une toute autre position. Il la met sur la fin du 34 degré de latitude; & au commencement du 114 degré de longitude, à l'ouest de Multan tirant vers le sud, & à l'est de Candahar tirant vers le sud, à environ 42 lieues de la première, & à 45 de l'autre. Quelques Géographes la prennent sans fondement pour l'ancienne *Arachotus*, capitale de l'Arachosie, & d'autres la mettent à Cabul. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAVAGNAC, ancienne famille d'Auvergne, qui porte le nom d'une Terre & d'un vieux château démoli sous le régne de Louis XIII, Terre qui a été dans leur Maison depuis plus de quatre cens ans. Le Roi Charles VIII donna le gouvernement du Limosin à MAURICE de Chavagnac, qui suivit le Roi dans son expédition au Royaume de Naples. Chavagnac retourna une seconde fois à Naples, & il y fut assiégé avec la Noblesse Françoise qui s'y étoit retirée, par Gonsalve, surnommé par les Espagnols, *le Grand Capitaine*. Ce fut à ce siége que Pierre de Navarre mit en usage les mines qu'il venoit d'inventer. Elles firent un effet si prodigieux, qu'elles enlevérent tous les boulevarts qui couvroient la garnison. Enfin après une résistance des plus vigoureuses, la place fut emportée d'assaut, & Maurice y fut tué les armes à la main.

Il eut de *Jeanne* de la Rochefoucault sa femme, un fils qui épousa *Henriette* de Biron. Celui-ci fut pére de CHRISTOPHLE de Chavagnac, à qui Henri IV, pour lors Roi de Navarre, fit remettre le Gouvernement de la ville d'Issoire, place importante dans la Basse Auvergne. Il en soutint le siége contre le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, lequel ayant pris cette place, rendit justice à la valeur & à la prudence du Gouverneur. Christophle eut de *Françoise* de Duras, un fils, nommé JOSUÉ, qui épousa *Gillette* de Clavison de Nogaret. Celui-ci fut long-tems dans le parti des Réformez, & eut le commandement de leurs troupes, avec le Gouvernement de Castres & de quelques autres places. Il avoit un frére Doyen des Comtes de Brioude, qui le fit rentrer dans l'Eglise Romaine. Il laissa deux fils, FRANÇOIS & GASPARD.

FRANÇOIS, après avoir servi en Catalogne en qualité de Général de bataille & de Maréchal-de-camp, fut nommé au Gouvernement de Tern..., & fut fait ensuite Lieutenant Général. Il épousa, 1. *Charlotte* d'Echinu, dont il eut entre autres enfans, 1. CLAUDE-FERDINAND, l'aîné, qui épousa la Dame de Beaufort-Monboissier-Canillac, dont il a eu une fille. François épousa en secondes noces *Anne* du Bos, dont il eut deux fils, 2. ANNE, qui après plusieurs campagnes qu'il a faites dans la Gendarmerie en qualité d'Enseigne, a été obligé par ses infirmitez de quitter le service, & qui a épousé *Catherine* de Charpin-Genetine, fille du Seigneur de Charpin-Genetine, & de *Catherine* de Villars, dont il n'a qu'une fille; 3. HENRI, second fils de *François*, & de *Louise* du Bos, qui après diverses expéditions qu'il a faites sur mer en qualité de Capitaine de vaisseau du Roi, a été fait Chevalier de saint Louis, & Commandant des Gardes-marines de la compagnie de Brest. Il a épousé 1. *Louise* d'Enots, fille de *Gilles* d'Enots, Seigneur de Chasmellin, ancien Capitaine de vaisseau du Roi, & frére de *Louis* d'Enots, mort Lieutenant Général, & Commandant pour le Roi dans l'Amérique: & 2. *Julienne* de Cintré, fille du Seigneur de Cintré, Commandant de Brest.

GASPARD, fils de JOSUÉ & frére de FRANÇOIS, après avoir servi en France en qualité de Maréchal-de-camp, fut obligé de se retirer en Espagne, & puis à la Cour de Vienne, où il a servi longtems en qualité de Lieutenant-Général des armées Impériales. Après la paix de Nimégue, il est revenu en France, & a donné des Mémoires au public. Il n'a point laissé d'enfans. * De Thou, *Hist. l.* 63. Mézeray, *Hist. de Henri III.* Varillas, *Hist. de Louis XII.* Maimbourg, *Hist. de la Ligue.*

CHAVAIGNES. *Voyez* CHAUVIGNÉ.

CHAVANCY, CHAVANCY-le-CHATEL, ou CHAVANCY-le-CHATEAU, bourg du Luxembourg, une des provinces des Païs-Bas, est vers les confins de la Lorraine sur le Chiers, entre Montmédi & la Ferté, environ à une lieue de l'une & de l'autre. Il y a un château de même nom à un quart de lieue du bourg, & une Seigneurie qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAVARIGTES, Secte de Mahométans, opposée à celle des Schiites. Ils nient que Dieu ait jamais envoyé aucun Prophéte qui fut infaillible, & qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle Loi parmi les hommes; & ils prétendent que, si quelque jour cet office de Prophéte devient nécessaire, il ne peut être attaché à une seule race; tout homme juste & fidéle étant capable d'être élevé à cette dignité. *Charagi* en Arabe signifie *Rebelle*, ou *Hérétique*, & le pluriel est *Chavarig*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAUCER (Géofroy) natif de Woodstock en Angleterre, dans le XIV siécle, fut surnommé l'*Homére Anglois*, à cause de ses Poësies. Il donna au public divers Ouvrages de sa façon, dont on pourra voir le dénombrement dans Léland, Pitseus, Gesner, &c. Le premier parle ainsi de lui dans une de ses Epigrammes,

Prædicat Aligerum merito Florentia Dantem,
Italia & numeros tota, Petrarcha, tuos.
Anglia Chaucerum veneratur nostra Poëtam,
Cui veneres debet patria Lingua suas.

Chaucer, outre la Poësie, savoit les Mathématiques & les Belles Lettres. Ses Ouvrages Anglois ont été imprimez à Londres, l'an 1561. On a de lui en Latin, *Laudes bonarum Mulierum*; *Vita Cleopatræ*; *Vita Lucretiæ Romanæ*; *Flos Urbanitatis*; *Sepultura Misericordiæ*; *De Astrolabii ratione.* Il mourut en 1400: & en 1555 on rétablit son tombeau, qui est à Westminster. * Gesner, *in Biblioth.* Léland, Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Camden, &c.

CHAUCES, peuples anciens qui ont occupé une partie de la Frise. Ils vivoient misérablement sur des lieux hauts, ou sur des levées qu'ils faisoient pour se garantir des inondations de la mer, qui les empêchoit d'avoir du bétail, ou de se nourrir de lait comme leurs voisins, ou de chasser aux bêtes sauvages, puisqu'il n'y avoit aucun arbrisseau dans leur contrée. Ils faisoient leurs cabanes sur ces lieux élevez qu'ils habitoient, & poursuivoient les petits poissons qui se retiroient avec la mer. Ils se servoient des joncs de marais pour faire des rets & des cordes, & prenant les mottes de limon qu'ils séchoient plutôt au vent qu'au soleil, ils cuisoient leur viande avec cette terre séche. Leur boisson étoit l'eau de la pluye, qu'ils gardoient dans des fossez à l'entrée de leurs maisons. Pline appelle ces peuples *Cauchi*, *l.* 16. *ch.* 1.

CHAUDIÉRE (le Lac de la) qu'on appelle aussi le Lac des eaux salées, ou, le Lac des eaux de mer, est un Lac du Canada dans l'Amérique septentrionale. Il est dans la partie occidentale de ce païs, entre le Lac d'Erié & celui de Caregnondi. Sa figure, qui est ronde, lui a fait donner le nom de *Lac de la Chaudiére*. Il a environ douze lieues de diamétre. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHAUDRONNIER. *Voyez* ALEXANDRE Hérétique.

CHAVES. *Cherchez* CHIAVES.

CHAVIGNY. *Cherchez* BOUTHILLIER.

CHAUL ou CHAOUL, ville des Indes dans le Royaume de Décan. On l'appelle aussi *Chiaul* ou *Cevul*, & plusieurs la prennent pour l'ancienne *Camans* de Ptolomée. Elle est à dix lieues de Bazaim en tirant au sud, sous l'élévation de 19 degrez, à cinquante lieues de Diu, à pareille distance de Goa, & à environ deux lieues de la mer, sur une riviére, qui par le moyen de la marée reçoit toutes sortes de vaisseaux, & les améne au port de Chaul. Ce Port est fermé de bonnes murailles. Les Portugais y bâtirent leur Fort en 1520, par la permission de *Nizzamalus*, sous *Diégo Séqueira*. Il y a une autre forteresse de l'autre côté du port. Elle commande la ville, & a été bâtie par les Musulmans. Les Portugais s'en rendirent maîtres en faisant peur, avec du feu & des mousquetades, à un Eléphant, que ces Musulmans avoient placé à la porte pour la garder avec une chaîne à sa trompe. Cet animal s'étant tourné de côté, les Portugais se coulérent par dessous son ventre, & s'emparérent ainsi de la place. La principale marchandise de cette ville c'est la soye, qui s'y trouve en si grande quantité, qu'elle en fournit presque elle seule à Goa & à toute l'Inde. La ville de Chaul est sujette aux Portugais, & a été autrefois au Roi de Décan. Pirard met encore pour Roi de ce païs le *Mélic* de Chaul, qui dépend du Grand Mogol. Ce Roi est Mahométan, de même que plusieurs Habitans de cette ville. Il y a aussi quelques Payens. On y voit un ancien temple de la Déesse *Crangéne*, & les Jésuites y ont un College. Le Gouverneur de Chaul a cela de particulier, qu'il est envoyé immédiatement par le Roi de Portugal, qui peut seul le révoquer, au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & qu'ils ne les possédent que trois ans. Il y a deux villes qui portent le nom de *Chaül*, & qui sont toutes deux aux Portugais; l'autre est sur la même riviére que celle-ci, & n'en est éloignée que de deux lieues. * Barthéme, *l.* 1. *ch.* 14. Linschoten, *ch.* 54. Pirard, *tome* 2. *ch.* 19. Carré, *Voyage des Indes Orientales, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi CHAOUL.

* CHAULA ou CHIAULA, Italien fut couronné Poëte. Il vivoit vers l'an 1410, & mourut à Raguse. On a de lui, *Tragœdiarum Opus*; *Bellum Macedonicum versu Heroico XXII libris feliciter absolutum.* On lui attribue aussi un livre qui a pour titre *Thomæ Chaulæ Siculi Claramont. de Bello Cimbrico a C. Mario Arpinate gesto, libri decem, carmine Heroico ad Alphonsum Arragoniæ & Siciliæ Regem*; mais il n'a pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHAULACH. *Voyez* KARACATHAI.

CHAULNES. (Duc de) *Cherchez* AILLY & ALBERT.

CHAULNES, ville. *Voyez* CHAUNES.

CHAUME (la) village de France avec une Abbaïe, dans le Duché de Retz, dans la petite Bretagne, sur la riviére de Tenu, à un quart de lieue au dessous de Machecou, & à une lieue des confins du Poitou. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAUMEJAN (Blaise de) premier Marquis de Fourille, Maréchal-de-camp, &c. étoit fils de Gilbert, & fut dès l'an 1587, Capitaine du régiment de Picardie. En 1592, il eut la commission de Mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & deux ans après, il fut Capitaine d'une compagnie du régiment des Gardes. Ce fut en sa faveur que le Roi Henri *le Grand* érigea la Terre de Fourille en Marquisat en 1610. Louis XIII lui donna en 1617, le Brevet de Maréchal-de-camp. Il fut tué au siége de Montauban, l'an 1621. Le Maréchal de Bassompierre en parle avantageusement dans ses Mémoires. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

CHAUMEJAN (Michel de) Marquis de Fourille, & fils du précédent, ayant été nourri Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, fut Capitaine au régiment des Gardes l'an 1617, & servit dans toutes les guerres contre les Religionnaires. Il se trouva au siége de Montauban, où son pére fut tué, & il passa ensuite dans l'isle de Ré, où il se distingua, dans le combat que l'on donna aux Anglois. En 1631, dans les premiéres guerres d'Italie, il fut commandé pour mener les Enfans perdus des Gardes à l'attaque des lignes de Casal, lorsque la paix se fit, les deux armées étant en présence. Depuis il fut fait Gouverneur de Vesoul, & pourvu en 1632, de la charge de Grand-Maréchal des Logis du Roi. Cette même année il fut fait Conseiller d'Etat; & l'année suivante le Roi étant au camp de Nancy, lui donna ordre de lever une compagnie de Chevaux-legers.

legers. Il passa à la tête de cette compagnie au secours d'Heidelberg en Allemagne, lorsqu'en mille six cens trente quatre, l'armée de France traversa le Rhin sur la glace. Il se trouva aussi à la bataille d'Avein, & cherchant par tout les occasions de signaler sa valeur, il passa de là en Hollande, & puis revint en Picardie au siége & à la prise de Corbie. Dans le tems de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, le Marquis de Fourille commanda pour le service de sa Majesté dans les provinces de Touraine. Il mourut à Paris dans le Palais Royal, l'an 1644. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

* CHAUMES, bourg de France. Les uns le mettent dans la Brie & les autres dans l'isle de France. Quoi qu'il en soit, il est au sud-est de Paris, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CHAUMONT, ville de France en Champagne, capitale & Bailliage du Bassigni, est située sur une colline, près de la Marne, au nord-nord-est de Langres dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg fortifié d'un château, qui a eu des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il fut uni au Comté de Champagne. Trois Rois de France, Louis XII, François I, & Henri II, ont aggrandi & fortifié de tours cette ville, qui est agréable & assez grande. * Du Chêne, *du païs de Champagne, ch. 2.*

* CHAUMONT, ville de France dans la Touraine, Diocèse de Tours, est située sur une hauteur près de la Loire. Il y a un château que Foulque Nerra a fait bâtir. Cette petite ville a été longtems possédée par les Maisons d'Amboise & de Montrichard. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHAUMONT (l'Isle de) petite isle dans la Touraine près de la ville de Chaumont. * Le même.

* CHAUMONT, bourg de France dans l'Orléanois propre. Il est au sud d'Orléans, dont il est éloigné de près de cinq lieues.

* CHAUMONT-en-Porcien, bourg de France en Champagne, à peu près au nord de Rheims, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* CHAUMONT, petite ville d'Italie dans la Savoye. Elle est dans le Genevois, au sud-ouest de Genève, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CHAUMONT, en Vexin, petite ville de France, dans cette partie de l'isle de France, dite le Vexin François. En Latin elle est nommée *Calvomontium.* Elle est située sur une colline dont une petite rivière arrose le pié, à deux petites lieues de Gisors, entre la ville de Beauvais & celle de Mante. C'est un ancien Comté du Domaine de France, dont le Bailliage & l'Election ne font qu'un seul Corps, par Députez du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat, dans les Etats Généraux sous Paris, & l'Isle de France, avec Magny, dont le siége Royal en a été distrait. Il y a trois Juges Royaux à Chaumont, le Prevôt des Forains, le Prevôt de ville, & le Lieutenant-Général, qui connoit de leurs appellations & qui ressortit au Présidial de Beauvais. L'Election est de la Généralité de Rouen; mais il y a un Maitre particulier des Eaux & Forêts, dont les appellations vont à la Table de marbre à Paris. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'est cette ville qui a donné son nom à la Maison de Chaumont, dont l'on rapporte ici la postérité depuis ROBERT qui suit.

I. ROBERT, I. du nom, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont en Vexin, & Vidame en partie de Gerberoy en Beauvaisis, qui tomba de cheval au retour d'une course qu'il avoit faite en Normandie, & se rompit le col, accablé de la pesanteur de ses armes. On tient qu'il eut pour enfans, 1. OTMOND qui suit; 2. *Gasce*, qui fit *la branche des Seigneurs de* POISSY; & 3. *Robert*, qui fit *celle des Vidames de* GERBEROY dont ils prirent le nom.

II. OTMOND, I. du nom, Seigneur de Chaumont, fit la guerre aux Anglois, & fut fait prisonnier à la bataille de Brenneville l'an 1119. Sur la fin de ses jours, il se rendit Religieux en l'Abbaïe de Saint-Germer-de-Flaix, comme il paroit par des titres de cette Abbaïe, qui lui donnent pour fils, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Otmond* de Chaumont, mort avant son pére sans enfans de N... fille de *Nicolas*, Seigneur de Quitry.

III. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, fut prisonnier des Anglois en 1119, lors de l'entreprise qu'il fit sur Tillières, & vivoit encore en 1137. Etienne Roi d'Angleterre, le prit & fit raser son château de Quitry. Il épousa *N...* dont il eut 1. OTMOND, II. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, dont il est parlé dans les Epitres de saint Bernard; & 3. *Philippe* de Chaumont, Chanoine de Rouen.

IV. OTMOND, II. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, prit les armes avec son pére en 1137, contre Etienne, Roi d'Angleterre, pour venger la ruine du château de Quitry, & fut pére, selon quelques-uns, de ROBERT II, qui suit.

V. ROBERT, II. du nom, Seigneur de Chaumont, de Quitry, & de Saint-Cler, dit *le Roux*, vivoit en 1179, & fut pére 1. de GUILLAUME, II. du nom, qui suit; & 2. d'*Amaury* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cler, dont la postérité prit le nom.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, mourut avant l'an 1237, ayant eu de *Mathilde* sa femme, 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 2. *Otmond*; 3. *Robert*, Religieux à Saint-Vandrille; 4. *Guy*; & 5. *N...* de Chaumont, mariée à *Jean*, Seigneur de Vaumain, Chevalier.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Chaumont en partie & de Quitry, laissa de *Jeanne* sa femme, 1. MATHIEU I, qui suit; 2. *Simon*; 3. *Renaud*, Chevalier, puis Prêtre, vivant en 1281; 4. Clerc en 1270; & 5. *Jean* de Chaumont, Religieux en l'Abbaïe de Mortemer.

VIII. MATHIEU, I. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, vivoit en 1270, & eut de *Pétronille* sa femme, 1. *Guillaume*, mort sans alliance; 2. RENAUD qui suit; & 2. *Mathilde* de Chaumont, alliée à *Robert* de Bethencourt.

IX. RENAUD, Seigneur de Chaumont & de Quitry, Chevalier, mentionné dans les lettres du Roi de l'an 1294, pour la réunion de Chaumont & de Gisors, épousa *N...* dont il eut MATHIEU, II. du nom, qui suit.

X. MATHIEU de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1316, & fut pére de RENAUD II, qui suit.

XI. RENAUD de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1359, & épousa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Boissy-le-Bois, fille de *Pierre*, Seigneur de Boissy, & de *Jacqueline* le Bouteiller-de-Senlis, dont il eut RICHARD qui suit.

XII. RICHARD de Chaumont, Seigneur de Quitry, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il suivit au siége de Bourbourg, mourut en 1390, ayant eu de *Jeanne* de Fours sa femme, GUILLAUME IV, qui suit.

XIII. GUILLAUME de Chaumont, IV. du nom, dit *Lionnel*, Seigneur de Quitry, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il accompagna en Flandre en 1385, vivoit en 1401. Il épousa le 22 décembre 1384, *Robine*, fille de *Gérard* de Montagu, Chambellan du Roi, & de *Biette* Cassinel, dont il eut 1. GUILLAUME V, qui suit; 2. *Louis*, Seigneur de Boissy, & de Bois-Garnier, Thrésorier de Saint-Martin de Tours, mort en 1462; 3. *Jean*, qui vivoit en 1445; 4. *Charles*; 5. *Jeanne*, Dame du Coudray, mariée en 1408, à *Robert* de la Heuze, dit *le Baudrand*, Prevôt de Paris; 6. *Marguerite*, alliée en 1408, à *Louis* d'Orgessin, Seigneur de Sainte-Mêsme, Chambellan du Roi; 7. *Isabelle*, qui épousa *Jean*, Sire & Ber d'Auxy; & 8. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Gasse*, Sire de Bouconvilliers, Conseiller & Chambellan du Roi.

XIV. GUILLAUME de Chaumont, V. du nom, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Féron, de Boissy-les Bois, de Bois-Garnier, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui le fit Capitaine de cent hommes en 1413, & Capitaine de Sens & d'Auxerre en 1417. S'étant depuis attaché au parti du Dauphin, alors Régent du Royaume, ce Prince le fit Maître Enquesteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France par lettres du 20 septembre 1418, & lui donna au mois de fevrier de la même année le Comté de Chaumont, dont il lui accorda de nouvelles lettres le troisiéme juin 1424, étant parvenu à la Couronne. Il continua de rendre ses services à ce Prince, se trouva en 1428 au siége d'Orléans, à son sacre en 1429, & en plusieurs autres occasions jusqu'en 1439, & mourut en 1445. Il avoit épousé par contract du 16 juin 1408, *Jeanne* de Mello, Dame de Rigny-le-Féron & de Chassenay, fille de Dracy, Seigneur de Rigny, &c. & de *Jeanne* de Plancy, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Jeanne* de Chaumont, mariée à *Jean* de Chandes, Seigneur de Vaux.

XV. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Féron, de Chassenay, &c. vivoit en 1476, & épousa *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, & de Bellestre, fille de *Jean*, dit *Boreau*, Seigneur de Bacqueville, & de *Jeanne* de Jouy, morte le douziéme avril 1472, dont il eut 1. JULIEN qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* RIGNY-LE-FÉRON, *rapportée ci-après*; & 3. *Catherine* de Chaumont, mariée le sixiéme fevrier 1471, à *Jean* de Vausline, Seigneur de la Rivière-Bourdet.

XVI. JULIEN de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Boissy, de Bertichéres, mort avant l'an 1516, avoit épousé *Hélène* du Fay, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lannoi de Blérencourt, morte avant l'an 1506, dont il eut 1. GILLES qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* QUITRY *& de* BERTICHÉRES, *rapportée ci-après*; 3. *Louise*, mariée à *George* du Fours; 4. *Marguerite*, alliée le troisiéme mai 1506, à *Martin* de Châtillon, Seigneur de Lihus; 5. *Antoinette*, qui épousa en 1494, *Philippe* de Gaudechart, Seigneur de Bochevilliers; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Saint-Saussieu, Seigneur d'Erquery en Beauvaisis; & 7. *Guillemette* de Chaumont, alliée à *Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie & d'Hébecourt.

XVII. GILLES de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Bellestre, &c. épousa en 1509, *Isabeau* de Poissy, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite* Daniel, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. 3. 4. *Louis*, *Guillaume* & *Nicolas* de Chaumont, morts sans alliance.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Bellestre, &c. épousa le 24 fevrier 1548, *Philippe* d'Isques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaux, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Boissy, mort sans posterité; 2. GILLES, II. du nom, qui suit; & 3. *Françoise* de Chaumont, mariée 1. à *Jean* de Biville, Seigneur de Saint-Lucien; 2. à *Antoine* de Belin.

XIX. GILLES de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Bellestre, épousa *Anne* de Fouquesolles, fille de *Jacques*, Seigneur de Fouquesolles & d'Andrehan, Sénéchal du Boulonois, & de *Magdelaine* du Biez, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée 1. à *Adrien* de Presteval, Seigneur de [illegible]bray; 2. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheux; 4. [illegible] de Chaumont, alliée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Be[illegible]pré & du Puy, & autres enfans.

XX. PIERRE de Chaumont, Seigneur de Bellestre, mourut sans enfans de *Marie* du Cavrel, fille de *Jean*, Seigneur de Taigny-les-Anniens, & de *Marguerite* de Saint-Blimond.

SEIGNEURS de QUITRY & de BERTICHERES.

XVII. GUILLAUME de Chaumont, second fils de JULIEN, Seigneur de Quitry, &c. & d'*Hélène* du Fay, fut Seigneur de Quitry & de Bertichéres, & épousa par contract du neuviéme juillet 1519, *Adrienne* de l'Isle, Dame d'Athieules, fille d'*Yves*, Seigneur d'Andrezy, & de *Jaqueline* du Tartre, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. LOUIS, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ATHIEULES.

LES, *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, mariée par contract du neuviéme octobre 1531, à *Gilles* d'Ercamcourt, Seigneur de Cauville & de Recuilon en Caux; & 4. *Jeanne* de Chaumont, Religieuse à Gomer-Fontaine.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry & de Bertichéres, mort en 1582, avoit épousé le troisiéme fevrier 1544, *Jeanne* d'Ailly, fille de *Jacques*, Seigneur de Chantelou, Capitaine de la Légion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Persigny, qui de *Susanne* de la Fayette-Saint-Romain, veuve de *Pierre* des Friches, Seigneur de Brasseuse, &c. & fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain, de Mailliers &c. & de *Marie* de Suse, Dame de la Versine, sa premiére femme, qu'il avoit épousée avant l'an 1584, eut pour fille unique, *Susanne* de Chaumont, Dame de Persigny, morte sans alliance; 3. ABDIAS, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ORBEC, *rapportée cy après*; 4. *Marie*, alliée à *Charles* de la Montagne, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil; & 5. *Magdelaine* de Chaumont, qui épousa *Gobertin* de Chélandre, Seigneur de Chaumont.

XIX. JEAN de Chaumont, Seigneur de Quitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa le onziéme août 1567, *Anne* de Champrond, Dame de Villecoy, fille de *Michel* de Champrond, dont il eut 1. 2. 3. *Jean*, *Charles*, *Henri*, successivement Seigneurs de Quitry, morts sans alliance; 4. *Anne* mariée à *Jacques* Carbonel, Seigneur de Chassenay; 5. *Marie*, alliée à *N*. . . de Mortel, Seigneur d'Eraines; & 6. *Jeanne* de Chaumont, qui épousa *Paul* du Duc, Seigneur de la Gauterie.

XX. PHILIPPE de Chaumont, Seigneur de Quitry, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Poligny en 1638, laissant de *Guyonne* de Buquetot, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec, 1. GUY qui suit; & 2. *Gedeon* de Chaumont, mort jeune.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, fut tué au passage du Rhin près du Tolhuis le douziéme juin 1672, sans avoir été marié.

SEIGNEURS de BERTICHERES & d'ORBEC.

XIX. ABDIAS de Chaumont, troisiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry & de *Jeanne* d'Ailly, fut Seigneur de Bertichéres, & Gouverneur d'Aigues-Mortes. Il épousa *Magdelaine* du Pleix, Dame de Lecques, fille d'*Antoine* Baron de Lecques aussi Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoise* de Bérard, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Jean* de Grégoire des Gardies, Seigneur de Saint-André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoise*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Tecmonet, Seigneur de Montmoyrac; 5. *Marguerite*, qui épousa *N*. . . Conty, Seigneur d'Argencourt, & de la Motte; 6. 7. *Gabrielle* & *Marthe* de Chaumont.

XX. HENRI de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal des camps & armées du Roi, épousa *Louise* de Bouquetot, Dame d'Orbec & de Bienfaite, fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Dame d'Orbec, dont il eut 1. GUY qui suit; 2. *Louis*, Lieutenant de Chevaux-legers, mort sans alliance; 3. *François*, Baron de Lecques; 4. *Charles*, mort sans alliance; 5. *Louise* mariée à *Gédéon* de Refuge, Comte de Coësmes; 6. *Esther*, alliée à *Jean* du Merle, Seigneur de Blancbuisson; 7. 8. 9. *Marie-Magdelaine*, *Anne* & *Marthe* de Chaumont, mortes sans alliance.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né le 22 juillet 1641, épousa le septiéme avril 1673, *Jeanne* de Caumont-la Force, fille de *Pierre*, Marquis d'Aymit, & de *Jeanne* de Favas, Vicomtesse de Castels, dont il eut 1. JACQUES-ANTOINE qui suit; 2. *Diane-Charlotte-Louise*, morte en 1699; 3. 4. *Marie-Magdelaine* & *Judith*, Religieuses à la Chaise-Dieu, près de Verneuil-au-Perche; 5. *Jeanne-Charlotte*, morte dans la maison des Nouvelles Converties de Rouen; & 6. *Jeanne* de Chaumont.

XXII. JACQUES-ANTOINE de Chaumont, Marquis de Quitry, né en 1679.

SEIGNEURS d'ATHIEULES.

XVIII. LOUIS de Chaumont, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de l'Isle d'Andrezy, Dame d'Athieules, fut Seigneur d'Athieules, & fut tué à la bataille de Saint-Denys en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'ordonnance de Charles de Montmorency, Baron de Damville. Il avoit épousé en 1555, *Magdelaine* de Cenesme, fille de *Jean*, Seigneur de Luzarches, & de *Magdelaine* de Gouy, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Bois-garnier, mort au siége de Verneuil, sans enfans de *Françoise* de Boulart, Dame de Delnoncourt; 3. *Ezéchias-Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Belin, Seigneur de Préles; 5. *Judith*, alliée à *Philippe* d'Escanevelle, Seigneur de Vaudencourt; 6. *Esther*, qui épousa *Jean-Baptiste* de Guéribalde, Seigneur du Breuil; & 7. *Marthe* de Chaumont, alliée à *N*. . . Seigneur [illegible] la Haye.

X[illegible] LOUIS de Chaumont, Seigneur d'Athieules, &c. épousa *Isab*[illegible] fille d'*Alexandre* du Breuil, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoise* de Fouquesolles, dont il eut, 1. ALEXANDRE qui suit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-GARNIER, *rapportée cy-après*; & 4. *Judith* de Chaumont, mariée en 1611, à *Jacques* d'Estuert, Seigneur de Vezines.

XX. ALEXANDRE de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épousa *Isabelle* du Bois-des-Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Faviéres, & de *Marie* de Bouleinart, dont il eut 1. HUGUES qui suit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. *David*, *Samuel*, *Alexandre*, *Judith*, *Esther* & *Gabrielle* de Chaumont.

XXI. HUGUES de Chaumont, Seigneur d'Athieules, de Villeneuve, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, épousa par contract du 31 mai 1655, *Magdelaine* de Champagne, veuve de *Charles* de Hannique, Seigneur de Benjamin, dont il y a eu des enfans.

SEIGNEURS de BOIS-GARNIER.

XX. JEAN de Chaumont, fils puîné de LOUIS, Seigneur d'Athieules, & d'*Isabelle* du Breuil, fut Seigneur de Bois-garnier, Bibliothécaire du Roi Henri IV, Conseiller d'Etat ordinaire, & mourut le deuxiéme août 1667, âgé de 84 ans. Il avoit épousé par contract du sixiéme fevrier 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fille de *Nicolas*, Seigneur de Vattetot sur la mer, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie* Habert, sœur de *Nicolas* de Bailleul, Président à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, dont il eut 1. 2. *Hugues* & *Jean*, morts sans alliance; 3. LOUIS qui suit; 4. *Paul-Philippe*, Abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, Garde de la Bibliothéque du Louvre, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, nommé Evêque d'Acqs l'an 1671, mort à Paris le 24 mars 1697; 5. *Marguerite*, alliée à *Jean* du Fay, Comte de Maulevrier & de Boscachard, Seigneur du Tailly, &c. Grand Baillif de Rouen, morte en 1684; & 6. *Marie* de Chaumont, Religieuse à la Visitation à Saint-Denys en France.

XXI. LOUIS, Comte de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, &c. épousa par contract du 25 fevrier 1668, *Claude-Françoise* de Chaumont, veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy, & fille unique de *Henri* de Chaumont, Baron de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, & Colonel d'infanterie, & de *Claire* de Hatton.

SEIGNEURS de RIGNY-LE-FERON & de CONANTES.

XVI. GUILLAUME de Chaumont, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry, & de *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, fut Seigneur de Rigny-le-Feron, &c. & épousa *Marguerite* d'Anglure, Dame de Conantes, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, & de *Jeanne* de Vergy, dont il eut 1. GALÉAS qui suit; 2. JACQUES, qui fit *la branche des Seigneurs d'*ESQUILLY *& de* SAINT-CHÉRON, *rapportée cy après*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Baterne, Seigneur de Queue-en-Brie; 4. *Tristane*, Religieuse à Provins; & 5. *Bernard* de Chaumont, Seigneur de Conantes, qui épousa *Nicole* de Melun, Dame du Bignon en partie, dont il eut *Nicolas*, Seigneur de Conantes, vivant en 1501; *Jean*, dont descendent les Seigneurs du Vernoy, près de Bay-sur-Seine; *Claude*, Seigneur du Bignon en partie; *Pierre*, Religieux; *Aymée*, mariée, 1. à *André* de Buffavant: 2. à *Nicolas* de Saint-Pont; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Momberon, Seigneur de la Riviére; & *Jacqueline* de Chaumont, qui épousa *Jacques* de Jarris, Seigneur de Motheux.

XVII. GALÉAS de Chaumont, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de Coursan, laissa de *Gauchére* de Brouillard sa femme, 1. *Aymée*, Dame de Rigny-le-Féron, mariée à *Louis* du Roux, Seigneur de Sigy; 2. *Jeanne*, alliée à *Claude*, Seigneur de Prouville; 3. *Paule*, qui épousa *Artus* d'Alligny, Seigneur du Fort; & 4. *Antoinette* de Chaumont, Religieuse à Provins.

SEIGNEURS d'ESQUILLY.

XVII. JACQUES de Chaumont, fils puîné de GUILLAUME, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de *Marguerite* d'Anglure, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & eut pour sa part de la succession de son pére, les Seigneuries d'Esquilly & de Chassenay. Il épousa *Mahaud* des Essars, dont il eut 1. LÉONARD qui suit; & 2. ANTOINE de Chaumont, qui fit *la branche des Seigneurs de* S. CHÉRON, *rapportée cy-après*.

XVIII. LÉONARD de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, Baron de Chassenay, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Antoinette* de Lantages, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Joachim* de Chassenay, Baron de Saint-Vincent; & 3. *Mahaud* de Chaumont, alliée à *Henri* de la Tour, Seigneur de Jousseau au Comté de Bourgogne.

XIX. ANTOINE de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, Baron de Chassenay, laissa de *Marie* de Poissy un fils unique, mort sans postérité.

SEIGNEURS de S. CHERON, de COURMONCLE & de Riviers.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, second fils de JACQUES de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, & de *Mahaud* des Essars, fut Seigneur de S. Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de sa Maison, Surintendant des Maison & affaires de la Reine d'Ecosse, Gouverneur de Joinville pour la Maison de Guise, & mourut en 1585. Il avoit épousé *Jacqueline* Pié-de-fer, fille d'*Antoine*, Seigneur de Champlost, & d'*Hilaire* Ragnier, dont il eut 1. LÉONARD qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de Roussy; 3. *Louis*, Seigneur de Courmoncle, qui d'*Elisabeth* du Gat, eut *N*. . . . Seigneur de Courmoncle, qui épousa *Marguerite* de Chambon; 4. *Antoine*, Seigneur de Riviers, qui de *Catherine* de Riviers, laissa pour fille unique *Liesse* de Chaumont, mariée à *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, son cousin; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Edmée*, alliée en 1583, à *Jean* de Précy, Seigneur de la Motte-lez-Poivre; & 7. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Aymé* de Saint-Etienne, Seigneur de Turgis.

XIX. LÉONARD de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un de ses Gentilshommes servans, & l'un des deux cens Gentilshommes de sa Maison, Capitaine d'Infanterie, puis de Chevaux-legers, Gouverneur de Chârmovillain, Colonel d'Infanterie & Chambellan de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, épousa le 15 novembre 1583, *Claude* du Mênil, Dame

me des Piez, fille de *François* du Mênil, Maitre d'Hôtel de Henri, Duc de Lorraine, Capitaine de Vaucouleurs, & d'*Hilaire* Pié-de-fer, dont il eut 1. HENRI, qui suit; & 2. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, vivant en 1646, qui épousa *Liesse* de Chaumont sa cousine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Riviers.

XX. HENRI de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, puis Colonel d'Infanterie, épousa le troisiéme septembre 1616, *Claude* de Hanon, fille de *Dominique*, Seigneur de Dompjulien, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, & de *Claude* de Cornillon, dont il eut 1. *Henri Prosper*, mort jeune; 2. 3. *Charles-Chrétien* & *Henri-Antoine*, Seigneurs de Saint-Chéron, morts sans alliance; & 4. *Claude-Françoise* de Chaumont, Dame de Saint-Chéron, mariée 1. à *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy: 2. par contract du 25 février 1668, à *Louis*, Comte de Chaumont, son parent, qui fut Seigneur de Saint Chéron à cause de sa femme. * *Nobiliaire de Champagne*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Le Laboureur, &c.

CHAUNDULER ou CANDELAIR (Jean) Anglois, a composé dans le XV siécle quelques Ouvrages Historiques, dont Vossius, Pitseus, & d'autres ont fait mention. On lui attribue aussi un Traité *de Statu naturæ humanæ*, des Epitres, &c. Il vivoit en 1460. & il est different d'un autre Candelair, Evêque de Salisburi en 1417. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 9. Pitseus, *de illust. Script. Angl.*

CHAUNI, en Latin *Calniacum*, petite ville de France, étoit de l'ancienne Picardie, & est comprise aujourd'hui dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est sur la riviere d'Oise, entre Noyon & la Fére. C'est une ville Royale avec Châtellenie, que le Roi Charles V, unit en 1378 à la Couronne: ce que le Roi Charles VI confirma en 1411. * Du Puy, *Traitez du Domaine du Roi.*

* CHAVORNAY, dans le Païs de Vaud en Suisse dans le Baillage d'Yverdon, est un beau grand village, où les derniers Rois de Bourgogne ont quelquefois fait leur séjour. On y voit près du grand chemin, une grande Inscription Romaine, à l'honneur de l'Empereur Sévére. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 332. édit. d'Amsterdam, 1730.

CHAUS, province du Royaume de Fez. *Voyez* CUZT.

* CHAUSEY (Isles de) amas de petites isles, qui sont à l'ouest de la côte occidentale de la Normandie, dont elles sont éloignées de trois lieues & demie. Elles dépendent de la France.

CHAUSSE: Plusieurs Compagnies qui se formérent à Venise avant la fin du quinziéme siécle, eurent le nom de la Chausse commun entre elles, parce qu'elles étoient distinguées les unes des autres par la couleur de leurs chausses. On met l'institution de ces Chevaliers avant la fin du quinziéme siécle, parce que Gentil Bellini qui a peint quelques Chevaliers de la Chausse, mourut l'an 1501, âgé de 24 ans; mais on n'ose dire, comme ont fait quelques Auteurs, que l'Ordre de la Bande qu'Alfonse XI, Roi de Castille institua en 1332, ait été le modéle de celui de la Chausse, qui auroit été institué peu après. Le premier fut un véritable Ordre Militaire, dont tous les réglemens étoient sages, & propres à faire observer aux Gentilshommes les vertus qui les distinguent des autres hommes. Le second n'a rien de semblable, & il n'en reste aucun monument ancien. Quelques-uns des Chevaliers de la Chausse étoient appellez *sempiternels*, & Giustiniani a donné leurs réglemens, qui n'étoient propres qu'à jetter les Chevaliers dans des dépenses excessives & ruineuses, sans que d'autres que les Dames en pussent retirer quelque fruit. Cette Compagnie ne fut instituée que l'an 1541; mais dès l'an 1529, il y en avoit une appellée *des Florides*. César Vécellio a donné en 1589, la figure d'un Chevalier de la Chausse différent des *Florides* & des *sempiternels*; ce qui montre qu'il y avoit encore au moins une troisiéme Compagnie de ce nom. On n'a pas meilleure opinion des unes que des autres: tous leurs réglemens ne rouloient que sur l'ordre des festins, des spectacles & des autres occasions de faire éclater son luxe; & l'on ne faisoit point de faute qui ne fût punie par une très-grosse amende au profit de la Compagnie. * Giustiniani, *Hist. di tutti gli Ord. Milit.* Mennenius, *Deliciæ Equest. Ord.*

* CHAUSSIN, petite ville de France dans la Franche-Comté sur la rive gauche du Doux, au sud-sud-est de Dole, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

CHAUSSURE des Anciens. Il est difficile de déterminer le tems & le lieu où on a commencé à porter des chaussûres. Le plus ancien de tous les Ecrivains qui en parle est Moïse, qui dans la *Genèse*, fait dire à Abraham qu'il ne prendroit pas même la courroye des souliers des ennemis qu'il avoit vaincus: ce qui prouve que dès ce tems-là l'usage en étoit commun. La chaussûre étoit différente de matiere & de forme. Les Anciens la nommoient *calceamentum*. Elle étoit faite d'abord de cuir cru avec tout le poil, qu'on appelloit *carbatinas crepidas*; mais dans la suite des tems, on préparoit les cuirs, les corroyant & les passant à l'alun, pour les rendre plus propres & moins incommodes. On employoit les cuirs de vaches, de veaux, de cerfs, de chévres, & de maroquin: d'où vient la raillerie que fait Martial „ d'un homme qui avoit une calotte „ de maroquin, lui disant qu'il avoit la tête chaussée. C'est dans la 45 *Epigr. du l.* 12. où il dit,

Hœdina tibi pelle contegenti
Nuda tempora verticemque calvæ,
Festive tibi, Phœbe, dixit ille,
Qui dixit caput esse calceatum.

On se servoit pareillement de l'écorce de l'arbre appellé *papyrus*, dont on faisoit un tissu, comme dit Martianus Capella, *calceos prætereа ex papyro textili subligavit*. Benoît Baudouin, *l.* 3. *de Calceis antiquis*, dit la même chose. Cette sorte de chaussûre étoit d'usage particuliérement en Egypte; car leurs Prêtres en portoient, lorsqu'ils sacrifioient à leurs Dieux. On en faisoit aussi de genêt & de jonc, appellez *spartei* & *juncei calcei*, dont la mode étoit venue des païs etrangers, & que les Paisans Espagnols portoient, comme Pline le témoigne. Les Romains en portoient aussi de soye rouge, du moins les Empereurs & les premiers Magistrats. Il s'en faisoit encore de toile de lin fort blanche, brodez & enrichis de perles & de diamans. Nous voyons dans l'Histoire, que l'Empereur Antonin, surnommé *le Philosophe*, & ses Successeurs, jusques à Constantin en portoient de la sorte. Ils employoient aussi les métaux à faire leur chaussûre, comme le fer, l'airain, l'or & l'argent. Empédocle portoit des souliers ou pantoufles d'airain: ce qui le fait apostropher par Lucien dans ses Dialogues, *Dieu te gard' Maître Pantoufler*, faisant allusion à ce qu'Empédocle voulant faire croire qu'il avoit été enlevé au ciel, se précipita dans le Mont-Etna, sans que personne s'en apperçut, croyant par là cacher au monde ce qu'il étoit devenu; mais le genre de sa mort fut découvert par ses pantoufles d'airain, que les feux du Mont-Etna rejettérent.

Les Romains avoient des souliers de fer; mais pour en faire le supplice des Chrétiens durant les persécutions, ils les garnissoient au dedans de gros clouds, qu'ils faisoient rougir au feu, comme on fit à saint Basile Martyr, *Ferreas crepidas ignitis clavis confixas calceatus*. Pour revenir aux souliers ordinaires, les Romains en portoient d'or, & d'autres qui etoient seulement dorez. Plaute, dans les Bacchides, *Acte* 2. *Sc.* 3. *v.* 97. & 98, parle d'un homme extrêmement riche, qui portoit des souliers, dont les semelles étoient d'or, *Etiam rogas? Qui soccis habeat auro suppactum solum*. Jules-César chaussoit des souliers d'or, & d'autres qui n'étoient que dorez, selon le témoignage de Séneque, *Qui excusant eum, negant id insolentia caussa factum; aiunt socculum auratum, imo aureum margaritis distinctum ostendere eum voluisse*. On se servoit encore de bois, dont on faisoit des sabots & des sandales ou galoches, qui étoit la chaussûre des pauvres, comme aussi des parricides, lorsqu'on les enfermoit dans un sac, comme Cicéron le dit, *Si quis parentes occiderit vel verberarit, ei damnato obvolvatur os folliculo lupino, soleæ ligneæ pedibus inducantur.*

Voici le nom des chaussûres de différentes espéces, dont les Anciens se servoient, *calcei, mullei, solea, sandalia, cothurni, caliga, gallica, crepida, socci, perones, ocrea*. On peut encore y ajoûter ceux que l'usage a introduits, tirez pour la plupart des modes étrangeres de divers peuples, qui sont, *Campagi, Phæcasia, Sicyonia, Alcibiada, Anciclaida, Anaxiridas, Arpides, Laconica, Nymphides, Persica, Scythica, Iphicratides.*

CALCEUS, que nous appellons *soulier*, étoit différent du nôtre, en ce qu'il couvroit la moitié de la jambe, & étoit ouvert par devant, & se laçoit avec des éguillettes ou laniéres, qu'ils appelloient *corrigias calceamenti*. Ce soulier étoit extrêmement serré sur le pied, lorsqu'on vouloit être chaussé proprement: aussi le nommoit-on *tensum calceum*, ou *centripellium*; & c'étoit une marque de négligence ou de pauvreté, de l'avoir trop large & le pié flottant dedans, *Laxum calceum, fallentem* ou *fallicantem*: ce qui fait que l'ingenieux Ovide, *De Arte amandi, l.* 1. *v.* 516, avertit sa Maitresse de prendre bien garde que son soulier ne soit trop large.

Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.

Pensée, qui se trouve exprimée de même dans le Poëme François de des Noyers, *Son pié nage dans un vieux soulier qu'on a refait cent fois.*

Aussi saint Jérôme dit, que tout le soin des gens du monde étoit d'être vêtus & chaussez proprement, *Omnibus cura in vestibus, si bene oleant, si pes in laxa pelle non folleat*. Pour éviter cet inconvénient, ils avoient soin de serrer les laniéres, comme le dit Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 9. *v.* 14.

Assaque compressos alligat arcta pedes:

& de les garnir de bourre ou de choses semblables, comme on le voit par Tertullien, *Stipabant tomento*. Sur quoi Rhénanus ajoûte, *Stipant ne folliret calceus*, ils les rembourrent de crainte qu'ils ne fassent des plis, & qu'ils ne tournent autour du pié. Le bout du soulier alloit en pointe un peu recourbée, qu'ils appelloient *Calceum rostratum, repandum, uncinatum*; & ceux qui en portoient ainsi, s'appelloient *unciped*es, ainsi que Tertullien le dit, *lib. de Pallio, ch.* 5. Telle étoit la chaussûre de Junon, comme Cicéron le marque, *cum calceis repandis.*

Le commun des Bourgeois portoient des souliers noirs, & le commun des femmes en portoient de blancs, sur quoi Juste Lipse paroît s'être trompé, quand il prétend prouver que les souliers des Romains étoient blancs, appuyé sur un passage de Martial, où il dit, *l.* 7. *Epigr.* 34. *v.* 1. & 2.

———————— *Calceus autem*
Candidior prima sit tibi, Cinna, nive.

Mais cet Auteur n'a pas pris garde qu'en cet endroit Martial blâme Cinna, de ce qu'il avoit une robe fort sale, & qu'il portoit des souliers blancs comme de la neige, contre l'ordinaire des hommes. Il y a donc plus d'apparence, comme le disent Horace & Juvénal, qu'ils les portoient noirs. Il est vrai néanmoins que les hommes en ont porté de blancs sous les Empereurs; car nous lisons dans Spartien, qu'Alexandre Sévére en défendit l'usage aux hommes, & le permit seulement aux femmes, qui en portoient aussi de rouges & d'autres couleurs: ce qui fait que Perse avertit un jeune homme, de se donner de garde que sa Maitresse ne le soufflete avec son patin rouge, *Solea, puer, objurgabere rubra*. *Sat.* 5. *v.* 169.

Les souliers des Sénateurs, des Patriciens & de leurs enfans, avoient au bout une espéce de croissant, qui faisoit la figure d'un C, pour donner à connoitre qu'ils étoient descendus du nombre des cent premiers Sénateurs ou Péres, que Romulus institua avec sa nouvelle ville. Plutarque en rend d'autres raisons qu'on peut voir,

Au reste, ce croissant étoit sur le cou de pié, & servoit à serrer le soulier, comme nos boucles d'aujourd'hui, si nous en voulons croire Baudouin, qui le prétend prouver par ce vers de Stace, *Silv. l. 5. Protrept. ad Crispinum*, v. 28.

Primaque Patricia clausit vestigia luna.

Et par l'autorité de Tiraqueau, sur le livre cinquiéme d'Alexandre ab Alexandro. *Lunula*, dit-il, *in calceis erant fibula eburnea, ad instar luna corniculantes.* Ces croissans étoient faits de diverses matiéres, comme d'or, d'argent & d'yvoire, ornez de diamans & d'autres pierres précieuses. Les grands Magistrats Romains portoient ordinairement des souliers rouges dans les jours de cérémonie & de leurs triomphes. La plupart des Auteurs veulent, que l'Empereur Diocletien soit le premier qui ait porté des pierres précieuses sur ses souliers, & qu'il les donnoit à baiser à ceux qui lui faisoient la révérence. Nous trouvons néanmoins qu'Héliogabale en a porté avant lui, aussi bien qu'Alexandre Sévére; & Pline nous parle de cette coutume, comme d'un abus fort commun de son tems.

Les Esclaves ne portoient point de souliers, mais marchoient nuds piez; & on les appelloit pour cela *cretati* ou *gypsati*, des piez poudreux. Il y avoit aussi des personnes libres qui alloient nuds piez; & Tacite remarque que Phocion, Caton d'Utique, & plusieurs autres marchoient sans souliers; mais ces exemples sont rares; & généralement parlant, toutes les personnes qui étoient de condition libre, marchoient toûjours chaussez. Il faut en excepter quelques occasions; car la nudité des piez étoit une pratique usitée parmi les Egyptiens & les Arabes dans les actes de leur Religion. Nous voyons dans le livre de l'*Exode*, *ch.* 3. *v.* 5, que Dieu ordonne à Moïse de ne s'approcher du buisson ardent, d'où il lui parloit, qu'après avoir délié ses souliers, *Solve calceamentum de pedibus tuis.* On croit que Pythagore prit des Egyptiens cette maxime, *adorez & sacrifiez nuds piez*, ἀνυπόδητος θύε καὶ προσκύνει, *apud Jamblic in ejus Vita.* Les Turcs ont conservé jusqu'à aujourd'hui cette coutume, de n'entrer dans leurs mosquées, qu'après avoir quitté leurs souliers. Les Chrétiens d'Ethiopie ont le même respect pour leurs eglises; & les Brachmines des Indes pour leurs Pagodes. Ceux qui vouloient entrer dans le temple de Diane de Créte, quittoient leurs souliers, *Ædem Numinis*, dit Solin, *ch.* 19, *pratorquam nudus vestigio nullus licitè ingreditur.* Théodoret assure la même chose des Prêtres du temple de Jerusalem: ce qui paroit aussi par le commandement que Dieu leur fait, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 19, de laver leurs piez & leurs mains, quand ils doivent entrer dans le lieu saint. Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 159, marque encore la coutume des Juifs de son tems, de paroitre dans leurs temples piez nuds,

Observant ubi festa mero pede sabbata Reges.

L'Histoire Romaine nous apprend que quand on lavoit la Grande Mére des Dieux, on alloit piez nuds en procession, & que les Dames Romaines se déchaussoient dans les sacrifices de Vesta. Les Pontifes des Payens avoient de semblables cerémonies, & ordonnoient des processions nuds piez dans un tems de sécheresse, lorsqu'ils demandoient de la pluye à Jupiter. *Cum stupet cœlum*, dit Tertullien, *l. de jejunio*, *& aret annus*, *nudipedalia denuntiantur.*

Nous voyons qu'à la mort de Jules César, les principaux Chevaliers Romains ramassérent ses cendres, revêtus de tuniques blanches, & piez nuds, pour marquer tout ensemble leur respect & leur tristesse. Lycurgue & la Jeunesse Lacédémonienne alloient toûjours piez nuds: & les Etoliens, comme les Herniques, peuples d'Italie, avoient un pié chaussé & l'autre nud, aussi-bien que les Magiciennes dans leurs mystéres. Ovide le dit, *Metam. l.* 7 *v.* 183.

Egreditur tectis, vestes induita recinctas
Nuda pedem.

Et Virgile, *Enéide*, *l.* 4. *v.* 518.

Unum exuta pedem vinclis.

Horace dans la 8. *Satyre du l.* 1. *v.* 24. parlant de Canidie fameuse Magicienne, nous apprend qu'elle marchoit piez nuds,

——————— *pedibus nudis, passoque capillo.*

Quant aux chaussures des Orientaux, elles étoient ordinairement à jour par le dessus du pié, & n'avoient qu'une semelle attachée au pié avec des cordons, à cause de la chaleur du païs. A l'égard des chaussures que portoient les Dames Romaines, & dont les Acteurs se servoient sur le théâtre, que l'on appelloit *Cothurnus. Voyez* COTHURNE. * Pitiscus, *Lexicon Antiq.* Danet, *Antiq. Grèq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

CHAUVEAU (François) habile Dessinateur & Graveur. Il commença à graver au burin, sous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre, dont il gravoit les ouvrages, & prit une maniére fixe & agréable; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau forte, & à ne graver plus que ses propres pensées: ce qui lui a fait produire une infinité d'ouvrages de toutes sortes de caractéres. Sa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de celle de plusieurs autres Graveurs; mais pour le feu, la force, les expressions, la variété, & l'esprit qui s'y rencontre, on croit que personne ne l'a surpassé dans cette partie. Peu de tems avant sa mort, il commença à graver l'histoire de saint Bruno, peinte au couvent des Chartreux de Paris par le Sueur. Il en a fait les desseins; mais il n'en a gravé qu'une partie. Il avoit commencé une suite de sujets de l'Histoire Grèque & Romaine, qui devoit composer un ouvrage considérable. Il peignoit aussi fort agréablement, de sorte qu'on pouvoit le regarder, comme ayant les talens de trois professions differentes, celui de Peintre, celui de Graveur, & celui de Dessinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au dessus de lui, il a eu des graveurs à l'eau forte, qui lui ont été égaux; mais peu de gens l'ont surpassé dans l'abondance, la varieté, & le tour ingénieux du dessein: personne n'a peut être jamais eu une imagination plus féconde pour trouver & disposer des sujets de tableaux. Non seulement il étoit inventeur de la plupart des choses qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adressoient à lui secretement pour en tirer des desseins de tableaux, dont ensuite ils se faisoient honneur. Quand on lui proposoit quelque ouvrage, il prenoit une ardoise, sur laquelle il dessinoit la pensée qu'on lui avoit proposée en autant de façons differentes qu'on le souhaitoit, jusqu'à ce que l'on fût content, ou qu'il le fût lui-même; car on l'étoit souvent, qu'il ne l'étoit pas encore. Il mourut en l'année 1674. Un de ses fils, habile Sculpteur a passé en Suéde: il a hérité de son pére cette fécondité. * Perrault, *des Hommes illustres qui ont paru en France.*

CHAUVEREUX. *Voyez* CHAUVREUX.

* CHAUVIGNE ou CHAVAIGNES, bourg de France dans le Poitou, sur la riviére de Maine, est à peu près au nord de Luçon, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

CHAUVIGNY, bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, à trois ou quatre lieues de Poitiers, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAUVREUX (Claude) Conseiller au Parlement, chargé par des informations, d'avoir été témoin dans une procuration prétendue fausse, au moyen de laquelle l'Evêché de Saintes avoit été résigné en Cour de Rome, il lui fut enjoint par Arrêt du 29 novembre 1496, de s'abstenir de venir en la Cour, & de demeurer en sa maison jusqu'à ce qu'autrement en eût été ordonné. Ayant été constitué prisonnier le premier décembre suivant & debouté de sa cléricature par arrêt du 22 du même mois, quoique l'Evêque de Paris l'eût requis comme Clerc, fut par Arrêt du 23 dudit mois qui fut exécuté le 24, mandé de venir au parquet en habit de Conseiller, vêtu d'une robbe d'écarlate & chaperon fourré pour assister à la prononciation de l'Arrêt, qui fut faite par M. de la Vacquerie, premier Président, présens les autres Présidens en leurs manteaux & habits, & toutes les chambres assemblées, pendant laquelle prononciation il fut tête nue & à genoux. Par cet Arrêt, ayant entre autres choses été convaincu de plusieurs faussetez par lui commises, subornation de Notaires & de témoins touchant l'Evêché de Saintes, il fut privé de son office de Conseiller, de tous offices royaux, & autres offices de judicature. Cet Arrêt lui ayant été prononcé, il fut mené par les Huissiers de la Cour sur la pierre de marbre en la Cour du Palais, & là dépouillé de sa robbe d'écarlatte; lui fut aussi ôté son chaperon & ceinture; puis vêtu d'une autre robbe, fut mis nuds piez & nue tête, & de là fut ramené au parquet, en tenant une torche de quatre livres, & à genoux fit amende honorable, & cria merci à Dieu, au Roi, à la justice, & aux parties interessées, & fut la note de la fausse procuration dont étoit mention au procès, lacérée; ce fait, fut ramené en la Cour du Palais, & livré au Maître des Hautes-Oeuvres, qui le mit dans une charette: de là il fut mené par le Châtelet, & là fit son cri, & du Châtelet au pilori & tourné trois tours, puis lui fut apposé une fleur-de-lys ardente au front: ce fait, fut descendu, & conduit par les Huissiers jusqu'à la porte-Saint-Honoré; ayant été banni du Royaume. * *Regîtres du Parlement.*

CHAXAN, Cité du territoire de Chingyang, dans la province de Huquang à la Chine. Elle est célebre dans l'Histoire Chinoise, à cause de la montagne de Nuiqua, qui en est proche, où il y a un temple magnifique, bâti en l'honneur d'une femme nommée *Nuiqua*, laquelle, disent les Chinois, eut l'adresse de reparer un endroit du ciel qui étoit rompu. Cette simplicité a quelque rapport à celle des Mahométans, qui assurent que Mahomet souda la lune, & en rejoignit les parties qui s'étoient écartées. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHAXUM. *Voyez* AXUM.

CHAYANTA, Province du Pérou dans le Diocése de la Plata. Elle a vint lieues de longueur, & presque autant de largeur. *Garcilasso* dit que de la vallée de *Cochabamba*, on entre dans cette Province par un désert fort stérile qui a presque trente lieues de large, dans lequel on ne voit que des rochers & des précipices. * Laët, *Indes Occidentales*, *l.* 11. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAZALG. *Voyez* CASCAR.

CHAZELLES (Jean-Mathieu de) naquit à Lyon le 24 juillet 1657, d'une famille honnête, qui étoit dans le commerce. Il fit toutes ses études dans le grand Collége des Jésuites de cette ville, après quoi il se rendit à Paris en 1675. La passion qu'il avoit d'y connoître les Gens de mérite, le conduisit chez feu M. du Hamel, Sécretaire de l'Académie des Sciences, qui, de son côté, favorisoit de tout son pouvoir les jeunes gens, dont on pouvoit concevoir quelque espérance. Il remarqua dans celui-ci beaucoup de disposition pour l'Astronomie; car le jeune homme étoit déja Géométre. Il le présenta à M. Cassini, qui le prit avec lui à l'Observatoire, Ecole où *Hipparque* & *Ptolomée* auroient encore pu apprendre. La Théorie & la Pratique, toujours si differentes, le sont peut-être plus en fait d'Astronomie, qu'en toute autre matiére, & le plus habile Astronome, qui ne le feroit que par les Livres, seroit tout étonné, quand il viendroit à manier la Lunette, qu'il ne verroit presque rien. Les Observations sont une manœuvre très-fine & très-délicate. Mr. de Chazelles étudia cet Art à fonds, & en même tems il embrassa toute cette vaste Science, dont il est le fondement. Il travailla sous M. Cassini à la grande Carte Géographique en forme de planisphére, qui est sur le pavé de la tour occidentale de l'Observatoire, & qui a 27 piez de diamétre. Elle avoit été dressée sur les observations que l'Académie avoit déja fait faire

par

par ordre du Roi en différens endroits de la terre, &, ce qui eſt le plus remarquable, c'eſt qu'elle fut en quelque ſorte prophétique. Elle contenoit ſur de certaines conjectures de Mr. Caſſini des corrections anticipées & fort importantes, qui ont été juſtifiées depuis, par des Obſervations inconteſtables. En 1683. l'Académie continua vers le ſeptentrion & vers le midi le grand ouvrage de la Méridienne, commencé en 1670, & M. Caſſini, à qui le côté du midi étoit tombé en partage, aſſocia à ce travail M. de Chazelles. Ils pouſſérent cette ligne juſqu'à la campagne de Bourges. M. de Chazelles, après avoir pris des leçons de M. Caſſini à l'Obſervatoire pendant cinq ans, étoit devenu un excellent Maître. Le Duc de Mortemar le prit pour lui enſeigner les Mathématiques, & le mena avec lui à la campagne de Gênes en 1684. Il lui fit avoir une nouvelle place de Profeſſeur d'Hydrographie, pour les galéres, à Marſeille; car il y en avoit depuis longtems une ancienne remplie par un Jeſuite, à qui il falloit donner du ſecours, parce que la Marine de France s'étoit conſidérablement fortifiée. Ces Ecoles ſont des eſpéces de petits Etats aſſez difficiles à gouverner. Tous les Sujets, qui les compoſent, ſont dans la force de leur jeuneſſe, impétueux, indociles, amoureux de l'indépendance avec fureur, ennemis preſque irréconciliables de toute application, &, ce qui eſt encore pis, ils ſont tous gens de guerre, & leur Maître n'a ſur eux aucune autorité militaire. Cependant, on rend ce témoignage à Mr. de Chazelles, qu'il fut toujours reſpecté, &, même, aimé de ſes redoutables Sujets. Il avoit cette douceur ferme & courageuſe, qui fait gagner les cœurs avec dignité. Le ſuccès qu'il avoit eu l'encouragea à ſe charger dans cette place d'une nouvelle école de jeunes Pilotes deſtinez à ſervir ſur les galéres. Elle a fourni, & fournit encore tous les jours un grand nombre de bons navigateurs. Pendant l'été de 1686, les Galéres firent quatre petites campagnes, ou, plutôt, quatre promenades, où elles ne ſe propoſoient que de faire de l'exercice. M. de Chazelles s'embarqua toutes les quatre fois & alla tenir ſes Ecoles ſur la Mer. Il montroit aux Officiers la pratique de ce qu'il leur avoit enſeigné. M. de Chazelles fit pluſieurs obſervations géométriques & aſtronomiques, par le moyen deſquelles il donna une nouvelle carte de la côte de Provence. Il fit deux autres campagnes plus conſidérables & plus longues ſur mer en 1687 & 1688. Elles produiſirent toutes deux un grand nombre de plans qu'il leva, ſoit des ports & des rades, où il aborda, ſoit des places qu'il put voir. On ſait aſſez que ces Plans ne ſont pas de ſimples curioſitez, & qu'étant dépoſez entre les mains des Miniſtres d'Etat, ils deviennent en certains tems la matiére des plus importantes délibérations, & les réglent d'autant plus ſûrement, qu'ils ont été faits de meilleure main. Il y a longtems que l'expérience, maîtreſſe ſouveraine de tous les Arts, a fait entre les deux eſpéces de Bâtimens de mer un partage, où tous les Peuples de l'Europe ont ſouſcrit. Elle a donné l'Océan aux vaiſſeaux, & la Méditerranée aux galéres. Elles ont trop peu de bord pour ſoutenir une vague auſſi haute, que celle de l'Océan. Mais auſſi les vaiſſeaux ont ce défaut eſſentiel, qu'ils ne peuvent rien ſans le vent. Ce ſont de grands corps abſolument dépendans de cette ame étrangère, inconſtante, & qui les abandonne quelquefois entiérement. Au commencement de la guerre terminée par la Paix de Ryſwick, quelques Officiers de Marine, & Mr. de Chazelles avec eux, imaginérent qu'on pouvoit avoir des Galéres ſur l'Océan, qu'elles y ſerviroient à remorquer les vaiſſeaux, quand le vent leur ſeroit contraire, ou leur manqueroit, qu'enfin elles les rendroient indépendans du vent, &, par conſéquent, beaucoup plus agiſſans que ceux des ennemis. Elles devoient auſſi aſſurer & garantir les côtes du Ponant. Ces ſortes d'idées hardies, pourvu qu'elles le ſoient dans certaines bornes, partent d'un courage d'eſprit, rare même parmi ceux qui ont le courage du cœur. Sans cette audace, un faux impoſſible s'étendroit preſque à tout. Comme il avoit beaucoup de part à la propoſition de cette entrepriſe, il fut envoyé au Ponant au mois de juillet 1689, pour viſiter les côtes par rapport à la navigation des galéres. Enfin, en 1690, quinze galéres nouvellement conſtruites partirent de Rochefort preſque entiérement ſur ſa parole, & donnérent un nouveau ſpectacle à l'océan. Elles allérent juſqu'à Torbay en Angleterre, & ſervirent à la deſcente de Tingmouth: M. de Chazelles y fit les fonctions d'Ingénieur, fort différentes de celles de Profeſſeur d'Hydrographie. Quoi qu'il ne fût pas deſtiné à la guerre, & qu'il ne ſoit guéres naturel, qu'un Soldat ait été élevé à l'Obſervatoire, il marqua & en cette occaſion, & en pluſieurs autres pareilles, toute l'intrépidité que demande le métier des armes. Les Officiers Généraux, ſous qui il a ſervi, atteſtent, que, quand ils l'avoient envoyé viſiter quelque poſte ennemi, ils pouvoient compter parfaitement ſur ſon rapport. Il n'eſt que trop établi, que ceux qui ſont chargez de ces ſortes de commiſſions, n'y portent pas tous, ou, n'y conſervent pas une vue bien nette. Mr. de Chazelles n'étoit originairement qu'un Savant, & les Sciences même en avoient fait un homme de guerre. Ce qui éleve l'eſprit devroit toujours auſſi élever l'ame. Il s'étoit aquis une grande confiance, on le crut & elles montérent heureuſement. Une grande habileté ne ſuffit pas, pour ſe charger d'un événement conſidérable; il faut encore un zéle vif, qui veuille bien courir les riſques de l'injuſtice des hommes, toujours portez à ne donner leur approbation qu'aux ſuccès. Les Galéres, après leur expédition, revinrent à l'embouchure de la Seine dans les baſſins du Havre & de Honfleur: mais elles n'y pouvoient pas hiverner; parce qu'il étoit néceſſaire de mettre de tems en tems ces baſſins à ſec, pour éviter la corruption des eaux. M. de Chazelles propoſa de faire monter les galéres à Rouen. Tous les Pilotes y trouvérent des difficultez inſurmontables: il ſoutint ſeul qu'elles y monteroient. Elles hivernérent donc à Rouen, & celui qui les y avoit amenées, devoit naturellement les préſerver des accidens dont elles étoient menacées dans ce ſéjour étranger. Auſſi M. de Chazelles, pour les y conſerver, inventa-t'il une nouvelle ſorte d'amarrage, & une petite jettée de pilotis, qui les mettoient à couvert des glaces qu'on craignoit, & cela à peu de frais, au lieu que de [illegible] autre maniére, la dépenſe eût été conſidérable. Pendant qu'il étoit à Rouen, il mit en ordre les obſervations, qu'il venoit de faire ſur les côtes du Ponant, & en compoſa huit cartes particuliéres accompagnées d'un *Portulan*, c'eſt à dire, d'une ample deſcription de chaque port, de la maniere d'y entrer, du fond qui s'y trouve, des marées, des dangers, des reconnoiſſances, &c. Les nouvelles cartes de M. de Chazelles furent miſes dans le *Neptune François*, qui fut publié en 1692. Dans cette même année il fit la campagne d'Oneille, & ſervit d'Ingénieur à la deſcente. En 1693, M. de Pontchartrain, alors Secretaire d'Etat de la Marine, puis Chancelier de France, ayant réſolu de faire travailler à un ſecond volume du *Neptune François*, qui comprit la Mer Méditerranée, M. de Chazelles propoſa d'aller établir par des obſervations aſtronomiques la poſition exacte des principaux points du Levant, & il ne demandoit qu'un an pour ſon voyage. Il eût été difficile de lui refuſer une grace ſi peu briguée. Il partit, & parcourut la Gréce, l'Egypte, la Turquie, toujours le quart de cercle & la lunette à la main. Il eſt vrai que ce n'eſt là que recommencer perpetuellement les mêmes opérations, ſans aquérir de lumiéres nouvelles; au lieu qu'un Savant de Cabinet en aquiert tous les jours avec volupté & avec tranſport. Mais plus ce plaiſir eſt flateur, plus il eſt beau de le ſacrifier à l'utilité du Public, qui profite plus de quelques faits bien ſûrs, que de pluſieurs ſpéculations brillantes. Le voyage de M. de Chazelles donna ſur l'Aſtronomie un éclairciſſement important & longtems attendu. Pour la perfection, il eſt néceſſaire de comparer les obſervations des Anciens & des Modernes; & afin qu'elles ſe rapportent, il faut ſuppoſer qu'ils ont calculé ſuivant les lieux où ils étoient, & que nous calculons ſuivant les lieux où nous ſommes, & par conſéquent ſavoir exactement la longitude & la latitude de ces lieux. On ne doit pas trop s'en rapporter aux Anciens eux-mêmes, parce qu'on obſerve préſentement avec des inſtrumens & une préciſion qu'ils n'avoient pas, & qui rendent un peu ſuſpect tout ce qui a été trouvé par d'autres voyes. Les Aſtronomes, dont il étoit le plus important de comparer les obſervations aux nôtres, étoient Hipparque, Ptolomée, & Ticho Brahé. Les deux premiers étoient à Alexandrie en Egypte, & ils la rendirent la capitale de l'Aſtronomie. Ticho étoit dans l'iſle d'Huen, ſituée dans la Mer Baltique, entre le Danemarc & la Suéde & il y fit bâtir ce fameux Obſervatoire, qu'il appelloit *Uranibourg*, *ville du Ciel*. L'Académie des Sciences preſque encore naiſſante avoit formé le noble deſſein d'envoyer des Obſervateurs à Alexandrie & à Uranibourg, pour y prendre le fil du travail des grands hommes, qui y avoient habité: mais les difficultez du voyage d'Alexandrie firent que l'on ſe contenta de celui d'Uranibourg, que M. Picard voulut bien entreprendre en 1671. Il y traça la Méridienne du lieu, & fut fort étonné de la trouver différente de 18 minutes, de celle que Ticho avoit déterminée, & qu'il ne devoit pas avoir déterminée négligemment, puis qu'il s'agiſſoit d'un terme fixe où ſe rapportoient toutes ſes obſervations. Cela pouvoit faire croire, que les Méridiens changeoient, c'eſt à dire, que la terre ne tourne pas toûjours ſur les mêmes Poles: car, ſi un autre point devient pole, tous les Méridiens qui doivent paſſer par ce nouveau point ont néceſſairement changé de poſition. On voit aſſez combien il importoit aux Aſtronomes de s'aſſûrer de la variation ou de l'invariabilité des Poles de la terre & des Méridiens. M. de Chazelles, étant en Egypte, meſura les Pyramides, & trouva que les quatre côtez de la plus grande étoient expoſez préciſément aux quatre régions du monde. Or, comme cette expoſition ſi juſte doit, ſelon toutes les apparences poſſibles, avoir été affectée par ceux qui élevérent cette grande maſſe de pierres, il y a plus de 3000 ans, il s'enſuit que pendant un ſi long eſpace de tems, rien n'a été changé dans le Ciel à cet égard, ou, ce qui revient au même, dans les Poles de la terre, & dans les Méridiens. Se ſeroit-on imaginé que Ticho, ſi habile & ſi exact Obſervateur, auroit mal tiré ſa Méridienne, & que les anciens Egyptiens ſi groſſiers, du moins en cette matiére, auroient bien tiré la leur? L'invariabilité des Méridiennes a été encore confirmée par celle que M. Caſſini a tirée en 1655, dans l'égliſe de ſaint Pétrone à Bologne. M. de Chazelles rapporta auſſi de ſon voyage de Levant, tout ce que l'Académie ſouhaitoit ſur la poſition d'Alexandrie. Auſſi Mr. de Pontchartrain crut-il lui devoir une place dans une Compagnie à laquelle ſes travaux étoient utiles. Il y fut aſſocié en 1695. Il retourna enſuite à Marſeille reprendre ſes premiéres fonctions. Il fit des campagnes ſur mer preſque tous les ans, ſoit en guerre, ſoit en paix, quelques unes ſeulement conſidérables, comme celle de 1697, où Barcelone fut priſe. Il profitoit de tous ces voyages en prenant des plans de tous les lieux qu'il voyoit, en faiſant les fonctions d'Ingénieur. Après ſes campagnes il revenoit à ſon Ecole de Marſeille. Il ne s'en dégoutoit point; pour avoir eu quelques occupations plus brillantes, jamais il ne ſongea à la quitter. Les plus grandes Ames ſont celles, qui s'arrangent le mieux dans la ſituation préſente, & qui dépenſent le moins en projets pour l'avenir. Lorſqu'en 1700, M. Caſſini par ordre du Roi alla continuer du côté du midi la Méridienne abandonnée en 1683, M. de Chazelles fut encore de la partie. Il ne put joindre qu'à Rodez M. Caſſini, qui, pour ainſi dire, filoit ſa Méridienne en s'éloignant toûjours de Paris; mais depuis Rodez, M. de Chazelles s'attacha ſi fortement à ce travail, & cela pendant la plus fâcheuſe ſaiſon de l'année, que ſa ſanté commença à s'en altérer conſidérablement. La ligne étant pouſſée juſqu'aux frontiéres d'Eſpagne, il retourna à Paris en 1701, & il fut malade ou languiſſant pendant plus d'une année. Ce fut alors qu'il communiqua à l'Académie le vaſte deſſein qu'il méditoit d'un Portulan général de la Méditerranée. On peut compter que dans les cartes géographiques & hydrographiques des trois quarts du globe, le portrait de la terre n'eſt encore qu'ébauché, & que même dans celle de l'Europe il eſt aſſez éloigné d'être bien fini ni bien reſſemblant, quoiqu'on y ait beaucoup plus travaillé. Malgré pluſieurs ſoins différens, & les infirmitez même, qui deviennent les plus grands de tous les ſoins, M. de Chazelles ne perdoit point de vue ſes galéres

égarées dans l'Océan. Etant encore à Paris en 1702, il proposa, qu'elles pouvoient rester à sec dans tous les ports, où il entroit assez de marée pour les y faire entrer. Par là il triploit le nombre des occasions où elles pourroient être employées. On fit à Ambleteuse l'épreuve de sa proposition sur deux galéres qu'on échoua, & elles soutinrent l'échouage pendant quinze jours sans aucun inconvénient. Au contraire, il donna une merveilleuse commodité pour espalmer. Il faut oser en tout genre, mais la difficulté est d'oser avec sagesse. C'est concilier une contradiction. Les neuf derniéres années de M. de Chazelles, quoiqu'aussi laborieuses que les autres, furent presque toûjours languissantes, & sa santé ne fit plus que s'affoiblir. Enfin il lui vint une fiévre maligne qu'il négligea dans le commencement, soit par l'habitude de souffrir, soit par la défiance qu'il avoit de la Médecine, à laquelle il préféroit les ressources de la Nature. Enfin, il mourut le sixiéme janvier 1710, entre les bras du P. Laval Jésuite, son Collégue en Hydrographie & son intime ami. Il joignit à ses autres vertus un grand fond de religion. Sa place d'Académicien associé a été remplie par M. Ozanam. * Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des Sciences de 1710.*

* CHAZELLES, bourg de France dans le Forez. Il est au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CHAZINZARIENS, Hérétiques d'Arménie, dans le cinquiéme siécle, n'honoroient point d'autres images que celle de la croix. On leur donna ce nom de celui de *Chazus*, qui veut dire *Croix*, & ils furent aussi appellez *Staurolatres*, c'est à dire, *Adorateurs de la Croix*. Ils reconnoissent deux natures en Jesus Christ, contre les erreurs d'Eutychès, mais ils tomboient dans celles de Nestorius, en établissant deux personnes en ce divin Sauveur. On les accuse encore d'avoir observé un jeûne annuel, au jour de la mort d'un certain chien nommé *Artzibourzus*, dont leur faux Docteur Sergius se servoit pour leur faire savoir son arrivée; mais ces prétendus Hérétiques sont inconnus aux Auteurs contemporains. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 54. Sanderus, *Hér.* 119. Pratéole & Gautier, *en la Chron. au VIII siécle.*

CHAZNADAR-BACHI, en Turquie, est le Grand Thrésorier du Serrail, qui commande aux Pages du Thrésor. Il a la garde du Thrésor particulier, ou de l'Epargne du Prince. Le Thrésor public, dont l'argent est employé pour toutes les affaires de l'Empire, est entre les mains du Defterdar. Le Thrésor particulier, dont le Chaznadar a la charge, est gardé en plusieurs endroits du Serrail; & au dessus de la porte on écrit en lettres d'or le nom du Sultan qui l'a amassé par son œconomie. *Chazna* signifie *Thrésor*, & *dar*, *qui a*, *qui tient*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAZNAH-AGASI, en Turquie, est l'Eunuque qui garde le Thrésor de la Sultane-Mére, & qui commande aux filles de sa chambre. *Chaznah* signifie *Thrésor*, & *Aga*, *Maître*, ou *Gardien.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

C H E.

CHÉAPO. *Voyez* CHIE'PO.

CHÉBAR. *Voyez* CHABUR.

CHEBBON ou CABBON, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 40.

CHÉBRECHIN, qu'on écrit Sczébreczin, est une ville de Pologne dépendante de celle de Zamosch, dans le Palatinat de Belz, & la plus considérable après la capitale. Elle est située sur une pente de colline ornée de vergers à droite & à gauche, régnant en rideau au dessus d'un marais fort étendu en long & en large, au milieu duquel & au pié des murailles de la ville, passe la petite riviére de Wieprz, qui va se jetter à travers le Palatinat de Lublin dans la Vistule, sur les terres du Palatinat de Sendomir. Les Juifs y sont fort riches. Tous les vergers des environs sont pleins de ruches à miel, dont il se fait un trafic considérable, ce canton fournissant plus de cire qu'aucun autre de Pologne. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu

CHEBRES-PHARAON ou CHE'BRON, Roi d'Egypte, succéda à Amosis, l'an de la Période Jul. 3395, du monde 2716, & 1319 avant Jesus Christ, & régna 13 ans, si l'on peut ajoûter foi aux anciennes listes des Rois d'Egypte. * Usser, *in Annal.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

CHE'BRON, ville d'Idumée, située sur une montagne de Judée, occupée par les Iduméens du tems de Judas Machabée, qui s'en empara. * I. *Machab. ch.* 5. *v.* 65.

CHE'BRON ou HE'BRON. *Voyez* HE'BRON.

CHEC (Jean.) *Voyez* CHE'KE.

CHECH, premier Fondateur de la Monarchie des Bohêmes, qui sont encore nommez *Chéques* en Langue Esclavonne. * Jean Herbort de Fulstin, *Hist. des Rois de Pologne.*

CHECHUAN ou SE'SAVON, montagne d'Afrique, l'une des plus agréables que l'on trouve dans la Province d'*Errif*, dans le Royaume de Fez. Elle a une petite ville de ce même nom, peuplée de Marchands & d'Artisans fort à leur aise. Cette ville est devenue fameuse par *Ali-Barrax*, qui s'étant rendu maître de la montagne par sa valeur, se fit appeller Roi de Chéchuan. Il y apportoit tout le butin qu'il faisoit, & étoit toûjours en guerre avec les Portugais des places frontiéres, sur lesquels il remporta diverses victoires, tant sur terre que sur mer, secondé d'Almandari, Seigneur de Tétuan, & d'autres Chefs. Ce petit Etat lui demeura avec le nom de Roi depuis qu'Abud-Sayd Roi de Fez l'y eut confirmé, jusqu'à ce qu'Abdala l'ôta à ses Descendans, pour le donner au petit-fils de Mumen-Béleiche qui le posséda au nom du Chérif. La postérité d'Ali-Barrax fut reléguée à Maroc où elle vécut assez pauvrement. Cet Ali-Barrax avoit exempté les Montagnards du Chéchuan, peuple belliqueux à pié ainsi qu'à cheval, de toutes sortes de tributs. Ils en ont payé depuis. Ce sont des Bérébéres de la Tribu des Goméres, qui font plus de cinq mille Combatans. * Marmol, *tome* 4. *c.* 80. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHE'CO. *Voyez* KE'CE.

* CHE'COZZI (Bastien) célébre Mathématicien d'Italie, naquit à Vicenze le 23 février de l'année 1693, & apprit à Padoue les Mathématiques sous Jaques Herman. Il étudia aussi la Jurisprudence, & fut fait Docteur en Droit. Dans la suite il s'attacha uniquement aux Mathématiques. Il mourut le 26 juin 1719. * *Gr. Dict. Univ. Hell.*

* CHE'DABOUCTOU, riviére de l'Amérique septentrionale. Elle est dans l'Arcadie, coule de l'ouest à l'est & se rend dans la mer au sud de l'Isle de Cap-Breton, dont son embouchure n'est pas fort éloignée.

CHE'DERLES, Héros fabuleux révéré pas les Turcs. Ils disent que c'étoit un des Capitaines d'Alexandre qui tua un furieux dragon, auquel on avoit exposé une jeune fille, à qui il sauva la vie. Ils ajoûtent, qu'après avoir bu des eaux d'un fleuve, qui l'ont rendu immortel, il court le monde sur un cheval immortel comme lui, & assiste les Guerriers qui l'invoquent. Ils ont dans leur mosquée une fontaine de marbre, dont l'eau est fort claire, & ils disent qu'elle doit son commencement à l'urine du cheval de Chéderlès. L'Hippocrêne des Poëtes fut imaginée moins grossiérement. Ils montrent fort près de là les tombeaux de son Palefrenier & de son neveu, où ils disent qu'il se fait continuellement des prodiges en faveur de ceux qui les invoquent. Ils prétendent que, si l'on avale une infusion de la raclure des pierres & de la terre, où Chéderlès s'arrêta lorsqu'il attendoit le dragon, ce soit un reméde contre la fiévre, contre le mal de tête & contre le mal d'yeux. Rien ne marque mieux combien les Turcs sont superstitieux envers leur Chéderlès, qu'un endroit des Histoires Orientales de Postel *Cosmopolite, deux fois de là retourné & véritablement informé*: c'est ainsi qu'il se qualifie à la tête de ce livre. Il raconte qu'il y a en Turquie une infinité de Héros qui font des prodiges, & qui ont chacun leur métier. *Il y en a un qui conforte les déjolez* ....; *un autre qui aide aux Pérégrinans qui l'invoquent; un autre auprès de la Surie, non trop loin d'Adena, qui se nomme* Sedi Cadi, *Sire ou Seigneur Juge, là où ils disent que toutes volontez s'accomplissent, & là les gens d'armes se recommandent fort, & est pour persuasé que qui l'a été voir, ne meurt pas en guerre; Les autres enseignent les choses perdues, & y en a un grand en la Natolie, auprès de Carlasar, qui se nomme* Gotuel Mirss, *le bon rameneur, qui trouve toutes bêtes perdues, un autre qui se dit* Bassa Ssic, *le Dieu d'amours, ou le Prince de cela, là où ils vont pour être bien fortunez en mariage, pour avoir enfans, pour se reconcilier: il y en a encore un, qui est le général Capitaine de tous, car il se sert de tous les métiers des autres, & disent qu'on ne lui demande rien qu'on n'en ait consolation, & cettui-ci n'a point de lieu dédié, mais se pourmeine sur une jument grise par tout le pais de Natolie seulement, & apparoit par tout à qui l'invoque. Ils le nomment* Chederelles, *& y a tout plein de gens qui se dient de lui.* * Postel, *des Histoires Orientales, partie* 2. *p.* 231. *Ex Busbequii Epistola prima, p.* 93. *& suiv.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHE'DORLAOMER. *Cherchez* CHODORLAOMOR.

CHEEK. *Voyez* CHEKE.

CHEFCIER ou CHE'FECIER en Latin *Capicerius* ou *Primicerius*, parce qu'il étoit marqué le premier, à cause de sa dignité, *in cera*, c'est à dire, sur des tablettes de cire, sur lesquelles on écrivoit les noms des Officiers. Dans l'eglise de Rome il y avoit un Primecier des Notaires dont il est parlé dans les lettres de saint Grégoire. Celui qui le suivoit étoit appellé *Secundicerius*. A Constantinople il y avoit entre les Moines un Primecier, qualité que prend un Moine du monastére de Saint Sabas dans le Concile de Constantinople sous Mennas. En France, du tems de Clovis, saint Remi se plaint de ce que l'Evêque Falcon avoit établi des Archidiacres & un Primecier des Lecteurs dans un autre diocése que le sien. La charge de Primecier étoit considérable à Rome, comme il paroit par le titre 15 du Pape Jean IV, où il est dit qu'en l'absence du Pape, l'Archidiacre, l'Archiprêtre, & le Primecier, représentent la personne du Pape. Il y avoit des Primeciers dans l'Eglise d'Espagne, comme il paroit par les Canons X & XIV du Concile de Mérida. Les anciens Primeciers, tant de l'église de Rome que des autres, étoient à la tête des Soudiacres & des autres Ministres, & régloient tout ce qui les regardoit. Ils avoient droit de les chasser, & de dénoncer aux Evêques ceux qui ne vouloient pas se corriger. Ils avoient aussi soin du service du Chœur, & que les Clercs s'y comportassent avec décence. Le nom & le titre de Chéfecier est demeuré dans quelques églises, & attribué dans les unes à celui qui est Chef des Chantres, dans d'autres à celui qui est à la tête du Clergé. *Voyez* PRIMECIER. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique.*

CHEF-DE-CAUX, Cap de Normandie, à la pointe la plus occidentale de la côte du Païs de Caux.

CHEFFONTAINES (Christophle) en Breton *Penfentenieu*, en Latin *à Capite fontium*, Cordelier Breton, fut élevé à la dignité de Général de son Ordre l'an 1571. Il fut ensuite vers l'an 1586, sacré Archevêque de Césarée, pour exercer les fonctions de l'Episcopat dans le diocése de Sens, à la place du Cardinal de Pellevé, qui étoit le titulaire de l'Archevêché. Il a vécu jusques vers l'an 1590, & est mort à Sens où il est enterré dans l'église cathédrale. Il a composé plusieurs Ouvrages de controverse, & un Traité curieux qu'il a intitulé de la *correction de la Théologie Scholastique*, où il ne traite cependant qu'une seule question sur les paroles de la *consécration*, dans laquelle il soutient, que ces paroles *ceci est mon corps, ceci est mon sang*, ne sont point celles qui opérent la consécration de l'Eucharistie. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiq. XVI siécle.*

CHÉGE, petite ville ou Fort de la Haute Hongrie, dans le Comté de Zabolcz. Elle est située sur la rive gauche de la Teisse, vis à vis de l'embouchure de la petite riviére d'Egerwitz. Elle est au sud-est d'Agria, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie.*

Digitized with financial assistance from

on 27 November, 2018